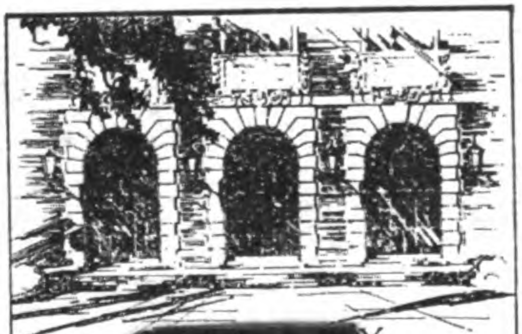


NOUVEAU PETIT
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

2/-

Trois cent vingtième Édition

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ ET PAUL AUGÉ

6.200 Gravures. — 220 Planches et Tableaux. — 140 Cartes.

Un dictionnaire sans exemples
est un squelette.

PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

13-21, RUE MONTPARNASSE, ET BOULEVARD RASPAIL, 114

SUCCURSALE : Rue des Écoles, 58 (Sorbonne)

AUX LECTEURS

BIEN qu'il ait été conçu par CLAUDE AUGÉ sur le plan du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ et du LAROUSSE UNIVERSEL et qu'il ait été conduit d'après les méthodes dont le succès a prouvé la valeur, ce dictionnaire est un ouvrage complètement nouveau. C'est à la fois le plus complet, le mieux informé et le plus attrayant des dictionnaires manuels.

Divisé en trois parties : LANGUE FRANÇAISE, LOCUTIONS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, le **Nouveau Petit Larousse illustré** contient :

POUR LE TEXTE

Toutes les matières des ouvrages du même genre : **langue, lettres, sciences, arts** (nombreux exemples à l'appui des définitions), **prononciation** figurée, **étymologies, développements encyclopédiques** (droit, médecine usuelle, grammaire, arithmétique, géométrie, physique, chimie, histoire naturelle, agriculture, hygiène, astronomie, beaux-arts, dessin, sports, etc.) aux mots les plus importants de la langue, etc.;

L'Histoire, la **Mythologie,** la **Biographie,** la **Géographie;**

Et, de plus, des parties neuves et originales, savoir :

Les **Synonymes** (dans les définitions mêmes), les **antonymes,** les **proverbes** et les **locutions proverbiales;**

Les **Locutions latines et étrangères** (imprimées sur papier rose);

Des **Résumés historiques, géographiques, littéraires,** etc., qui forment un mémento précieux pour la préparation des leçons et des examens;

La **Biographie** des contemporains illustres;

Des **Notices bibliographiques** se rapportant aux principaux ouvrages de toutes les littératures (poèmes, romans, pièces de théâtre, etc.);

La **Monographie des œuvres d'art célèbres :** monuments, tableaux, gravures, statues, opéras, opéras-comiques, etc.;

Les **Types** et **Personnages** littéraires et sociaux;

Une **Liste complète** des académiciens, des sénateurs et des députés.

POUR L'ILLUSTRATION

6.200 Gravures distribuées dans le texte;

140 Tableaux encyclopédiques, dont 4 en couleurs;

720 Portraits des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, d'après les monnaies, les médailles, les tableaux, les photographies;

140 Cartes géographiques, dont 7 en couleurs, mises au courant des remaniements territoriaux les plus récents;

16 Planches hors texte en similigravure, donnant **83** reproductions des tableaux les plus célèbres et constituant ainsi un précieux répertoire d'art.

Cette illustration, d'une facture très fine et parfaitement homogène est essentiellement documentaire : la fantaisie n'y a aucune part. Elle constitue, du commencement à la fin, une leçon de choses, et l'on constatera que les tableaux sont autant de synthèses en images, dont la portée éducative et la valeur suggestive sont incontestables.

Si CLAUDE et PAUL AUGÉ se sont réservé da[illegible]nduite [illegible]abo-
ration de ce livre la part principale, ils n'en ont pas mo[illegible]ns [illegible] devoir s'entourer d'un certain nombre de collaborateurs dont voici les [illegible]s :

Rédacteurs :

BOUCHENY (Gaston).	FROIDEVAUX (Henri).	LEGRAN[illegible].
COQUELIN (Louis).	GUIRAND (Félix).	MONNOT (Pierre).
DUFOURCQ (Norbert).	HESSE (Jean).	TORO (Michel de).

L'établissement et le choix du vocabulaire présentaient de réelles difficultés. Après mûre réflexion, il a été décidé de n'omettre aucun mot consacré par l'usage, en allant dans ce sens aussi loin que possible; mais on n'a pas cru devoir, pour le vain plaisir d'accumuler des vocables, conserver une place aux expressions tombées en désuétude, ou accueillir sans discernement tous les néologismes bizarres échappés à la fantaisie d'un écrivain, ainsi que les termes d'argot; la langue usuelle, celle qu'il importe surtout de connaître, en offre d'ailleurs le plus souvent les équivalents exacts. Par ce triage judicieux des mots, l'adjonction constante de leurs synonymes et antonymes, l'explication précise des locutions où ils entrent, ce dictionnaire devient le répertoire du bon langage et du bon style français. D'autre part, l'élimination des détails oiseux a permis de donner des développements plus considérables aux articles encyclopédiques : ceux-ci offrent un reflet fidèle de l'état actuel des connaissances dans tous les ordres et, tant par la forme que par le fond, assurent à notre livre le caractère d'un manuel pratique et vivant.

Les définitions sont appuyées d'exemples qui précisent le sens, en même temps qu'ils le complètent. Les locutions latines et étrangères, dont la source est rigoureusement indiquée, sont traduites littéralement, puis expliquées ou accompagnées d'exemples qui en font ressortir les applications les plus fréquentes. Enfin, la partie historique, biographique, géographique, littéraire et artistique, n'est pas une sèche énumération de noms propres et de dates : sur chaque événement, sur chaque chef-d'œuvre, sur chaque pays, sur chaque personnage célèbre, le lecteur est certain de trouver une monographie concise mais caractéristique. En ce qui concerne particulièrement la Grande Guerre, on trouvera la notice biographique des personnalités militaires et civiles dont le rôle a été important, un résumé des principales batailles, enfin les dernières précisions sur les remaniements territoriaux qui ont suivi la paix. Et, comme une large place a été faite au détail anecdotique, notre ouvrage se trouve présenter l'utilité du dictionnaire en même temps que l'agrément du livre de lecture.

Ainsi compris, bien proportionné dans toutes ses parties, le **Nouveau Petit Larousse illustré** nous paraît devoir donner satisfaction à tous ceux qui veulent avoir sous la main un dictionnaire véritablement pratique. Si, pour le rendre plus facilement maniable et moins encombrant, on a fait choix d'un format moyen, il n'en est pas moins d'une abondance et d'une richesse qui lui permettent de soutenir avantageusement la comparaison même avec des ouvrages en apparence plus considérables.

On a, en un mot, prétendu réaliser le type de *Dictionnaire manuel*, et il sera permis aux Éditeurs de croire que ce nouvel ouvrage démontrera une fois encore la supériorité des *Dictionnaires Larousse*, malgré les nombreuses imitations dont ils ont été si souvent l'objet.

LES ÉDITEURS.

PRINCIPAUX TABLEAUX

Abréviations.
Aéronautique.
Afrique.
Agriculture.
Allemand (*alphabet*).
Amérique.
Arabe (*art*).
Arcs.
Armes.
Armures.
Arthropodes.
Artillerie.
Asie.
Assyrien (*art*).
Automobile.
Aveugles (*alphabet des*).
Aviation.
Blason (en couleurs).
Bœufs.
Boxe.
Byzantin (*art*).
Champignons (en couleurs).
Chasse.
Château fort.
Chemin de fer.
Cheval.
Chien.
Chinois (*art*).
Coiffures.
Costume civil (2 planches).
Couture.
Egyptien (*art*).
Empire (*style*).
Escrime.
Étrusque (*art*).
Europe.
Fléaux de la nature.
Fortifications.
France (tableau chronologique des souverains et chefs d'Etat).
Géographiques (*termes*).
Gothique (*art*).
Grec (*art*).
Grec (*alphabet*).
Gymnastique.
Habitation.
Harnais.
Hauteurs.
Hindou (*art*).
Homme (2 planches).
Japonais (*art*).
Lignes.
Locomotive.
Lutte.
Machine (*à vapeur*).
Maison.
Mammifères.
Mappemonde.
Marine (2 planches).
Merveilles du monde.
Mesures (2 tableaux).
Météores.
Métrique (*système*).
Microbes.
Militaires (*costumes*), 2 pl.
Mines.
Mollusques, etc.
Monnaies (4 *tableaux*).
Moulures.
Musique.
Natation.
Navires (à voiles, à vapeur).
Océanie.
Oiseaux.
Ordres.
Ornements.
Pavillons (en couleurs), 2 pl.
Pêche.
Phénicien (*art*).
Plante.
Poissons.
Pompiers.
Renaissance.
Reptile.
Roman (*art*).
Russe (*alphabet*).
Sauts.
Solides.
Sourds-muets (*alphabet des*).
Sports.
Squelettes.
Styles (2 pl.); Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI.
Surfaces.
Taille.
Télégraphe Morse.
Télégraphe-Téléphone.
Topographie.
Véhicules.

PLANCHES en similigravure

16 planches donnant la reproduction de 83 tableaux parmi les plus célèbres de nos musées.

CARTES

Cartes des cinq parties du monde.
Planisphère terrestre et planisphère céleste (*au mot* TERRE).
Cartes des principaux États.
Cartes des départements français, des grandes colonies françaises, du principal théâtre de la Grande Guerre.

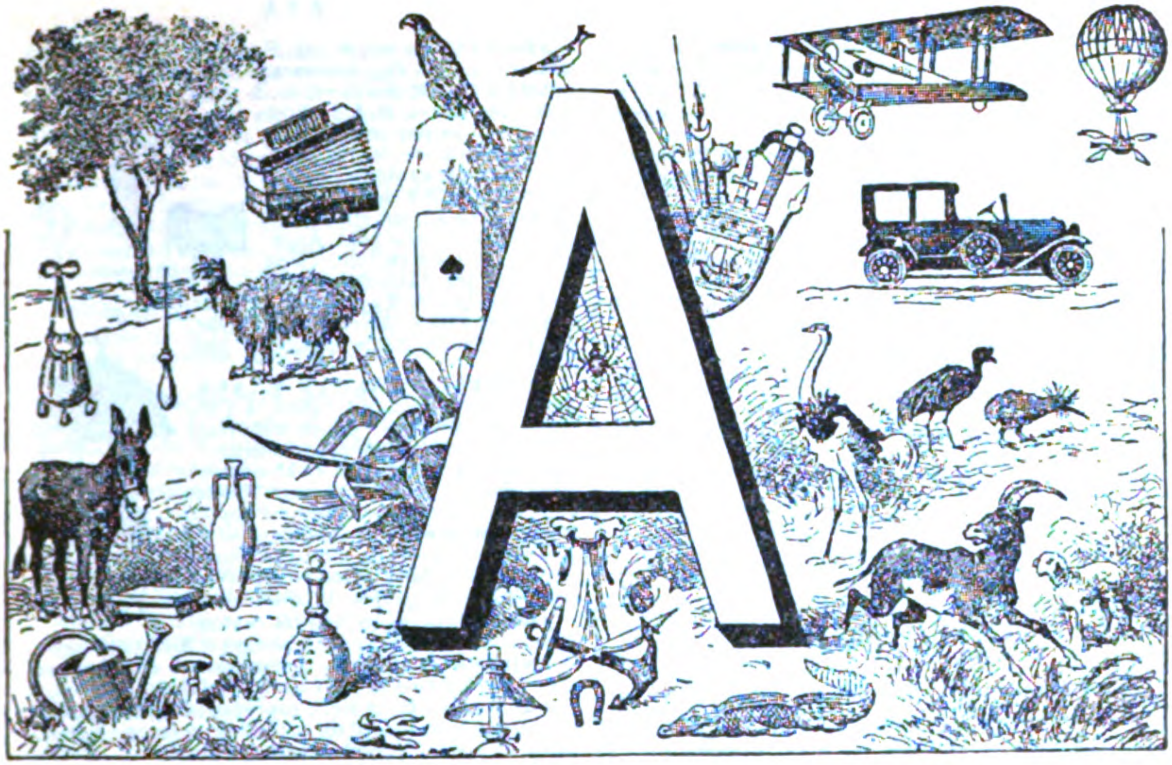
CARTES EN COULEURS :

Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie, Planisphère terrestre (*au mot* TERRE), France (sur double page).

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE

Abr.	**Abréviation.**
Abs.	Absolu.
Absolum.	Absolument.
Adj.	Adjectif.
Adjectiv.	Adjectivement.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Affl.	Affluent.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
Allem.	Allemand.
Altér.	Altération.
Anat.	Anatomie.
Anc.	Ancien.
Angl.	Anglais.
Ant.	Antonyme.
Antiq.	Antiquité.
Ar.	Arabe.
Arbor.	Arboriculture.
Archéol.	Archéologie.
Archit.	Architecture.
Arg.	Argot.
Arith.	Arithmétique.
Arr. Arrond.	Arrondissement.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Art vétér.	Art vétérinaire.
Astr.	Astronomie.
Auj. ou Aujourd'h.	Aujourd'hui.
Auxil.	Auxiliaire.
Bx.-arts.	Beaux-arts.
Bas lat.	Bas latin.
Bibl.	Bible.
Bibliogr.	Bibliographie.
Blas.	Blason.
Bot.	Botanique.
C.-à-d.	C'est-à-dire.
Cap.	Capitale.
Carross.	Carrosserie.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chass.	Chasse.
C. de f.	Chemin de fer.
Chim.	Chimie.
Chin.	Chinois.
Ch.-l. de c.	Chef-lieu de canton.
Chorégr.	Chorégraphie.
C. ou Com.	Commune.
Comm.	Commerce.
Cond. prés.	Conditionnel présent.
Conj.	Conjonction.
Conj.	Conjugue.
Constr.	Construction.
Contr.	Contracté.
Crust.	Crustacés.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dép.	Département.
Dét.	Déterminatif.
Dial.	Dialectal.
Dimin.	Diminutif.
Dr.	Droit.
E.	Est.
Ec. dom.	Economie domestique.
Ell.	Elliptique.
Entom.	Entomologie.
Escr.	Escrime.
Esp.	Espagnol.
Et.	Etat.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Fauconn.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figurément.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fl.	Fleuve.
Fortif.	Fortification.
Fr.	Français.
Fut.	Futur.
Généal.	Généalogie.
Géogr.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Germ.	Germanique.
Gn mil.	Gn mouillé.
Gr.	Grec.
Gram. ou Gramm.	Grammaire.
Graphol.	Graphologie.
H. ou hab.	Habitant.
Hébr.	Hébreu, hébraïque.
Hind.	Hindou.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Histol.	Histologie.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Imparf.	Imparfait.
Impér.	Impératif.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Indéf.	Indéfini.
Inf.	Infinitif.
Interj.	Interjection.
Intr.	Intransitif (verbe).
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Ital.	Italien.
Japon.	Japonais.
Jard.	Jardinage.
Kil. carr.	Kilomètre carré.
Lat.	Latin.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
L. ll mil.	L. ll mouillés.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.
Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
M.	Monsieur, masculin, mètre, mot, mort.
M.	Midi.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manège.
Mar.	Marine.
Masc. ou M.	Masculin.
Math.	Mathématique.
Méc. ou Mécan.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Métall.	Métallurgie.
Métriq.	Métrique.
Métrol.	Métrologie.
Minér.	Minéralogie.
Musiq.	Musique.
Myth.	Mythologie.
N.	Nom.
N.	Nord (ch. de fer).
N.	Nord (point cardinal).
Néol.	Néologisme.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
O.	Ouest (p^t cardinal).
Onomat.	Onomatopée.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
Orl.	Orléans.
Ornith.	Ornithologie.
P. et Ch.	Ponts et chaussées.
Par antiphr.	Par antiphrase.
Par dénigr.	Par dénigrement.
Par ext.	Par extension.
Par plais.	Par plaisanterie.
Part. pass.	Participe passé.
Part. prés.	Participe présent.
Pass. déf.	Passé défini.
Pass. indéf.	Passé indéfini.
Pathol.	Pathologie.
Pêch.	Pêche.
Peint.	Peinture.
Péjor.	Péjoratif.
Péjorativ.	Péjorativement.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Philos.	Philosophie.
Physiol.	Physiologie.
Physiq.	Physique.
Pl.	Pluriel.
P.-L.-M.	Paris-Lyon-Méditerranée.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire, population.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Préf.	Préfixe.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Priv.	Privatif.
Procéd.	Procédure.
Pron.	Pronom.
Prov.	Proverbe.
Psychol.	Psychologie.
Pyrotechn.	Pyrotechnie.
Rad.	Radical.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
R. d.	Rive droite.
R. g.	Rive gauche.
Riv.	Rivière.
S.	Siècle, sud, seconde.
S.-affl.	Sous-affluent.
Sanscr.	Sanscrit.
Sculpt.	Sculpture.
Sing ou S.	Singulier.
S.-pr. ou S.-préf.	Sous-préfecture.
Subj.	Subjonctif.
Substantiv.	Substantivement.
Subst. particip.	Substantif participial.
Subst. verb.	Substantif verbal.
Suéd.	Suédois.
Superl.	Superlatif.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Techn.	Technologie.
Théol.	Théologie.
Typogr.	Typographie.
Us.	Usité.
V.	Voir.
V.	Ville.
V.	Verbe.
V. intr. ou i.	Verbe intransitif.
V. pr.	Verbe pronominal.
V. tr. ou t.	Verbe transitif.
Vén.	Vénerie.
Vitic.	Viticulture.
Vx.	Vieux.
Vx fr.	Vieux français.
Zool.	Zoologie.
Zoot.	Zootechnie.



LANGUE FRANÇAISE

A n. m. La première lettre de l'alphabet, et la première des voyelles : *un A majuscule; des a minuscules. Prouver par A + B*, prouver mathématiquement. *Ne savoir ni A ni B*, être fort ignorant.

A (sans accent) 3ᵉ pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir* : *l'alphabet français a vingt-cinq lettres.*

À prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris*; de situation : *être à la campagne*; de provenance : *boire à une source.*

A ou **AB** ou **ABS** prép. lat. qui signifie *de, par*, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : ***a****tone*, **ab***juration*, **abs***tention*.

ABACA n. m. Espèce de bananier qui fournit une matière textile appelée *chanvre de Manille.*

ABAISSANT (*bè-san*), **E** adj. Qui sert à abaisser. *Fig.* Humiliant, dégradant : *acte abaissant.*

ABAISSE (*bè-se*) n. f. Pâte amincie par le rouleau.

ABAISSE-LANGUE (*lan-ghe*) n. m. invar. Instrument qu'on emploie en médecine pour abaisser la langue et apercevoir l'intérieur de la gorge.

ABAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de diminuer quelque chose en hauteur : *l'abaissement d'un mur.* Action d'un corps qui, en baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *le froid produit l'abaissement du mercure dans le thermomètre. Fig.* Humiliation : *Louis XI travailla à l'abaissement des grands vassaux.* Amoindrissement : *l'abaissement des salaires.* Etat de décadence : *l'abaissement de la littérature.*

ABAISSER (*bè-sé*) v. tr. (de *à*, et *baisser*). Diminuer la hauteur : *abaisser un mur.* Faire descendre : *abaisser un store, les paupières.* Réduire : *abaisser une taxe. Abaisser une perpendiculaire*, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. *Fig.* Humilier : *Richelieu abaissa les grands.* **S'abaisser** v. pr. Devenir plus bas : *les nuages s'abaissent.* S'humilier, s'avilir : *s'abaisser à de plates excuses.* ANT. **Elever, hausser; glorifier, vanter.**

ABAISSEUR (*bè-seur*) adj. et n. m. Se dit d'un muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché. ANT. **Elévateur.**

ABAJOUE (*joû*) n. f. (de *bajoue*). Poche que certains animaux (singes, cheiroptères, etc.) ont à l'intérieur de chacune des joues et où ils mettent en réserve des aliments. *Fig.* Joue pendante.

ABALIÉNATION (*si-on*) n. f. *Dr. rom.* Cession, aliénation : *abaliénation de terres, de troupeaux.*

ABALIÉNER (*né*) v. a. Faire une abaliénation.

ABALOURDIR v. a. Rendre lourd, stupide : *les mauvais traitements abalourdissent un enfant.*

ABALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'abalourdir. Etat d'une personne abalourdie.

ABANDON n. m. (de *à*, et *bandon*, pouvoir). Etat d'une personne ou d'une chose délaissée : *la loi punit l'abandon des enfants.* Négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. Oubli : *abandon de soi-même.* Renonciation, désistement : *abandon d'un droit.* **À l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.*

ABANDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Qui peut, qui doit être abandonné : *projet abandonnable.*

ABANDONNATAIRE (*do-na-tè-re*) n. *Dr.* Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. *Dr.* Personne qui fait un abandon de ses biens.

ABANDONNÉ (*do-né*), **E** n. Personne qui est dans l'abandon : *soulageons les abandonnés.*

ABANDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. (de *abandonner*.) Délaissement entier. Acte de cession : *abandonnement de biens.*

ABANDONNER (*do-né*) v. tr. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison.* Renoncer à : *abandonner ses prétentions.* Négliger : *abandonner ses devoirs.* Confier : *Anne d'Autriche abandonna le pouvoir à Mazarin.* Livrer : *abandonner une ville au pillage.* **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie.* Perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais.* ANT. **Garder, retenir.**



Abaques.

ABAQUE n. m. (lat. *abacus*). *Archit.* Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. *Antiq.* Machine à calculer en usage chez les Romains. (V. BOULIER.) Système de lignes tra-

cées sur un plan et permettant d'effectuer certains calculs numériques. Table à jouer, à lire. Dressoir.

ABASOURDIR (*zour*) v. tr. (rad. *sourd*). Assourdir, étourdir par un grand bruit : *coup de tonnerre qui abasourdit. Fig.* Consterner, hébéter.

ABASOURDISSANT (*zour-di-san*), **E** adj. Qui est propre à abasourdir, à étourdir : *bruit abasourdissant ; nouvelle abasourdissante.*

ABASOURDISSEMENT (*zour-di-se-man*) n. m. Assourdissement. *Fig.* Stupeur.

ABAT ou **ABAS** (*ba*) n. m. Averse soudaine : *un grand abat d'eau.*

ABAT (*ba*) n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux.* Ce qui est abattu. N. m. pl. Pieds, rognons, foie, etc., d'animaux abattus.

ABÂTARDIR v. tr. (de *bâtard*). Altérer, faire dégénérer. *Fig.* : *une longue servitude abâtardit le courage.* **S'abâtardir** v. pr. Dégénérer.

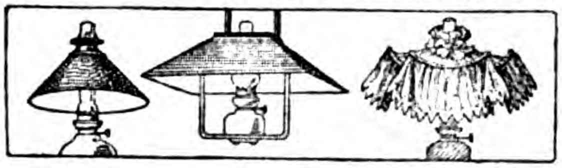
ABÂTARDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *abâtardir*). Dégénération. Altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une race, de l'esprit.*

ABATÉE (*té*) n. f. Mouvement d'un navire, qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABAT-FAIM (*ba-fin*) n. m. invar. Pièce de résistance qu'on sert d'abord pour apaiser, abattre la faim des convives.

ABAT-FOIN (*ba*) n. m. invar. Ouverture dans le plancher d'un grenier, au-dessus d'une écurie, d'une étable, et par laquelle on jette le fourrage dans le râtelier.

ABAT-JOUR (*ba*) n. m invar. Réflecteur qui rabat



Abat-jour.

la lumière des lampes. Fenêtre inclinée qui reçoit le jour d'en haut. Auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil. Sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive.



Abat-son.

ABAT-SON ou **ABAT-SONS** (*ba*) n. m. Série de lames que l'on pose de biais dans les baies des clochers pour renvoyer le son ou les sons vers le sol. Pl. des *abat-son* ou *abat-sons.*

ABATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Susceptible d'être abattu.

ABATTAGE n. m Action d'abattre les arbres, de tuer les animaux, de détacher le minerai d'une galerie. *Fig* et *fam.* Verte semonce.

ABATTANT (*ba-tan*) n. m. Pièce de menuiserie, qui s'élève ou s'abaisse à volonté : *secrétaire à abattant.*

ABATTEMENT n. m. Découragement, accablement, affaiblissement. ANT. **Energie, courage.** Réduction : *abattement à la base.*

ABATTEUR (*ba-teur*) n. m Celui qui abat : *abatteur d'arbres. Abatteur de besogne*, qui en fait beaucoup.

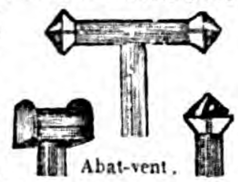
ABATTIS (*ti*) n m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons ; ou tuées, telles que bêtes fauves, gibier. Tête, cou, ailerons, pattes de volaille. *Pop.* Bras, jambes ; mains, pieds.

ABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Etablissement dans lequel les bouchers sont tenus d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation.

ABATTRE (*ba-tre*) v. t. (de *à*, et *battre*.— Se conj. comme *battre*). Mettre à bas, renverser, détruire, démolir : *abattre un arbre.* Tuer : *abattre du gibier. Fig.* Affaiblir : *la fièvre abat.* Décourager : *le malheur abat.* Abaisser : *abattre l'orgueil.* Faire cesser : *la réflexion abattit sa colère.* Accomplir avec rapidité : *besogne abattue.* **S'abattre** v pr. Tomber : *les vieux chevaux s'abattent souvent.* Se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie.* Cesser, s'apaiser, diminuer : *le vent s'abat.* PROV. : **Petite pluie abat grand vent** (*au pr.*), quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise ; (*au fig.*), souvent peu de chose suffit pour calmer une grande colère. ANT. **Elever, relever.**

ABATTU, (*ba-tu*), **E** adj. Renversé, jeté à terre : *arbres abattus. Fig.* Découragé, affaibli.

ABATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Action d'abattre les fruits des arbres. N. f. pl. Foulées laissées par le cerf dans les broussailles : *le cerf se reconnaît à ses abattures.*



Abat-vent.

ABAT-VENT (*ba-van*) n. m. invar. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Appareil en terre ou en tôle, qu'on met sur les cheminées pour empêcher le vent d'y pénétrer et d'y refouler la fumée.

ABAT-VOIX (*ba-voi*) n. m. invar. Couronnement d'une chaire à prêcher.



Abat-voix.

ABBATIAL (*a-ba-si-al*) **E, AUX**, adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye : *palais abbatial ; église abbatiale ; droits abbatiaux.*

ABBAYE (*a-bé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse. Bâtiments du monastère. PROV. : **Pour un moine l'abbaye ne se perd pas,** l'absence d'une personne ne doit pas faire abandonner une entreprise, un projet. V. *Part. hist.*

ABBÉ (*a-bé*) n. m (du lat. *abbas*, père). Supérieur d'une abbaye. Ecclésiastique.

ABBESSE (*a-bè-se*) n. f. Supérieure d'un monastère de religieuses ayant titre d'abbaye.

A B C n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique est l'a b c des mathématiques.*

ABCÉDER (*dé*) v. i. (Se conj comme *accélérer.*) Se tourner en abcès : *tumeur qui abcède.*

ABCÈS (*sè*) n. m. (lat. *abcessus*). Amas de pus dans une cavité accidentelle ou naturelle du corps.

ABD, mot arabe qui signifie *serviteur* et entre dans la composition de nombreux noms propres : *Abd* el-Kader, *Abd* el-Melik, etc.

ABDICABLE adj. Qui peut, qui doit être abdiqué : *fonctions abdicables.*

ABDICATAIRE (*tè-re*) n. et adj. Se dit d'une personne qui a abdiqué.

ABDICATION (*si-on*) n. f. Action d'abdiquer. V. *Part. hist.*

ABDIQUER (*ké*) v. t. Renoncer volontairement ou de force à de hautes fonctions, et particulièrement à l'autorité souveraine : *Dioclétien abdiqua l'empire.* Renoncer à, abandonner : *abdiquer toute dignité, ses biens.* Absol. Renoncer au pouvoir.

ABDOMEN (*mèn*) n. m. Partie du corps entre le thorax et le bassin et qui renferme les intestins.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'abdomen : *la cavité abdominale est tapissée par le péritoine.*

ABDUCTEUR (*duk*) n. et adj. m Se dit de tout muscle qui produit le mouvement d'abduction : *muscle abducteur ; l'abducteur de l'œil, du pouce. Tube abducteur*, tube coudé employé pour conduire le dégagement d'un gaz vers le point où on le recueille.

ABDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Mouvement qui écarte un membre du plan médian que l'on suppose diviser le corps en deux moitiés symétriques.

ABÉCÉDAIRE (*dè-re*) adj. Qui concerne l'alphabet : *ordre abécédaire.* N. m. Livre élémentaire de lecture.



Abeille ouvrière.

ABECQUER (*bè-ké*) v. t. (rad. *bec*). Donner la becquée : *abecquer un oiseau.*

ABÉE (*bé*) n. f. (du vx fr. *bée*, auj. *baie*, ouverture). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLAGE (*bé, ll* mll.) n. m. *Dr. féod.* Droit des seigneurs sur les abeilles et les ruches de leurs vassaux.

ABEILLE (*bé, ll* mll.) n. f. (lat. *apicula*). Insecte hyménoptère porte-aiguillon, produisant le miel et la cire : *l'apiculture est l'art d'élever les abeilles.* — Les abeilles ont un corps velu, d'un brun fauve, six pattes et quatre ailes, un aiguillon très acéré à l'extrémité de l'abdomen : leur bouche est munie d'une trompe qui leur sert à puiser le *suc* des fleurs avec lequel elles fabriquent le *miel*

qu'elles déposent dans les *alvéoles* de leurs *rayons* de cire. Une *colonie* (ou essaim), qu'à l'état domestique on élève dans une *ruche*, comprend une *mère* (ou *reine*), seule chargée de la ponte, des *ouvrières* (neutres) et des mâles (ou faux bourdons). *Par ext. En nid d'abeilles*, formé, ayant la forme d'alvéoles.

ABEILLER (*bè, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Relatif aux abeilles : *industrie abeillère*. N. m. Rucher.

ABERRANT (*bèr-ran*), **E** adj. Qui s'écarte, dévie.

ABERRATION (*bèr-ra-si-on*) n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Optiq.* Phénomène qui se produit dans les systèmes optiques ne donnant pas des images parfaitement nettes : *aberration de la lumière. Fig.* Trouble, égarement, erreur de jugement : *aberration du goût ; aberration des idées.*

ABERRER (*bèr-ré*) v. intr. Se tromper.

ABÊTIR v. t. Rendre stupide : *la paresse d'esprit abêtit l'homme.* V. intr. et **s'abêtir** v. pr. Devenir stupide : *cet enfant abêtit, s'abêtit de jour en jour.*

ABÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'abêtir. Etat de celui qui est abêti.

ABHORRABLE (*bo-ra-ble*) adj. Qui mérite d'être abhorré.

ABHORRER (*bo-ré*) v. t. (lat. *abhorrere*). Avoir en horreur, détester, exécrer. Ant. **Aimer, chérir.**

ABIES (*bi-èss*) n. m. Nom scientifique du sapin.

ABIÉTINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu de conifères, comprenant des arbres résineux comme le *pin*, le *sapin* (abies), le *mélèze*, etc. S. une *abiétinée*.

ABÎME n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Profondeur sans limite. *Fig.* Tout ce qui est extrême : *un abîme de misère.* Impénétrable : *le cœur de l'homme est un abîme. Etre sur le bord de l'abîme*, être sur le point de se ruiner, de se perdre.

ABÎMER (*mé*) v. t. Renverser, culbuter : *Condé abîma l'infanterie espagnole à Rocroi.* Gâter, endommager : *la pluie abîme les chemins.* **S'abîmer** v. pr. S'écrouler : *la maison s'est abîmée dans les flammes. Fig.* Se plonger : *s'abîmer dans sa douleur.*

AB INTESTAT (*tès-ta*) loc. adv. V. INTESTAT.

ABIRRITANT (*ab-ir-ri-tan*), **E** adj. Qui est propre à diminuer l'irritation : *remède abirritant.*

ABIRRITATION (*ab-ir-ri-ta-si-on*) n. f. En médecine, le contraire de l'irritation.

ABIRRITER (*ab-ir-ri-té*) v. t. Diminuer la sensibilité, l'irritation dans une partie du corps.

ABJECT (*ab-jèkt*), **E** adj. (du lat. *abjectus*, jeté hors). Méprisable, bas, vil : *homme abject ; sentiments abjects.* Ant. **Elevé, noble.**

ABJECTION (*ab-jèk-si-on*) n. f. Abaissement, avilissement, bassesse, en parlant du caractère, des sentiments : *vivre dans l'abjection n'est pas vivre.*

ABJURABLE adj. Qu'on peut, qu'on doit abjurer.

ABJURATION (*ra-si-on*) n. f. (du lat. *abjuratio*, reniement). Renonciation solennelle à une religion : *l'abjuration de Henri IV mit fin à la Ligue.* Action de renoncer à une opinion, à une doctrine, etc.

ABJURATOIRE adj. Qui concerne l'abjuration : *acte, formule abjuratoire.*

ABJURER (*ab-ju-ré*) v. t. (lat. *abjurare*). Renoncer solennellement à une religion : *Turenne abjura le calvinisme. Fig.* Renoncer à une opinion, à une doctrine, etc. : *abjurer Aristote, Descartes*, etc.

ABLATIF, IVE adj. Qui a le caractère, la valeur de l'ablatif : *proposition ablative.* N. m. Cas de la déclinaison sanscrite, latine, indiquant l'instrument, l'éloignement, l'origine, la matière.

ABLATION (*si-on*) n. f. (lat. *ablatio*). *Chir.* Action de retrancher : *l'ablation d'une tumeur.*

ABLE n. m. Nom sous lequel on désigne tous les petits poissons d'eau douce à écailles argentées. — Les ables sont appelés *poissons blancs* ; les espèces les plus communes sont l'*ablette*, le *chevesne* ou *meunier*, le *gardon*, le *rotengle*, la *vandoise*.

ABLÉGAT (*ga*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *legatus*, envoyé). Vicaire d'un légat. Commissaire chargé par la cour pontificale de Rome d'une mission gracieuse, notamment de porter la barrette à un nouveau cardinal.

ABLÉGATION (*si-on*) n. f. Dignité, fonction d'ablégat.

ABLERET (*rè*) ou **ABLIER** (*bli-é*) n. m. Filet carré, dit aussi *carrelet*.

ABLETTE n. f. Petit poisson commun dans les eaux douces et dont les écailles fournissent l'*essence d'Orient*, utilisée dans la fabrication des perles fausses.


Ablette.

ABLUANT (*blu an*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à enlever les matières putrides et visqueuses des ulcères. N. m. : *un abluant.*

ABLUER (*blu-é*) v. tr. (lat. *abluere*). Laver du parchemin ou du papier avec une préparation pour enlever des taches ou raviver l'écriture.

ABLUTION (*si-on*) n. f. Chez les Orientaux, purification religieuse qui consiste à se laver le corps ou une partie du corps : *l'ablution est en usage dans tous les cultes de l'Orient.* Vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion. *Fam.* Action de se laver : *faire ses ablutions.*

ABNÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement, sacrifice : *faire abnégation de soi.*

ABOI n. m. (de *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *commerçant ruiné et aux abois.*

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT** (*boî-man*) n. m. Cri du chien. *Fig.* Cris importuns, réitérés, fatigants.

ABOLIR v. t. (lat. *abolere*). Supprimer, annuler, anéantir : *abolir une loi ; la Constituante abolit les droits féodaux.* Ant. **Conserver, maintenir.**

ABOLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui doit ou peut être aboli : *coutume abolissable.*

ABOLISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'abolir ; suppression, anéantissement.

ABOLITIF, IVE adj. Qui abolit : *loi abolitive.*

ABOLITION (*si-on*) n. f. Annulation (en parlant des lois). Suppression : *Louis XVI ordonna l'abolition de la torture ; la Convention vota l'abolition de la royauté.* Ant. **Conservation, maintien.**

ABOLITIONNISME (*si-o-nis-me*) n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOLITIONNISTE (*si-o-nis-te*) adj. Qui se rapporte à l'abolitionnisme : *système abolitionniste.* N. Partisan de ce système. Adversaire des douanes.

ABOMASUM (*zom'*) n. m. Quatrième estomac des ruminants, appelé plus communément CAILLETTE.

ABOMINABLE adj. Qui excite l'aversion, l'horreur : *crime abominable.* Très mauvais, exécrable, détestable : *goût, temps abominable.*

ABOMINABLEMENT (*man*) adv. D'une manière abominable. *Fam.* Fort mal : *chanter abominablement.*

ABOMINATION (*si-on*) n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien.* Chose abominable : *assister à des abominations.*

ABOMINER (*né*) v. tr. Avoir en horreur, détester.

ABONDAMMENT (*da-man*) adv. Avec abondance.


Corne d'abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité : *l'abondance des récoltes réjouit le laboureur.* Ressources considérables : *vivre dans l'abondance. Fig.* Richesse, facilité d'élocution : *parler avec abondance.* En terme de collège, vin fortement coupé d'eau. **D'abondance** (*parler*), sans préparation. *Corne d'abondance*, corne remplie de fruits et de fleurs, qui symbolise l'abondance. Prov. : **Abondance de biens ne nuit pas,** on accepte encore, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà une quantité suffisante. Ant. **Disette.**

ABONDANT (*dan*), **E** adj. Qui abonde : *récolte abondante. Fig.* Riche en expressions, en tours de phrase : *style abondant.*

ABONDER (*dé*) v. i. (lat. *abundare*). Etre, avoir ou produire en abondance : *la vigne abonde en France. Abonder dans le sens de quelqu'un*, être de son avis.

ABONNÉ (*bo-né*), **E** n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Convention ou marché à forfait pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre.*

ABONNER (*bo-né*) v. tr. (de *a*, et *bonne*, pour *borne*). Prendre pour autrui un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même. Ant. **Désabonner.**

ABONNIR (*bo-nir*) v. tr. (de *bon*). Améliorer : *abonnir un terrain*. V. n. Devenir bon : *le vin abonnit en bouteille*. **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur : *le vin s'abonnit en vieillissant*.

ABONNISSEMENT (*bo-ni-se-man*) n. m. Le fait d'abonnir, de s'abonnir. (Vx.)

ABORD (*bor*) n. m. (de *à*, et *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port*. Manière d'accueillir : *Henri IV était d'un abord facile*. Plur. Alentours : *les abords de Paris*. **D'abord, de premier abord, de prime abord, tout d'abord**, loc. adv. Des le premier instant.

ABORDABLE adj. Accessible. qu'on peut aborder : *les écueils rendent peu abordables les côtes du sud de l'Italie*. *Fig.* Accueillant : *Louvois était violent et peu abordable*. ANT. **Inabordable.**

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *Jean Bart s'illustra dans les combats d'abordage*. Choc imprévu de deux bâtiments en mer : *les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages*.

ABORDÉ, E adj. et n. Se dit du navire, de l'embarcation qui reçoit l'abordage.

ABORDÉE n. f. Action d'aborder. **A l'abordée, d'abordée,** loc. adv. Tout d'abord.

ABORDER (*dé*) v. i. Prendre terre : *Robinson aborda dans une île déserte*. V t. Approcher, accoster : *les Portugais abordèrent les premiers les côtes de l'Inde*. Combattre un vaisseau bord à bord ; le heurter par accident. S'approcher de quelqu'un pour lui parler : *je l'abordai avec confiance*. *Fig.* *Aborder une question*, en venir à la traiter. **S'aborder** v pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement*.

ABORDEUR adj m. Qui aborde : *navire abordeur*.

ABORIGÈNE adj. et n. (pref. *ab*, et lat. *origo*, origine). Autochtone. Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène*. N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir. ANT. **Aubain, étranger, exotique.**

ABORNEMENT (*man*) n. m. Action d'aborner.

ABORNER (*né*) v. t. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj Qui a avorté. (Vieilli.) Qui fait avorter : *remède abortif*.

ABOT (*bo*) n. m. (de *aboutir*). Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir.

ABOUCHEMENT (*man*) n. m. Action d'aboucher. Entrevue, conférence.

ABOUCHER (*ché*) v. t. (rad. *bouche*). Joindre bout à bout : *aboucher deux tuyaux, deux tubes*. Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un*.

ABOULIE (*lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *boulê*, volonté). Absence morbide de volonté. Sorte de névrose où ce symptôme domine : *personne atteinte d'aboulie*.

ABOULIQUE (*ke*) adj. et n. Atteint d'aboulie.

ABOUNA n. m. Métropolitain de l'Eglise éthiopienne.

ABOUT (*bou*) n. m. Pièce de charpente ou de menuiserie ajoutée à une autre.

ABOUTAGE n. m. Action de réunir par un nœud les bouts de deux cordages.

ABOUTEMENT (*man*) n. m. Etat de deux choses aboutées. Action d'abouter.

ABOUTER (*té*) v. tr. Joindre bout à bout. *Abouter la vigne*, la tailler jusqu'au bout.

ABOUTIR v. i. (de *a*, et *bout*). Toucher par un bout : *tous les rayons d'un cercle aboutissent au centre*. *Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *les désordres du règne de Louis XV aboutirent à la ruine de la monarchie*. Conduire : *la vie aboutit à la mort*. *Méd.* Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire*.

ABOUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Résultat. *Méd.* Commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès*.

ABOYANT (*boi-ian*), **E** adj. Qui aboie : *chiens aboyants ; meute aboyante*.

ABOYER (*boi-ié*) v. i. (vx fr. *bayer*, avoir la bouche ouverte. — Change l'*y* en *i* devant un *e* muet : *il aboie*. Prend un *y* et un *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous aboyions, vous aboyiez ; que nous aboyions, que vous aboyiez*). Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi*.

ABOYEUR, EUSE (*boi-ieur, eu-ze*) adj. Qui aboie : N. m. *Chasse*. Chien qui aboie par peur devant les bêtes sauvages sans en approcher. *Fig.* et *fam.* Celui qui fatigue par ses cris, ses réclamations : *qui a des créanciers a des aboyeurs à ses trousses*. Crieur à la porte d'un théâtre.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies.

A B R A C A D A B R A
B R A C A D A B R
R A C A D A B
A C A D A
C A D
A

(Les lettres de ce mot devaient être écrites en triangle où il fût possible de le lire en tous sens.)

ABRACADABRANT (*bran*), **E** adj. *Fam.* Très surprenant, extraordinaire, merveilleux, stupéfiant.

ABRASIF (*zif*) adj. et n. m. Se dit dans l'industrie d'une matière usante (grès, émeri, etc.).

ABRASION (*zi on*) n. f. Action d'user par frottement. Action d'enlever par grattage : *l'abrasion des os cariés*. Ulcération superficielle qui fait tomber des parties de certains tissus.

ABRAXAS (*ksass*) n. m. Pierre gravée qu'on portait en Orient, comme amulette, dès le IIe siècle.

ABRÉGÉ n. m. Réduction. Ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. Résumé, précis, sommaire : *un abrégé de géométrie*. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé*. *Ecrire en abrégé*, en employant des abréviations.

ABRÉGEMENT (*man*) n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER (*jé*) v. t. (lat. *abbreviare ;* de *brevis*, court. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il abrège ;* excepté au fut. et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *j'abrégerai, nous abrégerions*. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrégea, nous abrégeons*). Rendre plus court : *les excès abrègent la vie*. ANT. **Allonger, développer, augmenter.**

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** (*man*) n. m. Action d'abreuver : *l'abreuvage des chevaux*.

ABREUVER (*vé*) v. t. (prét. *ab*, et lat. *bibere*, boire). Faire boire. Imbiber, arroser : *abreuver les terres*. *Fig.* Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins*. **S'abreuver** v. pr. Boire.

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux : *les abreuvoirs doivent toujours être propres*.

ABRÉVIATEUR, TRICE n. Celui, celle qui abrège les écrits d'un auteur : *il faut du goût pour être bon abréviateur*.

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs*.

ABRÉVIATION (*si-on*) n. f. Action d'abréger. Retranchement de lettres pour écrire certains mots plus rapidement. (*V. le tableau de la page 5.*)

ABRÉVIATIVEMENT (*man*) adv. Sous forme abrégée ; par abréviation.

ABRI n. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, du danger, etc. : *les premiers hommes cherchaient un abri dans les cavernes*. *Fig.* Refuge, ce qui préserve de quelque mal : *la solitude est un abri contre les embarras du monde*. **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *le travail et l'économie mettent l'homme à l'abri de l'indigence*.



Abricot.

ABRICOT (*ko*) n. m. (du lat. *præcox*, précoce). Fruit à noyau dont la chair et la peau tirent sur le jaune et qui est produit par l'abricotier : *compote, confitures, marmelade d'abricots*. *Abricot-pêche*, abricot qui se rapproche de la pêche. (Pl. *abricots-pêches*.)

ABRICOTÉ, E adj. Qui tient de l'abricot : *pomme abricotée*. N. m. Tranche d'abricot confite.

ABRICOTIER (*ti-é*) n. m. Arbre fruitier du genre prunier et de la famille des rosacées. (L'abricotier fleurit de bonne heure dans les jardins ; ses fleurs, blanches, paraissent avant les feuilles.)

ABRÉVIATIONS DIVERSES

Abréviation	Signification
A	Altesse (prince).
A. I.	Altesse Impériale.
A. R.	Altesse Royale.
A. S.	Altesse Sérénissime.
B^{on}, B^{onne}	Baron, baronne.
B. P. F.	Bon pour francs.
Ch. *ou* Chap	Chapitre.
C.	Commandeur.
Cie	Compagnie.
C/ ou Cte	Compte.
C/C	Compte courant.
C. O.	Compte ouvert.
Cte, Ctesse	Comte, comtesse.
Cf.	Conférez (*reportez-vous à... comparez*).
C. V.	Cheval-vapeur.
D.	Don ou Dom.
Del^{t}, Pinx^{t}, Sc^{t}	Delineavit, Pinxit, Sculpsit (*dessiné, peint, gravé par*).
D^{o}	Dito (*ce qui a été dit*).
D^{r}	Docteur.
D. M.	Docteur médecin.
É. *ou* Ém.	Éminence.
E. V.	En ville.
Esq.	Esquire.
&	Et (ce sont les lettres *e, t*, dans une ligature).
Etc.	Et cætera (*et le reste*).
Exc.	Excellence (ministre, ambassadeur, évêque).
Ex.	Exemple.
F^{co}	Franco.
F. ou Fr. *ou* F. .	Frère.
F^{o}, R^{o}, V^{o}.	Folio, Recto, Verso.
G.-C.	Grand-croix.
G. O.	Grand officier.
H. P. *ou* IP	(*Horse-power*) Cheval-vapeur.
Id. *ou* Ibid.	Idem ou ibidem (*le même, dans le même endroit*).
In-4°, in-8°	In-quarto (*en quatre*), in-octavo (*en huit*).
L. Q.	Lege, quæso (*lisez, je vous prie*).
Le R. P.	Le Révérend Père.
Le S. P.	Le Saint-Père (le pape).
Le S^{r}	Le sieur (pour *Monsieur*, dans les actes judiciaires).
LL. AA., LL. ÉÉm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.
LL. MM.	Leurs Majestés (empereur, impératrice; roi, reine).
Mme ou Mad., Mlle	Madame, Mademoiselle.
M^{e}	Maître (avocat, avoué, etc.).
M. I.	Majesté Impériale.
M. R.	Majesté Royale.
M^{d}, M^{de}	Marchand, Marchande.
Mis, M^{ise}	Marquis, Marquise.
M. *ou* MM.	Messieurs.
Mgr	Monseigneur.
M. *ou* Mr	Monsieur.
N^{gt} *ou* N^{t}	Négociant.
N., E., S., O *ou* W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
N^{a}	Nota.
N. B.	Nota bene (*notez bien*).
N. C.	Notable commerçant.
N.-D.	Notre-Dame.
N. S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus Christ.
N^{o}	Numéro.
§	Paragraphe.
Pass.	Passim (*en divers endroits*).
P. C. B.	Certificat d'études *physiques, chimiques, biologiques*.
P. D.	Port dû.
P. P.	Port payé.
P.-S.	Post-scriptum (*après l'écriture*).
P. C. C.	Pour copie conforme.
P. p. c.	Pour prendre congé.
P. T. T.	Postes, Télégraphes, Téléphones.
S. G.	Sa Grâce (duc).
S. G.	Sa Grandeur (Prélat autre qu'évêque ou archevêque).
S. H.	Sa Hautesse (sultan).
S. H.	Son Honneur (lord anglais).
S. *ou* S^{t}, S^{te}	Saint, sainte.
SS.	Saints.
S. M.	Sa Majesté (l'empereur, le roi).
S. F.	Sans frais.
S. g. d. g.	Sans garantie du gouvernement.
S. S.	Sa Sainteté (le pape).
S. S.	Sa Seigneurie.
7bre, 8bre, 9bre x^{bre}	Septembre, octobre, novembre, décembre.
S. v. p.	S'il vous plaît.
S. A. I. et R.	Son Altesse Impériale et Royale (le prince).
S. Ém.	Son Éminence (le cardinal).
S. Exc.	Son Excellence (le ministre, l'ambassadeur, l'évêque).
T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
T. S. F.	Télégraphie sans fil.
V^{e} *ou* Vve	Veuve.
Vte, V^{tesse}	Vicomte, Vicomtesse.
V.	Votre.
W.-C.	Water-closet.
X. *ou* N.	Anonyme, inconnu.

ABRITER (*té*) v. tr. Mettre à l'abri. **S'abriter** v. pr. Se mettre à l'abri, chercher un refuge.

ABRIVENT (*van*) n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles. Paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATIF, IVE adj. Qui a pour objet d'abroger : *loi abrogative*.

ABROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un décret, etc.

ABROGATOIRE adj. Qui a pour but d'abroger : *clause abrogatoire*.

ABROGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être abrogé.

ABROGER (*jé*) v. tr. (lat. *abrogare*.— Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrogea, nous abrogeons*.) Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABROUTI, E adj. Se dit des bois dont les premières pousses ont été broutées par le bétail.

ABROUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de brouter les taillis. État des taillis abroutis.

ABRUPT (*brupt*), **E** adj. (lat. *abruptus*). Coupé droit, escarpé: *rocher abrupt*. *Fig.* Rude, peu poli, non dégrossi: *style, caractère abrupt*. Ant. **Plat; aimable.**

ABRUPTEMENT (*brup-te-man*) adv. D'une manière abrupte.

ABRUTI, E adj. et n. Devenu brute, stupide.

ABRUTIR v. tr. Rendre stupide, hébété : *l'ivrognerie abrutit l'homme*. **S'abrutir** v. pr. Devenir stupide : *le paresseux s'abrutit*.

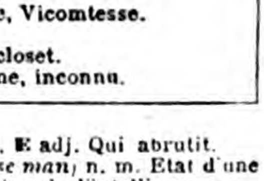
ABRUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. État d'une personne abrutie. Dégradation de l'intelligence.

ABRUTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui abrutit: *jeu abrutisseur; ivrognerie abrutisseuse*.

ABS préfixe. V. A.

ABSCISSE (*ab-si-se*) n. f. (du lat. *abscissus*, coupé). *Géom.* *Abscisse d'un point d'une droite orientée*, vecteur qui a pour origine un point fixe de la droite et pour extrémité le point considéré. L'une des deux coordonnées qui servent à fixer un point dans un plan (l'autre s'appelant *ordonnée*). V. COORDONNÉE.



Abscisse.

ABSCISSION (*ab-si-si-on*) n. f. Action de retrancher une partie molle du corps : *abscission d'une loupe*.

ABSCONDRE v. tr. Cacher, dérober aux yeux. (Vx).

ABSCONS (*abs-konss*), **E** adj. Caché, abstrus.

ABSENCE (*san-se*) n. f. (lat. *absentia*). Éloignement. Défaut de présence. *Dr.* État de celui qui a disparu de son domicile depuis un certain temps. *Fig.* Manque : *absence de goût*. Distraction, manque d'attention : *avoir des absences*. Ant. **Présence.**

ABSENT (*san*), **E** adj. Hors de sa demeure ; non présent : *être absent au moment de l'appel*. *Fig.* Dis-

trait : *son esprit est absent.* N. : ***Ne dites pas de mal des absents.*** Prov. : **Les absents ont toujours tort,** on sacrifie toujours les intérêts de ceux qui ne sont pas là pour se défendre. Ant. **Présent.**

ABSENTÉISME (*san-té-is-me*) n. m. Mode d'exploitation de la terre comportant, entre le propriétaire absent et le cultivateur, un intermédiaire (régisseur ou entrepreneur).

ABSENTÉISTE (*san-té-is-te*) adj. et n. Qui pratique ou approuve l'absentéisme : *doctrine absentéiste ; l'Angleterre est un pays d'absentéistes.*

ABSENTER (S') (*sab san-té*) v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDAL, E, AUX adj. Qui tient à l'abside : *chapelle absidale.*

ABSIDE n. f. (du gr. *apsis, idos*, cercle, voûte) Extrémité d'une église, derrière le chœur.

ABSIDIOLE n. f. Petite abside. Chapelle en hémicycle, construite autour de l'abside.

ABSINTHE (*te*) n. f. (gr. *apsinthion*). Genre de composées amères et aromatiques. Liqueur alcoolique aromatisée avec cette plante : *la consommation de l'absinthe est interdite en France depuis 1915.* ***Fig.*** Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe.*



Absinthe.

ABSINTHER (*té*) v. t. Mélanger d'absinthe : *absinther une potion.*

ABSINTHINE (*ti ne*) n. f. Principe amer de l'absinthe.

ABSINTHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit d'un acide qu'on a découvert dans l'absinthe. Adj. et n. Se dit d'une personne atteinte d'absinthisme.

ABSINTHISME (*tis me*) n. m. État maladif causé par l'abus de l'absinthe.

ABSOLU, E adj. (préf. *ab*, et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : *roi absolu.* Sans restriction : *vérité absolue.* Impérieux, qui ne souffre pas la contradiction : *ton absolu.* *Alg.* *Valeur absolue*, valeur d'une expression, abstraction faite de son signe. *Phys.* *Zéro absolu*, température de — 273°. *Gram.* *Proposition absolue*, celle qui par elle-même énonce un sens complet. *Log.* Opposé de *relatif* : **homme** *est un terme* **absolu,** **père** *est un terme* **relatif. L'absolu** n. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition.

ABSOLUITÉ n. f. Qualité de ce qui est absolu.

ABSOLUMENT (*man*) adv. D'une manière absolue, sans restriction : *Louis XIV régna absolument.* Indispensablement : *il faut absolument que vous partiez.* *Gram.* *Mot employé absolument*, sans complément, comme **aimer, chanter.**

ABSOLUTION (*si-on*) n. f. (préf. *ab*, et lat. *solutio*, dégagement). Pardon, rémission. Ant. **Condamnation.**

ABSOLUTISME (*tis-me*) n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

ABSOLUTISTE (*tis-te*) adj. Qui a rapport à l'absolutisme. N. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire.*

ABSORBABLE adj. Qui peut être absorbé.

ABSORBANT (*ban*), **E** adj. Qui absorbe, qui boit : *terres absorbantes.* ***Fig.*** Qui occupe entièrement : *travail absorbant.* N. m. Substance qui a la propriété d'absorber : *la ouate est un absorbant.* *Méd.* Substance propre à absorber les gaz, les sécrétions.

ABSORBEMENT (*man*) n. m. État d'un esprit absorbé.

ABSORBER (*bé*) **v. t.** (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : *le sable absorbe l'eau.* Neutraliser, faire disparaître : *le noir absorbe la lumière.* Boire, manger. ***Fig.*** Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses.* Occuper fortement : *absorber l'attention.* **S'absorber** v. pr. Être absorbé. *Fig.* Se plonger, s'abîmer : *s'absorber dans la méditation.*

ABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Action d'absorber : *l'absorption des alcools est nuisible.*

ABSORPTIVITÉ (*ab-sorp-ti*) n. f. Propriété d'absorber les liquides ou les gaz.

ABSOUDRE **v. t.** (préf. *ab*, et lat. *solvere*, dégager. — ***J'absous****, tu absous, il absout,* ***nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions.*** Passé simple manque. ***J'absoudrai, nous absoudrons.*** *J'absoudrais, nous absoudrions.* ***Absous,*** *absolvons, absolvez.* *Que j'absolve,* ***que nous absolvions.*** Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute.*) Renvoyer sans la condamner une personne coupable d'un délit non prévu par la loi : *absoudre un coupable, un accusé.* Remettre les péchés au pénitent. Disculper, pardonner, excuser. Ant. **Condamner.**

ABSOUTE n. f. *Liturg.* Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint avant la messe. Prières dites autour du cercueil après l'office des morts.

ABSTÈME (*abs tè-me*) adj. et n. (lat. *abstemius*). Qui ne boit pas de vin. *Prêtre abstème*, celui qui, dans la messe, était exempté de boire le vin du calice.

ABSTENIR (S') (*sabs-te*) v. pr. (préf. *abs*, et lat. *tenere*, tenir. — Se conj. comme *tenir*.) S'empêcher de faire une chose, d'user d'une chose : *dans le doute abstiens-toi.* Ant. **Participer, prendre part.**

ABSTENTION (*abs tan si-on*) n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, etc.

ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONISTE** (*abs-tan-ti-o-nis te*) n. Qui s'abstient, qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc. Adj. : *doctrine abstentionniste.*

ABSTERGENT (*abs-tèr-jan*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à nettoyer les plaies. N. m. : *un abstergent.*

ABSTERGER (*abs-tèr jé*) v. t. (préf. *abs*, et lat. *tergere*, essuyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abstergea, nous abstergeons.*) ***Méd.*** Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, IVE (*abs tèr*) adj. *Méd.* Propre à nettoyer. Abstergent. (On dit mieux détersif.)

ABSTERSION (*abs-ter*) n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE (*abs-ti nan se*) n. f. Action de s'abstenir, surtout en parlant d'aliments. Diète, jeûne.

ABSTINENT (*abs ti-nan*), **E** adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTEUR (*abs-trak*) n. et adj. m. Celui qui abstrait. **Abstracteur de quintessence,** celui qui extrait ce qu'il y a de plus subtil dans une chose.

ABSTRACTIF, IVE (*abs trak*) adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites : *termes abstractifs*

ABSTRACTION (*abs-trak-si-on*) n. f. Opération de l'esprit, par laquelle on considère isolément des choses inséparables dans la réalité. Résultat de cette opération : *les notions de nombre, de couleur sont des abstractions. Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte. Pl. Préoccupations : *il est dans des abstractions continuelles.*

ABSTRACTIVITÉ (*abs-trak*) n. f. Faculté d'abstraire.

ABSTRAIRE (*abs-trè re*) v. t. (préf. *abs*, et lat. *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire*.) Faire abstraction.

ABSTRAIT (*abs trè*), **E** adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur, bonté.* Qui opère sur des qualités pures et non sur des réalités : *sciences abstraites.* Difficile à comprendre : *écrivain abstrait.* Préoccupé : *écrit abstrait.* *Arith.* *Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée. **L'abstrait** n. m. Ce qui est abstrait : *considérer l'abstrait et le concret.* Ant. **Concret.**

ABSTRAITEMENT (*abs-trè te man*) adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E (*abs-tru, u-ze*) adj. (lat. *abstrusus*). Abstrait, obscur, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus.*

ABSURDE adj. (préf. *ab*, et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun : *raisonnement absurde.* Stupide, insensé. **L'absurde n. m.** : *tomber dans l'absurde.* Ant. **Sensé.**

ABSURDEMENT (*man*) adv. D'une manière absurde : *parler, raisonner absurdement.*

ABSURDITÉ n. f. Caractère de ce qui est absurde, contraire au bon sens. Chose absurde.

ABUS (*bu*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force.* Erreur : *c'est un abus de croire...* *Abus d'autorité*, acte d'un fonctionnaire qui outrepasse son droit. *Abus de confiance*, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Pratiques injustes : *la Révolution supprima les abus.* *Dr.* *Appel comme d'abus*, recours

contre les abus de pouvoir de l'autorité ecclésiastique dans ses rapports avec l'autorité civile, et vice versa.

ABUSER (*zé*) v. t. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible.* V. i. User mal : *abuser de son crédit.* **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement.*

ABUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui abuse.

ABUSIF (*zif*), **IVE** adj. Contraire aux règles, aux lois, à la justice. Excessif : *usage abusif.*

ABUSIVEMENT (*zi*) adv. D'une manière abusive.

ABUTER (*té*) v. tr. (de *à*, et *but*). Tendre, viser à un but : *abuter un emploi.* V. intr. Lancer le palet, la boule, etc., le plus près possible du but, pour jouer le premier. Joindre exactement (en parlant d'une pièce de bois).

ABYSSAL (*bis-sal*), **E, AUX** adj. Dont la profondeur est ou paraît insondable. Qui concerne les abysses : *la faune et la flore abyssales.*



Acacia d'Arabie.

ABYSSE (*bi-se*) n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Grande profondeur sous-marine : *les abysses dépassent 10 kilomètres.*

ABYSSINIEN, ENNE (*bi-si-ni-in, è ne*) ou **ABYSSIN, E** (*bi-sin, i-ne*) adj. et n. De l'Abyssinie.

ACABIT (*bi*) n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* et *fam.* Nature, caractère : *homme d'un excellent acabit.*

ACACIA n. m. Arbre épineux de la famille des légumineuses, à fleurs odorantes disposées en grappes, et croissant dans les régions chaudes : *l'acacia de nos pays est le faux acacia ou robinier.*

ACADÉMICIEN (*si in*) n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon, dont l'école se tenait dans les jardins d'Académos. Aujourd'hui, membre d'une académie.



Académicien.

ACADÉMIE (*mî*) n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *fonder une académie.* Partic. (avec une majuscule) : *l'Académie française.* V. ACADÉMIE (*Part. hist.*). *L'Académie de médecine*, compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut. *L'Académie de musique* (à Paris), l'Opéra. École de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France. — Il existe 17 académies (en comptant l'Algérie), dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription : *Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse* sont les sièges des académies.

ACADÉMIE (*mî*) n. f. Figure dessinée d'après un modèle nu. Ce modèle lui-même.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique*, où l'art se fait trop sentir. *Pose académique*, prétentieuse. *Palmes académiques.* V. PALME.



Acajou.

ACADÉMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière académique : *traiter un sujet académiquement.*

ACADÉMISTE (*mis-te*) n. Personne qui tient une académie. Élève d'une académie.

ACAGNARDER (*gnar-dé*) v. t. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. p. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est rougeâtre, très dur et susceptible d'acquérir un beau poli : *l'acajou, très employé en ébénisterie, prend une teinte rouge foncé en vieillissant.*

ACALÈPHES n. m. pl. *Zool.* Ordre de cœlentérés, comprenant les méduses, etc. S. un *acalèphe.*

ACANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont l'*acanthe* est le type. S. une *acanthacée.*

ACANTHE n. f. (du gr. *akantha*, épine). Plante épineuse du Midi, à feuilles très larges, élégamment découpées, recourbées et d'un beau vert : *les fleurs d'acanthe ont une odeur forte et peu agréable.* Ornement d'architecture employé surtout sur les chapiteaux d'ordre corinthien, et qui imite cette plante : *feuille d'acanthe.*



Acanthe.

ACANTHIE (*tî*) n. f. Genre d'insectes, dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits.

ACANTHOPTÉRYGIENS (*ji-in*) n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire dorsale épineuse, comme la *perche*, le *maquereau*, etc. S. un *acanthoptérygien.*

ACARIÂTRE adj. (de *saint Acaire*, qui guérissait les fous). D'une humeur fâcheuse, criarde. ANT. **Doux, sociable.**

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.

ACARIENS (*ri-in*) ou **ACARIDES** n. m. pl. Ordre d'arachnides non articulés et souvent parasites (acarus ou sarcopte de la gale). S. un *acarien* ou *acaride.*

ACARPE adj. (du gr. *a* priv., et *karpos*, fruit). Se dit d'une plante privée de fruit.

ACARUS (*russ*) n. m. Genre type de l'ordre des acariens.

ACATALECTIQUE (*lèk*) adj. Se dit, en métrique ancienne, d'un vers auquel ne manque aucune syllabe.

ACATALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. Dans la philosophie grecque, impossibilité d'arriver à la certitude.

ACATÈNE adj. et n. f. (de *a* priv., et du lat. *catena*, chaîne). Sans chaîne : *bicyclette acatène ; une acatène.*

ACATHOLIQUE adj. Se dit des chrétiens qui repoussent l'autorité du pape et de l'Église romaine.

ACAULE (*kô-le*) adj. (du gr. *a* priv., et *kaulos*, tige). Se dit d'une plante qui n'a pas de tige apparente, comme le *pissenlit*, le *plantain*, etc.

ACCABLANT (*a-ka-blan*), **E** adj. Difficile à supporter, qui accable : *poids accablant ; chaleur accablante. Fig.* : *chagrin accablant.*

ACCABLEMENT (*a-ka ble-man*) n. m. Prostration physique ou morale. Extrême abattement.

ACCABLER (*a ka blé*) v. t. (du gr. *a* priv., et *katabolê*, catapulte). Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail.* Combler : *accabler d'honneurs.*

ACCALMIE (*a-kal-mî*) ou plus rarem. **ACCALMÉE** (*a-kal-mé*) n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Temps de repos momentané, après une période d'activité ou d'agitation.

ACCAPAREMENT (*a-ka, man*) n. m. Action d'accaparer. — L'accaparement est puni comme un crime commercial ; il consiste à retirer de la circulation une forte quantité de marchandises de même espèce, afin d'en avoir le monopole et de pouvoir, sans concurrence, déterminer la hausse ou la baisse des prix.

ACCAPARER (*ré*) v. tr. (ital. *accaparrare*). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. *Fig.* Prendre pour soi au détriment des autres. *Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE (*a-ka, eu ze*) n. Celui, celle qui accapare : *accapareur de denrées, de faveurs.*

ACCASTILLAGE (*a-kas ti, ll* mll.) n. m. Partie du vaisseau qui est hors de l'eau.

ACCASTILLER (*a kas ti, ll* mll., *é*) v. t. Garnir un navire de son accastillage.

ACCÉDER (*ak-sé-dé*) v. i. (du lat. *accedere*, s'approcher. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir accès dans un lieu, arriver, parvenir. *Fig.* Adhérer, consentir, acquiescer. ANT. **Rejeter, refuser.**

ACCELERANDO (*ak-sé-lé*) adv. Terme de musique italien, indiquant qu'il faut presser le mouvement d'un morceau.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE (*ak-sé*) adj. Qui accélère, précipite : *la force accélératrice*. N. m. Mécanisme permettant d'accélérer la vitesse d'un moteur.

ACCÉLÉRATION (*ak-sé, si-on*) n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement : *accélération du pouls*. Prompte exécution : *accélération des travaux*. ANT. **Ralentissement**.

ACCÉLÉRER (*ak-sé-lé-ré*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère ;* excepté au fut. et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions*.) Hâter, presser, activer : *accélérer le pas*. ANT. **Ralentir, modérer**.

ACCENSE (*ak-san-se*) ou **ACENSE** n. m. (lat. *accensus*). Chez les Romains, citoyen qui, d'après la constitution de Servius Tullius, n'atteignait pas les cens de la dernière classe. Appariteur attaché à la personne des magistrats. N. f. *Dr. anc.* Bail à cens.

ACCENSER (*ak-san-sé*) ou **ACENSER** v. tr. *Dr. anc.* Donner, prendre à cens une propriété.

ACCENT (*ak-san*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *cantus*, chant). Elévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire*. Prononciation particulière : *accent gascon*. Expression de la voix : *accent plaintif*. Signe qui se met sur une voyelle : *il y a trois accents en français : l'accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *bonté, café ; l'accent grave* (`), qui se met sur les *è* ouverts : *père, mère*, sur *où* (adv.), *à* (prép.), *holà, déjà*, etc. ; et *l'accent circonflexe* (^), qui se met sur les voyelles longues : *pâte, fête, gîte, côte, flûte*. *Fig.* Intensité de touche dans la peinture.

ACCENTEUR (*ak-san*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, qui vivent surtout dans les montagnes.

ACCENTUABLE (*ak-san*) adj. Qui peut être accentué : *mot accentuable ; syllabe accentuable*.

ACCENTUATION (*ak-san, si-on*) n. f. Manière d'accentuer, de prononcer, en parlant ou en écrivant : *accentuation vicieuse ; faute d'accentuation*.

ACCENTUER (*ak-san-tu-é*) v. t. Marquer d'un accent : *accentuer les voyelles*. Prononcer selon les règles de l'accent tonique : *bien accentuer en parlant*. Exprimer avec force : *accentuer un passage*.

ACCEPTABILITÉ (*ak-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est acceptable : *l'acceptabilité d'une proposition*.

ACCEPTABLE (*ak-sèp*) adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables*.

ACCEPTANT (*ak-sèp-tan*), **E** n. et adj. Qui accepte, qui donne un consentement par lequel une convention devient valable.

ACCEPTATION (*ak-sèp-ta-si-on*) n. f. Action d'accepter, de recevoir : *acceptation d'une donation*. Promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change*. ANT. **Refus**.

ACCEPTER (*ak sèp-té*) v. tr. (lat. *acceptare*). Agréer ce qui est offert : *accepter un don*. Se montrer prêt à : *accepter la bataille*. *Accepter une lettre de change*, s'engager à payer à l'échéance. ANT. **Refuser**.

ACCEPTEUR (*ak-sèp*) n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change. (On dit plutôt TIRÉ.)

ACCEPTION (*ak sèp-si-on*) n. f. (lat. *acceptio*). Egard, préférence. Action de faire entrer en ligne de compte la qualité d'une personne, d'une chose : *rendre la justice sans acception de personne*. *Gram.* Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre* ou *figurée*. Ex. : *la chaleur* (acception propre) *du feu ; la chaleur* (acception figurée) *du discours*.

ACCÈS (*ak-sè*) n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : *la barre de l'Adour rend difficile l'accès du port de Bayonne*. *Fig. : l'accès de la vérité*. Attaque d'un mal : *accès de fièvre*. Mouvement intérieur et passager : *accès de colère*.

ACCESSIBILITÉ (*ak-sè-si*) n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE (*ak-sè-si-ble*) adj. Abordable, dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles ; prince accessible à tous*. Où l'on peut atteindre : *emploi accessible*. ANT. **Inaccessible**.

ACCESSION (*ak-sè-si-on*) n. f. Action d'arriver à : *accession au pouvoir*. Action de s'ajouter à : *accession de la Corse à la France*. Action d'adhérer avec d'autres : *accession d'un pays à un traité*.

ACCESSIT (*ak-sè-sit'*) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. des *accessits*.

ACCESSOIRE (*ak-sè-soi-re*) adj. Qui accompagne une chose principale : *clause accessoire*. N. m. : *l'accessoire suit le principal*. ANT. **Essentiel, principal**.

ACCESSOIREMENT (*ak-sè-soi-re-man*) adv. D'une manière accessoire.

ACCESSOIRISTE n. m. *Théâtre*. Celui qui s'occupe de placer, de retirer les accessoires.

ACCIDENT (*ak-si-dan*) n. m. (du lat. *accidens*, qui arrive). Evénement fortuit, ordinairement fâcheux. Malheur, revers. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Mus.* Se dit des signes qui servent à altérer les notes : *il y a trois accidents : le dièse, le bémol et le bécarre*. *Philos.* Ce qui modifie passagèrement l'être. **Par accident** loc. adv. Par hasard : *beaucoup de découvertes n'ont eu lieu que par accident*.

ACCIDENTALISER (*ak-si-dan, zé*) v. t. Rendre accidentel. Abandonner aux hasards de l'accident.

ACCIDENTALITÉ (*ak-si-dan*) n. f. Etat, qualité de ce qui est accidentel.

ACCIDENTÉ, E (*ak-si-dan*) adj. Varié, mouvementé : *terrain accidenté*. *Fig.* Agité : *vie accidentée*. Inégal : *style accidenté*. *Abusiv.* Victime d'un accident.

ACCIDENTEL, ELLE (*ak-si-dan-tèl, è-le*) adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu : *mort accidentelle*. *Mus. Signe accidentel*, dièse, bémol ou bécarre qui, n'étant pas à la clef, se trouve dans le cours du morceau. *Lignes accidentelles*. V. SUPPLÉMENTAIRES.

ACCIDENTELLEMENT (*ak - si - dan - tè-le-man*) adv. Par accident, par hasard : *les Islandais découvrirent accidentellement l'Amérique du Nord*.

ACCIDENTER (*ak-si-dan-té*) v. tr. Rendre un pays, un terrain inégal. *Fig. : accidenter son style*, lui donner une forme variée.

ACCIPITRE (*ak-si*) n. m. (lat. *accipiter*). Nom collectif des oiseaux de proie. Syn. de RAPACE.

ACCISE (*ak-si-ze*) n. f. Impôt indirect sur les objets de consommation, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR (*a-kla*) n. m. Celui qui acclame.

ACCLAMATIF (*a-kla-ma-tif*), **IVE** adj. Qui est accompagné ou exprimé par des acclamations : *vote acclamatif*.

ACCLAMATION (*a-kla-ma-si-on*) n. f. (lat. *acclamatio*). Cri de joie, d'admiration, d'enthousiasme d'une assemblée, d'une multitude : *les rois francs étaient élevés sur le pavois aux acclamations de la foule*. **Par acclamation** loc. adv. Tout d'une voix et sans recourir au scrutin : *loi votée par acclamation*. ANT. **Huée**.

ACCLAMER (*a-kla-mé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *clamare*, crier). Saluer par des acclamations : *acclamer un orateur*. Nommer sans recourir au vote : *on acclama Charlemagne empereur d'Occident*. ANT. **Huer**.

ACCLIMATABLE (*a-kli*) adj. Qui peut être acclimaté.

ACCLIMATATION (*a kli, si-on*) n. f. Action d'acclimater : *jardin d'acclimatation*.

ACCLIMATEMENT (*a-kli, man*) n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER (*a-kli-ma-té*) v. t. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante*. **S'acclimater** v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France*.

ACCLIMATEUR (*a-kli*) n. m. Celui qui acclimate : *Jean Nicot fut l'acclimateur du tabac en France*.

ACCOINÇON (*a-koin*) n. m. Partie de charpente ajoutée à un toit pour rendre sa pente régulière

ACCOINTANCE (*a-koin*) n. f. Rapport, fréquentation : *accointance compromettante*.

ACCOINTER (S') (*sa-koin-té*) v. pr. Se lier intimement avec quelqu'un.

ACCOISEMENT (*a-koi-se-man*) n. m. Apaisement : *l'accoisement des flots*. (Vx.)

ACCOLADE (*a-ko*) n. f. (rad. *accoler*). Embrassement : *donner l'accolade*. Petit coup du plat d'une épée, donné sur l'épaule d'un chevalier au moment de sa réception. Trait de plume pour réunir plusieurs articles en un seul. }

ACCOLADER (*a ko la-dé*) v. tr. Réunir par une accolade. **S'accolader** v. pr. Se donner mutuellement l'accolade.

ACCOLAGE (*a ko*) n. m. Action de fixer les sarments ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT (*a-ko-le-man*) n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER (*a-ko-lé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *collum*, cou). Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser. Faire figurer ensemble : *accoler deux noms. Accoler la vigne*, la lier à l'échalas.

ACCOLURE (*a-ko*) n. f. Lien qui sert à fixer la vigne. Assemblage de bûches flottées.

ACCOMBANT (*ak-kon-ban*), **E** adj. Se dit d'une partie de la plante qui est couchée sur une autre.

ACCOMMODABLE (*a-ko-mo*) adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable.*

ACCOMMODAGE (*a-ko-mo*) n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT (*a-ko-mo-dan*), **E** adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile.

ACCOMMODATEUR (*a-ko-mo*) adj. m. Qui se rapporte à l'accommodation : *muscles accommodateurs.*

ACCOMMODATION (*a-ko-mo-da-si-on*) n. f. Action d'accommoder ou de s'accommoder. *Accommodation de l'œil*, changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin, pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODEMENT (*a-ko-mo-de-man*) n. m. Arrangement. Accord d'un différend : *un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.*

ACCOMMODER (*a-ko-mo-dé*) v. t. Rendre commode, propre à. Concilier, arranger : *accommoder une affaire.* Apprêter : *accommoder de la viande, du poisson.* Convenir : *cette maison m'accommode.* **S'accommoder** v. pr. Être content, satisfait : *le philosophe s'accommode de tout.*

ACCOMPAGNATEUR, TRICE (*a-kon-pa-gna*) n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT (*a-kon-pa-gne-man*) n. m. Action d'accompagner. Accessoire destiné à compléter certaines choses ; *cette chambre manque des accompagnements nécessaires. Mus.* Accord d'instruments qui accompagnent la voix, une mélodie, etc.

ACCOMPAGNER (*a-kon-pa-gné*) v. tr. Aller de compagnie avec quelqu'un. Escorter : *accompagner un convoi.* S'ajouter à une chose de manière à la faire valoir. *Mus.* Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, E (*a-kon*) adj. Achevé, révolu, réalisé : *vœu accompli ; vingt ans accomplis.* Parfait dans son genre : *mérite accompli.*

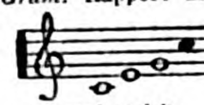
ACCOMPLIR (*a-kon*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *complere*, remplir). Achever, remplir : *accomplir un devoir.* Exécuter, réaliser : *accomplir un projet.*

ACCOMPLISSEMENT (*a-kon-pli-se-man*) n. m. Achèvement. Réalisation.

ACCON. V. ACON.

ACCORAGE (*a-ko*) n. m. Action de placer des accores.

ACCORD (*a-kor*) n. m. (de *accorder*). Conformité de sentiments, bonne intelligence. Harmonie : *accord entre le geste et les paroles. Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de sons formant harmonie : *accord parfait.* **D'accord** loc. adv. J'y consens, j'en conviens. ANT. **Désaccord.**



Accord parfait.

ACCORDABLE (*a-kor*) adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable.* Que l'on peut mettre d'accord : *plaideurs accordables.*

ACCORDAGE (*a-kor*) ou **ACCORDEMENT** (*a-kor-de-man*) n. m. Action d'accorder un instrument à cordes : *l'accordage d'un piano.*

ACCORDAILLES (*a-kor-da, ll* mll.) n. f. pl. Fiançailles. (Ne s'empl. pas au sing. — On dit aussi ACCORDS.)

ACCORDANT (*a-kor-dan*), **E** adj. Qui s'accorde bien. *Mus.* Consonant.

ACCORDÉ, E (*a-kor*) n. Fiancé, fiancée.



Accordéon.

ACCORDÉON (*a-kor*) n. m. Instrument de musique, composé de languettes de métal qui sont mises en vibration par un soufflet. *En accordéon :* plissé comme un accordéon.

ACCORDÉONISTE n. Joueur d'accordéon.

ACCORDER (*a-kor-dé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *cor, cordis*, cœur). Mettre d'accord : *accorder deux adversaires.* Concéder, octroyer : *accorder du temps, une grâce.* Consentir à admettre : *accorder une proposition. Gram.* Mettre les mots en concordance : *on accorde le verbe avec son sujet. Mus.* Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument, les instruments entre eux, etc. **S'accorder** v. pr. Être d'accord : *deux scélérats ne s'accordent que pour faire le mal. Gram.* Être en concordance : *l'adjectif s'accorde avec le nom.* ANT. **Brouiller, refuser.**

ACCORDEUR (*a-kor*) n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos.*

ACCORDOIR (*a-kor*) n. m. Outil pour accorder les instruments de musique (pianos, orgues, etc.).



Accordoir.

ACCORE (*a-ko-re*) adj. (de l'angl. *score*). Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer. N m. *Mar.* Pièce de bois servant d'étai.

ACCORER (*a-ko-ré*) v. tr. Maintenir par des accores : *accorer un navire.*

ACCORNÉ, E (*a-kor*) adj. *Blas.* Se dit des animaux représentés avec des cornes d'un émail particulier.

ACCORT (*a-kor*), **E** adj. (de l'ital. *accorto*, avisé). Civil, complaisant, engageant : *femme douce et accorte.*

ACCORTEMENT (*a-kor-te-man*) adv. Adroitement, gracieusement.

ACCORTISE (*a-kor-ti-ze*) n. f. Humeur accorte.

ACCOSTABLE (*a-kos-ta-ble*) adj. Facile à aborder : *bâtiment, plage accostable.*

ACCOSTAGE (*a-kos-ta-je*) n. m. Action d'accoster : *par gros temps, les accostages sont difficiles.*

ACCOSTER (*a-kos-té*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *costa*, côte). Aborder quelqu'un pour lui parler : *Vitry accosta Concini et le tua d'un coup de pistolet. Mar.* S'approcher aussi près que possible : *accoster un vaisseau, une terre, un quai.*

ACCOTEMENT (*a-ko-te-man*) n. m. *P. et ch.* Espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER (*a-ko-té*) v. t. Appuyer d'un côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur.*

ACCOTOIR (*a-ko*) n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUARDIR (*a-kou*) v. t. Rendre couard. **S'accouardir** v. pr. Devenir couard.

ACCOUCHÉE (*a-kou*) n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT (*a-kou-che-man*) n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER (*a-kou-ché*) v. intr. Enfanter. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *accoucher d'un bon mot.* V. tr. Faire un accouchement : *accoucher une femme.*

ACCOUCHEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Dont la profession est de faire des accouchements. Adj. : *médecin accoucheur.*

ACCOUDEMENT (*a-kou-de-man*) n. m. Action de s'appuyer sur le coude. Rapprochement des fantassins qui, dans le rang, sont placés coude à coude.

ACCOUDER (S') (*sa-kou-dé*) v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude. Se placer coude à coude.

ACCOUDOIR (*a-kou*) n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER (*a-kou-é*) v. tr. (préf. *ad*, et *queue*). Attacher des chevaux l'un à la queue de l'autre, de manière qu'ils marchent à la file.

ACCOUPLE (*a-kou-ple*) n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens de chasse.

ACCOUPLEMENT (*a-kou-ple-man*) n. m. Action d'accoupler ou de s'accoupler. Assemblage par couple.

ACCOUPLER (*a-kou-plé*) v. tr. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs.* Unir charnellement. Grouper ensemble plusieurs générateurs d'électricité : *accoupler des piles. Fig. accoupler deux mots contradictoires.* **S'accoupler** v. pr. Former un couple. S'unir pour la génération, en parlant des animaux.

ACCOURCI (*a-kour*) n. m. Réduction d'un ouvrage : *un accourci de la Vie des saints.*

ACCOURCIE (*a-kour-si*) n. f. *Pop.* Chemin plus court qu'un autre.

ACCOURCIR (*a-kour-sir*) v. t. Rendre plus court, raccourcir. ANT. **Allonger.**

ACCOURCISSEMENT (*a-kour-si-se-man*) n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR (*a-kou*) v. i. (préf. *ad*, et lat. *currere*, courir. — Se conj. comme *courir*. Prend *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Venir à la hâte : *à Marengo, Desaix accourut au bruit du canon.*

ACCOURSE (*a-kour-se*) n. f. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

ACCOUTREMENT (*a-kou-tre-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule.

ACCOUTRER (*a-kou-tré*) v. tr. Habiller ridiculement. Chez le tireur d'or, serrer, polir le trou de la filière. **S'accoutrer** v. pr. S'habiller, se parer d'une manière grotesque.

ACCOUTREUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Chez le tireur d'or, personne qui resserre et polit le trou de la filière.

ACCOUTUMANCE (*a-kou*) n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E (*a-kou*) adj. Ordinaire, habituel. **A l'accoutumée** loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. t. Faire prendre une habitude : *accoutumons les enfants au travail.* V. i. Avoir coutume (seulem. aux temps composés) : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCOUVAGE (*a-kou*) n. m. Industrie qui consiste à faire éclore, en général au moyen de couveuses artificielles, les œufs des oiseaux de basse-cour.

ACCOUVER (*a-kou-vé*) v. t. Préparer un nid avec des œufs, pour qu'un oiseau couve : *accouver une poule.* V. i. Couver : *poule qui accouve.* **S'accouver** v. pr. Commencer à couver : *poules qui s'accouvent.*

ACCOUVEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Personne qui pratique l'accouvage.

ACCRÉDITER (*a-kré-di-té*) v. t. Mettre en crédit, inspirer la confiance : *sa loyauté l'a accrédité.* Faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un ambassadeur,* lui donner des lettres de créance. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit. Se propager : *cette nouvelle s'accrédite.* ANT. **Discréditer.**

ACCRÉDITEUR (*a-kré*) n. m. Celui qui met une personne ou une chose en crédit.

ACCRESCENT (*a-krès-san*), **E** adj. Se dit des parties de la fleur autres que l'ovaire, qui continuent à s'accroître après la fécondité jusqu'à la maturité.

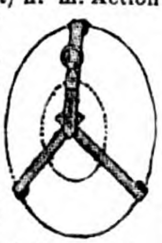
ACCROC (*a-kro*) n. m. (de *accrocher*). Déchirure. *Fig.* Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire.* Tache : *avoir un accroc à sa réputation.*

ACCROCHAGE (*a-kro*) n. m. Action d'accrocher. Résultat de cette action : *l'accrochage d'un tableau.*

ACCROCHE-CŒUR (*a-kro-che-keur*) n. m. invar. Petite boucle de cheveux en crochet sur la tempe.

ACCROCHEMENT (*a-kro-che-man*) n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

ACCROCHE-PLAT (*a-kro-che-pla*) n. m. invar. Support destiné à accrocher à plat, sur les murs, des porcelaines, des faïences, etc.



Accroche-plat.

ACCROCHER (*a-kro-ché*) v. t. (de *à*, et *crochet*). Suspendre à un crochet : *accrocher un tableau.* Retarder, arrêter, heurter : *accrocher une voiture. Fig.* : *c'est une affaire accrochée.* Obtenir par ruse : *accrocher une place.* **S'accrocher** v. pr. Etre retenu par quelque chose : *s'accrocher aux branches. Fig.* Importuner vivement : *s'accrocher à quelqu'un.* ANT. **Décrocher.**

ACCROCHEUR (*a-kro*) n. m. Celui qui accroche. *Fam.* Qui obtient quelque chose par adresse.

ACCROIRE [*a-kroi-re*] **(faire)** v. t. Faire croire ce qui n'est pas. *En faire accroire à quelqu'un,* lui en imposer. **S'en faire accroire,** présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT (*a-kroi-se-man*) n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante.* Augmentation : *accroissement de fortune.*

ACCROÎTRE (*a-kroî-tre*) v. t. (Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *accru* ne prend pas d'accent circonflexe.) Augmenter, rendre plus grand, au prop. et au fig. : *accroître sa fortune. Tout accroît mes ennuis.* V. i. et **S'accroître** v. pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.* ANT. **Amoindrir, diminuer.**

ACCROUPETONNER (S') [*sa-krou-pe-to-né*] v. pr. S'accroupir.

ACCROUPI, E (*a-krou*) adj. Assis sur ses talons.

ACCROUPIR (S') [*sa-krou*] v. pr. (de *à*, et *croupe*). S'asseoir sur la croupe ou sur ses talons : *le chameau s'accroupit pour se laisser charger.*

ACCROUPISSEMENT (*a-krou-pi-se-man*) n. m. Position d'une personne ou d'un animal accroupis.

ACCRU (*a-kru*) n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCRUE (*a-krû*) n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.



Accubitum.

ACCUBITUM (*ak-ku-bi-tom* — mot lat.) ou **ACCUBITOIRE** (*a-ku*) n. m. Sofa destiné à un convive, dans les festins romains.

ACCUEIL (*a-keu, l* mll.) n. m. Réception, bonne ou mauvaise. *Faire accueil,* bien recevoir.

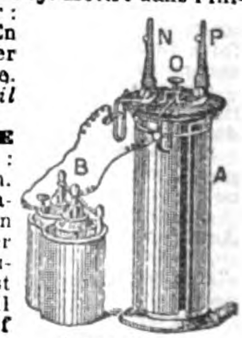
ACCUEILLANT (*a-keu, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui fait bon accueil.

ACCUEILLIR (*a-keu, ll* mll.) v. t. (préf. *ad*, et *cueillir*. — Se conj. comme *cueillir*.) Recevoir quelqu'un bien ou mal. Agréer : *accueillir une demande.* ANT. **Repousser.**

ACCUL (*a-kul*) n. m. Le fait d'être acculé. Lieu sans issue, impasse.

ACCULEMENT (*a-ku-le-man*) n. m. Etat de ce qui est acculé. Action d'acculer.

ACCULER (*a-ku-lé*) v. t. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. *Fig.* Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir : *cet argument l'accula.* V. n. En parlant d'un navire, pencher de manière que l'arrière baisse. **S'acculer** v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur.*



Accumulateur.

ACCUMULATEUR, TRICE (*a-ku*) adj. et n. Qui accumule : *un accumulateur d'écus.* N. m. Appareil électrique, emmagasinant l'énergie et capable, à un moment donné, de restituer cette énergie sous forme de courant. — L'accumulateur A est chargé à l'aide de piles B. Il suffit de relier les pôles positif et négatif P, N, par un fil conducteur, pour obtenir un courant dans ce dernier. *Accumulateur thermique,* appareil pour l'emmagasinement de la chaleur.

ACCUMULATION (*a-ku-si-on*) n. f. Entassement, amas, amoncellement : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER (*a-ku-mu-lé*) v. t. Entasser et mettre l'un sur l'autre. Amasser, amonceler, rassembler : *accumuler des trésors, des preuves.* ANT. **Disperser, dépenser.**

ACCUSABLE (*a-ku-za-ble*) adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (*a-ku-za*) n. et adj. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public,** magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel : *l'accusateur Fouquier-Tinville est resté célèbre.*

ACCUSATIF, IVE (*a-ku-za*) adj. Qui concerne l'accusatif : *forme accusative.* N. m. Cas des déclinaisons grecque, latine, etc., qui indique le complément direct.

ACCUSATION (*a-ku-za-si-on*) n. f. Action de déférer en justice comme coupable ; de signaler comme répréhensible. Imputation, reproche. **Acte d'accusation,** exposé des faits imputés à un accusé par le ministère public.

ACCUSATOIRE (*a-ku-za*) adj. Qui motive une accusation, qui s'y rapporte.

ACCUSÉ (*a-ku-zé*), **E** n. Personne à qui l'on impute une infraction pénale. Plus spécialement, personne traduite, pour crime, devant la cour d'assises : *acquitter un accusé*. **Accusé de réception,** avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER (*a-ku-zé*) v. t. (lat. *accusare*). Imputer une faute, un délit à quelqu'un : *accuser de lâcheté*. Révéler, avouer : *accuser ses péchés, son âge*. Servir d'indice : *les apparences nous accusent*. *Fig.* Indiquer : *cette action accuse de la folie*. *B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau*. *Com.* *Accuser réception*, donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. Se reconnaître, s'avouer coupable. ANT. **Disculper, justifier, excuser.**

ACENSE, ACENSER. V. ACCENSE, ACCENSER.

ACÉPHALE adj. Caractérisé par l'acéphalie : *les huîtres sont acéphales*. (On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE.) N. m. pl. V. LAMELLIBRANCHES.

ACÉPHALIE (*lî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *képhalê*, tête). Absence de tête.

ACÉPHALOPODE adj. et n. m. (de *acéphale*, et du gr. *pous, podos*, pied). Se dit d'un monstre sans tête ni pieds.

ACÉRAGE n. m. Action d'acérer un outil en y soudant de l'acier pour le rendre plus dur, plus résistant.

ACÉRAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain*.

ACERBE (*sèr-be*) adj. (lat. *acerbus*). D'un goût âpre : *fruits acerbes*. *Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe*.

ACERBITÉ (*sèr*) n. f. Apreté. *Fig.* Sévérité.

ACÈRE (du gr. *a* priv., et *kéras*, corne) adj. et n. m. *Entom.* Privé de cornes, de tentacules, d'antennes.

ACÉRÉ, E adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré*. Tranchant, aigu : *lame acérée*. *Fig.* Mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie*.

ACÉRER (*ré*) v. t. (de *acier*. — Se conj. comme *accélérer*.) Souder de l'acier à du fer : *acérer un sabre*. *Fig.* Rendre piquant, mordant : *acérer son style*.

ACÉRINÉES (*né*) ou **ACÉRACÉES** (*ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu de la famille des sapindacées, ayant pour type l'*érable*. S. une *acérinée* ou *acéracée*.

ACÉRURE n. f. Morceau d'acier, destiné à être soudé à une pièce que l'on veut acérer.

ACESCENCE (*sès-san-se*) n. f. Etat de ce qui est acescent : *vin tournant à l'acescence*.

ACESCENT (*sès-san*), **E** adj. (lat. *acescens*). Qui commence à devenir acide : *liqueur acescente*.

ACÉTABULE n. m. (du lat. *acetabulum*, vase). *Anat.* Cavité articulaire qui reçoit la tête d'un os. *Zool.* Excavation d'une coquille dans laquelle l'animal est fixé. Cavité où s'insère la patte de derrière des insectes.

ACÉTAMIDE n. f. Corps obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'éther acétique.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide acétique : *acétate de plomb, de cuivre, de fer*, etc.

ACÉTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'acétifier.

ACÉTIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique : *acétifier du vin*.

ACÉTIMÈTRE ou **ACÉTOMÈTRE** n. m. Instrument pour apprécier le degré de concentration d'un vinaigre.

ACÉTIMÉTRIE ou **ACÉTOMÉTRIE** (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration du vinaigre.

ACÉTIQUE adj. (du lat. *acetum*, vinaigre). Se dit de l'acide ($C^2H^4O^2$) auquel le vinaigre doit sa saveur et des composés qui en dérivent. *Fermentation acétique*, fermentation qui donne naissance au vinaigre, à l'acide acétique.

ACÉTOL n. m. *Pharm.* Vinaigre médical, préparé par distillation. *Acétol normal*, aldéhyde acétique.

ACÉTOMEL (*mèl*) n. m. Sirop de vinaigre miellé.

ACÉTONE n. f. Liquide incolore, d'odeur éthérée, volatil, inflammable, qui se forme lorsqu'on distille un acétate. Sa présence dans le sang constitue *l'acétonémie*.

ACÉTOSELLE (*zè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oxalide.

ACÉTYLÈNE n. m. Gaz hydrocarboné (C^2H^2) que l'on obtient en traitant le carbure de calcium par l'eau. — L'acétylène donne une flamme blanche très éclairante ; son emploi exige des précautions : il peut, comme le gaz, produire l'asphyxie ; son mélange avec l'air est détonant. Sa présence se décèle par une odeur d'ail. En mélange avec l'oxygène, il est utilisé dans le chalumeau oxyacétylénique.

ACHAINE (*kè-ne*) n. m. V. AKÈNE.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander. Clientèle d'un marchand.

ACHALANDÉ, E adj. Qui a beaucoup de chalands, d'acheteurs : *boutique bien achalandée*.

ACHALANDER (*dé*) v. tr. (de *à*, et *chaland*). Fournir de chalands, de clients : *propreté et confort achalandent un hôtel*.

ACHARNÉ, E adj. Attaché furieusement à sa proie, à une chose quelconque : *ennemi, joueur acharné*. Qui dénote de l'acharnement : *combat acharné*.

ACHARNEMENT (*man*) n. m. Animation furieuse ; ardeur opiniâtre. Action de s'acharner. *Fig.* Animosité : *acharnement de deux plaideurs*.

ACHARNER (*né*) v. t. (de *à*, et *chair*). Exciter, animer : *acharner des chiens*. Garnir de chair : *acharner le leurre*. **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu*.

ACHAT (*cha*) n. m. Acquisition à prix d'argent ; emplette. ANT. **Vente.**

ACHE n. f. (lat. *apium*). Genre de plantes ombellifères, comprenant plusieurs espèces, entre autres le *céleri*.

ACHEMINEMENT (*man*) n. m. Marche en avant, progrès. Avancement par degrés vers un but.

ACHEMINER (*né*) v. a. Diriger vers un lieu, vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers.

ACHETABLE adj. Qui peut être acheté.

ACHETER (*té*) v. t. (du lat. pop. *accaptare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'achète, il achètera*.) Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir au moyen de : *acheter de son sang*. Corrompre. ANT. **Vendre.**

ACHETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui achète. ANT. **Vendeur.**

ACHEULÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux restes préhistoriques trouvés à Saint-Acheul (Somme) : *l'homme acheuléen*.

ACHEVAGE n. m. Action d'achever. Dernière façon donnée à un ouvrage : *l'achevage d'une poterie, d'un moulage*.

ACHEVÉ, E adj. Accompli dans son genre : *modèle achevé de toutes les vertus*.

ACHÈVEMENT (*man*) n. m. Action d'achever. Etat de ce qui est achevé : *l'achèvement d'une maison*.

ACHEVER (*vé*) v. t. (lat. *ad*, et *caput*, chef. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'achève, il achèvera*.) Terminer, finir une chose commencée, rendre complet : *travail achevé*. Consommer : *cette aventure acheva sa ruine*. *Par ext.* Perdre complètement. Tuer, donner le coup de grâce. ANT. **Commencer.**

ACHILLÉE (*ki-lé*) n. f. Genre de plantes composées radiées, qui comprend la *mille-feuille*.

ACHOPPEMENT (*cho-pe-man*) n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement*, embarras, difficulté imprévue. Occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux*.

ACHOPPER (*cho pé*) v. i. Heurter du pied contre un obstacle. *Fig.* Echouer devant une difficulté. **S'achopper à,** v. pr. Même sens.

ACHROMATINE (*kro*) n. f. Substance du noyau des cellules, qui ne prend pas les réactifs colorants.

ACHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. *a* priv., et *khrôma*, couleur). Qui laisse passer la lumière sans la décomposer en ses sept couleurs fondamentales.

ACHROMATISATION (*kro, za-si-on*) n. f. Action d'achromatiser : *l'achromatisation d'un objectif*.

ACHROMATISER (*kro, zé*) v. t. Rendre achromatique.

ACHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Destruction des colorations accompagnant l'image d'un

objet fournie par un prisme ou une lentille. Propriété des lunettes et des verres achromatiques.

ACHROMATOPE (*kro*) adj. et n. Qui est atteint d'achromatopsie.

ACHROMATOPSIE (*kro, top-sî*) n. f. Affection de l'œil, empêchant de distinguer les couleurs.

ACICULAIRE (*lè-re*) adj. *Min.* Qui cristallise en fines aiguilles. *Bot.* Qui se termine en pointe.

ACIDE adj. (du lat. *acidus*, aigre). Qui a une saveur aigre : *fruit acide.* ANT. **Doux, sucré.** N. m. *Chim.* Composé hydrogéné qui possède la propriété de faire passer au rouge la teinture bleue de tournesol, et qui peut former des sels par substitution d'un métal à l'hydrogène entrant dans sa composition.

ACIDIFÈRE adj. Qui produit des acides.

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide : *le bore, la soude sont acidifiables.*

ACIDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la propriété de convertir en acide. N. m. : *l'oxygène est le grand acidifiant.*

ACIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de convertir ou de se convertir en acide.

ACIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Convertir en acide : *acidifier du vin.* **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDIMÈTRE n. m. Instrument à l'aide duquel on évalue le degré de concentration d'un acide.

ACIDIMÉTRIE (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration d'un acide.

ACIDITÉ n. f. Saveur acide : *l'acidité du verjus.*

ACIDULE ou **ACIDULÉ, E** adj. Légèrement acide.

ACIDULER (*lé*) v. tr. Rendre légèrement aigre, piquant, acide : *aciduler une tisane.*

ACIER (*si-é*) n. m. (du lat. *acies*, pointe). Fer combiné avec une faible quantité de carbone et que l'on peut rendre très dur par la trempe. *Poétiq.* Arme : *un homicide acier. Fig. Jarret d'acier*, jarret vigoureux. *Cœur d'acier*, cœur dur, homme inébranlable. — L'acier est plus léger, plus malléable et plus dur que le fer ; son grain est plus fin.

ACIÉRAGE n. m. Opération qui consiste à donner à différents métaux la dureté de l'acier.

ACIÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'aciérer.

ACIÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Convertir du fer en acier : *le carbone acière le fer.* Souder de l'acier sur du fer.

ACIÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'acier, qui en a les qualités : *fer aciéreux.*

ACIÉRIE (*rî*) n. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACINÉSIE (*zî*) ou **ACINÈSE** n. f. Paralysie.

ACINUS (*nuss*) ou **ACINE** n. m. Cul-de-sac d'un canal glandulaire ou pulmonaire.

ACLINIQUE adj. Se dit d'un lieu où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.

ACNÉ (*ak-né*) n. f. Maladie de la peau, caractérisée par des pustules peu étendues.

ACOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *akos*, remède, et *logos*, discours). Traité des moyens thérapeutiques en général.

ACOLOGIQUE adj. Qui concerne l'acologie.

ACOLYTAT (*ta*) n. m. Le plus élevé des quatre ordres mineurs, dans la religion catholique.

ACOLYTE n. m. (gr. *akolouthos*, serviteur). Clerc qui a reçu l'acolytat. *Fam.* Aide ; compagnon ; complice.

ACOMPTE (*a-con-te*) n. m. Payement partiel à valoir sur le montant d'une dette : *donner des acomptes.* Adverbialem., s'écrit en deux mots : *il a reçu cent francs à compte.*

ACON ou **ACCON** (*a-kon*) n. m. Chaland à fond plat, pour le chargement des navires de commerce. Petit bateau plat en usage dans les moulières.



Aconit.

ACONIT (*nit*) n. m. Plante vénéneuse, de la famille des renonculacées, à haute tige, aux feuilles d'un vert sombre, aux fleurs d'un bleu foncé.

ACONITINE n. f. Alcaloïde que l'on extrait de la racine d'aconit et que l'on utilise en médecine : *l'aconitine est un poison violent.*

À-CONTRE loc. adv. *Abattre à-contre*, s'abattre du côté contraire à celui qui était prévu : *un navire qui abat à-contre.*

ACOQUINANT (*ki-nan*), **E** adj. Qui attache, retient par l'habitude : *le coin du feu est acoquinant.*

ACOQUINER (*ki-né*) v. tr. Retenir par l'habitude : *ses dîners m'avaient acoquiné.* **S'acoquiner** v. pr. S'adonner, s'attacher trop. (Se prend souvent en mauv. part.)

ACORE n. m. Genre d'aroïdées d'Europe, d'Asie et d'Amérique, appelées *lis des marais.*

ACOTYLÉDONE ou **ACOTYLÉDONÉ, E** adj. (du gr. *a* priv., et *kotulê*, cavité). *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de cotylédons, telles que les *champignons*, les *fougères*, etc. N. f. pl. Classe de plantes qui possèdent ce caractère. Syn. de CRYPTOGAMES.



1. Tuyau acoustique ; 2. Embout ; 3. Cornet acoustique.

À-COUP (*kou*) n. m. Mouvement brusque, ou temps d'arrêt subit : *procéder par à-coups.*

ACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) adj. (du gr. *akoustikos*, relatif au son). *Physiq.* Relatif à la perception des sons : *nerf acoustique. Tuyau acoustique*, long tuyau en caoutchouc, terminé à chaque extrémité par un embout muni d'un sifflet avertisseur, et qui sert à porter le son à distance. *Cornet acoustique*, instrument qui renforce le son, à l'usage des sourds. N. f. Théorie des sons. Propagation du son dans un local.

ACQUA-TOFFANA (*a-kou-a-to-fa-na*) n. f. (ital. *acqua*, eau, et *Toffana*, n. de femme). Poison célèbre en Italie, au XVIe et au XVIIe siècle. (C'était sans doute une solution d'acide arsénieux.)

ACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Qui acquiert ; acheteur.

ACQUÉRIR (*a-ké*) v. t. (lat. *acquirere*. — *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, nous acquérions. J'acquis, nous acquîmes. J'acquerrai, nous acquerrons. J'acquerrais, nous acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, que nous acquissions. Acquérant. Acquis, e.*) Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire.* S'attacher : *cet homme m'est tout acquis.* ANT. **Perdre, vendre.**

ACQUÊT (*a-kè*) n. m. *Dr.* Acquisition. Bien acquis à titre onéreux pendant la durée de l'association conjugale, par opposition aux *propres*, et qui tombe dans la communauté.

ACQUÊTER (*a-kè-té*) v. t. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT (*a-ki-ès-se-man*) n. m. Adhésion, consentement : *acquiescement aux volontés de quelqu'un.* ANT. **Refus, protestation contre.**

ACQUIESCER (*a-ki-ès-sé*) v. i. (lat. *acquiescere* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il acquiesça, nous acquiesçons.*) Consentir : *acquiescer à un désir.* ANT. **S'opposer.**

ACQUIS, E (*a-ki, ze*) adj. *Vitesse acquise*, vitesse dont un corps est animé à un moment donné.

ACQUIS (*a-ki*) n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis.*

ACQUISITIF, IVE (*a-ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'acquisition. Qui équivaut à une acquisition : *prescription acquisitive.*

ACQUISITION (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquérir. Chose acquise. Achat, emplette. ANT. **Vente.**

ACQUISIVITÉ (*a-ki-zi*) n. f. Instinct qui porte l'homme à acquérir.

ACQUIT (*a-ki*) n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien. Dr.* Acquittement : *sentence d'acquit.* **Pour acquit,** mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION (*a-ki-ta-kô-si-on*) n. m. Pièce de régie, qui permet de faire circuler librement

des marchandises soumises à l'impôt indirect et de ne payer cet impôt qu'après livraison. Pl. des *acquits-à-caution*.

ACQUITTABLE (*a-ki-ta-ble*) adj. Qui peut ou doit être acquitté : *accusé acquittable ; dette acquittable*.

ACQUITTEMENT (*a-ki-te-man*) n. m. Action de payer ce qu'on doit. Renvoi d'un accusé reconnu non coupable. Ant. **Condamnation.**

ACQUITTER (*a-ki-té*) v. tr. (de *à*, et *quitter*). Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette*. Constater le payement de : *acquitter un billet, une facture*. Rendre quitte d'une obligation : *acquitter quelqu'un d'une dette*. Renvoyer absous : *acquitter un accusé*. **S'acquitter** v. pr. Payer une dette. Remplir un devoir : *s'acquitter d'une mission*.

ACRASIÉES (*zi-é*) n. f. pl. Famille de champignons myxomycètes, qui vivent sur les excréments des animaux. S. une *acrasiée*.

ACRATIE (*sî*) n. f. Débilité, manque de forces.

ACRE n. f. (du lat. *ager*, champ). Mesure agraire, usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi*.

ÂCRE adj. (lat. *acer*). Piquant, irritant au goût, à l'odorat : *fruit âcre*. *Fig.* Mordant, revêche : *caractère âcre*. Ant. **Doux.**

ÂCREMENT (*man*) adv. D'une manière âcre.

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre. *Fig. l'âcreté du style*. Ant. **Douceur.**

ACRIBOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *akribês*, exact, et *logos*, discours). Précision dans l'emploi des termes.

ACRIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant les *criquets*. S. un *acridien*.

ACRIMONIE (*nî*) n. f. (lat. *acrimonia*). Âcreté : *l'acrimonie des humeurs*. *Fig.* Ton mordant, maussaderie, aigreur : *quelle acrimonie dans ses paroles !* Ant. **Douceur.**

ACRIMONIEUSEMENT (*ni-eu-ze-man*) adv. Avec acrimonie.

ACRIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROAMATIQUE ou **ACROATIQUE** adj. (du gr. *akroama, atos*, ce qu'on écoute). Se dit, dans les systèmes de philosophie grecque, des doctrines, plus secrètes et plus scientifiques, qui se transmettaient oralement, dans des entretiens intimes.

ACROBATE n. (du gr. *akros*, haut, et *batein*, marcher). Danseur, danseuse de corde. (Se dit aussi pour



Acrobates.

CLOWN, JONGLEUR, ÉQUILIBRISTE, HERCULE, etc.). *Fig.* Qui cherche à éblouir par des procédés extraordinaires.

ACROBATIE (*sî*) n. f. Exercice de l'acrobate. Exercice difficile : *acrobaties d'aviateur*.

ACROBATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'acrobatie : *exercices acrobatiques*.

ACROBATISME n. m. Profession d'acrobate.

ACROCARPE adj. (du gr. *akron*, sommet, et *karpos*, fruit). Se dit des mousses dont la capsule termine la tige ou les rameaux.

ACROCÉPHALE adj. et n. (du gr. *akron*, pointe, et *képhalê*, tête). Se dit d'un homme ou d'une femme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACROMÉGALIE n. f. Maladie caractérisée par l'hypertrophie des extrémités (tête, mains, pieds).

ACROMÉGALIQUE adj. et n. Atteint d'acromégalie.

ACROMION n. m. Apophyse de l'épine de l'omoplate.

ACRONYQUE adj. (gr. *akros*, extrême, et *nux*, nuit). *Astron.* Se dit d'un astre qui se lève au coucher du soleil, ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros*, élevé, et *polis*, ville). Partie la plus élevée des cités grecques. V. *Part. hist.*

ACROSTICHE (*kros-ti-che*) n. m. (gr. *akros*, extrême, et *stichos*, vers). Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot pris pour sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur au gousset vide :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs.
Il ne trouve chez nous que des adorateurs.
Son image est partout, excepté dans ma poche.

— Adj. : *des vers acrostiches*.

ACROSTOLE (*kros-to-le*) n. m. (gr. *akros*, extrême, et *stolos*, ornement). Partie élevée des extrémités des anciens navires. Ornements, sculptures de la proue.

ACROTÈRE n. m. *Archit.* Socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton et servant de support à divers ornements (statues, vases, etc.).



Acrotère.

ACTE n. m. (du lat. *actum*, chose faite). Action ; manifestation de la volonté : *on connaît l'homme par ses actes*. Pièce légale qui constate un fait : *acte de naissance*. Mouvement de l'âme vers Dieu : *acte de foi*. Division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes*. *Prendre acte*, faire consigner un fait. *Faire acte de présence*, se montrer un instant. Décision de l'autorité publique : *acte d'amnistie ; les actes du gouvernement*. **Acte d'accusation**, exposition des faits imputés à un accusé.

ACTÉE. V. CIMICAIRE.

ACTEUR, TRICE n. Qui joue un rôle dans un événement. Artiste qui joue dans un théâtre.

ACTIF, IVE adj. Qui agit : *principe actif*. Vif, laborieux : *ouvrier actif*. *Citoyen actif*, celui qui, sous le régime censitaire, a la jouissance et l'exercice du droit de vote. Énergique : *remède actif*. *Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram. Verbe actif*, qui peut avoir un complément direct. *Forme active*, forme du verbe transitif ou intransitif, qui présente l'action faite par le sujet. N. m. *Com.* Ce qu'on possède, par opposition à *passif*, ce qu'on doit. Ant. **Inactif, indolent ; neutre ; passif.**

ACTINAL, E, AUX adj. En forme de rayons.

ACTINAUXISME (*nôk-sis-me*) n. m. (gr. *aktis, inos*, rayon, et *auxein*, accroître). Action des radiations lumineuses sur la croissance des végétaux.

ACTINIE (*nî*) n. f. Polype mou pourvu de tentacules, dit souvent *ortie de mer* ou *anémone de mer*.



Actinie.

ACTINIQUE adj. (du gr. *aktis, inos*, rayon). Se dit des rayons lumineux qui peuvent exercer une action chimique, telle que la décomposition d'un corps : *les rayons actiniques sont plus généralement appelés rayons chimiques*.

ACTINISME (*nis-me*) n. m. Propriété que possèdent certains rayons lumineux d'être actiniques.

ACTINIUM (*ti-ni-om*) n. m. Substance trouvée dans la pechblende et émettant des radiations comme le radium.

ACTINOGRAPHE n. m. Actinomètre enregistreur.

ACTINOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIE (*tri*) n. f. Mesure de l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'actinométrie : *méthode actinométrique*.

ACTINOMYCOSE (*kô-ze*) n. f. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *mukês*, champignon). Maladie infectieuse commune à l'homme et aux animaux, causée par la présence dans les tissus de champignons dits *actinomyces* ou *actinomycètes*.

ACTINOTROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *tropos*, tour). Flexion des plantes vers les radiations lumineuses.

ACTION (*ak-si-on*) n. f. Manifestation d'une énergie : *belle action*. Occupation, mouvement : *on le voit toujours en action*. Manière dont un corps agit sur un autre : *action chimique ; action d'un poison*. Combat : *intrépide dans l'action*. Chaleur dans le débit ou le geste : *parler avec action ; action oratoire*. Gestes qui accompagnent la parole. Sujet d'un poème : *action intéressante*. Marche d'une pièce de théâtre : *action rapide*. Poursuite en justice : *action criminelle*. Part dans une entreprise financière ou commerciale : *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer*. Remerciement : *action de grâces*.

ACTIONNABLE (*ak-si-o-na-ble*) adj. Contre qui on peut intenter une action judiciaire.

ACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) n. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNAIREMENT (*ak-si-o-nè-re-man*) adv. Au moyen d'actions industrielles.

ACTIONNER (*ak-si-o-né*) v. t. Intenter une action en justice. Exciter, harceler. Produire un mouvement : *cours d'eau qui actionne des scieries mécaniques*.

ACTIVANT (*van*), **E** adj. Qui active.

ACTIVATION (*si-on*) n. f. Augmentation des propriétés chimiques, physiques ou biologiques d'un corps.

ACTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière active. *Gram.* Dans le sens actif : *certains verbes intransitifs s'emploient activement : courir un danger ; dormir un sommeil*. ANT. **Neutralement.**

ACTIVER (*vé*) v. tr. Presser, accélérer : *activer les travaux*. Donner de l'activité à : *activer le feu*. Pratiquer l'activation : *charbon activé ; boues activées*.

ACTIVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine séparatiste des flamingants de Belgique, à tendances germanophiles.

ACTIVISTE adj. et n. Partisan de l'activisme.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : *l'activité du feu*. Promptitude : *l'activité de l'esprit. Soldat, fonctionnaire en activité*, qui sont actuellement en service. ANT. **Nonchalance, mollesse.**

ACTUAIRE (*è-re*) n. m. (du lat. *actuarius*, greffier). Spécialiste qui s'occupe de l'application des mathématiques aux assurances sur la vie et, en général, aux questions financières. Chez les Romains, scribe rédacteur de procès-verbaux.

ACTUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'actualiser. Résultat de cette action.

ACTUALISER (*zé*) v. a. Rendre actuel.

ACTUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les phénomènes géologiques du passé s'expliquent par les mêmes causes qui produisent les phénomènes actuels.

ACTUALITÉ n. f. Etat de ce qui est actuel. Chose du moment : *les journaux vivent d'actualités*.

ACTUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. (lat. *actualis*). Effectif : *service actuel*. Présent : *les mœurs actuelles. Péché actuel*, péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à *péché originel*.

ACTUELLEMENT (*ac-tu-è-le-man*) adv. Présentement ; maintenant.

ACUITÉ n. f. (du lat. *acutus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : *l'acuité d'un clou. Fig.* : *l'acuité de la douleur ; l'acuité d'un son*.

ACUL (*a-ku*) n. m. Fond des parcs à huîtres du côté de la mer.

ACULÉ, E (du lat. *aculeus*, aiguillon) adj. Qui porte un aiguillon, comme l'abeille, la guêpe : *insecte aculé*.

ACULÉIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon, et *forme*). *Bot.* Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, E adj. (du lat. *acumen*, pointe). *Bot.* Se dit de tout organe (feuille, fruit) terminé en pointe : *les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées*.

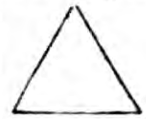
ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille, et *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille très fine.

ACUPRESSURE (*prè-su-re*) n. f. Compression d'une artère par une aiguille, pour arrêter l'hémorragie.

ACUTANGLE adj. Se dit d'un triangle dont les trois angles sont aigus.

ACUTANGULAIRE adj. Qui fait un angle aigu.

ACUTANGULÉ, E adj. Qui a des angles aigus.



Triangle acutangle.

ACUTESSE (*tè-se*) n. f. (du lat. *acutus*, aigu). Etat de ce qui est aigu, pointu.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour*, etc., et qui entre, soit sous cette forme, soit sous celle de *ac, af, an, ap, ar, as, at*, comme préfixe dans un certain nombre de mots français : *adversité, affinité, assaut*.

ADACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de contraindre. Assujettissement forcé.

ADACTYLE (*dak*) adj. (du gr. *a* priv., et *daktulos*, doigt). Qui n'a pas de doigts : *crustacé adactyle*.

ADAGE n. m. (lat. *adagium*). Proverbe, maxime. Ex. : *Fais ce que dois, advienne que pourra*.

ADAGIO (*ji-o*) adv. (mot ital.). *Mus.* Lentement, gravement, posément. N. m. L'air même : *un adagio mélancolique*. Pl. des *adagios*.

ADAMANTIN, E adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique*.

ADAMISME (*mis-me*) n. m. (de *Adam*). Doctrine de certains hérétiques qui paraissaient nus dans les assemblées, pour imiter l'état d'innocence où se trouvait Adam au moment de la création.

ADAMITE ou **ADAMIEN** (*mi-in*) n. m. Membre d'une secte religieuse du IIe siècle, qui défendait l'emploi des vêtements. V. ADAMISME.

ADAPTABLE (*dap*) adj. Qui peut être adapté.

ADAPTATION (*dap-ta-si-on*) n. f. Action d'adapter, d'approprier une chose à une autre.

ADAPTER (*dap-té*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer ; ajuster : *adapter un cadre. Fig.* Transformer une œuvre littéraire pour un nouvel objet. Appliquer convenablement : *adapter les moyens au but*. **S'adapter** v. pr. Etre ajusté, convenir.

ADDENDA (*ad-din*) n. m. invar. (mot lat.). Ce qu'on ajoute à un ouvrage pour le compléter.

ADDITIF, IVE (*ad-di*) adj. Se dit d'une quantité affectée du signe +, ou considérée comme affectée du signe + et qui doit être ajoutée.

ADDITION (*ad-di-si-on*) n. f. (lat. *additio* ; de *addere*, ajouter). Action d'ajouter ; ce qu'on ajoute. Total d'une note de dépense dans un restaurant. *Arith.* Première des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. — L'addition a pour but de grouper en un seul nombre toutes les unités contenues dans plusieurs autres. Le résultat s'appelle *somme* ou *total*. Le signe + [que l'on prononce *pluss*] indique qu'il faut additionner. *Ex.* : 8 + 4. ANT. **Soustraction.**

ADDITIONNABLE (*ad-di-si-o-na-ble*) adj. Qui peut être additionné, ajouté : *sommes additionnables*.

ADDITIONNEL, ELLE (*ad-di-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est ou doit être ajouté : *article additionnel. Centimes additionnels*, centimes qu'on ajoute au principal de l'impôt pour faire face à des besoins imprévus.

ADDITIONNER (*ad-di-si-o-né*) v. t. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Additionner de sucre une liqueur*, y ajouter du sucre. ANT. **Soustraire, retrancher.**

ADDUCTEUR (*ad-duk*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché. *Hydraul.* Tube ou canal souterrain amenant les eaux d'une source à un réservoir.

ADDUCTIF, IVE (*ad-duk*) adj. Qui détermine l'action des muscles adducteurs.

ADDUCTION (*ad-duk-si-on*) n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs. *Hydraul.* Action de dériver les eaux d'un lieu dans un autre.

ADÉNITE n. f. (du gr. *adên*, glande). Inflammation des glandes et particulièrement des ganglions lymphatiques.

ADÉNOÏDE adj. Qui a la forme du tissu glandulaire. *Végétations adénoïdes*, hypertrophie des glandes du larynx, qui gêne la respiration chez les enfants.

ADÉNOME n. m. Tumeur bénigne, formée par le tissu des glandes.

ADENT (*dan*) n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.


Adent.

ADENTER (*dan té*) v. tr. Joindre avec des adents.

ADEPTE (*dèp-te*) n. (du lat. *adeptus*, qui a acquis). Partisan d'une doctrine, d'une secte, d'une coterie. Personne initiée aux secrets d'une science.

ADÉQUAT (*l ou-a*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *æquare*, égaler). Entier, complet, d'une compréhension égale : *avoir une idée adéquate d'une chose*. Synonyme, équivalent : *expressions adéquates*.

ADEXTRÉ (*dèks-tré*), **E** adj. *Blas.* Se dit de toute pièce principale accompagnée, à droite, d'une pièce secondaire. ANT. **Sénestré.**

ADHÉRENCE (*dé-ran-se*) n. f. État de ce qui adhère. *Méd.* Soudure accidentelle ou morbide de deux organes.

ADHÉRENT (*dé-ran*), **E** adj. Fortement attaché : *branche adhérente au tronc*. N. m. Fig. Attaché à un parti, à une doctrine, etc.

ADHÉRER (*dé-ré*) v. i. (préf. *ad*. et lat. *hærere*), s'attacher. — Se conj. comme *accélérer*). Tenir fortement à une chose : *l'épiderme adhère à la peau*. *Fig.* Accéder, acquiescer entièrement : *adhérer à une doctrine, à une clause*. ANT. **Se détacher, refuser, rejeter.**

ADHÉSIF (*dé-zif*), **IVE** adj. Qui marque l'adhésion : *formule adhésive*. Qui adhère, s'applique bien : *emplâtre adhésif*.

ADHÉSION (*dé-zi-on*) n. f. Union, jonction : *force d'adhésion*. *Fig.* Consentement, approbation : *donner, refuser son adhésion*.

ADHÉSIVEMENT (*dé-zi-ve-man*) adv. D'une manière adhésive.

ADHÉSIVITÉ (*dé-zi*) n. f. Faculté qui nous porte à nous rapprocher de nos semblables. Faculté de fixer fortement l'attention sur une idée.

ADIABATIQUE adj. Se dit de substances qui s'opposent à la transmission de la chaleur. Se dit d'une transformation d'un corps, qui s'effectue sans que celui-ci cède de sa chaleur ou qu'il en reçoive du milieu ambiant ; *détente adiabatique d'un gaz*.

ADIABATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière adiabatique.

ADIABATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *diabainein*, traverser). État d'un gaz qui ne communique ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

ADIANTE n. m. Genre de fougères, vulgairement nommées *capillaires de Montpellier*, *cheveux de Vénus*.

ADIEU (de *à*, et *Dieu*) loc. elliptique. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte. N. m. : *des adieux touchants*.

ADIPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. (du lat. *adeps, ipis*, graisse). Qui a les caractères de la graisse : *tissu adipeux*.

ADIPOSE n. f. Maladie produite par excès de graisse : *les exercices physiques garantissent de l'adipose*.

ADIPOSITÉ (*po-zi*) n. f. Surcharge graisseuse morbide.

ADIRER (*ré*) v. tr. (de *à*, et *dire*, comme dans : *être à dire*, manquer). *Dr.* Perdre, égarer : *adirer les pièces d'un procès*.

ADITION (*si-on*) n. f. *Dr. Adition d'hérédité*, acceptation d'une succession.

ADJACENCE (*san-se*) n. f. Propriété de ce qui se touche : *l'adjacence de deux angles*.

ADJACENT (*san*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche, attenant, contigu : *terres adjacentes*. *Angles adjacents*, angles qui ont même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun.


Angles adjacents.

ADJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (du lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Qui tient de l'adjectif : *locution adjective*. N. m. Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer : *il y a l'adjectif qualificatif, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif*, etc.

ADJECTIVEMENT (*jèk, man*) adv. Comme adjectif : *nom employé adjectivement*.

ADJOINDRE v. t. (préf. *ad*, et lat. *jungere*, joindre. — Se conj. comme *craindre*). Associer une personne à une autre comme auxiliaire.

ADJOINT (*join*), **E** adj. et n. Aide : *professeur adjoint*. N. m. Magistrat qui remplace le maire.

ADJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. Action d'adjoindre quelqu'un ou quelque chose : *adjonction de deux jurés*.

ADJUDANT (*dan*) n. m. (du lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde les chefs : *adjudant-major*. En France, titulaire de l'emploi entre ceux de sergent-major et d'*adjudant-chef*, celui-ci étant l'emploi le plus élevé des sous-officiers.

ADJUDICATAIRE (*tè-re*) n. A qui une chose (fournitures, exploitation, etc.) est attribuée dans une adjudication publique.

ADJUDICATEUR, TRICE n. Personne qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE adj. Qui adjuge : *jugement adjudicatif ; sentence adjudicative*.

ADJUDICATION (*si-on*) n. f. Marché de travaux ou de fournitures, qui diffère du marché de gré à gré en ce qu'il est fait avec publicité et concurrence : *l'adjudication se fait au rabais ou à la surenchère*.

ADJUGER (*jé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *judicare*, juger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il adjugea, nous adjugeons*.) Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée. Donner des travaux par adjudication : *adjuger une entreprise*. Vendre par adjudication publique. Attribuer : *adjuger un prix*.

ADJURATION (*si-on*) n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme. Prière instante, supplication.

ADJURER (*ré*) v. t. (lat. *adjurare*). Commander au nom de Dieu. Supplier avec instance : *je vous adjure de dire la vérité*.

ADJUTEUR n. m. Celui qui aide, auxiliaire.

ADJUVANT (*van*), **E** adj. Se dit d'un médicament qui seconde l'action du médicament principal : *substance adjuvante*. N. m. : *un adjuvant*.

ADJUVAT (*va*) n. m. (mot lat. signif. *il aide*). Fonction d'aide en médecine, en chirurgie.

ADMETTRE (*mè-tre*) v. t. (préf. *ad*., et lat. *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Recevoir, agréer : *être admis dans une société*. Reconnaître comme vrai : *admettre un principe*. Comporter : *cette affaire n'admet aucun retard*. Accueillir favorablement : *admettre une requête*. ANT. **Éliminer, exclure.**

ADMINICULE n. m. Moyen auxiliaire. *Dr.* Circonstance qui ne forme pas preuve complète, mais contribue à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, TRICE (*nis-tra*) n. Qui régit, administre, dirige.

ADMINISTRATIF, IVE (*nis-tra*) adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative*.

ADMINISTRATION (*nis-tra-si-on*) n. f. Action d'administrer, de diriger les affaires publiques ou privées, de régir des biens. Pouvoir administratif. Science et art de gouverner un État. Ensemble des employés d'une branche particulière d'un service public : *administration des postes*. *Administration publique*, ensemble des pouvoirs chargés de l'exécution des lois. *Conseil d'administration*, réunion de personnes chargées de faire observer les statuts d'une société dont elles font partie.

ADMINISTRATIVEMENT (*nis-tra, man*) adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ (*nis-tré*), **E** n. Qui est soumis à une administration : *maire respecté de ses administrés*.

ADMINISTRER (*nis-tré*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : *administrer un pays*. Conférer : *administrer les sacrements*. *Administrer quelqu'un*, lui donner l'extrême-onction. Faire prendre : *administrer un vomitif*. Appliquer : *administrer des coups de canne*. **S'administrer** v. pr. S'attribuer : *s'administrer la meilleure part*.

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière admirable, parfaite, étonnante.

ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif; exclamations admiratives. Point admiratif*, point exclamatif.

ADMIRATION (*si-on*) n. f. Action d'admirer. Sentiment qu'éprouve l'âme quand elle est frappée par les caractères du beau. ANT. **Mépris, dédain.**

ADMIRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière admirative.

ADMIRER (*ré*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir : *admirer un tableau*. Trouver étrange : *j'admire ses prétentions*. ANT. **Dédaigner, mépriser.**

ADMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité*. ANT. **Inadmissibilité.**

ADMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. et n. Qui peut être admis. Qui, reçu dans un concours à la première épreuve, est jugé capable de subir la seconde : *candidat admissible*. Recevable, valable : *cela n'est pas admissible*. ANT. **Inadmissible.**

ADMISSION (*mi-si-on*) n. f. Réception. Action d'admettre. Le fait d'être admis.

ADMIXTION (*miks-ti-on*) n. f. En pharmacie, action d'ajouter en mélangeant.

ADMONESTATION (*nès-ta-si-on*) n. f. Réprimande, semonce.

ADMONESTER (*nès-té*) v. t. (du lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance, une réprimande.

ADMONITEUR, TRICE n. Personne qui avertit, qui réprimande.

ADMONITION (*si-on*) n. f. Avertissement, réprimande.

ADNÉ, E adj. (du lat. *ad*, auprès, et *natus*, né). Se dit de toute partie attachée à une autre et qui semble faire corps avec elle : *anthères adnées*.

ADOLESCENCE (*lès-san-se*) n. f. (du lat. *adolescere*, croître). Age de la vie, qui suit l'enfance jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).

ADOLESCENT (*lès-san*), **E** n. et adj. Qui est dans l'adolescence : *un adolescent; candeur adolescente*.

ADONC, ADONCQUES ou **ADONQUES** (*donk*) adv. Alors. (Vx.)

ADONIDE ou **ADONIS** (*niss*) n. f. Genre de renonculacées vénéneuses d'Europe, à fleurs jaunes et rouges, qui abondent dans les blés.

ADONIEN (*ni-en*) ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (*niss*) n. m. Jeune homme remarquable par sa beauté. V. *Part. hist.*

ADONISER (*zé*) v. t. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin.

ADONNÉ (*do-né*), **E** adj. Appliqué, livré à : *adonné aux plaisirs, au jeu*.

ADONNER (S') [*sa-do-né*] v. pr. Se livrer entièrement à une chose : *adonnons-nous au travail*.

ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTANT (*dop-tan*), **E** n. Celui, celle qui adopte.

ADOPTÉ, E n. Celui, celle qui est l'objet d'une adoption : *l'adoptant et l'adopté*.

ADOPTER (*dop-té*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère. Fig.* Embrasser, admettre : *adopter le barreau, une opinion*. Approuver, sanctionner : *le Sénat adopte ou rejette les projets de loi votés par la Chambre des députés*.

ADOPTIF, IVE adj. Qui a été adopté : *fils adoptif*.

ADOPTION (*dop-si-on*) n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière adorable.

ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore. Qui aime avec excès : *les adorateurs du pouvoir*.

ADORATION (*si-on*) n. f. Action d'adorer. Affection, amour extrême.

ADORER (*ré*) v. tr. (lat. *adorare*). Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer avec passion : *adorer les arts*.

ADOS (*dô*) n. m. Terre extraite du sillon et relevée en talus. Terre rapportée en talus contre un mur pour la culture des primeurs.

ADOSSÉ (*do-sé*), **E** adj *Blas.* Se dit de deux figures ou de deux objets placés dos à dos.

ADOSSEMENT (*do-se-man*) n. m. Etat de ce qui est adossé : *adossement d'une échoppe à une maison*.

ADOSSER (*do-sé*) v. t. (de *ados*). Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur*. **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre : *s'adosser à la muraille*.

ADOUBEMENT (*man*) n. m. Action d'adouber. Vêtement d'étoffe ou de cuir renforcé de petites plaques métalliques, que portait autrefois l'homme de guerre.

ADOUBER (*be*) v. t. (du germ. *dubban*, frapper). Revêtir d'une armure. Arranger. (Vx.) *Mar.* Syn. de RADOUBER.

ADOUCI n. m. Première façon donnée aux glaces brutes et au cristal ébauché par la taille.

ADOUCIR v. t. Rendre plus doux ce qui est amer, salé. Donner le poli à un métal. *Fig.* Rendre supportable, moins grossier : *adoucir la peine, les mœurs*. ANT. **Aigrir, irriter.**

ADOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action d'adoucir les métaux. Sorte de poli que l'on donne aux métaux.

ADOUCISSANT (*si-san*), **E** adj. Qui adoucit, qui calme la souffrance. N. m. : *le lait est un adoucissant*.

ADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'adoucir. *Fig.* Soulagement, amélioration, diminution de peine.

ADOUCISSEUR, EUSE (*si-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit les glaces.

ADRAGANT (*ghan*), **E** adj. (corrupt. de *tragacanthe*). Se dit d'une gomme qui découle d'arbres du genre des astragales : *la gomme adragante vient de l'Asie Mineure*. (On dit aussi GOMME D'ADRAGANT.)

ADRÉNALINE n. f. Substance vaso-constrictive, extraite des capsules surrénales.

ADRESSE (*drè-se*) n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains*. Finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse*. Suscription d'une lettre indiquant la demeure du destinataire : *cette adresse est mal mise*. Endroit où quelqu'un demeure : *envoyer une lettre à son adresse*. Expression des vœux d'une assemblée : *présenter une adresse*. ANT. **Maladresse.**

ADRESSER (*drè-sé*) v. t. Envoyer directement : *adresser un paquet. Adresser la parole à quelqu'un*, lui parler. **S'adresser** (à quelqu'un) v. pr. Lui adresser la parole, une requête.

ADROIT (*droi*), **E** adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon*. ANT. **Maladroit.**

ADROITEMENT (*man*) adv. Avec adresse.

ADSCRIT (*ad-scri*), **E** adj. *Gram.* Ecrit à côté : *iota adscrit*.

ADSORBANT n. m. Corps qui réalise l'adsorption.

ADSORBER v. tr. Fixer par adsorption.

ADSORPTION (*sorp-si-on*) n. f. Adhésion ou contraction d'un corps colloïdal dans les parties superficielles d'un corps solide.

ADULATEUR, TRICE adj. et n. Qui flatte bassement. Flatteur, louangeur, flagorneur.

ADULATION (*si-on*) n. f. Flatterie basse.

ADULATOIRE adj. Qui tient de l'adulation.

ADULER (*lé*) v. t. (du lat. *adulari*, caresser). Flatter bassement, avec servilité : *aduler les grands*.

ADULTE adj. et n. (lat. *adultus;* de *adolescere*, croître). Parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.

ADULTÉRATEUR n. m. Celui qui frelate, falsifie : *adultérateur de monnaies*.

ADULTÉRATION (*si-on*) n. f. Falsification : *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament, des monnaies. Fig. : l'adultération d'un texte*.

ADULTÈRE adj. et n. (préf. *ad*, et lat. *alter*, un autre). Qui viole la foi conjugale : *un adultère; une femme adultère*. N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Falsifier, altérer, au prop. et au fig. : *adultérer un remède, un texte*.

ADULTÉRIN, E adj. et n. Né de l'adultère.

ADULTÉRINITÉ n. f. Caractère de celui qui est adultérin : *l'adultérinité d'un enfant*.

ADUSTE (*dus-te*) adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé*.

ADUSTION (*ti-on*) n. f. Cautérisation par le feu.

ADVENIR v. i. (préf. *ad*, et lat. *venire*, venir. — Ce verbe n'est usité qu'aux 3es pers. et à l'infin. : *il advenait, il advint*, etc.). Arriver par accident : *quoi qu'il advienne*. **Advienne que pourra**, loc. signifiant qu'on est prêt à subir toutes les conséquences d'une résolution : *fais ce que dois, advienne que pourra*.

ADVENTICE (*van*) adj. Qui vient accidentellement. Qui croît sans avoir été semé : *plantes adventices.*

ADVENTIF, IVE (*van*) adj. *Bot.* Organe qui se développe dans un point où l'on ne trouve pas d'organe de la même nature : *racines adventives ; bourgeons adventifs.* (V. PLANTE.) *Dr. anc. Biens adventifs*, biens acquis par la femme depuis son mariage.

ADVERBE (*vèr-be*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *verbum*, verbe). *Gram.* Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

ADVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj. *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.* (Ex. : *à l'envi.*)

ADVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière adverbiale : *les adjectifs employés adverbialement restent invariables.*

ADVERBIALITÉ (*vèr*) n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverbe.

ADVERSAIRE (*vèr-sè-re*) n. m. (du lat. *adversus*, opposé). Celui qui est d'un parti opposé, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole. Compétiteur, concurrent, rival. ANT. **Allié, partenaire, auxiliaire, défenseur.**

ADVERSATIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram. Conjonction adversative*, qui marque opposition, comme **mais, cependant, bien que, quoique,** etc.

ADVERSE (*vèr-se*) adj. Contraire. *Partie adverse*, contre qui l'on plaide. *Fortune adverse*, mauvaise chance. (L'anc. masculin *advers* n'est plus usité.)

ADVERSITÉ (*vèr*) n. f. Infortune, malheur.

ADYNAMIE (*mî*) n. f. Débilité, prostration.

ADYNAMIQUE adj. Faible, abattu, sans force.


Ægosome.

AÈDE n. m. (du gr. *aoidos*, chantre). Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède*

ÆGOSOME (*é-go-zo-me*) n. m. Genre de coléoptères, renfermant de grands longicornes qui vivent dans toutes sortes de bois.

A. E. I. O. U. V. *Austriæ*, etc. (*V. Part. rose*).

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** (*si-on*) n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage ; l'aération assainit.*

AÉRÉ, E adj. Qui est au bon air : *maison aérée.*

AÉRER (*ré*) v. tr. (du gr. *aêr*, air. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner de l'air : *aérer un atelier*

AÉRICOLE adj. (du lat. *aer* air, et *colere*, habiter). Se dit des plantes qui vivent tout entières dans l'air, comme certaines orchidées.

AÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Formé d'air ; de la nature de l'air : *corps aérien.* Qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.* Qui vit ou croît dans l'air, par opposition à *aquatique* : *plante aérienne.*

AÉRIENNEMENT (*ri-è-ne-man*) adv. D'une manière aérienne.

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*

AÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide. Effet de cette opération.

AÉRIFIER (*fi-é*) v. tr. (Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état d'air, de gaz.

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*

AÉRISER (*zé*) v. tr. Syn. de AÉRIFIER.

AÉRIVORE adj. Qui vit d'air, qui se nourrit d'air.

AÉROBIE (*bî*) adj. Se dit d'êtres microscopiques vivant à l'air libre. N. m. : *un aérobie.*

AÉROBUS (*buss*) n. m. Avion pour passagers.

AÉRODROME n. m. Endroit où l'on essaye ou lance les aérostats, aéroplanes, etc.

AÉRODYNAMIQUE n. f. Partie de la physique relative aux gaz. *Abusiv.* Se dit d'une carrosserie d'auto bien profilée ou carénée.

AÉROGRAPHE n. m. Appareil pour peindre par vaporisation. Syn. de PISTOLET

AÉROLITHE n. m. (gr. [illegible] *lithos*, pierre). détonation. Les aérolithes sont des débris planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre globe lorsqu'ils passent suffisamment près de nous ; en traversant notre atmosphère, le frottement de l'air les échauffe et produit une fusion superficielle. Quelques-uns atteignent un poids considérable.

AÉROLITHIQUE adj. Propre aux aérolithes.

AÉROLOGIE (*jî*) ou **AÉROGRAPHIE** (*fî*) n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE (*sî*) n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'aéromancie. N. Personne qui pratique l'aéromancie.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aêr*, air, et *métron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE (*trî*) n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉROMOTEUR n. m. Moteur actionné par l'air.

AÉRONAUTE (*nô-te*) n. (gr. *aêr*, air, et *nautês*, navigateur). Personne qui parcourt les airs en aérostat

AÉRONAUTIQUE (*nô*) adj. Qui a rapport à l'aérostation : *observation aéronautique.* N. f. Science de l'aérostation. Art de fabriquer les aérostats.

AÉRONEF (*nèf*) n. m. (Acad.) ou n. f. (Littré). Appareil à l'aide duquel on voyage dans les airs.

AÉROPHAGIE (*jî*) n. f. Déglutition de l'air atmosphérique.

AÉROPHOBIE (*bî*) n. f. Crainte maladive de l'air, symptôme de diverses affections nerveuses.

AÉROPLANE n. m. Machine capable de se soutenir dans l'air sans être plus légère que lui, en vertu de la pression du vent sur des surfaces inclinées : *les aéroplanes se distinguent en* monoplans, biplans, *etc.*

AÉROPORT n. m. Terrain aménagé pour l'arrivée et le départ des aéroplanes. Syn. AÉROGARE.

AÉROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *aêr*, air, et *skopein*, examiner). Instrument destiné à recueillir, pour les étudier, les poussières microscopiques en suspension dans l'air.

AÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (gr. *aêr*, air, et *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère. V. BALLON.

AÉROSTATION (*ros-ta-si-on*) n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE (*ros-ta*) adj. Qui a rapport à l'aérostation. N. f. Théorie de l'équilibre de l'air et, plus particulièrement, théorie des aérostats.

AÉROSTIER (*ros-ti-é*) ou **AÉROSTATIER** (*ros-ta-ti-é*) n. m. Celui qui dirige un aérostat. Soldat préposé à la manœuvre des aérostats militaires.

AÉROTECHNIQUE n. f. Science de la navigation aérienne. Adjectiv. Relatif à cette science.

AÉROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Traitement des maladies par l'air.

ÆSCULINÉES (*ès-ku-li-né*) ou **ÆSCULACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *marronnier* est le type. S. une *æsculinée* ou *æsculacée.*

ÆTHUSE (*é-tu-ze*) n. f. Genre d'ombellifères, comprenant des herbes dont le type est la *petite ciguë.*

AÉTITE n. f. Trioxyde de fer, vulgairement appelé *pierre d'aigle.*

AFFABILITÉ (*a-fa*) n. f. Aménité, courtoisie, qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE (*a-fa-ble*) adj. (du lat. *ad*, à, et *fari*, parler). Qui a de de l'affabilité. Aimable, courtois. ANT. **Bourru.**

AFFABLEMENT (*man*) adv. Avec affabilité.

AFFABULATION (*a-fa, si-on*) n. f. Sens moral d'une fable. Arrangement des faits, constituant la trame d'un roman.

AFFADIR (*a-fa*) v. tr. Rendre fade. Causer du dégoût. *Fig.* Rendre froid, insipide : *affadir une épigramme.*

AFFADISSANT (*a-fa-di-san*), **E** adj. Qui est propre à affadir. Insipide. *Fig.* Ennuyeux.

AFFAIBLISSANT (*a-fè-bli-san*), **E** adj. Qui affaiblit : *régime affaiblissant*. ANT. **Réconfortant.**

AFFAIBLISSEMENT (*a-fè-bli-se-man*) n. m. Diminution de force, d'activité, au pr. et au fig.

AFFAINÉANTIR (S') [*sa-fè*] v. pr. Devenir mou, lâche.

AFFAIRE (*a-fè-re*) n. f. (de *à*, et *faire*). Tout ce qui est l'objet d'une occupation. Transaction commerciale. Chose qui cause des embarras. Procès : *mauvaise affaire*. Combat : *l'affaire a été chaude*. Duel : *affaire d'honneur*. *Avoir affaire à quelqu'un*, avoir besoin de lui parler. *Avoir affaire avec quelqu'un*, être en rapport avec lui. *J'en fais mon affaire*, je m'en charge. *Il fait mon affaire*, il me convient. *Se tirer d'affaire*, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas. Pl. Intérêts de l'Etat ou des particuliers : *les affaires vont mal*.

AFFAIRÉ (*a-fè-ré*), **E** adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires : *avoir l'air affairé*.

AFFAIREMENT (*a-fè-re-man*) n. m. Etat d'une personne affairée.

AFFAISSEMENT (*a-fè-se-man*) n. m. Etat de ce qui est affaissé. *Fig.* Accablement, abattement.

AFFAISSER (*a-fè-sé*) v. t. Abaisser en foulant : *la pluie affaisse le sol*. *Fig.* Accabler : *être affaissé sous le poids des années*. **S'affaisser** v. pr. Se courber, Etre accablé.

AFFAÎTAGE (*a-fè-ta-je*) ou **AFFAÎTEMENT** (*a-fè-te-man*) n. m. Action de dresser un oiseau de proie. Façonnage des cuirs à la tannerie.

AFFAÎTER (*a-fè-té*) v. tr. (lat. *affectare*). Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie. Façonner, en parlant des cuirs.

AFFALER (*a-fa-lé*) v. t. (holl. *afhalen*). Faire descendre : *affaler un cordage*. **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire. *Fam.* Se laisser tomber.

AFFAMÉ, E (*a-fa*) adj. Qui a faim : *loup affamé*. *Fig.* Avide : *affamé de gloire*. ANT. **Rassasié.**

AFFAMER (*a-fa-mé*) v. tr. (du lat. *fames*, faim). Faire souffrir de la faim ; priver de vivres : *affamer une ville*. ANT. **Rassasier, gaver.**

AFFAMEUR, EUSE (*a-fa*, *eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui affame.

AFFÉAGEMENT (*a-fé*, *man*) n. m. Action d'afféager.

AFFÉAGER (*a-fé-a-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il afféagea, nous afféageons*.) Aliéner une partie des terres nobles moyennant une redevance de l'acquéreur.

AFFECTABLE (*a-fèk*) adj. Qui est susceptible de s'affecter. Qui peut être hypothéqué.

AFFECTANT (*a-fèk-tan*), **E** adj. Qui affecte.

AFFECTATION (*a-fèk-ta-si-on*) n. f. Destination, application : *affectation d'une somme à une dépense*, *d'un édifice à un usage public*. Manière d'être ou d'agir, qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation*. ANT. **Naturel.**

AFFECTÉ (*a-fèk*), **E** adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée*. Outré, exagéré : *louange affectée*.

AFFECTER (*a-fèk-té*) v. tr. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots*. Faire ostentation de feindre : *affecter des dehors vertueux*. Prendre une forme : *affecter une forme pyramidale*. Destiner à un usage : *affecter des fonds à une dépense*. Toucher, émouvoir : *son état m'affecte*. **S'affecter** v. pr. Ressentir une impression pénible : *l'égoïste voudrait ne s'affecter de rien, et tout l'affecte*.

AFFECTIBILITÉ (*a-fèk*) n. f. Etat d'une personne facilement affectable.

AFFECTIF (*a-fèk*), **IVE** adj. Relatif aux affections de l'âme : *phénomènes affectifs*. Qui marque l'affection : *geste affectif*. Sensible : *nature affective*.

AFFECTION (*a-fèk-si-on*) n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : *affection maternelle*. Impression : *les affections de l'âme*. *Méd.* Etat maladif : *affection nerveuse*. ANT. **Antipathie, haine.**

AFFECTIONNÉ (*a-fèk-si-o-né*), **E** adj. et n. Aimé, recherché : *affectionné de tous*. Attaché de cœur, dévoué : *je suis votre affectionné*.

AFFECTIONNÉMENT (*a-fèk-si-o-né-man*) adv. Avec affection.

AFFECTIONNER (*a-fèk-si-o-né*) v. t. Aimer. ANT. **Haïr, abhorrer, détester.**

AFFECTIVITÉ (*a-fèk*) n. f. Fonction générale, sous laquelle on range les phénomènes affectifs.

AFFECTUEUSEMENT (*a-fèk-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière affectueuse. Tendrement.

AFFECTUEUX, EUSE (*a-fèk tu-eû*, *eu-ze*) adj. Plein d'affection. ANT. **Haineux, malveillant.**

AFFECTUOSITÉ (*a-fèk*, *zi-té*) n. f. Qualité d'une personne affectueuse.

AFFENAGE (*a-fe-na-je*) n. m. Action d'affener, de donner la pâture : *l'affenage des bestiaux*.

AFFENER (*a-fe-né*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *fænum*, foin. — Se conj. comme *amener*.) Pourvoir de fourrage les bestiaux. (On dit aussi AFFENAGE.)

AFFENOIR (*a-fe*) n. m. Syn. de ABAT-FOIN.

AFFÉRENT (*a-fé-ran*), **E** adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente*. *Méd.* Qui apporte un liquide à un organe : *vaisseaux afférents*.

AFFERMABLE (*a-fer*) adj. Qui peut être affermé.

AFFERMAGE (*a-fér*) n. m. Action d'affermer.

AFFERMATAIRE (*a-fèr-ma-te-re*) n. Personne qui prend à ferme.

AFFERMATEUR, TRICE (*a-fèr*) n. Celui, celle qui donne à ferme.

AFFERMER (*a-fèr-mé*) v. tr. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété*.

AFFERMIR (*a-fèr*) v. t. Rendre ferme, consolider : *la gelée affermit les chemins*. *Fig.* : *affermir le pouvoir*. ANT. **Affaiblir, ébranler.**

AFFERMISSEMENT (*a-fer-mi-se-man*) n. m. Action d'affermir. Etat de la chose affermie.

AFFÉTÉ, E (*a-fé*) adj. (de *affaiter*). Plein d'affectation.

AFFÉTERIE (*a-fé-te-rî*) n. f. Petites manières étudiées, recherchées : *afféterie du langage*.

AFFICHABLE (*a-fi*) adj. Qui peut être affiché.

AFFICHAGE (*a-fi*) n. m. Action d'afficher.

AFFICHANT (*a-fi-chan*), **E** adj. Compromettant.

AFFICHE (*a-fi-che*) n. f. Avis placardé dans un lieu public. *Fig.* Indice moral : *la vanité est l'affiche de la sottise*.

AFFICHEMENT (*a-fi*, *man*) n. m. Syn. de AFFICHAGE.

AFFICHER (*a-fi-ché*) v. t. Poser une affiche. *Fig.* Rendre public : *afficher sa honte*. Montrer avec affectation : *afficher des prétentions*. **S'afficher** v. pr. Se faire remarquer. (Se prend en mauv. part.)

AFFICHEUR (*a-fi*) n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT (*vit'*) n. m. (mot lat. signif. *il affirma*). Dans certains pays, déclaration sous serment faite devant une autorité par exemple par le porteur étranger de certaines valeurs d'Etat, qui veut s'affranchir de l'impôt dont ces valeurs sont frappées dans leur pays d'origine : *valeurs soumises à la formalité de l'affidavit*. Pl. des *affidavit* ou *des affidavits*.

AFFIDÉ, E (*a-fi*) adj. A qui l'on se fie. N. Agent secret, espion : *c'est un de ses affidés*.

AFFILAGE (*a-fi*) n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E (*a-fi*) adj. Aiguisé, tranchant. *Fig.* : *avoir la langue bien affilée*. **D'affilée** loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER (*a-fi-lé*) v. tr. Aiguiser, donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un couteau*.

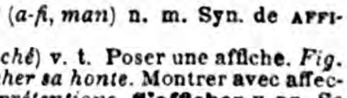
AFFILERIE (*a-fi-le-rî*) n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affile les outils.

AFFILIATION (*a-fi*, *si-on*) n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E (*a-fi*) adj. et n. Qui est dans une affiliation. ANT. **Intrus, profane.**

AFFILIER (*a-fi-li-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *filius*, fils. — Se conj. comme *prier*.) Adopter, associer, en parlant d'une société.



Affiloirs.

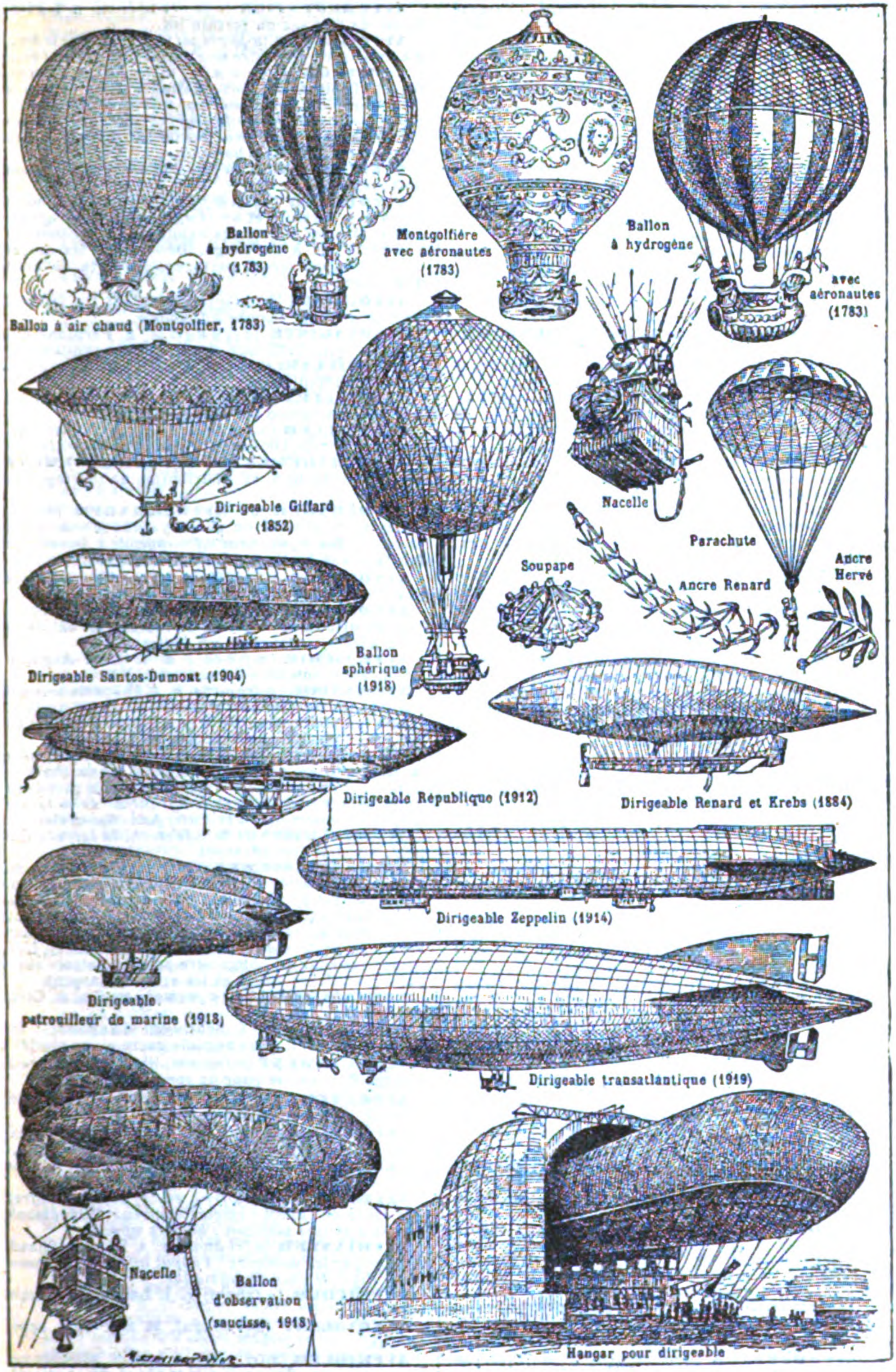
AFFILOIR (*a-fi*) n. m. Instrument qui sert à affiler.

AFFINAGE (*a-fi*) ou **AFFINEMENT** (*a-fi-ne-man*) n. m. Action d'affiner. Purification des métaux : *l'affinage de l'or*.

AFFINER (*a-fi-né*) v. t. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux ; affiner le goût*.

AFFINERIE (*a-fi-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on affine les métaux.

AFFINEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affine les métaux.



V. AVIATION, BALLON, HYDRAVION, ETC.

AFFINITÉ (*a-fi*) n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage. (On dit plus couramment ALLIANCE.) Conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture*. *Chim.* Tendance des corps à se combiner : *le charbon a beaucoup d'affinité pour l'oxygène*. ANT. **Répulsion.**

AFFINOIR (*a-fi*) n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET (*a-fi-kè*) n. m. Instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE (*a-fir*) adj. Qui affirme : *proposition affirmative*. *Affirmative* n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative*. ANT. **Négatif.**

AFFIRMATION (*a-fir-ma-si-on*) n. f. Action d'affirmer. ANT. **Négation.**

AFFIRMATIVEMENT (*a-fir, man*) adv. D'une manière affirmative. ANT. **Négativement.**

AFFIRMER (*a-fir-mé*) v. tr. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. ANT. **Nier, démentir.**

AFFISTOLEMENT ou **AFISTOLEMENT** (*man*) n. m. Action d'affistoler, de s'affistoler.

AFFISTOLER ou **AFISTOLER** v. tr. *Pop.* Parer sans goût. **S'affistoler** v. pr. S'endimancher.

AFFIXE (*a-fik-se*) n. m. (du lat. *affixus*, collé à). Particule qui se met au commencement ou à la fin des mots pour en modifier la signification : *les affixes se divisent en préfixes et en suffixes*.

AFFLEURAGE (*a-fleu*) n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT (*a-fleu-re-man*) n. m. Action d'affleurer. Résultat de cette action.

AFFLEURER (*a-fleu-ré*) v. tr. Mettre de niveau deux choses contiguës : *affleurer les bords*. V. intr. Être au niveau de.

AFFLICTIF, IVE (*a-flik*) adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines afflictives sont : la mort, les travaux forcés, la déportation, la détention, la réclusion*. V. INFAMANT.

AFFLICTION (*a-flik-si-on*) n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme. ANT. **Joie, ravissement.**

AFFLIGÉ, E (*a-fli*) adj. Qui est atteint de quelque mal : *être affligé d'une bosse, d'un cancer*. Qui éprouve de l'affliction. Par plaisant. : *être affligé de vingt mille francs de rente*. N. : *consoler les affligés*. ANT. **Content, heureux, ravi.**

AFFLIGEANT (*a-fli-jan*), **E** adj. Qui afflige.

AFFLIGER (*a fli-jé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *fligere*, frapper. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affligea, nous affligeons*.) Atteindre douloureusement : *maux qui affligent le corps*. Causer de l'affliction. Désoler : *la peste affligea Marseille en 1720*. ANT. **Consoler, égayer, réjouir.**

AFFLOUAGE (*a-flou*) n. m. Action d'afflouer.

AFFLOUER (*a-flou-é*) v. tr. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE (*a-flu-an-se*) n. f. Grand concours de personnes : *affluence de peuple*. Abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig.* Grande abondance : *affluence de biens*. ANT. **Insuffisance, manque.**

AFFLUENT (*a-flu-an*), **E** adj. Se dit des cours d'eau qui se jettent dans un autre ou dans la mer. N. m. Chacun de ces cours d'eau : *la Marne est un affluent de la Seine, qui est elle-même un affluent de la Manche*.

AFFLUER (*a-flu-é*) v. i. (préf. *ad*, et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point : *le sang afflue vers le cœur*. *Fig.* Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent à Paris*.

AFFLUX (*a-flu*) n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps : *l'afflux du sang*.

AFFOLANT (*a-fo-lan*), **E** adj. Qui affole.

AFFOLÉ, E (*a-fo*) adj. et n. Se dit d'une personne rendue comme folle par la passion, la terreur, etc.

AFFOLEMENT (*a-fo-le-man*) n. m État d'une personne affolée.

AFFOLER (*a-fo-lé*) v. t. Troubler complètement la raison. *Mar. Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc. ANT. **Rassurer.**

AFFORAGE (*a-fo*) ou **AFFEURAGE** (*a-feu*) n. m. Droit payé au seigneur en échange du privilège de vendre certaines boissons dans toute la seigneurie.

AFFORESTAGE (*a-fo-rès-ta-je*) n. m. Droit de prendre du bois dans une forêt.

AFFORESTATION (*a-fo-rès-ta-si-on*) n. f. Plantation de bois sur un terrain nu.

AFFORESTER (*a-fo-rès-té*) v. t. Concéder le droit d'afforestage : *afforester une commune dans tel bois*.

AFFOUAGE (*a-fou-a-je*) n. m. (préf. *ad*, et *focus*, foyer). Droit donné aux habitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. — Les coupes *affouagères* sont déterminées par l'administration des forêts. Le partage a lieu par *feu*, ou par tête d'habitant.

AFFOUAGEMENT (*a-fou-a-je-man*) n. m. Action d'affouager.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouagea, nous affouageons*.) Dresser la liste des habitants d'une commune qui ont droit à l'affouage. Déterminer les coupes d'une forêt, qui seront partagées en vertu du droit d'affouage.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*), **ÈRE** adj. Qui fait partie d'un affouage : *coupe affouagère*.

AFFOUAGISTE (*a-fou-a-jis-te*) n. Personne qui jouit du droit d'affouage. (On dit aussi AFFOUAGÉ, E.)

AFFOUILLABLE (*a-fou, ll* mll.) adj. Susceptible de subir l'affouillement.

AFFOUILLEMENT (*a-fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Dégradation causée par les eaux.

AFFOUILLER (*a-fou, ll* mll., *é*) v. t. Creuser, dégrader, en parlant des eaux : *l'eau affouille les berges*.

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURRAGEMENT** (*a-fou-ra-je-man*) n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURRAGER** (*a-fou-ra-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouragea, nous affourageons*.) Donner du fourrage aux bestiaux. (On dit aussi AFFOURER.)

AFFOURCHE (*a-four-che*) n. f. Ensemble de l'ancre et du câble, servant à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER (*a-four-ché*) v. t. Mettre au mouillage en disposant en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau*.

AFFRAICHIE (*a-frè-chî*) n. f. *Mar.* Augmentation dans l'intensité du vent.

AFFRANCHE (*a-fran-che*) n. f. Pièce de bois qui soutient les ridelles aux quatre coins d'une voiture.

AFFRANCHI, E (*a-fran*) adj. et n. Se dit d'un esclave rendu libre. V. ESCLAVAGE (*Part. hist.*).

AFFRANCHIR (*a-fran*) v. t. (rad. *franc*). Rendre la liberté à un esclave. Exempter d'une charge : *affranchir une propriété*. Payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi. Délivrer : *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte*. ANT. **Asservir.**

AFFRANCHISSABLE (*a-fran-chi-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être affranchi.

AFFRANCHISSEMENT (*a-fran-chi-se-man*) n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves*. Acquittement préalable des frais de port : *l'affranchissement d'une lettre*. — Les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons non affranchis sont taxés comme lettres ordinaires. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRANCHISSEUR (*a-fran-chi-seur*) n. m. Celui qui affranchit.

AFFRE (*a-fre*) n. f. Sentiment d'angoisse : *les affres de la mort*. (Ne s'emploie guère qu'au pluriel.)

AFFRÈTEMENT (*a-frè-te-man*) n. m. (rad. *fret*). Louage d'un navire pour un temps déterminé.

AFFRÉTER (*a-fré-té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Prendre un navire en louage.

AFFRÉTEUR (*a-fré*) n. m. Celui qui loue un navire, par opposition au *fréteur* qui le donne à loyer.

AFFREUSEMENT (*a-freu-ze-man*) adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE (*a-freû, eu-ze*) adj. (rad. *affre*). Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux*. Repoussant, très laid et très méchant : *homme affreux*.

AFFRIANDER (*a-fri-an-dé*) v. t. Rendre friand. Attirer par les douceurs : *l'appât affriande les poissons*. *Fig.* : *le gain l'a affriandé*.

AFFRICHER (*a-fri-ché*) v. t. Laisser un terrain en friche.

AFFRIOLANT (*a-fri-o-lan*), **E** adj. Très appétissant.

AFFRIOLER (*a-fri-o-lé*) v. t. Attirer, allécher par un appât et, au fig., par quelque chose de séduisant.

AFFRONT (*a-fron*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *frons, tis*, front). Injure, insulte, outrage, faits publiquement. Déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille.*

AFFRONTABLE (*a-fron*) adj. Qui peut, qui doit être affronté. (Peu us.)

AFFRONTÉ, E (*a-fron*) adj. *Blas.* Se dit de deux animaux, de deux têtes qui se regardent; de deux objets opposés de front, de tranchant ou de pointe.

AFFRONTEMENT (*a-fron-te-man*) n. m. Action d'affronter.

AFFRONTER (*a-fron-té*) v. t. Mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux. Fig.* Attaquer avec intrépidité, braver : *affronter l'ennemi, la mort.*

AFFRONTERIE (*a-fron, rî*) n. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE (*a-fron, eu-ze*) n. Impudent, trompeur.

AFFRUITER (*a-fru-i-té*) v. i. Porter, produire des fruits. V. t. Pourvoir d'arbres à fruits : *affruiter un terrain.* **S'affruiter** v. pr. Donner des fruits.

AFFUBLEMENT (*a-fu-ble-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule, de mauvais goût.

AFFUBLER (*a-fu-blé*) v. t. (du bas lat. *affibulare*, agrafer). Habiller d'une manière bizarre. **S'affubler** v. pr. Se vêtir d'une façon ridicule.

AFFUSION (*a-fu-zi-on*) n. f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT (*a-fû*) n. m. Support d'un canon. (V. CANON). *Chasse.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Etre à l'affût*, épier l'occasion, guetter.

AFFÛTAGE (*a-fû*) n. m. Action d'affûter, d'aiguiser.

AFFÛTER (*a-fû-té*) v. tr Aiguiser des outils : *meule à affûter.* Mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR (*a-fû*) n. m. Celui qui aiguise les outils. Chasseur à l'affût.

AFFUTIAU (*a-fu-ti-ó*) n. m. Brimborion, affiquet.

AFGHAN, E adj. et n. De l'Afghanistan.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFISTOLER v. a. V. AFFISTOLER.

A FORTIORI (*si-o*). V FORTIORI (À).

AFRICAIN, E (*kin, è-ne*) adj et n. De l'Afrique.

AFRICANISME (*nis-me*) n. m Amour de l'Afrique. Locution propre aux écrivains latins nés en Afrique.

Ag, symbole chimique de l'*argent*

AGA (*gha*) ou **AGHA** n. m. Mot turc signifiant *grand*, employé comme titre honorifique dans quelques pays musulmans.

AGAÇANT (*san*), **E** adj. Qui agace, qui impatiente : *bruit agaçant.* Qui provoque : *mine agaçante.*

AGACE ou **AGASSE** n. f. Nom familier de la pie

AGACEMENT (*man*) n. m. Sensation irritante produite sur l'oreille, les dents, etc. : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs.*

AGACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il agaça, nous agaçons.*) Causer de l'agacement : *l'oseille agace les dents. Fig.* Exciter, provoquer, irriter : *agacer un chien.*

AGACERIE (*rî*) n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. t. Rendre plus gai.

AGALACTIE (*tî*) ou **AGALAXIE** (*ksî*) n. f. Absence de lait dans les mamelles au moment de la lactation.

AGAME adj. (du gr. *a* priv. et *gamos*, mariage.) Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils. (Tels les *champignons.*)



Agami.

AGAMI n. m. Oiseau tenant des gallinacés et des échassiers. — L'agami, originaire de l'Amérique du Sud, est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris, avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement ; dans une basse-cour, il joue, auprès des volailles, le rôle d'un chien de berger. (On l'appelle aussi OISEAU-TROMPETTE.)

AGAPE n. f. Repas entre amis. V. *Part. hist.*

AGAR-AGAR n. m. Sorte de glu extraite d'une algue marine des Indes, employée pour apprêter certaines étoffes ou (sous le nom de gélose) pour cultiver des colonies microbiennes.

AGARIC (*rik*) n. m. Ancien nom de genre, encore employé vulgairement pour désigner divers champignons comestibles, tels que les *champignons de couche*, les *chanterelles*, etc.

AGARICINE n. f. Alcaloïde extrait des agarics.

AGARICINÉES (*né*) n. f. pl. (de *agaric*). Famille de champignons hyménomycètes. S. une *agaricinée.*

AGASSE (*gha-se*) n. f. V. AGACE.

AGASSIN (*gha-sin*) n. m. Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruits.

AGATE n. f. (lat. *achates*). Variété de quartz calcédoine, de couleurs vives et variées : *bille d'agate.*

AGAVÉ ou **AGAVE** n. m. *Bot.* Genre d'amaryllydées d'Amérique, qui fournit des fibres textiles.

AGE n. m. (germ. *haga*). Pièce de bois ou timon auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.

ÂGE n. m. (lat. *ætas*). Durée ordinaire de la vie. Temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge.* Chacune des différentes parties de la vie : *l'éducation est de tous les âges.* Vieillesse : *être sur l'âge.* Nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Age héroïque*, époque que l'on assigne à l'existence des héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, etc. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453. *Les quatre âges*, division adoptée par les anciens dans l'histoire du genre humain : l'*âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures ; l'*âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence ; le mal domine dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes. *Ages de la pierre taillée, de la pierre polie, des métaux*, époques où les outils de l'homme furent en pierre taillée, polie, en métal.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance jusqu'à 12 ou 14 ans ; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 20 ou 22 ans ; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ou 60 ans ; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGÉ, E adj. Qui a tel âge : *pour être majeur, il faut être âgé de 21 ans.* Vieux : *homme âgé.*

AGENCE (*jan-se*) n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents. Bureau de cette administration. Temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent.

AGENCEMENT (*jan-se-man*) n. m. Arrangement.

AGENCER (*jan-sé*) v. t (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *j'agençai, nous agençons.*) Ajuster, arranger : *agencer une machine.*

AGENCEUR, EUSE (*jan, eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose, qui agence.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas.*

AGÉNÉSIE (*zî*) n. f (du gr. *a* priv., et *genesis*, génération). Incapacité d'engendrer

AGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. (rad. *agénésie*). Qui est impuissant, ne peut engendrer.

AGENOUILLEMENT (*nou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'agenouiller

AGENOUILLER (S') [*sa je nou, ll* mll., *é*] v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR (*nou, ll* mll.) n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT (*jan*) n. m. (lat. *agens*; de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature.* Celui qui fait les affaires d'autrui, de l'Etat : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc., sont des agents du gouvernement. Agent de police*, employé attaché à la police d'une ville. *Agent de change*, officier public ayant le monopole de la négociation de certaines valeurs. *Agent d'affaires*, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt. *Agent voyer*, fonctionnaire préposé à la construction, à l'entretien et à la police des chemins vicinaux ; auj. : ingénieur du service vicinal.

AGÉRATE ou **AGERATUM** (*jé, tom'*) n. m. Genre de composées, dont une espèce à jolies fleurs bleues (appelée aussi *célestine*) est cultivée dans les jardins.

AGGLOMÉRAT (*a-glo-mé-ra*) n. m. Agrégation naturelle de substances minérales diverses. (Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.)

AGGLOMÉRATIF, IVE (*a-glo*) adj. Qui a le pouvoir d'agglomérer. N. m. : *un agglomératif.*

AGGLOMÉRATION (*a-glo, si-on*) n. f. Action d'agglomérer les personnes ou les choses. Etat de ce qui est aggloméré : *l'agglomération parisienne.*

AGGLOMÉRÉ (*a-glo*) n. m. Combustible formé par l'agglomération du poussier de houille, de coke, etc., avec du brai.

AGGLOMÉRER (*a-glo-mé-ré*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *glomus, eris*, peloton. — Se conj. comme *accélérer*.) Amonceler, entasser, réunir en masse, assembler. ANT. **Désagréger, disséminer.**

AGGLUTINANT (*a-glu-ti-nan*), **E** adj. *Méd.* De nature à réunir, à coller : *substance agglutinante.* (On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE.) N. m. : *un agglutinant. Linguist. Langues agglutinantes* ou *agglomérantes*, celles où les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant différentes relations : *le japonais est une langue agglutinante.*

AGGLUTINATIF, IVE (*a-glu*) adj. Qui recolle les chairs : *emplâtre agglutinatif.* N. m. : *un agglutinatif.*

AGGLUTINATION (*a-glu, si-on*) n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner. Réunion de parties accidentellement divisées.

AGGLUTINÉ (*a-glu*), **E** adj. Rejoint, recollé.

AGGLUTINER (*a-glu-ti-né*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *glutinum*, colle). Rejoindre, réunir en collant. **S'agglutiner** v. pr. Se recoller : *les lèvres d'une plaie s'agglutinent.*

AGGRAVANT (*a-gra-van*), **E** adj. Qui rend plus grave : *circonstances aggravantes.* ANT. **Atténuant.**

AGGRAVATION (*a-gra-va-si-on*) n. f. Augmentation : *aggravation de peine.* ANT. **Atténuation.**

AGGRAVE (*a-gra-ve*) n. f. Anathème prononcé contre celui que l'excommunication n'avait pas amené à soumission et qui le privait de tout usage de la société religieuse.

AGGRAVÉE (*a-gra*) n. f. Lésion de la patte des chiens qui ont couru sur des graviers.

AGGRAVER v. t. (préf. *ad*, et lat. *gravis*, lourd). Rendre plus grave : *aggraver ses torts.* Augmenter : *aggraver les impôts.* ANT. **Atténuer, diminuer.**

AGHA. V. AGA.

AGILE adj. (lat *agilis*). Léger, dispos, souple. ANT. **Lourd.**

AGILEMENT (*man*) adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. (de *agile*). Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (de l'ital. *aggio*, mis en sus). Différence entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. Bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. Spéculation sur le cours des effets publics.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. i. (du lat. *agere*, faire). Faire quelque chose : *pour connaître les hommes, il faut les voir agir.* Produire effet : *le feu agit sur les métaux.* Se comporter : *agir en homme d'honneur.* Poursuivre en justice : *agir civilement.* Impers. *Il s'agit*, il est question.

AGISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui agit. Qui produit de l'agitation. Qui a de l'activité.

AGISSEMENT (*ji-se-man*) n.m. Façon d'agir, conduite : *la police surveille les agissements des coquins.*

AGITANT (*tan*), **E** adj. Qui produit de l'agitation : *paralysie agitante.*

AGITATEUR n. m. Qui agite les masses populaires. *Chim.* Petite baguette de verre qui sert à remuer les réactifs dans les vases. Appareil qui sert à remuer les masses liquides.

AGITATION (*si-on*) n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : *agitation de la mer. Fig.* Inquiétude de l'âme. Trouble : *l'agitation des esprits.*

AGITÉ, E part. pass. et n. Personne qui manifeste une agitation excessive.

AGITER (*té*) v. t. (lat. *agitare*). Ebranler, secouer en divers sens : *agiter un liquide. Fig.* Troubler : *les passions l'agitent.* Exciter : *agiter le peuple.* Discuter : *agiter une question.*

AGLYPHE adj. (du gr. *a* priv., et *gluphê*, sillon). Se dit des dents de reptiles, qui ne sont ni cannelées ni tubulées. N. m. Reptile qui possède ce caractère.

AGNAT (*agh-na*) n. m. Chez les Romains, se disait de ceux qui, descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légale. V. COGNAT.

AGNATION (*agh-na-si-on*) n. f. (de *agnat*). Parenté civile, chez les Romains.

AGNATIQUE (*agh-na*) adj. Qui se rapporte aux agnats : *ligne agnatique.*

AGNEAU (*a-gnô*) n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. *L'agneau sans tache*, Jésus-Christ.


Agneau.

AGNEL (*a-gnèl*) ou **AIGNEL** (*è-gnèl*) n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, et dont l'effigie était un agneau. (Valeur variable.)

AGNELAGE ou **AGNÈLEMENT** (*a-gnè-le-man*) n. m. Epoque où une brebis met bas. Cette action même.

AGNELÉE n. f. La portée d'une brebis.

AGNELER (*lé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *elle agnèle, elle agnèlera.*) Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET (*lè*) n. m. Petit agneau.

AGNELIN n. m. Peau mégissée d'agneau, à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, première tonte de l'agneau.

AGNELLE (*a-gnè-le*) n. f. Fém. de *agneau.*

AGNOSTICISME (*agh-nos-ti-sis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *gnôsis*, connaissance). Doctrine qui déclare l'absolu inaccessible à l'esprit humain.

AGNOSTIQUE (*agh-nos-ti-ke*) adj. Relatif à l'agnosticisme. N. Partisan de l'agnosticisme.

AGNUS-CASTUS (*agh-nus-kas-tuss*) n. m. Arbrisseau de la région méditerranéenne, vulgairement appelé *faux poivrier* ou *arbre au poivre.*

AGNUS DEI (*agh-nus-dé-i*) n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau. Prière de la messe, qui commence par ces mots : *on en est à l'*Agnus Dei.

AGONIE (*nî*) n. f. (du gr. *agônia*, combat). Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Souffrances morales : *notre vie n'est qu'une agonie.* Fin prochaine : *l'agonie d'un règne.*

AGONIR v. t. (du vx franç. *ahonnir*). Accabler. (Presque toujours suivi de : *injures, sottises : agonir quelqu'un d'injures.*) — Ne pas dire *agoniser.*

AGONISANT (*zan*), **E** adj. Qui est à l'agonie : *personne agonisante.* N. m. : *prier pour les agonisants.*

AGONISER (*zé*) v. intr. Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE (*nis-ti-ke*) adj. (du gr. *agonistês*, lutteur). Qui concerne l'art des athlètes : *jeux agonistiques.* N. f. Partie de la gymnastique, relative aux luttes d'athlètes, chez les Grecs.

AGONOTHÈTE n. m. (gr. *agônothêtês*). Président des jeux publics, chez les Grecs.

AGORA n. f. (mot gr.). Principale place publique, dans les villes de la Grèce ancienne.

AGORAPHOBE adj. et n. Atteint d'agoraphobie.

AGORAPHOBIE (*bî*) n. f. (de *agora*, et du gr. *phobos*, crainte). Vertige que certaines personnes éprouvent quand elles ont à traverser une place, une rue.


Agouti.

AGOUTI n. m. Mammifère rongeur, de la taille d'un lièvre, et qui est originaire d'Amérique et d'Océanie.

AGRAFAGE n. m. Action d'agrafer.

AGRAFE n. f. Crochet de métal qui s'engage dans un anneau appelé *porte* et sert à joindre les bords opposés d'un vêtement. Crampon métallique servant à réunir certains objets : *agrafe de courroie, de bureau. Archit.* Ornement de sculpture, placé à la tête des arcs.


Agrafe.

AGRAFER (*fé*) v. t. Attacher avec une agrafe : *agrafer un corsage.* ANT. **Dégrafer.**

AGRAFEUSE n. f. Machine pour agrafer.

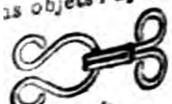
AGRAINER (*grè-né*) v. t. Répandre du grain pour le gibier ou des oiseaux d'élevage.



Agneau.



Agouti.



Agrafe.

AGRAIRE (*grè-re*) adj. (lat. *agrarius ;* de *ager*, champ). Qui a rapport aux terres : *mesure agraire ; l'are est l'unité de mesure pour les surfaces agraires. Lois agraires*, v. AGRAIRES (*lois*). [*Part. hist.*]

AGRANDIR v. t. Rendre plus grand : *agrandir une maison.* Faire paraître plus grand : *ce vêtement vous agrandit. Fig.* Elever, ennoblir : *la lecture agrandit l'âme.* ANT. **Rapetisser, amoindrir.**

AGRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Accroissement, augmentation. ANT. **Amoindrissement, réduction.**

AGRANDISSEUR (*di-seur*) n. m. Appareil employé en photographie pour les agrandissements. (On dit aussi AMPLIFICATEUR.)

AGRANDITIF, IVE adj. Mot qui sert à amplifier une expression. N. m. : *un agrandititf.*

AGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *graphein*, écrire). Impossibilité d'écrire, quoique le malade entende, comprenne et lise.

AGRAPPER (*gra-pé*) v. tr. Syn. de AGRIPPER.

AGRARIANISME (*nis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent l'agrariat.

AGRARIAT (*ri-a*) n. m. Partage des terres entre ceux qui cultivent le sol.

AGRARIEN (*ri-in*) ou **AGRAIRIEN, ENNE** (*grè-ri-in, è-ne*) adj. Qui concerne la loi agraire. N. Partisan des lois agraires. N. m. pl. En Allemagne, parti des grands propriétaires fonciers protectionnistes.

AGRÉABLE adj. Qui plaît. *Avoir pour agréable*, trouver bon. N. m. Ce qui est agréable : *préférer l'utile à l'agréable.* ANT. **Désagréable, fâcheux, déplaisant, blessant.**

AGRÉABLEMENT (*man*) adv. D'une manière agréable. ANT. **Désagréablement.**

AGRÉÉ n. m. Homme de loi admis par un tribunal de commerce pour représenter les parties devant lui. — Les agréés ne sont pas des officiers ministériels comme les avoués ; on est libre de ne pas se servir de leur ministère. Quoique sans existence légale, les cabinets d'agréés se cèdent comme les charges d'avoués, avec l'agrément du tribunal.

AGRÉER v. t. (rad. *gré*). Recevoir favorablement, approuver. V. i. Plaire : *cela ne m'agrée pas.* ANT. **Récuser, refuser, rejeter.**

AGRÉEUR n. m. Celui dont la profession est d'agréer les navires.

AGRÉGAT (*gha*) n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.

AGRÉGATIF, IVE adj. Qui joint, qui réunit.

AGRÉGATION (*si-on*) n. f. Admission dans un corps. Titre d'agrégé : *agrégation des sciences, des lettres. Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÉGÉ, E n. Personne qui, après un concours, est déclarée apte à professer dans un lycée, une faculté : *agrégé d'histoire, de philosophie, de droit.*

AGRÉGER (*jé*) v. t. (lat. *aggregare*, réunir ; du préf. *ad*, et de *grex, gregis*, troupeau. — Se conj. comme *abréger.*) Admettre dans un corps. *Phys.* Réunir en un tout des parties sans lien naturel.

AGRÉMENT (*man*) n. m. Approbation, consentement : *obtenir l'agrément de sa famille pour...* Qualité par laquelle on plait : *livre plein d'agrément.* Plaisir : *l'agrément de la société. Arts d'agrément*, la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc. Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette. ANT. **Désapprobation, refus, désagrément.**

AGRÉMENTER (*man-té*) v. t. Relever par des agréments, orner : *habit agrémenté de broderies.*

AGRÈS (*grè*) n. m. pl. (de *a.* et *gréer*). Ce qui sert à la manœuvre d'un navire (voiles, cordages, etc.). *Par anal.* : *les agrès d'un aérostat.* Appareils de gymnase.

AGRESSEUR (*grè-seur*) n. m. Auteur d'une agression. ANT. **Provoqué.**

AGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive.*

AGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *aggressio ;* de *aggredi*, attaquer). Attaque non provoquée.

AGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière agressive.

AGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Qualité d'une personne, d'une chose agressive.

AGRESTE (*grès-te*) adj. Rustique : *site agreste.* Rude : *mœurs agrestes.* ANT. **Urbain, cultivé.**

AGRESTEMENT (*man*) adv. D'une façon agreste.

AGRICOLE adj. (lat. *agricola*, laboureur ; de *ager, agri*, champ, et *colere*, cultiver). Adonné à l'agriculture : *peuple agricole.* Qui a rapport à l'agriculture : *industrie agricole.*

AGRICULTEUR n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'agriculture.

AGRICULTURE n. f. Culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire. — Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture, (les écoles d'agriculture, les eaux et forêts, les haras) dépend du *ministère de l'agriculture*, qu'assistent des conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE. (*Part. hist.*)

AGRIFFER (*gri-fé*) v. t. Prendre avec les griffes : *agriffer un fromage.* **S'agriffer** v. pr. S'attacher avec les griffes : *le chat s'agriffe aux rideaux.*

AGRILUS (*luss*) ou **AGRILE** n. m. Insecte coléoptère pentamère, de petite taille, d'un vert bronzé, qu'on trouve dans les arbres.

AGRION n. m. Insecte orthoptère, à corps fin et allongé, vulgairement appelé *demoiselle*, et qu'on trouve volant au bord des eaux.

AGRIPAUME (*pô-me*) n. f. Syn. de LÉONURE.

AGRIPPER (*gri-pé*) v. tr. Saisir avidement.

AGRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui saisit avec avidité.

AGROLOGIE n. (du gr. *agros*, champ, et *logos*, discours). Science qui a pour but la connaissance des terres cultivables.

AGRONOME n. m. (du gr. *agros*, champ, et *nomos*, loi). Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture. *Ingénieur-agronome*, titre conféré aux élèves diplômés de l'Institut national agronomique. (Pl. des *ingénieurs-agronomes.*)

AGRONOMIE (*mî*) n. f. Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie : *l'Institut agronomique.*

AGROSTIDE (*gro-sti-de*) n. f. Genre de graminées, qui poussent dans les prés et dont quelques espèces sont appréciées comme fourrage.

AGROTIS (*tiss*) ou **AGROTIDE** n. f. Genre de noctuelles, dont la chenille nuit aux betteraves.

AGROUPEMENT (*man*) n. m. Action d'agrouper. Etat de ce qui est agroupé.

AGROUPER (*pé*) v. t. Disposer, réunir en groupe. **S'agrouper** v. pr. Se mettre en groupe.

AGUERRIR (*ghé-rir*) v. t. Accoutumer à la guerre, à une chose pénible : *la nécessité aguerrit souvent un poltron.* **S'aguerrir** v. pr. : *il faut s'aguerrir à la fatigue.*

AGUERRISSEMENT (*ghè-ri-seman*) n. m. Action d'aguerrir. Qualité de celui, de ce qui est aguerri.

AGUETS (*ghè*) n. m. pl. (de *à guet*). Surveillance attentive. *Etre, se tenir aux aguets*, épier.

AGUICHANT, E adj. Qui aguiche.

AGUICHER (*ghi-ché*) v. tr. *Pop.* Attirer par un manège d'agaceries.

AH (*â*) ! interj. qui sert à marquer la joie : *ah ! quel plaisir !* ; la douleur : *ah ! vous me faites mal !* ; l'admiration : *ah ! que c'est beau !* ; la commisération : *ah ! que je vous plains !* ; l'impatience : *ah ! que vous êtes lent !* etc.

A. H. Abrév. de AMPÈRE-HEURE.

AHAN n. m. (onomatopée). Effort pénible. Cri de fatigue. (Vx.)

AHANER (*né*) v. i. Supporter une grande fatigue. Faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTÉ, E adj. Qui a heurté contre. *Fig.* Buté à : *être aheurté par un préjugé.*

AHEURTEMENT (*man*) n. m. Obstination extrême. *Fig.* Attachement extrême à.

AHEURTER (S') (*sa-eur-té*) v. pr. S'attacher opiniâtrément à quelque chose. Echouer, se briser.

AHI interj. V. AIE.

AHURI, E adj. (de *à*, et *hure*). Qui a perdu la tête. Stupéfait, troublé, étourdi. N. : *un ahuri, une ahurie.*

AHURIR v. tr. Troubler, faire perdre la tête.

AHURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une personne ahurie. Etonnement, stupéfaction.

AÏ (*a-i*) n. m. *Zool.* Nom vulgaire des mammifères du genre *bradype : on nomme l'aï paresseux à cause de la lenteur de ses mouvements.* (V. BRADYPE.) *Méd.* Inflammation des synoviales du poignet.

AICHE, ÈCHE ou **ESCHE** (*è-che*) n. f. (lat. *esca*). Appât que les pêcheurs accrochent à l'hameçon.

AIDE (*è-de*) n. f. Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. *Aide de camp*, officier d'ordonnance attaché à la personne d'un souverain, d'un général. N. f. pl. Impôts indirects, sous l'ancienne monarchie. *Cour des aides*, cour souveraine qui jugeait les affaires concernant ces subsides.

AIDEAU (*è-dô*) n. m. Morceau de bois passé dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges.

AIDE-MAÇON n. m. Ouvrier qui sert les maçons. Pl. des *aides-maçons.*

AIDE-MAJOR n. m. Médecin militaire à un ou deux galons. Pl. des *aides-majors.*

AIDE-MÉMOIRE n. m. inv. Ouvrage abrégé propre à fixer facilement dans la mémoire des faits importants, données ou formules principales d'un art, etc.

AIDER (*è-dé*) v. t. (lat. *adjuvare*). Seconder, assister : *aider ses amis ; aider quelqu'un de sa bourse.* V. i. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *aider à quelqu'un, à une entreprise.* **S'aider** v. pr. Se servir : *s'aider des deux mains.* **Aide-toi, le ciel t'aidera,** donne-toi du mal si tu veux réussir. ANT. **Nuire, gêner.**

AÏE ou **AHI** (*a-i*) interj. qui exprime une douleur physique : *aïe ! je me suis fait mal.*

AÏEUL, E (*a-i-eul*), **E** n. (du lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand-mère. Pl. des *aïeuls, aïeules.* N. m. pl. *Les aïeux*, les ancêtres.


Aigle et aiglons.

AIGLE (*è-gle*) n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie *l'aigle place son aire sur les rochers escarpés.* Pupitre d'église, surmonté d'une figure d'aigle. *Fig.* Esprit supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet). *Yeux, regards d'aigle*, yeux très perçants. Insigne et décoration figurant un aigle : *l'aigle noir de Prusse. Grand aigle*, format de papier (envir. 0m,75 sur 1m,06). N. f. Femelle de l'oiseau de proie. Etendard, drapeau : *les aigles romaines.* Figure héraldique : *une aigle couronnée. Pierre d'aigle.* V. AÉTITE.

AIGLEFIN (*è*), **ÉGLEFIN** ou **AIGREFIN** n. m. Poisson du genre gade, voisin des morues, mais plus petit, qu'on pêche dans les mers du nord : *l'aiglefin fumé est le haddock.*

AIGLETTE (*è-glè-te*) n. f. *Blas.* Petite aigle

AIGLON, ONNE (*è-glon, o-ne*) n. Petit de l'aigle.

AIGRE (*è-gre*) adj. (du lat. *acer*, âcre). Acide, piquant. *Fig.* Criard, aigu : *voix aigre.* Rude, désagréable : *ton aigre.* Revêche : *femme aigre.* N. m. : *le levain sent l'aigre.* ANT. **Doux.**

AIGRE-DOUX (*dou*), **CE** adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparente douceur : *parole aigre-douce.* Pl. *aigres-doux, ces.*

AIGREFIN (*è*) n. m. Homme rusé, indélicat. Chevalier d'industrie. V. AIGLEFIN.

AIGRELET, ETTE (*è-gre-lè, è-te*) adj. Un peu aigre : *saveur aigrelette.*

AIGREMENT (*è-gre-man*) adv. D'une manière aigre : *repondre aigrement.*

AIGREMOINE (*è*) n. f. Genre de rosacées à fleurs jaunes, très répandues et employées comme vulnéraires.

AIGREMORE (*è*) n. m. Charbon pulvérisé de bois tendre, employé aux préparations pyrotechniques.

AIGRET, ETTE (*è-grè, è-te*) adj. Un peu aigre.

AIGRETTE (*è-grè-te*) n. f. (de *aigron*, forme dialect. de *héron*). Faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux. Ornement de tête en forme de bouquet. Panache d'un casque, d'un dais. Bouquet de diamants. *Zool.* Sorte de héron, dont quelques plumes servent à faire des aigrettes.


Aigrette.

AIGRETTÉ (*è-grè-té*), **E** adj. Bot. Qui porte une aigrette : *graine aigrettée.*

AIGREUR (*è*) n. f. (lat. *acror*). Etat de ce qui est aigre. Sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. *Fig. Parler avec aigreur*, dire des choses désagréables, blessantes.

AIGRIN (*è*) n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR (*è*) v. t. Rendre aigre : *la chaleur aigrit le vin. Fig.* Irriter : *le malheur aigrit le cœur.* V. i. Devenir aigre : *ce vin aigrit.* **S'aigrir** v. pr. Devenir aigre. *Fig.* Devenir irritable.

AIGRISSEMENT (*è-gri-se-man*) n. m. Action d'aigrir. Résultat de cette action.

AIGU (*è-ghu*), **Ë** adj. (du lat. *acutus*, pointu). Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant : *voix aiguë.* Vif et piquant : *douleur aiguë.* **Accent aigu,** qui va de droite à gauche. (V. ACCENT.) **Angle aigu,** angle qui a moins de 90 degrés. (V. ANGLE.) **Maladie aiguë,** rapide dans sa marche et son développement.

AIGUADE (*è-gha-de*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Provision d'eau douce pour un navire. (Vx.) Lieu où se fait cet approvisionnement.

AIGUAGE (*è-gha-je*) n. m. (du vx fr. *aigue*, eau). Droit de conduire de l'eau sur son terrain à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau. (On dit aussi AIGAGE, AIGUERIE.)

AIGUAIL ou **AIGAIL** (*è-ga, ll* mll.) n. m. Rosée sur les feuilles : *l'aiguail ôte au chien de chasse la finesse de son flair.*

AIGUAYER (*è-ghè-ié*) v. tr. (Se conj. comme *balayer*.) Baigner, laver : *aiguayer du linge.*

AIGUE-MARINE (*è-ghe*) n. f. Emeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines.*

AIGUIÈRE (*è-ghi-è-re*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Vase à anse et à bec, où l'on met de l'eau.


Aiguière.

AIGUIÉRÉE (*è-ghi-é-ré*) n. f. Contenu d'une aiguière.

AIGUILLADE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. f. Syn. de AIGUILLON.

AIGUILLAGE (*è-ghui, ll* mll.) n. m. Manœuvre des aiguilles d'une voie ferrée.

AIGUILLAT (*è-ghu-i, ll* mll., *a*) n. m. Espèce de chien de mer, de squale, qui fournit l'huile de foie de requin.

AIGUILLE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. f. (lat. *acicula*; de *acus*, pointe.) Petite tige d'acier poli dont l'une des extrémités est aiguë, l'autre mousse et percée d'un chas, et qui sert pour coudre. Petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter; aiguille de cadran.* Extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque. Portion de rail mobile sur le sol, autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. (V. AIGUILLER.) *Phys.* **Aiguille aimantée.** V. BOUSSOLE. *Fig.* et *fam. Pointe d'aiguille*, subtilité, vétille. Loc. PROV. : **De fil en aiguille,** d'une chose à une autre. **Chercher une aiguille dans une botte de foin,** chercher une chose impossible à trouver. **On le ferait passer dans** (ou **par**) **le trou d'une aiguille,** se dit d'un homme extrêmement timide, poltron.


Aiguilles et aiguilleur.

AIGUILLÉE (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) n. f. Longueur de fil, de soie, etc., nécessaire pour travailler à l'aiguille.

le *aigron*, **forme** du-
mes qui orne la tê
de tête en forme de
e, d'un
Zool.
plumes


Aigrette

j. Bot.
ne ai-

acror.
isation
iments mal digérés.
les choses désagréa-

mmier jeunes.
e : *la chaleur aigrit*
aigrit le cœur. V.
aigrir v. pr. Devenir

nan) n. m. Action
t.
acutus, pointu). Ter-
erçant : *voix aiguë*.
Accent aigu, qui va
) **Angle aigu**, angle
. ANGLE.) **Maladie**
son développement.
u vx fr. *aigue*, eau.
avire. (Vx.) Lieu où

u vx fr. *aigue*, eau,
n terrain à travers
d'un tuyau. (On dit

l/ mll.) n. m. Roseé
chien de chasse ia

e conj. comme *ba-*
du linge.
Emeraude vert de

u vx fr. *aigue*, eau,
t de

on-

ll.)

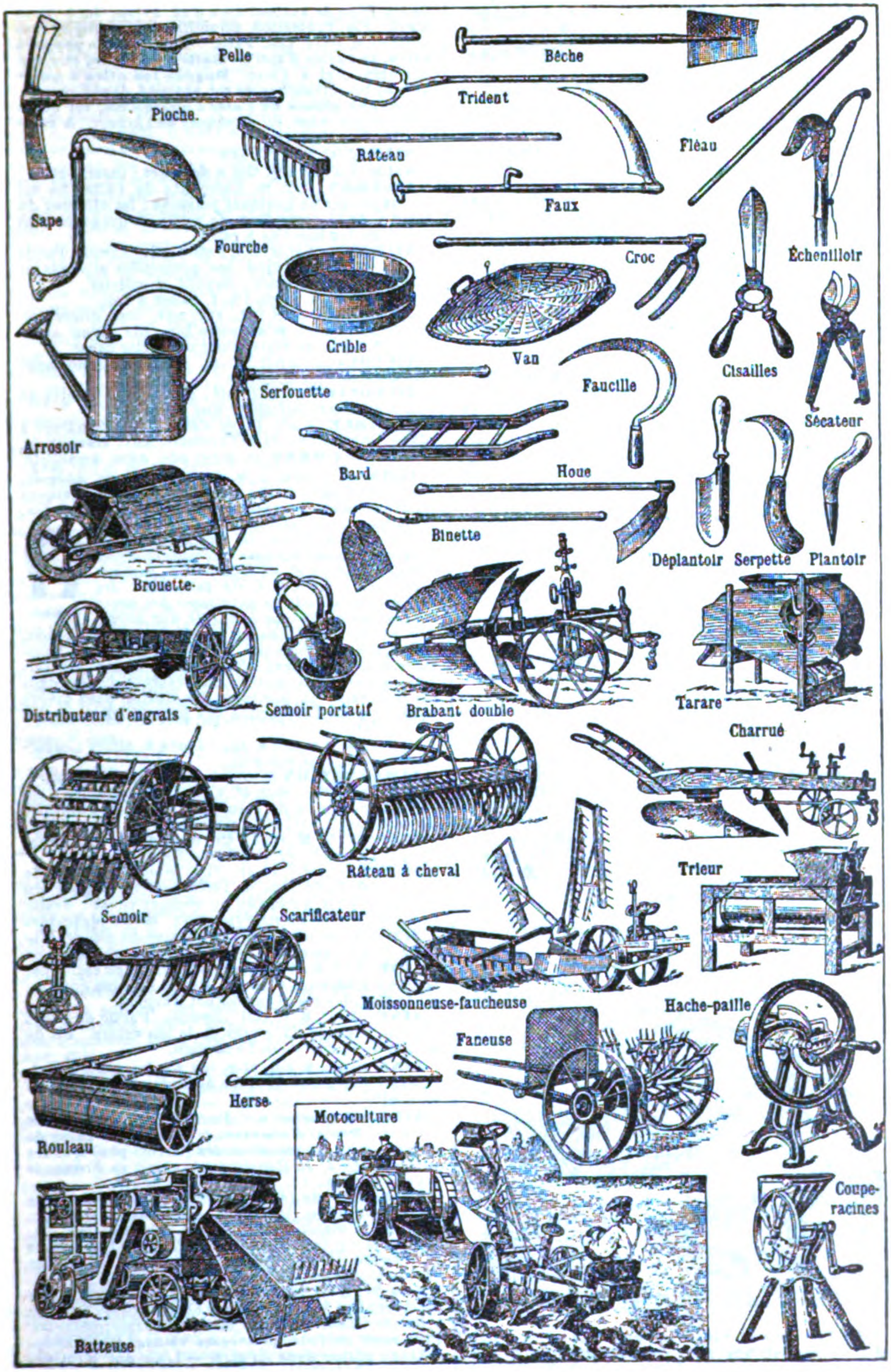
) n.
une

a)
ile,
in.
f.
te tige d'acier poli
ué, l'autre mousse
our coudre. Petite


Aiguière.


et aiguilleur.

. **Chercher une**
n, chercher une
, ferait passer
ille, se dit d'un
n.
. f. **Longueur de**
iller à l'aiguille.



AIGUILLER (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) v. t. Disposer les aiguilles des rails pour qu'un train, un tramway, etc., change de voie : *aiguiller un wagon.*

AIGUILLERIE (*è-ghu-i, ll* mll., *e-rî*) n. f. Fabrique, commerce d'aiguilles.

AIGUILLETAGE (*è-ghu-i, ll* mll.) n. m. Action d'aiguilleter. Etat de ce qui est aiguilleté.

AIGUILLETER (*è-ghu-i, ll* mll., *e-té*) v. tr. (Prend deux *t* devant un e muet : *j'aiguillette, il aiguillettera.*) Attacher des aiguillettes : *aiguilleter son pourpoint. Aiguilleter des lacets,* les ferrer. *Mar.* Lier par un cordage.

AIGUILLETIER (*è-ghui, ll* mll., *e-ti-é*) ou **AIGUILLETTIER** (*è-ghui, ll* mll., *è-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait des aiguillettes et qui les ferre.

AIGUILLETTE (*è-ghu-i, ll* mll., *è-te*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Ornement militaire : *aiguillettes de gendarme. Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long : *aiguillettes de canard.*

AIGUILLEUR (*è-ghu-i, ll* mll.) n. m. Celui qui manœuvre les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGUILLIER (*è-ghu-i, ll* mll., *é*) n. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON (*è ghu-i, ll* mll.) n. m. Long bâton muni d'une pointe de fer, pour piquer les bœufs. Dard des abeilles, des guêpes. Production dure et pointue de certaines plantes (syn. ÉPINE). *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon.*

AIGUILLONNANT (*è ghui, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui aiguillonne, excite : *curiosité aiguillonnante.*

AIGUILLONNEMENT (*è-ghu-i, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action d'aiguillonner. Son résultat.

AIGUILLONNER (*è-ghu-i, ll* mll., *o-né*) v. t. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter, stimuler, encourager : *aiguillonner un enfant paresseux.*

AIGUILLONNIER (*ni-é*) n. m. Coléoptère qui s'attaque aux céréales et notamment au blé.

AIGUILLOT (*è ghu-i, ll* mll., *o*) n. m. Mamelon de gonds fixés sur le gouvernail d'un navire.

AIGUISABLE (*è-ghu-i-za ble*) adj. Qui peut être aiguisé.

AIGUISAGE (*è-ghu-i-za-je*) ou **AIGUISEMENT** (*è-ghu-i-ze-man*) n. m. Action d'aiguiser une arme, un outil : *l'aiguisage d'un rasoir.*

AIGUISER (*è-ghu-i-zé*) v. tr. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit,* l'exciter.

AIGUISERIE (*è-ghu-i-ze-rî*) n. f. Lieu où l'on polit et aiguise les armes, les outils.

AIGUISEUR, EUSE (*è-ghu-i-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.

AIGUISOIR (*è ghu-i-zoir*) n. m. Outil à aiguiser.



Ail.

AIL (*a, l* mll.) n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl. des *aulx.* (En botanique, on dit cependant la famille des *ails.*)

AILANTE (*e*) n. m. Genre de simaroubées asiatiques, renfermant des arbres vulgairement appelés, à tort, *vernis du Japon. L'ailante a une odeur forte et peu agréable.*

AILE (*è-le*) n. f. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext.*



Ailes : 1. De pigeon ; 2. De papillon ; 3. De libellule ; 4. De cigale.

Ailes d'un moulin, ses châssis garnis de toiles. *Ailes d'un bâtiment,* ses côtés. *Ailes d'une armée,* ses flancs. Plan de sustentation d'un avion. Garde-boue d'auto. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère.* LOC. PROV. : **Voler de ses propres ailes,** se passer d'autrui. **Battre de l'aile,** être embarrassé, mal à l'aise. **Rogner les ailes à quelqu'un,** lui retrancher de son autorité, de son revenu. **Tirer une plume de l'aile à quelqu'un,** lui attraper quelque chose, lui extorquer de l'argent. **A tire-d'aile.** V. TIRE-D'AILE.

AILE (*è-le*), n. f. V. ALE.

AILÉ (*è-lé*), **E** adj. Qui a des ailes : *insecte ailé.*

AILERON (*è*) n. m. Extrémité de l'aile. Se dit des nageoires de quelques poissons : *les ailerons du requin, de la carpe.* Nom de petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau.

AILETTE (*è-lè-te*) n. f. Petite aile. *Armur.* Petits tenons encastrés dans les projectiles allongés, et saillants à la surface : *torpille à ailettes.*

AILLADE (*a, ll* mll.) n. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS (*a, ll* mll., *eur*) adv. (lat. *aliorsum*). En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu. De plus ; du reste. Pour une autre cause.

AILLOLI (*a, ll* mll.) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AILLOLISER (*a, ll* mll., *o-li zé*) v. t. Mêler de l'ail à un mets : *ailloliser une sauce.*

AIMABLE (*è*) adj. Digne d'être aimé. De nature à plaire. Substantiv. : *faire l'aimable.* ANT. **Hargneux.**

AIMABLEMENT (*è, man*) adv. Avec amabilité.

AIMANT (*è-man*) n. m. (contract. du gr. *adamas,* diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux. Barreau aimanté, aiguille aimantée. *Aimant naturel,* celui que l'on trouve tout formé dans la nature : *les Grecs trouvaient les aimants naturels dans certaines contrées d'Asie Mineure et de Macédoine. Aimant artificiel,* celui qui a été fabriqué : *les aimants artificiels ne paraissent pas avoir été connus en Europe avant le* XII*e siècle. Fig.* Attrait : *la douleur est un aimant pour les cœurs.* — Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques ; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais ; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des projectiles, pour les névralgies.



Aimant.

AIMANT (*è man*), **E** adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante.*

AIMANTATION (*è, si-on*) n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER (*è-man-té*) v. tr. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimanter l'aiguille d'une boussole ; aiguille aimantée.*

AIMANTIN, E (*è*) adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine.*

AIMER (*è mé*) v. tr. (lat. *amare*). Avoir de l'amour, de l'affection, de l'attachement, du goût, du penchant pour quelqu'un ou quelque chose : *aimer sa mère ; aimer la musique.* ANT. **Haïr, détester.**

AÏN (*a-in*) n. m. Mot arabe qui signifie *source, fontaine,* et qui entre dans le nom de plusieurs localités.

AINE (*è ne*) n. f. Baguette à laquelle on enfile par la tête les harengs à fumer. Bande de peau qui garnit la tête, les plis d'un soufflet d'orgue.

AINE (*è-ne*) n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. Pli de flexion de la cuisse sur l'abdomen.

AÎNÉ (*è-né*), **E** adj. et n. (du vx fr. *ains,* avant, et *né*). Né le premier. Plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné.*

AÎNESSE (*è-né-se*) n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aînesse,** droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants : *la Constituante abolit en France le droit d'aînesse.*

AINSI (*in*) adv. (du lat. *in sic,* de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj. De la manière que, comme. **Ainsi soit-il** loc. adv. Mots qui terminent ordinairement les prières de l'Eglise et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AIR (*èr*) n. m. (gr. *aêr*). Fluide gazeux qui forme l'atmosphère. Vent : *il fait de l'air. Prendre l'air,* se promener. *Contes en l'air,* discours invraisemblables. *Promesses en l'air,* promesses vaines. Pl. L'atmosphère : *planer dans les airs.* — L'air pur n'est pas

un élément simple, mais un mélange de plusieurs gaz, dont les deux principaux sont l'oxygène et l'azote. L'air, qui se liquéfie à — 194°, contient environ 21 parties d'oxygène pour 79 parties d'azote : il renferme en outre de l'argon (environ 1/100°), du gaz carbonique, de la vapeur d'eau et des traces d'un certain nombre d'autres gaz (néon, krypton, xénon, hélium, etc.). Enfin, il tient en suspension une multitude de poussières microscopiques, parmi lesquelles se trouvent des germes organisés (*microbes*), qui, rencontrant un milieu propice, peuvent s'y développer et produire des fermentations et des putréfactions. Certains de ces microbes, en pénétrant dans nos poumons, peuvent développer de terribles maladies. L'air est indispensable à la vie des animaux et des plantes ; il entretient la combustion et la respiration ; il est le véhicule du son ; enfin, l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent. V. ATMOSPHÈRE.

Galilée, puis son disciple Torricelli, établirent que l'air est pesant ; un litre d'air pur à 0° et sous la pression ordinaire pèse 1 gr,293. Cette pression exercée par l'air est appelée *pression atmosphérique*. C'est à cette pression atmosphérique qu'est due l'ascension de l'eau dans les pompes, et non, comme l'on disait autrefois, à l' « horreur de la nature pour le vide ».

AIR (*èr*) n. m. (du précéd.). Manière, façon : *parler d'un air convenable*. Expression des traits : *avoir l'air fier*. Ressemblance : *il a de votre air*. *Avoir l'air*, paraître. *Prendre des airs*, affecter des manières au-dessus de son état. *L'air et la chanson*, l'apparence et la réalité.

AIR (*èr*) n. m. (de *air*, fluide). Suite de notes composant un chant : *chaque peuple a ses airs nationaux*.

AIRAGE (*é*) n. m. Angle que fait la voile d'une aile de moulin avec le plan de circulation de celle-ci. Galerie pour appel d'air, dans les mines.

AIRAIN (*è-rin*) n. m. (lat. *æramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig. Cœur d'airain*, cœur dur et impitoyable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne; les sons lugubres de l'airain*. **Âge d'airain.** V. ÂGE.

AIRE (*è-re*) n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Mesure d'une surface limitée : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ*. Nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle*. *Mar.* Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent*.

AIRÉE (*è-ré*) n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire : *airée de blé, de seigle*.

AIRELLE (*è-rè-le*) n. f. Genre d'arbrisseaux (*vacciniées*), à baies acides et rafraîchissantes, qui portent le même nom : *l'airelle myrtille se trouve dans les lieux montueux, frais et boisés*.

AIRURE (*è*) n. f. Extrémité d'une veine métallifère ou de houille.

AIS (*è*) n. m. (lat. *axis*). Planche de bois : *les ais d'une cloison*.

AISANCE (*è-zan-se*) n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage. Fortune suffisante : *vivre dans l'aisance*. *Lieux, cabinets d'aisances*, lieux destinés aux besoins naturels. ANT. **Gêne.**

AISCEAU (*è-sô*) n. m. Syn. de AISSETTE.

AISE (*è-ze*) n. f. Contentement, joie, état agréable. **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *A votre aise*, ne vous gênez pas. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises*.

AISE (*è-ze*) adj. Content, joyeux.

AISÉ (*è-zé*), **E** adj. Facile : *la critique est aisée et l'art est difficile*. Qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé*. ANT. **Difficile, malaisé, gêné.**

AISÉMENT (*è-zé-man*) adv. Facilement, avec aisance. Sans privations : *vivre aisément*.

AISSEAU (*è-sô*) n. m. Planche mince qui sert à couvrir les constructions légères.

AISSELIÈRE (*è-se*) n. f. Syn. de AISSETTE.

AISSELLE (*è-sè-le*) n. f. (lat. *axilla*). Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction des bras avec l'épaule.

AISSETTE (*è-sè-te*) n. f. Petite hache recourbée, dont se servent les tonneliers pour tailler les douves. (On dit aussi AISCEAU, AISSEAU, AISSELIÈRE.)

AÎTRES (*è-tre*) n. m. pl. Autre orthographe de ÊTRES.

AJOINTER (*té*) v. t (rad. *joint*). Joindre bout à bout.

AJONC (*jon*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, qui renferme des arbustes épineux à fleurs jaune d'or et qui croît dans les endroits arides.

AJOUPA n. m. Hutte de sauvages, de nègres.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. Se dit de ce qui est percé à jour.

AJOURER (*ré*) v. t. Pratiquer des jours dans : *ajourer une balustrade*.

AJOURNÉ adj. et n. m. Se dit d'un conscrit renvoyé à l'examen du conseil de revision de l'année suivante, d'un candidat renvoyé à une autre session.

AJOURNEMENT (*man*) n. m. Remise d'une affaire à un autre jour. Assignation à comparaître à jour fixe devant un tribunal, donnée par huissier.

AJOURNER (*né*) v. t. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause*.

AJOUTABLE adj. Qui peut, qui doit être ajouté.

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTÉ n. m. Addition que l'on fait à un écrit.

AJOUTER (*té*) v. t. (du lat. *ad*, à, et *juxta*, auprès). Joindre, augmenter : *la modestie ajoute au mérite*. *Ajouter foi*, croire. ANT. **Retrancher.**

AJUSTAGE (*jus-ta-je*) n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal. Action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT (*jus te-man*) n. m. Action d'ajuster. Parure : *être recherché dans son ajustement*.

AJUSTER (*jus-té*) v. t. Rendre juste : *ajuster une mesure, une balance*. Adapter : *ajuster un couvercle à une boîte*. Mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine*. Viser : *ajuster un lièvre*. Habiller, parer.

AJUSTEUR (*jus-teur*) n. m. Ouvrier qui ajuste.

AJUSTOIR (*jus-toir*) n. m. Petite balance qui sert à mettre les monnaies au poids voulu.

AJUSTURE (*jus-tu-re*) n. f. Concavité ménagée au fer à cheval, pour qu'il s'adapte facilement au pied.

AJUT (*ju*) ou **AJUST** (*jû*) n. m. Nœud particulier, servant aux marins pour joindre deux cordages. (On dit aussi NŒUD-DE-VACHE.)

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé à l'extrémité d'un tube d'écoulement pour en régulariser le débit. (On dit quelquef. AJUTOIR.)

AKÈNE ou **ACHAINE** (*kè-ne*) n. m. *Bot.* Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec la graine.

ALABANDINE n. f. Variété de grenat d'un rouge foncé. Sulfure de manganèse naturel, qui doit son nom à la ville d'*Alabanda*, dans la Carie (Asie Mineure), où on le rencontre.

ALABASTRITE (*bas-tri-te*) n. f. Variété de gypse, très blanche, qui se trouve en Toscane et est employée à faire des vases, des statuettes, etc.

ALACRITÉ n. f. (du lat. *alacris*, vif). Enjouement, gaieté d'humeur.

ALAISE (*lè-ze*) ou **ALÈSE** n. f. Lien de jonc. Drap plié, placé sous le corps d'un malade. Planche ajoutée à une autre.

ALAMBIC (*lan-bik*) n. m. (ar. *al*, le, et *ambic*, vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig.*



Alambic.

Passer à l'alambic, examiner avec soin. — L'alambic se compose d'une marmite appelée *cucurbite* dans

laquelle on place les matières à distiller, d'un couvercle ou *chapiteau* qui recouvre la cucurbite, reçoit les vapeurs et les dirige par un tuyau incliné dans le *réfrigérant*. Là, ces vapeurs se refroidissent en passant par un tube à spirale appelé *serpentin*, qui plonge dans l'eau froide, et elles reviennent à l'état liquide.

ALAMBIQUAGE (*lan-bi-ka-je*) n. m. Raffinement, subtilité excessive.

ALAMBIQUÉ (*lan-bi-ké*), **E** adj. Raffiné, compliqué : *Voiture a souvent le style alambiqué.*

ALAMBIQUER (*lan-bi-ké*) v. t. Distiller à l'alambic. *Fig.* Rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALAMBIQUEUR, EUSE (*lan-bi-keur, eu-ze*) n. Personne dont le style, la parole sont raffinés, compassés.

ALANDIER (*di-é*) n. m. Bouche, foyer placé à la base de certains fours spéciaux : *four à alandiers.*

ALANGUIR (*ghir*) v. t. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de langueur.

ALAPIN n. m. Teinture qui sert dans l'impression de l'indienne. Adjectiv. : *teinture alapin.*

ALARGUER (*ghé*) v. intr. Gagner le large.

ALARMANT (*man*), **E** adj. Qui alarme : *nouvelle alarmante.*

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme*, aux armes !). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme.* Frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER (*mé*) v. t. Donner l'alarme. Causer de l'inquiétude, de la frayeur. **S'alarmer** v. pr. S'inquiéter, s'effrayer. ANT. **Rassurer, enhardir.**

ALARMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE (*tèr-ne*) n. m. *Bot.* Espèce de nerprun d'Europe, toujours vert, à fruits purgatifs.

ALBANAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De l'Albanie.

ALBARELLE (*rè-le*) n. f. Champignon comestible du genre bolet, croissant sur le châtaignier, le peuplier, et très commun en Italie.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre blanc transparent, tendre et susceptible d'un beau poli. *Fig.* Blancheur extrême : *cou d'albâtre.*



Albatros.

ALBÂTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier, négociant en albâtre.

ALBATROS (*tross*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des mers australes.

ALBERGE (*bèr-je*) n. f. Sorte de pêche, d'abricot, à chair blanche, aigrelette et qui adhère au noyau.

ALBERGIER (*bèr-ji-é*) n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIDE adj. (lat. *albus*). Blanchâtre.

ALBINISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *albus*, blanc). Anomalie congénitale, consistant dans l'absence partielle ou totale de la matière colorante de la peau et du système pileux, qui sont d'un blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*noss*) n. et adj. Affecté d'albinisme.

ALBITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de soude.

ALBUGINÉ, E adj. (du lat. *albus*, blanc). *Méd.* Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. ou **ALBUGINE** n. f. *Méd.* Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*bom'*) n. m. Registre destiné à recevoir des vers, des dessins, etc. Recueil de musique. Sorte de livre où des carrés, des ovales sont découpés, pour qu'on y glisse des photographies, etc. Format moyen, pour portraits photographiques. Pl. des *albums.*

ALBUMEN (*mèn'*) n. m. Blanc d'œuf. Partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance un peu salée, très répandue dans la nature et qui, en particulier, forme la presque totalité du blanc d'œuf et du sérum du sang.

ALBUMINÉ, E adj. Qui contient de l'albumine ou de l'albumen.

ALBUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'albumine.

ALBUMINOÏDE (*no-i*) adj. et n. m. (de *albumine*, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à l'albumine, ou qui en a les caractères.

ALBUMINOSE (*nô-ze*) n. f. Produit obtenu par l'action des alcalis sur l'albumine.

ALBUMINURIE (*rî*) n. f. Maladie caractérisée par la présence d'albumine dans les urines.

ALBUMINURIQUE adj. Qui a rapport à l'albuminurie. N. Personne atteinte d'albuminurie.

ALCADE n. m. (ar. *al*, le, et *kadi*, juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges ou magistrats municipaux.

ALCAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. Se dit d'une sorte de vers grec et latin (hendécasyllabe iambique) et d'une strophe où il figure.

ALCALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat des substances dans lesquelles il s'est formé spontanément de l'ammoniaque, qui est un alcali.

ALCALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend les propriétés alcalines : *les corps contenant de l'azote peuvent devenir alcalescents.*

ALCALI n. m. (ar. *al*, le, et *kali*, plante marine dont on extrait la soude). *Chim.* Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude et de la potasse. *Alcali volatil*, ammoniaque.

ALCALIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui fait naître une manifestation alcaline : *principe alcalifiant.*

ALCALIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine le degré de pureté des alcalis.

ALCALIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *alcali*, et du gr. *métron*, mesure). Partie de la chimie qui traite des procédés à employer pour le dosage des alcalis.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *saveur alcaline.* N. m. Médicament qui renferme un alcali.

ALCALINITÉ n. f. Etat alcalin.

ALCALINO-TERREUX adj. Se dit de certains métaux : calcium, baryum, strontium.

ALCALISATION ou **ALCALINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER ou **ALCALINISER** (*zé*) v. t. Donner à une substance des propriétés alcalines.

ALCALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zass*) n. m. Vase de terre poreux en forme de carafe, dans lequel les boissons se rafraîchissent par évaporation.



Alcarazas.

ALCÉE (*sé*) n. f. (du gr. *alkea*, mauve). Genre de malvacées, qui renferme la *rose trémière.*

ALCHIMIE (*mî*) n. f. Art de la transmutation des métaux. — Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale* et la *panacée* ; mais elle a donné naissance à la chimie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (*mis-te*) n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL (*kol* ou *ko-ol*) n. m. (ar. *al*, le, et *cohol*, chose subtile). Liquide obtenu par la distillation du vin et d'autres liqueurs fermentées, et appelé aussi *esprit-de-vin.* (Il bout à 78° et se solidifie à — 130°.) Nom générique désignant certains produits à propriétés analogues à celles de l'alcool de vin : *alcool méthylique.*

ALCOOLASE n. f. Diastase existant dans les jus sucrés.

ALCOOLAT (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique : *l'eau de mélisse est un alcoolat.*

ALCOOLATURE (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. f. Produit obtenu par macération d'une plante dans l'alcool.

ALCOOLÉ n. m. Mélange d'une substance médicamenteuse à l'alcool : *l'eau-de-vie camphrée est un alcoolé.*

ALCOOLIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation d'une substance en alcool par fermentation.

ALCOOLIQUE adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique.* N. m. Liqueur alcoolique. N. Personne atteinte d'alcoolisme.

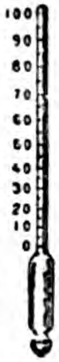
ALCOOLISABLE (*ko* ou *ko-o-li-za-ble*) adj. Qui peut être converti en alcool : *le sucre est alcoolisable.*

ALCOOLISATION (*ko* ou *ko-o-li-za-si-on*) n. f. Production ou addition de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER (*ko* ou *ko-o-li-zé*) v. t. Produire l'alcoolisation. Ajouter de l'alcool à un autre liquide : *alcooliser du vin ; liqueur alcoolisée.* Rendre quelqu'un alcoolique.

ALCOOLISME (*ko* ou *ko-o-lis-me*) n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** (*ko* ou *ko-o*) n. m. (de *alcool*, et du gr. *métron*, mesure.) Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.



Alcoomètre.

ALCOOMÉTRIE ou **ALCOOLOMÉTRIE** (*ko* ou *ko-o, tri*) n. f. Ensemble des procédés employés pour la détermination de la richesse en alcool des liqueurs spiritueuses.

ALCÔVE n. f. (de l'esp. *alcoba*, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un ou plusieurs lits. *Fig.* Intimité conjugale.

ALCYON (*si-on*) n. m. Oiseau fabuleux. (L'alcyon passait pour ne faire son nid que sur une mer calme, et il était regardé comme oiseau d'heureux présage.) Genre de polypiers.

ALCYONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'alcyon. *Jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉE (*dé*) n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique, du Brésil et des Indes, et habité par des autochtones.

ALDÉHYDE (*dé-i-de*) n. m. ou f. Liquide volatil, qui se produit lorsqu'on oxyde un alcool ou qu'on réduit un acide.

ALDERMAN (*dèr-man*) n. m. Magistrat municipal, en Angleterre et aux Etats-Unis. Pl. des *aldermen*.

ALE (*èl'*) ou **AILE** (*èl'*) n. f. (mot angl.). Bière anglaise légère, fabriquée avec du malt peu torréfié.

ALÉA (lat. *alea*) n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (rad. *aléa*). Qui repose sur un événement incertain, qui est soumis aux chances du hasard : *le bénéfice que l'on demande au jeu est toujours aléatoire ; le pari est un contrat aléatoire.*

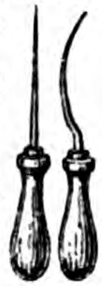
ALÉATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière aléatoire.

ALÈNE n. f. Poinçon avec lequel les cordonniers, selliers, etc., percent le cuir.

ALÉNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant, marchand d'alènes.

ALÉNOIS (*noi*) adj. m. (pour *orlenois*, orléanais). Se dit du cresson des jardins, qui sert à relever le goût des salades : *cresson alénois.*

ALENTIR (*lan*) v. t. Syn. vieilli de RALENTIR.


Alènes.

ALENTISSEMENT (*a-lan-ti-se-man*) n. m. Syn. vieilli de RALENTISSEMENT.

ALENTOUR (*lan*) adv. Aux environs. (Ne dites pas *alentour de la table*, mais *autour de la table*.)

ALENTOURS (*lan-tour*) n. m. pl. Lieux circonvoisins : *les alentours d'une ville. Fig.* : *les alentours de la vérité.*

ALÉPINE n. f. (de *Alep*). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRION n. m. *Blas.* Petite aigle au vol abaissé, sans bec ni pattes.

ALÉRION n. m. Aéroplane léger.

ALÉRON ou **ALEIRON** (*lé*) n. m. Tringle de bois au moyen de laquelle on hausse et on relève les lices d'un métier à tisser.

ALERTE (*lèr-te*) adj. Vigilant ; vif. N. f. Alarme : *l'alerte a été vive.* Interj. Debout, garde à vous !

ALERTER (*lèr-té*) v. t. Donner l'alerte, l'alarme ; avertir qu'il y a danger : *alerter des troupes.*

ALÉSAGE (*za-je*) n. m. Action d'aléser. Diamètre intérieur d'un cylindre.

ALÈSE n. f. V. ALAISE.

ALÉSÉ (*zé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu : *croix alésée.* (On écrit aussi ALAISÉ et ALEZÉ.)

ALÉSER (*zé*) v. t. (du vieux fr. *alis*, lisse ; se conj. comme *accélérer*.) Rectifier l'intérieur d'un cylindre, d'une pompe, d'un tube. *Blas.* Diminuer de longueur, en parlant des pièces honorables.

ALÉSOIR (*zoir*) n. m. Outil ou machine pour aléser.


Alésoir.

ALESTER (*lès-té*) ou **ALESTIR** (*lès-tir*) v. t. Alléger, dégager : *alester un navire.*

ALÉSURE (*zu-re*) n. f. Ensemble des débris détachés d'une pièce métallique par l'alésoir.

ALEURITE n. f. Genre d'euphorbiacées, dont une espèce, le bancoulier des Moluques, donne la noix de bancoul à propriétés purgatives.

ALEURONE n. f. Corpuscule azoté, chez les plantes, dans les cellules de l'embryon et des graines.

ALEVIN n. m. (du lat. *allevare*, élever). Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin. Fretin. Action d'aleviner un étang.

ALEVINER (*né*) v. a. Jeter de l'alevin dans un étang, un vivier.

ALEVINIER (*ni-é*) n. m. ou **ALEVINIÈRE** n. f. Etang où l'on met de l'alevin.

ALEXANDRIN, E (*lèk-san*) adj. D'Alexandrie d'Egypte : *poésie alexandrine.*

ALEXANDRIN, E (*lèk-san*) adj. Se dit du vers français de douze syllabes (employé au XIIe s. dans le *Roman d'Alexandre*). N. m. Ce vers lui-même. Ex. :

On a sou-vent be-soin d'un plus pe-tit que soi.
(LA FONTAINE.)

ALEXIPHARMAQUE (*lèk-si*) adj. Se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques. N. m. : *un alexipharmaque.*

ALEXITÈRE (*lèk-si*) adj. Se disait autrefois des médicaments employés pour prévenir les effets d'un poison. N. m. : *un alexitère.*

ALEZAN, E adj. et n. Se dit d'un cheval dont la robe est d'un rouge jaunâtre et les crins de la même couleur que le poil.

ALFA n. m. Graminée agrostidée d'Algérie, dont on fait du papier, des tapis, des chaussures, etc.


Alfa.

ALFANGE n. f. Cimeterre mauresque.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due (1850) au chimiste Halphen : *l'alfénide est du maillechort argenté, qui sert surtout à fabriquer les couverts de table.*

ALGALIE (*lî*) n. f. *Chir.* Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne qu'on mettait au cou des galériens qui avaient la permission de circuler hors du bagne.

ALGARADE n. f. Sortie, insulte brusque et bruyante contre quelqu'un.

ALGAROTH (*rot'*) n. m. Oxychlorure d'antimoine précipité, émétique et purgatif.

ALGAZELLE (*zè-le*) n. f. Variété d'antilope africaine blanche, que l'on trouve surtout en Egypte.

ALGÈBRE n. f. (ar. *al djebr*). Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres. Livre qui traite de cette science. — L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IVe s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule, équation algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT (*man*) adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE (*bris-te*) n. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne. Qui fait des opérations d'algèbre.

ALGÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Algérie : *troupes algériennes.*

ALGIDE adj. (lat. *algidus*). Se dit des affections caractérisées par des sensations de froid : *fièvre algide.*

ALGIDITÉ n. f. Etat de ce qui est algide.

ALGORITHME (*rit'-me*) n. m. Procédé de calcul, forme de la génération des nombres.

ALGUAZIL (*gou-a*) n. m. (de l'ar. *alwazir*). Agent de police, en Espagne.

ALGUE (*al-ghe*) n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (mot lat. signif. *ailleurs*). Absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre : *un alibi innocente un accusé.* Pl. des *alibis.*

ALIBIFORAIN (*rin*) n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. (lat. *alibilis*). Propre à la nutrition.

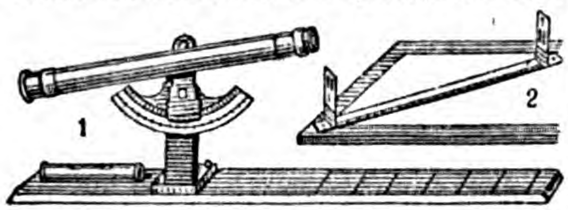
ALIBILITÉ n. f. Qualité d'une substance alibile.

ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant.

ALIBOUFIER (*fi-é*) n. m. Nom vulgaire du styrax qui fournit le *baume styrax.*

ALICANTE n. m. Vin liquoreux, que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante.* Cépage français (syn. GRENACHE).

ALIDADE n. f. (ar. *al idad*). Règle de bois ou de métal mobile autour d'un de ses points, et dont l'une



1. Alidade à lunette ; 2. Alidade à pinnules.

des extrémités se meut sur un cadran divisé. — Les alidades servent à mesurer les angles ; les visées se font à l'aide de pinnules ou d'une lunette.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Dr.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATAIRE (*tè-re*) n. Personne en faveur de qui on aliène une propriété, une rente, etc.

ALIÉNATEUR, TRICE n. Personne qui aliène.

ALIÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit ; aliénation mentale.*

ALIÉNÉ, E adj. et n. Fou, folle : *maison d'aliénés.*

ALIÉNER (*né*) v. t. (du lat. *alienare*, rendre autre. — Se conj. comme *accélérer.*) Vendre, transférer à un autre la propriété d'une chose. Rendre hostile : *aliéner les esprits.* Troubler : *aliéner la raison.* ANT. **Conserver, garder.**

ALIÉNISME (*nis-me*) n. m. Partie de la science médicale qui s'occupe des maladies mentales.

ALIÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIFÈRE adj. (lat. *ala*, aile, et *ferre*, porter). Se dit des insectes pourvus d'ailes. *Tronc alifère*, les deux segments postérieurs des insectes.

ALIFORME adj. Qui a la forme d'une aile.

ALIGNÉE (*gné*) n. f. Etat de ce qui est aligné : *une alignée d'arbres.*

ALIGNEMENT (*man*) n. m. Action d'aligner. Situation de plusieurs objets sur une ligne droite. Ligne qui détermine la largeur d'une rue, d'une allée, etc. *Servitude d'alignement*, obligation pour les propriétaires de ne pas dépasser cette ligne.

ALIGNER (*gné*) v. t. Ranger sur une ligne droite. Soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases.* **S'aligner** v. pr. Se mettre sur l'alignement. *Fam.* Se mettre en face d'un autre pour se battre.

ALIGNOIR n. m. Instrument ayant la forme d'un coin et servant à fendre les blocs d'ardoise.

ALIGOTÉ n. m. Cépage à fruits blancs de Bourgogne.

ALIMENT (*man*) n. m. (du lat. *alere*, nourrir). Nourriture : *le pain est le premier des aliments. Fig.* Ce qui sert à développer les facultés intellectuelles ou morales : *les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire.* Servant à procurer l'assistance, l'entretien : *pension alimentaire. Provision alimentaire*, somme accordée pour vivre à l'une des parties en attendant le jugement d'une affaire. *Pâtes alimentaires*, vermicelle, macaroni, tapioca, semoule, etc. *Fourneau alimentaire*, établissement philanthropique qui délivre à bon marché des aliments.

ALIMENTATEUR, TRICE (*man*) adj. Qui alimente, qui nourrit : *substance alimentatrice.*

ALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de se nourrir. Approvisionnement : *l'alimentation d'un marché.* Apport des éléments nécessaires au fonctionnement d'une machine : *alimentation d'un moteur.*

ALIMENTATIVITÉ (*man*) n. f. *Phrénol.* Instinct qui porte les individus à rechercher les aliments, ce qui conduit à la gourmandise et à l'ivrognerie.

ALIMENTER (*man-té*) v. t. (de *aliment*). Nourrir : *alimenter une famille. Fig.* : *l'étude alimente l'esprit.* Approvisionner : *la province alimente Paris.*

ALIMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Nutritif. (Vx.)

ALINÉA n. m. (du lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré. Passage commençant par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas.*

ALINÉAIRE (*è-re*) adj. Qui marque l'alinéa.

ALIOS (*ôss*) n. m. Grès grossier, de couleur brune, des Landes et du Médoc.

ALIQUANTE (*kan-te*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko-te*) adj. f. *Math.* Qui est contenu un nombre exact de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze.* N. f. : *une aliquote.*

ALISE (*li-ze*) ou **ALIZE** n. f. Fruit rouge de l'alisier, aigrelet, et d'un goût agréable.

ALISIER (*zi-é*) ou **ALIZIER** (*zi-é*) n. m. Genre d'arbres, de la famille des rosacées, à fleurs blanches ou roses : *le bois d'alisier est bon pour l'ébénisterie.*

ALISMACÉES (*lis-ma-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes ayant pour type l'*alisme.* S. une *alismacée.*

ALISME (*lis-me*) n. m. Genre de plantes, dont l'espèce la plus commune est le *plantain d'eau.*

ALITEMENT (*man*) n. m. Séjour au lit. Mise au lit.

ALITER (*té*) v. t. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALITURGIQUE (*a* priv., et *liturgique*) adj. Se dit des jours qui n'ont pas d'office particulier.

ALIZARI n. m. Racine de garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante, extraite de la racine de garance.

ALIZÉ ou **ALISÉ** (*zé*) adj. et n. m. Se dit des vents réguliers qui soufflent aux tropiques dans la direction de l'ouest.

ALKÉKENGE (*kan-je*) n. m. Plante de la famille des solanacées, vulgairement le *coqueret.* V. PHYSALIS.

ALKERMÈS (*kèr-mèss*) n. m. Liqueur agréable, mais excitante, qui tire son nom du kermès animal employé pour la colorer en rouge.

ALLAISE (*a-lè-ze*) n. f. Dépôt de sable qui se trouve dans le lit des rivières après une crue.

ALLAITEMENT (*a-lè-te-man*) n. m. Action d'allaiter : *rien ne vaut l'allaitement maternel.*

ALLAITER (*a-lè-té*) v. a. Nourrir de son lait.

ALLANTOÏDE (*a-lan*) n. f. Annexe embryonnaire du fœtus, ayant la forme d'un long boyau.

ALLANT (*a-lan*), **E** adj. (de *aller*). Qui va, qui vient, qui aime le mouvement : *une femme fort allante.* N. m. pl. Qui vont : *les allants et les venants.* Sing. Entrain : *avoir de l'allant.*

ALLÉCHANT (*al-lé-chan*), **E** adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante.*

ALLÈCHEMENT (*man*) n. m. Action d'allécher.

ALLÉCHER (*al-lé-ché*) v. a. (lat. *allicere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Attirer par l'appât du plaisir.

ALLÉE (*a-lé*) n. f. Passage étroit. Chemin bordé d'arbres. *Allées et venues*, courses réitérées.

ALLÉGATION (*al-lé-gha-si-on*) n. f. Action d'alléguer. Ce qui est allégué : *une allégation fausse.*

ALPHABET ALLEMAND

IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION	IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION
𝔄 𝔞	*A a*	*a* à	𝔑 𝔫	*N n*	*n* enn
𝔅 𝔟	*B b*	*b* bé	𝔒 𝔬	*O o*	*o* ô
ℭ 𝔠	*C c*	*c* tsé	𝔓 𝔭	*P p*	*p* pé
𝔇 𝔡	*D d*	*d* dé	𝔔 𝔮	*Q q*	*q* kou
𝔈 𝔢	*E e*	*e* é	ℜ 𝔯	*R r*	*r* err
𝔉 𝔣	*F f*	*f* eff	𝔖 ſ	*S s*	*s* ess
𝔊 𝔤	*G g*	*g* ghé	𝔗 𝔱	*T t*	*t* té
ℌ 𝔥	*H h*	*h* hâ	𝔘 𝔲	*U u*	*u* ou
ℑ 𝔦	*I i*	*i* i	𝔙 𝔳	*V v*	*v* faou
ℑ 𝔧	*J j*	*j* iott	𝔚 𝔴	*W w*	*w* vé
𝔎 𝔨	*K k*	*k* kâ	𝔛 𝔵	*X x*	*x* iks
𝔏 𝔩	*L l*	*l* ell	𝔜 𝔶	*Y y*	*y* ipsilonn
𝔐 𝔪	*M m*	*m* emm	ℨ 𝔷	*Z z*	*z* tsett

ALLÈGE (*al-lè-je*) n. f. Embarcation servant au chargement ou au déchargement des navires. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.

ALLÉGEAGE (*al-lé-ja-je*) n. m. Action d'alléger.

ALLÉGEANCE (*al-lé-jan-se*) n. f. Adoucissement. *Serment d'allégeance,* serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÉGEMENT (*al-lé-je-man*) n. m. Diminution de poids, de charge : *l'allégement d'un navire. Fig. : l'allégement de l'impôt.*

ALLÉGER (*al-lé-jé*) v. t. (Se conj. comme *abréger.*) Rendre moins lourd : *alléger un fardeau. Fig. : alléger les impôts, le chagrin.* Rendre moins chargé : *alléger une voiture, les contribuables.* ANT. **Alourdir.**


Allégorie (la Mort).

ALLÉGIR (*al-lé*) v. t. Diminuer le volume : *allégir une pièce de bois.*

ALLÉGORIE (*al-lé-gho-rî*) n. f. (lat. *allegoria*). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet : *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie.* Peinture ou sculpture représentant une idée abstraite : *un squelette armé d'une faux est une allégorie de la mort.*

ALLÉGORIQUE (*al-lé*) adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT (*al-lé, ke-man*) adv. Par allégorie.

ALLÉGORISATION (*al-lé, za-si-on*) n. f. Représentation allégorique.

ALLÉGORISER (*al-lé, zé*) v. t. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISEUR (*al-lé, zeur*) n. m. Qui voit partout des allégories. Qui explique les choses allégoriquement.

ALLÉGORISTE (*al-lé-gho-ris-te*) n. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique.

ALLÈGRE (*al-lè-gre*) adj. (lat. *alacer*). Gai, dispos, vif, agile.

ALLÈGREMENT (*al-lè-gre-man*) adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE (*al-lé-grè-se*) n. f. Grande joie.

ALLÉGRETTO (*al-lé-grè-to*) adv. et n. m. (mot ital). *Mus.* Diminutif de *allégro*, moins vite que l'allégro. Pl. des *allégrettos.*

ALLÉGRO (*al-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* Vivement et gaiement. N. m. : *jouer un allégro.* Pl. des *allégros.*

ALLÉGUER (*al-lé-ghé*) v. t. (lat. *allegare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en avant, prétexter : *alléguer des raisons.*

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu* et qui marque l'allégresse. *Fig. Entonner l'alléluia,* louer quelqu'un outre mesure. Pl. des *alléluias.*

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n m. Plante qui fleurit vers Pâques (d'où son nom) et dont les feuilles ont un goût aigrelet. Pl. des *alléluias.*

ALLEMAND (*a-le-man*), **E** adj. et n. D'Allemagne. N. m. La langue allemande : *parler l'allemand.*

ALLEMANDE (*a-le*) n. f. Danse vive et gaie, à deux ou à trois temps. Air sur lequel on l'exécute. *Cuis.* Sauce blonde.

ALLER (*a-lé*) v. i. (*Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, e*). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre : *aller au pas.* Conduire : *ce chemin va à Paris.* Marcher : *ce cheval va bien.* Avancer : *ce travail ne va pas.* Prospérer : *le commerce va.* S'élever : *cette montagne va jusqu'aux nues.* S'ajuster : *cet habit vous va bien.* Etre sur le point de : *nous allons partir.* Se porter : *comment allez-vous? Aller aux voix,* voter. *Se laisser aller,* s'abandonner. Impers. *Il y va de,* il s'agit de. **S'en aller** v. pr. Se retirer. Mourir : *ce malade s'en va.* — Ne dites pas : *je me suis en allé, je m'étais en allé,* mais *je m'en suis allé,* etc. **Ecrivez : *va-t'en,* et non *va-t-en.*** On

remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc. ; mais, alors, on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire *je fus* pour *j'allai*. A l'impératif, on dit : *vas-y* pour *va-y*.

ALLER (*a-lé*) n. m. Action d'aller : *l'aller et le retour*.

ALLEU (*a-leu*) n. m. (anc. allem *allod*). *Féod.* Propriété héréditaire et exempte de toute redevance, par opposition au *fief*, grevé de certains services. **franc-alleu.** (V. ce mot.) V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

ALLEUTIER (*a-leu-ti-é*) n. m. Propriétaire d'un alleu, par opposition au détenteur d'un bénéfice ou fief.

ALLIABLE (*a-li*) adj. Qui peut être allié : *plaisir alliable au devoir*.

ALLIACÉ, E (*a-li*), **E** adj. Qui tient de l'ail : *goût alliacé*.

ALLIAGE (*a-li-a-je*) n. m. Combinaison de métaux par la fusion : *les monnayeurs doivent faire l'alliage selon les lois et les règlements*. *Fig.* Mélange impur : *alliage de bien et de mal*. *Arith.* *Règle d'alliage* ou *règle de mélange*, opération qui consiste à déterminer, par exemple, le prix d'un mélange quand on connaît prix et quantité des substances mélangées.

ALLIAIRE (*a-li-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une plante crucifère à fleurs blanches, qui croît dans les lieux ombragés et rocailleux et qui doit son nom à l'odeur d'ail qu'elle répand.

ALLIANCE (*a-li*) n. f. Mariage ; parenté qui en résulte. Anneau de mariage. Ligue, coalition, confédération entre Etats ou souverains : *traité d'alliance*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Union, mélange de plusieurs choses : *alliance de la prudence et du courage*. *Alliance de mots*, rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex. :

Il ne VOIT que la NUIT, N'ENTEND que le SILENCE. (DELILLE.)

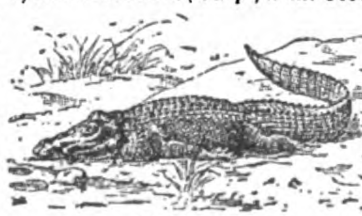
ALLIÉ (*a-li-é*), **E** n. Personne unie à d'autres par parenté, par mariage. Peuple confédéré, ligué. *Les Alliés*. V. *Part. hist.*

ALLIEMENT (*a-li-man*) n. m. Nœud que l'on fait à la corde d'une grue pour enlever un fardeau.

ALLIER (*a-li-é*) v. t. (préf. *ad* et lat. *ligare*, lier — Se conj. comme *prier*.) Mêler, combiner : *allier l'or avec l'argent*. *Fig.* : *allier la force à la prudence*. **S'allier** v. pr. S'unir par mariage. Se liguer.

ALLIER (*a-li-é*) ou **HALLIER** (*h* asp.) n m. Sorte de filet à prendre les oiseaux, surtout les cailles, les perdrix.

ALLIGATOR (*al-li*) n. m. Crocodile d'Amérique, qui atteint jusqu'à 5 mètres de long.


Alligator.

ALLITÉRATION (*al-li, si-on*) n. f. Répétition, volontaire ou involontaire, des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex. :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore. (VOLT.)
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? (RAC.)

ALLÔ ! interj. servant d'appel téléphonique.

ALLOBROGE (*al-lo*) n. m. Homme fruste, grossier. (Vx). V. *Part. historique*.

ALLOCATION (*al-lo-ka-si-on*) n. f. Action d'allouer, d'accorder une somme pour crédit, indemnité, charges de famille : *allocations familiales*.

ALLOCUTION (*al-lo-ku-si-on*) n. f. (préf. *ad*. et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue.

ALLODIAL, E, AUX (*al-lo*) adj. Tenu en franc-alleu : *biens allodiaux*. N. m. : *un allodial*.

ALLODIALITÉ (*al-lo*) n. f. Qualité d'une terre de franc-alleu.


Allonges.

ALLOGÈNE, adj. et n. D'une autre race.

ALLONGE (*a-lon-je*) n. f. Pièce pour allonger. Crochet de fer pour suspendre des quartiers de viande.

ALLONGÉ, E (*a-lon*) adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT (*a-lon-je-man*) n. m. Augmentation de longueur.

ALLONGER (*a-lon-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'allongeai, nous allongeons*.) Rendre plus long. Etendre : *allonger le bras*. Porter : *allonger un coup d'épée*. ANT. **Abréger, raccourcir.**

ALLONYME (*al-lo*) adj (gr. *allos*, autre, et *onuma*, nom). Publié sous le nom d'un autre : *livre allonyme*. N. Celui qui publie son livre sous le nom d'un autre.

ALLOPATHE (*al-lo*) ou **ALLOPATHISTE** (*al-lo-pa-tis-te*) n. et adj. Médecin qui traite par l'allopathie. ANT. **Homéopathe, homéopathiste.**

ALLOPATHIE (*al-lo-pa-tî*) n. f. (gr. *allos*, autre, et *pathos*, maladie). Nom donné à la médecine usuelle qui consiste à attaquer la maladie par des moyens contraires à sa nature ANT. **Homéopathie.**

ALLOPATHIQUE (*al-lo-pa-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'allopathie. ANT. **Homéopathique.**

ALLOPATHIQUEMENT (*al-lo-pa-ti-ke-man*) adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOTROPIE (*al-lo. pî*) n f. (gr. *allos*, autre, et *tropos*, manière d'être). Propriété que possèdent certains corps de pouvoir affecter plusieurs états correspondant à des propriétés différentes : *le phosphore et le soufre sont des corps capables d'allotropie*.

ALLOTROPIQUE (*al-lo*) adj. Qui résulte de l'allotropie.

ALLOUABLE (*a-lou*) adj. Qui peut être alloué.

ALLOUER (*a-lou-é*) v. t. Décréter : *allouer un crédit*. Accorder : *allouer une indemnité*.

ALLUCHON (*al-lu*) n. m. Dent de bois ou de fonte, qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE (*a-lu*) n. m. Action d'allumer. Inflammation du mélange carburé dans un moteur.

ALLUME-FEU (*a-lu-me*) n. m. invar Petite bûche ou matière quelconque très combustible, destinée à allumer le feu.

ALLUMELLE (*a-lu-mè-le*) n. f. Fourneau de charbon de bois.

ALLUMER (*a-lu-mé*) v. t. (préf. *ad*. et lat *lumen*, lumière). Mettre le feu : *allumer une bougie*. *Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère*. ANT. **Eteindre.**

ALLUMETTE (*a-lu-mè-te*) n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré qu'on enflamme. *Allumette chimique*, allumette dont l'extrémité a été trempée dans une pâte formée de phosphore ou de diverses compositions chimiques susceptibles de s'enflammer par friction. *Allumette-bougie*, celle dans laquelle on a substitué aux bûchettes de bois une mèche de coton trempée préalablement dans un bain de stéarine et de gomme fondues ensemble. (Pl. des *allumettes-bougies*.) — En France, l'Etat a le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes.

ALLUMETTIER (*a-lu-mè-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fabrique ou vend des allumettes.

ALLUMEUR, EUSE (*a-lu, eu-ze*) n. Personne chargée d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLUMIÈRE (*a-lu*) n. f. Fabrique d'allumettes. Boîte aux allumettes.

ALLUMOIR (*a-lu*) n. m. Appareil servant à allumer : *les allumoirs des bureaux de tabac*.

ALLURE (*a-lu-re*) n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche*.

ALLUSIF (*al-lu-zif*), **IVE** adj. Qui contient une allusion : *phrase allusive*.

ALLUSION (*al-lu-zi-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *ludere*, jouer). Mot, phrase, qui fait penser à une personne, à une chose, etc., sans qu'on en parle.

ALLUVIAL, E, AUX (*al-lu*) ou **ALLUVIEN, ENNE** (*al-lu-vi-in, è-ne*) adj. Produit par alluvion : *terrains alluviaux*.

ALLUVION (*al-lu*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *luere*, laver). Dépôt argileux ou sableux que les eaux apportent ou laissent en se retirant : *la majeure partie de la Hollande est formée d'alluvions marines*.

ALLUVIONNAIRE (*al-lu-vi-o-nè-re*) adj. Produit par l'alluvion : *sol alluvionnaire*.

ALLUVIONNEMENT (*al-lu-vi-o-ne-man*) n. m. Déplacement, par les eaux, de matériaux d'alluvion. Formation d'alluvions.

ALMAGESTE (*jès-te*) n. m. Nom donné à des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMAMY n. m. Chef, dans le Soudan occidental.

ALMANACH (*na*) n. m. Calendrier avec indications astronomiques, météorologiques, etc. *Fai-*

teur d'almanachs, faiseur de pronostics. *Un almanach de l'an passé*, une chose qui n'a plus d'intérêt.

ALMÉE (*mé*) n. f. (de l'ar. *almet*, savant). Danseuse égyptienne, dont les danses sont mêlées de chants.

ALMICANTARAT (*ra*) n. m. Cercle imaginé sur la sphère, parallèle à l'horizon. (On dit aussi CERCLE OU PARALLÈLE DE HAUTEUR.)


Aloès.

ALOÈS (*èss*) n. m. (gr. *aloê*). Genre de plantes liliacées, à feuilles épaisses, dont on extrait une résine amère et purgative. Cette résine elle-même.

ALOÉTIQUE adj. Qui contient de l'aloès.

ALOI n. m. (de *aloyer*). Titre légal de l'or et de l'argent : *monnaie d'aloi*. *Fig.* Bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi ; noblesse de mauvais aloi.*

ALOPÉCIE (*sî*) n. f. (gr. *alôpekia*). Chute ou absence totale ou partielle des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là. En ce cas-là : *alors, n'en parlons plus.* **Jusqu'alors** loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. **Alors que** loc. conj. Quand bien même : *alors que vous seriez malade.* Lorsque : *alors que vous étiez malade.*


Alose.

ALOSE (*lô-ze*) n. f. Poisson de mer, famille des clupéidés, qui ne se reproduit que dans l'eau douce : *l'alose, dont la chair est très estimée, atteint un mètre de long.*

ALOUATE n. m. Espèce de sapajou d'Amérique, vulgairement *singe hurleur.*


Alouette.

ALOUETTE (*è-te*) n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau (*passereau conirostre*) des champs, à plumage gris, marqué de taches foncées : *l'alouette ne perche pas sur les arbres.* PROV. : **Attendre que les alouettes tombent toutes rôties**, compter tout obtenir sans se donner de peine.

ALOURDIR v. tr. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas.* ANT. **Alléger, décharger.**

ALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Etat de celui ou de ce qui est alourdi : *l'alourdissement des sens.*


Alpaca.

ALOYAGE (*loi-ia-je*) n. m. Action d'aloyer. Résultat de cette action : *l'aloyage d'un lingot.*

ALOYAU (*loi-io*) n. m. Pièce de bœuf coupée le long des reins : *aloyau rôti, braisé.*

ALOYER (*loi-ié*) v. tr. (autre forme de *allier*. — Se conj. comme *aboyer.*) Donner à l'or et à l'argent l'aloi ou le titre légal.

ALPACA ou **ALPAGA** n. m. Ruminant du genre lama, qui vit dans l'Amérique du Sud. Étoffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca.

ALPAGE n. m. Pâturage de hautes altitudes.

ALPENSTOCK (*pèn'-stock*) n. m. (de l'allem. *Alpen*, Alpes, et *stock*, bâton). Long bâton ferré, pour excursions dans la montagne.

ALPESTRE (*pès-tre*) adj. Des Alpes, qui ressemble aux Alpes : *site alpestre.*

ALPHA (*fa*) n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig.* : *l'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.


Alpenstocks.

ALPHABET (*bè*) n. m. (gr. *alpha*, et *bêta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue. Petit livre qui contient l'alphabet et les éléments de la lecture. — Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce ; de là, elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc.

ALPHABET FRANÇAIS

MAJUSCULES	MINUSCULES
A B C D E F	a b c d e f
G H I J K L	g h i j k l
M N O P Q R	m n o p q r
S T U V W X	s t u v w x
Y Z	y z

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique.*

ALPHABÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans l'ordre alphabétique : *classer alphabétiquement des mots.*

ALPHABÉTISER (*zé*) v. a. Classer par ordre alphabétique : *alphabétiser des notes.* Absol. Lire, épeler l'alphabet.

ALPICOLE adj. (de *Alpe*, et du lat. *colere*, habiter). Qui croît dans les Alpes : *plante alpicole.*

ALPIN, E adj. Qui vit, qui croît sur les Alpes et, par ext., sur les hautes montagnes. *Chasseur alpin* ou simplem. *alpin* n. m., soldat des bataillons de chasseurs à pied, destinés à la défense des montagnes et particulièrement des Alpes.

ALPINISME (*nis-me*) n. m. (de *alpin*). Goût des excursions dans la montagne.

ALPINISTE (*nis-te*) n. (de *alpin*). Touriste qui aime les montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes : *chaîne alpique.*

ALPISTE (*pis-te*) n. m. Graminée, dite aussi *millet long*, qui fournit un bon fourrage.

ALQUIFOUX (*ki-fou*) n. m. Terme employé par les potiers pour désigner la *galène* ou sulfure de plomb.

ALSACIEN, ENNE (*za-si-in, è-ne*) n. et adj. Qui a rapport à l'Alsace ou qui est de cette contrée.

ALSATIQUE (*za*) adj. Se dit d'un écrit historique, géographique, etc., sur l'Alsace. N. m. : *un alsatique.*

ALSINE n. f. *Bot.* V. MOURON.

ALTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Originaire des monts Altaï. V. OURALO-ALTAÏQUE (*Part. hist.*).

ALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilité des couleurs.*

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré : *métaux altérables.* ANT. **Fixe, inaltérable.**

ALTÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui altère, qui cause la soif. N. m. : *un altérant.* ANT. **Désaltérant.**

ALTÉRATEUR, TRICE n. Personne qui altère.

ALTÉRATIF, IVE adj. Qui altère les propriétés des corps.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, changer). Changement de bien en mal : *altération de la santé.* Falsification : *altération des monnaies.* Résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, haleter). Soif ardente.

ALTERCATION (*tèr-ka-si-on*) n. f. Débat, vive contestation. Dispute, querelle.

ALTÉRER (*ré*) v. tr. (du lat. *alter*, autre. — Se conj. comme *accélérer.*) Changer en mal. Falsifier : *altérer les monnaies.* Refroidir : *altérer l'amitié.* **S'altérer** v. pr. Se détériorer.

ALTÉRER (*ré*) v. tr. (même étym.). Exciter la soif. ANT. **Désaltérer.**

ALTERNANCE (*tèr*) n. f. Action d'alterner : *l'alternance des couches dans les terrains stratifiés.* *B.-arts.* Système d'ornementation consistant dans la répétition alternative de deux motifs différents. *Bot.* Disposition des feuilles, des fleurs alternes.

ALTERNANT (*tèr-nan*), **E** adj. Qui alterne : *cultures alternantes.*

ALTERNAT (*tèr-na*) n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement.

ALTERNATEUR (*tèr*) n. m. Machine dynamo-électrique à courants alternatifs.

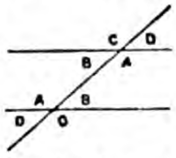
ALTERNATIF, IVE adj. Qui a lieu tour à tour. Qui change périodiquement de sens (courant électrique.)

ALTERNATION (*tèr, si-on*) n. f. Alternance. (Vx.)

ALTERNATIVE (*tèr*) n. f. (de *alterner*). Succession de choses qui reviennent tour à tour : *l'alternative des saisons. Fig.* Choix : *je vous laisse l'alternative.*

ALTERNATIVEMENT (*tèr, man*) adv. L'un après l'autre.

ALTERNE (*tèr-ne*) adj. *Géom.* Se dit, lorsque deux droites parallèles sont coupées par une troisième, des angles placés de côtés différents de la sécante. *Angles alternes internes*, angles situés en dedans des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, comme les deux angles A ou les deux angles B. *Angles alternes externes*, angles situés en dehors des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, tels les deux angles C et les deux angles D. (Les angles alternes internes sont égaux entre eux, les angles alternes externes le sont aussi.) *Bot. Feuilles, fleurs alternes,* disposées de chaque côté de la tige, mais non en face les unes des autres.



Angles alternes.

ALTERNER (*tèr-né*) v. i. Se succéder avec plus ou moins de régularité : *les saisons alternent.* V. t. *Agric.* Varier la culture : *alterner les semences.*

ALTESSE (*tè-se*) n. f. (ital. *altezza*). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. Personne qui porte ce titre : *recevoir une altesse.*

ALTHÆA (*té-a*) n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *altus*, élevé). Orgueilleux, fier, hautain : *Louvois était dur et altier. Fig. : des monts altiers.* ANT. **Affable, modeste.**

ALTIÈREMENT (*man*) adv. (de *altier*). Avec hauteur.

ALTIMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer l'altitude.

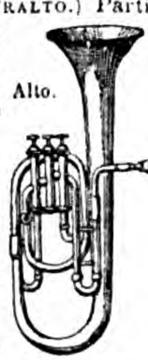

Altise.

ALTISE (*ti-ze*) n. f. Insecte coléoptère phytophage sauteur, qui s'attaque aux plantes potagères et à la vigne.

ALTISSIME (*ti-si-me*) adj. (lat. *altissimus*). Très haut, très puissant.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Elévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. Autrefois, nom de la plus grave des voix de femme. (On dit auj. CONTRALTO.) Partie chantée par ces voix dans un chœur. Grand violon tenant le milieu entre le violon et le violoncelle. Instrument de cuivre à vent et à pistons, intermédiaire entre le bugle et le baryton. Pl. des *altos.*


Alto.

ALTRUISME (*is-me*) n. m. (du lat. *alter*, autre). Amour d'autrui. ANT. **Egoïsme.**

ALTRUISTE (*is-te*) adj. et n. Qui a rapport à l'altruisme, qui le professe. ANT. **Egoïste.**

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, sorte de teigne qui attaque les grains.

ALUDE n. f. *Techn.* V. ALUTE.

ALUDEL (*dèl*) n. m. *Anc. chim.* Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.

ALUMELLE (*mè-le*) n. f. (de *a*, et *lamelle*). Lame de couteau, d'épée. Lame d'acier pour planer le bois.

ALUMINAGE n. m. Dépôt d'alumine sur une étoffe.

ALUMINAIRE (*nè-re*) adj. Qui contient de l'alun.

ALUMINATE n. m. Terme générique sous lequel on désigne les corps composés dans lesquels l'alumine joue le rôle d'acide : *aluminate de potassium.*

ALUMINE n. f. *Chim.* Oxyde métallique dérivant de l'aluminium et qui, diversement coloré par d'autres oxydes métalliques, constitue un certain nombre de pierres précieuses (*rubis, saphir*, etc.).

ALUMINERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique l'aluminium, ou encore lieu où on le vend.

ALUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a les propriétés de l'alumine, qui contient de l'alumine : *eau alumineuse.*

ALUMINIUM (*om'*) n. m. Métal (Al) blanc, léger, solide, qui a l'éclat de l'argent. (Il fond à 650° ; sa densité est 2,56. On l'emploie en orfèvrerie, on en fait des ustensiles de cuisine, etc.)

ALUMINOTHERMIE n. f. Production de hautes températures au moyen de l'aluminium en poudre et de divers oxydes métalliques (thermite).

ALUMNAT (*lom'-na*) n. m. (du lat. *alumnus*, disciple). Noviciat, dans certaines congrégations.

ALUN n. m. (lat. *alumen*). Sulfate double d'alumine et de potasse. Sel analogue : *alun de chrome.* (L'alun a une saveur astringente ; il sert à fixer les teintures sur les étoffes et à clarifier les eaux, à conserver les peaux, les clichés photographiques.)

ALUNAGE n. m. Action d'aluner les étoffes sur lesquelles on veut fixer les couleurs. Action d'imprégner d'alun un cliché photographique.

ALUNATION (*si-on*) n. f. Formation de l'alun.

ALUNER (*né*) v. tr. Imprégner d'alun.

ALUNERIE (*rî*) n. f. Fabrique d'alun.

ALUNEUX, EUSE adj. Qui contient de l'alun.

ALUNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine, fabrique d'alun.

ALUNIFÈRE adj. (de *alun*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient de l'alun : *schiste alunifère.*

ALUNITE n. f. Minerai qui contient de l'alumine et du sulfate d'aluminium et de potassium.

ALUTACÉ, E adj. (du lat. *aluta*, cuir). *Hist. nat.* Qui est chagriné ou coloré comme le cuir.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. (du lat. *aluta*, cuir). Basane molle et colorée qui sert à la reliure.

ALVÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient aux alvéoles.


Alvéoles.

ALVÉOLE n. m. (du lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille. *Anat.* Cavité où la dent est enchâssée. (Quelques-uns font ce mot féminin.)

ALVÉOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVIN, E adj. (du lat. *alvus*, ventre). Qui a rapport au bas-ventre. *Flux alvin*, diarrhée.

ALYSSE (*li-se*) ou **ALYSSON** (*li-son*) n. m. *Bot.* Genre de crucifères, dites souvent *corbeille d'or.*

AMABILITÉ n. f. Politesse affable et prévenante. ANT. **Brutalité, rudesse.**

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, du frêne, etc., et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUEMENT (*doû-man*) n. m. Action d'amadouer ; son résultat. Caresse. Flatterie.

AMADOUER (*é*) v. tr. Gagner par des flatteries, des amabilités adroites : *amadouer des créanciers.*

AMADOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Personne qui amadoue. (Vx.)

AMADOUVIER (*vi-é*) n. et adj. m. Genre de champignon dont on fait l'amadou : *un amadouvier ; agaric amadouvier.*


Amadouvier.

AMAIGRIR (*mè*) v. t. Rendre maigre, maigrir : *le jeûne nous amaigrit.* V. i. Devenir maigre : *les vieillards amaigrissent.* ANT. **Engraisser.**

AMAIGRISSANT (*mè-gri-san*), **E** adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant.*

AMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Diminution d'embonpoint. ANT. **Engraissement.**

AMALGAMATION (*si-on*) n. f. Action d'amalgamer. *Fig.* Fusion, mélange.

AMALGAME n. m. (orig. ar.). Union du mercure avec un autre métal : *l'amalgame d'étain sert à étamer les glaces. Fig.* Mélange bizarre, confusion : *amalgame de couleurs.*

AMALGAMER (*mé*) v. tr. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMALGAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amalgame.

AMAN n. m. (mot ar. signif. *sûreté*). Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.

AMANDAIE (*dè*) n. f. Lieu planté d'amandiers.

AMANDE n. f. (lat. *amygdala*). Fruit de l'amandier : *amande douce, amère.* Toute graine contenue dans un noyau. PROV. : **Pour avoir l'amande, il faut casser le noyau,** il faut se donner de la peine pour retirer du fruit de quelque chose.



Amandier.

AMANDÉ, E adj. Qui contient un suc extrait de l'amande : *lait amandé.* N. m. Emulsion d'amande.

AMANDIER (*di-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes : *l'amandier, originaire d'Asie, fut importé en France en 1548.*

AMANITE n. f. Genre de champignons hyménomycètes, qui croissent dans les bois et renferment des espèces comestibles (*oronge, amanite rougeâtre,* etc.), et d'autres très vénéneuses (*fausse oronge, amanite citrine,* etc.). V. CHAMPIGNON.

AMANT (*man*), **E** n. Personne qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*

AMARANTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre *amarante.* S. une *amarantacée.*



Amarante.

AMARANTE n. f. (du gr. *amarantos,* qui ne se flétrit pas). Herbe annuelle, qui donne en automne une fleur d'un rouge de pourpre velouté. — Se prend adjectiv., mais reste invariable : *des étoffes amarante.*

AMAREILLEUR n. m. Ouvrier qui soigne les parcs à huîtres.

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER (*né*) v. t. Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. Habituer un équipage à la mer : *amariner les matelots.* **S'amariner** v. pr. S'habituer à la mer.

AMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. *Mar.* Action d'amarrer. Position de ce qui est amarré : *quitter l'amarrage.* ANT. **Démarrage.**



Amaryllis.

AMARRE (*ma-re*) n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER (*ma-ré*) v. t. (du holl. *maaren,* attacher). Fixer. *Mar.* Retenir au moyen d'une amarre : *amarrer un bâtiment.* ANT. **Démarrer.**

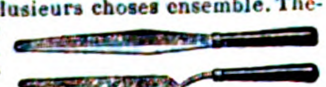
AMARYLLIDACÉES (*ril-li, sé*) ou **AMARYLLIDÉES** (*ril-li-dé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amaryllis. S. une *amaryllidacée* ou *amaryllidée.*

AMARYLLIS (*ril-liss*) n. f. Plante bulbeuse, à grandes et belles fleurs d'odeur suave, qui est cultivée dans les jardins.

AMAS (*mâ*) n. m. (de *amasser*). Accumulation, monceau, tas : *amas de pierres.*

AMASSEMENT (*ma-se-man*) n. m. Action d'amasser. (Vx.)

AMASSER (*ma-sé*) v. t. (de *à,* et *masse*). Réunir, accumuler, entasser plusieurs choses ensemble. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.* ANT. **Dépenser, disperser, éparpiller.**



Amassettes.

AMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser ou mélanger les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Qui amasse, thésaurise.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER (*té*) v. tr. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour le service. (Vx.)

AMATEUR n. et adj. m. (du lat. *amare,* aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui s'adonne à la poésie, aux beaux-arts, à un sport, etc., sans en faire profession : *tableau d'amateur.*



Amazone.

AMATIR v. t. Rendre mats l'or, l'argent.

AMAUROSE (*mo-rô-ze*) n. f. (du gr. *amaurôsis,* obscurcissement). Cécité plus ou moins complète, causée par l'atrophie du nerf optique, la syphilis, etc. Vulgairement GOUTTE SEREINE.

AMAZONE n. f. (du gr. *a* priv., et *mazos,* mamelle). Femme d'un courage mâle et guerrier. (V. AMAZONES [*Part. hist.*]). Femme qui monte à cheval, qui est à cheval : *saluer une amazone.* Longue jupe que les femmes portent pour monter à cheval.

AMBAGES (*an-ba-je*) n. f. pl. (mot lat. signif. *détours*). Circuit de paroles embarrassées, équivoques *Parler sans ambages,* parler sans détours.



Ambassadeur français.

AMBASSADE (*an-ba-sa-de*) n. f. (du lat. *ambactus,* valet qui fait les commissions). Fonctions d'ambassadeur. Hôtel de l'ambassadeur. *Fig.* et *fam.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade.*

AMBASSADEUR (*an-ba-sa*) n. m. Représentant d'un Etat près une puissance étrangère. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE (*an-ba-sa*) n. f. Femme d'ambassadeur. *Fig.* Femme chargée d'un message.

AMBE (*an-be*) n. m. (du lat. *ambo,* deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie. Au loto, deux numéros sortis et placés sur la même ligne horizontale.

AMBESAS (*an-be-zass*) n. m. *Jeu.* V. BESET.

AMBIANCE (*an-bi*) n. f. Ce qui environne, qui constitue un milieu matériel, intellectuel ou moral.

AMBIANT (*an-bi-an*), **E** adj. Qui entoure, enveloppe : *les réchauds vicient l'air ambiant*

AMBIDEXTRE (*an-bi-deks-tre*) adj. et n. (lat. *ambo,* deux, et *dextra,* main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On a dit qu'il fallait attribuer à l'éducation plutôt qu'à la nature la particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, tous les hommes *naîtraient ambidextres.* Cependant, on trouve peu d'ambidextres, même chez les sauvages.

AMBIGU (*an*) n. m. Repas froid, où l'on sert à la fois tous les mets et le dessert. *Ambigu comique,* pièce de théâtre où étaient mêlés plusieurs genres.

AMBIGU (*an-bi-ghu*), **Ë** adj. (du lat. *ambiguus,* équivoque). Dont le sens est incertain : *réponse ambiguë.* Qui participe de deux natures différentes : *caractère ambigu.* ANT. **Clair, net, précis.**

AMBIGUÏTÉ (*an, ghu-i-té*) n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens : *il faut parler sans ambiguïté.* ANT. **Clarté, netteté, précision.**

AMBIGUMENT (*an, man*) adv. D'une manière ambiguë. ANT. **Clairement, nettement.**

AMBITÉ, E (*an*) adj. Se dit du verre qui a perdu sa transparence.

AMBITIEUSEMENT (*am-bi-si-eû-ze-man*) adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE (*an-bi-si-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux. Fig. Style ambitieux,* trop recherché. ANT. **Simple, modeste, humble.**

AMBITION (*an-bi-si-on*) n. f. (du lat. *ambire,* rechercher ardemment). Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable.*

AMBITIONNER (*an-bi-si-o-né*) v. t. (de *ambition*). Rechercher avec ardeur.

AMBLE (*an-ble*) n. m. (du lat. *ambulare*, aller). Allure d'un quadrupède qui se déplace en levant en même temps les deux jambes du même côté : *l'ours, la girafe, le chameau et certains chevaux vont l'amble.*

AMBLER (*an-blé*) v. intr. Aller l'amble

AMBLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. Qui va l'amble : *jument ambleuse.*

AMBLYOPIE (*an, pî*) n. f. Affaiblissement de la vue : *l'amblyopie est le premier degré de l'amaurose.*

AMBLYRHYNQUE (*an*) n. m. Genre de reptiles sauriens iguanidés d'Amérique.

AMBLYSTOME (*an-bli-sto-me*) n. m. Genre de batraciens urodèles, ayant pour type l'*axolotl.*

AMBON (*an*) n. m. *Archit.* Tribune, chaire placée dans la nef des basiliques primitives. V. JUBÉ.

AMBRE (*an-bre*) n. m. (ar. *anber*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire : *parfumé d'ambre. Fig. Fin comme l'ambre*, adroit, subtil. **Ambre gris,** concrétion intestinale des cachalots, de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambre jaune,** résine fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe. (On l'appelle encore SUCCIN.) — L'ambre jaune (en gr. *êlektron*) a donné son nom à l'*électricité* parce que, frotté, il attire les corps légers.

AMBRÉ, E (*an*) adj. Qui a le parfum de l'ambre gris : *eau de toilette ambrée.* Qui a la couleur dorée de l'ambre jaune : *un teint ambré.*

AMBRÉINE (*an*) n. f. Nom d'une certaine matière qui contient l'ambre gris.

AMBRER (*an-bré*) v. t. Parfumer d'ambre gris.

AMBRETTE (*an-brè-te*) n. f. Graine d'une ketmie, appelée *abel-mosch*, qui exhale une odeur de musc.

AMBROISIE (*an-broi-zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *brotos*, mortel). Substance délicieuse dont se nourrissaient les dieux de l'Olympe. *Fig.* Mets exquis. — L'ambroisie rendait immortels ceux qui en goûtaient. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel ;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIAQUE (*an-bro-zi-a-ke*) adj. Qui a un parfum d'ambroisie.

AMBROSIEN, ENNE (*an-bro-zi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien. Bibliothèque ambrosienne.* V. AMBROSIENNE (*Part. hist.*).

AMBULACRE (*an*) n. m. (lat. *ambulacrum*). Région du corps des échinodermes d'où sortent les tentacules locomoteurs. Lieu planté d'arbres en rangées régulières.

AMBULANCE (*an*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). État de ce qui est ambulant. Emploi d'un



Ambulance militaire.

commis des contributions indirectes, dont l'office est de parcourir sans cesse le même district. Hôpital mobile qui suit une armée. Établissement provisoire où l'on donne des soins médicaux.

AMBULANCIER (*an, si-é*), **ÈRE** n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT (*an-bu-lan*), **E** adj. Qui va d'un lieu à un autre : *marchand ambulant. Receveur, contrôleur ambulant*, qui visite plusieurs localités. N. et adj. *Post.* Qui transporte les correspondances sur les voies ferrées et en opère le tri d'un bout à l'autre de la route : *les ambulants ; les bureaux ambulants.*

AMBULATION (*an, si-on*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Action de marcher, de se promener.

AMBULATOIRE (*an*) adj. *Dr.* Qui n'a pas de siège fixe : *le parlement était ambulatoire.*

AMBUSTION (*an-bus-ti on*) n. f. (du lat. *ambustus*, brûlé autour). Cautérisation chirurgicale.

AME n. f. (du lat. *anima*, souffle, vie). Principe de la vie. Qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte.* Conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme.* Habitant : *ville de 20.000 âmes.* Agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot ; la discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme*, qui ne sent rien. *Chanter avec âme*, avec expression, sentiment. *Rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petit morceau de bois qui, placé dans l'intérieur d'un instrument à cordes, sert à soutenir la table et à mettre en communication de vibration toutes les parties de l'instrument : *l'âme d'un violon.* Vide intérieur d'une bouche à feu. Noyau : *l'âme d'un câble.*

AMÉLIORABLE adj. Qui peut, qui doit être amélioré : *terrain améliorable.*

AMÉLIORANT (*ran*), **E** adj. Qui améliore.

AMÉLIORATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété d'améliorer. (On dit aussi AMÉLIORATIF, IVE.)

AMÉLIORATION (*si-on*) n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER (*ré*) v. tr. Rendre meilleur. ANT. **Détériorer, gâter.**

AMEN (*mèn'*) n. m. Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il.* Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. Pl. des *amen.*

AMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action d'aménager. Résultat de cette action.

AMÉNAGER (*jé*) v. tr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il aménagea, nous aménageons.*) Disposer avec ordre : *aménager une maison.* Régler les coupes d'une forêt.

AMENDABLE (*man*) adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables.*

AMENDE (*man-de*) n. f. Peine pécuniaire : *payer une amende.* **Amende honorable,** peine infamante qui consistait dans l'aveu public d'une faute, d'un crime : *la Constituante abolit l'amende honorable en 1791. Fam.* **Faire amende honorable,** avouer ses torts, demander pardon.

AMENDEMENT (*man-de-man*) n. m. Changement en mieux. Modification apportée à un projet ou à une proposition de loi en discussion. Engrais, substance (chaux, marne, argile, etc.) qu'on mélange à la terre pour la rendre plus favorable à la végétation.

AMENDER (*man-dé*) v. t. (du lat. *emendare*, corriger). Rendre meilleur, plus fertile. Modifier : *amender un projet de loi.* **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMÈNE adj. (lat. *amœnus*). Doux : *un caractère amène.* Se dit d'un lieu qui a un aspect agréable.

AMENER (*né*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'amène.*) Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode.* Préparer avec art : *amener un incident.* Occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles*, les mettre bas. *Amener son pavillon, ses couleurs*, se rendre.

AMÉNITÉ n. f. (rad. *amène*). Douceur, affabilité, amabilité. ANT. **Aigreur, maussaderie.**

AMENTACÉES (*min-ta sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones à fleurs en chatons (*amentum*) [orme, bouleau, saule, chêne, noyer, etc.]. S. une *amentacée.*

AMENTIFÈRE (*min*) adj. (du lat. *amentum*, chaton et *ferre*, porter). *Hist. nat.* Qui porte des chatons.

AMENTIFORME (*min*) adj. *Hist. nat.* Qui a la forme d'un chaton.

AMENUISER (*zé*) v. tr. Rendre plus menu, plus mince.

AMER (*mèr'*), **ÈRE** adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *L'onde amère*, la mer. *Fig.* Pénible : *douleur amère.* Triste : *souvenir amer.* Irritant : *raillerie amère.* Dur : *reproches amers.* N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers ; l'aloès est un amer.* Vésicule du fiel de quelques animaux : *un amer de bœuf.* ANT. **Sucré, suave.**

AMER (*mèr'*) n. m. (de *à*, et *mer*). *Mar.* Se dit de tout objet fixe et remarquable (tour, balise, etc.) servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre.

AMÈREMENT (*man*) adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, E (*kin, è ne*) adj. et n. D'Amérique.

AMÉRICAINE (*kè ne*) n. f. Espèce de phaéton ou de char à bancs à quatre roues, dont les deux sièges, l'un avec capote, sont interchangeables.

AMÉRICANISER (*zé*) v. t. Donner le caractère américain. **S'américaniser** v. pr. Prendre les mœurs américaines.


Américaine.

AMÉRICANISME (*nis-me*) n. m. Manière d'être des Américains. Admiration outrée des mœurs américaines. Science, étude des antiquités américaines. Mot, tournure en usage en Amérique.

AMÉRICANISTE n. Celui, celle qui s'occupe de l'étude des questions américaines.

AMÉRIR v. i. Se dit d'un hydravion qui se pose à la surface de l'eau.

AMERTUME (*mèr*) n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie.* Aigreur : *critiquer avec amertume.* ANT. **Aménité, douceur.**

AMÉTHYSTE (*tis-te*) n. f. (du gr. *amethustos*, qui n'est pas ivre). Variété violette de quartz, ainsi nommée parce que les anciens lui attribuaient la propriété de préserver de l'ivresse.

AMÉTROPE adj. Qui est atteint d'amétropie.

AMÉTROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *a* priv., *métron*, mesure, et *ôps*, œil). Anomalie de la réfraction oculaire (myopie et hypermétropie).

AMEUBLEMENT (*man*) n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement, etc.

AMEUBLIR v. t. *Dr.* Convertir en biens meubles. Faire entrer ses immeubles dans la communauté. *Agric* Rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'ameublir.

AMEULONNER (*lo-né*) v. tr. Mettre en meules le foin, la paille ou les céréales moissonnées.

AMEUTEMENT (*man*) n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER (*té*) v. tr. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser. *Par ext.* Soulever, attrouper : *ameuter le peuple.* ANT. **Apaiser.**

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable : *voix amie; rivage ami ; vents amis.* ANT. **Ennemi.**

AMIABLE adj. Affectueux, gracieux : *accueil amiable.* (Vx.) Qui a lieu par la voie de la conciliation : *partage amiable.* **A l'amiable** loc. adv. De gré à gré, amicalement : *vendre à l'amiable.*

AMIABLEMENT (*man*) adv. De façon amiable.

AMIANTE n. m. (du gr. *amiantos*, incorruptible). Variété blanche d'asbeste. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible ; ils le cardaient, le filaient et en faisaient des serviettes, etc., que l'on passait au feu pour les nettoyer. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages dont ils voulaient conserver les cendres séparées de celles du bûcher. Entre autres applications, on s'en sert, aujourd'hui, en mécanique, pour garnir les joints qui sont destinés à être portés à une température élevée.

AMIANTIN, E adj. Fait d'amiante : *rideau amiantin.*

AMIBE n. f. Protozoaire microscopique des eaux douces et salées, se mouvant à l'aide de pseudopodes.

AMICAL, E, AUX adj. Inspiré par l'amitié : *conseils amicaux.* ANT. **Hostile.**

AMICALEMENT (*man*) adv. De façon amicale.

AMICT (*mi*) n. m. (lat. *amictus*). Linge bénit qui couvre le cou et les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. *Chim.* Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par la substitution de radicaux acides à l'hydrogène de l'ammoniac.

AMIDOL n. m. Chlorhydrate de diamidophénol employé en photographie comme réducteur.

AMIDON n. m. (gr. *amulon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des graines de céréales. (Délayé dans l'eau, il sert à faire de l'empois.)

AMIDONNAGE (*je*) n. m. Action d'amidonner.

AMIDONNER (*do-né*) v. tr. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE (*do-ne-rî*) n. f. Usine où l'on fabrique de l'amidon.

AMIDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait, vend de l'amidon. Adj. et n. Se dit d'une variété de blé analogue à l'épeautre.

AMINCIR v. tr. Rendre plus mince : *le corset amincit la taille.* ANT. **Epaissir.**

AMINCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'amincir. ANT. **Epaississement.**

AMINE n. f. Composé basique obtenu par la substitution d'un radical alcoolique à l'hydrogène de l'ammoniac.

AMIRAL n. m. (de l'ar. *amir*, chef). Officier du grade le plus élevé dans la marine de l'Etat. *Amiral*, ou adjectiv. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.


Amiral.

AMIRALAT (*la*) n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRAUTÉ (*rô*) n. f. Dignité de grand amiral : *parvenir à l'amirauté.* Tribunal maritime : *les juges de l'amirauté.* Administration supérieure de la marine : *conseil d'amirauté.*

AMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est amissible.

AMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. (de *amission*). *Dr* Qui peut être perdu. ANT. **Inamissible.**

AMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *amissio*). *Dr.* Perte

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel. Plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés.* ANT. **Inimitié, haine, aversion.**

AMMAN (*a-man*) n. m. Chef de village, dans certaines parties de la Suisse.

AMMOCÈTE (*am'-mo*) n. f. Nom vulgaire de la larve de la lamproie. (On dit aussi LAMPRILLON.)

AMMODYTE (*am'-mo*) n. m. Genre de poissons de mer, qui vivent enfoncés dans le sable (équille)

AMMONIAC (*am'-mo-ni-ak*), **AQUE** adj. *Gaz ammoniac*, formé d'azote et d'hydrogène combinés (AzH^3). *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammoniaque ou chlorure d'ammonium. *Gomme ammoniaque*, gomme résine, produite par le dorème ammoniac (Afrique).

AMMONIACAL, E, AUX (*am'-mo*) adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque : *dissolution ammoniacale; odeur ammoniacale ; sel ammoniacal.*

AMMONIACÉ, E (*am'-mo*) adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (*am'-mo ni-a-ke*) n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelée *alcali volatil.* Le gaz ammoniac lui-même. (Quelques-uns font ce mot masc.) — L'ammoniaque coupée d'eau dégraisse les étoffes. Pure, elle cautérise les piqûres, les morsures.


Ammonite.

AMMONITE (*am'-mo*) n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon.*

AMMONIUM (*am-mo-ni om'*) n. m. Métal hypothétique des sels ammoniacaux.

AMMONIURE (*am'-mo*) n. m. Corps formé par la combinaison de quelque oxyde avec l'ammoniaque.

AMMOPHILE (*am'-mo*) n. m. Insecte hyménoptère porte-aiguillon, qui vit dans les lieux sablonneux et se nourrit de chenilles.

AMNÉSIE (*am'-né-zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *mnêsis*, mémoire). Diminution ou perte de la mémoire.

AMNÉSIQUE adj. Atteint d'amnésie.

AMNICOLE (*am'-ni*) adj. (du lat. *amnis*, fleuve, et *colere*, habiter). *Hist. nat.* Qui vit, qui croît sur le bord des eaux : *plante amnicole.*

AMNIOS (*oss*) n. m. (gr. *amnion*). La plus interne des membranes qui enveloppent le fœtus, chez les mammifères, les oiseaux et les reptiles.

AMNIOTIQUE (*am'ni-o-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'amnios : *liquide amniotique.*

AMNISTIABLE (*am'-nis-ti*) adj. Qui peut, qui doit être amnistié : *prisonniers amnistiables.*

AMNISTIE (*am'-nis-tî*) n. f. (du gr. *amnêstia*, oubli). Pardon général. Acte du pouvoir législatif qui efface un fait punissable, arrête les poursuites, anéantit les condamnations. (La *grâce* accordée par le chef de l'Etat supprime l'exécution de la peine, mais laisse subsister les effets de la condamnation ; l'*amnistie* anéantit et la punition et le fait qui en est la cause.)

AMNISTIÉ (*am'-nis-ti-é*), **E** n. Personne qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER (*am'-nis-ti-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Accorder une amnistie. *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION (*si-on*) n. f. Action d'amodier.

AMODIER (*di-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *modium*, boisseau.-- Se conj. comme *prier.*) Affermer une terre moyennant une redevance en denrées ou en argent.

AMOINDRIR v. t. Rendre moindre, diminuer : *la maladie amoindrit les forces.* **S'amoindrir** v. pr. Devenir moindre. ANT. **Agrandir, accroître.**

AMOINDRISSEMENT (*dri-se-man*) n. m. Diminution. ANT. **Accroissement, grandissement.**

AMOLLIR (*mo-lir*) v. t. Rendre mou : *le feu amollit la cire. Fig.* Rendre efféminé, affaiblir : *le repos amollit.* ANT. **Durcir.**

AMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants ; la paresse est amollissante.*

AMOLLISSEMENT (*man*) n. m. Action d'amollir.

AMOME n. m. Genre de plantes monocotylédones dont la graine est dite *maniguette, graine de paradis.*

AMONCELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il amoncelle, nous amoncellerons.*) Accumuler, entasser : *les vents amoncellent le sable.* ANT **Disperser, éparpiller, disséminer.**

AMONCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action d'amonceler. ANT. **Eparpillement, dispersion.**

AMONT (*mon*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *mons, montis*, montagne). Côté d'où descend un cours d'eau. **En amont de** loc. prép. Au-dessus de : *Orléans est en amont de Blois.* ANT. **Aval.**

AMONTILLADO n. m. Un vin de Xerès.

AMORAL, E, AUX adj. (du gr. *a* priv., et de *moral*). Qui n'a pas la notion des prescriptions morales. (Ne pas confondre avec *immoral.*)

AMORÇAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCE n. f. (préf. *ad*, et lat. *morsus*, action de mordre). Appât ; ce qui attire. Poudre qu'on mettait dans le bassinet d'une arme à feu pour enflammer la charge. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant.

AMORCER (*sé*) v. tr. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il amorça, nous amorçons.*) Garnir d'une amorce. Jeter de l'amorce sur un point déterminé d'un cours d'eau pour y attirer le poisson. Verser de l'eau dans une pompe pour la faire fonctionner. *Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.* Mettre en train : *amorcer une affaire.*

AMORCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amorce, au pr. et au fig.

AMORÇOIR n. m. Outil, sorte de tarière pour commencer un trou dans le bois. *Pêch.* Ustensile à l'aide duquel on amorce.

AMORDANCER (*sé*) v. t. Syn. de MORDANCER.

AMOROSO adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière tendre : *chanter amoroso.*

AMORPHE adj. (du gr. *a* priv., et *morphê*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORPHIE (*fî*) n. f. (de *amorphe*). Difformité. Absence de forme.

AMORTIR v. tr. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup.* Affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente*, l'éteindre en en payant le capital. *Amortir les viandes*, les rendre plus tendres. ANT. **Attiser, aviver.**

AMORTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Extinction graduelle d'une rente, d'une dette, etc. **Caisse d'amortissement**, caisse dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique. *Archit.* Toute œuvre qui finit le comble d'un bâtiment.

AMORTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Dispositif qui permet d'amortir les trépidations d'un moteur, les chocs, les sons, etc.

AMOUILLANTE (*ll* mll.) adj. f. Se dit des vaches qui vont vêler ou qui viennent de vêler.

AMOUR n. m. (lat. *amor* ; de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement : *amour de la patrie, de la vertu.* Penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial.* Passion : *amour des arts.* — *Amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un amour insensé ; des amours insensées.* Il reste masculin au pluriel (mais prend une majuscule), lorsqu'il désigne les différentes formes de Cupidon, fils de Vénus, où les tableaux, les statues représentant ce dieu : *sculpter de petits Amours.* ANT. **Aversion, horreur.**

AMOURACHER (*ché*) v. tr. Inspirer un amour soudain et passager. **S'amouracher** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE (*rè-te*) n. f. Amour passager. Moelle épinière du mouton et du veau, dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. *Bot.* Nom vulgaire du muguet et de quelques plantes des champs. *Bois d'amourette.* V. MIMOSA.

AMOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. Amant, amante.

AMOUR-PROPRE n. m. Amour de soi (Vx.) Opinion avantageuse de soi. Sentiment qu'on a de sa dignité, de sa propre valeur. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est amovible. ANT. **Inamovibilité.**

AMOVIBLE adj. (du lat. *amovere*, déplacer). Qui peut être changé de place ou destitué, en parlant de fonctionnaires. Qui peut être déplacé : *roue amovible.* ANT. **Inamovible.**

AMPÉLIDÉES (*an, dé*) n. f. pl. (du gr. *ampelos*, vigne). Famille de plantes, dont le type est la *vigne.* S. une *ampélidée.*

AMPÉLOGRAPHE n. m. Ecrivain qui s'occupe d'ampélographie.

AMPÉLOGRAPHIE (*an, fî*) n. f. (du gr. *ampelos*, vigne, et *graphein*, décrire). Description de la vigne. Etude de la vigne et de ses caractères.

AMPÈRE (*an*) n. m. (de *Ampère* n. pr.). *Phys.* Unité pratique d'intensité des courants électriques. (Abrév. A.)

AMPÈRE-HEURE n. m. Unité électrique de quantité. (C'est la quantité d'électricité qui traverse un conducteur en une heure, quand l'intensité du courant est de un *ampère.*) Pl. des *ampères-heure.*

AMPÈREMÈTRE (*an*) n. m. Galvanomètre destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

AMPHIBIE (*an-fi-bî*) adj. (gr. *amphi*, doublement, et *bios*, vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau (grenouille, crocodile, etc.). N. m. : *un amphibie.*

AMPHIBIENS (*an-fi-bi-in*) n. m. pl. Syn. BATRACIENS.

AMPHIBOLE (*an-fi*) n. f. *Minér.* Silicate double de chaux et magnésie, coloré par des oxydes et que l'on trouve dans un grand nombre de roches (dites *amphiboliques*).

AMPHIBOLOGIE (*an, jî*) n. f. (du gr. *amphibolos*, ambigu, et *logos*, discours). Construction vicieuse qui fait qu'une phrase présente deux ou plusieurs sens différents : *je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit.*

AMPHIBOLOGIQUE (*an*) adj. A double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphibologique.

AMPHIBRAQUE (*an*) n. m. Pied formé d'une longue entre deux brèves, dans la poésie grecque et latine.

AMPHICTYON (*an-fik-si-on*) n. m. Membre de l'amphictyonie.

AMPHICTYONIDE (*an-fik-si-o*) adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIE (*an-fik-si-o-nî*) n. f. Droit qu'avaient certaines villes de la Grèce d'envoyer un

député au conseil des amphictyons. Ce conseil lui-même. V. *Part. hist.*

AMPHICTYONIQUE (*an-fik-si-o*) adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGAME (*an*) adj. (du gr. *amphi*, doublement, et *gamos*, mariage). Qui a les deux sexes.

AMPHIGASTRE (*an-fi-ghas-tre*) n. m. *Bot.* Appendice foliacé de certaines hépatiques.

AMPHIGÈNE (*an*) adj. *Bot.* Se dit des plantes qui poussent en tous sens pendant la germination (algues, champignons, lichens). *Chim.* Corps qui donne avec les bases des composés basiques ou acides.

AMPHIGOURI (*an*) n. m. Langage ou écrit obscur, embrouillé, inintelligible.

AMPHIGOURIQUE (*an*) adj. Obscur : *style amphigourique.*

AMPHIGOURIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphigourique.

AMPHIOXUS (*an, ksuss*) n. m. Animal marin pisciforme, qui représente le premier échelon des vertébrés et qui se trouve sur les côtes sablonneuses de France.



Amphioxus.

AMPHIPODE (*an*) n. m. Crustacé caractérisé par deux sortes de pattes qui lui servent à sauter et à nager. (Il habite les eaux douces et salées.)

AMPHIPTÈRE (*an*) n. m. *Blas.* Serpent ou dragon ailé, qu'on voit dans nombre d'armoiries.

AMPHISARQUE (*an-fi-zar-ke*) n. m. Fruit indéhiscent sec à l'extérieur, pulpeux à l'intérieur.

AMPHISBÈNE (*an fis bè ne*) n. m. (du gr. *amphis*, des deux côtés, et *bainein*, marcher). Reptile saurophidien, qui rampe dans les fourmilières africaines et américaines. *Blas.* Serpent dont la queue est terminée par une seconde tête.

AMPHISCIEN (*an-fis si-in*) n. m. (gr. *amphi*, des deux côtés, et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, qui, par cette raison, projette son ombre en un temps de l'année vers le midi et en l'autre vers le nord.

AMPHITHÉÂTRAL, E, AUX (*an*) adj. Qui a rapport à l'amphithéâtre.

AMPHITHÉÂTRE (*an*) n. m. (gr. *amphi*, autour, et *theatron*, théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène. Lieu garni de gradins, où un professeur



Amphithéâtre. (Vue et coupe du Colisée de Rome.)

fait son cours. Chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins, pour les fêtes publiques. *Terrain en amphithéâtre*, qui va en s'élevant graduellement. *Amphithéâtre anatomique*, salle de dissection.

AMPHITRYON (*an*) n. m. (de *Amphitryon* n. pr.). Celui chez qui l'on dîne. V. *Part. hist.*

AMPHORE (*an*) n. f. (lat. *amphora*). Vase antique, de forme ovoïde et à deux anses.



Amphore.

AMPLE (*an-ple*) adj. (lat. *amplus*). Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas, ample récit.* ANT. **Étroit, resserré.**

AMPLECTIF, IVE (*an-plèk*) adj. (du lat. *amplecti*, embrasser). *Bot.* Se dit des organes qui en embrassent d'autres d'une façon complète, comme les feuilles dans la préfoliation.

AMPLEMENT (*an, man*) adv. D'une manière ample. ANT. **Étroitement, petitement.**

AMPLEUR (*an*) n. f. Qualité de ce qui est ample, large. *Fig.* Abondance, élévation, en parlant du langage, du style, des idées.

AMPLEXICAULE (*an plèk-si-kô-le*) adj. *Bot.* Se dit des feuilles, pédoncules, pétioles, stipules, etc. lorsqu'ils embrassent la tige.

AMPLIATEUR (*an*) n. m. Qui fait une ampliation.

AMPLIATIF, IVE (*an*) adj. (de *ampliation*). Qui augmente, qui ajoute. *Dr.* Se dit du duplicatum authentique d'un acte.

AMPLIATION (*an, si-on*) n. f. Action de rendre plus ample. Dilatation, augmentation. *Dr.* Double d'un acte.

AMPLIFIANT (*an-pli-fi-an*), **E** adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant.*

AMPLIFICATEUR, TRICE (*an*) adj. Qui amplifie, exagère. N. m. *Phot.* Syn. de AGRANDISSEUR.

AMPLIFICATIF, IVE (*an*) adj. Qui sert à agrandir, à grossir : *le télescope est amplificatif.*

AMPLIFICATION (*an, si-on*) n. f. Développement d'un sujet donné. Grossissement du volume apparent des objets. *Fig.* Exagération. ANT. **Réduction.**

AMPLIFIER (*an-pli-fi-é*) v. t. (du lat. *amplificare*, étendre, augmenter. — Se conj. comme *prier.*) Étendre par le discours. Exagérer. ANT. **Abréger, réduire.**

AMPLISSIME (*an-pli-si-me*) adj. (lat. *amplissimus*). Très considérable. Autrefois, titre honorifique du recteur de l'Université de Paris.

AMPLITUDE (*an*) n. f. Degré d'ampleur. *Amplitude du jet*, corde de la trajectoire d'un projectile. Grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule.*

AMPOULE (*an*) n. f. (du lat. *ampulla*, sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité sous l'épiderme. *Ne pas se faire d'ampoules aux mains*, travailler mollement. *Anat.* Dilatation, renflement d'un conduit. Petite fiole renflée, terminée en pointe, qu'on ferme à la lampe d'émailleur après introduction du liquide. Petite fiole renflée, en général. Vase de verre, qui renferme le conducteur d'une lampe électrique. **Sainte ampoule.** V. *Part. hist.*



Ampoule.

AMPOULÉ, E (*an*) adj. Boursouflé, emphatique : *style, discours ampoulé.* ANT. **Naturel, simple.**

AMPUTATION (*an, si-on*) n. f. Action d'amputer.

AMPUTÉ, E (*an*) adj. et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER (*an-pu-té*) v. t. (du lat. *amputare*, couper). *Chir.* Enlever, à l'aide d'instruments tranchants, un membre, un organe, etc.

AMULETTE (*mu-lè-te*) n. f. (lat. *amuletum*; de *amoliri*, écarter). Objet que l'on porte sur soi par superstition et auquel on attribue un effet préservatif.

AMUNITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action d'amunitionner. Son résultat.

AMUNITIONNER (*si-o-né*) v. t. Pourvoir des munitions nécessaires : *amunitionner une citadelle.*

AMURE n. f. *Mar.* Coin d'une basse-voile fixé du côté d'où vient le vent. Cordage qui fixe ce coin. *Changer d'amures*, virer de bord.

AMURER (*ré*) v. t. Raidir l'amure d'une voile. Tendre l'amure d'une voile du côté d'où vient le vent : *amurer à tribord, à bâbord.*

AMUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être amusé.

AMUSANT (*zan*), **E** adj. Qui amuse : *récit amusant.* ANT. **Ennuyeux.**

AMUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'amuser, de s'amuser. Ce qui amuse, distrait. ANT. **Ennui.**

AMUSER (*zé*) v. tr. (de *à*, et *muser*). Divertir : *amuser les enfants.* Récréer : *amuser l'esprit. Fig.* Abuser, tromper par des feintes : *amuser l'ennemi.* Duper, repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses.* **S'amuser** v. pr. Se divertir; perdre son temps : *s'amuser en route.* ANT. **Ennuyer, contrarier.**

AMUSETTE (*zè-te*) n. f. Petit amusement. Petite bagatelle qui amuse. Jouet.

AMUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui amuse, qui divertit.

AMUSOIRE (*zoi-re*) n. f. Moyen d'amuser. (Peu us.)

AMYCTIQUE adj. Se dit des topiques corrosifs : *onguent amyctique.* N. m. : *un amyctique.*

AMYGDALE n. f. (du gr. *amugdalê*, amande.) *Anat.* Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge : *les amygdales sont spongieuses.* V. BOUCHE.

AMYGDALÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de plantes, dont le type est l'*amandier*. S. une *amygdalée*.

AMYGDALIN, E adj. Dans lequel il entre des amandes : *sirop amygdalin*.

AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales, appelée aussi *angine*, *esquinancie*.

AMYGDALOÏDE (*lo-i-de*) adj. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande. N. f. : *une amygdaloïde*.

AMYLACÉ, E adj. De la nature de l'amidon.

AMYLE n. m. (du gr. *amulon*, amidon). *Chim.* Radical qui entre dans la constitution des composés amyliques.

AMYLÈNE n. m. Corps composé, liquide à la température ordinaire, à odeur éthérée, que l'on obtient en décomposant l'alcool amylique.

AMYLIQUE adj. m. Se dit d'un alcool qui se produit dans la fermentation de la fécule de pomme de terre et de ses dérivés : *l'alcool amylique est utilisé dans l'extraction de la paraffine des goudrons de houille*.

AMYLOBACTER (*bak-tèr*) n. m. Microbe anaérobie très répandu, qui agit sur les matières sucrées, grasses, etc., et donne de l'acide butyrique.

AMYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *amulon*, amidon, et *eidos*, forme). Se dit d'une substance, en apparence amylacée, qui se rapproche des albuminoïdes et qui infiltre divers organes, tels que le foie, la rate, le rein, à la suite de certaines maladies.

AMYLOMYCES (*sèss*) n. m. Espèce de mucor qui transforme l'amidon en sucre et joue un rôle important dans la fabrication de l'alcool de grain.

AMYLOSE (*lô-ze*) n. f. Maladie dans laquelle les organes sont infiltrés de substance amyloïde. (On dit aussi MALADIE AMYLOÏDE.)

AN n. m. (lat. *annus*). Année. (V. ce mot.) *Le jour de l'an*, le 1er janvier. **Bon an, mal an**, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans*.

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana*.

ANABAPTISME (*ba-tis-me*) n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE (*ba-tis-te*) n. et adj. (gr *ana*, de nouveau, et *baptizein*, plonger dans l'eau). Membre d'une secte politique et religieuse du XVIe siècle : *un anabaptiste ; doctrine anabaptiste*. — Les anabaptistes, issus du protestantisme, rejetaient le baptême des enfants comme inefficace et soumettaient leurs adeptes à un second baptême. Ils eurent pour chefs Thomas Munzer, Jean de Leyde, choisirent Munster comme centre de leur action et furent en butte aux persécutions. V. *Part. hist.*

ANACARDE n. m. Fruit de l'anacardier.

ANACARDIACÉES n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes dialypétales.

ANACARDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Genre de térébinthacées. (L'espèce type américaine fournit l'anacarde ou *noix d'acajou*, dont l'amande est comestible et dont le péricarpe donne une huile caustique.)

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. (du gr. *ana*, à l'écart, et *khôrein*, se retirer). Religieux qui vit seul dans la solitude. Celui qui mène une vie très retirée.

ANACHORÉTISME (*ko-ré-tis-me*) n. m. Existence d'anachorète. Amour pour la vie d'anachorète.

ANACHRONIQUE (*kro*) adj. Entaché d'anachronisme.

ANACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *ana*, en arrière, et *khronos*, temps). Faute contre la chronologie. Erreur dans la date des événements. Chose non conforme aux mœurs d'une époque.

ANACOLUTHE n. f. *Gramm.* Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé : *qui dort dîne*, pour *celui qui dort dîne*. Tour de phrase où la construction grammaticale change brusquement :

> Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre...
> Ce que je viens de raconter. (LA FONT.)

ANACONDA n. m. V. EUNECTE.

ANACOSTE (*kos-te*) n. f. Etoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et à double croisure.

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poète Anacréon.

ANACRÉONTISME (*tis-me*) n. m. Imitation de la poésie anacréontique.

ANACROUSE (*krou-ze*) n. f. (gr. *ana*, avant, et *krousis*, action de frapper). *Mus.* Notes initiales d'un rythme, qui précèdent la première barre de mesure et mènent au premier temps fort.

ANADYOMÈNE adj. (du gr. *anaduomai*, j'émerge). Surnom donné à Vénus, sortie de l'écume de la mer.

ANAÉROBIE (*bî*) adj. (gr. *an*, sans, *aêr*, air, et *bios*, vie). Se dit d'organismes microscopiques pouvant vivre dans un milieu privé d'air. ANT. **Aérobie.**

ANAGLYPHE ou **ANAGLYPTE** n. m. (gr. *anagluphos*). Ouvrage ciselé ou sculpté en relief. Photographie ou projection stéréoscopique en deux couleurs.

ANAGNOSTE (*ghnos-te*) n. m. A Rome, esclave chargé de lire à haute voix pendant le repas, le bain.

ANAGOGIE (*jî*) n. f. (gr. *ana*, en haut, et *agôgos*, qui conduit). Interprétation des Ecritures, par laquelle on s'élève du sens littéral au sens mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de l'anagogie, de l'interprétation des saintes Ecritures.

ANAGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'anagramme.

ANAGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière anagrammatique.

ANAGRAMME (*gra-me*) n. f. (du gr. *ana*, marquant renversement, et *gramma*, lettre). Mot formé par la transposition des lettres d'un autre mot : *l'anagramme du mot* gare *est* rage, *celle de* signe *est* singe.

ANAGYRE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont le type est un arbrisseau européen dit *bois puant*, à cause de son odeur.

ANAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES n. m. pl. (du gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. (gr. *analepsis*). Retour des forces après une maladie. Convalescence.

ANALEPTIQUE (*lèp*) adj. Qui a les propriétés de l'analepsie. N. m. : *un analeptique*.

ANALGÉSIE (*zî*) ou **ANALGIE** (*jî*) n. f. (gr. *an*, sans, et *algos*, douleur). Perte de la sensibilité à la douleur.

ANALGÉSINE n. f. *Pharm.* Syn. de ANTIPYRINE.

ANALGÉSIQUE ou **ANALGIQUE** adj. et n. Qui produit l'analgésie. N. Insensible à la douleur.

ANALOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *analogia*, rapport). Rapport, ressemblance, similitude partielle d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie*, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie*. ANT. **Différence.**

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME (*jis-me*) n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE (*lo-ghe*) adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec autre chose. ANT. **Dissemblable.**

ANALPHABÈTE adj. Illettré (néol.).

ANALYSABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *analusis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc. Résumé, compte rendu d'un texte, d'un livre, d'un discours. *Philos.* Méthode qui va du composé au simple. *Gram.* Décomposition du discours en ses éléments significatifs et étude des rapports que ces éléments ont entre eux : *on distingue trois sortes d'analyse : l'analyse du mot, l'analyse de la proposition et l'analyse de la phrase. Math.* **Analyse mathématique**, algèbre pure ou toute autre partie de la science : géométrie, mécanique, etc., soumise aux calculs algébriques. **Analyse transcendante, analyse infinitésimale**, le calcul différentiel ou intégral. ANT. **Synthèse.**

ANALYSER (*zé*) v. tr. Faire une analyse : décomposer un tout en ses parties. ANT. **Synthétiser.**

ANALYSEUR n. m. Homme qui a la manie de l'analyse. Appareil servant à analyser certains phénomènes.

ANALYSTE (*lis-te*) n. m. Qui est versé dans l'analyse, surtout l'analyse mathématique.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par opposition à *méthode*

synthétique. **Langues analytiques,** celles qui expriment par des mots et des signes distincts les diverses idées et les rapports qui les lient. **Géométrie analytique,** application de l'algèbre à la géométrie.

ANALYTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analytique.

ANAMNESTIQUE (*nam'-nès-ti-ke*) adj. (gr. *ana*, en arrière, et *mimnêskein*, faire souvenir). Se disait des remèdes que l'on croyait propres à rendre la mémoire. N. m. : *un anamnestique.*

ANAMNIE (*nam'-ni-é*), **E** adj. (du gr. *an* priv., et de *amnios*). Se dit des animaux qui n'ont pas d'amnios.

ANAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*na-na*) n. m. Plante de la famille des broméliacées, originaire d'Amérique, et qui fournit un fruit délicieux. Fruit de l'ananas : *ananas au kirsch.*



Ananas.

ANAPESTE (*pès-te*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux brèves et d'une longue. Adj. : *pied anapeste*

ANAPESTIQUE (*pès-ti-ke*) adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANAPHORE n. f. (gr. *anaphora*). Répétition qui consiste à recommencer par le même mot divers membres d'une phrase.

ANAPHYLAXIE n. f. Augmentation de la sensibilité d'un organisme à un poison ou à une albumine, sous l'influence d'une réinjection de ce poison ou de cette albumine

ANAPLASTIE (*plas ti*) **ANAPLASIE** (*zi*) n. f. (gr. *anaplasis*). Opération chirurgicale qui consiste à restaurer des parties détruites au moyen d'autres parties empruntées au même individu.

ANARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *an* priv., et *archê*, commandement). Système politique et social où l'individu se développe librement, émancipé de toute tutelle gouvernementale. État d'un peuple qui n'a plus de chef, où le pouvoir gouvernemental est entravé ou suspendu. Désordre, confusion.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISER (*zé*) v. t. Exciter à l'anarchie.

ANARCHISME (*chis-me*) n. m. Opinion, théorie des anarchistes.

ANARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de l'anarchie. Adj : *doctrines anarchistes.*

ANAS (*nass*) n. m. Nom scientifique du genre canard.

ANASARQUE (*zar-ke*) n. f. (du gr. *ana*, au travers, et *sarx, sarkos*, chair). *Méd.* Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire. Syn. de LEUCOPHLEGMASIE.

ANASTIGMATE (*nas-tigh-ma-te*) ou **ANASTIGMATIQUE** (*nas-tigh-ma*) adj. Qui est dépourvu d'astigmatisme : *objectif anastigmate.* (En parlant d'un objectif, on dit aussi ANASTIGMAT adj. m., et, substantiv., *un* ANASTIGMAT.)

ANASTOMOSE (*nas-to-mô-ze*) n. f. (gr. *anastomôsis*). *Anat.* Abouchement de deux vaisseaux l'un dans l'autre. Filet de communication entre deux nerfs.

ANASTOMOSER (S') [*sa-nas-to-mô-zé*] v. pr. Se joindre par les bouts en formant une anastomose.

ANASTOMOTIQUE (*nas-to*) adj. Qui tient de l'anastomose.

ANASTROPHE (*nas-tro-fe*) n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici*, pour *voici moi.*

ANATHÉMATIQUE adj. Qui est offert en expiation pour combattre les effets d'un anathème.

ANATHÉMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'anathématiser. Formule employée pour anathématiser.

ANATHÉMATISER (*zé*) v. tr. Frapper d'anathème, excommunier. *Par ext.* Désapprouver, blâmer avec force.

ANATHÈME n. m. (gr. *anathêma*). Excommunication. Blâme solennel, malédiction. N. Personne frappée de cette malédiction. Adjectiv. : *bulle d'anathème.*

ANATIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le *canard* est le type. S. un *anatidé.*

ANATIFE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dont on trouve souvent d'immenses quantités fixées sur les bois flottants en mer.

ANATOCISME (*sis-me*) n. m. (gr. *ana*, de nouveau, et *tokos*, intérêt). Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

ANATOMIE (*mî*) n. f. (gr. *ana*, à travers, et *tome*, action de couper). Étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection. *Vésale est un des créateurs de l'anatomie.* Action de disséquer : *faire l'anatomie d'un homme. Fig.* Analyse minutieuse. **Pièce d'anatomie,** partie d'un corps disséquée. Reproduction en plâtre, en cire, d'une partie d'un corps.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anatomique, en anatomiste.

ANATOMISER (*zé*) v. tr. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANATROPE adj. *Bot.* Se dit de l'ovule dont le micropyle est placée près du hile, tandis que la chalaze est à l'autre extrémité.

ANCESTRAL (*sès tral*), **E, AUX** adj. Qui appartient aux ancêtres, aux siècles écoulés.

ANCÊTRES n. m. pl. (lat. *ante*, auparavant, et *cedere*, marcher). Ceux de qui l'on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. : un *ancêtre*, une *ancêtre.*

ANCHE n. f. (anc. allem. *ancha*). Languette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent.



Anche.

ANCHILOPS (*ki-lopss*) n. m. (du gr. *agkhi*, proche, et *ôps*, œil). *Méd.* Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHITHÉRIUM (*ki-té-ri-om'*) n. m. Mammifère fossile, voisin des chevaux, apparu au cours de la période miocène.

ANCHOIS (*choi*) n. m. (espagn. *anchoa*). Petit poisson de l'Atlantique et de la Méditerranée *salade d'anchois.* (On conserve l'anchois dans la saumure ou dans l'huile).



Anchois.

ANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. (du lat. *ante*, auparavant). Qui existe depuis longtemps, antique, vieux : *meuble ancien.* Qui a existé autrefois, mais qui n'existe plus : *les écrivains anciens.* Qui n'est plus en fonctions : *l'ancien préfet.* N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait...* Pl. Vieillards : *les anciens.* ANT. **Nouveau, contemporain.**

ANCIENNEMENT (*si-è-ne-man*) adv. Autrefois, jadis. ANT. **Actuellement.**

ANCIENNETÉ (*si-è-ne*) n. f. État de ce qui est vieux, ancien : *l'ancienneté d'une loi.* Priorité de réception dans un grade, un poste : *avancement à l'ancienneté.* ANT. **Actualité, nouveauté.**

ANCILE n. m. Bouclier sacré que le roi Numa prétendait être tombé du ciel et auquel, selon la légende, était attaché le sort de Rome.

ANCILLAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *ancilla*, servante). *Fam.* Qui a rapport aux servantes.

ANCIPITÉ, E adj. (du lat. *anceps, itis*, à deux tranchants). Qui a deux tranchants, comme un glaive.



Ancolie.

ANCOLIE (*lî*) n. f. Genre de renonculacées des pays tempérés, qui donne de belles fleurs de couleurs variées.

ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. (lat. *ancora*). *Mar.* Instrument en fer à deux becs, qu'on laisse tomber au fond de la mer pour fixer un navire. Pièce d'horlogerie servant à régler l'échappement. Pièce de fer, passant dans l'anneau d'un tirant et servant à empêcher l'écartement des murs. *Fig. Ancre de salut*, unique ressource.



Ancre : A, organeau ; B, jas ; C, tige ; F, bras.

ANCRER (*kré*) v. i. Jeter l'ancre. V. t. Attacher avec une ancre : *ancrer une cheminée. Fig.* Consolider, affermir.

ANCRURE n. f. Ensemble de l'ancre, de l'organeau et du jas. Pli qui se fait dans un drap mal tondu.

ANDABATE n. m. Gladiateur dont la tête était couverte d'un casque fermé et qui combattait à l'aveugle.

ANDAIN (*din*) n. m. (de l'ital. *andare*, marcher). Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, SE (*lou-ze*) adj. et n. De l'Andalousie.

ANDANTÉ ou **ANDANTE** (*dan-te*) adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantés* ou *andantes*.

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos*.

ANDOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. (lat. *inductile*). Boyau de porc rempli soit de tripes, d'intestins ou de chair du même animal : *andouille fumée ; andouille truffée*.

ANDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) n. m. Petite corne qui vient avec l'âge au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite andouille : *les andouillettes de Troyes sont renommées*.

ANDRINOPLE n. f. (de la ville d'*Andrinople*). Etoffe de coton bon marché, généralement rouge.

ANDROCÉE (*sé*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *oikia*, maison). *Bot.* Ensemble des organes mâles d'une fleur.

ANDROGÉNIE (*nî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *genesis*, génération). Ce qui concerne la reproduction de l'homme. Succession des mâles aux mâles.

ANDROGYNE n. m. et adj. (gr. *anêr, andros*, homme, et *gunê*, femme). Qui tient des deux sexes. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier*

ANDROÏDE (*dro-i-de*) n. m. (gr. *anêr, andros*, homme, et *eidos*, aspect). Automate à figure humaine.

ANDROLÂTRE n. Qui pratique l'androlâtrie.

ANDROLÂTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *latreia*, culte). Culte divin rendu à un homme.

ANDROPHOBIE (*bî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *phobos*, crainte). Aversion, haine des hommes.

ANDROPOGON n. m. Genre de graminées. V. VÉTIVER.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Mammifère solipède domestique, plus petit que le cheval et à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant ou entêté. Sorte d'étau. *En dos d'âne*, présentant une arête médiane et deux versants opposés. *Pont aux ânes*, difficulté qui n'arrête que les ignorants. PROV. : **Faire l'âne pour avoir du son**, faire l'idiot pour attraper des dupes. **Coup de pied de l'âne**, insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter la force et le pouvoir.



Ane.

ANÉANTIR v. t. (de *à*, et *néant*). Détruire entièrement, abolir, exterminer. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondu. Exténuer de fatigue : *l'insomnie anéantit*.

ANÉANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'anéantir. *Par ext.* Abattement, accablement, prostration.

ANECDOTE (*nèk*) n. f. (du gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique. Historiette. Petit récit piquant.

ANECDOTIER (*nèk-do-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui recueille ou raconte des anecdotes.

ANECDOTIQUE (*nèk*) adj. Qui tient de l'anecdote.

ANECDOTISER (*nèk, zé*) v. intr. Conter à tout propos des anecdotes. Recueillir des anecdotes.

ÂNÉE (*né*) n. f. Charge d'un âne.

ANEL (*nèl*) n. m. Anneau de fer destiné à maintenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron, quand elle a saisi un objet.

ANÉMIE (*mî*) n. f. (gr. *an* priv., et *haima*, sang). Appauvrissement du sang : *l'insuffisance de nourriture, une habitation mal aérée causent l'anémie*.

ANÉMIER (*mi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Causer, déterminer l'anémie.

ANÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ANÉMOGRAPHE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *graphein*, écrire). Appareil enregistreur qui indique d'une façon continue certains caractères du vent, comme la direction, la vitesse, etc.

ANÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *métron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE (*trî*) n. f. (rad. *anémomètre*). Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, à fleurs de couleurs variées et éclatantes. *Anémone de mer*, nom donné à l'actinie.



Anémone.

ANÉMOPHILIE (*lî*) n. f. Mode de pollinisation des plantes par l'intermédiaire du vent.

ANÉMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (gr. *anemos*, vent, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

ANÉMOTROPE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *tropos*, tour). Moteur fonctionnant à l'aide du vent.

ANENCÉPHALE (*nan*) adj. et n. Affecté d'anencéphalie.

ANENCÉPHALIE (*nan, lî*), n. f. (gr. *an* priv., et *kephalê*, tête). Monstruosité caractérisée par l'absence de cerveau.

ÂNERIE (*rî*) n. f. (rad. *âne*). Grande ignorance. *Fam.* Faute grossière.

ANÉROÏDE (*ro-i-de*) adj. (gr. *a* priv., et *nêros*, mouillé). Se dit d'un baromètre métallique : *baromètre anéroïde*. (V. BAROMÈTRE.) N. m. : *l'anéroïde de Vidi*.

ÂNESSE (*nè-se*) n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE (*nès-té-zî*) n. f. (gr. *an* priv., et *aisthêsis*, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir : *l'emploi du chloroforme produit l'anesthésie*.

ANESTHÉSIER (*nès-té-zi-é*) v. t. Endormir avec un anesthésique. Suspendre la sensibilité à la douleur.

ANESTHÉSIQUE (*nès-té-zi-ke*) adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., produisent l'anesthésie. N. m. : *un anesthésique*.

ANETH ou **ANET** (*nèt*) n. m. *Bot.* Syn. de FENOUIL.

ANÉVRISMAL (*vris-mal*), **E, AUX** adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale*.

ANÉVRISMATIQUE (*vris-ma*) adj. Qui ressemble à un anévrisme.

ANÉVRISME (*vris-me*) n. m. (du gr. *aneurusma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère : *la rupture d'un anévrisme entraîne la mort*.

ANÉVRISMÉ (*vris-mé*), **E** adj. Qui est atteint d'anévrisme.

ANFRACTUEUX, EUSE (*frak-tu-eù, eu-ze*) adj. Plein de détours, d'inégalités : *chemin anfractueux*. ANT. **Uni.**

ANFRACTUOSITÉ (*frak, zi-té*) n. f. (lat. *anfractus*). Inégalité, détour, enfoncement : *les anfractuosités d'un rocher*.

ANGE n. m. (du gr. *aggelos*, messager ; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. *Comme un ange*, très bien. *Etre aux anges*, dans le ravissement. ANT. **Diable, démon.** — Les anges sont ainsi appelés parce que Dieu, d'après la tradition religieuse, les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On les divise généralement en trois *hiérarchies*, distribuées en trois *chœurs* : 1° séraphins, chérubins, trônes ; 2° dominations, vertus, puissances ; 3° principautés, archanges, anges. On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte ; les autres sont les *bons anges* ou *anges de lumière*. **Ange gardien**, celui qui est attaché à la personne de chaque chrétien.

Plusieurs bons anges sont cités dans les Ecritures : Michel, qui terrassa Lucifer ; Raphaël, qui

conduisit le jeune Tobie, Gabriel, qui vint annoncer à Marie l'incarnation du Verbe. Parmi les mauvais anges : Satan, Belzébuth, etc.

ANGE n. m. Poisson de mer du genre squatine. Ancienne monnaie d'or de France.

ANGELET (*lé*) ou **ANGELOT** (*lo*) n. m. Petit ange.

ANGÉLICAL, E, AUX adj. Syn. de ANGÉLIQUE. (Vx.)

ANGÉLIQUE adj. Qui est de la nature de l'ange : *vertu angélique*. ANT. **Diabolique.**


Angélique.

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante ombellifère fort odorante, dont on confit la tige : *bâton d'angélique*.

ANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière angélique. Comme les anges.

ANGÉLISER (*zé*) v. t. Assimiler à l'ange, aux anges.

ANGELOT (*lo*) n. m. Ancienne monnaie d'or de France, représentant un ange terrassant le dragon. (On disait aussi ANGEL.) Fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie. V. ANGELET.

ANGÉLUS (*luss*) n. m. (du lat. *angelus*, ange). Prière commençant par ce mot et qui se fait le matin, à midi et le soir, en l'honneur de l'Incarnation. Sonnerie de cloche qui indique l'heure de cette prière : *Louis XI introduisit l'usage de sonner l'angélus.*

ANGEVIN, E adj. et n. D'Angers ou de l'Anjou. N. m. Dialecte de l'Anjou : *s'exprimer en angevin*.

ANGINE n. f. (du lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. *Angine couenneuse*. V. DIPHTÉRIE. *Angine de poitrine*, douleur angoissante de la région précordiale, d'origine neuro-cardiaque.

ANGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse*.

ANGIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *graphein*, décrire). Description des vaisseaux de l'homme et des animaux.

ANGIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. (On dit aussi ANGIOGRAPHIE.)

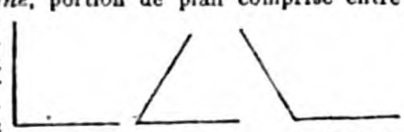
ANGIOSPERMES (*os pèr-me*) n. f. pl. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *sperma*, graine). Plantes qui ont la graine enveloppée par une cavité close, un péricarpe. (L'opposé est GYMNOSPERMES.) S. une *angiosperme*.

ANGLAIS, E (*ghlè, è-ze*) adj. et n. D'Angleterre. N. m. La langue anglaise : *parler l'anglais*. N. f. Sorte de danse très vive. Sorte d'écriture penchée à droite. **A l'anglaise** loc. adv. A la manière des Anglais. Sans prendre congé. N. f. pl. Longues boucles de cheveux en spirale : *porter des anglaises*.

ANGLAISAGE (*ghlè-za-je*) n. m. Action d'anglaiser.

ANGLAISER (*ghlè-zé*) v. t. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour qu'elle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encoignure. *Angle rectiligne*, portion de plan comprise entre deux droites qui se rencontrent et sont limitées à leur point d'intersection : *il y a trois sortes d'angles : l'angle aigu, l'angle droit, l'angle obtus*. **Angle dièdre,** espace compris entre deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection.


Angle droit. Angle aigu. Angle obtus.

ANGLET (*ghlè*) n. m. Petite cavité à angle droit, qui sépare les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE (*ghleû, eu-ze*) adj. Se dit surtout des fruits (comme les noix) dont la chair est enchâssée dans des angles, des coins.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à l'anglicanisme : *clergé anglican*. N. Qui professe cette religion.

ANGLICANISME (*nis-me*) n. m. Religion de l'Etat en Angleterre. V. *Part. hist.*

ANGLICISER (*si-zé*) v. t. Donner un air un accent anglais : *angliciser ses manières, un mot*. **S'angliciser** v. pr. Prendre le ton, les mœurs, les manières des Anglais.

ANGLICISME (*sis-me*) n. m. Locution propre à la langue anglaise et transportée dans une autre langue.

ANGLO-ARABE adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et de l'arabe.

ANGLOMANE n. et adj. (de *anglo* pour *anglais*, et *manie*). Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE (*nî*) n. f. (de *anglomane*). Manie d'imiter les Anglais.

ANGLO-NORMAND (*man*), **E** adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et du normand.

ANGLOPHILE n. et adj. (de *anglo* pour *anglais*, et du gr. *philos*, ami). Partisan des Anglais.

ANGLOPHOBE n. et adj. (de *anglo*, pour *anglais*, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE (*bî*) n. f. Aversion pour les Anglais.

ANGLO-SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSANT, E adj. Qui cause de l'angoisse.

ANGOISSE (*ghoi-se*) n. f. (du lat. *angustia*, resserrement). Anxiété physique ou morale : *vivre dans l'angoisse*. *Poire d'angoisse*, poire très âpre. *Fig.* Instrument de torture qui servait à bâillonner.

ANGOISSER (*ghoi-sé*) v. t. Causer de l'angoisse.

ANGON n. m. (mot franc). Arme d'hast et de jet munie de deux crocs, en usage chez les Francs.




Chèvre angora. Angon.

ANGORA n. et adj. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora et qui se distinguent par leur poil long et soyeux : *un angora ; un chat, des chèvres angoras*.

ANGROIS (*groi*) n. m. Petit coin de fer que l'on enfonce à travers l'œil du marteau dans le bois, afin d'affermir le manche.

ANGSTRŒM (*ong*). Unité de longueur d'onde en spectroscopie (un dix-millionième de millimètre). Abrév. A.

ANGUIFORME (*ghi*) adj. (du lat. *anguis*, serpent, et de *forme*). Qui a la forme d'un serpent.


Anguille.

ANGUILLADE (*ghi, ll* mll.) n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.

ANGUILLE (*ghi, ll* mll.) n. f. (du lat. *anguilla*, petit serpent). Poisson d'eau douce, de la famille des murénidés, à peau visqueuse, très glissante, dont la forme rappelle celle du serpent, et qui est recherché pour la délicatesse de sa chair. *Anguille de mer*, le congre. *Mar.* Pièce de bois sur laquelle s'appuie le navire qu'on va lancer. **Nœud d'anguille,** sorte de nœud coulant. Loc. PROV. : **Il y a anguille sous roche,** il se trame quelque intrigue.


Nœud d'anguille.

ANGUILLÈRE (*ghi, ll* mll., *è-re*) n. f. Vivier à anguilles.

ANGUILLULE (*ghi, ll* mll.) n. f. Genre de très petits vers qui vivent dans la terre, ou sont parasites de l'homme, de divers animaux et des plantes (*nielle* des graminées). — On en trouve également dans le vinaigre et la colle de farine aigrie.

ANGULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles : *corps angulaire*. **Pierre angulaire,** pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose. *Distance angulaire de deux étoiles*, angle formé par les rayons visuels joignant l'œil de l'observateur aux deux étoiles.

ANGULAIREMENT (*le-re-man*) adv. En angle.

ANGULÉ, E adj. Qui est pourvu d'angles.

ANGULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext. Visage anguleux*, visage dont les traits ont une saillie excessive.

ANGUSTICLAVE (*ghus-ti*) n. m. Bande étroite de pourpre, qui ornait la tunique des chevaliers romains. Cette tunique elle-même. V. **Laticlave.**

ANGUSTIFOLIÉ, E (*ghus-ti*) adj. (du lat. *angustus*, étroit, et *folium*, feuille). A feuilles très étroites.

ANGUSTURE (*ghus-tu-re*) ou **ANGOSTURE** n. f. Ecorce d'un arbuste américain, de la famille des diosmées, usitée contre la fièvre et la dysenterie.

ANHÉLATION (*a-né-la-si-on*) n. f. Respiration fréquente et oppressée. Essoufflement.

ANHÉLER (*a-né-lé*) v. i. (lat. *anhelare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Respirer péniblement. Chez les verriers, entretenir le feu.

ANHÉLEUX, EUSE (*a-né-leû, eu-ze*) adj. Se dit d'une respiration pénible, ou de quelqu'un qui respire avec peine.

AN'HUI (*a-nu-i*) adv. Aujourd'hui. (Vx mot.)

ANHYDRE (*a-ni-dre*) adj. (gr. *an* priv., et *hudôr*, eau). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : *sel anhydre*.

ANHYDRIDE (*a-ni*) n. m. Corps qui peut donner naissance à un acide en se combinant avec l'eau *anhydride sulfurique*.

ANHYDRITE (*a-ni*) n. f. Sulfate de chaux anhydre plus dur que le gypse.

ANICROCHE n. f. *Fam.* Petit obstacle, ennui, embarras : *affaire pleine d'anicroches*.

ÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui conduit des ânes.

ANILINE n. f. (du portug. *anil*, indigo). Liquide incolore ou légèrement coloré en brun, que l'on a découvert en distillant l'indigo (*anil* ou *anir*) et que l'on tire aujourd'hui de la houille en réduisant la *nitrobenzine*. — L'aniline est la principale matière première employée dans l'industrie des matières colorantes.

ANILLE (*ll* mll.) n. f. Pièce en fer scellée dans l'œillard de la meule courante d'un moulin à farine.

ANIMADVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *anima*, âme, *ad*, contre, et *vertere*, tourner). Réprimande, objurgation. Censure sévère. Haine persévérante. ANT. **Bienveillance, sympathie.**

ANIMAL n. m. (mot lat., de *anima*, principe de vie). Etre organisé et doué de mouvement et de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales*.

ANIMALCULE n. m. Animal très petit en général, visible seulement au microscope.

ANIMALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient de l'animal.

ANIMALIER (*li-é*) n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux. Adj. : *sculpteur animalier*.

ANIMALISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER (*zé*) v. tr. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion. *Fig.* Se rabaisser à l'état de l'animal. **S'animaliser** v. pr. Acquérir les qualités des substances animales.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATEUR, TRICE adj. et n. Qui anime.

ANIMATION (*si-on*) n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, E adj. Doué de vie : *créature animée*. Plein d'animation. ANT. **Inanimé.**

ANIMER (*mé*) v. t. (du lat. *anima*, âme). Donner la vie : *l'âme anime le corps. Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat*. Donner de la force, de la vigueur : *animer son style*. ANT. **Engourdir.**

ANIMIQUE adj. (du lat. *anima*, âme). Qui a rapport à l'âme : *passions animiques*.

ANIMISME (*mis-me*) n. m. Système dans lequel l'âme est la cause première des faits vitaux, aussi bien que des faits intellectuels : *Stahl créa l'animisme*.

ANIMISTE (*mis-te*) adj. Qui se rapporte à l'animisme : *doctrine animiste*. N. Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ (*zi-té*) n. f. Haine, désir de nuire : *avoir de l'animosité contre quelqu'un*. Emportement dans une discussion, un débat. ANT. **Bienveillance, cordialité.**

ANION n. m. *Chim.* Ion négatif. V. CATION.

ANIS (*ni*) n. m. (gr. *anison*). Plante ombellifère odorante. Sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER (*zé*) v. t. Aromatiser avec de l'anis : *aniser un gâteau, une liqueur*.

ANISETTE (*zè-te*) n. f. Liqueur spiritueuse, faite avec de l'anis : *l'anisette est digestive*.

ANISOSTÉMONE (*zos-té*) adj. *Bot.* Se dit des fleurs chez lesquelles le nombre des étamines est différent des pétales.

ANKYLOSE (*lô-ze*) n. f. (du gr. *agkulosis*, courbure). Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ (*lô-zé*), **E** adj. Atteint d'ankylose.

ANKYLOSER (*lô-zé*) v. t. Déterminer une ankylose : *l'immobilité ankylose les membres.* **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose*.

ANKYLOSTOMIASE n. f. Maladie causée par un ver parasite intestinal, l'*ankylostome*, qui atteint surtout les travailleurs des mines.

ANNAL (*an'-nal*), **E, AUX** adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale*. (Le pluriel masc. est inus.)

ANNALES (*an'-na-le*) n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite*. Histoire. *Fig. Les annales du crime.*

ANNALISTE (*an'-na-lis-te*) n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNALITÉ (*an'-na*) n. f. Etat de ce qui dure un an.

ANNAMITE (*an'-na*) adj. et n. De l'Annam.

ANNATE (*an'-na-te*) n. f. (bas lat. *annata*). Redevance équivalant à une année de revenu que payaient au saint-siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice.

ANNEAU (*a-nô*) n. m. (lat. *annellus*). Cercle de matière dure, auquel on attache quelque chose. Bague : *anneau de mariage. Fig.* Dont la forme rappelle un anneau : *les anneaux d'une chevelure.* **Anneau pastoral,** anneau d'or des évêques, orné d'une pierre précieuse non gravée. **Anneau de Saturne,** bande circulaire qui environne cette planète. *Géom.* **Anneau sphérique,** solide engendré par la révolution d'un segment de cercle autour d'un diamètre du cercle sur lequel il est tracé, ce diamètre ne traversant pas le segment.



Anneau.

ANNÉE (*a-né*) n. f. (lat. *annus*). An, temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil : *l'année se compose de 365 jours un quart.* **Année scolaire,** temps qui s'écoule entre l'ouverture des classes et les vacances. **Année civile,** année de 365 jours, telle qu'on la considère couramment. **Année solaire,** durée d'une révolution complète de la terre autour du soleil. **Année bissextile,** année de 366 jours. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes seuls ont conservé le calendrier Julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 13 jours ; en sorte que leur année commence le 14 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours. L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples, les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. En France, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce roi, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile. Le gouvernement républicain de 1792 fit commencer l'année à l'équinoxe d'automne, le 22 septembre 1792. V. MOIS.

ANNELÉ, E (*a-ne*) adj. Disposé en anneaux. *Zool.* N. m. pl. Un des embranchements du règne animal, comprenant les arthropodes et les vers. S. un *annelé*.

ANNELER (*a-ne-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'annelle, nous annellerons.*) Disposer en anneaux, en boucles, en parlant des cheveux.

ANNELET (*a-ne-le*) n. m. Petit anneau. Petit filet qui entoure les chapiteaux doriques.

ANNÉLIDES (*an'-né*) n. m. pl. Division des annelés, comprenant ceux qui sont segmentés et qui ont des vaisseaux sanguins. S. un *annélide*.

ANNELURE (*a-ne*) n. f. Disposition de la chevelure en anneaux, en boucles.

ANNEXE (*an'-nèk-se*) adj. (du lat. *annexus*, attaché à). Se dit de ce qui est relié à une chose principale : *école annexe*. N. f. : *une annexe*.

ANNEXER (*an'-nèk-sé*) v. t. Joindre, attacher : *Louis XI annexa la Bourgogne à ses États* (1477).

ANNEXION (*an'-nèk-si-on*) n. f. Action d'annexer.

ANNEXIONISME ou **ANNEXIONNISME** (*an'-nèk-si-o-nis-me*) n. m. Théorie qui préconise l'annexion des petits États aux grands États voisins.

ANNEXIONISTE ou **ANNEXIONNISTE** (*an'-nèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'annexion.

ANNIHILABLE (*an'-ni-i*) adj. Qui peut s'annihiler.

ANNIHILATION (*an'-ni-i-la-si-on*) n. f. Action d'annihiler. Anéantissement.

ANNIHILER (*an'-ni-i-lé*) v. tr. (préf. *ad*, et lat. *nihil*, rien). Réduire à rien, anéantir : *annihiler un acte*. ANT. **Consolider, maintenir.**

ANNIVERSAIRE (*a ni-vèr-sè-re*) adj. (lat. *annus*, année, et *versus*, tourné). Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour, une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.*

ANNONAIRE (*an'-no-nè-re*) adj. (de *annone*). Qui a rapport à la récolte du blé, à l'approvisionnement.

ANNONCE (*a-non-se*) n. f. (subst. verb. de *annoncer*). Avis verbal, écrit ou imprimé, donné à quelqu'un ou au public : *faire l'annonce d'une vente.*

ANNONCER (*a-non-sé*) v. tr. (préf. *ad*, et lat. *nuntiare*, annoncer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il annonça, nous annonçons.*) Faire savoir, publier : *annoncer une vente*. Dire à haute voix le nom des visiteurs qui entrent dans un salon. Manifester, proclamer : *mille progrès annoncent le triomphe de la science*. Prédire, présager : *annoncer une éclipse*. Prêcher : *annoncer l'évangile.*

ANNONCEUR (*a-non*) n. m. Celui qui annonce.

ANNONCIADE (*a-non*) n. f. Religieuse de l'ordre de ce nom. V. ANNONCIADE (*Part. hist.*).

ANNONCIATION (*a-non, si-on*) n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Jour où l'Église célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONCIER (*si-é*) n. m. Celui qui est chargé des annonces dans les journaux. *Abus*. Annonceur.

ANNONE (*an'-no-ne*) n. f. (lat. *annona*). Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR (*an'-no*) n. et adj. m. Qui annote.

ANNOTATIF, IVE (*an'-no*) adj. Qui sert d'annotation.

ANNOTATION (*an'-no-ta-si-on*) n. f. Note faite sur un texte pour l'éclaircir, l'expliquer.

ANNOTER (*an'-no-té*) v. t. Faire des remarques explicatives, des notes sur un auteur : *Voltaire annota Corneille.*

ANNUAIRE (*an'-nu-è-re*) n. m. Recueil annuel, contenant le résumé des événements de l'année précédente et des renseignements statistiques, administratifs, etc., pour l'année. Ouvrage publié annuellement, donnant la liste du personnel d'une profession, des abonnés à un service, etc.

ANNUALITÉ (*an'-nu*) n. f. Qualité de ce qui est annuel : *l'annualité de l'impôt.*

ANNUEL, ELLE (*an'-nu el, è-le*) adj. Qui dure un an : *fonctions annuelles*. Qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT (*an'-nu-è-le-man*) adv. Par an, chaque année.

ANNUITAIRE (*an'-nu-i-tè-re*) adj. Qui est acquitté par annuité.

ANNUITÉ (*an'-nu*) n. f. Mode de payement par lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABILITÉ (*an'-nu*) n. f. Disposition d'un acte qui le rend annulable.

ANNULABLE (*an-nu*) adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE (*an'-nu-lè-re*) adj. (lat. *annularius*; de *annulus*, anneau). Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire*. N. m. Le quatrième doigt de la main, on y met ordinairement l'anneau.

ANNULEMENT (*an'-nu-le-man*) n. m. *Mar.* Signal qui annule le signal précédent.

ANNULER (*an'-nu-lé*) v. t. Rendre, déclarer nul : *annuler un acte*. ANT. **Conserver, maintenir.**

ANOBLI, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. tr. Accorder un titre de noblesse : *Napoléon Ier anoblit ses lieutenants*. V. ENNOBLIR.

ANOBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'anoblir.

ANODE n. f. Nom donné à l'électrode positive d'une pile. Surface métallique placée à l'électrode positive de la pile, dans la galvanoplastie.

ANODIN, E adj. (du gr. *an* priv., et *odunê*, douleur). *Méd.* Qui apaise la douleur : *remède anodin*. Doux, inoffensif, insignifiant : *critique anodine*. N. m. : *un anodin*. (L'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc., sont des anodins.) ANT. **Violent.**

ANODONTE n. m. Genre de mollusques lamellibranches à grande coquille, qui vivent dans les eaux douces et tempérées des deux mondes.

ANODONTIE (*ti*) n. f. Absence de dents.

ANOLIS (*liss*) n. m. Genre de sauriens pleurodontes, américains et asiatiques, comprenant des animaux très agiles qui vivent sur les arbres.

ANOMAL, E, AUX adj. (gr. *anômalos*). Irrégulier, exceptionnel : *constitution anomale*. ANT. **Normal, régulier.**

ANOMALE n. m. Coléoptère lamellicorne, nuisible à la vigne.

ANOMALIE (*lî*) n. f. (de *anomal*). Irrégularité, défaut de logique. ANT. **Régularité.**

ANOMALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'anomalie. **Année anomalistique**, temps que met une planète à revenir d'un point de son orbite au même point.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ANONACÉES (*sé*) ou **ANONÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant des arbres et des arbrisseaux des pays chauds, qui ont pour type le genre *anone*. S. une *anonacée* ou *anonée*.

ANONE n. f. Genre d'anonacées, dont l'espèce type produit la *pomme cannelle*.

ÂNONNEMENT (*no-ne-man*) n. m. Action d'ânonner, d'hésiter en lisant ou en parlant.

ÂNONNER (*no-né*) v. i. (de *âne*). Lire, parler avec peine et en hésitant.

ÂNONNEUR, EUSE (*no-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui ânonne, hésite, balbutie en lisant, en parlant.

ANONYMAT (*ma*) n. m. État de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. (du gr. *an* priv., et *onuma*, nom). Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Société anonyme*, qui n'est désignée que par le but de l'entreprise. N. Qui ne fait pas connaître son nom : *un anonyme*. N. m. Caractère de ce qui est anonyme. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANONYMEMENT (*man*) adv. En gardant l'anonymat.

ANONYMIE (*mî*) n. f. Syn. de ANONYMAT. (Peu us.)

ANOPHÈLE n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des moustiques dont la piqûre propage les fièvres paludéennes.

ANOPLOTHÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Ruminant fossile artiodactyle de l'éocène.

ANORDIR v. i. (rad. *nord*). Se dit du vent, quand il tourne au nord : *le vent anordit.*

ANOREXIE (*rèk-sî*) n. f. Perte de l'appétit.

ANORMAL, E, AUX adj. (du gr. *a* priv., et de *normal*). Contraire aux règles. Irrégulier, anomal. ANT. **Normal, régulier.**

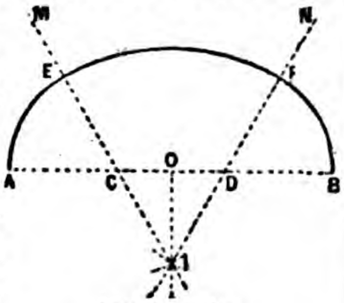
ANORMALEMENT (*man*) adv. D'une façon anormale. ANT. **Normalement, régulièrement.**

ANOSMIE (*nos-mî*) n. f. (du gr. *an* priv., et *osmê*, odeur). Diminution ou perte de l'odorat.

ANOURE adj. (du gr. *an* priv., et *oura*, queue). Se dit des animaux dépourvus de queue. N. m. pl. Ordre de batraciens, comprenant les grenouilles, crapauds, etc. S. un *anoure*.

ANOXÉMIE (*nok-sé-mî*) n. f. (du gr. *an* priv., *oxu*, aigu, et *haima*, sang). Défaut d'oxygénation [illegible] *l'anoxémie existe chez les habitants des*

petit golfe. — *Géom.* **Anse de panier**, courbe que l'on obtient au moyen d'arcs de cercle raccordés. MANIÈRE SIMPLE DE LA TRACER : **diviser la base AB du tracé en 3 parties égales, AC, CD et DB ; des points C et D comme centres, et avec un rayon égal à AC, décrire deux arcs qui se coupent en I ; décrire les arcs AE et BF ; puis, de I comme centre,**



Anse de panier.

décrire l'arc de grand rayon EF. La courbe AEFB est l'anse de panier.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE et HANSÉATIQUE.

ANSER (*sèr'*) n. m. (m. lat.). Oie sauvage, bernacle.

ANSÉRINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire du chénopode, de l'arroche.

ANSETTE (*sè-te*) n. f. Bout de corde terminé en forme d'anneau. Réchaud muni d'une petite anse.

ANSIÈRE n. f. Filet de pêche spécial, que l'on tend dans les anses ou petites baies.

ANSPECT (*ans-pèk'*) n. m. (angl. *handspike*). Levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE (*ans-pe-sa-de*) n. m. (de l'ital. *lancia spezzata*, lance brisée). Soldat d'élite, sorte de bas officier dans l'infanterie française (XVI[e] et XVII[e] s.).

ANT, ANTÉ, ANTI (prép. lat. *ante*, avant, ou gr. *anti*, contre). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc.

ANTAGONIQUE adj. Contraire, en opposition, en lutte : *les Etats les plus antagoniques sont les Etats limitrophes.*

ANTAGONISME (*nis-me*) n. m. (préf. *ant*, et gr. *agônizomai*, je lutte). Etat de rivalité, de lutte.

ANTAGONISTE (*nis-te*) adj. et n. Adversaire, ennemi. Qui agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes.* ANT. **Ami, partisan, congénère.**

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant*, et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur.

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). L'an dernier. Usité surtout dans cette sorte de proverbe littéraire de Villon :

Mais où sont les neiges d' « antan » ?

c'est-à-dire les neiges de l'année dernière, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan.*

ANTANACLASE (*kla-ze*) n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *Le cœur a ses* **raisons** *que la* **raison** *ne connaît pas.* (PASCAL.)

ANTARCTIQUE (*tark*) adj. (préf. *ant*, et gr. *arktikos*, du nord). Du sud, austral : *pôle antarctique.* ANT. **Arctique, septentrional.**

ANTE n. f. (lat. *anta*). Pièce de bois placée parallèlement au bras de l'aile d'un moulin à vent, pour en augmenter la résistance. N. f. pl. Pilastres carrés placés de chaque côté des jambages des portes, ou saillant sur la face des murs.

ANTE n. f. (du lat. *hasta*, lance). Manche adapté au pinceau à laver.

ANTÉ préf. V. ANT.

ANTÉBOIS ou **ANTIBOIS** (*boi*) n. m. Baguette posée sur le plancher d'une chambre, à une certaine distance des murs, pour empêcher la détérioration de ceux-ci par le frottement des meubles.

ANTÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Avant, antérieurement. ANT. **Postérieurement.**

ANTÉCÉDENCE (*dan-se*) n. f. Etat de ce qui est antécédent. (Peu us.)

ANTÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *antecedere*, précéder). Qui précède : *faits antécédents.* N. m. *Gram.* Mot qui précède et auquel se rapporte le pronom relatif. *Log.* et *math.* Premier terme d'un rapport. N. m. pl. Faits qui appartiennent à la vie passée de quelqu'un : *avoir de bons, de mauvais antécédents.* ANT. **Conséquent, subséquent.**

ANTÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. Autref. professeur de droit dans une université.

ANTÉCHRIST (*krist'*) n. m. Imposteur qui, suivant l'Apocalypse, doit venir quelque temps avant la fin du monde pour remplir la terre de crimes et d'impiété, et enfin être vaincu par le Christ lui-même. Pl. des *antéchrists.*

ANTÉDILUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du préf. *anté*, et du lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : *animal antédiluvien.* ANT. **Postdiluvien.**

ANTÉFIXE n. f. (lat. *antefixa*). Ornement, souvent en terre cuite, placé sur un toit, une frise.



Types d'antennes.

ANTENAIS, AISE (*nè, è-ze*) ou **ANTENOIS, OISE** (*noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit des agneaux, poulains, etc., qui ont plus d'un an et moins de deux ans.

ANTENNE (*tè-ne*) n. f. *Mar.* Longue vergue qui soutient les voiles. Nom des cornes mobiles que plusieurs insectes (hanneton, papillon, abeille, etc.) et crustacés (écrevisse, langouste, crevette) portent sur la tête. Long conducteur électrique, employé dans la télégraphie sans fil.

ANTÉNUPTIAL, E, AUX (*nup-si*) adj. Antérieur au mariage.

ANTÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement ; anticipation, prolepse.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. f. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : **Il** *est la syllabe antépénultième du mot* **re-li-gi-on.**

ANTÉPHÉLIQUE adj. (gr. *anti*, contre, et *ephélis*, tache de rousseur). Qui fait disparaître les taches de rousseur : *lait antéphélique.*

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu. ANT. **Postérieur.**

ANTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Avant, auparavant, précédemment. ANT. **Postérieurement, ultérieurement.**

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps, de date. ANT. **Postériorité.**

ANTERNON (*tèr*) n. m. Chaussée praticable aux voitures, tracée à travers les marais salants.

ANTÉROS (*ross*) n. m. Pierre précieuse, qui ressemble au jaspe.

ANTHELMINTHIQUE (*tèl*) adj. (préf. *ant*, et gr. *helmins, inthos*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux. Vermifuge. N. m. : *un anthelminthique.*



Types d'anthères.

ANTHÉMIS (*miss*) n. f. Genre de composées, comprenant des herbes aromatiques des régions tempérées et qui ont pour type la *camomille.*

ANTHÈRE n. f. (du gr. *anthêros*, fleuri). *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme le pollen.

ANTHÉRIDIE (*dî*) n. f. *Bot.* Cellule où se trouvent les anthérozoïdes.

ANTHÉROZOÏDE (*zo-i-de*) n. m. (de *anthère*, et du gr. *zôon*, animal, et *eidos*, aspect). Petit corps en tire-bouchon, qui est l'élément fécondateur mâle des cryptogames.

ANTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *anthêsis*, floraison). *Bot.* Epanouissement de la fleur qui donne issue au pollen.

ANTHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthos*, fleur, et *legein*, choisir). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes, des prosateurs, des musiciens.

ANTHONOME n. m. Genre d'insectes coléoptères rhyncophores, des régions tempérées, renfermant de petits charançons qui attaquent les pommiers, les pêchers, etc.

ANTHOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. Syn. de CORALLIAIRES OU POLYPIERS. S. un *anthozoaire.*

ANTHRACÈNE n. m. Corps composé ($C^{14}H^{10}$), extrait du goudron de houille.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi *houille sèche*, qui brûle avec difficulté et ne donne qu'une flamme courte, sans odeur ni fumée.

ANTHRACNOSE (*knô-ze*) n. f. Maladie parasitaire de la vigne, produite par un champignon, et qu'on nomme vulgairement *rouille noire, carie, charbon*.

ANTHRACOTHÈRE n. m. Ongulé artiodactyle fossile de l'éocène.

ANTHRAQUINONE (*ki*) n. m. Composé dérivé de l'anthracène et qui sert à préparer l'alizarine.

ANTHRAX (*traks*) n. m. (mot gr. signif. *charbon*). Tumeur inflammatoire du tissu cellulaire, plus grosse que le furoncle.

ANTHRÈNE n. m. Genre de coléoptères pentamères, comprenant de petits dermestidés dont les larves détruisent les étoffes et les collections zoologiques.

ANTHROPOÏDE adj. (*gr. anthrôpos*, homme, et *eidos*, forme). Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme. N. m. : *un anthropoïde*.

ANTHROPOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *logos*, traité). *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE (*jis-te*) ou **ANTHROPOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *métron*, mesure). Art de mesurer les différentes parties du corps humain.

ANTHROPOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'anthropométrie : *le service anthropométrique permet d'établir vite l'identité d'un individu.*

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme, et *morphê*, forme). Qui a la forme, l'apparence humaine : *l'orang-outan est anthropomorphe.*

ANTHROPOMORPHISME (*fis-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui attribuent à la Divinité une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE (*fis-te*) ou **ANTHROPOMORPHITE** adj. et n. Partisan de l'anthropomorphisme : *les peuples de l'antiquité étaient anthropomorphistes.*

ANTHROPOPHAGE (*fa-je*) adj. et n. Qui pratique l'anthropophagie.

ANTHROPOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (du gr. *anthrôpos*, homme, et *phagein*, manger). Habitude de manger de la chair humaine. — Cette coutume était autrefois en pleine vigueur dans tout le nouveau monde : les Hurons, les Mexicains, les Caraïbes, les Iroquois étaient cannibales. L'anthropophagie, qui tend de plus en plus à disparaître, n'existe plus que chez les peuplades sauvages des îles de la Polynésie, de la Malaisie et dans l'intérieur de l'Afrique.

ANTHROPOPITHÈQUE n. m. Genre hypothétique d'animaux fossiles, dans lesquels on a cru voir les précurseurs de l'homme.

ANTHYLLIDE (*til-li-de*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes et des arbrisseaux des pays tempérés. (L'espèce type est la *vulnéraire* ou *trèfle jaune*.)

ANTI préf. V. ANT.

ANTIALCOOLIQUE (*ti-al*) adj. Qui combat l'abus, l'usage de l'alcool.

ANTIAPOPLECTIQUE (*plek*) adj. Propre à prévenir l'apoplexie : *la diète est antiapoplectique.*

ANTIAR n. m. Ulmacée artocarpée, comprenant des arbres de l'Inde, à suc laiteux très vénéneux (*upas*), dans lequel les Malais trempent leurs flèches.

ANTIARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Qui est opposé à l'aristocratie.

ANTIARTHRITIQUE adj. Bon contre l'arthritisme.

ANTIARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui est opposé, antipathique au sentiment des arts.

ANTIASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. Bon contre l'asthme : *le stramonium est antiasthmatique.*

ANTICATARRHAL (*ta-ral*), **E, AUX** adj. Qui combat, qui prévient le catarrhe : *révulsif anticatarrhal.*

ANTICHAMBRE (*chan-bre*) n. f. Pièce qui précède un appartement. *Faire antichambre*, attendre avant d'être introduit auprès de quelqu'un.

ANTICHOLÉRIQUE (*ko*) adj. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE (*krè-ze*) n. f. (gr. *anti*, contre, et *khrêsis*, usage). Abandon de l'usufruit d'un immeuble, fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. et n. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPANT (*pan*), **E** adj. *Méd.* Se dit de phénomènes périodiques qui vont se reproduisant à des intervalles de plus en plus rapprochés.

ANTICIPATION (*si-on*) n. f. Action d'anticiper, de faire une chose d'avance. Empiètement. *Mus.* Manifestation prématurée d'un son appartenant à la note suivante ou à l'accord suivant. *Rhét.* Syn. de ANTÉOCCUPATION. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPÉ, E adj. Fait par avance : *veuillez agréer mes remerciements anticipés.*

ANTICIPER (*pé*) v. tr. (lat. *anticipare*). Devancer, prévenir : *anticiper le temps.* V. intr. Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICLÉRICAL, E, AUX adj. et n. Qui est opposé aux idées, aux tendances du clergé.

ANTICLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Système opposé aux tendances du clergé.

ANTICLINAL n. m. *Géol.* Pli relevé du sol.

ANTICOMANIE (*nî*) n. f. Manie des objets anciens.

ANTICOMBUSTIBLE adj. Qui s'oppose à la combustion : *le sel marin est anticombustible.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. Contrairement à la constitution.

ANTICYCLONE n. m. Centre de hautes pressions atmosphériques.

ANTIDARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les dartres : *pommade antidartreuse.*

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable. ANT. **Postdate.**

ANTIDATER (*té*) v. tr. Mettre une antidate : *antidater un acte, une lettre.* ANT. **Postdater.**

ANTIDÉPERDITEUR (*pèr*) n. et adj. m. (du préf. *anti*, et de *perdition*). Qui répare les pertes : *aliment antidéperditeur.*

ANTIDÉRAPANT (*pan*) n. et adj. m. Dispositif spécial d'une roue de bicyclette ou d'automobile qui l'empêche de déraper.

ANTIDÉTONANT adj. et n. m. Produit empêchant la détonation dans les moteurs à explosion.

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre, et *dotos*, donné). Contrepoison. *Fig.* Préservatif : *le travail est un antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE (*ti-è-ne*) n. f. (lat. *antiphona*). Verset qu'on annonce avant un psaume ou un cantique et que l'on chante ensuite tout entier. Hymne en l'honneur de la Vierge, qui se chante à la fin des complies. PROV. : **Chanter toujours la même antienne,** redire continuellement les mêmes choses.

ANTIÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Bon contre l'épilepsie.

ANTIESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. et adj. Adversaire de l'esclavage.

ANTIÉVANGÉLIQUE adj. Contraire à l'esprit de l'évangile.

ANTIFÉBRILE adj. Syn. de FÉBRIFUGE.

ANTIFERMENT (*fer-man*) n. m. Nom donné à tout corps susceptible d'empêcher une fermentation.

ANTIFERMENTESCIBLE (*fer-man-tès-si-ble*) adj. Se dit d'une substance qui ne fermente pas.

ANTIFRICTION (*frik-si-on*) n. f. Alliage destiné à garnir l'intérieur des coussinets des machines à vapeur, de façon à diminuer le frottement.

ANTIGALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Propre à guérir la gale.

ANTIGOUTTEUX, EUSE (*ghou-teû, eu-ze*) adj. Bon contre la goutte.

ANTIGOUVERNEMENTAL, E, AUX (*ghou-ver-ne-man*) adj. Opposé au gouvernement.

ANTIHALO n. et adj. m. Se dit en photographie des substances propres à éviter sur la plaque les effets du halo.

ANTIHÉMORROÏDAL, E, AUX adj. Bon contre les hémorroïdes.

ANTIHUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTIHYGIÉNIQUE adj. Contraire à l'hygiène.

ANTIJUIF, JUIVE adj. et n. Syn. de ANTISÉMITE.

ANTILAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui fait passer le lait : *un régime débilitant et antilaiteux.*

ANTILÉGAL, E, AUX adj. Contraire aux lois.

ANTILIBÉRAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la liberté civile et politique.

ANTILIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine, politique antilibérale.

ANTILOGIE (*jî*) n. f. Contradiction d'idées.

ANTILOGIQUE adj. Contraire à la logique.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifères ruminants cavicornes, des pays chauds, très légers à la course : *la gazelle est une antilope.*



Antilope.

ANTILOPINÉS (*né*) n. m. pl. Groupe de ruminants cavicornes, comprenant les *antilopes*, les *chamois*, etc. S. : *un antilopiné.*

ANTIMÉPHITIQUE adj. Propre à neutraliser les miasmes. N. m. : *un antiméphitique.*

ANTIMIGRAINEUX, EUSE (*grè-neû, eu-ze*) adj. Qui est employé contre la migraine : *crayon antimigraineux.*

ANTIMILITARISME (*ris-me*) n. m. Sentiment, doctrine contraire à l'esprit militaire.

ANTIMILITARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est partisan de l'antimilitarisme.

ANTIMINISTÉRIEL, ELLE (*nis-té-ri èl, è-le*) adj. et n. Opposé au ministère et à sa politique.

ANTIMOINE n. m. Métal (Sb) d'un blanc bleuâtre, cassant, qui n'est ni ductile ni malléable, dont la densité est 6,8 environ, et qui fond vers 440°. Son principal minerai est la *stibine.* On l'utilise surtout dans certains alliages, entre autres celui dont on fait les caractères d'imprimerie.

ANTIMONARCHIQUE adj. Opposé à la monarchie.

ANTIMONARCHISTE (*chis te*) adj. et n. Opposé au gouvernement monarchique.

ANTIMONIAL, E, AUX adj. Relatif à l'antimoine.

ANTIMONIATE n. m. Sel de l'acide antimonique.

ANTIMONIÉ, E adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTIMONIURE n. m. Combinaison de l'antimoine avec un autre métal.

ANTINATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. Se dit des médicaments employés contre les douleurs de reins et la lithiase rénale.

ANTINÉVRALGIQUE adj. Qui guérit les névralgies : *fumigation antinévralgique.*

ANTINOMIE (*mî*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTINOMIQUE adj. Qui forme antinomie.

ANTIPAPE n. m. Pape irrégulièrement élu et non reconnu par l'Eglise. On en compte trente-cinq.

ANTIPARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est contraire aux usages parlementaires : *expression antiparlementaire.* N. et adj. Adversaire des assemblées délibérantes : *un antiparlementaire; un publiciste antiparlementaire.*

ANTIPATHIE (*pa-tî*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *pathos*, passion). Aversion instinctive, répugnance naturelle. ANT. **Sympathie.**

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, qui répugne instinctivement. Opposé. ANT. **Sympathique.**

ANTIPATRIOTE n. Personne qui a des sentiments contraires au patriotisme.

ANTIPATRIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme. (Se dit des actes, des sentiments, etc., mais non des personnes.)

ANTIPÉRIODIQUE adj. Qui prévient les accès d'une maladie périodique.

ANTIPÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (préf. *anti*, et gr. *peristallein*, contracter). Se dit des contractions de l'œsophage et de l'intestin qui se font de bas en haut.

ANTIPÉRISTASE (*ris-ta-ze*) n. f. Dans l'ancienne physique, action de deux qualités contraires, dont l'une rend l'autre plus puissante.

ANTIPESTEUX, EUSE (*pès-teû, eû-ze*) adj. Se dit d'un remède employé contre la peste.

ANTIPHERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. Se dit des biens donnés par le mari à la femme dans le contrat de mariage.

ANTIPHILOSOPHIQUE (*zo-fi-ke*) adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. Bon contre les inflammations : *la saignée est antiphlogistique.*

ANTIPHONAIRE (*nè-re*) ou **ANTIPHONIER** (*ni-é*) n. m. (du lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église, contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPHRASE (*fra-ze*) n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa véritable signification. (C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* [qui aime son père] celui des Ptolémées qui fit périr son père.)

ANTIPODE n. m. (préf. *anti*, et gr. *pous, podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu. Habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.* — Nos antipodes ont leurs pieds opposés aux nôtres. La Nouvelle-Zélande est à peu près l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, parce qu'on ne connut que plus tard le phénomène de l'attraction terrestre ; aussi Colomb ne parvint-il qu'avec peine à faire approuver ses projets de voyage.



Antipodes.

ANTIPOÉTIQUE adj. Contraire à la poésie.

ANTIPROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Contraire aux idées de progrès.

ANTIPROHIBITIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé à la prohibition.

ANTIPROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé au système protecteur.

ANTIPSORIQUE adj. (préf. *anti*, et gr. *psôra*, gale). Syn. de ANTIGALEUX.

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIPYRÉTIQUE adj. Syn de FÉBRIFUGE. V. ANTISEPTIQUE.

ANTIPYRINE n. f. Poudre blanche, un peu amère, alcaline, dérivée du goudron de houille, employée comme fébrifuge et analgésique.

ANTIQUAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Chose antique et surannée.

ANTIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Celui qui étudie les objets anciens. Celui qui les recueille et les vend.

ANTIQUE adj. (lat. *antiquus*). Très ancien : *vase antique.* De mode passée : *habit antique.* Qui a les qualités des choses de même genre que chez les anciens : *simplicité antique.* N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique.* N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.* ANT. **Moderne, contemporain, neuf.**

ANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière antique. Anciennement.

ANTIQUITÉ (*ki*) n. f. Ancienneté reculée. Les anciens : *l'antiquité ne connaissait pas la vapeur.* Statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome sont célèbres.* ANT. **Nouveauté, postérité.**

ANTIRABIQUE adj. (préf. *anti*, et lat. *rabies*, rage). Se dit d'un remède employé contre la rage.

ANTIRATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Doctrine opposée au rationalisme.

ANTIRÉGLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Contraire au règlement.

ANTIRELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Contraire à la religion, hostile aux opinions religieuses.

ANTIRÉPUBLICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. Opposé à la république et aux républicains.

ANTIRÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Système opposé aux doctrines républicaines.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Opposé à la révolution. Syn. de CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE.

ANTIROUILLE (*rou, ll* mll.) n. f. Substance destinée à préserver de la rouille, à l'enlever.

ANTISCIEN, ENNE (*ti-si-in, è-ne*) adj. et n. (préf. *anti*, et gr. *skia*, ombre). Se dit des peuples qui habitent sous le même méridien, mais de chaque côté et à égale distance de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE (*tis-kor*) adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les scrofules : *les toniques sont antiscrofuleux.*

ANTISÉMITE n. Partisan de l'antisémitisme.

ANTISÉMITIQUE adj. Qui est contraire, qui est hostile aux sémites, aux juifs.

ANTISÉMITISME (*tis-me*) n. m. Doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des juifs.

ANTISEPSIE (*sèp-si*) n. f. Ensemble de méthodes thérapeutiques qui détruisent les microbes.

ANTISEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) adj. Se dit des agents propres à arrêter la pullulation microbienne, qui préviennent ou arrêtent la putréfaction. (Les principaux sont : le sublimé corrosif, le biodure de mercure, le nitrate d'argent, le permanganate de potasse, le chlore, le chlorure de zinc, le borax, le sel marin, le chloroforme, le phénol, le menthol, le formol, etc.)

ANTISOCIABLE adj. Qui ne peut ou ne sait pas vivre en société.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à l'organisation de la société.

ANTISOCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Adversaire du socialisme, de ses partisans ou de ses théories.

ANTISPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les spasmes.

ANTISPIRITUALISME (*spi, lis-me*) n. m. Doctrine opposée au spiritualisme.

ANTISPIRITUALISTE (*spi, lis-te*) n. et adj. Adversaire du spiritualisme.

ANTISPORTIF, IVE adj. Qui est opposé au sport : contraire aux règles d'un sport.

ANTISTROPHE (*tis-tro-fe*) n. f. Stance répondant à la strophe dans la poésie lyrique grecque.

ANTITÉTANIQUE adj. Qui est employé contre le tétanos ou les convulsions.

ANTITHERMIQUE adj. Se dit des médicaments qui abaissent la température.

ANTITHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *antithêsis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle, dans la même période, on oppose des pensées, des mots : *la nature est* **grande** *dans les* **petites** *choses.*

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique.*

ANTITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. Substance qui détruit ou annihile les toxines.

ANTITUBERCULEUX, EUSE (*bèr-ku-leû, eu-ze*) adj. Propre à combattre la tuberculose.

ANTIVÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des substances propres à combattre les poisons.

ANTIVERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTIVIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. Doctrine opposée à la vivisection.

ANTOIT (*toi*) n. m. Instrument de fer recourbé et pointu, dont se servent les charpentiers de navires pour rapprocher et fixer les pièces de bois.

ANTONOMASE (*ma-ze*) n. f. (préf. *ant*, et gr. *onoma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun ou une périphrase, et réciproquement, comme *Aristarque* pour *critique*; *l'apôtre des gentils* pour *saint Paul.*

ANTONYME n. m. (préf. *ant*, et gr. *onuma*, nom). Contraire ; mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : **laideur** *et* **beauté** *sont des antonymes.* ANT. **Synonyme.**

ANTONYMIE (*mî*) n. f. (de *antonyme*). Opposition de noms ou de mots ayant un sens contraire : *un honnête fripon.* ANT. **Synonymie.**

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, tanière. Retraite des bêtes féroces. *Fig.* Lieu où l'on court un risque : *l'antre de la chicane.* LOC. PROV. **L'antre du lion,** lieu dangereux, d'où il est très difficile de sortir.

ANTRUSTION (*trus-ti-on*) n. m. Franc placé sous la protection du roi, et qui faisait partie de sa *trustis* (de sa *foi*), le suivait à la guerre, etc.

ANUITER (S') [*sa-nu-i-té*] v. pr. Se laisser surprendre par la nuit : *il est dangereux de s'anuiter dans les montagnes.*

ANURIE (*rî*) ou **ANURÈSE** (*rè-ze*) n. f. Diminution, suppression de l'élimination urinaire.

ANUS (*a-nuss*) n. m. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ (*an-ksi*) n. f. (lat. *anxietas*). Angoisse, inquiétude, tourment d'esprit : *vivre dans l'anxiété.*



ANXIEUSEMENT (*an-ksi-eû-ze-man*) adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE (*ksi-eû, eu-ze*) adj. Soucieux, inquiet.

AORISTE (*a-ô-ris-te*) n. m. (du gr. *aoristos*, indéterminé). Temps de la conjugaison grecque qui indique une action passée.

AORTE (*a-or-te*) n. f. (du gr. *aortê*, veine). Artère qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps.

AORTIQUE (*a-or*) adj. Qui a rapport à l'aorte.

AORTITE (*a-or*) n. f. Inflammation de l'artère aorte.

AOÛT (*ou*) n. m. (lat. *augustus*). Huitième mois de l'année. Moisson : *faire l'août.*

AOÛTAGE (*a-ou*) n. m. Travaux rustiques qui ont lieu en août. Moisson.

AOÛTAT (*a-ou-ta*) n. m. Insecte. V. TROMBIDION.

AOÛTÉ, E (*a-ou*) adj. Mûri par la chaleur d'août : *fruits aoûtés.*

AOÛTEMENT (*a-ou-te-man*) n. m. Effet d'une température favorable à la maturation des fruits.

AOÛTER (*a-ou-té*) v. tr. Rendre mûr. **S'aoûter** v. pr. Devenir mûr : *Fruits qui s'aoûtent.*

AOÛTERON (*ou*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APACHE n. m. Indien apache. *Par ext.* Rôdeur, bandit.

APAISEMENT (*pè-ze-man*) n. m. Action d'apaiser. Etat de ce qui est apaisé. ANT. **Excitation.**

APAISER (*pè-zé*) v. t. Adoucir, calmer : *apaiser la colère.* **S'apaiser** v. pr. Se calmer. ANT. **Exciter.**

APALACHINE n. f. Genre de houx qui croît dans les monts Apalaches (Amérique du Nord) et dont les feuilles ont des propriétés vomitives.

APANAGE n. m. (du lat. *apanagium*, revenu annuel ; de *panis*, pain). Portion du domaine que les souverains assignaient parfois à leurs fils puînés, à leurs frères, mais qui devait en général revenir à la couronne après la mort de ceux-ci. *Fig.* Lot. Ce qui est propre à une personne, inhérent à un état : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse.*

APANAGER (*jé*) v. tr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il apanagea, nous apanageons.*) Donner un apanage.

APANAGISTE (*jis-te*) n. et adj. Qui a un apanage.

APANON n. m. Morceau de fer aplati, qui attache au train la flèche d'une voiture.

APAPELARDIR (S') v. pr. Devenir papelard.

APARTÉ n. m. (du lat. *a parte*, à part). Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Réflexion, entretien faits à l'écart. Pl. des *apartés.*

APATHIE (*tî*) n. f. (gr. *a* priv., et *pathos*, passion). Insensibilité, indolence, mollesse, nonchalance. ANT. **Vivacité.**

APATHIQUE adj. et n. Insensible à tout, indolent. ANT. **Vif, enthousiaste.**

APATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière apathique : *vivre apathiquement.*

APATITE n. f. Phosphate de chaux naturel.

APEPSIE (*pèp-si*) n. f. (gr. *a* priv., et *pepsis*, cuisson). Défaut de digestion ; mauvaise digestion.

APERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Qualité de ce qui est aperceptible. (Inus. au sens physique.)

APERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui peut être perçu.

APERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui a la faculté d'aperception.

APERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. *Philos.* Intuition, faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEPTIVITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Faculté d'aperception.

APERCEVABLE (*pèr*) adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVANCE (*pèr*) n. f. Faculté d'apercevoir. Perspicacité, pénétration. (Vx.)

APERCEVOIR (*pèr*) v. tr. Voir subitement. Découvrir, voir à une certaine distance. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU (*pèr*) n. m. Première vue d'un objet. Exposé sommaire d'une affaire. Appréciation, jugement.

APÉRISPERMÉ, E (*ris-pèr*) adj. Se dit d'une graine dépourvue de périsperme.

APÉRITIF, IVE adj. (du lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme, comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales*, etc. Qui ouvre l'appétit. N. : *un apéritif.*

APERTEMENT (*pèr-te-man*) adv. (du lat. *apertus*, ouvert). D'une manière ouverte.

APERTISE (*pèr-ti-ze*) n. f. Acte d'adresse. (Vx.)

APÉTALE adj. (*a* priv., et *pétale*). Qui n'a pas de pétales : *la fleur du noisetier, du saule, est apétale.*

APÉTALIE (*lî*) n. f. (rad. *apétale*). Classe de plantes, dont les fleurs ne possèdent pas de pétales.

APETISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Diminution. (Vx.)

APETISSER (*pe-ti-sé*) v. t. Rendre plus petit. **S'apetisser** v. pr. Devenir plus petit.

À PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation : *ne vous contentez pas des à peu près.*

APEURÉ, E adj. V. ÉPEURÉ.

APEX (*pèks*) n. m. invar. (mot lat.). Chez les Romains, bonnet des flamines. Auj. Sommet du casque auquel s'attache la crinière. *Astron.* Point de la sphère céleste, vers lequel s'avance le soleil avec son cortège de planètes.

APHANIPTÈRES n. m. pl. (du gr. *aphanês*, caché, et *pteron*, aile). Insectes diptères, tels que les puces, qui n'ont pas d'ailes. S. un *aphaniptère.*

APHASIE (*zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *phasis*, parole). Perte de la parole.

APHASIQUE (*zi-ke*) n. Qui est atteint d'aphasie.

APHÉLIE (*lî*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *hêlios*, soleil). *Ast.* Point de l'orbite d'une planète qui est le plus éloigné du soleil. ANT. **Périhélie.**

APHÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (du gr. *aphairein*, enlever). *Gram.* Retranchement d'une syllabe au commencement d'un mot : **las !** pour *hélas ;* **lors**, pour *alors.*

APHÉSIE (*zî*) ou **APHÉSIS** (*ziss*) n. f. Amélioration des symptômes d'une maladie. Relâchement des forces musculaires.

APHIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes hémiptères, ayant pour type les *pucerons*. S. un *aphidien.*

APHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (gr. *a* priv., et *phlogos*, flamme). Qui ne peut s'enflammer : *amiante aphlogistique.*

APHONE adj. (gr. *a* priv., et *phônê*, voix). Qui n'a pas de voix, de son.

APHONIE (*nî*) n. f. (rad. *aphone*). Extinction de voix.

APHORISME (*ris-me*) n. m. (du gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots : *tel père, tel fils.*

APHORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui tient de l'aphorisme : *style aphoristique.*

APHRODISIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit de certaines substances excitantes, telles que le *phosphore*, la *cantharide*, etc. N. m. : *un aphrodisiaque.*

APHTE (*af-te*) n. m. (gr. *aphthê*). Petite ulcération qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE (*af-teû, eu-ze*) adj. Caractérisé par la présence d'aphtes : *angine aphteuse. Fièvre aphteuse*, fièvre épidémique des bestiaux.

APHYLLE (*fi-le*) adj. (gr. *a* priv., et *phullon*, feuille). Se dit des plantes dont la tige est dépourvue de feuilles, comme la *cuscute*, la *véronique.*

API n. m. (de *Appius*, Romain qui, par la greffe, obtint cette variété de pommes). Sorte de petite pomme rouge et blanche, ferme et sucrée : *un api, des apis ; une pomme d'api.*

APIAIRES (*è-re*) n. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, comprenant les *abeilles*. S. un *apiaire.*

APICOLE adj. (lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver). Qui concerne l'élève des abeilles : *exploitation apicole.*

APICULTEUR n. m. Qui pratique l'apiculture.

APICULTURE n. f. (lat. *apis*, abeille, et *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles ou de tirer profit de leurs produits. — En France, l'apiculture est surtout développée dans le Gâtinais, la Beauce, les environs de Reims et de Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbonnais, la Provence, la Savoie, etc.

APIOL n. m. Principe actif des graines du persil, utilisé comme fébrifuge, emménagogue, etc.

APION n. m. Coléoptère rynchophore, petit charançon qui vit sur les légumineuses.

APIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'apiquer.

APIQUER (*ké*) v. t. Incliner les vergues de haut en bas.

APITOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER (*toi-i-é*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir : *il faut s'apitoyer sur le sort des malheureux.*

APIVORE adj. et n. (lat. *apis*, abeille, et *vorare*, dévorer). Qui mange, qui détruit les abeilles.

APLAIGNER (*plè-gné*) ou **APLANER** v. i. Coucher dans le même sens les brins de laine du drap.

APLAIGNEUR, EUSE (*plè-gneur, eu-ze*) n. et adj. Qui aplaigne les draps. (On dit aussi APLANEUR ou APLANISSEUR.)

APLANAT (*na*) n. et adj. m. Objectif photographique, composé de deux systèmes optiques identiques, formés chacun d'un ménisque convergent en flint léger et d'un ménisque divergent en flint lourd.

APLANER (*né*) v. tr. (rad. *plane*). Polir un morceau de bois à l'aide de la plane.

APLANÉTIQUE adj. (gr. *a* priv., et *planê*, aberration). Se dit d'une surface telle que tous les rayons lumineux issus d'un même point vont se rencontrer au même foyer.

APLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aplane le bois.

APLANIR v. t. Rendre uni : *aplanir un chemin. Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés.*

APLANISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action d'aplanir : *l'aplanissement d'une route.*

APLANISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Personne qui aplanit.

APLAT (*pla*) n. m. Teinte plate.

APLATIR v. tr. Rendre plat. **S'aplatir** v. pr. Devenir plat. *Fig.* S'abaisser.

APLATISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'aplatir. Etat de ce qui est aplati. *Fig.* Abaissement.

APLATISSEUR (*ti-seur*) n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR (*ti-soir*) n. m. ou **APLATISSOIRE** (*ti-soi-re*) n. f. Sorte de marteau, de laminoir pour aplatir des métaux.

APLOMB (*plon*) n. m. Direction perpendiculaire au plan de l'horizon. Équilibre. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb.* **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement. Solidement, en équilibre : *être d'aplomb.* N. m. pl. Disposition et direction des jambes d'un cheval par rapport au sol : *les aplombs d'un cheval.* V. CHEVAL.

APOCALYPSE. (V. *Part. hist.*)

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique : *style apocalyptique.*

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de, et *koptein*, couper). *Gram.* Ellipse d'une lettre à la fin d'un mot : *les poètes écrivent quelquefois, par apocope,* **je voi,** *pour* **je vois ; encor,** pour **encore**, etc. *Chir.* Fracture dans laquelle une partie de l'os a été enlevée.

APOCOPÉ, E adj. Qui a subi une apocope.

APOCRISIAIRE (*si-è-re*) n. m. (du grec *apokrisis*, réponse). Dans l'empire byzantin, officier chargé de porter les réponses de l'empereur.

APOCRYPHE adj. (du gr. *apokruphos*, caché). Non authentique : *histoire apocryphe*. N. m. : *un apocryphe*.

APOCYN ou **APOCIN** (*sin*) n. m. Genre d'apocynacées, comprenant des plantes à propriétés vomitives et purgatives.

APOCYNACÉES (*sé*) ou **APOCYNÉES** (*né*) n. f. pl Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *apocyn* S. une *apocynacée* ou *apocynée*.

APODE adj. (gr. *a* priv., et *pous, podos*, pied) Qui n'a pas de pieds, de pattes : *larve apode*.

APODICTIQUE (*dik*) adj. (du gr. *apodeiknumi*, je démontre). Se dit d'une proposition démontrée et incontestable.

APODIE (*dî*) n. f. rad (*apode*). Absence de pieds

APODOSE (*dô-ze*) n. f. Proposition principale placée après une proposition conditionnelle appelée *protase* : **si vous voulez** (protase), **il partira** (apodose)

APOGÉE (*jé*) n. m (gr *apo*, loin de, et *gê*, terre) Point de l'orbite d'un astre où il se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à PÉRIGÉE. *Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire*. ANT. **Périgée.**

APOGRAPHE (du gr. *apo*, loin de, et *graphein*, écrire) adj. Se dit de la copie d'un écrit original. N. m. *un apographe* (Son opposé est AUTOGRAPHE.)

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique*. N. f. *Apologie chrétienne*, partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques.

APOLOGIE (*jî*) n. f. (gr *apologia*) Défense, justification d'une personne, d'une chose : *faire l'apologie de quelqu'un*. ANT. **Blâme, dénigrement.**

APOLOGIQUE adj. Syn. de APOLOGÉTIQUE.

APOLOGISTE (*jis-te*) n. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. Docteur qui défend la foi chrétienne : *Platon a été l'apologiste de Socrate*.

APOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *apo*, sur, et *logos*, discours) Sorte de fable présentant une vérité morale.

APOMORPHINE n. f. Corps blanc, de saveur amère, dérivé de la morphine par perte d'eau : *l'apomorphine est vomitive*.

APONÉVROSE (*vrô-ze*) n. f. Membrane blanche résistante, qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose : *membrane aponévrotique*.

APOPHTEGME (*ftègh-me*) n. m. (gr. *apophtegma*, sentence). Parole, sentence mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages*.

APOPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du gr. *apo*, hors de, et *phusis*, croissance) Éminence qui s'élève sur un os et fait corps avec lui.

APOPLECTIQUE (*plèk*) adj. Qui appartient à l'apoplexie : *symptômes apoplectiques*. N. et adj. Prédisposé à l'apoplexie : *un apoplectique, femme apoplectique*.

APOPLEXIE (*plèk-si*) n. f. (gr. *apo*, sur, et *plessein*, frapper). Maladie caractérisée par une hémorragie cérébrale qui suspend brusquement le sentiment et le mouvement, sans que la respiration et la circulation soient suspendues. *Apoplexie foudroyante*, celle qui frappe subitement de mort. Épanchement de sang au poumon ou dans un autre organe : *apoplexie rénale*.

APOSTASIE (*pos-ta-zî*) n. f. (du gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII*. *Fig.* Désertion d'un parti.

APOSTASIER (*pos-ta-zi-é*) v. intr. (Se conj. comme *prier*.) Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT (*pos-ta*) adj. Qui a apostasié : *moine apostat*. N. m. *un apostat*. (Le fém. *apostate* est peu usité.)

APOSTÈME (*pos-tè-me*) ou **APOSTUME** (*pos-tu-me*) n. m. Tumeur extérieure avec suppuration.

APOSTER (*pos-té*) v. t. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer ou dans un mauvais dessein.

A POSTERIORI. V. POSTÉRIORI (A).

APOSTILLE (*pos-ti, ll* mll.) n. f. (du bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit. Recommandation ajoutée à une pétition.

APOSTILLER (*pos-ti, ll* mll., *é*) v. t. Mettre une apostille au bas d'une lettre, d'une pétition, etc. : *apostiller une demande*.

APOSTOLAT (*pos-to-la*) n. m. (du gr. *apostolê*, départ). Ministère d'apôtre. Action de propager des idées nouvelles.

APOSTOLICITÉ (*pos-to*) n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE (*pos-to*) adj. D'apôtre : *zèle apostolique*. Qui émane du saint-siège : *bref apostolique*.

APOSTOLIQUEMENT (*pos-to-li-ke-man*) adv D'une manière apostolique.

APOSTROPHE (*pos-tro-fe*) n. f. (gr. *apo*, loin de, et *strophê*, tour, c'est-à-dire *détour*). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement et brusquement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina* : « **Jusques à quand ...** ». Signe de l'élision (') qui marque la suppression des voyelles *a, e, i*. — On emploie l'apostrophe : 1° avec les mots *le, la, je, me, ne, te, se, de, que, ce, si*, devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'homme, l'amitié, s'il*, etc. ; 2° avec les mots *lorsque, puisque, quoique* devant *il, elle, un, on, une* ; 3° avec *entre, presque*, lorsqu'ils font partie d'un mot composé : *entr'acte, presqu'île* ; 4° avec *quelque*, devant *un, une*.

APOSTROPHER (*pos-tro-fé*) v. tr (de *apostrophe*). Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME (*pos-tu-me*) n. m. *Méd.* V. APOSTÈME.

APOSTUMER (*pos-tu-mé*) v. i. Tourner en apostume : *la tumeur apostume*. (On dit mieux ABCÉDER.)

APOTHÈCE ou **APOTHÉCIE** (*sî*) n. f. Réceptacle des lichens qui renferme les corpuscules reproducteurs.



Apothème.

APOTHÈME n. m. (du gr. *apo tithêmi*, j'abaisse). *Géom.* Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ces côtés : *on obtient la surface d'un polygone régulier en multipliant le périmètre par la moitié de l'apothème*. Perpendiculaire abaissée du sommet d'une pyramide régulière sur un des côtés du polygone de base.

APOTHÉOSE (*ô-ze*) n. f. (gr. *apo*, à part, et *theos*, dieu). Déification des empereurs romains et des héros. *Fig.* Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE (*kè-re*) n. m. (du gr. *apothêkê*, boutique). Se disait autrefois pour PHARMACIEN. *Compte d'apothicaire*, compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre.

APOTHICAIRERIE (*kè-re-rî*) n. f. Boutique, officine d'apothicaire. (On dit auj. PHARMACIE.)

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin, et *stellein*, envoyer). Chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'évangile. *Par ext.* Celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig.* *Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME n. m. Décoction de substances végétales : *apozème amer purgatif*.

APPARAÎTRE (*a-pa-rè-tre*) v. intr. (Se conj. comme *connaître*.) Devenir visible. Se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse*. ANT. **Disparaître.**

APPARAT (*a-pa-ra*) n. m. Pompe, éclat qui accompagne certaines actions : *dîner d'apparat*.

APPARAUX (*a-pa-rô*) n. m. pl. Agrès destinés à effectuer des travaux de force : *apparaux des ancres*.

APPAREIL (*a-pa-rè, l* mll.) n. m. (du lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. Machine, assemblage d'instruments propres à exécuter un travail : *appareil de sauvetage ; appareils de gymnastique*. *Constr.* Disposition des pierres. *Chir.* Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil*. *Anat.* Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire*.

APPAREILLADE (*a-pa-rè, ll* mll.) n. f. Action d'appareiller par couples les perdrix en vue de la reproduction.

APPAREILLAGE (*a-pa-rè, ll* mll.) n. m. *Mar.* Action d'appareiller, de tout disposer pour le départ : *appareillage d'un navire.* Accessoires de certaines installations : *appareillage électrique.*

APPAREILLEMENT (*e-man*) n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER (*a-pa-rè, ll* mll., *é*) v. t. Mettre ensemble des choses pareilles : *appareiller des vases.* ANT. **Dépareiller.**

APPAREILLER (*a-pa-rè, ll* mll., *é*) v. intr. *Mar.* Se préparer à partir : *la flotte appareille.*

APPAREILLEUR (*a-pa-rè, ll* mll., *eur*) n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres d'après les plans.

APPAREMMENT (*a-pa-ra-man*) adv. D'après les apparences.

APPARENCE (*a-pa-ran-se*) n. f. (du lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors. Beaux dehors ; faux semblants : *il ne faut pas se fier aux apparences.* Vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence. Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui décèle un mal. **En apparence** loc. adv. Extérieurement, à en juger d'après ce que l'on voit.

APPARENT (*a-pa ran*), **E** adj. Visible, spécieux : *prétexte apparent.* Remarquable, considérable : *personne apparente.* ANT. **Caché, invisible.**

APPARENTAGE (*a-pa-ran*) n. m. Le fait d'apparenter, d'être apparenté.

APPARENTEMENT (*a-pa-ran-te-man*) n. m. *Polit.* Dans la représentation proportionnelle, faculté offerte aux listes de candidats d'une même circonscription électorale, ayant un programme analogue, de se grouper autour de la plus favorisée.

APPARENTER (*a-pa-ran-té*) v. t. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un : *s'apparenter à la bourgeoisie.*

APPARIEMENT ou **APPARÎMENT** (*a-pa-ri-man*) n. m. Action d'apparier, d'unir par couple ou par paire.

APPARIER (*a-pa-ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Assortir par paire, par couple. ANT. **Déparier, désapparier.**

APPARITEUR (*a-pa*) n. m. Huissier d'une faculté.

APPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition d'une comète.* Séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition.* Spectre, vision. ANT. **Disparition.**

APPAROIR (*a-pa*) v. impers. (N'est usité qu'à l'infin. et dans *il appert.*) *Dr.* Etre évident, résulter.

APPARTEMENT (*a-par-te-man*) n. m. Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE (*a-par*) n. f. Dépendance.

APPARTENANT (*a-par-te-nan*), **E** adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens à eux appartenants ; maison à lui appartenante.*

APPARTENIR (*a-par*) v. i. (Se conj. comme *tenir.*) Etre de droit à quelqu'un. Etre propre à quelqu'un : *tant de bonté n'appartient qu'à vous.* Convenir : *la gaieté appartient à l'enfance.* Faire partie de : *le pin appartient à la famille des conifères.* **S'appartenir** v. pr. Etre libre, indépendant.

APPAS (*a-pa*) n. m. pl. (plur. de *appât*). Attraits, charmes : *les appas de la gloire.*

APPÂT (*a-pâ*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire : *l'appât du gain.*

APPÂTER (*a-pâ*) v. tr. Attirer avec un appât. Engraisser, donner la pâture à la volaille : *appâter des oies. Fig.* séduire.

APPAUVRIR (*a-pô*) v. t. Rendre pauvre : *la guerre appauvrit un pays. Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue ; sang appauvri.* ANT. **Enrichir.**

APPAUVRISSEMENT (*a-pô-vri-se-man*) n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig.* Diminution de force, d'abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue.* ANT. **Enrichissement.**

APPEAU (*a-pô*) n. m. (de *appel*). Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler.*

APPEL (*a-pèl'*) n. m. Action d'appeler : *cri d'appel.* Action de nommer les membres d'une assemblée pour constater leur présence : *répondre à l'appel.* Action d'appeler les conscrits sous les drapeaux : *l'appel de la classe.* Recours à un juge, à un tribunal supérieur : *interjeter appel.* Signal militaire : *sonner l'appel.* Excitation : *appel à l'insurrection. Appel de fonds*, demande de fonds à des actionnaires, souscripteurs, etc. *Faire appel à*, solliciter. *Appel comme d'abus.* V. ABUS. *Appel d'air*, aspiration d'air.

APPELANT, E adj. et n. Qui appelle d'un jugement. N. m. *Chass.* Oiseau captif qui attire les autres.

APPELÉ adj. et n. m. Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps : *réserviste appelé ; les appelés de la classe.*

APPELER (*a-pe-lé*) v. t. (lat. *appellare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'appellerai.*) Nommer pour faire venir : *appeler la garde.* Convoquer au service militaire : *appeler la réserve sous les drapeaux.* Citer en justice : *appeler en témoignage.* Destiner à : *son mérite l'appelle à commander.* Avertir : *l'heure m'appelle.* Désigner par un nom : *appeler un enfant Jacques.* V. intr. Recourir à un tribunal supérieur : *ne pas appeler d'un jugement, c'est l'accepter.* (On dit plus souvent EN APPELER.) **S'appeler** v. pr. Etre nommé : *s'appeler Pierre.*

APPELLATIF, IVE (*a-pèl-la*) adj. *Gram.* Qui convient à toute une espece, comme les noms *homme, arbre.* (On dit plutôt NOM COMMUN.)

APPELLATION (*a-pèl-la-si-on*) n. f. Action d'appeler. (Peu us.) Dénomination, qualificatif : *appellation injurieuse.* Manière d'appeler chacune des lettres de l'alphabet.

APPENDICE (*a-pin*) n. m. (du lat. *appendere*, dépendre de). Supplément à la fin d'un ouvrage. Partie qui sert de prolongement à une partie principale. *Appendice vermiforme* ou *iléo-cæcal*, petit cul-de-sac qui s'implante sur la partie inférieure du cæcum.

APPENDICITE (*a pin*) n. f. Inflammation de l'appendice du cæcum.

APPENDICULAIRE (*a-pin, lè-re*) adj. *Hist. nat.* Qui ressemble à un appendice.

APPENDRE (*a-pan-dre*) v. t. Suspendre, attacher.

APPENTIS (*a-pan-ti*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pendere*, pendre). Petit toit à une seule pente, appuyé du faîte à un mur, tandis que sa partie inférieure est soutenue par des poteaux. Petit bâtiment adossé contre un grand.



Appentis.

APPERT (il). V. APPAROIR.

APPESANTIR (*a-pe-zan-tir*) v. t. Alourdir : *l'eau appesantit les vêtements.* Rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps. Fig. Appesantir le joug, son pouvoir*, rendre sa domination plus oppressive. **S'appesantir** v. pr. Devenir plus lourd. *S'appesantir sur*, frapper, accabler. Insister longuement sur : *s'appesantir sur un sujet.* ANT. **Alléger, allégir.**

APPESANTISSEMENT (*a-pe-zan-ti-se-man*) n. m. Etat d'une personne appesantie par l'âge, etc. Lourdeur.

APPÉTENCE (*a-pé-tan-se*) n. f. (de *appéter*). Désir instinctif. Convoitise. ANT. **Inappétence.**

APPÉTER (*a-pé-té*) v. t. (du lat. *appetere*, désirer. — Se conj. comme *accélérer.*) Désirer vivement : *l'estomac appète les aliments.* ANT. **Rebuter, repousser.**

APPÉTISSANT (*a-pé-ti-san*), **E** adj. Qui excite l'appétit, les désirs. ANT. **Rebutant.**

APPÉTIT (*a-pé-ti*) n. m. (du lat. *appetere*, désirer). Inclination qui porte à désirer une chose pour la satisfaction des sens. Désir de manger. PROV. : **L'appétit vient en mangeant,** plus on a de biens, plus on en veut avoir. ANT. **Anorexie, satiété.**

APPÉTITIF, IVE (*a-pé*) adj. Qui fait désirer vivement.

APPÉTITION (*a-pé-ti-si-on*) n. f. Vif désir.

APPLAUDIR (*a-plô*) v. t. (lat. *applaudere*). Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur.* Approuver, louer. V. i. *Applaudir à*, témoigner son approbation : *j'applaudis à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter, se réjouir : *s'applaudir d'avoir pris une résolution.* ANT. **Huer, siffler.**

APPLAUDISSEMENT (*a-plô-di-se-man*) n. m. Approbation publique qui se manifeste par des battements de mains, des acclamations. Eloge. ANT. **Huée.**

APPLAUDISSEUR, EUSE (*a-plô-di-seur, eu-ze*) n. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABILITÉ (*a-pli*) n. f. Qualité de ce qui est applicable.

APPLICABLE (*a-pli*) adj. Qui doit ou peut être appliqué. Ant. **Inapplicable.**

APPLICAGE (*a-pli*) n. m. Action d'appliquer.

APPLICATION (*a-pli-ka-si-on*) n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Dentelle d'application*, dentelle dont les fleurs sont cousues sur le fond. Action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe. Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude.* Ant. **Inapplication.**

APPLIQUE (*a-pli-ke*) n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner. Candélabre à une ou plusieurs branches, qui se fixe au mur.

APPLIQUER (*a-pli-ké*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *plicare*, plier). Mettre une chose sur une autre : *appliquer des couleurs.* Donner : *appliquer un soufflet. Fig.* Diriger avec attention : *appliquer son esprit à.* Employer : *appliquer un remède, une loi, une règle*, etc. Faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie.* **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention : *s'appliquer à bien faire.* Prendre pour soi : *s'appliquer des louanges.*

APPLIQUEUSE (*a-pli-keu-ze*) n. f. Ouvrière chargée d'appliquer les fleurs sur les dentelles dites *d'application.*

APPOGIATURE (*a-po*) ou **APPOGGIATURE** (*a-po-dji-a*) n. f. (ital. *appoggiatura*). *Mus.* Ornement de mélodie, consistant en une petite note sans valeur de durée, qu'on fait entendre au-dessus ou au dessous d'une note réelle et avant cette note.

APPOINT (*a-poin*) n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter un compte. Menue monnaie, complétant une somme. *Faire l'appoint*, compléter une somme.

APPOINTAGE (*a-poin*) n. m. Action de rendre pointu.

APPOINTEMENTS (*a-poin-te-man*) n. m. pl. Salaire fixe pour un emploi : *Être aux appointements*, recevoir des appointements.

APPOINTER (*a-poin-té*) v. tr. Donner des appointements : *appointer un fonctionnaire.*

APPOINTER (*a-poin-té*) v. tr. (préf. *ad*, et *pointe*). Tailler en pointe. Ant. **Emousser, épointer.**

APPOINTEUR, EUSE (*a-poin, eu-ze*) n. et adj. Personne qui appointe.

APPOINTIR (*a-poin*) v. t. Rendre pointu. (On dit mieux APPOINTER.)

APPONDURE (*a-pon*) n. f. Perche ajoutée au bout d'une autre, pour maintenir et rendre plus solide un train de bois flotté.

APPONTEMENT (*a-pon-te-man*) n. m. Construction, en bois ou en fer, destinée à permettre le chargement et le déchargement des navires et bateaux.

APPORT (*a-por*) n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. Part d'un associé dans l'actif social. Chose ajoutée : *métal d'apport.*

APPORTER (*a-por-té*) v. tr. (préf. *ad*, et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre.* Fournir : *apporter tant en mariage. Fig.* Alléguer : *apporter des raisons.* Annoncer : *apporter une nouvelle.* Employer : *apporter des soins.* Susciter : *apporter des obstacles.*

APPOSER (*a-po-zé*) v. t. Appliquer, mettre : *apposer une affiche. Apposer les scellés*, appliquer le sceau de justice sur la serrure d'une porte d'appartement, de meuble, pour qu'on ne puisse soustraire aucun des objets qui y sont renfermés. *Apposer une clause à un acte*, l'y insérer.

APPOSITIF, IVE (*a-po-zi*) adj. *Gram.* Se dit d'un mot qui, placé à côté d'un nom, ne désigne avec lui qu'une seule et même personne, une seule et même chose. (Ainsi, dans *Jean lapin, sire Grégoire*, le second nom est l'appositif, le complément appositif du premier.) N. m. : *un appositif.*

APPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action d'apposer : *l'apposition d'un sceau. Gram.* Union de deux noms, dont le second sert d'épithète au premier : *Cicéron, orateur romain.*

APPRÉCIABILITÉ (*a-pré*) n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE (*a-pré*) adj. Qui peut être apprécié. Ant. **Inappréciable.**

APPRÉCIATEUR, TRICE (*a-pré-si*) n. et adj. Qui apprécie : *appréciateur du talent.*

APPRÉCIATIF, IVE (*a-pré-si*) adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION (*a-pré-si-a-si-on*) n. f. Estimation, évaluation : *appréciation de marchandises.* Jugement : *appréciation juste, raisonnée.*

APPRÉCIER (*a-pré-si-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *pretium*, prix. — Se conj. comme *prier*.) Evaluer. Faire cas de : *apprécier quelqu'un, la bonne chère.*

APPRÉHENDER (*a-pré-an-dé*) v. t. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps.* Craindre, redouter : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard ; je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSIBLE (*a-pré-an*) adj. Qui peut être saisi par l'esprit.

APPRÉHENSIF, IVE (*a-pré-an*) adj. Timide, craintif : *caractère appréhensif.*

APPRÉHENSION (*a-pré-an*) n. f. Crainte vague.

APPRENDRE (*a-pran-dre*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *prehendere*, saisir [par l'esprit]. — Se conj. comme *prendre*.) Acquérir des connaissances, étudier. Contracter une habitude : *apprendre à se taire.* Informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un.* Enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.* Ant. **Désapprendre, oublier.**

APPRENTI, E (*a-pran*) n. Celui, celle qui apprend un métier, une profession sous un maître : *les apprentis sont protégés par la loi. Fig.* Personne peu habile, peu exercée.

APPRENTISSAGE (*a-pran-ti-sa-je*) n. m. Action d'apprendre un état. Le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT (*a-prè*) n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc. Matière qui sert à l'apprêt. Assaisonnement : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTAGE (*a-prè*) n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E (*a-prè*) adj. (de *apprêt*). Affecté, dépourvu de naturel : *style apprêté ; langage apprêté.*

APPRÊTER (*a-prè-té*) v. t. (de *à*, et *prêt*). Préparer : *apprêter ses armes.* Accommoder : *apprêter des aliments.* **S'apprêter** v. pr. Se disposer, se préparer.

APPRÊTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui donne l'apprêt aux étoffes, etc. Peintre sur verre. Modiste qui pose les ornements du chapeau.

APPRIVOISABLE (*a-pri-voi-za-ble*) adj. Qu'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT (*a-pri-voi-ze-man*) n. m. Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER (*a-pri-voi-zé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *privus*, privé). Rendre un animal moins farouche, privé. *Fig.* Rendre une personne plus sociable. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.* Ant. **Effaroucher.**

APPRIVOISEUR, EUSE (*a-pri-voi-zeur, eu-ze*) n. Qui apprivoise.

APPROBATEUR, TRICE (*a-pro*) n. et adj. (lat. *approbator, trix*). Qui approuve : *un approbateur, sourire approbateur.* Ant. **Dépréciateur, dénigreur, désapprobateur.**

APPROBATIF, IVE (*a-pro*) adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.* Ant. **Critique, improbatif.**

APPROBATION (*a-pro-ba-si-on*) n. f. Consentement, acquiescement, adhésion. Jugement favorable : *flatteuse approbation.* Ant. **Désapprobation.**

APPROBATIVEMENT (*a-pro, man*) adv. D'une manière approbative.

APPROBATIVITÉ (*a-pro*) n. f. Désir de plaire, d'être louangé.

APPROCHABLE (*a-pro*) adj. Dont on peut approcher : *les gens irascibles ne sont pas approchables.*

APPROCHANT (*a-pro-chan*), **E** adj. Peu différent, presque semblable. Approximatif.

APPROCHANT (*a-pro-chan*) adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE (*a-pro-che*) n. f. Action d'approcher, de s'approcher : *s'enfuir à l'approche de l'ennemi.* Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER (*a-pro-ché*) v. t. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. i. Devenir proche : *l'heure*

approche. **S'approcher** v. pr. Se mettre auprès de. ANT. **Écarter, éloigner.**

APPROFONDIR (*a-pro*) v. t. Rendre plus profond. Examiner à fond : *approfondir une question.*

APPROFONDISSEMENT (*a-pro-fon-di-se-man*) n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIABLE (*a-pro*) adj. Qu'on peut s'approprier.

APPROPRIATION (*a-pro, si-on*) n. f. Action de rendre propre à. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER (*a-pro-pri-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *proprius*, convenable. — Se conj. comme *prier.*) Rendre propre à une destination : *approprier les lois aux mœurs.* Mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVABLE (*a-prou*) adj. Qui peut, qui doit être approuvé : *plan, conduite approuvable.*

APPROUVER (*a-prou-vé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *probare*, prouver). Agréer une chose, y consentir : *approuver un mariage.* Juger bon, louable : *approuver un orateur, un discours.* ANT. **Désapprouver.**

APPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de munir de provisions une ville, une armée, une flotte, etc. Provisions réunies : *des approvisionnements frais.*

APPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. t. Garnir, munir de provisions : *la terre entière approvisionne Paris.* ANT. **Démunir, dénantir.**

APPROVISIONNEUR, EUSE (*a-pro-vi-zi-o-neur, eu-ze*) n. Celui, celle qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE (*a-pro-ksi*) adj. Fait par approximation : *calcul approximatif.* ANT. **Exact, précis.**

APPROXIMATION (*a-pro-ksi-ma-si-on*) n. f. (du lat. *approximare*, approcher). Estimation, évaluation par à peu près. (Se dit de tout ce qui n'offre pas une exactitude rigoureuse.) ANT. **Exactitude, précision.**

APPROXIMATIVEMENT (*a-pro-ksi, man*) adv. Par approximation. D'une manière approximative.

APPUI (*a-pui*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. *Fig.* : *être l'appui du faible. Mécan.* **Point d'appui,** point fixe autour duquel la puissance et la résistance tendent à se mettre en équilibre. **A l'appui de** loc. prépos. Pour appuyer, prouver : *les exemples viennent à l'appui des règles.*

APPUI-MAIN (*a-pui-min*) n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main.*

APPUI-TÊTE (*a-pui*) n. m. Appareil employé autrefois pour soutenir immobile la tête des personnes que l'on photographiait. Pl. des *appuis-tête.*

APPUYER (*a-pui-yé*) v. t. (*J'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient. J'appuyais, nous appuyions. J'appuyai, nous appuyâmes. J'appuierai, nous appuierons. Appuie, appuyons, appuyez. J'appuierais, nous appuierions. Que j'appuie, que nous appuyions. Que j'appuyasse, que nous appuyassions. Appuyant. Appuyé, e.*) Soutenir par le moyen d'un appui. Appliquer : *appuyer une échelle contre un mur. Fig.* Protéger : *appuyer une demande.* V. i. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance.*

APPUYOIR (*a-pui-yoir*) n. m. Outil en bois dont se sert le ferblantier pour appliquer l'une sur l'autre deux pièces à souder.

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher : *fruit âpre. Fig.* Avide : *âpre au gain.* Violent, plein d'aigreur : *caractère âpre.* ANT. **Doux.**

ÂPREMENT (*man*) adv. Avec âpreté.

APRÈS (*prè*) prép. (de *à*, et *près*). A la suite : *entrer après quelqu'un.* Contre : *crier après quelqu'un.* A la poursuite de : *courir après un lièvre.* Ensuite : *mangez d'abord, buvez après.* **D'après** loc. prép. A l'imitation, à la manière : *peindre d'après nature.* ANT. **Avant.**

APRÈS-DEMAIN (*prè-de-min*) adv. Le second jour après celui où l'on est. N. m. : *des après-demain.*

APRÈS-DÎNER (*prè-dî né*) n. m. Temps qui suit le dîner. Pl. des *après-dîners.* (On écrivait autref. APRÈS-DÎNÉ n. m. et APRÈS-DÎNÉE n. f. — Écrivez : *je partirai après dîner.*)

APRÈS-GUERRE n. m. Période qui a suivi la Grande Guerre de 1914-1918.

APRÈS-MIDI (*prè*) n. m. ou f. invar. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir. (Écrivez : *je viendrai cet* ou *cette après-midi,* mais : *je viendrai après midi* [sans trait d'union].)

APRÈS-SOUPER (*prè sou-pé*) n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers.* (On écrivait autref. APRÈS-SOUPÉ n. m. et APRÈS-SOUPÉE n. f. — Écrivez : *je partirai après souper.*)

ÂPRETÉ n. f. État de ce qui est âpre : *l'âpreté des fruits verts. Fig.* : *l'âpreté des reproches.*

À PRIORI. V. PRIORI (À).

À-PROPOS (*po*) n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables : *l'à-propos donne du prix à tout.* Pièce de théâtre, poème de circonstance : *des à-propos en vers.* V. PROPOS.

APSIDE n. f. *Astron.* Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète. V. APHÉLIE, PÉRIHÉLIE.

APTE adj. (du lat. *aptus*, propre à). Qui a des dispositions a, qui est propre à : *l'enfant est apte à apprendre.* ANT. **Inapte, impropre, incapable.**

APTÈRE adj. (gr. *a* priv., et *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes, comme la puce, le pou. Se dit des statues de certaines divinités antiques qui, par exception, étaient représentées sans ailes : *la Victoire aptère.* N. m. pl. Ordre d'insectes dépourvus d'ailes. Sous-ordre d'insectes hémiptères. S. un *aptère.*

APTÉRYX (*ap-té-riks*) n. m. Genre d'oiseaux de la Nouvelle-Zélande, n'ayant que des rudiments d'ailes, des plumes ressemblant à des soies, et pas de queue.


Aptéryx.

APTITUDE n. f. (de *apte*). Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences.* ANT. **Inaptitude.**

APUREMENT (*man*) n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte faisant ressortir les droits contestés, les recouvrements, les restes à recouvrer, etc.

APURER (*ré*) v. t. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement : *apurer un compte.*

APYRE adj. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Inaltérable au feu, et surtout infusible.

APYRÉTIQUE adj. (de *apyrexie*). Qui fait tomber la fièvre. Qui n'a pas de fièvre.

APYREXIE (*rèk-si*) n. f. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Absence, cessation de fièvre.

AQUA-FORTISTE ou **AQUAFORTISTE** (*kou-a-for-tis-te*) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte. Pl. des *aqua-fortistes* ou *aquafortistes.*

AQUAMANILE (*kou-a*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *manus*, main). Au moyen âge, bassin pour se laver les mains avant et après les repas. Petite fontaine en dinanderie.

AQUAPUNCTURE (*kou-a-ponk*) n. f. *Chir.* Révulsion obtenue par la projection brusque et violente d'un filet d'eau filiforme.

AQUARELLE (*kou-a*) n. f. (ital. *acquerella* ; de *acqua*, eau). Peinture en couleurs délayées dans l'eau.

AQUARELLISTE (*kou-a-rèl-lis-te*) n. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (*kou-a-ri-om'*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce ou d'eau salée. Pl. des *aquariums.*


Aquarium.

AQUATILE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit d'une plante qui naît, qui vit dans l'eau, comme le lotus, le nénufar, etc.

AQUA-TINTA (*kou-a*) n. f. (lat. *aqua*, eau, et ital. *tinta*, teinte). Gravure imitant le dessin au lavis, fait à l'encre de Chine, au bistre, à la sépia. Pl. des *aqua-tinta.* (On dit aussi AQUATINTE. Pl. des *aquatintes.*)

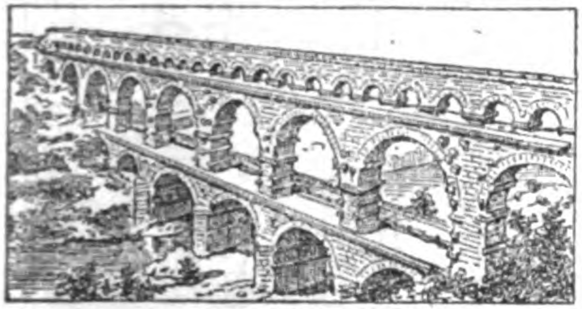
AQUA-TINTISTE ou **AQUATINTISTE** (*kou-a-tin-tis-te*) n. Personne qui grave à l'aqua-tinta. Pl. des *aqua-tintistes* ou *aquatintistes.*

AQUATIQUE (*kou a*) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau : *plante, animal aquatique.*

AQUATIQUEMENT (*kou-a-ti-ke-man*) adv. D'une manière aquatique. Par le moyen de l'eau.

AQUATUBULAIRE (*kou-a, lè-re*) adj. Se dit d'une chaudière à vapeur dans laquelle l'eau circule à l'intérieur de tubes chauffés directement par le foyer.

AQUEDUC (*ke-duk*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *ducere*, conduire). Canal en maçonnerie pour conduire l'eau.



Aqueduc romain (pont du Gard).

AQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (du lat. *aqua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse*. Qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux*.

AQUICOLE (*ku-i*) adj. (du lat. *aqua*, eau, et *colere*, habiter). Qui vit dans l'eau.

AQUICULTEUR (*ku-i*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*ku-i*) n. f. (du lat. *aqua*, eau, et de *culture*). Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUIFÈRE (*ku-i*) adj. Qui porte, qui contient de l'eau : *couche géologique aquifère*.

AQUIFOLIACÉES (*ku-i, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, dont le *houx* est le type. S. une *aquifoliacée*.

AQUIGÈNE (*ku-i*) adj. Qui naît ou croît dans l'eau.

AQUILIN, E (*ki*) adj. (du lat. *aquila*, aigle). Recourbé en bec d'aigle : *nez aquilin*. Ant. **Camard.**

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord violent. *Blas.* Représentation de ce vent, que l'on figure par une tête d'enfant joufflu et qui souffle avec force.

AQUITANIEN (*ki-ta-ni-in*) n. m. Étage géologique de la période tertiaire.

AQUOSITÉ (*ko-zi*) n. f. Qualité de ce qui est aqueux.

ARA n. m. Gros perroquet de l'Amérique du Sud, à longue queue et à beau plumage.



Ara.

ARABA n. f. Voiture légère à deux roues, en usage dans l'Afrique du Nord.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. *Chiffres arabes*, les dix signes de la numération, qui sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. *Fam.* Usurier, homme dur en affaires. N. m. Langue arabe. — Art arabe. L'art des Arabes ne comporte pas de statuaire ; leur peinture et leur sculpture se limitent à l'enjolivement des caractères d'écriture, ce qui constitue l'art raffiné des arabesques. Mais ils ont excellé dans un genre d'architecture, qui, d'abord inspiré des Romains, puis des Byzantins, s'est surtout développé en Espagne et a produit des monuments tels que l'Alcazar et la Giralda de Séville ou l'Alhambra de Grenade. L'édifice type de l'architecture arabe, est la mosquée, sanctuaire sacré de forme carrée avec une cour centrale, une chaire à prêcher, un mihrab et un minaret. Les monuments arabes comportent des arcs de toutes formes, des pendentifs très ornés et des motifs décoratifs d'une extrême richesse. Il faut citer les mosquées d'Égypte, de Constantinople, de Cordoue.



Arabesque.

ARABESQUE (*bès-ke*) adj. Propre aux Arabes : *décoration arabesque*. N. f. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique*.

ARABISANT (*bi-zan*), **E** ou **ARABISTE** (*bist-e*) n. Qui possède la langue arabe. Qui en fait une étude spéciale.

ARABISME (*bis-me*) n. m. Locution propre à la langue arabe.

ARABLE adj. (du lat. *arare*, labourer). Se dit d'une terre qui peut être labourée plusieurs fois en un temps relativement court : *sol arable ; terre arable*.

ARACHIDE (*chi*) n. f. Plante légumineuse, vulgairement appelée *pistache de terre* parce que ses fruits se développent sous terre, et dont les graines (*cacahuètes*) donnent une huile blanche, de saveur agréable.

ARACHNÉEN, ENNE (*rak-né in, è-ne*) adj. (du gr. *arakhnê*, araignée). Qui est propre à l'araignée.

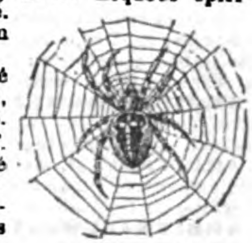
ARACHNIDES (*rak*) n. m. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les *araignées*, *scorpions*, etc. S. un *arachnide*.

ARACHNOÏDE (*rak-no-i-de*) n. f. (du gr. *arakhnê*, araignée, et *eidos*, aspect). Nom donné, à cause de sa ténuité, à l'une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

ARACHNOÏDIEN, ENNE (*rak-no-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a la finesse d'une toile d'araignée. Qui appartient à l'arachnoïde.

ARACK ou **ARAC** (*rak*) n. m. Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. f. Ancien nom de l'araignée.



Araignée.

ARAGONITE n. f. Variété de carbonate de chaux naturel, découverte en Aragon en 1775.

ARAIGNÉE (*rè-gné*) n. f. (lat. *aranea*). Animal articulé à huit pattes et sans ailes. Crochet de fer à plusieurs branches pour retirer les seaux des puits. Filet ténu à mailles carrées pour prendre les poissons.

ARAIN (*rin*) n. m. Taffetas rayé ou à carreaux, fabriqué surtout dans les Indes.

ARAIRE (*rè-re*) n. m. Charrue sans avant-train.

ARALIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones polypétales. S. une *araliacée*.

ARAMON n. m. Cépage cultivé dans le Midi.

ARANÉIDES (*né-i-de*) n. m. pl. Subdivision de la classe des araignées. S. un *aranéide*.

ARANTÈLE ou **ARANTELLE** (*tè-le*) n. f. (du lat. *aranea*, araignée, et *tela*, toile). Toile d'araignée. (Vx.) Tissu de lin très léger. (Vx.)

ARAPAÏMA n. m. Poisson des eaux douces de la Guyane et du Brésil, qui peut atteindre 5 mètres de long et peser jusqu'à 200 kilogrammes.

ARASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'araser.

ARASER (*zé*) v. t. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES (*ra-ze*) n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement. (On dit aussi pierres d'arase.)



Arbalétrier.

ARATOIRE adj. (du lat. *arator*, laboureur). Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires*.

ARAUCARIA (*rô*) n. m. *Bot.* Conifère des régions tropicales. (On dit aussi araucarie n. f.)

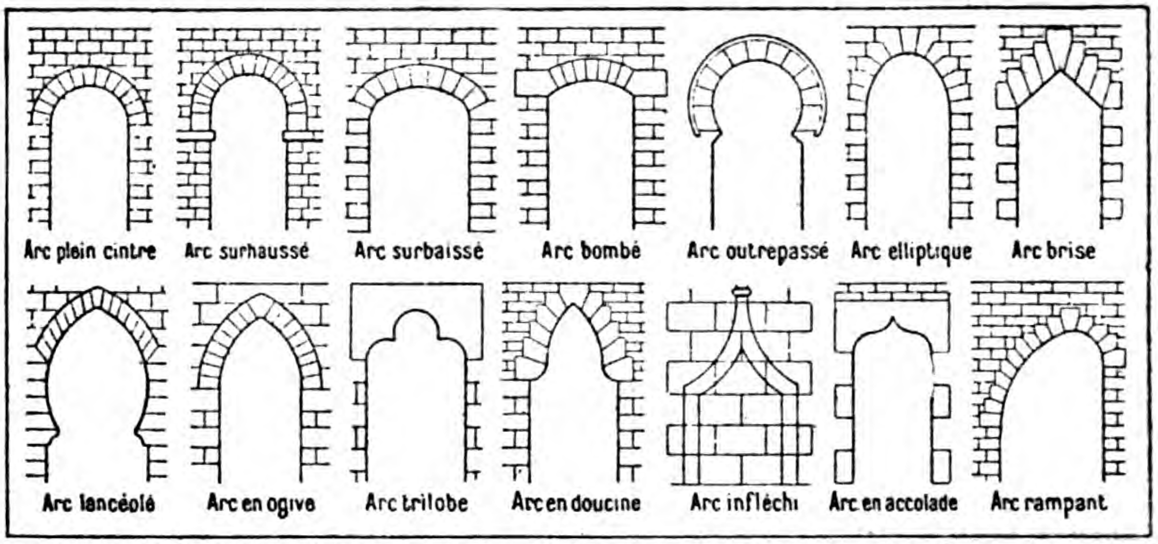
ARBALÈTE n. f. (lat. *arcus*, arc, et *balista*, baliste). Arc d'acier monté sur un fût et se bandant avec un ressort : *les armes à feu ont remplacé l'arbalète*. V. armes.

ARBALÉTÉE (*té*) n. f. Portée d'arbalète.

ARBALÉTRIER (*tri-é*) n. m. Soldat armé d'une arbalète. *Ornith.* Martinet noir. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment. V. ferme.

ARBALÉTRIÈRE ou **ARBALÉTIÈRE** n. f. Ouverture étroite, pratiquée dans les murailles des châteaux forts du moyen âge pour tirer à l'arbalète.

ARBITRAGE n. m. Jugement amiable d'un différend par arbitre. Sentence rendue par les arbitres. Opération de Bourse, consistant à remplacer une valeur par une autre, qui paraît plus avantageuse.



ARBITRAIRE (*trè-re*) adj. (de *arbitre*). Qui dépend de la seule volonté. Despotique : *pouvoir arbitraire*. N. m. Despotisme, autorité sans autre règle que le bon plaisir : *la tyrannie n'est autre que l'arbitraire en permanence*. ANT. **Légal, juste.**

ARBITRAIREMENT (*trè-re-man*) adv. D'une manière arbitraire, despotique : *gouverner arbitrairement*. ANT. **Légalement, justement.**

ARBITRAL, E, AUX adj. Qui est prononcé par des arbitres : *jugement arbitral*. Qui est composé d'arbitres : *tribunal arbitral*.

ARBITRALEMENT (*man*) adv. Par arbitres.

ARBITRATION (*si-on*) n. f. Estimation en bloc.

ARBITRE n. m. (lat. *arbiter*). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend. Maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées*. Qui a une grande influence : *être l'arbitre de la mode*. **Libre arbitre** ou **franc arbitre**, puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER (*tré*) v. t. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER (*ré*) v. t. (du lat. *arbor*, arbre). Planter, élever quelque chose droit comme un arbre : *arborer un drapeau*. *Arborer un pavillon*, le hisser, le déployer. *Arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Etat d'un végétal arborescent. Forme arborescente.

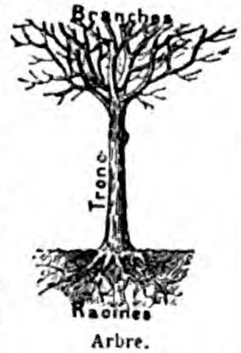
ARBORESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui a le port, la forme, le caractère d'un arbre : *fougères arborescentes*.

ARBORICOLE adj. (du lat. *arbor, oris*, arbre, et *colere*, habiter). Qui vit sur les arbres.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (du lat. *arbor, oris*, arbre, et de *culture*). Culture des arbres.

ARBORISATION (*ri-za-si-on*) n. f. Dessin naturel, représentant des branches d'arbres dans des corps minéraux.



Arbre.

ARBORISÉ (*ri-zé*), **E** adj. Qui présente des arborisations.

ARBORISER (*ri-zé*) v. i. Cultiver des arbres.

ARBORISTE (*ris-te*) n. m. Syn. peu usité de PÉPINIÉRISTE et de ARBORICULTEUR.

ARBOUSE (*bou-ze*) n. f. Fruit de l'arbousier.

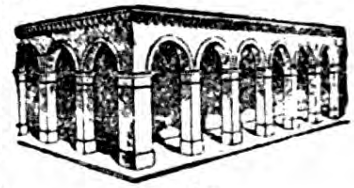
ARBOUSIER (*bou-zi-é*) n. m. Arbre du Midi, à fruits rouges assez semblables à la fraise, d'une saveur aigrelette.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*). Plante ligneuse dont la tige ou *tronc*, fixée au sol par ses *racines*, est nue à la base et chargée de *branches* et de *feuilles* à son sommet. *Arbre de Noël*, arbre vert garni de joujoux et de friandises, que l'on dresse dans la nuit de Noël. *Méc.* Axe de bois ou de métal, servant à transmettre le mouvement dans les machines : *arbre de moulin, de pressoir*, etc. **Arbre généalogique**, arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille. PROV. : **Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt**, il ne faut pas intervenir dans une discussion délicate, surtout lorsqu'elle a lieu entre parents, amis, etc. **Couper l'arbre pour avoir le fruit**, sacrifier sottement l'avenir au présent.


Arc.

ARBRISSEAU (*bri-sô*) n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, etc.

ARBUSTE (*bus-te*) n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme le *groseillier*, le *chèvrefeuille*, les *bruyères*, certains *rosiers*, etc.


Arcades.

ARBUSTIF (*bus-tif*), **IVE** adj. Qui appartient à l'arbuste. Qui se compose d'arbustes : *plantations arbustives*.

ARC (*ark*) n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des flèches. *Géom.* Portion de circonférence ou d'une courbe quelconque. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. Etincelle permanente entre deux conducteurs électriques : *lampe à arc*. **Arc de triomphe**, monument formant un grand portique cintré, orné, consacrant le souvenir d'une victoire, etc. V. *Part. hist.*


Arcature.

ARCADE n. f. Ouverture en forme d'arc.

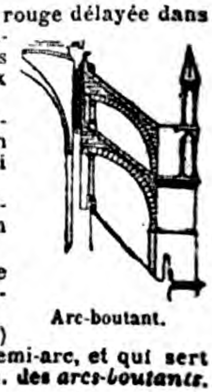
ARCANE n. m. (du lat. *arcanus*, secret). Opération mystérieuse des alchimistes. *Fig.* Chose mystérieuse.

ARCANNE (*ka-ne*) n. f. Craie rouge délayée dans l'eau et avec laquelle les charpentiers font des traces sur les pièces de bois. (On dit aussi ARCAUX n. m. pl.)

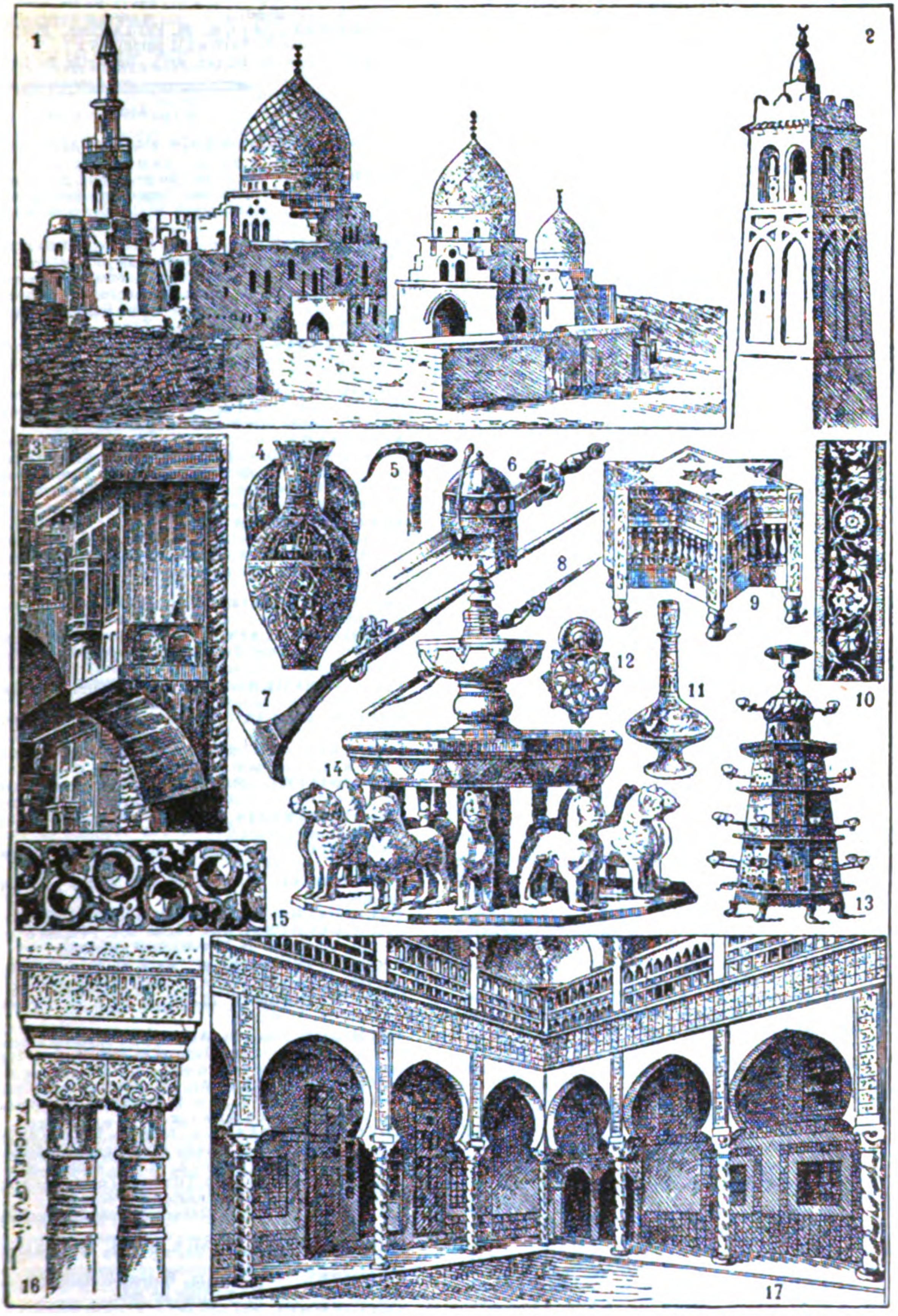
ARCANSON n. m. Résine jaunâtre obtenue par la distillation de la térébenthine, et dite aussi plus souvent *colophane*.

ARCASSE (*ka-se*) n. f. Charpente de l'arrière d'un navire en bois.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.


Arc-boutant.

ARC-BOUTANT (*ar-bou-tan*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.



ART ARABE : 1. Tombeaux des califes, au Caire ; 2. Minaret de Sidi-Okba (Algérie), 3. Moucharaby, au Caire, 4. Vase de l'Alhambra ; 5, 6, 7, 8. Armes et casque (xve s.) ; 9. Table (xve s.) ; 10. Faïence murale ; 11. Bouteille en verre émaillé ; 12. Marteau de porte, en fer ; 13. Lampe de mosquée ; 14. Fontaine de la cour des Lions, à l'Alhambra ; 15. Mosaïque de marbre ; 16. Chapiteau de l'Alhambra ; 17. Vue intérieure de l'archevêché d'Alger.

ARC-BOUTEMENT (*ar-bou-te-man*) n. m. Arrêt du mouvement de roues dentées, par suite d'un défaut de construction des dents.

ARC-BOUTER (*ar-bou-té*), v. tr. Soutenir au moyen d'un arc-boutant. **S'arc-bouter** v. pr. S'appuyer, se raidir.

ARC-DOUBLEAU (*ar-dou-blô*) n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU (*sô*) n. m. Partie cintrée d'une voûte. Petite arche : *arceaux d'un jeu de croquet*.

ARC-EN-CIEL (*ar-kan*, même au plur.) n. m. Météore en forme d'arc, présentant les sept couleurs du spectre et résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires sur les nuages. Pl. des *arcs-en-ciel*. — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. On aperçoit l'arc-en-ciel quand, tournant le dos au soleil, on est placé entre cet astre et le nuage. Les sept couleurs de l'ac-en-ciel sont : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*. — Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens en avaient fait l'écharpe d'Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme : *mot, tournure, style archaïque*.

ARCHAÏSME (*ka-is-me*) n. m. (du gr. *arkhaios*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme *dans l'abord, treuve*, pour *d'abord, trouve* : dans l'abord *il se met au large... Dans la citrouille je la treuve*. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., pour *étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. Imitation de la manière des anciens : *l'archaïsme du dessin*. ANT. **Néologisme, modernisme.**

ARCHAÏSTE (*ka-is-te*) n. Celui, celle qui se sert d'archaïsmes.

ARCHAL (*chal*) (fil d') n. m. (du lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton passé à la filière.

ARCHANGE (*kan-je*) n. m. (du gr. *arkhos*, chef, et de *ange*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange : *âme archangélique*.

ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte en forme d'arc, supportée par les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (du lat. *arca*, coffre). *Bibl*. Grand bateau que Noé construisit sur l'ordre de Dieu pour échapper au déluge. *C'est l'arche de Noé*, se dit, par plaisanterie, d'une maison où logent toutes sortes de gens. **Arche d'alliance** ou **arche sainte**, coffre où les Hébreux gardaient les tables de la Loi.



ARCHÉE (*ché*) n. f. *Physiol. anc.* Principe de la vie. *Alchim.* Matière ignée, au centre de la terre.

ARCHÉGONE (*ké*) n. m. Organe reproducteur femelle des mousses, des hépatiques et des fougères.

ARCHELET (*che-lè*) n. m. Petit archet d'horloger.

ARCHÉOLOGIE (*ké-o-lo-ji*) n. f. (gr. *arkhaios*, ancien, et *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie : *découverte archéologique*.

ARCHÉOLOGUE (*ké-o-lo-ghe*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie, qui s'occupe d'archéologie.

ARCHER (*ché*) n. m. Soldat armé de l'arc. Agent de justice ou de police. *Francs archers*, première troupe d'infanterie régulière, instituée en France par Charles VII en 1448 et supprimée par Louis XI en 1480. (Ces archers étaient appelés *francs*, parce qu'ils étaient exempts de tout impôt.)



Francs archers.

ARCHEROT (*che-ro*) n. m. Petit archer. *Poétiq.* Cupidon (à cause de l'arc qu'il porte). [Vx.]

ARCHET (*chè*) n. m. (de *arc*). Baguette le long de laquelle sont tendus des crins et qui sert à jouer de certains instruments : contrebasse, violon, violoncelle, etc. Arc d'acier pour tourner ou percer.



Archet.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. (du gr. *arkhê*, principe, et *tupos*, type). Modèle sur lequel on fait un ouvrage, matériel ou intellectuel. Etalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ (*che*) n. m. Diocèse, palais d'un archevêque. Etendue de pays sous sa juridiction. — Il y a en France 17 archevêchés, dont le siège est à : Aix, Albi, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse, Tours.

ARCHEVÊQUE (*che*) n. m. (du gr. *archê*, primauté, et de *évêque*). Premier évêque d'une province ecclésiastique.

ARCHI (*ki* ou *chi*) préfixe emprunté du grec *arkhê*, principe, et qui ajoute à la signification du mot qu'il précède une idée de degré extrême.

ARCHIATRE (*chi*) n. m. (du gr. *archos*, chef, et *iatros*, médecin). Dans l'antiquité, à Rome, à Constantinople, médecin de l'empereur. (Le titre passa à la cour des princes barbares et subsista même longtemps près des rois de France.)

ARCHICAMÉRIER (*chi, ri-é*) n. m. Dignitaire de l'ancien empire d'Allemagne.

ARCHICHAMBELLAN (*chi-chan-bèl-lan*) n. m. Dans l'ancien empire d'Allemagne, électeur de Brandebourg.

ARCHICHANCELIER (*chi, li-é*) n. m. Grand chancelier.

ARCHICHAPELAIN (*chi, lin*) n. m. Chef de la chapelle royale. Chef de tout le clergé de France. (Ce titre a disparu depuis Henri Ier.)

ARCHICONFRÉRIE (*chi, ri*) n. f. Titre donné à certaines sociétés pieuses, charitables.

ARCHIDIACONAT (*chi, na*) n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ (*chi*) n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (*chi*) n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCÉSAIN, E (*chi, sé-zin, è-ne*) adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC (*chi-duk*) n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ (*chi*) n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE (*chi, chè-se*) n. f. Femme d'un archiduc. Princesse de la maison d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (*ki-é-pis-ko*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal*.

ARCHIÉPISCOPAT (*ki-é-pis-ko-pa*) n. m. Dignité d'archevêque. Sa durée.

ARCHIÈRE (*chi*) ou **ARCHÈRE** (*chè-re*) n. f. Au moyen âge, ouverture longue et étroite dans les murailles, pour tirer à l'arc ou à l'arbalète.

ARCHIFOU, FOLLE (*chi*) adj. Extrêmement fou.

ARCHIMAGIE (*chi, ji*) n. f. Partie de l'alchimie, qui enseignait l'art de faire l'or.

ARCHIMANDRITAT (*chi, ta*) n. m. Dignité d'archimandrite. Bénéfice, revenu d'un archimandrite.

ARCHIMANDRITE (*chi*) n. m. (gr *archos*, chef, et *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHINE (*chi-ne*) n. f. Mesure de longueur usitée en Russie (0m,71).

ARCHIPATELIN, E (*chi*) n. et adj. Fourbe très adroit, très patelin.

ARCHIPEL (*chi-pèl'*) n. m. Ensemble d'îles disposées en groupe sur une portion de mer.

ARCHIPOMPE (*chi-pon-pe*) n. f. Cage rectangulaire de planches entourant les pompes d'un navire.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E, AUX (*chi-prês-bi*) adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE (*chi*) n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHIRABBIN (*chi-ra-bin*) n. m. Chef des rabbins.

ARCHITECTE (*chi-tèk-te*) n. m. (gr. *archos*, chef, et *tektôn*, ouvrier). Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE (*chi-tèk*) adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture : *conception architectonique*. N. f. Cet art lui-même.

ARCHITECTURAL, E, AUX (*chi-tèk*) adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE (*chi-tèk*) n. f. Art de construire et d'orner les édifices selon des règles déterminées.


Architrave.

ARCHITRAVE (*chi*) n. f. Partie de l'entablement qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes.

ARCHITRAVÉE (*chi-tra-vé*) n. f. Corniche qui se lie directement à l'architrave, sans frise. Adjectiv. : *corniche architravée*.

ARCHITRICLIN (*chi*) n. m. (lat. *architriclinus*). *Ant. rom.* Personne qui présidait à l'ordonnance d'un festin. *Fam.* Celui qui organise un repas.

ARCHIVES (*chi-ve*) n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes, manuscrits et autres papiers importants, concernant l'histoire d'un Etat, d'une ville, d'une famille, etc. ; lieu où on les garde. Dépôt des actes, des lois, etc.


Archivolte.

ARCHIVISTE (*chi-vis-te*) n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE (*chi*) n. f. (lat. *arcus*, arc, et *volutus*, roulé). Moulure qui règne sur la tête des voussoirs d'une arcade.

ARCHONTAT (*kon-ta*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon-te*) n. m. (du gr. *arkhôn*, chef). Autrefois, premier magistrat des républiques grecques. V. *Part. hist.*

ARÇON (*son*) n. m. (du lat. *arcus*, arc). Armature de la selle, formée de deux arcades, le pommeau et le troussequin, que relient deux bandes de bois. *Vider les arçons*, tomber de cheval. *Vitic.* Rameau de vigne que l'on courbe en arc. *Techn.* Instrument servant à nettoyer le coton, la laine, etc.



Arçon : A, troussequin, B, pommeau ; C, bandes d'arçon.

ARÇONNER (*so-né*) v. t. Battre, nettoyer avec l'arçon : *arçonner la laine*.

ARÇONNEUR (*so-neur*) n. m. Celui qui travaille le poil, la laine, le coton avec l'arçon.

ARCOT (*ko*) n. m. Chez les fondeurs, parties de métal tombées dans les cendres pendant la coulée.

ARC-RAMPANT (*ark'-ran-pan*) n. m. Courbe métallique, destinée à soutenir une rampe. Pl. des *arcs-rampants*.

ARCTIQUE (*ark'*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional, boréal : *pôle arctique*. Ant. **Antarctique.**

ARCURE n. f. Action de courber les branches d'un arbre fruitier, ou les sarments d'une vigne pour en diminuer la vigueur.

ARDÉLION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'empressé, l'officieux, qui se mêle de tout.

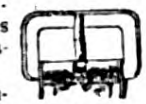
ARDEMMENT (*da-man*) adv. Avec ardeur.

ARDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *ardere*, brûler). En feu, qui échauffe fortement, brûlant : *soleil ardent*. *Fig.* Violent : *désir ardent*. Actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude ; cheval ardent*. Roux : *poil ardent*. **Chapelle ardente,** luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil. **Chambre ardente,** autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs. Ant. **Froid, indolent.**

ARDER (*dé*) ou **ARDRE** v. tr. (lat. *ardere*). Brûler. V. intr. Etre brûlant. (Vx.)

ARDEUR n. f. (lat. *ardor* ; de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil*. *Fig.* Activité, fougue, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*. Ant. **Fraîcheur, indolence.**

ARDILLON (*ll* mll.) n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.


Ardillon.

ARDOISE (*doi-ze*) n. f. Pierre tendre et bleuâtre, qui sert à couvrir les maisons et à faire des crayons, des tablettes, etc.

ARDOISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a la couleur de l'ardoise.

ARDOISIER (*zi-é*), **ÈRE** ou **ARDOISEUX, EUSE** (*zeû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ardoise : *schiste ardoisier* ou *ardoiseux*.

ARDOISIER (*zi-é*) n. m. Celui qui exploite une ardoisière. Ouvrier employé à exploiter l'ardoise.

ARDOISIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. (lat. *arduus*). Escarpé : *montagne ardue*. *Fig.* Difficile : *travail ardu*. Ant. **Aisé.**

ARE n. m. (du lat. *area*, surface). Unité de mesure pour les surfaces agraires : *l'are vaut cent mètres carrés*. — *L'are* (a.) est une mesure fictive, l'équivalent d'un carré de 10 mètres de côté ou décamètre carré. Il a pour multiple l'*hectare* ou hectomètre carré, et pour sous-multiple le *centiare* ou mètre carré.

ARÉAGE n. m. Mesurage des terres par ares.

AREC (*rèk*) ou **ARÉQUIER** (*ki-é*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent, et dont le fruit, appelé *noix d'arec* ou *arec*, fournit du cachou.

ARÉNACÉ, E adj. (du lat. *arena*, sable). De la nature du sable. Qui lui ressemble : *roche arénacée*.


Arènes.

ARÉNATION (*si-on*) n. f. (du lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

ARÈNE n. f. (du lat. *arena*, sable). Espace sablé au centre des amphithéâtres, des cirques, pour les combats, les exercices, les jeux. *Fig.* Carrière, assemblée, etc., où se combattent les idées, les partis. *Poét.* et au pl. Sable fin d'un rivage. Désert de sable.

ARÉNER (*né*) v. i. ou **S'aréner** v. pr. Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse : *plancher qui arène* ou *s'arène*.

ARÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Sablonneux.

ARÉNICOLE adj. (lat. *arena*, sable, et *colere*, habiter). Qui vit dans le sable. N. f. Annélide qui vit dans les sables au bord de la mer.

ARÉNIFÈRE adj. (lat. *arena*, sable, et *ferre*, porter). Qui contient du sable : *roche arénifère*.

ARÉNULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (rad. *arène*). Empli de menu sable. Semblable au menu sable.

ARÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui se rapporte à l'aréole.

ARÉOLATION (*si-on*) n. f. Disposition aréolaire d'un tissu quelconque.

ARÉOLE n. f. (du lat. *areola*, petite aire). *Anat.* Petite cavité entre les faisceaux de fibres d'un tissu. *Méd.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.


Aréomètre.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides. — Plongé dans un liquide, l'aréomètre flotte verticalement et s'enfonce d'autant plus que le liquide est moins dense. Il se compose d'une boule (ou cylindre de verre) lestée par un petit poids et surmontée d'une tige graduée. Suivant sa destination, l'aréomètre prend le nom d'*alcoomètre*, de *pèse-lait*, de *pèse-liqueurs*, *pèse-sirops*, etc.

ARÉOMÈTRIE (*trî*) n. f. Art de déterminer la densité des liquides au moyen de l'aréomètre.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréométrie : *échelles aréométriques.*

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes (V. *Part. hist.*) *Fig.* Réunion de gens vertueux, savants, etc. Assemblée de magistrats, de juges : *l'aréopage des examinateurs.*

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'Aréopage.

ARÉOPAGITIQUE adj. Qui se rapporte à l'Aréopage, à un aréopage.

ARÉOSTYLE (*os-ti-le*) n. m. Entre-colonnement, dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de trois et demi à quatre diamètres

ARÉOTECTONIQUE (*tèk*) n. f. (gr. *areios*, belliqueux, et *tektonikê*, art de bâtir). Art de fortifier, d'attaquer ou de défendre les places fortes

ARÊTE n. f. (du lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. *Bot.* Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc *Archit.* Angle saillant : *l'arête du toit. Géom.* Ligne d'intersection de deux plans : *les arêtes d'un cube*

ARÊTIER (*ti-é*) n. m. (rad. *arête*). Pièce de charpente, qui forme l'encoignure d'un comble

ARGAS (*ghâss*) n. m Acarien parasite des volailles

ARGENT (*jan*) n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc Toute sorte de monnaie *Fig.* Richesse. PROV. : **Point d'argent, point de Suisse,** rien pour rien, point de service sans rétribution. **Plaie d'argent n'est pas mortelle,** les pertes d'argent peuvent toujours se réparer. — L'argent (Ag) se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre, il est presque toujours combiné au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique L'argent est le plus ductile et le plus malléable de tous les métaux, après l'or, il fond vers 960°, sa densité est 10,5 ; on l'allie au cuivre pour lui donner plus de dureté Les anciennes monnaies d'argent étaient au titre de 900 millièmes d'argent (pièces de 5 fr.) ou de 835 millièmes (pièces divisionnaires). Les actuelles monnaies d'argent (20 et 10 fr.) renferment seulement 680 millièmes d'argent. L'argent sert en bijouterie et orfèvrerie, pour l'argenture des objets, etc. ; certains de ses sels sont utilisés en photographie.

ARGENTAGE (*jan*) n m. Action d'argenter Son résultat. (On dit mieux ARGENTURE)

ARGENTAN (*jan*) n m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, dont on se sert en orfèvrerie. (Lorsque l'étain remplace le zinc, l'alliage est appelé ARGENTON)

ARGENTÉ, E (*jan*) adj Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent : *vaisselle argentée.* Qui a l'éclat blanc de l'argent : *flots argentés*

ARGENTER (*jan-té*) v tr. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'un dépôt d'argent *Fig.* et *poét.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots.* ANT. **Désargenter.**

ARGENTERIE (*jan te-rî*) n f Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR (*jan*) n m Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (*jan teû, eu-ze*) adj. *Pop* Qui a beaucoup d'argent

ARGENTIER (*jan-ti-é*) n m. Autrefois en France, surintendant des finances. Meuble propre à contenir l'argenterie

ARGENTIFÈRE (*jan*) adj (du lat. *argentum*, argent, et *ferre*, porter) Qui renferme de l'argent *terrain argentifère*

ARGENTIN, E (*jan*) adj Qui a le son clair, retentissant de l'argent : *voix argentine*

ARGENTIN, E (*jan*) adj. et n. De la république Argentine

ARGENTON n m V ARGENTAN

ARGENTURE (*jan*) n f. Couche d'argent appliquée sur un métal ou sur un corps quelconque : *l'argenture des glaces.* Art, action d'argenter.

ARGIEN, ENNE (*ji-in, e-ne*) adj et n. D'Argos.

ARGILACÉ, E adj. Qui ressemble à l'argile.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*) Terre molle, grasse — On distingue l'*argile verte* ou *terre glaise*, qui sert à la fabrication des poteries, des ciments, des chaux hydrauliques, etc., et l'*argile blanche* ou *kaolin.*

ARGILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux.*

ARGILIFÈRE adj. (du lat. *argilla*, argile, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argile : *calcaire argilifère.*

ARGON n. m. Gaz simple incolore, inodore et insipide, qui entre environ pour un centième dans la composition de l'air.



Argonaute.

ARGONAUTE (*nô-te*) n. m (de *Argonaute* V. *Part. hist.*). Mollusque céphalopode des mers chaudes.

ARGOT (*go*) n. m. Langue spéciale aux gueux, aux malfaiteurs, etc. : *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), etc. Langage particulier, adopté dans certaines professions : *l'argot des peintres.*

ARGOT (*go*) n. m. Bois au-dessus de l'œil d'une branche. (On dit plutôt ERGOT.)

ARGOTER (*té*) v. tr. (rad. *argot*). Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOTIQUE adj. De la nature de l'argot : *langage argotique.*

ARGOULET (*lè*) n. m. Corps de cavaliers qui servaient dans l'armée française au XVI[e] siècle. (On les appela d'abord aussi *stradiots* ou *estradiots.*)

ARGOUSIN (*zin*) n. m. (corrupt. de l'esp. *alguazil*). Surveillant des forçats *Par dénigr* Agent de police.

ARGUE (*ar-ghe*) n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (*ghu-é*) v. t. (du lat. *arguere*, prouver). Accuser : *arguer un acte de faux* (Vx.) V n. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait*

ARGUEUX, EUSE (*ghu-eû, eu-ze*) adj. Qui tient du reproche, de l'offense : *paroles argueuses.*

ARGUMENT (*man*) n. m. (lat *argumentum*). Raisonnement par lequel on tire une conséquence Preuve : *tirer argument d'un fait* Sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration. *Math.* Quantité d'où dépend une circonstance mathématique, équation ou égalité, ou détermination.

ARGUMENTANT (*man-tan*) n m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant

ARGUMENTATEUR, TRICE (*man*) n Qui aime à argumenter

ARGUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action, art d'argumenter

ARGUMENTER (*man-té*) v. intr Faire des arguments.



Argus.

ARGUS (*ghuss*) n m. (de *Argus* V *Part. hist.*). Homme très clairvoyant. Surveillant incommode, espion. *Yeux d'argus*, yeux très pénétrants. Espèce de papillon. Oiseau voisin du faisan, qui vit dans l'Inde et la Malaisie.

ARGUTIE (*sî*) n. f. (lat. *argutia*). Subtilité de langage

ARGYRONÈTE n f. Genre d'arachnides vivant sous l'eau

ARIA n. m. *Pop.* Embarras ennui : *que d'arias !*

ARIA n f. (m. ital). Air, mélodie.

ARIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie d'Arius. V. *Part. hist*

ARIDE adj. (du lat. *arere*, dessécher). Sec, stérile *terre aride. Fig. Esprit aride.* qui ne peut rien produire *Sujet aride*, qui prête peu aux développements ANT. **Humide, fécond.**

ARIDITÉ n. f. (de *aride*). Sécheresse, stérilité. *Fig : aridité de l'esprit, du style.* ANT. **Humidité, fécondité.**

ARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. et adj. Partisan de l'arianisme : *un arien ; princesse arienne.*

ARIETTE (*ri-è-te*) n. f. (ital. *arietta*). Air léger. Paroles chantées sur cet air.

ARILLE (*ll* mll.) n. m. Tégument accessoire qui, dans certaines graines, se développe au voisinage du hile.

ARILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui est pourvu d'un arille : *graine arillée.*

ARIMER (*mé*) v. t. Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume.

ARIOSO (*zo*) adv (mot ital.). *Mus.* Se dit d'un air de grand style, d'un sentiment pathétique et profond N m. : *exécuter un arioso* Pl. des *ariosos*.

ARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (*kra-sî*) n. f. (gr. *aristos*, excellent, et *kratos*, pouvoir). Classe des nobles. Gouvernement des nobles ANT **Démocratie, démagogie.**

ARISTOCRATIQUE (*ris-to*) adj. Qui appartient à l'aristocratie. ANT. **Démocratique.**

ARISTOCRATIQUEMENT (*ris-to, man*) adv D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE (*ris-to*) n f. Genre de plantes à tige grimpante. (Elles sont médicinales, diurétiques)

ARISTOPHANESQUE (*ris-to-fa-nès-ke*) adj Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE (*ris-to-té-li-si-in, è-ne*) adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. N. Partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE (*ris-to*) adj. D'Aristote

ARISTOTÉLISME (*ris-to-té-lis-me*) n. m. (du gr *Aristotelês*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, ENNE (*a-rit'-mé-ti-si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui pratique l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE (*a-rit'-mé*) n. f (du gr. *arithmos* nombre). Science des nombres. Art de calculer. Adjectiv. Fondé sur l'arithmétique : *calcul arithmétique*.

ARITHMÉTIQUEMENT (*a-rit'-mé-ti-ke-man*) adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHE (*rit'-mo*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre et *graphein*, écrire) Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques.

ARITHMOGRAPHIE (*rit'*) n. f. (rad. *arithmographe*). Art d'exprimer par des signes conventionnels les quantités dont la composition est connue

ARITHMOLOGIE (*a-rit'-mo-lo-jî*) n. f. (gr *arithmos*, nombre, et *logos*, discours). Science générale des nombres, de la mesure des grandeurs.

ARITHMOMANCIE (*a-rit', sî*) n. f. (gr *arithmos*, nombre, et *manteia*, divination). Divination au moyen des nombres. (On dit aussi ARITHMANCIE.)

ARITHMOMÈTRE (*a-rit'*) n. m (gr. *arithmos*, nombre, et *métron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN (*kin*) n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. (Fém. : *arlequine*.) *Fig.* Homme sans principes arrêtés *Pop.* Mets composé de restes divers. V. *Part. hist.*

ARLEQUINADE (*ki*) n. f. Bouffonnerie d'arlequin. Ecrit. composition ridicule.

ARMADILLE (*ll* mll.) n. f. Flottille que l'Espagne envoyait dans ses colonies d'Amérique pour les protéger et empêcher les navires étrangers d'y commercer.

ARMAGNAC (*gnak'*) n. m. Eau-de-vie très renommée, que l'on fabrique dans les départements formés par l'ancien pays d'Armagnac.

ARMATEUR n. m. Celui qui arme ou équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique, faisant partie des condensateurs électriques. *Mus.* Réunion des dièses ou des bémols qui se trouvent à la clef et sont affectés au ton dans lequel le morceau est écrit.



Armes de Paris.

ARME n. f. (du lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive*. Les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, artillerie, génie, etc.: *appartenir à l'arme du génie*. Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes*. Escrime : *faire des armes*. Emblèmes figurés sur l'écu : *les armes de Paris*. *Passer quelqu'un par les armes*, le fusiller. *Etre sous les armes*, être armé. *Fig. Fournir des armes contre soi*, donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc. *Fait d'armes*, trait de bravoure. *Faire ses premières armes*, sa première campagne, et, *au fig.*, débuter.

ARMÉ adj. m. Pourvu d'une armature de métal : *ciment armé*.

ARMÉE (*mé*) n. f. Ensemble des troupes régulières d'un Etat. Réunion nombreuse de troupes de toutes armes sous les ordres d'un général en chef. — Le territoire métropolitain est divisé en 18 régions de mobilisation. En France, l'armée doit comprendre en principe pendant le temps de paix 5 divisions légères et 16 corps d'armée, dont 1 colonial à 2 divisions de ligne. Les troupes de l'Algérie-Tunisie forment un corps d'armée spécial ; celles du Maroc et de la Syrie sont des corps expéditionnaires. Les régiments, bataillons et compagnies formant corps, des diverses armes et des services, pendant le temps de paix, sont destinés à se dédoubler ou détripler à la mobilisation pour constituer de nouvelles formations.

ARMELINE n. f. Pelleterie blanche et fine, qui provient de la fourrure de l'hermine.

ARMEMENT (*man*) n. m. Action d'armer. Appareil de guerre. Equipement d'un vaisseau. ANT. **Désarmement.**

ARMÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Arménie. N. m. Langue parlée par les Arméniens.

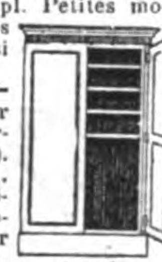
ARMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *armentum*, troupeau). Riche de gros bétail, en parlant d'un pays *contrée armenteuse*. (Peu us.)

ARMER (*mé*) v. tr. Fournir d'armes. Lever des troupes : *Etat qui peut armer cent mille hommes*. Equiper un vaisseau. Tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force : *armer de fer une poutre*. Fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions*. ANT. **Désarmer.**

ARMET (*mè*) n. m. Casque en fer, en usage dans la cavalerie du XVe au XVIIe siècle.

ARMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. (du lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire*, assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, représentant le ciel et le mouvement des astres et au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre.

ARMILLE (*ll* mll.) n. f. Bracelet grec, romain, gaulois, franc, etc. Instrument dont Hipparque et les anciens astronomes se sont servis pour faire des observations astronomiques. N. f. pl. Petites moulures qui entourent le chapiteau des colonnes doriques. (On dit aussi ANNELETS.)



Armoire.

ARMINIEN (*ni-in*) ou **REMONTRANT** (*tran*) n. m. Sectateur d'Arminius, qui combattait une partie des doctrines de Calvin (XVIIe s.).

ARMISTICE (*mis-ti-se*) n. m. (lat. *arma*, armes, et *sistere*, arrêter). Suspension d'armes, interruption momentanée des hostilités par accord mutuel.

ARMOIRE n. f. (lat. *armarium*). Meuble haut, fermé d'une ou deux portes, garni de tablettes, de tiroirs, pour serrer le linge, les vêtements, etc.

ARMOIRIES (*rî*) n. f. pl. Ensemble des signes, devises et ornements intérieurs et extérieurs de l'écu d'un Etat, d'une ville, d'une famille noble : *les armoiries datent des croisades* V. BLASON.



Armoiries de Paris.

ARMOISE (*moi-ze*) n. f. *Bot.* Genre de plantes aromatiques, de la famille des composées, comprenant l'*armoise commune* ou *herbe de la Saint-Jean*, l'*armoise des champs*, l'*armoise absinthe*. *Techn.* Syn. de ARMOISIN.

ARMOISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Ouvrier qui fabrique l'étoffe appelée *armoise* ou *armoisin*.

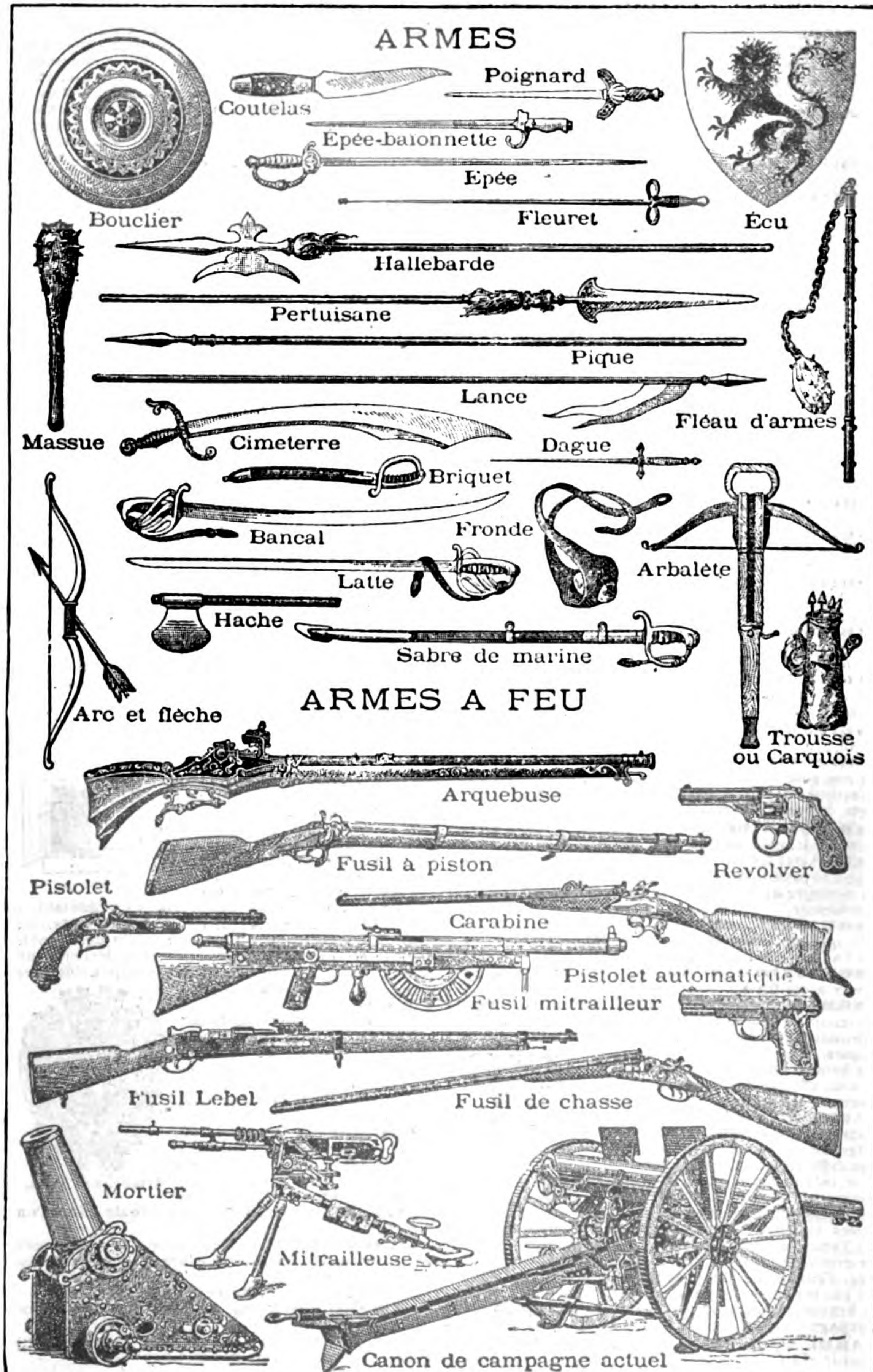
ARMOISIN (*zin*) n. m. ou **ARMOISE** (*moi-ze*) n. f. Sorte d'étoffe de soie, qu'on fabrique à Lyon.

ARMON n. m. (lat. *artemo*). Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL n. m. Recueil d'armoiries.

ARMORICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. De l'Armorique.

ARMORIER (*ri-é*) v. tr. (Se conj comme *prier*.) Peindre des armoiries.



VOIR CANON, FUSIL, etc


ARMURE du XIVe s
Gd BASSINET XIVe s
ARMURE DE JOUTE XVIe s.
Panache
Timbre
Casque
Vue
Ventaille
Couvre-nuque
Epaulière
Cuirasse
Brassard
Faucre
Cubitière
Braconnière
Gantelet
Tassette
Targe
ARMURE A TONNE XVIe s.
ARMURE DE TOURNOI XVe s
Cotte de mailles
Cuissard
Genouillère
Jambière
ARMURE COMPLÈTE du XVe siècle
Soleret
Poulaine
BOUCLIER ET CASQUE DE PAREMENT XVIe s.
BRAS GAUCHE D'ARMURE XVIe s
CAPELINE XVIIe s
ARMURE EN QUEUE D'ÉCREVISSE XVIe siècle
ARMURE MILANAISE XVIe s.
HARNOIS COMPLET DE JOUTE XVIe s.

ARMORISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui fait des armoiries. Qui enseigne le blason.

ARMURE n. f. (lat. *armatura*). Ensemble des défenses métalliques (*cuirasse, casque*, etc.) qui protégeaient le corps de l'homme de guerre au moyen âge. Plaque de fer attachée à un aimant. *Agric.* Appareil dont on entoure les arbres pour les protéger. *Mus.* Syn. de ARMATURE. Texture d'une étoffe : *armure satin.*


Arnica.

ARMURERIE (*rî*) n. f. Profession d'armurier. Commerce d'armes. Fabrique d'armes.

ARMURIER (*ri-é*) n. m. Qui fabrique, qui vend des armes : *un armurier.*

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. *Bot.* Genre de composées employées en médecine : *la teinture d'arnica est utilisée dans les contusions et les foulures.*

AROBE ou **ARROBE** (*a-ro-be*) n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres Nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogr.

AROÏDÉES (*ro-i-de*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre arum. S. une *aroïdée.*

AROMATE n. m. (du gr. *arôma*, parfum). Toute substance végétale qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des arômes : *herbes aromatiques.*

AROMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon aromatique.

AROMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER (*zé*) v. tr. Parfumer d'aromates.

ARÔME n. m. (du gr. *arôma*, parfum). Principe odorant de certaines substances végétales ou animales

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. **A** ou **en queue d'aronde,** en forme de queue d'hirondelle.

ARONDELLE (*dè-le*) n. f. Grosse ligne pour pêcher, composée d'une corde de 25 brasses environ, garnie de cordes plus fines dites *avançons*, armées d'un hameçon. *Mar.* Bâtiment très léger.


Arpèges.

ARPÈGE n. m. (ital *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, toutes les notes.

ARPÉGER (*jé*) v. i. (Se conj. comme *abréger.*) Faire des arpèges.

ARPENT (*pan*) n. m. (du lat *arepennis*, mesure agraire des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 50 à 51 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE (*pan*) n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER (*pan-té*) v t. Mesurer la superficie des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas : *arpenter les rues.*

ARPENTEUR (*pan*) n. m. Qui arpente.

ARPENTEUSE (*pan-teu-ze*) n. f. Chenille des phalènes dites *géomètres.*

ARPÈTE n. f *Fam.* Apprentie (mode, couture)

ARQUÉ (*ké*), **E** adj. Courbé en arc *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliées au dessous des genoux dans le repos.


Arquebusier.

ARQUEBUSADE (*ke-bu-za-de*) n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE (*ke-bu-ze*) n. f (ital *archibuso*). Ancienne arme à feu, qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSER (*ke-bu-zé*) v. t. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE (*ke-bu-ze-rî*) n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER (*ke-bu-zi-é*) n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse Anc. syn. de ARMURIER.

ARQUER (*ké*) v. t. Courber en arc : *arquer une poutre.* V. i. Fléchir, se courber : *poutre qui arque.* **S'arquer** v. pr. Se courber en arc.

ARRACHAGE (*a-ra*) n. m. Action d'arracher des herbes, des racines, etc. : *l'arrachage des betteraves.*

ARRACHE-CLOU n. m. invar. Appareil destiné à retirer des pneumatiques les clous (graviers, etc.) que le roulement y fait pénétrer.

ARRACHEMENT (*man*) n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') [*pi-é*] loc. adv. Sans interruption : *travailler six heures d'arrache-pied.*

ARRACHER (*a-ra-ché*) v. t. (du lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole ; arracher de l'argent.* Enlever, détacher : *arracher aux plaisirs.* ANT. **Planter.**

ARRACHEUR (*a-ra*) n. m. Celui qui fait le métier d'arracher : *arracheur de dents.*

ARRACHIS (*a-ra-chi*) n. m. Arrachage, enlèvement des arbres. Terre précédemment en culture forestière et qu'on vient de défricher. Plant arraché, dont les racines sont à nu.

ARRACHOIR ou **ARRACHEUR** n. m. Instrument pour opérer ou faciliter l'arrachage des plantes (On dit aussi ARRACHEUSE n. f.)

ARRAISONNEMENT (*a-rè-zo-ne-man*) n. m. (rad. *raison*). Examen de la patente d'un navire au point de vue notamment de la police sanitaire.

ARRAISONNER (*a-rè-zo-né*) v. t. Raisonner quelqu'un. (Vx.) *Arraisonner un navire*, constater l'état sanitaire, la nationalité, la composition, etc., du personnel d'un bâtiment, sa destination, etc.

ARRANGEABLE (*a-ran-ja-ble*) adj. Que l'on peut arranger : *une affaire arrangeable.*

ARRANGEANT (*a-ran-jan*), **E** adj. Qui est facile en affaires : *un homme très arrangeant.*

ARRANGEMENT (*a-ran-je-man*) n. m. Action d'arranger. Conciliation : *l'arrangement d'un différend.* ANT **Dérangement, bouleversement.**

ARRANGER (*a-ran-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrangeai, nous arrangeons.*) Mettre en ordre : *arranger des livres.* Terminer à l'amiable : *arranger une affaire. Fam. Arranger quelqu'un*, le maltraiter. *Cela m'arrange*, me convient. **S'arranger** v. pr. Se mettre d'accord Terminer à l'amiable un différend. ANT. **Déranger.**

ARRANGEUR (*a-ran*) n. m. Celui qui arrange donne une forme.

ARRENTEMENT (*a-ran-te-man*) n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER (*a-ran té*) v. t. Donner ou prendre à rente *arrenter un domaine.*

ARRÉRAGER (*a-ré-ra-jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrérageai, nous arrérageons.*) Laisser accumuler les arrérages, en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES (*a-ré*) n m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

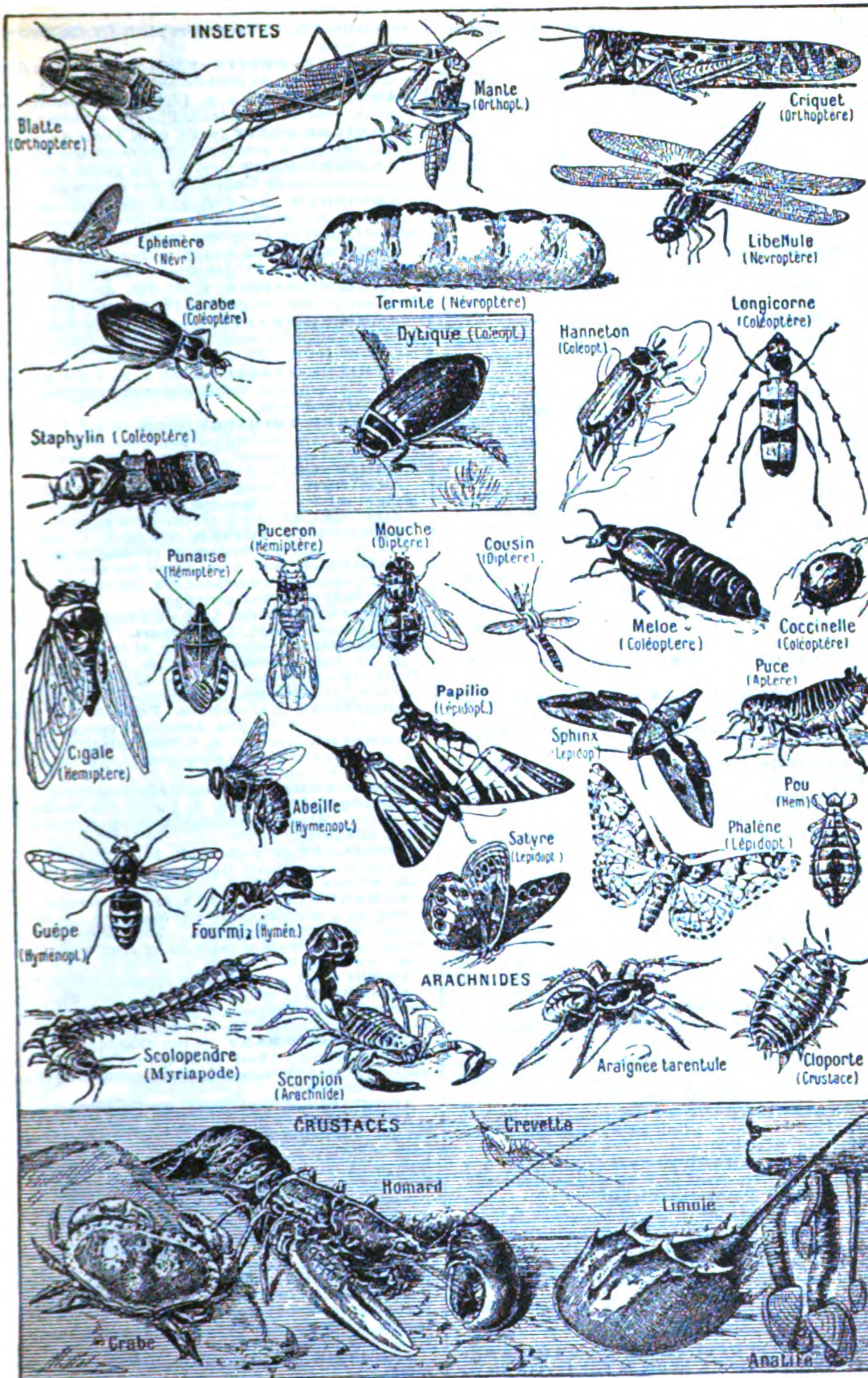
ARRESTATION (*a-res-ta-si-on*) n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner. État de celui qui est arrêté : *être en état d'arrestation.* ANT. **Libération, élargissement, relaxation.**

ARRÊT (*a-rè*) n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires.* Point d'arrêt : *arrêt facultatif.* Jugement d'une cour souveraine : *les arrêts de la Cour de cassation.* Décision, jugement quelconque : *les arrêts de la conscience sont irrévocables. Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises, des appointements.* **Maison d'arrêt,** prison. **Mandat d'arrêt,** ordre donné par le juge d'instruction d'arrêter quelqu'un. **Chien d'arrêt,** qui « arrête » le gibier. Pl. Punition qui consiste à défendre à un officier de sortir de chez lui ou de s'éloigner d'un lieu déterminé pendant un certain temps. *Par ext.*, dans les écoles. Punition consistant en privation de récréation ou de sortie : *être, mettre aux arrêts.*

ARRÊTÉ (*a-ré*) n. m. Décision de l'autorité, ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police. Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF (*a-rè*) n. m. invar. Nom vulgaire de la bugrane.

ARRÊTER (*a-rè-té*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *restare*, rester). Empêcher de marcher, faire rester en


INSECTES
Blatte
(Orthoptère)
Mante
(Orthopt.)
Criquet
(Orthoptère)
Éphémère
(Névr.)
Termite (Névroptère)
Libellule
(Névroptère)
Carabe
(Coléoptère)
Dytique (Coléopt.)
Hanneton
(Coléopt.)
Longicorne
(Coléoptère)
Staphylin (Coléoptère)
Puceron
(Hémiptère)
Mouche
(Diptère)
Cousin
(Diptère)
Punaise
(Hémiptère)
Meloe
(Coléoptère)
Coccinelle
(Coléoptère)
Puce
(Aptère)
Papilio
(Lépidopt.)
Sphinx
(Lépidop.)
Cigale
(Hémiptère)
Abeille
(Hyménopt.)
Pou
(Hém.)
Phalène
(Lépidopt.)
Satyre
(Lépidopt.)
Guêpe
(Hyménopt.)
Fourmi (Hymén.)
ARACHNIDES
Scolopendre
(Myriapode)
Scorpion
(Arachnide)
Araignée tarentule
Cloporte
(Crustacé)
CRUSTACÉS
Crevette
Homard
Limule
Crabe
Anatife

place : *arrêter un cheval*. Mettre en état d'arrestation, appréhender : *arrêter un voleur*. Suspendre le cours d'une chose : *arrêter une révolte, une horloge*. *Fig*. Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée*. Engager à son service : *arrêter un laquais*. Déterminer : *arrêter un plan*. Régler de manière définitive : *arrêter un compte, un marché*. Interrompre : *il l'arrêta tout court*. *Chass*. v. t. ou absol. Se dit du chien qui, après avoir approché le gibier, se tient immobile et le maintient immobile aussi jusqu'à l'arrivée du chasseur. *Cout*. Faire un point spécial qui empêche une couture de se défaire. **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir. ANT. **Mouvoir, remuer ; relâcher, relaxer.**

ARRÊTISTE (*a-rè-tis-te*) n. m. Celui qui annote et publie un recueil d'arrêts.

ARRÊTOIR (*a-rè*) n. m. Saillie qui empêche un mouvement, dans un mécanisme.

ARRHER (*a-ré*) v. tr. Donner des arrhes.

ARRHES (*a-re*) n. f. pl. (du gr. *arrhabôn*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché : *donner des arrhes*. *Fig*. Gage, assurance.

ARRIÈRE interj. (du lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : *arrière les médisants!* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière*. N. m. Partie postérieure d'un navire : *les voiles de l'arrière*, d'un véhicule : *les roues arrière*. *Vent arrière*, en poupe. ANT. **Avant.**

ARRIÉRÉ, E (*a-ri*) adj. Qui est en retard : *payement arriéré*. *Fig*. Qui n'est pas éclairé, instruit, comme le voudrait son âge ou son époque : *enfant, peuple arriéré*. N. m. Ce qui reste dû : *solder l'arriéré*. ANT. **Avancé.**

ARRIÈRE-BAN n. m. Levée en masse ordonnée par le souverain et qui englobait les combattants non compris dans la première levée ou *ban*. Pl. des *arrière-bans*.

ARRIÈRE-BEC (*bèk*) n. m. Eperon d'une pile de pont en aval. Pl. des *arrière-becs*.

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches*.

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques*.

ARRIÈRE-CORPS (*kor*) n. m. invar. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours*.

ARRIÈRE-FIEF (*fi-èf*) n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs*.

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des *arrière-fleurs*.

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes*.

ARRIÈRE-GORGE n. f. Partie du pharynx située derrière les amygdales. Pl. des *arrière-gorges*.

ARRIÈRE-GOÛT (*ghoû*) n. m. Goût qui revient dans la bouche après qu'on a absorbé un mets, une boisson, et qui, le plus souvent, diffère de celui qu'on avait d'abord trouvé. Pl. des *arrière-goûts*.

ARRIÈRE-GRAND-MÈRE (*gran-mè-re*) n. f. Mère du grand-père ou de la grand-mère. Bisaïeule. Pl. des *arrière-grand-mères*.

ARRIÈRE-GRAND-ONCLE (*gran-ton-kle*) n. m. Frère de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère. Pl. des *arrière-grands-oncles*.

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE (*gran*) n. m. Père du grand-père ou de la grand-mère. Bisaïeul. Pl. des *arrière-grands-pères*.

ARRIÈRE-GRAND'TANTE (*gran-tan-te*) n. f. Sœur de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère. Pl. des *arrière-grand'tantes*.

ARRIÈRE-MAIN (*min*) n. f. Revers de la main. Partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains*.

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux*, des *arrière-nièces*. Descendants.

ARRIÈRE-PENSÉE (*pan*) n. f. Pensée, intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des *arrière-pensées*.

ARRIÈRE-PETIT-FILS (*fiss*) n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles*.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective, la plus éloignée du spectateur. Pl. des *arrière-plans*.

ARRIÈRE-POINT (*poin*) n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points*.

ARRIÈRE-PORT (*por*) n. m. La partie d'un port la plus éloignée de l'entrée. Pl. des *arrière-ports*.

ARRIÉRER (*a-ri-é-ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Mettre en retard : *arriérer un payement*. **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière.

ARRIÈRE-RANG (*ran*) n. m. Dernier rang d'une troupe en bataille. Pl. des *arrière-rangs*.

ARRIÈRE-SAISON n. f. Fin de l'automne. Dernière période, en général. Pl. des *arrière-saisons*.

ARRIÈRE-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière. Train postérieur d'un animal. Pl. des *arrière-trains*.

ARRIÈRE-VASSAL (*va-sal*) n. m. Celui qui relevait d'un seigneur, vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux*.

ARRIÈRE-VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre, pour couronner l'embrasure. Pl. des *arrière-voussures*.

ARRIMAGE (*a-ri*) n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER (*a-ri-mé*) v. t. Arranger méthodiquement et solidement la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR (*a-ri*) n. m. Celui qui arrime.

ARRISER ou **ARISER** (*a-ri-zé*) v. t. Amener les vergues ou les voiles hautes pendant un grain.

ARRIVAGE (*a-ri*) n. m. Abord des navires dans un port. Arrivée des marchandises. Ces marchandises elles-mêmes : *de beaux arrivages*.

ARRIVÉE (*a-ri-vé*) n. f. Action d'arriver. Moment précis de cette action. ANT. **Départ.**

ARRIVER (*a-ri-vé*) v. i. (de *à*, et *rive*). Parvenir dans un lieu. Atteindre : *arriver à la vieillesse*. Venir : *la nuit arrive*. V. imp. : *il m'est arrivé un malheur*. ANT. **Partir.**

ARRIVISTE (*a-ri-vis-te*) n. Personne qui veut réussir, arriver à tout prix. Ambitieux sans scrupule.

ARROCHE (*a-ro-che*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de plantes chénopodées, souvent cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec arrogance.

ARROGANCE (*a-ro*) n. f. Fierté méprisante et insultante. Morgue, manières hautaines. ANT. **Aménité, affabilité.**

ARROGANT (*a-ro-ghan*), **E** adj. Qui a ou qui indique de l'arrogance. Hautain, rogue. ANT. **Courtois, affable, aimable.**

ARROGER (S') [*sa-ro-jé*] v. pr. (lat. *arrogare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je m'arrogeai, nous nous arrogeons*.) S'attribuer quelque chose sans y avoir droit : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs*.

ARROI (*a-roi*) n. m. Equipage, appareil, train. (Vx.)

ARRONDIR (*a-ron*) v. t. Rendre rond. *Fig*. *Arrondir son bien*, l'augmenter. *Arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT (*a-ron-di-se-man*) n. m. Action d'arrondir. Etat de ce qui est arrondi. Circonscription administrative : *département divisé en arrondissements*.

ARROSABLE (*a-ro-za-ble*) adj. Que l'on peut arroser.

ARROSAGE (*a-ro-za-je*) ou **ARROSEMENT** (*a-ro-ze-man*) n. m. Action d'arroser : *arrosage d'une prairie, des fleurs des rues*.

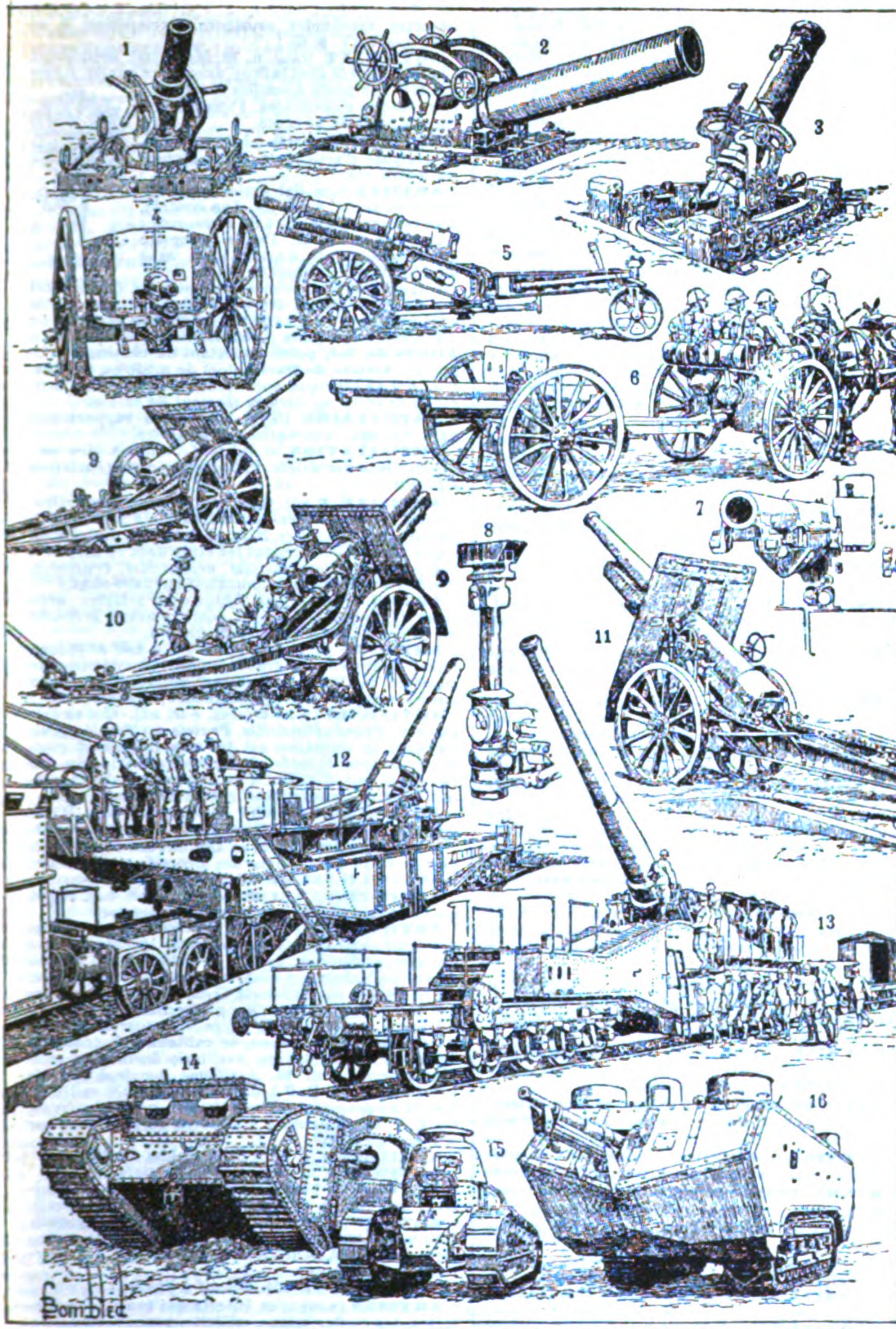
ARROSER (*a-ro-zé*) v. t. (préf. *ad*. et lat. *ros*, rosée). Humecter par irrigation ou par aspersion : *arroser des fleurs*. Couler à travers : *la Seine arrose Paris*.

ARROSEUR, EUSE n. Personne préposée à l'arrosage. N. f. Machine à arroser : *arroseuse automobile*.



Arrosoirs.

ARROSOIR (*a-ro-zoir*) n. m. Ustensile pour arroser.



ARTILLERIE DE TRANCHÉES : 1. Canon de 58 (lance-bombes) ; 2. Mortier de 340 ; 3. Mortier de 240 court. — ARTILLERIE DE CAMPAGNE : 4. Canon de 37 d'infanterie ; 5. Canon de 65 de montagne ; 6. Canon de 75 attelé, 7 Canon de 75 vu par l'avant ; 8. Appareil de pointage du 75. — ARTILLERIE LOURDE DE CAMPAGNE : 9. Canon de 120 Schneider, 10. Canon de 155 court ; 11. Canon de 155 long. — A. L. G. P. : 12. Pièce de 400 ; 13. Pièce de 340. — ARTILLERIE D'ASSAUT : 14. Char lourd (tank anglais) ; 15. Char léger Renault, 16 Char lourd (Saint-Chamond).

ARROW-ROOT (*a-rô-rout*) n. m. Fécule comestible, tirée de diverses racines (maranta, curcuma, etc.).

ARROYO (*a-ro-io*) n. m. En Indochine, Brésil, etc., canal naturel ou artificiel reliant des cours d'eau.

ARRUGIE (*a-ru-jî*) n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS (*ar* ou *arss*) n. m. (du lat. *artus*, membre). Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail : *saigner un cheval aux ars.*

ARSENAL n. m. (ital. *arsenale*). Fabrique et magasin d'armes et de munitions de guerre. Etablissement maritime où se construisent, se réparent et s'arment les bâtiments de guerre : *les arsenaux de l'Etat. Par anal.* Tout ce qui fournit des moyens d'attaque et de défense : *l'arsenal de l'érudition, de la dévotion*, etc.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide arsénique.

ARSENIC n. m. (du gr. *arsenikos*, viril). Corps solide (As) à la température ordinaire, gris de fer et possédant l'éclat métallique. — La densité de l'arsenic est 5,7 ; il se sublime à 400° ; projeté sur les charbons ardents, il se volatilise en répandant une forte odeur d'ail. Non vénéneux par lui-même, il le devient par oxydation ; l'antidote est alors le lait.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSÉNIÉ, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (*ni-eû*) adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui n'est connu que par ses sels. (Par acide arsénieux, on désigne improprement un *oxyde d'arsenic* appelé aussi *arsenic blanc* ou *mort aux rats*.)

ARSÉNIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui est une combinaison de l'arsenic avec l'oxygène.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel de l'acide arsénieux.

ARSÉNIURE n. m. Combinaison de l'arsenic avec un métal : *arséniure de nickel.*

ARSÉNOBENZOL n. m. Médicament arsenical.

ARSIN n. m. (du lat. *ardere*, supin *arsum*, brûler). Bois détruit ou endommagé par le feu.

ARSINE n. f. *Chim.* Corps dérivé de l'hydrogène arsénié par substitution d'un radical carboné à l'hydrogène.

ARSIS (*siss*) n. m. *Métriq. anc.* Le levé, par opposition au frappé. Temps faible, chez les Grecs ; temps fort, chez les Latins. Syllabe accentuée.

ARSONVALISATION n. f. Traitement par les courants à haute fréquence. V. ARSONVAL (*Part. hist.*).

ARSOUILLE (*sou, ll*, mll.) n. et adj. Débauché crapuleux : *un arsouille ; l'air arsouille.*

ART (*ar*) n. m. (lat. *ars, artis*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception. Adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux**, où l'esprit a plus de part que la main. **Arts mécaniques**, qui dépendent de la main. **Beaux-arts.** V. à son ordre alphab. **Arts d'agrément**, la musique, la danse, etc. **Arts et métiers.** V. ECOLE (*Part. hist.*)

ARTÈRE n. f. (gr. *artêria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication. V. HOMME.

ARTÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Oxygénation du sang dans son passage à travers les poumons.

ARTÉRIALISER (*zé*) v. t. Transformer le sang veineux en sang rouge ou artériel.

ARTÉRIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel.*

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *artêria*, artère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIO-SCLÉROSE (*ri-o-sklé*) n. f. (gr. *artêria*, artère, et *sklêros*, dur). Durcissement des artères.

ARTÉRIOTOMIE (*mî*) n. f. Dissection des artères.

ARTÉRITE n. f. Inflammation d'une artère.

ARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) n. et adj. De l'Artois. *Puits artésien.* V. PUITS.

ARTHRALGIE (*jî*) n. f. (gr. *arthron*, articulation, et *algos*, douleur). Douleur articulaire.

ARTHRITE n. f. (du gr. *arthritis*, goutte). Inflammation d'une articulation : *arthrite aiguë, chronique.*

ARTHRITIQUE adj. Qui a rapport aux articulations. N. Qui est atteint d'arthrite.

ARTHRITISME (*tis-me*) n. m. Diathèse constitutionnelle, par ralentissement de la nutrition.

ARTHROPODES n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux chitineux (insectes, arachnides, crustacés, myriapodes). S. un *arthropode.* (V. p. 65.)

ARTICHAUT (*chô*) n. m. (anc. ital. *articiocco*). Plante potagère dont la fleur, avant de s'ouvrir, forme une tête composée d'écailles charnues à leur base et comestibles. Pièce de serrurerie hérissée de crocs.


Artichaut.

ARTICHAUTIÈRE (*chô*) n. f. Terrain planté d'artichauts. Vase à cuire les artichauts.

ARTICLE n. m. (lat. *articulus*). Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte. Tout objet de commerce : *article de mercerie.* Partie comprise entre deux points d'articulation, dans une plante ou un insecte. *Faire l'article*, faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui se place devant les noms pour indiquer qu'ils sont pris dans un sens défini, indéfini ou partitif : *on distingue les articles : définis, indéfinis, partitifs.* **Article de foi**, point important de croyance religieuse. **Article de Paris**, objet de mode ou d'industrie, qui se fabrique spécialement à Paris. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux articulations : *rhumatisme articulaire.*

ARTICULATION (*si-on*) n. f. Jointure des os : *articulation des doigts.* Prononciation : *articulation sifflante.*

ARTICULÉ, E adj. Qui a une ou plusieurs articulations : *tige articulée.* Enoncé, exprimé nettement : *paroles bien articulées.* N. m. pl. Ancienne division du règne animal, comprenant les êtres dont le corps est composé d'articles : *insectes, arachnides, crustacés.* S. un *articulé.* (On dit aujourd'hui ARTHROPODES.)

ARTICULER (*lé*) v. tr. Déduire par articles : *articuler des preuves.* Affirmer positivement : *articuler un fait.* Prononcer : *articuler un son.*

ARTIFICE n. m. (lat. *ars, artis*, art, et *facere*, faire). Déguisement, fraude, ruse. Composition de matières faciles à enflammer, employées soit à la guerre, soit dans les réjouissances : *feu d'artifice.*

ARTIFICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles. Prairie artificielle*, prairie dont la formation est due à la culture et composée surtout de trèfle, de luzerne, de sainfoin, de ray-grass, etc. *Fig.* Qui a les apparences de la réalité. Factice : *vie artificielle.* ANT. **Naturel.**

ARTIFICIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. D'une manière artificielle. Factice. ANT. **Naturellement.**

ARTIFICIER (*si-é*) n. m. Qui fait des feux d'artifice. Artilleur qui fabrique des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec ruse.

ARTIFICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rusé, qui cherche à tromper : *conduite artificieuse.*

ARTILLERIE (*ti, ll* mll., *e rî*) n. f. (de *art*). Une des armes principales entrant dans la composition des armées de terre, de mer et de l'air et qui met en œuvre les canons. *Avant l'invention de la poudre, on entendait par* artillerie *l'ensemble des machines qui servaient à envoyer des projectiles.* (V. page 67.) Le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon. *Artillerie de campagne*, de calibres inférieurs ou égaux au 95 millimètres. *Artillerie lourde*, de calibres supérieurs au 95. *Artillerie lourde à grande puissance* (A. L. G. P.), de calibres de 270 millimètres et au-dessus. *Artillerie lourde sur voie ferrée* (A. L. V. F.), celle dont les pièces se déplacent sur wagons spéciaux.

ARTILLEUR (*ll* mll.) n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTIODACTYLES n. m. pl. Ordre de mammifères ongulés à doigts pairs (hippopotame, bœuf).

ARTISAN, ANE (*zan, zane*) n. (ital. *artigiano*). Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig.* Auteur, cause d'une chose : *il a été l'artisan de sa fortune.*

ARTISANAL, E adj. Relatif à l'artisan.

ARTISON (*zon*) n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes (teigne, vrillette, psoque, etc.).

ARTISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Attaqué par les artisons : *bois artisonné ; fourrure artisonnée.*

ARTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique, lyrique*, acteur. N. f. : *une jeune artiste.*

ARTISTEMENT (*tis-te-man*) adj. Avec art.

ARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux arts.

ARTISTIQUEMENT (*tis-ti-ke-man*) adv. D'une manière artistique: *meubler artistiquement sa maison.*

ARTOCARPE n. m. Genre d'ulmacées, comprenant les *arbres à pain*, d'Asie et d'Océanie.

ARUM (*rom'*) n. m. Genre de plantes aroïdées, vulgairement appelées *pied-de-veau* ou *gouet*.

ARUSPICE (*rus-pi-se*) n. m. Chez les Romains, Sacrificateur qui prédisait l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE (*Part. hist.*).

ARVICOLE adj. (lat. *arvum*, champ, et *colere*, habiter). Qui vit dans les champs.

ARYEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne les Aryas ou Aryens.

ARYTÉNOÏDE n. m. et adj. Cartilage du larynx.

ARYTHMIQUE adj. Qui n'est pas rythmique.

ARZEL (*zèl*) n. m. Cheval ayant les pieds de derrière blancs, le chanfrein blanc ou étoilé de blanc.

AS (*âss*) n. m. (mot lat. signif. *un seul*). Carte à jouer, marquée d'un seul point. Face du dé, moitié de domino, marquées d'un seul point. Unité de poids, de monnaie, de mesure, chez les anc. Romains. *Fam. As de pique*, croupion de volaille. *Arg. milit. As de carreau*, le sac des fantassins. *Fig.* Le premier dans son genre.



As.

ASARET (*za-rè*) n. m. Petite plante européenne à odeur nauséeuse, dite *oreille d'homme*.

ASBESTE (*as-bès-te*) n. m. (gr. *asbestos*). Substance minérale filamenteuse inaltérable au feu.

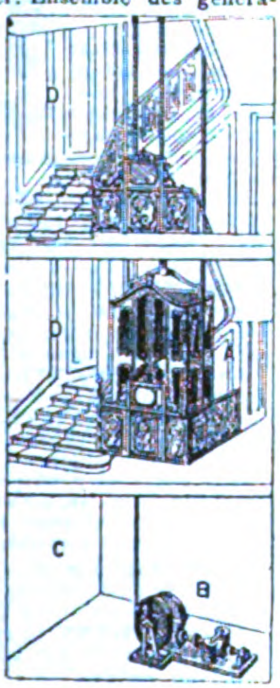
ASCARIDE (*as-ka*) ou **ASCARIS** (*as-ka-riss*) n. m. (du gr. *askarizein*, s'agiter). Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE (*as-san*) n. f. (rad. *ascendant*). Action de monter, de s'élever. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle. ANT. **Descendance.**

ASCENDANT (*as-san-dan*), **E** adj. (du lat. *ascendere*, monter). Qui va en montant, et, *au fig.*, en progressant : *mouvement ascendant*. ANT. **Descendant.**

ASCENDANT (*as-san-dan*) n. m. *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. *Dr.* Les parents dont on descend. ANT. **Déclinant, descendant.**

ASCENSEUR (*as-san*) n. m. Appareil au moyen duquel on élève automatiquement les personnes ou les fardeaux : *ascenseur électrique, hydraulique.*



Ascenseur : A, cabine ; B, moteur électrique ; C, sous sol ; D, cage de l'escalier.

ASCENSION (*as-san*) n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon.* Élévation miraculeuse de Jésus-Christ au ciel ; jour où l'Église célèbre cette fête (le jeudi, dix jours avant la Pentecôte). ANT. **Descente.**

ASCENSIONNEL, ELLE (*as-san-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tend à monter ou faire monter : *mouvement ascensionnel ; force ascensionnelle.*

ASCENSIONNISTE ou **ASCENSIONISTE** (*as-san-si-o-nis-te*) n. Personne qui fait une ascension.

ASCÈTE (*as-sè-te*) n. (du gr. *askêtês*, qui s'exerce). Personne qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE (*as-sé*) adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle : *vie ascétique.*

ASCÉTISER (*as-sé-ti-zé*) v. t. Rendre ascétique. **S'ascétiser** v. pr. Devenir ascétique.

ASCÉTISME (*as-sé-tis-me*) n. m. (de *ascète*). Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIDIE (*as-si-di*) n. f. Feuille dont l'extrémité ressemble à un vase (*népenthès, sarracénie*).

ASCIEN (*as si-in*) n. m. (gr. *a* priv., et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE (*as-si-te*) n. f. Hydropisie du péritoine. Adjectiv. : *Hydropisie ascite.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. m. (du n. d'un poète grec). Vers lyrique, grec ou latin, composé d'un spondée, de deux choriambes et d'un ïambe. Adjectiv. : *vers asclépiades.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. f. ou **ASCLÉPIAS** (*as-klé-pi-ass*) n. m. Genre de plantes à graines soyeuses.

ASCOMYCÈTES (*as-ko*) n. m. pl. Ordre de la classe des champignons, dont le thalle se développe souvent sur les matières en voie de décomposition.

ASEPSIE (*sép-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sepsis*, infection). Ensemble des méthodes thérapeutiques qui éliminent les microbes sans agent antiseptique.

ASEPTIQUE (*sép*) adj. Qui tient de l'asepsie : *pansement aseptique.* N. m. : un *aseptique.*

ASEPTISER v. tr. Rendre aseptique.

ASEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** ou **ASEXUEL, ELLE** (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui n'a pas de sexe.

ASIALIE (*zi-a-li*) n. f. (gr. *a* priv., et *sialon*, salive). Défaut de salive.

ASIARCAT (*zi ar-ka*) n. m. Fonction d'asiarque.

ASIARQUE (*zi-ar ke*) n. m. Dans la province romaine de l'Asie, magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser les fêtes et les jeux sacrés.

ASIATIQUE (*zi a*) adj. et n. De l'Asie.

ASILE (*zi-le*) n. m. (lat. *asylus*). Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* Établissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse, les infirmités. **Salle d'asile,** établissement où les enfants des deux sexes étaient admis de deux à six ans. (Les salles d'asile ont été remplacées en 1881 par les écoles maternelles.) V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Droit d'asile.** V. ASILE (*Part. hist.*).

ASINE (*zi-ne*) adj. f. (du lat. *asinus*, âne). Qui a rapport à l'âne. *Bête asine*, âne ou ânesse.

ASKARI n. m. Soldat auxiliaire indigène en Afrique orientale.

ASKÉNAZI n. m. V. ASHKENAZIM et SEPHARDIM (*Part. hist.*).

ASPARAGINE (*as-pa*) n. f. Substance qui se trouve dans les jeunes pousses d'asperge.

ASPARAGINÉES (*as pa, né*) n. f. pl. *Bot.* Tribu de liliacées ayant pour fruit une baie et dont le type est l'*asperge*. S. une *asparaginée.*

ASPARAGUS n. m. Plante asparaginée ornementale.

ASPE (*as-pe*) ou **ASPLE** (*as-ple*) n. m. Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

ASPECT (*as-pè ; pèk* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet. Manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *entreprise qui se présente sous un fâcheux aspect.*



Asperges.

ASPERGE (*as-pèr-je*) n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère, de la famille des liliacées, dont on mange les tiges quand elles sont encore tendres. **Pointes d'asperges,** l'extrémité des petites asperges.

ASPERGEMENT (*man*) n. m. Action d'asperger. Son résultat. (On dit mieux ASPERSION.)

ASPERGER (*as-pèr-jé*) v. tr. (du lat. *aspergere*, répandre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'aspergeai, nous aspergeons.*) Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGERIE (*as-pèr-je-ri*) ou **ASPERGIÈRE** (*ji-è-re*) n. f. Champ d'asperges.

ASPERGES (*as-pèr-jèss*) n. m. (mot lat. signif. tu aspergeras). Goupillon pour asperger. Moment de l'aspersion, à la messe : *on en est à l'asperges.*

ASPERGILLE n. f. Champignon ascomycète qui s'épanouit sur les jus sucrés (confitures).

ASPÉRITÉ (*as-pé*) n. f. (du lat. *asper*, âpre). Rugosité. État de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig.* Rudesse désagréable : *les aspérités du style.*

ASPERME (*as-pèr-me*) adj. (gr. *a* priv., et *sperma*, graine). Qui ne produit pas de graines.

ASPERSION (*as-pèr*) n. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR (*as-pèr*) n. m. Goupillon. Pomme d'arrosoir, percée de petits trous.

ASPÉRULE (*as pé*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées. **Aspérule odorante,** petit muguet ou reine-des-bois.

ASPHALTAGE (*as-fal*) n. m. Action d'asphalter. Son résultat : *l'asphaltage d'un trottoir.*

ASPHALTE (*as-fal-te*) n. m. (du gr. *asphaltos*, bitume). Sorte de bitume, compact, brun et luisant, dont on se sert pour garnir la chaussée des rues.

ASPHALTER (*as-fal-té*) v. t. Couvrir d'asphalte.

ASPHODÈLE (*as-fo*) n. m. *Bot.* Genre de liliacées, à belles fleurs ornementales.

ASPHYXIANT (*as-fik-si-an*), **E** adj. Qui asphyxie.

ASPHYXIE (*as-fik-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sphuxis*, pouls). Suspension ou ralentissement de la respiration par manque d'oxygène. **Asphyxie locale,** maladie appelée aussi *gangrène symétrique des extrémités.* — L'asphyxie a lieu soit par *submersion* (noyés); soit par *strangulation* (supplice de la corde, croup). Abusivement on applique ce terme aux phénomènes d'*intoxication*, provoqués par l'absorption d'un gaz délétère. L'asphyxie suspend tous les phénomènes vitaux. Pour la combattre, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans ses poumons, pratiquer des tractions rythmiques de la langue et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions ; dans certaines circonstances, une saignée au bras peut être nécessaire.

ASPHYXIÉ, E (*as*) adj. et n. Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER (*as-fik-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Causer l'asphyxie.

ASPIC (*as-pik*) n. m. (gr. *aspis*). *Zool.* Nom vulgaire de la vipère. *Fig. Langue d'aspic*, personne médisante.

ASPIC (*as-pik*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la grande lavande. *Cuis.* Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

ASPIDISTRA n. m. Liliacée à jolies feuilles, cultivée comme plante d'appartement.

ASPIRAIL (*as-pi-ra, l* mll.) n. m. Ouverture pratiquée dans un fourneau, poêle, etc., pour donner passage à l'air : *ménager des aspiraux.*

ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** adj. Qui aspire. *Pompe aspirante*, pompe qui élève l'eau en faisant le vide.

ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** n. Personne qui aspire à une place, à un emploi. N. m. Ancien premier grade d'officier dans la marine (auj., enseigne de 2e cl.). Elève officier des écoles militaires.

ASPIRATEUR, TRICE (*as-pi*) adj. Qui aspire. N. m. Nom d'appareils à aspirer l'air, la poussière, etc.

ASPIRATIF, IVE (*as-pi*) adj. Qui se prononce, qui fait prononcer avec l'aspiration.

ASPIRATION (*as-pi-ra-si-on*) n. f. Action d'aspirer en faisant le vide : *l'aspiration de l'eau par une pompe. Gram.* Action d'émettre un son avec un souffle : *l'aspiration de* h. *Fig.* Mouvement de l'âme vers Dieu. Ant. **Expiration.**

ASPIRATOIRE (*as-pi*) adj. Qui concerne l'aspiration : *mouvement aspiratoire.*

ASPIRÉ, E (*as-pi*) adj. et n. Se dit d'une lettre qui a, qui porte une aspiration : h *aspiré.*

ASPIRER (*as-pi-ré*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *spirare*, respirer). Attirer l'air avec la bouche. Elever l'eau par le vide. Emettre avec un souffle. V. i. Prétendre : *aspirer aux honneurs.* Ant. **Expirer, souffler.**

ASPIRINE n. f. Remède analgésique et fébrifuge.

ASPRE (*as-pre*) n. m. Monnaie d'argent turque.

ASQUE (*as-ke*) n. m. (du gr. *askos*, outre). Cellule mère des spores des champignons.

ASSA FŒTIDA (*as-safé*) n. f. Résine antispasmodique, d'une odeur fétide, produite par des ombellifères.

ASSAGIR (*a-sa-jir*) v. tr. Rendre sage. **S'assagir** v. pr. Devenir sage.

ASSAILLANT (*a-sa, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui attaque : *armée assaillante; les assaillants.*

ASSAILLIR (*a-sa, ll* mll., *ir*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *salire*, sauter. — Se conj. comme *tressaillir.*) Attaquer vivement. Importuner, harceler.

ASSAINIR (*a-sè-nir*) v. tr. Rendre sain. Ant. **Infecter, empester, empoisonner.**

ASSAINISSEMENT (*a-sè-ni-se-man*) n. m. Action d'assainir. Son résultat.

ASSAISONNANT (*a-sè-zo-nan*), **E** adj. Qui assaisonne. *Plantes assaisonnantes*, plantes savoureuses et odorantes, qui servent d'assaisonnement.

ASSAISONNEMENT (*a-sè-zo-ne-man*) n. m. Action, manière d'assaisonner les mets. Ingrédient pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig.* Agrément dans le discours, grâce dans l'action.

ASSAISONNER (*a sè-zo-né*) v. t. (de *à*, et *saison*). Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig.* Donner de l'agrément, du piquant avec : *assaisonner une faveur de paroles gracieuses.*

ASSARMENTER (*a-sar-man-té*) v. t. Débarrasser une vigne des sarments, après la taille.

ASSASSIN (*a-sa-sin*), **E** adj. (ar. *haschischin;* de *haschisch*, plante enivrante). Qui tue ; meurtrier : *fer assassin; main assassine. Fig.* Qui provoque : *œillade assassine.* N. m. Celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison. *Assassins.* V. *Part. hist.*

ASSASSINANT (*a-sa-si-nan*), **E** adj. *Fam.* Ennuyeux, fatigant à l'excès : *éloges assassinants.*

ASSASSINAT (*a-sa-si-na*) n. m. Meurtre commis avec préméditation ou guet-apens.

ASSASSINER (*a-sa-si-né*) v. t. Tuer de dessein prémédité ou par trahison. *Fig.* et *fam.* Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments.*

ASSATION (*a-sa si-on*) n. f. Coction des aliments ou des médicaments dans leur propre suc, sans addition d'aucun liquide.

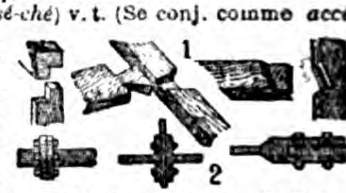
ASSAUT (*a-sô*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *saltus*, saut). Action d'assaillir : *les assauts de la maladie.* Attaque pour emporter une place de guerre. Combat courtois à l'escrime, boxe, etc. *Fig.* : *faire assaut d'esprit.*

ASSAVOIR (*a sa*) v. tr. Savoir. (Vx.)

ASSEAU (*a-sô*) n. m. Marteau de couvreur, servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.

ASSÈCHEMENT (*a-sè che-man*) n. m. Action d'assécher. Etat de ce qui est asséché.

ASSÉCHER (*a-sé-ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Priver d'eau. Mettre à sec : *assécher un étang.*


Assemblages : 1. En bois ; 2. En fer.

ASSEMBLAGE (*a-san*) n. m. Action d'assembler. Réunion de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus. Menuis.* Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr.* et *rel.* Mise en ordre des feuilles imprimées. Atelier où s'exécute ce travail.

ASSEMBLÉ (*a-san*) n. m. Un des pas de la danse.

ASSEMBLÉE (*a-san-blé*) n. f. Réunion de personnes dans un même lieu. Ensemble des personnes qui forment un même corps. V. *Part. hist.*

ASSEMBLEMENT (*man*) n. m. Action d'assembler.

ASSEMBLER (*a-san-blé*) v. t. (du lat. *ad*, et *simul*, ensemble). Mettre ensemble, réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre.* Joindre : *assembler des pièces de charpente.* Convoquer, réunir : *assembler le Sénat.* Ant. **Disperser.**

ASSEMBLEUR, EUSE (*a-san, eu-ze*) n. et adj. Qui assemble : *Jupiter, assembleur de nuées. Impr.* et *rel.* Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.

ASSENER (*a-se-né*) v. t. (du lat. *assignare*, désigner. — Se conj. comme *amener.*) Porter avec violence : *assener un coup de sabre.*

ASSENTIMENT (*a san ti man*) n. m. Consentement volontaire. Approbation, acquiescement. Ant. **Désaveu, refus.**

ASSENTIR (*a-san*) v. i. Donner son assentiment.

ASSEOIR (*a soir*) v. t. (lat. *assidere.* — *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *j'assois, tu assois*, etc. *J'asseyais, nous asseyions* ou *j'assoyais*, etc. *J'assis, nous assîmes. J'assiérai, nous assiérons*, ou *j'assoirai, nous assoirons*, etc. *J'assiérais, nous assiérions*, ou *j'assoirais, nous assoirions*, etc. *Assieds, asseyons*, ou *assois, assoyons*, etc. *Que j'asseye, que nous asseyions*, ou *que j'assoie, que nous assoyions*, etc. *Que j'assisse, que nous assissions. Asseyant* ou *assoyant. Assis, e.* On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, j'assoirais* etc.). Mettre sur un siège. Poser sur

quelque chose de solide. *Fig.* Établir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement*, etc. **S'asseoir** v. pr. Se mettre sur son séant.

ASSEREAUX (*a-se-rô*) n. m. pl. *Mines.* Faille d'une couche ardoisière. (Le sing. *assereau* est peu us.)

ASSERMENTÉ, E (*a-ser-man*) adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fonctionnaire assermenté. Prêtre, curé, évêque assermenté*, prêtre, curé, évêque, qui, en 1790, avait prêté serment à la constitution civile du clergé.

ASSERMENTER (*a-sèr-man-té*) v. t. Faire prêter serment : *assermenter un fonctionnaire, un témoin.*

ASSERTIF, IVE (*a-sèr*) adj. Qui a le caractère de l'assertion : *proposition assertive.*

ASSERTION (*a-sèr-si-on*) n. f. (du lat. *asserere*, affirmer). Affirmation, proposition qu'on soutient comme vraie.

ASSERVIR (*a-sèr*) v. t. Assujettir, réduire à l'esclavage, à une dépendance extrême. *Fig. Asservir ses passions*, les dompter. ANT. **Délivrer, affranchir.**

ASSERVISSANT (*a-sèr-vi-san*), **E** adj. Qui asservit : *condition asservissante.*

ASSERVISSEMENT (*a-sèr-vi-se-man*) n. m. État de ce qui est asservi. Assujettissement, dépendance. ANT. **Affranchissement, libération.**

ASSERVISSEUR (*a-sèr-vi-seur*) n. m. Celui qui asservit. ANT. **Libérateur, affranchisseur.**

ASSESSEUR (*a-sè-seur*) adj. et n. m. (du lat. *assidere*, s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur.*

ASSESSORAL ou **ASSESSORIAL, E, AUX** (*a-sè-so*) adj. Qui a rapport à l'assessorat.

ASSESSORAT (*a-sè-so-ra*) ou **ASSESSORIAT** (*a-sè-so-ri-a*) n. m. Charge, fonctions d'assesseur.

ASSETTE (*a-sè-te*) n. f. Syn. de ASSEAU.

ASSEULER (*a-seu-lé*) v. t. Faire qu'on soit seul. (Vx.) [On dit mieux ESSEULER.]

ASSEZ (*a-sé*) adv. (préf. *ad*, et lat. *satis*, suffisamment). En quantité suffisante, suffisamment.

ASSIBILATION (*a-si-bi-la-si-on*) n. f. Attribution du son sifflant à une lettre qui ne l'a pas ordinairement : *l'assibilation du t a lieu dans inertie, idiotie, assibilation*, etc.

ASSIBILER (*a-si-bi-lé*) v. a. Donner le son sifflant de *s*.

ASSIDU, E (*a-si*) adj. (du lat. *assidere*, se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle : *commis assidu*. Qui rend des soins continuels : *courtisans assidus*. Appliqué sans cesse : *assidu à l'étude*. Continu : *travail assidu*. ANT. **Inexact, négligent.**

ASSIDUITÉ (*a-si*) n. f. Exactitude, application, continuité de soins ; présence fréquente dans un lieu, auprès de quelqu'un. ANT. **Inexactitude, négligence.**

ASSIDÛMENT (*a-si-dû-man*) adv. Avec assiduité. Constamment, continuellement.

ASSIÉGÉ, E (*a-si-é-jé*) adj. Dont on fait le siège : *ville assiégée*. N. Personne qui se trouve dans la place au moment du siège : *les assiégés.*

ASSIÉGEANT (*a-si-é-jan*), **E** adj. et n. Qui assiège : *armée assiégeante ; les assiégeants.* ANT. **Assiégé.**

ASSIÉGER (*a-si-é-jé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *sedere*, s'établir. — Se conj. comme *abréger*.) Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder, importuner.

ASSIETTE (*a-si-è-te*) n. f. (rad. *asseoir*). Manière d'être assis, placé. Position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre*. Pièce de vaisselle plate ou creuse, dans laquelle chaque convive reçoit les aliments. Son contenu : *une assiette de soupe*. *Fig.* Disposition de l'esprit. N'être pas dans son assiette : *être mal à l'aise.* **L'assiette de l'impôt,** sa base, son fondement. *Pop. Avoir l'assiette au beurre* loc. adv. Être dans l'aisance, les honneurs.

ASSIETTÉE (*a-si-è-té*) n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE (*a-si-gna-ble*) adj. Qui peut être déterminé avec précision. Qui peut être sommé de comparaître en justice.

ASSIGNAT (*a-si-gna*) n. m. Papier-monnaie dont la valeur était assignée sur les biens nationaux : *créés en 1789, les assignats furent supprimés en 1797.*

ASSIGNATION (*a-si-gna-si-on*) n. f. Citation devant le juge. Attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER (*a-si-gné*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *signum*, signe). Appeler quelqu'un en justice. Affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABILITÉ (*a-si*) n. f. Qualité de ce qui est assimilable.

ASSIMILABLE (*a-si*) adj. Qui peut être assimilé. Qui peut être converti en la propre substance de l'être qui s'en nourrit : *toutes les substances alimentaires ne sont pas assimilables.*

ASSIMILATEUR, TRICE (*a-si*) adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATIF, IVE (*a-si*) adj. Qui a la faculté d'assimiler.

ASSIMILATION (*si-on*) n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILÉ (*a-si*) n. m. Militaire non combattant.

ASSIMILER (*a-si-mi-lé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *similis*, semblable). Rendre semblable : *l'ivrognerie assimile l'homme à la brute*. Établir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes. Physiq.* Approprier à sa substance : *s'assimiler des aliments.* ANT. **Différencier ; séparer.**

ASSIS, E (*a-si, i-ze*) adj. Qui est sur son séant. Situé. *Fig.* Bien établi : *réputation bien assise.*

ASSISE (*a-si-ze*) n. f. (subst. partic. de *asseoir*.) Rang de pierres posées horizontalement. Pl. **Cour d'assises,** tribunal institué pour juger les causes criminelles. Séances tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles. — La cour d'assises siège ordinairement au chef-lieu du département plusieurs fois dans l'année, elle se compose d'un président assisté de deux autres magistrats, et d'un jury de douze membres ou jurés.

ASSISTANCE (*a-sis-tan-se*) n. f. Aide, secours : *on doit assistance aux malheureux*. Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise. Assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance.* **Assistance publique,** administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance judiciaire,** institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT, E (*a-sis-tan*), adj. Qui assiste, qui aide : *une assistante sociale.* N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ (*a-sis-té*), **E** n. Qui jouit du bénéfice de l'assistance publique ou de l'assistance judiciaire.

ASSISTER (*a-sis-té*) v. i. (préf. *ad*, et lat. *sistere*, se tenir). Être présent : *assister à une séance.* V. t. Secourir, aider : *assister un malheureux.* ANT. **Nuire, desservir.**

ASSOCIATION (*a-so-si-a-si-on*) n. f. Action d'associer. Union de personnes pour un intérêt, un but commun. *Association des idées*, acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.

ASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER (*a-so-si-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *sociare*, joindre. — Se conj. comme *prier*.) Faire entrer en participation, en communauté : *associer un ami à une entreprise*. Réunir en vue d'un but commun. Unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société avec. ANT. **Désassocier.**

ASSOIFFÉ (*a-soi-fé*), **E** adj. Altéré. Se dit surtout au fig. : *assoiffé de richesses.*

ASSOLEMENT (*a-so-le-man*) n. m. Succession méthodique de cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir. V. JACHÈRE.

ASSOLER (*a-so-lé*) v. t. (de *à*, et *sole*). Alterner les cultures d'un champ. ANT. **Dessoler.**

ASSOMBRIR (*a-son*) v. t. Rendre sombre : *nuage qui assombrit le ciel. Fig. : les chagrins assombrissent le front.* **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre. ANT. **Éclaircir, égayer.**

ASSOMMANT (*a-so-man*), **E** adj. *Fam.* Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme assommant.*

ASSOMMER (*a-so-mé*) v. t. Tuer en frappant avec un corps pesant. Battre avec excès. *Fig.* Confondre, accabler. *Fam.* Importuner : *assommer de questions.*

ASSOMMEUR (*a-so-meur*) n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR (*a-so-moir*) n. m. Tout instrument qui sert à assommer. Sorte de bâton plombé. *Fam.* Débit de boissons de bas étage.

ASSOMPTION (*a-sonp-si-on*) n. f. (du lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel par les anges. Jour où l'Église célèbre la fête de ce

miracle (15 août). Œuvre d'art représentant cet événement : *au-dessus de l'autel est une assomption.*

ASSONANCE (*a-so*) n. f. Rime imparfaite, reposant seulement sur l'identité de la voyelle accentuée, comme : *sombre, tondre ; peindre, peintre ; tombe, onde*, etc. ANT. **Dissonance.**

ASSONANT (*a-so-nan*), **E** adj. Qui produit une assonance. ANT. **Dissonant.**

ASSORTI, E (*a-sor*) adj. Qui se convient : *époux assortis ; couleurs assorties.*

ASSORTIMENT (*a-sor-ti-man*) n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable.* Assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux.* Collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment.*

ASSORTIR (*a-sor*) v. t. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des convives.* Approvisionner de choses assorties : *assortir un magasin.* **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent.* ANT. **Désassortir.**

ASSORTISSANT (*a-sor-ti-san*), **E** adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOUCHEMENT (*a-sou-che-man*) n. m. (de *souche*). Pierre formant la base du triangle d'un fronton.

ASSOUPIR (*a-sou*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *sopire*, endormir). Endormir à demi : *l'éther assoupit.* *Fig.* Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : *assoupir la douleur.* **S'assoupir** v. pr. S'endormir à moitié.

ASSOUPISSANT (*a-sou-pi-san*), **E** adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT (*a-sou-pi-se-man*) n. m. Etat d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement.*

ASSOUPLIR (*a-sou*) v. t. Rendre souple : *assouplir une étoffe, les muscles. Fig.* : *assouplir le caractère.* ANT. **Raidir** ou **roidir.**

ASSOUPLISSAGE (*a-sou-pli-sa-je*) n. m. Traitement que l'on fait subir aux fils de soie pour les assouplir.

ASSOUPLISSEMENT (*a-sou-pli-se-man*) n. m. Action d'assouplir : *exercices d'assouplissement. Fig.* : *assouplissement du caractère.*

ASSOURDIR (*a-sour*) v. t. Rendre comme sourd. Rendre moins éclatant : *assourdir un son.*

ASSOURDISSANT (*a-sour-di-san*), **E** adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOURDISSEMENT (*a-sour-di-se-man*) n. m. Action d'assourdir. Résultat de cette action.

ASSOUVIR (*a-sou*) v. tr. (autre forme de *assoupir*). Rassasier pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT (*a-sou-vi-se-man*) n. m. Action d'assouvir. Etat de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETTIR (*a-su-jè-tir*) ou **ASSUJÉTIR** (*a-su*) v. t. Soumettre, asservir, subjuguer : *assujettir un peuple.* Astreindre : *assujettir à l'obéissance.* Fixer : *assujettir une porte.* ANT. **Délivrer, dégager.**

ASSUJETTISSANT (*a-su-jè*) ou **ASSUJETISSANT** (*a-su-jé-ti-san*), **E** adj. Qui gêne, assujettit : *travail assujettissant.*

ASSUJETTISSEMENT ou **ASSUJÉTISSEMENT** (*a-su-jé-ti-se-man*) n. m. Action d'assujettir. Etat de dépendance, de soumission. *Fig.* Contrainte, sujétion : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER (*a-su-mé*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi, se charger de : *assumer une lourde responsabilité.* ANT. **Récuser, rejeter, se décharger.**

ASSURABLE (*a-su*) adj. Qui peut être assuré, garanti par une compagnie d'assurance.

ASSURANCE (*a-su*) n. f. Confiance, sécurité : *répondre avec assurance.* Certitude : *j'ai l'assurance que...* Garantie, gage, promesse formelle. Convention par laquelle, moyennant une prime, les assureurs répondent d'un dommage : *compagnie d'assurance. Assurances sociales*, assurances constituées par un triple versement de l'Etat, du patron, du salarié, en vue de protéger les travailleurs contre l'insécurité économique. ANT. **Incertitude, doute, hésitation.**

ASSURÉ, E (*a-su*) adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré.* Certain, garanti : *succès assuré.* N. Qui est garanti par un contrat d'assurance.

ASSURÉMENT (*a-su-ré-man*) adv. Certainement.

ASSURER (*a-su-ré*) v. t. Rendre sûr, durable : *assurer le bonheur de quelqu'un.* Rendre stable : *assurer un mur.* Garantir : *assurer une créance.* S'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte.* Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un.* Mettre dans un état de certitude : *assurer quelqu'un d'une chose.* **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que...* Arrêter : *s'assurer d'un coupable.* Passer un contrat d'assurance.

ASSUREUR (*a-su*) n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE (*a-si-ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Assyrie. — ART ASSYRIEN. Il atteignit sous Assurbanipal un haut degré de perfection. Le palais assyrien se compose d'une série de grandes salles et de couloirs, d'un ensemble assez peu varié. Mais la sculpture y était répandue à profusion : des taureaux ailés et des figures colossales apparaissaient à l'extérieur ; à l'intérieur se déroulaient en de multiples bas-reliefs les chasses et les victoires du prince. Les figures humaines sont de véritables portraits. Les animaux sont représentés avec beaucoup de talent et de vérité. De remarquables effets décoratifs étaient obtenus par l'emploi de briques émaillées et l'usage de peindre les bas-reliefs. L'ameublement, la bijouterie et la glyptique des Assyriens ont produit des œuvres d'une grande perfection. (V. p. 73.)

ASSYRIOLOGIE (*a-si, ji*) n. f. Science qui s'occupe des antiquités assyriennes.

ASSYRIOLOGUE (*a-si, lo-ghe*) n. m. Celui qui étudie les antiquités assyriennes.

ASTATIQUE (*as-ta*) adj. Qui présente l'état d'équilibre indifférent : *système astatique. Aiguilles astatiques*, système de deux aiguilles également aimantées, reliées entre elles et disposées de façon que les pôles de noms contraires soient en regard, de telle sorte que la terre n'ait aucune action sur le système.

ASTER (*as-tèr*) n. m. Genre de composées, dont une espèce, l'aster de Chine, est la *reine-marguerite.*

ASTÉRIE (*as-té-rî*) n. f. Echinoderme appelé vulgairement *étoile de mer.*



Astérie.

ASTÉRISME (*as-té-ris-me*) n. m. Syn. de CONSTELLATION.

ASTÉRISQUE (*as-té-ris-ke*) n. m. Signe typographique en forme d'étoile, pour indiquer un renvoi, une lacune, etc. (*).

ASTÉROÏDE (*as-té-ro-i-de*) n. m. (gr. *astêr*, astre, et *eidos*, aspect). Nom de petites planètes visibles au télescope et circulant entre Mars et Jupiter. Nom donné aux aérolithes, bolides, étoiles filantes, etc.

ASTHÉNIE (*as-té-nî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *sthenos*, force). Affaiblissement fonctionnel.

ASTHÉNIQUE (*as-té*) adj. Qui tient à l'asthénie.

ASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. De la nature de l'asthme. N. Qui est affecté d'un asthme.

ASTHME (*as-me*) n. m. (du gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par des suffocations intermittentes : *l'asthme est fréquent chez les vieillards.* — Les asthmatiques doivent se prémunir contre les variations de la température, porter des habits chauds et légers, et s'abstenir de boissons alcooliques, d'aliments trop lourds.

ASTI (*as-ti*) n. m. Vin mousseux d'Asti (Italie).

ASTIC (*as-tik*) n. m. Outil dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT (*as-ti-ko*) n. m. Larve de la mouche à viande, dont on se sert pour la pêche.

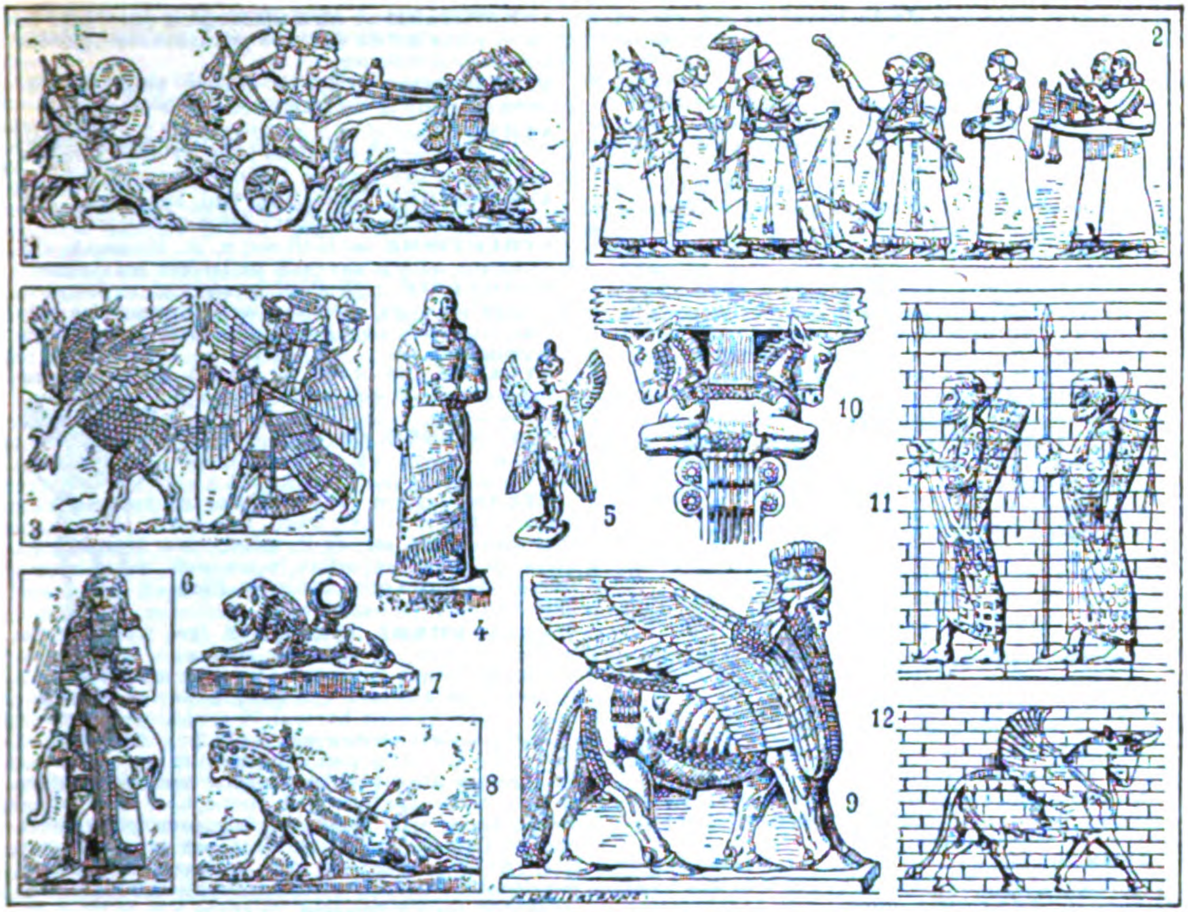
ASTICOTER (*as-ti-ko-té*) v. t. *Fam.* Tracasser pour des bagatelles.

ASTIGMATE (*as-tig-ma-te*) adj. Qui est affecté d'astigmatisme.

ASTIGMATISME (*as-tigh-ma-tis-me*) n. m. (gr. *a* priv., et *stigma*, pointe). Trouble de la vision par inégalité de courbure du cristallin.

ASTIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'astiquer.

ASTIQUER (*as-ti-ké*) v. t. Faire reluire en frottant avec un astic. Faire briller un équipement militaire. Rendre luisants des objets ou des ustensiles en métal.



ART ASSYRIEN : 1. Chasse au lion (British Museum), 2. Le roi Assurbanipal faisant une libation (*ib.*) ; 3 Bon génie poursuivant un monstre (*ib.*) ; 4. Assurnatsirapla (*ib.*) ; 5. Vent du Sud-Ouest, bronze (Louvre), 6. Héros étouffant un lion, Khorsabad (Louvre) ; 7. Lion en bronze (Louvre), 8. Lionne blessée (Br. Mus.), 9. Taureau ailé (Louvre). — ART PERSE : 10. Chapiteau de Suse (Louvre) ; 11. Archers de Suse, briques émaillées (Louvre) ; 12. Génie de Suse, briques émaillées (Louvre).

ASTRAGALE (*as-tra*) n. m. (gr. *astragalos*). *Archit.* Moulure qui couronne la partie supérieure d'une colonne. *Anat.* Un des os du pied. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées, originaires de l'Asie et dont certaines espèces donnent la gomme adragante.



A

A, Astragale.

ASTRAKAN ou **ASTRACAN** (*as-tra*) n. m. Fourrure d'agneau mort-né, à poil frisé, préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés.

ASTRAL (*as-tral*), **E** adj. Des astres : *influences astrales. Lampe astrale*, lampe dont la lumière tombe de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE (*as-tre*) n. m. (gr. *astron*). Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE (*as-trin-dre*) v. t. (du lat. *astringere*, lier, attacher. — Se conj. comme *craindre*.) Obliger, soumettre, assujettir. **S'astreindre** v. pr. S'assujettir à : *s'astreindre à des occupations, à des travaux.* ANT. **Dispenser, exempter.**

ASTREINTE (*as-trin-te*) n. f. Syn. de CONTRAINTE.

ASTRICTIF, IVE (*as-trik*) adj. Qui est astringent : *remède astrictif ; substance astrictive.* ANT. **Laxatif.**

ASTRICTION (*as-trik-si-on*) n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENCE (*as-trin-jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est astringent.

ASTRINGENT (*as-trin-jan*), **E** adj. (du lat. *astringere*, resserrer). *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.* N. m. : *un astringent.* ANT. **Laxatif.**

ASTROLABE (*as-tro*) n. m. (gr. *astron*, astre, et *lambanein*, prendre). Instrument pour mesurer la position des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon.

ASTROLÂTRE (*as-tro*) adj. et n. (gr. *astron*, astre, et *latreuein*, adorer). Se dit d'un adorateur des astres : *les Chaldéens étaient astrolâtres*

ASTROLATRIE (*as-tro-lâ-trî*) n. f. (de *astrolâtre*). Adoration des astres. Culte rendu aux astres.

ASTROLOGIE (*as-tro-lo-jî*) n. f. (gr. *astron*, astre, et *logos*, discours). Art de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et ensuite dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette superstition ne disparut qu'au XVIIe siècle.

ASTROLOGIQUE (*as-tro*) adj. Qui appartient à l'astrologie : *observation astrologique.*

ASTROLOGIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. D'après l'astrologie : *horoscope tiré astrologiquement.*

ASTROLOGUE (*as-tro-lo-ghe*) n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME (*as-tro*) n. m. Qui connaît l'astronomie ou qui s'en occupe.

ASTRONOMIE (*as-tro-no-mî*) n. f. (gr. *astron*, astre, et *nomos*, loi). Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Les philosophes grecs puisèrent une partie de leurs connaissances astronomiques chez les Egyptiens ; Pythagore enseignait le

mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil ; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire. Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système qu'adoptèrent toutes les nations : il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au XVe siècle, Copernic, astronome polonais, ramena la science astronomique aux idées de Pythagore. (V. la carte du ciel, au mot TERRE.)

ASTRONOMIQUE (*as-tro*) adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique. Fam.* Exagéré, très grand : *chiffres astronomiques.*

ASTRONOMIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE (*as-tu-se*) n. f. (lat. *astutia*). Finesse méchante. ANT. **Franchise, droiture.**

ASTUCIEUSEMENT (*as-tu-si-eu-ze-man*) adv. Avec astuce. ANT. **Loyalement, franchement.**

ASTUCIEUX, EUSE (*as-tu-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'astuce. ANT. **Candide, droit, franc, loyal.**

ASYMÉTRIE (*a-si, trî*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-si*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a sinp*) n. f. (gr. *a* priv., *sun*, avec, et *piptein*, tomber). *Géom.* Ligne droite disposée par rapport à une branche infinie de courbe, de façon que la distance d'un point de la courbe à cette droite tende vers zéro quand le point s'éloigne indéfiniment.

ASYMPTOTIQUE (*a-sinp*) adj. Qui a rapport à l'asymptote.

ASYNARTÈTE (*a-si*) adj. et n. m. (gr. *asunartêtos*). En métrique ancienne, se dit d'un vers lyrique composé de deux membres, dont chacun peut être considéré comme un vers particulier.

ASYNDÈTE (*a-sin*) n. f. (gr. *a* priv., et *sundein*, joindre). Figure qui consiste à supprimer dans une phrase les particules conjonctives.

ASYSTOLIE (*a-sis-to-lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sustolê*, contraction). Ensemble des troubles dus à l'affaiblissement du cœur.

ATAMAN. V. *Hetman.*

ATARAXIE (*ksî*) n. f. (gr. *a* priv., et *tarassein*, troubler). Calme complet de l'âme.

ATAVIQUE adj. Qui se rapporte à l'atavisme.

ATAVISME (*vis-me*) n. m. (du lat. *atavus*, bisaïeul). Hérédité de certains caractères venus des aïeux.

ATAXIE (*ksî*) n. f. Incoordination pathologique des mouvements du corps : *ataxie locomotrice.*

ATAXIQUE (*ksi-ke*) adj. Qui appartient à l'ataxie. N. Atteint d'ataxie.

ATÈLE n. m. Genre de singes américains, dits *singes-araignées*, à cause de la longueur démesurée de leurs membres.

ATELIER (*li-é*) n. m. (de *attelle*). Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc. Les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES (*tèl-la-ne*) n. f. pl. Chez les Romains, farces populaires qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOÎMENT** (*tèr-moi-man*) n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers, avec terme convenu. *Par ext.* Délai, tergiversation (s'emploie surtout au plur.).

ATERMOYER (*tèr-moi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Retarder le terme d'un payement. *Fig.* Différer, remettre, ajourner.

ATEUCHUS (*kuss*) n. m. Coléoptère des régions chaudes, comprenant des bousiers dont une espèce est le scarabée sacré des anciens Egyptiens.

ATHÉE (*té*) adj. et n. (gr. *a* priv., et *Theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point l'existence de Dieu. ANT. **Déiste.**

ATHÉISME (*té-is-me*) n. m. Doctrine des athées. ANT. **Théisme, déisme.**

ATHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'athéisme.

ATHÉNÉE (*té-né*) n. m. (du gr. *Athênê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Etablissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures. En Belgique, Etablissement d'instruction, intermédiaire entre l'école moyenne et l'université.

ATHERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. (gr. *a* priv., et *thermos*, chaleur). Se dit des eaux minérales froides.

ATHERMANE ou **ATHERMIQUE** (*tèr*) adj. Se dit d'un corps qui ne se laisse pas traverser par les radiations calorifiques.

ATHÉROME n. m. (du gr. *athera*, bouillie). Dégénérescence de la tunique interne des artères.

ATHLÈTE (*at-lè-te*) n. m. (du gr. *athlos*, combat). Lutteur qui figurait dans les jeux et les exercices gymnastiques des anciens. Homme très fort.

ATHLÉTIQUE (*at-lé*) adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques ; force athlétique.*

ATHLÉTISME (*at-lé-tis-me*) n. m. Ensemble des exercices corporels auxquels se livrent les athlètes.

ATHREPSIE (*trèp-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *threpsis*, action de nourrir). Défaut d'assimilation des aliments, amenant chez les enfants une dénutrition progressive.

ATLANTE (de *Atlas* n. myth.) n. m. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.



Atlante.

ATLANTIQUE adj. Qui se rapporte à l'Atlas, ou à l'Atlantique : *littoral atlantique.* V. *Part. hist.*

ATLAS (*lass*) n. m. (de *Atlas* n. myth.). Première vertèbre du cou (qui supporte la tête, de la même manière qu'Atlas supportait le monde). Recueil de cartes géographiques. Planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHÈRE (*mos-fè*) n. f. (gr. *atmos*, vapeur, et *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre. Poids d'une colonne cylindrique de mercure, ayant pour hauteur 76 cent., et pour base 1 cent. carré (1.033 gr. environ), que l'on prend pour unité de pression dans l'étude des gaz : *pression de dix, de vingt atmosphères.* — L'atmosphère doit affecter la forme d'un sphéroïde beaucoup plus aplati que ne l'est la terre ; on n'est pas complètement fixé sur son épaisseur, qui ne paraît cependant pas dépasser une soixantaine de kilomètres. L'atmosphère exerce sur tous les corps à la surface de la terre une pression dite *pression atmosphérique*, qui est variable et que l'on étudie à l'aide du *baromètre ;* cette pression moyenne est de 1.033 gr. par cent. carré, de sorte que la pression sur un homme de grandeur ordinaire est d'environ 17.000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. Les couches d'air qui constituent l'atmosphère se refroidissent à mesure qu'on s'élève, d'environ 1° par 215 mètres environ. (V. AIR.) Les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE adj. Qui a rapport à l'atmosphère : *pression, phénomène atmosphérique.*

ATOLL ou **ATTOLL** n. m. Ile annulaire, formée par des coraux.

ATOME n. m. (du gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Particule d'un corps regardée comme indivisible et qui forme la plus petite quantité d'un élément pouvant entrer en combinaison. *Fig.* Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers.*

ATOMICITÉ n. f. *Chim.* *Atomicité d'un corps*, nombre d'atomes constituant la molécule de ce corps.

ATOMIQUE adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique. Poids atomique*, poids relatif des atomes des divers corps. *Notation atomique*, notation chimique, basée sur la considération des poids atomiques.

ATOMISER v. tr. Réduire en fines gouttelettes.

ATOMISME (*mis-me*) n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison fortuite des atomes.

ATOMISTE n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. Qui concerne l'atomisme. N. f. Théorie chimique ayant l'atome pour base.

ATONE adj. (gr. *a* priv., et *tonos*, ton). Fixe, immobile, sans expression, en parlant de l'œil, du regard. Sans vigueur. Non accentué : *voyelle atone.*

ATONIE *(nî)* n. f. Manque de force, de vitalité.
ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique*
ATOUR n. m. (de *atourner*). Tout ce qui sert à la parure des femmes : *jeune fille parée de ses plus beaux atours*.
ATOURNER *(né)* v. tr. (de *à*, et *tourner*). Parer. (Vx.)
ATOUT *(tou)* n. m. (de *à*, et *tout*). Couleur choisie ou retournée, dans divers jeux de cartes, qui l'emporte sur les autres : *jouer sans atout*. *Fam* Coup, revers.
ATOXIQUE *(tok si-ke)* adj. (gr. *a* priv., et *toxikon*, poison). Qui n'a point de venin.
ATRABILAIRE *(lè-re)* adj. et n. D'humeur noire.
ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noire, et *bilis*, bile). *Méd. anc.* Bile noire, mélancolie. Une des quatre humeurs de Galien.
ÂTRE n. m. (anc. all. *astrih*) Foyer de la cheminée.
ATRIUM *(om')* n. m. Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique. Pl. des *atria*.
ATROCE adj. (lat. *atrox, ocis*). D'une cruauté excessive Horrible à supporter : *douleur atroce*.
ATROCEMENT *(man)* adv. D'une manière atroce.
ATROCITÉ n. f. Action atroce, cruelle, horrible.
ATROPHIE *(fî)* n. f. (gr. *a* priv., et *trophê*, nourriture). *Méd.* Dépérissement d'un être, d'un organe, par défaut de nutrition. Amaigrissement excessif.
ATROPHIÉ *(fi-é)*, **E** adj. *Méd.* (rad. *atrophie*). Très amaigri : *membre atrophié*.
ATROPHIER *(fi-é)* v. t. (Se conj. comme *prier*.) *Méd.* Faire périr par atrophie. **S'atrophier** v. pr. Périr par atrophie.
ATROPINE n. f. Alcaloïde extrait de la belladone *l'atropine fait dilater la pupille*.
ATTABLER (S') *[sa-ta-blé]* v. pr. Se mettre à table.
ATTACHANT *(a-ta-chan)*, **E** adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante*.
ATTACHE *(a-ta-che)* n. f Ce qui attache, lien, courroie, etc. Agrafe pour papiers. Endroit où est fixé un muscle. Partie qui joint la main au bras, le pied à la jambe : *avoir les attaches fines*. *Fig. Tenir quelqu'un à l'attache*, le tenir dans un extrême assujettissement. *Mar. Port d'attache*, port de départ et d'arrivée d'un navire ou d'un service maritime.
ATTACHÉ *(a-ta)* n. m. Membre du personnel d'une ambassade, d'une légation : *attaché militaire*.
ATTACHEMENT *(man)* n. m. Sentiment de vive affection pour quelqu'un ou quelque chose. Application : *attachement au travail*. Relevé journalier des travaux et dépenses d'un entrepreneur.
ATTACHER *(a-ta-ché)* v. t (de *à*, et du bas lat. *tasea*, ce qui fixe). Joindre fortement une chose à une autre Fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose*. *Fig* Lier par quelque chose qui plait, oblige : *attacher par la reconnaissance*. Attribuer : *attacher du prix à un objet*. Absol. Intéresser : *cette lecture attache*. **S'attacher** v. pr. *S'attacher aux pas de quelqu'un*, le suivre sans cesse *S'attacher à quelqu'un*, éprouver pour lui de l'affection. *S'attacher à quelque chose*, s'y appliquer. ANT. **Détacher.**
ATTACUS *(at-ta-kuss)* n. m. Papillon bombycien des régions tropicales.
ATTAQUABLE *(a-ta-ka-ble)* adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable*. ANT. **Inattaquable.**
ATTAQUANT *(a-ta-kan)* n. m. Celui qui attaque.
ATTAQUE *(a-ta-ke)* n. f. Action d'attaquer, agression. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie*. Atteinte : *les attaques de la calomnie*. *Pop. Être d'attaque*, être vigoureux. ANT. **Défense, riposte.**
ATTAQUER *(a-ta-ké)* v. t. Assaillir le premier. *Fig.* Provoquer, braver. Intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice*. Ronger : *la rouille attaque le fer*. *Fam.* Entamer, commencer : *attaquer un travail*. ANT. **Défendre, protéger, riposter.**
ATTARDER *(a-tar-dé)* v. t. Mettre en retard : *il m'a attardé*. **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.
ATTEINDRE *(a-tin-dre)* v. t. (préf. *ad*, et lat. *tangere*, toucher. — Se conj. comme *craindre*.) Toucher de loin : *atteindre d'un coup de pierre*. Joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant*. Parvenir à : *atteindre le but ; atteindre une vieillesse avancée*. V. i., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher*. ANT. **Manquer.**
ATTEINT *(a-tin)*, **E** adj. Attaqué : *atteint de la peste*. *Atteint et convaincu*, coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol*.
ATTEINTE *(a-tin-te)* n. f. Coup dont on est atteint, frappé. *Fig.* Dommage matériel ou préjudice moral : *atteinte du feu, de la maladie*.
ATTELABE n. m. Insecte coléoptère, qui attaque le chêne, la vigne.
ATTELAGE *(a-te)* n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait*. Ensemble de bêtes attelées.
ATTELER *(a-te-lé)* v. t. (rad. *attelle*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'attelle*.) Attacher des animaux de trait à une voiture. ANT. **Dételer.**



A, B, attelles chirurgicales; C, collier muni d'attelles.

ATTELLE *(a-tè-le)* n. f. (du lat. *hasta*, lance). Partie en bois du collier des chevaux, à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Eclisse, petite pièce de bois, de fer-blanc, de carton, etc., pour maintenir des os fracturés.
ATTELLEMENT *(a-tè-le-man)* n. m. Action d'atteler. Résultat de cette action.
ATTELOIRE *(a-te)* n. f. Cheville mobile, qui fixe les traits du cheval au timon.
ATTENANT *(a-te-nan)*, **E** adj. Contigu : *cour attenante à la maison*.
ATTENDANT *(a-tan-dan)* **(EN)** loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.
ATTENDRE *(a-tan-dre)* v. t. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Rester dans un lieu jusqu'à ce qu'arrive quelqu'un, quelque chose : *attendre l'ennemi; l'omnibus*. *Fig.* Être prêt : *le dîner nous attend*. V. i. Différer : *il faut attendre*. **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur*. PROV. : **Attendez-moi sous l'orme,** se dit en parlant d'un rendez-vous où l'on ne veut pas aller, d'une promesse qu'on ne veut pas tenir. **Tout vient à point à qui sait attendre,** avec du temps et de la patience, on réussit, on vient à bout de tout.
ATTENDRIR *(a-tan)* v. t. Rendre tendre : *la gelée attendrit les choux*. *Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur*. **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre : *le gibier s'attendrit quand il faisande*. Etre ému. ANT. **Durcir, endurcir.**
ATTENDRISSANT *(a-tan-dri-san)*, **E** adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes*.
ATTENDRISSEMENT *(a-tan-dri-se-man)* n. m. Etat de l'âme émue. Mouvement de tendresse, de compassion. ANT **Durcissement, endurcissement.**
ATTENDU *(a-tan)* prép. Vu, eu égard : *attendu les événements*. **Attendu que** loc. conj. Vu que, puisque.
ATTENTAT *(a-tan-ta)* n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses : *Henri IV fut victime de dix-neuf attentats*.
ATTENTATOIRE *(a-tan)* adj. Qui porte atteinte, préjudice : *mesure attentatoire*.
ATTENTE *(a-tan-te)* n. f. Etat de celui qui attend. Temps pendant lequel on attend : *être dans l'attente*.
ATTENTER *(a-tan-té)* v. i. (préf. *ad*, et lat. *tentare*, tenter). Commettre une tentative criminelle : *Damiens attenta à la vie de Louis XV*.
ATTENTIF, IVE *(a-tan)* adj. Qui a de l'attention, de l'application : *élève attentif*. ANT. **Inattentif.**
ATTENTION *(a-tan-si-on)* n. f. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). *Fig.* Application d'esprit. Soins officieux, sollicitude, égard : *une aimable attention ; avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention !* soyez attentif. *Faute d'attention*, manque d'attention. ANT. **Distraction, inadvertance.**
ATTENTIONNÉ *(a-tan-si-o-né)*, **E** adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT (*a-tan, man*) adv. Avec attention. Ant. **Distraitement.**

ATTÉNUANT (*a-té-nu-an*), **E** adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes,** qui ont pour effet de diminuer la gravité d'un crime et d'abaisser la peine. Ant. **Aggravant.**

ATTÉNUATION (*a-té, si-on*) n. f. Action d'atténuer. Diminution, adoucissement : *obtenir une atténuation de peine.* Ant. **Aggravation.**

ATTÉNUÉ, E (*a-té*), adj. *Bot.* Qui diminue de la base au sommet ou du sommet à la base : *tige atténuée.*

ATTÉNUER (*a-té-nu-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *tenuis*, léger). Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute.* Ant. **Aggraver.**

ATTERRAGE (*a-tè-ra-je*) n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre. Etat des approches de la terre : *de l'atterrage dépend l'atterrissage.*

ATTERRER (*a-tè-ré*) v. t. (rad. *terre*). Jeter à terre. (Vx.). *Fig.* Accabler : *ce coup l'a atterré.*

ATTERRIR (*a-tè-rir*) v. i. (rad. *terre*). Prendre terre : *navire, ballon qui atterrit.*

ATTERRISSAGE (*a-tè-ri-sa-je*) n. m. Action d'atterrir, de prendre terre : *l'atterrissage d'un avion; les côtes basses sont d'un atterrissage difficile. Train d'atterrissage,* dispositif qui permet à un avion de reprendre contact doucement avec le sol.

ATTERRISSEMENT (*a-tè-ri-se-man*) n m. Amas de terres, de sables, apportés par les eaux.

ATTESTATION (*a-tès-ta-si-on*) n. f. (de *attester*). Témoignage ; déclaration. Affirmation verbale ou écrite : *attestation de bonne conduite.* Ant. **Dénégation.**

ATTESTER (*a-tès-té*) v t. (préf. *ad*, et lat. *testis*, témoin). Certifier, assurer la vérité ou la réalité d'une chose : *attester un fait.* Prendre à témoin : *j'en atteste les assistants.* Ant. **Nier, dénier.**

ATTICISME (*at-ti-sis-me*) n. m. (gr. *attikismos*). Forme particulière au dialecte attique. Délicatesse de goût, de langage, particulière aux écrivains attiques.

ATTICISTE (*at-ti-sis-te*) n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains antiques.

ATTIÉDIR (*a-ti-é*) v. t. Rendre tiède : *attiédir un bouillon ; le vent attiédit les saisons brûlantes. Fig.* Diminuer l'ardeur : *l'absence attiédit l'amitié.*

ATTIÉDISSEMENT (*a-ti-é-di se-man*) n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié.*

ATTIFAGE (*a-ti-fa-je*) ou **ATTIFEMENT** (*a-ti-fe-man*) n. m. Manière d'attifer ou d'être attifé. Toilette particulière.

ATTIFER (*a-ti-fé*) v. t. Orner, parer avec recherche, avec affectation. **S'attifer** v. pr. S'orner, se parer.

ATTIFET (*a-ti-fè*) n. m. Petit bonnet de femme au XVIe siècle, s'avançant en pointe sur le front. Parure de femme.



A, attique.

ATTIQUE (*at-ti-ke*) adj. (gr. *attikos*). Propre aux anciens habitants de l'Attique : *dialecte attique. Sel attique,* raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUEMENT (*at-ti-ke-man*) adv. Avec une élégance attique.

ATTIRABLE (*a-ti*) adj. Susceptible d'être attiré : *l'acier est moins attirable à l'aimant que le fer.*

ATTIRAIL (*a-ti-ra, l* mll.) n. m. (rad. *attirer*). Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc. *Fam.* Bagages superflus. Accompagnement fastueux et vain.

ATTIRANCE n. f. Attrait.

ATTIRANT (*a-ti-ran*), **E** adj. Qui attire. Attrayant, séduisant. Ant. **Repoussant.**

ATTIRER (*a-ti-ré*) v. t. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer. Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards.* Occasionner. Ant. **Repousser, éloigner.**

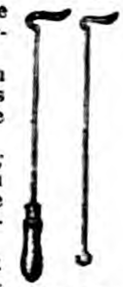
ATTISAGE (*a-ti-za-je*) n. m. Action d'attiser.

ATTISEMENT (*a-ti-ze-man*) n. m. Action d'attiser.

ATTISER (*a-ti-zé*) v. t. (préf. *ad*, et *tison*). Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.* Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte.*

ATTISEUR, EUSE (*a-ti-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle qui attise.

ATTISOIR (*a-ti-zoir*) ou **ATTISONNOIR** (*a-ti-zo-noir*) n. m. Petit instrument pour attiser le feu.


Attisoirs.

ATTITRÉ, E (*a-ti*) adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré.*

ATTITRER (*a-ti-tré*) v. t. Charger en titre d'une fonction. *Chass.* Placer les chiens dans les relais pour attendre le gibier.

ATTITUDE (*a-ti*) n. f. (ital. *attitudine* ; du lat. *aptitudo*, aptitude). Position du corps. *Fig.* Manifestation extérieure de ses dispositions, de ses intentions : *attitude bienveillante.*

ATTORNEY (*a-tor-nè*) n. m. (mot angl. : du vx fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général,** procureur général.

ATTOUCHEMENT (*a-tou-che-man*) n. m. Action de toucher. Tact, contact.

ATTRACTEUR, TRICE (*a-trak*), adj. Qui agit par attraction : *force attractrice.*

ATTRACTIF, IVE (*a-trak*) adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant.* Ant. **Répulsif.**

ATTRACTION (*a-trak-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *trahere*, tirer). Action d'attirer. *Physiq.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. *Loi de l'attraction universelle* ou *loi de Newton*, loi par laquelle tous les corps de la nature s'attirent mutuellement, en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. (Cette loi explique tous les mouvements si complexes et si variés des astres.) **Attraction moléculaire** ou **force de cohésion,** celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat. **Attraction magnétique,** celle par laquelle les aimants attirent le fer. **Attraction électrique,** celle par laquelle les corps électrisés attirent les corps légers. N. f. pl. Plaisirs, distractions : *les attractions de Paris.* Ant. **Répulsion.**

ATTRACTIVEMENT (*a-trak, man*) adv. Avec attraction.

ATTRAIRE (*a trè-re*) v. t. (Se conj. comme *traire.*) Attirer au moyen d'un appât.

ATTRAIT (*a-trè*) n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs.* Penchant, inclination : *suivre son attrait.* Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attraits.*

ATTRAPE (*a-tra-pe*) n. f Piège pour les animaux. *Fam.* Ruse, apparence trompeuse. Petite tromperie faite par plaisanterie. *Mar.* Cordage qui retient, assujettit.

ATTRAPE-LOURDAUD (*dô*) n. m. Syn. de ATTRAPE-NIAIS. Pl. des *attrape-lourdauds.*

ATTRAPE-MOUCHE ou **ATTRAPE-MOUCHES** n. m. Nom vulgaire de la *dionée*, dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Piège pour les mouches. Pl. des *attrape-mouche* ou *attrape-mouches.*

ATTRAPE-NIAIS (*ni è*) ou **ATTRAPE-NIGAUD** (*gô*) n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds.*

ATTRAPER (*a tra-pé*) v. t. (rad. *trappe*). Prendre à un piège : *attraper un loup. Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon.* Saisir au passage, atteindre en courant : *attraper un lièvre.* Atteindre, obtenir par hasard, recevoir : *attraper une place, un rhume, un coup.* Imiter : *attraper la manière d'un auteur.*

ATTRAPEUR, EUSE (*a-tra, eu-ze*) n. Personne qui attrape ; qui obtient par ruse, par intrigue.

ATTRAPOIRE (*a-tra*) n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie, ruse pour tromper.

ATTRAYANT (*a-trè-ian*), **E** adj. Qui attire agréablement : *manières attrayantes.* Ant. **Repoussant.**

ATTREMPER (*a-tran-pé*) v. t. Chauffer par degrés insensibles. *Attremper l'acier,* lui donner la trempe.

ATTRIBUABLE (*a-tri*) adj. Qui peut, qui doit être attribué : *découverte attribuable au hasard.*

ATTRIBUER (*a-tri-bu-é*) v. t. (préf. *ad*, et lat. *tribuere*, accorder). Assigner, conférer : *attribuer des émoluments à un emploi. Fig.* Imputer : *attribuer*

au hasard. **S'attribuer** v. pr. Revendiquer, s'arroger : *la vanité s'attribue tous les mérites.*

ATTRIBUT (*a-tri-bu*) n. m (de *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : *la parole est un attribut de l'homme.* Emblème distinctif, symbole : *un glaive, une balance sont les attributs de la Justice. Log.* et *gram.* Troisième terme de la proposition. (C'est la qualité que l'on accorde ou que l'on refuse au sujet.)

ATTRIBUTAIRE (*a-tri-bu-tè-re*) n. *Dr.* Celui, celle à qui a été attribué un lot, un héritage, etc.

ATTRIBUTIF, IVE (*a-tri*) adj. *Gram.* Qui indique ou énonce un attribut : *proposition attributive. Verbe attributif,* verbe qui contient l'attribut et le verbe substantif *être,* comme *aimer,* pour *être aimant. Dr.* Qui donne un droit qu'on n'avait pas antérieurement.

ATTRIBUTION (*a-tri-bu-si-on*) n. f. Action d'attribuer. Fonction, compétence attribuée à quelqu'un (s'emploie généralement au plur.) : *cela sort de mes attributions ; les attributions d'un maire. Gram. Rapport d'attribution,* celui qui est marqué par la préposition *à.*

ATTRISTANT (*a-tris-tan*), **E** adj. Qui attriste. ANT. **Réjouissant.**

ATTRISTER (*a-tris-té*) v. t. Rendre triste, affliger. **S'attrister** v. pr. Devenir triste. ANT. **Réjouir.**

ATTRITION (*a-tri-si-on*) n. f. (préf. *ad,* et lat. *terere,* broyer). Action de deux corps qui s'usent par un frottement mutuel. *Théol.* Syn. de CONTRITION IMPARFAITE.

ATTROUPEMENT (*a-trou-pe-man*) n. m. Rassemblement tumultueux : *les attroupements sont interdits.*

ATTROUPER (*a-trou-pé*) v. t. Rassembler en troupe. **S'attrouper** v. pr. S'assembler en tumulte.

AU, AUX (*ô*) art. contractés, pour *à le, à les.*

AUBADE (*ô*) n. f. Concert donné à l'*aube* du jour, sous les fenêtres de quelqu'un. *Fam.* et *iron.* Vacarme produit dans l'intention de faire une avanie.

AUBAIN (*ô-bin*) n. m. (du lat. *alibi,* ailleurs). Individu fixé en pays étranger sans être naturalisé.

AUBAINE (*ô-bè-ne*) n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *le droit d'aubaine fut supprimé en 1819. Par anal.* Cas fortuit avantageux, profit inespéré.



Aubépine.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alba,* blanche). Première lueur du jour qui se produit à l'horizon. Vêtement blanc des prêtres, dans les cérémonies du culte catholique.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alvus,* ventre). Planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE (*ô*) n. f. (du lat. *alba,* blanche, et de *épine*). Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, à baies rouges et astringentes, à fleurs blanches ou d'un rose tendre, d'une odeur agréable. Sa fleur.

AUBÈRE (*ô*) adj. (esp. *hobero*). Se dit d'un cheval dont la robe est mélangée de poils blancs et de poils alezans.

AUBERGE (*ô bèr-je*) n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger, à boire et à coucher en payant.



Aubergine.

AUBERGINE (*ô-bèr*) n. f. (orig. arabe). Fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre, produit par une solanée annuelle, et comestible.

AUBERGISTE (*ô-bèr-jis-te*) n. Qui tient auberge.

AUBIER (*ô-bi-é*) n. m. (du lat. *albus,* blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre et qui forme chaque année un cercle nouveau autour du cœur. V. PLANTE.

AUBIFOIN (*ô*) n. m. Nom vulgaire du bluet.

AUBIN (*ô*) n. m. (angl. *hobby*). Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant, alors qu'il trotte avec les jambes de derrière.

AUBINER (*ô-bi-né*) v. intr. Aller l'aubin.

AUBURN adj. De couleur brun rouge.

AUCUBA (*ô*) n. m. Genre de cornacées à feuilles lisses toujours vertes, cultivées comme ornementales.

AUCUN, E (*ô*) adj. ou pron. indéf. (lat. *aliquis unus*). Pas un, nul. *Aucun* placé devant un nom est adjectif : *aucun homme.* Il ne se met au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais ; aucunes funérailles.* Employé seul, *aucun* est pronom : *aucun n'est content de son sort.* Pl. Quelques-uns : *aucuns* (ou *d'aucuns*) *pensent.*

AUCUNEMENT (*ô, man*) adv. Nullement.

AUDACE (*ô*) n. f. (lat. *audacia*). Hardiesse excessive. ANT. **Timidité, couardise, pusillanimité.**

AUDACIEUSEMENT (*ô, ze-man*) adv. Avec audace. ANT. **Timidement.**

AUDACIEUX, EUSE (*ô-da-si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'audace. ANT. **Timide, craintif.**

AU DEÇÀ, AU DEDANS, AU DEHORS, AU DELÀ. V. DEÇÀ, DEDANS, DEHORS, DELÀ.

AU-DESSOUS (*ô-de-sou*) adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS (*ô-de-su*) adv. A un point supérieur.

AU-DEVANT (*ô-de-van*) adv. A la rencontre.

AUDIBLE adj. Qui peut s'entendre.

AUDIENCE (*ô-di-an-se*) n. f. (du lat. *audire,* entendre). Admission, près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience.* Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. — Les audiences sont publiques. Les juges prononcent le huis clos quand les débats peuvent être dangereux pour l'ordre public ou offenser les bonnes mœurs, mais, même en ce cas, le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER (*ô-di-an-si-é*) n. et adj. m. Huissier chargé du service de l'audience.

AUDIOMÈTRE n. m. (du lat. *audire,* entendre, et gr. *metron,* mesure). Instrument pour mesurer l'acuité auditive.

AUDION n. m. V. LAMPE.

AUDITEUR, TRICE (*ô*) n. (du lat. *audire,* entendre). Personne qui écoute un discours, une lecture, etc. : *des auditeurs attentifs, distraits.* **Auditeur à la Cour des comptes, au conseil d'État,** fonctionnaire qui fait une sorte de noviciat avant d'être promu au grade de conseiller référendaire, de maître des requêtes, etc. Adjectiv. : *conseiller auditeur.*

AUDITIF, IVE (*ô*) adj. Qui concerne l'ouïe, l'oreille : *nerf auditif.*

AUDITION (*ô-di-si-on*) n. f. Action d'écouter, d'entendre : *l'audition des témoins.* Séance d'essai qu'un directeur de théâtre donne à un artiste, etc.

AUDITOIRE (*ô*) n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUER (bec) n. m. Bec de lampe à manchon incandescent. V. AUER (*Part. hist.*).

AUGE (*ô je*) n. f. (lat. *alveus*). Pierre ou bille de bois creusée, où mangent et boivent les bestiaux, etc. Récipient de bois à l'usage des maçons, cimentiers, etc. Godet placé à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau. Vide compris entre les deux branches du maxillaire inférieur, chez le cheval.



Auges : A, d'abreuvoir ; B, de maçon, C, de cimentier.

AUGÉE (*ô-jé*) n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET (*ô jè*) n. m. Petite auge.

AUGMENT (*ogh-man*) n. m. (du lat. *augmentum,* accroissement). Syllabe que l'on ajoute à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues. *Dr.* Ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTABLE adj. Que l'on peut augmenter.

AUGMENTATEUR, TRICE (*ogh-man*) n. Personne qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE adj. *Gram.* Se dit d'une particule : *très, fort, archi,* ou d'un suffixe : *agne, issime,* qui sert à ajouter au sens des mots : *montagne* (grand *mont*), *savantissime* (très *savant*). N. m. : *l'italien a de nombreux augmentatifs.* ANT. **Diminutif.**

AUGMENTATION (*ogh-man-ta-si-on*) n. f. Accroissement. Élévation d'un salaire, d'un traitement. ANT. **Diminution, rabais, réduction.**

AUGMENTER (*ogh-man-té*) v. t. (du lat. *augmentum*, accroissement). Accroître : *augmenter sa fortune.* Ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique.* V. i. : *sa fortune augmente.* ANT. **Diminuer, réduire, restreindre.**

AUGURAL, E, AUX (*ô*) adj. Relatif aux augures : *science augurale.*

AUGURE (*ô*) n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon* (ou *de mauvais*) *augure*, personne qui fait prévoir une bonne (ou une mauvaise) nouvelle. V. *Part. hist.*

AUGURER (*ô-ghu-ré*) v. t. (rad. *augure*). Présager, conjecturer : *augurer l'avenir d'après le passé.*

AUGUSTE (*ô-ghus-te*) adj. (lat. *augustus*). Majestueux, vénérable, imposant, solennel : *personnage auguste ; auguste protection.*

AUGUSTIN, AUGUSTINE (*ô-ghus*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI (*ô-jour-du-i*) adv. Dans le jour où l'on est. Dans le temps présent : *aujourd'hui, l'instruction est obligatoire.*

AULÈTE (*ô*) n. m. (gr. *aulêtês*). Joueur de flûte dans l'antiquité. Surnom de Ptolémée XI d'Egypte.

AULIQUE (*ô*) adj. (du lat. *aula*, cour). De la cour. **Conseil aulique,** tribunal suprême, dans l'ancien empire germanique. Conseiller de l'ancienne cour d'Autriche.

AULNE (*ô-ne*) n. m. V. AUNE.

AULX (*ô*) n. Un des pluriels de *ail.*

AUMAILLE (*ô-ma, ll* mll.) n. f. (lat. *animalia*). Gros bétail. Adjectiv. : *bêtes aumailles.*

AUMÔNE (*ô*) n. f. (gr. *eleêmosunê*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE (*rî*) n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER (*ô-mô-ni-é*) n. m. Prêtre attaché à un établissement, à un corps, à un prince, pour dire la messe, etc. *Grand aumônier de France*, titre donné au premier aumônier des anciens rois de France.

AUMÔNIÈRE (*ô*) n. f. Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture et qui contenait l'argent destiné aux aumônes.



Aumônière.

AUMUSSE (*ô-mu-se*) ou **AUMUCE** (*ô*) n. f. (de l'allem. *mutze*, bonnet). Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE (*ô*) n. m. Mesurage à l'aune. Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe.

AUNAIE (*ô-nè*) ou **AULNAIE** (*ô-nè*) n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE (*ô-ne*) n. f. (anc. allem. *elina*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1m,188). PROV. : **L'homme ne se mesure pas à l'aune,** il ne faut pas juger du mérite de quelqu'un par sa taille. **Mesurer les autres à son aune,** juger les autres d'après soi.

AUNE ou **AULNE** (*ô-ne*) n. m. (lat. *alnus*). Genre de castanéacées, comprenant des arbres à bois léger des régions tempérées humides.

AUNÉE (*ô-né*) n. f. Longueur d'une aune.

AUNÉE ou **AULNÉE** (*ô-né*) n. f. *Bot.* Composée inulée, à fleurs jaunes, amère et aromatique, employée en médecine.

AUNER (*ô-né*) v. t. Mesurer à l'aune : *auner du drap.*

AUPARAVANT (*ô, van*) adv. D'abord, avant une autre chose. — Ne dites pas : *auparavant la nuit, auparavant qu'il vienne, auparavant de partir ;* mais : *avant la nuit, avant qu'il vienne, avant de partir.*

AUPRÈS (*ô-prè*) adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès.* **Auprès de,** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais.* En comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien.* ANT. **Loin.**

AUQUEL (*ô-kèl*) pr. rel. m. Se dit pour *à lequel.* Fém. *à laquelle.* Pl. *auxquels, auxquelles.*

AURÉOLAIRE adj. Qui ressemble à une auréole.

AURÉOLE (*ô*) n. f. (du lat. *aureola*, de couleur d'or). Cercle lumineux dont les peintres, les sculpteurs entourent la tête des saints. *Fig.* Gloire, prestige : *l'auréole du martyre, du génie, de la gloire.*



Auréole.

AURÉOLÉ, E (*ô*) adj. Ceint d'une auréole.

AURÉOLER (*ô, lé*) v. t. Orner d'une auréole.

AURICULAIRE (*ô, lè-re*) adj. (du lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille : *maladie auriculaire.* Qui entend, qui a entendu de ses propres oreilles : *témoin auriculaire.* N. m. Le petit doigt de la main, ainsi nommé parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

AURICULE (*ô*) n. f. Lobe ou bout de l'oreille. Oreille externe tout entière. Appendice situé à la partie supérieure de chaque oreillette du cœur.

AURICULÉ, E (*ô*) adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE (*ô*) adj. (lat. *aurum*, or, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'or : *terrain aurifère.*

AURIFICATION (*ô, si-on*) n. f. Action d'aurifier les dents.

AURIFIER (*ô, fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Obturer une dent creuse en y foulant de l'or en feuilles ou en petits lingots spongieux.

AURIFIQUE (*ô*) adj. (lat. *aurum*, or, et *facere*, faire). Qui change en or : *puissance, vertu aurifique.*

AURIQUE (*ô*) adj. et n. f. *Mar.* Se dit des voiles à quatre côtés non symétriques.

AURISTE (*ô, ris-te*) n. et adj. m. Médecin qui traite spécialement les maladies de l'oreille. (On dit aussi AURICULISTE et AURICURE.)

AUROCHS (*ô-rokss*) n. m. (de l'all. *auerochs*, bœuf de plaine). Espèce de bœuf aujourd'hui éteinte et qui habitait encore l'Europe au moyen âge.



Aurochs.

AURORE (*o*) n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie.* Le levant : *du couchant à l'aurore.* Adj. inv. : *couleur aurore*, d'un jaune doré. *Rubans aurore*, de cette couleur. **Aurore boréale,** météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord. **Aurore australe,** le même phénomène observé dans l'hémisphère sud. — Ce phénomène est d'autant plus commun que la région où on l'observe est plus voisine des pôles. L'aspect d'une aurore boréale ou australe est très variable : le plus généralement, elle se présente sous forme d'arcs lumineux circulaires, qui persistent quelquefois pendant plusieurs jours ; souvent, leur forme varie d'une manière assez rapide. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre ; il rend folle l'aiguille aimantée.

AUSCULTATION (*ôs-kul-ta-si-on*) n. f. (de *ausculter*). *Méd.* Méthode de diagnostic qui consiste à écouter les bruits normaux ou anormaux qui ont leur siège dans le poumon ou le cœur.

AUSCULTER (*ôs-kul-té*) v. t. (du lat. *auscultare*, écouter). Faire l'auscultation : *ausculter un malade.*

AUSPICE (*ôs-pi-se*) n. m. (lat. *avis*, oiseau, et *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. Prêtre qui prenait ces présages. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès. *Sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSI (*ô-si*) adv. Pareillement : *moi aussi.* De plus, encore : *et cela aussi.* Adv. de comparaison : *il est aussi sage que vaillant.* Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit.* Loc. conj. **Aussi bien,** car, parce que. **Aussi bien que,** de même que. **Aussi peu que,** pas plus que.

AUSSIÈRE n. f. V. HAUSSIÈRE.

AUSSITÔT (*ô-si-tô*) adv. Au moment même. **Aussitôt que** loc. conj. En même temps que. Dès que.

AUSTÉNITE n. f. Un constituant de l'acier.

AUSTER (*os-tèr*) n. m. (du gr. *auô*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.
AUSTÈRE (*os-tè-re*) adj. (du gr. *austêros*, sévère, rude). Rigoureux, dur : *jeûne austère*. Sévère : *vertu austère*. Âpre, astringent : *saveur austère*. (Peu us.)
AUSTÈREMENT (*man*) adv. Avec austérité.
AUSTÉRITÉ n. f. (de *austère*). Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs*.
AUSTRAL (*ôs-tral*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (rad. *auster*). Méridional : *terres australes ; signes australs* ou *austraux*. ANT. **Boréal.**
AUSTRALIEN, ENNE adj. et n. De l'Australie.
AUSTRASIEN, ENNE adj. et n. De l'Austrasie.
AUTAN (*ô*) n. m. Vent impétueux du S. et du S.-E.
AUTANT (*ô-tan*) adv. (du lat. *alterum tantum*, autre tant). Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc. Loc. conj. **Autant que,** dans la même proportion ou de la même manière que. **D'autant que,** vu que. Loc. adv. **D'autant** dans la même proportion : *payez un acompte, vous diminuerez vos dettes d'autant*. **Tout autant,** autant que. **D'autant plus, d'autant moins,** servent à exprimer l'augmentation ou la diminution de la proportion.
AUTARCHIE n. f. Gouvernement dont les décisions ne dépendent d'aucune autorité qui lui soit extérieure.
AUTARCIE n. f. État d'un pays qui cherche à se suffire à lui-même économiquement.
AUTEL (*ô*) n. m. (lat. *altare*). Table pour les sacrifices. Table consacrée où l'on dit la messe. *Le sacrifice de l'autel*, la messe. *Maître-autel*, l'autel principal d'une église. *Fig. Le trône et l'autel*, la monarchie et l'église. *Autel contre autel*, croyance contre croyance.
AUTEUR (*ô*) n. m. (lat. *auctor*, ou *autor*). Celui qui cause une chose : *l'auteur d'un accident en est responsable. L'auteur de l'univers*, Dieu. Inventeur : *l'auteur d'une calomnie*. Écrivain, homme ou femme, qui a fait un livre, une œuvre quelconque. L'œuvre même : *étudier un auteur*. Adjectiv. : *femme auteur*.
AUTHENTICITÉ (*ô-tan*) n. f. Qualité de ce qui est authentique, vrai.
AUTHENTIFIER v. tr. Syn. de AUTHENTIQUER.
AUTHENTIQUE (*ô-tan*) adj. (du gr. *authentês*, qui agit par soi même). Revêtu des formes légales, requises : *acte authentique*. Certain, incontestable, évident, sûr, vrai, positif : *histoire authentique*.
AUTHENTIQUEMENT (*ô-tan-ti-ke-man*) adv. D'une manière authentique.
AUTHENTIQUER (*ô-tan-ti-ké*) v. t. Rendre authentique, légaliser : *authentiquer un acte*.
AUTO (*ô*) [du gr. *autos*, lui-même], préfixe signifiant *même, de soi même, par soi-même*, etc.
AUTO n. f. Abrév. familière de AUTOMOBILE.
AUTOBIOGRAPHIE (*ô; fî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Vie d'un personnage, écrite par lui-même.
AUTOBIOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à une autobiographie : *notes autobiographiques*.
AUTOBUS (*ô-to-buss*) n. m. (de *auto*, abrév. fam. de *automobile*, et *bus*, abrév. de *omnibus*). Omnibus automobile.
AUTOCANON n. m. Canon monté sur automobile.
AUTOCAR n. m. Grande automobile de tourisme.
AUTOCHENILLE (*ll* mll.) n. f. Automobile montée sur chenille. V. CHENILLE.
AUTOCHROME adj. et n. f. *Phot.* Se dit des plaques enregistrant les couleurs (système Lumière).
AUTOCHTONE (*ô-tok-to-ne*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *khthôn*, terre). Originaire du pays qu'il habite ; dont les ancêtres ont toujours habité ce pays : *un peuple autochtone ; un autochtone*. Syn. ABORIGÈNE.
AUTOCLAVE (*ô*) adj. et n. m. (préf. *auto*, et lat. *clavis*, clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos. Appareil à pression de vapeur, employé à la stérilisation des instruments chirurgicaux, pansements, etc.
AUTOCOPIE (*ô, pî*) n. f. (préf. *auto*, et *copie*). Procédé au moyen duquel on reproduit une écriture ou un dessin à un certain nombre d'exemplaires. Épreuve obtenue à l'aide de l'autocopiste.
AUTOCOPIER (*ô, pi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier au moyen de l'autocopie.
AUTOCOPISTE (*ô, pis-te*) n. Personne qui autocopie. N. m. Appareil servant à autocopier.
AUTOCRATE (*ô*) n. m. (gr. *autokratês* ; de *auto* soi-même, et *kratos*, puissance). Monarque absolu : *l'autocrate de toutes les Russies*.
AUTOCRATIE (*ô, sî*) n. f. (rad. *autocrate*). Gouvernement d'un souverain absolu.
AUTOCRATIQUE (*ô-to-kra-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique*.
AUTOCRATIQUEMENT (*ô-to-kra-ti-ke-man*) adv. D'une manière autocratique.
AUTOCYCLE (*ô-to-si-kle*) n. m. (préf. *auto*, et *cycle*). Bicyclette ou tricycle à moteur mécanique.
AUTODAFÉ (*ô*) n. m. (en espagn. *arrêt de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition : *il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II. Par ext.* Toute action de brûler : *faire un autodafé de sa bibliothèque*.
AUTODIDACTE (*dak-te*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *didaskein*, enseigner). Se dit d'une personne qui s'est instruite elle-même sans le secours de professeurs.
AUTODROME n. m. Piste destinée aux courses d'automobiles.
AUTOFÉCONDATION (*ô, si-on*) n. f. (préf. *auto*, et *fécondation*). Action de se féconder soi-même. (N'existe guère que dans le règne végétal.)
AUTOGÈNE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *genesis*, génération). Qui s'engendre, qui existe par soi-même. *Soudure autogène*, soudure de deux métaux par fusion partielle obtenue à l'aide d'un chalumeau.
AUTOGIRE n. m. (préf. *auto* et lat. *girare*, tourner). Avion à hélice horizontale de sustentation.
AUTOGRAPHE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *graphein*, écrire). Écrit de la main même de l'auteur : *lettre autographe de Racine*. N. m. : *posséder un autographe de...*
AUTOGRAPHIE (*ô, fî*) n. f. (de *autographe*). Procédé au moyen duquel on transporte sur la pierre lithographique, ou sur toute autre matière, des traits préalablement tracés sur un papier spécial à l'aide d'une encre grasse dite *encre autographique*.
AUTOGRAPHIER (*ô, fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire par le procédé autographique.
AUTOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à l'autographie : *papier, encre autographique*.
AUTOMATE (*ô*) n. m. (préf. *auto*, et *maomai*, je me meus). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé : *Vaucanson a construit de merveilleux automates. Fig.* Personne qui ne sait ni penser, ni agir par elle-même. Lourd, stupide : *c'est un véritable automate*.
AUTOMATICITÉ n. f. Caractère automatique.
AUTOMATIQUE (*ô*) adj. (de *automate*). Qui opère, qui s'opère par des moyens mécaniques. *Fig.* Qui s'exécute sans la participation de la volonté : *mouvement automatique*.
AUTOMATIQUEMENT (*ô, ke-man*) adv. D'une manière automatique.
AUTOMATISER (*ô, zé*) v. t. Rendre automate.
AUTOMATISME (*ô, tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est automatique, purement machinal.
AUTOMÉDON (*ô*) n. m. Cocher ou écuyer habile, par allusion à Automédon, conducteur du char d'Achille. V. *Part. hist.*
AUTOMNAL (*ô-tom'-nal*), **E, AUX** adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales*.
AUTOMNE (*ô-to-ne*) n. m. et f. (lat. *autumnus*). Saison de l'année, qui commence ordinairement le 22 septembre et finit le 21 décembre.
AUTOMOBILE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et *mobile*). Se dit d'appareils qui se meuvent d'eux-mêmes. Se dit d'une voiture qui marche à l'aide d'un moteur à vapeur, à l'électricité, à pétrole, à air comprimé, à gaz, etc. : *une voiture automobile*. N. : *un, une automobile*.
AUTOMOBILISME n. m. Construction des automobiles. Sport pratiqué au moyen des automobiles.
AUTOMOBILISTE (*ô, lis-te*) n. Qui conduit une automobile. Qui pratique l'automobilisme.
AUTOMOTEUR, TRICE (*ô*) adj. (préf. *auto* et *moteur*). Qui produit de soi-même le mouvement. N. f. Véhicule automobile sur rails.
AUTONOME (*ô*) adj. Qui possède l'autonomie.
AUTONOMIE (*ô, mî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *nomos*, loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.
AUTONOMISTE n. m. Partisan de l'autonomie.
AUTOPLASTIE (*ô-to-plas-tî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *plastês*, qui forme). Opération chirurgicale, qui consiste à greffer sur une partie détruite une autre empruntée au même sujet.

AUTOPLASTIQUE (*ô-to-plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autoplastie : *méthode autoplastique.*

AUTOPSIE (*ô-to-psî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *opsis*, vue). *Méd.* Ouverture et examen d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTOPSIER (*ô-to-psi-é*) v. tr. (Se conj. comme *prier*.) Faire une autopsie.

AUTORISABLE adj. Que l'on peut autoriser.

AUTORISATION (*ô, za si-on*) n. f. Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté de faire quelque chose. Ecrit constatant une permission accordée. ANT. **Défense, interdiction.**

AUTORISER (*ô, ri-zé*) v. t. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre...* Accorder permission : *autoriser quelqu'un à chasser, à pêcher.* **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple.* ANT. **Défendre, interdire.**

AUTORITAIRE (*ô, tè-re*) adj. et n. Qui use avec rigueur de toute son autorité. Qui ne souffre pas la contradiction : *caractère autoritaire ; un autoritaire.*

AUTORITAIREMENT (*ô, tè-re-man*) adv. D'une manière autoritaire.

AUTORITARISME (*ô, ris-me*) n. m. Caractère, système autoritaire.

AUTORITÉ (*ô*) n. f. Puissance légitime : *l'autorité des lois, d'un père, d'un chef.* Représentant de la puissance publique, haut fonctionnaire : *aller saluer les autorités.* Influence prépondérante résultant de l'estime, de l'admiration : *invoquer l'autorité de Platon ; écrivain qui fait autorité.* Auteur, opinion dont on s'autorise. **D'autorité,** sans consulter personne, en usant de tout son droit. **De pleine autorité,** avec tout le droit qu'on a. **De son autorité privée,** sans droit.

AUTOROUTE n. f. mieux qu'AUTOSTRADE n. f. Route réservée aux automobiles.

AUTOSUGGESTION (*ô-to-sugh-jès-ti-on*) n. f. Suggestion que l'on exerce sur soi-même.

AUTOTOMIE n. f. (préf. *auto*, et gr. *tomê*, section). Mutilation spontanée, que pratiquent sur eux-mêmes certains animaux pour échapper à un danger.

AUTOUR (*ô*) adv. Dans l'espace environnant : *viande avec des légumes autour ; la terre tourne autour du soleil.* Marque aussi le voisinage, la société habituelle de : *ceux qui vivent autour de nous. Fam.* Environ, à peu près : *posséder autour d'un million.* **Tout autour** loc. adv. De tous côtés. (V. ALENTOUR.) **Autour de,** loc. prépos. En faisant le tour de.



Autour.

AUTOUR (*ô*) n. m. Oiseau de proie du genre épervier : *l'autour chasse en rasant le sol.*

AUTOURSERIE (*ô, se-rî*) n. f. Art d'élever et de dresser les autours pour la chasse.

AUTOURSIER (*ô, si-é*) n. m. Eleveur, dresseur d'autours et autres oiseaux de poing.

AUTOVACCIN n. m. Vaccin obtenu par le traitement des sécrétions du malade lui-même.

AUTRE (*ô-tre*) adj. indéf. (lat. *alter*). Distinct, différent : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.* Egalité, ressemblance : *c'est un autre moi-même.* Antériorité : *l'autre jour. Autre part,* ailleurs. *D'autre part,* en outre. *De temps à autre,* parfois. Pron. indéf. : *un autre, les autres ; une moitié du monde rit de l'autre.* **A d'autres !** loc. interj. et elliptique qui signifie : *adressez-vous à d'autres ; cela ne prend pas avec moi.*



Autruche.

AUTREFOIS (*ô, foi*) adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT (*ô-tre-man*) adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense.* Sinon, sans quoi : *obéissez ; autrement, vous serez puni.*

AUTRICHIEN, ENNE (*ô-tri-chi-in, è-ne*) adj. et n. D'Autriche.

AUTRUCHE (*ô*) n. f. Genre d'oiseaux coureurs, famille des struthionidés, qui atteignent jusqu'à 2m,50 de haut et habitent l'Afrique tropicale. *Estomac d'autruche,* qui digère tout. — Impropre au vol, l'autruche est d'une rapidité extraordinaire à la course. Ses plumes, fort belles, sont l'objet d'un grand commerce.

AUTRUCHERIE (*ô, rî*) n. f. Lieu où l'on fait l'élevage des autruches.

AUTRUCHON (*ô*) n. m. Petit d'autruche.

AUTRUI (*ô*) pron. indéf. (du lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT (*ô-van*) n. m. Petit toit en saillie qui garantit une porte, une fenêtre. *Jardin.* Abri placé au sommet d'un mur pour protéger des espaliers.



Auvent.

AUVERGNAT [*ô-ver-gna*], **E** adj. et n. D'Auvergne.

AUVERGNE [*ô-ver-gne*] n. f. Dissolution de tan dans laquelle on fait macérer les peaux. L'opération elle-même. Syn. CHIPAGE.

AUVERNAT (*ô-ver-na*) n. m. Variété de vigne cultivée dans le Loiret. Vin rouge qu'elle produit.

AUXILIAIRE (*ô-ksi-li-è re*) adj. et n. (du lat. *auxilium*, secours). Qui aide, prête concours : *commis auxiliaire ; armée auxiliaire.* **Service auxiliaire.** V. SERVICE. *Gram. Verbes auxiliaires,* se dit des verbes *avoir* et *être*, qui aident à conjuguer les autres verbes.

AUXILIAIREMENT (*ô-ksi-li-è-re-man*) adv. D'une manière auxiliaire.

AUXILIATEUR, TRICE (*ô-ksi*) n. et adj. (du lat. *auxilium*, secours). Qui donne du secours : *un auxiliateur ; une dame auxiliatrice.*

AVACHI, E adj. Déformé, fané, usé. *Pop.* Fatigué.

AVACHIR (S') v. pr. *Fam.* Devenir mou, se déformer, au prop. et au fig.

AVACHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Etat de ce qui est avachi.

AVAL n. m. (de *à valoir*). Garantie donnée sur un effet de commerce par un tiers qui s'engage à en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par le signataire : *bon pour aval ; donner son aval.* Pl. des *avals.*

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. **En aval de** loc. adv. Après, en descendant vers l'embouchure : *Rouen est en aval de Paris.* ANT. **Amont.**

AVALAGE n. m. (de *aval*). Descente d'un bateau sur une rivière ; d'une pièce de vin dans une cave.

AVALAISON (*lè-zon*) ou **AVALASSE** (*la-se*) n. f. (de *aval*). Cours d'eau torrentiel, qui se forme à la suite de pluies abondantes.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige, qui se détache des montagnes. V. FLÉAU.

AVALANT (*lan*), **E** adj. (de *aval*). Qui descend le cours de l'eau : *péniches avalantes.*

AVALEMENT (*man*) n. m. Action d'avaler. Son résultat. (On dit mieux DÉGLUTITION.)

AVALER (*lé*) v. t. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier jusque dans l'estomac : *avaler des huîtres.* Descendre dans la cave : *avaler un tonneau. Fig.* et *fam.* Croire : *avaler des bourdes.* Supporter quelque chose de fâcheux : *avaler mainte humiliation. Avaler des yeux,* regarder avidement. V. intr. Descendre le courant d'une rivière.

AVALERESSE (*rè-se*) n. f. Nom donné dans les terrains houillers à tout fonçage qui n'est pas encore arrivé au charbonnage.

AVALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Glouton.

AVALIES (*lî*) n. f. pl. Laines de peaux de moutons égorgés à l'abattoir.

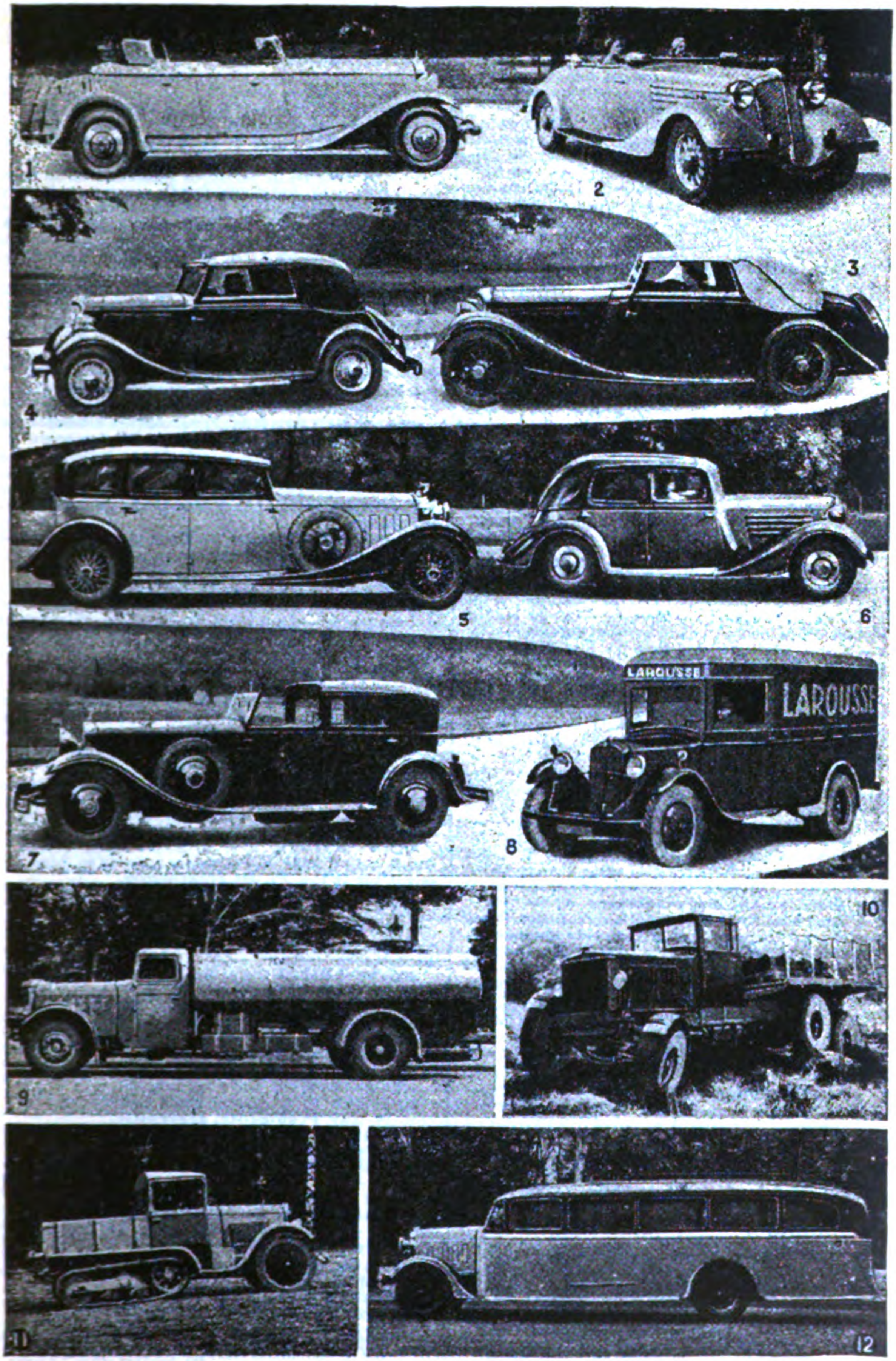
AVALISER (*zé*) ou **AVALER** (*lé*) v. t. Revêtir d'un aval : *avaliser un effet.*

AVALISTE (*lis-te*) n. et adj. Se dit de la personne qui donne son aval.

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais, qui, fixée au brancard, descend derrière les cuisses du cheval de timon, pour retenir la voiture dans une descente. *Pop.* Gosier, bouche. On dit aussi AVALOIR n. m.)

AVALURE n. f. Altération du sabot du cheval, dans laquelle la corne se sépare de la peau.

AVANÇAGE n. m. Faveur administrative, en vertu de laquelle une voiture de place stationne au delà de la limite assignée aux autres. Lieu où elle stationne en vertu de ce droit.



1 et 2. Torpédos ; 3. Cabriolet ; 4. Faux Cabriolet ; 5. Limousine (conduite intérieure) ; 6. Berline ; 7. Coupé ; 8. Camionnette ; 9. Camion ; 10. Camion tout-terrain (à six roues dont quatre motrices) ; 11. Autochenille ; 12. Autocar.
(Photos Bernard, Citroën, Kellner, Larousse, Latourneur et Marchand, [illegible])

AVANCE n. f. (de *avancer*). Partie de bâtiment, qui dépasse l'alignement. Ce dont on devance quelqu'un : *avoir une avance d'une lieue, d'une page.* Payement anticipé : *faire des avances à un ouvrier. Fig.* Premières démarches dans une liaison, une réconciliation, etc. : *faire les premières avances.* **D'avance, par avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avancé.* **En avance,** avant l'heure. Ant. **Retard.**

AVANCÉ, E adj. Mis en avant : *retirer la main avancée. Ouvrage avancé,* qui est en avant des autres. *Poste avancé,* très en avant vers l'ennemi. Emis, énoncé, affirmé : *prouver les faits avancés.* Payé avant le terme : *sommes avancées.* Presque terminé : *travail avancé.* D'une grande perfection : *civilisation avancée.* Qui devance les autres dans la voie du progrès, etc. : *écolier avancé ; avoir des idées avancées.* Près de se gâter, de se corrompre : *gibier avancé ; fruits avancés.* N. f. Partie d'une ligne à pêche que termine l'hameçon. (On dit aussi AVANÇON.)

AVANCEMENT (*man*) n. m. Action d'avancer : *l'avancement d'un pied devant l'autre.* Progrès, succès, élévation en grade : *obtenir de l'avancement. Avancement d'hoirie,* ce qu'un héritier reçoit par anticipation. Ant. **Recul.**

AVANCER (*sé*) v. t. (rad. *avant.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *j'avançai, nous avançons.*) Porter, pousser en avant : *avancer le bras.* Payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique. Fig.* Hâter : *avancer son départ.* Mettre en avant : *avancer une proposition.* V. i. Aller en avant : *avancer rapidement.* Aller trop vite : *ma montre avance.* Sortir de l'alignement : *ce mur avance.* Faire des progrès : *avancer dans ses études.* Approcher du terme : *l'ouvrage avance.* Ant. **Reculer, rétrograder, retarder.**

AVANIE (*nî*) n. f. (bas gr. *abania*). Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie.*

AVANT (*van*) prép. ou adv. (du préf. *ab,* et du lat. *ante,* auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu : *placez l'utile avant l'agréable.* **En avant** loc. adv. En face du lieu où l'on est. (V. AUPARAVANT.) Ant. **Après.**

AVANT (*van*) n. m. La partie antérieure d'un objet. Se dit surtout pour les navires, etc. : *l'avant d'un canot. Aller de l'avant,* continuer vivement d'avancer. (Se dit souvent par dénigrement.) Au football, nom des joueurs qui suivent constamment le ballon. Ant. **Arrière.**

AVANTAGE n. m. (rad. *avant*). Ce qui est utile, profitable. Supériorité : *profiter de son avantage.* Succès, victoire : *remporter quelques avantages.* Don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage.* Ant. **Désavantage.**

AVANTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il avantagea, nous avantageons.*) Donner des avantages, favoriser : *la nature l'avait fort avantagé.* Ant. **Désavantager.**

AVANTAGEUSEMENT (*jeû-ze-man*) adv. D'une manière avantageuse. Ant. **Désavantageusement.**

AVANTAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse.* Qui sied bien : *coiffure avantageuse.* N. m. *Fam.* Présomptueux, suffisant : *c'est un avantageux.* Ant. **Désavantageux.**



Avant-bec.

AVANT-BASSIN n. m. Partie du port, située en avant d'un bassin. Pl. des *avant-bassins.*

AVANT-BEC (*bèk*) n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs.*

AVANT-BRAS (*bra*) n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Chez le cheval, région du membre antérieur, s'étendant du coude au genou.

AVANT-CALE n. f. Prolongement d'une cale de construction en dessous du niveau de la mer. Pl. des *avant-cales.*

AVANT-CLOU n. m. Petite vrille avec laquelle on perce des trous pour y enfoncer des clous sans s'exposer à faire éclater le bois. Pl. des *avant-clous.*



Avant-clou.

AVANT-CORPS (*kor*) n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours.*

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs de la tempête.*

AVANT-COURRIER (*kou-ri-é*), **ÈRE** n. Qui court en avant. (Se dit en poésie en parlant de l'aurore) : *l'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER (*dèr-ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. des *avant-derniers, ères.*

AVANT-DEUX (*deû*) n. m. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fossé entourant la contrescarpe. Pl. des *avant-fossés.*

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une flotte, etc., en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes.*

AVANT-GLACIS (*si*) n. m. Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

AVANT-GOÛT (*ghoû*) n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts.*

AVANT-HIER (*a-van-ti-èr*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-MAIN (*min*) n. m. La partie antérieure de la main. Partie de devant du cheval, comprenant la tête, le cou, le poitrail et les membres antérieurs. Pl. des *avant-mains.*

AVANT-MÉTRÉ n. m. Ensemble des différentes mesures d'un ouvrage à construire. Pl. des *avant-métrés.*

AVANT-MUR n. m. Mur adossé à un autre mur. Pl. des *avant-murs.*

AVANT-PÊCHE n. f. Petite pêche précoce. Pl. des *avant-pêches.*

AVANT-PORT (*por*) n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports.*

AVANT-POSTE (*pos-te*) n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes.*

AVANT-PREMIÈRE n. f. Réunion de critiques, d'amateurs, etc., qui a lieu avant la première représentation d'une pièce, avant l'exposition d'une œuvre d'art. Pl. des *avant-premières.*

AVANT-PROJET (*jè*) n. m. Rédaction préparatoire d'un projet. Pl. des *avant-projets.*

AVANT-PROPOS (*po*) n. m. Préface, introduction en tête d'un livre.

AVANT-QUART (*kar*) n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts.*

AVANT-SCÈNE (*sè-ne*) n. f. Partie de la scène d'un théâtre en avant des décors. Loge de spectateur tout près de la scène : *louer une avant-scène.* Pl. des *avant-scènes.*

AVANT-SOLIER (*li-é*) n. m. (de *avant,* et *sol*). Partie qui supporte les étages des maisons en faisant saillie sur la rue. Pl. des *avant-soliers.*

AVANT-TOIT (*toi*) n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits.*

AVANT-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'une voiture qui comprend les deux roues de devant et le timon. Pl. des *avant-trains.*

AVANT-VEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles.*

AVARE adj. et n. (lat. *avarus*). Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. *Fig.* Très ménager de : *être avare de son temps.* Ant. **Prodigue, dépensier, dissipateur.**

AVAREMENT (*man*) adv. D'une manière avare.

AVARIABLE adj. Qui peut s'avarier.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses. Ant. **Prodigalité, générosité.**

AVARICIEUSEMENT (*eû-ze-man*) adv. D'une façon avaricieuse.

AVARICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses. Qui lésine : *vieillard avaricieux ; un avaricieux.*

AVARIE (*rî*) n. f. (ital. *avaria*). *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Détérioration, dégât. Syphilis.

AVARIÉ, E adj. Endommagé, gâté. Adj. et n. Atteint de la syphilis.

AVARIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Endommager, gâter : *l'eau avaria nos provisions.*

AVATAR n. m. Dans l'Inde, incarnation d'un dieu, particulièrement de Vichnou. *Par anal.* Transformation, métamorphose : *les avatars d'un homme*

politique. C'est un barbarisme de l'employer dans le sens d'*aventure*.

À VAU-DE-ROUTE (*vô*) loc. adv. Précipitamment, en désordre : *troupes qui fuient à vau-de-route*.

À VAU-L'EAU (*vô-lô*) loc. adv. Au courant de l'eau : *laisser aller une barque à vau-l'eau. Fig. Aller à vau-l'eau*, se dit en parlant de ce qui tourne au désordre, à la déconfiture : *que d'entreprises s'en vont à vau-l'eau!* (Dans ce sens, on dit aussi À VAU-LE-VENT, À VAU-LE-FEU.)

AVÉ ou **AVÉ MARIA** n. m. (lat. *Ave Maria*, Salut, Marie). La salutation angélique. Grain du chapelet, sur lequel on dit un avé. Pl. des *avé* ou des *avé Maria*.

AVEC (*vèk*) prép. (lat. *apud hoc*). En même temps que : *prendre au nid la mère avec les petits*. En compagnie de : *déjeuner avec un ami*. Au moyen de, à l'aide de : *ouvrir avec une clef*. Envers : *être docile avec ses maîtres*. Malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois*. D'*avec* indique un rapport de différence : *distinguer l'ami d'avec le flatteur*.

AVECQUE ou **AVECQUES** (*vè-ke*) prép. Anc. orthogr. de AVEC.

AVEINDRE (*vin-dre*) v. t. Se conj. comme *craindre*.) Atteindre, saisir. (Vx.)

AVEINE (*vè-ne*) n. f. Anc. orthogr. de AVOINE.

AVEINIÈRE (*vè*) ou **AVÉNIÈRE** n. f. Terrain semé d'avoine.

AVELANÈDE n. f. Godet, cupule du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette, fruit de l'avelinier.

AVELINIER (*ni-é*) n. m. (de *Abella* en Campanie). Variété de noisetier des contrées méridionales de l'Europe.

AVEN (*vèn*) n. m. (du celt. *avon*, source). Puits naturel creusé en forme de gouffre, dans la région des Causses.

AVÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu des graminées, ayant pour type le genre *avoine*. S. une *avénacée*.

AVÉNAGE n. m. Impôt féodal, qui se payait en avoine.

AVENANT (*nan*) n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a bon air, bonne grâce. Qui est affable : *manières avenantes*. **A l'avenant** loc. adv. A proportion, pareillement. **A l'avenant de** loc. prép. : *dessert à l'avenant du repas*.

AVÈNEMENT (*man*) n. m. Venue, arrivée : *l'avènement du Messie*. (Ce sens a vieilli.) Elévation à une dignité suprême : *avènement à l'empire*.

AVÈNERON n. m. Folle avoine.

AVÉNIÈRE n. f. *Agric.* Syn. de AVEINIÈRE.

AVENIR v. imp. et défec. Advenir, arriver fortuitement. (Peu us.)

AVENIR n. m. Temps futur : *l'avenir est incertain. Fig.* Bien-être futur : *assurer l'avenir d'un enfant*. Belle situation en perspective : *avoir de l'avenir*. Postérité : *l'avenir nous jugera*. **A l'avenir** loc. adv. Désormais. ANT. **Passé.**

À-VENIR n. m. *Dr.* Sommation adressée par un avoué à l'avoué de l'adversaire de comparaître à l'audience à un jour fixé : *signifier des à-venir*.

AVENT (*van*) n. m. (du lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent cette fête. Ensemble des sermons prêchés à cette époque : *l'Avent de Bourdaloue*.

AVENTURE (*van*) n. f. (du lat. *adventurus*, qui doit arriver). Evénement, fait inopiné, fortuit, surprenant : *les aventures de la vie*. Entreprise hasardeuse ou événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque. La bonne aventure*, la prédiction de l'avenir. Loc. adv. **À l'aventure**, sans dessein arrêté. **Par aventure, d'aventure**, par hasard.

AVENTURER (*van-tu-ré*) v. tr. Hasarder, risquer : *aventurer une somme*. **S'aventurer** v. pr. Se hasarder, s'exposer.

AVENTUREUSEMENT (*van-tu-reû-ze-man*) adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE (*van-tu-reû, eu-ze*) adj. Qui s'expose, qui se hasarde : *homme, esprit aventureux*. Abandonné au hasard : *existence aventureuse*. ANT. **Prudent, circonspect.**

AVENTURIER (*van-tu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui cherche, qui court des aventures, qui s'abandonne à une vie d'intrigues

AVENTURINE (*van*) n. f. Pierre d'un jaune brun semée de petits points d'or. Verre ou poterie imitant cette pierre précieuse et qu'on obtient en jetant *à l'aventure* de la limaille de cuivre sur du verre en fusion.

AVENU, E adj. Ne s'emploie que dans la locution adjective *non avenu* (fém. *avenue*), considéré comme nul.

AVENUE (*nû*) n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais*. Allée d'arbres qui conduit à une habitation. Nom donné à certaines grandes voies des villes, plantées d'arbres : *l'avenue des Champs-Elysées, à Paris*.

AVÉRÉ, E adj. (de *avérer*). Reconnu vrai : *fait avéré*. ANT. **Contesté, controversé.**

AVÉRER (*ré*) v. t. (lat. *ad*, et *verus*, vrai). Vérifier et démontrer comme vrai : *avérer une nouvelle*.

AVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *adversus*, tourné vers). Côté d'une monnaie, d'une médaille, qu'on appelle communément la *tête*, le *droit*, la *face*. ANT. **Revers.**

AVERSE (*vèr-se*) n. f. (rad. *verser*). Pluie subite, abondante et souvent de peu de durée : *essuyer une averse*. **A verse** loc. adv. V. VERSE (À).

AVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *aversio* ; de *avertere*, détourner). Antipathie, haine, répulsion, répugnance extrême : *prendre en aversion*. ANT. **Sympathie.**

AVERTI, E (*vèr*) adj. Qui a reçu un avis ou un avertissement : *se tenir pour averti*. Instruit, expérimenté, avisé : *un critique averti*. PROV. : **Un homme averti en vaut deux**, quand on est prévenu d'avance, on se tient doublement sur ses gardes.

AVERTIN (*vèr*) n. m. Maladie de l'esprit, qui rend emporté, furieux. (Vx.) *Art vétér.* Syn. de TOURNIS, maladie des moutons.

AVERTIR (*vèr*) v. tr. (du lat. *advertere*, faire remarquer). Informer, prévenir, donner avis.

AVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'avertir, avis, information. Sorte de préface : *avertissement au lecteur*. Avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVERTISSEUR adj. et n. m. Qui avertit : *signal avertisseur ; un avertisseur d'incendie*.

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes*. Consentement, approbation : *sans votre aveu*. Témoignage : *de l'aveu de tout le monde. Homme sans aveu*, vagabond. ANT. **Dénégation, désaveu.**

AVEUGLANT (*ghlan*), **E** adj. Qui éblouit, aveugle : *lumière aveuglante*.

AVEUGLE adj. et n. (prêt. *ab*. et lat. *oculus*, œil). Privé de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère rend aveugle*. Se dit de la passion même : *haine aveugle. Soumission aveugle*, entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence. ANT. **Clairvoyant, voyant.** V. ECOLE (*Part. hist.*).

AVEUGLEMENT (*man*) n. m. Privation de l'usage de la vue, cécité. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement de la colère*. ANT. **Clairvoyance, perspicacité.**

AVEUGLÉMENT (*man*) adv. Sans discernement, sans réflexion : *obéir aveuglément*.

AVEUGLE-NÉ, E n. et adj. Aveugle de naissance, qui n'a jamais vu la lumière. Pl. des *aveugles-nés*.

AVEUGLER (*ghlé*) v. tr. Priver de la vue. *Fig.* Eblouir : *le soleil m'aveugle*. Oter l'usage de la raison : *la passion aveugle*. Boucher une ouverture accidentelle.

AVEUGLETTE (*ghlè-te*) **(À L')** loc. adv. A tâtons, sans y voir. *Fig.* Au hasard : *agir à l'aveuglette*.

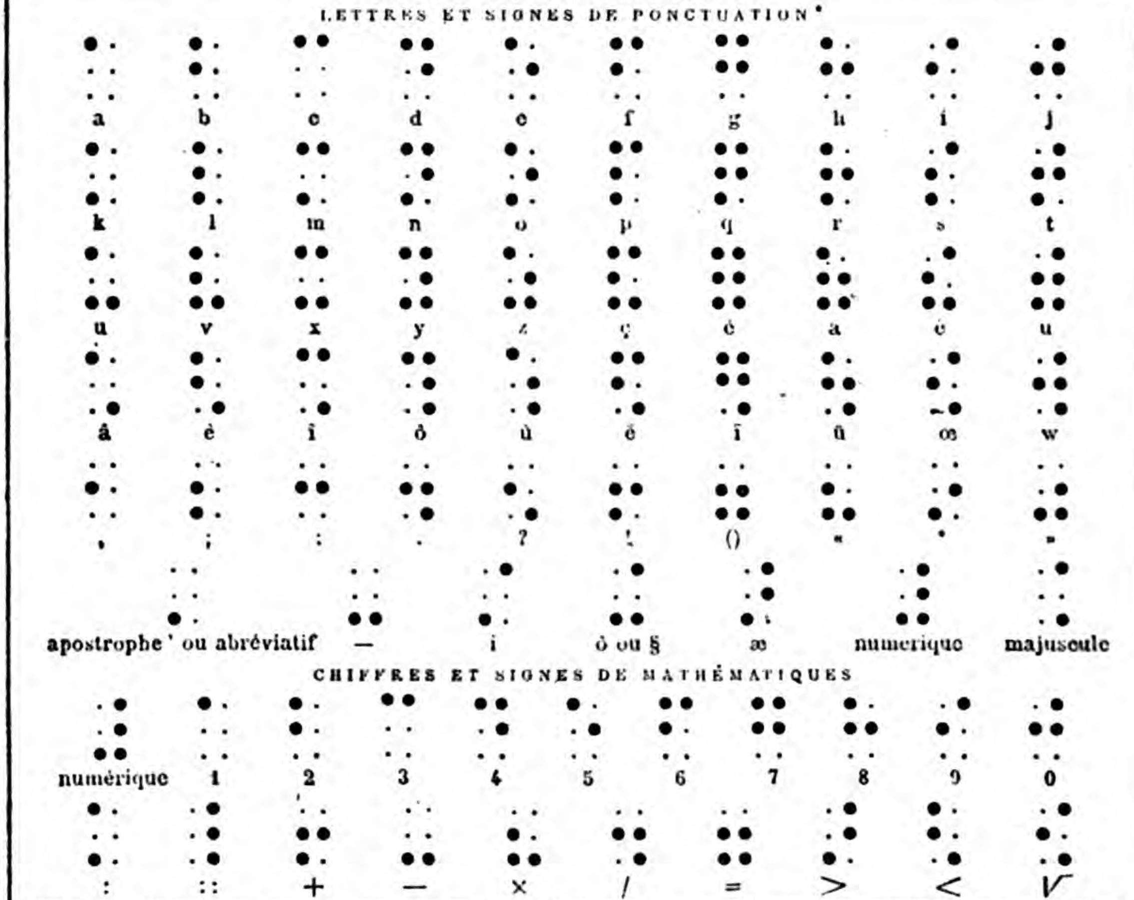
AVEULIR v. t. (préf. *ad*, et *veule*). Rendre veule, faible, sans volonté : *l'oisiveté aveulit l'homme*.

AVEULISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'aveulir. Etat de celui qui est sans énergie, sans volonté.

AVIATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'aviation : *machine aviatrice*. N. Qui s'occupe d'aviation.

AVIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *avis*, oiseau). Vol des oiseaux. Navigation aérienne. — L'aviation désigne surtout la locomotion aérienne faite à l'aide d'un véhicule plus lourd que l'air. Aux tentatives faites avec les hélicoptères, etc., ont succédé les essais de vol plané, exécutés au moyen d'aéroplanes. Puis les aéroplanes (monoplans, biplans, mul-

ALPHABET DES AVEUGLES



* Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.

tiplans) ont été pourvus d'un moteur et ont résolu la question du plus lourd que l'air. V. AÉROPLANE.

AVICEPTOLOGIE (*sèp, jî*) n. f. (lat. *avis*, oiseau, *capere*, prendre, et gr. *logos*, discours). Traité de la chasse aux oiseaux.

AVICULE n. f. Genre de mollusques lamellibranches, voisins des huîtres perlières.

AVICULTEUR n. m. (du lat. *avis*, oiseau, et *cultor*, cultivateur). Eleveur d'oiseaux, de volailles.

AVICULTURE n. f. (de *aviculteur*). Art de multiplier et d'élever les oiseaux. Elevage de volailles.

AVIDE adj. (lat. *avidus*). Vorace, goulu. Qui désire avec beaucoup d'ardeur : *avide de gloire*. Cupide insatiable : *mains avides*. ANT. **Désintéressé**.

AVIDEMENT (*man*) adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. (de *avide*). Gloutonnerie : *manger avec avidité*. Désir ardent et insatiable. Cupidité, convoitise. ANT. **Désintéressement**.

AVILIR v. t. Déprécier : *avilir une marchandise*. Rendre vil, dégrader : *l'alcoolisme avilit l'homme*. **S'avilir** v. pr. Se dégrader. ANT. **Ennoblir**.

AVILISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui avilit, qui dégrade : *la paresse est avilissante*.

AVILISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Etat d'une personne, d'une chose avilie. Déconsidération.

AVILISSEUR, EUSE n. et adj. Qui cherche à avilir quelqu'un : *l'avilisseur vit souvent de chantage*.

AVINAGE n. m. Action d'imbiber de vin : *l'avinage des tonneaux, des barriques*.

AVINÉ, E adj. (de *aviner*). Qui est dans l'ivresse.

AVINER (*né*) v. t. (rad. *vin*). Imbiber de vin : *aviner une cuve*. **S'aviner** v. pr. S'imbiber de vin. S'enivrer.

AVION n. m. (du lat. *avis*, oiseau). Nom de l'appareil inventé par Ader. Auj., syn. de AÉROPLANE.

AVIONNETTE ou **AVIETTE** n. f. Petit avion.

AVIRON n. m. Rame d'embarcation.

AVIS (*vi*) n. m. (de *à*, et anc. fr. *vis*, du lat. *visum*, ce qui est vu). Opinion, sentiment : *partager l'avis de quelqu'un*. Délibération, vote : *prendre l'avis des juges*. Conseil, avertissement. **Avis au public**, placard affiché. **Avis au lecteur**, sorte de préface en tête d'un livre. PROV. : **Deux avis valent mieux qu'un**, on fait bien, avant d'agir, de consulter plusieurs personnes. **Autant de têtes, autant d'avis**, il y a autant d'opinions différentes que de personnes.

AVISÉ (*zé*), **E** adj. (de *aviser*). Aperçu. (Vx.) Prudent, circonspect : *homme, esprit avisé*. Pensé, imaginé : *ce fut à lui bien avisé*.

AVISER (*zé*) v. t. (de *avis*). Apercevoir. Avertir, informer, donner avis. V. i. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici*. **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient*.

AVISO (*zo*) n. m. (mot espagn., signif. *avis*). Navire de faible tonnage, chargé autrefois de porter des avis, des ordres, etc., et destiné aujourd'hui aux stations lointaines, ou aux escadres, comme les *avisos-torpilleurs*. Pl. des *avisos*.

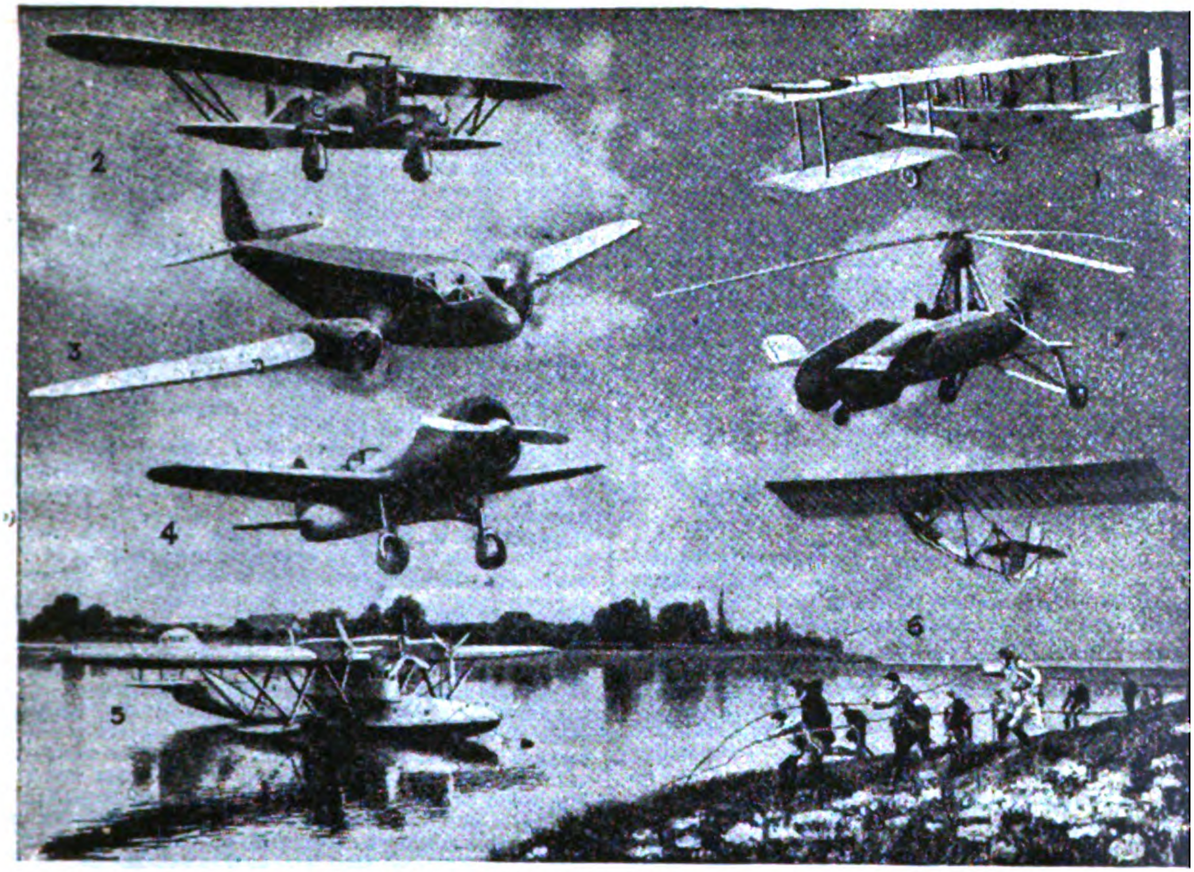
AVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e man*) n. m. Action d'approvisionner. Provisions de bouche ou de guerre. (On dit mieux RAVITAILLEMENT.)

AVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. (du vx fr. *vitaille*, pour *victuaille*). Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place. (On dit mieux RAVITAILLER.)

AVIVAGE n. m. Action d'aviver.

AVIVEMENT (*man*) n. m. Action d'aviver les bords d'une cicatrice ou d'une plaie, pour les réunir à l'aide d'une suture.

AVIVER (*vé*) v. t. (rad. *vif*). Rendre plus ardent : *aviver le feu*. Plus éclatant : *aviver une couleur*. Couper à plus vive arête ou polir davantage : *aviver une poutre, une pièce métallique*. Envenimer, irriter : *aviver une blessure* et, au fig. : *aviver le chagrin*. Mettre à nu les parties saines d'une plaie, en



AVIATION. — 1. Biplan ; 2. Sesquiplan ; 3. Aérobus ; 4. Monoplan ; 5. Hydravion ; 6. Planeur ; 7. Autogire. — V. AÉRONAUTIQUE. (Photos Breguet, Farman, Henri Manuel, Potez, Wide-World.)

faisant disparaître les parties morbides : *aviver les bords d'une cicatrice*. ANT. **Effacer, amortir, ternir.**

AVIVES n. f. pl. Chez les animaux, syn. de PAROTIDITE.

AVOCASSER (*ka-sé*) v. i. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Profession d'avocat obscurément exercée. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière ; faconde avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT (*ka*) n. m. (lat. *advocatus*, de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de plaider en justice : *pour être avocat, il faut être licencié en droit et avoir prêté serment devant la cour d'appel*. *Fig.* Celui qui intercède pour un autre. **Avocat général**, officier du ministère public, remplaçant les procureurs généraux, principalement pour le service des audiences, à la Cour de cassation et dans les cours d'appel. N. f. Femme qui a le titre d'avocat. Adj. : *femme avocate*.



Avocat.

AVOCAT (*ka*) n. m. Fruit de l'avocatier.

AVOCATIER (*ti-é*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées qui vivent en Amérique et en Asie, et dont le fruit, très estimé, est connu sous le nom de *avocat* ou *poire d'avocat*.

AVOCATOIRE (préf. *ad*, et lat. *vocare*, appeler), adj. Se dit de ce qui rappelle : *des lettres avocatoires*. N. m. : *un avocatoire*.



Avocette.

AVOCETTE (*sè-te*) n. f. Oiseau échassier du littoral de l'Océan, à long bec recourbé en l'air, au plumage noir et blanc et de la taille d'un faisan.

AVOINE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées avénacées, qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux. **Folle avoine**, variété qui croît spontanément dans les champs.



Avoine.

AVOIR v. t. (lat. *habere*. — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont. J'avais, nous avions. J'eus, nous eûmes. J'aurai, nous aurons. J'aurais, nous aurions. Aie, ayons, ayez. Que j'aie, que nous ayons. Que j'eusse, que nous eussions. Ayant. Eu, e.*) Posséder : *avoir du bien, du mérite*. Éprouver : *avoir faim ; avoir peur ; qu'avez-vous ?* Se procurer : *on a cela à bon marché*. Obtenir : *il aura le prix*. Être d'une dimension de : *la tour Eiffel a trois cents mètres de haut*. *Avoir à*, devoir : *avoir à payer*. Avoir pour, posséder comme : *avoir pour parent*. Tenir, regarder : *avoir quelqu'un pour insolvable*. *En avoir*, éprouver de l'irritation : *en avoir contre quelqu'un*. *Impers. Il y a*, il est, il existe. C'est un des deux verbes auxiliaires servant à conjuguer les autres verbes.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir*. Partie du compte d'une personne où l'on porte les sommes qui lui sont dues. ANT. **Doit.**

AVOISINANT (*zi-nan*), **E** adj. Proche, voisin.

AVOISINER (*zi-né*) v. t. Être proche, être voisin.

AVORTEMENT (*man*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *ortus*, part. pass. de *oriri*, naître). Expulsion, spontanée ou provoquée, avant l'époque où devient viable le produit de la conception. *Fig.* Insuccès. Syn. FAUSSE COUCHE.

AVORTER (*té*) v. i. Accoucher avant terme d'un enfant tué en germe. *Bot.* Ne pas mûrir. *Fig.* Échouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Par plaisant.* Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable*. ANT. **Inavouable.**

AVOUÉ n. m. (lat. *advocatus*). Officier ministériel chargé de faire les procédures pour les parties devant les tribunaux. V. AGRÉÉ.

AVOUER (*vou-é*) v. t. (du lat. *advocare*, reconnaître). Confesser, reconnaître : *avouer une faute.* Reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage.* Ratifier, confirmer : *j'avoue tout ce que vous avez fait.* ANT. **Nier, désavouer.**

AVOYER (*vo-i-é*) n. m. (autre forme de *avoué*). Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*vril'*) n. m. (lat. *aprilis*). Le quatrième mois de l'année. *Fig.* **Poisson d'avril,** attrape, plaisanterie, usitée le 1er avril.

AVRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Semé, planté en avril.

AVRILLET (*vri, ll* mll., *è*) n. m. Blé semé en avril.

AVULSIF, IVE adj. Qui opère l'avulsion.

AVULSION n. f. (du lat. *avulsum*, sup. de *avellere*, arracher). *Chir.* Arrachement : *l'avulsion d'une dent.*

AVUNCULAIRE (*von-ku-lè-re*) adj. (du lat. *avunculus*). Qui a rapport à l'oncle, à la tante : *puissance avunculaire.*

AXE (*ak-se*) n. m. (lat. *axis*). En astronomie, ligne imaginaire autour de laquelle s'effectue la rotation d'un corps céleste sur lui-même. L'axe terrestre (v. PÔLE), indéfiniment prolongé, s'appelle axe du monde. — Toute ligne droite autour de laquelle tourne une figure géométrique, un corps. *Axe d'une voie*, ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les bords de la voie.



Axe.

AXIAL, E (*ak-si*) ou **AXUEL, ELLE** (*ak-su-el, è-le*) adj. Qui a rapport à l'axe. Qui a lieu suivant un **axe.**

AXILE (*ak-si-le*) adj. Qui forme un axe.

AXILLAIRE (*ak-sil-lè-re*) adj. (du lat. *axilla*, aisselle). Qui a rapport à l'aisselle : *nerf axillaire.*

AXIOME (*ak-si*) n. m. (gr. *axiôma*; de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même. Proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que la partie ; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles ; tout effet a une cause.*

AXIOMÈTRE (*ak-si-o*) n. m. (gr. *axios*, juste, et *metron*, mesure). Indicateur donnant à distance la direction de la barre d'un navire.

AXIS (*ak-siss*) n. m. Seconde vertèbre du cou.

AXOLOTL (*ak-so*) n. m. Forme larvaire de batraciens urodèles amphibies du genre amblystome, originaires du Mexique.

AXONGE (*ak-son-je*) n. f. (lat. *axis*, essieu, et *ungere*, oindre). Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement dite SAINDOUX.

AXONOMÉTRIQUE (*ak-so*) n. et adj. f. (gr. *axôn, ohos*, axe, et *metron*, mesure. *Perspective axonométrique*, projection orthogonale sur un plan oblique aux trois dimensions du corps à reproduire.

AY (*a-i*) n. m. Vin produit par la commune d'Ay (Champagne). [On écrit aussi AI.]

AYANT CAUSE (*è-ian kô-ze*) n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. *des ayants cause.*

AYANT DROIT (*è-ian-droi*) n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit.*

AYAPANA (*a ia*) n. m. Genre de composées, de l'Amérique du Sud, dont les feuilles sont employées comme sudorifiques.

AYE-AYE (*a-i-a i*) n. m. Petit lémurien de Madagascar, du genre *chéiromys.*

AYUNTAMIENTO (*a-ioun'ta-mi-èn'-to*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité. Pl. des *ayuntamientos* (*toss*).


Azalée.

AZALÉE (*lé*) n. f. *Bot.* Genre d'éricacées de l'hémisphère boréal, à fleurs très élégantes, de couleurs variées, mais sans parfum.

AZÉDARAC ou **AZADARACH** (*rak*) n. m. Arbre de la famille des méliacées. (Les noyaux de ses fruits servent à faire des chapelets ; aussi l'appelle-t-on *arbre à chapelets.*)

AZEL (*zèl*) n. m. Terre domaniale, en Algérie.

AZEROLE n. f. Sorte de fruit rouge, aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise, contenant plusieurs noyaux, et produit par l'azerolier.

AZEROLIER (*li-é*) n. m. Arbre épineux à feuilles blanches, du genre alisier.


Azerolier

AZIMUT (*mut'*) n. m. (ar. *al semt*). Angle que fait un plan vertical fixe avec un plan vertical passant par un corps céleste.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOÏQUE adj. *Chim.* Se dit de certains composés azotés. *Géol.* Privé de fossiles.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide azotique : *les azotates sont surtout utilisés comme engrais.*

AZOTE n. m. (gr. *a* priv., et *zôê*, vie). *Chim.* Gaz simple, incolore, inodore et insipide. Adjectiv. : *gaz azote.* — L'azote (Az) entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique et ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Un litre d'azote pèse 1gr,258.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui contient de l'azote : *aliments azotés.*

AZOTIQUE adj. Se dit principalement d'un acide (AzO^3H) que l'on obtient en traitant l'azotate de potassium par l'acide sulfurique. (On l'appelle encore ACIDE NITRIQUE ou EAU-FORTE.) — Cet acide sert à fabriquer les azotates (ou nitrates) l'acide sulfurique, la nitro-benzine, etc. Il est utilisé dans l'industrie des matières colorantes, et les graveurs sur métaux l'emploient sous le nom d'*eau-forte.*

AZOTITE n. m. Sel dérivant de l'acide azoteux.

AZOTURE n. m. Combinaison de l'azote avec un radical considéré comme substitué à l'hydrogène de l'ammoniaque.

AZTÈQUE adj. Qui a rapport aux Aztèques. (V. *Part. hist.*) N. *Pop.* Individu chétif ; avorton : *un, une véritable aztèque.*

AZULEJOS (*zou-lé-joss*) n. m. invar Carreau de faïence, de fabrication mauresque, employé jadis au revêtement des murailles.

AZUR n. m. (de l'ar. *al-azurd*, le bleu). Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt. (On l'appelle encore *bleu d'azur, bleu de smalt, bleu de Saxe, bleu de safre, bleu d'émail, bleu d'empois, smalt, vert de cobalt.*) Couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. L'air, le ciel : *s'envoler dans l'azur. Blas.* La couleur bleue. (V. la planche BLASON.) **Pierre d'azur,** nom vulgaire du lapis-lazuli.

AZURABLE adj. Que l'on peut azurer.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel. *La plaine azurée*, la mer.

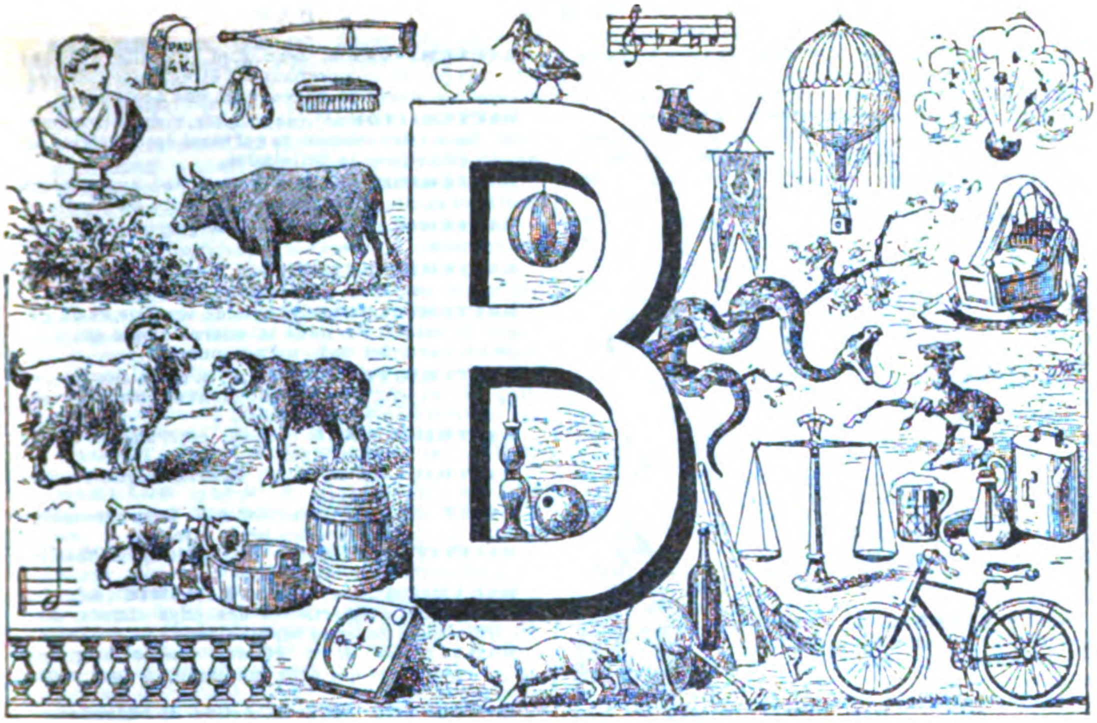
AZURER (*ré*) v. tr. Teindre en couleur d'azur.

AZURINE n. f. Substance incolore dont les solutions présentent à la lumière une fluorescence bleue.

AZYGOS (*ghoss*) n. f. Veine qui établit la communication entre les deux veines caves. Adj. : *veine azygos.*

AZYME adj. (gr. *a* priv., et *zumê*, levain). Sans levain : *pain azyme.* — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Égypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes.* L'Église croit généralement que Jésus-Christ s'est servi de pain azyme dans la cène avec ses disciples ; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Église russe, on ne fait usage que de pain levé.

AZYMIQUE adj. (de *azyme*). Qui est impropre à la fermentation.



B n. m. (*bé* ou *be*). Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes : *un petit* b ; *des* B *majuscules*. Symbole chimique du *bore*.

BA, symbole chimique du *baryum*

BABA n. m. (mot polon.). Gâteau danslequelil entreducédrat,duraisin de Corinthe et du rhum ou du kirsch.

BABEURRE (*beu-re*) n. m. (de *battre*, et *beurre*). Liquide séreux qui reste après le barattage de la crème.

BABI n. m. Nom donné aux partisans du babisme.

BABIL (*bil'*) n. m. Abondance de paroles inutiles Langage des petits enfants. Chant babillard de quelques oiseaux.

BABILLAGE (*ll* mll.) ou **BABILLEMENT** (*bi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de babiller.

BABILLARD (*bi, ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. Qui parle beaucoup et inutilement. Bavard.

BABILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. i. Parler beaucoup, sans suite et à propos de rien.

BABINE ou **BABOUINE** n. f. Lèvre pendante de certains animaux (chien, singe, etc.).



Babiroussa.

BABIOLE n. f. Jouet d'enfant. *Fig*. Chose sans importance, sans valeur, bagatelle.

BABIROUSSA (*rous-sa*) n. m. Genre de pachydermes, famille des suidés, voisins des porcs et originaires de Malaisie : *le babiroussa atteint la taille d'un petit âne.*

BABISME (*bis-me*) n. m. Eclectisme religieux, professé par le réformateur persan Bab et ses successeurs.

BABLAH ou **BABLAD** (*blad'*) n. m. Nom, dans l'Inde, des fruits de divers acacias employés pour le tannage et la teinture en noir. (De là le nom de *tanin oriental* donné à ces fruits.)



Babouches.

BÂBORD (*bor*) n. m. (holl. *bakboord*). Côté gauche d'un navire, quand on regarde vers l'avant. ANT. **Tribord.**

BABOUCHE n. f. (du persan *papoch*, qui couvre le pied). Pantoufle orientale en cuir de couleur, sans quartier et sans talon.

BABOUIN n. m. (rad. *babine*). Espèce de gros singe d'Afrique, du genre cynocéphale *Méd.* Petit bouton aux lèvres. *Fig.* et *fam.* Enfant folâtre, turbulent. (En ce sens, le fém. *babouine* est usité quelquefois.)

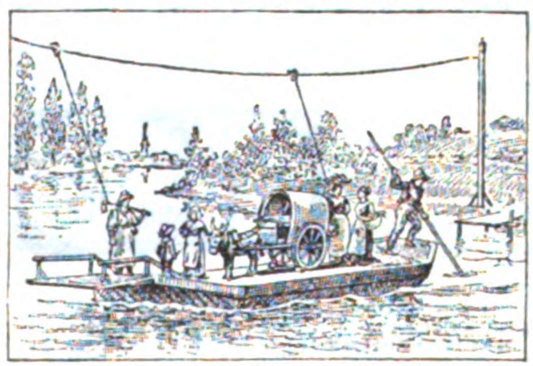
BABOUVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire

BABOUVISTE (*vis-te*) n. m. Partisan de Babeuf.

BABY n. m. Mot anglais, synonyme de BÉBÉ.

BABYLONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Babylone ; de la Babylonie.

BAC (*bak*) n. m. (all. *back*). Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau et retenu par une poulie qui glisse le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre. Grand baquet de bois.



Bac.

BACCALAURÉAT (*ba-ka-lô-ré-a*) n. m. (lat. *bacca*, baie, et *laurus*, laurier). Premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier : *baccalauréat ès lettres, ès sciences*.

BACCARA (*ba-ka-ra*) n. m. Jeu de cartes qui se joue entre un *banquier* et les autres joueurs ou *pontes*.

BACCARAT (*ba-ka-ra*) n. m. Cristal de la manufacture de Baccarat.

BACCHANAL (*ba-ka*) n. m. Grand bruit.

BACCHANALE (*ba-ka*) n. f. Débauche bruyante. Danse emportée, tumultueuse. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus.

BACCHANTE (*ba-kan-te*) n. f. (de *Bacchus*). Prêtresse de Bacchus. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Femme à qui l'ivresse ou la lubricité a fait perdre toute réserve.

BACCHIAQUE (*ba-ki*) adj. Se dit de vers grecs ou latins uniquement composés de *bacchius*.
BACCHIUS (*ba-ki-uss*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé d'une brève et de deux longues.
BACCIFÈRE (*bak-si*) adj. (lat. *bacca*, baie, et *ferre*, porter). Se dit des plantes qui produisent des baies.
BACCIFORME (*bak-si*) adj. (du lat. *bacca*, baie, et de *forme*). Qui ressemble à une baie.
BACH-AGA (*ba-cha-gha*) n. m. En Algérie et en Tunisie, chef intermédiaire entre les agas et les califes.
BÂCHE n. f. (de *bac*). Pièce de cuir ou de grosse toile dont on recouvre les bateaux, les voitures, pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages. Caisse à châssis vitré, abritant les jeunes plantes. Caisse employée dans diverses industries. Filet en forme de poche.
BACHELETTE (*lè-te*) n. f. (fém. de *bachelier*). Autref. Jeune fille.
BACHELIER (*li-é*) n. m. (bas lat. *baccalaris*). Au moyen âge, jeune gentilhomme aspirant à être fait chevalier. Jeune homme quelconque. (Vx.) Auj., celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences*. — Le titre de bachelier est indispensable pour se présenter à certaines écoles spéciales et pour se faire inscrire comme élève aux facultés de droit, de lettres, de sciences, de médecine, etc.


Bachi-bouzouck.

BACHELIÈRE n. f. Femme qui a subi avec succès un examen de baccalauréat : *bachelière ès lettres*.
BÂCHER (*ché*) v. t. Etendre la bâche : *bâcher un bateau, une voiture*.
BACHI-BOUZOUCK (*zouk*) n. m. Soldat irrégulier de l'armée turque. Pl. des *bachi-bouzoucks*.
BACHIQUE adj. De Bacchus, Dieu du vin, chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.
BACHLYK ou **BACHELICK** n. m. Echarpe en filet de laine, formant capuchon pour la tête, avec des bouts pendants et munis de houppes.
BACHOT (*cho*) n. m. (rad. *bac*). Petit bateau. En argot des collèges, baccalauréat.
BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.
BACHOTTE (*cho-te*) n. f. Tonneau de forme particulière, pour transporter les poissons vivants.
BACILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. *Minér.* Qui a la forme d'un prisme. *Méd.* Se dit des maladies produites par un bacille. N. f. Genre de petites algues marines, famille des diatomées.


Bacilles.

BACILLARIÉES n. f. Pl. *Bot.* Syn. de DIATOMÉES.
BACILLE (*si-le*) n. m. (du lat. *bacillus*, baguette). Organisme microscopique unicellulaire, affectant la forme d'un bâtonnet droit ou courbe.
BACILLIFORME (*sil-li*) adj. Qui a la forme d'un bacille.
BACILLOSE (*sil-lô-ze*) n. f. Syn. de TUBERCULOSE.
BACKER (*ba-ké*) v. n. (de l'angl. *back*, en arrière). Reculer, dans le vocabulaire des chemins de fer et des bateaux à vapeur.
BÂCLAGE n. m. Action de bâcler. Faire vite et mal : *le bâclage d'une affaire*. Fermeture temporaire d'une rivière à l'aide de chaînes tendues.
BÂCLE n. f. (du lat. *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de fer, que l'on assujettit derrière une porte pour la fermer.
BÂCLER (*klé*) v. t. Fermer une porte, une fenêtre par derrière au moyen d'une bâcle. Faire, conclure à la hâte et sans précaution : *bâcler un travail*.
BÂCLEUR n. m. Celui qui bâcle.
BACONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de François Bacon, fondé sur l'expérience.
BACONISTE (*nis-te*) n. m. Disciple de Bacon.
BACQUETER (*ke-té*) v. t. Syn. de BAQUETER.
BACTÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues microscopiques, comprenant des êtres unicellulaires, allongés, souvent pathogènes. S. une *bactériacée*.
BACTÉRICIDE adj. (de *bactérie*, et du lat. *cædere*, tuer). Se dit des substances qui tuent les bactéries ou qui en empêchent la pullulation.
BACTÉRIDIE (*dî*) n. f. Nom donné aux grosses bactéries et, plus fréquemment, à celle du *charbon*.
BACTÉRIE (*rî*) n. f. Genre de *bactériacées*. Syn. de MICROBE.
BACTÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux bactéries : *les poisons bactériens*.
BACTÉRIOLOGIE (*jî*) n. f. (de *bactérie*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la microbiologie qui s'occupe des bactéries. Syn. MICROBIOLOGIE.
BACTÉRIOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (de *bactérie*, et du gr. *therapeia*, soin). Traitement des maladies par les bactéries ou leurs produits.
BACTRIEN, ENNE (*tri-in, è-ne*) adj. et n. De Bactres ; de la Bactriane.
BACTRIOLES n. f. pl. Débris, rognures d'or provenant du battage.
BACUL (*ku*) n. m. (pour *bat-cul*). Large croupière qui bat sur les cuisses des bêtes attelées.
BACULITE n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le crétacé.
BADAMIER (*mi-é*) n. m. ou **BADAMIE** (*mî*) n. f. *Bot.* Genre de combrétacées des pays chauds, dont les fruits sont nommés *myrobalans*.
BADAUD (*dô*), **E** n. et adj. (même orig. que *bayer*.) Personne qui perd son temps à tout regarder, à tout écouter.
BADAUDAGE (*dô*) n. m. Action de badauder.
BADAUDER (*dô-dé*) v. i. Faire le badaud. Perdre le temps.
BADAUDERIE (*dô-de-ri*) n. f. Caractère, action, discours de badaud. Niaiserie.
BADELAIRE (*lè-re*) ou **BAUDELAIRE** (*bô-de-lè-re*) n. m. Epée à lame courbe.
BADERNE (*dèr-ne*) n. f. (bas bret.). Grosse tresse en fil de caret ou de vieux cordages, dont on couvre les parties que l'on veut préserver de l'effet du frottement. *Fig.* Toute chose vieille, hors de service. Se dit, par mépris, d'une personne que son âge ou sa santé mettent hors d'état de rendre des services.
BADIANE n. f. Genre de magnoliacées à fleurs très aromatiques, dont une espèce fournit un fruit dit *anis étoilé*, qui sert à la fabrication de l'anisette.
BADIGEON (*jon*) n. m. Couleur en détrempe, dont on peint les murs. *Abusiv.* Pinceau à l'aide duquel on badigeonne.
BADIGEONNAGE (*jo-na-je*) n. m. Action de badigeonner. Ouvrage de celui qui badigeonne.
BADIGEONNER (*jo-né*) v. t. Peindre un mur avec du badigeon. Enduire d'une préparation pharmaceutique : *badigeonner de teinture d'iode*.
BADIGEONNEUR (*jo-neur*) n. m. Qui badigeonne. Mauvais peintre.
BADIN, E adj. et n. (même orig. que *bayer*). Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin*. ANT. **Grave, sérieux.**
BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage*. Sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage*.
BADINE n. f. Baguette, canne mince et flexible.
BADINER (*né*) v. i. Faire le badin ; plaisanter. Parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.
BADINERIE (*rî*) n. f. Ce qu'on dit, ce qu'on fait en plaisantant. Enfantillage.
BADOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. Du grand-duché de Bade.
BAFOUER (*fou-é*) v. t. Plaisanter, railler quelqu'un d'une manière outrageante.
BAFOUILLAGE (*fou, ll* mll) n. m. *Fam.* Propos incohérents ; paroles sans suite.
BAFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. t. *Fam.* Bredouiller. Parler d'une manière peu intelligible.
BAFOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll., *eur, eu-ze*). n. *Fam* Celui, celle qui bafouille.
BÂFRE ou **BÂFRÉE** (*fré*) n. f. *Pop.* Ripaille.
BÂFRER (*fré*) v. tr. et intr. *Pop.* Manger avidement, gloutonnement et avec excès.
BÂFREUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui aime excessivement à manger ; glouton.

BAGAGE n. m. (bas lat. *baga*). Équipage de voyage ou de guerre. *Fig.* et *fam. Plier bagage,* s'enfuir, mourir.

BAGARRE (*gha-re*) n. f. *Fam.* Tumulte, encombrement tumultueux. Grand bruit, causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre.*

BAGASSE (*gha-se*) n. f. Canne à sucre passée par le moulin pour en extraire le suc. Juron provençal.

BAGATELLE (*tè-le*) n. f. (de l'ital. *bagatella*, tour de bateleur). Chose de peu de prix et peu nécessaire. *Fig.* Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles*

BAGNARD n. m. Forçat du bagne.

BAGNE (*gne*) n. m. (de l'ital. *bagno*, bain, parce que, à Constantinople, le bagne avait été primitivement un établissement de bains). Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. — Les bagnes, qui avaient remplacé les galères, ont été à leur tour supprimés en 1870 : les condamnés aux travaux forcés subissent aujourd'hui la peine de la transportation.

BAGNOLE n. f. Mauvaise voiture.

BAGOUT (*ghou*) n. m. Bavardage hardi et effronté. (On écrit aussi **BAGOU**.)

BAGUAGE (*gha-je*) n. m. Incision annulaire faite sur une tige pour arrêter la descente de la sève.

BAGUE (*ghe*) n. f. (du lat. *bacca*, anneau de chaîne). Anneau d'or ou d'argent, que l'on met au doigt. Grand anneau qu'on enlève dans le jeu de baguenaudier. Moulure en forme d'anneau, coupant une colonne dans sa hauteur. *Jeu de bagues,* jeu d'adresse consistant à enlever au galop d'un cheval, avec une lance ou une épée, des anneaux suspendus.


Bagues.

BAGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER (*ghe-nô-dé*) v. i. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

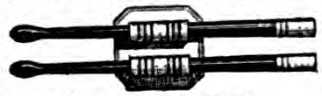
BAGUENAUDERIE (*ghe-nô-de-ri*) n. f. Paroles sottes et frivoles.

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Celui qui baguenaude. Jeux d'anneaux qu'il s'agit d'enfiler, puis de désenfiler dans un certain ordre. Adjectiv. Qui s'occupe de baguenauderies : *écrivain baguenaudier.*

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont le fruit, qui claque quand on le presse entre les doigts, est appelé *faux séné.*

BAGUER (*ghé*) v. t. Arrêter à grands points les plis d'une robe, d'un habit, etc., avant de coudre. (Syn. de **FAUFILER**.) Garnir de bagues. Pratiquer le baguage en arboriculture.

BAGUETTE (*ghè-te*) n. f. (ital. *bacchetta ;* du lat. *baculus*, bâton). Petit bâton fort menu, plus ou moins long et flexible. *Archit.* Petite moulure ronde. **Baguette divinatoire,** bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait autrefois découvrir les trésors enfouis, les traces des meurtriers et des voleurs et, aujourd'hui encore, les sources cachées, les mines. **Baguette de fée,** petit bâton avec lequel les fées étaient censées opérer leurs enchantements. **Baguette sidérale,** longue et étroite tablette couverte de caractères cabalistiques indiquant le décours des astres, et dont se servaient jadis les astrologues. **Baguette de chef de musique,** petit bâton qui sert à diriger les musiciens. **Baguettes de tambour,** petits bâtons courts, terminés en forme d'olive et à l'aide desquels on bat du tambour. **Baguette de fusil,** tige de métal, de bois, de baleine, qui sert à charger ou à nettoyer un fusil.


Baguettes de tambour.

BAGUEUR (*gheur*) n. m. Instrument employé en horticulture pour inciser les arbres. Instrument pour placer les bagues aux extrémités des tubes des machines à vapeur.

BAGUIER (*ghi-é*) n. m. Petit coffret, écrin, coupe, où l'on dépose des bagues et autres bijoux.

BAH ! interj. qui marque l'étonnement, le doute. **Ah bah !** Exclamation d'insouciance.

BAHUT (*ba u*) n. m. Coffre de bois à couvercle bombé, servant au moyen âge à serrer des vêtements. Meuble ancien en forme d'armoire. Chaperon de mur, de forme bombée. *Arg. des lyc.* Le lycée, l'école.


Bahut.

BAHUTIER (*ba-u-ti-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des bahuts, des coffres, des malles, etc.

BAI (*bè*), **E** adj. (du lat. *badius*, brun). Se dit d'un cheval dont la robe est rougeâtre, avec crins et extrémités noirs : *jument baie.*

BAIE (*bè*) n. f. Rade, petit golfe : *la baie de Douarnenez.* Ouverture de porte, de fenêtre.

BAIE (*bè*) n. f. (lat. *bacca*). Fruit charnu de divers arbres, tels que le laurier, le groseillier, etc. : *les baies n'ont pas de noyau, mais une ou plusieurs graines.*

BAIGNADE (*bè*) n. f. Action de se baigner. Endroit d'une rivière où l'on peut se baigner.

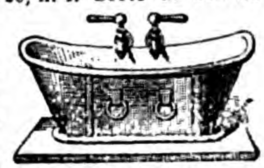
BAIGNAGE (*bè*) n. m. Action de baigner.

BAIGNER (*bè-gné*) v. t. (lat. *balneare*). Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *visage baigné de larmes.* Couler auprès, envelopper : *la mer baigne la ville.* V. i. Être entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang,* en être couvert. **Se baigner,** v. pr. Prendre un bain : *il ne faut pas se baigner quand on vient de manger.*

BAIGNEUR, EUSE (*bè-gneur, eu-ze*) n. Qui se baigne. Qui tient une maison de bains, qui prend soin des bains ou qui aide les autres à se baigner.

BAIGNEUSE (*bè-gneu-ze*) n. f. Sorte de bonnet de femme. Vêtement, peignoir pour le bain.

BAIGNOIRE (*bè*) n. f. Vaisseau de métal ou de pierre, dans lequel on se baigne. Loge de théâtre, au rez-de-chaussée.


Baignoire.

BAIL (*ba, l* mll.) n. m. (bas lat. *balium*). Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés : *tout bail doit être enregistré.* Pl. des *baux.*

BAILE (*bè-le*) n. m. (lat. *bajulus*). Régent, tuteur. Syndic. Ambassadeur de Venise à Constantinople. (Vx.)

BAILLE (*ba, ll* mll., *e*) n. f. (de l'ital. *baglia*, baquet). Sorte de récipient ordinairement en bois ; baquet.

BÂILLEMENT (*bâ, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bâiller.

BAILLER (*ba, ll* mll., *é*) v. t. (du lat. *bajulare*, porter). Mot vieilli, qui signifie : donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez.* En faire accroire : *vous me la baillez belle.*

BÂILLER (*bâ, ll* mll., *é*) v. i. (vx fr. *baailler*, du bas lat. *badare*, ouvrir la bouche). Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Être entr'ouvert : *la porte bâille.* — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles,* mais *bayer aux corneilles.*

BAILLET (*ba, ll* mll., *è*) adj. m. Se dit d'un cheval qui est d'un roux tirant sur le blanc : *cheval baillet.*

BAILLEUR, ERESSE (*ba, ll* mll., *eur, e-rè-se*) n. Qui donne à bail. **Bailleur de fonds,** qui fournit de l'argent. ANT. **Concessionnaire, preneur.**

BÂILLEUR, EUSE (*bâ, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bâille souvent.

BAILLI (*ba, ll* mll.) n. m. (du vx fr. *baillir*, administrer). Officier d'épée ou de robe, qui en France rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur.

BAILLIAGE (*ba, ll* mll.) n. m. Tribunal jugeant au nom et sous la présidence d'un bailli : *procureur du roi au bailliage.* Juridiction d'un bailli : *la Révolution supprima les bailliages.*

BAILLIAGER (*ba, ll* mll., *a-jé*), **ÈRE** adj. Qui appartient à un bailliage.

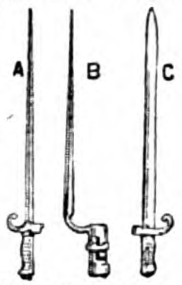
BAILLIVE (*ba, ll* mll.) ou **BAILLIE** (*ba, ll* mll., *i*) n. f. Femme d'un bailli. (Vx.)

BÂILLON (*bâ, ll* mll.) n. m. Tampon ou objet qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNEMENT (*bâ, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de bâillonner.

BÂILLONNER (*bâ, ll* mll., *o-né*) v. tr. Mettre un bâillon. *Fig.* Réduire au silence.

BAIN (*bin*) n. m. (lat. *balneum*). Eau ou autre liquide dans lequel on se baigne. Immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau : *les bains hygiéniques doivent être tièdes.* Exposition du corps à la lumière, au soleil. Liquide dans lequel on plonge une substance pour la soumettre à une préparation quelconque. Pl. Etablissement de bains. Eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner : *bains de Vichy, de Luchon.* **Bain de vapeur,** celui que prend une personne exposée aux vapeurs de l'eau bouillante. **Bain-marie,** eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie.* — Les bains frais (de rivière ou de mer) produisent sur la santé un effet excellent. Il est bon de les prendre le matin, avant le premier repas ou, le soir, de quatre à six heures, quand la digestion est complètement terminée. On doit quitter l'eau dès que l'on éprouve quelques frissons.



Baïonnettes : A, épée-baïonnette ; B, baïonnette à douille ; C, sabre-baïonnette.

BAÏONNETTE (*ba-i-o-né-te*) n. f. (de *Bayonne*, où cette arme fut d'abord fabriquée). Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil : *Louvois donna la baïonnette à l'infanterie française.* Douille de lampe électrique.

BAÏOQUE (*ba-i-o-ke*) n. f. Petite monnaie des anciens Etats romains, valant un peu plus de 5 centimes.

BAÏRAM (*ba-i-ram'*) ou **BEÏRAM** (*bè i-ram'*) n. m. (mot turc). Nom des deux fêtes principales des musulmans, dont l'une se célèbre après le jeûne du ramadan et l'autre soixante-dix jours plus tard.

BAISEMAIN (*bè-ze-min*) n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur. Cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince. Pl. *Fam.* Civilités, compliments : *offrir ses baisemains à quelqu'un.*

BAISEMENT (*man*) n. m. Action de baiser les pieds des pauvres le jeudi saint, ou la mule du pape.

BAISER (*bè-zé*) v. t. (lat. *basiare*). Appliquer, poser sa bouche sur : *baiser la main, un crucifix.*

BAISER (*bè-zé*) n. m. Action de baiser : *baiser de paix.* **Baiser de Judas,** de traître. **Baiser Lamourette.** V. LAMOURETTE (*Part. hist.*).

BAISEUR, EUSE (*bè-zeur, eu-ze*) n. Personne qui a la manie de donner des baisers.

BAISOTER (*bè-zo-té*) v. t. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE (*bè-se*) n. f. Mouvement d'une surface dont le niveau décroît : *la baisse des eaux.* Diminution du prix des marchandises, des fonds publics, des actions, etc. : *la baisse des actions de chemins de fer. Jouer à la baisse,* spéculer sur la baisse des fonds publics. ANT. **Hausse, élévation.**

BAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de baisser.

BAISSER (*bè-sé*) v. t. (rad. *bas*). Abaisser, mettre plus bas : *baisser un store.* Diminuer de hauteur : *baisser un toit. Fig. Baisser l'oreille,* être honteux, confus. *Baisser pavillon,* céder. V. i. Aller en diminuant : *les rivières baissent en été.* S'affaiblir : *la vue baisse avec l'âge.* **Se baisser** v. pr. Se courber. ANT. **Elever, monter, lever, hausser.**

BAISSIER (*bè-si-é*) n. m. Celui qui, à la Bourse, spécule sur la baisse des fonds publics.

BAISSIÈRE (*bè-si-è-re*) n. f. Reste du vin quand il approche de la lie. Enfoncement où séjourne l'eau de pluie, dans une terre labourée.

BAISURE (*bè-zu-re*) n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du terrain jurassique moyen ou *oolithe inférieur.* N. m. : *le bajocien.*

BAJOUE (*joû*) n. f. Partie de la tête d'un animal, particulièrement du veau et du cochon, qui s'étend de l'œil à la mâchoire. Joue humaine pendante.

BAJOYER (*joi-ié*) n. m. Mur qui consolide les berges d'une rivière. Partie latérale d'une écluse.

BAKÉLITE n. f. Une résine synthétique.

BAL n. m. (du bas lat. *ballare*, danser). Assemblée, local où l'on danse. Pl. des *bals.*


Baladeuse.

BALADE n. f. *Pop.* Promenade.

BALADER (*dé*) [*se*] v. pr. *Pop.* Se promener sans but.

BALADEUR adj. *Train baladeur,* mécanisme d'un changement de vitesses (automobile).

BALADEUSE (*deu-ze*) n. f. Voiture de marchand ambulant. Voiture sans traction propre, attelée à une voiture motrice. Lampe électrique mobile montée sur fil souple.

BALADIN, E n. (du vx fr. *baller*, danser). Farceur de tréteaux. Paillasse, bouffon. Saltimbanque.

BALADINAGE n. m. Propos, métier de baladin, farce, parade. Plaisanterie de mauvais goût.

BALADINER (*né*) v. i. Faire le baladin.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage et, plus souvent, la cicatrice qui en reste.

BALAFRÉ, E adj. et n. Personne qui a une balafre.

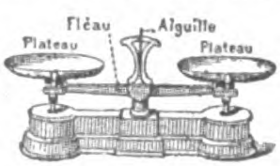
BALAFRER (*fré*) v. t. Blesser en faisant une balafre.

BALAI (*lè*) n. m. (du celt. *balan*, genêt). Faisceau de jonc, de plumes, de crin, de bruyère, etc., pour nettoyer. *Manche à balai,* bâton au bout duquel est fixé le balai. *Electr.* Assemblage de fils de cuivre établissant le contact dans une dynamo. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens *Fig. Donner un coup de balai,* renvoyer des fonctionnaires, des domestiques. Expédier des affaires. *Rôtir le balai,* mener une vie de désordre.

BALAIS (*lè*) adj. m. (pers. *badakchan*). Se dit d'un rubis de couleur rose : *rubis balais.*

BALAN n. m. Syn. de BALANT.

BALANCE n. f. (lat. *bilanx ;* de *bis*, deux fois, et *lanx*, bassin). Instrument pour peser : *on distingue la balance commune, la balance Roberval, la bascule, la romaine,* etc. Emblème de la Justice. Sorte de filet plat pour pêcher les écrevisses. *Com.* Equilibre entre le débit et le crédit : *faire la balance des affaires d'une année. Etre en balance,* être dans l'indécision. *Faire pencher la balance,* faire prévaloir. *Mettre en balance,* comparer. *Astr.* V. *Part. hist.*



Balance de Roberval.



Balance commune.

BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE (*sè-le*) n. f. Grosse embarcation de mer à un seul mât, des côtes d'Italie et d'Espagne.

BALANCEMENT (*man*) n. m. (de *balancer*). Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Fig.* Hésitation.

BALANCER (*sé*) v. t. (de *balance.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je balançais, nous balançons.*) Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres. Fig.* Peser, examiner : *balancer le pour et le contre.* Etablir la différence entre le débit et le crédit : *balancer un compte.* Compenser : *ses vertus balancent ses vices. Fam.* Renvoyer brusquement. V. i. Hésiter, être en suspens : *il n'y a pas à balancer.* Etre incertain : *la victoire balança longtemps.* **Se balancer** v. pr. Se placer sur la balançoire et la mettre en mouvement ; osciller ; se dandiner : *l'ours se balance en marchant.*

BALANCIER (*si-é*) n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge.* **Balancier d'une machine à**

vapeur, organe qui permet de transmettre le mouvement du piston de la machine à un arbre moteur, à l'aide d'une bielle ou d'une manivelle. **Balancier monétaire,** machine pour frapper les monnaies. Long bâton des danseurs de corde, qui leur sert à tenir l'équilibre.


Balanciers.

BALANCIER (*si é*) n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANCINE n. f. Nom des cordages qui soutiennent les vergues. Pl. *Arg.* Bretelles.

BALANÇOIRE n. f. Siège suspendu entre deux cordes et sur lequel on se balance. Longue pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts. (On dit aussi BASCULE.) *Fig.* et *fam.* Baliverne, sornette, conte en l'air.


Balançoires.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** (*dra*) n. m. Ancien manteau long, boutonné par devant et sans manches.

BALANDRE n. f. Bateau plat, sorte de chaland employé sur les canaux. (On dit aussi BÉLANDRE.)

BALANE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dits aussi GLANDS DE MER.

BALANIFÈRE adj. et n. *Bot.* V. CUPULIFÈRE.

BALANOPHAGE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de glands.

BALANOPHORE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phoros*, qui porte). Qui porte des glands.

BALANT (*lan*) n. m. V. BALLANT.

BALAYAGE (*lè-ia-je*) n. m. Action de balayer.

BALAYER (*lè-ié*) v. t. (*Je balaye* ou *balaie, tu balayes* ou *balaies, nous balayons. Je balayais, nous balayions. Je balayai, nous balayâmes. Je balayerai* ou *balaierai, nous balayerons* ou *balaierons. Balaye* ou *balaie, balayons, balayez. Je balayerais* ou *balaierais, nous balayerions* ou *balaierions. Que je balaye, que nous balayions. Que je balayasse, que nous balayassions. Balayant. Balayé, e.*) Nettoyer avec un balai : *balayer l'escalier. Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi.*

BALAYETTE (*lè-iè-te*) n. f. Petit balai.

BALAYEUR, EUSE (*lè-i-eur, eu-ze*) n. Qui balaye.


Balbuzard.

BALAYEUSE (*lè-i-eu-ze*) n. f. Machine pour balayer : *pour balayer les rues, on utilise des balayeuses mécaniques.* Volant d'étoffe, de dentelle, etc., cousu au bas d'une jupe. Tissu spécial, imprimé noir et blanc, en rayures.

BALAYURES (*lè-iu-re*) n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIE (*si*) n. f. État de celui qui balbutie : *la balbutie de l'enfance, de la vieillesse.*

BALBUTIEMENT (*si-man*) n. m. Action de balbutier.

BALBUTIER (*si-é*) v. i. (lat. *balbutire ;* de *balbus*, bègue). Articuler imparfaitement, avec hésitation et difficulté. V. t. Prononcer en balbutiant : *balbutier un compliment.*

BALBUTIEUR, EUSE (*si-eur, eu-ze*) n. Qui balbutie.

BALBUZARD (*zar*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon à bec court, du genre pandion.


Balcon.

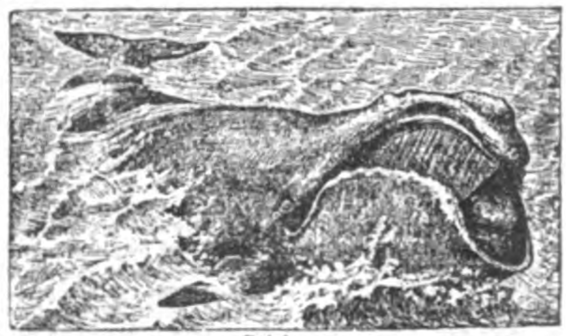
BALCON n. m. (de l'ital. *balcone*, plancher, estrade). Plate-forme en saillie sur la façade d'un bâtiment, entourée d'une balustrade et communiquant avec l'intérieur par une ou plusieurs ouvertures. Au théâtre, prolongement de la première galerie jusqu'à l'avant-scène à droite et à gauche.

BALDAQUIN (*kin*) n. m. (ital. *baldacchino*). Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire. Ouvrage d'architecture ou de menuiserie, qui sert de couronnement à un trône, à un autel.


Baldaquin.

BALE n. f. (allem. *balg*). Enveloppe du grain dans l'épi : *bale d'avoine.* (On écrit aussi BÂLE et BALLE.)

BALEINE (*le-ne*) n. f. (lat. *balæna*). Genre de mammifères marins, de l'ordre des cétacés. Espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons de la baleine. — La baleine habite surtout les mers polaires ; c'est le plus grand des animaux. Elle atteint une longueur de plus de 25 mètres et un poids de 150 000 kilogr. Ses mâchoires supérieures portent non pas des dents, mais des fanons, lames cornées, placées latéralement et les unes à côté des autres.


Baleine.

Elle se nourrit du plancton marin et peut, dit Buffon, vivre mille ans. On la pêche pour son huile et ses fanons.

BALEINÉ (*lè-né*), **E** adj. Garni de baleines : *corsage baleiné.*

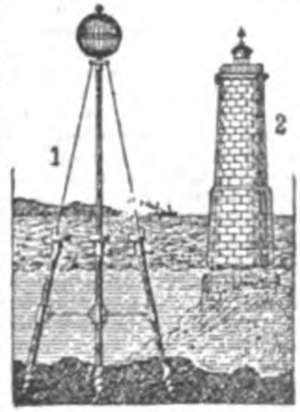
BALEINEAU (*lè nô*) n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER (*lè-ni-é*) n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du nord, et portant des *pirogues* ou *baleinières*, embarcations légères et rapides. Celui qui pêche à la baleine.

BALEINIÈRE (*le*) n. f. Embarcation longue, étroite et légère, servant à la pêche de la baleine. Embarcation des navires de guerre et de commerce, dont la forme est analogue à celle d'une *baleinière* (V. ci-dessus).

BALEINOPTÈRE (*lè*) n. m. Genre de cétacés des mers froides, appelés aussi *rorquals.*

BALÈVRE n. f. Lèvre intérieure. Au plur. Les deux lèvres. *Constr.* Saillie d'une pierre sur une autre dans un mur.



Balises. 1. En fer, 2. En maçonnerie.

BALISAGE (*za-je*) n. m. Action de baliser. Ensemble de balises posées en mer ou pour le tracé d'une voie.

BALISE (*li-ze*) n. f. *Mar.* Ouvrage en fer, en bois, en maçonnerie, destiné à indiquer les dangers que présentent un port, une passe, une rivière. Perche indiquant le tracé d'une voûte, d'un chemin de fer, d'un canal.

BALISE (*li-ze*) n. f. Fruit du balisier.

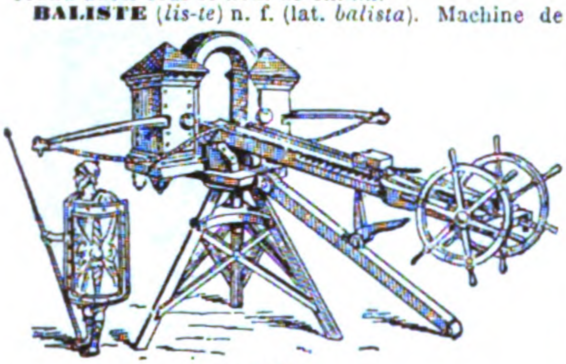
BALISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de planter des balises, pour indiquer le tracé d'une voie, d'un canal.

BALISER (*zé*) v. tr. Mettre des balises.

BALISEUR (*zeur*) n. m. Qui établit ou surveille les balises.

BALISIER (*zi-é*) n. m. Arbrisseau des Indes, connu aussi sous le nom de CANNA.

BALISTE (*lis-te*) n. f. (lat. *balista*). Machine de



Baliste.

guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits, des projectiles.

BALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. (de *baliste*). Relatif à l'art de lancer des projectiles : *théorie balistique*. N. f. Science qui étudie le mouvement des projectiles lancés dans l'espace par une force quelconque.

BALIVAGE n. m. Choix ou marque des baliveaux : *le balivage est accompagné du martelage, opération qui consiste à marquer d'une empreinte le pied des arbres.*

BALIVEAU (*vô*) n. m. Arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis, pour le laisser croître en futaie.

BALIVERNE (*vèr-ne*) n. f. Discours frivole, futile.

BALIVERNER (*vèr-né*) v. i. Dire des balivernes.

BALKANIQUE adj. Qui appartient aux Balkans.

BALLADE (*ba-la-de*) n. f. (de *baller*, danser). Poème composé de trois strophes égales et symétriques et d'un couplet plus court appelé *envoi* (chacune de ces quatre parties étant terminée par un refrain). *Par ext.* Poème à sujet le plus souvent légendaire et fantastique.

BALLANT (*ba-lan*), **E** adj. Qui pend et oscille nonchalamment : *aller les bras ballants*. N. m. Mouvement d'oscillation : *véhicule qui a du ballant*.

BALLAST (*ba-last*) n. m. (mot angl.). Sable, gravier, pierres concassées, dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALLASTAGE (*ba-las-ta-je*) n. m. Action de placer du ballast sous les traverses d'une voie ferrée.

BALLASTER (*ba-las-té*) v. t. Couvrir de ballast : *ballaster la voie*. Transporter le ballast.

BALLASTIÈRE (*ba-las-ti-è-re*) n. f. Carrière d'où l'on extrait le ballast.

BALLE (*ba-le*) n. f. (anc. allem. *balla*). Petite pelote ronde, servant à jouer. Masse métallique sphérique ou cylindro-ogivale, dont on charge certaines armes à feu. Gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait, avant l'invention du rouleau, pour appliquer l'encre. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement. *A vous la balle*, à votre tour. *Prendre la balle au bond*, saisir à propos l'occasion favorable. *Enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père. V. BALE.

BALLER (*ba-lé*) v. i. (de *bal*). Danser, sauter. (Vx.)

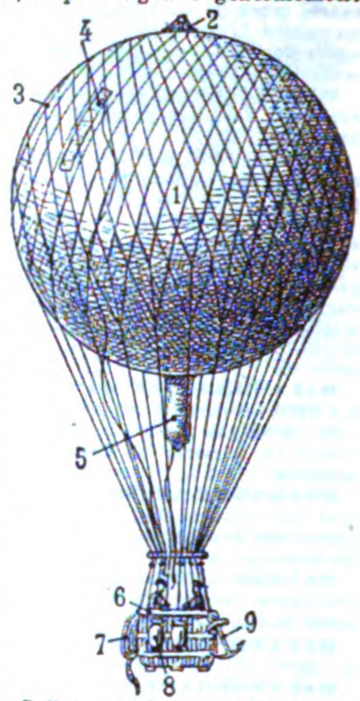
BALLERINE (*ba-le*) n. f. Danseuse de profession.

BALLET (*ba-lè*) n. m. Danse figurée, représentant un sujet. Pièce mimée, dans laquelle les acteurs expriment leurs pensées par des gestes et des pas de danse. (On dit aussi BALLET-PANTOMIME.) **Corps de ballet**, personnel d'un théâtre, chargé d'exécuter les ballets : *le corps de ballet de l'Opéra.*



Ballons.

BALLON (*ba-lon*) n. m. (rad. *balle*). Vessie enflée d'air et recouverte de cuir. Sphère en caoutchouc, plus ou moins épaisse et gonflée de gaz. Aérostat. (V. ce mot.) *Chim.* Vase de verre de forme sphérique, muni d'un col. *Géogr.* Sommet arrondi d'une montagne : *le ballon d'Alsace.* **Ballon d'essai**, petit ballon qu'on lance avant une ascension aérostatique, pour reconnaître la direction du vent. *Fig.* Expérience qu'on fait pour sonder le terrain, l'opinion. — Un aérostat comprend deux parties : le *ballon* ou *enveloppe*, formé d'un tissu rendu imperméable, et qui est gonflé généralement à l'aide du gaz hydrogène ou du gaz d'éclairage : la *nacelle*, panier d'osier suspendu par de petites cordes à un filet qui entoure complètement la partie supérieure du ballon. En vertu du principe d'Archimède, l'aérostat s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du poids du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni d'une provision de lest (sable), dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre, il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon et par laquelle s'échappe une partie du gaz qui est remplacée par de l'air. — Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783. Depuis, ils ont rendu de grands services aux armées françaises, notamment : à Fleurus (1794), pendant la guerre de 1870-1871, et durant la Grande Guerre ; en outre, ils permettent l'étude des hautes régions de l'atmosphère. Le problème de la direction des ballons a été pratiquement résolu, à la suite des travaux de Renard, Krebs, Julliot et Lebaudy, etc. Les aéronautes ont atteint une hauteur de plus de 20 kilom. — Une école militaire aérostatique a été organisée à Meudon, en 1871. (V. la pl. AÉRONAUTIQUE.)



Ballon sphérique : 1. Enveloppe ; 2. Soupape ; 3. Filet ; 4. Volet ou panneau de déchirure pour dégonfler le ballon ; 5. Appendice ou manchon, ou manche ; 6. Nacelle ; 7. Guiderope ; 8. Sacs de lest ; 9. Ancre.

BALLONNÉ (*ba-lo-né*), **E** adj. Gonflé, distendu.

BALLONNEAU (*ba-lo-nô*) ou **BALLONNET** (*ba-lo-nè*) n. m. Petit ballon.

BALLONNEMENT (*ba-lo-ne-man*) n. m. Distension considérable du ventre.

BALLONNER (*ba-lo-né*) v. t. Enfler, gonfler comme un ballon.

BALLONNIER (*ba-lo-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de ballons à jouer.

BALLON-SONDE n. m. Ballon sans pilote, muni d'appareils enregistreurs, lancé dans l'atmosphère pour recueillir des observations météorologiques. Pl. des *ballons-sondes*.

BALLOT (*ba-lo*) n. m. (rad. *balle*). Petite balle de marchandises ou d'effets.

BALLOTE (*ba-lo-te*) n. f. Genre de labiées à odeur fétide, appelée aussi *marrube noire*.

BALLOTIN ou **BALLOTTIN** n. m. Petit ballot.

BALLOTTADE (*ba-lo-ta-de*) n. f. Saut par lequel un cheval s'enlève des quatre pieds sans ruade.

BALLOTTAGE (*ba-lo-ta-je*) n. m. Action de ballotter. Résultat négatif obtenu dans une élection où aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue : *scrutin de ballottage*. — Quand il y a ballottage, le second tour de scrutin a lieu 8 jours après, dans les élections municipales et dans les élections législatives, à la majorité relative.

BALLOTTE (*ba-lo-te*) n. f. Petite balle.

BALLOTTEMENT (*man*) n. m. Action de ballotter.

• **BALLOTTER** (*ba-lo-té*) v. t. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires. Fig.* Se jouer de : *ballotter quelqu'un.* Procéder à un nouveau tour de scrutin. V. i. Remuer, être secoué : *cette porte ballotte.*

BALLOTTINE n. f. Mets froid, composé de plusieurs petites galantines.

BALL-TRAP (*trap*) n. m. Appareil à ressort, lançant en l'air des boules servant de cibles.



Ball-trap.

BALNÉAIRE (*è re*) adj. Relatif aux bains : *une station balnéaire.*

BALNÉATION n. f. Traitement par les bains.

BALNÉATOIRE adj. Qui est fondé sur l'emploi des bains : *thérapeutique balnéatoire.*

BALNÉOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Traitement des maladies par l'emploi méthodique des bains.

BALOURD (*lour*), **E** adj et n. Grossier, stupide. Déséquilibre dans une pièce tournante.

BALOURDISE (*di-ze*) n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za mi é*) ou **BAUMIER** (*bô-mi é*) n. m. Nom de divers arbres qui produisent le baume.

BALSAMIFÈRE (*za*) adj. Qui produit du baume.

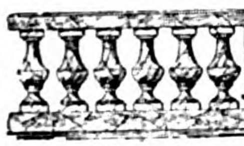
BALSAMINE (*za*) n. f. (du gr. *balsamon*, baume.) Genre de balsaminées à fleurs de couleur variée, nommées aussi *impatientes* à cause de l'irritabilité du fruit qui, à sa maturité, éclate dès qu'on le touche.

BALSAMINÉES (*za, né*) n. f pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type la *balsamine.*

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *odeur, vertu balsamique.* N. m. Médicament qui a ces propriétés.

BALSAMITE (*za*) n. f. *Bot.* Genre de composées vivaces et aromatiques de l'ancien continent.

BALTE adj. De la Baltique : *Pays baltes.*



Balustrade.

BALUCHON ou **BALLUCHON** (Acad.) n. m. *Pop* Paquet d'effets.

BALUSTRADE (*lus*) n. f. Rangée de balustres unis par une tablette. Toute clôture à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE (*lus-tre*) n. m. (ital. *balaustro*). Petit pilier façonné. **Compas à balustre,** compas ayant une tête en forme de balustre.

BALUSTRER (*lus tré*) v. tr. Orner, entourer, munir d'une balustrade.

BALZACIEN, ENNE adj. Qui rappelle les romans, les personnages de Balzac.

BALZAN, E adj. (ital. *balzano*). Se dit d'un cheval noir ou bai qui a des balzanes.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN, E (*ban*) n. (ital. *bambino*). *Fam.* Petit enfant.

BAMBOCHADE (*ban*) n. f. (du peintre *Bamboche*). Tableau dans le genre champêtre, populaire ou burlesque. Petite débauche.

BAMBOCHE (*ban*) n. f. Marionnette. Jeune tige de bambou. *Pop.* Débauche. Personne contrefaite.

BAMBOCHER (*ban-bo-ché*) v. i. *Pop.* Faire des bamboches, des débauches.

BAMBOCHEUR, EUSE (*ban. eu-ze*) adj. et n. *Pop.* Qui a l'habitude de la débauche.

BAMBOU (*ban*) n. m. Roseau arborescent des pays chauds, qui atteint jusqu'à 25 mètres de haut : *le bambou sert à une foule d'usages.* Canne faite de ce roseau.



Bambou.

BAMBOULA (*ban*) n. f. Tambour primitif des nègres. Danse qu'ils exécutent au son de ce tambour.

BAN n. m. (de *bannir*). Signifiait, à l'origine, Ordre notifié ou proclamé publiquement. Convocation de la noblesse. Proclamation, publication : *ban de vendange.* Roulement de tambour et sonnerie de clairon, précédant ou suivant une proclamation aux troupes : *ouvrir, fermer le ban.* Applaudissements rythmés d'une façon particulière : *un ban pour l'orateur!* Promesse de mariage publiée à l'église. Jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération : *rompre son ban. Fam. Être en rupture de ban,* commettre une infraction à ce jugement. *Mettre quelqu'un au ban de l'empire,* signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir;* d'où notre expression : *mettre quelqu'un au ban de l'opinion publique.* — Sous le gouvernement féodal, le mot « ban », qui signifiait *bannière,* se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut donné aux vassaux immédiats, et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux. D'où l'expression : *convoquer le ban et l'arrière-ban.*

BAN n. m. Chef d'un banat hongrois.

BANAL, E, AUX adj. (rad. *ban*). *Dr. féod.* Soumis à une redevance au seigneur, tout en étant d'un usage public et obligatoire : *moulin banal.* A l'usage de tous : *four banal.* Sans originalité, commun, vulgaire, trivial : *louanges banales.*

BANALEMENT (*man*) adv. D'une manière banale, triviale.

BANALISER (*zé*) v. t. Rendre banal, vulgaire.

BANALITÉ n. f. *Dr. féod.* Usage public et obligatoire d'un objet appartenant au seigneur. *Fig.* Caractère de ce qui est banal, vulgaire. Chose banale.

BANANE n. f. Fruit du bananier.

BANANERAIE (*rè*) n. f. Plantation de bananiers.

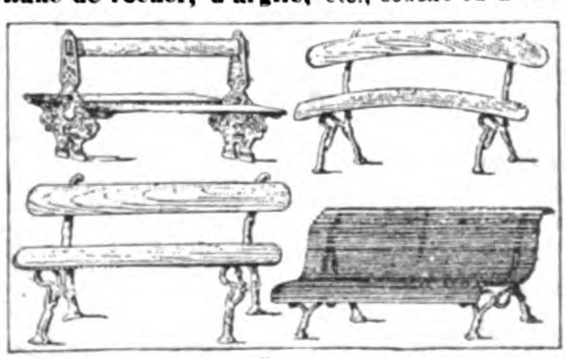


Banane. Bananier.

BANANIER (*ni é*) n. m. Genre de plantes monocotylédones, à feuilles longues de deux à trois mètres, à fruit alimentaire (*banane*), et qui habitent les régions tropicales.

BANAT ou **BANNAT** (*ba-na*) n. m. Nom d'anc. comitats limitrophes de la Hongrie et de la Turquie, aujourd'hui pour la plupart en Yougoslavie.

BANC (*ban*) n. m. (bas lat. *bancus*). Siège étroit et long. **Banc de coraux,** récif de coraux. **Banc de sable,** amas de sable dans la mer, dans une rivière. **Banc de rocher, d'argile,** etc., couche ou assise



Bancs.

géologique. **Banc de poissons,** troupe nombreuse de poissons de la même espèce : *les thons vont par bancs.* Pl. et *fig. Être sur les bancs,* suivre les cours d'un collège, d'une école. **Banc d'œuvre,** réservé dans les églises aux marguilliers. **Cour du banc de la reine,** cour souveraine de justice en Angleterre. **Banc d'essai,** bâti sur lequel sont montés les moteurs d'automobile pour éprouver leur fonctionnement.

BANCABLE ou **BANQUABLE** (*ka-ble*) adj. Se dit d'un effet de commerce réunissant les conditions

voulues pour être escompté par une banque, c'est-à-dire portant trois signatures.

BANCAIRE adj. Relatif aux opérations de la banque.

BANCAL, E, ALS adj. et n. Qui a les jambes tortues : *mendiant bancal ; un bancal. Par anal.* Se dit aussi des sièges : *une chaise bancale.* N. m. Sabre recourbé.



Bancal.

BANCELLE (*sè-le*) n. f. Banc long et étroit, à deux ou quatre pieds.

BANCHE n. f. Grand côté d'un moule à pisé, à ciment armé.

BANCO adj. inv. (mot ital.). Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco.* Au jeu. *Faire banco,* tenir seul l'enjeu contre la banque.

BANCOULIER (*li-é*) n. m. V. ALEURITE.

BANCROCHE adj. et n. Bancal, tortu.

BANDAGE n. m. Action d'assujettir avec des bandes. Cercle métallique, bande de caoutchouc qui entoure la jante d'une roue. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil. Bande élastique, pour contenir les hernies.

BANDAGISTE (*jis-te*) n. et adj. m. Qui fait ou vend des bandages : *un bandagiste; pharmacien bandagiste.*

BANDE n. f. (german. *binda*). Lien plat qui sert à bander. Lanière de linge qui sert en chirurgie pour envelopper certaines parties du corps. Ornement plus long que large : *bande de velours.* Rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard. Zone obscure que l'on voit sur certaines planètes. *Blas.* Pièce honorable qui va de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. *Mar.* Inclinaison transversale d'un navire.

BANDE n. f. (du goth. *bandi*, bannière). Troupe, compagnie : *bande de voleurs.*

BANDÉ, E adj. *Blas.* Divisé par bandes en nombre égal aux interstices du champ.

BANDEAU (*dô*) n. m. Bande pour ceindre le front, la tête, ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur.* **Bandeau royal,** diadème. *Arch.* Sorte de frise. Pl. Cheveux partagés sur le front et plaqués sur les côtés de la tête.

BANDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite bande. Petite moulure plate. Pl. Bandes qui, dans l'antiquité, ornaient la tête des prêtres et des victimes.

BANDER (*dé*) v. t. Lier et serrer avec une bande : *bander une blessure. Bander les yeux,* les couvrir d'un bandeau. Tendre fortement : *bander un arc.*

BANDEREAU (*rô*) n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDERILLE (*ll* mll.) n. f. Dard orné de bandes de papier ou de rubans, que les toreros plantent sur le cou des taureaux.



Banderillero.

BANDERILLERO (*dé-ri, ll* mll., *é-ro*) n. m. (mot espagn.) Torero chargé d'exciter les taureaux de courses en leur plantant des banderilles. Pl. des *banderilleros* (*ross*).

BANDEROLE n. f. Bande d'étoffe longue et étroite qu'on attache au haut d'un mât, à une hampe, à une lance, etc. Bretelle d'un fusil. Pièce de buffleterie, qui porte la giberne.



Banderole de Jeanne d'Arc.

BANDIÈRE n. f. (de l'all. *band*, drapeau). Bannière au sommet d'un mât de navire (Vx.) *Front de bandière,* ligne d'une armée rangée en bataille.

BANDIT (*di*) n. m. (ital. *bandito*). Individu en révolte ouverte contre les lois et qui vit d'attaques à main armée. Malfaiteur.

BANDITISME (*tis-me*) n. m. Etat d'un pays où il y a des bandits. Condition du bandit.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux, à base de pépins de coing.

BANDOULIER ou **BANDOLIER** (*li é*) n. m. Bandit. Contrebandier des Pyrénées.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc. adv. Se dit d'un objet qu'on porte en écharpe des deux côtés du torse, de l'épaule à la hanche.

BANIAN n. m. Membre d'une secte brahmanique de l'Hindoustan, qui se distingue par ses aptitudes commerciales. *Figuier, arbre des Banians,* ou simplement *banian,* figuier de l'Inde.

BANJO n. m. Sorte de guitare, en usage chez les nègres d'Amérique.

BANK-NOTE n. f. (mot angl.). Billet de banque anglais. Pl. des *bank-notes.*

BANLIEUE n. f. Territoire entourant une grande ville.

BANLIEUSARD n. m. *Fam.* Habitant la banlieue.

BANNE (*ba-ne*) n. f. (lat. *benna*). Tombereau pour le transport du charbon. Manne d'osier. Toile, bâche tendue pour garantir les marchandises.

BANNER (*ba-né*) v. t. Couvrir avec une banne.

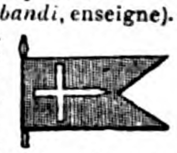
BANNERET (*ba-ne-rè*) n. m. *Féod.* Seigneur d'un fief qui comptait un nombre suffisant de vassaux pour lever une bannière sous laquelle ils devaient se ranger et le suivre. Adjectiv. : *seigneur banneret. Blas. Vol banneret,* ensemble de deux ailes placées en cimier.

BANNETON (*ba-ne*) n. m. Petit panier sans anse, dans lequel on fait lever le pain. Coffre percé de trous, qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE (*ba nè-te*) n. f. Petite banne d'osier.

BANNI (*ba-ni*), **E** adj. et n. Qui est expulsé de sa patrie, proscrit, exilé. *Fig.* Ecarté, repoussé.

BANNIÈRE (*ba-ni*) n. f. (du goth. *bandi*, enseigne). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre. Pavillon d'un vaisseau. Etendard d'une église, d'une confrérie, d'une société. *Fig.* et *ironiq. La croix et la bannière,* le comble des cérémonies, des formalités, des instances. *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*



Bannière française pendant la guerre de Cent ans.

BANNIR (*ba-nir*) v. t. (germ. *bannjan*). Exiler, expulser, proscrire, chasser. *Fig.* Eloigner, repousser : *bannir toute crainte.*

BANNISSABLE adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT (*ba-ni se-man*) n. m. Action de bannir. Etat d'une personne bannie. Exil. Peine qui consiste à interdire à un national le séjour de son pays.

BANNISSEUR (*ba-ni-seur*) n. m. Celui qui bannit.

BANON n. m. Ancien droit de pâture après la récolte. Epoque où l'on pouvait exercer ce droit.

BANQUE n. f. (rad. *banc*, à cause des bancs ou comptoirs des anciens changeurs). Commerce qui consiste à avancer des fonds, à en recevoir à intérêt, à escompter des effets moyennant une prime : *faire la banque.* Lieu où s'exerce ce commerce. Etablissement public de crédit autorisé par une loi, placé sous le contrôle de l'Etat et ayant certaines charges et privilèges, notamment celui d'émettre des billets de banque. A certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu. — La Banque de France, créée en 1803 et placée sous le contrôle de l'Etat, a le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur, dits *billets de banque.* (V. BILLET.) Ses opérations statutaires sont les suivantes : escomptes d'effets de commerce et d'effets publics, avances sur lingots, sur rentes, sur actions et obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, recouvrements gratuits, etc. Elle a son siège à Paris et des succursales dans les départements.

BANQUER (*ké*) v. tr. Garnir de ses bancs une embarcation.

BANQUEROUTE n. f. (ital. *banco*, banc, et *rotto*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier). Faillite d'un commerçant, occasionnée par sa faute et punie par la loi. *Fig.* Violation d'un engagement. **Banqueroute simple,** occasionnée par l'incapacité, l'imprudence ou la mauvaise chance. **Banqueroute frauduleuse,** banqueroute avec détournement d'actif et indication d'un passif imaginaire. Elle est punie par la loi.

BANQUEROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait banqueroute.

BANQUET (*kè*) n. m. (rad. *banc*). Grand repas ; festin solennel et somptueux. *Le banquet sacré* ou *eucharistique*, la communion.

BANQUETER (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il banquette*.) Faire bonne chère. Prendre part à un banquet.

BANQUETEUR n. m. Celui qui banquette.

BANQUETTE (*kè-te*) n. f. Banc rembourré et sans dossier. Appui en pierre d'une fenêtre. Palissade à hauteur d'appui. Impériale d'une diligence. Plate-forme où s'abritent les tireurs derrière le parapet d'un rempart. **Banquette irlandaise**, talus gazonné servant comme obstacles de courses.

BANQUIER, ÈRE (*ki-é*), n. Personne qui fait le commerce de la banque. *T. de jeu*. Celui ou celle qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE (*ki-ze*) n. f. (du scandinave *bank*, banc, et *ice*, glace). Énorme amas de glaces côtières, résultant de la congélation directe de l'eau de la mer.

BANQUISTE (*kis-te*) n. m. Bateleur, charlatan. *Fig.* Homme à promesses mensongères.

BANVIN n. m. Avis public par lequel le seigneur autorisait la vente du vin dans sa seigneurie. Droit qu'avait un seigneur de vendre son vin avant tous ses vassaux jusqu'à une certaine époque de l'année.


Baobab.

BAOBAB n. m. Genre de malvacées, comprenant des arbres immenses des régions tropicales, les plus gros des végétaux : *le baobab est peu élevé, mais son tronc dépasse 20 mètres de circonférence.*

BAPTÊME (*ba-tè-me*) n. m. (gr. *baptismos*). Le premier des sept sacrements de l'Église, celui qui efface le péché originel. *Baptême d'une cloche, d'un navire*, etc., cérémonie solennelle pour les bénir. *Baptême de la ligne* ou *des tropiques*, cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur. (Elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.) *Recevoir le baptême du feu*, assister à une bataille pour la première fois. **Nom de baptême**, prénom qu'on reçoit au moment du baptême. — Le mot *baptême* signifie *immersion* (du gr. *baptizein*, laver), parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi « catéchumènes ».

BAPTISER (*ba-ti-zé*) v. t. Conférer le baptême à. Bénir, en parlant d'une cloche, d'un navire, etc. Donner un nom. *Fam. Baptiser du vin*, y mettre de l'eau.

BAPTISEUR (*ba-ti-zeur*) n. m. Individu qui baptise. (Inus.)

BAPTISMAL (*ba-tis-mal*), **E, AUX** adj. Qui appartient au baptême. Qui sert pour donner le baptême : *eau baptismale*. **Fonts baptismaux**, bassin où l'on baptise.

BAPTISTAIRE (*ba-tis-tè-re*) adj. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire*. N. m. : *un baptistaire*.


Baquet.

BAPTISTE (*ba-tis-te*) n. m. Partisan d'une doctrine dite *baptisme*, d'après laquelle le baptême ne doit être administré qu'à des adultes.

BAPTISTÈRE (*ba-tis*) n. m. Édifice que l'on construisait jadis près d'une cathédrale pour y baptiser. Chapelle d'une église où l'on baptise.

BAQUET (*kè*) n. m. (de *bac*). Petit cuvier de bois.

BAQUETAGE n. m. Épuisement des eaux au moyen de baquets.

BAQUETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je baquette*.) Puiser de l'eau dans un baquet, avec une pelle ou une écope : *baqueter de l'eau*.

BAQUETURES n. f. pl. Vin qui tombe d'un tonneau en perce dans le baquet placé sous le robinet.


Bar.

BAR n. m. Nom vulgaire des *labrax*, poissons de mer dont la chair est très estimée.

BAR n. m. (mot angl.). Débit de boissons où l'on consomme presque toujours debout devant le comptoir.

BAR n. m. V. BARD.

BAR n. m. Unité de pression employée pour la mesure de la pression atmosphérique : *le bar équivaut à 10^6 dynes par cm^2 et correspond à 750 mm. de mercure.*

BARACHOIS (*choi*) n. m. Petit port naturel peu profond, entouré de rochers à fleur d'eau.

BARAGOUIN n. m. Langage corrompu et incompréhensible. — Ce mot vient du bas breton *bara*, pain, et *gwin*, vin ; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, devaient être souvent entendus par les Français chez les Bretons. Ils les réunirent pour en faire l'équivalent de *langage inintelligible*.

BARAGOUINAGE n. m. *Fam.* (de *baragouin*). Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre.

BARAGOUINER (*né*) v. t. et i. (de *baragouin*.) Parler mal une langue : *baragouiner l'anglais ; ne faire que baragouiner.*

BARAGOUINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui baragouine.

BARALIPTON n. m. Terme mnémotechnique, inventé par les logiciens scolastiques pour désigner un mode du syllogisme.

BARAQUE n. f. (bas lat. *baraca*). Hutte en planches. Boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Ensemble des constructions en planches destinées à abriter les soldats. Action d'établir des troupes dans des baraques.

BARAQUER (*ké*) v. t. Établir sous des baraquements : *baraquer un régiment*. V. intr. : *troupes qui baraquent*.

BARAQUETTE (*kè-te*) n. f. Poulie spéciale, employée sur les bateaux. Petite baraque.

BARATERIE (*rî*) n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire par le patron ou une personne de l'équipage.


Barattes.

BARATTAGE (*ra-ta-je*) n. m. Opération qu'on fait subir au lait dans la baratte pour la fabrication du beurre.

BARATTE (*ra-te*) n. f. (bas bret. *baraz*). Vaisseau de bois dans lequel on bat la crème, pour en extraire le beurre.

BARATTER (*ra-té*) v. tr. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARATTON (*ra-ton*) ou **BARATON** n. m. Bâton servant à battre la crème dans la baratte.

BARBACANE n. f. (orig. ar.). Ouvrage avancé garni de meurtrières, et servant à défendre une porte, un pont. (V. CHÂTEAU FORT.) Ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux. Meurtrière.


Barbacane.

BARBACOLE n. m. Maître d'école pédant (dans La Fontaine).

BARBARA n. m. Terme mnémotechnique, désignant un mode du syllogisme.

BARBARE adj. et n. (du gr. *barbaros*, étranger). Chez les Grecs et les Romains, tout étranger tenu pour homme de civilisation inférieure. Peu civilisé, sauvage. *Par ext.* Cruel, inhumain. Inculte, grossier. Incorrect : *terme barbare*. N. m. pl. Peuples non civilisés. (V. *Part. hist.*) ANT. Civilisé, policé.

BARBAREMENT (*man*) adv. D'une manière barbare : *traiter quelqu'un barbarement.*

BARBARESQUE (*rès-ke*) adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les Etats barbaresques.* V BARBARIE (*Part. hist.*) N. : *les Barbaresques.*

BARBARIE (*rî*) n. f. Manque de civilisation. Cruauté, férocité, inhumanité. ANT. **Civilisation.**

BARBARISER (*ri-zé*) v. t. Jeter dans un état de barbarie, dans une extrême grossièreté de mœurs.

BARBARISME (*ris me*) n. m. (rad *barbare*). Mot forgé dans une langue où il n'existe pas, employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif ; c'est une somme, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, affaire importante ; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue ;* etc.

BARBE n. f. (lat. *barba*). Poil du menton et des joues. Longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire : *barbe de bouc. Fig.* Pointe des épis. Nom des filets qui tiennent au tuyau des plumes. Moisissure. Bavure. Appendice filamenteux : *barbe d'une pièce de métal, d'une feuille de papier. Barbe grise*, vieillard. *Fig. Rire dans sa barbe*, intérieurement. *Agir à la barbe de quelqu'un*, en sa présence et en dépit de lui. *Faire la barbe à quelqu'un*, l'emporter sur lui, être plus fort. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes.

BARBE n. m. et adj. Cheval originaire des pays barbaresques, très répandu au Maroc.


Barbeau.

BARBEAU (*bô*) n. m. (du lat. *barba*, barbe, à cause des barbillons de ce poisson). Genre de cyprinidés des eaux douces. (On dit aussi BARBILLON.) *Bot.* Bluet. Adjectiv. : *bleu barbeau*. Bleu de la couleur du bluet.

BARBE-DE-CAPUCIN n. f. Chicorée sauvage amère, que l'on mange en salade. Pl. des *barbes-de capucin.*

BARBELÉ, E adj. Se dit d'une arme dont le fer est garni de dents et de pointes : *flèche barbelée. Fil de fer barbelé*, fil de fer muni de pointes et utilisé pour les clôtures.


Barbet

BARBELURE n. f. Etat de ce qui est barbelé.

BARBET, ETTE (*be, è-te*) n. et adj. Espèce d'épagneul à poil long et frisé.

BARBET (*bè*) n. m. Contrebandier dans les Alpes. Jadis, protestant des Cévennes. V. *Part. hist.*

BARBETTE (*bè-te*) n. f. Sorte de guimpe qui recouvre la poitrine et le cou des religieuses. *Fortif.* Plate-forme en terre, assez élevée pour que les canons qu'on y place puissent tirer par-dessus le parapet. Adjectiv. : *batterie barbette.*

BARBEYER (*bè ié*) v. i. (Se conj. comme *grasseyer.*) *Mar.* Se tenir, par rapport au vent, de façon que le bateau gouverne sans avancer.

BARBICHE n. f. Touffe de barbe qu'on laisse croître au menton.

BARBICHON ou **BARBICHET** (*chè*) ou **BARBICHE** n. m. Petit barbet.

BARBIER (*bi-é*) n. m. Celui dont la profession est de faire la barbe : *en France, au moyen âge, le barbier était souvent aussi chirurgien.*

BARBIFIER (*fi-é*) v. tr. (Se conj. comme *prier.*) *Fam.* Faire la barbe, raser.

BARBILLE (*ll* mll.) n. f. Bavure en filament, qui reste au flan des monnaies.

BARBILLON (*ll* mll.) n. m. Petit barbeau. Barbelure d'une flèche. Dard de l'hameçon. Filament tactile, placé de chaque côté de la bouche chez certains poissons. Pl. Replis de la peau de chaque côté du frein de la langue, chez le bœuf et le cheval.

BARBITOS (*toss*) ou **BARBITON** n. m. Sorte de lyre grecque de grande dimension.

BARBON n. m. Homme d'un âge plus que mûr. (S'emploie avec intention de dénigrement.)

BARBOTAGE n. m. Action de barboter. Agitation dans un liquide. Boisson rafraîchissante pour les bestiaux (farine et son délayés dans l'eau).

BARBOTEMENT (*man*) n. m. Action de barboter.

BARBOTER (*té*) v. i. (onomat.). Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue : *le canard barbote.* Marcher dans une eau bourbeuse. Remuer, agiter dans un liquide : *faire barboter un gaz dans l'eau. Fam.* et *fig.* Parler avec embarras, difficulté, patauger. En parlant des animaux boire du barbotage. *Arg.* Voler.

BARBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui barbote. N. m. Canard domestique. N. f. Vêtement d'enfant permettant de jouer, de barboter dans l'eau.

BARBOTIÈRE n. f. Mare où barbotent les canards. Baquet renfermant le barbotage des bestiaux.

BARBOTIN n. m. Couronne en fer à empreintes, employée dans les chèvres et les monte-charges pour empêcher la chaîne de glisser.

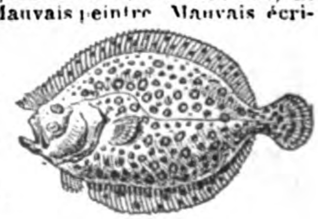
BARBOTINE n. f. Pâte à poteries, qu'on utilise par coulage et qui donne une faïence ou une porcelaine tendre et perméable. (On s'en sert aussi pour coller les garnitures dans les faïenceries.)

BARBOUILLAGE (*bou ll* mll.) ou **BARBOUILLIS** (*bou, ll* mll., *î*) n. m. Grossière application de couleur. Mauvaise peinture. Ecriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé.

BARBOUILLÉE (*bou, ll* mll., *é*) n. f. Résultat de l'action de barbouiller.

BARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. t. Salir, gâter. Peindre grossièrement. Troubler : *barbouiller le cœur. Fig. Barbouiller du papier*, mal écrire ; écrire en mauvais style. V. i. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre. Mauvais écrivain. Bavard inintelligible.


Barbue.

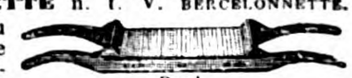
BARBOUILLON, ONNE (*bou, ll* mll., *o ne*) n. Qui barbouille, qui fait mal sa besogne.

BARBU, E adj. Qui a de la barbe. ANT. **Imberbe.**

BARBUE (*bû*) n. f. Poisson de mer plat et très estimé, du genre turbot : *la barbue, qui se trouve sur les côtes de France, atteint jusqu'à 60 centimètres de long.*

BARCAROLLE (*ro-le*) n. f. (de l'ital. *barca*, barque). Chanson de batelier, et surtout du gondolier vénitien. Tout chant d'un rythme analogue.

BARCELONNETTE n. f. V. BERCELONNETTE.


Bard.

BARD (*bar*) ou **BAR** n. m. Sorte de civière, de brancard pour transporter à bras des fardeaux. (On dit aussi BAYART ou BAYARD.)

BARDAGE n. m. Transport des matériaux à l'aide du bard.

BARDANE n. f. Genre de composées, qui croissent dans les lieux incultes. — La bardane, dite aussi *glouteron* et *herbe aux teigneux*, est employée en médecine dans les maladies de la peau. Ses capitules, vulgairement appelés *boutons de pompier*, s'attachent aux vêtements.


Bardane.

BARDE n. m. (celtique *bardas*). Poète celte qui chantait les héros. *Par ext.* Poète héroïque et lyrique. V. *Part. hist.*

BARDE n. f. (du bas lat. *barda*, bât). Nom des lames de métal dont on couvrait les membres et le poitrail d'un cheval de bataille. Tranche mince de lard dont on enveloppe les pièces de gibier, les volailles qu'on veut rôtir.

BARDÉ, E adj. Couvert, armé de lames de fer. Entouré de tranches de lard : *caille bardée.*

BARDEAU (*dô*) n. m. Planchette en forme de tuile pour couvrir les toitures, ou que l'on place sur les solives. Petit train de bois flotté. Boîte contenant les caractères d'imprimerie en surabondance.

BARDÉE (*dé*) n. f. Matériaux remplissant un bard. Enveloppe de lard dont on couvre une pièce à rôtir.

BARDELLE (*dè-le*) n. f. Brancard d'un bard. Selle de grosse toile et de bourre.

BARDER (*dé*) v. t. Couvrir d'une armure, d'une cuirasse : *barder de fer un chevalier*. Envelopper de tranches de lard : *barder une volaille*.

BARDEUR n. m. Porteur de bard.

BARDIT (*di*) n. m. (du bas lat. *barditus*, clameur). Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT (*do*) ou **BARDEAU** (*dô*) n. m. Petit mulet produit par l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse. Homme qui est un objet de mauvais traitements ou de plaisanteries.

BARÈGE n. m. Etoffe de laine légère, non croisée.

BARÈME ou **BARRÊME** (*ba-rè-me*) n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur, B.-F. Barrême. V. *Part. hist.*

BARÉTER (*té*) v. i. (Se conj. comme *accélérer*.) Crier, en parlant de l'éléphant et du rhinocéros : *l'éléphant barète*. On dit aussi *barrir*. V. BARRIT.

BARGE n. f. Oiseau échassier des marais salants, vulgairement appelé *bécasse de mer*.

BARGE n. f. Bateau plat, à voile carrée. Nom de divers bateaux. Meule de foin, de forme rectangulaire.

BARGUETTE n. f. Bateau plat, servant de bac.

BARGUIGNAGE (*ghi-gna-je*) n. m. Hésitation ; lenteur à se décider.

BARGUIGNER (*ghi-gné*) v. i. (du bas lat. *barcaniare*, marchander). Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE (*ghi-gneur, eu-ze*) n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARICAUT (*kô*) ou **BARRIQUAUT** (*ba-ri-kô*) n. m. Petit baril.

BARIGOULE n. f. (orig. prov.). Manière d'apprêter les artichauts à l'huile d'olive et en les remplissant de hachis : *artichaut à la barigoule*.

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonnelet.

BARILLAGE (*ll* mll.) n. m. Mise en baril. Art de construire les tonneaux.

BARILLET (*ri, ll* mll., *è*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre, d'une pendule. *Armur.* Pièce cylindrique et mobile du revolver, destinée à recevoir des cartouches. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARILLEUR (*ll* mll.) ou **BARILIER** (*li-é*) n. m. Celui qui fait des barils. Tonnelier.

BARIOLAGE n. m. Mélange bizarre de couleurs.

BARIOLÉ, E adj. Bigarré.

BARIOLER (*lé*) v. tr. (rad. *bariolé*). Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARIOLURE n. f. (rad. *bariolé*). Bigarrure, réunion de couleurs mal assorties.

BARLONG, GUE (*lon, lon-ghe*) adj. Plus long d'un côté que de l'autre : *un châle barlong*.

BARLOTIÈRE n. f. Traverse de fer, qui consolide les plombs dans un châssis de vitraux.

BARNABITE n. m. Religieux des clercs réguliers de Saint-Paul. V. *Part. hist.*

BARNACHE n. f. *Ornith.* V. BERNACLE.

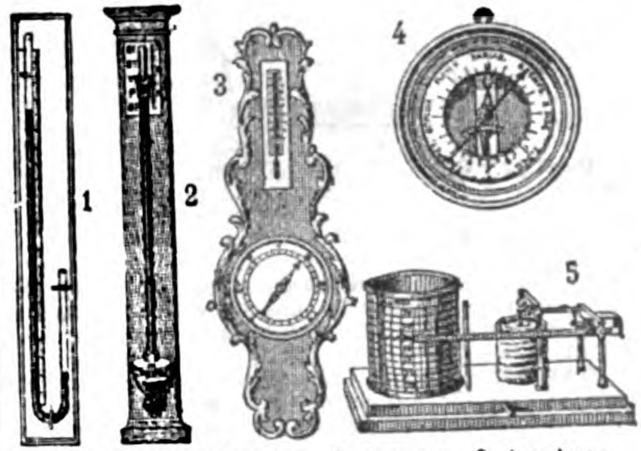
BARNE n. f. Partie d'une saline où l'on fait le sel.

BARNUM. V. *Part. hist.*

BAROCO n. m. Terme mnémotechnique, désignant un mode du syllogisme.

BAROGRAPHE n. m. Baromètre enregistreur traçant la courbe des altitudes atteintes par un aviateur.

BAROMÈTRE n. m. (gr. *baros*, poids, et *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la pression de l'air. — Le baromètre fut inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée. Pour en construire un, on prend un tube de verre long d'environ 90 centimètres, fermé à un bout. Rempli de mercure et bouché avec le doigt, on le renverse sur une cuvette contenant aussi du mercure. On retire le doigt, le mercure descend un peu dans le tube, mais il y reste une colonne haute, en moyenne, de 76 centimètres (*hauteur barométrique*). Elle diminue quand on s'élève au-dessus du niveau de la mer parce que la pression atmosphérique devient moins forte, et augmente quand on descend. Pascal en a déduit l'application du baromètre à la mesure des hauteurs. Au même lieu, la pression atmosphérique et par conséquent la hauteur de la colonne barométrique varient d'un [illegible] — On peut remplacer le tube et la cuvette du baromètre décrit (*baromètre à cuvette*) par un simple tube recourbé (*baromètre à siphon*). Dans la branche ouverte, on peut mettre un flotteur qui suit le mouvement du mercure et fait marcher



Baromètres : 1. A siphon ; 2. A cuvette ; 3. A cadran ; 4. Anéroïde ; 5. Enregistreur.

une aiguille placée devant un cadran (*baromètre à cadran*). Le *baromètre de Fortin* est un baromètre à mercure transportable. — On construit aussi des *baromètres anéroïdes*, où il n'entre pas de mercure. Ils consistent en une boîte métallique, à paroi mince, vide d'air et bien close. Les mouvements de dépression que cette paroi subit sous l'influence de la pression atmosphérique sont transmis à une aiguille dont l'extrémité est mobile sur un cadran gradué. Les *baromètres enregistreurs* sont des baromètres anéroïdes, dans lesquels la paroi mobile communique son mouvement à une plume qui laisse une trace sur un papier mobile devant elle, enregistrant ainsi les variations. V. AIR, ATMOSPHÈRE.

BAROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au baromètre : *observations barométriques*.

BAROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au moyen du baromètre.

BAROMÉTROGRAPHE n. m. (de *baromètre*, et du gr. *graphein*, écrire). Appareil enregistrant automatiquement et d'une manière continue les variations de la pression atmosphérique.



Signes distinctifs du baron. 1. Heaume (XIIIe s.) ; 2. Couronnement (tortil) ; 3. Toque (1er empire).

BARON n. m. (du haut all. *bar*, homme libre). Autrefois, grand du royaume. Titre de noblesse au dessous de celui de vicomte et au-dessus de celui de chevalier.

BARONNAGE (*ro-na-je*) n. m. Qualité de baron. Le corps des barons.

BARONNE (*ro-ne*) n. f. Femme d'un baron.

BARONNET (*ro-nè*) n. m. En Angleterre, titre héréditaire des membres d'un ordre de chevalerie créé en 1611 par Jacques Ier.

BARONNIE (*ro-nî*) n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *style baroque*.


Baroscope.

BAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *baros*, poids, et *skopein*, examiner). Balance spéciale, imaginée par Otto de Guericke, que l'on emploie en physique pour mettre en évidence la poussée que subit un corps entouré d'air de la part de celui-ci.

BAROTHERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. (gr. *baros*, poids, *thermê*, [illegible] *graphein*, décrire). Appa-

BARQUE n f. (bas lat *barca*) Petit bateau. *Fig* Conduite In térêts *bien mener sa barque*.



Barque à voile et barque à rames.

BARQUE-ROLLE (*ro le*) n f Petite embarcation sans mâts, qui ne va généralement pas a la mer

BARQUETTE (*kè-te*) n f Petite barque.

BARRAGE (*ba ra-je*) n.m Barrière élevée sur un chemin. Barrière qu'on ne peut franchir sans payer Obstacle établi en travers d un cours d eau. *Artill Tir de barrage*, tir barrant le passage

BARRE (*ba-re*) n f Longue et étroite pièce de bois, de fer, etc. Lingot de forme allongée Trait de plume Barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges *Blas* Pièce honorable qui va de l'angle sénestre du chef a l angle dextre de la pointe *Mar*. Tige fixée à la mèche du gouvernail. Obstacle formé par du sable, des rochers, à l'entrée d un port, à l'embouchure d un fleuve **Barre d'eau**, syn de MASCARET **Barre de justice**, tige sur laquelle se coulissent les fers qu on met aux pieds des hommes punis. **Barres parallèles**, appareil composé de deux barres de bois fixées parallèlement sur des montants verticaux. **Barre fixe**, appareil formé par une traverse horizontale de fer ou de bois rond soutenue par deux montants. (V GYMNASTIQUE) Pl. Jeu de course pour enfants Espaces symétriques dans le maxillaire inférieur du cheval, entre les incisives et les molaires, et où repose le canon du mors.

BARRÉ (*ba ré*), **E** adj *Blas*. Divisé par des barres en nombre égal aux interstices du champ

BARREAU (*ba rô*) n m. Petite barre *Fig* Banc réservé aux avocats, leur ordre, leur profession *entrer dans le barreau*

BARRÊME n m. V BARÊME.

BARREOLES (*ba-ré*) n. f pl Appareil de gymnastique, formé de quatre poteaux reliés entre eux et de deux barres de fer mobiles.

BARRER (*ba-ré*) v t. Fermer avec une barre Obstruer, empêcher de passer. Tirer un ou plusieurs traits sur . *barrer un chèque*, rayer, biffer V i. Conduire une embarcation à la barre.

BARRETTE ou **BARETTE** (*ba-rè-te*) n f Petit bonnet plat. Bonnet noir des ecclésiastiques, à trois ou quatre cornes. Bonnet rouge des cardinaux



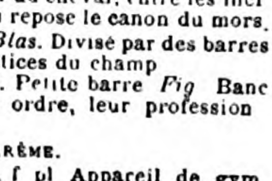
Barrette

BARREUR (*ba-reur*) n m. Celui qui tient la barre du gouvernail dans une petite embarcation

BARRICADE (*ba-ri*) n. f. Retranchement établi dans une rue, avec des barriques, des voitures, des pavés, etc. V *Part hist*

BARRICADER (*ba-ri-ka-dé*) v. t. Faire des barricades *Barricader une porte*, en défendre solidement l entrée. **Se barricader** v. pr Se fortifier au moyen de barricades. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE (*ba-ri*) n. f. (rad. *barre*). Assemblage de pièces de bois fermant un passage. Bornes, défenses naturelles d'un Etat : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne*. Porte d entrée d'une ville où sont établis des bureaux d'octroi, surtout en parlant de Paris. *Fig*. Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime*.



Barrique.

BARRIQUE (*ba-ri-ke*) n. f. (orig. prov.). Sorte de tonneau servant au transport des marchandises, surtout des liquides. Son contenu : *barrique de vin*. Mesure qui tient environ 300 litres.

BARRIR v. intr. Syn. de BARÉTER.

BARRIT (*ba-ri*) ou **BARRISSEMENT** (*ba ri-se-man*) n. m. Cri de l'éléphant.

BARROT n m Syn. de BAU.

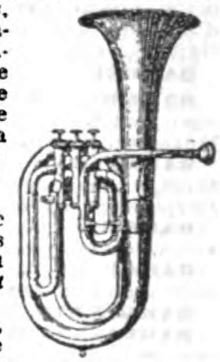
BARROTER (*ba ro-té*) v t. Remplir la cale d un navire jusqu'aux barrots ou baux.

BARTAVELLE (*vè-le*) n f Perdrix rouge, vivant sur les hauts sommets et dans les forêts de pins.

BARYE (*ri*) n. f. Unité de pression dans le système C G S (pression de 1 dyne par cm²).

BARYMÉTRIE (*tri*) n. f (gr. *barus* lourd, et *metron* mesure). Détermination de la pesanteur

BARYTE n f (du gr. *barus*, lourd). *Chim* Protoxyde de baryum (BaO) de couleur blanchâtre, de densité 5,54 et qui possède la propriété de fixer l'oxygène de l air au rouge pour donner le *bioxyde de baryum*, lequel sert a la préparation de l'*eau oxygénée*



Baryton.

BARYTINE n. f Sulfate naturel de baryum

BARYTON adj et n m Se dit, en grammaire grecque, des mots dont la dernière syllabe est dépourvue d'accent tonique : *mot baryton, un baryton*.

BARYTON n m (du gr. *barus*, grave, et de *ton*) Voix entre le ténor et la basse. Personne qui a une voix de baryton. (V. voix.) Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, intermédiaire entre l alto et la basse.

BARYTONNER (*to-né*), **BARYTONER** (*né*) ou **BARYTONISER** v i. Chanter d une voix de baryton

BARYUM (*om'*) n. m (du gr *barus*, lourd) Métal (Ba) d un blanc d'argent, fusible avant la température du rouge et de densité 3,78.

BAS, BASSE (*bâ, bâ se*) adj Qui a peu de hauteur Inférieur · *bas officier, bas peuple* Vil, abject rampant . *âme basse* Trivial . *style bas* Modique *à bas prix* Qui est en décadence *Bas-Empire*. *Temps bas*, chargé de nuages *Avoir la vue basse*, ne voir que de près. *Avoir l'oreille basse*, être humilié *Bas âge*, première enfance. *Messe basse*, non chantée. Grave, peu intense en parlant d'un son : *voix basse*. *Mer basse*, mer dont le niveau a baissé. *Ce bas monde*, ici-bas, la terre. *Faire main basse*, tuer, piller *Bas Normand, bas Breton, bas Allemand*, individu né dans la basse Normandie, etc. (On appelle aussi *bas breton* le langage particulier de la basse Bretagne, et *bas allemand* celui du nord de l'Allemagne) *Bas latin* ou *basse latinité*, le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs des derniers temps où le peuple parlait encore la langue latine alors très défigurée *Bas côté*, nef latérale d une église, moins élevée que celle du milieu Adverbialem au masc. Doucement, sans bruit : *parler bas*. *Mettre bas les armes*, renoncer à la lutte *Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux. *Traiter de haut en bas*, avec fierté. *Ce malade est bien bas*, près de mourir. *A bas !* cri d'improbation. *Etre à bas*, être ruiné. Loc. adv. **En bas, par en bas**, du côté où le niveau est plus bas. ANT. **Haut, élevé, relevé.**

BAS (*bâ*) n. m. Partie inférieure, partie basse : *le bas du visage*. *Bas de l'eau*, marée basse. **Bas de casse**, partie inférieure de la casse des typographes, où se trouvent les lettres minuscules. Ces lettres elles-mêmes. ANT. **Haut, sommet.**

BAS (*bâ*) n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe : *bas de laine, de fil, de coton, de soie*. **Bas de laine**, économies. **Bas bleu**, femme auteur et pédante, qui vise à la réputation de bel esprit. Pl. des *bas bleus*.

BASAL, E adj. De base : *métabolisme basal*.

BASALTE (*zal-te*) n. m. Roche volcanique compacte, à cassure mate, d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE adj. De basalte : *lave basaltique*.

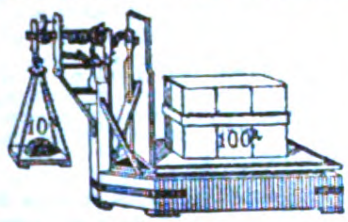
BASANE (*za-ne*) n. f. Peau de mouton tannée avec un soin spécial et servant à la sellerie, à la maroquinerie, à la reliure, etc. : *livre relié en basane*. Peau souple recouvrant en partie les pantalons de cavalerie.

BASANÉ, E (*za*) adj. Noirâtre, hâlé, bistré, bronzé · *visage basané*

BASANER (*za-né*) v. t. Bistrer, donner une couleur de basane : *le soleil basane la peau.*

BASCULAIRE (*bas-ku-lè-re*) adj. Qui est propre à la bascule : *mouvement basculaire.*

BASCULE n. f. (de *battre*, et *cul*). Machine dont l'un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre. Jeu d'enfant, appelé aussi *balançoire*. (V. ce mot.) Machine, sorte de balance servant à peser de lourds fardeaux : *10 kilogrammes de marchandises placés sur le tablier sont équilibrés par 1 kilogramme mis sur le plateau du pesage.*



Bascule.

BASCULEMENT n. m. Action de basculer.

BASCULER (*bas-ku-lé*) v. i. Exécuter un mouvement de bascule. Tomber.

BASCULEUR n. m. Appareil servant à faire basculer un récipient, un véhicule, etc.

BAS-DESSUS (*bâ-de-su*) n. m. *Mus.* Voix de femme plus basse que le dessus. (On dit auj. MEZZO-SOPRANO.)

BASE (*ba-ze*) n. f. (gr. *basis*). Surface sur laquelle un corps est posé. Partie inférieure d'un corps. *Fig.* Principe, soutien : *la justice est la base d'un Etat. Géom.* Ligne ou surface à partir de laquelle on compte perpendiculairement la hauteur. *Chim.* Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel. *Topogr.* Ligne mesurée exactement sur le terrain et sur laquelle on construit le travail de triangulation. *Base d'opération d'une armée*, ligne sur laquelle une armée appuie ses mouvements stratégiques. Centre de refuge, de ravitaillement, de secours, etc. : *base de sous-marins, d'aviation.* ANT. **Faîte, sommet.**

BASELLE (*zè-le*) n. f. Plante alimentaire des pays tropicaux : *on mange la baselle comme l'épinard.*

BASER (*zé*) v. t. Appuyer. **Se baser** v. pr. Se fonder.

BAS-FOND (*fon*) n. m. Terrain bas et enfoncé. Endroit de la mer, d'une rivière, etc., où l'eau est peu profonde. Pl. des *bas-fonds.*

BASICITÉ (*zi*) n. f. *Chim.* Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans les combinaisons.

BASIDE (*zi-de*) n. m. Cellule sporifère des champignons hyménomycètes.

BASIDIOMYCÈTES n. m. pl. Ordre des champignons à spores formées par des basides.

BASIFUGE (*zi*) adj. Se dit des plantes dont la croissance se fait de la base au sommet.

BASILAIRE adj. Qui sert de base, appartient à une base.


Basilic.

BASILIC (*zi-lik*) n. m. Genre de labiées, cultivées pour leur odeur ou comme condiment et aromate. Serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig. Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés. Genre d'iguanes habitant l'Amérique.


Basilic.

BASILIQUE (*zi*) n. f. (du gr. *basilikos*, royal). Chez les Romains, édifice où l'on rendait la justice et où s'assemblaient les marchands pour traiter d'affaires. Ancienne église chrétienne, construite sur le même plan. Aujourd'hui, nom de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome.*

BASIN (*zin*) n. m. Etoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton : *basin uni, piqué.*

BASION (*zi-on*) n. m. Point du bord antérieur du trou occipital, qui diffère de situation chez chaque race humaine.

BASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim.* Se dit des sels qui contiennent un excès de base, ou d'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BAS-JOINTÉ, E adj. *Art vétér.* Qui a le paturon court et presque horizontal : *jument bas-jointée.*

BAS-MÂT (*bâ-mâ*) n. m. Partie inférieure d'un mât à brisure. Pl. des *bas-mâts.*


Tambour de basque.

BASOCHE (*zo-che*) n. f. (du lat. *basilica*, maison royale). V. *Part. hist.* Corps et juridiction des anciens clercs de procureur. *Fam.* Aujourd'hui, ensemble des gens de loi : avoués, notaires, huissiers, etc.

BASOCHIEN, ENNE (*zo-chi-in, è-ne*) adj. et n. De la basoche.

BASQUAISE (*bas-kè-ze*) n. f. Femme basque.

BASQUE (*bas-ke*) n. f. Partie découpée et tombante de certains vêtements.

BASQUE (*bas-ke*) adj. et n. Des pays basques. (V. *Part. hist.*) *Linge basque*, à larges rayures de couleur. N. m. Langage que parlent les Basques. *Tambour de basque*, tambourin garni d'une seule peau et muni de grelots.

BASQUET (*bas-kè*) n. m. Caissette à claire-voie pour l'emballage des fruits.

BASQUETTE (*bas-kè-te*) n. f. Vêtement d'homme à courtes basques.

BASQUINE (*bas-ki-ne*) n. f. Jupe très ornée.

BAS-RELIEF (*bâ-re-li-èf*) n. m. Ouvrage de sculpture, qui fait saillie sur un fond. Pl. des *bas-reliefs.*



Bas-reliefs : 1. Egyptien (au temple d'Abydos) ; 2. Grec (Frise du Parthénon, Athènes) ; 3. Renaissance (Jeunes chanteurs, de Luca della Robbia, Florence).

BASSE (*bâ-se*) n. f. *Mus.* Partie, voix, instrument à cordes ou en cuivre, ne faisant entendre que des sons graves. Personne qui a une voix de basse. (V. VOIX). Acteur, musicien qui chante ou joue la partie de basse.


Basse.

BASSE (*bâ-se*) n. f. Endroit où l'eau est peu profonde et recouvre un banc de sable, de roches ou du corail : *les basses sont marquées sur les cartes marines.*

BASSE-CONTRE n. f. *Mus.* Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre.*

BASSE-COUR n. f. Partie d'une maison, d'une ferme, où l'on élève la volaille. Ensemble des animaux qui vivent dans la basse-cour. Pl. des *basses cours.*

BASSE-COURIER (*ri-é*), **ERE** n. Personne chargée du soin des animaux de la basse-cour.

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond, obscur et humide. Pl. des *basses-fosses* (On dit aussi CUL DE BASSE-FOSSE.)

BASSEMENT (*bâ-se-man*) adv. D'une manière basse, vile : *agir bassement*.

BASSESSE (*bâ-sè-se*) n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur ; faire une bassesse ; la bassesse est méprisable*. ANT. **Noblesse, grandeur.**


Basset.

BASSET (*bâ-sè*) n. m. Chien courant à jambes courtes et quelquefois torses. Adjectiv. : *chien basset*. *Mus. Cor de basset* ou *basse-cor*, clarinette recourbée, à sons plus graves que ceux de la clarinette ordinaire.

BASSE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. *Mus.* Voix entre le baryton et la basse. Chanteur qui a cette voix. Pl. des *basses tailles*.

BASSETTE (*ba-sè-te*) n. f. Jeu de cartes, qui se joue entre un banquier et quatre joueurs.

BASSE-VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. Vergue des bas mâts. Pl. des *basses vergues*.

BASSE-VOILE n. f. Voile carrée des bas mâts. Pl. des *basses-voiles*. Syn. BASSE BONNETTE.

BASSIN (*ba-sin*) n. m. (du celt. *bac*, creux, cavité). Récipient large, profond, circulaire, son contenu. Plateau de balance. Plat de métal, dont on se sert dans les églises pour recueillir les offrandes. Pièce d'eau, dans un jardin. Partie d'un port où les vaisseaux stationnent : *Bassin à flot, bassin ouvert* ou *darse*, bassin qui communique librement avec la mer. *Bassin de radoub*, celui où l'on amène les navires pour les réparer ou les nettoyer. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays arrosé par ce fleuve et par ses affluents. *Min.* Groupement de gisements : *bassin de Briey*. *Anat.* Ceinture osseuse, qui termine le tronc des animaux vertébrés et sert de point d'attache aux membres inférieurs.


Bassine.

BASSINAGE (*ba-si*) n. m. Action de bassiner : *bassinage d'une plaie*. Léger arrosage : *bassinage des semis*.

BASSINE (*ba-si-ne*) n. f. Ustensile circulaire en métal, servant à des usages domestiques ou industriels.

BASSINÉE (*ba-si-né*) n. f. Contenu d'une bassine.

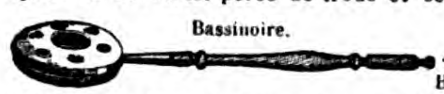
BASSINEMENT (*ba-si-ne-man*) n. m. Action de bassiner : *bassinement d'un lit*. (Peu us.)

BASSINER (*ba-si-né*) v. t. Chauffer avec une bassinoire : *bassiner un lit*. Humecter avec un liquide. Arroser légèrement. *Pop.* Ennuyer, fatiguer.

BASSINET (*ba-si-nè*) n. m. Petit bassin, cuvette : *Cracher au bassinet*, donner de l'argent à contre cœur. Petite pièce creuse de la platine des anciennes armes à feu, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce. Calotte de fer, casque en usage durant le XVIe siècle. Espèce de renoncule, dite aussi *bouton d'or*. *Anat.* Petite poche du rein.

BASSINOIRE (*ba-si*) n. f. Bassin de métal ayant un couvercle percé de trous et servant

Bassinoire.




Basson.

à chauffer un lit. *Pop.* Grosse montre. Personne qui ennuie.

BASSISTE (*ba-sis-te*) n. m. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle. (On dit aussi BASSE n. f., ou BASSIER n. m.)

BASSON (*ba-son*) n. m. (ital. *bassone*). Instrument à vent et à anche, qui forme dans l'orchestre la basse du quatuor des instruments en bois.

BASSONISTE (*ba-so-nis-te*) ou **BASSON** (*ba-son*) n. m. Celui qui joue du basson.

BASTAQUE (*bas-ta-ke*) ou **BASTAGUE** (*bas-ta-ghe*) n. f. *Mar.* Hauban en usage sur les lougres.

BASTE (*bas-te*) ou **BAST** (*bast'*) interj. Qui marque l'indifférence, le dédain : *baste! je m'en moque.*

BASTE (*bas-te*) n. m. L'as de trèfle au jeu de l'hombre, du quadrille, etc. : *le baste est le troisième des matadors.* N. f. Vaisseau de bois pour le transport de la vendange. Panier qu'on attache au bât d'une bête de somme.

BASTERNE (*bas-tèr-ne*) n. f. Char employé dans l'antiquité par les peuples du Nord, puis par les Romains et les Mérovingiens. Litière portée à dos de mulet.

BASTIDE (*bas-ti-de*) n. f. (du provenç. *bastir*, bâtir). Petite maison de campagne, dans le Midi. Autrefois, petit ouvrage provisoire construit pour l'attaque d'une place. Ville de fondation seigneuriale ou royale (Vx.)

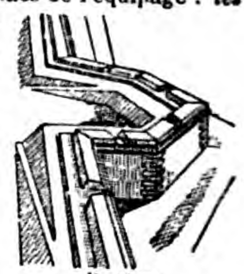
BASTILLE (*bas-ti, ll* mll.) n. f. (du vx fr. *bastir*, construire). Autrefois, ouvrage détaché de fortification. Château fort. Ancienne prison d'Etat de Paris. V. *Part. hist.*

BASTILLÉ (*bas-ti, ll* mll., *é*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces qui ont les créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTIN (*bas-tin*) n. m. Cordage en sparterie dans la marine du Levant.

BASTING (*bas-tin*) n. m. Madrier épais et peu large.

BASTINGAGE (*bas-tin*) n. m. (du celt. *bast*, rempart). *Mar.* Garniture de caissons, en bois ou en fer, placés au-dessus du plat-bord des navires de guerre et destinés à recevoir les hamacs de l'équipage : *les bastingages servent d'abri en temps de guerre.*


Bastion.

BASTINGUE (*bas-tin-ghe*) n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés tendus au-dessus du bastingage pour se garantir.

BASTINGUER (*bas-tin-ghé*) v. tr. *Mar.* Munir de bastingues. **Se bastinguer** v. pr. Se mettre à couvert par des bastingages.

BASTION (*bas-ti-on*) n. m. (ital. *bastione*). *Fortif.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces.

BASTIONNER (*bas-ti-o-né*) v. t. Garnir de bastions : *fort bastionné.*

BASTONNADE (*bas-to-na-de*) n. f. (du vx fr. *baston*, pour *bâton*). Volée de coups de bâton : *recevoir une bastonnade.*

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Pop.* Bal de guinguette.

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Techn.* Outil à forer des petits trous. Marotte de tonnelier.

BASTRINGUER (*bas-trin-ghé*) v. i. *Pop.* Fréquenter les bastringues.

BASTUDE (*bas-tu-de*) ou **BATTUDE** (*ba-tu-de*) n. f. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE (*bâ-van-tre*) n. m. Partie inférieure du ventre. Pl. des *bas-ventres*.

BAT (*bat'*) n. m. Au cricket, raquette avec manche pour recevoir la balle. *Pêch. Le bat d'un poisson*, longueur du poisson de la queue au bout du museau.

BÂT (*bâ*) n. m. (du gr. *bastazein*, porter). Selle grossière de bête de somme. PROV. : **Savoir, sentir où le bât blesse**, connaître les inconvénients de la situation, les causes secrètes de la souffrance, du chagrin.


Bât.

BATACLAN n. m. *Fam.* Attirail. Équipage embarrassant.

BATAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (rad. *battre*). Combat général entre deux armées. *Fig.* Combat quelconque, querelle, discussion. *En bataille*, en ordre déployé. *Cheval de bataille*, cheval que l'on monte les jours de combat. Jeu de cartes à deux.

BATAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. n. Livrer bataille, être en guerre, lutter. Contester, se disputer : *batailler sur des riens.*

BATAILLEUR, EUSE (*ta, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON (*ta, ll* mll.) n. m. (de *bataille*). Corps d'infanterie ou d'artillerie à pied. Fraction d'un régiment subdivisée en plusieurs compagnies.

Chef de bataillon, officier qui commande un bataillon. Troupe quelconque : *le choc des bataillons*.

BÂTARD (*tar*), **E** adj. et n. (de *bât*). Né de parents non mariés ensemble. Dégénéré ou altéré : *race bâtarde*. Tenant de deux genres contraires ou opposés : *architecture bâtarde*. **Porte bâtarde**, porte intermédiaire entre la porte cochère et la petite porte. N. f. Ecriture à jambages pleins, à liaisons arrondies, entre la ronde et l'anglaise.

BATARDEAU (*dô*) n. m. Digue provisoire, établie pour mettre à sec un endroit où l'on veut bâtir.

BÂTARDEMENT (*man*) adv. Par bâtardise. (Peu us.)

BÂTARDIÈRE n. f. Pépinière d'arbres greffés.

BÂTARDISE (*di-ze*) n. f. Etat de bâtard.

BATAVIA n. f. Variété de laitue.

BATAVIQUE adj. *Larme batavique*, goutte de verre terminée par une pointe très déliée, que l'on produit en faisant tomber du verre liquide dans de l'eau froide : *les larmes bataviques se pulvérisent quand on en rompt la pointe*.

BATAYOLE (*ta-io-le*) ou **BATAVIOLE** n. f. *Mar.* Montant en fer ou en cuivre, qui supporte les garde-fous de hunes, passerelles, etc.

BÂTÉ, E adj. Qui porte un bât. *Ane bâté*, personne extrêmement sotte ou ignorante.

BATEAU (*tô*) n. m. (anglo-saxon *bat*). Nom générique donné aux navires d'échantillon moyen : *bateau pêcheur, de commerce, de plaisance, à voiles, à vapeur*.

BATÉE ou **BATTÉE** (*ba-té*) n. f. Ecuelle en bois, pour le lavage des sables aurifères.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur. Droit payé à un batelier. Transport par petits bateaux.

BATELÉE n. f. Charge, contenu d'un bateau : *batelée de bois*.

BATELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je batelle, nous batellerons*.) Transporter sur un bateau : *bateler du poisson*. V. i. Faire des tours de bateleur.

BATELERIE (*rî*) n. f. Bouffonnerie de bateleur.

BATELET (*lè*) n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. (rad. *bâton*). Personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force ou d'adresse.

BATELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui conduit un bateau.

BATELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Industrie du transport par bateaux. Ensemble des bateaux d'une rivière.

BÂTER (*té*) v. t. Mettre un bât sur une bête de somme : *bâter un âne*. V. i. *Bien* ou *mal bâter*, aller, convenir bien ou mal : *affaire qui bâte bien, qui bâte mal*.

BAT-FLANC (*ba-flan*) n. m. invar. Pièce de bois, qu'on suspend dans les écuries pour séparer deux chevaux l'un de l'autre.

BATHYMÉTRIE ou **BATHOMÉTRIE** (*trî*) n. f. (gr. *bathus*, profond, et *metron*, mesure). Mesure de la profondeur des mers.

BÂTI n. m. (de *bâtir*). Assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente. Charpente sur laquelle sont assemblées les pièces d'une machine. Assemblage faufilé des pièces d'un vêtement. Gros fil qui a servi à ce travail.

BÂTIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de bâts.

BÂTIÈRE n. f. Toit à deux pentes, en forme de bât. Bât.

BATIFOLAGE n. m. *Fam.* Action de batifoler.

BATIFOLER (*lé*) v. i. *Fam.* Folâtrer, s'amuser. Faire l'enfant, se livrer à des actes peu sérieux.

BATIFOLEUR, EUSE n. Qui aime à batifoler.

BATIK n. m. Procédé de décoration des tissus par teinture après avoir fait des réserves à la cire.

BÂTIMENT (*man*) n. m. Construction en maçonnerie, destinée à servir de logement. Construction navale, navire. PROV. : **Quand le bâtiment va, tout va**, quand on construit beaucoup, c'est une marque de prospérité générale.

BÂTIR v. t. (même rad. que *bât* et *bâton*). Edifier, construire. *Fig.* Etablir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui*. *Bâtir en l'air*, se créer des chimères. Assembler et faufiler, en parlant d'un vêtement. ANT. **Démolir, détruire, renverser.**

BÂTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être bâti.

BÂTISSE (*ti-se*) n. f. Maçonnerie d'un bâtiment.

BÂTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE (*tis-te*) n. f. (de l'inventeur *Baptiste Chambray*, XIIIe s.). Toile de lin très fine et très serrée.

BÂTON n. m. (même orig. que *bât* et *bâter*). Long morceau de bois rond et assez mince, qu'on peut tenir à la main. Marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France*. Petit objet de forme cylindrique : *bâton de cire ; bâton d'écriture*. Se dit des barres que font les débutants en écriture. Longue baguette résistante ou flexible, qu'on emploie en gymnastique pour une escrime particulière. (V. CANNE). *Fig. A bâtons rompus*, à diverses reprises. *Tour de bâton*, profit illicite. *Bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard. PROV. : **Mettre des bâtons dans les roues**, susciter des obstacles. **Battre l'eau avec un bâton**, tenter des efforts inutiles.

BÂTONNADE (*to-na-de*) n. f. Syn. de BASTONNADE.

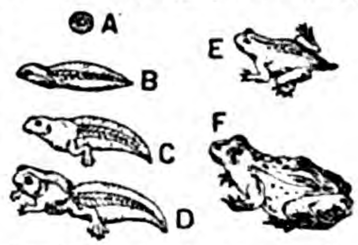
BÂTONNAT (*to-na*) n. m. Dignité du bâtonnier. Durée de l'exercice de cette fonction.

BÂTONNER (*to-né*) v. t. Donner des coups de bâton. Effacer, rayer, biffer.

BÂTONNET (*to-nè*) n. m. Petit bâton. Jeu d'enfants, qui consiste à faire sauter un petit bâton aminci par les deux bouts. Petite règle à quatre faces. Petit cylindre dans la rétine. Infusoire cylindrique.

BÂTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Autref., membre d'une confrérie portant le bâton. Auj., chef de l'ordre des avocats près une cour ou un tribunal.

BATRACIENS (*si-in*) n. m. pl. (du gr. *batrakhos*, grenouille). Classe de vertébrés qui subissent des métamorphoses (*mues*), et dont le type est la *grenouille*. S. un *batracien*. (On dit aussi AMPHIBIENS.)



Transformations de l'œuf de grenouille : A, œuf ; B, C, D, têtards ; E, F, grenouille avant et après la dernière mue.

BATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Qui peut être battu.

BATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons. Temps que dure chacune de ces opérations.

BATTANT (*ba-tan*) n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche. Chacun des côtés d'une porte qui s'ouvre en deux ; vantail : *ouvrir une porte à deux battants*. Pièce de bois qui pousse le grain sous la meule. Partie flottante d'un pavillon.

BATTANT (*ba-tan*), **E** adj. Qui bat : *être battant ou battu*. *Porte battante*, qui se referme d'elle-même. *Pluie battante*, qui tombe avec violence. *Tambour battant*, au son du tambour, et, *fig.*, rondement, sévèrement : *mener quelqu'un tambour battant*. Loc. fam. : **Battant neuf, battant neuve, tout battant neuf**, absolument neuf.

BATTE (*ba-te*) n. f. (de *battre*). Maillet à long manche, pour aplanir ou écraser. Petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge. Bâton rond pour battre le beurre. Sabre de bois d'Arlequin. Petit battoir qui frappe la balle, au jeu de paume. Action de battre : *la batte de l'or*.

BATTÉE (*ba-té*) n. f. Endroit du châssis où bat une porte ou une fenêtre. Récipient pour laver des sables aurifères.

BATTELLEMENT (*ba-tè-le-man*) n. m. Double rang de tuiles formant la partie basse d'un toit.

BATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains*. Mouvement alternatif : *battement d'ailes*. Pulsation : *battements du cœur, du pouls*, etc. Mouvement de danse exécuté par une jambe qui est en l'air, tandis que l'autre pose à terre. Pièce métallique qui reçoit le choc d'une persienne et sert à l'arrêter.

BATTERIE (*ba-te-rî*) n. f. Querelle accompagnée de coups. Pièces d'artillerie réunies ; terrassements

qui les protègent ; personnel qui les sert ; matériel qui les accompagne. Double rangée de canons sur un pont de navire. Le lieu lui-même où sont placés les canons : *la batterie basse.* Pièce de fer qui, dans l'ancien fusil à pierre, recouvrait le bassinet. Manière de battre du tambour. Dans un orchestre, ensemble des instruments à percussion. *En batterie,* en disposition pour faire feu. **Batterie flottante,** nom donné aux premiers types de navires cuirassés. **Batterie électrique,** groupement de plusieurs bouteilles de Leyde. **Batterie de piles, d'accumulateurs,** groupement de plusieurs piles ou de plusieurs accumulateurs. **Batterie de cuisine,** ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine. *Fig* Pl. Machinations, moyens de réussir. *Dresser ses batteries,* prendre ses mesures.

BATTEUR, EUSE (*ba-teur, eu-ze*) n. Qui bat les épis pour en faire sortir le grain, les métaux pour les amincir : *batteur en grange ; batteur d'or.*

BATTEUSE (*ba-teu-ze*) n. f. Machine pour égrener les céréales ou d'autres plantes par l'effet de chocs



Batteuse.

répétés : *la première batteuse mécanique date de 1786.* Appareil pour réduire les métaux en feuilles

BATTITURES (*ba-ti*) n. f. pl. Parcelles métalliques qui jaillissent sous le marteau du forgeron *les battitures sont employées dans les arts céramiques*

BATTOIR (*ba-toir*) n. m. Palette pour battre le linge, jouer à la paume. *Pop.* Main large et solide

BATTOLOGIE (*ba-to, jî*) n. f. (de *Battos,* roi de Cyrène, qui, étant bègue, répétait souvent le même mot, et du gr. *logos,* discours). Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses,* au lieu de : *il m'a comblé de politesses.*

BATTRE (*ba-tre*) v. t. (du lat *battuere,* frapper, comprimer. — *Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. Je battrai. Je battrais. Bats, battons, battez Que je batte. Que je battisse, qu'il battît. Battant Battu, e.*) Frapper, donner des coups. Agiter fortement : *battre des œufs.* Vaincre : *battre l'ennemi.* Se heurter contre : *la rivière bat les murailles.* Attaquer à coups de projectiles : *canon qui bat les murailles.* Parcourir en chassant : *battre les bois Battre le pavé,* aller et venir par désœuvrement ou pour chercher une occupation. *Battre des mains,* applaudir. *Battre monnaie,* fabriquer de la monnaie et, *au fig.,* chercher à se procurer de l'argent *Battre la mesure,* la marquer. *Battre les cartes,* les mêler. *Fig. Battre en retraite,* se retirer en bon ordre devant l'ennemi. *Battre la campagne,* divaguer. *Battre froid à quelqu'un,* lui témoigner de la froideur. V. i. Etre agité : *le cœur lui bat.* Prov. **Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,** il faut saisir l'occasion favorable, faire de nouveaux efforts au moment où tout fait présager qu'on doit réussir. **Se battre** v. pr. Combattre, lutter, se frapper mutuellement : *se battre à coups de poing, à l'épée, au pistolet.* Ant. **Caresser, flatter.**

BATTU (*ba-tu*), **E** adj. Foulé, durci par une pression répétée : *sol battu.* Fréquenté, en parlant d'un chemin : *route battue. Fig.* Vulgaire, banal : *auteur qui suit les sentiers battus. Yeux battus,* fatigués, au-dessous desquels se voit un demi-cercle bleuâtre.

BATTUE (*ba-tû*) n. f Chasse qu'on fait, à l'aide de rabatteurs ou traqueurs, aux loups, renards, sangliers, lièvres, lapins, etc Bruit du pas du cheval

BATTURE (*ba-tu-re*) n. f Dorure au miel, à la colle et au vinaigre

BAU (*bô*) n. m Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. Pl. des *baux.*

BAUDET (*bô-dè*) n m. Ane reproducteur, âne en général. *Fig.* Homme ignorant, stupide Tréteau de scieur de bois

BAUDRIER (*bô-dri-é*) n. m. (du vx fr. *baudre,* morceau de cuir). Bande de cuir ou d'étoffe, qui se porte en écharpe et soutient un sabre ou une épée Ceinturon soutenu par une bretelle en écharpe

BAUDROIE (*bô-droî*) n f. Genre de poissons acanthoptères à grosse tête, de la Méditerranée et de l'Atlantique

BAUDRUCHE (*bô*) n. f. Pellicule qu'on fabrique avec le cæcum ou gros intestin du bœuf, du mouton *ballon en baudruche*

BAUGE (*bô-je*) n f. Gîte fangeux du sanglier. *Par anal* Maison ou lit très sale. Retraite de l'écureuil Mortier d'argile mêlée de paille.

BAUGER (*bô-jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il baugea. nous baugeons.*) Se retirer dans la bauge. **Se bauger** v pr. Se gîter, se retirer dans sa bauge, en parlant du sanglier

BAUGUE (*bô-ghe*) ou **BAUQUE** (*bô-ke*) n. f. Nom vulgaire de la zostère, plante marine employée pour l'emballage et la confection de matelas

BAUHINIE (*bô-i-nî*) n. f Genre de légumineuses césalpiniées des tropiques, constituant un excellent vermifuge

BAUME (*bô-me*) n m. (gr. *balsamon*). Résine odoriférante, qui coule de certains arbres Médicament balsamique *baume de Tolu Fig* Consolation *l'estime publique est un baume pour l'honnête homme malheureux.* **Baume tranquille,** infusion de plantes narcotiques dans l'huile d'olive employée en frictions

BAUME (*bô-me*) ou **BALME** n f Grotte. (Vx.)

BAUMÉ adj. Se dit d'un aréomètre dû au physicien Baumé Substantivem. *un baumé*

BAUMIER (*bô-mi-é*) n. m (rad *baume*) V BALSAMIER.

BAUQUIÈRE (*bô-ki-è-re*) n. f. Ceinture intérieure qui, dans un navire, supporte les baux.

BAUXITE (*bô-ksi-te*) n. f Hydrate naturel d'alumine et de fer, exploité comme minerai d'aluminium

BAVARD (*var*), **E** adj. et n. (rad. *bave*). Qui parle beaucoup, qui aime à parler *le perroquet est bavard.* Indiscret *méfiez-vous des bavards* Ant **Taciturne, silencieux, muet, discret.**

BAVARDAGE n m Action de bavarder, de babiller. Choses insignifiantes, dites ou écrites Ant **Silence, discrétion, mutisme.**

BAVARDER (*dé*) v i Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire. Babiller, jaser

BAVAROIS, E (*roi, oi-ze*) adj. et n De Bavière

BAVAROISE (*roi-ze*) n f. Infusion de thé sucrée avec du sirop de capillaire et du lait, qu'on peut remplacer par du café, du chocolat, etc.

BAVE n f. Salive qui découle de la bouche Espèce d'écume que jettent certains animaux *la bave du boa Fig* Propos ou écrits haineux, venimeux *la bave de la calomnie*

BAVER (*vé*) v. i Jeter de la bave.

BAVERETTE (*rè-te*) n. f. Partie d'un tablier qui couvre la poitrine

BAVETTE (*vè-te*) n. f. Linge qui protège la poitrine des petits enfants contre leur bave Lamelle de métal qui couvre un chêneau. *Tailler une bavette,* causer caqueter, bavarder Partie inférieure de l'aloyau, près de la tranche grasse Repli cutané situé en dessous du bec chez certaines espèces d'oies.



A, Bavette.

BAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj Qui bave : *limace baveuse* Qui est empâté : *lettre baveuse ; trait baveux.*

BAVOCHÉ, E adj Sali, taché, non net : *épreuve bavochée.*

BAVOCHER (*ché*) v. i. (rad. *baver*). Etre imprimé, reproduit d'une façon peu nette ; être empâté : *épreuve qui bavoche.*

BAVOCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des bavochures ; dont le contour est peu net, maculé.

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOIR n. m. Syn. de BAVETTE (premier sens).

BAVOLET (*lè*) n. m. (de *bas*, et *volet*). Petite coiffe de paysanne. Ruban, morceau d'étoffe fixé derrière un chapeau ou un bonnet féminin.

BAVOLETTE n. f. Femme portant un bavolet.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule. Partie du métal qui déborde. Encre qui déborde les contours, dans une impression.

BAYADÈRE (*ba-ia*) n. f. (du portug. *bailadeira*, danseuse). Danseuse des Indes. *Par ext.* Danseuse de théâtre.

BAYART (*ba-iar*) n. m. Syn. de BARD. (V. ce mot.)

BAYER (*ba-ié*) v. i. (vx fr. *béer*, lat. pop. *badare*. — Se conj. comme *balayer*.) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Fam. Bayer aux corneilles*, regarder oiseusement, niaisement en l'air.

BAYEUR, EUSE (*ba-ieur, eu-ze*) n. Qui baye, regarde niaisement. Badaud.

BAZAR n. m. (mot pers. signif. *marché*). Marché public et couvert en Orient. En Europe, grand centre de marchandises. Endroit couvert où l'on vend toute espèce d'objets classés par rayons à prix fixe. *Pop.* Maison mal tenue. Petit mobilier, vêtements, etc. : *mettre tout son bazar dans une malle.*

BAZARDER (*dé*) v. tr. *Pop.* Vendre.

BAZIN n. m. Papier à dessin grand in-4°.

BDELLE (*bdè-le*) n. f. Genre de sangsues, des pays chauds.

BEAGLE (*bigl'*) n. m. (mot angl.). Chien courant anglais, sorte de basset à jambes droites.

BÉANCE n. f. Etat de ce qui est béant.

BÉANT (*an*), **E** adj. (du vx fr. *béer*, être ouvert). Qui bée ou baye. Largement ouvert : *gouffre béant.*

BÉARNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Béarn. Absolum. *Le Béarnais*, Henri IV. *Sauce béarnaise*, à l'œuf et au beurre fondu.

BÉAT (*bé-a*), **E** adj. et n. (du lat. *beatus*, heureux). Calme et sans inquiétude : *vie molle et béate.* Béatifié par l'Eglise. Très dévot, ou qui affecte la dévotion.

BÉATEMENT (*man*) adv. D'une manière béate.

BÉATIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui béatifie.

BÉATIFICATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *beatus*, heureux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux. *Vision béatifique*, vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES (*ll* mll.) n. f. pl. (du lat. *beatus*, heureux). Viandes délicates, dont on garnit les pâtés. Petits ouvrages que l'on fait dans les couvents.

BÉATIQUE adj. Qui exprime la béatitude.

BÉATITUDE n. f. Félicité dont jouissent les bienheureux. Pl. *Les huit béatitudes*, les huit félicités dont parle l'Evangile. *Par ext.* Bonheur parfait.

BEAU (*bô*) [**bel** devant une voyelle], **BELLE** (*bè-le*) adj. (lat. *bellus*). Qui plaît à l'œil ou à l'esprit : *beau visage ; beau poème.* Noble, élevé : *belle âme.* Avantageux : *belle occasion.* Considérable : *belle fortune.* Bienséant : *cela n'est pas beau.* Grand : *une belle peur. Le beau monde*, la société brillante. *Le beau sexe*, les femmes. *Beau parleur*, qui met de l'affectation à bien parler. *Beau joueur*, qui joue franchement, avec calme. *Bel esprit*, homme lettré, spirituel, mais affecté, prétentieux. (Pl. des *beaux esprits*.) *Un bel âge*, un âge avancé. *Le bel âge*, la jeunesse. *Un beau jour, un beau matin...*, inopinément. *Une belle main, une belle plume*, une belle écriture. *Il fait beau voir*, il est agréable de voir. *Il ferait beau voir*, il serait étrange de voir. *L'échapper belle*, échapper à un grand danger. N. *Faire le beau, la belle*, se pavaner. N. m. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts.* Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. **En beau**, sous un aspect favorable. **Tout beau**, doucement, modérez-vous. **Bel et bien**, tout à fait. N. f. Partie décisive entre des joueurs qui ont déjà un nombre égal de parties gagnées. Loc. adv. *Fam.* **De plus belle**, de plus en plus. ANT. **Laid, vilain, affreux.**

BEAUCERON, ONNE adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP (*bô-kou*) adv. En quantité considérable : *avoir beaucoup d'argent.* Fort, grandement : *travailler beaucoup.* Un grand nombre, plusieurs : *beaucoup d'explorateurs ne reviennent pas.* Subst. : *plusieurs peu font un beaucoup.* ANT. **Peu.**

BEAU-FILS (*fis*) n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère. Gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Mari de la sœur ou de la belle-sœur. Frère du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme, ou second mari de la mère par rapport aux enfants de celle-ci. Pl. des *beaux-pères.*

BEAU-PETIT-FILS (*ti-fis*) n. m. Fils d'un beau-fils ou d'une belle-fille. Pl. des *beaux-petits-fils.*

BEAUPRÉ (*bô*) n. m. (angl. *bowsprit*). Celui des mâts majeurs d'un bâtiment à voiles qui sort de son avant et s'incline sur l'horizon. V. NAVIRE.

BEAUTÉ (*bô*) n. f. Harmonie physique, morale ou artistique, qui inspire l'admiration et charme : *la beauté d'Apollon ; la beauté d'un caractère ; les beautés d'un drame. Une beauté*, une femme très belle. ANT. **Laideur, vilenie.**

BEAUX-ARTS (*bô-zar*) n. m. pl. Arts qui ont pour objet la représentation du beau, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'éloquence et la chorégraphie. *Académie des beaux-arts.* V. ACADÉMIE (*Part. hist.*).

BEAUX-PARENTS (*bô-pa-ran*) n. m. pl. Père et mère de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme.

BÉBÉ n. m. Tout petit enfant.

BEC (*bèk*) n. m. (mot celtique). Partie cornée et saillante qui termine en avant la tête des oiseaux et remplace chez eux les dents. *Fam.* Visage. Bouche de l'homme. *Par ext.* Langue, faconde : *avoir*



Becs d'oiseaux.

bon bec. Ce qui termine un objet : *le bec d'une plume, d'une lampe.* Extrémité d'un instrument de musique, qu'on tient entre les lèvres : *bec de clarinette, de saxophone. Avoir bec et ongles*, avoir les moyens de se défendre, et s'en bien servir. Loc. fam. **Bec à bec**, face à face. *Géogr.* Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau ou qui s'avance en mer : *le bec d'Ambès.*

BÉCABUNGA (*bon*) n. m. Plante appelée vulgairement *véronique cressonnée* et qui croît au bord des eaux. (On écrit aussi BECCABUNGA.)

BÉCANE n. f. *Pop.* Locomotive démodée qui fait le service dans les gares, et en général, machine à vapeur. Bicyclette.

BÉCARD (*kar*) n. m. (de *bec*). Brochet d'une certaine taille.

BÉCARRE (*ka-re*) n. m. (ital. *bequadro*). *Mus.* L'un des trois signes accidentels de musique, qui a pour objet de ramener à son ton naturel une note précédemment haussée par un dièse, ou baissée par un bémol.



Bécasse.

BÉCASSE (*ka-se*) n. f. (rad. *bec*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, à long bec, famille des scolopacidés, et qui constituent un gibier très estimé. Femme peu intelligente.



Bécasseau.

BÉCASSEAU (*ka-sô*) n. m. Genre d'échassiers, dits aussi *limicola.* Petit de la bécasse.

BÉCASSINE (*ka-si-ne*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, dit *gallinago* *la bécassine fréquente les marais.*



Bécassine

BÉCASSON (*ka-son*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs variétés des oiseaux appelés *chevaliers*

BÉCAT (*ka*) n. m. Fourche à deux dents pour bêcher

BEC-CORNU n. m. Sot imbécile Pl. des *becs-cornus*

BEC-CROISÉ (*zé*) n. m. Genre de petits passereaux conirostres, des pays tempérés. Pl. des *becs-croisés*

BEC-D'ÂNE (*bè-d'â-ne* ou **BÉDANE** n. m. Outil tranchant de charron, de menuisier, pour creuser des mortaises. Pl. des *becs-d'âne* ou *bédanes*



Bédane

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet, à l'usage des serruriers Le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane et qui joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef Poignée de porte, en forme de bec Pl. des *becs-de-cane*

BEC-DE-CORBEAU (*bô*, n. m. Pince pour couper le fil de fer Outil tranchant recourbé à une extrémité Pl. des *becs-de-corbeau*

BEC-DE-CORBIN n. m. Nom de divers instruments terminés en pointe recourbée Pl. des *becs-de-corbin*

BEC-DE-CYGNE n. m. Instrument de chirurgie pour élargir les plaies Pl. des *becs-de-cygne*

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Difformité congénitale, caractérisée par la lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre Pl. des *becs-de-lièvre*



Becfigue

BECFIGUE (*fi-ghe*) n. m. Nom sous lequel on désigne dans le Midi un certain nombre de passereaux (gobe-mouches, fauvettes, etc.) auxquels on fait la chasse pour leur chair délicate. Pl. des *becfigues*

BEC-FIN n. m. Nom vulgaire des passereaux Pl. des *becs-fins*

BÊCHAGE n. m. Action de bêcher Son résultat

BÉCHAMEL (*mè-le*) n. et adj. f. Sauce blanche faite avec de la crème, inventée par Béchamel, financier au XVIIe siècle. (On dit une *Béchamel*, ou une *sauce à la Béchamel*.)

BÊCHARD (*char*) n. m. Bêche à deux branches.

BÊCHE n. f. (rad *bec*) Lame de fer large, plate



Bêche.

et tranchante, adaptée à un fort manche et qui sert à retourner la terre. Partie de la crosse d'un canon

BÊCHELON n. m. Petite binette

BÊCHEMENT (*man*) n. m. Syn. de BÊCHAGE

BÊCHER (*ché*) v. t. Remuer la terre avec une bêche *Fig* et *pop.* Critiquer vivement quelqu'un

BÊCHETON n. m. Bêche étroite

BÊCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite bêche.

BÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bêche *Pop* Personne qui dit du mal d'une autre

BÉCHEVETER v. t. (double le *t* devant une syllabe muette : *je béchevette*.) Placer tête-bêche

BÉCHIQUE adj. (du gr. *bèx*, *bèchos*, toux). Se dit des remèdes contre la toux : *sirop béchique*

BÊCHOIR n. m. Houe carrée à large fer

BÊCHOT (*cho*) n. m. Petite bêche Autre nom du bécasseau et de la bécassine.

BÉCOT (*ko*) n. m. (de *bec*). *Fam.* Petit baiser.

BÉCOTER (*té*) v. t. *Fam.* Donner des bécots. **Se bécoter** v. pr. Échanger des bécots.

BECQUEBOIS (*bè-ke-boi*) n. m. Nom vulgaire du pivert.

BECQUÉE (*bè-ké*) ou **BÉQUÉE** (*ké*) n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec pour le donner à ses petits.

BECQUET n. m. *Typogr* Bout de copie qu'on ajoute à une épreuve.

BECQUETAGE (*bè-ke*) n. m. Action de becqueter.

BECQUETER (*bè-ke-té*) ou **BÉQUETER** (*ke-té*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette *il becquètera* ou *béquètera*.) Donner des coups de bec Caresser avec le bec.

BÉCU, E adj. Qui a un bec gros ou long

BEDAINE (*dè-ne*) n. f *Fam.* Gros ventre. Ventre en général

BÉDANE n. m. *Techn.* V. BEC D'ÂNE

BEDEAU (*dô*) n. m. Employé laïque subalterne d'une église. Appariteur d'une faculté. (Vx.)

BÉDÉGAR ou **BÉDÉGUAR** (*ghar*) n. m. Excroissance chevelue produite sur les rosiers et les églantiers par un insecte appelé le *cynips de la rose*

BEDON n. m. Ventre rebondi. Personne ventrue.

BEDONDAINE (*dè-ne*) n. f Bedaine Cornemuse à gros ventre.

BEDONNER (*do-né*) v. i *Fam* Prendre du ventre

BÉDOUIN, E adj. et n. Qui a rapport aux Bédouins, aux Arabes nomades d'Afrique. V. *Part. hist*

BÉE (*bé*) adj. f. (de *béer*). Béante *l'onneau à gueule bée*, défoncé d'un côté. Grande ouverte : *rester bouche bée devant un spectacle étrange* N. f Syn. de ABÉE

BÉER (*bé-é*) v. intr. V. BAYER

BEFFROI (*bè-froi*) n. m. (anc allem. *berevrit*). Tour roulante en bois, qui servait à l'attaque des places. Tour ou clocher où l'on sonnait l'alarme, la cloche elle-même *sonner le beffroi* Charpente d'un clocher d'un moulin. — Le beffroi était une tour de ville dans laquelle on plaçait des gardes pour surveiller la campagne et une cloche qui servait à la fois à sonner l'alarme et à convoquer les hommes de la commune Au XIVe siècle, les beffrois reçurent des horloges, avec des cadrans extérieurs



Beffroi.

BÉGARD (*ghar*), **BÉGUARD** (*ghar*), **BEGGARD** (*bègh-ghar*) ou **BÉGUIN** (*ghin*) n. m. Hérétique qui vivait d'aumônes (XIIIe s.)

BÉGAYANT (*ghè-ian*), **E** adj. Qui bégaye

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Défaut qui consiste à hésiter devant certaines syllabes, ou à les répéter plusieurs fois de suite Langage inintelligible *le bégayement des bébés*

BÉGAYER (*ghè-ié*) v. i. (de *bègue*. — Se conj comme *balayer*.) Avoir le vice de prononciation appelé *bégayement*. Commencer à parler Parler d'une façon inintelligible. *Activ* et *fig* *bégayer des excuses. Bégayer une science*, en connaître à peine les éléments.



Bégonia

BÉGAYEUR, EUSE (*ghè-i-eur eu-ze*) n. et adj. Qui bégaye *une bégayeuse ; un juge bégayeur.*

BÉGONIA n. m. Genre de bégoniacées, au feuillage élégant et diversement coloré

BÉGONIACÉES (*sé*) n. f. pl Famille de plantes dicotylédones, dont le bégonia est le type. S. une *bégoniacée*

BÈGU, Ë adj. et n. Se dit d'un cheval ou d'une jument dont les incisives conservent le cornet dentaire qui disparaît en général vers dix ans

BÈGUE (*bè-ghe*) adj. et n. Qui bégaye . *Louis XIII était bègue.*

BÉGUÈTEMENT (*man*) n. m. Cri de la chèvre.

BÉGUETER (*ghe-té*) v. i. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *elle béguète*.) Crier, en parlant de la chèvre. Imiter le cri de la chèvre.

BÉGUEULE n. f. (de *bée*, et *gueule*). *Fam.* Femme d'une pruderie excessive : *faire la bégueule.*

BÉGUEULERIE (*gheu-le-rî*) n. f. *Fam.* Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN (*ghin*) n. m. (de *béguine*). Coiffe à capuchon, que portaient les béguines. Bonnet de petit enfant. *Pop*. Passion amoureuse et passagère. Personne qui en est l'objet.

BÉGUINAGE (*ghi*) n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE (*ghi-ne*) n. f. Femme qui partageait l'hérésie des béguards. Nom donné à des religieuses des Pays-Bas, qui, sans prononcer de vœux, vivent réunies dans des sortes de couvents, où chacune a son petit ménage à part. *Par ext*. Religieuse. Fausse dévote. Bigote.

BEIGE (*bè-je*) adj. (de l'ital. *bigio*, gris, brunâtre). Bis. *Laine beige*, qui a sa couleur naturelle. De la couleur de cette laine : *un pardessus beige*.

BEIGNE n. f. V. BIGNE.

BEIGNET (*bè-gné*) n. m. (du celtique *bigne*, tumeur, enflure). Pâte frite à la poêle, qui renferme ordinairement une substance alimentaire quelconque.

BÉJAUNE (*jô-ne*) n. m. (de *bec*, et *jaune*). *Fauconn*. Oiseau très jeune. *Fig*. Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. BEAU.

BÉLANDRE n. f. Barque hollandaise pour les canaux. Caisson militaire, muni de rideaux, pour le transport des malades.



Bélemnites.

BÊLEMENT (*man*) n. m. (de *bêler*). Cri des moutons et des chèvres.

BÉLEMNITE (*lèm-ni-te*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes fossiles.

BÊLER (*lé*) v. i. (lat. *balare*). Faire un bêlement.

BELETTE (*lè-te*) n. f. (de *beau*). Petit mammifère carnassier du genre putois, qui a le corps allongé et le museau pointu.



Bélier.

BELGA n. m. Monnaie de compte belge (5 fr. belges).

BELGE adj. et n. de Belgique.

BÉLIER (*li-é*) n. m. (du flam. *bell*, clochette). Mâle de la brebis. Ancienne machine de guerre pour battre ou renverser les murailles, les portes des villes assiégées. Navire cuirassé. **Bélier hydraulique**, machine à élever l'eau. *Astron*. V. *Part. hist*.



Bélier.

BÉLIÈRE n. f. (du flam. *bell*, clochette). Sonnette attachée au cou du bélier qui conduit un troupeau. Anneau qui supporte le battant d'une cloche. Anneau mobile de suspension en général. Morceau de cuir, servant à accrocher le sabre au ceinturon.

BÉLINOGRAMME n. m. Dessin, photographie, transmis par télautographe. V. BELIN (*Part. hist.*).

BÉLÎTRE n. m. Homme de rien, coquin, gueux, cuistre : *c'est un franc bélître*.

BELLADONE (*bel-la*) n. f. (ital. *belladonna* ; de *bella*, belle, et *donna*, dame). Plante vénéneuse, de la famille des solanées, appelée vulgairement *belle-dame* et employée en médecine : *les fruits de la belladone ressemblent aux cerises et sont un poison violent*.



Belladone.

BELLÂTRE (*bé-lâ-tre*) n. et adj. Qui a une beauté fade, sans expression, ou qui a des prétentions à la beauté : *un, une bellâtre*.

BELLE-DAME (*bè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'arroche et de la belladone. Papillon, vanesse du chardon. Pl. des *belles-dames*.

BELLE-DE-JOUR n. f. Nom vulgaire du convolvulus, dont la fleur ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour*. V. CONVOLVULUS.

BELLE-DE-NUIT n. f. Nom vulgaire des mirabilis, dont les fleurs ne s'épanouissent que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit*.

BELLE-D'ONZE-HEURES n. f. Espèce d'ornithogale, dont les fleurs s'épanouissent à onze heures du matin. Pl. des *belles-d'onze-heures*.

BELLE-D'UN-JOUR n. f. Nom vulgaire de l'asphodèle et de l'hémérocalle. Pl. des *belles-d'un-jour*.

BELLE-FILLE n. f. Femme du fils. Celle dont on a épousé le père ou la mère. Pl. des *belles-filles*.

BELLEMENT (*bè-le-man*) adv. Avec gentillesse ; avec charme. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme. Par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères*. (On dit aussi *fam*. BELLE-MAMAN. Pl. des *belles-mamans*.)

BELLE-PETITE-FILLE n. f. Fille d'un beau-fils ou d'une belle fille. Pl. des *belles-petites-filles*.

BELLES-LETTRES n. f. pl. Nom donné spécialement à la grammaire, à l'éloquence et à la poésie.

BELLE-SŒUR n. f. Celle dont on a épousé le frère. Pl. des *belles-sœurs*.

BELLIGÉRANCE (*bèl-li*) n. f. Etat, qualité de belligérant.

BELLIGÉRANT (*bèl-li-jé-ran*), **E** adj. et n. (lat. *bellum*, guerre, et *gerere*, faire). Qui fait la guerre régulièrement comme soldat, par opposition aux corps francs, corsaires, etc. Qui est en guerre : *puissances belligérantes ; les belligérants*.

BELLIQUEUX, EUSE (*bel-li-keû, eu-ze*) adj. (lat. *bellicosus* ; de *bellum*, guerre). Guerrier, martial. Qui aime la guerre : *humeur belliqueuse*. ANT. **Pacifique, paisible**.



Belvédère.

BELLISSIME adj. (superl. à forme lat. de *bel*). *Fam*. Très beau.

BELLOT, OTTE (*bè-lo, o-te*) adj. Petit et joli, mignon : *enfant bellot*. Bellâtre : *un petit homme bellot*. N. Terme d'affection : *ma petite bellotte*.

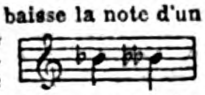
BELLUAIRE (*bèl-lu-è-re*) n. m. (du lat. *bellua*, bête féroce). *Antiq. rom*. Celui qui domptait les bêtes féroces, ou combattait contre elles dans le cirque. Auj. Celui qui dompte les bêtes féroces.

BELOTE n. f. Jeu de cartes d'origine étrangère.

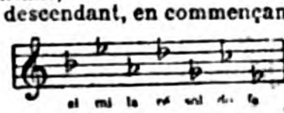
BÉLOUGA ou **BÉLUGA** n. m. Sorte de marsouin.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** (*bèl-vé-dèr'*) n. m. (ital. *belvedere*). Pavillon ou terrasse au sommet d'un édifice.

BÉMOL n. m. *Mus*. Signe qui baisse la note d'un demi-ton. Le double bémol baisse d'un demi-ton une note déjà bémolisée. Adj. Se dit de la note ainsi abaissée : *si* bémol. — Les bémols se posent à la clef de quarte en quarte en montant, ou de quinte en quinte en descendant, en commençant par le *si*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des bémols à la clef, on compte une quarte au-dessous du dernier bémol, et l'on a ainsi la tonique du ton majeur.



Si bémol et si double bémol.



Ordre des bémols.

BÉMOLISER (*zé*) v. t. Marquer une note d'un bémol, ou armer la clef de bémols.

BEN (*bèn*), mot arabe signif. *fils*. V. BÉNI.

BÉNARDE n. f. Serrure à clef non forée, qui s'ouvre des deux côtés. Adj. : *serrure bénarde*.

BENE (*bé-né*) adv. (mot lat.). *Fam*. Bien. *Nota bene* (N. B.), Remarquez bien.

BÉNÉDICITÉ n. m. Prière catholique latine, qui se fait avant le repas et dont le premier mot est *Benedicite*, bénissez. Pl. des *bénédicités*.

BÉNÉDICTIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Benoît. (V. *Part. hist.*)

BÉNÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (du lat. *bene*, bien, et *dicere*, dire). Action de bénir. **Bénédiction nuptiale**, cérémonie du mariage religieux. *C'est une bénédiction*, c'est le succès, l'abondance, comme par une faveur spéciale du ciel. ANT. **Malédiction**.

BÉNÉFICE n. m. (lat. *beneficium*; de *bene*, bien, et *facere*, faire). Gain, profit : *réaliser de beaux bénéfices*. Avantage, privilège : *bénéfice d'âge*. Dignité ecclésiastique avec revenu. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*). *Sous bénéfice d'inventaire*, se dit pour exprimer qu'avant d'accepter une succession, on se réserve de vérifier ses charges, et, *au fig.*, pour exprimer qu'avant d'admettre une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier. ANT. **Perte, préjudice.**

BÉNÉFICIAIRE (*si-è-re*) adj. et n. De bénéfice : *marge bénéficiaire*. Se dit : 1° d'un héritier sous bénéfice d'inventaire, 2° de ce qui est possédé à titre de bénéfice, 3° de celui ou celle au bénéfice de qui se donne une représentation théâtrale, etc.

BÉNÉFICIAL, E, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER (*si-é*) n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER (*si-é*) v. i. (Se conj. comme *prier*.) Retirer un avantage ou un gain : *bénéficier d'une ordonnance de non-lieu*.

BENÊT (*nè*) adj. et n. m. (lat. *benedictus*). Niais, sot, nigaud.

BÉNÉVOLE adj. (lat. *benevolus*, de *bene*, bien, et *volo*, je veux). Bien disposé, indulgent : *lecteur bénévole*. *Auditeur bénévole* qui fait une chose sans y être obligé et à titre gracieux. ANT. **Malévole, malveillant.**



Bengalis.

BÉNÉVOLEMENT (*man*) adv. Avec bienveillance : *écouter quelqu'un bénévolement*.

BENGALE (*feu de*). V. FEU.

BENGALI (*bin*) adj. et n. Du Bengale : *une femme bengali; les Bengalis*. N. m. Langue parlée au Bengale. Petit oiseau originaire de ce pays.

BÉNI (plur. de *ben*). Mot sémitique signifiant *fils, habitants*, et qui entre dans la composition des noms de tribus de l'Afrique septentrionale.

BÉNIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière bénigne. ANT. **Malignement, méchamment.**

BÉNIGNITÉ n. f. (de *bénin*). Indulgence, douceur, condescendance. Caractère peu alarmant : *la bénignité d'une maladie*. ANT. **Malignité, malice.**

BÉNIN, IGNE adj. (lat. *benignus*). Doux, indulgent jusqu'à la faiblesse : *humeur bénigne, naturel bénin*. Sans gravité : *fièvre bénigne*. *Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin*. *Remède bénin*, qui agit doucement. ANT. **Malicieux, malin, méchant.**

BÉNIR v. t. (lat. *benedicere*, de *bene*, bien, et *dicere*, dire). Consacrer au culte : *bénir une église*. Appeler les bénédictions du ciel : *bénir ses enfants*. Glorifier, remercier : *bénir son bienfaiteur*. *Dieu vous bénisse!* se dit par plaisanterie à quelqu'un qui éternue, ou s'emploie ironiquement contre un importun. Ce verbe a deux part. pass. : **béni, e**, et **bénit, e**. Ce dernier ne se dit que pour les choses consacrées par une cérémonie religieuse : *pain bénit; eau bénite*. Employé avec un auxiliaire, *béni* ne prend jamais de *t* : *le prêtre a béni les drapeaux*. *Eau bénite de cour*, vaines promesses. ANT. **Maudire.**

BÉNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de bénir. *Fam.* Approbation prodiguée sur un ton emphatique.

BÉNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui a l'habitude du bénissage.

BÉNITIER (*ti-é*) n. m. Récipient à eau bénite. Nom vulgaire des coquilles des genres peigne et tridacne.

BENJAMIN (*bin*) n. m. (par allus. au fils de Jacob, que celui-ci affectionnait plus particulièrement). Enfant préféré, d'ordinaire le plus jeune. (Dans ce sens, on emploie aussi le fém. *Benjamine*). V. *Part. hist.*

BENJAMITE (*bin*) n. et adj. Membre de la tribu de Benjamin.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique, provenant d'un arbre des Indes et utilisée en médecine, en parfumerie.

BENNE (*bè-ne*) ou **BANNE** (*ba-ne*) n. f. (orig. gaul.). Panier d'osier, servant à transporter des fardeaux. Hotte à l'usage des vendangeurs. Caisse en forme de tonneau, employée dans les mines pour l'extraction des produits de l'abatage.

BENOÎT (*noi*), **E** adj. (lat. *benedictus*). Béni, bienheureux, fortuné. Bon, indulgent. Qui affecte un air doucereux, béat : *un benoît personnage*.

BENOÎTE n. f. Rosacée des prairies humides, qui possède des propriétés stimulantes et toniques.

BENOÎTEMENT (*man*) adv. Avec une bonté hypocrite. Dans une quiétude béate.

BENZÈNE n. m. Syn. de BENZINE.

BENZINE (*bin*) n. f. Huile volatile (C^6H^6), provenant du goudron de houille : *la benzine sert à fabriquer la nitrobenzine, à dégraisser les étoffes, etc.*

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel de l'acide benzoïque.

BENZOÏQUE (*bin-zo-i-ke*) adj. m. Se dit de l'acide extrait du benjoin et de quelques autres substances.

BENZOL (*bin*) n. m. Mélange de benzine et de toluène, employé comme carburant.

BENZONAPHTOL (*bin*) n. m. Benzoate de naphtyle, employé comme désinfectant de l'intestin.

BÉOTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Béotie. *Fig.* Se dit d'un esprit lourd, grossier, par allusion à la réputation des anciens Béotiens.

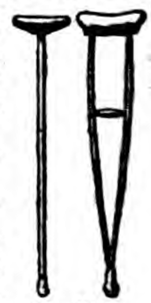
BÉOTISME (*tis-me*) n. m. (de *Béotien*). Grossièreté, lourdeur d'esprit.

BÉQUÉE (*ké*) n. f. V. BECQUÉE.

BEQUETER (*té*) v. tr. V. BECQUETER.

BÉQUILLARD (*ki, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Personne qui marche avec des béquilles : *malade béquillard*.

BÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (de *bec*). Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les infirmes s'appuient pour marcher. *Techn.* Poignée sur laquelle on appuie pour ouvrir une serrure. Ratissoire qui sert à donner de légers labours. Mâtereau servant à étayer un navire échoué.



Béquilles.

BEQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. i. Marcher à l'aide d'une béquille.

BÉQUILLON (*ki, ll* mll.) n. m. Canne qui sert de béquille.

BER (*bèr*) n. m. Appareil destiné à maintenir un navire vertical pendant toute la durée de son lancement à l'eau.

BERBÈRE (*bèr-bè-re*) adj. et n. Qui a rapport aux Berbères. Membre de ce peuple (V. *Part. hist.*) N. m. : *la langue berbère*.

BERBÉRIDACÉES (*bèr, sé*) ou **BERBÉRIDÉES** (*ber, dé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *berbéris*. S. une *berbéridacée* ou *berbéridée*.

BERBÉRIS (*ber-bé-riss*) n. m. Syn. de ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL (*bèr-ka, ll* mll.) n. m. Bergerie. *Fig.* Le sein de l'Église. Famille, maison paternelle : *ramener au bercail une brebis égarée*. — N'a pas de pluriel.

BERCE (*bèr-se*) n. f. Ombellifère de l'Europe et de l'Asie septentrionales, qui croît dans les lieux humides.



Berceaux : A, Bercelonnette ; B, Moïse.

BERCEAU (*bèr-sô*) n. m. Lit d'un tout jeune enfant. *Fig.* Enfance : *dès le berceau*. Origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation*. *Jard.* Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille*. Voûte cylindrique. Large ciseau strié, avec lequel le graveur à la manière noire fait le grain de sa planche. Partie courbée d'un affût de canon.

BERCELONNETTE (*bèr-se-lo-nè-te*) ou **BARCELONNETTE** (*lo-nè-te*) n. f. (dimin. de *berceau*). Ber-

ceau, lit léger et suspendu pour coucher les nouveau-nés.

BERCEMENT (*bèr-se-man*) n. m. Action de bercer.

BERCER (*bèr-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il berça, nous berçons*.) Balancer pour endormir, au propr. et au fig. : *bercer un enfant ; bercer son chagrin*. *Fig.* Amuser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions*.

BERCEUSE (*bèr-seu-ze*) n. f. Femme qui berce les enfants. Chanson pour endormir les enfants. Berceau suspendu de manière que l'enfant puisse se bercer de lui-même. Siège sur lequel on peut se balancer.



Béret.

BERET (*rè*) ou **BERRET** (*bè-rè*) n. m. (lat. *birrus*). Espèce de toque ronde et plate, que portent notamment les Béarnais, les chasseurs alpins.

BERGAMOTE (*bèr*) n. f. Espèce d'orange, dont on tire une essence d'une odeur agréable. Poire fondante très estimée.

BERGAMOTIER (*bèr, ti-é*) n. m. Arbre qui produit la bergamote.

BERGE (*bèr-je*) n. f. (orig. celt.). Bord escarpé d'une rivière. Talus d'un chemin, d'un fossé. Chaloupe étroite.

BERGER (*bèr-jé*), **ÈRE** n. (du lat *berbix*, brebis). Qui garde les moutons. Chef ou pasteur : *les bergers des peuples*. **Étoile du berger**, nom de la planète Vénus.



Bergère.

BERGÈRE (*bèr*) n. f. Fauteuil large et profond, dont le fond est garni d'un coussin.

BERGERETTE (*bèr-je-rè-te*) n. f. Jeune bergère. Bergeronnette. *Mus.* Sorte de pastorale.

BERGERIE (*bèr-je-rî*) n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig.* Poésie pastorale : *une bergerie de Racan*.

BERGERONNETTE (*bèr-je-ro-nè-te*) n. f. Genre de passereaux dentirostres, renfermant des petits oiseaux noir et blanc, nommés aussi *bergerettes, hochequeues* et *lavandières*, vivant au bord des eaux et dans le voisinage des troupeaux.



Bergeronnette.

BERGINISATION n. f. V. BERGIUS (*Part. hist.*).

BÉRIBÉRI n. m. Maladie des pays chauds, endémique et épidémique, caractérisée par des paralysies et des œdèmes multiples.

BERLE (*bèr-le*) n. f. Nom de l'*ache* d'eau, regardée autrefois comme antiscorbutique, diurétique, etc.

BERLINE (*ber*) n. f. (de *Berlin*, lieu de première origine). Voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues, garnie de glaces et recouverte d'une capote mobile. Chariot à houille, dans les mines. Danse.



Berline.

BERLINGOT (*bèr-lin-go*) n. m. Demi-berline n'ayant que la banquette du fond. *Fam.* Mauvaise voiture. Bonbon de sucre cuit et aromatisé.

BERLOQUE n. f. V. BRELOQUE.

BERLUE (*bèr-lû*) n. f. Éblouissement passager. *Fig. Avoir la berlue*, juger de travers une chose.

BERME (*bèr-me*) n. f. Chemin étroit entre un parapet et un fossé, entre la berge et le bord d'un canal.

BERNABLE (*bèr*) adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACLE, BERNACHE (*bèr*) ou **BARNACHE** n. f. Oie sauvage à bec court : *la bernacle, dite aussi oie marine, habite les régions polaires l'été et passe l'hiver sur nos côtes*. Sorte de coquillage.

BERNARDIN, E (*bèr*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNARD-L'ERMITE ou **L'HERMITE** (*bèr-nar-lèr*) n. m. Nom vulgaire des crustacés du genre pagure.

BERNE (*bèr-ne*) n. f. (esp. *bernia*). Brimade qui consiste à faire sauter quelqu'un au-dessus d'une couverture tenue aux quatre coins. Moquerie. *Mar. Pavillon en berne*, pavillon non hissé en haut du mât ou de la corne, en signe de deuil ou de détresse.

BERNEMENT (*bèr-ne-man*) n. m. Action de berner. Moquerie.

BERNER (*bèr-né*) v. t. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture tenue aux quatre coins. *Fig.* Railler, tourner en ridicule.

BERNEUR, EUSE (*bèr, eu-ze*) n. Qui berne.

BERNICLE (*bèr*) n. f. Nom vulgaire des coquillages du genre patelle et aussi de la bernacle.

BERNIQUE (*bèr*) interj. *Pop.* Exprime un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique !*

BERQUINADE (*bèr-ki*) n. f. Ouvrage écrit pour la jeunesse, à la manière de Berquin. Œuvre fade.

BERRICHON, ONNE n. et adj. Du Berry.

BERSAGLIER (*bèr-sa-gli-é*) n. m. (de l'ital. *bersagliere*, tirailleur). Soldat d'infanterie, dans l'armée italienne.

BERTHE (*bèr-te*) n. f. Garniture, en forme de pèlerine, que les femmes portent par-dessus un corsage décolleté. Vase métallique pour porter le lait.

BERTILLONNAGE n. m. Anthropométrie. V. BERTILLON (*Part. hist.*)

BÉRYL ou **BÉRIL** (*ril'*) n. m. Variétés d'émeraudes incolores, roses, jaunes, bleues ou pierreuses.

BÉRYLLIUM n. m. Syn. de GLUCINIUM.

BESACE (*za-se*) n. f. (lat. *bis*, deux fois, et *saccus*, sac). Sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts en forme de poches : *la besace, qu'on porte sur l'épaule, était l'attribut du mendiant*. *Fig.* : *Être réduit à la besace*, être dans la misère.

BESACIER (*za-si-é*) n. m. Qui porte la besace.

BESAIGRE (*be-zè-gre*) adj. (rad. *aigre*). Qui s'aigrit : *vin besaigre*. N. m. : *vin qui tourne au besaigre*.



Besaiguë.

BESAIGUË ou **BISAIGUË** (*zé*) n. f. (du lat. *bis*, deux fois, et de *aigu*). Marteau de vitrier. Outil de charpentier, dont les deux bouts acérés sont taillés l'un en ciseau, l'autre en bec-d'âne.

BESANT (*zan*) n. m. (lat. *byzantius*, de Byzance). Monnaie byzantine d'or ou d'argent, qui se répandit en Europe au temps des croisades. *Blas.* Imitation du besant qui, sur les armoiries d'un chevalier, indiquait qu'il était allé en Palestine.

BESET (*zé*) ou **BESAS** (*zass*) n. m. Coup de dés qui amène deux as, au trictrac. (On dit aussi AMBESAS.)

BESI (*zi*) n. m. Nom générique de plusieurs espèces de poires.

BÉSI ou **BÉSY** n. m. V. BÉSIGUE.

BESICLES (*zi-kle*) n. f. pl. (du vx franç. *béricles*, de *béryl*). Anciennes lunettes très grosses : *prenez donc vos besicles*. (Ne s'emploie plus que par ironie.)



Besicles.

BÉSIGUE (*zi-ghe*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à deux, trois ou quatre joueurs, avec deux, trois ou quatre jeux de trente-deux cartes. (On dit aussi par abrév. BESI ou BESY.)

BESOGNE (*zo-gne*) n. f. (de *besoin*). Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, préparer une tâche ; donner de la peine, de l'embarras. *Abattre de la besogne*, faire beaucoup d'ouvrage.

BESOGNER (*zo-gné*) v. i. Travailler, s'occuper.

BESOGNEUX, EUSE (*zo-gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui est dans le besoin, la gêne.

BESOIN (*zoin*) n. m. Manque d'une chose nécessaire. Indigence, dénuement, pauvreté, misère : *être dans le besoin*. *Avoir besoin de*, être dans la nécessité de se servir d'un aide : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi*. Sentir la nécessité de : *avoir besoin de secours*. **Au besoin** loc. adv. En cas de nécessité, s'il le faut. PROV. : **On connaît le véritable ami dans le besoin**, c'est dans les situations

difficiles que se fait connaître la véritable amitié. Pl. Nécessités naturelles. Choses nécessaires à l'existence.

BESSEMER n. m. Convertisseur sidérurgique. V. *Part. hist.*

BESSON, ONNE (*bè-son, o-ne*) adj. (du lat. *bis*, deux fois). Jumeau, jumelle. (Vx.)

BESTIAIRE (*bès-ti-è-re*) n. m. (lat. *bestiarius*; de *bestia*, bête). Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les bêtes féroces. Au moyen âge, recueil de fables ou de données sur des animaux.

BESTIAL (*bès-ti-al*) **E, AUX** adj. (lat. *bestialis*; de *bestia*, bête). Qui tient de la bête, qui fait ressembler à la bête : *fureur bestiale; des penchants bestiaux.*

BESTIALEMENT (*bès-ti-a-le-man*) adv. D'une façon bestiale : *vivre bestialement.*

BESTIALISER (*bès-ti-a-li-zé*) v. t. Rendre bestial. **Se bestialiser** v. pr. Devenir bestial.

BESTIALITÉ (*bès-ti*) n. f. Caractère de l'homme qui se livre à tous les instincts de la brute.

BESTIAUX (*bès-ti-ô*) n. m. pl. Animaux domestiques élevés en troupeaux. (Sert de plur. à *bétail*.)

BESTIOLE (*bès-ti*) n. f. Petite bête.

BÊTA n. m. Deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÊTA, ASSE (*a-se*) n. et adj. *Pop.* Personne bête : *un bêta; une fille bêtasse.*

BÉTAIL (*bé-ta, l* mll.) n. m. Nom collectif des animaux de pâture dans une ferme : *le gros bétail se*



Gros bétail et menu bétail.

compose du cheval, de l'âne, du mulet, du bœuf, et le mouton, la chèvre et le porc forment le menu bétail.

BÊTE n. f. (lat. *bestia*). Tout animal autre que l'homme. *Bête à bon Dieu*, coccinelle. *Bête de somme*, qui porte les fardeaux ; *de trait*, qui les traine. *Bêtes féroces* ou *carnassières*, celles qui se nourrissent de la chair des autres. *Bêtes puantes*, blaireaux, fouines, putois, etc. *Bêtes fauves*, cerfs, daims, chevreuils, etc. *Bêtes noires*, sanglier, marcassin, etc. *Au fig.* : *bête noire*, personne qu'on déteste le plus. *Bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans méchanceté. Personne ignorante ou stupide. **Bête hombrée**, jeu d'hombre espagnol, un peu modifié. PROV. : **Morte la bête, mort le venin**, un ennemi, un méchant, ne peut plus nuire quand il est mort.

BÊTE adj. Sot, stupide : *air bête.* ANT. **Fin, futé, intelligent, spirituel.**

BÉTEL (*tèl*) n. m. (indien *betle*). Espèce de poivrier grimpant de l'Inde. Les feuilles de bétel forment la base d'un masticatoire.

BÊTEMENT (*man*) adv. Sottement, stupidement. ANT. **Finement, ingénieusement, spirituellement.**

BÊTIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rendre bête, abrutir.

BÊTISE (*ti-ze*) n. f. Défaut d'intelligence. Action ou propos bête : *dire des bêtises.* Chose sans valeur : *donner une bêtise.* Motif futile : *se brouiller pour une bêtise.* **Bêtise de Cambrai**, berlingot à la menthe. ANT. **Finesse, intelligence, ingéniosité.**

BÊTISER (*ti-zé*) v. i. Dire des bêtises. S'occuper de bêtises. Faire la bête, affecter un air niais.

BÉTOINE n. f. Genre de labiées, dont une espèce est employée en médecine comme sternutatoire.

BÉTOIRE n. f. Puisard pour les eaux pluviales. Gouffre où se perdent les eaux de certaines rivières.

BÉTON n. m. (du lat. *bitumen*, bitume). Mélange de ciment, d'eau et d'éléments inertes (sable grossier mais pur, gravillon, gravier, galets), employé dans des constructions de toute nature hors de l'eau et dans l'eau (fondations). *Béton armé.* Béton ayant pour carcasse une armature métallique.



Betterave.

BÉTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Maçonnerie faite avec du béton.

BÉTONNER (*to-né*) v. t. Construire avec du béton.

BÉTONNIÈRE (*to-ni-è-re*) n. f. Machine à fabriquer le béton.

BETTE (*bè-te*) n. f. (lat. *beta*). Genre de chénopodiées d'Europe, dont les deux espèces principales sont la poirée (bette à carde) et la betterave.

BETTERAVE (*bè-te*) n. f. (de *bette*, et *rave*). Espèce de bette, plante potagère à racine d'une saveur sucrée : *on extrait du sucre de la betterave.* (V. SUCRE.)

BETTERAVERIE (*bè-te, ri*) n. f. S'est dit pour Fabrique de sucre de betterave.

BETTERAVIER (*bè-te-ra-vi-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte à la betterave : *industrie betteravière.*

BETTING (*bé-tin'gh'*) n. m. (mot angl.). Cote des paris sur un champ de courses. Ensemble des parieurs.

BÉTULINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu des cupulifères, comprenant l'*aune*, le *bouleau*, etc. S. une *bétulinée.*

BÉTYLE n. m. (du gr. *baitulos*, maison du Seigneur). *Antiq.* Pierre sacrée considérée comme la demeure d'un dieu et, quelquefois, comme le dieu lui-même.

BEUGLANT (*ghlan*) n. m. *Pop.* Café-concert d'ordre inférieur.

BEUGLEMENT (*man*) n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.

BEUGLER (*ghlé*) v. i. (lat. *buculus*, dimin. de *bos*, bœuf). Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris. V. t. *Pop.* Chanter très fort : *beugler une chanson.*

BEURRE (*beu-re*) n. m. (lat. *butyrum*). Substance grasse et onctueuse, extraite du lait. Substance grasse, que l'on extrait de divers végétaux : *beurre de cacao.* Ancien nom de certains chlorures métalliques : *beurre d'antimoine. Beurre noir*, beurre chauffé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne noir.

BEURRÉ (*beu-ré*) n. m. Sorte de poire fondante.

BEURRÉE (*beu-ré*) n. f. Tartine de beurre.

BEURRER (*beu-ré*) v. t. Couvrir de beurre : *beurrer du pain.*

BEURRERIE n. f. Industrie beurrière. Fabrique de beurre : *les beurreries des Charentes.*

BEURRIER (*beu-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au beurre. N. Qui vend du beurre. N. m. Récipient où l'on conserve le beurre ou dans lequel on le sert sur la table. N. f. Quelquef. syn. de BARATTE.

BEUVEAU (*vô*) n. m. V. BIVEAU.

BEUVERIE (*ri*) n. f. V. BUVERIE.

BÉVUE (*vû*) n. f. Méprise, erreur grossière.

BEY (*bè*) n. m. Titre turc, donné aux officiers supérieurs de l'armée ottomane et aux hauts fonctionnaires. Titre de gouverneurs de province et de souverains vassaux du sultan : le *bey* de Tunis.

BEYLICAL, E, AUX (*bè*) adj. Qui a rapport au bey.

BEYLICAT (*bè-li-ka*) n. m. Gouvernement, pouvoir d'un bey. Contrée soumise à son autorité.

BEYLIK (*bè*) n. m. Division administrative, que gouverne un bey.

BÉZOARD (*ar*) n. m. (persan *badzahar*). Concrétion pierreuse, qui se forme dans l'estomac de certains animaux et à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés. (On dit aussi ÆGAGROPILE.)

BI ou **BIS** (*bis*) préf. (lat. *bis*, deux fois). Indique répétition ou duplication.

BIAIS (*bi-è*) n. m. Obliquité, ligne, sens, direction oblique : *le biais d'un mur. Fig.* Moyen détourné : *prendre un biais.* Loc. adv. **En biais, de biais**, obliquement : *couper une étoffe de biais. Fig.* D'une façon indirecte, détournée : *aborder de biais une question.*

BIAIS, E (*bi-è, è-ze*) adj. (lat. *bifax*). Qui est de biais par rapport à la direction principale : *voûte biaise ; pont biais.*

BIAISEMENT (*è-ze-man*) n. m. Action de biaiser.

BIAISER (*è-zé*) v. i. Etre de biais, aller de biais. *Fig.* User de moyens indirects, détournés.

BIAISEUR, EUSE (*è-zeur, eu-ze*) n. Qui biaise, qui aime à biaiser. (Peu us.)

BIARTICULÉ, E adj. Qui présente deux articulations.

BIATOMIQUE adj. Se dit de la molécule d'un corps simple, lorsque le poids moléculaire du corps est double du poids atomique.

BIBASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim.* Se dit des acides qui renferment deux atomes d'hydrogène remplaçables par des atomes métalliques.

BIBELOT (*lo*) n. m. Petit objet de luxe qui se place sur une cheminée, une étagère, etc. Objet futile et de peu de valeur.

BIBELOTER (*té*) v. i. Acheter ou marchander des bibelots. S'occuper à de petits travaux sans importance.

BIBELOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui achète, revend, collectionne des bibelots.


Biberon.

BIBERON n. m. (du lat. *bibere*, boire). Vase à bec pour faire boire les malades couchés. Fiole munie d'une tétine pour l'allaitement artificiel des nouveau-nés.

BIBERON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui aime à boire.

BIBION n. m. Genre de diptères, nommés *mouches de la Saint-Jean*, de l'époque où ils paraissent.

BIBLE n. f. (du gr. *biblion*, livre, c'est-à-dire *le Livre par excellence*). Recueil des saintes Écritures : *la Bible comprend deux parties : l'Ancien et le Nouveau Testament.* V. *Part. hist.* **Papier bible**, papier d'imprimerie très mince.

BIBLIOGRAPHE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *graphein*, écrire). Celui qui est versé dans la science des livres, des éditions. Celui qui écrit sur cette matière.

BIBLIOGRAPHIE (*fi*) n. f. Science du bibliographe. Ensemble des livres écrits sur une question : *la bibliographie de la France.*

BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques.*

BIBLIOMANCIE (*si*) n. f. (gr. *biblion*, livre, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en ouvrant au hasard la *Bible*, ou tout autre livre, et en tirant du passage sur lequel on était tombé des conclusions pour l'avenir.

BIBLIOMANE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *mania*, folie). Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE (*ni*) n. f. (rad. *bibliomane*). Manie, passion excessive pour les livres.

BIBLIOPHILE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *philos*, ami). Amateur éclairé des livres.

BIBLIOPHILIE (*li*) n. f. Art, science, goût du bibliophile. Amour des livres.

BIBLIOTHÉCAIRE (*kè-re*) n. m. Préposé à la direction ou à la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE n. f. (gr. *biblion*, livre, et *thêkê*, armoire). Collection de livres, manuscrits, etc., classés : *la Bibliothèque nationale, à Paris, contient d'inestimables trésors.* Armoire à rayons où ils sont rangés. Lieu qui les contient. *Fig. : c'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très savant. V. *Part. hist.*

BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour la propagation de la Bible. *Style biblique*, style imagé, analogue à celui de la Bible.

BIBLORHAPTE n. m. (gr. *biblos*, papier, et *rhaptein*, coudre). Reliure mobile pour manuscrits, etc.

BICAPSULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Se dit des fruits à deux carpelles, analogues à des capsules, comme dans la *pervenche*, le *laurier-rose*.

BICARBONATE n. m. Sel de l'acide carbonique et, en particulier, sel à base de sodium (CO^3HNa), qui renferme un atome d'hydrogène remplaçable par un atome de sodium : *le bicarbonate de soude facilite la digestion.*

BICARBONÉ, E adj. *Hydrogène bicarboné*, syn. de ÉTHYLÈNE.

BICARBURE n. m. Carbure qui contient deux portions de carbone.

BICARRÉ (*ka-ré*), **E** adj. *Alg.* Qui est élevé au carré du carré, à la quatrième puissance. **Équation bicarrée**, équation qui ne comprend que trois termes : un terme qui contient l'inconnue à la quatrième puissance, un autre terme qui contient l'inconnue à la seconde puissance, et un troisième terme connu.

BICÉPHALE adj. et n. Qui a deux têtes : *on voit dans les armoiries russes des aigles bicéphales.*

BICEPS (*sèps*) n. m. et adj. (mot lat. signif. *à deux têtes*). Muscles dont une extrémité se divise en deux cordes tendineuses ou chefs : *biceps des bras ; muscles biceps. Fam. Avoir du biceps*, être très fort.

BICHE n. f. Femelle du cerf : *le petit de la biche s'appelle faon. Ventre de biche*, couleur d'un blanc roussâtre, comme le ventre de la biche.


Biche.

BICHET (*chè*) n. m. Ancienne mesure pour les grains, de 20 à 40 litres.

BICHETTE (*chè-te*) n. f. Jeune biche. *Fam.* Expression affectueuse adressée à une petite fille.

BICHOF ou **BISCHOF** (*bi chof*) n. m. (allem. *bischof*, évêque). Boisson chaude ou froide, composée de vin sucré ou l'on infuse du citron ou de l'orange.

BICHON, ONNE (*o-ne*) n. (abrev. de *barbichon*). Petit chien ou petite chienne à poil long, soyeux et ondoyant. Petit coussinet de velours, de peau, etc., dont on se sert pour essuyer les chapeaux de soie.

BICHONNER (*cho-né*) v. t. Friser, boucler, comme le poil d'un bichon. Parer, caresser : *bichonner un enfant.* Polir avec un bichon. **Se bichonner** v. pr. Se friser, se parer, s'attifer.

BICHROMATE (*kro*) n. m. Sel de l'acide chromique et, en particulier, sel à base de potassium.

BICIPITAL, E, AUX adj. Qui a rapport au muscle biceps : *les tendons bicipitaux.*

BICKFORD (*cordon*) n. m. Cordeau de matière fusante pour l'allumage des explosifs.

BICOLORE adj. Qui a deux couleurs.

BICONCAVE adj. Qui offre deux faces concaves opposées : *les myopes ont des verres biconcaves.*

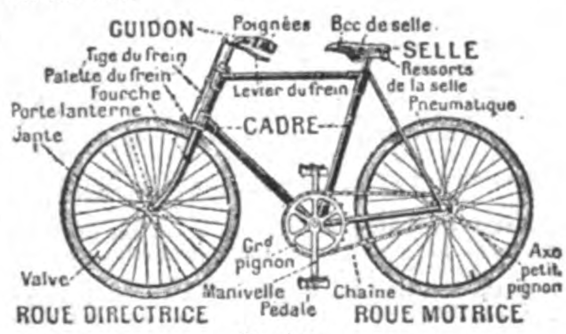
BICONVEXE (*vèk-se*) adj. Qui offre deux faces convexes opposées : *les presbytes ont des verres biconvexes.*

BICOQUE n. f. Place mal fortifiée. Petite ville. Maison de peu de valeur.

BICORNE adj. Qui a deux pointes : *un chapeau bicorne.* N. m. : *un bicorne.*

BICYCLE n. m. Vélocipède à deux roues, dont la première est mise en mouvement par l'action des pieds sur deux pédales.

BICYCLETTE (*klè-te*) n. f. Vélocipède à deux roues généralement d'égal diamètre, dont la seconde est motrice.



Bicyclette.

(Cette seconde roue est mise en mouvement par un moyen de transmission, le plus souvent une chaîne, qui la rattache aux pédales). *La bicyclette sans chaîne est dite acatène.*

BICYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui fait usage du bicycle ou de la bicyclette. (On dit plutôt *cycliste*.)


Bidon.

BIDENT (*dan*) n. m. Fourche à deux dents.

BIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui a deux dents.

BIDET (*dè*) n. m. Petit cheval de selle. Cuvette oblongue, montée sur pieds et servant aux ablutions intimes.

BIDON n. m. Broc de bois, contenant environ 5 litres. Vase de fer-blanc où l'on met le pétrole, l'huile

à brûler, etc. Sorte de gourde en fer-blanc (1 lit.), que portent les soldats.

BIEF (*bi-èf*) ou **BIEZ** (*bi-é*) n. m. (de l'anc. allem. *bed*, lit). Canal de dérivation qui sert à conduire les eaux jusque sur la roue d'un moulin. Espace de canal compris entre deux écluses.

BIELLE (*bi-è-le*) n. f. Pièce d'une machine, qui sert à communiquer et à transformer le mouvement.

BIEN (*bi-in*) n. m. (du lat. *bene* même sens). Ce qui est conforme au devoir : *un homme de bien*. Ce qui est agréable, avantageux ou utile. Richesse. Propriété : *bien patrimonial*. *Le bien public*, ce qui est utile à l'ensemble des citoyens. Pl. *Biens meubles, immeubles*, les meubles, les immeubles. (V. ces mots.) *Biens de la terre*, productions du sol. *Biens éternels*, le ciel. *Fig.* *Biens du corps*, la santé, la force. *Biens de l'esprit*, les talents. *Biens de l'âme*, les vertus. Adv. Conformément au devoir : *se bien conduire*. Beaucoup, fort : *il dort bien*. Formellement : *songez-y bien*. A peu près : *il y a bien deux ans*. Marque avantage : *ce malade est bien mieux*. Certain degré de perfection : *il écrit bien*. Consentement : *je le veux bien*. Convenance : *je suis bien ici*. Sagesse, prudence : *vous feriez bien d'agir ainsi*. Approbation : *bien, très bien*. **Bien de,** beaucoup de : *se donner bien du mal*. Loc. adv. **Bien plus,** en outre. Loc. conj. **Bien que,** quoique ; **si bien que,** de sorte que. Interj. **Hé bien !** ou **eh bien !** marque l'interrogation, l'étonnement, la concession, etc. : *hé bien ! que vous en semble ? Eh bien ! soit*. Prov. : **En tout bien tout honneur,** dans une intention honnête. **Le mieux est l'ennemi du bien,** on court risque de gâter ou de perdre ce qui est bien, en voulant obtenir mieux. Ant. **Mal.**

BIEN-AIMÉ (*bi-in-nè-mé*), **E** adj. et n. Chéri tendrement. Préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé*.

BIEN-DIRE n. m. Action ou faculté de s'exprimer d'une façon correcte, élégante : *le bien-faire vaut mieux que le bien-dire*.

BIEN-DISANT (*zan*), **E** adj. Qui parle bien, avec facilité, avec élégance.

BIEN-ÊTRE (*bi-in-nè-tre*) n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune : *chacun cherche le bien-être*. Ant. **Malaise, souffrance, besoin, misère.**

BIENFACTURE n. f. Action de bien fabriquer. Etat d'un objet bien fabriqué.

BIEN-FAIRE (*bi-in-fè-re*) n. m. Action de faire du bien : *le bien dire ne dispense pas du bien-faire*.

BIENFAISANCE (*bi-in-fè-zan-se*) n. f. Inclination à faire le bien. Action de faire du bien à quelqu'un. **Bureau de bienfaisance,** établissement de charité où les indigents reçoivent du pain, des vêtements, etc.

BIENFAISANT (*bi-in-fè-zan*), **E** adj. (de *bien*, et *faisant*). Qui aime à faire du bien. Qui fait du bien, salutaire : *remède bienfaisant*.

BIENFAIT (*bi-in-fé*) n. m. (lat. *benefactum*). Bien que l'on fait, service, faveur : *combler quelqu'un de bienfaits*. Avantage : *les bienfaits de la civilisation*. Prov. : **Un bienfait n'est jamais perdu,** une bonne action a toujours sa récompense.

BIENFAITEUR, TRICE (*bi-in-fè*) n. Qui fait du bien.

BIEN-FONDÉ n. m. Formule employée dans les arrêts et, *par anal.*, dans la langue usuelle : *le bien-fondé d'une réclamation*.

BIENHEUREUX, EUSE (*bi-in-neu-reû, eu-ze*) adj. Extrêmement heureux. (Il s'écrit en deux mots lorsque *bien* est adverbe : *tu es bien heureux d'avoir évité ce danger*.) N. Celui, celle qui jouit de la béatitude éternelle. Celui, celle que l'Eglise a béatifié.

BIEN-JUGÉ n. m. Arrêt conforme à la loi et à la jurisprudence.

BIENNAL (*èn'-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *bi*, et lat. *annus*, année). Qui dure deux ans : *charge biennale*. Qui s'exécute de deux en deux ans : *assolements biennaux*.

BIENSÉANCE (*bi-in*) n. f. (de *bienséant*). Ce qui sied bien : *la bienséance d'une étoffe*. Convenance, retenue honnête : *observez toujours les bienséances. les règles de la bienséance*. Ant. **Inconvenance, impertinence.**

BIENSÉANT (*bi-in-sé-an*), **E** adj. (de *bien*, et *séant*). Ce qu'il convient de faire, de dire. Ant. **Malséant.**

BIENS-FONDS (*bi-in fon*) n. m. pl. Immeubles (terres ou maisons).

BIEN-TENANT (*nan*), **E** n. et adj. Personne qui tient les biens d'une succession ou des biens grevés d'hypothèque. (On dit mieux DÉTENTEUR, TRICE.) Pl. *bien-tenants, antes*.

BIENTÔT (*bi-in-tô*) adv. (de *bien*, et *tôt*). Sous peu. **A bientôt** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLAMMENT (*bi-in-vè, ll* mll., *a-man*) adv. Avec bienveillance.

BIENVEILLANCE (*bi-in-vè, ll* mll.) n. f. (de *bienveillant*). Bonté, disposition favorable envers quelqu'un. Ant. **Malveillance, hostilité.**

BIENVEILLANT (*bi-in-vè, ll* mll., *an*), **E** adj. (de *bien*, et *veillant* part., aujourd. inusité, de *vouloir*). Qui veut du bien : *un chef bienveillant*. Qui marque de la bienveillance : *des regards bienveillants*. Ant. **Malveillant, hostile, désobligeant.**

BIENVENIR (*bi-in*) v. i. N'est usité que dans la locution *se faire bienvenir*, se faire accueillir avec plaisir.

BIENVENU, E (*bi-in*) adj. et n. Qui est accueilli avec plaisir, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu*.

BIENVENUE (*bi-in-ve-nû*) n. f. Arrivée qui fait plaisir, qui se produit à propos. Réception cordiale. Régal qu'on a l'habitude de payer en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue*.

BIÈRE n. f. (all. *bier*). Boisson fermentée, faite avec de l'orge et du houblon : *la bière est nutritive*. *Ce n'est pas de la petite bière*, ce n'est pas peu de chose.

BIÈRE n. f. (all. *bahre*, ou angl. *bier*). Cercueil.

BIÈVRE n. m. Castor. (Vx.)

BIEZ (*bi-é*) n. m. V. BIEF.

BIFFAGE (*bi-fa-je*) n. m. Action de biffer. Son résultat. (On dit aussi BIFFEMENT et BIFFURE.)

BIFFER (*bi-fé*) v. t. Rayer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat*.

BIFIDE adj. (lat. *bifidus*, même sens). Fendu en deux parties.

BIFTECK (*bif-tèk*) n. m. (angl. *beef*, bœuf, et *steak*, tranche). Tranche de bœuf grillée ou cuite à la poêle. Pl. des *biftecks*.

BIFURCATION (*si-on*) n. f. (de *bifurquer*). Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'une branche, d'une veine*.

BIFURQUER (*ké*) v. tr. (préf. *bi*, et lat. *furca*, fourche). Diviser en deux, à la façon d'une fourche : *la voie bifurque*. V. i. Quitter une voie pour une autre. **Se bifurquer** v. pr. Se diviser en deux.

BIGAME adj. et n. (préf. *bi*, et gr. *gamos*, mariage). Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE (*mî*) n. f. Etat de bigame.

BIGARADE n. f. Espèce d'orange amère, employée pour la fabrication du curaçao.

BIGARADIER (*di-é*) n. m. Variété d'oranger.

BIGARRÉ (*gha-ré*), **E** adj. Qui a des couleurs ou des dessins variés : *étoffe bigarrée*.

BIGARREAU (*gha-rô*) n. m. Cerise rouge et blanche, à chair très ferme et sucrée.

BIGARREAUTIER (*gha-rô-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui porte des bigarreaux.

BIGARRER (*gha-ré*) v. t. Diversifier par des couleurs ou des dessins variés.

BIGARRURE (*gha-ru-re*) n. f. Variété de couleurs ou de dessins. *Fig.* Mélange confus de personnes ou de choses disparates. *Bigarrure du style*, mélange de styles disparates.

BIGE n. m. (lat. *biga*). Char romain à deux ou quatre roues, attelé de deux chevaux.

BIGLE adj. Louche : *yeux bigles*. N. Personne qui louche. (Le fém. *biglesse* est usité.)

BIGLE n. f. *Vener.* Syn. de BEAGLE.

BIGNE n. f. Tumeur, bosse, contusion. (Vieux mot dont on a fait les mots pop. *beigne* et *beugne*.)

BIGNONE n. f. Genre de bignoniacées, souvent cultivées dans les jardins.

BIGNONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales superovariées.

BIGOPHONE (*fo-ne*) n. m. Instrument de musique en carton, sorte de mirliton de forme burlesque.

BIGORNE n. f. (du lat. *bigornis*, à deux cornes.

Enclume à deux pointes. Masse de bois pour fouler les peaux mouillées. Syn. de BIGOT.


Bigorne.

BIGORNEAU (*nô*) n. m. Petite bigorne. Petit coquillage comestible du genre *littorine*. *Arg. milit.* Soldat d'artillerie de marine (par abrév. BIGOR).

BIGORNER (*né*) v. t. Arrondir sur la bigorne: *bigorner un anneau.* Fouler les peaux avec la bigorne.

BIGOT (*gho*), **E** n. et adj. Qui est d'une dévotion outrée, étroite, mal entendue.

BIGOT (*gho*) n. m. Pioche à deux fourchons, dite aussi *bigorne*.

BIGOTERIE (*ri*) n. f. (rad. *bigot*). Dévotion outrée.

BIGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère du bigot.

BIGOUDI n. m. Petite tige métallique entourée de cuir, autour de laquelle les femmes roulent leurs cheveux pour les friser.

BIGRILLE adj. Se dit d'une lampe de T. S. F. à double grille.

BIGUE (*bi-ghe*) n. f. Chèvre formée de deux longues pièces de bois liées par le haut et portant une poulie.

BIHEBDOMADAIRE (*dè-re*) adj. Qui paraît, qui a lieu deux fois par semaine.

BIHOREAU (*rô*) n. m. Genre d'échassiers renfermant des hérons de petite taille.

BIJOU n. m. (du bas bret. *bizou*, anneau pour le doigt). Joyau, petit ouvrage d'une matière ou d'un travail précieux, servant pour la parure. Chose élégante et d'une petitesse relative : *la flèche de la Sainte-Chapelle est un vrai bijou.* Joli enfant. Chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux*.

BIJOUTERIE (*ri*) n. f. Commerce de bijoux. Objets fabriqués par le bijoutier : *acheter de la bijouterie.*

BIJOUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des bijoux.

BIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Monstre double. *Anat.* Biceps.

BILABIÉ, E adj. (préf. *bi*, et lat. *labium*, lèvre). Se dit des corolles ou des calices divisés en deux.

BILAN n. m. (du lat. *bilanx*, balance). Compte de l'actif et du passif d'un négociant. Etat de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan*, se déclarer en faillite. *Fig.* Se déclarer vaincu.

BILATÉRAL, E, AUX adj. Qui a deux côtés, qui se rapporte aux deux côtés d'un objet : *paralysie bilatérale. Dr.* Qui engage les deux parties : *une convention bilatérale.*

BILATÉRALEMENT (*man*) adv. Des deux côtés.

BILBOQUET (*kè*) n. m. Jouet formé d'une boule percée d'un trou et reliée par une cordelette à un bâtonnet pointu à l'un de ses bouts, concave à l'autre. Figurine de moelle de sureau, lestée de plomb par le bas, de telle manière qu'elle ne peut se tenir que debout. Petit ouvrage typographique (affiches, cartes de visite, lettres de faire part, etc.).


Bilboquet.

BILE n. f. (lat. *bilis*). Liquide amer, d'un jaune verdâtre, qui est sécrété par le foie. *Fig.* Colère, irritabilité. *Se faire de la bile*, se tourmenter, s'inquieter. — La bile agit comme agent de la digestion dans les intestins. Quand elle se déverse dans l'estomac, elle cause des maux de cœur, des étourdissements. On combat ces malaises surtout par des vomitifs et des purgatifs.

BILHARZIE (*zî*) n. f. Genre de vers trématodes, parasites de l'intestin humain.

BILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE adj. Qui abonde en bile. *Fig. Homme bilieux*, homme irascible, d'humeur acariâtre.

BILINGUE (*lin-ghe*) adj. (lat. *bilinguis*). Qui est en deux idiomes différents : *inscription bilingue.*

BILITTÈRE adj. Composé de deux lettres : *dé, si.*

BILL (*bil*) n. m. (mot angl.). Projet d'acte du Parlement d'Angleterre et quelquefois loi rendue. Pl. des *bills*.

BILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. (rad. *bille*). Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table d'ardoise, entourée de bandes en caoutchouc et couverte d'un tapis de drap vert. La table sur laquelle on joue. La salle où l'on joue. Autref., bâton ou queue servant à pousser les billes. Nom de divers jeux d'adresse se jouant avec des billes : *billard russe, chinois. Mar.* Barre de fer servant à faire entrer, en les frappant, les cercles de fer dont les mâts sont munis.


Billard.

BILLARDER (*bi, ll* mll., *ar-dé*) v. i. Toucher deux fois sa bille avec la queue. (Vx.)

BILLARDIER (*bi, ll* mll., *ar-di-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique ou répare les billards.

BILLE (*ll* mll.) n. f. Boule de billard. Petite boule d'argile, de pierre, d'agate, etc. Boule d'acier pour roulements. Bloc de bois non travaillé.

BILLEBARRER (*bi, ll* mll., *e-ba-ré*) v. t. Chamarrer, bigarrer de couleurs mal assorties.

BILLEBAUDE (*bi, ll* mll., *e-bô-de*) n. f. (de *bille*, et du vx fr. *baude*, hardie). Confusion. *Feu de billebaude*, tir à volonté. **A la billebaude** loc. adv. Sans ordre, confusément.

BILLEBAUDER (*bi, ll* mll., *e-bô-dé*) ou **BILBAUDER** (*bô-dé*) v. i. Se dit du chien qui quête mal.

BILLET (*bi, ll* mll., *è*) n. m. (du lat. *bulla*, cédule). Petite lettre, missive : *billet d'invitation.* Carte d'entrée ou de parcours : *billet de spectacle, de chemin de fer.* Bulletin de loterie. Imprimé que l'on envoie à ses relations pour annoncer un mariage, un décès, etc. : *billet de faire part* (ou *de part*). *Billet de logement*, écrit qui donne à un militaire le droit de loger chez la personne désignée sur ce billet. *Billet de banque*, papier émis par la Banque de France et remplaçant les monnaies d'or et d'argent : *il y a des billets de banque de 50, de 100, de 500 et de 1.000 francs.* (V. BANQUE.) *Billet à ordre*, écrit par lequel on s'engage à payer une somme à une époque déterminée, soit à la personne en faveur de laquelle le billet a été souscrit, soit *à son ordre*, c'est-à-dire à toute personne à qui la première aura transmis les billets. — Les billets à ordre doivent être faits sur du papier au timbre de 15 cent. par 100 francs ou fraction de 100 francs. (V. ENDOSSEMENT.) Voici un exemple de la formule du billet à ordre :

Paris, le 4 juillet 1923. B. P. F. 1.000 »

Au premier mai prochain, je payerai à Monsieur Paul, ou à son ordre, la somme de mille francs.
Valeur reçue en marchandises.

JEAN.

A mon domicile, 15, rue Montparnasse.

BILLETÉ, E (*ll* mll.) adj. *Blas.* Semé de billettes.

BILLETTE (*bi, ll* mll., *è-te*) n. f. Morceau de bois fendu pour le chauffage. Rouleau de bois. Petit lingot d'acier laminé. *Blas.* Pièce héraldique qui est un petit rectangle, toujours employé en nombre. Série de petites billes formant ornements sur les corniches, les archivoltes.

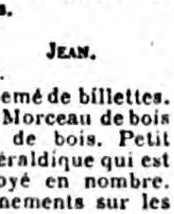
BILLEVESÉE (*bi-le-ve-zé*) n. f. (du vx fr. *billevese*, cornemuse). Chose frivole, vaine, chimérique.

BILLION (*bi-li-on*) n. m. Syn. de MILLIARD.

BILLON (*ll* mll.) n. m. Autref., monnaie de cuivre alliée d'un peu d'argent; monnaie de cuivre ou de bronze. — En France, la monnaie de billon était un alliage de 95 p. 100 de cuivre, 4 d'étain et 1 de zinc. Les pièces de billon françaises étaient de 10 centimes, de 5 cent., de 2 cent. et de 1 cent.

BILLON (*ll* mll.) n. m. *Agric.* Ados formé dans un terrain avec la charrue.

BILLONNAGE (*bi, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Labourage en billons. Trafic illégal sur les monnaies défectueuses.


Billot.

BILLONNEMENT (*bi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de labourer en billons. (Vx.)

BILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. i. Trafiquer illégalement avec des monnaies défectueuses. (Vx.) Faire des sillons séparés des autres. (Vx.)

BILLONNEUR (*bi, ll* mll., *o-neur*) n. m. Celui qui billonne. (Vx.)

BILLOT (*bi, ll* mll., *o*) n. m. (dimin. de *bille*). Tronçon de bois gros et court. Pièce de bois sur laquelle on tranchait la tête des condamnés. Pièce de bois sur laquelle on coupe de la viande, du bois, etc. Bâton cylindrique, attaché le

long des flancs des chevaux quand on les conduit à la file. Morceau de bois qu'on attache au cou des bœufs pour les empêcher de courir. Masse de bois qui porte une enclume. Morceau de bois sur lequel les cordonniers battent le cuir.

BILOBÉ, E adj. *Hist. nat.* Partagé en deux lobes.

BILOCULAIRE (*lè-re*) adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BILOQUER (*ké*) v. tr. Labourer profondément.

BIMANE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *manus*, main.) Qui a deux mains : *l'homme est bimane.*

BIMBELOT (*bin-be-lo*) n. m. Jouet d'enfant. Colifichet.

BIMBELOTERIE (*bin, ri*) n. f. Fabrication ou commerce de bimbelots. Ensemble de ces objets.

BIMBELOTIER (*bin, ti-é*) n. m. Fabricant ou marchand de jouets d'enfants.

BIMENSUEL, ELLE (*man-su-èl, è-le*) adj. Qui a lieu deux fois par mois : *publication bimensuelle.*

BIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. Qui a lieu tous les deux mois.

BIMÉTALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a rapport au bimétallisme.

BIMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. Système monétaire établi sur un double étalon (or et argent).

BIMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui a rapport au bimétallisme. N. Partisan de ce système.

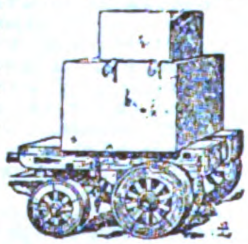
BIMOTEUR adj. Se dit d'un avion à deux moteurs.

BINAGE n. m. Action de biner. Seconde façon que l'on donne à la terre. Action du prêtre qui bine.

BINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *binarius*). Qui a 2 pour base : *nombre binaire. Composé binaire*, qui est formé de deux éléments.

BINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. D'une manière binaire.

BINARD ou **BINART** (*nar*) n. m. Chariot bas à quatre roues, pour transporter les pierres de taille.



Binard.

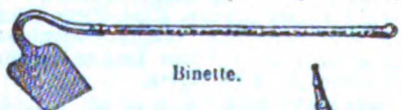
BINEMENT (*man*) n. m. Syn. peu us. de BINAGE.

BINER (*né*) v. t. (lat. *binare*; de *bini*, deux). Ameublir le sol avec la binette. Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. intr. Dire deux messes le même jour.

BINERVÉ, E (*nèr*) adj. *Bot.* Qui a deux nervures, comme les corolles des chicoracées.

BINET (*nè*) n. m. (de *biner*). Brûle-bout; bobèche à pointe pour brûler les bouts de chandelle, de bougie.

BINETTE (*nè-te*) n. f. (de *biner*). Outil de jardinier, qui revêt diverses formes.



Binette.

BINEUR n. m. ou **BINEUSE** (*neu-ze*) n. f. Machine servant à effectuer les binages en grande culture.

BINIOU n. m. (mot bas breton). Sorte de cornemuse bretonne.



Binocles.



Biniou.

BINOCLE n. m. (lat. *binus*, double, et *oculus*, œil). Lorgnon qui se maintient sur le nez par la pression d'un ressort, ou que l'on tient à la main à l'aide d'une poignée. (V. LORGNON, FACE-À-MAIN.)

BINOCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se fait, a lieu par les deux yeux : *vision binoculaire.*

BINOIR n. m. *Agric.* Syn. de BINOT.

BINÔME n. m. (préf. *bi*, et gr. *nomê*, division). *Alg.* Expression algébrique à deux termes, comme *a — b*. **Binôme de Newton,** formule par laquelle Newton a donné le développement des puissances d'un binôme affecté d'un exposant quelconque.

BINOT (*no*) n. m. Petite charrue qui sert à binoter.

BINOTAGE n. m. Façon culturale qui consiste en un labour en sillon étroit.

BINOTER (*té*) v. tr. Labourer avec un binot.

BIOBLASTE (*blas-te*) n. m. (gr. *bios*, vie, et *blastos*, germe). Granulation vivante des plastides.

BIOCHIMIE (*mi*) n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *chimie*). Se dit pour CHIMIE BIOLOGIQUE. (V. CHIMIE.)

BIOGRAPHE (*fe*) n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Histoire de la vie d'un personnage.

BIOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire une biographie : *biographier un savant.*

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique.*

BIOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la biographie.

BIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *logos*, discours). Science de la vie des corps organisés.

BIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la biologie.

BIOLOGISTE (*jis-te*) ou **BIOLOGUE** (*ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de biologie.

BIOMÉCANIQUE n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *mécanique*). Science qui a pour but d'expliquer, par la physique et la chimie, le plus grand nombre possible des phénomènes vitaux.

BION n. m. Rejet d'une plante vivace.

BIONNER (*o-né*) v. t. Replanter les bions d'une plante vivace : *bionner des artichauts.*

BIOVULÉ, E adj. Qui contient deux ovules : *loge biovulée.*

BIOXYDE (*ksi-de*) n. m. Oxyde au second degré.

BIPARIÉTAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux deux pariétaux.

BIPARTI, ITE adj. Se dit des organes divisés en deux segments : *feuille bipartite.*

BIPARTIBLE adj. Divisible en deux parties.

BIPARTITION (*si-on*) n. f. Division en deux parties.

BIPÈDE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *pes, pedis*, pied). Se dit de tout animal à deux pieds : *l'oiseau est bipède; l'homme est un bipède.* N. m. Chez un cheval, ensemble de deux membres antérieurs, postérieurs, latéraux ou diagonaux.

BIPENNE (*pè-ne*) adj. Qui a deux ailes. N. f. Hache romaine à deux tranchants.

BIPLAN n. m. Aéroplane à deux plans de sustentation.

BIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui a deux pôles : *aimant bipolaire.* **Coordonnées bipolaires,** système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par ses distances à deux points fixes.

BIQUE n. f. *Fam.* Chèvre : *manteau de peau de bique.*

BIQUET (*kè*) n. m. Petit d'une bique; chevreau.

BIQUETER (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle biquette.*) Se dit de la chèvre qui met bas.

BIQUETTE (*kè-te*) n. f. Chevrette, jeune chèvre.

BIRÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est biréfringent.

BIRÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. *Opt.* Se dit d'un corps susceptible de produire une double réfraction

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Sorte de jeu de hasard prohibé, qui se joue avec un tableau partagé en 70 cases numérotées et des billets correspondant à ces numéros. *Arg. milit.* Compagnie de discipline d'Afrique.

BIS, E (*bi, bi-ze*) adj. Gris brun : *toile bise. Pain bis*, pain de qualité inférieure et de couleur grise.

BIS (*biss*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro 20 bis.* N. m. Cri qui, adressé à des chanteurs, à des acteurs, signifie qu'on demande la répétition d'un passage : *avoir les honneurs du bis.* (V. BI.)

BISAÏEUL (*bi-za-i-eul*), **E** n. Père, mère de l'aïeul, ou de l'aïeule. Pl. des *bisaïeuls*, des *bisaïeules.*

BISAIGUË (*zè-ghu-e*) n. f. *Techn.* V. BESAIGUË.

BISAILLE (*za, ll* mll., *e*) n. f. (de *bis*). Farine servant à la fabrication du pain bis. Mélange de pois et de vesces pour nourrir la volaille.

BISANNUALITÉ (*zan'-nu*) n. f. Caractère de ce qui est bisannuel.

BISANNUEL, ELLE (*zan'-nu-èl, è-le*) adj. Qui revient tous les deux ans : *fête bisannuelle. Bot.* Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans (carotte, betterave, blé d'hiver, etc.).

BISBILLE (*bis-bi, ll* mll., *e*) n. f. (de l'ital. *bisbiglio*, murmure). *Fam.* Petite querelle sur un objet futile.

BISCAÏEN, ENNE (*bis-ka-i-in, è-ne*) adj. et n. De la Biscaye.

BISCAÏEN (*bis-ka-i-in*) adj. et n. m. (de *Biscaye*, prov. d Espagne). Se disait d'un fusil de gros calibre et du projectile qu'il contenait. Plus tard, projectile de boite à mitraille.

BISCHOF n. m. V. BICHOF.

BISCORNU, E (*bis*) adj. Qui a deux cornes. D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *idée biscornue.*

BISCOTIN (*bis*) n. m. (de l'ital. *biscottino*, dimin. de *biscotto*, biscuit). Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE (*bis-ko-te*) n. f. (de l'ital. *biscotto*, biscuit). Tranche de pain (souvent au lait), séchée au four. Petit four en pâte sèche et dure.

BISCUIT (*bis-ku-i*) n. m. (préf. *bis*, et *cuit*). Sorte de pain sec, dur et peu levé, se conservant longtemps, employé surtout pour les soldats et les marins. *S'embarquer sans biscuit*, s'engager dans une entreprise sans avoir pris ses précautions. Pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre. Ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit.*

BISCUITER (*bis-ku-i-té*) v. t. Amener la porcelaine à l'état de biscuit : *four à biscuiter.*

BISCUITERIE (*bis-ku-i-te-rî*) n. f. Fabrique de biscuits.

BISE (*bi-ze*) n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue.*

BISEAU (*zô*) n. m. Bord taillé obliquement : *glace taillée en biseau.* Outil acéré, à tranchant incliné.

BISEAUTAGE (*zô*) n. m. Action de biseauter.

BISEAUTER (*zô-té*) v. t. Tailler en biseau : *biseauter un brillant, une glace.* Marquer les cartes pour les reconnaître et tricher au jeu.

BISEAUTEUR, EUSE (*zô-teur, eu-ze*) n. Celui, celle qui biseaute les cartes.

BISEGMENTATION (*ségh-man-ta-si-on*) n. f. Action de bisegmenter. Etat de ce qui est divisé en deux segments.

BISEGMENTER (*ségh-man-té*) v. t. Séparer en deux parties.

BISER (*zé*) v. t. (du lat. *bis*, deux fois). Reteindre, en parlant des étoffes : *biser du drap.*

BISER (*zé*) v. i. (de *bis* adj.). Dégénérer, noircir, en parlant des grains qui se gâtent.

BISET (*zè*) n. m. (de *bis*). Pigeon sauvage d'un gris ardoisé : *le biset est nommé aussi* pigeon de roche.

BISETTE (*zè-te*) n. f. (de *bis*). Dentelle en fil de lin, très étroite et demi-blanche. Macreuse.

BISEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** ou **BISEXUEL, ELLE** (*sèk-su-èl, è-le*) adj. V. BISSEXUÉ.

BISMUTH (*bis-mut'*) n. m. (mot angl.). Métal (Bi) d'un blanc gris un peu rougeâtre, fusible à 268°, de densité 9,8, cassant et facile à réduire en poudre. — On l'utilise surtout allié à d'autres métaux, un de ses sels, le *sous-nitrate*, appelé vulgairement bismuth, sert à combattre la diarrhée.



Bison.

BISON (*zon*) n. m. (gr. *bison*). Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord et de l'Europe, à garrot relevé en bosse.

BISONNE (*zo-ne*) n. f. Femelle du bison.

BISONNE (*zo-ne*) n. f. (de *bis*). Toile grise, employée surtout comme doublure.

BISONTIN, E (*zon*) adj. et n. (de *Bisontium* n. lat. de Besançon). De Besançon.

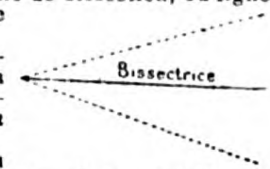
BISQUAIN ou **BISQUIN** (*bis-kin*) n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine, dont on couvre le collier des chevaux de trait.

BISQUE (*bis-ke*) n. f. (orig. inconn.). Potage fait de coulis d'écrevisses, de quenelles de volaille ou de gibier, de hachis de poissons, etc. Avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre, au jeu de paume. *Pop.* Dépit, mauvaise humeur.

BISQUER (*bis-ké*) v. i. *Fam.* Eprouver du dépit.

BISSAC (*bi-sac*) n. m. (préf. *bis*, et *sac*). Besace ; sac analogue, faisant partie du harnachement des chevaux dans l'armée.

BISSECTEUR, TRICE (*bi-sèk*) adj. *Géom.* Qui divise en deux parties égales : *plan bissecteur : ligne bissectrice.* N. f. Ligne de bissection, ou ligne droite qui divise un angle en deux parties égales.



BISSECTION (*bi-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Division géométrique, en deux parties égales : *la bissection d'un dièdre.*

BISSER (*bi-sé*) v. t. (du lat. *bis*, deux fois). Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE (*bi-sèks-te*) n. m. (du lat. *bissextus*, deux fois sixième). Vingt-neuvième jour ajouté au mois de février dans toutes les années dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

BISSEXTIL, E (*bi-sèks*) adj. (lat. *bissextilis*). Se dit de l'année de 366 jours : *année bissextile.* — Chez les Romains, l'année était de 365 jours ; or, la terre employant à peu près 365 jours 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené, au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César appela à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile*. Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par 4 est bissextile : 1924, 1928, 1932, 1936, etc. Les années *séculaires* ne sont pas bissextiles, sauf celles (divisibles par 400) dont les deux premiers chiffres sont également divisibles par 4 : 2000, 2400, etc.

BISSEXUÉ (*bi-sèk-su-é*), **E** ou **BISSEXUEL, ELLE** (*bi-sèk-su èl, è-le*) adj. Se dit des fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.

BISSOC ou **BISOC** n. m. Charrue à deux socs.

BISTOQUET (*bis-to-kè*) n. m. Instrument tranchant, qui coupe à longueur les tringles de fer servant à fabriquer des clous.

BISTORTE (*bis*) n. f. Genre de renouée astringente, appelée ainsi parce que sa racine est tordue sur elle-même, ordinairement deux fois.

BISTORTIER (*bis-tor-ti-é*) ou **BISTOTIER** (*bis-to-ti-é*) n. m. Pilon de pharmacien, pour les substances molles.



Bistouri.

BISTOURI (*bis*) n. m. Petit couteau chirurgical, servant à faire des incisions dans les chairs.

BISTOURNAGE (*bis-tour-na-je*) n. m. Castration, par torsion sous-cutanée, du cordon testiculaire, principalement chez le taureau.

BISTOURNER (*bis-tour-né*) v. t. Tourner, déformer. Faire le bistournage.

BISTRE (*bis-tre*) n. m. Couleur d'un brun noirâtre, employée dans le lavis, et que l'on obtient avec de la suie détrempée et mêlée d'un peu de gomme. Adj. Qui est de couleur bistre : *teint bistre ; crayon bistre.*

BISTRER (*bis-tré*) v. t. Donner la couleur du bistre.

BISULCE ou **BISULQUE** adj. (du préf. *bi*, et du lat. *sulcus*, sillon). Qui a le pied fourchu. V. RUMINANT.

BISULFITE n. m. Sel de l'acide sulfureux.

BISULFURE n. m. Composé binaire non oxygéné, dont la molécule comprend un atome d'un corps simple et deux atomes de soufre.

BITORD (*tor*) n. m. (préf. *bi*, et *tort*). Petit cordage composé de deux, trois ou quatre fils de caret, tortillés ensemble.

BITTE (*bi-te*) n. f. (du scandin. *biti*, poutre). Billot de bois ou de fonte pour l'amarrage à bord des bateaux.

BITTER (*bi-tèr*) n. m. (du holl. *bitter*, amer). Liqueur alcoolique amère, qui s'obtient en faisant macérer diverses substances dans du genièvre.

BITTON (*bi-ton*) n. m. Petite bitte fixée sur le pont d'un navire pour amarrer les manœuvres.

BITUMAGE n. m. Action de bitumer.

BITUME n. m. (lat. *bitumen*). Substance inflammable, liquide et jaunâtre, ou solide et noire, qui se trouve dans le sein de la terre : *le bitume sert au revêtement des trottoirs.*

BITUMIER (*mi-é*) n. m. Ouvrier qui recouvre de bitume une chaussée, un trottoir, etc.

BITUMINER (*né*) ou **BITUMER** (*mé*) v. t. Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) ou **BITUMEUX, EUSE** (*meû, eu-ze*) adj. Qui a les qualités du bitume, qui en contient : *sol bitumineux*.

BIVAC (*vak*) n. m. Forme vieille de BIVOUAC.

BIVALVE adj. et n. m. (préf. *bi*, et *valve*). *Hist. nat.* Se dit des coquillages composés de deux pièces jointes par une charnière (moules, huîtres).

BIVALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'une double valvule.

BIVEAU (*vô*) n. m. Equerre à branches mobiles du tailleur de pierres ; du fondeur de caractères.

BIVOLTIN ou **BIVOLTAIN** (*tin*) n. m. Vers à soie, donnant deux générations par an.


Bivouac.

BIVOUAC (*vou-ak*) n. m. (allem. *bei* auprès, et *wacht*, garde). Campement provisoire en plein air. Lieu où est établi le bivouac. Troupe qui bivouaque.

BIVOUAQUER (*ké*) v. t. Camper en plein air. (On a dit BIVAQUER.)

BIXACÉES n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones composée d'arbres et arbrisseaux tropicaux.

BIZARRE (*za-re*) adj. (esp. *bizarro*). Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre*.

BIZARREMENT (*man*) adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE (*za-re-rî*) n. f. Caractère de ce qui est bizarre, fantasque.

BIZUT ou **BIZUTH** (*zu*) n. m. *Arg. des éc.* Elève (hautes classes de l'enseignement secondaire, ou Grandes Ecoles) de première année.

BLACKBOULAGE n. m. Action de blackbouler.

BLACKBOULER (*lé*) v. a. (de l'angl. *black*, noir, et de *boule*). *Fam.* Refuser à un examen. Evincer, repousser par un vote.

BLACK-ROT (*blak-rot'*) n. m. (en angl. *noire pourriture*). Maladie de la vigne, provoquée par un champignon microscopique qui se développe sur les feuilles : *on traite le black-rot par le sulfate de cuivre en solution*.


Blagues.

BLAFARD (*far*), **E** adj. (anc. allem.). Pâle, décoloré, d'un blanc terne : *teint blafard ; lueur blafarde*.

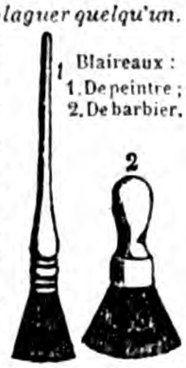
BLAGUE (*bla-ghe*) n. f. (de l'all *balg*, poche élastique). Petit sac de poche, dans lequel les fumeurs mettent leur tabac. *Fam.* Mensonge, hâblerie : *dire des blagues*. Facilité à débiter des hâbleries : *avoir de la blague*.


Blaireau.

BLAGUER (*ghé*) v. i. Dire des blagues. V. t. *Fam.* Railler : *blaguer quelqu'un*.

BLAGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) adj. et n. *Fam.* Qui dit des blagues : *air blagueur ; propos blagueur*.

BLAIREAU (*blè-rô*) n. m. (orig. incert.). Mammifère omnivore, plantigrade, à odeur infecte. Pinceau de doreur, fait de poils de blaireau. Pinceau à savonner la barbe.


Blaireaux : 1. De peintre ; 2. De barbier.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER (*mé*) v. t. (du lat. *blasphemare*, blasphémer, outrager). Désapprouver, réprouver.

BLANC (*blan*), **BLANCHE** adj. (de l'anc. haut allem. *blanch*, même sens). Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc*. Innocent : *blanc comme neige*. *Arme blanche*, tranchante ou pointue. *Papier blanc*, où il n'y a rien d'écrit. *Nuit blanche*, passée sans dormir. *Eau blanche*, extrait de saturne étendu d'eau, qu'on emploie pour guérir les contusions, les brûlures. *Donner carte blanche*, donner plein pouvoir.

BLANC (*blan*) n. m. La couleur blanche. Fard que l'on étend sur la peau. Homme appartenant à la race blanche (pour une femme, on dit : *une blanche*). Espace vide dans une page. *Fig. De but en blanc*, directement, brusquement, sans ménagement. Etoffes blanches en fil ou en coton, telles que calicot, mousseline : *magasin de blanc*. Petite monnaie d'argent valant cinq deniers. *Mets au blanc*, mets accommodé à la sauce blanche. *Chauffer à blanc*, jusqu'à ce que la matière chauffée passe du rouge au blanc. *Blanc de poulet*, chair entourant le bréchet. *Blanc d'œuf*, partie glaireuse de l'œuf. *Blanc de l'œil*, la cornée. *Blanc d'Espagne*, craie friable. *Blanc de céruse, de plomb*, sel de plomb qui entre dans certaines couleurs. *Blanc de baleine*, matière grasse extraite de la tête de la baleine et de certains cétacés, et qui sert à fabriquer les bougies. *Blanc de champignon*, masse compacte de mycélium d'agaric, dont on se sert pour ensemencer les meules. *Maladie de blanc*, maladie cryptogamique de divers végétaux, qui se manifeste par des taches blanches. *Les Blancs*. V. BLANCS (*Part. hist.*). *A blanc*, de manière à devenir ou à rendre blanc : *chauffer à blanc ; saigner à blanc*. ANT. **Noir, sale, malpropre.**

BLANC-BEC (*blan-bèk'*) n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs*.

BLANC-ÉTOC ou **BLANC-ESTOC** n. m. Se dit en sylviculture d'une coupe dans laquelle tout est abattu rez terre.

BLANCHAILLE (*cha, ll* mll.) n. f. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc.

BLANCHE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié de la ronde ou deux noires, ou quatre croches.

BLANCHET (*chè*) n. m. (de *blanc*). Sorte d'étoffe de laine blanche. Filtre de molleton employé dans les pharmacies et les fabriques de liqueurs. *Impr.* Morceau de laine ou de soie, dont on garnit le tympan ou les cylindres d'une presse pour rendre le foulage plus égal et garantir les caractères.

BLANCHEUR n. f. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige*.

BLANCHIMENT (*man*) n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile*.

BLANCHIR v. t. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux*. Rendre propre : *blanchir du linge*. *Cuis.* Passer à l'eau bouillante pour attendrir, enlever l'âcreté : *blanchir des choux*. *Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir*. PROV. : **A blanchir la tête d'un nègre on perd sa lessive**, on perd son temps quand on veut corriger un incorrigible, faire comprendre à quelqu'un une chose qui passe sa portée, etc. V. i. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir*. **Se blanchir**, être blanchi. Se salir avec du blanc. *Fig.* Se disculper. ANT. **Noircir, salir.**

BLANCHISSAGE (*chi-sa-je*) n. m. Action de nettoyer, de blanchir le linge, de raffiner le sucre.

BLANCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui prend une couleur blanche : *tête, aube blanchissante*.

BLANCHISSERIE (*chi-se-rî*) n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE (*chi-seur, eu-ze*) n. Dont la profession est de blanchir du linge.

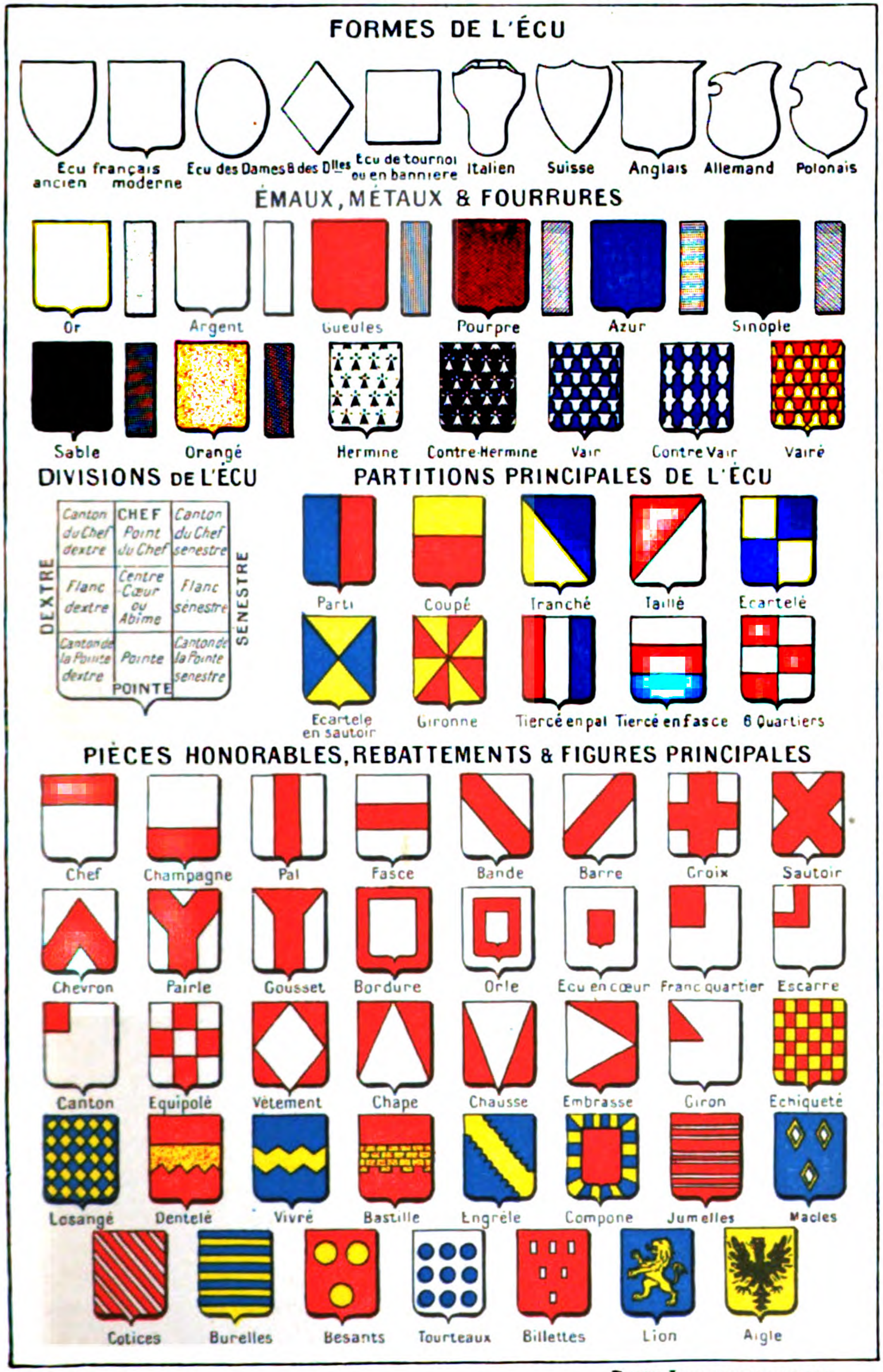
BLANCHOYER (*choi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Avoir un reflet blanc.

BLANC-MANGER (*jé*) n. m. Crème en gelée blanche, que l'on prépare avec des amandes, du lait, du sucre, des aromates. Gelée de viande blanche. Pl. des *blancs-mangers*.

BLANC-SEING (*sin*) n. m. Papier en blanc, au bas duquel on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse à volonté. Pl. des *blancs-seings*.

BLANCS-MANTEAUX (*tô*) n. m. pl. Religieux appartenant à l'ordre des servites de la Vierge, fondé à Marseille en 1252. Ils firent place, à Paris, à l'ordre des guillemites. S. un *blanc-manteau*.

BLASON


FORMES DE L'ÉCU
Écu ancien
français moderne
Écu des Dames & des Dlles
Écu de tournoi ou en bannière
Italien
Suisse
Anglais
Allemand
Polonais
ÉMAUX, MÉTAUX & FOURRURES
Or
Argent
Gueules
Pourpre
Azur
Sinople
Sable
Orangé
Hermine
Contre-Hermine
Vair
Contre Vair
Vairé
DIVISIONS DE L'ÉCU
Canton du Chef dextre
CHEF Point du Chef
Canton du Chef senestre
DEXTRE
Flanc dextre
Centre Cœur ou Abîme
Flanc senestre
SENESTRE
Canton de la Pointe dextre
Pointe
Canton de la Pointe senestre
POINTE
PARTITIONS PRINCIPALES DE L'ÉCU
Parti
Coupé
Tranché
Taillé
Écartelé
Écartelé en sautoir
Gironné
Tiercé en pal
Tiercé en fasce
6 Quartiers
PIÈCES HONORABLES, REBATTEMENTS & FIGURES PRINCIPALES
Chef
Champagne
Pal
Fasce
Bande
Barre
Croix
Sautoir
Chevron
Pairle
Gousset
Bordure
Orle
Écu en cœur
Franc quartier
Escarre
Canton
Équipolé
Vêtement
Chapé
Chaussé
Embrassé
Giron
Échiqueté
Losangé
Denteié
Vivré
Bastillé
Engrêlé
Componé
Jumelles
Macles
Cotices
Burelles
Besants
Tourteaux
Billettes
Lion
Aigle

BLANQUE n. f. Jeu de hasard se jouant avec 52 cartes enfermées chacune dans un étui en bois.

BLANQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite poire d'été à peau blanche. Ragoût de viandes blanches accommodées au blanc. Sorte de vin blanc mousseux du Midi : *blanquette de Limoux.*

BLAPS n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, nocturnes, lents, et qui vivent dans les lieux obscurs.

BLASÉ (*zé*), **E** adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASEMENT (*ze-man*) n. m. Etat d'une personne blasée.

BLASER (*zé*) v. tr. Affaiblir, émousser les sens, la sensibilité, le goût : *les liqueurs fortes blasent le palais.*

BLASON (*zon*) n. m. Ensemble des armoiries ou des signes qui composent un écu armorial. Science des armoiries.— La science du blason date de l'époque des croisades; c'est à la fin du XIIe siècle qu'on la voit obéir à des lois immuables et prendre un caractère régulier. A cette époque, on établit des chartes et répertoires destinés à fixer l'authenticité des armoiries, et chaque blason de famille devient propriété régulière et transmissible. Sous ce nom de *blason*, on comprend alors les armoiries peintes sur l'écu et aussi les *ornements extérieurs* (casques, lambrequins, colliers, supports, etc.). L'*écu* lui-même ou *table d'attente* revêt différentes formes ; chacune de ses régions reçoit un nom particulier. Les couleurs sont dites *métaux* (or, argent), ou *émaux* (gueules, azur, sinople, sable, orangé, pourpre). On emploie aussi des *fourrures* (hermine et vair, puis contre-hermine, contre-vair et vairé) ; la table d'attente est divisée par des lignes droites qui donnent les *partitions ;* les pièces qui la meublent sont *honorables* (ce sont les plus anciennes, et qui donnent naissance à d'autres par *rebattement*) ou *ordinaires* (celles-ci comprenant les figures de toute sorte : hommes, animaux, plantes, maisons, châteaux, objets divers, armes, outils, pièces de costume, etc.). Les *attributs* indiquent la manière d'être des pièces, leur aspect, leur disposition et leur nombre ; enfin, les *ornements extérieurs* indiquent le rang, la charge, les dignités ou la fonction du possesseur. Après les nobles, les villes, municipalités, provinces, corporations, chapitres, eurent aussi leurs armoiries.

BLASONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de représenter des armoiries, suivant les règles du blason.

BLASONNER (*zo-né*) v. tr. Peindre ou interpréter des armoiries.

BLASONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) adj et n. Qui blasonne.

BLASPHÉMATEUR, TRICE (*blas-fé*) n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE (*blas-fé*) adj Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoires.*

BLASPHÈME (*blas-fè-me*) n. m. (gr *blasphêmia*). Parole qui outrage la Divinité, la religion : *proférer des blasphèmes.* Parole outrageante, en général.

BLASPHÉMER (*blas-fé-mé*) v. tr et intr. (Se conj. comme *accélérer.*) Proférer un blasphème : *blasphémer la religion ; blasphémer contre la religion.* Proférer des jurements.

BLASTE (*blas te*) n. m. (du gr *blastos*, germe). Partie de l'embryon qui se développe lors de la germination.

BLASTODERME (*blas-to-dèr-me*) n. m. Membrane vitelline, qui donne naissance au corps de l'embryon.

BLATÉRER (*ré*) v. intr. (Se conj. comme *accélérer.*) Se dit du bélier et du chameau qui crient.

BLATIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *bladum*, blé). Marchand de blé, au marché. Adj. : *un marchand blatier.*

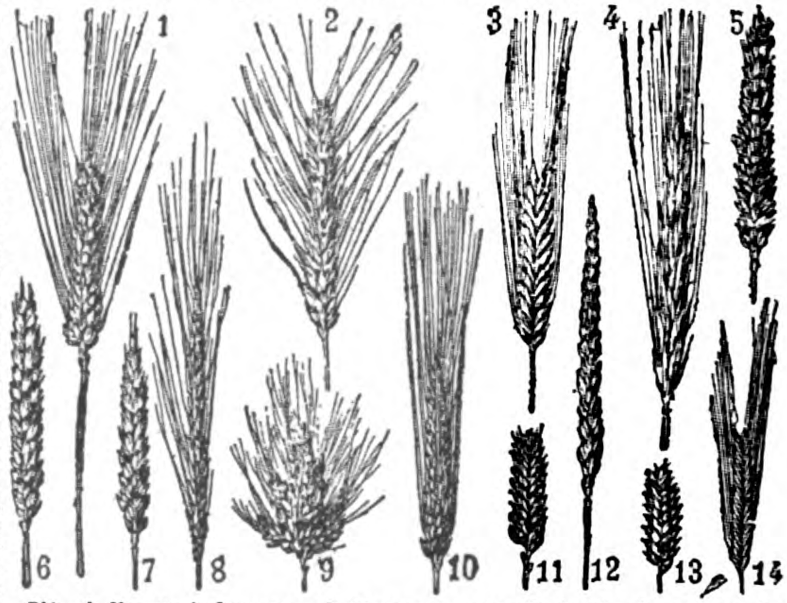
BLATTE n. f. Insecte nocturne orthoptère, appelé *cafard, cancrelat.*



Blatte.

BLAUDE (*blô-de*) n. f. *Dialect.* Blouse de charretier, de paysan.

BLÉ n. m. (autref. *bled ;* bas lat. *bladum*). Nom vulgaire d'une espèce de graminées (nom scientifique *triticum*), qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil,** moitié blé, moitié seigle. **Blé noir,** sarrasin. **Blé de Turquie,** maïs. PROV. : **Manger son blé en herbe,** dépenser son revenu par avance. **Crier famine sur un tas de blé,** se plaindre quand on est dans l'aisance, quand on est riche.



Blé. 1. Nonette de Lausanne, **2.** D'automne rouge ; **3.** Amidonnier noir ; **4.** De Pologne ; **5.** Victoria d'automne ; **6.** Blanc de Flandre ; **7.** Richelle de Naples, **8.** Epeautre blanc barbu ; **9.** Miracle ; **10.** Poulard blanc lisse ; **11.** Carré de Sicile ; **12.** Epeautre blanc sans barbe ; **13.** Du Chili ; **14.** Engrain.

BLED (*blèd'*), n. m. En Afrique du Nord, l'intérieur des terres.

BLEIME (*blè-me*) n. f. Contusion, meurtrissure de la face plantaire chez le cheval, avec épanchement de sang et suppuration.

BLÊME adj. Très pâle : *teint blême.*

BLÊMIR v. intr. Devenir blême : pâlir.

BLÊMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui blêmit.

BLÊMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Action de blêmir.

BLENDE (*blin-de*) n. f Sulfure naturel de zinc.

BLENNIE (*blè-ni*) n. f. Genre de petits poissons de mer et des eaux douces, de formes bizarres.

BLENNORRAGIE ou **BLENNORRHAGIE** n. f. (gr. *blenna*, mucus, et *rhagê*, éruption). Inflammation microbienne de la muqueuse des organes génitaux.

BLÉPHARITE n. f. (du gr. *blepharon*, paupière). Inflammation des paupières. (On doit laver à l'eau boriquée les paupières atteintes de blépharite.)

BLÈSE (*blè-ze*) adj et n. Affecté de blésité.

BLÈSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de bléser.

BLÉSER (*zé*) v. i. (du lat *blæsus*, bègue. — Se conj comme *accélérer*). Substituer dans la prononciation une consonne faible à une consonne forte, comme *zerbe, seval, pizon*, pour *gerbe, cheval, pigeon* (V. ZÉZAYER.)

BLÉSITÉ (*zi*) n. f. (de *blèse*). Vice dans la prononciation : dire *z* pour *s, g,* etc. V. ZÉZAIEMENT.

BLESSANT (*blè-san*), **E** adj Offensant, qui mortifie : *parole blessante.*

BLESSÉ (*blè-sé*), **E** adj. et n. Qui a reçu une blessure. *Fig.* Affligé, offensé, outragé : *blessé dans ses affections, dans son honneur.*

BLESSER (*blè-sé*) v. t. (orig. incert.). Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion. Faire du mal : *mon soulier me blesse*. Affecter désagréablement les sens : *son qui blesse l'oreille ; couleurs qui blessent la vue*. *Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa*. Porter préjudice : *blesser des intérêts*. **Se blesser** v. pr. Se faire une blessure. S'offenser.

BLESSURE (*blè-su-re*) n. f. (de *blesser*). Lésion produite sur un être vivant par un choc, une arme. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre. Tourment moral : *blessure de l'âme*.

BLET, ETTE (*blè, è-te*) adj. (du german. *blet*, noirâtre). Se dit des fruits trop mûrs qui ont subi un commencement de décomposition : *poire blette*.

BLÈTE ou **BLETTE** (*blè-te*) n. f. Plante potagère, de la famille des chénopodiacées.

BLETTIR (*blè-tir*) v. intr. Devenir blet.

BLETTISSEMENT (*blè ti-se-man*) n. m. Excès de maturité qui rend un fruit mou, noirâtre.

BLEU, E adj. (du german. *blau*). De couleur d'azur. *Cordon bleu*, cuisinière très habile. *Bas bleu*. V. BAS n. m. *Contes bleus*, récits fabuleux, contes de fées. *Colère bleue*, violente colère. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu ; des étoffes bleu clair, bleu foncé*. Court-bouillon : *poisson au bleu*. *Fam. Passer au bleu*, ne pas mentionner, escamoter, dissiper. **Bleu de Prusse,** matière d'un bleu foncé. **Bleu horizon,** teinte bleuâtre adoptée pour certains uniformes militaires français. *Fam.* et *pop.* **Un bleu,** un conscrit. **Petit bleu,** vin ordinaire, léger. *Les Bleus*. V. BLANCS (*Part. hist.*).

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUET (*bleu-è*) n. m. V. BLUET.

BLEUIR v. t. Rendre bleu. V. i. Devenir bleu.

BLEUISSAGE (*bleu-i-sa-je*) n. m. Action de bleuir. Son résultat : *le bleuissage de l'acier*.

BLEUISSEMENT (*bleu-i-se-man*) n. m. Passage d'une couleur au bleu. (Peu us.)

BLEUTÉ, E adj. Qui a une nuance bleue.

BLIN n. m. Une des pièces de l'ourdissoir. Cercles de fer placés sur les vergues comme supports aux bouts-dehors : *blins de bouts-dehors de bonnettes*.

BLINDAGE n. m. Action de blinder. Cuirasse d'acier, protégeant les vaisseaux contre l'artillerie.

BLINDE n. f. ou plus souvent **BLINDES** n. f. pl. (allem. *blende*). Pièces de bois employées surtout dans les sièges pour soutenir une voûte dissimulant certains travaux de sape.

BLINDER (*dé*) v. t. Garnir de blindes une tranchée. Entourer de plaques d'acier les parois des navires, des forts, des moteurs, etc., pour les protéger.

BLOC (*blok*) n. m. (german. *bloch*). Masse considérable et pesante : *un bloc de marbre, de fer*. Amas : *un bloc de livres*. *Fig.* Groupement politique : *Bloc national*. Loc. adv. **En bloc,** en gros ; sans examen détaillé : *vendre en bloc*. **A bloc,** à fond : *serrer des freins à bloc ;* jusqu'en haut : *hisser un pavillon à bloc*.

BLOCAGE n. m. ou **BLOCAILLE** (*ka, ll* mll.) n. f. Débris de moellons, de briques.

BLOCAGE n. m. *Jeu* et *impr.* Action de bloquer.

BLOCHET (*chè*) n. m. Pièce de bois placée aux angles d'une toiture, recevant le pied des arbalétriers.



Blockhaus.

BLOCKHAUS (*blo-kôss*) n. m. invar. (all. *block*, bloc, et *haus*, maison). Ouvrage défensif, originairement improvisé au moyen de troncs d'arbres équarris, de barres de fer, etc., qui procurent promptement un abri à l'épreuve des balles.

BLOCK-SYSTEM (*blok-sis-tèm*) n. m. (mot angl.). Mode d'exploitation des chemins de fer, destiné à prévenir les collisions.

BLOC-NOTES ou **BLOCK-NOTES** n. m. Paquet de feuillets faciles à détacher, sur lesquels on prend des notes. Pl. des *blocs-notes* ou *blocks-notes*.

BLOCUS (*kuss*) n. m. (allem. *blockhaus*). Investissement d'une ville, d'un port, d'une position fortifiée, pour lui couper toute communication avec le dehors. **Blocus continental.** V. *Part. hist.*

BLOND (*blon*), **E** adj. D'une couleur tenant le milieu entre le doré et le châtain clair : *chevelure blonde*. N. Se dit des personnes : *un blond ; une belle blonde*. N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond*. N. f. Dentelle de soie aux fuseaux.

BLONDASSE (*da-se*) adj. et n. D'un blond fade.

BLONDEUR n. f. Qualité de ce qui est blond.

BLONDIN, E adj. et n. Qui a les cheveux blonds : *un enfant blondin ; une blondine*.

BLONDIN n. m. Appareil de levage et de transport mécanique se déplaçant sur câbles aériens.

BLONDINET, ETTE (*nè, è-te*) n. et adj. Se dit d'une personne légèrement blonde : *un blondinet*.

BLONDIR v. i. Devenir blond : *blé qui blondit*.

BLONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui blondit : *épis blondissants ; campagnes blondissantes*.

BLOQUER (*ké*) v. t. (de *bloc*). Faire le blocus d'une place, d'une ville. Au billard, pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Imp.* Mettre une lettre renversée à la place d'une autre qui manque provisoirement. Réserver en blanc la place d'une figure, etc. *Maçonn.* Remplir les vides de blocage et de mortier, etc. Arrêter un train, une automobile, etc., en bloquant les freins. *Bloquer les freins*, les serrer à bloc. Empêcher la sortie, l'usage : *bloquer des crédits, des sommes*.

BLOQUET (*kè*) n. m. Bobine à manche pour les dentellières à la main.

BLOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) adj. Qui bloque des roues, un convoi, etc.

BLOTTIR [*blo-tir*] **(SE)** v. pr. S'accroupir, se pelotonner : *la perdrix se blottit devant le chien*.



Blouse.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Chacun des trous des coins et des côtés des anciens billards. Moule du potier d'étain. Cavité pleine d'eau et recouverte de sable, dans les landes de Gascogne.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Surtout de toile ou de cotonnade porté par les paysans, les ouvriers, les artistes, les écoliers, etc.

BLOUSER (*blou-zé*) v. t. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* et *fam.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé*.



Bluet.

BLUET ou **BLEUET** (*è*) n. m. Centaurée à fleur bleue, très commune dans les blés.

BLUETTE (*è-te*) n. f. (du vx fr. *belue*, étincelle). Petite étincelle. *Fig.* Petit ouvrage littéraire, spirituel et sans prétention : *cette comédie n'est qu'une bluette*.

BLUFF (*bleuf*) n. m. (mot angl.). Parole ou action propre à intimider ou à faire illusion.

BLUFFER (*bleu-fé*) v. t. Leurrer par de fausses apparences : *bluffer quelqu'un*.

BLUFFEUR, EUSE (*bleu-feur, eu-ze*) n. et adj. Qui bluffe.

BLUTAGE n. m. Action de bluter. Produit qui en résulte.

BLUTER (*té*) v. t. (pour *bureter ;* de *bure*). Passer la farine par un sas, tamis ou blutoir.

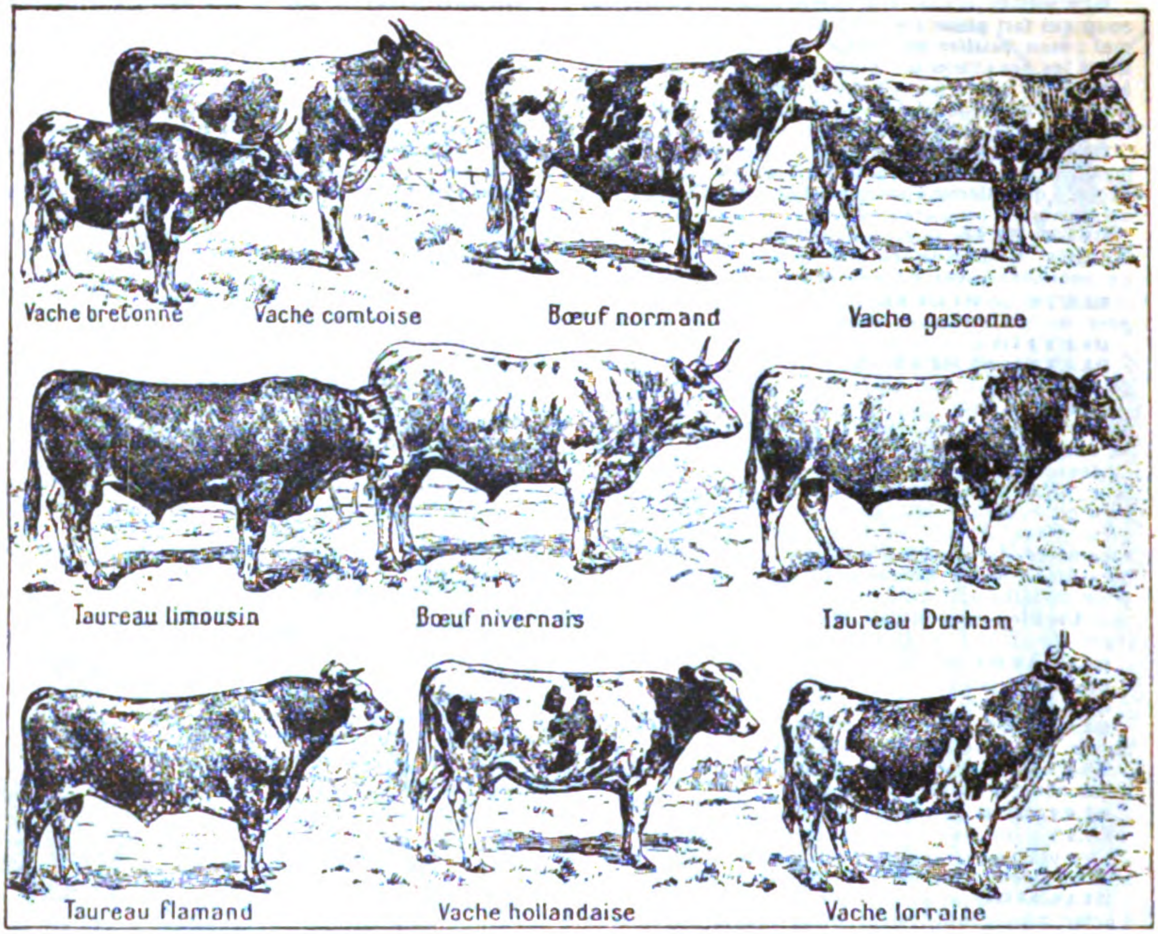
BLUTERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on blute.

BLUTOIR ou **BLUTEAU** (*tô*) n. m. Tamis pour bluter la farine ou autres substances broyées.

BOA n. m. (mot lat. signif. *couleuvre*). Genre d'ophidiens, famille des pythonidés. *Fig.* Fourrure allongée, collier de plumes, que les dames portent autour du cou. — Le boa habite l'Amérique méridionale et centrale ; il atteint plus de 6 mètres de long, se nourrit de petits rongeurs qu'il étouffe en s'enroulant autour de leur corps. Il n'est pas venimeux et, en général, il n'attaque pas l'homme



Boa.



BOBARD n. m. *Fam.* Blague, plaisanterie.

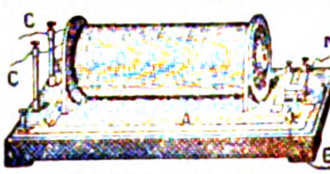
BOBÈCHE n. f. Disque de verre ou de métal, à rebords, percé au milieu, que l'on adapte à un bougeoir, etc., pour empêcher la cire de couler plus bas. Partie supérieure et mobile du chandelier, qui a la forme de ce disque.


A, Bobèche.

BOBINAGE n. m. Action d'enrouler (fil, soie, etc.) sur des bobines.

BOBINE n. f. Petit cylindre de bois pour dévider du fil, de la soie, etc. *Pop.* Figure ridicule, grimaçante. *Electr.* Cylindre creux autour duquel est enroulé un fil métallique recouvert d'une enveloppe isolante et que peut traverser un courant électrique. **Bobine d'induction,** appareil électrique formé de deux bobines, le fil de l'une parcouru par un courant variable qui influence celui de l'autre. **Bobine de Ruhmkorff,** machine d'induction électrique qui permet d'obtenir des effets très intenses. (V. INDUCTION.) — Le courant de la pile arrive en B, passe par l'intermédiaire du conducteur A à un gros fil inducteur, et sort en N ; le fil induit formant la bobine extérieure a ses extrémités en C, C.


Bobines.



Bobine de Ruhmkorff.

BOBINER (*né*) v. t. Enrouler une matière souple sur une bobine.

BOBINETTE (*nè-te*) n. f. Petite pièce de bois mobile qui servait autrefois à fermer les portes, dans les campagnes : *le loquet a remplacé la bobinette.*

BOBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui bobine. N. f. Machine à bobiner.

BOBINOIR n. m. Bobineuse mécanique.

BOBINOT n. m. Petite bobine de filature.

BOBO n. m. Petit mal (dans le langage enfantin) ; mal insignifiant : *avoir bobo, du bobo.*

BOCAGE n. m. (pour *boscage* ; de *bosc*, bois). Bosquet, petit bois, bois agréablement ombragé.

BOCAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui habite les bocages : *nymphe bocagère.* Coupé de bocages : *vallon bocager.*

BOCAL n. m. (ital. *bocale*). Vase de verre, de faïence, etc., à large ouverture et à col très court. Pl. des *bocaux.*


Bocal.

BOCARD (*kar*) n. m. Machine pour écraser le minerai et qui sert pour produire des poudres très fines.

BOCARDAGE n. m. Action de bocarder.

BOCARDER (*dé*) v. t. Passer au bocard.

BOCHE n. et adj. (abrév. d'*Alboche*, Allemand). Synonyme populaire et méprisant d'ALLEMAND : *le mensonge boche.*

BOCK (*bok*) n. m. (mot all.). Verre à bière, équivalant à un quart de litre : *bock de cristal.* Contenu de ce verre : *boire un bock.* Récipient à injections.

BOËSSE (*bo-è-se*) n. f. (de *brosse*). Outil pour ébarber les sculptures.

BOËSSER (*bo-è-sé*) v. t. Ebarber avec la boësse.

BOËTTE ou **BOUETTE** (*è-te*). n. f. *Pêch.* V. BOITTE.

BŒUF (*beuf*, au pl. *beû*) n. m. (lat. *bos, bovis*). Taureau châtré. Sa chair. *Travailler comme un bœuf*, travailler longuement, durement. **Bœuf gras** (*beu* au sing. et au pl.), bœuf qu'on promène en pompe pendant les jours gras. PROV. : **Bœuf saignant, mouton bêlant,** le rôti de bœuf doit se manger peu cuit, celui de mouton encore moins cuit.

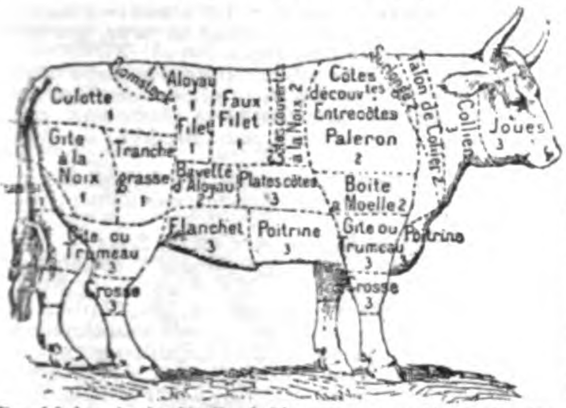
BOG n. m. Jeu de cartes, sorte de nain jaune.

BOGHEADS (*bog-hèdss*) n. m. pl. (nom d'un village d'Ecosse). Combustibles fossiles, analogues à la houille.

BOGHEI ou **BOGUET** (*bo-ghè* — angl. *buggy*) n. m. Cabriolet découvert, à deux roues.

BOGIE (*ji*) ou **BOGGIE** (*bogh-ji*) n. m. Châssis porté par deux, trois ou quatre essieux, supportant l'extrémité des locomotives, longs wagons, etc., et leur permettant de suivre les courbes prononcées.

BOGUE (*bo-ghe*) n. f. (provenç. *boga*). Enveloppe de la châtaigne armée de piquants. Pelle dont on se sert pour enlever les boues.



Bœuf de boucherie (détail) : 1. Morceau de première catégorie ; 2. De seconde catégorie ; 3. De troisième catégorie.

BOGUER (*ghé*) v. i. Au bog, mettre un enjeu. V. t. Faire mûrir du raisin, des coings, etc., sur la paille.

BOHÈME n. Personne qui vit au jour le jour. N. f. L'ensemble des bohèmes.

BOHÉMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bohême. N. Vagabond, homme ou femme, que l'on croyait originaire de la Bohême et qui disait la bonne aventure, ou mendiait : *un bohémien ; une bohémienne.* (On dit aussi TZIGANE.)

BOIRE v. t. (lat. *bibere.* — *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvais. Je bus. Je boirai. Je boirais. Bois, buvons, buvez. Que je boive, que nous buvions. Que je busse. Buvant. Bu, bue*). Avaler un liquide : *boire de l'eau. Boire la santé,* ou plus souvent *à la santé de quelqu'un,* faire des vœux pour lui en buvant. *Absol.* S'enivrer : *ceux qui boivent finissent mal.* Absorber : *ce papier boit.* Se noyer : *j'ai failli boire. Donner pour boire,* donner quelque chose en sus du prix convenu. (V. POURBOIRE.) *Fig.* Etre forcé d'endurer : *boire une insulte. Boire le calice jusqu'à la lie,* supporter un malheur dans toute son étendue. PROV. : **Qui a bu boira,** on ne se corrige jamais d'un défaut qui est devenu une habitude.

BOIRE n. m. Ce qu'on boit : *le boire. Perdre le boire et le manger,* être si absorbé par quelque chose qu'on ne pense plus aux nécessités de la vie.

BOIS (*boi*) n. m. (bas lat. *boscum*). Substance dure et compacte des arbres. Lieu planté d'arbres. Objet de bois : *un beau bois de lit.* Hampe d'un drapeau, bâton d'une lance. Cornes des bêtes fauves : *les bois du cerf. Homme des bois,* nom vulgaire de l'orang-outan. PROV. : **Trouver visage de bois,** trouver la porte fermée, ne trouver personne. **Etre volé comme dans un bois,** être la dupe de fripons. **Le bois tortu fait le feu droit,** il est permis d'arriver à un but honnête par des moyens détournés.

BOISAGE (*za-je*) n. m. Action de revêtir de pièces de bois l'intérieur des puits et des galeries de mines. Bois pour cette opération.

BOISÉ (*zé*), **E** adj. Garni d'arbres : *pays boisé.*

BOISEMENT (*ze-man*) n. m. Plantation de bois.

BOISER (*zé*) v. t. Garnir d'une boiserie ou d'un boisage : *boiser un salon, un puits.* Planter de bois : *boiser une montagne.*

BOISERIE (*ze-ri*) n. f. Menuiserie qui couvre les murs d'un appartement.

BOISEUR (*zeur*) n. m. Ouvrier employé dans les mines aux travaux de boisage.

BOISSEAU (*boi-sô*) n. m. (même étym. que *boîte*). Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, de contenance variable suivant les pays (environ 13 litres) ; son contenu. Poteries s'emboîtant les unes dans les autres pour former des cheminées, des ventilateurs, etc. *Fig. Mettre la lumière sous le boisseau,* cacher la vérité (*Evang.*).

BOISSELÉE (*boi-se-lé*) n. f. Contenu du boisseau.

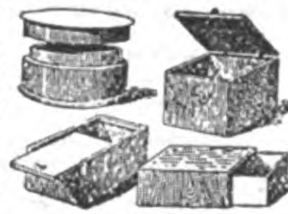
BOISSELIER (*boi-se-li-é*) n. m. Qui fait des boisseaux et des ustensiles de bois.

BOISSELLERIE (*boi-sè-le-rî*) n. f. Art ou commerce de boisselier. Objets qu'il fabrique.

BOISSON (*boi-son*) n. f. (lat. *bibitio.*) Ce qu'on boit. *Etre pris de boisson,* être ivre. *Spécial.* Eau mélangée de vin ou de vinaigre. Eau qui a passé sur du marc de raisin, des fruits, etc. (On dit aussi PIQUETTE).

BOITARD n. m. *Méc.* Palier guide pour arbres verticaux de transmission.

BOITE n. f. Etat du vin bon à boire. Syn. de BOISSON, dans le sens de piquette.



Boîtes.

BOÎTE n. f. (lat. pop. *buxta*). Coffret de bois, de carton ou de métal : son contenu : *boîte de bonbons.* Tabatière. Pièce de pyrotechnie. Cavité osseuse qui contient certains organes : *la boîte du crâne. Mécan.* Noms de divers récipients : *boîte à graisse, à sable,* etc. **Boîte de vitesses,** organe renfermant les engrenages de changement de vitesse (auto). **Boîte aux lettres,** boîte dans laquelle les particuliers jettent les lettres pour la poste, ou les facteurs les lettres pour les particuliers. PROV. : **Dans les petites boîtes les bons onguents,** flatterie envers les personnes de petite taille pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.

BOITEMENT (*man*) n. m. Action de boiter.

BOITER (*té*) v. i. (de *boîte*). Marcher en penchant d'un côté plus que de l'autre.

BOITERIE (*rî*) n. f. Claudication d'un animal.

BOITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Qui boite.

BOÎTIER (*ti-é*) n. m. Coffre à compartiments. Boîte métallique qui renferme le mouvement d'une montre. Boîte de chirurgie. Ouvrier qui fait les boîtes. Facteur qui fait le service d'une boîte supplémentaire.

BOITOUT (*tou*) n. m. Sorte de puisard. Verre sans pied. Ivrogne.

BOITTE (*boi-te*) n. f. Amorce constituée le plus souvent par des œufs de morue salés et qu'emploient les pêcheurs en mer pour attirer le poisson. (On écrit aussi BOËTE, BOËTTE et BOUETTE.)

BOITTER (*boi-té*) ou **BOUETTER** (*bou-è-té*) v. i. Amorcer en jetant de la boitte.



Bol.

BOL n. m. (de l'angl. *bowl,* jatte). Vase demi-sphérique. Son contenu : *bol de lait.*

BOL (du gr. *bôlos,* boule de terre) n. m. Grosse pilule. Nom donné aux argiles ocreuses. **Bol d'Arménie,** argile ocreuse, rouge, grasse, employée en pharmacie. **Bol alimentaire,** masse formée par les aliments sur la langue après la mastication et qu'on avale en une fois.

BOLCHEVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine des bolchevistes.

BOLCHEVISTE (*vis-te*) ou **BOLCHEVIK** n. (du russe *bolche,* plus). En Russie, partisan de la dictature du prolétariat. Adjectiv. : *les théories bolchevistes.* Syn. MAXIMALISTE.

BOLÉE n. f. Contenu d'un bol.

BOLÉRO n. m. Danse espagnole très vive ; air sur lequel elle s'exécute. Petite veste de femme ; petit chapeau rond de femme, à pompons, tous deux d'origine espagnole. Pl. des *boléros.*

BOLET (*lè*) n. m. (lat. *boletus*). Sorte de champignon charnu, ferme, d'un teint jaunâtre : *il y a des bolets comestibles et des bolets vénéneux ; ceux-ci se reconnaissent à la teinte bleuâtre de leur chair.* (V. planche CHAMPIGNONS.)

BOLIDE n. m. (du gr. *bolis, idos,* jet). Corps de petite masse qui erre dans l'espace, traverse parfois notre atmosphère ou même tombe sur la terre.

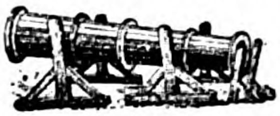
BOLIER ou **BOULIER** (*li-é*) n. m. Grand filet de pêche en forme de nappe que des bateaux traînent sur le sable, le long des côtes.

BOLIVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bolivie.

BOLLANDISTE n. m. V. *Part. hist.*

BOMBAGE (*bon*) n. m Opération qui consiste à cintrer les feuilles de verre au four.

BOMBAGISTE (*bon-ba-jis-te*) n. m. Fabricant de corbeilles, couvre-plats, etc., en toile métallique.



Bombarde.

BOMBANCE (*bon*) n. f. Grande chère, ripaille.

BOMBARDE (*bon*) n. f. (du gr. *bombos*, fracas). Machine de guerre, qui servait au moyen âge à lancer de grosses pierres. Pièce d'artillerie dite aussi *mortier*.

BOMBARDEMENT (*bon, man*) n. m. Action d'attaquer avec des bombes.



Bombardon.

BOMBARDER (*bon-bar-dé*) v. t. Lancer des bombes dans une place de guerre. *Fam.* Accabler, obséder : *bombarder quelqu'un de demandes.* Nommer subitement quelqu'un à un emploi : *bombarder un journaliste trésorier général.*

BOMBARDIER (*bon-bar-di-é*) n. m. Artilleur qui lance des bombes. *Zool.* Nom vulgaire de certains coléoptères (*brachyne*, etc.), doués de la faculté de crépiter.

BOMBARDON (*bon*) n. m. Contrebasse à vent, en cuivre et à pistons, le plus grave des instruments employés dans les musiques militaires.

BOMBASIN (*bon-ba-zin*) n. m. Tissu de coton croisé ou de soie tramée de laine.

BOMBE (*bon-be*) n. f. (du gr. *bombos*, fracas). Projectile creux en forme de boule, plein de poudre et muni d'une mèche qui le fait éclater en communiquant le feu à la charge : *les bombes datent du* XVI*e* *siècle. Arriver comme une bombe*, à l'improviste, sans être attendu. *Par analog.* Appareil explosible, de forme et de composition variables. *Confis. Bombe glacée*, glace moulée. *Pop.* Noce, ripaille : *faire la bombe.*



Bombe

BOMBÉ, E (*bon*) adj. Convexe. *Pop.* Bossu, bossue.

BOMBEMENT (*bon-be-man*) n. m. Convexité, renflement.

BOMBER (*bon-bé*) v. t. Renfler, rendre convexe : *bomber la poitrine.* V. i. : *ce mur bombe.*

BOMBONNE (*bon-bo-ne*) n. f. V. BONBONNE.

BOMBYX (*bon-biks*) ou **BOMBYCE** (*bon*) n. m. (du gr. *bombux, ukos*, ver à soie). Genre d'insectes lépidoptères, dont l'espèce la plus connue a pour chenille le ver à soie.



Bombyx.

BON, BONNE (*bo-ne*) adj. (lat. *bonus*). Qui a de la bonté : *bon père.* Conforme à la morale : *bonne conduite.* Ingénieux, spirituel, fin : *bon mot.* Heureux : *bonne année.* Avantageux, favorable : *bonne occasion.* Lucratif : *bon emploi.* Qui a les qualités convenables : *bon cheval.* Qui excelle, habile, expert : *bon ouvrier.* Distingué : *la bonne compagnie.* Propre à : *bon pour le conseil.* Favorable : *voilà un bon temps.* Grand, fort : *donner un bon coup.* Faible, crédule : *bonnes gens.* Loc. fam. : **Bon !** exclamation de doute, de surprise, d'incrédulité. **C'est bon,** cela suffit. N. m. Ce qui est bon : *préférer le bon au beau.* Ce qu'il y a de plaisant, d'extraordinaire : *le bon de l'histoire, c'est que...* Adv. : *sentir bon.* Loc. adv. : **Tout de bon, pour de bon,** sérieusement, véritablement. ANT. **Mauvais, méchant.** Pl. Gens de bien : *les bons et les méchants.*

BON n. m. Billet qui autorise à toucher de l'argent ou des objets en nature : *un bon de caisse, du trésor ; un bon de pain.*

BONACE n. f. Calme de la mer : *temps de bonace. Fig.* Calme en général ; tranquillité, repos.

BONAPARTISME (*par-tis-me*) n. m. Attachement au système politique ou à la dynastie des Bonapartes.

BONAPARTISTE (*par-tis-te*) adj. et n. Qui appartient au bonapartisme.

BONASSE (*na-se*) adj. D'une bonté, d'une simplicité excessives.

BONASSEMENT (*na-se-man*) adv. D'une manière bonasse.

BONASSERIE (*na-se-ri*) n. f. Caractère bonasse.

BON-BEC (*bèk*) n. m. Personne bavarde, qui sait se défendre. Pl. des *bons-becs.*

BONBON n. m. (*bon* répété). Dragée ou autre friandise de confiseur : *bonbon fondant, au chocolat*, etc.

BONBONNE ou **BOMBONNE** (*bon-bo-ne*) n. f. Sorte de dame-jeanne de verre ou de grès : *une bonbonne d'acide.*

BONBONNERIE (*bo-ne-rî*) n. f. Fabrication commerciale de bonbons : *faire sa fortune dans la bonbonnerie.*

BONBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Boîte à bonbons. *Fig.* Petite maison ; petite salle élégante et meublée avec goût.

BON-CHRÉTIEN (*kré-ti-in*) n. m. Variété de grosses poires très estimées. Pl. des *bons-chrétiens.*

BOND (*bon*) n. m. (de *bondir*). Rejaillissement d'un corps élastique. Saut : *faire un bond. Fig.* Passage subit : *arriver d'un bond à une haute position. Du premier bond*, immédiatement. *Prendre la balle au bond*, profiter vivement de l'occasion. *Faire faux bond*, manquer à un engagement.

BONDE n. f. (orig. germ.). Pièce de bois, qui, baissée ou levée, retient ou laisse écouler l'eau d'un étang. Trou rond pratiqué dans l'une des douves d'un tonneau, pour y verser le liquide ; bouchon qui ferme ce trou. Rondelle métallique, qui bouche le trou d'un évier.

BONDER (*dé*) v. t. Remplir autant que possible : *bonder une valise. Fig.* : *salle bondée de spectateurs.*

BONDIR v. i. Faire des bonds. *Fig. Cela fait bondir, fait bondir le cœur*, cela indigne, répugne extrêmement. *Bondir de joie*, tressaillir de bonheur.

BONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui bondit : *agneaux bondissants.*

BONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de bondir. *Bondissement du cœur*, nausée. (Peu us.)

BONDON n. m. (de *bonde*). Bouchon de la bonde d'un tonneau. Petit fromage de Neufchâtel, ayant la forme d'un bondon.

BONDONNER (*do-né*) v. t. Boucher avec un bondon.

BONDRÉE (*dré*) n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant des buses à régime surtout insectivore.

BON-HENRI (*bo-nan-ri*) n. m. Nom vulgaire de l'épinard sauvage : *on mange les jeunes pousses du bon-henri comme les asperges.*

BONHEUR (*bo-neur*) n. m. (de *bon*. et *heur*). Etat heureux : *le bonheur parfait n'existe pas.* Evénement prospère. Hasard favorable : *c'est un bonheur qu'on ait entendu ses cris.* Félicité, joie, béatitude. Loc. adv. : **Par bonheur,** heureusement. ANT. **Malheur, malchance.**

BONHOMIE (*bo-no-mî*) n. f. Bonté du cœur. Simplicité des manières ; simplicité excessive, crédulité.

BONHOMME (*bo-no-me*) n. m. Homme simple, doux, sans malice. Homme facile à abuser. *Faux bonhomme*, homme qui simule une simplicité, une douceur qu'il n'a pas. Homme âgé. *Un petit bonhomme*, un petit garçon. Figure dessinée grossièrement : *dessiner des bonshommes.*

BONI n. m. (mot lat., génit. de *bonum*, bon). Excédent de la dépense prévue ou des fonds alloués sur les sommes réellement dépensées. *Par ext.* Tout bénéfice. Pl. des *bonis.*

BONIFACE n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne d'un caractère bénin, crédule presque jusqu'à la niaiserie.

BONIFICATION (*si-on*) n. f. Amélioration : *la bonification des terres.* Rabais, remise sur le prix convenu.

BONIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *bonus*, bon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre meilleur : *bonifier des terres.*

BONIMENT (*man*) n. m. Annonce pompeuse de charlatan, de saltimbanque. Discours artificieux pour séduire.

BONITE n. f. Nom vulgaire du thon de la Méditerranée.

BONJOUR n. m. (de *bon*, et *jour*). Salut du jour.

BONNE (*bo-ne*) n. f. Servante. *Bonne à tout faire*, femme chargée de tous les travaux d'un ménage.

BONNE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche. Pl. des *bonnes-dames*.

BONNE-MAMAN n. f. Nom familier et affectueux, que les enfants substituent à celui de grand-mère. Pl. des *bonnes-mamans*.

BONNEMENT (*bo-ne-man*) adv. De bonne foi. Naïvement, simplement : *convenir bonnement d'une chose*.

BONNET (*bo-nè*) n. m. (orig. inconn.). Coiffure d'homme, sans rebords. Coiffure de femme, en lingerie. Coiffure de certains dignitaires : *bonnet de docteur*. *Bonnet de nuit*, celui que l'on met pour se



coucher. *Bonnet phrygien*, coiffure des images de la Liberté, de la République. *Bonnet de police*, coiffure de petite tenue des soldats. *Fig. Gros bonnet*, personnage important. *Zool.* V. RÉSEAU. Loc. PROV. : **Prendre sous son bonnet,** inventer. **Avoir la tête près du bonnet,** être prompt à se fâcher. **Deux têtes dans un bonnet,** deux personnes toujours du même avis. **Triste comme un bonnet de nuit** (ou **un bonnet de coton**), fort triste. **Opiner du bonnet,** approuver l'avis des autres. **Jeter son bonnet par-dessus les moulins,** se mal conduire ; se conduire avec désinvolture, en bravant l'opinion.

BONNETEAU (*bo-ne-tô*) n. m. Jeu qui se joue avec trois cartes retournées et légèrement pliées dans le sens de la longueur. (Le tenancier fait passer rapidement ces cartes sous les yeux des naïfs : il s'agit de deviner où se trouve une des cartes, déterminée d'avance.)

BONNETERIE (*bo-ne-te-rî*) n. f. Commerce de bonnetier. Objets qu'il vend : *acheter de la bonneterie*.

BONNETEUR (*bo-ne*) n. m. Celui qui tient un jeu de bonneteau. Tricheur au jeu.

BONNETIER (*bo-ne-ti-é*), **ÈRE** n. Fabricant, marchand de bonnets, de bas, de tricots, etc.

BONNETTE (*bo-nè-te*) n. f. (de *bonnet*). Coiffure de petit enfant. *Fortif.* Ouvrage en forme de petit corps de garde, au delà du glacis ou de l'avant-fossé. *Mar.* Petite voile supplémentaire pour activer la marche. *Phot.* Lentille supplémentaire destinée à modifier le foyer d'un objectif.

BON-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *bons-papas*.

BONSOIR n. m. (de *bon*, et *soir*). Salut du soir.

BONTÉ n. f. (lat. *bonitas* ; de *bonus*, bon). Qualité de ce qui est bon : *bonté d'un terrain*. Penchant à faire le bien. Bienveillance, indulgence, douceur, humanité, sensibilité. Pl. Actes de bienveillance. ANT. **Méchanceté, sévérité, dureté.**

BONZE n. m. (du japon. *bozu*, prêtre). Prêtre bouddhiste. (Fém. BONZESSE ou BONZELLE.)

BONZERIE (*rî*) n. f. Monastère de bonzes.

BOOKMAKER (*bouk-mé-keur*) n. m. (de l'angl. *book*, livre, et *maker*, faiseur). Celui qui tient un livre pour les paris sur les champs de courses de chevaux.

BOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit bois.

BOQUEUR (*keur*) n. m. Ouvrier fondeur.

BOQUILLON (*ki*, *ll* mll.) n. m. Bûcheron. (Vx.)

BORACITE n. f. Borate naturel de magnésie : *l'éclat de la boracite est vitreux*.

BORASSE (*ra-se*) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, dont une espèce, le *borasse éventail*, produit une liqueur appelée *vin de palme*.

BORATE n. m. Sel de l'acide borique.

BORAX (*raks*) n. m. *Chim.* Borate hydraté de soude.

BORBORYGME (*righ-me*) n. m. (du gr. *borboruzein*, gargouiller). Bruit que font entendre les vents contenus dans l'abdomen.

BORD (*bor*) n. m. (bas allem. *bord*, angl. *board*). Extrémité d'une surface : *bord d'une table*. Orifice : *les bords d'un vase, d'un précipice*. Etoffe dont on garnit le tour d'un vêtement : *mettre un bord de soie à un corsage*. Rivage, côte : *les bords du Rhin ; les bords américains*. *Mar.* Syn. de BORDÉE (route). Côté d'un navire. Le navire même : *monter à bord*. *Vaisseau de haut bord*, autref., vaisseau de guerre à plusieurs ponts. *Etre du bord de quelqu'un*, de son opinion, de son parti. *Fig. Les sombres bords*, le royaume de Pluton, les Enfers. Loc. adv. : **Bord à bord,** les deux bords se touchant.

BORDACHIEN (*chi-in*) n. m. *Fam.* Elève du *Borda*. (Vx.)

BORDAGE n. m. Action, manière de border : *le bordage d'un habit*. Revêtement qui couvre les membrures d'un navire.

BORDE n. f. Métairie.

BORDÉ n. m. Galon qui sert à border.

BORDEAUX (*dô*) n. m. Vin récolté dans le sud-ouest de la France, surtout dans la région de Bordeaux. — Les principaux bordeaux sont le château-margaux, le château-lafite, le château-yquem, le sauternes, le graves, le barsac, le saint-émilion, le saint-estèphe, etc.

BORDÉE (*dé*) n. f. (de *bord*). *Mar.* Ensemble des marins affectés spécialement au service d'un des côtés du navire : *la bordée des tribordais, des bâbordais*. Ensemble des canons rangés sur un des côtés du navire. Décharge simultanée de tous ces canons. *Fig.* : *une bordée d'injures*. Chemin que parcourt un navire au plus près sans virer de bord : *courir une bordée*. *Tirer une bordée*, louvoyer en changeant d'amures. *Fig. Courir, tirer une bordée*, expressions dont se servent les matelots pour caractériser leurs escapades à terre.

BORDELAISE (*lè-ze*) n. f. Futaille employée dans le commerce des vins de Bordeaux et qui contient 225 à 230 litres. Bouteille de forme spéciale et d'une contenance de 68 à 75 centilitres.

BORDER (*dé*) v. t. Mettre des bordages à un navire, des bords à un vêtement, etc. Entourer : *border de buis une plate-bande*. Côtoyer : *navire qui borde la côte*. *Border un lit*, replier les draps, les couvertures sous le matelas. *Mar.* Côtoyer.

BORDEREAU (*rô*) n. m. Détail des articles d'un compte, des pièces d'un dossier. Etat des espèces qui composent une somme, un compte d'intérêts. *Bordereau d'escompte*, relevé des effets présentés à l'escompte. *Bordereau d'inscription*, contenant l'énonciation d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIER (*di-é*), **ÈRE** n. et adj. Métayer, métayère, qui exploite une ferme, une borde.

BORDIGUE (*di-ghe*) n. f. (provenç. *bordiga*). Enceinte de claies et de filets sur le bord de la mer pour prendre ou garder du poisson. (On dit aussi BOURDIGUE).

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau ; bordure de fleurs, de gazon*. Ligne de longues pierres au bord d'un trottoir, du côté de la chaussée. *Bordure d'un bois*, sa lisière. *Blas.* Pièce honorable. (V. la planche BLASON.)

BORE n. m. *Chim.* Corps simple (B), de densité 2,45, solide, cristallisable et noirâtre, se rapprochant du carbone.

BORÉAL, E, AUX adj. (de *Borée*). Du nord : *pôle boréal ; aurore boréale*.

BORÉE (*ré*) n. m. *Poét.* Vent du nord. V. *Part. hist.*

BORGNE adj. et n. Qui ne voit que d'un œil ou qui a perdu un œil. *Fig.* Mal tenu et peu sûr : *maison borgne ; cabaret borgne*. PROV. : **Troquer son cheval borgne contre un aveugle,** échanger une chose défectueuse contre une autre, plus défectueuse encore. **Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois,** parmi les incapables, les gens médiocres brillent.

BORGNESSE (*gnè-se*) ou **BORGNE** n. f. et adj. Femme borgne : *une borgnesse ; une borgne*.

BORIN, E n. et adj. Ouvrier, ouvrière d'une houillère : *un borin ; une ouvrière borine*.

BORINAGE n. m. Extraction de la houille en Belgique et dans le nord de la France. Ensemble des ouvriers d'une houillère. V. *Part. hist.*

BORIQUE adj. m. Se dit d'un acide Bo^3H^3, que l'on extrait du borax : *l'acide borique est un antiseptique.*

BORIQUÉ (*ké*), **E** adj. Qui contient de l'acide borique : *eau boriquée ; vaseline boriquée.*

BORNAGE n. m. Limitation des biens ruraux par des bornes. Cabotage très réduit.



Borne kilométrique

BORNE n. f. Pierre, ou autre marque, qui sépare un champ d'un autre. Pierre enfoncée à l'angle d'un mur, sur les côtés d'une porte, etc., pour préserver du choc des véhicules. Serre-fil pour établir le contact électrique. *Borne kilométrique*, pierre qui, sur les routes, indique les distances kilométriques. Pl. Frontière : *bornes d'un empire.* Limite : *bornes de l'univers, bornes de l'esprit humain. Dépasser les bornes*, au fig., aller au delà de ce qui est convenable. Syn. LIMITE, TERME.

BORNÉ, E adj. De peu d'étendue, limité. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent. ANT. **Illimité, large.**

BORNE-FONTAINE (*tè-ne*) n. f. Petite fontaine en forme de borne. Pl. des *bornes-fontaines.*

BORNER (*né*) v. t. Mettre des bornes. Limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs.*

BORNOYER (*noi-ié*) v. t. (pour *borgnoyer* ; de *borgne.* — Se conj. comme *aboyer.*) Viser d'un œil en fermant l'autre, pour s'assurer si une ligne est droite, si une surface est plane. Tracer une ligne droite avec des jalons à l'aide du même procédé.

BORRAGINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *bourrache.*

BORT (*bor*) n. m. Tissu de laine, de nature grossière. Diamant, à structure radiée, servant à polir le diamant proprement dit.

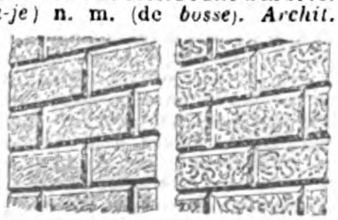
BOSCOT, OTTE (*bos-ko, o-te*) adj. et n. *Pop.* Se dit d'une personne petite et bossue, un peu bossue.

BOSNIAQUE (*bos*) ou **BOSNIEN, ENNE** (*bos-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Bosnie.

BOSPHORE (*bos*) n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace.*

BOSQUET (*bos-kè*) n. m. Petit bois. Touffe d'arbres.

BOSSAGE (*bo-sa-je*) n. m. (de *bosse*). *Archit.* Partie laissée comme ornement ou pour être taillée.



Bossages.

BOSSE (*bo-se*) n. f. Grosseur contre nature au dos ou à l'estomac. Enflure. Elévation arrondie. Relief. Ornement en relief. Figure sculptée ou moulée pour s'exercer à dessiner d'après nature : *étudier d'après la bosse.* Protubérance du crâne, considérée comme indice d'un penchant, d'une aptitude. Cette aptitude : *avoir la bosse du commerce, du dessin.* **Ronde-bosse.** V. ce mot. *Mar.* ANT. **Cavité, creux, enfoncement.**

BOSSELAGE (*bo-se*) n. m. Travail en bosse sur la vaisselle : *travailler en bosselage.*

BOSSELER (*bo-se-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bosselle.*) Travailler en bosse la vaisselle, etc. Déformer par des bosses. **Se bosseler** v. pr. Être déformé par des bosses.

BOSSELLE (*bo-sè-le*) n. f. Nasse en lamelles de bois tressées, pour pêcher l'anguille.

BOSSELLEMENT (*bo-sè-le man*) n. m. Action de bosseler. Son résultat. (On dit aussi BOSSELURE.)

BOSSELURE (*bo-se-lu-re*) n. f. Résultat du travail en bosse. Etat d'une surface semée de bosses.

BOSSEMAN (*bo-se*) n. m. (allem. *boot*, bateau, et *mann*, homme). Autref., sous-officier de marine chargé de veiller aux ancres, aux câbles et aux bouées.

BOSSER (*bo-sé*) v. t. Retenir, fixer au moyen de bosses un cordage ou une chaîne : *bosser une manœuvre. Bosser une ancre*, passer ses bosses.

BOSSETTE (*bo-sè-te*) n. f. (de *bosse*). Ornement en saillie des deux côtés d'un mors de cheval. Petit renflement des ressorts de batterie d'une arme à feu.

BOSSOIR (*bo-soir*) n. m. (de *bosse*). *Mar.* Pièce de bois ou de fer qui supporte l'ancre. Sorte d'arc-boutant auquel on suspend une embarcation en dehors du navire. (On dit aussi PORTE-MANTEAU.)

BOSSU (*bo-su*), **E** n. et adj. Qui a une bosse sur le dos ou sur le ventre, par suite d'une déformation de la colonne vertébrale ou du sternum. *Rire comme un bossu*, rire aux éclats.

BOSSUER (*é*) v. t. Déformer accidentellement un objet par des bosses. (On dit aussi BOSSELER.)

BOSTANDJI (*bos-tan*) n. m. (mot turc). Garde du sérail.

BOSTON (*bos*) n. m. (de *Boston*, n. de ville). Jeu de cartes qui se joue à quatre et avec 52 cartes. Sorte de danse qui s'exécute sur une mesure à trois-quatre.

BOSTONNER (*bos-to-né*) v. i. Jouer au boston. Danser le boston.

BOSTRYCHE (*bos-tri-che*) n. f. Genre de coléoptères qui vivent dans le bois mort et dont plusieurs espèces sont françaises.

BOT (*bo*), **E** adj. (orig. germ.). Se dit d'une difformité du pied, de la main, causée par rétraction de certains muscles : *pied bot ; main bote.* N. m. *Pied bot*, personne qui a un pied contrefait : *Byron était pied bot.* Pl. des *pieds bots.*

BOTANIQUE n. f. (gr. *botanikê* ; de *botanê*, plante). Science des végétaux. Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique.*

BOTANIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue, ou d'après les règles de la botanique.

BOTANISER (*zé*) v. intr. Herboriser.

BOTANISTE (*nis-te*) n. Qui s'occupe de botanique. Qui est versé dans la botanique.

BOTHRIOCÉPHALE n. m. Genre de vers cestodes, parasites des animaux vertébrés : *le bothriocéphale, qui atteint jusqu'à 10 mètres de long, est le plus grand ver rubané parasite de l'homme.*

BOTTE (*bo-te*) n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges.*



Botte.

BOTTE (*bo-te*) n. f. (ital. *botta*). Coup de fleuret ou d'épée. *Fig. Porter, pousser une botte à quelqu'un*, lui poser à l'improviste une question embarrassante.

BOTTE (*bo-te*) n. f. Outre, sorte de tonneau. Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe : *bottes à l'écuyère, de chasse.* PROV. : **Avoir du foin dans ses bottes**, avoir des ressources, être riche. **A propos de bottes**, sans motif raisonnable, hors de propos.

BOTTELAGE (*bo-te*) n. m. Action de botteler : *le bottelage du foin, de la paille.*

BOTTELER (*bo-te-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bottelle.*) Lier en bottes : *botteler des radis, du foin.*

BOTTELETTE (*bo-te-lè-te*) n. f. Petite botte : *bottelettes d'oignons, de carottes.*

BOTTELEUR, EUSE (*bo-te, eu-ze*) n. Qui bottelle.

BOTTELOIR (*bo-te*) n. m. ou **BOTTELEUSE** (*bo-te-leu-ze*) n. f. Machine à botteler.

BOTTER (*bo-té*) v. t. Fournir de bottes : *botter un régiment de cavalerie.* Mettre des bottes : *botter un chasseur. Singe botté*, petit homme contrefait ou ridicule. **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes. ANT. **Débotter.**

BOTTERIE (*bo-te-rî*) n. f. Atelier, boutique, marchandises ou commerce du bottier : *fonder une botterie.*



Bottine.

BOTTIER (*bo-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bottes.

BOTTILLON (*bo-ti, ll mll.*) n. m. Petite botte d'herbes ou de légumes : *bottillon d'oseille, d'épinards.*

BOTTINE (*bo-ti-ne*) n. f. Chaussure montante, à boutons, à lacets ou à élastiques. Petite botte.

BOTULISME (du lat. *botulus*, boudin) n. m. Empoisonnement microbien par certaines viandes avariées.

BOTYS (*tiss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères d'Europe, renfermant des papillons blanchâtres, tachés de brun, dont les chenilles enroulent en cornets les feuilles d'arbres.



Bouc.

BOUC (*bouk*) n. m. (germ. *bukk*). Mâle de la chèvre. **Bouc émissaire**, bouc que les Juifs, à la fête des Expiations, chassaient dans le désert, après que le grand prêtre l'avait, avec des

imprécations, chargé de toutes les iniquités du peuple. — On désignait cet animal réprouvé sous le nom de *Azazel*, mot hébreu qui signifie *émissaire* ou *renvoyé*. L'expression *bouc émissaire* est devenue proverbiale pour désigner une personne sur laquelle on fait retomber toutes les fautes et qu'on accuse de tous les malheurs qui arrivent.

BOUCAGE n. m. *Bot.* Syn. de ANIS. *Techn.* Division dans le sens de la longueur des blocs de schiste comme l'ardoise.

BOUCAN n. m. (caraïbe *boucacoui*). Lieu où les Indiens d'Amérique fument leurs viandes ; gril servant à cette action. *Fam.* Bruit, vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre.*

BOUCANAGE n. m. Action d'exposer des viandes ou des poissons à la fumée pour les faire sécher.

BOUCANER (*né*) v. t. Fumer de la viande, du poisson. Faire la chasse aux bœufs sauvages.

BOUCANIER (*ni-é*) n. m. (de *boucan*). Nom sous lequel on désignait des aventuriers qui, aux XVIe et XVIIe siècles, chassaient les bœufs sauvages en Amérique, pour en avoir les peaux dont ils faisaient grand commerce. (Ils se transformèrent en pirates, en corsaires ou en *flibustiers*.)

BOUCARO n. m. Terre odorante et rougeâtre, dont on fait des vases poreux. (On dit aussi BUCARO, BOCARO et BUCCHERO.)

BOUCASSIN (*ka-sin*) n. m. Sorte de futaine, d'étoffe de coton pour doublure.

BOUCAU (*kô*) n. m. (du gasc. *bouco*, bouche). Entrée d'un port.

BOUCAUT (*kô*) n. m. Tonneau où l'on met des marchandises sèches : *morue en boucaut.*

BOUCHAGE n. m. Action de boucher : *le bouchage des bouteilles.* Ce qui sert à boucher : *bouchage solide.*

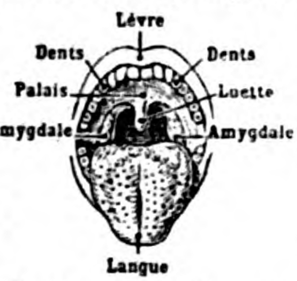


Bouchardes.

BOUCHARDE n. f. Marteau des tailleurs de pierre, à tête en pointes de diamant. Rouleau de métal pour les cimentiers et les bitumiers.

BOUCHARDER (*dé*) v. t. Travailler avec la boucharde.

BOUCHE n. f. (lat. *bucca*). Cavité qui, chez l'homme, s'ouvre à la partie inférieure de la face entre les deux mâchoires, reçoit les aliments et donne passage à la voix. En parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval.* On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille. Bouche close*, silence. *Ouvrir la bouche*, parler. *Provisions de bouche*, vivres. *Faire venir l'eau à la bouche*, exciter le désir. *Faire la petite bouche*, le difficile, le dégoûté. *La déesse aux cent bouches*, la Renommée. *Fig.* Considérée par rapport à la nourriture qu'elle consomme : *faire sortir d'une ville assiégée les bouches inutiles.* Ouverture : *la bouche d'un canon, d'un four.* **Bouche à feu**, pièce d'artillerie. **Bouche de chaleur**, ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Rhône*, etc.



BOUCHÉ, E adj. (de *boucher*, v. t.). Fermé, obstrué : *trou mal bouché. Fig.* Sans intelligence : *enfant bouché. Temps bouché*, temps couvert.

BOUCHÉE (*ché*) n. f. Ce qu'on met de nourriture, en une fois, dans la bouche. Petit vol-au-vent qui varie de nom, suivant les garnitures qu'il contient : *bouchée aux huîtres, à la financière, à la reine*, etc. *Pâtiss.* Petit four. *Manger une bouchée*, faire un repas rapide et léger. *Fig. Ne faire qu'une bouchée de*, exécuter ou vaincre très facilement.

BOUCHEMENT (*man*) n. m. (de *boucher* v. t.). Réparation des enduits, dans les murs d'une construction.

BOUCHER (*ché*) v. t. (du vx fr. *bouche*, faisceau de branchages). Fermer une ouverture : *boucher une fenêtre, une bouteille.* Barrer, obstruer, intercepter, *boucher un passage, la vue.* ANT. **Déboucher.**

BOUCHER (*ché*) n. m. (de *bouc*). Qui tue les bestiaux et vend leur chair crue en détail. *Fig.* Homme sanguinaire. *Fam.* Chirurgien ignorant, maladroit.

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où se vend la viande au détail. Commerce de boucher. *Fig.* Massacre, tuerie, carnage : *Mener des troupes à la boucherie.*

BOUCHETON (À) loc. adv. Se dit des vases placés les uns sur les autres, l'ouverture en bas.

BOUCHE-TROU n. m. Personne ou objet qui ne sert qu'à combler une place vide, à figurer, à faire nombre. Pl. des *bouche-trous.*

BOUCHOIR n. m. (de *boucher* v. t.). Plaque de fer mobile, qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. (du vx fr. *bousche*, faisceau de branchages). Ce qui sert à boucher en général : *bouchon de toile. Spécialem.* Morceau de liège ou de verre préparé pour boucher une bouteille, un flacon. Branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret ; le cabaret même. Poignée de paille tortillée. Liège adapté à une ligne de pêche et faisant office de flotteur. Jeu qui consiste à faire tomber dans certaines conditions (avec un palet ou avec une bille de billard) un bouchon supportant des pièces de monnaie.

BOUCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de bouchonner : *le bouchonnement des chevaux est favorable à leur santé.*

BOUCHONNER (*cho-né*) v. t. Frotter avec un bouchon de paille ou de foin pour enlever la sueur ou la malpropreté : *bouchonner un cheval.*

BOUCHONNIER (*cho-ni é*) n. m. Qui fait ou vend des bouchons de liège.

BOUCHOT (*cho*) n. m. Parc à moules et autres coquillages. (On dit aussi BUCHOT.)

BOUCHOTEUR ou **BOUCHOTTEUR** (*cho-teur*) n. m. Celui qui s'occupe de la reproduction des moules au moyen de bouchots.

BOUCHURE n. f. Haie vive.

BOUCLE n. f. (lat. *buccula*). Gros anneau de fer où l'on passe un câble, etc. Anneau ou rectangle de métal, avec traverse, portant un ou plusieurs ardillons. Agrafe : *boucle de ceinturon.* Bijou que les femmes passent aux oreilles : *boucles en brillants.* Spirale de cheveux frisés : *boucles ondoyantes.* Grande courbe d'un cours d'eau. Loc. fam. : **Se serrer la boucle**, se priver, être privé de manger.



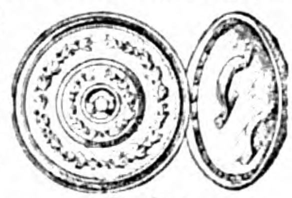
Boucles : A, d'oreilles.

BOUCLÉ, E adj. Qui forme des boucles : *étoffe bouclée.*

BOUCLEMENT (*man*) n. m. Action de boucler un animal.

BOUCLER (*klé*) v. t. Serrer avec une boucle : *boucler des guêtres, une valise.* Mettre en boucle : *boucler des cheveux.* Passer un anneau dans le nez d'un taureau, le groin d'un porc, etc. Terminer un circuit. V. i. Être en boucles : *ses cheveux bouclent.* ANT. **Déboucler.**

BOUCLETTE (*klè-te*) n. f. Petite boucle.



Bouclier.

BOUCLIER (*kli-é*) n. m. (du vx fr. *boucle*, bosse). Rempart portatif de métal, d'osier, recouvert de peau, etc., que les guerriers d'autrefois portaient devant eux, à leur gauche, pour parer les traits ou les coups de l'ennemi : *certaines peuplades sauvages se servent encore de boucliers. Levée de boucliers*, révolte, insurrection armée. *Fig.* Défenseur, défense, appui : *le bouclier des lois.* Appareil protecteur mobile, servant dans le percement des souterrains.

BOUDDHIQUE (*bou-di-ke*) adj. Qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME (*bou-dis-me*) n. m. Religion fondée par Bouddha (Inde, Chine, Japon, Tibet, Turkestan, etc.). V. BOUDDHA (*Part. hist.*).

BOUDDHISTE n. Sectateur de Bouddha.

BOUDER (*dé*) v. i. Témoigner du dépit, de la mauvaise humeur, par son silence, ses actions, l'expression de sa physionomie. Au jeu de dominos, ne pas jouer parce qu'on n'a pas le dé voulu. V. t. *Bouder quelqu'un*, lui marquer du mécontentement.

BOUDERIE (*ri*) n. f. Action de bouder. Etat de quelqu'un qui boude : *la bouderie est l'arme des faibles.*

BOUDEUR, EUSE adj. et n. Qui a l'habitude de bouder. Qui marque la bouderie : *mine boudeuse.*

BOUDIN n. m. Boyau rempli de sang et de graisse de porc assaisonnés. Spirale d'acier, de fil de fer : *ressort à boudin. S'en aller en eau de boudin*, échouer, aller à néant. Moulure demi-cylindrique. Fusée avec laquelle on met le feu à une mine. Saillie interne de la jante des roues d'un véhicule qui les maintient sur des rails.

BOUDINAGE n. m. Action de boudiner le fil de lin ou de soie.

BOUDINE n. f. Bosse des lames de verre pour les vitraux d'ornement.

BOUDINER (*né*) v. t. Tordre légèrement le fil de lin, de soie, de laine, avant de le mettre en bobine.

BOUDINEUSE n. f. Machine utilisée en savonnerie, en chocolaterie, etc., pour mouler les produits.

BOUDINIÈRE n. f. Petit entonnoir pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDOIR n. m. (de *bouder*). Petit salon de dame, orné avec élégance.

BOUE (*bou*) n. f. Poussière des rues et des chemins, détrempée d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue*, s'avilir. *Tirer quelqu'un de la boue*, d'un état abject. Mortier de terre. N. f. pl. Limon que déposent certaines eaux minérales.

BOUÉE (*bou-é*) n. f. Appareil flottant, indiquant la route en mer, ou marquant un obstacle. *Bouée lumineuse*, bouée portant un feu. *Bouée sonore*, bouée portant une cloche que le mouvement de l'eau fait sonner. *Bouée à sifflet*, bouée munie d'un appareil siffleur, actionné par des soupapes que le mouvement des eaux ouvre ou laisse se refermer. *Bouée de sauvetage*, appareil flottant que l'on jette à une personne tombée à l'eau. *Bouée de corps mort*, bouée fixée au corps mort dont elle indique la place aux navires qui viennent en rade.



Bouée de sauvetage et bouée de corps mort.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues, balayures et ordures dans les villes.

BOUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Plein de boue : *chemin boueux ; souliers boueux.*

BOUFFANT (*bou-fan*), **E** adj. Qui bouffe, qui est comme gonflé : *cheveux bouffants; manche bouffante.*

BOUFFANTE (*bou-fan-te*) n. f. Petit panier qui servait à faire bouffer les jupes.

BOUFFARDE (*bou-far-de*) n. f. *Pop.* Grosse pipe.

BOUFFE (*bou-fe*) adj. (ital. *buffa*). Bouffon : *opéra bouffe*. N. m. Chanteur qui remplit un rôle bouffe.

BOUFFÉE (*bou-fé*) n. f. (de *bouffer*). Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée.* Air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig.* Mouvement subit et passager : *bouffée d'orgueil, de générosité.*

BOUFFER (*bou-fé*) v. i. (de *bouf* onomatopée). Exprimer sa mauvaise humeur en se gonflant les joues. (Vx.) Se gonfler : *cette étoffe bouffe. Pop.* Manger avec avidité. Manger. Activ. : *bouffer de la viande.*

BOUFFETTE (*bou-fè-te*) n. f. (de *bouffer*). Nœud de ruban. Petite houppe de laine, de soie, etc.

BOUFFI, E adj. Plein, gonflé : *visage bouffi ; bouffi d'orgueil. Fig. Style bouffi*, style ampoulé.

BOUFFIR (*bou-fir*) v. t. Enfler, gonfler : *l'hydropisie bouffit le corps.* V. i. Devenir enflé : *visage qui bouffit.*

BOUFFISSURE (*bou-fi-su-re*) n. f. Enflure : *la morsure de la vipère détermine la bouffissure. Fig.* Vanité extrême. *Bouffissure de style, d'esprit*, enflure, prétention.

BOUFFON (*bou-fon*) n. m. (de l'ital. *buffa*, chose bouffonne). Acteur d'un comique bas. Personnage grotesque que les rois entretenaient auprès d'eux pour s'amuser de ses facéties. *Servir de bouffon*, servir de jouet.

BOUFFON, ONNE (*bou-fon, o-ne*) adj. (ital. *buffone*). Plaisant, facétieux, d'un comique bas : *esprit, discours bouffon.* Syn. BURLESQUE.

BOUFFONNER (*bou-fo'né*) v. i. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE (*bou-fo-ne ri*) n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire. Plaisanterie, facétie.

BOUGE n. m. Petit cabinet. Logement malpropre, taudis ; maison mal famée. Partie la plus renflée d'un tonneau. Convexité des baux d'un pont de navire. Coffre qui servait, au moyen âge, pour le transport des vêtements, etc.

BOUGEOIR (*joir*) n. m. (de *bougie*). Chandelier portatif, bas, muni d'un plateau avec manche ou anneau pour le saisir.


Bougeoir.

BOUGEOTTE n. f. *Fam.* Manie de bouger.

BOUGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il bougea, nous bougeons.*) Se mouvoir, remuer. V. t. Changer de place : *bouger des livres, des meubles.*

BOUGETTE (*jè te*) n. f. (de *bouge*). Sac de cuir grande bourse, petit coffre de voyage.

BOUGIE (*ji*) n. f. (de *Bougie*, v. d'Algérie d'où l'on tirait beaucoup de cire). Chandelle de cire ou de stéarine, à mèche tressée. *Chir.* Appareil en forme de cylindre employé comme sonde. Filtre cylindrique en porcelaine. Appareil d'allumage électrique dans un moteur à explosion. *Bougie décimale*, unité d'intensité lumineuse, qui est environ le dixième de la lampe Carcel (Abrév. *bd*).

BOUGIER (*ji é*) v. tr. (Se conj. comme *prier*.) Passer le bord d'une étoffe coupée sur la cire d'une bougie allumée pour empêcher l'effilage : *bougier du drap, du taffetas.*

BOUGON, ONNE (*o-ne*) n. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER (*gho-né*) v. i. *Fam.* Murmurer, gronder entre ses dents.

BOUGRAN n. m. (de *Boukhara*). Toile forte et gommée.

BOUGRE, ESSE n. *Pop.* Individu : *un bon bougre.* Adj. Intensifie le sens du mot suivant : *bougre d'idiot.*

BOUI-BOUI n. m. *Pop.* Théâtre, concert d'ordre inférieur. Pl. des *bouis-bouis.*

BOUILLABAISSE (*bou, ll* mll., *a-bè-se*) n. f. (provenç. *bouiabaisso*). Mets provençal, composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc, relevé d'ail, de safran, de tomate, d'huile d'olive, etc.

BOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de faire bouillir.

BOUILLAISON (*bou, ll* mll., *è-zon*) n. f. Fermentation de la bière, du cidre, etc.

BOUILLANT (*bou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui bout : *huile bouillante. Fig.* Vif, ardent : *jeunesse bouillante.*

BOUILLE (*bou, ll*, mll.) n. m. Vase à grosse panse pour transporter le lait. (Syn. BERTHE.) N. f. Perche pour troubler l'eau. (En ce sens, synonyme de BOUILLOIR.) Morceau de charbon de terre. Hotte de bois pour la vendange.

BOUILLER (*bou, ll*, mll. *é*) v. t. Troubler l'eau avec la bouille.

BOUILLERIE (*bou, ll* mll., *e-ri*) n. f. Distillerie d'eau-de-vie.

BOUILLEUR (*bou, ll* mll.) n. m. Distillateur d'eau-de-vie. *Bouilleur de cru*, propriétaire qui distille son propre marc, ses propres fruits. *Techn.* Annexe de la machine à vapeur où l'eau entre en ébullition.

BOUILLI (*bou, ll* mll.) n. m. Viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon : *bouilli de bœuf, de mouton.*

BOUILLIE (*bou, ll* mll., *i*) n. f. Aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble. Pâte à papier, à carton. Préparation liquide à base de sulfate de cuivre contre les maladies cryptogamiques des plantes. *Fig.* et *fam. Bouillie pour les chats*, peine sans profit. Chose indigeste. Chose peu intelligible.

BOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. i. (lat. *bullire*. — *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez,*

ils bouillent. Je bouillais, nous bouillions. Je bouillis, nous bouillîmes. Je bouillirai, nous bouillirons. Je bouillirais, nous bouillirions. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. Bouillant. Bouilli, e.) Etre en ébullition : *l'eau bout à 100 degrés. Fig.* : *bouillir de colère. La tête bout*, on est excité, enflammé. *Fam. Faire bouillir la marmite*, pourvoir à la subsistance.


Bouilloire.

BOUILLOIRE (*bou, ll* mll.) n. f. Vase de métal pansu pour faire bouillir de l'eau.

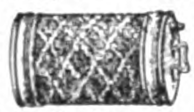
BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Aliment liquide qu'on obtient en faisant bouillir dans l'eau de la viande, des légumes ou herbes : *bouillon gras, maigre*. Bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant. Onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force : *l'eau sort à gros bouillons*. Pli bouffant d'une étoffe. Excroissance de chair dans une plaie. Restaurant où l'on ne donnait primitivement que du bouillon. Ensemble d'exemplaires invendus de livres ou de journaux. *Bouillon de culture*, liquide préparé comme milieu de culture bactériologique. *Fam. Boire un bouillon*, subir une perte. *Bouillon d'onze heures*, breuvage empoisonné. *Bouillon pointu*, lavement.

BOUILLON-BLANC (*bou, ll* mll., *blan*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de molène dont les fleurs sont pectorales. Pl. des *bouillons-blancs*.

BOUILLONNANT (*bou, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT (*bou, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. État d'un liquide qui bouillonne. *Fig.* Agitation, effervescence.

BOUILLONNER (*bou, ll* mll., *o-né*) v. i. S'élever en bouillons. *Fig.* S'agiter, fermenter. V. t. Faire des bouillons à : *bouillonner une robe*.


Bouillotte.

BOUILLOTTE (*bou, ll* mll., *o-te*) n. f. Récipient métallique que l'on remplit d'eau bouillante et qui sert à chauffer les wagons, les voitures, etc. Petite bouilloire. Jeu de cartes, sorte de brelan.

BOUILLOTTER (*bou, ll* mll., *o-té*) v. i. Bouillir doucement.

BOUJARON n. m. *Mar.* Petite mesure de 6 centilitres, représentant la ration de tafia distribuée aux marins. Contenu de cette mesure.

BOULAIE (*lè*) n. f. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGE n. f. Métier ou commerce de boulanger. *Bois de boulange*, bois pour chauffer le four.

BOULANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être boulangé ou pétri : *farine boulangeable*.

BOULANGER (*jé*), **ÈRE** n. Qui fait et vend du pain. N. f. Sorte de danse.

BOULANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il boulangea, nous boulangeons*.) Pétrir du pain et le cuire : *boulanger de la farine*.

BOULANGERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce du pain. Le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULANT, E adj. Qui se désagrège et s'écoule comme un liquide : *sables boulants*.

BOULBÈNE ou **BOLBÈNE** n. f. Terre argilo-sablonneuse.


Bouleau.

BOULE n. f. (lat. *bulla*). Corps sphérique. *Boule noire*, celle qui exprime le rejet dans un scrutin. *Boule blanche*, celle qui adopte. *Boule rouge*, celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre *bien* et *mal*. **Boule de signaux**, ballon servant à faire des signaux dans les ports. Loc. adv. : **A boule vue**, précipitamment. (On dit aussi À LA ou À BOULEVUE.) Pl. Jeu qui se joue avec des boules : *jouer aux boules*.

BOULE n. m. *Mobil.* V. BOULLE.

BOULEAU (*lô*) n. m. (lat. *betulla*). Genre de cupulifères bétulinées, comprenant des arbres à bois blanc, des pays froids et tempérés : *on extrait du bouleau un goudron qui donne au cuir de Russie une odeur caractéristique*.

BOULE-DE-NEIGE (*nè-je*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne obier*. Pl. des *boules-de-neige*.

BOULEDOGUE (*ghe*) n. m. (angl. *bulldog*). Variété de dogue à mâchoires proéminentes, plus petit et plus féroce que le grand dogue.


Bouledogue.

BOULER (*lé*) v. i. Rouler comme une boule. *Pop. Envoyer bouler*, envoyer promener, repousser. V. t. Remuer la chaux, le mortier, avec le bouloir. *Bouler les cornes d'un taureau*, garnir l'extrémité des cornes de boules de cuir.

BOULET (*lè*) n. m. Sphère de fer dont on chargeait les canons. Peine infamante qui consistait à traîner un boulet de 8 livres attaché à une chaîne de 2m,50 de long : *la peine du boulet fut supprimée en 1857. Fig.* et *fam.* Personne à charge, chose très ennuyeuse : *traîner son boulet*. Jointure de la jambe du cheval au-dessus du paturon. (V. la planche CHEVAL.) Combustible aggloméré de forme ovoïde.

BOULETÉ, E adj. *Art vétér.* Se dit du cheval qui a le boulet déplacé en avant.

BOULETTE (*lè-te*) n. f. Petite boule. Petite boule de pâte ou de chair hachée. *Fig.* et *fam.* Bévue.

BOULETURE n. f. État d'un cheval bouleté.

BOULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. Cheval, jument courts, trapus, propres aux travaux de fatigue.

BOULEVARD ou **BOULEVART** (*var*) n. m. Autref., terre-plein d'un rempart. Auj., promenade, large rue plantée d'arbres. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie*. Protection : *la justice est le boulevard des États*.

BOULEVARDER (*dé*) v. i. A Paris, flâner sur les grands boulevards.

BOULEVARDIER (*di-é*), **ÈRE** n. A Paris, personne qui fréquente les grands boulevards. Adj. Qui a rapport à ces personnes, aux boulevards : *l'esprit, l'argot boulevardier*.

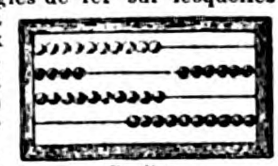
BOULEVERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Qui trouble, bouleverse : *nouvelles bouleversantes*.

BOULEVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Trouble violent ; agitation, grand désordre, au pr. et au fig.

BOULEVERSER (*vèr-sé*) v. t. Mettre en grand désordre : *bouleverser une bibliothèque*. Agiter violemment ruiner, abattre : *bouleverser un État. Fig.* Troubler, émouvoir violemment.

BOULEVUE (À LA ou **À)** loc. adv. V. BOULE.

BOULIER (*li é*) n. m. Appareil analogue à l'abaque, comprenant des tringles de fer sur lesquelles sont enfilées des boules et qui sert à apprendre aux enfants les premiers éléments du calcul. (On dit aussi BOULIER COMPTEUR.) Filet. (V. BOLIER.) Pot de terre pansu et sans anse.


Boulier.

BOULIMIE (*mî*) n. f. (gr. *bous*, bœuf, et *limos*, faim). Faim insatiable et produisant, quand elle n'est pas satisfaite, des espèces de défaillances.

BOULIMIQUE adj. Qui a rapport à la boulimie : *gastrite boulimique*. N. Personne atteinte de boulimie.

BOULIN n. m. Trou ou pot de colombier pour faire nicher les pigeons. *Constr.* Trou fait dans un mur pour supporter les échafaudages. Pièce de bois scellée horizontalement dans un mur, pour soutenir le plancher d'un échafaudage.

BOULINE n. f. (angl. *bowline*). *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent le mieux possible.

BOULINER (*né*) v. t. Haler avec la bouline : *bouliner une voile*. V. i. Naviguer à la bouline. *Fam.* Marcher en piétinant.

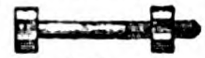
BOULINGRIN n. m. (angl. *bowling-green*, gazon pour jouer aux boules). Parterre de gazon.

BOULINGUE n. f. Petite voile du haut du mât.

BOULINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui navigue à la bouline.

BOULLE (*bou-le*) ou **BOULE** n. m. Meuble incrusté d'écaille, d'or et de cuivre, à l'imitation de ceux de l'ébéniste Boulle.

BOULOIR n. m. Instrument de maçon pour remuer la chaux, le mortier. Perche terminée par une semelle et au moyen de laquelle on pilonne le fond d'une rivière sablonneuse pour attirer le goujon.


Boulon.

BOULON n. m. Cheville de fer, qui a une tête à un bout et une fente ou un pas de vis à l'autre pour recevoir une clavette ou un écrou.

BOULONNER (*lo-né*) v. t. Fixer avec un boulon.

BOULONNERIE n. f. Fabrication des boulons.

BOULOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. et n. (rad. *boule*). *Fam.* Gros, gras et rond. N. m. *Pop.* Travail.

BOULOTTER (*lo-té*) v. i. *Pop.* Vivoter doucement, sans ambition. Prospérer doucement : *ça boulotte. Arg.* V. t. Manger : *boulotter son pain.*

BOULURE n. f. Rejeton qui pousse sur la racine d'un arbre.

BOUMERANG ou **BOOMERANG** (*bou-me-rangh*) n. m. Chez les Australiens, arme de jet faite d'une lame de bois dur et courbe.

BOUQUE n. f. Syn. anc. de DÉTROIT.

BOUQUER (*ké*) v. i. (de *bouche*). Faire venir par force à la bouche du terrier : *faire bouquer un renard. Fig.* Contraindre à céder.

BOUQUET (*kè*) n. m. (autre forme de *bosquet*). Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquets de diamant, de persil, de thym,* etc. *Bouquet d'arbres,* très petit bois. *Fig.* Parfum agréable du vin. Pièce qui termine un feu d'artifice. Couronnement, conclusion. Poésie galante : *bouquets à Chloris.* Cadeau de fête. *Fam. C'est le bouquet,* c'est le plus fort, ce qu'il y a de mieux.

BOUQUET (*kè*) n. m. *Hist. nat.* Grosse crevette rose. Lièvre, lapin mâle.

BOUQUET (*kè*) n. m. Gale sarcotique des moutons et des chèvres.

BOUQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de bouquets, de fleurs naturelles.

BOUQUETIN n. m. (dimin. de *bouc* ou venu de *bouc-estain*, bouc des rochers). Genre de mammifères ruminants cavicornes, comprenant des chèvres des montagnes, à cornes énormes et noueuses.


Bouquetin.

BOUQUIN (*kin*) n. m. Vieux bouc. Lièvre ou lapin mâle. **Cornet à bouquin,** embouchure fixée à une corne de bœuf évidée en cor de chasse.

BOUQUIN (*kin*) n. m (flam. *boeckin*). Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER (*ki-né*) v. i. Chercher ou consulter de vieux livres.

BOUQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Commerce du bouquiniste. Manie de bouquiner.

BOUQUINEUR, EUSE (*ki, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à bouquiner. Amateur de vieux livres.

BOUQUINISTE (*ki-nis-te*) n. m. Qui fait le commerce des vieux livres.

BOURACAN n. m. (ar. *barrakan*). Ancien tissu de laine, de nature assez grossière.

BOURBE n. f. Amas de boue dans les marais, les étangs.

BOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Plein de bourbe.

BOURBIER (*bi-é*) n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier.* Impureté, infamie : *le bourbier du vice.*

BOURBILLON (*ll* mll.) n. m. Amas de bourbe. Tissu cellulaire gangrené, blanc, qui occupe le centre d'un furoncle.

BOURBONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne la famille des Bourbons. *Nez bourbonien,* aquilin. N. Partisan des Bourbons.

BOURBONNAIS, E adj. et n. Du Bourbonnais.

BOURCER (*sé*) v. t. (pour *bourser*, de *bourse*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il bourça, nous bourçons.*) Carguer une voile en partie.

BOURCET (*sè*) n. m. (de *bourse*). Voile en forme de trapèze employée dans les lougres, les chasse-marée, etc.

BOURDAINE (*dè-ne*) ou **BOURGÈNE** n. f. Arbuste du genre nerprun, dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre de chasse, et dont l'écorce est laxative.

BOURDALOU n. m. Tresse ou ruban de chapeau avec une boucle. Bande de cuir verni, garnissant un shako en dehors à sa partie inférieure.

BOURDE n. f. *Fam.* Mensonge, défaite, baliverne : *conter des bourdes.*

BOURDER (*dé*) v. intr. Débiter des bourdes.

BOURDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui débite des bourdes.

BOURDILLON (*ll* mll.) n. m. Bois de chêne refendu, propre à faire des douves pour les futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin. Genre d'insectes hyménoptères, voisins des abeilles, à corps gros et velu. Grosse cloche. Omission de mots dans une composition typographique. Un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. *Faux bourdon,* mâle des abeilles. **Faux-bourdon.** *Mus.* V. FAUX-BOURDON.


Bourdon.

BOURDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui bourdonne.

BOURDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Bruit que fait le vol des insectes et de certains petits oiseaux : *le bourdonnement des abeilles. Fig.* Murmure sourd et confus : *bourdonnement de la foule.* Bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER (*do-né*) v. i. Faire entendre un bourdonnement. Murmurer. V. t. Chanter ou dire à voix basse : *bourdonner un air.*

BOURDONNET (*do-nè*) n. m. Tampon de charpie, de ouate, mis dans une plaie pour en absorber le pus.

BOURDONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui bourdonne : *le colibri est un bourdonneur ; insecte bourdonneur.*

BOURDONNIÈRE (*do-ni-è-re*) n. f. Appareil employé en apiculture pour se débarrasser des mâles ou faux bourdons. Arrondissement pratiqué à la partie supérieure de l'armure latérale d'une porte.

BOURG (*bour*) n. m. (all. *burg*). Gros village où l'on tient marché. **Bourg pourri,** bourg anglais, dont les électeurs vendaient facilement leurs suffrages au candidat qui désirait se faire envoyer au Parlement. Place forte d'un parti politique.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. *Bot.* V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, E (*joi, oi-ze*) n. (rad. *bourg*). Autref., habitant d'une ville, jouissant de certains droits particuliers, analogues aux droits de cité. Personne aisée qui habite la ville. Patron, maître, dans le langage des ouvriers ; au f. *Pop.* Femme, épouse. Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise.* Commun : *manières bourgeoises.* Antilibéral, antiartistique : *préjugés bourgeois.* Confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT (*joi-ze-man*) adv. D'une manière bourgeoise.

BOURGEOISIE (*joi-zi*) n. f. Qualité de bourgeois. Autref., classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple. *Droits de bourgeoisie,* autref., privilèges de cette classe.


Bourgeon.

BOURGEON (*jon*) n. m. Bouton qui pousse sur les branches des arbres. Nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) n. m. Développement des bourgeons : *le bourgeonnement s'opère au printemps.*

BOURGEONNER (*jo-né*) v. i. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGERON n. m. Courte blouse de toile, que portent certains ouvriers, les soldats, etc.

BOURGMESTRE (*bourgh'-mès-tre*) n. m. (allem. *burgmeister*). Premier magistrat de nombreuses villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, etc., et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGOGNE n. m. Vin récolté en Bourgogne : *boire un verre de bourgogne.* — Les principaux bourgognes sont : le chambertin, le pommard, le clos-vougeot, le corton, le musigny, le romanée, le nuits, le beaune, le montrachet, le chablis, etc.

BOURGUIGNON, ONNE (*ghi, o-ne*) adj. et n. De la Bourgogne.

BOURGUIGNOTTE (*ghi gno-te*) n. f. Casque très complet, en usage de la fin du XVe à la fin du XVIIe s.

BOURLINGUER (*ghé*) v. i. *Mar.* Se dit d'un navire qui fatigue en luttant contre une grosse mer. *Pop.* Exercer un métier pénible; faire un travail rude et fatigant.


Bourguignotte.

BOURNONITE n. f. Minéral qui n'est autre qu'un sulfure de plomb, d'antimoine et de cuivre.

BOURRACHE (*bou-ra-che*) n. f. Genre de *borraginacées*, à larges fleurs bleues, parfois blanches ou roses, comprenant des plantes béchiques expectorantes, diurétiques et dépuratives.

BOURRADE (*bou-ra-de*) n. f. Morsure de chien qui, d'un coup de gueule, enlève du poil au gibier qui court. *Fig.* Coup brusque. Paroles vives et rudes.


Bourrache.

BOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Action de bourrer.

BOURRASQUE (*bou-ras-ke*) n. f. (ital. *borrasca*). Vent impétueux et de peu de durée. *Fig.* Accès passager de mauvaise humeur. Attaque soudaine et violente.

BOURRE (*bou-re*) n. f. (du bas lat. *burra*, poil). Amas de poils arrachés à une bête. Poils servant à garnir les selles, les bâts, etc. Ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu pour la maintenir. Partie grossière de la soie, de la laine. *Bot.* Bourgeon. *Fig.* Chose sans valeur. Nom vulgaire de la cane. Sorte de jeu d'écarté, se jouant entre trois joueurs au moins ou six au plus.

BOURREAU n. m. Homme chargé de mettre à exécution les peines corporelles prononcées par une cour criminelle, notamment la peine de mort. *Fig.* Homme cruel, inhumain. *Bourreau d'argent*, prodigue. (Le fém. *bourrelle* est vieux et peu us.)

BOURRÉE (*bou-ré*) n. f. Fagot de menu bois. *Chorégr.* Danse d'Auvergne; air sur lequel on l'exécute.

BOURRÈLEMENT (*bou-rè-le-man*) n. m. (de *bourreau*). Douleur cruelle. *Fig.* Tourment moral : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER (*bou-re-lé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je bourrèle.*) Tourmenter comme un bourreau : *la conscience bourrèle les méchants.*

BOURRELET (*bou-re-lè*) ou **BOURLET** (*lè*) n. m. (de *bourre*). Coussin rond et vide par le milieu. Gaine remplie de bourre, qui se met aux portes, aux fenêtres. Coiffure rembourrée ou élastique pour protéger les petits enfants contre les effets des chutes. Renflement circulaire à la bouche des canons, sur les cartouches, etc. Partie renflée d'une pièce de métal. Garniture métallique ou de bois.


Bourrelet.

BOURRELIER (*bou-re-li-é*) n. m. Fabricant, marchand de harnais.

BOURRELLERIE (*bou-rè-le-ri*) n. f. État et commerce du bourrelier. Établissement de bourrelier.

BOURRER (*bou-ré*) v. t. (de *bourre*). Arracher du poil au gibier qui court, en parlant d'un chien : *chien qui bourre un lièvre.* Enfoncer la bourre dans une arme à feu : *bourrer un fusil.* Garnir de bourre : *bourrer un fauteuil.* Faire manger avec excès : *bourrer un enfant de gâteaux. Fig.* : *bourrer un élève de grec.* Maltraiter : *bourrer quelqu'un de coups.* **Se bourrer** v. pr. Se maltraiter réciproquement. Manger avec excès. Ant. **Débourrer.**


Bourriche.

BOURRETTE n. f. Bourre de soie, textile.

BOURRICHE (*bou-ri-che*) n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson; son contenu : *bourriche d'huîtres.*

BOURRICOT n. m. Petit âne.

BOURRIQUE (*bou ri-ke*) n. f. Ânesse. *Fig.* Très ignorant : *tel fait le savant qui n'est qu'une bourrique.*

BOURRIQUET (*bou ri-kè*) n. m. Ânon ou âne de petite taille. Civière à mortier ou à pierres. Tourniquet pour monter les produits d'une mine.

BOURROIR (*bou-roir*) n. m. Pilon pour bourrer.

BOURRU (*bou-ru*), **E** adj. et n. Inégal, rude : *fil bourru. Fig.* D'humeur brusque et chagrine. *Vin bourru*, vin blanc nouveau, qui n'a point fermenté. Ant. **Affable, doux, câlin.**

BOURSAULT ou **BOURSEAU** (*sô*) n. m. Grosse moulure qui s'étend tout le long du sommet d'un toit.

BOURSE n. f. (du gr. *bursa*, cuir). Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse. Sans bourse délier*, sans donner d'argent. Pension gratuite dans un collège. Anc. monnaie turque qui valait 500 piastres (110 fr.). Lieu, édifice où se font les opérations financières ou commerciales sur les valeurs publiques, obligations, actions, les marchandises, etc. (V. *Part. hist.*) Marché de ces valeurs. Temps qu'il dure. Filet pour chasser le lapin au furet. *Bot.* Capsule des anthères. Locut. : **Loger le diable dans sa bourse**, n'avoir pas le sou.


Bourses.

BOURSICOT (*kô*) ou **BOURSICAUT** (*kô*) n. m. Petite bourse. Petite somme économisée.

BOURSICOTER (*té*) v. i. Faire de petites économies. Faire de petites opérations à la Bourse.

BOURSICOTIER (*ti é*), **ÈRE** ou **BOURSICOTEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Personne qui fait de petites opérations de Bourse. Adj. : *manie boursicotière.*

BOURSIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui spécule à la Bourse. Personne qui fabrique des bourses. Élève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique. Adj. : *un élève boursier.* — Les boursiers doivent être bons élèves, les bourses étant données au concours et pouvant leur être retirées, s'ils n'ont ni application ni conduite. Le gouvernement et les villes payent leur pension. Il y a des bourses entières, des demi-bourses et des quarts de bourse.

BOURSOUFLAGE n. m. État de ce qui est boursouflé. *Fig.* Enflure du style.

BOURSOUFLÉ, E adj. Enflé, bouffi, gonflé. *Fig.* Vide et emphatique : *style, discours boursouflé.*

BOURSOUFLEMENT (*man*) n. m. État de ce qui est boursouflé. Augmentation de volume.

BOURSOUFLER (*flé*) v. t. Rendre enflé, gonflé, gros et mou. *Fig.* Rendre vain : *l'orgueil boursoufle les sots.* **Se boursoufler** v. pr. Devenir enflé.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au prop. et au fig. : *boursouflure du visage, du style.*

BOUSAGE (*za-je*) n. m. Passage au bain de bouse des étoffes sur lesquelles on a imprimé le mordant.

BOUSCULADE (*bous-ku*) n. f. Action de bousculer. (On dit aussi, mais moins, BOUSCULEMENT n. m.)

BOUSCULER (*bous-ku-lé*) v. t. (de *bouter*, et *cul*). Mettre sens dessus dessous. Pousser brusquement en tout sens. *Fig.* et *fam.* Gronder, exciter, hâter. **Se bousculer** v. pr. Se pousser réciproquement.

BOUSE (*bou-ze*) n. f. (orig. inconn.). Fiente de bœuf, de vache.

BOUSER (*zé*) v. i. Évacuer de la bouse. V. t. Former l'aire d'une grange avec un mélange de terre fraîche et de bouse. Soumettre à l'opération du bousage : *bouser des toiles.*

BOUSIER (*zi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers insectes coléoptères coprophages.

BOUSILLAGE (*zi, ll* mll.) n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée, dont on fait des murs de clôture. *Fig.* et *fam.* Ouvrage mal fait.

BOUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. i. (de *bouse*). Maçonner en bousillage. V. t. Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bousille.

BOUSIN (*zin*) n. m. Matière étrangère, qui recouvre des pierres quand on les extrait de la carrière

BOUSINGOT (*zin-go*) n. m. Petit chapeau de marin, en cuir verni.

BOUSSOLE (*bou-so-le*) n. f. (de l'ital. *bossola*, petite boîte). Cadran dont l'aiguille, aimantée, se tourne

toujours vers le N. *Fig.* Guide : *vos conseils seront ma boussole. Très fam. Perdre la boussole*, l'esprit, la tête. — La boussole était inconnue des anciens : mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de mille ans avant l'ère chrétienne. Ils en enseignèrent l'usage aux Arabes, qui le transmirent eux-mêmes aux Occidentaux à l'époque des croisades. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties et se nomme *rose des vents*. La boussole est indispensable aux navigateurs, aux explorateurs ; elle leur permet de se diriger au milieu des mers et de parcourir les régions inconnues.



Boussole.

BOUSTIFAILLE (*bous-ti-fa, ll* mll.) n. f. *Pop.* Festin, bombance, et, *par ext.*, aliments, mangeaille.

BOUSTROPHÉDON (*bous-tro*) n. m. (gr. *bous*, bœuf, et *strephein*, tourner). Sorte d'écriture grecque très ancienne, dont les lignes allaient, sans discontinuer, de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT (*bou*) n. m. (de *bouter*). Extrémité : *le bout d'une gaule.* Fin : *le bout de l'année.* Garniture à l'extrémité de certains objets : *un bout de parapluie.* Fragment : *bout de chandelle.* Très petite quantité, etc. : *faire un bout de conduite. Fam. Bout de femme, d'homme*, personne de très petite taille. *Bout d'aile*, plume du bout de l'aile. *Bout de l'an*, service funèbre en l'honneur de quelqu'un, un an après sa mort. *Fig.* : *rire du bout des dents*, s'efforcer de rire. *Savoir sur le bout du doigt*, parfaitement. *Pousser à bout*, faire perdre patience. *Mettre à bout*, réduire au silence. *Etre à bout*, ne savoir que devenir. *Venir à bout de*, triompher de, réussir à. *A tout bout de champ*, à tout propos. *Au bout du monde*, très loin. Loc. prépos. : **A bout de**, n'ayant plus : *être à bout de ressources, de patience.* Loc. adv. : **Bout à bout**, l'un ajouté à l'autre. **De bout en bout, d'un bout à l'autre**, d'une extrémité à l'autre, entièrement. **A bout portant**, le bout d'une arme à feu touchant le but. **Au bout du compte**, après tout.

BOUTADE n. f. Caprice brusque. Saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUTARGUE, BOTARGUE ou **POUTARGUE** (*tar-ghe*) n. f. (provenç. *boutargo* ; de l'ar. *boutarkha*). Mets de l'Europe méridionale, composé d'œufs de mulet pressés, salés et séchés au soleil ou fumés.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** (*or*) n. m. *Mar.* Pièce de mâture que l'on ajoute à une vergue pour porter des voiles supplémentaires, par vent faible. Pl. des *bouts-dehors* ou *boute-hors.*

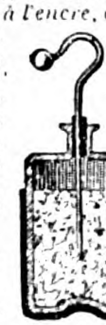


Bouteilles.

BOUTE-EN-TRAIN (*bou tan trin*) n. m. invar. Personne qui met les autres en train, en gaieté.

BOUTEFEU n. et adj. m. Bâton muni d'une mèche allumée pour mettre le feu aux canons. (Vx.) *Fig.* Qui excite une sédition, des querelles : *on arrêta les boutefeux.* (Vx.)

BOUTEILLE (*tè, ll* mll.) n. f. (du lat. *buttis*, outre). Vase à goulot étroit, pour contenir les liquides : son contenu. *Aimer la bouteille*, aimer à boire. *C'est la bouteille à l'encre*, cela est obscur, embrouillé, on n'y connaît rien. *Phys.* **Bouteille de Leyde**, condensateur électrique, construit pour la première fois en 1746 par trois savants hollandais. Au pl. *Mar.* Nom des cabinets d'aisance à bord des navires.



Coupe d'une bouteille de Leyde.

BOUTEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **BOUTILLIER** (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Officier chargé de l'intendance du vin chez un roi, un prince, etc.

BOUTER (*té*) v. t. (german. *botan*). Mettre, placer. (Vx.)

BOUTEROLLE (*ro-le*) n. f. Garniture de métal au bas d'un fourreau d'épée. Sorte de filet. Outil de bijoutier, de serrurier, etc. Une des gardes de la serrure. Chacune des fentes de la clef.

BOUTEROUE (*roû*) n. f. Borne placée aux angles d'un édifice ou un portail, pour les préserver du choc des voitures. (On dit aussi CHASSE-ROUE.)

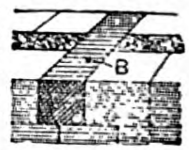
BOUTE-SELLE (*sè-le*) n. m. invar. Sonnerie de trompette, ordonnant aux cavaliers de *bouter* (placer) la *selle* sur le cheval, de le seller pour partir.

BOUTIQUE n. f. (gr. *apothêkê* ; de *apotithêmi*, je dépose). Lieu d'étalage et de vente au détail. Ensemble des marchandises qu'il contient. Atelier. Ensemble des outils d'un artisan. *Par dénigr.* Maison mal tenue : *quelle boutique!* Boîte ménagée dans le fond d'un bateau, percée de trous pour le renouvellement de l'eau et dans laquelle les pêcheurs conservent le poisson vivant.

BOUTIQUIER (*ki-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient boutique.

BOUTIS (*ti*) n. m. Endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE (*ti-se*) n. f. *Mar.* Pierre placée selon sa longueur dans un mur, de manière à laisser voir ses deux bouts.



B, boutisse.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur. Groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos brusque et blessant.

BOUTON n. m. (de *bouter*). Petit corps proéminent, qui pousse sur une plante et donne naissance à une tige, à une fleur, à une feuille : *bouton de rose.* Tumeur sur la peau. Cercle de métal, de corne, de bois, etc., couvert ou non d'étoffe, servant à attacher les vêtements. Ce qui a vaguement la forme d'un bouton : *bouton de fleuret.* Poussoir d'un appareil électrique, d'un timbre, etc. : *bouton de sonnette.* **Bouton de feu**, bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie.

BOUTON-D'ARGENT (*jan*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de deux renoncules. Pl. des *boutons-d'argent.*

BOUTON-D'OR n. m. Nom vulgaire de la renoncule âcre, à fleurs jaunes, commune dans les prés. Pl. des *boutons-d'or.*

BOUTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui se boutonne.

BOUTONNER (*to-né*) v. i. Pousser des boutons : *l'abricotier boutonne de bonne heure.* V. t. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.* Toucher avec le bout du fleuret : *boutonner son adversaire.* ANT. **Déboutonner.**

BOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Fabrique, commerce de boutons.

BOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Qui a des boutons sur la peau.

BOUTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Petite fente faite à un vêtement, pour passer le bouton.

BOUT-SAIGNEUX (*sè gneû*) n. m. Cou de veau, de mouton, vendu à la boucherie. Pl. des *bouts-saigneux.*

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Vers faits sur des rimes qu'on impose. Sing. Pièce de vers composée sur des rimes données : *un mauvais bout-rimé.*

BOUTURAGE n. m. Multiplication des végétaux par bouture.

BOUTURE n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre (rameau, fragment de racine, bourgeon, feuille), qui, étant mis en terre, prend racine et se transforme en une plante complète. — Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la *marcotte* et la *greffe*. (V. ces mots.)

BOUTURER (*ré*) v. i. Pousser des tiges par le pied, des drageons. V. t. Reproduire par boutures : *bouturer des saules.*

BOUVEAU ou **BOUVELET** n. m. Syn. de BOUVILLON.

BOUVERIE (*rî*) n. f. Etable à bœufs.

BOUVET (*vè*) n. m. Rabot pour faire des rainures.



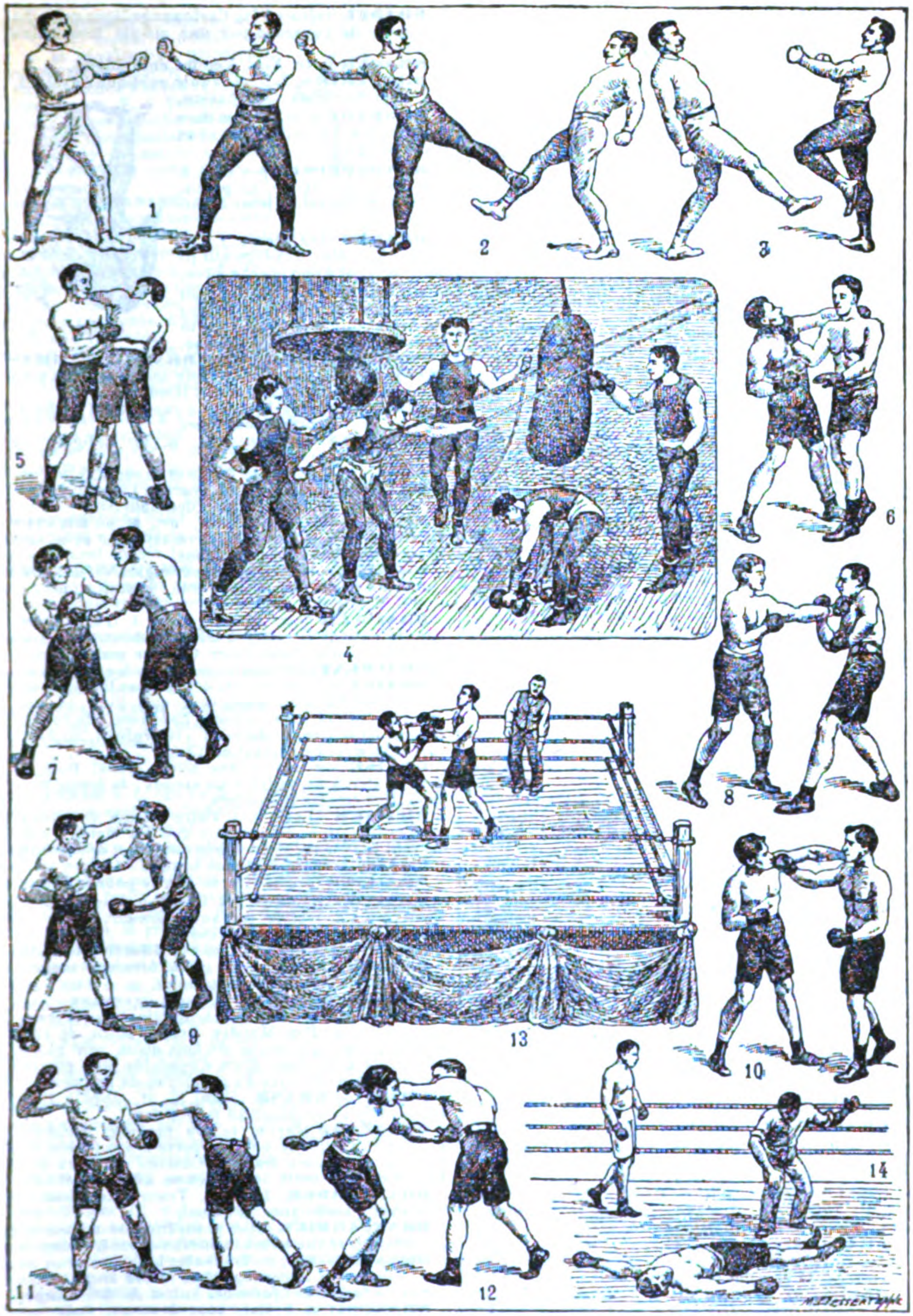
Bouvreuil.

BOUVIER (*vi-é*), **ÈRE** n. Qui conduit ou garde les bœufs. *Fig.* Personne grossière.

BOUVIÈRE n. f. Petit cyprin des eaux douces d'Europe.

BOUVILLON (*ll* mll.) n. m. Jeune bœuf. (On dit aussi BOUVEAU et BOUVELET.)

BOUVREUIL (*vreu, ll* mll.) n. m. (de *bouvier*). Genre de passereaux conirostres, comprenant des oiseaux chanteurs à tête noire et à gorge rouge.



BOXE FRANÇAISE : 1. Garde ; 2. Coup d'arrêt sur coup de pied bas ; 3. Coup de pied bas et esquive de jambe. — BOXE ANGLAISE : 4. Exercices d'entraînement ; 5. Coup sur les reins ; 6. Crochet du droit (*hook*) ; 7. Direct du gauche à l'estomac ; 8. Direct du gauche à la mâchoire ; 9. Coup croisé (*cross*) du droit au cœur ; 10. Coup de bas en haut (*uppercut*) du droit ; 11, 12. Esquive d'un coup balancé (*swing*) et riposte du gauche à l'estomac ; 13. Combat de boxe (les combattants et l'arbitre, sur le *ring*) ; 14. Mise hors de combat (*knock-out*) de l'un des adversaires, resté à terre plus de dix secondes.

BOUVRIL (*vril'*) n. m. Lieu où on loge les bœufs dans les abattoirs.

BOVIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères artiodactyles ruminants, etc. S. un *bovidé*.

BOVIN, E adj. De l'espèce du bœuf : *bête bovine ; race bovine*.

BOVINÉS ou **BOVINS** n. m. pl. Tribu des bovidés, dont le bœuf domestique est le type.

BOWLING (*boolign*) n. m (m. angl.) Jeu de boules.

BOW-WINDOW (*bô-ouin'-dô*) n. m. (mot angl.). Fenêtre en saillie sur le parement d'un mur de façade

BOX-CALF n. m. Veau tanné au chrome.

BOXE (*bok-se*) n. f. (angl. *box*). Art, action de boxer. *Boxe anglaise*, sorte de pugilat fort usité en Angleterre, et qui est complété dans la *boxe française* par les coups de pied de la *savate*.

BOXE (*bok-se*) n. f. ou **BOX** (*bokss*) n. m. (mot angl.). Loge ou stalle d'écurie, dans laquelle un seul cheval est logé sans être attaché.

BOXER (*bok-se*) v. i. Se battre à coups de poing, spécialement d'après les règles de la boxe.

BOXEUR, EUSE (*bok-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se livre ou s'exerce aux combats de boxe.

BOY (*bo-ï*) n. m. (mot angl. signif. *garçon*). Domestique indigène, aux colonies.

BOYARD ou **BOÏARD** (*bo-iar*) n. m. Nom des anciens nobles de Russie, de Transylvanie et des Provinces danubiennes.

BOYAU (*boi-iô*) n. m. (lat. *botellum*). Intestin. Conduit de cuir, de toile, de caoutchouc, etc., adapté à une pompe. *Fig.* Chemin long et étroit. Tranchée en zigzag, qui relie les ouvrages des assiégeants. **Corde à boyau,** corde faite avec les intestins de certains animaux, qui sert à garnir les violons, les harpes, etc.

BOYAUDERIE (*boi-iô de-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux pour les employer à divers usages.

BOYAUDIER (*boi-iô di-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la préparation des boyaux.

BOYCOTTAGE (*bo-i-ko-ta-je*) n. m. Action de boycotter.

BOYCOTTER (*bo-i-ko-té*) v. t. (de *Boycott*, le premier propriétaire irlandais mis à l'index). Mettre en interdit, en quarantaine. Menacer de mort.

BOYCOTTEUR, EUSE n. Qui boycotte.

BOY-SCOUT n. m. (mot angl. signif. *enfant éclaireur*). Membre d'une association d'adolescents organisés en éclaireurs. Pl. des *boy-scouts*.

BRABANÇON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. Du Brabant.

BRABANT (*ban*) n. m. Charrue métallique à avant train, munie quelquefois d'un double jeu de socs (*brabant double*).

BRACELET (*lè*) n. m. Ornement que les femmes portent au bras. Objet quelconque de forme analogue.



Bracelet.

BRACHIAL, E, AUX (*ki*) adj. (du lat. *brachium*, bras). Qui a rapport au bras : *artère brachiale*.

BRACHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Classe de molluscoïdes marins, à coquilles bivalves et munis de deux bras enroulés en spirale.

BRACHYCÉPHALE (*ki*) adj. et n. (du gr. *brakhus*, court, et *képhalê*, tête). Se dit d'hommes dont le crâne est presque aussi large que long.

BRACHYURES (*ki*) n. m. pl. Groupe de crustacés décapodes, qui ont l'abdomen très réduit, tels les *crabes*. S. un *brachyure*.

BRACONNAGE n. m. Action de braconner.

BRACONNER (*ko-né*) v. i. (rad. *braque*, espèce de chien). Chasser (et par extens. pêcher) : 1° en des temps défendus ; 2° avec des engins prohibés ; 3° sans permis ; 4° en des endroits réservés.

BRACONNIER (*ko-ni-é*), **ÈRE** n. Celui qui braconne. Autref., agent de vénerie chargé de dresser les braques. Adj. : *humeur braconnière*.

BRACONNIÈRE (*ko-ni-è-re*) n. f. Pièce d'armure qui protège le corps, de la ceinture au milieu de la cuisse. (V. la planche ARMURE.)

BRACTÉAL, E, AUX adj. Qui concerne les bractées : *feuilles bractéales*.

BRACTÉE (*té*) n. f. Nom des petites feuilles qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRACTÉOLE n. f. Bractée d'ordre secondaire. *Techn.* Feuille d'or défectueuse, dans les ateliers de batteurs d'or.

BRADEL (*reliure à la*). Cartonnage léger rattaché au corps de l'ouvrage par une simple mousseline collée.

BRADER v. tr. *Néol.* Vendre en braderie.

BRADERIE n. f. *Néol.* Vente publique de soldes, de marchandises d'occasion.



Bradype.

BRADYPE n. m. Mammifère édenté. (On l'appelle aussi AÏ et PARESSEUX.)

BRADYPEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *bradus*, difficile, et *pepsis*, digestion). Digestion lente et difficile.

BRAGUE (*bra-ghe*) n. f. Culotte. (Vx.) *Mar.* Cordage qui limite le recul d'une bouche à feu.

BRAGUETTE (*ghè-te*) ou **BRAYETTE** n. f. (de *brague* ou *braie*). Fente pratiquée sur le devant d'un pantalon d'homme.

BRAHMANE, BRAME, BRAMIN ou **BRAMINE** n. m. Membre de la caste sacerdotale, la première des quatre castes, dans l'Hindoustan.

BRAHMANIQUE adj. Qui a rapport au brahmanisme : *doctrines brahmaniques*.

BRAHMANISME (*nis-me*) n. m. Religion de Brahma. (V. *Part. hist.*)

BRAI (*brè*) n. m. Résine du pin et du sapin. Goudron.

BRAIE (*brè*) n. f. (celtiq. *bracca*). Linge d'enfant, couche. Pl. Ancien pantalon des Gaulois.

BRAILLARD (*bra, ll* mll., *ar*), **E** ou **BRAILLEUR, EUSE** (*bra, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui braille, crie fort et mal à propos.

BRAILLE n. m. Écriture des aveugles. V. *Part. hist.*

BRAILLEMENT (*bra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brailler.

BRAILLER (*bra, ll* mll., *é*) v. i. (rad. *braire*, dans le vx sens de *crier*). Parler bien haut, beaucoup et mal à propos. *Fam.* Crier. Chanter mal et fort.

BRAIMENT (*brè-man*) n. m. Cri prolongé de l'âne.

BRAIRE (*brè-re*) v. i. et déf. (du bas lat. *bragere*, hennir. — Ne s'emploie guère qu'à l'inf. et aux 3es pers. de l'ind. prés. : *il brait, ils braient ;* du fut. : *il braira, ils brairont ;* du cond. : *il brairait, ils brairaient*.) Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE (*brè-ze*) n. f. (anc. allem. *brasa*). Bois réduit en charbons, ardents ou éteints : *la braise peut asphyxier comme le charbon*.

BRAISER (*brè-zé*) v. t. Faire cuire à feu doux, sans évaporation, de manière que les viandes conservent tous leurs sucs : *braiser un gigot de mouton*.

BRAISETTE n. f. Menue braise.

BRAISIER (*brè-zi-é*) n. m. Huche pour la braise.

BRAISIÈRE (*brè-zi*) n. f. Étouffoir pour la braise. Casserole à couvercle, servant à braiser.

BRAME n. m. V. BRAHMANE.

BRAMEMENT (*man*) n. m. Cri du cerf et du daim.

BRAMER (*mé*) v. i. (du germ. *breman*, mugir). Crier, en parlant du cerf, du daim.

BRAMIN, BRAMINE n. m. V. BRAHMANE.

BRAN n. m. (d'orig. gaul.). Partie la plus grossière du son. *Pop.* Matière fécale. *Bran de scie*, sciure, poudre qui tombe du bois qu'on scie et qui ressemble à du son. *Bran d'agace* (de pie), gomme qui exsude de l'écorce du prunier et du cerisier.

BRANC ou **BRAND** (*bran*) n. m. Épée à lame large et forte, en usage au moyen âge.

BRANCARD (*kar*) n. m. (du provenç. *brancal*). Civière sur laquelle on transporte des malades, des blessés, des choses fragiles. Chacune des deux prolonges de bois entre lesquelles on attelle le cheval.

BRANCARDER (*dé*) v. t. Transporter avec un brancard d'ambulance. (Peu us.)

BRANCARDIER (*di-é*) n. m. Préposé au service des brancards sur lesquels on transporte les blessés.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre : *élaguer le branchage d'un arbre trop touffu*. Amas de branches : *faire des huttes de branchages*.

BRANCHE n. f. (lat. pop. *branca*). Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbuste ou d'un arbrisseau. (V. PLANTE.) Division d'un cours d'eau : *les branches du Nil*. *Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement*. Chacune des familles sortant d'une même souche : *les Valois, les Bourbons sont des branches des Capétiens*.

BRANCHÉE (*ché*) n. f. Ce que porte une branche.

BRANCHEMENT (*man*) n. m. Action de brancher. Câble, tuyau, conduite secondaire aboutissant à la canalisation principale.


Branchement.

BRANCHER (*ché*) v. i. Percher sur des branches d'arbre : *l'alouette ne branche pas*. V. t. Pendre à une branche d'arbre : *brancher un voleur*. Rattacher à une canalisation principale : *brancher un tuyau, un câble*.

BRANCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite branche.

BRANCHE-URSINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'acanthe commune.

BRANCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux branchies : *veines branchiales*.

BRANCHIES (*chî*) n. f. pl. (gr. *bragchia*). Organes respiratoires des poissons, vulgairement appelés *ouïes*, et composés de lames analogues aux dents d'un peigne. S. une *branchie*.



BRANCHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Nom donné autrefois à un ordre de crustacés. V. PHYLLOPODES.

BRANCHU (*chu*), **E** adj. Qui a beaucoup de branches.

BRAND (*bran*) n. f. V. BRANC.

BRANDADE n. f. (provenç. *brandado*). Préparation de morue à la provençale, avec de l'ail, du persil, du jus de citron, du poivre, et battue avec de l'huile d'olive.

BRANDE n. f. Sorte de bruyère ; lieu où elle pousse. Fagot enduit de matières inflammables.

BRANDEBOURG (*bour*) n. m. Passementerie, galon formant des dessins variés ou entourant les boutonnières, ou en tenant lieu. Berceau de jardin.

BRANDEBOURGEOIS, E (*joi, oi-ze*) adj. et n. Du Brandebourg.

BRANDEVIN n. m. (du flam. *brandewyn*, vin brûlé). Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend de l'eau-de-vie.

BRANDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. t. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes*. V. i. Flotter, s'agiter.

BRANDIR v. t. (du vx fr. *brand*, épée). Agiter avec la main avant de frapper ou de lancer : *brandir un sabre, un javelot*.

BRANDON n. m. (de l'allem. *brand*, torche). Flambeau de paille tortillée. Paille tortillée au bout d'un bâton placé aux extrémités d'un champ, pour indiquer que les fruits en sont saisis. Corps enflammé qui s'élève d'un incendie. *Fig. Allumer le brandon de la discorde*, la provoquer.

BRANDONNER (*do-né*) v. t. Mettre des brandons à : *brandonner un champ*.

BRANDY n. m. En Angleterre, eau-de-vie.

BRANLANT (*lan*), **E** adj. Qui branle : *tête branlante*. ANT. **Fixe, immobile, stable.**

BRANLE (subst. verb. de *branler*) n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche*. *Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle*. Hamac de matelot. Danse en rond. *Fig. Donner le branle*, mettre tous les autres en train.

BRANLE-BAS (*bâ*) n. m. invar. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau : *sonner le branle-bas*. *Fig.* Bouleversement, tapage.

BRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER (*lé*) v. t. (même orig. que *brandir*). Agiter, remuer : *branler la tête*. V. i. Chanceler, osciller : *le plancher branle*. *Fig.* et *fam. Branler dans le manche*, être en danger de perdre sa place, le crédit ou la faveur dont on jouit.

BRANLOIRE n. f. Planche mobile servant de balançoire. Caisse suspendue sous une voiture de charge.

BRAQUAGE. V. BRAQUEMENT.

BRAQUE n. m. Chien de chasse à poil ras, dont il existe plusieurs variétés françaises (braque Dupuy, bleu d'Auvergne, de l'Ariège, du Bourbonnais, Saint-Germain) : *le braque est un bon chien d'arrêt*. Adj. et n. *Fig.* et *fam.* Etourdi, écervelé.


Braque.

BRAQUEMART (*ke-mar*) n. m. Epée à lame courte et large, en usage aux XIVe et XVe siècles.

BRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon*.

BRAQUER (*ké*) v. t. Tourner un objet vers un point : *braquer un canon ; braquer les yeux sur quelqu'un*.

BRAS (*bra*) n. m. (lat. *brachium*). Membre du corps humain qui tient à l'épaule et, plus précisément, partie qui s'étend de l'épaule au coude. Partie du membre antérieur du cheval, comprise entre le genou et l'épaule. Support latéral d'un siège. Tige qui transmet un mouvement. Partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras*. Puissance : *le bras de Dieu*. Vaillance : *tout cède à son bras*. *Recevoir à bras ouverts*, accueillir avec joie. *Couper bras et jambes*, décourager. *Avoir quelqu'un sur les bras*, l'avoir à sa charge. *Demeurer les bras croisés*, ne rien faire. *Avoir le bras long*, avoir de l'influence. *Les bras lui tombent*, il est anéanti. *Bras séculier*, puissance du juge auquel on renvoyait l'exécution de certaines ordonnances ecclésiastiques. *Bras de levier*, distance du point d'appui aux deux forces : *puissance* et *résistance*. *Bras d'une vergue*, cordage qui sert à l'orienter. Loc. adv. : **A tour de bras**, avec force. **A bras**, à force de bras. **A bras-le-corps**, par le milieu du corps. **A bras raccourcis**, avec la plus grande violence. **Bras dessus, bras dessous**, en se donnant le bras.


Brasero.

BRASAGE. V. BRASURE.

BRASER (*zé*) v. t. (de *braise*). Réunir deux morceaux d'un même métal ou de métaux différents à l'aide d'un autre plus fusible.

BRASERO (*zé*) n. m. (mot espagn.). Bassine remplie de braise, de charbons ardents. Pl. des *braseros*. (L'acide carbonique qui s'en dégage peut asphyxier ; il faut avoir soin d'aérer.)

BRASIER (*zi-é*) n. m. Feu de charbons incandescents.

BRASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. t. Faire griller rapidement sur la braise : *brasiller des côtelettes*. V. i. Scintiller, en parlant de la mer, soit par phosphorescence, soit par la réflexion de la lumière d'un astre.

BRASQUE (*bras-ke*) n. f. Pâte formée de poudre de charbon et d'argile, employée dans la métallurgie. Revêtement en matériaux réfractaires, dont on garnit l'intérieur des fourneaux en métallurgie.



Brassards : 1. De première communion ; 2. D'ambulance ; 3. De deuil.

BRASSAGE (*bra-sa-je*) n. m. Action de brasser.

BRASSARD (*bra-sar*) n. m. Partie de l'armure, qui couvrait le bras. Bande d'étoffe, ruban, crêpe qu'on porte au bras comme insigne, signe de deuil, etc.

BRASSE (*bra-se*) n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus. *Mar.* Mesure d'environ 1m,62. Nage sur le ventre où bras et jambes décrivent des arcs de cercle successifs et donnent l'impulsion en avant par détente simultanée.

BRASSÉE (*bra-sé*) n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras : *une brassée de paille, de bois*. Mouvement simultané des bras du nageur. Distance parcourue par le nageur en une brasse.

BRASSER (*bra-sé*) v. t. Remuer, agiter, mêler à force de bras. Préparer la bière en opérant le mélange du malt avec l'eau. *Mar.* Agir sur les bras des vergues : *brasser les vergues*. *Fig.* Faire vite et en grand nombre, mais avec plus de diligence que de soin : *brasser des affaires*. Pratiquer sourdement, tramer : *brasser une intrigue*.

BRASSERIE (*bra-se-rî*) n. f. Lieu où l'on brasse la bière. Débit de bière.

BRASSEUR, EUSE (*bra-seur, eu-ze*) n. Qui fait de la bière et la vend en gros. *Fig. Brasseur d'affaires*, homme qui entreprend et mène beaucoup d'affaires.

BRASSICOURT (*bra-si kour*) adj. et n. m. (de *bras*, et *court*). Cheval qui a les genoux arqués naturellement.

BRASSIÈRE (*bra-si*) n. f. (de *bras*). Petite camisole pour maintenir le corps des enfants. Pl. Bretelles d'un havresac, d'une hotte, etc.

BRASSIN (*bra-sin*) n. m. Cuve à bière ; le contenu de cette cuve.

BRASURE (*zu-re*) n. f. Point de réunion des pièces brasées. Action de braser.

BRAVACHE n. m. (ital. *bravaccio*). Faux brave. Adjectiv. : *air, mine bravache*.

BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.

BRAVE adj. (ital. *bravo*). Vaillant, courageux : *homme brave*. Honnête, bon : *brave homme*. N. m. Homme courageux, vaillant. ANT. **Lâche, poltron.**

BRAVEMENT (*man*) adv. D'une manière brave.

BRAVER (*vé*) v. t. (rad. *brave*). Défier : *braver quelqu'un*. Affronter : *braver la mort*.

BRAVISSIMO (*vi-si-mo*) interj. (mot ital.). Superlatif de *bravo*. Cri par lequel on exprime une très vive approbation.

BRAVO ! interj. (mot ital.). Très bien ! N. m. Approbation, applaudissement : *redoubler les bravos*.

BRAVO n. m. (mot ital.). Assassin à gages, spadassin. Pl. des *bravi*.

BRAVOURE n. f. (rad. *brave*). Courage, vaillance, intrépidité. ANT. **Lâcheté, poltronnerie.**

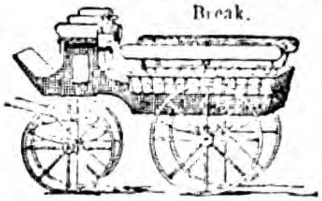
BRAYE (*brè*) n. f. Terre grasse, qu'on emploie comme corroi et dont on enduit les bassins, les étangs.

BRAYER (*brè ié*) n. m. (de *braie*). Bandage servant à contenir les hernies. Bande de cuir soutenant le battant d'une cloche. Bretelle de cuir terminée par un étui, qui soutient la hampe d'un drapeau. Cordage pour élever les moellons et le mortier.

BRAYER (*brè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer*.) Enduire un vaisseau de brai.

BRAYETTE (*bra-iè-te*). n. f. V. BRAGUETTE.

Break.



BREAK (*brèk*) n. m. (mot angl.) Voiture à quatre roues, avec un siège élevé sur le devant, et dont le derrière est occupé par des bancs longitudinaux.

BREBIS (*bi*) n. f. (bas lat. *berbix*). Femelle du mouton : *la brebis nous donne son lait, sa chair et sa laine*. Chrétien, sous la conduite de son pasteur. *Fig. Brebis galeuse*, personne dont la société et l'exemple sont dangereux. PROV. : **Brebis qui bêle perd sa goulée,** celui qui parle beaucoup perd le temps d'agir. **Qui se fait brebis, le loup le mange,** celui qui a trop de bonté encourage les méchants à lui nuire.



Brebis.

BRÈCHE n. f. (anc. allem. *brecha*). Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie. Brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur. Être toujours sur la brèche*, être en lutte constante, en activité soutenue. *Mourir sur la brèche*, en combattant. *Battre en brèche*, attaquer à coups de canon et, *au fig.*, attaquer vivement une personne ou une chose : *battre en brèche un principe. Géol.* Roche formée de fragments réunis par un ciment naturel.

BRÈCHE-DENT (*dan*) adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents*.

BRÉCHET (*chè*) n. m. Le sternum, chez les oiseaux.

BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda*.

BREDOUILLAGE (*dou, ll* mll.) ou **BREDOUILLEMENT** (*dou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bredouiller. Paroles prononcées en bredouillant.

BREDOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on a gagné sans que l'adversaire ait pris un point. Echec dans ce qu'on entreprend. Adj. : *revenir bredouille*.

BREDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) v. i. Parler d'une manière précipitée et peu distincte.

BREDOUILLEUR, EUSE (*dou, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. et n. Qui bredouille.

BREF (*brèf*), **ÈVE** adj. (lat. *brevis*). Court, concis, laconique, succinct, de peu de durée : *discours bref*. Brusque, impératif : *ton bref ; parole brève*. N. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas*. ANT. **Long, prolixe.**

BREF (*brèf*) n. m. Lettre pastorale du pape, ayant un caractère privé. Calendrier ecclésiastique, indiquant l'office de chaque jour pour chaque diocèse.

BRÉHAIGNE (*è-gne*) adj. f. Stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques. (Se dit aussi de juments qui ont des crochets.)

BREITSCHWANZ n. m. Variété d'astrakan.

BRÉLAGE n. m. Assemblage des poutrelles d'un tablier de pont provisoire sur les corps de support.

BRELAN n. m. (anc. allem. *bretlenc*). Jeu de cartes, dans lequel chaque joueur a trois cartes. Réunion de trois cartes semblables : *brelan d'as*. Tripot : *tenir brelan chez soi*.

BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. Se dit de petits bijoux qu'on attache à une chaîne de montre. *Milit.* Batterie et sonnerie pour faire rompre les rangs. (On dit aussi BERLOQUE.)



Brème.

BRÈME n. f. Poisson d'eau douce, plus large et plus plat que la carpe.

BRENN (*brèn*) n. m. Mot gaulois qui signifie *chef*, et que les Romains paraissent avoir pris pour un nom propre dont ils ont fait *Brennus*.

BRÉSIL (*zil*) n. m. Bois rouge de teinture. (On dit aussi BOIS DE BRÉSIL.)

BRÉSILIEN, ENNE adj. et n. Du Brésil.

BRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. t. Rompre par petits morceaux. Teindre avec du brésil. V. i. Tomber en poudre par l'effet de la sécheresse.

BRESSAN, E adj. et n. De la Bresse.

BRESSANT (*brè-san*) n. f. (de l'acteur *Bressant*). Genre de coiffure, de coupe de cheveux, mis à la mode par l'acteur Bressant : *une bressant*. (On dit aussi COIFFURE À LA BRESSANT.)

BRETAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. i. (de *brette*). Tirer l'épée à la moindre occasion. Fréquenter les salles d'armes.

BRETAILLEUR (*ta, ll* mll.) n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.

BRETAUDER (*tô-dé*) v. t. (anc. fr. *bertondre*). Tondre inégalement un animal. Lui couper les oreilles, le châtrer.

BRETÈCHE ou **BRETESSE** (*tè-se*) n. f. Pièce de fortification ou partie crénelée de muraille.

BRETELLE (*tè-le*) n. f. Courroie pour porter un fardeau, un fusil. Tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.

BRETESSÉ (*tè-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui portent des bretèches.

BRETON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Bretagne.

BRETONNANT (*to-nan*), **E** adj. Se dit de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives.

BRETTE (*brè-te*) n. f. Epée longue et étroite.

BRETTELER (*brè-te-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je brettelle*.) Tailler avec un instrument dentelé : *bretteler une pierre*.

BRETTEUR (*brè-teur*) n. m. (de *brette*). Spadassin, ferrailleur qui aime à se battre à l'épée.

BRETZEL (*brèt-zèl*) n. f. Pâtisserie allemande en forme de huit, dure, saupoudrée de sel et de cumin.

BREUIL (*breu, l* mll.) n. m. (orig. gauloise). Taillis fermé de haies, servant de retraite au gibier.

BREUVAGE n. m. (du lat. *biberare*, fréquentatif de *bibere*, boire). Boisson. Médicament liquide pour les animaux.

BREVET (*vè*) n. m. (rad. *bref*). Patente, diplôme délivré au nom d'un gouvernement : *brevet d'instituteur, de bachelier*. Autref., acte émané du roi, mais sans être scellé ni enregistré. **Brevet d'invention**, celui que le gouvernement délivre à l'auteur d'une invention, d'une découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive pendant un certain nombre d'années, au plus quinze ans.

BREVETABLE adj. Qui peut être breveté.

BREVETER (*té*) v. t. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je brevète.*) Donner un brevet.

BRÉVIAIRE (*vi-è-re*) n. m. (lat. *breviarium*). Livre contenant les offices que les prêtres doivent lire chaque jour. L'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres.*

BRÉVITÉ n. f. Qualité de ce qui est bref : *brévité d'une syllabe.*

BRIARD (*ar*), **E** adj. et n. De la Brie.

BRIBE n. f. Morceau de pain (Vx). Pl. Restes d'un repas. *Par ext.* Petite quantité de quelque chose.

BRIC-À-BRAC (*bri-ka-brak*) n. m. invar. Marchandises diverses d'occasion. Magasin où on les vend.

BRIC ET DE BROC (*de*) loc. adv. Deçà et delà.

BRICK (*brik*) n. m. (angl. *brig*). Navire à voiles de petit tonnage, à deux mâts carrés, et gréant cacatois et bonnettes.



Brick.

BRICOLE n. f. Espèce de baliste en usage au moyen âge. Partie du harnais qui s'attache au poitrail. Bretelle de portefaix. Hameçon double. Balancement d'un navire, dû au poids des manœuvres hautes. Au billard, coup où la bille frappe la bande avant de toucher l'autre bille. *Fig.* Menu travail. Ruse, tromperie. Pl. Rets pour les cerfs.

BRICOLER (*lé*) v. i. *Fam.* Faire toute espèce de métiers.

BRICOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bricole. (On dit aussi BRICOLIER.)

BRIDE n. f. (german. *brida*). Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire et comprend la monture, le mors et les rênes. (V. HARNAIS.) Lien pour retenir certaines coiffures. Boutonnière formée d'une suite de points de chaînette. Tissu qui joint les fleurs dans les dentelles d'Alençon, de Malines, de Venise. Lien de fer unissant deux pièces. *Fig.* *Lâcher la bride à ses passions*, s'y abandonner. *Tenir la bride haute*, se montrer sévère. *Courir bride* (ou *à bride*) *abattue* ou *à toute bride*, courir très vite. *Tourner bride*, revenir sur ses pas.

BRIDER (*dé*) v. t. Mettre la bride à. Serrer. *Brider une volaille*, assujettir les ailes et les cuisses avec une ficelle. *Mar.* Lier des cordages. *Fig.* Réprimer, contenir. PROV. : **Brider l'âne par la queue**, faire une chose à rebours. ANT. **Débrider.**

BRIDGE (*brid-je*) n. m. (mot angl.) Jeu de cartes, sorte de variété de whist. Appareil dentaire formant pont entre deux dents saines.

BRIDGER v. i. Jouer au bridge.

BRIDGEUR, EUSE n. Joueur de bridge.

BRIDON n. m. Petite bride légère, à mors brisé.

BRIE (*brî*) n. m. Fromage fabriqué dans la Brie.

BRIEF (*èf*), **ÈVE** adj. Ancienne forme de *bref*.

BRIÈVEMENT (*man*) adv. En peu de mots. ANT. **Longuement, prolixement.**

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée : *brièveté de la vie.* *Littér.* Concision : *trop de brièveté rend le style obscur.* ANT. **Éternité, longévité, perpétuité.**

BRIGADE n. f. (ital. *brigata*). Deux régiments réunis sous le commandement d'un général. Escouade de gendarmes, sous les ordres d'un sous-officier. Troupe d'ouvriers travaillant sous la direction d'un chef.

BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie, l'artillerie et la gendarmerie. Chef d'une brigade dans la gendarmerie. *Par abrév.* Général de brigade. Premier matelot d'une embarcation. En Espagne, officier supérieur d'un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de général.

BRIGAND (*gan*) n. m. (ital. *brigante*). Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussion, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage.*

BRIGANDER (*dé*) v. i. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander.*

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire à deux mâts et à un seul pont.

BRIGANTINE n. f. Voile trapézoïdale enverguée sur la corne d'artimon. Petit bâtiment de la Méditerranée

BRIGHT (*bra-it'*) [MAL DE]. *Pathol.* V. NÉPHRITE.

BRIGHTIQUE (*bra-i*) adj. Qui a rapport au mal de Bright. N. Personne atteinte de ce mal.

BRIGHTISME (*bra-i-tis-me*) n. m. État de celui qui est atteint du mal de Bright.

BRIGNOLE n. f. Prune sèche, provenant de Brignoles.

BRIGUE (*bri-ghe*) n. f. (ital. *briga*). Manœuvre. Cabale. Faction. Complot, conjuration.

BRIGUER (*ghé*) v. t. Tâcher d'obtenir par brigue. Rechercher avec ardeur : *briguer une alliance.*

BRIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui brigue.

BRILLAMMENT (*bri, ll* mll., *a-man*) adv. D'une manière brillante. ANT. **Obscurément.**

BRILLANCE n. f. Éclat, intensité lumineuse.

BRILLANT (*bri, ll* mll., *an*), **E** adj. Éclatant, qui brille. *Fig.* Somptueux. Illustre. Séduisant. Florissant : *suite, espérances, santé, réputation brillantes.* N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or.* Diamant taillé à facettes. ANT. **Obscur, pâle, sombre, terne.**

BRILLANTÉ, E (*ll* mll.) adj. D'un éclat ordinairement trompeur. N. m. Jaconas broché, dont les dessins paraissent brillants. Dentelle fausse, fabriquée au métier.

BRILLANTER (*bri, ll* mll., *an-té*) v. t. Tailler en brillant. *Fig. Brillanter son style*, lui donner un éclat souvent factice.

BRILLANTINE (*ll* mll.) n. f. Huile parfumée pour donner du brillant aux cheveux. Percale lustrée.

BRILLER (*bri, ll* mll., *é*) v. i. (ital. *brillare* ; du lat. *beryllus*, pierre précieuse très brillante). Jeter une vive lumière ; avoir de l'éclat, luire. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque. Paraître avec honneur : *briller au barreau.* Éclater : *la joie brille dans ses regards.* PROV. : **Tout ce qui brille n'est pas or**, ne pas se fier aux apparences.

BRIMADE n. f. Épreuve imposée aux nouveaux par les anciens soldats d'un régiment, les anciens élèves de certaines écoles, etc.

BRIMBALEMENT (*brin, man*) n. m. (de *brimbaler*). Balancement saccadé.

BRIMBALER (*brin-ba-lé*) v. tr. (du prov. *bringa*, sauter, et de *baller*). Agiter par un branle continu : *brimbaler les cloches.*

BRIMBORION (*brin*) n. m. Chose de peu de valeur.

BRIMER (*mé*) v. t. Berner, faire subir des brimades.

BRIN n. m. Première pousse d'un grain ou d'une graine : *brin d'herbe.* Chacune des cordelettes dont l'ensemble forme une corde. Petit bout, petite partie de : *brin de paille ; un brin de pain. Fig. Un beau brin de fille*, fille d'une belle venue.

BRINDE n. f. (de l'allem. *bringen*, porter une santé). Coup que l'on boit, sorte de toast à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE (*ll* mll.) n. f. Branche menue.

BRIO n. m. (mot ital.). Dans la littérature et les beaux-arts, chaleur, entrain, vivacité.

BRIOCHAIN, E (*chin,-ène*) n. et adj. De St-Brieuc.

BRIOCHE n. f. Sorte de pâtisserie, faite avec de la fleur de farine, du beurre, des œufs. *Fig.* et *fam.* Bévue : *faire des brioches.*

BRIQUE n. f. (angl. *brick*). Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au four. Ce qui en a la figure : *une brique de savon.* *Ton de brique*, brun rougeâtre.

BRIQUET (*kè*) n. m. Pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour enflammer un morceau d'amadou. Tout appareil servant à produire du feu. Sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques. Enduit auquel on donne l'apparence de la brique.

BRIQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je briquette.*) Paver, garnir de briques. Imiter la brique.

BRIQUETERIE (*ke-te-rî*) n. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETEUR n. m. Ouvrier qui emploie la brique dans les constructions.

BRIQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIQUETTE (*kè-te*) n. f. Sorte de brique faite de tourbe ou de poussière de charbon agglomérée et servant de combustible.

BRIS (*bri*) n. m. (de *briser*). Fracture d'une porte, d'une glace, d'un scellé, etc. Fragment d'un navire brisé.

BRISANT, E (*zan*) adj. Qui brise : *obus brisant.* N.m. Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISCARD ou **BRISQUARD** (*bris-kar*) n. m. Vieux soldat qui a des chevrons ou brisques.

BRISE (*bri-ze*) n. f. Petit vent frais et doux.

BRISÉ (*bri-zé*), **E** adj. Formé de pièces pouvant se replier les unes sur les autres : *volet brisé. Ligne brisée,* composée de droites qui se coupent. V. LIGNE.

BRISE-BISE (*bi-ze*) n. m. invar. Bande d'étoffe pour arrêter les courants d'air aux rainures des fenêtres. Petit rideau ne masquant que le bas des vantaux d'une fenêtre.

BRISE-COU n. m. invar. Syn. de CASSE-COU.

BRISÉES (*zé*) n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur rompt pour reconnaître l'endroit où la bête a passé. Branches taillées pour marquer les limites des coupes de bois. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un,* entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE ou **BRISE-GLACES** n. m. Arc-boutant en avant des piles d'un pont pour briser la glace ou les glaces. Éperon à l'avant d'un navire, servant au même usage. Navire muni de cet éperon. Pl. des *brise-glace* ou *brise-glaces.*

BRISE-JET n. m. invar. Ajutage d'un robinet d'eau, qui modère la violence du jet.

BRISE-LAMES n. m. Ouvrage en avant d'un port, pour amortir la violence des vagues.

BRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de briser. Action d'être brisé : *brisement des flots. Fig. Brisement de cœur,* douleur profonde.

BRISE-MOTTES (*mo-te*) n. m. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre.

BRISE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. invar. Pince pour briser la pierre dans la vessie. Syn. LITHOTRITEUR.

BRISER (*zé*) v. t. Rompre, casser, mettre en pièces : *briser une glace. Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé.* Détruire, supprimer : *briser une institution.* Abattre : *briser les courages. Briser ses fers,* recouvrer sa liberté. V. i. Heurter contre un obstacle (en parlant des vagues). *Briser avec quelqu'un,* cesser de le voir. *Brisons là,* cessons de parler, de discuter. *Blas.* Ajouter une brisure à des armoiries.



A, B, C, D, brisis.

BRISE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne maladroite, étourdie, qui brise tout ce qu'elle touche.

BRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui brise. Qui aime à briser.

BRISE-VENT (*van*) n. m. invar. Abri pour garantir les plantes de l'action du vent.

BRISIS (*zi*) n. m. Nom des angles que forment les plans d'un comble brisé.

BRISKA (*bris-ka*) n. m. (mot russe). En Russie, chariot léger et recouvert d'osier, que l'on transforme en traîneau. Calèche de voyage, légère et découverte.



Briska.

BRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille. Baguette à battre la laine.

BRISQUE (*bris-ke*) n. f. Se dit des as et des dix, au jeu de besigue. Sorte de jeu de cartes, appelé aussi MARIAGE. *Pop.* Chevron de soldat rengagé.

BRISTOL (*bris-tol*) n. m. Sorte de carton, composé de feuilles de papier à dessin, superposées et collées ensemble.

BRISURE (*zu-re*) n. f. Solution de continuité dans un objet brisé. Joint de deux parties d'un ouvrage de menuiserie qui peuvent se replier l'une sur l'autre. Fragment d'une matière brisée : *brisures de riz. Blas.* Modification apportée aux armoiries d'une famille pour distinguer une branche cadette ou bâtarde de la branche principale ou légitime.

BRITANNIQUE (*tan'-ni-ke*) adj. (du lat. *Britannia,* la Grande-Bretagne ou Angleterre). Qui a rapport à l'Angleterre ou aux Anglais : *coutumes britanniques.*



Broc.

BROC (*bro.* — Le *c* se prononce comme *k* devant une voyelle et à la fin des vers si la rime l'exige.) n. m. Grand vase de bois ou de métal, à une anse, servant à porter, transvaser du vin ou d'autres liquides.

BROCAILLE (*ka, ll* mll. *e*) n. f. (pour *blocaille*). Petits pavés de rebut. Débris de fonte.

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTE n. f. Commerce, industrie du brocanteur. Ouvrage de peu de valeur.

BROCANTER (*té*) v. i. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard. V. t. : *brocanter des tableaux, des bijoux.*

BROCANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui brocante.

BROCARD (*kar*) n. m. (de *broche,* aiguille). *Fam.* Raillerie offensante : *lancer des brocards.*

BROCARD ou **BROCART** (*kar*) n. m. Chevreuil mâle. (On écrit aussi BROQUARD).

BROCARD (*kar*) n. m. Règle de droit exprimée en une forme énergique et concise.

BROCARDER (*dé*) v. t. Piquer par des brocards.

BROCARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui lance des brocards.

BROCART (*kar*) n. m. (ital. *broccato*). Étoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE (*tè-le*) n. f. Étoffe imitant le brocart. Marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres. Résultat de cette action.

BROCHANT (*chan*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce qui passe par-dessus d'autres. *Brochant sur le tout,* se dit des pièces brochantes qui passent d'un côté de l'écu à l'autre. *Fig.* S'ajoutant à tout le reste.

BROCHE n. f. (orig. celt.). Verge de fer pour faire rôtir la viande. Cheville de bois servant à enfiler les harengs saurés. Tringle à laquelle on suspend les chandelles. Verge de fer recevant la bobine, dans les métiers à tisser. Tige de fer fixée à une serrure, et qui pénètre dans le trou d'une clef forée. Aiguille à tricoter. Cheville de bois, pointue, pour boucher le trou fait dans un tonneau avec le foret. Bijou de femme, muni d'une grosse épingle. Billet de commerce inférieur à 100 fr. ou même à 50 fr. Pl. *Véner.* Défenses du sanglier.



Broche.

BROCHÉ n. m. Procédé de tissage, formant sur l'étoffe des dessins. Étoffe obtenue par ce procédé : *un broché de satin.*

BROCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une seule fois.

BROCHER (*ché*) v. t. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe. Coudre les feuilles d'un livre. Enfoncer avec le brochoir les clous dans le sabot du cheval. *Fig.* et *fam.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs.*



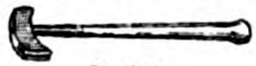
Brochet.

BROCHET (*chè*) n. m. Poisson d'eau douce, très vorace : *le brochet est le requin des rivières.*

BROCHETER (*té*) v. t. (double le *t* devant une syllabe muette : *je brochetterai*). Fixer avec une brochette : *brocheter une volaille.*

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE (*che-te*) n. f. Petite broche qui sert à fixer la viande à la broche principale. Petite broche pour faire cuire des rognons, de petits oiseaux, etc. Ensemble des pièces enfilées sur une même brochette : *une brochette de mauviettes*. Petit morceau de bois employé pour donner à manger aux jeunes oiseaux. *Fig. Elever quelqu'un à la brochette*, l'élever avec des soins minutieux.


Brochoir.

BROCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE n. f. Action de brocher. Ouvrage broché, peu volumineux. Dessin broché sur une étoffe.

BROCHURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Auteur de mauvaises brochures.

BROCOLI n. m. (ital. *broccolo*). Chou-fleur d'Italie. *Par ext.* Se dit des petits rejetons du chou.

BRODEQUIN (*kin*) n. m. (holl. *brosekin*). Chaussure lacée, enveloppant le pied et le bas de la jambe. Appareil au moyen duquel on torturait les membres inférieurs d'un patient. Nom donné à la chaussure des personnages de la comédie antique. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.


Brodequin.

BRODER (*dé*) v. t. (origine celtique et germanique). Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir : *broder n'est pas mentir, mais farder la vérité*.

BRODERIE (*rî*) n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit. Notes d'agrément, dans le chant. (On dit aussi FIORITURE.)

BRODEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui brode : *ouvier brodeur*.

BROIE (*broî*) n. f. (de *broyer*). Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin. Syn. BRISOIR.


Broie.

BROIEMENT ou **BROÎMENT** (*broi-man*) n. m. Syn. de BROYAGE.

BROIGNE (*gn* mll.) n. f. Défense de corps en usage au moyen âge et qui consistait en une sorte de tunique faite d'un tissu quelconque et revêtue d'anneaux, d'écailles, de métal, etc.

BROKER (*keur*) n. m. (mot angl.). Courtier.

BROMATE n. m. Sel de l'acide bromique.

BROME n. m. (du gr. *brômos*, fétidité). *Chim.* Corps simple (Br), d'une odeur fétide, qu'on retire des eaux de la mer et que l'on obtient sous forme d'un liquide rouge très vénéneux, bouillant à 63° et donnant des vapeurs très lourdes.

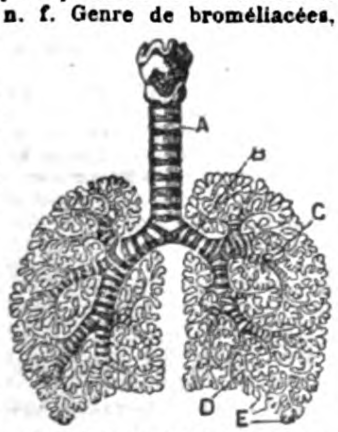
BROMÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de monocotylédones, des pays tropicaux. S. une *broméliacée*.

BROMÉLIE (*lî*) n. f. Genre de broméliacées, originaires d'Amérique.

BROMHYDRIQUE adj. m. Se dit d'un acide gazeux de la température ordinaire, qui se forme par la combinaison du brome et de l'hydrogène.

BROMIQUE adj. Se dit d'un acide qui se forme par l'action de l'eau sur le pentabromure de phosphore.

BROMURE n. m. Combinaison du brome avec un corps simple : *le bromure d'argent est utilisé en photographie*.



Bronches : A, trachée ; B, grosses bronches ; C, petites bronches ; D, bronchioles ; E, vésicules pulmonaires.

BRONCHE n. f. (du gr. *brogkhos*, gorge). Chacun des deux conduits qui font suite à la trachée-artère et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons. (Se dit aussi de leurs subdivisions.)

BRONCHEMENT (*man*) n. m. Action de broncher.

BRONCHER (*ché*) v. i. Faire un faux pas, trébucher. Bouger, remuer. *Fig.* Faillir. PROV. : **Il n'y a si bon cheval qui ne bronche**, les plus habiles ou les plus sages se trompent parfois.

BRONCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIOLE (*chi*) n. f. Ramification terminale des bronches.

BRONCHIQUE (*chi-ke*) adj. Des bronches : *veine bronchique*.

BRONCHITE (*chi-te*) n. f. Inflammation des bronches.

BRONCHITIQUE adj. Qui concerne la bronchite. N. Atteint de bronchite.

BRONCHO-PNEUMONIE (*ko, nî*) n. f. Inflammation des bronchioles et des vésicules pulmonaires.

BRONCHORRÉE (*ko-ré*) n. f. (du gr. *brogkhos*, gorge, et *rhein*, couler). Expectoration abondante de crachats incolores, provoquée par une bronchite chronique.

BRONCHOTOMIE (*ko, mî*) n. f. (gr. *brogkhos*, bronche, et *tomê*, section). *Chir.* Incision pratiquée dans les voies respiratoires.

BRONDIR v. i. Faire entendre un brondissement.

BRONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (onomatop.) Bruit que fait une toupie en tournant rapidement.

BRONZAGE n. m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. (ital. *bronzo* ; de *Brundusium*, nom antique de Brindisi). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc dans des proportions qui varient suivant la destination de l'alliage. Statue, médaille de bronze : *voilà un beau bronze*. *Fig. Cœur de bronze*, cœur dur. *Poét.* Canon : *le bronze tonne*.

BRONZÉ, E adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée*. Basané : *visage, teint bronzé*.

BRONZER (*zé*) v. t. Peindre en couleur de bronze.

BRONZERIE (*rî*) n. f. Art du bronzeur.

BRONZEUR ou **BRONZIER** (*zi-é*) n. m. Ouvrier qui travaille le bronze.

BROOK (*brouk'*) n. m. (mot angl.). Large fossé plein d'eau, servant d'obstacle dans un steeple-chase.

BROQUART (*kar*) n. m. *Véner.* V. BROCARD.

BROQUE n. m. *Hort.* Syn. de BROCOLI.

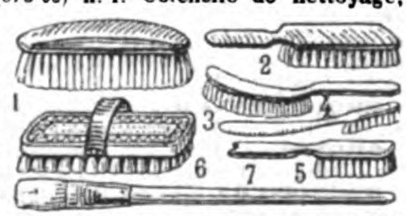
BROQUEL (*kèl*) n. m. Petit bouclier ou rondelle en usage du XVe au XVIIe siècles.

BROQUETEUR (*ke*) n. m. Ouvrier qui charge les gerbes sur les voitures.

BROQUETTE (*kè-te*) n. f. Petit clou à large tête.

BROSSAGE (*bro-sa-je*) n. m. Action de brosser.

BROSSE (*bro-se*) n. f. Ustensile de nettoyage, formé de filaments souples fixés de niveau sur une plaque. Sorte de gros pinceau, fait avec des soies de porc et servant à étaler les couleurs. *Cheveux en brosse*, droits et hérissés comme les poils d'une brosse. Pl. Buissons plantés sur la lisière d'un bois.



Brosses : 1. A habit ; 2. A cheveux ; 3. A chapeaux ; 4. A dents ; 5. A ongles ; 6. A parquets ; 7. De peintre.

BROSSÉE (*bro-sé*) n. f. Coup de brosse. *Fig.* et *fam.* Grêle de coups, défaite : *recevoir une brossée*.

BROSSER (*bro-sé*) v. t. Nettoyer avec une brosse. *Fam.* Vaincre, battre.

BROSSERIE (*bro-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de brosses.

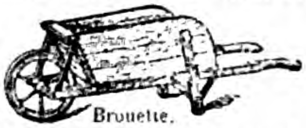
BROSSEUR (*bro-seur*) n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER (*bro-si-é*) n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. (de *brouter*). Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix*, couleur brune et liqueur stomachique tirées de cette enveloppe.

BROUET (*è*) n. m. (orig. germ.). Aliment presque liquide. Chaudeau fait d'œufs, de bouillon, de

lait sucré, qu'on offrait autrefois aux accouchées et aux jeunes mariées. *Brouet noir*, mets liquide, noirâtre et grossier, dont se nourrissaient les Spartiates.


Brouette.

BROUETTAGE (*è-ta-je*) n. m. Transport à la brouette.

BROUETTE (*è-te*) n. f. (lat. *bis*, deux, et *rota*, *roue* [on disait autref. *berouette*]). Petit tombereau à une roue et à deux brancards, servant à opérer de petits transports. Autref., chaise à porteur, à deux roues, dite aussi *vinaigrette*. — Quand on dit que Pascal perfectionna la brouette, il faut entendre la *vinaigrette*, et non la brouette proprement dite, qui est fort ancienne.

BROUETTÉE (*è-té*) n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER (*è-té*) v. t. Transporter dans une brouette : *brouetter du sable*.

BROUETTEUR (*è-teur*) ou **BROUETTIER** (*è-ti-é*) n. m. Celui qui transporte des fardeaux, des matériaux à l'aide de la brouette. Autref., porteur de la chaise appelée *vinaigrette*.

BROUGHAM (*gham'*) n. m. Voiture à deux ou quatre roues, à caisse basse.

BROUHAHA n. m. (onomat.). *Fam.* Bruit de voix confus et tumultueux.

BROUILLAMINI (*brou, ll* mll.) n. m. (corrupt. de *bol d'Arménie*). *Pharm.* Bol d'Arménie. Emplâtre de bol d'Arménie, pour les chevaux. *Fig.* Désordre, confusion. (Ne pas dire *embrouillamini*.)

BROUILLARD (*brou, ll* mll., *ar*) n. m. Amas de vapeurs d'eau épaisses et froides, qui obscurcissent l'air. *Comptab.* Livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. (On l'appelle aussi BROUILLON ou MAIN COURANTE.) Adjectiv. *Papier brouillard*, non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSE (*brou, ll* mll., *a-se*) n. f. Léger brouillard.

BROUILLASSER (*brou, ll* mll., *a-sé*) v. i. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE (*brou, ll* mll.) n. f. *Fam.* Désunion : *être en brouille avec quelqu'un*.

BROUILLEMENT (*brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brouiller. Etat de ce qui est brouillé.

BROUILLER (*brou, ll* mll., *é*) v. t. Mêler : *brouiller des œufs*. *Fig.* Embrouiller, mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis*. *Brouiller les cartes*, les mêler, et, *au fig.*, semer le désordre, la division. **Se brouiller** v. pr. *Le temps se brouille*, se couvre de nuages. ANT. **Débrouiller, réconcilier.**

BROUILLERIE (*brou, ll* mll., *e-ri*) n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE (*brou, ll* mll., *on, o-ne*) adj. et n. Qui ne fait que brouiller ou s'embrouiller : *esprit brouillon ; personne brouillonne*. N. m. Ecrit corrigé, raturé, à mettre au net : *brouillon de lettre*. *Comptab.* V. BROUILLARD.

BROUILLONNER (*brou, ll* mll., *o-né*) v. t. Ecrire en brouillon : *brouillonner une lettre*.

BROUIR v. t. (anc. allem. *bruejen*). Dessécher, brûler. (Se dit de l'action du soleil sur les plantes gelées.)

BROUISSURE (*i-su-re*) n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLE (*brou-sa, ll* mll.) n. f. (de *brosse*). Epines, ronces qui croissent dans les bois. *Sourcil, barbe en broussaille*, drus et en désordre.

BROUSSAILLEUX, EUSE (*brou-sa, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Couvert de broussailles.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Etendue couverte d'épaisses broussailles : *la brousse africaine*.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Sorte de caillé fait avec du lait de chèvre ou de brebis.

BROUSSER (*brou-sé*) v. i. Marcher sous bois (à la chasse), sans s'inquiéter des chemins, ni les suivre.

BROUSSIN (*brou-sin*) n. m. Excroissance ligneuse qui vient au tronc de certains arbres sous l'influence d'un obstacle à la circulation de la sève et que l'on emploie en ébénisterie.

BROUSSURE (*brou-su-re*) n. f. Nom que l'on donne à la carie du froment.

BROUT (*brou*) n. m. (subst. verb. de *brouter*). Pousse des jeunes arbres au printemps. *Mal de brout*, inflammation intestinale des bestiaux, provoquée par l'ingestion de jeunes pousses et de bourgeons.

BROUTEMENT (*man*) n. m. Action de brouter.

BROUTER (*té*) v. t. (germ. *brouston*). Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses. Couper par soubresauts, en parlant de certains outils. PROV. : **Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute**, il faut savoir vivre où l'on est et avec les ressources dont on dispose.

BROUTILLE (*ll* mll.) n. f. Menu branchage. *Fig.* Objet de peu d'importance.

BROUTURE n. f. Branches nouvelles, dont les extrémités ont été broutées.

BROWNIEN adj. Se dit du mouvement incessant des particules microscopiques en suspension dans un liquide. V. BROWN (Robert) [*Part. hist.*].

BROWNING (*brou-nin'-gh'*) n. m. Pistolet automatique à chargeur.

BROYAGE (*broi-ia-je*) n. m. Action de broyer. (On écrit aussi BROIEMENT ou BROÎMENT.)

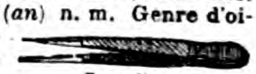
BROYER (*broi-ié*) v. t. (germ. *brekan*. — Se conj. comme *aboyer*.) Pulvériser, triturer, réduire en poudre. Casser : *broyer du poivre*. Ecraser en délayant : *broyer des couleurs*. *Fig. Broyer du noir*, se livrer à des idées tristes.

BROYEUR, EUSE (*broi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui broie les couleurs, etc. Adjectiv. : *machine broyeuse*, et substantiv. : *une broyeuse*.

BRRR interj. qui sert à marquer un sentiment de crainte, une sensation de froid, ou le bruit que font plusieurs corps qui roulent.

BRU n. f. (goth. *bruths*). Femme du fils ; belle-fille.

BRUANT ou **BRÉANT** (*an*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres de l'hémisphère boréal, dont le type est l'*ortolan*.


Brucelles.

BRUCELLES (*sè-le*) n. f. pl. (pour *bercelles*). Pinces fines à ressort pour saisir les petits objets.

BRUCHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, famille des curculionidés, dont les larves causent de grands ravages dans les graines des légumineuses.

BRUCINE n. f. Alcali que l'on extrait de la noix vomique. (C'est un poison violent.)

BRUGNON n. m. (mot prov.). Pêche à peau lisse, à chair ferme et parfumée.

BRUGNONIER (*gn* mll., *ni-é*) n. m. Variété de pêcher produisant le brugnon.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement. *Agric.* Carie des blés.

BRUINER (*né*) v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine*.

BRUINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de la bruine : *temps bruineux*.

BRUIR v. t. Imbiber de vapeur des étoffes qu'on veut amollir : *bruir du drap*.

BRUIRE v. i. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt*. — Ne s'emploie, selon la grammaire de l'Acad., qu'à l'inf. prés. : *bruire* ; à la troisième personne du présent de l'indicatif : *il bruit* ; aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel de l'imparfait : *il bruissait, ils bruissaient* ; au participe présent : *bruissant* (qui a remplacé *bruyant* devenu adjectif) : *Le vent bruit*. On trouve aussi le subjonctif présent : *qu'il bruisse*.

BRUISSAGE (*bru-i-sa-je*) n. m. Action de bruir des étoffes, des fils ; résultat de cette action.

BRUISSANT (*bru-i-san*), **E** adj. Qui bruit.

BRUISSEMENT (*bru-i-se-man*) n. m. Bruit faible et confus : *le bruissement des feuilles*.

BRUIT (*bru-i*) n. m. (de *bruire*). Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig.* Nouvelle : *le bruit court*. Eclat : *cette affaire fait grand bruit*. Sédition : *il y a du bruit dans la ville*. Renommée : *il fait du bruit dans le monde*.

BRÛLAGE n. m. Action de brûler.

BRÛLANT (*lan*), **E** adj. Qui brûle. *Fig.* Vif, animé : *zèle brûlant ; style brûlant*. ANT. **Frais, glacé, tiède.**

BRÛLÉ n. m. Odeur répandue par une chose brûlée : *sentir le brûlé*.

BRÛLE-BOUT ou **BRÛLE-BOUTS** (*bou*) n. m. V. BRÛLE-TOUT.

BRÛLÉE (*lé*) n. f. *Pop. Donner une brûlée*, battre avec violence. (On dit aussi *donner une trempe*, *une frottée*.)

BRÛLE-GUEULE n. m. *Pop.* Pipe courte.

BRÛLEMENT (*man*) n. m. Action de brûler.

BRÛLE-PARFUM (*fun*) n. m. invar. Réchaud sur lequel on fait brûler des parfums.

BRÛLE-POURPOINT [*poin*] (**À**) loc. adv. De très près, à bout portant. Brusquement.

BRÛLER (*lé*) v. t. Consumer par le feu. Causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé*. Causer une sensation caustique : *le poivre brûle la langue*. Dessécher : *le soleil brûle les plantes*. Employer comme combustible et pour l'éclairage : *brûler du bois, de l'huile. Fig. Brûler le pavé*, courir très vite. *Brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Brûler ses vaisseaux*, s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire. *Brûler la politesse à quelqu'un*, le quitter brusquement. *Brûler les planches*, jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur. *Brûler une étape*, passer outre sans s'y arrêter. V. i. Se consumer : *la maison brûle*. Avoir très chaud. Subir un feu trop vif : *le rôti brûle. Fig.* Éprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris. Les pieds lui brûlent*, il est impatient de partir.


Brûle-tout.

BRÛLERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT (*tou*) n. m. invar. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougies. (On dit aussi BRÛLE-BOUT.)


Brûloir à café.

BRÛLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Incendiaire. Distillateur d'eau-de-vie. N. m. Appareil employé pour faciliter la combustion du gaz d'éclairage, de l'alcool, etc.

BRÛLIS (*li*) n. m. Partie de forêt incendiée, ou de champ dont les herbes ont été brûlées pour améliorer le sol.

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT (*lo*) n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis. Eau-de-vie brûlée avec du sucre. Morceau de viande très épicé. Individu qui sème la discorde.

BRÛLURE n. f. Effet de la combustion ou d'une élévation normale de la température : *se faire une brûlure sur la main*. (L'acide picrique en solution calme rapidement la douleur des brûlures.)

BRUMAILLE (*ma, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Temps brumeux : petite brume.

BRUMAIRE (*mè-re*) n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 22 ou 23 octobre au 20 ou 21 novembre). V. *Part. hist.*

BRUMAL, E, AUX adj. De la saison des brumes, de l'hiver.

BRUMASSE (*ma-se*) n. f. *Mar.* Petite brume.

BRUMASSER (*ma-sé*) v. impers. Se dit quand le temps est couvert par une légère brume : *il brumasse*.

BRUME n. f. (du lat. *bruma*, hiver). Brouillard épais. *Fig.* Obscurité, incertitude, tristesse.

BRUMER (*mé*) v. impers. *Mar.* Se dit quand il y a de la brume : *il brume*.

BRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Couvert de brume : *temps brumeux*.

BRUN, E adj. et n. (germ. *brun*). De couleur entre jaune, roux et noir, mais tirant sur le noir. Qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun*. N. m. Couleur brune.

BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. (rad. *brun*). Moment où le jour baisse, vers le soir : *sur la brune*.

BRUNET, ETTE adj. et n. Diminutif de *brun*.

BRUNETTE (*nè-te*) n. f. Chanson d'un style galant, d'un caractère tantôt tendre, tantôt enjoué, et dont la mélodie était simple, aimable et facile à retenir.

BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.

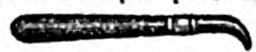
BRUNIR v. t. Rendre brun : *brunir une voiture*. Polir : *brunir l'or*. V. i. Devenir brun : *son teint brunit*.

BRUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de donner le bruni à un métal : *le brunissage de l'or*.

BRUNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action de brunir : *le brunissement des cheveux*.

BRUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui brunit les métaux.

BRUNISSOIR (*ni-soir*) n. m. Outil pour polir les ouvrages d'or, d'argent, etc.


Brunissoir.

BRUNISSURE (*ni-su-re*) n. f. Art du brunisseur. Poli donné à un métal par le brunissage. Façon donnée aux étoffes pour mieux assortir les nuances. Maladie de la vigne. Maladie bactérienne de la pomme de terre.

BRUSQUE (*brus ke*) adj. (de l'ital. *brusco*, âpre). Prompt, subit : *attaque brusque*. Vif : *manières brusques*. Rude, incivil : *ton brusque*.

BRUSQUEMBILLE (*brus-kan-bi, ll* mll., *e*) n. f. (n. pr.). Jeu de cartes qui se joue entre deux à cinq joueurs.

BRUSQUEMENT (*brus-ke-man*) adv. D'une manière brusque.

BRUSQUER (*brus-ké*) v. t. Traiter d'une manière brusque. *Fig. Brusquer une affaire*, la faire vite.

BRUSQUERIE (*brus-ke-rî*) n. f. Action ou paroles brusques.

BRUSSOLES (*bru-so-le*) n. f. pl. Filets, rouelles, etc., accommodées en farces et en ragoûts.

BRUT (*brut'*), **E** adj. (du lat. *brutus*, lourd, stupide). Qui n'est pas façonné : *diamant brut*. Sans éducation, sans culture : *nations brutes. Sucre brut*, non raffiné. *Produit brut*, frais non défalqués. *Poids brut*, poids dont on n'a pas défalqué celui de l'emballage. **Brut** adv. : *ce boucaut de sucre pèse brut 900 kilogrammes*. ANT. **Travaillé, dégrossi, affiné, poli.**

BRUTAL, E, AUX adj. Tenant de la bête brute : *instinct brutal. Fig.* Grossier, emporté, féroce : *procédé brutal ; force brutale*. N. : *c'est un brutal*. ANT. **Poli, doux, galant.**

BRUTALEMENT (*man*) adv. Avec brutalité.

BRUTALISER (*zé*) v. tr. Traiter brutalement.

BRUTALITÉ n. f. Grossièreté, rudesse. Action ou parole brutale. ANT. **Civilité, douceur.**

BRUTE n. f. (lat. *bruta*). Animal privé de raison. *Fig.* Personne grossière, sans esprit ni raison.

BRUYAMMENT (*bru* ou *brui-ia-man*) adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, E (*bru* ou *brui-ian*), **E** adj. (rad. *bruire*) Qui fait du bruit.

BRUYÈRE (*bru-iè-re*) n. f. (du celtique *brug*, buisson). Nom vulgaire de diverses éricacées, qui croissent dans les terres incultes. Le terrain où elles croissent. **Terre de bruyère**, terre formée par la décomposition de la bruyère. **Coq de bruyère**, sorte de grand gallinacé qui habite surtout le nord de l'Europe.


Bruyère.

BRYOLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la botanique qui s'occupe des mousses.

BRYOLOGISTE (*jis-te*) n. Celui, celle qui étudie les mousses.

BRYON ou **BRION** n. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.

BRYONE n. f. Genre de cucurbitacées vivaces, grimpantes, ornementales.

BRYOZOAIRES (*è-re*) n. m. pl. Classe de petits animaux marins vermiformes, qui vivent en colonies, fixés à la surface d'objets divers. S. un *bryozoaire*.

BUANDERIE (*rî*) n. f. Lieu où se fait la lessive.

BUANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. (de *buée*). Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.

BUBALE n. m. Ruminant africain du genre antilope, à grandes cornes, à courbure brisée.

BUBE n. f. Pustule qui vient sur la peau.

BUBO n. m. Nom scientifique des rapaces nocturnes appelés communément *grands ducs*

BUBON n. m. (gr. *boubôn*). Ganglion lymphatique enflammé.

BUBONIQUE adj. Qui tient du bubon : *peste bubonique*. (V. PESTE.)

BUCAIL (*ka, ll* mll.) n. m. ou **BUCAILLE** (*ka, ll* mll., *e*) n. f. Sarrasin, blé noir.

BUCCAL (*buk-kal*), **E, AUX** adj. (du lat. *bucca*, bouche). Qui a rapport à la bouche : *glande buccale*.

BUCCIN (*buk-sin*) n. m. Genre de mollusques gastropodes marins.

BUCCIN (*buk-sin*) n. m. ou **BUCCINE** (*buk-si-ne*) n. f. Sorte de trompette droite ou courbe, en usage dans l'antiquité romaine.

BUCCINATEUR (*buk-si*) n. m. *Antiq*. Romain sonnant de la buccine. Adj. Se dit d'un muscle de la joue. Substantiv. : *le buccinateur*.

BUCENTAURE (*san-tô-re*) n. m. (du gr. *bous*, bœuf, et de *centaure*). Centaure qui avait le corps d'un taureau. (V. *Part. hist.*)

BUCÉPHALE n. m. (nom du cheval d'Alexandre. (V. *Part. hist.*) Cheval de parade ou de bataille. Par antiphrase, Rosse.

BÛCHE n. f. (du lat. *boscum*, bois). Morceau de gros bois de chauffage. *Fig*. Personne stupide.

BÛCHER (*ché*) n. m. (rad. *bûche*). Lieu où l'on serre le bois à brûler. Pile de bois sur laquelle les anciens brûlaient les corps. Amas de bois sur lequel on brûlait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu : *Jeanne d'Arc mourut sur le bûcher*.

BÛCHER (*ché*) v. t. (rad. *bûche*). Dégrossir une pièce de bois. Abattre les saillies d'une pierre. V. i. *Pop*. Battre. Travailler sans relâche. **Se bûcher** v. pr. *Fam*. Se battre.

BÛCHERON, ONNE (*o-ne*) n. (de *bûche*). Qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE (*chè-te*) n. f. Menu morceau de bois. *Tirer à la bûchette*, tirer à la courte paille.

BÛCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam*. Travailleur.

BUCOLIQUE adj. (gr. *boukolikos*; de *boukolein*, faire paître des bœufs). Qui a rapport à la vie des bergers ou à la poésie pastorale : *existence bucolique*. N. f. Morceau de poésie pastorale : *les* Bucoliques *de Théocrite*. *Fig*. et *ironiq*. Ramassis d'objets, de paperasses sans valeur.



Bucrâne.

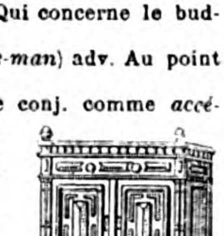
BUCRÂNE ou **BUCRANE** n. m. (du gr. *bous*, bœuf, et *kranion*, crâne). Tête de bœuf décharnée, employée comme décoration architecturale.

BUDGET (*bud-jè*) n. m. (mot angl., tiré lui-même du vx fr. *bougette*, petite bourse). État de prévision des recettes et des dépenses d'un État, d'un département, d'une commune, etc. *Par ext*. Recettes ou dépenses d'un particulier.

BUDGÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire*.

BUDGÉTAIREMENT (*té-re-man*) adv. Au point de vue du budget.

BUDGÉTER (*té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Inscrire au budget.



Buffet.

BUDGÉTIVORE adj. et n. Par plaisanterie. Qui vit aux dépens de l'État.

BUÉE (*bu-é*) n. f. (orig. germ.). Lessive (vx) : *faire la buée*. Vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUEN-RETIRO (*bou-èn'-ré*) n. m. (mot esp. signif. *bonne retraite*). Appartement privé. Villa à l'écart. *Iron*. Lieux d'aisances.

BUFFET (*bu-fè*) n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table. Dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs. Restaurant installé dans les gares de chemins de fer. Menuiserie de l'orgue.

BUFFETIER (*bu-fe-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient un buffet dans une gare.

BUFFLE (*bu-fle*) n. m. (ital. *bufalo*). Espèce de bœuf sauvage; son cuir. Peau collée sur un morceau de bois et servant pour polir à l'émeri ou blanchir au blanc d'Espagne.

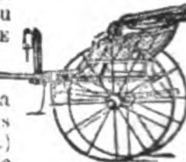


Buffle.

BUFFLETERIE (*bu-fle-te-ri*) n. f. Partie de l'équipement militaire en peau de buffle, servant à soutenir les armes de soldat.

BUFFLETIN (*bu-fle*) n. m. Jeune buffle. (On dit aussi BUFFLON.) Justaucorps en peau de buffle.

BUFFLONNE n. f. Femelle du buffle. (On dit aussi BUFFLETTE et BUFFLESSE.)



Buggy.

BUGGY (*beugh-ghé*) n. m. Voiture très légère à deux roues, à brancards longs et minces. (On dit aussi BOGHEI.)

BUGLE n. m. (mot angl.). Sorte de trompette à pistons, dont le son est plus doux et plus moelleux que celui du cornet. *Petit bugle*, instrument plus petit que le bugle et dont le son est très aigu. N. f. Genre de plantes, de la famille des labiées.



Bugle.

BUGLOSSE (*glo-se*) n. f. Genre de borraginacées, cultivées dans les jardins et employées en médecine.

BUGRANE n. f. *Bot*. Légumineuse dont les racines offrent une résistance considérable à la charrue, d'où son nom vulgaire d'ARRÊTE-BŒUF.



Buire.

BUGY (*ji*) n. m. Variété de poire d'hiver, qui se conserve longtemps.

BUIRE n. f. Vase en forme de cruche, muni d'une anse et d'un bec : *buire d'argent; buire ciselée*.

BUIRETTE (*rè-te*) n. f. Tas de foin coupé.

BUIS (*bu-i*) n. m. (lat. *buxus*). Genre de plantes renfermant des arbustes toujours verts. Leur bois. Outil de cordonnier, en buis, qui sert à polir le talon et le bord des semelles. *Buis bénit*, branche de buis qu'on bénit dans les églises et qu'on distribue le jour des Rameaux.

BUISSE ou **BOUISSE** n. f. Outil de cordonnier, pour cambrer les semelles; de tailleur, pour rabattre les coutures.

BUISSIÈRE (*bu-i-si-è-re*) ou **BUISSAIE** (*bu-i-sè*) n. f. Lieu planté de buis.

BUISSON (*bu-i-son*) n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et rameux. Taillis d'arbres de trois à quatre mètres. Arbre fruitier, taillé en buisson. Plat disposé en pyramide épineuse : *buisson d'écrevisses*. *Buisson ardent*, buisson enflammé sous la forme duquel Dieu apparut à Moïse. *Bot*. Pyracanthe. *Battre les buissons*, les parcourir pour en déloger le gibier. *Fig*. Faire quelque recherche.



Bulbe.

BUISSONNEUX, EUSE (*bu-i-so-neû, eu-ze*) adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux*.

BUISSONNIER (*bu-i-so-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier*. *Fig*. *Faire l'école buissonnière*, se promener au lieu d'aller en classe.

BUITARDE n. f. Grosse outarde du centre de l'Europe.

BULBAIRE (*bè-re*) adj. Relatif au bulbe.

BULBE n. m. ou f. (Acad.) (du lat. *bulbus*, oignon). Oignon de plante. N. m. *Anat*. Partie renflée, globuleuse. *Bulbe rachidien*, partie de l'axe

cérébro-spinal intermédiaire entre le cerveau et la moelle épinière. Syn. MOELLE ALLONGÉE.

BULBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. *Bot.* Formé d'un bulbe. *Anat.* Pourvu d'un bulbe.

BULBILLE (*ll* mll.) n. f. *Bot.* Bourgeon à l'aisselle des feuilles.

BULGARE adj. et n. De la Bulgarie.

BULLAIRE (*bul-lè-re*) n. m. Recueil de bulles des papes. Ecrivain qui copie les bulles.

BULLE (*bu-le*) n. f. (lat. *bulla*). Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon.* Gros clou employé comme motif décoratif. Soulèvement de l'épiderme, rempli de liquide. *Diplom.* Sceau attaché à un acte. Acte muni de ce sceau. *Admin. eccl.* Décret du pape scellé en plomb et ordinairement désigné par le premier mot qu'on y lit : *bulle d'excommunication.* N. et adj. m. *Comm. Du bulle ; papier bulle*, papier d'une pâte grossière, de couleur jaunâtre.

BULLETIN (*bu-le*) n. m. (ital. *bulletino*). Billet qui sert à exprimer un vote. Rapport qui publie quelque chose d'officiel. Récit officiel des opérations d'un corps de troupes : *bulletin de la Grande Armée.* Etat de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier. Bulletin des lois*, recueil des actes du gouvernement français. Reçu : *bulletin de bagages, de consigne.*

BULLEUX, EUSE (*bu-leû, eu-ze*) adj. Qui consiste en bulles : *éruption bulleuse.*

BULL-FINCH (*boul-fin' tch*) n. m. (mot. angl.). Obstacle de steeple-chase, formé d'un talus surmonté d'une haie.

BULL-TERRIER (*boul-tè-ri-é*) n. m. Chien anglais qui chasse les rats. Pl des *bull-terriers.*

BULTEAU (*tô*) n. m. Arbre taillé en boule.

BUNGALOW (*lô*) n. m Dans l'Inde anglaise, habitation à un seul étage, entourée de vérandas.


Bupreste.

BUNGARE n. m. Genre de serpents venimeux de l'Inde et de la Malaisie.

BUPRESTE (*près-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères xylophages, dont les nombreuses espèces sont répandues sur tout le globe.

BURALISTE (*lis-te*) n. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc. Adjectiv. : *receveur buraliste.*

BURAT (*ra*) n. m. Petite étoffe de laine pure, plus forte que l étamine à voile.

BURATIN n. m. ou **BURATINE** n. f. Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE n. f. (lat. *burra*). Grosse étoffe de laine de coloration brune. *Par ext.* Vêtement fait de cette étoffe.

BURE n. f. Puits creusé dans une galerie de mine, pour atteindre le niveau d'une galerie inférieure.

BUREAU (*rô*) n. m. (de *bure*). Sorte de grosse étoffe de laine. Table ou meuble à tiroirs ou à tablettes, pour écrire. Endroit où s'expédient les affaires : *bureau d'un ministère.* Lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée Le président, le vice-président et les secrétaires d une assemblée. Cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière Etablissement public : *bureau de poste.* **Bureau de placement**, où l'on se charge de placer les employés, les domestiques. **Bureau de tabac**, boutique pour la vente en détail des tabacs de la régie. **Bureau de bienfaisance.** V. BIENFAISANCE. **Bureau des longitudes**, société officielle de savants qui, à l'Observatoire de Paris, s'occupent des questions usuelles de mathématiques et d'astronomie. **Bureau arabe**, personnel militaire français, établi en Algérie depuis 1833 pour administrer les communes indigènes des territoires de commandement.


Bureau.

BUREAUCRATE n. m. (de *bureau*, et du gr. *kratos*, force). Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE (*kra-sî*) n. f. (de *bureaucrate*). Pouvoir, influence des bureaux. (En mauv. part.)

BUREAUCRATIQUE adj. Qui a rapport a la bureaucratie.

BURELLE (*rè-le*) ou **BURÈLE** n. f. *Blas.* Fasce diminuée de largeur et toujours employée en nombre. (V. la planche BLASON.)

BURETTE (*rè-te*) n. f. (de *buire*). Petit vase à goulot, destiné à contenir divers liquides, principalement de l'huile ou du vinaigre. Chacun des vases où l'on met l'eau et le vin pour la messe.


Burette.

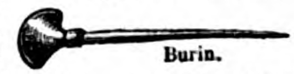
BURGAU (*ghô*) n. m. Nom vulgaire d'une sorte de grosse coquille, dont on tire une nacre grossière, très employée dans les incrustations, surtout par les Japonais. Nacre qu'elle fournit.

BURGAUDINE (*ghô*) n. f. Nacre fournie par la coquille du burgau et remarquable par son éclat perlé.

BURGRAVE n. m. (all. *burg*, bourg, et *graf*, comte). Au moyen âge, commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne. *Fam.* Depuis la représentation du drame de V. Hugo (*les Burgraves*), nom donné souvent aux personnes âgées, à idées arriérées.

BURGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de burgrave.

BURIN n. m. (de l'all. *bohren*, percer). Ciseau d'acier pour couper les métaux. Instrument d'acier taillé en biseau, dont on se sert pour graver sur les métaux. *Fig.* : *le burin de l'histoire.*


Burin.

BURINER (*né*) v. t. Travailler au burin, graver : *buriner une planche de cuivre.* Absol. *Pop.* Travailler sans relâche.

BURINEUR n. m. Ouvrier qui emploie le burin. Instrument qui remplit l'office du burin. *Pop.* Qui travaille durement, beaucoup. (On dit aussi BÛCHEUR, en ce sens.)

BURLESQUE (*lès-ke*) adj. (ital. *burlesco* ; du lat. *burla*, farce). Qui est d'un comique outré et souvent trivial : *poème, figure burlesque.* N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT (*lès-ke-man*) adv. D une manière burlesque.

BURNOUS (*bur-nouss*) n. m. (ar. *bornos*). Grand manteau d'homme, en laine, à capuchon, en usage surtout chez les Arabes.


Burnous.

BURON n. m. Hutte de berger. Fromagerie : *les burons sont les chalets de l'Auvergne.*

BURONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait les fromages sur place, dans son buron.

BURSAL, E, AUX adj. (du lat. *bursa*, bourse). Qui a pour objet un impôt extraordinaire : *édit bursal.*

BUSAIGLE (*zé-gle*) n. f. Variété de buse à tarse emplumé.

BUSARD (*zar*) n. m. Oiseau de proie du genre buse.


Busard.

BUSC (*busk*) n. m. (ital. *busco*). Lame de baleine, d'acier, que l'on met dans les corsets pour leur donner de la rigidité. Coude que forme en dessus la crosse des fusils. Saillie installée sur le fond d'une écluse et sur laquelle vient buter la partie inférieure des portes.

BUSE (*bu-ze*) n. f. (lat. *buteo*). Genre d'oiseaux rapaces, voisins des faucons, répandus sur tout le globe. *Fig.* Ignorant et sot : *c'est une buse.*

BUSE (*bu-ze*) n. f. (du flam. *buis*, conduit). Canal qui amène l'eau d'un bief de moulin dans la roue. Tuyau : *buse d'échappement.* Tuyau qui fournit l'air et met les puits des mines en communication. Tuyau conique qui, dans les hauts fourneaux, s'adapte aux tuyères. *Buse de gabions*, réunion de gabions, reliés par une perche, pour protéger les tireurs.


Buse.

BUSQUÉ (*bus-ké*), **E** adj. D'une courbure convexe : *nez busqué.*

BUSQUER (*bus-ké*) v. t. Munir d'un busc : *busquer un corset.* Arquer. Rendre courbe.

BUSQUIÈRE (*bus-ki*) n. f. Coulisse du corset dans laquelle on introduit le busc.

BUSSEROLE (*bu-se*) ou **BOUSSEROLE** (*bou-se*) n. f. Arbousier des Alpes.

BUSTE (*bus-te*) n. m. (ital. *busto*). Partie supérieure du corps humain. Représentation peinte ou sculptée de la partie supérieure du corps d'une personne. — Le buste est dit en *hermès* quand les épaules, la poitrine, le dos sont coupés par des plans verticaux ; il est dit en *piédouche* quand il est de forme arrondie ou ovale par le bas et monté sur socle.


Bustes : 1. En hermès ; 2. En piédouche.

BUT (*bu* et *but'* devant une voyelle) n. m. (subst. verbal de *buter*). Point où l'on vise : *frapper au but.* Fin qu'on se propose : *la fortune est son but. But en blanc*, point où la trajectoire du projectile coupe la ligne de mire. Loc. adv. : **De but en blanc**, brusquement, sans précaution ni formalités **But à but**, sans avantage de part et d'autre.

BUTANE n. m. Hydrocarbure naturel combustible, facilement liquéfiable.

BUTE n. f. Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux.

BUTÉE (*té*) n. f. Genre de légumineuses d'Asie, renfermant des arbustes grimpants, dont l'un, nommé *arbre à laque*, donne une gomme astringente, utilisée dans les maladies du tube digestif.

BUTÉE ou **BUTTÉE** (*bu-té*) n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée. *Techn.* Organe d'arrêt.

BUTER (*té*) v. i. Venir s'appuyer contre quelque chose. Se heurter le pied contre un obstacle. Tendre à, avoir pour but. V. t. Etayer : *buter un mur.* **Se buter** v. pr. Se heurter. *Fig.* S'opiniâtrer, s'obstiner.

BUTIN n. m. (de l'all. *beute*, proie). Ce qu'on enlève à l'ennemi. Ce qu'on amasse en quêtant çà et là : *le butin d'une abeille.* Ce qu'on acquiert par son travail, ses études, etc. *Pop.* Richesses accumulées.

BUTINER (*né*) v. t. et i. Faire du butin sur l'ennemi : *les soldats se dispersaient pour butiner.* Quêter çà et là, chercher à se procurer, amasser.

BUTINEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui butine.

BUTOIR ou **BUTTOIR** n. m. Obstacle artificiel où viennent buter les wagons ou locomotives en manœuvre. (V. planche CHEMIN DE FER.) Pièce d'un appareil, contre laquelle certains organes viennent buter.

BUTOME n. f. Ombellifère aquatique, appelée aussi *jonc fleuri.*

BUTOR n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des hérons, à voix forte et retentissante. *Fig.* Homme grossier, stupide, balourd, lourdaud. N. f. *Pop.* : *c'est une butorde.*


Butor.

BUTTAGE (*bu-ta-je*) n. m. Action de butter.

BUTTE (*bu-te*) n. f. (de *but*) Petite colline. Tertre servant de point de mire. *Fig. Etre en butte à*, être exposé à.

BUTTER (*bu-té*) v. t. Entourer de terre exhaussée : *butter un arbre, une plante.*

BUTTOIR (*bu-toir*) ou **BUTTEUR** (*bu-teur*) n. m. Petite charrue qu'on emploie pour opérer le buttage. Outil pour sculpter le bois.

BUTURE ou **BUTTURE** (*bu-tu-re*) n. f. Tumeur à la jointure du pied d'un chien de chasse.

BUTYLÈNE n. m. Nom donné à un des carbures d'hydrogène.

BUTYLIQUE adj. Se dit d'un certain nombre de corps composés, comme les alcools butyliques, les aldéhydes butyliques.

BUTYRATE n. m. Sel de l'acide butyrique.

BUTYREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *butyrum*, beurre). De la nature du beurre : *le cacao contient une matière butyreuse.*

BUTYRINE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. (même étymol. qu'aux art. précéd.). Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUTYROMÈTRE n. m. (lat. *butyrum*, beurre, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à évaluer la richesse du lait en beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu, qui est passable comme boisson : *vin qui n'est pas buvable.*

BUVANDE ou **BUVANTE** n. f. Nom donné à la piquette en diverses régions : *buvande de prunelles.*

BUVARD (*var*) adj. m. *Papier buvard*, papier non collé, propre à absorber l'encre fraîche. N. m. Cahier, sous-main contenant du papier buvard.

BUVÉE (*vé*) n. f. Breuvage pour les bestiaux, formé de son, de farine, etc., délayés dans de l'eau.

BUVERIE (*ri*) n. f. Partie de plaisir où l'on boit beaucoup (On dit aussi BEUVERIE.)

BUVETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient buvette.

BUVETTE (*vè te*) n. f. Petit débit de boissons, d'aliments légers, dans un théâtre, une gare, etc. Dans les stations thermales, endroit où l'on va boire les eaux.

BUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui boit : *un buveur d'eau.* Qui aime à boire du vin, etc.

BUVOTER (*té*) v. i. Boire à petits coups et fréquemment.

BUXACÉES (*buk-sa-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *buis* (buxus). S. une *buxacée.*

BUYSE (*bu i ze*) ou **BUYSSE** (*bu-i-se*) n. f. Petit bâtiment hollandais pour la pêche du hareng. (On dit aussi BUSCHE.)

BY n. m. (néerl. *buyse* ; cf. *buse*). Fossé qui traverse un étang.

BYRONIEN, ENNE (*ni in, è-ne*) adj. Qui a du rapport avec l'imagination, le style du poète Byron.

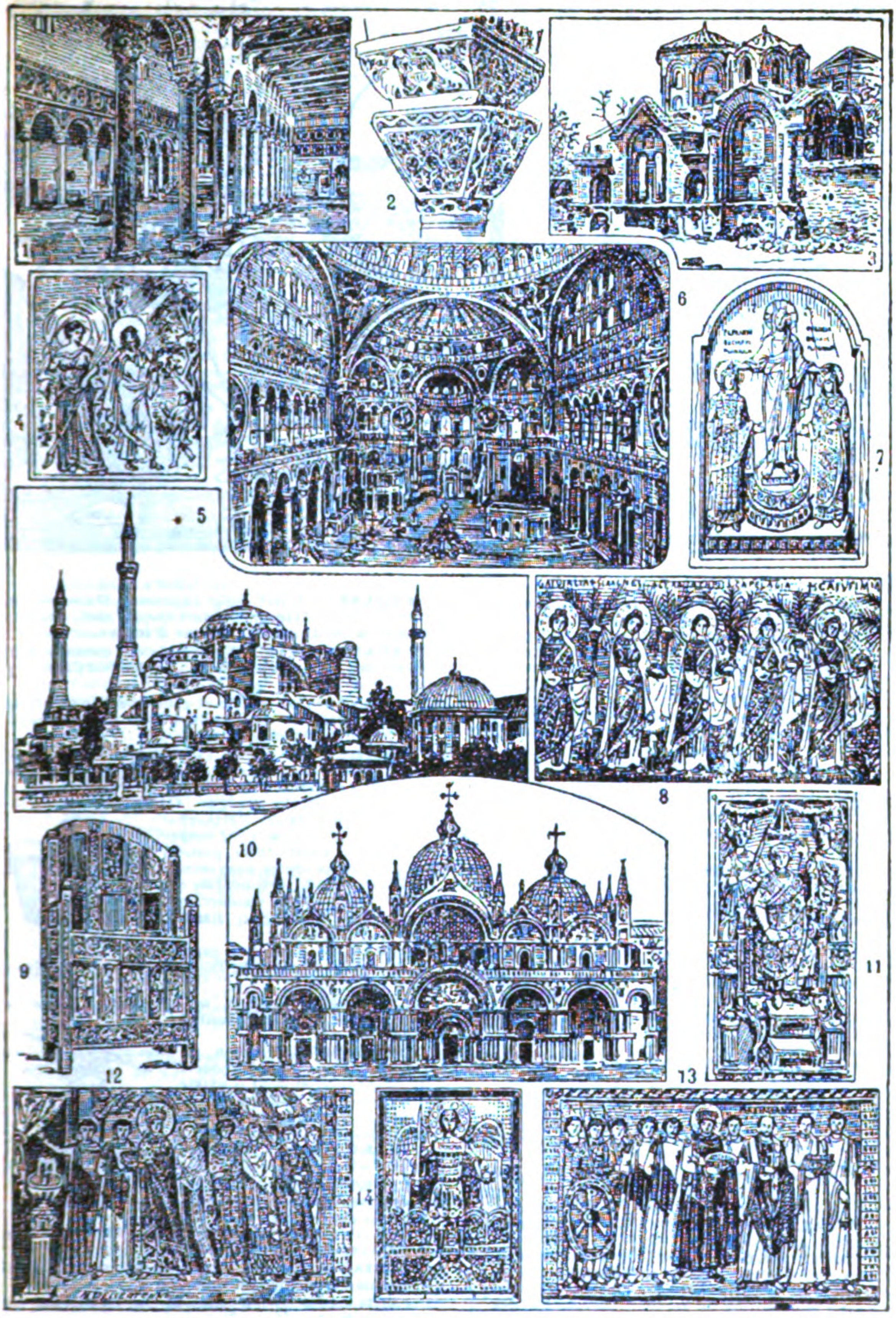
BYRONISME n. m. Romantisme byronien.

BYRRHE ou **BYRRHUS** (*rus*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, comprenant plusieurs espèces, de grande taille, arrondis, gris, roussâtres, parfois dorés, qui vivent dans les lieux secs.

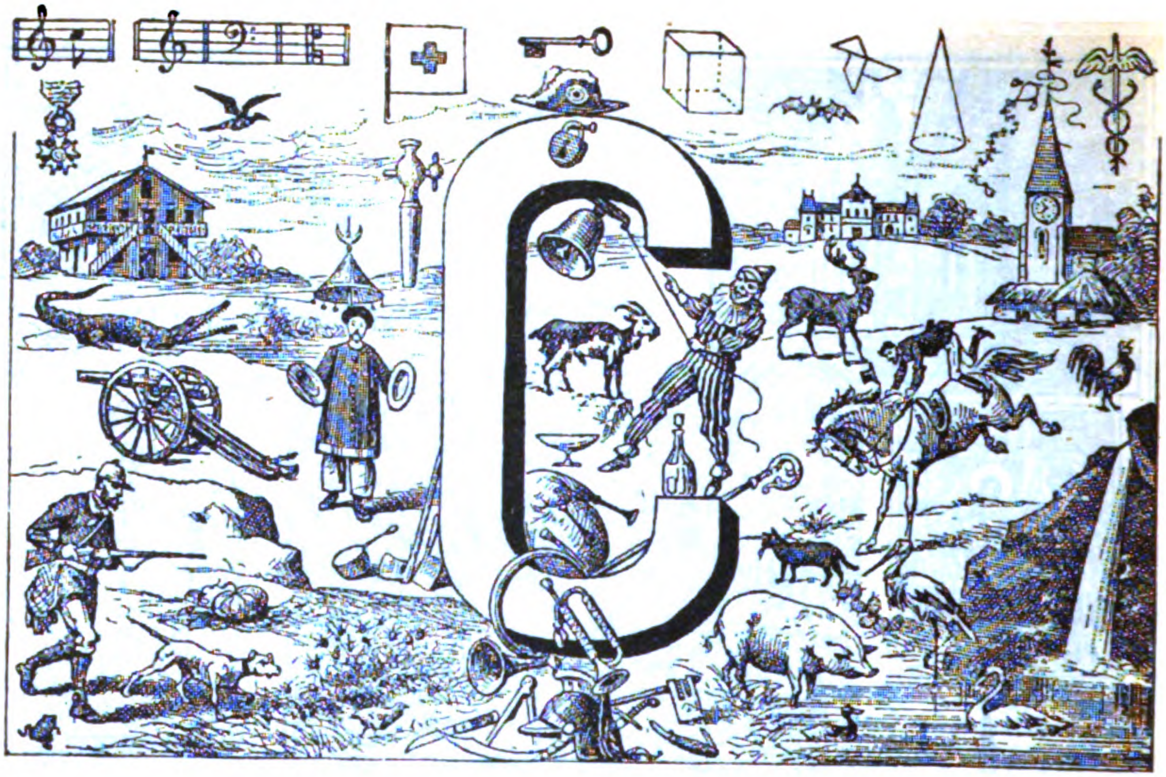
BYSSE (*bi-se*) ou **BYSSUS** (*bi suss*) n. m. (gr. *bussos*). *Archéol.* Sorte d'étoffe végétale très estimée des anciens. *Zool.* Faisceau de fils soyeux qui sert à certains mollusques lamellibranches d'organe de fixation, et qu'on a tenté d'utiliser comme matière textile sous le nom de *soie de mer.*

BYTURE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, renfermant de petites formes allongées et roussâtres : *le byture est nuisible aux framboisiers.*

BYZANTIN, E adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient. *Style byzantin, architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient. *Discussions byzantines*, oiseuses et intempestives. N. f. *La Byzantine*, collection de sources historiques, relatives à l'empire grec d'Orient. — ART BYZANTIN. Issu d'une combinaison des procédés de l'art gréco-romain et des influences orientales, il prit sa physionomie particulière au VIe siècle, sous Justinien. Son type est l'église de Sainte-Sophie, bâtie de 532 à 537 à Constantinople, et que caractérisent les lignes courbes, son immense coupole, sa luxueuse décoration de mosaïques à fonds d'or, la dentelle de pierre de ses chapiteaux. Citons encore Saint-Vital de Ravenne, Saint-Serge et l'église des Apôtres, à Constantinople. Le même luxe élégant apparaît dans les miniatures et dans la sculpture sur ivoire. Sur son déclin, l'art byzantin se fixa dans des formes sèches, dures, hiératiques, soumises à des règles minutieuses et immuables. Il a exercé au moyen âge une puissante influence, surtout en Orient.



ART BYZANTIN : **1.** Vue intérieure de Saint-Apollinaire in Classe, à Ravenne (VIe s.) ; **2.** Chapiteau de Saint-Vital, à Ravenne ; 3. Kazandjilar-Djami. Eglise de la Théotokos, à Salonique ; **4.** Le prophète Isaïe entre la Nuit et l'Aurore (miniature du IXe ou du Xe s.) ; **5.** Sainte-Sophie, à Constantinople (VIe s.) ; **6.** Intérieur de Sainte-Sophie ; **7.** Romain IV et Eudoxie, plaque de diptyque en ivoire (XIe s.) ; 8. Procession des saints, à Saint-Apollinaire ; **9.** Chaire de Maximien à la cathédrale de Ravenne (ivoire du VIe s.) ; 10. Saint-Marc, à Venise ; **11.** Diptyque consulaire de Magnus (518) ; **12.** Justinien et sa cour, mosaïque à Saint Vital de Ravenne (VIe s.) ; 13 Théodora et sa cour (*ibid.*), **14.** Saint-Michel, plaque d'émail du trésor de Saint Marc, à Venise (Xe ou XIe s.).



C (*sé* ou *se*) n. m. Troisième lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. — Devant les voyelles *a*, *o*, *u*, devant une consonne ou à la fin d'un mot, *c* se prononce comme *k* : *cacao*, *crime*, *échec* ; (*ç*, marqué d'une cédille ou placé devant *e*, *i*, *y*, se prononce comme *s* : *François*, *citron*, *cygne*). C, chiffre romain, vaut 100 ; mais, précédé d'un X (XC), il ne vaut que 90.

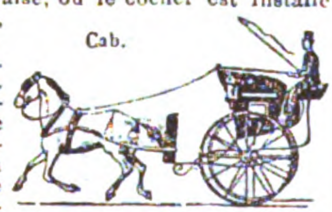
C, symbole chimique du *carbone*.

Ca, symbole chimique du *calcium*.

ÇA pr. dém. contr. pour *cela* : *donnez-moi ça*. (*Fam.*)

ÇÀ adv. de lieu. Ici : *viens çà*. **Çà et là** loc. adv. De côté et d'autre : *courir çà et là*. **Çà, or çà, ah çà** interj. : *çà, déjeunons ; or çà, répondez...*

CAB n. m. (mot angl.). Sorte de cabriolet à deux roues, d'origine anglaise, où le cocher est installé sur un siège élevé, placé par derrière.


Cab.

CABALE n. f. (hébr. *kabbalah*, tradition). Chez les juifs, interprétation mystérieuse de la Bible, transmise depuis Adam ou Abraham par une chaîne continue d'initiés. Art chimérique de commercer avec les esprits. Ensemble des partisans d'une doctrine, d'une coterie. Menée, intrigue : *former des cabales*.

CABALER (*lé*) v. intr. Comploter.

CABALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui cabale.

CABALISTE (*lis-te*) n. Personne versée dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la cabale, à la magie : *signes cabalistiques*. Qui affecte un air d'obscurité mystérieuse : *style cabalistique*.

CABALISTIQUEMENT (*lis-ti-ke-man*) adv. D'une manière cabalistique.

CABALLERO (*bal-lé* ou, à l'espagnole, *ba-ié*) n. m. (mot esp. signif. *cavalier*). En Espagne, membre de la petite noblesse dispensée de l'impôt, mais à la condition de servir à cheval. Pl. des *caballeros*.

CABAN n. m. (esp. *gaban*). Surtout à manches et à capuchon, qu'on met par les temps pluvieux.

CABANAGE n. m. Endroit où l'on établit des cabanes. Action de cabaner.

CABANE n. f. (lat. vulg. *capanna*). Maisonnette, hutte, baraque, bicoque, réduit chétif, abri. Réduit destiné à des animaux : *cabane à lapins*.

CABANER (*né*) v. i. Vivre sous des cabanes. Disposer des branchages pour que les vers à soie y filent leur cocon.

CABANON n. m. Petite et chétive cabane. Cellule pour les criminels dangereux, ou les fous furieux : *être fou à mettre au cabanon*.

CABARET (*rè*) n. m. Lieu où l'on boit, où l'on achète des boissons spiritueuses au détail. (S'emploie souvent en mauv. part.) *Pilier de cabaret*, client assidu des cabarets, ivrogne. *Cabaret borgne*, débit mal tenu, mal famé. Restaurant élégant : *viveurs qui vont souper au cabaret*. Petite table, plateau supportant des tasses, des verres à liqueurs, etc. ; assortiment de ces objets : *un cabaret en baccarat*.


Cabas.

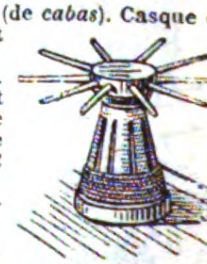
CABARETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient cabaret.

CABAS (*ba*) n. m. (lat. *capax*). Panier plat en paille, en laine, etc. Panier de jonc pour les figues.

CABASSET (*ba-sè*) n. m. (de *cabas*). Casque du XVIe siècle, sorte de bassinet sans visière.

CABERNET (*bèr-nè*) n. m. Cépage cultivé dans le sud-ouest de la France et dont il existe deux variétés principales : le *cabernet franc* et le *cabernet sauvignon*.

CABERU n. m. Chien sauvage d'Afrique.


Cabestan.

CABESTAN (*bès-tan*) n. m. Treuil vertical à barres horizontales pour rouler ou dérouler un câble, haler les fardeaux, etc. : *on lève l'ancre des navires au moyen du cabestan*.

CABIAI (*bi-è*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud.

CABILLAUD (*bi*, *ll* mll., *ô*) ou **CABLIAU** (*ô*) n. m. (holl. *kabeljau*.) Nom vulgaire de la morue fraîche.

CABILLOT (*bi*, *ll* mll., *o*) n. m. *Mar.* Cheville de bois dur ou de fer, autour de laquelle on amarre un cordage.

CABINE n. f. (angl. *cabin*). Chambrette à bord d'un navire. Logette où un baigneur se deshabille. Réduit spécial : *cabine téléphonique*.

CABINET (*né*) n. m. (de *cabine*). Petite chambre : *cabinet de toilette*. Bureau : *le cabinet du directeur*. Etude de notaire, d'avocat, d'homme d'affaires. Ensemble des ministres d'un Etat : *la politique du cabinet Polignac amena la révolution de 1830*. Collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle*. Lieux d'aisances. (Dans ce sens, s'emploie en général au pluriel.) Petit buffet à compartiments : *cabinet de laque*. **Cabinet noir**, bureau secret, établi par Louis XIV et où le gouvernement violait le secret des correspondances. *Cabinet de lecture*, salle où l'on loue des journaux, des livres. *Homme de cabinet*, qui aime la vie retirée et l'étude.

CÂBLE n. m. (lat. *capsulum*). Grosse corde. Corde métallique. Faisceau de fils métalliques protégé par des enveloppes isolantes, qui sert à la télégraphie ou à la téléphonie souterraine ou sous-marine : *le premier câble transatlantique fut jeté entre la France et l'Amérique, en 1866*. Encablure.

CÂBLÉ n. m. Gros cordon formé de fils tordus en câble, pour soutenir les tableaux, les tentures, etc.

CÂBLÉ, E adj. Retordu : *fil câblé*. *Archit.* Qui présente la forme d'un câble : *moulure câblée*.

CÂBLEAU (*blô*) ou **CÂBLOT** (*blo*) n. m. Câble, amarre de médiocre grosseur.

CÂBLER (*blé*) v. t. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une. V. t. Télégraphier par câble : *câbler une victoire*.

CÂBLERIE n. f. Fabrication des câbles.

CABLIÈRE n. f. Pierre qui retient une ligne de fond.

CÂBLOGRAMME (*gra-me*) n. m. (de *câble*, et du gr. *gramma*, écrit). Dépêche télégraphique, envoyée par câble : *envoyer un câblogramme*.

CABOCHARD (*char*), **E** adj. et n. Se dit d'un homme ou d'un animal entêté : *jument cabocharde*.

CABOCHE n. f. (du lat. *caput*, tête). *Fam.* Grosse tête. *Comm.* Clou à tête large et ronde.

CABOCHON n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée. Clou de cuivre doré, argenté, bronzé, à tete décorée, et que l'on emploie en ameublement.

CABOSSE (*bo-se*) n. f. Meurtrissure ; bosse. Fruit du cacaoyer.

CABOSSER (*bo-sé*) v. t. Bosseler : *cabosser de l'argenterie pour la faire paraître plus ancienne*.

CABOT (*bo*) n. m. Nom vulgaire de divers poissons, notamment du muge à grosse tête, qui vit en Méditerranée, et du chevesne commun.



Cabot.

CABOTAGE n. m. (de l'esp. *cabo*, cap). Navigation marchande à faible distance des côtes, et spécialement entre les ports d'un même pays, par opposition à la navigation *au long cours*.

CABOTER (*té*) v. intr. Faire le cabotage.

CABOTEUR ou **CABOTIER** (*ti-é*) adj. et n. m. Bâtiment, marin qui fait le cabotage : *navire caboteur ; un caboteur*.

CABOTIN, E n. Mauvais acteur. Comédien ambulant. *Fam.* et *fig.* Personne qui joue une comédie bruyante pour se faire valoir : *les cabotins de la politique*. (Par abrév. CABOT.)

CABOTINAGE n. m. Métier, action de cabotin.

CABOTINER (*né*) v. intr. Faire le cabotin.

CABOULOT (*lo*) n. m. Loge, compartiment dans une étable. *Pop.* Café d'ordre inférieur.

CABRER (*bré*) **(SE)** v. pr. (du provenç. *cabra*, chèvre). Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* Se révolter : *l'amour-propre se cabre devant les railleries*.

CABRI n. m. (du lat. *capra*, chèvre). Chevreau. *Sauter comme un cabri*, sauter gaiement et vivement.

CABRIOLE n. f. (ital. *capriola*). Saut agile que l'on fait en se retournant sur soi-même. *Fig. Faire la cabriole*, montrer de la souplesse, savoir se plier facilement aux circonstances.

CABRIOLER (*lé*) v. intr. Faire des cabrioles.

CABRIOLET (*lè*) n. m. Voiture légère à deux ou quatre roues, et munie généralement d'une capote. Chapeau de femme, sous le Directoire. Cordelette à nœuds, terminée à chaque bout par un morceau de bois, dont on se sert pour maintenir par les poignets des malfaiteurs.



Cabriolet.

CABRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui fait des cabrioles. (Peu us.)

CABUS (*bu*) adj. m. (mot provenç.). A tête pommée : *chou cabus*.

CACA n. m. Excrément (dans le langage enfantin).

CACADE n. f. Entreprise folle. Echec ridicule.

CACAHUÈTE (*ou-è-te*) n. f. Nom vulgaire des fruits de l'arachide. (On dit aussi CACAHUATE [*ou-a-te*].)

CACAO n. m. Amande de cacaoyer, qui sert à faire le chocolat. Poudre de cacao, qu'on dissout dans de l'eau ou du lait. *Beurre de cacao*, huile extraite du cacao.



Cacaoyer.

CACAOYER (*o-ié*) ou **CACAOTIER** (*ti-é*) n. m. Arbre d'Amérique, famille des malvacées, qui produit le cacao et qui atteint dix mètres de hauteur.

CACAOYÈRE (*o-iè-re*) ou **CACAOTIÈRE** n. f. Terrain planté de cacaoyers.

CACARDER (*dé*) v. i. Se dit du cri de l'oie : *l'oie cacarde*.

CACATOIS (*toi*) n. m. (malais *kakatoua*). Oiseau de la famille des perroquets, au plumage orné de couleurs vives, et qui habite l'Inde, la Malaisie, la Nouvelle-Hollande : *le cacatois apprend difficilement à parler*. (On dit aussi CACATOÈS et KAKATOÈS.) *Mar.* Petit mât au-dessus du mât de perroquet. Petite voile carrée, s'établissant sur ce mât.



Cacatois.

CACHALOT (*lo*) n. m. Grand mammifère cétacé assez semblable à la baleine, mais d'une férocité exceptionnelle. — Le cachalot a les mâchoires garnies de dents, et non de fanons ; sa tête est énorme, et il atteint jusqu'à 25 mètres de long. On trouve dans ses intestins l'ambre gris, et l'on retire de sa tête le blanc de baleine, dont on fait des bougies. Il habite toutes les mers, mais surtout le grand Océan.



Cachalot.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher : *une cache introuvable*. N. m. *Phot.* Papier noir, découpé de façon à cacher certaines parties d'un cliché photographique et à laisser la lumière agir sur d'autres.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants, dans lequel tous les joueurs se cachent à l'exception d'un seul, qui cherche à découvrir les cachettes des autres.

CACHE-CORSET (*sè*) n. m. invar. Corsage de dessous, en tissu léger et chaud.

CACHECTIQUE (*chèk-ti-ke*) adj. et n. Qui a rapport à la cachexie. Atteint de cachexie : *enfant cachectique ; un cachectique*.

CACHE-ENTRÉE (*an-tré*) n. m. invar. Pièce métallique mobile pour recouvrir le trou d'une serrure.

CACHEMIRE n. m. Tissu fin en poil de chèvre de Cachemire. *Cachemire de l'Inde*, châle fait de ce tissu.

CACHE-MISÈRE n. m. Pop. Vêtement ample, servant à cacher des vêtements usés qu'on porte par dessous.

CACHE-MOUCHOIR n. m. invar. Jeu d'enfants, dans lequel un des joueurs cache un mouchoir et les autres le cherchent. (On dit aussi CACHE-TAMPON.)

CACHE-NEZ (*né*) n. m. Cravate longue, épaisse, pour garantir du froid le cou, la partie inférieure du visage.

CACHE-PEIGNE (*pè-gne*) n. m. invar. Se dit de fleurs, rubans, placés en garniture derrière un chapeau de femme pour cacher le peigne qui retient le chignon.

CACHE-POT (*po*) n. m. invar. Enveloppe de papier, d'étoffe, etc., ou vase orné qui sert à cacher un pot grossier contenant une plante d'appartement.

CACHE-POUSSIÈRE (*pou-si-è-re*) n. m. invar. Manteau, pardessus léger qui préserve de la poussière.

CACHER (*ché*) v. t. (lat. *coacticare*). Soustraire aux regards : *les femmes arabes cachent leur visage sous un voile.* Faire un secret de, dissimuler : *cacher sa joie.* **Se cacher** v. pr. Se soustraire aux regards. *Se cacher d'une chose*, ne pas vouloir qu'elle soit sue : *pourquoi se cacher d'un scrupule honorable? Se cacher de quelqu'un*, agir en dehors de lui. Ant. **Dévoiler, montrer.**

CACHET (*chè*) n. m. Petit sceau gravé ; son empreinte : *les lettres chargées doivent être scellées de cinq cachets.* Carte qui a une marque particulière. *Payer au cachet un maître*, payer d'après le nombre des leçons données. *Courir le cachet*, donner, pour vivre, des leçons à domicile. **Lettre de cachet**, pli formé d'un cachet du roi et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'exil ou d'emprisonnement. Capsule médicamenteuse : *cachet de quinine. Fig.* Marque caractéristique : *le cachet du génie.* Absol. : *œuvre qui n'a point de cachet.*



Cachet.

CACHETAGE n. m. Action de cacheter.

CACHETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je cachette.*) Fermer, sceller avec un cachet. Fermer une enveloppe. *Cire à cacheter*, mélange résineux dont on se sert pour cacheter les lettres, les bouteilles : *vin cacheté.* Ant. **Décacheter.**

CACHETTE (*chè-te*) n. f. Endroit propre à cacher quelqu'un. Petite cache. **En cachette** loc. adv. En secret, à la dérobée : *rire en cachette.*

CACHEXIE (*chèk-sî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *exis*, état). État d'affaissement, d'amaigrissement général du corps : *la cachexie est souvent la forme suprême des maladies de la nutrition.*

CACHOT (*cho*) n. m. Prison étroite, obscure : *les cachots de Venise rendaient rarement leur proie.*

CACHOTTER (*cho-té*) v. i. Faire des cachotteries.

CACHOTTERIE (*cho-te-rî*) n. f. *Fam.* Mystère sur des choses de peu d'importance : *faire des cachotteries.* Ant. **Franchise, sincérité.**

CACHOTTIER (*cho-ti-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui se plaît aux cachotteries ; qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, stomachique et stimulante, extraite d'un acacia des Indes. Adjectiv. De couleur tabac : *une robe cachou.*

CACHUCHA (*ka-tchu-tcha*) n. f. Danse espagnole, d'un mouvement gracieux et vif, avec accompagnement de castagnettes.

CACIQUE n. m. (mot caraïbe). Chef, prince, chez certains indigènes d'Amérique, aujourd'hui disparus.

CACOCHYME (*chi-me*) adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais, et *chumos*, suc). Qui est d'une constitution débile : *vieillard cacochyme.* (S'emploie surtout plaisamment.) *Fig.* Quinteux.

CACOCHYMIE (*chimî*) n. f. État d'une personne cacochyme. Aigreur de caractère.

CACODYLATE n. m. Sel de l'acide cacodylique (combinaison de méthyle et d'arsenic), employé en thérapeutique.

CACOGRAPHE n. m. Celui qui écrit mal.

CACOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse. Mauvais style.

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

CACOLET (*lè*) n. m. Siège léger, à dossier, que l'on peut placer de chaque côté d'un bât spécial, sur les mulets, pour transporter les voyageurs ou les blessés.



Cacolet.

CACOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *logos*, discours). Construction ou locution vicieuse, comme : *il faut réfléchir* auparavant *de parler ; il ne voulait pas que j'y* aille, au lieu de : *avant, allasse.*

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques.*

CACOPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *phônê*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *ciel ! si ceci se sait !* Ant. **Euphonie.** *Mus.* Mélange de sons discordants : *certaines exécutions musicales de débutants dégénèrent, parfois, en cacophonie.* Ant. **Harmonie.**

CACOPHONIQUE adj. Qui a le caractère de la cacophonie.

CACTACÉES (*kak-ta-sé*) ou **CACTÉES** (*kak-té*) n. f. pl. Famille de plantes grasses dicotylédones, ayant pour type le genre *cactus.*

CACTUS (*kak-tuss*) ou **CACTIER** (*kak-ti-é*) n. m. (du gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes exotiques grasses et épineuses, type de la famille des *cactacées* (nopal, figuier d'Inde, etc.).



Cactus.

C.-À-D. Abréviation pour *c'est-à-dire.*

CADASTRAGE (*das-tra-je*) n. m. ou **CADASTRATION** (*das-tra-si-on*) n. f. Action de cadastrer.

CADASTRAL (*das-tral*), **E, AUX** adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral ; plan cadastral.*

CADASTRE (*das-tre*) n. m. (lat. *capitastrum*). Registre public qui porte le relevé détaillé des propriétés territoriales d'une contrée, d'une commune, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour permettre l'assiette de l'impôt foncier : *Charles VII eut la première idée du cadastre général de la France.*

CADASTRER (*das-tré*) v. t. Mesurer et inscrire au cadastre : *cadastrer le territoire d'une commune.*

CADAVÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux.*

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *rigidité cadavérique.*

CADAVRE n. m. (lat. *cadaver*). Corps d'un homme ou d'un animal mort. *Par exagér.* Corps très affaibli, menacé de mort prochaine : *c'est un cadavre ambulant. Poét.* : *le cadavre d'un vieux chêne.*

CADDIE n. m. (mot angl.). Gamin au service d'un jeu de golf.

CADE n. m. Sorte de genévrier. *Huile de cade*, liquide noir et puant, inflammable, qui s'emploie contre les plaies des chevaux, les maladies de la peau, etc.

CADE n. m. (du lat. *cadus*, tonneau). Baril en usage dans les salines.

CADEAU (*dô*) n. m. (provenç. *capdel*). Présent, don : *les petits cadeaux entretiennent l'amitié.*

CADÉDIS (*diss*) interj. Ancien juron gascon.

CADENAS (*na*) n. m. (du lat. *catena*, chaîne). Serrure mobile, munie d'un arceau métallique, fixé à l'une de ses extrémités, qui se passe dans des pitons fermés, etc. Coffret où l'on enfermait l'argenterie royale.



Cadenas.

CADENASSER (*na-sé*) v. t. Fermer avec un cadenas : *cadenasser une porte.*

CADENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *cadenza*). Répétition de sons ou de mouvements qui se succèdent d'une façon régulière ou mesurée : *marcher en cadence ; la cadence du vers alexandrin est monotone. Mus.* Repos marqué et amené de la voix ou de l'instrument à la fin d'une phrase musicale : *cadence parfaite ; cadence plagale.* (S'est dit jadis pour TRILLE.)

CADENCER (*dan-sé*) v. i. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il cadença, nous cadençons.*) Faire des cadences ou trilles avec la voix. V. t. Donner de l'harmonie et du rythme à ses périodes, à ses vers, à un acte quelconque : *cadencer le pas.*

CADENETTE (*nè-te*) n. f. (du *sire de Cadenet*). Longue tresse de cheveux que portaient de chaque côté de la figure les hommes de certains corps de troupes, au XVIIIe siècle.

CADET, ETTE (*dè, è-te*) adj. et n. (gascon *capdet*). Puîné, ou, plus particulièrement, enfant né le second : *sous l'ancien régime, les aînés étaient avan-*

tagés au détriment des cadets. Branche cadette d'une maison, sortie d'un cadet : *la branche cadette des Bourbons descend de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV*. N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille. Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet.* Jeune gentilhomme, destiné à la carrière militaire, qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets. C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme courageux. Loc. PROV. : **C'est le cadet de mes soucis,** c'est ce qui me préoccupe le moins.

CADETTE (*dè-te*) n. f. La moins longue des deux grandes queues, dans les anciens billards. Dalle carrée de pierre, servant au pavage.

CADI n. m. (ar. *câdhi*). Juge musulman, qui remplit à la fois des fonctions civiles et religieuses.

CADIS (*di*) n. m. Tissu de laine étroit et léger.

CADMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. Attribué à Cadmus. *Lettres cadméennes*, les seize lettres de l'alphabet grec primitif, imité de l'alphabet phénicien.

CADMIE (*mî*) n. f. Résidu qui s'attache aux parois du gueulard des hauts fourneaux.

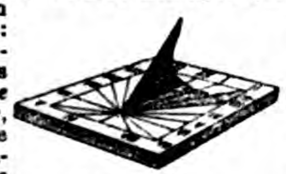
CADMIUM (*om'*) n. m. Corps simple (Cd), de densité 8.64, fusible à 320°. (C'est un métal mou et blanc, employé en alliage et par ses sels.)


Cadran.

CADOGAN n. m. (du n. d'une famille anglaise). Sorte de nœud ou ruban qui servait à retenir les cheveux. (On dit par altération CATOGAN.)

CADOLE n. f. Sorte de loquet de porte.

CADRAN n. m. (lat. *quadrans*). Surface portant les chiffres des heures, etc., et sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule, etc. Surface analogue qui porte les divisions d'un instrument de physique : manomètre, galvanomètre, etc., ou une rose des vents : *le cadran d'une boussole. Cadran solaire, cadran lunaire*, surface plane, sur laquelle des lignes indiquent les heures que le soleil ou la lune marquent en projetant successivement sur ces lignes l'ombre d'un *style* (ou *tige*) implanté dans la surface : *les cadrans solaires étaient connus des anciens Egyptiens.*


Cadran solaire.

CADRAT (*dra*) n. m. *Impr.* Petit lingot de métal plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à compléter une ligne que la lettre ne remplit pas.

CADRATIN n. m. *Impr.* Petit cadrat.

CADRATURE n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE n. m. (de l'ital. *quadro*, carré). Bordure unie ou ouvragée, de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, un panneau, etc. Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. Châssis de bois que l'on place dans les ruches et dans lequel les abeilles établissent leurs rayons. Châssis de bois avec un fond de toile, servant, à bord, de couchette suspendue. Châssis en général. Grande caisse pour transports groupés, pour déménagement, pouvant s'installer sur un plateau de chemin de fer, un camion, etc. *Fig.* Limites renfermant un espace; cet espace lui-même : *les montagnes d'un côté, la mer de l'autre, forment à Nice un cadre magnifique.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *Corneille place tous ses héros dans un cadre héroïque.* Ensemble des chefs d'une troupe, d'une administration, qui en forment le noyau : *les cadres d'un régiment.*

CADRER (*dré*) v. i. (lat. *quadrare*). Avoir du rapport, concorder. ANT. **Détonner, jurer.**

CADUC, UQUE (*duk, du-ke*) adj. (lat. *caducus*). Vieux, cassé, faible, menaçant de tomber : *l'intempérance rend l'homme caduc avant l'âge.* Se dit des organes des plantes, qui tombent et se renouvellent chaque année : *feuilles caduques. Fig.* Nul, annulé : *un legs devient caduc en cas d'aliénation, par le testateur, de la chose léguée.* **Mal caduc**, épilepsie essentielle. ANT. **Jeune, robuste, vigoureux, persistant.**

CADUCÉE (*sé*) n. m. (lat *caduceum*). Baguette de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés : *le caducée, attribut de Mercure, symbolisait la paix et le commerce.* (Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.) — La Fable raconte que Mercure sépara un jour, avec sa baguette, deux serpents qui se battaient. Le caducée, fait de la baguette de Mercure et des deux serpents, devint dès lors l'emblème de la concorde.


Caducée.

CADUCITÉ n. f. Etat de ce qui est caduc. Période de la vie humaine, qui va de 80 à 90 ans.

CADURCIEN, ENNE (*si-in, è ne*) adj. et n. (du lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. (On dit aussi CAHORSIN, E.)

CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. Qui appartient au cæcum : *appendice cæcal.*

CÆCUM (*sé-kom'*) n. m. (du lat. *cæcus*, aveugle). Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le côlon.

CÆSIUM ou **CÉSIUM** (*sé-zi-om'*) n. m. Métal (Cs) de la famille du potassium : *le cæsium est très rare.*

CAFARD (*far*), **E** n. *Fam.* Hypocrite, faux dévot. Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air cafard.*

CAFARD (*far*) n. m. Nom vulgaire de la blatte. *Fam.* Idées noires : *avoir le cafard.*

CAFARDER (*dé*) v. i. Faire le cafard. Espionner. Rapporter.

CAFARDISE (*di-ze*) n. f. Action, parole de cafard.

CAFÉ n. m. (ar. *kahoua*). Fruit du caféier : *les cafés de l'île Bourbon, de la Martinique, de Moka, sont les plus estimés.* Infusion faite avec ce fruit torréfié : *prendre son café.* Lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. *Café au lait*, mélange d'une infusion de café et de lait. Adj. Qui est de la couleur du café, c'est-à-dire d'un brun presque noir : *une robe café.* — Le café paraît être originaire de l'Ethiopie. On fait communément honneur de la découverte de ses propriétés excitantes à un berger qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé *caféier*. Le café se répandit dans tout l'Orient, à partir du XVe siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris, malgré le premier avis des médecins. C'est un excellent tonique et stimulant du cœur. Toutefois, on doit en donner peu aux jeunes enfants, à cause de la surexcitation nerveuse qu'il peut déterminer.

CAFÉ-CONCERT (*sèr*) n. m. Sorte de théâtre en petit où le public boit, fume, en écoutant des chansonnettes, des saynètes, etc. Pl. des *cafés concerts.* (On dit aussi CAFÉ CHANTANT.)


Caféier.

CAFÉIER (*fé-ié*) n. m. Arbuste de la famille des rubiacées, haut de 7 à 10 mètres, qui produit le café : *le caféier commence à fructifier au bout de trois ans.*

CAFÉIÈRE (*fé-iè-re*) ou **CAFÉIRIE** [*fé-ri*], n. f. Lieu planté de caféiers.

CAFÉINE n. f. Alcaloïde extrait du café tonique, et stimulant du cœur, utilisé en médecine.

CAFÉISME (*fé-is-me*) n. m. Etat pathologique, dû à l'abus du café.

CAFETAN ou **CAFTAN** n. m. Robe turque richement ornée et doublée de fourrure.

CAFETIER (*ti-é*) n. m. Qui tient un café.


Cafetière.

CAFETIÈRE n. f. Vase qui sert à faire ou à verser le café : *cafetière d'argent.*

CAFIER (*fi-é*) n. m. V. CAFÉIER.

CAFOUILLER v. t. *Argot sport.* Travailler de façon désordonnée : *moteur qui cafouille.*

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie : *les idiomes cafres sont agglutinants.*

CAGE n. f. (lat. *cavea*). Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux, etc. : *Louis XI renfer*

mait ses prisonniers dans des cages de fer. Fig. et *fam.* Prison : *mettre un voleur en cage. Cage d'une maison*, les gros murs. *Cage d'un escalier*, espace réservé dans une construction, pour recevoir l'escalrer. Appareil qui, dans les mines, monte le mineiai extrait, les ouvriers, etc. PROV. : **La plus belle cage ne nourrit pas l'oiseau**, on peut dans une habitation luxueuse manquer du nécessaire.

CAGÉE (*jé*) n. f. Ensemble des oiseaux d'une cage.

CAGEOT (*jo*) n. m. Petite cage. Cage d'osier servant à transporter la volaille, les fruits, etc.

CAGEROTTE (*ro-te*) n. f. Forme en osier pour faire égoutter les fromages. (On dit aussi CAGET ou CAJET.)

CAGETTE (*jè-te*) n. f. Petite cage.

CAGNA n. f. *Arg. milit.* Abri, maison.

CAGNARD (*gnar*), **E** adj. et n. (rad. *cagne*). *Fam.* Paresseux, fainéant : *vie cagnarde ; c'est un cagnard*

CAGNARDER (*dé*) v. i. *Fam.* Vivre dans la paresse.

CAGNARDISE (*di-ze*) n. f. *Fam.* Fainéantise.

CAGNE n. f. (du lat. *canis*, chien). Mauvais chien. Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. et n. (de *cagne*). Qui a les jambes rapprochées à la hauteur des genoux et écartées près des pieds : *jambes cagneuses*. Se dit du cheval dont les pieds sont tournés en dedans.

CAGNOTTE (*gno-te*) n. f. Tiroir ou vase à fente, analogue à une tirelire, qui reçoit les contributions imposées aux joueurs. Somme recueillie dans cette tirelire : *manger la cagnotte*.

CAGOT (*gho*), **E** adj. et n. (mot béarnais). Qui affecte une dévotion outrée et hypocrite : *évitez les cagots autant que les gens dissipés*.

CAGOTERIE (*te-rî*) n. f. Action, parole de cagot.

CAGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère de cagot.

CAGOULE n. f. (lat. *cucullа*). Manteau de moine, sans manches et surmonté d'un capuchon. Capuchon percé à l'endroit des yeux : *les confréries de pénitents portent la cagoule*.


1 2

Cagoules : 1 De moine ; 2. De pénitent.

CAHIER (*ka-ié*) n. m. (lat. *quaternio*). Assemblage de feuilles de papier cousues ensemble : *tenez vos cahiers propres*. Autref., mémoire de remontrances ou de doléances adressé au souverain : *les cahiers du tiers. Cahier des charges*, ensemble des clauses imposées au signataire du contrat.

CAHIN-CAHA loc. adv. (du lat. *qua hinc, qua hac*). *Fam.* Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha*.

CAHOT (*ka-o*) n. m. (onomat.). Saut que fait un véhicule roulant sur un chemin raboteux. *Fig.* Obstacle, épreuve : *les cahots de la vie*.

CAHOTAGE n. m. Secousses fréquentes, causées par les cahots.

CAHOTANT (*tan*), **E** adj. Qui fait ou fait faire des cahots : *voiture cahotante; chemin cahotant*.

CAHOTEMENT (*man*) n. m. Action de cahoter.

CAHOTER (*té*) v. i. Eprouver des cahots. V. t. Secouer. *Fig.* et *fam.* Ballotter, tourmenter.

CAHOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui fait éprouver des cahots : *roue cahoteuse*.

CAHUTE n. f. (holland. *kajuit*). Petite hutte : *les cahutes des Arabes sont faites de boue et de paille*.

CAÏD (*ka-id'*) n. m. (ar. *kaïd*, chef). En Algérie et en Tunisie, magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, commandant, receveur des contributions, etc.

CAÏDAT (*ka-i-da*) n. m. Dignité, fonction d'un caïd.

CAÏEU ou **CAYEU** (*ka-i-eu*) n. m. Bourgeon souterrain, qui se forme sur le côté d'un bulbe.

CAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de faire cailler ou de se cailler : *on évite le caillage prématuré du lait en le faisant bouillir*.



Caille

CAILLASSE (*ka, ll* mll., *a-se*) n. f. Dépôt caillouteux d'époque tertiaire.

CAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (orig. germ.). Genre de gallinacés, voisin des perdrix : *le petit de la caille se nomme* cailleteau. (La caille, gibier de passage, fournit une chair succulente et s'apprivoise avec facilité.)

CAILLÉ (*ka, ll* mll., *é*) n. et adj. m. Caséine. Lait caillé.

CAILLEBOTIS (*ka, ll* mll., *e-bo-ti*) n. m. Panneau à jour pour fermer les écoutilles. Treillis analogue, placé au fond d'une tranchée pour servir de passage.

CAILLEBOTTE (*ka, ll* mll., *e-bo-te*) n. f. Masse de lait caillé.

CAILLEBOTTER (*ka, ll* mll., *e-bo-té*) v. t. Réduire en caillots. **Se caillebotter** v. pr. Se prendre en caillots.

CAILLE-LAIT (*ka, ll* mll., *e-lè*) n. m. invar. Nom vulgaire du *gaillet*, plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait.

CAILLEMENT (*ka, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cailler. Son résultat.

CAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. t. (lat. *coagulare*). Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait*.

CAILLETAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Bavardage.

CAILLETEAU (*ka, ll*, mll., *e-tô*) n. m. Jeune caille.

CAILLETER (*ka, ll* mll., *e-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je caillette*.) Babiller beaucoup.

CAILLETTE (*ka, ll* mll, *è-te*) n. f. (du bouffon *Caillette*). Femme frivole, babillarde. (Se dit quelquefois d'un homme bavard ou léger.)

CAILLETTE (*ka, ll* mll., *è-te*) n. f. Quatrième estomac des ruminants, ou *abomasum*, où se trouve la présure qui fait cailler le lait.

CAILLOT (*ka, ll* mll., *o*) n. m. Petite masse de liquide coagulé. (Se dit surtout du sang.)

CAILLOU (*ka, ll* mll.) n. m. Nom générique des pierres de petite dimension. *Fig.* Obstacle, embarras : *la route de l'homme est semée d'épines et de cailloux*.

CAILLOUTAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de caillouter : *le cailloutage des routes prévient leur dégradation par l'eau*. Maçonnerie, pavage en cailloux. Sorte de porcelaine.

CAILLOUTÉE (*ka, ll* mll., *ou-té*) n. f. Faïence en terre de pipe. Ornement en cailloux de diverses couleurs.

CAILLOUTER (*ka, ll* mll., *ou-té*) v. t. Garnir de cailloux : *caillouter une route*.

CAILLOUTEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui empierre les chemins.

CAILLOUTEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *ou-teû, eu-ze*) adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux*.

CAILLOUTIS (*ka, ll* mll., *ou-ti*) n. m. Amas de petits cailloux concassés, pour l'entretien d'une route. Ouvrage fait avec ces cailloux.

CAÏMACAM (*ka-i-ma-kan*) n. m. En Turquie, gouverneur et administrateur d'un canton.

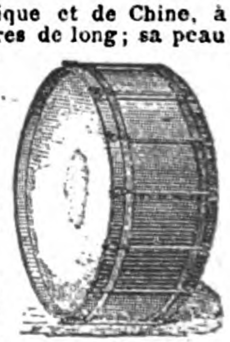


Caïman.

CAÏMAN (*ka-i-*) n. m. Espèce de crocodile des fleuves d'Amérique et de Chine, à museau long. (Il atteint 6 mètres de long ; sa peau est très employée en maroquinerie.)

CAÏQUE (*ka-i-ke*) ou **CAÏC** (*ka-ik*) n. m. Embarcation longue et étroite, en usage dans les mers du Levant.

CAIRN (*kèrn*) n. m. (mot irland.). Monticule ou tumulus de terre et de pierres élevé par les Celtes.



Grosse caisse.

CAISSE (*kè-se*) n. f. (du lat. *capsa*, coffre). Coffre de bois, à usages divers : *une caisse de raisins*. Coffre à argent. Bureau où il se trouve ; son contenu, et, *par ext.*, registre où sont inscrits les mouvements de fonds : *livre de caisse*. Contenu d'un de ces coffres en général : *voler la caisse*. Corps d'une voiture. Boîte d'une horloge. Récipient de bois pour plantes : *orangers en caisse*.

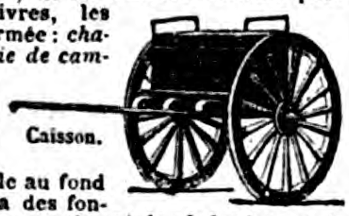
Récipient quelconque, même en papier : *petits fours en caisse.* Établissement qui reçoit des fonds pour les faire valoir ou seulement les administrer : *caisse d'épargne ; caisse des Dépôts et Consignations.* *Caisse du tympan*, cavité de l'oreille, qui se trouve en arrière du tympan. *Caisse d'un mât*, partie inférieure et carrée de ce mât. Tambour : *caisse roulante ; caisse claire.* **Grosse caisse,** sorte de gros tambour. **Caisse d'épargne.** V. ÉPARGNE. **Caisse des retraites pour la vieillesse.** V. RETRAITE.

CAISSERIE (*kè-se-ri*) n. f. Atelier où l'on fabrique des caisses.

CAISSETTE (*kè-sè-te*) n. f. Petite caisse.

CAISSIER (*kè-si-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient la caisse d'un établissement.

CAISSON (*kè-son*) n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée : *chaque pièce d'artillerie de campagne est accompagnée de son caisson.* Coffre d'une voiture. Grande caisse en tôle ou en charpente, que l'on coule au fond de l'eau quand on a des fondations à établir. Compartiment de plafond, orné de moulures.



Caisson.

CAJEPUT (*put'*) n. m. (orig. malaise). Nom vulgaire d'espèces de myrtacées des Indes, ainsi que de l'huile et de l'essence verte qu'on extrait de ces végétaux.

CAJOLER (*lé*) v. t. Flatter, caresser doucement par intérêt : *cajoler un vieillard pour se faire nommer sur son testament.* ANT. **Rudoyer.**

CAJOLERIE (*ri*) n. f. Action de cajoler, paroles et manières flatteuses. ANT. **Bourrade, brusquerie.**

CAJOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui cajole. ANT. **Bourru.**

CAKE (*kèk*) n. m. (mot angl.). Gâteau.

CAKE-WALK (*kèk-ouâk*) n. m. (mot angl.). Danse américaine, dérivée de la bamboula des nègres.

CAL n. m. (du lat. *callus*, callosité). Durillon, cicatrice saillante d'un os fracturé. Pl. des *cals.*

CALABRAIS, E (*la-brè, è-ze*) adj. et n. De la Calabre.

CALADE ou **CHALADE** n. f. Terrain en pente, que l'on exerce les chevaux à descendre en galopant.

CALADION n. m. Genre d'aroïdées à feuillage ornemental, de l'Amérique du Sud.

CALAGE n. m. Action de caler, d'étayer.

CALAISON (*lè-zon*) n. f. *Mar.* Enfoncement d'un navire suivant son chargement. Syn. TIRANT D'EAU.

CALAMBAR, CALAMBAC, CALAMBOUR (*lan*) n. m. Bois odorant des Indes, employé en tabletterie.

CALAME n. m. (lat. *calamus*) n. m. Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

CALAMENT (*man*) n. m. Variété de mélisse à odeur agréable, employée en médecine.

CALAMINAIRE (*nè-re*) adj. *Pierre calaminaire*, syn. de CALAMINE.

CALAMINE n. f. *Minér.* Silicate hydraté naturel de zinc, phosphorescent par frottement. *Autom.* Résidu de la combustion du gaz qui se dépose sur la paroi interne des cylindres d'un moteur à explosion.

CALAMISTRER (*mis-tré*) v. tr. Friser, onduler avec le fer.

CALAMITE n. f. Espèce de gomme-résine. Sorte d'argile blanche. Plante cryptogame, fossile dans la houille.

CALAMITÉ n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur public. Infortune qui atteint toute une catégorie d'individus : *la famine, la guerre sont des calamités.*

CALAMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a le caractère d'une calamité : *la guerre calamiteuse.*

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer : *le calandrage sert à glacer les étoffes et le papier.*

CALANDRE n. f. Machine pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers : *les calandres sont formées de trois cylindres, deux en carton et le troisième métallique.* Garniture métallique devant le radiateur d'une auto. Grosse alouette. Petit charançon qui ronge le blé. Autre espèce de charançon, qui vit sur les palmiers et dont les larves (vers palmistes) sont mangées par les indigènes.

CALANDRER (*dré*) v. tr. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui calandre.

CALANQUE ou **CALANGUE** n. f. Petite crique marine, en Méditerranée.

CALAO n. m. Genre d'oiseaux d'Asie, à bec pourvu d'un appendice recourbé. (On dit aussi BUCEROS.)

CALCAIRE (*kè-re*) adj. (lat. *calcarius*). Qui contient de la chaux : *les marnes calcaires servent à amender les sols sablonneux.* N. m. Roche riche en carbonate de chaux, d'où l'on tire la chaux en dégageant l'acide carbonique sous l'action d'une forte chaleur ; *on reconnaît les calcaires à l'effervescence qu'ils produisent au contact d'un acide.*

CALCANÉUM (*né-om'*) n. m. *Anat.* Os du talon, gros et court, qui soutient le poids du corps dans la marche.

CALCÉDOINE n. f. Agate fine d'un blanc laiteux, légèrement bleuâtre : *la calcédoine rouge prend le nom de cornaline.*

CALCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées ornementales, originaires de l'Amérique du Sud et cultivées dans les serres d'Europe.

CALCIFICATION (*si-on*) n. f. Dépôt de sels calcaires dans les tissus organiques.

CALCIFIÉ, E adj. Converti en carbonate de chaux.

CALCIN n. m. Débris de verre pulvérisé. Verre utilisé pour les émaux. Croûte calcaire, qui se dépose à l'intérieur des chaudières à vapeur : *les déchirements du calcin peuvent amener l'explosion d'une chaudière.*

CALCINATION (*si-on*) n. f. Action de calciner : ses effets : *la calcination du gypse fournit le plâtre.*

CALCINER (*né*) v. t. (lat. *calx, calcis*, chaux). *Proprem.* Réduire en chaux par l'action du feu. *Par exagér.* Dessécher par l'effet d'une excessive chaleur : *calciner l'or, le plomb.*

CALCITE n. f. Carbonate naturel de chaux : *le spath d'Islande est formé de calcite.*

CALCIUM (*si-om'*) n. m. Métal (Ca) blanc jaunâtre, de densité 1,55, fusible à 800°, qu'on peut obtenir en décomposant certains sels par un courant électrique. (Il décompose l'eau à la température ordinaire ; certains de ses sels, oxyde [chaux], sulfate [plâtre] etc., sont des matériaux de première utilité.)

CALCUL (*kul'*) n. m. (du lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait à l'aide de petits cailloux). Opération que l'on fait pour trouver le résultat de la combinaison de plusieurs nombres : *erreur de calcul.* Art de résoudre les problèmes de l'arithmétique : *Pascal enfant avait de merveilleuses dispositions pour le calcul.* *Calcul mental*, opérations d'arithmétique résolues de tête, sans le secours de signes écrits. *Calcul infinitésimal*, ensemble du calcul différentiel et du calcul intégral, ayant pour but d'étudier la variation des fonctions. Combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire : *le résultat a trompé notre calcul.* *Méd.* Nom donné a des concrétions pierreuses, qui se forment dans la vessie et les reins.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer : *le nombre des étoiles n'est pas calculable.*

CALCULATEUR, TRICE adj. et n. Qui sait calculer, prévoir : *esprit calculateur ; un calculateur habile.*

CALCULER (*lé*) v. t. Faire une opération de calcul. *Fig.* Régler, combiner, apprécier : *il faut calculer ses dépenses d'après ses revenus.* *Règle, machine à calculer*, instruments à l'aide desquels on fait mécaniquement certains calculs.

CALCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. *Méd.* Qui a des calculs. Qui a rapport aux calculs.

CALDARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Étuve de bains, chez les Romains.

CALE n. f. (orig. germ.). Objet quelconque, que l'on place sous un premier objet pour le mettre d'aplomb, l'empêcher de rouler, etc.

CALE n. f. (ital. *cala*). Partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau : *on arrime les marchandises dans la cale.* Partie inclinée d'un port, où l'on construit, où l'on répare les bâtiments qu'on y a halés et mis à sec. *Cale d'un quai*, lieu de débarquement. *Supplice de la cale*, autref., à bord des na-

vires, châtiment qui consistait à laisser tomber le patient d'une certaine hauteur soit dans la mer (*cale humide*), soit sur le pont (*cale sèche*). *Fig.* et *fam. Etre à fond de cale*, n'avoir plus aucune ressource.

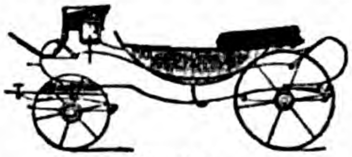
CALÉ, E adj. Pourvu d'une cale. *Fig.* et *pop.* Riche. Instruit, savant, fort : *être calé ; calé en histoire*.


Calebasse.

CALEBASSE (*ba-se*) n. f. (esp. *calabaça*). Fruit de diverses espèces de courges et particulièrement du *calebassier*, qui, vidé et séché, sert de récipient : *les pèlerins d'autrefois portaient une calebasse au bout de leur bourdon*. Ustensile ainsi fait ; son contenu : *manger une calebasse de riz*.

CALEBASSIER (*ba-si-é*) n. m. Genre de bignoniacées de l'Amérique du Sud, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. (all. *kalesche*). Voiture découverte, suspendue, à quatre roues, munie à l'avant d'un siège à dossier, à l'arrière d'une capote à soufflet, tous deux mobiles.


Calèche.

CALEÇON n. m. (ital. *calzone*). Sorte de pantalon de dessous. *Caleçon de bain*, culotte légère arrivant à mi cuisse et que mettent les baigneurs, lutteurs, etc. *Jeter le caleçon à quelqu'un*, le provoquer à la lutte.

CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Calédonie.

CALÉFACTEUR n. m. Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION (*fak-si on*) n. f. (du lat. *calefacere*, chauffer). Action du feu, produisant la chaleur. Phénomène par lequel une goutte d'eau jetée sur une plaque fortement chauffée prend l'apparence d'une petite sphère, soutenue par la vapeur qu'elle émet.

CALEMBOUR (*lan*) n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque de sens, une similitude de sons ; ex. : Louis XVIII mourant, voyant sur la figure des médecins qu'il n'avait plus rien à espérer, leur dit : « Allons, finissons-en, Charles attend (*charlatans*). »

CALEMBOURISTE (*lan-bou-ris-te*) n. *Pop.* Faiseur, faiseuse de calembours. (On dit aussi : CALEMBOURDIER, ÈRE.)

CALEMBREDAINE (*lan-bre-dè-ne*) n. f. Vain propos ; plaisanterie : *débiter des calembredaines*.

CALENDER (*lan-der*) n. m. Derviche mendiant, d'un ordre que l'Arabe Yousouf fonda au XIIIe siècle.

CALENDES (*lan-de*) n. f. pl. (lat. *calendæ*). Premier jour du mois, chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties par les *calendes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1er, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon, et fixées pour le payement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours en janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six en mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones ; les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes : d'où le dicton romain : *ad calendas græcas solvere* (Payer aux calendes grecques), qui signifiait Ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire Remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

CALENDRE (*lan-dre*) n. f. Machine employée dans certaines mines de houille, pour faire fonctionner les pompes d'épuisement.

CALENDRIER (*lan-dri-é*) n. m. (lat. *calendarium* ; de *calendæ*, calendes). Tableau des jours, des mois, des saisons, des fêtes de l'année. *Fig.* et *fam. Ce n'est pas un saint de votre calendrier*, cette personne n'est pas de vos amis. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans ; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe de printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que de 1 jour sur 4.000 ans. Le calendrier grégorien est aujourd'hui en avance de 13 jours sur le calendrier Julien. — **Calendrier républicain.** D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas) ; pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents) ; pour le printemps, *germinal* (de la germination), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies) ; pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi*. — **Calendrier ecclésiastique** ou **perpétuel**, procédé à l'aide duquel on trouve toutes les indications ordinaires d'un calendrier, à la condition de connaître la lettre dominicale et l'épacte de l'année.

CALEPIN n. m. (de *Calepin* [V. *Part. hist.*]). Carnet sur lequel on prend des notes. *Fig. : Mettez ceci sur votre calepin*, souvenez-vous-en.

CALER (*lé*) v. t. (ital. *calare*). Assujettir avec des cales : *caler un mât*, l'abaisser sans retirer le gréement. *Caler la voile*, la baisser. *Fig.* Rabattre de ses prétentions, céder. V. i. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop*. *Fig.* et *pop.* Céder, reculer. S'arrêter brusquement (en parlant d'un moteur).

CALFAT (*fa*) n. et adj. m. (provenç. *calafat*). Ouvrier qui calfate : *un calfat ; un ouvrier calfat*.

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER (*té*) v. t. (ar. *calafa*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes de la coque d'un vaisseau, pour la rendre parfaitement étanche.

CALFEUTRAGE ou **CALFEUTREMENT** (*man*) n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER (*tré*) v. t. (de *calfater*). Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfeutrer** v. pr. Se tenir enfermé : *se calfeutrer chez soi*.

CALIBRAGE ou **CALIBREMENT** (*man*) n. m. Action de donner le calibre voulu à une arme à feu, etc., ou de mesurer le calibre.

CALIBRE n. m. (ital. *calibro*). Diamètre d'un cylindre creux ; *le fusil Lebel a 8 m/m de calibre*. Modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles. Grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. Pièce préparée pour servir de mesure, d'étalon dans un atelier. *Fig.* et *fam.* Qualité, caractère, état des personnes, des choses : *le menteur et l'hypocrite sont du même calibre*.


Calice.

CALIBRER (*bré*) v. t. Donner le calibre : *calibrer des balles*. Mesurer le calibre d'une arme à feu.

CALICE n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs, formée par les sépales : *le calice subsiste en général plus longtemps que la corolle*. Coupe, vase à boire, chez les anciens. Vase sacré de métal précieux, dans lequel on verse le vin pendant le sacrifice de la messe. *Fig. Boire le calice, le calice d'amertume, le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions. *Anat.* Chacune des divisions du bassinet coiffant le sommet de chaque lobe du rein.

CALICHE n. m. Minerai dont on extrait le nitrate de soude, au Chili et au Pérou.

CALICOT (*ko*) n. m. (de *Calicut*). Toile de coton. *Pop* Commis d'un magasin de nouveautés.

CALICULE n. m. Calice supplémentaire, qui enveloppe certaines fleurs (fraisier, œillet).

CALIFAT (*fa*) n. m. Dignité de calife. Durée de son règne. Territoire soumis à son autorité : *le monde musulman fut longtemps partagé entre les trois califats de Cordoue, de Bagdad et du Caire.*

CALIFE n. m. (de l'ar *khalifa*, vicaire). Titre que prirent après la mort de Mahomet les membres de sa famille qui régnèrent sur les musulmans.

CALIFORNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Californie.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si l'on était à cheval : *le cornac se place à califourchon sur le cou de l'éléphant.* **Califourchon** n. m. *Fig.* et *Fam.* Idée favorite, dada : *c'est son califourchon.*

CÂLIN, E adj. et n. Doux et caressant : *des manières câlines.* Ant. **Bourru.**

CÂLINER (*né*) v. t. Caresser doucement. **Se câliner** v. pr. Vivre paresseusement. Se faire des câlineries mutuelles. Ant **Brutaliser.**

CÂLINERIE (*rî*) n. f. Action de câliner, manières câlines. Ant **Brusquerie, rudesse.**

CALINOTADE n. f. Naïveté, niaiserie digne de *Calino* qui, prétend-il, « n'ouvre jamais les lettres anonymes ».

CALIORNE n. f. Solide palan de marine.

CALLE (*ka le*) n. f. Sorte de pieu en bois, supportant une partie du poids d'une autre pièce que l'on travaille.

CALLEUX, EUSE (*ka-leû, eu-ze*) adj. Où il y a des cals : *mains calleuses.* *Anat.* *Corps calleux*, tissu médullaire qui unit les hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE (*kal-li*) n. et adj. (gr. *kallos*, beauté, et *graphein*, écrire). Personne qui a une belle écriture, qui donne des leçons d'écriture : *copiste calligraphe.*

CALLIGRAPHIE (*kal-li-gra-fî*) n. f. Art de calligraphier. Œuvre d'un calligraphe : *voici une merveilleuse calligraphie.*

CALLIGRAPHIER (*kal-li-gra-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Former avec un art parfait les caractères écrits : *calligraphier une lettre.*

CALLIGRAPHIQUE (*kal-li*) adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ (*kal-lo-zi-té*) n. f. (de *cal*). Épaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Étoffe de laine lustrée d'un côté, comme le *satin.*

CALMANT (*man*), **E** adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *le laudanum, le baume tranquille sont des calmants. Fig. : l'espérance est un précieux calmant.* Ant. **Excitant, irritant.**

CALMAR n. m. Mollusque marin céphalopode, voisin des seiches.

CALME adj. (ital. *calmo*). Tranquille : *mer calme.* Ant. **Agité.** N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig.* Tranquillité, silence, paix de l'âme. Ant. **Trouble, tumulte.**

CALMER (*mé*) v. t. (de *calme*). Apaiser : *calmer la colère.* Atténuer : *calmer une douleur.* **Se calmer** v. pr. Devenir calme. Ant. **Agiter, exciter, irriter.**

CALMIR v. i. *Mar.* Devenir calme. Diminuer : *le vent calmit.*

CALOMEL (*mèl*) n. m. (gr. *kalos*, beau, et *melas*, noir). Protochlorure de mercure, blanc, purgatif : *quand on a pris du calomel, il faut éviter tout aliment salé.*

CALOMNIATEUR, TRICE (*lom'-ni*) n. et adj. Qui calomnie : *un lâche calomniateur ; propos calomniateurs.*

CALOMNIE (*lom'-nî*) n. f. (lat. *calumnia*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur : *la calomnie est l'arme des lâches.*

CALOMNIER (*lom'-ni-é*) v. t. (de *calomnie.* — Se conj. comme *prier*). Atteindre quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par des accusations que l'on sait fausses : *le moyen sûr de ne jamais calomnier, c'est de ne jamais médire.*

CALOMNIEUSEMENT (*lom'-ni-eu-ze-man*) adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE (*lom'-ni-eû, eu-ze*) adj. Qui contient des calomnies : *imputations calomnieuses.*

CALORICITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps vivants de dégager du calorique.

CALORIE (*rî*) n. f. Unité de quantités de chaleur. (C'est la chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade la température d'un kilogramme d'eau liquide.) [Syn. MILLITHERMIE.] *Petite calorie*, quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade un gramme d'eau liquide. (Syn. MICROTHERMIE).

CALORIFÈRE adj. (lat. *calor*, chaleur, et *ferre*, porter). Qui porte, répand la chaleur. N. m. Appareil destiné à chauffer une maison, un édifice, etc., au moyen d'un foyer unique et de tuyaux de distribution : *calorifère à air chaud, à eau chaude, etc.*

CALORIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui échauffe.

CALORIFICATION (*si-on*) n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

CALORIFIQUE adj. (lat. *calor*, chaleur, et *facere*, faire). Qui donne de la chaleur. Ant. **Frigorifique.**

CALORIFUGE adj. (du lat. *calor*, chaleur, et *fugere*, fuir). Se dit des substances qui empêchent la déperdition de la chaleur : *l'amiante est calorifuge.*

CALORIMÈTRE n. m. (lat. *calor*, chaleur, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les quantités de chaleur fournies ou cédées par un corps sous une influence quelconque.

CALORIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *calorimètre*). Partie de la physique ayant pour objet la mesure des quantités de chaleur dans tous les phénomènes où celle-ci est mise en jeu.



Calot.

CALORIMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la calorimétrie.

CALORIQUE n. m. (du lat. *calor*, chaleur). Principe de la chaleur. Chaleur en général.

CALORISATION n. f. Cémentation du fer par l'aluminium.

CALOT (*lo*) n. m. Morceau de bois pour caler.

CALOT (*lo*) n. m. Nom donné familièrement au bonnet de police.



Calotte.

CALOTIN ou **CALOTTIN** (*lo-tin*) n. m. (de *calotte*). Par dénigrement Homme d'église, partisan des prêtres.

CALOTTE (*lo-te*) n. f. Petit bonnet rond, ne couvrant que le sommet du crâne, principalement à l'usage des ecclésiastiques : *les cardinaux portent la calotte rouge.* Par dénigr. et fam., Le clergé. Petit dôme. *Calotte du crâne*, son sommet arrondi. *Calotte sphérique*, surface obtenue en coupant la surface d'une sphère par un plan. *Calotte des cieux*, la voûte ronde du ciel. *Fam.* Enveloppe arrondie, pot plus ou moins ventru : *une calotte de confiture.* Tape légère sur la tête.



A, calotte sphérique.

CALOTTER (*lo-té*) v. t. (de *calotte*, tape). Donner un coup, des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER (*lo-ié*), **ÈRE** n. Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de calquer.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué. *Fig.* Imitation servile.

CALQUER (*ké*) v. t. (du lat. *calcare*, fouler). Reproduire un dessin sur un papier transparent, en suivant tous ses traits à travers ce papier : *calquer une carte. Fig.* Copier servilement : *calquer les modes françaises.*

CALQUOIR (*koir*) n. m. Pointe de métal émoussée, pour calquer.

CALUMET (*mè*) n. m. Pipe à long tuyau des Indiens de l'Amérique du Nord.

CALUS (*luss*) n. m. Syn. de CAL.

CALVADOS (*doss*) n. m. (de *Calvados*, n. d'un départ. français). Eau-de-vie de cidre.

CALVAIRE (*vè-re*) n. m. (V. *Part. hist.*) Petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig.* Cruelle souffrance morale : *gravir son calvaire.*

CALVILLE (*vi-le*) n. f. ou m. Variété de pomme un peu côtelée, rouge ou blanche, et très estimée.

CALVINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*Part. hist.*).

CALVINISTE (*nis-te*) adj. Qui concerne la religion de Calvin. N. Disciple de Calvin.

CALVITIE (*si*) n. f. (lat. *calvities*). Etat d'une tête chauve : *la calvitie est difficilement curable.*

CAMAÏEU (*ma-i-eu*) n. m. (du gr. *kamatos*, travail). Peinture imitant les bas-reliefs, dans laquelle on n'emploie que les divers tons d'une seule couleur : *la peinture en camaïeu fut à la mode au* XVIIIe *siècle. Fig.* Ouvrage littéraire uniforme. Pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées, sur laquelle on n'a laissé subsister de la première couche que ce qu'il en faut pour former une figure en relief.

CAMAIL (*ma, l* mll.) n. m. (vx fr. *cap*, tête, et *mail*, armure de mailles). Pièce de mailles armant le cou et les épaules. Pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. Nom des religieux et religieuses bénédictins établis à Camaldoli (Toscane), par saint Romuald, au XIe siècle.

CAMARADE n. (esp. *camarada ;* de *camara*, chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre : *deux camarades de pension. Fig.* Egal, de même condition : *vous êtes pauvre ?... eh ! vous avez beaucoup de camarades.*

CAMARADERIE (*ri*) n. f. Familiarité qui existe d'ordinaire entre camarades. Esprit de coterie : *la camaraderie littéraire.*

CAMARD (*mar*), **E** adj. et n. (de *camus*.) Qui a le nez plat et comme écrasé. *Pop. La camarde*, la mort.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. (m. esp., dimin. du lat. *camara*, chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne et, *par ext.*, la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

CAMBISTE n. m Celui qui s'occupe des changes.

CAMBIUM (*kan-bi-om*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

CAMBODGIEN, ENNE (*kan-bod-ji-in, è-ne*) adj. et n. Du Cambodge.

CAMBOUIS (*kan-bou-i*) n. m. Huile ou graisse noircie par le frottement des roues d'une voiture ou des organes d'une machine.

CAMBRAGE (*kan*) n. m. Action de cambrer.

CAMBRAI (*kan-brè*) n. m. Toile de lin, blanche, fine, fabriquée à Cambrai. Sorte de dentelle.

CAMBRÉ, E (*kan*) adj. Qui est courbé en arc. Se dit du cheval dont les genoux sont portés en dehors.

CAMBREMENT (*man*) n. m. Action de cambrer.

CAMBRER (*kan-bré*) v. t. (lat. *camerare*). Courber un arc : *cambrer sa taille ; cambrer un longeron.*

CAMBRIEN, ENNE (*kan-bri-in, è-ne*) adj. Se dit de l'un des terrains sédimentaires les plus anciens N. m. : *le cambrien.*

CAMBRIOLAGE (*kan*) n m. Action de cambrioler

CAMBRIOLER (*kan, le*) v t. (de l'arg. *cambriole*, chambre). Dévaliser une maison, un appartement, par effraction, escalade, ou à l'aide de fausses clefs, etc

CAMBRIOLEUR, EUSE (*kan, eu-ze*) n. Personne qui pratique le cambriolage.

CAMBRURE (*kan*) n. f. Courbure en arc : *la cambrure d'une pièce de bois.* La pièce de milieu, dans la semelle d'une chaussure.

CAMBUSE (*kan-bu-ze*) n. f. (holl. *kabuys*). *Mar.* Magasin situé dans l'entrepont d'un navire, où se conservent et se distribuent les vivres. Cantine, dans un chantier. *Pop.* Auberge, maison mal tenue.

CAMBUSIER (*kan-bu-zi-é*) n. m. Celui qui est chargé du service de la cambuse.


Caméléon.

CAME n. f. (allem. *kamm*) Dent ou saillie d'engrenage, destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine, d'une serrure, etc.

CAMÉE (*mé*) n. m. (ital. *cameo*). Pierre fine de couleur, sculptée en relief : *Dioscoride fut un des plus célèbres graveurs de camées.* Coquille imitant cette pierre. Peinture en grisaille, imitant le camée.

CAMÉLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens. Adjectiv. *Etoffe caméléon*, tissu à reflets changeants. *Fig.* Qui change d'opinion et de manière de voir au gré de son intérêt. — Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par suite du reflet, d'un vert tendre. La crainte produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est transparent. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.

CAMÉLÉONIENS (*ni-in*) n. m. pl. Groupe de reptiles sauriens, dont le type est le *caméléon.*

CAMÉLIA ou **CAMELLIA** (*mè-li-a*) n. m. Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Camelli* apporta en Europe. Sa fleur : *les camélias blancs sont les plus estimés.*


Camélia.

CAMÉLINE n. f. Plante à petites fleurs jaunes de la famille des crucifères, qui fournit une huile employée à l'éclairage et à la peinture.

CAMELOT (*lo*) n. m. Etoffe qui fut primitivement sans grande valeur. Marchands de camelote. Crieur de journaux. *Camelots du roi*, partisans de l'*Action Française* et criant ce journal dans les rues.

CAMELOTE n. f. Marchandise inférieure : *vendre, acheter de la camelote.* Ouvrage mal fait.

CAMELOTER (*té*) v. t. Faire du camelot ou de la camelote. V. i. Vendre de la camelote.

CAMEMBERT (*man-bèr*) n. m. Fromage gras très estimé, fabriqué, à l'origine, à Camembert (Orne).

CAMÉRIER (*ri-é*) n. m. (de l'ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape : *camérier secret.*

CAMÉRISTE (*ris-te*) ou **CAMÉRIERE** n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal. Femme de chambre.

CAMERLINGAT (*mèr-lin-gha*) n. m. Dignité de camerlingue : *le camerlingat est l'office le plus éminent de la cour pontificale.*

CAMERLINGUE (*mèr-lin-ghe*) n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

CAMION n. m. Grand chariot bas et à quatre roues. Petit chariot bas et à deux roues, en usage sur les chantiers. Grosse automobile de transport. Vase dans lequel les peintres en bâtiment délayent leur peinture. Très petite épingle.


Camion.

CAMIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Transport par camion. Prix de ce transport : *payer un camionnage.*

CAMIONNER (*o-né*) v. t. Transporter par camion : *camionner des marchandises.*

CAMIONNETTE (*o-nèt*) n. f. Petit camion.

CAMIONNEUR (*o-neur*) n. m. Qui conduit un camion.

CAMISOLE (*zo-le*) n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme, court et à manches. *Camisole de force*, sorte de camisole de toile forte, paralysant les mouvements des bras et à l'aide de laquelle on maîtrise les fous furieux, les criminels.

CAMOMILLE (*ll* mll.) n. f. (bas lat. *camomilla*). Plante odoriférante vivace, à fleurs jaunes, du genre matricaire, dont on fait des infusions médicinales. Sa fleur : *les infusions de camomille facilitent la digestion.* (L'huile de camomille, faite d'extrait de ces fleurs, mélangé d'huile d'olive, est employée pour les frictions.)


Camomille.

CAMORRA n. f. (mot ital. signif. *rixe*). Association de malfaiteurs, organisée autrefois dans le royaume de Naples.

CAMOUFLAGE n. m. Action de camoufler *Spéc.* Maquillage du matériel de guerre.

CAMOUFLER (*flé*) v. t. Maquiller, déguiser.

CAMOUFLET (*flè*) n. m. Fumée épaisse, qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fig.* et *fam.* Mortification : *recevoir un camouflet.* Fourneau de mine destiné à agir contre une galerie souterraine ennemie, en asphyxiant ses défenseurs.

CAMOUFLEUR n. m. Qui exécute un camouflage.

CAMP (*kan*) n. m. (du lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée. L'armée campée : *le camp est endormi. Camp d'instruction*, celui où une troupe s'instruit par des manœuvres : *le camp de Châlons est un camp d'instruction. Camp retranché*, place forte entourée de forts détachés : *Paris est le plus vaste camp retranché du monde. Camp volant*, corps d'éclaireurs, et, *par ext.*, campement de nomades ou bohémiens. (Se dit aussi du nomade bohémien lui-même.) *Fig. En camp volant*, sans être définitivement installé. *Aide de camp*, officier attaché à un général, à un chef. Lice, champ clos : *les juges du camp*. Parti : *Condé quitta le camp royal pour le camp des Frondeurs. Lever le camp*, s'en aller. **Camp du drap d'or.** V. *Part. hist.*

CAMPAGNARD (*kan-pa-gnar*), **E** n. Qui habite la campagne. Adj. Propre aux gens de la campagne : *manières campagnardes*. ANT. **Citadin.**

CAMPAGNE (*kan*) n. f. (du lat. *campus*, champ). Etendue de pays plat et découvert : *la campagne de Rome est un désert*. Les champs en général : *les travaux de la campagne. Rase campagne*, campagne sans aucun accident de terrain, sans aucune ville : *il est déshonorant pour un général de capituler en rase campagne. Fig.* Expédition militaire : *les années de campagne comptent double pour la retraite. En campagne*, en course, en mouvement : *solliciteur qui met toutes ses relations en campagne. Tenir la campagne*, résister à l'ennemi en plein champ. Saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes. Aller à la campagne*, hors de la ville. *Aller en campagne*, sortir pour ses affaires. *Battre la campagne*, l'explorer, et, *au fig.*, déraisonner. *Entrer en campagne*, aller en guerre. *Faire ses premières campagnes*, au prop., aller à la guerre, et, au fig., débuter, dans un ordre d'idées quelconque.



Campagnol.

CAMPAGNOL (*kan*) n. m. Genre de petits rongeurs nuisibles, à poil brun et à queue courte, comprenant le rat des champs, le rat d'eau, le rat musqué, etc. : *les campagnols se multiplient avec une rapidité dangereuse pour l'agriculture.*

CAMPANE (*kan*) n. f. *Autref.* Cloche, sonnaille. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Archit.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE ou **CAMPANILLE** (*ni-le*) n. m. (du lat. *campana*, cloche). Clocher à jour, ne faisant pas corps avec une église : *le campanile de Saint-Marc, à Venise, s'est écroulé en 1902.* Lanterne ou petit clocher à jour qui, au-dessus d'un édifice, contient des cloches, une horloge, etc. : *le campanile de l'Hôtel de Ville à Paris.*



Campanile.

CAMPANULACÉES (*kan, la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, ayant pour type le genre *campanule*. S. une *campanulacée*.

CAMPANULE (*kan*) n. f. (du lat. *campana*, cloche). Genre de campanulacées, très répandu dans les bois, les jardins, à fleurs en forme de cloche.



Campanule.

CAMPANULÉ, E (*kan*) adj. En forme de cloche : *corolle campanulée.*

CAMPÉ, E (*kan*) adj. Etabli, posté, posé. *Fig.* et *fam.* : *un gaillard bien campé.*

CAMPÊCHE (*kan*) n. m. Nom donné au bois lourd et dur d'un arbre de l'Amérique tropicale, qui fournit une teinture rouge : *le bois de campêche peut recevoir un beau poli.*

CAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de camper. Le lieu où l'on campe. Troupe campée : *un campement de tziganes*. Avant-garde qui prépare le camp ou le cantonnement d'une colonne.

CAMPER (*kan-pé*) v. i. Vivre au camp. Habiter passagèrement. V. t. Asseoir un camp, dans un camp : *camper son armée sur une colline. Fam.* Installer, poser : *camper son chapeau sur l'oreille*. Quitter brusquement : *camper là quelqu'un.* **Se camper** v. pr. *Fam.* Se placer dans une posture hardie, provocante : *il se campa dans un fauteuil.* ANT. **Décamper.**

CAMPHRE (*kan-fre*) n. m. (bas lat. *camphora*, de l'ar. *kafour*). Substance aromatique, cristallisée, extraite du camphrier : *le camphre s'emploie contre les douleurs rhumatismales et goutteuses.*

CAMPHRÉ (*kan-fré*), **E** adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE (*kan-fré*) n. f. ou **CAMPHOROSME** (*kan-fo-ros-me*) n. m. Genre de salsolacées du midi de la France, dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER (*kan-fré*) v. t. Mettre du camphre dans : *on camphre les fourrures et les lainages pour les préserver des insectes.*

CAMPHRIER (*kan-fri-é*) n. m. Laurier du Japon, de la Chine et de l'Océanie, dont on extrait le camphre par distillation du bois.

CAMPING (*kan-pign*) n. m. (mot angl.). Campement d'excursionnistes, de touristes, etc.

CAMPOS (*kan-po*) n. m. (du lat. *campus*, champ). *Fam.* Congé, repos : *donner campos à des écoliers.*

CAMUS, E (*mu, u-ze*) adj. (lat. *camurus*). Court et plat, en parlant du nez : *les nègres ont généralement le nez camus.* Qui a le nez court et plat : *homme camus. Fig.* et *fam.* Désappointé, ébahi : *rester tout camus.* Syn. CAMARD.

CANADA n. m. Variété de pomme de reinette.

CANADIENNE n. f. Sorte de canot. Sorte de veste doublée de fourrure.

CANAILLE (*na, ll* mll.) n. f. (du lat. *canis* chien). Vile populace : *Néron donna à la canaille de Rome le goût du sang. Par iron.*, les humbles, les pauvres en général : *les aspirations de la canaille. Personne malhonnête.* Adjectiv. Qui a ou qui dénote des sentiments, des mœurs méprisables.

CANAILLERIE n. f. (*na, ll* mll., *e-rî*). Friponnerie. Acte de canaille.

CANAL n. m. (lat. *canalis*). Rivière creusée par l'homme, comprenant des bassins ou biefs et des écluses : *les canaux sont une ressource précieuse pour l'industrie d'un pays. Canal maritime*, qui fait communiquer deux mers : *le canal de Suez. Canal latéral*, qui est creusé à côté d'un cours d'eau de navigation difficile. *Canal d'irrigation*, qui fournit à l'agriculture les eaux amenées d'un cours d'eau éloigné. Mer resserrée entre deux rivages : *le canal de Mozambique.* Conduit : *canal pour la vapeur, le gaz. Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Anat.* Vaisseau du corps : *canal médullaire; canaux veineux. Archit.* Cannelure d'une colonne.

CANALICULE n. m. Petit tuyau, petit conduit.

CANALISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible d'être canalisé : *cours d'eau canalisable.*

CANALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui canalise, centralise, concentre : *l'adresse canalisatrice des financiers.* N. m. Qui creuse des canaux.

CANALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canaliser. Réseau de canaux, de conduits.

CANALISER (*zé*) v. t. Ouvrir des canaux. Transformer un cours d'eau en canal, rendre navigable. *Fig.* Réunir, centraliser.



Canapé.

CANAMELLE ou **CANNAMELLE** (*ka-na-mè-le*) n. f. (lat. *canna*, canne, et *mel*, miel). Nom de la canne à sucre.

CANAPÉ n. m. Long siège à dossier, où peuvent tenir plusieurs personnes.

CANARD (*nar*) n. m. (de *cane*). Genre d'oiseaux aquatiques palmipèdes lamellirostres : *la femelle du canard se nomme cane et son petit caneton.* Fausse nouvelle : *les canards des journaux.* Note fausse et criarde. Morceau de sucre trempé dans le café, l'alcool, etc.



Canard.

CANARDEAU (*dô*) n. m. Jeune canard.

CANARDER (*dé*) v. t. Tirer sur quelqu'un, d'un lieu où l'on est couvert. V. i. Piquer de l'avant dans la lame, en parlant d'un navire. Faire des notes fausses en chantant, ou en jouant d'un instrument.

CANARDIÈRE n. f. Mare établie pour des canards. Partie d'un étang disposée pour prendre au filet les canards sauvages. Long fusil qui sert à tirer les canards sauvages.

CANARI n. m. Serin jaune des *îles Canaries.*

CANASSON n. m. *Pop.* Mauvais cheval.

CANCALE n. f. Huître de *Cancale.*

CANCAN n. m. (lat. *quanquam*). Médisance que l'on colporte : *faire des cancans.* Sorte de danse excentrique.

CANCANER (*né*) v. i. *Fam.* Faire des cancans. Danser le cancan.

CANCANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCEL (*sèl*) n. m. (lat. *cancellus*). Lieu fermé d'une grille, où l'on dépose le grand sceau de l'Etat.

CANCELLARIAT (*sél*) n. m. Dignité de chancelier.

CANCELLER (*sèl-lé*) v. t. Annuler par des ratures.

CANCER (*sèr*) n. m. *Méd.* Tumeur solide maligne, aux cellules prolifères. *Astron.* V. *Part. hist.*

CANCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature du cancer : *tumeur cancéreuse.* N. Qui est atteint d'un cancer : *un cancéreux inopérable.*

CANCHE n. f. Genre de graminées des prairies, cultivées parfois comme ornementales.

CANCOILLOTTE (*ko, ll* mll., *o-te*) n. f. Fromage à pâte molle et fermentée, que l'on prépare en Franche-Comté. (On écrit aussi CANQUOILLOTTE.)

CANCRE n. m. (lat. *cancer*). Crabe, tourteau, écrevisse de mer. *Fig.* Homme très avare. Ecolier paresseux.

CANCRELAT (*la*) n. m. Nom vulgaire des blattes, dans les navires et magasins de denrées.

CANCROÏDE (*kro-i-de*) n. m. Cancer de la peau et des muqueuses : *l'usage de la pipe prédispose au cancroïde des lèvres.*

CANDÉLABRE n. m. (du lat. *candela,* chandelle). Grand chandelier, généralement à plusieurs branches : *les arbres fruitiers sont souvent taillés en candélabre.* Balustre avançant au coin des édifices pour supporter un dispositif d'éclairage. Colonne métallique creuse, portant plusieurs lanternes.


Candélabre.

CANDEUR n. f. (du lat. *candor,* blancheur éclatante). Ingénuité. Pureté d'âme, confiance naïve : *un aveu plein de candeur.* ANT. **Dissimulation, fourberie, sournoiserie.**

CANDI adj. et n. m. (orig. arabe). Dépuré, cristallisé et à demi transparent, en parlant du sucre : *le sucre candi ajouté au vin le fait mousser.* Enveloppé de sucre candi : *fruit candi* ou, absolum., *un candi.*

CANDIDAT (*da*) n. m. (du lat. *candidus,* blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc). Qui postule un emploi, une fonction soumise à l'élection, un titre : *candidat à l'Académie.* Qui se présente à un examen : *candidat au baccalauréat.*

CANDIDATURE n. f. Qualité de candidat : *poser sa candidature.*

CANDIDE adj. et n. Qui a de la candeur : *les candides sont souvent les dupes des trompeurs.* Qui marque la candeur : *air candide.* ANT. **Rusé, vicieux.**

CANDIDEMENT (*man*) adv. Avec candeur.

CANDIOTE adj. et n. De l'île de Candie.

CANDIR (SE) v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre. Absol. et en supprimant le pronom, ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* : *faire candir du sucre.*

CANDISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation du sucre en sucre candi : *la candisation s'opère en faisant évaporer complètement du sirop de sucre ordinaire.* Opération par laquelle on recouvre les fruits d'une couche de sucre cristallisé.

CANDISSOIRE n. f. Récipient à candir les fruits.

CANE n. f. Femelle du canard : *la cane se dandine en marchant.*

CANEPETIÈRE n. f. Nom vulgaire de la petite outarde : *la canepetière, dont la chair est très délicate, se laisse difficilement approcher.*

CANÉPHORE n. f. (gr. *kaneon,* corbeille, et *phoros,* qui porte). Jeune fille qui, dans certaines cérémonies grecques, portait sur la tête, dans une corbeille les choses destinées aux sacrifices.

CANER (*né*) v. i. *Pop.* Marcher comme une cane. Avoir peur, reculer, céder.

CANETER (*té*) v. t. Enrouler du fil, de la soie sur une canette.

CANETIÈRE n. f. Ouvrière qui enroule le fil, la soie, sur les canettes. Machine à caneter.

CANETON n. m. Jeune canard : *préparer un caneton aux petits pois.*

CANETTE (*nè-te*) n. f. Petite cane. Sarcelle d'hiver. *Blas.* Petite cane représentée de profil sur l'écu, et toujours en nombre. Mesure pour les liquides, pour la bière surtout. Bouteille ; son contenu. Petit cylindre de métal, bois ou carton, sur lequel sont enroulés le fil ou la soie dans la navette.

CANEVAS (*va*) n. m. (de l'ital. *canavaccio,* toile de chanvre). Grosse toile claire pour faire la tapisserie. Toile à voiles. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas. Mus.* Paroles faites sur un air. *Géol.* Ensemble des triangles d'un levé.

CANEZOU n. m. Corsage de dentelle ou de lingerie, en général sans manches.

CANGE n. f. Barque légère, employée sur le Nil.

CANGUE (*kan-ghe*) n. f. En Chine, table percée de trous dans lesquels on introduit la tête et les bras d'un condamné : *le poids de la cangue varie avec la gravité de la faute commise.* Ce supplice lui-même.


Cangues.

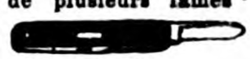
CANICHE n. Variété de chien barbet à poils frisés : *la fidélité du caniche le fait choisir de préférence pour guider les aveugles.* Adjectiv. : *chien, chienne caniche.*

CANICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule : *chaleur caniculaire*

CANICULE n. f. (de *Canicule,* nom que porte l'étoile *Sirius* dans la constellation du Grand Chien). Epoque où *Sirius* se lève et se couche avec le soleil (22 juillet au 23 août) : *la canicule correspond en général à de grandes chaleurs.*

CANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnivores, comprenant les *chiens,* les *loups,* etc.

CANIF n. m. (scandinav. *knifr*). Petit couteau de poche, composé d'une ou de plusieurs lames : *Damiens frappa Louis XV avec un canif.*


Canif.

CANIN, E adj. (du lat. *canis,* chien). Qui tient du chien. *Faim canine,* très grande. *L'espèce canine,* les chiens. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les molaires : *les canines sont la marque distinctive des mammifères carnassiers.* Adjectiv. : *une dent canine.*

CANITIE (*sî*) n. f. (lat. *canities*). Etat de blancheur plus ou moins complète des cheveux : *la canitie est un des signes qui accompagnent le plus régulièrement la vieillesse.*

CANIVEAU (*vô*) n. m. Pierre creusée, rigole pour faire écouler les eaux. Petit canal où l'on pose des tuyaux, des câbles conducteurs, etc.

CANNA n. m. *Bot.* Syn. de BALISIER.

CANNAGE (*ka-na-je*) n. m. Mesurage à la canne. (Vx.) Action de garnir le fond d'un siège avec des lanières de canne entrelacées. Ce fond lui-même : *crever le cannage d'une chaise.*

CANNAIE (*ka-nè*) n. f. Lieu planté de cannes à sucre, de roseaux.

CANNE (*ka-ne*) n. f. (du lat. *canna,* roseau). Nom vulgaire de plusieurs grands roseaux. Jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant : *les grands seigneurs des* XVII*e et* XVIII*e siècles portaient des cannes magnifiquement ouvragées.* Baguette résistante et flexible, dont on se sert en gymnastique pour les *exercices de canne. Canne à pêche,* roseau ou bambou de pêche, sectionné en diverses


Canne à sucre.

parties qui s'emboîtent les unes dans les autres. *Canne à épée*, canne de l'intérieur de laquelle on peut extraire une lame d'acier et qui sert d'arme de défense : *le port de la canne à épée est prohibé.* Ancienne mesure de longueur, variant de 1m,71 à 2m,98. **Canne à sucre,** roseau dont on tire le sucre.— La canne à sucre, connue des Chinois dès la plus haute antiquité, est originaire de l'Inde ; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le IIIe siècle. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de la découverte de l'Amérique. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable que, bientôt, le sucre que fournit cette île fut préféré à tous les autres. (V. SUCRE.)

CANNE n. f. Récipient en cuivre, étamé à l'intérieur, servant au transport du lait en Normandie.

CANNÉ (*ka-né*), **E** adj. Se dit des sièges dont le fond est de cannage.

CANNEBIÈRE (*ka-ne*) ou **CANEBIÈRE** n. f. Syn. de CHÈNEVIÈRE dans le sud-est de la France.

CANNELÉ, E (*ka-ne*) adj. Garni de cannelures : *les colonnes doriques sont généralement cannelées.* N. m. Étoffe de soie : *du cannelé de Reims.*

CANNELER (*ka-ne-lé*) v. t. (de *canne.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cannelle.*) Garnir, orner de cannelures.

CANNELIER (*ka-ne-li-é*) n. m. Laurier-cinnamome, originaire des Indes orientales, et dont on tire la cannelle.

CANNELLE (*ka-nè-le*) n. f. (de *canne*). Ecorce odoriférante de cannelier, employée comme épice, aromate : *la cannelle de Ceylan est plus estimée que celle de Chine ou de Cayenne.*

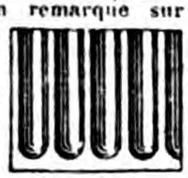
CANNELLE (*ka-nè-le*) ou **CANNETTE** (*ka-nè-te*) n. f. (de *canne*). Robinet de métal ou de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, à un tonneau, etc.



Cannelle.

CANNELLONI n. m. (mot ital.). Sorte de gros macaroni.

CANNELURE (*ka-ne*) n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre, etc. : *le style gothique n'admet pas les cannelures. Bot.* Strie que l'on remarque sur la tige de certaines plantes.



Cannelures.

CANNER (*ka-né*) v. t. Garnir les fonds de sièges avec un cannage : *canner une chaise.* Mesurer les étoffes à la canne.

CANNETILLE (*ka-ne-ti, ll* mll.) n. f. (ital. *cannetiglia*). Fil d'or, d'argent, de cuivre, etc., tortillé, qu'on emploie dans les broderies.

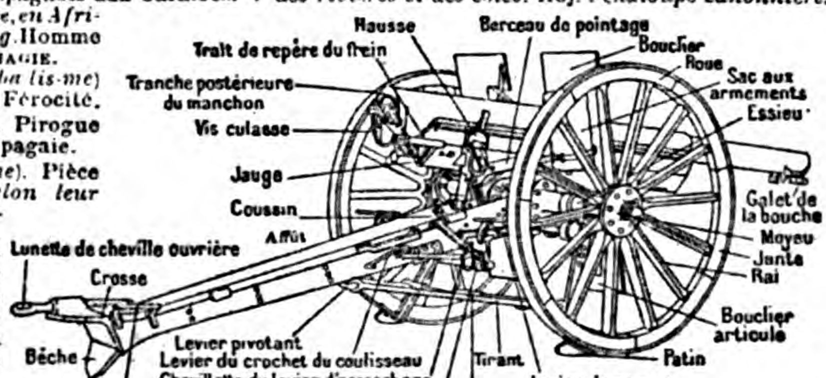
CANNEUR, EUSE (*ka-neur, eu-ze*) n. Ouvrier qui canne les chaises, les fauteuils.

CANNIBALE (*kan'-ni*) adj. et n. (indien *canniba*). Nom primitif donné par les Espagnols aux Caraïbes. Anthropophage : *il existe encore, en Afrique centrale, des cannibales. Fig.* Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGIE.

CANNIBALISME (*kan-ni-ba lis-me*) n. m. Anthropophagie. *Fig.* Férocité.

CANOË n. m. (mot angl.). Pirogue légère et portative, mue à la pagaie.

CANON n. m. (ital. *cannone*). Pièce d'artillerie : *on distingue, selon leur destination, les canons de campagne, de siège, de côte,* etc. Tube d'une arme à feu : *le canon rayé augmente la portée du fusil.* Corps de pompe d'une seringue. Os de la jambe du cheval. Mesure de vin, de la contenance d'un huitième de litre. Partie forée d'une clef. **Canon-revolver,** bouche à feu, employée surtout dans les forts et à bord des navires et composée de plusieurs petits canons tournant autour d'un axe. Pl. des *canons-revolvers.*



Canon (actuel) de campagne, de 75 millimètres, à tir rapide. (V. ARTILLERIE.)

CANON n. m. (du gr. *kanôn*, règle). Décret d'un concile : *les canons du concile de Trente ont profondément réformé l'Eglise catholique.* Règle concernant la foi ou la discipline religieuse. Ensemble des livres de l'Ecriture. Prières et cérémonies essentielles de la messe, depuis la préface jusqu'à la communion. Morceau de musique que des voix en nombre indéterminé attaquent l'une après l'autre, et peuvent reprendre indéfiniment. Modèle : *l'Apollon du Belvédère est comme le canon de la beauté antique. Canons d'autel,* cartons où sont inscrites certaines prières de la messe. **Droit canon** ou *droit canonique*, droit ecclésiastique.

CANON (*ka-gn* mll., *on*) n. m. (mot esp.). Gorge sinueuse et profonde, creusée par un cours d'eau : *les canons du Colorado sont les plus beaux du monde.*

CANONIAL, E, AUX adj. Réglé par les canons de l'Église : *défenses canoniales.* Conforme à la règle. *Heures canoniales*, petites heures du bréviaire. Qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT (*ka*) n. m. (du bas lat. *canonicus*, chanoine). Autref., bénéfice de chanoine : *postuler, recevoir un canonicat.* Auj., dignité, office de chanoine. *Fig.* et *fam.* Sinécure.

CANONICITÉ n. f. Caractère de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Relatif, conforme aux canons de l'Église : *peines canoniques.* **Droit canonique,** syn. de DROIT CANON. *Age canonique*, âge de quarante ans, imposé aux servantes des ecclésiastiques.

CANONIQUEMENT (*man*) adv. Selon les canons.

CANONISABLE (*ni-za-ble*) adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canoniser : *la canonisation d'un saint est prononcée par le pape, après un procès spécial.*

CANONISER (*zé*) v. t. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints : *Louis IX fut canonisé moins d'un demi-siècle après sa mort. Fig.* et *fam.* Prôner, louer exagérément.

CANONISTE (*nis-te*) n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE (*no-na-de*) n. f. Ensemble ou suite de coups de canon : *la bataille de Valmy fut surtout une violente canonnade.*

CANONNAGE (*no-na-je*) n. m. Art du canonnier.

CANONNER (*no-né*) v. t. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNERIE (*no-ne-rî*) n. f. Endroit d'une fonderie, où l'on coule des canons.

CANONNIER (*no-ni-é*) n. m. Soldat dont la spécialité est de servir le canon.



Canonnière.

CANONNIÈRE (*no-ni*) n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu. Jouet d'enfants fait d'un tuyau de sureau avec lequel on lance des bouchons de filasse. Petit bâtiment armé de plusieurs canons : *les canonnières sont utiles pour la défense des rivières et des côtes.* Adj. : *chaloupe canonnière.*

CANOPE n. m. Vase de l'ancienne Egypte, portant pour couvercle une tête emblématique.

CANOT (*no*) n. m. (esp. *canoa*). Petite embarcation non pontée, marchant à l'aviron, à la voile, ou automobile : *un bâtiment en danger de couler met ses canots à la mer. Canot de sauvetage*, embarca-

tion pourvue de caissons étanches, insubmersible, et qui va au secours des navires en perdition.

CANOTAGE n. m. Art du canotier : *le canotage est devenu un véritable sport.*


Canot.

CANOTER (*té*) v. i. Se promener en canot, ramer.

CANOTIER (*ti-é*) n. m. Matelot d'un canot. Amateur qui canote. (Dans ce sens, il y a un fém. : CANOTIÈRE.) Adj. *Chapeau canotier* ou substantiv. *canotier*, chapeau d'homme, de dame, d'enfant, à bords plats et étroits.


Chapeau canotier.

CANT (*kan't*) n. m. (mot angl.). Affectation hypocrite, ou exagérée, de pudeur, de respect des convenances.

CANTABILE (*bi-le*) n. m. (mot ital.). Mélodie facile, gracieuse, parfois mélancolique, et d'un mouvement modéré.

CANTAL n. m. Fromage fabriqué en Auvergne avec un mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre.

CANTALOUP (*lou*) n. m. Melon rond, à grosses côtes rugueuses et à chair orange foncé.

CANTATE n. f. (ital. *cantata*). Poésie souvent de circonstance, faite pour être mise en musique et chantée. Musique faite pour ce poème : *Méhul a composé de magnifiques cantates.*

CANTATILLE (*ll* mll.) n. f. Petite cantate.

CANTATRICE n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse professionnelle de talent : *la Malibran fut la première cantatrice de son temps.*

CANTER (*teur*) n. m. (mot angl.). *Turf.* Galop d'essai : *prendre un canter.*

CANTHARIDE n. f. Genre d'insectes coléoptères, qui abondent dans les régions méditerranéennes et sont d'un grand usage pour les vésicatoires. Adjectiv. : *mouche cantharide.*


Cantharide.

CANTHARIDINE n. f. Principe actif, vésicant très énergique, que l'on extrait des cantharides par un épuisement au chloroforme. (On l'emploie en médecine, mais avec beaucoup de précaution, car c'est une substance très dangereuse).

CANTILÈNE n. f. (du lat. *cantilena*, chanson). Mélodie d'un mouvement modéré. Romance d'un genre grave et sentimental.

CANTINE n. f. (ital. *cantina*). Lieu où l'on vend à boire et à manger aux ouvriers d'un chantier, aux enfants des écoles, aux soldats, aux prisonniers, etc. Petite malle d'ordonnance : *une cantine d'officier.*

CANTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient une cantine : *les cantinières de l'armée française portaient un pittoresque costume.*

CANTIQUE n. m. (du lat. *canticum*, chant). Chant religieux, et particulièrement chant religieux d'actions de grâces : *le Noël d'Adam est un fort beau cantique.* (V. *Part. hist.*)

CANTON n. m. (ital. *cantone*). Subdivision d'un arrondissement. Certaine étendue de pays : *canton fertile.* En Suisse, chacun des États qui composent la Confédération. *Blas.* Pièce honorable de forme carrée et qui occupe en général un coin de l'écu. (V. BLASON.) — Le canton est une circonscription territoriale formée de plusieurs communes et faisant partie d'un arrondissement ; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix ; il est le siège d'un bureau d'enregistrement. Les diverses opérations du conseil de revision ont lieu au chef-lieu de canton. Chaque canton nomme un représentant au conseil général et un autre au conseil d'arrondissement.

CANTONADE n. f. Chacun des côtés de la scène, sur lequel se plaçaient des spectateurs privilégiés. (Vx.) Auj., la coulisse. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose en dehors de la scène.

CANTONAL, E, AUX adj. Propre au canton : *comice agricole cantonal. Délégué cantonal*, personne chargée par le conseil départemental de surveiller les écoles primaires d'un canton.

CANTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Établissement temporaire de troupes dans un lieu habité : *le cantonnement vaut mieux pour la santé du soldat que le campement.* Lieu où les troupes cantonnent. Terrain où l'on isole des bestiaux malades. Terrain de chasse ou de pêche reservé.

CANTONNER (*to-né*) v. t. Distribuer des troupes dans les diverses habitations ou les quartiers d'une localité. Installer séparément, isoler. V. i. Prendre ses quartiers. **Se cantonner** v. pr. S'enfermer, s'isoler : *se cantonner dans une prudente réserve.*

CANTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route : *les cantonniers des routes nationales sont nommés par les préfets.*

CANTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Décor de fenêtre ou de lit, formé de deux rideaux et d'un bandeau.

CANULE n. f. (lat. *cannula*). Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue. Tube chirurgical.

CANUT, USE (*nu, u-ze*) n. Ouvrier, ouvrière en soie des fabriques à métier de Lyon.

CANZONE (*kan-dzo-ne*, ou ital. *kan-dzo-né*) n. f. (mot ital.). Petit poème italien, divisé en stances : *les canzones de Pétrarque sont les plus belles de la langue italienne.* (Le pluriel ital. est *canzoni*.)

CANZONETTE (*kan-dzo-nè-te*) n. f. Dans le Midi, petite chanson populaire à refrain.

CAOLIN. V. KAOLIN.

CAOUTCHOUC (*ou-tchou*) n. m. (indien *cahuchu*). Substance élastique et résistante, extraite par incision de plusieurs arbres ou lianes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique (vulgairement *gomme élastique*) : *le caoutchouc est une des grandes richesses du Brésil.* Objet en caoutchouc, tel que chaussure protectrice, dessous de bras, etc. *Caoutchouc vulcanisé*, caoutchouc traité par le soufre, qui sert à fabriquer objets de toilette, accessoires de machine électrique, bandages de roues pneumatiques, etc. *Bot.* Nom vulgaire du *ficus elastica.*

CAOUTCHOUTER (*ou-tchou-té*) v. t. Enduire de caoutchouc : *on caoutchoute les tissus pour les rendre imperméables.*

CAOUTCHOUTIER, ÈRE adj. Du caoutchouc : *industrie caoutchoutière.*

CAP (*kap*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap. Cap à cap*, tête à tête. *Mar.* Avant d'un vaisseau. Pointe de terre qui s'avance dans la mer : *Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne-Espérance. Doubler un cap*, le tourner en longeant la côte. *Mettre le cap*, se diriger vers (navires, avions).



Cap.

CAPABLE adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser. Qui est en état de faire une chose, de produire un résultat : *homme capable de voler.* Habile, intelligent. *Capable de tout*, qui n'hésite devant rien. Investi de droits légaux : *le mineur n'est pas capable.* Substantiv. *Faire le capable*, se donner pour instruit, habile. ANT. **Impuissant, incapable.**

CAPACITAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui, par sa profession, son instruction, etc., jouit de certains privilèges politiques. *Capacitaire en droit*, qui a obtenu le certificat de capacité en droit.

CAPACITÉ n. f. (lat. *capacitas*). Contenance : *capacité d'un vase.* Intelligence, science, habileté : *personne d'une haute capacité.* La personne même ainsi douée : *consulter des capacités médicales.* Droit légal : *la capacité de la femme mariée est, en principe, entière, depuis la loi du 18 février 1938. Mesures de capacité*, nom donné aux vases destinés à mesurer les liquides et les matières sèches. (V. LITRE et MÉTRIQUE [*système*].) *Capacité électrostatique d'un conducteur*, charge qu'il faut lui communiquer pour porter son potentiel de zéro à 1. (V. FARAD.) ANT. **Incapacité, impéritie, impuissance.**

CAPADE n. f. Etoffe pour faire un chapeau.

CAPARAÇON n. m. (orig. esp.). Housse ou armure d'ornement dont on revêt les chevaux montés ou attelés, dans les cérémonies : *les caparaçons de tournoi étaient, au XVIe siècle, d'une merveilleuse richesse.*



Caparaçon (XVIe s.).

CAPARAÇONNER (*so-né*) v. tr. Couvrir d'un caparaçon.

CAPE n. f. (ital. *cappa*). Manteau sans manches, avec ou sans capuchon. (Vx.) *Rire sous cape*, en dessous. *N'avoir que la cape et l'épée*, être sans fortune. *Mar.* Grand' voile du grand mât. *Etre à la cape*, mettre dehors, par mauvais temps, le moins de toile possible.

CAPELAGE n. m. *Mar.* Action de disposer les boucles des manœuvres pour les fixer sur les vergues.

CAPELAN n. m. (mot provenç.). Prêtre, dans le Midi. *Ichtyol.* Poisson de mer du genre gade, à chair délicate, qui sert d'appât pour la morue.

CAPELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je capelle*.) Procéder au capelage.

CAPELET (*lè*) n. m. Tumeur molle qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. (dimin. de *cape*). Coiffure de femme et d'enfant, couvrant la tête et les épaules. Bandage chirurgical, appelé aussi *bonnet d'Hippocrate*, dont la forme rappelle celle d'une capeline de femme. Chapeau de fer à long couvre-nuque, que portaient les gens de pied, au moyen âge.



Capeline.

CAPENDU (*pan*) ou **COURT-PENDU** (*kour-pan*) n. m. Variété excellente de pomme rouge, à très courte queue.

CAPÉTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Capétiens : *la monarchie capétienne fut d'abord un Etat féodal.* (V. *Part. hist.*)

CAPHARNAÜM (*na om*) n. m. (de *Capharnaüm*, ville de Galilée). Lieu renfermant des objets entassés confusément : *une boutique de brocanteur est un vrai capharnaüm.* (V. *Part. hist.*)

CAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. (du lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux : *sève capillaire.* Fin comme un cheveu ; très fin : *tube capillaire. Vaisseaux capillaires*, ou subst. *capillaires*, les dernières ramifications du système circulatoire. N. m. Sorte de fougère à fronde souple et déliée : *le capillaire fournit un sirop employé contre la toux.*

CAPILLARIMÈTRE (*pil-la*) n. m. (lat. *capillus*, cheveu, et gr. *metron*, mesure). Appareil destiné à étudier la capillarité.

CAPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire. Ensemble des propriétés des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent : *l'ascension de la sève dans les végétaux est un phénomène de capillarité.* Partie de la physique, qui s'occupe des phénomènes capillaires.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig. Mettre en capilotade*, mettre en pièces.

CAPITAINE (*tè-ne*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Chef d'une troupe : *Mandrin fut le plus redouté des capitaines de voleurs.* Chef d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie : *capitaine en premier, en second.* Commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon. Habile général : *Turenne et Montecuccoli furent les deux plus fameux capitaines de leur temps.*

CAPITAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Circonscription sur laquelle s'étendait, sous l'ancien régime, l'autorité d'un capitaine des chasses.

CAPITAL, E, AUX (lat. *capitalis* ; de *caput*, tête). adj. Essentiel, fondamental : *point capital.* Qui est comme la tête de : *ville capitale.* Où il y va de la tête, de la vie : *sentence capitale. Peine capitale*, peine de mort. *Lettre capitale*, majuscule. *Sept péchés capitaux (les)*, péchés qui sont comme le principe de tous les autres : *les sept péchés capitaux sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.*

CAPITAL n. m. (même étym.). La chose essentielle : *se bien conduire, voilà le capital.* Somme qui rapporte intérêt : *placer ses capitaux en rente sur l'Etat.* Fonds monnayés ou monnayables d'une société d'exploitation : *toute industrie ne vit que par l'union du capital et du travail.* Biens que l'on possède : *manger son capital.*

CAPITALE n. f. (même étym.). Ville principale d'un Etat, qui est le siège des pouvoirs publics : *Paris est la capitale de la France.* Lettre majuscule. Bissectrice de l'angle saillant d'un ouvrage fortifié.

CAPITALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être capitalisé : *intérêts capitalisables.*

CAPITALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de capitaliser et, *au fig.*, d'amasser.

CAPITALISER (*zé*) v. t. Convertir en capital. V. intr. Thésauriser.

CAPITALISME (*lis-me*) n. m. Puissance des capitaux et des capitalistes.

CAPITALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui a des capitaux, particulièrement des capitaux engagés dans une entreprise.

CAPITAN n. m. (ital. *capitano*). Fanfaron de comédie : *le capitan figure dans la comédie de Plaute.*

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du capitaine général. Adjectiv. : *galère capitane.*

CAPITAN-PACHA n. m. Grand amiral turc.

CAPITATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caput*, tête). Impôt. Taxe par tête : *les prestations sont une forme de capitation.*

CAPITÉ, E adj. (du lat. *caput, itis*, tête). *Bot.* Terminé en tête arrondie.

CAPITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (du lat. *caput, itis*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux.*

CAPITOLE n. m. Ancienne forteresse de Rome. (V. *Part. hist.*) *Monter au Capitole*, triompher.

CAPITOLIN, E adj. Qui a rapport au Capitole.

CAPITON n. m. (ital. *capitone*). Bourre de soie. Dans un siège rembourré et piqué, chacune des divisions formées par la piqûre.

CAPITONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de capitonner. Ouvrage capitonné.

CAPITONNER (*to-né*) v. t. Rembourrer un siège en le piquant de place en place : *capitonner un fauteuil.*

CAPITOUL n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT (*la*) n. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE (*lè-re*) adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *les évêques étaient élus jadis par les assemblées capitulaires.* N. m. pl. Actes législatifs émanant des rois de la première et de la seconde race et divisés en chapitres (*capitula*) : *les Capitulaires de Charlemagne sont un précieux monument historique.* V. *Part. hist.*

CAPITULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. (de *capitulaire*). En chapitre : *religieux capitulairement assemblés.*

CAPITULARD (*lar*) n. m. (de *capituler*). *Fam.* Lâche, homme qui se dérobe.

CAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *capituler*). Traité pour la reddition d'une place : *la reddition de Huningue (1815) fut une glorieuse capitulation.* Convention qui réglait les droits des sujets chrétiens des territoires musulmans. Accommodement entre deux parties. *Fig.* Sacrifice imposé par la nécessité. *Capitulation de conscience*, composition honteuse avec soi-même.



Capitules : A. De l'armoise ; B. Coupe ; C. Coupe d'une figue.

CAPITULE n. m. (du lat. *capitulum*, petite tête, chapitre). Petite prière qu'on dit après certains offices. Genre d'inflorescence de plusieurs fleurs : *les composées fleurissent en capitule.*

CAPITULER (*lé*) v. i. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

CAPON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (de *chapon*). Poltron. ANT **Hardi.**

CAPONNER (*po-né*) v. i. *Pop.* Faire le capon, montrer de la lâcheté.

CAPONNIÈRE (*po-ni*) n. f. (ital. *capponiera*). Chemin pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte, pour joindre la tenaille à la demi-lune.

CAPORAL n. m. (ital. *caporale*). Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie : *le caporal commande à une escouade.* Tabac à fumer, d'une qualité inférieure. **Petit caporal,** surnom familier donné à Napoléon Ier par ses soldats.

CAPORALISER (*zé*) v. t. Soumettre au régime du caporalisme.

CAPORALISME (*lis-me*) n.m. (de *caporal*). Régime politique, où les militaires ont la principale influence.

CAPOT (*po*) n. m. (de *cape*). Manteau à capuchon. Pièce ou capuchon de toile employé en marine pour protéger les objets contre la pluie ou les chocs. Couverture métallique qui, dans une voiture automobile, sert à protéger le moteur.


Capote.

CAPOT (*po*) adj. invar. Se dit du joueur qui n'a pas fait de levée : *elle est restée capot. Faire capot,* faire toutes les levées. *Fig.* Confus, interdit : *rester capot devant une réprimande.* N. m. Coup qui rend l'adversaire capot : *craindre le capot.* (On dit aussi, mais abusivement : *craindre la capote.*)

CAPOTAGE n. m. (de *cap*). Disposition de la capote d'une voiture. Retournement complet sur soi-même d'un véhicule.

CAPOTE n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon. Redingote des soldats : *la capote est la tenue de campagne de l'infanterie, sauf les zouaves et les turcos.* Chapeau de femme. Couverture en cuir d'un cabriolet.


Capote.

CAPOTER (*té*) v. i. *Autom.* et *aviat.* Se renverser sens dessus dessous.

CAPPARIDACÉES n. f. pl. Famille des plantes dicotylédones.

CÂPRE n. f. (lat. *capparis*). Bouton à fleur du câprier épineux, qui se confit dans le vinaigre et sert d'assaisonnement.

CAPRICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *capra*, chèvre). Inégal, sautillant : *allure capricante.*

CAPRICE n. m. (ital. *capriccio* ; de *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Décision subite et irréfléchie. Amour soudain et passager. Changements, irrégularités : *les caprices de la mode.* Fantaisie d'imagination.

CAPRICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des caprices. N. : *c'est un capricieux, une capricieuse.*


Capricorne.

CAPRICORNE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le capricorne musqué a une odeur de rose. Astron.* V. *Part. hist.*

CÂPRIER (*pri-é*) n. m. Genre de capparidacées, comprenant des arbrisseaux des régions chaudes du globe, qui produisent les câpres.

CÂPRIÈRE n. f. Champ planté de câpriers. Boîte ou pot à conserver les câpres.

CAPRIFICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caprificus*, figuier sauvage). Opération qui consiste à placer des fruits de figuier sauvage sur les figuiers cultivés, pour favoriser la fructification de ces derniers.

CAPRIFOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *chèvrefeuille.* S. une *caprifoliacée.*

CAPRIN, E adj. (du lat. *capra*, chèvre). Relatif à la chèvre : *race caprine.*

CAPRON ou **CAPERON** n. m. Grosse fraise.

CAPRONIER (*ni-é*) n. m. Variété de fraisier qui produit le capron.

CAPRYLIQUE adj. (du lat. *capra*, chèvre). Se dit d'un acide extrait du beurre rance.

CAPSULAGE n. m. Opération qui consiste à recouvrir le goulot d'une bouteille d'une capsule d'étain.

CAPSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui s'ouvre en forme de capsule : *fruit capsulaire.*

CAPSULE n. f. (lat. *capsula*). *Bot.* Enveloppe sèche, qui renferme les semences et les graines : *le fruit du pavot est une capsule.* Enveloppe de cuivre, contenant une amorce au fulminate, pour les armes à piston : *il faut préserver les capsules de l'humidité.* Enveloppe soluble, contenant certains médicaments de saveur désagréable. Coiffe métallique, recouvrant le bouchon et le goulot d'une bouteille. *Chim.* Vase arrondi, employé surtout pour les évaporations.


Capsules : 1. D'iris, 2. D'œillet ; 3. De pavot.

CAPSULER v. t. Mettre une capsule.

CAPSULERIE (*rî*) n. f. Fabrique de capsules.

CAPTAGE n. m. Action de capter une source : *le captage des eaux de la Vanne a donné à Paris des eaux très pures.*

CAPTAL n. m. Au moyen âge, en Gascogne, syn. de CAPITAINE, de SEIGNEUR : *le captal de Buch fut battu à Cocherel par Du Guesclin.*

CAPTATEUR, TRICE n. Qui use de captation.

CAPTATION (*si-on*) n. f. (de *capter*). Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs : *la captation, si elle est prouvée, entraîne la nullité d'un testament.*

CAPTATOIRE adj. Qui a pour but la captation : *manœuvres captatoires* Entaché de captation.

CAPTER (*kap-té*) v. t. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *Concini capta la confiance de Marie de Médicis.* Amener dans un lieu déterminé des eaux de source au moyen de tranchées, d'aqueducs, etc. Recueillir une émission radiophonique.

CAPTIEUSEMENT (*kap-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière captieuse : *interroger captieusement un accusé.*

CAPTIEUX, EUSE (*kap-si-eû, eu-ze*) adj. Insidieux, qui cherche à tromper : *raisonnement captieux.*

CAPTIF, IVE adj. et n. (lat. *captivus* ; de *capere*, prendre). Prisonnier : *les Romains, au lendemain du triomphe, massacraient leurs captifs.* Tenu dans une extrême contrainte : *âme captive du plaisir.* **Ballon captif,** ballon retenu par un *câble*. ANT. **Libre.**

CAPTIVANT (*van*), **E** adj. Qui captive : *les romans de Dumas père sont en général captivants.*

CAPTIVER (*vé*) v. t. (de *captif*). Assujettir. *Captiver l'attention, les esprits,* les charmer, les séduire

CAPTIVITÉ n. f. (de *captif*). Privation de la liberté : *beaucoup d'oiseaux ne peuvent vivre en captivité. Fig.* Sujétion, gêne pénible. ANT. **Liberté.**

CAPTURE n. f. Action de capturer un homme, un navire, des marchandises de contrebande : *Jean Bart fit de nombreuses captures.* Ce qu'on capture.

CAPTURER (*ré*) v. t. (du lat. *captum*, supin de *capere*, prendre). Parvenir à s'emparer de.

CAPUCE n. m. (ital. *cappuccio*). Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE n. f. Coiffure en forme de capuchon.

CAPUCHON n. m. (ital. *cappuccio*). Vêtement de tête, qui peut se rabattre en arrière. *Prendre le capuchon,* se faire moine. Garniture de tôle, qui protège et ferme l'extrémité des tuyaux de cheminée.


Capuchon.

CAPUCHONNÉ (*cho-né*), **E** adj. En forme de capuchon.

CAPUCHONNER (*cho-né*) v. t. Fermer l'orifice d'une cheminée à l'aide d'un capuchon.

CAPUCIN n. m. (ital. *capucino*). Religieux de l'ordre de Saint-François : *à Paris, avant la Révolution, les capucins étaient chargés d'éteindre les incendies.*

CAPUCINADE n. f. Sermon trivial, grossier, comme ceux que les capucins avaient coutume d'adresser au menu peuple. Tirade banale et plate.

CAPUCINE n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François : *les capucines étaient appelées aussi Dames de la Passion.*

CAPUCINE n. f. Genre de géraniacées ornementales. Anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu. Courbe qui relie l'éperon et l'étrave.


Capucine.

CAPUCINIÈRE n. f. Maison de capucins. *Fig.* Maison habitée par des personnes très dévotes.

CAPULET (*lè*) n. m. Capuchon de femme, en usage dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM (*put'-mor-tu-om'*) n. m. (mots lat. qui signif. *tête morte*). Expression par laquelle les alchimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses. *Fig.* Résultat, unité sans valeur.

CAQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. (de *caquer*). Barrique où l'on presse les harengs salés : *se serrer comme des harengs en caque.* PROV. : **La caque sent toujours le hareng**, on se ressent toujours de son origine.

CAQUER (*kè*) v. t. (flam. *kaaken*). Mettre des harengs en caque. (On dit aussi ENCAQUER.)

CAQUET (*kè*) n. m. (onomat.). Cri de la poule qui va pondre. Babil importun. *Rabattre le caquet de quelqu'un*, le faire taire. Pl. Propos médisants.

CAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. ou **CAQUETERIE** (*ke-te-rî*) n. f. Action de caqueter.

CAQUETER (*ke-té*) v. i. (de *caquet*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle caquette.*) Se dit du cri de la poule qui va pondre. *Fig.* Babiller.

CAQUETEUR, EUSE adj. et n. Qui caquette.

CAQUEUR (*keur*) n. Celui qui caque les harengs.

CAR conj. (du lat. *quare*, c'est pourquoi). Qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée : *travaillez, car le temps presse.* N. m. : les *car*, raisons données pour expliquer quelque chose : *avec ces gens retors, il y a toujours des si, des mais et des car.*

CAR n. m. Abrév. d'*autocar*.


Carabe.

CARABE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le carabe doré est vulgairement appelé* jardinière. (Le carabe n'a pas d'ailes, mais il court vite ; il est carnassier et très vorace. Il détruit une foule de chenilles nuisibles.)

CARABIN n. m. Autref., soldat de cavalerie légère, armé de l'arquebuse longue ou carabine. Auj. *Fam.* Etudiant en chirurgie, en médecine.

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à canon ordinairement rayé : *la carabine fut longtemps l'arme particulière des chasseurs à pied.*

CARABINÉ, E adj. *Fam.* Violent, excessif : *recevoir une réprimande carabinée. Mar. Brise carabinée*, brise soudaine et violente.

CARABINIER (*ni-é*) n. m. Dans certains pays, soldat, à pied ou à cheval, faisant partie d'un corps spécial, ou armé d'une carabine : *les carabiniers ont été supprimés en France en 1871.* En Italie, gendarme ; en Espagne, douanier.


Carabinier, en 1868.

CARACAL n. m. Carnassier voisin du lynx, qui habite le nord de l'Afrique. Pl. des *caracals.*

CARACO n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

CARACOLE n. f. (de l'esp. *caracol*, limaçon). Spirale : *escalier en caracole.* Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER (*lé*) v. i. Faire des caracoles : *Charles VIII aimait à voir Bayard caracoler.* Aller çà et là. Cabrioler, sautiller.

CARACTÈRE n. m. (gr. *kharaktêr* ; de *kharassein*, graver). Figure dont on se sert dans l'écriture : *les caractères arabes, phéniciens.* Type dont on se sert dans l'imprimerie : *les caractères d'imprimerie sont faits d'un alliage de plomb, d'étain et d'antimoine. Fig.* Nature de l'âme : *ce n'est pas notre situation, c'est notre caractère qui nous rend heureux ou malheureux.* Fermeté, courage : *montrer du caractère.* Marque, empreinte : *à la cour de Louis XIV, on voyait tous les caractères de la grandeur.* Expression, trait original et saillant : *une œuvre de grand caractère.* Ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme.* Titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur.* **Danse de caractère**, danse qui exprime une action et des sentiments.

CARACTÉRISER (*zé*) v. t. Déterminer avec précision : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui caractérise : *signe caractéristique. Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours pour marquer le cas, la personne, etc : *la lettre* s *est, en français, la lettre caractéristique* (ou *est la caractéristique*) *du pluriel. Mathém. Caractéristique d'un logarithme*, partie de ce logarithme, qui exprime des unités entières. *Caractéristique d'une machine*, courbe représentant la variation de l'un des éléments de la machine en fonction d'un autre.

CARACUL (*kul'*) n. m. (de *Karakoul*, n. de ville). Variété de mouton de l'Asie occidentale, à toison longue et ondulée. Cette fourrure. (Le jeune mouton caracul fournit l'astrakan.)


Carafon. Carafe.

CARAFE n. f. (ital. *caraffa* ; de l'ar. *garafa*, puiser). Sorte de bouteille à base large, en verre ou en cristal ; son contenu.

CARAFON n. m. Petite carafe ; son contenu.

CARAÏBE (*ra-i-be*) adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique.

CARAÏTE (*ra-i-te*) n. m. Sectaire juif, qui rejette la tradition des rabbins et n'admet que l'Ecriture.

CARAMBA (*ran*). Juron espagnol ou portugais.

CARAMBOLAGE (*ran*) n. m. Action de caramboler.

CARAMBOLER (*ran-bo-lé*) v. i. Au billard, avec une bille toucher les deux autres.

CARAMBOUILLAGE n. m. Escroquerie consistant à acheter à crédit puis à revendre ce qu'on n'a pas payé.

CARAMBOUILLEUR n. m. *Arg.* Escroc qui achète sans payer et revend comptant.

CARAMEL (*mèl*) n. m. (esp. *caramelo*). Sucre fondu et en partie décomposé par l'action du feu : *le caramel possède une odeur aromatique et caractéristique.* Bonbon fait avec du sucre ainsi préparé.

CARAMÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Réduction du sucre en caramel.

CARAMÉLISER (*zé*) v. t. Réduire en caramel, en parlant du sucre. Mêler de caramel.

CARAPACE n. f. (esp. *carapacho*). Test osseux, corné ou calcaire, protégeant le corps des tortues, des crustacés, etc.

CARAQUE n. f. Vaisseau portugais, qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales, au XVIe siècle. Adj. f. Se dit d'une porcelaine fine apportée en Europe par les caraques portugaises : *porcelaine caraque.*

CARASSIN n. m. Genre de poissons de la famille des cyprinidés.

CARAT (*ra*) n. m. (gr. *keration*). Partie d'or fin pesant un vingt-quatrième du poids total. Unité de poids de 2 dg pour peser les diamants : *diamant de 50 carats. Du carat*, diamants très petits qui se vendent au poids. *Fig. Sot à vingt-quatre carats*, au suprême degré.


Caravane.

CARAVANE n. f. (persan *karouan*). Troupe de voyageurs réunis pour franchir un désert, une con-

trée peu sûre, etc. : *le chameau est, par excellence, la bête de somme des caravanes.*

CARAVANIER (*ni-é*) n. m. Conducteur des bêtes de somme, dans une caravane.

CARAVANSÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (persan *karouan-seraï*). En Orient, abri réservé aux caravanes. *Fig.* Endroit fréquenté par un grand nombre d'étrangers de différentes nations.

CARAVELLE (*vè-le*) n. f. (ital. *caravella*). Navire turc. Navire italien, espagnol ou portugais, à quatre mats et à voilure latine : *c'est avec quatre frêles caravelles que Colomb découvrit l'Amérique.*

CARBET (*bè*) n. m. Aux Antilles, grande case pour plusieurs familles, bâtie avec des pieux et des feuillages. Hangar pour abriter les engins de pêche.

CARBONADO n. m. (mot esp. signif. *charbon*). Diamant noir, utilisé surtout pour le forage des roches.

CARBONARISME (*ris-me*) n. m. Société politique secrète, formée par les *carbonari*. (V. *Part. hist.*)

CARBONARO n. m. (mot ital. signif. *charbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des *carbonari*.

CARBONATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide carbonique.

CARBONATER (*té*) v. t. Transformer en carbonate. Additionner de carbonate.

CARBONE n. m. (du lat. *carbo, onis*, charbon). *Chim.* Corps simple (C), qui se rencontre dans la nature, soit cristallisé (*diamant graphite*), soit amorphe (*charbon de terre, houille, anthracite, lignite*). [L'oxyde de carbone est un poison violent]. *Papier carbone*, papier chargé de couleur sur une face pour exécuter des doubles à la machine à écrire.

CARBONÉ, E adj. Qui contient du carbone.

CARBONEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient du carbone ; de la nature du carbone.

CARBONIDE adj. Qui ressemble au carbone.

CARBONIFÈRE adj. Qui contient du charbon *terrain carbonifère.*

CARBONIQUE adj. Se dit d'un anhydride (CO^2) résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène : *l'anhydride ou gaz carbonique a été défini par Lavoisier.* — L'acide (CO^3H^2) n'a pu être isolé, mais on connaît ses sels, dits *carbonates*. Le gaz carbonique est produit par la combustion du charbon, la fermentation des liquides, la respiration des animaux, des plantes, etc. C'est un gaz incolore, inodore, à saveur aigrelette, asphyxiant, de densité 1,52. Etant plus lourd que l'air, il se tient dans les parties basses de l'endroit où il se produit : au fond des cuves, sur le sol de certaines grottes (grotte du Chien, en Italie, à Pouzzoles), etc. Une bougie allumée s'éteint quand on la plonge dans le gaz carbonique. Solidifié (— 78°), il constitue la *neige carbonique.*

CARBONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un corps en charbon : *la carbonisation des os fournit le noir animal.*

CARBONISER (*zé*) v. tr. Réduire en charbon.

CARBONNADE (*bo-na-de*) n. f. (ital. *carbonata*). Viande grillée sur des charbons.

CARBORUNDUM (*ron-dom'*) n. m. *Chim.* Siliciure de carbone, qui sert d'abrasif. (N. déposé.)

CARBURANT (*ran*) adj. et n. m. Qui contient du carbure d'hydrogène : *le benzol est un carburant.*

CARBURATEUR, TRICE adj. Se dit des appareils destinés à produire la carburation de certains corps. N. m. Appareil destiné à produire une saturation complète du gaz d'éclairage ou de l'air, par des vapeurs d'huiles hydrocarburées. (V. CARBURATION.)

CARBURATION (*si-on*) n. f. Opération qui a pour objet de soumettre certains corps à l'action du carbone : *la carburation du fer a pour objet de le transformer en acier.* Saturation de l'air ou du gaz d'éclairage par des vapeurs d'hydrocarbures. — Cette opération a pour but soit de donner à une flamme un éclat plus intense, soit de former un mélange détonant, tel que celui dont l'explosion actionne les moteurs à essence.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple : *le carbure de calcium combiné avec l'eau donne l'acétylène.*

CARBURÉ, E adj. Qui contient du carbone : *hydrogène carburé.* Syn. de CARBONÉ.

CARBYLAMINE n. f. Nom donné aux éthers isocyanhydriques.

CARCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. i. Crier, en parlant de la caille.

CARCAJOU n. m. Nom vulgaire du blaireau d'Amérique.

CARCAN n. m. (de l'anc. haut all. *querca*, cou). Autref., collier de fer pour attacher un criminel au poteau d'exposition. Cette peine : *la peine du carcan a été supprimée en 1832. Pop.* Mauvais cheval.



Carcan.

CARCASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *carcassa*). Charpente osseuse d'un animal : *la carcasse humaine s'appelle squelette. Fam.* Le corps humain : *promener sa carcasse.* Appareil destiné à soutenir un ensemble : *carcasse d'abat-jour.* Charpente : *carcasse d'un navire.*

CARCEL (*sèl*) n. m. Lampe à rouages et à piston, inventée par l'horloger français Carcel en 1800. Ancienne unité d'intensité lumineuse.

CARCINOMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature du carcinome.

CARCINOME n. m. *Méd.* Syn. de CANCER.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDAMINE n. f. Genre de crucifères, dont une espèce est appelée vulgairement *cresson des prés.*

CARDAMOME n. m. Espèce d'amome des Indes, qui produit une huile volatile et des graines d'un goût agréable.


Cardes.

CARDAN n. m. (de *Cardan* n. pr.) Articulation mécanique permettant des mouvements dans tous les sens.

CARDE n. f. (du lat. *carduus*, chardon). Côte comestible du cardon. Tête épineuse de la cardère. Machine garnie de chardon, pour peigner le drap. Brosse garnie de pointes métalliques, servant au même usage.

CARDÉE (*dé*) n. f. Quantité de textile qu'on prend à la fois entre deux cardes : *cardée de laine.*

CARDER (*dé*) v. t. Peigner, démêler de la laine, etc., avec des cardes.


Cardère.

CARDÈRE n. f. Nom vulgaire du *chardon à foulon*, dont les têtes garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

CARDERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

CARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui carde : *une cardeuse de matelas.* N. f. Machine à carder.

CARDIA n. m. (du gr. *kardia*, cœur). Orifice supérieur de l'estomac, situé non loin du cœur.

CARDIALGIE (*jî*) n. f. (gr. *kardia*, cœur, et *algos*, douleur). Douleur du cœur ou du cardia.

CARDIAQUE adj. (du gr. *kardia*, cœur). Qui appartient au cœur. Se dit d'un médicament tonique : *potion cardiaque*, ou substantiv. *un cardiaque*. N. Personne atteinte d'une maladie de cœur.


Cardinal.

CARDINAL, E, AUX adj. (lat. *cardinalis* ; de *cardo, inis*, gond). Principal. *Vertus cardinales*, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force. *Points cardinaux*, l'est, le sud, l'ouest et le nord. (V. ROSE DES VENTS.) *Nombre cardinal*, qui exprime le nombre, la quantité, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui forment le sacré collège, sont les électeurs, les ministres et les conseillers du pape : *la pourpre est la couleur du costume officiel des cardinaux.* Genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.

CARDINALAT (*la*) n. m. Dignité de cardinal : *être promu au cardinalat.*

CARDINALICE adj. Qui a rapport aux cardinaux : *dignité cardinalice.*

CARDIOGRAPHE n. m. (gr. *kardia*, cœur, et *graphein*, écrire). Ecrivain qui traite de la description et des maladies du cœur. Appareil enregistreur des mouvements du cœur.

CARDIOGRAPHIE (*fî*) n. f. Description du cœur.

CARDIOLOGIE n. f. Partie de l'anatomie, de la physiologie, etc., qui traite du cœur.

CARDITE n. f. Inflammation du cœur.

CARDON n. m. (du lat. *carduus*, chardon). Plante potagère bisannuelle, du même genre que l'artichaut : *on sème au printemps, sur couche, la graine de cardon.*

CARDONNETTE ou **CHARDONNETTE** (*do-nè-te*) n. f. *Bot.* Sorte d'artichaut sauvage.

CARÊME n. m. (du lat. *quadragesima*, quarantième). Temps d'abstinence pour les catholiques, entre le mercredi des Cendres et le jour de Pâques. *Fig. Visage de carême*, pâle et défait. Prov. : **Arriver comme marée en carême,** arriver fort à propos, comme la marée (*le poisson*) dans un temps où les aliments gras sont prohibés par l'Eglise.

CARÊME-PRENANT (*nan*) n. m. Les trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres. *Fig.* Personne déguisée ou vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants.*

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau. Lieu où cette opération peut se pratiquer.

CARENCE (*ran-se*) n. f. (du lat. *carere*, manquer). *Dr.* Absence de tous objets mobiliers pouvant répondre d'une dette : *procès-verbal de carence.* Action de faire défaut.

CARENCER (*sé*) v. t. Constater la carence d'une personne dans une affaire d'honneur, un match, etc.

CARÈNE n. f. (lat. *carina*). Partie immergée d'un navire, ou œuvres vives : *les carènes des navires en bois sont en général recouvertes de cuivre.*

CARÉNER (*né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Nettoyer ou réparer la carène d'un navire. *Carross.* Donner aux carrosseries des formes de moindre résistance à l'avancement.

CARESSANT (*rè-san*), **E** adj. Qui caresse.

CARESSE (*rè-se*) n. f. (ital. *carezza*). Attouchement tendre ou affectueux : *faire des caresses à un enfant. Poét.* Frôlement doux et agréable : *les caresses de la brise.* Démonstration d'amitié, en paroles ou en actions : *il faut se méfier des caresses des flatteurs. Fig.* : *les caresses de la Fortune.*

CARESSER (*rè-sé*) v. t. Faire des caresses : *le chien caresse la main qui le frappe.* Nourrir, entretenir avec amour : *caresser de vaines espérances.* Ant. **Battre, rudoyer.**



Caret.

CARET (*ré*) n. m. (malais *karah*). Nom vulgaire de la grosse *tortue imbriquée*, propre aux mers chaudes.

CARET (*rè*) n. m. (pour *charet*, petit char). Sorte de dévidoir. *Fil de caret*, gros fil à fabriquer les cordages.

CAREX (*rèks*) n. m. *Bot.* Nom scientifique des *laîches*, variété de cypéracées.

CARGAISON (*ghè-zon*) n. f. (du provenç. *cargar*, charger). Ensemble des marchandises qui font la charge entière d'un navire : *le capitaine du navire est responsable de la cargaison.* Action de charger un navire.



Cariatide.

CARGO-BOAT (*bôt*) ou simplem. **CARGO** n. m. Bâtiment spécialement destiné au transport des marchandises. Pl. des *cargo-boats.*

CARGUE (*kar-ghe*) n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER (*ghé*) v. t. Replier, serrer les voiles.

CARI, CARY ou **CARRY** n. m. Epice composée de piment, curcuma, etc.

CARIATIDE ou **CARYATIDE** n. f. (de *Carya*, n. de ville grecque ancienne). Statue de femme ou d'homme qui soutient une corniche : *les cariatides de Jean Goujon ont donné leur nom à une des plus intéressantes salles du Louvre.*

CARIBOU n. m. Renne du Canada.

CARICATURAL, E, AUX adj. Qui tient de la caricature.

CARICATURE n. f. (de l'ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture : *la caricature exige une réelle science du dessin.* Image grotesque. *Fig.* et *fam.* Personne ridicule.

CARICATURER (*ré*) ou **CARICATURISER** (*zé*) v. t. Reproduire en caricature.

CARICATURISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui fait des caricatures : *Cham, Gavarni, Daumier et Henri Monnier furent les grands caricaturistes de leur temps.*

CARIE (*rî*) n. f. (lat. *caries*). Maladie inflammatoire des os et des dents, se terminant par leur ramollissement et leur destruction. Maladie des grains de froment. Pourriture des arbres.

CARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Carie.

CARIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Gâter par l'effet de la carie : *une dent malade suffit pour carier toutes les autres.* **Se carier** v. pr. Etre affecté de carie : *os qui se carie.*

CARILLON (*ll* mll.) n. m. (du bas lat. *quatrinio*, réunion de quatre choses). Réunion des cloches ou des timbres d'une horloge, accordés à différents tons : *les carillons de Flandre peuvent exécuter des airs complets.* Sorte d'harmonica, formant une ou deux octaves musicales. Sonnerie de ces cloches. *Par ext.* Sonnerie de cloches, vive et précipitée. *Fig.* Grand bruit : *faire du carillon.*

CARILLONNÉ (*ll* mll., *o-né*), **E** adj. Se dit des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

CARILLONNEMENT (*ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de carillonner.

CARILLONNER (*ll* mll., *o-né*) v. i. Sonner le carillon. Agiter vivement une sonnette à une porte. Faire beaucoup de bruit. V. t. Sonner en carillon : *carillonner un air.*

CARILLONNEUR (*ll* mll., *o-neur*) n. m. Celui qui carillonne.

CARLIN n. m. (ital. *carlino ;* de *Carlo,* Charles). Ancienne monnaie d'Italie, en or ou en argent, de valeurs diverses.

CARLIN n. m. Petit dogue à poil ras, à museau noir et écrasé : *les carlins ont été fort à la mode comme chiens d'appartement.*



Carlin.

CARLINE n. f. Variété de chardon herbacé.

CARLINGUE (*lin-ghe*) n. f. Grosse pièce de bois, placée à l'intérieur d'un navire dans le sens de la quille et servant à consolider la carène. (Ses extrémités relevées se nomment *marsouins.*) Partie de l'avion, où se placent le mécanicien et les passagers.

CARLISME (*lis-me*) n. m. Opinion politique des carlistes.

CARLISTE (*lis-te*) adj. et n. V. *Part. hist.*

CARLOVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. Syn. de CAROLINGIEN.

CARMAGNOLE (*gno-le*) n. f. Veste courte en usage pendant la Révolution. Sorte de ronde révolutionnaire, dansée en 1793. Chanson qui accompagnait cette danse. — La veste dite *carmagnole* fut apportée en France par des ouvriers piémontais, originaires de *Carmagnola.* Les fédérés marseillais l'importèrent à Paris, où elle fut adoptée par les révolutionnaires.

CARME n. m. Religieux de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmes déchaux* ou *déchaussés*, ceux qui vont nu-pieds : *l'ordre des Carmes, fondé en Palestine au* XII*e siècle, s'introduisit en France sous Louis IX.*

CARMELINE n. f. (esp. *carmelina*). Laine de vigogne. Adjectiv. : *laine carmeline.*

CARMÉLITE n. f. Religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmélites déchaussées*, celles qui vont nu-pieds : *la règle des carmélites est très sévère.* Adjectiv. *Couleur carmélite*, couleur brun pâle.

CARMIN n. m. (de *kermès*, et de *minium*). Couleur d'un rouge éclatant, généralement tirée de la cochenille. *Fig.* : *des lèvres de carmin.*

CARMINATIF, IVE adj. (du lat. *carminare*, carder, nettoyer). Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins. N. m. : *l'essence d'anis est un carminatif.*

CARMINÉ, E adj. Qui renferme du carmin : *laque carminée.*

CARMINER (*né*) v. t. Colorier ou teindre en carmin : *carminer de la soie.*

CARNAGE n. m. (ital. *carnaggio*). Massacre, tuerie : *les croisés firent, à Béziers, un affreux carnage des albigeois, en 1209.* Chair qui sert de pâture aux bêtes féroces, ou qu'on donne aux chiens de chasse.

CARNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *caro, carnis*, chair). Qui vit de la viande ou sur la viande.

CARNASSIER (*na-si-é*), **ÈRE** adj. Qui se repaît généralement de chair crue et en est avide : *le tigre est carnassier.* N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, à ongles aigus, comprenant les genres *lion, tigre, chat, chien*, etc. : *les carnassiers possèdent une molaire spéciale tranchante, dite* dent carnassière. S. un *carnassier.*


Carnassière.

CARNASSIÈRE (*na-si*) n. f. Sac en filet, pour mettre le gibier. (On dit aussi CARNIER.)

CARNATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caro, carnis*, chair). Teint, coloration, apparence des chairs d'une personne : *belle carnation.* Peint. Coloris des chairs : *le Titien excelle dans la peinture des carnations.*

CARNAVAL n. m. (ital. *carnevale*). Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois ou Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres. Ces divertissements eux-mêmes : *le carnaval de Venise fut longtemps célèbre par ses mascarades. Par ext.* Mannequin grotesque, qui personnifie le carnaval. Pl. des *carnavals.* — Le carnaval est une imitation des bacchanales, des saturnales des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

CARNAVALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient du carnaval : *folies carnavalesques.*

CARNE n. f. (du lat. *cardo*, gond). Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNE n. f. (ital. *carne*). *Pop.* Mauvaise viande.

CARNÉ, E adj. Couleur de chair : *œillet carné.*

CARNEAU (*nô*) n. m. Ouverture dans la voûte d'un four.

CARNÈLE n. f. Bordure qui entoure le cordon de la légende, sur certaines monnaies.

CARNET (*nè*) n. m. (lat. *quaternum*). Petit livre de notes, de comptes : *carnet d'échéances.*

CARNIER (*ni-é*) n. m. V. CARNASSIÈRE.

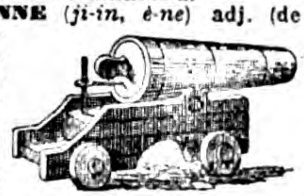
CARNIFICATION (*ka-si-on*) n. f. *Méd.* Altération d'un organe, de tissus, qui se carnifient.

CARNIFIER [*ni-fi-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Acquérir la consistance des parties charnues.

CARNIVORE adj. et n. (du lat. *caro, carnis*, chair, et *vorare*, dévorer). Qui mange de la chair : *l'homme est carnivore, mais non pas carnassier.*

CAROGNE (*ro-gne*) n. f. V. CHAROGNE.

CAROLINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Carolus*, n. lat. de Charlemagne). Qui appartient à la dynastie des Carolingiens. (V. *Part. hist.*)


Caronade.

CAROLUS (*luss*) n. m. Ancienne monnaie de billon, alliée d'argent, émise par Charles (*Carolus*) VIII.

CARONADE n. f. Canon en fonte, en usage jadis dans la marine : *les caronades étaient plus légères que les canons, mais tiraient moins juste.*

CARONCULE n. f. (lat *caruncula*) Nom de divers organes charnus de couleur rougeâtre.

CAROTIDE n. f. (gr. *karôtis*). Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête : *carotide interne; carotide externe.* Adjectiv. : *l'artère carotide.*

CAROTTE (*ro-te*) n. f. (lat. *carota*). Genre d'ombellifères comestibles d'Europe et d'Amérique. La racine de ces plantes : *la carotte contient du sucre.* Feuilles de tabac roulées en forme de carotte et destinées aux chiqueurs. *Fig.* et *fam. Tirer une carotte à quelqu'un*, lui extorquer quelque chose en le trompant.


Carotte.

CAROTTER (*ro-té*) v. t. *Fam.* Tromper. Escroquer.

CAROTTEUR, EUSE (*ro-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui carotte. (On dit aussi CAROTTIER, ÈRE.)

CAROUBE ou **CAROUGE** n. f. Fruit du caroubier.

CAROUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres méditerranéens à bois rouge et dur, employé dans la marqueterie.


Carpe.

CARPE n. f. (lat. *carpa*). Genre de poissons d'eau douce, famille des cyprinidés. *Fig. Saut de carpe*, bond à plat ventre et en se retournant sans se servir des mains. — La carpe, dont la chair est très estimée, est un poisson de fond, qui se plaît dans la vase ; elle est d'une fécondité prodigieuse. Elle atteint parfois 1 mètre de long et un poids de 20 kilogrammes.

CARPE n. m. (gr. *karpos*). Squelette du poignet.

CARPEAU (*pô*) n. m. et **CARPETTE** (*pè-te*) n. f. Petite carpe, jeune carpe.

CARPELLE (*pè-le*) n. f. (du gr. *karpos*, fruit). Organe foliaire primitif de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

CARPETTE (*pè-te*) n. f. (angl. *carpet*) Sorte de tapis de chambre.

CARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au carpe : *les os carpiens.*

CARPILLON (*ll* mll.) n. m. Très petite carpe.

CARPOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *karpos*, fruit, et *logos*, discours). Partie de la botanique, qui traite des fruits.


Carquois.

CARQUOIS (*koi*) n. m. (bas gr. *tarkasion*). Étui à flèches : *le carquois est un des attributs de Diane chasseresse.* Loc. *Avoir vidé son carquois*, être à bout de mots méchants.

CARRARE (*ka-ra-re*) n. m. Marbre blanc renommé que l'on tire des environs de Carrare (Italie).

CARRE (*ka-re*) n. f. Épaisseur d'un objet plat, coupé carrément : *la carre d'une planche.* Partie supérieure d'un chapeau. Haut de la taille d'un habit, entre les épaules. Face d'une lame d'épée. Bout d'un soulier carré. Mise au jeu de bouillotte.

CARRÉ, E (*ka-ré*), **E** adj. (lat. *quadratus*). Qui est taillé en forme quadrangulaire : *voiles carrées. Fig. Épaules carrées*, larges. *Bonnet carré*, bonnet à trois ou quatre pans, que portaient autrefois les docteurs. *Fig.* Franc, loyal, accentué. *Arith. Racine carrée d'un nombre*, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. *Pied, mètre carré*, etc., surface carrée dont le côté a un pied, un mètre, etc. *Partie carrée*, partie de plaisir faite entre deux couples. *Trait carré*, trait tracé perpendiculairement à un autre, dans un travail de charpentage.

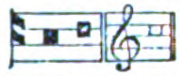
CARRÉ (*ka-ré*) n. m. Quadrilatère qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits : *on obtient la surface d'un carré en multipliant le côté de ce carré par lui-même.* Palier d'un escalier : *deux locataires habitant sur le même carré.* Compartiment de jardin, où l'on cultive une même espèce de plante. Sur un navire, salle où les officiers prennent leurs repas. Troupe ayant autant de profondeur que de front et faisant tête sur quatre faces : *la cavalerie des Mameluks ne put parvenir à rompre les carrés de Bonaparte.* Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,45). Produit d'un nombre multiplié par lui-même : *élever une quantité au carré.*


Carré.

CARREAU (*ka-rô*) n. m. (lat. pop. *quadrellum*). Petit carré. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, etc. Verre de fenêtre. Coussin carré. Fer de tailleur. Aux cartes, couleur marquée par des carrés rouges. Grosse lime rectangulaire. Autref., grosse flèche d'arbalète, dont le fer avait quatre faces. *Méd.* Maladie tuberculeuse du mésentère, qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer, rester sur le carreau*, être tué sur place. *Carreau de mine*, emplacement où l'on dépose le charbon, les minerais, à la sortie de la mine. *Fam. Se garder à carreau*, prendre de sérieuses précautions contre un accident possible. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter.*


Carreau.

CARRÉE (*ka-ré*) n. f. Couronne de bois à laquelle on attache les draperies d'un lit. Une des notes de l'ancienne musique, appelée aussi brève. Adjectiv. : *note carrée. Arg.* Chambre d'habitation.

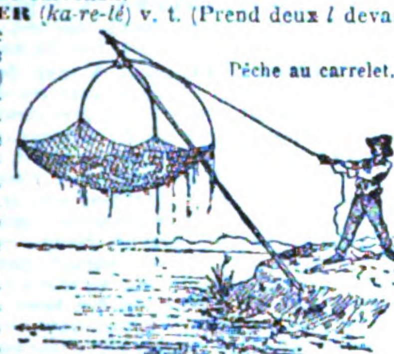


Notes carrées.

CARREFOUR (*ka-re*) n. m. (lat. pop. *quadrifurcum*). Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues. *Manières, langage de carrefour*, manières, langage triviaux.

CARRELAGE (*ka-re*) n. m. Action de carreler. Assemblage de carreaux.

CARRELER (*ka-re-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous carrellerons.*) Paver en carreaux. Raccommoder de vieux souliers. ANT. **Décarreler.**



Pêche au carrelet.

CARRELET n. m. (de *carreau*). Grosse aiguille à l'usage des bourreliers. Règle quadrangulaire. Châssis d'un blanchet. Filet carré, monté sur cerceaux croisés, au bout d'une perche, pour pêcher le menu poisson. Nom vulgaire de la plie franche.

CARRELETTE (*ka-re-lè-te*) n. f. Sorte de lime.

CARRELEUR (*ka-re*) n. m. Ouvrier qui pose le carreau. Savetier ambulant.

CARRELURE (*ka-re*) n. f. (de *carreler*). Ressemelage de vieilles chaussures.

CARRÉMENT (*ka-ré-man*) adv. En carré. A angle droit. d'équerre : *disposer carrément deux madriers. Fig.* Franchement : *répondez carrément.*

CARRER (*ka-ré*) v. t. (lat. *quadrare*). Rendre carré : *carrer une pierre.* Multiplier par le nombre même : *carrer un nombre.* Convertir en un carré équivalent : *carrer un cercle est une opération impossible.* **Se carrer** v. pr. Se mettre à l'aise : *se carrer dans un fauteuil.* Se donner un air important. Au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.

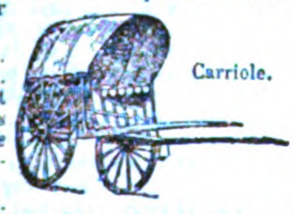


Carrick.

CARRICK (*ka-rik*) n. m. (mot angl.). Redingote à plusieurs collets.

CARRIER (*ka-ri-é*) n. m. Ouvrier qui extrait la pierre. Celui qui exploite une carrière.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriera*). Lieu fermé de barrières, pour les courses de chevaux ou de chars : *il ne déplaisait pas à Néron de triompher dans la carrière.* Course à parcourir. *Fig.* Cours de la vie : *bien remplir sa carrière.* Profession : *embrasser la carrière des armes. Absol.* La carrière diplomatique. *Entrer dans la carrière*, débuter dans une entreprise difficile. *Donner carrière*, donner pleine liberté.



Carriole.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (lat. pop. *quadraria*). Lieu d'où l'on extrait la pierre : *les carrières de Syracuse servirent de prison aux soldats athéniens.*

CARRIOLE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriuola*). Petite charrette couverte et suspendue. Par dénigrement, mauvaise voiture.

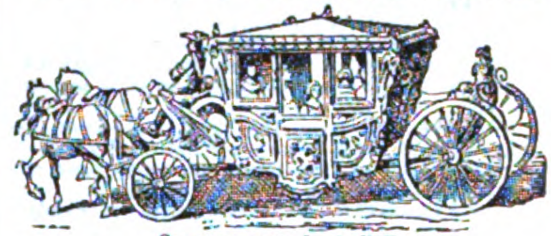
CARROSSABLE (*ka-ro-sa-ble*) adj. Que les voitures, les autos, peuvent parcourir.

CARROSSE (*ka-ro-se*) n. m. (ital. *carrozza*). Voiture de luxe suspendue, à quatre roues et couverte : *l'usage du carrosse passa d'Italie en France au XVIe siècle. Fig. Cheval de carrosse*, homme grossier ou brutal. *Rouler carrosse*, être riche.

CARROSSÉE (*ka-ro-sé*) n. f. *Fam.* Ensemble des personnes que contient un carrosse.

CARROSSER (*ka-ro-sé*) v. t. Transporter en carrosse. Munir d'une carrosserie.

CARROSSERIE (*ka-ro-se-rî*) n. f. Art ou commerce du carrossier. Caisse d'une voiture, d'une auto.



Carrosse, sous Louis XIV.

CARROSSIER (*ka-ro-si-é*) n. m. Qui fabrique des voitures de luxe.

CARROUSEL (*ka-rou-zèl*) n. m. (ital. *carosello*). Exercice de parade où des cavaliers exécutent des évolutions variées : *les carrousels ont remplacé les tournois au XVIIe siècle.* Lieu où se fait le carrousel.

CARRURE (*ka-ru-re*) n. f. (lat. *quadratura*). Largeur du dos. Forme large, vigoureuse : *les mariniers sont en général d'une belle carrure.*



Cartables.

CARTABLE n. m. Carton à dessin. Carton, sac d'écolier. Buvard.

CARTAYER (*tè-ié*) v. i. (de *charrette*. — Se conj. comme *balayer.*) Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues, afin d'éviter de trop forts cahots.

CARTE n. f. (du lat. *charta*, papier). Carton mince, obtenu en collant ensemble plusieurs feuilles de papier. Petit carton fin, portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer : *les cartes ont été inventées par les Sarrasins.* Billet d'identité et d'admission : *carte d'électeur.* Liste des mets qu'on trouve dans un restaurant. Représentation du globe ou d'une de ses parties : *carte marine. Carte de visite*, sur laquelle on a fait imprimer son nom. *Carte postale*, formule imprimée sur carte mince pour servir à la correspondance. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter. *Fig. Le dessous des cartes*, ce qu'on cache d'une affaire. *Brouiller les cartes*, embrouiller une affaire. *Donner carte blanche*, pleins pouvoirs. *Perdre la carte*, se troubler. *Jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler. *Jouer sa dernière carte*, faire une suprême tentative.

CARTEL (*tèl*) n. m. (ital. *cartello*). Provocation en duel : *Charles-Quint ne voulut pas accepter le cartel que lui adressa François Ier.* Convention provisoire entre deux partis ennemis pour la rançon, l'échange des prisonniers, l'enterrement des morts. Encadrement de certaines pendules qui s'appliquent à la muraille. Ces pendules elles-mêmes. Entente entre politiciens. Association de producteurs contre surproduction et mévente.

CARTE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Carte postale fermée, tarifée comme les lettres. Pl. des *cartes-lettres.*

CARTELLISTE adj. et n. Relatif à un cartel politique.

CARTER (*tèr*) n. m. (de *Carter* n. pr.). Pièce abritant la chaîne d'un cycle, les organes d'une automobile, d'une machine.

CARTERIE (*rî*) n. f. Industrie, atelier du fabricant de cartes.

CARTÉSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. (de *Cartesius* n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. V. DESCARTES (*Part. hist.*).

CARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes : *la philosophie cartésienne. Coordonnées cartésiennes*, système de coordonnées rectilignes, dû à Descartes. (V. COORDONNÉES.) N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTE-TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. f. Carte postale transmise, dans l'intérieur de certaines

grandes villes, au moyen de tubes pneumatiques. Pl. des *cartes-télégrammes*. (On dit plutôt CARTE PNEUMATIQUE.)

CARTHAGINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De Carthage.

CARTHAME n. m. Genre de composées dont une espèce est dite *safran bâtard* ou *des teinturiers*.

CARTHAMINE n. f. Principe colorant du carthame, entrant dans la composition du *rouge végétal*.

CARTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. (lat. *cartilago*). *Anat.* Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os : *les cartilages constituent entièrement le squelette des vertébrés inférieurs*.

CARTILAGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. De la nature du cartilage : *tissu cartilagineux*.

CARTISANE (*za-ne*) n. f. (ital. *carteggiana*). Petit morceau de carton entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, qui servait jadis dans certaines broderies.

CARTOGRAPHE n. m. (lat. *carta*, carte, et gr. *graphein*, décrire). Personne qui dresse les cartes de géographie.

CARTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *cartographe*). Art de dresser les cartes de géographie : *Mercator a créé la cartographie scientifique moderne*.

CARTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cartographie : *la science cartographique*.

CARTOMANCIE (*si*) n. f. (de *carte*, et du gr. *manteia*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent : *la cartomancie fait encore de trop nombreuses dupes*.

CARTOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. (ital. *cartone;* du lat. *charta*, papier). Carte grossière, fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc. : *le carton durci remplace le bois ou même le fer pour certains usages*. Boite en carton : *carton à chapeau*. Grand portefeuille de dessin. *Impr.* Partie de feuille comprenant deux feuillets ou quatre pages. Dessin qu'un peintre exécute avant de faire un tableau : *Raphaël a laissé de superbes cartons*. **Homme de carton**, homme de parade, sans action réelle.

CARTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de cartonner. Industrie comprenant la fabrication des objets en carton. Ouvrage, couverture en carton.

CARTONNER (*to-né*) v. t. Relier un livre en carton, garnir de carton. V. i. *Fam.* Jouer aux cartes.

CARTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Art du cartonnier. Fabrique de carton.

CARTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui cartonne des livres.

CARTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend du carton ou des petits objets en carton. N. m. Casier garni de cartons pour serrer les papiers.



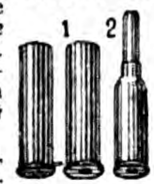
Cartouche.

CARTON-PAILLE (*pa, ll* mll.) n. m. Carton fabriqué avec de la paille hachée.

CARTON-PÂTE n. m. Carton obtenu en traitant des déchets de chiffons et de carton.

CARTON-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Carton durci avec lequel on fait des ornements, pour les boiseries par exemple.

CARTOUCHE n. m. (ital. *cartoccio*). Encadrement orné d'enroulements et de décorations, dans lequel on place une inscription, une devise, des armoiries, le titre d'une carte géographique, etc. : *le style rocaille a abusé des cartouches*. n. f. Cylindre de carton ou de métal, renfermant la charge d'un fusil, d'un pistolet, etc. : *cartouche à plomb, à balle*, etc.



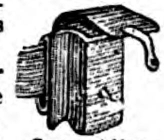
Cartouches : 1. De chasse ; 2. De fusil Lebel.

CARTOUCHERIE (*rî*) n. f. Local, usine où l'on fabrique des cartouches.

CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de cuir où le soldat met ses cartouches, en campagne.

CARTULAIRE (*lè-re*) n. m. (du lat. *chartula*, dimin. de *charta*, papier). Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc. : *on a rédigé des cartulaires depuis le* VII*e siècle*.

CARVI n. m. (gr. *karon*). Espèce d'ombellifères des prairies, aromatique, bisannuelle, dite aussi *cumin des prés*, dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.



Cartouchière.

CARYOCINÈSE ou **KARYOKINÈSE** (*nè-ze*) n. f. Division indirecte de la cellule vivante.

CARYOPHYLLACÉES N. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant l'œillet, le lin, la saponaire, etc.

CARYOPHYLLÉ (*fi-lé*), **E** adj. Se dit des fleurs à cinq pétales dont l'onglet est très allongé.

CARYOPSE n. m. Fruit sec indéhiscent monosperme : *le grain de blé est un caryopse*.

CAS (*kâ*) n. m. (du lat. *casus*, accident). Evénement fortuit : *le cas est extraordinaire*. Circonstance, conjoncture spéciale : *délibérer sur un cas embarrassant*. *Cas de conscience*, difficulté de conduite dans laquelle l'Eglise permet ou défend, selon les circonstances précises du fait. Fait juridique, position du délinquant : *se mettre dans un mauvais cas*. *Faire cas*, estimer. **En ce cas**, alors. **En tout cas**, quoi qu'il arrive. **Au cas que**, supposé que. *Gram.* Désinence des substantifs, pronoms, adjectifs, suivant leur rôle dans le discours : *les six cas de la langue latine*.

CASANIER (*za-ni-é*), **ÈRE** n. (du lat. *casa*, maison). Qui aime à rester chez lui. Adj. Qui a rapport aux personnes de ce caractère : *habitudes casanières*.

CASAQUE (*za-ke*) n. f. (ital. *casacca*). Surtout à manches très larges. Vêtement de dessus pour femme. Manteau des mousquetaires et des gardes du corps au XVIIe siècle. Jaquette en soie de couleur voyante, que portent les jockeys. *Fig.* *Tourner casaque*, changer de parti.



Cascade.

CASAQUIN (*za-kin*) n. m. Espèce de camisole courte. *Pop.* Le corps humain : *tomber sur le casaquin à quelqu'un*.

CASBAH (*kas-bâ*) n. f. (mot ar.). Citadelle et palais d'un souverain, dans les Etats barbaresques.

CASCADE (*kas-ka-de*) n. f. (de l'ital. *cascata*, chute). Chute d'eau naturelle ou artificielle : *la cascade de Gavarnie a 422 mètres de hauteur*. *Fig.* Chute par bonds : *des cascades de louis*. Désordre de conduite

CASCADER (*kas-ka-dé*) v. i. Tomber en cascade. *Pop.* et *fig.* Avoir une conduite désordonnée.

CASCADEUR, EUSE (*kas-ka-deur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui a une conduite légère.

CASCARILLE (*kas-ka-ri, ll* mll.) n. f. Rubiacée d'Amérique, astringente, appartenant au genre *croton*.

CASCATELLE (*kas-ka-tè-le*) n. f. Petite cascade.

CASE (*ka-ze*) n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique : *une case de bambou*. Compartiment d'un meuble, coffre, etc. *Fig.* : *les cases du cerveau*. Carré de l'échiquier, du damier, du trictrac. Chacun des compartiments d'une page réglée de registre.

CASÉEUX, EUSE (*zé-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage : *la partie caséeuse du lait ; la matière caséeuse*.

CASÉIFICATION (*zé-i, si-on*) ou **CASÉATION** (*zé-a-si-on*) n. f. *Chim. org.* Action de caséifier.

CASÉIFIER (*zé-i-fi-é*) v. tr. (Se conj. comme *prier*.) Produire la caséine dans le lait.

CASÉINE (*zé-i-ne*) n. f. (du lat. *caseus*, fromage). Substance protéique, qui constitue la majeure partie des albumines du lait.

CASEMATE (*ze-ma-te*) n. f. (ital. *casamatta*). Souterrain voûté d'un fort, d'une citadelle, à l'abri des projectiles.

CASEMATER (*ze-ma-té*) v. t. Garnir de casemates : *il est prudent de casemater les poudrières*.

CASER (*zé*) v. t. Mettre en ordre : *caser des marchandises. Fig.* Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser.* V. i. Au trictrac, faire une case. Remplir une case avec deux dames.

CASERETTE (*ze-rè-te*) n. f. Forme dans laquelle on fait des fromages.

CASERNE (*zèr-ne*) n. f. (lat. *quaterna*). Bâtiment affecté au logement des soldats : *Vauban fit établir les premières casernes.* La troupe entière casernée. *Fig.* Vaste maison mal agencée. *Plaisanteries de caserne*, plaisanteries grossières.

CASERNEMENT (*zèr-ne-man*) n. m. Action de caserner, d'être caserné. Ensemble des constructions et des annexes d'une caserne.

CASERNER (*zèr-né*) v. t. Etablir en caserne. V. i. Etre logé dans une caserne.

CASERNIER (*zer-ni-é*) n. m. Agent du génie militaire, chargé de la conservation du matériel des casernements.

CASÉUM (*zé-om'*) n. m. Syn. de CASÉINE.

CASIER (*zi-é*) n. m. Meuble garni de cases, qui reçoit des cartons, des papiers, etc. : *les casiers d'une bibliothèque.* Nasse en osier pour prendre le homard, la langouste. **Casier judiciaire**, relevé des condamnations encourues par une personne : *avoir un casier judiciaire intact.*



Casier à musique.

CASILLEUX, EUSE (*zi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

CASIMIR (*zi*) n. m. (de l'angl. *kersey-mere*). Etoffe de laine mince et croisée : *le casimir sert souvent à la fabrication des corsets, des gilets*, etc.

CASINO (*zi*) n. m. (en italien : *maison de campagne*). Lieu de réunion, de plaisir, particulièrement dans les villes d'eaux. *le casino de Monte-Carlo est d'une belle architecture.*

CASOAR (*zo*) n. m. Genre d'oiseaux coureurs d'Australie, rappelant l'autruche, et dont les plumes sont employées comme ornement.



Casoar.

CASQUE (*kas-ke*) n. m. (de l'esp. *casco*, crâne). Armure défensive, en cuir bouilli ou en métal, qui couvre la tête : *le casque fut la coiffure militaire par excellence des Grecs.* Proéminence osseuse, ou calleuse, qui se trouve sur la tête ou le bec de certains oiseaux. (V. CASQUETTE.) Genre de mollusques à coquille ventrue et irrégulièrement bossuée, qui vivent dans les mers chaudes.

CASQUÉ (*kas-ké*), **E** adj. Coiffé d'un casque.

CASQUET (*kas-kè*) n. m. Forme ancienne du mot CASQUE. *Hort.* Sorte de râteau en bois qui sert à sarcler les allées d'un jardin et les plates-bandes.

CASQUETTE (*kas-kè-te*) n. f. (de *casque*). Coiffure d'homme avec visière : *la casquette est la coiffure de petite tenue des officiers de marine.*



CASQUETTES : 1. Russe ; 2. Marine ; 3. Anglaise ; 4. De paysan ; 5. De toile ; 6. De soie ; 7. D'automobiliste ; 8. De toile cirée. — CASQUES : 9. De pompier ; 10. De cuirassier ; 11. Colonial ; 12. Militaire.

CASQUETTIER (*kas-kè-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou qui vend des casquettes.

CASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui peut être cassé.

CASSAGE (*ka-sa-je*) n. m. Action de casser : *le cassage des minerais s'opère mécaniquement.*

CASSANT (*ka-san*), **E** adj. Fragile, peu flexible : *l'acier est plus dur, mais aussi plus cassant que le fer. Fig.* Tranchant, impérieux : *ton cassant.*

CASSATION (*ka-sa-si-on*) n. f. (de *casser*). Annulation juridique d'un arrêté, d'une procédure : *la cassation d'un testament est prononcée par le tribunal civil.* **Cour de cassation**, cour suprême, qui a pour mission de vérifier si la loi a été bien interprétée et si les formes de la procédure ont été exactement suivies : *la Cour de cassation fut créée en 1790.* Peine militaire, par laquelle un caporal ou un sous-officier est cassé de son grade : *la cassation est prononcée par le chef de corps.*

CASSAVE (*ka-sa-ve*) n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE (*ka-se*) n. f. Action de briser. Objets cassés : *payer la casse.*

CASSE (*ka-se*) n. f. (du gr. *kassia*, cannelle). Syn. de CASSIER. Gousse du cassier, employée comme purgatif doux. PROV. : **Passez-moi la casse, je vous passerai le séné**, faisons-nous de mutuelles concessions.

CASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *cassa*). Boîte à compartiments divisée en deux parties, pour mettre les caractères d'imprimerie : *on distingue les lettres du haut de casse et les lettres du bas de casse.* Dans les fonderies, bassin qui reçoit le métal en fusion à sa sortie du fourneau. Poêlon de cuivre, à l'usage des savonniers. Grande cuiller, dont se servent les verriers. *Casse à rôt*, sorte de lèchefrite.

CASSE (*ka-se*) n. f. (de *casser*). Maladie des vins qui en modifie l'aspect et la couleur.

CASSÉ (*ka-sé*), **E** adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé.* Tremblant : *voix cassée.*

CASSÉ n. m. Degré de cuisson du sucre, tel que, jeté dans l'eau froide, il devient friable.

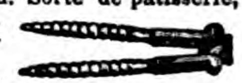
CASSEAU (*ka-sô*) n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères. Petit billot de bois, dont on se sert pour castrer certains animaux.

CASSE-COU (*ka-se*) n. m. invar. Endroit où il est aisé de tomber : *les sentiers des Pyrénées sont souvent de véritables casse-cou.* Palefrenier qui dresse les chevaux vicieux. Individu imprudent, téméraire. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard.

CASSE-CROÛTE n. m. Petit repas sommaire.

CASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de casser. *Cassement de tête*, grande fatigue de tête, d'esprit, causée par un travail assidu, des affaires pénibles, ou par un bruit insupportable. Fatigue.

CASSE-MUSEAU (*zô*) n. m. Sorte de pâtisserie, assez dure à croquer. (Syn. TALMOUSE.) Pl. des *casse-museau* ou *casse-museaux.*



Casse-noisette.

CASSE-NOISETTE ou **CASSE-NOISETTES** (*noi-zè-te*) n. m. Instrument pour casser des noisettes.

CASSE-NOIX (*noi*) n. m. invar. Instrument pour casser des noix.

CASSE-PIERRE ou **CASSE-PIERRES** (*pi-è-re*) n. m. Masse de fer avec laquelle on casse de la pierre ou des pierres. Machine employée au concassage du ballast des voies ferrées. *Bot.* Nom vulgaire donné à la *pariétaire*, à la *saxifrage* et à la *christe-marine.*

CASSER (*ka-sé*) v. t. (du lat. *quassare*, secouer). Briser, rompre. *Fig.* Etourdir : *ce vin casse la tête. Casser aux gages*, priver quelqu'un de sa situation, de son emploi, etc. Annuler : *la cour d'appel casse les jugements de première instance. Casser un officier*, lui ôter son grade. *Casser les vitres*, ne garder aucun ménagement. *Casser bras et jambes*, enlever tout courage, tout moyen d'agir. **Se casser** v. pr. Se rompre. (Se dit d'un navire dont la quille se courbe.) *Fam. Se casser la tête*, s'appliquer fortement. *Se casser le nez*, échouer. PROV. : **Qui casse les verres les paye**, celui qui fait le dommage doit le réparer.



Casseroles.

CASSEROLE (*ka-se*) n. f. (de *casse*). Sorte de poêlon de fer, de cuivre étamé, etc., à fond plat et à manche.

CASSEROLÉE n. f. Le contenu d'une casserole.

CASSE-SUCRE n. m. invar. Instrument pour casser le sucre en morceaux réguliers.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages : *le casse-tête fut sans doute la première arme de l'homme.* Verge courte et flexible, portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application : *l'algèbre apparaît aux débutants comme un vrai casse-tête.* Bruit qui fatigue. *Casse-tête chinois*, jeu de combinaison de pièces de bois, etc. Pl. des *casse-tête* ou *casse-têtes.*

CASSETIN (*ka-se*) n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE (*ka-sè-te*) n. f. (ital. *cassetta*). Petit coffre. Trésor particulier d'un souverain : *Louis XIV pensionna les écrivains sur sa cassette particulière.*

CASSEUR, EUSE (*ka-seur, eu-ze*) n. Personne dont la profession est de casser. *Casseur de pierres*, celui qui casse les pierres pour l'entretien des routes. Qui casse souvent, par maladresse. Adjectiv. : *cuisinière casseuse.* N. m. Fier-à-bras. *Casseur d'assiettes*, tapageur.



Cassis.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. *Impr.* Armoire où l'on range les casses.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. ou **CASSE** (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de l'acacia de Farnèse, qui produit la *casse*. (On dit aussi *canéficier*.)

CASSINE (*ka-si-ne*) n. f. (ital. *cassina*). Petite maison isolée dans les champs. Bicoque.

CASSIS (*ka-siss*) n. m. Groseillier à fruits noirs, le fruit lui-même. Liqueur qu'on en fait.

CASSIS (*ka-si*) n. m. Rigole traversant une route perpendiculairement à sa direction, à l'intersection d'une pente et d'une rampe.

CASSOLETTE (*ka-so-lè-te*) n. f. (esp. *cazoleta*). Vase-réchaud à brûler des parfums.



Cassolette.

CASSON (*ka-son*) n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE (*ka-so*) n. f. (de *casson*). Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSOTTE (*ka-so-te*) n. f. Casserole à long manche.

CASSOULET (*ka-sou-lè*) n. m. Ragoût languedocien de haricots blancs avec des filets d'oie ou de canard, du porc et du mouton.

CASSURE (*ka-su-re*) n. f. Endroit où un objet est cassé : *examiner la cassure d'un minéral.*

CASTAGNETTES (*kas-ta-gnè-te*) n. f. pl. (esp. *castañeta*; de *castaña*, châtaigne). Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre : *les danses espagnoles se jouent avec accompagnement de castagnettes.*



Castagnettes.

CASTANÉACÉES (*kas-ta, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dont le châtaignier est le type : *le hêtre est une castanéacée.*

CASTE (*kas-te*) n. f. (portug. *casta*, race non mélangée ; du lat. *castus*, pur, sans mélange). Chacune des classes fermées entre lesquelles se partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines.* Classe de citoyens jouissant de privilèges exclusifs : *la noblesse formait, sous l'ancien régime, une véritable caste.*

CASTEL (*kas-tèl*) n. m. (lat. *castellum*). Ancienne forme du mot *château*, employée en style familier.

CASTILLAN, E (*kas-ti, ll* mll.) adj. et n. De la Castille.

CASTINE (*kas-ti-ne*) n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai de fer, pour en favoriser la fusion.

CASTOR (*kas-tor*) n. m. (gr. *kastôr*). Genre de mammifères rongeurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord, comprenant deux espèces dont les pieds de derrière sont palmés, et la queue écailleuse aplatie horizontalement. Chapeau fait de poil de castor. — Très nuisibles aux jeunes arbres, qu'ils coupent la nuit et transportent dans les cours d'eaux pour consolider les barrages qu'ils établissent, les castors élèvent de véritables villages avec des huttes de terre maçonnée et détournent les eaux courantes en établissant des séries de biefs. On chasse les castors pour leur fourrure très estimée.



Castors.

CASTORÉUM (*kas-to-ré-om'*) n. m. Excrétion sébacée du castor, employée comme antispasmodique.

CASTORINE (*kas-to*) n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION (*kas-tra, si-on*) n. f. (lat. *castra*, camps, et *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT (*kas-tra*) n. m. (lat. *castratus*). Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix de soprano : *les castrats de la chapelle Sixtine.*

CASTRATION (*kas-tra-si-on*) n. f. (de *castrat*). Ablation d'un organe nécessaire à la génération.

CASTRER (*kas-tré*) v. t. Pratiquer la castration.

CASUALITÉ (*zu-a*) n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE (*zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Ensemble des bénéfices variables qui s'ajoutent à un traitement fixe : *le casuel d'une cure.*

CASUELLEMENT (*zu-è-le-man*) adv. Fortuitement, par hasard. (Peu us.)

CASUISTE (*zu-is-te*) n. m. (du lat. *casus*, cas). Théologien qui s'attache à résoudre les cas de conscience : *un casuiste subtil.*

CASUISTIQUE (*zu-is-ti-ke*) n. f. Partie de la théologie, qui traite des cas de conscience : *Pascal a flétri pour son indulgence la casuistique espagnole.*

CATACHRÈSE (*krè-ze*) n. f. (gr. *katakhrêsis*). Figure de rhétorique, qui consiste à employer un mot dans un sens différent de son sens propre, par suite de l'absence, dans la langue, d'un terme littéral : *les bras d'un fauteuil.*

CATACLYSME (*klis-me*) n. m. (gr. *kataklusmos*). Déluge, grand bouleversement de la surface du globe ; catastrophe. *Fig.* : *le cataclysme de 1914.*

CATACOMBES (*kon-be*) n. f. pl. (ital. *catacomba*). Souterrains où l'on enterrait les morts. V. *Part. hist.*

CATACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. (du gr. *kata*, contre, et *akouein*, écouter). Partie de l'acoustique, qui a pour objet l'étude des échos.



Catafalque.

CATADIOPTRIQUE n. f. (combinaison des mots *catoptrique* et *dioptrique*). Partie de la physique, concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

CATAFALQUE n. m. (ital. *catafalco*). Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil : *les artistes italiens dressèrent à Michel-Ange mort un magnifique catafalque.*

CATAIRE (*tè-re*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de népète, l'*herbe aux chats.*

CATALAN, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

CATALECTIQUE (*lèk*) adj. (gr. *katalêktikos*). Se dit d'un vers grec ou latin qui se termine par un pied incomplet : *pentamètre catalectique*.

CATALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. (du gr. *katalêpsis*, surprise). Etat particulier dans lequel la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus : *la catalepsie se distingue de la mort par l'absence de putréfaction*.

CATALEPTIQUE (*lèp*) adj. Atteint de catalepsie. Qui a rapport à la catalepsie : *sommeil cataleptique*.

CATALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du gr. *katalogos*, dénombrement). Liste, énumération par ordre : *catalogue de plantes, de livres*.

CATALOGUER (*ghé*) v. t. (de *catalogue*). Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Genre de bignoniacées du nord de l'Amérique, à fleurs blanches tachées de pourpre.

CATALYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *katalusis*, dissolution). Action qu'exercent certains corps sur la composition de certains autres, sans être eux-mêmes modifiés.

CATALYSEUR (*zeur*) n. m. Corps qui provoque une action catalytique.

CATALYTIQUE adj. Qui se rapporte à la catalyse : *phénomènes catalytiques*.

CATAPHOTE n. m. Réflecteur visible la nuit sous l'action d'une lumière extérieure. (Nom déposé.)

CATAPHRACTE n. f. (du gr. *kataphraktês*, cuirasse). *Antiq*. Cuirasse formée d'écailles de métal.

CATAPLASME (*plas-me*) n. m. (du gr. *kataplasma*, application). Bouillie médicinale épaisse, qu'on applique entre deux linges sur une partie du corps, pour amollir et résoudre les inflammations : *les cataplasmes résolutifs hâtent la maturation des abcès*.

CATAPULTE n. f. (lat. *catapulta*). Antiq. Machine de guerre mue par des cordes tordues, pour



Catapulte.

lancer des projectiles : *la catapulte a été d'un usage courant chez les Macédoniens, les Carthaginois et les Romains*. Auj. Appareil pour le lancement des avions.

CATARACTE n. f. (du gr. *kataraktês*, rupture). Chute d'un fleuve ou d'une rivière qui se précipite d'une grande hauteur : *la cataracte du Niagara*. Opacité du cristallin ou de ses membranes, qui produit une cécité complète ou partielle : *la cataracte se guérit par l'ablation du cristallin*.

CATARRHAL (*ta-ral*), **E, AUX** adj. Qui tient du catarrhe : *toux catarrhale*.

CATARRHE (*ta-re*) n. m. (du gr. *katarhein*, couler en bas). Inflammation aiguë ou chronique des muqueuses, avec hypersécrétion. Gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE (*ta-reû, eu-ze*) adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux*.

CATASTROPHE (*tas-tro-fe*) n. f. (du gr. *katastrophê*, retour). Evénement décisif et funeste : *l'éruption du Vésuve en l'an 79 de notre ère fut une épouvantable catastrophe*. Dans un poème dramatique, événement décisif qui dénoue l'action.

CATASTROPHIQUE adj. Qui prend le caractère d'une catastrophe.

CATÉCHÈSE (*chè-ze*) n. f. (gr. *katechêsis*). Instruction religieuse par demandes et par réponses.

CATÉCHISATION (*chi-za-si-on*) n. f. Action de catéchiser : *la catéchisation des infidèles*.

CATÉCHISER (*chi-zé*) v. t. (de *catéchisme*). Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig*. Prêcher, endoctriner.

CATÉCHISME (*chis-me*) n. m. (gr. *katêchismos*). Instruction sur les principes et les mystères de la foi : *assister au catéchisme*. Livre qui contient cette instruction : *chaque diocèse a son catéchisme*.

CATÉCHISTE (*chis-te*) n. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÉNAT (*ku-mé-na*) n. m. Etat du catéchumène.

CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. (du gr. *katêkhoumenos*, instruit de vive voix). Prosélyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.

CATÉGORIE (*rî*) n. f. (du gr. *katêgoria*, attribut). Suivant Aristote, chacun des genres les plus généraux dans lesquels se rangent les objets de la pensée : *le lieu et le temps sont des catégories*. *Fig*. Classe d'objets de même nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie*.

CATÉGORIQUE adj. Qui affirme d'une manière absolue. Clair, précis : *mise en demeure catégorique*. ANT. **Equivoque, évasif.**

CATÉGORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement*.

CATÉNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *catena*, chaîne). *Suspension caténaire*, se dit d'un trolley spécial pour chemin de fer électrique dont la forme dérive de la courbe appelée *chaînette*.

CATERPILLAR (*pi-lar*) n. m. (mot angl.). Chenille pour autos.

CATGUT (*kat'-ghut'*) n. m. (mot angl.). Corde formée d'intestins de chèvre ou de chat, employée en chirurgie pour les sutures.

CATHARTIQUE adj. (du gr. *kathartikos*, qui purge). Se dit des purgatifs non drastiques. N. m. : *un cathartique*.

CATHÉDRAL, E adj. Qui a rapport au siège épiscopal : *chanoine cathédral*.

CATHÉDRALE n. f. (du lat. *cathedra*, chaire). Eglise épiscopale d'un diocèse.

CATHERINETTE n. f. *Fam*. Jeune fille qui fête la Sainte-Catherine.

CATHÉTÉRISME (*ris-me*) n. m. (du gr. *kathêtêr*, sonde). Introduction d'une sonde ou d'une bougie dans un canal ou dans un conduit naturel.

CATHÉTOMÈTRE n. m. (du gr. *kathêtos*, vertical, et *metron*, mesure). Instrument de physique servant à évaluer la différence de niveau de deux points.

CATHODE n. f. *Electr*. Pôle négatif d'une pile, d'une ampoule.

CATHODIQUE adj. Qui émane de la cathode : *Rayons cathodiques*, rayons qui partent de la cathode dans une ampoule électrique vide d'air.

CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Religion catholique : *le catholicisme est la religion de la majorité des Français*.

CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Eglise catholique. Ensemble des peuples catholiques : *le pape est le chef de la catholicité*.

CATHOLICON n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné, considéré autrefois comme une panacée.

CATHOLIQUE adj. (du gr. *katholikos*, universel). Qui appartient à la religion romaine. *Fam*. Conforme à la règle. **Sa Majesté Catholique**, le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique : *les catholiques et les protestants ensanglantèrent au* XVI*e siècle la France de leurs luttes*.

CATHOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.

CATI n. m. (de *catir*). Apprêt gommé, qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées.

CATILINAIRE (*nè-re*) n. f. Satire violente (en souvenir des *Catilinaires* de Cicéron).

CATILLAC (*ll* mll., *ak*) ou **CATILLARD** (*ll* mll., *ar*) n. m. Grosse poire d'hiver qu'on mange cuite.

CATIMINI (EN) loc. adv. *Fam*. En cachette.

CATIN n. f. *Fam*. Femme de mauvaises mœurs.

CATION (*ti-on*) n. m. Ion positif. V. ANION.

CATIR v. t. (lat. pop. *coactire*). Donner le cati, le lustre à une étoffe. ANT. **Décatir.**

CATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de catir : *le catissage s'opère à la presse hydraulique*.

CATISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui donne le cati. ANT. **Décatisseur.**

CATOGAN n. m. V. CADOGAN.

CATOPTRIQUE n. f. (du gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique, qui traite de la lumière réfléchie.

CAUCASIEN, ENNE (*kô-ka-zi-in, è-ne*) adj. et n. ou **CAUCASIQUE** (*kô-ka-zi-ke*) adj. Du Caucase : *la race blanche est appelée aussi caucasienne ou caucasique*.

CAUCHEMAR (*kô*) n. m. (lat. *calcare*, fouler, et germ. *mar*, démon). Rêve pénible, avec sensation

d'oppression, d'étouffement : *avoir le cauchemar. Fig.* et *fam.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar.*

CAUCHOIS, E (*kô-choi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Caux.

CAUDAL, E, AUX (*kô*) adj. (du lat. *cauda*, queue). De la queue : *nageoire caudale; plumes caudales.*

CAUDATAIRE (*kô-da-tè-re*) n. m. (du lat. *cauda*, queue). Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat. *Fig.* Adulateur.

CAUDRETTE (*kô-drè-te*) n. f. Sorte de balance à pêcher les homards, les langoustes, etc.

CAULESCENT (*kô-lès san*), **E** adj. (du lat. *caulis*, tige). Qui est pourvu d'une tige : *plante caulescente.* Ant. **Acaule.**

CAULINAIRE (*kô-li-nè-re*) adj. Qui provient ou dépend de la tige : *feuilles caulinaires.*

CAURIS (*kô-rî*) n. m. Petite coquille, qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.

CAUSAL (*kô-zal*), **E** adj. (du lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de cause à effet.

CAUSALITÉ (*kô-za*) n. f. Rapport qui unit la cause à son effet : *le principe de causalité.*

CAUSANT (*kô-zan*), **E** adj. Qui aime à causer.

CAUSATIF, IVE (*kô-za*) adj. *Gram.* Syn. de Causal.

CAUSATIVEMENT (*kô-za, man*) adv. En agissant comme cause.

CAUSE (*kô-ze*) n. f. (lat. *causa*) Principe, ce qui fait que la chose est. Motif, sujet : *agir sans cause.* Intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence.* Proces : *les causes célèbres passionnent l'opinion publique.* **Cause finale,** fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. (La locution *à cause que* pour *parce que* est archaïque.) Ant. **Effet, résultat, conséquence.**

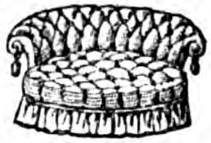
CAUSER (*kô-zé*) v. t. Être cause de : *un coup d'éventail causa la prise d'Alger*

CAUSER (*kô-zé*) v. i. S'entretenir familièrement. (On dit *causer avec quelqu'un* et non *causer à quelqu'un.*) Parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*

CAUSERIE (*kô-ze-rî*) n. f. Action de causer. Conversation familière : *le ton de la causerie n'est pas celui de la conférence.*

CAUSETTE (*kô-zè-te*) n. f. *Fam.* Petite causerie : *faire la causette.*

CAUSEUR, EUSE (*kô-zeur, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à causer. Ant. **Silencieux, taciturne.**



Causeuse.

CAUSEUSE (*kô-zeu-ze*) n. f Petit canapé pour deux personnes.

CAUSSE (*kô-se*) n. m. ou f. (lat. *calx*, chaux). Nom donné aux plateaux calcaires qui bordent les Cévennes au sud-ouest : *les causses du Gévaudan, du Tarn,* etc.

CAUSTICITÉ (*kos-ti*) n. f. Caractère de ce qui est corrosif : *la causticité des acides. Fig.* Penchant à dire des choses mordantes.

CAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. et n. m. (du gr. *kaustikos*, qui brûle). Corrosif : *remède caustique* ou, substantiv., *un caustique. Fig.* Mordant, satirique : *Fontenelle avait l'humeur caustique.* **N. f.** *Physiq. Caustique par réflexion* ou *par réfraction*, courbe, qui enveloppe des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave, ou réfractés, ces rayons provenant d'un point lumineux.

CAUTÈLE (*kô*) n. f. (lat. *cautela*). Prudence rusée

CAUTELEUSEMENT (*kô, ze-man*) adv. D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE (*kô-te-leû, eu-ze*) adj. Fin, rusé : *esprit cauteleux.* (Se prend en mauv. part.)

CAUTÈRE (*kô*) n. m. (gr. *kautêrion*). Agent mécanique ou chimique, qui brûle les chairs. Plaie qu'on entretient pour la suppuration : *l'effet du cautère est d'attirer à l'extérieur une inflammation qui atteindrait un organe profond.* Prov. : **C'est un cautère sur une jambe de bois,** se dit d'un remède qui ne peut servir à rien, d'un moyen inefficace, etc.

CAUTÉRISATION (*kô, za-si-on*) n. f. Action de cautériser.

CAUTÉRISER (*kô, zé*) v. t. Brûler avec un caustique ou un fer rouge : *il faut se hâter de cautériser la morsure d'un chien que l'on croit enragé.*

CAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *cautio*). Personne qui s'engage à remplir les obligations contractées par une autre personne, si celle-ci ne le fait elle-même : *se porter caution.* Celui qui s'oblige ainsi. *Fig.* Garantie : *son honneur est ma caution. Sujet, sujette à caution,* sur qui l'on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT (*kô si-o-ne-man*) n. m. Contrat de garantie donné à un créancier par une tierce personne qui se rend *caution* de l'obligation contractée par un débiteur. Somme déposée en garantie par un comptable, un adjudicataire, etc.

CAUTIONNER (*kô-si o-né*) v. t. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVAILLON (*vai ll* mll.) n. m. Bande de terre que la charrue vigneronne laisse sur la ligne des ceps.

CAVALCADE n. f. (du lat. *cavalcare*, chevaucher). Promenade à cheval, avec pompe et cérémonie : *les cavalcades du mardi gras.* Troupe de gens à cheval.

CAVALCADER (*dé*) v. i. (de *cavalcade*). Faire une promenade à cheval et en troupe.

CAVALCADOUR adj. m. (ital. *cavalcatore*). Se disait d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince. N. m. : *un cavalcadour.*

CAVALE n. f. (ital. *cavalla*). Jument. (S'emploie surtout en poésie.)

CAVALERIE (*rî*) n. f. (ital *cavalleria*). Ensemble de troupes à cheval : *Murat fut le premier général de cavalerie de son temps. Grosse cavalerie,* celle qui est destinée à agir par la *charge* (cuirassiers). *Cavalerie légère,* celle qui est destinée surtout à l'exploration ; service d'éclaireurs (chasseurs, hussards, spahis). *Cavalerie de ligne,* celle qui peut remplir éventuellement l'un ou l'autre rôle (dragons). *Argot comm.* Traites de complaisance.

CAVALIER (*li-é*) n. m. (ital *cavaliere*). Homme à cheval. Soldat de cavalerie : *un bon cavalier doit aimer son cheval.* Homme qui accompagne une dame : *cavalier servant.* Pièce du jeu des échecs. Papier de grand format. Ouvrage de fortification, placé en arrière des retranchements et les dominant. Amas de déblais sur les côtés d'une route, d'un chemin de fer *Beau cavalier,* jeune homme leste et bien fait. (On emploie quelquef. le fém. *cavalière.*)

CAVALIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Un peu trop libre *air cavalier* Brusque, un peu hautain : *réponse cavalière. Plan cavalier, perspective cavalière,* dessin qui présente les objets sous l'angle visuel d'une personne placée en un point élevé, tel que le cavalier d'une fortification.

CAVALIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière cavalière : *répondre cavalièrement à une observation*

CAVATINE n. f. (ital. *cavatina*). *Mus.* Air court, sans reprise ni seconde partie.

CAVE adj. (lat. *cavus*). Creux : *joues caves. Anat Veines caves,* les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur : *on distingue la veine cave supérieure et la veine cave inférieure*

CAVE n. f. (du lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin et d'autres provisions : *la température d'une bonne cave doit rester la même toute l'année.* Vin que l'on a dans une cave : *boire toute sa cave.* Caisse à liqueurs. Enjeu, à la bouillotte et autres jeux : *perdre sa cave.*

CAVEAU (*vô*) n. m. Petite cave Souterrain servant de sépulture.

CAVECE, E adj. (de l'esp. *cabeza*, tête). Se dit d'un cheval qui a la tête d'une autre couleur que le corps

CAVEÇON n. m. (ital. *cavezzone*). Demi-cercle de fer, que l'on fixe au nez des chevaux, pour les dompter Muselière pour les agneaux en sevrage

CAVER (*vé*) v. t. (du lat. *cavus*, creux). Creuser, miner : *l'eau cave lentement la pierre.*

CAVER (*vé*) v. i. (lat. *cavare*). Mettre un enjeu. **Se caver** v. pr. Faire une mise. Ant. **Décaver.**

CAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *caverna*). Excavation profonde : *l'homme préhistorique a longtemps habité les cavernes.* Retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs.* Creux qui demeure dans un organe (le poumon, par ex.), à la suite d'une maladie.

CAVERNEUX, EUSE (*vèr-neû, eu-ze*) adj. Plein de cavernes : *montagnes caverneuses. Fig.* Sourd, voilé : *voix caverneuse.*

CAVERNICOLE (*vèr*) adj. et n. (de *caverne*, et du lat. *colere*, habiter). Se dit de certains animaux qui recherchent l'obscurité et vivent dans les cavernes.

CAVET (*vè*) n. m. (ital. *cavetto*). Moulure concave, dont le profil est d'un quart de cercle.



A, cavet.

CAVIAR n. m. (ital. *caviale*). Aliment russe, très estimé, composé d'œufs d'esturgeon pressés et salés.

CAVIARDER v. t. Noircir d'encre un passage d'un écrit que la censure interdit. (On dit aussi PASSER AU CAVIAR).

CAVICORNES (*kor-ne*) n. m. pl. (du lat. *cavus*, creux, et *cornu*, corne). Famille de mammifères ruminants, comprenant les *antilopes*, les *bœufs*, les *moutons*, etc. S. un *cavicorne*.

CAVITÉ n. f. (lat. *cavitas*). Creux, vide dans un corps solide, dans le corps ou ses organes : *cavités de la terre, du cœur*. ANT. **Saillie, protubérance.**

CAWCHER, ERE adj. Se dit chez les juifs, de la viande abattue selon les rites. (S'écrit aussi *casher* et *kascher*).

CE pr. dém. m. sing. Cela, la chose ou la personne dont on parle : *ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même*. (On emploie *ce sont* devant une 3e pers. du pl. exprimée par un nom ou un pronom : *ce sont les vices qui dégradent l'homme*, *ce sont eux qui le rendent malheureux*, et c'est dans les autres cas : *c'est nous, c'est vous ; c'est l'intempérance et l'oisiveté qui perdent les hommes*.)

CE, CET (*sèt'*) adj. dém. m. sing ; **cette** f. sing ; **ces** pl. des deux genres (lat. *ecce iste*), marquant la personne ou la chose qu'on désigne.

Ce. *Chim.* Symbole chimique du *cérium*.

CÉANS (*sé-an*) adv. (de *çà*, ici, et du lat. *intus*, dedans). Ici dedans : *sortez de céans*.

CECI pr. dém. Cette chose-ci. V. CELA.

CÉCITÉ n. f. (lat. *cæcitas*). État d'une personne qui a perdu la vue : *Milton fut frappé de cécité*.

CÉCOGRAPHE adj. et n. (lat. *cæcus*, aveugle, et gr. *graphein*, écrire). Celui qui emploie une méthode d'écriture particulière aux aveugles. N. m. Instrument dont les aveugles se servent pour écrire.

CÉCOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *cécographe*). Méthode d'écriture propre aux aveugles.

CÉDANT (*dan*), **E** n. Qui cède son droit.

CÉDER (*dé*) v. t. (du lat. *cedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Laisser, abandonner : *Carloman céda le pouvoir à Pépin le Bref*. Vendre : *céder un fonds de commerce*. V. i. Se soumettre : *céder à la force*. Succomber : *céder à la douleur*. S'effacer : *céder au mérite*. Plier : *céder sous le poids*.

CÉDILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *cedilla*, petit c). Signe orthographique qui se met sous la lettre *c* devant *a, o, u*, pour lui donner le son de *s* dur, comme dans : *façade, leçon, reçu*.



Cèdre.

CÉDRAT (*dra*) n. m. (ital. *cedrato* ; de *cedro*, citron). Arbre de l'espèce du citronnier. (On dit aussi CÉDRATIER.) Son fruit : *des cédrats confits*.

CÈDRE n. m. Genre de conifères d'Asie et d'Afrique, à branches étalées horizontalement : *les cèdres du Liban atteignent 40 mètres de hauteur*.

CÉDULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux cédules : *impôt cédulaire*.

CÉDULE n. f. (lat. *schedula*, feuillet). Billets sous seing privé. *Dr.* Permis de citer. Catégorie des objets ou revenus imposables.

CÉGÉSIMAL, E adj. Relatif au système C. G. S.

CÉGÉTISTE adj. et n. Partisan de la C. G. T.

CEINDRE (*sin-dre*) v. t. (lat. *cingere*. — Se conj. comme *craindre*.) Entourer, environner. Mettre autour d'une partie de son corps : *ceindre une épée*. *Ceindre le diadème*, être élevé au pouvoir souverain. *Ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTURAGE (*sin*) n. m. Action de ceinturer une roue, un obus.

CEINTURE (*sin*) n. f. (lat. *cinctura*). Bande de cuir, d'étoffe, etc., mise autour du milieu du corps : *passer un poignard à sa ceinture*. Endroit du corps où se place la ceinture : *être nu jusqu'à la ceinture*. Ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles*. Bande métallique entourant une roue, un obus, etc. Chemins de fer autour de Paris : *la Grande et la Petite Ceinture*. *Ceinture de sauvetage*, appareil servant à maintenir les naufragés sur l'eau. PROV. : **Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée**, mieux vaut jouir de l'estime publique que d'être riche.

CEINTURER (*sin-tu-ré*) v. t. Entourer d'une ceinture, d'une enceinte.

CEINTURON (*sin*) n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre, la baïonnette, etc.



Ceinturon.

CELA pr. dém. Cette chose-là, etc. (CELA, par opposition à CECI, désigne une chose plus éloignée. CECI indique une chose qui va être expliquée : *retenez bien ceci : le travail est un trésor* ; CELA, une chose dont on vient de parler : *secourez votre prochain : n'oubliez pas cela*.)

CÉLADON n. m. Vert pâle : *céladon clair*. Abat-jour de suspension. Adjectiv. : *un ruban céladon*. (V. *Part. hist.*)

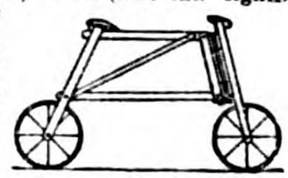
CÉLÉBRANT (*bran*) n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie : *le célébrant monte à l'autel*.

CÉLÉBRATION (*si-on*) n. f. Action de célébrer : *la célébration d'un mariage, des funérailles*, etc.

CÉLÈBRE adj. (lat. *celeber*). Fameux, renommé : *mieux vaut chercher à être utile qu'à être célèbre*. ANT. **Obscur, ignoré.**

CÉLÉBRER (*bré*) v. t. (de *célèbre*. — Se conj. comme *accélérer*.) Exalter, louer avec éclat : *célébrer un héros*. Accomplir solennellement : *célébrer la messe, un mariage*.

CELEBRET (*se lé-brèt'*) n. m. (mot lat. signif. *qu'il célèbre*). Pièce signée et scellée par l'évêque, exigée de tout prêtre qui veut dire sa messe dans une paroisse où il n'est pas connu. (On dit aussi ADMITTATUR, mot lat. signif. *qu'il soit admis*.)



Célérette.

CÉLÉBRITÉ n. f. (de *célèbre*). Grande réputation : *l'estime vaut mieux que la célébrité*. Personnage célèbre : *c'est une de nos célébrités*.

CELER (*lé*) v. t. (lat. *celare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je cèle*.) Cacher. Taire, ne pas révéler. ANT. **Montrer, exhiber.**



Céleri.

CÉLÈRES n. m. pl. (du lat. *celer*, rapide). Corps de cavalerie, créé par Romulus pour lui servir de garde. S. un *célère*.

CÉLÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petite draisienne pour enfants.

CÉLERI n. m. (piémont. *seleri*). Nom vulgaire de l'*ache améliorée*.

CÉLÉRIFÈRE n. m. (lat. *celer*, rapide, et *ferre*, porter). Instrument de locomotion, composé de deux roues reliées par une pièce de bois : *le célérifère est l'ancêtre le plus éloigné de la bicyclette*.



Célérifère.

CÉLÉRITÉ n. f. (lat. *celeritas*). Vitesse, promptitude dans l'exécution : *Napoléon Ier dut la capitulation d'Ulm à la célérité de ses manœuvres*.

CÉLESTE (*lès-te*) adj. (lat. *cœlestis* ; de *cœlum*, ciel). Qui appartient au ciel : *les planètes sont des corps célestes*. *Sphère céleste*, ensemble idéal du ciel, des étoiles, etc. Divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste*. *Le Père céleste*, Dieu. *Esprits célestes*, qui habitent les cieux. *Fam.* Chinois. ANT. **Infernal.**

CÉLESTIN (*lès-tin*) n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1251 par Pierre Angélerier, plus tard pape sous le nom de Célestin V : *les célestins portaient la robe blanche et le capuchon noir.*

CÉLESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. Minerai généralement bleu, qui est un sulfate naturel de strontiane. V. AGBRATE.

CÉLIBAT (*ba*) n. m. (lat. *cælibatus*). Etat d'une personne non mariée : *les vestales de Rome devaient vivre dans le célibat.* ANT. **Mariage.**

CÉLIBATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui vit dans le célibat : *les législations antiques étaient dures en général aux célibataires.*

CELLE, CELLES (*sè-le*) pron. dém. f. V. CELUI.

CELLÉRIER (*sè-lé-ri-é*), **ÈRE** n. (de *cellier*). Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER (*sè-li-é*) n. m. (lat. *cellarium*). Sorte de hangar ou de cave non voûtée, où s'accomplissent les manipulations exigées par la fabrication du vin : *un cellier doit être frais, mais non humide.*

CELLULAIRE (*sè-lu-lè-re*) adj. Qui est formé de cellules : *tissu cellulaire. Voiture cellulaire*, qui sert à transporter les prisonniers.

CELLULAR n. m. Tissu à mailles lâches.

CELLULE (*sè-lu-le*) n. f. (lat. *cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse : *les cellules des chartreux sont austères et nues.* Prison où l'on isole complètement le détenu. Alvéole des abeilles. Ensemble formé par les ailes et le haubannage d'un biplan. *Cellule photo électrique*, ampoule électrique dont le courant est sensible à la lumière. *Anat.* Elément fondamental de matière vivante : *la cellule se compose essentiellement d'une masse de protoplasma renfermant un noyau. Néol.* Groupement élémentaire, noyau : *cellule communiste.*

CELLULEUX, EUSE adj. Divisé en cellules.

CELLULOÏD (*sè-lu-lo-id*) ou **CELLULOÏDE** n. m. (lat. *cellula*, cellule, et gr. *eidos*, forme). Substance fabriquée avec un mélange de camphre et de fulmicoton. — Le celluloïd est solide, dur, transparent comme la corne chauffée ; il prend toutes les formes, et l'on en fait des peignes, des billes de billard, etc. Son inconvénient est d'être très inflammable.

CELLULOSE (*sè-lu-lô-ze*) n. f. (de *cellule*). Principe particulier des corps organisés, qui constitue la partie solide des végétaux.

CELLULOSIQUE adj. De cellulose : *les vernis cellulosiques sèchent très vite.*

CELTIQUE (*sèl*) adj. Qui concerne les Celtes : *les invasions celtiques ont pénétré jusqu'en Asie Mineure.* N. m. La langue des Celtes.

CELTISANT (*sèl-ti-zan*), **E** n. et adj. Qui s'applique à l'étude des Celtes.

CELUI, CELLE (*sè-le*) pron. dém., pl. **CEUX, CELLES** (*seû, sè-le*). Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci**, etc., servent à représenter ce qui est le plus proche. **Celui-là, celle-là**, etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, blocaille). Charbon en poudre dont on entoure un corps métallique pour le cémenter. Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents.

CÉMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de cémenter un métal : *la cémentation du fer fournit un acier très dur.*

CÉMENTER (*man-té*) v. t. (de *cément*). Modifier la composition d'un métal, particulièrement du fer, en le combinant avec une substance, généralement du carbone, sous l'action d'une forte chaleur.

CÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a les caractères du cément : *matière cémenteuse.*

CÉNACLE n. m. (lat. *cænaculum*). Salle à manger où Jésus réunit ses disciples pour la Cène : *la réunion des disciples au cénacle a été magnifiquement représentée par Léonard de Vinci. Fig.* Réunion de littérateurs, d'artistes, etc., qui ont les mêmes idées.

CENDRE (*san-dre*) n. f. (lat. *cinis, cineris*). Résidu de toute combustion : *les cendres contiennent une forte proportion de potasse, qui les fait utiliser pour le lessivage. Réduire en cendres*, brûler complètement. *Renaître de ses cendres*, reprendre une vie nouvelle, comme le phénix. Pl. Restes des morts, par allusion à l'habitude antique de brûler les morts : *les cendres de Napoléon Ier furent amenées triomphalement en France en 1840.* Résidu des rameaux bénits, dont le prêtre marque le front des fidèles le *mercredi des Cendres*, premier jour du carême : *recevoir les cendres.*

CENDRÉ, E (*san*) adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré.*

CENDRÉE (*san dré*) n. f. Petit plomb pour la chasse du menu gibier. *Sport.* Piste de mâchefer.

CENDRER (*san-dré*) v. t. Donner une couleur de cendre à : *cendrer un mur.* Mêler de cendres.

CENDREUX, EUSE (*san-dreû, eu-ze*) adj. Plein de cendre.

CENDRIER (*san-dri-é*) n. m. Partie sise au-dessous d'un foyer et où tombe la cendre. Petit plateau où les fumeurs déposent la cendre de leurs cigares.

CENDRILLON (*san-dri, ll* mll.) n. f. V. *Part. hist.* Femme qui se tient toujours au coin du feu. *Fam.* Servante malpropre.

CÈNE n. f. (lat. *cæna*). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa Passion : *c'est pendant la cène que le Christ institua l'eucharistie.* Cérémonie commémorative de ce repas, où des princes, des prélats servent les pauvres : *la cène se pratique à la cour pontificale le jour du jeudi saint.* Communion sous les deux espèces, chez les protestants.

CENELLE n. f. Baie de l'aubépine et du houx.

CÉNOBITE n. m. (gr. *koinos*, commun, et *bios*, vie). Moine qui vit en communauté. Personne qui mène une vie austère, très retirée.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique.*

CÉNOBITISME (*tis-me*) n. m. Etat du cénobite.

CÉNOTAPHE n. m. (gr. *kenos*, vide, et *taphos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort dont on n'a pas le corps : *le cénotaphe de Gustave-Adolphe se dresse sur le champ de bataille de Lutzen.*

CENS (*sanss*) n. m. (lat. *census*). Dénombrement des citoyens tous les cinq ans, chez les Romains : *le cens était effectué par les censeurs.* Au moyen âge, redevance payée par des roturiers à leur seigneur. Quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral.*

CENSÉ, E (*san*) adj. (du lat. *censere*, juger). Considéré comme : *nul n'est censé ignorer la loi.*

CENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. *Pop.* Par supposition : *être censément le maître.*

CENSEUR (*san*) n. m. (lat. *censor*). Ancien magistrat de Rome. (V. *Part. hist.*) Critique : *Zoïle est resté le type des censeurs impitoyables et malveillants.* Personne préposée par le gouvernement à l'examen des pièces de théâtre, des chansons, etc. Surveillant des études, dans un lycée.

CENSIER (*san-si-é*), **ÈRE** adj. et n. A qui le cens était dû. Qui percevait le cens. Qui payait le cens : *fermier censier.*

CENSITAIRE (*san si-tè-re*) n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur. Qui paye le cens nécessaire pour être élu ou électeur : *la révolution de 1848 a supprimé en France les censitaires.* Adjectiv. : *électeur censitaire.*

CENSIVE (*san*) n. f. V. FÉODALITÉ (*Part. hist.*).

CENSORIAL, E, AUX (*san*) adj. Relatif à la censure : *loi censoriale.*

CENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Qui a rapport au cens : *rente censuelle.*

CENSURABLE (*san*) adj. Qui mérite la censure.

CENSURE (*san*) n. f. (lat. *censura*). Fonction de censeur : *la censure de Caton fut d'une exceptionnelle sévérité.* Critique d'un ouvrage. Blâme : *s'exposer à la censure du public.* Jugement ecclésiastique qui prononce un blâme sévère. Examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication. Comité des personnes chargées de cet examen.

CENSURER (*san-su-ré*) v. t. Blâmer vivement : *Molière a censuré tous les ridicules de son temps.* Critiquer. Infliger la censure. ANT. **Approuver.**

CENT (*san*) adj. num. (lat. *centum*). Dix fois dix. — Cent prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *trois cents hommes.* Il reste invariable : 1° s'il est suivi d'un autre adjec-

tif de nombre : *quatre cent huit hommes* ; 2° quand il est employé pour *centième* : *l'an neuf cent, page cinq cent* (pour l'an neuf centième, la page cinq centième). N. m. : ***trois cents d'œufs, un cent de piquet. Pour cent***, pour une somme de cent francs : ***prêter à cinq pour cent ; acheter du trois pour cent***



Centaurée.

CENTAINE (*san-tè-ne*) n. f. Cent. Un grand nombre : *par centaines*. Brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE (*san-tô-re*) n. m. Être fabuleux, moitié homme, moitié cheval V. *Part. hist.*

CENTAURÉE (*san-tô-ré*) n. f. Genre de composées vivaces ou annuelles très répandues : *la centaurée commune est tonique et fébrifuge.*

CENTAURESSE n. f. Femelle des centaures.

CENTENAIRE (*san-te-nè-re*) adj. et n. Qui a vécu cent ans. Qui a cent ans : *Chevreul mourut centenaire*. N. m. Anniversaire d'un événement mémorable qui revient de cent en cent ans : *le centenaire de la Révolution française a été célébré avec éclat.*

CENTENIER n. m. Dans l'antiquité romaine et au moyen âge, chef d'une troupe de cent hommes.

CENTENNAL (*san-tèn-nal*), **E, AUX** adj. Qui se fait ou qui revient tous les cent ans.

CENTÉSIMAL, E, AUX (*san-té-zi*) adj. Qui est divisé en cent parties : *l'échelle normale du thermomètre est centésimale*. Qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : *degrés centésimaux.*

CENT-GARDES (*san*) n. m. pl. Garde particulière de l'empereur Napoléon III. N. m. Soldat de cette troupe : *un cent-garde.*

CENTI [*san*] (du lat. *centum*, cent). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par cent : *centimètre, centilitre*, etc.

CENTIARE (*san-ti*) n. m. Centième partie de l'are. — Le centiare est le seul sous-multiple de l'are ; il vaut 1 mètre carré. (Abrév. *ca.*)

CENTIBAR (*san*) n. m. Centième partie du bar.

CENTIÈME (*san-ti*) adj. ord. de *cent*. Qui occupe une place, un rang marqué par le numéro *cent*. N. m. La centième partie.

CENTIGRADE (*san-ti*) adj. (préf. *centi*, et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés : *thermomètre centigrade*. *Géom.* Centième du grade. (Abrév. *cgr.*).

CENTIGRAMME (*san-ti-gra-me*) n. m. Centième partie du gramme. (Abrév. *cg.*)

CENTILITRE (*san*) n. m. Centième partie du litre. (Abrév. *cl.*)

CENTIME (*san*) n. m. Centième partie du franc. *Centimes additionnels, centimes le franc*, supplément d'impôt, proportionnel au principal.

CENTIMÈTRE (*san-ti*) n. m. Centième partie du mètre. (Abrév. *cm.*) *Abusiv.* Ruban, bande divisée en centimètres et qui sert d'instrument de mesure.

CENTIPIÈZE n. m. Centième partie de la pièze. (Abrév. *cpz.*)

CENTISTHÈNE n. m. Centième du sthène. (Abrév. *csn.*). Syn. MÉGADYNE.

CENTON (*san*) n. m. (du lat. *cento*, habit fait de morceaux). Poésie dont les vers, les fragments sont empruntés à différents auteurs : *le centon fut très pratiqué par les écrivains de la décadence latine.*

CENTRAGE (*san*) n. m. *Mécan.* Opération par laquelle on détermine le centre d'une figure de pièce. *Phys.* Opération consistant à placer suivant une même ligne droite les axes de toutes les pièces.

CENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Qui est au centre. *Feu central*, masse incandescente supposée au centre de la terre. Principal : *bureau central de charité*. N. m. *Fam.* Élève de l'École centrale. Bureau central : *central téléphonique*. N. f. Usine centrale : *centrale électrique, thermique.*

CENTRALISATEUR, TRICE (*san, za*) adj. et n. Qui centralise.

CENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de tout réunir en un centre unique d'action, d'autorité, etc. : *la centralisation politique fut réalisée en France par l'ancienne monarchie*. ANT. **Décentralisation.**

CENTRALISER (*san, zé*) v. t. Réunir dans un centre commun : *centraliser des renseignements.*

CENTRALISME n. m. Tendance à centraliser.

CENTRANTHE (*san*) n. m. Genre de valérianacées méditerranéennes, remarquables par la beauté de leurs grands panicules : *le centranthe rouge est aussi appelé* valériane rouge *ou* lilas d'Espagne.

CENTRE (*san-tre*) n. m. (lat. *centrum*). Point situé à égale distance de tous les points d'une ligne ou d'une surface courbe : *centre d'un cercle, d'une sphère*. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Centre de figure*, point tel que tous les points de la figure soient deux à deux symétriques par rapport à lui : *le point de rencontre des diagonales d'un rectangle est le centre de la figure*. *Fig.* Siège principal, lieu où l'activité est le plus intense : *le centre des affaires*. *Centre d'aviation*, ensemble des aménagements destinés au garage et à l'entretien des avions. *Centre d'attraction* ou *de gravitation*, point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

CENTRER (*san-tré*) v. t. Fixer l'axe central d'une pièce, déterminer son centre. Ramener au centre.

CENTRIFUGATION (*san, si-on*), n. f. Division des éléments d'un mélange par application de la force centrifuge.

CENTRIFUGE (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *fugere*, fuir). Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge*. — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme *force centrifuge*. C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

CENTRIFUGER (*jé*) v. t. Opérer la centrifugation.

CENTRIFUGEUR n. et adj. m. Appareil pour effectuer la centrifugation : *un centrifugeur ; un appareil centrifugeur.*

CENTRIPÈTE (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *petere*, gagner). Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète.*

CENT-SUISSES (*san-su-i-se*) n. m. pl. Corps d'infanterie suisse attaché jadis à la garde personnelle du roi de France. S. un *Cent-Suisse.*

CENTUMVIR (*sin-tom'*) n. m. (lat. *centum*, cent, et *vir*, homme). Membre d'un tribunal civil de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (*sin-tom'*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*ra*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE (*san*) n. m. et adj. Qui vaut cent fois autant. Loc. adv. : **Au centuple**, cent fois plus, beaucoup plus : *être payé au centuple d'une bonne action.*

CENTUPLER (*san-tu-plé*) v. t. Rendre cent fois aussi grand.

CENTURIE (*san-tu-rî*) n. f. (lat. *centuria* ; de *centum*, cent). *Antiq. rom.* Unité politique et administrative, formée de cent citoyens : *les comices par centuries furent longtemps la principale assemblée politique de Rome*. Corps de cent fantassins.

CENTURION (*san*) n. m. *Antiq. rom.* Chef d'une centurie, subdivision de la légion : *le centurion le plus ancien commandait le manipule.*

CÉNURE ou **CŒNURE** n. m. Larve vésiculaire d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et détermine le *tournis.*

CEP (*cè* — *cèp'* devant une voyelle) n. m. (du lat. *cippus*, souche). Fer de prisonnier. (Vx.) Pied de vigne : *les ortolans nichent souvent dans les ceps.*

CÉPAGE n. m. Plant de vigne : *les cépages américains ont servi à reconstituer le vignoble français.*

CÈPE ou **CEPS** (*sèp'*) n. m. Bolet comestible : *le cèpe est un champignon très estimé.* (V. CHAMPIGNON.)

CÉPÉE (*pé*) n. f. (du lat. *cippus*, souche). Touffe de tiges ou rejets de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT (*pan-dan*) adv. Pendant ce temps-là : *nous bavardons, et cependant le temps fuit*. Conj. Néanmoins, toutefois : *les moineaux sont pillards, et cependant ils sont utiles.*

CÉPHALALGIE (*jî*) n. f. (gr. *kephalê*, tête, et *algos*, douleur). Douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE adj. (du gr. *kephalê*, tête). De la tête. *Artère céphalique*, la carotide.

CÉPHALOPODES n. m. pl. (du gr. *kephalê*, tête, et *pous, podos*, pied). Classe de mollusques armés d'un bec corné, avec deux yeux latéraux, et munis de huit bras garnis de ventouses (*poulpe, seiche, calmar*, etc.) : *les céphalopodes sont les géants des mollusques.*

CÉPHALO-RACHIDIEN adj. Du cerveau et de la moelle épinière *liquide céphalo-rachidien.*

CÉPHALOTHORAX n. m. (gr. *kephalê*, tête, et *thorax*). Région antérieure du corps (crustacés, arachnides) comprenant la tête et le thorax soudés.

CÉRAME n. m. (gr. *keramos*). Vase de terre cuite. Adjectiv. *Grès cérame*, grès propre à faire des vases.

CÉRAMIQUE adj. (de *cérame*). Qui concerne la fabrication des vases de terre cuite : *l'industrie céramique fut perfectionnée par Bernard Palissy.* N f. Art de fabriquer des vases, des objets de terre cuite : *les statuettes de Tanagra sont les bijoux de la céramique grecque.*

CÉRAMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui s'occupe de céramique.

CÉRASTE (*ras-te*) n. m. Vipère d'Egypte : *le céraste est la vipère cornue des déserts d'Afrique.*

CÉRAT (*ra*) n. m. (du lat. *ceratus*, qui contient de la cire). Onguent qui a pour base la cire et l'huile *le cérat est utilisé pour guérir les gerçures des lèvres.*

CERBÈRE (*sèr*) n. m. Portier brutal, grossier, intraitable. Gardien sévère. V. *Part. hist.*

CERCE (*sèr-se*) n. f. (de *cerceau*). Calibre servant à exécuter une construction d'après une forme donnée : *le bombement d'une chaussée s'établit à l'aide d'une cerce.* Menuiserie entourant les meules d'un moulin.

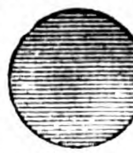


Cerceaux.

CERCEAU (*sèr-sô*) n. m. (du lat. *circulus*, cercle). Cercle de bois ou de fer Cercle de bois léger, que les enfants font rouler devant eux en le poussant avec un bâton *jouer au cerceau.* Pl Plumes de l'extrémité des ailes des oiseaux de proie.

CERCLAGE (*sèr-kla-je*) n. m. Action de cercler

CERCLE (*sèr-kle*) n. m. (lat. *circulus*). Surface plane limitée par une circonférence, ou courbe dont tous les points sont à égale distance d'un point fixe appelé centre : *l'aire d'un cercle a pour mesure le produit du carré du rayon par le nombre π ou 3,1416.* La circonférence elle-même : *décrire un cercle. Cercles polaires*, petits cercles de la sphère terrestre, aussi distants du pôle que les tropiques le sont de l'équateur : *cercle polaire arctique, antarctique.* Cerceau de bois ou de fer : *cercle d'un tonneau.* Tonneau : *vin en cercles.* Réunion, assemblée, association : *cercle nombreux.* Lieu où elle se tient : *aller au cercle. Fig.* Etendue, limites : *le cercle des connaissances humaines. Cercle vicieux*, raisonnement où l'on donne comme preuve précisément ce qu'il faudrait prouver.



Cercle.

CERCLER (*sèr-klé*) v. t. Garnir, entourer de cercles : *cercler un tonneau.*

CERCOPITHÈQUE (*sèr*) n. m. Genre de singe à longue queue, d'Afrique.

CERCUEIL (*sèr-keu, l* mll.) n. m. (gr. *sarkophagos*). Bière, coffre de bois, de métal, où l'on renferme le corps d'un mort : *les cercueils égyptiens sont couverts de peintures hiératiques. Poétiq.* La mort : *du berceau au cercueil, l'homme est sujet à mille maux. Descendre au cercueil*, mourir.

CÉRÉALE adj. et n. f. (de *Cérès*, déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, surtout réduits en farine (*blé, seigle, avoine, orge, riz, maïs*) : *la plupart des céréales* (ou *des plantes céréales*) *sont originaires de l'Asie occidentale.*

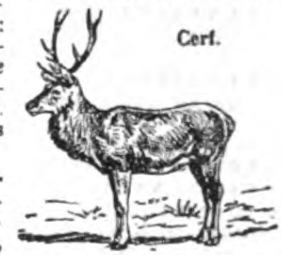
CÉRÉBELLEUX, EUSE adj. (lat. *cerebellum*). Qui appartient au cervelet : *artères cérébelleuses.*

CÉRÉBRAL, E, AUX adj. (du lat. *cerebrum*, cerveau). Qui appartient au cerveau : *artères cérébrales.* Qui le concerne : *puissance cérébrale; fièvre cérébrale.*

CÉRÉBRO-SPINAL, E, AUX adj. Qui appartient au cerveau et à la moelle épinière : *méningite cérébro-spinale.*

CÉRÉMONIAL, E, AUX adj. Fait en cérémonie. (P. us.) N. m. sans plur. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour d'Espagne était d'un extraordinaire formalisme.* Livre contenant ces usages.

CÉRÉMONIE (*nî*) n. f. (lat. *cæremonia*). Forme extérieure et régulière d'un culte : *les cérémonies du culte romain sont pompeuses.* Pompe, appareil : *grande cérémonie.* Politesse, déférence : *visite de cérémonie.* Civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie*, sans façon.



Cerf.

CÉRÉMONIEUSEMENT (*ni eû-ze-man*) adv. D'une façon cérémonieuse.

CÉRÉMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui fait trop de cérémonies : *les Chinois sont excessivement cérémonieux.* Fait avec cérémonie : *accueil cérémonieux.* ANT. **Familier, simple.**

CERF (*sèr* ou *sèrf*) n. m. (lat. *cervus*). Genre de mammifères ruminants, à tête garnie de prolongements osseux et ramifiés (bois) : *la biche est la femelle du cerf Fig* et *fam.* Personne qui court très vite. Caractère lâche.



Cerfeuil.

CERFEUIL (*sèr-feu, ll* mll.) Genre d'ombellifères très employées comme condiment.

CERF-VOLANT (*sèr vo-lan*) n m. Nom vulgaire d'un gros coléoptère à pinces très développées, le *lucane* Jouet d'enfant, consistant en un polygone, en un cœur, etc., composé de baguettes légères recouvertes de papier, que l'on fait voler *c'est au moyen d'un cerf-volant que Franklin reconnut la vraie nature de la foudre.* — Ce jouet, perfectionné, sert à élever dans les hautes régions d. appareils météorologiques enregistreurs, à porter une amarre d'un navire à la terre, etc. Pl. des *cerfs-volants.*



Cerf-volant.

CÉRIFÈRE adj. Qui produit de la cire *plante, insecte cérifère.*

CÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomene par lequel les cellules d'un végétal s'incrustent de cire.

CERISAIE (*zè*) n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE (*ri-ze*) n. f. (lat. *cerasus*). Fruit du cerisier. Adjectiv. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise. Rouge cerise*, couleur claire et vive, que prend un corps suffisamment chauffé.



Cerf-volant

CERISETTE (*zè-te*) n. f. Cerise séchée. Nom vulgaire de la morelle faux piment. Boisson à base de cerises.

CERISIER (*zi-é*) n. m. Genre de rosacées, voisin du genre prunier, tribu des amygdalées, et produisant la cerise : *le cerisier est originaire d'Asie Mineure.*



Cerises.

CÉRITE n. f. Silicate hydraté naturel de cérium : *la cérite est infusible au chalumeau.* (On dit aussi CÉRÉTITE.)

CÉRIUM (*ri-om*) n. m. Métal contenu dans certains minerais, tels que la cérite, l'orthite, et dont l'oxyde, mélangé à ceux de

thorium, yttrium, etc., sert à la fabrication des manchons à incandescence.

CERNE (*sèr-ne*) n. m. (du lat. *circinus*, compas). Cercle. Couche concentrique d'un arbre coupé en travers : *le nombre des cernes sert à reconnaître l'âge d'un arbre*. Marbrure qui se forme autour d'une plaie. Cercle bleuâtre autour des yeux battus. (On dit aussi CERNURE.)

CERNÉ, E (*sèr*) adj. Entouré. *Yeux cernés*, entourés d'un cerne.

CERNEAU (*sèr-nô*) n. m. Chair des noix vertes. *Vin de cerneaux*, bon à boire à l'époque des noix vertes.

CERNER (*sèr-né*) v. t. (de *cerne*). Faire une incision autour de : *cerner un arbre*. Faire des cerneaux : *cerner des noix*. Investir pour empêcher qu'on ne sorte, qu'on ne parte : *César cerna Vercingétorix dans Alésia*. *Fig*. Circonvenir : *cerner quelqu'un*.

CÉROPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) n. f. (gr. *kêros*, cire, et *plastès*, qui façonne). L'art de modeler en cire : *la céroplastique était connue des anciens*.

CERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. (lat. *certus*). Indubitable, vrai : *fait certain*. Qui n'a aucun doute : *témoin certain de ce qu'il a vu*. Sûr, assuré : *gage certain*. Déterminé : *se réunir à certaines heures*. Un, quelque, de quelque prix : *certain auteur; vin d'une certaine renommée*. N. m. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain*. ANT. **Incertain, douteux.**

CERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. Assurément, indubitablement.

CERTES (*sèr-te*) adv. Très certainement.

CERTIFICAT (*sèr, ka*) n. m. Ecrit officiel ou dûment signé d'une personne compétente qui atteste un fait : *un certificat de bonne conduite*. *Certificat de vie*, pièce officielle attestant qu'une personne est vivante. *Certificat d'études*, diplôme témoignant, après examen, qu'un élève des écoles primaires a terminé ses études. (Le candidat doit avoir douze ans. Il y a aussi un certificat concernant les études primaires supérieures, certaines études secondaires, etc.) *Par ext*. Preuve, assurance : *soyez tempérants, c'est un certificat de longue vie*.

CERTIFICATEUR (*sèr*) n. m. Qui certifie quelque chose. Celui qui garantit en sous-ordre la solvabilité d'une première caution. Adjectiv. : *agent certificateur*.

CERTIFICATIF, IVE (*sèr*) adj. Qui est propre à certifier : *pièces certificatives*.

CERTIFICATION (*sèr, si-on*) n. f. Assurance donnée par écrit.

CERTIFIER (*sèr, fi-é*) v. t. (du lat. *certum*, certain, et *facere*, faire.— Se conj. comme *prier*.) Donner, assurer comme certain, affirmer, attester : *Galilée certifia que la terre tourne*. *Certifier une caution*, promettre de remplacer au besoin la personne qui la première s'est portée caution.

CERTITUDE (*sèr*) n. f. (lat. *certitudo*). Qualité de ce qui est certain : *la certitude d'un événement historique est souvent difficile à contrôler*. Conviction, adhésion entière et volontaire de l'esprit à un fait, à une opinion : *Jeanne d'Arc avait la certitude de sauver la France*. ANT. **Doute, incertitude.**

CÉRULÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Qui a une teinte bleuâtre.

CÉRUMEN (*mèn'*) n. m. (du lat. *cera*, cire). Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui forme le cérumen. Qui tient de la cire : *matière cérumineuse*.

CÉRUSE (*ru-ze*) n. f. (lat. *cerussa*). Carbonate de plomb, appelé aussi BLANC DE CÉRUSE ou BLANC D'ARGENT, et que l'on emploie en peinture : *la céruse est un poison violent*. (La loi du 1er juillet 1915 en interdit l'emploi dans les travaux de peinture.)

CÉRUSITE (*zi-te*) n. f. Carbonate naturel de plomb. Syn. BLANC DE CÉRUSE.

CERVAISON (*sèr-vè-zon*) n. f. Epoque où le cerf est gras et bon à chasser (de juin à mi-septembre).

CERVEAU (*sèr-vô*) n. m. (lat. pop. *cerebellum*). *Anat*. Masse de matière nerveuse qui occupe le crâne des vertébrés et qui est le siège des sensations et le principe des mouvements volontaires : *chez les carnassiers, le cerveau présente de nombreuses circonvolutions séparées par des sillons ou scissures*. *Fig*. Esprit, intelligence, jugement : *Napoléon Ier fut le cerveau le plus puissant de son temps*. **Cerveau brûlé**, homme exalté, extravagant.



CERVELAS (*sèr-ve-la*) n. m. (ital. *cervellato*). Saucisse grosse et courte, faite de chair hachée, salée et épicée.

CERVELET (*sèr-ve-lé*) n. m. Partie postérieure et inférieure de l'encéphale. (V. CERVEAU.)

CERVELLE (*sèr-vè-le*) n. f. Substance du cerveau : *retiré de la tête, le cerveau n'est plus qu'une cervelle*. *Fig*. Entendement, esprit. *Homme, tête sans cervelle*, fou, évaporé. *Fam*. *Brûler la cervelle*, tuer d'un coup d'arme à feu dans la tête. *Rompre la cervelle*, fatiguer par du bruit, des importunités.

CERVICAL, E, AUX (*sèr*) adj. (du lat. *cervix, icis*, nuque, etc.). Qui appartient au cou : *la tête s'appuie sur la première vertèbre cervicale*.

CERVIDÉS (*sèr*) n. m. pl. Famille de ruminants, ayant pour type le genre *cerf*. S. un *cervidé*.

CERVIER (*sèr-vi-é*) adj. m. V. LOUP-CERVIER.

CERVOISE (*sèr-voi-ze*) n. f. (lat. *cerevisia*). Bière des anciens Gaulois. (Vx.)

CES (*sè*) adj. dém. V. CE.

CÉSALPINIE (*zal-pi-nî*) n. f. Genre de légumineuses des pays chauds et tempérés, dont plusieurs espèces fournissent des bois tinctoriaux (bois de Brésil, de campêche, etc.).

CÉSAR (*zar*) n. m. Empereur de la famille de Jules César : *Suétone a écrit l'histoire des douze Césars*. Titre donné, depuis Dioclétien, à l'héritier présomptif de l'empire romain. Associé au gouvernement. Roi, empereur, souverain.

CÉSARÉVITCH (*za*) n. m. V. TSARÉVITCH.

CÉSARIEN, ENNE (*za-ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport ou qui est dévoué à Jules César ou aux Césars, ou à un souverain. **Opération césarienne**, opération chirurgicale, pratiquée dans certains accouchements. N. m. Partisan de César, des Césars, d'un souverain autoritaire.

CÉSARISME (*za-ris-me*) n. m. Gouvernement de Césars. Domination militaire des souverains portés au pouvoir par la démocratie, mais revêtus d'une autorité absolue.

CESSANT (*sè-san*), **E** adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante*.

CESSATION (*sè-sa-si-on*) n. f. (de *cesser*). Discontinuation : *la cessation des payements est le premier acte de la faillite*. ANT. **Continuation.**

CESSE (*sè-se*) n. f. Répit, fin : *il n'avait point de cesse qu'il n'eût réussi*. **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER (*sè-sé*) v. t. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite*. V. i. Prendre fin : *l'orage a cessé*. ANT. **Continuer.**

CESSIBILITÉ (*sè-si*) n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être cédé.

CESSION (*sè-si-on*) n. f. Action de céder, transport : *la cession d'une créance*. *Cession de biens*, abandon qu'un débiteur fait de ses biens à ses créanciers.


Ceste.

CESSIONNAIRE (*sé-si-o-nè-re*) n. Bénéficiaire d'une cession.

C'EST-À-DIRE (*sè-ta-di-re*) loc. conj. qui indique explication.

CESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *cæstus*). Gantelet, garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat. Pugilat : *remporter le prix du ceste*.

CESTODES n. m. pl. Ordre de vers plats dont le ténia est le type : *les cestodes sont de véritables colonies animales*. S. un *cestode*.

CÉSURE (*zu-re*) n. f. (du lat. *cæsura*, action de couper). Repos ménagé dans un vers pour en régler la cadence : *la césure se place après la sixième syllabe dans l'alexandrin français, après la quatrième ou la cinquième dans le vers de dix syllabes*. Dans

les hexamètres grecs et latins, les césures les plus fréquentes sont la trochaïque et la penthémimère.

CET, CETTE (*sèt', sè-te*) adj. dém. V. CE.

CÉTACÉ, E adj. (du gr. *kêtê*, gros poisson). Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. pl. Ordre de mammifères, auquel appartiennent les *baleines*, les *cachalots*, les *dauphins*, etc. : *les cétacés contiennent les géants des mammifères*. S. un *cétacé*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

CÉTÉRAC (*rak*) n. m. Genre de fougères abondantes sur les murs : *le cétérac officinal*.

CÉTOINE n. f. Genre de coléoptères à couleurs métalliques, qui vivent en toutes régions, sur les fleurs ou les plaies des arbres : *la cétoine dorée est souvent appelée* hanneton des roses.


Cétoine.

CÉTONE n. f. Nom des corps chimiques de constitution analogue à l'acétone.

CEUX, CELLES pron. dém. V CELUI.

CÉVADILLE n. f. (*ll* mll., *e*). Genre de plantes mexicaines, dont les graines pulvérisées constituent la poudre anthelminthique appelée autrefois *poudre de capucin*.

CÉVENOL, E n. et adj. Des Cévennes.

C. G. S. Système d'unités physiques, dans lequel les trois unités fondamentales sont : le **C**entimètre (longueur), le **G**ramme (masse) et la **S**econde (temps).

C. G. T. Abrév. de Confédération Générale du Travail (V. *Part. hist.*)

CHABICHOU n. m. Fromage de chèvre (*dial.*).

CHABLER (*blé*) v. t. Battre à coups de gaule : *chabler des noix*. Attacher un câble à un fardeau. Tordre des torons ensemble pour en former une corde.

CHABLIS (*bli*) n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis. Bois abattu par le vent, l'orage.

CHABOT (*bô*) (pour *chevot ;* de *chef*, tête) n. m. Poisson d'eau douce, de couleur noirâtre. (Il atteint de 12 à 15 centimètres.) Nom vulgaire du cotte.


Chabot.

CHABRAQUE ou **SCHABRAQUE** n. f. (turc *chaprak*). Pièce de drap, ou peau de chèvre ou de mouton, qu'on mettait sur les chevaux de la cavalerie.

CHACAL n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier du genre chien, qui tient du loup et du renard et qui habite les pays chauds : *le chacal d'Afrique vit par troupes*. Pl. des *chacals*.


Chacal.

CHACONNE ou **CHACONE** (*ko-ne*) n. f. (esp. *chacona*). Danse très en vogue au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, que l'on exécutait sur un air servant de finale aux ballets. Cet air lui-même.

CHACUN, E pron. ind. s. Chaque personne ou chaque chose. Tout le monde : *chacun le dit*. (*Chacun* ne peut se remplacer par *chaque* : *ces livres coûtent un franc chacun*, et non *chaque*.) PROV. . **Chacun pour soi et Dieu pour tous,** ne nous occupons que de nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de s'occuper des autres.

CHADOUF n. m. Appareil à bascule, employé dans le midi de l'Europe, mais surtout en Tunisie, en Egypte, pour tirer l'eau des puits.


Chadouf.

CHAFOUIN, E adj. et n. (de *chat*, et *fouine*). *Fam.* Maigre, de petite taille, à l'aspect sournois et rusé : *mine chafouine*.

CHAGRIN, E adj. Triste, mélancolique. De mauvaise humeur : *les envieux ont toujours l'air chagrin*. ANT. **Joyeux, gai.**

CHAGRIN n. m. Affliction, souci : *avoir du chagrin*. ANT. **Joie, allégresse.**

CHAGRIN n. m. (turc *sagri*). Cuir grenu, fait de peau d'âne, de cheval, de mulet, etc., et servant à couvrir des boîtes, des livres.

CHAGRINANT (*nan*), **E** adj. Qui chagrine.

CHAGRINÉ, E adj. Qui a l'apparence du chagrin.

CHAGRINER (*né*) v. t. Attrister. Préparer une peau en façon de chagrin. ANT. **Réjouir, consoler.**

CHAH n. m. V. SCHAH.

CHAHUT (*cha-u*) n. m. Tapage, scandale : *faire du chahut*. Danse très excentrique : *danser le chahut*.

CHAHUTER (*cha-u-té*) v. t. Bousculer, mettre en désordre. V. i. Faire du chahut. Danser le chahut.

CHAI ou **CHAIS** (*chè*) n. m. (altér. de *quai*). Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie : *la température du chai doit être stable*.

CHAÎNAGE (*chè*) n. m. *Arpent*. Action de chaîner.

CHAÎNE (*chè-ne*) n. f. (lat. *catena*). Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or*. *Chaîne d'arpenteur*, chaîne de dix mètres, servant à mesurer les terrains. Barre métallique plate, reliant deux murs. Pile en pierre de taille, placée dans un mur pour le consolider : *les chaînes d'encoignures doivent être très solides*. Peine des galères : *condamner à la chaîne*. Ensemble des galériens. Suite d'accidents physiques qui forment une ligne continue : *chaîne de montagnes*. Fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig.* Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage*. *Briser ses chaînes*, se rendre libre. Groupement de personnes qui se passent quelque chose de main en main : *faire la chaîne dans un incendie*. *Chaîne d'un port*, série de radeaux ou estacade fermant un port. Figure de danse : *chaîne anglaise*. Enchaînement : *la chaîne des idées*.

CHAÎNÉ (*chè-né*), **E** adj. Formé de parties attachées bout à bout : *câble chaîné*.

CHAÎNER (*chè-né*) v. t. Mesurer avec la chaîne d'arpenteur. Relier par des barres métalliques deux murs dont on veut empêcher l'écartement.

CHAÎNETTE (*chè-nè-te*) n. f. Petite chaîne. *Mécan.* Courbe suivant laquelle se tend un fil homogène, flexible et inextensible, suspendu par ses extrémités à deux points fixes. *Point de chaînette*, point de couture ou de broderie qui ressemble à une chaînette.

CHAÎNEUR (*chè*) n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNIER (*chè-ni-é*) ou **CHAÎNISTE** (*chè-nis-te*) n. m. Ouvrier qui fait des chaînes.

CHAÎNON (*chè*) n. m. Anneau de chaîne. Partie d'une chaîne : *un chaînon de montagnes peu élevé*.

CHAIR (*chèr*) n. f. (vx fr. *car*, *char ;* du lat. *caro*). Substance molle, sanguine et organique de l'animal : *la chair du bœuf est rouge et compacte*. *Fig.* Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : *la chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : *chair du melon*. *Chair de poule*, peau humaine devenue comme granulée sous l'impression du froid ou d'une émotion. *Avoir la chair de poule*, frissonner. *Couleur de chair* ou *couleur chair*, d'un blanc rose. Pl. *Chairs d'un tableau*, ce que l'on voit à nu des personnages. PROV. : **Il n'est ni chair ni poisson,** se dit d'un homme qui, par faiblesse, flotte entre deux partis opposés.


Chaise.

CHAIRE (*chè-re*) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée, d'où un professeur, un prédicateur, parlent à l'auditoire : *monter en chaire*. *Fig.* Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*. Siège apostolique : *la chaire de saint Pierre*. Fonction de professeur : *chaire de philosophie*.

CHAIS (*chè*) n. m. V. CHAI.

CHAISE (*chè-ze*) n. f. (de *chaire*). Siège à dossier sans bras : *la chaise curule était réservée, à Rome, aux hauts magistrats*. Pièce de fonte qui supporte un arbre de transmission. *Mar.* Sorte de nœud.


Chaise à porteurs.

Chaise à porteurs, siège de luxe, fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes. *Chaise de poste*, voiture pour courir la poste. *Chaise percée*, siège aménagé pour les besoins naturels.

CHAISIER (*chè-zi-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui fabrique des chaises. Personne préposée à la location des chaises, dans une église ou un lieu public.

CHALAND (*lan*) ou **CHALAN** n. m. (bas gr. *chelandion*). Bateau plat, destiné au transport des marchandises.

CHALAND (*lan*), **E** n. Acheteur : *dans le commerce, il faut savoir attirer les chalands.*

CHALAZE n. f. Nom des filaments d'albumine tordus qui sont attachés au jaune de l'œuf. Tumeur au bord des paupières.

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. (du gr. *khalkos*, cuivre, et *graphein*, écrire). Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (*kal, fî*) n. f. Art du chalcographe, gravure : *la chalcographie du Louvre a fourni d'admirables reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture.*

CHALCOGRAPHIQUE (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALCOPYRITE (*kal*) n. f. Pyrite de cuivre ou sulfure double naturel de cuivre et de fer. (Ce minerai est employé pour l'extraction du cuivre.)

CHALCOSINE (*kal-ko-zi-ne*) n. f. Pyrite ou sulfure naturel de cuivre, très fusible.

CHALDAÏQUE (*kal-da-i-ke*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque.*

CHALDÉEN, ENNE (*kal-dé-in, è-ne*) adj. et n. De la Chaldée.

CHÂLE n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules : *les châles de cachemire furent introduits en Europe au* XVIIIe *siècle. Châle-tapis*, châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

CHALET (*lè*) n. m. Petite maison de bois recouverte de planches, qui sert d'habitation aux montagnards de la Suisse. Toute maison de campagne, même luxueuse, imitant le chalet suisse. *Chalet de nécessité*, petit édicule contenant des cabinets d'aisances publics.

CHALEUR n. f. (lat. *calor*). Phénomène physique par lequel la température d'un corps s'élève : *toute combustion dégage de la chaleur.* Qualité de ce qui est chaud. Sensation que produit un corps chaud. Température élevée, temps chaud : *les grandes chaleurs de l'été ont lieu en général pendant la canicule.* Élévation de la température du corps : *la chaleur de la fièvre. Chaleur animale*, température propre aux êtres vivants. *Chaleur spécifique*, quantité de chaleur absorbée par 1 kilogramme d'un corps, lorsque sa température s'élève de 1 degré. *Fig.* Ardeur : *chaleur du combat.* Zèle, nature pressante : *la chaleur d'une recommandation.* ANT. **Froid, froidure.**

CHALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec chaleur. ANT. **Froidement.**

CHALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vie, de l'animation : *style chaleureux.* Qui presse avec zèle : *recommandation chaleureuse.* ANT. **Froid, glacé, glacial.**

CHÂLIT (*li*) n. m. (lat. pop. *catalectum*). Bois de lit. Charpente quelconque, sur laquelle reposent les matelas.

CHALLENGE (*cha-lan-je*) n. m. (mot angl.). Épreuve sportive dans laquelle le gagnant (*challenger*) détient un objet jusqu'à ce qu'un concurrent ultérieur l'en dépossède. Cet objet lui-même.

CHALOIR v. i. (du lat. *calere*, être chaud). Importer, intéresser. (N'est plus employé que dans ces locutions : *il ne m'en chaut, peu m'en chaut* ou *peu me chaut*, il ne m'importe, peu m'importe, cela ne m'intéresse pas.)



1. Chaloupe ; 2. Chaloupe canonnière.

CHALOUPE n. f. (esp. *chalupa*). Grand et fort canot à la voile ou à l'aviron, pour le service des vaisseaux. *Chaloupe canonnière*, chaloupe de petites dimensions, armée de canons.

CHALUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau. Flûte champêtre. Tuyau métallique, avec lequel on souffle sur une flamme pour lui donner un pouvoir oxydant ou réducteur : *chalumeau oxhydrique, oxyacétylénique*, instrument permettant par la combustion d'un gaz d'obtenir une température très élevée.



Chalumeau

CHALUT (*lu*) n. m. Filet de pêche en forme de poche que l'on traîne sur les fonds de sable.

CHALUTIER (*ti-é*) n. m. Pêcheur qui se sert du chalut. Bateau qui traîne le chalut : *chalutier à vapeur.*

CHAMADE n. f. (ital. *chiamata*). Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade.* S'emploie au fig. : *son cœur battait la chamade*, c'est-à-dire il était très ému.

CHAMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. i. et t. Quereller. **Se chamailler** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

CHAMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. Querelle.

CHAMANISME (*nis-me*) n. m. (de *chaman*, prêtre sorcier). Religion grossière des peuples de la Sibérie orientale et de l'extrême nord de l'Asie : *le chamanisme a pour base le culte de la nature et des esprits qui la gouvernent.*

CHAMARRER (*ma-ré*) v. t. (du vx fr. *chamarre*, simarre). Charger de passementeries, de galons, d'ornements : *un général chamarré de décorations.* (Se dit presque toujours en mauv. part.)

CHAMARRURE (*ma-ru-re*) n. f. Manière de chamarrer. Ornements de mauvais goût.

CHAMBARD ou **CHAMBART** (*chan-bar*) n. m. *Pop.* Vacarme. Renversement.

CHAMBARDEMENT (*chan, man*) n. m. *Pop.* Action de chambarder.

CHAMBARDER (*chan-bar-dé*) v. t. *Pop.* Renverser, bouleverser de fond en comble.

CHAMBELLAN (*chan-bel-lan*) n. m. (germ. *chamarlinc*). Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un prince : *les derniers chambellans figurèrent à la cour de Napoléon III. Grand chambellan*, le plus élevé en dignité des chambellans.

CHAMBERTIN (*chan-bèr-tin*) n. m. Vin rouge très estimé, récolté dans le vignoble de Gevrey-Chambertin : *boire du chambertin.*

CHAMBRANLE n. m. Encadrement de trois côtés d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE (*chan-bre*) n. f. (du lat. *camera*, chambre). Pièce d'une maison, spécialement celle où l'on couche : *il est malsain de coucher dans une chambre insuffisamment aérée. Garder la chambre*, ne pas sortir par suite d'une indisposition. *Travailler en chambre*, travailler à un métier sans tenir boutique : *les canuts lyonnais ont longtemps travaillé en chambre.* Lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *aller à la Chambre des députés.* L'ensemble des membres de ces assemblées : *les décisions des Chambres.* (V. *Part. hist.*) Section ou division de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil ; chambre correctionnelle, criminelle. Chambre de l'œil*, cavités antérieure et latéro-ciliaire de l'œil, où se trouve l'humeur aqueuse. *Chambre à air*, tuyau rond en caoutchouc, que l'on met autour de la jante d'une roue et qui est muni d'une valve par où l'on fait pénétrer l'air pour le gonfler. Cavité destinée à recevoir un explosif : *la chambre d'une mine, d'une torpille.* Nom de diverses cavités ou compartiments d'une machine, d'un appareil : *chambre d'explosion, chambre de chauffe. Chambre noire* ou *obscure*, boîte close, sauf une légère ouverture, munie en général d'une lentille, par laquelle pénètrent les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable : *l'objectif et la chambre noire sont les éléments principaux de tout appareil photographique. Chambre claire*, appareil composé principalement d'un prisme qui projette sur un écran des images, dont on peut suivre et arrêter les contours avec un crayon.

CHAMBRÉE (*chan-bré*) n. f. L'ensemble des ouvriers, et surtout des soldats, logeant dans une même chambre : *il faut supporter avec bonne humeur les plaisanteries de la chambrée.* Ensemble des spectateurs réunis quelque part.

CHAMBRELAN (*chan*) n. m. Ouvrier en chambre.

CHAMBRER (*chan-bré*) v. i. Habiter la même chambre. V. t. Enfermer, pour punir, voler, etc. : *il faut surveiller, mais non pas chambrer les enfants.*

CHAMBRETTE (*chan-brè-te*) n. f. Petite chambre.

CHAMBRIER (*chan-bri-é*) n. m. Officier chargé de la garde du trésor, auprès du roi de France.

CHAMBRIÈRE (*chan*) n. f. Femme de chambre. (Vx.) Long fouet de manège. Support mobile pour tenir horizontal un véhicule non attelé.



Chameau.

CHAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *camelus*). Genre de mammifères ruminants, qui ont deux bosses sur le dos (Asie centrale et Turkestan) : *le chameau par sa sobriété et son endurance, est l'animal le plus utile au désert.* (V. DROMADAIRE.) *Mar.* Ponton pour soulever un navire.

CHAMELIER (*li-é*) n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE (*mè-le*) n. f. Femelle du chameau *le lait de la chamelle est très nourrissant.*

CHAMELON n. m. Petit du chameau.

CHAMÉROPS (*ka-mé-rops*) n. m. Genre de palmiers de petite taille, dits aussi *palmiers nains* : *le chamérops est commun sur le littoral méditerranéen.*



Chamois.

CHAMOIS (*moi*) n. m. (anc. all. *gamuz*). Genre d'antilopes des montagnes d'Europe : *le chamois évite le chasseur en sautant de rocher en rocher avec une agilité merveilleuse.* Sa peau préparée . *gants de chamois.* N. et adj. Jaune clair · *le chamois est salissant ; robe chamois.*

CHAMOISAGE (*za-je*) n. m. Préparation que l'on fait subir aux peaux d'une foule d'animaux pour les rendre souples et moelleuses.

CHAMOISER (*zé*) v. t. Préparer par le chamoisage.

CHAMOISERIE (*ze-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les peaux. Ces peaux préparées.

CHAMOISEUR (*zeur*) n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP (*chan*) n. m. (lat. *campus*). Etendue de terre labourable : *un champ de blé, de maïs.* Au plur., la campagne en général *la vie des champs Fig. Champ de bataille, champ d'honneur,* endroit où se livre un combat : *mourir au champ d'honneur.* Perspective, sujet, matière : *le champ des hypothèses est illimité ; le champ de notre activité. Champ d'une lunette,* espace qu'on aperçoit quand on regarde dans cet instrument. *Champ magnétique, électrique,* région soumise à l'influence d'un aimant, d'un courant. *Champ opératoire,* région sur laquelle porte une intervention chirurgicale. *Champ de courses,* hippodrome pour courses de chevaux. *Champ de tir,* terrain disposé pour que les soldats s'exercent au tir. Fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille, d'un écu d'armes. Champ de Mars,* champ de manœuvre. *Battre, sonner aux champs,* rendre, avec les trompettes, les tambours, les honneurs militaires. *Champ de repos,* cimetière. *Se battre en champ clos,* en combat singulier. *Courir les champs,* la campagne. *Prendre la clef des champs,* s'enfuir. Loc. adv. **Sur-le-champ,** sans délai **A tout bout de champ,** à tout propos.

CHAMP ou mieux **CHANT** (*chan*) n m (vx fr *cant,* lat. *canthus,* côté). Côté d'une pièce équarrie le plus étroit, dans le sens de la longueur. Partie lisse autour d'un cadre, d'une moulure. Loc. adv **De champ** ou **de chant,** dans le sens de la longueur et sur la petite face.

CHAMPAGNE (*chan*) n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on prépare en Champagne. *Champagne frappé,* refroidi, ou même congelé, à l'aide de glace pilée mise autour de la bouteille. N f *Fine champagne,* eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

CHAMPAGNE (*chan*) n f. *Blas.* Pièce honorable qui occupe le tiers inférieur de l'écu d'armes.

CHAMPAGNISER (*chan, gni-zé*) v. t. Préparer à la manière du champagne *champagniser des vins.*

CHAMPART (*chan-par*) n. m. (de *champ,* et *part*). Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod* Part sur les gerbes qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

CHAMPENOIS, E (*chan-pe-noi, oi-ze*) adj et n De la Champagne

CHAMPÊTRE (*chan*) adj (lat *campestris*) Qui appartient aux champs . *vie champêtre* **Garde champêtre,** agent chargé de la garde des propriétés rurales

CHAMPIS, ISSE (*chan i-se*) adj et n. Enfant trouvé dans les champs. (Vx)

CHAMPIGNON (*chan*) n m (bas lat *campinio*). Genre de végétaux cryptogames, de formes diverses *les moisissures les truffes sont des champignons Pousser comme un champignon,* grandir très vite Support pour chapeaux, vêtements, dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets Bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Méd* Excroissance molle et fongueuse, qui se forme dans les plaies — Certaines espèces de champignons sont bonnes à manger et les autres vénéneuses Il faut se garder de consommer tout champignon dont on ne connaît pas absolument la nature et le caractère comestible En cas d'empoisonnement par les champignons, il faut, en attendant le médecin, prendre un vomitif et non pas un purgatif. Se garder de boire du vinaigre, de l'éther ou de l'eau salée, qui répandraient le poison dans tout l'organisme.

CHAMPIGNONNIÈRE (*chan-pi-gno-ni*) n. f Endroit, presque toujours souterrain, où l'on cultive les champignons de couche *les carrières des environs de Paris ont été transformées avec profit en champignonnières* Couche de terreau et de fumier pour cultiver les champignons.

CHAMPIGNONNISTE (*chan-pi-gno-nis-te*) n. m. Celui qui cultive des champignons.

CHAMPION (*chan*) n. m. (bas lat *campio, onis*). Celui qui combattait en champ clos, pour sa cause ou celle d'autrui. Combattant, concurrent : *les champions du cyclisme.* Vainqueur d'une épreuve sportive : *champion de la course. Fig* Défenseur : *Voltaire fut en son temps le champion de la tolérance.*

CHAMPIONNAT (*chan-pi-o na*) n. m. Epreuve sportive, dont le vainqueur reçoit le titre de *champion.*

CHAMPLEVER (*chan-le-vé*) v. t. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements. Dans la gravure, enlever certaines parties de l'absence desquelles résulteront les blancs.

CHAMSIN ou **KHAMSIN** n. m. Nom du simoun, en Egypte

CHANÇARD (*sar*), **E** n et adj. *Pop.* Qui a de la chance, à qui les choses réussissent bien.

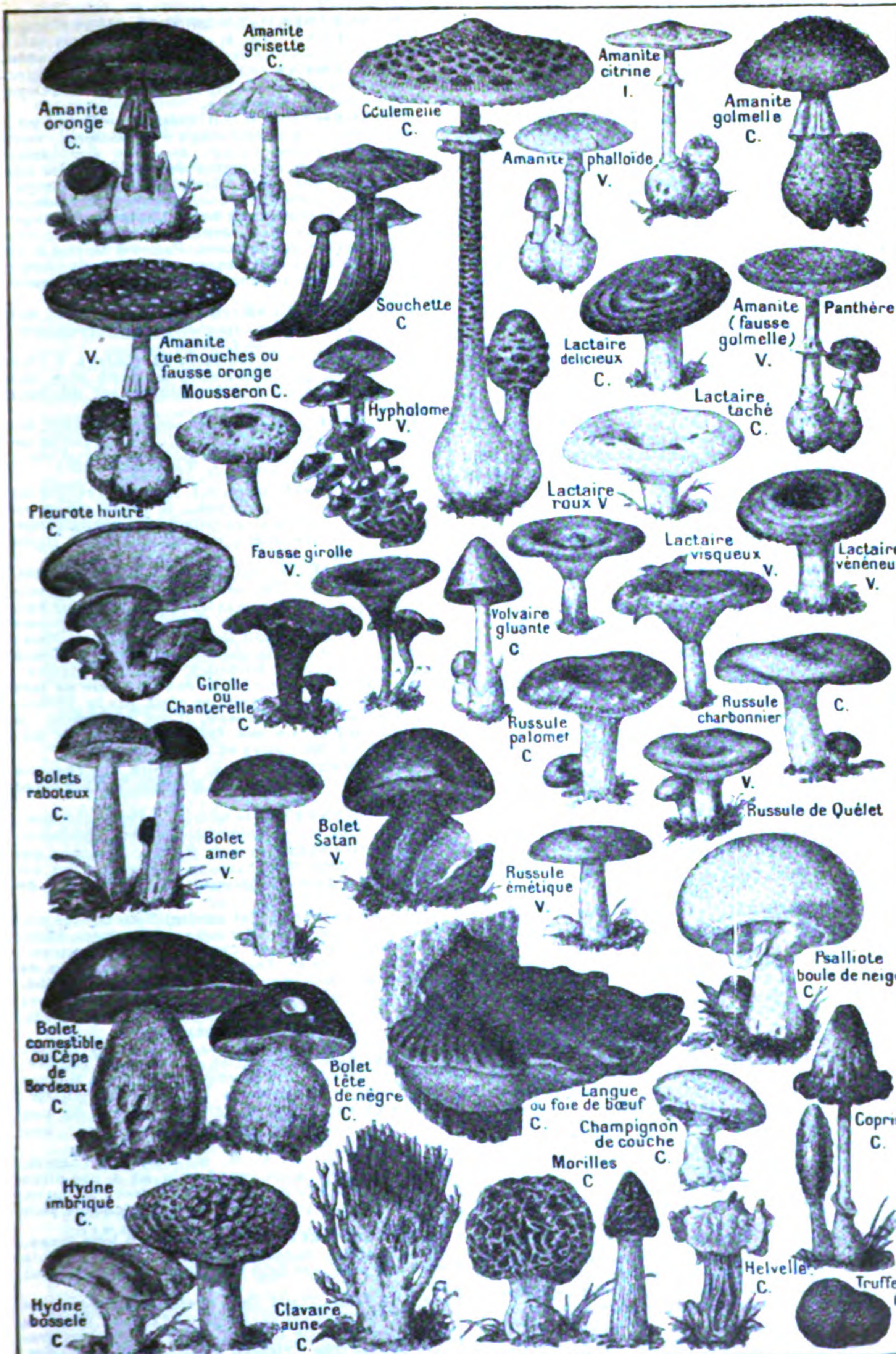
CHANCE n. f. (lat. *cadentia*). Nature ou résultat d'un événement : *profiter d'une heureuse chance.* Bonheur : *avoir de la chance.* Pl. Probabilités : *calculer les chances.*

CHANCELANT (*lan*), **E** adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig.* Mal assuré : *santé chancelante.*

CHANCELER (*lé*) v. i. (lat. *cancellare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous chancellerons.*) Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig.* Etre irrésolu : *sa vertu chancelle.*

CHANCELIER (*li-é*) n. m. (lat. *cancellarius*). Chef suprême de la justice, sous l'ancienne monarchie : *le chancelier était inamovible.* Dignitaire qui a la garde des sceaux, dans un corps ou un ordre : *le*

CHAMPIGNONS



C. Comestible I. Indifférent V. Vénéneux

chancelier de la Légion d'honneur. Chancelier de l'Echiquier, en Angleterre, ministre des finances.

CHANCELIÈRE n. f. Femme d'un chancelier. Boîte ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.

CHANCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de chanceler. (Peu us.)

CHANCELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat. Ministère de la justice. Bureaux, administration que dirige un chancelier. *Grande chancellerie*, administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur.


Chancelière.

CHANCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a une chance heureuse : *homme chanceux*. Hasardeux : *cette affaire est chanceuse*.

CHANCI, E adj. Moisi. N. m. Fumier sur lequel a poussé du blanc de champignon.

CHANCIR v. intr. (bas lat. *canutire*). Moisir.

CHANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. (lat. *cancer*). Nom vulgaire des ulcères. *Fig.* Cause de destruction progressive. Maladie des arbres.

CHANCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. De la nature du chancre. Attaqué par un chancre.

CHANDAIL (*da, l* mll.) n. m. Maillot de torse, à col droit, pour coureurs, cyclistes, etc.

CHANDELEUR n. f. (du lat. *candela*, cierge). Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple et de la purification de la Vierge (2 février).

CHANDELIER (*li-é*) n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie : *le chandelier à sept branches était un des principaux accessoires du culte hébreu.*

CHANDELIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chandelles.

CHANDELLE (*dè-le*) n. f. (lat. *candela*; de *candere*, brûler). Flambeau de suif, de résine. *Economie de bouts de chandelle*, économie insignifiante, mal entendue. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, user follement sa fortune ou sa santé. *Devoir une belle, une fière chandelle à quelqu'un*, lui avoir une grande obligation. *Faire voir à quelqu'un trente-six chandelles*, le frapper fortement à la face. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.


Chandelier.

CHANDELLERIE (*dè-le-rî*) n. f. Fabrique de chandelles.

CHANFREIN (*frin*) n. m. (de *chant*, côté, et *fraindre*, briser). Armure qui protégeait la tête du cheval de guerre. Partie de la tête du cheval, d'un animal, qui s'étend des oreilles aux naseaux. (V. CHEVAL.) Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER (*frè-né*) v. t. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Changement : *gagner, perdre au change*. Troc d'une chose contre une autre. Opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent et des papiers-monnaie. Taux auquel on fait cette opération : *les fluctuations du change*. Bureau du changeur. Commission du changeur : *il y a tant pour le change. Prendre le change*, se laisser tromper. *Donner le change*, tromper. **Agent de change.** V. AGENT. **Lettre de change**, acte par lequel le souscripteur enjoint à une autre personne de payer à une époque dite, à l'ordre de telle personne dénommée, une somme déterminée. — Les personnes dénommées dans une lettre de change sont : le *tireur* ou *souscripteur*, qui fait la lettre et en reçoit la valeur ; le *preneur* ou *bénéficiaire*, qui fournit cette valeur et devient ainsi propriétaire du titre ; le *tiré* ou *payeur*, ou *accepteur*. Voici un exemple de la formule de la lettre de change :

Paris, le 1939. B. P. F. 1.000.

Au trente et un décembre, veuillez payer, par cette présente de change, à l'ordre de MM. Paul et Cie, la somme de mille francs, valeur reçue en marchandises, que passerez suivant avis à M. Pierre, négociant à Lyon.

Accepté : PIERRE. JEAN et Cie.

La lettre de change est écrite sur papier timbré ou sur papier libre, avec apposition d'un timbre mobile. Ce timbre doit être annulé par le tireur.

CHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être changé.

CHANGEANT (*jan*), **E** adj. Inconstant, variable : *caractère changeant*. ANT. **Constant, fixe, immuable.**

CHANGEMENT (*man*) n. m. Action de changer. Modification qui en résulte : *changement de temps*. ANT. **Stabilité, constance.**

CHANGER (*jé*) v. t. (lat. *cambire*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je changeai, nous changeons*. Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Céder une chose pour une autre. Remplacer une chose pa une autre : *changer un rouage de montre. Changer un enfant*, le changer de linge. Convertir : *changer les métaux en or*. V. i. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition*. Passer d'un état à un autre : *le temps va changer. Changer de visage*, pâlir, rougir, perdre contenance. ANT. **Maintenir, perpétuer.**

CHANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui se livre aux opérations du change : *les changeurs se groupaient, à Paris, sur le pont au Change.*

CHANLATE ou **CHANLATTE** (*la-te*) n. f. Chevron refendu, qui se pose dans le même sens que les lattes. Pièce qui facilite l'écoulement des eaux d'un toit.

CHANOINE n. m. (du gr. *kanonikos*, régulier). Dignitaire ecclésiastique qui, autrefois, possédait un canonicat (auj., fait partie du conseil d'un évêque, etc.). *chanoine titulaire, prébendé, honoraire.*

CHANOINESSE (*nè-se*) n. f. Autrefois, religieuse qui possédait une prébende : *il existe encore en Allemagne quelques chapitres de chanoinesses*. *Pâtiss.* Petite nonnette : *les chanoinesses de Dijon sont estimées.*

CHANOINIE (*nî*) n. f. (de *chanoine*). Canonicat.

CHANSON n. f. (lat. *cantio*). Pièce de vers frivole ou satirique, que l'on chante : *en France, tout finit par des chansons. Chanson de geste*, ancien poème dans lequel on célébrait les exploits des chevaliers : *la plus célèbre des chansons de geste est la* Chanson de Roland. Pl. *Fig.* Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela !* Loc. PROV. : **L'air ne fait pas la chanson**, l'apparence n'est pas la réalité. **Il en a l'air et la chanson**, il est réellement ce qu'il paraît être. **Le ton fait la chanson**, la manière de dire les choses en détermine le sens.

CHANSONNER (*so-né*) v. t. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *Mazarin fut chansonné par les Frondeurs.*

CHANSONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite chanson. *les chansonnettes de Nadaud ont été très populaires.*

CHANSONNIER (*so-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait, qui chante des chansons : *Béranger fut un chansonnier hardi et éloquent*. N. m. Recueil de chansons.

CHANT (*chan*) n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés, émis par la voix. Air mis sur des paroles. Mélodie : *chant harmonieux*. Chanson de style soutenu : *un chant guerrier*. Toute composition en vers de style noble : *mes chants rediront vos exploits*. Chacune des divisions d'un poème épique ou didactique : *poème en dix chants. Chant grégorien*, chant ordinaire de l'Eglise. (V. PLAIN-CHANT.)

CHANT n. m. (lat. *canthus*). Côté étroit. V. CHAMP.

CHANTAGE n. m. Action d'extorquer à une personne de l'argent, des faveurs, etc., sous la menace de révélations scandaleuses : *pratiquer un chantage*

CHANTANT (*tan*), **E** adj. Qui chante. Où l'on chante : *café chantant*. Qui se chante aisément : *une mélodie très chantante.*

CHANTEAU (*tô*) n. m. (de *chant* ou *champ*). Morceau coupé à un grand pain ou à une pièce d'étoffe. *Chanteau de pain bénit*, le morceau qu'on envoie à celui dont c'est le tour de rendre le pain bénit.

CHANTEPLEURE n. f. Entonnoir à long tuyau, percé de trous. Robinet. Espèce d'arrosoir. Fente verticale pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER (*té*) v. t. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés : *les oiseaux sifflent, l'homme seul chante*. Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante trop*. Célébrer, louer : *chanter la gloire les vertus*. Chansonner, railler : *Mazarin disait : « Ils chantent, ils payeront. » Faire chanter quelqu'un,*

pratiquer un chantage sur lui. **Pain à chanter,** pain azyme. **Se chanter** v. pr. Etre chanté : *cet air se chante partout.*

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (de *chanter*). Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son le plus aigu *Fig.* et *fam. Appuyer sur la chanterelle*, insister sur le point délicat, important. Oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets. Femelle de la perdrix, dont on se sert pour attirer les mâles

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (du lat. *cantharellus*, petite coupe). Genre de champignons comestibles, dits aussi *girolles*. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CHANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter : *les chanteurs de l'Opéra.* Adjectiv. *Oiseaux chanteurs*, ceux dont le chant est agréable (serin, rossignol, etc.). *Maître chanteur*, qui excelle dans le chantage.

CHANTIER (*ti-é*) n. m. (du lat *canterium*, chevron). Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon à vendre. Atelier à l'air libre, clôturé ou couvert, où l'on travaille le bois, la pierre *un chantier de construction.* Lieu de construction pour les vaisseaux : *La Seyne possède d'importants chantiers maritimes.* Charpente supportant une embarcation. Ensemble des madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves, les fardeaux, etc *Fig Avoir un ouvrage sur le chantier*, y travailler

CHANTIGNOLE ou **ÉCHANTIGNOLE** n. f Pièce de bois trapézoïdale, qui soutient les pannes d'une charpente. Brique de demi-épaisseur pour construire les cheminées. (V FERME.)

CHANTONNER (*to-né*) v. t. et i. Chanter à demi voix · *chantonner une mélodie.*

CHANTOURNAGE n. m. Action de chantourner

CHANTOURNEMENT (*man*) n m. Contour d'une planche chantournée.

CHANTOURNER (*né*) v. t. (de *champ*, et *tourner*). Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné *chantourner une bordure.* Faire ressortir la partie saillante d'une peinture.

CHANTRE n. m. (lat. *cantor*). Celui qui chante. Spécialem. qui chante au lutrin : *dans l'Eglise primitive, les chantres faisaient partie du clergé. Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* ou *des Géorgiques* (Virgile), *le chantre d'Achille* (Homère), *le chantre de Thrace* (Orphée), *les chantres des bois*, les oiseaux.


Chanvre.

CHANVRE n. m. (lat. *cannabis*). Genre de plantes textiles, qui portent le chènevis. Filasse retirée de l'écorce du chanvre : *le rouissage, le broyage et le teillage sont les étapes de la préparation du chanvre.* **Chanvre de manille,** v. ABACA.

CHANVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Personne qui travaille le chanvre. Adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

CHAOS (*ka-o*) n. m. (mot gr. signif *abîme*). Confusion générale et primitive des éléments, de la matière. *Fig.* Confusion, désordre : *comment se reconnaître dans ce chaos d'arguments !*

CHAOTIQUE (*ka-o*) adj. Qui tient du chaos.

CHAPARDER (*dé*) v. t. Voler, marauder.

CHAPARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui chaparde.


Chape de poulie.

CHAPE n. f. (bas lat. *cappa*). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant : *la chape ne se porte que pendant les cérémonies.* Vêtement de cardinal. Enveloppe de certains objets. Enveloppe de plâtre qui réunit les pièces d'un moule de sculpture. Endroit qui protège contre les infiltrations le dessus d'une voûte. Etrier de fer, qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie. *Chape d'une aiguille de boussole*, partie conique recevant le saphir de support du pivot. *Techn.* Revêtement de l'enveloppe d'un pneu, *Blas.* Pièce honorable constituée par deux triangles rectangles obtenus en joignant le milieu du chef aux cantons de la pointe. (V la planche BLASON.)

CHAPÉ, E adj Revêtu d'une chape. *Blas.* Qui s'ouvre en chape ou en pavillon, en parlant de l'écu.

CHAPEAU (*pô*) n. m. (de *chape*). Coiffure à bords d'homme ou de femme. (V. COIFFURE.) *Coup de chapeau*, salut qu'un homme fait en soulevant son chapeau. Partie supérieure ou terminale d'un champignon, de certaines pièces mécaniques, etc. : *le chapeau d'un marteau-pilon, chapeau de roue. Mar.* Gratification donnée au capitaine d'un navire pour un transport un chargement. **Chapeau chinois,** instrument de musique formé d'un chapeau de cuivre muni de clochettes.


Chapeau chinois.

CHAPELAIN (*lin*) n m. (de *chapelle*). Aumônier d'un prince. Desservant d'une chapelle

CHAPELER (*lé*) v. t. (lat. *capulare.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je chapellerai.*) Râper la croûte.

CHAPELET (*lè*) n. m Ensemble de grains enfilés que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des *Pater* et des *Ave* *un chapelet de corail.* Prières ainsi récitées : *dire un chapelet.* Objets réunis ensemble comme les grains d'un chapelet : *certaines rivières russes sont de véritables chapelets de lacs. Fig.* Série : *défiler un chapelet d'injures. Arch.* Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Hydraul.* Noria. *Fig. Défiler son chapelet*, dire tout ce qu'on a sur le cœur.

CHAPELIER (*li-é*), **ÈRE** n et adj. Qui fait ou vend des chapeaux

CHAPELIÈRE n f Malle bombée, à châssis et à compartiments, pour les chapeaux, etc.

CHAPELLE (*pè-le*) n. f (de *chape*). Petite église Toute partie d une église, ayant un autel : *les cathédrales comprennent en général de nombreuses chapelles annexes* Orfèvrerie employée au sacrifice de la messe. **Chapelle ardente,** luminaire et pompeux appareil funéraire.

CHAPELLENIE (*pè-le-nî*) n f Dignité, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE (*pè-le-rî*) n. f. Art, industrie, commerce du chapelier. Boutique de chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON (dériv. de *chape*) n. m. Sorte de capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules, qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge : *Etienne Marcel coiffa le dauphin Charles de son chaperon aux armes de Paris.* Petit capuchon dont on coiffe les faucons à la chasse Couronnement d'un mur en forme de toit. *Fig.* Femme sérieuse ou âgée qui accompagne dans le monde une jeune fille, une jeune femme.


Chaperon de mur.

CHAPERONNER (*ro-né*) v. t. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille ; chaperonner un faucon. Fig.* Accompagner, surveiller, une personne jeune.

CHAPIER (*pi-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapes. Porte-chape. Meuble à serrer les chapes.

CHAPITEAU (*tô*) n. m. (lat. *capitellum ;* de *caput*, tête). Partie, ordinairement sculptée, qui fait saillie au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre : *la forme du chapiteau est caractéristique de l'ordre auquel appartient la colonne.* (V. COLONNE. ORDRE.) Corniche d'un buffet, d'une armoire, etc. Partie supérieure d'un alambic. Petit couvercle sur la lumière d'un canon. (Vx.)


Chapiteau.

CHAPITRAL, E, AUX adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

CHAPITRE n. m. (lat. *capitulum ;* de *caput*, tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par

ce simple numéro. Somme des matières qui y sont traitées. Conseil de religieux, de chanoines : *l'évêque et son chapitre*. Lieu où il s'assemble : *se rendre au chapitre*. Assemblée en général. *Avoir voix au chapitre*, avoir le droit de donner son avis *Fig.* Matière, chose dont on parle *causons sur ce chapitre*.

CHAPITRER (*tré*) v t. Réprimander en plein chapitre *chapitrer un religieux*. Réprimander sévèrement. Faire des recommandations à.

CHAPON n m (lat *capo*). Coq que l'on a châtré et que l'on engraisse pour le manger *les chapons du Maine sont renommés* Croûte de pain frottée d'ail.


Chapska.

CHAPONNEAU (*po-nô*) n m Jeune chapon.

CHAPONNER (*po-né*) v t Castrer un coq.

CHAPONNIÈRE (*po-ni-è-re*) n. f. Vase où l'on fait cuire un chapon en ragoût.

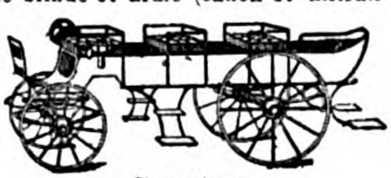
CHAPSKA n m Coiffure militaire, empruntée aux Polonais et que portèrent, en France, les lanciers du second Empire.

CHAPTALISER v. t. Ajouter du sucre au moût avant la fermentation.

CHAQUE adj indéf. (sans plur.) [de *chacun*] Tout, toute, nul excepté, dans une catégorie de choses ou d'individus : *il faut une place pour chaque chose et chaque chose à sa place*. (V. CHACUN.)

CHAR n m. (lat. *carrus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. · *les triomphateurs romains traînaient leurs prisonniers derrière leur char*. Auj., voiture quelconque **Char à bancs**, voiture à bancs disposés en travers. **Char funèbre**, corbillard. *Char de combat*, engin constitué par un char automobile blindé et armé (canon et mitrailleuses), monté sur chenille et destiné à appuyer au combat l'action de l'infanterie [Ces chars constituent une artillerie spéciale, formée d'éléments lourds et d'éléments légers, groupés en sections, compagnies, etc.] (V. ARTILLERIE.)


Char romain.


Char à bancs.

CHARABIA n. m. (esp. *algarabia*). Patois (de fantaisie) des Auvergnats. Langage bizarre, inintelligible.

CHARADE n f. (du provenç. *charrado*, causerie) Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes présentant un sens complet, comme : *mon premier se sert de mon dernier pour manger mon entier* (chiendent). *Fig* Ce qui est peu intelligible.


Charançon.

CHARANÇON n. m. Genre d'insectes coléoptères curculionidés, qui rongent les blés, les pois, les lentilles, etc. : *on peut réussir à se débarrasser des charançons en ventilant régulièrement les greniers*.

CHARANÇONNÉ (*so-né*), **E** adj. Attaqué par les charançons : *blé charançonné*.

CHARBON n. m. (lat. *carbo*). Produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air : *le charbon est du carbone presque pur*. *Charbon ardent*, *charbon*, ce même produit embrasé, mais ne jetant pas de flamme. *Fig. Etre sur les charbons*, être dans une situation critique, cruelle. *Charbon de terre*, houille. (V. ce mot.) *Méd.* Maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux : *le charbon est le plus souvent transmis à l'homme par la piqûre des mouches*. *Agr.* Maladie contagieuse des végétaux, surtout des céréales, où certains organes sont remplacés par une poudre noire ou brune.

CHARBONNAGE n m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

CHARBONNÉE (*bo-né*) n. f Viande grillée sur le charbon. Dessin au charbon.

CHARBONNER (*bo-né*) v. t. Réduire en charbon. *charbonner un rôti*. Noircir en écrivant, en dessinant avec du charbon : *charbonner les murs*. V i Se réduire en charbon sans flamber.

CHARBONNERIE (*bo-ne-rî*) n. f. Dépôt de charbon. Société politique. V. CARBONARISME.

CHARBONNETTE (*bo-nè-te*) n. f Bois débité pour faire du charbon.

CHARBONNEUX, EUSE (*bo-neû, eu-ze*) adj Qui a rapport au charbon (maladie). *Mouches charbonneuses*, celles qui peuvent transmettre le charbon.

CHARBONNIER (*bo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend du charbon. Membre de la charbonnerie. (V. CARBONARO.) Adj. Qui a rapport à l'industrie, au commerce du charbon . *les centres charbonniers* N. m. Bâtiment qui transporte du charbon. Loc. PROV . **Charbonnier est maître en sa maison,** le plus pauvre homme agit chez lui à sa guise.

CHARBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Lieu où l'on fait du charbon de bois au milieu des forêts. Nom vulgaire de la mésange à tête noire

CHARCUTER (*té*) v. t. (de *charcutier*). Couper malproprement de la viande . *charcuter une volaille*. *Méd* Couper, entailler maladroitement.


Chardon.

CHARCUTERIE (*rî*) n f Commerce, boutique ou marchandises du charcutier.

CHARCUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n (de *chair*, et *cuit*). Qui prépare ou vend de la chair de porc. Adjectiv. *garçon charcutier*

CHARDON n m. (lat. *carduus*). Nom vulgaire de plusieurs plantes de divers genres à feuilles épineuses Pointes de fer courbées et entrelacées, pour empêcher d'escalader les murs ou les grilles.

CHARDONNERET (*do-ne-rè*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux chanteurs, à plumage rouge, noir, jaune et blanc, et qui aiment à se nourrir des graines du *chardon*, d'où leur nom.


Chardonneret.

CHARDONNETTE V. CARDONNETTE.

CHARENTAIS, E (*ran-tè, è-ze*) adj. et n. De la Charente N. f Sorte de pantoufle.

CHARGE n. f. (de *charger*). Faix, fardeau . *donner trop de charge à un plancher* Ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture. Obligation onéreuse *avoir de grandes charges*. *Etre à charge à quelqu'un*, lui occasionner des dépenses, et *au fig.*, lui être pénible, lourd à supporter. Fonctions publiques . *occuper de hautes charges*. Emploi : *les charges d'officiers ministériels sont vénales*. Impôt. Obligation envers l'Etat. Mission, mandat : *avoir charge de vendre un bien*. Présomption, preuve de culpabilité : *relever de lourdes charges contre un inculpé*. Attaque impétueuse d'une troupe, principalement de cavaliers : *la charge de Reichshoffen*. Batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *battre, sonner la charge*. Poudre, projectiles, etc., que l'on met dans une arme à feu. Quantité d'électricité contenue dans un appareil. Substance que l'on ajoute à la soie, au papier, au caoutchouc pour leur donner du corps. **Femme de charge,** qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. **Témoin à charge,** qui dépose contre un accusé. *Fig.* Caricature, imitation grotesque: *faire la charge de quelqu'un*. *Par ext.* Plaisanterie, mystification. Loc. adv. : **A charge de,** sous la condition de.

CHARGÉ, E adj. Qui a reçu une charge : *voiture chargée ; fusils chargés*. Qui a trop : *discours chargé de citations*. Soumis à une charge : *régiment chargé par la cavalerie ennemie*. *Fig.* Comblé : *chargé d'honneurs*. *Temps chargé*, couvert de nuages. *Lettre chargée*, lettre contenant des valeurs dont l'envoi

par la poste est soumis à des formalités pour garantie. (V. CHARGEMENT.) Qui est chargé d'effectuer un travail, une étude, etc. : *chargé de cours, de mission.* N. m. **Chargé d'affaires,** diplomate représentant momentanément son gouvernement près un souverain étranger, à défaut d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire. Homme d'affaires.

CHARGEMENT (*man*) n. m. Action de charger : *le chargement des navires s'effectue au moyen de grues.* Charge d'une voiture, d'un bâtiment, d'une bête de somme, etc. Action de préparer et d'expédier une lettre chargée ; cette lettre même : *la poste n'est responsable des chargements que jusqu'à concurrence de leur valeur déclarée, qui ne peut excéder dix mille francs.* ANT. **Déchargement.** — Les lettres chargées doivent être sous enveloppe scellée de cinq cachets de cire gravés d'une marque (initiales) particulière à l'envoyeur. Les boîtes contenant des valeurs doivent atteindre au plus 0m,30 en longueur et 0m,10 en hauteur et en largeur ; l'épaisseur des parois doit être de 0m,008. Elles sont, comme les lettres, scellées de cachets et doivent être garnies de papier blanc sur les deux faces (dessus et dessous).

CHARGER (*jé*) v. t. (du bas lat. *carricare*, charrier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je chargeai, nous chargeons.*) Mettre une charge sur : *charger un portefaix.* Couvrir : *charger une table de mets. Pop.* Prendre comme charge : *cocher qui a chargé un client. Fig.* Imposer une charge : *charger d'impôts.* Déposer contre : *charger un accusé.* Donner un ordre, une commission : *charger un avoué d'une affaire.* Accabler : *charger de coups, de malédictions.* Attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi.* Mettre dans une arme à feu de la poudre, des projectiles. Exagérer : *charger un récit ; cet acteur charge trop.* Rendre ridicule : *charger un portrait.* **Se charger** v. pr. Prendre sur soi comme charge. Recevoir la charge : *canon qui se charge par la culasse.* S'attaquer réciproquement. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout. Se charger de quelqu'un,* l'entretenir, ou se porter fort de le vaincre, de le déterminer. *Le temps se charge,* se couvre de nuages. ANT. **Décharger.**

CHARGETTE (*jè-te*) n. f. Petite éprouvette métallique avec laquelle on mesure la poudre ou le plomb qui doivent entrer dans une cartouche.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises. Dispositif permettant d'introduire plusieurs cartouches dans le magasin d'une arme à répétition. Appareil servant à charger : *chargeur d'accumulateurs.*

CHARIOT (*ri-o*) n. m. (rad. *char*). Voiture à quatre roues et à ridelles, pour les fardeaux : *les rois fainéants se promenaient dans des chariots traînés par des bœufs.* Appareil roulant, dans lequel on place les enfants qui commencent à marcher. Pièce mobile d'une machine-outil, portant l'outil qui mord sur l'objet à travailler.



Chariot.

CHARIOTAGE n. m. Travail sur tour à chariot.

CHARITABLE adj. Qui a de la charité pour son prochain. Qui fait des aumônes. Doux, indulgent : *il faut être charitable, surtout envers ceux que le malheur frappe.* Qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables.* ANT. **Egoïste, inhumain.**

CHARITABLEMENT (*man*) adv. Avec charité.

CHARITÉ n. f. (lat. *caritas*). Amour de Dieu et du prochain : *la charité est une des trois vertus théologales.* Vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui. Aumône : *c'est un art véritable que de faire à propos la charité.* **Bureau de charité,** où l'on distribue des secours aux indigents. **Sœurs de charité,** congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul. **Dames de charité,** dames qui secondent les bureaux de charité. PROV. : **Charité bien ordonnée commence par soi-même,** maxime égoïste qui signifie : « Avant de songer aux autres, pensons à nous. »

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement : *donner un charivari. Fig.* Musique discordante. Tapage en général.

CHARLATAN n. m. (ital. *ciarlatano ;* de *ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues, arracheur de dents, etc., sur les places publiques : *Tabarin fut le roi des charlatans. Fig.* Médecin ignorant et impudent. Imposteur qui exploite la crédulité publique. Adjectiv. : *un ton charlatan.*

CHARLATANERIE (*ri*) n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME (*nis-me*) n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLEMAGNE (faire). Se retirer du jeu, après avoir gagné, sans donner de revanche.

CHARLOTTE (*lo-te*) n. f. Chapeau de femme garni de volants. Marmelade de pommes, qu'on entoure de pain frit. *Charlotte russe,* crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT (*man*), **E** adj. Agréable : *un convive charmant.* Qui plaît extrêmement, qui captive le cœur. **Prince charmant,** personnage séduisant des contes de fées. Beau jeune homme. ANT. **Désagréable, déplaisant, choquant.**

CHARME n. m. (lat. *carmen*). Enchantement magique : *rompre le charme. Fig.* Grand agrément, puissant attrait : *le charme de la vertu.* Pl. Appas, beautés.

CHARME n. m. (lat. *carpinus*). Arbre de haute tige, à bois dur et blanc, famille des castanéacées : *le charme s'emploie pour le chauffage et la carrosserie.* Loc. fam. **Se porter comme un charme,** jouir d'une bonne santé, être robuste.

CHARMER (*mé*) v. t. Jeter un charme sur. Fasciner : *le serpent, dit-on, charme l'oiseau. Fig.* Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit.* Suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines.* ANT. **Blesser, choquer, déplaire.**

CHARMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait des enchantements. *Charmeur, charmeuse de serpents,* qui fait des tours avec des serpents. *Fig.* Qui charme. (En ce sens, fait parfois au fém. CHARMERESSE.)

CHARMILLE (*ll* mll.) n. f. Plants de petits charmes. Allée, berceau planté de petits charmes ou d'arbustes.

CHARMOIE (*moi*) n. f. Bois de charmes.

CHARNEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. (lat. *carnalis ;* de *caro, carnis,* chair). Voluptueux : *homme charnel.* Qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels.*

CHARNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER (*ni-é*) n. m. (lat. *carnarium ;* de *caro, carnis,* chair). Lieu où l'on conserve des viandes salées ou destinées à la consommation. Dépôt d'ossements humains. Entassement de cadavres.

CHARNIÈRE n. f. (bas lat. *cardinaria ;* de *cardo, inis,* gond). Appareil composé de deux pièces métalliques assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe. (Les charnières servent à assujettir les portes, les fenêtres.) Partie d'un coquillage par laquelle se tiennent les deux valves. Burin de graveur en pierres fines.



Charnière.

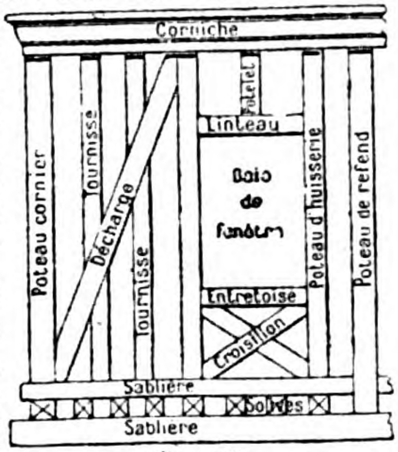
CHARNU, E adj. (du lat. *caro, carnis,* chair). Formé de chair : *masse charnue.* Bien fourni de chair : *bras charnus. Fig.* Se dit des fruits épais et succulents : *la pêche est charnue.* ANT. **Maigre, décharné.**

CHARNURE n. f. Constitution, ensemble des parties charnues du corps. (Peu us.)

CHAROGNE n. f. (du lat. *caro,* chair. — On disait autref. CAROGNE.) Cadavre d'une bête en décomposition : *l'hyène et le vautour se repaissent de charognes.*

CHARPENTE (*pan-te*) n. f. (du lat. *carpentum,* char). Assemblage de pièces de bois ou de métal, servant à soutenir ou à élever des constructions : *les charpentes métalliques sont devenues d'usage courant.* **Bois de charpente,** propre à faire des pièces de charpente : *le chêne est le bois de charpente*

par excellence. Fig. Assemblage des os : *la charpente osseuse.* Structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.



Charpente

CHARPENTÉ, E (*pan*) adj. Constitué, bâti : *homme, drame solidement charpenté.*

CHARPENTER (*pan-té*) v. tr. Tailler, équarrir. Tailler maladroitement *Fig* Disposer le plan de : *charpenter un drame.*

CHARPENTERIE (*pan-te-rî*) n. f. Art ou travail du charpentier.

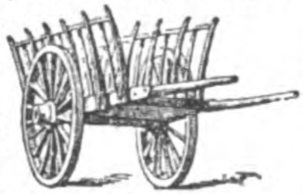
CHARPENTIER (*pan-ti-é*) n. m. Artisan qui travaille en charpente Entrepreneur de travaux de charpente. Adjectiv *Matelot charpentier*, celui qui s'occupe à bord de toutes les réparations des objets en bois.

CHARPIE (*pî*) n. f. (du vx fr *charpir*, mettre en menus morceaux, du lat. *carpere*). Filaments de linge usé, avec lesquels on pansait les plaies : *la charpie a été remplacée avec avantage par le coton hydrophile* *Viande en charpie*, qui s'effiloche.

CHARRÉE (*cha-ré*) n. f. Cendre qui a servi à faire la lessive Résidu de soude brute, qui fait un engrais excellent.

CHARRETÉE (*cha-re-té*) n. f. Contenu d'une charrette *une charretée de bois, de foin*

CHARRETIER (*cha-re-ti-é*), **ÈRE** adj. Par où les charrettes peuvent passer *voie, porte charretière.* N. m. Qui conduit une charrette. *Jurer comme un charretier*, proférer à tout propos des jurons grossiers.


Charrette

CHARRETON (*cha-re-ton*) n. m. Petite charrette sans ridelles. (On dit aussi CHARRETIN.)

CHARRETTE (*cha-rè-te*) n. f. Voiture de charge non suspendue, à deux roues, à ridelles et à limons. *Charrette anglaise*, petite voiture de luxe, à deux roues et à deux ou quatre places.

CHARRIAGE (*cha-ri-a-je*) n. m. Action de charrier.

CHARRIER (*cha-ri-é*) n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER (*cha-ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Transporter dans un char ou une charrette : *charrier des pierres.* Emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable. Absol* Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI (*cha-roi*) n. m. Transport par chariot : *l'extension des chemins de fer a porté un coup mortel au charroi.* Convoi militaire.

CHARRON (*cha-ron*) n. m. Artisan qui fait des charrettes, des charrues, des voitures.

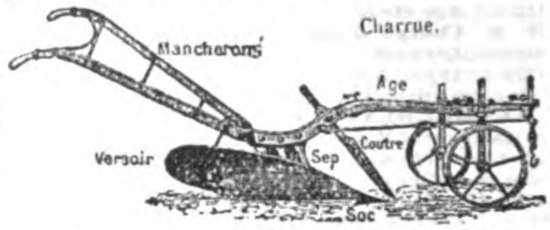
CHARRONNAGE (*cha-ro-na-je*) n. m. Métier ou ouvrage de charron : *le frêne est un excellent bois de charronnage.*

CHARRONNERIE (*cha-ro-ne-rî*) n. f. Industrie du charronnage.

CHARROYER (*cha-roi-ié*) v. t. Se conj. comme *aboyer.*) Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARROYEUR (*cha-roi-i-eur*) n. m. Qui charroie.

CHARRUE (*cha-rû*) n. f. (lat. *carruca*). Machine à labourer la terre : *Dombasle a perfectionné la charrue araire.* Etendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues. Fig. Cheval de charrue*, personne robuste, mais peu intelligente. *Tirer la charrue*, avoir beaucoup de peine. PROV. : **Mettre la charrue avant**



(ou **devant) les bœufs**, commencer par où l'on devrait finir.

CHARTE et ancien. **CHARTRE** n. f. (du lat. *charta*, papier). Ancien titre concédant des franchises, des privilèges : *les chartes des monastères sont de précieux documents historiques.* Lois constitutionnelles d'un Etat. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Loi, règle fondamentale. **Ecole des chartes.** V. ÉCOLE (*Part. hist.*). **Charte-partie,** acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

CHARTIL (*ti*) n. m. Charrette pour transporter les gerbes. Appentis à charrettes, etc.

CHARTISME (*tis-me*) n. m. Mouvement libéral anglais au XIX[e] siècle, qui voulait une constitution démocratique.

CHARTISTE (*tis-te*) n. m. En Angleterre, partisan du chartisme. Adjectiv. : *mouvement chartiste.* En France, élève de l'Ecole des chartes.

CHARTRE n. f. (du lat. *carcer*, cachot). Prison. (Vx.) *Tenir quelqu'un en chartre privée*, le détenir sans autorité de justice. Syn. de CHARTE.

CHARTREUSE (*treu-ze*) n. f. (nom de lieu). Couvent de chartreux : *les chartreuses sont généralement construites dans un style sévère.* Retraite. *Fig.* Petite maison de campagne isolée. Liqueur aromatique renommée, qui tire son nom du couvent de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno : *les chartreux vivent dans des ermitages reliés à un cloître commun.*

CHARTRIER (*tri-é*) n. m. Gardien des chartes d'un couvent. Recueil de chartes : *le chartrier de France.* Salle où l'on rangeait les chartes, titres, etc.

CHAS (*châ*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHASSE (*cha-se*) n. f. (de *chasser*). Action de tuer, de prendre, de poursuivre le gibier : *la chasse, avant d'être un exercice, fut une nécessité pour l'homme.* Terrain réservé pour chasser : *chasse giboyeuse.* Gibier pris ou tué en chassant : *manger de sa chasse.* Chasseurs, chiens, équipage de la chasse : *perdre la chasse. Permis de chasse*, autorisation de chasser délivrée par le préfet sur demande, moyennant payement (100 fr. ou 40 fr.), valable durant un an, pendant la période où la chasse est ouverte. (La chasse nocturne et la chasse au moyen d'engins autres que le fusil est interdite.) Poursuite, notamment d'un navire, d'un avion : *donner la chasse à l'ennemi, à un voleur. Chasse d'eau*, chute violente de liquide destinée au nettoyage. PROV. : **Qui va à la chasse perd sa place,** quitter sa place, c'est s'exposer à la trouver occupée quand on voudra la reprendre.


Châsse.

CHÂSSE (*châ-se*) n. f. (lat. *capsa*). Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint : *la châsse de sainte Geneviève est vénérée des Parisiens.* Monture, place réservée pour recevoir une pièce : *la châsse d'un verre de lunettes.* Sorte de marteau de charron.

CHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Temps de danse, qui consiste à déplacer un pied en le chassant avec l'autre.

CHASSÉ-CROISÉ (*cha-sé-kroi-zé*) n. m. Sorte de pas de danse. *Fig.* Suite d'évolutions qui se succèdent sans résultat. Pl. des *chassés-croisés.*

CHASSELAS (*cha-se-la*) n. m. (nom de lieu). Variété de raisin blanc de table, ordinairement cultivée en treille : *le chasselas mûr prend une belle couleur dorée.*



A l'affût (chamois)
Au chien d'arrêt (perdrix)
Au chien d'arrêt (lièvre)
Au fox-terrier (blaireau)
Aux chiens courants (sanglier)
Au marais (canard)
A courre (cerf. L'hallali)

V. PÊCHE.

CHASSE-MARÉE n. m. invar. Bâtiment côtier à trois mâts. Voiture, voiturier qui apporte la marée.

CHASSE-MOUCHES n. m. Sorte d'éventail. Touffe de crins fixée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches. Sorte de filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.


Chasse mouches.

CHASSE-NEIGE (*né-je*) n. m. invar. Bouclier en forme de double versoir de charrue, destiné à débarrasser une voie ferrée de la neige qui l'obstrue.

CHASSE-PIERRES (*pi-è-re*) n. m. invar. Appareil fixé à une locomotive, etc., pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue la voie.

CHASSEPOT (*cha-se-po*) n. m. (du n. de l'inventeur). Fusil de guerre à aiguille, en usage en France de 1866 à 1874.

CHASSER (*cha-sé*) v. t. (du lat. *captiare*, s'emparer de). Mettre dehors avec violence : *Jeanne d'Arc chassa les Anglais d'Orléans*. Pousser, enfoncer : *chasser un clou à coups de marteau*. Ecarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées*. Dissiper : *chasser le mauvais air*. Poursuivre un gibier : *on chassait jadis au faucon le menu gibier*. V. i. : *aimer à chasser*. *Fig.* *Chasser sur les terres d'autrui*, empiéter sur le droit des autres. Venir : *le vent chasse du nord*. Glisser sur un fond, sans mordre : *les ancres chassent*. *Chasser de race*, avoir les qualités, les défauts de ses ascendants : *un bon chien, dit le proverbe, chasse de race*. **Se chasser** v. pr. Etre poursuivi, tiré : *l'alouette se chasse au petit plomb*. Se renvoyer mutuellement avec violence : *les partis se chassent du pouvoir*.

CHASSERESSE (*cha-se-rè-se*) n. f. *Poét.* Chasseuse. Adjectiv. : *Diane chasseresse*.

CHASSE-ROUE ou **CHASSE-ROUES** n. m. Borne ou arc métallique, destiné à empêcher les roues de détériorer les murs. (On dit aussi BOUTE-ROUE.) Pl. des *chasse-roue* ou *chasse-roues*.

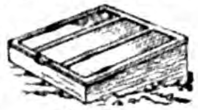
CHASSEUR, EUSE (*cha-seur, eu-ze*) n. Qui chasse : *la Saint-Hubert est la fête des chasseurs*. Adjectiv. *Bâtiment chasseur*, 1° Qui donne la chasse à un autre ; 2° Qui porte la marée du lieu de pêche à destination. N. m. Soldat armé à la légère : *l'armée française possède des régiments de chasseurs à cheval, des bataillons de chasseurs à pied et de chasseurs alpins*. (V. CAVALERIE, INFANTERIE.) Dans les cafés, les hôtels, domestique en livrée qui fait les courses, les commissions, etc.

CHASSEZ-HUIT (*sé u-it*) n. m. Pas de danse.

CHASSIE (*cha-sî*) n. f. Humeur visqueuse, qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE (*cha-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la chassie : *des yeux chassieux*.

CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. (de *châsse*). Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir : *le châssis d'une fenêtre*. Cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. Cadre supportant la caisse d'un véhicule, l'affût de certains canons, l'ouverture, les parois d'un puits ou d'une galerie de mine, etc. Cadre en général. Charpente d'une machine à vapeur. Toiture vitrée au-dessus d'une cour. *Châssis d'imprimerie*, cadre de fer pour serrer la composition. Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche : *le châssis est une véritable serre froide*. *Châssis à demeure* ou *dormant*, celui qui est scellé. *Châssis mobile*, qu'on peut enlever. Tiroir mobile où se trouve la plaque sensible d'un appareil photographique. *Châssis à tabatière*, ouverture vitrée d'un comble, dont le cadre en métal peut se soulever comme un couvercle. **Châssis-presse**, cadre de bois à volets, dans lequel on place un négatif photographique et le papier sensible, afin d'obtenir, par exposition à la lumière, une image positive.


Châssis.

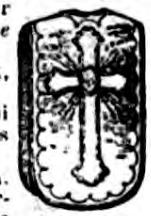
CHASSOIR (*cha-soir*) n. m. Ustensile servant à enfoncer les cercles d'un tonneau, à refouler, etc.

CHASTE (*chas-te*) adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste*. Substantiv. Personne qui a cette vertu : *c'est une chaste*.

CHASTEMENT (*chas-te-man*) adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ (*chas-te-té*) n. f. Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE (*zu-ble*) n. f. (bas lat. *casubula*). Manteau formé de deux pans, que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe : *les chasubles sont faites de soie ou de drap d'or*.


Chasuble.

CHASUBLERIE (*zu-ble-rî*) n. f. Art, commerce du chasublier.

CHASUBLIER (*zu-bli-é*) n. m. Qui fait ou vend des chasubles et autres ornements d'église.

CHAT (*cha*), **CHATTE** (*cha-te*) n. (lat. *cattus*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, renfermant de nombreuses espèces dont une domestique, qui détruit les rats et les souris : *le lion, le tigre, le léopard, la panthère, etc., appartiennent au genre chat*. *Chat perché, chat coupé*, etc., jeux d'enfants. *Il n'y a pas un chat*, il n'y a personne. *Vivre comme chien et chat*, s'accorder mal ensemble. *Avoir un chat dans la gorge*, être enroué. *Acheter chat en poche*, sans examiner. *Réveiller le chat qui dort*, réveiller une affaire assoupie, un ennemi endormi. **Chat sauvage**, chat plus grand que le chat domestique et vivant dans les bois, où il se nourrit de gibier, d'oiseaux, etc. PROV. : **A bon chat, bon rat**, bien attaqué, bien défendu. **Chat échaudé craint l'eau froide**, on redoute même la fausse apparence du mal qu'on a ressenti une fois. **Le chat parti, les souris dansent**, quand les maîtres sont absents, les écoliers ou les inférieurs se livrent au désordre.


Chat.

CHÂTAIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *castanea*). Fruit du châtaignier : *la châtaigne est une précieuse ressource en Corse*. Chacune des quatre éminences cornées des membres du cheval. *Châtaigne d'eau*, macre.

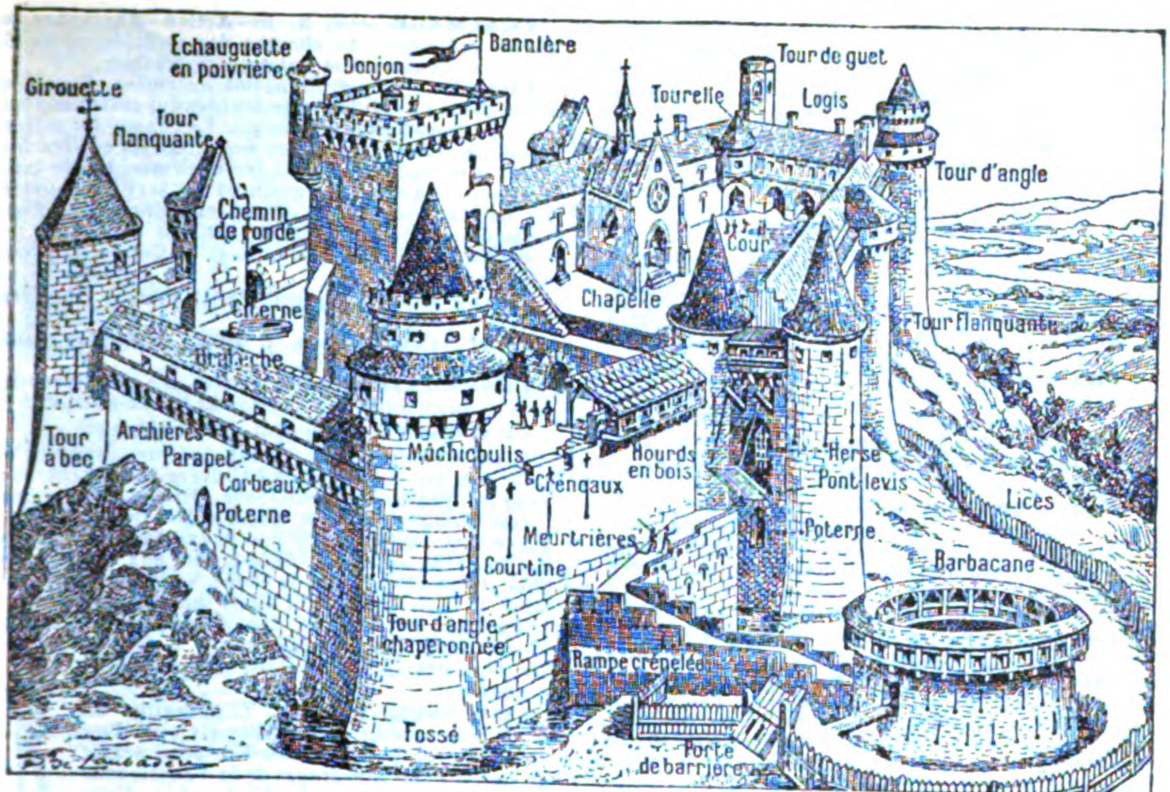
CHÂTAIGNERAIE (*tè-gne-rè*) n. f. Lieu planté de châtaigniers : *les châtaigneraies s'accommodent du sol siliceux du Limousin et des Cévennes*.

CHÂTAIGNIER (*tè-gni-é*) n. m. Genre de castanéacées, comprenant des arbres des deux mondes, qui produisent les châtaignes : *le bois de châtaignier sert à la confection des treillages ; la longévité du châtaignier est considérable*.


Châtaignier et châtaigne

CHÂTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Qui est de la couleur brune de la châtaigne : *cheveux châtains ; couleur châtaine*. N. m. Couleur brune de la châtaigne : *aimer le châtain*. Adj. inv. *Des boucles, des cheveux châtain clair*, c'est-à-dire d'un châtain clair.

CHÂTEAU (*tô*) n. m. (du lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée : *Richelieu fit détruire un grand nombre de châteaux*. Habitation royale ou seigneuriale : *la plupart des châteaux des bords de la Loire ont été construits au temps des Valois*. Grande et belle maison de campagne. Construction élevée aux extrémités des anciennes nefs : *château d'avant ; château d'arrière*. *Château d'eau*, réservoir d'eau destinée à être distribuée en divers lieux. *Fig.* *Château de cartes*, ce qui est facile à détruire. *Château en Espagne*, rêve, projet chimérique : *bâtir des châteaux en Espagne*. **Château fort**, citadelle féodale : *au moyen âge, la France se couvrit de châteaux forts*. — Le château fort était généralement bâti sur un lieu élevé ; il était entouré ou presque entouré de fossés, d'épaisses murailles, flanqué de tours, et défendu par des ouvrages avancés, lices, barbacanes, etc. Un donjon élevé, solidement bâti, était le centre de la résistance. On arrivait au château par un pont-levis qui, en se relevant, fermait



CHÂTEAU FORT

la porte, flanquée de tourelles et surmontée d'un corps de garde.

CHÂTEAUBRIANT (*tô-bri-an*) n. m. Filet de bœuf grillé, garni en général de pommes de terre soufflées.

CHÂTELAIN (*lin*) n. m. (du vx fr *châtel*, château). Possesseur ou gouverneur d'un château féodal. Propriétaire ou locataire d'un château moderne.

CHÂTELAINE (*lè-ne*) n. f. Femme d'un châtelain : *une noble châtelaine*. Maîtresse d'un château. Chaîne de femme, à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELET (*lè*) n. m. Petit château, et surtout petit château fort. (V. *Part. hist.*)

CHÂTELLENIE (*tè-le-nî*) n. f. Seigneurie et juridiction d'un seigneur châtelain.

CHAT-HUANT (*cha-u-an* ; — même au plur. l'*h* de *huant* est aspiré) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de chouette dite aussi *hulotte*. Pl. des *chats-huants*.

CHÂTIER (*ti-é*) v. t. (lat. *castigare* ; de *castus*, pur. — Se conj. comme *prier*.) Punir, corriger : *châtier des rebelles*. *Fig.* Polir, rendre pur : *châtier son style*. PROV. **Qui aime bien châtie bien**, gronder, punir quelqu'un qui le mérite, c'est lui prouver son affection. ANT. **Récompenser.**

CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée au bas d'une porte, pour laisser passer les chats. Piège à chats. Trou d'aération dans les combles.

CHÂTIMENT (*man*) n. m. (de *châtier*). Punition, correction : *les châtiments corporels sont abolis dans l'armée française depuis 1789.*

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT** (*toi-man*) n. m. Reflet brillant et changeant d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATON n. m. Petit chat.

CHATON n. m. (anc. allem.). Partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est sertie ; cette pierre elle-même. Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même pédoncule, telles que celles du *noyer*, du *noisetier*, etc. (V. la planche PLANTE.)

CHATONNER (*to-né*) v. t. Sertir dans un chaton.

CHATOUILLEMENT (*tou*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de chatouiller. Sensation qui en résulte : *les Chinois ont fait un supplice du chatouillement*. *Fig.* Impression flatteuse : *les chatouillements de l'amour-propre.*

CHATOUILLER (*tou*, *ll* mll., *é*) v. t. Causer, par des attouchements très légers et répétés, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement : *les louanges chatouillent l'oreille.*

CHATOUILLEUX, EUSE (*tou*, *ll* mll., *eû*, *eu-ze*) adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible, qui se fâche aisément : *esprit chatouilleux.*

CHATOYANT (*toi-ian*), **E** adj. Qui chatoie.

CHATOYER (*toi-ié*) v. i. (de *chat*. — Se conj. comme *aboyer*.) Se dit des pierres précieuses, des étoffes brillantes qui jettent des rayons changeants, comme l'œil d'un *chat*.

CHAT-PARD (*cha-par*) n. m. (de *chat*, et du lat. *pardus*, léopard). Lynx de Portugal. Pl. des *chats-pards.*

CHÂTRER (*tré*) v. t. Pratiquer la castration. Couper. *Châtrer un fraisier, un melon*, en ôter les stolons, les fleurs staminées.

CHATTE (*cha te*) n. f. Femelle du chat.

CHATTÉE (*cha-té*) n. f. Portée d'une chatte.

CHATTEMITE (*cha-te*) n. f. (de *chatte*, et du lat. *mitis*, doux). *Fam.* Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite.*

CHATTER (*cha-té*) v. i. Faire des petits (chatte).

CHATTERIE (*cha-te-rî*) n. f. Manières de chat. Gentillesse maligne ou perfide. Friandise.

CHATTERTON n. m. Ruban agglutinant et isolant.

CHAT-TIGRE (*cha-ti-gre*) n. m. Un des noms vulgaires de l'*ocelot*. Pl. des *chats-tigres.*

CHAUD (*chô*), **E** adj. (lat. *calidus*). Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud ; vin chaud*. Qui la conserve : *vêtement chaud*. *Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute*. Ardent : *tête chaude*. Empressé : *ami chaud*. Récent : *nouvelle toute chaude*. *Fièvre chaude*, fièvre ardente, avec délire. *Pleurer à chaudes larmes*, pleurer abondamment. N. m. Chaleur : *craindre le chaud et le froid*. Adverbialem. : *servez chaud*. ANT. **Froid.**

CHAUDE (*chô-de*) n. f. (de *chaud*). Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude*. Action de chauffer un métal, du verre, pour le forger ou le travailler : *donner deux chaudes à un fer à cheval.*

CHAUDEAU (*chô-dô*) n.m. Sorte de bouillon chaud. Boisson faite de lait bouillant versé sur des œufs crus.

CHAUDEMENT (*chô*) adv. De manière à avoir

chaud : *se vêtir chaudement*. *Fig.* Avec ardeur : *poursuivre chaudement une affaire*. ANT. **Froidement.**

CHAUD-FROID (*chô-froi*) n. m. Volaille, gibier que l'on sert entouré de gelée ou de mayonnaise : *un chaud-froid de perdreau*. Pl. des *chauds-froids*.

CHAUDIÈRE (*chô*) n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau métallique où l'on fait chauffer, cuire, bouillir, etc. Son contenu : *une chaudière de sucre*. *Chaudière à vapeur*, appareil qui produit de la vapeur : *chaudière à bouilleurs ; la chaudière tubulaire fut inventée par Seguin*.


Chaudron.

CHAUDRÉE (*chô*) n. f. Soupe au poisson que l'on prépare dans la région de Fouras (Charente-Inf.).

CHAUDRON (*chô*) n. m. (dimin. de *chaudière*). Petite chaudière, généralement en cuivre, à anse mobile : *les chaudrons doivent être tenus très propres*. *Fig.* et *fam.* Mauvais piano.

CHAUDRONNÉE (*chô-dro-né*) n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE (*chô-dro-ne-rî*) n. f. Profession, marchandise du chaudronnier. — La grosse chaudronnerie englobe le travail des tôles épaisses et du cuivre destinés à la construction des chaudières à vapeur, appareils de distillation, etc. ; la petite chaudronnerie produit des objets de faibles dimensions.

CHAUDRONNIER (*chô-dro-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE (*chô fa-je*) n. m. Ce qui sert à chauffer : *chauffage au bois, au charbon, au gaz, à la vapeur*. Action, manière de chauffer : *bien conduire le chauffage d'un four*. *Bois de chauffage*, tout bois destiné à être brûlé dans les appartements : *le stère est l'unité de mesure pour le bois de chauffage*.

CHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de chauffer. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie, les navires, etc. Distillation. *Surface de chauffe*, portion de chaudière directement exposée à l'action du feu : *les tubes d'une chaudière augmentent la surface de chauffe*.

CHAUFFE-BAIN (*bin*) n. m. Appareil pour faire chauffer l'eau d'une baignoire. Pl. des *chauffe-bains*.

CHAUFFE-LINGE n. m. invar. Appareil pour chauffer le linge.

CHAUFFE-PIEDS (*pi é*) n. m. Chaufferette.

CHAUFFE-PLAT n. m. Sorte de réchaud sur lequel on tient les plats au chaud. Pl. des *chauffe-plats*.

CHAUFFER (*chô-fé*) v. t. (lat. *calefacere*). Rendre chaud : *chauffer un four*. Mettre en activité un appareil à vapeur. *Fig.* et *fam.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire*. V. i. Devenir chaud : *le bain chauffe*. S'animer, s'exalter. Avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur. ANT. **Refroidir, rafraîchir, glacer.**


Chaufferette.

CHAUFFERETTE (*chô-fe-rè-te*) n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds. Petit réchaud de table. Appareil servant à réchauffer.

CHAUFFERIE (*chô-fe-rî*) n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres. Chambre de chauffe d'un navire, d'une usine, etc.

CHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. Conducteur d'automobile. V. *Part. hist.*

CHAUFFEUSE (*chô-feu-ze*) n. f. Chaise basse pour s'asseoir près du feu. Conductrice d'automobile.

CHAUFFOIR (*chô foir*) n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer. Pièce de linge pour essuyer ou réchauffer un malade.

CHAUFOUR (*chô*) n. m. Four à chaux.

CHAUFOURNIER (*chô-four-ni-é*) n. m. Ouvrier attaché à un four à chaux.

CHAULAGE (*chô*) n. m. Action de chauler le blé, les arbres, un terrain : *des chaulages intelligents ont transformé le sol stérile de la Sologne*.

CHAULER (*chô-lé*) v. t. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour détruire les germes parasites. Amender un terrain avec de la chaux. *Chauler un arbre*, l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

CHAUMAGE (*chô*) n. m. Action d'arracher la partie inférieure du chaume des céréales, après la moisson. Temps où se fait cette opération.

CHAUME (*chô-me*) n. m. (lat. *calamus*). Tige des graminées. Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés. Le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied : *les cailles, les perdrix se réunissent dans les chaumes*. Paille longue dont on a enlevé le grain et qui sert à recouvrir les habitations pauvres dans les campagnes. *Fig.* Chaumière : *Sixte-Quint naquit sous le chaume*.

CHAUMER (*chô-mé*) v. t. et i. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE (*chô*) n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE (*chô*) n. f. Petite chaumière : *une chaumine de bûcheron*.

CHAUMONTEL (*chô-mon-tèl*) n. m. Poire de beurré, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSANT, E adj. Qui chausse bien.

CHAUSSE (*chô-se*) n. f. (lat. *calceus*). Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe. Étoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. *Blas.* Pièce honorable formée par deux triangles obtenus en joignant le milieu de la pointe aux cantons du chef. (C'est l'inverse de la *chape*. V. la planche BLASON.) N. f. pl. Culotte qui allait tantôt jusqu'aux genoux (haut de chausses), tantôt jusqu'aux pieds inclusivement (bas de chausses). *Y laisser ses chausses*, y périr. *Tirer ses chausses*, échapper.

CHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Élévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang. Levée dans un lieu bas pour servir de chemin : *les marécages de la Vénétie sont coupés de chaussées*. Partie bombée d'une rue ou d'une route : *chaussée pavée, empierrée*. Long écueil sous-marin : *la chaussée de Sein a vu se perdre bien des navires*.


Chausse-pied.

CHAUSSE-PIED (*chô-se-pi-é*) n. m. Morceau de corne ou de métal façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds*.

CHAUSSER (*chô-sé*) v. t. (lat. *calceare ;* de *calceus*, soulier). Mettre des bas, des souliers. Faire, fournir de la chaussure. *Chausser une plante*, l'entourer de terre. V. t. et i. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse parfaitement*. ANT. **Déchausser.**

CHAUSSETIER (*chô-se-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bas.

CHAUSSE-TRAPE (*chô-se*) n. f. Piège à renards et autres bêtes. Assemblage de quatre pointes de fer, qu'on jette sur le sol pour enferrer les hommes et les chevaux. *Fig.* Ruse. Pl. des *chausse-trapes*.

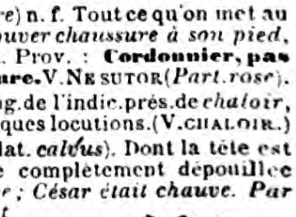
CHAUSSETTE (*chô-sè-te*) n. f. Bas qui ne monte qu'à mi-jambe. *Chaussette russe*, bandelette de toile qui enveloppe le pied et tient lieu de chaussette.

CHAUSSON (*chô-son*) n. m. (de *chausse*). Chaussure d'étoffe qui n'enveloppe que le pied. Combat à coups de pied. (Syn. SAVATE.) Sorte de pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux et contenant de la marmelade, de la compote ou de la confiture.

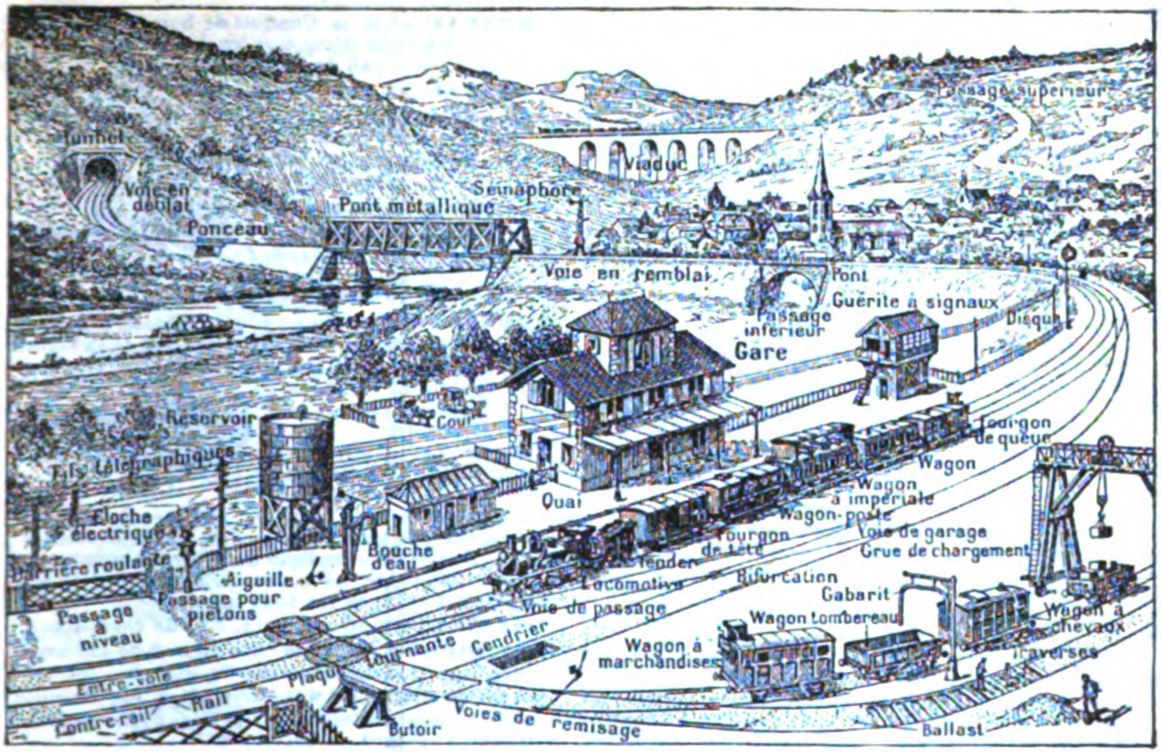
CHAUSSURE (*chô-su-re*) n. f. Tout ce qu'on met au pied pour se chausser. *Trouver chaussure à son pied*, rencontrer ce qui convient. Prov. : **Cordonnier, pas plus haut que la chaussure.** V. NE SUTOR (*Part. rose*).

CHAUT (*chô*) 3e pers. sing. de l'indic. prés. de *chaloir*, usitée seulement dans quelques locutions. (V. CHALOIR.)

CHAUVE (*chô-ve*) adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépouillée de cheveux : *crâne chauve ; César était chauve*. *Par ext.* Pelé, dénudé : *mont chauve*. PROV. : **L'occasion est chauve**, il est difficile de la saisir, elle échappe facilement. ANT. **Chevelu.**


Chauve-souris.

CHAUVE-SOURIS (*chô, ri*) n. f. Nom vulgaire de mammifères de l'ordre des chiroptères, qui ont des ailes membraneuses et ressemblent à une souris. Pl. des *chauves-souris*.



CHEMIN DE FER

CHAUVIN, E (*chô*) n. (de Nicolas *Chauvin*, brave soldat de la République et de l'Empire). Patriote fanatique ; personne entichée d'un patriotisme belliqueux et exagéré. Adj. : *ardeur chauvine*.

CHAUVINISME (*chô-vi-nis-me*) n. m. (de *chauvin*). Sentiment exagéré du patriotisme, surtout au point de vue militaire.

CHAUVIR (*chô*) v. i. (même orig. que *chouette*). *Chauvir de l'oreille, des oreilles*, les dresser, en parlant du cheval, de l'âne et du mulet.

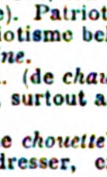
CHAUX (*chô*) n. f. (lat. *calx*). Protoxyde de calcium, formant la base d'un grand nombre de composés (pierres, marbre, craie, pierre à plâtre, pierre à bâtir, pierre à chaux, etc.): *la chaux s'obtient par la calcination, dans des fours spéciaux, de la pierre à chaux. Chaux vive*, qui ne contient pas d'eau. *Chaux éteinte*, mouillée d'eau, refroidie et prête à être employée. *Chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau. *Lait de chaux*, chaux éteinte étendue d'eau, qui sert à blanchir les murs. *Chaux grasse*, celle qui augmente de volume en s'hydratant. *Chaux maigre*, celle qui augmente peu, ou n'augmente pas, de volume en s'hydratant. *Eau de chaux*, eau qui contient de la chaux en dissolution et qui est administrée dans les gastrites infantiles.

CHAVIREMENT (*man*) n. m. Action de chavirer.

CHAVIRER (*ré*) v. i. (du provenç. *capvirar*, tourner la tête). Se dit d'un vaisseau, d'un bateau, d'un véhicule, etc., qui se renverse sens dessus dessous.

CHÉBEC (*bèk*) n. m. (ital. *sciabecco*). Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, à voiles latines, à formes fines et pouvant naviguer à rames.

CHÉCHIA n. f. Sorte de calotte en drap rouge, qui est la coiffure des zouaves, tirailleurs algériens, spahis et chasseurs d'Afrique.



Chéchia.

CHEDDITE (*chè-di-te*) n. f. (de *Chedde*, hameau de Haute-Savoie). Explosif à base de chlorate de potassium.

CHEF (*chèf*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête de l'homme. (Vx en ce sens.) Celui qui est à la tête, qui a l'autorité, la direction : *chef d'une entreprise, d'une armée*. Article, point capital à considérer, objet principal : *chef d'accusation*. Fondateur d'une dynastie, d'une institution, d'une école, d'une doctrine : *Luther fut le chef du protestantisme allemand. Blas.* Pièce honorable, qui occupe le tiers supérieur de l'écu. (V. BLASON.) Abréviation pour MARÉCHAL DES LOGIS CHEF, ou pour SERGENT-CHEF. *Chef de cuisine*, cuisinier qui a des aides sous ses ordres. *Chef d'orchestre*, musicien qui dirige un orchestre. *Chef de gare*, employé qui dirige les services d'une gare. *Chef de file*, soldat qui est le premier d'une file et, *au fig.*, meneur. Loc. adv. **En chef**, en qualité de chef. **De son chef**, de sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*chè-deu-vre*) n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis. Travail parfait, œuvre capitale : *le Cid est le chef-d'œuvre de Corneille*. Pl. des *chefs-d'œuvre*.

CHEFFERIE (*chè-fe-rî*) n. f. Circonscription militaire dans le service du génie.

CHEF-LIEU (*chèf*) n. m. Ville principale d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement*. Pl. des *chefs-lieux*.

CHEIK ou **SCHEIK** (*chèk*) n. m. (de l'ar. *scheikh*, vieillard). Chef de tribu, ou prédicateur arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) n. m. pl. V. CHIROPTÈRES.

CHELEM ou **SCHELEM** (*che-lèm*) n. m. invar. (de l'angl. *slam*, écrasement). Au boston, au whist, etc., réunion de toutes les levées dans la main de deux joueurs associés. Adjectiv. *Être chelem*, n'avoir fait aucune levée.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Genre de papavéracées, dont une espèce est appelée *éclaire* : *le suc caustique de la chélidoine a été employé contre les verrues*.

CHELLÉEN, ENNE (*chèl-lé-in, è-ne*) adj. (de *Chelles*, n. de localité). Se dit du temps, de la période qui marque le début de l'âge quaternaire : *période chelléenne*. N. m. : le *chelléen*.

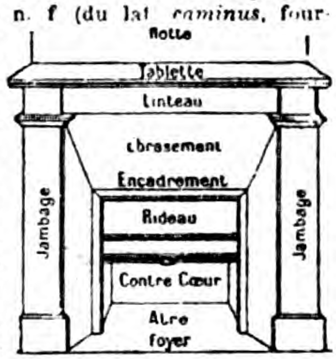
CHÉLONIENS (*ké-lo-ni-in*) n. m. pl. (du gr. *khelonê*, tortue). Ordre de reptiles comprenant les tortues. S. un *chélonien*.

CHEMIN n. m. (celt. *camen* ; de *cam*, pas). Voie de terre, terrain préparé pour aller d'un lieu à un autre : *chemin vicinal, forestier*. Voie de communication quelconque : *les grands chemins de la mer. Chemin ferré*, chemin formé de gravois. *Chemin battu*, chemin fréquenté et, *au fig.*, routine. *Chemin de ronde*, chemin sur la saillie de la muraille, derrière les créneaux. (Vx.) *Chemin couvert*, défense en arrière de la crête du glacis. **Chemin de croix**, suite de quatorze tableaux représentant les scènes de la Passion. **Chemin de fer**, dont la voie est formée par deux lignes parallèles de rails d'acier sur lesquels

roulent les trains. Administration de chemin de fer : *Comptable au chemin de fer. Fig.* Voie qui conduit à un but : *le chemin de la gloire, du déshonneur. Faire son chemin*, réussir. *Aller le droit chemin*, procéder avec droiture. *Montrer le chemin*, donner l'exemple *Chemin du paradis*, voie difficile PROV **Tout chemin mène à Rome,** bien des procédés conduisent au même résultat. **Qui trop se hâte reste en chemin,** il faut ménager ses forces, si l'on veut arriver à un but.

CHEMINEAU [*nô*] n m. Ouvrier qui parcourt les chemins à la recherche de travail. Mendiant vagabond

CHEMINÉE (*né*) n. f (du lat *caminus*, fourneau). Foyer dans lequel on fait ordinairement du feu Partie de la cheminée, qui fait saillie dans la chambre Conduit, en maçonnerie ou métallique, par ou passe la fumée *les cheminées d'usine sont encore très élevées* Partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. Tube de verre qui entoure la flamme d'une lampe *Cheminée prussienne*, cheminée portative qui peut s'adapter dans une cheminée ordinaire. *Agir sous la cheminée*, secrètement.



Cheminée

CHEMINEMENT (*man*) n. m. Action de cheminer. Ensemble des travaux de sape d'un siège, appelés aussi *approches*.

CHEMINER (*né*) v. i. Marcher, faire du chemin S'approcher peu à peu des positions de l'ennemi.

CHEMINOT (*no*) n. m *Fam* Employé de chemin de fer

CHEMISE (*mi-ze*) n f. (lat pop *camisia*). Vêtement, le plus souvent de linge, que l'on porte sur la peau. *Chemise de mailles*, haubert court à manches, qui descendait jusqu'à mi-cuisse Enveloppe de papier, qui renferme d'autres papiers. Enveloppe, revêtement d'une machine, d'un fourneau, etc. Nattes dont on tapisse la coque d'un navire chargé en grenier Enveloppe de métal recouvrant un projectile

CHEMISER v t. Garnir d'un revêtement *chemiser un tuyau.*

CHEMISERIE (*ze-rî*) n. f Fabrique, magasin de chemises.

CHEMISETTE (*zè-te*) n. f. Corsage de linge fin que les femmes portent sous leur robe ouverte ou décolletée. Devant de chemise, qu'on place par dessus une chemise.

CHEMISIER (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chemises. N. m. Sorte de corsage.

CHÊNAIE (*nè*) n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. (anc. forme du mot *canal*). Passage profond et étroit, accessible aux navires, à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux : *les chenaux sont d'ordinaire balisés, pour éviter les échouages.* Courant d'eau pour un moulin.


Chêne.

CHENAPAN n. m. (allem. *schnapphahn;* de *schnappen*, happer, et *hahn*, coq). Vaurien, bandit.

CHÊNE n. m. (mot d'orig. gauloise). Genre de dicotylédones cupulifères, comprenant des arbres d'un bois fort dur : *le chêne peut atteindre une hauteur de 20 à 35 mètres.* **Chêne-liège,** variété de chêne dont l'écorce est connue sous le nom de *liège.* (Pl. des *chênes-lièges.*) **Chêne vert,** espèce de chêne de taille médiocre, à feuilles persistantes, propre au bassin méditerranéen. — Le bois de chêne a une très grande valeur comme bois de construction et de chauffage. Le fruit du chêne, le *gland*, est utilisé pour l'alimentation des porcs et des dindons. L'écorce est employée pour le tannage des peaux.

CHÊNEAU (*nô*) n. m. Conduit de bois ou de métal, qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

CHÊNEAU (*nô*) n. m. Jeune chêne.

CHENET (*nè*) n. m. (de *chien*) Ustensile pour supporter le bois dans le foyer


Chenets.

CHENEVIÈRE n. f Champ où croît le chanvre.

CHENEVIS (*vi*) n. m. Graine de chanvre

CHENEVOTTE (*vo te*) n f Partie ligneuse du chanvre après qu'on a enlevé la filasse.

CHENEVOTTER (*vo té*) v. intr. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n m. (lat. *canile*). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig* Logement sale et mal tenu, en désordre.

CHENILLE (*ll* mll) n. f (de *chien*). Larve de lépidoptère : *les chenilles sont très nuisibles aux arbres fruitiers et doivent être soigneusement détruites* Passement de soie velouté *Autom.* Bande sans fin, faite de divers éléments, qui s'interposant entre les roues du véhicule et le sol, lui permet d'avancer sur tous terrains.


Chenille.

CHENILLÈRE (*ll* mll.) n. f. Nid de chenilles.

CHÉNOPODE (*kê*) n m *Bot* Genre de chénopodiacées, appelé aussi *ansérine.*

CHÉNOPODIACÉES (*kê, si*) n f pl *Bot* Famille de plantes dicotylédones sans pétales comprenant la betterave, l'épinard, la bette, etc.

CHENU, E adj (lat pop *canutus*, de *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse *tête chenue Fig* Couvert de neige *la cime chenue du Mont-Blanc Arbre chenu*, dépouillé de ses branches. *Pop* De qualité supérieure *du vin chenu*

CHEPTEL (*che tèl*) n. m (du lat *capitale*, capital, bien). Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part du profit, ce bétail lui-même *Cheptel mort*, instruments, bâtiments agricoles donnés à bail

CHEPTELIER (*chè te-li-é*), **ÈRE** n Qui prend un bail à cheptel

CHÈQUE n m (de l'angl *to check*, contrôler). Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer, pour soi ou pour autrui, des fonds portés au crédit du tireur

CHER (*chèr*), **ÈRE** adj. (lat *carus*) Tendrement aimé *cher à sa famille* D'un prix élevé *étoffe chère* Précieux *les moments sont chers* Adverbialem *ces étoffes coûtent cher*

CHERCHER (*chèr-ché*) v. t. (du lat. pop *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver. S'efforcer de : *chercher à plaire* **Se chercher** v. pr S'efforcer de se connaître. PROV **Qui cherche trouve,** une investigation patiente amène toujours une découverte **Chercher la petite bête,** être méticuleux à l'excès.

CHERCHEUR, EUSE (*chèr, eu-ze*) adj. et n. Qui cherche : *les chercheurs d'or de Californie.*

CHÈRE n. f (du gr *kara*, tête). Visage : *faire bonne chère à quelqu'un.* (Vx.) Manière dont on reçoit à sa table. Qualité des mets : *faire bonne, mauvaise chère*

CHÈREMENT (*man*) adv. (de *cher*). Avec tendresse. A haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

CHÉRIF n. m. (de l'ar. *scharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet. Prince arabe.

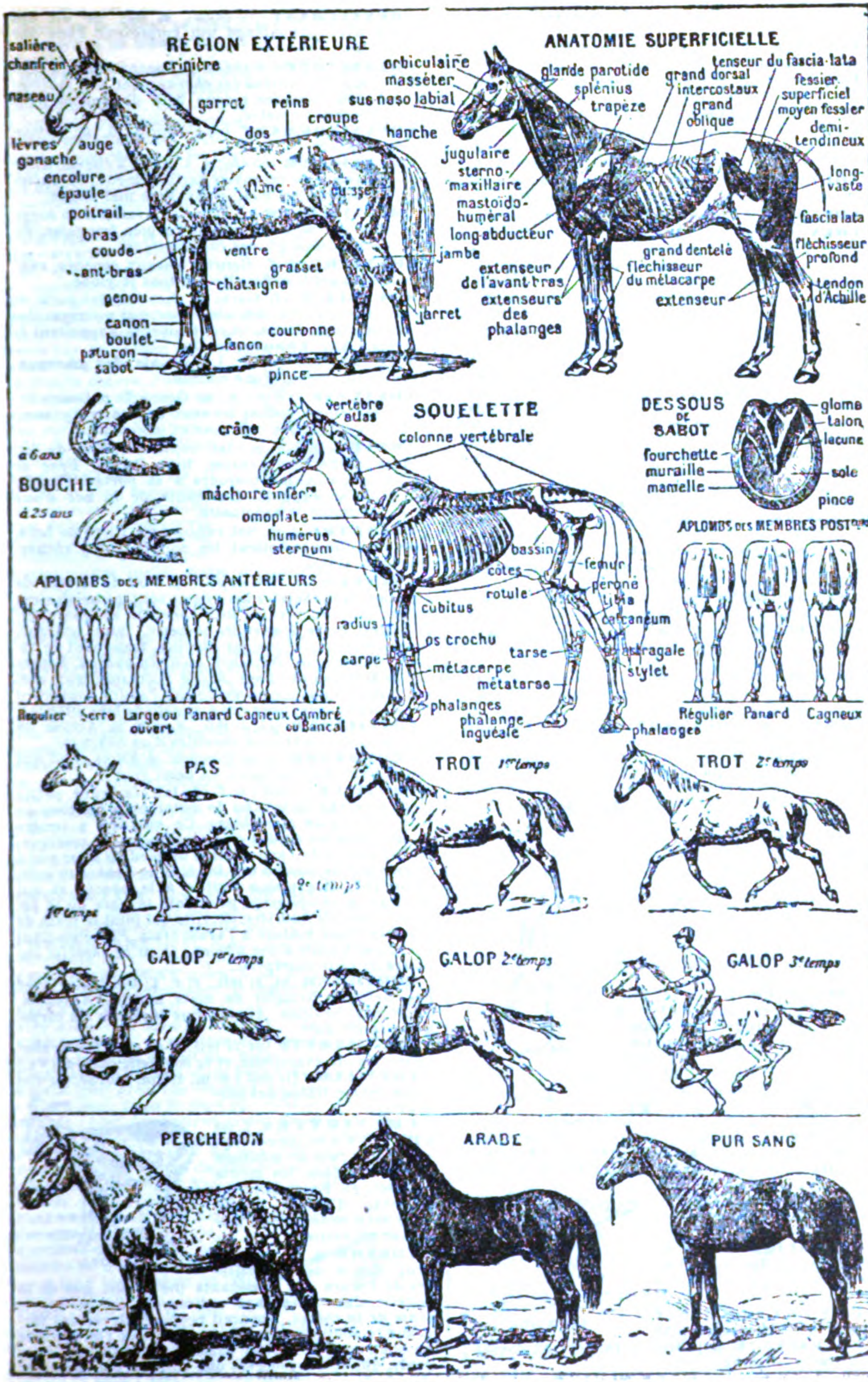
CHÉRIFAT (*fa*) n. m. Dignité de chérif. Pays gouverné par un chérif.

CHÉRIFIEN, ENNE adj. Du chérif.

CHÉRIR v. t. (rad. *cher*). Aimer tendrement. Etre attaché à : *chérir sa patrie, la solitude.*

CHERTÉ (*chèr*) n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées : *Louis XV fut accusé de spéculer sur la cherté des grains.*

CHÉRUBIN n. m. (hébr. *cherubim*). Une des catégories d'anges, dans l'Ancien Testament : *les chérubins viennent au-dessous des séraphins.* Tête d'enfant


RÉGION EXTÉRIEURE
salière
chanfrein
naseau
lèvres
auge
ganache
crinière
garrot
reins
croupe
dos
hanche
encolure
épaule
poitrail
bras
coude
flanc
cuisse
ventre
grasset
jambe
châtaigne
genou
canon
boulet
paturon
sabot
fanon
couronne
jarret
pince
ANATOMIE SUPERFICIELLE
orbiculaire
masséter
sus naso labial
glande parotide
splénius
trapèze
grand dorsal
intercostaux
grand oblique
tenseur du fascia-lata
fessier superficiel
moyen fessier
demi-tendineux
long-vaste
jugulaire
sterno-maxillaire
mastoïdo-huméral
long abducteur
extenseur de l'avant-bras
extenseurs des phalanges
grand dentelé
fléchisseur du métacarpe
extenseur
fascia lata
fléchisseur profond
tendon d'Achille
BOUCHE
à 6 ans
à 25 ans
SQUELETTE
vertèbre atlas
crâne
colonne vertébrale
mâchoire infér^re
omoplate
humérus
sternum
bassin
côtes
fémur
rotule
péroné
tibia
cubitus
calcanéum
radius
os crochu
carpe
tarse
astragale
métacarpe
stylet
métatarse
phalanges
phalange inguéale
phalanges
DESSOUS DE SABOT
glome
talon
lacune
fourchette
muraille
sole
mamelle
pince
APLOMBS DES MEMBRES ANTÉRIEURS
Régulier
Serré
Large ou ouvert
Panard
Cagneux
Cambré ou Bancal
APLOMBS DES MEMBRES POSTÉRIEURS
Régulier
Panard
Cagneux
PAS
1er temps
2e temps
TROT 1er temps
TROT 2e temps
GALOP 1er temps
GALOP 2e temps
GALOP 3e temps
PERCHERON
ARABE
PUR SANG

portée par deux ailes, dans les œuvres d'art. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS (*chèr-vi*) n. m. Genre d'ombellifères chinoises, à racine comestible

CHESTER (*chès-tèr*) n. m. Fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF (*tif*), **IVE** adj. (du lat. *captivus*, prisonnier). Faible : *les exercices physiques conviennent aux enfants chétifs*. Mauvais, pauvre, sans valeur : *chétive récolte*. ANT. **Fort, robuste, vigoureux.**

CHÉTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière chétive . *vivre chétivement*. ANT. **Robustement.**

CHEVAINE (*vè-ne*) n. m. *Pêch.* V. CHEVESNE.

CHEVAL n. m. (lat. *caballus*). Genre unique de la famille des solipèdes, comprenant des animaux qui servent à l'homme de monture et de bête de trait : *chevaux de selle ; chevaux de trait.* (V. COURSE.) Cavalier : *troupe de cent chevaux. Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage. Cheval de bois*, figure de bois présentant vaguement l'aspect d'un cheval, et sur laquelle on s'exerce à sauter, à voltiger *Cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes ; machine de guerre. *Cheval fondu*, jeu d'enfants. Loc. adv. **A cheval**, sur un cheval ; à califourchon , de chaque côté de : *à cheval sur une route. Fig. Etre à cheval sur les règles, les principes*, les bien connaître ; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur**, puissance nécessaire pour élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur : *machine de 400 chevaux ou chevaux-vapeur.* PROV. : **A cheval donné on ne regarde pas à la dent**, on ne doit pas critiquer les défauts de ce que l'on a reçu gratuitement. **L'œil du maître engraisse le cheval**, il ne faut pas s'en rapporter à autrui pour le soin de ses propres affaires

CHEVALEMENT (*man*) n. m. Réunion de poutres et de madriers qui étayent un mur, un bâtiment.

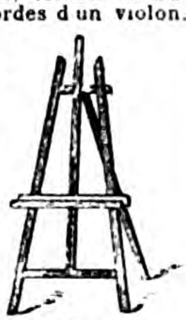
CHEVALER (*lé*) v. t. Etayer à l'aide de chevalets : *chevaler un mur. Chevaler des cuirs*, les travailler sur un chevalet.

CHEVALERESQUE (*rès-ke*) adj. Qui a le caractère généreux de l'ancienne chevalerie : *la bravoure chevaleresque de François Ier.*

CHEVALERESQUEMENT (*rès-ke-man*) adv. D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE (*rî*) n. f. Qualité, rang de chevalier. L'institution elle-même. (V. *Part. hist.*) *Ordre de chevalerie*, corps militaire et religieux institué pour combattre les Infidèles Ordre honorifique créé par un souverain.

CHEVALET (*lè*) n. m. (de *cheval*). Ancien instrument de torture. Support des cordes d un violon. Support en bois, sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler : *on appelle tableau de chevalet une peinture de petite dimension.* Monture en bois, destinée à soutenir l'objet sur lequel on travaille. Tréteau qui porte le tablier d un pont volant.


Chevalet.

CHEVALIER (*li-é*) n. m. (rad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre (ordre *equestre*). Noble admis dans l'ordre de la chevalerie : *François Ier voulut être armé chevalier par Bayard.* Membre d'un ordre militaire : *les chevaliers de Malte.* Noble du rang inférieur à celui de baron. Porteur d'une décoration . *chevalier de la Légion d'honneur. Chevalier errant*, chevalier qui parcourait le monde pour redresser les torts : *don Quichotte a jeté un éternel ridicule sur les chevaliers errants. Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'expédients, d'escroqueries.

CHEVALIER (*li-é*) n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers et du genre des bécasses.


Chevalier.

CHEVALIÈRE n. f. Bague à large chaton plat.

CHEVALIN, E adj. Qui a rapport au cheval : *bête, race chevaline.*

CHEVAUCHANT (*vô-chan*), **E** adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE (*vô-ché*) n. f. Tournée faite à cheval : *Louis IX institua les chevauchées des maîtres des requêtes.* Distance qu'une bête de somme peut parcourir sans s'arrêter.

CHEVAUCHEMENT (*vô-che-man*) n. m. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER (*vô-ché*) v. i. Aller à cheval. Etre à califourchon. Se recouvrir partiellement : *ces tuiles ne chevauchent pas bien. Impr.* Etre mal aligné.

CHEVAU-LÉGER (*vô, jé*) n. m. Cavalier d'un corps de troupe qui a fait partie de l'armée française, du XVIe siècle à 1815. Pl. des *chevau-légers.*

CHEVÊCHE n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant de petites chouettes de tout le globe.

CHEVELU, E adj. Garni de cheveux. Qui porte de longs cheveux. *Racines chevelues*, qui poussent des filaments très déliés. (Ces filaments s'appellent le *chevelu.*) ANT. **Chauve, tondu.**

CHEVELURE n. f. L'ensemble des cheveux. Traînée lumineuse d'une comète.

CHEVESNE (*vè-ne*) n. m. Genre de poissons cyprinidés, communs dans les eaux douces, vulg. meunier. (On écrit aussi CHEVAINE et CHEVENNE.)

CHEVET (*vè*) n. m. (lat. *capitium*). Tête du lit, Traversin. *Livre de chevet*, livre favori. *Epée de chevet*, qu'on gardait toujours à sa portée. *Fig.* Ce sur quoi l'on s'appuie. Extrémité de la nef d'une église, derrière le sanctuaire.

CHEVÊTRE n. m. (lat. *capistrum*). Pièce de bois, dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher. Bandage. Licou.

CHEVEU n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme : *les cheveux des nègres sont généralement crépus. Fig. Se prendre aux cheveux*, se quereller, se battre. *Faire dresser les cheveux*, faire horreur. *Raisonnement tiré par les cheveux*, manquant de naturel, de logique. *Ne tenir qu'à un cheveu*, dépendre de très peu de chose. *Saisir l'occasion aux cheveux*, la saisir avec empressement. *Fendre, couper un cheveu en quatre*, faire des distinctions très subtiles.

CHEVILLAGE (*vi, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de cheviller. Ensemble des chevilles d'un ouvrage.

CHEVILLARD n. m. Boucher. A Paris celui qui vend la viande en gros ou en demi gros.

CHEVILLE (*ll* mll.) n. f. (du lat. *clavicula*, petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage. Ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique. Saillie des os de l'articulation du pied. *N'aller pas à la cheville de quelqu'un*, lui être de beaucoup inférieur. *Poét.* Expression inutile à la pensée et qui n'est qu'un remplissage pour finir le vers ou la période. *Cheville ouvrière*, cheville qui joint le train de derrière d'une voiture à l'avant-train. *Fig.* Principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise.*

CHEVILLER (*vi, ll* mll., *é*) v. t. Assembler avec des chevilles. Remplir de mots inutiles. *Absolum.* Faire des chevilles. *Avoir l'âme chevillée au corps*, avoir la vie dure.

CHEVILLETTE (*vi, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite cheville : *tirez la chevillette, et la bobinette cherra.* (Vx.)

CHEVILLON (*ll* mll.) n. m. Bâton tourné, au dos d'une chaise. Bâton des ourdisseurs.

CHEVIOTTE n. f. ou **CHEVIOT** n. m. (de *cheviot*, nom d'une race de moutons qui vivent dans les monts *Cheviot*, en Ecosse). Laine d'agneau d'Ecosse. Etoffe faite avec cette laine : *veston de cheviotte.*


Chèvre.

CHÈVRE n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères de l'ordre des ruminants (ne se dit que de la femelle, dans le langage ordinaire) : *le bouc est le mâle de la chèvre.* Appareil propre à élever des fardeaux, à soutenir une pièce de bois que l'on façonne ou que l'on scie. Levier articulé, appuyé sur deux pieds, qui sert à soulever une voiture, etc. *Ménager*

la chèvre et le chou, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.



Chèvre.

CHEVREAU (*vrô*) n.m. Petit de la chèvre : *chevreau têtard ; chevreau broutard*. La peau de cet animal : *gants de chevreau*.

CHEVREFEUILLE (*feu. ll* mll.) n. m. (de *chèvre*, et *feuille*). Genre de caprifoliacées, comprenant des arbrisseaux grimpants, qui portent des fleurs d'une odeur suave.

CHÈVRE-PIED ou **CHÈVRE-PIEDS** (*pi-é*) adj. et n. m. Qui a des pieds de chèvre (épithète des satyres). Pl. des *chèvre-pieds*.

CHEVRETER (*té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle chevrettera*.) Mettre bas, en parlant des chèvres. Syn. CHEVROTER.



Chevreuil.

CHEVRETTE (*vrè-te*) n. f. Petite chèvre. Femelle du chevreuil. Trépied de fer pour soutenir les casseroles sur le feu. Petit chenet de fer. Nom primitif de la musette.

CHEVREUIL (*vreu, ll* mll.) n. m. (lat. *capreolus*). Genre de mammifères ruminants, de la famille des cervidés, de taille moyenne : *le jeune chevreuil se nomme* faon.

CHEVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de chèvres.

CHEVRILLARD (*vri, ll* mll., *ar*) n. m. Petit chevreuil.

CHEVRON n. m. (de *chèvre*). Chacune des pièces de bois qui soutiennent les lattes sur la pente d'un toit. (V. FERME.) Galon placé en V renversé sur le bras gauche des soldats, et qui marque l'ancienneté de service, les campagnes, etc. : *un grognard à trois chevrons*. *Blas.* Pièce honorable, formée de deux pièces assemblées en aigle aigu.



Chevron.

CHEVRONNAGE (*vro-na-je*) n. m. Action de chevronner. Ouvrage fait en chevrons.

CHEVRONNÉ (*vro né*), **E** adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des pièces dont la surface est couverte de chevrons en nombre égal aux interstices du champ.

CHEVRONNER (*vro-né*) v. t. Garnir de chevrons.

CHEVROTAIN (*tin*) ou **CHEVROTIN** n. m. (rad. *chèvre*). Genre de mammifères ruminants sans cornes, des hautes montagnes asiatiques.

CHEVROTANT (*tan*), **E** adj. Qui chevrote : *voix chevrotante*. ANT. **Ferme, assuré.**

CHEVROTEMENT (*man*) n. m. Action de parler ou de chanter en chevrotant. Tremblement de la voix.

CHEVROTER (*té*) v. i. (de *chèvre*). Chanter, parler d'une voix tremblotante. V. *Chevreter*.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée. Sorte de fromage au lait de chèvre.

CHEVROTINE n. f. Gros plomb de chasse.

CHEZ (*ché*) prép. (du lat. *casa*, demeure). Au logis de : *chez moi*. Dans le pays de : *chez les Turcs*. Du temps de : *chez les anciens*. Dans la maison, la famille de : *servir chez un prince*. Dans la personne, les œuvres de : *c'est chez lui une habitude*.

CHI (*ki*) n. m. Lettre (la 22e) de l'alphabet grec.

CHIANTI (*ki*) n. m. Vin récolté à Chianti (province de Sienne [Italie]).

CHIASSE (*a-se*) n. f. Écume des métaux. Excrément de mouche, de ver.

CHIBOUQUE n. f. ou **CHIBOUK** n. m. (du turc). Pipe à long tuyau, dont on se sert en Turquie.



Chibouque.

CHIC (*chik*) n. m. (de *chicane*). *Pop.* Tournure hardie, avantageuse : *avoir du chic*. Adjectiv. Élégant : *femme chic*.

CHICA n. f. Danse voluptueuse, populaire aux Antilles et dans l'Amérique espagnole.

CHICA n. m. Dans l'Amérique du Sud, teinture rouge du *bignonia chica*.

CHICANE n. f. Procédure artificieuse. Procès : *aimer la chicane*. Ensemble des gens du Palais (en mauv. part). Controverse subtile. Querelle de mauvaise foi : *chercher chicane*. Passage en zigzag.

CHICANER (*né*) v. i. User de chicane en procès. V. t. Contester sans motif. Faire à quelqu'un des reproches de mauvaise foi : *chicaner ses voisins*.

CHICANERIE (*ri*) n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à chicaner. (On dit aussi CHICANIER, ÈRE.)

CHICARD (*kar*), **E** adj. *Pop.* Qui a du chic. N. m. Déguisé de carnaval avec des bottes, une culotte collante et un casque à plume.

CHICHA n. f. Boisson fermentée, préparée avec du maïs (Pérou.)

CHICHE adj. Parcimonieux, avare mesquin : *un homme, un dîner chiche, être chiche de compliments*. ANT. **Prodigue, généreux, libéral.**

CHICHE adj. m. (du lat. *cicer*, pois). *Pois chiche*, gros pois gris.

CHICHEMENT (*man*) adv. Avec avarice.

CHICHI n. m. Cheveux postiches. Petite ruche d'étoffe. *Pop.* Tapage. Paroles pour amadouer.

CHICON n. m. Nom vulgaire de la laitue romaine.

CHICORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes, ayant pour type le genre *chicorée*. S. une *chicoracée*.

CHICORÉE (*ré*) n. f. Genre de chicoracées, comprenant plusieurs espèces potagères, que l'on mange en salade : *la salade appelée* barbe-de-capucin *est une variété de chicorée*. Poudre de racine de chicorée torréfiée, que l'on mêle quelquefois au café.



Chicorée.

CHICOT (*ko*) n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu. Racine d'une dent cassée.

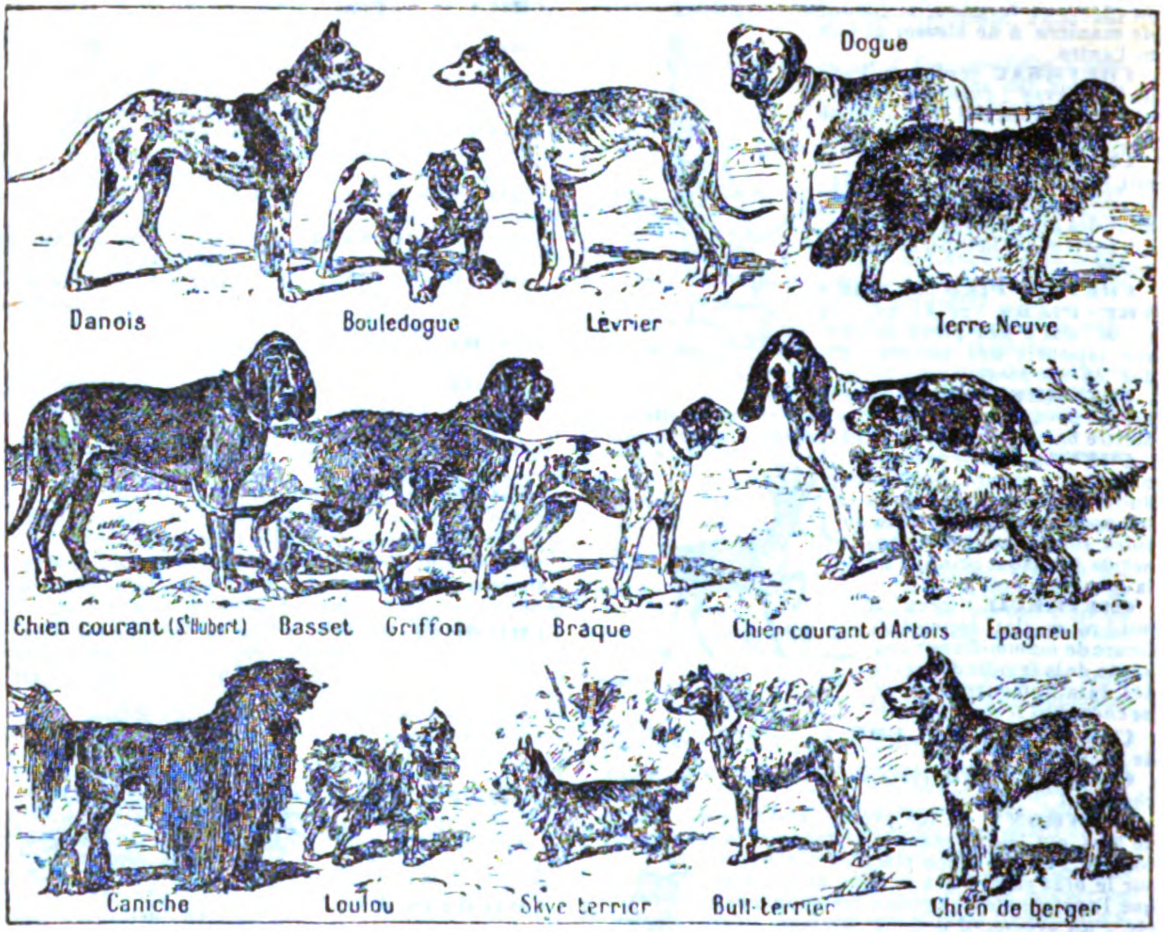
CHICOTIN n. m. (pour *socotrin*, aloès de Socotora). Suc amer extrait de l'aloès, de la coloquinte : *amer comme chicotin*.

CHIEN, ENNE (*chi-in, è ne*) n. (lat. *canis*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, généralement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés : *la fidélité du chien égale son intelligence*. Pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. *N'être pas bon à jeter aux chiens*, n'avoir aucun mérite. *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, le recevoir très mal. *Rompre les chiens*, les empêcher de suivre la voie et, au *fig.*, interrompre une conversation dont le sujet est dangereux. *De chien*, détestable : *temps de chien*. *Coiffé à la chien*, en ramenant sur le front de petits cheveux frisés. *Entre chien et loup*, à la tombée du jour. *Se regarder en chiens de faïence*, se regarder l'un l'autre d'un œil fixe et irrité. *Vivre comme chien et chat*, vivre en très mauvaise intelligence. *Jeter, donner sa langue aux chiens*, renoncer à comprendre, à deviner quelque chose. *Ne pas valoir les quatre fers d'un chien*, ne rien valoir. *Être comme un chien à l'attache*, n'avoir aucune liberté. **Chien de mer**, nom vulgaire de plusieurs squales, dont la peau très rude sert à polir le bois. PROV. : **Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée**, les gens querelleurs attrapent toujours quelques égratignures. **Bon chien chasse de race**, les enfants héritent souvent les qualités et les défauts de leurs parents. **Tous les chiens qui aboient ne mordent pas**, les gens qui crient le plus fort ne sont pas les plus à craindre. **Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage**, quand on ne veut plus d'une personne ou d'une chose, on cherche à la déprécier.



Chiendent.

CHIENDENT (*chi-in-dan*) n. m. Nom vulgaire d'une graminée (*triticum repens*), qui cause de



grands ravages dans les cultures : *il faut des labours très profonds pour extirper le chiendent*. *Fig.* et *Fam* Difficulté, embarras.

CHIENLIT n. *Fam.* Masque de carnaval.

CHIEN-LOUP n. m. Variété de chiens ayant les caractères extérieurs du loup (*berger d'Alsace*).

CHIENNER (*chi-é-né*) v. i. Mettre bas (chienne).

CHIFFE (*chi-fe*) n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON (*chi-fon*) n. m. Lambeau d'étoffe : *les chiffons de toile et de coton entrent dans la fabrication du papier*. Chose de peu de valeur : *chiffon de papier*.

CHIFFONNAGE (*chi-fo-na-je*) n. m. Action de chiffonner. Etoffes chiffonnées.

CHIFFONNÉ (*chi-fo-né*), **E** adj. Froissé : *étoffe chiffonnée*. *Fig.* Dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : *mine chiffonnée*.

CHIFFONNER (*chi-fo-né*) v. t. Froisser. *Fig.* Contrarier : *cette nouvelle me chiffonne*. V. i. Ramasser des chiffons ou autres objets dans les rues.

CHIFFONNIER (*chi-fo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui va ramasser les chiffons, etc., par la ville. N. m. Petit meuble à tiroirs, où l'on enferme de menus ouvrages.

CHIFFRAGE (*chi-fra-je*) n. m. Action d'écrire en chiffres. Action d'évaluer les marchandises, les affaires d'une maison.

CHIFFRE (*chi-fre*) n. m. (de l'arabe *sifr*, zéro). Chacun des caractères qui représentent les nombres : *les chiffres arabes ont remplacé les chiffres romains*. Montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense*. *Chiffre d'affaires*, montant des opérations commerciales. Nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent : *les dépêches diplomatiques sont transmises en chiffres*. Enlacement des initiales d'un nom : *faire marquer son linge à son chiffre*. — Les chiffres arabes furent connus en France au Xe siècle. Il y en a dix : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Les chiffres romains sont représentés par les lettres I, V, X, L, C, D, M, qui valent 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000.

CHIFFRER (*chi-fré*) v. i. Calculer. V. t. Numéroter : *chiffrer des pages*. Ecrire en chiffres.

CHIFFREUR (*chi-freur*) n. m. Qui calcule bien.

CHIGNON n. m. (bas lat. *catenio*). Le derrière du cou. Cheveux de derrière la tête relevés ou roulés au-dessus de la nuque en torsades de diverses manières : *un chignon haut, un chignon à la grecque*.

CHILIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj et n. Du Chili.

CHIMÈRE n. f. (de *Chimère*, n. myth.). Idée fausse, imagination vaine : *se repaître de chimères*. (V. *Part. hist.*) Genre de poissons holocéphales. Genre de papillons. ANT. **Réalité.**

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique*. Sans fondement : *projet chimérique*. ANT. **Réel, positif, certain.**

CHIMIATRIE (*trî*) n. f. (de *chimie*, et du gr. *iatros*, médecin). Système médical, qui emploie de préférence les agents chimiques.

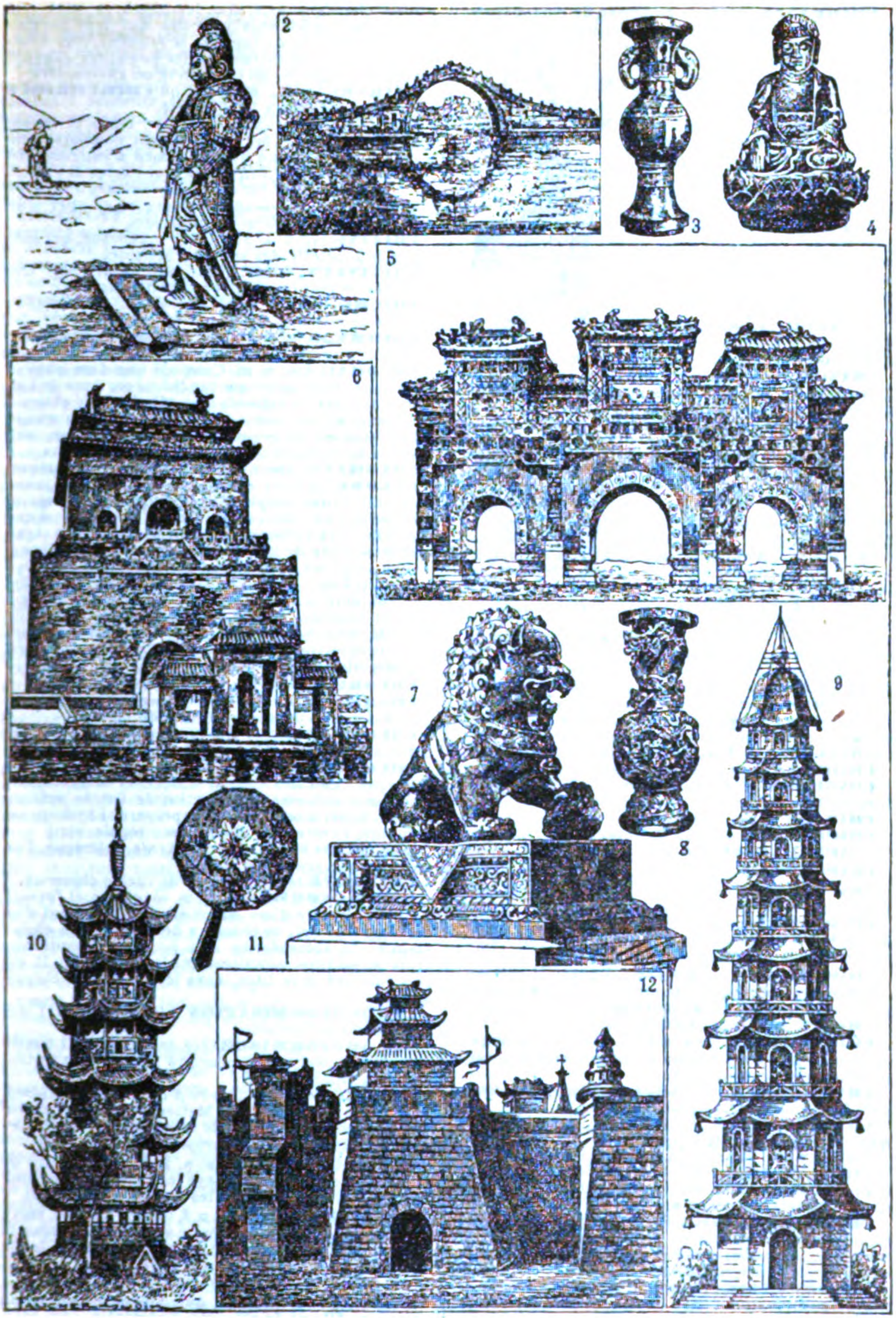
CHIMIE (*mî*) n. f. (gr. *chêmeia*). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres et les combinaisons dues à cette action : *Lavoisier est un des fondateurs de la chimie moderne*. **Chimie biologique** ou **biochimie**, branche de la chimie, comprenant l'étude des réactions qui s'effectuent dans l'intimité des tissus organiques. **Chimie industrielle**, branche qui traite des opérations intéressant spécialement l'industrie. **Chimie minérale**, branche qui comprend l'étude des métalloïdes des métaux et de leurs combinaisons. **Chimie organique**, branche qui comprend l'étude de tous les composés du carbone.

CHIMIQUE adj. Relatif à la chimie.

CHIMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

CHIMISME n. m. Ensemble des réactions chimiques organiques : *chimisme stomacal*.

CHIMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui se livre à la pratique de la chimie.



Art chinois : 1. Statue de mandarin du tombeau de la dynastie impériale des Ming, près de Pékin ; 2. Pont du Palais d'été aux environs de Pékin ; 3. Vase en bronze ; 4. Statuette en bronze représentant Fo ou Bouddha (musée Cernuschi, à Paris) ; 5. Portique du temple de Confucius, à Pékin ; 6. Tour de la cloche, à Pékin (xve s.) ; 7. Lion à l'entrée des palais ; 8. Vase en bronze ; 9. Tour de porcelaine, à Nankin ; 10. Pagode, à Shanghai ; 11. Éventail peint ; 12. Murailles et porte de Pékin.

CHIMPANZÉ (*chin*) n. m. Genre de mammifères primates anthropomorphes, renfermant de grands singes africains : *le chimpanzé est une des espèces de singes les plus voisines de l'homme.*



Chimpanzé.

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA (*chil-la*) n. m. Genre de mammifères rongeurs du Pérou, à fourrure estimée. Sa fourrure même.

CHINÉ, E adj. Qui est de plusieurs couleurs : *des bas chinés.*

CHINER (*né*) v. t. (de *Chine*). Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins. *Arg.* Critiquer, persifler.

CHINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui chine les étoffes. *Pop.* Brocanteur, brocanteuse. Moqueur, moqueuse.

CHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De la Chine. Dans le goût chinois : *jardin chinois. Ombres chinoises*, V. OMBRES. N. m. Langue parlée en Chine : *le chinois est une langue monosyllabique.* Petite orange verte confite dans l'eau-de-vie. — ART CHINOIS. La peinture chinoise, qui remonte à la plus haute antiquité, est caractérisée par le manque absolu de perspective et par la vivacité du coloris. La sculpture chinoise a peuplé les temples d'idoles et de bouddhas : elle excelle dans le travail des petits objets de métal précieux, d'ivoire ou de jade. L'architecture, très originale, a produit des temples et des pagodes, généralement de forme pyramidale, très ornés, des ponts et des arcs de triomphe de structure hardie.



Chinchilla.

CHINOISERIE (*ze-rî*) n. f. Bibelot de Chine, ou fabriqué dans le goût chinois. Mesure bizarre et compliquée : *les chinoiseries administratives.*

CHINURE n. f. État d'une étoffe chinée.

CHIOT (*chi-o*) n. m. Jeune chien de chasse non sevré.

CHIOURME n. f. (ital. *ciurma*). Ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPAGE n. m. V. AUVERGNE.

CHIPER (*pé*) v. tr. *Pop.* Dérober.

CHIPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui dérobe.

CHIPIE (*pî*) n. f. *Pop.* Femme acariâtre, méchante.

CHIPOLATA n. f (de l'ital. *cipolla*, oignon). Ragoût à l'oignon ou aux ciboules. Petite saucisse courte.

CHIPOTER (*té*) v. i. *Fam.* Mâcher du bout des dents. Faire un travail avec lenteur. Faire des difficultés pour des vétilles. Marchander.

CHIPOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui chipote.

CHIQUE n. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair. Morceau. Morceau de tabac que l'on mâche.

CHIQUÉ n. m. *Pop.* Affectation, bluff.

CHIQUENAUDE (*ke-nô-de*) n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce, puis détendu brusquement.

CHIQUER (*ké*) v. i. Mâcher du tabac. *Pop.* Manger. V. t. : *chiquer du tabac.*

CHIQUET (*kè*) n. m. Petite partie. Loc. adv. : **Chiquet à chiquet**, petit à petit.

CHIQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui chique.

CHIRAGRE (*ki*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *agra*, capture). Goutte qui attaque les mains. N. et adj. Qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki, fè-re*) adj. (gr. *kheir*, main, et *graphein*, écrire). *Dr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé. (Se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*)

CHIROMANCIE (*ki, sî*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *manteia*, divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, ENNE (*ki, si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce la chiromancie.

CHIROPTÈRES (*ki*) ou **CHÉIROPTÈRES** (*ké-i*) n. m. pl. (du gr. *kheir*, main, et *pteron*, aile). Ordre de mammifères comprenant les formes dites vulgairement *chauves-souris*, dont les membres sont réunis par des membranes cutanées qui leur permettent de voler : *les chiroptères se rendent très utiles à l'agriculture en détruisant des quantités considérables d'insectes.* S. un *chiroptère* ou *chéiroptère.*

CHIRURGICAL, E, AUX ou **CHIRURGIQUE** adj. Qui appartient à la chirurgie.

CHIRURGIE (*jî*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *ergon*, travail). Partie de l'art médical, qui comporte l'intervention de la main nue ou armée d'instruments.

CHIRURGIEN (*ji-in*) n. m. Qui exerce la chirurgie : *Ambroise Paré fut le premier chirurgien de son temps.* **Chirurgien-major**, chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHITINE (*ki*) n. f. Substance organique, qui constitue le squelette des animaux articulés.

CHITINEUX, EUSE (*ki-ti-neû, eu-ze*) adj. Qui concerne la chitine : *enveloppe chitineuse.*

CHIURE (*chi-u-re*) n. f. Excrément d'insectes et surtout de mouches.

CHLAMYDE (*kla*) n. f (gr. *khlamus, udos*). Manteau militaire grec, tenu par une agrafe.

CHLORAL (*klo*) n. m. Composé que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore sec dans de l'alcool concentré et refroidi à 0°. *Hydrate de chloral*, combinaison que forme le chloral avec l'eau et qui est utilisée en médecine comme antiseptique, calmant et hypnotique. (C'est un poison dangereux.)

CHLORATE (*klo*) n. m. Sel de l'acide chlorique.

CHLORE (*klo-re*) n. m. (du gr. *khlôros*, jaune verdâtre). Corps simple (Cl), gazeux à la température ordinaire, de couleur jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante. — On le prépare en traitant le bioxyde de manganèse par l'acide chlorhydrique ; un litre de gaz pèse 3 gr,214. Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. Aussi, l'industrie l'emploie-t-elle pour le blanchiment des tissus. Il sert à fabriquer les hypochlorites, les chlorates, etc. C'est un excellent désinfectant.

CHLORÉ, E (*klo*) adj. Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE (*klo-reû, eu-ze*) adj. Se dit d'un des acides oxygénés dérivés du chlore.

CHLORHYDRATE (*klo-ri*) n. m. Sel de l'acide chlorhydrique. (Se dit surtout des sels organiques.)

CHLORHYDRIQUE (*klo-ri*) adj. m. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène (HCl) qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin. (Il sert à préparer l'hydrogène, le chlore, l'acide carbonique, l'eau régale, etc.)

CHLORIQUE (*klo*) adj. m. *Acide chlorique*, l'un des acides oxygénés du chlore.

CHLORITE (*klo*) n. m. Sel de l'acide chloreux.

CHLOROFORME (*klo*) n. m. (de *chlore*, et *forme*). Liquide incolore d'une odeur éthérée, résultant d'un mélange d'alcool, de chlorure de chaux et de chaux éteinte. (Le chloroforme a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité. Il est très employé, à ce titre, dans les opérations chirurgicales.)

CHLOROFORMISATION (*klo, za-si-on*) n. f. Action de chloroformiser.

CHLOROFORMISER (*klo, mi-zé*) ou **CHLOROFORMER** (*mé*) v. t. Soumettre à l'action anesthésique du chloroforme.

CHLOROPHYLLE (*klo-ro-fi-le*) n. f. (gr. *khlôros*, vert, et *phullon*, feuille). Matière verte des cellules des feuilles : *l'action de la lumière est nécessaire à la production de la chlorophylle.*

CHLOROPICRINE (*klo*) n. f. Composé nitré de chlorure de chaux, employé comme gaz de combat et aussi pour détruire les rongeurs (rats, etc).

CHLOROSE (*klo-rô-ze*) n. f. (du gr. *khlôros*, vert). *Méd.* Maladie du sang, connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*, en raison de la teinte jaune verdâtre que prend la peau : *le fer est le médicament spécifique de la chlorose.*

CHLOROTIQUE (*klo*) adj. Qui a rapport à la chlorose. Atteint de chlorose. Substantiv. : *un chlorotique.*

CHLORURE (*klo*) n. m. (de *chlore*). Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène : *le chlorure de sodium* (NaCl) *ou sel marin se retire des eaux de la mer.*

CHLORURÉ, E (*klo*) adj. Qui contient un chlorure.

CHLORURER (*klo-ru-ré*) v. t. Transformer un corps en chlorure en le combinant avec le chlore.

CHOC (*chok*) n. m. (de *choquer*). Heurt d'un corps contre un autre : *le choc des verres*. Rencontre et combat : *soutenir le choc de l'ennemi* Coup qui frappe quelqu'un dans sa santé, sa fortune, etc. Conflit, opposition : *le choc des idées*. **Choc en retour,** effet produit par la foudre en un lieu éloigné de celui qui a été frappé directement. **Choc opératoire,** état d'abattement qui suit une opération chirurgicale.

CHOCOLAT (*la*) n. m (esp. *chocolate*). Pâte alimentaire solidifiée, composée de cacao et de sucre *le chocolat est un aliment très substantiel*. Cette substance délayée dans de l'eau et du lait. Adjectiv. Sa couleur : *des rubans chocolat*.

CHOCOLATIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique, vend du chocolat.

CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, pour servir le chocolat liquide.

CHOÉPHORE (*ko-é*) n. (du gr. *khoê*, libation, et *phoros*, qui porte). Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.

CHŒUR (*keur*) n. m. (gr. *khoros*). Réunion de personnes exécutant des danses et des chants : *les chœurs de la tragédie antique*. Troupe de musiciens qui chantent ensemble : *faire partie des chœurs d'un théâtre*. Composition musicale à plusieurs parties Partie de l'église, où l'on chante l'office (V. ÉGLISE) *Enfant de chœur*, enfant employé au service du prêtre pendant les cérémonies de l'Eglise catholique. Loc. adv. **En chœur,** ensemble ; unanimement.

CHOIR v. i. (lat. *cadere*. — *Je chois, tu chois, il choit ;* les autres personnes manquent. *Je chus, nous chûmes. Je choirai* ou *cherrai, nous choirons* ou *cherrons. Je choirais* ou *cherrais, nous choirions* ou *cherrions. Chu, e.*) Tomber. Succomber. (Usité, en général, seulement à l'infin et au part pass.)

CHOISI (*zi*), **E** adj Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie*.

CHOISIR (*zir*) v t (du germ *kausjan*, goûter). Préférer : *de deux maux il faut choisir le moindre*. Opter entre deux partis

CHOIX (*choi*) n. m. (de *choisir*) Action, faculté, pouvoir de choisir. Election : *choix d'un député* *N'avoir pas le choix*, être obligé à une décision qui ne laisse pas d'alternative Loc. div. : **De choix,** qui mérite d'être choisi ; *marchandises de choix*. **Sans choix,** sans discernement. **Au choix de,** à la volonté de.

CHOKE-BORE n m. (de l'angl. *to choke*, étrangler, et *to bore*, forer) Étranglement pratiqué dans l'âme des canons de certains fusils de chasse, à leur extrémité, pour resserrer le groupement des plombs (Le fusil est dit alors *choke-bored*.)

CHOLAGOGUE (*ko-la-gho-ghe*) adj. (du gr. *kholê*, bile, et *agein*, conduire). Se dit des médicaments qui excitent la sécrétion biliaire, comme l'aloès, la rhubarbe, etc. N. m. : un *cholagogue*.

CHOLÉDOQUE (*ko*) adj. m. (gr. *kholê*, bile, et *dokhos*, qui reçoit). Se dit du canal qui conduit la bile au duodénum.

CHOLÉMIE (*ko-lé-mi*) n. f. (du gr. *kholê*, bile, et *haima*, sang). Passage de la bile dans le sang : *la cholémie donne à la peau une coloration jaunâtre caractéristique*.

CHOLÉRA (*ko*) n. m. (lat. *cholera*). Maladie épidémique, caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses : *le choléra paraît originaire de l'Inde où il existe à l'état permanent*. (On l'appelle aussi CHOLÉRA-MORBUS [*buss*].) — En temps d'épidémie, il faut plus que jamais éviter les excès et se conformer aux lois de l'hygiène, avoir grand soin de désinfecter tout ce qui touche les malades : mains, linges, vases, etc., avec du sulfate de cuivre ou de zinc. (V. NOSTRAS et CHOLÉRINE.)

CHOLÉRIFORME (*ko*) adj. Qui a l'apparence du choléra : *diarrhée cholériforme*.

CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Maladie, dite aussi CHOLÉRA NOSTRAS. — La cholérine, analogue au choléra, mais plus bénigne, est caractérisée par des nausées, des douleurs au creux de l'estomac et une diarrhée profuse.

CHOLÉRIQUE (*ko*) adj Relatif au choléra. N. Personne atteinte du choléra.

CHOLESTÉRINE (*ko-les-té*) n. f. Matière grasse, extraite des calculs biliaires.

CHOLIAMBE (*ko-li-an-be*) n. m. (gr. *khôlos*, boiteux, et *iambos*, ïambe). Vers ïambique trimètre, terminé par un spondée ou un trochée.

CHOLIAMBIQUE (*ko-li-an*) adj. Qui se rapporte au choliambe

CHÔMAGE n. m. Période d'inactivité pour une industrie : *le chômage d'un canal*. Temps que l'on passe sans travailler : *le chômage du dimanche*.

CHÔMER (*mé*) v. i. (lat. pop. *caumare*, se reposer pendant la chaleur ; du gr. *kauma*, chaleur). Suspendre le travail pendant les jours fériés. Manquer d'ouvrage : *cet ouvrier chôme*. V. t. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint*.

CHÔMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière sans travail.

CHONDROLOGIE (*kon, ji*) n. f. (gr. *khondros*, cartilage, et *logos*, discours). Science des cartilages.

CHONDROSTOME (*kon*) n. m. Genre de poissons cyprinides, vulgairement nommés *nases* ou *hotus*, qui abondent dans les rivières de l'Est : *la chair du chondrostome est peu estimée*.

CHOPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Grand gobelet de verre ou de grès pour boire la bière : *la chope tient environ un tiers de litre*. Son contenu.



Chope.

CHOPER v. t. *Arg*. Syn. de CHIPER. Prendre, attraper.

CHOPINE n. f. (de *chope*) Mesure de liquides, usitée autrefois en France et contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait*.

CHOPPER (*cho-pé*) v. i. (peut-être de l'allem. *schupfen*). Faire un faux pas. Heurter du pied contre quelque chose.

CHOQUANT (*kan*), **E** adj. Qui choque : *paroles choquantes*.

CHOQUER (*ké*) v. t. (orig. germ.). Donner un choc, heurter : *tout corps qui en choque un autre donne un son*. *Fig*. Offenser, contrarier, déplaire à : *la magnificence de François Ier au camp du Drap d'or choqua Henri VIII*. *Choquer les verres*, trinquer.

CHORAL, E (*ko*) adj. Qui appartient au chœur : *les orphéons sont des sociétés chorales*. N. m. Chant religieux : *le choral de Luther fut le premier hymne des protestants*. Pl. des *chorals*.

CHORÉA (*ko-ré-a*) n. f. Ensemble des chapelles disposées circulairement autour du chevet des églises.

CHORÉE (*ko-ré*) n. m. Syn. de TROCHÉE.

CHORÉE (*ko-ré*) n. f. (du gr. *khoreia*, danse). Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents et appelée aussi DANSE DE SAINT-GUY.

CHORÈGE (*ko*) n. m. (gr. *khorêgos*). En Grèce, citoyen qui devait organiser à ses frais un chœur de danse pour une représentation théâtrale.

CHORÉGIE (*ko, ji*) n. f. Dans la Grèce ancienne, fonction de chorège : *les chorégies étaient fort coûteuses*.

CHORÉGIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégie : *le monument chorégique de Lysicrate*.

CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. (gr. *khoreia*, danse, et *graphein*, écrire). Qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE (*ko, fi*) n. f. Art de noter les pas et les figures de la danse, de composer des ballets.

CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie, à la danse : *notation chorégraphique*.

CHORÉIQUE (*ko*) adj. *Pathol* Qui a rapport à la chorée. N. Qui est atteint de la chorée.

CHOREUTE n. m. (gr. *khoreutês*). Choriste, dans le théâtre grec.

CHORÉVÊQUE (*ko*) n. m. Nom donné, jusqu'à la fin du XIe siècle, aux vicaires chargés de remplir les fonctions épiscopales dans les campagnes.

CHORIAMBE (*ko*) n. m. (gr. *khoriambos*) Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.

CHORIAMBIQUE (*ko*) adj. Où figurent les choriambes : *vers choriambique*.

CHORION n. m. La plus extérieure des membranes de l'œuf.

CHORISTE (*ko*) n. Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (*ko, fi*) n. f. (gr. *khora*, contrée, et *graphê*, description). Description d'un pays.

CHOROÏDE (*ko-ro-i-de*) n. f. (gr. *khorion*, membrane, et *eidos*, aspect). Membrane de l'œil, située entre la sclérotique et la rétine.

CHORUS (*ko-russ*) n. m. (mot lat. signif. *chœur*). *Faire chorus*, répéter en chœur. *Fig.* S'unir à d'autres pour dire comme eux.

CHOSE (*chô-ze*) n. f. (du lat. *causa*, cause). Tout ce qui est. Tout ce qui est réel. Ce qu'on possède : *être la chose de quelqu'un*. Ce qui arrive : *savez-vous la chose ?* Se dit par opposition à PERSONNE : *les personnes et les choses*. *Fam.* Personne dont on ignore le nom : *le Petit Chose*. *Être tout chose*, être interdit, mal à l'aise. **La chose publique**, l'État. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose* : *y a-t-il quelque chose de nouveau ?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose* : *quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre*.

CHOTT (*chot'*) n. m. (mot arabe). Lac salé plus ou moins desséché des plateaux algériens : *la croûte de sel des chotts recouvre une couche de boue*.

CHOU n. m. (du lat. *caulis*, tige). Genre de crucifères, comprenant de nombreuses espèces et nombre de variétés cultivées comme comestibles. Pl. *choux*. *Chou pommé*, chou dont la tête est une masse arrondie et serrée. **Chou vert**, chou non pommé à feuilles vertes. **Chou de Milan**, variété frisée du chou commun. **Chou de Bruxelles**, variété de chou, dont la tige fort longue donne des bourgeons comestibles. **Chou cavalier**, variété de *chou vert*. **Chou-palmiste**, nom donné au bourgeon terminal de plusieurs palmiers. **Chou-fleur**, variété de chou dont les pédoncules et les fleurs naissantes forment une masse charnue et grenue. **Chou-navet**, variété de chou dont la racine est renflée. **Chou-rave**, espèce de chou-navet dont la tige, renflée et charnue, est comestible. (Pl. des *choux palmistes*, des *choux-fleurs*, des *choux-navets*, des *choux raves*.) Bouffette en rubans. Pâtisserie soufflée et légère : *chou à la crème*. *Fig.* et *fam.* *Chou blanc*, résultat nul. *Aller planter ses choux*, se retirer à la campagne pour y vivre. *Faire ses choux gras d'une chose*, en faire son profit.



Chou.

CHOUAN n. m. Insurgé de Bretagne, de Normandie, de Vendée, sous la première République. V. CHOUANNERIE (*Part. hist.*).

CHOUANNER (*a-né*) v. i. Faire la guerre des chouans.

CHOUANNERIE n. f. Insurrection des chouans.

CHOUCAS (*ka*) n. m. (du germ. *chouch*). Espèce de petite corneille.

CHOUCHOU n. m. *Fam.* Préféré, favori.

CHOUCROUTE n. f. (all. *sauer*, aigre, et *kraut*, chou). Mets préparé avec des choux hachés et fermentés : *la choucroute est un plat national en Allemagne*.

CHOUETTE (*è-te*) n. f. (germ. *kawa*). Nom vulgaire des oiseaux rapaces nocturnes, qui ne sont ni des ducs ni des hiboux : *les chouettes font une guerre active aux petits rongeurs*.



Chouette.

CHOU-FLEUR n. m. V. CHOU.

CHOU-NAVET n. m. V. CHOU.

CHOU-PALMISTE n. m. V. CHOU.

CHOU-PILLE (*pi, ll* mll.) n. m. invar. Chien d'arrêt qui ne quête qu'à portée du fusil.

CHOUQUE ou **CHOUQUET** (*kè*) n. m. (forme normande de *souche*). Pièce de bois ou de fer, qui sert à assembler un mât supérieur avec un mât inférieur.

CHOU-RAVE n. m. V. CHOU.

CHOURINER (*né*) v. t. (pour *suriner*). *Arg.* Assassiner à coups de couteau.

CHOYER (*choi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer*.) Soigner avec tendresse, combler d'attentions.

CHRÊME (*krè-me*) n. m. (gr. *khrisma*). Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême*.

CHRÉMEAU (*kré-mô*) n. m. Sorte de bonnet de toile, dont on recouvre la tête de l'enfant après la cérémonie du baptême.

CHRESTOMATHIE (*krès-to-ma-tî* ou *sî*) n. f. (gr. *krêstos*, bon, et *mathein*, apprendre). Recueil de morceaux choisis d'auteurs classiques.

CHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è ne*) adj. et n. (lat. *christianus* ; de *Christus*, le Christ). Qui est baptisé et professe la religion du Christ : *Clovis se fit chrétien après la bataille de Tolbiac*. Qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes*. *Le roi Très Chrétien*, le roi de France.

CHRÉTIENNEMENT (*kré-ti-è-ne-man*) adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*kré-ti-in-té*) n. f. Ensemble de tous les pays ou de tous les peuples chrétiens : *la Réforme a coupé en deux la chrétienté*.

CHRISME (*kris-me*) n. m. Monogramme du Christ, qui figure sur de nombreux monuments chrétiens.

CHRIST (*krist'*) n. m. (lat. *Christus* ; du gr. *khristos*, oint). (V. *Part. hist.*) Figure de J.-C. attaché sur la croix : *un christ d'ivoire*.

CHRISTE-MARINE (*kris-te*) n. f. (crithme marin, salicorne herbacée, gr. *khrêthmos*). Nom vulgaire de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer et dont on mange les feuilles confites au vinaigre. Pl. des *christes-marines*. (On écrit aussi CRISTE-MARINE.)

CHRISTIANISER (*kris-ti-a-ni-zé*) v. t. Rendre chrétien. Attribuer des caractères chrétiens.

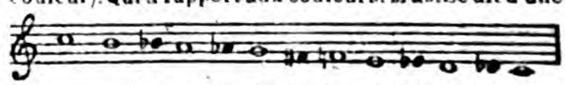
CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Religion chrétienne : *Constantin fit du christianisme la religion officielle de l'empire romain*. (V. *Part. hist.*)

CHRISTMAS (*kris-mass*) n. m. (mot angl.). Fêtes, réjouissances qui ont lieu en Angleterre à l'occasion de la fête de Noël. Nom donné à des cartes avec devises, qu'on envoie à cette occasion.

CHROMAGE n. m. Action de chromer.

CHROMATE (*kro*) n. m. Sel de l'acide chromique.

CHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. *khrôma*, *atos*, couleur). Qui a rapport aux couleurs. *Mus.* Se dit d'une



Gamme chromatique descendante.



Gamme chromatique ascendante.

série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique*.

CHROMATIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'une manière chromatique.

CHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Coloration.

CHROME (*kro-me*) n. m. (du gr. *khrôma*, couleur). Corps simple (Cr) métallique, de densité 6,92, fusible à 1.514°, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration : *le chrome fut découvert en 1797 par le chimiste français Vauquelin*.

CHROMER v. t. Recouvrir de chrome : *acier chromé*. Tanner au chrome : *cuir chromé*.

CHROMIQUE adj. De chrome : *acide chromique*.

CHROMISTE n. m. Ouvrier en chromolithographie ou chromotypographie.

CHROMO (du gr. *khrôma*, couleur), préfixe signifiant *couleur*. N. m. ou f. V. CHROMOLITHOGRAPHIE.

CHROMOGÈNE (*kro*) adj. (préf. *chromo*, et gr. *gennân*, engendrer). Qui produit de la couleur.

CHROMOLITHOGRAPHIE (*kro, fî*), par abréviation **CHROMO** n. f. (du préf. *chromo*, et de *lithographie*). Procédé par lequel on imprime, au moyen de la lithographie, des dessins en plusieurs couleurs. Épreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE (*kro*) adj. Qui concerne la chromolithographie.

CHROMOPHORE (*kro*) n. m. (du gr. *khrôma*, couleur, et *phoros*, qui porte). Nom donné aux organes de la phosphorescence de certains animaux marins.

CHROMOPHOTOGRAPHIE (*kro, gra-fî*) n. f. Photographie des couleurs.

CHROMOTHÉRAPIE (*kro, pî*) n. f. Traitement de certaines maladies par des radiations colorées.

CHROMOTYPOGRAPHIE (*kro, fî*) ou **CHROMOTYPIE** (*kro, pî*) n. f. Impression en couleurs par les procédés typographiques. Epreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOTYPOGRAPHIQUE ou **CHROMOTYPIQUE** adj. Qui concerne la chromotypographie ou chromotypie.

CHRONICITÉ (*kro*) n. f. *Méd.* Etat chronique : *la chronicité d'une maladie.*

CHRONIQUE (*kro*) n. f. (du gr. *khronos*, temps). Histoire dressée suivant l'ordre des temps : *les* Chroniques de Saint-Denis *sont précieuses pour l'histoire des premiers Capétiens.* Article de journal, où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : *chronique politique, théâtrale, artistique, financière.* Ensemble des bruits qui circulent, généralement médisants : *si nous en croyons la chronique... Chronique scandaleuse*, propos médisants qui courent sur quelqu'un.

CHRONIQUE (*kro*) adj. *Méd.* Se dit, par opposition à *aigu*, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

CHRONIQUEMENT (*kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOGRAMME (*kro-no-gra-me*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscription. Ex. :

franCorVM tVrbIs sICVLVs fertfVnera Vesper;
les lettres numérales additionnées,

MCCLVVVVVVII,

donnent 1282, date des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE (*kro, jî*) n. f. (du gr. *khronos*, temps, et *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques : *la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'Histoire.* Manière de supputer les dates : *la chronologie de Moïse.*

CHRONOLOGIQUE (*kro*) adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique.*

CHRONOLOGIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'après la chronologie, par ordre de dates.

CHRONOLOGISTE (*kro, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de chronologie. (On dit aussi CHRONOLOGUE.)

CHRONOMÈTRE (*kro*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *metron*, mesure). Instrument servant à la mesure du temps. Montre de précision, construite pour marquer le temps dans les observations marines.

CHRONOMÉTRER (*tré*) v. t. Relever exactement le temps pendant lequel une action s'accomplit : *chronométrer une course.*

CHRONOMÉTREUR n. m. Qui chronomètre.

CHRONOMÉTRIE (*kro, trî*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure du temps.



Chrysanthème.

CHRONOMÉTRIQUE (*kro*) adj. Qui a rapport à la chronométrie.

CHRONOPHOTOGRAPHIE n. f. Analyse du mouvement par la photographie.

CHRYSALIDE (*kri-za*) n. f. (gr. *khrusallis, idos*). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon : *la chrysalide du ver à soie est incluse dans un cocon.* (V. PAPILLON.)

CHRYSANTHÈME (*kri-zan*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *anthêmôn*, fleur). *Bot.* Genre de composées ayant donné de nombreuses et belles variétés ornementales : *les chrysanthèmes donnent de magnifiques fleurs à l'arrière-saison.*

CHRYSÉLÉPHANTIN, E (*kri-zé*) adj. (gr. *khrusos*, or, et *elephas, antos*, ivoire). Se dit de l'emploi simultané de l'or et de l'ivoire dans la statuaire : *la statue chryséléphantine de Minerve* (par Phidias).

CHRYSOCALE ou **CHRYSOCALQUE** (*kri-zo*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *khalkos*, cuivre). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc, qui imite l'or.

CHRYSOCOLLE (*kri-zo*) n. f. Substance verte, dont se servaient les anciens pour souder l'or. Silicate naturel hydraté de cuivre.

CHRYSOGRAPHIE (*kri-zo-gra-fî*) n. f. (gr. *khrusos*, or, et *graphein*, écrire). Dessin ou écriture en or : *les manuscrits religieux byzantins sont souvent écrits en chrysographie.*

CHRYSOLITHE (*kri-zo*) n. f. Pierre précieuse du genre péridot, d'un beau jaune verdâtre.

CHRYSOPRASE (*kri-zo-pra-ze*) n. f. Variété d'agate d'un vert blanchâtre.

CHRYSOSTOME (*kri-zos*) adj. Qui a la bouche d'or. (Epithète ajoutée au nom de certains orateurs sacrés d'une remarquable éloquence.)

CHTHONIEN, ENNE (*kto-ni-in, è-ne*) adj. (du gr. *khthôn*, terre). Surnom de plusieurs divinités infernales, par opposition aux divinités célestes.

CHUCHOTEMENT (*man*) n. m. Action de chuchoter : *un murmure de chuchotements.*

CHUCHOTER (*té*) v. i. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. t. : *chuchoter quelques mots.*

CHUCHOTERIE (*rî*) n. f. Entretien à l'oreille.

CHUCHOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui chuchote. Qui aime à chuchoter : *vieillard chuchoteur.*

CHUINTANT (*tan*), **E** adj. Se dit de certaines consonnes (*ch, j*) qui figurent un sifflement accompagné d'une sorte d'expiration.

CHUINTEMENT (*man*) n. m. Action de chuinter.

CHUINTER (*té*) v. i. Crier, en parlant de la chouette. Prononcer certaines consonnes : *ch, j*, avec un sifflement accompagné d'une aspiration : *certains Auvergnats chuintent, en prononçant* chac *pour* sac.



Chulo.

CHULO (*tchou*) n. m. (mot espagn.). Torero à pied, chargé de stimuler les taureaux.

CHUT! (*chut*) interj. Silence!

CHUTE n. f. (du vx part. pass. *chu, chute*, de *choir*). Action d'un objet qui tombe : *la chute d'une pomme a révélé à Newton le système de l'univers. Fig.* Renversement, ruine : *la chute de l'Empire.* Insuccès d'une œuvre : *la chute de* Phèdre *éloigna Racine du théâtre.* Faute envers Dieu ; péché, déchéance : *chute du premier homme.* Pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers ; fin d'une période : *chute d'une épigramme, d'un couplet. La chute des feuilles*, l'automne. *Chute du jour*, moment où la nuit arrive. *Chute d'eau*, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. *Chute des reins*, le bas du dos.

CHUTER (*té*) v. i. (de *chute*). *Pop.* Tomber.

CHUTER (*té*) v. t. (de *chut!*). Crier chut! à quelqu'un : *chuter un acteur.*

CHYLE n. m. (du gr. *chulos*, suc). Liquide blanchâtre, qui est absorbé par la muqueuse intestinale pendant l'acte de la digestion et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation : *le canal thoracique porte le chyle dans la veine sous-clavière.*

CHYLIFÈRE adj. (*chyle*, et lat. *ferre*, porter). Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION (*si-on*) n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

CHYME n. m. (du gr. *chumos*, humeur). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire, après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CHYMIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation des aliments en chyme, dans l'estomac.

CI adv. de lieu, mis pour *ici*. S'emploie dans les comptes avant le total annoncé par un article : *3 objets à 6 francs, ci... 18 francs.* Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces*, et aux pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux* : *cet homme-ci, ce monde-ci, celui-ci, celle-ci*, par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. **Par-ci par-là, de-ci de-là**, de côté et d'autre. **Ci-après**, après ce passage-ci. **Ci-contre**, en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre. **Ci-dessous**, dans l'endroit qui est ici dessous. **Ci-dessus**, plus haut. **Ci-gît**, ici est enterré. **Ci-devant**, avant ce temps-ci, précédemment. N. S'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position, etc. : Pl. des *ci-devant*. Pr. dém. (pour *ceci*). **Ceci, cette**

chose-ci : *demander ci et ça; comme ci comme ça.*

CIBLE n. f. (de l'allem. *scheibe*, disque). Planche servant de but pour le tir des armes à feu : *tirer à la cible. Fig.* But, objectif : *servir de cible aux quolibets.*



Cible.

CIBOIRE n. m. (lat. *ciborium*). Vase sacré, où l'on conserve les hosties consacrées : *le ciboire est logé dans le tabernacle.*

CIBORIUM (*om'*) n. m. (mot lat.). Baldaquin qui recouvrait l'autel des basiliques chrétiennes.

CIBOULE n. f. (provenç. *cebola*). Espèce d'ail dont les feuilles servent de condiment.

CIBOULETTE (*lè-te*) n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette* et *cive*.

CICATRICE n. f. (lat. *cicatrix*). Trace qui reste d'une plaie, d'une blessure : *un visage balafré de cicatrices. Fig. : les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*



Ciboire.

CICATRICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui appartient à une cicatrice : *tissu cicatriciel.*

CICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISANT (*zan*), **E** adj. Se dit d'un remède qui favorise la cicatrisation. N. m. : *un cicatrisant.*

CICATRISATION (*za-si-on*) n. f. Phénomène par lequel une plaie se referme : *la parfaite asepsie d'une plaie hâte sa cicatrisation.*

CICATRISER (*zé*) v. t. Fermer, dessécher, en parlant d'une blessure. *Fig.* Calmer, guérir : *le temps cicatrise les plus grandes douleurs.*

CICÉRO n. m. *Impr.* Caractère qui est de 12 points typographiques (environ 0^m,0045) et qui sert d'unité de mesure typographique. (On dit aussi un DOUZE.)

CICERONE (prononc. ital. *tchi-tché-ro-né*, prononc. franç. *si-sé-ro-ne*) n. m. (mot ital.). Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni* ou *cicerones.*



Cicindèle.

CICÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien. Par ext.* Pompeux.

CICINDÈLE n. f. Genre d'insectes coléoptères, répandus sur tout le globe *les cicindèles ont une odeur musquée.*

CICUTAIRE (*tè-re*) n. f. Espèce de ciguë.

CICUTINE n. f. Alcaloïde très vénéneux, qui se trouve dans la grande ciguë.

CID n. m. (ar. *seid*). Seigneur, chez les anciens Arabes.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT. V. CI.

CIDRE n. m. (lat. *sicera*). Boisson faite avec le jus fermenté des pommes : *le cidre de Normandie.*

CIDRERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique le cidre.

CIDRIER, ÈRE adj. Du cidre : *l'industrie cidrière normande.*

CIEL (*èl*) n. m. (lat. *cælum*). Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres : *les anciens plaçaient la terre au centre du ciel.* Partie de l'espace, qui semble former une voûte au dessus de nos têtes. Air, atmosphère : *un ciel serein.* Séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâce au ciel. Elever jusqu'au ciel*, combler d'éloges. *Remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts. *Les plaines du ciel*, l'air. *Le feu du ciel*, la foudre. *A ciel ouvert*, en plein jour, à découvert. *Etre ravi au troisième, au septième ciel*, éprouver un grand ravissement. *Tomber du ciel*, arriver inopinément, ou fort à propos. *Voir les cieux ouverts*, éprouver une joie céleste. *Entre ciel et terre*, dans l'air. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel! — Cieux* est le pluriel le plus ordinaire de *ciel*. On ne se sert de *ciels* que dans les cas suivants : *des ciels de lit*, le couronnement d'un lit ; *des ciels de tableau*, partie qui représente l'air ; *des ciels de carrière*, ce qui sert de plafond à une carrière. *Ciel* signifiant CLIMAT fait *ciels* au pluriel : *l'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.* (V. la carte au mot TERRE.)

CIERGE (*èr-je*) n. m. (lat. *cereus*; de *cera*, cire). Grande chandelle de cire, à l'usage des églises. *Cierge pascal*, grand cierge bénit, que l'on allume tout le temps pascal aux offices solennels. *Droit comme un cierge*, droit et raide. *Devoir un beau cierge à quelqu'un*, lui devoir beaucoup de reconnaissance. Plante grasse du Mexique, à tige en forme de cierge. *Cierge de Notre-Dame.* V. MOLÈNE.



Cigale.

CIGALE n. f. (lat. *cicada*). Genre d'insectes hémiptères des pays chauds. — Cet insecte ailé fait entendre, par les grandes chaleurs, un bruit strident et monotone, produit par un organe sonore que le mâle possède à la base de l'abdomen.

CIGALIER (*li-é*) n. m. Membre de la société littéraire et artistique *la Cigale*, créée en 1876 pour servir de trait d'union entre les lettrés et artistes méridionaux résidant à Paris, et la province.



Cigogne.

CIGARE n. m. (esp. *cigarro*). Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume : *les cigares de La Havane sont les plus renommés.*

CIGARETTE (*rè-te*) n. f. Tabac roulé dans du papier très fin.

CIGARIÈRE n. f. Ouvrière qui façonne les cigares.

CIGOGNE n. f. (lat. *ciconia*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, atteignant 2^m,30 d'envergure : *la cigogne détruit les vipères et les rats.*

CIGOGNEAU (*gnô*) n. m. Petit de la cigogne.

CIGUË (*ghû*) n. f. (lat. *cicuta*). Plante vénéneuse de la famille des ombellifères. Poison extrait de cette plante : *Socrate but courageusement la ciguë.*



Ciguë.

CIL (*sil*) n. m. (lat. *cilium*). Poil des paupières : *il n'y a que l'homme et le singe qui possèdent des cils aux deux paupières. Cils vibratiles*, filaments très ténus agités d'un mouvement vibratoire rapide, dont sont munis certains organismes rudimentaires.

CILIAIRE (*è-re*) adj. Qui appartient aux cils : *muscles ciliaires.*

CILICE n. m. (gr. *kilikion*, étoffe grossière de poil de chèvre, fabriquée en *Cilicie*). Chemise, ceinture de crin qu'on porte sur la chair, par mortification.

CILICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Cilicie.

CILIÉ, E adj. Garni de cils, de poils : *graine ciliée.*

CILLEMENT (*si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*si, ll* mll., *é*) v. t. et i. (de *cil*). Fermer rapidement les paupières. *Fam. Personne n'ose ciller devant lui*, se dit d'une personne devant qui nul n'ose bouger.

CIMAISE ou autref. **CYMAISE** (*mè-ze*) n. f. (lat. *cymatium*). *Archit.* Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche. Moulure à hauteur d'appui sur les murs d'une chambre, d'un salon d'exposition.

CIMBRIQUE (*sin*) adj. Qui a rapport aux Cimbres.

CIME n. f. (lat. *cyma*). Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc. : *la cime du Cervin est presque inaccessible.* ANT. **Base, pied, bas, racine.**

CIMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, mortier). Mélange d'argiles et de calcaires durs ou tendres (silicate double d'alumine et de chaux) : le durcissement rapide ou lent est appelé prise. **Ciment romain**, obtenu en cuisant et en concassant certaines pierres et qui durcit rapidement à l'air et dans l'eau. **Ciment armé**, terme improprement employé pour *béton armé. Fig. Fait à chaux et à ciment*, se dit d'une chose solidement constituée. Ce qui unit, rapproche : *le ciment des nations.*

CIMENTER (*man-té*) v. t. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix.* ANT. **Ébranler.**

CIMENTIER (*man-ti-é*) n. m. Celui qui fait du ciment.

CIMETERRE (*tè-re*) n. m. (ital. *scimitarra*). Large sabre recourbé, que portent les Orientaux.



Cimeterre.

CIMETIÈRE n. m. (du gr. *koimêtêrion*, endroit où l'on dort). Lieu où l'on enterre les morts : *les catacombes furent les premiers cimetières des chrétiens de Rome.*

CIMICAIRE (*kè-re*) n. f. Nom vulgaire de l'*actée*, renonculacée dite encore *chasse-punaises*, car son odeur passe pour chasser les punaises.

CIMIER (*mi-é*) n. m. (rad. *cime*). Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque. *Blas.* Figure posée sur le timbre du casque qui surmonte l'écu des armoiries. Pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.

CINABRE n. m. (gr. *kinnabari*). Sulfure rouge naturel de mercure, qui sert à l'extraction de ce métal. *Par ext.* Couleur rouge vermillon.



Cimier.

CINCHONINE (*ko*) n. f. Alcaloïde dérivé du quinquina et utilisé en médecine sous forme de sulfate.

CINÉASTE n. m. Metteur en scène au cinéma. (Néol.).

CINÉMA n. m. Abréviation de CINÉMATOGRAPHE.

CINÉMATIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe spécialement des mouvements, abstraction faite des forces qui les produisent.

CINÉMATOGRAPHE n. m. (gr. *kinêma, atos*, mouvement, et *graphein*, écrire). Appareil destiné à projeter sur un écran des vues animées : *le cinématographe, inventé par les frères Lumière, est fondé sur la persistance des impressions lumineuses.* Salle où se donne un spectacle cinématographique.

CINÉMATOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. Photographier une scène en vue de la reproduire à l'écran.

CINÉMATOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte au cinématographe.

CINÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *cinis, eris*, cendre). *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE (*rè-re*) n. f. *Bot.* Genre de composées ornementales.

CINÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *cinis, eris*, cendre). Action d'incinérer. (On dit mieux INCINÉRATION.)

CINÉTIQUE adj. Du mouvement : *énergie cinétique.*

CINGALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De Ceylan.

CINGLAGE n. m. (de *cingler*). Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLANT (*glan*), **E** adj. Qui cingle. *Fig.* Rude, sévère : *une cinglante leçon.*

CINGLER (*glé*) v. i. (scandin. *sigla*). Naviguer dans une direction déterminée : *cingler vers le port.*

CINGLER (*glé*) v. t. (du lat. *cingulum*, lanière). Frapper avec un objet souple, pliant : *cingler un cheval d'un coup de fouet.* Frapper avec force : *la neige cingle le visage.* Forger, corroyer le fer. Tracer une ligne droite avec une cordelette frottée de craie.

CINNAME ou **CINNAMOME** (*sin'-na*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées aromatiques.

CINNAMIQUE (*sin'-na*) adj. Se dit d'un acide et d'une aldéhyde extraits du baume du Pérou.

CINQ (*sink* ; devant une consonne, *sin*) adj. num. (lat. *quinque*). Quatre plus un : *les cinq doigts de la main.* Cinquième : *tome cinq.* N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

5

CINQUANTAINE n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, avoir cinquante ans.

CINQUANTE (*kan-te*) adj. num. (lat. *quinquaginta*). Cinq fois dix. Cinquantième : *page cinquante.* — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux*, etc.

CINQUANTENAIRE (*kan-te-nè-re*) adj. et n. Personne qui a atteint cinquante ans. N. m. Anniversaire au bout de cinquante ans.

CINQUANTENIER (*kan-te-ni-é*) n. m. Autrefois, chef de cinquante hommes dans une milice urbaine.

CINQUANTIÈME (*kan*) adj. ord. de *cinquante*. N. : *être le* ou *la cinquantième.* N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME (*ki-è-me*) adj. ord. de *cinq* : *cinquième article.* N. : *être le* ou *la cinquième.* N. m. Cinquième partie d'un tout. N. f. Dans les écoles secondaires, la cinquième classe en comptant de la rhétorique, ou première.

CINQUIÈMEMENT adv. En cinquième lieu.

CINTRAGE n. m. Action de cintrer : *le cintrage des tôles se fait mécaniquement.*

CINTRE n. m. (subst. verb. de *cintrer*). *Archit.* Courbure concave et continue de la surface inférieure d'une voûte ou d'un arc. Arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. *Théâtr.* Espace qui comprend les loges les plus élevées. Support à vêtements. **Plein cintre**, cintre dont la courbe est un demi-cercle : *arc de plein cintre.*



Cintre.

CINTRER (*tré*) v. t. (du lat. *cinctura*, ceinture). Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie.*

CIPAYE (*pa-i*) n. m. (persan *sipâhi*). Soldat de l'Inde : *il existe des compagnies françaises de cipayes.* (V. *Part. hist.*)

CIPOLIN n. m. (ital. *cipollino* ; de *cipolla*, oignon). Calcaire cristallin grisâtre, à veines ondulées, parfois concentriques.

CIPPE (*si-pe*) n. m. (lat *cippus*). Colonne tronquée, sans chapiteau, que les anciens élevaient sur les tombeaux.



Cippe funéraire.

CIRAGE n. m. Action de cirer. Composition noire, qu'on étend sur les chaussures pour les faire briller ou les assouplir.

CIRCAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces : *le circaète est appelé parfois* aigle Jean le Blanc.

CIRCASSIEN, ENNE (*ka-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Circassie.

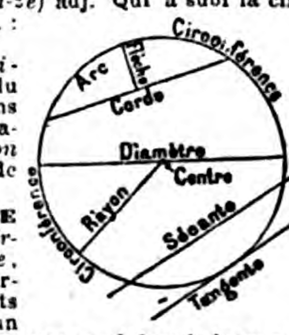
CIRCASSIENNE (*ka-si-è-ne*) n. f. Tissu de laine croisée et de coton.

CIRCOMPOLAIRE ou **CIRCUMPOLAIRE** (*kom'-po-lè-re*) adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *région, navigation circompolaire.*

CIRCONCIRE v. t. (lat. *circumcidere*. — *Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis. Circoncisons, circoncisez. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant. Circoncis, e.*) Opérer la circoncision.

CIRCONCIS, E (*si, i-ze*) adj. Qui a subi la circoncision. Substantiv. : *un circoncis.*

CIRCONCISION (*si-zi-on*) n. f. Excision du prépuce, pratiquée dans les religions juive et mahométane. *Circoncision de Jésus-Christ*, fête de l'Église (1er janvier).



CIRCONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *ferre*, porter). Ligne courbe fermée, dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur appelé *centre* : *on obtient la longueur d'une circonférence en multipliant le diamètre par* π (3,1416). Enceinte, pourtour : *cette propriété a 500 mètres de circonférence.*

CIRCONFLEXE (*flèk-se*) adj. (du lat. *circum*, autour, et *flexus*, fléchi). Tortu, de travers. *Accent circonflexe*, qu'on met sur certaines voyelles longues.

CIRCONLOCUTION (*si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *loqui*, parler). Circuit de paroles, périphrase : *prendre des circonlocutions pour annoncer une nouvelle désagréable.*

CIRCONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. Ce qui borne, limite l'étendue d'un corps. Division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale. Géom.* Action de circonscrire une figure à une autre.

CIRCONSCRIRE (*kons-kri-re*) v. t. (lat. *circum*, autour, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire*.) Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.



Hexagone régulier, circonscrit à un cercle.

CIRCONSPECT (*kons-pè*; devant une voyelle, *spék* ou *spèkt'*), **E** adj. (lat. *circumspectus*; de *circumspicere*, regarder autour). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *tenir un langage circonspect*. ANT. **Léger, étourdi.**

CIRCONSPECTION (*kons-pèk-si-on*) n. f. Prudence, discrétion : *la circonspection mesure les paroles du sage*. ANT. **Etourderie, légèreté.**

CIRCONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait : *le Code pénal tient compte, dans la répression d'un acte, des circonstances aggravantes ou atténuantes*. Conjoncture, situation des choses : *le sang-froid est précieux, surtout dans les circonstances critiques. Dr. Circonstances et dépendances*, tout ce qui dépend d'un immeuble ou d'une action légale.

CIRCONSTANCIÉ (*kons-tan-si-é*), **E** adj. Détaillé : *faire un rapport circonstancié*.

CIRCONSTANCIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui dépend des circonstances : *supériorité circonstancielle. Gram. Complément circonstanciel*, mot qui complète le sens du verbe en y ajoutant une circonstance de lieu, de temps, de manière, de cause, etc. : *je vais à Paris ; je partirai lundi ; je travaille avec ardeur. Proposition circonstancielle*, celle qui, dans la phrase, remplit la fonction de complément circonstanciel : *les goûts changent quand on vieillit*.

CIRCONSTANCIER (*kons-tan-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Exposer, préciser avec ses circonstances : *circonstancier un fait*. (Peu us.)

CIRCONVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (du lat. *circumvallare*, entourer). Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *César entoura Alésia de puissantes circonvallations*.

CIRCONVENIR v. t. (lat. *circum*, autour, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge*.

CIRCONVENU, E (de *circonvenir*) adj. Trompé, habilement séduit.

CIRCONVOISIN (*zin*), **E** adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins*.

CIRCONVOLUTION (*si-on*) n. f. Tour fait autour d'un centre commun. Se dit des enroulements des intestins. Se dit des saillies sinueuses du cerveau : *la faculté du langage a été localisée dans la deuxième circonvolution gauche du cerveau*.

CIRCUIT (*ku-i*) n. m. (lat. *circuitus*). Pourtour, limite extérieure : *cette ville a une lieue de circuit*. Mouvement circulaire. Itinéraire fermé d'une course (autos, avions). *Fig.* Détour : *un long circuit de paroles*. Suite ininterrompue de conducteurs électriques : *couper, rétablir le circuit*. V. COURT-CIRCUIT.

CIRCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle : *surface circulaire*. Qui décrit un cercle : *mouvement circulaire*. N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes, pour le même objet : *circulaire ministérielle*.

CIRCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En cercle.

CIRCULANT (*lan*), **E** adj. Qui est en circulation : *la monnaie circulante*.

CIRCULATION (*si-on*) n. f. (lat. *circulatio*). Mouvement de ce qui circule : *la circulation de la sève dans l'arbre est surtout active au printemps*. Transmission, propagation : *circulation des idées. Circulation du sang*, mouvement continu du sang qui se porte du cœur aux extrémités et revient des extrémités vers le cœur : *la circulation du sang fut pressentie par Michel Servet*. (V. SANG.) Action, facilité de se mouvoir : *la circulation est devenue très difficile à Paris. Circulation de l'argent*, sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *troubles circulatoires*. **Appareil circulatoire**, ensemble des artères et des veines.

CIRCULER (*lé*) v. i. (lat. *circulare*). Se mouvoir d'une façon continue, en revenant toujours au point de départ : *le sang circule dans les vaisseaux*. Passer, aller de main en main : *l'argent circule*. Aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule*.

CIRCUMDUCTION (*kom'-duk-si-on*) n. f. Mouvement de rotation autour d'un axe ou d'un point.

CIRCUMNAVIGATEUR (*kom*) n. m. Celui qui fait un voyage de circumnavigation.

CIRCUMNAVIGATION (*kom'*, *si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et de *navigation*). Voyage maritime autour d'un continent : *les Phéniciens firent la circumnavigation de l'Afrique*.

CIRCUMPOLAIRE V. CIRCOMPOLAIRE.

CIRE n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre avec laquelle les abeilles construisent les rayons de leurs ruches : *la cire fond vers 63°*. Substance analogue, secrétée par divers végétaux. Cierge, bougie faite de cire : *brûler de la cire*. Composition de gomme laque et de térébenthine pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne*. Cérumen. Chassie. *Cire vierge*, qui n'a pas été fondue. *Cire molle*, caractère malléable. *Jaune comme cire*, qui a le teint très jaune.

CIRE n. f. Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux.

CIRÉ, E adj. Enduit de cire ou d'une substance analogue. **Toile cirée**, toile recouverte d'une composition vernissée qui la rend imperméable. N. m. Vêtement imperméable.

CIRER (*ré*) v. t. Enduire de cire : *cirer une toile*. Etendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui cire : *cireur de bottes, de parquets*. N. f. Machine à cirer.

CIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature, de la couleur de la cire : *une pâleur cireuse*.

CIRIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. Qui peut produire de la cire : *abeille cirière*. N. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRIER (*ri-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres du genre *myrica*, qui fournissent de la cire.

CIRON n. m. (anc. haut allem. *siuro*). Animalcule qui vit dans les matières alimentaires, les détritus. *Par ext.* Pustule de la gale. *Par anal.* Homme faible.

CIRQUE n. m. (du lat. *circus*, cercle). Lieu destiné aux jeux publics, chez les anciens Romains : *les Romains de la décadence ne demandaient aux empereurs que du pain et les jeux du cirque*. Enceinte circulaire et couverte, où se donnent des spectacles équestres et acrobatiques. Erosion arquée, que l'on rencontre dans les pays montagneux : *le cirque de Gavarnie est entouré de parois presque abruptes*.

CIRRE ou **CIRRHE** (*si-re*) n. m. (du lat. *cirrus*, frange). *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *vrille*. *Zool.* Cil ou filament fin, sur le manteau des mollusques, les anneaux de certains vers.

CIRRHOSE (*si-rô-ze*) n. f. (du gr. *kirrhos*, roussâtre). Maladie du foie, caractérisée par des granulations roussâtres de l'organe.

CIRRIPÈDES (*sir-ri*) n. m. pl. Genre de crustacés qui vivent dans la mer, attachés à divers corps (*anatifes, balanes*, etc.). S. un *cirripède*.

CIRRUS (*sir-russ*) n. m. (mot lat.). Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères : *l'apparition des cirrus par temps calme annonce en général la pluie ou la neige*.

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

CIS préf. lat. En deçà. ANT. **Trans.**



Cisailles.

CISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. (de *ciseau*). Nom donné aux rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies. N. f. pl. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal, on élague les arbres, ou ébarbe les volumes brochés.

CISAILLEMENT (*za, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cisailler. Usure de deux pièces contiguës par frottement répété.

CISAILLER (*za, ll* mll., *é*) v. t. Couper avec des cisailles. Tuyauter le linge.

CISALPIN, E (*zal*) adj. En deçà des Alpes : *les Romains appelaient Gaule cisalpine* (ou simplem. *la Cisalpine*) *le Piémont et la Lombardie*. (V. *Part. hist.*)

CISEAU (*zô*) n. m. (lat. pop. *cisellum*). Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. *Fig.* Travail d'un sculpteur : *le ciseau de Michel-Ange est d'une admirable hardiesse.* Pl. Instrument de fer à deux branches, mobiles et tranchantes en dedans. *Ciseaux de la Parque*, ceux avec lesquels Atropos tranchait le fil de la vie humaine.


Ciseau.

CISELER (*ze-lé*) v. t. (du vx fr. *cisel*, ciseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ciselle*.) Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciselet : *ciseler une armure.*

CISELET (*ze lè*) n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

CISELEUR (*ze*) n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELLEMENT n. m. Action de débarrasser une grappe de raisins des grains défectueux, pour permettre le libre développement des autres.

CISELURE (*ze*) n. f. Art du ciseleur : *l'Italie de la Renaissance porta la ciselure à sa perfection.* Ouvrage ciselé.


Ciseaux.

CISJURAN, E (*sis*) adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane* ou, substantiv., *la Cisjurane*. (V. *Part. hist.*)

CISLEITHAN, E (*sis-lé i*) adj. Qui est en deçà de la Leitha : *les anciennes provinces cisleithanes de l'ex-empire austro-hongrois*. V. CISLEITHANIE (*Part. hist.*).

CISOIRES (*zoi-re*) n. f. pl. Grosses cisailles de tôlier, montées sur pied.

CISPADAN, E (*sis-pa*) adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*) : *Gaule cispadane* ou, substantiv., *la Cispadane*. (V. *Part. hist.*)

CISRHÉNAN, E (*sis-ré*) adj. Qui est en deçà du Rhin (en lat. *Rhenus*).

CISTE (*sis-te*) n. m. Arbrisseau méditerranéen, dont on extrait le ladanum. N. f. Corbeille d'osier, à couvercle, que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérès et de Bacchus.

CISTERCIEN, ENNE (*sis, si-in*) adj. et n. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*).

CISTRE n. m. Ancienne sorte de luth.

CITADELLE (*dè-le*) n. f. (ital. *cittadella*). Forteresse qui commande une ville : *la citadelle d'Anvers fut prise par les Français en 1832.*

CITADIN, E n. (ital. *cittadino*). Qui habite une ville. N. f. Autref. Sorte de voiture de place.

CITATEUR, TRICE n. Qui a l'habitude de faire des citations. N. m. Recueil de citations.

CITATION (*si-on*) n. f. Passage textuel cité d'un auteur : *les citations de la Bible sont fréquentes chez les prédicateurs.* *Dr.* Assignation par huissier à comparaître devant la justice. Mise à l'ordre du jour d'un militaire, pour une action d'éclat.

CITÉ n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale, comprenant la collectivité des citoyens. Ville de premier ordre : *les grandes cités du nouveau monde sont magnifiquement bâties.* Partie la plus ancienne de certaines villes : *la Cité de Londres, de Paris.* Corps des habitants : *toute la cité est en rumeur.* *La cité sainte*, Jérusalem, Rome. *La cité céleste*, le paradis. *Droit de cité*, aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville : *Caracalla donna à tous les sujets de l'empire le droit de cité romaine.* *Cité lacustre*, village construit, dans les temps préhistoriques, au milieu de lacs, sur des îles artificielles : *les cités lacustres sont nombreuses au bord des grands lacs de la Suisse.* Nom donné à diverses agglomérations urbaines : *cité ouvrière, cité jardin, cité universitaire.*

CITER (*té*) v. t. (lat. *citare*). Rapporter textuellement ce que quelqu'un a dit, a écrit : *les puritains citaient la Bible à tout propos.* Invoquer comme preuve : *citer des faits.* Désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure.* *Dr.* Appeler devant la justice.

CITÉRIEUR, E adj. Qui est en deçà, de notre côté. ANT. **Ultérieur.**

CITERNE (*tèr ne*) n. f. (lat. *cisterna*). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales : *l'eau de citerne est généralement de qualité inférieure.* **Wagon-citerne,** grand réservoir pour transport des liquides.

CITERNEAU (*tèr-nô*) n. m. Petite chambre qui précède la citerne et où les eaux s'épurent et se filtrent.

CITHARE n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens dont l'invention est attribuée à Terpandre. Instrument de musique, à cordes métalliques sur une table d'harmonie.


Cithare.

CITHARÈDE n. Personne qui chantait en s'accompagnant de la cithare.

CITHARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui joue de la cithare.

CITOYEN, ENNE (*toi i-in, è-ne*) n. Habitant d'une cité. Qui jouit du droit de cité : *les citoyens romains.* Membre de l'État, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques : *tout citoyen doit obéissance aux lois.* Sous la Révolution, appellation qui remplaça celle de Monsieur. *Fam.* Personnage : *un drôle de citoyen.* Adjectiv. : *soldat citoyen.*

CITRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide citrique.

CITRIN, E adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qui est extrait du citron.

CITRON n. m. (gr. *kitron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle et plein d'un jus acide : *le suc du citron est un préservatif contre le scorbut.* Adj. invar. Couleur de citron : *robe citron.*

CITRONNADE (*tro na-de*) n. f. Boisson froide, préparée avec de l'eau sucrée et du jus de citron.


Citronnier.

CITRONNÉ (*tro-né*), **E** adj. Qui sent le citron. Où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE (*tro-nè-le*) n. f. Nom donné à diverses plantes qui sentent le citron. Liqueur préparée avec des écorces de citron.

CITRONNER (*tro-né*) v. t. Additionner de jus de citron : *citronner un poisson.*

CITRONNIER (*tro ni é*) n. m. *Bot.* Genre d'aurantiacées, qui produisent le citron : *le bois de citronnier est utilisé dans l'ébénisterie de luxe.*

CITROUILLE (*trou, ll* mll.) n. f. (ital. *citruolo*). Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges, à fruits très gros et comestibles.


Citrouille.

CIVADIÈRE n. f. (orig. provenç.). Voile carrée du beaupré.

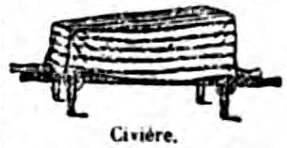
CIVE ou **CIVETTE** (*ve te*) n. f. (lat. *cæpa*). Syn. de CIBOULETTE.

CIVET (*vè*) n. m. (de *cive*). Ragoût de lièvre (ou de quelque autre gibier ou volaille), dans lequel il entre du vin et des oignons : *civet de lièvre, de chevreuil, d'oie.*

CIVETTE (*vè-te*) n. f. (de l'ar. *zabad*, musc). Genre de mammifères carnassiers, possédant au-dessus de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse, d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie : *la civette n'habite que les régions tropicales.* Parfum produit par la civette.


Civette.

CIVIÈRE n. f. Appareil à brancards, pour porter des blessés, des malades, du fumier, des fardeaux. (Syn. BRANCARD.)


Civière.

CIVIL (*vil*), **E** adj. (lat. *civilis*; de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens : *discordes, guerres civiles.* Se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique* : *emploi civil; autorité civile.* *Fig.* Poli, honnête, bien élevé. *Droits civils*, droits des particuliers dans leur vie privée, par opposition aux *droits politiques*. *Mort civile*, privation des droits civils et civiques (peine auj. abrogée). N. m. Celui qui n'est ni soldat ni prêtre. *Dr.* Ce qui concerne les affaires des particuliers entre eux seulement : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT (*man*) adv. En matière civile : *juger civilement.* Avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui civilise. Substantiv. : *les grands civilisateurs.*

CIVILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de civiliser. Etat de ce qui est civilisé : *la civilisation remplace peu à peu l'état sauvage.* ANT. **Barbarie.**

CIVILISER (*zé*) v. t. (rad. *civil*). Rendre sociable, poli. Polir les mœurs : *les Grecs contribuèrent à civiliser les Romains.*

CIVILITÉ n. f. (de *civil*). Manière honnête de vivre et de converser ; courtoisie. Recueil de ces usages. Pl. Paroles civiles, compliments : *faire des civilités.* ANT. **Impolitesse, grossièreté.**

CIVIQUE adj. (lat. *civicus* ; de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *devoirs, vertus civiques.* **Couronne civique,** que l'on décernait, à Rome, au soldat qui avait sauvé un citoyen dans une bataille.

CIVISME (*vis-me*) n. m. (du lat. *civis*, citoyen). Zèle, dévouement pour la patrie.

CLABAUD (*bô*) adj. et n. m. Se dit d'un chien de chasse à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE (*bô*) n. m. Cri du chien qui clabaude. *Fig.* Médisances, criailleries.

CLABAUDER (*bô-dé*) v. i. (de *clabaud*). *Véner.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Protester mal à propos, dénigrer sans sujet. Médire. Cancaner.

CLABAUDERIE (*bô-de-rî*) n. f ou **CLABAUDEMENT** (*bô-de-man*) n. m. Syn. de CLABAUDAGE (*au fig.*).

CLABAUDEUR, EUSE (*bô-deur, eu-ze*) n. Personne qui clabaude, qui crie fort et mal à propos.

CLAC (*klak*) Interj. V. CLIC.

CLADONE ou **CLADONIE** (*nî*) n. f. Genre de lichens employés en thérapeutique.

CLAFOUTI n. m. Gâteau berrichon et limousin, préparé avec un mélange de pâte et de fruits (cerises), cuit au four. (On écrit aussi CLAFOUTIS.)

CLAIE (*klè*) n. f. (bas lat. *cleta*). Tissu d'osier à claire-voie : *on fait sécher les fruits sur des claies.* Treillage en bois ou en fer : *claie à passer la terre, à trier le sable,* etc. Clôture. *Traîner sur la claie,* autref., peine infamante qui consistait à placer sur une claie et à faire traîner par un cheval le corps de certains suppliciés, suicidés, etc. ; auj., *au fig.*, vilipender.

CLAIR (*klèr*), **E** adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant : *un feu clair.* Qui donne ou qui reçoit beaucoup de jour : *chambre très claire.* Net, distinct : *voix claire.* Transparent : *vitre claire.* Limpide : *eau claire.* Peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair.* Peu consistant : *sirop clair.* Peu serré : *toile claire.* Pur, serein : *temps clair. Fig.* Facilement intelligible : *style clair.* Qui voit, comprend avec facilité : *esprit clair.* Evident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Partie éclairée d'un tableau, etc. : *les ombres et les clairs. Tirer quelque chose au clair,* se rendre un compte exact. Adverbialem. D'une manière claire, distincte : *voir clair. Fig. Voir clair,* être perspicace, avisé. N. f. Bassin d'élevage huîtrier. ANT. **Obscur, trouble, confus.**

CLAIREMENT (*klè-re-man*) adv. Nettement, franchement : *écrire clairement, c'est déjà bien écrire.*

CLAIRET (*klè-rè*) adj. et n. m. Vin rouge léger et peu coloré.

CLAIRETTE (*klè-rè-te*) n. f. Cépage blanc du Midi. Vin blanc mousseux, fabriqué avec ce cépage : *la clairette de Limoux.* Nom vulgaire de la mâche.

CLAIRE-VOIE (*klè-re-voi*) n. f. Barrière, plancher, etc., dont les pièces sont espacées. Rangée de fenêtres dans le haut des nefs des églises gothiques. Loc. adv. **A claire-voie,** à jour. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE (*klè*) n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt. Endroit où le tissu d'une toile est moins serré. (On dit aussi CLARIÈRE.)

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas : *Rembrandt a tiré du clair-obscur d'admirables effets. Par ext.* Mélange d'ombre et de clarté : *le clair-obscur des forêts.* Pl. des *clairs-obscurs.*



Clairon.

CLAIRON (*klè*) n. m. (rad. *clair*, dans le sens de *aigu*). Trompette à son aigu et perçant, en usage surtout dans l'infanterie : *sonnerie de clairons.* Personne, soldat qui joue de cet instrument.

CLAIRONNANT (*klè-ro-nan*), **E** adj. Qui a le timbre du clairon : *voix claironnante.*

CLAIRONNER (*klè-ro-né*) v. i. Sonner du clairon. *Fig.* Produire un son analogue : *voix qui claironne.* V. t. Annoncer à grand fracas : *claironner une victoire.*

CLAIRSEMÉ, E (*klèr*) adj. Peu serré : *blé clairsemé ; cheveux clairsemés.*

CLAIRVOYANCE (*klèr-voi-ian-se*) n. f. (de *clairvoyant*). Sagacité, pénétration. ANT. **Aveuglement.**

CLAIRVOYANT (*klèr-voi-ian*), **E** adj. (de *clair*, et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant : *Thiers fut un homme d'Etat clairvoyant.* ANT. **Aveugle.**

CLAMER (*mé*) v. t. (lat. *clamare*). Crier : *clamer sa douleur.*

CLAMEUR n. f. (de *clamer*). Cris de mécontentement, de réprobation, de réclamation : *les clameurs des spectateurs des tribunes intimidaient la Convention.* Bruit tumultueux : *la clameur des flots.*

CLAMPIN (*klan*) n. m. *Fam.* Traînard, paresseux.

CLAN n. m. (gaël. *clann*). Tribu écossaise ou irlandaise, formée d'un certain nombre de familles. *Fig.* Parti, coterie : *le clan des romantiques.*

CLANDESTIN (*dès-tin*), **E** adj. (lat. *clandestinus*). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *les mariages clandestins sont nuls en France.* ANT. **Autorisé, avoué, public.**

CLANDESTINEMENT (*dès-ti-ne-man*) adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ (*dès-ti*) n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET (*pè*) n. m. Soupape dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

CLAPIER (*pi-é*) n. m. (de *clapir*). Trou creusé dans les garennes pour servir de retraite aux lapins. Garenne. Loge à lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR v. i. (orig. germ.). Crier, en parlant des lapins.

CLAPIR (SE) v. pr. (de *clapier*). Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE ou **CLAPOTEMENT** (*man*) ou **CLAPOTIS** (*ti*) n. m. Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent.

CLAPOTER (*tè*) v. i. Produire un clapotis : *les eaux clapotent doucement le long des côtes.*

CLAPOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **CLAPOTANT** (*tan*), **E** adj. Qui clapote : *mer clapoteuse* ou *clapotante.*

CLAPPEMENT (*kla-pe-man*) n. m. Bruit sec que produit la langue, quand on la détache brusquement du palais : *accuser par un clappement l'excellence du vin qu'on vient de boire.*

CLAPPER (*kla-pé*) v. i. (all. *klappen*). Faire entendre un clappement.

CLAQUE n. f. (de *claquer*). Coup donné avec le plat de la main : *donner, recevoir une claque.* Réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Partie de la tige d'une bottine, qui confine à la semelle. Pl. Sorte de socque plat. (Vx.)



Claque.

CLAQUE n. m. Chapeau de haute forme, à ressorts, et que l'on peut aplatir. **Chapeau à claque,** chapeau à larges bords relevés et aplatis sur le côté, de façon à former deux cornes : *le chapeau à claque est la coiffure de grande tenue des généraux, des polytechniciens,* etc.

CLAQUÉ (*ké*), **E** adj. Frappé d'une claque. Applaudi par la claque. **Chaussure claquée,** chaussure d'étoffe avec du cuir au bout, sur les côtés.

CLAQUEDENT (*ke-dan*) ou **CLAQUEFAIM** (*ke-fin*) n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit de ce qui claque : *le claquement d'un fouet, des dents, des mains.*

CLAQUEMURER (*ke-mu-ré*) v. t. Enfermer, emprisonner en chambre. **Se claquemurer** v. pr. S'enfermer chez soi.

CLAQUER (*ké*) v. i. (onomatop.). Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet : *ses*

dents claquaient (ou *il claquait des dents*) *de peur. Fig.* et *fam. Faire claquer son fouet*, faire le fier, se donner de l'importance. *Pop.* Mourir. V. t. Donner une claque. Applaudir en battant des mains.

CLAQUET (*kè*) n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet*, il parle toujours.

CLAQUETER (*ke-té*) v. i. Double le *t* devant une syllabe muette : *elle claquette*.) Se dit du cri de la cigogne et de la poule qui va pondre.

CLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices. (Syn. CLAQUOIR.) Sorte de crécelle.

CLAQUEUR (*keur*) n. m. Applaudisseur gagé.

CLARIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui clarifie. N. m. Substance propre à clarifier.

CLARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de clarifier : *la clarification des eaux de rivière s'opère sur des filtres de gravier.*

CLARIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *clarus*, clair, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre clair une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin.* Purifier : *clarifier du sucre.* ANT. **Troubler, épaissir.**



Clarinette.

CLARINE n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux paissants, pour les retrouver.

CLARINETTE (*nè-te*) n. f. Instrument à vent, à bec, à anche et à clefs. Musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARINETTISTE (*nè-tis-te*) n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

CLARISSE (*ri-se*) n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire.

CLARTÉ n. f. (du lat. *clarus*, clair). Lumière : *la clarté du jour.* Transparence : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté : *Voltaire écrivait avec clarté.* Pl. Connaissance, notion : *avoir des clartés de tout.* (Vx.) ANT. **Obscurité, trouble, confusion.**

CLASE n. f. (du gr. *klasis*, action de briser). *Géol.* Fracture du sol.

CLASSE (*kla-se*) n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *les états généraux de 1789 réunissaient les trois classes de la noblesse, du clergé et du tiers état;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de première classe ;* suivant leur nature : *classe des mammifères.* Contingent militaire, comprenant tous les conscrits d'une même année : *la classe de 1922.* Elèves sous un maître : *classe turbulente.* Leçon : *faire la classe.* Salle des leçons : *aérer la classe.* Ecole, étude en général : *faire ses classes.* Pl. Ensemble des élèves : *la rentrée des classes. Hist nat* Chacune des grandes divisions d'un règne qui se subdivisent en *ordres* ou en *familles.*

CLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de classer. Etat de ce qui est classé : *un bon classement facilite les recherches*

CLASSER (*kla-se*) v t. Ranger par classes : *classer des papiers, des plantes.* ANT. **Déclasser, embrouiller.**

CLASSEUR (*kla-seur*) n. m. Portefeuille à compartiments, meuble où l'on classe des papiers.

CLASSICISME n. m. Système qui préconise comme seuls modèles les écrivains de l'antiquité et du XVIIe siècle.

CLASSIFICATEUR (*kla-si*) n. m. Celui qui établit des classifications : *Linné fut en botanique le premier des grands classificateurs.*

CLASSIFICATION (*kla-si, si-on*) n. f. Distribution systématique par classes : *on doit à Auguste Comte et à Cuvier de célèbres classifications des sciences.*

CLASSIFIER (*kla-si-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Etablir par classifications.

CLASSIQUE (*kla-si-ke*) adj. A l'usage des classes : *livre, auteur classique.* Conforme aux règles tracées par les anciens : *genre classique*, par opposition au *genre romantique. Langues classiques*, le grec et le latin. N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques grecs, français.* Auteur partisan du genre classique : *les classiques et les romantiques.*

CLASTIQUE (*klas-ti-ke*) adj. (du gr. *klastos*, brisé). *Géol.* Se dit de formations détritiques, résultant de la démolition de roches par les eaux. *Anat.* Démontable, en parlant des pièces d'anatomie artificielles.

CLATIR v. i. *Chass.* Se dit du chien qui pousse des cris répétés, pour annoncer que la bête est prise.

CLAUDICATION (*klô, si-on*) n. f. (du lat. *claudicare*, boiter). Action de boiter : *Tamerlan, Walter Scott, étaient atteints de claudication.*

CLAUSE (*klô-ze*) n. f. (bas lat. *clausa*). Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc. : *les clauses du traité de Troyes étaient déshonorantes.*

CLAUSTRAL (*klôs-tral*), **E, AUX** adj. (de *claustrer*). Qui appartient au cloître : *discipline claustrale.*

CLAUSTRATION (*klôs-tra-si-on*) n. f. (même étym.). Action d'enfermer quelqu'un dans un cloître, un lieu clos : *Charles-Quint finit sa vie dans une volontaire claustration.*

CLAUSTRER (*klôs-tré*) v. t. (du lat. *claustrum*, cloître). Cloîtrer.

CLAVAIRE (*vè-re*) n. f. Genre de champignons basidiomycètes, presque tous comestibles, ressemblant à du corail. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CLAVEAU (*vô*) n. m. (du lat. *clavis*, clef). *Archit.* Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une voûte, d'une corniche, etc. Syn. de CLAVELÉE.

CLAVECIN n. m. (du lat. *clavis*, clef, et *cymbalum*, cloche). Instrument de musique à clavier et à cordes : *le son du clavecin était plus grêle que celui du piano, qui l'a remplacé.*

CLAVECINISTE adj. et n. Qui joue du clavecin.

CLAVELÉ, E ou **CLAVELEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE (*lé*) n. f. (du lat. *clavis*, clef). Maladie contagieuse des bêtes à laine, analogue à la variole : *on possède un vaccin efficace contre la clavelée.*

CLAVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *clef*). Clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

CLAVICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE n. f. (lat. *clavicula*, dimin. de *clavis*, clef). Chacun des deux os longs, un peu en forme d'S, qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules : *les luxations de la clavicule sont fréquentes.*

CLAVICULÉ, E adj. Pourvu de clavicules.

CLAVIER (*vi-é*) n. m. (du lat. *clavis*, clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgue, d'une machine à écrire, etc. : *les grandes orgues ont jusqu'à cinq claviers superposés.* Anneau ou chaîne de métal, servant à tenir réunies plusieurs clefs.

CLAYÈRE (*klè-iè-re*) n. f. Parc à huîtres.

CLAYMORE (*klè*) n. f. Epée écossaise à deux mains, à lame longue et large.

CLAYON (*klè-ion*) n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages, porter des pâtisseries, etc. Clôture d'un parc à moutons.



Clef.

CLAYONNAGE (*klè-io-na-je*) n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir des terres, arrêter l'eau, etc. Action, manière de préparer cet ouvrage.

CLAYONNER (*klè-io-né*) v. t. Garnir d'un clayonnage le talus d'un canal, d'une route, les parois d'une tranchée, d'un fossé, etc.

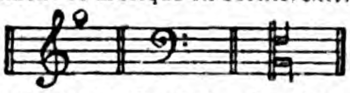
CLEARING (*cli-ring'*) n. m. (mot anglais). Compensation (banque).

CLEF (*klé*) ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument métallique pour ouvrir et fermer une serrure. *Fig. Clef des champs*, liberté de sortir. *Clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Sous clef*, enfermé, en prison. *Mettre la clef sous la porte*, partir, disparaître furtivement. *Les clefs de saint Pierre*, les clefs du paradis, insignes de l'autorité papale. Ce qui permet de comprendre un problème, une affaire, un système philosophique, etc. *Trouver la clef d'un mystère*, son explication. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou desserrer des écrous, monter ou démonter, etc. *Clef anglaise*, ce même outil avec mâchoires mobiles. *Clef universelle*, instrument analogue aux précédents et dont les mâchoires peuvent s'adapter aux écrous de toutes les tailles. *Mus.* Signe qui indique l'intonation : *clef*



Clef anglaise.

de sol, clef de fa, clef d'ut. Outil pour accorder les pianos. Pièces mobiles qui bouchent ou qui ouvrent les trous d'un instrument de musique en bois. *Archit.* **Clef de voûte,** pierre en forme de coin, qui occupe la partie centrale d'une voûte ou d'un arceau et qui, posée la dernière, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : *la logique est la clef de voûte de l'intelligence.*



Clef de sol. Clef de fa. Clef d'ut.

CLÉMATITE n. f. (gr. *klêmatis*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes grimpantes, ornementales, de tous les pays.



Clématite.

CLÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner : *Auguste pardonnant à Cinna fit preuve à la fois de clémence et d'habileté.* Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains, etc. Se dit aussi en parlant des éléments. ANT. **Inclémence, cruauté, rigueur, sévérité.**

CLÉMENT (*man*), **E** adj. (lat. *clemens*). Qui a de la clémence : *un juge clément. Ciel clément,* climat doux, temps favorable, et, *au fig.*, destin propice. ANT. **Inclément, implacable, rigoureux.**

CLÉMENTINES (*man*) adj. et n. f. pl. Se dit des décrétales de Clément V, publiées par Jean XXII.

CLENCHE (*klan-che*) ou **CLENCHETTE** (*klan-chè-te*) n. f. (allem. *klinke*). Pièce du loquet d'une porte, que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

CLEPHTE ou **KLEPHTE** (*klèf-te*) n. m. Montagnard de l'Olympe ou du Pinde, qui vit surtout de brigandage.

CLEPSYDRE (*klèp-si-dre*) n. f. (gr. *klepsudra*). Horloge à eau des anciens : *Charlemagne reçut de Haroun-al-Raschid une magnifique clepsydre.*

CLEPTOMANE (*klèp*) n. Qui est atteint de cleptomanie.

CLEPTOMANIE (*klèp, nî*) n. f. (du gr. *kleptein*, voler, et de *manie*). Manie du vol.

CLERC (*klèr*) adj. et n. m. (lat. *clericus*, du clergé). Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure : *les clercs et les laïques. Par ext.* Savant, lettré : *Charles V était un clerc plutôt qu'un guerrier.* Celui qui travaille dans l'étude d'un homme de loi. Dans quelques régions de la France, enfant de chœur. *Fig. Pas de clerc,* démarche maladroite ou infructueuse.

CLERGÉ (*klèr-jé*) n. m. (lat. *clericatus*). Corps des ecclésiastiques : *le clergé était, avant 1789, le premier des ordres privilégiés.* Corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville. *Clergé séculier,* ensemble des prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre régulier. *Clergé régulier,* ensemble des prêtres qui appartiennent à des ordres religieux.

CLERGIE (*klèr-jî*) n. f. (de *clerc*). Instruction, science, privilège des clercs. *Bénéfice de clergie,* ancien privilège grâce auquel tout criminel sachant lire et écrire pouvait obtenir grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX adj. et n. (lat. *clericus*). Qui appartient au clergé : *la vie cléricale.* Se dit des partisans du clergé et de sa prépondérance politique.

CLÉRICALISER (*zé*) v. t. Rendre clérical.

CLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Eglise.

CLÉRICATURE n. f. (de *clerc*). Etat, ensemble des clercs ecclésiastiques ou des clercs d'études.

CLIC (*klik*) interj. (onomatop.). Onomatopée exprimant un claquement sec : *clic ! clac !*

CLICHAGE n. m. Action de fabriquer un cliché.

CLICHÉ n. m. (de *clicher*). Planche métallique sur laquelle a été reproduite en relief une image, en vue de l'impression : *les clichés de cuivre donnent de belles impressions.* Image photographique négative, obtenue à la chambre noire. *Fig.* et *fam.* Lieu commun, banalité, qu'on redit souvent et dans les mêmes termes.

CLICHER (*ché*) v. t. (de *cliquer*). *Typogr.* Couler un alliage métallique dans l'empreinte prise sur une ou plusieurs pages composées en caractères mobiles.

CLICHERIE (*rî*) n. f. Atelier de clichage.

CLICHEUR n. et adj. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT (*an*), **E** n. (lat. *cliens*). *Antiq. rom.* Plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien : *les clients venaient à l'aube saluer leur patron.* Personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires, à un avocat, sa santé à un médecin. Pratique d'un commerçant.

CLIENTÈLE (*kli-an*) n. f. Ensemble des clients : *la clientèle d'un commerçant, d'un patron.* Protection accordée par le patron.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau. (V. CANONNIÈRE.)

CLIGNEMENT (*man*) n. m. Action de cligner.

CLIGNE-MUSETTE (*zè-te*) n. f. Jeu d'enfants, qu'on appelle aussi *cache-cache.*

CLIGNER (*gné*) v. t. (du lat. *clinare*, incliner). Regarder en fermant les yeux à demi : *les myopes clignent les yeux pour mieux voir.* Rapprocher brusquement les paupières : *cligner les yeux en signe d'assentiment.* V. i. *Cligner de l'œil,* faire signe de l'œil à quelqu'un.

CLIGNOTANT (*tan*), **E** adj. Qui clignote : *yeux clignotants.*

CLIGNOTEMENT (*man*) n. m. Action de clignoter.

CLIGNOTER (*té*) v. t. et i. Rapprocher les paupières coup sur coup : *la lumière trop vive fait clignoter les yeux.*

CLIMAT (*ma*) n. m. (gr. *klima*). Ensemble de circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *le climat de la France est tempéré.* Région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats.*

CLIMATÉRIQUE adj. Se dit des époques de la vie considérées comme critiques. *Année climatérique,* chaque septième ou neuvième année de la vie, que les anciens disaient critiques, surtout la soixante-troisième (*la climatérique* n. f.), produit de 7×9. *Abusiv.* Relatif au climat.

CLIMATIQUE adj. *Météor.* Qui a rapport au climat : *influence climatique. Station climatique.*

CLIMATISATION n. f. Modification artificielle apportée à l'atmosphère d'un lieu d'habitation.

CLIMATOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *klima, atos,* climat, et *logos,* discours). Traité, étude des climats.

CLIMATOLOGIQUE adj. Qui concerne la climatologie. Qui dépend du climat.

CLIN n. m. (de *cligner*). *Clin d'œil,* mouvement rapide des paupières qu'on baisse et relève subitement. Loc. adv. : **En un clin d'œil,** en un temps très court. Pl. des *clins d'œil* ou *clins d'yeux.*

CLINFOC (*fok*) n. m. (allem. *klein fock*). Foc très léger, amuré sur un bout-dehors poussé à l'extrémité du bout-dehors du grand foc.

CLINICIEN (*si-in*) adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie les phénomènes morbides directement sur le malade, sans préoccupation théorique.

CLINIQUE adj. (du gr. *klinê*, lit). Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement de la médecine, donné près des malades. Hôpital où les étudiants se forment à la pratique de la médecine et de la chirurgie. Etablissement, gratuit ou payant, où les malades reçoivent des soins.

CLINOMÈTRE n. m. (gr. *klinê*, lit, et *metron,* mesure). Sorte de niveau d'eau, mesurant l'inclinaison d'un plan sur l'horizon.

CLINQUANT (*kan*) n. m. (de l'anc. v. *cliquer,* pour *cliqueter*). Lamelle métallique et brillante, que l'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur : *mobilier qui n'est que du clinquant.*

CLIPPER (*kli-peur*) n. m. (mot angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marcheur.

CLIQUART (*kar*) n. m. *Géol.* Mince couche de gypse. Couche de terrain des environs de Paris, d'où l'on retire d'excellentes pierres de construction.

CLIQUE n. f. *Fam.* Société de gens méprisables. *Arg. milit.* Ensemble des tambours et clairons d'un régiment.

CLIQUET (*kè*) n. m. Petit levier qui a pour fonction d'arrêter le mouvement d'une roue dentée.


Cliquet.

CLIQUETER (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il cliquette.*) Faire un bruit sec en se choquant.

CLIQUETIS (*ke-ti*) n. m. Bruit produit par des corps sonores entre-choqués : *le cliquetis des armes. Fig.* : *un cliquetis de mots.*

CLIQUETTE (*kè-te*) n. f. Castagnette primitive, faite de deux os, de deux morceaux de bois, d'ardoise, etc. *Pêch.* Pierre percée qui leste un filet.

CLISSAGE (*kli-sa-je*) n. m. Action de garnir de clisses : *le clissage d'une bouteille, d'un membre fracturé.*

CLISSE (*kli-se*) n. f. (de *éclisse*). Claie pour égoutter les fromages. Enveloppe d'osier, de jonc, pour bouteilles. *Chir.* Syn. de ÉCLISSE.

CLISSER (*kli-sé*) v. t. Garnir de clisses, mettre une clisse : *clisser une bouteille.*

CLIVAGE n. m. Action ou manière de cliver des cristaux : *le clivage de l'ardoise s'opère avec une grande facilité.* Fissure à surfaces planes, dans une pierre. *Plan de clivage,* plan suivant lequel on peut cliver un cristal (diamant, etc.).

CLIVER (*vé*) v. t. (allem. *klieben*). Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.

CLOAQUE (lat. *cloaca*) n. m. Egout pour les eaux, les immondices; lieu destiné à recevoir les immondices. Masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque.* Lieu malpropre et infect. *Fig.* : *certaines villes, certaines personnes, sont des cloaques de vice, d'impureté.* Fém. seulemt dans l'expression *la Grande Cloaque* (V. CLOACA MAXIMA à la *Part. hist.*)


Cloche.

CLOCHARD n. m. *Pop.* Vagabond.

CLOCHE n. f. (bas lat. *clocca*). Instrument d'airain, creux, évasé, que l'on suspend et dont on tire des sons au moyen d'un battant placé au milieu : *il est dangereux de sonner les cloches pendant un orage.* Vase de cuivre pour cuire les fruits. Couvercle pour des mets : *cloche à fromage.* Vase de verre pour couvrir les plantes : *les cloches hâtent la maturation des fruits.* Ampoule à la peau. Coiffure à bords rabattus. *Cloche à plongeur,* récipient en forme de cloche, au moyen duquel on peut descendre, travailler sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique, ouvert à une extrémité. PROV. : **Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son,** si l'on veut être bien fixé dans un différend, il faut entendre les deux parties.


Cloche à melon.

CLOCHEMENT (*man*) n. m. Action de clocher, de boiter.

CLOCHE-PIED [*pi-é*] **(À)** loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER (*ché*) n. m. Tour d'une église, où sont les cloches : *les premiers clochers datent du VIIe siècle.* Paroisse. Pays natal : *aller revoir son clocher. N'avoir vu que son clocher,* connaître peu le monde, la vie. *Course au clocher,* course à travers champs, dans laquelle on prend un clocher pour but. *Fig. Rivalités de clocher,* querelles jalouses entre gens du même pays, entre localités voisines. PROV. : **Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse,** il faut mettre à la portée de chacun ce dont tout le monde a besoin.


Clochers.

CLOCHER (*ché*) v. i. (lat. *claudicare*). Boiter. *Fig.* Pécher par quelque point : *cette composition cloche. Ce vers cloche,* la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Petit clocher, ou ornement pyramidal au-dessus d'un édifice, etc.

CLOCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cloche. Nom vulgaire de diverses fleurs en forme de cloche.

CLOISON (*zon*) n. f. (lat. pop. *clausio*). Séparation en planches ou en maçonnerie légère : *cloison pleine, cloison de bois. Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité : *la cloison du nez. Mar. Cloison étanche,* cloison métallique qui divise un navire en compartiments étanches.

CLOISONNAGE (*zo-na-je*) ou **CLOISONNEMENT** (*zo-ne-man*) n. m. Tout ouvrage de cloison. Dispositif en cloisons.

CLOISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Partagé en compartiments. Se dit des émaux dans lesquels les motifs sont circonscrits par de simples cloisons, dressées verticalement sur la surface pour retenir la matière vitrifiée : *des vases cloisonnés.* N. m. *un cloisonné.*

CLOISONNER v. t. Séparer par des cloisons.

CLOÎTRE n. m. (du lat. *claustrum,* verrou, barrière). Partie d'un monastère, formée de galeries couvertes encadrant une cour ou un jardin : *le cloître du Mont Saint-Michel est d'une architecture admirable.* Au moyen âge, disposition analogue à côté des églises. *Par ext.* Monastère : *Pépin le Bref enferma dans un cloître le dernier des Mérovingiens. Au fig.,* vie qu'on mène dans un cloître : *les austérités du cloître.*

CLOÎTRÉ, E adj. Enfermé dans un cloître. *Couvent cloîtré,* dont les religieux ne sortent jamais.

CLOÎTRER (*tré*) v. t. Enfermer dans un cloître. Enfermer en général : *cloîtrer un enfant.* **Se cloîtrer** v. pr. Entrer dans un cloître. *Fig.* Vivre sans voir personne.

CLOPIN-CLOPANT (*pan*) loc. adv. *Fam.* En clopinant : *arriver clopin-clopant.*

CLOPINER (*né*) v. i. (anc. fr. *clopin,* boiteux). Marcher avec peine, en clochant un peu.

CLOPORTE n. m. Petit animal crustacé, qui a un grand nombre de pattes et qui vit dans les lieux sombres et humides : *certains cloportes se roulent en boule quand ils sont effrayés.*


Cloporte.

CLOQUE n. f. (forme normande de *cloche*). Maladie des feuilles, plus particulièrement de celles du pêcher, qui les fait jaunir et se rouler sur elles-mêmes. Ampoule, boursouflure de la peau, surtout causée par une brûlure : *une rapide application d'acide picrique prévient la formation des cloques.*

CLOQUER (*ké*) v. i. Se boursoufler, en parlant des couches de peinture. V. t. Gaufrer en donnant l'apparence de cloques : *étoffe cloquée.*

CLORE v. t. (lat. *claudere.* — Usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt,* sans pl. *Je clorai,* etc. *Je clorais,* etc. *Que je close,* etc. *Clos, e.* Et à tous les temps composés.) Fermer, boucher : *clore un passage. Clore les yeux, la paupière,* dormir ; mourir. Entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.* Contracter définitivement : *clore un marché. Absol.* Pouvoir être fermé : *fenêtre qui clôt mal.* ANT. **Ouvrir.**

CLOS (*klô*) n. m. (de *clore*). Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés. *Particul.* Vignoble : *le clos Vougeot donne d'excellents vins rouges.*

CLOS, E (*klô, ô-ze*) adj. Fermé : *trouver porte close.* Terminé, achevé : *la session est close. Champ clos,* autref., terrain entouré de barrières, pour les tournois, les combats singuliers : *combattre en champ clos. Nuit close,* complète. *Bouche close,* sans prononcer une seule parole. *Les yeux clos,* sans regarder. *Fig.* A l'aveuglette.

CLOSEAU (*zô*) n. m. ou **CLOSERIE** (*ze-rî*) n. f. Petite métairie. Petit clos.

CLÔTURE n. f. (du lat. *claudere,* fermer). Enceinte de murailles, de haies, etc. Mur de clôture. Vie claustrale. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire.* Dernière séance, fin d'une séance.

CLÔTURER (*ré*) v. t. Faire une clôture, la clôture.

CLOU n. m. (lat. *clavus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe, que l'on enfonce pour fixer. *Ne tenir ni à fer ni à clou,* être très mal fixé. *Suspendre un objet au clou,* renoncer à s'en servir (d'où la dérivation populaire de *mettre en gage*). *River un clou,*

en rabattre au marteau la pointe dépassante. *Fig. River son clou à quelqu'un*, le réduire au silence par une réponse mordante, décisive. *Fam.* Attraction principale : *le clou d'une soirée.* Furoncle. *Pop.* Mont-de-piété. Poste de police. *Bot.* **Clou de girofle,** v. GIROFLE. Prov. : **Un clou chasse l'autre,** les nouveaux soucis font oublier les anciens.


Clous.

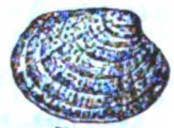
CLOUAGE ou **CLOUEMENT** (*klou-man*) n. m. Action ou manière de clouer.

CLOUER (*klou-é*) v. t. Fixer avec des clous et, *par ext.*, avec un corps pointu : *flèche, coup d'épée, qui cloue l'adversaire au sol. Fig.* Assujettir, fixer quelqu'un : *la maladie nous cloue à la chambre. Fam.* Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre : *clouer un contradicteur.* ANT. **Déclouer.**

CLOUTAGE n. m. Action de clouter.

CLOUTER v. t. Garnir de clous : *passage clouté.*

CLOUTERIE (*rî*) n. f. Commerce, fabrication de clous : *la clouterie est répandue dans les Ardennes.*


Clovisse.

CLOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOUTIÈRE n. f. Instrument pour faire à la main des têtes de clous. Boîte à clous.

CLOVISSE (*vi-se*) n. f. Coquillage alimentaire du genre *vénus*, abondant sur les côtes de France.

CLOWN (*kloun'*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise. Dans les cirques, acteur, bouffon, doué de beaucoup d'agilité et de souplesse : *le métier de clown demande beaucoup d'esprit et d'à-propos.* (On emploie aussi le fém. CLOWNESSE.)


Clowns.

CLOWNERIE (*klou-ne-rî*) n. f. Ensemble de clowns. Tour, facétie de clown.

CLOWNESQUE adj. Propre au clown.

CLOYÈRE (*klo* ou *kloi-iè-re*) n. f. Panier pour mettre du poisson, et surtout des huîtres. Son contenu (25 douzaines).

CLUB (*klub'* ou *kleub'*) n. m. (mot angl.). Assemblée politique : *le club des Jacobins.* Cercle, association d'amis : *un club littéraire. Jeux.* Au golf, crosse pour pousser les balles.

CLUBISTE (*bis-te*) n. m. Membre d'un club.

CLUBMAN (*man'*) n. m. Membre d'un club. Habitué des cercles. Pl. des *clubmen.*

CLUSE (*klu-ze*) n. f. Coupure transversale dans les rides parallèles des chaînes de montagnes.

CLUSIACÉES (*zi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *clusie.* S. une *clusiacée.*

CLUSIE (*zî*) n. f. Genre de clusiacées laticifères, des pays tropicaux, souvent parasites d'autres arbres.

CLYSOIR (*zoir*) n. m. (du gr. *kluzein*, laver). Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui servait à prendre des lavements.

CLYSOPOMPE (*zo-pon-pe*) n. m. (de *clysoir*, et *pompe*). Appareil composé d'un clysoir adapté à une petite pompe foulante.

CLYSTÈRE (*klis-tè-re*) n. m. Lavement.

CNÉMIDE n. f. Sorte de jambière des soldats grecs.

Co, symbole chimique du *cobalt.*

CO, COL, COM ou **CON** (du lat. *cum*, avec), préfixe qui indique réunion ou adjonction.

COACCUSÉ (*a-ku-zé*), **E** n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACTIF, IVE (*ak*) adj. (du lat. *coactum*, supin de *cogere*, forcer). Qui a droit, pouvoir de contraindre.

COACTION (*ak-si-on*) n. f. (de *coactif*). Contrainte, violence.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. (préf. *co*, et lat. *adjutor*, aide). Prélat adjoint à un autre prélat : *Paul de Gondi était coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle.*

COADJUTORERIE (*rî*) n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COADJUVANT (*van*), **E** adj. Qui aide.

COAGULABLE adj. Qui peut se coaguler : *l'albumine est coagulable.*

COAGULANT (*lan*), **E** adj. Qui coagule : *la présure est une substance coagulante.*

COAGULATEUR, TRICE adj. Qui produit la coagulation : *l'effet coagulateur de l'eau-de-vie.*

COAGULATION (*si-on*) n. f. Etat d'un liquide coagulé. Action par laquelle il se coagule.

COAGULER (*lé*) v. t. (lat. *coagulare*). Figer, en parlant d'un liquide ; lui donner de la consistance. **Se coaguler** v. pr. Se prendre sous la forme de gelée.

COAGULUM (*lom'*) n. m. Masse de substance coagulée. Ce qui sert à coaguler.

COALISÉ (*zé*), **E** adj. Se dit de ceux qui sont ligués : *puissances coalisées.* N. m. pl. : *les coalisés envahirent la France en 1814.* S. un *coalisé.*

COALISER [*zé*] **(SE)** v. pr. (du lat. *coalescere*, se souder). Se liguer. Unir ses efforts.

COALITION (*si-on*) n. f. (de *coaliser [se]*). Ligue de puissances : *la Convention résista aux coalitions européennes.* Association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

COALTAR (*kôl*) n. m. (mot angl. ; de *coal*, charbon, et *tar*, goudron). Goudron tiré de la houille : *le bois injecté de coaltar résiste bien à l'humidité.*

COASSEMENT n. m. Cri de la grenouille.

COASSER (*a-sé*) v. i. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. *Fig.* Criailler, cabaler.

COASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Associé avec d'autres.

COATI n. m. Petit mammifère carnassier, qui vit dans les forêts d'Amérique.

COB (*kob'*) n. m. (mot angl.) Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.

COBALT (*balt*) n. m. (allem. *kobalt*). Métal blanc rougeâtre, dur et cassant : *le cobalt* (Co) *a pour densité 8,71, et fond à 1490°.* (Ce métal est employé en alliages avec le cuivre, le fer et l'acier, et pour préparer certains colorants.)

COBAYE (*ba-i*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, vulgairement appelés *cochons d'Inde* : *les cobayes sont très employés pour la vivisection. Fig* et *fam.* Sujet d'expérience.


Cobaye.

COBÉA ou **COBÆA** n. m. ou **COBÉE** (*bé*) n. f. Genre de polémoniacées comprenant des plantes grimpantes, à grandes fleurs bleues et campanulées.

COBRA ou **COBRA CAPELLO** (*pèl-lo*) n. m. Nom vulgaire des serpents venimeux du genre *naja.*

COCA n. f. ou, d'après l'Acad., n. m. Arbrisseau du Pérou, du genre érythroxyle (*linacées*). [On dit aussi COCAIER n. m.] — Les feuilles de coca possèdent une action stimulante, analogue à celle du café, du thé, etc. Mâchées, elles anesthésient la bouche et l'estomac et peuvent jusqu'à un certain point suppléer au défaut de nourriture. On les utilise à la préparation de vins pharmaceutiques. Epuisées par l'éther, elles fournissent la cocaïne.

COCAGNE (*ka-gne*) n. f. (napolit. *cuccagna*). Abondance : *pays de cocagne.* **Mât de cocagne,** mât élevé, lisse et glissant, au sommet duquel sont suspendus des objets qu'il faut aller décrocher.

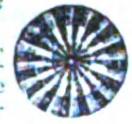
COCAÏNE (*ka-i-ne*) n. f. Alcaloïde que l'on extrait des feuilles de coca : *la cocaïne est un précieux anesthésique local.*

COCAÏNISATION (*za-si-on*) n. f. Injection de cocaïne pour produire l'anesthésie.

COCAÏNISME (*nis-me*) n. m. Etat morbide résultant de l'abus de la cocaïne.

COCAÏNOMANE n. Personne qui fait un emploi abusif de la cocaïne

COCAÏNOMANIE n. f (de *cocaïne*, et *manie*) Abus de la cocaïne *la cocaïnomanie conduit à la folie*.



Cocarde.

COCARDE n f (de l'anc fr. *coquart*, vaniteux). Insigne qu'on porte à la coiffure (militaire surtout) et qui diffère de couleur pour chaque nation Nœud de rubans ou d'étoffe

COCARDIER, **ÈRE** (*di-é*), adj et n Qui aime l'armée, l'uniforme, le panache

COCASSE (*ka-se*) adj *Pop.* Plaisant, ridicule *homme, raisonnement cocasse*.

COCCINELLE (*kok-si-nè-le*) n f Genre d'insectes coléoptères, appelés vulgairement *bêtes à bon Dieu*.



Coccinelle

COCCUS (*kok-kuss*) n m. Microbe de forme arrondie.

COCCYGIEN, ENNE (*kok-si-ji-in, è-ne*) adj. Qui dépend du coccyx *vertèbres coccygiennes*

COCCYX (*kok-sis*) n. m (du gr *kokkux*, coucou). Petit os ou réunion de petits os en bec de coucou, à l'extrémité du sacrum

COCHE n m. (allem *kutsche*). Autref. sorte de grande diligence pour le transport des voyageurs et des marchandises. *Fig Manquer le coche*, perdre



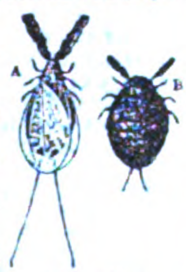
Un coche, sous Louis XIII.

une bonne occasion. **Mouche du coche**, personne qui montre un zèle excessif et inutile (par allusion à la fable de La Fontaine).

COCHE n. m (anc. all. *coccho*). Bateau remorqué par des chevaux, servant au transport des voyageurs.

COCHE n f. Truie, femelle du cochon.

COCHE n. f. Entaille *Spécialem* Entaille faite à une petite lame de bois, pour marquer chaque pain, chaque litre de vin, etc., que l'on prend à crédit.



Cochenilles. A, mâle ; B, femelle.

COCHELET (*lè*) n. m. Coq petit, jeune.

COCHENILLAGE (*ni, ll* mll *a-je*) n. m. Bain de cochenille, pour teindre en écarlate.

COCHENILLE (*ll* mll.) n. f. (du lat. *coccinus*, écarlate). Genre d insectes hémiptères, originaires du Mexique, fournissant une très belle teinture écarlate.

COCHENILLER (*ni, ll* mll., *é*) v. t. Récolter la cochenille. Teindre avec de la cochenille.

COCHENILLIER (*ni-li-é*) n. m. Nom vulgaire du *cactus nopal*, sur lequel vit la cochenille.

COCHER (*ché*) n. m. Conducteur d une voiture (autref. d'un *coche*).

COCHER (*ché*) v. tr. Marquer d'une coche.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET (*chè*) n. m. Jeune coq.

COCHEVIS (*vi*) n. m. Alouette huppée ou crêtée.

COCHINCHINOIS, E adj. et n. De Cochinchine.

COCHLÉARIA (*klé*) n. m. (du lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de crucifères employées comme stimulantes, antiscorbutiques.

COCHOIR n. m. Hache de tonnelier, à lame recourbée.

COCHON n. m. Mammifère pachyderme domestique, comestible, qui fournit le lard, le saindoux, etc. (V. PORC.) Chair de cet animal ; mets préparé avec cette chair : *le cochon doit être mangé très cuit*. *Fig.* Homme malpropre, qui fait quelque chose de sale. (Dans ce sens, le fém. COCHONNE est usité.) *Cochon de lait*, petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer**, marsouin. **Cochon d'Inde**, v. COBAYE.

COCHONNAILLE (*cho-na, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Viande de cochon, charcuterie.

COCHONNÉE (*cho-né*) n. f. Portée d'une truie.

COCHONNER v. t. *Pop.* Travailler salement.

COCHONNERIE (*cho-ne-rî*) n. f. Malpropreté. Chose gâtée, mal faite.

COCHONNET (*cho-nè*) n. m. Petit cochon. Petite boule servant de but, au jeu de boules ; le jeu lui-même. Dé à jouer à 12 faces.

COCHYLIS (*ki-liss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères dont une espèce est nuisible à la vigne.

COCKER n. m Petit chien de chasse à poil long

COCKTAIL n. m. Mélange de boissons alcooliques.

COCO n. m Fruit du cocotier : *le coco fournit un beurre excellent*. (On dit aussi NOIX DE COCO.) *Lait de coco*, lait contenu dans ce fruit. Boisson préparée avec du jus de réglisse et de l'eau *un verre de coco*. *Fam.* Sujet, personnage : *un joli coco*. N f *Fam.* Cocaïne



Noix de coco

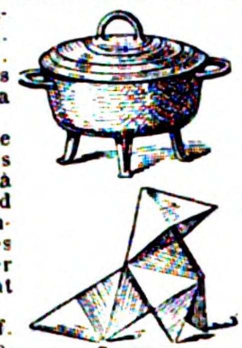
COCODÈS (*dèss*) n. m. Jeune homme d'une élégance outrée et ridicule.

COCON n. m. (mot provenç.). Enveloppe soyeuse que se filent les larves des lépidoptères et dans laquelle elles s'enferment à l'état de chrysalide. (Se dit surtout du ver à soie.)

COCORICO n. m. Onomatopée, imitant le chant du coq.

COCOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, qui produisent la noix dite *coco*.

COCOTTE n f Sorte de casserole en fonte, à oreilles latérales opposées, ou à queue. Inflammation du bord des paupières. Fièvre aphteuse. Poule, dans le langage des enfants. Morceau de papier plié, figurant très vaguement une poule Femme légère.



Cocottes.

COCTION (*kok-si-on*) n f. (du lat. *coctum*, supin de *coquere*, cuire). Cuisson : *le sel facilite la coction des légumes*. *Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac.

CODA n. f. (mot ital. signif. *queue*). Période musicale vive et brillante, qui termine un morceau : *la coda d'une valse*.

CODE n. m. (lat. *codex*). Recueil de lois, renfermant un système complet de législation sur certaines matières. Règlement : *Code de la route ; phares code*. *Code télégraphique*, dictionnaire de mots artificiels et brefs pour les communications télégraphiques. *Fig.* Ce qui sert de règle : *code de la politesse*. — Le système actuel complet des lois françaises comprend huit recueils : *code civil, code de procédure civile, code pénal, code d'instruction criminelle, code forestier, code rural, code de commerce, code militaire*.

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Alcaloïde extrait de l'opium : *la codéine calme la toux*.

CODEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. et adj. *Dr.* Qui demande en justice, conjointement avec un autre, avec d'autres.

CODÉTENTEUR, TRICE (*tan*) n. Personne qui détient conjointement avec une autre.

CODÉTENU, E n. Personne détenue en même temps qu'une autre dans le même lieu.

CODEX (*dèks*) n. m. (mot lat.). Recueil officiel des formules pharmaceutiques.

CODICILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire*.

CODICILLE (*si-le*) n. m. Acte postérieur à un testament et qui le modifie : *la caducité du testament n'entraîne pas nécessairement celle du codicille*.

CODIFICATEUR, TRICE adj. et n. Qui codifie.

CODIFICATION (*si-on*) n. f. Action de codifier.

CODIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rassembler en un corps de législation des lois éparses.

CODIRECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. et n. Qui dirige en même temps qu'un autre, que d'autres.

CODIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. Direction par plusieurs.

CODONATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

COÉCHANGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui fait un échange avec un autre, avec d'autres.

COÉDUCATION n. f. Education en commun.

COEFFICIENT (*è-fi-si-an*) n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier. Valeur relative attribuée à chacune des épreuves d'un examen.

CŒLENTÉRÉS (*sé-lan*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant les *méduses, coraux*, etc. : *les cœlentérés subissent des métamorphoses compliquées*. S. un *cœlentéré*. (V. la planche MOLLUSQUES.)

CŒLIAQUE (*sé*) adj. (du gr. *koilia*, entrailles). Qui appartient aux intestins : *artère cœliaque*.

COEMPTION (*anp-si-on*) n. f. (préf. *co*, et lat. *emptio*, emplette). Achat réciproque.

CŒNURE (*sé*) ou **CÉNURE** n. m. Larve d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et dans la cavité viscérale des lapins : *le cœnure produit le tournis des moutons*.

COÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE (*ko-èr*) adj. (du lat. *coercere*, contraindre). Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible*.

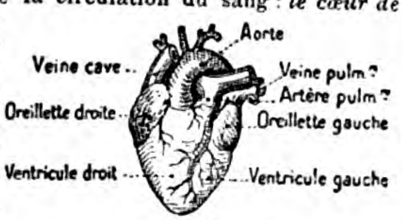
COERCITIF, IVE (*ko-èr*) adj. Qui a le pouvoir de coercition : *puissance coercitive*. *Phys. Force coercitive*, propriété que possèdent le fer et l'acier de conserver l'aimantation qui leur a été fournie.

COERCITION (*ko-èr-si-si-on*) n. f. (du lat. *coercere*, contraindre). Pouvoir, action de contraindre.

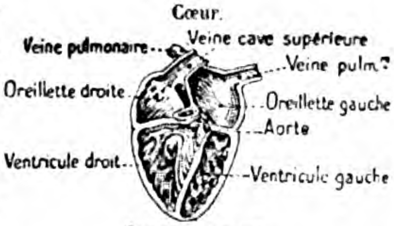
COÉTERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. Qui existe de toute éternité avec un autre.

COÉTERNITÉ (*tèr*) n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

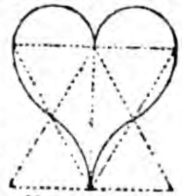
CŒUR (*keur*) n. m. (lat. *cor*). Organe thoracique, creux et musculaire, de forme conique, qui est le principal organe de la circulation du sang : *le cœur de l'homme est partagé en quatre cavités symétriques*, *deux oreillettes et deux ventricules*. Une des quatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays, ou qui y joue un rôle essentiel : *Paris est le cœur de la France*. Partie intérieure importante : *le cœur d'un arbre*. (V. la planche PLANTE.) *Blas.* Partie centrale de l'écu. (V. la planche BLASON.) *Au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Disposition de l'âme : *ne pas avoir le cœur à l'ouvrage*. Affection, amour : *un cœur de père*. Courage, ardeur : *homme de cœur*. Estomac : *avoir mal au cœur*. *Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement. *Ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée. *Avoir le cœur gros*, être affligé. *Peser sur le cœur*, attrister. *Aller au cœur*, toucher, émouvoir. *En avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose. *Travailler avec cœur*, vivement. Loc. adv. : **Par cœur**, de mémoire, et très fidèlement : *savoir sa leçon par cœur*. **A cœur ouvert**, franchement. **A contre-cœur**, contre son gré. **De bon cœur**, volontiers. **De tout cœur**, avec zèle. PROV. : **Loin des yeux, loin du cœur**, l'absence détruit ou refroidit les affections.



Cœur.



Coupe du cœur.


Manière de tracer un cœur au moyen de deux triangles équilatéraux.

COEXISTANT, E adj. Qui coexiste.

COEXISTENCE (*ko-ègh-zis-tan-se*) n. f. Existence simultanée.

COEXISTER (*ko-ègh-zis-té*) v. i. Exister en même temps.

COFFERDAM (*ko-fèr-dam*) n. m. Double coque de navire de guerre, que l'on bourre d'une matière encombrante destinée à obturer les voies d'eau produites par les projectiles. Cette matière elle-même.

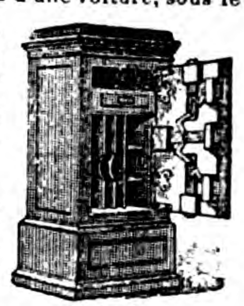
COFFIN (*ko-fin*) n. m. (du lat. *cophinus*, panier). Etui contenant de l'eau dans lequel le faucheur met la pierre à aiguiser et qu'il porte attaché à sa ceinture.


Coffin.

COFFRAGE (*ko-fra-je*) n. m. Charpente destinée à maintenir les terres d'une tranchée. Pose de coffres pour maintenir des matériaux jusqu'à leur prise. Carter d'une machine.

COFFRE (*ko-fre*) n. m. (lat. *cophinus*). Sorte de caisse propre à serrer des effets, de l'argent, du bois, etc. *Les coffres de l'Etat*, le Trésor public. *Fam.* Partie du corps qu'enferment les côtes, poitrine : *avoir le coffre solide*. Caisse ménagée sous les banquettes d'une voiture, sous le siège du cocher. Bouée spéciale à laquelle s'amarrent les navires. Genre de poissons plectognathes à corps polygonal, à arêtes vives, habitant les mers tropicales : *le coffre peut atteindre 50 centimètres*.

COFFRE-FORT (*for*) n. m. Coffre de métal, à serrure de sûreté, pour enfermer de l'argent, des valeurs : *des coffres-forts incombustibles*.


Coffre-fort.

COFFRER (*ko-fré*) v. t. (de *coffre*). *Fam.* Emprisonner.

COFFRET (*ko-frè*) n. m. Petit coffre, souvent très orné : *coffret à bijoux*.

COFFRETIER (*ko-fre-ti-é*) n. m. Qui fait des coffres ou des coffrets.

COFIDÉJUSSEUR n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un débiteur pour une même dette.

COGÉRANCE (*ran-se*) n. f. Gérance en commun.

COGÉRANT (*ran*), **E** n. Chargé d'une cogérance.

COGNAC (*gnak*) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée dans la région de Cognac.

COGNASSIER (*gna-si-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est le coing : *le cognassier atteint 4 à 5 mètres de haut*.

COGNAT (*kogh-na*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *gnatus*, parent). Parent par cognation. ANT. **Agnat.**

COGNATION (*kogh-na-si-on*) n. f. (de *cognat*). Chez les Romains, parenté naturelle. Consanguinité, par opposition à la parenté civile ou *agnation*.

COGNÉE (*gné*) n. f. (lat. *cuniata*). Forte hache : *cognée de bûcheron*. *Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.

COGNEMENT n. m. Action de cogner.

COGNER (*gné*) v. t. (lat. *cuneare*). Frapper pour enfoncer : *cogner un clou*. Frapper en général. V. i. Heurter : *cogner à une porte*. *Pop.* **Se cogner** v. pr. Se battre.

COGNITIF, IVE (*kogh-ni*) adj. (du lat. *cognoscere*, supin *cognitum*, connaître). Capable de connaître.

COGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. (de *cognitif*). Faculté de connaître.

COHABITATION (*si-on*) n. f. Etat de deux personnes qui vivent, habitent ensemble.

COHABITER (*té*) v. i. Habiter ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE (*ran-se*) n. f. Nature, état de ce qui est cohérent. ANT. **Incohérence.**

COHÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *cohærens*). Qui a de la liaison, de la connexion, au prop. et au fig. : *molécules cohérentes ; raisonnement cohérent dans toutes ses parties*. ANT. **Incohérent.**

COHÉREUR n. m. (du lat. *cohærere*, adhérer avec). Récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil.

COHÉRITER (*té*) v. intr. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER (*ti-é*), **ERE** n. Personne qui hérite avec une ou plusieurs autres : *partager une succession entre des cohéritiers*.

COHÉSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *cohæsum*, supin de *cohærere*, être attaché avec). Qui joint, unit.


Coiffures d'homme
Coiffures de femme et de fillette
Feutre mou
Melon ou Cape
Haut de forme
Panama
Canotier
Chapeau de pêcheur
Casquettes
Toque de jockey
Bérets
Calotte
Bonnet de coton
Bonnet de femme
Bourrelet
Toque de cuisinier
Chapeau de marin
Cape de chasseur
Bonnet de fourrure
Calot
Casque
Turban
Shako
Casque d'aviateur
Bicorne
Chechias
Képi
Casque colonial
Tricorne
Toque de magistrat
Bonnet de marin
Casquette de marin
Casque
Barrette
Calotte
Cornette
Mitre d'évêque
Chapeau de cardinal
Chapeau ecclésiastique

COHÉSION (*zi-on*) n. f. (lat. *cohæsio*). Adhérence, force qui unit entre elles les molecules des corps.

COHOBATION (*si-on*) n. f. Action de cohober.

COHOBER (*bé*) v. t. Distiller à plusieurs reprises, pour obtenir une plus grande concentration.

COHORTE n. f. (lat. *cohors, ortis; de cohærere*, être attaché avec). *Antiq. rom.* Subdivision d'infanterie, comprenant le dixième d'une légion : *les cohortes prétoriennes. Poétiq.* Troupe : *vaillantes cohortes. Saintes, célestes cohortes*, les saints, les élus.

COHUE (*ko-û*) n. f. Grande foule : *fuir la cohue.* Confusion, tumulte qui y règne : *quelle cohue !*

COI, COITE adj. (lat. *quietus*). Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFANT n. m. Manière de coiffer : *chapeau ayant un bon coiffant.*

COIFFE (*koi-fe*) n. f. (du bas lat. *cofea*, sorte de casque). Vêtement de tête, à l usage des femmes : *les coiffes limousines sont souvent d'une grande richesse.* Enveloppe d'étoffe qui recouvre un képi, un shako, etc. Membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. Mésentère des animaux de boucherie. *Coiffe de chapeau*, garniture intérieure.

COIFFÉ (*koi-fé*), **E** adj. Dont les cheveux sont arrangés. Qui porte une coiffe. *Fig.* Entiché : *être coiffé d'une personne. Né coiffé*, né sous une bonne étoile ; qui a de la chance.

COIFFER (*koi-fé*) v. t. (de *coiffe*). Couvrir la tête : *coiffer quelqu'un d'un bonnet.* Arranger les cheveux de : *coiffer une dame. Coiffer sainte Catherine*, se dit d'une fille qui ne trouve pas à se marier. **Se coiffer** v. pr. Se couvrir la tête ; arranger sa chevelure. ANT. **Décoiffer.**

COIFFEUR, EUSE (*koi-feur, eu-ze*) n. Qui soigne, coupe les cheveux, la barbe. Adjectiv. : *garçon coiffeur.* N. f. Petite toilette à coiffer.

COIFFURE (*koi-fu-re*) n. f. Ce qui sert à couvrir, à orner la tête. Arrangement des cheveux.

COIN n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent : *les coins d'un livre, d'une table. Coin d'une rue*, endroit où elle est coupée par une autre. *Coin du feu*, chacun des côtés de la cheminée. *Coins de la bouche, des yeux*, commissures des lèvres, des paupières. *Du coin de l'œil*, sans avoir l'air de regarder. Petit espace de terrain : *coin de terre.* Lieu peu fréquenté, solitude : *vivre dans un coin.* Lieu très éloigné : *aux quatre coins du monde.* Instrument de fer en angle pour fendre du bois, etc. Pièce prismatique, servant à remplir un vide entre deux parties de construction et à les serrer. Morceau d'acier trempé gravé en creux, pour frapper les monnaies ou les médailles. Poinçon de garantie dont on marque les pièces d'orfèvrerie et de bijouterie. *Coin de feu*, vêtement d'hiver pour la chambre. Siège à dossier angulaire. *Les quatre coins*, jeu d'enfants. *Fig.* Empreinte, caractère : *œuvre marquée au coin du génie.*


Coin.

COINÇAGE n. m. Action de serrer avec des coins.

COINCEMENT (*man*) n. m. Etat d'une pièce de machine immobilisée comme par un coin.

COINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il coinça, nous coinçons.*) Assujettir avec des coins : *coincer des rails. Fam.* Prendre, retenir comme dans un coin : *coincer son adversaire derrière la porte.*

COÏNCIDENCE (*ko-in-si-dan-se*) n. f. (de *coïncider*). Etat de deux figures géométriques qui se superposent. Le fait que différentes choses arrivent en même temps : *une heureuse coïncidence.*

COÏNCIDENT (*ko-in-si-dan*), **E** adj. Qui coïncide.

COÏNCIDER (*ko-in-si-dé*) v. i. prét. co, et lat. *incidere*, tomber sur). *Géom.* S'ajuster, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *la découverte du nouveau monde coïncida presque avec l'invention de l'imprimerie.*


Coing.

COING (*koin*) n. m. (lat. *cotoneus*). Fruit du cognassier : *le coing est astringent.*

COÏNTÉRESSÉ (*ko-in-té-rè-sé*), **E** adj. Qui possède un intérêt commun avec d'autres.

COITTE (*koi-te*) ou **COUETTE** (*kou-è-te*) n. f. (lat. *culcita*). Lit de plumes.

COÏX n. m. Genre de graminacées originaire des Indes, donnant une fécule comestible.

COKE n. m. (mot angl.). Combustible provenant de la distillation de la houille (V. GAZ) : *le coke donne une grande chaleur, mais ne brûle que sous l'action d'un fort courant d'air.*



Cols : 1. Droit ; 2. Cassé ; 3. Rabattu ; 4. D'enfant.

COKÉFIER v. t. Transformer en coke.

COKERIE n. f. Fabrique de coke.

COL n. m. (lat. *collum*). Cou : *faire amende honorable, la hart au col.* (Vx.) Partie de vêtement qui entoure le cou : *col de chemise.* **Faux col,** col mobile qui s'adapte à une chemise au moyen de boutons. Partie rétrécie d'un objet, d'un organe : *le col d'une bouteille. Géogr.* Passage entre deux montagnes : *les cols des Pyrénées sont moins accessibles que ceux des Alpes.*

COLASPIDÈME (*las-pi*) n. m. Coléoptère nuisible à la luzerne. (On l'appelle aussi *négril* et *babotte.*)

COLATEUR (du lat. *colare*, couler) n. m. Canal servant à l'écoulement des eaux d'irrigation.

COLATURE (même étym.) n. f. Filtration ayant pour but de séparer d'un liquide les matières les plus solides. Liquide ainsi filtré.

COLBACK n. m. (mot turc). Bonnet à poil, en forme de cône tronqué : *les anciens tambours-majors français portèrent longtemps le colback.*


Colback.

COLCHICINE n. f. Alcaloïde trouvé dans les semences du colchique et qu'on utilise en médecine contre le rhumatisme et la goutte.

COLCHIQUE n. m. Genre de liliacées bulbeuses et vénéneuses, appelées vulgairement *tue-chien, veillotte, safran des prés*, et très répandues dans les prairies en automne. (En cas d'empoisonnement par le colchique, il faut employer les vomitifs, le blanc d'œuf, les boissons féculentes.)

COLCOTAR n. m. Peroxyde de fer, obtenu par la calcination du sulfate de fer.

COLD-CREAM (*kôld-krîm'*) n. m. (mot angl. signif. *froide crème*). Pommade faite de blanc de baleine, de cire blanche, d'huile d'amandes douces, et employée contre l'irritation de la peau.


Colchique.

COLÉGATAIRE (*tè-re*) n. Qui est légataire avec une ou plusieurs autres personnes.

COLÉOPTÈRE adj. (gr. *koleos*, étui, et *pteron*, aile). Se dit des insectes munis de quatre ailes, dont les deux supérieures (*élytres*) sont dures, impropres au vol, et recouvrent les deux autres (*hanneton, charançon*, etc.). N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant ceux qui possèdent cette particularité. S. un *coléoptère.*

COLÈRE n. f. (du lat. *cholera, bile*). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée : *la colère est mauvaise conseillère.* Se dit aussi des animaux : *l'éléphant a de rares, mais terribles colères. Fig.* : *la colère des vents, des flots.* Adj. Porté à la colère : *personne colère.* ANT. **Calme, modération.**

COLÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*), **COLÉRIQUE** adj. Prompt à se mettre en colère. ANT. **Calme, serein, placide.**

COLÉUS (*uss*) n. m. Genre de labiées : *le coléus est une plante aromatique et antispasmodique.*


Colibri.

COLIBACILLE n. m. Bactérie qui vit normalement dans l'intestin de l'homme, mais devient parfois pathogène et engendre des *colibacilloses.*

COLIBRI n. m. Nom générique des oiseaux-mouches : *le colibri est un bijou vivant.*

COLICHEMARDE n. et adj. f. Forme de lame d'épée, qui, large dans la première moitié, va en s'effilant brusquement en carrelet : *lame colichemarde ; la colichemarde est d'origine allemande.*

COLICITANT (*tan*) n. adj. et m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET (*chè*) n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie. Pâtisserie, sèche et spongieuse, sans beurre ni sel, pour les oiseaux.

COLIMAÇON n. m. Syn. de LIMAÇON. *En colimaçon*, en spirale : *escalier en colimaçon.*

COLIN n. m. Nom vulgaire d'une espèce de merlan de grande taille, à chair très fine.

COLINETTE (*nè-te*) n. f. Coiffe de femme, employée comme bonnet de nuit au XVIIIe siècle.

COLIN-MAILLARD (*ma, ll* mll., *ar*) n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés et poursuit les autres à tâtons.

COLIN-TAMPON (*tan*) n. m. Ancienne batterie des tambours suisses. *Se soucier de quelque chose comme de colin-tampon*, n'y prêter aucune attention.

COLIQUE n. f. (rad. *côlon*). Douleur d'entrailles : *les fruits verts, les boissons glacées peuvent causer des coliques.* (Bénignes, on les combat par des lavements, des cataplasmes, des boissons aromatisées, etc.) *Colique de miserere*, causée par un calcul intestinal, une hernie diaphragmatique, et presque toujours mortelle. *Colique de plomb*, causée par le saturnisme. *Colique hépatique*, causée par un calcul biliaire, etc. *Colique néphrétique*, causée par un calcul rénal. *Fig.* et *fam. Donner la colique*, causer un grand ennui. *Avoir la colique*, avoir peur.

COLIS (*li*) n. m. (de l'ital. *collo*, cou). Caisse, paquet, balle de marchandises. **Colis postal**, colis d'un poids de 3, de 5, de 10 kilogr., que les compagnies de chemins de fer, sous le contrôle de l'administration des postes, font parvenir à destination, moyennant affranchissement obligatoire au départ : *on ne peut mettre dans les colis postaux aucun papier ayant le caractère d'une correspondance.*

CÔLITE n. f. Inflammation du côlon.

COLLABORATEUR, TRICE (*kol-la*) n. Qui collabore : *Lulli fut le collaborateur fidèle de Quinault.*

COLLABORATION (*kol-la, si-on*) n. f. Action de collaborer. Ensemble des collaborateurs.

COLLABORER (*kol-la-bo-ré*) v. i. (préf. *col*, et lat. *laborare*, travailler). Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'art, d'esprit, etc.

COLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de coller du papier de tenture. Opération qui consiste à imprégner de colle le papier pour qu'il ne boive pas. Action de clarifier le vin. État des objets collés.

COLLANT (*ko-lan*), **E** adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine les formes. ANT. **Bouffant.**

COLLAPSUS (*kol-lap-suss*) n. m. (mot lat.). Diminution rapide des forces, sans syncope : *le collapsus est un symptôme fréquent et grave des empoisonnements.*

COLLARGOL n. m. Argent colloïdal.

COLLATAIRE (*kol-la-tè-re*) n. m. Celui que le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

COLLATÉRAL, E, AUX (*kol-la*) adj (du préf. *col*, et de *latéral*). Attenant au voisin par un côté. *Nefs collatérales*, bas côtés d'une église. *Ligne collatérale*, ensemble des parents collatéraux. *Point collatéraux*, points situés entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *nord-ouest*, etc. (V. ROSE DES VENTS.) Adj. et n. Se dit de qui est parent hors de la ligne directe : *les oncles, les cousins sont des collatéraux, des parents collatéraux.* N. m. Bas côté d'une église.

COLLATÉRALEMENT (*kol-la, man*) adv. En ligne collatérale.

COLLATEUR (*kol-la*) n. m. (du lat. *collatum*, supin de *conferre*, fournir). Celui qui conférait un bénéfice ecclésiastique.

COLLATIF, IVE (*kol-la*) adj. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Qui se confère : *dignité collative.*

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. (lat. *collatio*). Action, pouvoir de conférer un bénéfice ecclésiastique, un titre universitaire, etc. Confrontation d'une copie avec l'original.

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. Léger repas pris dans l'après-midi ou la soirée.

COLLATIONNEMENT (*kol-la-si-o-ne-man*) n. m. Action de collationner, de vérifier.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. t. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un acte*, s'assurer s'il n'y manque rien.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. i. Faire le repas appelé *collation.*

COLLE (*ko le*) n. f. (gr. *kolla*). Matière gluante que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble : *colle de pâte. Colle de poisson, colle forte*, gélatine collante, faite avec des matières animales. *Fig.* et *fam.* Difficulté, problème, à résoudre : *poser une colle à un candidat.* Séance où les élèves s'habituent à résoudre ces difficultés : *passer une colle.*

COLLECTE (*kol-lèk-te*) n. f. (du lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR (*kol-lèk*) n. m. (lat. *collector*). Celui qui, autrefois, percevait les impôts : *les collecteurs de tailles étaient élus dans chaque paroisse.* Celui qui reçoit des cotisations. Appareil que frottent les balais d'une dynamo, pour recueillir le courant électrique. Adjectiv. *Egout, tuyau collecteur*, égout, tuyau qui reçoit les eaux de plusieurs autres.

COLLECTIF (*kol-lèk-tif*), **IVE** adj. (du lat. *collectum*, supin de *colligere*, réunir). Formé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *un être collectif.* Fait par plusieurs : *travail collectif.* Qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif.* N. m. *Gramm.* Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas, troupe.* — Un collectif est *général* lorsqu'il exprime la totalité des individus ou des choses dont on parle ; il est alors ordinairement précédé de l'article *le, la, les* : *le nombre des malheureux est immense.* Il est *partitif* lorsqu'il ne désigne qu'une partie des individus ou des choses dont on parle ; il est alors en général précédé de *un, une, des* : *une armée française.* Le verbe s'accorde avec le collectif si le collectif est général, et il s'accorde avec le complément du collectif si le collectif est partitif.

COLLECTION (*kol-lèk-si-on*) n. f. (lat. *collectio*). Recueil d'objets qui ont du rapport : *collection de tableaux.*

COLLECTIONNER (*kol-lèk-si-o-né*) v. t. Réunir en collection : *collectionner des autographes.*

COLLECTIONNEUR, EUSE (*kol-lek-si-o-neur, eu-ze*) n. Personne qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT (*kol-lèk, man*) adv D'une manière collective. ANT. **Individuellement.**

COLLECTIVISME (*kol-lèk-ti-vis-me*) n. m (de *collectif*). Système qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun, au profit de la collectivité, de tous les moyens de production : *Karl Marx fut un des fondateurs du collectivisme.*

COLLECTIVISTE (*kol-lèk-ti-vis-te*) adj Qui a rapport au collectivisme. N. Partisan du collectivisme.

COLLECTIVITÉ (*kol-lèk*) n. f. Ensemble des êtres qui forment un être collectif : *la collectivité sociale.* Possession en commun : *la collectivité des moyens de production.*

COLLÈGE (*ko-lè-je*) n. m. (du lat. *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : *le collège des cardinaux, ou sacré collège, élit le pape. Collège électoral*, ensemble des électeurs appelés à nommer un député, un sénateur, etc. Établissement d'enseignement secondaire, fondé et entretenu par une commune et, en général, avec l'aide de l'État : *un collège est dirigé par un principal Collège de France.* V. *Part. hist.*

COLLÉGIAL, E, AUX (*ko-lé*) adj. Qui a rapport à un collège. Qui appartient à un chapitre de chanoines : *église collégiale.* N. f. : *une collégiale.*

COLLÉGIEN, ENNE (*ko-lé-ji-in, è-ne*) adj. Qui a trait au collège, aux élèves d'un collège : *l'argot collégien.* N. Élève d'un collège.

COLLÈGUE (*kol-lè-ghe*) n. m. (lat. *collega*). Qui remplit les mêmes fonctions, qui a reçu la même mission : *les députés sont des collègues.*

COLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. (de *coller*). Adhérence des objets entre eux. ANT. **Décollement.**

COLLER (*ko-lé*) v. t. Enduire de colle. Faire adhérer, fixer avec de la colle. Faire adhérer au moyen d'un corps gluant. Clarifier à l'aide du blanc d'œuf ou de la colle de poisson : *coller du vin.* Appliquer fortement : *coller son front aux vitres. Fam.* Réduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot.* V. i.

Qui s'ajuste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien.* ANT. **Décoller.**

COLLERETTE (*ko-le-rè-te*) n. f. (de *col*). Petit collet en linge fin : *les grandes collerettes furent très à la mode sous le règne de Henri IV.* Cercle autour d'un tuyau.



Collerette.

COLLET (*ko-lè*) n. m. (de *col*). Partie du vêtement, qui entoure le cou. Vêtement ample, sans manches ; pèlerine. *Prendre au collet*, saisir par le cou ; arrêter. Sorte de lacs pour prendre les oiseaux, les lièvres, les lapins. Ligne de séparation entre la racine d'une dent et sa couronne, entre la tige d'une plante et sa racine.(V. la planche PLANTE.) Partie entre la tête et les épaules d'un animal de boucherie. **Collet monté,** pédant, grave jusqu'à l'affectation : *elle est très collet monté.* **Petit collet**, s'est dit autrefois pour ABBÉ, ECCLÉSIASTIQUE.

COLLETÉ (*ko-le-té*), **E** adj. *Blas.* Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier.

COLLETER (*ko-le-té*) v. t. (rad. *collet.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je collette.*) Saisir violemment au collet. V. i. Tendre des collets à gibier. **Se colleter** v. pr. Lutter, se battre.

COLLETEUR n. m. Celui qui tend des collets.

COLLETIN (*ko-le*) n. m. Pièce d'armure qui défendait le cou et les épaules.

COLLEUR (*ko-leur*) n. m. Celui dont la profession est de coller. *Arg. des éc.* Interrogateur spécial.

COLLEUSE n. f. Machine à coller les étoffes.

COLLEY n. m. Chien de berger écossais.

COLLIER (*ko-li-é*) n. m. (du lat. *collum*, cou). Parure d'or, de diamants, etc., qui se porte autour du cou : *les anciens Gaulois portaient des colliers de coquillages.* Chaîne d'or des membres de certains ordres : *le collier de la Toison d'or.* Partie du plumage ou de la robe de certains animaux, autour du cou, différant de couleur avec le reste du corps. Cercle de métal ou de cuir que l'on met au cou d'un chien, d'un chat. *Collier de force*, collier garni de pointes dont on se sert pour dresser certains chiens d'arrêt peu obéissants. Partie du harnais des chevaux de trait. *Cheval franc du collier*, qui tire avec courage. *Fig. Homme franc du collier*, homme franc et courageux. *Coup de collier*, grand effort. *Collier de misère*, peine, fatigue, privations habituelles.



A, collier.

COLLIGER (*kol-li-jé*) v. t. (lat. *colligere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il colligea, nous colligeons.*) Réunir en recueil. Faire des collections. Réunir, recueillir : *colliger des livres rares.*

COLLIMATEUR (*kol-li*) n. m. Partie d'une lunette astronomique, destinée à assurer la collimation.

COLLIMATION (*si on*) n. f. (pour *collinéation*). Action de donner à la vue une direction déterminée.

COLLINE (*ko-li-ne*) n. f. (lat. *collis*). Petite montagne : *Rome fut bâtie sur sept collines.*

COLLISION (*kol-li-zi-on*) n. f. (lat. *collisio*). Choc : *une collision de navires. Fig.* Choc de partis, combat.

COLLOCATION (*sion*) n. f. (lat. *collocatio*). Classement judiciaire des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés. Classement en général.

COLLODION n. m. (du gr. *kollôdês*, collant). Solution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther, employée pour certains pansements et pour certaines plaques photographiques.

COLLODIONNÉ (*kol-lo-di-o-né*), **E** adj. Recouvert de collodion. Qui contient du collodion.

COLLOÏDAL, E, AUX (*kol-lo-i*) adj. Qui est de la nature de la colle de gélatine. *Etat colloïdal*, état d'un corps qui a l'apparence de la colle de gélatine.

COLLOÏDE (*kol-lo-i-de*) n. m. Nom donné à toute substance qui est de la nature de la colle de gélatine.

COLLOQUE (*kol-lo-ke*) n. m. (lat. *colloquium*). Entretien de deux ou plusieurs personnes. (Se dit avec une nuance d'ironie.) Conférence sur un sujet religieux : *le colloque de Poissy ne put rétablir l'accord entre protestants et catholiques.*

COLLOQUER (*kol-lo-ké*) v. t. (préf. *col*, et lat. *locare*, placer). En mauvaise part : 1° mettre quelqu'un en un endroit : *colloquer un invité au bout de la table ;* 2° donner, vendre, placer : *colloquer un rossignol à un client. Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLOTYPIE (*kol-lo-ti-pî*) n. f. (de *colle*, et du gr. *tupos*, empreinte). Procédé de reproduction des dessins, au moyen de clichés en gélatine bichromatée.

COLLUSION (*kol-lu-zi-on*) n. f. (lat. *collusio*). Intelligence secrète entre deux parties, deux personnes quelconques, au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE (*kol-lu-zoi-re*) adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire.*

COLLUSOIREMENT (*zoi-re-man*) adv. Par collusion.

COLLUTOIRE (*kol-lu*) n. m. (du lat. *colluere*, supin *collutum*, laver). Médicament destiné à agir sur les gencives et la muqueuse buccale.

COLLYRE (*kol-li-re*) n. m. (gr. *kollurion*). Topique appliqué sur la conjonctive de l'œil.

COLMATAGE n. m. Action de colmater.

COLMATER (*té*) v. t. (de l'ital. *colmare*, combler). Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou stériles, au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

COLOCASE (*ka-ze*) n. f. *Bot.* Genre d'aroïdées à rhizome tubéreux, qui forme la principale nourriture des indigènes de l'Océanie.

COLOCATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle qui est locataire avec d'autres dans la même maison.

COLOMBAGE (*lon-ba-je*) n. m. Système de charpente en forme de pan de bois dont les vides sont remplis de plâtre ou de briques.

COLOMBE (*lon be*) n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style poétique. Sorte de grand rabot renversé, à l'usage des tonneliers et des emballeurs.

COLOMBIER (*lon-bi-é*) n. m. (du lat. *columbus*, pigeon). Bâtiment où l'on élève les pigeons : *autrefois, les gentilshommes seuls pouvaient avoir des colombiers.* Format de papier (env. 0m,90 sur 0m,63).

COLOMBIN, E (*lon*) adj. D'une couleur mélangée, entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais. N. m. pl. Ordre d'oiseaux comprenant les *pigeons* et les formes voisines (*tourterelles*, etc.). S. un *colombin.*

COLOMBO (*lon*) n. m. Nom vulgaire de la racine amère et jaunâtre d'une plante de l'Asie et de l'Afrique tropicale, la *chasmanthère.*

COLOMBOPHILE (*lon*) adj. et n. (lat. *colombus*, pigeon, et gr. *philos*, ami). Qui aime les pigeons, se plaît à les élever.

COLOMBOPHILIE (*lon, lî*) n. f. (de *colombophile*). Science de l'élevage des pigeons voyageurs.

COLON n. m. (lat. *colonus* ; de *colere*, cultiver). *Féod.* Fermier libre d'une terre appartenant à un seigneur : *la condition du colon était supérieure à celle du serf.* Habitant, cultivateur d'une colonie : *les colons de Madagascar.* Cultivateur, fermier.

CÔLON n. m. (du gr. *kôlon*, intestin). *Anat.* Partie du gros intestin, qui fait suite au cæcum.

COLONAGE n. m. Exploitation par un colon.

COLONAT (*na*) n. m. Etat de colon. (Se dit principalement des colons de l'ancienne Rome et du moyen âge.)

COLONEL (*nèl*) n. m. (ital. *colonello*). Officier supérieur, qui commande un régiment.

COLONELLE (*nè-le*) adj. f. Se disait de la première compagnie d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagnie. Femme d'un colonel.

COLONIAL, E, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial.* En provenant : *denrées coloniales.* N. f. *Fam.* Infanterie coloniale.

COLONIE (*nî*) n. f. (de *colon*). Population sortie d'un pays pour aller en habiter un autre : *une colonie de Phéniciens fonda Carthage.* Pays habité par une colonie : *les colonies européennes sont nombreuses en Afrique.* Réunion de personnes, ou même d'animaux, vivant en commun : *une colonie de peintres, de castors, d'abeilles ; une colonie de vacances.*

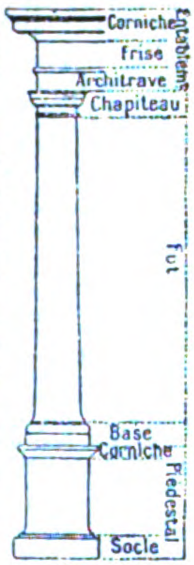
COLONISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui colonise : *un peuple colonisateur.*

COLONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de coloniser, son résultat : *la première colonisation du Canada fut l'œuvre des Français.*

COLONISER (*zé*) v. t. Établir une colonie, des colonies : *les Anglais ont colonisé l'Australie.*

COLONNADE (*lo-na-de*) n. f. Rangée de colonnes sur le devant ou autour d'un grand édifice : *la colonnade du Louvre est due à Cl. Perrault.*



Colonne.

COLONNE (*lo-ne*) n. f. (lat. *columna*). Pilier cylindrique, avec base et chapiteau, qui soutient un édifice : *colonne dorique, ionique. Fig.* Appui, soutien : *Bossuet fut une colonne de l'Église.* Monument commémoratif en forme de colonne : *la colonne Vendôme rappelle les exploits de la Grande Armée. Colonnes d'un lit,* piliers qui en soutiennent le ciel. Portion d'une page divisée de haut en bas : *les colonnes d'un journal. Physiq.* Masse de fluide, de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau. Colonne barométrique,* mercure ou tube d'un baromètre au-dessus du niveau du mercure de la cuvette. *Colonne vertébrale,* ensemble des vertèbres formant une chaîne à laquelle se rattachent les os des vertébrés. *Colonne montante,* canalisation principale d'un immeuble à plusieurs étages. Ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne.*

COLONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Petite colonne, souvent appliquée contre un pilier

COLOPHANE n. f. (de *Colophon,* ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Résine



Colonnes : 1. Égyptienne ; 2. Perse ; 3. Dorique ; 4. Ionique, 5. Corinthienne ; 6. Composite ; 7. Toscane.

jaune, solide, transparente. (C'est le résidu de la distillation de la térébenthine ; on s'en sert notamment pour frotter les crins de l'archet, afin qu'ils mordent sur les cordes des instruments.)



Coloquinte.

COLOQUINTE (*kin-te*) n. f. Concombre fort amer et purgatif.

COLORANT (*ran*), **E** adj. Qui colore *substances colorantes.* N. m. *un colorant.* Ant. **Décolorant.**

COLORATION (*si-on*) n. f. Action de colorer État d'un corps coloré. Ant. **Décoloration.**

COLORÉ, E adj. Qui a une certaine couleur. Qui a de vives couleurs. *teint coloré. Fig.* Qui a du brillant, de l'éclat : *style coloré.*

COLORER (*ré*) v. t. (du lat. *color,* couleur). Donner de la couleur : *la chlorophylle colore les feuilles en vert. Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.* **Se colorer** v. pr. Prendre de la couleur. Ant. **Décolorer.**

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER (*ri-é*) v. t. (du lat. *color,* couleur. — Se conj. comme *prier.*) Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc. : *colorier une carte.*

COLORIMÈTRE n. m. (lat. *color,* couleur, et gr. *metron,* mesure). Appareil servant à mesurer l'intensité de coloration d'un liquide vu par transparence.

COLORIS (*ri*) n. m. Art de colorier : *apprendre le coloris.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs : *Raphaël a montré une profonde entente du coloris. Fig.* Éclat du style. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : *pêche d'un beau coloris.*

COLORISATION (*za si-on*) n. f. Changement de couleur dans certaines substances. Action d'appliquer des couleurs.

COLORISTE (*ris-te*) n. Peintre qui entend bien le coloris : *Delacroix est un merveilleux coloriste.* Celui, celle qui colorie des estampes, des cartes.

COLOSSAL (*lo-sal*), **E, AUX** adj. De grandeur démesurée : *Néron se fit faire une statue colossale. Fig.* Très vaste : *une entreprise colossale.* Ant. **Petit, microscopique.**

COLOSSALEMENT (*lo-sa-le-man*) adv. D'une manière colossale. (Peu us.)

COLOSSE (*lo-se*) n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes était une statue d'Apollon.* Homme, animal, de très haute stature : *Pierre le Grand était un colosse.*

COLOSTRUM (*los-trom'*) n. m. Premier lait qu'une femelle donne à son petit, sitôt après sa naissance : *le colostrum a des propriétés purgatives.*

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur. Action de colporter : *le colportage des matières d'or et d'argent est interdit.*

COLPORTER (*té*) v. t. Faire le métier de colporteur. *Fig.* Ébruiter, répandre : *colporter une fausse nouvelle.*

COLPORTEUR n. m. et adj. (de *col,* et *porter*). Marchand ambulant qui vend sa marchandise dans les campagnes.

COLTIN n. m. (de *col*). Large chapeau de cuir des portefaix ou *coltineurs.*

COLTINAGE n. m. Métier de coltineur.

COLTINER (*né*) v. t. Porter en s'aidant du coltin.

COLTINEUR n. m. Portefaix coiffé du coltin et qui porte sur la tête, les épaules, de pesants fardeaux.

COLUMBARIUM (*lon-ba-ri om'*) ou **COLUMBAIRE** (*lon-bè-re*) n. m. Chez les Romains, édifice creusé dans le roc, ou souterrain, garni de niches destinées à recevoir les urnes funéraires. Auj., bâtiment pourvu de niches où sont conservées les cendres des personnes incinérées.

COLUMELLE n. f. Petite colonne tumulaire.

COLURE n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.



Colza.

COLZA n. m. (du holl. *koolzaad,* semence de chou). Espèce de chou bisannuel, dont la graine fournit une bonne huile à brûler : *le colza est surtout cultivé dans le nord de la France.*

COM préf. V. co.

COMA n. m. (gr. *kôma*). Sommeil profond, dépression physique voisine de la mort, par suite de maladie ou de blessure grave : *le coma est souvent le prélude de l'agonie.*

COMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au coma : *état comateux.*

COMBAT (*kon-ba*) n. m. Lutte entre gens armés. Rixe. Lutte entre hommes, d'animaux entre eux, d'animaux contre des hommes : *les combats de gladiateurs.* Lutte des forces de la nature : *le combat des éléments. Fig.* Lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve. État d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un perpétuel combat. Combat singulier,* duel. *Combat naval,* sur mer. *Hors de combat,* qui n'est plus en état de lutter.

COMBATTANT (*kon-ba-tan*), **E** n. Personne qui prend part à un combat. N. m. Oiseau échassier, du genre *chevalier.*

COMBATTIF (*kon-ba-tif*) ou **COMBATIF, IVE** adj. Porté à la lutte, agressif : *esprit combattif.* N. : *c'est un combattif* ou *combatif.*

COMBATTIVITÉ (*kon-ba-ti*) ou **COMBATIVITÉ** n. f. Penchant qui porte l'homme à la lutte.

COMBATTRE (*kon-ba-tre*) v. t. (du préf. *com,* et de *battre.* — Se conj. comme *battre.*) Se battre contre : *combattre l'ennemi.* Lutter contre : *combattre un incendie. Fig.* : *combattre ses passions, les préjugés.*

COMBE (*kon-be*) n. f. (orig. celt.). Petite vallée : *les combes du Jura.*

COMBIEN (*kon-bi-in*) adv. (de *comme*, et *bien*). Quelle quantité : *combien d'étoffe?* Quel nombre : *combien de siècles?* Quel prix : *combien a-t-on payé?* A quel point : *combien Ney était brave!*

COMBINABLE (*kon*) adj. Qui peut se combiner.

COMBINAISON (*kon-bi-nè-zon*) n. f. Assemblage, arrangement, dans un certain ordre, de choses semblables ou diverses : *combinaison de couleurs, de sons. Chim.* Union intime des molécules de deux ou de plusieurs corps, formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise. Sous-vêtement combinant chemise et pantalon, ou corsage et jupon.

COMBINÉ (*kon*) n. m. Corps résultant d'une combinaison : *l'alcool est un combiné.* Ecouteur-parleur téléphonique.

COMBINER (*kon-bi-né*) v. t. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combiner ses mesures.* Calculer, disposer : *combiner un plan. Chim.* Déterminer la combinaison de : *combiner de l'oxygène avec de l'hydrogène.*

COMBLE (*kon-ble*) n. m. (lat. *cumulus*). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre.* Faîte d'un bâtiment ; partie sur laquelle repose la couverture : *être logé sous les combles. Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.* Loc. adv. : **Pour comble de,** pour dernier surcroît. **De fond en comble,** entièrement.

COMBLE (*kon-ble*) adj. (de *combler*). Très plein : *le vase est comble. Fig.* Aux dernières limites : *la mesure est comble.*

COMBLEMENT (*kon-ble-man*) n. m. Action de combler : *le comblement d'un fossé.*

COMBLER (*kon-blé*) v. t. (lat. *cumulare*). Remplir par-dessus les bords. Remplir un vide : *les alluvions du Rhône comblent peu à peu le lac de Genève. Fig.* Exaucer complètement : *combler les désirs de quelqu'un.* Surcharger de : *combler de bienfaits.* Mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBRÉTACÉES (*kon, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, qui vivent dans les régions montagneuses des pays chauds. S. une *combrétacée.*

COMBRIÈRE (*kon*) n. f. (provenç. *coumbriero*). Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

COMBURANT (*kon-bu-ran*), **E** adj. (du lat. *comburere*, brûler). Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier : *l'oxygène est comburant, mais non combustible.* N. m. : *un comburant.*

COMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Propriété des corps combustibles : *la combustibilité du charbon de bois varie avec sa densité.*

COMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. (de *combustion*). Qui a la propriété de brûler : *le fulmi-coton est éminemment combustible.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon, etc. : *la tourbe est un combustible de qualité inférieure.* ANT. **Incombustible.**

COMBUSTION (*kon-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *combustum*, supin de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'oxygène est nécessaire à la combustion. Chim.* Ensemble des phénomènes qui accompagnent la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

COMÉDIE (*di*) n. f. (lat. *comœdia*). Pièce de théâtre qui excite le rire en représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société : *les comédies de Regnard sont inférieures à celles de Molière.* Théâtre : *aller à la comédie. Fig.* Ensemble de faits plus ou moins ridicules : *la comédie de la vie.* Feinte, grimace : *jouer la comédie. Secret de comédie,* chose dont on veut faire un secret, bien qu'elle soit connue de tout le monde.

COMÉDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite. Adj. : *une femme très comédienne.*

COMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. (du lat. *comestum*, supin de *comedere*, manger). Qui est propre à la nourriture de l'homme. N. m. Aliment.

COMÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire.*

COMÈTE n. f. (lat. *cometa*; du gr. *komê*, chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.* Petit brancard portatif couvert, pour les cercueils de petits enfants. Tranche-fils de relieur. Pièce de caoutchouc pour obturer les perforations des chambres à air. — Les comètes décrivent une vaste ellipse ou une parabole dans des orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Certaines comètes reviennent périodiquement : la comète dite *de Halley* revient tous les soixante-quinze ans.

COMICES n. m. pl. (lat. *comitia*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques : *comices curiates; comices centuriates; comices par tribus.* N. m. *Comice électoral,* réunion des électeurs pour nommer les membres des assemblées délibérantes. *Comice agricole,* réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poète, acteur comique.* Plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie. Acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.* ANT. **Dramatique, sérieux, tragique.**

COMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière comique. ANT. **Dramatiquement, tragiquement.**

COMITADJI n. m. Irrégulier macédonien servant à côté des armées régulières.

COMITAT (*ta*) n. m. (lat. *comitatus*). Subdivision administrative de la Hongrie.

COMITÉ n. m. (angl. *committee*). Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité,* réunion d'amis : *causer, lire en petit comité. Comité secret,* séance privée, d'où le public est exclu. *Comité de lecture,* réunion d'hommes de lettres ou d'acteurs chargés de recevoir ou de rejeter les pièces de théâtre. *Comité de Salut public.* (V. *Part. hist.*)

COMITIAL ou **COMICIAL** (*si-al*), **E, AUX** adj. Qui a rapport aux comices. **Mal comitial,** épilepsie, ainsi nommée par les Romains parce qu'une crise d'épilepsie survenant pendant les comices faisait se séparer l'assemblée.

COMMA (*kom'-ma*) n. m. (mot gr. signif. *membre de phrase*). *Mus.* Intervalle, peu appréciable à l'oreille, qui existe entre deux notes enharmoniques, par exemple entre *do* dièse et *ré* bémol. *Gram.* et *typogr.* Le deux-points. Pl. des *comma* ou *commas.*

COMMAND (*ko-man*) n. m. (subst. verb. de *commander*). Acquéreur réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquéreur fictif. *Déclaration de command,* celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquéreur.

COMMANDANT (*ko-man-dan*) n. m. Qui commande : *le commandant d'une armée.* Chef de bataillon. Officier supérieur qui commande dans une place de guerre. Titre donné à l'officier de marine qui commande en chef un bâtiment, et quel que soit son grade.

COMMANDE (*ko-man-de*) n. f. Demande de marchandises : *faire une commande.* Dans une machine à vapeur, organe de transmission. Loc. adv. **De commande,** imposé ou feint : *pleurs de commande.*

COMMANDEMENT (*ko-man-de-man*) n. m. Action de commander. Ordre. Pouvoir, dignité de celui qui commande. Loi, précepte : *les commandements de Dieu, de l'Eglise.* Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

COMMANDER (*ko-man-dé*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *mandare*, ordonner). Ordonner. Avoir l'autorité sur : *commander une armée.* Dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. Imposer : *commander le respect, l'admiration.* V. i. : *commander à ses enfants. Fig.* : *commander à ses passions.* ANT. **Obéir ; décommander.**

COMMANDERIE (*ko-man-de-rî*) n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire. Résidence de celui qui a ce bénéfice.

COMMANDEUR (*ko-man*) n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie. Grade dans un ordre de chevalerie : *commandeur de la Légion d'honneur. Commandeur des croyants,* titre donné aux anciens califes.

COMMANDITAIRE (*co-man-di-tè-re*) n. (de *commandite*). Bailleur de fonds, dans une société. Adjectiv. : *associé commanditaire.*

COMMANDITE (*ko-man*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Société commerciale, dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion. (On dit aussi SOCIÉTÉ EN COMMANDITE.) Fonds versés par chacun des membres d'une pareille société. *Typogr.* Ouvriers compositeurs travaillant en communauté.

COMMANDITER (*ko-man-di-té*) v. t. (de *commandite*). Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME (*ko-me*) adv. (lat. *quomodo* et *cum*). De même que, ainsi que : *hardi comme un lion*. Tel que, par exemple : *un homme comme lui*. Presque, en quelque façon : *il est comme mort*. En qualité de : *comme mère*. Combien, à quel point : *comme il est bon !* De quelle manière : *comme il me traite !* *Tout comme*, sans différence. Conj. Parce que : *comme vous êtes son ami...* Au moment où : *comme il arrivait...*

COMMÉMORAISON (*kom'-mé-mo-rè-zon*) n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

COMMÉMORATIF, IVE (*kom'-mé*) adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire*.

COMMÉMORATION (*kom'-mé, si-on*) n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Eglise célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

COMMÉMORER (*kom'-mé-mo-ré*) v. t. (lat. *commemorare*). Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT (*ko-man-san*), **E** n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Principe, origine. Début : *le commencement d'un règne*. ANT. **Fin, achèvement.**

COMMENCER (*ko-man-sé*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *initiare*, commencer. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il commença, nous commençons*.) Faire la première partie de : *commencer ses études*. Marque le fait : *il est commencé depuis longtemps*. Marque l'état : *j'ai lu les vers qui commencent ce poème*. V. i. Prendre commencement, débuter : *le printemps commence le 21 mars*. ANT. **Finir, terminer, achever.**

COMMENDATAIRE (*ko-man-da-tè-re*) adj. Qui est pourvu d'une commende : *abbé commendataire*.

COMMENDE (*ko-man-de*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Usufruit d'une abbaye, accordé par le pape.

COMMENSAL, E, AUX (*kom'-man*) n. (du lat. *cum*, avec, et *mensa*, table). Qui mange à la même table, qui vit auprès de.

COMMENSALITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de ce qui est commensurable. ANT. **Incommensurabilité.**

COMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. (lat. *cum*, avec, et *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Qui a une commune mesure avec : *la longueur de la circonférence et son diamètre ne sont pas commensurables*. ANT. **Incommensurable.**

COMMENSURATION (*kom'-man, si-on*) n. f. Recherche d'une commune mesure à deux grandeurs.

COMMENT (*ko-man*) adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre?* Pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi?* Interj. : *comment ! vous voilà ?* N. m. La manière dont une chose s'est faite : *il veut savoir le pourquoi et le comment*.

COMMENTAIRE (*kom'-man-tè-re*) n. m. (lat. *commentarius*). Remarque sur un texte : *les commentaires de Voltaire sur Corneille sont parfois injustes*. *Fig.* Interprétation maligne : *prêter aux commentaires*. Pl. Mémoires historiques : *les Commentaires de César*.

COMMENTATEUR, TRICE (*kom'-man*) n. Auteur qui écrit des commentaires.

COMMENTER (*kom'-man-té*) v. t. (lat. *commentari*). Faire des commentaires sur : *commenter Virgile*.

COMMÉRAGE (*ko-mé*) n. m. Propos malveillant de commère : *défiez-vous des commérages*.

COMMERÇABLE (*ko-mèr*) adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable*.

COMMERÇANT (*ko-mèr-san*), **E** adj. et n. Qui fait le commerce : *la femme qui veut être commerçante doit être autorisée par son mari*.

COMMERCE (*ko-mèr-se* n. m. (du lat. *cum*, avec, et *merx, mercis*, marchandise). Trafic, négoce : *le commerce enrichit les Phéniciens*. Le corps des commerçants. Relations, fréquentation : *on gagne toujours au commerce des honnêtes gens*. *Code de commerce*, ensemble des lois qui régissent les commerçants et le commerce. *Tribunal de commerce*, tribunal composé de commerçants élus pour deux ans et appelés à juger les contestations commerciales. *Chambre de commerce*, assemblée consultative de commerçants notables. *Livres de commerce*, registres de comptabilité que la loi oblige tout commerçant à tenir. (Ils sont au nombre de trois : *journal, copie de lettres, copie d'inventaires*.)

COMMERCER (*ko-mèr-sé*) v. i. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il commerça, nous commerçons*.) Faire le commerce : *la France commerce avec le monde entier*.

COMMERCIAL, E, AUX (*ko-mèr*) adj. Qui appartient au commerce : *entreprise commerciale*.

COMMERCIALEMENT (*ko-mèr, man*) adv. D'une manière commerciale.

COMMERCIALISER (*ko-mèr, zé*) v. t. Rendre commercial.

COMMERCIALITÉ (*ko-mèr*) n. f. Qualité de ce qui est commercial : *la commercialité d'une dette*.

COMMÈRE (*ko-mè-re*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *mater*, mère). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain. Nom d'amitié : *ma commère*. Femme hardie, bavarde : *une insupportable commère*.

COMMETTAGE (*ko-mè-ta-je*) n. m. Action de commettre les torons d'un cordage.

COMMETTANT (*ko-mè-tan*) n. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE (*ko-mè-tre*) v. t. (lat. *committere*. — Se conj. comme *mettre*.) Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime*. Préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort*. Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. Aventurer, compromettre : *commettre sa réputation*. **Se commettre** v. pr. Exposer son honneur, sa dignité, etc. : *se commettre avec des fripons*.

COMMINATOIRE (*kom'-mi*) adj. (du lat. *comminari*, menacer). *Dr.* Portant menace d'une peine.

COMMIS (*ko-mi*) n. m. (lat. *commissus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce. Préposé à : *commis de barrière*. *Commis voyageur*, qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION (*kom'-mi-zé-ra-si-on*) n. f. Pitié, sentiment de compassion : *exciter la commisération publique*. ANT. **Insensibilité, indifférence.**

COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. (du lat. *commissus*, commis, délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. Ordonnateur : *commissaire d'une fête*. Membre d'une commission. *Commissaire de la marine*, officier chargé, à bord des navires et dans les arsenaux, de tout ce qui intéresse la comptabilité des armements, vivres, etc. *Commissaire de police*, magistrat chargé dans les villes de veiller au maintien du bon ordre et de la sécurité publique. **Commissaire-priseur**, officier public qui a le droit de faire la prisée dans les ventes publiques. Pl. des *commissaires-priseurs*.

COMMISSARIAT (*ko-mi-sa-ri-a*) n. m. Fonctions de commissaire. Bureau d'un commissaire : *on dépose les objets trouvés au commissariat*. Corps des commissaires de la marine.

COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. (du lat. *commissus*, confié). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose : *s'acquitter fidèlement d'une commission*. Titre ou brevet conférant un grade ou un emploi. Membres choisis par une assemblée pour étudier un projet, surveiller divers actes, etc. : *la commission départementale est une délégation du conseil général*. Achat, placement pour autrui, avec remise ; cette remise : *toucher une commission*.

COMMISSIONNAIRE (*ko-mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise. Homme dont le métier est de faire les commissions du public : *les commission-*

naires sont patentés et portent une médaille spéciale. Celui qui se charge du transport des marchandises.

COMMISSIONNÉ (*ko-mi-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui a reçu une commission, un pouvoir.

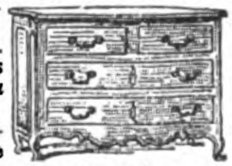
COMMISSIONNER (*ko-mi-si-o-né*) v. t. Donner commission de vendre ou d'acheter. Déléguer un pouvoir. Attribuer un emploi, une fonction : *militaire commissionné.*

COMMISSOIRE (*ko-mi-soi-re*) adj. (lat. *commissorius*). Se dit d'une clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient : *pacte commissoire.*

COMMISSURE (*ko-mi-su-re*) n. f. (lat. *commissura*). *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres.*

COMMODAT (*kom'-mo-da*) n. m. (lat. *commodatum*). *Dr.* Prêt gratuit à usage d'une chose.

COMMODE (*ko-mo-de*) adj. (lat. *commodus*). D'un usage facile : *un outil commode.* Tranquille, agréable. D'une humeur facile. ANT. **Incommode, gênant.**



Commode.

COMMODE (*ko-mo-de*) n. f. Meuble à tiroirs : *les commodes remplacèrent les coffres au* XVIIe *siècle.*

COMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv D'une manière commode.

COMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Chose, situation commode. Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie.* Lieux d'aisances. ANT. **Incommodité, gêne.**

COMMODORE (*ko-mo*) n. m. (mot angl.). En Angleterre et en Amérique, officier de marine d'un grade supérieur à celui de capitaine de vaisseau.

COMMOTION (*kom'-mo-si-on*) n. f. (du lat. *commotum*, supin de *commovere*, mouvoir). Secousse, ébranlement : *les tremblements de terre sont des commotions de l'écorce terrestre. Commotion du cerveau. Au fig.* : *la Révolution fut une commotion décisive. Fig.* Emotion violente.

COMMUABILITÉ (*kom'-mu-a*) n. f. Qualité de ce qui peut être commué.

COMMUABLE (*kom'-mu-a-ble*) adj. Qui peut être commué : *peine commuable.*

COMMUER (*kom'-mu-é*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *mutare*, changer). Changer. *Commuer une peine*, la remplacer par une moindre : *certaines sentences de mort sont commuées par le président de la République.*

COMMUN (*ko-mun*), **E** adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer : *puits commun.* Ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun.* Général, universel : *sens commun.* Ordinaire : *usage commun.* Dépourvu de noblesse, de distinction ; médiocre : *manières communes. Maison commune*, hôtel de ville. *Faire cause commune avec*, associer ses intérêts. *Gramm. Nom commun*, qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun.* Le plus grand nombre : *le commun des hommes.* Classe des gens ignorants et grossiers : *homme du commun.* Pl. Lieux d'aisances. Dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service. ANT. **Rare, exceptionnel ; distingué.**

COMMUNAL, E, AUX (*ko-mu*) adj. Qui appartient à une commune, qui la concerne : *terrain communal.* N. m. pl. Biens d'une commune.

COMMUNALISER (*ko-mu-na-li-zé*) v. t. Mettre sous la dépendance de la commune.

COMMUNALISTE (*ko-mu-na-lis-te*) adj. Partisan de l'autonomie des communes.

COMMUNARD (*ko-mu-nar*), **E** n. et adj. Partisan de la Commune de Paris, en 1871. (V. *Part. hist.*)

COMMUNAUTÉ (*ko-mu-nô-té*) n. f. Etat de ce qui est commun : *la communauté de nos intérêts.* Société religieuse, soumise à une règle commune : *l'origine des communautés remonte aux anachorètes de la Thébaïde.* Couvent habité en commun par des religieux. *Dr.* Régime d'association conjugale, en vertu duquel certains biens sont communs entre les époux : *la communauté est le régime des époux mariés sans contrat.*

COMMUNE (*ko-mu-ne*) n. f. (rad. *commun*). Division territoriale, administrée par un maire assisté du conseil municipal.

COMMUNÉMENT (*ko-mu-né-man*) adv. Ordinairement, généralement. ANT. **Exceptionnellement.**

COMMUNIANT (*ko-mu-ni-an*), **E** n. Qui communie.

COMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT (*ko-mu-ni-kan*), **E** adj. Qui communique : *le liquide s'élève à la même hauteur dans les vases communicants.*

COMMUNICATEUR, TRICE (*ko-mu*) adj. Qui sert à mettre en communication : *fil communicateur.*

COMMUNICATIF, IVE (*ko-mu*) adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire. Qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION (*ko-mu, si-on*) n. f. Action de communiquer : *la communication d'un mouvement.* Avis, renseignement : *recevoir une communication.* Conversation téléphonique.

COMMUNIER (*ko-mu-ni-é*) v. i. (du lat. *communicare*, communiquer. — Se conj. comme *prier*.) Recevoir la communion. *Fig.* Etre en communauté intellectuelle : *tous les êtres communient par la douleur.*

COMMUNION (*ko-mu*) n. f. Union dans une même foi. Réception du sacrement de l'eucharistie. Antienne chantée au moment de la communion. *Communion des saints*, rapport entre les fidèles de la terre, du purgatoire et du ciel.

COMMUNIQUÉ (*ko-mu-ni-ké*) n. m. Avis ou renseignement transmis officiellement.

COMMUNIQUER (*ko-mu-ni-ké*) v. t. (lat. *communicare*; de *communis*, commun). Transmettre : *l'aimant communique au fer ses propriétés attractives.* Donner connaissance de : *communiquer un avis.* V. i. Etre en relation : *communiquer avec un savant.*

COMMUNISME (*ko-mu-nis-me*) n. m. Système qui se propose d'assurer le bonheur du genre humain par la répartition des biens suivant les besoins de chacun.



Commutateur.

COMMUNISTE (*ko-mu-nis-te*) adj. et n Partisan du communisme : *Babeuf fut un communiste.*

COMMUTABLE (*kom'-mu*) adj. Qui peut être commué.

COMMUTATEUR, TRICE (*kom'-mu*) n. m. Appareil servant à établir ou à interrompre le courant dans un circuit, ou à en changer la direction. N. f. Machine transformant un courant alternatif en courant continu ou inversement.

COMMUTATIF, IVE (*kom'-mu*) adj. Qui se rapporte à l'échange. *Contrat commutatif*, où chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne.

COMMUTATION (*kom'-mu-ta-si-on*) n. f. Changement. Réduction d'une peine en une autre moindre.

COMPACITÉ (*kon*) n. f. Qualité de ce qui est compact : *la compacité du ciment hydraulique augmente avec la durée de l'immersion.*

COMPACT (*kon-pakt'*), **E** adj. (lat. *compactus*). Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées : *corps compact.* Serré, pressé : *foule compacte.*

COMPAGNE (*kon-pa-gne*) n. f. (de l'anc. fr. *compain*, cas sujet de *compagnon*). Féminin de compagnon. Femme qui vit ordinairement avec une autre personne : *Antigone fut la compagne dévouée de son père Œdipe.* Epouse.

COMPAGNIE (*kon-pa-gnî*) n. f. (anc. fr. *compain*). Assemblée de personnes réunies. Société industrielle ou commerciale : *compagnie de chemins de fer.* Association religieuse, savante, littéraire. Troupe d'infanterie, commandée par un capitaine. *Compagnies de discipline*, corps stationnés en Afrique, où sont envoyés et soumis à un régime sévère les soldats des régiments, qui ont encouru des punitions trop graves et nombreuses. Bande d'animaux de même espèce : *compagnie de perdreaux. Dame, demoiselle de compagnie*, placée auprès d'une autre pour lui faire société. *Tenir compagnie à quelqu'un*, rester avec lui. *Fausser compagnie*, se retirer, ne pas venir. *La bonne compagnie*, société des gens bien élevés et cultivés. Loc. adv. : **De compagnie**, ensemble.

COMPAGNON (*kon-pa-gnon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *panis*, pain). Camarade, associé. Qui fait quelque chose avec un autre : *compagnon d'armes, d'exil*. Ouvrier affilié, jadis, à une société de compagnonnage : *les compagnons faisaient de conserve leur tour de France*. Auj., simple ouvrier. *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE (*kon-pa-gno-na-je*) n. m. (de *compagnon*). Association d'ouvriers dans une même profession. Autref., temps pendant lequel un ouvrier sorti d'apprentissage devait travailler comme compagnon chez son patron.

COMPARABLE (*kon*) adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON (*kon pa-rè-zon*) n. f. Action de comparer : *comparaison n'est pas toujours raison*. Parallèle. *Rhét.* Figure exprimant la ressemblance qui existe entre deux êtres, deux choses. *Gramm. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. Loc. adv. : **En comparaison, par comparaison,** relativement.

COMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. i. (Se conj. comme *paraître*.) Se présenter par ordre : *comparaître devant un tribunal*.

COMPARANT (*kon-pa-ran*), **E** adj. et n. Qui comparait devant un notaire ou en justice.

COMPARATEUR (*kon*) n. m. *Phys.* Instrument qui sert à mesurer de petites différences de longueur. Instrument servant à comparer les règles divisées.

COMPARATIF, IVE (*kon*) adj. Qui marque comparaison : *adverbes comparatifs*. Qui met en comparaison : *état comparatif de*. N. m. Second degré de signification dans les adjectifs : MEILLEUR *est le comparatif de* BON.

COMPARATIVEMENT (*kon, man*) adv. Par comparaison.

COMPARER (*kon-pa-ré*) v. t. (lat. *comparare*). Etablir le rapport qui existe entre les objets. Mettre en parallèle : *les contemporains osèrent comparer Quinault à Racine*. Confronter : *comparer des écritures*.

COMPAROIR (*kon*) v. i. Usité seulement à l'inf. et au part. prés. *comparant, e*. (Les autres temps sont suppléés par ceux du v. *comparaître*.) Comparaître en justice : *assigner à comparoir*.

COMPARSE (*kon*) n. (ital. *comparsa*). Au théâtre, personnage muet. *Par ext.*, personnage dont le rôle est insignifiant dans une affaire.

COMPARTIMENT (*kon, man*) n. m. Case, division d'un tiroir, d'un damier, d'un wagon, etc. Division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments*.

COMPARTIMENTER v. t. Diviser en compartiments.

COMPARUTION (*kon, si-on*) n. f. Action de comparoir : *la comparution personnelle n'est généralement pas exigée des tribunaux civils*.

COMPAS (*kon-pa*) n. m. (de *compasser*). Instrument à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou à transporter des longueurs. Boussole marine : *les navires règlent leurs compas avant d'entreprendre une longue traversée*. *Avoir le compas dans l'œil*, apprécier exactement, à l'œil, les dimensions.



COMPAS

A pointes sèches. Porte-crayon. Quart de cercle. De réduction. D'épaisseur. Maître à danser. A coulisse. De proportion.

COMPASSÉ (*kon-pa sé*), **E** adj. D'une régularité affectée, exagérée : *démarche compassée*.

COMPASSEMENT (*kon-pa-se-man*) n. m. Action de compasser. Régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions*.

COMPASSER (*kon-pa-sé*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *passus*, pas). Disposer symétriquement, avec apprêt.

COMPASSION (*kon-pa-si-on*) n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme, qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. ANT. **Dureté, indifférence.**

COMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. (de *compatible*). Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur*. ANT. **Incompatibilité.**

COMPATIBLE (*kon*) adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles*. ANT. **Incompatible.**

COMPATIR (*kon*) v. i. (lat. *cum*, avec, et *pati*, souffrir). Etre touché de compassion pour les maux d'autrui : *compatir à la misère d'autrui*.

COMPATISSANT (*kon-pa-ti-san*), **E** adj. Qui compatit. Inspiré par la compassion : *soins compatissants*. ANT. **Dur, insensible.**

COMPATRIOTE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT (*kon-pan, ze-man*) adv. En abrégé.

COMPENDIEUX, EUSE (*kon-pan-di-eû, eu-ze*) adj. Abrégé, dit en peu de mots.

COMPENDIUM (*kon-pin-di-om'*) n. m. (mot lat.). Abrégé. Pl. des *compendium*.

COMPENSABLE (*kon-pan*) adj. Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR, TRICE (*kon-pan*) adj. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, destiné à corriger les effets des variations de la température sur la marche des horloges, par des dilatations et des contractions en sens contraire du balancier.

COMPENSATION (*kon-pan-sa-si-on*) n. f. Action de compenser. Dédommagement.

COMPENSATOIRE (*kon-pan*) adj. Qui établit une compensation.

COMPENSER (*kon-pan-sé*) v. t. (lat. *compensare*). Balancer la valeur de deux choses. Balancer la perte par le gain ; le mal par le bien.

COMPÉRAGE (*kon*) n. m. (de *compère*). Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc. Intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE (*kon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *pater*, père). Le parrain, par rapport à la marraine. *Fig.* Complice dans une supercherie. *Bon compère, joyeux compère*, homme gai. *Fin, rusé compère*, homme adroit et retors.

COMPÈRE-LORIOT (*kon, ri-o*) n. m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, petit furoncle des paupières. Pl. des *compères-loriots*.

COMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Droit de juger une affaire : *les tribunaux de droit commun n'ont aucune compétence pour juger les litiges administratifs*. Aptitude. ANT. **Incompétence.**

COMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *le tribunal s'est déclaré compétent*. Capable de bien juger d'une chose : *un critique compétent*. ANT. **Incompétent.**

COMPÉTER (*kon-pé-té*) v. i. (du lat. *competere*, appartenir à). Appartenir de droit. Etre de la compétence.

COMPÉTITEUR, TRICE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *petere*, demander). Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres : *Vitellius fut le compétiteur malheureux de Vespasien à l'empire*.

COMPÉTITION (*kon-pé-ti-si-on*) n. f. (de *compétiteur*). Rivalité, revendication du même objet : *une sinécure est l'objet de nombreuses compétitions*.

COMPILATEUR (*kon*), **TRICE** n. Qui compile : *l'abbé Trublet est un médiocre compilateur*.

COMPILATION (*kon, si-on*) n. f. Action de compiler. Ouvrage composé d'extraits.

COMPILER (*kon-pi-lé*) v. t. (lat. *cum*, avec, et *pilare*, voler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPITALES (*kon*) n. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient en l'honneur des lares protecteurs des carrefours.

COMPLAINTE (*kon-plin-te*) n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux : *la complainte de Fualdès fut longtemps populaire.* Action tendant à faire cesser un trouble de possession. (Vx.)

COMPLAIRE (*kon-plè-re*) v. i. (lat. *complacere*. — Se conj. comme *plaire*.) Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *toute l'étude des courtisans est de complaire au maître.* **Se complaire** v. pr. Trouver son plaisir à... ANT. **Choquer, froisser, blesser.**

COMPLAISAMMENT adv. Avec complaisance.

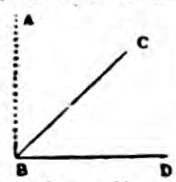
COMPLAISANCE (*kon-plè-zan-se*) n. f. Disposition à s'accommoder aux désirs, aux goûts de quelqu'un. Obligeance : *ayez la complaisance de...* Acte inspiré par cette disposition. Satisfaction : *se regarder avec complaisance. Effets de complaisance*, souscrits en contre-partie d'une dette fictive. ANT. **Désobligeance.**

COMPLAISANT (*kon-plè-zan*), **E** adj. Qui a de la complaisance : *les amis les plus complaisants ne sont pas les plus sûrs.* ANT. **Désobligeant, malveillant.**

COMPLANT (*kon-plan*) n. m. (du préf. *com*, et de *plant*). Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre. (Syn. ancien de PLANT.)

COMPLANTER (*kon-plan-té*) v. t. Planter ; couvrir de plantations : *complanter une terre d'oliviers.*

COMPLÉMENT (*kon-plé-man*) n. m. (lat. *complementum*). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit : *l'angle A B C est le complément de l'angle C B D. Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot. V. DIRECT, INDIRECT, CIRCONSTANCIEL, DÉTERMINATIF, EXPLICATIF, OPPOSITIF.



Angle complémentaire.

COMPLÉMENTAIRE (*kon-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert à compléter : *proposition complémentaire. Géom. Angles complémentaires*, angles dont la somme vaut un angle droit.

COMPLET (*kon-plè*), **ÈTE** adj. (du lat. *completus*, rempli). Entier, achevé : *faire un tour complet sur soi-même.* Rempli : *omnibus complet.* N. m. Etat de ce qui est complet. *Au complet, au grand complet*, sans que rien n'y manque. Vêtement dont toutes les pièces sont de la même étoffe. ANT. **Incomplet.**

COMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière complète. ANT. **Incomplètement.**

COMPLÉTEMENT (*kon, man*) n. m. Action de mettre au complet : *le complétement d'une collection.*

COMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre complet : *compléter une somme.* ANT. **Décompléter.**

COMPLÉTIF, IVE (*kon*) adj. Qui sert de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE (*kon-plèk-se*) adj. (lat. *complexus*). Qui embrasse plusieurs choses : *question, idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe.* (Le sujet est complexe quand il renferme un ou deux compléments qui le déterminent ou l'expliquent : *la racine du manioc fournit le tapioca.* L'attribut est complexe quand il est accompagné de mots qui en complètent, qui en déterminent ou en expliquent le sens : *le travail est le père de l'abondance et de la joie.*) *Arith. Nombre complexe*, composé d'unités de différentes espèces : *6 heures 20 minutes 12 secondes forme un nombre complexe.* N. m. : *procéder du simple au complexe.* Association de sentiments, de souvenirs inconscients, en psychanalyse. ANT. **Incomplexe, simple.**

COMPLEXION (*kon-plèk-si-on*) n. f. (lat. *complexio*). Constitution du corps : *être d'une solide complexion.* Humeur, caractère.

COMPLEXITÉ (*kon-plèk-si*) n. f. Etat de ce qui est complexe.

COMPLICATION (*kon-pli-ka-si-on*) n. f. Etat de ce qui est compliqué : *la complication d'une machine.* Concours de choses de nature différente : *les complications de la politique européenne.*

COMPLICE (*kon*) adj. et n. (lat. *complex, icis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. *Fig.* Qui aide, favorise.

COMPLICITÉ (*kon*) n. f. (de *complice*). Participation à un crime, à un délit : *faire acte de complicité.*

COMPLIES (*kon-plî*) n. f. pl. (de l'anc. fr. *complir*, accomplir). Dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT n. m. (ital. *complimento*). Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses : *faire de grands compliments.* Discours solennel adressé à un supérieur. Pièce que récite un enfant à une fête, un anniversaire. Pl. Paroles de civilité : *présenter ses compliments à quelqu'un.* ANT. **Blâme, injure.**

COMPLIMENTER (*kon-pli-man-té*) v. t. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges : *le renard complimenta le corbeau dans un but intéressé.* Faire des civilités. ANT. **Blâmer.**

COMPLIMENTEUR, EUSE (*kon-pli-man-teur, eu-ze*) adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ (*kon-pli-ké*), **E** adj. Mêlé à d'autres choses : *maladie compliquée.* Composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée.* ANT. **Simple.**

COMPLIQUER (*kon-pli-ké*) v. t. (lat. *complicare*). Embrouiller : *certaines gens compliquent à plaisir les affaires les plus simples.* ANT. **Simplifier.**

COMPLOT (*kon-plo*) n. m. Résolution concertée en commun et secrètement, contre quelqu'un : *Richelieu réprima sans pitié les complots des grands.*

COMPLOTER v. t. Former un complot.

COMPLOTEUR (*kon*) n. m. Celui qui complote.

COMPONCTION (*kon-ponk-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *pungere*, piquer). Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. Air de gravité. (Se dit souv. par ironie.)

COMPONÉ, E (*kon*) adj. *Blas.* Se dit de la bordure et des autres pièces honorables, divisées en fragments de couleurs alternées. (V. la planche BLASON.)

COMPORTE (*kon*) n. f. Cuve de bois servant au transport de la vendange.


Comporte.

COMPORTER (*kon-por-té*) v. t. (lat. *comportare*). Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière. *Dr.* Etre, se trouver, en parlant d'une chose.

COMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau, de l'air.* N. f. *Méc.* L'une des forces qui concourent à former une résultante.

COMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Formé de plusieurs parties. Se dit des temps d'un verbe qui se conjuguent avec le participe passé précédé d'un auxiliaire. *Fig.* Affectant une certaine gravité : *maintien composé. Nom composé*, nom formé de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans la pensée : *chef-lieu ; arc-en-ciel.* N. m. : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.* N. f. pl. Famille de plantes monopétales, dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle : *la reine-marguerite, la chicorée, le chardon sont des composées.* S. une *composée.*

COMPOSER (*kon-po-zé*) v. t. (lat. *componere*). Former un tout de différentes parties : *mot composé.* Créer, inventer : *composer un ouvrage, un morceau de musique. Impr.* Assembler des caractères. Arranger, apprêter : *composer son visage.* V. i. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix.* Transiger : *composer avec ses créanciers.* ANT. **Décomposer.**

COMPOSITE (*kon-po-zi-te*) adj. (lat. *compositus*). Se dit de l'un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique. N. m. : *le composite est trop chargé d'ornements.* (V. COLONNE, ORDRE.)

COMPOSITEUR (*kon-po-zi-teur*), **TRICE** n. Celui, celle qui compose de la musique : *Beethoven et Mozart sont les deux plus grands compositeurs allemands. Impr.* Ouvrier qui assemble les caractères.

COMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de composer quelque chose. Manière dont les parties forment le tout. Combinaison, proportion des élé-

ments qui entrent dans un corps composé : *Lavoisier établit le premier la composition de l'eau.* Action de rassembler des caractères typographiques. Art d'assembler les sons musicaux. Devoir donné à des écoliers comme matière de concours. Toute production de l'esprit. Syn. de WERGELD. *Fig.* Accommodement *entrer en composition.*

COMPOST (*kon-post'*) n. m. (mot angl.). Mélange de débris organiques, de matière calcaire, de terre, etc., utilisé comme engrais.

COMPOSTER (*kon-pos-té*) v. t. Amender les terres à l'aide de compost. Marquer avec un composteur

COMPOSTEUR (*kon-pos-teur*) n. m. *Impr.* Règle à la lame coudée, fermée à une extrémité, et dans laquelle le compositeur assemble les caractères Appareil mécanique portant des lettres ou des chiffres amovibles et qu'on emploie pour marquer, dater des tickets, factures, etc.

COMPOTE (*kon*) n. f. (du lat. *compositus*, composé). Sorte de ragoût : *compote de pigeons.* Fruits cuits avec du sucre : *compote de pommes.* **En compote,** meurtri : *visage en compote.*


Compotier

COMPOTIER (*kon-po-ti-é*) n. m. Plat monté sur un pied pour servir des compotes, des fruits, etc.

COMPOUND (*kon-pound'*) adj (mot angl. signif. *composé*). *Machine compound,* machine à vapeur à plusieurs cylindres inégaux, dans lesquels la vapeur agit successivement. N. f. : *une compound.*

COMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Qualité de ce qui est compréhensible

COMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Concevable, intelligible. ANT. **Incompréhensible.**

COMPRÉHENSIF, IVE (*kon-pré-an*) adj Qui embrasse, enferme : *idée, expression compréhensive* Intelligent, qui comprend.

COMPRÉHENSION (*kon-pré-an-si-on*) n. f. (lat *comprehensio*). Faculté de comprendre. Connaissance parfaite. *Logiq.* Totalité des caractères renfermés dans une idée générale.

COMPRENDRE (*kon-pran-dre*) v. t. (lat. *comprehendere.* — Se conj. comme *prendre.*) Renfermer en soi : *la France comprend 89 départements et le terr. de Belfort. Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose

COMPRESSE (*kon-prè-se*) n. f. (du lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSEUR (*kon-prè-seur*) adj. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer une partie du corps. N. m. Appareil destiné à comprimer un gaz

COMPRESSIBILITÉ (*kon-prè-si*) n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés : *la compressibilité des liquides est à peu près nulle* ANT. **Incompressibilité.**

COMPRESSIBLE (*kon-prè-si-ble*) adj. (du lat *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé

COMPRESSIF, IVE (*kon-prè-sif*), **IVE** adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif. Fig.* Qui empêche la diffusion des idées : *régime compressif.*

COMPRESSION (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de comprimer : *pompe de compression.* Effet de cette action. *Fig.* Contrainte. ANT. **Dilatation.**

COMPRIMABLE (*kon*) adj. Compressible.

COMPRIMÉ, E (*kon*) adj. Diminué de volume : *air comprimé.* Aplati sur les côtés : *front comprimé.* N. m. Pastille pharmaceutique, contenant une certaine dose de médicament sous un tout petit volume : *un comprimé de chlorate de potasse.*

COMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. t. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. *Fig.* Empêcher d'agir, de se manifester : *comprimer les factions ; comprimer ses larmes.* ANT. **Dilater, étendre.**

COMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) adj. (de *comprendre*). Contenu. Dont on a l'intelligence. — Reste invariable quand le substantif suit : *y compris la ferme ; non compris la ferme.* Varie quand il suit le nom : *la ferme non comprise.* ANT. **Incompris.**

COMPROMETTANT (*mè-tan*), **E** adj. De nature à compromettre : *parole, démarche compromettante*

COMPROMETTRE (*kon-pro-mè-tre*) v. t. (lat. *compromittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Exposer, mettre en péril, dans l'embarras : *compromettre ses intérêts.* Perdre de réputation : *compromettre quelqu'un.* V. i. Faire un compromis.

COMPROMIS (*kon-pro-mi*) n. m. Acte par lequel on promet de s'en rapporter à des arbitres. (V. ARBITRAGE.) Accommodement, transaction : *préférez un compromis à un procès*

COMPROMISSION (*kon-pro-mi-si-on*) n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même

COMPTABILISER v. t. Faire passer en comptabilité une opération commerciale.

COMPTABILITÉ (*kon-ta*) n. f. Art de tenir des comptes en règle. Partie d'une administration spécialement chargée des comptes. — La comptabilité est dite *en partie simple* quand le commerçant n'établit le compte que de ses fournisseurs ou de ses acheteurs. Elle est dite *en partie double* quand le commerçant est représenté par des comptes (caisse, effets, magasin, etc.), et que toute opération établit le compte de la personne qui reçoit ou qui livre et de celle qui fait l'opération inverse.

COMPTABLE (*kon-ta-ble*) adj. Qui est chargé des comptes : *officier comptable* Qui peut être porté en compte : *pièce comptable. Fig* Responsable de N. m. Agent qui tient les comptes.

COMPTAGE (*kon-ta-je*) n. m Action de compter

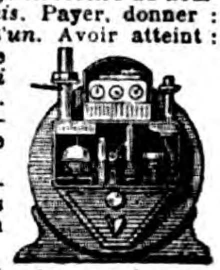
COMPTANT (*kon-tan*) adj. m Compté sur l'heure et en espèces *deniers comptants ; argent comptant,* et subst. : *du comptant. Vendre au comptant,* moyennant payement immédiat. *Fig. Prendre pour argent comptant,* accepter comme chose valable, assurée Adv. *payer comptant*

COMPTE (*kon-te*) n m. (de *compter*). Calcul, nombre : *faire le compte de sa fortune.* État de ce qui est dû *vérifier le compte d'un entrepreneur. Fig* Profit, avantage : *les fripons trouvent leur compte à la bonne foi des honnêtes gens. Donner son compte à un domestique,* le payer et le renvoyer *Rendre compte de,* raconter, expliquer, justifier *Tenir compte de,* prendre en considération Dédommager de. Être reconnaissant de. **Compte courant,** état par *doit* et *avoir* des opérations entre deux individus. **Compte rendu,** rapport fait à des commettants, à des intéressés, sur un objet qui les concerne. Analyse d'un ouvrage insérée dans un journal **Cour des comptes,** tribunal administratif établi pour juger et apurer les comptes des deniers publics. Loc. adv. : **A compte,** à valoir. **A bon compte,** à bon marché : *avoir une marchandise à bon compte* **Au bout du compte** ou **en fin de compte** ou tout **compte fait,** tout bien considéré. **De compte à demi,** en partageant les bénéfices PROV. : **Les bons comptes font les bons amis,** pour rester amis, il faut avant tout s'acquitter exactement de ce que l'on se doit l'un à l'autre.

COMPTE-FILS (*kon-te-fil*) n m Loupe pour compter les fils d'un tissu.

COMPTE-GOUTTES (*ghou-te*) n. m. Petit appareil pour compter les gouttes des médicaments dangereux. Adjectiv. : *un flacon compte-gouttes.*

COMPTER (*kon-té*) v. t. (lat. *computare*). Nombrer, calculer : *compter de l'argent.* Mettre au nombre de : *compter parmi ses amis.* Payer, donner : *compter cent francs à quelqu'un.* Avoir atteint : *compter vingt ans.* V. i. Être compté, faire nombre : *syllabe qui ne compte pas.* Arrêter un compte. Se proposer de : *je compte revenir. Compter sur,* avoir confiance en. *Compter de,* dater de.


Compteur à gaz.

COMPTE-TOURS n. m. Appareil comptant les tours faits par un arbre mobile dans un temps donné.

COMPTEUR, EUSE (*kon-teur, eu-ze*) n. Celui, celle qui compte. N. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné. Appareil qui enregistre les quantités de gaz d'éclairage, d'eau, etc., que consomme une maison.

COMPTINE (*kon-tin'*) n. f. Chanson que chantent les enfants pour déterminer celui qui *le sera.*

COMPTOIR (*kon-toir*) n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent ou débitent leurs

marchandises : *comptoir de marchand de vin*. Agence de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes*. *Comptoir de ventes*, organisation de vente en commun pour divers fabricants.

COMPULSER (*kon-pul-sé*) v. t. (lat. *compulsare*). Prendre communication d'un acte chez un officier public. Rechercher dans des registres, des papiers, etc.

COMPULSOIRE (*kon*) n. m. (de *compulser*). Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPUT (*kon-put'*) n. m. (du lat. *computare*, compter). Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles : *le comput renferme le nombre d'or, le cycle solaire, l'indiction romaine, l'épacte et les lettres dominicales*.

COMPUTATION (*kon, si-on*) n. f. (du lat. *computare*, compter). Manière de supputer le temps.

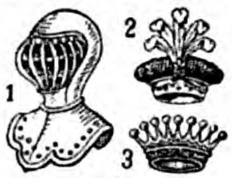
COMPUTER v. t. (lat. *computare*). Supputer, compter.

COMTADIN, E (*kon*) adj. et n. Personne née dans le comtat Venaissin, ou qui l'habite.

COMTAL, E, AUX (*kon*) adj. Qui appartient au comte : *titre, fief comtal*.

COMTAT (*kon-ta*) n. m. Comté, dans certaines expressions géographiques : *comtat Venaissin*.

COMTE (*kon-te*) n. m. (du lat. *comes, itis*, compagnon). Dans le haut moyen âge, commandant militaire d'un territoire : *les comtes institués par Charlemagne se rendirent peu à peu indépendants*. Dignitaire du troisième ordre, dans la noblesse, entre les marquis et les vicomtes.



Insignes distinctifs du comte : 1. Heaume (XIIIe siècle) ; 2. Toque (1er Empire) ; 3. Couronne.

COMTÉ (*kon*) n. m. (autref. n. f.). Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte. Possession d'un comté.

COMTESSE n. f. Celle qui, de son chef, possédait un comté. Femme ou veuve d'un comte.

COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté.

CON préf. V. co.

CONCASSER (*ka-sé*) v. t. (lat. *conquassare*). Réduire une matière dure en petits fragments.

CONCASSEUR (*ka-seur*) n. m. Machine-outil pour broyer les graines et les tourteaux. Adjectiv. : *cylindre concasseur*.

CONCAVE adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse : *miroir concave*. ANT. **Convexe, bombé.**



Lentille concave.

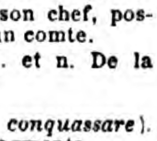
CONCAVITÉ n. f. Etat de ce qui est concave. Le côté concave d'un corps. ANT. **Convexité.**

CONCÉDER (*sé-dé*) v. t. (lat. *concedere*. — Se conj. comme *accélérer*.) Accorder comme une faveur, un droit, un privilège : *concéder l'exploitation d'un monopole*. Abandonner un point en contestation. ANT. **Refuser, rejeter.**

CONCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. Action de concentrer : *la concentration d'une armée*. Effet qui en résulte : *concentration de la chaleur*. ANT. **Dispersion, diffusion.**

CONCENTRÉ, E (*san*) adj. (de *concentrer*). Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool, acide concentré*. *Fig.* Peu communicatif.

CONCENTRER (*san-tré*) v. t. (du préf. *con*, et de *centre*). Réunir en un centre : *les lentilles biconvexes concentrent les rayons solaires*. Rassembler sur un même point : *concentrer des troupes*. *Chim.* *Concentrer un liquide, un acide*, le dépouiller des parties d'eau. *Fig.* *Concentrer ses affections*, les rapporter à un objet unique. *Concentrer sa colère*, la contenir, la dissimuler. ANT. **Disperser, disséminer.**



Cercles concentriques.

CONCENTRIQUE (*san*) adj. (de *concentrer*). Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. D'une manière concentrique.

CONCEPT (*sèpt*) n. m. (du lat. *conceptus*, conçu). *Philos.* Idée, objet conçu par l'esprit : *une abstraction n'est qu'un concept*.

CONCEPTACLE (*sèp*) n. m. Se dit d'une cavité contenant les organes de la reproduction, chez beaucoup de champignons.

CONCEPTIBILITÉ (*sèp*) n. f. Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIBLE (*sèp*) adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE (*sèp*) adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (lat. *conceptio*). Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception**, dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel. Fête par laquelle l'Eglise célèbre ce mystère (8 décembre). *Fig.* Faculté de comprendre : *avoir la conception lente, facile*. Ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception*.

CONCEPTUALISME (*sèp-tu-a-lis-me*) n. m. Doctrine d'Abélard, intermédiaire entre le réalisme et le nominalisme et suivant laquelle les idées générales sont des conceptions de l'esprit.

CONCERNANT (*sèr-nan*) part. prés. employé souvent comme une sorte de préposition. Sur, touchant : *loi concernant la chasse*.

CONCERNER (*sèr-né*) v. t. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts*.

CONCERT (*sèr*) n. m. (ital. *concerto*). Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble. Séance musicale : *les concerts de musique classique ont été remis en honneur*. *Fig.* Accord, union, intelligence : *concert de louanges, d'opinions*. *Concert européen*, accord des nations de l'Europe. **De concert**, loc. adv. Ensemble et avec entente : *agir de concert*.

CONCERTANT (*sèr-tan*), **E** n. et adj. Qui chante ou joue sa partie dans un concert : *voix concertantes*.

CONCERTER (*sèr-té*) v. t. (de *concert*). Préparer de concert, ou seul : *concerter une entreprise*.

CONCERTISTE (*sèr-tis-te*) n. m. Exécutant dans un concert.

CONCERTO (*sèr*) n. m. (mot ital.). Morceau de musique, fait pour un instrument avec accompagnement de l'orchestre : *Beethoven a laissé d'admirables concertos de piano*.

CONCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être concédé : *des terrains concessibles*.

CONCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *concessio*). Privilège, droit que l'on obtient de l'Etat en vue d'une exploitation : *obtenir la concession d'un chemin de fer, d'une mine*. *Spécialem.* Terrain concédé par le gouvernement à un colon : *les concessions sont accordées sous réserve qu'elles seront mises en valeur par les concessionnaires*. Terrain vendu ou loué pour servir de sépulture dans un cimetière : *concession quinquennale ; concession à perpétuité*. Chose qu'on accorde dans un débat, une contestation.

CONCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine*. Adjectiv. : *société concessionnaire*.

CONCETTI (*kon-tchèt-ti*) n. m. pl. (mot ital.). Pensées brillantes et affectées. (Le sing. *concetto* est peu usité.)

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir. ANT. **Inconcevable.**

CONCEVOIR v. t. (lat. *concipere*. — Se conj. comme *recevoir*.) Devenir enceinte. *Fig.* Former dans son esprit, dans son cœur : *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*.

CONCHITE (*ki-te*) n. f. (du lat. *concha*, conque). Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

CONCHOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. Qui ressemble à une coquille : *la cassure du silex est conchoïdale*.

CONCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *kogkhê*, coquille). *Géom.* Ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite, sans jamais la couper.

CONCHYLIEN, ENNE (*ki-li-in, è-ne*) adj. Qui contient des coquilles : *calcaire conchylien*.

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (*ki, ji*) n. f. (du gr. *kogkhulion*, petite coquille, et *logos*, discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE *(si-èr-je)* n. Portier qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE *(si-èr-je-rî)* n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de Justice, à Paris, et où étaient enfermés, sous la Terreur révolutionnaire, les condamnés à mort.

CONCILE n. m. (du lat. *concilium*, assemblée) Réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique : *on distingue, selon leur importance, les conciles diocésains, nationaux, œcuméniques* (V. *Part. hist.*)

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier *opinions conciliables.* ANT. **Inconciliable.**

CONCILIABULE n. m. (lat. *conciliabulum*). Assemblée convoquée hors du sein de l'Eglise par des prélats schismatiques. Conférence secrète pour comploter : *tenir des conciliabules.*

CONCILIAIRE *(li-è-re)* adj Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire*

CONCILIANT *(li-an)*, **E** adj. Propre à concilier . *Michel de L'Hospital adressa inutilement des paroles conciliantes aux catholiques.* Porté à la conciliation ANT. **Blessant, choquant.**

CONCILIATEUR, TRICE n. et adj. Qui concilie, aime à concilier *le juge de paix doit être surtout un conciliateur.*

CONCILIATION *(si-on)* n. f. Action de concilier, son effet. Action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord : *être appelé en conciliation.*

CONCILIATOIRE adj. Propre à concilier

CONCILIER *(li-é)* v. t. (lat. *conciliare.* — Se conj comme *prier.*) Mettre d'accord : *concilier des plaideurs.* **Se concilier** v. pr. Acquérir, s'attirer : *se concilier l'estime d'autrui.* ANT. **Brouiller.**

CONCIS, E *(si, i-ze)* adj. (du lat. *concisus*, coupé). Court, serré, laconique : *le style de Thucydide est concis et énergique.* ANT **Diffus, prolixe.**

CONCISION *(zi-on)* n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style.* ANT. **Diffusion, prolixité.**

CONCITOYEN, ENNE *(toi-i-in, è-ne)* n. Qui est du même pays, de la même ville.

CONCLAVE n. m. (du prét. *con*, et du lat. *clavis*, clef). Lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire un pape. Cette assemblée elle-même. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux sont strictement cloîtrés dans une partie du Vatican. Cet usage date de 1271 : le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur ; le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat. L'élection a lieu au scrutin Celui qui réunit les deux tiers des voix est élu.

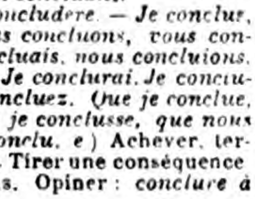
CONCLAVISTE *(vis-te)* n. m. Personne qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

CONCLUANT *(klu-an)*, **E** adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant.*

CONCLURE v. t. (lat. *concludere.* — *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais, nous concluions. Je conclus, nous conclûmes. Je conclurai. Je conclurais. Conclus, concluons, concluez. Que je conclue, que nous concluions. Que je conclusse, que nous conclussions. Concluant. Conclu, e.*) Achever, terminer : *conclure une affaire.* Tirer une conséquence V. i. Donner ses conclusions. Opiner : *conclure à la peine de mort.*

CONCLUSIF *(zif)*, **IVE** adj. Qui conclut : *proposition conclusive.*

CONCLUSION *(zi-on)* n. f. (lat. *conclusio*). Action de conclure : *la conclusion de la paix de Westphalie.* Solution finale. Conséquence d'un argument : *la conclusion d'un syllogisme ne doit pas dépasser les prémisses.* Pl. *Procéd.* Demande des parties. Réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions.*



Concombre.

CONCOMBRE *(kon-bre)* n. m. (lat. *cucumis*). Genre de cucurbitacées, aux fruits gros et allongés, que l'on mange en salade. Le fruit.

CONCOMITANCE n. f. Union, accompagnement. Coexistence.

CONCOMITANT *(tan)*, **E** adj. (du lat. *concomitari*, accompagner). Qui accompagne. *Grâce concomitante*, celle que Dieu nous donne au cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages. Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps. Concordance de la Bible*, index des mots employés dans la Bible. ANT. **Discordance.**

CONCORDANT *(dan)*, **E** adj. Qui s'accorde : *témoignages concordants.* ANT. **Discordant, dissonant.**

CONCORDAT *(da)* n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses. (V. *Part hist.*) Convention entre un failli et la majorité de ses créanciers : *l'inexécution du concordat replace le négociant dans l'état de failli.*

CONCORDATAIRE *(tè-re)* adj. Relatif au Concordat de 1801. Se dit du failli qui a obtenu un concordat

CONCORDE n. f. (lat. *concordia*). Union de cœurs et de volontés : *troubler, rétablir la concorde entre les citoyens.* Bonne intelligence. ANT. **Discorde, désunion.**

CONCORDER *(dé)* v. i. (de *concorde*). Etre d'accord. Tendre au même but : *tous ces témoignages concordent.* ANT. **Discorder.**

CONCOURANT *(ran)*, **E** adj. Qui concourt vers un même point, un même but : *forces concourantes.*

CONCOURIR v. i. (lat. *concurrere.* — Se conj. comme *courir.*) Converger vers un même point. Coopérer : *concourir au succès d'une affaire* Etre en concurrence : *concourir pour une place.*

CONCOURS *(kour)* n. m. (lat. *concursus*). Rencontre de beaucoup de personnes qui se dirigent vers un même point : *un grand concours de peuple* Coïncidence . *un concours de circonstances.* Action de coopérer : *offrir son concours.* Lutte de concurrents : *on n'entre à Saint-Cyr qu'après un concours. Concours général*, concours qui a lieu chaque année entre les premiers élèves des classes supérieures des lycées et collèges de Paris, de Versailles et des départements.

CONCRESCIBLE *(krès-si-ble)* adj Qui peut se concréter.

CONCRET *(krè)*, **ÈTE** adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé : *huile concrète. Gram. Terme concret*, qui désigne une qualité considérée dans un sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arithm. Nombre concret*, dont l'espèce d'unité est désignée, comme : *10 mètres.* **Le concret** n. m Qualité de ce qui est concret. ANT. **Abstrait.**

CONCRÉTER *(té)* v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre concret, solide.

CONCRÉTION *(si-on)* n. f. (lat. *concretio*) *Phys.* Action de s'épaissir. Réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse.* Agrégation solide dans les tissus vivants : *concrétions biliaires*

CONCRÉTIONNER [*si-o-né*] **(SE)** v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

CONCRÉTISER *(ti-zé)* v. t. Rendre concret (un concept abstrait).

CONCUBIN, INE adj. Qui a rapport au concubinage. N. Qui vit en concubinage.

CONCUBINAGE n. m. Etat d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINAIRE *(nè-re)* n. m. Homme qui vit en concubinage.

CONCUPISCENCE *(pis-san-se)* n. f. (du lat. *concupiscere*, désirer). Penchant à jouir des biens de la terre, particulièrement des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE *(pis-si-ble)* adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT *(kur-ra-man)* adv. Par concurrence. Conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un.*

CONCURRENCE *(kur-ran-se)* n. f. (de *concurrent*). Compétition. Rivalité entre fabricants, marchands, etc. : *la loi défend, entre commerçants, la concurrence déloyale.* Loc. adv. : **Jusqu'à concurrence de,** jusqu'à la somme de.

CONCURRENCER *(kur-ran-sé)* v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il concurrença, nous concurrençons*). Faire concurrence à.

CONCURRENT (*kur-ran*), **E** n. (lat. *concurrens*). Compétiteur, rival.

CONCUSSION (*ku-si-on*) n. f. (lat. *concussio*). Exaction commise par un trésorier public : *Semblançay fut condamné au gibet pour concussion.*

CONCUSSIONNAIRE (*ku-si-o-nè-re*) adj. et n. Coupable de concussion.

CONCUTEUR n. m. Petite pièce métallique qui vient frapper l'amorce dans certains obus et en provoque la déflagration.

CONDAMNABLE (*da-na-ble*) adj. Qui mérite d'être condamné : *acte condamnable.*

CONDAMNATION (*da-na-si-on*) n. f. Jugement par lequel on condamne : *en cour d'assises, le jury juge la culpabilité de l'accusé, et la cour prononce la condamnation.* La peine infligée : *subir une condamnation. Fig.* Blâme, désapprobation. *Passer condamnation*, avouer son tort. ANT. **Acquittement, absolution.**

CONDAMNATOIRE (*da-na*) adj. Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ (*da-né*), **E** n. Celui, celle qui a subi une condamnation : *condamné à mort.* Adjectiv. Qui ne peut échapper à un sort prévu : *malade condamné.*

CONDAMNER (*da-né*) v. t. (lat. *condemnare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un : *mieux vaut risquer d'acquitter dix coupables que de condamner un innocent. Fig.* Désapprouver : *condamner une opinion.* Déclarer perdu sans ressource : *les médecins l'ont condamné.* Barrer, murer : *condamner une porte.* Astreindre, réduire à : *condamner au repos.* ANT. **Absoudre, acquitter.**

CONDENSABILITÉ (*dan*) n. f. Etat d'une substance condensable.

CONDENSABLE adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR (*dan*) n. m. *Physiq.* Appareil pour condenser une force (électricité, vapeur, etc.) : *la bouteille de Leyde est un condensateur électrique.*

CONDENSATION (*dan-sa-si-on*) n. f. Action de condenser ; effet qui en résulte : *la condensation de l'air s'opère par la pression.* ANT. **Dilatation.**

CONDENSER (*dan-sé*) v. t. (lat. *condensare*). Rendre plus dense : *le froid condense la vapeur d'eau. Fig.* Exprimer d'une manière concise : *condenser sa pensée.* ANT. **Dilater, délayer, disséminer.**

CONDENSEUR (*dan*) n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

CONDESCENDANCE (*dès-san*) n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un. ANT. **Désobligeance, malveillance.**

CONDESCENDANT (*dès-san-dan*), **E** adj. Qui condescend. ANT. **Désobligeant.**

CONDESCENDRE (*dès-san-dre*) v. i. Céder par complaisance.

CONDIMENT (*man*) n. m. (lat. *condimentum*). Assaisonnement (comme le *poivre*, le *sel*, l'*ail*, etc.).

CONDIMENTAIRE (*man-tè-re*) ou **CONDIMENTEUX, EUSE** adj. De la nature des condiments.

CONDISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *condiscipulus*). Compagnon d'études : *Taine et About furent condisciples.*

CONDIT (*di*) n. m. Substance végétale (orange, angélique, etc.) confite dans du sucre, du miel.

CONDITION (*si-on*) n. f. (du lat. *condere*, établir). Rang, position sociale : *savoir se contenter de sa condition est la moitié du bonheur.* Etat de domesticité : *être en condition.* Autref., origine noble : *personne de condition.* Etat : *un cheval en bonne condition.* Circonstances : *dans ces conditions...* Base fondamentale ; qualité requise ou nécessaire : *l'oxygène est une condition de la vie.* Evénement, convention dont dépend l'exécution d'un marché. *Acheter à condition*, sous réserve de pouvoir rendre au marchand. Loc. prép. : **A condition de,** à la charge de. Loc. conj. : **A condition que,** pourvu que.

CONDITIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui est soumis à certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle.* ANT. **Ferme, formel.** N. m. *Gram.* Mode du verbe, qui exprime que l'action est subordonnée à une condition : *le mode conditionnel a trois temps : le présent et les deux passés.*

CONDITIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. Sous condition.

CONDITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de conditionner les soies, les laines, le blé, l'air.

CONDITIONNER (*si-o-né*) v. t. Soumettre à une condition. Fabriquer dans de certaines conditions. Ramener la soie, la laine, par dessiccation, à leur poids réel. Amener le blé à l'état de sécheresse nécessaire pour la mouture. Modifier la température et l'état hygrométrique de l'air d'une salle.



Condor.

CONDOLÉANCE n. f. (du lat. *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie, à la douleur d'autrui : *lettre, sentiments de condoléance ; offrir, présenter ses condoléances.*

CONDOMINIUM (*ni-om'*) n. m. (mot lat.). Droit de souveraineté exercé en commun par deux ou plusieurs puissances sur un pays : *le condominium anglo-français s'exerce sur les Nouvelles-Hébrides.*

CONDOR n. m. (mot espagn.). Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud : *le condor dépasse trois mètres d'envergure et vole bien au-dessus des Andes.*

CONDOTTIERE (*do-ti-é-ré*) n. m. ; pl. *condottieri* (mot ital.). Désigne les chefs de partisans ou de soldats mercenaires en Italie : *les Sforza furent d'abord de hardis condottieri.* Soldat mercenaire en général.



Condottiere

CONDUCTANCE n. f. *Electr* Inverse de la résistance.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. Adjectiv. : *fil conducteur ; substance conductrice de la chaleur.* N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Conducteur des ponts et chaussées*, agent des travaux publics du grade inférieur à celui d'ingénieur. *Impr.* Ouvrier chargé de diriger la marche d'une presse mécanique. *Phys.* Cylindre métallique de la machine électrique. Tout corps susceptible de transmettre la chaleur, l'électricité : *les métaux sont bons conducteurs de l'électricité.*

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété qu'ont les corps de transmettre la chaleur ou l'électricité.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *conductio*). *Dr. rom.* Action de prendre à loyer.

CONDUCTIVITÉ n. f. Qualité d'un corps conducteur.

CONDUIRE v. t. (lat. *conducere.* — *Je conduis, nous conduisons. Je conduisais, nous conduisions. Je conduisis, nous conduisîmes. Je conduirai. Je conduirais. Conduis, conduisons, conduisez. Que je conduise, que nous conduisions. Que je conduisisse, que nous conduisissions. Conduisant. Conduit, e.*) Guider, mener : *Antigone conduisait Œdipe aveugle.* Accompagner par politesse ou par motif de sûreté. Diriger, commander : *conduire une armée. Fig.* Mener, en parlant des choses : *ce chemin conduit à la ville ; la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque*, ses affaires. *Conduire à l'autel*, épouser. *Absol.* Diriger une voiture : *automobiliste qui conduit bien.* **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT (*du-i*) n. m. (de *conduire*). Canal, tuyau.

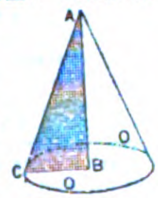
CONDUITE n. f. Action de conduire, de diriger : *conduite d'un convoi, d'un troupeau.* Action d'accompagner : *faire la conduite.* Commandement, gouvernement : *conduite d'un Etat.* Direction : *conduite d'une entreprise.* Disposition, arrangement : *la conduite d'un poème.* Manière de se conduire : *mener une conduite régulière.* Tuyau, aqueduc : *la gelée fait éclater les conduites d'eau. Conduite intérieure*, automobile fermée.

CONDYLE n. m. (gr. *kondulos*). Eminence des articulations : *condyle du fémur, de la mâchoire.*

CONDYLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui appartient à un condyle.

CONDYLOME n m *Méd.* Excroissance charnue douloureuse

CÔNE n. m. (du gr. *kônos*, pomme de pin). Solide engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un des côtés de l'angle droit. (Ce cône est dit *cône droit* ou *de révolution*.) Plus généralement, une surface conique est engendrée par une droite mobile qui se déplace en passant par un point fixe et en s'appuyant constamment sur une courbe fixe quelconque dans l'espace. (Le point fixe est le *sommet du cône*, la droite mobile est la *génératrice*, la courbe fixe est la *directrice*.) *Cône oblique*, celui dans lequel la droite qui joint le sommet au centre de la base est oblique au plan de la base. *Tronc de cône* ou *cône tronqué*, V. TRONC. *Cône d'ombre d'une planète*, ombre, en forme de cône, projetée par une planete qu'éclairent les rayons du soleil — Si l'on considère un cône de révolution obtenu par la rotation d'un triangle rectangle autour d'un des côtés de son angle droit, l'autre côté de l'angle droit du triangle engendre un cercle O, qui est la *base* du cône ; l'autre est l'*axe* AB ou *hauteur* du cône ; l'hypoténuse AC, appelée *arête* ou *apothème du cône*, engendre une aire qui est l'*aire latérale du cône*. L'aire latérale du cône s'obtient en multipliant la moitié de son côté (apothème) par la circonférence de sa base. Le volume du cône s'obtient en multipliant la surface de la base par le tiers de la hauteur.



Cône droit

CÔNE n. m. Fruit des conifères (*pin*, *sapin*, etc.). Inflorescence du houblon. Sorte de coquillage marin

CONFARRÉATION (*far-ré-a-si-on*) n. f. (lat. *confarreatio*). Mariage religieux, chez les Romains.

CONFECTION (*fek-si-on*) n f. (lat *confectio*) Action de confectionner *la confection des listes électorales*. Achèvement *jusqu'à entière confection*. Fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure *marchand de confections*.

CONFECTIONNER (*fèk-si-o-né*) v t Faire fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit*

CONFECTIONNEUR, EUSE (*fèk-si-o-neur, eu-ze*) n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj Syn. de FÉDÉRATIF

CONFÉDÉRATION (*si-on*) n f. (lat. *confederatio*). Union de plusieurs États qui se soumettent à un pouvoir général, tout en conservant une certaine autonomie : *la Suisse est une confédération de vingt-deux cantons*. Ligue, association.

CONFÉDÉRÉ, E adj. et n. Uni par confédération : *puissances confédérées* **Les Confédérés**. V *Part hist.*

CONFÉDÉRER (*ré*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *fœdus, eris*, alliance. — Se conj. comme *accélérer*.) Réunir en confédération.

CONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *conférer*). Action de comparer deux objets : *conférence de textes*. Réunion de personnes qui discutent des questions pendantes : *conférence de diplomates*. Discours familier devant un public.

CONFÉRENCIER (*ran-si-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait des conférences.

CONFÉRER (*ré*) v. t. (lat. *conferre*. — Se conj. comme *accélérer*.) Comparer. (En ce sens, s'écrit en abrégé *cf.*) Donner, accorder : *conférer le baptême*. V. i. Tenir conférence : *conférer avec son avocat*.

CONFERVACÉES (*fèr, sé*) n. f. pl. Famille de végétaux cryptogames, ayant pour type le genre *conferve*. S. une *confervacée*.

CONFERVE (*fèr-ve*) n. f. (du lat. *confervere*, se consolider). Genre d'algues vertes, type de la famille des *confervacées*.

CONFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. (lat. *confessus*). Qui s'est confessé. (Vx.)

CONFESSE (*fè-se*) n. f. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions *à* et *de* : *aller à confesse ; revenir de confesse*.

CONFESSER (*fè-sé*) v. t. (du lat. *confessum*, supin de *confiteri*, avouer). Déclarer (ses péchés) en confession. Avouer : *une faute loyalement confessée est à moitié pardonnée*. Recevoir la confession. Proclamer : *les premiers martyrs confessaient héroïquement leur foi*. *Fig.* Sonder. **Se confesser** v. pr. Faire sa confession. ANT. **Nier, dénier.**

CONFESSEUR (*fè-seur*) n. m. Prêtre qui confesse : *le confesseur est tenu au secret absolu*. Chrétien qui confessait sa foi, au temps des persécutions.

CONFESSION (*fè-si-on*) n. f. (de *confesser*). Aveu d'un fait. *Théol.* Profession de foi religieuse : *la confession d'Augsbourg fut présentée à Charles-Quint en 1530*. Déclaration de ses péchés au tribunal de la pénitence. ANT. **Négation, dénégation.**

CONFESSIONNAL (*fè-si-o-nal*) n. m. Sorte de guérite où se met le prêtre pour entendre le pénitent.

CONFESSIONNEL, ELLE (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à la confession de foi : *querelles confessionnelles*.

CONFETTI (*fèt-ti*) n. m. pl. (pl. de l'ital. *confetto*, dragée). Dragée ou boulette de plâtre, ou bien encore mince rondelle de papier colorié, qu'on se lance pendant le carnaval. S. un *confetti*.

CONFIANCE n. f. (lat. *confidentia*). Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose : *avoir confiance dans l'avenir*. Assurance dans la probité de quelqu'un : *Marie de Médicis avait placé toute sa confiance en Concini*. *Fig.* Sécurité, hardiesse : *parler avec confiance*. ANT. **Méfiance, défiance, suspicion.**

CONFIANT (*fi-an*), **E** adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant*. ANT. **Défiant, méfiant.**

CONFIDEMMENT (*da-man*) adv. En confidence.

CONFIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *confidentia*). Communication d'un secret : *faire des confidences à quelqu'un*. Secret : *être dans la confidence d'un complot*. **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT (*dan*), **E** n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées : *Tristan l'Ermite était le confident habituel de Louis XI*. *Théât.* Personnage subalterne, auquel le héros de la pièce fait des confidences.

CONFIDENTIEL, ELLE (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel*.

CONFIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *confidere*, avoir confiance. — Se conj. comme *prier*.) Remettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. Faire confidence de. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre*. **Se confier** v. pr. Donner sa confiance à : *Napoléon Ier, vaincu, eut le tort de se confier aux Anglais*.

CONFIGURATION (*si-on*) n. f. (de *configurer*). Forme extérieure d'un corps : *la configuration de la terre est celle d'une sphère un peu aplatie*.

CONFIGURER (*ré*) v. t. Donner la forme à : *c'est le mouvement de rotation qui a configuré notre globe*.

CONFINEMENT (*man*) n. m. Action de confiner.

CONFINER (*né*) v. i. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France*. V. t. Reléguer : *le dernier des Mérovingiens fut confiné dans un monastère par Pépin le Bref*. *Air confiné*, air qui ne se renouvelle pas. **Se confiner** v. pr. Se retirer, s'isoler.

CONFINS n m. pl. (du préf. *con*, et du lat. *finis*, limite). Frontière commune à deux pays : *la chaîne de l'Oural est aux confins de l'Europe et de l'Asie*. *Aux confins de la terre*, au bout du monde.

CONFIRE v. t. (du lat. *conficere*, digérer. — *Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons, confisez. Que je confise. Que je confisse* [très peu usité]. *Confisant. Confit, e.*) Mettre des fruits dans du sucre, des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif*.

CONFIRMATION (*si-on*) n. f. (de *confirmer*). Ce qui rend une chose plus certaine : *confirmation d'une nouvelle*. Assurance expresse et nouvelle. Sacrement de l'Église, qui affermit dans la grâce du baptême : *la confirmation est administrée par l'évêque*. *Rhétor.* Partie du discours, où l'on prouve les faits avancés dans l'exposition.

CONFIRMATOIRE adj. Propre à confirmer.

CONFIRMER (*mé*) v. t. (lat. *confirmare*). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer une nouvelle.* Sanctionner, ratifier : *confirmer une donation. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation. *Fam.* Souffleter. Ant. **Contredire, dédire, démentir.**

CONFISCABLE adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION (*fis-ka-si-on*) n. f. Action de confisquer : *la cour de Philippe Auguste prononça la confiscation des biens de Jean sans Terre.* Biens confisqués.

CONFISERIE (*ze-rî*) n. f. Art, commerce du confiseur. Sa boutique. Sa marchandise. Fabrique de sardines en conserve.

CONFISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. (de *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER (*fis-ke*) v. t. (lat. *confiscare*). Saisir au nom du fisc, ou en vertu d'un règlement quelconque : *confisquer à un écolier un livre défendu.*

CONFIT (*fi*), **E** adj. (de *confire*). Conservé dans du sucre, du vinaigre, etc. : *fruits confits; cornichons confits; etc. Fig.* Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part. : *confit en dévotion.* N. m. Morceau de viande conservé dans la graisse.

CONFITEOR (*té-or*) n. m. invar. (mot lat signif. *je confesse*). Prière des catholiques, commençant par ce mot et que l'on récite à la messe, ou avant de se confesser, etc.

CONFITURE n. f. (de *confit*). Mets composé de fruits ou d'autres matières végétales, que l'on fait cuire avec du sucre.

CONFITURERIE (*rî*) n. f. Art, métier du fabricant de confitures. Fabrique, magasin, dépôt de confitures.

CONFITURIER (*ri é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION (*si-on*) n. f. (du préf. *con*, et du lat. *flagrare*, brûler). Embrasement général, au prop. et au fig. : *une conflagration européenne.*

CONFLIT (*fli*) n. m. (lat. *conflictus*). Choc, combat : *le conflit des armées, des éléments.* Lutte, antagonisme : *le conflit des intérêts.* Revendication simultanée d'une affaire par deux pouvoirs : *il existe en France un tribunal des conflits.*

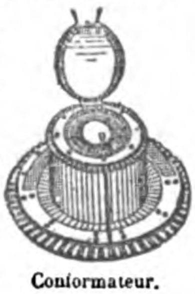
CONFLUENCE (*flu-an-se*) n. f. Caractère des maladies éruptives, qui consiste en ce que les pustules, vésicules, etc., se touchent.

CONFLUENT (*flu-an*) n. m. (de *confluer*). Point de jonction de deux cours d'eau : *Lyon est au confluent du Rhône et de la Saône.*

CONFLUENT (*flu-an*), **E** adj. *Path.* Dont les éléments sont très rapprochés : *éruption confluente*

CONFLUER (*flu-é*) v. i. (du préf. *con*, et du lat. *fluere*, couler). Se jeter l'un dans l'autre, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. t. (du préf. *con*, et du lat. *fundere*, fondre). Mêler ensemble, sans ordre. Réunir en un seul tout : *la Garonne et la Dordogne confondent leurs eaux.* Ne pas faire de distinction. Prendre pour : *confondre* autour *avec* alentour. *Fig.* Couvrir de confusion, réduire au silence : *confondre un interrupteur.* Frapper d'étonnement : *voilà qui me confond.* Causer un sentiment d'humilité et de reconnaissance : *vos bontés me confondent.* **Se confondre** v. pr. Se mélanger. Se troubler. *Se confondre en politesses, en excuses,* etc., les multiplier. Ant. **Discerner, distinguer.**


Conformateur.

CONFORMATEUR n. m. Instrument à pièces mobiles, avec lequel les chapeliers déterminent la mesure et les contours exacts de la tête du client.

CONFORMATION (*si-on*) n. f. Manière dont un corps est conformé : *la conformation des organes. Vice de conformation,* défaut physique grave.

CONFORME adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original.* Qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison.* Ant. **Différent.**

CONFORMÉ, E adj Bâti, disposé *enfant bien conformé.*

CONFORMÉMENT (*man*) adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER (*mé*) v. t. Donner une forme. Mettre d'accord avec : *il faut conformer sa conduite à ses discours.* **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE (*mis-te*) n. En Angleterre, qui professe la religion dominante : l'anglicanisme.

CONFORMITÉ n. f. Etat de deux ou plusieurs choses pareilles entre elles. Analogie, ressemblance, convenance, accord : *conformité d'humeurs.* Loc. prep. : **En conformité de,** conformément à.

CONFORT (*for*) n. m. (subst. verb. de *conforter*). Aide, secours, assistance : *apporter quelque confort à un affligé.* Tout ce qui constitue les aises de la vie : *aimer le confort.*

CONFORTABILITÉ n. f. Nature de ce qui est confortable. (Rare.)

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable.* Qui contribue au bien-être de la vie. N. m. : *l'Anglais aime le confortable.* Fauteuil entièrement capitonné. Pantoufle à tiges montantes. Ant. **Inconfortable.**

CONFORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT (*tan*), **E** adj. Fortifiant. (Peu us.)

CONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de conforter.

CONFORTER (*té*) v. tr. Fortifier. (Rare.)

CONFRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. Propre aux confrères.

CONFRATERNITÉ (*tèr*) n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps : *il doit exister entre tous les savants de la terre une réelle confraternité.*

CONFRÈRE n. m. (préf. *con*, et *frère*). Chacun des membres d'un même corps. Chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE (*rî*) n. f. (de *confrère*). Association de personnes pour une œuvre pieuse ou charitable : *les confréries de la Passion faisaient jouer des mystères.*

CONFRONTATION (*si-on*) n. f. Action de confronter, de comparer.

CONFRONTER (*té*) v. t. (préf. *con*, et *front*). Mettre des personnes en présence, pour comparer leurs dires. Comparer : *confronter des écritures.* V. i. *Dr.* Etre contigu : *champ qui confronte la route*

CONFUS (*fu*), **E** (*fu-ze*) adj. (lat. *confusus*). Mêlé, brouillé : *objets confus.* Où l'on ne peut rien distinguer : *rumeur confuse. Fig.* Obscur : *discours confus.* Honteux, déconcerté : *demeurer confus.* Incertain : *souvenir confus.* Ant. **Clair, net, précis.**

CONFUSÉMENT (*zé-man*) adv. D'une manière confuse : *apercevoir confusément un objet.* Ant. **Clairement, distinctement, nettement.**

CONFUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *confusio*). Réunion de choses disparates. Manque de clarté : *la confusion du style naît de celle des idées.* Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates.* Désordre. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion.* Affluence de personnes : *confusion de monde. Dr. Confusion de droits,* réunion, sur une même tête, de droits différents. Loc. adv. : **En confusion,** dans une abondance désordonnée. Ant. **Clarté, netteté, précision.**

CONGE n. m. (lat. *congius*). Chez les Romains, mesure pour les liquides, valant 3 litres. Aujourd'h., Appareil pour chauffer les liqueurs.

CONGÉ n. m. (lat. *commeatus*). Permission : *ne rien pouvoir sans le congé de quelqu'un.* Permission temporaire : *congé de semestre.* Renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé.* Acte qui assigne un terme à une location : *donner congé.* Titre délivré par l'administration des contributions indirectes et qui permet de faire circuler librement des matières soumises aux droits, telles que les boissons. Autorisation de partir, donnée à un bâtiment. Exemption de classe que l'on accorde aux écoliers. Adieu que l'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé.*

Période de service militaire : *faire deux congés.* Libération du service militaire. *Archit.* Raccordement du fût et de la ceinture d'une colonne au moyen d'un quart de rond creux.


A, congé.

CONGÉABLE adj. Sujet à congé. *Bail à domaine congéable*, celui par lequel un domaine étant affermé pour un temps indéterminé, le propriétaire peut à sa volonté en reprendre la jouissance.

CONGÉDIABLE adj. Que l'on peut congédier.

CONGÉDIEMENT (*di-man*) n. m. Action de congédier. *Admin.* Octroi ou réception d'un congé.

CONGÉDIER (*di-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Donner ordre de se retirer : *congédier un importun.* Renvoyer : *congédier un domestique.*

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé : *presque tous les liquides sont congelables.*

CONGÉLATEUR n. m. Appareil servant à congeler

CONGÉLATIF, IVE adj. Qui congèle.

CONGÉLATION (*si-on*) n. f. Action de congeler : *pendant la congélation, la température de la masse liquide reste stationnaire.* Résultat de cette action.

CONGELER (*lé*) v. t. (lat. *congelare.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je congèle, il congèlera.*) Transformer un liquide en solide par l'action du froid : *une température de — 130° C. congèle l'alcool.* Coaguler : *congeler un sirop.* Soumettre au froid pour conserver. Se dit du froid excessif qui désorganise les chairs : *congeler les mains, les pieds.* Mettre obstacle au règlement d'un compte : *crédits congelés.* **Se congeler** v. pr. Etre congelé.

CONGÉNÈRE adj. (du préf. *con*, et du lat. *genus eris*, genre). Qui est du même genre, de la même espèce : *plantes congénères. Anat. Muscles congénères*, qui concourent au même mouvement N. *des congénères ; les congénères d'un mot.*

CONGÉNITAL, E, AUX adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congénitale.*

CONGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Entassé, rapproché. Qui est relatif à la congestion.

CONGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *congestio*). Accumulation morbide du sang dans une partie circonscrite du corps : *congestion cérébrale, pulmonaire*

CONGESTIONNER v. t. Produire une congestion dans : *la chaleur congestionne le cerveau.*

CONGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. (de *conge*). Largesse faite au peuple romain en certaines occasions.

CONGLOBATION (*si-on*) n. f Entassement.

CONGLOBER (*bé*) v. t. Mettre en boule.

CONGLOMÉRAT (*ra*) n. m. (du préf. *con*, et du lat. *globus*, boule). Roche formée par l'agglutination de matériaux grossiers, liés par un ciment : *les poudingues sont un conglomérat.*

CONGLOMÉRATION (*si-on*) n. f. Action de conglomérer.

CONGLOMÉRER (*ré*) v. t. (lat. *conglomerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Réunir en une seule masse.

CONGLUTINANT (*nan*), **E** ou **CONGLUTINATIF, IVE** adj. Propre à conglutiner.

CONGLUTINATION (*si-on*) n. f. Action de conglutiner. Son résultat.

CONGLUTINER (*né*) v. t. (lat. *conglutinare*). Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang.* Faire adhérer en collant : *conglutiner les bords d'une plaie.* **Se conglutiner** v. pr. Etre, devenir conglutiné.

CONGLUTINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Visqueux, gluant.

CONGOLAIS, E (*lè, è-ze*) adj. Du Congo.

CONGRATULANT (*lan*), **E** adj. Qui congratule.

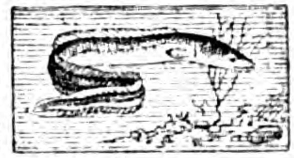
CONGRATULATEUR, TRICE adj. et n. Qui congratule, qui aime à congratuler. (Ne s'emploie en général qu'avec une nuance d'ironie.)

CONGRATULATION (*si-on*) n. f. Félicitation.

CONGRATULATOIRE adj. Qui congratule : *épître congratulatoire.*

CONGRATULER (*lé*) v. t. (lat. *congratulari*). Féliciter, complimenter. **Se congratuler** v. pr. Se féliciter soi-même, ou mutuellement.

CONGRE n. m. Poisson de mer, dit aussi *anguille de mer*, famille des murénidés, qui peut atteindre 3 mètres de long.


Congre

CONGRÉAGE n. m Action de congréer.

CONGRÉER (*gré é*) v. t. Entourer un cordage avec des brins peu épais, pour faire disparaître les vides entre les torons.

CONGRÉGANISTE (*nis-te*) adj. et n. Qui fait partie d'une congrégation. *Ecole congréganiste*, dirigée par des Frères, des religieux ou des religieuses.

CONGRÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *congregatio*). Ensemble de religieux du même ordre : *les petites sœurs des pauvres sont constituées en congrégation.* Réunion de personnes séculières ou religieuses, vivant sous une même règle. *Congrégation des fidèles*, ensemble des catholiques. Assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index.*

CONGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *congressus*). Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques : *le congrès de Paris (1856), mit fin à la guerre de Crimée.* En France, Sénat et Chambre réunis pour nommer le président de la République, modifier la Constitution, etc. : *le Congrès se réunit au palais de Versailles.* Aux Etats-Unis, le Sénat et la Chambre ensemble. Réunion de gens qui délibèrent sur des intérêts communs, des études communes, etc. : *congrès scientifique.*

CONGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. Membre d'un congrès.

CONGRU, E adj. (lat. *congruus*). Exact, précis ; convenable : *expressions congrues. Portion congrue*, ressources à peine suffisantes pour vivre. *Arith. Nombres congrus*, deux nombres entiers sont congrus par rapport à un troisième, quand leur différence est divisible par le troisième. ANT. **Incongru.**

CONGRUENCE (*gru an-se*) n. f. Accord, convenance. *Arith.* Formule exprimant que deux nombres sont congrus par rapport à un troisième.

CONGRUENT (*gru-an*), **E** adj. (de *congru*). Qui convient : *expressions congruentes.*

CONGRUITÉ n. f. Convenance. ANT. **Incongruité.**

CONGRUMENT (*man*) adv. D'une manière congrue Convenablement.

CONICINE ou **CONINE** n. f. Syn. de CICUTINE.

CONICITÉ n. f. Forme conique.

CONIDIE (*di*) n. f. Spore de champignon, née sur un appareil spécial différent des asques.

CONIFÈRES n. m. pl. Famille de gymnospermes caractérisée par le groupement des fruits en cône (pin, sapin, if, etc.).

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône. *Sections coniques*, ou absol. *coniques* n. f. pl., courbes obtenues par des sections planes du cône (*ellipse, hyperbole, parabole*).

CONIROSTRE (*ros-tre*) adj. (de *cône*, et du lat. *rostrum*, bec). Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le *moineau*, le *corbeau*, etc. N. m. pl. Sous-ordre des oiseaux passereaux. S. un *conirostre.*

CONJECTURAL, E, AUX (*jèk*) adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est souvent une science conjecturale.*

CONJECTURALEMENT (*jek, man*) adv. Par conjecture.

CONJECTURE (*jèk*) n. f. (lat. *conjectura*). Présomption, supposition, opinion fondée sur des probabilités : *on doit souvent rétablir par conjecture le texte mutilé des écrivains anciens.*

CONJECTURER (*jèk-tu-ré*) v. t. Juger par conjecture.

CONJOINDRE v. t. (Se conj. comme *craindre.*) Joindre ensemble. Marier.

CONJOINT (*join*), **E** adj. Intimement uni. N. m. L'un des époux, par rapport à l'autre. *Mus.* V. DISJOINT.

CONJOINTEMENT (*man*) adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un.*

CONJONCTEUR (*jonk*) n. m. *Conjoncteur disjoncteur*, syn. de COUPLEUR.

CONJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. *Gram.* Qui sert à unir. *Particule, locution conjonctive*, qui tient lieu d'une conjonction, comme : *et, que, afin que, bien que, parce que*, etc. N. m. *Anat.* Tissu qui sépare et unit les autres tissus. *Gram.* Autre nom du subjonctif. ANT. **Disjonctif.**

CONJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *conjunctio*). Union, liaison. *Gram.* Mot invariable, qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr.* Rencontre apparente de deux astres dans la même partie du zodiaque : *les conjonctions de Vénus et du soleil ont une grande importance en astronomie.* ANT. **Disjonction.**

CONJONCTIVE (*jonk*) n. f. Muqueuse qui tapisse la face postérieure des paupières et la face antérieure du globe de l'œil.

CONJONCTIVITE (*jonk*) n. f. Inflammation de la conjonctive : *la conjonctivite simple se traite par des lotions d'eau boriquée.*

CONJONCTURE (*jonk*) n. f. (lat. *cum*, avec, et *junctura*, liaison). Concours de circonstances. Occasion.

CONJUGABLE adj. Qui peut être conjugué : *le verbe* choir *n'est pas conjugable dans tous les temps.*

CONJUGAISON (*ghè-zon*) n. f. Réunion, rapprochement. *Gram.* Manière de conjuguer un verbe. Tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps, nombres et personnes. Classe de verbes. — Il y a en français trois conjugaisons : 1° verbes qui ont l'infinitif présent en *er*, 2° verbes qui ont l'indicatif présent en *is* et le participe présent en *issant*; 3° verbes qui ont l'indicatif présent en *s* et l'infinitif présent en *ir, oir, re*.

CONJUGAL, E, AUX adj. (du lat. *cum*, avec, et *jugum*, joug). Qui concerne l'union entre les époux : *la fidélité conjugale.*

CONJUGALEMENT (*man*) adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉ (*ghé*), **E** adj. Se dit des feuilles portant sur un petit pétiole commun une ou plusieurs paires de folioles opposées. *Méc. Machines conjuguées*, unies pour concourir au même travail. *Anat. Nerfs conjugués*, ceux qui concourent à la même opération. *Gram.* Qui a reçu les diverses formes de la conjugaison. N. f. pl. Famille d'algues.

CONJUGUER (*ghé*) v. t. (lat. *conjugare*). Réunir. *Gram.* Réciter ou écrire un verbe selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon-gho*) n. m. (mot lat. signif. *j'unis*). *Pop.* Mariage : *fuir le conjungo.*

CONJURATEUR n. m. Celui qui forme, conduit une conjuration. Prétendu magicien. (Peu us.)

CONJURATION (*si-on*) n. f. (de *conjurer*). Conspiration, complot contre l'Etat, le souverain : *la conjuration d'Amboise* (*1560*), *formée par les protestants, fut le prélude des guerres de religion.* Exorcisme, sortilège. Pl. Prières, supplications.

CONJURÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui prend part à une conjuration, un complot : *les sénateurs conjurés assassinèrent César.* Exorcisé. Supplié. Détourné : *danger conjuré.*

CONJURER (*ré*) v. t. (lat. *conjurare*). Prier avec instance : *je vous conjure de faire cela.* Exorciser : *conjurer le diable. Fig.* Détourner par magie, exorcisme, habileté, un malheur qui menace : *conjurer la tempête.* Décider une chose avec la ferme intention de l'exécuter : *conjurer la perte de l'ennemi.* V. i. Tramer un complot : *Catilina conjura contre la république.* **Se conjurer** v. pr. S'unir pour conjurer.

CONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qui peut être connu : *les notions de temps et d'espace ne sont pas directement connaissables.*

CONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. (de *connaître*). Idée, notion : *connaissance de Dieu.* Relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance.* Personnes qui ont ces relations : *de vieilles connaissances.* Faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance. En connaissance de cause*, en sachant bien ce que l'on fait. *Connaissance des temps*, éphémérides astronomiques du Bureau des longitudes. Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances étendues. Véner.* Marques auxquelles on reconnaît l'âge, la grosseur d'une bête, etc.

CONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui connaît.

CONNAISSEMENT (*ko-nè-se-man*) n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE (*ko-nè-seur, eu-ze*) n. Qui se connaît à quelque chose. Adjectiv. : *un œil connaisseur.*

CONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. t. (lat. *cognoscere*. — *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. Je connaissais. Je connus, nous connûmes. Je connaîtrai. Je connaîtrais, nous connaîtrions. Connais, connaissons, connaissez. Que je connaisse, que nous connaissions. Que je connusse, que nous connussions. Connaissant. Connu, e.*) Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose : *la plupart des animaux connaissent les plantes qui peuvent leur être nuisibles.* Entretenir des relations avec quelqu'un. Savoir : *connaître le grec.* Avoir une grande pratique de certaines choses : *connaître le monde.* Distinguer, reconnaître : *à l'œuvre, on connaît l'artisan. Ne connaître ni Dieu ni diable*, n'avoir aucune religion ou aucune considération pour qui ou quoi que ce soit. *Fig. Se faire connaître*, se distinguer, décliner ses noms et qualités. *Ne connaître ni d'Eve ni d'Adam*, en aucune façon. V. i. Etre compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des choses civiles.* **Se connaître** v. pr. Avoir une idée juste de soi-même : « *Connais-toi toi-même* » *fut la maxime favorite de Socrate.* Etre en rapports. *Ne plus se connaître*, être furieux, hors de soi. *Se connaître en, à quelque chose*, être en état de juger. ANT. **Ignorer, méconnaître.**

CONNECTEUR n. m. Appareil de connexion.

CONNECTIF, IVE (*kon'-nèk*) adj. Qui sert à unir : *tissu connectif.* N. m. *Bot.* Portion médiane de l'anthère.

CONNÉTABLE (*ko-né*) n. m. (du bas lat. *comes stabuli*, comte de l'étable). Jadis, premier officier militaire en France : *Richelieu supprima la charge de connétable.* (V. *Part. hist.*)

CONNÉTABLIE (*blî*) n. f. Charge de connétable. Tribunal militaire présidé par le connétable.

CONNEXE (*kon'-nèk-se*) adj. (lat. *connexus*, de *cum*, avec, et *nectere*, lier). Lié, uni.

CONNEXION (*kon'-nèk-si-on*) n. f. (de *connexe*). Liaison, union, enchaînement : *connexion d'idées.*

CONNEXITÉ (*kon'-nèk-si*) n. f. (même étym.). Rapport, liaison : *il y a connexité entre les lois et la morale.*

CONNIVENCE (*kon'-ni-van-se*) n. f. (de *conniver*). Complicité : *être de connivence avec quelqu'un.*

CONNIVENT (*kon'-ni-van*), **E** adj. *Bot.* Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante : *feuilles connivientes. Anat. Valvules connivientes*, chez l'homme, replis de la muqueuse intestinale.

CONNIVER (*kon'-ni-vé*) v. i. (du lat. *connivere*, fermer les yeux). Participer à une mauvaise action en la dissimulant. Ménager un accusé. (Peu us.)

CONNU (*ko-nu*), **E** adj. Bien su, clair, certain : *c'est une chose connue.* Découvert, exploré : *le monde connu.* Dont le nom est répandu : *auteur connu.* N. m. Ce que l'on sait : *aller du connu à l'inconnu.* ANT. **Ignoré, inconnu, méconnu.**



Conque.

CONOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Presque en forme de cône.

CONOÏDE (*no-i-de*) adj. Qui est en forme de cône. *Surface conoïde* ou n. m. *conoïde*, surface engendrée par une droite qui s'appuie constamment sur une droite fixe, reste parallèle à un plan fixe et satisfait à une troisième condition quelconque.

CONQUE (*kon-ke*) n. f. (du gr. *konkhê*, coquille). Genre de mollusques marins acéphales (*vénus*). Leur grande coquille bivalve. Coquille recourbée dont sonnaient les tritons. *Anat.* Cavité de l'oreille.

CONQUÉRANT (*ké-ran*), **E** adj. et n. Qui a fait, qui fait de nombreuses conquêtes : *Gengis-Khan et Tamerlan furent deux fameux conquérants.*

CONQUÉRIR (*ké*) v. t. (du lat. *conquirere*, rassembler. — Se conj. comme *acquérir*.) Acquérir par les armes : *César mit huit ans à conquérir la Gaule. Fig.* Gagner, captiver : *conquérir les cœurs.*

CONQUÊT (*kè*) n. m. Bien acquis par l'industrie, le travail. (Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.) Adjectiv. : *les biens sont propres, acquêts ou conquêts.*

CONQUÊTE (*kè-te*) n. f. Action de conquérir : *Louis XIV fit la conquête de la Flandre.* La chose conquise : *l'Algérie est pour la France une précieuse conquête. Fig.* et *fam. Avoir des airs de conquête,* l'air satisfait d'une personne sûre de plaire.

CONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Acquis, vaincu. *Se conduire comme en pays conquis,* sans ménagements.

CONQUISTADOR n. m. (mot esp. signif. *conquérant*). Nom donné aux aventuriers espagnols qui allèrent conquérir l'Amérique. Pl. des *conquistadores* (*rèss*).

CONSACRANT (*kran*) n. et adj. m. Evêque qui en sacre un autre. Prêtre qui célèbre la messe.

CONSACRÉ, E adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré.* Dédié : *temple consacré à Apollon.* Voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude.* Sanctionné, ratifié : *expression consacrée.*

CONSACRER (*kré*) v. t. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu, aux dieux. Faire, à la messe, la consécration du pain et du vin. Sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude.* Autoriser : *mot que l'usage a consacré.* **Se consacrer** v. pr. Se vouer. Devenir consacré.

CONSANGUIN (*ghin*), **E** adj. et n. (lat. *consanguineus*). Parent du côté paternel : *un frère consanguin.* (Son opposé est *utérin,* du côté maternel.)

CONSANGUINITÉ (*ghu-i*) n. f. (de *consanguin*). Parenté du côté du père.

CONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une façon consciente.

CONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. (lat. *conscientia*). Connaissance, notion : *avoir pleine conscience de ses droits.* Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait : *notre conscience est notre juge.* Moralité, intégrité : *homme sans conscience. Fig. Liberté de conscience,* droit que l'État reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. *En mon âme et conscience,* dans ma conviction. *La main sur la conscience,* en toute sincérité. *Avoir la conscience large,* excuser facilement le mal chez soi ou chez les autres. *Avoir quelque chose sur la conscience,* avoir quelque chose à se reprocher. *Par acquit de conscience,* pour n'avoir rien à se reprocher. **En conscience** loc. adv. En vérité. Selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT (*kon-si-an-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière consciencieuse, scrupuleuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE (*kon-si-an-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a la conscience délicate, qui remplit avec soin tous ses devoirs. Qui est fait avec soin : *travail consciencieux.*

CONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui a la conscience, la notion : *être conscient de ses torts.*

CONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. (du lat. *cum,* avec, et *scriptio,* action d'écrire). Inscription annuelle sur les rôles militaires pour les jeunes gens qui ont 20 ans accomplis : *sous le premier Empire, la conscription pesa lourdement sur le pays.*

CONSCRIT (*kons-kri*) n. m. (lat. *conscriptus*). Inscrit au rôle de la conscription. Soldat nouveau. *Fig.* Personne sans expérience : *se laisser tromper comme un conscrit.* Adjectiv. *Père conscrit,* sénateur romain.

CONSÉCRATEUR n. et adj. m. Syn. de CONSACRANT.

CONSÉCRATION (*si-on*) n. f. (lat. *consecratio*). Action de consacrer, confirmation, au prop. et au fig. : *les mots nouveaux doivent recevoir la consécration de l'usage.* Action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj. Qui se suit, dans l'ordre du temps : *la bataille de Leipzig (1813) dura trois jours consécutifs.* Qui résulte de : *infirmité consécutive à une blessure.*

CONSÉCUTION (*si-on*) n. f. (du lat. *consecutum,* supin de *consequi,* suivre). Enchaînement. *Astron.* Espace de vingt-neuf jours et demi entre deux nouvelles lunes.

CONSÉCUTIVEMENT (*man*) adv. Sans interruption.

CONSEIL (*se, l* mll.) n. m. (lat. *consilium*). Avis sur ce qu'il convient de faire : *demander, donner des conseils.* Dessein, volonté : *les conseils de Dieu.* Réunion de personnes qui délibèrent : *tenir conseil.* Spécialiste que l'on consulte dans une affaire : *avocat-conseil, ingénieur-conseil ; s'adresser à un conseil.* Assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires : *conseil des ministres. Conseil de guerre,* pour l'exercice de la justice militaire, la préparation de certaines opérations stratégiques, etc. *Conseil d'État,* assemblée chargée de préparer des lois et décrets, trancher les litiges administratifs, etc. *Conseil de préfecture,* assemblée dont les membres, nommés par le gouvernement, assistent le préfet de leurs conseils. *Conseil d'arrondissement,* conseil composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement et qui s'occupe des intérêts directs de l'arrondissement. *Conseil général,* assemblée élective composée d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. (Il se réunit deux fois par an au chef-lieu et délibère sur les affaires départementales.) *Conseil municipal,* assemblée élective, présidée par le maire et chargée de délibérer sur les affaires de la commune. *Conseil de revision,* v. REVISION. *Conseil de famille,* assemblée de parents, présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur. *Conseil judiciaire,* personne nommée pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale. *Conseil de discipline,* tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline. **Conseil des Cinq-Cents, conseil des Anciens, conseil des Dix.** V. *Part. hist.*

CONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*) v. t. Donner un conseil à : *conseiller un ami.* Inciter à : *conseiller la résistance.* ANT. **Déconseiller, détourner, dissuader.**

CONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil, d'une compagnie judiciaire : *conseiller à la Cour des comptes. Conseiller des grâces,* miroir. N. f. Femme d'un conseiller.

CONSEILLEUR, EUSE (*sè, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui donne des conseils : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

CONSENSUS (*sin-suss*) n. m. (mot lat.). Accord de plusieurs personnes. Accord de plusieurs organes dans l'accomplissement d'une fonction vitale.

CONSENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui consent : *les parties consentantes.* ANT. **Opposant, récalcitrant.**

CONSENTEMENT (*san-te-man*) n. m. Action de consentir : *le consentement universel est un indice, mais non pas une preuve absolue de vérité.* **Du consentement de tous** loc. prép. De l'acceptation unanime. ANT. **Refus, opposition.**

CONSENTIR (*san*) v. i. (lat. *consentire*). Vouloir bien, trouver bon. V. t. Autoriser : *consentir une vente.* PROV. : **Qui ne dit mot consent,** ne pas élever d'objection contre une chose, c'est y donner son adhésion. ANT. **S'opposer, résister.**

CONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes.* Par conséquent.

CONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Conclusion tirée d'un raisonnement, d'un fait. Suite qu'une chose a, ou peut avoir : *la perte de nos colonies d'Amérique fut la conséquence de la guerre de Sept ans. Fig.* Importance : *affaire de conséquence. Tirer à conséquence,* être important. *Sans conséquence,* sans importance. **En conséquence** loc. adv. Conséquemment. ANT. **Inconséquence. Cause, principe.**

CONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *consequens*). Qui raisonne, qui agit avec logique : *homme conséquent dans sa conduite.* (Ne pas dire *une affaire conséquente,* mais *une affaire importante* ou *de conséquence.*) ANT. **Inconséquent.**

CONSÉQUENT (*kan*) n. m. *Log.* Seconde proposition d'un enthymème. *Math.* Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc, en conséquence. ANT. **Antécédent.**

CONSERVATEUR, TRICE (*sèr*) adj. et n. Qui conserve : *l'hygiène est conservatrice de la santé.*

Qui appartient au parti politique hostile aux innovations apportant un changement dans l'ordre social. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur des eaux et forêts. Conservateur des hypothèques*, fonctionnaire qui, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, est chargé d'enregistrer les hypothèques prises sur les immeubles, etc.

CONSERVATION (*sèr-va si-on*) n. f. Action de conserver : *les animaux ont l'instinct de conservation très développé.* Etat de ce qui est conservé : *une couche de coaltar assure la conservation du bois.*

CONSERVATOIRE (*sèr*) adj. Qui a pour but de conserver : *l'apposition des scellés est une mesure conservatoire.* N. m. Ecole publique. **Conservatoire national de musique et d'art dramatique,** établissement fondé à Paris en 1795 et consacré à l'enseignement gratuit de la musique vocale et instrumentale, de la déclamation, etc. **Conservatoire des arts et métiers,** établissement public, fondé à Paris en 1794 pour l'enseignement des arts et des sciences appliqués.

CONSERVE (*sèr-ve*) n. f. Confiture sèche. Substance alimentaire conservée à l'aide de différents procédés : *conserve de viande, de légumes.* Loc adv. **De conserve,** de compagnie : *naviguer de conserve.* Pl. Lunettes à verres colorés, pour la vue.

CONSERVER (*sèr-vé*) v. t. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état : *rester sobre est le meilleur moyen de conserver sa santé.* Garder avec soin : *conserver un secret.* Ne pas perdre : *conserver ses amis. Mar. Conserver un navire,* naviguer de conserve avec lui. *Bien conservé,* se dit de quelqu'un qui, malgré l'âge, paraît encore jeune. **Se conserver** v. pr. Durer. Rester en bon état. Ménager sa santé, sa vie. Garder à soi : *se conserver des ressources.* ANT. **Perdre, détruire.**

CONSERVERIE n. f. Industrie des conserves.

CONSIDÉRABLE adj. (de *considérer*). Puissant : *homme considérable.* Très grand : *dépense considérable.* Nombreux : *armée considérable.* Important : *travail considérable.* ANT. **Insignifiant, médiocre.**

CONSIDÉRABLEMENT (*man*) adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT (*ran*) n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *considérer*). Examen attentif : *cela mérite considération. Fig.* Raison, motif : *cette considération m'a décidé.* Egards, estime : *jouir de la considération générale.* Pl. Pensées, réflexions, écrits : *considérations sur la politique.* **En considération de** loc. prép. Eu égard à. ANT. **Déconsidération.**

CONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. (de *considérer*). Avec circonspection, prudence.

CONSIDÉRER (*ré*) v. t. (lat. *considerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Regarder attentivement. *Fig.* Peser, apprécier : *tout bien considéré.* Estimer, faire cas : *on le considère beaucoup.* ANT. **Déconsidérer.**

CONSIGNATAIRE (*tè-re*) n. m. Dépositaire d'une somme consignée. Négociant auquel on adresse des marchandises (soit en dépôt, soit pour les vendre), un navire, etc.

CONSIGNATEUR n. m. Celui qui fait une consignation.

CONSIGNATION (*si on*) n. f. (de *consigner*). Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public, d'un négociant. Somme, objet ainsi déposé : *retirer sa consignation.* **Caisse des dépôts et consignations,** caisse d'Etat qui reçoit des dépôts d'argent spontanés ou ordonnés par justice.

CONSIGNE n. f. (de *consigner*). Instruction formelle donnée à une sentinelle, à un gardien, etc. Privation de sortie imposée à un militaire, à un écolier : *deux jours de consigne.* Bureau d'une gare, où l'on dépose provisoirement des colis : *mettre sa valise à la consigne.*

CONSIGNER (*si gné*) v. t. (lat. *consignare*). Mettre en dépôt : *consigner une somme, des marchandises.* Adresser à un consignataire. Citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait.* Donner une consigne à. Mettre à la consigne d'une gare.

CONSISTANCE (*sis tan se*) n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité : *consistance sirupeuse.* Etat résistant. *Fig.* Stabilité, fixité : *esprit sans consistance.*

CONSISTANT (*sis tan*), **E** adj. Qui a de la consistance, de la cohésion, de la solidité : *sol consistant; chairs consistantes ; graisse consistante.* Au fig. *homme peu consistant.*

CONSISTER (*sis-té*) v. i. (lat. *consistère*). Avoir son essence : *le bonheur consiste dans la vertu.* Etre composé, formé de : *son revenu consiste en rentes.*

CONSISTOIRE (*sis-toi-re*) n. m. (lat. *consistorium*). Assemblée de cardinaux présidée par le pape : *la canonisation des saints a lieu en consistoire public.* Assemblée dirigeante de rabbins ou de pasteurs.

CONSISTORIAL, E, AUX (*sis-to*) adj. Qui tient ou qui émane d'un consistoire : *jugement consistorial.*

CONSISTORIALEMENT (*sis-to, man*) adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé. ANT. **Inconsolable.**

CONSOLANT (*lan*), **E** adj. Qui console : *réflexion consolante.* ANT. **Affligeant, attristant.**

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur. Le Consolateur,* l'Esprit Saint.

CONSOLATION (*si-on*) n. f. Adoucissement de l'affliction ; chose qui console : *la lecture est une précieuse consolation.* Sujet de satisfaction. Discours, raison que l'on emploie pour consoler : *recevoir des consolations.* ANT. **Affliction, chagrin, désolation, désespoir.**

CONSOLATOIRE adj. Qui tend à consoler.

CONSOLE n. f. Saillie en S, destinée à soutenir : *les consoles d'un balcon.* Sorte de table de salon, à pieds recourbés appuyée contre un mur : *console Empire.* **Console d'orgue,** meuble placé devant le buffet d'orgue et qui comporte claviers manuels, pédalier, registres, etc.



Console.

CONSOLER (*lé*) v. t. (lat. *consolari*). Adoucir l'affliction, les ennuis de : *consoler un orphelin.* **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets. ANT. **Affliger, chagriner.**

CONSOLIDABLE adj. Que l'on peut consolider.

CONSOLIDANT (*dan*), **E** adj. Qui consolide.

CONSOLIDATIF, IVE adj. Qui consolide.

CONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de consolider. *Fig. Consolidation de la dette flottante,* conversion de rentes remboursables en rentes perpétuelles. Réunion de la nue propriété et de l'usufruit.

CONSOLIDÉ, E adj. *Tiers consolidé,* rentes sur l'Etat, réduites, mais garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

CONSOLIDEMENT (*man*) n. m. Action de consolider.

CONSOLIDER (*dé*) v. t. (du lat. *cum*, avec, et *solidus*, solide). Rendre ferme, solide : *consolider un mur. Fig.* Affermir, fortifier : *la victoire de Bouvines consolida la puissance de Philippe Auguste.* ANT. **Ebranler.**

CONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Que l'on peut consommer.

CONSOMMATEUR, TRICE (*so-ma*) n. Celui qui utilise personnellement les denrées, les marchandises qu'il achète : *les consommateurs supportent les augmentations de droits de douane.* Personne qui mange ou boit dans un café, un restaurant, etc. Adjectiv. : *classes consommatrices.* ANT. **Producteur.**

CONSOMMATION (*so-ma si-on*) n. f. Action de consommer. Fin, accomplissement : *la consommation des siècles.* Boisson demandée dans un café, etc. : *renverser sa consommation.* ANT. **Production.**

CONSOMMÉ (*so-mé*), **E** adj. Détruit par l'usage : *aliments consommés.* Parfait : *sagesse consommée.* Habile, expérimenté : *Turenne fut un tacticien consommé.* N. m. Bouillon riche en sucs de viande.

CONSOMMER (*so-mé*) v. t. (lat. *consummare* ; de *cum*, avec, et *summa*, fin). Détruire par l'usage : *consommer une denrée.* Achever, accomplir : *consommer un sacrifice.* (V. CONSUMER.) **Se consommer** v. pr. Etre consommé. Cuire longtemps. ANT. **Produire.**

CONSOMPTIBLE (*sonp-ti-ble*) adj. Qui peut être consommé : *produits consomptibles.*

CONSOMPTION (*sonp-si-on*) n. f. (lat. *consumptio*). Amaigrissement et dépérissement progressifs, dans certaines maladies : *la phtisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONANCE n. f. (du lat. *cum*, avec, et *sonare*, sonner). Accord de sons agréables à l'oreille : *l'octave*

est la plus simple des consonances. Uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases. ANT. **Dissonance.**

CONSONANT (*nan*), **E** adj. Formé par des consonances : *accords consonants; mots consonants.*

CONSONNE (*so-ne*) n. f. (du préf. *con*, et de *sonner*). Émission de voix qui ne forme une syllabe que par l'adjonction d'une voyelle. *Gram.* Lettre qui exprime ce son. Adjectiv. : *lettre consonne.* — L'alphabet français a dix-neuf consonnes, qui sont : **b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.**

CONSONNER (*so né*) ou **CONSONER** (*né*) v. i. Convenir, s'accorder. Produire une consonance.

CONSORT (*sor*) adj. (du préf. *con*, et du lat *sors, sortis*, sort). En droit constitutionnel anglais, ce mot s'applique au mari ou à la femme d'un souverain régnant : *reine consort; prince consort.* N. m. pl. Cointéressés dans une affaire. Se dit parfois, en mauvaise part, de ceux qui sont de la même coterie, de la même cabale : *un tel et consorts.*

CONSORTIUM (*si-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ménage*). Association : *un consortium de banquiers.*

CONSOUDE n. f. *Bot.* Genre de borraginacées, dont le type, la *grande consoude* ou *consoude officinale*, est employé contre les diarrhées, les hémorroïdes.

CONSPIRANT (*kons-pi ran*), **E** adj. *Méc.* Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes.*

CONSPIRATEUR, TRICE (*kons pi*) n. Qui prend part à une conspiration : *les carbonari formaient une vaste association de conspirateurs.* Adj. fém. : *menées conspiratrices.*

CONSPIRATION (*kons-pi-ra-si-on*) n. f. Complot formé contre l'État : *la conspiration de Cellamare contre le Régent fut encouragée par Alberoni.* Cabale entre particuliers. Accord, effort commun.

CONSPIRER (*kons- pi-ré*) v. i (lat. *conspirare*). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur.* Comploter, prendre part à une conspiration : *Georges Cadoudal conspira contre Bonaparte.* V. t. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER (*kons-pu-é*) v. t. (du lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement.

CONSTABLE (*kons-ta-ble*) n. m. Officier, agent de police en Angleterre.

CONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. (de *constant*). Avec persévérance. Très souvent : *tomber constamment.* ANT. **Inconstamment, rarement.**

CONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *constantia ;* de *constare*, persévérer). Fermeté d'âme : *souffrir avec constance.* Persévérance dans certains sentiments. ANT. **Inconstance.**

CONSTANT (*kons-tan*), **E** adj. Qui a de la constance : *Job se montra constant dans le malheur.* Certain, indubitable : *fait constant.* Qui ne varie pas : *bonheur constant.* Math. *Quantité constante* ou *constante* n. f. Qui a toujours la même valeur.

CONSTANTAN n. m. Alliage de cuivre et de nickel pour résistances électriques.

CONSTAT (*kons-ta*) n. m. Constatation authentique : *les constats se font par ministère d'huissier.*

CONSTATATION (*kons-ta-ta-si-on*) n. f. Action de constater. Ce qui est constaté.

CONSTATER (*kons-ta-té*) v. t. (du lat. *constare*, être certain). Établir l'état d'une chose, la vérité d'un fait : *constater un décès.* Consigner dans un écrit.

CONSTELLATION (*kons-tèl-la-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *stella*, étoile). Groupe d'étoiles fixes présentant une figure quelconque et auquel on a donné un nom particulier : *la constellation de la Vierge, de la Grande Ourse.* (V. la planche CIEL, au mot *Terre.*)

CONSTELLÉ (*kons-tèl-lé*), **E** adj. (de *consteller*). Parsemé d'étoiles. Parsemé, pailleté : *manteau constellé de pierreries. Anneau constellé*, anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

CONSTELLER (*kons-tèl-lé*) v. t. Couvrir de constellations, ou, *au fig.*, de choses qui ressemblent à des étoiles : *les astres qui constellent le ciel ; les décorations qui constellent un habit.*

CONSTERNATION (*kons-tèr-na-si-on*) n. f. Stupéfaction, désolation épouvantée.

CONSTERNÉ, E (*kons- tèr*) adj. Frappé de consternation, accablé.

CONSTERNER (*kons-tèr-né*) v. t. (lat. *consternere*). Frapper de consternation.

CONSTIPANT (*kons-ti pan*), **E** adj Qui constipe : *le coing est constipant.* ANT **Laxatif.**

CONSTIPATION (*kons-ti-pa si-on*) n. f. Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER (*kons ti pé*) v. t. (lat. *constipare*). Causer la constipation : *les aliments irritants constipent.*

CONSTITUANT (*kons ti-tu an*), **E** adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* Qui donne procuration. *Assemblée constituante*, qui a mission d'établir une constitution politique. *Spécialem.* États généraux convoqués en France en 1789. N. *Dr.* Personne qui constitue : *ledit Constituant a déclaré*, etc. Membre d'une assemblée constituante : *les constituants de 1848.* N. f. **La Constituante.** V. *Part. hist.*

CONSTITUÉ, E (*kons ti*) adj. Formé par : *fortune constituée par des héritages.* Chargé d'un mandat : *avoué constitué.* Qui est de bonne ou mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées*, légalement établies. Placé : *argent constitué en viager.*

CONSTITUER (*kons-ti tu é*) v. t. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'esprit et le corps constituent l'homme.* Organiser : *constituer une société.* Assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot, une rente.* Charger d'un mandat : *constituer avoué. Constituer prisonnier*, arrêter.

CONSTITUTIF, IVE (*kons-ti*) adj. Qui constitue essentiellement une chose : *les principaux éléments constitutifs de l'air sont l'oxygène et l'azote.*

CONSTITUTION (*kons-ti tu si on*) n. f. (lat. *constitutio*). Composition : *la constitution de l'air fut découverte par Lavoisier.* Placement, établissement : *constitution d'une rente.* Désignation : *constitution d'avoué.* Complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate.* Loi fondamentale d'une nation : *la France est régie par la constitution de 1875.* (V. *Part. hist.*)

CONSTITUTIONNALITÉ (*kons ti tu si-o-na*) n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti tu si o-nèl, è-le*) adj. Soumis à une constitution : *l'Angleterre est une monarchie constitutionnelle.* Conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.* S'est dit des prêtres ayant adhéré à la constitution civile du clergé en 1790. ANT. **Anticonstitutionnel.**

CONSTITUTIONNELLEMENT (*kons ti-tu si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR (*kons-trik-teur*) adj. et n. m. (du lat. *constrictus*, serré). *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. *Boa constricteur* ou *constrictor*, boa ainsi nommé à cause de la force avec laquelle il serre dans ses replis les animaux qu'il veut étouffer.

CONSTRICTIF (*kons trick-tif*), **IVE** adj. (du lat. *constrictus*, serré) Propre à resserrer : *les sphincters sont des muscles constrictifs.*

CONSTRICTION n. f. Pression circulaire qui diminue le diamètre des objets.

CONSTRINGENT (*kons-trin-jan*), **E** adj. (du lat. *cum*, avec, et *stringere*, étreindre). Qui resserre : *le corset exerce une action constringente.*

CONSTRUCTEUR (*kons-truk teur*) n. m. Qui construit. Dont la profession est de construire. Adjectiv. *les castors sont des animaux constructeurs.*

CONSTRUCTIF, IVE adj. Propre à construire.

CONSTRUCTION (*kons-truk si-on*) n. f. (lat. *constructio*). Action, art de construire : *la construction des cathédrales du moyen âge durait parfois plusieurs siècles.* Disposition des parties d'un bâtiment. Bâtisse : *Mansard a édifié de splendides constructions. Gram.* Arrangement des mots : *la construction de la phrase latine est très libre.* ANT. **Démolition, destruction.**

CONSTRUIRE (*kon-stru-i-re*) v. t. (lat. *construere.* — Se conj. comme *conduire.*) Bâtir : *Soufflot construisit le Panthéon.* Faire, tracer : *construire un triangle. Gram.* Arranger les mots d'une phrase. ANT. **Détruire, démolir, abattre, renverser.**

CONSUBSTANTIALITÉ (*kon-subs tan si*) n. f. (de *consubstantiel*). Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION (*kon-subs-tan-si-a-si-on*) n. f. Présence de J. C. dans l'eucharistie, entendue à la manière des luthériens.

CONSUBSTANTIEL, ELLE (*kon-subs-tan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *cum*, avec, et *substantia*, substance). *Théol.* Qui est de même substance : *les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT (*kon-sub-stan-si-è-le-man*) adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat annuel et électif, qui partageait avec un collègue le pouvoir suprême : *les consuls furent à l'origine de véritables rois annuels.* Noms des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804). *Le Premier Consul*, Bonaparte. (V. *Part. hist.*) Agent qui a pour mission de protéger ses compatriotes à l'étranger : *le consul reçoit un exequatur du gouvernement auprès duquel il est accrédité.* — Dans les pays où la France n'a ni ambassadeur, ni chargé d'affaires, les consuls remplissent à l'égard des Français les fonctions de juges en matière civile et commerciale, et d'officiers d'état civil.



Consul de France.

CONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire.* Qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En qualité de consul, de juge de commerce.

CONSULAT (*la*) n. m. Charge de consul : *le consulat fut institué à Rome après la chute de Tarquin le Superbe.* Sa durée. Gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VIII. (V. *Part. hist.*) Résidence d'un consul : *incendier le consulat.*

CONSULTANT (*tan*), **E** adj. et n. Se dit de la personne qui, en droit et en médecine, donne des consultations ou en demande : *avocat, médecin consultant ; faire attendre les consultants.*

CONSULTATIF, IVE adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses : *comité consultatif. Avoir voix consultative*, avoir le droit de délibérer, mais non de voter. (V. DÉLIBÉRATIF.)

CONSULTATION (*si-on*) n. f. Action de consulter. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie. Avis motivé d'un médecin, d'un avocat, etc., sur l'état d'un malade, une affaire, etc.

CONSULTE n. f. Consultation. Conseil, cour de justice en Suisse. **Consulte sacrée**, cour judiciaire formant le conseil du pape.

CONSULTER (*té*) v. t. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil de : *consulter un médecin, ses intérêts.* Chercher un renseignement dans : *consulter un auteur, les astres.* Se rendre compte de : *consulter ses forces. Absol.* Conférer : *les avocats ont consulté sur cette affaire.* V. i. Délibérer : *consulter avec son avocat.*

CONSULTEUR adj. et n. m. Qui donne des consultations. **Consulteur du saint-office**, théologien commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMANT (*man*), **E** adj. Qui consume.

CONSUMER (*mé*) v. t. (lat. *consumere*). Détruire : *le feu consuma le village de Vitry en 1144. Fig.* Faire dépérir : *veuve que le chagrin consume.* **Se consumer** v. pr. Dépérir, s'épuiser, s'éteindre : *se consumer en regrets, en efforts inutiles.*

CONSUMPTIBILITÉ (*son-pti*) n. f. Nature de ce qui est consumptible.

CONSUMPTIBLE (*son-pti-ble*) adj. Consumable.

CONTACT (*takt'*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *tactus*, toucher). État des corps qui se touchent : *certaines maladies se transmettent par simple contact. Fig.* Fréquentation, relation : *le contact de la société. Géom. Point de contact*, point commun à une courbe et à sa tangente, à deux courbes tangentes, etc.

CONTACTEUR n. m. Appareil établissant un contact.

CONTADIN, E adj. et n. Qui habite la campagne.

CONTAGE n. m. (lat. *contagium*). Matière ou substance vivante par laquelle se fait la transmission des maladies contagieuses.

CONTAGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui se communique par le contact : *la gale est une maladie contagieuse. Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc. — Une maladie est *contagieuse* quand elle se transmet d'une personne à une autre ; elle est *épidémique* quand elle atteint à la fois un grand nombre de personnes.

CONTAGION n. f. (lat. *contagio*). Transmission d'une maladie par le contact médiat ou immédiat et *fig.*, d'un mal moral par la fréquentation, l'exemple : *la contagion du vice.* Imitation involontaire : *la contagion du rire.*

CONTAGIONNER (*ji-o-né*) v. t. Infecter par contagion. **Se contagionner** v. pr. Gagner la contagion.

CONTAGIOSITÉ (*zi*) n. f. Nature de ce qui est contagieux : *la contagiosité du choléra.*

CONTAMINABLE adj. Qui peut être contaminé. Qui peut communiquer la contagion.

CONTAMINATION (*si-on*) n. f. Transmission de contagion, de principes contagieux, d'une maladie : *l'eau est le principal agent de contamination dans la fièvre typhoïde.* Souillure.

CONTAMINER (*né*) v. t. (lat. *contaminare*). Infecter de principes contagieux : *vêtements contaminés.* Souiller. **Se contaminer** v. pr. Être infecté d'une maladie contagieuse.

CONTE n. m. (de *conter*). Récit court et plaisant. Récit d'aventures imaginaires : *les contes de Perrault sont des chefs-d'œuvre.* Discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir. Contes bleus.* V. BLEU.

CONTEMPLATEUR, TRICE (*tan*) n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE (*tan*) adj. Qui se plaît dans la contemplation. *Vie contemplative*, passée dans une méditation pieuse. N. : *un contemplatif.*

CONTEMPLATION (*tan-pla-si-on*) n. f. Action de contempler : *Jean-Jacques Rousseau se plaisait dans la contemplation de la nature.* Rêverie intellectuelle.

CONTEMPLATIVEMENT (*tan, man*) adv. D'une manière contemplative.

CONTEMPLER (*tan-plé*) v. a. (lat. *contemplari*). Considérer attentivement avec les yeux du corps ou ceux de l'esprit : *contempler le ciel.*

CONTEMPORAIN, E (*tan-po-rin, è-ne*) adj. et n. (du lat. *cum*, avec, et *tempus, oris*, temps). Qui est du même temps : *Voltaire et Franklin furent contemporains.* Qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine ; nos contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ (*tan*) n. f. Simultanéité d'existence. (Peu us.)

CONTEMPTEUR (*tanp-teur*), **TRICE** adj. et n. (du lat. *contemptum*, supin de *contemnere*, mépriser). Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur (le critique contempteur) d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *mesurer la contenance d'un vase.* Étendue : *contenance d'un champ.* Maintien, posture : *garder une contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance*, montrer de la résolution. *Perdre contenance*, se troubler.

CONTENANT (*nan*), **E** adj. Qui contient : *partie contenante.* N. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT (*tan-dan*), **E** adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition.

CONTENIR v. t. (préf. *con*, et *tenir*. — Se conj. comme ce dernier.) Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres.* Retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule.* Renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple.* Réprimer : *contenir sa colère.* **Se contenir** v. pr. Se maîtriser. Se faire obstacle mutuellement.

CONTENT (*tan*), **E** adj. (lat. *contentus*). Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux : *peu de gens sont contents de leur sort.* Qui se contente de. Qui exprime la joie. *Content de soi*, ayant une bonne opinion de soi-même. N. m. *Avoir son content de...*, avoir tout ce qu'on peut en désirer. ANT. **Mécontent.**

CONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Action de contenter : *enfants qui donnent de grands contentements à leur famille.* Joie, plaisir, satisfaction.

CONTENTER (*tan-té*) v. t. Rendre content, satisfaire : *contenter ses maîtres.* **Se contenter** v. pr. Être satisfait : *il faut savoir se contenter de peu. Absol.* Satisfaire un désir. ANT. **Mécontenter.**

CONTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. Avec dispute, débat. (Peu us.)

CONTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion.

devant les juges : *le contentieux.* Agence d'affaires. Bureau d'une administration, d'une maison de commerce, etc., qui s'occupe des affaires litigieuses.

CONTENTIF, IVE (*tan*) adj. *Chir.* Qui contient, maintient : *appareil contentif.*

CONTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *contentio*). Grande application, effort prolongé : *trop de contention fatigue l'esprit.* Débat, dispute.

CONTENU, E adj. Renfermé dans. *Fig.* Maîtrisé : *colère contenue.* N. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'une lettre.* ANT. **Contenant.**

CONTER (*té*) v. t. (lat. *computare*). Narrer, faire un récit, un conte. *Absol. : La Fontaine conte avec infiniment d'esprit. En conter, en conter de belles,* raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

CONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être contesté. ANT. **Incontestable, certain.**

CONTESTANT (*tès-tan*), **E** adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Action de contester : *la contestation d'un droit.* Débat, dispute. **Sans contestation** loc. adv. Sans opposition.

CONTESTE (*tès-te*) n. f. Débat, procès. (Peu us.) **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER (*tès-té*) v. t. (lat. *contestari* ; de *cum*, avec, et *testis*, témoin). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible ; je conteste que cela soit réel.* V. i. Disputer : *aimer à contester.* ANT. **Admettre, concéder.**

CONTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Auteur de contes : *le* Roman de Renart *est le chef-d'œuvre de nos anciens conteurs.* Qui débite des mensonges, des frivolités. Qui aime à conter : *la vieillesse est conteuse.*

CONTEXTE (*tèks-te*) n. m. (préf. *con*, et *texte*). Ce qui accompagne, précède ou suit un texte et l'éclaire : *on éclaire par le contexte les passages difficiles à interpréter.*

CONTEXTURE (*tèks-tu-re*) n. f. (préf. *con*, et *texture*). Liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig. : la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj. (lat. *contiguus ;* de *cum*, avec, et *tangere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contiguë à une autre.*

CONTIGUÏTÉ (*ghu-i-té*) n. f. (de *contigu*). État de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE (*nan-se*) n. f. Chasteté.

CONTINENT (*nan*), **E** adj. Chaste. *Cause continente,* qui continue d'agir. ANT. **Incontinent.**

CONTINENT (*nan*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *tenere*, tenir). Vaste étendue de terre qu'on peut parcourir sans traverser la mer : *l'Australie est un véritable continent. Absol.* L'Europe, par opposition aux îles Britanniques. *Ancien continent,* Europe, Asie et Afrique. *Nouveau continent,* Amérique (V. TERRE.)

CONTINENTAL, E, AUX (*nan*) adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.* **Blocus continental.** V. *Part. hist.*

CONTINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est contingent. Au pl. Événements contingents.

CONTINGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut échoir, arriver. Qui peut être ou n'être pas. N. m. Part à la charge de chaque circonscription territoriale, dans la répartition annuelle soit des contributions directes, soit des travaux publics. Classe de recrutement. Part dans la distribution d'un total d'importations. ANT. **Nécessaire.**

CONTINGENTEMENT n. m. Action de contingenter.

CONTINGENTER v. t. Fixer un contingent.

CONTINU, E adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue. Non interrompu dans sa durée : *le sublime continu fatigue le lecteur.* N. m. Ce qui n'est pas interrompu. ANT. **Intermittent, discontinu.**

CONTINUATEUR, TRICE n. Qui continue une chose commencée : *Jean de Meung fut le continuateur de Guillaume de Lorris, dans la rédaction du* Roman de la Rose.

CONTINUATION (*si-on*) n. f. Action de continuer. Son effet. Prolongement : *sentier qui est la continuation d'une route.* ANT. **Cessation, interruption.**

CONTINUEL, ELLE (*nu-èl, è-le*) adj. Qui dure sans interruption : *vivre dans de continuelles inquiétudes.* ANT. **Interrompu, momentané.**

CONTINUELLEMENT (*nu-è-le-man*) adv. Sans interruption, sans cesse. Constamment, toujours.

CONTINUER (*nu-é*) v. t. (de *continu*). Poursuivre ce qui est commencé : *Richelieu continua l'œuvre de Henri IV.* Prolonger : *continuer un mur.* V. i. Ne pas cesser : *la misère continue. Continuer à... Continuer de...* Persister à... Ne pas cesser de... ANT. **Cesser, interrompre, discontinuer.**

CONTINUITÉ n. f. (de *continu*). Liaison non interrompue des parties : *la continuité des vertèbres forme l'épine dorsale.* Reproduction prolongée : *continuité d'un bruit, du travail. Solution de continuité,* interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps, d'un ouvrage. ANT. **Interruption, discontinuité.**

CONTINÛMENT (*man*) adv. D'une manière continue.

CONTONDANT (*dan*), **E** adj. (lat. *contundens*). Qui meurtrit sans couper : *un bâton, un marteau, sont des instruments contondants.* ANT. **Tranchant.**

CONTORNIATE adj. f. Se dit des médailles terminées à la circonférence par un cercle d'une ou deux lignes de largeur.

CONTORSION n. f. (lat. *contorsio*). Action de tordre. Torsion anormale des muscles, des membres. Grimace : *les contorsions de Guignol font la joie des enfants.*

CONTOUR n. m. (préf. *con*, et *tour*). Circuit, enceinte : *le contour d'une ville.* Ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agréables contours.*

CONTOURNABLE adj. Que l'on peut contourner.

CONTOURNÉ, E adj. *Blas.* Se dit des animaux représentés de profil et regardant à sénestre.

CONTOURNER (*né*) v. t. Tracer le contour de. Donner un contour à : *contourner une colonne.* Faire le tour de : *contourner une montagne.* Déformer : *cette maladie lui a contourné la taille.*

CONTRACTABLE adj. Qui peut être contracté.

CONTRACTANT (*trak-tan*), **E** adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes ; les contractants.*

CONTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de faire un contrat. (Peu us.)

CONTRACTE adj. (lat. *contractus*). *Gram.* Se dit des mots qui renferment des contractions, surtout dans la langue grecque : *verbe contracte.* N. m. : *les contractes.*

CONTRACTÉ (*trak-té*), **E** adj. *Gram.* Se dit de mots, de syllabes, etc., réunis en un seul son : *du, des, au, aux,* pour *de le, de les, à le, à les.* (V. ARTICLE.)

CONTRACTER (*trak-té*) v. t. (du lat. *contractum*, supin de *contrahere*, tirer). Réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps ; traits contractés par la colère.* Prendre (l'engagement) par contrat, etc. : *contracter un bail. Fig. Contracter des obligations,* accepter des choses qui vous imposent la reconnaissance, etc. Acquérir avec le temps : *contracter une habitude.* Gagner par contagion ou autrement : *contracter une maladie. Contracter des dettes,* s'endetter. **Se contracter** v. pr. Être établi par contrat, etc. Se resserrer. Se gagner.

CONTRACTIF, IVE (*trak*) adj. Qui détermine une contraction.

CONTRACTILE (*trak*) adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ (*trak*) n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir : *la contractilité musculaire persiste quelque temps après la mort.* ANT. **Dilatabilité, expansibilité, extensibilité.**

CONTRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *contractio*). Diminution de volume par resserrement : *les contractions de l'écorce terrestre donnent naissance aux soulèvements montagneux. Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles, en une, comme *du* pour *de le : août, paon, faon, Laon,* qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan.* ANT. **Dilatation, expansion, extension.**

CONTRACTUEL, ELLE (*trak-tu-èl, è-le*) adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle.*

CONTRACTUELLEMENT (*trak-tu-è-le-man*) adv. D'une manière contractuelle.

CONTRACTURE (*trak*) n. f. *Archit.* Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité durable, mais involontaire, d'un muscle : *le tétanos produit une violente contracture.*

CONTRADICTEUR (*dik*) n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION (*dik-si-on*) n. f. Action de contredire : *les puissants admettent rarement la contradiction*. Action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment : *les contradictions d'un accusé trahissent sa mauvaise foi*. Paroles, actes qui en résultent : *relever des contradictions*. Incompatibilité de certaines choses. *Esprit de contradiction*, disposition à contredire. *Principe de contradiction*, principe premier de la raison, qui s'énonce : *La même chose ne peut pas à la fois être et n'être pas*.

CONTRADICTOIRE (*dik*) adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires*. *Dr.* Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire*. N. m. pl. *Les contradictoires*, les choses incompatibles.

CONTRADICTOIREMENT (*dik, man*) adv. D'une manière contradictoire : *juger contradictoirement un procès*.

CONTRAIGNABLE (*trè-gna-ble*) adj. Qui peut être contraint.

CONTRAIGNANT (*trè-gnan*), **E** adj. Qui contraint.

CONTRAINDRE (*trin dre*) v. t. (lat. *constringere*. — Se conj. comme *craindre*.) Obliger quelqu'un par violence à faire une chose : *Richelieu contraignit par son énergie les grands à l'obéissance*. Gêner, retenir : *contraindre ses goûts*. *Dr.* Obliger par voies de droit.

CONTRAINT (*trin*), **E** adj. Forcé. Gêné, peu naturel : *l'enfant coupable a l'air contraint*.

CONTRAINTE (*trin te*) n. f. Violence exercée contre quelqu'un : *la contrainte déforme le caractère*. État de cette personne : *vivre dans une contrainte perpétuelle*. Retenue : *agir sans contrainte*. *Fig.* Difficultés, entraves : *la contrainte de la rime*. *Dr. Contrainte par corps*, voie d'exécution qui consiste à priver de la liberté la personne du débiteur pour le contraindre à remplir ses engagements. (On dit aussi ASTREINTE.)

CONTRAIRE (*trè-re*) adj. (lat. *contrarius*). Opposé. Qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : *le vin est contraire aux goutteux*. Défavorable : *sort contraire*. N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement. ANT. **Analogue, pareil, semblable.**

CONTRAIREMENT (*man*) adv. En opposition.

CONTRALTO (mot ital.) ou **CONTRALTE** n. m. La plus grave des voix de femme. Celle qui a cette voix. Pl. des *contraltos* (ital. *contralti*) ou *contraltes*.

CONTRAPONTISTE, CONTRAPUNTISTE (*pon-tis-te*) ou **CONTREPOINTISTE** (*tis-te*) n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui se plaît à contrarier : *esprit contrariant*. De nature à contrarier : *pluie contrariante*.

CONTRARIER (*ri-é*) v. t. (de *contraire*. — Se conj. comme *prier*.) S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de : *les parents contrarient parfois la vocation de leurs enfants*. Causer du dépit à : *voilà qui me contrarie*. Faire obstacle à : *les vents contrariaient la marche du navire*. *Contrarier des couleurs, des objets*, etc., les disposer de manière à obtenir opposition ou contraste. ANT. **Favoriser.**

CONTRARIÉTÉ n. f. (de *contrarier*). Ennui, mécontentement. Obstacle, empêchement : *éprouver des contrariétés*.

CONTRASTANT (*tras-tan*), **E** adj. Qui contraste : *effets contrastants*.

CONTRASTE (*tras-te*) n. m. (ital. *contrasto*). Opposition d'effets, de sentiments, etc., qui se font ressortir mutuellement : *contraste d'ombre et de lumière* : *le caractère de François I*[er] *faisait un vif contraste avec celui de Charles-Quint*. ANT. **Ressemblance, analogie.**

CONTRASTER (*tras-té*) v. i. Être en contraste.

CONTRAT (*tra*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *trahere*, supin *tractum*, tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes : *un contrat est nul s'il a été obtenu d'une personne par dol, fraude ou violence*. Acte authentique qui le constate : *contrat notarié ; contrat sous seing privé*. *Contrat de mariage*, convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

CONTRAVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *contrevenir*). Infraction à une loi, à un contrat, etc. *Spécialem.*, infraction qui ne relève que des tribunaux de simple police : *en matière de contravention, la bonne foi ne peut être alléguée devant le juge*.

CONTRAVIS (*vi*) n. m. Avis contradictoire.

CONTRE (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : *parler contre sa pensée ; se heurter contre un arbre ; marcher contre l'ennemi*, proximité : *sa maison est contre la mienne*. N. m. L'opposé : *soutenir le pour et le contre*. *Escr.* Mouvement du fer qui, passant sous celui de l'adversaire, vient frapper son fer du côté opposé à celui d'où l'on est parti. Loc. adv. **Par contre,** en compensation, en revanche. **Tout contre,** tout près. **Là contre,** à toucher. Adv. **Contre à contre,** côte à côte, sans se toucher. — L'*e* de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ACCUSATION (*za-si on*) n. f. Accusation qui répond à une autre. Pl. des *contre-accusations*.

CONTRE-ALLÉE (*a lé*) n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées*.

CONTRE-AMIRAL n. m. Officier général de la marine, immédiatement au-dessous du vice-amiral. Pl. des *contre-amiraux*.

CONTRE-APPEL (*a-pèl*) n. m. Second appel contrôlant le premier. Pl. des *contre-appels*.

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés allant au devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ASSURANCE n. f. Assurance qui en garantit une autre ou en limite les risques.

CONTRE-ATTAQUE (*a-ta-ke*) n. f. Action d'une troupe qui passe brusquement de la défensive à l'offensive. N. f. pl. Travaux de défense, que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

CONTRE-BALANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il contre balança, nous contre-balançons*.) Faire équilibre par le poids : *un gramme contre-balance un centimètre cube d'eau distillée*. *Fig.* Égaler en force, en valeur, en mérite, etc. Compenser : *les avantages de la liberté contre-balancent ses inconvénients*.

CONTREBANDE n. f. (de l'esp. *contra*, contre, et *bando*, ordonnance). Introduction, vente clandestine de marchandises prohibées ou soumises à des droits dont on fraude le Trésor : *des droits de douane élevés provoquent la contrebande*. Ces marchandises mêmes : *les armes, munitions, charbon, etc., constituent la contrebande de guerre*. *Fig.* et *fam. De contrebande*, illégitime, défendu.

CONTREBANDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui se livre à la contrebande : *goélette contrebandière*.

CONTRE-BAS (*bâ*) adv. Dans une direction vers le bas. N. m. : *descendre un contre-bas*. **En contre-bas** loc. adv. De haut en bas. A un niveau inférieur.

CONTREBASSE (*bâ-se*) n. f. Le plus grand et le plus grave des instruments de musique à archet. Instrument de cuivre dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire (V. BOMBARDON.) Musicien qui en joue.

CONTREBASSISTE (*ba-sis-te*) ou **CONTREBASSIER** (*ba-si é*) n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE (*ba te-ri*) n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries*.

CONTREBATTRE (*ba tre*) v. t. (Se conj. comme *battre*.) *Artill.* Répondre à une attaque par une autre.

CONTRE-BIAIS (*bi-è*) **(À)** loc. adv. *Mar.* En sens opposé au sens direct.

CONTRE-BORD (*bor*) **(À)** loc. adv. *Mar.* En allant à l'opposé l'un de l'autre.

CONTRE-BORDÉE (*dé*) n. f. *Mar.* Bordée en sens contraire. Pl. des *contre-bordées*.

CONTRE-BOUTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois oblique, qui sert d'appui à un mur. (Pl. des *contre-boutants*). Adjectiv. : *murs contre-boutants*.

CONTRE-BOUTER ou **CONTRE-BUTER** (*té*) v. t. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-BRASSER (*bra-sé*) v. t. En parlant des vergues, brasser en sens contraire.

CONTRE-CALQUER (*ké*) v. t. Calquer un calque retourné, ce qui donne une épreuve en sens contraire de l'original.

CONTRECARRER (*ka-ré*) v. t. S'opposer directement aux projets de quelqu'un : *Richelieu contrecarra les vues des Espagnols sur la Valteline*.

CONTRE-CHANT n. m. Phrase chantante, qui se fait entendre après la phrase principale et qui se combine harmoniquement avec elle.

CONTRE-CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. Châssis de verre ou de papier, qu'on applique devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF (*klé*) n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs*.

CONTRE-CŒUR [*keur*] **(À)** loc. adv. V. CŒUR.

CONTRE-CŒUR (*keur*) n. m. Le fond de la cheminée. (V. la fig. CHEMINÉE.) Plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Nom donné aux rails coudés qui se trouvent à l'intérieur d'un croisement de voies ferrées. Pl. des *contre-cœur* ou *contre-cœurs*.

CONTRE-COUP (*kou*) n. m. Rebondissement d'un corps qui en a frappé un autre. Répercussion d'un choc sur une partie autre que celle où il s'est produit. *Fig.* Événement qui est la suite d'un autre : *la révolution de 1830 eut de nombreux contre-coups dans toute l'Europe.*

CONTRE-COURANT (*ran*) n. m. Courant de direction contraire : *la circulation des eaux marines se fait par des courants superficiels et des contre-courants profonds.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes se font vis-à-vis. (On dit aujourd'hui *quadrille*.) Air qui accompagne une contredanse.

CONTRE-DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations*.

CONTRE-DÉGAGEMENT (*man*) n. m. *Escr.* Dégagement que l'on fait en même temps que celui de l'adversaire. Pl. des *contre-dégagements*.

CONTRE-DÉGAGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il contre-dégagea, nous contre-dégageons*.) *Escr.* Faire un contre-dégagement. V. tr. : *contre-dégager l'épée*.

CONTRE-DÉNONCIATION (*si-a-si-on*) n. f. *Dr.* Signification à un tiers de la dénonciation faite à un débiteur dont ce tiers est lui-même débiteur. Pl. des *contre-dénonciations*.

CONTRE-DIGUE (*di-ghe*) n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues*.

CONTREDIRE v. t. (Se conj. comme *médire*.) Dire le contraire : *les actes de Louis XI contredirent souvent ses paroles.* Être en opposition. Absolum. *aimer à contredire.* **Se contredire** v. pr. Être en contradiction les uns avec les autres, avec soi-même. ANT. **Confirmer, approuver, appuyer.**

CONTREDISANT (*zan*), **E** adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant.*

CONTREDIT (*di*) n. m. *Dr.* Réponse écrite aux dires de l'adversaire. **Sans contredit** loc. adv. Sans objection possible.

CONTRÉE (*tré*) n. f. (bas lat. *contrata*; de *contra*, en face). Certaine étendue de pays : *chaque contrée a ses produits.*

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Échange mutuel. Pl. des *contre-échanges*.

CONTRE-ÉCROU n. m. Écrou vissé au-dessus d'un autre pour le maintenir. Pl. des *contre-écrous*.

CONTRE-EMPREINTE n. f. Empreinte prise sur une première empreinte. Pl. des *contre-empreintes*.

CONTRE-ENQUÊTE (*an-kè-te*) n. f. *Dr.* Enquête opposée à une autre. Pl. des *contre-enquêtes*.

CONTRE-ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Épaulette sans franges. Pl. des *contre-épaulettes*.


Contre-épaulette.

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Épreuve que l'on tire sur une estampe fraîchement imprimée. Dans une assemblée, vote, en général à main levée, sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix : *la contre-épreuve est destinée à prouver l'exactitude du premier vote.* Pl. des *contre-épreuves*.

CONTRE-ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Espalier placé, sans être adossé, parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers*.

CONTRE-ESPIONNAGE n. m. Police spécialement chargée de la surveillance des espions.

CONTRE-ESSAI n. m. Essai fait en sens contraire d'un précédent. Pl. des *contre-essais*.

CONTRE-EXPERTISE (*èks-pèr-ti-ze*) n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises*.

CONTREFAÇON n. f. Action de reproduire ou d'imiter frauduleusement une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur : *la contrefaçon est sévèrement prohibée.* Ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR (*fak*) n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFACTION (*fak-si-on*) n. f. Imitation frauduleuse des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

CONTREFAIRE (*fè-re*) v. t. (de *contre*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*.) Représenter en imitant : *contrefaire le chant du coq.* Imiter les autres pour les tourner en ridicule. Faire une contrefaçon. Feindre : *contrefaire la douleur.* Déguiser : *contrefaire sa voix.* **Se contrefaire** v. pr. Être fait par contrefaçon. Se montrer ce qu'on n'est pas.

CONTREFAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Que l'on peut contrefaire.

CONTREFAISEUR (*fe-zeur*) n. m. *Fam.* Qui contrefait les paroles et les gestes.

CONTREFAIT (*fè*), **E** adj. Imité par contrefaçon : *sceau contrefait.* Difforme : *Ésope était contrefait.*

CONTRE-FENÊTRE n. f. Double clôture d'une fenêtre. Pl. des *contre-fenêtres*.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur, etc., pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches*.

CONTRE-FIL n. m. Sens contraire à la direction normale. **A contre-fil** loc. adv. A rebours.

CONTREFORT (*for*) n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge : *les contreforts d'une voûte.* Chaîne secondaire de montagnes, qui semble appuyer une chaîne principale : *les contreforts des Alpes.* Pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.

CONTRE-FUGUE (*ghe*) n. f. Fugue où l'imitation du sujet se fait en sens inverse. Pl. des *contre-fugues*.

CONTRE-GARDE n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre. Pl. des *contre-gardes*.

CONTRE-HACHER (*ché*) v. t. Faire des contre-hachures pour augmenter la vigueur d'un dessin.

CONTRE-HACHURE n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures*.

CONTRE-HÂTIER (*ti-é*) n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtiers*.

CONTRE-HAUT [*ô*] **(EN)** loc. adv. De bas en haut ; à un niveau supérieur.

CONTRE-HERMINE (*er*) n. f. *Blas.* Fourrure qui, à l'inverse de l'hermine, est constituée par un fond noir semé de mouchetures blanches. Pl. des *contre-hermines*. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-INDICATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Circonstance particulière, qui s'oppose à l'emploi d'un moyen médical : *la jeunesse du sujet est une contre-indication pour l'emploi des opiacés.* Pl. des *contre-indications*.

CONTRE-INDIQUER (*ké*) v. t. Fournir une indication contraire.

CONTRE-JOUR n. m. Lumière éclairant un objet d'un jour faux. Endroit opposé au grand jour. **A contre-jour** loc. adv. Dans un sens opposé au jour : *se placer à contre-jour.* Pl. des *contre-jours*.

CONTRE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Acte secret, annulant ou modifiant un acte authentique : *les contre-lettres ne sont pas opposables aux tiers.* Pl. des *contre-lettres*.

CONTREMAÎTRE, ESSE (*mè-tre, è-se*) n. Personne qui dirige les ouvriers ou les ouvrières, dans un atelier ou un chantier. N. m. Ancien grade des officiers mariniers, remplacé par celui de second maître.

CONTRE-MANDAT (*da*) n. m. Mandat destiné à annuler un autre mandat. Pl. des *contre-mandats*.

CONTREMANDEMENT (*man*) n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

CONTREMANDER (*dé*) v. t. Révoquer un ordre, une demande.

CONTREMARCHE n. f. Marche d'une armée, en sens contraire à la direction d'abord suivie. *Constr.* Devant vertical d'une marche d'escalier.

CONTRE-MARÉE (*ré*) n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées*.

CONTREMARQUE n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent. Billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent momentanément, pour qu'ils aient le droit de rentrer.

CONTREMARQUER (*ké*) v. t. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MESURE (À) loc. adv. A contretemps.

CONTRE-MINE n. f. Mine des assiégés contre les mines de l'assiégeant. *Fig.* Intrigue pour déjouer une intrigue. Pl. des *contre-mines*.

CONTRE-MINER (*né*) v. t. Faire une contre-mine. *Fig.* Déjouer par des moyens secrets.

CONTRE-MINEUR n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. Pl. des *contre-mineurs*.

CONTRE-MOULAGE n. m. Reproduction d'un premier moulage. Pl. des *contre-moulages*.

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs*.

CONTRE-MURER (*ré*) v. t. Faire un contre-mur.

CONTRE-NOTE n. f. Note diplomatique rédigée dans un sens opposé à une précédente note. Pl. des *contre-notes*.

CONTRE-OPÉRATION (*si-on*) n. f. Opération contraire à une autre. Pl. des *contre-opérations*.

CONTRE-OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée. Pl. des *contre-oppositions*.

CONTRE-OUVERTURE (*vèr*) n. f. Ouverture en regard d'une autre. *Chir.* Incision, ouverture faite à l'opposite d'une ouverture naturelle ou d'une plaie. Pl. des *contre-ouvertures*.

CONTREPARTIE (*tî*) n. f. *Comm.* Double d'un registre sur lequel on inscrit toutes les parties d'un compte. Ecriture servant de vérification. *Mus.* Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig.* Sentiment, avis contraire : *soutenir la contrepartie*. Pl. des *contreparties*.

CONTRE-PAS (*pa*) n. m. invar. Demi-pas rapide par lequel on se remet au pas.

CONTRE-PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de contre-passer. Pl. des *contre-passations*.

CONTRE-PASSER (*pa-sé*) v. t. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PENTE (*pan-te*) n. f. Pente opposée à une autre. Chaque moitié de ce qui est en dos d'âne. Déclivité qui porte des eaux où il ne faudrait pas. Pl. des *contre-pentes*.

CONTRE-PETTERIE ou **CONTRE-PETERIE** n. f. Sorte de lapsus burlesque produit par une interversion de lettres, de syllabes ou de mots. (*Trompez, sonnettes*, pour *Sonnez, trompettes*).

CONTRE-PIED n. m. *Chass.* Chemin que font les chiens en suivant à rebours les voies d'une bête. *Fig.* Le contraire d'une chose. *Prendre le contre-pied d'une opinion*, défendre le sentiment exactement contraire. **A contre-pied**, loc. adv. A rebours.

CONTRE-PLACAGE n. m. Procédé qui consiste à appliquer sur les surfaces opposées d'un panneau des feuilles de placage dont le fil est perpendiculaire à celui du panneau : *le contre-placage s'oppose au jeu du bois*.

CONTRE-PLAQUER v. tr. Assembler par collage des lames de bois à fil opposé : *panneau contre-plaqué*.

CONTRE-PLATINE n. f. Plaque de fer, ayant la forme d'un S, qui se place du côté opposé à la platine d'une arme à feu. Pl. des *contre-platines*.

CONTREPOIDS (*poi*) n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres : *les contrepoids d'une horloge*. *Fig.* Force qui balance une force contraire : *la crainte des châtiments sert de contrepoids aux vices*. Balancier d'un danseur de corde.

CONTRE-POIL n. m. Le sens contraire du sens dans lequel le poil est couché. **A contre-poil,** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTREPOINT (*poin*) n. m. *Mus.* Art de la combinaison simultanée des mélodies. Composition faite d'après les règles du contrepoint.

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante de l'extrémité du dos de la lame d'un sabre. Pl. des *contre-pointes*. Escrime au sabre, où l'on utilise cette partie : *connaître la pointe et la contre-pointe*.

CONTRE-POINTER (*té*) v. t. Piquer une étoffe des deux côtés : *contre-pointer une couverture*.

CONTREPOINTISTE n. m. V. CONTRAPONTISTE.

CONTREPOISON (*zon*) n. m. Remède contre le poison, antidote : *administrer un contrepoison*. *Fig.* : *le travail est le contrepoison du vice*. — Voici quelques contrepoisons : dans les empoisonnements par le phosphore, le *lait*, par le laudanum, le *café*, par le vert-de-gris, le *lait*, par l'arsenic, l'*eau de chaux*, les *blancs d'œufs*, par les champignons, le *jus de citron*, par les moules, l'*éther*, le *camphre*, par le sublimé, les *blancs d'œufs*.

CONTRE-POLICE n. f. Police qui surveille secrètement une autre police. Pl. des *contre-polices*.

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile, placé devant une porte pour mieux intercepter l'air. Seconde porte d'une place forte. Pl. des *contre-portes*.

CONTRE-PRESSION (*prè-si-on*) n. f. Pression opposée à une autre. Pl. des *contre-pressions*.

CONTREPROJET (*je*) n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contreprojets*.

CONTREPROPOSITION (*zi-si-on*) n. f. Proposition opposée à une autre. Pl. des *contrepropositions*.

CONTRE-QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. *Mar.* Seconde quille qui s'ajoute au-dessous de la première. Pl. des *contre-quilles*.

CONTRER v. tr. Au bridge, tenir contre celui qui déclare l'atout.

CONTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Second rail que l'on place à côté du premier, à l'intérieur de la voie, notamment aux passages à niveau, croisements de voies, courbes rapides, etc. Pl. des *contre-rails*.

CONTRE-RÉVOLUTION (*si-on*) n. f. Révolution tendant à détruire les résultats d'une précédente : *après 1815, la contre-révolution, représentée par la Sainte-Alliance, essaya d'étouffer les mouvements libéraux en Europe*. Pl. des *contre-révolutions*.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Favorable à une contre-révolution. N. Partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires*.

CONTRE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Fleur produite en dehors de la saison normale. *A contre-saison*, loc. adv. Hors de saison. Pl. des *contre-saisons*.

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons*.

CONTRESCARPE (*très-kar-pe*) n. f. *Fortif.* Talus extérieur du fossé, du côté de la campagne.

CONTRE-SCEAU (*sô*) ou **CONTRE-SCEL** (*sèl*) n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-sceaux* ou des *contre-scels*.

CONTRE-SCELLER (*sè-lé*) v. t. Mettre le contre-sceau.

CONTRESEING (*sin*) n. m. Signature de celui qui contresigne.

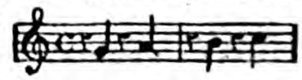
CONTRESENS (*sanss*) n. m. Sens contraire au sens naturel : *contresens d'une étoffe*. Fausse interprétation : *une version remplie de contresens*. Chose opposée à la logique, à la raison : *sa conduite est un contresens*. **A contresens**, loc. adv. A rebours.

CONTRESIGNATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui appose un contreseing.

CONTRESIGNER (*gné*) v. t. Signer après celui dont l'acte émane : *en France, les ministres contresignent les décrets du président de la République*. Apposer sa signature sur un acte pour en attester l'authenticité.

CONTRE-SUJET (*jè*) n. m. *Mus.* Second ou troisième sujet, dans une fugue. Pl. des *contre-sujets*.

CONTRE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Chacune des tailles qui croisent les premières tailles d'une gravure. Pl. des *contre-tailles*.



CONTRETEMPS (*tan*) n. m. Evénement fâcheux, imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. *Mus.* Action d'attaquer le son sur le temps faible de la mesure ou sur la partie faible du temps. **A contretemps,** loc. adv. Mal à propos : *agir à contretemps*.



Contretemps.

CONTRE-TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. Terrasse appuyée contre une autre. Pl. des *contre-terrasses*.

CONTRE-TIMBRE n. m. Empreinte apposée sur les papiers timbrés pour modifier la valeur du premier timbre. Pl. des *contre-timbres*.

CONTRE-TIRER (*ré*) v. t. Faire la contre-épreuve de : *contre-tirer un dessin*.

CONTRE-TORPILLEUR (*pl, ll* mll.) n. m. Petit bâtiment de guerre, très rapide, destiné à donner la chasse aux torpilleurs. Pl. des *contre-torpilleurs.*

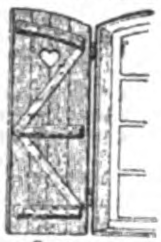
CONTRE-TYPE ou **CONTRETYPE** n. m. Opposé du type. Cliché négatif inversé.

CONTRE-VAIR (*vèr*) n. m. *Blas.* Fourrure constituée par des clochetons (*points*) d'azur et d'argent réunis deux à deux, à l'inverse du vair, où ils sont alternés. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-VALEUR n. f. Valeur donnée en échange d'une autre. Pl. des *contre-valeurs.*

CONTREVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (lat. *contra*, contre, et *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège : *César entoura Alésia de contrevallations.*

CONTRE-VAPEUR n. f. Mode de distribution de vapeur, qui permet le renversement de la vapeur pour arrêter les trains lancés à grande vitesse.



Contrevent.

CONTREVENANT (*nan*), **E** n. Qui contrevient.

CONTREVENIR v. i. (Se conj. comme *venir.*) Agir contrairement, ne pas se conformer : *contrevenir à un arrêté de police.*

CONTREVENT (*van*) n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre. Dans une charpente, pièce de bois placée obliquement entre les fermes pour leur donner plus de résistance contre le vent.

CONTREVENTEMENT n. m. Assemblage destiné à lutter contre l'effort du vent sur une charpente.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose contraire à la vérité : *dire une contre-vérité.* Chose dite pour être entendue dans un sens contraire. Pl. des *contre-vérités.*

CONTRE-VISITE n. f. Visite destinée à en contrôler une autre : *subir une contre-visite médicale.* Pl. des *contre-visites.*

CONTRIBUABLE adj. et n. Qui paye des contributions : *le percepteur reçoit l'argent des contribuables.*

CONTRIBUANT (*bu-an*) n. m. Qui contribue.

CONTRIBUER (*bu-é*) v. i. (du lat. *contribuere*, fournir). Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune : *tous les citoyens doivent contribuer à la défense nationale.* Aider à l'exécution d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs.* Qui marque la contribution : *part contributive.*

CONTRIBUTION (*si-on*) n. f. (lat. *contributio*). Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune. Charge imposée à une communauté : *les Prussiens, en 1870, imposaient aux villes occupées de lourdes contributions.* Impôt payé à l'Etat. *Mettre à contribution,* faire contribuer de quelque manière. *Dr. civ.* Répartition, au marc le franc, d'une somme d'argent entre des créanciers chirographaires : *ouvrir une contribution.* **Contributions directes,** celles qui sont perçues directement en vertu des rôles nominatifs. **Contributions indirectes,** celles qui sont perçues indirectement en raison d'un acte, d'une consommation.

CONTRISTANT (*tris-tan*), **E** adj. Qui contriste.

CONTRISTER (*tris-té*) v. t. (lat. *contristare*). Affliger : *cette nouvelle m'a fort contristé.* ANT. **Dérider, égayer, réjouir.**

CONTRIT (*tri*), **E** adj. (lat. *contritus ;* de *cum*, avec, et *tritus*, broyé). Qui a un grand regret de ses fautes. Mortifié, chagrin : *air contrit.*

CONTRITION (*si-on*) n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu : *faire son acte de contrition.* Repentir. *Contrition imparfaite* ou *attrition*, celle qui est inspirée par la honte du péché, la crainte de l'enfer, plutôt que par l'amour de Dieu. ANT. **Endurcissement, impénitence.**

CONTRÔLABLE adj. Qui peut être contrôlé : *les dires d'un espion sont rarement contrôlables.*

CONTRÔLE n. m. (de *contre*, et *rôle*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre. Droit que l'on paye pour certains actes. Vérification : *le contrôle d'une caisse.* Marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent. Etat nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée. Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle.*

CONTRÔLER (*lé*) v. t. Inscrire sur le contrôle. Vérifier : *contrôler une dépense.* Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Censurer.

CONTRÔLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée d'exercer un contrôle. Appareil de contrôle : *contrôleur de pression. Fig.* Qui censure, critique.

CONTRORDRE n. m. Révocation d'un ordre : *donner un contrordre.* Pl. des *contrordres.*

CONTROUVER (*vé*) v. t. Inventer une fausseté. (S'emploie surtout au part. passé : *fait controuvé.*)

CONTROVERSABLE (*vèr*) adj. (de *controverse*) Qui peut être discuté : *question controversable.*

CONTROVERSE (*vèr-se*) n. f. (lat. *controversia*). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse : *Bossuet engagea avec le protestant Jurieu une longue controverse.*

CONTROVERSER (*vèr-sé*) v. t. Mettre en controverse. Soutenir une controverse.

CONTROVERSISTE (*vèr-sis-te*) n. m. Qui traite des sujets de controverse en matière religieuse.

CONTUMACE n. f. (lat. *contumacia*). Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *la contumace est considérée comme un aveu de crime. Purger sa contumace,* se présenter devant le juge après avoir été condamné par contumace. N. et adj. Personne en état de contumace : *les biens du contumace sont confisqués et régis par l'administration des Domaines.* (Dans ce dernier cas, on emploie quelquef. le lat. CONTUMAX.)

CONTUMAX adj. et n. V. CONTUMACE.

CONTUS, E (*tu, u-ze*) adj. (lat. *contusus*). Meurtri. *Plaie contuse,* plaie produite par contusion.

CONTUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *contusio*). Meurtrissure produite par un corps dur, contondant.

CONTUSIONNER (*zi-o-né*) v. t. Faire des contusions : *chute qui contusionne le corps.*

CONVAINCANT (*vin-kan*), **E** adj. Qui porte conviction : *raisonnement convaincant.* — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre.*

CONVAINCRE (*vin-kre*) v. t. (lat. *convincere.* — Se conj. comme *vaincre.*) Réduire quelqu'un, par le raisonnement ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait : *convaincre un incrédule.* Absolum. : *la logique est l'art de convaincre.*

CONVAINCU, E (*vin*) adj. (de *convaincre*). Persuadé, de bonne foi : *un spirite convaincu.* Reconnu coupable : *être convaincu de mensonge.*

CONVALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie : *la convalescence demande toujours des soins attentifs.*

CONVALESCENT (*lès-san*), **E** adj. et n. (lat. *convalescens*). Qui se fortifie. Qui relève de maladie.

CONVALLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de liliacées.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable.* Proportionné : *récompense convenable.* Décent : *cela n'est pas convenable.* ANT. **Inconvenant, malséant, déplacé.**

CONVENABLEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. (de *convenir*). Rapport, conformité : *convenance d'humeur.* Commodité, utilité. *Mariage de convenance,* celui où les rapports de naissance, de fortune, ont été plus consultés que l'inclination. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances.* ANT. **Inconvenance, impertinence.**

CONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui convient, bienséant : *démarches convenantes.*

CONVENIR v. i. (lat. *convenire.* — Se conj. comme *venir.*) Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble.* Avouer : *il est convenu de sa méprise.* Etre convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu.* V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* Prend l'auxiliaire *avoir* quand il signifie *être convenable, à la convenance : cet emploi m'aurait convenu ;* l'auxiliaire *être* quand il exprime l'*accord : ils sont convenus de partir.* **Se convenir** v. pr. Se plaire. ANT. **Disconvenir.**

CONVENT (*van*) n. m. (du lat. *conventus*, réunion). Assemblée générale de francs-maçons.

CONVENTICULE (*van*) n. m. (lat. *conventiculum*). Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *conventio*). Accord, pacte : *toute convention contraire à l'ordre public ou à la morale est nulle de plein droit* **De convention,** qui est admis par accord tacite : *langage de convention.* **La Convention.** V *Part hist.* Pl. Clauses d'un accord : *les conventions du traité d'Utrecht furent avantageuses pour l'Angleterre*

CONVENTIONALISME n. m. Caractère conventionnel.

CONVENTIONNEL, ELLE adj. Qui résulte d'une convention : *le billon a une valeur conventionnelle.* N m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par convention

CONVENTUALITÉ (*van*) n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. (de *couvent*, anc. forme de *couvent*). Qui est propre au couvent : *la vie conventuelle.*

CONVENTUELLEMENT (*van-tu-è-le-man*) adv En communauté : *vivre conventuellement*

CONVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. Direction commune vers un même point. *Fig.* Tendance vers un résultat commun : *la convergence des efforts est une garantie de succès.* ANT. **Divergence.**

CONVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui converge *feux convergents.* ANT. **Divergent.**

CONVERGER (*vèr-jé*) v. i (lat. *convergere.* — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il convergea, nous convergeons.*) Tendre vers le même point : *presque tous les chemins de fer français convergent sur Paris.* ANT. **Diverger.**

CONVERS, E (*vèr, vèr-se*) adj. (lat. *conversus*). Religieux employé au service domestique d'un couvent : *frère convers ; sœur converse.*

CONVERSATION (*vèr sa-si-on*) n. f. (de *converser*) Entretien familier : *la conversation n'admet aucun pédantisme.*

CONVERSE (*vèrse*) adj. et n. f. *Log.* Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans qu'elle cesse d'être vraie. Ex. : *l'étendue est divisible, le divisible est étendu.*

CONVERSER (*vèr-sé*) v. i. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un : *Socrate, après avoir bu la ciguë, continua à converser tranquillement avec ses disciples.*

CONVERSIBLE (*vèr*) adj. V. CONVERTIBLE.

CONVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *conversio*). Action de tourner. Changement de front. Changement de forme, de nature : *conversion des poids et mesures.* Changement du taux de l'intérêt : *la conversion des rentes. Dr.* Changement d'un acte en un autre. *Théol.* Changement de religion : *la conversion de Henri IV fut un acte d'habile politique. Log.* Changement d'une proposition en une autre par transposition mutuelle du sujet et de l'attribut.

CONVERTI, E (*vèr*) n. Qui a été ramené à la religion. Qui a embrassé une autre opinion, un autre parti : *les nouveaux convertis sont toujours pleins de zèle. Fig. Prêcher un converti,* chercher à convaincre quelqu'un qui est déjà convaincu.

CONVERTIBILITÉ (*vèr*) n. f. Propriété de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE (*vèr*) adj. Qui peut être converti, transformé : *fraction exactement convertible en décimales. Fin.* Qui peut s'échanger contre d'autres valeurs. ANT. **Inconvertible.**

CONVERTIR (*vèr*) v. t. (lat. *convertere*). Changer une chose en une autre : *convertir un billet de banque en espèces. Fig.* Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion : *saint Paul convertit les gentils.* **Se convertir** v. pr. Changer d'avis, de parti, de religion. ANT. **Pervertir.**

CONVERTISSABLE (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être converti. ANT. **Inconvertissable.**

CONVERTISSAGE n. m. Conversion de la fonte en acier, au moyen du convertisseur.

CONVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de convertir : *convertissement des monnaies.*

CONVERTISSEUR (*vèr-ti-seur*) n. m. Qui convertit des âmes. Cornue métallique où l'on transforme la fonte en acier. Transformateur électrique. Appareil de meunerie transformant les gruaux en farine.

CONVEXE (*vèk-se*) adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi en dehors : *les miroirs convexes rapetissent et défigurent les objets. Polygone convexe,* polygone tel que l'un quelconque de ses côtés prolongé laisse toute la figure d'un même côté par rapport à lui ANT **Concave.**


Lentille convexe.

CONVEXITÉ (*vèk-si*) n. f (de *convexe*). Rondeur, courbure d'un corps : *la convexité de la terre* ANT **Concavité.**

CONVICT (*vikt*) n. m (mot angl.). En droit anglais, tout criminel emprisonné ou déporté : *les convicts ont commencé la colonisation de l'Australie.*

CONVICTION (*vik-si-on*) n. f (lat. *convictio*) Preuve convaincante ; certitude : *toute conviction sincère mérite le respect*

CONVIÉ, E n. Invité, convive.

CONVIER (*vi-é*) v. t. (bas lat. *convitare.* — Se conj. comme *prier.*) Inviter quelqu'un à un repas, à une fête Engager.

CONVIVE n (lat *conviva*) Qui prend ou doit prendre part à un repas.

CONVOCABLE adj Qui peut être convoqué

CONVOCATEUR, TRICE adj et n. Qui convoque

CONVOCATION (*si-on*) n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée*

CONVOI n. m. (de *convoyer*). Cortège funèbre qui accompagne un mort. Flotte marchande avec son escorte : *le sacrifice du Vengeur sauva le convoi de Villaret-Joyeuse.* Transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée Train de chemin de fer.

CONVOIEMENT (*voi-man*) ou **CONVOYAGE** (*voi-ia-je*) n. m Action de convoyer.

CONVOITABLE adj. Qui peut être convoité.

CONVOITER (*té*) v. t. (dérivé du lat *cupiditas*, désir). Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui.* ANT. **Dédaigner.**

CONVOITISE (*ti-ze*) n. f (de *convoiter*). Désir immodéré. Cupidité.

CONVOL n m Action de convoler.

CONVOLER (*lé*) v. i. (lat. *convolare*). Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces*

CONVOLUTÉ, E adj (lat. *convolutus*). *Bot* Roulé en cornet : *feuilles convolutées.*

CONVOLVULACÉES (*sé*) n. f. pl Famille de plantes ayant pour type le *convolvulus* ou *liseron.* S. une *convolvulacée.*

CONVOLVULUS (*luss*) n. m. (du lat. *convolvere*, enrouler) *Bot.* Nom scientifique du liseron, appelé aussi BELLE-DE-JOUR.

CONVOQUER (*ké*) v. t. (lat *convocare*). Faire assembler : *les états généraux furent convoqués à Versailles le 5 mai 1789.*

CONVOYER (*voi-ié*) v. t. (du lat *cum*, avec, et *via*, chemin. — Se conj. comme *aboyer.*) Escorter dans un but de protection : *convoyer un navire.*


Convolvulus.

CONVOYEUR (*voi-i-eur*) n. m. Navire qui en escorte un autre. Fonctionnaire qui accompagne un convoi. Transporteur automatique (tapis roulant, etc.). Adjectiv. : *bâtiment convoyeur.*

CONVULSÉ, E adj. Crispé d'une manière convulsive : *visage convulsé par la terreur.*

CONVULSIF, IVE adj. Caractérisé par des convulsions : *toux convulsive.*

CONVULSION n. f. (lat. *convulsio ;* de *convellere*, supin *convulsum*, tirailler). Contraction violente et involontaire des muscles, des membres : *les convulsions sont fréquentes chez les enfants. Fig.* Mouvement violent, causé par les passions : *les convulsions du désespoir.* Bouleversement : *convulsion politique.*

CONVULSIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Attaqué de convulsions. (Peu us.) N. pl. Fanatiques jansénistes du XVIIIe siècle, auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

CONVULSIONNER (*si-o-né*) v. t. Donner des convulsions : *l'électricité convulsionne les muscles.*

CONVULSIVEMENT (*man*) adv. D'une manière convulsive : *s'agiter convulsivement.*

COOBLIGÉ, E n. Qui est obligé avec d'autres.

COOCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. Personne qui occupe avec une ou plusieurs autres.

COOLIE (*kou-lî*) n. m. (angl. *coolee*, de l'hindoustani *kuli*). Travailleur hindou ou chinois engagé dans une colonie : *les coolies sont très sobres.*

COOPÉRATEUR, TRICE n. (de *coopérer*). Qui opère avec un autre.

COOPÉRATIF, IVE adj. Fondé sur la coopération : *société coopérative* N. f. : *une coopérative.*

COOPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER (*ré*) v. i. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer conjointement avec quelqu'un.

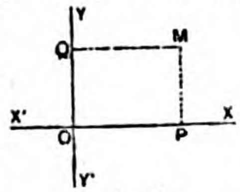
COOPTATION (*si-on*) n. f. (lat. *cooptatio*). Mode de recrutement qui consiste, pour une assemblée, à désigner elle-même ses membres : *l'Académie française se recrute par cooptation.*

COOPTER (*pté*) v. tr. Admettre par cooptation.

COORDINATION (*si-on*) n. f. Action de coordonner : *les lésions du cervelet empêchent en général la coordination des mouvements volontaires.* Etat des choses coordonnées : *habile coordination.*

COORDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui coordonne.

COORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) adj. Qui coordonne.



Coordonnées rectilignes planes.

COORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Se dit de propositions qui se correspondent. Bien ordonné. N. f. pl. *Géom.* Eléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace : *coordonnées rectilignes, sphériques.* S. une *coordonnée.* (Dans la fig. ci-contre, $x'x$, $y'y$ sont les axes des coordonnées, OP l'*abscisse* du point M, OQ l'*ordonnée* du point M, OP, OQ les *coordonnées* rectilignes du point M.)

COORDONNER (*do-né*) v. t. Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments : *coordonner un plan, ses idées.*

COPAHU n. m. (mot guarani). Résine fournie par divers copaïers.

COPAÏER ou **COPAYER** (*pa-ié*) n. m. Genre de légumineuses cesalpiniées, comprenant des arbres résineux balsamiques de l'Amérique méridionale.

COPAIN (*pin*) ou **COPIN, E** n. (du préf. *co*, et de *pain*). *Fam.* Camarade, compagnon préféré.

COPAL n. m. (mot mexicain). Résine extraite de divers arbres des régions tropicales et utilisée à la préparation du vernis.

COPARTAGE n. m. Partage entre plusieurs.

COPARTAGEANT (*jan*), **E** adj. et n. Qui partage avec d'autres : *héritiers copartageants.*

COPARTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il copartagea, nous copartageons.*) Partager avec d'autres.

COPARTICIPATION n. f. Participation commune à plusieurs.

COPEAU (*po*) n. m. (de *couper*). Parcelle de bois ou de métal enlevée avec un instrument tranchant. *Vin de copeaux*, vin chargé ou trouble qu'on clarifie avec des copeaux.

COPECK n m. V. KOPECK.

COPÉPODES n. m. pl. Sous-ordre de crustacés aquatiques de petite taille, dont certaines espèces sont parasites des poissons et des grands crustacés. S. un *copépode.*

COPERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de copermuter.

COPERMUTER (*pèr-mu-té*) v. t. Echanger, particulièrement échanger des bénéfices.

COPHTE adj. et n. V. COPTE.

COPIE (*pî*) n. f. (du lat. *copia*, abondance). Reproduction d'un écrit : *collationner une copie sur l'original.* Reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art : *les copies exécutées par l'auteur de l'œuvre originale prennent le nom de répliques.* Feuille volante sur laquelle un écolier rédige ses devoirs. *Fig.* Imitation. Personne qui en imite une autre. *Impr.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur. *Comm. Livre de copie de lettres*, ou par abrév. *copie de lettres* (n. m.), livre sur lequel les négociants reproduisent à la presse à copier les lettres qu'ils envoient.

COPIER (*pi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Faire une copie : *copier un tableau. Fig.* Imiter.

COPIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière copieuse : *manger copieusement.* ANT. **Chichement, maigrement, mesquinement.**

COPIEUX, EUSE (*pi-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *copia*, abondance). Abondant : *repas copieux.* ANT. **Mesquin.**

COPISTE (*pis-te*) n. Personne qui copie.

COPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. t. Posséder avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSEUR (*po-sè-seur*) n. m. Celui qui possède avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSION n. f. Possession en commun.

COPRAH ou **COPRA** n. m. Amande de coco, débarrassée de sa coque, desséchée et prête à être mise au moulin pour l'extraction de l'huile.

COPRIN n. m. Genre de champignons, famille des agaricinées, à spores noires.

COPROPHAGE adj. Qui se nourrit d'excréments : *insecte coprophage.*

COPROPRIÉTAIRE (*tè-re*) n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *avoir la copropriété d'un mur.*

COPTE adj. et n. Race égyptienne qui a conservé les caractères des anciens habitants. Langue parlée par cette race : *l'étude du copte a permis à Champollion de traduire les hiéroglyphes.* Chrétien jacobite d'Egypte. (On écrit aussi COPHTE.)

COPTER (*kop-té*) v. t. (de *cop* pour *coup*). Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

COPULATIF, IVE adj. (lat. *copulativus*; de *copulare*, unir). *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et, ni*, etc. N. f. Conjonction copulative : *une copulative.* ANT. **Disjonctif.**

COPULATION (*si-on*) n. f. Accouplement.

COPULE n. f. (lat. *copula*). *Logiq.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe être distinctement exprimé ou contracté est la copule de toute proposition.*

COPYRIGHT (*pe-raït*) n. m. (mot angl.). Droit exclusif d'imprimer, publier et vendre un ouvrage littéraire ou artistique.

COQ (*kok*) n. m. (onomat.) Genre d'oiseau gallinacé : *le coq est un de nos emblèmes nationaux. Spécialem.*, le mâle du genre : *les combats de coqs sont pratiqués en Flandre. Par ext.*, mâle du faisan, du héron, etc. Figure de coq qu'on place à la pointe d'un clocher. Personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée : *le coq du village. Rouge comme un coq*, qui a le sang au visage *Coq de roche*, V. RUPICOLE. *Coq de bruyère*, V. TÉTRAS.



Coq.

COQ (*kok*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

COQ-À-L'ÂNE n. m. invar. Discours qui n'a pas de suite, de liaison, de raison. Quiproquo.

COQUARD (*kar*) n. m. Vieux coq. Vieillard prétentieux et ridicule. Benêt.

COQUE n. f. (lat. *concha*). Enveloppe solide et dure de l'œuf : *le poussin brise la coque de l'œuf avec son bec. Œuf à la coque*, œuf légèrement cuit, mais non durci, dans l'eau bouillante. Fruit à plusieurs loges closes : *coque de noix.* Enveloppe de la chrysalide des insectes qui filent. Nœud de ruban de cheveux. *Mar.* Carcasse du navire, indépendamment des mâts.

COQUEBIN (*ke*) n. m. Niais. Innocent.

COQUECIGRUE (*ke-si-grû*) n. f. *Pop.* Animal chimérique. Conte en l'air. (Vx.)

COQUELEUX, EUSE (*ke-leû, eu-ze*) n. Qui élève des coqs de combat.

COQUELICOT (*ke-li-ko*) n. m. Pavot des champs : *les fleurs rouges du coquelicot servent à faire une tisane calmante.*



Coquelicot.

COQUELOURDE (*ke*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes (*anémone, lychnis à couronne, etc.*)

COQUELUCHE (*ke*) n. f. Maladie contagieuse, caractérisée par une toux convulsive et qui attaque surtout les enfants : *le changement d'air guérit souvent la coqueluche. Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*


Coquemar

COQUELUCHON (*ke*) n. m. Capuchon.

COQUEMAR (*ke*) n. m. Sorte de bouilloire à anse.

COQUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. Nom donné aux noisettes dans leurs capsules vertes et réunies par trois.

COQUERET (*ke-rè*) n. m. ou **COQUERELLE** (*ke-re-le*) n. f. Nom vulgaire de l'*alkékenge*.

COQUERICO. V. COCORICO.

COQUERIE (*ke-ri*) n. f. Cuisine du bord pour l'équipage. Cuisine bâtie sur un quai pour les matelots.

COQUERON (*ke*) n. m. Soute à provisions, à l'arrière d'un navire.

COQUET, ETTE (*kè, è-te*) adj. et n. (de *coqueter*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire.

COQUETER (*ke-té*) v. t. (de *coq*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle coquette.*) *Fam.* User de coquetterie.


Coquetier.

COQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. (de *coque*). Marchand d'œufs et de volailles en gros. Petit vase pour manger des œufs à la coque.

COQUETIÈRE (*ke*) n. f. Ustensile dans lequel on place des œufs pour les faire cuire à la coque.

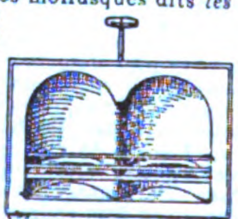
COQUETTEMENT (*ke-te-man*) adv. D'une manière coquette.

COQUETTERIE (*ke-te-ri*) n. f. Goût de la parure : *la coquetterie est un défaut coûteux.* Désir de plaire. Action propre à plaire : *faire des coquetteries à quelqu'un.*

COQUILLAGE (*ki, ll* mll., *a-je*) n. m. Mollusque testacé, animal à corps mou revêtu d'une coquille : *l'huître est le plus estimé des coquillages.* La coquille même : *un collier de coquillages.*

COQUILLART (*ki, ll* mll., *ar*) n. m. Pierre calcaire, renfermant des coquilles.

COQUILLE (*ki, ll* mll., *e*) n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure qui couvre les mollusques dits *testacés*. Au fig. : *rentrer dans sa coquille*, se taire, tâcher de passer inaperçu. Ustensile de cuisine pour cuire les rôtis. Coque solide des œufs et des noix. *Fig. Coquille de noix*, frêle bateau. Expansion inférieure de la garde d'une épée, servant à protéger la main. Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres. Ex. : *les mots sont les* **singes** (pour *signes*) *de nos idées.*


Coquille (cuisine).

COQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. i. Former des coquilles, des boursouflures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé.*

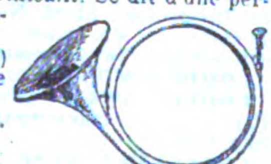
COQUILLEUX, EUSE (*ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

COQUILLIER (*ki, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui contient des coquilles : *calcaire coquillier.* N. m. Collection de coquilles.

COQUIN, E (*kin, i-ne*) n. Personne vile, sans honneur ni probité : *l'indulgence des honnêtes gens fait la force des coquins. Par plaisant.* Se dit d'une personne, d'un enfant espiègle : *petit coquin !*

COQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Caractère, action de coquin.

COQUINET (*ki-nè*) n. m. Petit coquin.


Cor de chasse.

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Instrument à vent, contourné en spirale : *cor de chasse, d'harmonie ; cor à pistons ; le timbre du cor est doux et sonore.* Musicien qui en joue. *Cor anglais*, sorte de hautbois. *Cor des Alpes*, instrument en bois de sapin, dont les bergers suisses se servent pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri**, loc. adv. A grand fracas : *réclamer quelqu'un à cor et à cri.*

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Durillon sur les doigts du pied : *l'usage des chaussures trop étroites ou trop larges produit les cors.*

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Petite corne du bois d'un cerf. *Cerf dix cors*, cerf qui a atteint sa septième année.

CORAIL (*ra, l* mll.) n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux : *la pêche du corail se pratique sur les côtes de Sicile.* Pl. des *coraux*.


Corail.

CORAILLÈRE (*ra, ll* mll.) n. f. Chaloupe pour la pêche du corail.

CORAILLEUR (*ra, ll* mll.) adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIAIRES (*ral-li-è-re*) n. m. pl. Classe de polypes à laquelle appartiennent les coraux. S. un *coralliaire*. (V. ANTHOZOAIRES et POLYPIERS.)

CORALLIEN, ENNE (*ral-li-in, è-ne*) adj. Qui est formé de coraux : *les atolls océaniens sont de formation corallienne.* N. m. *Géol.* Étage moyen du jurassique supérieur.

CORALLIFORME (*ral-li*) adj. Qui a la forme du corail.

CORALLIGÈNE (*ral-li*) adj. Qui produit la substance calcaire des coraux.

CORALLIN (*ral-lin*), **E** adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE (*ral-li-ne*) n. f. Algue marine, revêtue d'une matière calcaire. Substance colorante artificielle, rouge.

CORAN n. m. V. *Part. hist.*


Corbeau.

CORBEAU (*bô*) n. m. (lat. *corvus*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, comprenant de grandes formes à vastes ailes, à plumage noir : *les corbeaux vivent de charognes. Noir comme un corbeau*, très noir. *Mar.* Croc de fer (chez les anciens), pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Archit.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre.


Corbeilles.

CORBEILLE (*bè, ll* mll., *e*) n. f. (du lat. *corbicula*, dimin. de *corbis*, panier). Sorte de panier d'osier, généralement sans anse : *corbeille à papier.* Son contenu : *offrir une corbeille de fruits.* Ornement en architecture, en sculpture. Espace de terre, circulaire ou ovale, couvert de fleurs. *Fig.* **Corbeille de mariage**, présents qu'un futur offre à sa fiancée.

CORBEILLÉE (*bè, ll* mll., *é*) n. f. Le contenu d'une corbeille pleine.


Corbillard.

CORBILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. (anciennem. *corbeillard*, nom du coche d'eau qui faisait le service de Corbeil). Char sur lequel on transporte les morts : *on se découvre devant un corbillard.*

CORBILLAT (*bi, ll* mll., *a*) n. m. Petit du corbeau.

CORBILLON (*ll* mll.) n. m. Petite corbeille. Jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on*.

CORBIN n. m. Ancien nom du corbeau. *En* (ou *à*) *bec de corbin*, v. BEC-DE-CORBIN.

CORBLEU interj. (altér. de *cordieu*). Sorte de juron.

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre : *cordage goudronné*. Action de corder du bois.

CORDAÏTE (*da-i-te*) n. f. Genre ou groupe de plantes fossiles, des terrains houillers.

CORDE n. f. (lat. *chorda*). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles, tordus ensemble : *échelle de corde*. Fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique : *Paganini jouait sur un violon à une seule corde*. *Fig. Toucher la corde sensible*, toucher le point par où l'on peut le mieux agir sur quelqu'un. Câble tendu en l'air, sur lequel dansent certains bateleurs dits *danseurs de corde*. Corde qui limite intérieurement la piste. *Tenir la corde*, se dit du cheval ou du coureur le plus rapproché de cette limite, et, *au fig.*, de quelqu'un qui est dans une situation avantageuse. Tissu d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde*. Ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. Lien que l'on tend entre les extrémités d'un arc. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, posséder plus d'une ressource. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle (V. CIRCONFÉRENCE.) *Fig.* Supplice de la potence : *mériter la corde*. *Homme de sac et de corde*, scélérat.

CORDÉ, E adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Qui a la forme d'un cœur, d'un cœur de carte à jouer.

CORDEAU (*dô*) n. m. Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau*. Mèche d'une mine : *cordeau Bickford*. Ligne de fond.

CORDÉE (*dé*) n. f. Ce qui peut être entouré par une corde : *une cordée de bois*. Petite ficelle attachée à une ligne de fond et portant un hameçon.

CORDELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cordelle*.) Tordre en forme de corde.

CORDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite corde.

CORDELIER (*li-é*) n. m. Religieux de l'ordre des franciscains. Membre du club des Cordeliers. (V. *Part. hist.*)

CORDELIÈRE n. f. Corde dont se ceignent les franciscains. Gros cordon de soie servant de ceinture de robe de chambre, ou quelquef. de cravate. *Archit.* Baguette sculptée en forme de corde. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

CORDELLE (*dè-le*) n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER (*dé*) v. t. Tordre en forme de corde : *corder du chanvre*. Mettre des cordes autour d'un paquet. *Corder du bois*, le mesurer à la corde.

CORDERIE (*rî*) n. f. Métier, commerce de cordier. Lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Réconfortant : *remède cordial*. *Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale*. N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux*.

CORDIALEMENT (*man*) adv. D'une manière cordiale : *recevoir cordialement un ami*.

CORDIALITÉ n. f. Sentiment affectueux.

CORDIER (*di-é*) n. m. Qui fait ou vend de la corde. Partie du violon, appelée aussi *queue*, et sur laquelle s'attachent les cordes.

CORDIEU interj. (pour *corps de Dieu*). Juron.

CORDIFORME adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur, et de *forme*). Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. (dimin. de *corde*). Chacun des torons d'un câble. Petite corde : *cordon de sonnette*. Corde au moyen de laquelle le concierge ouvre la porte d'une maison : *tirer le cordon*. Large ruban servant d'insigne à une décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur*. *Blas.* Insigne distinctif des dignitaires ecclésiastiques, qui part du chapeau servant de cimier et se termine par des houppes en nombre proportionné à la dignité. Bordure de gazon. Lisière, bordure d'arbres. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir le maniement des fonds. *Archit.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Anat.* **Cordon médullaire**, moelle épinière. *Fig.* **Cordon bleu**. V. BLEU.

CORDONNER (*do-né*) v. tr. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE (*do-ne-rî*) n. f. Métier, commerce de cordonnier. Lieu où l'on fabrique, où l'on vend de la chaussure.

CORDONNET (*do-nè*) n. m. Petit cordon de fils, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers. Fil de soie torse à trois brins. Ganse ferrée par un bout. *Monn.* Syn. de LISTEL.

CORDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. (vx fr. *cordouanier* ; de *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures. PROV. : **Les cordonniers sont les plus mal chaussés**, on néglige souvent les avantages qu'on a le plus à sa portée.

CORÉEN, ENNE (*ré in, e-ne*) adj. et n. De la Corée.

CORÉGONE n. m. Genre de poissons physostomes de la famille des salmonidés, auquel appartiennent le lavaret, la féra.

CORELIGIONNAIRE (*o-nè-re*) n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORÉOPSIS (*psiss*) n. m. Genre de composées, comprenant de nombreuses plantes ornementales.

CORÈTE n. f. Genre de tiliacées, dont une espèce produit la fibre textile appelée *jute*.

CORIACE adj. (lat. *coriaceus* ; de *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes : *la viande du corbeau est coriace*. *Fig.* Tenace, avare. ANT. **Mou, tendre, flasque.**

CORIACÉ, E adj. Qui a la dureté du cuir.

CORIANDRE n. f. (gr. *koriandron*). Genre d'ombellifères de la région méditerranéenne, qui entrent dans la préparation de certaines liqueurs.

CORICIDE n. m. Topique employé pour détruire les cors.

CORINDON n. m. (tamoul *kurundam*). Pierre fine (alumine pure), la plus dure après le diamant : *les diverses variétés de corindon reçoivent souvent le nom de saphir ou de gemmes orientales*.

CORINTHIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. et n. De Corinthe. Le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture : *la colonnade du Louvre est de style corinthien*. (V. COLONNE, ORDRE.)

CORME n. f. Fruit du cormier. Syn. SORBE.

CORMIER (*mi-é*) n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

CORMORAN n. m. (de l'anc. franç. *corp moran*, corbeau marin). Genre d'oiseaux palmipèdes, qui se nourrissent de poissons : *les Chinois ont dressé les cormorans à la pêche*.



Cormoran.

CORNAC (*nak*) n. m. (du cingalais *kurawanayaka*, chef d'écurie). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant. *Fig.* et *fam.* Homme qui en guide un autre, ou s'en fait le prôneur. Guide de voyageurs.

CORNAGE n. m. Bruit produit par la respiration du cheval, du mulet, de l'âne, dans certaines maladies : *le cornage constitue un vice rédhibitoire*.

CORNALINE n. f. Variété d'agate demi-transparente et d'un rouge foncé.

CORNARD (*nar*) adj. et n. m. Atteint de cornage. Qui a des cornes. *Fig.* Mari trompé.

CORNE n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants : *corne*



Cornes.

de bœuf, de bélier. Matière des cornes, employée dans l'industrie : *bouton, peigne de corne*. Partie dure du pied de certains animaux. Chausse-pied fait d'une moitié de corne. Instrument d'appel à pavil-

lon, fait à l'origine avec une corne d'animal : *corne d'appel, d'automobile.* (On dit aussi TROMPE.) Ornement d'architecture. Vergue placée obliquement sur un mât. Pli d'un feuillet. Pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes. Chacune des branches du croissant de la lune. Pointe : *chapeau à trois cornes. Corne d'abondance.* V. ABONDANCE.


Cornes d'appel.

CORNÉ, E adj. De la nature de la corne.

CORNEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Conduit des bouteilles, ou de la poulaine. Chien issu du mâtin et du chien courant. Adjectiv. : *chien corneau.*

CORNÉE (*né*) n. f. (du lat. *cornea* [s.-ent. *tunica*], de corne). Partie antérieure transparente de l'œil.

CORNEILLE (*nè, ll* mll., *e*) n. f. (lat. *cornicula*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, voisins des corbeaux, mais plus petits : *la corneille vit d'insectes et de petits rongeurs. Comme une corneille qui abat des noix,* à l'étourdie. *Corneille d'église,* choucas. V. BAYER.

CORNÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. A la manière de Corneille.

CORNEMENT (*man*) n. m. Bourdonnement dans l'oreille. Grondement d'un tuyau de vapeur ouvert.

CORNEMUSE (*mu-ze*) n. f. (de *corne*, et de *muse*, musette). Instrument champêtre à vent, composé d'une outre et de tuyaux : *les bergers écossais et bretons jouent de la cornemuse.*

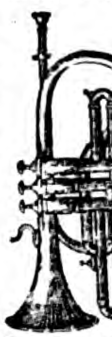

Cornemuse.

CORNEMUSEUR (*mu-zeur*) n. m. Joueur de cornemuse.

CORNER (*né*) v. i. (de *corne*). Sonner de la corne. Parler dans un cornet acoustique. Produire la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent* V. t. Plier en corne : *on corne une carte de visite, quand on la dépose soi-même. Pop.* Publier une chose avec importunité.

CORNER (*ner*) n. m. *Foot-ball* Faute commise par un joueur qui touche ou envoie le ballon pardessus son propre but.

CORNET (*nè*) n. m. (de *corne*). Petite trompe rustique. *Anat.* Lamelle osseuse du nez. *Cornet acoustique,* v. ACOUSTIQUE. Papier roulé : *cornet à tabac.* Encrier portatif. Vase de cuir pour agiter les dés, au trictrac. **Cornet à bouquin,** trompe faite d'une corne de bœuf. **Cornet à pistons,** instrument de musique, en cuivre, auquel sont adaptés des pistons ; cornettiste.


Cornet à pistons.

CORNETTE (*nè-te*) n. f. (de *corne*). Coiffure de femme en déshabillé. Coiffure de certaines religieuses : *les sœurs de charité portent la cornette.* Ancien étendard de cavalerie. Long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois : *acheter une charge de cornette.*


Cornette.

CORNETTISTE (*nè-tis-te*) n. m. Celui qui joue du cornet à pistons. (On dit aussi *cornet.*)

CORNEUR n. m. Celui qui corne.

CORNICHE n. f. (ital. *cornice*). *Archit.* Ornement composé de moulures en saillie et qui couronne un entablement.

CORNICHON n. m. (dimin. de *corne*). Variété de concombre, destiné à être confit : *le cornichon est un condiment savoureux. Fig.* et *pop.* Homme niais.


Corniche.

CORNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose : *poteau cornier.* N. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux. Pièce de fer profilée à deux branches en équerre, employée dans la construction métallique.

CORNILLON (*ll* mll.) n. m. Axe osseux de chacune des cornes des ruminants.

CORNIQUE adj. Qui appartient au pays de Cornouailles. N. m. Dialecte de Cornouailles.

CORNISTE (*nis-te*) n. m. Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE (*nou, ll* mll., *e*) n. f. Fruit du cornouiller, rouge et aigrelet.

CORNOUILLER (*nou, ll* mll., *é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres d'un bois très dur.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu. Fig.* Raisons, *visions cornues,* folles, extravagantes.

CORNUE (*nû*) n. f. (de *corne*). *Chim.* Vase à col étroit et courbé, pour la distillation : *cornue de verre, de grès, de platine.*


Cornue.

COROLLAIRE (*rol-lè-re*) n. m. Proposition résultant d'une vérité déjà démontrée. *Math.* Conséquence directe d'une proposition démontrée.

COROLLE (*ro-le*) n. f. (du lat. *corolla*, petite couronne). *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, généralement colorée de teintes vives. (V. PLANTE.)

CORON n. m. Groupe de maisons que les compagnies houillères construisent pour les ouvriers.

CORONAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *coronarius*, en couronne). Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX adj. (lat. *coronalis*). Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*neur*) n. m. (mot angl.). Officier de police judiciaire, en Angleterre.

CORONILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales.

CORONOÏDE adj. (du gr. *korônê*, corneille, et *eidos*, forme). Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de corneille.

COROSSOL (*ro-sol*) n. m. Nom vulgaire du fruit de l'*anone muriquée* ou *corossolier.*

COROZO n. m. Matière blanche tirée des graines du *phytelephas macrocarpa*, que l'on travaille au tour pour fabriquer des boutons et divers objets.

CORPORAL n. m. (du lat. *corpus, oris*, corps). Linge bénit, sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORALITÉ n. f. Qualité de ce qui est corporel.

CORPORATIF, IVE adj. Qui a rapport à une corporation, à un corps : *esprit corporatif.*

CORPORATION (*si-on*) n. f. (du lat. *corpus, oris*, corps). Association de gens de même profession. (V. *l'art. hist.*)

CORPORATISME n. m. Système corporatif.

CORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel.* Qui a rapport au corps : *peine corporelle.* ANT. **Spirituel, intellectuel.**

CORPORELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement.*

CORPS (*kor*) n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, organique ou inorganique : *tous les corps sont étendus et pesants.* Partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un animal.* Régiment, portion d'armée. Corporation. *Fig.* Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps. Prendre du corps,* de l'embonpoint. *Corps du délit,* objet qui prouve l'existence du délit. *Corps céleste,* astre. *Corps de garde,* poste militaire. *Corps de logis,* partie de maison, formant une habitation distincte. *Corps et âme,* entièrement, sans réserve : *se donner corps et âme à une entreprise. Corps sans âme,* personne qui ne sait que devenir. *A corps perdu,* sans réflexion ou sans espoir de retour. *Corps et biens,* les personnes et les propriétés : *ce bâtiment s'est perdu corps et biens. Corps morts,* grandes ancres munies de chaînes, servant à amarrer les vaisseaux dans les ports. Loc. adv. : **Corps à corps, corps contre corps.** N. m. : *un corps à corps.*

CORPULENCE (*lan-se*) n. f. (lat. *corpulentia*). Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

CORPULENT (*lan*), **E** adj. Qui a de la corpulence.

CORPUS (*puss*) n. m. (mot lat. signif. *corps*). Recueil concernant une même matière : *il existe des corpus d'inscriptions latines et grecques*. **Corpus juris**, le corps du droit romain. (V. *Part. hist.*)

CORPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *corpusculum*). Très petit corps : *les infusoires sont des corpuscules*.

CORRECT (*kor-rèkt*), **E** adj. (du lat. *correctus*, corrigé). Conforme aux règles : *style correct*. En rapport avec les convenances : *tenue correcte*. ANT. **Incorrect.**

CORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière correcte. ANT. **Incorrectement.**

CORRECTEUR, TRICE (*kor-rèk*) n. Celui, celle qui corrige les épreuves d'imprimerie.

CORRECTIF (*kor-rèk*) adj. Fait pour corriger, redresser. N. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig.* Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *apporter un correctif*.

CORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. (lat. *correctio*). Action de corriger. Réprimande, punition : *recevoir une sévère correction*. Qualité de ce qui est correct. *Impr.* Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction,** où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, ont agi sans discernement. ANT. **Incorrection.**

CORRECTIONNALISATION (*kor-rèk-si-o-na-li-za-si-on*) n. f. Transformation d'une affaire criminelle en une affaire correctionnelle.

CORRECTIONNALISER (*kor-rèk-si-o-na-li-zé*) v. t. Appliquer la correctionnalisation.

CORRECTIONNEL, ELLE (*kor-rèk-si-o-nél, è-le*) adj. (de *correction*). Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle*. *Tribunal correctionnel*, qui juge les délits : *en France, il existe un tribunal correctionnel par arrondissement*. N. f. *Pop.* Le tribunal correctionnel.

CORRECTIONNELLEMENT (*kor-rèk-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière correctionnelle.

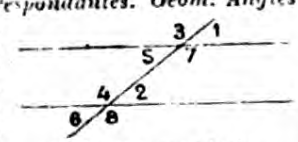
CORRÉGIDOR (*kor-ré*) n. m. (mot espagn.). Autref., premier officier de justice d'une ville espagnole.

CORRÉLATIF, IVE (*kor-ré*) adj. (du préf. *co*, et de *relatif*). Qui marque logiquement une relation réciproque : *père et fils sont des termes corrélatifs*. N. m. : *les mots souverain et sujet sont des corrélatifs*.

CORRÉLATION (*kor-ré-la-si-on*) n. f. Rapport de deux termes dont l'un appelle logiquement l'autre.

CORRESPONDANCE (*ko-rès-pon*) n. f. (de *correspondant*). Rapport de conformité : *la parfaite correspondance de toutes les parties du corps*. Communication, relations entre deux localités, deux pays : *les correspondances par terre entre la France et l'Espagne ne sont pas aisées*. Commerce de lettres : *Mme de Sévigné a laissé une précieuse correspondance*. Les lettres mêmes : *faire sa correspondance*.

CORRESPONDANT (*ko-rès-pon-dan*), **E** adj. (de *correspondre*). Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *idées correspondantes*. *Géom.* *Angles correspondants*, angles formés par une sécante et deux parallèles et qui sont l'un interne, l'autre externe, d'un même côté de la sécante : *les angles correspondants sont égaux* (tels sont ici les angles 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8). N. m. Celui avec qui l'on est en relation d'affaires ou de lettres. Celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille. Celui qui correspond avec un corps savant : *l'Académie des sciences à Paris a des correspondants dans le monde entier*.



Angles correspondants.

CORRESPONDRE (*ko-rès-pon-dre*) v. i. (du lat. *cum*, avec, et *respondere*, répondre). Être en communication : *ces chambres correspondent entre elles*. Être en commerce de lettres. Être placé symétriquement. Être en rapport de conformité. Répondre à.

CORRIDA (*kor-ri-da*) n. f. (mot espagn.). Course de taureaux.

CORRIDOR (*ko-ri*) n. m. (ital. *corridore*). Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage.

CORRIGÉ (*ko-ri*) n. m. Devoir donné comme modèle aux écoliers : *dicter le corrigé d'un devoir*.

CORRIGER (*ko-ri-jé*) v. t. (lat. *corrigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il corrigea, nous corrigeons*.) Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : *l'éducation seule peut corriger le naturel*. Punir, châtier : *il ne faut corriger les enfants que dans la mesure strictement nécessaire*. *Impr.* Indiquer par des signes les corrections à faire sur une épreuve. Exécuter ces corrections. **Se corriger** v. pr. S'amender. ANT. **Gâter.**

CORRIGEUR (*ko-ri*) n. m. Typographe qui exécute les corrections indiquées sur une épreuve typographique.

CORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qui peut être corrigé. ANT. **Incorrigible.**

CORROBORANT (*kor-ro-bo-ran*), **E** adj. Qui fortifie : *remède corroborant ; preuve corroborante*. N. m. : *le vin est un corroborant*.

CORROBORATIF, IVE (*kor-ro*) adj. Qui donne plus de force. N. m. : *un corroboratif*.

CORROBORATION (*kor-ro, si-on*) n. f. Action de corroborer. Son résultat.

CORROBORER (*kor-ro-bo-ré*) v. t. (lat. *corroborare*). Fortifier : *le vin corrobore l'estomac*. Affermir, appuyer : *l'aveu d'un accusé corrobore l'accusation*. ANT. **Affaiblir, atténuer, infirmer.**

CORRODANT (*kor-ro-dan*), **E** adj. Qui corrode, ronge. N. m. : *la rouille est un corrodant*.

CORRODER (*kor-ro-dé*) v. t. (lat. *corrodere*). Ronger, consumer progressivement : *l'eau-forte corrode le métal*.

CORROI (*ko-roi*) n. m. (de *corroyer*). Préparation des cuirs.

CORROIERIE (*ko-roi-rî*) n. f. Art, action de corroyer. Atelier du corroyeur.

CORROMPRE (*ko-ron-pre*) v. t. (lat. *corrumpere*). Gâter : *la chaleur corrompt la viande*. *Fig.* Altérer, dénaturer (un texte). Dépraver : *Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse*. Séduire : *corrompre un juge*. Troubler : *la crainte corrompt le plaisir*.

CORROSIF (*kor-ro-zif*), **IVE** adj. (lat. *corrosivus*). Qui corrode. N. m. : *le vitriol est un corrosif*.

CORROSION (*kor-ro-zi-on*) n. f. (lat. *corrosio*). Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE (*ko-roi-ia-je*) n. m. Action de corroyer ; son résultat. Art du corroyeur. Soudure à chaud de plusieurs barres.

CORROYER (*ko-roi-ié*) v. t. (anc. fr. *conréer*. — Se conj. comme *aboyer*.) Apprêter le cuir. Souder à chaud des barres de fer. Dégrossir et dresser du bois.

CORROYEUR (*ko-roi-ieur*) n. m. Qui apprête le cuir : *le démagogue Cléon était corroyeur*.

CORRUPTEUR (*ko-rup-teur*), **TRICE** adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, un texte : *Rousseau accusa le théâtre d'être corrupteur des mœurs*.

CORRUPTIBILITÉ (*ko-rup-ti*) n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption. ANT. **Incorruptibilité.**

CORRUPTIBLE (*ko-rup-ti-ble*) adj. Sujet à la corruption. ANT. **Incorruptible.**

CORRUPTION (*ko-rup-si-on*) n. f. (lat. *corruptio*). Putréfaction. Altération : *corruption du sang, de l'air*. *Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption*. Dépravation : *la corruption de Corinthe causa sa perte*.

CORSAGE n. m. (de *corps*). Buste du corps humain. Partie du vêtement de femme, qui recouvre le buste.

CORSAIRE (*sè-re*) n. m. (ital. *corsaro* ; de *corsa*, course). Navire armé en course. Capitaine qui le commande : *Surcouf fut un hardi corsaire*. Pirate. *Fig.* Homme rapace et impitoyable : *les corsaires de la finance*. Adjectiv. : *un navire corsaire*.

CORSÉ, E adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsé*. Qui a du ton, du montant : *vin corsé*. *Fig.* : *histoire corsée*.

CORSELET (*lè*) n. m. Cuirasse légère : *corselet de mailles*. Partie du thorax de certains insectes.

CORSER (*kor-sé*) v. t. (de *corps*). Donner du montant : *corser un vin* ; de la force : *corser l'action d'un drame*.


Egyptien
Assyrien
Grec
Romain
Gaulois
Nobles francs (IX° siècle)
Paysan
Trouvère
XIII° SIÈCLE
Nobles
Fou
XIV° SIÈCLE
Nobles
XV° SIÈCLE
Homme de robe (avocat)
Noble
Nobles
XVI° SIÈCLE
Université
Noble
Costumes de cour
RÈGNE DE FRANÇOIS Ier
Nobles
Bourgeois
Noble
RÈGNE DE HENRI II
Bourgeoise
Noble
RÈGNE DE CHARLES IX
Nobles
Mignon
RÈGNE DE HENRI III
Paysan
Nobles
RÈGNE DE HENRI IV


Gentilshommes
Servante
Nobles
Costume de cour
Noble
RÈGNE DE LOUIS XIII
RÈGNE DE LOUIS XIV
Nobles
Abbé de cour
Noble
Bourgeois
RÉGENCE
RÈGNE DE LOUIS XV
RÈGNE DE LOUIS XVI
Conventionnel
RÉVOLUTION
Patriotes
Muscadin
Merveilleuse
Incroyable
DIRECTOIRE
Costume de cour
Bourgeois
PREMIER EMPIRE
Bourgeois de 1820 à 1848
SECOND EMPIRE
COSTUMES ACTUELS

CORSET (*sè*) n. m. (de *corps*). Pièce de vêtement garnie de baleines, pour maintenir la taille : *un corset trop serré déforme la taille et gêne la respiration.*

CORSETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des corsets.

CORTÈGE n. m. (ital. *corteggio* ; de *corte*, cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur : *les courtisans faisaient à Louis XIV un brillant cortège.*

CORTÈS (*tèss*) n. f. pl. (de l'espagn. *corte*, cour). Assemblée nationale, en Espagne et en Portugal. (V. *Part. hist.*)

CORTICAL, E, AUX adj. (du lat. *cortex, icis*, écorce). Qui a rapport à l'écorce.

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *avant 1789, le peuple était taillable et corvéable à merci.*

CORVÉE (*vé*) n. f. (bas lat. *corrogata*). Travail gratuit, qui était dû par le paysan à son seigneur ou à l'État : *les corvées furent abolies par l'Assemblée constituante.* Dans les régiments, travaux auxquels on astreint à tour de rôle les soldats, pour satisfaire aux besoins généraux de l'existence militaire : *corvée de vivres, d'eau, de propreté*, etc. *Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit : *solliciter pour un incapable, quelle ennuyeuse corvée !*


Corvette.

CORVETTE (*vè-te*) n. f. (lat. *corbata*). Bâtiment de guerre ancien, intermédiaire entre la frégate et le brick.

CORVIDÉS n. m. pl. (du lat. *corvus*, corbeau). Famille de passereaux dentirostres, à bec fort, un peu recourbé. S. un *corvidé.*

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE (*rin-be*) n. m. (gr. *korumbos*). Inflorescence indéfinie, dans laquelle les pédoncules sont de longueur inégale, mais toutes les fleurs à peu près sur un même plan, imitant une ombelle. (V. la planche PLANTE.)

CORYMBIFÈRE (*rin*) adj. Qui porte des corymbes.

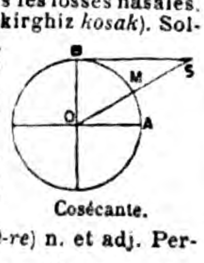
CORYMBIFORME (*rin*) adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE (*fé*) n. m. (du gr. *koruphaios*, chef). Chef du chœur, dans le théâtre. Chef de ballet. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti : celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYPHÈNE (*fè-ne*) n. m. Poisson de mer acanthoptère de la famille des scombéridés, de grande taille, revêtu de couleurs métalliques, à queue très fourchue, et vulgairement appelé *dorade.*

CORYZA n m. (gr. *koruza*). *Méd.* Inflammation de la muqueuse nasale, dite aussi *rhume de cerveau.* — Le coryza vient après un refroidissement. On le traite au moyen de fumigations, d'onctions de corps gras à la racine du nez, ou par l'introduction de vaseline boriquée, mentholée ou goménolée dans les fosses nasales.

COSAQUE (*ko-za-ke*) n. m. (en kirghiz *kosak*). Soldat d'un corps de cavalerie russe, recruté parmi les peuplades du sud-est de la Russie. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme dur, farouche. N. f. Sorte de danse.

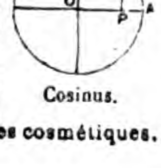


Cosécante.

COSÉCANTE (*ko-sé*) n. f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OS est la cosécante de l'arc AM.)

COSIGNATAIRE (*ko-si-gna-tè-re*) n. et adj. Personne qui a signé avec d'autres.

COSINUS (*ko-si-nuss*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OP est le cosinus de l'arc AM.)



Cosinus.

COSMÉTIQUE (*kos-mé*) adj. (gr. *kosmêtikos*, relatif à la parure). Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps, particulièrement à assouplir et lustrer les cheveux. N. m. : *un cosmétique.* N. f. Partie de l'hygiène, qui traite des cosmétiques.

COSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. (du gr. *kosmos*, monde). Qui a rapport au monde : *les espaces cosmiques.* Se dit du lever et du coucher d'un astre, quand ils ont lieu en même temps que ceux du soleil : *lever, coucher cosmique. Rayons cosmiques :* provenant des espaces célestes.

COSMOGONIE (*kos, nî*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *gonos*, génération). Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie d'Hésiode.*

COSMOGONIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE (*kos-mo*) n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE (*kos-mo-gra-fî*) n. f. (du gr. *kosmos*, monde, et *graphein*, décrire). Science des mouvements astronomiques de la terre, de l'univers : *les lois de Newton sur la gravitation universelle ont fait faire d'immenses progrès à la cosmographie.*

COSMOGRAPHIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE (*kos-mo-lo-jî*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *logos*, discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE (*kos-mo*) n. (gr. *kosmos*, monde, et *politês*, citoyen). Qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Qui passe sa vie à voyager dans divers pays. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME (*kos-mo, tis-me*) n. m. Manière de vivre des cosmopolites.

COSSE (*ko-se*) n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.* (V. la planche PLANTE.) *Parchemin en cosse*, peau de mouton, dont on a fait seulement tomber la laine.

COSSER (*ko-sé*) v. i. (ital. *cozzare*). Se heurter de la tête, en parlant des béliers. *Fig.* Lutter.

COSSETTE n. f. Fragment de betterave coupée pour en extraire le sucre.

COSSON (*ko-son*) n. m. (lat. *cossus*). Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU (*ko-su*), **E** adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig.* Riche, bien mis : *mise cossue.*

COSSUS (*ko-suss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, dont une espèce, le cossus gâte-bois, est nuisible aux arbres : *la chenille du cossus creuse de profondes galeries dans le bois.*

COSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. (du lat. *costa*, côte). Qui appartient aux côtes : *vertèbres costales.*

COSTAUD ou **COSTEAU** adj. et n. *Arg.* Trapu, fort.

COSTUME (*kos-tu-me*) n. m. (de l'ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir. Vêtement, surtout officiel. Habit de théâtre, de déguisement. Habillement suivant les lieux, les temps. (V. p. 240-241.)

COSTUMÉ (*kos-tu-mé*), **E** adj. Habillé. *Bal costumé*, bal où les danseurs sont travestis.

COSTUMER (*kos-tu-mé*) v. t. Habiller : *Meissonier costume fidèlement ses personnages.*

COSTUMIER (*kos-tu-mi-é*), **ÈRE** n. Qui fait, vend ou loue des costumes.

COTANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, BS est la cotangente de l'arc AM.)



Cotangente.

COTE n. f. (lat. *quota*). Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt. Marque pour classer chaque pièce dans un inventaire. Sur une carte, distance d'un point à un plan horizontal. Indication des valeurs négociées sur le marché public : *cote de la Bourse. Cote mal taillée*, compromis par lequel on arrête un compte discuté.

CÔTE n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine : *l'homme a douze paires de côtes.* Protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon.* Montée d'une colline, d'une route : *être à mi-côte.* Rivage de la mer. *Faire côte, aller à la côte*, s'échouer devant le rivage. *Être à la côte*, être mal dans ses affaires. *Se tenir les côtes*, rire aux éclats. Loc. adv. : **Côte à côte**, l'un à côté de l'autre.

CÔTÉ n. m. (de *côte*). Partie latérale extérieure de la poitrine, chez l'homme et les animaux. Partie

latéral. Partie, endroit quelconque : *de tous côtés.* *Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire.* Ligne de parenté : *côté paternel.* Opinion, parti : *je me range de votre côté. Mettre de côté,* en réserve. *Laisser de côté,* abandonner. *Bas côté.* V. BAS (adj.). Loc. adv. **A côté,** auprès. **De côté,** de biais, obliquement. Loc. prépos. **Du côté de,** dans le voisinage de.

COTEAU (*tô*) n. m. (de *côte*). Petite colline. *Par ext.* Vignoble.

CÔTELÉ, E adj. Qui est à côtes : *velours côtelé.*

CÔTELETTE (*lè-te*) n. f. Côte de mouton, de veau, de porc, etc. Pl. Favoris taillés en forme de côtelette.

COTENTIN, E (*tan*) adj. et n. Du Cotentin.

COTER (*té*) v. t. (de *cote*). Numéroter, marquer le prix de : *coter des marchandises.* Faire cas, estimer.

COTERIE (*rî*) n. f. (de l'anc. fr. *cote,* cabane). Réunion de gens intimes, de cabaleurs, etc. : *tenez-vous à l'écart des coteries.*

COTHURNE n. m. (gr. *kothornos*). Chez les anciens, chaussure des acteurs tragiques, à très haute semelle. *Fig. Chausser le cothurne,* jouer la tragédie.



Cothurne.

COTICE n. f. *Blas.* Bande ou barre diminuée de largeur.

COTICÉ, E (*sé*) adj. *Blas.* Chargé de cotices en nombre égal aux interstices du champ.

CÔTIER, ÈRE (*ti-é*) adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *la navigation côtière prend le nom de cabotage. Fleuve côtier,* fleuve dont la source est proche des côtes. Qui connaît les côtes : *pilote côtier.* N. m. Bateau qui suit les côtes. Cheval de renfort pour monter les côtes.

COTIGNAC (*gna*) n. m. (du lat. *cotoneum,* coing). Confiture de coings, d'oranges : *du cotignac d'Orléans.*

COTILLON (*ll* mll.) n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous, particulièrement des paysannes. Sorte de danse à figures, accompagnée de jeux.

COTINGA n. m. Genre de passereaux dentirostres à brillant plumage, qui vit en Amérique tropicale.

COTIR v. t. Meurtrir, en parlant des fruits : *la grêle a coti ces pommes.*

COTISATION (*za si on*) n. f. Action de se cotiser. Quote-part de chacun dans une dépense commune.

COTISER (*zé*) v. t. (rad. *cote*). Régler la quote-part de. **Se cotiser** v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.

COTISSURE (*ti su-re*) n. f. Meurtrissure sur un fruit : *les cotissures font gâter les fruits.*

COTON n. m. (ar. *gothon*). Duvet long et soyeux, qui enveloppe les graines du cotonnier : *l'Amérique est le principal pays producteur de coton.* Fil ou étoffe fabriqués avec ce duvet. *Fig. Filer un mauvais coton,* avoir sa santé, ses affaires, etc., compromises.

COTONNADE (*to-na de*) n. f. Étoffe de coton.

COTONNE (*to-ne*) ou **COTONNETTE** (*to-nè-te*) n. f. Étoffe de coton commune.

COTONNÉ (*to-né*), **E** adj. Garni, couvert de coton. *Cheveux cotonnés,* cheveux courts, frisés et crépus.

COTONNER [*to-né*] **(SE)** [de *coton*] v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Lieu où se travaille le coton. Terrain planté de cotonniers.



Cotonnier.

COTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Recouvert de duvet. Spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Arbuste de la famille des malvacées, qui produit le coton : *le cotonnier est originaire de l'Inde.*

COTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au coton : *l'industrie cotonnière anglaise.* N. Ouvrier, ouvrière des manufactures de coton.

COTON-POUDRE ou **FULMICOTON** n. m. Explosif obtenu en plongeant du coton cardé dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique. Pl. des *cotons-poudre.*

CÔTOYER (*toi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRE (angl. *cutter*) n. m. Petit bâtiment à un mât, à formes fines et élancées.



Cotte de mailles.

COTRET (*trè*) n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*ko-tè-dje*) n. m. (mot angl.). Petite maison de campagne.

COTTE (*ko-te*) n. f. (orig. germ.). Jupe de paysanne. Vêtement de travail. *Cotte d'armes,* casaque riche qui se portait par dessus la cuirasse. *Cotte de mailles,* sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.

COTTE (*ko-te*) n. m. Genre de poisson de mer, à nageoires épineuses.

COTUTEUR, TRICE n. Personne chargée d'une tutelle avec une autre.

COTYLE n. f. (gr. *kotulê*). *Anat.* Cavité d'un os, qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. (du gr. *kotulêdon,* cavité). Lobe charnu qui enveloppe la radicule de la graine. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Lobe du placenta.

COTYLÉDONAIRE (*nè-re*) adj. Qui se rapporte aux cotylédons.

COTYLÉDONÉ, E adj. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU ou **COL** n. m. (lat. *collum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules : *la girafe a un long cou. Par ext.* Partie longue et étroite, par où l'on remplit certains récipients : *col d'une bouteille. Se rompre, se casser le cou,* se tuer en tombant. *Couper le cou,* trancher la tête. *Tordre le cou,* tuer. *Sauter au cou,* embrasser avec effusion. **Cou-de-cygne,** robinet, tuyau en forme de cou de cygne. Pl. des *cous de cygne.*

COUAC (*kou-ak*) n. m. Son faux et discordant, produit par une voix ou un instrument de musique.

COUAILLE (*a, ll* mll., *e*) n. f. Laine de qualité inférieure coupée près de la queue.

COUARD (*kou-ar*), **E** adj. et n. (de *queue*). Poltron.

COUARDISE (*di-ze*) n. f. Lâcheté, poltronnerie.

COUCHAGE n. m. Action de coucher. Effets de literie. Mise des grains en couche pour les faire germer.

COUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui se couche : *Chien couchant,* qui se couche en arrêtant le gibier et, *au fig.,* homme qui rampe pour plaire. *Soleil couchant,* soleil près de disparaître à l'horizon. N. m. Ouest, Occident. *Fig.* Vieillesse, déclin. ANT. **Levant.**

COUCHE n. f. (de *coucher*). Lit. Linge dont on enveloppe les enfants au maillot. Enfantement : *couche laborieuse* (s'emploie en général au plur.). Planche de terreau, de fumier : *semer sur couche.* Arrangement par lit : *couche de fruits.* Substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre.* Enduit de peinture. *Géol.* Se dit des différents lits qui composent un terrain. *Fig.* Région, sphère ; catégorie : *les couches sociales.*

COUCHÉ, E adj. Se dit d'un papier recouvert d'une couche de plâtre ou de kaolin.

COUCHER (*ché*) v. t. (lat. *collocare*). Mettre au lit : *coucher un enfant.* Étendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau,* tuer. Inscrire : *coucher sur une liste. Coucher en joue,* viser. Incliner : *coucher son écriture.* V. i. Passer la nuit : *coucher dans une auberge.* **Se coucher** v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche.* ANT. **Lever, dresser, élever, ériger.**

COUCHER (*ché*) n. m. Action de se mettre au lit. Manière dont on est couché : *un bon coucher. Le coucher d'un astre,* le moment où il disparaît à l'horizon. ANT. **Lever.**

COUCHETTE (*chè-te*) n. f. Petit lit. Lit de bord.

COUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur,* celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCHIS (*chi*) n. m. Lit de sable, sur lequel on asseoit le pavage d'un pont. Lattis d'un plancher.

COUCHOIR n. m. Palette du doreur. Cône tronqué en bois d'orme, pour le commettage des cordages.

COUCI-COUCI loc. adv. (ital. *così così,* ainsi ainsi). *Fam.* Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous ? — Couci-couci.* (On dit aussi COUCI-COUÇA.)

COUCOU n. m. (onomat). Genre d'oiseaux grimpeurs insectivores : *le coucou pond dans le nid des autres oiseaux.* Primevère officinale. Pendule de bois. Ancienne voiture publique à deux roues.



Coucou.

COUCOUMELLE (*mè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oronge blanche.

COUDE n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. Chez le cheval, attache du bout de l'épaule avec l'extrémité du bras. Angle d'un mur, d'un chemin, etc. *Jouer des coudes*, se faire un passage. *Lever, hausser le coude*, boire beaucoup.

COUDÉE (*dé*) n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.)



Coucou.

COU-DE-PIED (*pi-é*) n. m. (de *cou*, et *pied*). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied*.

COUDER (*dé*) v. t. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER (*doi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer*.) Heurter du coude. Passer à côté de : *on est exposé à coudoyer sans cesse de malhonnêtes gens.*

COUDRAIE (*dré*) n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. t. (lat. *consuere*. — *Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je cousis, nous cousîmes. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Cousant. Cousu, e.*) Joindre au moyen d'une aiguille et d'un fil. **Machine à coudre**, machine qui remplace le travail manuel de la couture. ANT. **Découdre.**

COUDRETTE (*drè-te*) n. f. Petite coudraie.

COUDRIER (*dri-é*) ou **COUDRE** n. m. (lat. *corylus*). Noisetier.

COUENNE (*kou-a-ne*) n. f. (lat. pop. *cutinna*; de *cutis*, peau). Peau du cochon raclée. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE (*kou-a-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la couenne. Qui est couvert d'une couenne. **Angine couenneuse**, angine diphtérique, où il se produit de fausses membranes.

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (lat. *culcita*). Crapaudine en métal. *Mar.* Nom donné à de fortes pièces de bois sur lesquelles on élève la charpente d'un navire. (On écrit aussi COITTE et COITE.) V. COITE.

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (dimin. de *coue*, anc. forme de *queue*). Petite queue : *la couette d'un lapin.*

COUFFE (*kou-fe*) n. f. (du lat. *cophinus*, panier). Cabas pour le transport des marchandises. Syn. COUFFIN, COUFFLE.

COUGUAR ou **COUGOUAR** (*ghou-ar*) n. m. Nom vulgaire du *puma*.

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau. Action de couler un métal en fusion, de couler la lessive. *Fig.* Perte résultant d'un gaspillage.

COULANT (*lan*), **E** adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Accommodant, facile en affaires : *caractère coulant.* Facile, naturel : *style coulant. Nœud coulant*, qui se serre et se desserre sans se dénouer.

COULANT (*lan*) n. m. (de *couler*). Anneau mobile servant à fermer une bourse, un collier, à rapprocher les branches d'une pince. *Bot.* Stolon.

COULE n. f. (lat. *cucullus*). Vêtement à capuchon, porté par certains ordres religieux.

COULE n. f. *Pop.* Syn. de COULAGE, *au fig.*

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre. Pas de danse glissé. Coup de billard. Ouvrage jeté en moule.



Coulé.

COULÉE (*lé*) n. f. Ecriture liée et penchée. Action de jeter en moule : *surveiller la coulée.* Masse de matière en fusion : *trou de coulée.*

COULEMELLE (*mè-le*) n. f. Sorte d'agaric comestible. (On l'appelle aussi COLMELLE, COULEMOTTE, COULMOTTE, COULMELLE.) [V. la planche CHAMPIGNONS.]

COULER (*lé*) v. i. (du lat. *colare*, filtrer). Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide, d'un cours d'eau : *la Seine coule vers l'ouest.* S'échapper au dehors, en parlant du sang. Laisser échapper : *ce tonneau coule.* Glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde.* Fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement.* Se dit des fleurs qui ne nouent pas et ne donnent pas de fruits. *Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur. S'engloutir : *ce vaisseau va couler.* V. t. Jeter en moule : *couler une statue.* Immerger : *couler un bateau.* Glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive*, la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps : *la lumière solaire est décomposée par le prisme en sept couleurs principales.* (V. PRISME.) Matière colorante : *broyer des couleurs.* Teint du visage : *avoir de belles couleurs.* Ce qui n'est ni blanc ni noir : *linge de couleur Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité. Fam.* Menteries : *conter des couleurs.* Caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal.* Chacun des quatre attributs qui distinguent les cartes à jouer. *Changer de couleur*, pâlir, rougir. *Homme de couleur*, mulâtre. *Couleur locale.* V. LOCAL. Pl. Livrée. Nuances distinctives d'un drapeau, d'une cocarde : *hisser les couleurs nationales.*



Couleuvre.

COULEUVRE n. f. (lat. *coluber*). Genre de serpents ovipares, non venimeux, de tous les pays. *Avaler des couleuvres*, recevoir des affronts sans protester.

COULEUVREAU (*vró*) n. m. Petit de la couleuvre.

COULEUVRINE (anciennement **Coulevrine**) n. f. Ancien canon à main ou monté sur affût, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui.

COULEUVRINIER (*ni-é*) n. m. Homme de guerre armé d'une couleuvrine.

COULINAGE n. m. Flambage, à l'aide d'une torche de paille enflammée, de l'écorce des arbres fruitiers, pour détruire les insectes et les lichens

COULINE n. f. Torche servant au coulinage.

COULINER (*né*) v. tr. Soumettre au coulinage.

COULIS (*li*) n. m. Jus d'une substance consommée par une cuisson lente et passée au tamis ou à travers un linge : *coulis d'écrevisses.* Adjectiv. *Vent coulis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE (*li-se*) n. f. (de *couler*). Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coulisse.* Partie du théâtre, placée derrière la scène. *Fig.* Ce qui est secret, loin du public : *les coulisses de la politique.* Rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coulisse*, faire les yeux doux, en regardant de côté. En terme de Bourse, réunion des courtiers étrangers au parquet des agents de change.

COULISSÉ (*li-sé*), **E** adj. Muni d'une coulisse.

COULISSEAU (*li-sô*) n. m. Petite coulisse. Pièce qui se meut dans une coulisse.

COULISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Glissement en coulisse : *le coulissement d'une porte.*

COULISSER (*li-sé*) v. t. Garnir de coulisses : *coulisser un tiroir.* V. i. Glisser sur coulisses : *porte qui coulisse.*

COULISSIER (*li-si-é*) n. m. Courtier qui s'occupe de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change.

COULOIR n. m. Passage de dégagement d'un appartement à un autre. Dégagement d'une salle de spectacle, d'assemblée. *Fig. : intrigues de couloirs.* Écuelle à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. (de *couler*). Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULOMB (*lon*) n. m. (n. pr.). *Electr.* Quantité d'électricité que débite *par seconde* un courant d'une intensité égale à 1 *ampère.*

COULPE n. f. (lat. *culpa*). Faute, péché. (Vx.)

COULURE n. f. Accident qui empêche la fécondation de la fleur en faisant couler le pollen. Partie du métal qui s'échappe à travers les joints du moule au moment de la fonte.

COUMARINE n. f. Composé employé en parfumerie et que l'on extrait principalement de la fève tonka.

COUP (*kou*) n. m. (lat. *colaphus*). Choc, attouchement subit de deux corps : *recevoir un coup*. Blessure : *tomber percé de coups*. Décharge d'une arme à feu : *coup de feu*. Ce qu'on boit en une fois. *Fig.* Mouvement violent, attaque : *un coup de fortune*. *Donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère. *Coup d'air*, mal produit par un courant d'air. *Coup de sang*, épanchement subit au cerveau. *Coup de soleil*, insolation. *Coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire. *Coup d'œil*, regard rapide. *Coup d'essai*, ce qu'on fait pour la première fois. *Coup de maître*, action habilement concertée et exécutée. *Coup de tête*, action inspirée par le caprice, le dépit ou le désespoir. *Coup de Jarnac*, porté en trahison. *Coup de théâtre*, changement subit dans une situation. *Coup de grâce*, qui tue, achève la ruine. *Coup d'État*, abus d'autorité. *Coup de chapeau*, salut donné en passant. *Le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à quelqu'un jadis puissant. *Sans coup férir*, sans combattre. *Manquer son coup*, ne pas réussir. Loc. adv. **A coup sûr,** certainement. **Après coup,** quand il n'est plus temps. **Sur le coup,** tout de suite. **A tout coup,** à chaque fois. **Tout à coup,** soudainement. **Tout d'un coup,** en une seule fois. **Coup sur coup,** sans interruption.

COUPABLE adj. et n. (du lat. *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable*. Ant. **Innocent.**

COUPAGE n. m. Action de couper. Mélange de plusieurs vins qui possèdent des qualités différentes. Mélange d'alcools à différents degrés de concentration. Action d'ajouter de l'eau à un liquide quelconque pour en amoindrir la force.

COUPANT (*pan*), **E** adj. Qui coupe. N. m. : *le coupant d'une lame*.

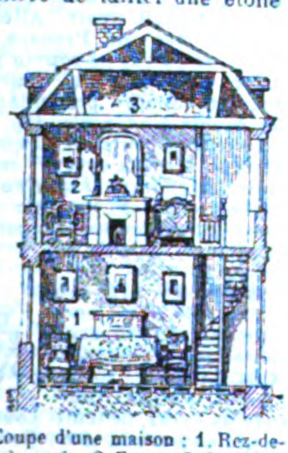
COUP-DE-POING n. m. Petit pistolet de poche. Sorte de foret. Arme consistant en une masse de fer que l'on tient dans la main et qui est percée de trous pour le passage des doigts.

COUPE n. f. (lat. *cuppa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond. Vasque ronde d'une fontaine. *Fig.* Source où l'on s'abreuve : *la coupe des plaisirs*. Prov. : **Il y a loin de la coupe aux lèvres,** il y a loin entre un projet, une espérance et leur réalisation.



Coupe.

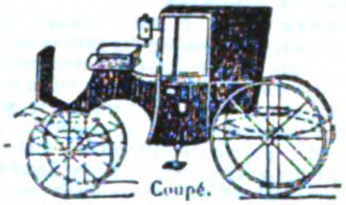
COUPE n. f. (de *couper*). Action de couper : *diriger la coupe d'un bois*. Étendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares*. Action, manière de tailler une étoffe : *coupe élégante d'un habit*. Disposition des repos dans les vers, dans la phrase. *Archit.* Représentation graphique d'un édifice dont on veut figurer l'intérieur. Art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties. *Faire sauter la coupe*, replacer subrepticement les cartes comme elles étaient avant la coupe. Façon de nager de chacun des deux bras alternativement. *Être sous la coupe de quelqu'un*, être sous sa dépendance.



Coupe d'une maison : 1. Rez-de-chaussée ; 2. Étage ; 3. Comble.

COUPÉ, E adj. Se dit de l'écu ou d'une pièce partagée horizontalement en deux parties égales. (V. la planche BLASON.) N. m. : *le coupé et le parti donnent l'écartelé*.

COUPÉ n. m. Voiture fermée à quatre roues, généralement à deux places. Partie antérieure d'une diligence. Compartiment d'un wagon de première classe qui n'a qu'une seule banquette. Pas de danse.



Coupé.

COUPE-CHOUX (*chou*) n. m. *Fam.* Frère lai chargé des offices vulgaires. Sabre-poignard des fantassins, de 1831 au second Empire.

COUPE-CIGARES n. m. Instrument pour couper le bout des cigares.

COUPE-CIRCUIT (*ku-i*) n. m. invar. Fil d'alliage fusible, que l'on intercale dans un circuit électrique et qui fond quand l'intensité du courant devient trop considérable, interrompant ainsi le circuit.



Coupe-circuit.

COUPÉE (*pé*) n. f. Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et faisant communiquer l'intérieur avec l'échelle extérieure.

COUPE-FEU n. m. Espace dégagé de végétation dans une forêt.

COUPE-FILE n. m. invar. Carte délivrée par la préfecture de police et qui permet de couper les files de voitures, les barrages d'agents.

COUPE-GORGE n. m. invar. Endroit dangereux : *certaines rues de Londres sont de vrais coupe-gorge*.

COUPE-JARRET (*ja-rè*) n. m. Brigand. *Fig.* Homme dénué de tous scrupules. Pl. des *coupe-jarrets*.

COUPE-LÉGUMES n. m. Instrument pour couper les légumes en morceaux de dessin déterminé.

COUPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or ou l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE (*pè-le*) n. f. Petit creuset en os calcinés, pour la coupellation. Petite coupe.

COUPELLER (*pèl-lé*) v. t. Passer à la coupelle.

COUPEMENT (*man*) n. m. Action de couper. Intersection à angle aigu de deux voies ferrées.

COUPE-PAILLE n. m. invar. V. HACHE-PAILLE.

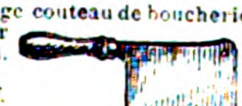
COUPE-PAPIER (*pi-é*) n. m. invar. Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier, séparer les feuilles d'un livre, etc.

COUPE-PÂTE n. m. invar. Couteau de boulanger pour couper la pâte.

COUPER (*pé*) v. t. (de *coup*). Diviser avec un instrument tranchant : *couper du pain*. *Couper dans le vif*, faire une incision ; *au fig.*, prendre des mesures décisives. Rompre : *couper un pont*. Interrompre : *couper la fièvre*. *Couper les vivres*, empêcher le ravitaillement d'une place ; au *fig.*, supprimer les subsides que l'on donne habituellement à quelqu'un. Tailler sur un patron : *couper un habit*. Mêler un liquide avec un autre : *couper du vin ; boire du lait coupé d'eau de Vichy*. Prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. i. Être bien tranchant : *ce couteau coupe bien*. Faire deux paquets d'un jeu de cartes. Aller sans détour : *couper à travers champs*. *Couper court à*, mettre un terme à. **Se couper** v. pr. *Fam.* Se contredire : *le menteur se coupe sans cesse*.

COUPE-RACINES n. m. Instrument propre à hacher les racines alimentaires.

COUPERET (*rè*) n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine. Outil d'acier pour couper les fils d'émail. Couteau de la guillotine.



Couperet.

COUPEROSE (*rô-ze*) n. f. Nom vulgaire de différents sulfates : *couperose verte* (sulfate de fer), *bleue* (sulfate de cuivre), *blanche* (sulfate de zinc). *Méd.* Inflammation des glandes cutanées de la face, caractérisée par des rougeurs diffuses.

COUPEROSÉ (*rô-zé*), **E** adj. (de l'angl. *copper*, cuivre). Qui est atteint de couperose : *visage couperosé*.

COUPEROSER (*rô-zé*) v. tr. Rendre couperosé.

COUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui coupe les étoffes, les cuirs, etc., pour la fabrication des vêtements, des chaussures, etc. : *une habile coupeuse*. *Coupeur de bourses*, voleur adroit.

COUPE-VENT n. m. invar. Avant aminci d'une locomotive.

COUPLAGE n. m. (de *couple*). Assemblage de pièces mécaniques.

COUPLE n. f. (lat. *copula*). Lien pour attacher ensemble: *la couple des chiens de chasse.* Deux choses de même espèce, mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs.* N. m. Deux êtres animés, unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis.* Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons.* Nom donné aux côtes des navires. *Mécan.* Système de forces égales, parallèles, mais de sens contraires. Elément de pile.

COUPLEMENT (*man*) n. m. Action d'accoupler deux roues. Son résultat.

COUPLER (*plé*) v. t. (de *couple*). Attacher deux à deux : *coupler des chiens ; coupler des pièces de linge. Coupler un train de bois,* en assembler les pièces.

COUPLET (*plè*) n. m. (de *couple*). Stance faisant partie d'une chanson : *des couplets satiriques.* Tirade, en général. Double patte de fer, avec charnière.

COUPLEUR n. m. Appareil employé pour charger les accumulateurs.

COUPOIR n. m. Outil pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. (ital. *cupola ;* de *cupa,* coupe). L'intérieur, la partie concave d'un dôme. *Abusivem.,* le dôme lui-même: *les architectes byzantins ont fort employé la coupole.*



Coupole.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe : *coupon de soie.* Titre d'intérêt joint à une action ou à une obligation, et qu'on détache à chaque échéance. *Théât.* Chacun des billets donnant entrée dans une loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant : *se faire une coupure à la main.* Nom donné aux fractures géologiques. *Fig.* Billet de banque moindre que le billet de mille francs. Suppression dans un texte.

COUR n. f. (lat. pop. *curtis*). Espace clos de murs ou de bâtiments. *Cour d'honneur,* la plus belle cour d'un château. Nom donné aux sièges supérieurs de justice : *cour d'appel ; cour d'assises ; Cour de cassation ; Cour des comptes, cour martiale.* Ensemble des magistrats de chacun de ces sièges : *la cour délibère.* Lieu où ils siègent : *la Cour de cassation ; la Cour des comptes brûla en 1871.* Résidence d'un souverain : *la cour de François Ier fut très brillante.* Son conseil, son entourage : *la cour et la ville. Théât. Côté cour,* côté situé à gauche de l'acteur. *Fig.* Respects, assiduités : *faire sa cour. La cour du roi Pétaud,* maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. (du lat. *cor,* cœur). Fermeté en face du péril ; hardiesse, audace : *il ne faut pas confondre le courage avec la témérité. Fig.* Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de...?* Interj. : *courage! mes amis. Prendre son courage à deux mains,* faire appel à toute son énergie. ANT. **Lâcheté.**

COURAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. Avec courage. ANT. **Lâchement.**

COURAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. et n. Qui a du courage. ANT. **Lâche, poltron, couard, peureux.**

COURAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. i. Courir de côté et d'autre. Donner dans la galanterie facile.

COURAMMENT (*ra-man*) adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment.* Ordinairement, vulgairement : *on dit couramment que.....*

COURANT (*ran*), **E** adj. Qui court. *Fig. Ecriture courante,* rapide. *Mois courant,* celui dans lequel on est. *Prix courant,* prix habituel. *Main courante,* syn. de BROUILLARD. *Monnaie courante,* qui a cours. *Affaires courantes,* ordinaires. *Compte courant,* situation respective de deux négociants. *Chien courant,* qui poursuit le gibier à la course. N. f. Ancienne danse grave. Ecriture cursive. *Fam.* Diarrhée.

COURANT (*ran*) n. m. (de *courir*). Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction : *courants marins. Courant électrique,* électricité qui se propage dans un conducteur. *Courant continu,* celui dont le sens de propagation ne change pas et dont l'intensité est sensiblement constante. *Courant alternatif,* celui dans lequel le sens et l'intensité changent rapidement et périodiquement. *Courants polyphasés,* ensemble de plusieurs courants alternatifs de même période et de même intensité maximum, mais qui n'obtiennent cette intensité maximum que l'un après l'autre et périodiquement. Mois dans lequel on se trouve : *fin courant.* Un brin quelconque de la corde d'un palan. *Fig. Courant d'affaires,* quantité assez considérable d'affaires. *Etre au courant,* ne pas être arriéré dans ses affaires. *Etre au courant de,* connaître : *je suis au courant de cette affaire.*

COURBARIL (*ril*) n. m. Arbre des régions tropicales, à fruit comestible et dont le bois est utilisé en ébénisterie : *le courbaril fournit aussi une résine servant à fabriquer des vernis.*

COURBATU, E adj. (de *court* et de *battu*). Qui a une courbature. Dont la respiration et les mouvements sont gênés, en parlant d'un cheval.

COURBATURE n. f. Douleur dans les membres par suite de maladie, de fatigue : *la grippe débute souvent par de la courbature.* Etat d'un cheval courbatu.

COURBATURER (*ré*) v. tr. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe. (V. LIGNE.)

COURBEMENT (*man*) n. m. Action de courber. Son résultat.

COURBER (*bé*) v. tr. (lat. *curvare*). Rendre courbe. Baisser : *Courbe la tête, fier Sicambre.* Plier, fléchir : *l'âge courbe la taille.* V. i. Plier, fléchir : *arbre qui courbe sous le poids des fruits.* **Se courber** v. pr. Devenir courbe. Se baisser. *Fig.* S'humilier. ANT. **Dresser, redresser.**

COURBETTE (*bè-te*) n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu. N. f. plur. *Fig.* Révérence obséquieuse.

COURBURE n. f. Etat d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle. Double courbure,* courbure en S.

COURCAILLET (*ka, ll* mll., *è*) n. m. (onomat.). Cri de la caille. Appeau avec lequel on imite ce cri.

COURETTE (*re-te*) n. f. Petite cour.

COUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Léger à la course : *les antilopes sont des coureurs remarquables.* Cheval de selle propre à la course. Valet qui court à pied, messager. (Vx.) Personne qui aime à vagabonder. Débauché. *Coureur de,* personne qui fréquente habituellement : *un coureur de cafés.* Personne qui cherche à obtenir : *un coureur de places.* Adjectiv. : *montagnard coureur; jument coureuse.*

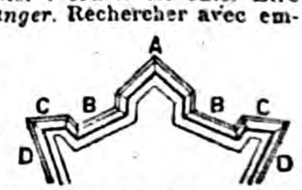
COURGE n. f. (lat. *cucurbita*). Genre de cucurbitacées, à gros fruits comestibles.



Courge.

COURIR v. i. (lat. *currere.* — *Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e.* Prend toujours l'auxil. *avoir.*) Aller avec vitesse : *l'autruche court très vite.* Prendre part à une épreuve de course : *ce cheval ne courra pas aujourd'hui.* Vagabonder, se débaucher. *Courir à,* se porter rapidement vers, tendre précipitamment vers : *courir au feu ; courir à sa perte. Fig.* Couler, s'écouler : *par le temps qui court.....* Circuler : *un bruit court.* V. t. Poursuivre à la course : *courir le cerf.* Parcourir : *courir les champs. Fig. Courir les rues,* être su de tout le monde. Fréquenter : *courir les bals.* Etre exposé à : *courir un danger.* Rechercher avec empressement : *courir les honneurs.*

COURLIS (*li*) ou **COURLIEU** n. m. (onomatop). Genre d'oiseaux échassiers très répandus.



Couronnes : A, bastion ; B, courtines; C, demi bastions; D, ailes.

COURONNE (*ro-ne*) n. f. (lat. *corona*). Guirlande de fleurs, de feuilles, qui entoure la tête : *couronne de laurier, de roses,* etc. Diadème, marque de la souveraineté. Marque de noblesse : *une couronne ducale.* Tonsure monacale. Partie la plus basse du paturon du cheval. Cercle métallique enserrant certains objets : *la couronne d'un cabestan.* Surface entre deux circonférences concentriques. Ouvrage de fortifica-

tion, de forme semi-circulaire. *Couronne solaire*, partie de l'atmosphère solaire que l'on observe lors d'une éclipse totale de soleil. *Couronne d'une dent*, sa partie visible. Unité monétaire de divers pays. Format de papier (env. 0m,46 sur 0m,36). *Fig.* Prix, récompense. Souveraineté : *abdiquer la couronne*. Souverain : *les joyaux de la couronne*. Gloire : *la couronne du martyre*. *Triple couronne*, la tiare. *Couronne d'épines*, tourment, affliction profonde, par allusion à la couronne du Christ. — L'usage des couronnes dans l'antiquité était assez répandu, et c'est surtout de feuillages (chêne, laurier, olivier, myrte, vigne) que l'on couronnait les statues des dieux, puis les prêtres et les victimes. On se couronnait la tête dans les fêtes et les banquets. A Rome, les couronnes (de métal ou de feuillage) sont décernées à titre de récompenses. C'est à partir de Constantin que la couronne devient l'insigne de la dignité, et c'est à ce titre qu'elle se conserve dans la suite des âges. Les empereurs, rois, princes, dauphins, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers (v. ces mots) ont chacun leur couronne de forme spéciale, constituée par un cercle d'or ouvert ou fermé en dessus et orné de pierres précieuses et de perles. Ces couronnes constituent d'ailleurs un des ornements extérieurs des armoiries et, comme telles, timbrent le heaume ou l'écu. Imitant cet exemple héraldique, les villes surmontent leurs armes d'une couronne murale à créneaux d'or ou d'argent en nombre variable. Sous l'Empire, les couronnes sont remplacées par des toques.

COURONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Qui a reçu une couronne. Récompensé. Entouré : *tour couronnée de feux*. *Tête couronnée*, souverain. *Cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de couronner : *le couronnement de Charlemagne eut lieu en l'an 800*. Achèvement : *le couronnement de l'œuvre*. Partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER (*ro-né*) v. t. Mettre une couronne sur la tête. Elire comme souverain. Entourer en dominant : *forts qui couronnent une ville*. *Fig.* Honorer, récompenser : *couronner la vertu*. Décerner un prix : *couronner un ouvrage*. Bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre*. **Se couronner** v. pr. Mettre une couronne, la couronne sur sa tête : *Napoléon Ier se couronna lui-même*. Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs*. Absol. *Arbre qui se couronne*, dont la tête se dessèche. Se blesser au genou, en parlant du cheval. ANT. **Découronner.**

COURRE (*kou-re*) v. intr. (lat. *currere*). Courir. *Chasse à courre*, où l'on attrape le gibier en courant. V. tr. Poursuivre. (Ne s'emploie qu'en vénerie.)

COURRIER (*kou-ri-é*) n. m. (ital. *corriere*). Homme, voiture, navire, etc., qui porte les lettres, paquets expédiés, etc. Correspondance : *lire, écrire son courrier*. Totalité des lettres, etc., que porte le même courrier.

COURRIÉRISTE (*kou-ri-é-ris-te*) n. m. Journaliste qui fait la chronique.

COURROIE (*kou-roi*) n. f. (lat. *corrigia*). Bande de cuir. *Courroie de transmission*, lanière sans fin qui transmet à distance un mouvement circulaire.

COURROUCER (*kou-rou-sé*) v. t. (lat. *corrumpiare*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il courrouça*.) Mettre en courroux. **Se courroucer** v. pr. *Poét.* Se mettre en colère : *la mer se courrouce*. ANT. **Apaiser, calmer.**

COURROUX (*kou-rou*) n. m. (de *courroucer*). Colère, en style élevé : *le courroux d'un père*. *Fig.* : *le courroux de la mer*.

COURS (*kour*) n. m. (lat. *cursus*). Mouvement des eaux : *le cours du Rhône est rapide*. Mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil*. Longueur d'un fleuve, d'une rivière : *la Volga a 800 lieues de cours*. Promenade publique, plantée d'arbres. *Cours d'eau*, fleuve, rivière, canal. *Voyage au long cours*, voyage dans les pays lointains. *Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons*. Durée : *le cours de la vie*. Carrière : *donner cours à sa joie*. Enseignement : *cours d'un lycée*. Traité spécial : *cours de chimie*. Circulation, valeur, crédit, vogue : *ce papier, cette monnaie a cours*. Taux des valeurs : *cours de la Bourse, du marché*.

COURSE n. f. (lat. *cursus*). Action de courir : *prendre la course*. Allure de celui qui court : *s'exercer à la course*. Espace parcouru : *une course de 100 kilomètres*. Mouvement rectiligne d'un organe mécanique. Epreuve de vitesse : *course de chevaux*. (On distingue les *courses plates, au trot* ou *au galop*, les *courses d'obstacles* ou *steeple-chases*, les *courses attelées* ou *sulky*). Turf : *le monde des courses*. Expédition de corsaire : *la guerre de course n'est plus admise*. Démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire*. Marche du temps, des astres : *la course du soleil*. *Course au clocher*, course à cheval, à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER (*si-é*) n. m. Grand et beau cheval de bataille. *Poét.* Cheval quelconque. Canal amenant l'eau à un moulin.

COURSIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait les courses en ville pour une administration, un commerçant, etc.

COURSIVE n. f. Passage étroit, dans le sens de la longueur d'un navire.

COURSON ou **COURÇON** n. m. (de *court*). Branche d'arbre taillée à trois ou quatre yeux.

COURT (*kour*), **E** adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte*. Bref : *harangue courte*. *Vue courte*, qui ne voit pas de loin et, *au fig.*, esprit borné. *Avoir la mémoire courte*, en manquer. *Sauce courte*, insuffisante. *Haleine courte*, essoufflement. *Etre court d'argent*, ou *à court d'argent*, en avoir peu. *Fig. Courte honte*, humiliation. N. m. *Le plus court*, ce qui fait arriver, aboutir plus vite. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire. *Couper court*, abréger son discours. *Tourner court*, changer brusquement de direction. Loc. adv. : **Tout court,** sans rien de plus. ANT. **Long, durable.**

COURT (*kort*) n. m. (m. angl.). Terrain préparé pour le tennis.

COURTAGE n. m. Opération du courtier. Prime qui lui est due : *payer un fort courtage*.

COURTAUD (*tô*), **E** adj. et n. (de *court*). Qui est de taille courte et ramassée. Se dit d'un animal à qui l'on a coupé les oreilles et la queue.

COURTAUDER (*tô-dé*) v. t. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval*.

COURT-BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Sorte de bouillon épicé, dans lequel on fait cuire le poisson, etc. Pl. des *courts-bouillons*.

COURT-CIRCUIT (*kour-sir-ku-i*) n. m. *Electr.* Accident qui se produit quand deux conducteurs, traversés chacun par un courant, se trouvent en contact.

COURTE-BOTTE n. m. *Fam.* Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes*.

COURTEPOINTE n. f. Couverture de lit piquée ; couverture de parade.

COURTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. (de l'anc. fr. *courratier*, coureur). Personne qui s'entremet pour des opérations commerciales ou autres : *une courtière en diamants; un courtier électoral*.

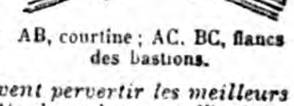
COURTIL (*ti*) n. m. (de *court*). Petit jardin, souvent clos de haies, attenant à une maison de paysan. (Vx.)



Courtilière.

COURTILIÈRE n. f. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, voisins des grillons : *les courtilières ravagent les jardins*. (On dit aussi TAUPE-GRILLON.)

COURTINE n. f. (lat. *cortina*). Rideau de lit. (Vx.) *Blas.* Chacune des parties formant le manteau royal. *Fortif.* Mur joignant les flancs de deux bastions.



AB, courtine ; AC, BC, flancs des bastions.

COURTISAN (*zan*) n. m. (ital. *cortigiano*). Homme de cour : *les flatteries des courtisans peuvent pervertir les meilleurs souverains*. Celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE (*za-ne*) n. f. Femme de mauvaise vie, mais qui se distingue par l'esprit, l'élégance, etc.

COURTISANERIE (*za-ne-rî*) n. f. Flatterie, adulation. Bassesse de courtisan.

COURTISER (*ti-zé*) v. t. Faire sa cour à. Flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt : *courtiser les puissants. Fig. Courtiser les Muses*, faire des vers.

COURT-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop courts. Pl. *court-jointés, ées*.

COURTOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. (de *cour*). Civil, affable. *Armes courtoises*, armes émoussées, en usage dans les tournois. ANT. **Discourtois, grossier.**

COURTOISEMENT (*toi-ze-man*) adv. D'une manière courtoise. ANT. **Discourtoisement.**

COURTOISIE (*toi-zi*) n. f. Civilité, honnêteté, politesse. ANT. **Discourtoisie, grossièreté.**

COURU, E adj. Recherché : *les courses sont un spectacle très couru. Fig.* Sûr, certain.

COUSCOUS (*kous-kous*) ou **COUSCOUSSOU** (*kous-kou-sou*) n. m. (mot ar.). Semoule que les Arabes mangent soit seule, soit avec de la viande de mouton ou de poulet.

COUSETTE n. f. *Fam.* Jeune couturière.

COUSEUSE (*kou-zeu-ze*) n. f. Femme qui coud. Brocheuse. Machine à coudre.

COUSIN, E (*kou-zin, i-ne*) n. (lat. *consobrinus*). Se dit des parents issus de frères ou de sœurs : *cousin au sixième degré. Cousins germains*, issus directement de l'oncle ou de la tante. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains. *Fig.* Ami, compère, commère.



Cousin.

COUSIN (*kou-zin*) n. m. (lat. *culicinus*). Genre d'insectes diptères némocères : *les piqûres des cousins peuvent transmettre diverses maladies.*

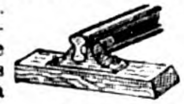
COUSINAGE (*kou-zi*) n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER (*kou-zi-né*) v. t. Appeler quelqu'un cousin. Vivre en bonne harmonie. V. i. *Fig.* : *ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSINIÈRE (*kou-zi*) n. f. Moustiquaire.

COUSSIN (*kou-sin*) n. m. (lat. pop. *coxinum*). Sorte d'oreiller pour s'appuyer, s'asseoir, poser ses pieds. Pièce qui empêche les frottements.

COUSSINET (*kou-si-né*) n. m. Petit coussin. *Méc.* Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon. Pièce de fonte qui reçoit les rails des voies ferrées. *Bot.* Airelle myrtille.



Coussinet de chemin de fer.

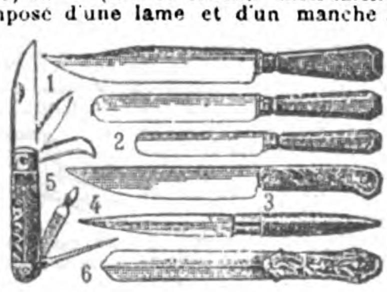
COUSTON (*kous-ton*) n. m. Filaments courts pouvant encore être utilisés, et que l'on recueille après que le chanvre écru a été passé à l'échanvroir.

COUSU (*kou-zu*), **E** adj. Réuni par une couture. *Fig. Cousu d'or*, extrêmement riche. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui, contrairement à la loi héraldique, sont appliquées métal sur métal ou émail sur émail. (Quand il s'agit d'autres pièces que les pièces honorables, on a les armes *à enquerre*.)

COÛT (*koû*) n. m. Ce qu'une chose coûte.

COÛTANT (*tan*) (**prix**). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU (*tô*) n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant, composé d'une lame et d'un manche : *Ravaillac tua Henri IV d'un coup de couteau. Fig. Le couteau sur la gorge*, dans un pressant danger. *Couteau à papier*, lame de bois, d'os, d'écaille, etc., pour couper le papier. Arête de prisme triangulaire, supportant le fléau d'une balance. Coquillage du genre *solen*, qui ressemble à un couteau fermé. (V. la planche MOLLUSQUES.)



Couteaux : 1. A découper ; 2. De table ; 3. De cuisine ; 4. A virole ; 5. De poche ; 6. A papier.

COUTELAS (*la*) n. m. Épée courte et large, qui ne tranche que d'un côté. Grand couteau de cuisine.

COUTELIER (*li-é*) n. m. Celui qui fabrique, vend des couteaux et autres instruments tranchants.

COUTELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Art, atelier, commerce ou marchandises du coutelier : *la coutellerie de Thiers, de Châtellerault, de Nogent, de Langres est renommée.*

COÛTER (*té*) v. i. (lat. *constare*). Être acheté au prix de : *le diamant coûte fort cher. Fig.* Être cause de quelque perte, de souci, de peine : *les promesses ne coûtent rien.* Causer, occasionner : *coûter de la peine.* Absol. Être pénible : *aveu qui coûte.* Impersonnell. : *il en coûte de : il m'en coûte de. Coûter la vie*, causer la mort. *Coûte que coûte*, à tout prix. *Activ.* Causer, occasionner : *les sommes que cette maison m'a coûté ; les peines que cela m'a coûté.*

COÛTEUSEMENT (*teu-ze-man*) adv. D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui coûte cher, qui occasionne de grandes dépenses : *les procès sont toujours très coûteux.*

COUTIL (*ti*) n. m. (de *coute*, anc. forme de *couette*). Toile croisée et serrée, en fil ou en coton : *pantalon de coutil.*

COUTRE n. m. (lat. *culter*). Fer tranchant de la charrue. Merlin à fendre le bois.

COUTRIER (*tri-é*) n. m. Charrue sans avant-train.

COUTUME n. f. (lat. *consuetudo*). Habitude, usage : *chaque pays a ses coutumes. Avoir coutume de*, faire habituellement. Droit coutumier : *la coutume a longtemps régi le centre et le nord de la France.* Loc. adv. : **De coutume**, habituellement.

COUTUMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. Qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait.* Ce que l'on fait d'habitude : *nos travaux coutumiers.* **Droit coutumier**, autrefois, loi non écrite, mais consacrée par l'usage. N. m. Recueil de ces lois.

COUTURE n. f. Art ou action de coudre. Assemblage de deux choses cousues. Cicatrice. *Fam. Sur toutes les coutures*, de tous les côtés. Loc. adv. : **A plate couture**, complètement : *être battu à plate couture.*

COUTURER (*ré*) v. t. Couvrir de coutures, de cicatrices.

COUTURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui coud. Tailleur pour dames : *les grands couturiers.*

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture. Celle qui fait les vêtements de femme.

COUVAIN (*vin*) n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON (*vè-zon*) n. f. Temps pendant lequel un oiseau couve ses œufs pour les faire éclore : *la couvaison de la poule dure 21 jours.*

COUVÉE (*vé*) n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps. Les petits qui en proviennent : *la perdrix, dit-on, attire sur soi l'attention du chasseur pour l'éloigner de sa couvée. Fig. et fam.* Toute une famille.

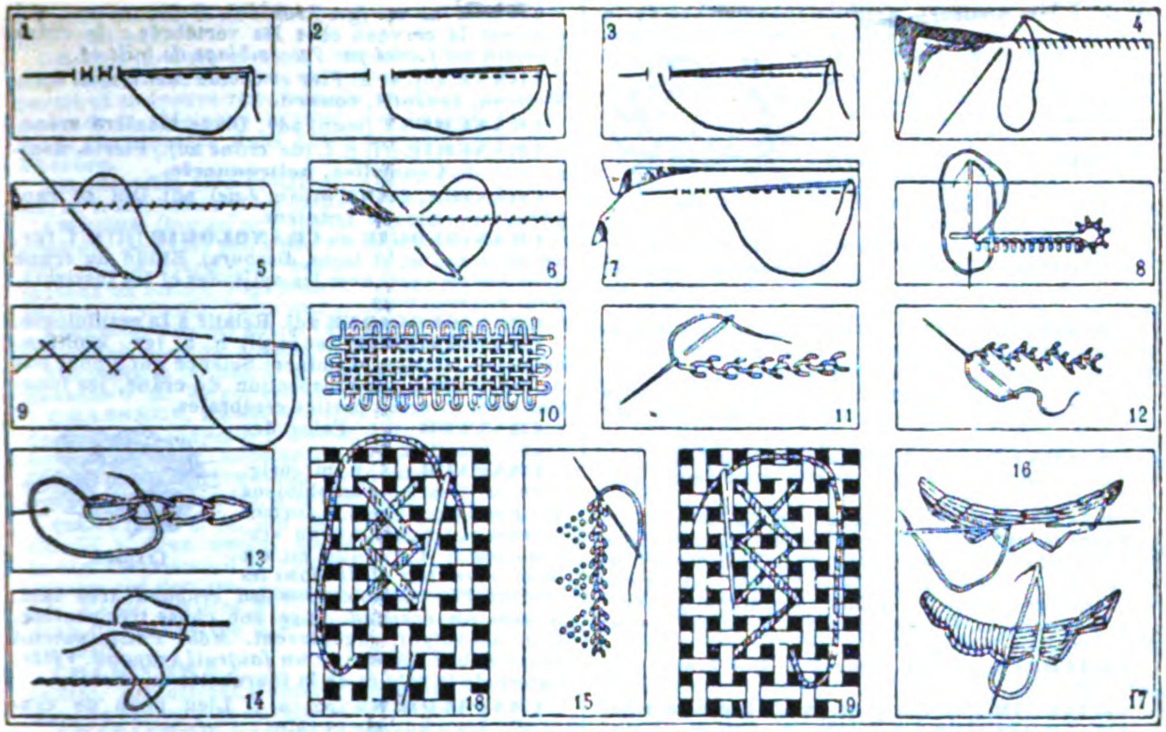
COUVENT (*van*) n. m. (du lat. *conventus*, assemblée). Maison de religieux, de religieuses ; ceux qui l'habitent. *Entrer au couvent*, entrer en religion. Pensionnat de jeunes filles, dirigé par des religieuses.

COUVER (*vé*) v. t. (du lat. *cubare*, être couché). Se tenir sur ses œufs pour les faire éclore. *Fig.* Entretenir, préparer : *couver une trahison.* Avoir à l'état latent : *couver une maladie. Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. i. Subsister à l'état presque latent : *le feu couve sous la cendre.* Se préparer : *c'est un complot qui couve.*

COUVERCLE (*vèr-kle*) n. m. (lat. *coopercu*lum). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, etc.

COUVERT (*vèr*) n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger : *mettre le couvert.* Cuiller et fourchette : *un couvert d'argent.* Logement : *le vivre et le couvert.* Enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé sous le couvert du ministre. Fig.* : *sous le couvert de la loi, il s'accomplit de réelles injustices.* Loc. adv. : **À couvert**, à l'abri.

COUVERT (*vèr*), **E** adj. Muni d'un couvercle ou d'un toit. Excusé, justifié : *un inférieur est couvert par les ordres qu'il a reçus.* Chargé de : *arbre cou-*



Points de couture : 1. Point devant ; 2. Point arrière ; 3. Point piqué ; 4. Point de surjet ; 5. Point d'ourlet ; 6. Couture rabattue ; 7. Couture double ; 8. Point de boutonnière ; 9. Point de chausson ; 10. Point de reprise. — **Points d'ornement :** 11. Point d'épine ou de Paris ; 12. Point de Paris double ; 13. Point de chaînette ; 14. Point de cordonnet ; 15. Point de Paris et grappes ; 16. Bourre de feston ; 17. Point de feston. — **Point de marque :** 18. 1er temps ; 19. 2e temps.

vert de fruits. Fig. : couvert de honte, d'applaudissements. Vêtu : *en hiver, il faut être bien couvert.* Qui garde sa coiffure sur sa tête : *rester couvert.* *Mar. Batterie couverte,* comprise entre deux ponts, protégée. Boisé : *pays couvert. Mots couverts,* qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas : *parler à mots couverts. Temps couvert,* nuageux. Ant. **Découvert.**

COUVERTE (*vèr-te*) n. f. Émail qui recouvre la faïence, la porcelaine. Couverture de lit de soldat.

COUVERTURE (*vèr*) n. f. Linge, drap, tissu, etc., servant à couvrir : *la couverture d'un lit.* Toiture. Prétexte : *sous couverture de dévouement.* *Bours.* Garantie fournie par le donneur d'ordres. Or garantissant une émission de papier-monnaie.

COUVERTURIER (*vèr-tu-ri-é*) n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET (*vè*) n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE (*veu-ze*) n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couver. Appareil pour incubation artificielle. Appareil où sont maintenus quelque temps, à une température convenable, les enfants nés avant terme : *les couveuses ont sauvé un grand nombre d'enfants débiles.*

COUVI adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis.*

COUVOIR n. m. Nid, panier dans lequel on dispose des œufs pour une couveuse. Local où l'on dispose ces nids ou des couveuses artificielles.

COUVRE-CHEF (*chèf*) n. m. *Fam.* Bonnet, chapeau. Pl. des *couvre-chefs.*

COUVRE-FEU n. m. invar. Coup de cloche qui indiquait jadis le moment de rentrer chez soi et d'éteindre lumière et feu. Ustensile dont on couvre le feu.

COUVRE-JOINT (*join*) n. m. Ciment dont on remplit les joints. Languette de bois dont on recouvre les joints. Pl. des *couvre-joints.*

COUVRE-LIT (*li*) n. m. Sorte de couverture légère dont on recouvre un lit. Pl. des *couvre-lits.*

COUVRE-LUMIÈRE n. m. Chapiteau en bois, placé anciennement sur la culasse des pièces de siège. Taquet métallique qui couvrait la lumière, tant que la pièce n'était pas fermée. Pl. des *couvre-lumières.* (On disait aussi CACHE-LUMIÈRE.)

COUVRE-NUQUE n. m. *Archéol.* Partie du casque, qui couvrait la nuque. Auj., pièce de toile, de drap, etc., qui s'adapte à un képi, à une casquette, pour préserver la nuque du soleil. Pl. des *couvre-nuques.*

COUVRE-PIEDS ou, d'après l'Acad., **COUVRE-PIED** (*pi-é*) n. m. Petite couverture pour les pieds. Couverture de parade d'un lit. Pl. des *couvre-pieds.*

COUVRE-PLAT (*pla*) n. m. Couvercle de plat. Pl. des *couvre-plats.*

COUVREUR n. et adj. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons ou d'en réparer les toits.

COUVRIR v. t. (lat. *cooperire.* — *Je couvre, nous couvrons. Je couvrais. Je couvris. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre, couvrons, couvrez. Que je couvre. Que je couvrisse. Couvrant. Couvert, e.*) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. Mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs. Fig.* Combler, accabler : *couvrir d'éloges.* Vêtir : *couvrir chaudement ses enfants.* Défendre, protéger : *couvrir une place.* Cacher : *couvrir ses projets.* Excuser, justifier : *couvrir une faute ; couvrir un subordonné.* Effacer, réparer : *le regret ne couvre pas le mal.* Compenser, contre-balancer : *les recettes couvrent les dépenses. Couvrir une distance,* la parcourir. *Couvrir une enchère,* en mettre une plus forte. S'accoupler à (en parlant d'un animal mâle). **Se couvrir** v. pr. Se vêtir. Mettre son chapeau. *Fig. : se couvrir de gloire, de honte. Le ciel se couvre,* s'obscurcit. *Se couvrir de sang,* tuer beaucoup. *Escr.* Conserver une garde qui protège. Se ménager une protection. Ant. **Découvrir.**

COVENANT n. m. (mot angl. dériv. de l'anc. fr. *covenant,* convention). Pacte, convention. (V. *Part. hist.*)

COVENANTAIRE (*tè-re*) n. m. Adhérent du covenant.

COVENDEUR, EUSE (*van*) n. Qui vend une chose conjointement avec un autre.

COW-BOY (*kou-boï*) n. m. (mot angl.). Gardeur de bestiaux, dans les ranchs nord-américains.

COWPOX (*ka-ou-poks*) n. m. (angl. *cow,* vache, et *pox,* maladie contagieuse). Syn. de VACCINE.

COXAL (*kok-sal*), **E, AUX** adj. (du lat. *coxa,* hanche). Qui a rapport à la hanche : *os coxal.*

COXALGIE (*kok-sal-jî*) n. f. (lat. *coxa,* hanche,

et gr. *algos*, douleur). Arthrite tuberculeuse de la hanche : *la mauvaise hygiène prépare la coxalgie.*

COXALGIQUE (*kok-sal*) adj. Qui tient de la coxalgie. N. Qui est atteint de coxalgie.

COYOTE (*ko-io-te*) n. m. Loup américain.



Crabe.

CRABE n. m. (orig. germ.). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces, notamment le *crabe-tourteau* et le *crabe-araignée*, sont comestibles.

CRABIER (*bi-é*) adj. et n. m. Nom vulgaire de plusieurs mammifères et d'oiseaux, qui vivent de crabes.

CRABRON ou **CRABRO** n. m. Insecte hyménoptère d'Europe, à grosse tête, à livrée noire tachée de jaune, nommé vulgairement *frelon*.

CRAC (*krak*) interj. exprimant le bruit d'une chose dure ou sèche qui se rompt, ou la soudaineté : *crac! le voilà parti.*

CRACHAT (*cha*) n. m. Matière muqueuse que l'on crache. *Fam.* Plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

CRACHEMENT (*man*) n. m. Action de cracher.

CRACHER (*ché*) v. t. (orig. germ.). Lancer hors de la bouche : *cracher du sang. Fig.* : *Cracher des injures.* V. i. Eclabousser, faire jaillir : *plume qui crache. Mar.* Sortir des joints : *calfatage qui crache. Tout craché*, très ressemblant à : *cet enfant est son père tout craché.*

CRACHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crache fréquemment.

CRACHOIR n. m. Récipient dans lequel on crache.

CRACHOTEMENT (*man*) n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER (*té*) v. i. Cracher souvent et peu à la fois.

CRACKING (*kra-kign'*) n. m. (mot angl.). Transformation des huiles lourdes en essence.

CRACOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise vive et légère.

CRAIE (*krè*) n. f. (lat. *creta*). Carbonate de chaux tendre et blanc : *les caves champenoises sont creusées dans la craie.* Petit bâton de cette substance, dont on se sert pour écrire sur un tableau noir, etc.

CRAINDRE (*krin-dre*) v. t. (lat. *tremere*. — *Je crains, nous craignons. Je craignais. Je craignis. Je craindrai. Je craindrais. Crains, craignons, craignez. Que je craigne, que nous craignions. Que je craignisse. Craignant. Craint, e.*) Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente; je ne crains pas qu'il s'en repente.* Respecter, obéir à. ANT. **Désirer, souhaiter; braver, affronter.**

CRAINTE (*krin-te*) n. f. Peur, appréhension : *la crainte est mauvaise conseillère.* Respect. **De crainte que** loc. conj. veut le subjonctif avec *ne* : *fuyez, de crainte qu'on ne vous voie.* ANT. **Désir, souhait; assurance, hardiesse, témérité.**

CRAINTIF, IVE (*krin*) adj. Sujet à la crainte, timide : *le lièvre est craintif.* ANT. **Hardi, crâne.**

CRAINTIVEMENT (*krin, man*) adv. Avec crainte.

CRAMBÉ ou **CRAMBE** (*kran*) n. m. Genre de crucifères, dont les jeunes pousses sont alimentaires.

CRAMOISI (*zi*), **E** adj. (ar. *qirmesi*). D'un rouge foncé : *teint cramoisi.* N. m. Le rouge foncé.

CRAMPE (*kran-pe*) n. f. (du germ. *krampf*, recourbé). Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles. *Crampes d'estomac*, tiraillements douloureux dans cet organe. Sorte de crampon.

CRAMPON (*kran*) n. m. (de *crampe*). Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement. Bouts recourbés des fers d'un cheval. Racine adventive : *les crampons du lierre. Fig.* et *fam.* Personne d'une importunité tenace.

CRAMPONNER (*kran-po-né*) v. t. Attacher avec un crampon. *Fig.* et *pop.* Retenir indiscrètement, importuner : *cramponner quelqu'un.* **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAMPONNET n. m. Petit crampon. Pièce de fer dans laquelle se meut le pêne d'une serrure.

CRAN n. m. (du lat. *crena*, entaille). Entaille dans un corps dur, pour accrocher ou arrêter. *Arg.* Courage, audace. *Fig.* Degré. *Monter, baisser d'un cran*, gagner, perdre en importance.

CRÂNE n. m. (gr. *kranion*). Boîte osseuse qui contient le cerveau chez les vertébrés : *le crâne humain est formé par l'assemblage de huit os.*

CRÂNE adj. et n. Fier et décidé : *air crâne.* ANT. **Poltron, craintif, couard.**

CRÂNEMENT (*man*) adv. D'une manière crâne.

CRÂNERIE (*rî*) n. f. (de *crâne* adj.) Fierté, décision. ANT. **Couardise, poltronnerie.**

CRÂNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au crâne : *os crâniens.*

CRANIOLOGIE ou **CRANOLOGIE** (*jî*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *logos*, discours). Etude du crâne dans ses rapports avec les aptitudes et les instincts. Syn. PHRÉNOLOGIE.

CRANIOLOGIQUE adj. Relatif à la craniologie.

CRANIOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. (gr. *kranion*, crâne, et *skopein*, examiner). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRANTER v. t. Faire des crans, entailler.



Crapaud.

CRAPAUD (*pô*) n. m. (orig. germ.). Genre d'amphibiens anoures insectivores, à formes lourdes et trapues, à peau verruqueuse : *le crapaud est un insectivore très utile dans les jardins. Fig.* Laid *comme un crapaud*, très laid. *Avaler un crapaud*, faire une chose très pénible. *Crapaud volant*, engoulevent. *Mob.* Petit fauteuil évasé et bas. Adjectiv. : *un fauteuil crapaud. Vétér.* Ulcère de la sole et de la fourchette du cheval.

CRAPAUDIÈRE (*pô*) n. f. Lieu plein de crapauds. Lieu humide et sale.

CRAPAUDINE (*pô*) n. f. Dent pétrifiée, qu'on croyait être une pierre provenant de la tête des crapauds. Nom vulgaire du *sidéritis*, plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes. Plaque métallique percée ou grillée, qui, à l'entrée d'un tuyau, arrête les ordures. Soupape de baignoire. Godet de fer, qui reçoit le gond d'une porte. Pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine*, manière d'accommoder les jeunes poulets, les pigeons.

CRAPOUILLOT (*ll* mll., *o*) n. m. (de *crapaud*). Petit canon employé dans la guerre des tranchées.

CRAPOUSSIN (*pou-sin*), **E** n. *Pop.* Personne de petite taille et contrefaite.

CRAPULE n. f. (du lat. *crapula*, ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule.* Gens crapuleux : *fréquenter la crapule. Pop.* Individu crapuleux, malhonnête.

CRAPULER (*lé*) v. i. Vivre dans la crapule. (Peu us.)

CRAPULEUSEMENT (*leu-ze-man*) adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui se plaît dans la crapule : *mœurs crapuleuses.*

CRAQUE (*kra-ke*) ou **CRAQUERIE** (*ke-rî*) n. f. *Fam.* Mensonge, hâblerie : *conter des craques.*

CRAQUELAGE (*kra-ke-la-je*) n. m. Fabrication de la porcelaine craquelée.

CRAQUELÉ, E (*kra-ke*) adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant d'une poterie. N. m. : *du craquelé.*

CRAQUELER (*kra-ke-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il craquelle.*) Fendiller la glaçure : *craqueler de la porcelaine.*

CRAQUELIN (*kra-ke*) n. m. Biscuit sec qui craque sous la dent. *Fig.* et *fam.* Homme chétif, faible.

CRAQUELURE (*kra-ke*) n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

CRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit sec que font certains corps en se rompant, etc.

CRAQUER (*kra-ké*) v. i. (de *crac*). Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant, etc. *Fig.* et *fam.* Etre ébranlé : *les vieux systèmes craquent.*

CRAQUÈTEMENT (*kè-te-man*) n. m. Petit craquement. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents. Cri de la cigogne.

CRAQUETER (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il craquette.*) Craquer souvent et à petit bruit. Se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.*

CRAQUEUR, EUSE (*kra-keur, eu-ze*) n. *Pop.* Menteur, hâbleur.

CRASE (*kra-ze*) n. f. (gr. *krasis*). Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. Ex. : *du* pour *de le.* Mélange normal des parties constituant les liquides dans l'économie animale. Ant. **Diérèse.**

CRASSANE (*kra-sa-ne*) ou **CRESANE** (*kré-za-ne*) n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

CRASSE (*kra-se*) n. f. (du lat. *crassus*, épais). Ordure qui s'amasse peu à peu sur la peau, le linge, etc. *Fig.* Basse extraction, misère. Scorie, écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. *Pop.* Mauvais tour, vilenie : *faire une crasse à quelqu'un.*

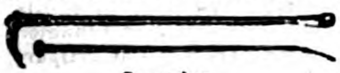
CRASSE (*kra-se*) adj. f. (du lat. *crassus*, épais). Grossière, sordide, épaisse : *ignorance crasse.*

CRASSER (*kra-sé*) v. t. Remplir de crasse. **Se crasser** v. pr. Se couvrir de crasse.

CRASSEUX, EUSE (*kra-seû, eu-ze*) adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très avare : *homme crasseux.* Substantiv. : *un crasseux.*

CRASSULE (*kra-su-le*) n. f. Genre de plantes grasses ornementales, à belles fleurs rouges.

CRATÈRE n. m. (du lat. *crater*, vase à boire). Coupe à deux anses, où les anciens servaient le vin. Ouverture d'un volcan : *le lac Pavin est un cratère qui s'est empli d'eau.* Orifice d'un fourneau de verrerie.



Cravaches.

CRAVACHE n. f. (allem. *karbatsche*). Houssine de cuir tressé, etc., dont se servent les cavaliers.

CRAVACHER (*ché*) v. t. Frapper avec la cravache.

CRAVATE n. m. et adj. (pour *croate*). Cheval de Croatie. Sous l'ancienne monarchie, Régiment de cavalerie légère, d'origine étrangère, et dont l'uniforme était analogue à celui des hussards.

CRAVATE (dér. du précéd.) n. f. Bande d'étoffe qui se noue autour du cou, ou à la hampe d'un drapeau, etc. *Mar.* Cordage fort. *Cravate de chanvre*, la corde de la potence.

CRAVATER (*té*) v. t. Mettre, arranger une cravate à : *cravater un enfant.*

CRAWL (*krôl*) n. m. (mot. angl) Nage constituée par une rotation verticale alternative des bras et un battement continu des pieds.

CRAYEUX, EUSE (*krè-ieû, eu-ze*) adj. De la nature de la craie : *sol crayeux.*

CRAYON (*krè-ion*) n. m. (de *craie*). Sorte de marne. Substance, terreuse ou métallique, pour tracer des lignes, dessiner, etc. : *crayon de graphite.* Gaine enveloppant cette substance. *Fig.* Dessin au crayon : *des crayons comiques.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNAGE (*kre*) n. m. Dessin au crayon.

CRAYONNER (*krè-io-né*) v. t. Dessiner avec un crayon. Esquisser : *crayonner à la hâte un croquis.*

CRAYONNEUR (*krè-io-neur*) n. m. Mauvais dessinateur. (Peu us.)

CRAYONNEUX, EUSE (*krè-io-neû, eu-ze*) adj. De la nature du crayon.

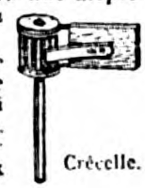
CRÉANCE n. f. (du lat. *credere*, croire). Croyance, foi : *cela ne mérite aucune créance. Donner créance*, rendre croyable. Crédit, confiance : *perdre toute créance.* Droit que l'on a d'exiger quelque chose de quelqu'un : *bonne, mauvaise créance.* Titre qui établit ce droit : *créance hypothécaire, chirographaire.* **Lettres de créance,** lettres que remet un diplomate, à son arrivée, au chef du gouvernement auprès duquel il est accrédité. Ant. **Dette.**

CRÉANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. A qui l'on doit. Ant. **Débiteur.**

CRÉATEUR, TRICE n. (lat. *creator, trix*). Qui crée. Inventeur, premier auteur. *Absol. Le Créateur*, Dieu. Adjectiv. : *génie créateur.* Ant. **Destructeur.**

CRÉATION (*si-on*) n. f. (lat. *creatio*). Action de créer. L'univers, l'ensemble des êtres créés. Fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes*, etc. Invention, production : *les créations du génie, de la mode. Théât.* Fait d'être le premier à jouer un rôle. Ce rôle lui-même. Ant. **Destruction, anéantissement.**

CRÉATURE n. f. (lat. *creatura*). Tout être créé. L'homme, par opposition à Dieu. Personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*

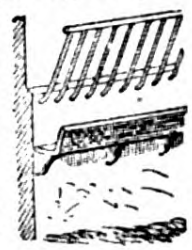


Crécelle.

CRÉCELLE (*sè le*) n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui, dans la liturgie catholique remplace la cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte. Jouet analogue. *Fig.* Personne bavarde : *quelle crécelle! Voix de crécelle*, voix criarde.

CRÉCERELLE (*rè-le*) n. f. Oiseau de proie du genre faucon, appelé aussi communément *émouchet.*

CRÈCHE n. f. (anc. all *krippja*). Mangeoire pour bestiaux. Mangeoire de ce genre où fut déposé Jésus naissant. Berceau. Asile où l'on reçoit, pendant le jour, les enfants pauvres âgés de moins de trois ans.



Crèche.

CRÉCY n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de *Crécy* (Somme).

CRÉDENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc. qui servent à la messe. Meuble de salle à manger, où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.

CRÉDENCIER (*dan-si-é*) n. m. Préposé à la distribution des vivres, dans un établissement public.



Crédence.

CRÉDIBILITÉ n. f. (du lat. *credibilis*, croyable). Raison qui détermine la croyance.

CRÉDIRENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a des rentes à son crédit.

CRÉDIT (*di*) n. m. (du lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité. Délai pour le payement : *avoir deux mois de crédit; acheter à crédit. Com.* Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit. Fin.* Sommes qui peuvent être dépensées en vertu de la loi du budget. **Crédit foncier,** établissement qui, sous la surveillance de l'État, prête, sur immeubles, des sommes remboursables à long terme, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé l'emprunteur ait acquitté capital et intérêts. **Crédit municipal,** dénomination actuelle des anciens *monts-de-piété.*

CRÉDITER (*di-té*) v. t. (de *crédit*). Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit. Autoriser à prendre chez un banquier, etc. Ant. **Débiter.**

CRÉDITEUR n. et adj. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce.

CREDO (*cré*) n. m. invar. (mot lat. signif. *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. *Fig.* Les principes sur lesquels on fonda ses opinions, sa conduite : *c'est mon credo politique.*

CRÉDULE adj. (lat. *credulus*). Qui croit facilement : *esprit crédule.* Ant. **Défiant, incrédule, sceptique.**

CRÉDULEMENT (*man*) adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. (de *crédule*). Trop grande facilité à croire. Ant. **Incrédulité, scepticisme.**

CRÉER (*kré-é*) v. t. (lat. *creare*). Produire une chose, un être qui n'existait pas : *l'homme ne peut rien créer, ni rien anéantir.* Engendrer. *Fig.* Inventer : *créer un mot.* Fonder : *créer une académie.* Constituer : *créer une rente. Théât. Créer un rôle*, faire une création. (V. ce mot.) Ant. **Abolir, détruire, anéantir.**

CRÉMA n. f. (du lat. *cremare*, brûler). Résultat de l'oxydation du fer dans le fourneau.

CRÉMAILLÈRE (*ma, ll* mll.) n. f. (bas lat. *cramaculum*). Instrument de cuisine, en fer et à crans,

qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère*, donner un repas pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Méc.* et *horlog.* Pièce munie de crans et servant à supporter, arrêter, etc.



Crémaillère.

CRÉMAILLON (*mα. ll* mll.) n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMANT (*man*) adj. m. Se dit d'un vin de Champagne qui se couvre d'une mousse légère et peu abondante. N. m. : *boire du crémant.*

CRÉMATION (*si-on*) n. f. (de *crémer*). Action de détruire par le feu, spécialem., de brûler les cadavres humains : *la crémation était habituelle dans la Grèce primitive.*

CRÉMATOIRE adj. (du lat. *cremare*, brûler). Qui se rapporte à la crémation : *four crématoire.*

CRÈME n. f. Matière grasse qui s'élève au-dessus du lait : *c'est en battant la crème qu'on fabrique le beurre.* Mets fait ordinairement de lait, d'œufs et de sucre : *crème à la vanille.* Liqueur extraite de certaines plantes. Produit onctueux : *crème de beauté. Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT (*man*) n. m. (du lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom déclinable a de plus à ses autres cas qu'au nominatif.

CRÉMER (*mé*) v. i. (Se conj. comme *accélérer.*) Se couvrir de crème, en parlant du lait.

CRÉMER (*mé*) v. t. (du lat. *cremare*, brûler. — Se conj. comme *accélérer*). Incinérer.

CRÈMERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on vend du laitage, des œufs, etc. Petit restaurant.

CRÉMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crémeux.*

CRÉMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉMONE n. f. (de *Crémone*, ville). Espèce d'espagnolette pour la fermeture des croisées.

CRÉNAGE n. m. Action de créner.

CRÉNEAU (*nô*) n. m. (de *cran*). Maçonnerie dentelée au sommet d'une tour, d'une citadelle. (V. CHÂTEAU.) Ouverture dans une muraille, pour permettre de tirer à couvert.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Grènetis.

CRÉNELÉ, E adj. Muni de créneaux. *Blas.* Se dit de toute pièce héraldique découpée en créneaux, quand ceux-ci sont tournés vers le chef de l'écu. *Bot.* et *zool.* Pourvu de crénelures sur les bords.

CRÉNELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il crénelle.*) Faire des créneaux, des dents, etc. : *créneler un mur. Créneler une pièce de monnaie*, faire un cordon sur son épaisseur.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER (*né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'une interligne.

CRÉOLE adj. et n. (espagn. *criollo*). Personne de pure race blanche, née aux colonies : *Joséphine de Beauharnais était une créole de la Martinique. Accent créole*, accent des créoles (prononçant à peine les *r*). N. m. Patois des nègres aux colonies, formé de mots français vieillis ou défigurés et de mots empruntés un peu à toutes les langues étrangères.

CRÉOPHAGE n. et adj. (du gr. *kreas, ôs*, chair, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

CRÉOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (de *créophage*). Habitude de se nourrir de chair.

CRÉOSOL n. m. Huile retirée de la créosote de hêtre.

CRÉOSOTAGE (*kré-o-zo*) n. m. Action de créosoter le bois pour le rendre résistant à l'humidité.

CRÉOSOTE (*kré-o-zo-te*) n. f. (du gr. *kreas, ôs*, chair, et *sôzein*, sauver). Liquide incolore, d'odeur forte, antiseptique et caustique, extrait du goudron de hêtre par distillation et préconisé contre la tuberculose, le mal de dents, etc.

CRÉOSOTER (*kré-o-zo-té*) v. t. Injecter le bois de créosote : *créosoter les poteaux télégraphiques.*

CRÊPAGE n. m. Action d'apprêter le crêpe et autres tissus analogues. Action de crêper les cheveux.

CRÊPE n. m. (du lat. *crispus*, frisé). Étoffe claire de soie crue, de laine fine. *Crêpe de Chine*, crêpe de soie plus épais que le crêpe ordinaire. Morceau noir de cette étoffe, qu'on porte en signe de deuil. Caoutchouc laminé en feuilles. N. f. Galette légère de blé ou de sarrasin, frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux, que les dames ajoutent à leur chevelure. (On dit aussi CRÉPON).

CRÊPELÉ, E ou **CRÊPELU, E** adj. Ondulé.

CRÊPELURE n. f. État des cheveux crêpelus.

CRÊPER (*pé*) v. t. (lat. *crispare*). Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe.* **Se crêper** v. pr. Devenir crêpé. *Pop. Se crêper le chignon*, se prendre aux cheveux.

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier non lissé sur un mur.

CRÉPINE n. f. (de *crêpe*). Frange tissue et ouvragée par le haut. Vase percé de trous servant à arrêter les corps étrangers à l'ouverture d'un tuyau.

CRÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Saucisse plate. *Bot.* Nom vulgaire de la renouée.

CRÉPINIER (*ni é*) n. m. Passementier qui faisait des crépines.

CRÉPINS n. m. pl. Outils et marchandises servant au métier de cordonnier. (V. SAINT-CRÉPIN.)

CRÉPIR v. t. (lat. *crispare*). Enduire d'un crépi : *crépir un mur.*

CRÉPISSAGE (*pi sa-je*) n. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Le crépi d'une muraille. État de la muraille crépie.

CRÉPITANT (*tan*), **E** adj. Qui produit un bruit de crépitation : *le râle crépitant de la pneumonie.*

CRÉPITATION (*si on*) n. f. (de *crépiter*). Bruit d'une flamme vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu. *Chir.* Bruit de deux fragments d'os fracturé. *Méd.* Bruit anormal de l'air dans la poitrine.

CRÉPITEMENT (*man*) n. m. Action de crépiter.

CRÉPITER (*té*) v. i. (du lat. *crepitare*, faire du bruit). Produire une crépitation : *la fusillade crépite.*

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CREPS (*krèps*) n. m. Sorte de crépon.

CRÉPU, E adj. Court et frisé : *les nègres ont les cheveux crépus.* A bords ondulés : *feuille crépue.*

CRÊPURE n. f. Action de crêper.

CRÉPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Qui appartient au crépuscule. *Animaux, papillons crépusculaires*, qui ne sortent qu'au crépuscule.

CRÉPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *crepusculum*). Lumière qui précède le soleil levant (on dit plutôt *aurore*), ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close : *le crépuscule de la nuit. Fig.* Déclin : *le crépuscule de la vie.*



Cresson.

CRESCENDO (*krès chin-do*) n. m. invar. (mot ital. qui signifie *en renforçant*). Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo.*

CRESSON (*krè-son*) n. m. (anc. allem. *chresso*). Genre de crucifères, antiscorbutique et dépuratif, qui croît dans les eaux courantes. **Cresson alénois**, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades. **Cresson des prés.** V. CARDAMINE.

CRESSONNIÈRE (*krè-so-ni-è-re*) n. f. Bassin où l'on fait croître le cresson.

CRÉTACÉ, E adj. (du lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé.*



Crête.

CRÊTE n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés : *la crête du coq.* Cime : *la crête d'une montagne.* Parapet d'une fortification. Levée de terre au bord d'un fossé. Faîte d'un toit, chaperon d'un mur. Saillie d'un os, d'un objet. Passementerie à dents. *Mar. Crête d'une lame*, son sommet frangé.

CRÊTÉ, E adj. Qui a une crête.

CRÊTE-DE-COQ n. f. *Bot.* Plante adventice des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq*.

CRÉTELER (*lé*) v. i. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *elle crételle.*) Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.

CRÉTELLE (*tè-le*) n. f. Genre de graminées, abondantes dans les prés et constituant un bon fourrage.

CRÉTIN, E n. (patois des Alpes; du lat. *christianus*, chrétien). Personne idiote, rachitique, et souvent goitreuse. *Fig.* Personne stupide.

CRÉTINISER (*ni-zé*) v. t. Rendre crétin, stupide.

CRÉTINISME (*nis-me*) n. m. Etat du crétin. Vice de conformation des crétins : *le crétinisme coïncide en général avec le goitre. Fig.* Imbécillité.

CRÉTOIS, OISE adj. et n. De la Crète.

CRETONNE (*to-ne*) n. f. de *Creton*, village de l'Eure). Toile blanche très forte, de chanvre et de lin.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux, mis en pains pour la nourriture des chiens.

CREUSAGE (*kreu-za-je*) ou **CREUSEMENT** (*kreu-ze-man*) n. m. Action de creuser.

CREUSER (*kreu-zé*) v. t. Rendre creux : *creuser une pierre*. Faire une cavité : *creuser un puits. Fig.* Approfondir : *creuser un sujet.* Donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac.* **Se creuser** v. pr. Devenir creux. *Se creuser le cerveau, l'esprit, la tête,* se fatiguer à chercher

CREUSET (*kreu-zè*) n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre ou calciner certaines substances. Partie inférieure d'un haut fourneau. *Fig.* Epreuve : *le creuset de l'expérience.*



Creuset.

CREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux* Profond : *puits creux. Projectile creux*, obus, bombe. *Fig. Esprit creux*, vide. *Tête creuse*, sans jugement. *Raisonnement creux*, peu solide. *Avoir le ventre creux*, avoir faim. N. m. Cavité. Partie concave *le creux de la main.* Moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux*, avoir une forte voix de basse. *Creux sur quille*, une des principales dimensions d'un navire. ANT **Bombé, convexe, renflé. Proéminent, saillant.**

CREVAISON (*vè-zon*) n. f. *Fam.* Action de crever *la crevaison d'un pneumatique.*

CREVASSE (*va-se*) n f (de *crever*). Fente, déchirure *les crevasses des glaciers sont dangereuses à franchir* Gerçure qui survient à la peau, surtout aux mains chez l'homme, et au paturon, chez les solipèdes.

CREVASSER (*va-sé*) v t. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains.* V intr et **Se crevasser** v pr *ce mur crevasse* ou *se crevasse*

CREVÉ n. m. (de *crever*) *Pop.* Homme sans forces *Mod.* Ouverture aux manches d'un vêtement, laissant voir la doublure. **Petit crevé**, élégant oisif et ridicule.

CRÈVE-CŒUR n m. Invar Grand déplaisir. Douleur mêlée de dépit.

CREVER (*vé*) v t. (lat. *crepare* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette *il crèvera.*) Faire éclater : *le torrent a crevé la digue.* Percer : *on lui creva les yeux. Fig Cela crève les yeux*, c est de toute évidence. Se dit aussi d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas. *Crever un cheval*, le fatiguer jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V i. Se rompre *la veine crève. Fam.* Avoir une crevaison. Mourir, en parlant des animaux. *Fig. Crever d'orgueil, de dépit*, en être rempli *Crever de faim, de soif*, avoir grand'faim, grand'soif. *Crever de rire*, rire aux éclats.

CRÈVE-TONNEAU (*to-nô*) n m invar Appareil imaginé par Pascal pour vérifier les lois de la pression des liquides sur les parois.



Crevette.

CREVETTE (*vè-te*) n. f (pour *chevrette*). Nom vulgaire de plusieurs espèces de crustacés (salicoque, crevette grise, palémon, crevette bouquet).

CREVETTIER (*vè-ti-é*) n. m Filet à crevettes.

CRÈVE-VESSIE (*vè-sî*) n. m. Invar. Appareil destiné à mettre en évidence la pression atmosphérique. — Cet appareil se compose d'un manchon de verre placé sur la platine de la machine pneumatique, l'extrémité libre étant fermée à l'aide d'une membrane de vessie fortement tendue et parfaitement liée sur les bords. Lorsqu'on fait le vide à l'intérieur du manchon, la pression extérieure de l'air, n'étant plus contre-balancée par la pression intérieure, fait éclater la membrane.

CRI n. m. (de *crier*). Eclat de voix poussé avec effort : *les cris des marchands.* Mots prononcés en criant : *au cri de* « Vive la France ! » *Cri d'armes. de guerre*, devise qui se mettait au-dessus des armoiries. *Fig.* Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature.* Plainte : *le cri des opprimés.* Opinion générale : *le cri public.* Voix propre à chaque animal. Bruit aigre : *le cri de la lime. Dernier cri*, la dernière mode. **A cor et à cri** loc. adv. V. COR.

CRIAGE n. m. Annonce faite en criant. (Peu us.)

CRIAILLEMENT (*kri-a, ll* mll., *e-man*) n. m. Cri ou bruit désagréable. Discussion.

CRIAILLER (*kri-a, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Crier beaucoup, désagréablement et mal à propos.

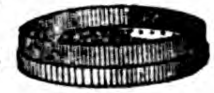
CRIAILLERIE (*kri-a, ll* mll., *e-rî*) n. f. *Fam.* Cris fréquents, désagréables et sans sujet.

CRIAILLEUR, EUSE (*kri-a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui ne fait que criailler.

CRIANT (*kri-an*), **E** adj. Qui crie. *Fig.* Révoltant : *injustice criante.*

CRIARD (*kri-ar*). **E** n. Qui crie, qui fait beaucoup de bruit : *les criards font généralement peu de besogne.* Adjectiv. Qui crie souvent sans motif : *femme criarde.* Aigu : *voix criarde. Dettes criardes*, menues dettes pour fournitures, aliments, etc. *Couleurs criardes*, qui choquent la vue. ANT. **Silencieux. Doux, harmonieux.**

CRIBLAGE n. m. Action de passer au crible : *le criblage des grains.* Triage mécanique du minerai.



Crible.

CRIBLE n. m. (lat. *cribrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.

CRIBLER (*blé*) v. t. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig. Etre criblé de blessures*, en avoir le corps couvert. (On dit aussi *criblé de dettes.*)

CRIBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crible.

CRIBLEUX (*bleû*) ou **CRIBREUX, EUSE** (*breû, eu-ze*) adj. Percé de trous comme un crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*krik*) n. m. Machine à crémaillère et à manivelle, servant à soulever les fardeaux.

CRIC (*krik*) interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qu'on déchire ou qui se rompt. (Se joint souvent au mot *crac* : *cric crac !*)



Cric.

CRICKET (*kri-kè*) n m. (mot angl.). Jeu de balle anglais qui se joue, avec des battes de bois.

CRICRI n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cricri.*

CRID (*krid*) n. m. V. CRISS.

CRIÉE (*kri-é*) n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la criée.* Vente par autorité de justice.

CRIER (*kri-é*) v. i. (lat. *quiritare.* — Se conj. comme *prier.*) Jeter un ou plusieurs cris : *crier de douleur* Parler très haut, avec chaleur *crier au secours.* Se plaindre *crier à l'injustice, crier misère.* Réclamer, protester : *crier contre le vice. Fig.* Etre criant, d'une injustice révoltante. V t. Publier : *crier une annonce. Crier une vente*, proclamer les enchères. Proclamer publiquement *crier un ordre à son de trompe.*

CRIERIE (*kri-rî*) n. f. Cris fréquents et importuns. (Peu us.)

CRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crie. *Crieur public*, qui proclame quelque chose en public. Qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. (lat. *crimen*). Toute violation très grave de la loi morale, religieuse ou civile, et, *spécialem.*, infraction dont la répression est du ressort de la cour d'assises : *en matière de crime, il y a prescription au bout de dix ans en ce qui concerne l'action publique, et au bout de vingt ans en ce qui concerne la peine.* Les criminels : *poursuivre le crime.*

CRIMINALISER (*li-zé*) v. t. Transformer un procès correctionnel ou civil en un procès criminel.

CRIMINALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui écrit sur la criminalité : *Beccaria fut un grand criminaliste.*

CRIMINALITÉ n. f. Nature de ce qui est criminel. Ensemble des faits criminels dans un milieu donné : *la criminalité a progressé avec l'alcoolisme.*

CRIMINEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. Coupable d'un crime : *homme criminel.* Qui a rapport au crime : *procédure criminelle.* Contraire aux lois naturelles ou sociales : *acte criminel.* N. Personne qui a commis un crime : *punir un criminel.*

CRIMINELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière criminelle. Devant la juridiction criminelle.

CRIN n. m. (lat. *crinis*). Poil, long et rude, qui vient au cou et à la queue de certains animaux. *A tous crins,* qui a tous ses crins, et, *au fig.* énergique, violent. *Être comme un crin,* être irritable. **Crin végétal,** fibres végétales de l'agave, du phormium tenax, etc., qui remplacent parfois le crin de cheval.

CRINCRIN n. m. (onomat.). Mauvais violon.

CRINIER (*ni é*) n. m. Ouvrier qui travaille le crin.

CRINIÈRE n. f. Tout le crin du cou d'un cheval, d'un lion. Crins tombant du haut d'un casque par derrière. *Fam.* Longue chevelure.

CRINOÏDES n. m. pl. Classe d'échinodermes, qui habitent les grandes profondeurs de l'océan. S. un *crinoïde.*

CRINOLINE n. f. (de *crin*). Étoffe de crin. Jupon fait de cette étoffe. Vaste jupon bouffant, maintenu parfois par des lames d'acier ou des baleines.

CRIQUE (*kri-ke*) n. f. (scandin. *kriki*). Petite baie naturelle.

CRIQUET (*kri-kè*) n. m. Nom vulgaire de divers genres d'insectes orthoptères : *les criquets voyageurs dévastent les cultures en Algérie.* Petit cheval faible et de vil prix. *Fig.* Homme grêle. *Pop.* Petit vin.



Criquet.

CRISE (*kri-ze*) n. f. (gr. *krisis*, de *krinein*, juger). Changement, en bien ou en mal, qui survient subitement dans le cours d'une maladie : *on observe des crises dans toutes les maladies aiguës. Crise de nerfs,* attaque de nerfs. *Fig.* Phase périlleuse ou décisive : *crise financière ; crise ministérielle.*

CRISPATION (*kris-pa-si-on*) n. f. (de *crisper*). Contraction qui diminue l'étendue d'un objet et en ride la surface. Contraction des muscles. *Fam.* Mouvement d'impatience : *orateur qui donne des crispations.*

CRISPER (*kris-pé*) v. t. (du lat. *crispare*, friser). Causer des crispations : *liqueur qui crispe l'estomac. Fig.* Impatienter.

CRISPIN (*kris-pin*) n. m. (ital. *crispino*). Rôle de valet de comédie : *jouer les crispins.* Petit manteau à capuchon. Manchette de cuir qui s'ajoute aux gants de salle d'armes. (V. la planche ESCRIME.)

CRISS (*kriss*) ou **CRID** (*krid*) n. m. (malais *kris*). Poignard des Malais, contourné en zigzag.

CRISSEMENT (*kri-se-man*) n. m. Action de crisser des dents.

CRISSER (*kri-sé*) v. i. (onomat.). Produire un bruit aigre et agaçant avec les dents.

CRISTAL (*kris-tal*) n. m. (gr. *krustallos*). Substance minérale transparente, affectant naturellement la forme d'un polyèdre régulier ou symétrique : *le cristal de roche est de la silice pure.* Verre blanc très pur et très limpide : *cristal de Baccarat.* Objet fabriqué avec ce verre. *Au pl.*, nom vulg. du carbonate de soude. *Fig.* Glace. Limpidité : *cristal d'un ruisseau. Fig.* et *poét.* : *le cristal des eaux.*

CRISTALLERIE (*kris-ta-le-ri*) n. f. Art de fabriquer des cristaux. Lieu où on les fabrique.

CRISTALLIER (*kris-ta-li-é*) n. et adj. m. Graveur en cristaux.

CRISTALLIN (*kris-ta-lin*), **E** adj. De la nature du cristal : *corps cristallin.* Clair et transparent comme le cristal : *eaux cristallines.* Qui appartient au cristallin : *lentille, humeur cristalline.* N. m. Partie lenticulaire de l'œil, qui amène sur la rétine l'image des objets : *la courbure du cristallin se modifie selon la distance qui sépare l'œil de l'objet.*

CRISTALLISABILITÉ (*kris-ta-li-za*) n. f. Caractère d'un corps qui peut se cristalliser.

CRISTALLISABLE (*kis-ta-li-za-ble*) adj. Susceptible de se cristalliser : *les substances cristallisables sont les plus solubles.*

CRISTALLISANT (*kris-ta-li-zan*), **E** adj. Qui se cristallise. Qui détermine la cristallisation : *propriétés cristallisantes.*

CRISTALLISATION (*kris-ta-li-za-si-on*) n. f. Action de cristalliser, de se cristalliser : *la cristallisation a lieu suivant des formes géométriques.*

CRISTALLISÉ (*kris-ta-li-zé*), **E** adj. Qui se présente sous forme de cristaux : *sucre cristallisé.*

CRISTALLISER (*kris-ta-li-zé*) v. t. Changer en cristaux. V. i. et **Se cristalliser** v. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLISOIR (*kris-ta-li-zoir*) n. m. Vase en verre, dans lequel on effectue la cristallisation des corps en dissolution.

CRISTALLOGRAPHE (*kris-ta-lo*) n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE (*kris-ta-lo-gra-fî*) n. f. (gr. *krustallos*, cristal, et *graphein*, décrire). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

CRISTALLOGRAPHIQUE (*kris-ta-lo*) adj. Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE (*kris-ta-lo-i-de*) adj. Qui ressemble à un cristal : *pierre cristalloïde.*

CRITÉRIUM (*om*) n. m. (gr. *kriterion* ; de *krinein*, juger). Caractère décisif de la vérité : *l'évidence est le critérium de la vérité.* Ce qui permet de juger, d'apprécier. Pl. des *critériums.*

CRITHME n. m. Genre d'ombellifères qui croissent au bord de la mer et dont on confit les sommités dans le vinaigre. (Syn. CHRISTE-MARINE.)

CRITICISME (*sis-me*) n. m. (de *critique*). Système philosophique de Kant, qui cherche à déterminer les limites dans lesquelles peut légitimement s'exercer l'entendement humain.

CRITIQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE (*ti-ke*) adj. (gr. *kritikos* ; de *krinein*, juger). Qui concerne la critique : *dissertation critique.* Qui se plaît à censurer : *esprit critique.* Qui doit amener une crise, un changement et, *par ext.*, dangereux : *moment critique.* N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit : *Aristarque est resté le type des critiques impartiaux.* Censeur. N. f. Art de juger les ouvrages littéraires ou artistiques. Examen de la valeur des documents : *critique historique.* Restitution des textes : *critique verbale.* Blâme : *la critique est aisée, et l'art est difficile.* ANT. **Apologie.**

CRITIQUER (*ti-ké*) v. tr. Censurer.

CRITIQUEUR (*ti-keur*) n. m. Qui a la manie de critiquer.

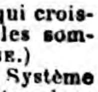
CROASSANT (*kro-a-san*), **E** adj. Qui croasse.

CROASSEMENT (*kro-a-se-man*) n. m. Cri du corbeau et de la corneille.

CROASSER (*kro-a-sé*) v. i. Crier, en parlant du corbeau et de la corneille.

CROATE adj. et n. De la Croatie.

CROC (*kro*) n. m. (bas lat. *croccus*). Sorte de grappin de suspension : *suspendre de la viande à un croc.* Longue perche de marinier, armée d'une pointe et d'un crochet. *Moustaches en croc,* moustaches relevées et recourbées en croc. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux.



Croche et double croche.

CROC-EN-JAMBE (*kro-kan-jan-be*, même au plur.) n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes : *donner un croc-en-jambe.* Pl. des *crocs-en-jambe.*

CROCHE (de *croc*) adj. Courbé, tordu : *jambe croche.* (Peu us.) N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. *Double croche,* qui ne vaut que la moitié d'une croche. N. f. pl. Tenailles du forgeron.

CROCHER (*kro-ché*) v. t. Egaliser, en parlant des boucles d'un tricot.

CROCHET (*kro-chè*) n. m. Petit croc : *crochet de chiffonnier.* Fer recourbé pour ouvrir une serrure. *Typogr.* Sorte de parenthèse [ ]. Aiguille à pointe recourbée, *broder au crochet.* Boucle de cheveux collée sur les tempes. *Faire un crochet,* changer subitement de direction. *Clou à crochet,* clou dont la tête est courbée à angle droit. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère sont creux.* Instrument de portefaix. *Etre aux crochets de quelqu'un,* vivre à ses dépens.

CROCHETABLE adj. Que l'on peut crocheter.

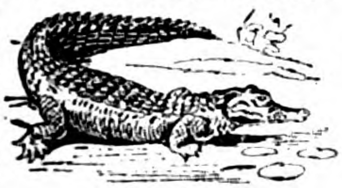
CROCHETAGE n. m. Action de crocheter.

CROCHETER (*che-té*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il crochète.*) Ouvrir une serrure avec un crochet.

CROCHETEUR n. m. Portefaix. *Par ext.* Homme grossier, brutal. Celui qui ouvre les serrures en se servant d'un crochet.

CROCHU, E adj. (de *croc*). Croche. *Fig. Avoir les mains crochues,* avoir du penchant au vol.

CROCODILE n. m. (lat. *crocodilus;* gr. *krokodeilos*). Genre de reptiles hydrosauriens, famille des *crocodilidés. Fig. Larmes de crocodile,* larmes hypocrites pour émouvoir et tromper. Appareil de signalisation pour chemins de fer. — Les crocodiles ou caïmans des grands fleuves d'Afrique ont parfois de 6 à 8 mètres; ils ont pour caractères : une tête allongée, deux fois plus longue que large, 83 dents en haut, 30 en bas, les pattes de derrière palmées, la queue aplatie et propre à la natation. Ils se meuvent difficilement sur la terre; mais, dans l'eau, ils sont redoutables. Leur épaisse carapace résiste à la balle. Le crocodile était un des animaux sacrés de l'ancienne Egypte.



Crocodile.

CROCODILIENS (*li-in*) n. m pl. Ordre de reptiles ayant pour type les *crocodiles.* S. un *crocodilien.*

CROCUS (*kuss*) n. m. Genre d'iridacées, dont une espece est le *safran.*

CROIRE v. a. (lat. *credere.* — *Je crois, nous croyons. Je croyais, nous croyions. Je crus, nous crûmes Je croirai, nous croirons. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que nous crussions. Croyant. Cru, e.*) Tenir pour vrai : *croire un conte.* S'imaginer, juger : *croire habile. Faire croire,* persuader. V. i. Ajouter foi : *croire à l'astrologie.* Avoir la foi : *croire en Dieu.* ANT. **Douter, contester.**

CROISADE (*za-de*) n. f. (de *croiser*). Expédition en Terre sainte : *partir pour la croisade.* (V *Part. hist.*) *Fig.* Vive campagne menée pour une réforme, contre un abus, etc. : *la croisade antialcoolique.*

CROISÉ (*kroi-zé*) n. m. Qui s'engageait dans une croisade. (V. *Part. hist.*) Etoffe croisée.

CROISÉ (*kroi-zé*), **E** adj. En croix : *bâtons croisés. Etoffe croisée,* à fils très serrés, et fabriquée avec plusieurs couples de marches. *Feu croisé,* qui bat l'ennemi de plusieurs côtés. *Rimes croisées,* alternées. *Mots croisés.* V. MOT.

CROISÉE (*kroi-zé*) n. f. Fenêtre. Point ou deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins.* Transept. Bâtons croisés en haut d'une ruche.



Croisée.

CROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de disposer en forme de croix. Endroit où deux voies se rencontrent. Mélange de deux races d'animaux : *le croisement de l'âne et du cheval donne le mulet.* Disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu.

CROISER (*kroi-zé*) v. t. Disposer en croix : *croiser les jambes; croiser les épées. Croiser la baïonnette,* en présenter la pointe. Rayer, effacer : *croiser un alinéa.* Couper en travers : *sentier qui croise la route.* Mêler par l'accouplement des races d'animaux. *Croiser* (ou *se croiser*) *les bras,* rester inactif. V. i. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour veiller sur la navigation. Avoir assez d'ampleur pour être croisé : *habit qui croise bien.* **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment. Au moyen âge prendre part à une croisade. ANT. **Décroiser.**

CROISETTE (*kroi-zè-te*) n. f. Petite croix.

CROISEUR (*kroi-zeur*) n. m. Navire rapide, destiné à éclairer les escadres : *un croiseur cuirassé.*



Croiseur.

CROISIÈRE (*kroi-zi-è-re*) n. f. *Mar.* Surveillance exercée par les vaisseaux qui croisent : *Napoléon, retour de l'île d'Elbe, trompa les croisières anglaises.* Navires qui croisent. Voyage, exploration en mer.

CROISILLON (*kroi-zi, ll* mll., *on*) n. m. Traverse d'une croix, d'une croisée. Branches de fer qui se croisent dans le cœur d'un arbre tournant, pour l'empêcher de se fendre. Transept.

CROISSANCE (*kroi-san-se*) n. f. Développement progressif d'un corps organisé : *une croissance trop rapide fatigue les enfants.* ANT. **Décroissance.**

CROISSANT (*kroi-san*) n. m. Figure échancrée de la lune jusqu'à son premier quartier : *le croissant était l'emblème de Diane.* Pièce héraldique ayant cette forme. Petit pain au beurre, en forme de croissant. Instrument de jardinier, recourbé. Pièce de métal recourbée, pour retenir les pelles et pincettes aux jambages des cheminées. Etendard des Turcs. *Fig.* Empire turc.



Croissant.

CROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui croît, s'augmente : *force, fortune croissante.*

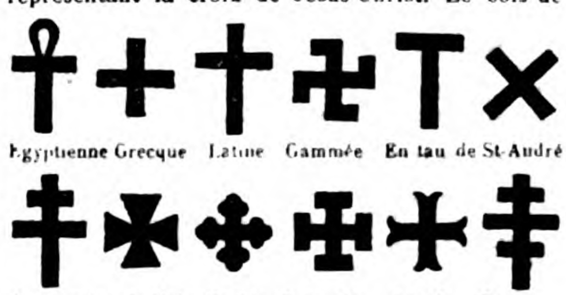
CROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. Action de croître. (Peu us.) ANT. **Décroissement.**

CROISURE (*kroi-zu-re*) n. f. Tissure d'une étoffe croisée autre que le drap, dont la tissure s'appelle *filure. Litt.* Disposition des vers par rimes croisées.

CROÎT (*kroi*) n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits. ANT. **Déchet.**

CROÎTRE v. i. (lat. *crescere.* — *Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, nous croissions. Je crûs, nous crûmes, Je croîtrai, nous croîtrons. Je croîtrais, nous croîtrions. Crois, croissons, croissez. Que je croisse, que nous croissions. Que je crûsse, que nous crûssions. Croissant. Crû, crue.*) Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent.* Se développer, en parlant des végétaux. V. t. Rendre plus grand : *croître la gloire de quelqu'un* (fig. et vx). ANT. **Décroître, diminuer.**

CROIX (*kroi*) n. f. (lat *crux*). Gibet formé de deux pièces de bois placées en travers l'une sur l'autre, où l'on attachait autrefois les criminels : *le supplice de la croix était infligé aux esclaves fugitifs.* Figure représentant la croix de Jésus-Christ. Le bois de la croix où il fut attaché. *Par ext.* Le christianisme. Bijou en forme de croix. Décoration de divers ordres : *la croix de la Légion d'honneur.* Face d'une monnaie : *jouer à croix ou pile. Signe de croix,* signe figurant la croix que font les chrétiens. *Croix rouge*



CROIX.

ou *de Genève*, croix rouge sur fond blanc indiquant la neutralité des ambulances, en vertu de la convention de Genève. *Fig.* Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde.* — En tant que pièce héraldique, la croix est constituée en règle par la réunion du pal et de la fasce (v. la planche BLASON), mais sa forme, ses dimensions et ses attributs sont variables à l'infini. Parmi les principales, citons : *croix de Saint-André*, en forme d'X ; *croix de Malte*, à quatre branches égales, s'élargissant aux extrémités : *croix grecque*, dont toutes les branches sont d'égale longueur : *croix latine*, celle dont une branche est plus longue que les trois autres ; *croix de Saint-Antoine* ou *Tau*, en forme de T ; *croix de Lorraine*, croix qui a deux traverses ou croisillons, etc.



Cromlech.

CROMESQUIS (*mès-ki*) n. m. Nom donné à de petites croquettes préparées avec de la chair de homard, de gibier, etc.

CROMLECH (*krom'-lèk*) n. m. (bas breton *kroumlech*). Monument mégalithique, formé de pierres disposées en cercle, quelquefois autour d'une plus grande : *les cromlechs abondent en Bretagne.*

CROMORNE n. m. (allem. *krummhorn*). Ancien instrument de musique à vent, en bois et à anche double, en forme de J. Jeu d'anche de l'orgue.

CRÔNE n. m. (flam. *kran*). Grue employée pour charger et décharger les navires.

CROQUANT (*kan*) n. m. (du village de *Crocq*, d'après d'Aubigné). Un homme de rien. Un misérable. *Les croquants*, v. *Part. hist.*

CROQUANT (*kan*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *biscuit croquant.* N. m. Syn. de CROQUANTE.

CROQUANTE (*kan-te*) n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

CROQUE AU SEL (À LA) loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel : *artichauts à la croque au sel.*

CROQUEMBOUCHE (*kan*) n. f. Toute sorte de pâtisseries croquantes.

CROQUE-MITAINE (*ke-mi-tè-ne*) n. m. Epouvantail pour les enfants. (V. *Part. hist.*) Pl. des *croque-mitaines.*

CROQUE-MORT (*ke-mor*) n. m. *Pop.* Employé des pompes funèbres. Pl. des *croque-morts.*

CROQUE-NOTE (*kro-ke*) n. m. *Fam.* Mauvais musicien. Pl. des *croque-note* ou *croque-notes.*

CROQUER (*ké*) v. i. (de *croc*). Faire du bruit sous la dent : *le sucre croque sous la dent.* V. t. Manger des choses croquantes. Dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage. Joli à croquer*, joli à donner le désir d'en esquisser l'image. *Mus. Croquer une note*, la passer. *Croquer le marmot*, attendre longtemps.

CROQUET (*kè*) n. m. Sorte de biscuit fort dur.

CROQUET (*kè*) n. m. (mot angl.) Jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets en suivant, sous des arceaux, un trajet spécial.

CROQUETTE (*kè-te*) n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

CROQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui, celle qui croque : *le renard, croqueur de poules.*

CROQUIGNOLE (*ki-gno-le*) n. f. Petite pâtisserie croquante. Chiquenaude sur le nez.

CROQUIS (*ki*) n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig.* Ébauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSKILL (*kros-kil*) n. m. (du n. de l'inventeur). Rouleau spécial pour briser les mottes de terre.

CROSNE (*krô-ne*) n. m. (de *Crosnes*, localité près de Corbeil). Plante labiée à tubercule comestible, originaire du Japon : *les crosnes sont un légume d'hiver.*

CROSS-COUNTRY (*kross-keun-tré*) n. m. (mot angl.). Course d'obstacles à travers champs.

CROSSE (*kro-se*) n. f. (de *croc*). Bâton pastoral d'évêque : *la crosse est le symbole du pouvoir épiscopal.* (V. ÉVÊQUE.) Bâton recourbé, usité dans certains jeux pour chasser une balle. Le jeu même. Partie recourbée : *crosse de l'aorte.* Partie inférieure et recourbée du bois du fusil. (V. FUSIL.) *Crosse d'affût*, partie par laquelle l'affût repose sur le sol. (V. CANON.)

CROSSÉ (*kro-sé*), **E** adj. Qui a le droit de porter la crosse : *abbesse crossée.*

CROSSER (*kro-sé*) v. t. Pousser avec une crosse une balle ou une pierre. Traiter durement ou avec mépris. V. i. Jouer à la crosse.

CROSSERON (*kro-se*) n. m. Partie supérieure de la crosse, façonnée en volute.

CROSSETTE (*kro-sè-te*) n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

CROSSEUR (*kro-seur*) n. m. Qui joue à la crosse. Qui crosse, qui maltraite : *un vilain crosseur.*

CROTALE n. m. (du gr. *krotalon*, grelot). Sorte de castagnettes dont se servaient les prêtres de Cybèle. Reptile ophidien, dit *serpent à sonnettes.* — Le crotale habite l'Amérique, sa morsure est presque toujours mortelle. Il est robuste, atteint 2 mètres de long, et sa queue est garnie d'étuis sonores qui produisent un bruit assez fort quand il l'agite.



Crotale.

CROTON n. m. (gr. *krotôn*). Genre d'euphorbiacées, dont les graines fournissent une huile purgative.

CROTONIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans les graines du *croton tiglium.*

CROTTE (*kro-te*) n. f. Fiente de certains animaux. Boue. Nom donné à des bonbons de chocolat.

CROTTER (*kro-té*) v. t. Salir de boue. **Se crotter** v. pr. Se salir de boue.

CROTTIN (*kro-tin*) n. m. Excréments de chevaux, des mulets et quelques autres animaux : *le crottin est un excellent fumier.*

CROULANT (*lan*), **E** adj. Qui croule : *murs croulants. Fig.* Qui menace ruine : *empire croulant.*

CROULEMENT (*man*) n. m. Éboulement.

CROULER (*lé*) v. i. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule. Par exagér.* Etre ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements. Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système.* V. t. Faire écrouler (Vx.)

CROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Se dit d'une terre, d'un terrain à sol mouvant. (Peu us.)

CROUP (*kroup'*) n. m. (mot angl.). Maladie infectieuse, avec fausses membranes laryngées, qui peut amener la mort par asphyxie : *le croup attaque surtout les enfants.* (On l'appelle aussi LARYNGITE DIPHTÉRITIQUE.) *Faux croup*, spasme du larynx, non dangereux.

CROUPADE n. f. (de *croupe*). Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre.

CROUPE n. f. (german. *kruppa*). Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue. Sommet d'une montagne, qui se prolonge et n'est pas à pic. Loc. adv. : **En croupe**, à cheval sur la croupe, derrière la personne qui est en selle : *monter en croupe.*

CROUPÉ, E adj. Qui a une croupe de telle ou telle façon, en parlant d'un cheval) etc. : *jument bien croupée, mal croupée.*

CROUPETONS (*ton*) **(À)** loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

CROUPI, E adj. Stagnant et gâté : *les eaux croupies sont très dangereuses à boire.*

CROUPIER (*pi-é*) n. m. Commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu. Associé à une entreprise financière.

CROUPIÈRE n. f. Partie du harnachement, consistant en une longe de cuir qui passe sur la croupe et sous la queue du cheval, du mulet, etc. *Fig. Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale chez l'homme. Partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. i. (de *croupe*). Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante : *on ne doit pas*

laisser croupir le purin dans la cour des fermes. Fig. Vivre dans un état honteux : *croupir dans le vice.*

CROUPISSANT (*pi san*), **E** adj. Qui croupit : *eaux croupissantes.*

CROUPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de croupir. (Peu us.)

CROUPON n. m. Peau tannée de vache ou de bœuf dont on a rogné les parties minces du cou et du ventre.

CROUSTADE n. f. (ital. *crostata*). Croûte frite et croquante. Pâté chaud, à croûte croquante.

CROUSTILLANT (*krous-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *gâteau croustillant.*

CROUSTILLE (*krous-ti, ll* mll., *e*) n. f. (provenç. *croustilho*). Petite croûte. *Fam.* et *par ext.* Petit repas.

CROUSTILLER (*krous-ti, ll* mll., *é*) v. i. Manger des croustilles. Croquer sous la dent.

CROUSTILLEUX, EUSE adj. Qui abonde en détails piquants et un peu libres : *récit croustilleux.*

CROÛTE n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. *Casser une croûte,* faire une légère collation. Pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc. Tout ce qui se durcit sur quelque chose. Plaque que forme sur la peau l'humeur ou le sang séché. *Croûte terrestre,* écorce solidifiée de la terre. *Fig.* Mauvais tableau.

CROÛTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite croûte.

CROÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a des plaques semblables à des croûtes.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte. Petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée, une omelette, etc. *Fig.* Homme inintelligent.

CROWN-GLASS (*kra-oun-glass*) n. m. Verre blanc employé pour les lentilles d'optique.

CROYABLE (*kroi-ia-ble*) adj. Qui peut être cru. Ant. **Incroyable, douteux.**

CROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Action de croire. Ce qu'on croit. Foi religieuse : *il faut respecter toutes les croyances, dès qu'elles sont sincères.* Ant. **Incroyance, défiance, doute.**

CROYANT (*kroi-ian*), **E** n. Qui croit ce que sa religion enseigne. **Les croyants,** nom que se donnent les musulmans : *le Commandeur des croyants* (le calife). Ant. **Incrédule, mécréant.**

CRU n. m. Quantité dont un objet a crû. Production en particulier, production vinicole : *les crus de Bourgogne sont universellement estimés.* Terroir où croît quelque chose. *Vin du cru,* vin qui est du pays où on le consomme. *Fig. Dire une chose de son cru,* venant de son fonds personnel.

CRU, E adj. (lat. *crudus*). Qui n'est pas cuit : *les huîtres se mangent crues. Soie crue,* qui n'a subi aucune préparation industrielle. *Fig.* Choquant, trop libre : *anecdote un peu crue.* Ant. **Cuit.**


Cruche.

CRUAUTÉ (*kru-ô*) n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité. Action cruelle. Rigueur : *cruauté du sort.* Ant. **Douceur, clémence, humanité.**

CRUCHE n. f. (germ. *kruka*). Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* et *pop.* Personne stupide. Prov. : **Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise,** à force de braver un danger, on finit par y succomber.

CRUCHÉE (*ché*) n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.


Fleur de crucifère

CRUCIAL, E, AUX adj. (du lat. *crux, crucis,* croix). Fait en croix : *incision cruciale. Phil.* Qui permet de faire un choix : *expérience cruciale.*

CRUCIFÈRE adj. (lat. *crux, crucis,* croix, et *ferre,* porter). Qui porte une croix : *colonne crucifère.* N. m. pl. Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le *chou,* le *navet,* la *giroflée,* etc. S. une *crucifère.*

CRUCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui crucifie. *Fig.* Qui mortifie : *pratiques crucifiantes.*

CRUCIFIÉ, E adj. Attaché à une croix. *Fig.* Mortifié. N. m. Absol. *Le Crucifié,* Jésus-Christ.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT** (*fi-man*) n. m. Action de crucifier. Tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ. Mortification.

CRUCIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *crux, crucis,* croix, et *figere,* fixer. — Se conj. comme *prier.*) Attacher à une croix. *Fig.* Mortifier.

CRUCIFIX (*fi*) n. m. invar. Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFIXION (*fik-si-on*) n. f. Action de crucifier.

CRUCIFORME adj. En forme de croix : *ligaments cruciformes.*

CRUDE AMMONIAC n. m. Résidu de l'épuration du gaz d'éclairage, employé comme engrais. (On écrit aussi CRUD AMMONIAC.)

CRUDITÉ n. f. (lat. *cruditas*). État de ce qui est cru : *crudité des fruits. Fig.* Expression trop libre : *dire des crudités.* Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités.*

CRUE (*krû*) n. f. Augmentation, croissance : *crue d'un arbre.* Élévation d'un cours d'eau : *les crues régulières du Nil fertilisent l'Égypte.* Ant. **Baisse.**

CRUEL, ELLE (*kru-èl, è-le*) adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable : *Domitien fut un cruel tyran.* Qui aime le sang : *le tigre est cruel.* Qui fait souffrir : *douleur cruelle.* Rigoureux : *destin cruel.* Ant. **Doux, clément, humain.**

CRUELLEMENT (*kru-è-le-man*) adv. D'une manière cruelle : *souffrir cruellement.*

CRÛMENT (*man*) adv. D'une manière dure, sans ménagement : *dire crûment les choses.*

CRUOR (mot lat.) n. m. Partie solide du sang qui se coagule, par opposition au *sérum.*

CRURAL, E, AUX adj. (du lat. *crus, cruris,* jambe). Qui appartient à la cuisse : *artère crurale.*

CRUSTACÉS (*krus-ta-sé*) n. m. pl. (du lat. *crusta,* croûte). Classe d'animaux articulés, à respiration branchiale, à téguments solides, composant une carapace chitineuse encroûtée de sels calcaires : *le crabe, le homard, l'écrevisse sont des crustacés.* S. un *crustacé.* (V. la planche ARTHROPODES.)

CRYOLITHE n. f. Fluorure double naturel d'alumine et de soude.

CRYOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. (gr. *kruos,* glace, et *skopein,* examiner). Partie de la physique, qui étudie les lois de la congélation des dissolutions salines.

CRYPTE n. f. (du gr. *kruptos,* caché). Souterrain d'église, où l'on enterrait autrefois les morts : *la crypte de la basilique de Saint-Denis contient les restes des derniers Bourbons.*

CRYPTOGAME adj. et n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *gamos,* mariage). Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les *champignons,* les *fougères,* etc.

CRYPTOGAMIE (*mî*) n. f. État d'une plante cryptogame. Étude des cryptogames.

CRYPTOGAMIQUE adj. Qui appartient à la cryptogamie. Qui relève d'un champignon : *le mildiou est une maladie cryptogamique.*

CRYPTOGAMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe des champignons.

CRYPTOGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *kruptos,* secret, et *gramma,* caractère). Écrit en caractères secrets.

CRYPTOGRAPHE n. Personne qui fait de la cryptographie.

CRYPTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *graphein,* écrire). Écriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes.

CRYPTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la cryptographie : *langage cryptographique.*

CRYPTON ou **KRYPTON** (*krip-ton*) n. m. L'un des gaz trouvés par S. William Ramsay dans l'atmosphère terrestre.

CSARDAS ou **CZARDAS** (*dass*) n. f. Danse nationale de la Hongrie.

CTÉNOPHORES n. m. pl. Classe de cœlentérés, renfermant des animaux marins transparents et de consistance gélatineuse. S. un *cténophore.*

Cu, symbole chimique du *cuivre.*

CUBAGE n. m. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.

CUBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Cuba.

CUBATURE n. f. Transformation en cube d'un volume de forme différente.

CUBE n. m. (du gr. *kubos,* dé à jouer). Corps solide, à six faces carrées égales : *le volume d'un cube s'obtient en faisant le cube de son côté, c'est-à-dire en multipliant trois fois par elle-même la longueur de ce côté. Arithm. Cube d'un nombre.* Produit de trois

facteurs égaux à ce nombre *27 est le cube de 3* Adjectiv. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire correspondante : *un mètre cube.*



Cube.

CUBÈBE n. m. (arabe *kebaba*). Genre de pipéracées, comprenant des arbres grimpants dont la graine pulvérisée est utilisée en médecine.

CUBER (*bé*) v. t. Multiplier un nombre trois fois par lui-même. Evaluer en unités cubiques : *cuber des pierres.* Avoir en unités cubiques un volume de : *ce tonneau cube 300 litres.*

CUBILOT (*lo*) n. m. Fourneau pour la préparation de la fonte de seconde fusion.

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique.* (V. RACINE.) Qui a la forme d'un cube.

CUBISME n. m. Ecole moderne d'art, apparue vers 1910, et qui se propose de représenter les objets en les synthétisant sous des formes géométriques.

CUBITAL, E, AUX adj. Du coude : *nerf cubital.*

CUBITIÈRE n. f. Pièce qui, dans les anciennes armures, enveloppait le coude et le pli du bras. (V. la planche ARMURES.)

CUBITUS (*tuss*) n. m. (mot lat.). Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCULLE (*ku-le*) n. f. (lat. *cucullus*). Nom du scapulaire, chez les chartreux. Vêtement à capuchon d'étoffe grossière, qui couvrait la tête et le corps.

CUCURBITACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *cucurbita*, courge). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, à tige rampante, comme la *citrouille*, la *courge*, le *melon*, la *coloquinte*, etc. S. une *cucurbitacée.*



A, cucurbite.

CUCURBITE n. f. Partie inférieure de la chaudière de l'alambic, où l'on met les matières à distiller.

CUCURBITÉ, E adj. En forme de courge.

CUEILLAGE (*keu, ll* mll., *a-je*) n. m., **CUEILLAISON** (*keu, ll* mll., *è-zon*) ou **CUEILLE** (*keu, ll* mll., *e*) n. f. Action de cueillir Saison où l'on cueille les fruits.

CUEILLE-FLEURS (*keu, ll* mll.) n. m. invar. Longs ciseaux pour couper les fleurs sur la plante, sans les endommager.

CUEILLE-FRUITS (*fru-i*) n. m. invar. Syn de CUEILLOIR.

CUEILLETTE (*keu, ll* mll., *è-te*) n. f. Récolte : *la cueillette des pommes.*

CUEILLEUR, EUSE (*keu, ll* mll., *eu ze*) n. Celui, celle qui cueille. (Peu us.)

CUEILLIR (*keu, ll* mll.) v. t. (du lat. *colligere*, rassembler. — *Je cueille, nous cueillons. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, e.*) Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs. *Cueillir des lauriers*, acquérir de la gloire. *Fam.* Arrêter : *cueillir un voleur.*

CUEILLOIR (*keu, ll* mll.) n. m. Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille. Instrument de jardinier, pour détacher les fruits de la branche.

CUIDER (*dé*) v. t. (lat. *cogitare*). Vieux mot qui signifiait *croire*, et qui a encore été employé par La Fontaine : *Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui...*

CUILLER ou **CUILLÈRE** (*kui, ll* mll., *è-re*) n. f. (lat. *cochleare;* de *cochlea*, coquille). Ustensile de table, composé d'un manche et d'une partie creuse pour puiser les aliments liquides ou peu consistants. *Cuillère à pot*, grande cuillère de cuisine. Ustensile servant à puiser les métaux en fusion.



Cuiller.

CUILLERÉE (*kui, ll* mll., *e-ré*) n. f. Ce que contient une cuiller : *boire une cuillerée de sirop.*

CUILLERON (*kui, ll* mll., *e-ron*) n. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUINE n. f. (arabe *qanina*). Cornue employée autrefois dans les laboratoires pour la préparation de l'acide azotique.

CUIR n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux : *le cuir de l'éléphant.* Peau tannée corroyée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig. Faire des cuirs*, faire des fautes de langage, particulièrement par des liaisons vicieuses. Ex. : *ce n'est pa-ta-moi. Entre cuir et chair*, entre la peau et la chair. **Cuir chevelu**, peau du crâne recouverte par les cheveux.



Cuirasse.

CUIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *cuir*) Armure d'acier, qui recouvre le dos et la poitrine : *la cuirasse se compose d'un plastron et d'un dos, réunis par des bretelles en cuir. Défaut de la cuirasse*, espace non protégé entre les deux plaques de devant et de derrière de la cuirasse. *Fig.* Endroit faible d'un homme, d'un écrit. Revêtement métallique d'un vaisseau. Enveloppe protectrice de certains animaux : *la cuirasse du tatou.*

CUIRASSÉ (*ra-sé*), **E** adj. Couvert, protégé par une cuirasse : *navire cuirassé. Fig.* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre les passions, le remords.*



Cuirassé.

CUIRASSÉ (*ra-sé*) n. m. Navire de guerre protégé par des plaques métalliques contre les projectiles.

CUIRASSEMENT (*ra-se-man*) n. m. Action de revêtir d'une cuirasse métallique. Cette cuirasse

CUIRASSER (*ra-sé*) v. t. Revêtir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir : *cuirasser son cœur contre l'émotion*

CUIRASSIER (*ra-si-é*) n. m. Soldat de cavalerie qui porte la cuirasse : *régiment de cuirassiers* (V. CAVALERIE.)

CUIRE v. t. (lat. *coquere* — Se conj. comme *conduire.*) Préparer les aliments par le moyen du feu Calciner du plâtre, de la brique, etc. Rendre mûr : *le soleil cuit les fruits* V. i. Devenir cuit : *légumes qui cuisent mal. Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent* Impers *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

CUISAGE (*za-je*), n. m. Réduction du bois en charbon.

CUISANT (*zan*), **E** adj. Qui se cuit facilement : *haricots cuisants* Apre, aigu : *douleur cuisante*

CUISINE (*zi-ne*) n. f. (lat. *coquina;* de *coquere*, cuire). Lieu où l'on apprête les mets. Art d'apprêter les mets. Ces mets eux-mêmes : *manger de bonne cuisine. Fig.* Intrigues malpropres, tripotage.

CUISINER (*zi-né*) v. i. Faire la cuisine. V. t. *Fig.* Préparer, accommoder : *cuisiner une élection.* — Interroger insidieusement.

CUISINIER (*zi-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait la cuisine. N. f. Appareil en fonte ou en tôle, muni d'un ou de deux foyers, et à l'aide duquel on fait cuire les aliments, tout en chauffant un appartement. Sorte de rôtissoire, de coquille, destinée au grillage des viandes.



Cuisinière.

CUISSARD (*ku-i-sar*) n. m. Partie de l'ancienne armure, qui couvrait les cuisses. (V. planche ARMURES.)

CUISSE (*ku-i-se*) n. f. (du lat. *coxa*, hanche). Partie du corps, qui s'étend de la hanche au genou. Chez le cheval, partie du membre postérieur qui va de la croupe à la jambe.

CUISSEAU (*ku-i-sô*) n. m. Partie du veau coupé en deux, prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon.

CUISSE-MADAME n. f. Sorte de poire jaune, rouge et allongée. Pl. des *cuisses-madame*.

CUISSIÈRE (*ku-i-si-è-re*) n. f. Garniture de peau dont les tambours se couvrent la cuisse gauche.

CUISSON (*ku-i-son*) n. f. (lat. *coctio*). Action de faire cuire : *la viande de porc demande une cuisson prolongée*. Etat de ce qui est cuit. *Fig.* Douleur aigüe et superficielle.

CUISSOT (*ku-i-so*) n. m. Cuisse de gibier de forte taille (cerf, sanglier, chevreuil, etc.). Forme ancienne de CUISSARD.

CUISTRE (*ku-is-tre*) n. m. Valet de collège. *Fam.* Pédant ridicule et grossier.

CUISTRERIE (*ku-is-tre-rî*) n. f. Pédantisme, affectation du cuistre.

CUIT (*ku-i*), **E** adj. Préparé par la cuisson. ANT. **Cru.**

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc. Ce qu'on cuit en une seule fois. Concentration d'un sirop. *Pop.* Ivresse : *prendre une cuite*.

CUIVRAGE n. m. Action de cuivrer. Résultat de cette action.

CUIVRE n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun, quand il est pur : *le cuivre fut le premier métal employé par l'homme*. *Cuivre rouge*, cuivre pur. *Cuivre jaune*, laiton. Planche gravée sur cuivre : *ce livre contient de beaux cuivres*. Instrument à vent de cuivre. — Le cuivre (Cu) existe dans la nature à l'état natif ou combiné à différents corps, notamment au soufre. Les minerais sont traités par le grillage et la fusion. La densité du métal est 8,93, il fond à 1.083° ; d'une faible dureté, mais ductile et malléable, il sert à la fabrication de nombreux objets, tubes, etc., et entre dans la composition du laiton, du bronze, des monnaies d'or et d'argent, etc. Sous l'action de l'air humide chargé de gaz carbonique, il se couvre d'une couche d'hydrocarbonate, ou *vert-de-gris*, qui est un toxique : les ustensiles de cuivre servant à la cuisine doivent donc être soigneusement étamés, ou toujours tenus en un état de propreté irréprochable. En cas d'empoisonnement par les sels de cuivre, les vomitifs, les blancs d'œufs, l'eau albuminée et le lait sont les antidotes indiqués.

CUIVRÉ, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré*. Qui a le timbre du cuivre : *voix cuivrée*.

CUIVRÉE (*vré*) n. f. Emploi du cuivre pour obtenir de fausses dorures.

CUIVRER (*vré*) v. t. Couvrir de cuivre. Donner une teinte de cuivre. *Cuivrer un son*, lui donner un timbre cuivré.

CUIVRETTE (*vrè-te*) n. f. Anche en cuivre de certains instruments à vent.

CUIVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. De la nature du cuivre. Qui rappelle le cuivre : *couleur cuivreuse*. Qui a le son du cuivre : *voix cuivreuse*. Se dit de certains composés du cuivre : *composés cuivreux*.

CUL (*ku*) n. m. (lat. *culus*). *Triv.* La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement. Le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille ; un cul de basse-fosse*.

CULARD (*lar*) n. m. Partie de l'équipage du gros marteau d'une forge.

CULASSE (*la-se*) n. f. (de *cul*). Le fond du canon d'une arme à feu : *les armes à feu modernes se chargent par la culasse*. (V. CANON, FUSIL.) Partie de la racine au-dessous du collet.

CULASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Action ou manière de culasser une arme à feu.

CULASSER (*la-sé*) v. t. Mettre la culasse à une arme à feu.

CUL-BLANC (*ku-blan*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs oiseaux à ventre blanc (*traquet, pétrel*). Pl. des *culs-blancs*.

CULBUTE n. f. (subst. verb. de *culbuter*). Saut que l'on exécute en posant la tête à terre et lançant les pieds en l'air pour retomber de l'autre côté. Chute violente. *Fig.* Ruine, renversement.

CULBUTER (*té*) v. t. (de *cul*, et *buter*). Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi*. V. i. Faire la culbute.

CULBUTEUR adj. et n. m. Dispositif pour faire basculer un récipient, une soupape de moteur, etc.

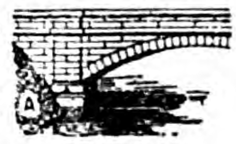
CULBUTIS (*ti*) n. m. Amas de choses culbutées.

CUL-DE-FOUR n. m. Voûte en quart de sphère d'une niche. Pl. des *culs-de-four*.

CUL-DE-JATTE (*ja-te*) n. m. Qui n'a l'usage ni de ses jambes ni de ses cuisses, ou qui est complètement privé de ces membres. Pl. des *culs-de-jatte*.

CUL-DE-LAMPE (*lan-pe*) n. m. *Archit.* Ornement de plafond ou de voûte, ressemblant au dessous d'une lampe d'église. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe*.

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. *Fig.* Carrière qui ne mène à rien. Pl. des *culs-de-sac*.



A, culée.

CULÉE (*lé*) n. f. Massif de maçonnerie, destiné à soutenir la poussée de la voûte des dernières arches d'un pont. *Culée d'arc-boutant*, massif de maçonnerie destiné à soutenir la voûte d'un édifice.

CULER (*lé*) v. i. Aller à reculons : *charrette qui cule*. *Mar.* Reculer : *le vent cule*, il souffle davantage à l'arrière.

CULERON n. m. Partie de la croupière sur quoi repose la queue du cheval harnaché.

CULIÈRE n. f. (de *cul*). Sangle attachée au derrière du cheval pour empêcher le harnais de glisser.

CULINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *culina*, cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire*.

CULMIFÈRE adj. (lat. *culmus*, chaume, et *ferre*, porter). Dont la tige constitue un chaume.

CULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le mont Blanc est le point culminant des Alpes*. *Fig.* Le plus haut degré possible : *l'entrevue d'Erfurt marque le point culminant de la fortune de Napoléon Ier*. *Astr. Point culminant*, celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION (*si-on*) n. f. (de *culminer*). *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

CULMINER (*né*) v. i. (du lat. *culmen, inis*, faîte). *Astr.* Passer par le point culminant.

CULOT (*lo*) n. m. (de *cul*). Partie inférieure des lampes d'église. Ornement architectural d'où partent des volutes et des rinceaux. Résidu au fond d'une pipe. Fond métallique d'une cartouche, d'un creuset. Dernier éclos, en parlant des oiseaux. *Fam.* Dernier-né d'une famille. *Pop.* Aplomb.

CULOTTAGE (*lo-ta-je*) n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe. Résultat de cette action.

CULOTTE (*lo-te*) n. f. (de *cul*). Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Abusivem.* Pantalon. Sous-vêtement de femme, sorte de pantalon court. *Cuis.* Partie de la cuisse de bœuf, y compris l'échine jusqu'au filet. Tuyau bifurqué. *Fam.* Perte au jeu. **Culotte de peau**, vieux soldat.

CULOTTER (*lo-té*) v. t. Mettre une culotte à quelqu'un. Noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER (*lo-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. (lat. *culpabilitas* ; de *culpa*, faute). État d'une personne coupable : *avouer sa culpabilité*.

CULTE n. m. (lat. *cultus* ; de *colere*, honorer). Hommage qu'on rend à Dieu. Ensemble des cérémonies par lesquelles l'homme honore Dieu : *culte divin*. Religion : *culte catholique, protestant*. *Fig.* Vénération extrême.

CULTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *cultus*, cultivé). Recherche, affectation particulière du style, mise à la mode au début du XVIIe siècle par quelques écrivains espagnols, notamment Gongora. Syn. GONGORISME.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable*.

CULTIVATEUR, TRICE adj. et n. Qui s'adonne à la culture des terres : *les peuples cultivateurs*. N. m. Petite charrue à une roue pour biner, sarcler.

CULTIVÉ, E adj. Mis en culture : *sol bien cultivé*. *Fig.* Instruit : *esprit cultivé*.

CULTIVER (*vé*) v. t. (lat. *cultivare*). Travailler la terre pour la fertiliser. Faire pousser... *Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences*. Former : *cultiver*

la raison Entretenir des relations assidues avec : *cultiver ses amis.*

CULTUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui a rapport au culte : *association cultuelle.* Subst. : *une cultuelle.*

CULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la culture de la terre : *façons culturales.*

CULTURE n. f. (lat. *cultura;* de *cultum*, supin de *colere*, cultiver). Action de cultiver : *la culture de la canne à sucre a fait la fortune de la Martinique* Soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles. Fig* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *se livrer à la culture des lettres.* Terrain que l'on cultive.

CUMIN n. m. (gr. *kuminon*). Genre d'ombellifères très cultivées pour les graines, employées comme aromates Les graines elles-mêmes : *saupoudrer de cumin*

CUMINIQUE adj. Se dit de divers composés (aldéhyde. acide. alcool), dérivés de l'essence de cumin.

CUMUL (*mul*) n. m. (subst. verb. de *cumuler*). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois : *le cumul des fonctions électives et des charges administratives est en général interdit.*

CUMULARD (*lar*) n. m. *Pop.* Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. *Dr.* Qui se fait par accumulation : *donation cumulative de biens présents et à venir*

CUMULATIVEMENT (*man*) adv. Par accumulation.

CUMULER (*lé*) v. t. Réunir plusieurs choses sur sa personne : *cumuler deux emplois.*

CUMULUS (*luss*) n. m. (mot lat.). Amas de nuages amoncelés : *les cumulus se résolvent généralement en pluie.*

CUNÉIFORME adj. (du lat. *cuneus*, coin, et de *forme*). En forme de coin Se dit surtout de l'ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Mèdes.



Ecriture cunéiforme.

CUNETTE (*nè-te*) n. f. (ital. *cunetta*) Petit canal dans un fossé de fortifications. Petit canal au fond d'un égout ou d'un aqueduc, en contre-bas du trottoir

CUPIDE adj. (lat. *cupidus*). Qui a de la cupidité : *Verrès était cupide et cruel.* ANT **Désintéressé, généreux.**

CUPIDEMENT (*man*) adv. Avec cupidité (Peu us.)

CUPIDITÉ n. f. (de *cupide*). Convoitise. Désir immodéré des richesses. ANT. **Désintéressement.**

CUPRESSINÉES (*pré-si-né*) n. f. pl. Tribu de conifères, ayant pour type le genre cyprès. S une *cupressinée.*

CUPRIFÈRE adj. (lat. *cuprum*, cuivre, et *ferre*, porter). Qui contient du cuivre *terrains, sédiments cuprifères.*

CUPRIQUE adj. (du lat. *cuprum*, cuivre). De la nature du cuivre.

CUPRO-AMMONIACALE adj. f. *Liqueur cupro-ammoniacale*, dissolution ammoniacale de cuivre que l'on emploie pour l'imperméabilisation de la toile à voile. du papier, etc.

CUPULE n. f. (du lat. *cupula*. petite coupe). *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.

CUPULIFÈRES n. f. pl. (de *cupule*, et du lat. *ferre*, porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la *cupule* qui porte le fruit. S. une *cupulifère.*

CURABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est curable.

CURABLE adj. (lat. *curabilis*). Qui peut se guérir.

CURAÇAO (*sô*) n. m. (du n. d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges (douces et amères). du sucre et de l'eau-de-vie.

CURAGE ou **CUREMENT** (*man*) n. m. Action de curer : *le curage d'un égout* Résultat de cette action.

CURARE n. m. (mot amér.). Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs flèches.

CURARINE n. f. Alcaloïde extrait du curare.

CURATELLE (*tè-le*) n. f. Fonction de curateur.

CURATEUR, TRICE n. (lat. *curator, trix*). Personne commise par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'un mineur ou d'un incapable. *Curateur au ventre*, celui qui est nommé pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au moment de la mort de son mari.

CURATIF, IVE adj. (de *cure*). Qui a pour but la guérison d'une maladie : *méthode curative.*

CURATION (*si-on*) n f. Syn. peu usité de CURE, dans le sens de *traitement médical.*

CURCULIONIDÉS (*dé*) n m pl Famille d'insectes coléoptères. appelés vulgairement *charançons.* S. un *curculionide*

CURCUMA n. m. Genre de zingibéracées, dont certaines espèces sont employées en teinture, ou dont la racine sert à préparer l'arrow-root.

CURE n. f. (lat. *cura*) Soin, souci *n'avoir cure de rien.* (Vx en ce sens) Traitement médical : *faire une cure à Vichy* Guérison d'une maladie. d'une blessure *cure heureuse* Fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse. Résidence d'un curé.

CURÉ n m Prêtre pourvu d une cure Prêtre desservant. Prov **C'est Gros-Jean qui en remontre à son curé**, c est un ignorant qui veut enseigner plus savant que lui.

CURE-DENT (*dan*) n m Petit instrument pour curer les dents. Pl des *cure-dents.*

CURÉE (*ré*) n f. (pour *cuirée*, de cuir). Partie de la bête, intestins et sang. qu on donne à la meute de chasse Cette partie de la chasse. *Fig. Sonner la curée*, être très avide de lucre, d'emplois.

CURE-OREILLE (*rè, ll* mll.) n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Nom vulgaire du *forficule.* Pl. des *cure-oreilles.*

CURE-PIED (*pi-é*) n m Instrument du maréchal ferrant. Pl. des *cure-pieds.*

CURER (*ré*) v. t. Nettoyer, retirer les ordures de *curer un fossé.*

CURETAGE n. m. *Chir.* Action de nettoyer avec une curette des tissus malades.

CURETER v. t. Faire un curetage.

CURETTE (*rè-te*) n. f. (de *curer*). Outil de bois ou de fer. avec lequel on nettoie divers instruments. Instrument de couverturier Instrument de chirurgie en forme de cuiller à bords tranchants.

CUREUR n m. Qui cure les puits, les fossés, etc.

CURIAL, E, AUX adj. Qui concerne une cure. *Maison curiale*, presbytère.

CURIAL ou **CURIALE** n m Membre d'une même curie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire.

CURIATE adj. Composé de la réunion des curies : *assemblée curiate*

CURIE (*rî*) n. f. (lat *curia*). Subdivision de la tribu, chez les Romains. Lieu de réunion de chacune de ces divisions Lieu où s'assemblait le sénat. Le sénat lui-même. Le sénat des villes municipales. Ensemble des administrations gouvernementales du pape.

CURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec curiosité.

CURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *curiosus;* de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre. Indiscret : *enfant trop curieux.* Singulier, surprenant : *procès curieux.* N. Personne curieuse. N. m. Côté, point singulier de... : *le curieux de l'affaire.* ANT. **Insouciant, indifférent, banal, commun, vulgaire.**

CURION n. m. (lat. *curio*). Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie. Chef d'une curie.

CURIOSITÉ (*o-zi*) n. f. Désir de voir, de connaître. Indiscrétion : *la curiosité est rarement bienveillante.* Pl. Choses rares : *amateur de curiosités.*

CURSEUR n. m. (du lat. *cursor*, coureur). Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas, d'une hausse de pointage, etc. *Astron.* Fil mobile qui traverse le champ d'un micromètre et qui sert à mesurer le diamètre apparent d'un astre.

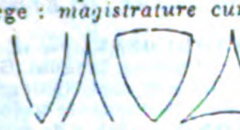
CURSIF, IVE adj. Se dit d'une écriture courante et rapide : *caractères cursifs.* N. f. : *écrire en cursive.*

CURSOMÈTRE n. m. (lat. *cursus*, cours, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la vitesse des trains.

CURULE adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : *chaise curule.*

Se disait des fonctions, et de la personne même, qui jouissaient de ce privilège : *magistrature curule.*

CURURE n. f. (de *curer*). Boue retirée d'un fossé, d'un étang.



Angles curvilignes.

CURVATIF, IVE adj. (du lat. *curvare*, courber). Qui tend à se courber.

CURVILIGNE adj. (du lat. *curvus*, courbe, et de *ligne*). *Géom.* Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

CURVIMÈTRE n. m. (du lat. *curvus*, courbe, et du gr. *metron*, mesure). Instrument mesurant la longueur des lignes courbes tracées sur le papier.

CUSCUTE (*kus-ku-te*) n. f. (ar. *kouchout*). Genre de convolvulacées, parasites des végétaux cultivés : *la cuscute dévaste les champs de luzerne et de trèfle.*

CUSPIDE (*kus-pi-de*) n. f. (du lat. *cuspis, idis*, pointe). *Bot.* Pointe acérée et allongée.

CUSPIDÉ (*kus-pi-dé*), **E** adj. (de *cuspide*). *Bot.* Qui se termine en pointe.

CUSTODE (*kus-to-de*) n. f. (du lat. *custos, odis*, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel. Boîte à parois de verre où l'on enferme l'hostie pour l'exposer dans l'ostensoir. Étui d'orfèvrerie de la sainte chandelle d'Arras. N. m. Supérieur de certains couvents.

CUTANÉ, E adj. (du lat. *cutis*, peau). *Méd.* Qui appartient à la peau : *maladie cutanée.*

CUTICULE n. f. (lat. *cuticula*). Petite peau très mince. Pellicule qui tapisse extérieurement la tige et les feuilles des plantes.

CUTTER (*keu-teur*) n. m. Syn. de COTRE. (V. ce mot.)

CUVAGE n. m. Opération qui consiste à soumettre le raisin à la fermentation dans des cuves : *le cuvage dure ordinairement de huit à dix jours et, seuls, les vins rouges y sont soumis.*

CUVAISON (*vè-zon*) n. f. Syn. de CUVAGE.

CUVE n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin : *il est dangereux de pénétrer dans les cuves lorsqu'elles contiennent du moût en fermentation.* Vaisseau servant à différents usages domestiques et industriels.



Cuve.

CUVEAU (*vô*) n. m. Petite cuve.

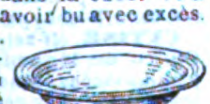
CUVÉE (*vé*) n. f. Le contenu d'une cuve : *une cuvée de vendange, de moût.*

CUVELAGE ou **CUVELLEMENT** (*vé-le-man*) n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine. Introduction d'un tube métallique dans le forage d'un puits artésien.

CUVELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il cuvelle.*) Faire un cuvelage.

CUVER (*vé*) v. i. Fermenter dans la cuve. V. t. *Fig. Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

CUVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *cuve*). Vase large, peu profond, qui sert à la toilette et à d'autres usages. Entonnoir placé au-dessous de la descente des plombs. Petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre. Plaque métallique en dessous du mouvement d'une montre. *Fig.* Mouvement du sol en forme d'entonnoir : *Sedan est situé au fond d'une cuvette.*



Cuvette.

CUVIER (*vi-é*) n. m. Cuve à lessive.

CYANAMIDE n. f. Engrais azoté calcique.

CYANHYDRIQUE (acide) adj. (du gr. *kuanos*, bleu, et de *hydrique*.) Se dit d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (CAzH), qui est un poison très violent. Syn. ACIDE PRUSSIQUE.

CYANIQUE adj. Se dit d'un acide oxygéné, liquide incolore, d'odeur irritante et très vésicant.

CYANOGÈNE n. m. *Chim.* Gaz (CAz ou Cy) composé de carbone et d'azote, éminemment toxique.

CYANOPHYCÉES (*sé*) n. f. pl. Ordre d'algues, de coloration vert bleuâtre. S. une *cyanophycée.*

CYANOSE (*nô-ze*) n. f. (du gr. *kuanos*, bleu). Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau : *la cyanose, dite aussi* couperose bleue, *est caractéristique de certaines lésions du cœur.*

CYANURATION (*si-on*) n. f. Action de transformer en cyanure.

CYANURE n. m. Combinaison de cyanogène avec un corps simple : *du cyanure de mercure.*

CYCAS (*kass*) n. m. Genre de phanérogames, très recherchés pour la décoration des serres.

CYCLABLE adj. Se dit d'une voie accessible aux cycles.

CYCLAMEN (*mèn*) n. m. Genre de primulacées, comprenant des plantes vivaces des régions élevées de l'Europe méridionale.



Cyclamen.

CYCLE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Série de phénomènes qui se poursuivent dans un ordre déterminé : *cycle de métamorphoses.* Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire ; cycle solaire. Cycle littéraire*, groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'une légende principale : *le cycle de la Table ronde.* Nom générique des appareils de locomotion, tels que *vélocipède, bicyclette*, etc. — Le cycle lunaire est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes époques. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire.* Le cycle solaire est une période de 28 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours.

CYCLECAR n. m. Petite voiturette motocycle, à quatre ou trois roues.

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle astronomique : *année cyclique.* Qui a rapport à un cycle littéraire. *Poètes cycliques*, qui font partie d'un cycle littéraire, particulièrement du cycle historique grec.

CYCLISME (*klis-me*) n. m. Nom générique de tout ce qui se rapporte aux cycles (vélocipédie).

CYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui pratique le sport vélocipédique, et adj. : *courses cyclistes.*

CYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui a rapport à la cycloïde : *courbe cycloïdale.*

CYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sans glisser sur une droite.

CYCLONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au cyclones. Qui est en forme de cyclone : *mouvement cyclonal des vents.*

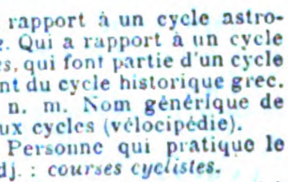
CYCLONE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Ouragan qui se déplace en tournoyant avec une extrême rapidité : *les cyclones naissent dans la mer des Antilles, et ils traversent l'Atlantique entier.*

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. (de *Cyclope*, n. de géants mythologiques. [V. *Part. hist.*]). Se dit de monuments de construction ancienne, vastes et massifs, probablement pélasgiques : *mur cyclopéen.*

CYCLOSTOMES (*klos-to-me*) n. m. pl. Ordre de poissons, qui comprend les lamproies et les formes voisines ressemblant à des vers. S. un *cyclostome.*

CYCNOÏDE (*kno-i-de*) adj. (du gr. *kuknos*, cygne, et *eidos*, forme). Qui ressemble au cygne.

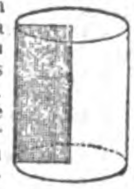
CYGNE n. m. (lat. *cycnus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, migrateurs ou domestiqués, à cou très long, à large bec et larges ailes, dont l'espèce commune a le plumage d'un blanc éclatant : *le plumage du cygne est recherché. Fig.* **Le cygne de Mantoue** (Virgile) ; **le cygne de Cambrai** (Fénelon). *Chant du cygne*, dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre. *Blanc comme un cygne*, très blanc. *Cou de cygne*, cou long et flexible.



Cygne.

CYLINDRAGE n. m. Action de cylindrer.

CYLINDRE n. m. (gr. *kulindros*). Corps arrondi, long et droit, à bases égales. Pièce dans laquelle la pression d'un gaz agit sur le piston d'un moteur à explosion, d'une machine à vapeur, etc. Corps de pompe. Rouleau pour laminer les métaux, lustrer les étoffes, aplanir les routes, les allées, etc. *Cylindre de révolution*, solide engendré par la rotation d'un rectangle autour d'un de ses côtés. — L'aire latérale du cylindre est égale au produit de la circonférence de base par la hauteur ou $2\pi RH$: le volume du cylindre est égal au produit de la surface de la base par la hauteur ou πR^2H.



Cylindre.

CYLINDRÉE n. f. Capacité d'un cylindre de moteur à explosion.

CYLINDRER (*dré*) v. t. Donner la forme d'un cylindre : *cylindrer une pièce de bois*. Passer au cylindre ou mettre en rouleau : *cylindrer du papier, du drap, une route*.

CYLINDREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier chargé de faire passer un objet sous le cylindre ou au cylindre.

CYLINDRICITÉ n. f. Etat de ce qui est cylindrique.

CYLINDRIQUE adj. Qui a la forme d'un cylindre, ou qui est relatif au cylindre : *surface cylindrique, corps de pompe cylindrique*.

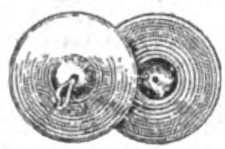
CYLINDRO-CONIQUE adj. Qui tient du cylindre et du cône : *balle cylindro-conique*.

CYLINDROÏDE (*dro-i-de*) adj. (de *cylindre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE (*mè-ze*) n. f. V. CIMAISE.

CYMBALAIRE (*sin-ba-lè-re*) n. f. Muflier à tiges rampantes, qui croît sur les vieux murs.

CYMBALE (*sin*) n. f. (gr. *kumbalon* ; de *kumbos*, objet creux). Chacun des deux disques de cuivre ou de bronze, égaux, que l'on frappe l'un contre l'autre, et qui forment un instrument de musique.



Cymbales.

CYMBALIER (*sin-ba-li-é*) n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME n. f. (lat. *cyma*). *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient suivant une loi définie. (V. la planche PLANTE.)

CYMETTE (*mè-te*) n. f. Rejeton de chou, qu'on appelle aussi *chou de Bruxelles*.

CYMRIQUE (*sim*) adj. V. KYMRIQUE.

CYNANCIE (*si*) n. f. V. ESQUINANCIE.

CYNÉGÉTIQUE adj. (du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *agein*, conduire). Qui concerne la chasse : *plaisirs cynégétiques*. N. f. L'art de la chasse : *traité de cynégétique*.

CYNIPS (*nipss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant de nombreuses espèces, qui produisent des galles sur les feuilles des chênes.

CYNIQUE adj. (gr. *kunikos* ; de *kuôn, kunos*, chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales. (V. *Part. hist.*) Impudent, obscène : *discours, aveu cynique*. Substantiv. : *c'est un cynique*. N. m. Philosophe cynique : *Diogène est resté le plus célèbre des cyniques*. ANT. **Chaste, décent, pudique.**

CYNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec cynisme.

CYNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des philosophes cyniques. Impudence, effronterie, impudeur excessive. ANT. **Bienséance, réserve, décence.**



Cynocéphale.

CYNOCÉPHALE n. m. (du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *kephalê*, tête). Genre de grands singes africains, dont la tête ressemble à celle du chien : *les Egyptiens honoraient les cynocéphales*.

CYNOGLOSSE (*glo-se*) n. f. (du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *glôssa*, langue). Genre de borraginées, ornementales et médicinales, dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

CYON n. m. Genre de mammifères carnassiers qui vivent par troupes dans les régions désertiques de l'Asie : *le cyon est un chien sauvage qui n'aboie pas*.

CYPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le *souchet* (cyperus). S. une *cypéracée*.

CYPHOSE (*fô-ze*) n. f. (du gr. *kuphos*, convexe). Gibbosité à convexité postérieure de la colonne vertébrale : *la cyphose est la plus commune des déviations de la colonne vertébrale*.

CYPRÈS (*pré*) n. m. (gr. *kuparissos*). Genre de conifères, cupressinées, comprenant des arbres résineux toujours verts, que l'on plante souvent auprès des tombes : *le bois de cyprès est presque incorruptible*. Symbole de deuil.



Cyprès.

CYPRIÈRE n. f. Bois planté de cyprès.

CYPRINIDÉS n. m. pl. Famille de poissons d'eau douce comprenant les cyprins (carpe, carassin poisson rouge), tanches, barbeaux, goujons, etc.

CYPRIOTE adj. et n. De Chypre.

CYRILLIEN (*ri-li-in*) ou **CYRILLIQUE** (*ril-li-ke*) adj. m. Se dit de l'alphabet slave, attribué à saint Cyrille de Salonique.

CYSTICERQUE (*sis-ti-sèr-ke*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *herkos*, queue). Etat par lequel passent les embryons des vers, comme le ténia, enkysté dans la substance de l'animal qui lui sert d'hôte.

CYSTIQUE (*sis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la vessie ou à la vésicule biliaire.

CYSTITE (*sis-ti-te*) n. f. (du gr. *kustis*, vessie). *Méd.* Inflammation de la vessie.

CYSTOSCOPE (*siss-to-sko-pe*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *skopein*, examiner). Appareil permettant l'examen visuel de la vessie.

CYSTOTOME (*sis-to*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie, et *tomê*, incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE (*sis, mî*) n. f. Incision de la vessie.

CYTINACÉES n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *cytinet*. S. une *cytinacée*.

CYTINET (*nè*) n. m. Genre de plantes parasites, famille des *cytinacées*.

CYTISE (*ti-ze*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales, voisines des genêts : *le cytise a des fleurs jaunes réunies en grappes pendantes*.



Cytise.

CYTODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic d'une affection, établi sur l'examen de la composition leucocytaire des épanchements.

CZACKIE (*ksa-kî*) n. f. Genre de plantes bulbeuses liliacées, qui croissent dans les Alpes, et sont connues sous les noms vulgaires de *lis de saint Bruno* ou *lis des Allobroges*.

CZAR (*kzar*) n. m. V. TSAR. — **CZAREWITCH** (*kza*) n. m. V. CÉSARÉVITCH. — **CZARIEN, ENNE** (*kza-ri-in, è-ne*) adj. V. TSARIEN. — **CZARINE** (*kza*) n. f. V. TSARINE.



D n. m. (*dé* ou *de*). Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes : *le* d *est une dentale douce ou sonore.* D, chiffre romain, valant 500.

DA particule qui, jointe par un trait d'union au mot *oui* ou, parfois, à *nenni*, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation : *oui-da.*

DA CAPO loc. adv. (loc. ital. signif. *à partir de la tête*). *Mus.* Locution indiquant qu'à un certain endroit d'un morceau, il faut reprendre depuis le début.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACOÏT (*ko-it'*) n. m. Tortures infligées jadis par certains brigands de l'Inde à leurs prisonniers pour leur extorquer leurs richesses. *Par ext.* Nom donné à ces brigands.

DACTYLE n. m. (du gr. *daktulos*, doigt). *Métriq.* Pied formé d'une longue et de deux brèves, dans les vers grecs et latins. *Bot.* Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

DACTYLÉ, E adj. Qui a la forme d'un doigt.

DACTYLIQUE adj. *Prosod.* Composé de dactyles : *hexamètre dactylique.*

DACTYLOGRAPHE n. m. (du gr. *daktulos*, doigt, et *graphein*, écrire). S'est dit pour Machine à écrire. (On a dit aussi DACTYLOTYPE n. f.) N. et adj. Personne qui écrit avec une dactylotype : *une excellente dactylographe* (par abrév. *dactylo*).

DACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'écrire avec la dactylotype (ou le dactylographe).

DACTYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la dactylographie : *signes dactylographiques.*

DACTYLOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *daktulos*, doigt, et *logos*, discours). Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets. (On dit aussi DACTYLOLALIE.)

DACTYLOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la dactylologie.

DACTYLOSCOPIE n. f. Procédé d'identification basée sur les empreintes digitales (*dactylogrammes*).



Dactylotype.

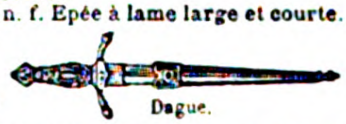
DACTYLOTYPE (*dak-ti*) n. f. Machine à écrire.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig.* et *fam. C'est son dada*, c'est son idée favorite.

DADAIS (*dè*) n. m. Jeune homme niais, nigaud.

DAGORNE n. f. (de *dague*, et *corne*). Vache qui a perdu une de ses cornes.

DAGUE (*da-ghe*) n. f. Epée à lame large et courte. Bois de cerf après la première année.



Dague.

DAGUER (*ghé*) v. t. Frapper de la dague. (Vx et inus.)

DAGUERRÉOTYPAGE (*ghe-ré*) n. m. Action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE (*ghè-ré*) n. m. (de *Daguerre*, n. de l'inventeur, et du gr. *tupos*, empreinte). Ancien procédé de photographie pour fixer sur une plaque sensibilisée les images obtenues dans la chambre noire. Appareil servant à cet usage. Art de fixer des images avec cet appareil. Image ainsi obtenue. (V. PHOTOGRAPHIE.)

DAGUERRÉOTYPER (*ghè-ré, pé*) v. t. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE (*ghè-ré, pî*) n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUET (*ghè*) n. m. (de *dague*). Jeune cerf qui porte son premier bois. (On dit aussi DAGARD.)

DAGUETTE (*ghè-te*) n. f. Petite dague.



Dahlia.

DAHLIA n. m. (de *Dahl*, n. d'un botaniste suéd.). Genre de composées hélianthées, qui produit des fleurs très belles, mais sans parfum : *on multiplie au printemps les dahlias par division des tubercules.* La fleur elle-même.



Daim.

DAHOMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. et n. Du Dahomey.

DAIGNER (*dè-gné*) v. i. (lat. *dignari*; de *dignus*, digne). Vouloir bien, condescendre à.

DAIL (*da, l* mll.) n. m. ou **DAILLE** (*da, ll* mll. *e*) n. f. Sorte de faux à manche court.

DAIM (*din*) n. m. (lat. *dama*). Genre de mammifères ruminants, famille

des cervidés, caractérisé par le bois palmé et la robe tachetée. Peau de daim chamoisée : *le daim est ferme et souple.*

DAÏMIO (*da-i*) n. m. Nom donné aux princes féodaux du Japon, qui perdirent leurs privilèges pendant la révolution de 1868.

DAINE (*dè-ne*) n. f. La femelle du daim (Les chasseurs l'appellent *dine.*)

DAIS (*dè*) n. m. (du lat. *discus*, plateau). Sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un autel, d'un trône, etc. Poêle soutenu par des petites colonnes, sous lequel on porte le saint-sacrement dans les processions. Voûte saillante au-dessus d'une statue. Abri quelconque : *dais de feuillage.*


Dais.

DALBERGIE (*bèr-jî*) n. f Genre de légumineuses, comprenant des arbres et des arbrisseaux grimpants : *la dalbergie fournit l'ébène du Sénégal.*

DALLAGE (*da-la-je*) n m Action de daller Assemblage, revêtement de dalles : *dallage en mosaïque.*

DALLE (*da-le*) n. f Tablette de pierre pour paver les trottoirs, les églises, faire les revêtements, etc.


Dallage.

DALLER (*da-lé*) v. t. Paver de dalles.

DALLEUR (*da-leur*) n m Ouvrier employé au dallage

DALMATE n. et adj. De la Dalmatie. N. m Langue qu'on y parle : *s'exprimer en dalmate*

DALMATIQUE n. f. (de *Dalmatie*, n géogr.) Tunique blanche des empereurs romains. Chasuble à manches des diacres, sous-diacres, quand ils officient Petite tunique de soie, revêtue par l'évêque en certaines occasions

DALOT (*lo*) n. m. (de *dalle*). Trou dans la paroi d'un navire, pour faire écouler l'eau. Petit aqueduc servant à l'écoulement.

DALTONIEN, ENNE (*to ni in, è-ne*) adj et n Qui est affecté de daltonisme. *Sismondi était daltonien.*

DALTONISME (*nis-me*) n m. (de *Dalton*, n. du physicien angl.). Imperfection de la vue, qui consiste dans la difficulté ou l'erreur d'appréciation des couleurs.

DAM (*dan*) n. m. (du lat *damnum* perte). Préjudice, dommage. (Vx en ce sens.) *Théol.* Peine des damnés, privés de la vue de Dieu. Damnation.

DAMAGE n. m. Action de damer la terre.

DAMAN n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant de petits animaux ressemblant à la marmotte, qui vivent en société et habitent l'Asie Mineure et l'Afrique.

DAMAS (*mâ*) n. m. Étoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas. Sabre d'un acier très fin. Sorte de prune, originaire de Damas. Linge damassé : *un service de lingerie en damas.*

DAMASQUINAGE (*mas-ki*) n. m. ou **DAMASQUINURE** (*mas-ki*) n. f. (de *Damas*). Art ou action de damasquiner. Résultat de ce travail.

DAMASQUINER (*mas-ki-né*) v. t. Incruster de petits filets d'or ou d argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE (*mas-ki-ne-ri*) n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR (*mas-ki*) n. et adj. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASSÉ (*ma-sé*), **E** adj. Se dit du linge agrémenté de dessins comme les damas ; de l'acier trempé à la façon du damas. N. m. : *du damassé.*

DAMASSER (*ma sé*) v. t. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon du damas, avec fleurs ou personnages. Tremper de l'acier à la façon du damas.

DAMASSERIE (*ma-se-ri*) n. f. Fabrique de linge damassé.

DAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui travaille à la fabrication du damassé.

DAMASSURE (*ma-su-re*) n. f. Travail du damassé.

DAME n. f. (du lat. *domina*, maîtresse). Titre donné à toute femme mariée et à certaines religieuses. Autref., femme d'un noble. Point d'appui de l'aviron, dans une embarcation. Femme à laquelle on offre ses hommages : *combattre pour sa dame.* Syn. de DEMOISELLE ou HIE. Figure du jeu de cartes. Seconde pièce du jeu d'échecs. Pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac. Pion doublé, au jeu de dames. *Jeu de dames*, jeu qui se joue à deux avec des pions, sur un damier.


Les quatre dames.

DAME ! interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAME n. f. (allem. *damm*). Petit mur incliné à la base d'un haut fourneau et par-dessus lequel s'écoulent les laitiers.

DAME-JEANNE (*jâ-ne*) n. f. (prov. *damajano*). Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin ou d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes.*

DAMER (*mé*) v. t. Doubler un pion au jeu de dames. Fouler, tasser la terre avec une dame. *Fam. Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui.

DAMERET (*rè*) n. m. Homme qui donne à sa toilette, à ses manières, une attention toute féminine.


Dame-jeanne.

DAME-RONDE n. f. Cône de maçonnerie qui, levé sur l'arête d'un mur, y rend la circulation impossible. Pl. des *dames rondes.*

DAMIER (*mi-é*) n. m. (de *dame*). Surface plane divisée en cent cases blanches et noires, pour jouer aux dames. Ornement architectural, composé de moulures alternativement saillantes et creuses.

DAMNABLE (*da-na-ble*) adj Qui peut attirer la damnation éternelle : *action, maxime damnable.* Qui mérite d'être damné. Qui mérite réprobation.

DAMNABLEMENT (*da-na-ble-man*) adv D'une manière damnable (Peu us.)


Damier.

DAMNATION (*da-na-si-on*) n f. Condamnation aux peines éternelles. Juron qui marque la colère. ANT. **Salut.**

DAMNÉ (*da-né*), **E** adj. et n Qui est en enfer. *Ame damnée*, personne aveuglément dévouée à une autre *Souffrir comme un damné*, horriblement.

DAMNER (*da-né*) v. t. (lat. *damnare*). Condamner à la damnation. Causer la damnation de. *Fig Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU (*zô*) n. m. (bas lat. *dominicellus*). Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier ; aujourd'hui, jeune homme empressé auprès des dames. (On a dit aussi DAMOISEL.)

DAMOISELLE (*zè-le*) n. f. Fille de qualité. (Vx.)

DANAÏDE (*na-i-de*) n. f. Genre de beaux papillons des régions tempérées. *Les Danaïdes.* V. *Part. hist.*

DANCING (*dan-sign'*) n. m. (mot angl.). Bal public.

DANDIN n. m. (de *dandiner*). *Fam.* Homme niais, décontenancé.

DANDINEMENT (*man*) n. m. Mouvement de celui qui dandine, ou se dandine.

DANDINER (*né*) v. i. Balancer gauchement son corps. **Se dandiner** v. pr. : *le canard se dandine.*

DANDRELIN n. m. Hotte en tissu d'osier très serré, pour la vendange.

DANDY n. m. (mot angl.). Homme élégant, à la mode. Pl. des *dandys.*

DANDY n. m. (mot angl.). Variété de cotre qui porte un tapecu.

DANDYSME (*dis-me*) n. m. Manière d'être du dandy. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER (*jé*) n. m. (lat. *dominiarium*). Péril : *rester calme en face du danger.* Risque, inconvénient, écueil. ANT. **Sécurité.**

DANGEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière dangereuse : *être dangereusement malade.*

DANGEREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui offre du danger : *une dangereuse équipée.* Qui risque de devenir dangereux. Pernicieux, nuisible.

DANOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Du Danemark. N. m. Langue parlée au Danemark. Chien à poil ras, originaire du Danemark.


Danois.

DANS (*dan*) prép. (du lat. *de intus*, du dedans). Marque le rapport d'une chose à ce qui la contient : *dans la chambre ; dans l'année*. Marque l'état : *être dans l'embarras*.

DANSANT (*san*), **E** adj. Se dit des réunions où l'on danse : *soirée dansante*. Qui excite à la danse : *polka très dansante*.

DANSE n. f. (de *danser*). Suite de mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix : *la danse faisait partie, chez les Grecs, de l'éducation nationale*. Air de danse. Manière de danser. *Fig*. Correction, réprimande : *donner, recevoir une danse*. *Fam*. **Danse de Saint-Guy**, la chorée.

DANSER (*sé*) v. i. (anc. allem. *danson*). Mouvoir le corps en cadence : *David dansa devant l'arche*. Exécuter des mouvements rapides : *la chèvre danse sur les rochers*. *Fig*. *Ne savoir sur quel pied danser*, ne savoir que devenir. *Maître à danser*, sorte de compas. (V. COMPAS.) V. t. Exécuter une danse : *danser une polka*. *Fig*. *Faire danser quelqu'un*, le malmener. *Faire danser les écus*, gaspiller l'argent. *Faire danser l'anse du panier*, exagérer le prix des achats que l'on fait pour le compte d'autrui.

DANSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui danse. Qui aime à danser. Qui fait profession de danser.

DANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque*.

DANTONISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des doctrines politiques de Danton. (Ses partisans sont appelés *dantonistes*.)

DANUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Du Danube.

DAPHNÉ n. m. Genre de thymélacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux ornementaux.

DAPHNIE (*daf-nî*) n. f. Genre de crustacés des eaux douces. (On dit vulgairem. PUCE D'EAU.)

DAPIFER (*fèr*) n. m. (du lat. *dapes, dapis*, mets, et *ferre*, porter). Au moyen âge, celui des officiers de la maison royale qui servait le souverain à table.

DARAISE (*rè-ze*) n. f. Déversoir d'un étang.

DARD (*dar*) n. m. (orig. germ.). Hampe de bois, armée d'une pointe de fer : *les Francs étaient armés d'une sorte de dard*. *Fig*. Trait acéré : *dard de la satire*. Langue du serpent. Aiguillon de l'abeille et de certains insectes. Pistil. *Archit*. Ornement en flèche qui sépare les oves. *Ichtyol*. Nom vulgaire de la vandoise.


Dard.

DARDEMENT (*de-man*) n. m. Action de darder.

DARDER (*dé*) v. t. Frapper avec un dard. Lancer avec force. *Fig*. : *le soleil darde ses rayons brûlants*.

DARDIÈRE n. f. Piège à chevreuil.

DARDILLON (*ll* mll.) n. m. Petit dard.

DARE-DARE loc. adv. *Fam*. Promptement, en toute hâte : *arriver dare-dare*.

DARIOLE n. f. Sorte de flan fait de farine, de beurre, d'œufs et de lait.

DARIQUE n. f. Monnaie d'or pur des anciens Perses, à l'image de Darius.

DARNE n. f. (bas bret. *darn*). Tranche d'un poisson : *une darne de saumon*.

DARSE ou **DARCE** n. f. (ital. *darsena*). Bassin d'un port, surtout dans la Méditerranée.

DARSINE ou **DARCINE** n. f. Petite darse.

DARTOIS (*toi*) n. m. Gâteau feuilleté, à la frangipane ou aux confitures. Syn. GÂTEAU A LA MANON.

DARTRE n. f. (orig. celt.). Nom vulgaire de diverses maladies de la peau, qui produisent des croûtes, des exfoliations. — Il faut laver les dartres avec de l'eau additionnée de quelques grammes de borate de soude, et les badigeonner avec de la teinture d'iode.

DARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. De la nature des dartres : *affection dartreuse*.

DARWINIEN, ENNE (*da-rou-i-ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la doctrine de Darwin.

DARWINISME (*da-rou-i-nis-me*) n. m. Doctrine de Darwin. (V. DARWIN, *Part. hist.*)

DARWINISTE (*da-rou-i-nis-te*) n. Partisan de la doctrine de Darwin.

DASYPELTIS (*zi-pèl-tiss*) n. m. Genre de couleuvres de l'Afrique du Sud, non venimeuses, et qui atteignent un mètre de long.

DASYPODE (*zi*) n. m. Genre d'abeilles solitaires, communes en France.

DASYURE (*zi*) n. m. Genre de marsupiaux d'Australie, qui vivent dans les arbres.

DATAIRE (*tè-re*) n. m. Officier du Vatican, qui préside à la daterie.

DATE n. f. (du lat. *datum*, donné). Temps précis où un événement a eu lieu : *tout acte authentique doit porter sa date*. Chiffre qui l'indique. (V. *Part. hist.*)

DATER (*té*) v. t. (de *date*). Mettre la date : *dater une lettre*. V. i. Commencer à compter depuis... *Fig*. Remonter à, faire époque.

DATERIE (*rî*) n. f. Chancellerie du Vatican, qui expédie les affaires réglées par le pape en dehors du consistoire (grâces, dispenses, etc.). Office de dataire.

DATIF, IVE adj. (lat. *dativus*). Conféré par voie judiciaire : *tuteur datif*. *Gramm*. Qui est de la nature du datif : *préposition dative*. N. m. Dans les langues à déclinaison, cas qui marque l'attribution, la destination.


Dattier.

DATION (*si-on*) n. f. (lat. *datio*). Action de confier judiciairement : *dation de conseil judiciaire*. Action de donner comme payement.

DATTE (*da-te*) n. f. (du lat. *dactylus*, doigt). Fruit du dattier, qui croît en longues grappes ou régimes : *les dattes sont un aliment précieux pour les Sahariens*.

DATTIER (*da-ti-é*) n. m. Genre de palmiers des pays chauds, dont le fruit est la datte : *le dattier demande à la fois un sol humide et un ardent soleil*.

DATURA n. m. invar. Genre de solanacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux vénéneux. (Le datura le plus remarquable est le *datura stramonium*, plus connu sous le nom de *stramoine* ou *pomme épineuse*.)


Datura.

DAUBE (*dô-be*) n. f. (ital. *dobba*). Manière de faire cuire certaines viandes, à la braisière. Viande ainsi préparée.

DAUBER (*dô-bé*) v. t. Battre à coups de poing. *Fig*. v. t. et v. i. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un*. Cuire en daube.

DAUBEUR, EUSE (*dô, eu-ze*) n. et adj. Personne qui aime à dauber, à railler, à médire.

DAUBIÈRE (*dô*) n. f. Sorte de braisière pour accommoder une viande en daube.

DAUMONT (À la) loc. adv. employée en parlant d'un attelage à la manière du duc d'Aumont qui en introduisit l'usage sous la Restauration. Cet attelage se compose de quatre chevaux attelés sans volée, conduits par deux postillons : *calèche attelée, conduite à la daumont*. (On écrit aussi *à la d'Aumont*). Substantiv. : *une élégante daumont* (ou *d'Aumont*.)


Dauphin.

DAUPHIN (*dô*) n. m. (lat. *delphinus*). Genre de mammifères cétacés delphinidés, vivant par troupes dans toutes les mers et atteignant trois mètres de long : *les anciens regardaient le dauphin comme l'ami de l'homme*. *Mar*. Syn. de JOTTEREAU.

DAUPHIN (*dô*) n. m. Souverain du Dauphiné, puis fils aîné du roi de France. *Le Grand Dauphin*, le fils de Louis XIV. (V. *Part. hist.*)


Couronne de Dauphin.

DAUPHINE (*dô*) n. f. Femme du Dauphin de France.

DAUPHINELLE (*dô-fi-nè-le*) n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, ornementales et médicinales, qu'on nomme aussi *delphinette* et *pied-d'alouette*.


Daurade.

DAUPHINOIS, E (*dô-fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Du Dauphiné.

DAURADE (*dô*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, qu'on trouve dans les mers d'Europe, surtout dans la Méditerranée. — La daurade atteint cinquante centimètres de long; elle est d'un bleu argenté, avec un croissant d'or entre les yeux; sa chair est très délicate. (Ne pas confondre avec la *dorade*.)

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage.* Plus longtemps : *ne restez pas davantage.*

DAVIER (*vi-é*) n. m. (de *David* n. pr.). Instrument employé pour arracher les dents, les fragments osseux. Outil dont le tonnelier se sert pour faire entrer les cerceaux. Outil de menuisier et de forgeron, formé d'une barre de fer armée d'une mâchoire mobile.


Davier.

DAW ou **DAUW** (*da-ou* ou *dôv'*) n. m. Espèce de zèbre qui vit dans l'Afrique du Sud.

DE (lat. *de*) prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres* ; la matière : *table de noyer* ; l'extraction : *charbon de terre* ; la séparation : *éloigné de sa mère* ; les qualités personnelles : *homme de génie.* Signifie Avec : *saluer de la main.* Pendant : *partir de nuit.* Touchant : *parlons de cette affaire.* Par : *aimé de tous.* Depuis : *de Paris jusqu'à Rome.* Particule. (V. PARTICULE.) Article partitif. (V. DU.)

DE, DÉ ou **DES** préf. qui marque privation de l'état ou de l'action que comporte le mot auquel il est joint, l'origine ou le commencement de l'action.


Dé à coudre.

DÉ n. m. (lat. *digitale*). Etui de métal, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille.

DÉ n. m. (du lat. *datum*, ce qui est donné). Petit cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer.


Dé à jouer.

DEAD-HEAT (*dèd-ît'*) n. m. (angl. *dead*, morte, et *heat*, épreuve). *Turf.* Epreuve nulle, lorsque les chevaux arrivent tête à tête : *faire dead-heat.*

DÉALBATION (*si-on*) n. f. (du lat. *dealbare*, blanchir). Passage à la couleur blanche.

DÉAMBULATION (*an, si-on*) n. f. Action de déambuler ; marche. (Peu us.)

DÉAMBULATOIRE (*an*) n. m. Nef qui tourne autour du chœur d'une église.

DÉAMBULER (*an-bu-lé*) v. i. (lat. *deambulare*). Se promener, marcher. (Peu us.)

DÉBÂCLAGE ou **DÉBÂCLEMENT** (*man*) n. m. Action de débâcler : *débâclage d'un port.*

DÉBÂCLE n. f. Rupture des glaces : *la débâcle polaire donne naissance à de formidables icebergs.* *Fig.* Renversement de fortune, déroute : *la retraite de Russie amena la débâcle du premier Empire.*

DÉBÂCLER (*klé*) v. t. (préf. *dé*, et *bâcler*). Ouvrir, débarrasser : *débâcler un port.* V. i. Se dit d'une rivière au moment du dégel : *la rivière débâcle.*

DÉBÂCLEUR n. et adj. m. Préposé au débâclage.

DÉBAGOULER (*lé*) v. i. (de *bagou*). Vomir. V. t. *Fig.* et *pop.* : *débagouler des injures.*

DÉBALLAGE (*ba-la-je*) n. m. Action de déballer. Marchandises vendues à bas prix dans une installation de passage. Cette installation. ANT. **Emballage.**

DÉBALLER (*ba-lé*) v. t. (préf. *dé*, et *balle*). Défaire, vider une balle, une caisse. ANT. **Emballer.**

DÉBALLEUR (*ba-leur*) n. m. Marchand ambulant.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser : *la retraite devint une débandade.* **A la débandade,** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDER (*dé*) v. t. (préf. *dé*, et *bande*). Oter une bande, un bandage : *débander une plaie.* Détendre : *débander un arc.* **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent.*

DÉBANQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et *banc*). Dépouiller de ses bancs une embarcation. Gagner au jeu tout l'argent que le banquier a devant lui. V. i. Quitter un banc de pêche.

DÉBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. t. (préf. *dé*, et *baptiser*). Changer le nom d'une personne ou d'une chose : *la Convention débaptisa un grand nombre de rues de Paris.*

DÉBARBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. t. Nettoyer le visage. **Se débarbouiller** v. pr. Se laver le visage. *Fig.* et *fam.* Se tirer d'embarras.

DÉBARCADÈRE n. m. (de *débarquer*). Jetée, sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises des voyageurs. Quai d'arrivée des chemins de fer. (Son corrélatif est EMBARCADÈRE.)

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER (*dé*) v. t. (préf. *dé*, et *bard*). Décharger à quai. Transporter le bois coupé hors du taillis, la pierre hors de la carrière.

DÉBARDEUR n. m. et adj. Qui débarde. Personnage de carnaval, déguisé en ouvrier débardeur de fantaisie. (En ce sens, le fém. *débardeuse* est usité.)

DÉBARQUÉ (*ké*), **E** n. Sorti du navire ; descendu de voiture. *Un nouveau débarqué*, personne arrivée nouvellement de son pays.

DÉBARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débarquer. ANT. **Embarquement.**

DÉBARQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et *barque*). Enlever d'un navire, d'un bateau, d'un wagon : *débarquer des marchandises.* *Fig.* Se débarrasser de : *débarquer un collègue gênant.* V. i. Sortir d'un navire, d'un wagon : descendre à terre : *il débarqua à Brest.* N. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer.* ANT. **Embarquer.**

DÉBARRAS (*ba-ra*) n. m. Délivrance de ce qui embarrassait. Lieu où l'on met les objets encombrants : *cabinet qui sert de débarras.* ANT. **Embarras.**

DÉBARRASSER (*ba-ra-sé*) v. t. Enlever ce qui embarrasse : *débarrasser une porte.* *Fig.* Tirer d'embarras. ANT. **Embarrasser.**

DÉBARRER (*ba-ré*) v. t. Oter la barre de.

DÉBAT (*ba*) n. m. Différend, contestation : *trancher un débat.* Pl. Discussions politiques : *les débats de la Chambre.* Partie de l'instruction judiciaire, qui est publique : *suivre les débats d'un procès.*

DÉBATELAGE n. m. Déchargement d'un bateau.

DÉBATELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je débatelle.*) Retirer d'un bateau.

DÉBÂTER (*té*) v. t. Oter le bât : *débâter un âne.*

DÉBÂTIR v. t. Démolir, démonter, découdre : *débâtir une robe.*

DÉBATTRE (*ba-tre*) v. t. (préf. *dé*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Discuter : *débattre une question.* **Se débattre** v. pr. Etre débattu. Faire des efforts pour résister ou se dégager.

DÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action de faire abandonner son travail, son poste, à un ouvrier, etc.

DÉBAUCHE (*bô che*) n. f. Excès dans le boire et le manger. Dérèglement dans les mœurs. Excès, abus : *faire une débauche d'esprit.* ANT. **Sagesse.**

DÉBAUCHÉ, E (*bô*) n. et adj. Personne livrée à la débauche : *Alcibiade était le plus élégant débauché d'Athènes.* ANT. **Rangé, sage, vertueux.**

DÉBAUCHER (*bô-ché*) v. t. (préf. *dé*, et vx fr. *bauche*, lieu de travail). Détourner de l'atelier. — *Par ext.* Détourner de son devoir. Jeter dans la débauche. Corrompre.

DÉBAUCHEUR, EUSE (*bô, eu-ze*) n. Qui en débauche un autre. (Peu us.)

DÉBET (*bè*) n. m. (du lat. *debet*, signif. *il doit*). Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets.*

DÉBILE adj. (lat. *debilis*). Qui manque de forces ; faible : *le grand air est salutaire aux enfants débiles.* ANT. **Fort, robuste, vigoureux.**

DÉBILEMENT (*man*) adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT (*tan*), **E** adj. Qui débilite : *le climat tropical est débilitant.* N. m. Remède débilitant. ANT. **Fortifiant, réconfortant, tonique.**

DÉBILITATION (*si-on*) n. f. Affaiblissement accidentel. (Peu us.)

DÉBILITÉ n. f. (de *débile*). Grande faiblesse. Epuisement. ANT. **Verdeur, vigueur.**

DÉBILITER (*té*) v. t. (lat. *debilitare*). Affaiblir : *l'alcool débilite ses adeptes.* **Se débiliter** v. pr. S'affaiblir. ANT. **Conforter, réconforter, restaurer.**

DÉBILLARDER (*bi, ll* mll., *ar-dé*) v. t. Tailler une pièce de bois en enlevant les arêtes.

DÉBINAGE n. m. *Pop.* Action de débiner.

DÉBINE n. f. *Pop.* Etat misérable et piteux.

DÉBINER (*né*) v. t. *Pop.* Dénigrer.

DÉBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui débine.

DÉBIRENTIER (*ran-ti-é*) n. m. (de *débit*, et *rentier*). Celui qui doit une rente. (Vx.)

DÉBIT (*bi*) n. m. (de *débiter*). Vente ; vente prompte : *marchandise d'un débit facile.* Vente en détail : *débit de tabac. Comm.* Page du grand livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un. Manière de débiter le bois suivant l'usage qu'on veut en faire. (En ce sens, on dit aussi DÉBITAGE.) Quantité de liquide, de gaz, d'électricité, etc., fournie par une source quelconque dans l'unité de temps. *Fig.* Parler : *avoir le débit facile.*

DÉBITABLE adj. Qui peut être débité.

DÉBITAGE n. m. Action de débiter le bois ou la pierre.

DÉBITANT (*tan*), **E** n. Qui vend au détail.

DÉBITER (*té*) v. t. (du lat. *debitum*, chose due). Vendre ; vendre promptement et facilement. Détailler, exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc. Fournir une quantité de liquide, de gaz, etc., en un temps donné. Porter un article au débit d'un compte. *Fig.* Reciter, déclamer : *débiter un rôle.* Dire : *débiter des mensonges.*

DÉBITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. (de *débit* [*fam.*]). Qui dit, qui raconte : *débiteur de nouvelles.*

DÉBITEUR, TRICE n. (du lat. *debere*, supin *debitum*, devoir). Personne qui doit. Adjectiv. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit. *Abusiv.* pour *débitant* (*e*). Personne qui, dans un magasin, conduit les clients à la caisse, pour qu'ils y soldent ce qu'ils doivent. ANT. **Créancier, créditeur.**

DÉBITIF, IVE adj. Qui doit être débité. Qui figure au débit.

DÉBLAI (*blè*) n. m. (de *déblayer*). Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. Les terres elles-mêmes. ANT. **Remblai.**

DÉBLATÉRATION (*si-on*) n. f. Action de déblatérer. (Peu us.)

DÉBLATÉRER (*ré*) v. t. (du lat. *deblaterare*, bavarder. — Se conj. comme *accélérer*.) Débiter violemment : *déblatérer des sottises.* Absol. : *déblatérer contre quelqu'un*, en dire du mal.

DÉBLAVER (*vé*) v. t. (du préf. *dé*, et du lat. *bladum*, blé). Couper et enlever les blés de. (Peu us.)

DÉBLAYEMENT (*blè-ie-man*) ou **DÉBLAIEMENT** (*blè-man*) n. m. Action de déblayer.

DÉBLAYER (*blè-i-é*) v. t. (préf. *dé*, et *blé*; anciennement débarrasser une terre du blé. — Se conj. comme *balayer.*) Débarrasser de ce qui encombre : *déblayer une cour. Fig. Déblayer le terrain*, aplanir d'avance les difficultés. ANT. **Remblayer.**

DÉBLOCAGE n. m. *Impr.* Action de débloquer.

DÉBLOQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débloquer une place, un port.

DÉBLOQUER (*ké*) v. t. Obliger l'ennemi à lever un blocus : *l'armée gauloise ne put débloquer Alésia. Impr.* Remplacer les lettres bloquées par celles qui conviennent. ANT. **Bloquer.**

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après qu'on l'a bue. *Fig.* Chagrin, déception.

DÉBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de déboiser. Le résultat : *le déboisement des montagnes a favorisé la formation des torrents.*

DÉBOISER (*zé*) v. t. Arracher les bois d'un terrain : *les Pyrénées ont été inconsidérément déboisées.*

DÉBOÎTEMENT (*man*) n. m. Déplacement d'un os hors de son articulation. Luxation.

DÉBOÎTER (*té*) v. t. Oter de sa place un objet encastré dans un autre.

DÉBONDER (*dé*) v. t. Oter la bonde. V. i. Sortir subitement à flots : *lac qui a débondé.*

DÉBONDONNER (*do-né*) v. t. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE (*bo-nè-re*) adj. (de *bon*, et *aire*, disposition). Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire.* ANT. **Cruel, dur, méchant.**

DÉBONNAIREMENT (*bo-nè-re-man*) adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ (*bo-nè*) n. f. Bonté poussée jusqu'à la faiblesse. ANT. **Méchanceté, cruauté.**

DÉBORD (*bor*) n. m. Ecoulement considérable : *débord d'humeurs.* Doublure formant passepoil.

DÉBORDANT (*dan*), **E** adj. Qui déborde. *Fig.* Qui ne peut se contenir : *enthousiasme débordant.*

DÉBORDÉ, E adj. Déchaîné, dissolu. Qui ne peut suffire à une tâche : *être débordé de travail.*

DÉBORDEMENT (*man*) n. m. (de *déborder*). Action d'une rivière qui sort de son lit : *les débordements de la Loire ont été enrayés par des digues. Fig.* Excès, débauche : *Messaline se rendit célèbre par ses débordements.* Profusion : *débordement d'injures.*

DÉBORDER (*dé*) v. i. (préf. *dé*, et *bord*). Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée* (selon qu'on veut marquer l'action ou l'état). S'écouler en grande quantité : *bile qui déborde.* V. t. Oter la bordure. Dépasser le bord. Envahir. *Déborder une embarcation*, empêcher qu'elle ne frotte contre un navire.

DÉBOSQUAGE (*bos-ka-je*) n. m. (préf. *dé*, et lat. *boscus*, bois). Transport, hors d'une forêt, du bois coupé.

DÉBOSSELER (*bo-se-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je débosselle.*) Supprimer les bosses. ANT. **Bosseler.**

DÉBOSSER (*bo-sé*) v. t. *Mar.* Enlever les bosses.

DÉBOTTÉ ou **DÉBOTTER** (*bo-té*) n. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotté* ou *débotter.*

DÉBOTTER (*bo-té*) v. t. Tirer les bottes.

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé, d'une route, etc. : *Lyon est au débouché des principales routes des Alpes. Fig.* Point d'exportation pour les marchandises ; point d'arrivée pour les personnes.

DÉBOUCHEMENT (*man*) ou **DÉBOUCHAGE** n. m. Action de déboucher. Syn. de DÉBOUCHÉ.

DÉBOUCHER (*ché*) v. t. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille.* V. i. Sortir d'un endroit resserré. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc. : *la Saône débouche dans le Rhône à Lyon.* ANT. **Boucher.**

DÉBOUCHOIR n. m. Instrument, qui sert à déboucher. Bâton qui sert à nettoyer le soc de la charrue, de la terre qui l'encrasse. Outil de lapidaire.

DÉBOUCLER (*klé*) v. t. Dégager l'ardillon d'une boucle. Défaire une boucle. ANT. **Boucler.**

DÉBOUILLI (*bou, ll* mll.) ou **DÉBOUILLISSAGE** (*bou, ll* mll., *i-sa-je*) n. m. Immersion, dans l'eau bouillante, d'une étoffe, pour en éprouver la teinture.

DÉBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. t. Soumettre une étoffe à l'opération du débouilli.

DÉBOULÉ ou **DÉBOULER** (*lé*) n. m. Action de débouler : *tirer un lièvre au déboulé.*

DÉBOULER (*lé*) v. i. (préf. *dé*, et *bouler*). Partir à l'improviste devant le chasseur, en parlant du lièvre et du lapin : *un lapin déboulant du clapier.*

DÉBOULONNEMENT (*lo-ne-man*) ou **DÉBOULONNAGE** (*lo-na-je*) n. m. Action de déboulonner.

DÉBOULONNER (*lo-né*) v. t. Démonter ce qui était boulonné. *Fig.* : *déboulonner une réputation.*

DÉBOUQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débouquer. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER (*ké*) v. i. (préf. *dé*, et *bouque*). Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBAGE n. m. Lavage du minerai.

DÉBOURBER (*bé*) v. t. Oter la bourbe, tirer de la bourbe. Enlever à un poisson le goût de la bourbe. *Fig.* Tirer d'embarras. (Peu us.)

DÉBOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Nettoyage des dents des cardes. Bourre et déchets provenant du travail de la laine. Opération qui a pour but de faire tomber les poils d'une peau que l'on veut tanner.

DÉBOURREMENT (*bou-re-man*) n. m. Epanouissement des bourres des arbres.

DÉBOURRER (*bou-ré*) v. t. Oter la bourre. Vider une pipe de son tabac. ANT. **Bourrer.**

DÉBOURS (*bour*) n. m. (de *débourser*). Argent avancé (s'emploie surtout au plur.) : *rentrer dans ses débours.*

DÉBOURSÉ n. m. Syn. de DÉBOURS.

DÉBOURSEMENT (*man*) n. m. Action de débourser. ANT. **Remboursement.**

DÉBOURSER (*sé*) v. t. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement. ANT. **Embourser.**

DEBOUT (*bou*) adv. (de *de*, et *bout*). Sur pied, sur les pieds. Hors du lit, levé : *Vespasien voulut mourir debout.* Vivant, encore existant. *Mar. Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout !* il est temps de se lever. ANT. **Couché, assis.**

DÉBOUTÉ n. m. *Procéd.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de débouter.

DÉBOUTER (*té*) v. t. (préf. *dé*, et *bouter*). *Procéd.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER (*to-né*) v. t. Faire sortir des boutons de leurs boutonnières. *Fam. Rire, manger à ventre déboutonné*, avec excès, à satiété. **Se déboutonner** v. pr. Défaire ses boutons. *Fig.* et *fam.* Dire tout ce qu'on pense. ANT. **Boutonner.**

DÉBRAILLÉ (*bra, ll* mll., *é*), **E** adj. Se dit d'une personne dont les vêtements sont en désordre : *un bohème débraillé.* N. m. Mise trop négligée.

DÉBRAILLER (*bra, ll* mll., *é*) [**SE**] v. pr. (préf. *dé*, et anc. franç. *brail*, ceinturon). Se découvrir la poitrine. (Peu us.)

DÉBRAISAGE (*brè-za-je*) ou **DÉBRAISEMENT** (*brè-ze-man*) n. m. Action de debraiser.

DÉBRAISER (*brè-zé*) v. t. Oter la braise d'un four.

DÉBRAYAGE (*brè-ia-je*) n. m. Action de débrayer. (On dit aussi DÉSEMBRAYAGE.)

DÉBRAYER (*brè-ié*) v. t. (de *dé*, et *embrayer*). Retirer la communication qui unissait l'arbre moteur à un arbre secondaire, à une poulie, à un outil, à un train d'outils. (On dit aussi *désembrayer.*)

DÉBREDOUILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Au trictrac, empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDÉE (*dé*) n. f. Courte halte, où l'on ne fait que débrider son cheval.

DÉBRIDEMENT (*man*) n. m. Action de débrider : *le débridement d'une plaie.*

DÉBRIDER (*dé*) v. t. Oter la bride à une bête de somme : *débrider un cheval. Chir.* Inciser les brides ou les tissus qui étranglent un organe. *Débrider une plaie*, en inciser les bords pour permettre au pus de s'écouler. *Fig. Sans débrider*, sans interruption.

DÉBRIS (*bri*) n. m. (préf. *dé*, et *bris*. — S'emploie surtout au plur.) Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie : *il ne reste que des débris de ce qui fut Ninive.* Restes d'un repas : *manger les débris d'un pâté.*

DÉBROCHER (*ché*) v. t. Retirer de la broche. Défaire la brochure (d'un livre).

DÉBROUILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui se tire facilement d'affaire, d'embarras : *le troupier français est débrouillard.*

DÉBROUILLEMENT (*brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débrouiller. (Peu us.)

DÉBROUILLER (*brou, ll* mll., *é*) v. t. Démêler, remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.* **Se débrouiller** v. pr. *Fam.* Se tirer d'affaire. ANT. **Embrouiller.**

DÉBROUILLEUR, EUSE (*brou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui débrouille. (Peu us.)

DÉBROUSSAILLEMENT (*brou-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débroussailler.

DÉBROUSSAILLER (*brou-sa, ll* mll., *é*) v. t. Arracher les broussailles de : *débroussailler un sentier.*

DÉBRUTIR v. t. Dégrossir : *débrutir un diamant.*

DÉBRUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de débrutir.

DÉBUCHER (*ché*) v. i. (préf. *dé*, et *bûche*). Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. V. t. Faire débucher. N. m. Moment où la bête débuche. Sonnerie de trompe pour en avertir.

DÉBUSQUEMENT (*bus-ke-man*) n. m. Action de débusquer. (Peu us.)

DÉBUSQUER (*bus-ké*) v. t. (autre forme de DÉBUCHER). Chasser quelqu'un d'un poste avantageux : *débusquer l'ennemi d'un village.* ANT. **Embusquer.**

DÉBUSQUER (*bus-ké*) v. t. (préf. *dé*, et *busc*). Oter les buscs.

DÉBUT (*bu*) n. m. (de *débuter*). Premier coup, à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière : *faire ses débuts dans la diplomatie.* Commencement d'une affaire, d'un discours. ANT. **Clôture, fin.**

DÉBUTANT (*tan*), **E** n. et adj. Qui débute dans une carrière : *il faut encourager les débutants.*

DÉBUTER (*té*) v. i. (préf. *dé*, et *but*). Jouer le premier à certains jeux. Faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise. Jouer la première fois, ou à titre d'essai, sur un théâtre. V. t. *Jeu.* Oter du but. ANT. **Clôturer.**

DÉCA (du gr. *deka*, dix) préf. qui indique la multiplication par dix, dans les noms de mesures : *un décagramme.* (Abrév. **da.**)

DEÇÀ prép. De ce côté-ci. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. **Par deçà, en deçà, au deçà** loc. adv. et prép. De ce côté-ci. ANT. **Delà.**

DÉCACHETAGE n. m. Action de décacheter, en parlant des lettres. ANT. **Cachetage.**

DÉCACHETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je décachette.*) Ouvrir ce qui est cacheté. ANT. **Cacheter.**

DÉCADAIRE (*dè-re*) adj. Qui se rapporte aux décades du calendrier républicain. Qui vient tous les dix jours.

DÉCADE n. f. (gr. *dekas, ados*). Dizaine. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain. Partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou livres : *les décades de Tite-Live.*

DÉCADENCE (*dan-se*) n. f. (préf. *dé*, et lat. *cadere*, tomber). Commencement de la ruine, de la dégradation : *la décadence de l'empire de Charlemagne commença aussitôt après sa mort.* ANT. **Progrès.**

DÉCADENT (*dan*), **E** adj. Qui est en décadence : *une monarchie décadente.* N. m. pl. S'est dit des écrivains de l'école symboliste. S. un *décadent.*

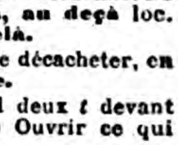
DÉCADI n. m. Dixième jour de la décade, dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. (préf. *déca*, et gr. *edra*, face). Solide à dix bases ou faces.

DÉCAFÉINER v. t. Débarrasser le café de son alcaloïde principal, la caféine.

DÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui tient du décagone. Qui a pour base un décagone : *prisme décagonal.*

DÉCAGONE n. m. (préf. *déca*, et gr. *gônia*, angle). Figure à dix angles et dix côtés.



Décagone.

DÉCAGRAMME (*gra-me*) n. m. Poids de dix grammes. (Abrév. **dag.**)

DÉCAISSEMENT (*kè-se-man*) ou **DÉCAISSAGE** (*kè-sa-je*) n. m. Action de décaisser.

DÉCAISSER (*kè-sé*) v. t. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.* Payer de sa caisse : *décaisser une somme.* ANT. **Encaisser.**

DÉCALAGE n. m. Action de décaler. Déplacement dans l'espace ou le temps.

DÉCALCOMANIE (*nî*) n. f. (de *décalquer*, et *manie*). Procédé qui permet de transporter des images coloriées sur la porcelaine, le verre, etc.

DÉCALER (*lé*) v. t. Enlever les cales. Déplacer dans l'espace ou dans le temps. ANT. **Caler.**

DÉCALITRE n.m. Mesure de dix litres. (Abrév. *dal.*)

DÉCALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *deka*, dix, et *logos*, discours). Les dix commandements de la loi, donnés par Jéhovah à Moïse sur le Sinaï : *les préceptes du décalogue.*

DÉCALOTTER (*lo-té*) v. t. Oter la calotte, le dessus de : *décalotter un dôme.*

DÉCALQUAGE (*ka-je*) ou **DÉCALQUE** (*kal-ke*) n. m. Action de décalquer. Résultat de cette action.

DÉCALQUER (*ké*) v. t. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau sur une toile, une planche de cuivre, une poterie, etc.

DÉCALVANT (*van*), **E** adj. (préf. *dé*, et lat. *calvus*, chauve.) Qui rend chauve.

DÉCAMÈTRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres. (Abrév. *dam*). Chaîne d'arpenteur, longue de dix mètres.

DÉCAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de décamper. (Peu us.)

DÉCAMPER (*kan-pé*) v. i. Lever le camp. *Par ext.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. ANT. **Camper.**

DÉCAN n. m. (lat. *decanus*). Nom donné par les anciens astronomes à chaque dizaine de degrés de chacun des signes du zodiaque.

DÉCANAL, E, AUX adj. Qui a rapport au décanat.

DÉCANAT (*na*) n. m. (du lat. *decanus*, doyen). Dignité, fonction de doyen, sa durée.

DÉCANTATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCANTAGE** n. m. Action de décanter le vin, les liqueurs.

DÉCANTER (*té*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *canthus*, goulot). Transvaser un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCANTEUR n. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE ou **DÉCAPEMENT** (*man*) n. m. Action de décaper : *décapage à l'acide azotique.*

DÉCAPELAGE n. m. Action de décapeler.

DÉCAPELER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et *capeler*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décapelle.*) Enlever un capelage.

DÉCAPER (*pé*) v. t. (préf. *dé*, et *cape*). Nettoyer la surface d'un métal, d'un mur, d'une pierre.

DÉCAPER (*pé*) v. i. (préf. *dé*, et *cap*). Dépasser un cap pour gagner la haute mer.

DÉCAPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui décape.

DÉCAPITATION (*si-on*) n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITÉ, E n. Qui a subi la décapitation.

DÉCAPITER (*té*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *caput itis*, tête). Trancher la tête en exécution d'une sentence : *Richelieu fit décapiter Cinq-Mars et de Thou. Fig.* Priver de ce qu'il y a de principal : *après la mort de Danton et de Robespierre, la Révolution était décapitée.*

DÉCAPODES n. m. pl. (préf. *déca*, et gr. *pous, podos*, pied). Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes ambulatoires, comme les *écrevisses*, les *crabes*, etc. S. un *décapode.*

DÉCAPUCHONNER (*cho-né*) v. t. Oter le capuchon. *Fig.* Faire quitter les ordres (à un religieux).

DÉCARBONATER (*té*) v. t. Enlever l'acide carbonique d'une substance.

DÉCARBONISER (*zé*) v. t. Enlever le carbone d'une substance.

DÉCARBURANT (*ran*), **E** adj. Qui a la propriété d'enlever le carbone d'un corps.

DÉCARBURATEUR, TRICE adj. Qui produit la décarburation.

DÉCARBURATION (*si-on*) n. f. Opération à l'aide de laquelle on obtient, par affinage, la disparition de l'excès de carbone qui se trouve dans le fer.

DÉCARBURER (*ré*) v. t. Opérer la décarburation : *décarburer de la fonte.*

DÉCARÊMER (*mé*) [**SE**] v. pr. Se régaler de viande après le carême. Se dédommager d'une privation quelconque.

DÉCARRELAGE (*ka-re-la-je*) n. m. Action de décarreler. ANT. **Carrelage.**

DÉCARRELER (*ka-re lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décarelle.*) Oter les carreaux d'un plancher. ANT. **Carreler.**

DÉCARTONNER (*to-né*) v. t. (préf. *dé*, et *carton*). Enlever le carton de.

DÉCASTÈRE (*kas-tè-re*) n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes. (Abrév. *dast.*)

DÉCASTHÈNE (*sté-ne*) n. m. Unité de force qui équivaut à dix sthènes. (Abrév. *dasn.*)

DÉCASYLLABE (*sil-la-be*) ou **DÉCASYLLABIQUE** (*sil-la-bi-ke*) adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers :

Maî-tre cor-beau sur un ar-bre per-ché.

DÉCATHOLICISER (*si-zé*) v. t. Faire cesser d'être catholique.

DÉCATIR v. t. Oter l'apprêt, le cati d'une étoffe de laine. Syn. DÉLUSTRER.

DÉCATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de décatir ; son effet. Syn. DÉLUSTRAGE.

DÉCATISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVÉ, E adj. et n. Qui a tout perdu au jeu.

DÉCAVER (*vé*) v. t. Gagner toute la cave d'un joueur, à la bouillotte ou à tout autre jeu.

DÉCÉDER (*dé*) v. i. (du lat. *decedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*. Prend toujours l'auxiliaire *être*.) Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. ANT. **Naître.**

DÉCEINDRE (*sin-dre*) v. t. Oter la ceinture : *déceindre un enfant.* Détacher de sa ceinture. (Peu us.)

DÉCÈLEMENT (*man*) n. m. Action de déceler : *le décèlement d'un complot.*

DÉCELER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et *celer*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je décèle.*) Découvrir ce qui était caché : *son embarras décèle sa faute.* ANT. **Celer.**

DÉCEM (*sèm*) préf. tiré du lat. *decem* et qui indique un nombre de dix.

DÉCEMBRE (*san-bre*) n. m. (lat. *december*). Douzième et dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière décente : *se vêtir décemment.* ANT. **Indécemment.**

DÉCEMVIR (*sèm*) n. m. (lat. *decemvir*). Chez les Romains, membre d'un collège de dix personnes. Un des dix magistrats qui rédigèrent la loi des Douze Tables. (V. *Part. hist.*)

DÉCEMVIRAL, E, AUX (*sèm*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale.*

DÉCEMVIRAT (*sèm-vi-ra*) n. m. Dignité de décemvir. Gouvernement des décemvirs : *le décemvirat dura deux ans.*

DÉCENCE (*san-se*) n. f. (lat. *decentia*). Honnêteté extérieure ; bienséance. ANT. **Indécence.**

DÉCENNAIRE (*sèn-nè-re*) adj. Qui procède par dix : *numération décennaire.*

DÉCENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *decem*, et lat. *annus*, année). Qui dure dix ans : *magistrature décennale.* Qui revient tous les dix ans : *fête décennale ; jeux décennaux.*

DÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *decens* ; de *decet*, il convient). Conforme à la décence : *mise décente.* ANT. **Indécent, déshonnête, immodeste.**

DÉCENTRALISATEUR, TRICE (*san, li-za*) adj. Qui concerne la décentralisation. N. m. Partisan de la décentralisation : *les décentralisateurs.*

DÉCENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de décentraliser : *l'Angleterre est allée très loin dans la décentralisation administrative.*

DÉCENTRALISER (*san, li-zé*) v. t. Donner une certaine autonomie aux différentes parties d'un État.

DÉCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. S'emploie comme syn. de DÉCENTREMENT.

DÉCENTREMENT (*san-tre-man*) n. m. Action de décentrer. *Optiq.* Défaut de concours dans les centres des lentilles. Action de déplacer (en hauteur ou en largeur) l'objectif d'un appareil de photographie, pour modifier l'emplacement du point de fuite.

DÉCENTRER (*san-tré*) v. t. Effectuer le décentrement de.

DÉCEPTION (*sep-si-on*) n. f. (lat. *deceptio*). Action de décevoir. Action d'être déçu.

DÉCERCLER (*sèr-klé*) v. t. Enlever les cercles.

DÉCERNER (*sèr-né*) v. t. (lat. *decernere*). Ordonner juridiquement : *décerner un mandat d'arrêt.* Accorder : *décerner un prix.*

DÉCÈS (*sè*) n. m. (du lat. *decessus*, départ). Mort naturelle, en parlant de l'homme : *tout décès doit être constaté par le médecin de l'état civil.* ANT. **Naissance.**

DÉCEVABLE adj. (de *décevoir*). Sujet à être trompé.

DÉCEVANT (*van*), **E** adj. (même étym.). Qui abuse, qui séduit : *apparences décevantes.*

DÉCEVOIR v. t. (lat. *decipere ;* de *capere*, saisir). Abuser, tromper, duper : *Alcibiade déçut la confiance des Athéniens.*

DÉCHAÎNEMENT (*chè-ne-man*) n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions, des vents.*

DÉCHAÎNER (*chè-né*) v. t. Détacher de la chaîne : *déchaîner un chien. Fig.* Exciter, irriter : *déchaîner des passions.* ANT. **Enchaîner.**

DÉCHALASSER (*la-sé*) v. t. Oter les échalas.

DÉCHALER (*lé*) v. i. Baisser, en parlant de la marée. Être à découvert : *la plage déchale.*

DÉCHANT (*chan*) n. m. Dans le plain-chant, sorte de contrepoint, mesuré primitivement à deux parties. Partie d'ornement ajoutée au plain-chant par les chantres ou les fidèles.

DÉCHANTER (*té*) v. i. *Fam.* Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter.*

DÉCHAPERONNER (*ro-né*) v. t. Enlever le chaperon d'un oiseau de proie dressé pour le vol. *Déchaperonner un mur*, en enlever le chaperon.

DÉCHARGE n. f. Action d'enlever la charge. Action de décharger simultanément plusieurs armes à feu. Acte par lequel on tient quitte d'une obligation : *donner décharge.* Lieu où l'on décharge les décombres. Lieu d'une maison, où l'on serre les objets qui ne sont pas d'un usage journalier. Ce qui sert à faire écouler des eaux accumulées. Pièce de construction, servant à diminuer la charge du point d'appui. *Décharge électrique*, phénomène qui se produit quand un corps électrisé perd sa charge d'électricité. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement. (Peu us. en ce dernier sens.)

DÉCHARGEMENT (*man*) n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc. ANT. **Chargement.**

DÉCHARGEOIR n. m. Endroit où l'eau se décharge. Conduit ou vanne par où s'écoule le trop-plein d'un bassin. Rouleau sur lequel s'enroule l'étoffe, dans le métier à tisser.

DÉCHARGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déchargeais, nous déchargeons.*) Oter la charge : *décharger un bateau. Fig.* Soulager : *décharger l'estomac.* Diminuer l'impôt : *décharger les contribuables.* Dispenser : *décharger d'un devoir.* Faire disparaître la charge d'une arme à feu soit en l'ôtant, soit en la faisant éclater : *décharger un fusil.* Donner cours à : *décharger sa bile.* Justifier par son témoignage : *décharger un accusé. Décharger sa conscience*, mettre à couvert sa responsabilité. V. i. Faire tache : *encre qui décharge.* ANT. **Charger.**

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises : *les déchargeurs du port, de la halle.*

DÉCHARNÉ, E adj. Privé de chair. Très maigre : *un visage décharné.*

DÉCHARNER (*né*) v. t. (préf. *dé*, et *chair*). Oter les chairs. Amaigrir : *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Pas de danse fait vers la gauche, par opposition au *chassé*.

DÉCHAUMAGE (*chô*) n. m. Action de déchaumer.

DÉCHAUMER (*chô-mé*) v. t. Enterrer le chaume avec la bêche ou la charrue. Donner un premier labour.

DÉCHAUMEUSE (*chô-meu-ze*) n. f. Charrue légère servant au déchaumage.

DÉCHAUSSAGE (*chô-sa-je*) ou **DÉCHAUSSEMENT** (*chô-se-man*) n. m. Action de déchausser.

DÉCHAUSSÉ (*chô-sé*) ou **DÉCHAUX** (*chô*) adj. m. Se dit des carmes de la réforme de Sainte Thérèse, qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales.

DÉCHAUSSER (*chô-sé*) v. t. Oter à quelqu'un sa chaussure. Dénuder par le pied, la base, la racine : *déchausser un arbre, un mur.* **Se déchausser** v. pr. Oter sa chaussure. Se dénuder jusqu'à la racine : *dents qui se déchaussent.* ANT. **Chausser.**

DÉCHAUSSEUSE (*chô-seu-ze*) n. f. Charrue spéciale pour la vigne.

DÉCHAUSSOIR (*chô-soir*) n. m. Instrument de chirurgie, pour déchausser les dents. Instrument pour déchausser les arbres.

DÈCHE n. f. *Pop.* Gêne excessive. Misère.

DÉCHÉANCE n. f. (de *déchoir*). Perte d'un droit. Perte d'une autorité : *la déchéance de Louis XVI fut proclamée par la Convention.* Chute, disgrâce.

DÉCHÉNITE n. f. Vanadate naturel de plomb.

DÉCHET (*chè*) n. m. (de *déchoir*). Ce qui est perdu dans l'emploi d'une matière : *déchets de viande, de laine. Fig.* Discrédit, altération, diminution.

DÉCHEVELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je déchevelle.*) Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHEVÊTRER (*tré*) v. t. Enlever le licou ou chevêtre d'une bête de somme.

DÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Que l'on peut déchiffrer : *écriture déchiffrable.* ANT. **Indéchiffrable.**

DÉCHIFFREMENT (*chi-fre-man*) n. m. Action de déchiffrer : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER (*chi-fré*) v. t. (préf. *dé*, et *chiffre*). Expliquer ce qui est écrit en chiffres : *déchiffrer une dépêche.* Lire ce qui est mal écrit. *Fig.* Démêler ce qui est obscur : *déchiffrer une énigme.* Lire de la musique à première vue : *déchiffrer une romance.*

DÉCHIFFREUR, EUSE (*chi-freur, eu-ze*) n. Qui excelle à déchiffrer.

DÉCHIQUETÉ, E (*ke*) adj. Se dit des feuilles à bords découpés inégalement. *Fig.* Haché : *phrases isolées, décousues, déchiquetées.*

DÉCHIQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déchiquette.*) Couper par taillades et par petites parties : *déchiqueter la peau.*

DÉCHIQUETURE (*ke*) n. f. Découpure faite dans une étoffe. (Peu us.)

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train de bois.

DÉCHIRANT (*ran*), **E** adj. Qui navre, déchire le cœur : *pousser des cris déchirants.*

DÉCHIREMENT (*man*) n. m. Action de déchirer. *Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes. *Déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes : *déchirements politiques.*

DÉCHIRER (*ré*) v. t. (préf. *dé*, et ancien allem. *sherran*, déchirer). Rompre, mettre en pièces : *déchirer une étoffe. Fig.* Causer une vive douleur : *bruit qui déchire les oreilles.* Tourmenter : *déchirer l'âme.* Diffamer : *déchirer son prochain.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant. Division des tissus par un effort violent. *Fig. : les déchirures de l'écorce terrestre.*

DÉCHLORURÉ, E adj. Sans sel : *régime déchloruré.*

DÉCHOIR v. i. (préf. *dé*, et *choir*. — *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparf. *Je déchus, nous déchûmes. Je décherrai, nous décherrons. Je décherrais, nous décherrions. Que je déchoie, que nous déchoyions. Que je déchusse, que nous déchussions.* Point de part. prés. *Déchu, e.* Prend l'auxil. *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Tomber dans un état moins brillant : *déchoir de son rang ; déchoir dans l'estime.* ANT. **Monter, progresser.**

DÉCHOUER (*chou-é*) v. t. V. DÉSÉCHOUER.

DÉCHRISTIANISATION (*kris-ti, za-si-on*) n. f. Action de déchristianiser, de se déchristianiser.

DÉCHRISTIANISER (*kris-ti, zé*) v. t. Faire cesser d'être chrétien. ANT. **Christianiser.**

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé : *souverain déchu.* Qui a perdu par le péché la grâce divine. N. m. : *tendre la main aux déchus.*

DÉCI (du lat. *decem*, dix). préfixe indiquant. pour les unités de mesure, la division d'une grandeur par dix : *décistère*. (Abrév. d.)

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un are (10 mètres carrés). [Inus.]

DÉCIDÉ, E adj. Sur quoi on a pris une décision : *c'est une affaire décidée*. Déterminé. Ferme, résolu : *caractère décidé*. ANT. **Indécis, flottant, incertain.**

DÉCIDÉMENT (*man*) adv. D'une manière décidée. D'une manière décisive.

DÉCIDER (*dé*) v. t. (lat. *decidere*). Porter son jugement sur une chose contestée. Terminer. Arrêter, décréter. Déterminer : *décider quelqu'un à partir*. V. i. Disposer en maître : *décider de la paix*. **Se décider** v. pr. Prendre un parti, une résolution.

DÉCIGRADE n. m. Un dixième de grade. (Abrév. d*gr*.)

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme (Abrév. d*g*.)

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre. (Abrév. d*l*.)

DÉCIMABLE adj. Sujet à la dîme : *terre décimable*.

DÉCIMAL, E, AUX adj. (lat. *decimalis* ; de *decem*, dix). Qui a pour base le nombre dix : *composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes d'unité : fraction décimale. Système décimal*, système numérique métrologique, qui procède par puissances de dix. N. f. Chacun des chiffres qui entrent dans une fraction décimale : *séparer les décimales d'un produit*.

DÉCIMALITÉ n. f. Caractère de ce qui est décimal.

DÉCIMATEUR n. m. Celui qui avait le droit de lever la dîme : *le curé, avant 1789, était le principal décimateur de sa paroisse*.

DÉCIMATION (*si-on*) n. f. Action de décimer.

DÉCIME n. m. (du lat. *decimus*, dixième). Dixième partie du franc.

DÉCIMER (*mé*) v. t. (lat. *decimare*). Faire périr une personne sur dix, d'après le sort : *les dictateurs décimaient les troupes qui avaient fui*. *Fig*. Faire périr un grand nombre de personnes : *la peste décima l'armée de Saint Louis, à Tunis*.

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre. (Abrév. d*m*.) Règle divisée en centimètres et millimetres.

DÉCIMILLI préfixe indiquant, pour les unités de mesure, la division d'une grandeur par dix mille. (Abrév. d*m*.).

DÉCIMO (*dé*) adv. (lat. *decimo*). Dixièmement.

DÉCINTRAGE ou **DÉCINTREMENT** (*man*) n. m. Action de décintrer : *le décintrage d'une arche*.

DÉCINTRER (*tré*) v. t. Oter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte, une arcade, etc. : *on ne doit décintrer les voûtes que quand elles sont sèches*.

DÉCISIF (*zif*), **IVE** adj. Qui décide : *bataille décisive*. Hardi, tranchant : *ton décisif*.

DÉCISION (*zi-on*) n. f. (lat. *decisio*). Action de décider : *prendre une décision*. Résolution, courage : *montrer de la décision*. ANT. **Indécision, hésitation, irrésolution.**

DÉCISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière décisive. (Peu us.)

DÉCISOIRE (*si-zoi-re*) adj. Décisif. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE (*sis-tè-re*) n. m. Mesure de volume, qui est la dixième partie du stère. (Abrév. d*st*.)

DÉCISTHÈNE (*sis-tè-ne*) n. m. Un dixième du sthène. (Abrév. d*sn*.)

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig*. Orateur, écrivain emphatique. Adj. Emphatique, ampoulé : *Juvénal est souvent déclamateur*.

DÉCLAMATION (*si-on*) n. f. (lat. *declamatio*). Art, action, manière de déclamer. *Fig*. Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation*. Chez les Romains, exercice oratoire.

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire*.

DÉCLAMER (*mé*) v. t. (lat. *declamare*). Réciter à haute voix, avec le ton et les gestes convenables : *déclamer des vers*. V. i. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice*. Réciter, débiter d'un ton emphatique.

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *partage déclaratif d'une propriété*.

DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Action de déclarer. Enonciation : *déclaration de biens*. Aveu de son amour. *Déclaration de guerre*, acte par lequel une puissance déclare la guerre à une autre. (V. *Part. hist.*)

DÉCLARATOIRE adj. Dr. Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire*.

DÉCLARER (*ré*) v. t. (lat. *declarare* ; de *clarus*, évident). Faire connaître : *déclarer ses intentions*. Signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre*. **Se déclarer** v. pr. Se manifester ouvertement : *maladie qui se déclare*. Faire connaître ses sentiments. Prendre parti : *se déclarer pour un candidat*.

DÉCLASSÉ (*kla-sé*), **E** adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, de son état : *c'est un déclassé. Fort déclassé*.

DÉCLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de déclasser. ANT. **Classement.**

DÉCLASSER (*kla-sé*) v. t. Déranger des objets classés. Arracher à son milieu naturel. Rayer du rôle de l'inscription maritime. ANT. **Classer.**

DÉCLENCHE (*klan-che*) n. f. Appareil destiné à séparer deux pièces d'une machine. (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHE.)

DÉCLENCHEMENT (*man*) n. m. Action de déclencher : *le déclenchement d'une porte*. Syn. de DÉCLENCHE (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHEMENT.)

DÉCLENCHER (*ché*) v. t. Manœuvrer la déclenche pour séparer deux pièces qui étaient liées. (On écrit aussi, à tort, DÉCLANCHER.) *Fig*. Mettre en mouvement : *déclencher une attaque*.

DÉCLIC (*klik*) n. m. Mécanisme à crochet, qui active ou arrête le mouvement d'une machine.

DÉCLIMATER (*té*) v. t. Changer de climat une personne, un animal, une plante. ANT. **Acclimater.**

DÉCLIN n. m. (de *décliner*). Etat d'une chose qui arrive à la fin de sa course : *déclin du jour, de la vie*. Au fig. : *la gloire de Racine coïncida avec le déclin de Corneille*. ANT. **Progrès.**

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON (*nè-zon*) n. f. *Gram*. Dans les langues à flexion, modification des désinences suivant les genres, les nombres et les cas : *la déclinaison latine a six cas*. *Astr*. Distance d'un astre à l'équateur céleste. *Déclinaison magnétique*, angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport au méridien géographique : *tables de déclinaison*.

DÉCLINANT (*nan*), **E** adj. Qui décline, s'affaiblit : *puissance déclinante*. Qui dévie.

DÉCLINATEUR n. m. Syn. de DÉCLINATOIRE.

DÉCLINATIF, IVE adj. Qui appartient à la partie déclinable des mots : *les syllabes déclinatives*.

DÉCLINATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCLINEMENT** (*man*) n. m. Pente. Action de décliner.

DÉCLINATOIRE n. m. *Dr*. Acte par lequel un plaideur décline, conteste la compétence. Adjectiv. Qui a pour but de décliner une juridiction : *fins, exceptions déclinatoires*.

DÉCLINER (*né*) v. i. (lat. *declinare*). Déchoir, pencher vers sa fin : *les forces déclinent avec l'âge*. S'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée. S'éloigner de l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. t. Refuser : *décliner un honneur*. *Gram*. Faire varier dans sa désinence suivant les genres, nombres et cas. *Dr*. Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal*. *Fig*. *Décliner son nom*, se nommer. ANT. **Monter, progresser.**

DÉCLIQUER (*ké*) v. t. (de *dé*, et *cliquet*). Faire jouer le déclic d'un appareil.

DÉCLIQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de décliqueter.

DÉCLIQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je décliquette*.) Dégager le cli-

quet d'une montre ou d'une pendule, des dents du rochet.

DÉCLIVE adj. (lat. *declivis*). Qui va en pente : *terrain déclive*. N. f. : *chaussée en déclive*.

DÉCLIVER (*vé*) v. i. (de, *déclive*). Etre incliné. S'incliner.

DÉCLIVITÉ n. f. (*de déclive*). Etat de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain*.

DÉCLORE v. t. Oter la clôture. ANT. **Clore.**

DÉCLOUER (*klou-é*) v. t. Defaire ce qui était cloué. ANT. **Clouer.**

DÉCOCHEMENT (*man*) n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et *coche*, entaille). Lancer avec un arc ou un appareil analogue : *décocher une flèche*. *Fig.* : *décocher une épigramme*.

DÉCOCTÉ n. m. Produit d'une decoction.

DÉCOCTION (*kok-si-on*) n. f. (lat. *decoctio*). Action de faire bouillir des drogues ou des plantes dans un liquide. Le produit qui en résulte.

DÉCOHÉREUR n. m. Petit marteau qui frappe le radio-conducteur (tube à limaille ou *cohéreur*) pour interrompre la cohésion des parcelles de limaille.

DÉCOIFFAGE (*koi-fa-je*) n. m. Action d'enlever la coiffe d'une fusée de projectile.

DÉCOIFFEMENT (*koi-fe-man*) n. m. Action de décoiffer.

DÉCOIFFER (*koi-fé*) v. t. Défaire la coiffure : déranger les cheveux. *Décoiffer une bouteille*, ôter l'enveloppe du bouchon. ANT. **Coiffer.**

DÉCOINCEMENT (*se-man*) n. m. Action de décoincer : *le décoincement des rails*.

DÉCOINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le second *c* devant *a* et *o* : *il décoinça, nous décoinçons*.) Enlever les coins : *décoincer des rails*.

DÉCOLÉRER (*ré*) v. i. (Se conj. comme *accélérer*.) Cesser d'être en colère : *il ne décolérait pas*.

DÉCOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de décoller.

DÉCOLLATION (*ko-la-si-on*) n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste*.

DÉCOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de décoller, de se décoller. *Chir.* Séparation anormale de tissus adhérents : *décollement de la rétine*.

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. t. Détacher ce qui était collé. ANT. **Coller.** V. i. Quitter le sol (avion).

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *collum*, cou). Couper le cou, trancher la tête.

DÉCOLLETAGE (*ko-le-ta-je*) n. m. Action de mettre à nu le cou, la gorge, etc. Action de décolleter une robe. Action de couper la partie supérieure de certaines plantes cultivées (betterave, carotte, etc.), pour prévenir le développement ultérieur du bourgeon. Travail des menues pièces (v. BOULON, TUBES, etc.) de cuivre ou de fer.

DÉCOLLETÉ n. m. Partie décolletée du cou, d'un vêtement : *en grand décolleté*.

DÉCOLLETER (*ko-le-té*) v. t. (préf. *dé*, et *collet*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette. : *je décollette*). Découvrir le cou, la gorge, les épaules. Couper ou rabattre le collet d'un vêtement.

DÉCOLORANT (*ran*), **E** adj. Qui décolore. N. m. : *le noir de fumée est un décolorant*. ANT. **Colorant.**

DÉCOLORATION (*si-on*) n. f. Perte de la couleur : *l'obscurité amène la décoloration des végétaux*. ANT. **Coloration.**

DÉCOLORÉ, E adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig.* *Style décoloré*, sans vigueur. ANT. **Coloré.**

DÉCOLORER (*ré*) v. t. Altérer, effacer la couleur : *le soleil décolore les nuances vives ; le vinaigre décolore les lèvres*. ANT. **Colorer.**

DÉCOMBRES (*kon-bre*) n. m. pl. (préf. *dé*, et bas lat. *combrus*, barrage). Débris d'un édifice démoli ou renversé ; ruines, débris : *Samson s'ensevelit sous les décombres du temple de Dagon*.

DÉCOMMANDER (*ko-man-dé*) v. t. Annuler une commande. ANT. **Commander.**

DÉCOMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre incomplet. ANT. **Compléter.**

DÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être décomposé : *substance décomposable*.

DÉCOMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui provoque la décomposition.

DÉCOMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Qui a subi la décomposition : *corps décomposé*. Altéré : *visage décomposé par la douleur*.

DÉCOMPOSER (*kon-po-zé*) v. t. Séparer en ses éléments : *décomposer l'eau*. Corrompre : *la chaleur décompose les viandes*. **Se décomposer** v. pr. Devenir, être décomposé. ANT. **Composer.**

DÉCOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Résolution d'un corps en ses principes : *la décomposition de l'eau s'obtient par la pile électrique*. Dérangement de l'aspect habituel : *décomposition des traits*. Altération ordinairement suivie de putréfaction : *la décomposition est la seule preuve certaine de la mort*. ANT. **Combinaison, composition.**

DÉCOMPRESSION (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de décomprimer : *la décompression brusque d'un gaz s'accompagne d'un froid vif*. ANT. **Compression.**

DÉCOMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. t. Faire cesser ou diminuer la compression. ANT. **Comprimer.**

DÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde. *Fig.* *Trouver du décompte*, avoir une deception. Décomposition d'une somme, payée ou à payer, en ses éléments de détail.

DÉCOMPTER (*kon-té*) v. t. Rabattre d'une somme. V. i. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTANT (*sèr-tan*), **E** adj. Qui déconcerte : *d'une impassibilité déconcertante*.

DÉCONCERTEMENT (*sèr-te-man*) n. m. Le fait d'être deconcerte. (Peu us.)

DÉCONCERTER (*sèr-té*) v. t. (préf. *dé*, et *concert*). Rompre les mesures prises par quelqu'un. Interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta*.

DÉCONFÈS, ESSE (*fè, fè-se*) adj. et n. (préf. *dé*, et *confès*). Qui ne s'est point confessé. Celui qui n'a fait aucun legs charitable pour le repos de son âme.

DÉCONFIRE v. t. (Se conj. comme *confire*.) Défaire entièrement dans une bataille. (Peu us.)

DÉCONFIT (*fi*), **E** adj. Interdit, décontenancé.

DÉCONFITURE n. f. Déroute. Ruine, situation d'une personne hors d'état de faire face à ses engagements : *la déconfiture d'un commerçant s'appelle faillite*. ANT. **Triomphe, succès.**

DÉCONGELER (*lé*) v. t. Ramener un corps congelé à son état ordinaire.

DÉCONJUGUER (*ghé*) v. t. Désunir deux pièces conjuguées.

DÉCONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*) v. t. Conseiller de ne pas faire. ANT. **Conseiller.**

DÉCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Perte de la considération. ANT. **Considération.**

DÉCONSIDÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Faire perdre la considération, l'estime : *les dernières années de Louis XV déconsidérèrent la monarchie*. **Se déconsidérer** v. pr. Perdre la considération dont on jouissait.

DÉCONSIGNER (*gné*) v. t. Affranchir de la consigne : *déconsigner des troupes*.

DÉCONTENANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le second c devant *a* et *o* : *il décontenança, nous décontenançons*.) Faire perdre contenance à quelqu'un. ANT. **Rassurer, enhardir.**

DÉCONVENUE (*nû*) n. f. Insuccès inattendu ou humiliant : *éprouver une déconvenue*.

DÉCOR n. m. Ce qui sert à décorer. *Par ext.* Apparences : *tout ceci n'est qu'un décor*. Décoration d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes, etc., ou de décorer les appartements. Adj. : *peintre décorateur*.

DÉCORATIF, IVE adj. Qui a rapport, qui est propre à la décoration : *art, talent décoratif*. *Fig.* Se dit de qui a une belle prestance.

DÉCORATION (*si-on*) n. f. Embellissement, ornement. Art du décorateur. Représentation du lieu où se passe l'action au théâtre. Signe distinctif d'un ordre de chevalerie.

DÉCORDER (*dé*) v. t. Détortiller une corde.

DÉCORÉ, E adj. Orné ; qui porte une décoration : *soldat décoré*. N. : *les décorés de Juillet*.

DÉCORER (*ré*) v. t. (lat. *decorare*). Orner, parer : *décorer un appartement*. Rendre plus beau. Conférer un titre, etc. ANT. **Déparer, gâter, dégrader.**

DÉCORNER (*né*) v. t. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCORTICAGE** n. m. Action de décortiquer. Chute naturelle de l'écorce : *la décortication des arbres, des noix*.

DÉCORTIQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *cortex-icis*, écorce). Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, des grains, etc. : *décortiquer du riz, un chêne, des amandes*.

DÉCORUM (*rom*) n. m. (lat. *decorum*). Bienséance : *garder le décorum*. (N'a pas de plur.)

DÉCOUCHER (*ché*) v. i. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. t. (Se conj. comme *coudre*.) Défaire ce qui était cousu : *découdre un vêtement*. Déchirer par une blessure : *sanglier qui découd un chien*. V. i. *Fig. En découdre*, en venir aux mains : *l'ennemi s'avance ; nous allons en découdre*. ANT. **Coudre.**

DÉCOULEMENT (*man*) n. m. Flux de ce qui coule peu à peu. (Peu us.)

DÉCOULER (*lé*) v. i. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes*.

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPÉ, E adj. Se dit des feuilles dont les bords sont dentelés.

DÉCOUPER (*pé*) v. t. Couper par morceaux et, le plus souvent, avec art : *découper une volaille*. Détacher une figure d'un fond. Tailler en suivant les contours d'un dessin : *découper une image*.

DÉCOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui découpe. N. f. Machine à diviser la laine ; à découper les tissus brochés ; à découper le bois, etc.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER** (*plé*) n. m. Action de détacher les chiens couplés pour la chasse.

DÉCOUPLÉ, E adj. Bien pris dans sa taille : *jeune homme bien découplé*.

DÉCOUPLER (*plé*) v. t. (préf. *dé*, et *couple*). Détacher des chiens qui étaient couplés, c'est-à-dire attachés deux à deux. *Fig.* Lancer à la poursuite, mettre aux trousses.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper. Taillant d'une machine à fenderie. Syn. de DÉCOUPEUSE.

DÉCOUPURE n. f. Action de découper. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornements ; la chose découpée. Division des bords d'une feuille. Accident dans le contour des côtes : *les côtes du Péloponnèse présentent de nombreuses découpures*.

DÉCOURAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui est de nature à décourager : *une nouvelle décourageante*. ANT. **Encourageant.**

DÉCOURAGEMENT (*je-man*) n. m. Perte de courage, de l'énergie, abattement moral : *le découragement est la mort de l'âme*.

DÉCOURAGER (*jé*) v. t. (préf. *dé*, et *courage*. — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il découragea, nous décourageons*.) Abattre le courage : *l'injustice décourage les bonnes volontés*. Diminuer l'essor. **Se décourager** v. pr. Perdre le courage. ANT. **Encourager, ranimer, rassurer.**

DÉCOURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de découronner : *le découronnement d'un roi*. État d'un arbre découronné. ANT. **Couronnement.**

DÉCOURONNER (*ro-né*) v. t. Priver de la couronne. Dépouiller un arbre des branches supérieures ; *la tempête découronne les arbres*. Priver de ce qui paraît comme une couronne : *l'âge découronne le front*. ANT. **Couronner.**

DÉCOURS (*kour*) n. m. (lat. *decursus*). Décroissance de la lune. Déclin d'une maladie.

DÉCOUSU (*zu*), **E** adj. Dont la couture est défaite. Qui n'a pas de liaison : *style décousu*. **Le décousu** n. m. : *le décousu d'un discours*. ANT. **Cousu ; suivi.**

DÉCOUSURE (*zu-re*) n. f. Endroit décousu. Blessure faite à un chien par un sanglier ou un cerf.

DÉCOUVERT (*vèr*), **E** adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte. Pays découvert* : peu boisé. Loc. adv. **A découvert**, sans que rien protège : *combattre à découvert. Etre à découvert*, n'avoir pas de garantie des avances qu'on fait. *Vendre à découvert*, vendre en Bourse des valeurs qu'on ne possède pas. N. m. Situation d'une caisse qui livre des valeurs d'avance. ANT. **Couvert.**

DÉCOUVERTE (*vèr-te*) n. f. Action de découvrir ce qui était inconnu : *la découverte de l'Amérique*. L'objet découvert. Loc. adv. : **A la découverte**, pour découvrir, pour connaître.

DÉCOUVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui découvre : *les marins portugais du XVIe siècle furent de grands découvreurs*.

DÉCOUVRIR v. t. (préf. *dé*, et *couvrir*. — Se conj. comme *couvrir*.) Ôter ce qui couvrait. Trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor*. Commencer à apercevoir. Faire une découverte. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret*. V. i. *Etre* découvert par le retrait de la mer : *rocher qui découvre*. **Se découvrir** v. pr. Être découvert. S'éclaircir en parlant du temps. Être aperçu, visible. Ôter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. ANT. **Couvrir.**

DÉCRASSEMENT (*kra-se-man*) ou **DÉCRASSAGE** (*kra-sa-je*) n. m. Action de décrasser.

DÉCRASSER (*kra-sé*) v. t. Ôter la crasse. *Fig.* Tirer d'un état misérable. Dégrossir ; donner des connaissances indispensables. **Se décrasser** v. pr. Sortir d'un état d'abjection. ANT. **Encrasser.**

DÉCRASSOIR (*kra-soir*) n. m. Peigne à dents fines et serrées, qui sert à décrasser la tête.

DÉCRAVATER (*té*) v. t. Ôter la cravate. **Se décravater** v. pr. Ôter sa cravate.

DÉCRÉDITEMENT (*man*) n. m. Action de discréditer.

DÉCRÉDITER (*té*) v. t. (préf. *dé*, et *crédit*). Porter atteinte au crédit, à la considération, à l'honneur de quelqu'un. ANT. **Accréditer.**

DÉCRÉPI, E adj. (de *décrépir*). Qui a perdu son crépi : *mur décrépi*.

DÉCRÉPIR v. t. Enlever le crépi. **Se décrépir** v. pr. Perdre son crépi : *mur qui se décrépit sous l'influence des intempéries*.

DÉCRÉPISSAGE n. m. Action de décrépir.

DÉCRÉPIT (*pi*), **E** adj. (du lat. *decrepere*, supin *decrepitum*, jeter son dernier éclat). Vieux et cassé : *vieillard décrépit*.

DÉCRÉPITATION (*si-on*) n. f. (de *décrépiter*). Pétillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER (*té*) v. i. Pétiller. V. t. *Décrépiter du sel*, le calciner jusqu'à ce qu'il ne crépite plus.

DÉCRÉPITUDE n. f. (de *décrépit*). Dernier terme de la vieillesse, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*dé-kré-chèn'-do*) adv. mot ital.). *Mus.* En diminuant progressivement l'intensité des sons. N. m. : *un descrescendo*. ANT. **Crescendo.**

DÉCRET (*kré*) n. m. (lat. *decretum ;* de *decernere*, décider). Acte de pouvoir exécutif, dont l'objet est d'assurer le fonctionnement des services publics, ou l'exécution des lois (on distingue les décrets généraux et réglementaires, et les décrets spéciaux ou individuels) : *les décrets du président de la République sont signés par le ministre compétent*. **Décret-loi,** acte de l'exécutif ayant la valeur d'une loi. Au fig. : *les décrets de la Providence*.

DÉCRÉTALE n. f. Lettres des anciens papes réglant quelques points en litige.

DÉCRÉTER (*té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Ordonner par un décret : *la Convention décréta la levée en masse contre l'étranger. Décréter quelqu'un de prise de corps*, lancer un décret contre lui.

DÉCRI n. m. (de *décrier*). Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public*.

DÉCRIER (*kri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Déprécier, en parlant d'une personne ou d'une chose. Calomnier. ANT. **Prôner, vanter, exalter.**

DÉCRIRE v. t. (lat. *describere*. — Se conj. comme *écrire*.) Représenter, dépeindre par le discours *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse*.

DÉCROCHEMENT (*man*) n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et croc). Détacher un objet accroché. *Fig.* Atteindre, obtenir ! **Se décrocher** v. pr. Sortir du crochet. ANT. **Accrocher.**

DÉCROCHEZ-MOI-ÇA n. m. invar. *Pop.* Vêtement d'occasion. Boutique de fripier.

DÉCROCHOIR n. m. Instrument qui sert à décrocher.

DÉCROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de décroiser. Résultat de cette action.

DÉCROISER (*zé*) v. t. Décroiser ce qui était croisé : *décroiser les jambes.*

DÉCROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui décroît, qui diminue : *vitesse progressivement décroissante.*

DÉCROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. ou **DÉCROISSANCE** (*kroi-san-se*) n. f. Action de décroître. ANT. **Accroissement, croissance.**

DÉCROÎT (*kroi*) n. m. Décroissance de la lune, lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. i. (préf. *dé*, et *croître*. — Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *décru* ne prend pas l'accent circonflexe.) Diminuer : *les eaux décroissent.* On dit : *les eaux ont décru* ou *sont décrues*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) ANT. **Croître, grandir, augmenter, grossir.**

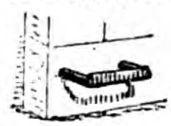
DÉCROTTAGE (*kro-ta-je*) n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER (*kro-té*) v. t. Oter la crotte de. *Fig.* Dépouiller de sa rusticité, de son ignorance.

DÉCROTTEUR (*kro-teur*) n. m. Dont le métier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTEUSE (*kro-teu-ze*) ou **DÉCROTTOIRE** (*kro-toi-re*) n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCROTTOIR (*kro-toir*) n. m. Lame de fer ou boîte garnie de brosses, à l'entrée d'un appartement, d'une maison, pour ôter la boue des chaussures.



Décrottoir.

DÉCRUE (*krû*) n. f. Action de décroître, en parlant des eaux ; quantité dont elles ont décru : *la décrue des torrents est aussi rapide que leur montée.*

DÉCRUER (*kru-é*), **DÉCRUSER** (*zé*) ou **DÉCREUSER** (*zé*) v. t. (préf. *dé*, et *cru* ou *écru*). Lessiver du fil ou de la soie écrue, pour les préparer à la teinture.

DÉCRÛMENT (*man*), **DÉCRUSAGE, DÉCREUSAGE** (*za-je*) ou **DÉCREUSEMENT** (*ze-man*) n. m. Action de décruer.

DECTIQUE (*dèk-ti-ke*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, des pays tempérés.

DÉÇU, E adj. (de *décevoir*). Qui a éprouvé une déception. Trompé ; non réalisé : *espoir déçu.*

DÉCUBITUS (*tuss*) n. m. (lat. *decubitus*). Attitude du corps, lorsqu'il repose sur un plan horizontal.

DÉCUIRASSER (*ra-sé*) v. i. Oter la cuirasse.

DÉCULASSER (*la-sé*) v. t. Oter la culasse : *déculasser un fusil, un canon.*

DÉCULOTTER (*lo-té*) v. t. *Fam.* Oter la culotte, le pantalon.

DÉCUPLE n. m. et adj. (lat. *decuplus*). Dix fois aussi grand : *une somme décuple.*

DÉCUPLEMENT (*man*) n. m. Action de décupler.

DÉCUPLER (*plé*) v. t. Rendre dix fois aussi grand. *Fig.* : *la colère décuplait ses forces.*

DÉCURIE (*rî*) n. f. (lat. *decuria*). Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. (lat. *decurio*). Chef d'une décurie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire : *les décurions étaient personnellement responsables de la rentrée de l'impôt.*

DÉCURRENT (*ku-ran*), **E** adj. (lat. *decurrens*). Se dit d'une feuille ou d'un pétiole qui se continuent le long d'une tige et y adhèrent.

DÉCUSCUTEUSE (*teu-ze*) n. f. Sorte de trieur, au moyen duquel on débarrasse les semences des graines de cuscute qu'elles renferment.

DÉCUSSÉ (*ku-sé*), **E** adj. (du lat. *decussis*, monnaie marquée d'un X). Se dit des feuilles opposées dont les paires se croisent en angles droits.

DÉCUVAGE n. m. ou **DÉCUVAISON** (*vè-zon*) n. f. Transvasement du vin de la cuve, dans les tonneaux.

DÉCUVER (*vé*) v. t. Opérer le décuvage.

DÉDAIGNABLE (*dè-gna-ble*) adj. Qui mérite d'être dédaigné : *injure dédaignable.*

DÉDAIGNER (*dè-gné*) v. t. Traiter ou regarder avec dédain : *on dédaigne les injures des malhonnêtes gens.* Négliger comme indigne de soi. ANT. **Admirer, apprécier, estimer.**

DÉDAIGNEUSEMENT (*dè-gneu-ze-man*) adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE (*dè-gneû, eu-ze*) adj. Qui trouve du dédain. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux.* ANT. **Respectueux, révérencieux.**

DÉDAIN (*din*) n. m. (de *dédaigner*). Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien. ANT. **Admiration, respect, estime.**

DÉDALE n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois.*

DÉDALÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Construit par Dédale. *Par ext.* Inextricable. (On dit aussi DÉDALIEN, ENNE.)

DÉDAMER (*mé*) v. i. Au jeu de dames, déplacer une dame de la case qu'elle occupe sur le rang le plus proche de l'adversaire.

DÉDAMNER (*da-né*) v. t. Faire cesser la damnation.

DEDANS (*dan*) adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. : **Là dedans,** dans ce lieu ; **en dedans, au dedans,** à l'intérieur. *Fam. Mettre dedans,* tromper. N. m. Partie intérieure d'une chose : *les dedans d'un édifice.* — Les adverbes *dedans, dehors, dessus, dessous,* ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de, par,* ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur,* mais *dans son cœur.* Au contraire, on peut dire : *par dedans la ville, de dessus la table, dessus et dessous le plancher.* ANT. **Dehors, extérieur.**

DÉDICACE n. f. (lat. *dedicatio*). Consécration d'une église : *la dédicace est réservée aux évêques.* Fête annuelle qui rappelle cette consécration. Hommage qu'un auteur fait de son livre à quelqu'un.

DÉDICACER (*sé*) v. t. Pourvoir d'une dédicace : *dédicacer un livre.*

DÉDICATOIRE adj. Qui contient la dédicace d'un livre : *épître dédicatoire.*

DÉDIER (*di-é*) v. t. (lat. *dedicare.* — Se conj. comme *prier.*) Consacrer une église au culte divin. Faire hommage de : *dédier une poésie.*

DÉDIRE v. t. (Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. du plur. de l'indic. prés. : *vous dédisez*, et de l'impérat. : *dédisez.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole. ANT. **Confirmer, notifier, maintenir.**

DÉDIT (*di*) n. m. Action de se dédire. Somme à payer en cas de non-accomplissement d'un contrat.

DÉDOMMAGEMENT (*do-ma-je-man*) n. m. Réparation d'un dommage : *recevoir une somme en dédommagement d'un accident.* Compensation.

DÉDOMMAGER (*do-ma-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dédommagea, nous dédommageons.*) Réparer un dommage. Donner une compensation : *dédommager quelqu'un des tracas qu'on lui a occasionnés.*

DÉDORAGE n. m. Action de dédorer.

DÉDORER (*ré*) v. t. Oter la dorure. ANT. **Dorer.**

DÉDOUANER (*né*) v. t. Faire sortir d'un entrepôt de la douane en acquittant les droits.

DÉDOUBLABLE adj. Qui peut se dédoubler.

DÉDOUBLAGE n. m. Action d'enlever un doublage. *Dédoublage de l'alcool,* action d'abaisser le degré de l'alcool, en y ajoutant de l'eau.

DÉDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de dédoubler, de diviser en deux. Action de considérer sous deux aspects une même chose.

DÉDOUBLER (*blé*) v. t. Oter la doublure. Partager en deux : *dédoubler un bataillon, un escadron.*

DÉDUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui tient de la déduction : *le syllogisme est le type du raisonnement déductif.* ANT. **Inductif.**

DÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *deductio ;* de *deducere*, extraire). Soustraction. Exposé détaillé et suivi. Conséquence tirée d'un raisonnement : *la déduction conclut du général au particulier.*

DÉDUCTIVEMENT (*duk-ti-ve-man*) adv. Par déduction : *raisonner déductivement.* (Peu us.)

DÉDUIRE v. t. (du lat. *deducere*, extraire. — Se conj. comme *conduire.*) Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais.* Exposer en détail. Tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉDUIT (*du-i*) n. m. Divertissement. (Vx.)

DÉESSE (*è-se*) n. f. (lat. *dea*). Divinité fabuleuse, du sexe féminin. *Fig.* Femme d'un port très noble.

DÉFÂCHER (*ché*) [**SE**] v. pr. *Fam.* S'apaiser, se remettre en bonne humeur, après s'être fâché.

DÉFAILLANCE (*fa, ll* mll.) n. f. Défaut, suppression : *défaillance d'une race.* Faiblesse. *Fig.* Défaut momentané d'énergie morale.

DÉFAILLANT (*fa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui manque. Qui s'affaiblit. Qui manque d'énergie. N. Qui fait défaut en justice : *témoin défaillant.* ANT. *Dr.* **Comparant.**

DÉFAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. i. (préf. *dé*, et *faillir.* — Ne s'emploie qu'aux personnes et aux temps suivants : *Nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir. Défaillant.* On dit quelquef. aux pers. du sing. du prés. de l'ind. : *je défaux, tu défaux, il défaut* ; au fut. : *je défaudrai* ; et au cond. : *je défaudrais.* Mais c'est un barbarisme de dire : *je défaille.*) Faire défaut. Tomber en faiblesse : *je me sens défaillir.*

DÉFAIRE (*fè-re*) v. t. (Se conj. comme *faire.*) Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait.* Mettre en déroute, battre, vaincre : *défaire l'ennemi.* Débarrasser : *défaites moi de cet importun.* **Se défaire** v. pr. Vendre ou donner : *se défaire d'un cheval.* Se corriger : *se défaire d'un vice.* ANT. **Faire.**

DÉFAIT (*fè*), **E** adj. Pâle, amaigri : *visage défait.*

DÉFAITE (*fè-te*) n. f. Perte d'une bataille : *essuyer une défaite.* Mauvaise excuse : *chercher des défaites.* ANT. **Triomphe, victoire.**

DÉFAITISME (*fè-tis-me*) n. m. Opinion de ceux qui manquent de confiance dans la victoire.

DÉFAITISTE (*fe-tis-te*) adj. et n. Relatif au défaitisme. Partisan du défaitisme.

DÉFALCATION (*si-on*) n. f. (de *défalquer*). Déduction.

DÉFALQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *falx, falcis*, faux). Déduire d'une somme, d'une quantité. Retrancher, rabattre, réduire.

DÉFAUFILER (*fô, lé*) v. t. Défaire un objet faufilé.

DÉFAUSSER (*fô-sé*) v. t. Redresser : *défausser une tringle.* **Se défausser** v. pr. Au jeu, se débarrasser des cartes inutiles ou dangereuses.

DÉFAUT (*fô*) n. m. (de *défaillir*). Absence : *défaut de mémoire.* Imperfection physique ou morale : *on est aveugle sur ses défauts, clairvoyant sur ceux des autres.* Ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un tableau. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut ; jugement par défaut. Le défaut des côtes*, l'endroit où elles cessent. *Fig. Défaut de la cuirasse.* V. CUIRASSE. Loc. prép. : **à défaut de**, faute de ; **au défaut de**, en place de, au lieu de. Loc. PROV. : **C'est là son moindre défaut**, se dit pour signaler un défaut d'une personne qui en a d'autres et de plus grands. ANT. **Qualité, vertu, perfection.**

DÉFAVEUR n. f. État de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *encourir la défaveur du souverain.*

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable : *rapport défavorable.* ANT. **Favorable.**

DÉFAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière défavorable. ANT. **Favorablement.**

DÉFÉCATEUR n. m. *Chim.* Appareil pour opérer la défécation.

DÉFÉCATION (*si-on*) n. f. (lat. *defæcatio*). Clarification d'une liqueur. Expulsion des matières fécales.

DÉFECTIBILITÉ (*fèk-ti*) n. f. Caractère de ce qui est défectible : *la défectibilité de la nature humaine.*

DÉFECTIBLE (*fèk-ti-ble*) adj. Imparfait, incomplet : *tout homme est défectible.*

DÉFECTIF (*fèk-tif*), **IVE** adj. *Gram.* Se dit d'un verbe, ou d'une conjugaison, qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre, braire, clore*, etc.

DÉFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *defectio*). Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *les Saxons enrôlés dans l'armée française firent défection en pleine bataille de Leipzig.*

DÉFECTIONNAIRE (*fèk-si-o-nè-re*) adj. et n. Personne qui fait défection. (Peu us.)

DÉFECTUEUSEMENT (*fèk, ze-man*) adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE (*fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *defectus*, manque). Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux.* Qui manque des qualités exigées par la loi. *Gram.* V. DÉFECTIF. ANT. **Correct, exact, parfait.**

DÉFECTUOSITÉ (*fèk, zi-té*) n. f. (de *défectueux*). Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui peut être défendu : *poste, opinion défendable.* ANT. **Indéfendable.**

DÉFENDEUR, ERESSE (*fan, rè-se*) n. Qui se défend en justice. ANT. **Demandeur.**

DÉFENDRE (*fan-dre*) v. t. (lat. *defendere*). Soutenir quelqu'un contre une attaque : *défendre un enfant.* Garantir : *les habits nous défendent du froid.* Prohiber : *défendre les attroupements.* Interdire : *défendre le vin à un malade.* Plaider en faveur de : *défendre un accusé.* Absolum. *Défendre dans une affaire*, y être défendeur. **Se défendre** v. pr. Résister à une agression. Se garantir. Ne pas exécuter les mouvements commandés (en parlant d'un cheval). Chercher à se justifier. Nier : *se défendre d'avoir fait quelque chose.* Loc. adv. : **À son corps défendant**, en se défendant contre une attaque. *Fig.* A contre-cœur.

DÉFENESTRATION (*nès-tra-si-on*) n. f. Action de jeter les personnes par les fenêtres. (V. *Part. hist.*)

DÉFENS ou **DÉFENDS** (*fan*) n. m. Interdiction faite au propriétaire d'un bois d'y pratiquer des coupes. Interdiction du pacage dans un bois.



Défenses d'éléphant.

DÉFENSE (*fan se*) n. f. Action de défendre : *prendre la défense du faible.* Action de prohiber : *il est fait défense de...* Résistance : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* La partie qui se défend en justice. Chacune des dents saillantes de l'éléphant, du sanglier, etc. ANT. **Agression, attaque. Permission, tolérance.**

DÉFENSEUR (*fan*) n. m. Celui qui défend : *Masséna fut le défenseur de Gênes.* Protecteur. Avocat. Celui qui soutient une opinion. ANT. **Agresseur.**

DÉFENSIF (*fan-sif*), **IVE** adj. Fait pour la défense : *armes défensives.* (ANT. **Offensif.**) N. f. État de défense : *être, se tenir sur la défensive.* ANT. **Offensive.**

DÉFENSIVEMENT (*fan-si-ve-man*) adv. En vue de la défensive : *un village organisé défensivement.*

DÉFÉQUER (*ké*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer la défécation, le filtrage : *déféquer un sirop.*

DÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Respect : *il faut avoir de la déférence pour les vieillards.* ANT. **Dédain, arrogance.**

DÉFÉRENT (*ran*), **E** adj. Qui a de la déférence, des égards pour la supériorité.

DÉFÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *deferens*). Qui conduit, qui porte dehors : *canal déférent.*

DÉFÉRER (*ré*) v. t. (lat. *deferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Décerner : *déférer des honneurs.* Attribuer à une juridiction : *déférer une cause à une cour.* Dénoncer : *déférer en justice.* V. i. Céder, condescendre : *déférer à l'avis de quelqu'un.*

DÉFERLAGE (*fèr-la-je*) n. m. Action de déferler.

DÉFERLANT (*fèr-lan*), **E** adj. Qui déferle.

DÉFERLER (*fèr-lé*) v. t. (préf. *dé*, et *ferler*). *Mar.* Déployer les voiles. (ANT. **Larguer.**) V. i. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit.

DÉFERRAGE (*fè-ra-je*) ou **DÉFERREMENT** (*fè-re-man*) n. m. Action de déferrer.

DÉFERRER (*fè-ré*) v. t. Oter le fer fixé à un objet : *déferrer un cheval. Fig.* et *fam.* Déconcerter. **Se déferrer** v. pr. Perdre ses fers. ANT. **Ferrer.**

DÉFERRURE (*fè-ru-re*) n. f. Action de déferrer ou de se déferrer.

DÉFERVESCENCE (*fèr-vès-san-se*) n. f. *Chim.* Absence ou diminution d'effervescence.

DÉFETS (*fè*) n. m. pl. (lat. *defectus*). Feuilles d'un ouvrage, superflues et dépareillées. S. un *défet.*

DÉFEUILLAGE (*feu, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de défeuiller.

DÉFEUILLAISON (*feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Chute des feuilles : *la défeuillaison se produit en automne.*

DÉFEUILLER (*feu. ll* mll., *é*) v. t. Enlever les feuilles d'un arbre : *défeuiller des mûriers.*

DÉFI n. m. (subst. verb. de *défier*). Provocation : *les Ordonnances de Charles X parurent un défi à l'opinion publique.* Appel à un combat singulier : *François Ier porta un défi à Charles-Quint. Mettre quelqu'un au défi,* déclarer son projet impossible.

DÉFIANCE n. f. (lat. *diffidentia*). Crainte d'être trompé. Manque de confiance : *témoigner de la défiance à quelqu'un.* ANT. **Confiance, assurance.**

DÉFIANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il défiança, nous défiançons.*) Rompre les fiançailles de.

DÉFIANT (*fi-an*), **E** adj Qui craint d'être trompé. Inspiré par la défiance : *des regards défiants.* ANT. **Confiant, crédule.**

DÉFIBRAGE n. m. Action de défibrer.

DÉFIBRER (*bré*) v. t. Oter les fibres de : *on défibre la canne à sucre pour faciliter la sortie du jus.*

DÉFIBREUR n. m. ou **DÉFIBREUSE** (*breu-ze*) n. f. Machine à défibrer.

DÉFICELER (*se-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je déficelle.*) Enlever la ficelle de : *déficeler un paquet.* ANT. **Ficeler.**

DÉFICIENT (*si-an*), **E** adj. (lat. *deficiens*). Qui fait défaut. Qui présente une insuffisance physique ou mentale.

DÉFICIT (*sit'*) n. m. (du lat. *deficit,* il manque). Ce qui manque pour que les recettes soient en balance avec les dépenses. Pl. des *déficits.*

DÉFICITAIRE (*tè-re*) adj. En déficit.

DÉFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Provoquer au combat. Ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance ; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.* Se provoquer mutuellement.

DÉFIGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il défigea, nous défigeons.*) Ramener à l'état liquide ce qui est figé.

DÉFIGURER (*ré*) v. t. Gâter la figure : *la petite vérole défigure souvent.* Rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILADE n. f. Action de défiler.

DÉFILAGE n. m. Action d'enlever les fils. Mise du chiffon en charpie, dans la fabrication du papier.

DÉFILÉ n. m. Passage étroit : *Léonidas périt au défilé des Thermopyles.* Action des troupes qui défilent.



Défilé.

DÉFILEMENT (*man*) n. m. Art de régler le relief des ouvrages de fortification, de manière à mettre les défenseurs à l'abri des coups.

DÉFILER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et *fil*). Oter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier. Fortif.* Pratiquer un défilement. V. i. Marcher à la file à la suite les uns des autres, en particulier devant un chef. **Se défiler** v. pr. Se cacher. *Pop.* S'enfuir.

DÉFILOCHAGE n. m. Syn. de EFFILOCHAGE.

DÉFILOCHER (*ché*) v. t. Syn. de EFFILOCHER.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé : *mot défini. Article défini,* celui qui ne s'emploie qu'avec un nom désignant un objet individuellement déterminé (*le, la, les ; au, aux ; du, des*). *Passé défini,* temps du verbe, qui exprime un passé entièrement écoulé : *j'écrivis hier ; l'an passé.* ANT. **Indéfini, vague.**

DÉFINIR v. t. (lat. *definire*). Donner la définition : *définir le triangle.* Fixer, déterminer avec précision. Faire connaître le caractère : *définir quelqu'un.*

DÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui peut être défini : *une odeur peu définissable.* ANT. **Indéfinissable.**

DÉFINITEUR n. m. Religieux délégué au chapitre de son ordre pour y traiter des points de discipline, d'administration, etc.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive.* **En définitive** loc. adv. Après tout, décidément. ANT. **Provisoire.**

DÉFINITION (*si-on*) n. f. (lat. *definitio*). Enonciation des qualités propres d'un objet : *une bonne définition ne doit s'appliquer qu'à l'objet défini.*

DÉFINITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière définitive : *être définitivement ruiné.*

DÉFLAGRANT (*gran*), **E** adj. Qui a la propriété de déflagrer : *matières déflagrantes.*

DÉFLAGRATEUR n. m. Appareil destiné à mettre le feu à des substances explosibles.

DÉFLAGRATION (*si-on*) n. f. (de *déflagrer*). Combustion soudaine et complète d'un corps : *la déflagration du coton-poudre est instantanée.*

DÉFLAGRER (*gré*) v. i. (du lat. *deflagrare,* s'enflammer). S'enflammer avec explosion et fracas.

DÉFLATION (*si-on*) n. f. (préf. *dé,* et lat. *flatus,* souffle). Diminution d'un courant aérien. Diminution ou suppression de l'inflation. ANT. **Inflation.**

DÉFLEGMATEUR (*flèg-ma*) n. m. Partie de l'alambic, où l'alcool abandonne ses flegmes.

DÉFLEURIR v. i. Perdre ses fleurs. V. t. Faire tomber la fleur. *Fig.* Enlever la fraîcheur.

DÉFLORAISON ou **DÉFLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Chute ou flétrissure naturelle des fleurs.

DÉFLORER (*ré*) v. t. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté. Faire perdre la virginité de.

DÉFOLIATION (*si-on*) n. f. Chute des feuilles.

DÉFONÇAGE (*sa-je*) ou **DÉFONCEMENT** (*se-man*) n. m. Action de défoncer. Labourage profond.

DÉFONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je défonçai, nous défonçons.*) Oter le fond de : *défoncer un tonneau.* Effondrer : *défoncer une route.* Labourer profondément : *défoncer un terrain. Par ext.* Culbuter une troupe.

DÉFONCEUSE (*seu-ze*) n. f. Puissante charrue, employée pour défoncer le terrain.

DÉFORESTATION n. f. Syn. de DÉBOISEMENT.

DÉFORMATION (*si-on*) n. f. Altération de la forme d'une chose.

DÉFORMER (*mé*) v. t. Gâter, altérer la forme d'une chose : *les miroirs concaves déforment les images.* **Se déformer** v. pr. Perdre sa forme habituelle.

DÉFOURNAGE ou **DÉFOURNEMENT** (*man*) n. m. Action de retirer du four.

DÉFOURNER (*né*) v. t. Tirer du four.

DÉFOURNI n. m. Partie vide qui altère les dimensions d'une pièce de construction.

DÉFRAÎCHIR (*frè*) v. t. Enlever la fraîcheur : *le soleil défraîchit les étoffes claires.* **Se défraîchir** v. pr. Perdre sa fraîcheur.

DÉFRANCISATION (*si-za-si-on*) n. f. Action de défranciser ou de se défranciser. Son résultat.

DÉFRANCISER (*si-zé*) v. t. Faire perdre la qualité de Français : *défranciser un bâtiment de commerce.* Faire perdre les sentiments français.

DÉFRAPPER (*fra-pé*) v. t. *Mar.* Détacher une corde de son point d'attache.

DÉFRAYER (*frè-ié*) v. t. (préf. *dé*, et *frais*. — Se conj. comme *balayer*.) Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer la conversation*, l'entretenir, par la part qu'on y prend ; en être l'objet.

DÉFRICHABLE adj. Qui peut être défriché. ANT. **Indéfrichable.**

DÉFRICHEMENT (*man*) ou **DÉFRICHAGE** n. m. Action de défricher : *le défrichement des landes a enrichi la Sologne.* Terrain défriché.

DÉFRICHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et *friche*). Rendre propre à la culture, en parlant d'un terrain inculte. *Fig.* Eclaircir : *Défricher un sujet.*

DÉFRICHEUR n. m. Celui qui défriche.

DÉFRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de défriser : *le défrisement d'une chevelure.*

DÉFRISER (*zé*) v. t. Défaire la frisure. *Fig.* et *pop.* Désappointer : *voilà qui me défrise.* ANT. **Friser.**

DÉFRONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de froncer. Etat de ce qui est défroncé.

DÉFRONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je défronçai, nous défronçons.*) Défaire les plis d'une étoffe froncée. *Fig. Défroncer le sourcil*, reprendre un air de bonne humeur.

DÉFROQUE (*fro-ke*) n. f. (préf. *dé*, et *froc*). Ce que laisse un moine en mourant. Meubles, vêtements, en général de valeur minime, que quelqu'un laisse en mourant : *il a hérité d'une piètre défroque.* Vêtement qu'une personne ne porte plus.

DÉFROQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. (de *défroque*). Qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER (*ké*) v. t. Faire quitter le froc, l'habit religieux. **Se défroquer** v. pr. : *Luther se défroqua.*

DÉFRUITEMENT (*man*) n. m. Action de défruiter, d'enlever les fruits.

DÉFRUITER (*té*) v. t. Dépouiller de ses fruits. Enlever le goût du fruit : *défruiter de l'huile d'olive.*

DÉFUNT (*fun*), **E** adj. et n. (lat. *defunctus*). Qui est mort : *le roi défunt.* ANT. **Vif, vivant.**

DÉGAGÉ, E adj. Libre, aisé : *taille dégagée ; air dégagé.* ANT. **Engagé, embarrassé, gêné.**

DÉGAGEMENT (*man*) n. m. Action de dégager. Corridor, couloir. *Escr.* Action de dégager son épée. ANT. **Engagement.**

DÉGAGER (*jé*) v. t. (de *dé*, et *gage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégageai, nous dégageons.*) Retirer ce qui avait été donné comme gage. Retirer ce qui était engagé. Faire sortir d'une position critique. Débarrasser de ce qui encombrait : *dégager un passage.* Rendre plus libre : *dégager la tête.* *Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. Produire une émanation : *le phosphore dégage une odeur d'ail.* Soustraire à une obligation : *dégager sa parole ; quelqu'un de sa promesse.* **Se dégager** v. pr. Se rendre libre, se délivrer. ANT. **Engager.**

DÉGAINE (*ghè-ne*) n. f. (de *dégainer*). *Fam.* Contenance, attitude, démarche ridicules : *quelle dégaine !*

DÉGAINER (*ghè-né*) v. t. (préf. *dé*. et *gaine*). Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine. V. i. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGALONNER (*lo-né*) v. t. Oter les galons de.

DÉGANTER (*té*) v. t. Retirer les gants.

DÉGARNIR v. t. Oter ce qui garnit. *Dégarnir un arbre*, en supprimer les branches par la taille.

DÉGÂT (*ghâ*) n. m. (de *gâter*). Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc. : *un propriétaire est responsable des dégâts causés par ses troupeaux.*

DÉGAUCHIR (*ghô*) v. t. (préf. *dé*, et *gauche*). Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig.* : *dégauchir un jeune homme timide.*

DÉGAUCHISSEMENT (*ghô-chi-se-man*) ou **DÉGAUCHISSAGE** (*sa-je*) n. m. Action de dégauchir.

DÉGAZONNEMENT (*gha-zo-ne-man*) n. m. Action d'enlever le gazon : *le dégazonnement d'un pré.*

DÉGAZONNER (*gha-zo-né*) v. t. Oter le gazon.

DÉGEL (*jèl*) n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige. ANT. **Congélation.**

DÉGELÉE (*je-lé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

DÉGELEMENT (*man*) n. m. Action de dégeler.

DÉGELER (*lé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il dégèlera.*) Faire fondre ce qui était gelé. V. i. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle.* ANT. **Congeler, geler.**

DÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Etat de ce qui dégénère ; passage d'un état naturel à un état inférieur.

DÉGÉNÉRÉ, E adj. et n. Chez qui l'on constate une dégénérescence physique ou morale : *les criminels sont souvent des dégénérés.*

DÉGÉNÉRER (*ré*) v. i. (lat. *degenerare* ; du préf. *de*, et de *genus, eris*, race. — Se conj. comme *accélérer*.) S'abâtardir. Perdre de l'éclat de sa naissance, de son mérite, de sa valeur physique ou morale : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré* (selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état). Changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe.*

DÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Changement par lequel une chose dégénère.

DÉGÉNÉRESCENT (*rès san*), **E** adj. Qui dégénère : *tissu dégénérescent.*

DÉGERMER (*jèr-mé*) v. t. Enlever le germe de l'orge, dans les brasseries.

DÉGINGANDÉ, E (*jin-ghan*) adj. *Fam.* Qui est comme disloqué dans ses mouvements, sa démarche.

DÉGINGANDER (*jin-ghan-dé*) v. t. Donner comme un air disloqué à l'attitude, à la marche : *dégingander sa taille.*

DÉGÎTER (*ji-té*) v. t. Faire quitter son gîte.

DÉGLAÇAGE ou **DÉGLACEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'enlever la glace sur les voies publiques. Action d'enlever le lustre du papier.

DÉGLACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je déglaçai, nous déglaçons.*) Fondre la glace de : *déglacer un bassin.* Réchauffer : *déglacer un voyageur.* Enlever le lustre de : *déglacer du papier.*

DÉGLUEMENT (*glu-man*) n. m. Action de dégluer. Son résultat.

DÉGLUER (*glu-é*) v. t. Débarrasser de la glu.

DÉGLUTINER (*né*) v. t. Faire disparaître la glu attachée au plumage d'un oiseau.

DÉGLUTIR v. t. (lat. *deglutire*). Avaler, ingurgiter : *déglutir le bol alimentaire.*

DÉGLUTITION (*si-on*) n. f. Action de déglutir.

DÉGOBILLAGE (*bi. ll* mll., *a-je*) n. m. *Pop.* Action de dégobiller, de vomir.

DÉGOBILLER (*bi. ll* mll., *é*) v. t. et i. (préf. *dé*, et rad. de *gober*). *Pop.* Vomir à la suite d'excès de table.

DÉGOISER (*ghoi-zé*) v. t. et i. (préf. *dé*, et rad. *gosier*). *Triv.* Dire, parler avec volubilité.

DÉGOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER (*gho-mé*) v. t. Oter la gomme. *Fam.* Destituer, priver quelqu'un d'un emploi, d'une place.

DÉGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de dégonfler : *le dégonflement d'un ballon.*

DÉGONFLER (*flé*) v. t. Faire disparaître le gonflement. *Fig.* Soulager d'une oppression morale : *les larmes dégonflent le cœur.* ANT. **Gonfler.**

DÉGORGEAGE (*ja-je*) n. m. V. DÉGORGEMENT.

DÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Ecoulement d'eaux, d'immondices retenues. Epanchement. Action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGEOIR (*joir*) n. m. Instrument pour dégorger la lumière d'un canon. Ustensile pour retirer l'hameçon de la gorge d'un poisson. Moulin à laver les étoffes. Endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGORGER (*jé*) v. t. (préf. *dé*, et *gorger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégorgeai, nous dégorgeons.*) Rendre par la gorge ; vomir : *dégorger la nourriture.* Faire rendre la nourriture à : *dégorger des sangsues. Par ext.* Déverser : *gouttière qui dégorge de l'eau fangeuse.* Débarrasser d'une substance étrangère : *dégorger des tuyaux, des bouteilles, des légumes*, etc. V. i. Déborder. Avoir issue : *égout qui dégorge dans une rivière.* ANT. **Engorger, obstruer.**

DÉGOTER ou **DÉGOTTER** (*gho-té*) v. t. *Fam.* Abattre avec un projectile *Pop.* Surpasser, supplanter.

DÉGOULINER (*né*) v. i. *Pop.* Couler goutte à goutte.

DÉGOURDI, E adj. et n. Adroit, avisé.

DÉGOURDIR v. t. (préf. *dé*, et *gourd*). Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi : *dégourdir ses membres.* Faire chauffer légèrement : *dégourdir de l'eau. Fig.* Déniaiser : *dégourdir un jeune homme.* ANT. **Engourdir.**

DÉGOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe. (Peu us.)

DÉGOÛT (*ghoû*) n. m. (subst. verb. de *dégoûter*). Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde.* Chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTAMMENT (*ta-man*) adv. *Fam.* D'une façon dégoûtante.

DÉGOÛTANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui donne du dégoût. Qui décourage, rebute. ANT. **Ragoûtant.**

DÉGOÛTÉ, E adj. et n. Qui est délicat, difficile.

DÉGOÛTER (*té*) v. t. Oter l'appétit, faire perdre le goût. Causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.* Détourner. Ennuyer.

DÉGOUTTANT (*ghou-tan*), **E** adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action de dégoutter. (Peu us.)

DÉGOUTTER (*ghou-té*) v. i. Tomber ou laisser tomber goutte à goutte : *l'eau dégoutte des stalactites.*


Dégradateur.

DÉGRADANT (*dan*), **E** adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATEUR n. m. Cache spécial, employé en photographie pour obtenir des images dégradées.

DÉGRADATION (*si-on*) n. f. Destitution ignominieuse d'un grade, d'une dignité : *la parade de la dégradation militaire est supprimée depuis 1928. Dégradation civique,* peine infamante, qui enlève au citoyen ses droits politiques, certains droits civils, etc. Dégât. *Peint.* Changement insensible et continu : *dégradation des couleurs, des ombres. Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER (*dé*) v. t. (préf. *dé*, et *grade*). Dépouiller quelqu'un de son grade : *Naguère encore, on dégradait en public un officier félon.* Détériorer. Affaiblir insensiblement : *dégrader une teinte. Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER (*fé*) v. t. Détacher une chose agrafée. **Se dégrafer** v. pr. Devenir dégrafé. Défaire soi-même les agrafes de ses habits. ANT. **Agrafer.**

DÉGRAISSAGE (*grè-sa-je*) ou **DÉGRAISSEMENT** (*grè-se-man*) n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSE (*grè-se*) n. f. *Mar.* Etat d'une pièce de bois dégraissée.

DÉGRAISSER (*grè-sé*) v. t. Oter l'excédent de graisse : *dégraisser un bouillon.* Oter les taches de graisse : *dégraisser un habit. Dégraisser les terres,* se dit des eaux qui enlèvent à la terre ses principes fertilisants. *Dégraisser une pièce de bois,* en amener les faces aux dimensions voulues.

DÉGRAISSEUR, EUSE (*grè-seur, eu-ze*) n. Personne qui fait métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS (*grâ*) n. m. (de *dégraisser*). Mélange d'huile de poisson et d'acide nitrique, dont se servent les corroyeurs pour la préparation des peaux.

DÉGRAVELER (*lé*. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *je dégravelle*) ou **DÉGRAVER** (*vé*) v. a. Débarrasser du gravier : *dégraveler un tuyau.*

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT** (*voi-man*) n. m. Effet d'une eau courante qui dégrade, déchausse un mur, ou enlève le gravier de son lit.

DÉGRAVOYER (*voi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer*.) Dégrader, déchausser un mur. Enlever le gravier dans le lit d'une rivière.

DEGRÉ n. m. (préf. *de*, et lat. *gradus*). Chaque marche d'un escalier : *descendre les degrés.* Chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Fig.* Situation par rapport à une série d'autres progressivement supérieures ou inférieures : *monter, descendre d'un degré dans l'échelle sociale. Degré de juridiction,* chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée. Proximité ou éloignement dans la parenté : *cousin au cinquième degré.* Grade conféré aux étudiants dans une université. Position relative, sur la portée, des notes de la gamme : *degré conjoint, degré disjoint.* (V. DISJOINT). *Géom.* et *astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence (Abrév. °). Unité servant à mesurer la force alcoolique d'un liquide : *alcool à 90°. Gram.* **Degrés de comparaison,** les trois formes de l'adjectif : positif, comparatif, superlatif. Loc. adv. : **Par degrés,** progressivement.

DÉGRÉEMENT (*gré-man*) ou **DÉGRÉAGE** (*a-je*) n. m. Action de dégréer.

DÉGRÉER (*gré-é*) v. t. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (du lat. *degressus,* qui a descendu). Qui va en diminuant. *Impôt dégressif,* impôt dont le taux diminue en même temps que la fortune des contribuables.

DÉGRÈVEMENT (*man*) n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER (*vé*) v. t. (préf. *dé*, et *grever*. — Se conj. comme *amener*.) Décharger d'une partie d'impôts : *les vignes phylloxérées sont dégrevées.*

DÉGRINGOLADE n. f. *Fam.* Action de dégringoler. *Fig.* Décadence ; changement progressif de bien en mal : *la dégringolade d'un financier.*

DÉGRINGOLER (*lé*) v. i. *Fam.* Descendre précipitamment, avec la rapidité d'une chute, au pr. et au fig. : *dégringoler d'un toit.* V. t. : *dégringoler un escalier.*

DÉGRISEMENT (*ze man*) n. m. Action de dégriser (au pr. et au fig.).

DÉGRISER (*zé*) v. t. (préf. *dé*, et *gris*). Faire passer l'ivresse. *Fig.* Détruire l'illusion.

DÉGROSSER (*gro-sé*) v. t. Amincir les lingots pour les faire passer à la filière.

DÉGROSSIR (*gro-sir*) v. t. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme. Faire une première ébauche de. *Fig.* Rendre moins grossier, civiliser : *dégrossir un rustre.*

DÉGROSSISSAGE (*gro-si-sa-je*) ou **DÉGROSSISSEMENT** (*man*) n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ (*ghe-ni, ll* mll., *é*), **E** adj. et n. Dont les vêtements sont en lambeaux, en guenilles.

DÉGUERPIR (*ghèr*) v. i. (préf. *dé*, et anc. fr. *guerpir,* laisser, abandonner). Quitter un lieu par force : *Jeanne d'Arc fit déguerpir les Anglais d'Orléans.* V. t. *Dr.* Sortir de, abandonner la possession de : *déguerpir un héritage, une maison, une rente.*

DÉGUERPISSEMENT (*ghèr-pi se-man*) n. m. Action de déguerpir.

DÉGUEULER v. t. et i. *Pop.* Vomir.

DÉGUIGNONNER (*ghi-gno-né*) ou **DÉSENGUIGNONNER** (*zan-ghi-gno-né*) v. t. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISÉ (*ghi-zé*), **E** adj. et n. Revêtu d'un déguisement.

DÉGUISEMENT (*ghi-ze-man*) n. m. Etat d'une personne déguisée. Ce qui sert à déguiser : *un déguisement de carnaval. Fig.* Dissimulation : *parler sans déguisement.*

DÉGUISER (*ghi-zé*) v. t. (préf. *dé*, et *guise*). Changer de vêtements. *Par ext.* : *déguiser sa voix. Fig.* Cacher sous des apparences trompeuses ; teindre : *déguiser ses sentiments.* **Se déguiser** v. pr. Se travestir.

DÉGUSTATEUR, TRICE (*ghus-ta*) adj. et n. Qui est chargé de déguster les vins, les liqueurs.

DÉGUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f. (de *déguster*). Essai d'une liqueur en la goûtant.

DÉGUSTER (*ghus-té*) v. t. (lat. *degustare;* de *gustus,* goût). Goûter une liqueur. Savourer, en parlant des aliments : *déguster des friandises.*

DÉHALER (*lé*) v. t. Haler hors du port, relever au vent en parlant d'un navire affalé ou en dérive. V. i. Etre déhalé : *un bâtiment qui déhale.*

DÉHÂLER (*lé*) v. t. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint : *pommade qui déhâle le teint.*

DÉHANCHÉ, E adj. et i. Qui a les hanches disloquées. Qui se dandine sur ses hanches. *Fig.* Qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT (*man*) n. m. Action de se déhancher. Manière de marcher, molle et abandonnée.

DÉHANCHER (*ché*) v. t. Démettre rompre les hanches. *Fig.* Disloquer. SE DÉHANCHER, v. pr. : Se dandiner avec affectation. *Fig.* Affecter de se donner du mal.

DÉHARNACHEMENT (*man*) n. m. Action de deharnacher : *le déharnachement des chevaux.*

DÉHARNACHER (*ché*) v. t. Oter le harnais. *Fig.* Débarrasser d'un accoutrement incommode.

DÉHISCENCE (*is-san-se*) n. f. *Bot.* Manière dont un organe clos, comme les anthères, les gousses, s'ouvre naturellement : *déhiscence longitudinale.*

DÉHISCENT (*is-san*), **E** adj. (du lat. *dehiscere*, s'ouvrir). *Bot.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité le long d'une suture preexistante.

DÉHONTÉ, E adj. et n. Sans pudeur. (Peu us.)

DEHORS (*or*) adv. (de *de*, et *hors*). Hors d'un lieu. N. m. La partie extérieure. Loc. adv. : **Au dehors,** à l'extérieur ; **du** (ou **de**) **dehors,** de l'extérieur, **en dehors,** hors de la partie intérieure. (V. DEDANS.) Pl. *Fig.* Apparences : *sauver les dehors.* ANT. **Dedans.**

DÉICIDE adj. et n. (du lat. *Deus, Dei,* Dieu, et *cædere*, tuer). Qui est meurtrier de Dieu, en parlant du Christ : *les Juifs déicides.* N. m. Meurtre de Dieu.

DÉICOLE adj. et n. (du lat. *deus, dei,* dieu, et *colere*, cultiver). Qui rend un culte à une divinité.

DÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de déifier Apothéose (au pr. et au fig.).

DÉIFIER (*fi-é*) v. t.(du lat. *deus, dei,* dieu, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Mettre au nombre des dieux. Diviniser : *la Convention déifia la Raison.*

DÉISME (*is-me*) n. m. (du lat. *Deus, Dei,* Dieu). Système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient seulement à l'existence de Dieu et à la religion naturelle : *Jean-Jacques Rousseau a défendu le déisme.* (Le déisme se distingue du *théisme*, qui, se fondant sur une révélation, reconnait en outre une Providence et admet parfois un culte.) ANT. **Athéisme.**

DÉISTE (*is-te*) n. et adj. Qui professe le deisme ANT. **Athée.**

DÉITÉ n. f. (lat. *deitas*). Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. (de *dès*, et *jà*). Dès ce moment ; auparavant : *je vous ai déjà dit que...*

DÉJECTEUR (*jèk*) n. m. Appareil servant à empêcher les incrustations dans les chaudières à vapeur.

DÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *dejectio*). Evacuation des excréments. Pl. Matières évacuées. Matières que rejettent les volcans : *Pompéi fut ensevelie sous les déjections du Vésuve.*

DÉJETER (*té*) v. t. (prét. *dé*, et *jeter.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déjette.*) Courber, gauchir, en parlant du bois, des membres. **Se déjeter** v. pr. Se courber, se contourner.

DÉJETTEMENT (*jè-te-man*) n. m. Action de ce qui se déjette. Résultat de cette action.

DÉJEUNER (*né*) ou plus rarement **DÉJEUNÉ** n. m. (préf. *dé*, et *jeun*). Repas du matin. Petit plateau garni de tasses, etc. *Déjeuner de soleil*, se dit d'une étoffe que le soleil fane rapidement, et, *par ext.* d'une chose éphémère.

DÉJEUNER (*né*) v. i. Faire le repas du matin.

DÉJEUNEUR, EUSE n. Personne qui déjeune.

DÉJOINDRE v. t. Syn. de DISJOINDRE.

DÉJOUER (*jou-é*) v. t. (préf. *dé*, et *jouer*). Faire échouer : *Richelieu déjoua les complots des grands.*

DÉJOUTEMENT (*man*) n. m. Assemblage particulier de pièces de charpente.

DÉJUCHER (*ché*) v. i. Sortir du juchoir. V. t. Faire sortir du juchoir.

DÉJUGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il déjugea, nous déjugeons.*) Annuler par un jugement opposé à celui qu'on avait déjà porté : *déjuger son propre arrêt.* **Se déjuger** v. pr. Prendre une décision opposée à celle que l'on avait déjà prise.

DELÀ prép. (de *de*, et *là*). De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au, en, par* : *au delà des mers, en delà des monts, par delà Paris.* Loc. adv. : **Par delà,** de l'autre côté ; **au delà,** plus loin que ce lieu-là. Loc. prépos. : **Au delà de,** plus loin que. *Fig.* Au-dessus de : *au delà de mes désirs.* N. m. **L'au-delà,** l'autre monde, la vie future. — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église ;* **de là** *résulte une cruelle nécessité ;* c'est-à-dire *de cet endroit-là, de cette chose-là.* ANT. **Deçà.**

DÉLABRÉ, E adj. Détérioré, en mauvais état : *maison, santé délabrée.*

DÉLABREMENT (*man*) n. m. Etat de ruine. *Fig.* Dépérissement : *le délabrement de la santé.*

DÉLABRER (*bré*) v. t. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine. Fig.* Ruiner : *l'intempérance délabre l'estomac.* **Se délabrer** v. pr. Devenir délabré.

DÉLACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je délaçai, nous délaçons.*) Défaire le lacet d'un corset, d'un soulier, etc. **Se délacer** v. pr. Défaire les lacets de ses vêtements. ANT. **Lacer.**

DÉLAI (*lè*) n. m. (de *délayer*). Temps supplémentaire accordé pour faire une chose : *obtenir un délai.* Remise, retardement : *sans délai.*

DÉLAINAGE n. m. Arrachage de la laine des peaux de moutons abattus.

DÉLAISSÉ (*lè-sé*), **E** adj. et n. Qui est à l'abandon, est laissé seul, sans assistance.

DÉLAISSEMENT (*lè-se-man*) n. m. Action de délaisser ; son résultat. Manque d'appui, de secours. *Prat.* Abandon d'un bien, d'un droit. *Dr. mar.* Acte d'un assuré, qui abandonne à l'assureur la chose assurée, en échange du payement de l'assurance.

DÉLAISSER (*lè-sé*) v. t. Abandonner : *délaisser un travail trop pénible.* Laisser sans secours. *Procéd.* Abandonner un bien, un droit, une action engagée : *délaisser un héritage.*

DÉLAITEMENT (*lè-te-man*) ou **DÉLAITAGE** (*lè-ta-je*) n. m. Action de délaiter.

DÉLAITER (*lè-té*) v. t. Enlever le petit-lait : *délaiter le beurre.*

DÉLAITEUSE (*lè-teu-ze*) n. f. Machine pour enlever le petit-lait dans la fabrication du beurre.

DÉLARDEMENT (*man*) n. m. Enlèvement du lard qui recouvre la viande du porc. Enlèvement d'une des arêtes vives d'une pièce équarrie. Coupe oblique au-dessous d'une marche d'escalier de pierre.

DÉLARDER (*dé*) v. t. Opérer le délardement.

DÉLASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui délasse.

DÉLASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Ce qui délasse *la lecture est un délassement pour l'esprit.*

DÉLASSER (*la-sé*) v. t. (préf. *dé*, et *las*). Oter la lassitude : *les bains tièdes délassent le corps.* **Se délasser** v. pr. Se reposer de ses fatigues de corps ou d'esprit. ANT. **Fatiguer, lasser.**

DÉLATEUR, TRICE n. et adj. Se dit des dénonciateurs serviles : *les délateurs sont méprisables.*

DÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *delatio*). Dénonciation secrète, en vue d'une récompense : *la délation secrète est plus dangereuse que la délation publique.*

DÉLATTER (*la-té*) v. t. Enlever les lattes.

DÉLAVAGE n. m. Action de délaver. Son résultat.

DÉLAVER (*vé*) v. t. Enlever, affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier. Mouiller, détremper. *Pierre délavée,* pierre dont la couleur est faible.


Deleatur.

DÉLAYAGE (*lé-ia-je*) ou **DÉLAYEMENT** (*lè-man*) n. m. Action de délayer. Substance délayée. *Fig.* Diffusion du style.

DÉLAYER (*lè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer.*) Dissocier dans un liquide. *Fig. Délayer une pensée.* l'exprimer trop longuement.

DÉLEATUR (*de-lé*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il soit effacé*). Signe de correction typographique, indiquant une suppression à effectuer.

DÉLÉBILE adj. (lat. *delebilis*). Qui peut être effacé : *encre délébile.* ANT. **Indélébile, ineffaçable.**

DÉLECTABLE (*lèk-ta-ble*) adj. Très agréable.

DÉLECTATION (*lèk-ta-si-on*) n. f. Plaisir savouré.

DÉLECTER (*lèk-té*) v. t. (lat. *delectare*). Charmer, réjouir. **Se délecter** v. pr. Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose : *se délecter à l'étude, à peindre.*

DÉLÉGATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle à qui l'on délègue une chose.

DÉLÉGATEUR, TRICE n. Personne qui fait une délégation.

DÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le dépositaire d'un pouvoir en transmet l'exercice à un fonctionnaire. Transport, à un tiers, d'une créance.

DÉLÉGATOIRE adj. Qui contient une délégation : *titre délégatoire.*

DÉLÉGUÉ (*ghé*), **E** n. Qui a reçu une délégation *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER (*ghé*) v. t. (lat. *delegare*). Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir : *la Convention délégua des représentants auprès des armées de la République.* Transmettre par délégation : *déléguer ses pouvoirs.*

DÉLESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de délester.

DÉLESTER (*lès-té*) v. t. Oter le lest d'un navire, d'un ballon. ANT. **Lester.**

DÉLESTEUR (*lès-teur*) n. m. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE adj. (du gr. *dêlêtêrios*, destructeur). Qui attaque la santé, la vie : *l'oxyde de carbone est un gaz délétère. Fig.* Qui corrompt : *doctrine délétère.* ANT. **Respirable, vital, salubre.**

DÉLIAISON (*è-zon*) n. f. Jeu qui se produit entre les pièces d'un navire.

DÉLIBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui délibère : *assemblée délibérante.*

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Se dit du genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative,* avoir droit de suffrage. (V. CONSULTATIF.)

DÉLIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *délibérer*). Discussion orale d'une affaire entre plusieurs personnes : *les délibérations de la Chambre des députés sont publiques.* Résolution prise après discussion : *délibération d'un conseil municipal.*

DÉLIBÉRATOIRE adj. Qui a rapport à la délibération : *forme délibératoire.*

DÉLIBÉRÉ n. m. *Procéd.* Délibération à huis clos entre juges : *ordonner un délibéré.* Jugement ainsi établi.

DÉLIBÉRÉ, E adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré. De propos délibéré,* à dessein, exprès.

DÉLIBÉRÉMENT (*man*) adv. (de *délibéré* adj.). D'une manière décidée : *marcher délibérément.*

DÉLIBÉRER (*ré*) v. i. (lat. *deliberare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Consulter ensemble : *les juges délibèrent à huis clos.* Réfléchir en soi-même sur une décision à prendre. V. t. Mettre en délibération.

DÉLICAT (*ka*), **E** adj. (lat. *delicatus*). Agréable au goût, exquis, tendre : *viande délicate.* Façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat.* Dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate.* Qui juge finement : *goût délicat.* Embarrassant : *situation délicate.* Scrupuleux : *conscience délicate. Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats.* N. Personne difficile : *faire le délicat.* ANT. **Indélicat, grossier. Robuste, vigoureux.**

DÉLICATEMENT (*man*) adv. Avec délicatesse. Mollement : *enfant élevé trop délicatement.*

DÉLICATESSE (*tè-se*) n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits.* Adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau.* Faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac.* Qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée.* Aptitude à juger finement : *délicatesse du goût.* Scrupules : *délicatesse de conscience.* ANT. **Indélicatesse. Vigueur.**

DÉLICES n. f. pl. (lat. *deliciæ*). Plaisir, volupté, bonheur : *cet enfant fait les délices de sa mère.* N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action !*

DÉLICIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. Avec délices ; d'une manière délicieuse.

DÉLICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Extrêmement agréable : *parfum délicieux.* ANT. **Exécrable.**

DÉLICOTER (*té*) v. t. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE (*lik-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a le caractère du délit : *fait délictueux.*

DÉLIÉ, E adj. Grêle, mince, menu. *Fig.* Subtil, pénétrant : *esprit délié.* N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein.* ANT. **Epais, gros, lourd.**

DÉLIEMENT (*li-man*) n. m. Action de délier. Son résultat.

DÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) ou **DÉLIAQUE** adj. De Délos.

DÉLIER (*li-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Défaire, détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment. Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION (*si-on*) n. f. Action de délimiter : *délimitation de frontière.*

DÉLIMITER (*té*) v. t. Fixer des limites. *Fig.* : *la psychologie délimite les fonctions de l'esprit.*

DÉLINÉAMENT (*man*) n. m. (de *délinéer*). Contour, forme générale.

DÉLINÉATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de délinéer. (Peu us.)

DÉLINÉER (*né-é*) v. t. Tracer au trait le contour de.

DÉLINQUANT (*kan*), **E** n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kès-san-se*) n. f. (de *déliquescent*). Propriété qu'ont certains corps de se désagréger en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIQUESCENT (*kès-san*), **E** adj. (lat. *deliquescens* ; de *liquere,* être liquide). Qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DELIQUIUM (*dé, kui-om'*) n. m. (mot lat.). Etat d'un corps devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT (*ran*), **E** adj. Qui est en délire : *imagination délirante. Fig.* : *joie délirante.*

DÉLIRE n. m. (lat. *delirium*). Egarement causé par la fièvre, par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition. Poét.* Enthousiasme, transports.

DÉLIRER (*ré*) v. i. Avoir le délire : *malade qui commence à délirer.*

DELIRIUM TREMENS (*dé, om-tre-minss*) n. m. (express. lat.). Délire avec agitation et tremblement des membres, particulier aux alcooliques.

DÉLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. (de *délisser*). Triage des chiffons. Triage des feuilles de papier.

DÉLISSER (*li-sé*) v. t. Défaire ce qui était lissé. Opérer le délissage.

DÉLIT (*li*) n. m. (lat. *delictum*). Violation de la loi, celle particulièrement qui est punie de peines correctionnelles. *Le corps du délit,* ce qui sert à le constater. *Prendre en flagrant délit,* sur le fait.

DÉLIT (*li*) n. m. (subst. verb. de *déliter*). Côté d'une pierre, différent du lit qu'elle avait dans la carrière. Joint ou veine dans un bloc d'ardoise.

DÉLITAGE ou **DÉLITEMENT** (*man*) n. m. Action de changer la litière des vers à soie.

DÉLITATION (*si-on*) n. f., **DELITAGE** ou **DÉLITEMENT** (*man*) n. m. Action de déliter les pierres.

DÉLITER (*té*) v. t. (préf. *dé,* et *lit*). Poser en délit, en parlant d'une pierre. Diviser une pierre dans le sens des stratifications. Changer la litière des vers à soie.

DÉLITESCENCE (*tès-san-se*) n. f. (du lat. *delitescere,* se cacher). Disparition subite d'une tumeur, et surtout des phénomènes inflammatoires. *Chim.* Désagrégation d'un corps par perte d'eau.

DÉLITESCENT (*tès-san*), **E** adj. Qui est soumis à la délitescence.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre. Remise d'une chose : *délivrance d'un certificat.* Accouchement. ANT. **Arrestation, emprisonnement, captivité.**

DÉLIVRE n. m. (subst. verb. de *délivrer*). Arrière-faix, enveloppes fœtales. SYN. de PLACENTA.

DÉLIVRER (*vré*) v. t. (lat. *deliberare*; de *liber*, libre). Rendre la liberté. Débarrasser de. Livrer, remettre : *délivrer des marchandises*. Accoucher. ANT. **Asservir, subjuguer, enfermer.**

DÉLOGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je délogeai, nous délogeons*.) Sortir d'un logement. Quitter un lieu. *Fig. Déloger sans tambour ni trompette*, quitter un lieu secrètement. V. t. *Fam.* Faire quitter à quelqu'un sa place. Faire abandonner ses positions : *déloger l'ennemi à coups de canon.*

DÉLOT (*lo*) n. m. (lat. *digitale*). Doigtier de cuir du calfat, de la dentellière.

DÉLOYAL (*loi-ial*), **E, AUX** adj. Qui n'a pas de loyauté : *procédé déloyal*. ANT. **Loyal.**

DÉLOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec déloyauté : *rompre déloyalement une trêve.*

DÉLOYAUTÉ (*loi-iô-té*) n. f. Manque de loyauté.

DELPHINIDÉS (*dèl, dé*) n. m. pl. Famille de cétacés, ayant pour type les dauphins. S. un *delphinidé*.

DELTA (*dèl*) n. m. (n. de la quatrième lettre de l'alphabet grec, qui a la forme d'un triangle). Ile triangulaire, formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.*

DELTAÏQUE (*dèl-ta-i-ke*) adj. Qui a rapport à un delta : *les formations deltaïques.*

DELTOÏDE (*dèl-to-i-de*) adj. Qui a la forme de la lettre grecque nommée *delta*. *Anat.* Muscle de l'articulation de l'épaule. N. m. : *le deltoïde.*

DELTOÏDIEN, ENNE (*to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au muscle deltoïde : *insertions deltoïdiennes*

DÉLUGE n. m. (lat. *diluvium*; de *diluere*, noyer). Le débordement universel des eaux, d'après la Bible : *Noé et sa famille survécurent au déluge*. Très grande inondation. Pluie torrentielle. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux*. *Remonter au déluge*, remonter à une époque très reculée et, *au fig.*, reprendre de très loin le récit d'un événement.

DÉLURÉ, E adj et n. Vif, dégourdi.

DÉLURER (*ré*) v. t. (préf. *dé*, et *leurre*). Dégourdir, déniaiser.

DÉLUSOIRE (*zoi-re*) adj. (du lat. *delusus*, trompé). Propre à tromper : *argument délusoire*. (Peu us.)

DÉLUSTRAGE. V. DÉCATISSAGE.

DÉLUSTRER (*lus-tré*) v. t. Oter le lustre, décatir.

DÉLUTAGE n. m. Action d'enlever le lut. Action de retirer le coke des cornues à gaz.

DÉLUTER (*té*) v. t. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démagnétiser. Résultat de cette action.

DÉMAGNÉTISER (*zé*) v. t. Détruire l'état magnétique. Tirer de l'état de somnambulisme magnétique.

DÉMAGOGIE (*jî*) n. f. Politique qui flatte la multitude. Etat politique, dans lequel le pouvoir est abandonné à la multitude : *après Périclès, Athènes tomba dans la démagogie.*

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (gr. *dêmos*, peuple, et *agôgos*, qui conduit). Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, pour gagner sa faveur.

DÉMAIGRIR (*mè*) v. i. Devenir moins maigre. V. t. Techn. Rendre moins épais : *démaigrir une poutre.*

DÉMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Action de démaigrir : *le démaigrissement d'une pierre*. Partie enlevée d'une pierre, d'une pièce de bois.

DÉMAILLAGE (*ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de démailler une chaine.

DÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. t. Défaire les mailles : *démailler une chaîne.*

DÉMAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. t. Détacher les sarments de l'échalas après la vendange.

DÉMAILLOTER (*ma, ll* mll., *o-té*) v. t. Oter du maillot : *démailloter un enfant*. ANT. **Emmailloter.**

DEMAIN (*min*) adv. (lat. *de*, du, et *mane*, matin). Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHÉ, E n. Personne ayant des allures disloquées *un grand démanché*. (Peu us.) N. m. *Mus.* Syn. de DÉMANCHEMENT : *l'art du démanché.*

DÉMANCHEMENT (*man*) n. m. Action de démancher ; son résultat. *Fig.* Division, désunion.

DÉMANCHER (*ché*) v. t. Oter le manche d'un instrument. *Fig.* Désunir. V. i. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon. ANT. **Emmancher.**

DEMANDANT (*dan*), **E** adj. Qui demande.

DEMANDE n. f. Action de demander. Ecrit qui contient une requête. Question : *demande indiscrète*. *Com* Commande. Démarche par laquelle on demande une fille en mariage. *Econ.* Somme des produits ou des services demandés : *l'offre et la demande*. ANT. **Réponse ; offre.**

DEMANDER (*dé*) v. t. (du lat. *mandare*, ordonner). Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur*. Exiger : *demander la bourse ou la vie*. S'enquérir : *demander son chemin*. Avoir besoin : *la terre demande de la pluie*. Former une demande en justice. Faire une demande pour obtenir en mariage : *demander une jeune fille*. ANT. **Recevoir ; répondre.**

DEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. *Procéd.* Qui forme une demande en justice. ANT. **Défendeur.**

DÉMANGEAISON (*jè-zon*) n. f. Picotement à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il démangea, nous démangeons*.) Causer une démangeaison : *la tête me démange*. *Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTÈLEMENT (*man*) n. m. Action de démanteler. Etat d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et vx fr. *mantel*, manteau. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je démantèle*.) Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place : *Richelieu fit démanteler de nombreux châteaux forts.*

DÉMANTIBULER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *mandibula*, mâchoire). Rompre ou démettre, en parlant de la mâchoire. Rendre impropre à fonctionner : *démantibuler une machine.*

DÉMAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. t. Enlever le maquillage. ANT. **Maquiller.**

DÉMARCATIF, IVE adj. Qui indique la démarcation : *ligne démarcative.*

DÉMARCATION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et *marquer*). Action de limiter. *Ligne de démarcation*, qui sert de limite commune *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Manière de marcher : *démarche lourde*. *Fig.* Tentative auprès de quelqu'un : *démarche utile.*

DÉMARCHEUR n. m. Employé chargé de placer dans la clientèle des valeurs financières.

DÉMARIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Séparer juridiquement deux époux. Arracher dans un semis certains plants, pour assurer le développement des autres : *démarier des betteraves.*

DÉMARQUAGE ou **DÉMARCAGE** (*ka-je*) n. m. Action de démarquer ; son résultat.

DÉMARQUE (*mar-ke*) n. f. Se dit, dans certains jeux, d'une partie où l'un des joueurs diminue le nombre de ses points d'une quantité égale à celle des points pris par l'autre joueur. Action de démarquer des marchandises pour les solder.

DÉMARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Enlèvement d'une marque à un arbre, à un linge.

DÉMARQUER (*ké*) v. t. Oter la marque de : *démarquer du linge*. Copier une œuvre littéraire, un dessin, en dissimulant l'emprunt par quelques changements. V. i. Ne plus avoir aux dents de trace qui révèle l'âge, en parlant du cheval. ANT. **Marquer.**

DÉMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. Action de démarrer.

DÉMARRER (*ma-ré*) v. t. *Mar.* Détacher les amarres d'un bâtiment. V. i. Quitter le port, le point de départ, partir : *navire, train, voiture, bicyclette qui démarre*. *Fig.* et *fam.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là*. ANT. **Amarrer.**

DÉMARREUR (*ma-reur*) n. m. Appareil servant à la mise en marche d'un moteur.

DÉMAS (*dé-mass*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant des papillons nocturnes de France.

DÉMASCLAGE (*mas-kla-je*) n. m. Enlèvement du premier liège ou *liège mâle*, sur un chêne-liège.

DÉMASCLER (*mas-klé*) v. t. Pratiquer le démasclage.

DÉMASQUER (*mas-ké*) v. t. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est. *Démasquer une batterie*, la découvrir. *Fig. Démasquer ses batteries*, faire voir à nu ses projets. *Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu.

DÉMASTIQUAGE (*mas-ti-ka-je*) n. m. Action de démastiquer.

DÉMASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. t. Enlever le mastic : *démastiquer des vitres*.

DÉMÂTAGE ou **DÉMÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER (*té*) v. t. Abattre ou rompre les mâts. V. i. Perdre ses mâts : *le vaisseau démâta*.

DÉMATRICULER (*lé*) v. t. Enlever le numéro matricule sur un effet d'équipement militaire.

DÈME n. m (du gr. *dêmos*, peuple). Nom des bourgs, divisions administratives de l'ancienne Grèce.

DÉMÊLAGE n. m. Action de démêler la laine. Mélange de l'eau chaude et du malt, dans les brasseries. Syn., dans ce sens, de BRASSAGE.

DÉMÊLÉ n. m. Débat, querelle.

DÉMÊLER (*lé*) v. t. Séparer et mettre en ordre ce qui est mêlé : *démêler un écheveau de fil*. *Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue*. Discerner : *démêler le vrai du faux*. Contester : *qu'ont-ils à démêler ensemble ?* **Se démêler** v. pr. Se peigner les cheveux. ANT. **Mêler, emmêler.**

DÉMÊLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait le démêlage.



Démêloir.

DÉMÊLOIR n. m. Peigne à grosses dents, dont on se sert pour démêler les cheveux. Instrument pour démêler.

DÉMÊLURES n. f. pl. Cheveux qui tombent pendant qu'on se démêle.

DÉMEMBREMENT (*man-bre-man*) n. m. Action de couper, de séparer les membres de. (Peu us.) *Fig.* Partage. Partie démembrée : *le droit seigneurial de battre monnaie était un démembrement de la puissance royale*. ANT. **Remembrement.**

DÉMEMBRER (*man-bré*) v. t. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *l'empire démembré de Charlemagne ne put résister aux Normands.*

DÉMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action de déménager. ANT. **Emménagement.**

DÉMÉNAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déménageai, nous déménageons.*) Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. i. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés* (selon qu'on veut marquer l'action ou l'état). *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne. ANT. **Emménager.**

DÉMÉNAGEUR n. m. Celui qui fait les déménagements des autres.

DÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *dementia*). Aliénation totale d'esprit : *la démence de Charles VI favorisa les succès des Anglais.* Conduite dépourvue de raison.

DÉMENER (*né*) **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *amener.*) Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine.

DÉMENT (*man*), **E** adj. (lat. *demens*). Atteint de démence. Substantiv. : *un dément.*

DÉMENTI (*man*) n. m. Dénégation de ce qu'un autre affirme : *donner, recevoir un démenti. Fig.* et *fam.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti.*

DÉMENTIR (*man*) v. t. (Se conj. comme *mentir.*) Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai : *démentir un témoin.* Nier l'évidence d'un fait. Contredire : *prédiction que l'événement a démentie. Fig.* Parler, agir en sens contraire : *démentir son caractère.* **Se démentir** v. pr. Se contredire. ANT. **Avérer, appuyer, confirmer.**

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER (*té*) v. i. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ (*zu-ré*), **E** adj. Qui excède la mesure ordinaire : *son ambition démesurée perdit Napoléon I*er.

DÉMESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE (*mè-tre*) v. t. (Se conj. comme *mettre.*) Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras. Procéd.* Débouter. *Fig.* Destituer. **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi.

DÉMEUBLÉ, E adj. Qui n'a pas de meubles. *Fam. Bouche démeublée*, bouche sans dents.

DÉMEUBLEMENT (*man*) n. m. Action de démeubler. Son résultat.

DÉMEUBLER (*blé*) v. t. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (*ran*), **E** adj. Qui demeure. N. m. Personne qui reste. Personne qui survit. Ce qui reste. **Au demeurant** loc. adv. Au reste, en somme.

DEMEURE n. f. (de *demeurer*). Habitation, domicile. Durée d'un séjour. *Demeure céleste*, paradis. *Sombre demeure*, l'enfer. *Dernière demeure*, le tombeau. Fait de tarder, d'être en retard. (Vx.) *Il n'y a pas péril en la demeure*, il n'y a pas péril à tarder plus longtemps. Retard dans l'acquittement d'une obligation. Dr. *Mettre quelqu'un en demeure de*, le sommer de remplir son engagement. **A demeure**, loc. adv. d'une manière stable.

DEMEURER (*ré*) v. i. (lat. *demorari*). Habiter : *il a demeuré dans cette maison.* Rester, s'arrêter. Etre arrêté, rester en suspens. Continuer d'être : *question qui demeure indécise.* (On dit *il a demeuré*, où il *est demeuré en chemin*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) *Demeurer d'accord*, être du même avis, après discussion. *En demeurer là*, ne pas continuer. Rester. ANT. **Partir, s'en aller.**

DEMI, E adj. (lat. *dimidius*). Qui est l'exacte moitié d'un tout. N. m. Moitié d'une unité : *deux demis valent un entier.* Verre de bière, de la valeur théorique d'un demi-litre. N. f. Demi-unité : *ne pouvant en avoir une, j'en ai pris une demie.* Signif. aussi *demi-heure* : *entendre sonner la demie ; pendule qui sonne les demies.* **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi. Enfant à demi mort.* **A demi-mot.** V. DEMI-MOT. — *Demi*, adjectif, est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure.* Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie ; trois journées et demie.*

DEMI-BAIN n. m. Bain du corps jusqu'à la ceinture. Pl. des *demi-bains.*

DEMI-BOTTE n. f. Botte qui s'arrête à mi-jambe. Pl. des *demi-bottes.*

DEMI-BRIGADE (*gha-de*) n. f. Régiment français pendant les premières guerres de la Révolution. Pl. des *demi-brigades.*

DEMI-CERCLE (*sèr-kle*) n. m. La moitié d'un cercle. Graphomètre. Pl. des *demi-cercles.*

DEMI-CHAÎNE (*chè-ne*) n. f. Pas de danse, qui n'est que la moitié de la chaîne. Pl. des *demi-chaînes.*

DEMI-CIRCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle. *Canaux demi-circulaires*, trois conduits de l'oreille interne.

DEMI-CLEF (*klé*) n. f. Nœud fait du bout d'un cordage replié sur lui-même. Pl. des *demi-clefs.*

DEMI-COURONNE n. f. Monnaie anglaise d'argent, valant 2 shillings six pence. Pl. des *demi-couronnes.*

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-partie noir et blanc, ou de toute couleur sombre, porté dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils.*

DEMI-DIEU n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Héros, fils d'un dieu et d'une mortelle, ou d'une déesse et d'un mortel. Mortel divinisé en tant que fondateur de cité, bienfaiteur, etc. : *Hercule, Castor et Pollux étaient des demi-dieux.*

DÉMIELLER (*è-lé*) v. t. Enlever le miel de la cire.

DEMI-FIN, E adj. Formé d'un alliage où la quantité de métal fin est réduite de moitié environ : *collier demi-fin.* N. m. Alliage d'or : *collier en demi-fin. Calligr.* : *écrire en demi-fin.*

DEMI-FLEURON n. m. Nom des fleurs irrégulières des composées. Pl. des *demi-fleurons.*

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture à quatre roues et à un seul cheval. Pl. des *demi-fortunes.*

DEMI-FRÈRE n. m. Frère de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-frères.*

DEMI-GARNITURE n. f. Tuyau de cuir qui conduit l'eau à la lance dans les pompes à incendie. Pl. des *demi-garnitures.*

DEMI-GROS (*grô*) n. m. Commerce intermédiaire entre la vente en gros et la vente au détail.

DEMI-GUÊTRE n. f. Guêtre courte. Pl. des *demi-guêtres.*

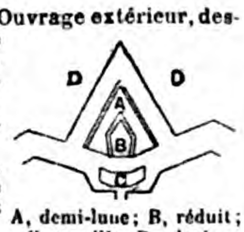
DEMI-HEURE n. f. Moitié d'une heure. Pl. des *demi-heures.*

DEMI-JOUR n. m. Jour faible, comme celui qui annonce le lever du soleil. Pl. des *demi-jours.*

DÉMILITARISER (*zé*) v. t. Dégarnir de troupes, d'installations militaires : *zone démilitarisée.*

DEMI-LOUIS (*lou-i*) n. m. invar. Ancienne pièce d'or de dix francs.

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur, destiné à couvrir la contrescarpe et le fossé. *Par ext.* Plan demi-circulaire devant un édifice et où aboutissent plusieurs chemins. Pl. des *demi-lunes.*



A, demi-lune; B, réduit; C, tenaille, D, glacis.

DEMI-MAL n. m. *Fam.* Inconvénient moins grave que celui qu'on redoutait. Pl. des *demi-maux.*

DEMI-MESURE (*zu-re*) n. f. Moitié d'une mesure. *Fig.* Moyen insuffisant : *les demi-mesures sont presque toujours illusoires.*

DEMI-MONDAINE n. f. Femme du demi-monde. Pl. des *demi-mondaines.*

DEMI-MONDE n. m. Monde des femmes déclassées et de mœurs équivoques.

DEMI-MORT (*mor*), **E** adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts ; une femme demi-morte.*

DEMI-MOT [*mot*] **(À)** loc. adv. *Entendre à demi mot,* sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DÉMINÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Elimination excessive des sels minéraux de l'organisme.

DÉMINÉRALISER (*zé*) v. t. Faire perdre ses sels minéraux.

DEMI-PAUSE (*pô-ze*) n. f. *Mus.* Signe de durée placé sur la troisième ligne, qui indique un silence de deux temps. Pl. des *demi-pauses.*


Demi-pause.

DEMI-PENSION (*pan*) n. f. État de demi-pensionnaire. Ce qu'il paye. Pl. des *demi-pensions.*

DEMI-PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié. Qui déjeune à la pension, assiste aux études, couche dans sa famille. Pl. des *demi-pensionnaires.*

DEMI-PIÈCE n. f. La moitié d'une pièce d'étoffe. La moitié d'une pièce de vin. Pl. des *demi-pièces.*

DEMI-PIQUE (*pi-ke*) n. f. Pique à manche raccourci, que les officiers d'infanterie portèrent quelque temps comme insigne de commandement, après l'adoption des armes à feu. Pl. des *demi-piques.*

DEMI-QUART (*kar*) n. m. La moitié d'un quart.

DEMI-RELIURE n. f. Reliure dans laquelle le dos seul est en peau.

DEMI-ROND (*ron*) n. m. Couteau de corroyeur. Pl. des *demi-ronds.*

DEMI-RONDE n. f. Lime plate d'un côté, arrondie de l'autre. Pl. des *demi-rondes.*

DEMI-SAISON n. f. *De demi-saison,* se dit des vêtements portés au printemps et à l'automne.

DEMI-SANG (*san*) n. m. invar. Cheval provenant de reproducteurs dont un seul est de pur sang.

DEMI-SAVANT (*van*) n. m. Homme qui n'a qu'une médiocre culture scientifique. Pl. des *demi-savants.*

DEMI-SAVOIR n. m. Culture superficielle.

DEMI-SEL adj. Légèrement salé (beurre, fromage, etc.).

DEMI-SHILLING n. m. Monnaie d'argent anglaise, valant la moitié d'un shilling. Pl. des *demi-shillings.*

DEMI-SŒUR n. f. Sœur de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-sœurs.*

DEMI-SOLDE n. f. invar. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. N. m. Officier en demi-solde. — Ce mot s'est appliqué spécialement aux officiers de l'armée de Napoléon Ier disgraciés par la Restauration.


Demi-soupir.

DEMI-SOUPIR n. m. *Mus.* Silence équivalent à la moitié d'un soupir. Signe qui l'indique. Pl. des *demi-soupirs.*

DEMI-SOUVERAIN (*rin*) n. m. Monnaie d'or anglaise valant la moitié d'une livre (10 shillings). Pl. des *demi-souverains.*

DÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *dimissio*). Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi : *donner sa démission.*

DÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) adj. et n. Qui a donné sa démission : *officier démissionnaire.*

DÉMISSIONNER v. i. Donner sa démission.

DEMI-TASSE (*ta-se*) n. f. Tasse à café de petite taille ; son contenu. Pl. des *demi-tasses.*

DEMI-TEINTE (*tin-te*) n. f. Teinte intermédiaire entre le clair et le foncé. Pl. des *demi-teintes.*

DEMI-TENDINEUX (*tan-di-neû*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle de la partie postérieure de la cuisse, qui constitue le bord interne du creux poplité. *Hipp.* Muscle situé à la partie postérieure de la cuisse. [Il fléchit la jambe et tend la cuisse.] (V. la planche CHEVAL.)

DEMI-TIGE n. f. Arbre fruitier, dont on a arrêté la croissance à une hauteur moyenne.

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui est la moitié d'un ton : *il y a un demi-ton du* mi *au* fa *et du* si *au* do *de la gamme normale.* Pl. des *demi-tons.*

DEMI-TOUR n. m. Moitié d'un tour : *faire demi-tour.* Pl. des *demi-tours.*

DÉMIURGE n. m. (gr. *dêmiourgos*). Nom du dieu créateur, dans la philosophie platonicienne.

DÉMOBILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de renvoyer dans leurs foyers les troupes qu'on avait mobilisées.

DÉMOBILISER (*zé*) v. t. Procéder à la démobilisation de.

DÉMOCRATE adj. et n. (gr. *dêmos,* peuple, et *kratos,* autorité). Attaché aux principes de la démocratie. ANT. **Aristocrate, monarchiste.**

DÉMOCRATIE (*sî*) n. f. (de *démocrate*). Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté : *Périclès organisa la démocratie à Athènes.* Les classes populaires. ANT. **Aristocratie, monarchie.**

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie : *la constitution de la France est démocratique.* ANT. **Aristocratique, monarchique.**

DÉMOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démocratiser.

DÉMOCRATISER (*zé*) v. t. Rendre démocratique, populaire : *démocratiser la science.*

DÉMODÉ, E adj. Qui n'est plus de mode : *habit démodé.*

DÉMODER (*dé*) v. t. Mettre hors de la mode.

DEMODEX (*de-mo-dèks*) n. m. Genre d'acariens qui produisent diverses affections cutanées.

DÉMOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de démographie.

DÉMOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *dêmos,* peuple, et *graphê,* description). Etude statistique des collectivités humaines.

DÉMOGRAPHIQUE adj. Relatif à la démographie.


Demoiselle de paveur.

DEMOISELLE (*zè-le*) n. f. (bas lat. *dominicella*). Autref., femme ou fille de naissance noble. Bourgeoise mariée. Auj., fille qui n'est pas mariée. *Demoiselle d'honneur,* jeune fille noble, qui avait un service auprès des reines et des princesses. Jeune fille qui accompagne la mariée. Nom vulgaire de la libellule. Instrument pour enfoncer les pavés, appelé également *hie.*

DÉMOLIR v. t. (lat. *demoliri*). Détruire, abattre pièce à pièce. *Fig.* Détruire : *démolir une doctrine.*

Pop. Terrasser à force de coups. Ant **Bâtir, construire, édifier.**

DÉMOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui démolit. *Fig.* Destructeur des lois sociales

DÉMOLITION (*si-on*) n. f. Action de démolir *la démolition d'une maison.* Pl. Matériaux qui en proviennent : *acheter des démolitions.* Ant **Construction.**

DÉMON n.m. (du gr. *daimôn*, divinité, génie).Chez les anciens, divinité. Génie bon ou mauvais, attaché à la destinée d'un homme. Chez les modernes, ange déchu, diable. *Fig.* Personne méchante. Enfant espiègle. *Faire le démon*, être tapageur.

DÉMONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démonétiser : *la démonétisation des anciennes pièces.*

DÉMONÉTISER (*zé*) v. t. (préf. *dé*, et lat. *moneta*, monnaie). Dépouiller de sa valeur légale, en parlant d'une monnaie. *Fig.* Déprécier.

DÉMONIAQUE adj. et n. Qui a rapport aux démons. Possédé du démon · *exorciser un démoniaque.*

DÉMONOGRAPHE ou **DÉMONOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. (gr. *daimôn*, démon, et *graphê*, description, ou *logos*, discours). Celui qui s'occupe de démonologie, qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE (*fi*) ou **DÉMONOLOGIE** (*ji*) n. f. Science qui traite de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOGRAPHIQUE ou **DÉMONOLOGIQUE** adj. Relatif à la démonographie ou démonologie

DÉMONOMANE n. Malade atteint de démonomanie.

DÉMONOMANIE (*ni*) n. f. (du gr. *daimôn* démon, et *mania*, fureur). Variété de manie, ou l'on se croit possédé du démon

DÉMONSTRATEUR (*mons-tra*) n. m. Celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, IVE (*mons-tra*) adj. (du lat *demonstrare*, démontrer). Qui démontre . *raison démonstrative* Qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative Rhét. Genre démonstratif*, qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram. Adjectif démonstratif* qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'indication. Les adjectifs démonstratifs sont :

Masc sing. Ce, cet | Fém. sing Cette
Plur des deux genres Ces.

Pronom démonstratif, qui tient la place du nom en montrant la personne ou la chose dont on parle

Masc. sing. . Celui, celui-ci, celui-là.
Fém sing. Celle, celle-ci, celle-là.
Masc. plur : Ceux, ceux-ci, ceux-là.
Fém. plur. : Celles, celles-ci, celles-là
Des deux genres et invar. : Ce, ceci cela

DÉMONSTRATION (*mons-tra-si-on*) n f. Raisonnement par lequel on établit la vérité d'une proposition : *on doit à Newton la démonstration de la loi universelle de gravitation.* Leçon donnée en s'aidant d'un objet matériel Marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt : *prodiguer les démonstrations.* Manœuvres ayant pour but de dérouter l'ennemi

DÉMONSTRATIVEMENT (*mons-tra. man*) adv. Par démonstration, d'une manière convaincante . *prouver démonstrativement.*

DÉMONTABLE adj. Qui peut être démonté.

DÉMONTAGE n m. Action de démonter : *le démontage d'un fusil.*

DÉMONTER (*té*) v. t. Jeter quelqu'un à bas de sa monture. Priver d'un commandement. Désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter : *cette objection l'a démonté. Mer démontée*, mer très agitée. **Se démonter** v. pr. Se disjoindre. Perdre contenance.

DÉMONTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est démontrable.

DÉMONTRABLE adj Que l'on peut démontrer : *les axiomes ne sont pas directement démontrables.*

DÉMONTRER (*tré*) v. t. (lat. *demonstrare*). Prouver d'une manière évidente. Témoigner : *sa rougeur démontre sa honte.*

DÉMORALISANT (*zan*), **E** adj. Qui démoralise : *doctrine démoralisante.*

DÉMORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. et n. Qui démoralise . *influence démoralisatrice.*

DÉMORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démoraliser. Etat de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER (*zé*) v. t Corrompre, rendre immoral. Décourager, désorienter · *la retraite démoralise les meilleures troupes.*

DÉMORDRE v. i. Lâcher prise après avoir mordu. *Fig.* Se dédire, se désister : *il n'en démordra point.*

DÉMOTIQUE adj. (du gr. *dêmos*, peuple). Se dit d'une écriture égyptienne cursive populaire.

DÉMOUCHETAGE n. m Action de démoucheter

DÉMOUCHETER (*té*) v t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je démouchette.*) Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. Ant. **Moucheter.**

DÉMOULAGE n. m. Action d'enlever d'un moule

DÉMOULER (*lé*) v. t. Retirer du moule.

DÉMUNIR v. t. Enlever les munitions de. **Se démunir** v. pr Se dessaisir d'argent, de provisions, etc. Ant **Munir, approvisionner.**

DÉMURER (*ré*) v. t. Rouvrir une porte, une fenêtre, etc., qui était murée. Ant. **Murer.**

DÉMUSELER (*ze-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je démuselle.*) Oter la muselière d'un animal, etc. *Fig.* Déchaîner · *démuseler les passions.* Ant **Museler.**

DÉNAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *denarius*). Qui est fondé sur le nombre dix : *système dénaire.* (Peu us.)

DÉNANTIR v t. Enlever son nantissement à : *dénantir ses créanciers.* **Se dénantir** v. pr Abandonner le gage dont on était nanti Ant. **Nantir.**

DÉNATIONALISATION (*si-o, za-si-on*) n. f. Action de dénationaliser ou de se dénationaliser.

DÉNATIONALISER (*si-o-na-li-zé*) v t. Faire perdre le caractère national

DÉNATTER (*na-té*) v. t. Défaire une natte *dénatter ses cheveux.* Ant **Natter.**

DÉNATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de dénaturaliser Ant. **Naturalisation.**

DÉNATURALISER (*zé*) v. t. Priver du droit de naturalisation. Ant **Naturaliser.**

DÉNATURANT (*ran*), **E** adj Qui dénature.

DÉNATURATION (*si-on*) n. f. Action de dénaturer.

DÉNATURÉ, E adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature *un fils dénaturé.* Contraire à ces sentiments · *une action dénaturée.* Qui a subi la dénaturation *sel dénaturé.*

DÉNATURER (*ré*) v t. Changer la nature d'une chose. Ajouter à un produit comestible (alcool, sucre, sel, etc.) diverses substances qui le rendent impropre à la consommation humaine · *les produits dénaturés sont assujettis à des impôts moins élevés que les produits non dénaturés. Fig* Donner une fausse apparence Gâter les sentiments naturels.

DENCHÉ (*dan-ché*), **E** adj *Blas.* Syn. de dentelé.

DENDRITE (*din*) n. f. (du gr. *dendron*, arbre). Pierre arborisée. Arbre fossile.

DENDROBIE (*din-dro-bi*) n f. *Bot.* Genre d'orchidées ornementales, très odorantes.

DENDROCITTE (*din-dro-si-te*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, dits aussi *pies vagabondes.*

DENDROGRAPHE (*din*) n. m. (du gr. *dendron*, arbre, et *graphein*, écrire.) Auteur de traités, d'études sur les arbres.

DENDROMÈTRE (*din*) n. m. (du gr. *dendron*, arbre. et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la hauteur des arbres.

DENDROPHILE (*din*) n. m. Genre de coléoptères clavicornes, dont plusieurs vivent en France.

DÉNÉGATION (*si-on*) n. f. Action de dénier, particulièrement en justice. Ant. **Aveu.**

DÉNI n.m. (de *dénier*). Refus d'une chose due. *Déni de justice*, refus fait par un juge de rendre la justice : *il y a déni de justice quand le magistrat néglige de juger une affaire en état et en tour d'être jugée.*

DÉNIAISEMENT (*è-ze-man*) n. m. Action de déniaiser. (Peu us).

DÉNIAISER (*è-zé*) v. t. Rendre moins niais : *le service militaire déniaise les jeunes gens.*

DÉNICHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et *nid*). Oter du nid : *dénicher une couvée. Fig.* Découvrir la demeure, la retraite de quelqu'un. *Fam.* Trouver : *dénicher une situation.* V. i. S'enfuir : *il a déniché cette nuit.* ANT. **Nicher.**

DÉNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui déniche les oiseaux : *les gamins sont d'incorrigibles dénicheurs.* Personne habile à découvrir.

DÉNICOTINISER v. t. Oter une partie de sa nicotine au tabac.

DENIER (*ni-é*) n. m. (lat. *denarius*). Ancienne monnaie romaine, valant dix as. Ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou. (On l'appelait aussi *denier tournoi.*) Intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (vingtième du capital, cinq pour cent). *Le denier de la veuve*, aumône faite par un pauvre. *Denier de Saint-Pierre*, offrande volontaire faite au pape par les fidèles. *Denier à Dieu*, arrhes que l'on donne au concierge d'une maison qu'on loue, au domestique qu'on veut arrêter, etc. *Les deniers publics*, les revenus de l'Etat.

DÉNIER (*ni-é*) v. t. (lat. *denegare.* — Se conj. comme *prier.*) Nier : *dénier une dette.* Refuser, ne pas accorder : *dénier la justice ; dénier un droit à quelqu'un.* ANT. **Avouer, reconnaître.**

DÉNIGRANT (*gran*), **E** adj. Qui marque le dénigrement : *propos dénigrants.*

DÉNIGREMENT (*man*) n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER (*gré*) v. t. (du lat. *denigrare*, noircir). Chercher par son langage à diminuer l'estime qu'on accorde à un homme, à une œuvre. Discréditer, décrier : *les envieux ne cessent de tout dénigrer.* ANT. **Exalter, louer, vanter.**

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNITRIFICATION (*si-on*) n. f. Enlèvement de l'azote dans le sol, dans une substance quelconque.

DÉNITRIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Enlever l'azote dans une substance quelconque.

DÉNIVELER (*lé*) v. t. (Double la lettre *l* devant une syllabe muette : *je dénivelle.*) Détruire le niveau : *déniveler un parc pour le rendre pittoresque.*

DÉNIVELLATION (*vèl-la-si-on*) n. f. ou **DÉNIVELLEMENT** (*vè-le-man*) n. m. Différence de niveau : *les dénivellations de l'écorce terrestre sont moins sensibles, en proportion, que celles d'une peau d'orange.*

DÉNOIRCIR v. t. Enlever la couleur noire à.

DÉNOMBREMENT (*non-bre-man*) n. m Enumération. Recensement, soit de personnes, soit de choses : *faire le dénombrement d'une population.*

DÉNOMBRER (*non-bré*) v. t. Faire un dénombrement : *dénombrer une flotte, une armée.*

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction, qui marque en combien de parties égales on suppose l'unité divisée : *le dénominateur est placé sous le numérateur; pour additionner deux fractions, il faut les réduire au même dénominateur.*

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer : *terme dénominatif.*

DÉNOMINATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER (*no-mé*) v. t. (préf. *dé*, et *nommer*). Indiquer, désigner par un nom ou par son nom : *dénommer une personne dans un acte.*

DÉNONCER (*sé*) v. t. (lat. *denuntiare.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je dénonçai, nous dénonçons.*) Déclarer, publier : *dénoncer la guerre.* Signaler. Déférer à la justice : *dénoncer un criminel. Dénoncer un traité, une trêve*, en annoncer la rupture.

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité : *dans les affaires de fausse monnaie, le complice dénonciateur n'est pas poursuivi.* Adj. : *lettre dénonciatrice.*

DÉNONCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Accusation, délation : *la loi punit la dénonciation quand elle est calomnieuse, c'est-à-dire injustifiée, et de mauvaise foi.*

DÉNOTATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une chose par certains signes. (Vx.)

DÉNOTER (*té*) v. t. (préf. *dé*, et *noter*). Indiquer, marquer.

DÉNOUEMENT (*noû-man*) ou **DÉNOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dénouer. *Fig.* Incident ou accident, qui termine : *le 18-Brumaire fut le dénouement de la Révolution.* Solution d'une affaire. Point où se dénoue une intrigue dramatique : *le dénouement de* Rodogune *est d'une tragique grandeur.*

DÉNOUER (*nou-é*) v. t. Défaire un nœud. Détacher ce qui était noué. *Fig.* Rompre : *dénouer une liaison. Dénouer la langue*, faire parler. Mener à sa fin, démêler : *dénouer une intrigue.* ANT. **Nouer.**

DENRÉE (*dan-ré*) n. f. (de *denier*). Marchandise destinée à la consommation : *denrées coloniales.*

DENSE (*dan-se*) adj. (lat. *densus*). Compact, lourd relativement à son volume. ANT. **Rare, clairsemé, raréfié.**

DENSIMÈTRE (*dan*) n. m. (lat. *densus*, dense, et gr. *metron*, mesure). Appareil pour déterminer la densité des corps.

DENSIMÉTRIE (*dan, trî*) n. f. (de *densimètre*). Mesure des densités.

DENSIMÉTRIQUE (*dan*) adj. Qui a rapport au densimètre.

DENSITÉ (*dan*) n. f. (lat. *densitas*). Qualité de ce qui est dense : *le platine est un métal de forte densité.* Rapport du poids d'un certain volume d'un corps déterminé à celui du même volume d'eau (ou d'air, pour les gaz) : *la densité du fer est 7,8.*

DENT (*dan*) n. f. (lat. *dens, dentis*). Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments ou à mordre, et qu'on nomme, suivant leur forme, *incisives, canines, molaires* : *l'homme a 8 incisives, 4 canines et 20 molaires.* Défense : *dent d'éléphant.* Découpure saillante, feston. Saillie d'une roue d'engrenage. Gros clou pour fixer les charpentes. *Dents de lait*, les dents du premier âge. *Dents de sagesse*, les quatre dernières, qui poussent entre vingt et trente ans. *Par ext.* : *les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent*, médisance. *Etre sur les dents*, être harassé. *Ne pas desserrer les dents*, se taire obstinément. *Déchirer à belles dents*, médire outrageusement de quelqu'un. *Avoir une dent contre quelqu'un*, lui en vouloir. *Armé jusqu'aux dents*, très bien armé. *N'avoir pas de quoi se mettre sous la dent*, n'avoir pas de quoi manger. *Montrer les dents*, menacer.



Dents de l'homme : 1. Incisive ; 2. Canine ; 3. Molaire.

DENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire.*

DENTAL, E, AUX (*dan*) adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t*, se prononcent en claquant la langue contre les dents. N. f. : *une dentale.*

DENT-DE-CHIEN n. f. Ciseau à pointe fendue, qu'emploie le sculpteur. Pl. des *dents-de-chien.*

DENT-DE-LION n. f. Nom vulgaire du *pissenlit.*

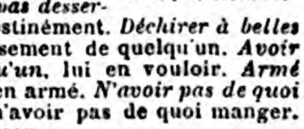
DENT-DE-LOUP n. f. Forte cheville pour arrêter la soupente d'une voiture. Pl. des *dents-de-loup.*

DENTÉ (*dan-té*), **E** adj. Qui a des saillies en dents : *feuille, roue dentée.*

DENTÉE (*dan-té*) n. f. Coup de dent qu'un chien donne au gibier.

DENTELAIRE (*dan-te-lè-re*) n. f. Genre de plombaginées à racines masticatoires, employées contre les maux de dents.

DENTELÉ, E (*dan*) adj. Taillé en forme de dents : *les feuilles de la ciguë sont dentelées. Blas.* Se dit d'une pièce qui porte des dents ouvertes en angle droit. (V. la planche BLASON.) N. m. Nom donné à divers muscles du tronc, ainsi appelés à cause de la forme de leurs insertions sur les côtes. *Anat. Grand dentelé*, muscle abaisseur de l'omoplate.



Dentelle.

DENTELER (*dan-te-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dentelle.*) Faire des découpures, des entailles en forme de dents.

DENTELLE (*dan-tè-le*) n. f. (rad. *dent*). Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des

fils d'or, d'argent, etc. : *les dentelles du Velay, d'Alençon, de Bruxelles, etc., sont renommées.*

DENTELLERIE (*dan-tè-le-rî*) n. f. Fabrication, commerce de dentelle.

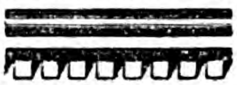


Dentelure.

DENTELLIER (*dan-tè-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la dentelle. N. Personne qui fabrique la dentelle, particulièrement la dentelle au fuseau.

DENTELURE (*dan*) n. f. Ouvrage d'architecture, dentelé : *les dentelures sont très usitées dans le style gothique.* Découpure en forme de dents. *Bot.* Se dit des dents fines et serrées des bords d'une feuille.

DENTER (*dan-té*) v. t. Munir de dents.



Denticules.

DENTICULE (*dan*) n. m (lat. *denticulus*). Dent très petite. N. m. pl. Ornement d'architecture dentelé.

DENTICULÉ, E (*dan*) adj. Garni de denticules : *corniche denticulée ; l'ordre composite est toujours denticulé.*

DENTIER (*dan-ti-é*) n. m. Rangée de dents. (Peu us.) Rang de dents artificielles.



Dentier à ressort.

DENTIFRICE (*dan*) adj. (lat. *dens, dentis*, dent, et *fricare*, frotter). Se dit des compositions pour nettoyer, blanchir les dents ; *poudre dentifrice.* N. m. : *un bon dentifrice.*

DENTINE (*dan*) n. f. Ivoire des dents.

DENTIROSTRES (*dan-ti-ros-tre*) n. m. pl. Sous-ordre de passereaux, tels que les *merles, fauvettes, corbeaux*, etc., caractérisés par leur bec à mandibule supérieure échancrée. S. un *dentirostre.*

DENTISTE (*dan-tis-te*) n. m. Chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les dents.

DENTITION (*dan-ti-si-on*) n. f. Formation et sortie naturelle des dents : *la dentition est une époque pénible.* Ensemble des dents. (En ce sens, on dit plus exactement *denture.*)

DENTURE (*dan*) n. f. Ensemble des dents d'une personne ; *une belle denture.* Ensemble des dents d'une roue dentée.

DÉNUDATION (*si-on*) n. f. Etat d'une dent, d'un os mis à nu. Etat d'un arbre dépouillé de son écorce, de son feuillage ; de la terre privée de sa végétation, etc. : *la dénudation du sommet des montagnes.*

DÉNUDER (*dé*) v. t. (lat. *denudare*). Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre, la terre de sa végétation.

DÉNUÉ, E adj. Dépourvu : *dénué d'argent*

DÉNUEMENT (*nû-man*) ou **DÉNÛMENT** (*man*) n. m Manque complet des choses nécessaires : *être dans un dénuement complet.* Ant. **Abondance, profusion, richesse.**

DÉNUER (*nu-é*) v. t. (lat. *denudare*). Priver. Dépouiller des choses nécessaires. Ant. **Approvisionner, munir, pourvoir.**

DÉNUTRITION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et lat. *nutrire*, nourrir). Etat d'un tissu vivant où l'assimilation est moins rapide que la désassimilation.

DÉONTOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *deôn, ontos*, ce qu'il faut faire, et *logos*, discours). Science qui traite des devoirs à remplir. Traité sur cette science.

DÉONTOLOGIQUE adj. Relatif à la déontologie.

DÉPAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de dépailler. Etat de ce qui est dépaillé.

DÉPAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. t. Dégarnir de sa paille : *dépailler un siège.*

DÉPALER (*lé*) v. i. Se dit d'un navire entraîné hors de sa route par les vents ou les courants.

DÉPALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de dépalisser. Ant. **Palissage.**

DÉPALISSER (*li-sé*) v. t. Défaire un palissage. Ant. **Palisser.**

DÉPANNAGE (*pa-na-je*) n. m. Remise en état d'une automobile en panne.

DÉPANNER (*pa-né*) v. t. Réparer une panne.

DÉPANNEUR (*pa-neur*) adj. et n. m. Ouvrier mécanicien, chargé de réparer les automobiles en panne.

DÉPAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de dépaqueter. Ant. **Empaquetage.**

DÉPAQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je dépaquette.*) Défaire un paquet, un paquetage. Ant. **Empaquetage.**

DÉPAREILLER (*rè, ll* mll., *é*) v. t. Oter l'une des choses pareilles qui allaient ensemble : *dépareiller un service à café.* Ant. **Appareiller.**

DÉPARER (*ré*) v. t. Priver de ce qui pare : *un seul tableau médiocre dépare une collection.* Ant **Parer, orner, embellir.**

DÉPARIER (*ri-é*) v. t. (du préf. *dé*, et du rad. de *apparier.* — Se conj. comme *prier.*) Oter l'une des deux choses qui font la paire : *déparier des gants* (On dit aussi DÉSAPPARIER.) Ant. **Apparier.**

DÉPARLER (*lé*) v. i. *Fam.* Cesser de parler. (Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas.*) Parler mal.

DÉPARQUER (*ké*) v. t. Faire sortir d'un parc : *déparquer des moutons.* Ant. **Parquer.**

DÉPART (*par*) n. m. (préf. *dé*, et *partir*). Action de partir : *le départ des volontaires de 1792 se fit au chant de la* Marseillaise. *Etre sur son départ*, être sur le point de partir.

DÉPART (*par*) n. m. (subst. verb. de *départir*). Action de séparer : *faire le départ des taxes.*

DÉPARTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il départagea, nous départageons.*) Dans une délibération, faire cesser le nombre égal des voix : *arbitre qui départage les suffrages.*

DÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *départir*). Autref., départ, séparation. Auj., circonscription administrative. Partie de l'administration des affaires de l'Etat attribuée à chacun des ministres : *département de l'intérieur.* Chacune des divisions principales du territoire français, administrée par un préfet qu'assiste un conseil général. V. France (*Part hist.*). Pl. La Province, par opposition à Paris

DÉPARTEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au département : *route départementale.*

DÉPARTIR v. t. (du préf. *dé*, et du lat. *partiri*, partager. — Se conj. comme *partir.*) Séparer : *départir des votes.* Distribuer : *Dieu départ ses faveurs* **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer : *se départir de son calme.*

DÉPASSANT n. m. Ornement, garniture qui dépasse : *un dépassant de satin.*

DÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Action de dépasser : *des dépassements de crédits.*

DÉPASSER (*pa-sé*) v. t. Aller au delà, devancer. Dépasser l'alignement. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces. Fam.* Etonner.

DÉPAVAGE (*va-je*) n. m. Action de dépaver

DÉPAVER (*vé*) v. t. Oter le pavé : *dépaver une chaussée.* Ant. **Paver.**

DÉPAYSÉ (*pè-i-zé*), **E** adj. Changé de pays. Dérouté, désorienté : *vous avez l'air tout dépaysé.*

DÉPAYSEMENT (*pè-i-ze-man*) n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER (*pè-i-zé*) v. t. Faire changer de pays, de milieu : *dépayser un soldat. Fig.* Dérouter.

DÉPÈCEMENT (*man*) ou **DÉPEÇAGE** n. m. Action de dépecer : *le dépècement d'une volaille.*

DÉPECER (*sé*) v. t. (préf. *dé*, et *pièce.* — Se conj. comme *amener* et prend une cédille sous le *c* devant *a, o* : *il dépeça, nous dépeçons.*) Mettre en pièces : *dépecer un poulet.*

DÉPEÇEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. (de *dépêcher*). Lettre concernant les affaires publiques : *dépêche diplomatique.* Avis, communication faite par une voie quelconque, notamment par le télégraphe : *dépêche télégraphique.*

DÉPÊCHER (*ché*) v. t. (du préf. *dé*, et du rad. de *empêcher.*) Faire promptement : *dépêcher un travail.* Envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier.* En finir promptement avec. Tuer. *A dépêche compagnon*, vite et négligemment. **Se dépêcher** v. pr. Se hâter.

DÉPEÇOIR n. m. Instrument de gantier, pour étirer les peaux. Couteau du fabricant de chandelles.

DÉPÉCORATION (*si-on*) ou **DÉPÉCORISATION** (*za-si-on*) n. f. (du préf. *dé*, et du lat. *pecus, oris*, troupeau). Diminution du nombre des troupeaux.

DÉPEIGNER (*pè, gn* mll., *é*) v. t. Déranger la coiffure de. ANT. **Peigner.**

DÉPEINDRE (*pin-dre*) v. t. (Se conj. comme *craindre*.) Décrire et représenter par le discours : *Corneille a dépeint les hommes tels qu'ils devraient être, et Racine tels qu'ils sont.*

DÉPELOTONNER (*to-né*) v. t. Dévider ce qui est en peloton. ANT. **Pelotonner.**

DÉPENAILLÉ (*na, ll* mll., *é*), **E** adj. (préf. *dé*, et *pan*). En lambeaux : *un vêtement dépenaillé.*

DÉPENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Etat d'une personne dépenaillée. (Peu us.)

DÉPENDAGE (*pan*) n. m. Action de dépendre.

DÉPENDANCE (*pan*) n. f. Action de dépendre de : *être dans la dépendance de quelqu'un.* Chose dépendant d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage. ANT. **Indépendance, autonomie, liberté.**

DÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui est dans la dépendance, subordonné : *position très dépendante. Proposition dépendante*, celle qui dépend de la proposition principale ; qui lui est subordonnée. ANT. **Indépendant, autonome, libre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. t. (préf. *dé*, et *pendre*). Détacher ce qui était pendu : *dépendre une enseigne.* ANT **Pendre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. i. (lat. *dependere*) Etre dans un état de sujétion, de subordination : *l'homme ambitieux dépend de tout le monde.* Faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur dépend de notre conduite ; l'effet dépend de la cause.* V. impers. : *il dépend de vous de...*

DÉPENS (*pan*) n. m. pl. (subst. verb. de *dépenser*). Frais d'un procès : *les dépens sont payés par la partie qui succombe.* **Aux dépens de**, loc. prép. A la charge, aux frais. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur.*

DÉPENSABLE (*pan*) adj. Qui peut être dépensé.

DÉPENSE (*pan-se*) n. f. (lat. *dispensa*). Emploi d'argent : *celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette.* Endroit où l'on dépose les provisions. Lieu où se tient le dépensier. Quantité de liquide ou de gaz fourni dans un temps donné. *Fig* Usage, emploi : *dépense de temps, d'esprit.* ANT. **Economie, épargne.**

DÉPENSER (*pan-sé*) v. t. Employer de l'argent pour un achat quelconque. *Fig.* Consommer, prodiguer : *dépenser ses forces.* ANT. **Economiser, épargner.**

DÉPENSIER (*pan-si-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime la dépense : *jeune homme dépensier.* Se dit de la personne qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargée de la dépense pour les provisions : *sœur dépensière*, ou substantiv. *la dépensière.* ANT. **Econome.**

DÉPERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. (du lat. *deperdere*, perdre). Perte, diminution : *déperdition de force.*

DÉPÉRIR v. i. (du préf. *dé*, et du lat. *perire*, périr). S'affaiblir, approcher de sa fin : *sa santé dépérit ; cette fleur dépérit.*

DÉPÉRISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPÊTRER (*tré*) v. t. (du préf. *dé*, et du rad. de *empêtrer*). Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position, d'un travail ennuyeux. ANT. **Empêtrer.**

DÉPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de dépeupler : état de ce qui est dépeuplé.

DÉPEUPLER (*plé*) v. t. Dégarnir d'habitants : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Par ext.* : *dépeupler un étang, une forêt*, etc. ANT. **Peupler, repeupler.**

DÉPHOSPHORATION (*fos-fo-ra-si-on*) n. f. (préf. *dé*, et *phosphore*). Opération métallurgique qui élimine le phosphore de la fonte et de l'acier.

DÉPIAUTER (*pi-ô-té*) v. t. (du préf. *dé*, et de *piau*, pour *peau*). *Fam.* Enlever la peau, écorcher.

DÉPIÈCEMENT (*se-man*) ou **DÉPIÉÇAGE** n. m. Action de dépiécer.

DÉPIÉCER (*sé*) v. t. (préf. *dé*, et *pièce*. — Se conj. comme *accélérer* et prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il dépiéça, nous dépiéçons.*) Mettre en pièces, en morceaux.

DÉPILAGE n. m. Enlèvement des poils qui couvrent une peau, pour la tanner.

DÉPILEMENT (*man*) n. m. Enlèvement de piliers dans une galerie de mine (On dit aussi DÉPILAGE.)

DÉPILATIF, IVE adj. Syn de DÉPILATOIRE.

DÉPILATION (*si-on*) n. f Action de dépiler.

DÉPILATOIRE adj. Se dit d'une drogue, d'une pâte pour faire tomber le poil, les cheveux : *pâte dépilatoire.* N m. *un dépilatoire.*

DÉPILER (*lé*) v. t. (lat. *depilare*). Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPILER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et *pile*). *Min.* Abattre les piliers réservés dans une couche exploitée.

DÉPIQUAGE (*ka-je*) ou **DÉPICAGE** n. m. Action de dépiquer le blé, au fléau, au rouleau ou à la batteuse.

DÉPIQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et *piquer*). Défaire les piqûres faites à une étoffe.

DÉPIQUER (*ké*) v. t. (préf. *dé*, et *épi*). Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER (*pis-té*) v t. (préf *dé*, et *piste*). *Chass.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la trace de quelqu'un. Faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT (*pi*) n. m. (lat. *despectum*). Chagrin mêlé de colère : *avoir, concevoir du dépit.* **En dépit de**, loc prép. Malgré. *En dépit du bon sens*, très mal.

DÉPITER (*té*) v t. Causer du dépit.

DÉPLACÉ, E adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig* Qui manque aux convenances : *propos déplacés.*

DÉPLACEMENT (*se-man*) n. m. Action de déplacer, de se déplacer. Mouvement dans un personnel administratif. *Déplacement d'un navire*, volume d'eau déplacé par la carène

DÉPLACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il déplaça, nous déplaçons.*) Changer une chose de place. Changer un fonctionnaire de résidence. *Fig.* Donner une autre direction : *déplacer la question.* Avoir un déplacement de : *navire qui déplace 500 tonneaux.* **Se déplacer** v. pr. Changer de place.

DÉPLAIRE (*plè-re*) v. i. (Se conj. comme *plaire.*) Ne pas plaire ; fâcher, offenser. Impers. : *il me déplaît de. Ne vous en déplaise*, quoi que vous en pensiez. **Se déplaire** v. pr. Ne pas se trouver bien : *elle s'est déplu à la campagne.* ANT. **Plaire.**

DÉPLAISAMMENT (*plè-za-man*) adv D'une manière déplaisante. (Peu us.)

DÉPLAISANCE (*plè-zan-se*) n. f. Répugnance, dégoût. Chose désagréable. (Peu us.)

DÉPLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. Qui déplaît : *manières déplaisantes.* ANT. **Agréable.**

DÉPLAISIR (*plè-zir*) n. m. Mécontentement ; chagrin : *éprouver un déplaisir.* ANT. **Plaisir, joie.**

DÉPLANTAGE n. m., ou mieux **DÉPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de déplanter.



Déplantoir.

DÉPLANTER (*té*) v. t. Arracher pour planter ailleurs. ANT. **Planter, replanter.**

DÉPLANTOIR n. m. Instrument au moyen duquel on déplante les végétaux de petite taille.

DÉPLÂTRAGE n. m. Action de déplâtrer.

DÉPLÂTRER (*tré*) v. t. Enlever le plâtre.

DÉPLIANT n. m. Prospectus, annonce, etc., qui se présente plié plusieurs fois pour son envoi.

DÉPLIER (*pli-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Etendre une chose qui était pliée : *déplier les étoffes.* ANT. **Plier, replier.**

DÉPLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de déplisser. ANT. **Plissage.**

DÉPLISSER (*pli-sé*) v. t. Défaire les plis.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** (*plot-man*) n. m. Action de déployer. Etat de ce qui est dé-

ployé : *un grand déploiement de forces. Déploiement d'une troupe*, manœuvre par laquelle elle passe de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

DÉPLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de déplomber.

DÉPLOMBER (*plon-bé*) v. t. Enlever les plombs apposés par la douane. Dégarnir une dent plombée.

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré. Digne de pitié : *état, situation déplorable.*

DÉPLORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER (*ré*) v. t. (lat. *deplorare*). Plaindre avec un sentiment de compassion. Trouver mauvais, regretter.

DÉPLOYER (*ploi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Développer ce qui était ployé : *déployer un mouchoir.* Faire passer de l'ordre de marche à l'ordre de bataille : *déployer une troupe. Fig.* Etaler : *déployer son zèle. Rire à gorge déployée*, aux éclats. ANT. **Ployer, reployer.**

DÉPLUMER (*mé*) v. t. Oter les plumes. *Fam.* Faire perdre les cheveux : *les excès déplument le crâne.* ANT. **Emplumer, remplumer.**

DÉPOCHER (*ché*) v. t. Sortir de sa poche. ANT **Empocher.**

DÉPOÉTISER (*zé*) v. t. Oter ce qu'il y a de poétique ; faire perdre le caractère poétique.

DÉPOINTER (*té*) v. t. Couper les points qui retiennent une pièce d'étoffe pliée.

DÉPOLARISANT n. m. Produit qui s'oppose à la polarisation d'une pile.

DÉPOLARISATION (*za-si-on*) n. f. Opération qui détruit la polarisation.

DÉPOLARISER (*zé*) v. t. Détruire l'état de polarisation : *dépolariser un faisceau lumineux.*

DÉPOLIR v. t. Oter l'éclat, le poli : *le verre dépoli est translucide, mais non transparent.* ANT. **Polir.**

DÉPOLISSAGE (*li-sa-je*) ou **DÉPOLISSEMENT** (*li-se-man*) n. m. Action de dépolir

DÉPOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui dépolit.

DÉPONENT (*nan*), **E** adj. (du lat. *deponens*, qui dépose). Se dit d'un verbe latin qui a la forme passive et le sens actif : *forme déponente.* (Ex. *mirari*, admirer.) Substantiv. au masc. : *les déponents.*

DÉPOPULARISER (*zé*) v. t. Faire perdre l'affection du peuple. (Peu us.)

DÉPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de dépeupler ; son résultat : *la dépopulation rurale.* Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT (*por*) n. m. (du préf. *dé*, et du rad de *report*). Acte par lequel on se récuse : *déport d'un juge. Sans déport*, sur-le-champ. *Bours.* Prix que le vendeur à terme paye pour le loyer des titres qui lui sont nécessaires, afin de reporter son opération.

DÉPORTATION (*si-on*) n. f. Exil dans un lieu déterminé, infligé aux condamnés politiques *Cayenne fut longtemps un lieu de déportation.*

DÉPORTÉ, E n. Personne condamnée à la déportation : *les déportés du 2-Décembre.*

DÉPORTEMENTS (*man*) n. m. pl. Mœurs dissolues ; conduite débauchée

DÉPORTER (*té*) v. t. Condamner à la déportation. Dévier de sa direction (auto, avion).

DÉPOSANT (*pô-zan*), **E** adj. Qui fait une déposition devant le juge : *témoins déposants.* Qui dépose de l'argent dans une caisse. N. m. : *les déposants.*

DÉPOSE (*pô-ze*) n. f. Action d'enlever ce qui était posé : *la dépose d'une serrure.*

DÉPOSER (*pô-zé*) v. t. (du lat. *depositum*, supin de *deponere*, déposer). Poser une chose que l'on portait : *déposer un fardeau.* Mettre en dépôt : *déposer des fonds à la banque. Fig.* Destituer : *déposer un roi.* Renoncer à : *déposer la couronne.* Former un dépôt : *ce vin dépose beaucoup de lie*, ou absolum., *dépose beaucoup. Déposer son bilan*, faire faillite. V i. Faire une déposition : *déposer d'un fait.*

DÉPOSEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui dépose : *les papes, déposeurs de roi.* (Peu us.)

DÉPOSITAIRE (*zi-tè-re*) n. Personne qui reçoit un dépôt : *être dépositaire d'un secret important.*

DÉPOSITION (*zi-sion*) n. f. Action de déposer. (Ne s'emploie que dans l'expression : *déposition de croix*, syn. de DESCENTE DE CROIX.) Acte par lequel on retire une dignité : *la déposition du dernier Mérovingien par Pépin le Bref fut approuvée par le pape.* Ce dont un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Oter la possession : *l'Etat peut déposséder un propriétaire pour cause d'utilité publique.*

DÉPOSSESSION (*po-sè-si-on*) n. f. Action de déposséder. Etat d'une personne dépossédée.

DÉPÔT (*pô*) n. m. (du lat. *depositum*, supin de *deponere*, déposer). Action de déposer. Chose déposée : *s'approprier un dépôt.* Matières solides qu'abandonne un liquide au repos. Lieu où l'on dépose, où l'on gare, etc. : *dépôt des tramways. Milit.* Partie d'un régiment qui reste dans la garnison quand le reste se mobilise. *Méd.* Abcès, tumeur. *Mandat de dépôt*, ordre du juge d'instruction pour faire incarcérer un prévenu. **Dépôt de mendicité**, établissement public où l'on nourrit les personnes sans ressources en les obligeant au travail. *Absol.* Lieu de détention de la préfecture de police, à Paris. Pl. Amas de matériaux abandonnés par les eaux.

DÉPOTAGE ou **DÉPOTEMENT** (*man*) n. m. Action de dépoter : *le dépotage d'une fleur.*

DÉPOTER (*té*) v. t. Oter une plante d'un pot. Changer un liquide de vase. ANT. **Empoter.**

DÉPOTOIR n. m. (de *dépoter*). Usine où l'on reçoit et où l'on traite les matières provenant des vidanges.

DÉPOUDRER (*dré*) v. t. Faire tomber la poudre, la poussière. ANT. **Poudrer.**

DÉPOUILLE (*pou, ll* mll., *e*) n. f. Peau que rejettent certains animaux, tels que le serpent, le ver à soie, etc. Peau enlevée à un animal : *dépouille d'un tigre.* Ce que laisse un mourant. Récolte des céréales, des fruits. Tout ce que l'on prend à l'ennemi. (S'emploie surtout au pl. dans ce sens.) *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort.

DÉPOUILLEMENT (*pou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dépouiller. Etat de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens. (Vx.) Examen d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, action de compter les suffrages d'une élection.

DÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. t. (lat. *despoliare*). Arracher, enlever la peau d'un animal : *dépouiller un mouton.* Dénuder : *dépouiller un arbre de son écorce.* Oter les vêtements de quelqu'un. *Dépouiller ses vêtements*, les retirer. Faire l'examen d'un compte, d'un inventaire, d'une collection de documents, etc. Compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge.* Se défaire d'un sentiment : *dépouiller toute honte.*

DÉPOURVOIR v. t. (Se conj. comme *pourvoir* — Ne s'emploie guère qu'à l'infin., au pass. simp., au part. pass. et à tous les temps composés.) Dégarnir du nécessaire. ANT. **Munir.**

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit.* **Au dépourvu**, loc. adv. A l'improviste.

DÉPOUSSIÉRAGE (*pou-si-é*) n. m. Enlèvement mécanique des poussières.

DÉPRAVANT (*van*), **E** adj. Qui déprave : *lecture dépravante.*

DÉPRAVATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang. Fig.* Corruption : *la dépravation des mœurs fut générale sous la Régence.*

DÉPRAVÉ, E adj. Gâté, vicieux : *goût dépravé.* Perverti, corrompu : *esprit, cœur, jugement dépravé.* N. : *un dépravé.* ANT. **Intègre, juste, probe, vertueux.**

DÉPRAVER (*vé*) v. t. (lat. *depravare*). Altérer : *dépraver l'estomac. Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCATIF, IVE adj. (de *déprécation*). Qui est en forme de prière : *formule déprécative.*

DÉPRÉCATION (*si-on*) n. f. (lat. *deprecatio*). *Rhét.* Figure oratoire, exprimant une supplication.

DÉPRÉCATOIRE adj. Qui a la forme d'une déprécation : *formule déprécatoire.*

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Action de déprécier; son résultat : *la dépréciation de l'argent.*

DÉPRÉCIER (*si-é*) v. t. (lat. *depretiare.* — Se conj. comme *prier.*) Diminuer, rabaisser : *l'abondance du papier-monnaie en déprécie la valeur.* ANT. **Exalter, rehausser, vanter.**

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui commet des déprédations. Adjectiv. : *ministre déprédateur*

DÉPRÉDATION (*si-on*) n. f. (lat. *deprædatio*; de *præda*, proie). Pillage fait avec dégâts. Malversations, gaspillages commis dans une administration, etc. : *la déprédation des finances; la déprédation des biens d'un pupille.*

DÉPRENDRE (*pran-dre*) v. t. (Se conj. comme *prendre.*) Isoler, dissoudre ce qui était pris, collé ou congelé. **Se déprendre** v. pr. Se détacher

DÉPRESSIF (*prè-sif*), **IVE** adj. Qui déprime, produit un enfoncement. *Fig.* Qui abat : *fièvre dépressive.*

DÉPRESSION (*prè-si-on*) n. f. (lat. *depressio*). Enfoncement : *une vallée est une dépression du sol.* Diminution des forces physiques ou morales. Abaissement naturel ou accidentel. *Physiq.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube*

DÉPRIER (*pri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Retirer une invitation. (Peu us.)

DÉPRIMANT, E adj. Qui déprime, affaiblit.

DÉPRIMÉ, E adj. En état de dépression physique ou morale : *un malade très déprimé.*

DÉPRIMER (*mé*) v. t. (lat. *deprimere*). Affaisser, enfoncer. Enlever les forces : *la fièvre déprime les malades. Fig.* Déprécier. ANT. **Elever, relever.**

DE PROFUNDIS (*dé-pro-fon-diss*) n. m. (mots lat. qui signifient *des profondeurs*). Un des sept psaumes de la pénitence, que l'on dit dans les prières pour les morts : *chanter un* de profundis.

DEPUIS (*pu-i*) prép. (de *de*, et *puis*). A partir de, en parlant du temps : *depuis la création*; du lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan*; de l'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier.* Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis.* **Depuis que** loc. conj. Depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE adj. Propre à dépurer le sang, les humeurs : *le sirop de raifort est dépuratif.* N. m. : *prendre des dépuratifs.*

DÉPURATION (*si-on*) n. f. Action de dépurer; ses effets : *la dépuration du sang.*

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *substance, remède dépuratoire.*

DÉPURER (*ré*) v. t. (prét. *dé*, et *pur*). Rendre plus pur : *le cresson dépure le sang.*

DÉPUTATION (*si-on*) n. f. En voi de députés. Ces députés eux-mêmes : *recevoir une députation.* Fonction de député. Ensemble des députés d'un département.

DÉPUTÉ n. m. Personnage envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. (Se dit surtout de celui qui est envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts d'un pays.) *Chambre des députés*, ensemble des élus du suffrage universel.



Insigne de député.

DÉPUTER (*té*) v. t. (du lat. *deputare*, déléguer). Envoyer comme député.

DÉQUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Dépouiller de sa qualification ou de sa qualité.

DÉQUILLER (*ki*, *ll* mll., *é*) v. t. Au jeu de quilles, renverser la quille au delà des limites du jeu.

DÉRACINABLE adj. Qui peut être déraciné.

DÉRACINÉ, E adj. et n. Arraché de terre : *un arbre déraciné. Fig.* Qui a quitté son pays d'origine : *les déracinés.*

DÉRACINEMENT (*man*) n. m. Action de déraciner.

DÉRACINER (*né*) v. t. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître : *déraciner un préjugé.*

DÉRADER (*dé*) v. i. *Mar.* Etre entraîné par les vents hors d'une rade.

DÉRAGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet avant le *g* devant *a* et *o* : *je dérageai, nous dérageons.*) Cesser d'être en rage : *depuis cette contrariété, il ne dérage pas.*

DÉRAIDIR (*rè*) v. t. Oter la raideur. *Fig.* Assouplir. (On a écrit aussi DÉROIDIR.)

DÉRAILLEMENT (*ra*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER (*ra*, *ll* mll., *é*) v. i. Sortir des rails. *Fig.* Sortir de la bonne voie

DÉRAISON (*rè-zon*) n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE (*rè-zo-na-ble*) adj. Qui manque de raison : *projet déraisonnable.*

DÉRAISONNABLEMENT (*rè-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT (*rè-zo-ne-man*) n. m. Action de déraisonner. (Peu us.)

DÉRAISONNER (*rè-zo-né*) v. i. Tenir des discours dénués de raison. ANT. **Raisonner.**

DÉRALINGUER (*ghé*) v. t. *Mar.* Dépouiller de ses ralingues.

DÉRANGEMENT (*je-man*) n. m. Action de déranger. Etat de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, d'esprit. Dérangement de corps*, diarrhée. ANT. **Arrangement.**

DÉRANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dérangea, nous dérangeons.*) Oter une chose de sa place. Altérer, détraquer : *déranger une machine, la santé.* Troubler l'intestin : *le melon dérange le corps.* Détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir ANT. **Ranger, arranger.**

DÉRAPAGE ou **DÉRAPEMENT** (*man*) n. m. Action d'une ancre, d'une roue, etc., qui dérape.

DÉRAPER (*pé*) v. i. (du prét. *dé*, et du rad. germ. *rapp*, saisir). Détacher ou se détacher du fond, en parlant d'une ancre. Ne pas adhérer au sol, en parlant des roues d'un cycle, d'une automobile, etc.

DÉRASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de déraser. Résultat de cette action.

DÉRASER (*zé*) v. t. (prét. *dé*, et *raser*). Abaisser le niveau de : *déraser un mur.*

DÉRATÉ, E n. Se dit d'une personne alerte et vive : *c'est un dératé; courir comme un dératé.*

DÉRATER v. t. Oter la rate à : *dérater un chien.*

DÉRATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de dératiser.

DÉRATISER (*zé*) v. t. Débarrasser des rats par extermination, des rongeurs (un navire, une maison, etc.).

DÉRAYER (*rè-i-é*) v. t. (préf. *dé*, et *rayer.* — Se conj. comme *balayer.*) Tracer le dernier sillon d'un champ, pour le séparer du champ voisin

DERBY (*dèr-bi* ou à l'angl. *deur-bè*) n. m. (du nom de son fondateur). Grande course de chevaux qui a lieu chaque année à Epsom, en Angleterre. *Derby français*, course de chevaux qui a lieu à Chantilly. *Carross.* Voiture légère, à quatre roues.

DERECHEF (*chèf*) adv. De nouveau.

DÉRÉGLÉ, E adj. Irrégulier : *pouls déréglé. Fig.* Immoral : *mener une vie déréglée.*

DÉRÈGLEMENT (*man*) n. m. Désordre : *le dérèglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *le dérèglement des passions.*

DÉRÉGLÉMENT (*man*) adv. D'une manière déréglée. (Peu us.)

DÉRÉGLER (*glé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Déranger : *le froid dérègle les horloges. Fig.* Faire sortir des règles du devoir.

DÉRELIER (*li-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Oter la reliure. ANT. **Relier.**

DÉRIDER (*dé*) v. t. Faire disparaître les rides. *Fig.* Rendre moins sérieux, égayer.

DÉRISION (*zi-on*) n. f. (lat. *derisio*). Moquerie amère : *les Philistins tournaient en dérision Samson vaincu.*

DÉRISOIRE (*zoi-re*) adj. Dit ou fait par dérision. Insignifiant : *prix dérisoire.*

DÉRISOIREMENT (*zoi-re-man*) adv. D'une manière dérisoire. (Peu us.)

DÉRIVABLE adj. Qu'on peut dériver : *courant dérivable.*

DÉRIVATIF, IVE adj. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative* N. m. : *les sinapismes sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION (*si-on*) n. f. (de *dériver*). Action de détourner le cours des eaux ; son résultat : *une dérivation de la Vanne alimente Paris en eau potable. Méd.* Action de déplacer une irritation morbide : *les vésicatoires provoquent une dérivation du mal. Gramm.* Manière dont les mots dérivent les uns des autres. *Electr.* Communication conductrice au moyen d'un second conducteur entre deux points d'un circuit fermé. *Mar.* Mouvement par lequel un corps s'écarte de sa direction normale.

DÉRIVE n. f. *Mar.* Déviation de la route d'un vaisseau, causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive. Artill.* Quantité dont il faut déplacer latéralement l'œilleton de la hausse, pour corriger la dérivation.

DÉRIVÉ, E adj. Qui s'est éloigné de la rive : *bateau dérivé.* N. m. Mot qui dérive d'un autre : **fruitier** *est un dérivé de* **fruit.** Corps obtenu par la transformation d'un autre. N. f. *Math. Dérivée d'une fonction, d'une variable,* limite vers laquelle tend le rapport de l'accroissement que prend cette fonction, à l'accroissement attribué à la variable lorsque ce dernier tend vers zéro.

DÉRIVER (*vé*) v. i. (préf. *dé*, et *rive*). *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage. S'écarter de sa route.

DÉRIVER (*vé*) v. t. (du préf. *dé*, et du lat. *rivus*, ruisseau). Détourner de son cours : *dériver un cours d'eau.* V. i. Etre détourné de son cours. *Fig.* Venir provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DÉRIVER (*vé*) v. t. (préf. *dé*, et *river*). Défaire ce qui est rivé.

DÉRIVEUR ou **DRIVEUR** n. m. *Mar.* Voile de mauvais temps.

DERLE (*dèr-le*) n. f. Terre à porcelaine. Argile propre à faire de la faïence fine.

DERMATITE ou **DERMITE** n. f. Inflammation de la peau.

DERMATOLOGIE (*dèr, jî*) n. f. (*derme*, et gr. *logos*, traité). Partie de la médecine, qui s'occupe des maladies de la peau.

DERMATOLOGIQUE (*dèr*) adj. Qui a rapport à la dermatologie.

DERMATOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Spécialiste de la dermatologie.

DERMATOSE (*dèr-ma-tô-ze*) n. f. *Méd.* Maladie de peau en général : *la gale est une dermatose.*

DERME (*dèr-me*) n. m. (gr. *derma*). *Anat.* Tissu qui constitue la couche profonde de la peau : *le derme du bœuf, soumis au tannage, fournit le cuir.*

DERMESTE (*dèr-mès-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui se rencontrent dans les fourrures, les viandes salées, etc.

DERMIQUE (*dèr-mi-ke*) adj. Qui a rapport au derme : *tissu dermique.*

DERNIER (*dèr-ni-é*), **ÈRE** adj. (de l'anc. franç. *derrain;* du lat. *de retro*). Qui vient après tous les autres. Le plus vil : *le dernier des hommes.* Extrême : *dernier degré de perfection.* Précédent : *l'an dernier.* Substantiv. : *le dernier, la dernière.*

DERNIÈREMENT (*dèr, man*) adv. Depuis peu.

DERNIER-NÉ n. m. Le dernier enfant d'une famille. (Ce mot ne s'emploie pas au fém.) Pl. des *derniers-nés.*

DÉROBADE n. f. Action de se dérober, en parlant d'un cheval.

DÉROBÉ, E adj. Secret : *escalier dérobé.* **A la dérobée,** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROBEMENT (*man*) n. m. Action de dérober. (Peu us.) Taille de la pierre, faite d'après l'épure qu'on rapporte directement sur cette pierre.

DÉROBER (*bé*) v. t. (préf. *dé*, et anc. franç. *rober*, d'orig. germ.). Prendre furtivement le bien d'autrui : *Prométhée déroba le feu aux dieux de l'Olympe. Fig.* Soustraire : *dérober un criminel à la mort.* Cacher : *dérober sa marche ; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire à éviter. *Fig.* Faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui.* Se dit d'un cheval qui quitte brusquement la direction que lui imposait son cavalier. ANT. **Rendre, restituer.**

DÉROBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui dérobe, ou qui se dérobe : *cheval dérobeur.*

DÉROCHAGE (*cha-je*) n. m. Action de dérocher.

DÉROCHEMENT (*man*) n. m. Enlèvement des roches dans un chenal, une rivière qu'on approfondit.

DÉROCHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et *roche*). Enlever de la surface d'un métal précieux, au moyen d'acide sulfurique très étendu d'eau, les corps gras et les oxydes qui se sont produits dans le recuit.

DÉRODER (*dé*) v. t. (préf. *de*, et lat. *rodere*, ronger). Abattre dans une forêt le bois qui dépérit, en enlevant aussi les souches.

DÉROGATION (*si-on*) n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE (*jan-se*) n. f. Action qui faisait perdre la qualité de noble : *l'exercice d'un métier, sauf la verrerie, était une dérogeance.*

DÉROGEANT (*jan*), **E** adj. Qui commet ou constitue une dérogation.

DÉROGER (*jé*) v. i. (lat. *derogare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dérogeai, nous dérogeons.*) Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur. Manquer à sa dignité. Autref., faire une chose qui entraînait la dérogeance : *le noble ne dérogeait pas en cultivant lui-même sa terre.*

DÉROIDIR v. t. V. DÉRAIDIR.

DÉROUGIR v. t. Faire perdre la couleur rouge.

DÉROUILLEMENT (*rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérouiller. Son effet.

DÉROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. t. Enlever la rouille : *dérouiller un couteau. Fig.* Dégourdir : *dérouiller ses jambes.* Polir les manières, l'esprit de quelqu'un. **Se dérouiller** v. pr. Perdre sa rouille. *Fig.* Se former, se polir, se façonner. Se dégourdir : *se dérouiller les jambes.*

DÉROULEMENT (*man*) n. m. Action de dérouler. Son résultat.

DÉROULER (*lé*) v. t. Etendre ce qui était roulé. Etaler sous le regard : *fleuve qui déroule ses eaux.* Développer à l'esprit : *dérouler ses plans.* Transformer une bille de bois en une feuille mince continue, au moyen d'une raboteuse spéciale.

DÉROUTANT (*tan*), **E** adj. Qui déroute.

DÉROUTE n. f. (subst. verb. de *dérouter*). Fuite en désordre de troupes vaincues. *Fig.* Désordre, ruine. ANT. **Victoire, succès, triomphe.**

DÉROUTER (*té*) v. t. Ecarter de sa route, faire perdre sa trace : *le lièvre déroute habilement les chiens.* Dépister : *dérouter la police. Fig.* Déconcerter.

DERRICK n. m. Mât métallique muni au sommet d'une grue tournante.

DERRIÈRE (*dè-ri-è-re*) prép. (lat. *de retro*). En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* LOC. ADV. : **Sens devant derrière,** en mettant le devant à la place du derrière. **Par derrière,** par la partie postérieure. *Fig. Porte de derrière,* faux-fuyant, échappatoire. N. m. Partie postérieure d'un objet. Partie inférieure et postérieure du corps de l'homme. N. m. pl. Les derniers corps d'une armée. ANT. **Devant.**



Derviche.

DERVICHE ou **DERVIS** (*vi*) n. m. (du persan *darvish*, pauvre). Religieux musulman : *derviche tourneur.*

DES (*dè*) art. contracté pour *de les.*

DÈS (*dè*) prép. de temps ou de lieu (lat. *de ex*). Depuis : *dès l'enfance ; dès sa source.* A partir de : *dès demain.* **Dès lors,** loc. adv. Aussitôt ; conséquemment. **Dès que,** loc. conj. Aussitôt que ; puisque : *dès qu'il sera ici ; dès que vous le voulez.*

DÉSABONNEMENT (*za-bo-ne-man*) n. m. Action de désabonner ou de se désabonner.

DÉSABONNER (*za-bo-né*) v. t. Faire cesser d'être abonné. **Se désabonner** v. pr. Cesser son abonnement.

DÉSABRITER (*za-bri-té*) v t. Oter l'abri de

DÉSABUSEMENT (*za-bu-ze-man*) n. m. Action de désabuser. Son résultat.

DÉSABUSER (*za-bu-zé*) v t. Tirer d'erreur **Se desabuser** v pr Reconnaître son erreur

DÉSACCORD (*za-kor*) n. m. Manque d'accord dans les sons *Fig* Mésintelligence *famille en désaccord.*

DÉSACCORDER (*za-kor-dé*) v. t. Détruire l'accord des sons, etc. *Fig.* Jeter le désaccord entre

DÉSACCOUPLER (*za-kou-plé*) v t. Séparer des choses qui étaient par couple. **Se désaccoupler** v pr. Cesser d'être accouplé.

DÉSACCOUTUMANCE (*za-kou*) n. f. Action de se désaccoutumer (Peu us.)

DÉSACCOUTUMER (*za-kou-tu-mé*) v t. Faire perdre une habitude, déshabituer **Se désaccoutumer** v pr. Perdre l'habitude de.

DÉSACHALANDAGE (*za*) n m. Perte des chalands, des pratiques. Etat de ce qui est sans chalands

DÉSACHALANDER (*za, dé*) v t. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSACIÉRATION (*za, si-on*) n. f Action de désaciérer.

DÉSACIÉRER (*za-si-é-ré*) v t. (Se conj comme *accélérer.*) Enlever l'aciération du fer, par détrempe, à l'aide d'un fort recuit

DÉSAÉRER v t Oter l'air de *béton désaéré*

DÉSAFFECTATION (*za-fèk ta-si-on*) n f Action de désaffecter *la désaffectation d'une église.*

DÉSAFFECTER (*za-fèk-té*) v t. Enlever à un édifice public sa destination *le Panthéon fut désaffecté sous la Révolution.*

DÉSAFFECTION (*za-fèk-si-on*) n f Cessation de l'affection : *la méfiance entraîne vite la désaffection*

DÉSAFFECTIONNEMENT (*za-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Perte de l'affection

DÉSAFFECTIONNER (*za-fèk-si-o-né*) v t Faire perdre l'affection de.

DÉSAFFUBLER (*za-fu-blé*) v t. Dépouiller de ce qui affublait. (Peu us.)

DÉSAGRÉABLE (*za*) adj Qui déplaît *odeur désagréable.* ANT **Agréable.**

DÉSAGRÉABLEMENT (*za, man*) adv D'une manière désagréable *être désagréablement surpris* ANT. **Agréablement.**

DÉSAGRÉER (*za-gre-é*) v i Déplaire (Peu us)

DÉSAGRÉGATION (*za-gré-gha-si-on*) n f Séparation des parties d'un corps *le grand froid amène la désagrégation des pierres gélives Fig* Désunion

DÉSAGRÉGEABLE (*za-gré-ja-ble*) adj. Qui peut être désagrégé.

DÉSAGRÉGEANT (*za-gré-jan*), **E** adj. Qui désagrège : *la force désagrégeante de l'eau*

DÉSAGRÉGEMENT (*za-gré-je-man*) n. m. Action de désagréger; de se désagréger. Son résultat. (Peu us.)

DÉSAGRÉGER (*za-gré-jé*) v. t. (Se conj. comme *abréger.*) Produire la désagrégation : *l'humidité désagrège un grand nombre de corps.*

DÉSAGRÉMENT (*za-gré-man*) n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin : *éprouver de vifs désagréments.*

DÉSAIMANTATION (*zé, si-on*) n. f. Action de désaimanter, de se désaimanter.

DÉSAIMANTER (*zé-man-té*) v. t. Détruire l'aimantation : *désaimanter un barreau d'acier.*

DÉSAJUSTEMENT (*za-jus-te-man*) n. m. Action de désajuster : *le désajustement d'une machine.*

DÉSAJUSTER (*za-jus-té*) v. t. Déranger ce qui est ajusté : *désajuster une machine, la coiffure, la toilette.*

DÉSALLAITEMENT (*za-lè-te-man*) n. m. Action de cesser l'allaitement. (On dit mieux SEVRAGE.)

DÉSALLAITER (*za-lè-té*) v. t. Cesser d'allaiter.

DÉSALTÉRANT (*zal-té-ran*), **E** adj. Propre à désaltérer : *l'orange est un fruit désaltérant.*

DÉSALTÉRER (*zal-té-ré*), v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Apaiser la soif : *désaltérer un blessé.* Arroser : *la pluie désaltère les plantes. Fig.* Soulager. **Se désaltérer** v. pr. Apaiser sa soif. *Fig.* Apaiser ses désirs.

DÉSAMARRER (*za-ma-ré*) v t. Détacher un bâtiment, un objet amarré ANT **Amarrer.**

DÉSAMORÇAGE (*za*) n. m Action de désamorcer Cessation du courant dans une dynamo.

DÉSAMORCER (*za-mor-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* *il désamorça, nous désamorçons.*) Oter l'amorce de *désamorcer un pistolet Désamorcer une pompe*, faire écouler au dehors, à l'aide d'un robinet, l'eau du corps de pompe *il faut désamorcer les pompes quand il gèle* ANT **Amorcer.**

DÉSANCRER (*zan-kré*) v i. Lever l'ancre.

DÉSANNEXER (*za-nèk-sé*) v t. Enlever un territoire à l'Etat qui l'avait annexé

DÉSANNEXION n f Action de désannexer

DÉSAPPAREILLAGE (*za-pa-rè, ll* mll., *a-je*) n m Action de desappareiller

DÉSAPPAREILLER (*za-pa-rè. ll* mll., *é*) v. t. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller

DÉSAPPARIER (*za-pa-ri-é*) v t (Se conj comme *prier*) Syn de DÉPARIER

DÉSAPPAUVRIR (*za-pô*) v t. Tirer de l'état de pauvreté *desappauvrir une famille, une contrée.*

DÉSAPPAUVRISSEMENT (*za-pô-vri-se-man*) n m Action de désappauvrir

DÉSAPPOINTEMENT (*za-poin-te-man*) n. m. Etat d'une personne desappointée ; déception *laisser voir son désappointement.*

DÉSAPPOINTER (*za-poin-té*) v t. Emousser la pointe de *désappointer une aiguille Fig* Tromper l'espoir de *l'issue de ce procès m'a désappointé.*

DÉSAPPRENDRE (*za-pran-dre*) v t (Se conj comme *prendre*) Oublier ce qu'on avait appris *on désapprend vite le grec*

DÉSAPPROBATEUR, TRICE (*za-pro*) adj et n. Qui désapprouve *murmure désapprobateur.*

DÉSAPPROBATION (*za-pro-ba-si-on*) n f. Action de désapprouver *manifester sa désapprobation.*

DÉSAPPROPRIATION (*za-pro-pri-a-si-on*) n. f. Renoncement à la propriété d'une chose.

DÉSAPPROPRIER (*za-pro-pri-é*) v t. (Se conj. comme *prier.*) Priver de sa propriété.

DÉSAPPROUVER (*za-prou-vé*) v t. Blâmer, condamner *Cinéas désapprouvait les projets de Pyrrhus.*

DÉSAPPROVISIONNEMENT (*za - pro - vi-zi-o-ne-man*) n m Action de désapprovisionner

DÉSAPPROVISIONNER (*za-pro-vi-zi-o-né*) v. t. Priver de son approvisionnement

DÉSARÇONNER (*zar-so-né*) v t. Mettre hors des arçons *Fig* et *fam.* Démonter, déconcerter : *cette objection l'a désarçonné.*

DÉSARGENTAGE (*zar-jan*) n m ou **DÉSARGENTURE** (*zar-jan*) n. f Action de désargenter

DÉSARGENTÉ, E adj. *Fam.* Dépourvu d'argent.

DÉSARGENTER (*zar-jan-té*) v t. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté. **Se désargenter** v pr. Etre devenir désargenté.

DÉSARMEMENT (*zar-me-man*) n. m. Action de désarmer Action de réduire ou de supprimer ses forces militaires ANT. **Armement.**

DÉSARMER (*zar-mé*) v. t. Enlever à quelqu'un ses armes, son armure. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère Escr.* Faire tomber l'arme des mains de son adversaire. Mettre la batterie au repos : *désarmer un fusil. Désarmer un navire*, le dégarnir de ses agrès, de son armement, etc. V. i. Cesser de faire la guerre. Réduire ou supprimer ses forces militaires.

DÉSARRIMAGE (*za-ri*) n. m. Dérangement dans l'arrimage des marchandises.

DÉSARRIMER (*za-ri-mé*) v. t. Déranger l'arrimage des marchandises. ANT. **Arrimer.**

DÉSARROI (*za-roi*) n. m. (prét. *dés*, et vx fr. *arroi*, attirail). Désordre, confusion : *les affaires sont en grand désarroi.*

DÉSARTICULATION (*zar, si-on*) n. f. Action de désarticuler : *la désarticulation de l'épaule.*

DÉSARTICULER (*zar, lé*) v. t. *Anat.* Faire sortir de l'articulation. Amputer dans l'articulation.

DÉSASSEMBLAGE (*za-san*) ou **DÉSASSEMBLEMENT** (*za-san-ble-man*) n. m. Action de désassembler ou de se désassembler.

DÉSASSEMBLER (*za-san-blé*) v. t. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie. **Se désassembler** v. pr. S'écarter, se disjoindre.

DÉSASSIMILATION (*za-si, si-on*) n. f. Transformation des substances vivantes en substances brutes à composition chimique plus simple.

DÉSASSIMILER (*za-si-mi-lé*) v. t. Produire la désassimilation. Priver de ses éléments assimilables.

DÉSASSOCIER (*za-so-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rompre une association.

DÉSASSORTIR (*za-sor*) v. t. Oter ou déplacer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE (*zas-tre*) n. m. (préf. *dés*, et *astre*, à cause de l'influence attribuée autref. aux astres). Calamité, grand malheur : *le désastre de Cannes n'abattit pas le courage des Romains.*

DÉSASTREUSEMENT (*zas-treu-ze-man*) adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE (*zas-treû, eu-ze*) adj. Funeste, malheureux : *une guerre désastreuse.* ANT. **Avantageux, heureux.**

DÉSAVANTAGE (*za*) n. m. Infériorité. Préjudice. ANT. **Avantage, bénéfice, profit.**

DÉSAVANTAGER (*za, jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il désavantagea, nous désavantageons.*) Traiter avec désavantage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT (*za, jeu-ze-man*) adv. D'une manière désavantageuse. (Peu us.)

DÉSAVANTAGEUX, EUSE (*za, jeû, eu-ze*) adj. Qui cause du désavantage : *clause désavantageuse.*

DÉSAVEU (*za*) n. m. Rétractation d'un aveu. Dénégation. Acte par lequel on désavoue une personne, ou une chose dont on est déclaré l'auteur : *désaveu de paternité.* Acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé un mandataire à agir comme il l'a fait.

DÉSAVEUGLER (*za-veu-glé*) v. a. Tirer quelqu'un de son aveuglement. (Peu us.)

DÉSAVOUABLE (*za*) adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER (*za-vou-é*) v. t. Nier avoir dit ou fait quelque chose : *désavouer un livre, une signature.* Déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner, désapprouver : *faire ce que la morale désavoue.*

DÉSAXER (*zak-sé*) v. t. Éloigner de l'axe. *Fig.* Faire sortir un être de son équilibre normal.

DESCELLEMENT (*dè-sè-le-man*) n. m. Action de desceller. Etat de ce qui est descellé.

DESCELLER (*dè-sè-lé*) v. t. Arracher une chose scellée. Enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE (*dè-san*) n. f. Filiation, postérité : *avoir une nombreuse descendance.* ANT. **Ascendance.**

DESCENDANT (*dè-san-dan*), **E** adj. Qui descend : *marée descendante.* **Ligne descendante**, postérité de quelqu'un. N. : *une descendante des Bourbons.* N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un. *les descendants de Noé.* ANT. **Ascendant.**

DESCENDERIE (*dè-san-de-rî*) n. f. Galerie de mine en pente. (On dit aussi DESCENTE.)

DESCENDRE (*dè-san-dre*) v. i. (lat. *descendere*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller de haut en bas : *la température augmente à mesure qu'on descend sous terre.* S'étendre jusqu'en bas : *la mine la plus profonde descend à 1.500 mètres environ.* Baisser : *la mer descend.* Passer de l'aigu au grave : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau*, mourir. *Descendre à terre*, débarquer. *Descendre de cheval*, mettre pied à terre. *Descendre à un hôtel*, aller pour y loger. Tirer son origine : *descendre d'une illustre lignée. La justice a descendu sur les lieux*, s'y est transportée. V. t. Mettre ou porter plus bas : *descendre un tableau.* Parcourir de haut en bas : *descendre un escalier. Descendre la garde*, en être relevé. *Fig.* et *fam.* Mourir. ANT. **Monter, s'élever.**

DESCENSEUR (*dè-san*) n. m. Appareil permettant de descendre d'un étage à l'autre. *Descenseur à spirale*, appareil de sauvetage. ANT. **Ascenseur.**

DESCENTE (*de-san-te*) n. f. Action de descendre. Pente. Débarquement, coup de main sur une côte : *Charlemagne vit les premières descentes des pirates normands. Descente de justice*, visite d'un lieu par les magistrats pour y faire des constatations, des perquisitions. *Archit.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie. **Descente de lit**, tapis, fourrure que l'on place le long d'un lit. ANT. **Montée, ascension.**

DESCRIPTEUR (*dès-krip*) n. m. Celui qui décrit : *Chateaubriand est un incomparable descripteur.*

DESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui peut être décrit: *scène à peine descriptible.* ANT. **Indescriptible.**

DESCRIPTIF, IVE (*dès-krip*) adj. Qui a pour objet de décrire : *la poésie descriptive fut en honneur à la fin du* XVIIIe *siècle.* **Géométrie descriptive**, celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. **Anatomie descriptive**, celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DESCRIPTION (*dès-krip-si-on*) n. f. (lat. *descriptio*). Discours, écrit ou parlé, par lequel on décrit. Inventaire sommaire.

DÉSÉCHOUER (*zé-chou-é*) v. t. Remettre à flot (un navire échoué).

DÉSEMBALLAGE (*zan-ba-la-je*) n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER (*zan-ba-lé*) v. t. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBOURBER (*zan-bour-bé*) v. t. Tirer de la bourbe, et *fig.*, de la misère, de l'ignorance, etc.

DÉSEMBRAYAGE (*zan-brè-ia-je*) n. m. Syn. de DÉBRAYAGE.

DÉSEMBRAYER (*zan-brè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer*.) Syn. de DÉBRAYER.

DÉSEMMANCHER (*zan-man-ché*) v. t. Enlever le manche de : *désemmancher un outil.* **Se désemmancher** v. pr. Perdre son manche.

DÉSEMPARER (*zan-pa-ré*) v. i. (préf. *dés*, et *emparer*.) Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer*, sans quitter la place, sur le champ. V. t. Mettre hors d'état de servir, disloquer : *désemparer un meuble. Navire désemparé*, navire qui a éprouvé dans son gréement, son gouvernail, etc., des avaries qui l'empêchent de manœuvrer.

DÉSEMPESER (*zan-pe-zé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je désempèse.*) Oter l'empois du linge.

DÉSEMPÊTRER (*zan-pê-tré*) v. t. Débarrasser de ce qui empêtre. (On dit mieux DÉPÊTRER.)

DÉSEMPLIR (*zan*) v. t. Vider en partie, rendre moins plein. V. i. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPOISONNER (*dé-zan-poi-zo-né*) v. t Guérir d'un empoisonnement.

DÉSEMPOISSONNER (*poi-so-né*) v. t. Détruire ou enlever le poisson de : *désempoissonner un étang.*

DÉSEMPRISONNER (*dé-zan-pri-zo-né*) v t Faire sortir de prison.

DÉSENAMOURER (*dé-zan-na-mou-ré*) v. t. Détruire l'amour de.

DÉSENCADRER (*zan, dré*) v. t. Retirer de son cadre.

DÉSENCANAILLER v. t Rendre moins canaille.

DÉSENCHAÎNER (*zan-chè-né*) v. t. Oter les chaînes de : *désenchaîner un forçat.*

DÉSENCHANTEMENT (*zan, man*) n. m. Cessation de l'enchantement. *Fig.* Désillusion.

DÉSENCHANTER (*zan-chan-té*) v. t. Rompre l'enchantement. *Fig.* Désillusionner.

DÉSENCHANTEUR, ERESSE (*zan, rè-se*) adj. et n. Qui désenchante.

DÉSENCLAVER (*zan-kla-vé*) v. t. Supprimer une enclave.

DÉSENCLOUAGE (*zan, a-je*) n. m. Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER (*zan-klou-é*) v. t. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon : *désenclouer une pièce.* Oter un clou du sabot d'un animal.

DÉSENCOMBREMENT (*zan-kon-bre-man*) n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER (*zan-kon-bré*) v. t. Débarrasser de ce qui encombre : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENCROÛTER (*zan-kroû-té*) v. t. Débarrasser de ses incrustations : *désencroûter une chaudière. Fig.* Débarrasser de préjugés invétérés.

DÉSENFILER (*zan-fi-lé*) v. t. Retirer le fil passé dans une aiguille, dans des perles, etc.

DÉSENFLAMMER (*zan-fla-mé*) v. t. Faire cesser l'inflammation.

DÉSENFLER (*zan-flé*) v. t. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, suivant qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Faire cesser l'enflure, dégonfler. V. n. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE (*zan*) n. f. ou **DÉSENFLEMENT** (*zan-fle-man*) n. m. Diminution ou cessation d'enflure. (Peu us.)

DÉSENFOURNER (*zan-four-né*) v. t. Sortir du four.

DÉSENFUMER (*zan-fu-mé*) v. t. Faire sortir la fumée de : *désenfumer un appartement.*

DÉSENGAGEMENT (*zan-gha je-man*) n. m. Action de désengager ou de se désengager

DÉSENGAGER (*zan-gha-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désengageai, nous désengageons.*) Libérer d'un engagement.

DÉSENGORGER (*zan-ghor-jé*) v t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* . *je désengorgeai, nous désengorgeons.*) Déboucher, désobstruer.

DÉSENGRENER (*zan-gre-né*) v t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je désengrène.*) Faire que deux pièces n'engrènent plus.

DÉSENIVRER (*dé-zan-ni-vré*) v. t. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLACER (*zan-la-sé*) v t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il désenlaça, nous désenlaçons.*) Débarrasser des lacs, des liens.

DÉSENLAIDIR (*zan-lè*) v. t. Rendre moins laid. V i. Devenir moins laid.

DÉSENNUYER (*zan-nui-ié*) v. t. (Se conj. comme *appuyer.*) Dissiper l'ennui : *la lecture désennuie.*

DÉSENORGUEILLIR (*zan-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. t. Détruire l'orgueil.

DÉSENRAYER (*zan-rè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer.*) Oter l'obstacle qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER (*zan-ru-mé*) v. t. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUEMENT (*zan-roû-man*) n. m. Cessation de l'enrouement.

DÉSENROUER (*zan-rou-é*) v t. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLEMENT (*zan-sa, man*) n. m. Action de désensabler.

DÉSENSABLER (*zan-sa-blé*) v. t. Faire sortir du sable · *désensabler une barque.*

DÉSENSEVELIR (*zan-se*) v. t. Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSEVELISSEMENT (*zan, li-se-man*) n. m. Action de désensevelir.

DÉSENSORCELER (*zan-sor-se-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je désensorcelle.*) Délivrer de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT (*zan-sor-sè-le-man*) n. m. Action de désensorceler. (Peu us.)

DÉSENTASSEMENT (*zan-ta-se-man*) n. m. Action de désentasser.

DÉSENTASSER (*zan-ta-sé*) v. t. Eparpiller des objets entassés.

DÉSENTOILAGE n. m. Action de désentoiler.

DÉSENTOILER (*zan-toi-lé*) v. t. Dépouiller de sa toile : *désentoiler un tableau.* Plier les ailes d'un moulin.

DÉSENTORTILLER (*zan-tor-ti, ll* mll., *é*) v. t. Démêler ce qui était entortillé : *désentortiller un écheveau.*

DÉSENTRAVER (*zan-tra-vé*) v. t. Oter les entraves : *désentraver un cheval.*

DÉSENTRELACER (*zan, sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je désentrelaçai, nous désentrelaçons.*) Détruire l'entrelacement de.

DÉSENVASER (*zan-va-zé*) v. t. Retirer la vase de : *désenvaser un canal.*

DÉSENVELOPPER (*zan-ve-lo-pé* v. t. Dépouiller de ce qui enveloppe : *désenvelopper un paquet.*

DÉSENVENIMER (*zan. mé*) v. t. Détruire le venin de. *Fig.* Rendre moins acerbe.

DÉSÉQUILIBRÉ, E (*zé-ki*) adj. et n. Celui, celle qui a perdu l'équilibre mental : *les criminels sont tous, plus ou moins, des déséquilibrés.*

DÉSÉQUILIBRER (*zé-ki-li-bré*) v. t. Faire perdre l'équilibre (au pr. et au fig.).

DÉSÉQUIPER (*zé-ki-pé*) v. t. Désarmer un navire. Enlever l'équipement d'un homme.

DÉSERT (*zèr*), **E** adj. (du lat. *desertum*, supin de *deserere*, abandonner). Inhabité, très peu fréquenté. Ant. **Habité, peuplé, fréquenté**. N. m. Lieu, pays aride et inhabité : *le Sahara est un immense désert. Prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

DÉSERTER (*zèr-té*) v. t. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abandonner un lieu. *Fig. : déserter la bonne cause.* V. intr. Quitter le service militaire sans congé. *Déserter à l'ennemi*, passer dans les rangs de l'ennemi.

DÉSERTEUR (*zèr*) n. m. Militaire qui déserte : *la loi militaire punit de mort les déserteurs à l'ennemi. Fig.* Celui qui abandonne son parti.

DÉSERTION (*zèr-si-on*) n. f. Action de déserter : *la désertion est une lâcheté. Fig.* Changement de parti.

DÉSERTIQUE (*zèr-ti-ke*) adj. Qui appartient au désert : *région désertique.*

DÉSESPÉRAMMENT (*zès-pé-ra-man*) adv. D'une façon désespérante · *être désespéramment naïf.*

DÉSESPÉRANCE (*zès-pé*) n. f. Etat de celui qui a perdu l'espérance.

DÉSESPÉRANT (*zès-pé-ran*), **E** adj. Qui met au désespoir · *montrer une obstination désespérante. Fig.* Qui décourage l'émulation : *perfection désespérante.*

DÉSESPÉRÉ (*zès-pé-ré*), **E** adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée.* Qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré.*

DÉSESPÉRÉMENT (*zès-pé-ré-man*) adv. D'une façon désespérée.

DÉSESPÉRER (*zès-pé-ré*) v. i. (Se conj. comme *accélérer.*) Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse; je désespère qu'il réussisse.* V. t. Mettre au désespoir : *désespérer sa famille.* Tourmenter, affliger au dernier point. **Se désespérer** v. pr. Se livrer au désespoir.

DÉSESPOIR (*zès-poir*) n. m. Perte de l'espérance Cruelle affliction : *désespoir d'un malade. Par ext.* Vif regret. Ce qui désole . *cet enfant est le désespoir de sa famille.* Ce qu'on ne peut imiter : *teint qui est le désespoir des peintres. En désespoir de cause*, ne pouvant user d'aucun autre moyen.

DÉSHABILLÉ (*za-bi, ll* mll., *é*) n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur. *Fig. En déshabillé*, sans apprêt.

DÉSHABILLER (*za-bi, ll* mll., *é*) v. t. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu. *Fig.* Mettre à nu. Loc. prov. : **Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul**, faire une dette pour en acquitter une autre ; se tirer d'une difficulté en s'en créant une autre. **Se déshabiller** v. pr. Se dépouiller de ses vêtements.

DÉSHABITUER (*za-bi-tu-é*) v. t. Faire perdre une habitude : *déshabituer un enfant de mentir.*

DÉSHERBER (*zèr-bé*) v. t. Enlever l'herbe.

DÉSHÉRENCE (*zé-ran-se*) n. f. (du préf. *dés*, et du lat. *hæres*, héritier). Absence d'héritiers pour recueillir une succession : *les biens tombés en déshérence sont attribués à l'Etat.*

DÉSHÉRITÉ, E (*zé*) n. Personne dépourvue de dons naturels, ou de certains biens que les autres possèdent : *les déshérités de la vie.*

DÉSHÉRITEMENT (*zé, man*) n. m. Action de déshériter. Son résultat.

DÉSHÉRITER (*zé-ri-té*) v. t. Priver quelqu'un de sa succession : *déshériter un neveu trop prodigue.*

DÉSHONNÊTE (*zo-nè-te*) adj. Malhonnête. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT (*zo-nè-te-man*) adv. D'une manière déshonnête : *agir déshonnêtement.*

DÉSHONNÊTETÉ (*zo-né*) n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR (*zo*) n. m. Perte de l'honneur.

DÉSHONORANT (*zo-no-ran*), **E** adj. Qui déshonore : *se livrer à des trafics déshonorants*. ANT. **Glorieux, honorable.**

DÉSHONORER (*zo-no-ré*) v. t. Ternir, ôter l'honneur *Par ext.* Gâter : *déshonorer une façade.* **Se déshonorer** v. pr. Perdre son honneur ; s'avilir.

DÉSHUILER (*zu-i-lé*) v. t. Enlever l'huile : *déshuiler la laine.*

DÉSHYDRATATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrater, de priver d'eau.

DÉSHYDRATER (*zi-dra-té*) v. t. Priver d'eau : *on déshydrate le gypse pour obtenir le plâtre.*

DÉSHYDROGÉNATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrogéner.

DÉSHYDROGÉNER (*zi, né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Enlever l'hydrogène d'une substance.

DÉSHYPOTHÉQUER (*zi, ké*) v. t. Purger d'hypothèques : *déshypothéquer une terre.*

DESIDERATA. Pl. de DESIDERATUM.

DÉSIDÉRATIF, IVE (*zi*) adj. Qui exprime l'idée de désir *verbe désidératif.*

DESIDERATUM (*dé-zi-dé-ra-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *chose dont on regrette l'absence*). Ce qui reste à trouver, à résoudre . *la paix est le desideratum du progrès* Au pl. : *toute science a ses desiderata.*

DÉSIGNATIF, IVE (*zi*) adj. Qui désigne, qui spécifie : *terme désignatif.*

DÉSIGNATION (*zi-gna-si-on*) n. f Action de designer. Choix *désignation d'un successeur.*

DÉSIGNER (*zi-gné*) v t. (lat. *designare*). Indiquer par une marque distinctive. Fixer *désignez-moi l'heure et le lieu.* Nommer d'avance.

DÉSILLUSION (*zil-lu-zi-on*) n. f. Perte de l'illusion : *éprouver une désillusion.*

DÉSILLUSIONNER (*zil-lu-zi-o-né*) v. t. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORATION (*zin, si-on*) n f Action de désincorporer

DÉSINCORPORER (*zin, ré*) v t. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINCRUSTANT (*zin-krus-tan*) n. m. Substance qui, ajoutée à l'eau, empêche l'incrustation

DÉSINCRUSTATION (*zin-krus-ta-si-on*) n. f Action de désincruster.

DÉSINCRUSTER (*zin-krus-té*) v. t. Oter les incrustations · *désincruster les parois d'une chaudière.*

DÉSINENCE (*zi-nan-se*) n. f. (du lat. *desinere*, finir). *Gram.* Terminaison des mots, surtout pour indiquer les flexions : *désinence casuelle. Bot.* Manière dont se terminent certains organes.

DÉSINFECTANT (*zin-fèk-tan*), **E** adj. Qui désinfecte. N. m. . *le chlore est un désinfectant.*

DÉSINFECTER (*zin-fèk-té*) v t. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc. : *il faut désinfecter les appartements occupés par un typhique.*

DÉSINFECTEUR (*zin-fèk*) adj. et n. m. Qui est propre à désinfecter.

DÉSINFECTION (*zin-fèk-si-on*) n. f. Action de désinfecter. Résultat de cette action.

DÉSINFECTOIRE (*zin-fèk*) n. m. Lieu où l'on désinfecte.

DÉSINTÉGRATION (*zin,syon*), n. f. Action de désintégrer · *désintégration de la matière.*

DÉSINTÉGRER v. t. Détruire l'intégrité de ce qui formait un tout. Miner peu à peu.

DÉSINTÉRESSÉ (*zin-té-rè-sé*), **E** adj. Qui n'est pas intéressé dans une affaire. Qui n'agit point par motif d'intérêt . *conseil désintéressé.* ANT. **Intéressé, cupide, avare, avide.**

DÉSINTÉRESSEMENT (*zin-té-rè-se-man*) n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt : *faire preuve de désintéressement.* Action de désintéresser.

DÉSINTÉRESSER (*zin-té-rè-sé*) v. t. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant ou en lui payant son dû : *le failli qui veut être réhabilité doit d'abord désintéresser intégralement ses créanciers.* **Se désintéresser** v. pr. Dégager ses propres intérêts. Se dégager de toute préoccupation d'intérêt.

DÉSINTOXIQUER (*in-to-ksi-ké*) v. t. Délivrer d'une intoxication.

DÉSINVITER (*zin-vi-té*) v. t. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTE (*zin*) adj. (ital. *desinvolto*). Qui a l'allure dégagée, leste : *tournure désinvolte.* N. m. : *avoir du désinvolte.* (Vx.)

DÉSINVOLTURE (*zin*) n. f. (ital. *disinvoltura*). Allure, manière d'être dégagée, leste, et parfois un peu trop libre.

DÉSIR (*zir*) n. m. (subst. verb de *désirer*). Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien *exprimer un désir* La chose désirée.

DÉSIRABLE (*zi*) adj. Qui mérite d'être désiré

DÉSIRÉ, E (*zi*) adj. Que l'on désire. N. m. *Le Désiré des nations*, le Messie.

DÉSIRER (*zi-ré*) v t. (lat. *desiderare*). Souhaiter la possession de ; convoiter *Ne rien laisser à désirer*, être irréprochable.

DÉSIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj Qui désire.

DÉSISTEMENT (*zis-te-man*) n. m Action de se désister : *le désistement de la partie civile n'interrompt pas l'action publique.*

DÉSISTER (*zis-té*) **(SE)** v pr (du lat. *desistere*, cesser). Se départir de quelque chose, y renoncer

DESMAN (*dés*) n. m. Genre de mammifères insectivores, qui vivent près des cours d'eau de la Russie méridionale et des Pyrénées

DESMODIE (*dès mo di*) n. f Genre de légumineuses papilionacées, voisines des sainfoins.

DÉSOBÉIR (*zo*) v i. Ne pas obéir , contrevenir enfreindre *désobéir à un ordre* ANT **Obéir.**

DÉSOBÉISSANCE (*zo bé-i-san-se*) n. f. Action de désobéir *la désobéissance est chez les enfants un grave défaut.* ANT **Obéissance.**

DÉSOBÉISSANT (*zo-bé i-san*), **E** adj et n. Qui désobéit ANT **Obéissant.**

DÉSOBLIGEAMMENT (*zo bli ja-man*) adv D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT (*zo-bli-jan*), **E** adj. Qui désoblige *remarque désobligeante.*

DÉSOBLIGER (*zo-bli-jé*) v t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* *je désobligeai. nous désobligeons.*) Causer de la peine, du déplaisir

DÉSOBSTRUANT (*zobs-tru-an*), **E** ou **DÉSOBSTRUCTIF, IVE** (*zobs-truk*) adj. *Méd.* Qui est de nature à dissiper les obstructions. N. m. *un désobstruant* ou *désobstructif*

DÉSOBSTRUCTION (*zobs-truk-si-on*) n. f. Action de désobstruer. Son résultat.

DÉSOBSTRUER (*zobs-tru-é*) v. t. Débarrasser de ce qui obstrue : *désobstruer un chenal.*

DÉSOCCUPÉ (*zo-ku-pé*), **E** adj. et n Qui est sans occupation. (Peu us.)

DÉSŒUVRÉ (*zeu*), **E** adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT (*zeu-vre-man*) n. m. État d'une personne désœuvrée : *le désœuvrement est funeste pour les jeunes gens.*

DÉSŒUVRER (*zeu-vré*) v. t. (préf. *dés*, et *œuvre*). Jeter dans le désœuvrement.

DÉSOLANT (*zo-lan*). **E** adj. Qui désole : *nouvelle désolante.* ANT. **Consolant, réjouissant.**

DÉSOLATEUR, TRICE (*zo*) adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur* (Peu us.)

DÉSOLATION (*zo-la-si-on*) n. f. Ruine entière, destruction. Extrême affliction . *être plongé dans la désolation.* ANT. **Joie, consolation.**

DÉSOLÉ (*zo*), **E** adj. Très affligé : *mère désolée.*

DÉSOLER (*zo-lé*) v. t. (lat. *desolare*). Dévaster, saccager : *la peste de 1720 désola Marseille.* Causer une grande affliction. **Se désoler** v. pr Se livrer à la désolation, s'affliger. ANT. **Consoler, réjouir.**

DÉSOPERCULER (*zo-pèr-ku-lé*) v. t. (préf. *dés*, et lat. *opilare*, boucher). Enlever à l'aide d'un couteau spécial (*désoperculateur*) les opercules qui ferment les alvéoles des rayons de miel.

DÉSOPILANT (*zo-pi-lan*), **E** adj. Propre à désopiler : *farce désopilante.* (On dit aussi DÉSOPILATIF, IVE).

DÉSOPILATION (*zo, si-on*) n. f. *Méd.* Action de désopiler. (Vx.)

DÉSOPILER (*zo-pi-lé*) v. t. (préf. *dés*, et lat. *opilare*, boucher). *Méd.* Faire cesser les obstructions. *Fam. Désopiler la rate* ou simplem. *désopiler*, exciter la gaieté.

DÉSORDONNÉ (*zor-do-né*), **E** adj. Qui manque d'ordre : *enfant désordonné*. Déréglé, sans frein.

DÉSORDONNÉMENT (*zor-do-né-man*) adv. D'une manière désordonnée. (Peu us.)

DÉSORDONNER (*zor-do-né*) v. t. Mettre en désordre. Jeter la confusion, le trouble.

DÉSORDRE (*zor-dre*) n. m. (préf. *dés*, et *ordre*). Défaut d'ordre : *vêtements en désordre*. Confusion : *Colbert, en arrivant au pouvoir, trouva un grand désordre dans les finances*. Querelles, dissensions, troubles : *les désordres de la Fronde*. Troubles dans le fonctionnement : *l'abus de l'alcool produit dans l'estomac des désordres irréparables*. *Fig.* Dérèglement dans la conduite : *vivre dans le désordre*. Ant. **Ordre.**

DÉSORGANISATEUR, TRICE (*zor, za*) adj. et n. Qui désorganise. Ant **Organisateur.**

DÉSORGANISATION (*zor za-si-on*) n. f. Action de désorganiser. Etat de ce qui est désorganisé : *la désorganisation était à son comble à la veille de 1789*.

DÉSORGANISER (*zor, zé*) v. t. Détruire l'organisation : *le chlore désorganise les tissus*. Jeter la confusion dans : *désorganiser une administration*. Ant. **Organiser**

DÉSORIENTATION (*zo-ri-an-ta-si-on*) n. f. Action de désorienter. Son résultat.

DÉSORIENTÉ (*zo-ri-an-té*), **E** adj. Qui a perdu sa direction. *Fig.* Déconcerté.

DÉSORIENTER (*zo-ri-an-té*) v. t. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a désorienté*.

DÉSORMAIS (*zor-mè*) adv. (de *dés*, *or*, et *mais*). A partir du moment actuel.

DÉSOSSEMENT (*zo-se-man*) n. m. Action de désosser : *le désossement d'une volaille*.

DÉSOSSER (*zo-sé*) v. t. Dépouiller de ses os, de ses arêtes : *désosser un poulet, un poisson*. *Fig.* Décomposer dans ses détails : *désosser une phrase*.

DÉSOURDIR (*zour*) v. t. Défaire une étoffe ourdie

DÉSOXYDANT (*zok-si-dan*), **E** adj. Qui désoxyde. N. m. : *un désoxydant*.

DÉSOXYDATION (*zok-si-da-si-on*) n. f. Action de desoxyder (On dit aussi DÉSOXYGÉNATION.)

DÉSOXYDER (*zok-si-dé*) v. t. Enlever l'oxygène d'une substance. (On dit aussi DÉSOXYGÉNER.)

DESPOTE (*dès-po-te*) n. m. (du gr. *despotês*, maître). Souverain qui gouverne arbitrairement : *Néron fut un cruel despote*. *Fig.* Enclin à vouloir dominer ceux qui l'environnent : *les enfants mal élevés deviennent de véritables despotes*. Adjectiv : *un mari despote*.

DESPOTIQUE (*dès-po*) adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique*.

DESPOTIQUEMENT (*dès-po-ti-ke-man*) adv. D'une manière despotique.

DESPOTISME (*dès-po-tis-me*) n. m. Pouvoir absolu et arbitraire : *Hobbes a prôné le despotisme*.

DESQUAMATION (*dès-kou-a-ma-si-on*) n. f. (de *desquamer*). Enlèvement, chute des écailles. *Méd.* Phénomène pathologique, qui consiste dans l'exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESQUAMER (*dès-kou-a-mé*) v. t. (du préf. *dé*, et du lat. *squama*, écaille). Détacher des parties qui forment squames ou écailles. **Se desquamer** v. pr. S'enlever par écailles : *dans certaines maladies éruptives, la peau se desquame*.

DESQUELS, DESQUELLES. V. LEQUEL.

DESSABLER (*dè-sa-blé*) v. t. Oter le sable de.

DESSABOTÉ (*dé-sa*), **E** adj. Qui a perdu son sabot : *cheval dessaboté*.

DESSAISIR (*dé-sè-zir*) v. t. Déposséder d'un droit : *dessaisir un tribunal*. **Se dessaisir** v. pr. Céder, renoncer à : *se dessaisir d'un titre*.

DESSAISISSEMENT (*dé-sè-zi-se-man*) n. m. Action de dessaisir, de se dessaisir.

DESSAISONNEMENT (*dé-sè-zo-ne-man*) n. m. Action de dessaisonner.

DESSAISONNER (*dé-sè-zo-né*) v. t. Changer l'ordre successif des cultures : *dessaisonner une terre*.

DESSALÉ (*dé-sa-lé*), **E** adj. Dépouillé de sel. *Fam.* Matois ; égrillard : *une fille dessalée*.

DESSALEMENT (*dé-sa-le-man*) n. m., **DESSALAISON** (*dé-sa-le-zon*) n. f. ou **DESSALAGE** (*dé-sa-la-je*) n. m. Action de dessaler. Son résultat. Ant. **Salage, salaison.**

DESSALER (*dé-sa-lé*) v. t. Rendre moins salé. *Pop.* Dégourdir, déniaiser. Ant. **Saler.**

DESSANGLEMENT (*dé-san-gle-man*) n. m. Action de dessangler.

DESSANGLER (*dé-san-glé*) v. t. Lâcher, défaire les sangles : *dessangler un cheval*. Ant. **Sangler.**

DESSAQUER (*dé-sa-ké*) v. t. Tirer du sac.

DESSÉCHANT (*dé-sé-chan*), **E** adj. Qui dessèche : *le simoun est un vent desséchant*. Fig. : *doctrine desséchante*.

DESSÉCHEMENT (*dé-sé-che-man*) n. m. Action de dessécher : *le dessèchement des polders a enrichi la Hollande*. Etat d'une chose desséchée. Consomption.

DESSÉCHER (*dé-sé-ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre sec. Mettre à sec : *l'été dessèche les torrents*. Amaigrir. *Fig.* Rendre insensible : *dessécher le cœur*. **Se dessécher** v. pr. Devenir sec. *Fig.* S'épuiser, périr.

DESSEIN (*dè-sin*) n. m. (même orig. que *dessin*). Projet, résolution : *Henri IV avait formé de grands desseins, quand la mort le surprit*. Intention : *partir dans le dessein de*. **A dessein,** loc. adv. Exprès.

DESSELLER (*dé-sé-lé*) v. t. Oter la selle à.

DESSEMELER (*dé-se-me-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dessemelle*.) Oter la semelle. Ant. **Ressemeler.**

DESSERRAGE (*dé-sè-ra-je*) n. m. Action de desserrer. Ant. **Serrage.**

DESSERRE (*dé-sè-re*) n. f. Action de desserrer sa bourse, de payer : *être dur à la desserre*.

DESSERRER (*dé-sè-ré*) v. t. Relâcher ce qui est serré : *desserrer un écrou*. *Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un mot. Ant. **Serrer, resserrer.**

DESSERT (*dé-sèr*) n. m. (de *desservir* [le dessert suivant le repas]). Le dernier service d'un repas composé de fromage, confitures, fruits, etc. Moment où l'on mange le dessert : *les toasts se portent au dessert*. *Fig.* Ce qui termine complètement.

DESSERTE (*dé-sèr-te*) n. f. Mets desservis. Petite table destinée à recevoir ce qu'on dessert. Action de desservir une paroisse.

DESSERTIR (*dé-sèr*) v. t. Enlever de sa monture, en parlant d'une pierre fine. Ant. **Sertir.**

DESSERTISSAGE (*dé-sèr-ti-sa-je*) n. m. Action de dessertir. Ant. **Sertissage.**

DESSERVANT (*dé-sèr-van*) n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR (*dé-sèr*) v. t. (Se conj. comme *servir*.) Enlever les plats de dessus la table. Faire le service de communication : *le chemin de fer dessert déjà les solitudes sahariennes*. Etre le desservant de : *ce vicaire dessert notre hameau*. *Fig.* Nuire à quelqu'un. Ant. **Servir.**

DESSICCATEUR (*dè-si-ka*) n. m. Appareil servant à la dessiccation.

DESSICCATIF, IVE (*dé-si-ka*) adj. (du lat. *dessiccare*, dessécher). Qui a la propriété de dessécher : *l'huile de lin est dessiccative*. N. m. : *un dessiccatif*.

DESSICCATION (*dé-si-ka-si-on*) n. f. (de *dessiccatif*). Action de dessécher. Etat qui en résulte : *la dessiccation des plantes pharmaceutiques*.

DESSILLER (*dé-si, ll* mll, *é*) ou **DÉCILLER** (*si, ll* mll., *é*) v. t. (préf. *des*, et vx fr. *ciller*, coudre les paupières d'un oiseau de proie pour le dresser). Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser sur le compte d'une personne, d'une chose.

DESSIN (*dé-sin*) n. m. (subst. verb. de *dessiner*). Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc. : *Léonard de Vinci a laissé d'admirables dessins*. L'art qui enseigne les procédés du dessin. *Dessin d'imitation*, celui qui exerce à reproduire les figures, paysages, ornements. *Dessin linéaire*, dessin technique qui a pour but la représentation des ornements, des

objets, des machines qui appartiennent à l'industrie. Plan d'un bâtiment Ornements d'un tissu, d'une étoffe, etc. Disposition des parties d'un ouvrage littéraire, musical, etc. *Les arts du dessin*, l'architecture la sculpture, la peinture, la gravure.

DESSINAILLER (*dé-si-na*, *ll* mll., *é*) v. t. Dessiner d'une façon négligée, insignifiante. (Peu us.)

DESSINATEUR, TRICE (*dé si*) n. Qui sait dessiner : *Ingres est un merveilleux dessinateur* Qui en fait profession. Artiste qui fournit des dessins modèles à l'industrie

DESSINER (*dé-si-né*) v t (lat *designare*) Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets Faire ressortir *le blanc dessine les formes* Tracer, indiquer *dessiner un caractère* **Se dessiner** v pr Développer ses formes *sa taille se dessine bien* Approcher d'une conclusion *les événements se dessinent*

DESSOLEMENT (*dé-so-le-man*) n. m. Action de dessoler un champ, d'y modifier l'ordre des cultures

DESSOLER (*dé so-lé*) v t. (du préf *des*, et du rad de *assoler*). Changer l'ordre des assolements ANT **Assoler.**

DESSOLER (*dé so-lé*) v t (préf *des*, et *sole*). Oter la sole a *dessoler un cheval*

DESSOLURE (*dé-so*) n f Action de dessoler un animal, de détacher la sole ou la corne du pied.

DESSOUDER (*dé sou-dé*) v t. Oter, fondre la soudure ANT. **Souder.**

DESSOUDURE (*dé sou*) n. f. Action de dessouder

DESSOULER (*dé sou lé*) v t. Faire cesser l'ivresse. V i. cesser d'être ivre

DESSOUS (*de-sou*) adv (Devant une voyelle, l's final se lie.) Adverbe de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Prép. *sortir de dessous terre* N. m Partie inférieure d'une chose. Côté secret. *Dessous de plat*, support que l'on met sur la table et destiné à supporter les plats. Plur Lingerie de femme *Avoir le dessous* avoir du désavantage dans une lutte, une compétition *dans le combat des Trente, les Anglais eurent le dessous*. *Fig*. Côté secret : *Connaître le dessous des cartes*, le secret de l'intrigue. Loc. adv **Au-dessous,** plus bas, **par-dessous,** dessous, **là-dessous,** sous cela; **ci-dessous,** ci-après, plus bas, **en dessous,** dans la partie inférieure. Sans lever les yeux *regarder en dessous.* Loc. prép. : **Au-dessous de,** plus bas que. (Ne pas confondre avec *sous* [V DEDANS.]) ANT. **Dessus.**

DESSUINTAGE (*dé-su-in*) n. m. Action de dessuinter . *le dessuintage de la laine*.

DESSUINTER (*dé-su-in-té*) v. t. Débarrasser du suint . *on dessuinte la laine avant de la teindre.*

DESSUS (*de-su*), [du préf. *des* et de *sus*, pour *sur*] adv de lieu, marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. N m. La partie supérieure. *Mus*. Partie la plus haute, opposée à la basse. *Fig*. Avantage : *avoir le dessus. Le dessus du panier*, tout ce qu'il y a de mieux. Loc. adv. **Là-dessus,** sur cela, **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus,** sur, plus haut, **de dessus,** d'une position supérieure. Loc. prép. : **Au-dessus de,** plus haut que *au-dessus des nuages*. Supérieur à *être au-dessus de quelqu'un*. Au fig. : *un honnête homme est au-dessus de la calomnie*. Plus considérable : *au-dessus de cent francs*. Dans un âge plus avancé : *les enfants au-dessus de trois ans. Etre au-dessus de ses affaires*, être dans une situation commerciale prospère. (Ne pas confondre avec *sur*. [V DEDANS.]) ANT. **Dessous.**

DESTIN (*dès-tin*) n. m. (subst. verb. de *destiner*). Enchaînement nécessaire et inconnu des événements : *les fatalistes croient à la toute-puissance du destin*. Destinée d'un individu : *nul ne peut fuir son destin*. Personnification mythologique de la destinée (avec une majuscule en ce sens) : *Zeus lui-même était soumis au Destin*. La vie : *finir son destin.*

DESTINATAIRE (*dès-ti-na-tè-re*) n. Personne à qui s'adresse un envoi.

DESTINATEUR, TRICE (*dès-ti*) n. Personne qui a fait un envoi. Syn. ENVOYEUR.

DESTINATION (*dès-ti-na-si-on*) n. f. Ce à quoi une chose est destinée : *la destination réelle des pyramides d'Egypte est encore incertaine*. Lieu vers lequel on dirige un objet, une personne : *remettre une lettre à sa destination*. Emploi réglé d'avance.

DESTINATOIRE (*dès-ti*) adj. *Dr* Qui règle la destination : *une clause destinatoire*.

DESTINÉE (*dès-ti-né*) n. f. (subst. particip. de *destiner*). Puissance qui règle d'avance ce qui doit être : *accuser la destinée de nos malheurs est trop facile*. Sort auquel on est réservé : *accomplir sa destinée*. Vie : *trancher la destinée de quelqu'un*.

DESTINER (*dès-ti-né*) v. t. (lat. *destinare*). Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose. Réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses ?*

DESTITUABLE (*dès-ti*) adj. Qui peut être destitué

DESTITUER (*dès ti-tu-é*) v. t. (lat. *destituere*). Oter à un fonctionnaire son emploi : *la Cour de cassation peut destituer un magistrat inamovible*.

DESTITUTION (*dès-ti-tu-si-on*) n. f. Renvoi d'un fonctionnaire : *prononcer la destitution d'un officier*.

DESTRIER ou **DEXTRIER** (*dès-tri-é*) n. m. (du lat. *dextera*, main droite [le cheval de bataille était conduit de la main droite par l'écuyer].) Cheval de bataille. (Vx.)

DESTROYER (*dès-tro-yeur*) n. m. (mot angl., signif. *exterminateur*). Contre-torpilleur à marche très rapide.

DESTRUCTEUR, TRICE (*dès-truk*) adj. et n. (lat. *destructor, trix*). Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui peut être détruit. ANT. **Indestructible.**

DESTRUCTIF, IVE (*dès-truk*) adj. Qui cause la destruction : *le pouvoir destructif des eaux*.

DESTRUCTION (*dès-truk-si-on*) n. f. (lat. *destructio*). Action de détruire : *la Convention avait décidé la destruction de Lyon*. ANT. **Construction.**

DESTRUCTIVITÉ (*dès-truk*) n. f. Penchant à détruire : *avoir la manie de la destructivité*.

DÉSUET (*dé-su-è*), **ÈTE** adj. (lat. *desuetus*). Tombé en désuétude : *le mot ire est désuet*.

DÉSUÉTUDE (*dé-su-é*) n. f. (lat. *desuetudo*). Cessation d'une coutume ou de la force obligatoire d'une loi, produite par le défaut de pratique ou d'application : *loi tombée en désuétude*.

DÉSULFITER (*té*) v. t. Débarrasser (les moûts) de l'anhydride sulfureux dont on les avait enrichis d'abord.

DÉSULFURER (*sul-fu-ré*) v. t. Enlever le soufre d'une substance : *on désulfure la fonte avec de la chaux*.

DÉSUNI, E (*zu*) adj. Qui est en désaccord : *famille désunie. Cheval désuni*, dont les membres de devant ne vont pas avec ceux de derrière.

DÉSUNION (*zu*) n. f. Action de désunir. Disjonction. *Fig*. Désaccord.

DÉSUNIR (*zu*) v. t. Séparer ce qui était uni. Disjoindre. Rompre la bonne intelligence : *la question de l'esclavage désunit jadis les Etats américains*.

DÉTACHAGE n. m. Action d'ôter les taches : *le détachage des habits*.

DÉTACHÉ, E adj. Qui n'est plus lié. *Morceaux détachés*, extraits d'un ouvrage. *Mus*. *Note détachée*, note non liée aux autres. *Fort détaché*, fort isolé.

DÉTACHEMENT (*man*) n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment : *montrer un grand détachement des biens de la terre*. Troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*, et *tache*). Oter les taches : *vêtement bien détaché*. ANT. **Tacher.**

DÉTACHER (*ché*) v. t. (préf. *dé*. et rad. de *attacher*). Délier une chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien*. Oter ce qui attachait : *détacher un cordon*. Eloigner, séparer : *détacher les bras du corps*. Tirer des soldats d'un régiment, des troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. Lancer : *détacher un coup de poing*. *Peint*. Faire ressortir les contours des objets. *Fig*. Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde*. ANT. **Attacher.**

DÉTAIL (*ta*, *l* mll.) n. m. (subst. verb. de *détailler*). Action de diviser en morceaux. Vente des mar-

chandises par petites quantités. Enumération complète : *détail des frais d'un acte.* Récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *le détail d un procès.* **En détail,** loc adv. Dans toutes les parties.

DÉTAILLANT (*ta, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui vend au détail : *un marchand détaillant ; un détaillant*

DÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. (préf. *dé*, et *tailler*). Couper en pièces. Vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises. ANT. **Etalage.**

DÉTALER (*lé*) v t. (préf. *dé*, et rad. de *étaler*). Oter les marchandises mises en étalage. V. i. *Fam.* Décamper en hâte *le lièvre détale devant les chiens.*

DÉTARTREUR n. m. Appareil pour enlever le tartre des tonneaux ou des générateurs de vapeur.

DÉTAXE (*tak-se*) n. f. Diminution ou suppression d'une taxe : *obtenir une détaxe.*

DÉTAXER (*tak-sé*) v. t. Supprimer, réduire la taxe de . *on détaxe les denrées destinées à l'exportation.*

DÉTECTER v t. Déceler, signaler : *détecter des ondes.*

DÉTECTEUR (*tèk*) adj. et n. m. Récepteur d'ondes hertziennes *lampe détectrice.*

DÉTECTIVE (*tèk*) n. m. (angl *detective*). Policier anglais. Petit appareil de photographie, à main, constitué par une boite rigide et enfermant un mécanisme d'escamotage des plaques.

DÉTEINDRE (*tin-dre*) v. t. (Se conj. comme *craindre*.) Faire perdre la couleur : *le chlore déteint les étoffes.* V. i. Perdre sa couleur : *les couleurs vives déteignent facilement.*

DÉTELAGE n. m Action de dételer

DÉTELER (*lé*) v. t. (préf *dé*, et rad. de *atteler* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dételle.*) Détacher des animaux attelés. Absolum. : *faire dix lieues sans dételer.* ANT. **Atteler.**

DÉTENDEUR (*tan*) n m Appareil dans lequel s'abaisse (se détend) la pression d un gaz

DÉTENDRE (*tan-dre*) v. t. Relâcher ce qui était tendu *détendre un ressort. Fig. détendre son esprit.* Diminuer la pression de *les cylindres des machines compound détendent progressivement la vapeur*

DÉTENIR v t (Se conj. comme *tenir*.) Garder en sa possession *détenir un secret.* Retenir ce qui n'est pas à soi. Tenir en prison *Latude fut détenu trente-deux ans à la Bastille.*



A, détente d'une arme à feu.

DÉTENTE (*tan-te*) n. f (de *détendre*). Pièce du ressort d'un fusil, qui le fait partir *presser la détente.* Expansion d'un gaz soumis précédemment à une pression. *Fig.* Relâche, repos *il y a une détente dans les esprits. Etre dur à la détente,* ne donner de l'argent qu'avec peine.

DÉTENTEUR, TRICE (*tan*) adj. et n. Qui détient. de droit ou non, une chose *les détenteurs d'une succession*

DÉTENTILLON (*tan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Détente qui relève. dans une horloge, la roue des minutes.

DÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action de détenir *la détention des armes de guerre est interdite.* Etat d'un objet détenu. Etat d'une personne détenue en prison. ou d'une chose saisie par autorité de justice. Peine afflictive et infamante, consistant dans un emprisonnement de cinq à vingt ans. *Détention préventive,* détention subie avant le jugement.

DÉTENU, E adj. et n. (de *détenir*). Qui est en prison.

DÉTERGENT (*tèr-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui nettoie (On dit plus souvent DÉTERSIF.) N. m. : *un détergent.*

DÉTERGER (*tèr-jé*) v. t. (du lat. *detergere*, nettoyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* *il détergea, nous détergeons.*) *Méd.* Nettoyer, purifier au moyen de remèdes *déterger les intestins.*

DÉTÉRIORATION (*si-on*) n. f. Action de détériorer ; résultat de cette action. ANT. **Amélioration, perfectionnement.**

DÉTÉRIORER (*ré*) v. t. (du lat. *deterius, oris,* plus mauvais). Dégrader, abimer : *le temps détériore les pierres.* ANT. **Améliorer, perfectionner.**

DÉTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui peut être déterminé : *quantité aisément déterminable.*

DÉTERMINANT (*tèr-mi-nan*), **E** adj. Qui détermine. N. m. *Math.* Expression que l'on forme d'après certaines lois et figurée à l'aide de quantités rangées suivant un nombre égal de lignes et de colonnes.

DÉTERMINATIF, IVE (*tèr*) adj. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le, la, les, mon, ce,* etc. *Adjectifs déterminatifs,* ancien nom donné aux adjectifs qui précisent la signification des noms, tels que les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis. *Complément déterminatif,* mot qui précise la signification d'un nom : *l'odeur de la rose est agréable. Proposition complétive déterminative,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément déterminatif : *les fables* que la Fontaine a composées *sont des chefs-d'œuvre.* N. : *un déterminatif.*

DÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Action de déterminer : *la détermination d'une date.* Résolution qu'on prend après avoir hésité. Caractère résolu . *montrer de la détermination.*

DÉTERMINÉ, E (*tèr*) adj. Précisé, fixé : *heure, époque déterminée.* Hardi : *soldat déterminé.* ANT. **Incertain, vague, indécis.**

DÉTERMINÉMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière déterminée. (Peu us.)

DÉTERMINER (*tèr-mi-né*) v. t. Indiquer avec précision : *Lavoisier détermina la composition de l'air* Faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à...* Préciser le sens d'un mot. Causer : *Desaix détermina le succès de la journée de Marengo.*

DÉTERMINISME (*tèr-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique, qui nie l'influence personnelle sur la détermination et l'attribue tout entière à la force des motifs. *Par. ext.* Doctrine qui explique les phénomènes par le seul principe de causalité.

DÉTERMINISTE (*tèr-mi-nis-te*) adj. Relatif au déterminisme. N. Partisan du déterminisme.

DÉTERRÉ (*tè-ré*), **E** n. Personne morte retirée de terre. *Avoir l'air d'un déterré,* être pâle, défait.

DÉTERREMENT (*tè-re-man*) n. m. Action de déterrer. ANT. **Enterrement.**

DÉTERRER (*tè-ré*) v. t. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR (*tè-reur*) n. m. Celui qui déterre. *Fig.* Celui qui découvre : *un déterreur de manuscrits.*

DÉTERSIF, IVE (*tèr*) adj. et n. Syn. de DÉTERGENT.

DÉTERSION (*tèr*) n. f. (lat. *detersio*). Effet produit par les détersifs. Action de déterger : *la détersion d'une plaie.*

DÉTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qu'on doit détester. Tres mauvais : *temps détestable ; humeur détestable.* ANT. **Excellent, exquis, adorable.**

DÉTESTABLEMENT (*tès-ta-ble-man*) adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Horreur d'une chose.

DÉTESTER (*tès-té*) v. t. (lat. *detestari*). Avoir en horreur, abhorrer, exécrer : *détester les bavardages.* ANT. **Aimer, chérir, affectionner.**

DÉTIRER (*ré*) v. t. Etendre en tirant.

DÉTIREUSE (*reu-ze*) n. f. Machine pour élargir les tissus.

DÉTISSER (*ti-sé*) v. t. Défaire un tissu.

DÉTONANT (*nan*), **E** adj. Qui produit une détonation. *Mélange détonant,* mélange de deux gaz, qui, par leur union, deviennent explosifs : *l'hydrogène forme avec l'air un mélange détonant.*

DÉTONATEUR n. m. Capsule ou agent quelconque, capable de faire détoner une substance.

DÉTONATION (*si-on*) n. f. Bruit produit par une explosion : *la détonation d'une arme à feu.*

DÉTONER (*né*) v. i. Faire subitement explosion.

DÉTONNER (*to-né*) v. i. (préf. *dé*, et *ton*). *Mus.* Chanter faux, en sortant du ton. *Fig.* Produire un contraste désagréable.

DÉTORDRE v. t. Remettre dans son premier état ce qui était tordu. ANT **Tordre.**

DÉTORQUER (*ké*) v. t. (lat. *detorquere*). Interpréter d'une manière forcée : *détorquer un texte.*

DÉTORS (*tor*), **E** adj. Qui n'est plus tors : *fil détors.*

DÉTORSION n. f. Action de détordre. ANT. **Torsion.**

DÉTORTILLER (*ti*, *ll* mll., *é*) v. t. Défaire ce qui était tortillé. ANT. **Tortiller.**

DÉTOUPER (*pé*) v. t. (pour *désétouper*). Enlever l'étoupe qui bouchait un vide. Débroussailler.

DÉTOUR n. m. (de *détourner*). Changement de direction ; sinuosité, circuit, méandre : *la Seine, de Paris à Rouen, fait de nombreux détours. Fig.* Secrets replis : *les détours de l'âme humaine.* Subterfuge : *les détours de la chicane. Sans détour,* sincèrement.

DÉTOURNÉ, E adj. Peu fréquenté : *rue détournée. Fig. Voie détournée,* secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT (*man*) n. m. (de *détourner*). Soustraction frauduleuse : *détournement de fonds.* Enlèvement : *détournement de mineure.*

DÉTOURNER (*né*) v. t. (préf. *dé*, et *tourner*). Changer la direction : *détourner un cours d'eau,* et *fig.* : *détourner les soupçons.* Soustraire frauduleusement : *détourner des fonds. Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.* Dénaturer : *détourner le sens d'une phrase.* **Se détourner** v. pr. Se tourner d'un autre côté. *Fig.* Abandonner : *se détourner d'un dessein.*

DÉTRACTER (*trak-té*) v. t. Déprécier injustement ; rabaisser le mérite.

DÉTRACTEUR, TRICE (*trak*) n. Qui rabaisse le mérite : *les jaloux sont d'éternels détracteurs.* Adj. : *esprit détracteur.* ANT **Partisan, prôneur.**

DÉTRACTION (*trak si-on*) n. f. Action de détracter. (Peu us.)

DÉTRAQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne dont les facultés physiques ou intellectuelles sont dérangées : *l'alcoolisme grossit le nombre des détraqués.*

DÉTRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de détraquer. État de ce qui est détraqué.

DÉTRAQUER (*ké*) v. t. (du préf. *dé*, et du vx fr. *trac*, trace). Déranger le mécanisme : *détraquer une pendule.* Déranger (un cheval) de ses bonnes allures. *Fig.* Troubler : *détraquer l'esprit.*

DÉTREMPE (*tran pe*) n. f. (subst. verb. de *détremper*). Couleur à l'eau, à la colle et au blanc d'œuf. Ouvrage exécuté avec des couleurs de ce genre.

DÉTREMPER (*tran pé*) v. t. (lat. *distemperare*). Imbiber d'un liquide. Ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE (*trè-se*) n. f. (lat. pop. *districtio*, de *districtus*, serré). Angoisse, infortune, misère : *secourir une famille dans la détresse.* Danger : *signaux de détresse.* ANT **Abondance, prospérité.**

DÉTRESSER (*trè-sé*) v. t. (préf. *dé*, et *tresser*). Défaire ce qui est tressé. ANT **Tresser.**

DÉTRIMENT (*man*) n. m. (lat. *detrimentum*). Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un,* à son préjudice.

DÉTRITAGE n. m. Action de détriter.

DÉTRITER (*té*) v. t. Écraser dans le détritoir.

DÉTRITIQUE adj. *Géol.* Se dit de tout ce qui se compose de détritus : *roches détritiques.*

DÉTRITOIR n. m. Moulin pour écraser ou broyer principalement les olives.

DÉTRITUS (*tuss*) n. m. (lat. *detritus*, signif. *broyé*). Résidu provenant de la désagrégation d'un corps.

DÉTROIT (*troi*) n. m. (du lat. *districtus*, serré). Bras de mer resserré entre deux terres : *le détroit de Gibraltar relie la Méditerranée à l'Océan.* Passage resserré entre des montagnes.

DÉTROMPER (*tron-pé*) v. t. Tirer d'erreur : *détromper un homme trop confiant.*

DÉTRÔNÉ, E adj. Qui a perdu son trône : *les souverains détrônés.*

DÉTRÔNER (*né*) v. t. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine : *Jacques II fut détrôné par Guillaume d'Orange. Fig.* Faire perdre sa prééminence : *Saint-Pétersbourg, aujourd'hui Petrograd, avait détrôné Moscou comme capitale politique de la Russie, sous le tsarisme.*



Détroit.

DÉTROQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de détroquer.

DÉTROQUER (*ké*) v. t. Enlever les huîtres d'un parc, pour les porter au parc d'engraissement.

DÉTROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de détrousser.

DÉTROUSSER (*trou-sé*) v. t. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe. Fig.* Voler sur une voie publique, etc., et par violence : *les Touareg détroussaient naguère les caravanes.* ANT **Trousser, retrousser.**

DÉTROUSSEUR, EUSE (*trou-seur, eu-ze*) n. et adj. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. t. (lat. *destruere.* — Se conj. comme *conduire.*) Ruiner, anéantir, démolir, abattre. *Fig. détruire une légende.* ANT. **Bâtir, édifier.**

DETTE (*dè-te*) n. f. (lat. *debitum*, de *debere*, devoir). Ce qu'on doit : *être perdu de dettes. La dette publique,* ensemble des engagements à la charge d'un État. *Fig. Payer sa dette à son pays,* faire son service militaire ; *à la nature,* mourir ; *à la société,* être exécuté. PROV **Qui paye ses dettes s'enrichit,** on crée ou l'on augmente son crédit en payant ses dettes. ANT **Créance.**

DEUIL (*deu*, *l* mll.) n. m. (du lat. *dolere*, s'affliger). Douleur causée par une grande calamité, par la mort de quelqu'un : *la mort de Turenne fut un deuil national.* Signes extérieurs du deuil, en particulier, vêtements, le plus souvent noirs, que l'on porte quand on est en deuil : *porter un deuil.* Temps pendant lequel on les porte. Tentures funèbres. Cortège funèbre : *suivre le deuil. Fig.* Affliction, tristessse : *jour de deuil. Poét.* Ténèbres ; aspect triste : *le deuil de la nature. Fig. Faire son deuil d'une chose,* se résigner à en être privé. ANT **Allégresse, joie.**

DEUTÉRAGONISTE (*nis-te*) n. m. Dans la tragédie grecque, acteur jouant le second rôle.

DEUTO (du gr. *deuteros*, second), particule qui s'est employée, dans la nomenclature chimique, pour indiquer une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfure*, *deutochlorure*, etc.

DEUX (*deû.* — Devant une voyelle ou un *h* non aspiré, l'*x* se prononce comme *z* : *deuzhommes*) adj. num. (lat. *duo*). Nombre double de l'unité. Deuxième : *tome deux. Fig.* et *fam.* Quelques : *à deux pas d'ici.* N. m. Chiffre qui représente ce nombre. Le deuxième jour du mois.

2

DEUX-HUIT (*deû-u-it'*) n. m. invar. *Mus.* Mesure peu usitée, à deux temps, ayant la noire pour unité de mesure.

DEUXIÈME (*deu-zi*) adj. num. ord. de *deux*, qui occupe le second rang. Substantiv. : *le deuxième; la deuxième.* N. m. Étage d'une maison qui est au-dessus du premier.

DEUXIÈMEMENT (*deu-zi-è-me-man*) adv. En second lieu dans une énumération.

DEUX-MÂTS (*mâ*) n. m. Bâtiment à deux mâts.

DEUX-POINTS (*poin*) n. m. Signe de ponctuation, figuré par deux points superposés (:).

DEUX-QUATRE (*ka-tre*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, qui a la blanche pour unité de mesure.

DEUX-SEIZE (*sè-ze*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, peu usitée, ayant la croche pour unité de mesure.

DEUX-TEMPS (*tan*) n. m. *Mus.* Mesure écrite comme une mesure à quatre temps, mais qui se bat à deux et s'indique par un C barré verticalement.

DÉVALER (*lé*) v. t. (préf. *dé*, et *val*). Transporter en bas : *dévaler du vin à la cave*. V. i. Aller de haut en bas : *les torrents dévalent des montagnes*.

DÉVALISER (*zé*) v. t. (préf. *dé*, et *valise*). Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DÉVALISEUR, EUSE n. Qui dévalise.

DÉVALORISATION n. f. Diminution de la valeur d'échange d'une monnaie, d'un produit, d'une matière première. ANT. **Valorisation.**

DÉVALORISER v. tr. Effectuer une dévalorisation.

DÉVALUATION n. f. Abaissement légal de la valeur d'une monnaie.

DÉVALUER v. tr. Effectuer une dévaluation.

DEVANÂGARI n. m. Ecriture moderne du sanscrit classique. Adj. : *écriture devanâgari*.

DEVANCEMENT (*man*) n. m. Action de devancer : *devancement d'appel*.

DEVANCER (*sé*) v. t. (rad. *devant*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il devança, nous devançons*.) Précéder dans la marche ou l'arrivée : *les éclaireurs devancent l'armée*. Précéder dans l'ordre du temps : *l'aurore devance le soleil*. *Devancer l'appel*, s'engager avant d'être appelé sous les drapeaux. *Fig*. Surpasser. ANT. **Suivre, succéder.**

DEVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière, un genre d'études : *Lamarck fut le devancier de Darwin*. Pl. m. Aïeux, ancêtres : *imiter ses devanciers*. ANT. **Successeur.**

DEVANT (*van*) prép. (préf. *de*, et *avant*). A l'opposite, en face de, en avant de : *regarder devant soi*. Antérieurement : *devant le déluge*. (Vx.) En présence de : *devant le tribunal*. Adv. En avant : *marcher devant*. N. m. Partie antérieure : *passer par devant*. *Prendre les devants*, partir avant quelqu'un. *Fig*. Prévenir quelqu'un. Loc. prép. : **Au-devant de,** à la rencontre ; **par-devant,** en présence de (se dit surtout en terme de pratique) : *par-devant notaire*. **Ci-devant.** V. CI. ANT. **Derrière, arrière.**

DEVANTIER (*ti-é*) n. m. Sorte de tablier. (Vx.)

DEVANTIÈRE (*ti*) n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portaient les femmes pour monter à cheval à califourchon.

DEVANTURE n. f. Revêtement de boiserie, qui garnit le devant d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE (*vas-ta*) adj. et n. Qui dévaste : *Attila fut un grand dévastateur*.

DÉVASTATION (*vas-ta-si-on*) n. f. Action de dévaster. Son résultat : *les dévastations de la guerre*.

DÉVASTER (*vas-té*) v. t. (lat. *devastare*). Rendre désert, ravager, ruiner, désoler : *les Allemands dévastèrent le nord de la France en 1914*.

DÉVEINARD (*vè-nar*) n. m. Qui a de la déveine.

DÉVEINE (*vè-ne*) n. f. (préf. *dé*, et *veine*). Mauvaise chance persévérante.

DÉVELOPPABLE (*lo-pa-ble*) adj. Qui peut être développé : *la surface du cône est développable*.

DÉVELOPPANTE (*lo-pan-te*) adj. f. *Géom. Courbe développante*, courbe considérée comme décrite par l'extrémité d'un fil d'abord enroulé sur une courbe à laquelle il est fixé par son autre extrémité, et que l'on déroule de façon qu'il reste toujours tendu. N. f. : *une développante*.

DÉVELOPPATEUR (*lo-pa*) n. m. V. RÉVÉLATEUR.

DÉVELOPPÉE (*lo-pé*) n. f. *Géom. Développée d'une courbe plane*, courbe lieu de ses centres de courbure.

DÉVELOPPEMENT (*lo-pe-man*) n. m. Action de développer ; son résultat. Croissance des corps organisés. Extension progressive : *le développement des sciences*. *Véloc*. Distance que parcourt un cycle pendant un tour du pédalier.

DÉVELOPPER (*lo-pé*) v. t. (du préf. *dé*, et du rad. de *envelopper*). Ôter l'enveloppe de quelque chose : *développer un paquet*. Dérouler, déployer : *développer une carte*. Donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps*. *Fig*. Expliquer avec détail : *développer sa pensée*. *Géom*. *Développer une surface*, l'appliquer sur une autre. *Alg*. *Développer une fonction, une série*, trouver les différents termes qui y sont renfermés. *Développer un calcul*, effectuer les opérations indiquées, de manière que chaque résultat partiel soit le plus simple possible. *Photogr*. Faire apparaître l'image sur la gélatine sensibilisée, après l'exposition de celle-ci dans la chambre noire. **Se développer** v. pr. S'étendre ; devenir plus ample, plus fort, progresser : *la raison se développe avec l'âge*. ANT. **Envelopper.**

DEVENIR v. i. (lat. *devenire*. — Se conj. comme *venir*.) Etre en voie d'être quelque chose : *de riche devenir pauvre*. *Devenir à rien*, maigrir. Se réduire considérablement. **Le devenir** n. m. Mouvement progressif par lequel les choses se transforment.

DÉVERGONDAGE (*vèr-ghon*) n. m. Libertinage effronté : *le dévergondage fut à son comble sous la Régence*. *Fig*. Ecarts extrêmes : *dévergondage d'imagination*.

DÉVERGONDÉ (*vèr-ghon-dé*), **E** adj. et. n. (préf. *dé*, et *vergogne*). Qui mène publiquement une vie licencieuse. ANT. **Retenu, modéré, modeste.**

DÉVERGONDER (*vèr-ghon-dé*) **(SE)** v. pr. Se jeter dans le dévergondage.

DÉVERGUER (*vèr-ghé*) ou **DÉSENVERGUER** (*zan-vèr-ghé*) v. t. Dépouiller de ses vergues.

DÉVERNIR (*vèr*) v. t. Oter le vernis de.

DÉVERROUILLER (*vè-rou*, *ll* mll., *é*) v. t. Tirer le verrou : *déverrouiller une porte*.

DEVERS (*vèr*) prép. (préf. *de*, et *vers*). Du côté de. **Par devers** loc. prép. En présence de : *par devers le juge*. En la possession de : *retenir par devers soi*.

DEVERS, E (*vèr*, *vèr-se*) adj. (lat. *deversus*). Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DÉVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de déverser les eaux d'un canal ; son effet. Action de pencher d'un côté : *le déversement des couches géologiques*.

DÉVERSER (*vèr-sé*) v. i. (prét. *dé*, et *verser*). Pencher, incliner : *ce mur déverse*. S'épancher, se répandre. V. t. Epancher, faire couler. *Fig*. Répandre : *déverser le mépris sur*..

DÉVERSOIR (*vèr*) n. m. Endroit par où s'épanche l'excédent de l'eau d'un canal, d'un étang, etc.

DÉVÊTIR v. t. (Se conj. comme *vêtir*.) Dégarnir d'habits. **Se dévêtir** v. pr. Se dégarnir d'habits. ANT. **Vêtir.**

DÉVÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. *Dr*. Dessaisissement. (Peu us.)

DÉVIATEUR, TRICE adj. Qui produit la déviation : *les masses de fer exercent sur l'aiguille de la boussole une influence déviatrice*.

DÉVIATION (*si-on*) n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière*. Changement dans la direction naturelle : *déviation des os*. *Fig*. Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes*. Passage d'humeurs dans des canaux qui ne leur sont pas affectés.

DEVIDAGE n. m. Action de dévider.

DEVIDER (*dé*) v. t. (préf. *dé*, et *vider*). Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc. : *dévider un cocon*. Faire passer entre ses doigts : *dévider son rosaire*. *Fig*. Démêler.



Dévidoir.

DÉVIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider.

DÉVIER (*vi-é*) v. i. (lat. *deviare*. — Se conj. comme *prier*.) Se détourner : *dévier de sa direction*. Au fig. : *dévier du droit chemin*. V. t. Faire sortir de sa direction : *dévier vers un innocent les soupçons du juge*.

DEVIN, ERESSE (*rè-se*) n. (du lat. *divinus*, divin). Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir. *Fam*. *Je ne suis pas devin*, je ne puis pas savoir ce qu'on ne me dit pas. Adj. *Serpent devin* ou substantiv. *devin*, nom vulgaire du boa constrictor.

DEVINABLE adj. Qui peut être deviné. (Peu us.)

DEVINER (*né*) v. t. (de *devin*). Prédire ce qui doit arriver : *deviner l'avenir*. Juger par conjecture : *j'avais deviné qu'il pleuvrait*. Pénétrer : *deviner un homme*. Trouver le mot de : *deviner une énigme*.

DEVINETTE (*nè-te*) n. f. Ce que l'on donne à deviner : *poser une devinette*. Jeu où il faut deviner.

DEVINEUR, EUSE (*eu-se*) n. Se dit familièrement d'une personne qui devine.

DÉVIRAGE n. m. Action de dévirer : *le dévirage d'un cabestan.* Desserrement d'une vis sous l'influence de chocs.

DÉVIRER (*ré*) v. t. Tourner en sens contraire : *dévirer un treuil.*

DEVIS (*vi*) n. m. (subst. verb. de *deviser*). Propos, entretien familier. (Vx.) Etat détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., avec les prix estimatifs : *établir un devis.*

DÉVISAGER (*za-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dévisagea, nous dévisageons.*) Défigurer, déchirer le visage. Regarder au visage avec insistance.

DEVISE (*vi-ze*) n. f. (subst. verb. de *deviser*). Figure emblématique, avec une courte légende qui l'explique. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, la pensée, le sentiment de quelqu'un : *la devise du drapeau est :* **Honneur et Patrie.** *Blas.* Courte sentence qui se place en dessous de l'écu d'armes. Papier-monnaie d'un pays.

DEVISER (*zé*) v. i. (lat. pop. *divisare ;* de *dividere*, diviser). S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de dévisser. (On dit quelquef. DÉVISSEMENT.)

DÉVISSER (*vi-sé*) v. t. Oter les vis qui fixent un objet. Séparer des objets vissés. ANT. **Visser.**

DÉVITRIFIABLE adj. Qui peut être dévitrifié.

DÉVITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de se dévitrifier, que subit le verre par l'action prolongée de la chaleur : *la dévitrification donne au verre l'aspect de la porcelaine.*

DÉVITRIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj comme *prier.*) Opérer la dévitrification.

DÉVOIEMENT (*voi-man*) ou **DÉVOÎMENT** (*man*) n. m. (de *dévoyer*). Flux de ventre. *Archit.* Inclinaison d'un tuyau de cheminée ou de descente.

DÉVOILEMENT (*man*) n. m. Action de dévoiler.

DÉVOILER (*lé*) v. t. Oter le voile de. *Fig.* Découvrir, revéler : *dévoiler un secret.*

DÉVOÎMENT n. m. V. DÉVOIEMENT.

DEVOIR v t. (lat. *debere.* — *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais, nous devions. Je dus, nous dûmes. Je devrai, nous devrons. Dois, devons, devez. Que je doive, que nous devions. Que je dusse, que nous dussions. Devant. Dû, due, dus.*) Etre tenu de payer : *devoir cent francs* *Fig.* Etre redevable : *devoir la vie à quelqu'un.* Etre obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances : *un fils doit le respect à ses parents.* Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir ;* l'intention : *il doit vous accompagner*, l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui.*

DEVOIR n. m. Ce à quoi on est obligé : *le devoir est un commandement catégorique. Rentrer dans le devoir*, rentrer dans l'obéissance : *Turenne, un moment égaré dans la Fronde, rentra vite dans le devoir. Se mettre en devoir de*, se préparer à. Exercice qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Hommages, marques de civilité : *rendre ses devoirs à quelqu'un. Derniers devoirs*, honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. (préf. *dé*, et *vole*). Etat du joueur qui manque la vole. *Fig. Etre en dévole*, être en perte.

DÉVOLER (*lé*) v. i. Etre en dévole.

DÉVOLTAGE n. m. Action de diminuer le voltage d'un courant.

DÉVOLU, E adj. (du lat. *devolutus*, attribué). Echu par droit. N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose*, y prétendre.

DÉVOLUTAIRE (*te-re*) n. m. Celui qui a obtenu un dévolu sur un bénéfice ecclésiastique.

DÉVOLUTIF, IVE adj. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre.

DÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (de *dévolu*). *Dr.* Transmission d'un droit. Droit qui, dans certains pays, donnait la succession aux filles d'un premier mariage, de préférence aux fils nés d'un second lit. *Guerre de Dévolution.* V. *Part. hist.*

DEVON n. m. Poisson artificiel muni de multiples hameçons, et qui est agencé pour tourner dans l'eau

DÉVONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'une des grandes périodes géologiques de l'ère primaire dont un terrain type se trouve dans le comté de Devon, en Angleterre. N. m. : *le dévonien.*

DÉVORANT (*ran*), **E** adj. Qui dévore : *lion dévorant*, et, au fig. : *flamme dévorante ; soucis dévorants.* Excessif : *faim dévorante.*

DÉVORATEUR, TRICE adj. Qui dévore.

DÉVORER (*ré*) v. t. (lat. *devorare*). Manger en déchirant avec les dents, en parlant des bêtes féroces. Manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout ; l'ennui le dévore.* Dissiper : *dévorer son patrimoine.* Ruiner : *dépenses qui dévorent une maison. Dévorer un livre*, le lire avec empressement. *Dévorer des yeux*, regarder avec avidité, avec passion. *Dévorer un affront*, le souffrir sans se plaindre. *Dévorer ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, E (*vô, o-te*) n. et adj. (du lat. *devotus*, dévoué). Qui a de la dévotion ou affecte d'en avoir : *Molière a raillé les faux dévots.* Qui porte à la dévotion : *livre dévot. Fig.* Personne dévouée à quelqu'un ou à quelque chose : *les dévots du pouvoir.*

DÉVOTEMENT (*man*) adv. Avec dévotion. (On dit quelquef. DÉVOTIEUSEMENT.)

DÉVOTION (*vô-si-on*) n. f. (lat. *devotio*). Attachement aux pratiques religieuses : *l'hypocrisie de la dévotion est la plus impardonnable de toutes. Faire ses dévotions*, se confesser et communier. *Etre à la dévotion de quelqu'un*, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, E adj. Plein de dévouement : *un ami dévoué.*

DÉVOUEMENT (*voû-man*) ou **DÉVOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dévouer ou de se dévouer : *le dévouement du chevalier d'Assas sauva l'armée française à Klostercamp.* Sacrifice volontaire de soi à. Simple formule de politesse.

DÉVOUER (*é*) v. t. (préf. *dé*, et *vouer*). Vouer. Consacrer par un vœu : *dévouer ses enfants à la patrie.* Livrer en proie : *dévouer à la haine.* **Se dévouer** v. pr. Se sacrifier : *se dévouer pour le salut de tous. Se dévouer à quelqu'un*, s'abandonner sans réserve à ses volontés.

DÉVOÛMENT n. m. V. DÉVOUEMENT.

DÉVOYÉ (*voi-ié*), **E** adj. et n. Sorti du droit chemin : *voyageur dévoyé. Fig.* : *esprit dévoyé.*

DÉVOYER (*voi-ié*) v. t. (préf. *dé*, et *voie.* — Se conj. comme *aboyer.*) Détourner du chemin. Donner le dévoiement. *Fig.* Détourner de sa direction. **Se dévoyer** v. pr. Sortir de la bonne voie.

DÉVRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Opération que l'on fait subir aux fils, ficelles, etc., pour les empêcher de vriller.

DEXTÉRITÉ (*dèks-té*) n. f. (lat. *dexteritas ;* de *dexter*, droit). Adresse des mains : *certains prestidigitateurs montrent une dextérité invraisemblable. Fig.* Adresse de l'esprit, habileté : *conduire une intrigue avec dextérité.* ANT. **Gaucherie, maladresse.**

DEXTRE (*dèks tre*) adj. (lat. *dextra*). Droit, situé à droite. (Employé encore en blason.) N. f. La main droite. (Vx.)

DEXTREMENT (*dèks-tre man*) adv Avec dextérité, adroitement.

DEXTRINE (*dèks-tri-ne*) n. f. (de *dextre*). Matière gommeuse extraite de l'amidon : *la dextrine sert d'apprêt en teinturerie.*

DEXTRINÉ, E (*dèks-tri*) adj. Enduit de dextrine.

DEXTROCHÈRE (*dèks-tro-kè-re*) n. m. (du lat. *dexter*, droit, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras droit représenté tenant une arme ou tout autre objet.

DEXTROGYRE (*dèks-tro*) adj. (lat. *dexter*, droit, et *gyrus*, tour). Qui tourne vers la droite. *Physiq.* Qui dévie à droite le plan de polarisation : *cristal dextrogyre.*

DEXTRORSUM (*dèks-tror som*) adj. inv et adv. (mot lat.) Qui va de gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre. ANT. **Senestrorsum.**

DEXTROSE n. m. *Chim.* Syn. de GLUCOSE.

DEY (*dè*) n. m. (arabe *daï*, oncle). Autrefois, chef du gouvernement d'Alger : *le dey Hussein fut détrôné par la France en 1830.*

DI (du lat. *dis*, deux fois) préf. indiquant la duplication.

DIA interj. Cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche. *N'entendre ni à huhau* (ou *à hue*) *ni à dia*, n'écouter aucune raison.

DIABÈTE n. m. (gr. *diabêtês*). Maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée : *la guérison du diabète exige un régime alimentaire très sévère.*

DIABÉTIQUE adj. Qui se rapporte au diabète : *le coma diabétique*. N. Attaqué du diabète.

DIABÉTOMÈTRE n. m. (de *diabète*, et du gr. *métron*, mesure). Instrument qui sert à doser la quantité de sucre contenue dans une urine.

DIABLE n. m. (du gr. *diabolos*, calomniateur). Démon, esprit malin : *être possédé du diable. Ne craindre ni Dieu ni diable*, se dit d'une personne méchante qu'aucune crainte n'arrête. *Fig.* et *fam. Diable incarné*, personne très méchante. *Pauvre diable*, misérable. *Bon diable*, bon garçon. *Beauté du diable*, fraîcheur de jeunesse. *Faire le diable à quatre*, faire du vacarme. *Avoir le diable au corps*, être très actif, ou fort tourmentant. *Envoyer au diable*, rebuter avec colère. *C'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile. Chariot à deux roues basses, servant au transport des lourds fardeaux. Tuyau de tôle noire, pour activer le feu d'un fourneau. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise : *diable! mauvaise affaire*. Loc. adv. : **Eu diable,** fort, extrêmement. **Au diable,** loin : *au diable les importuns!* **Au diable vauvert** (et non *au diable au vert* ou *au diable vert*), très loin, si loin qu'on n'en revient pas. Loc. PROV. : **Tirer le diable par la queue,** avoir de la peine à vivre. **Loger le diable dans sa bourse,** n'avoir pas le sou. **C'est le diable à confesser,** c'est une chose extrêmement difficile.


Diable.

DIABLEMENT (*man*) adv. *Fam.* Excessivement.

DIABLERIE (*rî*) n. f. Sortilège, maléfice : *la diablerie florissait au moyen âge.* Intrigue. Malice, pétulance : *il faut être indulgent aux diableries des enfants.* Scènes, pièces populaires où figurent des diables : *les diableries de Callot.*

DIABLESSE (*blè-se*) n. f. Diable femelle. Femme méchante, acariâtre ou extrêmement vive.

DIABLETEAU ou **DIABLOTEAU** (*tô*) n. m. Petit diable.

DIABLON ou **DIABLOT** (*blo*) n. m. *Mar.* Voile qui se hisse au-dessus du diablotin.

DIABLOTIN n. m. Petit diable *Fig.* Enfant vif et espiègle. *Mar.* Voile d'étai du perroquet de fougue.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable : *tentation diabolique.* Très méchant, pernicieux : *invention diabolique*. Difficile : *chemin diabolique.*

DIABOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIABOLO n. m. Jouet consistant en une sorte de bobine formée de deux cônes opposés par les sommets et qu'on lance en l'air ou qu'on rattrape par le moyen d'une ficelle plus ou moins tendue entre deux baguettes.


Diabolo.

DIACHAINE ou **DIAKÈNE** (*kè-ne*) n. m. Fruit composé de deux akènes.

DIACHROMIE (*kro-mî*) n. f. Photographie en couleurs, destinée à être vue en transparence.

DIACHYLON (*chi*) ou **DIACHYLUM** (*chi-lom'*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *chulos*, suc). Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif. Adj. : *emplâtre diachylon.*

DIACODE n. m. (gr. *dia*, avec, et *kôdeia*, tête de pavot). Sirop de têtes de pavot blanc. Adj. : *sirop diacode.*

DIACONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au diacre : *exercer les fonctions diaconales.*

DIACONAT (*na*) n. m. Le second des ordres sacrés, conféré aux diacres.

DIACONESSE (*nè-se*) n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, remplissait certaines fonctions ecclésiastiques. Chez les protestants, femme qui se consacre à des œuvres de piété ou d'assistance.

DIACOPE ou **DIACOPÉE** (*pé*) n. f. (du gr. *diakopê*, incision). Fracture longitudinale d'un os, surtout des os du crâne.

DIACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. Partie de la physique, où l'on étudie la réfraction des sons.

DIACRE n. m. (du gr. *diakonos*, serviteur). Qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise : *le diacre sert le prêtre ou l'évêque à l'autel.*

DIACRITIQUE adj. (gr. *diakritikos*). *Gram. hébr.* Se dit de certains signes typographiques ou points qui modifient le son de la lettre à laquelle ils sont attachés. *Méd.* Se dit des signes qui permettent de distinguer une maladie d'une autre.

DIADELPHE (*dè-l-fe*) adj. Qui a les caractères de la diadelphie.

DIADELPHIE (*dèl-fî*) n. f. (préf. *di*, et gr. *adelphos*, frère). Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les filets en deux faisceaux égaux, dans le système de Linné.

DIADÈME n. m. (gr. *diadêma*). Bandeau royal *ceindre le diadème. Fig.* La royauté. Riche ornement de tête pour les femmes.


Diadème.

DIADOQUE n. m. (du gr. *diadokhos*, successeur). Titre des généraux qui se disputèrent l'empire d'Alexandre. Auj., le prince héritier de Grèce.

DIAGNOSE (*agh-nô-ze*) n. f. (du gr. *diagnôsis*, connaissance). Caractéristique abrégée d'une plante, qui la distingue des autres. Art de faire un diagnostic.

DIAGNOSTIC (*agh-nos-tik*) n. m. (même étym.). Partie de la médecine, qui s'attache à reconnaître les maladies d'après leurs symptômes : *le diagnostic dicte le traitement de la maladie.*

DIAGNOSTIQUE (*agh-nos-ti-ke*) adj. (de *diagnostic*). Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *les signes diagnostiques de la fièvre typhoïde.*

DIAGNOSTIQUER (*agh-nos-ti-ké*) v. a. (de *diagnostic*). Déterminer d'après les symptômes.

DIAGONAL, E, AUX adj. (gr. *dia*, à travers, et *gônia*, angle). Se dit d'une droite qui joint deux sommets non consécutifs d'un polygone. N. f. Cette droite : *les diagonales d'un carré, d'un rectangle sont égales.* Une armure de tissus.


Diagonale.

DIAGONALEMENT (*man*) adv. En diagonale.

DIAGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *diagramma*). Figure graphique propre à représenter un phénomène déterminé. *Bot. Diagramme d'une fleur*, sorte de plan où sont représentés le nombre et la disposition relative des pièces de ses verticilles.

DIAGRAPHE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *graphein*, dessiner). Instrument qui permet de reproduire, sans connaître le dessin et d'après le principe de la chambre claire, les objets qu'on a devant les yeux.

DIAGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de dessiner au moyen du diagraphe.

DIAGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au diagraphe : *dessin diagraphique.*

DIAGRAPHITE n. m. Roche schisteuse dont on fait des crayons à dessin.

DIALECTAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport au dialecte : *formes dialectales.*

DIALECTE (*lèk-te*) n. m. (gr. *dialektos*). Variété régionale d'une langue : *l'attique est le plus littéraire des dialectes grecs.*

DIALECTICIEN (*lèk-ti-si-in*) n. m. (gr. *dialektikos*). Qui sait, enseigne la dialectique. Qui donne à ses raisonnements une forme méthodique : *Joseph de Maistre est un redoutable dialecticien.*

DIALECTIQUE (*lèk-ti-ke*) adj. (du gr. *dialegomai*, je discours). Qui est du ressort de la dialectique. N. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT (*lèk-ti-ke-man*) adv. En dialecticien.

DIALOGIQUE adj. Qui est écrit en forme de dialogue : *discussion dialogique.*

DIALOGISME (*jis-me*) n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *logos*, discours). Conversation entre plusieurs personnes. Ouvrage littéraire en forme de conversation : *Socrate est le principal acteur des* Dialogues *de Platon*.

DIALOGUER (*ghé*) v. i. Converser, s'entretenir. Faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène : *Alexandre Dumas fils dialogue avec verve*. V. t. Mettre en dialogue : *dialoguer une scène*.

DIALYPÉTALE adj. (du gr. *dialuein*, séparer, et de *pétale*). Se dit en bot. des fleurs à pétales séparés.

DIALYSE (*li-ze*) n. f. (gr. *dialusis*). Analyse chimique, fondée sur la propriété que possèdent certains corps de traverser facilement les membranes poreuses.

DIALYSER (*zé*) v. t. Opérer la dialyse.

DIALYSEUR (*zeur*) n. m. Instrument à l'aide duquel on effectue la dialyse.

DIAMAGNÉTIQUE adj. Se dit d'un corps qui jouit de la propriété d'être repoussé par un aimant.

DIAMAGNÉTISME (*tis me*) n. m. Ensemble des phénomènes que présentent les corps diamagnétiques.

DIAMANT (*man*) n. m. (du gr. *adamas*, *antos*, indomptable). Pierre précieuse qui est du carbone pur cristallisé : *le diamant à l'état natif est entouré d'une gangue*. — Ce corps est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux. Il est insoluble dans tous les agents chimiques ; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun. Sa densité est 3,52, aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté. (Il sert aux vitriers pour couper le verre, aux lapidaires pour polir des pierres fines, etc. On le trouve principalement dans l'Inde, au Brésil, dans l'Afrique australe et en Australie.) Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur des diamants de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes). *Diamants de la couronne*, joyaux qui faisaient partie, en France, de la dotation mobilière du souverain.

DIAMANTAIRE (*tè-re*) adj. Dont l'éclat se rapproche de celui du diamant : *pierres diamantaires*. N. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTÉ, E adj. Garni de diamants. Saupoudré de poudre de verre ou d'acier : *fleurs diamantées*.

DIAMANTER (*té*) v. t. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée*.

DIAMANTIFÈRE adj. Qui contient du diamant.

DIAMANTIN, E adj. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient au diamètre : *ligne diamétrale*.

DIAMÉTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens du diamètre. *Fig.* Absolument : *le spiritualisme et le matérialisme sont diamétralement opposés*.

DIAMÈTRE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *métron*, mesure). Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle et se termine de part et d'autre à la périphérie : *le diamètre, qui partage la circonférence en deux parties égales, est la plus grande des cordes*. (V. CIRCONFÉRENCE.) La plus grande largeur d'une chose ronde.

DIAMIDOPHÉNOL n. m. Dérivé du pyrogallol, dont le chlorhydrate (appelé aussi *amidol*) est employé comme révélateur en photographie.

DIANDRIE (*drî*) n. f. (préf. *di*, et gr. *anêr*, *andros*, mâle). Classe de plantes à deux étamines, dans le système de Linné.



Diapason.

DIANE n. f. (espagn. *diana*). Batterie de tambour ou sonnerie de clairon, de trompette, au point du jour, pour réveiller les soldats : *battre, sonner la diane*.

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable!*

DIANTREMENT (*man*) adv. Forme euphémique de *diablement*.

DIAPASON (*zon*) n. m. (gr. *dia*, à travers, et *pasôn*) toutes [les notes]). Étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir : *le diapason d'une voix humaine comprend en général deux octaves*. (On dit mieux, en ce sens ÉTENDUE OU REGISTRE.) Petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton : *le diapason normal donne le* la *naturel*. Sorte de mesure dont se servent les fondeurs de cloches pour déterminer le poids, l'épaisseur, les dimensions qu'ils doivent donner à une cloche. *Fig.* Niveau. État comparatif. État habituel : *se mettre au diapason de son interlocuteur*.

DIAPASONNER (*zo-né*) v. t. Mettre au diapason.

DIAPÉDÈSE (*dé-ze*) n. f. (du gr. *diapedân*, jaillir à travers). Migration, hors des vaisseaux, des globules blancs du sang.

DIAPHANE adj. (gr. *dia*, à travers, et *phainein*, paraître). Qui laisse passer la lumière sans qu'on puisse distinguer au travers les objets : *le verre dépoli est diaphane*. *Par ext.* Transparent : *l'eau est diaphane*.

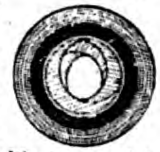
DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHANOSCOPIE (*no-sko-pî*) n. f. Éclairage interne des cavités naturelles des corps, pour l'examen de leurs tissus.

DIAPHORÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diaphorêsis*). Transpiration.

DIAPHORÉTIQUE adj. Qui amène la transpiration. N. m. : *un diaphorétique*.

DIAPHRAGMATIQUE (*fragh-ma*) adj. Qui a rapport au diaphragme : *hernie diaphragmatique*.



Diaphragme iris (phot.).

DIAPHRAGME (*fragh-me*) n. m. (gr. *dia*, entre, et *phrassein*, séparer par une cloison). Muscle très large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen : *les contractions anormales du diaphragme provoquent le hoquet*. Cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire. Cloison dans l'intérieur d'une machine. *Phot.* Dans un instrument d'optique, écran, percé d'un trou, qui ne laisse passer que les rayons utiles.

DIAPHRAGMER v. i. *Phot.* Diminuer l'ouverture d'un diaphragme.

DIAPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du gr. *diaphusis*, interstice). Corps des os longs.

DIAPOSITIVE n. f. Photocopie sur verre.

DIAPRÉ, E adj. De couleurs variées. *Prune diaprée*, ou subst. *diaprée* n. f. Variété de prune.

DIAPRER (*pré*) v. t. (de l'anc. fr. *diaspre*, drap à fleurs). Varier de plusieurs couleurs. *Fig.* Émailler d'ornements variés.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs d'un objet diapré : *les diaprures des prairies*.

DIARRHÉE (*a-ré*) n. f. (gr. *dia*, à travers, et *rhein*, couler). Évacuation alvine, liquide et fréquente : *les fruits verts donnent la diarrhée*.

DIARRHÉIQUE (*a-ré-i-ke*) adj. Qui tient de la diarrhée : *flux diarrhéique*.

DIARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation mobile par glissement des surfaces articulaires.

DIASCÉVASTE (*a-sé-vas-te*) n. m. (du gr. *diaskeuazein*, arranger). Nom donné aux grammairiens qui, avant les Alexandrins, réunirent, sur l'ordre de Pisistrate, les poèmes homériques.

DIASCORDIUM (*as-kor-di-om*) n. m. Électuaire astringent et sédatif, à base de germandrée.

DIASTASE (*as-ta-ze*) n. f. (gr. *diastasis*). Écartement accidentel de deux os articulés. *Chim.* Ferment soluble qui transforme diverses substances : *la ptyaline des glandes salivaires est une diastase*.

DIASTASIQUE (*as-ta-zi-ke*) adj. Qui se rapporte à la diastase : *l'action diastasique de la pepsine*.

DIASTOLE (*as to-le*) n. f. (gr. *diastolê*). Mouvement de dilatation du cœur et des artères.

DIASTOLIQUE (*as-to*) adj. Qui tient à la diastole : *souffle diastolique*.

DIATHERMANE (*tèr*) adj. (gr. *dia*, à travers, et *thermos*, chaleur). Qui laisse passer la chaleur : *le mica est très diathermane*.

DIATHERMANÉITÉ (*tèr*) n. f. Propriété dont jouissent les corps diathermanes.

DIATHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *diathesis*). Disposition générale d'une personne à être souvent affectée d'une certaine catégorie de maladies : *la diathèse arthritique*.

DIATOMÉES (*mé*) n. f. pl. Famille d'algues comprenant celles qui ont une couleur brune.

DIATONIQUE adj. (gr. *dia*, par, et *tonos*, ton) *Mus.* Qui procède suivant la succession naturelle des tons et demi-tons : *gamme diatonique.*

DIATONIQUEMENT (*ke-man*) adv Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. (du gr *diatribê*, broiement). Toute critique amère et violente. Pamphlet, libelle *les diatribes de Voltaire contre Maupertuis.*

DIAULE (*ô-le*) n. f. (gr. *dis*, deux fois, et *aulos* flûte). Chez les Grecs, double flûte. Air joué avec la double flûte. Adj. : *flûte diaule.*

DIAZOÏQUE adj. Se dit de certains produits chimiques doublement azotés.

DICHOTOME (*ko*) adj. (gr. *dikha*, en deux, et *tomê*, section). Bifurqué : *tige dichotome.* (Se dit de la lune, quand on ne voit que la moitié de son disque.)

DICHOTOMIE (*ko-to-mî*) n. f. (de *dichotome*) Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués. Phase de la lune à son premier ou à son dernier quartier. *Arg. méd.* Partage d'honoraires.

DICHOTOMIQUE (*ko*) adj. Qui se subdivise de deux en deux : *classification dichotomique.*

DICHROÏQUE (*kro-i-ke*) adj. Qui présente le phénomène du dichroïsme.

DICHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. (du gr *dikhroos*, bicolore). *Physiq.* Propriété que possèdent certaines substances d'offrir des colorations diverses suivant les circonstances d'observation · *le zircon présente un curieux dichroïsme.*

DICHROMATIQUE (*kro*) adj. (préf *di*, et gr. *khrôma, atos*, couleur). Qui offre deux couleurs à l'œil

DICLINE adj. (préf. *di*, et gr *klinê*, lit). Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. (Ces fleurs sont dites *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante [épinard], et *dioïques* quand elles se trouvent sur des individus différents [chanvre].)

DICOTYLÉDONE ou **DICOTYLÉDONÉ, E** adj Se dit des plantes munies de deux cotylédons. N. f pl. Groupe de plantes munies de deux cotylédons *le haricot est une dicotylédone* ou *dicotylédonée.*

DICRANE n. m. Genre de mousses, très répandu dans les bois.

DICRANURE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de gros papillons qui vivent en France sur les saules et les peupliers.

DICTAME (*dik*) n. m. (gr. *diktamnon*). *Bot* Espèce de rutacées fortement aromatiques. *Fig.* Baume, adoucissement : *les paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur*

DICTAMEN (*dik-ta-mèn*) n. m. (du lat. *dictare*, suggérer). Inspiration . *le dictamen de la conscience*

DICTATEUR n. m. (lat. *dictator*). Magistrat extraordinaire. Souverain, à Rome : *les pouvoirs du dictateur duraient six mois.* (V. *Part. hist.*) Celui qui concentre temporairement en lui tous les pouvoirs : *le 18-Brumaire fit de Bonaparte un dictateur.*

DICTATORIAL, E, AUX (*dik-ta*) adj. Qui a rapport à la dictature : *autorité dictatoriale.*

DICTATURE (*dik-ta*) n. f. A Rome, dignité, autorité du dictateur : *la dictature était décrétée par le sénat. Par ext.* Pouvoir absolu quelconque.

DICTÉE (*dik-té*) n. f. Action de dicter · *écrire sous la dictée du maître.* Ce qu'on dicte.

DICTER (*dik-té*) v. t. (lat. *dictare* ; de *dicere*, dire). Prononcer des mots qu'un autre écrit au fur et à mesure. *Fig.* Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. Inspirer : *la sagesse dicte ses paroles.* Imposer : *Bonaparte dicta à l'Autriche le traité de Presbourg (1805).*

DICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *dictio*). Choix et arrangement des mots. Manière de débiter : *diction nette, incisive.*

DICTIONNAIRE (*dik-si-o-nè-re*) n. m. Recueil, par ordre alphabétique ou autre, des mots d'une langue, avec leur explication (lexique, vocabulaire, glossaire). *Fam. Dictionnaire vivant*, personne dont les connaissances sont fort étendues.

DICTON (*dik-ton*) n. m. (lat. *dictum*). Mot, sentence passée en proverbe, comme : *Un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ».*

DICTUM (*dik-tom'*) n. m. (mot lat.). Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE (*dak-ti-ke*) adj (gr. *didaktikos* ; de *didaskein*, enseigner). Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la rhétorique, la logique, etc. *l'Art poétique de Boileau est le chef-d'œuvre du genre didactique.* N. m Le genre didactique. N f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT (*dak-ti-ke-man*) adv D'une manière didactique

DIDACTYLE (*dak*) adj (du préf. *di*, et du gr. *daktulos*, doigt) Qui possède deux doigts *le fourmilier est didactyle.*

DIDASCALIE (*das-ka-lî*) n f. Chez les Grecs, instruction donnée par le poète aux acteurs. Notice placée en tête des pièces de théâtre, chez les Latins

DIDELPHES (*dèl-fe*) n m pl. (préf *di*, et gr *delphos*, matrice) Ordre de mammifères. (S. un *didelphe.*) Syn. de MARSUPIAUX.

DIDYME adj (du gr *didumos*, jumeau). *Bot* Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et accouplées . *racine didyme.*

DIDYNAMIE (*mî*) n. f. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes *les labiées appartiennent à la didynamie*



Dièdre.

DIÈDRE n m (préf. *di*, et gr *edra* plan). Figure formée par deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection Adjectiv *angle dièdre.*

DIÉLECTRIQUE adj Se dit d'une substance isolante pour l'électricité : *la résine est diélectrique.* N m. *un diélectrique*

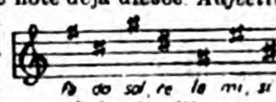
DIÉLYTRE n f Genre de papavéracées-fumariacées, dont une espèce cultivée dans les jardins est dénommée *cœur de Marie* ou *cœur de Jeannette*

DIÉRÈSE (*rè-ze*) n f (gr *diairesis*). Division de deux voyelles consécutives en deux syllabes Tréma. *Chir* Division, séparation des parties dont la continuité pourrait être nuisible ANT **Crase**, **synérèse.**



Fa dièse et fa double dièse.

DIÈSE (*è-ze*) n. m (gr. *diesis*) *Mus* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. *Double dièse*, signe qui hausse d'un demi-ton une note déjà diésée *Adjectiv* Se dit de la note ainsi diésée . *fa dièse.* — Les dièses se posent à la clef de quinte en quinte en montant, ou de quarte en quarte en descendant, en commençant par le *fa*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des dièses à la clef, il suffit de prendre un demi-ton au-dessus du dernier dièse. On a ainsi la tonique du ton majeur.



Ordre des dièses.

DIESEL (*di-zel*) n. m. (du nom de l'inventeur). Moteur à combustion interne, fonctionnant sans explosion, par injection du carburant dans l'air fortement comprimé.

DIÉSER (*zé*) v t. Marquer d'un dièse.

DIÈTE n. f. (du gr. *diaita*, régime). Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie. Régime suivi dans les aliments : *mettre un malade à la diète. Diète lactée*, alimentation réduite au lait *Diète hydrique*, alimentation réduite à l'eau. (Elle ne peut être prolongée plus de quarante-huit heures.)

DIÈTE n. f. (bas lat. *dieta* ; de *dies*, jour). Assemblée politique, où l'on discute les affaires publiques, dans certains pays : *Luther comparut devant la diète de Worms.* (V. *Part. hist.*)

DIÉTÉTIQUE adj. *Méd.* Qui concerne la diète : *régime diététique.* N. f. Science de la diète. Hygiène.

DIÉTINE n. f. Diète particulière à une province : *les diétines de Pologne.*

DIEU n. m. (lat. *Deus*). Etre suprême, créateur et conservateur de l'univers : *qui donne au pauvre prête à Dieu.* Divinité du paganisme (dans ce sens, s'écrit avec une minuscule et fait au fém. *déesse*) : *Zeus était le maître des dieux.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne, chose qu'on affectionne, qu'on vénère par-dessus tout : *l'argent est son dieu. Dieu merci*, heureusement. *Dieu sait*, locution employée pour : 1° renforcer une affirmation ; 2° renforcer une néga-

tion, 3° exprimer l'incertitude. *Pour l'amour de Dieu*, dans le but de plaire à Dieu ; sans intérêt, gratuitement. *Homme de Dieu*, prêtre, saint homme. Loc. interj. · *Bon Dieu ! mon Dieu ! grand Dieu ! juste Dieu !*

DIEUDONNÉ (*do-né*) n. m. Donné par Dieu. Surnom donné à des fils de prince, dont la naissance était regardée comme un présent du ciel.

DIFFA (*di-fa*) n. f. Nom donné par les Arabes d'Algérie à la réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas.

DIFFAMANT (*di-fa-man*), **E** adj Qui diffame *propos diffamants*.

DIFFAMATEUR, TRICE (*di-fa*) adj. et n. Qui diffame : *un libelle diffamateur*.

DIFFAMATION (*di-fa-ma-si-on*) n. f. Action de diffamer : *la diffamation est punie par la loi*.

DIFFAMATOIRE (*di-fa*) adj Se dit des écrits, des discours, qui tendent à diffamer.

DIFFAMÉ (*di-fa*) adj. m *Blas* Se dit du lion représenté sans queue.

DIFFAMER (*di-fa-mé*) v t. (lat. *diffamare*). Décrier, chercher à perdre de réputation · *diffamer un adversaire politique*.

DIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. (lat. *differentia*). Défaut de similitude. Excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : *2 est la différence entre 5 et 7*. **A la différence de,** loc. prép. Différemment de. ANT **Analogie, ressemblance, similitude.**

DIFFÉRENCIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n f. Action de différencier. Résultat de cette action *la différenciation des espèces animales*.

DIFFÉRENCIER (*di-fé-ran-si-é*) v t. (Se conj comme *prier*) Etablir une différence ANT. **Identifier, rapprocher.**

DIFFÉREND (*di-fé-ran*) n. m. Débat, contestation . *les différends peu graves entre nations sont traités par l'arbitrage. Partager le différend*, accorder les parties en prenant le moyen terme.

DIFFÉRENT (*di-fé-ran*). **E** adj. Dissemblable. Pl. Divers. Plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré*. ANT. **Analogue, semblable, identique.**

DIFFÉRENTIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n. f. *Math.* Opération qui consiste à prendre la différentielle d'une fonction.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (*di-fé-ran-si-el, è-le*) adj. *Math.* Qui procède par différences infiniment petites. *Quantité différentielle*, infiniment petite. (Subst. : *une différentielle*.) *Calcul différentiel*, calcul des quantités différentielles. *Engrenage différentiel*, mécanisme au moyen duquel on transmet à une roue dentée un mouvement composé, équivalant à la somme ou à la différence de deux mouvements. (Subst. : *un différentiel*.)

DIFFÉRENTIER (*di-fé-ran-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) *Math. Différentier une quantité variable*, en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER (*di-fé-ré*) v. t. (lat. *differre*. — Se conj. comme *accélérer*.) Retarder, remettre à un autre temps : *ce qui est différé n'est pas perdu. Absol.* Différer de partir. V. i. Etre différent. N'être pas du même avis. ANT. **Avancer, hâter, précipiter.**

DIFFICILE (*di-fi*) adj. (lat. *difficilis*). Qui ne se fait qu'avec peine : *travail difficile*. Pénible, douloureux : *le peintre Poussin eut des débuts difficiles*. *Fig.* Peu agréable. Exigeant, peu facile à contenter : *goût difficile*. *Temps difficiles*, de calamité, de misère. ANT. **Facile, aisé.**

DIFFICILEMENT (*di-fi, man*) adv. Avec difficulté, avec peine : *se mouvoir difficilement*. ANT. **Facilement, aisément.**

DIFFICULTÉ (*di-fi*) n. f. (lat. *difficultas*). Ce qui rend une chose difficile : *s'exprimer avec difficulté*. Empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés*. Objection : *soulever une difficulté*. Différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un*. ANT. **Facilité.**

DIFFICULTUEUSEMENT (*di-fi-kul-tu-eu-ze-man*) adv. Avec difficulté. (Peu us.)

DIFFICULTUEUX, EUSE (*di-fi-kul-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui fait des difficultés sur tout : *esprit difficultueux*. Plein de difficultés : *travail difficultueux*.

DIFFORME (*di-for-me*) adj. (lat. *difformis*) Défiguré, laid : *la maladie avait rendu difforme le poète Scarron*.

DIFFORMITÉ (*di-for*) n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions. *Fig* Désordre moral.

DIFFRACTER (*di-frak-té*) v. t. (du lat. *diffractum*, supin de *diffringere*, briser en divers sens). Opérer la diffraction de · *diffracter les rayons lumineux*.

DIFFRACTIF, IVE (*di-frak*) adj. Qui peut produire la diffraction · *milieu diffractif*.

DIFFRACTION (*di-frak-si-on*) n. f. (de *diffracter*). Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque *Fresnel a expliqué la diffraction au moyen du principe des interférences.* Phénomène analogue observé sur d'autres rayonnements (ondes hertziennes, etc.)

DIFFRINGENT (*frin-jan*). **E** adj Qui diffracte

DIFFUS, E (*di-fu, u-ze*) adj. (lat. *diffusus*). Répandu en diverses directions. *Lumière diffuse*, celle dont les rayons sont confusément réfléchis et ne projettent pas d'ombres nettes *Fig.* Verbeux, prolixe : *style diffus* ANT **Précis, concis, bref.**

DIFFUSÉMENT (*man*) adv. De manière diffuse.

DIFFUSER (*di-fu-zé*) v. t. Répandre en diverses directions : *le verre dépoli diffuse la lumière*.

DIFFUSEUR (*di-fu-zeur*) n. m *Industr.* Appareil au moyen duquel on extrait le jus sucré des betteraves. *Autom.* Partie de la chambre de carburation d'un moteur, où s'effectue la pulvérisation de l'essence au sein du courant d'air. Haut-parleur.

DIFFUSIBLE (*di-fu-zi-ble*) adj. (de *diffus*) Susceptible de se répandre dans tous les sens.

DIFFUSIF (*di-fu-zif*), **IVE** adj. (même étym.). Qui a la propriété de se répandre dans tous les sens

DIFFUSION (*di-fu-zi-on*) n. f. (lat. *diffusio*) Action par laquelle un fluide se répand · *la diffusion de la vapeur d'eau dans l'atmosphère*. Distribution d'une substance dans l'organisme. *Fig.* Prolixité *la diffusion du style, d'un discours*. Propagation *diffusion des lumières, des connaissances*. SYN. OSMOSE. ANT **Concentration, centralisation, agglomération.**

DIGÉRABLE adj Qui peut être digéré.

DIGÉRER (*ré*) v. t. (lat. *digerere* — Se conj comme *accélérer*.) Faire la digestion *digérer péniblement son dîner*. Mûrir par la réflexion. *Fig* Souffrir patiemment . *digérer un affront*. Absol *bien, mal digérer* V i. Cuire à petit feu.

DIGESTE (*jès-te*) n m. (lat. *digesta*). Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

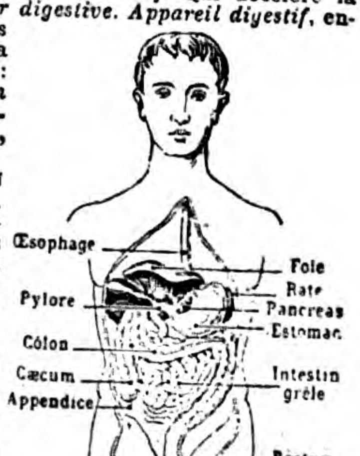
DIGESTEUR (*jès-teur*) n. m. Vase métallique, hermétiquement clos, dans lequel on peut élever à une haute température les liquides dans lesquels on met certaines substances à digérer.

DIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Aptitude à être digéré : *la digestibilité des aliments est très variable*.

DIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui peut être digéré.

DIGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive*. *Appareil digestif*, ensemble des organes qui concourent à la digestion. N. m. : *l'eau de Seltz est un digestif*. ANT. **Indigeste, lourd, pesant.**

DIGESTION (*jès-ti on*) n. f. (lat. *digestio*). Elaboration des aliments dans l'estomac et l'intestin. Macération dans un liquide à haute température. — La digestion, qui a pour but final l'assimilation, comprend les actes qui s'accomplissent depuis l'ingestion des aliments jusqu'à leur passage dans le sang et le chyle. Les actes mécaniques sont la préhension des aliments, la mastication et la déglu-



Appareil de la digestion.

tition. De la bouche, les aliments arrivent par l'œsophage dans l'estomac, où ils subissent une première élaboration Ils passent ensuite dans l'intestin où. sous l'action des sécrétions bilaires et pancréatiques ils sont transformés en chyle. qui est absorbé par les parois intestinales. Les parties non élaborées continuent leur chemin, arrivent au gros intestin et forment les fèces. Ant. **Apepsie.**

DIGITAL, E, AUX adj (du lat. *digitus*, doigt). Qui a rapport aux doigts : *muscle digital*

DIGITALE n. f. (du lat. *digitus*, doigt). Genre de scrofularinées, dont les fleurs ont en général la forme d'un doigt de gant.



Digitale

DIGITALINE n. f. Principe actif de la digitale pourprée, qui constitue un poison violent.

DIGITÉ, E adj. (du lat *digitus*, doigt). Découpé en forme de doigts : *feuille digitée.*

DIGITIFORME adj. (du lat. *digitus*, doigt, et de *forme*). En forme de doigt.

DIGITIGRADES n. m. pl. (du lat. *digitus*, doigt, et *gradi*, marcher). Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ces animaux appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts. (Tels sont les genres *martre, chien, civette. hyène, chat.*) S un *digitigrade.*

DIGNE adj. (lat. *dignus*). Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition.* Bon. honnête, honorable *un digne homme, une digne femme.* Qui a un air de gravité, de retenue : *un maintien digne, une conduite digne* Ant **Indigne.**

DIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable. Selon ce qu'on mérite · *récompensé dignement.* Ant. **Indignement.**

DIGNITAIRE (*tè-re*) n. m. Personnage revêtu d'une dignité · *les hauts dignitaires de l'État.*

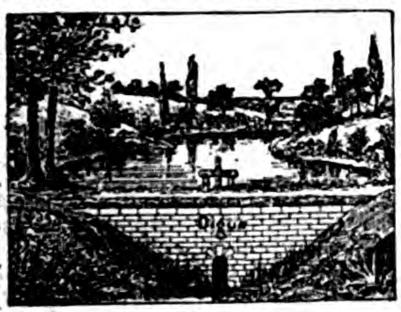
DIGNITÉ n f. (lat. *dignitas*). Hautes fonctions, charge ou titre éminent *la dignité épiscopale.* Noblesse, gravité dans les manières . *marcher avec dignité.* Respect de soi-même. Ant. **Indignité.**

DIGON n. m. Hampe de pavillon, que l'on attache au bout d'une vergue. Fer barbelé, ajusté au bout d'une perche pour harponner le poisson

DIGRAPHIE n. f. Comptabilité en partie double

DIGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. Qui consiste en digressions. (Peu us.)

DIGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *digressio*, de *digredi*, s'écarter de son chemin). Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite: *tomber dans des digressions continuelles.* *Astron.* Eloignement apparent d'une planète par rapport au soleil.



Digue.

DIGUE (*dighe*) n. f. (flam. *dijk*). Chaussée pour contenir des eaux: *les digues de la Loire se nomment* turcies. *Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

DIGUET (*ghè*) n. m. Aiguillon en bois, pour les ânes.

DIGYNE adj. (du préf. *di*, et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a deux organes femelles, deux pistils, etc.

DILACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER (*ré*) v. t. (lat. *dilacerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Déchirer, mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE n. et adj. Qui dilapide.

DILAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER (*dé*) v. t. (lat. *dilapidare*). Dissiper : *dilapider un héritage.* Détourner à son profit : *Fouquet fut accusé d'avoir dilapidé les finances publiques.* Ant. **Epargner, économiser, ménager.**

DILATABILITÉ n. f. (de *dilatable*). Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'écartement des molécules. Ant. **Compressibilité, coercibilité.**

DILATABLE adj Susceptible de dilatation : *les gaz sont extrêmement dilatables.* Ant. **Coercible, compressible, inextensible.**

DILATANT (*tan*), **E** adj. Qui dilate. N. m. Ce qui sert en chirurgie à agrandir une ouverture : *les sétons sont des dilatants.*

DILATATEUR, TRICE adj. Qui sert à dilater. N. m. *Chir.* Instrument servant à dilater un orifice ou une cavité.

DILATATION (*si-on*) n. f. Action de dilater ou de se dilater. *Physiq.* Augmentation du volume d'un corps sous l'action de la chaleur, sans changement dans la nature du corps. *Fig.* Expansion de l'âme.

DILATER (*té*) v. t. (lat. *dilatare*). Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'écartement des molécules : *la chaleur dilate les corps. Fig.* Epanouir : *la joie dilate le cœur.* **Se dilater** v. pr. Augmenter de volume. Ant. **Comprimer, resserrer.**

DILATOIRE adj. *Dr.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *dilectio*). Amour tendre et pieux.

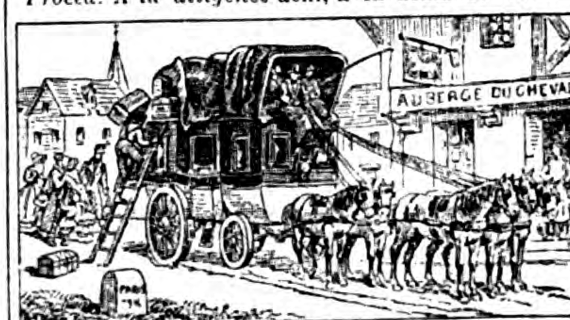
DILEMME (*lè-me*) n. m. (gr. *dilemma;* de *dis*, deux fois, et *lambanein*, prendre). Argument comprenant deux prémisses contradictoires, mais menant à une même conclusion, laquelle, par suite, s'impose : *enfermer un contradicteur dans un dilemme.*

DILETTANTE (*lè-tan-te*) n. m. (mot ital.). Amateur passionné de la musique et, *par ext.*, d'un art quelconque, qui s'occupe d'une chose en amateur. Pl. des *dilettanti* ou des *dilettantes.*

DILETTANTISME (*lè-tan-tis-me*) n. m. Caractère du dilettante , goût très vif pour un art.

DILIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec diligence, avec soin : *exécuter diligemment un ordre.*

DILIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *diligentia*). Soin, application zélée : *faire diligence.* Promptitude dans l'exécution. Voiture publique pour voyageurs. *Procéd. A la diligence de...*, à la demande de... —



Diligence.

La grande diligence avait trois compartiments : le *coupé* en avant, l'*intérieur* au milieu. la *rotonde* en arrière. Sur l'impériale, derrière le cocher. se trouvait la *banquette* et. derrière cette banquette, sous la bâche. on mettait les colis. La petite diligence avait deux compartiments : le *coupé* et l'*intérieur*, qui n'était autre que la rotonde.

DILIGENT (*jan*), **E** adj. (lat. *diligens*). Qui agit avec zèle et promptitude : *la diligente abeille.* Ant. **Lent, indolent, nonchalant.**

DILIGENTER (*jan-té*) v. t. Presser. V. i. Se hâter.

DILUER (*lu-é*) v. t. (lat. *diluere*). Action de délayer, étendre dans un liquide.

DILUTION (*si-on*) n. f. (lat. *dilutio*). Action de délayer. Résultat de cette action : *avaler une dilution.*

DILUVIAL, E, AUX adj. Qui appartient au diluvium : *sédiments diluviaux.*

DILUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*vi-om'*) n. m. (mot lat. signif. *déluge*). Terme par lequel on désigne les alluvions quaternaires des fleuves actuels.

DIMANCHE n. m. (lat. *dies dominica*, jour du Seigneur). Premier jour de la semaine. *Habits des dimanches* ou du *dimanche*, vêtements plus frais, conservés pour les dimanches et jours de fête.

DÎME n. f. (du lat. *decima*, dixième partie). Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Eglise ou aux seigneurs : *la dîme fut abolie par la Révolution.*

DIMENSION (*man-si-on*) n. f. (lat. *dimensio*). Chacune des trois directions suivant lesquelles on mesure l'étendue des corps (*longueur, largeur, profondeur*). *Fig. Prendre ses dimensions*, prendre ses mesures, ses précautions.

DÎMER (*mé*) v. t. Soumettre à la dîme. V. i. Lever la dîme.

DÎMEUR n. m. Celui qui levait la dîme.

DIMINUENDO (*in-do*) adv. (mot ital. signif. *en diminuant*). *Mus.* En affaiblissant graduellement.

DIMINUER (*nu-é*) v. t. (lat. *diminuere*). Amoindrir. V. i. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. ANT. **Augmenter, accroître, amplifier.**

DIMINUTIF, IVE adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette, femmelette** *sont les diminutifs de* **fille**, *de* **femme**. *Par ext.* Se dit d'un objet qui ressemble à un autre, mais avec de moindres proportions. N. m. *un diminutif.* ANT. **Augmentatif.**

DIMINUTION (*si-on*) n. f. Amoindrissement. Rabais : *obtenir une diminution de prix.* ANT. **Augmentation, accroissement, agrandissement.**

DIMISSOIRE (*mi-soi-re*) n. m. (lat. *dimissorius*). Lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner prêtre par un autre évêque.

DIMORPHE adj. Qui peut cristalliser sous deux formes différentes : *le soufre est dimorphe.*

DIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Propriété que possèdent les corps dimorphes.

DINANDERIE (*ri*) n. f. (de *Dinant*, v. de Belgique). Ustensile domestique en cuivre jaune.

DINANDIER (*di-é*) n. m. Fabricant, marchand de dinanderie.

DINAR n. m. (lat. *denarius*). Monnaie d'or arabe. Unité monétaire yougoslave.

DÎNATOIRE adj. *Fam.* Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dînatoire.*

DINDE n. f. (abrév. de *poule d'Inde*). Femelle du dindon. *Fig.* Femme sotte, niaise.

DINDON n. m. (de *dinde*). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Amérique, au plumage bronzé ou doré, à la queue large et étalée, domestiqués depuis le XVIe siècle. *Fig.* Homme stupide. LOC. PROV. : **Etre le dindon de la farce,** être victime dans une affaire, ou être la risée des gens.



Dindon.

DINDONNEAU (*do-nô*) n. m. Petit dindon.

DINDONNIER (*do-ni-é*), **ERE** n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. DÎNER.

DÎNÉE (*né*) n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant. Lieu où l'on dîne. (Vx.)

DÎNER (*né*) v. i. (lat. *disjejunare*). Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER (*né*) ou **DÎNÉ** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour. Particulièrem., repas d'apparat : *dîner de gala.* Ce que l'on a mangé à dîner : *avoir son dîner sur l'estomac.*

DÎNETTE (*nè-te*) n. f. Petit dîner que les enfants font ensemble, ou avec leur poupée. *Par ext.* Petit repas familier.

DÎNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui est d'un dîner. Amateurs de dîners ; gros mangeur.

DINGO n. m. Chien sauvage qui habite l'Australie.

DINORNIS (*niss*) n. m. Genre éteint d'oiseaux coureurs, qui atteignaient trois mètres de haut.

DINOSAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. Ordre de reptiles fossiles. S. un *dinosaurien.*

DINOTHÉRIUM (*om'*) n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant des formes gigantesques, fossiles dans le miocène.

DIOCÉSAIN, E (*zin, è-ne*) adj. et n. Qui est du diocèse : *clergé diocésain.*

DIOCÈSE (*sè-ze*) n. m. (gr. *dioikêsis*). Chacune des quatorze provinces de l'Empire romain au IVe siècle. Etendue de pays sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque : *le diocèse de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens.*

DIOGGOT ou **DIOGOT** (*gho*) n. m. Huile provenant de l'écorce du bouleau distillée et qui donne son odeur propre au cuir de Russie. Syn. DÉGOUT.

DIOÏQUE (*o-i-ke*) adj. (préf. *di*, et gr. *oikos*, maison). Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

DIONÉE (*né*) n. f. Genre de plantes carnivores, de la famille des droséracées, dont les feuilles, en se repliant, emprisonnent les insectes qui s'y posent.

DIONYSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Qui concerne Dionysos ou Bacchus.

DIOPTRIE (*ptri*) n. f. (du gr. *dioptron*, miroir). *Phys.* Unité de puissance des lentilles ou des systèmes optiques : c'est la puissance d'une lentille qui a une distance focale de 1 mètre. (Abrév. δ.)

DIOPTRIQUE n. f. (du gr. *dioptrikos* ; de *diorân*, voir au travers). Partie de la physique, qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse. Adj. : *instrument dioptrique.*

DIORAMA n. m. Tableau ou vues peintes sur des toiles, et que l'on soumet à des jeux d'éclairage, tandis que le spectateur est dans l'obscurité.

DIORAMIQUE adj. Qui a rapport au diorama.

DIOSCORÉACÉES n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones voisine des amaryllidacées.

DIPÉTALE adj. *Bot.* Qui a deux pétales.

DIPHASÉ (*zé*), **E** adj. *Physiq.* V. POLYPHASÉ.

DIPHTÉRIE (*ri*) n. f. (du gr. *diphthera*, membrane). Maladie contagieuse, caractérisée par la production de fausses membranes sur les muqueuses, notamment dans la gorge, et dont le croup est une forme.

DIPHTÉRIQUE adj. Qui tient à la diphtérie : *sérum diphtérique.* (On dit aussi DIPHTÉRITIQUE.)

DIPHTONGUE (*fton-ghe*) n. f. (gr. *dis*, deux, et *phthoggos*, son). Réunion de deux sons entendus distinctement, mais d'une seule émission de voix, comme *ui, ieu, ien, ion*, dans *lui, lieu, lien, lion.*

DIPLODOCUS (*kuss*) n. m. Gigantesque reptile dinosaurien qui vivait à l'époque secondaire.

DIPLOMATE n. m. (du gr. *diplôma*, diplôme). Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique : *Talleyrand fut un habile diplomate.* Versé dans la diplomatie. Adjectiv. : *ministre diplomate.*

DIPLOMATIE (*si*) n. f. (de *diplomate*). Science des intérêts, des rapports internationaux. Corps, carrière diplomatique : *entrer dans la diplomatie.*

DIPLOMATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à la diplomatie. *Fig.* Mystérieux : *air diplomatique.* **Corps diplomatique,** ensemble des représentants des puissances étrangères auprès d'un gouvernement.

DIPLOMATIQUE (*ti-ke*) adj. Relatif aux diplômes. N. f. Science qui s'occupe de l'étude des diplômes, chartes, et autres documents officiels.

DIPLOMATIQUEMENT (*ti-ke-man*) adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. (gr. *diplôma*). Pièce officielle établissant un privilège : *déchiffrer des diplômes.* Titre délivré par un corps, une faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire : *diplôme de bachelier. Chim.* Vase à deux parois permettant de chauffer au bain-marie ce qui est placé dans le récipient intérieur.

DIPLÔMÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne pourvue d'un diplôme.

DIPLOPIE (*pi*) n. f. (gr. *diploos*, double, et *ôps*, *opos*, œil). Trouble du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. (gr. *diploos*, double, et *pteron*, aile). Qui a des ailes doubles.

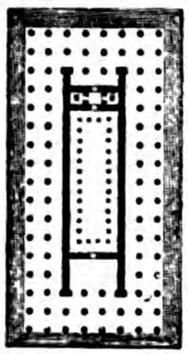
DIPODE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pous, podos*, pied). Qui a deux membres ou deux organes analogues à des pieds.

DIPSACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *dipsacée.*

DIPSOMANE n. Qui est atteint de dipsomanie.

DIPSOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *dipsa*, soif, et *mania*, fureur). Violente propension à boire.

DIPTÈRE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice antique caractérisé par un portique se développant sur le pourtour, avec une double rangée de colonnes : *le temple d'Artémis, à Ephèse, était diptère*. N. m. : *un diptère*.



Plan d'un diptère.

DIPTÈRE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pteron*, aile). Qui a deux ailes. N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant les *mouches*, *cousins*, etc., munis de deux ailes, et dont la bouche est apte à sucer. S. un *diptère*.

DIPTYQUE n. m. (du préf. *di*, et du gr. *ptukhê*, pli). Chez les Romains, se disait de tablettes doubles se refermant comme un livre et garnies intérieurement d'une couche de cire sur laquelle on écrivait avec un stylet. Tableau, bas-relief, recouvert d'un volet à charnière également peint ou sculpté : *peindre un diptyque*.

DIRE v. t. (lat. *dicere*. — *Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, e.*) Exprimer au moyen de la parole et, *par ext.*, exprimer par écrit : *dire son opinion*. Réciter : *dire sa leçon*. Déclamer : *ce comédien dit à merveille*. Ordonner : *je vous dis de vous taire*. Prédire : *dire la bonne aventure*. Célébrer : *dire la messe*. Objecter, critiquer : *trouver à dire*. *Fig. Le cœur me le dit*, j'en ai le pressentiment. *Si le cœur vous en dit*, si vous en avez envie. *Cela va sans dire*, cela est tout naturel. *On dit*, c'est un bruit qui court, n. m. pl. : *des on-dit*. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire** v. pr. Dire à soi-même. Se prétendre : *il se dit sage*.

DIRE n. m. (infin. pris substantiv.). Ce qu'une personne dit : *au dire de chacun*. Déclaration juridique : *le dire des experts*. Pièce de procédure signifiée d'avoué à avoué, contenant les moyens et la défense des parties.

DIRECT (*rèkt*), **E** adj. (lat. *directus*). Droit, sans détour : *le canal de Suez est la voie la plus directe d'Europe en extrême Orient*. Immédiat : *rapport direct*. Qui a lieu de père en fils : *ligne directe*. *Complément direct*, mot (nom, pronom, verbe à l'infinitif) sur lequel tombe directement l'action exprimée par le verbe : *Richelieu abaissa les grands ; l'orgueilleux se flatte ; je veux partir*. *Proposition complétive directe*, celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément direct : *les anciens ignoraient que la Terre tourne*. ANT. **Indirect, détourné.**

DIRECTEMENT (*rèk-te-man*) adv. D'une manière directe : *aller directement de Paris à Londres*. Sans intermédiaire. ANT. **Indirectement.**

DIRECTEUR, TRICE (*rèk*) n. (lat. *director*, *trix*). Qui dirige une administration, un établissement, etc. Chacun des cinq membres du Directoire, en France : *les Directeurs étaient élus par les conseils des Anciens et des Cinq-Cents*. *Directeur de conscience*, ecclésiastique choisi par une personne pour diriger sa conduite. Adj. : *plan directeur*.

DIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *directio*). Ligne de mouvement d'un corps : *les projectiles suivent une direction parabolique*. Conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire*. Emploi de directeur. Tendance à se diriger vers un point déterminé : *la direction de l'aiguille aimantée*.

DIRECTIVE n. f. Ensemble des indications, ligne de conduite à suivre, etc., que l'autorité militaire supérieure donne en campagne à ses subordonnés. *Par anal.* Indications générales données par l'autorité religieuse, politique, etc.

DIRECTOIRE (*rèk*) n. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique. (V. *Part. hist.*) — **Style directoire.** V. STYLE.

DIRECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Fonction de directeur. Durée de cette fonction.

DIRECTORIAL, E, AUX (*rèk*) adj. Qui concerne une fonction de directeur. Qui concerne le Directoire ; qui en émane : *pouvoir directorial*.

DIRECTRICE (*rèk*) n. f. *Géom.* Ligne sur laquelle s'appuie constamment une génératrice pour engendrer une surface.

DIRIGEABLE adj. Qui peut être dirigé : *ballon dirigeable*. N. : *un dirigeable*.

DIRIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui exerce une direction : *les classes dirigeantes*.

DIRIGER (*jé*) v. t. (lat. *dirigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dirigeai, nous dirigeons*.) Porter d'un certain côté, au prop. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur...* Conduire, mener, au prop. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise*. ANT. **Egarer, fourvoyer, désorienter.**

DIRIMANT (*man*), **E** adj. Qui annule un acte accompli : *empêchement dirimant*.

DIRIMER (*mé*) v. t. (lat. *dirimere*). Annuler, faire cesser.

DIS (*diss*) ou **DI** préf. issu du grec, indiquant la séparation, la différence, la diffusion, le défaut, etc.

DISCALE (*dis-ka-le*) n. f. (ital. *discalo*). Déchet qui se produit au bout de quelque temps dans toutes les marchandises emmagasinées en vrac.

DISCERNABLE (*di-sèr*) adj. Qui peut être discerné : *les microbes ne sont pas discernables à l'œil nu*.

DISCERNEMENT (*di-sèr-ne-man*) n. m. Action de distinguer par le regard : *discernement des couleurs*. Opération de l'esprit qui distingue les choses : *discernement du bien et du mal*. Faculté de juger sainement des choses : *agir sans discernement*.

DISCERNER (*di-sèr-né*) v. t. (lat. *discernere*). Distinguer un objet d'un autre par le regard : *les daltoniens discernent mal ou confondent les couleurs*. Distinguer, reconnaître à part : *discerner l'ami du flatteur*. ANT. **Confondre.**

DISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *discipulus* ; de *discere*, apprendre). Qui étudie sous un maître. Qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *Platon et Xénophon furent disciples de Socrate*. *Disciples de Jésus-Christ*, les apôtres.

DISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Docile, capable d'être discipliné. ANT. **Indisciplinable, rebelle, rétif.**

DISCIPLINAIRE (*di-si-pli-nè-re*) adj. Qui a rapport à la discipline : *punition disciplinaire*. N. m. Militaire des compagnies de discipline.

DISCIPLINAIREMENT (*di-si, nè-re-man*) adv. En vertu des règles de la discipline.

DISCIPLINE (*di-si*) n. f. (lat. *disciplina*). Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Eglise, l'armée, la magistrature, les écoles : *la discipline scolaire s'est fort adoucie*. Action directrice d'un maître : *la discipline cartésienne*. Soumission ou contrainte à un règlement : *l'esprit de discipline fait la force des armées*. Instrument de flagellation : *se donner la discipline*. **Compagnies de discipline.** V. COMPAGNIE.

DISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui se soumet à une discipline : *les soldats spartiates étaient merveilleusement disciplinés*.

DISCIPLINER (*di-si-pli-né*) v. t. Former à la discipline : *discipliner une armée*.

DISCOBOLE (*dis-ko*) n. m. (gr. *diskobolos*). Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCOÏDE (*dis-ko-i-de*) adj. Qui a la forme d'un disque.

DISCOMYCÈTES (*dis-ko*) n. m. pl. Ordre de champignons pourvus d'un hyménium. S. un *discomycète*.

DISCONTINU, E (*dis-kon*) adj. Qui offre des interruptions : *effort, mouvement discontinu*.

DISCONTINUATION (*dis-kon, si-on*) n. f. Cessation, interruption, suspension.

DISCONTINUER (*dis kon-ti-nu-é*) v. t. Interrompre, ne pas continuer. V. i. : *la pluie discontinua*.

DISCONTINUITÉ (*dis-kon*) n. f. Défaut de continuité.

DISCONVENANCE (*dis-kon*) n. f. Disproportion, défaut d'analogie : *disconvenance d'âge*. ANT. **Convenance, compatibilité.**

DISCONVENIR (*dis-kon*) v. i. (Se conj. comme *venir*.) Ne pas convenir à : *offre qui ne disconvient pas à quelqu'un*. Ne pas convenir de, nier : *je ne disconviens pas que cela ne soit ou que cela soit*.

DISCORD (*dis-kor*) n. m. (lat. *discors*). Mésintelligence. (Vx.) Adjectiv. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord : *piano discord.*

DISCORDANCE (*dis-kor*) n. f. Caractère de ce qui est discordant. ANT. **Concordance.**

DISCORDANT (*dis-kor-dan*), **E** adj. Qui manque de justesse, d'harmonie : *sons discordants. Fig.* Qui manque d'ensemble, d'accord : *caractères discordants. Géol.* Se dit d'une stratification où les couches ne se superposent pas régulièrement.

DISCORDE (*dis-kor-de*) n. f. (lat. *discordia*). Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes : *semer la discorde.* (V. *Part. hist.*) *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de division (par allusion au jugement de Pâris). V. PÂRIS [*Part. hist.*]. ANT. **Accord, concorde, entente.**

DISCORDER (*dis-kor-dé*) v. i. Etre discordant : *cet instrument discorde.* Etre en désaccord.

DISCOUREUR, EUSE (*dis-kou, eu-ze*) n. Grand parleur : *un incorrigible discoureur.*

DISCOURIR (*dis-kou*) v. i. (Se conj. comme *courir.*) Parler sur un sujet avec quelque étendue : *discourir sur la vertu.* Bavarder : *ne perdons pas notre temps à discourir.*

DISCOURS (*dis-kour*) n. m. (lat. *discursus*). Propos que l'on tient en conversation : *discours familier.* Morceau oratoire, propre à persuader : *les* Discours *de Cicéron sont le chef-d'œuvre de l'éloquence latine.* Développement didactique sur un sujet : *le* Discours sur le style *fut le remerciement de Buffon à l'Académie.* La suite des mots qui forment le langage. *Les neuf parties du discours*, les catégories grammaticales dans lesquelles on range les mots. (Ce sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.)

DISCOURTOIS, E (*dis-kour-toi, oi-ze*) adj. Qui n'est pas courtois. ANT. **Courtois.**

DISCOURTOISEMENT (*dis-kour-toi-ze-man*) adv. D'une manière discourtoise. ANT. **Courtoisement.**

DISCRÉDIT (*dis-kré-di*) n. m. (ital. *discredito*). Diminution, perte de crédit : *la multiplication des assignats amena leur discrédit.* Perte d'influence, de considération. ANT. **Crédit.**

DISCRÉDITER (*dis-kré-di-té*) v. t. Faire tomber en discrédit : *discréditer un rival.* ANT. **Accréditer.**

DISCRET (*dis-krè*), **ÈTE** adj. (lat. *discretus*). Qui présente des séparations ; discontinu : *quantité discrète. Fig.* Retenu dans ses paroles et dans ses actions. Qui sait garder un secret : *confident discret.* ANT. **Indiscret.**

DISCRÈTEMENT (*dis-krè-te-man*) adv. Avec discrétion. ANT. **Indiscrètement.**

DISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. (lat. *discretio*). Retenue judicieuse dans les paroles, les actions. Exactitude à garder les secrets. Enjeu que le gagnant règle à sa volonté. Loc. adv : **A la discrétion**, à la merci, à la libre disposition de ; à la sagesse, à la justice de : *s'en remettre à la discrétion de quelqu'un.* **A discrétion**, à volonté : à merci, sans condition. ANT. **Indiscrétion.**

DISCRÉTIONNAIRE (*dis-kré-si-o-nè-re*) adj. Qui est laissé à la discrétion. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, de prendre l'initiative de certaines mesures.

DISCRÉTOIRE (*dis-kré*) n. m. Assemblée de religieux ou de religieuses formant le conseil du supérieur ou de la supérieure. Salle où se tient cette assemblée.

DISCRIMINANT (*nan*), **E** adj. (du lat. *discrimen, inis*, séparation). *Alg.* Qui établit une séparation entre deux termes. N. m. Fonction déterminée des coefficients d'une équation de second degré.

DISCRIMINATION (*dis-kri, si-on*) n. f. Faculté, action de discerner, de distinguer.

DISCULPATION (*dis-kul-pa-si-on*) n. f. Action de disculper. Etat d'une personne disculpée. (Peu us.)

DISCULPER (*dis-kul-pé*) v. t. (du préf. *dis*, et du lat. *culpa*, faute). Justifier quelqu'un d'une faute imputée. ANT. **Inculper.**

DISCURSIF, IVE (*dis-kur*) adj. (du lat. *discursus*, discours). *Log.* Qui se déduit logiquement. Qui se disperse, s'éparpille : *intelligence discursive.*

DISCUSSION (*dis-ku-si-on*) n. f. (lat. *discussio*). Examen, débat : *discussion d'un projet de loi.* Contestation : *discussion de jeu.* Loc. PROV. : **De la discussion jaillit la lumière**, la vérité se dégage de la discussion contradictoire des opinions.

DISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui peut être discuté : *opinion discutable.* ANT. **Indiscutable.**

DISCUTER (*dis-ku-té*) v. t. (du lat. *discutere*, secouer). Examiner avec soin une question ; en débattre le pour et le contre. Agiter, débattre, traiter. *Dr. Discuter un débiteur*, rechercher ses biens pour les faire vendre par autorité de justice.

DISÉPALE (*di-sé*) adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT (*zèr*), **E** adj. (lat. *disertus*). Qui parle aisément et avec élégance : *orateur disert.*

DISERTEMENT (*zèr-te-man*) adv. D'une manière diserte, avec élégance et facilité.

DISETTE (*zè-te*) n. f. Manque de choses nécessaires et particulièrement de vivres. *Fig.* : *disette de mots, de pensées, de livres, etc.* ANT. **Abondance.**

DISETTEUX, EUSE (*zè-teû, eu-ze*) adj. et n. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui dit habituellement des choses d'un genre particulier : *diseur de bons mots.* Qui déclame : *fine diseuse. Diseuse de bonne aventure*, qui prétend annoncer l'avenir.

DISGRÂCE (*dis-grâ-se*) n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig.* Infortune, malheur. ANT. **Faveur, bonnes grâces.**

DISGRACIÉ, E (*dis-gra*) adj. Qui n'est plus en faveur. *Fig.* Mal doué sous le rapport des qualités naturelles. Substantiv. : *les disgraciés de la fortune.*

DISGRACIER (*dis-gra-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Retirer à quelqu'un sa faveur : *Vauban fut disgracié pour avoir plaidé la cause du peuple.*

DISGRACIEUSEMENT (*dis-gra, ze-man*) adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE (*dis-gra-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de grâce : *démarche disgracieuse. Fig.* Désagréable, fâcheux. ANT. **Gracieux.**

DISJOINDRE (*dis*) v. t. (Se conj. comme *craindre.*) Séparer des choses jointes. *Disjoindre deux causes*, les soumettre chacune à une procédure spéciale. **Se disjoindre** v. pr. Se diviser, se désunir.

DISJOINT (*dis-join*), **E** adj. *Mus. Degré, intervalle disjoint*, qui sépare deux notes ne se suivant pas dans la gamme : de *do* à *fa. Degré conjoint* ou *diatonique*, qui sépare deux notes se suivant dans la gamme : de *do* à *ré.*

DISJONCTEUR n. m. Interrupteur de courant électrique fonctionnant automatiquement lorsque le courant est trop élevé ou que la tension vient à manquer.

DISJONCTIF (*dis-jonk-tif*), **IVE** adj. Qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées : **ou, ni, soit** *sont des conjonctions disjonctives. Propositions disjonctives*, celles dont les membres sont séparés par des conjonctions de cette sorte. N. f. : *la disjonctive* NI. ANT. **Copulatif, conjonctif.**

DISJONCTION (*dis-jonk-si-on*) n. f. Séparation de ce qui était uni. *Dr.* Séparation de deux causes.

DISLOCATION (*dis-lo-ka-si-on*) n. f. (du préf. *dis*, et du lat. *locatio*, action de placer). Démembrement : *la dislocation de l'empire carolingien fut définitive après le traité de Verdun (843).* Luxation d'un os. Disjonction, écartement de choses contiguës : *les dislocations de l'écorce terrestre.*

DISLOQUEMENT (*dis-lo-ke-man*) n. m. Etat de ce qui est disloqué.

DISLOQUER (*dis-lo-ké*) v. t. Désunir : *disloquer une machine, un système.* Démettre, déboîter, en parlant des os, ou des pièces d'une machine. **Se disloquer** v. pr. Etre disloqué. *Fig.* Se diviser, se désunir : *parti qui se disloque.*

DISPACHE (*dis-pa-che*) n. f. (ital. *dispaccio*). Règlement des pertes et avaries entre une compagnie d'assurances maritimes et l'assuré.

DISPACHEUR (*dis-pa*) n. m. Agent spécial chargé des dispaches.

DISPARAISSANT (*dis-pa-rè-san*), **E** adj. Qui disparaît : *tirer sur des silhouettes disparaissantes.*

DISPARAÎTRE (*dis-pa-rè-tre*) v. i. (Se conj. comme *connaître.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*,

selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Cesser de paraître : *le soleil a disparu*. Se retirer du lieu où l'on est. Ne plus se trouver : *mes gants ont disparu*. Mourir. Ne plus être, ne plus exister : *la superstition disparaît peu à peu*. ANT. **Apparaître.**

DISPARATE (*dis-pa*) adj. (lat. *disparatus*). Qui manque de suite, d'harmonie : *style disparate*. N. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate*.

DISPARITÉ (*dis-pa*) n. f. (de *disparate*). Différence entre deux choses que l'on compare. (Peu us.)

DISPARITION (*dis-pa-ri-si-on*) n. f. Action de disparaître ; son résultat. ANT. **Apparition.**

DISPENDIEUSEMENT (*dis-pan, ze-man*) adv. D'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE (*dis-pan-di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *dispendium*, dépense). Qui occasionne beaucoup de dépenses : *construction dispendieuse*.

DISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Pour lequel on peut accorder une dispense : *cas dispensable*.

DISPENSAIRE (*dis-pan-sè-re*) n. m. Lieu où l'on donne gratuitement des consultations, des médicaments, aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE (*dis-pan*) n. (de *dispenser*). Qui distribue.

DISPENSATION (*dis-pan-sa-si-on*) n. f. (de *dispenser*). Action de dispenser. Distribution.

DISPENSE (*dis-pan-se*) n. f. (subst. verb. de *dispenser*). Exemption de la règle ordinaire : *obtenir une dispense d'âge pour un examen*. Pièce qui constate cette exemption.

DISPENSÉ (*dis-pan-sé*) n. m. Jeune soldat qui, avant 1906 et aux termes de la loi du 15 juillet 1889, bénéficiait d'une dispense d'un an ou de deux ans sur trois qu'il devait accomplir.

DISPENSER (*dis-pan-sé*) v. t. (lat. *dispensare*). Administrer, distribuer : *dispenser des secours*. Exempter de la règle ordinaire : *dispenser de corvées*. Trouver bon que quelqu'un ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner*. V. pr. **Se dispenser de,** s'exempter de, se soustraire à l'obligation de : *se dispenser de tout travail*. ANT. **Assujettir, astreindre, contraindre.**

DISPERSEMENT (*dis-pèr-se-man*) n. m. Action de disperser. Etat de ce qui est dispersé.

DISPERSER (*dis-pèr-sé*) v. t. (lat. *dispergere* supin *dispersum*). Répandre, jeter çà et là. Au fig. : *disperser ses efforts*. Dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement*. **Se disperser** v. pr. Se répandre de côté et d'autre. ANT. **Agglomérer, concentrer, centraliser.**

DISPERSIF, IVE (*dis-pèr*) adj. Qui disperse la lumière : *le pouvoir dispersif du prisme*.

DISPERSION (*dis-pèr*) n. f. (lat. *dispersio*). Action de disperser. Son résultat : *la dispersion d'une armée*. *Physiq.* Elargissement d'un faisceau lumineux par un milieu réfringent qui en sépare les différents éléments.

DISPONIBILITÉ (*dis-po*) n. f. Etat de ce qui est disponible. Etat d'un fonctionnaire provisoirement écarté de l'exercice de sa fonction : *mettre un officier en disponibilité*. Pl. Choses, argent disponibles : *utiliser ses disponibilités*. ANT. **Indisponibilité.**

DISPONIBLE (*dis-po*) adj. (du lat. *disponere*, disposer). Dont on peut disposer. Se dit d'un militaire en disponibilité. *Dr.* Se dit de la portion de biens dont on peut disposer par donation ou par testament : *la quotité disponible varie selon le nombre des enfants*. ANT. **Indisponible.**

DISPOS (*dis-pô*) adj. m. (lat. *dispositus*). Léger, agile : *on sort plus dispos d'un bain tiède*. Eveillé, ouvert : *esprit dispos*. ANT. **Indisposé, incommodé, maladif.**

DISPOSANT (*dis-po-zan*), **E** n. Personne qui fait une donation entre vifs ou par testament.

DISPOSER (*dis-po-zé*) v. t. (lat. *disponere*). Arranger, mettre dans un certain ordre : *disposer des fleurs sur une étagère*. *Fig.* Préparer quelqu'un à : *disposer à mourir*. Préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre*. V. i. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose : *disposer de ses amis, d'un bien*. **Se disposer** v. pr. Se préparer, se tenir prêt : *se disposer à partir*.

DISPOSITIF (*dis-po-zi*) n. m. *Dr.* Enoncé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé des motifs qui l'ont fait rendre. *Techn.* Manière particulière dont on agence les organes d'un appareil : *dispositif ingénieux*.

DISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *dispositio*). Arrangement, distribution : *Le Nôtre excella dans la disposition des jardins*. Pouvoir de disposer : *avoir la libre disposition de son bien*. *Rhét.* Arrangement des parties du discours. *Fig.* Inclination pour quelqu'un, pour quelque chose ; aptitude : *montrer de bonnes dispositions pour le travail*. Dessein : *être dans la disposition de travailler*. Pl. Préparatifs, arrangements : *prendre ses dispositions pour partir*. Les points que règle un arrêt, une loi : *les dispositions de ce contrat*. *A la disposition*, à la discrétion, au pouvoir de.

DISPROPORTION (*dis-pro-por-si-on*) n. f. Défaut de proportion, de convenance : *disproportion d'âge*.

DISPROPORTIONNÉ, E (*dis-pro-por-si-o-né*) adj. Qui manque de proportion, de convenance.

DISPROPORTIONNER (*dis-pro-por-si-o-né*) v. t. Mal proportionner.

DISPUTAILLER (*dis-pu-ta, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Disputer longtemps et sur des choses sans intérêt.

DISPUTAILLEUR, EUSE (*dis-pu-ta, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de disputer.

DISPUTATION (*dis-pu-ta-si-on*) n. f. Action de disputer. Discussion. Traité théologique.

DISPUTE (*dis-pu-te*) n. f. (de *disputer*). Débat contradictoire. Discussion publique. Lutte d'émulation pour obtenir quelque chose. Querelle, altercation.

DISPUTER (*dis-pu-té*) v. i. (lat. *disputare*). Avoir une discussion. Se quereller. Rivaliser : *disputer de luxe*. V. t. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *Pompée disputa à César la première place dans la république*. *Fig. Disputer le terrain*, se défendre pied à pied. *Fam. : disputer ses frères et sœurs*. **Se disputer** v. pr. Etre en dispute, se quereller.

DISPUTEUR, EUSE (*dis-pu, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à disputer, à contredire : *un acharné disputeur*.

DISQUALIFICATION (*dis-ka, si-on*) n. f. Action de disqualifier. Résultat de cette action.

DISQUALIFIER (*dis-ka-li-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Mettre hors de concours : *disqualifier un cheval, un coureur*. *Fig.* Déclarer quelqu'un indigne de ses pairs : *disqualifier un duelliste déloyal*.



Disque de chemin de fer.

DISQUE (*dis-ke*) n. m. (du lat. *discus*, palet). Sorte de lourd palet en métal, que les anciens lançaient dans leurs jeux. Objet plat et circulaire. Surface apparente du soleil de la lune. Dispositif de signalisation constitué par un cercle mobile qui indique, par la couleur rouge, verte ou jaune qu'il présente, si la voie d'un chemin de fer est libre ou non. Plaque ronde d'ébonite, etc., pour enregistrement et reproduction phonographique.

DISQUISITION (*dis-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *disquisitio*). Investigation, recherche. (Peu us.)

DISSECTEUR (*dis-sèk*) n. m. Celui qui dissèque.

DISSECTION (*dis-sèk-si-on*) n. f. (lat. *dissectio*). Action de disséquer : *la dissection du corps humain passa longtemps pour un sacrilège*. *Fig.* Analyse scrupuleuse.

DISSEMBLABLE (*dis-san*) adj. Qui n'est point semblable : *figures dissemblables*. ANT. **Semblable.**

DISSEMBLANCE (*dis-san*) n. f. Manque de ressemblance. ANT. **Ressemblance.**

DISSÉMINATION (*di-sé, si-on*) n. f. Dispersion des graines au moment de leur maturité : *le vent aide à la dissémination des graines*. Action de disséminer.

DISSÉMINER (*di-sé-mi-né*) v. t. (lat. *disseminare*). Répandre çà et là : *les insectes disséminent le pollen sur les fleurs*. Eparpiller. **Se disséminer** v. pr. S'éparpiller. **Agglomérer, centraliser.**

DISSENSION (*dis-san*) n. f. (lat. *dissensio*). Discorde causée par l'opposition des sentiments, des

intérêts : *Solon mit fin aux dissensions d'Athènes.* Ant. **Accord, concorde, concert.**

DISSENTIMENT (*dis-san-ti-man*) n. m. Différence de sentiments, d'opinions. Conflit. Ant. **Assentiment.**

DISSÉQUER (*dis-sé-ké*) v. t. (du lat. *dissecare*, couper en deux. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. : *disséquer un cadavre. Fig.* Analyser dans le détail.

DISSÉQUEUR (*dis-sé*) n. m. Syn. de DISSECTEUR.

DISSERTATEUR (*di-sèr*) n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION (*di-sèr-ta-si-on*) n. f. Examen détaillé sur quelque question scientifique, historique, artistique, etc. Exercice littéraire, en latin ou en français, sur un sujet donné.

DISSERTER (*di-sèr-té*) v. i. (lat. *dissertare*). Faire une dissertation : *disserter sur un texte.*

DISSIDENCE (*dis-si-dan-se*) n. f. (lat. *dissidentia*). Scission : *il s'est produit dans le protestantisme de nombreuses dissidences.* Différence d'opinions.

DISSIDENT (*dis-si-dan*), **E** adj. et n. (lat. *dissidens*). Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle de la majorité. Qui n'est pas de l'Église officielle dans un pays : *les dissidents écossais sont méthodistes.*

DISSIMILAIRE (*dis-si-mi-lè re*) adj. Qui n'est pas de la même espèce. (Peu us.) Ant. **Similaire.**

DISSIMILITUDE (*dis-si*) n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE (*dis-si*) n. et adj. Qui dissimule : *les courtisans doivent être d'habiles dissimulateurs.* Ant. **Franc, loyal.**

DISSIMULATION (*dis-si, si-on*) n. f. Action de dissimuler. Caractère de celui qui dissimule : *Machiavel fait de la dissimulation une des qualités du prince.* Ant. **Franchise, loyauté, sincérité.**

DISSIMULÉ, E (*dis-si*) adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.* Ant. **Communicatif, franc, loyal.**

DISSIMULER (*dis-si-mu-lé*) v. t. (lat. *dissimulare*). Cacher : *dissimuler sa fortune.* Tenir secret : *dissimuler les torts d'un ami.* Feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler son mécontentement.* Rendre moins apparent : *dissimuler les défauts d'un ouvrage.* Ant. **Divulguer.**

DISSIPATEUR, TRICE (*di-si*) n. et adj. Qui dissipe follement son bien : *les dissipateurs peuvent être pourvus de conseils judiciaires.* Ant. **Econome, parcimonieux.**

DISSIPATION (*di-si-pa-si-on*) n. f. Evaporation : *dissipation d'un nuage.* Action de dépenser follement : *la dissipation d'un patrimoine.* Etat d'une personne qui vit dans les plaisirs : *vivre dans la dissipation. Fig.* Inattention indisciplinée : *élève qui a de la dissipation.* Ant. **Economie, épargne, parcimonie.**

DISSIPÉ, E (*di-si*) adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs : *un écolier dissipé.* Ant. **Réfléchi, appliqué.**

DISSIPER (*di-si-pé*) v. t. (lat. *dissipare*). Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages.* Faire cesser : *le temps dissipe les illusions.* Dépenser : *dissiper son bien.* **Se dissiper** v. pr. Etre dissipé. Se disperser.

DISSOCIABILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissociable.

DISSOCIABLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissocié : *l'hydrogène et l'oxygène de l'eau sont dissociables.*

DISSOCIATION (*dis-so-si-a-si-on*) n. f. Action de dissocier.

DISSOCIER (*dis-so-sié*) v. t. (du préf. *dis*, et du lat. *socius*, compagnon. — Se conj. comme *prier.*) Séparer des éléments associés : *la vapeur d'eau est dissociée par le platine incandescent.*

DISSOLU, E (*dis-so*) adj. (lat. *dissolutus*). Sans mœurs, débauché : *Louis XV fut un souverain dissolu.* Ant. **Austère, rigide, vertueux.**

DISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissoluble. Ant. **Indissolubilité.**

DISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.* Ant. **Indissoluble.**

DISSOLUMENT (*dis-so-lu-man*) adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.* (Peu us.)

DISSOLUTIF, IVE (*dis-so*) adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION (*dis-so-lu-si-on*) n. f. (lat. *dissolutio*). *Physiq.* Décomposition ou transformation des corps par l'action d'un agent qui les pénètre. *Fig.* Anéantissement : *la dissolution de l'empire romain fut l'œuvre des Barbares.* Rupture : *dissolution d'un mariage.* Retrait de pouvoirs : *la dissolution de la Chambre des députés est prononcée par le président de la République, après avis conforme du Sénat.* Dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT (*dis-sol-van*), **E** adj. Qui a la propriété de dissoudre. *Fig.* Cause de corruption : *livre dissolvant.* N. m. : *l'alcool est un actif dissolvant.*

DISSONANCE (*dis-so*) n. f. (lat. *dissonantia*). *Mus.* Accord défectueux, qui surprend l'oreille. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures à l'oreille : *à dos d'homme; dîner d'un dindon.* Ant. **Consonance, assonance.**

DISSONANT (*dis-so-nan*), **E** adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord. *Accord dissonant*, celui qui a besoin de se résoudre dans un accord parfait. Ant. **Assonant.**

DISSONER (*né*) v. i. Former une dissonance.

DISSOUDRE (*dis-sou-dre*) v. t. (lat. *dissolvere*. — Se conj. comme *absoudre*.) Pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide : *l'eau chaude dissout les sels plus facilement que l'eau froide.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs. Fig.* Rompre, annuler : *dissoudre un mariage.* Ruiner. **Se dissoudre** v. pr. Etre dissous, se résoudre. Ant. **Combiner, composer ; convoquer, réunir.**

DISSOUS (*dis-sou*), **OUTE** adj. Fondu, décomposé : *sucre dissous. Fig.* Rompu, détruit : *alliance dissoute.*

DISSUADER (*dis-su-a-dé*) v. t. Détourner quelqu'un d'une résolution. Ant. **Conseiller, persuader.**

DISSUASIF (*dis-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui est propre à dissuader. (Peu us.) Ant. **Persuasif.**

DISSUASION (*dis-su-a-zi-on*) n. f. Action de dissuader. (Peu us.) Ant. **Persuasion.**

DISSYLLABE (*dis-sil*) adj. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes : *ca-fé, li-vre.* N. m. : *un dissyllabe.*

DISSYLLABIQUE (*dis-sil-la-bi-ke*) adj. Qui n'a que deux syllabes. *Vers dissyllabique*, qui n'a que deux syllabes, ou n'est formé que de dissyllabes.

DISSYLLABISME (*dis-sil-la-bis-me*) n. m. Etat des langues dissyllabiques.

DISSYMÉTRIE. V. DYSSYMÉTRIE.

DISSYMÉTRIQUE. V. DYSSYMÉTRIQUE.

DISTANCE (*dis-tan-se*) n. f. (du lat. *distare*, être éloigné). Intervalle qui sépare deux points de l'espace ou du temps : *le son faiblit à mesure que la distance augmente. Fig.* Différence : *la distance entre l'honnête homme et l'habile homme. Tenir à distance*, ne pas laisser approcher ; enlever tout prétexte de familiarité. *Rapprocher les distances*, faire disparaître les inégalités.

DISTANCER (*dis-tan-sé*) v. t. (de *distance*. Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il distança, nous distançons.*) Devancer. *Fig.* Surpasser. *Sport.* Retirer à un coureur, à un cheval, le bénéfice de son placement, en raison de quelque irrégularité de course : *distancer un cheval.*

DISTANT (*dis-tan*), **E** adj. Qui est à une certaine distance : *tous les points de la circonférence sont également distants du centre.* Froid, réservé dans sa manière d'être. Ant. **Contigu, proche.**

DISTENDRE (*dis-tan-dre*) v. t. (lat. *distendere*). Augmenter par la tension les dimensions normales d'une chose. Ant. **Détendre, relâcher.**

DISTENSION (*dis-tan*) n. f. (de *distendre*). Tension excessive. Ant. **Détente, relâchement.**

DISTHÈNE n. m. Silicate naturel d'alumine.

DISTILLAT (*la*) n. m. Produit d'une distillation.

DISTILLATEUR (*dis-ti-la*) n. m. Celui qui distille les substances dont on tire les produits essentiels. Fabricant d'eaux-de-vie, de liqueurs, etc.

DISTILLATION (*dis-ti-la-si-on*) n. f. Action de distiller : *la distillation du vin donne la meilleure eau-de-vie.* Son produit.

DISTILLATOIRE (*dis-ti-la*) adj. Qui sert à la distillation : *l'alambic est un appareil distillatoire.*

DISTILLER (*dis-ti-lé*) v. t. (lat. *distillare*; de *stilla*, goutte). Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement et en recueil-

ller certains principes. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE (*dis-ti-le-rî*) n. f. Lieu où l'on distille. Métier de distillateur.

DISTINCT (*dis-tinkt*), **E** adj. Différent. Séparé. *Fig.* Clair. net : *termes distincts.* Ant. **Confus, équivoque ; identique.**

DISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière distincte : *parler distinctement.* Ant. **Indistinctement, confusément.**

DISTINCTIF (*dis-tink-tif*), **IVE** adj. Qui distingue : *les cheveux longs étaient le signe distinctif de la royauté, chez les Mérovingiens.*

DISTINCTION (*dis-tink-si-on*) n. f. (lat. *distinctio*). Action de distinguer. Division, séparation : *distinction des pouvoirs.* Différence : *distinction entre le bien et le mal.* Egards, prérogative, marque d'honneur : *recevoir des marques de distinction.* Supériorité, mérite : *officier de distinction.* Bon ton, courtoisie : *avoir de la distinction.*

DISTINGUÉ (*dis-tin-ghé*), **E** adj. Remarquable, éminent : *écrivain distingué.* D'une courtoisie élégante : *manières distinguées.*

DISTINGUER (*dis-tin-ghé*) v. t. (lat. *distinguere*). Discerner par les sens, par l'esprit. Séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux.* Caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Etre distinct. Se signaler, se faire remarquer. Ant. **Confondre.**

DISTIQUE (*dis-ti-ke*) n. m. (gr. *dis*, deux, et *stikhos*, rangée). En grec et en latin, réunion d'un hexamètre et d'un pentamètre. En français, réunion de deux vers formant un sens complet :

> Le menteur n'est plus écouté,
> Quand même il dit la vérité.

DISTOMATOSE (*dis-to-ma-tô-ze*) n. f. Affection du foie de certains herbivores, occasionnée par la présence de douves (*distoma*).

DISTORDRE (*dis-tor-dre*) v. t. Déformer en tordant. Contourner, donner une entorse.

DISTORS (*dis-tor*), **E** adj. Qui est contourné, de travers : *membres distors.*

DISTORSION (*dis-tor*) n. f. Action de distordre. Torsion convulsive d'une partie du corps.

DISTRACTION (*dis-trak-si-on*) n. f. (lat. *distractio*). Action de séparer une partie d'un tout : *la distraction des objets saisis est sévèrement punie.* Prélèvement d'argent. Inapplication. Chose faite par inadvertance : *avoir, commettre des distractions.* Ce qui amuse, délasse l'esprit : *la lecture est la plus saine des distractions.* Ant. **Attention, application.**

DISTRAIRE (*dis-trè-re*) v. t. (lat. *distrahere.* — Se conj. comme *traire.*) Séparer une partie d'un tout : *somme distraite d'une autre somme.* Détourner à son profit : *distraire de l'argent. Fig.* Détourner l'esprit d'une application ; délasser : *la promenade distrait.* **Se distraire** v. pr. Etre séparé d'un tout. Se détourner de : *se distraire d'un projet.* Se divertir, se récréer

DISTRAIT (*dis-trè*), **E** adj. Séparé de. *Fig.* Peu attentif à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *écolier distrait.* Ant. **Attentif, appliqué, réfléchi.**

DISTRAITEMENT (*dis-trè-te-man*) adv. D'une manière distraite : *regarder distraitement.*

DISTRAYANT (*dis-trè-i-an*), **E** adj. Propre à distraire, à délasser l'esprit.

DISTRIBUABLE (*dis*) adj. Qu'on peut distribuer.

DISTRIBUER (*dis-tri-bu-é*) v. t. (lat. *distribuere ; de tribuere*, assigner). Répartir, partager : *distribuer des aumônes.* Diviser, disposer : *distribuer un appartement.* Donner au hasard : *distribuer des coups de poing. Typogr.* Opérer la distribution. (V. distribution.)

DISTRIBUTAIRE (*dis-tri-bu-tè-re*) adj. et n. Personne qui a reçu une part dans une distribution.

DISTRIBUTEUR, TRICE (*dis-tri*) n. Qui distribue N. m. Appareil servant à distribuer une chose : *distributeur de vapeur. Distributeur automatique*, appareil distribuant automatiquement de menus objets, à la suite de l'introduction d'une pièce de monnaie

DISTRIBUTIF, IVE (*dis-tri*) adj. Qui distribue. *Justice distributive*, celle qui rend à chacun ce qui lui appartient. *Log.* et *gram.* Qui s'applique à chacune des parties d'un tout, par opposition à *collectif.*

DISTRIBUTION (*dis-tri-bu-si-on*) n. f (lat. *distributio*). Action de distribuer : *distribution de vivres.* Disposition : *heureuse distribution d'un appartement.* Service d'un facteur qui porte les lettres à domicile. *Typogr.* Répartition des lettres dans leurs cassetins respectifs, après tirage ou clichage. *Mécan.* Ensemble des pièces destinées à mettre alternativement chacune des faces du piston en communication avec la chaudière et avec le tuyau d'échappement. *Distribution de prix*, solennité dans laquelle on récompense les concurrents jugés les plus méritants.

DISTRIBUTIVEMENT (*dis-tri, man*) adv. Dans un sens distributif.

DISTRICT (*dis-trikt'*) n. m. (du lat. *districtus*, serré). Etendue de juridiction.

DISTYLE (*dis-ti-le*) adj. (préf. *di*, et gr. *stulos*, colonne). Qui a deux colonnes. *Bot.* Qui a deux styles.

DIT (*di*), **E** adj. Convenu : *c'est une chose dite.* Surnommé : *Jean dit le Bon.* N. m. Mot, maxime : *les dits mémorables de Socrate.* (Vx en ce sens.) Pièce affirmant certains faits relatifs à la cause. Au moyen âge, pièce de vers sur un sujet familier.

DITHYRAMBE (*ti-ran-be*) n. m. (gr. *dithurambos*). Chant liturgique en l'honneur de Dionysos (Bacchus). Adj. Poème lyrique, qui respire l'enthousiasme. *Par ext.* Louanges excessives.

DITHYRAMBIQUE (*ti-ran*) adj. Qui appartient au dithyrambe : *poésie dithyrambique. Par ext.* Elogieux avec excès : *louanges dithyrambiques.*

DITO mot inv. (de l'ital. *detto*, dit). *Com.* Susdit, de même : *trois châles bleus et six dito noirs.*

DIURÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diourêsis*). Sécrétion abondante d'urine.

DIURÉTIQUE adj. (de *diurèse*). Qui fait uriner. N. m. : *le colchique est un diurétique.*

DIURNAL, E, AUX adj. (de *diurne*). De chaque jour : *le repos diurnal. Actes diurnaux*, chez les Romains, sorte de journal officiel, institué par César. V. Acta diurna (*Part. hist.*).

DIURNAL n. m. (même étym.). Livre de prières, qui contient seulement l'office du jour.

DIURNE adj. (lat. *diurnus*). Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des fleurs qui, comme la *belle-de-jour*, s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. *Zool.* Se dit des animaux qui ne vivent qu'un jour, comme les éphémères, et de ceux qui, comme certains papillons, ne volent ou ne se montrent qu'au grand jour. Ant. **Nocturne.**

DIVA n. f. (mot ital. signif. *déesse*). Cantatrice de talent, célèbre par ses succès.

DIVAGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divague : *imagination divagatrice.*

DIVAGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divaguer : *les divagations d'un cours d'eau.* Son résultat. *Au fig.* Action d'un esprit qui s'égare : *les divagations des fous.*



Divan.

DIVAGUER (*ghé*) v. i. (lat. *divagari*). Errer à l'aventure. Sortir de son lit (en parlant d'une rivière). *Fig.* Parler à tort et à travers : *les alcooliques divaguent souvent*

DIVAN n. m. (turc *di-ouan*). Sorte de sofa, de canapé, sans dossier. Conseil du sultan. Salle où il se réunit. *Par ext.* Le gouvernement turc.

DIVE adj. f. (lat *diva*). Divine : *la dive bouteille.* (Vx.)

DIVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. (de *diverger*). Situation de deux lignes, de deux rayons, qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions, de vues.* Ant. **Convergence.**

DIVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui diverge : *rayons divergents.* Ant. **Convergent.**

DIVERGER (*vèr-jé*) v. i. (lat. *divergere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il divergea, nous divergeons*). S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes. *Fig.* Etre en désaccord : *nos opinions divergent beaucoup.* Ant. **Converger.**

DIVERS (*vèr*), **E** adj. (lat. *diversus*). Qui prend différents aspects ; changeant : *l'homme est divers.* Pl Différents, dissemblables. Plusieurs, quelques ; *divers écrivains.*

DIVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. En diverses manières, différemment : *un passage diversement interprété par deux traducteurs.*

DIVERSICOLORE (*vèr*) adj. Dont la couleur varie suivant les individus : *champignons diversicolores.*

DIVERSIFIER (*vèr-si-fié*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Varier, changer : *diversifier ses lectures.*

DIVERSIFORME (*vèr*) adj. Dont la forme est variable. (On dit aussi HÉTÉROMORPHE.)

DIVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *diversio*). Opération militaire ayant pour but de détourner l'ennemi d'un point : *faire une diversion.* Action par laquelle on détourne l'esprit vers d'autres objets que ceux qui l'occupent : *les voyages font une utile diversion aux douleurs morales.*

DIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (de *divers*). Variété : *diversité d'occupations.* Différence : *diversité de religions.* ANT. **Monotonie, unité.**

DIVERTIR (*vèr*) v. t. (lat. *divertere*). Détourner : *divertir quelqu'un d'un projet.* (Vx en ce sens.) Amuser, récréer : *le spectacle des folies humaines divertissait Diogène.* **Se divertir** v. pr. S'amuser, s'égayer. ANT. **Ennuyer, obséder.**

DIVERTISSANT (*vèr-ti-san*), **E** adj. Qui récrée, divertit : *une méprise divertissante.* ANT. **Ennuyeux.**

DIVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de détourner : *divertissements de fonds.* Moyen de se divertir. Récréation, amusement. *Théât.* Intermède de danse et de chant pendant un entracte.

DIVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *diva*). Chanteuse d'opérette, de café-concert, etc.

DIVIDENDE (*dan-de*) n. m. (du lat. *dividendus*, devant être partagé). *Arith.* Nombre à diviser : *en multipliant le diviseur par le quotient d'une division et en ajoutant le reste, on doit retrouver le dividende.* Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire. Part proportionnelle de chaque créancier, dans le partage du fonds d'un failli.

DIVIDIVI n. m. Plante tannante américaine.

DIVIN, E adj. (lat. *divinus*). Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine.* Qui est dû à Dieu : *culte divin. Par ext.* Excellent, parfait. N. m. Ce qui est divin.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui pratique la divination. Pénétrant : *esprit divinateur.*

DIVINATION (*si-on*) n. f. (lat. *divinatio* ; de *divinus*, divin). Art prétendu de deviner l'avenir : *la divination fut en honneur chez les peuples anciens.*

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. **Baguette divinatoire,** V. BAGUETTE.

DIVINEMENT (*man*) adv. Par la vertu divine. *Par ext.* A la perfection : *exécuter divinement un morceau.*

DIVINISATION (*za-si-on*) n. f. Action de diviniser.

DIVINISER (*zé*) v. t. Reconnaître pour divin : *Rome divinisait ses empereurs morts. Par ext.* Exalter.

DIVINITÉ n. f. (lat. *divinitas*). Essence, nature divine : *la divinité du Verbe.* Dieu lui-même (dans ce sens, prend une majuscule) : *honorer la Divinité. Fig.* Personne, chose qu'on adore. Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVIS, ISE (*vi, i-ze*) adj. (lat. *divisus*). Partagé. N. m. Etat d'un bien partagé entre plusieurs propriétaires. **Par divis,** loc. adv. Après partage. ANT. **Indivis.**

DIVISER (*zé*) v. t. (lat. *dividere*, supin *divisum*). Séparer par parties : *diviser un bien.* Considérer par parties séparées. *Arith.* Partager en parties égales. *Fig.* Désunir, semer la discorde. ANT. **Multiplier, réunir.**

DIVISEUR (*zeur*) n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende. Commun diviseur*, nombre qui en divise exactement plusieurs autres : *5 est un commun diviseur de 15 et de 20. Plus grand commun diviseur*, le plus grand de tous les communs diviseurs à plusieurs nombres donnés : *15 est le plus grand commun diviseur de 30 et de 45.* ANT. **Dividende.** Adj. : *nombre diviseur.*

DIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité d'un nombre. Divisibilité de la matière*, propriété de la matière d'être divisible en parties de plus en plus petites. ANT. **Indivisibilité.**

DIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être divisé. *Nombre divisible par un autre*, qui peut être divisé exactement par lui. ANT. **Indivisible.**

DIVISION (*zi-on*) n. f. Action de diviser. Partie d'un tout ainsi divisé *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Milit.* Corps composé d'au moins deux brigades : *un corps d'armée comprend deux divisions. Mar.* Partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Rhét.* Action de partager en plusieurs points la matière d'un discours. *Fig.* Désunion, discorde : *semer la division.* ANT. **Multiplication.**

DIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui ressortit à la division : *cavalerie divisionnaire. Monnaie divisionnaire*, anciennem. monnaie d'argent d'une valeur inférieure à la pièce de cinq francs. N. m. Général de division.

DIVORCE n. m. (lat. *divortium*). Rupture légale du mariage civil. *Fig.* Rupture volontaire.

DIVORCER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il divorça, nous divorçons.*) Faire divorce : *divorcer d'avec sa femme. Fig.* Rompre avec.

DIVULGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divulgue : *un divulgateur ; signe divulgateur.*

DIVULGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divulguer : *la divulgation d'un secret.*

DIVULGUER (*ghé*) v. t. (lat. *divulgare* ; de *vulgus*, peuple). Rendre public ce qui était ignoré : *divulguer un secret.* ANT. **Cacher, dissimuler.**

DIVULSION n. f. (lat. *divulsio*). Arrachement.



Les dix (cartes).

DIX (*diss* ; *diz* devant une voyelle ou un *h* aspiré — lat. *decem*) adj. num. card. Nombre composé de neuf plus un : *les deux mains ont ensemble dix doigts.* Adj. num ord. : *Léon X.* N. m. : *le dix du mois ; le chiffre dix ; le dix de cœur* ; etc.

DIX-HUIT (*di-zu-it'*) adj. num. Dix et huit. Dix-huitième : *Louis XVIII.* N. m. Le dix-huitième jour du mois.

DIX-HUITIÈME (*di-zu-i*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-septième. N. : *être le, la dix-huitième.* N. m. La dix-huitième partie.

DIX-HUITIÈMEMENT (*di-zu-i, man*) adv. En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (*zi-è-me*) adj. num. ord. Qui suit le neuvième. N. : *être le, la dixième.* N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En dixième lieu.

DIX-NEUF (*diz-neuf* devant une consonne, *diz-neuv* devant une voyelle) adj. num. Dix et neuf. Dix-neuvième : *page dix-neuf.* N. m. Le dix-neuvième jour du mois.

DIX-NEUVIÈME (*diz*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-huitième. N. : *être le, la dix-neuvième.* N. m. La dix-neuvième partie.

DIX-NEUVIÈMEMENT (*diz, man*) adv. En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT (*dis-sèt*) adj. num. Dix et sept. Dix-septième : *tome dix-sept.* N. m. Le dix-septième jour du mois.

DIX-SEPTIÈME (*dis-sè-ti-è-me*) adj. num. ord. Qui vient après le seizième. N. : *être le, la dix-septième.* N. m. La dix-septième partie.

DIX-SEPTIÈMEMENT (*dis-sè-ti, man*) adv. En dix-septième lieu.

DIZAIN (*zin*) n. m. (de *dix*). Stance, strophe composée de dix vers. Portion de chapelet composée de dix grains, qui devint au XVIe siècle un objet de parure pour les dames. Dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE (*zè-ne*) n. f. Total composé de dix. Dix environ : *une dizaine d'années.* Autref., subdivision des seize quartiers de Paris. Dizain de chapelet : *les dernières dizaines du rosaire.*

DIZAINIER (*zè-ni-é*) ou **DIZENIER** (*ze-ni-é*) n. m. Anciennem. chef municipal d'une dizaine. Subdivision de quartier.

DJAÏN ou **DJAÏNA** n. m. Sectateur du djaïnisme.

DJAÏNISME (*i-nis-me*) n. m. Religion de l'Inde. dont l'origine est attribuée à Richaba : *le djaïnisme admet la renaissance des âmes.*

DJEBEL (*djé-bél*) n. m. Mot arabe qui signifie *montagne* et qui entre dans la composition de certains noms géographiques.

DJEMÂÂ (*djé*) n. f. En Kabylie, conseil des notables dans chaque douar sous la présidence du caïd.

DJICH n. m. Troupe de partisans en Afrique du Nord, notamment au Maroc.

DJINN (*djin'*) n. m. Nom que les Arabes donnent à des êtres bienfaisants ou malfaisants, supérieurs aux hommes, inférieurs aux anges.


Le do, d'après les trois clefs.

DO n. m. invar. Note de musique. Syn. UT. (V. UT.)

DOCILE adj. (lat. *docilis*; de *docere*, enseigner). Facile à instruire, à conduire : *écolier docile.* Maniable : *cheval docile.* ANT. **Indocile, rebelle, rétif.**

DOCILEMENT (*man*) adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition à se laisser diriger.

DOCIMASIE (*zî*) n. f. (gr. *dokimasia*). Enquête préalable qui se faisait, à Athènes, sur les citoyens appelés à remplir diverses fonctions. Science qui a pour but de déterminer les proportions des métaux utilisables contenus dans les minerais ou dans des mélanges artificiels.

DOCIMASTE (*mas-te*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, dont le type est l'*oiseau-mouche porte-épée*, de l'Amérique.

DOCK (*dok*) n. m. (mot angl.). Bassin entouré de quais pour le déchargement des navires. Cale couverte, pour construire les navires. Magasin d'entrepôt pour le commerce maritime. *Dock flottant*, bassin de radoub mobile.

DOCKER (*do-kèr*) n. m. Ouvrier des docks, qui charge et décharge les navires.

DOCTE (*dok-te*) adj. (lat. *doctus*; de *docere*, instruire). Savant, érudit : *un docte helléniste.*

DOCTEMENT (*dok-te-man*) adv. Savamment. *Iron.* D'une façon pédantesque.

DOCTEUR (*dok*) n. m. (lat. *doctor*). Celui qui enseigne publiquement. Qui est promu au plus haut degré d'une faculté : *docteur ès sciences.* Se dit absolument pour Docteur en médecine. Homme très savant dans un genre quelconque. *Docteur de la loi*, en *Israël*, interprète officiel des livres sacrés des Juifs. *Docteur de l'Eglise*, père de l'Eglise, ou théologien d'une grande autorité.

DOCTISSIME (*dok-ti-si-me*) adj. (lat. *doctissimus*). *Par plais.* Très docte.

DOCTORAL, E, AUX (*dok*) adj. De docteur : *air doctoral. Iron.* Qui a une gravité pédantesque.

DOCTORALEMENT (*dok-to, man*) adv. D'une manière doctorale : *parler doctoralement.*

DOCTORAT (*dok-to-ra*) n. m. Grade de docteur : *passer son doctorat ès lettres.*

DOCTORESSE (*dok-to-rè-se*) n. f. Femme qui a obtenu le diplôme de docteur.

DOCTRINAIRE (*dok-tri-nè-re*) n. m. Père ou Frère de la Doctrine chrétienne. Sous la Restauration, partisan de théories politiques d'un libéralisme systématique : *Guizot fut le chef des doctrinaires.* Adjectiv. : *l'école doctrinaire.*

DOCTRINAL, E, AUX (*dok*) adj. Qui touche à la doctrine : *les décisions doctrinales des papes font loi dans l'Eglise.*

DOCTRINARISME (*dok, ris-me*) n. m. Système politique des doctrinaires.

DOCTRINE (*dok*) n. f. (lat. *doctrina*). Ensemble des opinions d'une école littéraire ou philosophique, ou des dogmes d'une religion : *les doctrines de Spinoza et de Leibniz dérivent du cartésianisme.*

DOCUMENT (*man*) n. m. (lat. *documentum*). Titre, preuve par écrit : *document historique.* Objet quelconque servant de preuve.

DOCUMENTAIRE (*man-tiè-re*) adj. Qui a le caractère d'un document. Appuyé sur des documents.

DOCUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action d'appuyer une assertion sur des documents. Ces documents : *la documentation de Thiers.*


Dodécaèdre.

DOCUMENTER (*man-té*) v. t. Fournir des documents. Appuyer sur des documents.

DODÉCAÈDRE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *edra*, face). *Géom. Dodécaèdre régulier*, solide limité par douze faces pentagonales régulières égales.


Dodécagone.

DODÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui a douze angles.

DODÉCAGONE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

DODELINEMENT (*man*) n. m. Oscillation légère de la tête. du corps.

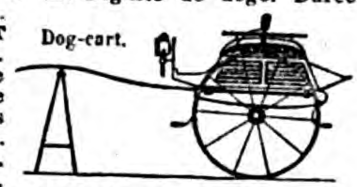
DODELINER (*né*) ou **DODINER** (*né*) v. t. Bercer doucement : *dodeliner un enfant.* Produire un balancement lent et régulier : *dodeliner la tête en écoutant.* V. i. : *dodeliner de la tête.*

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. Gras, potelé : *une caille dodue.*

DOGARESSE (*rè-se*) n. f. Femme du doge.

DOGAT (*gha*) n. m. Dignité de doge. Durée de ses fonctions.


Dog-cart.

DOG-CART (*dogh-kârt'*) n. m. Voiture spéciale permettant de transporter des chiens de chasse. Pl. des *dog-carts.*

DOGE (*do-je*) n. m. (mot ital.). Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise : *le doge de Venise était soumis à la surveillance du conseil des Dix.*

DOGMATIQUE (*dogh-ma*) adj. Qui a rapport au dogme : *théologie dogmatique. Fig.* Tranchant : *ton dogmatique.* N. Partisan du dogmatisme ; qui admet en philosophie des vérités certaines : *les dogmatiques s'opposent aux sceptiques.* N. m. Genre dogmatique. Partie dogmatique d'un ouvrage. N. f. Ensemble des dogmes d'une religion : *saint Thomas d'Aquin a résumé la dogmatique catholique.*

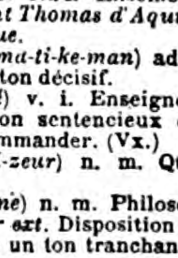
DOGMATIQUEMENT (*dogh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière dogmatique. D'un ton décisif.

DOGMATISER (*dogh-ma-ti-zé*) v. i. Enseigner des dogmes. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant. V. t. Préconiser, recommander. (Vx.)

DOGMATISEUR (*dogh-ma-ti-zeur*) n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISME (*dogh-ma-tis-me*) n. m. Philosophie qui admet la certitude. *Par ext.* Disposition à croire à affirmer. Affirmation sur un ton tranchant.

DOGMATISTE (*dogh-ma-tis-te*) n. et adj. Partisan des doctrines du dogmatisme.


Dogue.

DOGME (*dogh-me*) n. m. (gr. *dogma*). Point fondamental de doctrine en religion : *les dogmes catholiques.* Opinion donnée comme certaine.

DOGRE (*dogh-re*) n. m. (holl. *dogger*). Bâtiment de pêche ponté et à voiles, dans la mer du Nord.

DOGUE (*do-ghe*) n. m. (de l'angl. *dog*, chien). Chien de garde à grosse tête, à museau aplati. *Etre d'une humeur de dogue*, être irascible, de mauvaise humeur. *Fig.* Homme violent.

DOGUIN (*ghin*), **E** n. Jeune dogue.

DOIGT (*doi*) n. m. (lat. *digitus*). Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme et de quelques animaux : *chez le singe, le pouce est opposable aux autres doigts.* (V. MAIN.) *Doigt de gant*, chacune des parties d'un gant, qui sont destinées à couvrir les doigts. *Fig. Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir. *Toucher du doigt*, voir clairement. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir. *Etre à deux doigts de*, être proche de :

être à deux doigts de sa perte. Savoir sur le bout du doigt, parfaitement. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, être plein d'esprit. *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, ne rien faire du tout. *Le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté. *Se mettre le doigt dans l'œil*, s'abuser grossièrement.

DOIGTER (*doi-té*) v. i. Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.


Doigtier.

DOIGTÉ ou **DOIGTER** (*doi-té*) n. m. Manière de doigter : *ce pianiste a un excellent doigté.*

DOIGTIER (*doi-ti-é*) n. m. Fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt pour le protéger.

DOIT (*doi*) n. m. Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. **Doit et avoir**, passif et actif.

DOITAGE n. m. Inscription des mots *doit* et *avoir* sur les pages d'un livre de commerce.

DOITÉE (*té*) n. f. (de *doigt*). Petite longueur de fil, qui sert aux fileuses pour régler la grosseur de leur fil.

DOL n. m. (du lat. *dolus*, ruse). Fraude, tromperie : *toute convention entachée de dol peut être annulée.*

DOLAGE n. m. Action de doler.

DOLCE (en ital. *dol-tchè*) adv. (mot ital.). *Mus.* Avec une expression douce.

DOLCISSIMO (*dol-si-si-mo* ou en ital. *dol-tchi-si-mo*) adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière très douce.

DOLÉANCES n. f. pl. (du lat. *dolere*, souffrir). Plaintes : *présenter ses doléances à un chef.* Demandes ou représentations consignées dans les cahiers des états généraux.

DOLEAU (*lô*) n. m. (de *doler*). Petite hache d'ardoisier.

DOLEMMENT (*la-man*) adv. D'une manière dolente.

DOLENT (*lan*), **E** adj. (du lat. *dolere*, souffrir). Triste, plaintif : *voix dolente.*

DOLER (*lé*) v. t. Aplanir avec la doloire.

DOLIC (*lik*) ou **DOLIQUE** n. m. Genre de légumineuses alimentaires, très voisines des haricots.

DOLICHOCÉPHALE (*ko*) adj. et n. (gr. *dolikhos*, long, et *kephalê*, tête). Se dit d'un homme dont la longueur du crâne l'emporte environ d'un quart sur la largeur : *Scandinaves dolichocéphales.*

DOLICHOTIS (*ko-tiss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dits aussi *lièvres des Pampas.*

DOLLAR (*do-lar*) n. m. (mot angl., tiré de l'allem. *thaler*). Unité monétaire des États-Unis, valant 5 francs d'avant-guerre.

DOLMAN n. m. (de *doliman*, robe turque). Veste militaire à brandebourgs.

DOLMEN (*mèn*) n. m (du celtique *tolmen*, table de pierre). Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres verticales : *les dolmens sont nombreux en Bretagne.*


Dolmen.

DOLOIRE n. f. (du lat. *dolare*, doler). Instrument de tonnelier, qui sert à unir le bois. Instrument de maçon pour gâcher le sable et la chaux.

DOLOMÈDES n. m. pl. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées qui courent sur l'eau. S. un *dolomedes.*

DOLOMIE (*mî*) ou **DOLOMITE** n. f. (de *Dolomieu* n. prop.). Carbonate naturel de chaux et de magnésie.

DOLOMITIQUE adj. Qui a rapport à la dolomie : *roches dolomitiques.*

DOLOSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui offre le caractère du dol, de la fraude, de la tromperie.

DOM (*don*) n. m. (abrév. du lat. *dominus*, maître). Titre donné à certains religieux (bénédictins, chartreux). Titre donné aux nobles, en Portugal.

D. O. M., abréviation des mots latins *Deo optimo, maximo* (À Dieu très bon, très grand), formule de dédicace des édifices religieux.

DOMAINE (*mè-ne*) n. m. (lat. *dominicum* ; de *dominus*, maître). Propriété : *le tsar de Russie possédait d'immenses domaines.* Campagne d'exploitation d'une grande étendue. *Le domaine de l'État* ou absol. *le Domaine*, les biens de l'État divisés en domaine public et en domaine privé (dans le même sens, *domaine communal*). *Par ext.*, l'administration de ces biens. *Fig.* Étendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être, sans droits d'auteur, reproduite et vendue par tout le monde.

DOMANIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un domaine, particulièrement au domaine public : *forêt domaniale.*


Dôme.

DOMBÉYA (*don-bé-ia*) n. m. *Bot.* Genre de malvacées de Madagascar.

DÔME n. m. (du lat. *domus*, maison). Voûte demi-sphérique, qui surmonte un édifice : *le dôme des Invalides est dû à l'architecte Mansard. Dôme de verdure*, voûte de feuillage. Dispositif en forme de coupole : *dôme de prise de vapeur. Dôme des cieux*, voûte céleste.

DOMERIE (*rî*) n. f. Bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de *dom.*

DOMESTICATION (*mès-ti-ka-si-on*) n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à la domesticité : *la domestication du cheval est fort ancienne.*

DOMESTICITÉ (*mès-ti*) n. f. État de domestique. Ensemble des domestiques d'une maison. Condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE (*mès-ti-ke*) adj. (lat. *domesticus* ; de *domus*, maison). Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques. Par ext.* Relatif à l'intérieur de l'État : *les guerres domestiques.* Apprivoisé : *animaux domestiques.* N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. m. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT (*mès-ti-ke-man*) adv. En qualité de domestique. Familièrement. (Peu us.)

DOMESTIQUER (*mès-ti-ké*) v. a. Réduire à l'état de domesticité, en parlant d'un animal.

DOMICILE n. m. (lat. *domicilium* ; de *domus*, maison). Maison, demeure ordinaire d'une personne. *Élire domicile*, se fixer. *Domicile légal*, lieu où, d'après la loi, une personne a le siège de ses intérêts. *Domicile réel*, celui où elle réside en fait. **A domicile**, loc. adv. Dans l'habitation particulière des personnes.

DOMICILIAIRE (*è-re*) adj. Qui a rapport au domicile. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIATION (*si-on*) n. f. Déclaration d'un domicile où un effet est payable.

DOMICILIÉ (*li-é*), **E** adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER [*li-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Établir son domicile : *se domicilier à Paris.*

DOMINANCE n. f. Fait d'être dominant. (Peu us.)

DOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui domine : *le catholicisme est la religion dominante en France. Dr. Fonds dominant*, celui en faveur duquel on établit une servitude sur un autre fonds dit *servant*. N. f. Partie caractéristique. *Mus.* Cinquième degré de la gamme et l'une des trois notes génératrices.

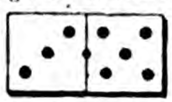
DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine. Qui aime à gouverner : *caractère dominateur.*

DOMINATION (*si-on*) n. f. (de *dominateur*). Empire, autorité souveraine : *la domination romaine s'étendit sur le bassin de la Méditerranée. Fig.* Influence morale : *la domination du génie.* Pl. Premier ordre de la hiérarchie des anges. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.)

DOMINER (*né*) v. i. (lat. *dominari*). Exercer la domination : *Napoléon Ier voulut dominer sur toute l'Europe.* L'emporter sur : *couleur qui domine.* V. t. Être maître de. Maîtriser : *dominer ses passions. Par ext.* Être au-dessus de : *le fort domine la ville.* **Se dominer** v. pr. Dominer ses passions, être maître de soi.

DOMINICAIN, E (*kin, kè-ne*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. (V. *Part. hist.*)

DOMINICAL, E, AUX adj. (lat. *dominicalis ;* de *Dominus*, Seigneur). Du Seigneur. Du dimanche : *repos dominical.* **Lettre dominicale,** qui marque le dimanche dans les calendriers d'église. **Oraison dominicale,** le Pater. N. f. Sermon prêché les dimanches autres que ceux de l'Avent et du carême.



Domino.

DOMINO n. m. (du lat. *dominus*, seigneur). Camail d'ecclésiastique. (Vx.) Costume de bal masqué, formé d'une sorte de robe ouverte par devant, avec un capuchon. Personne qui porte ce costume. Chacune des vingt-huit pièces d'un jeu, marquées d'un certain nombre de points : *jouer aux dominos.*

DOMINOTERIE (*ri*) n. f. Papiers marbrés ou coloriés pour servir à certains jeux.

DOMINOTIER (*ti-é*) n. m. Marchand de dominoterie. *Arbor.* Prunier non greffé.

DOMMAGE (*do-ma-je*) n. m. (de *dam*). Perte, dégât, préjudice : *la grêle cause de grands dommages aux vignes. Fig. C'est dommage,* c'est fâcheux. Pl. *Dr. Dommages et intérêts* ou *dommages-intérêts,* indemnité due à quelqu'un pour réparation d'un préjudice causé, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*amende*, peine pécuniaire.

DOMMAGEABLE (*do-ma-ja-ble*) adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qui peut être dompté. Ant. **Indomptable.**

DOMPTAGE (*don-ta-je*) ou **DOMPTEMENT** (*don-te-man*) n. m. Action de dompter.

DOMPTER (*don-té*) v. t. (lat. *domitare*). Vaincre, subjuguer : *Richelieu dompta la noblesse.* Apprivoiser : *dompter un animal. Fig.* Maîtriser : *dompter ses passions.*

DOMPTEUR (*don-teur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. Qui dompte : *dompteur d'animaux.*

DOMPTE-VENIN (*don-te*) n. m. invar. *Bot.* Asclépiadacée, en réalité vénéneuse, mais que l'on considérait jadis comme un préservatif contre les venins.

DON n. m. (lat. *donum*). Toute libéralité à titre gratuit : *recevoir un don.* Donation entre vifs. *Fig.* Avantage, aptitude à : *le don de la parole. Les dons de Cérès,* les moissons. *Les dons de Flore,* les fleurs. *Les dons de Bacchus,* les raisins. *Les dons de la Fortune,* la richesse.

DON n. m. (lat. *dominus*). Titre de courtoisie, en Espagne. (Ne s'emploie, aujourd'hui, que devant les prénoms, etc.) : *don Juan, don Quichotte.*

DOÑA (*do-gna*), mieux que **DONA** ou **DONNE** n. f. (esp. *doña*). Titre de courtoisie donné aux femmes en Espagne (ne s'emploie, aujourd'hui, que devant les prénoms) : *doña Inès.*

DONACIE (*sî*) n. f. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, qui vivent en France.

DONATAIRE (*tè-re*) n. A qui une donation est faite. Ant. **Donateur.**

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation. Ant. **Donataire.**

DONATION (*si-on*) n. f. (lat. *donatio*). Don que fait une personne de ses biens à titre gratuit : *on distingue la donation testamentaire et la donation entre vifs.* Acte qui constate le don.

DONATISME (*tis-me*) n.m. Hérésie des donatistes.

DONATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'hérésie de Donat, évêque de Carthage au IVe s. (V. *Part. hist.*).

DONC (*donk*) conj. (lat. *dum*, et *que*). Qui marque la conclusion d'un raisonnement : *Je pense, donc je suis.* Marque la surprise, l'incrédulité, l'ironie. Renforce une interrogation : *qu'as-tu donc aujourd'hui ?* Renforce une demande, une injonction : *entrez donc !*

DONDON n. f. *Fam.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint.

DONJON n. m. (bas lat. *dominio*). Grosse tour isolée ou attenante à un château fort : *le donjon était le réduit de la défense du château.* (V. CHÂTEAU).

DONJUANESQUE adj. Qui rappelle le caractère de don Juan. (V. *Part. hist.*).

DONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui aime à donner. Prov. : **Donnant donnant,** il faut donner à qui donne, ou bien, Rien pour rien.

DONNE (*do-ne*) n. f. *Jeu.* Action de distribuer les cartes. *Fausse donne* ou *Maldonne,* mauvaise distribution des cartes.

DONNÉE (*do-né*) n. f. Point incontestable ou admis comme tel : *on manque de données chronologiques pour l'histoire de la Gaule avant César.* Idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit : *la donnée des vaudevilles est souvent peu vraisemblable.* Pl. *Math. Données* ou, adjectiv., *quantités données,* quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER (*do-né*) v. t. (lat. *donare*). Faire don : *donner son bien aux pauvres.* Causer, procurer : *donner de la peine.* Communiquer : *donner une maladie.* Attribuer : *donner tort.* Manifester : *donner signe de vie.* Employer, consacrer : *donner son temps.* Sacrifier : *donner sa vie.* Indiquer, fixer : *donner une heure.* Garantir : *donner pour bon.* Imposer : *donner des lois.* Livrer : *donner un assaut.* Appliquer : *donner un soufflet, un baiser.* Signifier : *donner congé.* Accorder en mariage : *donner sa fille à quelqu'un.* Administrer : *donner un remède.* Procurer : *donner du travail à un ouvrier.* Manifester : *donner des signes de joie.* Publier, faire représenter : *donner un roman, une pièce.* Souhaiter : *donner le bonjour.* Infliger : *donner une punition. Donner la vie,* faire grâce, devenir mère. *Donner la mort,* tuer. *Donner la main à une chose,* y participer. *Donner sa main,* épouser. *Donner la chasse,* poursuivre. *Donner un coup d'épaule,* aider. V. i. Se livrer à : *donner dans le luxe.* Combattre : *les troupes n'ont pas donné.* Rapporter abondamment : *les blés ont beaucoup donné.* Tomber : *donner dans le piège.* Avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue.* Heurter : *donner de la tête contre un arbre. Donner sur un plat, sur un mets,* y revenir à plusieurs fois. *Donner tête baissée,* se porter avec ardeur. *Donner du cor,* jouer de cet instrument. *Ne savoir où donner de la tête,* ne savoir que faire. *Donner sur les doigts,* punir. *Donner dans,* croire sottement à. **Se donner** v. pr. *Se donner garde,* s'abstenir. *Se donner pour,* se faire passer pour. *Se donner des airs,* prendre l'aspect, l'apparence. Ant. **Accepter, recevoir ; déposséder, ravir ; garder, conserver.**

DONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. Qui donne, aime à donner : *un donneur de conseils.* Joueur qui distribue les cartes. *Donneur de sang,* personne qui se prête à une transfusion de sang.

DON-QUICHOTTISME n. m. Caractère de celui qui se pose, comme don Quichotte, en redresseur de torts. V. DON QUICHOTTE (*Part. hist.*).

DONT (*don* — lat. *de unde*) pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi,* etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents, pour exprimer l'idée d'*être issu, d'être né* : *la famille dont je sors...* Pour exprimer l'action physique de sortir, employez *d'où* : *le pays d'où je viens,* ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *donzella*). Fille, femme d'un état médiocre et de mœurs suspectes.

DOPER v. t. Administrer un *doping* ou excitant à un cheval de course avant une épreuve.

DORADE n. f. Nom donné à divers poissons acanthoptères de la famille des scombéridés, de grande taille, et qui habitent les mers chaudes. (On en a fait le genre *coryphène.*) *Dorade de la Chine* ou *poisson rouge,* carassin doré. (V. DAURADE).

DORAGE n. m. Action de dorer. Son résultat.

DORÉ, E adj. Jaune, de couleur d'or : *les moissons dorées. Fig. Jeunesse dorée,* jeunes gens de la bourgeoisie riche qui participèrent, après Thermidor, au mouvement de réaction contre la Terreur. Auj., jeunes gens élégants et riches. *Langue dorée,* éloquence facile et brillante. N. m. Dorure.

DORÉNAVANT (*van*) adv. (vx fr. *d'ores en avant,* de l'heure actuelle en avant). Désormais.

DORER (*ré*) v. t. (lat. *deaurare*). Recouvrir d'une couche d'or : *dorer la tranche d'un volume.* Couvrir une pâtisserie d'une légère couche de jaune d'œuf. *Fig. Dorer la pilule,* faire accepter par des paroles aimables une chose désagréable. Ant. **Dédorer.**

DOREUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui travaille en dorure : *un ouvrier doreur.*

DORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Doride. *Dialecte dorien,* et n. m. *le dorien,* un des quatre principaux dialectes de la langue grecque an-

cienne, parlé surtout dans le Péloponnèse. Mode de la musique des anciens Grecs. Premier mode ecclésiastique.

DORIQUE adj. Qui est propre aux Doriens : *architecture dorique. Ordre dorique* ou *le dorique* n. m. Ordre d'architecture grecque, caractérisé par la sobriété, l'absence de base, etc. : *le dorique est le plus ancien des ordres grecs.* (V. COLONNE, ORDRE.)

DORIS (*riss*) n. f. Genre de mollusques nus, de toutes les mers.

DORIS (*riss*) n. m. (angl. *dory*). Embarcation plate, à extrémités élancées, et qui sert à tendre des lignes sur les bancs morutiers.

DORLOTER (*té*) v. t. (de l'anc. franç. *dorelot*). Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Se traiter délicatement, se livrer à une paresse douillette.

DORMANT (*man*), **E** adj. Qui dort, qui n'a point de cours : *les eaux dormantes sont peu saines. Fig.* Immobile, qui ne s'ouvre pas : *châssis dormant. Manœuvres dormantes*, cordages placés à poste fixe dans la mâture. N. m. Châssis portant les pièces qui servent pour les fonctions d'une fenêtre, d'une porte.

DORMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à dormir. Adj. : *animal lourd et dormeur.*

DORMEUSE (*meu-ze*) n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit. Sorte de chaise longue. Boucle d'oreille formée d'un diamant ou d'une perle, montés sur pivot et serrés par un écrou sur le côté intérieur de l'oreille.

DORMIR v. i. (lat. *dormire. — Je dors, nous dormons. Je dormais, nous dormions. Je dormis, nous dormîmes. Je dormirai, nous dormirons. Je dormirais, nous dormirions. Dors, dormons, dormez. Que je dorme, que nous dormions. Que je dormisse, que nous dormissions. Dormant. Dormi.*) Reposer dans le sommeil. *Fig.* Demeurer sans mouvement. *Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir. *Laisser dormir une affaire*, la négliger. *Dormir pour toujours*, être mort. *Dormir debout*, être très fatigué. *C'est un conte à dormir debout*, se dit d'un récit absolument invraisemblable. *Dormir sur les deux oreilles*, se tenir dans une profonde sécurité. Transit. : *dormez votre sommeil.* Elliptiq. : *dormir la grasse matinée.* N. m. Le sommeil : *perdre le dormir.* (Peu us.)

DORMITIF, IVE adj. Qui provoque à dormir : *potion dormitive.* N. m. : *un dormitif.*

DORMITION (*si-on*) n. f. (du lat. *dormitio*, sommeil). Mort de la Vierge, qui ne fut qu'une sorte de court sommeil, la Vierge ayant été, d'après la tradition, enlevée miraculeusement au ciel.

DORSAL, E, AUX adj. (du lat. *dorsum*, dos). Qui appartient au dos : *vertèbres dorsales.*

DORSAY (*sè*) n. m. (du *comte d'Orsay*). Sorte de voiture, de mode anglaise. Long pardessus d'homme.

DORTOIR n. m. (lat. *dormitorium*). Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc. : *les dortoirs doivent être spacieux et aérés.*

DORURE n. f. Art, action de dorer. Or appliqué : *appartement couvert de dorures.* Préparation au jaune d'œuf, employée pour dorer les pièces de pâtisserie.

DORYPHORA ou **DORYPHORE** n. m. Insecte coléoptère, originaire d'Amérique, qui ravage les plants de pommes de terre.

DOS (*dô*) n. m. (lat. *dorsum*). Partie du corps des vertébrés, qui va des épaules au bassin : *sauter sur le dos d'un cheval.* Partie supérieurement convexe d'un objet : *dos de la main.* Verso, revers : *dos d'une lettre.* Partie opposée au tranchant : *dos d'une lame. Dos d'un livre*, partie où se trouve la couture. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties. *Etre sur le dos*, être couché. *Fig. Avoir bon dos*, être accusé de préférence. Supporter gaiement les railleries. *En dos d'âne*, se dit de ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne.*

DOSABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut doser.

DOSAGE (*za-je*) n. m. Action de doser.

DOSE (*dô-ze*) n. f. (du gr. *dosis*, action de donner). Quantité déterminée d'un médicament, prise en une fois : *dose médicamenteuse ; dose tonique.* Quantité de ce qui entre dans un composé. *Fig.* Quantité déterminée d'un tout moral : *avoir une forte dose d'amour-propre*

DOSER (*dô-zé*) v. t. (de *dose*). Déterminer la quantité de médicaments à prendre en une fois : *doser une potion.* Préparer dans les proportions convenables un mélange quelconque.

DOSEUR (*zeur*) n. m. Appareil utilisé au dosage de certains mélanges.

DOSOLOGIE (*zo-lo-jî*) n. f. Art de régler les doses médicamenteuses.

DOSSE (*do-se*) n. f. (de *dos*). Planche que l'on enlève la première ou la dernière dans le sciage des arbres et qui conserve son écorce. Planche qui maintient la paroi d'une tranchée et en prévient l'éboulement.

DOSSERET (*do-se-rè*) n. m. (de *dossier*). Pièce de fer munie d'une rainure, dont on renforce le dos d'une scie. Pilastre ou saillie qui sert de jambage à une ouverture.

DOSSIER (*do-si-é*) n. m. (de *dos*). Partie d'un siège, contre laquelle s'appuie le dos : *dossier rembourré.* Fond de voiture. Planche mobile contre laquelle on s'appuie dans une embarcation, etc. Papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc. : *compulser un dossier.*

DOSSIÈRE (*do-si-è-re*) n. f. Partie du harnais posée sur le dos et soutenant les brancards. Partie du dos d'une cuirasse.

DOT (*dot'*) n. f. (lat. *dos, dotis*). Bien qu'une femme apporte en mariage, ou une religieuse en entrant au couvent : *la dot de Marie-Thérèse d'Espagne, femme de Louis XIV, ne fut jamais payée à la France.*

DOTAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, régime assurant la conservation et la restitution de la dot de la femme : *les biens dotaux sont, en principe, inaliénables.*

DOTATION (*si-on*) n. f. (lat. *dotatio*). Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc. Revenu attribué aux membres d'une famille souveraine, de certains fonctionnaires : *Napoléon Ier pourvut ses sénateurs d'importantes dotations.*

DOTER (*té*) v. t. (lat. *dotare*). Donner une dot à : *doter richement sa fille.* Assigner un revenu à une communauté. *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté.*

DOUAIRE (*è-re*) n. m. (lat. pop. *dotarium*). Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIER (*è-ri-é*) n. m. Enfant qui n'a que le douaire de sa mère, parce qu'il a renoncé à la succession paternelle. Adj. : *enfant douairier.*

DOUAIRIÈRE (*dou-è*) n. f. Veuve qui jouit d'un douaire. Veuve de qualité. Adj. : *reine douairière.*

DOUANE n. f. (ar. *diouan*). Administration qui perçoit les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées. Ces droits : *produits qui ne payent pas de douane.* Siège de cette administration : *entrer à la douane.*


Douanier.

DOUANIER (*ni-é*) n. m. Commis de la douane : *les douaniers sont organisés militairement.*

DOUANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la douane. *Union douanière*, ensemble de conventions commerciales entre deux ou plusieurs Etats, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels : *l'union douanière germanique, ou Zollverein, préluda à l'unification de l'Allemagne.*

DOUAR n. m. (mot arabe). Agglomération de tentes arabes, disposées avec régularité.

DOUBLAGE n. m. Action de doubler : *le doublage d'une étoffe.* Jonction et égalisation de plusieurs rubans de textiles pendant l'étirage. *Mar.* Revêtement métallique d'un navire. Enregistrement de paroles traduisant celles d'un film étranger. Résidence forcée au bagne d'un forçat après expiration de sa peine.

DOUBLE adj. (lat. *duplus*). Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose : *une sentinelle double.* Supérieur par la qualité ou la force : *bière double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur*

double, qui a plus de pétales qu'à l'état naturel : *les fleurs doubles sont souvent stériles. Double emploi*, somme, article porté deux fois dans un compte, dans une énumération. *Comptabilité en partie double*, v. COMPTABILITÉ. *Double sens*, qui a deux significations : *les oracles de l'antiquité étaient souvent à double sens.* N. m. Chose qui vaut une fois autant : *payer le double.* Reproduction, copie : *le double d'un acte.* Autre échantillon d'un objet. Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double**, loc. adv. Beaucoup plus : *je te le rendrai au double.*

DOUBLÉ n. m. Orfèvrerie recouverte d'une simple plaque de métal précieux : *doublé d'or ; doublé d'argent. Jeux.* Au billard, coup qui consiste à toucher la bande avant d'atteindre la bille. *Manèg.* V. DOUBLER.

DOUBLEAU (*blô*) n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres. (V. ARC-DOUBLEAU.)

DOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de doubler. *Milit.* Action d'intercaler les hommes des files paires entre les hommes des files impaires.

DOUBLEMENT (*man*) adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLER (*blé*) v. t. Porter au double : *doubler la ration.* Mettre en double : *doubler du fil.* Garnir d'une doublure : *doubler un vêtement. Doubler le pas*, marcher plus vite. *Doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir. V. i. Devenir double.

DOUBLER (*blé*) ou **DOUBLÉ** n. m. *Manèg.* Action de faire deux à droite ou deux à gauche, reliés par une ligne droite conduisant perpendiculairement d'une piste à l'autre.

DOUBLET (*blè*) n. m. Pierre fausse obtenue en fixant un corps coloré derrière un morceau de cristal. Même point amené par chaque dé au trictrac. Mot qui a la même étymologie qu'un autre mot de la même langue : **sacrement** *et* **serment,** *dérivés du lat.* sacramentum, *sont des doublets.*

DOUBLETTE (*blè-te*) n. f. Jeu d'orgue aigu.

DOUBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.


Doublier.

DOUBLIER (*bli-é*) n. m. Râtelier double de bergerie. *Archéol.* Grande nappe.

DOUBLON n. m. Réunion de deux lames de métal laminées ensemble. *Typogr.* Faute typographique résultant d'une répétition.

DOUBLON n. m. (esp. *doblon*). Monnaie d'or espagnole.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé. Accompagnement ordinaire ou obligé. Acteur qui remplace le chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE n. f. Solanée à fleurs violettes et à baies rouges, employée en médecine comme dépurative. Pl. des *douces-amères*.


Douce-amère.

DOUCEÂTRE ou **DOUÇÂTRE** adj. De saveur fade. *Fig.* Qui a une expression doucereuse.

DOUCEMENT (*se-man*) adv. D'une manière douce, avec bonté : *il faut parler doucement aux enfants. Frapper doucement*, faiblement. *Marcher doucement*, lentement. *Se porter tout doucement*, assez bien, médiocrement bien. Interj. pour engager à la modération : *doucement ! mon ami.* ANT. **Brusquement, bruyamment, vite.**

DOUCEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE (*se-reû, eu-ze*) adj. D'une douceur fade : *saveur doucereuse. Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux.*

DOUCET, ETTE (*sè, è-te*) adj. et n. Diminutif de *doux*. N. f. Nom vulgaire de la mâche.

DOUCETTEMENT (*sè-te-man*) adv. *Fam.* Tout doucement.

DOUCEUR n. f. Qualité de ce qui est doux : *la douceur du sucre, de la voix.* Mansuétude. Indulgence, bienveillance : *traitez les animaux avec douceur.* Tranquillité. Pl. Friandises. Propos galants. ANT. **Acreté, acrimonie, amertume ; brutalité.**

DOUCHE n. f. (ital. *doccia*). Jet d'eau dirigé sur le corps comme moyen curatif ou hygiénique : *douche froide, chaude ; douche en jet, en pluie*, etc. *Fig.* Tout ce qui calme une exaltation. Réprimande, désappointement : *recevoir une douche.*


Douche en pluie.

DOUCHER (*ché*) v. t. Donner une douche.

DOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui administre des douches.

DOUCIN ou **DOUÇAIN** (*sin*) n. m. Pommier sauvage, employé comme porte-greffe.

DOUCINE n. f. Moulure concave par le haut et convexe par le bas : *doucine droite, renversée.* (V. MOULURES.) Rabot de menuisier servant à faire ces moulures.

DOUCIR v. t. Polir une glace, un métal.

DOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action de doucir.

DOUELLE (*dou-è-le*) n. f. (de *douve*). Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. Petite douve de tonneau.

DOUER (*dou-é*) v. t. (lat. *dotare*). Assigner un douaire. Avantager, favoriser : *la nature avait doué Alcibiade des plus brillantes qualités.*

DOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. (lat. *ductile*). Partie creuse d'un instrument dans laquelle est adapté le manche. Cylindre creux qui enveloppe la cartouche.

DOUILLET, ETTE (*dou, ll* mll., *è, è-te*) adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet.* N. : *faire le douillet.* ANT. **Dur, insensible.**

DOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Robe de soie ouatée d'enfant, d'ecclésiastique, etc.

DOUILLETTEMENT (*dou, ll* mll., *è-te-man*) adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. (lat. *dolor*). Souffrance du corps, de l'esprit ou du cœur : *les stoïciens refusaient de voir un mal dans la douleur.* Spécialem. au pl. Rhumatismes, névralgies : *avoir des douleurs.*

DOULOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui cause de la douleur : *le mal de dent est très douloureux.* Marque de la douleur : *cri douloureux.*

DOUM n. m. Palmier d'Egypte et d'Arabie : *le doum sert à fixer les sables du désert.*

DOURO n. m. Monnaie espagnole de 5 pesetas

DOUTE n. m. (subst. verb. de *douter*). Incertitude, irrésolution. Soupçon, crainte : *avoir des doutes sur quelqu'un.* Scepticisme : *le doute méthodique de Descartes est le point de départ de sa philosophie. Mettre, révoquer en doute*, contester la certitude de. **Sans doute,** loc. adv. Assurément. ANT. **Conviction, croyance, foi, persuasion.**

DOUTER (*té*) v. i. (lat. *dubitare*). Etre dans l'incertitude sur la réalité, etc., de : *je doute qu'il accepte.* (Quand *douter* est accompagné d'une négation, le verbe complément, précédé de *que*, prend aussi la négation : *je ne doute pas qu'il n'accepte.*) Ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole. Ne douter de rien*, avoir une audace aveugle. **Se douter** v. pr. Soupçonner. ANT. **Croire.**

DOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui ou celle qui doute. (Peu us.)

DOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui offre des doutes, incertain : *victoire douteuse*. Equivoque, dont on ne sait que penser : *individu de mœurs douteuses*. Peu brillant, faible : *jour douteux*. ANT. **Certain, évident, assuré, authentique.**

DOUVAIN (*vin*) n. m. Bois de chêne propre à faire des douves.

DOUVE n. f. (bas lat. *doga*, du gr. *dokhê*, réservoir). Planche courbée, qui entre dans la construction des tonneaux. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais Fossé plein d'eau: *les douves d'un château*. Dans le steeple-chase, large fossé plein d'eau, précédé d'une claie ou d'une barrière. *Zool.* Genre de vers trématodes, parasites de différents mammifères : *la douve du foie détermine chez l'homme des accidents mortels*. (V. dans la planche MOLLUSQUES, les VERS.)


Douve (turf).

DOUVELLE (*vè-le*) n. f. Petite douve de tonneau. Syn. de DOUELLE.

DOUX (*dou*), **DOUCE** adj. (lat. *dulcis*). D'une saveur agréable : *doux comme le miel*. Qui flatte les sens : *voix douce*. Qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir*. Qui indique la bonté : *regard doux*. Bon, affable : *caractère doux*. Qui n'est pas brusque : *pente douce*. Tempéré : *vent doux*. Ductible, malléable, non cassant : *fer doux*. *Eau douce*, qui ne contient pas de sel. *Vin doux*, jus de raisin qui n'a pas encore fermenté. *Consonne douce*, muette, facile à prononcer. Adv. *Filer doux*, être soumis. **Tout doux,** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux*. ANT. **Acre, acerbe, amer, brutal, dur.**

DOUZAIN (*zin*) n. m. Ancienne monnaie d'argent française, frappée à partir du règne de François Ier. Pièce de poésie de douze vers.

DOUZAINE (*zè-ne*) n. f. Douze objets de même espèce : *une douzaine de mouchoirs*. Douze environ : *s'absenter pour une douzaine de jours*.

DOUZE adj. num. (lat. *duodecim*). Dix et deux : *Suétone a raconté l'histoire des douze Césars*. Douzième : *Louis XII*. N. m. Le douzième jour du mois.

DOUZE-HUIT (*u-it*) n. m. Dénomination d'une mesure à quatre temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à douze-huit.

DOUZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le onzième. N. : *être le douzième d'une classe*. N. m. La douzième partie : *un douzième*. **Douzième provisoire,** fraction du budget, dont les Chambres autorisent le gouvernement à disposer quand le budget n'a pas été voté avant le 1er janvier.

DOUZIÈMEMENT (*man*) adv. En douzième lieu.

DOUZIL ou **DOISIL** (*zi*) n. m. (du lat. *duciculus*, petit tuyau). Fausset qui sert à boucher un trou fait dans un tonneau pour en tirer du vin.

DOXOLOGIE (*dok-so-lo-jî*) n. f. (gr. *doxa*, gloire, et *logos*, parole). Manifestation glorieuse du Christ. Prière à la gloire de Dieu (*Gloria in excelsis*, *Gloria patri*).

DOYEN (*doi-i-in*) n. m. (lat. *decanus*). Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie. Administrateur d'une faculté. Supérieur d'un chapitre ou d'une abbaye.

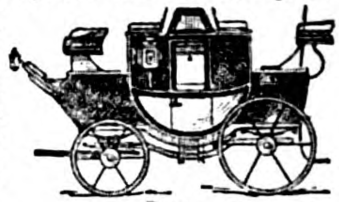
DOYENNÉ (*doi-iè-né*) n. m. Dignité de doyen dans un chapitre, une église. Habitation d'un doyen. Sorte de poire fondante et sucrée.

DOYENNETÉ (*iè-ne-tè*) n. f. Qualité du doyen d'âge.

DRACHME (*dragh-me*) n. f. (gr. *drakhmê*). Poids grec, qui était de 3 gr, 24. Monnaie grecque d'argent qui valait jadis environ 70 centimes et qui vaut aujourd'hui 33 centimes environ.

DRACONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient à Dracon (v. *Part. hist.*) : *le code draconien punissait de mort des fautes relativement légères*. *Par ext.* Extrêmement sévère : *pénalités draconiennes*.

DRAG n. m. (m. angl.) Course simulant une chasse à courre. Mail-coach dans lequel les dames suivent cette course.


Drag.

DRAGAGE ou **DRAGUAGE** (*gha-je*) n. m. Action ou manière de draguer les rivières : *on approfondit le chenal d'une rivière par des dragages*.

DRAGÉE (*jé*) n. f. (du gr. *tragêma*, friandise). Amande recouverte de sucre durci : *on envoie des dragées à l'occasion des baptêmes*. Menu plomb de chasse. *Tenir la dragée haute à quelqu'un*, lui faire attendre, payer cher ce qu'il désire.

DRAGEOIR (*joir*) n. m. Sorte de vase ou de boîte à mettre des dragées.

DRAGEON (*jon*) n. m. (orig. german.). Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGON n. m. (lat. *draco*). Monstre fabuleux : *un dragon gardait les pommes d'or des Hespérides*. (V. *Part. hist.*) Soldat de la cavalerie de ligne, créé à l'origine pour combattre à pied et à cheval. *Fig.* Personne rigide et intraitable : *dragon de vertu*. Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif, de l'ordre des sauriens.

DRAGON, ONNE (*ghon, o-ne*) adj. Qui a rapport aux dragons. **A la dragonne,** loc. adv. A la manière hardie des dragons.

DRAGONNE (*gho-ne*) n. f. Cordon terminé par un gland, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre et qui retient l'arme à sa place quand la main abandonne la poignée.


Dragonne.

DRAGONNIER (*gho-ni-é*) n. m. Genre de liliacées, comprenant des arbres des pays chauds, qui peuvent atteindre des dimensions énormes.


Drague (pêche).

DRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (angl. *drag*). Machine servant à curer les fonds sur lesquels les eaux ont laissé des dépôts et constituée par un chaland à vapeur soutenant une chaîne sans fin à godets. Filet à manche, souvent en arc de cercle, dont on se sert pour pêcher à la traîne.

DRAGUER (*ghé*) v. t. Curer avec la drague : *draguer un chenal*. Retirer avec la drague. Pêcher des coquillages avec le filet appelé *drague*. *Mar.* *Draguer le fond*, se dit d'une ancre qui chasse.

DRAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur*, qui débarrasse les rivières du sable et de la vase qui les obstruent.


Drague.

DRAILLE n. f. Cordage doublant l'étai et sur lequel on peut hisser une voile.

DRAIN (*drin*) n. m. (mot angl.). Conduit souterrain, tuyau, généralement en terre cuite, qui sert à épuiser l'eau dans les terres trop humides. Tube de métal, verre ou caoutchouc qui assure l'écoulement du pus renfermé dans une plaie.

DRAINABLE (*drè*) adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE (*drè-na-je*) n. m. Action de drainer : *le drainage assainit les sols humides*.

DRAINE n. f. V. DRENNE.

DRAINER (*drè-né*) v. t. (de l'angl. *to drain*, égoutter). Dessécher un sol humide au moyen de drains : *les terres argileuses doivent être drainées*. Mettre un drain dans une plaie. *Fig.* Attirer à soi.

DRAINETTE (*drè-nè-te*) n. f. Petite drague.

DRAINEUR (*drè*) n. m. Celui qui draine.

DRAISIENNE (*drè-zi-è-ne*) n. f. (de *Drais*, n. pr.). Instrument de locomotion à deux roues reliées

par une pièce de bois avec une direction à pivot : *la draisienne fut surtout en vogue en 1818.*

DRAKKAR n. m. Bateau des pirates normands : *les drakkars portaient un dragon à leur proue.*


Draisienne.

DRAMATIQUE adj. (de *drame*). Se dit des ouvrages faits pour le théâtre. Particulièr. à ces sortes d'ouvrages : *style, auteur, acteur dramatique. Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière dramatique.

DRAMATISER (*ti-zé*) v. t. Donner la forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATURGE n. (gr. *drama, atos*, action dramatique, et *ergon*, ouvrage). Auteur de drames, de pièces dramatiques : *Scribe est un adroit dramaturge.*

DRAMATURGIE (*ji*) n. f. (de *dramaturge*). Art, traité de la composition des pièces de théâtre : *Lessing a composé une remarquable dramaturgie.*

DRAME n. m. (gr. *drama*). Action théâtrale. Pièce de théâtre, où le comique est mêlé au tragique : *Victor Hugo a composé des drames puissants. Fig.* Evénement terrible, catastrophe. *Drame lyrique*, opéra.

DRAP (*dra*) n. m. (lat. pop. *drappum*). Etoffe de laine : *draps d'Elbeuf, de Sedan, de Roubaix.* Grande pièce de lingerie, que l'on met sur le matelas d'un lit pour y coucher. *Drap mortuaire*, pièce de drap recouvrant un cercueil. *Drap d'or, d'argent*, étoffe dont le tissu est d'or, d'argent. *Tailler en plein drap*, agir librement. *Etre dans de beaux draps*, être dans une position fâcheuse.

DRAPEAU (*pô*) n. m. (de *drap*). Pièce d'étoffe attachée à une sorte de lance, portant les couleurs, les emblèmes d'une nation : *on hisse le drapeau sur tous les monuments nationaux. Drapeau tricolore* (bleu, blanc, rouge), drapeau de la République française : *les armées de la Révolution promenèrent le drapeau tricolore dans toute l'Europe. Drapeau blanc*, drapeau des rois de France : *la Restauration ramena le drapeau blanc ;* drapeau qui, en temps de guerre, indique que l'on veut parlementer. *Drapeau rouge, drapeau noir*, emblèmes révolutionnaires. *Fig. Etre sous les drapeaux*, au service. *Se ranger sous le drapeau de quelqu'un*, embrasser son parti. Linge servant à emmailloter un enfant. (V. le tableau des PAVILLONS.)

DRAPEMENT (*man*) ou **DRAPAGE** n. m. Action de draper.

DRAPER (*pé*) v. t. (de *drap*). Couvrir d'une draperie, en particulier d'une draperie noire, en signe de deuil. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements, d'une figure, d'une statue : *les statuaires grecs excellent à draper leurs statues. Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement. Faire parade de, se prévaloir : *se draper dans sa dignité.*

DRAPERIE (*rî*) n. f. Manufacture de drap : *les draperies de Castres.* Métier de drapier. Etoffe disposée à grands plis. *Peint.* et *sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER (*pi-é*) n. m. Marchand, fabricant de drap. Adjectiv. : *marchand drapier.*

DRAPIÈRE n. f. *Techn.* Epingle courte et grosse.

DRASTIQUE (*dras-ti-ke*) adj. (gr. *drastikos*). Se dit des purgatifs qui agissent avec violence : *le ricin est un purgatif drastique.* N. m. : *un drastique.*

DRAVIDIEN (*di-in*) n. m. *Géol.* Etage géologique correspondant au permien moyen.

DRAWBACK (*drô-bak*) n. m. (mot angl.). Remboursement, à la sortie de produits fabriqués, des droits de douane payés sur les matières premières qui ont servi à les fabriquer.

DRAYER (*drè-ié*) v. t. Egaliser l'épaisseur des cuirs.

DRAYOIRE (*dré-i-oi-re*) n. f. Couteau à lame cintrée, dont se servent les tanneurs, les corroyeurs, pour drayer.

DREADNOUGHT (*drèt-nôt*) n. m. (m. angl. signif. *terrible*). *Mar.* Grand cuirassé puissamment armé.

DRÊCHE n. f. Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière : *la drêche nourrit les vaches laitières.* Résidu de la distillation des grains et des pommes de terre.

DRÈGE (*drè-je*) n. f. Grand filet pour la pêche au fond de la mer. (Syn. DREIGE.) Peigne de fer pour séparer la graine de lin des capsules.

DRELIN n. m. (onomat.). Bruit d'une sonnette : *drelin! drelin!*

DRENNE ou **DRAINE** (*drè-ne*) n. f. Nom vulgaire d'une grande grive d'Europe.

DRESSAGE (*drè-sa-je*) n. m. Action, manière de dresser : *le dressage du cheval doit commencer tôt.*

DRESSER (*drè-sé*) v. t. (lat. pop. *directiare*). Lever, tenir droit : *dresser la tête.* Monter, construire : *dresser un lit.* Garnir : *dresser un buffet.* Aplanir, dégauchir : *dresser un canon de fusil.* Etablir, rédiger : *dresser un acte d'accusation.* Instruire, former : *dresser un chien. Fig. Dresser l'oreille*, devenir attentif.


Dressoir.

DRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui dresse.

DRESSOIR (*drè-soir*) n. m. Etagère pour mettre la vaisselle.

DRILE n. m. Genre de coléoptères d'Europe.

DRILL (*ll* mll.) n. m. Singe cynocéphale africain.

DRILLE (*ll* mll.) n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon. *Vieux drille*, vieux débauché.

DRILLE (*ll* mll.) n. f. (de l'allem. *drillen*, percer). Sorte d'outil auquel s'emmanche le foret. N. f. pl. *Fam.* Vieux chiffons pour faire du papier.

DRISSE (*dri-se*) n. f. (ital. *drizza*). Cordage qui sert à dresser une voile, un pavillon, etc. *Fausses drisses*, cordages destinés à remplacer les drisses.

DROGMAN (*drogh-man*) n. m. (arabe *tardjouman*). Interprète officiel d'une légation, d'une ambassade, à Constantinople et dans tout le Levant.

DROGUE (*dro-ghe*) n. f. Nom donné aux ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. Mauvais remède : *il faut se méfier des drogues des charlatans. Par ext.* Chose fort mauvaise. Jeu de cartes de caserne, dans lequel le perdant doit se mettre sur le nez un ou deux morceaux de bois fourchu.

DROGUER (*ghé*) v. t. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. i. *Fig.* et *fam.* Attendre longtemps, se morfondre : *il m'a fait droguer.*

DROGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Toutes sortes de drogues. Commerce du droguiste.

DROGUET (*ghè*) n. m. Autref., tissu ramé de laine sur chaîne de coton ou de fil. Auj., étoffe de soie, de laine ou de coton, garnie de dessins brochés qui ne sont pas tissés dans le fond de l'étoffe.

DROGUEUR (*gheur*) n. m. *Fam.* Médecin qui aime à droguer.

DROGUISTE (*ghis-te*) n. et adj. Qui fait le commerce de produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

DROIT (*droi*) n. m. (lat. *directum*). Ensemble des lois et dispositions qui règlent obligatoirement les rapports de société, tant au point de vue des personnes qu'au point de vue des biens. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer, ou d'exiger quelque chose d'une autre personne : *la Constituante a défini les droits de l'homme. Droits civils*, droits dont la jouissance et l'exercice sont garantis par le Code civil à tous les citoyens : *le droit de tester, le droit d'aliéner, le droit de transmettre par donation entre vifs ou testamentaire sont des droits civils. Droits civiques*, droits dont l'exercice est accordé aux citoyens dans leurs rapports avec l'Etat : *le droit de vote est un droit civique.* Jurisprudence, législation : *étudier le droit.* Impôt, taxe : *droit d'enregistrement. Droits réunis*, nom ancien de l'administration des Contributions indirectes. Justice : *faire droit. Droit divin*, qui vient de Dieu. *Droit naturel*, ensemble des règles basées sur le bon sens et l'équité. *Droit positif*, droit établi par le pouvoir social chez chaque peuple. *Droit des gens*

ou *international*, droit qui règle les rapports entre peuples. *Droit canon* ou *canonique*, v. CANON. Loc. adv. : **A bon droit,** avec raison ; **de plein droit,** sans qu'il y ait matière à contestation. **Droits de l'homme,** v. DÉCLARATION (*Part. hist.*).

DROIT (*droi*), **E** adj. (du lat. *directus*, direct). Qui n'est pas courbe : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit*, sincère. *Esprit droit*, juste. *Droit chemin*, voie de l'honneur et de la vertu : *suivre le droit chemin. Angle droit*, angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une sur l'autre et qui a 90 degrés. (V. ANGLE.) Se dit de ce qui est placé, chez l'homme et chez les animaux, du côté opposé à celui du cœur : *le bras droit est en général le plus vigoureux.* Adv. Directement : *aller droit au but.* N. f. Le côté droit : *la droite d'une armée.* La main droite. Partie d'une assemblée délibérante, qui siège à la droite du président : *la droite comprend les partis les moins avancés. Géom.* Ligne droite : *deux droites parallèles.* **A droite**, loc. adv. A main droite. **A droite et à gauche,** de tous côtés. ANT. **Gauche. Courbe, sinueux, tordu.**

DROITEMENT (*man*) adv. D'une manière équitable, judicieuse. (Peu us.)

DROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert mieux de la main droite : *la plupart des hommes sont droitiers.* N. m. *Fam.* Membre de la droite d'une assemblée.

DROITURE n. f. Justice, équité. Bon sens : *droiture de jugement.* **En droiture,** loc. adv. Directement. (Peu us.) ANT. **Déloyauté.**

DROLATIQUE adj. Drôle, récréatif, qui fait rire : *les* Contes drolatiques *de Balzac.*

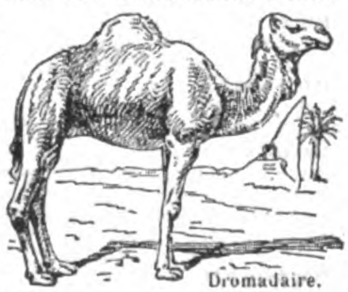
DRÔLE adj. Plaisant, gai, amusant : *une anecdote très drôle.* Bizarre : *une drôle d'aventure.* N. m. Roué. Mauvais sujet. Homme méprisable.

DRÔLEMENT (*man*) adv. D'une manière drôle

DRÔLERIE (*rî*) n. f. (de *drôle*). *Fam.* Bouffonnerie.

DRÔLESSE (*lè-se*) n. f. (de *drôle*). Femme effrontée et méprisable.

DRÔLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Assez drôle, amusant : *une anecdote drôlette.*


Dromadaire.

DROMADAIRE (*dè-re*) n. m. (du gr. *dromos*, coureur). Espèce de chameau à une bosse, renommé pour sa vitesse : *le dromadaire sert au Sahara de monture de guerre.*

DROME n. f. Pièce de la charpente qui supporte le marteau d'une forge. Faisceau de pièces de mâture ou de bois flottant.

DROMON n. m. Ancien vaisseau de charge. Navire de guerre à rames, au moyen âge.

DRONTE n. m. Genre d'oiseaux coureurs, qui vivaient encore aux Mascareignes à la fin du XVIIe siècle.

DROP (*drop*) n. m. (mot angl.). Appareil pour le chargement des navires.

DROSCHKI (*droch-ki*) ou **DROJKI** n. m. Voiture de place à quatre roues, employée en Russie.

DROSÉRACÉES (*zé-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *droséracée.*


Drosère.

DROSÈRE (*zè-re*) ou **DROSERA** (*zé*) n. m. Genre de droséracées carnivores, appelées aussi *rossolis* (rosée de soleil). — Au contact d'un insecte, la fleur s'ouvre, puis se referme en l'emprisonnant, et l'insecte, tué, est digéré ensuite par le liquide acide, riche en pepsine, que sécrètent les glandes de la feuille.

DROSSE (*dro-se*) n. f. (ital. *trozza*). Cordage transmettant le mouvement de la roue à la barre du gouvernail.

DROSSER (*dro-sé*) v. t. Se dit des courants ou du vent qui dérangent un navire dans sa course.

DRU, E adj. (celt. *drud*). Fort, vigoureux. Epais, serré, touffu : *blés fort drus ; pluie drue et fine.* Gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui.* Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru.*

DRUIDE, ESSE (*dru-i-de, è-se*) n. (du celt. *deru*, chêne). Prêtre, prêtresse des Gaulois. (V. *Part. hist.*)

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique.*

DRUIDISME n. m. Religion des druides.

DRUPE n. f. (lat. *drupa*). Fruit charnu à un seul noyau : *le fruit de l'abricotier est une drupe.* (V. la planche PLANTE.)

DRY (*draï*) adj. et n. (m. angl.). Sec : *champagne dry.* **Dry farming,** culture en région aride ou peu irriguée.

DRYADE n. f. (du gr. *drus*, chêne). Nymphe des bois.

DU art. contracté pour *de le.* — On emploie les articles *du, de la, des* (dits *articles partitifs*) devant les mots pris dans un sens partitif, c'est-à-dire exprimant une partie des objets dont on parle : *j'ai mangé* **du** *beurre,* **de la** *crème,* **des** *fruits.* Si le nom est précédé d'un adjectif, on emploie *de* au lieu de *du, de la, des : j'ai mangé* **de** *bon beurre,* **de** *bonne crème,* **de** *bons fruits.* Mais, si l'adjectif et le nom forment une sorte de nom composé, comme *jeunes gens, petits pois, bas-relief*, etc., on met *du, de la, des : j'ai mangé* **des** *petits pois.*

DÛ n. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû.*

DUALISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *dualis*, de deux). Tout système religieux ou philosophique qui admet deux principes comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, et que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un contre l'autre : *le dualisme zoroastrien.* Réunion, sous un même souverain, de deux Etats conservant leur autonomie : *l'ancien dualisme austro-hongrois.*

DUALISTE (*lis-te*) adj. De la nature du dualisme : *philosophie dualiste.* N. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. (du lat. *dubitare*, douter). Qui exprime le doute : *le mot* si *est une conjonction dubitative ; proposition, forme dubitative.*



Insignes distinctifs du duc : 1. Heaume (XIIIe s.) ; 2. Couronne ; 3. Toque (1er Empire).

DUBITATION (*si-on*) n. f. (lat. *dubitatio*). Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT (*man*) adv. Avec doute.

DUC (*duk*) n. m. (du lat. *dux*, chef). Souverain d'un duché : *la Bourgogne eut trois dynasties de ducs.* Titre de noblesse, le plus élevé après celui de prince, en France et dans quelques autres Etats. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes, que l'on distingue en : *grand duc, moyen duc* (ou *hibou commun d'Europe*) et *petit duc.*


Petit duc.

DUC (*duk*) n. m. Voiture à quatre roues, à deux places, avec un siège devant et un derrière pour les domestiques. *Petit duc*, voiture analogue, avec un seul siège de domestique par derrière.

DUCAL, E, AUX adj. De duc : *manteau ducal.*

DUCASSE n. f. Fête patronale dans le Nord.

DUCAT (*ka*) n. m. (ital. *ducato*). Ancienne monnaie d'or : *les premiers ducats furent frappés à Venise, au XIIIe siècle. Ducat d'argent*, syn. de DUCATON.

DUCATON n. m. Ancienne monnaie d'argent, valant de 5 à 6 francs.

DUCHÉ n. m. (de *duc*). Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché : *le duché de France fut le noyau de la dynastie capétienne.* **Duché-pairie**, terre à laquelle étaient attachés les titres de *duc* et *pair*. Pl. des *duchés-pairies*.

DUCHESSE (*chè-se*) n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché. *Fam.* Femme qui prend de grands airs. Lit de repos à dossier. Variété de poire à chair fondante et parfumée.

DUCROIRE n. m. (de *du*, et *croire*, dans le sens anc. de « vendre à crédit »). Convention par laquelle un commissionnaire répond de la solvabilité de ses acheteurs. Prime qu'il reçoit dans ce cas.

DUCTILE adj. (lat. *ductilis*; de *ducere*, conduire, tirer). Qui peut être étiré, allongé sans se rompre : *le platine est très ductile.*

DUCTILITÉ n. f. (de *ductile*). Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être étendus et réduits en fils très minces : *la ductilité de l'or est remarquable.*

DUÈGNE n. f. (esp. *dueña*). Gouvernante ou femme âgée chargée, en Espagne, de veiller sur une jeune fille, une jeune femme. Vieille femme revêche gênante. Emploi de duègne au théâtre.

DUEL (*èl*) n. m. (lat. *duellum*). Combat entre deux adversaires : *Richelieu essaya de mettre fin à la manie des duels qui décimait la noblesse de son temps. Duel judiciaire*, au moyen âge, combat entre un accusateur et un accusé, qu'on admettait comme preuve juridique.

DUEL (*èl*) n. m. (du lat. *dualis*, double). Nombre qui, dans certaines langues, notamment en grec, désigne deux personnes ou deux choses.

DUELLISTE (*è lis te*) n. m. Qui se bat souvent en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel.

DUETTISTE (*è-tis-te*) n. Personne qui chante ou qui joue un duo avec une autre.

DUETTO (*èt'-to*) n. m. (mot ital.). Duo de petites dimensions pour deux voix ou deux instruments.

DUGONG (*gongh'*) n. m. Genre de cétacés herbivores, comprenant de grosses formes de l'océan Indien, dites *vaches marines*.

DUIRE v. i. (du lat. *ducere*, conduire. — Se conj. comme *conduire*.) Convenir, plaire. (Vx.)

DUIT (*du-i*) n. m. (de *duire*). Chaussée peu élevée, formée de pieux et de cailloux, en travers d'un fleuve, pour arrêter le poisson au reflux.

DUITE n. f. (de *duire*). Quantité de trame qui est déroulée et insérée par la navette du tisserand, d'une lisière à l'autre.

DULCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui adoucit.

DULCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de dulcifier. Résultat de cette action.

DULCIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *dulcis*, doux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Tempérer, corriger l'acidité ou l'amertume de certaines substances par quelque mélange : *dulcifier une potion.*

DULCINÉE n. f. V. *Part. hist.*

DULCITE n. f. *Chim.* Matière sucrée que l'on retire du mélampyre.

DULIE (*li*) n. f. (du gr. *douleia*, servitude). *Culte de dulie*, hommage rendu aux anges et aux saints, par opposition au *culte de latrie*, rendu à Dieu.

DUM-DUM (*doum'-doum'*) n. f. Balle à enveloppe modifiée de façon à produire des blessures dangereuses. (On a d'abord fabriqué ce projectile dans le cantonnement anglais de *Dum Dum* [Inde].)

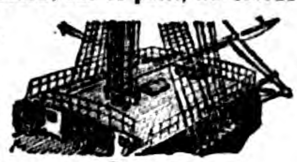
DÛMENT (*man*) adv. En due forme.

DUMPING (*deum'-pin'gh*) n. m. (m. angl.). Méthode économique qui consiste à vendre à perte une part du contingent de production d'une marchandise, tandis que l'autre est vendue avec bénéfice.

DUNDEE (*deun-dî*) n. m. (m. angl.). Grand navire à voiles.

DUNE n. f. (du celt. *dun*, hauteur). Amas de sable que les vents accumulent et parfois déplacent sur les bords de la mer, dans l'intérieur des déserts, etc. : *Brémontier fixa, grâce aux plantations de pins, les dunes qui menaçaient d'ensevelir le pays landais.*

DUNETTE (*nè-te*) n. f. (dimin. de *dune*). Partie d'un navire située à l'arrière, sur le pont, au-dessus du logement du commandant, et plus élevée que le reste du pont.



Dunette.

DUO n. m. (mot lat. qui signifie *deux*). Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments : *le duo de Mireille. Fig.* et *fam.* Propos échangés simultanément entre deux personnes : *duo d'injures.*

DUODÉCIMAL, E, AUX adj. (du lat. *duodecim*, douze). Qui se compte, se divise par douze : *numération duodécimale.*

DUODECIMO (*dé-si*) adv. Douzièmement.

DUODÉNITE n. f. Inflammation du duodénum.

DUODÉNUM (*nom'*) n. m. (du lat. *duodeni*, douze, cet organe étant long d'environ 12 travers de doigt). Portion de l'intestin grêle, qui succède à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE n. f. et adj. Personne qui a été trompée, ou qu'on peut tromper aisément : *mieux vaut, dans certains marchés, être dupe que complice.*

DUPER (*pé*) v. t. Tromper : *Scapin dupe effrontément Géronte.*

DUPERIE (*ri*) n. f. Tromperie. Erreur préjudiciable.

DUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dupe.

DUPLEX adj. Terme latin signifiant *double*, employé en technologie.

DUPLICATA n. m. invar. (littéralem. *choses doublées*). Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit.

DUPLICATEUR n. m. (du lat. *duplicare*, doubler). Nom de certaines machines électriques qui produisent les deux espèces d'électricité. Appareil permettant de reproduire à de nombreux exemplaires un document écrit à la main ou à la machine à écrire.

DUPLICATIF, IVE adj. (même étym.). Qui double.

DUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *duplicatif*). Action de doubler. *Duplication du cube*, problème qui consiste à construire géométriquement le côté d'un cube double d'un cube donné.

DUPLICATURE n. f. État d'une membrane, d'une surface repliée sur elle-même.

DUPLICE n. f. (du lat. *duplex*, *icis*, double). Alliance de deux nations : *la duplice franco-russe.*

DUPLICITÉ n. f. (même étym.). État de ce qui est double. *Fig.* Mauvaise foi : *Louis XI s'est rendu tristement célèbre par sa duplicité.*

DUPLIQUE n. f. *Dr.* Réponse à une réplique.

DUPLIQUER (*ké*) v. i. *Dr.* Faire une duplique.

DUQUEL (*kèl*) pr. rel. pour *de lequel*. Pl. *desquels*.

DUR, E adj. (lat. *durus*). Ferme, solide, difficile à entamer : *sol dur. Avoir l'oreille dure*, entendre difficilement. *Homme, cœur dur*, inhumain, insensible. *Vie dure*, vie pénible : *rendre la vie dure à ses domestiques. Paroles dures*, sévères. *Tête dure*, qui comprend avec peine. *Temps durs*, pénibles, difficiles. *Mer dure*, mer dont les lames sont courtes. *A la dure*, d'une manière rude. Adv. Durement, énergiquement : *travailler dur.* N. f. *Coucher sur la dure*, sur la terre nue ou sur les planches.

DURABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est durable.

DURABLE adj. De nature à durer longtemps : *amitié durable.* ANT. **Court, éphémère, passager.**

DURABLEMENT (*man*) adj. De manière durable.

DURALUMIN n. m. (nom déposé). Alliage léger d'aluminium, cuivre, magnésium, etc.

DURAMEN (*mèn*) n. m. (mot lat.). Cœur d'un tronc d'arbre, en général beaucoup plus compact, plus dur que les régions extérieures de la tige.

DURANT (*ran*) prép. Pendant : *durant l'hiver.*

DURBEC (*bèk*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, de l'hémisphère boréal.

DURCIR v. t. Rendre dur : *la gelée durcit le sol.* V. i. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur. ANT. **Amollir.**

DURCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de durcir, de se durcir : *le durcissement du plâtre gâché est très rapide.* État de ce qui est durci.

DURÉE (*ré*) n. f. Action de durer. Espace de temps que dure une chose : *la durée d'une construction.* Temps en général.

DUREMENT (*man*) adv. Avec dureté : *traiter durement un enfant.*

DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui enveloppent l'appareil cérébro-spinal.

DURER (*ré*) v. i. (lat. *durare*). Continuer d'être : *le siège de Troie dura dix ans.* Exister longtemps. Se conserver avec ses qualités : *vin qui ne dure pas.* Paraître long : *le temps lui dure.* Rester, attendre : *ne pouvoir durer en place. Faire feu qui dure,* ménager ses ressources, sa santé.

DURET, ETTE (*rè, è-te*) adj. Un peu dur.

DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur : *la dureté du marbre. Fig.* Défaut de sensibilité : *dureté de cœur.* Pl. Paroles dures : *dire des duretés.*

DURHAM (*ram'*) n. m. et adj. Race bovine importée en France du comté de Durham (Angleterre).

DURILLON (*ll* mll.) n. m. Petite callosité qui se forme aux pieds et aux mains.


Durion.

DURION n. m. Genre de plantes malvacées, dont le fruit vert, hérissé de fortes épines, et de la grosseur d'un petit melon, est rempli d'une pulpe comestible de couleur crème : *le durion vit dans l'archipel indien.*

DUUMVIR (*du-om'*) n. m. (mot lat. ; de *duo*, deux, et *vir*, homme). Ancien magistrat romain, exerçant une charge importante conjointement avec un autre.

DUUMVIRAL, E, AUX (*du-om'*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.

DUUMVIRAT (*du-om'-vi-ra*) n. m. Dignité, charge du duumvir. Sa durée.

DUVET (*vè*) n. m. (anc. *dumet ;* du bas lat. *duma*). Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux : *le duvet de l'eider s'appelle édredon.* Premières plumes des oiseaux nouvellement éclos. Matelas que l'on fait avec ces plumes. Premier poil qui vient au menton, aux joues. Espèce de coton qui vient sur certains fruits : *le duvet de la pêche.*

DUVETÉ, E ou **DUVETEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de duvet : *pêche duvetée.*

DYGOGRAMME n. m. (abrév. de *dynamogoniogramme*). Courbe que l'on obtient en portant, à partir du centre de la boussole et pour chaque cap du navire, un segment rectiligne dirigé dans le sens du champ magnétique, et d'une longueur égale à son intensité.

DYNAMIQUE adj. (de *dynamie*). Relatif à la force : *unité dynamique.* N. f. Partie de la mécanique, qui étudie les relations entre les forces et les mouvements qu'elles produisent.

DYNAMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue dynamique. (Peu us.)

DYNAMISME (*mis-me*) n. m. (du gr. *dunamis*, force). Doctrine qui ne reconnait dans les éléments matériels que des forces dont l'action combinée détermine l'étendue et les autres propriétés des corps : *le dynamisme d'Aristote.* Energie d'un être.

DYNAMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan du dynamisme. Adjectiv. : *philosophie dynamiste.*

DYNAMITAGE n. m. Action de faire sauter un bâtiment, une mine au moyen de la dynamite.

DYNAMITE n. f. (du gr. *dunamis*, force). Substance explosive, composée de nitroglycérine et d'une matière neutre, ordinairement siliceuse, qui rend l'explosion moins facile : *la dynamite explose au choc.*


Dynamomètre.

DYNAMITER (*té*) v. tr. Faire sauter au moyen de la dynamite : *dynamiter une maison.*

DYNAMITERIE (*rî*) n. f. Fabrique de dynamite.

DYNAMITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fabrique de la dynamite. Auteur d'attentats commis à l'aide de la dynamite.

DYNAMO n. f. *Physiq.* Nom donné par abréviation à la machine dynamo-électrique, qui transforme l'énergie mécanique en énergie électrique.

DYNAMOGRAPHE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *graphein*, écrire). Dynamomètre enregistreur.

DYNAMOMÈTRE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les intensités des forces.

DYNAMOMÉTRIE (*trî*) n. f. Evaluation d'une force à l'aide du dynamomètre.

DYNAMOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au dynamomètre et à la dynamométrie.

DYNASTE (*nas-te*) n. m. (gr. *dunastês*). Chez les anciens, petit souverain.

DYNASTIE (*nas-tî*) n. f. (de *dynaste*). Suite de souverains de même famille : *la France a eu trois dynasties de rois : Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens.*

DYNASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne la dynastie, une dynastie : *orgueil dynastique.*

DYNE n. f. (du gr. *dunamis*, force). *Physiq.* Unité de force, dans le système C. G. S. (C'est la force qui, appliquée à la masse de 1 gramme, lui communique un accroissement de vitesse de 1 centimètre par seconde.)

DYSCOLE (*dis-ko-le*) adj. (gr. *duskolos*). Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.

DYSENTERIE (*san-te-rî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *entera*, entrailles). Maladie infectieuse, avec ulcérations intestinales : *la dysenterie est commune dans les pays chauds.* Diarrhée douloureuse et sanguinolente.

DYSENTÉRIQUE (*san*) adj. Qui appartient à la dysenterie : *coliques dysentériques.* N. Qui est atteint de la dysenterie.

DYSMÉNORRHÉE (*dis-mé-no-ré*) n. f. (du gr. *dus*, difficilement, *mène*, menstrues, et *rhein*, couler). Trouble du flux menstruel.

DYSPEPSIE (*dis-pèp-sî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pepsis*, coction). *Méd.* Digestion difficile et douloureuse.

DYSPEPTIQUE (*dis-pèp-ti-ke*) ou **DYSPEPSIQUE** (*dis-pèp-si-ke*) adj. Qui a rapport à la dyspepsie. N. Qui est atteint de dyspepsie.

DYSPNÉE (*dis-pné*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pnein*, respirer). Difficulté de respirer.

DYSSYMÉTRIE (*dissi, trî*) n. f. Manque de symétrie.

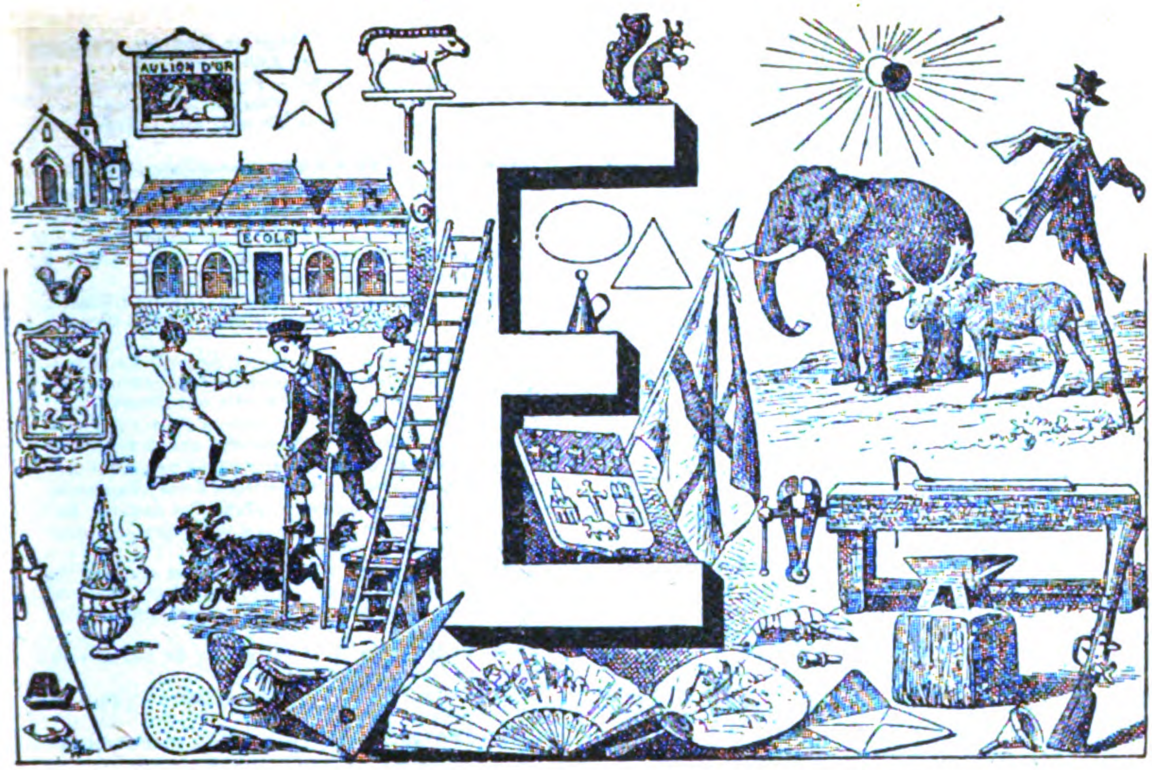
DYSSYMÉTRIQUE (*dis-si*) adj. Qui manque de symétrie.

DYSURIE (*zu-rî*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *ouron*, urine). Difficulté d'uriner.

DYSURIQUE (*zu*) adj. Qui est atteint de dysurie.

DYTIQUE n. m. Genre d'insectes coléoptères, très répandus dans les eaux douces.

DZÊTA. V. ZÊTA.



E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet et la seconde des voyelles. — On distingue : 1° l'*e muet*, qui ne se prononce pas, comme dans **soierie**, ou se prononce faiblement, comme dans *monde*; 2° l'*e fermé*, qui se prononce la bouche presque close, comme dans *bonté*, *assez*, et qui porte en général l'accent aigu ; 3° l'*e ouvert*, qu'on prononce la bouche presque grande ouverte, comme dans *succès*, *revêche*, *pelle*, *furet*. (Il porte le plus souvent alors l'accent grave ou l'accent circonflexe) : *un petit* **e** ; *des* **E** *majuscules*.

E préfixe qui indique une idée d'extraction, de sortie, de suppression et qui revêt aussi les formes *é*, *ef*, *es*, *ec* ou *ex* suivant les cas.

EAU (*ô*) n. f. (lat. *aqua*). Liquide transparent, insipide, inodore : *l'eau de source, soigneusement filtrée, est la meilleure comme boisson*. Pluie : *il tombe de l'eau*. Liqueur artificielle : *eau de Cologne*. Rivière, lac, mer : *promenade sur l'eau*. *Eau seconde*, acide nitrique étendu d'eau. *Eau céleste*, mélange d'ammoniaque liquide et d'une dissolution de sulfate de cuivre, qui est d'un beau bleu. *Eau régale*, mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique, qui sert à dissoudre l'or et le platine. *Eau oxygénée*, composé oxygéné de l'hydrogène, employé pour le blanchiment et la décoloration. Sécrétion liquide du corps : Sueur, urine, etc. Suc de certains fruits. Limpidité des pierres précieuses : *diamants d'une belle eau*. *Nager entre deux eaux*, ménager deux partis. *Coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès. *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*, il faut se méfier des gens silencieux et sournois. *Se ressembler comme deux gouttes d'eau*, se ressembler beaucoup. *Pêcher en eau trouble*, tirer avantage du désordre. *Eaux mères*, eaux dans lesquelles s'est opérée une cristallisation : *les eaux mères des marais salants*. **Eaux et forêts** (*administration des*), administration chargée de tout ce qui concerne les cours d'eaux, les étangs et les forêts de l'Etat. *Eaux minérales*, celles qui sont chargées de principes minéraux, et généralement utilisées en thérapeutique. *Eaux thermales*, celles qui jaillissent du sol à une température élevée : *les sources d'eaux thermales sont nombreuses dans les régions volcaniques*. Pl. Sillage d'un navire.
— L'eau est un corps composé, résultant de la combinaison de deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène. A l'état de pureté, elle est incolore et sans saveur ; elle bout à la température de 100° C., quand la pression qui s'exerce sur elle est de 1 atmosphère ; mais la température d'ébullition augmente avec la pression. L'eau se solidifie à 0° C. ; elle existe dans l'atmosphère à l'état de vapeur. L'eau naturelle n'est jamais pure ; elle tient en dissolution des gaz et des sels et, en suspension, des poussières et quelquefois des microbes. Ces derniers peuvent, par absorption, occasionner de graves désordres dans notre organisme et, notamment, servir de véhicule à la fièvre typhoïde. Pour ce motif, les eaux suspectes doivent être toujours filtrées avec soin ou, mieux encore, bouillies.

EAU-DE-VIE (*vî*) n. f. Liqueur alcoolique extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. : *l'Armagnac et la Saintonge fournissent d'excellentes eaux-de-vie*. **Eau-de-vie allemande**, purgatif obtenu par la macération de certaines racines dans l'eau-de-vie.

EAU-FORTE n. f. Acide nitrique du commerce. Estampe obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide. Pl. des *eaux-fortes*.

EAUX-VANNES n. f. pl. Parties liquides contenues dans les fosses d'aisances et dans les bassins à vidange de certains établissements industriels.

ÉBAHI, E adj. Très surpris, stupéfait, ébaubi.

ÉBAHIR v. tr. Jeter dans la surprise.

ÉBAHISSEMENT (*i-se-man*) n. m. *Fam.* Etonnement extrême. Admiration mêlée de surprise.

ÉBARBAGE ou **ÉBARBEMENT** (*man*) n. m. Action d'ébarber.

ÉBARBER (*bé*) v. t. (préf. *é*, et *barbe*). Enlever les parties excédentes des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc. Ôter les bavures sur une planche gravée. Tondre le chevelu des végétaux.

ÉBARBEUR n. m. ou **ÉBARBEUSE** (*beu-ze*) n. f. Machine à ébarber.

ÉBARBOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Ce que l'on ôte en ébarbant.

ÉBARDOIR n. m. *Techn.* Grattoir à trois côtés.

ÉBAROUIR v. t. Dessécher, disloquer (en parlant du soleil). V. i. et **S'ébarouir** v. pr. Se dessécher, se disloquer.

ÉBAT (*ba*) n. m. (de *ébattre*.) Mouvements folâtres (s'emploie surtout au pl.). Divertissement : *prendre ses ébats*.

ÉBATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de s'ébattre. Plaisir, agrément. (Peu us.)

ÉBATTRE (*ba-tre*) (**S'**) v. pr. (préf. *é*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Se livrer à des ébats : *les poulains s'ébattent dans les prairies.*

ÉBAUBI, E (*bô*) adj. (préf. *é*, et lat *balbus*, bègue) *Fam.* Étonné, interdit : *mine ébaubie.*

ÉBAUBIR (*bô*) (**S'**) v. pr. S'étonner grandement.

ÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action, manière d'ébaucher, de donner une première façon à un objet.

ÉBAUCHE (*bô-che*) n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc : *jeter l'ébauche d'une statue.* Au fig. : *on voit dans l'enfant l'ébauche de ce que sera l'homme.*

ÉBAUCHER (*bô-ché*) v. t. Dessiner, tracer l'ébauche d'un ouvrage. *Fig.* Indiquer légèrement : *ébaucher un sourire.*

ÉBAUCHEUR (*bô*) n. m. Ouvrier qui dégrossit et commence le mouvement d'une pendule.

ÉBAUCHOIR (*bô*) n. m. Outil de sculpteur, en bois ou en ivoire, pour ébaucher. Outil de charpentier, servant à ébaucher les mortaises.

ÉBAUDIR (*bô*) v. t. (préf. *é*, et anc. fr. *baud*, gai). Récréer, égayer. **S'ébaudir** v. pr. Se réjouir (Vx.)

ÉBAUDISSEMENT (*bô-di-se-man*) n. m. Grande réjouissance. (Vx.)

ÉBÉNACÉ, E adj. Qui ressemble à l'ébène.

ÉBÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant des arbres ou arbustes des régions tropicales, qui fournissent du bois dur, souvent noir, et susceptible d'un beau poli. (S. une *ébénacée*.) Syn. DIOSPYRACÉES.

ÉBÈNE n. f (gr. *ebenos*). Bois noir, dur et pesant, fourni par l'ebénier. *Fig. Cheveux d'ébène*, très noirs.

ÉBÉNIER (*ni-é*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de plaqueminier, qui fournit le bois d'ébène. **Faux ébénier**, cytise.

ÉBÉNISTE (*nis-te*) n. m. Ouvrier qui fait des meubles d'ébène ou d'autre bois.

ÉBÉNISTERIE (*nis-te-ri*) n. f. Commerce, art de l'ébéniste. Travail d'ébéniste.

ÉBISELER (*ze-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ébiselle*.) Tailler en biseau.

ÉBLOUIR v. t. (orig. germ.). Frapper les yeux par un éclat trop vif : *la lumière du soleil nous éblouit.* *Fig.* Surprendre, tromper par quelque chose de brillant : *éblouir par des sophismes.* Rendre fier.

ÉBLOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui éblouit : *la lumière de l'acétylène est éblouissante.* ANT. **Terne.**

ÉBLOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. (de *éblouir*). Trouble de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière. Difficulté de voir, provenant d'une cause interne : *avoir des éblouissements.* *Fig.* Trouble de l'esprit. Vive admiration.

ÉBONITE n. f. (de l'angl. *ebony*, ébène). Caoutchouc durci par vulcanisation, et d'un beau noir.

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever sur les arbres fruitiers les yeux (*bourgeons*) inutiles.

ÉBORGNEMENT (*man*) n. m. Action d'éborgner. Son résultat.

ÉBORGNER (*gné*) v. t. Rendre borgne. Enlever les yeux inutiles d'un arbre, d'une plante.

ÉBOSSER (*bo-sé*) v. t. Débarrasser certaines graines de leurs enveloppes extérieures.

ÉBOUAGE n. m. Action d'ébouer.

ÉBOUER (*bou-é*) v. t. Oter la boue des rues, des routes et des chemins.

ÉBOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne employée à l'ébouage.

ÉBOUILLANTAGE (*bou*, *ll* mll.) n. m. Action d'ébouillanter.

ÉBOUILLANTER (*bou*, *ll* mll., *an-té*) v. t. Tremper dans l'eau bouillante. Arroser d'eau bouillante.

ÉBOULEMENT (*man*) n. m. Chute de ce qui s'éboule. Matériaux éboulés.

ÉBOULER (*lé*) v. t. Faire écrouler. V. i. et **S'ébouler** v. pr. S'écrouler, s'affaisser.

ÉBOULEUX, EUSE (*leû*, *eu-ze*) adj. Qui s'éboule aisément : *sables ébouleux.*

ÉBOULIS (*li*) n. m. Matières éboulées, particulièrement en géologie : *un éboulis de roches.*

ÉBOUQUETER (*ke-té*. — Prend deux *t* devant un e muet : *j'ébouquette*) v. t. Couper les bourgeons à feuilles, pour donner plus de sève aux bourgeons à fruits.

ÉBOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) ou **ÉBOURGEONNAGE** (*jo-na-je*) n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER (*jo-né*) v. t. (préf. *é*, et *bourgeon*). Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURGEONNOIR (*jo-noir*) n. m. Outil à l'aide duquel on ébourgeonne les arbres.

ÉBOURIFFANT (*ri-fan*), **E** adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante; succès ébouriffant.*

ÉBOURIFFER (*ri-fé*) v. t. (de *bourre*). Embrouiller, mettre en désordre, en parlant des cheveux. *Fig.* Surprendre, ahurir : *cette nouvelle m'a ébouriffé.*

ÉBOURRER (*bou-ré*) v. t. (même étym.). Dépouiller une peau d'animal de la bourre qui la recouvre.

ÉBOURROIR (*bou-roir*) n. m. Outil de cordonnier pour dresser et lisser les coutures d'une chaussure.

ÉBOUSINER (*zi-né*) v. t. (préf. *é*, et *bousin*). Débarrasser des parties molles ou terreuses, en parlant des pierres de taille.

ÉBOUTER (*té*) v. t. Raccourcir en coupant le bout : *ébouter une pièce de bois.* Couper les bouts de fil adhérant au parchemin et à la dentelle, dans la dentelle réseau.

ÉBOUTURER (*ré*) v. t. Dégarnir de boutons ou drageons : *ébouturer un arbre.*

ÉBRAISER (*brè-zé*) v. t. Débarrasser (un four de boulanger) de la braise.

ÉBRAISOIR (*brè-zoir*) n. m. Pelle pour ébraiser.

ÉBRANCHEMENT (*man*) ou **ÉBRANCHAGE** n. m. Action d'ébrancher un arbre : *l'ébranchage a pour résultat de faire croître l'arbre en hauteur.*

ÉBRANCHER (*ché*) v. t. (préf. *é*, et *branche*). Dépouiller de ses branches : *le vent ébranche les arbres.*

ÉBRANCHOIR n. m. Sorte de serpe à long manche, qui sert à ébrancher, tailler les arbres.

ÉBRANLABLE adj. Qui peut être ébranlé. ANT. **Inébranlable.**

ÉBRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement causé par une secousse : *l'ébranlement causé par un tremblement de terre se transmet à des distances considérables.* *Fig.* Danger de ruine : *ébranlement d'une fortune.* Secousse produite par une vive émotion.

ÉBRANLER (*lé*) v. t. Diminuer la solidité par des secousses : *ébranler un arbre.* *Fig.* Rendre moins solide : *les institutions de l'ancien régime étaient déjà fort ébranlées à la veille de la Révolution.* Faire chanceler : *ébranler les convictions.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.* ANT. **Affermir, raffermir, consolider.**

ÉBRASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'ébraser.

ÉBRASER (*zé*) v. t. Elargir progressivement de dehors en dedans : *ébraser une porte, une fenêtre.*

ÉBRASURE (*zu-re*) n. f. ou **ÉBRASEMENT** (*ze-man*) n. m. Embrasure de fenêtre qui est ébrasée, c'est-à-dire qui s'élargit du dehors au dedans. Ouverture comprise entre le tableau d'une fenêtre et le parement du mur intérieur, entre le chambranle et le rideau d'une cheminée. (V. CHEMINÉE.)

ÉBRÈCHEMENT (*man*) n. m. Action d'ébrécher. État d'une chose ébréchée. (Peu us.)

ÉBRÉCHER (*ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Faire une brèche : *ébrécher un couteau.* *Fig.* Amoindrir : *ébrécher sa fortune.*

ÉBRIÉTÉ n. f. (lat. *ebrietas*; de *ebrius*, ivre). Ivresse : *être en état d'ébriété.*

ÉBROÏCIEN, ENNE (*si-en, è-ne*) adj. et n. (de *Ebroicum*, n. lat. d'Évreux). D'Évreux.

ÉBROUEMENT (*brou-man*) n. m. Ronflement du cheval. Éternûement volontaire des animaux.

ÉBROUER (*brou-é*) v. t. Passer les laines à l'eau pour les nettoyer.

ÉBROUER (*brou-é*) (**S'**) v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval. S'agiter, se nettoyer dans l'eau : *les moineaux s'ébrouent volontiers.*

ÉBRUITEMENT (*man*) n. m. Action d'ébruiter.

ÉBRUITER (*té*) v. t. Divulguer : *ébruiter une nouvelle scandaleuse.*

ÉBUARD (*ar*) n. m. Coin de bois dur pour fendre les bûches.

ÉBÛCHETER (*té*) v. i. (de *bûche.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'ébûchette.*) Ramasser du menu bois.

ÉBULLIOMÈTRE (*bu-li-o*) n. m. Syn. de ÉBULLIOSCOPE.

ÉBULLIOSCOPE (*bu-li-os ko-pe*) n. m. (lat. *ebullire*, bouillir, et gr. *skopein*, examiner). Appareil servant à mesurer la température à laquelle un corps entre en ébullition.

ÉBULLIOSCOPIE (*bu-li-os ko-pî*) n. f. Partie de la physique qui traite de la mesure des températures d'ébullition.

ÉBULLITION (*bu li-si-on*) n. f. (lat. *ebullitio ;* de *ebullire*, bouillir). Mouvement, état d'un liquide qui bout : *pendant la durée de l'ébullition, la température du liquide reste constante. Fig.* Effervescence des passions. Fermentation populaire : *à la veille de la prise de la Bastille, Paris était en ébullition.*

ÉBURINE n. f. (du lat. *ebur*, ivoire) [nom déposé]. Produit industriel, composé de déchets d'os et d'ivoire pulvérisés et mis dans des moules chauffés.

ÉBURNÉ, E, ÉBURNÉEN, ENNE (*né-in, è ne*) adj. (lat. *eburneus*). Qui a la couleur ou la consistance de l'ivoire. *Substance éburnée*, ivoire des dents.

ÉCACHER (*ché*) v. t. (de *é*, et *cacher*.) Ecraser, froisser : *écacher une noix.* Aplanir au laminoir : *écacher un fil.*

ÉCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action d'enlever les écailles. Action d'ouvrir les huîtres. Défaut des vernis, des glaçures, etc., qui s'écaillent.

ÉCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (du gothique *kalja*, tuile). Plaque cornée, qui recouvre le corps de la plupart des poissons et des reptiles. Carapace de la tortue : *l'écaille de la tortue sert à la fabrication des peignes.* Chacune des valves d'une coquille bivalve : *une écaille d'huître, de moule.* Se dit des lames qui protègent certains organes végétaux. Ce qui se détache en plaques. Motif d'ornementation, en forme d'écaille.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. t. Enlever, arracher les écailles d'un poisson : *écailler une carpe.* Couvrir d'ornements en forme d'écailles. **S'écailler** v. pr. Se détacher en écailles, en plaques minces.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Personne qui ouvre ou qui vend des huîtres.

ÉCAILLETTE (*ka, ll* mll., *è te*) n. f. Petite écaille.

ÉCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui se lève par écailles. Qui a des écailles : *la carapace du pangolin est écailleuse.*

ÉCALE n. f. (goth. *skalja*). Enveloppe coriace de quelques fruits et de certains légumes.

ÉCALER (*lé*) v. t. Oter l'écale de : *écaler des noix.*

ÉCALOT (*lo*) n. m. Noix dépouillée de son écale.

ÉCALURE n. f. Pellicule dure de certains fruits, de certaines graines.

ÉCANG (*é-kangh*) n. m. Instrument pour écanguer le lin ou le chanvre.

ÉCANGAGE n. m. Action d'écanguer.

ÉCANGUER (*ghé*) v. t. (orig. celt.). Broyer la tige du lin, du chanvre, etc., pour séparer les parties ligneuses de la filasse.

ÉCANGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui écangue.

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif. Etoffe de cette couleur. Adjectiv. : *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. *Fam.* Action d'écarquiller. (Peu us.)

ÉCARQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. t (pour *équartiller ;* de *quart*). Ecarter : *écarquiller les jambes.* Ouvrir tout grand : *écarquiller les yeux.*

ÉCART (*kar*) n. m. (de *écarter*). Action de s'écarter de son chemin. *Faire un écart*, en parlant d'un cheval, se jeter brusquement de côté. Lieu éloigné des centres : *ce hameau est un écart de la commune de X...* Cartes écartées à certains jeux. Action d'écarter : *faire un mauvais écart.* Variation, différence : *les écarts du thermomètre sont très considérables dans les déserts. Méd.* Relâchement de certains ligaments qui maintiennent deux parties voisines. Entorses des membres antérieurs du cheval. Jonction de deux pièces de bois. *Faire le grand écart*, écarter les jambes jusqu'à ce que les cuisses touchent le sol. *Fig.* Action de sortir de la bonne voie, de la règle : *écart de l'imagination.* Digression. **A l'écart**, loc. adv. Δ part.

ÉCARTÉ, E adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté.*

ÉCARTÉ n. m. Jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux (quelquef. à trois ou à quatre) et qui est ainsi appelé parce que les joueurs y écartent des cartes.

ÉCARTELÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce partagés par une ligne verticale et une ligne horizontale qui se coupent à angle droit et délimitent quatre divisions égales ou quartiers. (Quand les lignes se croisent obliquement, on dit *écartelé en sautoir.*) N. m. : *la réunion des deux écartelés donne le gironné.* (V. la planche BLASON.)

ÉCARTÈLEMENT (*man*) n. m. Supplice par lequel on écartelait un condamné : *l'écartèlement était la peine des régicides.*

ÉCARTELER (*lé*) v. t. (du préf. *é*, et du lat. *quartus*, quatrième. — Change *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'écartèle.*) Faire tirer en sens inverse, par quatre chevaux, les quatre membres d'un condamné, jusqu'à ce qu'ils soient détachés du corps : *Ravaillac fut écartelé. Blas.* Diviser en écartelures.

ÉCARTELURE n. f. *Blas.* Chacune des divisions de l'écu écartelé.

ÉCARTEMENT (*man*) n. m. Action d'écarter, de disjoindre. Etat de ce qui est écarté

ÉCARTER (*té*) v. t. (préf. *é*, et *quart*). Séparer, éloigner : *écarter les jambes.* Tenir à distance : *les licteurs écartaient la foule sur le chemin des consuls.* Faire dévier : *écarter quelqu'un de son chemin. Fig. : écarter les soupçons. Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes de son jeu pour en prendre de nouvelles. **S'écarter** v. pr. S'éloigner, dévier. ANT. **Comprimer, presser, serrer.**

ÉCARTEUR n. m. Dans les combats de taureaux, particulièrement les courses landaises, celui qui distrait l'animal, le provoque, et l'évite par un écart.

ÉCARVER (*vé*) v. t. (orig. scand.). Ajuster deux pièces de bois au moyen d'un écart.

ÉCATIR v. t. V. CATIR, CATISSAGE, CATISSEUR.

ÉCAVEÇADE ou **ÉCAVESSADE** (*ve-sa-de*) n. f. (ital. *scavezzata*). Mouvement brusque qu'on imprime à la bride du cheval de selle en secouant le caveçon. (Vx.)

ECBALLIUM (*ék-ba-li-om'*) n. m. Genre de cucurbitacées, vulgairement appelées *concombres d'âne*, et dont le fruit s'ouvre avec bruit, lançant au loin les graines, au milieu d'un liquide corrosif.

ECCE HOMO (*èk-sé*) n. m. invar. (V. *Part. rose.*) Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. *Fig.* Dont le visage est pâle et amaigri : *c'est un véritable ecce homo.*

ECCHYMOSE (*è-ki-mô-ze*) n. f. (gr. *ek*, dehors, et *khumos*, humeur). Epanchement formé par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau : *les ecchymoses sont ordinairement le résultat d'une contusion.*

ECCHYMOSÉ (*è-ki-mô-zé*), **E** adj. Affecté d'une ecchymose : *tissu ecchymosé.*

ECCHYMOSER (*è-ki-mô-zé*) v. t. Occasionner une ou des ecchymoses.

ECCHYMOTIQUE (*è-ki*) adj. Qui a rapport à l'ecchymose : *teinte ecchymotique.*

ECCLÉSIASTIQUE (*è-klé-zi-as-ti-ke*) adj. (du gr. *ekklêsia*, église). Qui concerne l'Eglise, le corps du clergé : *costume ecclésiastique.* N. m. Membre du clergé. (V. *Part. hist.*)

ECCLÉSIASTIQUEMENT (*è-klé-zi-as-ti-ke-man*) adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, E (*sèr*) adj. et n. (préf. *é*, et *cervelle*). Sans jugement, étourdi : *tête écervelée.*

ÉCHAFAUD (*fô*) n. m. (préf. *é*, et lat. pop. *catafalcum*). Construction en forme de plancher, à l'usage des maçons, des peintres. Estrade, tribune provisoire où se placent des spectateurs. Plate-forme en charpente, sur laquelle on exécutait les condamnés à mort : *Mme Roland périt sur l'échafaud*. La guillotine. Peine de mort.

ÉCHAFAUDAGE (*fô*) n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Amas d'objets entassés. Ce qui sert à établir, à fonder : *l'échafaudage d'une fortune*. Série d'idées artificiellement combinées : *un mot renversa tout son échafaudage*.

ÉCHAFAUDER (*fô-dé*) v. i. Dresser un échafaud pour travailler à un bâtiment. V. t. Amonceler : *échafauder des meubles*. *Fig.* Combiner, disposer : *échafauder un roman*.

ÉCHALAS (*la*) n. m. (préf. *ex*, et gr. *kharakion*, petit pieu). Pieu de chêne, de châtaignier, planté en terre afin de soutenir la vigne et autres plantes trop faibles pour conserver la position verticale. *Fig.* et *fam.* Personne grande et maigre : *c'est un véritable échalas*

ÉCHALASSEMENT (*la-se-man*) ou **ÉCHALASSAGE** (*la-sa-je*) n. m. Action d'échalasser.

ÉCHALASSER (*la-sé*) v. t. Soutenir avec des échalas : *échalasser une vigne*.

ÉCHALIER (*li-é*), **ÉCHALLIER** (*cha-li-é*) ou **ÉCHALIS** (*li*) n. m. (gr. *scalarium*). Clôture d'échalas. Sorte d'échelle permettant de franchir une haie.

ÉCHALOTE n. f. (du lat. *ascalonia*, ail d'Ascalon). Espèce d'ail à saveur particulière.

ÉCHAMPIR v. t. V. RÉCHAMPIR.

ÉCHANCRER (*kré*) v. t. (de *é*, et *chancre*.) Creuser, tailler en dedans en forme de croissant : *échancrer le col d'un habit*.

ÉCHANCRURE n. f. Partie échancrée. Empiétement en arc de la mer sur une côte : *les côtes du Péloponnèse présentent de nombreuses échancrures*.

ÉCHANDOLE n. f. Petit ais de merrain pour couvrir les toits des maisons.

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose pour une autre, acceptée comme équivalent : *l'échange fut la première forme du commerce*. Acte réciproque : *échange de compliments*. **Libre-échange.** V. à son ordre.

ÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être échangé : *marchandises échangeables*.

ÉCHANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il échangea, nous échangeons*). Faire un échange : *échanger des prisonniers*. S'envoyer réciproquement : *échanger des coups de canon*.

ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. m. Qui fait un échange. **Libre-échangiste.** V. à son ordre.

ÉCHANSON n. m. (allem. *schenk*). Officier qui servait à boire à un grand personnage ou à un dieu de la Fable : *Ganymède était l'échanson des dieux*. *Par ext.* Toute personne qui verse à boire.

ÉCHANSONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Corps des échansons d'un prince. Endroit d'un palais où l'on distribue le vin.

ÉCHANTIGNOLE n. f. Syn. de CHANTIGNOLE.

ÉCHANTILLON (*ll* mll.) n. m. Morceau d'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître. Type de certains matériaux de construction. Matrice type des poids et mesures. *Donner un échantillon de son savoir-faire*, montrer ce qu'on est capable de faire.

ÉCHANTILLONNAGE (*ti*, *ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'échantillonner.

ÉCHANTILLONNER (*ti*, *ll* mll., *o-né*) v. t. Confronter des poids ou des mesures avec l'étalon original. Préparer, assembler des échantillons.

ÉCHANTILLONNEUR, EUSE n. Qui échantillonne.

ÉCHANVRER (*vré*) v. t. Séparer la chènevotte de la filasse.

ÉCHANVROIR n. m. Instrument pour échanvrer.

ÉCHAPPADE (*cha-pa-de*) n. f. Action faite par légèreté, par étourderie. (Peu us.)

ÉCHAPPATOIRE (*cha-pa*) n. f. Moyen adroit de se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire*.

ÉCHAPPÉ (*cha-pé*), **E** n. (de *échapper*). Personne sortie, évadée : *un échappé de prison*. *Échappé des Petites-Maisons*, fou. *Échappé des galères*, qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE (*cha-pé*) n. f. Action de s'échapper. (Peu us.) Escapade. Court instant : *une échappée de beau temps*. Espace ménagé pour le passage des voitures. Dans un escalier, espace compris entre les marches et la voûte. *Échappée de vue*, espace libre, mais resserré, par lequel la vue peut plonger au loin. *Peint. Échappée de lumière*, lumière passant entre deux corps pour en éclairer un troisième.

ÉCHAPPEMENT (*cha-pe-man*) n. m. Action de s'échapper : *l'échappement de la vapeur des locomotives sert à activer le tirage*. Mécanisme d'horlogerie qui sert à régulariser le mouvement d'une pendule, d'une montre. Échappée d'un escalier.


Échappement.

ÉCHAPPER (*cha-pé*) v. i. (préf. *é*, et *chape*). S'évader, fuir : *échapper de prison*. Se soustraire : *échapper au danger*. Tomber : *échapper de la main*. N'être pas perçu : *échapper au sens*. N'être pas compris. Être oublié : *ce nom m'échappe*. *La patience m'échappe*, ma patience est à bout. *Ce mot m'est échappé*, je l'ai prononcé sans y prendre garde. *Cette circonstance m'avait échappé*, je ne l'avais pas remarquée. V. t. *L'échapper belle*, se tirer heureusement d'un mauvais pas. **S'échapper** v. pr. Prendre la fuite. S'évader.

ÉCHARDE n. f. (allem. *scharte*). Petit fragment d'un corps quelconque qui est entré dans la chair : *une écharde peut causer un panaris*.

ÉCHARDONNAGE n. m. Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER (*do-né*) v. t. Arracher les chardons d'un champ. Faire apparaître le duvet du drap.

ÉCHARDONNETTE (*do-nè-te*) n. f. ou **ÉCHARDONNOIR** (*do-noir*) n. m. Serpe pour couper les tiges de chardons.

ÉCHARNEMENT (*man*) ou **ÉCHARNAGE** n. m. Action d'écharner les peaux.

ÉCHARNER (*né*) v. t. (du préf. *é*, et du lat. *caro, carnis*, chair). Débarrasser les peaux des chairs qu'elles recouvrent.

ÉCHARNOIR n. m. Couteau à écharner.

ÉCHARNURE n. f. Fragment de peau enlevé par l'écharnoir. Façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE n. f. (du germ. *skerpa*, bourse). Bande d'étoffe qui se porte obliquement d'une épaule à la hanche opposée, ou bien autour de la taille : *écharpe de maire*. Bande d'étoffe que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture. Bandage pour soutenir un bras blessé : *porter le bras en écharpe*. *L'écharpe d'Iris*, l'arc-en-ciel. **En écharpe,** loc. adv. De biais : *batterie prise en écharpe par le feu de l'ennemi*. En bandoulière : *porter le grand cordon en écharpe*.

ÉCHARPER (*pé*) v. t. Diviser les brins de : *écharper la laine*. Blesser grièvement : *écharper son adversaire*. Tailler en pièces.

ÉCHARPILLER (*pi*, *ll* mll., *é*) v. t. (de *écharper*). *Fam.* Tailler en pièces. *Techn.* Action de diviser les brins de laine, de lin, de chanvre.

ÉCHARS (*char*), **E** adj. (de l'ital. *scarso*, rare). Se dit d'une monnaie au-dessous du titre légal. N. f. Ce qui manque à une monnaie pour avoir le titre légal.

ÉCHASSE (*cha-se*) n. f. (orig. german.). Long bâton garni d'un fourchon ou étrier, pour marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol : *les bergers landais se servent de hautes échasses*. *Être toujours monté sur des échasses*, avoir l'esprit guindé ; parler emphatiquement. Genre d'oiseaux échassiers, habitant au bord des eaux


Échasses.

ÉCHASSIERS (*cha-si-é*) n. m. pl. (rad. *échasse*). Ordre d'oiseaux à jambes hautes et à demi aquatiques, tels que le *héron*, l'*ibis*, etc. S. un *échassier*.

ÉCHAUBOULÉ, E adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE (*chô*) n. f. (préf. *é*, *chaud*, et *bouillure*). Petite élevure rouge sur la peau. Maladie de peau du cheval et du bœuf.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaux*). Blanchiment d'un mur au lait de chaux. Lait de chaux servant à cet usage.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaud*). Action d'échauder.

ÉCHAUDÉ (*chô*) n. m. Pâtisserie très légère, faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E (*chô*) adj. Passé à l'eau chaude. Brûlé avec un liquide chaud et, au fig. qui a subi quelque mésaventure. *Blé échaudé*, dont le grain ridé, flétri par la chaleur, contient peu de farine.

ÉCHAUDEMENT (*chô-de-man*) n. m. Etat du blé échaudé, de graines échaudées.

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. t. (lat *excaldare*). Laver à l'eau bouillante : *échauder des tonneaux neufs*. Passer à l'eau chaude une bête tuée, pour la dépouiller facilement de son poil. Brûler avec un liquide chaud. *Fig.* Faire subir une mésaventure à. Faire payer à quelqu'un un prix exagéré : *échauder un client*.

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. t. (préf. *é*. et *chaux*). Faire macérer dans du lait de chaux. Enduire d'un lait de chaux.

ÉCHAUDEUR, EUSE (*chô. eu-ze*) n. Personne qui échaude.

ÉCHAUDILLON (*chô-di, ll* mll., *on*) n. m. Morceau de fer à la température du blanc soudant.

ÉCHAUDOIR (*chô*) n. m. Lieu où l'on échaude. Vase pour échauder.

ÉCHAUDURE (*chô*) n. f. Brûlure occasionnée par un liquide chaud.

ÉCHAUFFAISON (*chô-fè-zon*) n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT (*chô-fan*), **E** adj. Se dit des aliments, des remèdes et de tout ce qui augmente la chaleur animale, produit la constipation : *le gibier est une nourriture échauffante*. *Fig.* Qui cause une excitation morale : *discussion échauffante*. ANT. **Rafraîchissant.**

ÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Odeur causée par une forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action d'échauffer. Augmentation de la chaleur animale. Constipation : *avoir de l'échauffement*. Etat de céréales ou de farines qui commencent à fermenter. *Fig* Surexcitation morale.

ÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. t. (préf. *é*, et *chauffer*). Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. Causer de l'échauffement, de la constipation *Echauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'échauffer** v. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe*. ANT. **Rafraîchir, refroidir.**

ÉCHAUFFOURÉE (*chô-fou-ré*) n. f. Entreprise téméraire, mal concertée, malheureuse : *la conspiration d'Amboise finit en échauffourée*. Bagarre ; engagement peu important entre deux troupes.

ÉCHAUFFURE (*chô-fu-re*) n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.

ÉCHAUGUETTE (*chô-ghè-te*) n. f. (du germ. *skarwachte*, guet de troupe). Guérite de veille, placée dans un lieu élevé. (V. CHÂTEAU FORT.)


Échauguette.

ÉCHAULER v. t. Syn. de CHAULER.

ÉCHÉANCE n. f. (de *échoir*). Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc : *les billets dont l'échéance tombe un jour férié sont payables le lendemain*.

ÉCHÉANCIER (*si-é*) n. m. Registre des effets à recevoir, inscrits à leur date d'échéance.

ÉCHÉANT (*ché-an*), **E** adj. Qui échoit. *Le cas échéant*, si le cas se présente. Qui peut ou doit échoir, en parlant d'un effet de commerce.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. (emprunté au jeu des *échecs*). Insuccès, non-réussite : *éprouver un échec*. Revers.

ÉCHECS (*chè* ou *ché*) n. m. pl. (du persan *châh*, roi, influencé par l'anc. fr. *eschec*, butin, d'orig. germ.). Jeu qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, de valeur diverse. *Au sing.* Situation du roi ou de la reine, lorsque ces pièces se trouvent sur une case battue par une pièce de l'adversaire. *Echec et mat*, coup qui met fin à la partie. Adjectiv. *Etre échec*, avoir son roi ou sa reine en échec. — Le jeu des échecs paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède qui l'aurait inventé pendant le siège de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction ; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes, et se serait introduit en Europe à la suite des croisades. On prétend que l'inventeur de ce jeu en ayant fait honneur à son souverain, celui ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait ; il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste en apparence ; mais, le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour satisfaire à la demande.


Échecs.

ÉCHELETTE (*lè-te*) n. f. Petite échelle.

ÉCHELIER (*li-é*) n. m. Echelle composée d'un seul montant traversé par des chevilles.

ÉCHELLE (*chè-le*) n. f. (lat. *scala*). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance : *dresser une échelle de sauvetage*. Ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique, ou pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion*. Série de divisions sur un instrument de physique : *l'échelle du thermomètre admet les trois graduations : centigrade, Réaumur et Fahrenheit*. Repère indiquant la hauteur des eaux au-dessus de l'étiage. *Fig. Echelle mobile*, variation des droits d'entrée ou de sortie d'une marchandise ou du niveau des salaires, etc. suivant certains indices. Succession des sons de la gamme : *échelle chromatique, diatonique*. Gradation, suite continue : *l'homme est au sommet de l'échelle des êtres*. *Echelle sociale*, hiérarchie des diverses conditions. *Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. *Faire la courte échelle à quelqu'un*, lui faire avec les mains, puis avec le dos et les épaules, des points d'appui pour s'élever à une certaine hauteur, et au *Fig.* lui prêter son concours. *Sur une grande, vaste échelle*, en grand. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, reconnaître qu'il n'y a rien de supérieur, de comparable à lui. *Pop. Monter à l'échelle*. prendre au sérieux une plaisanterie, une brimade. *Mar. Faire échelle*, relâcher. **Echelles du Levant,** v. *Part. hist*.


Échelles.

ÉCHELON n. m. Chacun des bâtons de l'échelle. Chacun des degrés d'une série. *Fig.* Moyen de s'élever. *Milit.* Troupe placée en arrière d'une autre, pour la soutenir le cas échéant : *échelon débordant*.

ÉCHELONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action d'échelonner.

ÉCHELONNER (*lo-né*) v. t. Disposer par échelons, de distance en distance ; *échelonner des troupes*. Répartir : *échelonner des payements*.

ÉCHENAU (*nô*) ou **ÉCHENO** n. m. (de *é*, et *chenal*). Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion.

ÉCHENILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'écheniller : *sous peine d'amende et de prison, la loi prescrit au propriétaire et au fermier de pratiquer l'échenillage.*

ÉCHENILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Oter les chenilles des arbres ; détruire leurs nids.

ÉCHENILLEUR (*ll* mll.) n. m. Ouvrier qui échenille les arbres.

ÉCHENILLOIR (*ll* mll.) n. m. Instrument pour écheniller.



Échenilloir.

ÉCHEOIR v. i. V. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU (*vô*) n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine : *dévider un écheveau. Fig.* Dédale, affaire embrouillée : *démêler péniblement l'écheveau d'une intrigue.*

ÉCHEVELÉ, E adj. Qui a les cheveux épars et en désordre : *femme échevelée. Fig.* Effréné, désordonné : *danse échevelée.*

ÉCHEVELER v. t. Mettre en désordre les cheveux de : *femme que le vent a échevelée.*

ÉCHEVETTE (*vè-te*) n. f. Unité de mesure pour le titrage de la laine peignée (en France, 100 mètres).

ÉCHEVIN n. m. (bas lat. *scabinus*). Magistrat municipal avant 1789. (V. *Part. hist.*) Titre des magistrats adjoints, au bourgmestre, dans les Pays-Bas.

ÉCHEVINAGE n. m. Fonction d'échevin. Corps des échevins : *l'échevinage de Paris fut aboli par Charles VI.* Territoire administré par des échevins.



Échidné.

ÉCHIDNÉ (*kid*) n. m. (du gr. *ekhidna*, vipère). Genre de mammifères monotrèmes d'Australie, épineux, fouisseurs, à museau formant une sorte de bec, et qui vivent dans des terriers.

ÉCHIFFE (*chi-fe*) ou **ÉCHIFFRE** (*chi-fre*) n. f. et m. Au moyen âge, guérite en bois sur les murs d'une ville. Charpente d'escalier.

ÉCHILLON (*ll* mll.) n. m. *Mar.* Nom donné, dans le Levant, à un nuage noir terminé en trombe.

ÉCHIMYS (*ki-miss*) n. m. Genre de rats épineux d'Amérique.

ÉCHINE n. f. (de l'anc. haut allem. *skina*, aiguille). Nom vulgaire de la colonne vertébrale. *Fig. Avoir l'échine souple,* avoir de basses complaisances. *Frotter l'échine,* rosser.

ÉCHINE n. f. (du gr. *ekhinos*, hérisson). Moulure courbe placée sous le tailloir du chapiteau dorique Ove du chapiteau ionique.

ÉCHINÉE (*né*) n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER (*né*) v. t. Rompre l'échine. *Fig.* Battre, tuer. Accabler, fatiguer quelqu'un.

ÉCHINOCOQUE (*ki, ko-ke*) n. m. Larve du *tœnia echinococcus*, qui vit dans les tissus humains (kystes hydatiques), tandis que la forme vermiculaire vit chez le chien.

ÉCHINODERMES (*ki-no-dèr-me*) n. m. pl. (gr. *ekhinos*, hérisson, et *derma*, peau). Un des embranchements du règne animal, dont *l'oursin* et *l'étoile de mer* sont les types. S. un *échinoderme.* (V. la planche MOLLUSQUES.)

ÉCHINORYNQUE (*ki-no-rin-ke*) n. m. Genre de vers parasites des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons, etc.

ÉCHION (*ki-on*) n. m. Genre de borraginacées, qui croissent dans les endroits arides.

ÉCHIQUETÉ (*ke-té*), **E** adj. (de *échiquier*). *Blas.* Se dit d'un écu divisé en carrés d'échiquier. (V. la planche BLASON.)

ÉCHIQUIER (*ki-é*) n. m. (de *échec*). Table carrée, divisée en soixante-quatre cases pour jouer aux échecs. Disposition d'objets en carrés égaux et contigus : *arbres plantés en échiquier.* (V. *Part. hist.*)

ÉCHO (*ko*) n. m. (du gr. *êkhô*, son). Répétition distincte d'un son, due à ce que les ondes sonores qui le propagent rencontrent parfois des obstacles, changent de direction et produisent une nouvelle impression sur l'ouïe : *certains échos répètent jusqu'à vingt fois une syllabe.* Lieu où se fait l'écho. *Par ext.* Lieu où se redisent certaines choses : *Paris est l'écho du monde entier. Fig.* Reproduction, répétition d'un bruit, d'une nouvelle ; ces nouvelles ainsi répétées : *faire les échos d'un journal.* Personne qui répète : *se faire l'écho d'un bruit.* Personne qui imite les actes ou les paroles de quelqu'un. — En poésie, on a nommé *vers en écho* un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du XVIIIe siècle :

> **Et l'on voit des commis,**
> **Mis**
> **Comme des princes,**
> **Qui sont venus,**
> **Nus,**
> **De leurs provinces.**

ÉCHOIR v. i. (préf. *é*, et *choir.* — N'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echéant. Echu, e,* et aux 3es personnes des temps composés.) Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain.* (On écrit aussi ÉCHEOIR.)

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument servant à mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko-mé-trî*) n. f. Art de mesurer avec l'échomètre les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIQUE (*ko*) adj. Qui concerne l'échométrie : *calculs échométriques.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Petite boutique en planches : *une échoppe de savetier.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (lat. *scalprum*). Pointe d'acier pour graver à l'eau-forte. Burin à pointe plate des ciseleurs, graveurs, clicheurs, orfèvres, etc.

ÉCHOPPER (*cho-pé*) v. t. Travailler avec l'échoppe. Enlever avec l'échoppe : *échopper un trait.*

ÉCHOPPIER (*cho-pi-é*), **ÈRE** n. Personne établie dans une échoppe. (Peu us.)

ÉCHOTIER (*ko-ti-é*) n. m. Rédacteur chargé des échos dans un journal.

ÉCHOUAGE n. m. Situation d'un vaisseau échoué. Endroit où un bateau peut échouer sans danger.

ÉCHOUEMENT (*choû-man*) n. m. Action d'échouer un navire. *Fig.* Insuccès, échec.

ÉCHOUER (*chou-é*) v. i. *Mar.* Donner sur un écueil, un banc de sable ou un bas-fond. *Fig.* Ne pas réussir : *les plans d'Alberoni échouèrent misérablement.* V. t. : Pousser volontairement sur un bas-fond, etc. **S'échouer,** v. pr. Toucher à la côte, sur les bas-fonds. ANT. **Renflouer.**

ÉCIDIUM (*si-di-om'*) n. m. Forme fructifère des champignons qui produisent la rouille des végétaux.

ÉCIMAGE n. m. Action de couper la cime des végétaux pour les empêcher de croître en hauteur et les forcer à se développer en épaisseur.

ÉCIMER (*mé*) v. t. Enlever la cime.

ÉCIMEUSE n. f. Machine à écimer les plantes.

ÉCLABOUSSEMENT (*bou-se-man*) n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER (*bou-sé*) v. t. Faire jaillir de la boue sur. *Fig. : ce scandale l'a éclaboussé.* Ecraser de son luxe : *éclabousser ses voisins.*

ÉCLABOUSSURE (*bou-su-re*) n. f. Boue, matière quelconque qui a rejailli. *Fig.* Mal qui rejaillit sur les autres.

ÉCLAIR (*klèr*) n. m. (de *éclairer*). Eclat subit et passager de lumière produit par l'électricité des nuages : *éclair sinueux, ramifié.* (V. FOUDRE, et la planche MÉTÉORES.) *Fig.* Lueur rapide et passagère : *un éclair de génie. Passer comme l'éclair,* très vite. *Eclair de chaleur,* éclair assez éloigné pour que l'on ne perçoive pas le bruit du tonnerre. Gâteau de forme allongée, à la crème, glacé par-dessus.

ÉCLAIRAGE (*klè*) n. m. Action d'éclairer. Ses effets : *l'éclairage par l'électricité, par le gaz,* etc.

ÉCLAIRAGISTE n. m. Celui qui s'occupe de questions d'éclairage : *ingénieur éclairagiste.*

ÉCLAIRANT (*klé-ran*), **E** adj. Qui éclaire : *le pouvoir éclairant de l'acétylène est considérable.*

ÉCLAIRCIE (*klèr-sî*) n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux. Courte interruption de mauvais temps : *profiter d'une éclaircie pour sortir.* Espace dégarni d'arbres dans un bois. *Fig.* Changement favorable.

ÉCLAIRCIR (*klèr*) v. t. (lat. *ex*, et *clarus*, clair). Rendre clair. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce.* Rendre moins serré : *éclaircir les rangs. Fig.* Rendre intelligible : *éclaircir une question.* **S'éclaircir** v. pr. Devenir plus clair : *le temps s'éclaircit.* Ant. **Assombrir, obscurcir, troubler.**

ÉCLAIRCISSAGE (*klèr-si-sa-je*) n. m. Action d'éclaircir des verres de montre, de polir des métaux.

ÉCLAIRCISSANT, E adj. Qui éclaircit.

ÉCLAIRCISSEMENT (*man*) n. m. Explication d'une chose obscure : *demander des éclaircissements.*

ÉCLAIRE n. f. *Bot.* V. chélidoine.

ÉCLAIRÉ (*klè-ré*), **E** adj. *Fig.* Qui a beaucoup de connaissances, d'expérience ; instruit : *esprit éclairé.* Ant. **Ignorant.**

ÉCLAIREMENT (*klè-re-man*) n. m. Clarté. Action d'éclairer.

ÉCLAIRER (*klè-ré*) v. t. (lat. *exclarare*). Répandre de la clarté. Servir à diriger : *l'avant-garde éclaire l'armée.* Amener dans la voie du vrai ou du juste : *éclairer la conscience d'un juge. Fig.* Instruire : *l'expérience nous éclaire.* V. i. Etinceler, jeter une lueur : *les yeux du chat éclairent la nuit.* V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs. Ant. **Obscurcir, aveugler.**

ÉCLAIREUR (*klè*) n. m. Soldat envoyé à la découverte, pour éclairer la marche d'une troupe. Bâtiment détaché, éclairant la marche d'une flotte.

ÉCLAMPSIE (*klanp-sî*) n. f. (gr. *eklampsis*). *Méd.* Affection des femmes en couche ou approchant du terme de leur grossesse et caractérisée par des spasmes convulsifs épileptiformes et des urines albuminuriques.

ÉCLAMPTIQUE (*klanp-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'éclampsie : *crise éclamptique.*

ÉCLANCHE n. f. (allem. *schenkel*). Epaule de mouton séparée du corps de l'animal : *grosse, maigre éclanche.*

ÉCLAT (*kla*) n. m. (de *éclater*). Partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, ou tout autre objet brisé violemment : *les obus se brisent en mille éclats.* Lueur brillante : *l'éclat du soleil ne peut pas se supporter.* Lueur brusque : *phare à éclats.* Bruit soudain et violent : *éclat de tonnerre. Par ext.* : *un éclat de voix. Fig.* Gloire, splendeur : *l'éclat des grandeurs.* Rumeur, scandale : *craindre l'éclat. Action d'éclat*, action remarquable.

ÉCLATANT (*tan*), **E** adj. Qui a de l'éclat, qui brille : *le cuivre prend un poli éclatant. Fig.* Célèbre, magnifique : *victoire éclatante.* Qui est public, manifeste : *vengeance éclatante.* Qui fait un bruit perçant : *le son éclatant de la trompette.* Ant. **Fané, flétri, terne.**

ÉCLATEMENT (*man*) n. m. Action de se briser en éclatant : *l'éclatement d'une bombe.*

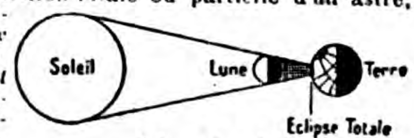
ÉCLATER (*té*) v. i. (orig. germ.). Se briser par éclats : *la congélation de l'eau fait éclater les conduites.* Produire un bruit subit et violent : *les applaudissements éclataient dans l'auditoire. Fig.* S'emporter : *éclater en reproches.* Se manifester : *la joie éclate dans ses yeux.* Briller : *l'or et les diamants éclataient de toutes parts. Eclater de rire.* ou absol. *éclater*, rire bruyamment. Diviser en éclats : *éclater des racines.*

ÉCLECTIQUE (*klèk*) adj. (du gr. *eklegein*, choisir). Littéralem. Qui choisit. Qui adopte dans plusieurs opinions ou dans divers genres ce qui lui paraît bon : *être éclectique en littérature, en politique. Philos.* Relatif à l'éclectisme. N. : *un éclectique.* Ant. **Exclusif.**

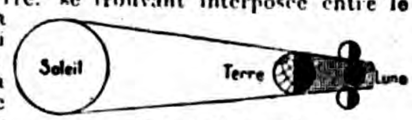
ÉCLECTISME (*klèk-tis-me*) n. m. (de *éclectique*). Méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui tentent de fondre les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de doctrine. — Au IIIe siècle av. J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur au XIXe siècle par Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, rechercha dans les écrits des autres philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIMÈTRE n. m. (préf. *é*, gr. *klinein*, incliner, et *metron*, mesure). Instrument d'arpentage pour mesurer la différence de niveau entre deux points déterminés.

ÉCLIPSE n. f. (gr. *ekleipsis*, de *ekleipein*, faire défaut). Disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre : *les anciens voyaient dans les éclipses des présages fâcheux. Fig.* Absence, disparition, défaillance. — Il y a éclipse de lune lorsque la terre, se trouvant interposée entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Les éclipses sont *totales* ou *partielles*, suivant que l'astre ou la planète disparaissent entièrement ou en partie à notre vue. Les éclipses se reproduisent périodiquement après dix-huit ans et onze jours.



Éclipse de soleil.



Éclipse de lune.

ÉCLIPSER (*klip-sé*) v. t. Intercepter la lumière d'un astre. Cacher, rendre invisible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire de César éclipsa celle de Pompée.*

ÉCLIPTIQUE (*klip-ti-ke*) n. f. (de *éclipse*). Orbite que le soleil paraît décrire autour de la terre en un an. Orbite que décrit la terre dans son mouvement annuel.

ÉCLISSAGE (*kli-sa-je*) n. m. Système d'éclisses. Pose des éclisses.

ÉCLISSE (*kli-se*) n. f. (de *éclisser*). Eclat de bois en forme de coin. Plaque de bois ou de carton pour maintenir un os fracturé. Plaque de bois mince pour faire les côtes d'un luth, le corps d'un violon, etc. Bois de refend pour faire des seaux. Rond d'osier sur lequel on fait égoutter le fromage. Plaque de fer qui opère la jonction des rails.

ÉCLISSER (*kli-sé*) v. t. (de l'allem. *schleissen*, fendre). Mettre des éclisses à : *éclisser un membre brisé.*

ÉCLISSETTE (*kli-sè-te*) n. f. Petite éclisse.

ÉCLOPÉ, E adj. et n. (préf. *é*, et anc. v. *cloper*, boiter). Boiteux, estropié, qui marche péniblement : *les voitures d'ambulance ramassent les éclopés.*

ÉCLOPER (*pé*) v. t. Rendre boiteux, estropier.

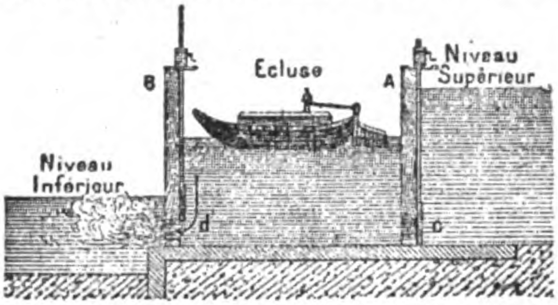
ÉCLORE v. i. (préf. *é*, et *clore*). — *Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils écloront. Il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Eclos, e.* Prend toujours l'auxiliaire *être*.) Sortir de l'œuf : *les poussins éclosent au 21e jour de l'incubation.* S'ouvrir, en parlant des fleurs. *Par ext.* Commencer à paraître : *le jour vient d'éclore. Fig.* Se manifester : *son projet est près d'éclore.*

ÉCLOSION (*zi-on*) n. f. Action d'éclore : *l'éclosion d'une couvée.* Epanouissement : *l'éclosion d'une fleur. Fig.* Manifestation : *l'éclosion d'un projet.*

ÉCLUSAGE (*za-je*) n. m. Action d'écluser.

ÉCLUSE (*klu-ze*) n. f. (du lat. *exclusum*, supin de *excludere*, exclure). Clôture, avec porte mobile, établie sur une rivière ou un canal pour retenir ou lâcher les eaux : *les Hollandais menacés par Louis XIV ouvrirent les écluses de leurs canaux pour inonder leur pays. Fig.* Tout ce qui arrête : *les écluses des passions.* — Les écluses sont des bassins à

deux portes munies de vannes, construits aux endroits où le canal change de niveau ; elles servent



A, B, portes d'écluses ; d, vanne ouverte ; c, vanne fermée.

à faire passer le bateau d'une marche à l'autre, soit à la montée, soit à la descente.

ÉCLUSÉE (*zé*) n. f. Quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSER (*zé*) v. t. Fermer au moyen d'une écluse. *Ecluser un bateau*, le faire passer d'un bief dans un autre au moyen d'une écluse.

ÉCLUSIER (*zi-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à l'écluse : *porte éclusière*. N. Personne préposée à la manœuvre des écluses et à la perception des péages.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer : *l'écobuage fertilise la terre*.

ÉCOBUE (*bû*) n. f. Pioche pour écobuer. N. f. pl. Chaumes arrachés et brûlés.

ÉCOBUER (*bu-é*) v. t. Arracher d'un terrain les herbes qui le couvrent, les brûler avec la couche superficielle de terre, et repandre la cendre sur le sol.

ÉCŒURANT (*keu-ran*), **E** adj. Qui soulève le cœur : *odeur écœurante*. Qui inspire le dégoût. *Fig.* Qui inspire de la repulsion.

ÉCŒUREMENT (*heu-re-man*) n. m. Action d'écœurer. Etat d'une personne écœurée.

ÉCŒURER (*keu-ré*) v. t. Soulever le cœur, dégoûter. *Fig.* Causer de la répugnance.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** n. m. (préf. *é*, et *coin*). Ouvrage de maçonnerie ou de menuiserie, établi à l'intersection de deux murs pour combler l'angle. Pierre qui forme une encoignure.

ÉCOLAGE n. m. Etat d'écolier. Rétribution payée autrefois par les écoliers.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale. Autrefois, ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE n. f. (lat. *schola*). Etablissement où l'on enseigne : *la loi ordonne que tous les enfants fréquentent l'école*. Tous les élèves qui la fréquentent : *une école nombreuse*. *Par ext.* Ensemble des adeptes d'un maître : *école de Platon, de Raphaël*, ou d'une doctrine ; cette doctrine même : *l'école rationaliste*. Différentes parties de l'instruction militaire donnée aux recrues. Manière des grands peintres : *l'école française*. *Fig.* Ce qui forme le cœur, l'esprit, etc. : *l'école du malheur*. Faute commise par un joueur. *Fig.* Lourde faute, sottise. *Etre à bonne école*, avec des gens très capables. *Faire école*, se dit de celui qui trouve beaucoup d'imitateurs. *Absol.* *L'Ecole*, la philosophie scolastique et ses adeptes. V. ÉCOLES (*Part. hist.*).

ÉCOLIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui va à l'école. Etudiant de l'Université, au moyen âge. *Fig.* Novice : *faute d'écolier*. *Le chemin des écoliers*, le plus long. Adjectiv. : *la gent écolière*.

ÉCONDUIRE v. t. (préf. *é*, et *conduire*. — Se conj. comme ce dernier.) Congédier avec plus ou moins de ménagements : *éconduire un solliciteur*.

ÉCONOMAT (*ma*) n. m. Charge d'économe. Bureau de l'économe.

ÉCONOME n. (gr. *oikonomos*; de *oikia*, maison, et *nomos*, règle). Qui a le soin de la dépense d'une maison. Adjectiv. Ménager, parcimonieux. *Fig.* : *économe d'éloges*. ANT. **Dissipateur, prodigue, dépensier.**

ÉCONOMIE (*mî*) n. f. (gr. *oikonomia*). Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage : *économie domestique*. Vertu qui porte à régler sagement la dépense : *j'aime mieux, disait Louis XII, voir rire mon peuple de mon économie que de le voir pleurer de ma prodigalité*. Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies*. *Economie politique*, science qui traite de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. *Economie sociale*, science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts. *Economie rurale*, science des moyens de tirer profit du sol. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un tout : *l'économie animale*. ANT. **Dilapidation, gaspillage, prodigalité, dissipation.**

ÉCONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'administration des dépenses. Qui a rapport à l'économie politique : *les problèmes économiques*. Qui diminue les frais, la dépense : *chauffage économique*. ANT. **Dispendieux, coûteux, onéreux, ruineux.**

ÉCONOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec économie : *vivre économiquement*.

ÉCONOMISER (*zé*) v. t. Epargner, ménager. *Fig.* : *économiser son temps*. ANT. **Dilapider, dissiper, dépenser, gaspiller, prodiguer.**

ÉCONOMISTE (*mis-te*) n. m. Ecrivain qui s'occupe d'économie politique : *les économistes du XVIII*e *siècle ont préparé la Révolution*.

ÉCOPE ou **ESCOPE** (*ès-ko-pe*) n. f. (vx. suéd. *skopa*). Pelle en bois pour prendre et lancer de l'eau.

ÉCOPER (*pé*) v. t. Vider l'eau avec une écope. V. i. *Pop.* Recevoir des reproches, des coups, etc.

ÉCOPERCHE (*pèr-che*) n. f. (de *écot*, et *perche*). Grande perche verticale, supportant un échafaudage. Pièce de bois dressée, portant une poulie en tête.

ÉCORAGE n. m. Action d'écorer.

ÉCORÇAGE (*sa-je*) ou **ÉCORCEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'écorcer.

ÉCORCE n. f. (du lat. *cortex, icis*, même sens). Partie extérieure et superficielle qui recouvre la tige et les rameaux de certaines plantes : *l'écorce du chêne sert à tanner les peaux*. Enveloppe de certains fruits : *écorce de citron*. Croûte extérieure : *écorce de la terre*. *Fig.* Superficie, apparence.

ÉCORCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il écorça, nous écorçons*.) Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *Bx-arts*. Homme ou animal représenté complètement dépourvu de peau, pour rendre visibles ses muscles, veines et articulations.

ÉCORCHEMENT (*man*) n. m. Action d'écorcher.

ÉCORCHER (*ché*) v. tr. (lat. *excorticare*). Dépouiller de sa peau : *écorcher un lapin*. Enlever une partie de la peau, égratigner : *il m'a tout écorché*. *Fig.* Produire une impression désagréable : *voix qui écorche les oreilles*. Faire payer trop cher : *écorcher un client*. Parler mal : *écorcher le français*.

ÉCORCHERIE (*rî*) n. f. Local où l'on écorche les animaux. *Fig.* Etablissement où l'on rançonne les clients : *cet hôtel est une véritable écorcherie*.

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes. Celui qui fait payer trop cher. *Les Ecorcheurs*. (V. *Part. hist.*)

ÉCORCHURE n. f. (de *écorcher*). Plaie superficielle de la peau.

ÉCORE n. f. V. ACCORE.

ÉCORER (*ré*) v. t. Tenir les comptes d'un bateau pêcheur. (V. ACCORER.)

ÉCORNER (*né*) v. t. Rompre les cornes : *écorner un taureau*. Briser les angles : *écorner une table*. *Fig.* *Ecorner sa fortune*, en dissiper une partie. *Vent à écorner les bœufs*, vent extrêmement violent.

ÉCORNIFLER (*flé*) v. t. (de *écorner*). Se procurer un bon repas, de l'argent, aux dépens d'autrui.

ÉCORNIFLERIE (*rî*) n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui écornifle. Parasite. *Par ext.* Plagiaire.

ÉCORNURE n. f. Eclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, E (*ko-sè, è-ze*) adj. et n. De l'Ecosse. *Hospitalité écossaise*, large et désintéressée. Tissu rayé à grands carreaux de couleurs vives.

ÉCOSSER (*ko-sé*) v. t. Tirer de la cosse : *écosser des pois.*

ÉCOSSEUR, EUSE (*ko-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui écosse.

ÉCOT (*ko*) n. m. (du bas allem. *skot*, pousse). Tronc d'arbre, rameau imparfaitement élagué.

ÉCOT (*ko*) n. m. (de l'anc. allem. *skot*, contribution). Quote-part de chaque convive, dans un repas commun : *payer son écot.* Montant de la carte à payer, chez un traiteur.

ÉCOTÉ, E adj. *Blas.* Se dit des branches privées de leurs rameaux, ou des pièces taillées comme l'écot.

ÉCOUCHE n. f. ou **ÉCOUCHOIR** n. m. Outil de bois pour écoucher le chanvre ou le lin.

ÉCOUCHER (*ché*) v. t. Frapper la filasse de chanvre ou de lin pour en détacher les parcelles ligneuses.

ÉCOUFLE n. m. (orig. celt.). Milan, oiseau de proie. Cerf-volant, jouet.

ÉCOULEMENT (*man*) n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule : *le drainage assure l'écoulement des eaux fluviales.* Mouvement de personnes qui sortent d'un endroit. Débouché, vente facile des marchandises : *trouver l'écoulement de ses récoltes.*

ÉCOULER (*lé*) v. t. Vendre facilement : *écouler des marchandises.* **S'écouler,** v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé.* Se retirer en foule. *Fig.* Passer, se dissiper : *le temps s'écoule rapidement.*

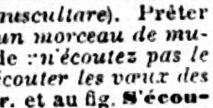
ÉCOURTER (*té*) v. t. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux. Fig.* : *Écourter un discours.*

ÉCOUTE n. f. (holl. *schoote*). Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTE n. f. Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu. S'emploie le plus souvent au pl. : *être aux écoutes,* être aux aguets. *Véner.* Oreilles du sanglier.

ÉCOUTER (*té*) v. t. (lat. *auscultare*). Prêter l'oreille pour entendre : *écouter un morceau de musique.* Tenir compte des paroles de : *n'écoutez pas le médisant.* Accueillir, exaucer : *écouter les vœux des malheureux.* Céder, obéir à, au pr. et au fig. **S'écouter,** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé. *S'écouter parler,* se complaire dans ses paroles.

ÉCOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écoute. Indiscret. N. m. Récepteur d'un appareil téléphonique ou d'un phonographe. (On dit aussi *appareil d'écoute.*)


Écoutille.

ÉCOUTILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *escotilla*). Trappe pratiquée dans le pont d'un navire, pour descendre dans l'intérieur.

ÉCOUTILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de trappe où l'on place le pied d'un mât de hune.

ÉCOUVILLON (*ll* mll.) n. m. (anc. fr. *escouve*). Vieux linge attaché à un long bâton, pour nettoyer les corps creux, notamment les fours des boulangers. Brosse cylindrique montée sur un long manche, pour nettoyer les canons.

ÉCOUVILLONNAGE (*vi, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'écouvillonner.

ÉCOUVILLONNER (*vi, ll* mll., *o-né*) v. t. Nettoyer avec l'écouvillon un four, un canon, etc.

ÉCRABOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. t. *Pop.* Écraser.


Écran.

ÉCRAN n. m. (orig. germ.). Petit éventail qu'on tient à la main, pour se garantir contre l'ardeur d'un feu de cheminée : *Boucher a peint de délicieux écrans.* Petit meuble monté sur deux pieds, servant au même usage. *Physiq.* et *cinémat.* Tableau blanc, sur lequel on projette l'image d'un objet. Nom donné aux plaques de verre diversement colorées qu'on emploie pour sélectionner les rayons lumineux dans la photographie en couleurs.

ÉCRASANT (*zan*), **E** adj. Qui écrase. *Fig.* Qui abat, étourdit : *une écrasante défaite.*

ÉCRASEMENT (*ze-man*) ou **ÉCRASAGE** (*za-je*) n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER (*zé*) v. t. (orig. scand.). Aplatir et briser par compression : *écraser du pied un insecte. Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi.* Accabler : *Louis XV écrasa le peuple d'impôts.* Rabaisser : *écraser par son luxe.*

ÉCRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) adj. et. n. Se dit d'une personne ou d'une chose qui écrase.

ÉCRÉMAGE n. m. Action d'écrémer : *l'écrémage diminue la valeur nutritive du lait.*

ÉCRÉMER (*mé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Séparer la crème du lait. *Fig.* Prendre ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

ÉCRÉMEUSE (*meu-ze*) n. f. Machine servant à séparer la crème du lait.

ÉCRÉMOIR n. m. Instrument pour écrémer le lait. Cuiller en cuivre des artificiers.


Écrevisse.

ÉCRÊTEMENT (*man*) n. m. Action d'écrêter un ouvrage : *l'écrêtement d'un parapet.*

ÉCRÊTER (*té*) v. t. Enlever la crête : *écrêter un coq.* Détruire à coups de canon le sommet d'un rempart. Diminuer la hauteur : *écrêter une côte.*

ÉCREVISSE (*vi-se*) n. f. (anc. allem. *krebiz*). Genre de crustacés décapodes, qui vivent dans l'eau : *l'écrevisse prend à la cuisson une couleur rouge. Buisson d'écrevisses,* plat d'écrevisses arrangées en pyramide. Grande tenaille de forgeron. Avec une majuscule, signe du zodiaque, appelé aussi *Cancer.*

ÉCRIER (*kri-é*) **(S')** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Faire un grand cri.

ÉCRILLE (*ll* mll.) n. f. Claie qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. (lat. *scrinium*). Coffret pour serrer des bijoux. Bijoux ainsi serrés. *Fig.* Réunion d'objets éclatants ou précieux.

ÉCRIRE v. t. (lat. *scribere.* — *J'écris, nous écrivons. J'écrivais, nous écrivions. J'écrivis, nous écrivîmes. J'écrirai, nous écrirons. J'écrirais, nous écririons. Écris, écrivons, écrivez. Que j'écrivisse, que nous écrivissions. Écrivant. Écrit, e.*) Figurer sa pensée au moyen de caractères convenus : *les Assyriens écrivaient en caractères cunéiformes.* Rédiger, composer : *écrire un ouvrage.* Orthographier : *comment écrivez-vous ce mot?* Correspondre par lettre. *Fig.* Imprimer, marquer : *sa honte est écrite sur son front. Écrire comme un chat,* de façon illisible. *Écrire à la diable,* dans un style bizarre, incorrect. Loc. PROV. : **Il est écrit,** il est arrêté, décidé. **C'était écrit,** formule fataliste des Orientaux. **Ce qui est écrit est écrit,** il n'y a pas à revenir sur ce qui est écrit.

ÉCRIT (*kri*) n. m. Toute chose écrite. Acte, convention écrite : *entre gens d'honneur, une parole vaut un écrit.* Pl. Ouvrages de l'esprit : *une partie des écrits de Cicéron est perdue.*

ÉCRITEAU (*tô*) n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois, annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. (lat. *scriptorium*). Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE n. f. (lat. *scriptura;* de *scribere,* écrire). Art de représenter la pensée par des caractères de convention : *les écritures grecque et latine, dérivent de l'alphabet phénicien.* Caractères écrits : *écriture anglaise.* L'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Écriture sainte, les saintes Écritures, les Écritures.* Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures.* V. ALPHABET.

ÉCRIVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Écrire sans art, sans goût, sans soin ; composer vite et mal.

ÉCRIVAILLEUR (*va, ll* mll., *eur*) n. m. *Fam.* Auteur fécond, mais sans talent.

ÉCRIVAIN (*vin*) n. m. (lat. pop. *scribanus*). Auteur, homme ou femme, qui compose des livres : *Louis XIV protégea les grands écrivains.* Adjectiv. : *femme écrivain.* Nom vulgaire de l'*eumolpe.* **Écrivain public,** qui fait métier de rédiger et d'écrire pour le public.

ÉCRIVASSER (*va-sé*) v. i. Écrire beaucoup et mal.

ÉCRIVASSIER (*va-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui écrit beaucoup et mal.

ÉCROU n. m. (allem. *schraube*). Pièce de métal ou de bois percée en spirale, dans laquelle entre une vis : *écrou taraudé, fileté.*


Écrous.

ÉCROU n. m. (anc. haut allem. *scrot*). Acte par lequel le directeur d'une prison prend possession d'un prisonnier. *Levée d'écrou*, mise en liberté d'un prisonnier.

ÉCROUE (*kroû*) n. f. (même étym. que *écrou*). Parchemin écrit. Rôle des receveurs des tailles. Pl. *Les écroues de la maison du roi*, les états de dépense.

ÉCROUELLES (*è-le*) n. f. pl. (lat. *scrofula*). Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou et est vulgairement appelée *humeurs froides : les rois de France, le jour du sacre, touchaient les écrouelles des malades.* Syn SCROFULES.

ÉCROUELLEUX, EUSE (*è-leû, eu-ze*) adj. et n. *Méd.* Qui est atteint d'écrouelles.

ÉCROUER (*krou-é*) v. t. Emprisonner. Inscrire sur le registre d'une prison : *écrouer un malfaiteur*

ÉCROUIR v. t. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT (*i-se-man*) ou **ÉCROUISSAGE** (*i-sa-je*) n. m. Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT (*man*) n. m. Eboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc. *Fig.* Ruine complète : *l'écroulement d'une fortune.*

ÉCROULER [*lé*] **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *crouler*). Tomber en s'affaissant avec fracas *Fig* Périr, s'anéantir : *empire qui s'écroule.*

ÉCROÛTAGE ou **ÉCROÛTEMENT** (*man*) n. m. Action d'écroûter.

ÉCROÛTER (*té*) v. t. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. (préf. *é*, et *cru*). Non préparé. *Soie écrue*, qui n'a point été passée à l'eau bouillante. *Fil écru*, qui n'a point été lavé. *Toile écrue*, qui n'a point été blanchie. *Fer écru*, fer mal corroyé.

ÉCRUES (*krû*) n. f. pl. (préf. *é*, et *crû*, de *croître*). Bois récemment poussés dans les terres labourables.

ECTHYMA (*èk*) n. m. (gr. *ekthuma*). *Méd.* Eruption pustuleuse cutanée, à croûtes noirâtres.

ECTODERME (*èk-to-dèr-me*) n. m. (gr. *ektos*, en dehors, et *derma*, peau). *Hist. nat.* Couche cellulaire extérieure de la forme embryonnaire dite *gastrula.*

ECTOPLASME (*èk-to-plas-me*) n. m. (gr. *ektos*, au dehors, et *plasma*). Plasma d'origine psychique émané d'un médium.

ECTROPION (*èk*) n. m. (gr. *ek*, hors de, et *trepein*, tourner). Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil. Syn. ÉRAILLEMENT.

ECTYPE (*èk*) n. f. (gr. *ektupon*). Empreinte d'une médaille, d'un cachet.

ÉCU n. m. (du lat. *scutum*, bouclier). Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire. Ancienne monnaie d'argent valant 3 livres, dans son acception la plus ordinaire, car il y avait aussi l'écu de 6 livres : *Saint Louis fit frapper les premiers écus. Blas.* Corps de tout blason, ordinairement en forme de bouclier. *Ecu en cœur*, pièce honorable. (V. la planche BLASON.) *Entom.* Seconde pièce du thorax des insectes. Pl. Monnaie, richesse : *avoir des écus.*

ÉCUANTEUR n. f. (de *écu*). Inclinaison des rais d'une roue sur l'axe du moyeu.

ÉCUBIER (*bi-é*) n. m. (esp. *escoban*). Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des câbles ou des chaînes.

ÉCUEIL (*keu, l* mll.) n. m. (du lat. *scopulus*, rocher). Rocher à fleur d'eau : *la côte du Calvados est bordée d'écueils. Fig.* Chose périlleuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, la fortune : *la campagne de Russie fut l'écueil de la puissance napoléonienne.*

ÉCUELLE (*ku-è-le*) n. f. (lat. pop. *scutella ;* dimin. de *scuta*, plat). Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides. Son contenu. Calotte formée par le parement interne d'un voussoir de voûte sphérique.

ÉCUELLÉE (*ku-è-lé*) n. f. Contenu d'une écuelle.

ÉCUISSAGE (*ku-i-sa-je*) n. m. Action d'écuisser.

ÉCUISSER (*ku-i-sé*) v. t. (préf. *é*, et *cuisse*). Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER (*lé*) v. t. (préf. *é*, et *cul*). Déformer, par derrière, le talon d'une chaussure.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT (*man*), **E** adj. Qui écume : *la mer écumante. Fig.* Plein de rage, furieux : *écumant de colère.*

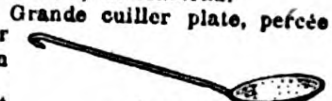
ÉCUME n. f. (anc. haut allem. *skum*). Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé : *l'écume blanche de la vague.* Bave de quelques animaux échauffés ou en colère. Sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société.* **Ecume de mer,** substance calcaire d'un blanc jaunâtre, appelée aussi *magnésite* et qui est un silicate hydraté de magnésie.

ÉCUMER (*mé*) v. t. Enlever l'écume : *écumer le pot-au-feu* V. i Se couvrir d'écume : *le vin écume. Fig.* Etre furieux.

ÉCUMEUR n. m Ne s'emploie qu'au figuré : *écumeur de mer*, pirate *Fam. Ecumeur de marmite*, parasite.

ÉCUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj Couvert d'écume : *bouche écumeuse ; flots écumeux.*

ÉCUMOIRE n. f Grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer


Écumoire.

ÉCURAGE (*ra-je*) n. m Action d'écurer

ÉCURER (*ré*) v. t (préf. *é*, et *curer*). Nettoyer, débarrasser de toute ordure : *écurer un puits.*

ÉCUREUIL (*reu, l* mll.) n. m. (lat. pop. *scuriolus*). Genre de mammifères rongeurs arboricoles, à poil en général roux, à queue touffue : *l'écureuil saute gracieusement d'arbre en arbre*


Écureuil.

ÉCUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écure.

ÉCURIE (*rî*) n. f. (de *écuyer*). Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, etc. : *une bonne écurie doit être sèche et bien aérée* Ensemble des bêtes logées dans un même local.

ÉCUSSON (*ku-son*) n. m. (de *écu*). Petit écu d'armoiries Cartouche portant des pièces héraldiques, des inscriptions, etc. Plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure Morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer. Plaques calcaires sur le corps de certains poissons. *Entom.* Syn. de ÉCU.

ÉCUSSONNAGE (*ku-so-na-je*) n. m. Action d'écussonner.

ÉCUSSONNER (*ku-so-né*) v. t. Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR (*ku-so-noir*) n. m. Petit couteau servant à greffer en écusson.

ÉCUYER (*kui-ié*) n. m. (lat. *scutarius*). Gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu. Titre des jeunes nobles non encore armés chevaliers. Titre des simples gentilshommes. Professeur d'équitation : *l'école de Saumur forme de remarquables écuyers.* Qui fait des exercices sur un cheval, dans un spectacle public : *écuyer de cirque.* Qui dresse un cheval. Qui monte à cheval. *Grand écuyer*, intendant général des écuries. *Ecuyer tranchant*, officier de table servant dans les grandes cérémonies.

ÉCUYÈRE (*kui-iè-re*) n. f. Femme qui monte à cheval. Femme qui fait des exercices d'équitation dans un cirque. *Bottes à l'écuyère*, longues bottes pour monter à cheval.

ECZÉMA (*ègh-zé*) n. m. (du gr. *ekzêma*, ébullition). Nom de diverses maladies de la peau, caractérisées par des vésicules, une sécrétion séreuse et une desquamation consécutive de l'épiderme.

ECZÉMATEUX, EUSE (*ègh-zé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'eczéma. N. Qui a de l'eczéma.

EDELWEISS (*é-dèl-va-iss*) n. m. Genre de composées, dit *pied-de-lion* ou *immortelle des neiges*, que l'on trouve dans les Alpes, les Pyrénées.

ÉDEN (*dèn* — en hébr. *jardin*). V. ÉDEN (*Part. hist.*). *Fig.* N. m. Lieu de délices.

ÉDÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) ou **ÉDÉNIQUE** adj. Qui est propre à l'Eden : *période édénienne.*

ÉDENTÉ, E (*dan*) adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée.* N. m. pl. Famille de mammifères dépourvus de dents incisives et comprenant, entre autres espèces remarquables, le *fourmilier*, le *tatou*, l'*aï*, etc. S. un *édenté*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

ÉDENTER (*dan-té*) v. t. Rompre ou arracher les dents d'une personne, d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER (*dik-té*) v. t. (du lat. *edictum*, édit). Publier sous la forme d'un édit, d'une loi : *Dracon dut édicter des lois pénales d'une impitoyable sévérité.*

ÉDICULE n. m. (lat. *ædicula*). Petit édifice élevé sur la voie publique et servant à différents usages. (Quelques-uns écrivent ÆDICULE.)

ÉDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante*. ANT. **Scandaleux.**

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui élève, qui construit un édifice.

ÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'édifier : *l'édification du temple de Jérusalem fut l'œuvre de Salomon. Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple. ANT. **Destruction, scandale.**

ÉDIFICE n. m. (lat. *ædificium*). Bâtiment considérable. *Fig.* Tout résultat d'un ensemble de combinaisons : *l'édifice social.*

ÉDIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *ædes*, construction, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Construire : *Soufflot édifia le Panthéon, à Paris. Fig.* Combiner, fonder : *édifier une société.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain.* Instruire, renseigner sur certaines choses : *être édifié sur les intentions de quelqu'un.* ANT. **Détruire, scandaliser.**

ÉDILE n. m. (lat. *ædilis*). Magistrat romain, chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Magistrat municipal d'une grande ville moderne : *les édiles parisiens.*

ÉDILITAIRE (*tè-re*) adj. Relatif à l'édilité.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Auj., magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne.*

ÉDIT (*di*) n. m. (lat. *edictum* ; de *edicere*, prononcer). Loi, ordonnance : *Henri IV promulgua l'édit de Nantes, qui fut plus tard révoqué par Louis XIV.*

ÉDITER (*té*) v. t. (du lat. *editus*, publié). Publier le texte d'un auteur : *les Estienne éditèrent de nombreuses œuvres d'auteurs anciens.* Publier et mettre en vente l'œuvre d'un écrivain, d'un musicien, d'un graveur.

ÉDITEUR, TRICE n. et adj. Qui publie l'œuvre d'un auteur : *société éditrice. Auteur éditeur*, qui publie ses propres œuvres.

ÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *editio*). Impression et publication d'un ouvrage. Collection des exemplaires publiés en une fois : *saisir une édition.* (V. PRINCEPS.)

ÉDITORIAL, E, AUX adj. Qui émane de la direction d'un journal ou d'une revue : *note éditoriale.* N. m. Article éditorial.

ÉDRÉANTHE n. m. *Bot.* Genre de campanulacées, de l'Europe méridionale.

ÉDREDON n. m. (du suéd. *eider*, sorte de canard sauvage, et *dun*, duvet). Duvet très fin, que fournit l'eider. Couvre-pied garni de ce duvet.

ÉDUCABILITÉ n. f. Aptitude à être éduqué, instruit, formé par l'éducation.

ÉDUCABLE adj. Apte à recevoir l'éducation.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation : *Pestalozzi fut un éducateur de génie.*

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative.*

ÉDUCATION (*si-on*) n. f. (lat. *educatio* ; de *educare*, éduquer). Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales : *l'éducation est le complément nécessaire de l'instruction.* Connaissance des usages de la société : *homme sans éducation.* Art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles, des vers à soie*, etc. *Maison d'éducation*, établissement où l'on instruit les jeunes gens.

ÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Se disait pour ÉCHAPPEMENT (de la vapeur).

ÉDULCORATION (*si-on*) n. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER (*ré*) v. t. (préf. *é*, et lat. *dulcis*, doux). Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop : *édulcorer une tisane.* Dépouiller des matières en poudre, des substances acides qu'elles contiennent, en les arrosant d'eau. *Fig.* Atténuer : *édulcorer un blâme.*

ÉDUQUER (*ké*) v. t. (lat. *educare*). *Fam.* Elever, en parlant d'un enfant.

ÉFAUFILER (*fô-fi-lé*) v. t. Tirer les fils d'un tissu.

EFENDI (*é-fin*) n. m. Titre des fonctionnaires civils, des ministres du culte et des savants, chez les Turcs. (Il se place après les noms propres : *Réchid-efendi.*)

EFFAÇABLE (*é-fa*) adj. Qui peut être effacé. ANT. **Ineffaçable, indélébile.**

EFFACEMENT (*é-fa-se-man*) ou **EFFAÇAGE** (*é-fa-sa-je*) n. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Fig.* Caractère de ce qui s'affaiblit, disparaît.

EFFACER (*é-fa-sé*) v. t. (préf. *é*, et *face*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il effaça, nous effaçons.*) Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose : *gomme à effacer.* Rayer, biffer, raturer : *effacer un mot, une ligne. Fig.* Faire oublier : *effacer une faute.* Eclipser, surpasser : *effacer la gloire d'un autre.* **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, pour donner moins de prise, tenir moins de place, etc. *Fig.* Se tenir à l'écart. S'incliner devant la supériorité de quelqu'un. ANT. **Aviver.**

EFFANER (*é-fa-né*) v. t. Oter les fanes ou sommités des feuilles : *effaner les blés.*

EFFANURES (*é-fa*) n. f. pl. Fanes provenant de plantes effanées.

EFFARANT, E adj. Qui effare.

EFFAREMENT (*é-fa-re-man*) n. m. Trouble, effroi.

EFFARER (*é-fa-re*) v. t. (doublet de *effrayer*). Troubler au point que l'agitation se manifeste par un air hagard et inquiet.

EFFAROUCHANT (*é-fa-rou-chan*), **E** adj. Qui effarouche, qui donne de l'ombrage.

EFFAROUCHEMENT (*man*) n. m. Action d'effaroucher. Etat de celui qui est effarouché. (Peu us.)

EFFAROUCHER (*é-fa-rou-ché*) v. t. Rendre farouche, effrayer. *Par ext.* Mettre en défiance, choquer. ANT. **Apprivoiser, rassurer.**

EFFARVATTE (*é-far*) n. f. Nom vulgaire de diverses fauvettes.

EFFECTIF, IVE (*é-fèk*) adj. (de *effet*). Qui existe de fait. N. m. Nombre réel de soldats, d'individus : *l'effectif d'une armée.* ANT. **Apparent, illusoire.**

EFFECTIVEMENT (*é-fèk, man*) adv. En effet, réellement.

EFFECTUER (*é-fek-tu-é*) v. t. (du lat. *effectum*, supin de *efficere*, même sens). Mettre à exécution, réaliser, accomplir : *effectuer un projet.*

EFFÉMINATION (*é-fé, si-on*) n. f. Action d'efféminer. Résultat de cette action.

EFFÉMINÉ, E (*é-fé*) adj. Qui tient de la femme. Mou, voluptueux : *les Sybarites menaient une vie efféminée.* ANT. **Mâle, viril.**

EFFÉMINER (*é-fé-mi-né*) v. t. (du lat. *femina*, femme). Amollir, rendre faible comme une femme.

EFFÉRENT (*é-fé-ran*), **E** adj. (du lat. *efferre*, porter dehors). Qui emporte. *Vaisseaux efférents*, vaisseaux qui emportent les fluides secrétés. (S'oppose à AFFÉRENT.)

EFFERVESCENCE (*é-fèr-vès-san-se*) n. f. Ebullition qui se produit par le dégagement d'un gaz à travers un liquide. *Fig.* Agitation extrême : *effervescence populaire.* Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions.*

EFFERVESCENT (*é-fèr-vès-san*), **E** adj. (lat. *effervescens* ; de *effervescere*, bouillir). Qui est en effervescence (au prop. et au fig.) : *liquide effervescent ; foule effervescente.*

EFFET (*é-fè*) n. m. (lat. *effectus* ; de *efficere*, accomplir). Résultat d'une cause : *il n'y a pas d'effet sans cause.* Acte d'un agent. Réalisation, exécution : *en venir à l'effet.* Impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau.* Puissance transmise par une force, par une machine. *Effets de commerce*, billets à ordre, papiers négociables. Pl. Meubles, vêtements : *vendre ses effets.* Biens : *effets immobi-*

liers. Effets publics, titres ou valeurs émis par les gouvernements. **En effet,** loc. adv. Réellement. Ant. **Cause, motif.**

EFFEUILLAGE (*é-feu, ll* mll.) n. m. Action d'effeuiller des arbres ou des plantes.

EFFEUILLAISON (*é-feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLEMENT (*é-feu, ll* mll., *e-man*) n. m. Chute des feuilles.

EFFEUILLER (*é-feu, ll* mll., *é*) v. t. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre.* Arracher les pétales de : *effeuiller des roses.* **S'effeuiller** v. pr. Perdre ses feuilles ou ses pétales.

EFFEUILLURE (*é-feu, ll* mll.) n. f. Feuilles détachées d'un arbre.

EFFICACE (*é-fi*), adj. (lat. *efficax*). Qui produit l'effet désiré : *remède efficace. Théol. Grâce efficace,* celle qui a toujours son effet. N. f. Efficacité : *efficace merveilleuse.* Ant. **Inefficace.**

EFFICACEMENT (*é-fi, man*) adv. D'une manière efficace : *agir efficacement.*

EFFICACITÉ (*é-fi*) n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède.* Ant. **Inefficacité.**

EFFICIENT (*é-fi-si-an*), **E** adj (lat. *efficiens ;* de *efficere*, effectuer). Qui produit réellement son effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur.*

EFFIGIE (*é-fi-ji*) n. f. (lat *effigies ;* de *effingere*, représenter). Représentation, image d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie.* Empreinte d'une monnaie représentant la tête d'un roi ou d'un grand personnage : *monnaie à l'effigie de tel prince.*

EFFILAGE (*é-fi*) n. m. Action d'effiler.

EFFILÉ, E (*é-fi*) adj. Mince et allongé : *taille effilée.* N. m. Frange de fil ou de soie qui borde certains tissus. Autref., linge de deuil frangé de fil

EFFILER (*é-fi-lé*) v. t. Défaire un tissu fil à fil. *Chass. Effiler les chiens,* les énerver.

EFFILOCHAGE (*é-fi*) n. m. Action d'effilocher.

EFFILOCHE ou **EFFILOQUE** (*é-fi*) n. f. Soie trop légère, que l'on met au rebut. Bout de soie qui se trouve aux lisières d'une étoffe.

EFFILOCHÉE (*é-fi-lo-ché*) n. f. Produit de l'effilochage

EFFILOCHEMENT (*é-fi, man*), ou **EFFILOQUEMENT** (*é-fi, ke-man*) n. m. Action d'effilocher.

EFFILOCHER (*é-fi-lo-ché*) ou **EFFILOQUER** (*é-fi-lo-ké*) v. t. Effiler une étoffe pour faire de la ouate.

EFFILOCHEUR, EUSE (*é-fi, eu-ze*) ou **EFFILEUR, EUSE** (*é-fi, eu-ze*) n. Celui, celle qui effiloche des chiffons destinés à faire du papier. N. f. Machine à effilocher.

EFFILOCHURE ou **EFFILURE** (*é-fi*) n. f. Produit de l'effilochage : *des effilochures de soie.*

EFFLANQUÉ (*é-flan-ké*), **E** adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes. *Fig.* Maigre, sec : *style efflanqué.*

EFFLANQUER (*é flan-ké*) v. t. (préf. *é*, et *flanc*). Faire maigrir.

EFFLEUREMENT (*é-fleu-re-man*) ou **EFFLEURAGE** (*é-fleu-ra-je*) n. m. Action d'effleurer.

EFFLEURER (*é-fleu-ré*) v. t. (préf. *é*, et *fleur*). Entamer superficiellement : *effleurer la peau.* Toucher légèrement : *effleurer le visage. Fig.* Aborder, examiner légèrement : *effleurer une question.*

EFFLEURIR (*é-fleu*) v. i. ou **S'EFFLEURIR** (*sé-fleu*) v. pr. Tomber en efflorescence.

EFFLORAISON n. f. Action d'entrer en fleur.

EFFLORESCENCE (*é-flo-rès-san-se*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *florescere*, fleurir). Début de la floraison. Transformation des sels qui se résolvent en matière pulvérulente : *les chotts sahariens sont couverts d'efflorescences salines.* Eruption sur la peau. Poussière qui recouvre certains fruits. Syn. fleur.

EFFLORESCENT (*é-flo-rès-san*), **E** adj. Qui est en voie de floraison : *végétation efflorescente.*

EFFLUENCE (*é-flu-an-se*) n. f. Emanation : *les effluences d'un marais.* (Peu us.)

EFFLUENT (*é-flu-an*), **E** adj. (lat. *effluens*). Se dit d'un fluide qui émane d'une source. N. m. Liquide qui sort : *les effluents d'une fosse.*

EFFLUVE (*é-flu-ve*) n. m. (lat. *effluvium ;* de *e*. hors de, et *fluere*, couler). Sorte d'émanation qui s'exhale du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés. *Effluve électrique,* décharge électrique qui se manifeste par un flux d'électricité faiblement lumineux ou même obscur.

EFFONDREMENT (*é-fon-dre-man*) n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur. Action de s'effondrer : *certains cratères sont produits par un effondrement du sol. Fig.* Destruction : *l'effondrement de la puissance romaine.*

EFFONDRER (*é-fon-dré*) v. t. (préf. *é*, et *fond*). Remuer, fouiller la terre. Enfoncer, briser : *effondrer un coffre.* Faire écrouler : *effondrer un plancher.* **S'effondrer** v. pr. S'écrouler, s'abîmer, s'enfoncer.

EFFONDREUR (*é-fon*) n. m. Ouvrier qui effondre les terres

EFFONDRILLES (*é-fon, ll* mll., *e*) n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase, après l'ébullition ou l'infusion : *les effondrilles du bouillon.*

EFFORCER [*é-for-sé*] **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *forcer.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il s'efforça, nous nous efforçons.*) Faire tous ses efforts.

EFFORT (*é-for*) n. m. (de *efforcer*). Action énergique du corps ou de l'esprit : *l'effort donne le sentiment de la liberté.* Acte pénible. Douleur, produite par une tension trop forte des muscles. Hernie : *se donner un effort. Sans effort,* facilement, sans beaucoup de peine.



Effraie.

EFFRACTION (*é-frak-si-on*) n. f. (lat. *effractio :* de *effringere*, briser). Fracture faite dans l'intention de voler : *le vol avec effraction est qualifié crime.*

EFFRAIE (*é-frè*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chouette du genre *strix.*

EFFRANGEMENT (*é-fran-je-man*) n. m. Action d'effranger, de s'effranger.

EFFRANGER (*é-fran-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il effrangea, nous effrangeons.*) Effiler sur les bords, de manière à y produire des franges. **S'effranger** v. pr. Se découper en franges.

EFFRAYANT (*é-frè-i-an*), **E** adj. Qui effraye : *un bruit effrayant. Fam.* Excessif : *un appétit effrayant.* Ant. **Rassurant, attrayant, séduisant.**

EFFRAYER (*é-frè-i-é*) v. t. (préf. *é*, et germ. *frida*, paix. — Se conj. comme *balayer.*) Causer de la frayeur. **S'effrayer** v. pr. Eprouver de la frayeur. Ant. **Rassurer, tranquilliser.**

EFFRÉNÉ (*é-fré-né*), **E** adj. (préf. *é*, et lat. *frenum*, frein). Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée.* Ant. **Contenu, mesuré, modéré.**

EFFRITEMENT (*é-fri-te-man*) n. m. Action d'effriter la terre ; son résultat. Réduction des pierres en poussière.

EFFRITER (*é-fri-té*) v. t. (corrupt de *effruiter*). Epuiser, rendre stérile, en parlant des terres.

EFFRITER (*é-fri-té*) v. t. (préf. *é*, et *friable*) Rendre friable : *le gel effrite les roches les plus dures.* **S'effriter** v. pr. S'en aller en poussière : *des bas-reliefs qui s'effritent.*

EFFROI (*é-froi*) n. m. (de *effrayer*). Grande frayeur. Personne ou chose qui est un sujet de frayeur.

EFFRONTÉ (*é-fron-té*), **E** n. et adj. (préf. *é*, et *front*). Impudent, qui n'a honte de rien. Ant. **Réservé, modeste.**

EFFRONTÉMENT (*é-fron-té man*) adv. Avec effronterie : *mentir effrontément.*

EFFRONTERIE (*é-fron-te-ri*) n. f. Impudence. Ant. **Réserve, timidité.**

EFFROYABLE (*é-froi-ia-ble*) adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur. *Par ext.* D'une laideur repoussante : *visage effroyable.* Excessif : *dépenses effroyables.* Ant. **Ravissant, admirable.**

EFFROYABLEMENT (*é-froi-ia-ble-man*) adv. D'une manière effroyable, prodigieuse, excessive.

EFFRUITER (*é-frui-té*) v. t. Enlever les fruits.

EFFUSION (*é-fu-zi-on*) n. f. (lat. *effusio*). Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat. Fig.* Manifestation, communication de sentiments.

ÉFOURCEAU (*sô*) n. m. (préf. *é*, et lat. *furca*, fourche). Véhicule à deux grandes roues, servant au transport de fardeaux très pesants.

ÉGAILLER [*gha-ié*] **(S')** ou **ÉGAYER (S')** v. pr. *Dialect.* Se disperser.

ÉGAL, E, AUX adj. (lat. *æqualis ;* de *æquus*, uni, égal). Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité : *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles.* Qui ne varie pas : *tempéra-*

ture égale. Dont l'humeur ne varie pas. *Figures géométriques égales*, qu'on peut faire coïncider en les plaçant l'une sur l'autre. Uni, de niveau : *chemin égal*. Indifférent : *cela m'est égal*. N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux*. **A l'égal de,** loc. prép. Autant que. Ant. **Inégal, mouvementé, accidenté.**

ÉGALABLE adj. Que l'on peut égaler.

ÉGALEMENT (*man*) adv. D'une manière égale. Ant. **Inégalement.**

ÉGALEMENT (*man*) n. m. Distribution avant partage, à un ou plusieurs héritiers, en compensation de ce que les autres ont reçu en avance d'hoirie.

ÉGALER (*lé*) v. t. Etre égal à : *la recette égale la dépense*. Rendre égal : *la mort égale tous les hommes*. Atteindre en mérite, en perfection : *le talent ne saurait égaler la vertu*. Mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille*.

ÉGALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER (*zé*) v. t. Rendre égal : *égaliser les chances*. Rendre uni : *égaliser un terrain*.

ÉGALITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a pour but l'égalité civile, politique et sociale. N. m. Partisan de l'égalité.

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre les choses égales : *égalité de deux nombres*. Qualité de ce qui est plan, uni : *égalité du terrain*. Uniformité : *égalité d'humeur*. Ant. **Inégalité.**

ÉGARD (*ghar*) n. m. (préf. *é*, et *garder*). Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un*. *Avoir égard*, considérer. Loc. prép. : **Eu égard à,** en considération de. **A l'égard de,** relativement à.

ÉGARÉ, E adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés*. Errant, perdu : *voyageur égaré*.

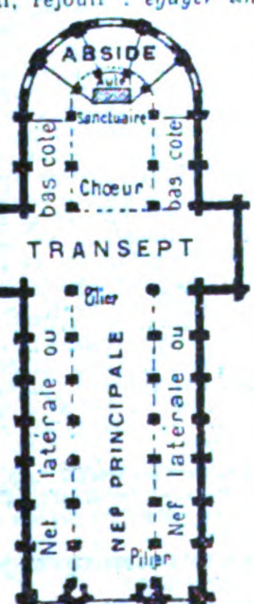
ÉGAREMENT (*man*) n. m. (de *égarer*). Action de perdre son chemin. Action de perdre un objet. *Fig.* Erreur : *les égarements de la raison*. Dérèglement de mœurs : *les égarements de la jeunesse*. Grand trouble, délire.

ÉGARER (*ré*) v. t. (préf. *é*, et germ. *wara*, garder). Mettre hors du droit chemin, et, *fig.*, hors de la vérité : *égarer les esprits*. Perdre momentanément : *égarer ses gants*. Troubler l'esprit, la raison. **S'égarer** v. pr. Se perdre, tomber dans l'erreur.

ÉGAYANT (*ghè-i-an*), **E** adj. Qui égaye : *récits égayants*. Ant. **Attristant.**

ÉGAYEMENT (*ghè-ie-man*) ou **ÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Action d'égayer.

ÉGAYER (*ghè-ié*) v. t. (préf. *é*, et *gai*. — Se conj. comme *balayer*.) Rendre gai, réjouir : *égayer un malade*. Orner de quelque agrément : *égayer son style*. *Hort.* Elaguer. Ant. **Attrister.**



Plan d'église.

ÉGERMAGE (*jèr-ma-je*) n. m. Action d'égermer.

ÉGERMER (*jèr-mé*) v. t. Dépouiller de son germe l'orge destinée à la fabrication de la bière.

ÉGIDE n. f. (du gr. *aigis*, *idos*, peau de chèvre). *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protège : *l'égide des lois*.

ÉGIPAN ou **ÆGIPAN** (gr. *aix*, *aigos*, chèvre, et *Pan*, n. pr. mythol.). Surnom de Pan et des satyres, à cause de leurs pieds de chèvre.

ÉGLANTIER (*ti-é*) n. m. Rosier sauvage : *l'églantier est commun dans les buissons*.

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier. Fleur en or décernée en prix aux Jeux floraux de Toulouse.

ÉGLEFIN n. m. *Ichtyol.* Syn. de AIGLEFIN.

ÉGLISE (*gli-ze*) n. f. (du gr. *ekklesia*, assemblée). Société religieuse fondée par Jésus-Christ (s'écrit en ce sens avec une majuscule). Toute communauté chrétienne : *l'Eglise grecque*. Temple destiné à la célébration d'un culte chrétien. V. ÉGLISE (*Part. hist.*).

ÉGLOGUE (*é-glo-ghe*) n. f. (gr. *eklogê*). Petit poème pastoral : *Virgile a imité les églogues de Théocrite*.

ÉGOCENTRIQUE adj. Qui se considère comme le centre de l'univers.

ÉGOHINE ou **ÉGOÏNE** n. f. Petite scie à main.

ÉGOÏSME (*gho-is-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Vice de l'homme qui rapporte tout à soi : *l'égoïsme est à la fois une imperfection du cœur et de l'intelligence*. Ant. **Abnégation, altruisme.**

ÉGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. et n. Qui a le vice de l'égoïsme : *vivre en égoïste*. Ant. **Désintéressé, dévoué, généreux.**

ÉGOÏSTEMENT (*gho-is-te-man*) adv. D'une manière égoïste. (Peu us.)

ÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'égorger. Meurtre, tuerie.

ÉGORGER (*jé*) v. t. (préf. *é*, et *gorge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il egorgea, nous égorgeons*.) Couper la gorge. Tuer, massacrer. *Fig.* Tourmenter, ruiner, faire payer trop cher.

ÉGORGEUR (*jeur*) n. m. Qui égorge, qui massacre.

ÉGOSILLER (S') (*zi*, *ll* mll., *é*) v. pr. (préf. *é*, et *gosier*). Crier fort et longtemps.

ÉGOTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Sentiment exagéré de sa personnalité.

ÉGOTISTE n. et adj. Partisan de l'égotisme.

ÉGOUT (*ghou*) n. m. (de *égoutter*). Action d'égoutter. Eaux qui s'écoulent peu à peu : *les égouts d'un toit*. Rangées d'ardoises ou de tuiles faisant saillie hors d'un toit. Pente d'un toit. Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices : *les égouts de Paris*. *Tout à l'égout*, système de canalisation qui conduit les vidanges des maisons particulières directement dans les égouts. *Fig.* Lieu souillé par la corruption.

ÉGOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE (*ghou-ta-je*) ou **ÉGOUTTEMENT** (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter. Action de débarrasser les terres de l'excès d'humidité.

ÉGOUTTÉ, E adj. *Fromage égoutté*, fromage de lait caillé, dont on a laissé égoutter le petit-lait.

ÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter, de s'égoutter.

ÉGOUTTER (*ghou-té*) v. t. Débarrasser de liquide : *égoutter du linge, du lait caillé, du fromage*.

ÉGOUTTOIR (*ghou-toir*) n. m. Planche percée de trous. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.



Égouttoirs : 1. A fromages ; 2. A bouteilles, 3. De plaques de photographie.

ÉGOUTTURE (*ghou-tu-re*) n. f. Dernières gouttes qui tombent d'un vase, d'une bouteille.

ÉGRAINER (*grè-né*) v. t. V. ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE (*gra-pa-je*) n. m. Action d'égrapper : *l'égrappage des raisins enlève au moût une certaine quantité de tanin*.

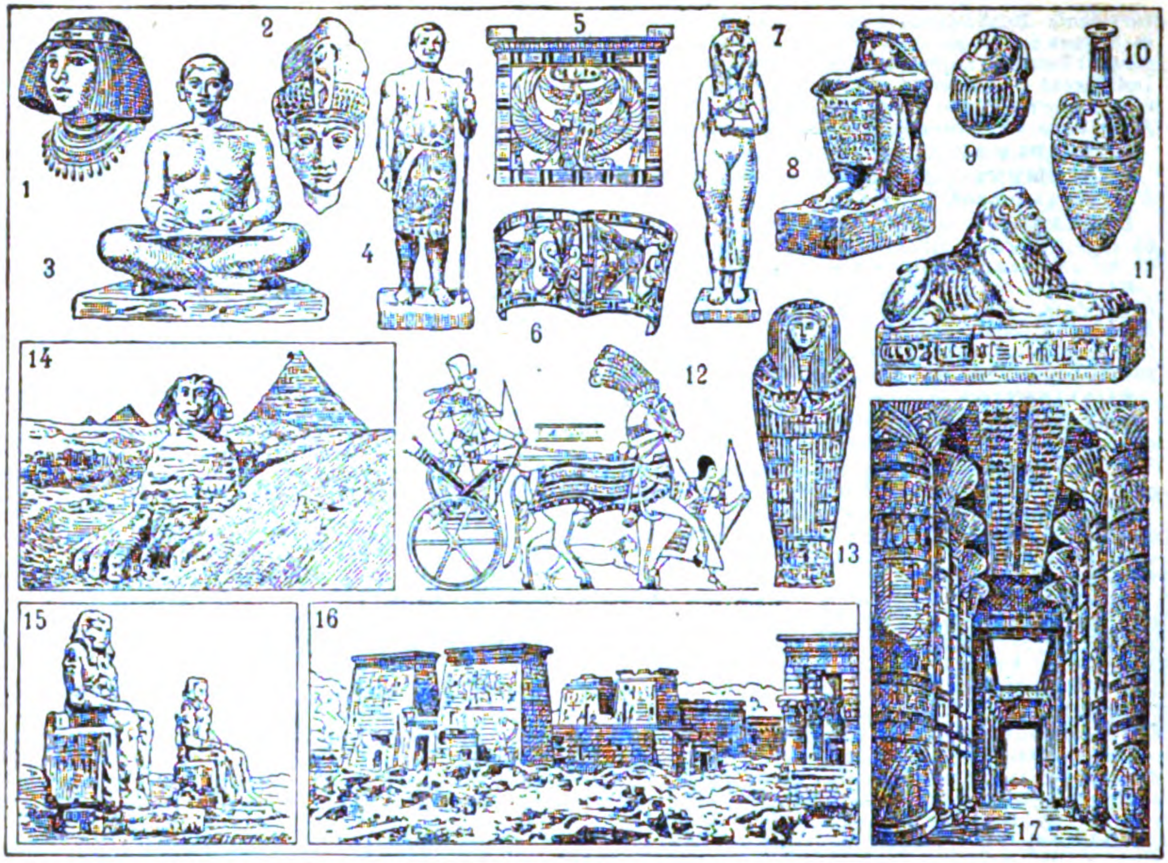
ÉGRAPPER (*gra-pé*) v. t. Détacher de la grappe : *égrapper des raisins, des groseilles*.

ÉGRAPPOIR (*gra-poir*) n. m. Instrument servant à égrapper le raisin.

ÉGRATIGNER (*ti-gné*) v. t. (de *gratter*). Déchirer légèrement la peau. Dégrader légèrement : *égratigner un meuble*. Labourer superficiellement. *Fig.* Blesser par des traits malins : *Racine égratigna de ses railleries ses anciens maîtres de Port-Royal*.

ÉGRATIGNEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui égratigne. (Peu us.)

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure, dégradation faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère d'amour-propre.



ART ÉGYPTIEN La princesse Nofrit; 2. Tête de Tii, 3. Le scribe accroupi (Louvre); 4. Le Sheikh-el-Beled (statue en bois); 5. Pectoral en or au nom de Ramsès II, 6. Bracelet du prince Psar; 7. Statuette de la reine Amenertas; 8. Statue de Pedisbashi; 9. Scarabée sacré; 10. Poterie peinte; 11. Sphinx de Tanis; 12. Ramsès II sur son char (bas-relief peint), 13. Couvercle de cercueil, 14. Le grand sphinx et les Pyramides, à Gizèh; 15. Les colosses de Memnon à Thèbes; 16. Le grand temple de Philæ; 17. Entrée de la salle hypostyle du temple d'Ammon à Karnak.

ÉGRAVILLONNER (*vi, ll* mll., *o-né*) v. t. (préf. *é*. et *gravillon*) Débarrasser un arbre que l'on veut transplanter, de la terre engagée entre ses racines.

ÉGRENAGE n. m Action d'égrener.

ÉGRENER (*gre-né*) ou **ÉGRAINER** (*grè-né*) v. t. (préf. *é*. et *grain*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'égrène*.) Faire sortir le grain de l'épi. Détacher de la grappe les grains de raisin, de groseilles, etc. *Égrener un chapelet*, en faire passer les grains successivement entre ses doigts.

ÉGRENEUSE (*neu-ze*) n. f Machine pour égrener le maïs et les plantes fourragères ou textiles.

ÉGRILLARD (*gri, ll* mll., *ar*), **E** adj. D'une gaieté un peu trop libre, trop gaillarde : *propos égrillards; humeur égrillarde*.

ÉGRISAGE (*za-je*) n. m. Action d'égriser le diamant.

ÉGRISÉE (*zé*) n. f. Poudre de diamant qui sert à polir les pierres précieuses. (On dit aussi ÉGRISÉ n. m.).

ÉGRISER (*zé*) v. t. (préf. *é*, et holl. *gruizen*, écraser). Polir par frottement une pierre précieuse.

ÉGRISOIR (*zoir*) n. m. Boîte contenant la poudre de diamant qui sert à égriser.

ÉGROTANT (*tan*), **E** adj. (lat. *ægrotans*). Maladif.

ÉGRUGEAGE (*ja-je*) n. m. Action d'égruger.

ÉGRUGEOIR (*joir*) n. m. Petit vase dans lequel on réduit en poudre le sel, le sucre, etc.

ÉGRUGER (*jé*) v. t. (préf. *é*, et *gruger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'égrugeai, nous égrugeons*.) Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGUEULEMENT (*gheu-le-man*) n. m. Dégradation de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER (*gheu-lé*) v. t. Casser un vase près de l'ouverture. Endommager la gueule d'un canon.

ÉGYPTIEN, ENNE (*jip-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Égypte. — ART ÉGYPTIEN. Les Égyptiens ont été en architecture et en sculpture de véritables créateurs. Leurs premiers monuments connus sont des tombeaux (pyramides de vastes dimensions, mausolées ou hypogées). Chaque temple comprenait une chambre où logeait la divinité, et parfois une série de chapelles. L'édifice était précédé d'une cour entourée de portiques, qui s'ouvrait sur la façade par un pylône. Les colonnes représentaient des formes végétales (lotus ou papyrus). L'architecture conserva son originalité sous les périodes grecque et romaine. Les temples, comme les tombeaux, étaient ornés de bas-reliefs, de peintures et d'inscriptions racontant la vie du fondateur. La peinture égyptienne servait surtout à rehausser les motifs d'architecture ou les bas-reliefs. Le trait est pur, mais la perspective est inexacte de parti pris. Les statues, généralement de pierre dure, représentent de grands personnages, leurs serviteurs dans leurs diverses occupations, et des animaux réels ou fantastiques. Les hypogées nous ont conservé quantité d'objets qui montrent la perfection des arts industriels : statuettes en bronze, en bois, boîtes à parfums, bijoux, pierres gravées.

ÉGYPTOLOGIE (*jip, ji*) n. f. (de *Égypte*, et du gr. *logos*, discours). Étude relative à l'ancienne Égypte : *Mariette fut un des créateurs de l'égyptologie*.

ÉGYPTOLOGIQUE (*jip-to*) adj. Qui se rapporte à l'égyptologie.

ÉGYPTOLOGUE (*jip-to-lo-ghe*) n. Personne qui s'occupe d'égyptologie.

EH! (*é*) interj. Exclamation d'admiration, de surprise. **Eh bien!** interj. V. BIEN.

ÉHONTÉ, E adj. et n. (de *é*, et *honte*). Sans honte, sans pudeur, cynique : *mensonge éhonté*. ANT. **Décent, modeste; honteux, humble.**

EIDER (*é-i-dèr*) n. m. (mot island.). Espèce de gros canard du Nord, qui fournit le duvet appelé « édredon » : *en Norvège, l'exploitation des eiders est réglementée.*



Eider.

ÉJACULATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'éjaculation.

ÉJACULATION (*si-on*) n. f. Action d'éjaculer. Courte prière émise avec ferveur.

ÉJACULER (*lé*) v. t. (du lat. *ejaculari*, lancer comme un trait). Darder, lancer avec force hors de soi.

ÉJECTEUR (*jèk*) n. m. Engin propre à rejeter l'eau au dehors d'un réservoir. Appareil produisant l'évacuation d'un fluide au moyen d'un jet de vapeur. Organe qui sert à rejeter du canon des armes portatives les étuis vides des cartouches. Adjectiv. : *tuyau éjecteur.*

ÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f (lat. *ejectio*). Evacuation de sécrétions excrémentielles. Projection de matières volcaniques. Rejet d'une cartouche par l'éjecteur.

ÉJOINTER (*té*) v. t. Rogner les ailes de certains oiseaux : *éjointer un canard.*

ÉJOUIR (S') v. pr. Se réjouir. (Vx.)

ÉLABORATION (*si-on*) n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer : *l'élaboration de la sève.* Travail gradué. Travail intérieur qui rend les aliments assimilables.

ÉLABORER (*ré*) v. t. (lat. *elaborare*). Travailler de longue main. Préparer : *élaborer un projet de loi.* Rendre assimilable : *l'estomac élabore les aliments.*

ÉLAGAGE (*gha-je*) n. Action d'élaguer : *l'élagage assure la croissance de l'arbre.*

ÉLAGUER (*ghé*) v. t. Dépouiller un arbre des branches inutiles : *élaguer un pommier. Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties inutiles.

ÉLAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui élague.

ÉLAÏOMÈTRE (*la-i-o*) n. m. (gr. *elaion*, huile, et *metron*, mesure). Instrument servant à reconnaître la pureté des huiles.

ÉLAN n. m. (de *élancer*). Action de s'élancer : *prendre son élan.* Mouvement subit avec effort : *franchir un fossé d'un seul élan. Fig.* Entraînement passionné et passager : *les élans du cœur.*

ÉLAN n. m. (lituanien *elnis*). Genre de mammifères artiodactyles ruminants, comprenant de grands cerfs qui habitent les régions boréales de l'Europe et de l'Amérique : *l'élan est devenu rare.*



Élan.

ÉLANCÉ, E adj. Mince, svelte. *Cheval élancé*, cheval efflanqué et haut sur jambes. *Arbre élancé*, arbre dont le tronc s'élève très haut sans branches. ANT. **Ramassé, trapu.**

ÉLANCEMENT (*se-man*) n. m. Action de s'élancer. Impression de douleur aiguë et passagère. *Fig.* Mouvement de l'âme qui se porte vers un objet.

ÉLANCER (*sé*) v. t. (de *é*, et *lancer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il élança, nous élançons.*) Pousser avec force. (Vx.) Emettre avec ardeur : *élancer des soupirs.* V. i. Faire éprouver des élancements douloureux : *le doigt m'élance.* **S'élancer** v. pr. Se jeter en avant avec impétuosité.

ÉLAPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant de grandes couleuvres européennes.

ÉLAPS (*lapss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, dont le type est le *serpent corail* du Mexique, rouge vif, annelé de noir, venimeux mais peu agressif.

ÉLARGIR v. t. Rendre plus large. Mettre hors de prison : *élargir un détenu. Fig.* Reculer les bornes : *les voyages élargissent l'intelligence.* ANT. **Etrécir, rétrécir, resserrer.**

ÉLARGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Augmentation de largeur : *l'élargissement d'un canal, d'une rue.* Mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier.*

ÉLARGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large un meuble, un vêtement.

ÉLASTICITÉ (*las-ti*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme, quand la force agissante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir. *Fig.* Souplesse : *élasticité des membres, de l'esprit.*

ÉLASTIQUE (*las-ti-ke*) adj. (du gr. *elastikos*, qui pousse). Qui a de l'élasticité : *les gaz sont très élastiques. Fig.* Souple et changeant. Trop large, lâché : *avoir une conscience élastique.* Dont on peut étendre le sens à son gré : *règlement élastique. Gomme élastique*, v. GOMME. N. m. Caoutchouc. Lien circulaire en caoutchouc. Tissu garni en filets de caoutchouc. *Anat.* Element constituant les tissus élastiques. ANT. **Incompressible, raide.**

ÉLATER (*tèr*) ou **ÉLATÈRE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les bois vermoulus.

ÉLATÉRION n. m. Genre de cucurbitacées américaines. Nom spécifique du concombre sauvage.

ÉLATÉROMÈTRE n. m. (gr. *elatèr*, qui pousse, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer la tension des vapeurs ou gaz employés comme moteurs mécaniques.

ÉLATINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *élatinée.*

ÉLATINE n. f. Genre d'*élatinées*, comprenant de petites herbes aquatiques, des régions tempérées.

ÉLAVAGE n. m. Lavage à grande eau des chiffons et vieux papiers, dans une papeterie.

ÉLAVÉ, E adj. Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage : *chien élavé.*

ELBEUF (*èl-beuf*) n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf. Pl. des *elbeufs.*

ELDORADO (*èl*) n. m. (esp. *el*, le, et *dorado*, doré). Pays chimérique. (V. *Partie hist.*) *Par ext.* Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses.

ÉLÉAGNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour types l'*eléagne*, l'*argousier*, etc. S. une *éléagnacée.*

ÉLÉAGNE n. m. Genre d'éléagnacées.

ÉLÉATIQUE adj. Qui a trait aux doctrines de l'école philosophique d'Elée : *le scepticisme éléatique.* N. m. Philosophe éléatique. (Syn. ÉLÉATE. [V. *Part. hist*]).

ÉLÉATISME (*tis-me*) n. m. Doctrine des philosophes éléatiques.

ÉLECTEUR, TRICE (*lèk*) n. (du lat. *elector*, qui choisit). Qui a le droit de concourir à une élection. N. m. Prince ou évêque appelé autrefois à concourir à l'élection de l'empereur d'Allemagne : *le collège des électeurs eut à choisir entre François Ier et Charles-Quint.* (V. *Part. hist.*)

ÉLECTIF, IVE (*lèk*) adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *président électif; couronne élective.*

ÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *electio*). Choix fait par la voie des suffrages : *l'élection des sénateurs, en France, a lieu au suffrage restreint et celle des députés au suffrage universel. Election de domicile*, choix d'un domicile légal. *Hist.* Subdivision de la généralité, administrée financièrement par un *élu. Relig.* : Choix divin qui assigne un but, une fin à quelque créature, prédestine au salut éternel.

ÉLECTIVITÉ (*lèk*) n. f. Qualité de ce qui est électif. (Peu us.)

ÉLECTORAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport aux élections : *collège électoral. Prince électoral*, fils aîné d'un Electeur.

ÉLECTORAT (*lèk-to-ra*) n. m. Dignité des princes électeurs de l'Allemagne : *il y eut jusqu'à huit électorats en Allemagne.* Pays soumis à la juridiction d'un Electeur : *l'électorat de Trèves.* Droit d'électeur.

ÉLECTRICIEN (*lèk-tri-si-in*) n. et adj. m. Celui qui s'occupe d'électricité : *ouvrier électricien.*

ÉLECTRICISME (*lèk-tri-sis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes électriques.

ÉLECTRICITÉ (*lèk*) n. f. Propriété qu'ont tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions nerveuses chez les ani-

maux. — Ce mot vient du gr. *elektron*, ambre jaune, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 600 ans avant J.-C. Lorsqu'on frotte deux corps, il y a formation de deux espèces d'électricité, que l'on appelle l'une *électricité positive*, l'autre *électricité négative*; chacune d'elles se manifeste sur l'un des corps frottés. Les deux espèces d'électricité tendent constamment à se combiner. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre* et l'étincelle *éclair*; l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les animaux, les arbres, sont souvent foudroyés. (V. PARATONNERRE.)

L'électricité développée par frottement est appelée *électricité statique*, pour la distinguer de l'électricité que l'on développe à l'aide de réactions chimiques ou par d'autres moyens, et qui est appelée *électricité dynamique*. Les applications de l'électricité sont très nombreuses. On la fait servir à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, à la télégraphie électrique et au téléphone (avec ou sans fil), à l'éclairage, à la thérapeutique, etc. On l'utilise aussi comme force motrice (automobiles, locomotives, machines outils, etc.).

ÉLECTRIFICATION (*lèk, si-on*) n. f. Adaptation de l'électricité à un moteur, une entreprise, etc.

ÉLECTRIFIER v. t. Adapter l'électricité à une exploitation : *électrifier une ligne de chemin de fer.*

ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle, secousse électrique. Fig.* Qui se transmet rapidement.

ÉLECTRIQUEMENT (*lèk-tri-ke-man*) adv. *Physiq.* Par l'électricité : *horloge mue électriquement.*

ÉLECTRISABLE (*lèk-tri-za-ble*) adj. Qui peut être électrisé : *la résine est aisément électrisable.*

ÉLECTRISANT (*lèk-tri-san*), **E** adj. Qui électrise. *Fig* Qui enflamme, enthousiasme.

ÉLECTRISATION (*lèk-tri-za-si-on*) n. f. Action, manière d'électriser. Etat de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISÉ (*lèk-tri-zé*), **E** adj. *Fig.* Animé, exalté : *auditoire électrisé.*

ÉLECTRISER (*lèk-tri-zé*) v. t. Développer de l'électricité à la surface d'un corps; y faire passer un courant électrique. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *Carnot, à Wattignies, électrisa les troupes par son exemple.*

ÉLECTRISEUR (*lèk-tri-zeur*) n. m. Celui qui électrise. Appareil qui permet de s'électriser soi-même.

ÉLECTRO (*lèk*) préf. venu du grec et indiquant la présence de l'électricité ou de propriétés électriques.

ÉLECTRO-AIMANT n. m. Barreau de fer doux, entouré d'un certain nombre de spires de fil métallique isolé dans lequel on fait passer un courant : *l'électro-aimant a toutes les propriétés d'un aimant naturel.* Pl. des *électro-aimants*


Électro-aimant.

ÉLECTROCHIMIE (*lèk, mî*) n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTROCHIMIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électrochimie.

ÉLECTROCULTURE (*lèk*) n. f. Utilisation de l'électricité au développement des végétaux.

ÉLECTROCUTÉ, E (*lèk*) adj. et n. Se dit d'une personne tuée par l'électricité.

ÉLECTROCUTER, v. tr. Tuer par l'action d'un courant électrique.

ÉLECTROCUTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui donne la mort par l'électricité : *courant électrocuteur.*

ÉLECTROCUTION (*lèk, si-on*) n. f. (de *électro*, et *exécution*). Mort produite par l'électricité : *Aux Etats-Unis on exécute les condamnés par l'électrocution.*

ÉLECTRODE n. f. (de *électro*, et du gr. *odos*, route). Point par lequel un courant électrique pénètre dans un corps. Conducteurs qui plongent dans le bain électrolytique ; *électrode positive, négative.*

ÉLECTRO-DYNAMIQUE (*lèk*) n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques. Adj. Qui se rapporte à l'électro-dynamisme.

ÉLECTRO-DYNAMISME (*lèk, mis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes produits par les courants électriques.

ÉLECTRODYNAMOMÈTRE (*lèk*) n. m. Appareil destiné à mesurer l'intensité d'un courant : *électrodynamomètre de Siemens.*

ÉLECTROGALVANIQUE (*lèk*) adj. Produit par une pile : *courant électrogalvanique.*

ÉLECTROGÈNE (*lèk*) adj. Qui produit de l'électricité : *l'appareil électrogène du gymnote. Groupe électrogène*, ensemble comprenant un moteur et un système magnéto-électrique ou dynamo qui transforme en courant l'énergie du moteur.

ÉLECTROLYSABLE (*lèk, za-ble*) adj. Qui peut être électrolysé.

ÉLECTROLYSATION (*lèk, za-si-on*) n. f. Décomposition d'un corps par le courant électrique.

ÉLECTROLYSE (*lèk-tro-li-ze*) n. f. (du préf. *électro*, et du gr. *lusis*, décomposition). Action d'électrolyser, de décomposer par l'électricité : *on décompose les sels de cuivre par électrolyse.*

ÉLECTROLYSER (*lèk-tro-li-zé*) v. a. Faire l'électrolyse d'un corps.

ÉLECTROLYSEUR (*lèk-tro-li-seur*) n m. Appareil destiné à effectuer une électrolyse.

ÉLECTROLYTE (*lèk*) n. m. Corps soumis à l'électrolyse.

ÉLECTROLYTIQUE (*lèk*) adj. Qui s'effectue par électrolyse : *décomposition électrolytique.*

ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE (*lèk*) adj. Qui concerne l'électro-magnétisme : *phénomènes électro-magnétiques.*

ÉLECTRO-MAGNÉTISME (*lèk, gné-tis-me*) n. m. Science s'occupant des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTRO-MÉTALLURGIE (*lèk, tal-lur-jî*) n. f. Extraction et affinage des métaux par des procédés électriques.

ÉLECTROMÈTRE (*lèk*) n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMÉTRIE (*lèk, trî*) n. f. Ensemble des méthodes usitées pour mesurer les grandeurs électriques.

ÉLECTROMOTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui développe l'électricité sous l'influence d'une action chimique ou mécanique. N. m. Appareil qui transforme l'énergie électrique en énergie mécanique.

ÉLECTRON (*lèk*) n. m. Elément infiniment petit, sans masse matérielle appréciable, chargé d'électricité négative.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE (*lèk*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle positif.

ÉLECTRONIQUE adj. Constitué par des électrons : *l'émanation électronique de l'hélium.*


Électrophore.

ÉLECTROPHORE (*lèk*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *phoros*, qui porte). Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.

ÉLECTROPHYSIOLOGIE (*fi-zi-o-lo-jî*) n. f. Etude des réactions des êtres vivants sous l'influence des excitations électriques.

ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE (*lèk-tro-fi-zi-o*) adj. Qui a rapport à l'électrophysiologie.

ÉLECTROPONCTURE (*lèk-tro-ponk-tu-re*) n. f. Traitement consistant à faire passer un courant dans les tissus au moyen d'aiguilles.

ÉLECTRO-POSITIF, IVE (*lèk, zi*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle négatif.


Électroscope.

ÉLECTROSCOPE (*lèk-tros-ko-pe*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *skopein*, examiner). Instrument propre à déceler la présence et à déterminer l'espèce d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROSCOPIE (*lèk tros ko-pî*) n. f. Etude des électroscopes et des applications électroscopiques.

ÉLECTROSÉMAPHORE (*lèk*) n. m. Sémaphore fonctionnant au moyen de l'électricité.

ÉLECTRO-STATIQUE (*lèk-tros-ta*) adj. Relatif à l'électricité statique.

ÉLECTRO-TECHNIQUE adj. Relatif à la technique de l'électricité : *institut électro-technique.*

ÉLECTROTHÉRAPIE (*lèk, pî*) n. f. Traitement des affections morbides par l'électricité.

ÉLECTROTYPE (*lèk*) n. m. Feuille de cuivre où l'on a reproduit, par dépôt électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques en relief.

ÉLECTROTYPIE (*lèk, pî*) n. f. Action de reproduire, par voie électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques quelconques.

ÉLECTRUM (*lèk-trom*) n. m. Alliage de trois parties d'or et d'une partie d'argent, avec lequel les anciens fabriquaient des coupes.

ÉLECTUAIRE (*lèk-tu-è-re*) n. m. (bas lat. *electuarium*). Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE (*ghan-se*) n. f. (lat. *elegantia*). Agrément, distinction dans les formes, dans les manières. Grâce dans la parure : *les Parisiennes sont renommées pour leur élégance.* Délicatesse d'expression dans le langage et de goût dans les arts : *l'élégance cicéronienne.* ANT. **Grossièreté, inélégance, lourdeur, vulgarité.**

ÉLÉGANT (*ghan*), **E** adj. (lat. *elegans*). Qui a de l'élégance : *meuble élégant.* N. Personne recherchée dans son ton, ses manières, sa parure. ANT. **Inélégant, commun, lourd, grossier, vulgaire.**

ÉLÉGIAQUE (*ji-a-ke*) adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques.* Poète qui fait des élégies.

ÉLÉGIE (*jî*) n. f. (gr. *elegia*). Chez les anciens, pièce de vers formés d'hexamètres et de pentamètres alternés : *les élégies de Properce.* Petit poème consacré ordinairement au deuil, à la tristesse : *les élégies de Millevoye sont d'une touchante sincérité.*

ÉLÉGIR v. t. (préf. *é*, et *léger*). Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois au moyen de moulures.

ÉLÉIS ou **ELÆIS** (*lé-iss*) n. m. Genre de palmiers dont les fruits fournissent l'*huile de palme* et les graines une sorte de beurre.

ÉLÉMENT (*man*) n. m. (lat. *elementum*). Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc. Principe constitutif d'un objet matériel quelconque : *médicament dans lequel il entre quatre éléments différents. Les quatre éléments,* l'air, le feu, la terre et l'eau (les quatre seuls éléments admis par les anciens). *Fig.* Objet concourant à la formation d'un tout : *les éléments du bonheur; les éléments d'un ouvrage.* Milieu dans lequel un être est fait pour vivre : *l'eau est l'élément des poissons.* Milieu favori ou naturel : *être dans son élément. Physiq.* Couple d'une pile voltaïque. *Gram.* Chacune des articulations qui constituent un radical. N. m. pl. Principes fondamentaux. Titre d'ouvrages comprenant les premières notions de.

ÉLÉMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui constitue un élément : *corps élémentaire.* Peu compliqué : *habitation élémentaire.* Qui renferme les éléments d'une science : *livre élémentaire.* ANT. **Transcendant.**

ÉLÉMI n. m. Substance gommo-résineuse, employée pour la fabrication des vernis.

ÉLÉMOSINAIRE (*zi-nè-re*) adj. (du lat. *eleemosyna*, aumône). Qui a rapport à l'aumône.

ÉLÉODENDRON (*din*) n. m. Nom donné à des arbrisseaux des régions tropicales, dont les fruits fournissent une huile médicinale.

ÉLÉPHANT (*fan*) n. m. (gr. *elephas, antos*). Genre de mammifères proboscidiens, le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse, propre à l'Asie et à l'Afrique : *l'éléphant est docile et d'une merveilleuse intelligence.* — On trouve l'éléphant dans l'Asie tropicale, en Afrique et dans les îles de la Sonde. Il atteint 5 mètres de haut, et ses défenses, qui peuvent peser 100 kilogrammes, fournissent presque tout l'ivoire du commerce, lequel se travaille surtout en Chine et au Japon. Les éléphants sont herbivores et vivent en grandes troupes. Comme ils causent beaucoup de dégâts dans les plantations, on leur fait la chasse au moyen de pièges ; on les domestique et, grâce à leur intelligence et à leur force prodigieuse, ils rendent de grands services pour les charrois, les travaux publics et la guerre. Ils vivent jusqu'à cent cinquante ans.


Éléphant.

ÉLÉPHANTEAU (*tô*) n. m. Jeune éléphant.

ÉLÉPHANTESQUE adj. *Fam.* Enorme.

ÉLÉPHANTIAQUE (*ti-a-ke*) ou **ÉLÉPHANTIQUE** adj. Monstrueux.

ÉLÉPHANTIASIQUE (*ti-a-zi-ke*) adj. Atteint d'éléphantiasis.

ÉLÉPHANTIASIS (*ti-a-ziss*) n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires : *l'éléphantiasis est endémique dans les pays chauds.*

ÉLÉPHANTIN, E adj. Qui ressemble à un éléphant. Qui est propre à l'éléphant.

ÉLEVABLE adj. Susceptible d'éducation.

ÉLEVAGE n. m. Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme : *l'élevage du renne est la ressource principale des Lapons.*

ÉLÉVATEUR adj. m. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle. Substantiv. : *l'élévateur de la paupière.* N. m. Appareil pour soulever les poids, les denrées, les navires. Silo à grains, dit aussi *elevator.*

ÉLÉVATION (*si-on*) n. f. (lat. *elevatio*). Exhaussement : *élévation de terrain.* Eminence : *gravir une petite élévation.* Distance en hauteur : *l'aigle atteint à une prodigieuse élévation. Liturg.* Moment de la messe où le prêtre élève l'hostie ou le calice. Représentation d'une façade de bâtiment. *Géom.* Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Élévation du style,* sa sublimité. *Élévation de voix,* passage à un ton plus élevé. Augmentation : *élévation du prix des grains.* ANT. **Abaissement, affaissement, dépression.**

ÉLÉVATOIRE adj. Qui sert à élever des fardeaux, des liquides : *appareil élévatoire.*

ÉLÈVE n. (de *élever*). Qui reçoit les leçons d'un maître ; disciple, écolier : *Jules Romain fut l'élève préféré de Raphaël.* Animal né et soigné chez un éleveur. Plante ou arbre dont on dirige la croissance. N. f. Elevage : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux.*

ÉLEVÉ, E adj. Formé par l'éducation : *un homme bien élevé.* Haut : *lieu élevé.* Noble, sublime : *style élevé.* ANT. **Affaissé, bas, déprimé.**

ÉLEVER (*vé*) v. t. (lat. *elevare.* — Se conj. comme *amener.*) Rendre plus haut. Mettre plus haut. Porter en haut : *élever un fardeau.* Faire monter. Construire : *Napoléon Ier fit élever la colonne Vendôme.* Porter à un haut rang : *élever aux honneurs.* Nourrir : *élever des enfants, des animaux.* Donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin.* Hausser : *élever la voix, les prix.* Exalter, attribuer un grand mérite : *élever les morts aux dépens des vivants. Élever jusqu'aux nues,* vanter outre mesure. ANT. **Abaisser, abattre, affaisser, ravaler.**

ÉLEVEUR, EUSE n. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ELFE (*èl-fe*) n. m. (angl. *elf*). Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.

ÉLIAGE n. m. Action d'élier.

ÉLIDER (*dé*) v. t. (du lat. *elidere*, écraser). *Gram.* Faire une élision : *article élidé.* — On élide l'article

devant tout mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : **l'*homme*** pour *le homme*, **l'*amitié*** pour *la amitié*.

ÉLIER (*li-é*) v. t. (préf. *é*, et *lie*. — Se conj. comme *prier*.) Soutirer : *élier des vins*.

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu : *l'âge d'éligibilité au Sénat est de quarante ans*. ANT. **Inéligibilité.**

ÉLIGIBLE adj. et n. (du lat. *eligere*, choisir). Qui peut être élu : *un failli n'est ni électeur ni éligible*. ANT. **Inéligible.**

ÉLIMER (*mé*) v. t. (préf. *é*, et *limer*). User, amincir par l'usage, en parlant d'étoffe : *élimer ses habits*.

ÉLIMINATEUR, TRICE adj. Qui élimine.

ÉLIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINATOIRE adj. Qui élimine : *épreuve éliminatoire*.

ÉLIMINER (*né*) v. t. (lat. *eliminare*). Mettre dehors, écarter : *éliminer un candidat*. Faire sortir de l'organisme : *éliminer des matières toxiques*. *Math.* Faire disparaître d'une équation : *éliminer une inconnue*. ANT. **Introduire, réintégrer.**

ÉLINGUE (*lin-ghe*) n. f. (anc. allem. *slinga*). *Techn.* Cordage pour le commettage des cordes. *Mar.* Cordage pour soulever les fardeaux. Anneau métallique pour soulever un canon qui n'a pas d'anses.

ÉLINGUER (*ghé*) v. t. Entourer un objet au moyen d'une élingue, pour le hisser avec un palan.

ÉLINVAR n. m. Alliage qui présente un module d'élasticité invariable quand la température change.

ÉLIRE v. t. (lat. *eligere*. — Se conj. comme *lire*.) Choisir : *élire un arbitre*. Nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un député*. *Elire domicile*, choisir un domicile légal, et, par anal., dans le langage ordinaire, fixer sa demeure habituelle, en parlant de l'homme ou des animaux.

ÉLISANT (*zan*), **E** adj. Chargé d'élire. Qui concourt à une élection : *les membres élisants d'une communauté*. N. m. Membre du clergé, qui concourait à l'élection des évêques, lorsque ceux-ci étaient désignés par voie de suffrage. N. f. Religieuse du Calvaire, ayant le droit de suffrage au chapitre général.

ÉLISION (*si-on*) n. f. (lat. *elisio*). Suppression, dans l'écriture ou la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale ou l'*h* muet initial du mot suivant : *l'élision évite l'hiatus*.



Ellébore.

ÉLITE (n. f. (de *élire*). Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué : *l'élite de la société; un soldat d'élite*. ANT. **Rebut, lie, résidu.**

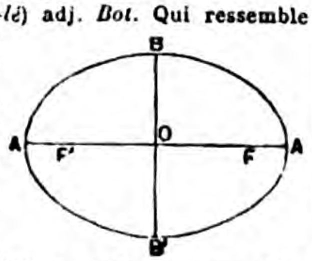
ÉLIXIR (*lik-sir*) n. m. (ar. *el iksir*, l'essence). Médicament liquide, formé d'une ou de plusieurs substances en dissolution dans l'alcool : *élixir tonique*.

ELLE (*è-le*) pron. pers. f. de la 3e pers., féminin de *lui*. (Pl. *elles*.) *D'elle même*, spontanément.

ELLÉBORE (*èl-lé*) n. m. (gr. *elleboros*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes vivaces, purgatives, crues jadis propres à guérir la folie.

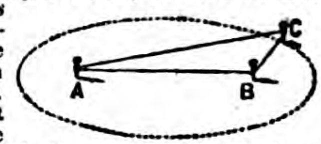
ELLÉBORÉ, E (*èl-lé*) adj. *Bot.* Qui ressemble à l'ellébore. N. f. pl. Tribu des renonculacées. S. une *elléborée*.

ELLÉBORISÉ (*èl-lé-bo-ri-zé*), **E** adj. Préparé avec de l'ellébore.



Ellipse : AA', grand axe; BB', petit axe; FF', foyers; O, centre.

ELLIPSE (*èl-lip-se*) n. f. (gr. *elleipsis*). *Géom.* Courbe fermée dont chaque point est tel que la somme de ses distances à deux points fixes appelés *foyers* est constante : *la terre décrit une ellipse en tournant autour du soleil*. *Gram.* Figure par laquelle on supprime un ou plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour l'intelligence de la phrase, comme : *le crime fait la honte, et non pas l'échafaud* (c'est-à-dire *l'échafaud ne fait pas la honte*). — Pour tracer une ellipse sur le terrain, on plante en terre deux piquets A et B; ces piquets vont former les foyers de l'ellipse à tracer. On passe sur ces deux piquets une corde sans fin ABC, que l'on tend à l'aide d'un troisième piquet mobile C, puis, en maintenant la corde bien tendue, on trace l'ellipse avec le piquet mobile.



A, B, piquets fixes; C, piquet mobile; ABC, corde.

ELLIPSOGRAPHE (*èl-lip-so*) n. m. (de *ellipse*, et du gr. *graphein*, décrire). Instrument permettant de tracer des ellipses d'un mouvement continu.

ELLIPSOÏDAL, ALE, AUX (*èl-lip-so-i*) adj. *Math.* Qui a la forme d'une ellipse ou d'un ellipsoïde : *courbe ellipsoïdale*.

ELLIPSOÏDE (*èl-lip-so-i-de*) n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes : *la terre a la forme d'un ellipsoïde aplati*.

ELLIPTICITÉ (*èl-lip*) n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE (*èl-lip*) adj. *Géom.* Qui se rapporte à l'ellipse. En forme d'ellipse : *courbe elliptique*. *Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique*.

ELLIPTIQUEMENT (*èl-lip-ti-ke-man*) adv. Par ellipse : *s'exprimer elliptiquement*.

ELME (*feu Saint-*). V. FEU.

ÉLOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *elocutio;* de *eloqui*, parler). Manière dont on s'exprime : *avoir l'élocution facile*. Style. Partie de la rhétorique, qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. (lat. *elogium*). Discours à la louange de quelqu'un. Panégyrique : *Thomas a prononcé de remarquables éloges*. Louange. ANT. **Blâme, critique.**

ÉLOGIEUSEMENT (*ji-eu-ze-man*) adv. D'une façon élogieuse. (Peu us.).

ÉLOGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses*. ANT. **Caustique, critique.**

ÉLOGISTE (*jis-te*) n. Auteur d'éloges littéraires Adjectiv. : *écrivain élogiste*. (Peu us.)

ÉLOIGNÉ, E adj. Qui est loin : *échéance éloignée*. Qui se rapporte à une époque passée depuis longtemps, ou encore à venir : *souvenirs éloignés; espoir éloigné*. Non immédiat : *causes éloignées*. ANT. **Proche, voisin.**

ÉLOIGNEMENT (*gne-man*) n. m. Etat de ce qui est loin. Action d'éloigner, de s'éloigner : *l'éloignement rapetisse les objets*. *Fig.* Antipathie : *enfant qui montre de l'éloignement pour le travail*. *En éloignement*, dans le lointain, dans l'avenir. ANT. **Contiguïté, rapprochement, voisinage.**

ÉLOIGNER (*gné*) v. t. (préf. *é*, et *loin*). Envoyer loin. Ecarter : *éloigner un importun*. *Fig.* Rejeter : *éloigner l'idée du mal*. S'aliéner : *éloigner les esprits*. **S'éloigner** v. pr. Aller loin ANT. **Rapprocher.**

ÉLONGATION (*gha-si-on*) n. f. *Méd.* Augmentation accidentelle de la longueur d'un membre ou d'un nerf. *Astr.* Distance angulaire d'un astre au soleil, par rapport à la terre. Distance angulaire d'une planète à une autre.

ÉLONGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il élongea, nous élongeons*.) *Mar.* Etirer : *élonger un câble*. Longer : *élonger une côte*.

ÉLOQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec éloquence : *Malesherbes plaida très éloquemment la cause de Louis XVI*.

ÉLOQUENCE (*kan-se*) n. f. (lat. *eloquentia;* de *eloqui*, s'exprimer). Talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader : *l'éloquence de la chaire, du barreau, de la tribune*. *Fig.* Ce qui touche : *éloquence du cœur*.

ÉLOQUENT (*kan*), **E** adj. Qui a de l'éloquence : *Gambetta fut un orateur éloquent*. Qui est dit avec éloquence : *les discours éloquents de Démosthène*. Qui impressionne vivement : *larmes éloquentes*.

ÉLU, E n. Toute personne choisie par l'élection : *les élus du suffrage universel*. Prédestiné par la

volonté de Dieu à la béatitude éternelle : *Massillon a prononcé un discours célèbre sur le petit nombre des élus. Hist.* Officier chargé de la taille et des aides dans une élection.

ÉLUCIDATION (*si-on*) n. f. Action d'élucider. Eclaircissement : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER (*dé*) v. t. (lat. *elucidare;* de *lucidus,* clair). Rendre clair : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION (*si-on*) n. f. (de *élucubrer*). Ouvrage composé à force de travail et de veilles (par denigr.).

ÉLUCUBRER (*bré*) v. t. (lat. *elucubrare*). *Péjor.* Composer à force de veilles.

ÉLUDABLE adj. Qui peut être éludé : *clause éludable.*

ÉLUDER (*dé*) v. t. (du lat. *eludere,* se jouer de). Eviter avec adresse : *éluder une question.*

ÉLYME n. m. Genre de graminées voisines de l'orge, qui croissent dans les sables et servent à les fixer : *l'élyme des sables est commun en France.*

ÉLYSÉE (*zé*) n. m. (gr. *elusion*). *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux, après leur mort. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Lieu agréable.

ÉLYSÉEN, ENNE (*zé-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'Elysée : *ombres élyséennes.* (On dit aussi ÉLYSIEN, et au pl. ÉLYSÉES : *champs Elysées.*)

ÉLYTRE n. m. (gr. *elutron*). Aile extérieure coriace de certains insectes, notamment des coléoptères : *les élytres du hanneton.*

ELZÉVIR (*él*) n. m. Livre imprimé par les Elzévirs : *posséder un bel elzévir; des elzévirs authentiques.* Caractère typographique maigre, reproduisant le type employé par les Elzévirs.

ELZÉVIRIEN, ENNE (*èl-zé-vi-ri-in, è-ne*) adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION (*si-on*) n. f. (de *émacié*). Amaigrissement extrême : *les maladies chroniques produisent une émaciation caractéristique.*

ÉMACIÉ, E adj. (préf. *é,* et lat. *macies,* maigreur). Très maigre : *le visage émacié des ascètes.*

ÉMAIL (*ma, l* mll.) n. m. (germ. *smalt*). Vernis vitreux, opaque ou transparent, que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc. : *un émail est généralement composé de sable siliceux, d'un mélange d'oxyde de potassium et de sodium, et d'oxydes métalliques.* Ouvrage émaillé : *Bernard Palissy a laissé d'admirables émaux.* Matière dure et transparente, qui recouvre la couronne des dents. *Email cloisonné,* émail où les contours sont arrêtés par une cloison soudée. *Email champlevé,* émail logé dans le métal même travaillé en creux. *Blas.* Nom des couleurs héraldiques et, plus particulièrement, de celles qui ne représentent ni des métaux ni des fourrures. (V. BLASON, texte et planche.) *Fig.* Diversité des couleurs des fleurs : *l'émail d'une prairie.* Pl. des *émaux.*

ÉMAILLAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action d'émailler. Son résultat.

ÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. t. Appliquer de l'émail sur : *Fig.* Parer de couleurs variées : *mille fleurs émaillent la prairie.* Parsemer de.

ÉMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-rî*) n. f. Art de l'émailleur.

ÉMAILLEUR (*ma, ll., eur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en émail : *les émailleurs de Limoges furent longtemps les premiers de France.*

ÉMAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Art d'émailler. Ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION (*si-on*) n. f. (de *émaner*). Action par laquelle les substances volatiles se détachent des corps qui les retiennent : *les odeurs sont des émanations. Fig.* Manifestation. *Chim.* Corps simple provenant de la désintégration du radium, du thorium, de l'actinium.

ÉMANCHE n. f. Pièce héraldique, qui est un triangle mouvant de l'un des bords ou de l'un des angles.

ÉMANCIPATEUR, TRICE adj. et n. Propre à émanciper : *loi émancipatrice.*

ÉMANCIPATION (*si-on*) n. f. Action d'émanciper. Résultat de cette action : *l'émancipation des derniers serfs en France est l'œuvre d'un édit d'août 1779.*

ÉMANCIPER (*pé*) v. t. (lat. *emancipare :* de *e,* de, et *mancipare,* vendre par le mode de la mancipation). Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle : *émanciper un mineur; le mariage émancipe de plein droit les époux. Fig.* Affranchir de quelque entrave : *la science émancipe l'homme.* **S'émanciper** v. pr. *Fam.* Prendre trop de libertés.

ÉMANER (*né*) v. i. (lat. *emanare;* de *e,* de, et *manare,* couler). Se détacher, s'exhaler des corps. *Fig.* Tirer sa source, découler de : *le pouvoir législatif émane du peuple.*

ÉMARGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'émarger. Ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement,* feuille que signe un fonctionnaire, un employé, en recevant son traitement, ses appointements.

ÉMARGER (*jé*) v. t. (préf. *é,* et *marge.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émargea, nous émargeons.*) Couper les marges : *émarger une estampe.* Porter en marge. Signer en marge d'un compte, d'un état, etc., en particulier quand on touche un traitement. *Absol.* Toucher un traitement.

ÉMARGINÉ, E adj. *Bot.* Qui est échancré superficiellement et à l'extrémité.

ÉMASCULATION n. f. Syn. de CASTRATION.

ÉMASCULER (*mas-ku-lé*) v. t. (lat. *emasculare*). Priver des attributs de la virilité. *Fig.* Mutiler l'intelligence.

EMBABOUINER (*an, né*) v. t. (préf. *en,* et *babouin*). Enjôler, décider une personne, par des cajoleries, à faire quelque chose. (Peu us.)

EMBÂCLE (*an*) n. m. Amoncellement de glaçons dans un cours d'eau : *les embâcles sont très dangereux.* ANT. **Débâcle.**

EMBALLAGE (*an-ba-la-je*) n. m. Action d'emballer : *frais de port et d'emballage.*

EMBALLEMENT (*an-ba-le-man*) n. m. *Fam.* Action de s'emballer, de se laisser emporter : *le Français est prompt aux emballements.*

EMBALLER (*an-ba-lé*) v. t. (préf. *en,* et *balle*). Mettre en balle, en caisse. *Fig.* Entraîner, enthousiasmer, séduire. *Fam.* Mettre en voiture, faire partir, réprimander. **S'emballer** v. pr. Se dit d'un cheval qui échappe à la main et, *par ext.,* d'une personne qui se laisse emporter par la colère, l'enthousiasme, etc. ANT. **Déballer.**

EMBALLEUR (*an-ba-leur*) n. m. Dont la profession est d'emballer. *Fam.* Trompeur, hâbleur, faiseur

EMBALLOTTER (*an-ba-lo-té*) v. t. Disposer des marchandises dans des ballots.

EMBANQUER (*an-ban-ké*) v. t. Amener sur un banc de pêche. V. i. Arriver sur un banc de pêche.

EMBARBOUILLER (*an-bar-bou, ll* mll., *é*) v. t. Barbouiller beaucoup. *Fam.* Faire perdre le fil de ses idées. *Pop.* **S'embarbouiller** v. pr. Ne plus savoir ce qu'on dit : *s'embarbouiller dans ses explications.*

EMBARCADÈRE (*an*) n. m. (esp. *embarcadero,* de *embarcar,* embarquer). Cale ou jetée pour l'embarquement. Lieu de départ d'un chemin de fer. ANT. **Débarcadère.**

EMBARCATION (*an, si-on*) n. f. Petit bateau, non ponté, à rames, à voiles, ou à vapeur : *mettre les embarcations à la mer.*

EMBARDÉE (*an-bar-dé*) n. f. Ecart brusque que fait un navire, une automobile, etc.

EMBARDER (*an-bar-dé*) v. i. Faire une embardée.

EMBARGO (*an*) n. m. (mot. esp.). Défense faite provisoirement à un navire de quitter le port dans lequel il se trouve : *lever l'embargo. Fam.* Interdiction de circuler; confiscation : *mettre l'embargo sur des livres, des journaux.*

EMBARQUEMENT (*an-bar-ke-man*) n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer : *embarquement de marchandises.* ANT. **Débarquement.**

EMBARQUER (*an-bar-ké*) v. t. (préf. *en,* et *barque*). Mettre dans une barque, dans un navire : *embarquer des provisions.* Recevoir dans le navire, en parlant d'eau qui passe par-dessus bord : *embarquer une lame. Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un*

dans une méchante affaire. V. i. Monter dans un navire, ou, *par ext.*, dans une voiture, un wagon. Partir en voyage. Pénétrer dans un navire par-dessus bord : *la mer embarque.* **S'embarquer** v. pr. Monter dans un navire. *Fig.* S'engager, se lancer, s'aventurer : *s'embarquer dans un procès.* Ant. **Débarquer.**

EMBARRAS (*an-ba-ra*) n. m. (de *embarrasser*). Obstacle, encombrement : *un embarras de voitures. Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras.* Irrésolution : *être dans un grand embarras.* Pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras.* Trouble, confusion : *excusez mon embarras. Path. Embarras gastrique*, commencement d'obstruction dans l'estomac. Ant. **Débarras, aisance, désinvolture.**

EMBARRASSANT (*an-ba-ra-san*), **E** adj. Qui cause de l'embarras : *colis, problème embarrassant.*

EMBARRASSÉ (*an-ba-ra-sé*), **E** adj. Forcé, gêné : *air embarrassé ; affaires embarrassées.* Ant. **Décidé, hardi, résolu.**

EMBARRASSER (*an-ba-ra-sé*) v. t. (ital. *imbarazzare*). Entraver, gêner, obstruer : *embarrasser une rue.* Gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse. Fig.* Embrouiller, entraver : *embarrasser une affaire.* Rendre moins net : *embarrasser son style.* Mettre en peine, déconcerter : *votre question m'embarrasse.* Ant. **Débarrasser.**

EMBARRER (S') (*san-ba-ré*) v. pr. (de *en*, et *barre*). Passer sa jambe de l'autre côté du bat flanc, de la barre : *cheval qui s'est embarré.*

EMBAS (*an-ba*) n. m. Partie basse de quelque chose. Loc. adv. **En embas,** en bas. (Vx.)

EMBASE (*an-ba-ze*) n. f. Partie d'une pièce métallique, servant d'appui à une autre.

EMBASEMENT (*an-ba-ze-man*) n. m. Base continue, qui fait saillie au pied d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT (*an-bas-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embastiller.

EMBASTILLER (*an-bas-ti, ll* mll., *é*) v. t. Mettre à la Bastille : *Latude fut embastillé par ordre de Mme de Pompadour.* Mettre en prison. Entourer une ville de fortifications.

EMBASTIONNEMENT (*an-bas-ti-o-ne-man*) n. m. Action d'embastionner.

EMBASTIONNER (*an-bas-ti-o-né*) v. t. Entourer de bastions : *embastionner une ville.*

EMBÂTAGE (*an*) n. m. Action d'embâter.

EMBÂTER (*an-bâ-té*) v. t. (préf. *en*, et *bât*). Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATTAGE (*an-ba-ta-je*) ou **EMBATAGE** (*an*) n. m. Action de fixer à chaud des bandes de fer autour d'une roue.

EMBATTRE (*an-ba-tre*) ou, suiv. l'Acad., **EMBATRE** (*an*) v. t. (préf. *en*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Faire l'embattage.

EMBAUCHAGE (*an-bô*) n. m. Action d'embaucher : *embauchage d'ouvriers.* Crime que l'on commet quand on excite des militaires à passer à l'ennemi ou à un parti de rebelles armés.



Embauchoirs : 1. De botte ; 2. De bottine.

EMBAUCHE n. f. Embauchage.

EMBAUCHER (*an-bô-ché*) v. t. Prendre un ouvrier. Enrôler par adresse dans un parti, etc. Chercher à attirer en son armée les soldats de l'ennemi.

EMBAUCHEUR, EUSE (*an-bô, eu-ze*) n. Qui embauche, engage.

EMBAUCHOIR (*an-bô*) n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes, des bottines, pour les élargir ou en conserver la forme. (On dit mieux **Embouchoir.**)

EMBAUMEMENT (*an-bô-me-man*) n. m. Action d'embaumer. Conservation artificielle des cadavres : *l'embaumement était pratiqué par les Égyptiens au moyen du natron.*

EMBAUMER (*an-bô-mé*) v. t. (rad. *baume*). Remplir d'une odeur suave : *embaumer un coffret.* Répandre l'odeur de : *embaumer la violette. Absol.* Remplir un corps mort d'aromates pour en empêcher la corruption. V. intr. Parfumer : *ces fleurs embaument.* Ant. **Empester, infecter.**

EMBAUMEUR (*an-bô*) n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBECQUER (*an-bè-ké*) v. t. (préf. *en*, et *bec*). Donner la becquée, en parlant des petits oiseaux. *Embecquer l'hameçon*, attacher l'appât.

EMBECQUETAGE (*an-bè-ke*) n. m. Action d'embecqueter.

EMBECQUETER (*an-bè-ke-té*) v. i. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il embecquète.*) *Mar.* Avoir le cap à l'entrée d'un détroit et donner dedans.

EMBÉGUINER (*an-bé-ghi-né*) v. t. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée.*

EMBELLE (*an-bè-le*) ou **BELLE** (*bè-le*) n. f. Partie du pont d'un navire, comprise entre les gaillards.

EMBELLIE (*an-bè-lî*) n. f. (préf. *en*, et *beau*). Éclaircie qui se produit pendant ou après une bourrasque.

EMBELLIR (*an-bè-lir*) v. t. Rendre beau. Orner. *Fig. Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. Devenir beau. Ant. **Enlaidir.**

EMBELLISSEMENT (*an-bè-li-se-man*) n. m. Action d'embellir. Ce qui embellit : *les embellissements d'une ville.*

EMBERLIFICOTER (*an-bèr, té*) v. t. *Pop.* Embarrasser. Entortiller. Faire tomber dans un piège.

EMBERLIFICOTEUR, EUSE (*an-bèr, eu-ze*) adj. et n. Celui qui emberlificote.

EMBERLUCOQUER (S') [*san-bèr, ké*] v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper sans cesse.

EMBESOGNÉ (*an, zo-gné*), **E** adj. Fort occupé à une besogne.

EMBÊTANT (*an-bè-tan*), **E** adj. *Pop.* Ennuyeux.

EMBÊTEMENT (*an, man*) n. m. *Pop.* Action d'embêter. Contrariété, ennui : *avoir des embêtements.*

EMBÊTER (*an-bè-té*) v. t. (préf. *en*, et *bête*). *Pop.* Ennuyer, agacer quelqu'un. **S'embêter** v. pr. S'ennuyer beaucoup.

EMBEURRER (*an-beu-ré*) v. t. Garnir d'une couche de beurre : *embeurrer une tartine.*

EMBLAVAGE (*an*) n. m. Action d'emblaver.

EMBLAVE (*an*) n. f. (de *emblaver*). Terre où il y a du blé nouvellement semé ou déjà levé.

EMBLAVER (*vé*) v. t. (de *en*, et du lat. *bladum*, blé). Semer une terre en blé ou en toute autre graine.

EMBLAVURE (*an*) n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') (*dan-blé*) loc. adv. (de *embler*). Du premier coup, sans peine ; *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE (*an*) adj. Qui tient de l'emblème : *les hiéroglyphes sont des figures emblématiques.*

EMBLÉMATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière emblématique.

EMBLÈME (*an*) n. m. (du gr. *emblêma*, ouvrage de marqueterie). Figure symbolique, avec des paroles sentencieuses. Symbole : *le coq est l'emblème de la vigilance.* Attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBLER (*an-blé*) v. t. (lat. *involare*). Voler. Prendre de vive force. (Vx.)

EMBOBELINER (*an, né*) v. t. Enjôler par des paroles captieuses : *embobeliner un vieillard crédule.* (On dit aussi, familièrement, *embobiner*.)

EMBOIRE (*an*) v. t. (préf. *en*, et *boire*. — Se conj. comme *boire*). Enduire d'huile ou de cire pour empêcher les adhérences du métal que l'on coule : *emboire un moule.* **S'emboire** v. pr. Se ternir, en parlant des couleurs d'un tableau, par suite de l'absorption de l'huile par la toile.

EMBOÎTAGE (*an*) n. m. Action d'emboîter ; son résultat. Cartonnage (ou fausse reliure), réuni au livre par une simple mousseline collée aux cartons.

EMBOÎTEMENT (*an, man*) n. m. Position de deux choses qui s'emboîtent : *l'emboîtement du fémur dans le bassin.*

EMBOÎTER (*an-boî-té*) v. t. (préf. *en*, et *boîte*). Enchâsser, mettre une chose dans une autre : *emboîter des mortaises, un livre dans sa reliure. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres et, *au fig.*, se modeler entièrement sur quelqu'un. Ant. **Déboîter, disloquer.**

EMBOÎTURE (*an*) n. f. Endroit où les choses s'emboîtent.

EMBOLIE (*an-bo-lî*) n. f. (du gr. *embolê*, obstruction). Oblitération d'un vaisseau par un corps (généralement un caillot) en circulation dans le sang : *une embolie peut causer la mort.*

EMBOLISME (*an-bo-lis-me*) n. m. (gr. *embolismos*). Intercalation d'un mois dans le calendrier des Grecs, pour rétablir la concordance de l'année lunaire avec le cours du soleil.

EMBOLISMIQUE (*an-bo lis-mi-ke*) adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, mois intercalaire des Athéniens. *Année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT (*an-bon-poin*) n. m. (préf. *en*, *bon*, et *point*). Etat du corps, surtout en parlant des personnes grasses : *prendre de l'embonpoint*. ANT. **Maigreur, émaciation.**

EMBOQUER (*an-bo-ké*) v. t. (de *en*, et *boque*, pour *bouche*). Gaver les volailles en vue de l'engraissement.

EMBOSSAGE (*an-bo-sa-je*) n. m. Action d'embosser un navire. Position d'un navire embossé.

EMBOSSER (*an-bo-sé*) v. t. (préf. *en*, et *bosse*). Fixer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOSSURE (*an-bo-su-re*) n. f. Grelin ou câble servant à l'embossage. Nœud fait sur une manœuvre.

EMBOTTELER (*an-bo-te-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'embottelle*.) Mettre en bottes : *embotteler le foin, le chanvre*.

EMBOUCHE (*an*) ou **EMBAUCHE** (*an-bô-che*) n. f. Prairie fertile, où les bestiaux s'engraissent rapidement. (On dit aussi PRÉ D'EMBOUCHE.)

EMBOUCHÉ, E (*an*) adj. Qui parle d'une certaine façon au point de vue de la politesse : *être mal embouché*.

EMBOUCHER (*an-bou-ché*) v. t. (préf. *en*, et *bouche*). Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime.

EMBOUCHOIR (*an*) n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent lorsqu'on veut en tirer des sons. (Syn. EMBOUCHURE.) Douille qui joint le canon d'une arme portative avec son fût. (V. FUSIL.)



Embouchures : 1. D'instrument de cuivre ; 2. De flûte ; 3. De clarinette ; 4. De hautbois ; 5. De tuyau d'orgue.

EMBOUCHURE (*an*) n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve : *Le Havre est à l'embouchure de la Seine dans la Manche*. Partie du mors, qui entre dans la bouche du cheval. Manière d'emboucher un instrument à vent. Partie qu'on adapte à cet instrument pour en jouer.

EMBOUER (*an-bou-é*) v. t. (préf. *en*, et *boue*). Salir de boue : *embouer une muraille*.

EMBOUQUEMENT (*an-bou-ke-man*) n. m. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER (*an-bou-ké*) v. i. (préf. *en*, et *bouque*). S'engager dans une passe. Transitiv. : *embouquer un canal*.

EMBOURBER (*an-bour-bé*) v. t. (de *en*, et *bourbe*). Mettre dans un bourbier : *embourber une voiture*. *Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire. **S'embourber** v. pr. S'enfoncer dans la boue. *Fig.* S'empêtrer, s'avilir. ANT. **Désembourber.**

EMBOURGEOISER (S') v. pr. Devenir bourgeois ; prendre un caractère bourgeois.

EMBOURRAGE (*an-bou-ra-je*), **EMBOURREMENT** (*an-bou-re-man*) n. m. Action de remplir de bourre. ANT. **Débourrage, débourrement.**

EMBOURRER (*an-bou-ré*) v. t. Garnir de bourre.

EMBOURRURE (*an-bou-ru-re*) n. f. Action d'embourrer. Toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER (*an, sé*) v. t. Recevoir. (Peu us.)

EMBOUT (*an-bou*) n. m. (de *embouter*). Garniture de métal ou d'une matière quelconque, qu'on met au bout d'une canne ou d'un manche de parapluie.

EMBOUTEILLAGE (*an-bou-tè, ll* mll., *a-je*) n. m. Action d'embouteiller.

EMBOUTEILLER (*an-bou-tè, ll* mll., *é*) v. t. Mettre en bouteilles. *Fig.* Bloquer des navires dans une rade à goulet étroit, en obstruant ce goulet. Obstruer de manière à arrêter la circulation.

EMBOUTER (*an-bou-té*) v. t. Mettre en embout à l'extrémité d'une canne.

EMBOUTIR (*an*) v. t. (de *en*. et *bout*). Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : *casserole en cuivre embouti*. Revêtir d'une garniture métallique : *emboutir une corniche*.

EMBOUTISSAGE (*an-bou-ti-sa-je*) n. m. Action d'emboutir les métaux.

EMBOUTISSEUR (*an-bou-ti-seur*) n. m. Ouvrier qui emboutit.

EMBOUTISSOIR (*an-bou-ti-soir*) n. m. ou **EMBOUTISSEUSE** (*an-bou-ti-seu-ze*) n. f. Marteau, machine pour emboutir.

EMBRANCHEMENT (*an-bran-che-man*) n. m. Division du tronc d'un arbre en plusieurs branches. Réunion de chemins qui se croisent. Subdivision d'une voie ferrée en voies secondaires. Ramification de tuyaux. *Fig.* Division principale d'une science, d'une série classée, etc., d'un règne de la nature etc. : *les vertébrés forment un grand embranchement du règne animal*.

EMBRANCHER (*an-bran-ché*) v. t. (de *en*, et *branche*). Joindre ensemble plusieurs routes ou plusieurs tuyaux.

EMBRAQUER (*an-bra-ké*) v. t. Tirer sur un cordage pour le raidir.

EMBRASEMENT (*an-bra-ze-man*) n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un Etat.

EMBRASER (*an-bra-zé*) v. t. (de *en*, et *braise*). Mettre en feu. *Fig.* Agiter vivement : *embraser un Etat*. Exciter une ardente passion chez.

EMBRASSADE (*an-bra-sa-de*) n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE (*an-bra-se*) n. f. (de *embrasser*). Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau. *Blas.* Pièce honorable qui est une chape ouverte vers l'un des flancs de l'écu. (V. la planche BLASON.)

EMBRASSEMENT (*an-bra-se-man*) n. m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER (*an-bra-sé*) v. t. (de *en*, et *bras*). Serrer dans ses bras. Donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre*. Contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout*. Adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti*. Entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint*.

EMBRASSEUR, EUSE (*an-bra-seur, eu-ze*) adj. Qui aime à embrasser.

EMBRASURE (*an-bra-zu-re*) n. f. (de *embraser*, pour *ébraser*). Ouverture d'une porte, d'une fenêtre. Ouverture pratiquée dans un ouvrage de fortification, pour tirer le canon. *Mar.* Syn. de SABORD.

EMBRAYAGE (*an-brè-ia-je*) n. m. Action d'embrayer. Mécanisme permettant d'embrayer ou de désembrayer. ANT. **Débrayage.**

EMBRAYER (*an-brè-ié*) v. t. (préf. *en*, et *braie*. — Se conj. comme *balayer*.) Etablir la communication entre le moteur d'une machine et les organes qu'il doit mettre en mouvement. ANT. **Débrayer.**

EMBRAYEUR (*an-brè-ieur*) n. m. Appareil pour embrayer.

EMBRÈVEMENT (*an, man*) ou **EMBREUVEMENT** (*an, man*) n. m. Assemblage de deux pièces de bois se rencontrant obliquement, et dans lequel la pénétration a la forme d'un prisme triangulaire.

EMBREVER (*an-bre-vé*) v. t. (Change l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'embrève*.) Joindre par un embrèvement.

EMBRIGADEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER (*an, dé*) v. t. Mettre en brigade. *Fig.* Réunir sous une direction commune : *embrigader des partisans*.

EMBROCATION (*an, si-on*) n. f. (du gr. *embrokhê*, enveloppe humide). *Méd.* Fomentation faite sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrocher : *l'embrochement d'un poulet*.

EMBROCHER (*an-bro-ché*) v. t. (préf. *en*, et *broche*). Mettre en broche. Par anal. Percer d'outre en outre. ANT. **Débrocher.**

EMBRONCHER (*an-bron-ché*) v. t. (de *en*, et *broncher*). Placer des tuiles, des ardoises, de façon qu'elles s'emboîtent les unes dans les autres.

EMBROUILLAMINI n. m. V. BROUILLAMINI.

EMBROUILLEMENT (*an-brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embrouiller. *Fig.* Embarras, confusion.

EMBROUILLER (*an-brou, ll* mll., *é*) v. t. Mettre en désordre. *Fig.* Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées : *s'embrouiller dans une démonstration.* ANT. **Débrouiller, éclaircir.**

EMBROUSSAILLÉ (*an-brou-sa, ll* mll., *é*), **E** adj. Embarrassé de broussailles. Très mêlé, compliqué.

EMBRUINÉ, E (*an*) adj. Couvert de bruine.

EMBRUMER (*an-bru-mé*) v. t. Envelopper de brumes, de brouillards. *Fig.* Assombrir, attrister.

EMBRUN (*an*) n. m. (de *embrumer*). Ciel couvert de brouillard. Pluie fine que forment les vagues en se brisant.

EMBRUNIR (*an*) v. t. Donner une couleur brune, trop brune : *la nuit tombante embrunit le ciel.*

EMBRYOGÉNIE (*an, jé-nî*) n. f. (gr. *embruon*, embryon, et *genos*, naissance). Série des formes par lesquelles passe un organisme animal ou végétal, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOGÉNIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'embryogénie : *développement embryogénique.*

EMBRYOGÉNISTE (*an, nis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'embryogénie.

EMBRYOLOGIE (*an, jî*) n. f. Science qui s'occupe du développement des organismes, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'embryologie.

EMBRYON (*an*) n. m. (gr. *embruon*). Fœtus commençant à se former. Plante en germe. *Fam.* Personne de très petite taille, de peu de valeur ou d'importance. *Fig.* Germe, origine : *la famille est l'embryon de l'État.*

EMBRYONNAIRE (*an-bri-o-nè-re*) adj. Qui a rapport à l'embryon. *Fig.* Qui est à l'état rudimentaire.

EMBRYOTOMIE (*an, mî*) n. f. Dissection du fœtus dans le sein de la mère, quand l'accouchement ne peut se terminer de façon normale.

EMBU, E (*an*) adj. (de *emboire*). Dont les couleurs sont ternes : *tableau embu.* N. m. Ton terne ou noir d'un tableau embu.

EMBÛCHE (*an*) n. f. (préf. *en*, et *bûche*). Piège : *tendre des embûches.* Autref., embuscade.

EMBÛCHER (S') [*san-bû-ché*] v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUER (*an-bu-é*) v. t. Couvrir d'une buée.

EMBUSCADE (*an-bus-ka-de*) n. f. (ital. *imboscata*). Lieu où l'on a caché une troupe pour surprendre, attaquer l'ennemi : *tomber dans une embuscade.* Cette troupe elle-même.

EMBUSQUÉ (*an-bus-ké*) n. et adj. m. Soldat ayant obtenu un poste éloigné de la ligne de feu.

EMBUSQUER (*an-bus-ké*) v. t. Mettre en embuscade. **S'embusquer** v. pr. Se mettre en embuscade.

ÉMÉCHER (*ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en mèches : *émécher des cheveux. Fam. Être éméché*, être dans un état voisin de l'ivresse.

ÉMENDATION (*man-da-si-on*) n. f. (de *émender.*) Correction d'un texte.

ÉMENDER (*man-dé*) v. t. (lat. *emendare*). *Dr.* Corriger, réformer : *émender un texte.*

ÉMÉRALDINE n. f. Couleur bleue de teinte pâle.

ÉMERAUDE (*rô-de*) n. f. (lat. *smaragdus*). Pierre précieuse d'une belle couleur verte. *L'île d'émeraude*, l'Irlande, à cause de la richesse de sa végétation.

ÉMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. V. ÉMERSION.

ÉMERGENCE (*mèr-jan-se*) n. f. État de ce qui émerge. *Point d'émergence*, point où un rayon lumineux sort du milieu qu'il traverse.

ÉMERGENT (*mèr-jan*), **E** adj. Qui émerge. *Physiq.* Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.* ANT. **Immergent.**

ÉMERGER (*mèr-jé*) v. i. (lat. *emergere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émergea, nous émergeons.*) Se montrer au-dessus de l'eau : *rocher qui émerge à peine.* Sortir d'un milieu. *Fig.* Se manifester : *la vérité émerge peu à peu.*

ÉMERI n. m. (ital. *smeriglio*). Corindon granulaire fort dur qui, réduit en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc. *Bouchon à l'émeri*, bouchon usé sur le flacon même à l'aide de l'émeri, pour que le bouchage soit parfait.

ÉMERILLON (*ll* mll.) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon vif et hardi, du genre hobereau. *Mar.* Sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour la pêche des requins. Crochet simple ou double, employé par les pêcheurs et susceptible de tourner sur lui-même. Petite pièce d'artillerie ancienne. *Croc, poulie à émerillon*, croc, poulie tournant sur elle-même.



Émerillon.

ÉMERILLONNÉ (*o-né*), **E** adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMERISER v. t. Couvrir d'émeri.

ÉMÉRITAT (*ta*) n. m. État, prérogative d'un fonctionnaire émérite.

ÉMÉRITE adj. (du lat. *emeritus*, ancien soldat). Se disait d'un fonctionnaire en retraite jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite.* Abusiv. Expérimenté, distingué : *calculateur émérite.*

ÉMERSION (*mèr*) n. f. (lat. *emersio*). Mouvement d'un corps sortant d'un fluide dans lequel il était plongé. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé. (On dit aussi ÉMERGEMENT.) ANT. **Immersion.**

ÉMERVEILLEMENT (*mèr-vé, ll* mll., *e-man*) n. m. État de celui qui est émerveillé.

ÉMERVEILLER (*mèr-vé, ll* mll., *é*) v. t. Étonner, inspirer une vive admiration : *Mozart enfant émerveillait ses auditeurs par sa virtuosité précoce.* ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ÉMÉTIQUE adj. (gr. *emetikos*). Qui fait vomir. N. m. Vomitif composé de tartrate de potasse et d'antimoine.

ÉMÉTISER (*zé*) v. t. Mettre de l'émétique dans : *émétiser une potion.* Donner de l'émétique à : *émétiser une malade.*

ÉMETTEUR (*mè-teur*), **TRICE** n. et adj. Celui qui émet : *l'émetteur d'un effet de commerce.*

ÉMETTRE (*mè-tre*) v. t. (préf. *é*, et *mettre.* — Se conj. comme *mettre.*) Produire au dehors : *émettre des rayons.* Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie.* Exprimer : *les conseils d'arrondissement émettent des vœux.*

ÉMEU n. m. Genre d'oiseaux coureurs australiens, qui atteignent deux mètres de haut.



Émeu.

ÉMEULAGE n. m. Action de polir la nacre à la meule.

ÉMEUTE n. f. (de *émouvoir*). Mouvement insurrectionnel : *l'émeute de juillet 1830 dégénéra en révolution.*

ÉMEUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Agent de sédition, d'émeute. Adjectiv. : *harangue émeutière.*

ÉMIER (*mi-é*) v. t. (préf. *é*, et *mie.* — Se conj. comme *prier.*) Émietter entre les doigts.

ÉMIETTEMENT (*mi-è-te-man*) n. m. Action d'émietter, d'éparpiller. Son résultat.

ÉMIETTER (*mi-è-té*) v. t. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT (*gran*), **E** n. Qui émigre : *l'Irlande fournit de nombreux émigrants.* ANT. **Immigrant.**

ÉMIGRATION (*si-on*) n. f. Action d'émigrer : *l'émigration a dépeuplé les départements alpins de la France.* Personnes émigrées. *Spécialem.* Sortie de France des nobles pendant la Révolution : *l'émigration commença au lendemain de la prise de la Bastille.* (V. *Part. hist.*) Passage annuel de certains animaux, d'une contrée dans une autre : *l'émigration des hirondelles.* ANT. **Immigration.**

ÉMIGRÉ, E n. et adj. Qui a émigré. Noble émigré pendant la Révolution. V. ÉMIGRATION (*Part. hist.*).

ÉMIGRER (*gré*) v. i. (lat. *e*, hors de, et *migrare*, s'en aller). Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. Changer de climat (animaux) : *les alouettes émigrent chaque année*. ANT. **Immigrer.**

ÉMIGRETTE n. f. V. YO-YO.

ÉMINCÉ n. m. Viande coupée en tranches minces : *un émincé de gigot*.

ÉMINCER (*sé*) v. t. (préf. *é*, et *mince*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il éminça, nous éminçons*.) Couper par tranches minces.

ÉMINEMMENT (*na-man*) adv. Au plus haut point ; excellemment.

ÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *éminent*). Elévation de terrain. *Par ext.* Saillie quelconque. *Fig.* Supériorité morale. Titre des cardinaux (avec une majuscule). *L'Eminence grise*, le P. Joseph du Tremblay, conseiller de Richelieu. ANT. **Creux, dépression, bas-fond.**

ÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *eminens ;* de *eminere*, dominer). Elevé : *lieu éminent*. Supérieur : *savoir éminent*. ANT. **Abject, inférieur, infime.**

ÉMINENTISSIME (*nan-ti-si-me*) adj. Très éminent. Titre que l'on donne aux cardinaux dans certaines circonstances solennelles.

ÉMIR n. m. (mot ar. signif. *chef*). Titre des descendants de Mahomet. Titre des grands officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, etc.

ÉMISSAIRE (*mi-sè-re*) n. m. (lat. *emissus*; de *emittere*, envoyer dehors). Agent chargé d'une mission : *être prévenu par un émissaire*. Canal qui sert à vider un lac, un bassin, etc. Adj. *Bouc émissaire*, v. BOUC.

ÉMISSIF (*mi-sif*), **IVE** adj. Qui a la faculté d'émettre : *pouvoir émissif*.

ÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *emissio*). Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions ; émission de chaleur*. *Méd.* *Emissions sanguines*, saignées. *Gram.* *Emission de voix*, production d'un son articulé : *une syllabe se prononce d'une seule émission de voix*. Production d'ondes hertziennes pour la transmission de signaux, de paroles, de musique.

EMMAGASINAGE (*an-ma-gha-zi*) ou **EMMAGASINEMENT** (*man*) n. m. Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER (*an-ma-gha-zi-né*) v. t. Mettre en magasin. *Fig.* Amasser. Accumuler en soi : *emmagasiner des souvenirs*.

EMMAIGRIR (*an-nè*) v. t. Rendre maigre. (Vx)

EMMAILLOTEMENT (*an-ma, ll* mll., *o-te-man*) n. m. Manière ou action d'emmailloter : *l'emmaillotement des enfants*.

EMMAILLOTER (*an-ma, ll* mll., *o-té*) v. t. Mettre en maillot. Envelopper dans des langes : *emmailloter un bébé*. *Fig.* Serrer étroitement. ANT. **Démailloter.**

EMMANCHEMENT (*an-man-che-man*) n. m. Action d'emmancher. Manière dont les membres sont attachés au tronc.

EMMANCHER (*an-man-ché*) v. t. Mettre un manche à : *emmancher une serpe*. *Fig.* Mettre en train : *emmancher une affaire*. ANT. **Démancher.**

EMMANCHEUR (*an-man*) n. m. Ouvrier qui emmanche des outils, des couteaux, etc.

EMMANCHURE (*an-man*) n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANNEQUINER (*an-ma-ne-ki-né*) v. t. Mettre dans un mannequin. (Peu us.)

EMMANTELER (*an-man-te-lé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'emmantèle*.) Envelopper d'un manteau. Entourer d'une enceinte fortifiée.

EMMÊLEMENT (*an-mè-le-man*) n. m. Embrouillement.

EMMÊLER (*an-mè-lé*) v. t. Brouiller, enchevêtrer. *Fig.* Mettre du trouble, de la confusion dans : *emmêler une affaire*. ANT. **Démêler.**

EMMÉNAGEMENT (*an-mé, man*) n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement. Distribution de l'espace d'un navire en logements et compartiments. ANT. **Déménagement.**

EMMÉNAGER (*an-mé-na-jé*) v. i. (rad. *ménage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il emménagea, nous emménageons*.) Transporter ses meubles dans un nouveau logement. V. t. Transporter dans un nouveau logement. Aider à transporter ses meubles : *emménager quelqu'un*. ANT. **Déménager.**

EMMÉNAGOGUE (*èm'. go-ghe*) adj. et n. m. (du gr. *emména*, menstrues, et *agôgos*, qui amène). Se dit des médicaments qui provoquent l'apparition des règles.

EMMENER (*an-me-né*) v. t. (Se conj. comme *amener*.) Mener du lieu où l'on est dans un autre : *emmener un ami à la campagne*.

EMMENOTTER (*an-me-no-té*) v. t. Mettre les menottes : *emmenotter un voleur*.

EMMÉTRAGE (*an-mé*) n. m. Action d'emmétrer : *l'emmétrage de cailloux*.

EMMÉTRER (*an-mé-tré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Disposer pour être métré commodément : *emmétrer des matériaux*.

EMMÉTROPE (*an-mé*) n. et adj. m. (de *en*, et du gr. *metron*, mesure, et *ôps*, vue). Se dit d'un œil humain qui a une vue normale.

EMMÉTROPIE (*an-mé-tro-pî*) n. f. Qualité d'un œil emmétrope.

EMMIELLÉ (*an-mi-è-lé*), **E** adj. Enduit de miel. *Fig.* *Paroles emmiellées*, paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER (*an-mi-è-lé*) v. t. Enduire, mêler du miel : *emmieller une tisane*.

EMMIELLURE (*an-mi-è-lu-re*) n. f. Topique à base de miel, qu'on applique sur le sabot du cheval pour adoucir ou détendre la corne.

EMMITONNER (*an-mi-to-né*) v. t. (de *en*, et *miton*). Envelopper dans quelque chose de moelleux. *Fig.* Circonvenir.

EMMITOUFLER (*an-mi-tou-flé*) v. t. (préf. *en*, et *mitoufle*). Envelopper de fourrures, de vêtements. **S'emmitoufler** v. pr. Se couvrir chaudement.

EMMITRER (*an-mi-tré*) v. t. Donner la mitre à.

EMMORTAISER (*an-mor-tè-zé*) v. t. Loger dans une mortaise.

EMMOTTÉ (*an-mo-té*), **E** adj. Dont la racine est entourée d'une motte de terre, en parlant des arbres.

EMMURER (*an-mu-ré*) v. t. (de *en*, et *mur*). Enfermer entre des murailles : *emmurer une ville*.

EMMUSELER (*an-mu-ze-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'emmuselle*.) Mettre une muselière à. *Fig.* Bâillonner, faire taire.

ÉMOI n. m. (de l'anc. v. *esmoyer ;* du préf. priv. *ex*, et du germ. *magan*, pouvoir). Emotion, souci.

ÉMOLLIENT (*mo-li-an*), **E** adj. (du lat. *emollire*, rendre mou). Qui relâche, détend et amollit : *cataplasme émollient*. N. m : *faire usage d'émollients*.

ÉMOLUMENT (*man*) n. m. (lat. *emolumentum*). Avantage, profit. Profit casuel. (Vx.) Pl. Traitement attaché à un emploi : *recevoir des émoluments*.

ÉMOLUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne les émoluments.

ÉMONCTOIRE (*monk-toi-re*) n. m. (lat. *emunctorium*). Ouverture du corps, donnant issue aux produits des sécrétions et aux humeurs.

ÉMONDAGE ou **ÉMONDEMENT** (*man*) n. m. Action d'émonder : *l'émondage favorise la croissance des arbres*.

ÉMONDATION (*si-on*) n. f. Épuration des substances médicamenteuses.

ÉMONDER (*dé*) v. t. (lat. *emundare ;* de *mundus*, propre). Couper les branches inutiles : *émonder un peuplier*. *Fig.* Débarrasser du superflu.

ÉMONDES n. f. pl. Branches émondées.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMONDOIR n. m. Outil pour émonder les arbres.

ÉMORFILAGE n. m. Action d'émorfiler.

ÉMORFILER (*lé*) v. t. Enlever le morfil, les vives arêtes d'une pièce de métal.

ÉMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à l'émotion, à la sensibilité : *troubles émotifs*.

ÉMOTION (*si-on*) n. f. (du lat. *emotus*, ému). Trouble, agitation de l'âme. Agitation populaire.

ÉMOTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui s'émeut facilement : *enfant émotionnable*.

ÉMOTIONNER (*si-o-né*) v. t. (Abusif ; formé d'*émotion*.) Donner, causer de l'émotion : **S'émo-**

tionner v. pr. Éprouver de l'émotion. Syn. ÉMOUVOIR.

ÉMOTIVITÉ n. f. Disposition à s'émouvoir.

ÉMOTTAGE (*mo-ta-je*) ou **ÉMOTTEMENT** (*mo-te-man*) n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER (*mo-té*) v. t. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOTTEUR (*mo-teur*), **EUSE** (*eu-ze*) adj. Qui émotte. N. m. Machine pour concasser les sucres. N. f. Machine pour écraser les mottes de terre après le labourage.

ÉMOTTOIR (*mo-toir*) n. m. Sorte de batte ou de petite masse pour briser les mottes.

ÉMOUCHER (*ché*) v. t. (préf. *é*, et *mouche*). Débarrasser des mouches : *émoucher un cheval. Escr.* Syn. de DÉMOUCHETER.

ÉMOUCHET (*chè*) n. m. Oiseau de proie plus petit que l'épervier.

ÉMOUCHETER (*té*) v. t. Syn. de DÉMOUCHETER.

ÉMOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui émouche.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche, pour émoucher. (V. CHASSE-MOUCHES.)

ÉMOUDRE v. t. (Se conj. comme *moudre*.) Aiguiser sur une meule : *émoudre un couteau.*

ÉMOULAGE n. m. Action d'émoudre les outils.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU, E adj. Aiguisé. *Se battre à fer émoulu*, dans les tournois, combattre avec des armes effilées. *Être frais émoulu de*, être récemment sorti de *un officier frais émoulu de Saint-Cyr.*

ÉMOUSSER (*mou-sé*) v. t. (préf. *é*, et *mousse* adj.). Rendre moins tranchant, moins aigu *Fig* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage* ANT. **Aiguiser, acérer.**

ÉMOUSTILLER (*mous-ti, ll* mll., *é*) v. t. (préf. *é*, et *moustille*. *Fam.* Exciter à la gaieté.

ÉMOUVANT (*van*), **E** adj. Qui émeut. ANT **Calmant, froid.**

ÉMOUVOIR v. t. lat. *emovere*. — Se conj. comme *mouvoir*, mais le part. pass. [*ému*] n'a pas d'accent circonflexe.) Troubler dans son fonctionnement *émouvoir le pouls*. Exciter : *émouvoir une sédition* Causer un trouble de l'âme. *Émouvoir la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'émouvoir** v. pr S'agiter. S'alarmer, se troubler. ANT. **Calmer, refroidir, endurcir.**

EMPAILLAGE (*an-pa, ll* mll., *a-je*) ou **EMPAILLEMENT** (*an-pa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'empailler : *l'empaillage des oiseaux.*

EMPAILLER (*an-pa, ll* mll., *é*) v. t. Garnir ou envelopper de paille : *empailler une chaise*. Remplir de paille la peau d'un animal mort, pour lui conserver ses formes : *empailler un oiseau, un écureuil.* ANT. **Dépailler.**

EMPAILLEUR, EUSE (*an-pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n Qui empaille (les animaux).

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *pal*). Action d'empaler. Supplice du pal.

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *paler*). Petite vanne de moulin.

EMPALER (*an-pa-lé*) v. t. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal*, qui traverse les entrailles : *l'assassin de Kléber fut condamné à être empalé.*

EMPAN (*an*) n. m. (de l'allem. *spannen*, étendre). Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés (de 22 à 24 centimètres).

EMPANACHER (*an, ché*) v. t. Orner d'un panache.

EMPANNER (*an-pa-né*) v. t. Mettre en panne : *empanner un navire*. V. i. Se dit d'un bâtiment qui a ses voiles masquées.

EMPANSEMENT (*an, man*) n. m. *Art vétér.* Sorte de météorisation des bestiaux.

EMPAQUETAGE (*an-pa-ke*) n. m. Action d'empaqueter : *l'empaquetage des hardes.*

EMPAQUETER (*an-pa-ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'empaquette*.) Mettre en paquet. ANT. **Dépaqueter.**

EMPARER (S') (*san-pa-ré*) v. pr. (lat. *ante*, avant, et *parare*, préparer). Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig.* : *quelle fureur s'empare de vous ?* Accaparer pour son usage personnel. ANT. **Rendre, restituer.**

EMPÂTEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *pâte*). État de ce qui est empâté : *empâtement de la bouche*. Engraissement d'une volaille avec de la pâte. *Peint.* Épaisseur donnée par des touches superposées.

EMPÂTER (*an-pâ-té*) v. t. Remplir de pâte. Rendre pâteux : *empâter la langue* Engraisser une volaille.

EMPATTEMENT (*an-pa-te-man*) ou **EMPATTAGE** (*an-pa-ta-je*) n. m. (de *empatter*). Action d'empatter Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur Base élargie d'un tronc d'arbre ou d'une branche. Joint qui réunit les torons de deux cordages décommis. Pièces de bois servant de base à une grue. Distance entre les essieux d'une voiture.

EMPATTER (*an-pa-té*) v. t. (de *en*, et *patte*). Joindre des pièces de bois au moyen de pattes. Tordre ensemble des torons décommis. Soutenir une grue à l'aide de pièces de bois.

EMPATTURE (*an-pa-tu-re*) n. f. Assemblage de deux pièces à l'aide de pattes, de tenons.

EMPAUMER (*an-pô-mé*) v. t. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* et *fam.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un : *empaumer un client.* Prendre habilement une affaire.

EMPAUMURE (*an-pô*) n. f. Partie du gant, qui couvre la paume de la main. Haut des bois du cerf avec les andouillers

EMPÊCHANT (*an-pê-chan*), **E** adj. Qui empêche, qui gêne (Vx.)

EMPÊCHEMENT (*an, man*) n. m. Obstacle. *Dr.* Absence des conditions requises par la loi pour qu'on puisse se marier : *empêchement dirimant.*

EMPÊCHER (*an-pê-ché*) v. t. (du lat. *impedicare*, embarrasser) Apporter de l'opposition. Mettre obstacle *cela empêchera qu'il n'aille avec vous.* **S'empêcher** v pr S'abstenir : *il ne put s'empêcher de rire*. ANT. **Consentir, permettre. Faciliter, favoriser. Encourager, aider.**

EMPÊCHEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Qui empêche. *Fam. Empêcheurs de danser en rond*, les ennemis de la gaieté, les gêneurs.

EMPEIGNE (*an-pè-gne*) n. f. Le dessus du soulier, depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe.

EMPELLEMENT (*an-pè-le-man*) n. m. Bonde ou vanne qui retient l'eau d'un étang.

EMPELOTER (*an, té*) v. t. Mettre en pelote.

EMPENNAGE (*an-pèn-na-je*) n. m. Ensemble des surfaces disposées à l'arrière d'un dirigeable (comme les pennes d'une flèche), pour amener la stabilité.

EMPENNE (*an-pè-ne*) n. f. (de *en*, et *penne*). Partie du talon d'une flèche, garnie de plumes destinées à régulariser son parcours.

EMPENNÉ (*an-pèn-né*), **E** adj. (de *empenner*). Garni de plumes : *flèche empennée.*

EMPENNELER (*an-pè-ne-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'empennelle*.) Mouiller ensemble deux ancres inégales, la plus petite étant placée en avant de la grosse et amarrée à celle-ci.

EMPENNELLE (*an-pèn-nè-le*) n. f. Petite ancre empennelée sous une ancre plus grosse.

EMPENNER (*an-pèn-né*) v. t. (de *empenne*). Garnir de plumes, en parlant des flèches. ANT. **Désempenner.**

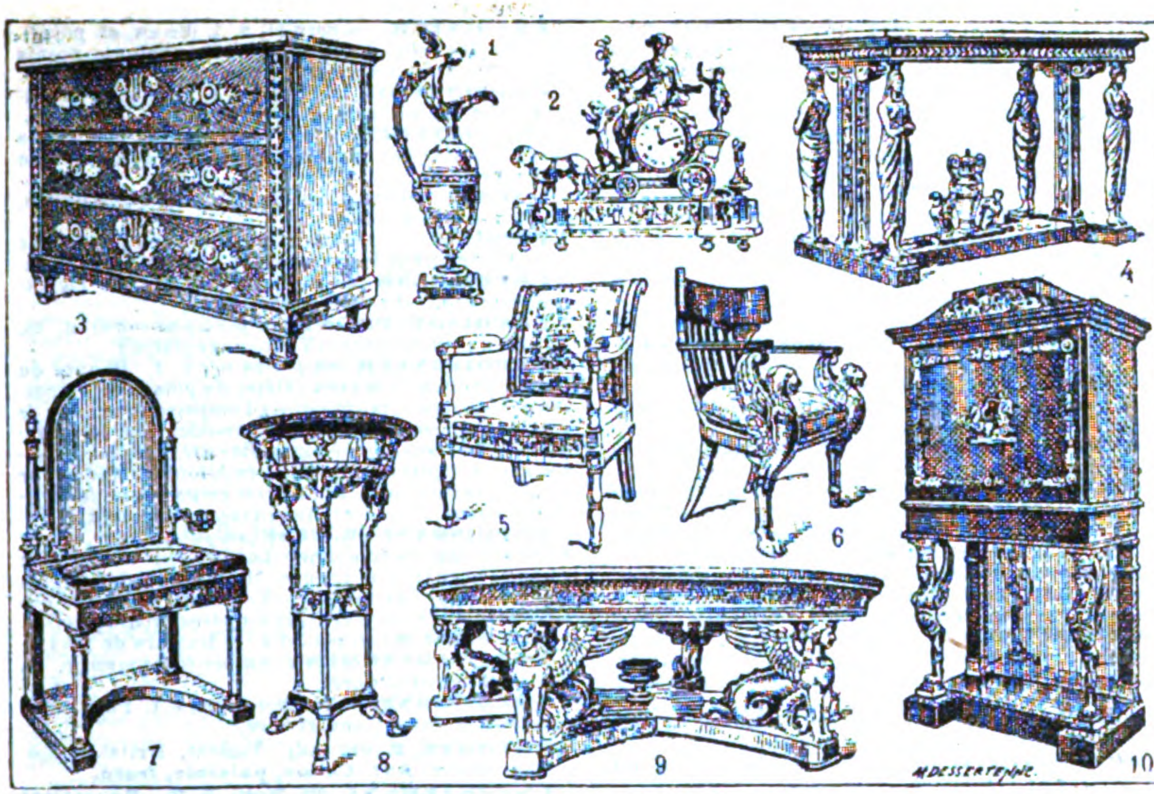
EMPEREUR (*an*) n. m. (lat. *imperator* ; de *imperare*, commander). Chef, souverain d'un empire : *Napoléon Ier se fit décerner par le Sénat le titre d'empereur*. (Le fém. est *impératrice*.)

EMPERLER (*an-per-lé*) v. t. Garnir de perles. *Fig.* Couvrir de gouttes : *la sueur emperle ses joues.*

EMPESAGE (*an-pe-za-je*) n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ (*an-pe-zé*), **E** adj. *Fig.* Raide, affecté : *avoir l'air empesé*. Peu naturel : *style empesé.*

EMPESER (*an-pe-zé*) v. t. (de *en*, et *poix*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'empèse*.) Apprêter avec de l'empois. ANT. **Désempeser.**



STYLE EMPIRE : 1. Aiguière d'un service de Napoléon Ier (Château de Compiègne); 2. Pendule, en bronze ciselé, 3. Commode (Grand Trianon); 4. Console; 5. Fauteuil (Grand Trianon); 6. Fauteuil en acajou; 7. Table de toilette (Grand Trianon); 8. Jardinière (Palais de Fontainebleau); 9. Table (Grand Trianon); 10. Secrétaire (Grand Trianon).

EMPESEUR, EUSE (*an-pe-zeur, eu-ze*) n. Qui empèse.

EMPESTER (*an-pès-té*) v. t. Infecter de la peste ou d'un autre mal contagieux. *Fig.* Infecter de mauvaise odeur. Souiller, corrompre : *empester le monde de mauvaises doctrines.* ANT. **Embaumer, désempester, désinfecter.**

EMPÉTRACÉES (*an, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, voisine des euphorbiacées. S. une *empétracée.*

EMPÈTRE (*an*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbustes à baies noires comestibles.

EMPÊTRER (*an-pê-tré*) v. t. (de *en*, et du lat. *pastorium*, entrave). Entraver les pieds. *Fig.* Engager d'une façon malheureuse : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.* Gêner, embarrasser. **S'empêtrer** v. pr. S'embarrasser.

EMPHASE (*an-fâ-ze*) n. f. (du gr. *emphasis*, apparence). Exagération pompeuse dans le discours ou le ton : *Racine a raillé dans ses* Plaideurs *l'emphase des avocats de son temps.* ANT. **Simplicité, naturel.**

EMPHATIQUE (*an*) adj. Qui a de l'emphase ; ampoulé, boursouflé : *discours emphatique.* Qui est employé par emphase : *terme, mot pris dans un sens emphatique.* ANT. **Naturel, simple.**

EMPHATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Avec emphase : *parler emphatiquement.*

EMPHYSÉMATEUX, EUSE (*an-fi-zé-ma-teû, eu-ze*) n. et adj. Qui est atteint d'emphysème. Qui présente les caractères de l'emphysème.

EMPHYSÈME (*an-fi-zè-me*) n. m. (du gr. *emphusêma*, gonflement). *Méd.* Gonflement produit par l'introduction de l'air ou le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire. *Emphysème pulmonaire,* dilatation anormale des canalicules et des vésicules pulmonaires.

EMPHYTÉOSE (*an, ô-ze*) n. f. (gr. *emphuteusis*). Bail à long terme qui diffère du bail ordinaire en ce qu'il confère un droit d'hypothèque cessible et saisissable.

EMPHYTÉOTE (*an*) n. Preneur à bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique.*

EMPIÈCEMENT (*an-pi-è-se-man*) n. m. Pièce rapportée dans le haut d'une chemise, d'un corsage, etc.

EMPIERREMENT (*an-pi-è-re-man*) n. m. Action d'empierrer une route. Lit de pierres cassées dont on recouvre les routes. Syn. MACADAM.

EMPIERRER (*an-pi-é-ré*) v. t. Couvrir d'une couche de pierres : *empierrer un chemin.*

EMPIÉTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'empiéter ; son résultat : *les empiétements sont la source de nombreux procès.* Extension progressive d'un objet sur un autre : *l'empiétement de la mer sur les terres.*

EMPIÉTER (*an-pi-é-té*) v. t. (de *en*, et *pied*. — Se conj. comme *accélérer.*) Usurper sur la propriété d'autrui : *empiéter un terrain.* V. i. : *empiéter sur son voisin. Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un.*

EMPIFFRER (*an-pi-fré*) v. t. (de *en*, et *piffre*). *Pop.* Bourrer de nourriture. **S'empiffrer** v. pr. Manger avec excès.

EMPILEMENT (*an, man*) ou **EMPILAGE** (*an*) n. m. Action d'empiler.

EMPILER (*an-pi-lé*) v. t. Mettre en pile : *empiler des fagots, des livres.* **S'empiler** v. pr. S'entasser.

EMPILEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui ou celle qui empile des marchandises.

EMPIRE (*an*) n. m. (lat. *imperium* ; de *imperare*, commander). Commandement, autorité : *exercer un empire despotique.* Souverain pouvoir : *se démettre de l'empire.* État gouverné par un souverain qui porte le titre d'empereur. (V. EMPIRE [*Part. hist.*].) Nation, pays qui a pour souverain un empereur : *empire d'Annam. Fig.* Influence, prestige : *l'empire de la beauté. Style empire,* ornementation artistique dans le style du premier Empire. **Bas-Empire.** V. BYZANTIN (*Part. hist.*). — STYLE EMPIRE. Dès la Révolution, grâce à une connaissance plus exacte de l'antiquité et sous l'influence particulière du peintre David, l'art décoratif, déjà simplifié à la fin du règne de Louis XVI, se caractérisa par des

contours et des profils plus sobres et plus sévères. Les murs furent ornés de fresques. Les sièges, les guéridons, les meubles prirent des formes antiques et reçurent des ornements empruntés aux anciens. Cette pseudo-antiquité, traduite en bois d'acajou garni de bronzes dorés, fut adoptée par Napoléon Ier et constitua le style Empire. Les architectes Percier et Fontaine dirigèrent en ce sens l'ameublement des résidences impériales. Le style empire, malgré sa raideur, ne manque pas de grandeur.

EMPIRER (*an-pi-ré*) v. t. (Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Rendre pire. V. i. *Devenir pire : son mal empire.* ANT. **Améliorer, amender.**

EMPIRIQUE (*an*) adj. (gr. *empeirikos*). Qui s'appuie sur l'expérience et non sur une théorie raisonnée : *la médecine empirique.* N. m. Philosophe qui fait dériver toutes les idées de l'expérience : *Condillac est un empirique.* (On dit mieux dans ce sens EMPIRISTE.) Guérisseur, charlatan.

EMPIRIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME (*an-pi-ris-me*) n. m. Usage exclusif de l'expérience, sans théorie ni raisonnement. Charlatanisme. *Philos.* Système qui place dans l'expérience notre seule source de connaissance. ANT **Dogmatisme, méthodisme.**

EMPIRISTE (*an-pi-ris-te*) n. m. Philosophe ou médecin partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT (*an-pla-se-man*) n. m. Lieu, place pour un édifice à construire. Place d'un édifice, d'une ville, disparus : *l'emplacement de Troie a été retrouvé près de Hissarlik.*

EMPLANTURE (*an*) n. f. *Mar.* Massif de bois dans lequel repose le pied des mâts.

EMPLASTIQUE (*an-plas-ti-ke*) adj. Qui a les caractères de l'emplâtre.

EMPLÂTRE (*an*) n. m. (gr. *emplastron*). Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* et *fam.* Personne maladive, sans énergie. *Pop.* Soufflet.

EMPLÂTRER (*an-plâ-tré*) v. t. *Méd.* Mettre un emplâtre. (Peu us.)

EMPLETTE (*an-plè-te*) n. f. (lat. pop. *implicita*). Achat de marchandises : *faire des emplettes.* Marchandises mêmes.

EMPLIR (*an*) v. t. (lat. *implere*). Rendre plein. *Fig.* Combler : *emplir de joie.* ANT. **Désemplir, vider.**

EMPLISSAGE (*an-pli-sa-je*) n. m. Syn. de REMPLISSAGE. (Peu us.)

EMPLOI (*an*) n. m. (de *employer*). Usage qu'on fait d'une chose. Manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot.* Charge, fonction : *obtenir un emploi.* Occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Se dit des rôles d'un même caractère : *emploi de père noble. Double emploi*, répétition inutile : *compte qui fait double emploi.*

EMPLOYABLE (*an-ploi-ia-ble*) adj. Qu'on peut employer : *matériaux employables.*

EMPLOYÉ (*an-ploi-ié*), **E** n. et adj. Qui remplit un emploi : *un employé ; demoiselle employée de magasin.*

EMPLOYER (*an-ploi-ié*) v. t. (lat. *implicare.* — Se conj. comme *aboyer.*) Faire usage : *employer des termes impropres.* Donner de l'occupation : *employer mille ouvriers.* Se servir de l'appui : *employer ses protecteurs.*

EMPLOYEUR, EUSE (*an-ploi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui emploie et rétribue le travail d'autrui.

EMPLUMÉ, E (*an*) adj. (de *emplumer*). Garni de plumes. *Bête emplumée*, oiseau.

EMPLUMER (*an-plu-mé*) v. t. Garnir de plumes.

EMPOCHER (*an-po-ché*) v. t. Mettre en poche. *Fig.* et *fam.* Être réduite à subir : *empocher des coups.* ANT. **Débourser.**

EMPOIGNADE n. f. *Fam.* Altercation violente.

EMPOIGNANT (*an-poi-gnan*), **E** adj. Qui empoigne. Qui émeut vivement : *spectacle empoignant.*

EMPOIGNER (*an-poi-gné*) v. t. (de *en*, et *poing*). Prendre, serrer avec la main. *Fam.* Mettre en arrestation : *empoigner un voleur. Fig.* Émouvoir.

EMPOINTAGE (*an*) n. m. Action d'empointer.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. t. (de *en*, et *pointe*). Faire la pointe d'une aiguille, d'une épingle.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. t. (de *en*, et *point*). Retenir les plis d'une étoffe par quelques points d'aiguille. *Pop.* Taquiner.

EMPOINTERIE (*an, rî*) n. f. Atelier où l'on empointe les aiguilles et les épingles.

EMPOINTURE (*an*) n. f. *Mar.* Angle des voiles carrées, formé par la ralingue de têtière et la ralingue de chute.

EMPOIS (*an-poi*) n. m. (de *empeser*). Colle légère, faite avec de l'amidon.

EMPOISE (*an-poi-ze*) n. f. Boîte en fonte, sur laquelle reposent les coussinets dans les laminoirs.

EMPOISONNÉ (*an-poi-zo-né*), **E** adj. (de *empoisonner*). *Fig.* : *discours empoisonné.*

EMPOISONNEMENT (*an-poi-zo-ne-man*) n. m. Action d'empoisonner. (V. CONTREPOISON.)

EMPOISONNER (*an-poi-zo-né*) v. t. Donner du poison pour faire mourir. Mêler du poison à : *empoisonner des viandes.* Produire l'empoisonnement : *le vert-de-gris empoisonne.* Incommoder par la puanteur : *odeur qui empoisonne. Par ext.* Très mal nourrir. *Fig.* Remplir d'amertume : *la jalousie empoisonne la vie.* Corrompre : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* Dénigrer, importuner vivement.

EMPOISONNEUR, EUSE (*an-poi-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui empoisonne : *Locuste fut une célèbre empoisonneuse. Par exagér.* Mauvais cuisinier. *Fig.* Qui corrompt les mœurs : *Nicole accusait les auteurs dramatiques d'être des empoisonneurs publics.*

EMPOISSER (*an-poi-sé*) v. t. Enduire de poix.

EMPOISSONNEMENT (*an-poi-so-ne-man*) n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER (*an-poi-so-né*) v. t. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E (*an*) adj. Violent, irritable, fougueux, colère. ANT. **Calme, paisible, froid.**

EMPORTEMENT (*an, man*) n. m. Mouvement violent, causé par quelque passion : *les emportements de la colère, de la passion.* ANT. **Calme.**

EMPORTE-PIÈCE (*an*) n. m. invar. Instrument propre à découper. *Fig. A l'emporte-pièce* : d'une manière nette, incisive.


Emporte-pièce.

EMPORTER (*an-por té*) v. t. (de *en*, et *porter*). Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé.* Enlever de vive force : *emporter une place.* Faire disparaître, causer la mort : *une fièvre l'emporta.* Arracher : *le boulet lui emporta la jambe.* Entraîner, avec rapidité : *les passions nous emportent.* Obtenir par préférence : *emporter l'avantage.* Impliquer : *devoir qui emporte un droit. L'emporter*, vaincre, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser aller à la colère. Ne plus obéir au frein, en parlant d'un cheval.

EMPOTAGE (*an*) ou **EMPOTEMENT** (*an, man*) n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTÉ, E (*an*) adj. *Pop.* et *fig.* Maladroit, peu actif. Substantiv. : *un empoté.*

EMPOTER (*an-po-té*) v. t. Mettre une plante en pot. ANT. **Dépoter.**

EMPOUILLES (*an-pou. ll* mll.) n. f. pl. (de *dépouille*). *Dr. cout.* Récoltes sur pied, par opposition aux fruits récoltés, qui s'appelaient *dépouilles.*

EMPOURPRER (*an-pour-pré*) v. t. Colorer de pourpre ou de rouge : *visage empourpré de colère.*

EMPREINDRE (*an-prin-dre*) v. t. (lat. *imprimere.* — Se conj. comme *craindre.*) Imprimer, au pr. et au fig. : *empreindre ses pas sur la neige, son image dans le cœur de quelqu'un.*

EMPREINTE (*an-prin-te*) n. f. Figure, marque, trace en creux ou en relief : *l'empreinte d'un cachet. Fig.* Marque, caractère distinctif : *cet ouvrage porte l'empreinte du génie.*

EMPRESSÉ (*an-pré-sé*), **E** adj. et n. Qui se hâte. Qui se donne du mouvement. Qui montre une civilité attentive : *un cavalier empressé auprès des dames.*

EMPRESSEMENT (*an-pré-se-man*) n. m. Zèle, ardeur. ANT. **Lenteur, mollesse, indifférence.**

EMPRESSER (S') (*san-pré-sé*) v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle. Se hâter, se presser autour. Montrer une civilité attentive : *courtisans qui s'empressent autour d'un ministre puissant.*

EMPRÉSURER (*an-pré-zu-ré*) v. t. Additionner de présure.

EMPRISE (*an-pri-ze*) n. f. Entreprise. (Vx.) Action de prendre des terrains par expropriation. *Néol.* Influence, domination.

EMPRISONNEMENT (*an-pri-zo-ne man*) n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER (*an-pri-zo-né*) v. t. Mettre en prison : *Louis XI emprisonna La Balue dans une cage de fer.* Empêcher de sortir. *Par ext.* Enfermer, contenir, tenir à l'étroit. ANT. **Délivrer, élargir, libérer.**

EMPRUNT (*an-prun*) n. m. Action d'emprunter : *faire, contracter un emprunt.* Chose empruntée. *D'emprunt.* supposé, factice : *nom, vertu d'emprunt.*

EMPRUNTÉ, E (*an*) adj. Embarrassé, contraint : *air emprunté.* Qui n'est pas naturel : *éclat emprunté.* Supposé : *nom emprunté.* ANT. **Aisé, facile, naturel.**

EMPRUNTER (*an-prun-té*) v. t. (du lat. *in*, dans, et *promutuum*, argent prêté). Obtenir à titre de prêt : *emprunter de l'argent à quelqu'un. Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil.* S'aider d'un secours étranger : *emprunter la main d'un secrétaire.* Se parer de : *emprunter les apparences de la vertu.* Tirer : *emprunter une pensée à un auteur.*

EMPRUNTEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui emprunte. Qui a l'habitude d'emprunter. ANT. **Prêteur.**

EMPUANTIR (*an*) v. t. (de *en*, et *puant*). Rendre puant. Infecter. ANT. **Embaumer, parfumer.**

EMPUANTISSEMENT (*an, ti-se-man*) n. m. État d'une chose qui s'empuantit. (Peu us.)

EMPUSE (*an-pu-ze*) n. f. Genre de champignons qui vivent en parasites sur certains insectes, dont ils absorbent peu à peu tous les organes. Insecte orthoptère voisin de la mante et qui vit dans les régions chaudes.

EMPYÈME (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *puon*, pus). *Méd.* Amas de pus dans la cavité des plèvres. Opération par laquelle on enlève ce pus. Syn. THORACENTÈSE.

EMPYRÉE (*an-pi-ré*) n. m. (gr. *en*, dans, et *pur*, feu). Partie la plus élevée du ciel, habitée par les dieux. *Poét.* Firmament. Adjectiv. : *le ciel empyrée*

EMPYREUMATIQUE (*an*) adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique.*

EMPYREUME (*an*) n. m. (gr. *empureuma* ; de *en*, dans, et *pur*, feu). *Chim.* Saveur et odeur âcre, désagréable, que contracte une matière organique soumise à l'action d'un feu violent.

ÉMULATEUR, TRICE n. et adj. Personne animée par l'émulation. (Peu us.)

ÉMULATION (*si-on*) n. f. (lat. *æmulatio*). Sentiment qui porte à rivaliser avec quelqu'un ou avec quelque chose : *on encourage l'émulation chez les écoliers ; l'émulation est un aiguillon à la vertu.*

ÉMULE n. et adj. (lat. *æmulus*). Personne qui cherche à en égaler une autre : *Racine fut l'émule de Corneille.* Concurrent, rival. Qui atteint ou qui est près d'atteindre au mérite d'un autre.

ÉMULGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *emulgere*, traire). Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSEUR n. m. Appareil de laiterie. Appareil pour élever les liquides corrosifs.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences d'où l'on peut tirer l'huile par expression. N. m. : *un émulsif.*

ÉMULSINE n. f. *Méd.* Diastase ou ferment soluble qui existe dans divers fruits. (On dit aussi SYNAPTASE.)

ÉMULSION n. f. (du lat. *emulsus*, trait). Préparation chimique liquide ayant la couleur et la consistance du lait et que l'on obtient par un mélange d'eau et de substances huileuses ou résineuses.

ÉMULSIONNER (*o-né*) v. t. Faire passer à l'état d'émulsion : *émulsionner une potion.*

ÉMYDE n. f. Tortue d'assez grande taille, d'Europe et d'Amérique. (V. la planche REPTILES.)

EN (*an*) prép. qui a à peu près les sens de *dans* (lat. *in*). Elle indique le lieu, la situation, l'ordre, l'espèce, le temps, la matière, l'état, la forme, etc.

EN (*an*) pron. pers. 3e pers. (lat. *inde*). De lui, d'elle, d'eux, d'elles, de là, à cause de cela, etc. (*En* est explétif dans certaines locutions : *en être pour sa peine.*)

ÉNALLAGE (*nal-la-je*) n. f. (gr. *enallagê*). *Gram.* Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre. Ex. : *ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

ÉNAMOURER (*é-na-mou-ré*) v. t. Inspirer de l'amour à. **S'énamourer** v. pr. Devenir amoureux.

ÉNARTHROSE (*tró-ze*) n. f. (du gr. *en*, dans, et *arthron*, articulation). *Méd.* Articulation mobile de forme sphérique.

ENCABANAGE (*an*) n. m. Action de placer les vers à soie sur des claies ou sur des bruyères.

ENCABANER (*an, né*) v. t. Faire l'encabanage des vers à soie.

ENCABLURE (*an*) n. f. (de *en*, et *câble*). *Mar.* Le dixième du mille marin, soit 185m,2.

ENCADREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encadrer. Ce qui encadre : *l'encadrement d'une porte.* Bordure : *encadrement de gazon.* Ornement en saillie, qui entoure certains membres d'architecture. *Fig.* Milieu.

ENCADRER (*an-ka-dré*) v. t. Mettre dans un cadre. *Par ext.* Envelopper, isoler. *Fig.* Entourer et faire ressortir. *Milit.* Faire entrer dans les cadres de l'armée : *la Révolution encadra dans l'ancienne armée les volontaires de 92.*

ENCADREUR (*an*) n. m. Celui qui fait ou qui pose des cadres.

ENCAGEMENT (*an, man*) n. m. Mise en cage.

ENCAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encagea, nous encageons.*) Mettre en cage : *encager un serin. Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSABLE (*an-kè-sa-ble*) adj. Qui peut être encaissé.

ENCAISSAGE (*an-kè-sa-je*) n. m. Action d'encaisser une plante.

ENCAISSANT (*an-kè-san*), **E** adj. Qui forme encaissement : *roches encaissantes.*

ENCAISSE (*an-kè-se*) n. f. Argent, valeurs en caisse. *Encaisse métallique*, valeurs en or et en argent.

ENCAISSÉ (*an-kè-sé*), **E** adj. Qui a des bords escarpés : *chemin encaissé ; rivière encaissée.*

ENCAISSEMENT (*an-kè-se-man*) n. m. Action de mettre en caisse. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs. État d'une rivière, d'une route encaissée.

ENCAISSER (*an-kè-sé*) v. t. Enfermer dans une caisse : *encaisser des marchandises.* Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc. : *encaisser un effet.* ANT. **Débourser, payer, solder.**

ENCAISSEUR (*an-kè-seur*) n. m. Celui qui encaisse (une somme d'argent) : *l'encaisseur d'un effet.*

ENCALMINÉ, E (*an*) adj. (de *en*, et *calme*). *Mar.* Arrêté par le calme : *navire à voiles encalminé.*

ENCAN (*an*) n. m. (du lat. *in quantum*, à combien). Vente à l'enchère : *vendre des meubles à l'encan. Fig.* Trafic honteux : *mettre sa conscience à l'encan.*

ENCANAILLEMENT (*an-ka-na, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'encanailler, de s'encanailler. (Peu us.)

ENCANAILLER (*an-ka-na, ll* mll., *é*) v. t. Mêler avec la canaille. *Fig.* Avilir.

ENCAPER (*an-ka-pé*) v. i. Passer entre deux caps. V. tr. Engager entre deux caps.

ENCAPUCHONNER (*an, cho-né*) v. t. Couvrir d'un capuchon.

ENCAQUEMENT (*an-ka-ke-man*) n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER (*an-ka-ké*) v. t. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Entasser dans une voiture, une chambre.

ENCAQUEUR, EUSE (*an-ka-keur, eu-ze*) n. Qui encaque. (On dit aussi CAQUEUR, EUSE.)

ENCART (*an-kar*) n. m. (de *encarter*). Carton simple ou double qui, dans les feuilles de certains formats (in-12, in-16, in-18, etc.), se détache à la pliure pour être intercalé dans la partie principale d'un cahier. Feuille volante encartée.

ENCARTAGE (*an*) n. m., **ENCARTATION** (*an, si-on*) n. f. ou **ENCARTONNAGE** (*an-kar-to-na-je*) n. m. Action d'encarter des feuilles d'impression.

ENCARTER (*té*) ou **ENCARTONNER** (*né*) v. t. de *en*, et *carte*). *Rel.* Insérer un carton ou un encart à l'endroit d'une feuille où il doit être.

ENCARTEUSE (*an-kar-teu-ze*) n. f. Machine servant à fixer de menus objets, tels que les boutons, sur des feuilles de carton (cartes).

ENCARTONNEMENT (*an-kar-to-ne-man*) ou **ENCARTONNAGE** (*kar-to-na-je*) n. m. Etat d'un objet encartonné.

EN-CAS, EN CAS ou **ENCAS** (*an-kâ*) n. m. invar. Objet réservé pour des circonstances imprévues. Sorte d'ombrelle assez grande, pouvant servir de parapluie. Repas léger, collation.

ENCASTELER (S') (*san-kas-te-lé*) v. pr. (lat. *incastellare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il s'encastèle*.) Se dit d'un cheval dont le talon se rétrécit et la fourchette se resserre.

ENCASTELURE (*an-kas-te*) n. f. Etat d'un cheval encastelé.

ENCASTILLAGE n. m. Syn. de ACCASTILLAGE.

ENCASTILLEMENT (*an-kas-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER (*an-kas-ti, ll* mll., *é*) v. t. Enchâsser, encadrer (Vx.)

ENCASTREMENT (*an-kas-tre-man*) n. m. Action d'encastrer. Entaille dans une pièce de bois ou de fer, pour recevoir une autre pièce

ENCASTRER (*an-kas-tré*) v. t. (ital. *incastrare*). Enchâsser au moyen d'une entaille.

ENCAUSTIQUE (*an-kôs-ti-ke*) n. f. (gr. *egkaustikê*; de *egkaiein*, brûler). Chez les anciens, peinture où l'on employait des couleurs délayées dans de la cire. Auj. Préparation dont on imprègne les sculptures de marbre ou de plâtre pour en adoucir la touche et les préserver de l'humidité. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAUSTIQUER (*an-kôs-ti-ké*) v. t. Enduire d'encaustique : *encaustiquer un meuble, un parquet*.

ENCAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encaver. Son résultat : *l'encavement améliore les vins*.

ENCAVER (*an-ka-vé*) v. t. Mettre en cave.

ENCAVEUR (*an*) n. m. Qui encave.

ENCEINDRE (*an-sin-dre*) v. t. (lat. *incingere*. — Se conj. comme *craindre*.) Entourer, enfermer *enceindre une ville de murailles*.

ENCEINTE (*an-sin-te*) n. f. Circuit, ce qui entoure : *enceinte de murailles*. Espace clos, salle, *l'enceinte d'un tribunal*. Remparts : *l'enceinte de Paris*

ENCEINTE (*an-sin-te*) adj. f. Se dit d'une femme qui porte un enfant dans son sein.

ENCELLULEMENT (*an-sè-lu-le-man*) n. m. Action d'encelluler.

ENCELLULER (*an-sè-lu-lé*) v. t. Mettre en cellule.

ENCENS (*an-san*) n. m. (du lat. *incensum*, chose brûlée). Espèce de résine aromatique (en particul. l'*oliban*), dont l'odeur s'exhale surtout par la combustion et qui provient de différents arbres : *le meilleur encens vient d'Arabie*. *Fig.* Hommage d'adoration. Louange : *l'encens de la flatterie*.



Encensoir.

ENCENSEMENT (*an-san-se-man*) n. m. Action d'encenser : *l'encensement de l'autel*.

ENCENSER (*an-san-sé*) v. t. (de *encens*). Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Honorer d'un respect religieux. Flatter avec excès : *encenser un ministre puissant*. *Absol.* Se dit d'un cheval qui fait avec la tête un mouvement de bas en haut.

ENCENSEUR (*an-san*) n. m. Louangeur, flatteur.

ENCENSOIR (*an-san*) n. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un, lui casser l'encensoir sur le nez*, le flatter excessivement.

ENCÉPHALALGIE (*an, jî*) n. f. (de *encéphale*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *kephalê*, tête). Ensemble des organes que renferme le crâne.

ENCÉPHALIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'encéphale : *douleur encéphalique*.

ENCÉPHALITE (*an*) n. f. Inflammation de l'encéphale : *encéphalite aiguë*. *Encéphalite léthargique*, maladie microbienne et contagieuse, caractérisée par une somnolence progressive.

ENCÉPHALOCÈLE (*an*) n. f. Tumeur faisant hernie en dehors de la cavité crânienne.

ENCÉPHALOPATHIE (*an, tî*) n. f. Affection organique de l'encéphale.

ENCERCLEMENT n. m. Action d'encercler.

ENCERCLER v. t. Entourer d'un cercle.

ENCHAÎNEMENT (*an-chè-ne-man*) n. m. Action d'enchaîner. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées*.

ENCHAÎNER (*an-chè-né*) v. t. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs*. Coordonner : *bien enchaîner ses idées*. ANT. **Déchaîner.**

ENCHAÎNURE (*an-chè*) n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, E (*an*) adj. Ensorcelé. *Fig.* Très content, ravi, charmé : *enchanté de vous voir*.

ENCHANTEMENT (*an, man*) n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations magiques : *le moyen âge croyait aux enchantements*. Chose merveilleuse, surprenante : *cette fête était un enchantement*. *Fig.* Joie très vive : *être dans l'enchantement*. ANT. **Désenchantement.**

ENCHANTER (*an-chan-té*) v. t. (lat. *incantare*; de *in*, contre, et *cantare*, chanter). Charmer par des opérations magiques. *Fig.* Charmer : *sa grâce m'enchante*. ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ENCHANTEUR, ERESSE (*an, rè-se*) n. et adj. *Fig.* Qui charme, séduit : *regard enchanteur*. Doux : *voix enchanteresse*. N. m. Magicien.

ENCHAPER (*an-cha-pé*) v. t. (de *en*, et *chape*). Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHAPERONNER (*an, ro-né*) v. t. Envelopper d'un chaperon.

ENCHAPURE (*an*) n. f. Bande de cuir ou de métal qui sert à fixer la chape d'une boucle à une courroie ou à une pièce d'équipement.

ENCHARNER (*an-char-né*) v. t. Munir de charnières.

ENCHÂSSEMENT (*an-châ-se-man*) n. m. Action d'enchâsser. Etat de ce qui est enchâssé.

ENCHÂSSER (*an-châ-sé*) v. t. Placer dans une châsse. Fixer quelque chose dans un métal, dans la pierre, etc. : *enchâsser un diamant dans une bague*. *Fig.* Intercaler : *enchâsser une citation dans un discours*.

ENCHÂSSURE n. f. Action d'enchâsser.

ENCHATONNEMENT (*an-cha-to-ne-man*) n. m. Action d'enchatonner.

ENCHATONNER (*an-cha-to-né*) v. t. Insérer dans un chaton : *enchatonner un rubis*.

ENCHAUSSER (*an-chô-sé*) v. t. (de *en*, et *chausse*). Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHEMISER v. t. Envelopper un volume d'une chemise protectrice.

ENCHÈRE (*an*) n. f. (de *enchérir*). Offre d'un prix, supérieur à celui qu'un autre a offert pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant : *vendre une maison aux enchères*. Manière de vendre au plus offrant. *Fig. Etre à l'enchère*, être disposé à vendre ses services au plus offrant. *Folle enchère*, acte de celui qui s'est rendu adjudicataire d'un immeuble vendu sur saisie et qui n'en peut payer le prix. (L'immeuble est remis en adjudication; et le *fol enchérisseur* paye la différence entre le prix primitif et le nouveau prix, si celui-ci est inférieur.)

ENCHÉRIR (*an*) v. t. (de *en*, et *cher*). Mettre une enchère sur : *enchérir un immeuble*. Rendre plus cher. V. i. Devenir plus cher : *le vin enchérit*. *Enchérir sur*, dépasser par son offre. *Fig.* Dépasser aller plus loin que : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère*.

ENCHÉRISSEMENT (*an-ché-ri-se-man*) n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain, des loyers*. ANT. **Baisse, diminution, rabais.**

ENCHÉRISSEUR (*an-ché-ri-seur*) n. m. Qui met une enchère : *le dernier et plus offrant enchérisseur*. *Fol enchérisseur*, celui qui a mis une folle enchère.

ENCHEVALEMENT (*an, man*) n. m. Travaux pour étayer une maison qu'on veut réparer.

ENCHEVAUCHER (*an-che-vô-ché*) v. t. Faire joindre par recouvrement des planches, des ardoises, etc.

ENCHEVAUCHURE (*an-che-vô*) n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT (*an, man*) n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig.* : *l'enchevêtrement des pensées.*

ENCHEVÊTRER (*an, tré*) v. t. Mettre un chevêtre, un licou : *enchevêtrer un cheval.* Unir par un chevêtre : *enchevêtrer des solives. Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE (*an*) n. f. Assemblage de solives supportant le foyer d'une cheminée. Blessure qu'un cheval se fait au paturon en s'enchevêtrant.

ENCHEVILLER (*an, ll* mll., *é*) v. t. Garnir de chevilles. Maintenir avec des chevilles.

ENCHIFRÈNEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans le nez, causé surtout par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER (*an, né*) v. t. (de *en*, et *chanfrein.* — Se conj. comme *amener.*) Causer un enchifrènement.

ENCHONDROME (*kon*) n. m. Tumeur cartilagineuse qui se développe dans l'intérieur d'un os.

ENCHYMOSE (*an-ki-mô-ze*) n. f. (gr. *egkhumôsis*). Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, sans violence extérieure.

ENCIREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encirer.

ENCIRER (*an-si-ré*) v. t. Enduire, imbiber de cire.

ENCLAVATION (*an, si-on*) n. f. Disposition des bois destinés à la construction des navires dans des fosses où, à chaque marée, ils sont submergés par l'eau de mer qui les préserve des vers.

ENCLAVE (*an*) n. f. (de *enclaver*). Terrain ou territoire enclavé dans un autre : *la frontière franco-espagnole comprend l'enclave de Llivia*

ENCLAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enclaver. Résultat de cette action.

ENCLAVER (*an-kla-vé*) v. t. (de *en*, et du lat. *clavis*, clef). Enfermer, enclore une chose dans une autre, en parlant d'un morceau de terre, d'un héritage, d'un territoire, etc. *Techn.* Engager une pièce dans une autre pièce.

ENCLENCHE (*an-klan-che*) n. f. Coche circulaire que porte une pièce mise en mouvement et dans laquelle pénètre le bouton d'une autre pièce que la première doit entraîner avec elle.

ENCLENCHEMENT (*an-klan-che-man*) n. m. Etat d'une pièce enclenchée. Mécanisme destiné à rendre deux pièces solidaires.

ENCLENCHER (*an-klan-ché*) v. t. Rendre solidaire au moyen de l'enclenche : *enclencher une roue.*

ENCLIN, E (*an*) adj. (lat *inclinis*). Porté naturellement à : *être enclin au mal.*



Encliquetage.

ENCLIQUETAGE (*an, ke*) n. m. Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre.

ENCLIQUETER (*an-kli-ke té*) v. t. (préf. *en*, et *cliquet.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'encliquette.*) Faire un encliquetage.

ENCLITIQUE (*an*) n. f. (du gr. *egklitikos*, penché). *Gram.* Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former en quelque sorte qu'un seul mot avec lui, comme *je* dans *sais-je ?*

ENCLOÎTRER (*an-kloî-tré*) v. t. Syn. de CLOÎTRER.

ENCLORE (*an*) v. t. (Se conj. comme *clore.*) Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin.* Former une clôture. Enfermer de toutes parts.

ENCLOS (*an-klô*) n. m. (de *enclore*). Espace fermé par une clôture. Petit domaine clos de murs : *habiter un enclos.*

ENCLOUAGE (*an*) n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER (*an-klou-é*) v. t. Piquer une bête de somme jusqu'au vif avec un clou, quand on la ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force dans sa lumière un gros clou pour l'empêcher de servir : *on n'encloue pas les canons modernes, car ils se chargent par la culasse.*



Enclume.

ENCLOUURE (*an-klou-u-re*) n. f. Blessure faite au pied d'une bête de somme, en la ferrant.

ENCLUME (*an*) n. f. (lat. *incus, udis*). Masse d'acier sur laquelle on forge les métaux. *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, le modifier par un nouveau travail. *Se trouver entre l'enclume et le marteau*, entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas. Outil de fer sur lequel le couvreur taille les ardoises. Osselet de l'oreille interne.

ENCLUMEAU (*an-klu-mô*) ou **ENCLUMOT** (*an-klu-mô*) n. m. Petite enclume.

ENCLUMETTE (*an-klu-mè-te*) n. f. Petite enclume portative.

ENCOCHE (*an*) n. f. (de *en*, et *coche*). Etabli de sabotier, pour fixer le sabot. Entaille faite sur le pêne d'une serrure, sur la taille des boulangers, etc.

ENCOCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encocher, d'entailler : *l'encochement d'un pêne.*

ENCOCHER (*an-ko-ché*) v. t. (de *en*, et *coche*). Faire une encoche à. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche. ANT. **Décocher.**

ENCOCHURE (*an*) n. f. *Mar.* Coche ou entaille à l'extrémité d'une vergue.

ENCOFFRER (*an-ko-fré*) v. t. Enfermer dans un coffre : *l'avare ne songe qu'à encoffrer son or.*

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (*an-ko-gnu-re*) n. f. Angle formé par deux murailles. Petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE (*an-ko-la-je*) n. m. Action d'encoller ; son résultat. Préparation pour encoller.

ENCOLLER (*an-ko-lé*) v. t. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

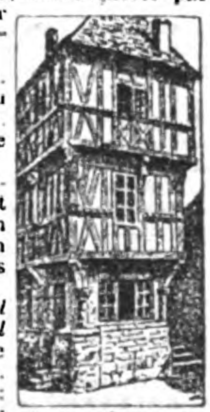
ENCOLURE (*an*) n. f. (de *en*, et *cou*). Partie du corps du cheval, qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Dégagement d'un habit autour du cou. *Fig.* Démarche, tournure de quelqu'un.

ENCOMBRANT (*an kon-bran*), **E** adj. Qui encombre : *colis encombrant. Fig.* : Ennuyeux, importun, embarrassant.

ENCOMBRE (*an-kon-bre*) n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre à bon port.*

ENCOMBREMENT (*an-kon-bre-man*) n. m. Action d'encombrer. Amas de matériaux, d'objets qui encombrent : *un encombrement de voitures.*

ENCOMBRER (*an-kon-bré*) v. t. (de *en*, et du bas lat. *combrus*, barrage). Obstruer, embarrasser par la multitude des objets. Occuper en trop grand nombre. ANT. **Désencombrer.**



Etages en encorbellement.

ENCONTRE [*an*] (**À L'**) loc. prép. En sens opposé. *Fig.* Au contraire de. Contre le parti de. *Aller à l'encontre de*, mettre obstacle, contredire.

ENCORBELLEMENT (*an-kor-bè-le-man*) n. m. (de *en*, et *corbeau*). *Arch.* Construction en saillie en dehors du plan d'un mur et portant sur des consoles ou des *corbeaux.*

ENCORE (*an*) adv (lat. *ad hanc horam*). Jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* De nouveau : *je veux encore essayer.* Davantage, de plus, et même : *riche, on veut s'enrichir encore ; non seulement... mais encore.* **Encore que,** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune. Encore !* exclamation qui marque l'étonnement, l'impatience : *encore vous* En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNÉ, E (*an*) adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné.* Qui vient sous la corne : *javart encorné.*

ENCORNER (*an-kor-né*) v. t. Garnir de cornes. Percer, blesser à coup de cornes.

ENCORNET (*an-kor-nè*) n. m. *Hist. nat.* Nom vulgaire de divers calmars de Terre-Neuve.

ENCOURAGEANT (*an, jan*), **E** adj. Qui encourage : *un sourire encourageant.* ANT. **Décourageant.**

ENCOURAGEMENT (*an, je-man*) n. m. Action d'encourager. Ce qui encourage. ANT. **Découragement.**

ENCOURAGER (*an, jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encouragea, nous encourageons.*) Donner du courage. Favoriser le développement : *Sully encouragea l'agriculture française.* ANT. **Décourager.**

ENCOURIR (*an*) v. t. (Se conj. comme *courir*.) S'exposer à. Attirer sur soi : *Fouquet encourut la disgrâce de Louis XIV.*

ENCRAGE (*an*) n. m. Action d'encrer les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSEMENT (*an-kra-se-man*) n. m. Action d'encrasser ou de s'encrasser. Son effet.

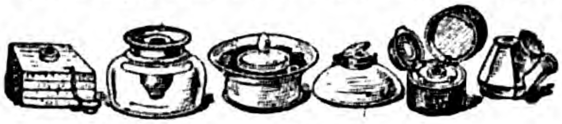
ENCRASSER (*an-kra-sé*) v. t. Rendre crasseux. **S'encrasser** v. pr. Devenir crasseux *Fig.* S'encanailler. ANT. **Décrasser.**

ENCRE (*an-kre*) n. f. (gr. *egkauston*). Liquide coloré, dont on se sert pour écrire. *Encre d'imprimerie*, encre noire et épaisse pour imprimer. *Encre de Chine*, composition solide ou liquide de noir de fumée, employée surtout dans le dessin au lavis, et qui a d'abord été fournie par la Chine. *Encre sympathique*, liquide dont la trace est incolore sur le papier, mais devient visible lorsqu'on la chauffe. *Fig. Bouteille à l'encre*, affaire obscure, embrouillée.

ENCRER (*an-kré*) v. t. Charger, enduire, imprégner d'encre.

ENCREUR (*an*) n. et adj. m. Qui sert à encrer *rouleau encreur*.

ENCRIER (*an-kri-é*) n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les imprimeurs encrent le rouleau. Réservoir alimentant d'encre grasse les rouleaux encreurs.



Encriers

ENCRINE (*an*) n. f. *Zool.* Genre d'échinodermes, dont le plus grand nombre sont fossiles dans le trias. (V. la planche MOLLUSQUES.)

ENCROISER (*an-kroi-zé*) v. t. *Techn.* Disposer en croix les fils d'une partie ourdie.

ENCROUÉ, E (*an*) adj. Se dit d'un arbre qui, en tombant, s'embarrasse dans les branches d'un autre.

ENCROÛTANT (*an-kroû-tan*), **E** adj. Qui forme une croûte. Revêtu d'une croûte.

ENCROÛTÉ, E (*an*) adj. Couvert de croûtes, enduit de mortier. *Fig.* Rempli *encroûté de préjugés*.

ENCROÛTEMENT (*an, man*) n. m. Etat de ce qui est encroûté. *Fig.* Diminution de la vie intellectuelle.

ENCROÛTER (*an-kroû-té*) v. t. Recouvrir d'une croûte. Enduire un mur de mortier. *Fig.* Faire croupir dans l'ignorance. **S'encroûter** v. pr. Se couvrir d'une espèce de croûte : *les chaudières à vapeur s'encroûtent facilement. Fig.* Croupir dans des habitudes, des opinions sottes ou arriérées.

ENCUIRASSER (*an-kui-ra-sé*) v. t. Couvrir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir.

ENCUVAGE (*an*) ou **ENCUVEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'encuver. ANT. **Décuvage.**

ENCUVER (*an-ku-vé*) v. t. Mettre en cuve. ANT. **Décuver.**

ENCYCLIQUE (*an*) n. f. (du gr. *enkuklos*, circulaire). Lettre solennelle adressée par le pape au clergé du monde catholique, ou seulement aux évêques d'une même nation. Adj. *lettre encyclique*.

ENCYCLOPÉDIE (*an, dî*) n. f. (gr. *en*, dans, *kuklos*, cercle, et *paideia*, enseignement). Ensemble complet des connaissances. Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts : *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert est l'œuvre maîtresse du* XVIII*e siècle. Fig. Encyclopédie vivante*, personne qui possède des connaissances variées. V. *Part. hist.*

ENCYCLOPÉDIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique*.

ENCYCLOPÉDISTE (*an, dis-te*) n. m. Auteur d'une encyclopédie. Nom donné aux auteurs de la Grande Encyclopédie du XVIII[e] siècle : *Bayle fut le maître véritable des encyclopédistes.* Adjectiv. : *école encyclopédiste.* (V. *Part. hist.*)

ENDAUBAGE (*an-dô*) n. m. Mise en daube d'une pièce de viande. Viande de bœuf, préparée en conserves dans des boîtes de fer-blanc.

ENDAUBER (*an-dô-bé*) v. t. Mettre en daube.

ENDÉCAGONE n. m. V. HENDÉCAGONE.

ENDÉMICITÉ (*an*) n. f. Etat endémique d'une maladie. (Peu us.)

ENDÉMIE (*an-dé-mî*) n. f. (gr. *en*, dans, et *dêmos*, peuple). Maladie spéciale à une contrée, ou y régnant d'une façon continue.

ENDÉMIQUE (*an*) adj. Se dit d'une maladie régnant presque continuellement dans une contrée : *la peste est endémique dans l'Hindoustan.*

ENDENTÉ (*an-dan-té*), **E** adj. Qui a des dents. *Gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER (*an-dan-té*) v. t. Mettre des dents à une roue. Embrasser l'une dans l'autre deux pièces de bois au moyen de dents.

ENDERMIQUE (*an*) adj. *Méd.* Se dit d'une méthode qui consiste à appliquer un médicament sur le derme.

ENDETTEMENT (*an-dè-te-man*) n. m. Action de s'endetter.

ENDETTER (*an-dè-té*) v. t. Charger de dettes. **S'endetter** v. pr. Faire des dettes.

ENDEUILLER (*an-deu, ll* mll., *é*) v. t. Donner à quelque chose le caractère du deuil, de la tristesse.

ENDÊVÉ, E (*an*) adj. Endiablé, indiscipliné.

ENDÊVER (*en-dè-vé*) v. i. (de *en*, et du vx fr. *desver*, perdre la raison). *Fam.* Avoir grand dépit, rager, se fâcher. *Faire endêver*, tourmenter.

ENDIABLÉ, E (*an*) adj. et n. Possédé du démon. Inspiré par le démon. (Peu us. en ce sens.) Emporté et ardent : *la verve endiablée d'Offenbach.*

ENDIABLER (*an-dia-blé*) v. i. *Fam.* Enrager, se donner au diable, être furieux.

ENDIAMANTÉ, E (*an*) adj. Orné de diamants ou de choses qui brillent comme le diamant.

ENDIGUEMENT (*an-di-ghe-man*) ou **ENDIGAGE** (*an-di-gha-je*) n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER (*an-di-ghé*) v. t. Contenir par des digues : *la Loire a été soigneusement endiguée.*

ENDIMANCHER (*an, ché*) v. t. Revêtir d'habits de fête, d'habits des dimanches.

ENDIVE (*an*) n. f. (gr. *entubon*). Espèce de chicorée.

ENDIVISIONNEMENT (*an, zi-o-ne-man*) n. m. Action d'endivisionner.

ENDIVISIONNER (*an, zi-o-né*) v. t. Former les régiments par divisions. Rattacher à une division d'infanterie (un régiment d'artillerie).

ENDIZELER (*an, lé*) v. t. (de *en*, et *dizeau*. — Se conj. comme *accélérer*. Change l'e muet en è ouvert devant une syllabe muette : *j'endizèle*.) Disposer les gerbes de céréales en dizaines sur le champ même.

ENDOCARDE (*an*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *kardia*, cœur). Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

ENDOCARDITE (*an*) n. f. Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE (*an*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *karpos*, fruit). Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCRINE adj. f. Se dit des glandes à sécrétion interne (pancréas, glande thyroïde, capsules surrénales, etc.).

ENDOCTRINABLE (*an-dok*) adj. Qui peut être endoctriné. (Peu us.)

ENDOCTRINEMENT (*an-dok, man*) n. m. Action d'endoctriner. (Peu us.)

ENDOCTRINER (*an-dok-tri-né*) v. t. Faire la leçon, donner des instructions à. Circonvenir, gagner à ses idées : *endoctriner un électeur hésitant.*

ENDODERME (*an-do-dèr-me*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *derma*, peau). *Hist. nat.* Couche cellulaire intérieure, limitant l'intestin primitif chez l'embryon.

ENDOGÈNE (*an*) adj. (gr. *endon*, au dedans, et *gennân*, engendrer). *Bot.* Se dit d'un élément anatomique, prenant naissance à l'intérieur de l'organe qui l'engendre.

ENDOLORIR (*an*) v. t. (de *en*, et du lat. *dolor*, douleur). Rendre douloureux : *blessure qui endolorit la main. Fig. : nouvelle qui endolorit le cœur.*

ENDOLORISSEMENT (*an, ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est endolori.

ENDOMMAGEMENT (*an-do-ma-je-man*) n. m. Action d'endommager. Son résultat. (Peu us.)

ENDOMMAGER (*an-do-ma-jé*) v. t. Causer du dommage : *la grêle endommage les récoltes.*

ENDONÉPHRITE (*an*) n. f. *Méd.* Inflammation de l'épithélium rénal.

ENDORMANT (*an, man*), **E** adj. Qui endort. Qui provoque le sommeil par l'ennui : *discours endormant.*

ENDORMEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Malfaiteur qui endort ses victimes pour mieux les dépouiller. *Fig.* Personne qui cause un grand ennui. Qui berce quelqu'un d'illusions pour endormir son activité.

ENDORMI, E (*an*) adj. Qui dort. *Fig.* Lourd, mou, paresseux : *écolier un peu endormi.* ANT. **Eveillé, vif.**

ENDORMIR (*an*) v. t. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances. Amuser pour tromper : *endormir la vigilance.* Calmer : *endormir la douleur* Ennuyer : *ses discours m'endorment.* **S'endormir** v. pr. Se laisser aller au sommeil. *Fig.* Manquer de vigilance. ANT. **Réveiller.**

ENDOS (*an-dô*) ou **ENDOSSEMENT** (*en-dô-se-man*) n. m. (de *endosser*). Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne.

ENDOSCOPE (*an-dos-ko-pe*) n. m. (gr. *endon*, au dedans, et *skopein*, examiner). *Méd.* Appareil destiné à éclairer, pour la rendre visible, une cavité du corps humain.

ENDOSMOMÈTRE (*an-dos-mo*) n. m. *Méd.* Instrument qui mesure l'intensité de l'endosmose.

ENDOSMOSE (*an-dos-mô-ze*) n. f. (gr. *endon*, au dedans, et *osmos*, poussée). *Physiq.* Courant qui s'établit du dehors au dedans entre deux liquides de densités différentes, à travers une cloison membraneuse très mince.

ENDOSMOTIQUE (*an-dos-mo*) adj. Qui a rapport à l'endosmose : *courant endosmotique.*

ENDOSPERME (*an-dos-pèr-me*) n. m. *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE (*an-do-se*) n. f. (de *endosser*). Responsabilité, peine qui incombe : *avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSEMENT (*an-do-se-man*) n. m. Syn. de ENDOS.

ENDOSSER (*an-do-sé*) v. t. (de *en*, et *dos*). Mettre sur son dos : *endosser la cuirasse.* *Fig.* Assumer la responsabilité de : *endosser les bêtises des autres.* Relever les sillons en labourant la terre. Cambrer le dos d'un livre, une fois qu'il est cousu. *Endosser un billet, une lettre de change,* mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR (*an-do-seur*) n. m. Celui qui endosse. Qui a endossé une lettre de change, un billet : *tous les endosseurs sont responsables du payement du billet, dans l'ordre de leurs signatures.*

ENDOSSURE (*an-do-su-re*) n. f. Action de recouvrir de colle de pâte un livre, pour le relier.

ENDOTHERMIQUE (*an-do-tèr*) adj. *Chim.* Se dit de toute réaction qui s'effectue avec absorption de chaleur. Se dit de tout corps dont la décomposition dégage de la chaleur.

ENDROIT (*an-droi*) n. m. (de *en*, et *droit*). Lieu, place : *un endroit écarté.* Localité qu'on habite. Partie déterminée du corps. Passage d'un discours, d'un livre. Côté par lequel on doit regarder une chose. Le beau côté d'une étoffe. ANT. **Envers.** *A l'endroit,* loc. adv. Du bon côté. ANT. **A l'envers.** *A l'endroit de,* loc. prépos. A l'égard de : *il a mal agi à mon endroit.*

ENDUIRE (*an*) v. t. (du lat. *inducere*, appliquer sur. — Se conj. comme *conduire.*) Couvrir d'un enduit.

ENDUIT (*an-du-i*) n. m. Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURABLE (*an*) adj. Que l'on peut endurer.

ENDURANCE (*an*) n. f. Qualité d'une personne endurante. Aptitude à résister aux fatigues : *les exercices du corps augmentent l'endurance physique.*

ENDURANT (*an-du-ran*), **E** adj. Qui souffre patiemment les injures. Qui est dur à la fatigue. ANT. **Impatient, susceptible.**

ENDURCI, E (*an*) adj. *Fig.* Qui a une longue habitude de : *pécheur endurci.* Invétéré : *haine endurcie.* Insensible, impitoyable : *cœur endurci.*

ENDURCIR (*an*) v. t. Rendre dur. Rendre résistant : *endurcir à la fatigue.* *Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v. pr. Devenir dur, insensible. S'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.* ANT. **Amollir, attendrir. Fléchir, toucher.**

ENDURCISSEMENT (*an-dur-si-se-man*) n. m. Action de s'endurcir : *endurcissement à la fatigue.* *Fig.* Perte de la délicatesse du sentiment.

ENDURER (*an-du-ré*) v. t. (lat. *indurare;* de *in*, dans, et *durus*, dur). Souffrir, supporter, éprouver : *endurer mille tourments.*

ÉNERGÉTIQUE adj. Relatif à l'énergie.

ÉNERGIE (*nèr-jî*) n. f. (gr. *energeia ;* de *en*, dans, et *ergon*, action). Puissance, force physique : *énergie militaire.* Vertu, efficacité : *l'énergie d'un remède.* *Fig.* Force, activité : *énergie de l'âme.* *Phys.* Faculté que possède un corps de fournir du travail. ANT. **Faiblesse, mollesse.**

ÉNERGIQUE (*nèr*) adj. Qui a de l'énergie : *effort énergique.* ANT. **Mou, faible, indolent.**

ÉNERGIQUEMENT (*nèr-ji-ke-man*) adv. Avec énergie : *soutenir énergiquement une opinion.*

ÉNERGUMÈNE (*nèr*) n. (gr. *energoumenos*). Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes, des discours violents : *crier comme un énergumène.*

ÉNERVANT (*nèr-van*), **E** adj. Qui abat les forces, l'énergie : *chaleur énervante.* Qui agace les nerfs : *discussions énervantes.*

ÉNERVATION (*nèr-va-si-on*) n. f. Abattement des forces, relâchement des nerfs. Sous les rois de la première race, supplice qui consistait à brûler les tendons des jarrets et des genoux.

ÉNERVÉ (*nèr-vé*), **E** adj. et n. Abattu. Qui a subi le supplice de l'énervation. Qui a les nerfs agacés.

ÉNERVEMENT (*nèr-ve-man*) n. m. Etat de ce qui est énervé, d'une personne énervée : *l'énervement de l'attente.* Agacement.

ÉNERVER (*nèr-vé*) v. t. (de *é* priv., et du lat. *nervus*, nerf). Brûler les tendons des muscles des jarrets et des genoux. Détruire l'énergie physique ou morale. Agacer, irriter.

ENFAÎTEAU (*an-fè-tô*) n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT (*an-fè-te-man*) n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER (*an-fè-té*) v. t. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE (*an*) n. f. (de *enfant*). Période de la vie de l'homme, depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ. Les enfants : *l'enfance est espiègle.* *Fig.* Etat sénile rappelant le tout premier âge. Commencement : *l'enfance du monde.* Enfantillage. (Vx.)

ENFANÇON (*an*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANT (*an-fan*) n. (lat. *infans ;* de *in*, non, et *fari*, parler). Garçon, fille dans l'enfance : *une charmante enfant.* Fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants.* Descendant : *enfants d'Adam.* Terme d'amitié ou de protection. Citoyen natif : *les enfants de la France.* *Enfant légitime,* né de parents unis par le mariage. *Enfant naturel,* né hors du mariage. *Enfant trouvé,* abandonné par ses parents et recueilli par la charité publique. *Enfant adoptif,* qu'on a pris légalement pour enfant. *Enfant terrible,* dont les indiscrétions mettent les parents dans de cruels embarras. *Fig.* Résultat, effet : *l'amour est l'enfant du loisir.* *Enfants d'Apollon,* les poètes. *Enfants de Mars,* les guerriers. *C'est un bon enfant,* un homme de bon caractère. *Faire l'enfant,* s'amuser à des choses puériles. *Enfant de chœur,* enfant qui assiste le prêtre dans les cérémonies, ou qui chante à l'église. *Enfant de troupe,* fils de militaire, élevé aux frais de l'État et figurant sur les contrôles de l'armée. — Le mot *enfant* est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon, ou qu'il est employé dans un sens général : *Paul est un bon enfant ;* il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille : *Suzanne est une gentille enfant.*

ENFANTELET (*an, lè*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfanter. *Fig.* Production, création : *le pénible enfantement des chefs-d'œuvre.*

ENFANTER (*an fan-té*) v. t. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire, créer : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE (*an, ll* mll.) n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant : *perdre son temps en enfantillages*.

ENFANTIN, E (*an*) adj. Qui a le caractère de l'enfance : *grâce enfantine*. Peu compliqué, facile : *question enfantine*.

ENFARINÉ, E (*an*) adj. Couvert de farine : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille*. *Pop.* *La gueule, la bouche enfarinée*, l'état de confiance ridicule, la sotte espérance.

ENFARINER (*an, né*) v. t. Poudrer de farine.

ENFER (*an-fèr*) n. m. (du lat. *inferi*, lieux bas). Lieu destiné au supplice des damnés : *les tourments de l'enfer*. *Par ext.* Démons infernaux : *les suggestions de l'enfer*. *Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir. Lieu de désordre et de confusion : *cette maison est un enfer*. Supplice moral : *avoir l'enfer dans le cœur*. *Feu d'enfer*, feu très violent. *Jouer un jeu d'enfer*, jouer très gros jeu. Pl. **Les enfers**, séjour des âmes après la mort, dans la mythologie païenne. ANT. **Paradis, ciel.**

ENFERMÉ (*an-fèr*) n. m. Odeur résultant du manque d'air : *sentir l'enfermé*. (Ou LE RENFERMÉ.)

ENFERMER (*an-fèr-mé*) v. t. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir : *enfermer des chevaux dans une écurie*. Emprisonner. Mettre dans une maison d'aliénés, dans une prison, etc. Serrer sous clef : *enfermer des papiers*. Comporter. Contenir : *passage qui enferme deux erreurs*.

ENFERRER (*an-fè-ré*) v. t. (de *fer*). Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFIELLER (*an-fi-è-lé*) v. t. (de *en*, et *fiel*). Rendre amer. *Fig.* Rendre méchant, haineux.

ENFIÉVREMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfiévrer. État de ce qui est enfiévré.

ENFIÉVRER v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Donner de la fièvre. *Fig.* Passionner, surexciter.

ENFILADE (*an*) n. f. Ensemble de choses disposées, situées les unes à la file des autres. *Artill.* Décharge de bouches à feu, qui prend une ligne de soldats, une tranchée ou un navire dans le sens de la longueur.

ENFILER (*an-fi-lé*) v. t. (de *en*, et *fil*). Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. Percer de part en part. *Fig.* *Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre dans le sens de sa longueur : *enfiler une tranchée*.

ENFILEUR, EUSE n. Personne qui enfile : *une enfileuse de perles*.

ENFIN (*an*) adv. (de *en*, et *fin*). Bref, en un mot, à la fin. Marque qu'une chose longtemps attendue arrive.

ENFLAMMÉ (*an-fla-mé*), **E** adj. Plein de feu : *yeux enflammés*. Qui est dans un état inflammatoire : *plaie enflammée*. Surexcité : *enflammé de colère*.

ENFLAMMER (*an-fla-mé*) v. t. Mettre en feu : *enflammer un bûcher*. Rendre très chaud. Irriter. Envenimer. *Fig.* Échauffer, exciter.

ENFLÉ, E (*an*) adj. Gonflé. *Fig.* Vain, fier : *enflé de ses succès*. *Être enflé d'orgueil*, en être rempli. *Style enflé*, style ampoulé. Enorgueilli : *enflé par le succès*.

ENFLÉCHER (*an-flé-ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Disposer les enfléchures sur les haubans.

ENFLÉCHURE (*an*) n. f. (de *en*, et *flèche*). *Mar.* Échelons en corde, disposés horizontalement entre les haubans.

ENFLER (*an-flé*) v. t. (lat. *inflare*; de *in*, dans, et *flare*, souffler). Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon*. Augmenter le volume de : *les pluies ont enflé la rivière*. *Fig.* Exagérer, grossir : *enfler un récit*. V. i. et **S'enfler** v. pr. Se gonfler : *la voile s'enfle*. *Fig.* S'enorgueillir. *Sa jambe a enflé* ou *est enflée* (selon qu'on veut marquer le fait ou l'état). ANT. **Désenfler.**

ENFLEURAGE n. m. Mode d'extraction des parfums naturels, par contact d'une matière grasse avec les fleurs.

ENFLEURER (*ré*) v. t. Pratiquer l'enfleurage.

ENFLURE (*an*) n. f. Gonflement, bouffissure. *Fig.* Orgueil, emphase : *l'enflure du style est un défaut commun chez les avocats*. ANT. **Désenflure.**

ENFONÇAGE (*an*) n. m. Action de mettre en place le fond d'un tonneau.

ENFONCÉ, E (*an*) adj. Profondément entré : *avoir les yeux enfoncés dans la tête*. Profond : *une alcôve enfoncée*.

ENFONCEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou*. Partie qui se trouve en retrait sur les parties voisines. Partie d'une façade, formant arrière-corps. Partie reculée d'un paysage. Échancrure dans le contour d'une baie : *les enfoncements de la côte bretonne*. Profondeur des fondations d'un édifice.

ENFONCER (*an-fon-sé*) v. t. (de *en*, et *fond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enfonça*, *nous enfonçons*.) Pousser, mettre au fond. Briser, en poussant, en pesant. *Par ext.* Mettre en déroute. Culbuter. *Fig.* Faire pénétrer bien avant dans l'esprit, etc. *Enfoncer une porte ouverte*, se donner beaucoup de mal, démontrer une vérité évidente. V. i. Aller au fond : *le navire enfonce*.

ENFONCEUR (*an*) n. m. Celui qui enfonce. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *un enfonceur de porte ouverte*, celui qui atteint avec de grands efforts un résultat facile et insignifiant.

ENFONÇOIR (*an*) n. m. Outil dont on se sert pour enfoncer un objet.

ENFONÇURE (*an*) n. f. Creux, cavité. Pièces qui forment le fond d'un tonneau.

ENFORCIR (*an*) v. t. Rendre plus fort. V. i. Devenir plus fort. (Peu us.) ANT. **Affaiblir.**

ENFORMER (*an-for-mé*) v. t. Mettre sur la forme un chapeau, etc.

ENFOUIR (*an*) v. t. (lat. *in*, dans, et *fodere*, creuser). Mettre, enfoncer en terre : *enfouir des graines*. *Fig.* Mettre en un lieu secret. Dissimuler. Laisser inutile : *enfouir son talent*.

ENFOUISSEMENT (*an-fou-i-se-man*) n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR (*an-fou-i-seur*) n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHEMENT (*an, man*) n. m. Angle formé par la rencontre de deux douelles de voûte, de deux chevrons d'un toit, etc.

ENFOURCHER (*an-four-ché*) v. t. (de *en*, et *fourche*). *Fam.* Monter à califourchon sur un cheval, etc. *Fig.* *Enfourcher son dada*, se lancer dans un développement favori. Percer avec une fourche.

ENFOURCHURE (*an*) n. f. Point où le tronc d'un arbre se bifurque. Entre-deux des jambes d'un pantalon.

ENFOURNAGE (*an*) ou **ENFOURNEMENT** (*an, man*) n. m. ou **ENFOURNÉE** (*an, né*) n. f. Action ou manière d'enfourner. Suite des opérations de la verrerie jusqu'à son affinage.

ENFOURNER (*an-four-né*) v. t. (de *en*, et *four*). Mettre dans le four. *Fig.* Mettre en train : *mal enfourner une affaire*. ANT. **Défourner.**

ENFOURNEUR (*an*) n. m. Ouvrier qui enfourne.

ENFREINDRE (*an-frin-dre*) v. t. (lat. *infringere*. — Se conj. comme *craindre*.) Transgresser, violer : *enfreindre la règle*. ANT. **Observer, respecter.**

ENFROQUER (*an-fro-ké*) v. t. (de *en*, et *froc*). Faire quelqu'un moine. (Peu us.)

ENFUIR (S') [*san*] v. pr. (Se conj. comme *fuir*.) Fuir de quelque lieu : *Alcibiade s'enfuit à Sparte*. *Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit*. S'éloigner, disparaître.

ENFUMAGE n. m. Action d'enfumer (les abeilles).

ENFUMER (*an-fu-mé*) v. t. Emplir de fumée. Noircir par la fumée. Incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux*.

ENFÛTAGE (*an*) n. m. Action de mettre en fûts : *enfûtage des vins*.

ENFUTAILLER (*an-fu-ta, ll* mll., *é*) v. t. Mettre en futaille : *enfutailler du vin*.

ENGAGÉ (*an*) n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire : *engagé de trois ans*.

ENGAGEABLE (*an-gha-ja-ble*) adj. Qui peut être engagé, aliéné, cédé.

ENGAGEANT (*an, jan*), **E** adj. (de *engager*). Insinuant, attirant : *manières engageantes*. N. m. Ruban porté près du sein par les jeunes filles. N. f. Autref. Manches longues et pendantes.

ENGAGEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engager. Promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel*. *Faire honneur à ses engagements*, acquitter tout

ce à quoi l'on s'est engagé. Mise en gage : *engagements au mont-de-piété.* Enrôlement volontaire d'un soldat. Combat court et peu important.

ENGAGER (*an-gha-jé*) v. t. (de *en*, et *gage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'engageai, nous engageons.*) Mettre en gage : *engager son bien.* Lier par une promesse : *engager sa parole.* Lier : *un serment nous engage.* Attacher à son service : *engager un domestique.* Inviter : *engager à dîner.* Exhorter : *engager à travailler.* Faire entrer, amener : *engager dans de fâcheux démêlés.* Faire pénétrer (une pièce) dans une autre. Commencer : *engager le combat.* *Colonne engagée*, celle dont une partie n'existe pas, étant supposée encastrée dans le mur. *Cheval engagé*, inscrit pour prendre part à une course. *Navire engagé*, incliné par le vent de manière à ne pouvoir plus se relever. **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée. Entrer : *s'engager dans un bois, un sentier.* ANT. **Dégager, détourner, dissuader.**

ENGAGISTE (*an-gha-jis-te*) n. m. Celui qui jouissait, par engagement, d'un domaine appartenant au roi. Entrepreneur qui engage les ouvriers.

ENGAINANT, E (*an-ghè-nan*), **E** adj. *Bot.* Qui enveloppe comme une gaine : *feuilles engainantes.*

ENGAINER (*an-ghè-né*) v. t. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux.* Envelopper : *les feuilles du blé engainent la tige.* *Statue engainée*, dont les membres inférieurs sont remplacés par une sorte de gaine : *les termes sont des statues engainées.*

ENGAMER (*mé*) v. i. Avaler l'hameçon complètement (en parlant d'un poisson).

ENGAZONNEMENT (*an-gha-zo-ne-man*) n. m. Action d'engazonner : *l'engazonnement d'un tertre.*

ENGAZONNER (*an-gha-zo-né*) v. t. Semer, garnir de gazon : *engazonner un tertre.*

ENGEANCE (*an-jan-se*) n. f. (vx fr. *enger*). Race. Se dit des personnes, par mépris : *maudite engeance.*

ENGEANCER (*an-jan-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engeança, nous engeançons.*) Embarrasser, importuner.

ENGEIGNER (*an-jè-gné*) v. t. (de *engin*). Tromper. (Vx mot.)

ENGELURE (*an-je*) n. f. (de *en*, et *geler*). Inflammation, crevasse aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDREMENT (*an-jan-dre-man*) n. m. Action d'engendrer.

ENGENDRER (*an-jan-dré*) v. t. Donner l'existence. *Fig.* Produire, avoir pour effet : *l'oisiveté engendre le vice.* *Géom.* Produire en se déplaçant : *un demi-cercle tournant autour d'un diamètre engendre une sphère.*

ENGERBAGE (*an-jèr*) n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER (*an-jèr-bé*) v. t. Mettre en gerbes. Entasser : *engerber des tonneaux.* (On dit aussi, abusivem. : *gerber* (des tonneaux).)

ENGIN (*an*) n. m. (du lat. *ingenium*, talent). Instrument, ustensile, arme, piège : *les engins destructeurs de la guerre.* Adresse. (Vx.)

ENGLOBER (*an-glo-bé*) v. t. Réunir en un tout. Comprendre, compter parmi : *englober des suspects dans une conspiration.*

ENGLOUTIR (*an*) v. t. (du bas lat. *ingluttire*, avaler). Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *la mer engloutit de nombreuses proies.* Dissiper : *engloutir sa fortune dans une mauvaise affaire.*

ENGLOUTISSEMENT (*an-glou-ti-se-man*) n. m. Action d'engloutir.

ENGLOUTISSEUR, EUSE (*an-glou-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui engloutit. (Peu us.)

ENGLUEMENT (*an-glû-man*) ou **ENGLUAGE** (*an*) n. m. Action d'engluer.

ENGLUER (*an-glu-é*) v. t. Enduire de glu, de matière gluante. Prendre à la glu : *engluer des moineaux.* *Fig.* Prendre par la ruse.

ENGOBAGE (*an*) n. m. Action de recouvrir une pièce de céramique d'une couche de matière terreuse, qui masque la couleur naturelle de la pâte.

ENGOBE (*an*) n. m. Pâte servant à engober.

ENGOBER (*an-gho-bé*) v. t. (de *en*, et *gober*). Faire l'engobage.

ENGOMMAGE (*an-gho-ma-je*) n. m. Action d'engommer : *l'engommage des toiles.*

ENGOMMER (*an-gho-mé*) v. t. Enduire de gomme.

ENGONCEMENT (*an, man*) n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER (*an-ghon-sé*) v. t. (préf. *en*, et *gond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engonça, nous engonçons.*) Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules.

ENGORGEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation de fluides : *engorgement de la plèvre.*

ENGORGER (*an-ghor-jé*) v. t. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il engorgea, nous engorgeons.*) Obstruer. ANT. **Dégorger.**

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT** (*an-ghoû-man*) n. m. *Méd.* Obstruction d'un conduit, d'une cavité. *Fig.* Admiration exagérée : *les poésies d'Ossian, à leur apparition, furent l'objet d'un véritable engouement.*

ENGOUER (*an-ghou-é*) v. t. Obstruer, en parlant d'un organe creux et, en particulier, du gosier. **S'engouer** v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose : *s'engouer d'une nouveauté.*

ENGOUFFREMENT (*an-ghou-fre-man*) n. m. Action d'engouffrer, de s'engouffrer : *l'engouffrement d'une fortune ; l'engouffrement du vent.* (Peu us.)

ENGOUFFRER (*an-ghou-fré*) v. t. Faire disparaître dans un gouffre : *la mer engouffre de nombreux vaisseaux.* *Fig.* Dévorer, engloutir. **S'engouffrer** v. pr. Se perdre dans un gouffre. Se dit des eaux, du vent, qui entrent avec violence en quelque endroit.

ENGOUJURE (*an*) n. f. *Mar.* Rainure dans une pièce de bois. (On dit aussi GOUJURE.)



Engoulevent.

ENGOULER (*an-ghou-lé*) v. t. (de *en*, et *gueule*). *Pop.* Avaler d'une manière goulue.

ENGOULEVENT (*an, van*) n. m. (de *engouler*, et *vent*). Oiseau passereau à bec largement fendu.

ENGOÛMENT n. m. V. ENGOUEMENT.

ENGOURDIR (*an*) v. t. (de *en*, et *gourd*). Rendre gourd, perclus : *le froid engourdit.* *Fig.* Rendre paresseux : *l'oisiveté engourdit l'esprit.* ANT. **Dégourdir.**

ENGOURDISSEMENT (*an-ghour-di-se-man*) n. m. Paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig.* Torpeur de l'âme, etc. : *engourdissement d'esprit.*

ENGRAIS (*an-grè*) n. m. (de *engraisser*). Herbages où l'on met engraisser les bestiaux. Pâture pour engraisser les volailles. Fumier et autres matières propres à fertiliser les terres : *les nitrates sont d'excellents engrais.*

ENGRAISSEMENT (*an-grè-se-man*) ou **ENGRAISSAGE** (*an-grè-sa-je*) n. m. Action d'engraisser : *l'engraissement des volailles est une des richesses de la Bresse.* Résultat de cette action. Assemblage dans lequel les pièces ne pénètrent l'une dans l'autre que par la force.

ENGRAISSER (*an-grè-sé*) v. t. (lat. *incrassare*). Faire devenir gras : *engraisser des canards.* Fertiliser par l'engrais. Souiller de graisse. *Fig.* Enrichir, combler. Faire aller en s'élargissant (une pièce de bois). V. i. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé* ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. ANT. **Maigrir, dégraisser.**

ENGRAISSEUR (*an-grè-seur*) n. m. Celui qui s'occupe de l'engraissement des bestiaux.

ENGRANGEMENT (*an-gran-je-man*) n. m. Action d'engranger : *l'engrangement des blés.*

ENGRANGER (*an-gran-jé*) v. t. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il engrangea, nous engrangeons.*) Mettre en grange : *engranger du blé.*

ENGRAVEMENT (*an, man*) n. m. Etat d'un bateau engravé. Remplissage d'un port par le gravier.

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. t. (de *en*, et *gravier*). Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fond. Recouvrir de gravier : *engraver un chemin.*

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. t. Graver sur. (Vx.)

ENGRELÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui sont bordées de dents fines dont les intervalles sont arrondis. (V. la planche BLASON.)

ENGRÊLURE (*an*) n. f. Petit point étroit que l'on ajoute au bord d'une dentelle. *Blas.* Bordure étroite, ou filet denticulé qui entoure un écu.

ENGRENAGE (*an*) n. m. Disposition de roues qui s'engrènent : *les engrenages d'une montre*. *Fig.* Concours de circonstances qui se compliquent mutuellement.



Engrenage.

ENGRENANT (*an-gre-nan*), **E** adj. Qui engrène : *roues engrenantes*.

ENGRÈNEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engrener.

ENGRENER (*an-gre-né*) v. t. (de *en*, et *grain*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'engrène*.) Garnir de grain (la trémie d'un moulin). Engraisser avec du grain.

ENGRENER (*an-gre-né*) v. t. (*en*, et lat. *crena*, cran). Faire entrer les dents d'une roue entre les dents d'une autre roue. *Fig.* Préparer, commencer. V. i. et **S'engrener** v. pr. : *une roue qui engrène* (ou *s'engrène*) *bien*. ANT. **Désengrener.**

ENGRENEUR (*an*) n. m. Ouvrier chargé d'engrener une machine à battre.

ENGRENEUSE (*an-gre-neu-ze*) n. f. Appareil engrenant mécaniquement les machines à battre les céréales.

ENGRENURE (*an*) n. f. Position de deux roues qui s'engrènent. *Anat.* Articulation immobile, dans laquelle les dentelures d'un os s'enchevêtrent avec celles d'un autre os.

ENGRUMELER (S') [*san, lé*] v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il s'engrumellera*.) Se mettre en grumeaux.

ENGUENILLER (*an-ghe-ni, ll* mll., *é*) v. t. Vêtir de guenilles. (Peu us.)

ENGUEULEMENT (*an-gheu-le-man*) n. m. ou **ENGUEULADE** (*an-gheu*) n. f. *Pop.* Action d'engueuler, de s'engueuler.

ENGUEULER (*an-gheu-lé*) v. t. (de *en*, et *gueule*). *Pop.* Accabler d'injures grossières.

ENGUICHURE (*an-ghi*) n. f. Cordon servant à porter le cor de chasse. Courroie servant à porter le bouclier.

ENGUIGNONNÉ (*an-ghi-gno-né*), **E** adj. Qui a du guignon : *joueur enguignonné*.

ENGUIRLANDER (*an-ghir-lan-dé*) v. t. Entourer de guirlandes : *enguirlander un arbre*. *Fam.* Séduire *par de belles paroles*. *Par euphém.* Engueuler.

ENHACHEMENT (*an-a-che-man*) n. m. Portion de propriété qui entre dans une propriété voisine.

ENHARDIR (*an-ar*) v. t. Rendre hardi : *le succès enhardit*. **S'enhardir** v. pr. Devenir hardi.

ENHARMONIE (*an-nar-mo-ni*) n. f. Chez les anciens Grecs, succession mélodique par quarts de ton. Dans la musique moderne, rapport entre deux notes consécutives qui ne diffèrent que d'un comma, comme *do dièse* et *ré bémol*, et qui sont représentées par un même son dans les instruments à son fixe (piano, etc.).

ENHARMONIQUE (*an-nar*) adj. *Mus.* Se dit de notes de noms distincts, mais qui, sous l'action des dièses ou des bémols, ont la même intonation.

ENHARNACHEMENT (*an-ar, man*) n. m. Action, manière d'enharnacher les chevaux. (Peu us.)

ENHARNACHER (*an-ar-na-ché*) v. t. Mettre les harnais à un cheval. *Par ext.* Habiller d'une façon ridicule.

ENHERBER (*an-nèr-bé*) v. t. Mettre en herbe un terrain, y faire croître de l'herbe. ANT. **Desherber.**

ENHUCHÉ, E (*an-u*) adj. *Mar.* Se dit d'un bâtiment haut sur l'eau.

ÉNIGMATIQUE (*nigh-ma*) adj. Qui renferme une énigme : *propos énigmatique*. Qui tient de l'énigme ; inexpliqué : *conduite énigmatique*. ANT. **Clair.**

ÉNIGMATIQUEMENT (*nigh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière énigmatique. (Peu us.)

ÉNIGME (*nigh-me*) n. f. (gr. *ainigma*). Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus : *Œdipe devina l'énigme du sphinx*. *Fig.* Discours obscur. Chose difficile à définir, à connaître à fond : *la nature est une énigme*. *Le mot de l'énigme*, mot qui fait le sujet de l'énigme, chose qu'il s'agit de deviner.

ENIVRANT (*an-ni-vran*), **E** adj. Qui enivre : *les boissons alcooliques sont enivrantes*. Qui produit une certaine exaltation, au prop. et au fig. : *parfum, orgueil enivrant*. *Fig.* Séduisant, exaltant.

ENIVREMENT (*an-ni-vre-man*) n. m. Action de s'enivrer, état d'une personne ivre. Ivresse. *Fig.* Transport : *l'enivrement des passions*.

ENIVRER (*an-ni-vré*) v. t. (de *en*, et *ivre*). Rendre ivre. *Fig.* Troubler, exalter : *la prospérité l'enivre*. **S'enivrer** v. pr. Se rendre ivre. ANT. **Désenivrer.**

ENJAMBÉE (*an-jan-bé*) n. f. Action d'enjamber. Espace qu'on enjambe : *faire de grandes enjambées*.

ENJAMBEMENT (*an-jan-be-man*) n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier. Ex. :

> Un astrologue un jour se laissa choir
> Au fond d'un puits. On lui dit : « Pauvre bête ! »

ENJAMBER (*an-jan-bé*) v. t. (de *en*, et *jambe*). Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau*. V. i. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin*. Produire l'enjambement.

ENJAVELER (*an, lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'enjavelle*.) Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc.

ENJEU (*an*) n. m. (de *en*, et *jeu*). Ce qu'on met d'argent en jeu à chaque partie. *Fig.* Ce qu'on expose dans une entreprise : *l'empire du monde était l'enjeu de la bataille de Pharsale*.

ENJOINDRE (*an*) v. t. (lat. *injungere*. — Se conj. comme *craindre*.) Ordonner, commander expressément, avec autorité, prescrire.

ENJÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enjôler. Son résultat.

ENJÔLER (*an-jô-lé*) v. t. (de *en*, et *geôle*). *Fam.* Séduire par des cajoleries, par des caresses, par de belles paroles.

ENJÔLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT (*an, man*) n. m. Ornement qui enjolive : *faire des enjolivements à sa maison*.

ENJOLIVER (*an, vé*) v. t. (rad. *joli*). Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements : *enjoliver une robe*. Amplifier : *enjoliver un récit*. ANT. **Enlaidir.**

ENJOLIVEUR (*an*) n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE (*an*) n. f. Petits enjolivements.

ENJOUÉ, E (*an*) adj. (de *en*, et *jeu*). Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué*. ANT. **Grave, sévère, sombre.**

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** (*an-joû-man*) n. m. Gaieté douce et habituelle. ANT. **Gravité, sévérité, maussaderie.**

ENJUGUER (*an-ju-ghé*) v. t. Attacher au joug.

ENJUPONNER (*an-ju-po-né*) v. t. Vêtir d'un jupon.

ENKYSTÉ (*an-kis-té*), **E** adj. (de *en*, et *kyste*). Se dit d'un corps étranger qui reste dans l'organisme sans inflammation.

ENKYSTEMENT (*an-kis-te-man*) n. m. *Méd.* Fixation, dans un tissu, d'un corps étranger insoluble.

ENKYSTER (S') [*san-kis-té*] v. pr. S'envelopper d'un kyste : *tumeur qui s'enkyste*.

ENLACEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enlacer. État de ce qui est enlacé.

ENLACER (*an-la-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enlaça, nous enlaçons*.) Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras*.

ENLAÇURE (*an*) ou **ENLASSURE** (*an-la-su-re*) n. f. Assemblage d'une mortaise et d'un tenon à l'aide de chevilles.

ENLAIDIR (*an-lè-dir*) v. i. Rendre laid : *peintre maladroit qui enlaidit son modèle*. V. i. Devenir laid : *il a enlaidi* ou *il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état. ANT. **Embellir, enjoliver.**

ENLAIDISSEMENT (*an-lè-di-se-man*) n. m. Action d'enlaidir. ANT. **Embellissement.**

ENLEVAGE (*an*) n. m. *Teint.* Opération par laquelle on produit du blanc ou une autre couleur sur un tissu préalablement teint.

ENLEVÉ, E (*an*) adj. *Fig.* Se dit d'une œuvre d'art large, hardie : *portrait enlevé*.

ENLÈVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement des boues*. Rapt : *l'enlèvement des Sabines*.

ENLEVER (*an-le-vé*) v. t. (de *en*, et *lever*. — Se conj. comme *amener*.) Lever en haut. Arracher, emporter : *enlever le couvert*. *Fig.* Ravir : *enlever une*

mineure. Faire disparaître : *enlever une tache*. Exciter l'enthousiasme : *enlever l'auditoire*. Obtenir sans peine : *enlever les suffrages*. Voler : *enlever une montre*. Surprendre : *enlever un poste*.

ENLEVEUR (*an*) n. m. Celui qui enlève. (Peu us.)

ENLEVURE (*an*) n. f. Vésicule. (On dit mieux ÉLEVURE.) Relief d'une sculpture.

ENLIASSER (*an-li-a-sé*) v. t. Mettre en liasse.

ENLIER (*an-li-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enligner. Etat de ce qui est enligné.

ENLIGNER (*an-li-gné*) v. t. Placer bout à bout sur une même ligne : *enligner des briques*.

ENLISEMENT ou **ENLIZEMENT** (*an-li-ze-man*) n. m. Action de s'enliser.

ENLISER ou **ENLIZER** (*an-li-zé*) v. t. (de *en*, et *lise*, sable mouvant). Enfoncer dans les sables mouvants. **S'enliser** ou **S'enlizer** v. pr. : *on s'enlise fréquemment sur certaines plages de la Bretagne*. Au fig. : *voiture qui s'enlise dans la boue*.

ENLUMINER (*an, né*) v. t. (de *en*, et du lat. *lumen, inis*, lumière). Colorier : *enluminer des gravures*. Orner d'enluminures : *enluminer un missel*. *Fig.* Colorer vivement. Rendre rouge : *l'usage des liqueurs fortes enlumine le teint*.

ENLUMINEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Artiste qui enlumine : *Jean Fouquet fut un grand enlumineur*.

ENLUMINURE (*an*) n. f. Art d'enluminer. Estampe, gravure enluminée. *Fam.* Coloration vive du visage. *Fig.* Faux éclat du style.

ENNÉACORDE (*èn-né-a*) n. m. (du gr. *ennéa*, neuf, et *corde*). Cithare à neuf cordes.

ENNÉADE (*èn-né*) n. f. (gr. *ennéas, ados* ; de *ennéa*, neuf). Assemblage de neuf choses semblables ou de neuf personnes. (V. *Part. hist.*)

ENNÉAGONAL, ALE, AUX (*èn-né*) adj. (de *ennéagone*). Qui a neuf angles.

ENNÉAGONE (*èn-né-a*) adj. et n. (gr. *ennéa*, neuf, et *gonia*, angle). A neuf côtes.



Ennéagone.

ENNEIGEMENT n. m. Etat d'un endroit couvert de neige : *bulletin d'enneigement*.

ENNEMI, E (*è-ne*) n. (lat. *inimicus*). Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire : *ennemi mortel*. Qui a de l'aversion pour certaines choses : *ennemi du tabac*. Chose nuisible. Pays armé avec lequel on est en guerre. Adjectiv. : *l'armée ennemie*. ANT. **Ami.**

ENNOBLIR (*an-no*) v. t. Relever, donner de la noblesse morale : *la vertu ennoblit l'homme*. (Ne pas confondre avec ANOBLIR.) ANT. **Avilir, dégrader.**

ENNOBLISSEMENT (*an-no-bli-se-man*) n. m. Action d'ennoblir. (Ne pas confondre avec ANOBLISSEMENT.)

ENNUI (*an-nui*) n. m. (de *ennuyer*). Peine très vive, tourment (Vx). Lassitude morale produite par le désœuvrement : *l'ennui naquit un jour de l'uniformité*. Pl. *Poét.* Chagrins : *de mortels ennuis*. ANT. **Amusement, plaisir, divertissement.**

ENNUYANT (*an-nui-ian*), **E** adj. Qui ennuie, contrarie. (Peu us.)

ENNUYER (*an-nui-ié*) v. t. (lat. *in*, dans, et *odium*, haine. — Se conj. comme *appuyer*.) Causer de l'ennui : *le style emphatique continu finit par ennuyer*. **S'ennuyer** v. pr. Eprouver de l'ennui. ANT. **Amuser, divertir, récréer, égayer.**

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu-ze-man*) adv. D'une manière ennuyeuse. ANT. **Gaiement.**

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieû, eu-ze*) adj. Qui ennuie habituellement : *conteur ennuyeux*. ANT. **Amusant, récréatif.**

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée : *l'énoncé d'une clause*. Action d'énoncer. Ensemble des conditions auxquelles doivent satisfaire les inconnues d'un problème : *l'énoncé d'un problème, d'une question*.

ÉNONCER (*sé*) v. t. (lat. *enuntiare* ; de *nuntium*, nouvelle. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il énonça, nous énonçons*.) Exprimer par paroles ou par écrit : *énoncer un axiome*.

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui sert à énoncer : *terme énonciatif*.

ÉNONCIATION (*si-on*) n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait*.

ENORGUEILLIR (*an-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. t. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Avoir de l'orgueil ; tirer vanité. ANT. **Humilier, mortifier.**

ÉNORME adj. (lat. *enormis* ; de *e*, hors de, et *norma*, règle). Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *le baobab est un arbre énorme*. *Fig.* : *fortune, crime énorme*. ANT. **Petit, microscopique.**

ÉNORMÉMENT (*man*) adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. (de *énorme*). Caractère de ce qui dépasse toute mesure, au pr. et au fig. Chose extravagante : *dire des énormités*.

ÉNOSTOSE (*nos-tô-ze*) n. f. (du gr. *en*, dans, et *osteon*, os). *Méd.* Tumeur du canal médullaire des os.

ÉNOUER (*nou-é*) v. t. (préf. *é*, et *nœud*). Débarrasser les étoffes des nœuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface : *énouer un drap*.

ENQUÉRIR (S') [*san-ké*] v. pr. (lat. *inquirere* ; de *in*, en, et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir*.) S'informer, faire des recherches.

ENQUERRE ou **ANQUERRE** (*an-kè-re*) a. (anc. forme de *enquérir*). *Blas. Armes à enquerre*, se dit des armes qui contreviennent aux lois héraldiques défendant de mettre émail sur émail : *la plupart des armes à enquerre sont d'une époque antérieure à la codification des lois héraldiques*.

ENQUÊTE (*an-kè-te*) n. f. Réunion de témoignages pour élucider une question douteuse : *diriger une enquête*. Recherches ordonnées par une autorité administrative quelconque. *Enquête judiciaire*, recherche qui se fait en justice, par audition de témoins : *un tribunal insuffisamment éclairé ordonne une enquête*.

ENQUÊTER (S') [*san-kè-té*] v. pr. S'enquérir, s'informer. V. n. *Enquêter sur*, conduire une enquête.

ENQUÊTEUR, EUSE (*an-kè*) n. Personne qui fait des enquêtes. Adjectiv. : *commissaire enquêteur*.

ENQUINAUDER (*an-ki-nô-dé*) v. t. (de *en*, et *quinaud*). Rendre quinaud, dupe.

ENRACINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner. Culée de pont reposant sur un enchevêtrement de pilots et de blocs rocheux.

ENRACINER (*an, né*) v. t. Faire prendre racine à : *enraciner un arbre*. *Fig.* Fixer à demeure. **S'enraciner** v. pr. Prendre racine. ANT. **Déraciner.**

ENRAGÉ, E (*an*) adj. Qui a la rage : *chien enragé*. *Fig.* Irrité, emporté. Violent, excessif : *joueur enragé ; passion, faim enragée*.

ENRAGEANT (*an-ra-jan*), **E** adj. Qui cause du dépit : *des contradictions enrageantes*.

ENRAGER (*an-ra-jé*) v. i. (de *en*, et *rage*. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il enragea, nous enrageons*.) Être vexé, furieux : *il enrage de ne pouvoir parler*. *Faire enrager*, tourmenter.

ENRAYAGE (*an-rè-ia-je*) n. m. Opération qui consiste à disposer les rais d'une roue dans les mortaises du moyeu et des jantes.

ENRAYEMENT (*an-rè-ie-man*) ou **ENRAIEMENT** (*an-rè-man*) n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER (*an-rè-ié*) v. t. (de *en*, et *rais*. — Se conj. comme *balayer*.) Garnir de ses rais : *enrayer une roue*. Entraver le mouvement des roues d'une voiture au moyen d'un sabot ou d'un frein. Faire une enrayure. *Fig.* Suspendre l'action de : *enrayer une maladie*. ANT. **Désenrayer.**

ENRAYOIR (*an-rè-ioir*) n. m. Machine pour enrayer une voiture. Baguette que l'on introduit dans le canon de l'arbalète pour la bander.

ENRAYURE (*an-rè-iu-re*) n. f. Ce qui sert à enrayer une roue. Assemblage de pièces de bois qui rayonnent autour d'un centre. Pan de charpente, sur lequel s'appuie la croupe d'un comble. Premier sillon que trace la charrue dans un champ.

ENRÉGIMENTEMENT (*an, man-te-man*) n. m. Action d'enrégimenter. (Peu us.)

ENRÉGIMENTER (*an, man-té*) v. t. Former en régiment, mettre dans un régiment. *Fig.* Rassembler, réunir, faire entrer dans un groupe : *enrégimenter des mécontents dans une conspiration*.

ENREGISTRABLE (*an-re-jis-tra-ble*) adj. Qui peut être enregistré.

ENREGISTREMENT (*an re-jis-tre-man*) n. m. Copie textuelle d'un acte sur un registre destiné à cet effet et qui a pour objet de conférer à cet acte une date authentique. Administration, bureaux où l'on enregistre certains actes sur les registres officiels : *tous les actes portant mutation de propriété sont soumis à l'enregistrement*. Autref., acte par lequel une cour souveraine faisait transcrire sur ses registres une ordonnance, un édit du roi.

ENREGISTRER (*an-re-jis-tré*) v. t. Porter sur un registre. Transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité. *Par ext.* Consigner certains faits par écrit. Faire noter un dépôt : *enregistrer des bagages*. Inscrire mécaniquement un phénomène : *enregistrer un chant au phonographe, les variations de la température*.

ENREGISTREUR (*an-re-jis-treur*), **EUSE** adj. et n. Qui enregistre : *caisse enregistreuse*.

ENRÊNER (*an-rê-né*) v. t. Arrêter et fixer les rênes d'un cheval, de manière à lui tenir la tête levée.

ENRHUMER (*an-ru-mé*) v. t. Causer du rhume. **S'enrhumer** v. pr. Contracter un rhume.

ENRICHI, E (*an*) adj. et n. Celui, celle dont la fortune est de date récente.

ENRICHIR (*an*) v. t. Rendre riche : *le commerce enrichit Carthage*. *Par ext.* Augmenter, développer : *enrichir un musée*. Garnir d'un ornement précieux. *Fig.* Orner : *enrichir son esprit*. ANT. **Appauvrir.**

ENRICHISSEMENT (*an-ri-chi-se-man*) n. m. Action d'enrichir. Ornement, parure.

ENROBAGE (*an*) ou **ENROBEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'enrober.

ENROBER (*an-ro-bé*) v. t. (de *en*, et *robe*). Entourer d'une robe. Entourer des caisses, des tonneaux d'une enveloppe indiquant une dispense de visite. Recouvrir (les viandes, les médicaments) d'une enveloppe protectrice.

ENROCHEMENT (*an, man*) n. m. Grosse maçonnerie, établie au fond de l'eau pour les fondations d'un ouvrage. Agglomération de grains de poudre.

ENROCHER (*an-ro-ché*) v. t. Faire l'enrochement de.

ENRÔLÉ n. m. Individu inscrit sur un rôle.

ENRÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler : *les enrôlements volontaires de 1792 témoignèrent de l'enthousiasme révolutionnaire*. Feuille certifiant qu'on est enrôlé.

ENRÔLER (*an-rô-lé*) v. t. (de *en*, et *rôle*). Inscrire sur un rôle : *enrôler des ouvriers*. Faire s'engager dans l'armée : *enrôler des soldats*. *Fig.* Faire entrer dans un parti : *enrôler des mécontents*. **S'enrôler** v. pr. Entrer au service militaire. S'affilier à un parti.

ENRÔLEUR (*an*) n. m. Qui enrôle. (Peu us.)

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT** (*an-roû-man*) n. m. Etat, maladie de celui qui est enroué.

ENROUER (*an-rou-é*) v. t. (lat. *in*, dans, et *raucus*, rauque). Rendre la voix rauque.

ENROUILLEMENT (*an-rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'enrouiller. (Peu us.)

ENROUILLER (*an-rou, ll* mll., *é*) v. t. Rendre rouillé. **S'enrouiller** v. pr. Se rouiller.

ENROULAGE et **ENROULEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'enrouler, de s'enrouler. Ornement architectural qui va en spirale.

ENROULER (*an-rou-lé*) v. t. Rouler une chose sur elle-même ou autour de : *enrouler un drapeau autour de sa hampe*. ANT. **Dérouler.**

ENRUBANNER (*an ru-ba-né*) v. t. Couvrir, orner de rubans : *enrubanner un enfant*.

ENRUE (*an-rû*) n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT (*an, man*) n. m. Amas de sable, formé par un courant d'eau ou par le vent : *l'ensablement a ruiné le vieux port de Brouage*.

ENSABLER (*an-sa-blé*) v. t. Couvrir, engorger de sable. Faire échouer sur le sable.

ENSABOTER (*an, té*) v. t. Mettre des sabots à. Enrayer au moyen d'un sabot : *ensaboter une roue*. *Ensaboter un projectile*, le fixer sur un sabot.

ENSACHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'ensacher : *l'ensachement des grains*.

ENSACHER (*an-sa-ché*) v. t. Mettre en sac.

ENSAISINEMENT (*an-sè-zi-ne-man*) n. m. *Féod.* Action d'ensaisiner ou de mettre en possession.

ENSAISINER (*an-sè-zi-né*) v. t. (préf. *en*, et *saisine*). *Féod.* Reconnaître par un acte le nouveau tenancier ; le mettre en possession du fief.

ENSANGLANTER (*an, té*) v. t. Souiller, couvrir de sang : *lady Macbeth croyait toujours voir sa main ensanglantée*. *Fig.* Souiller, déshonorer par l'effusion du sang : *ensanglanter sa victoire*.

ENSEIGNABLE (*an-sè-gna-ble*) adj. Qui peut être enseigné.

ENSEIGNANT (*an-sè-gnan*), **E** adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant*, la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE (*an-sè-gne*) n. f. (lat. *insignia* ; de *in*, en, et *signum*, signe). Tableau, figure à la porte d'une auberge, d'une boutique, pour indiquer la nature du commerce, le nom du commerçant. *Fig.* Marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *la sincérité est l'enseigne de l'honnêteté*. Drapeau, étendard. *Milit.* Pavillon national : *marcher enseignes déployées*. *A telle enseigne* ou *à telles enseignes que*, la preuve est que. N. m. Autref. Officier porte-drapeau. Auj. Officier de marine, à un ou deux galons, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.



Enseignes : 1. Romaine ; 2. Gauloise.

ENSEIGNEMENT (*an-sè-gne-man*) n. m. Action, art d'enseigner. Profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement*. Instruction, précepte : *donner de bons enseignements*. *Enseignement public*, celui que donne l'Etat. *Enseignement libre*, celui que donnent les particuliers. *Enseignement primaire*, celui qui donne les premiers éléments des connaissances. *Enseignement secondaire*, celui qui instruit dans les langues classiques, les langues étrangères, les éléments des sciences. *Enseignement supérieur*, celui qui, au moyen des universités et des grandes écoles, approfondit les études spéciales. *Enseignement professionnel* ou *technique*, celui qui donne les connaissances nécessaires à la pratique du commerce, de l'industrie.

ENSEIGNER (*an sè gné*) v. t. (lat. pop. *insignare*). Instruire : *enseigner des enfants*. Apprendre aux autres : *enseigner la grammaire*. Soutenir, professer. Indiquer : *enseigner un chemin*.

ENSELLÉ (*an sè-lé*), **E** adj. Se dit d'un cheval qui a le dos enfoncé comme le siège d'une selle. Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités.

ENSELLURE (*an-sè-lu-re*) n. f. Courbure très accusée de la région lombaire de la colonne vertébrale.

ENSEMBLE (*an-san ble*) adv. (lat. *in*, en, et *simul*, à la fois). L'un avec l'autre, en même temps, à la fois : *vivre agir ensemble*. N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble*. Accord, unité : *agir avec ensemble*. ANT. **Séparément, isolément.**

ENSEMBLIER (*an-san-bli-é*) n. m. Artiste qui combine des ensembles décoratifs.

ENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action d'ensemencer : *l'ensemencement d'un champ*.

ENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'ensemençai*, *ensemençons*.) Répandre la semence sur ou dans la terre). Semer du levain, une culture microbienne.

ENSERRER (*an-sè-ré*) v. t. (de *en*, et *serrer*). Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre*. Serrer étroitement : *le boa enserre sa victime*.

ENSERRER (*an-sè-ré*) v. t. Mettre dans une serre.

ENSEUILLEMENT (*an-seu, ll* mll., *e-man*) n. m. (de *en*, et *seuil*). Elévation de l'appui d'une fenêtre au-dessus du plancher.

ENSEVELIR (*an*) v. t. (préf. *en*, et lat. *sepelire*, même sens). Envelopper un corps mort dans un linceul : *ensevelir un cadavre*. *Par ext.* Enterrer. *Fig.* Engloutir : *Pompéi fut ensevelie sous la cendre*. Envelopper, cacher : *il a enseveli son secret avec lui*. **S'ensevelir** v. pr. *Fig.* *S'ensevelir dans la retraite*, se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

ENSEVELISSEMENT (*an, li-se-man*) n. m. Action d'ensevelir, funérailles.

ENSEVELISSEUR, EUSE (*an, li-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre. (Peu us.)

ENSIFORME (*an*) adj. (du lat. *ensis*, épée, et de *forme*). En forme d'épée.

ENSILAGE (*an*) ou **ENSILOTAGE** (*an*) n. m. Action d'ensiler : *ensiler des céréales*.

ENSILER (*an-si-lé*) ou **ENSILOTER** (*an-si-lo-té*) v. t. (pref. *en*, et *silo*). Mettre les grains dans les silos pour les conserver.

ENSOLEILLÉ (*an-so-lè, ll* mll., *é*), **E** adj. Couvert de l'éclat du soleil : *paysage ensoleillé*.

ENSOLEILLER (*an-so-lè, ll* mll., *é*) v. t. Donner l'éclat du soleil, d'une vive lumière : *diamants qui ensoleillent une toilette*. *Fig.* Donner de la gaieté.

ENSOMMEILLÉ (*an-so-mè, ll* mll., *é*), **E** adj. Appesanti par le sommeil. *Fig.* Assoupi.

ENSORCELANT (*an, lan*), **E** adj. Qui ensorcelle au pr. et au fig.

ENSORCELER (*an, lé*) v. t. (rad. *sorcier*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ensorcelle*.) Jeter, par de prétendus sortilèges, le trouble dans le corps ou l'esprit. *Fig.* Séduire, charmer, inspirer une violente passion.

ENSORCELEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. et n. Qui ensorcelle : *on brûlait jadis les ensorceleurs*.

ENSORCELLEMENT (*an-sor-sè-le-man*) n. m. Action d'ensorceler. Résultat de cette action. *Fig.* Séduction, charme.

ENSOUFRER (*an-sou-fré*) v. t. Enduire de soufre. Exposer à la vapeur du soufre.

ENSOUPLE (*an*) n. f. (lat. *insubulum*). Cylindre du métier à tisser, sur lequel on monte la chaîne.

ENSOUTANER (*an, né*) v. t. *Fam.* Faire prendre la soutane.

ENSUIFER (*an-sui-fé*) v. t. Enduire de suif.

ENSUITE (*an*) adv. (de *en*, et *suite*). Après, à la suite. **Ensuite de,** loc. prép. Après. ANT. **D'abord, premièrement.**

ENSUIVANT (*an-sui-van*), **E** adj. Suivant, qui vient après : *le mois ensuivant*. (Vx.)

ENSUIVRE (S') [*san*] v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que...*

ENTABLEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *table*) Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement, en soutient le toit, et comprend l'architrave, la frise et la corniche. (V. COLONNE.)

ENTABLER (*an-ta-blé*) v. t. Ajuster à demi-épaisseur deux pièces de bois.

ENTABLURE (*an*) n. f. Point de rotation des deux lames d'une paire de ciseaux. Endroit où se réunissent deux pièces de bois entablées.

ENTACHER (*an-ta-ché*) v. t. (de *en*, et *tacher*). Souiller : *faute qui entache l'honneur. Acte entaché de nullité*, qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLAGE (*an-ta, ll* mll.) n. m. Action d'entailler.

ENTAILLE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc. Blessure faite par un instrument tranchant : *se faire une entaille*.

ENTAILLER (*an-ta, ll* mll., *é*) v. t. Faire une entaille : *entailler du bois*.

ENTAILLURE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Entaille.

ENTAME (*an*) ou **ENTAMURE** (*an*) n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain, d'un quartier de viande, etc. Coupure.

ENTAMER (*an-ta-mé*) v. t. (lat. pop. *intaminare*). Couper le premier morceau : *entamer un pain*. Faire une légère incision, une déchirure. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation*. Porter atteinte : *entamer la réputation*.

ENTAMURE (*an*) n. f. V. ENTAME.

ENTASSEMENT (*an-ta-se-man*) n. m. Action d'entasser. Amas : *entassement de débris*.

ENTASSER (*an-ta-sé*) v. t. Mettre en tas ; accumuler, amasser, amonceler. *Fig.* Réunir en quantité. Multiplier : *entasser des citations*.

ENTASSEUR (*an-ta-seur*) n. m. Qui entasse : *un entasseur d'écus*. (Peu us.)

ENTE (*an-te*) n. f. (du gr. *emphuton*, planté dans). Sorte de greffe obtenue en transportant d'un arbre sur l'autre une petite branche portant au moins un œil. Arbre greffé. Manche d'un pinceau.

ENTÉ, E (*an*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce divisés suivant des lignes courbes s'engrenant les unes dans les autres. *Enté en pointe*, se dit de l'écu divisé par deux traits courbes, qui partent du centre pour gagner les angles de la pointe.

ENTÉLÉCHIE (*an, chî*) n. f. (gr. *entelecheia*). Dans la philosophie d'Aristote, toute réalité parvenue à son point de perfection.

ENTELLE (*an-tè-le*) n. m. Espèce de singe très répandue dans l'Inde.

ENTEMENT (*an-te-man*) n. m. Action d'enter. Greffe opérée avec des entes. (Peu us.)

ENTENDEMENT (*an-tan-de-man*) n. m. Faculté par laquelle on comprend : *l'entendement n'est autre chose que l'intelligence*. Jugement, sens, conception, intelligence : *perdre l'entendement*.

ENTENDEUR (*an-tan*) n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut*, que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE (*an-tan-dre*) v. t. (du lat. *intendere*, diriger vers). Percevoir par le sens de l'ouïe : *entendre un bruit*. *Entendre dur*, avoir l'oreille dure. Ecouter : *ne vouloir rien entendre*. Recevoir le témoignage : *entendre des témoins*. Exaucer : *entendre la prière des malheureux*. *Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot*. Vouloir dire : *qu'entendez-vous par là ?* Connaître parfaitement : *entendre le commerce*. Prendre bien : *entendre la plaisanterie*. Avoir l'intention de faire une chose : *j'entends qu'on m'obéisse*. *Donner à entendre*, laisser croire. *Entendre raison*, acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord. Se connaître à. S'interpréter : *phrase qui peut s'entendre de deux manières*.

ENTENDU, E (*an-tan*) adj. (de *entendre*). Convenu, décidé : *c'est une affaire entendue*. Intelligent, habile, capable : *prendre un air entendu*, avoir l'air de comprendre parfaitement. N. *Faire l'entendu*, l'important. **Bien entendu,** loc. adv. Assurément.

ENTÉNÉBRER (*an, bré*) v. t. Plonger dans les ténèbres.

ENTENTE (*an-tan-te*) n. f. Interprétation : *le calomniateur recherche les mots à double entente*. Intelligence : *avoir l'entente des affaires*. Bon accord : *entente cordiale entre deux nations*.

ENTER (*an-té*) v. t. (de *ente*). Greffer une ente sur : *enter un sauvageon*. *Par ext.* Insérer sur. *Fig.* Faire reposer sur. Assembler par une entaille deux pièces de bois. *Enter des bas*, remplacer le bout par un autre. *Canne entée*, canne formée de plusieurs pièces emboîtées. **S'enter** v. pr. S'unir par les liens du sang : *maison ducale qui s'est entée sur une autre*.

ENTÉRALGIE (*an, jî*) n. f (du gr. *entera*, intestins, et *algos*, douleur). *Méd.* Douleur aiguë des intestins.

ENTÉRINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entériner : *l'entérinement des lettres de grâce*.

ENTÉRINER (*an, né*) v. t. (de *entier*). *Dr.* Ratifier par un jugement un acte dont la validité dépend de cette formalité : *entériner des lettres de grâce*.

ENTÉRIQUE (*an*) adj. (du gr. *entera*, intestins). Qui a rapport aux intestins : *inflammation entérique*.

ENTÉRITE (*an*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Inflammation des intestins.

ENTÉROZOAIRE (*an, è-re*) n. m. Ver intestinal.

ENTERRAGE (*an-tè-ra-je*) n. m. Action de tasser de la terre autour d'un moule de fonderie.

ENTERREMENT (*an-tè-re-man*) n. m. Action de mettre en terre. Inhumation, funérailles, cérémonie qui accompagne la mise en terre : *l'enterrement de Victor Hugo fut une manifestation nationale*. Convoi funèbre. Frais de sépulture. *Fig.* Abandon, rejet, renonciation : *enterrement d'une loi*.

ENTERRER (*an-tè-ré*) v. t. Enfouir. Engloutir sous les décombres. Inhumer. Présider ou assister à un enterrement. Survivre à : *vieillard qui enterre tous ses héritiers*. Faire mourir. *Par ext.* Enfermer dans un lieu retiré : *enterrer quelqu'un à la campagne*. *Fig.* Faire oublier. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

EN-TÊTE (*an*) n. m. Ce qui est imprimé, écrit ou gravé en tête d'une lettre, d'un écrit. Pl. des *en-têtes*.

ENTÊTÉ, E (*an*) n. et adj. Opiniâtre : *caractère entêté*. ANT. **Obéissant, docile.**

ENTÊTEMENT (*an, man*) n. m. Sorte de vertige causé par quelque émanation. (Peu us. en ce sens.) *Fig.* Attachement opiniâtre à ses idées

ENTÊTER (*an-tè-té*) v. t Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Enorgueillir Engouer **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME (*an-tou-zi-as-me*) n m (gr. *enthousiasmos*, sorte de fureur, d'inspiration divine) Exaltation produite par l'inspiration divine *l'enthousiasme de la pythie lui dictait ses oracles*. Inspiration exaltée de l'écrivain, de l'artiste Emotion extraordinaire de l'âme *accueillir avec enthousiasme*. Admiration outrée · *avoir de l'enthousiasme pour...* ANT. **Apathie, flegme, indifférence.**

ENTHOUSIASMER (*an-tou-zi-as-mé*) v t. Ravir d'admiration; inspirer l'enthousiasme *enthousiasmer la foule*. **S'enthousiasmer** v pr S'engouer *s'enthousiasmer pour le progrès*

ENTHOUSIASTE (*an-tou-zi-as-te*) n et adj. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste*. ANT **Apathique, flegmatique, froid.**

ENTHYMÈME (*an*) n. m. (gr *enthumêma*) *Log* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue ; ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu . *tout ce qui pense existe*) *Tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu . *la baleine est un mammifère*).

ENTICHÉ, E (*an*) adj Opiniâtrément attaché à *être entiché de ses opinions*

ENTICHEMENT (*an, man*) n m Action de s'enticher ; état d'une personne entichée

ENTICHER (*an-ti-ché*) v. t. (de *en*, et *tache*) Envahir par une tache. (Vx.) Inspirer un attachement opiniâtre à : *qui vous a entiché de cette personne ?* **S'enticher** v. pr. S'engouer de *s'enticher d'une opinion*.

ENTIER (*an-ti-é*), **ÈRE** adj (du lat *integer*, intact). Complet. Sans atteinte, sans réserve. *Fig* Absolu, opiniâtre *esprit entier Tout entier* (*tout* invariable), absolument entier *l'assemblée tout entière se leva*. Qui n'a pas subi la castration *cheval entier*. N. m. *Arith* Nombre qui ne contient que des unités entières, comme 19, 150, 1.000, etc *En entier*, totalement. ANT **Fractionnaire, partiel, incomplet, tronqué.**

ENTIÈREMENT (*an, man*) adv (de *entier*.) Tout à fait : *être entièrement acquis à une opinion* ANT **Incomplètement, partiellement.**

ENTITÉ (*an*) n. f. (lat scolast. *entitas*, de *ens, entis*, être). *Phil.* Ce qui constitue l'essence d'un être

ENTOILAGE (*an*) n. m. Action d'entoiler *l'entoilage d'un tableau*. Toile pour entoiler

ENTOILER (*an-toi-lé*) v. t. Fixer sur une toile · *entoiler une estampe, une carte de géographie*

ENTOIR (*an*) n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOISAGE (*an-toi-za-je*) n m. Action d'entoiser.

ENTOISER (*an-toi-zé*) v. t. Disposer pour être toisé.

ENTOMOLOGIE (*an, jî*) n. f (du gr *entomon*, insecte, et *logos*, discours). Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'entomologie : *science entomologique*.

ENTOMOLOGISTE (*an, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'entomologie.

ENTOMOPHAGE (*an, fa-je*) adj. (du gr. *entomon*, insecte, et *phagein*, manger). Qui se nourrit d'insectes.

ENTOMOPHTORÉES (*an, fto-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites d'insectes. S. une *entomophtorée*.

ENTOMOSTRACÉS (*an-to-mos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à organisation simple. S. un *entomostracé*.

ENTONNAGE (*an-to-na-je*), **ENTONNEMENT** (*an-to-ne-man*) n. m. ou **ENTONNAISON** (*an-to-nè-zon*) n. f. Mise en tonneaux.

ENTONNER (*an-to-né*) v. t (de *en*, et *tonne*). Verser un liquide dans un tonneau : *entonner du vin*. Verser dans la bouche, ingurgiter. **S'entonner** v. pr. *Fig.* S'engouffrer.

ENTONNER (*an-to-né*) v. t. (de *en*, et *ton*). Commencer un air pour donner le ton aux autres. Commencer un chant *entonner le* Te Deum *Poét.* Célébrer en vers *entonner les louanges de quelqu'un*.

ENTONNOIR (*an-to-noir*) n m. Instrument pour entonner un liquide.


Entonnoir

ENTOPHYTE (*an-fi-te*) n m. (gr *entos*, dedans, et *phuton*, plante). Végétal parasite, qui se développe à l'intérieur des organes

ENTORSE (*an*) n f (de *en*, et *tordre*). Extension violente des ligaments et, en général, des parties molles voisines d'une articulation *se donner une entorse Fig* Atteinte violente Altération *donner une entorse à la loi, à un texte*

ENTORTILLAGE (*an-tor-ti, ll* mll.) n m. Action d'entortiller Subterfuge Discours plein d'équivoques (Peu us.)

ENTORTILLEMENT (*an-tor-ti, ll* mll., *e-man*) n m Action de s'entortiller ou d'entortiller Son effet. *Fig* Embarras, obscurité du style

ENTORTILLER (*an-tor-ti, ll* mll., *é*) v t. Envelopper en tortillant . *entortiller un sou dans du papier Fig* Exprimer d'une manière embarrassée *entortiller ses pensées Fam* Séduire par des paroles captieuses ANT **Détortiller.**

ENTOUR (*an*) n m (de *en*, et *tour*) Environs, lieux qui avoisinent *les entours d'une place Par ext* Personnes qui vivent auprès de quelqu'un (surtout au plur) **A l'entour**, loc adv et **à l'entour de**, loc. prép Aux environs

ENTOURAGE (*an*) n. m Tout ce qui entoure pour orner (Peu us en ce sens) *Par ext* Les entours de quelqu'un *l'entourage de Catilina était composé d'hommes perdus de dettes et de crimes*

ENTOURER (*an-tou-ré*) v. t. Disposer autour *entourer une ville de murailles* Vivre habituellement auprès de. *Fig* Combler *entourer de soins*

ENTOURNURE (*an*) n f Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle *Fig Gêné dans les entournures*, mal à l'aise

EN-TOUT-CAS (*en-tou-kâ*) n m invar Sorte d'ombrelle. (V. EN CAS.)

ENTOZOAIRES (*an, è-re*) n. m pl (du gr *entos*, en dedans, et *zôon*, animal) Animal qui vit en parasite dans le corps d'un autre. S. un *entozoaire*.

ENTRACCORDER (S') [*san-tra kor-dé*] v pr. S'accorder l'un avec l'autre.

ENTRACCUSER (S') [*san-tra-ku-zé*] v pr S'accuser l'un l'autre

ENTRACTE (*an*) n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre Intermède *un entracte de musique Fig* Temps de repos. Pl. des *entractes*.

ENTRADMIRER (S') [*san-trad-mi-ré*] v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTRAIDE n. f. Aide mutuelle.

ENTRAIDER (S') [*san-tré-dé*] v pr. S'aider mutuellement

ENTRAILLES (*an-tra, ll* mll.) n. f pl (lat pop. *intralia*, de *intra*, dans). Intestins, boyaux : *les aruspices romains examinaient les entrailles des victimes*. *Fig.* Partie inférieure et profonde · *les entrailles de la terre* Ce qu'il y a de plus intime dans un pays . *les entrailles de la patrie*. Siège allégorique des sentiments tendres ; sensibilité · *homme sans entrailles ; entrailles paternelles*.

ENTR'AIMER (S') [*san-trè-mé*] v. pr. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAIN (*an-trin*) n. m. (de *en*, et *train*). Manière d'agir vive et animée : *cet homme a de l'entrain*. Mouvement vif, rapide : *il y a de l'entrain dans cette comédie*. Gaieté franche et animée.

ENTRAÎNABLE (*an-trè*) adj. Qui peut être entraîné, gagné, déterminé.

ENTRAÎNANT (*an-trè-nan*), **E** adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *l'éloquence entraînante de Mirabeau ; un pas redoublé entraînant*.

ENTRAÎNEMENT (*an-trè-ne-man*) n. m. Action d'entraîner. Séduction : *céder à l'entraînement des passions*. *Partic.* Action et manière de préparer à un sport, un exercice, etc. : *mettre un cheval à l'entraînement*.

ENTRAÎNER (*an-trè-né*) v. t. Traîner avec soi : *locomotive qui entraîne un lourd convoi*. Emmener avec violence. Soumettre à l'entraînement, en parlant d'un cheval, d'un sportsman : *entraîner un che-*

val sur les obstacles. Conduire par une sorte de violence morale : *entraîner les esprits.* Avoir pour résultat : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAÎNEUR (*an-trè*) n. m. Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux, des coureurs, etc.

ENTRAIT (*an-trè*) n. m. (lat. pop. *intractum*). Charpente horizontale, joignant les deux arbalétriers. (V. FERME.)

ENTRANT (*an-tran*), **E** n. et adj. Personne qui entre. *Fig.* et *fam.* Insinuant. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.* ANT. **Sortant.**

ENTR'APPELER (S') [*san-tra-pe-lé*] v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE (*an*) n. f. (du lat. *in*, dans, et *trabes*, poutre). Lien fixé aux pieds d'un cheval ou d'un autre animal, pour gêner sa marche. *Fig.* Gêne, obstacle, embarras : *apporter des entraves à l'exercice d'un droit.*

ENTRAVER (*an-tra-vé*) v. t. Mettre des entraves à : *entraver un cheval pour le ferrer.* *Fig.* Embarrasser, mettre obstacle à. ANT. **Désentraver, favoriser, faciliter.**

ENTRAVERSER (*an-tra-vèr-sé*) v. t. Amarrer un navire de façon à ce qu'il présente son travers.

ENTR'AVERTIR (S') [*san-tra-vèr-tir*] v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRE (*an-tre*) prép. de lieu (lat. *inter*). Au milieu de. Parmi. Dans l'intervalle (temps) : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire.* Jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir, entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide devant une voyelle qu'en composition (ex. : *entr'acte, entraide*, et de nombreux verbes pronominaux : *s'entraider, s'entr'égorger*), mais non dans les autres cas : *entre eux, entre autres.*

ENTREBÂILLEMENT (*bâ, ll mll., e-man*) n. m. Légère ouverture laissée par un objet entre-bâillé.

ENTREBÂILLER (*bâ, ll mll., é*) v. t. Entr'ouvrir légèrement : *entrebâiller une porte.*

ENTRE-BAISER [*bè-zé*] **(S')** v. pr. Se baiser l'un l'autre.

ENTRE-BANDE n. f. Chacune des bandes travaillées avec une chaîne de couleur différente aux extrémités d'une pièce d'étoffe. Pl. des *entre-bandes.*

ENTRE-BATTRE [*ba-tre*] **(S')** v. pr. (Se conj. comme *battre.*) Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT (*an-tre-cha*) n. m. (de *entre*, et *chasser*). Saut léger, pendant lequel les pieds s'entrechoquent plusieurs fois avant de toucher le sol.

ENTRECHOQUER [*ké*] **(S')** v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT** ou **ENTRECOLONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes* ou *entre-colonnements.*

ENTRECÔTE (*an*) n. f. (autref. m.). Morceau de viande coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPÉ, E adj. Coupé, interrompu : *récit entrecoupé de sanglots.*

ENTRECOUPER (*an, pé*) v. t. Couper en divers endroits. Interrompre par intervalles.

ENTRE-CROISEMENT (*an, ze-man*) n. m. Disposition des choses qui s'entre-croisent.

ENTRE-CROISER (*zé*) v. t. Croiser en divers sens. **S'entre-croiser** v. pr. : *fils qui s'entre-croisent.*

ENTRE-CUISSE (*ku-i-se*) n. m. Entre-deux des cuisses.

ENTRE-DÉCHIRER [*ré*] **(S')** v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S') v. pr. Se détruire l'un l'autre. *Fig.* S'annuler l'un l'autre.

ENTRE-DEUX ou **ENTREDEUX** (*deû*) n. m. invar. Partie située au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. Bande de broderie, de dentelle, etc., ornant un ouvrage de lingerie : *un entre-deux de dentelle.* Sorte de console placée entre deux croisées. **Entre-deux,** loc. adv. Ni dans l'un ni dans l'autre sens ; ni bien ni mal.

ENTRE-DÉVORER [*ré*] **(S')** v. pr. Se dévorer les uns les autres. (Peu us.)

ENTRE-DONNER [*do-né*] **(S')** v. pr. Se donner mutuellement, réciproquement.

ENTRÉE (*an-tré*) n. f. Action d'entrer : *manquer son entrée.* Endroit par où l'on entre. Ouverture de certains objets. Vestibule d'un appartement. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde.* Commencement : *à l'entrée de l'hiver.* Droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre. Partic.* Privilège d'entrer dans les appartements du roi, dans certaines circonstances. Droit d'octroi, de douane : *les tabacs étrangers payent une forte entrée.* Premiers mets servis dans un repas. ANT. **Issue, sortie.**

ENTREFAITE (*an-tre-fè-te*) n. f. (de *entre*, et *faire*). S'emploie surtout au plur. : *sur ces entrefaites*, dans cet intervalle, à ce moment.

ENTREFER n. m. Espace entre les pôles d'un électro-aimant.

ENTREFILET (*an. lè*) n. m. Petit article dans un journal : *un entrefilet venimeux.*

ENTRE-FRAPPER [*fra-pé*] **(S')** v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT (*an-tre-jan*) n. m. Habileté, adresse à se conduire au milieu des gens : *avoir de l'entregent.*

ENTR'ÉGORGER (S') [*san, jé*] v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S') [*ha-ir*] v. pr. Se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER [*té*] **(S')** v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT (*an, man*) n. m. État de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER (*an. sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il entrelaça, nous entrelaçons.*) Enlacer l'un dans l'autre.



Entrelacs.

ENTRELACS (*lâ*) n. m. Ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDÉ, E (*an*) adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé.*

ENTRELARDEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entrelarder. Son résultat.

ENTRELARDER (*an, dé*) v. t. Piquer une viande de lard. *Fig.* et *fam.* Mêler : *entrelarder un discours de citations.*

ENTRE-LIGNE ou **ENTRELIGNE** n. m. Espace qui sépare deux lignes d'écriture qui se suivent. Ce qui est écrit entre deux lignes consécutives. (Pl. des *entre-lignes.*) Syn. INTERLIGNE.

ENTRE-LOUER [*lou-é*] **(S')** v. pr. Se louer l'un l'autre

ENTRE-LUIRE v. i. Luire à demi : *le jour entre-luit à peine.*

ENTRE-MANGER [*jé*] **(S')** v. pr. Se manger les uns les autres.

ENTREMÊLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entremêler. État de ce qui est entremêlé.

ENTREMÊLER (*an, lé*) v. t. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS (*an-tre-mè*) n. m. Mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE (*an-tre-mè-teur, eu-ze*) n. Qui s'entremet. En mauv. part, Qui s'entremet dans une intrigue galante. (S'emploie surtout au fém.)

ENTREMETTRE (S') [*san-tre-mè-tre*] v. pr. S'employer dans une affaire concernant une autre personne : *s'entremettre pour rétablir la concorde entre deux puissances.*

ENTREMISE (*an-tre-mi-ze*) n. f. Action de s'entremettre. Médiation. *Mar.* Pièce placée entre deux charpentes pour en maintenir l'écartement.

ENTRE-NŒUD (*neu*) n. m. Espace compris entre deux nœuds d'une tige. Pl. des *entre-nœuds.*

ENTRE-NUIRE (S') v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS (*an-tre-pa*) n. m. Allure défectueuse d'un cheval, qui approche de l'amble.

ENTRE-PERCER [*pèr-sé*] **(S')** v. pr. Se percer l'un l'autre.

ENTRE-PILASTRE (*las-tre*) n. m. Intervalle entre deux pilastres. Pl. des *entre-pilastres.*

ENTREPONT (*an-tre-pon*) n. m. Intervalle qui, dans un navire, est compris entre deux ponts : *loger dans l'entrepont. Spécialem.* Espace entre la batterie basse et le faux pont.

ENTREPOSAGE (*an, za-je*) n. m. Action d'entreposer, de mettre en entrepôt.

ENTREPOSER (*an, zé*) v. t. Déposer des marchandises dans un entrepôt

ENTREPOSEUR (*an, zeur*) n. m. Qui tient un entrepôt : *entreposeur des tabacs*. Agent préposé à la garde ou à la vente de certains produits dont l'Etat a le monopole.

ENTREPOSITAIRE (*an, zi-tè-re*) n. et adj. Qui dépose ou qui reçoit des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT (*an-tre-pô*) n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt : *les ports de commerce sont pourvus de vastes entrepôts*.

ENTRE-POUSSER [*pou-sé*] **(S')** v pr Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT (*an, nan*), **E** adj. Hardi à entreprendre : *général entreprenant*. Téméraire dans ses entreprises. Hardi auprès des femmes.

ENTREPRENDRE (*an-tre-pran-dre*) v. t. (Se conj. comme *prendre*.) Prendre la résolution de faire une chose et la commencer : *Colomb entreprit la découverte d'un continent occidental* S'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux, une fourniture de vivres*. *Fam.* Tourmenter, railler quelqu'un, tâcher de gagner, d'amener quelqu'un à. V i *Entreprendre sur, contre*, usurper sur.

ENTREPRENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui, celle qui entreprend. Qui entreprend à forfait un ouvrage, quelque fourniture : *entrepreneur de travaux publics*. Celui qui exécute certains travaux a son propre compte.

ENTREPRIS, E (*an-tre-pri, i-ze*) adj. *Fig.* Gêné dans son maintien ; intimidé.

ENTREPRISE (*an-tre-pri-ze*) n. f. Mise à exécution d'un projet : *l'entreprise du canal de Suez fut une œuvre colossale*. Ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont*. Etablissement d'un service public : *entreprise des messageries*

ENTRE-QUERELLER [*ke-rè-lé*] **(S')** v. pr Se quereller mutuellement.

ENTRER (*an-tré*) v. i. (lat. *intrare* ; de *intra*, en dedans. — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*.) Passer du dehors en dedans. Passer dans une nouvelle situation, dans une compagnie, un emploi, etc. Etre contenu dans. Etre employé dans la confection de. *Par ext.* Adhérer à, avoir part à, s'adapter à. *Fig. Entrer en religion*, se faire religieux. *Entrer au service*, se faire soldat. *Entrer en condition*, se faire domestique. *Entrer dans une famille*, s'allier à elle. *Entrer en matière*, commencer. *Entrer en accommodement*, s'arranger. *Entrer en colère*, s'y mettre. V. t. Introduire, faire pénétrer : *entrer du vin en ville*. ANT. **Sortir.**

ENTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Espace compris entre les rails d'un chemin de fer. Pl. des *entre-rails*

ENTRE-REGARDER (*dé*) v. t. Jeter un coup d'œil par hasard **S'entre-regarder** v pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-SECOURIR (S') v. pr. Se secourir mutuellement. (Peu us.)

ENTRESOL n. m. Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S') v. pr. Aller de, suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE (*an-tre-ta, ll* mll.) n. f. Taille légère pratiquée par le graveur entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER [*ta, ll* mll.. *é*] **(S')** v. pr. Se blesser en se heurtant les jambes l'une contre l'autre, en parlant d'un cheval qui marche.

ENTRETAILLURE (*an, ta, ll* mll.) n. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille. (Peu us.)

ENTRE-TEMPS (*tan*) n. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT (*an, man*) n. m. Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien. (Peu us.)

ENTRETENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Personne qui entretient.

ENTRETENIR (*an*) v. t. (Se conj. comme *tenir*.) Tenir en bon état : *un bon chasseur doit entretenir ses armes*. Fournir les choses nécessaires. Faire durer : *entretenir la paix*. *Entretenir quelqu'un de*, causer avec lui sur. **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un : *s'entretenir d'une personne, d'une chose.*

ENTRETIEN (*an-tre-ti-in*) n. m. Action d'entretenir : *l'entretien du linge*. Dépense pour entretenir quelque chose. Ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc Conversation *solliciter, avoir un entretien* Sujet de conversation.



Entretoises de planchers : 1 En bois, 2. En fer

ENTRETOILE (*an*) n. f Réseau ou dentelle mise comme ornement entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE (*an-tre-toi-ze*) n. f. Pièce de bois, de fer, placée entre d'autres pour les lier et les soutenir

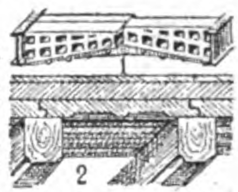
ENTRETOISEMENT (*an, ze man*) n. m. Action d'entretoiser Système d'entretoises

ENTRETOISER (*an, zé*) v. t Maintenir au moyen d'entretoises.

ENTRE-TUER [*tu-é*] **(S')** v pr Se tuer l'un l'autre : *les Horaces et les Curiaces s'entre-tuèrent.*

ENTRE-VISITER [*zi-té*] **(S')** v pr Se visiter réciproquement. (Peu us.)

ENTRE-VOIE n f. Espace compris entre deux voies de chemin de fer Pl des *entre-voies*.



Entrevous de planchers 1. En fer et brique, 2. En bois.

ENTREVOIR (*an*) v. t. (Se conj. comme *voir*.) Voir confusément : *entrevoir un objet dans le brouillard*. Ne faire qu'apercevoir *Fig* Prévoir confusément *entrevoir un malheur, des obstacles*

ENTREVOUS (*an-tre-vou*) n m. Intervalle entre deux solives, deux poteaux. Espace garni de plâtre ou d'une maçonnerie en briques entre les poteaux d'une cloison

ENTREVOÛTER (*an. té*) v t. Garnir de plâtre les entrevous.

ENTREVUE (*an-tre-vû*) n f. Rencontre concertée : *l'entrevue de Tilsit, entre Napoléon Ier et Alexandre Ier*

ENTR'OBLIGER (S') [*san, jé*] v pr S'obliger réciproquement.

ENTROPION (*an*) n. m. Renversement des paupières en dedans, vers le globe de l'œil

ENTR'OUVERT (*an, vèr*), **E** adj. Ouvert à demi *porte, fenêtre entr'ouverte.*

ENTR'OUVERTURE (*an, vèr*) n. f. Légère ouverture. (Peu us.)

ENTR'OUVRIR (*an*) v t. Ouvrir en écartant *entr'ouvrir les rideaux d'une fenêtre*. Ouvrir un peu. **S'entr'ouvrir** v. pr. Devenir entr'ouvert.

ENTURE (*an*) n. f. (de *enter*). Fente où l'on place une ente, une greffe. Cheville qui traverse une pièce de bois en formant une espèce d'échelon. Assemblage de deux pièces de bois par entaille.

ÉNUCLÉATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *nucleus*, noyau). Extirpation d'un organe qu'on fait sortir à travers une plaie : *l'énucléation de l'œil*. Opération par laquelle on extrait d'un fruit son amande ou son noyau.

ÉNUCLÉER (*klé-é*) v. t. Extirper par énucléation.

ÉNUMÉRATEUR, TRICE adj. et n. Qui fait une énumération. (Peu us.)

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération : *dresser un état énumératif.*

ÉNUMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'énumérer. Dénombrement. *Rhét.* Figure par laquelle on rassemble, on passe en revue les circonstances d'un fait.

ÉNUMÉRER (*ré*) v. t. (lat. *enumerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Enoncer successivement les parties d'un tout.

ENVAHIR (*an*) v. t. (lat. *invadere* ; de *in*, dans, et *vadere*, aller). Entrer violemment dans : *les Huns d'Attila envahirent la Gaule*. *Fig.* Se répandre sur : *les eaux ont envahi toute la contrée.*

ENVAHISSANT (*an-va-i-san*), **E** adj. Qui envahit : *armée envahissante.*

ENVAHISSEMENT (*an-va-i-se-man*) n. m. Action d'envahir au pr. et au fig.

ENVAHISSEUR (*an-va-i-seur*) n. et adj. m. Qui envahit : *repousser les envahisseurs*

ENVASEMENT (*an-va-ze-man*) n. m. Action d'envaser. Etat de ce qui est envasé.

ENVASER (*an-va-sé*) v. t. Remplir de vase : *port envasé.* Enfoncer dans la vase.

ENVEILLOTAGE (*an-vè, ll* mll.) n. m. Action d'enveilloter.

ENVEILLOTER (*an-vè, ll* mll., *o-té*) v. t. Mettre en petits tas ou *veillotes* les foins qu'on vient de couper.

ENVELOPPANT (*an-ve-lo-pan*), **E** adj. Qui enveloppe : *ligne enveloppante. Fig.* Qui charme, captive : *gestes enveloppants.*

ENVELOPPE (*an-ve-lo-pe*) n. f. Ce qui sert à envelopper. Courbe fixe à laquelle une courbe plane mobile dans son plan reste constamment tangente. Membrane enveloppant un organe. Papier plié de manière à pouvoir envelopper une lettre. *Fig.* Ce qui cache ; apparence trompeuse.

ENVELOPPÉE (*an-ve-lo-pé*) n. f. *Géom.* et *fortif* Courbe plane mobile dans un plan, considérée par rapport à son enveloppe.

ENVELOPPEMENT (*an-ve-lo-pe-man*) n. m. Action d'envelopper ou de s'envelopper.

ENVELOPPER (*an-ve-lo-pé*) v. t. Couvrir, entourer exactement une chose avec une autre. *Fig* Cacher, déguiser : *envelopper sa pensée dans d'habiles périphrases.* Comprendre : *envelopper quelqu'un dans une proscription.* Entourer, environner : *envelopper l'ennemi.* ANT. **Développer.**

ENVENIMEMENT (*an, man*) n. m. Action d'envenimer ou de s'envenimer : *l'envenimement d'une plaie.*

ENVENIMER (*an, mé*) v. t. (de *en*, et *venin*). Irriter : *envenimer une plaie en la grattant. Fig.* Aigrir : *envenimer une discussion.* **S'envenimer** v. pr. Devenir envenimé : *la querelle s'envenima.*

ENVERGER (*an-vèr-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il envergea, nous envergeons.*) Garnir de petites verges d'osier

ENVERGUER (*an-vèr-ghé*) v. t. Attacher à une vergue : *enverguer une voile, un pavillon.*

ENVERGURE (*an-vèr-ghu-re*) n. f. (de *enverguer*). Arrangement des voiles dans leur largeur sur les mâts. Longueur d'une vergue. Largeur de la voilure d'un navire, d'un avion. Etendue des ailes déployées d'un oiseau. *Fig.* Ampleur de l'intelligence, de la volonté : *Napoléon Ier était un génie d'une puissante envergure.*

ENVERS (*an-vèr*) prép. A l'égard de. *Envers et contre tous,* en dépit de tout le monde.

ENVERS (*an-vèr*) n. m. (du lat. *inversus*, retourné). L'opposé de l'endroit : *examiner l'envers d'une étoffe.* Le contraire : *l'envers de la vérité.* **A l'envers.** loc. adv. Du mauvais côté. Sens dessus dessous, dans le sens contraire à ce qu'il faut.

ENVI (À L') (*lan-vi*) loc. adv et prep. (de *envier*). Avec émulation : *les courtisans se disputent à l'envi les bonnes grâces du maître.* A qui mieux mieux.

ENVIABLE (*an*) adj. Qui est digne d'envie : *le sort des souverains est au fond peu enviable.*

ENVIDER (*an-vi-dé*) v. t. Tourner sur le fuseau ou la bobine le fil destiné à la trame.

ENVIE (*an-vî*) n. f. (lat. *invidia*). Sentiment d'irritation, de convoitise à la vue du bonheur d'autrui : *l'envie se compose de jalousie et de haine* Désir : *envie de plaire, de dormir.* Tache naturelle sur la peau. Petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR (*an-vi-é, ll* mll., *ir*) v. t. Faire paraître vieux : *peintre qui envieillit son modèle.* (Vx.)

ENVIER (*an-vi-é*) v. t. (de *envie*). (Se conj. comme *prier.*) Etre attristé du bien qui arrive à autrui. Souhaiter : *envier le pouvoir.* Désirer vivement le bien d'autrui.

ENVIEUSEMENT (*an, ze-man*) adv. D'une manière envieuse. (Peu us.)

ENVIEUX, EUSE (*an-vi-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de l'envie : *les envieux sont toujours malheureux.*

ENVINÉ, E (*an*) adj. Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON (*an*) adv. (de *en*, et *virer*). A peu près : *de Paris à Amiens, il y a environ trente-deux lieues.* Prép. Aux alentours de. (Vx.)

ENVIRONNANT (*an-vi-ro-nan*), **E** adj. Qui environne : *lieux environnants.*

ENVIRONNER (*an-vi-ro-né*) v. t. Mettre autour : *environner de murs un jardin.* Etre autour : *montagnes qui environnent la ville.*

ENVIRONS (*an-vi-ron*) n. m. pl. Lieux qui sont alentour : *les environs de Naples sont admirables.*

ENVISAGER (*an-vi za-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il envisagea, nous envisageons.*) Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI (*an*) n. m. (de *envoyer*). Action d'envoyer : *faire un envoi.* Chose envoyée. Vers placés à la fin d'une pièce de poésie, particulièrement d'une ballade, pour en faire hommage à quelqu'un. *Dr. Envoi en possession,* autorisation par jugement d'entrer en possession d'un héritage ou des biens d'un absent.

ENVOILER (S') (*san-voi-lé*) v. pr. (de *en*, et *voile*). Se courber lorsqu'on les trempe, en parlant du fer ou de l'acier.

ENVOISINER (*an-voi-zi-né*) v. t. Entourer de voisins : *être bien ou mal envoisiné.*

ENVOLÉE [*an-vo-lé*] n. f. Action de s'envoler. *Fig.* Elan de l'âme vers un idéal : *certaines pièces lyriques de Victor Hugo sont d'une magnifique envolée.*

ENVOLEMENT n. m. Action de s'envoler.

ENVOLER (S') [*san-vo-lé*] v. pr. Prendre son vol. S'enfuir. *Fig.* Passer rapidement, disparaître.

ENVOÛTEMENT (*an,man*) n. m. Action d'envoûter : *l'envoûtement se pratiquait beaucoup autrefois.*

ENVOÛTER (*an-voû-té*) v. t. (du lat. *in*, dans, et *vultus*, visage). Pratiquer sur une image en cire, symbolisant la personne à qui l'on voulait nuire, des blessures dont elle était censée souffrir elle-même.

ENVOYÉ (*an-voi-ié*), **E** n. Personne envoyée : *Louis XIV reçut les envoyés du roi de Siam.* N. m. Ambassadeur ; messager.

ENVOYER (*an-voi-ié*) v. t. (de *en*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer*, sauf au futur : *j'enverrai*, et au condit. : *j'enverrais*). Faire aller. Déléguer. Expédier Lancer. Procurer. *Fig. Envoyer promener, paître,* congédier avec rudesse. ANT. **Recevoir.**

ENVOYEUR, EUSE (*an-voi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui envoie.

ENWAGONNER ou **ENVAGONNER** (*an-va-gho-ne*) v. t. Mettre en wagon.

ENZOÏQUE (*an-zo-i-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains renfermant de nombreux fossiles.

ENZOOTIE (*an-zo-o-tî* ou *si*) n. f. *Art vétér.* Epidémie limitée à une seule localité.

ENZYME n. f. Ferment soluble.

ÉOCÈNE adj. et n. m. (du gr. *eôs*, aurore, et *kainos*, récent). *Géol.* Se dit du groupe le plus ancien des terrains tertiaires : *les singes sont de la fin de l'éocène.*

ÉOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Eolide. *Mode éolien,* un des modes de l'ancienne musique grecque. *Dialecte éolien,* un des cinq dialectes grecs, propre à l'Eolide : *l'éolien était le plus doux des dialectes grecs. Harpe éolienne,* instrument à cordes, vibrant au souffle du vent.

ÉOLIPYLE n. m. (de *Eole*, dieu des vents, et du gr. *pulê*, porte). Appareil dont se servent les fumistes pour établir un courant d'air. Lampe à alcool, à pétrole ou à essence, dont se servent les plombiers. *Physiq.* Boule de métal creuse contenant de l'eau et qui, chauffée, donne un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE adj. Qui concerne le mode, le dialecte éoliens : *poésie éolique.*

ÉOSINE (*zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, dérivée de la fluorescéine.

ÉOSINOPHILE (*zi-no*) adj. *Anat.* Se dit des cellules qui s'imprègnent facilement d'éosine.


Épagneul.

ÉPACTE (*pak-te*) n. f. (du gr. *epaktos*, ajouté). Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. (de *espagnol*). Chien à long poil et à oreilles pendantes, originaire d'Espagne : *l'épagneul est renommé pour sa docilité et son attachement.* Adjectiv. : *chienne épagneule.*

ÉPAGOMÈNE adj. (du gr. *epagomenos*, ajouté). Se disait des cinq ou six jours intercalaires que les anciens Egyptiens ou Chaldéens ajoutaient aux 360 jours de leur année civile (12 mois de 30 jours) pour la rendre égale à l'année solaire.

ÉPAIR (*pèr*) n. m. Aspect du papier apprécié par transparence.

ÉPAIS, AISSE (*pè, è-se*) adj. (lat. *spissus*). Qui a de l'épaisseur : *étoffe épaisse*. Dense : *brouillard épais*. Serré, touffu : *herbe épaisse, bois épais*. Consistant : *encre épaisse*. *Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais*. *Avoir la langue épaisse*, de la difficulté à parler. N. m. Epaisseur : *plusieurs pieds d'épais*. Adv. D'une manière serrée : *semer épais*. ANT. **Délié, mince, fin, menu.**

ÉPAISSEMENT (*pè-se-man*) adv. D'une manière épaisse. (Peu us.)

ÉPAISSEUR (*pè-seur*) n. f. Profondeur d'un solide : *l'épaisseur de la croûte terrestre ne paraît pas dépasser 40 kilomètres*. Etat de ce qui est dense. *Fig.* Lourdeur, lenteur : *épaisseur de l'intelligence*.

ÉPAISSIR (*pè-sir*) v. t. Rendre plus épais, plus dense : *épaissir un sirop*. V. i. et **S'épaissir** v. pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit*. ANT. **Amincir, éclaircir, clarifier, délayer.**

ÉPAISSISSANT (*pè-si-san*), **E** adj. Se dit d'une substance d'une matière qui épaissit.

ÉPAISSISSEMENT (*pè-si-se-man*) n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir. Résultat de cette action.

ÉPAMPRAGE (*pan*) ou **ÉPAMPREMENT** (*pan-pre-man*) n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER (*pan-pré*) v. t. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT (*man*) n. m. Ecoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile*. *Fig.* Effusion : *épanchement de cœur*.

ÉPANCHER (*ché*) v. t. (lat. pop. *expandicare*). Verser doucement un liquide. *Fig.* *Epancher son cœur*, l'ouvrir avec confiance, sincérité, tendresse, etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance. *Méd.* S'extravaser, sortir des vaisseaux.

ÉPANDAGE n. m. Action de distribuer sur une terre labourable les engrais liquides ou solides.

ÉPANDRE v. t. (lat. *expandere*). Jeter çà et là, éparpiller. *Poét.* Produire. Donner en abondance.

ÉPANNELAGE (*pa-ne-la-je*) n. m. Action d'épanneler.

ÉPANNELER (*pa-ne-lé*) v. t. Débarrasser (une pierre) des arêtes inutiles, pour préparer les plans du profil définitif.

ÉPANORTHOSE (*tô-ze*) n. f. (du gr. *epanorthôsis*, correction, de *orthos*, droit). Figure de rhétorique par laquelle on fait semblant de rétracter ce qu'on avait dit, pour dire quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR v. t. (du germ. *spannen*, étendre la main). Faire ouvrir, en parlant des fleurs : *le printemps épanouit les fleurs*. *Fig.* Rendre ouvert, joyeux : *ce bon mot épanouit les visages*. **S'épanouir** v. pr. S'ouvrir.

ÉPANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de s'épanouir : *l'épanouissement des fleurs*. *Fig.* Manifestation de joie.

ÉPARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *eparchia*). Dans l'empire d'Orient, subdivision d'un diocèse. Dans l'empire byzantin, diocèse d'un évêque ou d'un archevêque. Dans la Grèce moderne, arrondissement.

ÉPARGNE n. f. (de *épargner*). Economie dans la dépense : *l'épargne ne doit pas dégénérer en avarice*. *Fig.* Economie dans l'emploi de quelque chose. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes*. ANT. **Frais, dépense, débours.** *Caisse d'épargne*, établissement financier qui reçoit de très petites sommes (depuis 1 fr., somme qui peut être représentée par des timbres-poste collés sur un *bulletin d'épargne*, jusqu'à 20.000 fr.), et sert de faibles intérêts, avec faculté laissée au prêteur de capitaliser ces intérêts à la fin de chaque année. — Chaque déposant à la Caisse d'épargne est muni d'un livret nominatif, sur lequel sont inscrits les dépôts et aussi les retraits qu'il opère, les dépôts étant remboursables au gré du déposant. Lorsqu'un compte a atteint 20.000 francs, la Caisse d'épargne lui achète d'office et sans frais un titre de rente sur l'Etat. Les fonds reçus par les Caisses d'épargne sont placés en compte courant à la Caisse des dépôts et consignations.

ÉPARGNER (*gné*) v. t. (allem. *sparen*). Accumuler par économie : *Sully épargna près de quarante millions*. Employer avec réserve. Ne pas gaspiller : *épargner ses forces*. Eviter, dispenser de : *épargner des ennuis à quelqu'un*. Ne faire aucun mal : *épargner les captifs*. ANT. **Dépenser, dissiper, gaspiller.**

ÉPARPILLEMENT (*pi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'éparpiller. Etat de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. t. Disperser çà et là. Répandre sans ordre : *éparpiller son talent*. ANT. **Grouper, rassembler, concentrer, réunir.**

ÉPARQUE n. m. Qui est à la tête d'une éparchie.

ÉPARS (*par*), **E** adj. (lat. *sparsus*). Répandu çà et là : *restes épars*. En désordre : *cheveux épars*. ANT. **Groupé.**

ÉPART (*par*) ou **ÉPAR** n. m. (allem. *sparren*). *Techn.* Barre servant à fermer une porte. Pièce de bois transversale, qui maintient l'écartement de deux autres pièces.

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** (*pèr*) n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Surprenant, stupéfiant : *des toilettes épatantes*.

ÉPATE n. f. *Pop.* Action d'épater : *faire de l'épate*.

ÉPATÉ, E adj. *Nez épaté*, court, gros et large : *les nègres ont en général le nez épaté*.

ÉPATEMENT (*man*) n. m. Etat de ce qui est épaté : *l'épatement du nez*. *Pop.* Stupéfaction.

ÉPATER (*té*) v. t. (préf. *é*, et *patte*). Casser la patte ou le pied à : *épater un verre*. *Pop.* Etonner. **S'épater** v. pr. Etre épaté.

ÉPATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui cherche à épater.

ÉPAULARD (*pô-lar*) n. m. Sorte de dauphin qui habite les mers du nord et atteint jusqu'à 8 mètres de long : *l'épaulard attaque les cétacés, même la baleine qu'il déchire avec ses dents aiguës*.



Épaulard

ÉPAULE (*pô-le*) n. f. (du lat. *spathula*, omoplate). Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Mar.* Renflement des formes de l'avant des anciens vaisseaux. *Fig.* *Donner un coup d'épaule*, venir en aide. *Porter une personne sur ses épaules*, l'avoir à charge. *Hausser les épaules*, faire un mouvement d'épaules indiquant le mépris. *Par-dessus l'épaule*, avec négligence, avec dédain.

ÉPAULÉE (*pô-lé*) n. f. Effort de l'épaule pour pousser : *enfoncer une porte d'une seule épaulée*. Quartier de devant du mouton dont on a retranché l'épaule. *Maçonnerie faite par épaulées*, celle qui est élevée à diverses reprises et par redans.

ÉPAULEMENT (*pô-le-man*) n. m. Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi : *batterie couverte par un épaulement*. Mur de soutènement. Les épaules d'un navire. Côté d'un tenon moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la pièce de bois.

ÉPAULER (*pô-lé*) v. t. Rompre l'épaule à un animal. Mettre à couvert du canon par un épaulement : *épauler une tranchée*. Appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer*. *Fig.* Appuyer, aider.



Épaulettes.

ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Bande d'étoffe formant la partie du vêtement qui couvre l'épaule. Patte garnie de franges, que les militaires portent sur l'épaule et qui sert à indiquer le grade. *Par ext.* Grade d'officier : *gagner l'épaulette sur le champ de bataille*.

ÉPAULIÈRE (*pô*) n. f. Partie de l'armure qui couvrait l'épaule. (V. la planche ARMURES.) Pièce de l'élytre des coléoptères.

ÉPAVE n. f. (du lat. *expavidus*, effrayé). Chose égarée dont on ignore le propriétaire. Débris que la mer rejette : *les épaves d'un naufrage*. Débris en général : *recueillir les épaves d'une fortune*. Personne réduite à une extrême misère ou abjection.

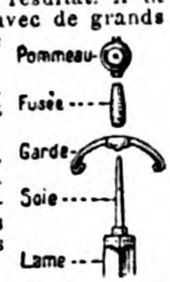
ÉPEAUTRE (*pô-tre*) n. m. (lat. *spelta*). Espèce de froment dont le grain, petit et brun, adhère fortement à la bale.

ÉPÉE (*pé*) n. f. (lat. *spatha*). Arme faite d'une longue lame d'acier que l'on porte suspendue au



Épées.

côté : *Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée. Coup d'épée dans l'eau*, effort sans résultat. *À la pointe de l'épée*, par violence ou avec de grands efforts. *Poursuivre l'épée dans les reins*, harceler, serrer de près.



Épée.

ÉPEICHE (*pè-che*) n. f. (allem. *specht*). *Ornith.* Espèce de pic, dit aussi *pic rouge*.

ÉPEICHETTE (*pè-chè-te*) n. f. Petit pic, très répandu en Europe.

ÉPEIRE (*pè-re*) n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées assez grosses, qui font de grandes toiles dans les jardins d'Europe.

ÉPÉISTE n. m. Escrimeur à l'épée.

ÉPELER (*lé*) v. t. (du goth. *spillon*, expliquer. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'épelle*.) Appeler les lettres une à une. Lire en décomposant les syllabes. *Fig.* Avoir une première notion de.

ÉPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. Action d'épeler.

ÉPENDYME (*pan*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *enduma*, vêtement). Membrane mince qui tapisse les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle.

ÉPENTHÈSE (*pan-tè-ze*) n. f. (gr. *epenthesis*). Intercalation d'une syllabe ou d'une lettre au milieu d'un mot : *il y a épenthèse de* b *dans* **chambre**, qui vient *du latin* camera.

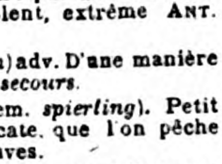
ÉPENTHÉTIQUE (*pan*) adj. Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E (*pèr*) adj. Égaré par une émotion violente : *éperdu de joie*. Violent, extrême. ANT. **Impassible, calme, froid.**

ÉPERDUMENT (*pèr-du-man*) adv. D'une manière éperdue : *crier éperdument au secours*.

ÉPERLAN (*pèr*) n. m. (allem. *spierling*). Petit poisson de mer, à chair délicate, que l'on pêche surtout à l'embouchure des fleuves.

ÉPERON n. m. (anc. bas allem. *sporon*). Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval : *presser un cheval de l'éperon*. Ergot des coqs, des chiens, etc. Saillie par laquelle se termine le calice ou la corolle de certaines fleurs. Partie saillante, parfois garnie d'une pointe de métal, en avant de la proue d'un navire. Fortification en angle saillant. Appui d'une muraille. Ouvrage saillant en maçonnerie, établi au-devant des piles des ponts pour les protéger. *Fig.* Stimulant, moyen d'excitation.



Éperons.

ÉPERONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Qui a des éperons : *monter à cheval botté et éperonné*. Muni d'un appareil ou d'un organe appelé éperon : *navire éperonné*.

ÉPERONNER (*ro-né*) v. t. Piquer avec l'éperon : *éperonner un cheval paresseux*. Chausser les éperons à. *Fig.* Exciter, stimuler : *personne qui est éperonnée par la faim*.

ÉPERONNERIE (*ro-ne-rî*) n. f. Fabrication et commerce des éperons et autres objets ayant trait au harnachement des chevaux.

ÉPERONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER (*pèr-vi-é*) n. m. (bas allem. *sparvari*). Oiseau de proie du genre faucon : *l'épervier était autrefois très employé pour la chasse*. Espèce de filet de forme conique, garni de plomb, qu'on lance à la main pour englober le poisson : *jeter l'épervier*.



Épervier.

ÉPERVIÈRE (*pèr*) n. f. Genre de composées, très répandues en Europe.

ÉPERVIN (*pèr*) n. m. V. ÉPARVIN.

ÉPEURÉ, E adj. En proie à la peur : *femme épeurée*. (On dit aussi APEURÉ.)

ÉPHÈBE n. m. (gr. *ephêbos*). Jeune homme arrivé à l'âge de puberté. Membre du collège officiel des jeunes hommes, à Athènes : *les éphèbes recevaient, à Athènes, une éducation officielle*.

ÉPHÉBIE (*bî*) n. f. Institution officielle du collège des éphèbes, à Athènes.

ÉPHÉLIDE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *hêlios*, soleil). Tache de rousseur : *les éphélides augmentent en été*.

ÉPHÉMÈRE adj. (du gr. *epi*, sur, et *hêmera*, jour). Qui ne dure qu'un jour : *insecte éphémère*. *Fig.* De courte durée : *la beauté est chose éphémère*. N. m. Genre d'insectes qui ne vivent que peu de temps (de un à quelques jours).

ÉPHÉMÈREMENT (*man*) adv. D'une manière éphémère. (Peu us.)

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent, pour chaque jour d'une année, la situation des planètes. Livres où notices qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques. S. une *éphéméride*.



Éphémère.

ÉPHOD (*fod'*) n. m. (de l'hébreu *aphad*, revêtir). Tunique que les prêtres hébreux portaient dans les grandes cérémonies.

ÉPHORAT (*ra*) n. m. ou **ÉPHORIE** (*rî*) n. f. Charge, dignité d'éphore : *l'éphorat prima, à Sparte, la royauté*.

ÉPHORE n. m. (gr. *ephoros*). Magistrat de Sparte. (V. *Part. hist.*)

ÉPI n. m. (lat. *spica*). Tête d'une tige de blé qui renferme le grain : *les épis lourds font pencher la tige du blé*. Fleurs disposées en épi le long d'une tige. (V. la planche PLANTE et le mot INFLORESCENCE.) Disposition de cheveux, de poils, en sens contraire de ceux des autres. Ornement décorant la partie supérieure d'un poinçon de comble. Ouvrage établi au bord d'une rivière pour diriger le cours de l'eau, sur le rivage de la mer pour maintenir le sable ou les galets. *Appareil en épi*, disposition de briques affectant la forme de bâtons rompus.

ÉPIAGE n. m. Développement de l'épi dans les céréales : *une chaleur humide favorise l'épiage*.

ÉPIAIRE (*è-re*) n. m. Genre de labiées, dont une espèce est cultivée comme alimentaire, sous le nom de *crosne du Japon*.

ÉPICARPE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *karpos*, fruit). *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. (du lat. *species*, espèce). Substance aromatique, comme le *clou de girofle*, la *muscade*, le *poivre*, le *gingembre*, etc., pour l'assaisonnement des mets : *les épices, en général, viennent toutes de l'Orient*.

ÉPICÉA (*sé-a*) n. m. Genre de conifères (*picea*), voisin des sapins.

ÉPICÈNE adj. (du gr. *epikoinos*, commun). *Gram.* Se dit des noms communs aux deux sexes, tels que : *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICENTRE (*san-tre*) n. m. Point de la surface du globe, à partir duquel se propagent les secousses d'un tremblement de terre.

ÉPICER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épiça, nous épiçons*.) Assaisonner avec des épices. *Fig.* Semer de saillies égrillardes : *récit un peu épicé*.

ÉPICERIE (*ri*) n. f. Nom collectif qui comprend les *épices*, le *sucre*, le *café*, etc. Commerce de l'épicier. Boutique d'épicier : *entrer dans l'épicerie*.

ÉPICHÉRÈME (*ké*) n. m. (gr. *epikheirêma*). Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui vend les denrées désignées sous le nom d'*épicerie*.

ÉPICRÂNE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *kranion*, crâne). Ensemble des parties qui environnent le crâne. Adjectiv. : *muscle épicrâne*. (Syn. ÉPICRANIEN.)

ÉPICURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Épicure : *morale épicurienne*. Voluptueux. Sensuel, mais avec élégance : *avoir des mœurs épicuriennes*.

ÉPICURISME ou **ÉPICURÉISME** (*is-me*) n. m. Doctrine morale d'Épicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. (du gr. *epi*, sur, et *kuklos*, cercle). Petit cercle que décrirait un astre, tandis que le centre de ce cercle décrirait lui-même un autre cercle.

ÉPICYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui se rapporte à l'épicycloïde. *Courbe épicycloïdale*, courbe engendrée par un point d'une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.

ÉPICYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point lié à un cercle mobile qui roule sans glisser sur un cercle fixe.

ÉPIDÉMIE (*mî*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *dêmos*, peuple). Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la grippe, le choléra, la fièvre typhoïde, etc. : *les mauvaises conditions hygiéniques favorisent l'extension des épidémies*. — Les épidémies les plus meurtrières ont été la peste, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles, la grippe. L'*épidémie* diffère de l'*endémie* en ce que la première dépend d'une cause accidentelle et la seconde d'une cause habituelle, constante ou périodique. C'est ainsi que la peste est épidémique pour l'Europe et qu'elle est endémique dans l'Inde. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie* (v. ce mot). Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse* ; les maladies *épidémiques* sont *contagieuses*, tandis que les maladies contagieuses (rage, charbon, coqueluche, gale, etc.) ne sont pas fatalement épidémiques.

ÉPIDÉMIQUE adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique*. *Fig.* Qui se répand à la façon d'une épidémie : *enthousiasme épidémique*.

ÉPIDÉMIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière d'une épidémie. (Peu us.)

ÉPIDERME (*dèr-me*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *derma*, peau). Couche demi-transparente, qui recouvre la surface de tous les corps organisés. *Bot.* Membrane transparente, qui recouvre toutes les parties d'un végétal, exposées à l'air. *Fig.* *Avoir l'épiderme sensible*. Etre susceptible.

ÉPIDERMIQUE (*dèr*) adj. *Méd.* Qui appartient à l'épiderme : *tissu épidermique*.

ÉPIDICTIQUE adj. (gr. *epideiktikos*). Syn. de DÉMONSTRATIF (*genre*).

ÉPIDIDYME n. m. (du gr. *epi*, sur, et *didumos*, testicule). Petit corps oblong, situé le long du bord postérieur et supérieur du testicule.

ÉPIDIDYMITE n. f. Inflammation de l'épididyme.

ÉPIER (*pi-é*) v. i. (de *épi*. — Se conj. comme *prier*.) Se former en épi : *les blés commencent à épier*.

ÉPIER (*pi-é*) v. t. (anc. haut allem. *spehôn*. — Se conj. comme *prier*.) Observer secrètement : *épier un suspect*. Chercher à découvrir : *épier les défauts d'autrui*. Guetter : *épier l'occasion*.

ÉPIERRAGE (*è-ra-je*) ou **ÉPIERREMENT** (*è-re-man*) n. m. Action d'épierrer.

ÉPIERRER (*pi-è-ré*) v. t. Oter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. (germ. *speot*). Long bâton garni de fer pour chasser : *l'épieu était surtout employé dans la chasse au sanglier*.

ÉPIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui épie. (Peu us.)

ÉPIGASTRALGIE (*ghas-tral-jî*) n. f. (de *épigastre*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur à l'épigastre.

ÉPIGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *gastêr, tros*, ventre). Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. De l'épigastre : *région épigastrique ; douleur épigastrique*.

ÉPIGÉ, E adj. (du gr. *epi*, sur, et *gê*, terre). *Bot.* Qui se développe au-dessus du sol : *cotylédons épigés*.

ÉPIGÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *genesis*, génération). Théorie suivant laquelle, dans l'évolution individuelle d'un animal provenant d'un œuf, les organes naissent par une formation nouvelle.

ÉPIGLOTTE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *glôtta*, langue). Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGONE n. m. (du gr. *epigonos*, descendant). Celui qui appartient à la seconde génération.

ÉPIGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique*.

ÉPIGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière épigrammatique. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISER (*gram'-ma-ti-zé*) v. i. Faire des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. Qui compose des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMME (*gra-me*) n. f. (gr. *epigramma*). Chez les anciens, inscription en prose, ou en vers, sur un monument. Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin : *les épigrammes de Martial sont virulentes et spirituelles*. Mot jeté dans la conversation ou dans un écrit et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Cuis.* *Epigramme d'agneau*, ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

ÉPIGRAPHE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *graphein*, écrire). Inscription sur un édifice : *le Panthéon de Paris porte pour épigraphe :* « Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante. » Citation d'un auteur, en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE (*fî*) n. f. (rad. *épigraphe*). Science qui a pour objet l'étude des inscriptions : *l'épigraphie est d'un précieux secours pour l'histoire de l'antiquité*.

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphie.

ÉPIGRAPHISTE (*fis-te*) n. m. Celui qui est versé dans l'épigraphie.

ÉPIGYNE n. f. et adj. (du gr. *epi*, sur, et *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée sur l'ovaire : *étamine épigyne*.

ÉPILATION (*si-on*) n. f. Action d'épiler.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler : *pâte, onguent épilatoire*.

ÉPILEPSIE (*lèp-sî*) n. f. (gr. *epilêpsia* ; de *epilambanein*, saisir brusquement). Maladie caractérisée par une perte de connaissance et des convulsions : *l'épilepsie fréquente affaiblit parfois l'activité intellectuelle*.

ÉPILEPTIFORME (*lèp*) adj. Qui ressemble à une attaque d'épilepsie : *crise épileptiforme*.

ÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques*. *Fig.* Furieux, désordonné : *gestes épileptiques*. N. Sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique*.

ÉPILER (*lé*) v. t. (du préf. *é*, et du lat. *pilus*, poil). Arracher, faire tomber le poil, les cheveux.

ÉPILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui fait profession d'épiler.

ÉPILLET (*pi, ll* mll., *è*) n. m. (de *épi*). Chacun des petits groupes de fleurs dont la réunion forme un épi.

ÉPILOBE n. m. *Bot.* Genre d'onagrariacées, commun en France.

ÉPILOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *logos*, discours). Conclusion d'un ouvrage littéraire, et partic. d'un poème. *Par ext.* Ce qui termine quelque chose. Ant. **Prologue.**

ÉPILOGUER (*ghé*) v. i. Censurer, trouver à redire sur des riens. V. t. Désapprouver, critiquer.

ÉPILOIR n. m. Petite pince à épiler.

ÉPINAIE (*nè*) n. f. Lieu où croissent des arbustes épineux.

ÉPINARD (*nar*) n. m. (arabe *aspanakh*). Genre de chénopodiacées alimentaires : *purée d'épinards. Fig. Frange, gland, épaulette à graine d'épinards*, dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. *Fam. Plat d'épinard*, se dit d'un mauvais tableau, où il y a trop de vert.



Épinard.

ÉPINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épinça, nous épinçons.*) *Bot.* Supprimer entre deux sèves les bourgeons qui ont poussé sur un arbre.

ÉPINCETER, ÉPINCELER et quelquef. **ÉPINCER** v. a. Enlever les nœuds et corps qui restent à la surface des étoffes de laine.

ÉPINÇOIR n. m. Marteau court pour tailler les pavés.

ÉPINE n. f. (lat. *spina*). Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux : *il n'y a pas de roses sans épines. Par ext.* Arbrisseau épineux. *Spéc.* Aubépine. Pointes aiguës d'un lingot de cuivre. *Anat.* Éminence osseuse allongée. *Épine dorsale*, colonne vertébrale. *Fig.* Ennui, difficulté. Loc. prov. : **Être sur des épines,** être très inquiet. **Tirer une épine du pied,** débarrasser de ce qui causait du souci.

ÉPINER (*né*) v. t. Entourer de branches épineuses la tige des arbres, pour la protéger contre les animaux.

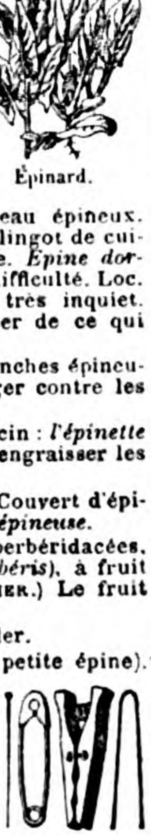
ÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Petit clavecin : *l'épinette est l'ancêtre du piano.* Cage pour engraisser les volailles.

ÉPINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés : *affaire épineuse.*

ÉPINE-VINETTE n. f. Genre de berbéridacées, comprenant des arbustes épineux (*berbéris*), à fruit rouge et acide. (On dit aussi vinettier.) Le fruit même. Pl. des *épines-vinettes.*

ÉPINGLAGE n. m. Action d'épingler.

ÉPINGLE n. f. (du lat. *spinula*, petite épine). Petite tige de métal simple ou double, pince de bois, etc., pour attacher. Bijou en forme d'épingle, avec tête ornée. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché. Loc. adv. : **Coup d'épingle,** propos malin, petite méchanceté. **Tirer son épingle du jeu,** se tirer adroitement d'une affaire délicate. **Chercher une épingle dans une botte de foin,** entreprendre une chose impossible. *Être tiré à quatre épingles*, prendre un soin minutieux de sa toilette.



Épingles.

ÉPINGLÉ, E adj. Se dit de certaines étoffes à cannelures : *velours épinglé.* N. m. : *de l'épinglé.*

ÉPINGLER (*glé*) v. t. Attacher, fixer avec des épingles : *épingler un papillon.* Déboucher avec une épingle : *épingler un bec de gaz.*

ÉPINGLERIE (*gle-rî*) n. f. Manufacture, commerce d'épingles.

ÉPINGLETTE (*glè-te*) n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches et déboucher la lumière des armes à feu. Ornement épinglé sur la tunique, que l'on accorde aux meilleurs tireurs d'une compagnie.

ÉPINGLIER (*gli-é*), **ÈRE** n. Qui fait, vend des épingles. (Peu us.)

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine dorsale : *moelle épinière.*

ÉPINIERS (*ni-é*) n. m. pl. *Véner.* Fourrés d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINOCHE n. f. (rad. *épine*). Genre de poissons acanthoptères, comprenant de petites formes armées de fortes épines, qui habitent les eaux douces ou salées de l'hémisphère nord : *le nid de l'épinoche, fait d'herbes, est une merveille d'architecture.*



Épinoche et son nid.

ÉPINOCHETTE (*chè-te*) n. f. Espèce d'épinoche très commune.

ÉPIPHANE adj. m. (gr. *epiphanês*, glorieux). Surnom de plusieurs rois d'Orient, successeurs d'Alexandre : *Antiochus Epiphane.*

ÉPIPHANIE (*nî*) n. f. (gr. *epiphaneia*, apparition). Manifestation du Christ aux gentils et, particulièrement, aux mages. Fête de l'Église, le 6 janvier, qui rappelle cet événement, nommé aussi *Jour des rois.*

ÉPIPHÉNOMÈNE n. m. Phénomène qui vient s'ajouter à un autre d'une manière fatale, mais sans exercer sur lui aucune influence.

ÉPIPHONÈME n. m. (gr. *epi*, sur, et *phonêma*, voix). Exclamation sentencieuse, par laquelle on résume un discours ou un récit.

ÉPIPHORA n. m. (gr. *epiphora*). *Méd.* Exagération pathologique de la sécrétion lacrymale.

ÉPIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et de *phrase*). *Rhét.* Figure par laquelle on ajoute à une phrase qui semble finie un ou plusieurs membres, pour développer une idée accessoire.

ÉPIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Qui se développe sur les feuilles. N. m. Genre de cactées ornementales.

ÉPIPHYSE (*fi-ze*) n. f. Extrémité d'un os long.

ÉPIPHYTE adj. (du gr. *epi*, sur, et *phuton*, plante). Se dit d'un végétal fixé sur un autre, mais non parasite : *les lianes sont des plantes épiphytes.*

ÉPIPHYTIE (*tî*) n. f. Maladie qui attaque à la fois de nombreux végétaux de toute espèce dans un même lieu.

ÉPIPLOÏQUE (*plo-i-ke*) adj. Qui appartient à l'épiploon : *veine, artère épiploïque.*

ÉPIPLOÏTE n. f. Inflammation de l'épiploon.

ÉPIPLOON (*plo-on*) n. m. (mot gr. signif. *flottant*). Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen au-devant de l'intestin grêle.

ÉPIQUE adj. (gr. *epikos*). Qui retrace en vers les actions héroïques : *les poèmes épiques d'Homère.* Qui est propre à l'épopée : *style épique.* Digne d'être le sujet d'une épopée : *les exploits épiques de la Grande Armée.*

ÉPIROTE adj. et n. De l'Epire.

ÉPISCOPAL, E, AUX (*pis-ko*) adj. Qui appartient à l'évêque : *palais épiscopal. Église épiscopale,* Eglise anglicane qui a conservé l'épiscopat.

ÉPISCOPALEMENT (*pis-ko, man*) adv. D'une manière épiscopale : *officier épiscopalement.* (Peu us.)

ÉPISCOPAT (*pis-ko-pa*) n. m. (du lat. *episcopus*, évêque). Dignité d'évêque : *être promu à l'épiscopat.* Corps des évêques : *l'épiscopat français.* Temps pendant lequel un évêque a occupé son siège.

ÉPISCOPAUX (*pis-ko-pô*) n. m. pl. En Angleterre, membres de l'Église épiscopale. S. un *épiscopal.*

ÉPISODE (*zo-de*) n. m. (du gr. *epeisodion*, ce qui vient du dehors). Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, etc. (comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque*). *Par ext.* Fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout : *Austerlitz est le plus glorieux épisode des campagnes de Napoléon Ier.*

ÉPISODIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique.* Accessoire.

ÉPISODIQUEMENT (*zo-di-ke-man*) adv. D'une manière épisodique. (Peu us.)

ÉPISPASTIQUE (*pis-pas-ti-ke*) adj. (du gr. *epispân*, attirer). Se dit des substances qui attirent les

humeurs à la surface du corps : *la graine de moutarde est épispastique.* N. m. : *un épispastique.*

ÉPISPERME (*pis-pèr-me*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *sperma*, graine). Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER (*pi-sé*) v. t. (du holland. *splitsen*, fendre). Assembler deux bouts de corde en entrelaçant les torons qui les composent : *épisser un cordage.*

ÉPISSIÈRE (*pi-si-è-re*) n. f. Filet dont on recouvre un cheval pour le garantir contre les mouches.

ÉPISSOIR (*pi-soir*) n. m. ou **ÉPISSOIRE** (*pi-soi-re*) n. f. Poinçon pour écarter les torons des cordages à épisser.

ÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Réunion de deux bouts de cordage par l'entrelacement des torons. Soudure de deux bouts de câble électrique.

ÉPISTAXIS (*pis-tak-siss*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *staxis*, écoulement). Saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE (*pis-to-lè-re*) adj. (du lat. *epistola*, lettre, épître). Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire.* N. m. Auteur qui a cultivé le genre épistolaire. (Peu us. en ce sens.)

ÉPISTOLIER, ÈRE (*pis-to-li-é*) (même étym.) n. *Fam.* Personne qui écrit beaucoup de lettres, ou qui excelle dans l'art de les écrire.

ÉPISTOLOGRAPHE (*pis-to*) n. m. (du gr. *epistolê*, lettre, et *graphein*, écrire). Ecrivain dont on a des recueils de lettres. (Peu us.)

ÉPISTOLOGRAPHIE (*pis-to, fî*) n. f. (de *épistolographe*). Art d'écrire des lettres. (Peu us.)

ÉPISTYLE (*pis-ti-le*) n. m (du gr. *epi*, sur, et *stulos*, colonne). Nom que les Grecs donnaient à l'architrave.

ÉPITAPHE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *taphos*, tombe). Inscription que l'on met sur un tombeau.

ÉPITE n. f. *Mar.* Cheville conique de bois.

ÉPITHALAME n. m. (du gr. *epi*, sur, et *thalamos*, lit nuptial). Poème composé, à l'occasion d'un mariage, à la louange des époux : *Catulle a composé l'épithalame de Thétis et de Pélée.*

ÉPITHÉLIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'épithélium ; qui est formé d'épithélium : *tissu épithélial ; cellules épithéliales.*

ÉPITHÉLIOMA n. m. Tumeur cancéreuse, constituée par du tissu épithélial.

ÉPITHÉLIUM (*li-om*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *thêlê*, mamelon). *Méd.* Tissu formé de cellules réunies en une ou plusieurs assises formant des lames qui recouvrent les surfaces extérieures et intérieures du corps.



A, épitoge.

ÉPITHÈME n. m. *Pharm.* Médicament topique autre que l'onguent et l'emplâtre.

ÉPITHÈTE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *tithêmi*, je place). Mot ajouté à un substantif pour le qualifier. *Par ext.* Qualification élogieuse, injurieuse.

ÉPITOGE n. f. (du gr. *epi*, sur, et du lat. *toga*, toge). Manteau que les anciens Romains portaient par-dessus la toge. Autref., chaperon des présidents à mortier. Auj., chausse ; pièce d'étoffe que portent sur l'épaule gauche : 1° les recteurs et inspecteurs d'Académie (en moire violette) ; les professeurs des facultés, des lycées et collèges (en soie orange pour les lettres, amarante pour les sciences, en satin cramoisi pour la médecine, en laine écarlate pour le droit) ; 2° les avocats et certains magistrats.

ÉPITOMÉ n. m. (gr. *epitomê*). Abrégé d'un livre, d'une histoire : *lire un épitomé.*

ÉPÎTRE n. f. (lat. *epistola*). Lettre : *adresser à un ami une épître chaleureuse.* Lettre en vers adressée à quelqu'un : *les épîtres de Boileau sont imitées de celles d'Horace.* Lettre écrite par un apôtre et insérée dans le Nouveau Testament : *épître de saint Paul.* Leçon tirée de l'Ecriture sainte et surtout des lettres des apôtres, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile. *Epître dédicatoire*, lettre par laquelle on dédie un livre à quelqu'un

ÉPITROPE n. f. (gr. *epitropê* ; de *epi*, sur, et *trepein*, tourner). Figure de rhétorique, par laquelle on fait une concession qu'on pourrait refuser, afin de prouver d'une manière plus frappante ce que l'on se propose de démontrer.

ÉPIZOOTIE (*zo-o-tî* ou *sî*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *zôon*, animal). Maladie, épidémie qui atteint un grand nombre d'animaux : *l'épizootie est toujours infectieuse ou contagieuse.* — Chaque espece d'animal a ses épizooties. Le cheval a la morve, le farcin, certaines gales, les affections typhoïdes, charbonneuses, etc. Le bœuf a la péripneumonie, la tuberculose, les affections charbonneuses, la fièvre aphteuse, le typhus, etc. Le mouton a certaines gales, le charbon, la clavelée, la tremblante, etc. Le porc a le charbon, la ladrerie, la trichinose, etc. Le chien a la rage et quelques affections typhiques ou grippales. Les épizooties sont l'objet de lois et de règlements. (V. ÉPIDÉMIE.)

ÉPIZOOTIQUE (*zo-o-ti-ke*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique.*

ÉPLAIGNER (*plè-gné*) v. t. V. APLAIGNER.

ÉPLORÉ, E adj. Qui est tout en pleurs ; désolé : *arriver avec une mine éplorée.*

ÉPLOYÉ (*ploi-ié*), **E** adj. (préf. *é*, et *ployer*). *Blas.* Se dit de l'aigle (et de l'aigle seulement), quand elle a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT** (*man*) n. m. Action d'éplucher : *l'épluchage des pommes de terre.* Action d'enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc. Suppression d'une partie des fruits qui surchargent un arbre. *Fig.* Examen minutieux.

ÉPLUCHER (*ché*) v. t. (préf. *é*, et anc. v. *pelucher*). Enlever ce qui n'est pas comestible : *éplucher la salade.* Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap. Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un.*

ÉPLUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui épluche. *Fig.* Qui examine avec minutie.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE n. f. Pelure. Déchet qu'on enleve en épluchant : *balayer les épluchures.*

EPODE n. f. (du gr. *epi*, sur, et *ôdê*, chant). Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe. Se dit des petits poèmes satiriques d'Horace.

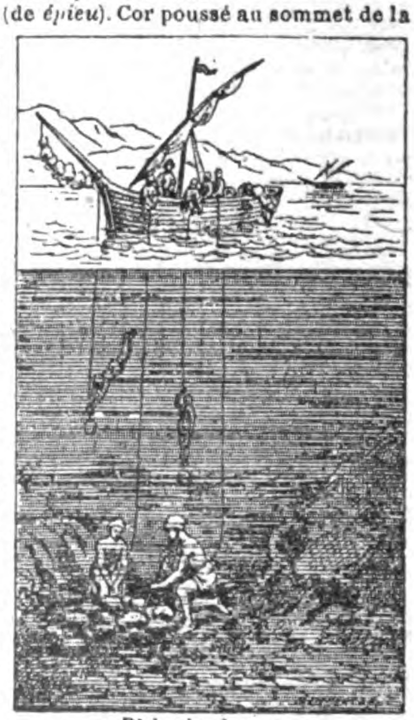
ÉPOI n. m. (de *épieu*). Cor poussé au sommet de la tête du cerf : *les épois d'empaumure.*

ÉPOINTAGE n. m. Action d'épointer.

ÉPOINTÉ, E adj. *Chien épointé*, qui s'est cassé l'os de la cuisse. *Cheval épointé*, qui s'est démis la hanche, ou dont les hanches ne sont pas égales.

ÉPOINTEMENT (*man*) n. m. Etat d'un outil épointé.

ÉPOINTER (*té*) v. t. Casser ou user la pointe d'un outil : *épointer un crayon.*



Pêche des éponges.

ÉPONGE n. f. (lat. *spongia*). Substance légère et poreuse

provenant d'un cœlentéré marin et employée à différents usages domestiques à cause de sa propriété de retenir les liquides. L'animal lui-même : *les éponges sont des colonies animales.* Tissu bouclé spongieux : *serviette éponge. Fig. Passer l'éponge sur,* oublier, pardonner. — La pêche aux éponges se pratique sur les côtes de Syrie, de Grèce, d'Algérie et dans l'Adriatique. La récolte est faite surtout par les plongeurs, qui, attachés à une corde munie d'une pierre, descendent dans des fonds de 10 à 15 mètres et arrachent les éponges fixées aux rochers.

ÉPONGE n. f. (du lat. *sponda*, bord). Châssis qui borde la table sur laquelle on coule le plomb en nappe. Extrémité de chacune des branches du fer à cheval. Tumeur molle que produit l'éponge du fer sur le coude, lorsque le cheval se couche *en vache.*

ÉPONGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il épongea, nous épongeons.*) Nettoyer avec une éponge ou quelque chose de spongieux : *éponger une table humide.*

ÉPONTE n. f. (du lat. *sponda*, bord). Chacune des parois d'un filon.

ÉPONTILLAGE (*ti, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de soutenir avec des épontilles, de fabriquer des épontilles.

ÉPONTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacun des gros étais de bois ou de fer qui supportent les ponts des navires.

ÉPONTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. t. *Mar.* Munir d'épontilles : *épontiller des baux.*

ÉPONYME adj. (du gr. *epi*, sur, et *onuma*, nom). Qui donne son nom : *héros éponyme. Archonte éponyme* ou subst. *éponyme*, à Athènes, celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPONYMIE (*mî*) n. f. Fonction de l'archonte éponyme. Liste des archontes éponymes.

ÉPOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *epos*, discours, et *poiein*, faire). Poème de longue haleine sur un sujet héroïque, comme l'*Iliade*, l'*Énéide*, la *Lusiade*, la *Henriade*, etc. *Fig.* Suite d'actions héroïques : *l'histoire de la Grande Armée est une véritable épopée.*

ÉPOQUE n. f. (gr. *epokhê*). Point fixe dans l'histoire. Date, moment où un fait remarquable s'est passé. *Faire époque*, attirer l'attention. Laisser un souvenir durable. *Géol.* V. ÂGE.

ÉPOUFFER (S') [*sé-pou-fé*] v. pr. S'esquiver. S'esbouffer. *S'épouffer de rire*, rire aux éclats. (Peu us.)

ÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. t. Ôter les poux.

ÉPOUMONER (*né*) v. t. Fatiguer les poumons. **S'époumoner** v. pr. Se fatiguer les poumons : *s'époumoner à répéter une chose.*

ÉPOUSAILLES (*pou-za, ll* mll.) n. f. pl. Célébration du mariage. (Vx.)

ÉPOUSE (*pou-ze*) n. f. V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE (*zé*) n. f. Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser : *la nouvelle épousée.*

ÉPOUSER (*zé*) v. t. (lat. *sponsare*). Prendre en mariage : *Napoléon Ier répudia Joséphine de Beauharnais pour épouser Marie-Louise d'Autriche. Fig.* S'attacher vivement à : *épouser un parti. Épouser la forme de*, prendre la forme de.

ÉPOUSEUR (*zeur*) n. m. *Fam.* Qui cherche à se marier : *fille trop fière, qui éloigne les épouseurs.*

ÉPOUSSETAGE (*pou-se-ta-je*) n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER (*pou-se-té*) v. t. (de *é*, et *poussière*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'époussète.*) Ôter la poussière : *épousseter un meuble.* Nettoyer un cheval après l'avoir étrillé. *Fam.* Battre.

ÉPOUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. Faisceau de jonc, de bruyère, de crin, etc., pour nettoyer les habits, les meubles. Morceau d'étoffe pour épousseter un cheval.

ÉPOUTI n. m. (de *é*, et *poutie*, ordure). Corps étranger, contenu dans une étoffe de laine après sa fabrication.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante : *bruit épouvantable.* Étrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT (*man*) adv. D'une façon épouvantable.

ÉPOUVANTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause de vaines terreurs.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine ; effroi, frayeur, terreur : *la vue d'une éclipse frappait parfois d'épouvante les armées anciennes.*

ÉPOUVANTEMENT (*man*) n. m. Épouvante portée au plus haut degré. (Peu us.)

ÉPOUVANTER (*té*) v. t. (lat. pop. *expaventare*). Jeter dans l'épouvante : *l'invasion des Arabes épouvanta le monde chrétien.* ANT. **Rassurer.**

ÉPOUX (*pou*), **ÉPOUSE** (*pou-ze*) n. (lat. *sponsus*, fém. *sponsa*). Celui, celle que le mariage unit. Pl. m. Le mari et la femme : *Philémon et Baucis sont le type des époux heureux.*

ÉPREINDRE (*prin-dre*) v. t. (lat. *exprimere.* — Se conj. comme *craindre.*) Serrer une chose pour en exprimer le suc.

ÉPREINTE (*prin-te*) n. f. Envie douloureuse d'aller à la selle. *Véner.* Fiente de la loutre.

ÉPRENDRE (S') [*sé-pran-dre*] v. pr. (Se conj. comme *prendre.*) Se laisser surprendre par quelque passion : *s'éprendre de la liberté.*

ÉPREUVE n. f. (de *éprouver*). Expérience, essai qu'on fait d'une chose : *faire l'épreuve d'une chaudière, d'un pont.* Malheur qui nous arrive et qui sert à éprouver le courage. *Zèle à toute épreuve,* zèle que rien n'ébranle, ne rebute. *À l'épreuve de,* en état de résister à : *cuirasse à l'épreuve de la balle. À toute épreuve*, capable de résister à tout. *Grav.* Chacun des exemplaires tirés sur une planche gravée. *Impr.* Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les corrections. *Impr. Épreuve avant, avec la lettre*, tirée avant ou avec l'inscription que le graveur n'avait pas mise tout d'abord sur la planche. *Phot. Épreuve positive*, chacun des exemplaires que l'on tire avec un cliché photographique. *Épreuve négative*, cliché obtenu directement.

ÉPRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Pris de passion.

ÉPROUVER (*vé*) v. t. (rad. *prouver*). Essayer mettre à l'épreuve : *éprouver un canon de fusil.* Soumettre à des épreuves douloureuses. Constater. Ressentir : *éprouver de la crainte.* Être exposé à : *éprouver des contrariétés.*

ÉPROUVETTE (*vè-te*) n. f. Appareil dans lequel on fait des essais sur de petites quantités de matières. Vase de verre allongé en forme de tube et fermé par l'un des bouts, dans lequel on peut faire diverses expériences : *une éprouvette graduée.*

EPSILON (*èp-si-lon*) n. m. Cinquième lettre de l'alphabet grec (e bref).

ÉPUCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il épuça, nous épuçons.*) Ôter les puces.

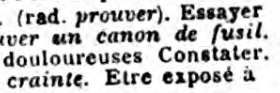
ÉPUISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISANT (*zan*), **E** adj. Qui épuise les forces : *le climat tropical est épuisant.*

ÉPUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'épuiser : *l'épuisement d'une galerie de mine. Fig.* Déperdition de force : *mourir d'épuisement.* Diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER (*zé*) v. t. (rad. *puiser*). Tarir, mettre à sec : *épuiser une citerne.* Consommer : *épuiser ses munitions.* Priver de ses ressources : *épuiser un État.* Rendre stérile : *épuiser un terrain.* Affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit. Fig.* Lasser : *épuiser la patience.* Traiter à fond : *épuiser un sujet.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer. ANT. **Emplir.**

ÉPUISETTE (*zè-te*) n. f. Petit filet de pêche monté sur un cerceau et fixé à l'extrémité d'un long manche de bois. Filet pour prendre les petits oiseaux dans une volière. Pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau.



Épuisette.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE** (*lî*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et *oulon*, gencive). Tumeur charnue, développée sur les gencives.

ÉPULON n. m. (du lat. *epulæ*, repas). Chacun des prêtres chargés, chez les Romains, de préparer et de surveiller les festins sacrés.

ÉPULOTIQUE (gr. *epoulôtikos*) adj. Se dit des remèdes propres à cicatriser. N. m. : *un épulotique.*

ÉPULPEUR n. m. Sorte d'essoreuse pour séparer le jus de betteraves des pulpes.

ÉPURATEUR n. et adj. m. Appareil pour épurer un gaz ou un liquide.

ÉPURATIF, IVE ou **ÉPURATOIRE** adj. Qui sert à épurer : *appareil épuratif.*

ÉPURATION (*si-on*) n. f. Action d'épurer ; son effet : *le goudron provient de l'épuration du gaz d'éclairage. Fig.* Action de purifier au point de vue moral : *les censeurs poursuivaient à Rome l'épuration des mœurs.* Elimination des membres d'une société qu'on juge indignes d'en faire partie.

ÉPURE n. f. (de *épurer*). Dessin, en grand, d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol. Dessin au trait, qui représente, sur un ou plusieurs plans, l'ensemble des projections des points ou lignes d'une figure. Dessin achevé, par opposition à *croquis.*

ÉPUREMENT (*man*) n. m. Action d'épurer (s'emploie surtout au fig.) : *l'épurement du style.*

ÉPURER (*ré*) v. t. (de *é*, et *pur*). Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile*, et *fig.*, rendre plus pur au point de vue de la morale, du goût, de la vérité : *Boileau s'attacha à épurer le goût de son temps.* Retrancher d'une association les membres moins dignes.

ÉPURGE n. f. (préf. *é*, et *purger*). Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, qui purge violemment.

ÉQUANIMITÉ n. f. Egalité d'âme.

ÉQUARRIR (*ka-rir*) v. t. (préf. *é*, et *quarré*). Rendre carré : *équarrir un bloc de marbre.* Tailler à angle droit : *équarrir une poutre.* Ecorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE (*ka-ri-sa-je*) ou **ÉQUARRISSEMENT** (*ka-ri-seman*) n. m. Action d'équarrir. Etat de ce qui est équarri. Action d'équarrir les bêtes de somme.

ÉQUARRISSEUR (*ka-ri-seur*) n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUARRISSOIR (*ka-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on abat des bêtes de somme et de trait. Instrument à l'usage du cirier, du vannier, de l'orfèvre.

ÉQUATEUR (*kou-a*) n. m. (du lat. *æquare*, rendre égal). *Equateur céleste*, grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à la ligne des pôles. *Equateur terrestre*, grand cercle perpendiculaire à la ligne des pôles terrestres : *l'équateur partage la terre en deux hémisphères égaux. Equateur magnétique*, ligne tracée sur la terre et en tous les points de laquelle l'inclinaison de la boussole est nulle.

ÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (lat. *æquatio*). *Alg.* Formule d'égalité entre des grandeurs qui dépendent les unes des autres : *poser, résoudre une équation; équation du premier, du second degré. Equation à une, à deux, à trois, etc., inconnues*, équation dans laquelle toutes les grandeurs qu'elle renferme sont connues, sauf une, deux, trois, etc. *Racine d'une équation*, quantité numérique ou algébrique qui, mise à la place de l'inconnue dans une équation, satisfait à l'équation, c'est-à-dire rend le premier membre identique au second : *la résolution d'une équation a pour objet la recherche des racines. Equation du temps*, temps variable qu'il faut ajouter chaque jour à l'époque du midi moyen, ou en retrancher, pour avoir le midi vrai.

ÉQUATORIAL, E, AUX (*kou-a*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.* N. m. Appareil principalement composé d'une lunette mobile autour d'une parallèle à l'axe du monde et qui sert à observer le mouvement des astres. *Coordonnées équatoriales d'une étoile*, l'ascension droite et la déclinaison.

ÉQUATORIEN, ENNE (*kou-a-to-ri-in, è-ne*) n. et adj. De l'équateur.

ÉQUERRAGE (*kè-ra-je*) n. m. Ouverture de l'angle formé par deux plans adjacents d'une pièce de bois.

ÉQUERRE (*kè-re*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *quadrare*, rendre carré). Instrument, en bois ou en métal, pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires. Ce qui est à angle droit : *ce bâtiment n'est pas d'équerre.* Pièce de fer plat en T ou en L pour consolider des assemblages. *Equerre à coulisse*, instrument qui sert à mesurer le diamètre des corps cylindriques. *Fausse équerre*, équerre à branches mobiles. *Equerre d'arpenteur*, instrument qui sert, dans les levers de plan et l'arpentage, à tracer des perpendiculaires sur des directions déterminées. (Il se compose d'un prisme métallique octogonal régulier, évidé à l'intérieur, dont les faces latérales sont percées longitudinalement de petites fenêtres rectangulaires, dans lesquelles sont tendus longitudinalement des fils très fins.)



Équerres : 1. D'arpenteur ; 2. De dessinateur.

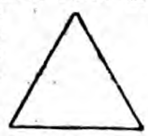
ÉQUERRER (*kè-ré*) v. t. Disposer une pièce de bois suivant un certain équerrage.

ÉQUESTRE (*ku-ès-tre* ou *kès-tre*) adj. (lat. *equestris* ; de *equus*, cheval). Qui a rapport à l'équitation : *exercices équestres.* Qui représente un personnage à cheval : *statue équestre. Ordre équestre*, ordre des chevaliers romains.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *angle*). Dont les angles sont égaux : *un triangle équiangle est aussi équilatéral.*

ÉQUIDISTANCE (*ku-i-dis-tan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équidistant.

ÉQUIDISTANT (*ku-i-dis-tan*), **E** adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *distant*). Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre en tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre.*



Triangle équilatéral.

ÉQUILATÉRAL, E, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux : *triangle équilatéral.*

ÉQUILATÈRE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *latus, eris*, côté). Dont les côtés sont égaux. (Vx.)

ÉQUILIBRANT (*ki-li-bran*), **E** adj. Qui fait équilibre : *un poids équilibrant.*

ÉQUILIBRE (*ki*) n. m. (du lat. *æquus*, égal, et *libra*, balance). Etat de repos d'un corps sollicité par des forces qui se détruisent. *Equilibre stable*, celui dans lequel le corps, légèrement déplacé de sa position d'équilibre, tend à y revenir par de légères oscillations. *Equilibre instable*, celui dans lequel le corps, détourné de sa position, se met en équilibre dans une position différente. *Equilibre indifférent*, celui dans lequel le corps, légèrement détourné de sa position d'équilibre, reste en équilibre dans sa nouvelle position. *Perdre l'équilibre*, pencher d'un côté ou de l'autre, de manière à tomber. *Fig.* Juste combinaison de forces, d'éléments : *équilibre des organes d'une machine.* Pondération de choses diverses ou opposées : *équilibre des pouvoirs.* **Equilibre européen,** système tendant à empêcher qu'une puissance européenne n'ait sur les autres une prépondérance marquée.

ÉQUILIBRER (*ki-li-bré*) v. t. Mettre en équilibre : *équilibrer les deux plateaux d'une balance. Fig.* Harmoniser. Mettre en balance. *Fig. Esprit bien équilibré*, esprit dont les facultés sont bien distribuées.

ÉQUILIBREUR n. m. et adj. Se dit d'un organe qui maintient l'équilibre : *les avions sont munis d'équilibreurs automatiques.*

ÉQUILIBRISME (*ki-li-bris-me*) n. m. Science de l'équilibriste.

ÉQUILIBRISTE (*ki-li-bris-te*) n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

ÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. ou **LANÇON** (*son*) n. m. Espèce de poisson du genre ammodyte, qui vit dans les sables de la Manche.

ÉQUIMULTIPLE (*ku-i*) adj. *Math.* Se dit de deux ou plusieurs nombres par rapport à deux ou plusieurs autres, lorsqu'ils se forment de ces autres multipliés par un même nombre. N. m. : *un équimultiple.*

ÉQUIN (*é-kin*), **E** adj. (du lat. *equus*, cheval). Qui a rapport au cheval.

ÉQUINOXE (*ki*) n. m. (du lat. *æquus*, égal, et *nox*, nuit). Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits.— Cette circonstance se produit deux fois par an : le 21 ou le 22 mars et le 22 ou le 23 septembre, parce qu'alors les deux pôles de la terre, se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre et éclaire la moitié de la terre. La première de ces époques correspond à l'*équinoxe de printemps*, la seconde à l'*équinoxe d'automne*. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil se trouve sur cette ligne, en mars et en septembre.

ÉQUINOXIAL, E, AUX (*ki-nok-si*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale*. Qui est situé, qui habite sous l'équateur (V. ÉQUINOXE) : *les régions équinoxiales sont situées près de l'équateur*.

ÉQUIPAGE (*ki-pa-je*) n. m. (de *équiper*). Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *le somptueux équipage d'un prince*. Voiture de luxe : *avoir un équipage*. Manière dont on est vêtu : *arriver en piteux équipage*. *Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service d'un vaisseau. Pl. Ensemble des voitures, des objets de matériel affectés en campagne à un même corps.

ÉQUIPE (*ki-pe*) n. f. Bateaux amarrés les uns aux autres. Ensemble des ouvriers appliqués à un même travail, des joueurs formant un même camp.

ÉQUIPÉ, E (*ki*) adj. *Blas.* Se dit d'un navire ou d'une nef, représentés avec leurs agrès d'un émail particulier : *Paris porte dans ses armes une nef équipée d'argent*.

ÉQUIPÉE (*ki-pé*) n. f. Folle entreprise, escapade.

ÉQUIPEMENT (*ki-pe-man*) n. m. Action d'équiper. Tout ce qui sert à équiper. Effets distribués aux hommes de troupe : *l'équipement militaire*. Ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau.

ÉQUIPER (*ki-pé*) v. t. (de *esquif*). Pourvoir des choses nécessaires et surtout de vêtements : *équiper une armée*. Munir un navire d'agrès, d'hommes, etc.: *à Athènes, les citoyens riches étaient chargés d'équiper les galères de l'État*. Harnacher (un cheval).

ÉQUIPOLLÉ (*ki-po-lé*) ou **ÉQUIPOLÉ** adj. m. *Blas.* Se dit des carrés égaux que donne la réunion du tiercé en pal et du tiercé en fasce. (V. BLASON.)

ÉQUIPOLLENCE (*ki-po-lan-se*) n. f. Egalité de valeur, de force.

ÉQUIPOLLENT (*ki-po-lan*), **E** adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ki-po-lé*) v. t. et i. (lat. *æque*, également et *pollere*, être fort). Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUISÉTACÉES (*ku-i-zé-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille d'équisétinées ne comprenant que le genre *prêle* (*equisetum*). S. une *équisétacée*.

ÉQUISÉTINÉES n. f. pl. Classe de cryptogames vasculaires ne comprenant que la famille des équisétacées.

ÉQUITABLE (*ki*) adj. Qui a de l'équité: *juge équitable*. Conforme aux règles de l'équité : *sentence équitable*.

ÉQUITABLEMENT (*ki, man*) adv. D'une manière équitable : *partager équitablement un héritage*.

ÉQUITANT (*ki, tan*), **E** adj. *Bot.* Plié en deux et recevant dans son pli la moitié d'un autre organe plié de la même façon : *les cotylédons équitants de l'iris*.

ÉQUITATION (*ku-i* [ou *ki*] *-ta-si-on*) n. f. (lat. *equitatio* ; de *equus*, cheval). Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ (*ki*) n. f. (lat. *æquitas* ; de *æquus*, égal). Justice naturelle (par oppos. à *justice légale*). Justice égale pour tous. ANT. **Iniquité, injustice.**

ÉQUIVALENCE (*ki-va-lan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équivalent.

ÉQUIVALENT (*ki-va-lan*), **E** adj. Qui équivaut : *quantités équivalentes. Figures équivalentes*, qui ont la même aire, sans, pour cela, être superposables. N. m. Objet de même sens qu'un autre : *proposer un équivalent ; employer des équivalents.* **Équivalent mécanique de la chaleur,** rapport constant, égal à 426,8 qui existe entre un travail fourni et la quantité de chaleur correspondante.

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. i. (lat. *æque*, également, et *valere*, valoir. — Se conj. comme *valoir*.) Etre de même valeur

ÉQUIVOQUE (*ki*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *vox*, voix, sens des mots). Qui a un double sens : *mot équivoque*. *Fig.* Suspect, d'une sincérité douteuse : *vertu équivoque*. N. f. Sens incertain. Confusion de mots, de choses. Mot, phrase à double sens : *les équivoques grossières abondent dans les comédies de Plaute*. Jeu de mots, calembour. ANT. **Clair, net, catégorique.**

ÉQUIVOQUER (*ki-vo-ké*) v. i. User d'équivoque.

ÉRABLE n. m. (lat. pop. *acer arbor*). Genre de sapindacées acérinées : *le bois de l'érable est léger et solide*. Bois du même végétal : *un meuble en érable*. — Les érables sont des arbres à tige droite, remarquables par l'élégance et la beauté de leur port, par les précieuses qualités de leur bois que recherchent l'ébénisterie et l'industrie, par le sucre abondant que renferme la sève de plusieurs espèces.

ÉRADICATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *radix, icis*, racine). Action d'extirper, d'arracher.

ÉRAFLEMENT (*man*) n. m. Action d'érafler.

ÉRAFLER (*flé*) v. t. (préf. *é*, et *rafler*). Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère : *duel qui s'est terminé par une éraflure*.

ÉRAILLÉ, E (*ra, ll* mll.) adj. *Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil, avoir les paupières renversées. *Fig.* Rauque : *voix éraillée*.

ÉRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Renversement extérieur de la paupière. (On dit aussi ECTROPION.) Relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. t. (du préf. *é*, et du lat. *rotare*, rouler). Relâcher les fils d'un tissu : *érailler du linge ; soie éraillée*.

ÉRAILLURE (*ra, ll* mll.) n. f. Marque qui reste sur une étoffe éraillée. Ecorchure superficielle.

ÉRASTIANISME (*ras-ti-a-nis-me*) n. m. Système d'Eraste (Thomas LIEBER, XVIᵉ s.) et de ses sectateurs (*érastiens*), qui consiste à soumettre l'Eglise à l'Etat.

ÉRATER (*té*) v. t. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essouffler à force de courir. (Peu us. et fam.)

ERBINE (*èr*) n. f. Oxyde terreux de l'erbium, que l'on trouve à l'état naturel.

ERBIUM (*bi-om'*) n. m. Métal (Er) qu'on n'a pu encore isoler et dont on connaît un oxyde terreux l'*erbine*.

ERBUE n. f. *Chim.* V. HERBUE.

ÈRE n. f. (lat. *æra*). Point de départ de chaque chronologie particulière : *l'ère chrétienne ; l'ère musulmane*. *Fig.* Epoque qui se distingue par des événements remarquables, ou dans laquelle un nouvel ordre de choses s'établit : *la Révolution française a marqué pour la France une ère nouvelle*. (V. *Part. hist.*)

ÉRÈBE n. m. V. *Part. hist.*

ÉRECTILE (*rèk*) adj. Susceptible d'érection : *tissu érectile*.

ÉRECTILITÉ n. f. Qualité de ce qui est érectile.

ÉRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *erectio* ; de *erigere*, supin *erectum*, élever). Action d'élever, de construire : *l'érection d'une statue, d'un monument*. Institution, établissement : *l'érection d'un tribunal*. Etat de tension de certains tissus.

ÉREINTANT (*rin-tan*), **E** adj. *Fam.* Qui éreinte, qui brise de fatigue : *travail éreintant*.

ÉREINTEMENT (*rin-te-man*) n. m. Action d'éreinter. *Fig.* et *fam.* Critique violente et malveillante.

ÉREINTER (*rin-té*) v. t. (préf. *é*, et *rein*). Fouler, rompre les reins. (Peu us.) *Fig.* Briser de fatigue : *éreinter un cheval*. *Fam.* Rouer de coups. Critiquer vivement et avec malveillance : *éreinter une pièce nouvelle*.

ÉREINTEUR (*rin*) n. m. *Fam.* Celui qui éreinte. Adjectiv. : *un critique éreinteur*.

ÉRÉMITIQUE adj. (du lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport aux ermites : *la vie érémitique est née en Egypte*.

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *erethismos*, irritation). *Méd.* Excitation, irritation des fibres. *Fig.* Exaltation violente d'une passion.

ERG (*èrgh*) n. m. *Mécan.* Unité de travail correspondant au travail produit par une dyne dont le point d'application se déplace de 1 cm. dans la direction de la force : *le kilogrammètre vaut 98.100.000 ergs.*

ERGASTULE (*èr-gas-tu-le*) n. m. (lat. *ergastulum*). Prison, souvent souterraine, où l'on enfermait, à Rome, les esclaves et les condamnés.

ERGO (*èr*) conj. Mot latin qui signifie *donc, conséquemment.*

ERGOT (*èr-gho*) n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc. *Fig. Se dresser sur ses ergots,* prendre une attitude fière et menaçante. Base des branches rompues ou coupées, des arbres fruitiers. Maladie des graminées causée par un champignon. Saillie laissée à une pièce de bois ou de fer.



Ergot de coq.

ERGOTAGE (*èr*), **ERGOTEMENT** (*èr, man*), n. m. ou **ERGOTERIE** (*èr, rî*) n. f. *Fam.* Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTÉ, E (*èr*) adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté.* Attaqué de l'ergot : *seigle ergoté.*

ERGOTER (*èr-gho-té*) v. i. (de *ergo*). *Fam.* Chicaner, discuter sur des riens : *ergoter sur un texte de loi.*

ERGOTEUR, EUSE (*èr, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à ergoter : *un avocat ergoteur.*

ERGOTINE (*èr*) n. f. Alcaloïde extrait de l'ergot de seigle et employé contre les hémorragies.

ERGOTISME (*èr-gho-tis-me*) n. m. Affection produite par l'usage alimentaire du seigle ergoté.

ÉRICACÉES (*sé*) ou **ÉRICINÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de plantes qui a la *bruyère* (*erica*) pour type. S. une *éricacée* ou *éricinée.*

ÉRIGER (*jé*) v. t. (lat. *erigere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il érigea, nous érigeons.*) Elever, construire : *ériger une statue.* Créer, instituer : *ériger un tribunal. Fig.* Elever à une certaine condition. Doter d'un nouveau titre : *ériger une terre en marquisat.* **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, se poser en : *s'ériger en censeur.*

ÉRIGÉRON n. m. Genre de composées herbacées des régions tempérées d'Europe et d'Amérique.

ÉRIGNE ou **ÉRINE** n. f. (du lat. *aranea,* araignée). *Chir.* Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées.

ÉRINOSE (*nô-ze*) n. f. Maladie de la vigne, caractérisée par des boursouflures sur les feuilles, et qui est due à un acarien (*phytoptus vitis*).

ÉRISTALE (*ris-ta-le*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des mouches d'Europe, qui ressemblent aux abeilles.

ÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. (du gr. *erizein,* disputer). Qui appartient à la controverse. N. m. Philosophe de l'école de Mégare. N. f. Art de la controverse.

ERMIN (*èr*) n. m. (de *Arménien*). Dans les échelles ou ports du Levant, droit perçu à l'entrée et à la sortie des marchandises.

ERMINETTE (*èr-mi-nè-te*) n. f. V. HERMINETTE.

ERMITAGE (*èr*) n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Site écarté. Maison champêtre et solitaire.

ERMITE (*èr*) n. m. (lat. *eremita*). Religieux qui vit seul : *les ermites étaient nombreux en Thébaïde. Fig.* Personne qui vit seule, loin du monde.

ÉRODER (*dé*) v. t. (lat. *erodere*). Ronger : *l'eau érode le fond du lit des rivières.*

ÉROSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui produit l'érosion : *le pouvoir érosif des glaciers est considérable.*

ÉROSION (*zi-on*) n. f. (lat. *erosio*; de *erosus,* rongé). Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge. Dégradation produite sur l'écorce terrestre par les agents atmosphériques : *l'eau est le principal agent d'érosion.*

ÉROTIQUE adj. (du gr. *erôs, ôtos* amour). Qui a rapport à l'amour : *les poésies érotiques de Catulle.* Licencieux.

ÉROTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière érotique.

ÉROTISME (*tis-me*) n. m. *Méd.* Amour maladif.

ÉROTOMANE ou **ÉROTOMANIAQUE** n. et adj. Se dit d'une personne atteinte d'érotomanie.

ÉROTOMANIE (*nî*) n. f. (gr. *erôs, ôtos,* amour, et *mania,* folie). Affection cérébrale, caractérisée par la prédominance des idées amoureuses ou sexuelles.

ERPÉTOLOGIE ou **HERPÉTOLOGIE** n. f. (du gr. *herpeton,* reptile, et *logos,* discours). Science, partie de l'histoire naturelle, qui traite des reptiles.

ERPÉTOLOGIQUE (*èr-pé*) adj. Qui se rapporte à l'erpétologie : *collections erpétologiques.*

ERPÉTOLOGISTE (*èr, jis-te*) n. Naturaliste qui étudie les reptiles.

ERRANT (*èr-ran*), **E** adj. Nomade, qui n'a pas de demeure fixe : *tribus errantes. Chevalier errant,* chevalier qui allait de pays en pays pour chercher des aventures et redresser les torts. (V. JUIF.) ANT. **Fixe, sédentaire.**

ERRATA (*èr-ra*) n. m. invar. (du lat. *erratum,* erreur). Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage : *dresser un errata, des errata.* (On emploie *erratum,* singulier latin de *errata,* quand il n'y a qu'une faute à corriger.)

ERRATIQUE (*èr-ra*) adj. (du lat. *errare,* errer). *Méd.* Intermittent, irrégulier : *fièvre erratique. Géol. Roche, bloc erratique,* bloc qui se trouve transporté, en général par les glaces, à une grande distance de son gisement naturel.

ERRATUM (*èr-ra-tom*) n. m. (mot lat.). Faute dans un volume : *découvrir un erratum.* V. ERRATA.

ERRE (*è-re*) n. f. (de *errer*). Train, manière d'aller. *Aller à grand'erre, à belle erre,* aller très vite. *Fig.* Faire grande dépense. *Revenir à ses premières erres,* revenir à son ancienne manière d'agir. *Aller sur les erres de quelqu'un,* imiter sa conduite, prendre ses opinions. *Mar.* Vitesse restante d'un navire sur lequel n'agit plus le propulseur. *Casser l'erre,* arrêter le navire. *Véner.* Traces de l'animal.

ERREMENTS (*è-re-man*) n. m. pl. Procédés habituels. *Abusiv.* Erreurs habituelles.

ERRER (*èr-ré*) v. i. (lat. *errare*). Aller çà et là à l'aventure : *errer dans la campagne. Fig.* Se tromper.

ERREUR (*èr* [ou *é*]-*reur*) n. f. (lat. *error*). Opinion fausse. Fausse doctrine. Faute. Méprise : *erreur de calcul.* Pl. Dérèglements : *erreurs de jeunesse.* PROV. : **Erreur n'est pas compte,** il est toujours temps de revenir sur une erreur commise dans un compte. ANT. **Certitude, réalité, vérité.**

ERRHIN (*èr-rin*), **E** adj. (du gr. *en,* dans, et *rhis, rhinos,* nez). Se dit des médicaments qui s'introduisent dans les narines.

ERRONÉ, E (*èr-ro*) adj. (lat. *erroneus*). Qui contient des erreurs : *proposition erronée.* ANT. **Certain, évident, vrai, incontestable.**

ERS (*èr*) n. m. (lat. *ervum*). Genre de légumineuses, voisin des vesces, et dont le type est la *lentille.*

ERSATZ n. m. (m. allem. signif. *remplacement*). Produit de remplacement; succédané. Produit alimentaire destiné à en remplacer d'autres devenus rares.

ERSE (*èr-se*) n. f. Anneau de cordage.

ERSE (*èr-se*) adj. Relatif aux habitants de la haute Ecosse : *langue, littérature erse.* N. m. Dialecte gaélique parlé en Ecosse.

ERSEAU (*èr-sô*) n. m. *Mar.* Petite erse, servant à fixer l'aviron sur son tolet.

ÉRUBESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (de *érubescent*). *Méd.* Action de rougir.

ÉRUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *erubescens*). Qui rougit, qui devient rouge : *tumeur érubescente.*

ÉRUCTATION (*ruk-ta-si-on*) n. f. (de *éructer*). Emission par la bouche, avec un bruit désagréable, de gaz accumulés dans l'estomac.

ÉRUCTER (*ruk-té*) v. i. (lat. *eructare*). Rejeter par la bouche avec bruit les gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUDIT (*dî*), **E** adj. et n. (lat. *eruditus*). Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit.*

ÉRUDITION (*si-on*) n. f. (lat. *eruditio*). Savoir étendu, en particulier dans les sciences historiques.

ÉRUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ærugo, inis,* rouille). Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption : *fièvre éruptive; terrains éruptifs.*

ÉRUPTION (*rup-si-on*) n. f. (lat. *eruptio*, de *erumpere*, supin *eruptum*, sortir avec violence). Émission violente, sortie soudaine et bruyante : *l'éruption d'un volcan est souvent accompagnée de tremblements de terre*. *Méd.* Évacuation subite et abondante du sang, du pus, etc. Sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau *Éruption des dents*, leur sortie hors de l'alvéole

ÉRYSIPÉLATEUX ou **ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE** (*zi, teû, eu-ze*) adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle

ÉRYSIPÈLE (*zi*) n. m. (gr. *erusipelas*). Maladie infectieuse, caractérisée par l'inflammation superficielle de la peau et due à la présence d'un microbe spécifique, le *streptocoque*. (On dit aussi ÉRÉSIPÈLE.)

ÉRYSIPHE (*zi-fe*) n. m. Champignon ascomycète de la famille des périsporiacées, qui engendre l'*oïdium* de la vigne

ÉRYTHÈME n. m (du gr. *eruthêma*, rougeur). *Méd.* Congestion cutanée, qui ne donne lieu qu'à une simple rougeur de la peau.

ÉRYTHROSINE (*trô-zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, que l'on obtient par l'action de l'iode sur la fluorescéine. Syn. PRIMEROSE SOLUBLE.

ÈS prep Vieux mot qui signifie *en les*, *en matière de* (devant un nom plur.) : *docteur ès sciences*

ESBIGNER (S') [*ses-bi-gné*] v. pr *Pop* S'enfuir, s'échapper.

ESBROUFE (*ès-brou-fe*) n. f. *Pop.* Étalage de grands airs : *faire de l'esbroufe*. *Arg.* *Vol à l'esbroufe*, vol qui se pratique en bousculant la personne qu'on veut dévaliser.

ESBROUFER (*ès-brou-fé*) v. t. *Pop* Étonner par de grands airs. *Arg* Voler à l'esbroufe.

ESBROUFEUR, EUSE (*ès, eu-ze*) n. *Pop* Celui, celle qui fait de l'esbroufe. Adjectiv. : *un air esbroufeur*.



Escabeau.

ESCABEAU (*ès-ka-bô*) n. m. et **ESCABELLE** (*ès-ka-bè-le*) n. f (lat *scabellum*). Siège de bois, sans bras ni dossier.

ESCADRE (*ès-ka-dre*) n. f. (ital *squadra*). Subdivision d'une armée navale. Chacune des divisions qui composent une flotte.

ESCADRILLE (*ès-ka-dri*, *ll* mll.) n. f. Petite escadre, composée de bâtiments légers : *une escadrille de torpilleurs*. Groupe d'avions

ESCADRON (*ès-ka*) n. m. (ital *squadrone*). Troupe de cavaliers armés. Partie d'un régiment de cavalerie, correspondant à un bataillon dans l'infanterie : *l'escadron est commandé par un capitaine*. *Par ext.* Troupe de personnes, d'animaux.

ESCADRONNER (*ès-ka-dro-né*) v. i. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE (*ès-ka*) n. f. (ital *scalata*) Assaut au moyen d'échelles. Action d'atteindre en s'élevant : *l'escalade d'un rocher*. Action de s'introduire subrepticement quelque part en montant

ESCALADER (*ès-ka-la-dé*) v. t. Attaquer, emporter par escalade. Franchir : *escalader un mur*. *Fig.* S'élever jusqu'à : *escalader le pouvoir*.

ESCALE (*ès-ka-le*) n. f. (ital. *scala*). Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux : *Suez, Singapour et Saigon sont les plus importantes escales sur la route d'Europe en extrême Orient* *Faire escale*, aborder pour se reposer.

ESCALER (*ès-ka-lé*) v. i. Faire escale. (Peu us.)

ESCALIER (*ès-ka-li-é*) n. m. (lat *scala*). Suite de degrés pour monter et descendre : *escalier tournant ; escalier en colimaçon ; escalier roulant*.

ESCALIN (*ès-ka*) n. m. (angl. *shilling*). Ancienne pièce de monnaie des Pays-Bas.

ESCALOPE (*ès-ka*) n. f. Petite tranche mince de viande ou de poisson : *escalope de veau, de thon*.

ESCAMOTAGE (*ès-ka*) n. m. Action d'escamoter. *Fig* Vol détourné et subtil.

ESCAMOTE (*ès-ka*) n. f. Petit objet qui sert aux prestidigitateurs pour opérer leurs tours.

ESCAMOTER (*ès-ka-mo-té*) v. t. (esp. *escamotar*). Faire disparaître subtilement. Dérober subtilement. *Fig.* Obtenir par ruse, habileté. Supprimer en prononçant bas ou mal. Esquiver.

ESCAMOTEUR, EUSE (*ès-ka, eu-ze*) n Qui escamote, qui dérobe subtilement.

ESCAMPATIVOS (*ès-kan, voss*) n. m. pl. (mot gascon). *Fam.* Fuite, escapade : *faire escampativos*

ESCAMPER (*ès-kan-pé*) v. i. (ital. *scampare*). Prendre la fuite, se sauver. (Vx.)

ESCAMPETTE (*ès-kan-pè-te*) n. f. (de *escamper*). *Pop* *Prendre la poudre d'escampette*, s'enfuir.

ESCAPADE (*ès-ka*) n. f. (ital. *scappata*). Action de s'échapper d'un lieu, de manquer à une obligation : *c'est une escapade d'écolier*

ESCAPE (*ès-ka-pe*) n. f. (lat. *scapus*) Fût d'une colonne. Partie inférieure du fût.

ESCARBILLE (*ès-kar-bi*, *ll* mll.) n. f. (du lat. *carbo*, charbon). Fragment de houille incomplètement brûlé, qui tombe avec les cendres : *les escarbilles d'une locomotive*.

ESCARBOT (*ès-kar-bo*) n. m. (du lat. *scarabæus*, scarabée). Nom vulgaire de divers coléoptères.

ESCARBOUCLE (*ès-kar*) n. f. (du lat. *carbunculus*, petit charbon) Ce qui brille comme un charbon ardent. Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles*. Pièce héraldique, figurant une pierre précieuse projetant des rayons (ou rais), qui sont au nombre de huit et terminés par des fleurs de lis Oiseau-mouche de la Guyane.



Escargot.

ESCARCELLE (*ès-kar-sè-le*) n. f (lat *scarsella*). Grande bourse pendue à la ceinture, en usage au moyen âge *fouiller à l'escarcelle*.

ESCARGOT (*ès-kar-gho*) n m. (prov *escargol*) Nom vulgaire des mollusques gastéropodes du genre *hélix*, nommés aussi limaçons et colimaçons, et dont certaines espèces sont comestibles. *Escalier en escargot*, en spirale. *Aller comme un escargot*, aller très lentement.

ESCARGOTAGE (*ès-kar*) n. m. Destruction, chasse des escargots dans les vignes (Peu us.)

ESCARGOTIÈRE (*ès-kar*) n f Lieu où l'on élève des escargots pour l'alimentation. Plat spécial, sur lequel on passe au four les escargots.

ESCARGOULE (*ès-kar*) n. f Nom vulgaire de la lépiote, champignon comestible.

ESCARMOUCHE (*ès-kar*) n. f (ital *scaramuccia*). Léger engagement entre tirailleurs de deux armées : *escarmouche d'avant-postes* Petite lutte quelconque

ESCARMOUCHER (*ès kar-mou-ché*) v. i. Combattre par escarmouches *Fig* Disputer légèrement.

ESCARMOUCHEUR (*ès-kar*) n m Qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE (*ès ka*) ou **SCAROLE** n f. (ital *scariola*) Nom vulgaire d'une espèce de chicorée.

ESCAROTIQUE (*ès-ka*) ou **ESCHAROTIQUE** (*ès-ka*) adj. Se dit des agents caustiques qui provoquent sur l'épiderme la formation d'escarres. N. m : *un escarotique* ou *escharotique*.

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. f. (ital. *scarpa*). *Fortif.* Muraille de fossé ou de maçonnerie, qui règne au-dessus du fossé du côté de la place

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. m. *Arg.* Assassin de profession, bandit qui tue pour voler.

ESCARPÉ, E (*ès kar*) adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé ; chemin escarpé*. *Fig.* Difficile.

ESCARPEMENT (*ès-kar-pe-man*) n. m. Pente raide d'une hauteur, d'un rempart.

ESCARPER (*ès kar-pé*) v. t. (de *escarpe*). Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé. (Peu us.)

ESCARPIN (*ès-kar*) n. m. (ital. *scarpino*). Soulier découvert, à semelle très mince.

ESCARPOLETTE (*ès-kar-po-lè-te*) n. f. (ital. *scarpoletta*). Siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE ou **ESQUARRE** (*ès-ka-re*) n. f. (corrupt. de *équerre*). *Blas.* Pièce honorable constituée par une équerre qui isole du champ un des coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ESCARRE ou **ESCHARRE** (*ès-ka-re*) n. f. (du gr. *eskhara*, foyer). Croûte noirâtre qui se forme sur la peau, les plaies, etc., et résultant de la mortification d'un tissu.

ESCARRIFIER (*ès-ka-ri-fi-é*) v. t. Former une escarre sur : *escarrifier une plaie en la brûlant*.

ESCHATOLOGIE (*ès-ka, jî*) n. f. (du gr. *eskhatos*, dernier, et *logos*, discours). Science des fins dernières de l'homme.

ESCHE (*è-che*) n. f. V. AICHE.

ESCIENT (*ès-si-an*) n. m. (du lat. *sciens, entis*, qui sait). N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient**, sciemment, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit. ANT. **Insu.**

ESCLAFFER (S') [*sès-kla-fé*] v. pr. Rire bruyamment.

ESCLAME (*ès-kla-me.* — Ecrit à tort **esclaire**) adj. *Fauconn.* Se dit d'un oiseau dont les muscles thoraciques sont peu développés.

ESCLANDRE (*ès-klan-dre*) n. m. (du lat. *scandalum*, scandale). Evénement qui fait scandale : *faire un esclandre.*

ESCLAVAGE (*ès-kla*) n. m. Etat, condition d'esclave : *les Spartiates réduisirent en esclavage les Messéniens vaincus. Fig.* Dépendance, assujettissement : *l'esclavage des passions.* (V. *Part. hist.*) Bijou de femme, garni d'une chainette. ANT. **Liberté.**

ESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. Partisan de l'esclavage : *dans la guerre de Sécession, les esclavagistes des Etats du Sud furent vaincus par les Nordistes.* Adjectiv. : *doctrines esclavagistes.*

ESCLAVE (*ès-kla-ve*) adj. et. n. (de *Slave* ou *Esclavon* n. pr.). De condition non libre. Qui est sous la puissance absolue d'un maître. *Esope fut esclave. Par ext.* Qui vit dans la dépendance d'un autre. Qui n'a pas un moment de liberté. Qui subit la domination d'un fait, d'un principe : *esclave de son devoir. Fig. Etre esclave de sa parole*, la tenir exactement. ANT. **Affranchi, libre.**

ESCLAVON, ONNE (*ès-kla-von, o-ne*) adj. et n. De l'Esclavonie.

ESCOBAR (*ès-ko*) n. m. Homme qui use de réticences et de restrictions mentales. (V *Part. hist.*)

ESCOBARDER (*ès-ko-bar-dé*) v. i. (de *Escobar* n. pr.). User de réticences, de restrictions mentales.

ESCOBARDERIE (*ès-ko, rî*) n. f. (de *escobarder*). Equivoque, restriction mentale.

ESCOFFION (*ès-ko-fi-on*) n. m. (ital. *scoffione*). Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE (*ès-ko-gri-fe*) n. m. Qui prend hardiment, le bien d'autrui : *tour d'escogriffe.* (Vx en ce sens.) *Fig.* et *fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTABLE (*ès-kon-ta-ble*) adj. Qui peut être escompté : *billet escomptable.*

ESCOMPTE (*ès-kon-te*) n. m. (ital. *sconto*). Prime payée à un débiteur qui acquitte sa dette avant l'échéance : *faire un escompte de 6 p. 100. Règle d'escompte*, règle d'arithmétique, qui donne la solution des questions relatives à l'escompte. *Escompte en dehors*, prime égale à l'intérêt que produirait le capital payable à terme, depuis l'époque du payement anticipé jusqu'à celle de l'échéance. *Escompte en dedans*, prime égale à la somme qu'il faudrait retrancher du capital pour que, augmenté de l'intérêt au taux convenu jusqu'à l'époque de l'échéance, il devienne précisément égal à la somme payable à terme.

ESCOMPTER (*ès-kon-té*) v. t. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte. *Fig.* Dépenser d'avance : *escompter un héritage.* Jouir d'avance de : *escompter l'avenir.* Consommer prématurément : *escompter sa jeunesse.*

ESCOMPTEUR (*ès-kon-teur*) adj. et n. m. Celui qui escompte des billets : *banquier escompteur.*


Escopette.

ESCOPETTE (*ès-ko-pè-te*) n. f. (ital. *schioppetto*). Petite arme à feu à main. (XVe et XVIe s.).

ESCOPETTERIE (*ès-ko-pè-te-rî*) n. f. Décharge de plusieurs escopettes. (Vx.)

ESCORTE (*ès-kor-te*) n. f. (ital. *scorta*). Troupe armée qui accompagne pour protéger : *le général et son escorte. Vaisseau d'escorte*, vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands. Suite de personnes qui accompagnent : *l'escorte d'un grand. Fig.* Accompagnement : *l'ambition et son escorte de vices.*

ESCORTER (*ès-kor-té*) v. t. (de *escorte*). Accompagner pour protéger, surveiller, etc. : *prisonnier escorté de gendarmes.*

ESCOT (*ès-ko*) n. m. (pour *ascot* ; de *Aerschot*, ville du Brabant). Etoffe croisée de laine, employée surtout pour les robes de deuil et des religieuses.

ESCOUADE (*ès-kou*) n. f. (de *escadre*). Fraction d'une compagnie, d'un peloton placée sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. *Par ext.* Troupe dirigée par un chef.

ESCOURGÉE (*ès-kour-jé*) ou **ÉCOURGÉE** (*jé*) n. f. Sorte de fouet. Coup donné avec ce fouet.

ESCOURGEON (*ès-kour-jon*) ou **ÉCOURGEON** (*jon*) n. m. Orge hâtive, qu'on sème en automne. Lanière de cuir pour lier les fléaux.

ESCOUSSE (*ès-kou-se*) n. f. (du lat. *excutere*, secouer hors de). Elan. (Peu us.)

ESCRIME (*ès-kri-me*) n. f. (germ. *skirmjan*). Art de manier les armes blanches : *escrime au fleuret, à l'épée, au sabre.*

ESCRIMER (*ès-kri-mé*) v. i. Faire des armes. *Fig.* Se livrer à quelque lutte, discuter. **S'escrimer** v. pr. S'appliquer avec effort, mais sans grand succès.

ESCRIMEUR (*ès-kri*) n. m. Qui connaît ou pratique l'art de l'escrime : *un habile escrimeur.*

ESCROC (*ès-kro*) n. m. (ital. *scrocco*). Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER (*ès-kro-ké*) v. t. (ital. *scroccare*). S'approprier, s'emparer par ruse, par fourberie. Tromper quelqu'un pour s'emparer de son bien.

ESCROQUERIE (*ès-kro-ke-rî*) n. f. Action d'escroquer, d'obtenir le bien d'autrui par des manœuvres frauduleuses : *l'escroquerie est un délit.*

ESCROQUEUR, EUSE (*ès-kro-keur, eu-ze*) n. Qui escroque. (Peu us.)

ESCULAPE (*ès-ku*) n. m. Nom que l'on donne familièrement à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens. (V. *Part. hist.*)

ESCULINE (*ès-ku*) n. f. Principe extrait de l'écorce de marron d'Inde.

ÉSOTÉRIQUE (*zo*) adj. (du gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux seuls initiés : *l'aristotélisme ésotérique.* (Son opposé était EXOTÉRIQUE.)

ÉSOTÉRISME n. m. Doctrine ésotérique.

ESPACE (*ès-pa-se*) n. m. (lat. *spatium*). Etendue indéfinie qui contient tous les êtres étendus : *l'espace est supposé à trois dimensions.* Etendue superficielle et limitée : *un petit espace.* Portion de la durée. Trajectoire décrite par un point en mouvement : *quand un corps tombe en chute libre, les espaces qu'il parcourt sont proportionnels aux carrés des temps employés à les parcourir.* N. f. *Impr.* Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots. *Mus.* Intervalle entre les lignes voisines de la portée.

ESPACEMENT (*ès-pa-se-man*) n. m. Distance entre deux corps. *Impr.* Manière dont les mots ou les lignes sont espacés.

ESPACER (*ès-pa-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il espaça, nous espaçons.*) Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. Séparer par un intervalle de temps : *espacer ses visites. Impr.* Séparer les mots par des espaces.

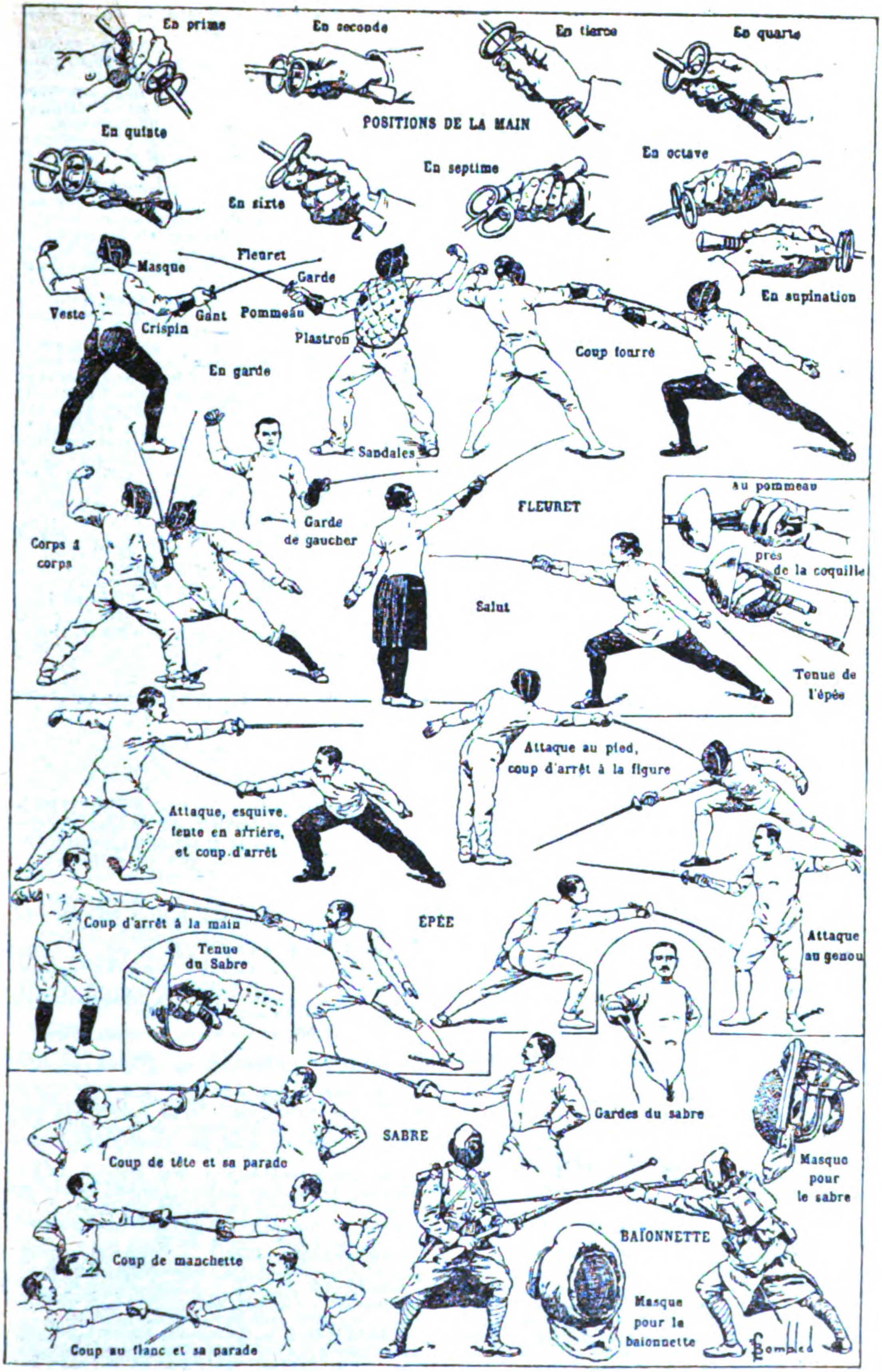
ESPADA (*ès*) n. f. Nom donné en Espagne au torero chargé de tuer le taureau dans les courses publiques.


Espadon.

ESPADON (*ès-pa*) n. m. (ital. *spadone*). Grande et forte épée d'autrefois, qu'on tenait à deux mains. Sabre : *se battre à l'espadon.* Genre de poissons acanthoptères, dont la mâchoire supérieure est allongée en forme d'éperon : *l'espadon, commun dans la Méditerranée et encore appelé* poisson-épée, *dépasse 5 mètres de long.*


Espadon.

ESPADONNER (*ès-pa-do-né*) v. i. Se servir de l'espadon. (Vx.)


En prime
En seconde
En tierce
En quarte
POSITIONS DE LA MAIN
En quinte
En sixte
En septime
En octave
En supination
Masque
Fleuret
Garde
Veste
Gant
Pommeau
Crispin
Plastron
En garde
Coup fourré
Sandales
FLEURET
au pommeau
près de la coquille
Tenue de l'épée
Corps à corps
Garde de gaucher
Salut
Attaque au pied, coup d'arrêt à la figure
Attaque, esquive, fente en arrière, et coup d'arrêt
Coup d'arrêt à la main
ÉPÉE
Attaque au genou
Tenue du Sabre
Gardes du sabre
SABRE
Coup de tête et sa parade
Masque pour le sabre
BAÏONNETTE
Coup de manchette
Masque pour la baïonnette
Coup au flanc et sa parade

ESPADRILLE (*ès-pa-dri, ll* mll.) n. f. (prov. *espardillo*). Sorte de chaussure dont l'empeigne est de toile et la semelle de sparte.

ESPAGNOL, E (*ès-pa*) adj. et n. Qui est de l'Espagne : *la fierté espagnole*. N. m. La langue espagnole.

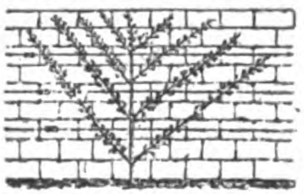
ESPAGNOLETTE (*ès-pa-gno-lè-te*) n. f. Tige de fer à poignée, servant à fermer ou à ouvrir les châssis d'une fenêtre.



Espagnolette.

ESPALE (*ès-pa-le*) n. f. Plate-forme des galères, comprise entre le dernier rang des rameurs et la poupe.

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. (ital. *spalliere*). Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage : *les fruits d'espalier mûrissent plus rapidement que les autres*. Ce mur



Arbre en espalier.

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Dans les anciennes galères, chacun des deux galériens qui réglaient les mouvements des rameurs.

ESPAR, ESPART (*ès-par*) ou **ÉPART** (*par*) n. m. (allem. *sparren*). Levier à l'usage de la grosse artillerie. *Mar.* Longues pièces de bois de sapin

ESPARCET (*ès-par-sè*) ou **ÉPARCET** (*sè*) n. m., **ESPARCETTE** (*ès-par-sè-te*) ou **ÉPARCETTE** (*sè-te*) n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPARGOUTE (*ès-par*) ou **SPARGOUTE** n. f. Nom vulgaire de la spergule

ESPÈCE (*ès-pè-se*) n. f. (lat. *species*). Division du genre : *l'espèce se subdivise en variétés*. Réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre. *espèce humaine*. Sorte, qualité : *bonne espèce de fruits* *Fam.* Personne méprisable : *se compromettre pour une espèce. Une espèce de...* quelque chose comme. *L'espèce humaine* ou absolum. *L'espèce* : le genre humain *Dr.* Point spécial en litige. *Pharm.* Mélange à parties égales le plus souvent de substances végétales ayant les mêmes propriétés. Pl. Monnaie d'or ou d'argent : *payer en espèces. Les saintes espèces*, apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRABLE (*ès-pé*) adj. Que l'on peut espérer.

ESPÉRANCE (*ès-pé*) n. f. (de *espérer*). Attente d'un bien qu'on désire : *l'espérance est une grande consolatrice*. Objet de cette attente : *c'est toute mon espérance*. L'une des trois vertus théologales. N. f. pl. Accroissement dont est susceptible le bien de quelqu'un ; héritage possible : *oncle, tante à espérances* Ant. **Désespérance, désespoir.**

ESPÉRANT (*ès-pé ran*), **E** adj. Qui a de l'espoir.

ESPÉRANTISTE (*ès-pé-ran-tis-te*) adj. et n. Qui a trait à l'espéranto.

ESPÉRANTO (*ès-pé*) n. m. Langue internationale, fondée vers 1887 par le docteur Zamenhof et dont la grammaire tient en seize règles.

ESPÉRER (*ès-pé-ré*) v. t. (lat. *sperare*.— Se conj. comme *accélérer*.) Avoir espérance : *espérer le succès* V. i. : mettre sa confiance en. Ant. **Désespérer.**

ESPIÈGLE (*ès-pi*) n. et adj. (de l'allem. *Eulenspiegel*, personnage de roman). Subtil, éveillé, aimant à faire des malices : *enfant espiègle*.

ESPIÈGLERIE (*ès-pi-è-gle-ri*) n. f. Action, tour d'espiègle : *il faut être indulgent aux espiègleries des enfants*.



Espingole.

ESPINGOLE (*ès-pin*) n. f. Gros fusil très court, à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la bouche (XVIe s.). *Mar.* Arme à feu ancienne en bronze, montée sur pivot. (V. TROMBLON.)

ESPION, ONNE (*ès-pi-on, o-ne*) n. (ital. *spione*). Qui se mêle parmi les ennemis pour épier. Agent secret de la police, chargé d'épier certains personnages. Personne qui épie, observe autrui.

ESPIONNAGE (*ès pi o-na je*) n. m. Métier d'espion : *pratiquer l'espionnage*.

ESPIONNER (*ès pi-o-né*) v. t. Épier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit : *espionner l'ennemi*.

ESPLANADE (*ès-pla*) n. f. (ital. *spianata*). Terrain plat, uni et découvert, au devant de fortifications ou d'un édifice : *l'esplanade des Invalides*.

ESPOIR (*ès-poir*) n. m. (de *espérer*). Espérance : *perdre tout espoir. Fig.* Personne en qui l'on met un espoir.

ESPONTON (*ès pon*) n. m. (ital. *spuntone*). Demi-pique. Arme des bas officiers sous l'ancien régime.

ESPRESSIONE (CON) [*kon' ès-pré-si-o-né*] loc. adv. (mots. ital.). *Mus.* D'une manière expressive.

ESPRESSIVO (*ès-pré si*) adj. (mot ital. signif. *expressif*). Expressif, plein de sentiment. Adv. : *jouer espressivo*.

ESPRINGALE (*ès-prin*) n. f. (de l'allem *springen*, sauter). Sorte de baliste qui était une grosse arbalète à treuil montée sur un chariot.

ESPRIT (*ès-pri*) n. m. (du lat. *spiritus*, souffle). Souffle vital, âme. Substance incorporelle : *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits*. Être imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc. : *croire aux esprits*. Principe de nos idées ; faculté intellectuelle. Jugement. Ingéniosité. Talent, art. Être pensant, doué supérieurement. Principe de nos actions. Humeur, caractère : *esprit remuant*. Aptitude pour : *avoir l'esprit du commerce*. Tendance propre et caractéristique : *l'esprit d'un siècle*. Sens, signification réelle, indépendante des termes : *entrer dans l'esprit de la loi*. Tendance, intention dans laquelle un ouvrage est écrit. *Esprit public*, opinion qui se forme dans un pays sur ce qui touche ses intérêts, etc. **Bel esprit,** celui qui a des prétentions à l'esprit : *les beaux esprits sont communs* (adjectiv. : *une femme bel esprit*). **Esprit fort,** celui qui veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. **Esprit malin, esprit des ténèbres,** Satan. **Esprit follet,** lutin. *Chim.* La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation. **Esprit-de-vin,** alcool. **Esprit de bois,** alcool méthylique. **Esprit de sel,** acide qu'on retire du sel marin, acide chlorhydrique. *Gram* *Esprit rude*, signe qui marque aspiration dans la langue grecque. *Esprit doux*, signe contraire. N. m pl. *Esprits animaux, vitaux*, ou absolum. *esprits*. d'après l'ancienne physiologie, esprits très subtils qui portaient la vie du cœur et du cerveau aux membres.

ESQUICHER (*ès-ki-ché*) v. i. ou **S'ESQUICHER** (*sès-ki-ché*) v. pr. (de *écacher*). *Jeu* Donner sa carte la plus faible pour éviter de prendre, notamment au reversi. *Fig.* Rester neutre dans une discussion.

ESQUIF (*ès-kif*) n. m. (ital. *schifo*). Canot léger, frêle barque.

ESQUILLE (*ès-ki, ll* mll) n. f. (du lat. *schidiæ*, fragments). Petit fragment d'un os fracturé *les esquilles peuvent occasionner de graves accidents*.

ESQUILLEUX, EUSE (*ès-ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui présente des esquilles : *fracture esquilleuse*.

ESQUINANCIE (*ès-ki nan-si*) n. f. (du gr. *kunankê*, collier de chien). Violente inflammation des amygdales. (On dit aussi CYNANCIE.)

ESQUINTER (*ès-kin-té*) v. t. (orig. provenç.). Éreinter.

ESQUIPOT (*ès-ki-po*) n. m. Tirelire en terre cuite.

ESQUIRE (*ès-kou-aïr'*) n. m. (mot angl. signif. *écuyer*) [par abrév., *esq.*]. Terme honorifique dont on a l'habitude, en Angleterre, de faire suivre tout nom d'homme qui n'est pas accompagné de titre nobiliaire.

ESQUISSE (*ès-ki-se*) n. f. (ital. *schizzo*). Le premier trait rapide d'un dessin : *jeter une esquisse sur le papier*. Ébauche d'un ouvrage de peinture, etc. Indication de l'ensemble d'une œuvre et de ses parties : *esquisse d'un roman*. Essai.

ESQUISSER (*ès-ki-sé*) v. t. Faire une esquisse : *esquisser un portrait. Fig.* : commencer un geste, etc.

ESQUIVER (*ès-ki-vé*) v. t. (ital. *schivare*). Éviter adroitement : *esquiver une difficulté*. **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu, s'échapper.

ESSAI (*è-sè*) n. m. (de *essayer*). Épreuve, première expérience qu'on fait d'une chose : *faire l'essai d'une automobile*. Analyse rapide d'un produit chimique.

essais de monnaies; tube à essai. Titre de certains ouvrages où l'on n'a pas la prétention de traiter à fond la matière.

ESSAIM (*è-sin*) n. m. (lat. *examen*). Groupe d'abeilles ou d'autres insectes hyménoptères, vivant ensemble : *les communautés d'abeilles, devenues trop nombreuses, se fractionnent en essaims. Par ext.* Grande multitude d'hommes, d'animaux, d'objets. — L'essaim est une colonie naissante, composée d'une reine, d'abeilles ouvrières (de 10.000 à 30.000) et de quelques centaines de mâles. Quittant la ruche, il va se fixer à une branche d'arbre, dans le voisinage, quelquefois à plusieurs kilomètres. On peut l'arrêter en lui jetant du sable, des cendres, de l'eau, parfois en faisant un grand bruit. On le recueille dans un récipient, et on le met dans une ruche. L'essaim appartient au propriétaire de la ruche d'où il est sorti, tant que ce propriétaire n'a pas cessé de le suivre; autrement, il appartient à celui chez qui il s'est posé.



Récolte d'un essaim.

ESSAIMAGE (*è-sè*) n. m. (de *essaimer*). Multiplication des colonies d'abeilles, consistant dans l'émigration d'une partie de la population d'une ruche. Époque où les abeilles essaiment.

ESSAIMER (*è-sè-mé*) v. i. (de *essaim*). Quitter la ruche pour former une colonie nouvelle, en parlant des jeunes abeilles. *Fam.* Emigrer

ESSANGEAGE (*è-san-ja-je*) n. m. Action d'essanger.

ESSANGER (*è-san-jé*) v. t. (lat. *exsaniare*. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il essangea, nous essangeons.*) Passer à l'eau tiède du linge sale, avant de le mettre à la lessive. (On dit à tort *échanger*.)

ESSANVAGE (*è-san-va-je*) n m *Agric*. Destruction des sanves.

ESSARDER (*è-sar-dé*) v. t. Brûler, dessécher. (Vx.) En T de mar., éponger au moyen du faubert.

ESSARTEMENT (*è-sar-te-man*) ou **ESSARTAGE** (*è-sar-ta-je*) n. m. Action d'essarter.

ESSARTER (*è-sar-té*) v. t. Arracher les bois et les épines Défricher Arracher les broussailles après déboisement.

ESSARTS (*è-sar*) n. m. pl. (lat. *exsarium*). Lieux nouvellement essartés, défrichés.

ESSAYAGE (*è-sè-ia-je*) n. m. Action d'essayer. *salon d'essayage.*

ESSAYER (*è-sè-ié*) v t. (du lat. *exagium*, pesage — Se conj. comme *balayer*.) Faire l'essai de : *essayer une machine. Essayer un habit*, le mettre pour en juger. *Essayer de l'or*, en examiner le titre. V. i. *Essayer de*, tenter, faire effort pour voir si l'on pourra : *essayer d'un engin ; essayer de nager* **S'essayer** v. pr. Faire l'essai de ses capacités, de ses forces.

ESSAYERIE (*è-sè-ie-rî*) n. f. Dans un hôtel des monnaies, atelier où l'on fait l'essai.

ESSAYEUR, EUSE (*è-sè-ieur, eu-ze*) n. Fonctionnaire chargé de faire l'essai de la monnaie, de matières d'or et d'argent. Qui essaye les vêtements aux clients, chez les tailleurs et couturières.

ESSAYISTE (*è-sèi-is-te*) n. m. Auteur d'essais. Littérateur anglais, collaborant surtout aux revues.

ESSE (*è-se*) n. f. (de la lettre *s*). Crochet de fer, en forme d'S. Cheville plate, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE (*è-san-se*) n. f. (lat. *essentia* ; de *esse*, être). Ce qui constitue la nature d'une chose : *l'essence divine.* Liquide mobile et volatile. Huile aromatique, obtenue par la distillation : *essence de roses. Essence minérale* et absolum. *essence*, hydrocarbure très inflammable, obtenu par distillation des pétroles bruts et qui est très employé pour le chauffage, l'éclairage, ou comme carburant dans les moteurs à explosion. Espèce, en parlant des arbres d'une forêt : *les essences conifères prédominent dans les forêts du Nord.*

ESSENTE (*è-san-te*) ou **ÉCENTE** (*san-te*) n. f. Petite planche utilisée comme ardoise.

ESSENTER (*è-san-té*) v. t. Recouvrir, de bardeaux ou d'ardoises, des pièces de charpente à nu.

ESSENTIEL, ELLE (*è-san-si-èl, è-le*) adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme.* Nécessaire : *condition essentielle.* Constitué par une essence : *huile essentielle.* **N. m.** Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête.*

ESSENTIELLEMENT (*è-san-si-è-le-man*) adv. Par essence, par-dessus tout, absolument.

ESSEULÉ, E (*è-seu*) adj. Qui est resté seul.

ESSEULEMENT (*è-seu-le-man*) n. m. Etat d'une personne vivant dans la solitude. (Vx.)

ESSEULER (*è-seu-lé*) v. t. Laisser seul.

ESSIEU (*è-si-eu*) n. m. (du lat. *axis*, axe). Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues : *l'essieu supporte tout le poids du véhicule.*

ESSOR (*è-sor*) n. m. (de *essorer*). Action d'un oiseau qui prend son vol : *prendre son essor. Fig.* Elan, progrès : *l'essor de Chicago a été merveilleusement rapide.*



2

Essoreuse.

ESSORAGE (*è-so*) n. m. Action d'essorer.

ESSORANT (*è-so-ran*), **E** adj. *Blas.* Se dit des oiseaux qui semblent prendre leur essor.

ESSORER (*è-so-ré*) v. t. (lat. *ex* hors de, et *aura*, vent). Exposer à l'air pour sécher : *essorer le linge.*

ESSOREUSE (*è-so-reu-ze*) n. f. Appareil servant à sécher rapidement le linge et les étoffes. Appareil servant à séparer le sucre cristallisé des mélasses.

ESSORILLEMENT (*è-so-ri, ll* mll., *e-man*) n. m. ou **ESSOREILLADE** (*è-so-rè, ll* mll.) n. f. Action d'essoriller.

ESSORILLER (*è-so-ri, ll* mll, *é*) v. t. (préf. *es*, et *oreille*). Couper les oreilles : *essoriller un chien.*

ESSOUCHEMENT (*è-sou-che-man*) n. m. Action d'essoucher.

ESSOUCHER (*è-sou-ché*) v. t. (préf. *es*. et *souche*). Arracher les souches qui sont restées dans un terrain après qu'on en a abattu les arbres : *essoucher une vigne.*

ESSOUFFLEMENT (*è-sou-fle-man*) n. m. Etat de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER (*è-sou flé*) v. t. Mettre presque hors d'haleine : *une course trop rapide essouffle.*

ESSUIE-GLACE n. m. Appareil pour essuyer les glaces d'auto par temps de pluie.

ESSUIE-MAIN ou **ESSUIE-MAINS** (*è-sui-min* n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-main* ou *essuie-mains.*

ESSUIE-PLUME ou **ESSUIE-PLUMES** (*è-sui*) n m. Petit ustensile, qui sert à essuyer la plume ou les plumes chargées d'encre. Pl. des *essuie-plume* ou *essuie-plumes.*

ESSUYAGE (*è-sui-ia-je*) n. m. Action ou manière d'essuyer.

ESSUYER (*è-sui-ié*) v. t. (du lat. *exsuccare*, extraire le suc. — Se conj. comme *aboyer*.) Oter, en frottant, l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc. : *essuyer une table.* Sécher par évaporation : *le vent a essuyé les chemins. Fig.* Subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi, un affront. Essuyer les plâtres*, habiter une maison trop neuve. *Essuyer les larmes*, consoler.

ESSUYEUR, EUSE (*è-sui-ieur, eu ze*) n. Celui, celle qui essuie.

EST (*est'*) n. m. (orig. germ.). Levant, orient, côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux. ANT. **Ouest.**

ESTACADE (*ès-ta*) n. f. (de l'ital. *steccata*, pieu). Sorte de digue à claire-voie, faite avec de grands pieux plantés dans un port, dans une rivière, etc., pour fermer un passage, protéger des travaux, etc.

ESTAFETTE (*ès-ta-fè-te*) n. f. (de l'ital. *stafetta*, courrier). Courrier qui porte les dépêches.

ESTAFIER (*ès-ta-fi-é*) n. m. (ital. *staffere*). Valet armé. Spadassin. Laquais de grande taille. (Se dit en mauv. part.)

ESTAFILADE (*ès-ta*) n. f. (ital. *staffilata*). Coupure longue faite avec un instrument tranchant, principalement au visage : *recevoir une estafilade.*

ESTAFILADER (*ès-ta, dé*) v. t. Faire une estafilade. (Peu us.)

ESTAGNON (*ès-ta*) n. m. Vase de cuivre étamé ou en fer-blanc, dans lequel on exporte du midi de la France certaines marchandises (huiles, essences, etc.).

ESTAME (*ès-ta-me*) n. f. (du lat. *stamen*, chaîne à tisser). Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame.*

ESTAMET (*ès-ta-mè*) n. m. ou **ESTAMETTE** (*ès-ta-mè-te*) n. f. Tissu léger de lainage, en usage au moyen âge.

ESTAMINET (*ès-ta-mi-nè*) n. m. (wallon *staminet*). Café où l'on fume. *Fam. Pilier d'estaminet*, homme qui passe tout son temps au café.

ESTAMPAGE (*ès-tan*) n. m. Action d'estamper.

ESTAMPE (*ès-tan-pe*) n. f. (de *estamper*). Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois : *la Bibliothèque nationale, à Paris, possède une magnifique collection d'estampes.* Outil pour estamper, dans certains métiers.

ESTAMPER (*ès-tan-pé*) v. t. (orig. germ.). Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux, sur du métal, du cuir, du carton. *Pop.* Soutirer de l'argent.

ESTAMPEUR (*ès-tan*) n. et adj. m. Celui qui estampe.

ESTAMPILLAGE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. m Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. f. (esp. *estampilla*). Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc., pour attester l'authenticité, la propriété, la provenance. *Fig. : donner son estampille à une production*, la patronner.

ESTAMPILLER (*ès-tan-pi, ll* mll., *é*) v. t. Marquer d'une estampille : *estampiller un livre.*

ESTARIE (*ès-ta-rî*) ou **STARIE** (*sta rî*) n. f. (du lat *stare*, rester) Laps de temps stipulé pour le déchargement d'un navire de commerce.

ESTER (*ès-té*) v i. (lat *stare*). *Dr* Intenter, suivre une action en justice *la femme peut désormais ester en justice sans être autorisée par son mari*

ESTÈRE (*ès-tè-re*) n. f. (esp. *estera*). Sorte de natte ou de tissu de paille, sur lequel se couchent les Orientaux.

ESTERLIN (*ès-tèr*) n. m. Ancienne monnaie d'origine anglaise, qui eut cours en France aux XIIe et XIIIe siècles. (V. STERLING.)

ESTHÈTE (*ès-tè-te*) n. m. (gr. *aisthètès*). Qui aime et pratique le beau.

ESTHÉTICIEN, ENNE (*ès-té-ti-si-in, è ne*) n. Personne qui s'occupe d'esthétique.

ESTHÉTIQUE (*ès-té*) n. f. (gr. *aisthètikos*). Science qui traite du beau en général et du sentiment qu'il fait naître en nous. Adjectiv. Qui a rapport au sentiment du beau : *le sens esthétique.*

ESTHÉTIQUEMENT (*ès-té-ti-ke-man*) adv. D'une manière esthétique.

ESTIMABLE (*ès-ti*) adj. Qui mérite l'estime : *homme estimable; livre estimable.* ANT. **Méprisable.**

ESTIMATEUR (*ès-ti*) n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE (*ès-ti*) adj. Qui contient une estimation d'expert : *dresser un devis estimatif.*

ESTIMATION (*ès-ti-ma-si-on*) n. f. Evaluation : *faire une estimation au-dessous de la vérité.*

ESTIMATOIRE (*ès-ti*) adj. Qui concerne l'estimation.

ESTIME (*ès-ti-me*) n. f. (de *estimer*). Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture fut en grande estime chez les Egyptiens. Mar.* Calcul approximatif de la route faite : *marcher à l'estime.* ANT. **Mépris, mésestime.**

ESTIMER (*ès-ti-mé*) v. t. (lat. *æstimare ;* dérivé de *æs*, argent, monnaie). Faire cas : *estimer la vertu.* Déterminer la valeur : *estimer une maison.* Juger, être d'avis, penser : *j'estime que...* ANT. **Mésestimer, mépriser, dédaigner.**

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Migration des troupeaux dans les pâturages d'une montagne pendant l'été.

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Action de comprimer des marchandises destinées à être embarquées.

ESTIVAL, ALE, AUX (*ès-ti*) adj. (lat. *æstivalis*). Qui naît ou qui produit en été : *plante estivale.*

ESTIVANDIER (*ès-ti-van-di-é*) n. m. (du lat. *æstas*, été). Ouvrier des champs, chargé des travaux d'été (moisson, dépiquage, etc.).

ESTIVATION (*ès-ti-va-si-on*) n. f. (du lat. *æstas*, été). Engourdissement de certains animaux pendant les fortes chaleurs de l'été.

ESTIVE (*ès-ti-ve*) n. f. (subst. verb. de *estiver* v. a.). Lest mobile dont on se servait sur les galères de la Méditerranée.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. i. (lat. *æstivare*). Passer l'été dans les pâturages montagneux. V. t. Mettre les bestiaux en pâturage pendant l'été.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. t. (lat. *stipare*). Comprimer les marchandises dont un navire est chargé, pour leur faire tenir moins de place.

EST-NORD-EST (E.-N.-E.), direction de la rose des vents, intermédiaire entre le nord-est et l'est.

ESTOC (*ès-tok*) n. m. (germ. *stoc*). Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc*, de la pointe. *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant, et *fig.*, à tort et à travers. Souche. *Couper un arbre à blanc estoc*, le couper à fleur de terre.

ESTOCADE (*ès-to*) n. f. (ital. *stoccata*). Epée de ville (XVIe s.). Coup de pointe, d'estoc : *tuer quelqu'un d'une estocade. Fig.* Attaque rude et soudaine.

ESTOCADER (*ès-to-ka-dé*) v. i. et t. Porter des estocades. (Vx.)



Estomac des ruminants : 1. Grande panse ; 2. Bonnet ; 3. Feuillet ; 4. Caillette.

ESTOMAC (*ès-to-ma*) n. m. (lat. *stomachus*). Viscère membraneux, dans lequel commence la digestion des aliments : *l'estomac des ruminants a quatre compartiments. Fam. Avoir un estomac d'autruche*, avoir une grande facilité à digérer. *Avoir l'estomac creux*, vide. *Sentir son estomac dans les talons*, être affamé. Partie de l'extérieur du corps, qui correspond à l'estomac. *Fig.* Avoir de l'estomac, de la hardiesse, du cran.

ESTOMAQUER (*ès-to-ma-ké*) v. t. Causer une surprise vive et désagréable : *cette nouvelle m'a estomaqué.* **S'estomaquer** v. pr. Se fâcher de ce qu'une personne a dit ou fait. S'épuiser à force de parler ou de crier.



Estompes.

ESTOMPE (*ès-ton-pe*) n. f. (allem. *stumpf*). Peau, papier, roulé en pointe, pour estomper un dessin. Ce dessin lui-même.

ESTOMPER (*ès-ton-pé*) v. t. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier. *Par ext.* Couvrir d'une ombre légèrement dégradée. *Fig.* Adoucir, voiler : *estomper un récit un peu cru.*

ESTONIEN, ENNE (*ès-to-ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Estonie.

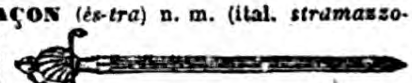
ESTOUFFADE (*ès-tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ESTRADE (*ès-tra-de*) n. f. (prov. *estrada;* du lat. *strata*). Petit plancher élevé pour y établir des sièges, un lit. Ancienn., chemin. *Battre l'estrade*, battre les routes pour observer l'ennemi, pour détrousser les voyageurs.

ESTRADIOT (*ès-tra-di-o*) n. m. (du gr. *stratiôtès*, soldat). Soldat de cavalerie légère, originaire de Grèce et d'Albanie. (Il y avait des estradiots dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du XVe et du XVIe s.)

ESTRAGON (*ès-tra-ghon*) n m. (gr. *drakontion*) Plante potagère aromatique : *salade assaisonnée d'estragon.*

ESTRAMAÇON (*ès-tra*) n. m. (ital. *stramazzone*). Ancienne épée large et à deux tranchants.



Estramaçon.

ESTRAMAÇONNER (*ès-tra-ma-so-né*) v. t. et i. Frapper ou se battre à coup d'estramaçon.

ESTRAN ou **ESTRAND** (*ès-tran*) n. m. Côte plate que la mer couvre et découvre tour à tour.

ESTRANGÉLÂ ou **ESTRANGHÉLO** (*es-tran*) n. et adj. m. Ancien caractère syriaque.

ESTRAPADE (*ès-tra*) n. f. (ital. *strappata*). Supplice ou torture en usage sur les vaisseaux, qui consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer. Même supplice en usage à terre. (Le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, était précipité près de terre.) Mât, potence servant à ce supplice. Tour de gymnastique, qui consiste à se suspendre par les mains à une corde et à passer le corps entre les deux bras.



Estrapade.

ESTRAPADER (*ès-tra-pa-dé*) v. t. Donner l'estrapade : *estrapader un marin déserteur.*

ESTRAPASSER (*ès-tra-pa-sé*) v. t. (ital. *strapazzare*). Harasser un cheval en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROPE (*ès-tro-pe*) n. f. (du lat. *stroppus*, corde). Anneau formé par un cordage dont les deux bouts sont épissés l'un sur l'autre et qui sert soit à supporter une poulie, soit à capeler une vergue, etc.

ESTROPIÉ, E (*ès-tro*) adj. et n. Se dit d'une personne privée de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER (*ès-tro-pié*) v. t. (ital. *stroppiare*. — Se conj. comme *prier*.) Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.* Gâter, dénaturer : *estropier un vers, un auteur.*

ESTUAIRE (*ès-tu-è-re*) n. m. (lat. *æstuarium*). Sinuosité du littoral, qui n'est couverte d'eau qu'à marée haute. Golfe formé par l'embouchure d'un fleuve : *l'estuaire de la Garonne se nomme Gironde.*

ESTURGEON (*ès-tur-jon*) n. m. (anc. haut allem. *sturio*). Genre de poissons ganoïdes, comprenant de grandes formes en fuseau : *l'esturgeon est commun dans les fleuves russes.* (V. la planche POISSONS.) — L'esturgeon, qui atteint 6 mètres de long, est un poisson de mer qui remonte les fleuves pour y faire sa ponte. Il est l'objet d'une pêche importante ; sa chair, assez bonne, se fume et se sale ; avec ses œufs, on fait le caviar et, avec sa vessie, la belle colle de poisson.



Esturgeon.

ÉSULE (*é-zu-le*) n. f. *Bot.* Espèce d'euphorbe.

ET (*é*) conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours, les propositions.

ÊTA n. m. Septième lettre de l'alphabet grec (η).

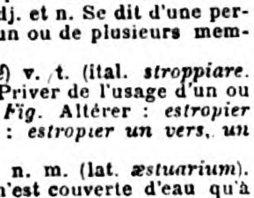
ÉTABLAGE n. m. (de *étable*). Prix pour la place occupée par un bœuf, un cheval, etc., dans une écurie.

ÉTABLE n. f. (lat. *stabulum*). Lieu couvert destiné au logement des bestiaux : *les étables doivent être très propres et bien aérées.*

ÉTABLE n. m. Ancienne forme de *étrave.*

ÉTABLER (*blé*) v. t. Mettre à l'étable.

ÉTABLI n. m. (de *établir*). Table de travail des menuisiers, des serruriers, des tailleurs, etc.



Établi.

ÉTABLIR v. t. (lat. *stabilire* ; de *stabilis*, stable). Rendre stable : *établir sa résidence à Paris.* Asseoir : *établir un camp.* Instituer : *établir un tribunal.* Disposer : *établir un compte.* Doter d'un état, ou marier : *établir ses enfants. Fig.* Énoncer, démontrer : *établir un principe.* ANT. **Abolir, détruire.**

ÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'établir, d'instituer : *l'établissement de la Banque de France date du premier Empire.* Fondation utile, publique. Exploitation commerciale ou industrielle, usine : *les établissements insalubres sont soumis à l'autorisation administrative.* Siège d'une industrie. Action de donner une position ; mariage. Colonies : *les établissements français dans l'Inde.*

ÉTAGE n. m. (de *ester*, se tenir debout). Ensemble de diverses pièces situées de plain-pied et occupant l'espace compris entre deux planchers : *certaines maisons américaines ont jusqu'à vingt étages et plus. Par ext.* Chacune des divisions d'un objet formé de parties superposées. *Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure.

ÉTAGEMENT (*man*) n. m. Disposition en étages : *l'étagement des cultures au flanc d'une montagne.*

ÉTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étagea, nous étageons.*) Disposer par étages.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étages.

ÉTAI (*tè*) n. m. (anc. holl. *staeye*). Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire. *Fig.* Soutien.

ÉTAIEMENT n. m. Action d'étayer.

ÉTAIM (*tin*) n. m. (du lat. *stamen*, fil de la quenouille). La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN (*tin*) n. m. (lat. *stannum*). Un des métaux usuels, blanc, relativement léger et très malléable. — L'étain (Sn), de densité 7,29, est un métal de faible ténacité. C'est le plus fusible des métaux communs ; il fond à 231°,8, et bout à 2270°. Il se trouve dans la nature surtout à l'état d'oxyde (cassitérite). Ce minerai, qui se trouve principalement en Bolivie, dans les États malais et les îles de la Sonde, est épuré, puis grillé ; le bioxyde d'étain ainsi purifié est traité par le charbon. L'étain est inaltérable à l'air. Réduit en feuilles minces, il sert à la fabrication des glaces, ou comme enveloppe de substances alimentaires. Allié au cuivre, il fournit le bronze ; allié au plomb, il sert à fabriquer des poteries, des ouvrages de décoration. On recouvre d'étain (*étamage*), pour les préserver de l'oxydation, le cuivre des casseroles, la tôle (*fer-blanc*), etc.

ÉTAINIER (*tè-ni-é*) n. m. Fabricant d'objets (usuels ou artistiques) en étain.

ÉTAL n. m. (anc. haut allem. *stal*). Table sur laquelle se débite la viande de boucherie. *Par ext.* Boutique de boucher : *ouvrir un étal.*

ÉTALAGE n. m. (de *étaler*). Exposition de marchandises : *un opulent étalage.* Ensemble de ces marchandises. Redevance qui donne le droit d'étaler. *Fig.* Montre, exhibition avec ostentation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.* V. FOURNEAU (haut-).

ÉTALAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étalagea, nous étalageons.*) Mettre en étalage.

ÉTALAGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui étale ses marchandises sur la voie publique : *marchand étalagiste.* Employé chargé de faire l'étalage.

ÉTALE adj. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse. *Navire étale*, navire complètement arrêté. N. m. Moment où la mer est étale.

ÉTALEMENT (*man*) n. m. Action d'étaler.

ÉTALER (*lé*) v. t. (rad. *étal*). Exposer en vente. Étendre sur une surface. Déployer largement : *étaler une carte géographique. Fig.* Montrer avec ostentation : *étaler un grand luxe. Fam.* Faire tomber. *Étaler son jeu*, montrer toutes ses cartes. **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler dans un fauteuil. Fam.* Tomber.

ÉTALIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui tient un étal pour le compte d'un maître boucher.

ÉTALINGUER (*ghé*) v. t. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALINGURE n. f. Nœud de fixation d'un câble sur une ancre. (On dit aussi ENTALINGURE ou ÉTALINGUE.)

ÉTALON n. m. (de l'allem. *stiel*, manche). Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois : *des*

étalons sont remis à tous les vérificateurs des poids et mesures. (V. ÉTELON.) Poids de métal précieux, qui sert de base à un système monétaire : *Étalon-or.*

ÉTALON n. m. (du germ. *stall*, écurie). Cheval entier, spécialement destiné à la reproduction : *les étalons d'un haras.*

ÉTALONNAGE (*lo-na-je*) ou **ÉTALONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER (*lo-né*) v. t. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Employé préposé à l'étalonnage.

ÉTALONNIER (*lo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux étalons.

ÉTAMAGE n. m. Action ou manière d'étamer. Etat de ce qui est étamé.

ÉTAMBOT (*tan-bo*) n m. (orig. scand.). Forte pièce de bois, implantée dans la quille d'un navire, qu'elle continue obliquement à l'arrière. *Faux étambot*, pièce de bois rapportée sur l'étambot et portant les ferrures du gouvernail.

ÉTAMBRAI (*tan-brè*) n. m. Ouverture pratiquée dans les ponts des navires, pour le passage des mâts, du gouvernail, etc.

ÉTAMER (*mé*) v. t. (de *étain*). Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'étain ou d'un autre métal non oxydable : *on étame les casseroles en cuivre.* Mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame.

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*). Petite étoffe mince, non croisée. Tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis. *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*). *Bot.* Organe sexuel mâle des végétaux à fleurs, comprenant une partie grêle, le *filet*, et une partie renflée, l'*anthère*, qui renferme le *pollen*. (V la planche PLANTE.)

ÉTAMINIER (*ni-é*) n. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPAGE (*tan*) n. m. Action d'étamper.

ÉTAMPE (*tan-pe*) n. f. Pièce de fer destinée à produire des empreintes sur les métaux à froid et à chaud. Outil de forgeron, de serrurier, etc

ÉTAMPER (*tan-pé*) v. t. (pour *estamper*). Travailler à l'étampe. Percer de trous un fer à cheval. Estampiller.

ÉTAMPERCHE (*tan-pèr-che*) n. f. Longue perche employée par les maçons pour construire leurs échafaudages. (On écrit encore ÉTEMPERCHE, et on dit aussi ÉCOPERCHE.)

ÉTAMPEUR (*tan*) n. m. Ouvrier qui étampe.

ÉTAMPURE (*tan*) n. f. Evasement que présente un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE n. f. Alliage d'étain et de plomb, ou d'étain et de fer, pour étamer. Couche de cet alliage, avec laquelle on a étamé un vase.

ÉTANCHE adj. (de *étancher*). Qui retient l'eau : *vase parfaitement étanche.* Qui ne la laisse pas sortir ou entrer. N. f. *A étanche d'eau*, de manière à ne pas laisser pénétrer l'eau.

ÉTANCHÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est étanche

ÉTANCHEMENT (*man*) n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER (*ché*) v. t. (de *étang*). Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang* *Fig.* Apaiser : *étancher la soif. Etancher une voie d'eau*, l'aveugler.

ÉTANÇON n. m. (anc. fr *ester*, rester debout). Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action d'étançonner

ÉTANÇONNER (*so-né*) v. t Soutenir avec des étançons : *étançonner un bâtiment qui menace ruine.*

ÉTANFICHE n. f. (de *étant*, et *fiche*). Hauteur de plusieurs lits de pierres, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG (*tan*) n. m. (lat. *stagnum*). Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres : *la côte méditerranéenne du Languedoc est bordée d'étangs.*

ÉTAPE n. f. (orig. germ.). Lieu où s'arrêtent des troupes en marche. Distance d'un de ces lieux à l'autre *une longue et pénible étape. Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter. Endroit où s'arrête un voyageur pour la nuit. Autref., entrepôt, ville de commerce. *Fig* Un des degrés par lesquels on parvient à son but.

ÉTAPIER (*pi-é*) n. m. Celui qui, autrefois, était chargé de fournir, aux étapes, des vivres aux troupes.

ÉTARQUER (*ké*) v. t. Hisser et tendre autant que possible : *étarquer une voile.*

ÉTAT (*ta*) n. m. (lat. *status;* de *stare*, être debout). Manière d'être, situation : *blessé qui est dans un triste état. Etat de nature*, état supposé des hommes avant toute civilisation. *Etat d'âme*, disposition particulière des facultés mentales. *Faire état de*, estimer, faire cas de, compter, se proposer de. *En état de*, dans les conditions convenables pour. Condition sociale, profession : *état militaire, ecclésiastique.* Train, manière de vivre : *avoir un grand état.* Liste, tableau : *état du personnel d'un ministère Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc. *Etat des lieux*, acte intervenu entre le propriétaire et le locataire d'une maison, d'un appartement, à l'effet d'en constater l'état lors de l'entrée en jouissance. Nation (ou groupe de nations) organisée, soumise à un gouvernement et à des lois communes : *l'Etat français.* Forme de gouvernement : *Etat monarchique.* (Dans ces deux derniers sens. *Etat* prend une majuscule.) *Coup d'Etat*, mesure qui viole la constitution établie. *Affaire d'Etat*, affaire importante **Etats généraux**, assemblée des trois ordres le clergé, la noblesse, le tiers état. (V. *Part. hist.*) **Etats provinciaux.** V. *Part hist.*

ÉTATISER v. t. Faire administrer par l'État.

ÉTATISME (*tis-me*) n. m. Théorie politique qui fait appel à l'initiative de l'Etat pour la réalisation des réformes reconnues utiles.

ÉTATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'étatisme

ÉTAT-MAJOR (*ta*) n. m. Corps d'officiers, d'où émane la direction d'une armée, d'une division, d un régiment, etc. *l'état-major est l'instrument direct du commandement.* Lieu où se réunit l'état-major. *Fig.* L'ensemble des personnages les plus considérables d'un groupe. Cortège d'une personne supérieure à son entourage. Pl. des *états-majors.*



Étaux.

ÉTAU (*tô*) n. m. (m orig. que *estoc*). Instrument pour serrer fortement les objets à limer, buriner, etc. *étau de serrurier. Fig.* : *être pris, serré comme dans un étau*, être serré étroitement.

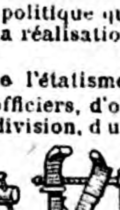
ÉTAUPINER (*tô-pi-né*) v. t. Débarrasser (un champ) des taupinières.

ÉTAYAGE (*tè-ia-je*) ou **ÉTAIEMENT** (*tè-man*) n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER (*tè-ié*) v. t. (de *étai*. — Se conj comme *payer.*) Soutenir avec des étais *étayer un mur. Fig.* Aider, soutenir *une thèse étayée de bons documents*

ET CÆTERA (*èt-sé-té*) n. m. invar. (loc. lat. signif *et les autres choses*). Et le reste. (S'écrit généralement *etc.*)

ÉTÉ n. m. (lat, *æstas*). Saison qui commence au solstice de juin (21 ou 22) et finit à l'équinoxe de septembre (22 ou 23) *les chaleurs de l'été. Se mettre en été*, prendre ses habits légers.



Éteignoir.

ÉTEIGNEUR, EUSE (*tè-gneur. eu-ze*) n. Personne qui est chargée d'éteindre les lumières.

ÉTEIGNOIR (*tè-gnoir*) n m. Sorte de petit entonnoir, pour éteindre la bougie ou la chandelle. *Fig* Ce qui éteint, empêche de briller, de luire. *Fam* Personne qui éteint la gaieté des autres *Pop* Bonnet de nuit

ÉTEINDRE (*tin-dre*) v. t. (lat *extinguere.* — Se conj. comme *craindre.*) Faire cesser de brûler, de

briller : *éteindre le feu.* Détruire les couleurs, la lumière : *le soleil éteint les couleurs claires. Fig.* Calmer : *éteindre la soif.* Exterminer entièrement : *éteindre une race.* Annuler en payant : *éteindre une rente. Eteindre de la chaux.* la mouiller pour la rendre déliquescente. **S'éteindre** v. pr. Cesser de brûler : *le feu s'éteint. Fig.* Mourir doucement : *vieillard qui s'éteint.* ANT. **Allumer, attiser, aviver.**

ÉTELON ou **ÉTALON** n. m. *Archit.* Aire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment.

ÉTENDAGE (*tan*) n. m. Assemblage de cordes tendues, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD (*tan-dar*) n. m. (de *étendre*). Enseigne de cavalerie. Enseigne de guerre en général. *Lever l'étendard de la révolte*, se révolter. *Bot.* Pétale supérieur de la corolle d'une papilionacée.

ÉTENDOIR (*tan*) n. m. Instrument pour placer sur l'étendage des feuilles d'imprimerie. Perche, corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE (*tan-dre*) v. t. (lat. *extendere*). Donner plus de surface, plus de volume. *Alexandre étendit sa domination jusqu'à l'Inde.* Porter plus loin : *étendre les limites de son domaine.* Répandre : *étendre de la paille.* Déployer en long et en large : *étendre du linge.* Allonger : *étendre les bras.* Coucher, renverser : *étendre un blessé sur un matelas.* Affaiblir, en ajoutant de l'eau : *étendre du lait.* **S'étendre** v. pr. Se coucher de tout son long. Se déployer. ANT. **Plier, retrousser. Limiter, restreindre.**

ÉTENDU, E (*tan*) adj. Vaste : *plaine très étendue.* Déployé : *ailes étendues.* A quoi l'on a ajouté de l'eau : *alcool étendu.*

ÉTENDUE (*tan-dû*) n. f. Dimension en superficie : *vaste étendue de mer.* Portée : *étendue de la vue.* Durée : *étendue de la vie.* Développement : *étendue d'un discours. Fig.* Importance, extension morale : *étendue d'un désastre, de l'esprit. Gram.* et *log.* Ensemble des idées auxquelles s'applique un nom. *Phil.* Propriété de la matière, par laquelle les corps occupent une partie de l'espace.

ÉTERNEL, ELLE (*ter-nel, è-le*) adj. (lat. *æternalis*). Sans commencement ni fin : *Dieu est éternel.* Qui n'aura point de fin : *encourir la damnation éternelle.* Par exagération : *haine, reconnaissance éternelle. Le Père éternel*, Dieu. *La Ville éternelle*, Rome. N. m. : *L'Éternel*, Dieu. ANT. **Éphémère, passager.**

ÉTERNELLE (*tèr-nè-le*) n. f. *Bot.* Nom de plusieurs immortelles.

ÉTERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. De toute éternité, sans fin.

ÉTERNISER (*tèr-ni-zé*) v. t. Faire durer longtemps : *les hommes de loi éternisent les procès.* **S'éterniser** v. pr. Se perpétuer. Durer indéfiniment. *Fam.* Rester longtemps : *s'éterniser à la campagne.*

ÉTERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *æternitas*). Durée qui n'a ni commencement ni fin. La vie future : *songer à l'éternité.* Un temps fort long : *rester une éternité à*. *De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT** (*tèr-nû-man*) n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et la bouche.

ÉTERNUER (*tèr-nu-é*) v. i. Faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, EUSE (*tèr-nu-eur, eu-ze*) n. Qui éternue souvent. (Peu us.)

ÉTÉSIEN (*zi-in*) adj. m. (du gr. *etêsios*, annuel). Nom donné à deux vents du nord, qui soufflent chaque année pendant six semaines dans la Méditerranée.

ÉTÊTAGE ou **ÉTÊTEMENT** (*man*) n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER (*té*) v. t. (préf. *é*, et *tête*). Tailler la tête d'un arbre. Oter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. (germ. *staup*). Balle pour jouer à la paume. *Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter. *Fig.* Riposter à une injure, à une raillerie.

ÉTEULE n. f. (lat. *stipula*). Chaume qui reste sur place après la moisson. (Vx.) (On dit aussi ESTEULE, ÉTEUBLE et ESTEUBLE.)

ÉTHANE n. m. Carbure C^2H^6, qu'on peut obtenir par électrolyse des acétates alcalins. Syn. HYDRURE D'ÉTHYLE.

ÉTHER (*tèr*) n. m. (du gr. *aithêr*, air pur). *Antiq.* Fluide subtil remplissant, selon les anciens, les espaces situés au delà de l'atmosphère terrestre. *Physiq.* Fluide impondérable, élastique, qui remplit les espaces, pénètre tous les corps, et que les physiciens regardent comme l'agent de transmission de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Chim.* Liquide très volatil, provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool : *éther sulfurique, éthylique. Poétiq.* Air, atmosphère.

ÉTHÉRÉ, E adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée. Poét. La voûte éthérée*, le ciel. Qui a quelque chose de léger, d'aérien, de très pur : *une âme éthérée.* Qui est propre au liquide appelé *éther*.

ÉTHÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation d'un alcool en éther.

ÉTHÉRIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Convertir en éther.

ÉTHÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'éthériser : *l'éthérisation est une véritable anesthésie.*

ÉTHÉRISER (*zé*) v. t. Combiner avec l'éther. Suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en faisant respirer de l'éther : *éthériser un malade.*

ÉTHÉRISME (*ris-me*) n. m. *Méd.* État d'anesthésie provoqué par l'éther.

ÉTHÉROMANE adj. et n. Se dit d'une personne qui a la manie de l'ivresse causée par l'éther.

ÉTHÉROMANIE (*ni*) n. f. Manie de l'ivresse par l'éther.

ÉTHIOPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. et n. D'Éthiopie : *les nègres éthiopiens n'ont pas le nez épaté.*

ÉTHIOPIQUE adj. Qui appartient à l'Éthiopie ou aux Éthiopiens : *année éthiopique.*

ÉTHIOPS (*opss*) n. m. Nom donné dans l'ancienne pharmacie à un grand nombre de préparations de couleur noire.

ÉTHIQUE adj. (du gr. *êthikos*, moral). Qui concerne la morale : *science éthique.* N. f. Science de la morale : *l'éthique de Spinoza.*

ETHMOÏDAL, E, AUX (*èt-mo-i*) adj. Qui concerne l'os ethmoïde : *suture ethmoïdale.*

ETHMOÏDE (*èt-mo-i-de*) adj. (gr. *ethmos*, crible, et *eidos*, aspect). Se dit de l'os du crâne, situé à la racine du nez et qui est criblé de petits trous. N. m. : *l'ethmoïde.*

ETHNARCHIE (*èt-nar-chi*) n. f. (gr. *ethnos*, peuple, et *archê*, commandement). Province administrée par un ethnarque, chez les Romains. Dignité, fonction d'ethnarque.

ETHNARQUE (*èt-nar-ke*) n. m. Commandant d'une province, chez les Romains.

ETHNIQUE (*èt-ni-ke*) adj. (du gr. *ethnos*, peuple). Dans les auteurs ecclésiastiques, païen, idolâtre. Relatif à la race : *influences ethniques.* Qui désigne les habitants d'un pays : *nom ethnique.*

ETHNOGRAPHE (*èt-no*) n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE (*èt-no-gra-fî*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *graphein*, décrire). Étude et description des diverses nations, au point de vue des manifestations matérielles de leur activité.

ETHNOGRAPHIQUE (*èt-no*) adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE (*èt-no-lo-jî*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *logos*, discours). Science qui traite de la formation et des caractères physiques des races humaines : *de Quatrefages est un des fondateurs de l'ethnologie.*

ETHNOLOGIQUE (*èt-no*) adj. Qui se rapporte à l'ethnologie : *discussion ethnologique.*

ETHNOLOGIQUEMENT (*èt-no, ke-man*) adv. Au point de vue ethnologique.

ETHNOLOGUE ou **ETHNOLOGISTE** (*èt-no, jis-te*) n. Personne versée dans l'ethnologie.

ÉTHOLOGIE (*ji*) ou **ÉTHOGRAPHIE** (*fi*) n. f. (gr. *ethos*, mœurs, et *logos*, discours, ou *graphê*, description). Science des mœurs. Traité sur les mœurs.

ÉTHOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'éthologie.

ÉTHOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *ethos*, mœurs, et *poiein*, faire). Peinture des mœurs et des passions. (Vx.)

ÉTHOS (*toss*) n. m. (mot gr. signif. *mœurs*). *Rhétor. anc.* Partie qui traite des mœurs.

ÉTHUSE (*tu-ze*) n. f. Syn. de ÆTHUSE.

ÉTHYLAMINE n. f. Liquide incolore d'odeur piquante, constituant une base organique dérivée de l'ammoniaque et de l'éthyle.

ÉTHYLE n. m. Radical C^2H^5, formé de carbone et d'hydrogène et qui entre dans un grand nombre de composés organiques.

ÉTHYLÈNE n. m. Gaz incolore (C^2H^4), légèrement odorant, que l'on obtient en déshydratant l'alcool par l'acide sulfurique et qui entre dans la composition du gaz d'éclairage (densité 0,97).

ÉTHYLIQUE adj. Se dit des dérivés composés de l'*éthane* : *alcool éthylique* (ou alcool ordinaire).

ÉTHYLISME n. m. *Pathol.* Intoxication chronique par l'alcool.

ÉTIAGE n. m. (de *étier*). Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière : *le Rhône atteint son étiage en hiver, et la Seine en été.*

ÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *æstuarium*). Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT (*lan*), **E** adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur.* Brillant : *esprit étincelant.*

ÉTINCELER (*lé*) v. i. (rad. *étincelle*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'étincelle*.) Jeter des étincelles : *tison qui étincelle.* Briller : *les étoiles étincellent.* *Fig.* Jeter un vif éclat, en parlant de l'esprit, des personnes.

ÉTINCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *scintilla*). Parcelle incandescente, qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin : *jeter des étincelles.* *Physiq.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé. *Fig.* Brillant éclat. Ce qui met le feu à, est la cause de. Ce qui a un éclat passager. Faible lueur.

ÉTINCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT (*man*) n. m. Dépérissement des plantes qui ne reçoivent pas l'action de l'air et de la lumière. Décoloration de la peau, chez les personnes qui vivent privées de lumière. *Fig.* Affaiblissement, au pr. et au fig. : *étiolement de l'intelligence.*

ÉTIOLER (*lé*) v. t. Causer l'étiolement : *l'obscurité étiole les plantes.* **S'étioler** v. pr. Eprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *aitia*, cause, et *logos*, discours). Science des causes. Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. (altér. de *hectique*). Affecté d'étisie. Maigre, décharné, d'une extrême maigreur : *cheval étique.* ANT. **Gras, obèse, dodu.**

ÉTIQUETAGE (*ke*) n. m. Action d'étiqueter.

ÉTIQUETER (*ke-té*) v. t. (Se conj. comme *jeter*.) Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises.*

ÉTIQUETEUR, EUSE (*ke, eu-ze*) n. Personne qui pose des étiquettes.

ÉTIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de l'allem. *stechen*, piquer). Petit écriteau qu'on met sur les sacs, les fioles, les marchandises, pour en indiquer le contenu, le prix, etc. Cérémonial de cour : *l'étiquette de l'ancienne cour espagnole était des plus minutieuses.* Formes cérémonieuses : *manquer à l'étiquette*, *observer l'étiquette.*

ÉTIRABLE adj. Qui peut être étiré : *le caoutchouc est très étirable.*

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER (*ré*) v. t. Etendre, allonger. **S'étirer** v. pr. *Fam.* S'allonger en étendant ses membres.

ÉTISIE (*zi*) n. f. (de *étique*). Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOC (*tok*) n. m. *Mar.* Tête de rocher. Syn. ESTOC.

ÉTOFFE (*to-fe*) n. f. Tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. : *étoffe moelleuse.* *Fig.* Matière, sujet. Ressources naturelles. Valeur personnelle : *avoir de l'étoffe.* Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir ses frais généraux.

ÉTOFFÉ (*to-fé*), **E** adj. Plein de choses. Abondant : *style étoffé.* Gras, dodu : *cheval étoffé.* *Voix étoffée*, pleine et sonore.

ÉTOFFER (*to-fé*) v. t. Employer l'étoffe nécessaire : *étoffer un habit.* *Fig.* Rendre plus nourri. Corser : *étoffer un roman.*

ÉTOILE n. f. (lat. *stella*). Astre fixe, qui brille par sa lumière propre : *Sirius est une des plus brillantes parmi les étoiles.* *Fig.* Influence autrefois attribuée aux astres sur le sort des hommes : *être né sous une bonne étoile.* Destinée : *la campagne de Russie fit pâlir l'étoile de Napoléon Ier.* Objet qui a la forme ou l'éclat d'une étoile. Fêlures à fentes rayonnantes. Rond-point où aboutissent des allées. Décoration. *Fig.* Personne qui brille d'un vif éclat, particulièrement au théâtre. *Impr.* Astérisque. *Artill.* *Etoile mobile*, instrument pour vérifier les dimensions et la forme de l'âme d'un canon. *Etoile du berger, du soir, du matin*, nom vulgaire de la planète Vénus. *Etoile double, triple*, etc., ensemble de deux, trois étoiles qui semblent à l'œil ne former qu'une seule étoile. **Etoile de mer**, V. ASTÉRIE. — Les étoiles paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires ; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très rapprochées, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses*. La *Voie lactée* est une immense nébuleuse. Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables ; les plus rapprochées mettent de trois à quatre années pour nous envoyer leur lumière et, cependant, la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde. Les étoiles filantes sont des météores lumineux, qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles se détachant et tombant de la voûte céleste. Ce sont de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes et que le frottement échauffe suffisamment pour les rendre lumineux. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des *aérolithes* ou *bolides*.



Étole.

ÉTOILÉ, E adj. Semé d'étoiles : *ciel étoilé.* En forme d'étoile. Fêlé en étoile.

ÉTOILEMENT (*man*) n. m. Fêlure en forme d'étoile.

ÉTOILER (*lé*) v. t. Semer d'étoiles ou d'objets en forme d'étoiles. Fêler en étoile.

ÉTOLE n. f. (du lat. *stola*, robe). Ornement sacerdotal, formé d'une large bande élargie en palette à chaque extrémité.

ÉTOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Etolie.

ÉTONNAMMENT (*to-na-man*) adv. D'une manière étonnante : *deux frères qui se ressemblent étonnamment.*

ÉTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui étonne : *nouvelle étonnante.* Extraordinaire : *homme étonnant.* ANT. **Commun, ordinaire, naturel, simple.**

ÉTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Commotion brusque. (Vx en ce sens.) Surprise causée par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTONNER (*to-né*) v. t. (du lat. pop. *extonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre). Frapper d'une vive commotion physique ou morale. (Vx en ce sens.) Ebranler, lézarder : *étonner une voûte.* Surprendre par quelque chose d'extraordinaire. **S'étonner** v. pr. Etre surpris : *ne s'étonner de rien.*

ÉTOUFFADE (*tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFAGE (*tou-fa-je*) n. m. Action d'étouffer et, spécialement, d'étouffer les abeilles.

ÉTOUFFANT (*tou-fan*), **E** adj. Qui fait qu'on étouffe : *la chaleur étouffante du désert.*

ÉTOUFFÉE (*tou-fé*) n. f. Mode de cuisson qui consiste à mettre sur le feu les viandes et les légumes dans des vases bien clos. (On dit quelquef. ÉTUVÉE, ESTOUFFADE et ÉTOUFFADE.)

ÉTOUFFEMENT (*tou-fe-man*) n. m. Grande difficulté de respirer : *l'asthme donne des étouffements.*

ÉTOUFFER (*tou-fé*) v. t. Faire perdre la respiration. Faire périr par asphyxie. Eteindre en interceptant l'air : *étouffer du charbon. Fig.* Empêcher de se manifester ou de se développer : *étouffer ses sanglots. Etouffer une révolte.* Amortir ; anéantir. V. i. Respirer avec peine : *on étouffe ici. Fam. Etouffer de rire,* rire à ne plus pouvoir respirer.



Étouffoir.

ÉTOUFFEUR, EUSE (*tou-feur, eu-ze*) n. Celui, celle qui étouffe (au sens actif).

ÉTOUFFOIR (*tou-foir*) n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano. *Fig.* Salle où l'on manque d'air.

ÉTOUPAGE n. m. Action d'étouper un chapeau de feutre à l'état de capade.

ÉTOUPE n. f. (lat. *stuppa*). Rebut de la filasse du chanvre ou du lin. *Fig. Mettre le feu aux étoupes,* exciter aux querelles.

ÉTOUPEMENT (*man*) n. m. Action d'étouper. Etat de ce qui est étoupé.

ÉTOUPER (*pé*) v. t. Boucher avec de l'étoupe : *étouper une fente.*

ÉTOUPILLE (*ll* mll.) n. f. (de *étoupe*). Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON (*ll* mll.) n. m. Petite mèche suiffée, qu'on introduisait dans la lumière d'une pièce d'artillerie, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE (*rî*) n. f. Caractère, action d'étourdi : *l'étourderie est commune chez les enfants.*

ÉTOURDI, E n. et adj. Qui agit sans réflexion : *écolier étourdi.* **A l'étourdie,** loc. adv. Etourdiment. ANT. **Posé, sage, grave, sérieux.**

ÉTOURDIMENT (*man*) adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. t. (de *é*, et *tourd*, grive). Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton.* Fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit. Etourdir la douleur,* la rendre moins vive. **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose pénible.

ÉTOURDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant. Fam.* Extraordinaire, très surprenant : *nouvelle étourdissante.*

ÉTOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *étourdir*). Etat de trouble, de vertige. *Fig.* Grand trouble, étonnement extrême. Action de s'étourdir, de se distraire d'une idée importune.

ÉTOURNEAU (*nô*) n. m. (lat. *sturnus*). Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet. Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

ÉTRANGE adj. (lat. *extraneus ;* de *extra*, dehors). Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens. Extraordinaire, bizarre : *recevoir une étrange nouvelle,*

ÉTRANGEMENT (*man*) adv. D'une manière étrange, extraordinaire : *un récit étrangement risqué.*

ÉTRANGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. (rad. *étrange*). Qui est d'une autre nation : *les étrangers résidant en France doivent faire une déclaration de séjour.* Qui n'appartient pas à un corps, à une famille. Qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet.* Qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art. Méd. Corps étranger,* qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme ou de l'animal. N. m. Pays, peuple étranger. ANT. **Aborigène, autochtone, naturel, indigène.**

ÉTRANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il étrangea, nous étrangeons.*) *Véner.* Ecarter d'un lieu : *étranger le gibier d'un pays.* (Peu us.)

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange. Chose étrange.

ÉTRANGLÉ (*ghlé*), **E** adj. Resserré, rétréci : *passage étranglé. Voix étranglée,* à demi étouffée.

ÉTRANGLEMENT (*man*) n. m. Action d'étrangler. Resserrement. Rétrécissement accidentel ou naturel : *l'étranglement d'une vallée.*

ÉTRANGLER (*ghlé*) v. t. (lat. *strangulare*). Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier. Serrer, comprimer le gosier : *sa cravate l'étrangle. Fig.* Empêcher de se produire : *étrangler une affaire.* Causer la ruine de. V. i. Perdre la respiration, surtout sous l'impression d'une émotion : *étrangler de colère.*

ÉTRANGLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui étrangle. *Les Etrangleurs.* V. THUGS (*Part. hist.*).

ÉTRANGLOIR n. m Cargue pour empêcher le vent de prendre dans la voile.

ÉTRANGUILLON (*ghi, ll* mll., *on*) n. m. Espèce d'esquinancie des chevaux. *Poire d'étranguillon,* poire fort âpre, astringente.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille, qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER (*pé*) v. t. (lat. *extirpare*). Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE n. f. (orig. scandin.). Réunion de fortes pièces de bois continuant la quille et formant l'avant d'un navire.

ÊTRE v. subst. (lat. pop. *essere*, pour *esse*. — *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais, nous étions. Je fus, nous fûmes. Je serai, nous serons. Je serais, nous serions. Sois, soyons, soyez. Que je sois, que nous soyons. Que je fusse, que nous fussions. Etant. Eté.*) Exister : *je pense, donc je suis.* Appartenir : *cet objet est à moi.* Sert à lier l'attribut au sujet : *la neige est blanche.* Sert d'auxiliaire dans les temps composés des verbes passifs, réfléchis et de certains verbes neutres : *nous sommes venus ; j'ai été aimé ; je me suis promené.* Se porter : *comment êtes-vous ?* Aux temps passés, aller : *j'ai été à Rome* (quand on en est revenu). *N'être plus,* avoir cessé de vivre. *Etre pour,* être partisan de. *En être pour sa peine,* avoir perdu sa peine. *Etre en,* être vêtu en. *Etre à,* marque le lieu, le temps, la dépendance, etc. *Etre de,* marque l'origine, la participation, la condition, etc.

ÊTRE n. m. Tout ce qui est. Existence. Personne, individu. *L'Etre suprême,* Dieu. (En ce sens, prend une majuscule.) *L'Etre fini,* l'homme. (V. ÊTRES.)

ÉTRÉCIR v. t. Rendre plus étroit : *étrécir un habit.* **S'étrécir** v. pr. Devenir plus étroit. ANT. **Dilater, élargir, évaser.**

ÉTRÉCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action par laquelle on étrécit. Etat de ce qui est étréci. ANT. **Dilatation, élargissement, évasement.**

ÉTREINDRE (*trin-dre*) v. t. (lat. *stringere.* — Se conj. comme *craindre.*) Serrer fortement en liant. Serrer dans ses bras. *Fig.* Rendre plus étroit, resserrer. Oppresser. ANT. **Desserrer, lâcher, relaxer.**

ÉTREINTE (*trin-te*) n. f. Action d'étreindre. Pression exercée par ce qui étreint. Action d'embrasser, de serrer dans ses bras.

ÉTRENNE (*trè-ne*) n. f. (lat. *strena*) Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an ou de tout autre jour consacré par l'usage : *recevoir, donner des étrennes.* Cadeau en général. *Par ext.* Première vente du jour que fait un marchand. Premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* — On trouve l'usage des étrennes établi à Rome dès la plus haute antiquité. On envoyait aux magistrats, comme marque de déférence, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenia* ou *Strena.* Plus tard, on offrit des figues, des dattes, du miel, puis des monnaies et médailles d'argent, etc.

ÉTRENNER (*trè-né*) v. t. (de *étrenne*). Acheter le premier à un marchand Faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe.* V. i. Se dit de la première vente faite dans la journée. *Pop* Recevoir des coups, des reproches.

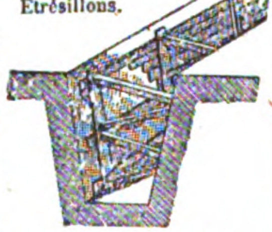
ÊTRES ou **AÎTRES** (*ê-tre*) n. m. pl. (lat. *extera*). Les différentes parties d'une habitation : *connaître les êtres d'une maison.*



ART ÉTRUSQUE : 1. Bas relief de sarcophage (Chiusi); 2. Anneau de cheveux : 3. Scène de banquet (peinture de Corneto); 4. Urne funéraire en forme de maison (Chiusi); 5. Boucle d'oreille; 6. Vase de Bucchero (musée de Florence); 7. Canope (musée de Florence); 8. Fibule. 9. Sarcophage de Chiusi (musée de Florence).

ÉTRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées, les galeries de mines, pour empêcher les terres de s'ébouler.

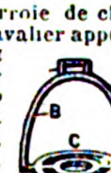
Étrésillons.



ÉTRÉSILLONNEMENT (*zi, ll* mll, *o-ne-man*) n. m. Action d'étrésillonner.

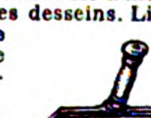
ÉTRÉSILLONNER (*zi, ll* mll., *o-né*) v. t Etayer avec des étrésillons

ÉTRIER (*tri-é*) n. m. (orig. germ.). Sorte d'anneau en métal, suspendu par une courroie de chaque côté de la selle et sur lequel le cavalier appuie le pied : *les étriers des Arabes sont larges et profonds A franc étrier*, de toute la vitesse de son cheval. *Coup de l'étrier*, dernier coup que l'on boit avant de se séparer. *Vider les étriers*, laisser ses pieds sortir des étriers, tomber de cheval ou, *au fig.*, se laisser déconcerter dans une discussion. *Avoir le pied à l'étrier*, être prêt à monter à cheval, à partir et, *au fig.* être prêt à. Etre en bonne voie. *Tenir l'étrier à quelqu'un*, lui tenir l'étrier immobile pour l'aider à monter à cheval et, *au fig.*, favoriser ses desseins. Lien de fer pour maintenir une poutre rompue. Un des osselets de l'oreille interne. Suspensoir des marchepieds des vergues.



Étrier A œil; B, branche, C, grille

ÉTRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *strigilis*). Instrument de fer formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux et autres animaux domestiques. *Zool.* Le crabe laineux.



Étrille.

ÉTRILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Frotter avec l'étrille : *étriller un cheval. Fig.* Malmener. battre : *étriller quelqu'un d'une rude manière. Fam.* Faire payer trop cher : *ce marchand veut nous étriller.*

ÉTRIPAGE n. m. Action de vider les poissons.

ÉTRIPER (*pé*) v t. Retirer les tripes de *étriper un lapin A étripe-cheval*, à bride abattue.

ÉTRIQUÉ (*ké*). **E** adj. Qui n'a pas l'ampleur voulue *habit étriqué* ANT **Ample.**

ÉTRIQUER (*ké*) v. t. (orig germ.). Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample · *étriquer un habit. Fig.* Ne pas assez développer *étriquer un discours.*

ÉTRIVE n. f. *Mar* Amarrage sur deux cordages qui se croisent. Angle que fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre.

ÉTRIVIÈRE n f (de *étrier*) Courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle. Pl *Donner les étrivières*, corriger à coups d'étrivières, de fouet. *Fig* Faire subir un traitement humiliant (Vx.)

ÉTROIT (*troi*), **E** adj. (lat. *strictus*, de *stringere*, serrer). Qui a peu de largeur *Fig* Borné *esprit étroit*. Intime : *amitié étroite*. Strict, rigoureux *une étroite obligation.* **A l'étroit,** loc adv Pauvrement : *vivre à l'étroit* Dans un logement insuffisant · *être logé à l'étroit* ANT. **Ample, large, ouvert.**

ÉTROITEMENT (*man*) adv A l'étroit *Fig* Intimement *amis étroitement unis*. Strictement.

ÉTROITESSE (*tè-se*) n. f. Défaut de ce qui est étroit Défaut de largeur dans l'esprit, les sentiments *étroitesse de vues* ANT **Ampleur, largeur.**

ÉTRON n m. (orig germ.). Matière fécale consistante

ÉTRONÇONNER (*so-né*) v t Dépouiller un tronc de ses branches, sauf au sommet.

ÉTRUSQUE (*trus-ke*) adj. et n D'Etrurie : *vase étrusque*: N. m. La langue des Etrusques : *l'étrusque n'a pu encore être traduit.* — ART ÉTRUSQUE. Les Etrusques ont presque tout emprunté à la Grèce et à l'Orient. C'est en architecture qu'ils ont montré le plus d'originalité : dans les murailles et les portes de leurs villes, dans leurs remarquables égouts et surtout dans leurs vastes tombeaux, sortes d'appartements souterrains, souvent garnis d'un riche mobilier. Ils ont brillé dans la sculpture en argile, polychrome : citons leurs couvercles de sarcophages, représentant le mari et la femme de grandeur naturelle. Leur nécropole de Corneto est riche en pein-

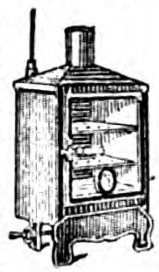
tures représentant, avec une tendance au réalisme, des scènes de banquets, de funérailles, etc. Les beaux vases extraits en grand nombre de Vulci sont en réalité des vases grecs ; les plus grossiers, seuls, sont de fabrication étrusque. Les Étrusques excellaient dans la métallurgie et l'orfèvrerie.

ÉTUDE n. f. (du lat. *studium*, zèle, hâte). Application d'esprit pour apprendre ou approfondir : *se livrer à l'étude.* Connaissances acquises en étudiant. *Par ext.* Soin qu'on se donne : *faire son étude de plaire.* Salle de travail pour les élèves : *se rendre à l'étude.* Bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc. Clientèle de ces derniers : *vendre son étude.* Travaux préparatoires à : *étude d'un chemin de fer.* Morceau de musique gradué pour l'étude : *études de piano, de violon.* Pl. Instruction classique : *études manquées.* Morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude. Ouvrage portant sur un sujet spécial.

ÉTUDIANT (*di-an*), **E** n. Personne qui étudie. Personne qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté : *un étudiant en droit, en médecine.*

ÉTUDIER v. t. (rad. *étude.* — Se conj. comme *prier.*) S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art : *étudier la peinture.* Tâcher d'entendre : *étudier un auteur.* Apprendre par cœur : *étudier sa leçon.* Préparer, examiner : *étudier un projet de loi.* Observer avec soin : *étudier un homme, la nature. Douleur étudiée,* douleur feinte, affectée. **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui à lunettes.* Enveloppe quelconque. *Mar.* Enveloppe de toile peinte, dont on recouvre les voiles, les embarcations, etc. *Etui de cartouche,* cylindre en laiton, qui sert à contenir la charge des cartouches. Petite boîte cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.



Étuve.

ÉTUVAGE ou **ÉTUVEMENT** (*man*) n. m. Action d'étuver.

ÉTUVE n. f. (bas lat. *stupa*). Chambre de bains que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou par la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration. Petit four pour faire sécher différentes substances. Appareil pour la désinfection ou la stérilisation par la vapeur. *Fig. : cette chambre est une étuve,* est très chaude.

ÉTUVÉE (*vé*) n. f. Syn. de ÉTOUFFÉE.

ÉTUVER (*vé*) v. t. Cuire à l'étouffée. Sécher ou chauffer dans une étuve. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie.*

ÉTUVISTE (*vis-te*) n. m. Qui tient des bains. (Vx.)

ÉTYMOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *etumos*, vrai, et *logos*, discours). Origine d'un mot : *la plus grande partie des mots français ont une étymologie latine.* Science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'étymologie : *dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUBAGE n. m. Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles, de l'astronomie, de la divination.

EUCALYPTOL n. m. Huile essentielle retirée des feuilles d'eucalyptus et qu'on emploie en médecine.

EUCALYPTUS (*lip-tuss*) n. m. Genre de myrtacées d'Australie : *l'eucalyptus, qui atteint des proportions gigantesques, a été acclimaté en Europe et utilisé pour le dessèchement des marais.*

EUCHARISTIE (*ka-ris-tî*) n. f. (du gr. *eukharistia*, action de grâces). Sacrement qui, suivant la doctrine catholique, contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*ka-ris-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'eucharistie : *le congrès eucharistique de 1923 à Paris.*

EUCOLOGE n. m. (gr. *eukhê*, prière, et *logos*, discours). Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

EUDÉMONISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *eudaimôn*, heureux). Morale fondée sur l'idée de bonheur.



Eudiomètre à mercure.

EUDIOMÈTRE n. m. (gr. *eudia*, beau temps, et *metron*, mesure). *Physiq.* Instrument pour l'analyse ou la synthèse des corps gazeux : *eudiomètre à mercure.*

EUDIOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art, action d'analyser les mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'eudiométrie.

EUGÉNIQUE n. f. et **EUGÉNISME** (*nis-me*) n. m. (du gr. *eu*, bien, et *gennân*, engendrer). Science des conditions favorables à la reproduction humaine.

EUH ! interj. qui marque l'étonnement et le doute.

EUMOLPE n. m. Coléoptère originaire d'Amérique, parasite de la vigne.

EUNECTE (*nèk-te*) n. m. Genre de reptiles ophidiens comprenant d'énormes boas aquatiques de l'Amérique tropicale : *l'eunecte dépasse parfois 10 mètres de long.* (Syn. ANACONDA.)

EUNUQUE (*nu-ke*) n. m. (gr. *eunê*, lit, et *ekhein*, garder). Homme castré. Gardien d'un sérail.

EUPATOIRE n. f. *Bot.* Genre de composées, dont le type est le *chanvre d'eau.*

EUPEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *pepsis*, digestion). Bonne digestion. ANT. **Dyspepsie.**

EUPHÉMIQUE adj. Qui appartient à l'euphémisme : *locution euphémique.*

EUPHÉMISME (*mis-me*) n. m. (gr. *eu*, bien, et *phêmi*, je dis). *Rhét.* Figure qui consiste à adoucir par un changement de mot ou de tour de phrase une expression trop crue, trop choquante.

EUPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *phônê*, voix). *Gram.* Heureux choix des sons ; harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : **mon épée** pour *ma épée ; aima-t-il* pour *aima-il ?* ANT. **Cacophonie, dissonance.**

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique,* telle que le *t* dans *aima-t-il ?*

EUPHORBE n. f. (de *Euphorbe*, médecin). Genre d'*euphorbiacées*, à latex blanc, de tous les pays du monde : *la racine d'euphorbe est purgative.*

EUPHORBIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, qui a *l'euphorbe* pour type.

EUPHORIE (du gr. *eu*, bien et *phoros*, de *pherein*, porter) n. f. Sensation physiologique de bien-être.

EUPHUÏSME (*is-me*) n. m. (de *Euphuès*, roman de l'Anglais J. Lyly, 1580). Langage maniéré à la mode de la cour d'Angleterre, sous Élisabeth.

EURASIEN, ENNE adj. et n. D'Eurasie.

EUROPÉANISER (*zé*) v. t. Façonner aux mœurs européennes : *le Japon s'est rapidement européanisé.*

EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Europe : *les races européennes.*

EURYTHMIE (*rit'-mî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *rhuthmos*, rythme). Combinaison harmonieuse des lignes, des proportions, dans un ouvrage d'art. Heureux choix de sons. *Fig.* Juste équilibre des facultés.

EURYTHMIQUE (*rit'-mi-ke*) adj. (de *eurythmie*). Qui a un rythme régulier. Harmonieux.

EUSCARIEN, ENNE adj. et n. Syn. de BASQUE.

EUSTACHE (*eus-ta-che*) n. m. (du n. pr. *Eustache Dubois*), coutelier). Couteau grossier, à manche de bois ; couteau à virole.

EUTHANASIE n. f. Mort sans souffrance.

EUTYCHIEN, ENNE (*ki-en, è-ne*) adj. Qui concerne Eutychès (v. *Part. hist.*) : *doctrine eutychienne.* (On dit aussi EUTYCHÉEN.) N. m. pl. Ceux qui suivaient cette doctrine.

EUX (*eû*) pr. pers. m. pl. de *lui.*

ÉVACUANT (*ku-an*), **E** ou **ÉVACUATIF, IVE** adj. *Méd.* Qui fait évacuer : *purgatif évacuant* ou *évacuatif.* N. m. : *un évacuant* ou *évacuatif.*

ÉVACUATION (*si on*) n. f. *Méd.* Rejet, par voie naturelle ou artificielle, de certaines matières nui-

sibles ou trop abondantes. Matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER (*ku-é*) v. t. (lat. *evacuare*, de *vacuus*, vide). Faire sortir du corps. Faire sortir d'un endroit : *évacuer des blessés*. Sortir d'un pays, d'une place : *évacuer une place forte*.

ÉVADÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui s'est échappée de l'endroit où elle était enfermée, retenue : *un forçat évadé*, *les évadés*.

ÉVADER (*dé*) **(S')** v. pr. (lat. *e*, hors de, et *vadere*, aller). S'échapper furtivement : *s'évader d'une prison*. *Fig.* Se tirer d'embarras. *Absol.* (avec ellipse) : *on le fit* (s') *évader*.

ÉVAGATION (*gha-si on*) n. f. (lat. *evagatio*). Distraction de l'esprit, qui le détourne des objets auxquels il devrait s'attacher. (Peu us.)

ÉVALUABLE adj. Qui peut être évalué.

ÉVALUATION (*si-on*) n. f. Appréciation, estimation : *faire une évaluation trop faible*.

ÉVALUER (*lu-é*) v. t. Apprécier, fixer la valeur d'une chose : *évaluer la valeur d'un terrain*.

ÉVANESCENCE (*nès-san-se*) n. f. Qualité de ce qui est évanescent. (Peu us.)

ÉVANESCENT (*nès-san*), **E** adj. (lat. *evanescens*). Qui disparaît par degrés.

ÉVANGÉLIAIRE (*è-re*) n. m. Livre contenant les Évangiles de toutes les messes de l'année.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'évangile. Conforme à l'évangile : *les puritains prétendaient mener une vie évangélique*. N. Qui appartient à la religion réformée.

ÉVANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière évangélique : *vivre évangéliquement*.

ÉVANGÉLISATEUR (*za*) n. m. Celui qui prêche l'évangile, spécialement parmi les populations non chrétiennes : *saint Paul fut le principal évangélisateur des gentils*.

ÉVANGÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'évangéliser : *saint Boniface fut le principal agent de l'évangélisation de l'Allemagne*.

ÉVANGÉLISER (*zé*) v. t. Prêcher l'évangile.

ÉVANGÉLISTE (*lis-te*) n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. (V. *Part. hist.*)

ÉVANGILE (*ji-le*) n. m. (lat. *evangelium*, du gr. *euaggelion*, bonne nouvelle). Doctrine de Jésus-Christ : *prêcher l'évangile*. Livre qui la contient. (Dans ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Partie des Évangiles, lue ou chantée à la messe. *Côté de l'Évangile*, côté gauche de l'autel, par rapport aux assistants, où se lisent les deux Évangiles. *Fig.* *Parole d'évangile*, chose tout à fait certaine. (V. *Part. hist.*)

ÉVANOUIR (S') v. pr. (lat. *evanescere*). Disparaître, se dissiper, au pr. et au fig. *Par ext.* Tomber en faiblesse, perdre connaissance.

ÉVANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Perte de connaissance, défaillance, syncope. *Par ext.* Disparition, effacement. *Algèb.* Disparition d'une quantité amenée par certains artifices de calcul.

ÉVAPORABLE adj. Susceptible d'évaporation.

ÉVAPORATEUR n. m. Appareil employé pour la dessiccation de certains produits (fruits, légumes, pulpes, lait, etc.).

ÉVAPORATION (*si-on*) n. f. Transformation lente d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORATOIRE adj. Propre à provoquer l'évaporation : *appareil évaporatoire*.

ÉVAPORÉ, E adj. et n. (du lat. *vapor*, vapeur). *Fig.* Étourdi, léger : *tête évaporée ; c'est un évaporé*.

ÉVAPORER (*ré*) v. t. (lat. *evaporare*). Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide*. **S'évaporer** v. pr. Se résoudre en vapeur. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces*. Devenir évaporé, étourdi.

ÉVAPORIMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le pouvoir évaporant de l'atmosphère.

ÉVASÉ (*zé*), **E** adj. Large, bien ouvert.

ÉVASEMENT (*ze-man*) n. m. État de ce qui est évasé : *l'évasement du tromblon empêche la justesse du tir*.

ÉVASER (*zé*) v. t. (préf. *é*, et *vase*). Élargir une ouverture : *évaser un trou, un tuyau*.

ÉVASIF (*zif*), **IVE** adj. Qui sert à éluder : *faire une réponse évasive*. ANT. **Catégorique, positif.**

ÉVASION (*zi-on*) n. f. (lat. *evasio*). Action de s'évader, de s'échapper de prison : *méditer une évasion*.

ÉVASIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière évasive : *répondre évasivement à une question*.

ÉVASURE (*zu-re*) n. f. Ouverture plus ou moins grande d'un orifice.

ÉVÊCHÉ n. m. Territoire soumis à l'autorité d'un évêque : *l'évêché de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens*. Dignité d'évêque. Siège, palais épiscopal : *se rendre à l'évêché*.

ÉVECTION (*vèk-si-on*) n. f. (lat. *evectio*). *Astr.* Inégalité périodique dans le mouvement de la lune, produite par l'action du soleil.

ÉVEIL (*vé*, *l* mll.) n. m. (de *éveiller*). Action d'éveiller ou de s'éveiller. *Fig.* Action de sortir de son repos. Suscitation à se mettre en garde. Avis préventif. Alarme.

ÉVEILLÉ (*vé*, *ll* mll., *é*), **E** adj. *Fig.* Gai, vif, alerte : *mine éveillée*. ANT. **Endormi.**

ÉVEILLER (*vé*, *ll* mll., *é*) v. t. (lat. *ex*, hors de, et *vigilare*, veiller). Tirer du sommeil. *Fig.* Exciter, stimuler, provoquer. Faire naître : *éveiller l'attention*. ANT. **Endormir, assoupir.**

ÉVÉNEMENT (*man*) n. m. (du lat. *evenire*, arriver). Issue : *attendre l'événement pour juger de la valeur d'une entreprise*. Tout ce qui arrive dans le monde. Fait, incident remarquable. Dénouement d'une œuvre littéraire.

ÉVENT (*van*) n. m. (de *éventer*). Air libre : *mettre une cargaison à l'évent*. *Fig.* *Tête à l'évent*, personne légère, étourdie. Petite ouverture pour laisser passer la flamme d'une amorce. Conduit ménagé par les fondeurs dans les moules, pour l'échappement du gaz. Altération des aliments ou des boissons, par suite d'une trop longue exposition à l'air : *ce vin sent l'évent*. Ouverture par laquelle certains cétacés rejettent de la vapeur d'eau. Canal pour renouveler l'air.



Éventail.

ÉVENTAIL (*van-ta*, *ll* mll.) n. m. (de *éventer*). Sorte d'écran portatif, monté sur des lames très minces, pouvant se déployer à volonté et servant à faire du vent pour se rafraîchir : *éventail de plumes ; éventail peint*. Écran non pliant, servant au même usage.

ÉVENTAILLERIE (*van-ta*, *ll* mll., *e-rî*) n. f. Industrie ou commerce des éventails.

ÉVENTAILLIER (*van-ta*, *ll* mll., *i-é*) n. m. Marchand d'éventails.

ÉVENTAILLISTE (*van-ta*, *ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant, peintre, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. (de *éventer*). Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.



Éventaire.

ÉVENTÉ, E (*van*) adj. Qui a subi l'action de l'air : *vin éventé*. *Fig.* Évaporé, étourdi, léger : *personne éventée*.

ÉVENTER (*van-té*) v. t. (préf. *é*, et *vent*). Exposer au vent. Donner du vent. Altérer par l'exposition à l'air : *éventer du vin*. *Éventer le grain*, le remuer pour qu'il ne s'échauffe pas. *Éventer une mine, une mèche*, la découvrir et en détruire l'effet. *Fig.* Empêcher en découvrant habilement. *Mar.* *Éventer une voile*, l'orienter de manière qu'elle reçoive le vent. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air. Se faire du vent avec un éventail.

ÉVENTOIR (*van*) n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons, la braise.

ÉVENTRATION (*van-tra-si-on*) n. f. Solution de continuité de la paroi musculaire abdominale, laissant la peau seule pour contenir les viscères.

ÉVENTRER (*van-tré*) v. t. Ouvrir le ventre. *Par anal.* Défoncer, ouvrir largement : *éventrer un pâté, une valise.*

ÉVENTUALITÉ (*van*) n. f. Caractère de ce qui est éventuel. Fait éventuel : *parer à toutes les éventualités.*

ÉVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *eventus*, événement). Qui dépend d'un événement incertain : *faire une concession éventuelle.* N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire, qui dépend de recettes accidentelles. ANT. **Certain, nécessaire.**

ÉVENTUELLEMENT (*van-tu-è-le-man*) adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. (gr. *episkopos*; de *epi*, sur, et *skopein*, regarder). Le chef d'un diocèse : *les évêques furent d'abord élus par les fidèles.*



Évêque.

ÉVERSIF, IVE (*vèr*) adj. (du lat. *versus*, renversé). Subversif, qui détruit : *doctrines éversives.* (Peu us.)

ÉVERSION (*vèr*) n. f. Ruine, renversement. (Peu us.)

ÉVERTUER (S') [*sé-vèr-tu-é*] v. pr. (préf. *é*, et *vertu*). Faire de grands efforts pour arriver à un but.

ÉVHÉMÉRISME (*ris-me*) n. m. V. *Part. hist.*

ÉVICTION (*vik-si-on*) n. f. (lat. *evictio*). *Dr.* Dépossession d'un bien acquis de bonne foi : *les colons irlandais ont été victimes de nombreuses évictions. Par ext.* Dépossession en général.

ÉVIDAGE n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMENT (*man*) n. m. Action d'évider. Etat de ce qui est évidé. *Chir.* Enlèvement des parties intérieures d'un os malade sans attaquer le périoste.

ÉVIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière évidente, certainement, sans aucun doute.

ÉVIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *evidentia*). Caractère de ce qui est évident : *l'évidence d'un axiome.* Condition d'une chose qui apparaît clairement ou qui attire l'attention : *être, mettre en évidence.* ANT. **Improbabilité, incertitude.**

ÉVIDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *evidens*; de *videre*, voir). D'une certitude facile à saisir. Clair, manifeste : *vérité évidente.* ANT. **Douteux, incertain.**

ÉVIDER (*dé*) v. t. (préf. *é*, et *vider*). Creuser intérieurement, tailler à jour, découper. Echancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.

ÉVIER (*vi-é*) n. m. (de *éve*, anc. forme de *eau*). Table de pierre taillée en bassin et percée d'un trou, sur laquelle on lave la vaisselle. Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine.

ÉVINCEMENT (*man*) n. m. Action d'évincer.

ÉVINCER (*sé*) v. t. (lat. *evincere*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il évinça, nous évinçons.*) Ecarter, faire renvoyer par intrigue : *évincer frauduleusement un concurrent. Dr.* Déposséder juridiquement, et *par ext.*, déposséder en général.

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité : *péril difficilement évitable.*

ÉVITAGE n. m. ou **ÉVITÉE** (*té*) n. f. Mouvement de rotation d'un navire autour d'une ancre sur laquelle il est mouillé. Espace suffisant pour qu'il puisse exécuter ce mouvement.

ÉVITEMENT (*man*) n. m. Action d'éviter. *Gare d'évitement*, espace ménagé à côté d'une voie principale et en communication avec elle, où un convoi peut se garer pour laisser la voie libre à un autre.

ÉVITER (*té*) v. t. (lat. *evitare*). Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable : *éviter un danger.* S'abstenir de : *éviter les mots oiseux.* — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais *vous épargner cette peine.* Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il* **ne** *vous parle.* V. i. *Mar.* Se dit d'un navire qui exécute un mouvement de rotation sur ses ancres. ANT. **Chercher, rechercher.**

ÉVOCABLE adj. Qui peut être évoqué.

ÉVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui a la propriété d'évoquer : *le style de Chateaubriand est très évocateur.*

ÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de faire apparaître par des sortilèges. Action de rappeler une chose sortie de la mémoire : *l'évocation de ses souvenirs. Dr.* Action d'évoquer une cause.

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation : *cérémonie évocatoire.*

ÉVOÉ! ou **ÉVOHÉ!** interj. Cri des bacchantes, en l'honneur de Dionysos (Bacchus).

ÉVOLUER (*lu-é*) v. i. Exécuter des évolutions : *escadre qui évolue. Fig.* Passer par une série progressive de transformations.

ÉVOLUTIF, IVE adj. Qui est susceptible d'évoluer, ou qui produit l'évolution.

ÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *evolutio*; de *evolvere*, évoluer). Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes, un navire, etc. *Fig.* Transformation. Série de transformations successives. Théorie biologique, qui admet la transformation progressive des espèces : *Darwin a soutenu la doctrine de l'évolution. Philos.* Syn. de ÉVOLUTIONNISME.

ÉVOLUTIONNISME (*si-o-nis-me*) n. m. Doctrine philosophique ou scientifique fondée sur l'idée d'évolution : *Spencer est le principal représentant de l'évolutionnisme anglais.*

ÉVOLUTIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'évolution.

ÉVOQUER (*ké*) v. t. (lat. *evocare*). Appeler, faire apparaître par des sortilèges : *évoquer les esprits.* Rappeler au souvenir : *évoquer le passé. Dr.* Porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.* ANT. **Conjurer, chasser.**

ÉVULSIF, IVE (de *évulsion*) adj. Propre à arracher : *effort évulsif.*

ÉVULSION n. f. (lat. *evulsio*). V. AVULSION.

EVZONE n. m. En Grèce, soldat de l'infanterie légère, vêtu de la fustanelle.

EX (*èks* — mot lat. signif. *hors de*), préfixe qui se place devant un nom pour exprimer ce qu'a été une personne ou une chose, ce qu'elle a cessé d'être : *un ex-ministre.*

EXACERBATION (*ègh-za-sèr-ba-si-on*) n. f. (lat. *exacerbatio*). Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACERBER v. t. Rendre plus violent (douleur).

EXACT (*ègh-zakt*), **E** adj. (du lat. *exactus*, achevé). Juste, conforme à la règle ou à la vérité : *calcul exact.* Rigoureux : *suivre une diète exacte.* Régulier, ponctuel : *employé exact. Les sciences exactes*, les mathématiques. ANT. **Inexact.**

EXACTEMENT (*ègh-zak-te-man*) adv. Avec exactitude, précisément, justement : *régler exactement un compte.* ANT. **Inexactement.**

EXACTEUR (*ègh-zak*) n. m. Celui qui exige ce qui est dû : *un sévère exacteur de ses droits.* Qui commet une exaction.

EXACTION (*ègh-zak-si-on*) n. f. (lat. *exactio*; de *exigere*, exiger). Action d'exiger l'impôt, le tribut. Acte d'un fonctionnaire qui exige plus qu'il n'est dû : *Cicéron a flétri les exactions de Verrès en Sicile.*

EXACTITUDE (*ègh-zak*) n. f. Qualité de ce qui est exact : *vérifier l'exactitude d'un calcul.* Ponctualité : *L'exactitude, disait Louis XVIII, est la politesse des rois.* ANT. **Inexactitude.**

EXAGÉRATEUR, TRICE (*ègh-za*) ou **EXAGÉREUR, EUSE** (*ègh-za, eu-ze*) n. et adj. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE (*ègh-za*) adj. Qui tient de l'exagération : *expression exagérative.*

EXAGÉRATION (*ègh-za-jé-ra-si-on*) n. f. Action de dépasser la mesure, la vérité, en pensée, en parole, en action. ANT. **Atténuation.**

EXAGÉRÉ, E (*ègh-za*) adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.* Qui exagère : *personne exagérée.* N. m. Ce qui est exagéré.

EXAGÉRER (*ègh-za-jé-ré*) v. t. (du lat. *exaggerare*, amonceler. — Se conj. comme *accélérer.*) Outrer, amplifier : *exagérer un récit.* ANT. **Affaiblir, atténuer, amoindrir.**

EXALBUMINÉ, E (*ègh-zal*) adj. Se dit des graines ou des embryons dépourvus d'albumen.

EXALTATION (*ègh-zal-ta-si-on*) n. f. (de *exalter*). Glorification : *exaltation de la vertu*. Redoublement d'activité dans les fonctions des organes, des sens : *le café produit une exaltation passagère*. Surexcitation de l'esprit. Etat d'une personne habituellement exaltée. Elévation à la papauté. *Exaltation de la sainte croix*, fête de l'Eglise (14 sept.), en mémoire d'une cérémonie qui eut lieu à Jérusalem en l'honneur de la vraie croix, sous Héraclius. ANT. **Calme, flegme.**

EXALTÉ, E (*ègh-zal*) adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée, c'est un exalté*.

EXALTER (*ègh-zal-té*) v. t. (du lat. *exaltare*, hausser). Louer, vanter beaucoup. Exciter, surexciter : *certaines lectures exaltent l'imagination*. **S'exalter** v. pr. S'échauffer, s'enthousiasmer : *tel qui a du courage quand il s'exalte, n'en a pas quand il réfléchit*. ANT. **Décrier, rabaisser, ravaler.**

EXAMEN (*ègh-za-min*) n. m. (mot lat.). Action de peser. (Vx en ce sens.) Recherche, investigation réfléchie : *faire son examen de conscience*. Epreuve que subit un candidat : *passer un examen*. **Libre examen**, droit pour tout homme de ne croire que ce que sa raison individuelle peut contrôler.

EXAMINATEUR, TRICE (*ègh-za*) n. et adj. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER (*ègh-za-mi-né*) v. t. (lat. *examinare*). Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose. Interroger un candidat. Regarder attentivement.

EXANTHÉMATEUX, EUSE (*ègh-zan, teû, eu-ze*) ou **EXANTHÉMATIQUE** (*ti-ke*) adj. De la nature de l'exanthème.

EXANTHÈME (*ègh-zan*) n. m. (du gr. *exanthêma*, efflorescence). Eruption à la peau.

EXARCHAT (*ègh-zar-ka*) n. m. Partie de l'Italie, où commandait l'exarque : *l'exarchat de Ravenne fut le dernier lambeau de l'empire byzantin en Italie*. Dignité d'exarque.

EXARQUE (*ègh-zar-ke*) n. m. (gr. *exarkhos*). Celui qui commandait en Italie ou en Afrique pour les empereurs de Constantinople.

EXARTHROSE (*ègh-zar-trô-ze*) n. f. Luxation.

EXASPÉRANT, E adj. Qui exaspère.

EXASPÉRATION (*ègh-zas-pé-ra-si-on*) n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré : *l'exaspération est la forme dernière de la colère*. Extrême aggravation : *exaspération d'une maladie*.

EXASPÉRER (*ègh-zas-pé-ré*) v. t. (lat. *exasperare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Irriter à l'excès. Rendre plus intense : *exaspérer la douleur*. **S'exaspérer** v. pr. S'aigrir, s'irriter extrêmement. ANT. **Calmer.**

EXAUCEMENT (*man*) n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER (*egh-zô-sé*) v. t. (de *exhausser*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il exauça, nous exauçons*.) Satisfaire quelqu'un en lui accordant ce qu'il demande. Accueillir favorablement ce qui est demandé : *exaucer un vœu*. ANT. **Rejeter, repousser.**

EXCAVATEUR (*éks-ka*) n. m. (de *excaver*). Appareil servant à faire les déblais : *excavateur à air comprimé*.

EXCAVATION (*èks-ka-va-si-on*) n. f. (de *excaver*). Action de creuser dans le sol. Résultat de cette action : *les cavernes sont des excavations naturelles*.

EXCAVER (*èks-ka-vé*) v. t. (lat. *excavare* ; de *cavus*, creux). Creuser dans la terre.

EXCÉDANT (*èk-sé-dan*), **E** adj. Qui excède. Qui contient un excès. Qui importune extrêmement.

EXCÉDENT (*èk-sé-dan*) n. m. Le nombre, la quantité qui excède : *excédent budgétaire*. ANT. **Déficit.**

EXCÉDER (*èk-sé-dé*) v. t. (lat. *excedere* ; de *ex*, hors de, et *cedere*, aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Dépasser le niveau. Surpasser en valeur. Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir*. *Fig.* Fatiguer à l'excès : *cette course m'a excédé*. Importuner : *les fâcheux nous excèdent*. **S'excéder** v. pr. Se fatiguer à l'excès.

EXCELLEMMENT (*èk-sè-la-man*) adv. D'une manière excellente. Par excellence.

EXCELLENCE (*èk-sè-lan-se*) n. f. (de *excellent*). Qualité de ce qui est excellent : *l'excellence du goût*. Titre honorifique des ambassadeurs, ministres, etc. (Dans ce cas, prend une majuscule.) **Par excellence**, loc. adv. Au plus haut point.

EXCELLENT (*èk-sè-lan*), **E** adj. (de *exceller*). Qui est à un degré éminent dans son genre. Très bon : *mets excellent*. ANT. **Mauvais, abominable, détestable, exécrable.**

EXCELLENTISSIME (*èk-sè-lan-ti-si-me*) adj. Augmentatif de *excellent* (titre honorifique).

EXCELLER (*èk-sè-lé*) v. i. (lat. *excellere*). Etre dans son genre, à un degré supérieur. *Exceller à*, être très habile à.

EXCENTRATION (*èk-san-tra-si-on*) n. f. *Mécan.* Déplacement d'un centre.

EXCENTRER (*èk-san-tré*) v. t. *Mécan.* Déplacer l'axe d'une pièce qu'on veut tourner.

EXCENTRICITÉ (*èk-san*) n. f. (lat. *ex*, hors de, et *centrum*, centre). Etat de ce qui est situé loin du centre : *excentricité d'un quartier*. *Fig.* Originalité, bizarrerie de caractère : *se livrer à mille excentricités*. *Géom.* *Excentricité d'une ellipse*, rapport de la distance focale au grand axe de l'ellipse. *Astr.* *Excentricité de l'orbite d'une planète*, excentricité de l'ellipse que la planète décrit autour du soleil.

EXCENTRIQUE (*èk-san*) adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres. Qui est situé loin du centre : *les quartiers excentriques de Paris*. *Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *tenue excentrique*. N. m. Homme qui heurte les usages reçus. *Mécan.* Pièce dont l'axe de rotation n'occupe pas le centre et qui est destinée à transformer un mouvement de rotation continu en un mouvement d'autre sorte surtout rectiligne alternatif. ANT. **Concentrique.**



Cercles excentriques.

EXCENTRIQUEMENT (*èk-san-tri-ke-man*) adv. D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ (*èk-sèp-té*) prép. et adj. Hors, à la réserve de. — *Gram.* *Excepté, passé, supposé, y compris, non compris, attendu, vu, approuvé, ouï*, placés devant le nom, sont de vraies prépositions et restent invariables : *excepté les vieillards, passé huit heures*, etc. Placés après le nom, ils sont adjectifs et variables : *les vieillards exceptés, huit heures passées*, etc.

EXCEPTER (*èk-sèp-té*) v. t. (du lat. *exceptare*, exclure). Ne pas comprendre dans, exclure du nombre de : *excepter certains condamnés d'une amnistie*.

EXCEPTION (*èk-sep-si-on*) n. f. Action par laquelle on excepte. La chose exceptée, ce qui est exclu de la règle commune : *les exceptions confirment la règle*. *Dr.* Moyen de défense qui tend soit à différer la solution du procès, soit à en critiquer la forme. **A l'exception de**, loc. prép. Excepté. PROV. **Il n'y a pas de règle sans exception**, il n'y a pas de principe absolu et applicable à tous les cas. **L'exception confirme la règle**, ce qui est reconnu comme exception constate une règle, puisque, sans la règle, l'exception n'existerait pas. ANT. **Règle, principe.**

EXCEPTIONNEL, ELLE (*èk-sèp-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui forme exception : *faveur exceptionnelle*. Qui n'est pas ordinaire. ANT. **Normal, régulier.**

EXCEPTIONNELLEMENT (*èk-sèp-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS (*èk-sè*) n. m. (lat. *excessus* ; de *excedere*, excéder). Quantité qui se trouve en plus : *l'excès d'un nombre sur un autre*. Ce qui dépasse les bornes ordinaires. *Dr.* *Excès de pouvoir*, acte qui est au delà des attributions légales de celui qui l'accomplit. **A l'excès**, loc. adv. Outre mesure, à l'extrême. Pl. Violences, cruautés : *d'inévitables excès accompagnent les révolutions*. Dérèglement de conduite : *les excès abrègent la vie*. ANT. **Défaut, manque.**

EXCESSIF (*èk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui passe les bornes ordinaires, excède la mesure : *montrer une tolérance excessive*. Qui pousse les choses à l'excès.

EXCESSIVEMENT (*èk-sè-si-ve-man*) adv. Avec excès : *arbre excessivement âgé*.

EXCIPER (*èk-si-pé*) v. i. (lat. *excipere*). *Dr.* Alléguer une exception, une excuse : *exciper de sa bonne foi*.

EXCIPIENT (*èk-si-pi-an*) n. m. Se dit d'une substance propre à incorporer certains médicaments : *le miel est un précieux excipient*.

EXCISE (*èk-si-ze*) n. f. (mot angl.). Impôt perçu, en Angleterre, sur certains objets de consommation

(*spiritueux, houblon*, etc.). Bureau où l'on perçoit cet impôt.

EXCISER (*èk-si-zé*) v. t. (lat. *excidere*). Enlever à l'aide d'un instrument tranchant : *exciser une loupe.*

EXCISION (*èk-si-zi-on*) n. f. Action d'exciser.

EXCITABILITÉ (*èk-si*) n. f. Faculté d'entrer en action sous l'influence d'une cause stimulante : *l'excitabilité est la propriété fondamentale des tissus vivants.*

EXCITABLE (*èk-si*) adj. Qui peut être excité.

EXCITANT (*èk-si-tan*), **E** adj. *Méd.* Qui excite, stimule l'organisme : *le café est excitant. Fig.* Qui exalte la passion. N. m. : *un excitant.*

EXCITATEUR, TRICE (*èk-si*) adj. Qui excite. N. m. Qui anime : *un excitateur de troubles. Physiq.* Instrument, muni de manettes isolantes, au moyen duquel on décharge un appareil électrique sans recevoir de commotion.


Excitateur.

EXCITATIF, IVE (*èk-si*) adj. Propre à exciter : *remède excitatif.*

EXCITATION (*èk-si-ta-si-on*) n. f. (lat. *excitatio*). Action d'exciter. Activité anormale de l'organisme. *Fig.* Action d'animer les passions.

EXCITER (*èk-si-té*) v. t. (lat. *excitare*). Activer l'action de : *exciter le système nerveux.* Pousser, stimuler : *exciter les combattants. Fig.* Provoquer, faire naître : *exciter la soif ; exciter la pitié.* ANT. **Apaiser, calmer.**

EXCLAMATIF, IVE (*èks-kla*) adj. Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative.*

EXCLAMATION (*èks-kla-ma-si-on*) n. f. (de *exclamer*). Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. : *pousser une exclamation de joie.* **Point d'exclamation,** point (!) que l'on met après une exclamation.

EXCLAMER (S') [*sèks-kla-mé*] v. pr. (lat. *exclamare*). Se récrier. **Exclamer** v. n. Pousser une exclamation : *Vraiment ! exclama-t-il.*

EXCLURE (*eks-klu-re*) v. t. (lat. *excludere.* — Se conj. comme *conclure.*) Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Repousser comme incompatible. **S'exclure** v. pr. Etre absolument incompatible avec : *la bonté et l'avarice s'excluent.* ANT. **Inclure, admettre, recevoir.**

EXCLUSIF (*èks-klu-sif*), **IVE** adj. Qui est incompatible avec autre chose : *droit exclusif d'un autre.* Qui appartient, par privilège spécial, à. Qui exclut tout partage. Qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées.*

EXCLUSION (*èks-klu-zi-on*) n. f. (lat. *exclusio*) Action d'exclure. **A l'exclusion de,** loc. prép. A l'exception de.

EXCLUSIVEMENT (*èks-klu-zi-ve-man*) adv. En excluant, non compris : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement* (le mois d'août non compris). *S'occuper exclusivement d'histoire,* à l'exclusion de toute autre étude. ANT. **Inclusivement.**

EXCLUSIVISME (*èks-klu-zi-vis-me*) n. m. Esprit d'exclusion.

EXCLUSIVISTE (*èks-klu-zi-vis-te*) n. et adj. Personne exclusive, de parti pris. (Peu us.)

EXCLUSIVITÉ (*èks-klu-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exclusif.

EXCOMMUNICATION (*èks-ko-mu,si-on*) n. f. Censure ecclésiastique, qui retranche de la communion des fidèles : *Robert II le Pieux encourut l'excommunication.*

EXCOMMUNIER (*èks-ko-mu-ni-é*) v. t. (lat. *excommunicare* ; de *ex*, hors de, et *communicare*, communiquer). Retrancher de la communion de l'Eglise.

EXCORIATION (*èks-ko, si-on*) n. f. (de *excorier*). Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER (*èks-ko-ri-é*) v. t. (lat. *excoriare.* — Se conj. comme *prier.*) Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTIQUER v. t. Syn. de DÉCORTIQUER.

EXCRÉMENT (*èks-kré-man*) n. m. (lat. *excrementum*). Matière évacuée du corps par les voies naturelles. *Fig.* Rebut, objet vil.

EXCRÉMENTEUX, EUSE (*èks-kré-man-teû-eu-ze*), **EXCRÉMENTIEL, ELLE** (*èks-kré-man-si, èl, è-le*) ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** (*èks-kré-man-ti-si-èl, è-le*) adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTER (*èks-kré-té*) v. t. (du lat. *excretum*, supin de *excernere*, séparer. — Se conj. comme *accélérer.*) Evacuer par excrétion.

EXCRÉTEUR, TRICE ou **EXCRÉTOIRE** (*èks-kré*) adj. Qui sert aux excrétions : *conduit excréteur.*

EXCRÉTION (*èks-kré-si-on*) n. f. (de *excréter*). Action par laquelle les résidus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCROISSANCE (*èks-kroi-san-se*) n. f. Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les *verrues*, les *polypes*, les *loupes* ; ou sur les végétaux, comme les *bourrelets* de l'orme.

EXCURSION (*èks-kur*) n. f. (lat. *excursio* ; de *ex*, hors de, et *currere*, courir). Course, voyage, tournée : *excursion dans la montagne.* Irruption en pays ennemi. *Fig.* Digression. ANT. **Incursion.**

EXCURSIONNISTE (*èks-kur-si-o-nis-te*) adj. et n. Se dit d'une personne qui fait une excursion.

EXCUSABLE (*èks-ku-za-ble*) adj. Qui peut être excusé : *faute excusable.*

EXCUSE (*èks-ku-ze*) n. f. (de *excuser*). Motif pour se disculper, ou pour disculper autrui : *chercher, fournir une excuse.* Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire de plates excuses.*

EXCUSER (*èks-ku-zé*) v. t. (du lat. *excusare*, mettre hors de cause). Disculper quelqu'un d'une faute. Admettre des excuses. Pardonner, tolérer : *il faut excuser les fautes de la jeunesse.* Servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser.* ANT. **Accuser, inculper.**

EXEAT (*ègh-zé-at'*) n. m. (mot lat. signif. *qu'il sorte*) ou **EXÉAT** n. m. Permission donnée à un prêtre, par son évêque, de quitter le diocèse. Permis de sortie délivré à un élève, ou à un malade. *Fig. Donner son exeat à quelqu'un,* lui donner congé. Pl. *des exeat* ou *des exéats.*

EXÉCRABLE (*ègh-zé*) adj. (de *exécrer*). Qu'on doit exécrer avoir en horreur : *forfait exécrable. Fam.* Qu'on exècre, qui inspire une extrême aversion.

EXÉCRABLEMENT (*èks-zé, man*) adv. D'une manière exécrable. Extrêmement mal.

EXÉCRATION (*ègh-zé-kra-si-on*) n. f. (lat. *exsecratio*). Sentiment d'horreur extrême : *vouer un criminel à l'exécration.* Personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain.* Imprécation : *proférer mille exécrations.* ANT. **Bénédiction.**

EXÉCRER (*ègh-zé-kré*) v. t. (lat. *exsecrari.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir en exécration ; abhorrer, haïr, détester. *Par exagér.* Avoir de l'aversion pour. ANT. **Adorer, chérir, bénir.**

EXÉCUTABLE (*ègh-ze*) adj. Qui peut être exécuté : *projet difficilement exécutable.* ANT. **Inexécutable.**

EXÉCUTANT (*ègh-zé-ku-tan*), **E** n. Musicien, musicienne, qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER (*ègh-zé-ku-té*) v. t. (du lat. *exsequi*, poursuivre jusqu'au bout). Mettre à effet, accomplir : *exécuter un projet.* Faire : *exécuter un bas-relief.* Jouer : *exécuter un morceau de musique. Exécuter un condamné,* le mettre à mort en vertu d'un jugement. *Exécuter un débiteur,* saisir ses biens et les faire vendre par autorité de justice. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose : *s'exécuter de bonne grâce.*

EXÉCUTEUR, TRICE (*ègh-zé*) n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire,* celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament. **Exécuteur des hautes œuvres,** le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE (*ègh-zé*) adj. Qui exécute. Qui est chargé d'exécuter les lois : *le président de la République est le chef du pouvoir exécutif.* N. m. **L'exécutif,** le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION (*ègh-zé-ku-si-on*) n. f. (lat. *exsecutio*). Action d'exécuter : *passer du projet à l'exécution.* Manière de réaliser son idée. Manière d'interpréter certaines œuvres d'art. *Exécution capitale* ou absol. *exécution,* mise à mort d'un condamné. *Exécution d'un débiteur,* saisie et vente de ses meubles.

EXÉCUTOIRE (*ègh-zé*) adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution : *jugement exécutoire, nonobstant appel.* N. m. : *délivrer un exécutoire.*

EXÉCUTOIREMENT (*ègh-zé, man*) adv. D'une manière exécutoire.

EXÈDRE (*ègh-zè-dre*) n. f. (gr. *exedra*). *Antiq.* Salle de conversation munie de sièges.

EXÉGÈSE (*ègh-zé-jè-ze*) n. f. (du gr. *exêgêsis*, interprétation). Interprétation grammaticale, historique, juridique, etc., des textes, surtout en parlant de la Bible : *l'exégèse sacrée.*

EXÉGÈTE (*ègh-zé*) n. m. Celui qui fait de l'exégèse : *Renan fut un éminent exégète.*

EXÉGÉTIQUE (*ègh-ze*) adj. Qui concerne l'exégèse : *la critique exégétique.*

EXEMPLAIRE (*ègh-zan-plè-re*) adj. Qui peut servir d'exemple : *mener une vie exemplaire.* Qui peut servir de leçon, d'avertissement : *punition exemplaire.* N. m. Archétype. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible.*

EXEMPLAIREMENT (*ègh-zan-plè-re-man*) adv. D'une manière exemplaire. (Peu us.)

EXEMPLE (*ègh-zan-ple*) n. m. (lat. *exemplum*). Ce qui peut servir de modèle. Personne que l'on prend, que l'on peut prendre pour modèle : *cet écolier est un exemple pour ses camarades.* Malheur, châtiment qui peut servir de leçon. Personne dont le malheur peut servir de leçon. Phrase à l'appui d'une règle. **Par exemple,** loc. adv. Pour en citer des exemples. *Interj.* Exprime la surprise. **A l'exemple de,** loc. prép. En se conformant à l'exemple de.

EXEMPT (*ègh-zan*), **E** adj. (lat. *exemptus* ; de *eximere*, supin *exemptum*, tirer dehors). Qui n'est pas assujetti à une chose : *exempt du service militaire.* Garanti, préservé : *exempt de blâme, de souci.*

EXEMPT (*ègh-zan*) n. m. Autrefois, officier qui, dans certains corps, commandait en l'absence du capitaine et du lieutenant et était exempt du service militaire ordinaire. Ancien officier de police.

EXEMPTÉ (*ègh-zan-té*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne affranchie, préservée de quelque chose : *conscrit exempté ; les exemptés de service.*

EXEMPTER (*ègh-zan-té*) v. t. Rendre exempt, affranchir : *exempter du service militaire.* Garantir, préserver. ANT. **Assujettir, contraindre, astreindre.**

EXEMPTION (*ègh-zanp-si-on*) n. f. (lat. *exemptio*). Privilège qui exempte, dispense : *obtenir une exemption d'impôt.* Billet de satisfaction donné à des élèves et qui sert à se racheter d'une punition.

EXEQUATUR (*ègh-zé-kou-a*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il exécute*). Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue en pays étranger. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue par arbitres.

EXERÇANT (*ègh-zèr-san*), **E** adj. Qui exerce : *médecins exerçants.*

EXERCER (*ègh-zèr-sé*) v. t. (lat. *exercere*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il exerça, nous exerçons.*) Dresser, former : *exercer des soldats.* Donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit.* Pratiquer : *exercer la médecine.* Remplir : *exercer des fonctions.* Faire usage : *exercer un droit.* Mettre à l'épreuve : *exercer la patience.* Mettre en action : *exercer une autorité absolue sur quelqu'un. Fin.* Soumettre certaines industries à la visite des employés de la régie : *exercer les débitants de boissons.* **S'exercer** v. pr. Se former par l'exercice.

EXERCICE (*ègh-zèr*) n. m. (lat. *exercitium*). Action d'exercer ou de s'exercer : *se livrer à l'exercice de la médecine.* Travaux intellectuels auxquels on se livre en commun. Devoir que l'on donne aux élèves pour les familiariser avec les règles qu'on leur apprend. Action de pratiquer un art, une industrie, de remplir des fonctions. Action d'exercer quelqu'un ou de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Fig.* Action de pratiquer : *l'exercice de toutes les vertus.* Action de faire valoir : *l'exercice de ses droits. Entrer en exercice,* entrer en fonction. *Exercices spirituels,* pratique de dévotion. *Fin.* Période d'exécution des services d'un budget, comprenant l'année et quelques mois complémentaires. Vérifications accomplies par les agents des contributions indirectes, chez certains commerçants. ANT. **Inaction, repos.**

EXÉRÈSE (*ègh-zé-rè-ze*) n. f. (gr. *exairêsis*). *Chir.* Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible.

EXERGUE (*ègh-zèr-ghe*) n. m. (du gr. *exergon*, hors de l'œuvre). Petit espace laissé en bas du type d'une médaille, pour y mettre une inscription, la date, etc. Ce qui est gravé dans cette partie.

EXFOLIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exfolier. *Bot.* Chute de l'écorce d'un arbre par minces couches : *l'exfoliation de l'écorce du platane est rapide. Méd.* Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., sous forme de petites lames.

EXFOLIER (*èks-fo-li-é*) v. t. (lat. *ex*, hors, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier.*) Enlever les feuilles d'une plante. Diviser par lames minces et superficielles : *exfolier une roche, des ardoises.*

EXHALAISON (*ègh-za-lè-zon*) n. f. Gaz, vapeur, odeur qui s'exhale d'un corps : *les exhalaisons méphitiques des marécages.*

EXHALANT (*ègh-za-lan*), **E** adj. *Méd.* Se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation.

EXHALATION (*ègh-za-la-si-on*) n. f. Action d'exhaler. Evaporation à la surface de la peau. ANT. **Inhalation.**

EXHALER (*ègh-za-lé*) v. t. (lat. *exhalare*). Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs : *l'acide sulfhydrique exhale une odeur fétide. Fig.* Emettre, proférer : *exhaler des plaintes.* Donner un libre cours à : *exhaler sa colère. Exhaler le dernier soupir,* mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig.* : *s'exhaler en injures.*

EXHAURE n. f. (lat. *exhaurire*, épuiser). Epuisement des eaux qui suintent dans les mines.

EXHAUSSEMENT (*ègh-zô-se-man*) n. m. Elévation : *pratiquer l'exhaussement d'une tranchée.*

EXHAUSSER (*ègh-zô-sé*) v. t. Elever plus haut : *exhausser une maison d'un étage.* ANT. **Rabaisser.**

EXHAUSTION (*ègh-zôs-ti-on*) n. f. (lat. *exhaustio* ; de *exhaurire*, épuiser). Action d'épuiser un gaz, un liquide. *Fig.* Action d'user entièrement.

EXHÉRÉDATION ((*ègh-zé, si-on*) n. f. Action de déshériter. Son résultat.

EXHÉRÉDER (*ègh-zé, dé*) v. t. (lat. *exhæredare* ; de *ex*, hors, et *hæres, edis*, héritier. — Se conj. comme *accélérer.*) Déshériter : *exhéréder un parent ingrat.*

EXHIBER (*ègh-zi-bé*) v. t. (lat. *exhibere*). *Dr.* Produire en justice : *exhiber un titre authentique.* Présenter, montrer : *exhiber un passeport. Fig.* Faire étalage de. ANT. **Cacher, dissimuler.**

EXHIBITEUR (*ègh-zi*) n. m. Celui qui exhibe.

EXHIBITION (*ègh-zi-bi-si-on*) n. f. *Dr.* Action de produire en justice. Action de montrer : *exhibition de tableaux.* Réunion de personnes, d'objets, pouvant intéresser le public. *Fig.* Etalage.

EXHILARANT (*ègh-zi-la-ran*), **E** adj. (lat. *ex*, et *hilaris*, gai). Qui porte à l'hilarité.

EXHORTATION (*ègh-zor-ta-si-on*) n. f. Discours, paroles, par lesquels on exhorte.

EXHORTER (*ègh-zor-té*) v. t. (lat. *exhortari*). Exciter, encourager par ses paroles : *exhorter quelqu'un à la patience.* ANT. **Détourner, dissuader.**

EXHUMATION (*ègh-zu-ma-si-on*) n. f. Action par laquelle on exhume. ANT. **Inhumation.**

EXHUMER (*ègh-zu-mé*) v. t. (lat. *ex*, hors de, et *humus*, terre). Tirer de la sépulture, déterrer : *exhumer un cadavre. Fig.* Tirer de l'oubli : *exhumer de vieux documents.* ANT. **Inhumer.**

EXIGEANT (*ègh-zi-jan*), **E** adj. Qui exige beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc. : *un maître exigeant.* ANT. **Accommodant, facile.**

EXIGENCE (*ègh-zi-jan-se*) n. f. Caractère de celui qui est exigeant : *fatiguer par ses exigences.* Besoin, nécessité : *l'exigence du temps.*

EXIGER (*ègh-zi-jé*) v. t. (lat. *exigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il exigea, nous exigeons.*) Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Nécessiter : *son état exige beaucoup de soins.* ANT. **Dispenser, exempter.**

EXIGIBILITÉ (*ègh-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exigible : *l'exigibilité d'une dette commence au jour de l'échéance.*

EXIGIBLE (*ègh-zi*) adj. Qui peut être exigé : *le passif immédiatement exigible d'un commerçant.*

EXIGU (*ègh-zi-ghu*), **Ë** adj. (lat. *exiguus*). Fort petit, étroit : *salle exiguë.* ANT. **Démesuré, énorme.**

EXIGUÏTÉ (*ègh-zi-ghu-i-té*) n. f. (de *exigu*). Petitesse, modicité.

EXIL (*ègh-zil*) n. m. (lat. *exsilium*). Expatriation volontaire ou forcée : *Victor Hugo passa dix-huit ans en exil.* Lieu où réside l'exilé. *Fig.* Séjour désagréable, pénible. *Mystic.* Terre, vie mortelle, par opposition au ciel.

EXILÉ (*ègh-zi-lé*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne condamnée à l'exil, ou qui vit dans l'exil : *famille exilée ; l'exilé partout est seul.*

EXILER (*ègh-zi-lé*) v. t. Envoyer en exil, bannir, proscrire : *le peuple athénien exila Aristide. Par ext.* Obliger de se tenir éloigné d'un lieu. **S'exiler** v. pr. Quitter sa patrie. Se retirer du monde.

EXINSCRIT, E adj. Se dit d'un cercle qui est tangent à un côté d'un triangle et au prolongement des deux autres.

EXISTANT (*egh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe, qui vit.

EXISTENCE (*ègh-zis-tan-se*) n. f. État de ce qui existe : *Rousseau trouvait dans le spectacle de la nature la meilleure preuve de l'existence de Dieu.* Vie : *finir son existence.* Manière de vivre.

EXISTER (*ègh-zis-té*) v. i. (lat. *existere ;* de *sistere*, être établi, posé). Avoir l'être, vivre : *tous les animaux qui existent.* Etre en réalité. Durer : *le Code civil existe depuis plus d'un siècle.*

EX-LIBRIS (*èks-li-bris*) n. m. (mots lat. signif. *d'entre les livres*). Formule que l'on inscrit sur ses livres avec son nom, ses initiales ou tout autre signe personnel, pour marquer sa possession. Vignette destinée à cet usage : *un ex-libris gravé.*

EXOCET (*ègh-zo-sè*) n. m. Genre de poissons anacanthines, dont le type est l'*hirondelle de mer* ou *poisson volant.* (V. la planche POISSONS.)

EXODE (*ègh-zo-de*) n. m. (du gr. *exodos*, sortie). Emigration en masse d'un peuple : *Moïse conduisit l'exode des Hébreux.* (V. *Part. hist.*)

EXONÉRATION (*ègh-zo, si-on*) n. f. Action d'exonérer. Son résultat.

EXONÉRER (*ègh-zo-né-ré*) v. t. (lat. *exonerare ;* de *ex*, hors, et *onus, eris*, fardeau. — Se conj. comme *accélérer.*) Dispenser d'une charge, d'une obligation : *exonérer du service militaire, de l'impôt.*

EXOPHTALMIE (*ègh-zof-tal-mî*) n. f. (gr. *ex*, hors de, et *ophthalmos*, œil). Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXOPHTALMIQUE (*ègh-zof*) adj. Qui se rapporte à l'exophtalmie.

EXORABLE (*ègh-zo*) adj. (du lat. *exorare*, prier). Que l'on peut fléchir. (Peu us.)

EXORBITANT (*ègh-zor-bi-tan*), **E** adj. (du lat. *ex*, hors de, et de *orbite*). Excessif, sortant des bornes convenables : *montrer des prétentions exorbitantes.*

EXORCISATION (*ègh-zor-si-za-si-on*) n. f. Action d'exorciser.

EXORCISER (*ègh-zor-si-zé*) v. t. (gr. *ex*, hors de, et *orkos*, serment). Chasser les démons par des prières. *Fig.* Adresser de fortes exhortations à.

EXORCISEUR (*si-zeur*) n. m. Celui qui exorcise.

EXORCISME (*ègh-zor-sis-me*) n. m. Cérémonie, prières pour exorciser.

EXORCISTE (*ègh-zor-sis-te*) n. m. Qui exorcise. Prêtre qui a reçu le troisième ordre mineur.

EXORDE (*ègh-zor-de*) n. m. (lat. *exordium ;* de *ex*, hors de, et *ordiri*, commencer). Première partie d'un discours oratoire : *exorde ex abrupto. Par ext.* Début, entrée en matière. ANT. **Péroraison.**

EXOSMOSE (*ègh-zos-mô-ze*) n. f. (du gr. *exô*, en dehors, et de *osmose*). *Physiq.* Courant de l'intérieur vers l'extérieur, qui se produit quand deux liquides de densités différentes sont séparés par une membrane. ANT. **Endosmose.**

EXOSTOSE (*ègh-zos-tô-ze*) n. f. (gr. *exô*, dehors, et *osteon*, os). Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôterikos*). Se dit de la doctrine enseignée publiquement par les anciens philosophes. ANT. **Esotérique.**

EXOTHERMIQUE (*ègh-zo*) adj. Qui dégage de la chaleur : *combinaison exothermique.*

EXOTIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôtikos ;* de *exô*, dehors). Qualification donnée aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte (comme sont en France le *lama* et le *dattier*, etc.). ANT. **Indigène.**

EXOTISME (*ègh-zo-tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est exotique.

EXPANSIBILITÉ (*èks*) n. f. Tendance qu'ont les corps fluides à occuper un plus grand espace. *Fig.* Propension des sentiments à se manifester au dehors.

EXPANSIBLE (*èks*) adj. (du lat. *expansus*, étendu). Capable d'expansion. ANT. **Compressible, coercible.**

EXPANSIF, IVE (*èks*) adj. Qui peut se dilater : *les gaz sont expansifs. Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive.* ANT. **Concentré, discret, sournois.**

EXPANSION (*èks*) n. f. (du lat. *expandere*, déployer). Développement en volume ou en surface : *l'expansion des gaz.* Objet qui se développe. Développement de certains organes. *Fig.* Propagation : *l'expansion coloniale de la France a été heureuse surtout en Asie et en Afrique.* Epanchement des sentiments : *expansion de cœur.*

EXPATRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier. Etat de celui qui est expatrié.

EXPATRIER (*èks-pa-tri-é*) v. t. (lat. *ex*, hors de, et *patria*, patrie. — Se conj. comme *prier.*) Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier**, v. pr. Quitter sa patrie : *Aristide dut s'expatrier sous le coup d'une sentence d'ostracisme.*

EXPECTANT (*èks-pèk-tan*), **E** adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui est dans l'expectative, dans l'attente : *garder une attitude expectante. Médecine expectante*, qui laisse surtout agir la nature.

EXPECTATIF, IVE (*èks-pèk*) adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATION (*èks-pèk-ta-si-on*) n. f. Attente d'une chose. *Méd.* Méthode qui consiste à attendre, avant de se décider à une intervention, que l'évolution de la maladie ait donné des indications précises.

EXPECTATIVE (*èks-pèk*) n. f. Attente fondée sur des promesses, des probabilités : *être dans l'expectative.* Succession promise à un bénéfice ecclésiastique.

EXPECTORANT (*èks-pèk-to-ran*), **E** adj. Qui facilite l'expectoration : *tisane expectorante.* N. m. : *un expectorant.*

EXPECTORATION (*èks-pèk, si-on*) n. f. Action d'expectorer. Syn. de CRACHEMENT.

EXPECTORER (*èks-pèk-to-ré*) v. t. (lat. *expectorare ;* de *ex*, hors de, et *pectus, oris*, poitrine). Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de CRACHER.

EXPÉDIÉE (*èks-pé-di-é*) n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*), **E** adj. (du lat. *expediens*, qui est utile). Qui est à propos, utile, convenable : *il est expédient de.*

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*) n. m. Moyen employé pour arriver à ses fins et se tirer d'embarras : *chercher un expédient.* Pl. Moyens extrêmes, faisant face mesquinement aux nécessités : *en être réduit aux expédients. Vivre d'expédients*, être obligé, pour vivre, de recourir à des moyens bizarres, et le plus souvent illicites.

EXPÉDIER (*èks-pé-di-é*) v. t. (lat. *expedire.* — Se conj. comme *prier.*) Envoyer à destination. Faire promptement : *expédier une affaire.* Congédier : *expédier des importuns.* Dire rapidement. Délivrer copie conforme de : *expédier un contrat de mariage. Fam.* Faire mourir : *le bourreau l'expédia.*

EXPÉDITEUR, TRICE (*èks*) n. Qui fait un envoi de marchandises. Adjectiv. : *gare expéditrice.*

EXPÉDITIF, IVE (*èks*, adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires.* Qui permet de faire vite les choses : *procédés expéditifs.* ANT. **Lent.**

EXPÉDITION (*èks, si-on*) n. f. (lat. *expeditio*). Action d'expédier. Chose expédiée. Exécution. *Homme d'expédition*, homme qui termine rapidement les affaires. Entreprise armée, faite hors du pays : *le succès de l'expédition d'Alger ne put sauver le gouvernement de Charles X.* Excursion dans un but quelconque. *Dr.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE (*èks, si-o-nè-re*) n. Expéditeur de marchandises. Employé chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les

rôles, les états, etc. Adjectiv. : *commis expéditionnaire. Armée expéditionnaire, corps expéditionnaire*, chargés d'une expédition militaire.

EXPÉDITIVEMENT (*èks, man*) adv. D'une manière expéditive.

EXPÉRIENCE (*èks, an-se*) n. f. (lat. *experientia*). Essai, épreuve. Connaissance des choses et des personnes acquise par une longue pratique, par l'observation. Essais, opérations pour démontrer ou vérifier une chose : *faire une expérience de physique*. ANT. **Inexpérience.**

EXPÉRIMENTAL, E, AUX (*eks, man*) adj. Fondé sur l'expérience : *les sciences expérimentales*.

EXPÉRIMENTALEMENT (*eks, man-ta-le-man*) adv. D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR (*èks, man*) n. et adj. m. Qui fait des expériences, en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION (*èks, man-ta-si-on*) n. f. Action d'expérimenter. Essai d'application, expérience : *l'expérimentation vérifie la théorie*.

EXPÉRIMENTÉ (*èks, man-té*), **E** adj. Instruit par l'expérience : *général expérimenté*. ANT. **Inexpérimenté, inexercé, novice.**

EXPÉRIMENTER (*èks, man-té*) v. t (du lat. *experimentum*, expérience). Éprouver par des expériences : *expérimenter un nouveau remède*. *Absol*. Effectuer des expériences, dans les sciences d'observation

EXPERT (*èks-pèr*), **E** adj. (du lat. *expertus*, qui a éprouvé). Fort versé dans un art par la pratique *ouvrier expert*. N. m. Connaisseur. Celui que nomme le juge, ou que choisissent les parties, pour examiner. un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures*. *A dire d'experts*, suivant le dire des experts. *Fig*. D'une manière définitive. ANT **Inhabile.**

EXPERTEMENT (*èks-per-te-man*) adv. Avec adresse, habilement : *se tirer expertement d'affaire*.

EXPERTISE (*èks-per-ti-ze*) n f. Visite et opération des experts : *faire une expertise*. Rapport des experts : *attaquer les allégations d'une expertise*.

EXPERTISER (*èks-pèr-ti-zé*) v. t. Faire l'expertise de : *expertiser des marchandises*.

EXPIABLE (*èks*) adj. (lat. *expiabilis*). Qui peut être expié : *crime expiable*. ANT. **Inexpiable.**

EXPIATEUR, TRICE (*èks*) adj Propre à expier : *larmes expiatrices*.

EXPIATION (*èks, si-on*) n. f. (lat. *expiatio*). Action par laquelle on expie Châtiment considéré comme une compensation du délit. Cérémonie publique, destinée à apaiser la colère du ciel. *L'expiation suprême*, la peine capitale.

EXPIATOIRE (*èks*) adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire*.

EXPIER (*èks-pi-é*) v. t. (lat. *expiare* ; de *piare*, apaiser. — Se conj comme *prier*.) Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine. Etre puni de : *expier une imprudence*

EXPIRANT (*èks-pi-ran*), **E** adj. Qui se meurt, qui expire : *blessé expirant*. *Fig* Qui est près de succomber : *Brutus ne put sauver la liberté romaine expirante*

EXPIRATEUR (*èks*) adj et n. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour en chasser l air, dans l'acte de la respiration.

EXPIRATION (*èks, si-on*) n. f. (de *expirer*). Action de chasser hors de la poitrine l'air qu'on a aspiré : *l'homme fait en moyenne seize expirations par minute*. Fin d un terme convenu : *expiration d'un bail*

EXPIRER (*èks-pi-ré*) v. t. (lat. *exspirare* ; de *ex*, hors de, et *spirare*. souffler). Expulser de la poitrine par une contraction. V. i. Mourir. *Fig*. Etre anéanti. cesser d'exister. Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint-Jean, finit en juillet*. — Prend *avoir* dans le sens de *mourir* ; prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer l'état ou le fait. ANT. **Inspirer.**

EXPLÉTIF, IVE (*èks*) adj. (lat. *expletivus* ; de *explere*, remplir). Se dit d'un mot, d'une expression surabondants, mais qui servent parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous*, dans ce vers de La Fontaine :

On *vous* le prend, on *vous* l'assomme.

N. m. : *faire usage des explétifs*.

EXPLÉTIVEMENT (*èks, man*) adv. D'une manière explétive.

EXPLICABLE (*èks, ka-ble*) adj. Qu'on peut expliquer : *phénomène peu explicable*. ANT. **Inexplicable.**

EXPLICATEUR (*èks*) n. et adj. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE (*èks*) adj. Qui sert à expliquer : *note explicative jointe à un rapport*. *Complément explicatif*, mot qui développe le sens du nom sans en changer la signification : *le fer*, **métal précieux**, *est tiré de la terre*. *Proposition complétive, explicative*, celle qui, dans la phrase, remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom la fonction de complément explicatif : *le fer*, **qui est un métal précieux**, *est tiré de la terre*.

EXPLICATION (*èks, si-on*) n. f. Développement pour faire comprendre. Pour rendre raison de. Traduction orale : *explication d'un auteur grec*. Eclaircissement de la conduite, dans un but de justification. *Avoir une explication avec quelqu'un*, lui demander compte de sa conduite.

EXPLICITE (*èks*) adj. (lat. *explicitus*, pour *explicatus*, déployé). Enoncé formellement, complètement. Clair, formel : *clause très explicite*. ANT. **Implicite.**

EXPLICITEMENT (*èks, man*) adv. En termes clairs et formels : *poser explicitement une condition*. ANT. **Implicitement.**

EXPLIQUER (*èks-pli-ké*) v. t. (du lat. *explicare*, déployer). Faire comprendre par des développements : *expliquer une énigme*. Faire comprendre la nature de : *les principes expliquent les faits*. Traduire oralement : *expliquer un auteur*. Faire connaître : *expliquer ses projets*. **S'expliquer** v. pr. Exprimer sa pensée. Avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT (*èks-ploi*) n m. (de *exploiter*). Haut fait de guerre : *les exploits de la Grande Armée*. Action mémorable. *Iron*. Action d'étourdi : *voilà un bel exploit*. *Procéd*. Acte judiciaire signifié par huissier.

EXPLOITABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploité, cultivé : *gisement minier exploitable*. *Dr*. Qui peut être saisi et vendu par la justice. ANT. **Inexploitable.**

EXPLOITANT (*èks-ploi-tan*) n. et adj. m. Celui qui se livre à une exploitation *Procéd*. Qui signifie des exploits : *huissier exploitant*.

EXPLOITATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines. Les terres exploitées.

EXPLOITER (*èks-ploi-té*) v. t. (lat. pop. *explicitare*). Mettre en œuvre. Faire valoir : *exploiter une mine* Abuser de quelqu'un à son profit : *exploiter un client trop confiant*. *Fig* Tirer parti de : *exploiter son talent*. V. i. *Procéd*. Signifier des exploits.

EXPLOITEUR, EUSE (*èks, eu-ze*) n. Qui exploite. Qui tire du travail d'autrui un profit illégitime.

EXPLORABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploré *pays explorable*.

EXPLORATEUR, TRICE (*èks*) n. Qui va à la découverte dans un pays : *Livingstone fut un courageux explorateur*. Adj. Se dit des instruments qui servent à explorer certains organes.

EXPLORATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'explorer (un pays, un organe malade, etc.) : *les explorations de Nansen ont étendu notre connaissance des régions polaires*.

EXPLORER (*èks-plo-ré*) v. t. (lat. *explorare*). Visiter. aller à la découverte : *explorer les mers*. *Fig*. Etudier scruter, sonder : *explorer les sciences*.

EXPLOSER (*èks-plo-zé*) ou **EXPLOSIONNER** (*èks-plo-zi-o-né*) v. i. Faire explosion : *la dynamite explose facilement*.

EXPLOSEUR (*èks-plo-zeur*) n. m. Appareil servant à enflammer à distance les fourneaux de mine au moyen d'un courant électrique. Appareil destiné à expérimenter la puissance des explosifs.

EXPLOSIBLE (*èks-plo-zi-ble*) adj Qui peut faire explosion : *l'usage des balles explosibles est interdit à la guerre*. ANT. **Inexplosible.**

EXPLOSIF (*èks-plo-zif*). **IVE** adj. Qui accompagne ou qui produit l'explosion. N. m. Corps susceptible de faire explosion : *la mélinite est un explosif puissant*.

EXPLOSION (*èks-plo-zi-on*) n. f. (du lat. *explodere*, chasser avec violence). Commotion accompagnée de détonation et produite par le développement soudain d'une force, ou l'expansion subite d'un gaz : *l'explosion d'une torpille*. *Fig*. Manifestation vive et soudaine : *l'explosion de la haine*.

EXPONENTIEL, ELLE (*èks-po-nan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *exponens*, exposant). *Math*. Qui a un

exposant variable ou inconnu : *fonction exponentielle. Equation exponentielle*, équation où l'inconnue entre en exposant. N. f. : *une exponentielle.*

EXPORTABLE (*èks*) adj. Qui peut être exporté : *marchandise exportable.*

EXPORTATEUR, TRICE (*èks*) n. et adj. Celui qui exporte ; *négociant exportateur*. (On dit aussi EXPORTEUR.)

EXPORTATION (*èks. si-on*) n. f. Action d'exporter. Marchandises exportées. *Fig.* : *exportation des idées.* ANT. **Importation.**

EXPORTER (*èks-por-té*) v. t. (lat. *ex*, hors, et *portare*, porter). Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie : *la France exporte beaucoup de vins en Angleterre.* ANT. **Importer.**

EXPOSANT (*èks-po-zan*), **E** n. Qui a fait admettre ses produits dans une exposition. N. m. *Alg.* Nombre qui indique à quelle puissance est élevée une quantité.

EXPOSÉ (*èks-po-zé*) n. m. Développement, explication : *faire un exposé des faits.* Compte rendu, état : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER (*èks-po-zé*) v. t. (lat. *ex*, hors, et *ponere*, mettre). Mettre en vue. Placer dans un lieu d'exposition publique. Placer, tourner d'un certain côté : *maison exposée au midi*. Soumettre à l'action de. Expliquer, faire connaître : *exposer un système.* Mettre en péril : *exposer sa vie. Exposer un enfant nouveau-né*, l'abandonner pour ne pas le nourrir, etc : *les Lacédemoniens exposaient leurs enfants difformes.* **S'exposer** v. pr. Etre exposé : *s'exposer au danger.*

EXPOSEUR, EUSE (*èks-po-zeur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui expose ou qui explique.

EXPOSITION (*èks-po-zi-si-on*) n. f. Action de mettre en vue : *exposition de marchandises.* Autrefois, peine infamante, par laquelle on exposait le condamné attaché à un poteau, au pilori. Action d'abandonner un enfant dans un lieu public. Orientation : *exposition agréable.* Manière dont une œuvre d'art reçoit la lumière. Produits des arts ou de l'industrie exposés. Le lieu où on les expose. Récit, narration : *exposition d'un fait.* Partie d'une œuvre littéraire, notamment d'un discours, dans laquelle on fait connaître le sujet. **Exposition universelle,** exposition où sont admis les produits de tous les pays.

EXPRÈS, ESSE (*èks-prè, è-se*) adj. (lat. *expressus*). Précis, net, formel : *ordre exprès ; défense expresse.* N. m. Messager chargé d'une mission particulière. Adv. Dans une intention spéciale. A dessein : *perdre exprès au jeu.*

EXPRESS (*èks-prèss*) adj. (mot angl.). A grande vitesse, en parlant d'un service de voyageurs ou de transport de marchandises : *train, bateau express.* N. m. : *l'express.*

EXPRESSÉMENT (*èks-prè-sé-man*) adv. En termes exprès ; d'une façon nette, précise, certaine.

EXPRESSIF (*èks-prè-sif*), **IVE** adj. Qui exprime bien ce qu'on veut dire : *la langue d'Homère est très expressive.* Qui a de l'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION (*èks-prè-si-on*) n. f. (de *exprimer*). Action de presser certains objets pour en extraire le suc : *l'expression de la pulpe de pommes donne le cidre. Fig.* Manière de s'exprimer, phrase, mot : *Bossuet a l'expression à la fois juste et noble.* Manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur.* Caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression. Math. Expression algébrique*, ensemble de lettres et de nombres réunis par des signes d'opérations algébriques. *Réduire une fraction à sa plus simple expression*, trouver une fraction égale à la fraction donnée et ayant ses termes les plus simples possible. *Fig. Réduire à sa plus simple expression*, réduire au moindre volume, à l'état le plus misérable : *le traité de Tilsit réduisit la Prusse à sa plus simple expression.*



Expressions du visage humain, formées de simples lignes : 1. Calme ; 2. Tristesse ; 3. Gaieté.

EXPRESSIVEMENT (*èks-prè-si-ve-man*) adv. D'une manière expressive.

EXPRIMABLE (*èks*) adj. Qui peut être exprimé, rendu. ANT. **Inexprimable.**

EXPRIMER (*èks-pri-mé*) v. t. (lat. *exprimere* ; de *ex*, hors, et *premere*, presser). Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant : *exprimer le suc d'un citron. Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions, par le geste ou la parole. Figurer sous une forme sensible. **S'exprimer** v. pr. Faire connaître ses pensées ou ses sentiments.

EXPROMISSION (*èks-pro-mi-si-on*) n. f. (lat. *expromissio*). *Dr. rom.* Substitution de débiteurs dans laquelle le nouveau débiteur s'engage sans s'être préalablement entendu avec celui qu'il remplace.

EXPROPRIATEUR, TRICE (*èks*) n. et adj. Personne qui exproprie.

EXPROPRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exproprier : *les expropriations ne peuvent avoir lieu que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste indemnité.*

EXPROPRIÉ, E (*èks*) adj. et n. Qui a été dépossédé de ses biens.

EXPROPRIER (*èks-pro-pri-é*) v. t. (lat. *ex*, hors, et *proprius*, appartenant en propre. — Se conj. comme *prier*.) Déposséder quelqu'un de sa propriété, suivant les formes légales et moyennant une indemnité préalable.

EXPUGNABLE (*èks-pugh-na-ble*) adj. (du lat. *expugnare*, prendre d'assaut). Qui peut être pris d'assaut ou de vive force. ANT. **Inexpugnable, imprenable.**

EXPULSÉ, E (*èks*) adj. et n. Se dit d'une personne que l'on expulse : *espion expulsé, les expulsés.*

EXPULSER (*èks-pul-sé*) v. t. (lat. *expulsare*, de *ex*, hors, et *pellere*, pousser). Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi. Exclure, éliminer : *expulser d'une réunion.* Faire évacuer : *expulser les humeurs.*

EXPULSIF, IVE (*èks*) adj. Qui expulse.

EXPULSION (*èks*) n. f. Action d'expulser.

EXPURGATION (*èks, si-on*) n. f. Action de couper dans une futaie les arbres qui gênent le développement des autres. (On dit aussi EXPURGADE.) Action d'expurger un livre.

EXPURGATOIRE (*èks*) adj. Se dit du catalogue des livres prohibés par Rome jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés : *index expurgatoire.*

EXPURGER (*èks-pur-jé*) v. t. (lat. *expurgare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il expurgea, nous expurgeons.*) Retrancher d'un livre ce qui paraît contraire à la morale, à la foi, etc.

EXQUIS, E (*èks-ki, i-ze*) adj. (du lat. *exquisitus*, choisi). Qui a un goût délicieux : *plat exquis.* Qui produit sur les sens une impression délicate. Délicat, distingué. ANT. **Détestable, exécrable, insipide.**

EXQUISÉMENT (*èks-ki-zé-man*) adv. D'une manière exquise.

EXQUISITÉ (*èks-ki-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exquis.

EXSANGUE (*èk-san-ghe*) adj. (du préf. *ex*, et du lat. *sanguis*, sang). Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup : *cadavre exsangue.* ANT. **Pléthorique.**

EXSTROPHIE (*èks, fî*) n. f. (du gr. *ex*, hors de, et *strophê*, conversion). *Pathol.* Vice de conformation d'un organe qui se présente retourné, sa face interne devenant externe.

EXSUCCION (*èk-suk-si-on*) n. f. Action d'extraire par la force de succion.

EXSUDANT (*èk-su-dan*), **E** adj. Qui provoque l'exsudation : *potion exsudante.* N. m. : *un exsudant.*

EXSUDAT (*èk-su-da*) n. m. *Méd.* Produit qui se trouve dans les tissus par exsudation des liquides ou du sang à travers les parois vasculaires.

EXSUDATION (*èk-su-da-si-on*) n. f. (de *exsuder*). Action de suer. Suintement morbide sur une muqueuse, une séreuse.

EXSUDER (*èk-su-dé*) v. i. (du préf. *ex*, et du lat. *sudare*, suer). Sortir comme la sueur : *le sang exsude parfois des pores.* V. t. Emettre par exsudation.

EXTASE (*èks-ta-ze*) n. f. (du gr. *ekstasis*, transport). Ravissement de l'âme qui la soustrait au sentiment des choses sensibles : *les extases de sainte Thérèse. Pathol.* Affection nerveuse, caractérisée

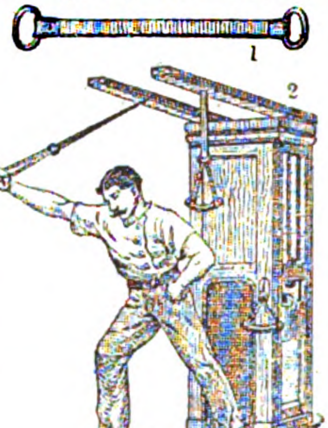
par l'abolition de la sensibilité et l'exaltation mentale. *Par ext.* Ravissement de joie, d'admiration devant une personne ou une chose.

EXTASIER (S') [*sèks-ta-zi-é*] v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Tomber dans l'extase. Manifester son ravissement : *s'extasier devant un tableau.*

EXTATIQUE (*èks*) adj. Causé par l'extase : *transport extatique. Fig.* Profond et absorbant : *joie extatique.* N. Qui tombe souvent en extase : *une extatique.*

EXTEMPORANÉ, E (*èks-tan-po*) adj. (lat. *extemporaneus*). *Pharm.* Préparé et administré sur-le-champ. *Dr.* Non prémédité : *délit extemporané.*

EXTENSEUR (*èks-tan*) adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs des phalanges ; l'extenseur de l'avant-bras.* Appareil de gymnastique servant à développer les muscles. (V. la planche GYMNASTIQUE.)



1. Extenseur en caoutchouc ; 2. Appareil extenseur.

EXTENSIBILITÉ (*èks-tan*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE (*èks-tan*) adj. Qui a de l'extensibilité : *le caoutchouc est très extensible.* ANT. **Inextensible.**

EXTENSIF, IVE (*èks-tan*) adj. Qui produit l'extension : *force extensive. Gramm.* Qui marque l'idée d'extension. *Culture extensive,* celle qui exige peu de frais pour un terrain étendu. ANT. **Compressif, coercitif.**

EXTENSION (*èks-tan*) n. f. (lat. *extensio* ; de *extendere*, étendre). Action d'étendre ou de s'étendre : *l'extension du bras. Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce. Gramm.* Propriété d'un terme de s'étendre à plus ou moins d'objets. Action d'étendre par analogie la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les dents d'un peigne.*

EXTÉNUATION (*èks. si-on*) n. f. Affaiblissement extrême des forces. *Rhét.* Syn. de LITOTE.

EXTÉNUER (*èks-té-nu-é*) v. t. (lat. *extenuare*). Causer un grand affaiblissement : *le jeûne exténue le corps.* **S'exténuer** v. pr. S'épuiser de fatigue.

EXTÉRIEUR, E (*èks*) adj. (lat. *exterior*). Qui est au dehors. Qui a rapport aux pays étrangers : *le commerce extérieur.* N. m. Ce qui est au dehors : *l'extérieur d'une maison. Par ext.* Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste.* Pays étranger : *nouvelles de l'extérieur.* ANT. **Intérieur.**

EXTÉRIEUREMENT (*èks, man*) adv. A l'extérieur : *cet homme est très bien extérieurement.* ANT. **Intérieurement.**

EXTÉRIORISATION (*èks, za-si-on*) n. f. Action d'extérioriser.

EXTÉRIORISER (*èks, ri-zé*) v. t. Reporter, imaginer en dehors de soi-même ce qu'on voit en dedans.

EXTÉRIORITÉ (*èks*) n. f. Etat, qualité de ce qui est extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE (*èks-tèr*) adj. Qui extermine. *L'ange exterminateur*, dans la Bible, ange chargé de porter la mort parmi les Egyptiens qui persécutaient les Hébreux. N. m. : *un exterminateur.*

EXTERMINATION (*èks-tèr.si-on*) n. f. Destruction entière : *poursuivre une guerre d'extermination.*

EXTERMINER (*èks-tèr-mi-né*) v. t. (lat. *exterminare*). Anéantir, détruire ; massacrer, faire périr entièrement. **S'exterminer** v. pr. *Pop.* Se donner beaucoup de peine pour faire quelque chose.

EXTERNAT (*èks-tèr-na*) n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes. Fonction d'externe dans un hôpital. ANT. **Internat.**

EXTERNE (*èks-tèr-ne*) adj. (lat. *externus*). Qui vient du dehors ou qui est au dehors : *médicament externe. Géom. Angle externe*, angle formé par deux lignes coupées par une sécante situé en dehors de ces lignes. (V. ALTERNE.) N. Elève qui suit les cours d'une école sans y coucher et sans y prendre ses repas. Elève en médecine, qui assiste les internes dans le service des hôpitaux. ANT. **Interne.**



Extincteurs : 1. A main ; 2. A hotte ; 3. Grenade à fond plat ; 4. Grenade sphérique.

EXTERRITORIALITÉ (*èks-té-ri*) n. f. Immunité de droit public, qui exempte certaines personnes du pouvoir de juridiction de l'Etat sur le territoire duquel elles se trouvent : *les ambassadeurs jouissent du bénéfice de l'exterritorialité.*

EXTINCTEUR, TRICE (*èks-tink*) adj. Qui sert à éteindre les incendies ou commencements d'incendies : *grenade extinctrice.* N. m. Appareil portatif, servant à éteindre instantanément les commencements d'incendies.

EXTINCTIF, IVE (*èks-tink*) adj. (du lat. *extinctum*, supin de *extinguere*, éteindre). Qui éteint, qui est propre à éteindre. Qui annule, qui fait cesser.

EXTINCTION (*èks-tink-si-on*) n. f. Action d'éteindre : Fin d'une race. Perte d'une faculté : *l'extinction de la voix. Fig.* Suppression, cessation : *l'extinction d'une dette, du paupérisme.*

EXTINGUIBLE (*èks-tin-ghu-i-ble*) adj. Qui peut être éteint ou soulagé. ANT. **Inextinguible.**

EXTIRPABLE (*èks*) adj. Qui peut être extirpé : *tumeur facilement extirpable.* ANT. **Inextirpable.**

EXTIRPATEUR (*èks*) n. m. Celui qui extirpe. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.



Extirpateur.

EXTIRPATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'extirper (au prop. et au fig.).

EXTIRPER (*èks tir-pé*) v. t. (lat. *exstirpare*, de *ex*, hors, et *stirps*, racine). Déraciner : *extirper les mauvaises herbes d'un champ. Fig.* : *extirper les abus.*

EXTORQUER (*èks tor-ké*) v. t. (lat. *extorquere*). Obtenir par force, par violence, par menace : *extorquer une signature, une somme d'argent.*

EXTORQUEUR, EUSE (*èks-tor-keur, eu-ze*) n. Qui extorque. (Peu us.)

EXTORSION (*èks*) n. f. (lat. *extorsio*). Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force ou par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc. : *l'extorsion de fonds sous la menace de révélations scandaleuses constitue le chantage.*

EXTRA (*èks*) [mot lat.] préf. signif. *au dehors.* Se joint à certains mots pour en augmenter le sens : *pâtisserie extra-fine* (en ce sens, peut s'employer absolument : *vin extra*), ou le plus souvent pour marquer l'extériorité : *commission extra-parlementaire.*

EXTRA (*èks*) n. m. invar. (mot lat. signif. *au delà de*). Ce qu'on fait d'extraordinaire, en dehors de ses habitudes. (Se dit surtout des repas.) Personne qui fait un service accidentel ou supplémentaire.

EXTRA-COURANT (*èks, ran*) n. m. *Physiq.* Courant qui se produit au moment où l'on ouvre ou ferme un circuit parcouru par un courant électrique et qui se manifeste par des étincelles : *extra-courant de rupture.* Pl. des *extra-courants.*

EXTRACTEUR (*èks-trak*) n. m. Celui qui pratique une extraction. *Chir.* Instrument pour extraire des corps étrangers de l'organisme. *Milit.* Dispositif de la culasse mobile d'une arme à feu (fusil, canon), qui permet d'extraire l'étui vide d'une cartouche, aussitôt le coup parti. *Techn.* Appareil utilisé dans les usines à gaz pour aspirer le gaz et faciliter son passage dans les organes d'épuration. *Apic.* Appareil servant à séparer le miel de la cire par application de la force centrifuge.

EXTRACTIBLE (*èks-trak*) adj. Qui peut être extrait : *balle difficilement extractible.*

EXTRACTIF, IVE (*èks-trak*) adj. *Gram.* Qui marque extraction : *particule extractive* (comme *ex*, dans *extirper*).

EXTRACTION (*èks trak-si on*) n. f. (lat. *extractio*). Action d'extraire : *extraction d'un projectile. Arith.* Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre : *extraction d'une racine carrée. Fig.* Origine : *Alberoni était de basse extraction.*

EXTRADER (*èks-tra-dé*) v. t. Livrer par extradition : *extrader un criminel.*

EXTRADITION (*èks, si-on*) n. f. (du lat. *ex*, hors de, et *traditio*, action de livrer). Le fait de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame : *l'extradition ne s'applique en général qu'aux criminels de droit commun.* Remise des pièces conservées au greffe d'un tribunal.

EXTRADOS (*èks-tra-do*) n. m. Surface extérieure d'une voûte.

EXTRA-FIN, E adj. D'une qualité supérieure.

EXTRA-FORT n. m. Sorte de ganse dont on borde les ourlets.

EXTRAIRE (*èks-trè re*) v. t. (lat. *extrahere* ; de *ex*, hors, et *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire*.) Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *l'eau-de-vie est extraite du marc par distillation.* Tirer de : *extraire la houille de la terre.* Arracher : *extraire une dent* Faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur.* Faire sortir : *extraire un condamné de sa prison. Math Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*, en chercher la racine carrée, la racine cubique. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, chercher combien de fois l'unité est contenue dans ce nombre.

EXTRAIT (*èks-trè*) n. m. Substance extraite d'une autre : *extrait de viande.* Article, passage tiré d'un livre Abrégé d'un ouvrage plus étendu Copie conforme d'un acte de l'état civil *extrait de naissance.*

EXTRAJUDICIAIRE (*èks, si-è re*) adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice *sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT (*èks, si-è-re-man*) adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRA-LÉGAL, ALE, AUX (*èks*) adj. Qui est en dehors de la légalité *moyens extra-légaux.*

EXTRA-MUROS (mots lat. signif. *en dehors des murs*) adv. Hors de l'enceinte d'une ville.

EXTRAORDINAIRE (*èks, nè-re*) adj (préf. *extra.* et *ordinaire*). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire. qui arrive rarement *un événement extraordinaire.* Singulier, bizarre *idées extraordinaires.* Imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat.* Prodigieux : *génie extraordinaire. Ambassadeur extraordinaire*, celui qui est envoyé par un gouvernement pour négocier une affaire particulière et importante. Ant. **Commun, vulgaire, banal.**

EXTRAORDINAIREMENT (*èks, nè-re-man*) adv D'une manière extraordinaire. Extrêmement : *il est extraordinairement riche.*

EXTRA-PARLEMENTAIRE (*tè-re*) adj. En dehors du parlement : *commission extra-parlementaire*

EXTRAVAGANCE (*èks*) n. f. Action extravagante ; discours extravagant *faire, dire mille extravagances.* Folie, bizarrerie. Ant **Sagesse, raison.**

EXTRAVAGANT (*èks, ghan*), **E** adj et n. Bizarre, étrange. Qui dit ou fait des choses bizarres. N. f pl. Constitutions papales qui sont en dehors du recueil des *Clémentines.* Ant. **Sage, sensé, raisonnable.**

EXTRAVAGUER (*èks, ghé*) v. i. (lat. *extravagari*). Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION (*èks, za-si-on*) ou **EXTRAVASION** (*èks, zi-on*) n. f. Epanchement du sang des humeurs, etc., à travers les tissus.

EXTRAVASER (S') [*sèks, zé*] v. pr. (lat. *extra*, hors de. et *vas*, vase). Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors de leurs canaux naturels.

EXTRÊME (*èks*) adj. (du lat. *extremus*, le plus en dehors). Qui est tout à fait au bout : *l'extrême frontière.* Qui est au degré le plus intense : *chaleur extrême.* Excessif, outré : *être extrême en tout.* N. m. Ce qui est au bout ; dernière limite. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent. A l'extrême*, au delà de toute mesure. *Math. Les extrêmes*, le premier et le dernier terme dans une proportion : *dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens.*

EXTRÊMEMENT (*èks, man*) adv. A un très haut degré : *arbre extrêmement élevé.*

EXTRÊME-ONCTION (*èks, onk-si-on*) n. f. Sacrement qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMISME n. m. Tendance extrémiste.

EXTRÉMISTE (*èks-tré-mis-te*) adj. et n. Favorable aux idées, aux opinions extrêmes.

EXTRÉMITÉ (*èks-tré*) n. f. (de *extrême*). Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde.* Le dernier moment : *attendre à l'extrémité.* Terme de la vie : *être à l'extrémité.* Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités.* Les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides. Pousser à l'extrémité* ou *aux extrémités*, pousser à bout.

EXTRINSÈQUE (*èks*) adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie. Valeur extrinsèque*, valeur fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies.* Ant. **Intrinsèque.**

EXTRINSÈQUEMENT (*èks, ke-man*) adv D'une manière extrinsèque. (Peu us.)

EXUBÉRANCE (*ègh-zu*) n f. Surabondance : *l'exubérance de la végétation tropicale. Fig.* : *exubérance de mots, de phrases.*

EXUBÉRANT (*ègh-zu-bé-ran*), **E** adj. (lat. *exuberans*). Surabondant. *Fig* Qui manifeste ses sentiments par d'excessives démonstrations extérieures : *caractère exubérant.*

EXUBÉRATION (*ègh-zu, si-on*) n. f. Etat de ce qui est exubérant.

EXUBÉRER (*ègh-zu-bé-ré.* — Se conj. comme *accélérer.*) v. i. Être exubérant.

EXULCÉRATIF, IVE (*ègh-zul*) adj. Qui donne des ulcérations. (On dit aussi **exulcérant, e.**)

EXULCÉRER (*ègh-zul-sé-ré*) v. t. (lat. *exulcerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Méd.* Causer un commencement d'ulcération.

EXULTATION (*ègh-zul-ta-si-on*) n. f. (de *exulter*). Transport de joie.

EXULTER (*ègh-zul-té*) v. i. (lat. *exultare* ; de *saltare*, sauter). Être transporté de joie.

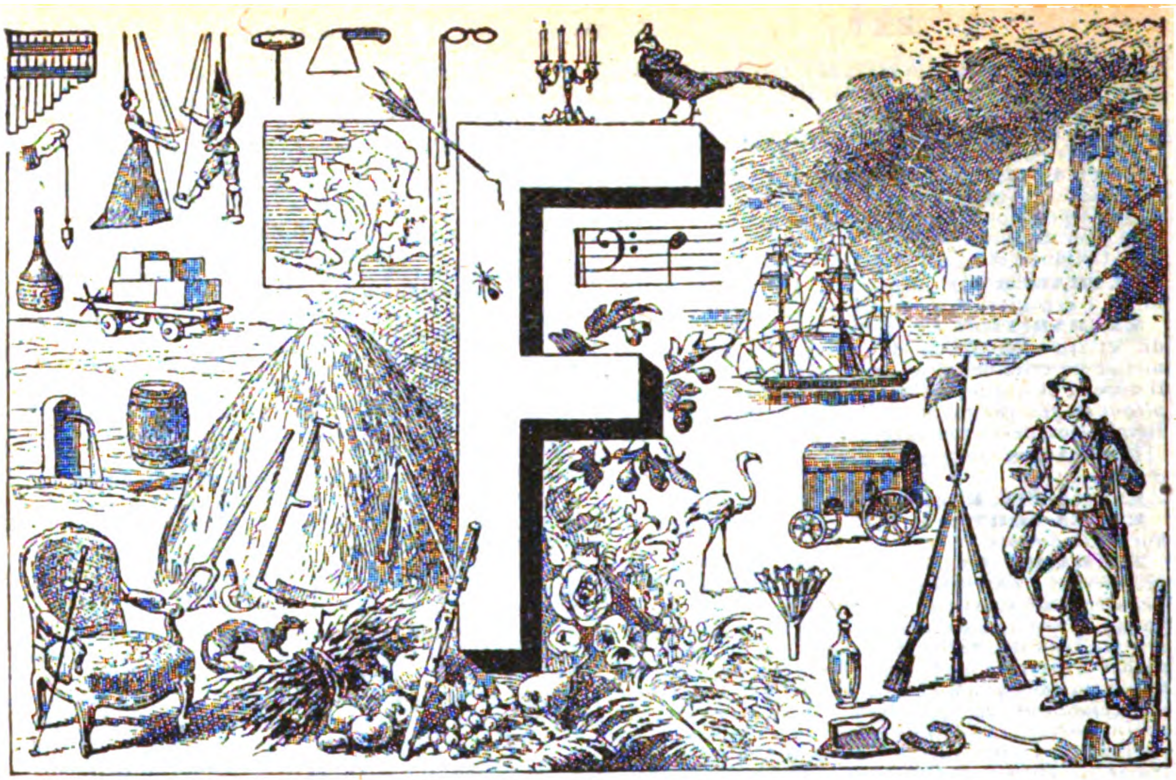
EXUTOIRE (*ègh-zu*) n. m. (du lat. *exutus*, débarrassé). *Méd.* Ulcère établi et entretenu artificiellement (comme *cautère, vésicatoire, séton*, etc.). *Fig.* Moyen d'écouler quelque chose qui gêne.

EX-VOTO (*èks*) n. m. invar. (lat. *ex*, d'après, et *votum*, vœu). Se dit des tableaux, des figures ou objets qu'on suspend dans les chapelles à la suite d'un vœu ou en mémoire d'une chose obtenue.



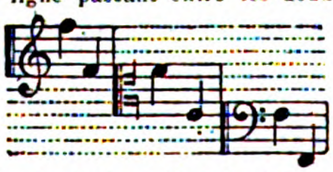
Eyra.

EYRA (*è-ra*) n m. Mammifère du genre couguar, de l'Amérique du Sud, à peau soyeuse, orangée et blanchâtre : *l'eyra fait de grands ravages dans les basses-cours.*



F (*èf* ou *fe*) n. m. Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes : un F *majuscule* : *un petit* f. (L'*f* est une *consonne aspirante*.)

FA n. m. (première syllabe du mot *famuli* au second vers de l'hymne de saint Jean-Baptiste). *Mus.* Quatrième note de la gamme. Signe qui la représente. *Clef de fa*, clef qui se figure par un C retourné, suivi de deux points, et qui indique que la note placée sur la ligne passant entre les deux points est un *fa* (La clef de fa se place ordinairement sur la quatrième ligne et sert à écrire les parties de basse. [V. CLEF].)



Le fa d'après les trois clefs.

FABAGELLE (*jè-le*) n. f. ou **FABAGO** (*gho*) n. m. Plante vivace, astringente, famille des zygophyllacées, qui croît en Orient. (On l'appelle aussi FAUX CAPRIER.)

FABLE n. f. (du lat. *fabula*, discours, récit). Petit récit, conte, apologue, le plus souvent en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *les fables de La Fontaine sont des chefs-d'œuvre de mise en scène*. Mythologie : *les dieux de la Fable* (avec une majuscule dans ce cas). Récit imaginaire : *cette nouvelle est une fable*. Sujet de risée : *être la fable du quartier*. Littér. Sujet d'une œuvre.

FABLIAU (*bli-ô*) ou **FABLEAU** (*blô*) n. m. (de *fable*). Petit conte français populaire en vers, du XIIe et du XIIIe siècle : *les principaux thèmes des fabliaux se retrouvent dans toutes les langues*.

FABLIER (*bli-é*) n. m. Recueil de fables. Auteur de fables. (Vx.)

FABRICANT (*kan*) n. m. Qui tient une fabrique. Qui fabrique lui-même, ou fait fabriquer, pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique (en mauv. part) : *fabricateur de fausses nouvelles*.

FABRICATION (*ka-si-on*) n. f. Action ou manière de fabriquer : *drap d'une bonne fabrication*.

FABRICIEN (*si-in*) ou **FABRICIER** (*si-é*) n. m. Membre de la fabrique d'une église.

FABRIQUE n. f. (lat. *fabrica* ; de *faber*, ouvrier). Manufacture, établissement où l'on fabrique. *Prix de fabrique*, prix auquel le fabricant vend ses produits au commerce. *Marque de fabrique*, v. MARQUE. Autref., biens, revenus d'une église : *quêter pour la fabrique*. Conseil qui en avait l'administration : *président du conseil de fabrique*.

FABRIQUER (*ké*) v. t. (rad. *fabrique*). Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques : *fabriquer une montre*. *Fig.* Inventer : *les poésies attribuées à Ossian ont été fabriquées par Mac-Pherson*.

FABULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fabuleuse. A l'excès. au delà de toute expression : *un Américain fabuleusement riche*.

FABULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (du lat. *fabula*, fable). Feint. imaginaire : *personnage fabuleux*. Propre à l'âge héroïque, mythique. de la Grèce : *Hercule appartient aux temps fabuleux*. Etonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse*. ANT. **Historique, exact, vrai, réel, certain.**

FABULISTE (*lis-te*) n. m. Qui compose des fables : *La Fontaine est le meilleur fabuliste français*.

FAÇADE n. f. (ital. *facciata*). Partie antérieure d'un édifice, par laquelle on entre. *Fig.* Extérieur, apparence d'une chose : *tout son luxe n'est que façade*. ANT. **Dos, arrière-corps.**

FACE n. f. (lat. *facies*). Visage : *face glabre*. Côté d'une pièce de monnaie, qui représente une tête. *Fig.* Aspect. tournure : *l'affaire change de face*. *Faire face*, être vis-à-vis. *Faire face à une dépense*, y satisfaire. *Géom.* Chacune des surfaces planes qui limitent un polyèdre ou un corps solide. Loc. adv. : **En face**, vis-à-vis, par devant. en présence. Fixement : *regarder quelqu'un en face*. **De face,** du côté où l'on voit toute la face. **Face à face,** en présence l'un de l'autre, ANT. **Revers, dos.**



Face-à-main.

FACE-À-MAIN (*min*) n. m. Binocle à manche, que l'on tient à la main. Pl. des *faces-à-main*.

FACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il faça, nous façons*.) Au jeu de la bassette, amener la carte sur laquelle on a mis son argent.

FACÉTIE (*sî*) n. f. (lat. *facetia*). Bouffonnerie, plaisanterie : *les clowns amusent le public par leurs facéties*.

FACÉTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière facétieuse. ANT. **Gravement, sérieusement.**

FACÉTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *facetus*). Porté à la facétie. Qui a le caractère de la facétie : *question facétieuse*. ANT. **Grave, sérieux.**

FACETTE (*sè-te*) n. f. Petite face : *les facettes d'un diamant ; les yeux d'une mouche sont taillés à facettes.*

FACETTER (*sè-té*) v. t. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse : *facetter un grenat.*

FÂCHER (*ché*) v. t. (lat. pop. *fasticare* ; de *fastus*, dédain). Chagriner, irriter. Indisposer, mécontenter. **Se fâcher** v. pr. S'irriter. Se brouiller.

FÂCHERIE (*rî*) n. f. Déplaisir. Brouille, bouderie.

FÂCHEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fâcheuse : *visage fâcheusement laid.*

FÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui fâche, qui donne du chagrin : *fâcheuse nouvelle.* N. Importun : *je hais les fâcheux.* ANT. **Heureux, favorable, propice.**

FACIAL, E, AUX adj. (de *facies*). Qui appartient à la face : *nerf facial.* **Angle facial**, angle formé par la rencontre de deux lignes hypothétiques, l'une presque verticale qui passe par les incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre, horizontale, qui va du conduit auditif aux mêmes dents ; *l'angle facial est peu ouvert chez les sauvages.*



Angle facial.

FACIÈS (*si-èss*) n. m. (mot lat. signif. *face*). Aspect du visage : *faciès pâle, bouffi.* Aspect, en général.

FACILE adj. (lat. *facilis* ; de *facere*, faire). Qu'on a peu de peine à faire ; aisé : *travail facile.* Qui fait quelque chose sans peine : *talent facile.* Qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Accommodant. Complaisant : *caractère facile.* ANT. **Difficile.**

FACILEMENT (*man*) adv. Avec facilité. Sans peine, aisément : *chacun oublie facilement les services qu'on lui a rendus.* ANT. **Difficilement.**

FACILITÉ n. f. (lat. *facilitas*). Etat d'une chose facile : *la facilité d'un travail.* Disposition à faire sans effort : *facilité à parler. Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Commodités : *des facilités de transport.* Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.* ANT. **Difficulté.**

FACILITER (*té*) v. t. Rendre facile : *faciliter l'accès d'une carrière.* ANT. **Empêcher, entraver.**

FAÇON n. f. (lat. *factio*). Manière dont une chose est faite : *robe d'une bonne façon.* Labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne.* Main-d'œuvre : *payer tant pour la façon. A façon*, se dit du travail fait sans fournir la matière première. *Fig.* Manière : *se conduire à sa façon.* Air, maintien : *avoir une bonne façon.* Simple forme apparente de : *Une façon de bel esprit. C'est une façon de parler*, il ne faut pas le prendre à la lettre. *De façon que, de telle façon que*, de sorte que. (Ne dites pas *de façon à ce que.*) *Sans façon*, sans cérémonie. Pl. Politesses affectées : *faire des façons.*

FACONDE n. f. (lat. *facundia*). Facilité à parler. Fécondité de paroles.

FAÇONNÉ (*so-né*) n. m. Tissu dont le croisement produit des dessins.

FAÇONNEMENT (*so-ne-man*), **FAÇONNAGE** (*so-na-je*) n. m., ou **FAÇONNERIE** (*so-ne-rî*) n. f. Action, manière de façonner.

FAÇONNER (*so-né*) v. t. Donner à un objet certaine façon : *façonner un bloc de marbre.* Donner un labour. *Fig.* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage. Accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER, ÈRE (*so-ni-é*) n. et adj. Qui fait des façons : *une maîtresse de maison ne doit pas être trop façonnière.* Qui travaille à façon. ANT. **Naturel, simple, rond.**

FAC-SIMILAIRE (*fak, lè-re*) adj. Qui tient du fac-similé : *des copies fac-similaires.*

FAC-SIMILÉ (*fak*) n. m. (du lat. *facere*, faire, et *simile*, chose semblable). Copie, reproduction, imitation exacte d'une écriture, d'un dessin, d'un tableau, etc. Pl. des *fac-similés.*

FACTAGE (*fak*) n. m. (de *facteur*). Transport des marchandises au domicile ou au dépôt de consignation. Entreprise qui se charge de ce transport. Prix du transport : *payer un factage élevé.* Distribution des lettres et des dépêches à domicile.

FACTEUR (*fak*) n. m. (du lat. *factor*, celui qui fait). Fabricant d'instruments de musique : *facteur d'orgues, de pianos.* Agent d'un marchand, pour l'achat ou la vente. Employé de la poste, pour distribuer les lettres : *facteur rural.* Employé d'un bureau de messageries, du chemin de fer, pour porter les colis. *Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit : *l'interversion des facteurs ne change pas la valeur du produit.* Elément : *le facteur humain.*



Facteurs. 1. Rural ; 2. De ville.

FACTICE (*fak*) adj. (lat. *facticius*). Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas naturel : *besoin factice.* ANT. **Naturel, vrai.**

FACTICEMENT (*man*) adv. De manière factice.

FACTIEUSEMENT (*fak-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE (*fak-si-eû, eu-ze*) n. et adj. (du lat. *factiosus*, qui fait beaucoup). Qui fait partie d'une faction : *Cicéron punit sévèrement les factieux complices de Catilina.*

FACTION (*fak-si-on*) n. f. (lat. *factio*, de *facere*, faire). Guet que font les soldats d'un poste : *monter la faction. Par ext.* Attente prolongée. Parti de gens unis pour une action politique violente : *la faction des Seize domina quelque temps la Ligue.*

FACTIONNAIRE (*fak-si-o-nè-re*) n. m. Soldat qui est en faction ; sentinelle.

FACTORAGE (*fak*) n. m. Fonction de facteur aux halles. (Se dit quelquefois pour FACTAGE.)

FACTORERIE (*fak, rî*) n. f. (anciennem. *factorie* ; de *facteur*). Bureau des agents d'une compagnie de commerce en pays étranger.

FACTOTUM (*fak-to-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *fait tout*). Qui a l'intendance de toutes les affaires, d'une maison et, par ironie, qui se mêle de tout : *se donner des airs de factotum.* Pl. des *factotums.*

FACTUM (*fak tom'*) n. m. (mot lat. signif. *chose faite*). Mémoire que font imprimer les parties plaidantes, pour éclairer leur juge. *Par ext.* Ecrit publié dans un but d'attaque ou de défense. (En mauv. part.) Pl. des *factums.*

FACTURE (*fak*) n. f. (de *facteur*). *Comm.* Note détaillée de marchandises vendues : *régler une facture. Prix de facture*, prix auquel le marchand a acheté quelque chose en fabrique.

FACTURE (*fak*) n. f. (du lat. *factum*, supin de *facere*, faire). Façon dont une chose est faite, exécutée : *vers d'une bonne facture. Couplet de facture*, couplet qui présente de grandes difficultés vaincues. *Morceau de facture*, morceau de musique d'une exécution difficile.

FACTURER (*fak-tu-ré*) v. t. Dresser la facture des marchandises qu'on vient de livrer.

FACTURIER (*fak-tu ri-é*) n. m. Livre des factures. Employé chargé de dresser les factures.

FACULE (du lat. *facula*, petite torche) n. f. *Astron.* Partie du disque du soleil, plus brillante que celles qui l'entourent.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* ANT. **Obligatoire.**

FACULTATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière facultative. ANT. **Obligatoirement.**

FACULTÉ n. f. (lat. *facultas* ; de *facilis*, facile). Puissance, physique ou morale, qui rend un être capable d'agir : *la volonté, l'intelligence et la sensibilité sont les trois facultés maîtresses de l'homme.* Vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Pouvoir, droit de faire une chose : *l'interdit n'a pas la faculté de disposer de ses biens.* Dans une université, corps de professeurs dont les cours se rapportent à une même matière générale : *la faculté de droit, des lettres, des sciences, de médecine. La faculté de médecine* ou absol. *la Faculté*, les médecins. Pl. Dispositions, aptitudes : *facultés intellectuelles.*

FADAISE (*dè-ze*) n. f. (provenç. *fadeza*). Niaiserie, chose inutile et frivole : *dire des fadaises.*

FADASSE (*da-se*) adj. Très fade : *sauce fadasse.*

FADE adj. (du lat. *vapidus*, éventé). Insipide, sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté, style fade.* ANT. **Epicé, piquant, relevé.**

FADEMENT [*man*] adv. Avec fadeur.

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade (au prop. et au fig.) N. f. pl. Compliments, galanteries fades. ANT. **Sapidité, montant.**

FADING (*fe-dign'*) n. m. (mot anglais). Evanouissement du son (radio).

FAGNE n. f. Petit marais au sommet d'une montagne, particulièrement dans la région des Ardennes.

FAGOT (*gho*) n. m. Faisceau de menu bois, de branchages. *Vin de derrière les fagots*, le meilleur que le vigneron possède. *Fig. Fagot d'épines*, personne revêche, inabordable. *Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes. *Sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie (parce qu'on brûlait autrefois les hérétiques). PROV. : **Il y a fagots et fagots**, deux personnes, deux choses de nature semblable peuvent différer beaucoup par la qualité, le mérite, la valeur.

FAGOTAGE ou **FAGOTEMENT** (*man*) n. m. Travail du fagoteur. *Fig.* Arrangement sans soin.

FAGOTER (*té*) v. t. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger, mal habiller ; *fagoter un enfant.* **Se fagoter** v. pr. *Fam.* S'habiller sans goût.

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN n. m. Petit fagot. Singe ridiculement accoutré, que les charlatans exhibent dans les foires (du nom du singe de Brioché). Plaisant, bouffon.

FAGOUE (*ghoû*) n. f. Nom du *thymus*, chez les animaux. Syn. de RIS DE VEAU. Pancréas du porc.

FAIBLE (*fè-ble*) adj. (du lat. *flebilis*, pitoyable). Débile, sans vigueur : *enfant faible de constitution.* Qui manque de solidité : *corde faible. Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible.* Qui a peu de valeur, de mérite : *raisonnement faible.* Peu considérable : *faible revenu.* Peu fortifié : *place faible.* N. m. Homme dépourvu de force. Point le moins solide : *le faible d'une place. Fig.* Le côté vulnérable de : *le jeu est son faible. Avoir du faible pour*, avoir un goût prononcé pour. ANT. **Fort, vigoureux, robuste, énergique.**

FAIBLEMENT (*fè-ble-man*) adv. D'une manière faible : *blessé qui respire faiblement.* ANT. **Vigoureusement, solidement.**

FAIBLESSE (*fè-blè-se*) n. f. Manque de force, de solidité, de mérite, d'énergie. etc. : *il faut montrer à l'égard des enfants de l'indulgence, mais non de la faiblesse.* Syncope : *tomber en faiblesse. Fig. : Avoir de la faiblesse pour...*, de l'indulgence ou du penchant pour. ANT. **Force, puissance, vigueur, énergie.**

FAIBLIR (*fè*) v. i. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage, de sa vigueur, mollir. Diminuer d'intensité : *le vent faiblit.*

FAIBLISSANT (*fè-bli-san*), **E** adj. Qui faiblit.

FAÏENCE (*fa-ian-se*) n. f. (de *Faenza*, v. d'Italie, où l'on fabriquait ces sortes de poteries). Poterie de terre vernissée ou émaillée. (V. PORCELAINE.)

FAÏENCÉ (*fa-ian-sé*), **E** adj. Qui imite la faïence.

FAÏENCERIE (*fa-ian-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER (*fa-ian-si-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLE (*fa, ll* mll.) n. f. (mot wallon). Fente, crevasse dans une couche, une stratification.

FAILLE (*fa, ll* mll) n. f. (holl. *falie*). Etoffe de soie à gros grain : *un corsage de faille.*

FAILLI (*fa, ll* mll., *i*), **E** n. et adj. Commerçant qui a fait faillite : *les faillis ne sont pas éligibles et ne peuvent être ni tuteurs ni curateurs.*

FAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Possibilité de faillir, de se tromper. ANT. **Infaillibilité.**

FAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. Qui peut se tromper : *tout pouvoir humain est faillible.* ANT. **Infaillible.**

FAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. i. (lat. *fallere*, faire défaut. — N'est guère usité qu'à l'infin. et au pass. simple : *je faillis, nous faillîmes*, au futur : *je faudrai* ou *je faillirai ;* au cond. : *je faudrais* ou *je faillirais*, et aux temps composés : *j'ai failli*, etc. Partic. prés. ; *faillant.* Partic. pass. : *failli, e.*) Faire une faute. Céder, manquer : *le cœur lui a failli.* Faire faillite. Suivi d'un infinitif, signifie *être sur le point de* : *j'ai failli tomber.*

FAILLITE (*fa, ll* mll.) n. f. (de *faillir*). Etat d'un commerçant qui cesse ses paiements : *faire faillite. Etre en faillite.* V. BANQUEROUTE et LIQUIDATION.

FAIM (*fin*) n. f. (lat. *fames*). Besoin de manger *Ugolin mourut de faim dans sa tour.* Famine. *Faim canine, faim de loup*, très grande faim. *Fig.* Désir ardent : *avoir faim de gloire.* PROV. : **La faim chasse le loup du bois**, le besoin décide à des actes qu'on n'eût jamais faits sans cela.

FAIM-VALLE (*fin-va-le*) n. f. Boulimie des chevaux, qui survient brusquement et souvent. Très grande faim : *avoir la faim-valle.*

FAINE (*fè-ne*) ou **FÈNE** n. f. (lat. *fagina ;* de *fagus*, hêtre). Fruit du hêtre.

FAINÉANT (*fè-né-an*), **E** (de *faire*, et *néant*) n. et adj. Qui ne fait rien, paresseux. *Rois fainéants*, v. *Part. hist.* ANT. **Actif, diligent, laborieux.**

FAINÉANTER (*fè, té*) v. i. *Fam.* Faire le fainéant.

FAINÉANTISE (*fè, ti-ze*) n. f. Vice du fainéant. ANT. **Activité, ardeur, diligence.**

FAINÉE (*fè-né*) n. f. Récolte des faines.

FAIRE (*fè-re*) v. t. (lat. *facere.* — *je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais. faisons* (fe-zon). *faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant. Fait, e.*) Créer, former. Mettre au monde. Fabriquer, composer : *Fig.* Donner, fournir. Opérer : *faire un miracle.* Pratiquer *faire son devoir.* Disposer, arranger : *faire un lit* Représenter. jouer : *faire un personnage.* Chercher à paraître : *faire le généreux.* Se livrer à certaines études : *faire sa philosophie.* S'occuper : *n'avoir rien à faire.* Exercer : *faire un métier.* Contrefaire : *faire le mort.* Demander un prix : *faire un objet 20 francs.* Former, instruire : *faire un élève.* Egaler : *2 et 2 font 4.* Causer, occasionner : *cela m'a fait du bien.* Se procurer : *faire de l'eau.* Observer, célébrer. Dire, publier. Débiter. Constituer essentiellement. *Faire son chemin*, parvenir *C'en est fait*, c'est fini. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. *Faire sentinelle*, être en faction. *Faire des armes*, s'exercer à l'escrime. *Faire faire*, charger quelqu'un de faire. *Il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver. *Il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. imp. : *il fait nuit, il fait beau.* V. i. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu.* **Se faire** v. pr. Devenir : *se faire vieux.* S'améliorer : *ce vin se fera.* S'habituer : *se faire à la fatigue.* Embrasser une carrière : *se faire prêtre. Gram.* Le part. pass. *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable : *maison que j'ai fait construire.* ANT. **Défaire.**

FAIRE (*fè-re*) n. m. Action de faire. Manière de peindre, d'exécuter. de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël, de Michel-Ange.*

FAIRE-LE-FAUT (*fè-re-le-fô*) n. m. Chose inévitable, qu'il faut faire ou subir. (Vx.)



Faisans.

FAIRE-PART n. m. *Fam.* Lettre de faire-part de naissance, mariage, décès.

FAIRE-VALOIR n. m. Action de faire produire des revenus à un bien-fonds, à un capital. (Peu us.)

FAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui peut être fait.

FAISAN (*fe-zan*) n. m. (du lat. *phasianus*, oiseau du Phase). Genre d'oiseau de la famille des *phasianidés*, originaire d'Orient : *chasser le faisan.* — Les faisans sont des gallinacés d'assez grande taille et dont on connaît de nombreuses espèces ; leur chair est délicieuse et leur plumage éclatant. Les trois espèces les plus connues sont : *le faisan commun*, le *faisan doré* et le *faisan argenté.*

FAISANCES (*fe-zan-se*) n. f. pl. Redevances d'un fermier, en sus du prix de son bail.

FAISANDAGE (*fe-zan*) n. m. Action de faisander.

FAISANDEAU (*fe-zan-dô*) n. m. Jeune faisan.

[F]AISANDER (*fe-san-dé*) v. t. (de *faisan*). Prépa[rer] à être mangé, en laissant subir un commence[ment] de décomposition, comme l'on fait pour le fai[san] : *la bécasse se mange faisandée*.

[F]AISANDERIE (*fe-san-de-rî*) n. f. Lieu où l'on [él]ève des faisans.

[F]AISANDIER (*fe-san-di-é*), **ÈRE** n. Personne [qui] nourrit, élève des faisans.

[F]AISANE (*fe-za-ne*) ou **FAISANDE** (*fe*) n. f. Fe[mel]le du faisan. Adjectiv. : *poule faisane* ou *faisande*.

[F]AISCEAU (*fè-sô*) n. m. (du lat. *fascis*, [fai]sceau, paquet). Réunion de certaines choses [liées] ensemble. Assemblage de fusils qui se [sout]iennent en forme de pyramide : *former [les] faisceaux*. Pl. Gerbes de bouleau liées [aut]our d'une hache, que portait le licteur [rom]ain devant certains magistrats comme [sign]e de leur pouvoir : *les licteurs abais[saie]nt leurs faisceaux devant les vestales*.

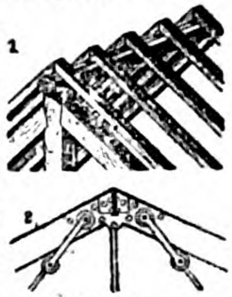


Faisceau de licteur.

[F]AISEUR, EUSE (*fe-zeur, eu-ze*) n. Qui [fait], qui fabrique : *faiseuse de corsets*. *Bon [fais]eur, bonne faiseuse*, personne réputée [pour] la bonne qualité de ses produits. *Péjor.* [Int]rigant, hâbleur.

[F]AISSELLE (*fè-sè-le*) n. f. (lat. *fiscella*). [Pa]nier, vase pour faire égoutter les froma[ges]. Table sur laquelle, en Normandie, on [pre]sse le marc de pommes pour le faire égoutter.

[F]AIT (*fè*) n. m. (du lat. *factum*, chose faite). Action. [Cho]se faite : *nier un fait*. Événement, chose réelle[me]nt existante : *un fait singulier*. Ce qui convient : [*ce]i n'est pas mon fait*. *Hauts faits*, exploits, belles [act]ions. *Fait d'armes*, exploit militaire. *Faits divers*, [rub]rique sous laquelle les journaux publient les [acc]idents, menus scandales, etc. *C'est un fait*, cela [est] constant. *Au fait*, tout bien considéré. *Aller au [fai]t*, aller à l'essentiel. *Le fait est que...*, la vérité [est] que... *Etre sûr de son fait*, [de] ce qu'on avance. *Voies de [fa]it*, actes de violence. *Pren[dr]e quelqu'un sur le fait*, le [su]rprendre au moment où il [co]mmet une action qu'il vou[lai]t cacher. *Prendre fait et [ca]use pour quelqu'un*, se ran[ge]r de son parti, prendre sa [dé]fense. *De fait*, opposé à *de [dr]oit*. Loc. adv. : **Dans le [fa]it, par le fait**, en réalité, [eff]ectivement. **Si fait**, affir[m]ation. **Tout à fait**, entière[m]ent. Loc. prép. : **Au fait de**, [en] matière de.



Faîtages 1 En bois, 2. En fer.

FAÎTAGE (*fè*) n. m. (de [faî]te). Pièce de bois en haut d'un toit, sur laquelle appuient les bouts supérieurs des chevrons.

FAÎTE (*fè-te*) n. m. (allem. *first*, influencé par le lat. *fastigium*). Comble d'un édifice. Sommet, cime : *le [fa]îte d'un arbre*. *Fig.* Le plus haut degré : *le faîte [d]es grandeurs*. ANT. **Base, fondement.**

FAÎTEAU (*fè-tô*) n. m. Ornement en métal ou en [p]oterie, qui recouvre les par[ti]es supérieures des poinçons [d]'une charpente.



Tuiles faîtières.

FAÎTIÈRE (*fè*) n. f. Tuile [c]ourbe dont on recouvre le [fa]îtage d'un toit. Sorte de lucarne ouverte pour [é]clairer l'espace qui est sous le [c]omble. Adjectiv. : *tuile, lu[c]arne faîtière*.

FAIT-TOUT n. m. invar. Ré[c]ipient de métal servant à divers [u]sages de cuisine.

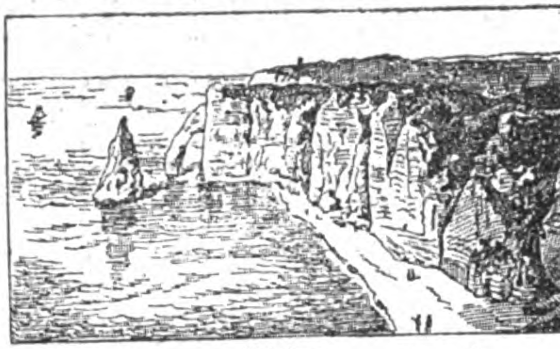
FAIX (*fè*) n. m. (lat. *fascis*). [C]harge, fardeau : *porter un [l]ourd faix*. Tassement dans une [m]aison récemment construite. *Fig.* : *le faix des années*. *Obstétr.* **[A]rrière-faix**, le placenta.



Fakir.

FAKIR ou **FAQUIR** (*kir*) n. [m]. (mot arabe). Ascète musul[m]an. *Par ext.* Nom donné par [l]es Européens aux ascètes de l'Inde. (*Les fakirs vivent de la charité publique et passent leur vie sans travailler, sans asile.*)

FALAISE (*lè-ze*) n. f. (anc. haut allem. *felisa*). Terres ou roches escarpées, sur les bords de la mer.



Falaises.

FALAISER (*lè-zé*) v. i. Se briser contre une falaise, en parlant de la mer.

FALARIQUE n. f. (lat. *falarica*). Arme de trait incendiaire, chez les anciens et au moyen âge.

FALBALA n. m. Volant, bande d'étoffe plissée, qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc. Ornements de toilette, en général.

FALCONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, comprenant les *aigles*, les *milans*, les *faucons*, les *buses*, etc. S. un *falconidé*.

FALERNE (*lèr-ne*) n. m. Vin estimé, que l'on récoltait autrefois dans la Campanie.

FALLACIEUSEMENT (*fal-la-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE (*fal-la-si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fallax*). Trompeur, spécieux, fourbe : *argument fallacieux*. ANT. **Droit, franc, sincère.**

FALLOIR (*fa-loir*) v. impers. (autre forme de *faillir*. — *Il faut. Il fallait. Il fallut. Il a fallu* et les autres temps composés. *Il faudra. Il faudrait. Qu'il faille. Qu'il fallût.*) Etre nécessaire, obligatoire. Etre convenable, utile : *il faut manger pour vivre*. Etre nécessaire à. Etre un besoin pour : *il lui faut du repos*. *S'en falloir*, manquer. *Tant s'en faut que*, il s'en manque beaucoup. *Personne comme il faut*, qui a les manières des gens bien élevés.



Falot.

FALOT (*lo*) n. m. (ital. *falo*) Lanterne de grandes dimensions.

FALOT (*lo*), **E** adj. (de l'angl. *fellow*, compagnon). Drôle, plaisant, grotesque. Terne, effacé.

FALOTEMENT (*man*) adv. D'une manière falote. (Peu us.)

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALQUER (*ké*) v. i. (ital. *falcare*). Se dit du cheval qui exécute de petites courbettes avant de s'arrêter.

FALSIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui falsifie.

FALSIFICATION (*si-on*) n. f. Action de falsifier : *la falsification des denrées alimentaires est sévèrement punie*. Etat de la chose falsifiée.

FALSIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *falsus*, faux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte; falsifier du vin*.

FALUN n. m. Dépôt d'origine marine, composé de débris de coquilles et de sable siliceux, que l'on trouve dans les Landes, en Touraine, etc., et qui s'emploie comme engrais : *l'action du falun est analogue à celle de la marne*.

FALUNAGE n. m. Action, manière de faluner.

FALUNER (*né*) v. t. Répandre du falun sur un champ : *faluner un sol siliceux*.

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, E adj. (du lat. *fama*, réputation). Qui a telle ou telle réputation : *bien, mal famé*.

FAMÉLIQUE adj. et n. (lat. *famelicus*). Ordinairement tourmenté par la faim : *poète, auteur famélique*.

FAMEUSEMENT (*ze-man*) adv. *Fam.* D'une manière fameuse. Extrêmement.

FAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *famosus*; de *fama*, renommée). Renommé, célèbre, illustre : *héros fameux*. Grand, extraordinaire en son genre :

c'est un fameux imbécile. Excellent : *un vin fameux.* ANT. **Inconnu, ignoré, obscur, oublié.**

FAMILIAL, E, AUX adj. Qui concerne la famille : *réunion familiale.*

FAMILIARISER (*zé*) v. t. (du lat. *familia*, famille). Rendre familier. Accoutumer, habituer : *familiariser un cheval avec les obstacles.* **Se familiariser** v. pr. Entrer dans l'intimité de quelqu'un. Prendre un ton familier. S'habituer à. Avoir la pratique de : *se familiariser avec une langue étrangère.*

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un. Pl. Façons exemptes de gêne. Privautés : *se permettre des familiarités.* ANT. **Fierté, raideur, arrogance.**

FAMILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *familiaris ;* de *familia*, famille). Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité. Qui a des manières libres. Que l'on sait, que l'on fait par l'habitude : *cette chose lui est familière.* Bien connu : *voix familière. Style familier*, simple, sans ornements. *Terme familier*, peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison*, ceux qui la fréquentent habituellement. *Familiers du saint-office*, bas officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition. ANT. **Hautain, arrogant, sauvage, farouche.**

FAMILIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière familière : *s'entretenir familièrement avec quelqu'un.*

FAMILISTÈRE (*lis-tè-re*) n. m. (de *famille*). Etablissement où plusieurs personnes vivent en commun, d'après le système de Fourier.

FAMILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *familia*). Le père, la mère et les enfants, vivant sous le même toit : *famille nombreuse.* Les enfants seulement : *avoir de la famille.* Toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille*, de bonne maison. *Famille d'un cardinal*, personnes attachées à son service. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des félidés comprend tous les carnassiers du type chat. Famille de mots*, groupe de mots issus d'une racine commune.

FAMINE n. f. (de *faim*). Disette générale d'aliments : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Crier famine*, se plaindre de sa détresse.

FANAGE n. m. Action de faner.

FANAISON (*nè-zon*) n. f. Syn. de FENAISON.

FANAL n. m. (ital. *fanale*, du gr. *phanos*, flambeau). Feu allumé la nuit, sur les côtes et à l'entrée des ports : *fanal électrique.* Grosse lanterne à bord des vaisseaux : *fanaux de position.* Grosse lanterne de locomotive, d'automobile, etc.

FANATIQUE n. et adj. (lat. *fanaticus*, de *fanum*, temple). Emporté par un zèle outré pour une religion, une opinion : *un musulman fanatique.*

FANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière fanatique.

FANATISER (*zé*) v. t. Rendre fanatique : *l'islam a fanatisé les populations nègres de l'Afrique.*

FANATISME (*tis-me*) n. m. Zèle outré pour sa religion : *le fanatisme musulman.* Attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. (n. pr., dimin. de *Françoise*). Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n. m. (mot esp.). Danse espagnole, qui s'exécute sur un rythme lent, à six-huit, avec accompagnement de castagnettes. Air de cette danse.

FANE n. f. Feuille sèche tombée de l'arbre. Feuille sèche de certaines plantes herbacées : *brûler des fanes de pommes de terre.*

FANER (*né*) v. t. (du lat. *fenum*, foin). Tourner et retourner l'herbe d'un pré nouvellement fauché pour la faire sécher. Flétrir : *le hâle fane les fleurs. Par ext.* Ternir, décolorer : *le soleil fane les étoffes.* **Se faner** v. pr. Se flétrir ; perdre son éclat.

FANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fane l'herbe fauchée. N. f. Machine à faner : *faneuse mécanique.* (V. la planche AGRICULTURE.)

FANFAN n. m. *Fam.* Petit enfant.

FANFARE n. f. Air militaire, court et cadencé, de trompettes, de clairons, etc. Air pour lancer le cerf. Société musicale, n'usant que d'instruments de cuivre. *Fig.* Eloge pompeux ; vanterie.

FANFARON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. (espagn. *fanfarron*). Personne qui affecte de la bravoure sans en avoir, ou qui exagère celle qu'elle a. *Fig.* Qui se vante de vertus ou de vices qu'il n'a pas.

FANFARONNADE (*ro-na-de*) n. f. Vanterie.

FANFARONNER (*ro-né*) v. i. Faire des fanfaronnades. (Vx.)

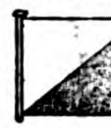
FANFARONNERIE (*ro-ne-ri*) n. f. Caractère du fanfaron. (Peu us.)

FANFRELUCHE n. f. (ital. *fanfaluca ;* du gr. *pompholux*, bulle d'air). Ornement de peu de valeur. Au moyen âge, ornements légers des robes et des coiffures.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte, vie de débauche : *vivre dans la fange.*

FANGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de fange : *fossé fangeux.*

FANION n. m. (de *fanon*). Petit drapeau : *dans les régiments d'infanterie français, chaque bataillon a son fanion distinctif.*



Fanion.

FANOIR n. m. Appareil sur lequel on étale le foin coupé, pour le sécher plus vite.

FANON n. m. (de l'anc. haut allem. *fano*, pièce d'étoffe). Petit drapeau, fanion. (Vx en ce sens.) Pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs. Touffe de crins qui croît derrière le pied du cheval. Lames cornées que la baleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons. Portion flottante d'une voile carguée. Pièce d'étoffe que les prêtres portent au bras gauche. (Syn. MANIPULE.) Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque. Bandes pendantes d'une bannière d'église.

FANTAISIE (*tè-zî*) n. f. (gr. *phantasia*). Imagination : *un portrait de fantaisie.* Idée qui a quelque chose de libre et de capricieux. Caprice, goût bizarre et passager : *se passer une fantaisie.* Ce qui plaît à chacun : *vivre à sa fantaisie. Mus.* Paraphrase d'un air d'opéra : *écrire une fantaisie sur* Faust. *Pain de fantaisie*, pain de luxe qui se vend à la pièce, non au poids.

FANTAISISTE (*tè-zis-te*) adj. et n. Se dit d'un écrivain ou artiste qui n'obéit qu'aux caprices de son imagination. Se dit aussi d'une œuvre, d'un travail quelconque où une large place est faite à la fantaisie.

FANTASIA (*zi-a*) n. f. (mot ital.). Divertissements équestres de cavaliers arabes. Pl. des *fantasias.*

FANTASMAGORIE (*tas-ma-gho-rî*) n. f. (gr. *phantasma*, fantôme, et *agoreuein*, parler). Art de faire apparaître des fantômes à l'aide d'illusions d'optique, dans une salle obscure. *Fig.* Abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires, en littérature et dans les arts.

FANTASMAGORIQUE (*tas-ma*) adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE (*tas-ke*) adj. (de *fantaisie*). Sujet à des caprices : *humeur fantasque.* Bizarre, extraordinaire : *costume fantasque.* N. : *c'est un fantasque.*

FANTASQUEMENT (*tas-ke-man*) adj. D'une manière fantasque. (Peu us.)

FANTASSIN (*ta-sin*) n. m. (ital. *fantaccino*). Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE (*tas-ti-ke*) adj. (gr. *phantastikos*). Créé par la fantaisie, l'imagination : *vision fantastique.* Où il entre des êtres surnaturels : *les contes fantastiques d'Hoffmann. Fam.* Incroyable : *luxe fantastique.* N. m. Le genre fantastique. ANT. **Réel.**



Fantoches.

FANTASTIQUEMENT (*tas-ti-ke-man*) adv. D'une manière fantastique. (Peu us.)

FANTOCHE n. m. (de l'ital. *fantocio*, poupée). Marionnette articulée, que l'on meut à l'aide de fils. *Fig.* Individu qui ne mérite pas d'être pris au sérieux.

FANTOMATIQUE adj. Qui tient de l'apparition du fantôme : *apparition fantomatique.*

FANTÔME n. m. (du gr. *phantasma*, apparition). ›pectre, apparition fantastique. Chimère que se ›rme l'esprit ; illusion : *se faire des fantômes*. *ig*. Apparence sans réalité : *un fantôme de roi*. *am*. Personne très maigre.

FANU, E adj. Qui a beaucoup de fanes : *blé fanu*.

FANUM (*nom*) n. m. (mot lat.). Terrain, édifice ›nsacré au culte d'une divinité.

FANURE n. f. Etat de ce qui est fané.

FAON (*fan*) n. m. (lat. *fetus*). Petit des animaux › genre cerf (biche, daine, chevrette, etc.).

FAONNER (*fa-né*) v. i. Mettre bas, en parlant ›s biches, etc.

FAQUIN (*kin*) n. m. (de l'ital. *facchino*, porte-›ix). Homme de rien, impertinent et bas.

FAQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Action de faquin.

FAQUIR n. m. V. FAKIR.

FARAD (*rad* — de *Faraday*, n. pr.) n. m. *Physiq*. ›nité pratique de capacité électrique. (C'est la capa-›ité d'un condensateur qui, chargé à 1 volt, contient › coulomb.)

FARADISATION (*za-si-on*) n. f. (de *farad*) ›raitement médical par les courants électriques.

FARANDOLE n. f. (provenç. *farandolo*). Danse ›'origine provençale, que les danseurs exécutent ›n se tenant par la main sur une longue file

FARANDOLER (*lé*) v. i. Danser la farandole

FARAUD (*rô*), **E** n. et adj. (de *fier*). *Pop*. Recher-›hé dans sa mise : *un faraud; un paysan faraud*.

FARCE n. f. (du lat. *farcire*, remplir). Viandes ha-›hées et épicées, qu'on met dans l'intérieur d'une vo-›aille, d'un poisson, d'un légume. Hachis d'herbes cuites

FARCE n. f. (même étym.). Bouffonnerie, pièce ›e théâtre d'un comique bas : *la comédie de Plaute* ›ourne *parfois à la farce*. Action burlesque, grosse ›plaisanterie : *faire une farce à quelqu'un*. Actions ›égères, conduite déréglée : *faire ses farces* Adj. Drôle, comique.

FARCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue des farces. (Vx.) Qui fait rire par ses propos, ses bouffonneries. Qui n'agit pas sérieusement.

FARCIN n. m. (lat. *farciminum*). Forme cutanée de la morve chez le cheval, qui peut se transmettre aux bœufs et même à l'homme.

FARCINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a le farcin. Qui tient du farcin.

FARCIR v. t. (lat. *farcire*). *Cuis*. Remplir de farce : *farcir des aubergines*. *Fig*. Bourrer : *farcir un discours de citations*.

FARCISSURE (*si-su-re*) n. f. Action de farcir. Ce dont une chose est farcie.

FARD (*far*) n. m. (orig. douteuse). Composition dont on se sert pour donner au teint plus d'éclat *Fig*. Déguisement : *parler sans fard*.

FARDAGE n. m. Objets encombrants du gréement. Action de farder.

FARDE n. f. (ar. *farda*). Balle de café moka, de 185 kilogrammes.

FARDEAU (*dô*) n. m. Charge pesante : *porter un lourd fardeau*. *Fig*. Ce qui est à charge : *le fardeau des ans*.

FARDER (*dé*) v. t. Mettre du fard. *Fig*. Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée* Déguiser ce qui peut déplaire : *les courtisans fardent la vérité*. *Comm*. Couvrir des produits défectueux par des produits de choix, pour flatter l'œil de l'acheteur.

FARDER (*dé*) v. i. (de *fardeau*). Peser sur : *charge qui farde*. Céder sous le poids : *mur qui farde*.

FARDIER (*di-é*) n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux : *charger un fardier*.


Fardier.

FARFADET (*dè*) n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER (*fou ll* mll., *é*) v. t. et i. (de *fouiller*). Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARGUE n. f. (esp. *falca*). Petit bordage s'élevant sur les plats-bords d'une embarcation

FARIBOLE n. f. Chose frivole : *dire des fariboles*.

FARINACÉ, E adj. Qui a l'apparence ou la nature de la farine : *substances farinacées*.

FARINAGE n. m. (de *farine*) Droit que l'on paye au meunier pour le blé moulu.

FARINE n. f. (lat. *farina*). Grain réduit en poudre : *farine de blé, de maïs*. *De la même farine*, v. EJUSDEM FARINÆ (*Part. rose*).

FARINER (*né*) v. t. Saupoudrer de farine. Produire une poussière semblable à la farine.

FARINET (*nè*) n. m. Dé à jouer, marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la farine : *poudre farineuse*. *Fig*. Couvert d'une poussière blanche *avoir la peau farineuse*. N. m Légume farineux : *les farineux engraissent*.

FARINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait moudre le grain en gros et fait le commerce des farines. N. m. Espèce de champignon comestible.

FARINIÈRE n. f. Coffre destiné à recevoir la farine.

FARLOUSE (*lou-ze*) n. f. Nom vulgaire d'un petit oiseau de France, dit PIPI DES PRÉS.

FARNIENTE (*ni-in-té*) n. m. (ital. *far*, faire, et *niente*, rien). Douce oisiveté.

FARO n. m. Bière qui se boit à Bruxelles.

FAROUCH ou **FAROUCHE** n. m. (mot provenç.). Nom vulgaire du trèfle incarnat : *le farouch est un excellent fourrage vert*.


Farouch.

FAROUCHE adj. (lat. *ferox*). Sauvage. Qui n'est point apprivoisé : *les bêtes farouches*. *Par ext*. Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche*. Cruel, barbare : *tyran farouche*. Qui exprime des sentiments cruels : *regard farouche*. ANT. **Apprivoisé, doux.**

FARRAGO (*far-ra-gho*) n. m. (mot lat.) Amas, mélange de différentes espèces de grains.

FASCE (*fa-se*) n. f. (du lat. *fascia*, bande). *Blas*. Pièce honorable, constituée par une bande horizontale occupant le milieu de l'écu (V. la planche BLASON.)

FASCÉ (*fa-sé*), **E** adj. *Blas*. Divisé par des fasces en nombre égal aux interstices du champ.

FASCIA (*fas-si-a*) n. m. (mot lat. signif. *bande*). Terme employé pour désigner des formations aponévrotiques qui recouvrent des muscles ou des régions : *le fascia lata entoure les muscles de la cuisse*.

FASCIATION (*fas-si-a-si-on*) n. f. (de *fascia*). *Bot*. Phénomène tératologique, dans lequel certains organes s'aplatissent ou sont pourvus d'un grand nombre d'appendices.

FASCICULE (*fas-si*) n. m. (lat. *fasciculus*, petit faisceau.) Quantité d'herbe qu'on peut mettre sous le bras. Cahier d'un ouvrage scientifique ou littéraire publié par fragments.

FASCICULÉ, E (*fas-si*) adj Se dit des parties rassemblées naturellement en faisceau.

FASCIÉ (*fas-si-é*), **E** adj. *Hist. nat*. Marqué de bandes ou bandelettes : *élytres fasciés*.

FASCINAGE (*fas-si*) n. m. Ouvrage fait avec des fascines. Action d'établir des fascines.

FASCINANT, E ou **FASCINATEUR, TRICE** (*fas-si*) adj. Qui fascine : *regard fascinateur*.

FASCINATION (*fas-si-na-si-on*) n. f. Action de fasciner.

FASCINE (*fas-si-ne*) n. f. (lat. *fascina*). Fagot. Assemblage de menus branchages pour combler les fossés d'une place, empêcher l'éboulement des terres, etc.

FASCINER (*fas-si-né*) v. t. (lat. *fascinare*; de *fascinum*, charme). Maîtriser, attirer à soi par le regard : *le serpent fascine sa proie*. Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits*. Garnir de fascines.

FASCISME (*fa-sis-me*) n. m. (de l'ital. *fascio*, faisceau). En Italie, dictature nationaliste établie en 1922. *Par ext*. Dictature.

FASCISTE (*fa-sis-te*) n. m Partisan du fascisme.

FASÉOLE (*zé-o-le*) n. f. (lat. *faseolus*). Haricot. Féverole.

FASÉYER (*zé-i-é*), **FASIER** (*zi-é*) ou **FASILLER** (*zi, ll* mll., *é*) v. t. (*Faséyer* se conj. comme *grasseyer* et *fasier* comme *prier*.) *Mar*. En parlant d'une voile, battre légèrement quand, pendant une manœuvre, elle ne reçoit plus bien le vent.

FASHION (*fa-zi-on* ou, à l'angl., *fa-cheun*) n. f. (mot angl.). Mode élégante. Société élégante : *la fashion parisienne*.

FASHIONABLE (*fa-zi*) n. m. et adj. Qui suit la mode élégante.

FASIN (*zin*) n. m. Mélange de cendre, de terre et de brindilles, dont on couvre le fourneau d'une forge.

FASTE (*fas-te*) n. m. (du lat. *fastus*, ostentation). Etalage de pompe, de magnificence : *les monarques persans étalaient un grand faste. Fig.* Ostentation dans certaines actions : *la charité s'accommode mal du faste.* ANT. **Pauvreté, simplicité, mesquinerie.**

FASTE (*fas-te*) adj. (lat. *fastus*; de *fas*, ce qui est permis). Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques.

FASTES (*fas-te*) n. m. pl. (lat. *fasti*). Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires.* Registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Eglise.* Se dit en général pour Histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT (*fas-ti, ze-man*) adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE (*fas-ti-di-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fastidiosus*; de *fastidium*, ennui). Fade. Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.* ANT. **Amusant, divertissant.**

FASTIGIÉ, E (*fas-ti*) adj. (du lat. *fastigium*, faîte). Se dit des arbres dont les rameaux s'élèvent vers le ciel, comme chez les cyprès.

FASTUEUSEMENT (*fas-tu-eu-ze-man*) adv. Avec faste : *les satrapes vivaient fastueusement.*

FASTUEUX, EUSE (*fas-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fat'*) n. et adj. m. (lat. *fatuus*). Sot qui affiche une haute opinion de soi-même. Plat personnage.

FATAL, E, ALS adj. (lat. *fatalis*; *de fatum*, destin). Fixé irrévocablement par le sort : *les décrets fatals du sort. Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale.* Qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

FATALEMENT (*man*) adv. Par fatalité. Inévitablement : *ceci devait fatalement arriver.*

FATALISME (*lis-me*) n. m. (de *fatal*). Doctrine philosophique qui considère tous les événements comme irrévocablement fixés à l'avance par une cause unique et surnaturelle. (Le fatalisme est un des caractères de l'esprit musulman ; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit ; volonté d'Allah.*)

FATALISTE (*lis-te*) n. et adj. Partisan du fatalisme : *les musulmans sont fatalistes.*

FATALITÉ n. f. (lat. *fatalitas*). Destinée qui règle irrévocablement les événements : *la fatalité inexorable.* Concours de circonstances inévitables. Adversité inévitable : *beaucoup de gens se disent victimes de la fatalité, qui ne le sont que de leurs propres fautes.*

FATIDIQUE adj. (lat. *fatidicus*; de *fatum*, destin). Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui fatigue le corps ou l'esprit : *travail fatigant ; discours fatigant.*

FATIGUE (*ti-ghe*) n. f. (de *fatiguer*). Sensation pénible causée par le travail et, *par ext.*, tout travail pénible. ANT. **Repos, délassement.**

FATIGUÉ (*ghé*), **E** adj. Qui annonce la fatigue : *traits fatigués ; vue fatiguée.*

FATIGUER (*ghé*) v. t. (lat. *fatigare*). Causer de la fatigue, de la lassitude. Harceler, importuner : excessif, fléchir. V. i. Se donner beaucoup de mal. Supporter un effort : *poutre qui fatigue.* **Se fatiguer** v. pr. Se lasser. ANT. **Délasser, reposer.**

FATRAS (*tra*) n. m. Amas confus de choses : *compilation qui n'est qu'un fatras.*

FATRASSIER (*tra-si-é*) n. m. Qui aime le fatras.

FATUITÉ n. f. (lat. *fatuitas*). Sotte suffisance.

FATUM (*tom'*) n. m. (mot lat. signif. *destin*). Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBER (*fô-bèr*) ou **FAUBERT** (*fô-bèr*) n. m. (holl. *zwabber*). Balai fait de fil de caret, pour éponger le pont des navires.

FAUBOURG (*fô-bour*) n. m. (vx. fr. *forsbourg* ; du bas lat. *foris*, hors de, et *burgum*, bourg). Partie d'une ville, située hors de l'enceinte. Dans certaines villes, et notamment à Paris, nom que l'on conserve à d'anciens quartiers extérieurs : *le faubourg Saint-Antoine.*

FAUBOURIEN, ENNE (*fô-bou-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite les faubourgs, particulièrement un faubourg populaire. Qui se rapporte aux faubourgs : *accent faubourien.*

FAUCARD (*fô-kar*) n. m. Faux munie d'un long manche, pour couper les herbes dans les rivières.

FAUCARDER (*fô,dé*) v. t. Couper avec le faucard.

FAUCHAGE (*fô*) n. m. ou **FAUCHAISON** (*fô-chézon*) n. f. Action de faucher : *le fauchage des prairies doit avoir lieu au moment où les plantes sont en pleine floraison.* Temps où l'on fauche. (En ce sens, on dit seulement FAUCHAISON.)

FAUCHARD (*fô-char*) n. m. (de *faux*). Serpe à deux tranchants, pour couper les branches d'un arbre. *Archéol.* Arme d'hast à large fer, en forme de serpe : *le fauchard fut surtout en usage du XIII[e] au XV[e] siècle.*

FAUCHE (*fô-che*) n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE (*fô-ché*) n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin en un jour ou sans affiler sa faux.

FAUCHER (*fô-ché*) v. t. (de *faux*). Couper avec la faux : *faucher un pré. Fig.* Abattre, détruire : *les hommes fauchés par la guerre.* V. i. *Manèg.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.

FAUCHET (*fô-chè*) n. m. Râteau à dents de bois, pour amasser l'herbe fauchée. Petite serpe en croissant, pour faire les fagots.

FAUCHETTE (*fô-chè-te*) n. f. Serpe utilisée pour couper les arbustes qui bordent les plates-bandes.



Faucheux.

FAUCHEUR, EUSE (*fô, eu-ze*) n. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. *Fig.* Qui détruit *faucheur d'hommes. Faucheurs polonais*, v. *Part. hist.* N. f. Machine servant à faucher.

FAUCHEUX (*fô-cheû*) ou **FAUCHEUR** (*fô*) n. m. Araignée des champs, à pattes fort longues et ténues

FAUCHON (*fô*) n. m. Sorte de faux munie d'un râteau au-dessus du fer et destinée à faucher certaines céréales.

FAUCHURE (*fô*) n. f. Action de faucher. Produit du fauchage.



Faucille.

FAUCILLAGE (*fô-si, ll* mll.) n. m. Action de couper les céréales avec la faucille.

FAUCILLE (*fô-si, ll* mll.) n. f. (lat. *falcicula*). Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.

FAUCILLON (*fô-si, ll* mll., *on*) n. m. Petite faucille.

FAUCON (*fô*) n. m. (lat. *falco*). Genre d'oiseaux rapaces, à bec court, crochu, qu'on dressait autrefois pour la chasse : *les faucons sont les plus rapides des oiseaux de proie.* Pièce d'artillerie en usage aux XVI[e] et XVII[e] siècles.



Faucon.

FAUCONNEAU (*fô-ko-nô*) n. m. Jeune faucon. Ancienne petite pièce d'artillerie légère (XVI[e]-XVII[e] s.). Ancien engin à soulever les fardeaux (XVI[e]-XVII[e] s.).

FAUCONNERIE (*fô-ko-ne-rî*) n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse : *la fauconnerie fut très en honneur au moyen âge.* Chasse au faucon. Lieu où l'on élève des faucons.

FAUCONNIER (*fô-ko-ni-é*) n. m. Qui dresse les oiseaux de proie pour la chasse. *Grand fauconnier*, officier de la cour de France, qui avait autorité sur toute la fauconnerie.

FAUCONNIÈRE (*fô-ko-ni*) n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUCRE (*fô-kre*) n. m. Support à charnière ou arrêt fermé, vissé sur le côté droit de la cuirasse des anciennes armures et qui servait à soutenir la lance couchée en arrêt. (V. la planche ARMURES.)

FAUFIL (*fô*) n. m. (de *faufiler*). Fil qu'on emploie pour faufiler. (On écrit aussi FAUFILE.)

FAUFILAGE (*fô*) n. m. Assemblage des parties d'un navire en construction.

AUFILER (*fô-fi-lé*) v. t. (pour *forfiler; de fors l*). Coudre provisoirement à longs points. (On aussi BAGUER, BÂTIR.) *Fig.* Introduire adroite-t. V. i. *Fig.* et *fam.* Faire société avec. **Se filer** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au : *se faufiler auprès des grands.*

AUFILURE (*fô*) n. f. Couture provisoire, à points ıcés.

AUNE (*fô-ne*) n. m. (lat. *faunus*). Divinité cham-'e, chez les anciens Romains : *les faunes étaient rés velus, cornus, avec des pieds de chèvre.* (Le . est FAUNE ou FAUNESSE.) N. f. Ensemble des naux que produit une région déterminée : *la ne australienne est caractérisée par les marsu-ıx.* Ouvrage sur les animaux d'un pays.

AUNIQUE (*fô*) adj. Qui a rapport à la faune : *grandes régions fauniques du globe.*

AUSSAIRE (*fô-sè-re*) n. (rad. *fausser*). Celui, e qui commet un faux : *Mac-Pherson fut un habile ssaire littéraire.* Celui qui déguise la vérité.

AUSSEMENT (*fô-se-man*) adv. Contre la vérité : *faussement accusé de vol.*

AUSSER (*fô-sé*) v. t. (lat. *falsare; de falsus,* :). Faire tellement plier un corps solide qu'il ne se se redresser et revenir à son premier état ouer son rôle dans une machine : *fausser un ıge.* Enfreindre, violer : *fausser sa parole.* Don-une fausse interprétation : *fausser le sens de la* Rendre faux : *fausser la voix* et, au fig., *ıser le jugement.* V. i. Chanter, jouer faux.

AUSSET (*fô-sè*) n. m. (de *faux*). Voix aiguë, qu'on ıme aussi *voix de tête* et qui imite la voix de femme, fant. Chanteur qui a une voix de ce genre.

AUSSET (*fô-sè*) ou **FOSSET** (*fo-sè*) n. m. Petite ville de bois pour boucher le trou fait à un ton-ı avec un foret, en vue de goûter le vin : *mettre 'ausset; tirer au fausset.*

AUSSETÉ (*fô-se*) n. f. Caractère de ce qui est : : *démontrer la fausseté d'un acte.* Caractère de i qui est faux, hypocrite. Chose fausse. ANT. **ité, exactitude, justesse, réalité.**

AUTE (*fô-te*) n. f. (bas lat. *fallita; de fallere,* ir). Manque, pénurie : *avoir faute de tout.* Man-ment contre les règles d'un art : *faute de dessin, roportion.* Imperfection, erreur dans un travail : *a bien des fautes dans cette dictée.* Maladresse : *e une faute au jeu.* Manquement à une loi mo-: *faute grave; faute vénielle. Faire faute,* man-:. *Ne pas se faire faute de,* ne pas manquer de. **te de,** loc. prép. A ıut de. **Sans faute,** adv. A coup sûr.



Fauteuils.

AUTER (*fô-té*) v. p Commettre une e.

AUTEUIL (*fô-teu,* l.) n. m. (anc. haut n. *faldan,* plier, et *l,* siège). Grande se à bras et à dos-*Fig. Fauteuil académique,* place parmi les mem-de l'Académie française. *Occuper le fauteuil,* ider une assemblée.

AUTEUR, TRICE (*fô*) n. (lat. *fautor, trix; de fa-* favoriser). Qui favorise, excite (ne se dit guère n mauv. part) : *fauteur de désordres, de troubles.*

AUTIF, IVE (*fô*) adj. Sujet à faillir : *mémoire ive.* Plein de fautes : *liste fautive.* ANT. **Correct, t, sincère, vrai.**

AUTIVEMENT (*man*) adv. Par erreur, par faute.

AUVE (*fô-ve*) adj. (orig. ı.). Couleur qui tire sur le : : *le pelage du lion est e. Bêtes fauves,* quadrupè-qui vivent à l'état sauvage les bois (cerfs, daims, che-ils, etc.). N. m. Couleur e. Bête fauve, comme lion, :, etc. : *dompter des fauves.*



Fauvette.

AUVETTE (*fô-vè-te*) n. f. *fauve*). Petit passereau teur, de plumage fauve, de mille des sylviidés : *la fauvette chante agréa-ent.*

AUX (*fô*) n. f. (lat. *falx.* — On écrivait autref. x.) Lame d'acier légèrement recourbée, fixée à un long manche, dont on se sert pour faucher : *la faux est l'attribut de la Mort. Anat.* Nom donné à divers replis membraneux en forme de faux. *Art milit.* Arme d'hast en usage au moyen âge et dont la lame était dans le prolongement de la hampe.

FAUX, FAUSSE (*fô, fô-se*) adj. (lat. *falsus*). Contraire à la vérité : *démentir un faux bruit.* Contraire à la réalité : *fausse théorie.* Dépourvu de rectitude : *esprit faux.* Sans justesse, sans accord : *voix fausse.* De mesure inexacte : *poids, vers faux.* Imité, postiche : *fausses dents.* Hypocrite, dissimulé : *Louis XI avait le caractère faux.* Équivoque : *se tirer à son honneur d'une fausse situation.* **Faux bond,** V. BOND. **Faux filet,** V. FILET. **Faux monnayeur,** V. MONNAYEUR. **Faux saunage,** V. SAUNAGE. **Faux saunier,** V. SAUNIER. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le vrai du faux.* Imitation, en matière commune, de matières précieuses. Imitation, altération d'un acte, d'une signature : *le faux en matière civile et commerciale est un crime. S'inscrire en faux,* dénoncer comme faux, nier : *s'inscrire en faux contre un procès-verbal.* Adverbialem. D'une manière fausse : **A faux,** loc. adv. A tort. ANT. **Exact, vrai, authentique.**

FAUX-BOURDON (*fô*) n. m. Chant d'église à plusieurs parties, qui s'exécute note contre note. Pl. des *faux-bourdons.*

FAUX-FUYANT (*fô-fui-ian*) n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite échappatoire : *user de faux-fuyants.*

FAVEROLE n. f. V. FÉVEROLE.

FAVEUR n. f. (lat. *favor; de favere,* être propice). Bienveillance, protection : *rechercher la faveur des grands* Marque exceptionnelle de bienveillance; privilège : *solliciter une faveur.* Ruban de soie très étroit. Loc. prép. : **En faveur de,** en considération de, au profit de. **A la faveur de,** au moyen de : *à la faveur de la nuit.* Pl. Marques d'amour qu'une femme donne à un homme. ANT. **Défaveur, disgrâce.**

FAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. (du lat. *favus,* rayon de miel). *Méd.* Se dit de la teigne, lorsqu'elle se recouvre de croûtes jaunâtres.

FAVORABLE (de *faveur*) adj. Propice : *vent favorable.* Indulgent, bienveillant : *regard favorable.* ANT. **Défavorable.**

FAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière favorable : *accueillir favorablement une requête.*

FAVORI, ITE adj. (ital. *favorito, ita*). Qui plaît le plus : *auteur, livre favori.* N. m. Qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant : *Olivier Le Dain et Tristan l'Hermite étaient les favoris de Louis XI.* Cheval qu'on croit généralement devoir gagner la course. Touffe de barbe qui croît de chaque côté du visage. N. f. Maîtresse d'un roi : *Mme de Pompadour fut la favorite de Louis XV.*

FAVORISER (*zé*) v. t. (de *favori*). Traiter favorablement. Accorder une préférence. Seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite.*

FAVORITISME (*tis-me*) n. m. Abus du régime des favoris, des faveurs.

FAVUS (*vuss*) n. m. (mot lat. signif. *rayon de miel*). *Path.* Croûte de la teigne faveuse.

FAYARD (*fa-iar*) ou **FOYARD** (*foi-iar*) n. m. Autres noms du hêtre.

FAYENCE, etc. V. FAÏENCE, etc.

FAYOT (*fa-io*) ou **FAYOL** (*fa-iol*) n. m. (lat. *phaseolus*). *Fam.* Haricot sec.

FÉAGE n. m. (de *fief*). *Féod.* Contrat d'inféodation.

FÉAL, E, AUX adj. (de *foi*). Fidèle. (Vx.)

FÉBRICITANT (*tan*), **E** n. et adj. (du lat. *febricitare,* avoir la fièvre). Qui a la fièvre. (Vx.)

FÉBRIFUGE adj. (lat. *febris,* fièvre, et *fugare,* mettre en fuite). Qui guérit la fièvre. N. m. : *la quinine est un excellent fébrifuge.*

FÉBRILE adj. (lat. *febrilis; de febris,* fièvre). Qui tient de la fièvre : *mouvements fébriles. Fig.* Qui produit ou trahit une vive excitation : *impatience fébrile.*

FÉBRILEMENT (*man*) adv. D'une manière fébrile.

FÉBRILITÉ n. f. Caractère, état fébrile.

FÉCAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux fèces. *Matière fécale,* excréments de l'homme.

FÉCALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (de *fécal,* et du gr. *eidos,* apparence). Se dit des vomissements qui contiennent des matières fécales.

FÉCER (*sé*) v. i. (de *fèces*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il féça, nous feçons*). Former de la lie.

FÈCES (*fè-se*) n. f. pl. (du lat. *fæx, fæcis*, excrément). Lie. Excréments solides de l'homme.

FÉCIAL n. m. (lat. *fecialis*). Prêtre qui, chez les Romains, intervenait dans les déclarations de guerre et les traités de paix et les consacrait par des cérémonies religieuses : *le collège des féciaux*. Adjectiv. : *le droit fécial*.

FÉCOND (*kon*), **E** adj. (lat. *fecundus*). Propre à la reproduction. Fertile, productif : *la féconde Limagne*. *Fig*. Abondant : *orateur fécond*. ANT. **Infécond, stérile, aride.**

FÉCONDANT (*dan*), **E** adj. Qui féconde.

FÉCONDATEUR, TRICE adj. Qui a la puissance de féconder.

FÉCONDATION (*si on*) n. f. Action de féconder. Son résultat.

FÉCONDER (*dé*) v. t. (lat. *fecundare*). Rendre fécond : *les pluies et la chaleur fécondent la terre*.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond. ANT. **Infécondité, infertilité, stérilité.**

FÉCULE n. f. (lat. *fæcula*). Partie pulvérulente farineuse des graines et de certaines racines : *la pomme de terre contient une forte proportion de fécule*. *Fécule amylacée*, l'amidon.

FÉCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat d'une substance féculente. Etat d'un liquide qui dépose des sédiments.

FÉCULENT (*lan*), **E** adj. Qui contient de la fécule. Epais, qui dépose un sédiment : *liquide féculent*. N. m. Légume qui contient de la fécule : *la pomme de terre est un féculent*.

FÉCULER (*lé*) v. t. Réduire en fécule.

FÉCULERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui contient de la fécule.

FÉCULIER (*li-é*) n. et adj. m. Se dit de celui qui fabrique de la fécule.

FÉCULOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui ressemble à la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *fœdus, eris*, alliance). Qui a rapport à une fédération : *le conseil des amphictyons était l'assemblée fédérale de la Grèce*. N. m. pl. Nom donné aux Etats du Nord et aux soldats de ces Etats, pendant la guerre de Sécession américaine.

FÉDÉRALISER (*zé*) v. t. Constituer un pays à l'état de fédération.

FÉDÉRALISME (*lis-me*) n. m. Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en confédération, tout en conservant chacun une autonomie relative : *le fédéralisme helvétique*.

FÉDÉRALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au fédéralisme. N. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *le gouvernement fédératif des Etats-Unis*.

FÉDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *fédéral*). Association de plusieurs Etats particuliers en un seul Etat collectif. Réunion de citoyens armés. (V. *Part. hist.*)

FÉDÉRÉ, E adj. Qui fait partie d'une fédération. N. m. Député à la fête de la Fédération en 1790. Garde national fédéré : *les fédérés de 1815*. Soldat de la Commune en 1871.

FÉDÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Former en fédération.

FÉE (*fé*) n. f. (lat. *fata*). Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel : *il y avait de bonnes et de mauvaises fées*. (V. *Part. hist.*) *Conte de fées*, conte dans lequel les fées interviennent. *Fig*. Femme remarquable par sa grâce, son esprit, sa bonté. *Vieille fée*, femme désagréable, revêche. *Travail, ouvrage de fée*, travail d'une perfection extrême.

FÉERIE (*fé-rî*) n. f. Art des fées. Monde fantastique des fées. Pièce de théâtre à grand spectacle, où figurent les fées, les génies, etc. *Fig*. Spectacle splendide.

FÉERIQUE (*fé-ri-ke*) adj. Qui appartient au monde des fées : *palais féerique*. Qui tient de la féerie : *pièce féerique*. *Fig*. Merveilleux : *paysage féerique*.

FEINDRE (*fin-dre*) v. t. (lat. *fingere*. — Se conj. comme *craindre*). Simuler pour tromper : *Horace feignit de s'enfuir, pour séparer les trois Curiaces blessés*. *Feindre de*, faire semblant de. *Feindre que*, supposer que. V. i. Boiter légèrement, en parlant d'un cheval.

FEINTE (*fin-te*) n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte*. Fiction de poète. (Vx.) *Escr*. Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté, tandis qu'on va frapper d'un autre.

FEINTISE (*fin-ti-ze*) n. f. Feinte, déguisement. (Vx.)

FELD-MARÉCHAL (*féld*) n. m. (allem. *feldmarschall*). Grade le plus élevé dans la hiérarchie militaire, en Allemagne, en Autriche, etc. Pl. des *feld-maréchaux*.

FELDSPATH (*féld-spat'*) n. m. (allem. *feld*, champ, et *spath*). Silicate double d'alumine et d'un alcali, qui entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives, notamment du granit.

FELDSPATHIQUE (*fèld-spa*) adj. De feldspath.

FÊLE ou **FELLE** (*fè-le*) n. f. (lat. *fistula*). Barre de fer creuse, pour souffler le verre.

FÊLÉ, E adj. Fendu *vase fêlé*. *Fig*. *Tête fêlée*, un peu folle.

FÊLER (*lé*) v. t. Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc.

FÉLIBRE n. m. (mot provenç.). Poète ou prosateur en langue d'oc ; membre du félibrige.

FÉLIBRIGE n. m. Ecole littéraire, constituée en Provence pour le maintien du provençal et des différents dialectes de la langue d'oc : *Roumanille et Mistral sont les principaux écrivains du félibrige*.

FÉLICITATION (*si-on*) n. f. Action de féliciter. Compliment : *recevoir des félicitations*. ANT. **Blâme.**

FÉLICITÉ n. f. (lat. *felicitas*). Bonheur suprême Béatitude. ANT. **Calamité, infortune, malheur.**

FÉLICITER (*té*) v. t. (du lat. *felicitare*, rendre heureux). Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. ANT. **Blâmer, critiquer.**

FÉLIDÉS n. m. pl. Famille d'animaux, réunissant tous les carnassiers du genre chat (*felis*). S. un *félidé*.

FÉLIN, E adj. (lat. *felinus*; de *felis*, chat). Qui tient du chat. *Fig*. D'une douceur perfide, souple, gracieux : *grâce féline*. N. m. Tout carnassier appartenant à la famille des *félidés*.

FÉLINITÉ n. f. Caractère félin, qui a la souplesse et la ruse du chat.

FELLAH (*fèl-la*) n. m. (de l'ar. *felach*, laboureur). Paysan ou laboureur égyptien : *les fellahs ont conservé le type physique des anciens Egyptiens*.

FÉLON, ONNE (*o-ne*) adj. (bas lat. *fello*). Déloyal, traître à son seigneur : *vassal félon*. N. m. : *un vil félon*. ANT. **Fidèle, loyal.**

FÉLONIE (*nî*) n. f. (de *félon*). Trahison. ANT. **Fidélité.**

FELOUQUE n. f. (esp. *faluca*). Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée. *Fig. et fam*. Folie légère, intermittente : *avoir une fêlure*.

FEMELLE (*me-le*) n. f. (lat. *femella*). Animal du sexe féminin : *la biche est la femelle du cerf*. Partie qui en reçoit une autre. *Techn.* : *la partie femelle d'un emboîtement*. Adjectiv. Qui est du sexe féminin : *hérisson femelle*. *Fleurs femelles*, fleurs sans étamines et dont le pistil devient fruit. ANT. **Mâle.**

FÉMININ, E adj. (lat. *femininus*; de *femina*, femme). Qui appartient aux femmes : *grâce féminine*. Qui tient de la femme : *voix féminine*. *Rime féminine*, que termine une syllabe muette, comme **chimère** et **éphémère**. N. m. *Gram*. Le genre féminin. ANT. **Masculin.**

FÉMINISER (*zé*) v. t. Donner le caractère de la femme. Efféminer. Mettre un mot au genre féminin.

FÉMINISME (*nis-me*) n. m. Tendance à améliorer la situation de la femme dans la société, à étendre ses droits, etc.

FÉMINISTE n. et adj. Partisan du féminisme.

FÉMINITÉ n. f. Caractère féminin.

FEMME (*fa-me*) n. f. (lat. *femina*). Compagne de l'homme ; épouse. Celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre*, femme attachée au service inté-

ır d'une personne de son sexe. *Femme de charge*, le qui a soin du linge, de l'argenterie, etc. d'une ison. *Femme de ménage*, femme chargée du soin n ménage dans une famille, et qui est payée à ure, ou à la journée. *Bonne femme*, ıme âgée ; femme sans prétentions.

EMMELETTE (*fa-me-lè-te*) n. f. nme faible, délicate, futile. *Fig.* Homme ıle, sans énergie.

ÉMORAL, E, AUX adj. Qui a rapport fémur : *artère fémorale*.

ÉMUR n. m. (du lat. *femur*, cuisse). Os a cuisse, le plus fort de tous les os du ps. [Les parties du fémur sont : la *tête* le *col* (B), le *grand trochanter* (C), la *physe* (D), les *condyles* (E).]



Fémur.

ENAGE n. m. (du lat. *fenum*, foin). levance féodale sur les foins.

ENAISON (*nè-zon*) n. f. (même étymol. ı l'art. précéd.). Action de couper les ıs. Le temps où on les coupe. (On dit aussi FANAISON.)

ENDAGE (*fan*) n. m. Action de fendre.

ENDANT (*fan-dan*) n. m. Coup donné du tranınt de l'épée.

ENDANT (*fan-dan*) n. et adj. m. Fanfaron : *un fendant*.

ENDERIE (*fan-de-rî*) n. f. Action de fendre le Machine pour le fendre. Lieu où on le fend.

ENDEUR (*fan*) n. m. Ouvrier qui travaille à ıre le bois, l'ardoise, etc.

ENDILLÉ (*fan-di, ll* mll., *é*), **E** adj. Où l'on reque beaucoup de petites fentes, de gerçures : *il fendillé*.

ENDILLEMENT (*fan-di, ll* mll., *e-man*) n. m. ıon de fendiller ou de se fendiller.

ENDILLER (*fan-di, ll* mll., *é*) v. t. Produire de tes fentes : *le froid fendille les pierres gélives*. **fendiller** v. pr. Se couvrir de tes fentes.

ENDOIR (*fan*) n. m. Outil qui à fendre.


Fendoir

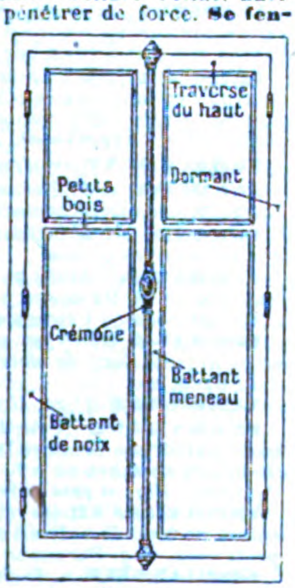
ENDRE (*fan-dre*) v. t. (lat. *fin*-). Séparer dans le sens de la ıueur : *fendre du bois*. Faire ouvertures, des crevasses : *la sécheresse fend la* :. *Fig. Fendre le cœur*, causer une vive afflic- . *Fendre la tête*, incommoder par un grand t. *Geler à pierre fendre*, geler très fort. *Fendre* , le traverser rapidement. *Fendre l'onde*, navi- . *Fendre la foule*, y pénétrer de force. **Se fen**- v. pr. S'entr'ouvrir. . Porter vivement mbe droite en avant, aissant le pied gauen place.

ENESTRATION *tra-si-on*) n. f. *Arch*. , ouverture réelle muléedansunplein.

ENESTRÉ (*nès-tré*). dj. Percé, parsemé revasses, de petits s.

ENÊTRAGE ou **ESTRAGE** (*nès*-*e*) n. m. L'ensemble enêtres d'une mai-

ENÊTRE n. f. (lat. *tra*). Ouverture mée dans un mur pour er du jour et de : *fenêtre romane*, *ile*. Boiserie et caıtré qui garnissent ouverture. *Fausse re*, fenêtre qui ne de que les tableaux, dont l'ébrasement est bouché. *Anat. Fenêtre ronnêtre ovale*, deux ouvertures placées à la paroi inde la cavité du tympan. *Fig. Jeter par les fenêtres*, per follement : *jeter son argent par les fenêtres*.



Fenêtre.

NÊTRER (*tré*) v. t. Ménager des fenêtres dans. quer des trous dans une compresse, un emplâtre.

FÉNIANISME (*nis-me*) n. m. Association, doctrine des fénians. (V. FÉNIANS à la *Part. hist.*)

FENIL (*nil* ou *ni*) n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENNEC (*fèn-nèk*) n. m. Petit renard des régions sahariennes.

FENOUIL (*nou, l* mll.) n. m. (lat. *feniculum*). Ombellifère vivace, aromatique, des pays tempérés : *la racine de fenouil est diurétique*. SYN. **Aneth**.

FENOUILLET (*nou, ll* mll., *è*) n. m. ou **FENOUILLETTE** (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE (*fan-te*) n. f. (de *fendre*). Petite ouverture en long : *regarder par une fente de la porte*. *Escr.* Action de se fendre. (V. la planche ESCRIME.)

FENTON (*fan*) ou **FANTON** n. m. (de *fente*). Fer aplati en verge carrée, servant à relier ensemble certaines parties de maçonnerie, à faire des clefs, etc. Morceau de bois taillé en cheville.

FENUGREC (*grèk*) n. m. (du lat. *fenugræcum*, foin grec). Légumineuse papilionacée, à odeur forte et assez agréable.

FÉODAL, E, AUX adj. (bas lat. *feodalis*). Qui concerne les fiefs, la féodalité : *le régime féodal est fondé sur un contrat entre vassaux et suzerains*.

FÉODALEMENT (*man*) adv. En vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ n. f. (rad. *féodal*). V. *Part. hist.*

FER (*fèr*) n. m. (lat. *ferrum*). Métal d'un gris bleuâtre, servant à une foule d'usages dans l'industrie. *Fer aigre*, fer très cassant à froid. *Fer doux*, celui qui se travaille aisément à froid. *Fer battu*, fer travaillé au marteau ou embouti à la presse. Pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc. Epée, fleuret : *croiser le fer*. *Poét.* Arme meurtrière : *un fer homicide*. Demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. *Tomber les quatre fers en l'air*, se dit d'un cheval qui tombe sur le dos et, *par ext.*, d'une personne qui tombe à la renverse. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser*, etc. *Petit fer*, instrument dont se servent les relieurs pour faire les empreintes. *De fer*, solide, robuste, inébranlable : *santé, volonté, discipline de fer*. *Age de fer*, époque mythologique, où les hommes devinrent méchants et malheureux. *Age du fer*, époque historique où l'on commença à se servir d'instruments de fer. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds*. *Jeter dans les fers*, mettre en prison. *Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers*. — Le fer est un métal blanc, grenu, devenant fibreux par le forgeage, de densité 7,8 et qui fond à 1510°. Très ductile, très malléable, mais en même temps très résistant, il est le métal usuel par excellence, connu des hommes depuis la plus haute antiquité. Il se trouve dans la nature à l'état d'oxydes (aimant, fer oligiste, hématite rouge), de carbonates (sidérose, etc.) ou de sulfures ; les gisements sont surtout exploités en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Allemagne. Les minerais sont d'abord fondus dans les hauts fourneaux (v. ce mot), et la fonte ainsi obtenue, débarrassée de son excès de carbone par le *puddlage*, se transforme en fer. A son tour, le fer proprement dit, par addition d'une minime quantité de carbone, fournit l'acier. Les usages du fer sont nombreux. Il sert surtout à la construction des machines, de toutes les pièces de résistance en général, des rails de chemins de fer, des armes, etc. Il tend de plus en plus à remplacer la pierre dans la construction des ponts, des édifices, etc. Il est très sujet à s'oxyder, en se recouvrant d'une couche de *rouille* ; mais on évite ce défaut en recouvrant d'une couche isolante de peinture ou d'un corps gras les surfaces exposées à l'air humide.



Fers : 1. A cheval ; 2. A repasser ; 3. A tuyauter.

FÉRA n. f. Poisson du genre corégone, voisin des saumons et très estimé : *la féra abonde dans le lac Léman*.

FER-BLANC (*fèr-blan*) n. m. Tôle mince, recouverte d'une couche d'étain. Pl. des *fers-blancs*.

FERBLANTERIE (*fèr, rî*) n. f. Métier, commerce, boutique de ferblantier.

FERBLANTIER (*fèr-blan-ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique, vend toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FER-CHAUD n. m. *Méd.* Ancien nom du cautère. Nom vulgaire du pyrosis.

FÉRIABLE adj. Q'on doit fêter, chômer. (Vx.)

FÉRIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE (*rî*) n. f. (du lat. *feria*, jour de fête). Jour pendant lequel la religion prescrivait la cessation de travail, chez les Romains. Terme dont se sert l'Eglise pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie.

FÉRIÉ, E adj. (de *férie*). Se dit d'un jour de repos considéré comme une fête religieuse ou civile : *toute échéance tombant un jour férié est reportée au lendemain.* — Les jours fériés ou fêtes légales, en France, sont : les dimanches, le 1er janvier, Pâques et le lundi de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet (fête nationale), l'Assomption, la Toussaint et la Noël, le 11 novembre (Anniversaire de l'Armistice). Ces jours-là, les administrations de l'Etat et les tribunaux sont fermés.

FÉRIR v. t. (lat. *ferire*). Frapper. (Vx mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au part. pass. *féru, e.*)

FERLAGE (*fèr*) n. m. Action de ferler.

FERLER (*fèr-lé*) v. t. (angl. *to furl*). Ployer entièrement une voile et l'attacher tout le long de la vergue.

FERMAGE (*fèr*) n. m. Loyer d'une ferme.

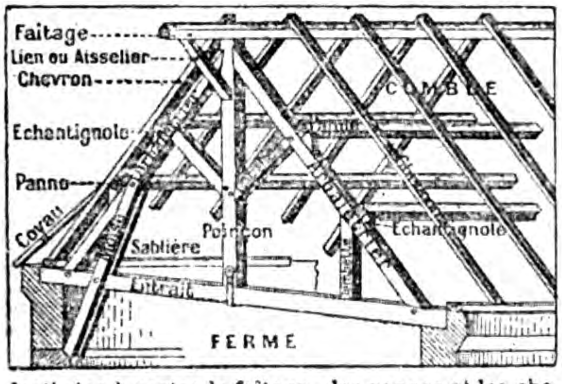
FERMAIL (*fèr-ma, l* mll.) n. m. Agrafe, boucle, crochet : *des fermaux en argent.*

FERMANT (*fèr-man*), **E** adj. Qui se ferme : *meuble fermant.* Loc. adv. : **A portes fermantes,** quand on ferme les portes d'une place de guerre. **A jour fermant,** quand le jour finit.

FERME (*fèr-me*) adj. (lat. *firmus*). Solide : *terrain ferme.* Stable, fixe : *être ferme sur ses jambes.* Compact, résistant : *chair ferme. Fig.* Assuré, qui ne tremble pas : *parler d'un ton ferme.* Constant, inébranlable : *ferme dans ses résolutions.* Se dit des opérations de Bourse qui ont un caractère définitif : *marché ferme. Terre ferme,* continent. Adverbialem. Avec assurance : *parler, tenir ferme.* Interj. Courage : *ferme! mes amis.* ANT. **Mou, chancelant, vacillant, faible, défaillant.**

FERME (*fèr-me*) n. f. (du lat. *firmus*, ferme). Contrat par lequel un propriétaire abandonne à quelqu'un, moyennant une rente ou un loyer, la jouissance d'un bien rural : *prendre une propriété à ferme.* Domaine rural affermé par son propriétaire à celui qui doit le cultiver. Perception de divers impôts, affermée jadis à des compagnies ou à des individus : *la ferme du sel.* **Ferme-modèle** ou **ferme-école,** exploitation agricole, dans laquelle on forme de jeunes agriculteurs à la pratique raisonnée de leur art.

FERME (*fèr-me*) n. f. (de *fermer*). *Archit.* Assemblage de pièces placées de distance en distance et



destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. Décor de théâtre monté sur châssis qui s'élève des dessous.

FERMEMENT (*fèr-me-man*) adv. Avec force et fermeté : *croire, s'appuyer fermement.*

FERMENT (*fèr-man*) n. m. (lat. *fermentum* ; de *fervere*, bouillir). Agent organique ou inorganique qui détermine la fermentation d'une substance : *on distingue les ferments figurés et les ferments solubles. Fig.* Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE (*fèr-man*) adj. Qui peut fermenter : *pulpe fermentable.*

FERMENTATIF, IVE (*fèr-man*) adj. Qui produit la fermentation.

FERMENTATION (*fèr-man-ta-si-on*) n. f. Transformation que subissent un grand nombre de substances organiques, lorsqu'elles sont placées dans des conditions déterminées et mises en présence d'un agent spécifique, et qui se traduit par une oxygénation, une hydratation, etc. : *la fermentation des liquides sucrés donne de l'alcool. Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER (*fèr-man-té*) v. i. Etre en fermentation : *le moût de raisin fermente dans la cuve. Fig.* S'agiter : *les esprits fermentent.* V. t. Mettre en fermentation. (Vx.)

FERMENTESCIBILITÉ (*fèr-man-tès-si*) n. f. Qualité de ce qui est fermentescible.

FERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Sujet à entrer en fermentation

FERMER (*fèr-mé*) v. t. (du lat. *firmare*, rendre fixe). Boucher une ouverture : *fermer un robinet.* Enclore : *fermer un jardin.* Empêcher l'accès : *fermer un port.* Arrêter, clore : *fermer une discussion.* Cicatriser : *fermer une plaie. Fermer la marche,* marcher le dernier. *Fermer boutique,* cesser son commerce. *Fermer sa porte,* ne pas recevoir. *Fig.* Empêcher l'accès, le développement. *Fermer les yeux,* s'endormir, mourir. V. i. Se fermer : *cette porte ferme mal.* ANT. **Ouvrir.**

FERMETÉ (*fèr*) n. f. (lat. *firmitas*). Etat de ce qui est ferme, solide. *Fig.* Constance, courage, force morale : *fermeté de caractère.* ANT. **Mollesse, faiblesse, défaillance.**

FERMETTE (*fèr-mè-te*) n. f. Ferme de faux comble ou de lucarne. Ferme qui soutient un barrage mobile sur un cours d'eau.

FERMETURE (*fèr*) n. f. Ce qui sert à fermer : *une fermeture solide.* Action, moment de fermer. ANT. **Ouverture.**

FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitation. *Fermier général,* financier qui, sous l'ancienne monarchie, prenait à ferme le traitement de l'impôt : *le chimiste Lavoisier fut fermier général.*

FERMOIR (*fèr*) n. m. Agrafe de métal qui tient fermé un livre, un porte-monnaie, etc. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher le travail.

FÉROCE adj. (lat. *ferox* ; de *fera*, bête sauvage). Sauvage et sanguinaire : *le tigre est féroce.* Cruel : *homme féroce.* Qui annonce la cruauté : *regards féroces.* ANT. **Apprivoisé, doux.**

FÉROCEMENT (*man*) adv. D'une manière féroce.

FÉROCITÉ n. f. Naturel féroce. Action féroce. Barbarie, cruauté, inhumanité. ANT. **Douceur, bonté.**

FÉRONIE (*nî*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées.

FERRADE (*fè-ra-de*) n. f. Action de marquer les bœufs avec un fer rouge. Fête pastorale célébrée à cette occasion en Provence, et surtout à Arles.

FERRAGE (*fè-ra-je*) n. m. Action de garnir un objet avec du fer, de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE (*fè-ra, ll* mll.) n. f. Débris de fer.

FERRAILLER (*fè-ra, ll* mll., *é*) v. i. Entrechoquer maladroitement des lames de sabres ou d'épées. Se battre au sabre ou à l'épée. *Escr.* Faire mal de l'escrime. *Fig.* et *fam.* Disputer fortement.

FERRAILLEUR (*fè-ra, ll* mll., *eur*) n. m. Marchand de ferraille. Escrimeur novice. Duelliste de profession. *Fig.* Personne qui aime à disputer.

FERRANDINE n. f. (de *Ferrand*, n. pr.). Tissu de soie tramé laine, des XVIIe et XVIIIe siècles.

FERRANT (*fè-ran*) adj. *Maréchal ferrant,* qui ferre les chevaux. Pl. des *maréchaux ferrants.*

FERRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide ferrique.

FERRÉ (*fè-ré*), **E** adj. Garni de fer : *bâton ferré. Chemin ferré,* chemin empierré. *Voie ferrée,* chemin de fer. *Eau ferrée,* où l'on a mis des substances ferrugineuses, pour la rendre fortifiante. *Fig.* et *fam.*

tre ferré sur une matière, la connaître à fond. (On it aussi **ferré à glace.**)

FERREMENT (*fè-re-man*) n. m. Action de river es fers des forçats. (Vx.) Objet ou garniture en fer : *es ferrements d'un coffre.*

FERRER (*fè-ré*) v. t. (de *fer*). Garnir de fer. 'louer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à lace,* avec des fers cramponnés, qui ne glissent pas ur la glace. *Ferrer les lacets,* en garnir les bords e fer ou de cuivre. ANT. **Déferrer.**

FERRET (*fè-rè*) n. m. (de *fer*). Petit bout, en iétal, d'une aiguillette, d'un lacet. *Min.* Noyau dur ans les pierres. *Ferret d'Espagne,* hématite rouge.

FERRETIER (*fè-re-ti-é*) n. m. Marteau pour forer les fers des chevaux. (On dit aussi **ferratier.**)

FERREUR (*fè-reur*) n. et adj. m. Ouvrier qui ferre s chevaux, ou celui qui pose les ferrets, les ferrures.

FERREUX (*fè-reû*) adj. m. Qui contient du fer : *inerais ferreux.* Se dit de l'oxyde de fer qui conient la moindre proportion d'oxygène, et des sels e cet oxyde : *oxyde ferreux ; sulfate ferreux.*

FERRICO (*fè-ri*). *Chim.* Préfixe indiquant la préence d'un sel ferrique dans un composé.

FERRICYANURE (*fé-ri*) n. m. *Chim.* Composé e fer, de cyanogène et d'un métal.

FERRIÈRE (*fé-ri*) n. f. Sac de cuir, renfermant es outils d'un maréchal ferrant ou d'un serrurier.

FERRIFÈRE (*fè-ri*) adj. Qui contient du fer.

FERRIQUE (*fè-ri-ke*) adj. Se dit de certains sels e fer : *sel ferrique.*

FERRO (*fé ro*) préfixe indiquant la présence du er dans un alliage. Abrév. designant les épreuves ur papier sensibilisé au ferroprussiate.

FERROCÉRIUM n. m Alliage de fer et de cérium, tilisé pour la fabrication des pierres à briquets.

FERROCYANURE (*fé ro*) n. m. Composé de fer, e cyanogène et d'un métal dans des proportions utres que celles qui entrent dans un ferricyanure

FERRON n. m. Marchand de fer (Peu us.)

FERRONNERIE (*fé-ro-ne-rî*) n. f. (de *ferron*). abrique de gros ouvrages de fer. Menus objets de er ou de cuivre, fabriqués par les cloutiers.

FERRONNIER (*fè-ro-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui ait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE n. f. Chaîne ceignant le front, etenue en son milieu par un joyau (comme dans portrait de la *Belle Ferronnière,* par Vinci).

FERROVIAIRE adj. (ital. *ferroviario*). Relatif ux voies ferrées.

FERRUGINEUX, EUSE (*fè-ru-ji-neû, eu-ze*) adj. du lat. *ferrugo, inis,* rouille). Qui contient du fer *s eaux de Bussang sont ferrugineuses* N. m. Médiament contenant du fer : *les ferrugineux s'emloient contre la chlorose.*

FERRUGINOSITÉ (*fè-ru, zi-té*) n. f. Qualité de e qui est ferrugineux.

FERRURE (*fè-ru-re*) n. f. Garniture de fer : *les ferures d'une porte.* Action, manière de ferrer un cheval.

FERRY-BOAT (*feré-bôt*), n. m. (mot anglais) Bateau servant au transbordement de trains entiers e chemin de fer.

FERTÉ (*fèr*) n. f. (du lat. *firmitas,* fermeté). Ancien iot signifiant *fermeté,* conservé en plusieurs noms e villes autrefois fortifiées : *La Ferté-Milon.*

FERTILE (*fèr*) adj. (lat. *fertilis*). Fécond, qui proluit beaucoup : *le sol de la Beauce est très fertile. 'ig* Esprit *fertile,* d'une riche imagination. *Sujet ertile,* qui fournit beaucoup d'idées. ANT. **Infertile, nfécond, stérile, aride.**

FERTILEMENT (*fèr, man*) adv. Avec fertilité.

FERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui peut être ertilisé. ANT. **Infertilisable.**

FERTILISANT (*fèr, zan*), **E** adj. Qui rend fertile

FERTILISATION (*fèr, za-si-on*) n. f. Action de ertiliser.

FERTILISER (*fèr, zé*) v. t. Rendre fertile : *les mendements calcaires fertilisent les terres silieuses.* ANT. **Stériliser.**

FERTILITÉ (*fèr*) n. f. (lat. *fertilitas*). Qualité de e qui est fertile. ANT. **Infertilité, stérilité, aridité.**

FÉRU, E adj. (de *férir*). *Cheval qui a le tendon éru,* cheval qui a le tendon blessé par un coup. *'éru d'amour,* pris d'une passion violente.

FÉRULE n. f. (lat *ferula*). Genre de plantes ombellifères, qui fournissent l'*assa fœtida,* le *galbanum.* Palette de cuir ou de bois, dont on frappait autrefois les mains des écoliers en faute. *Fig.* Autorité sévère : *être sous la férule de quelqu'un.*

FERVEMMENT (*fèr-va-man*) adv. Avec ferveur.

FERVENT (*fèr-van*), **E** adj. (lat. *fervens*). Rempli de ferveur : *prière fervente. Fig.* Ardent, enthousiaste : *disciple fervent.* ANT. **Froid, tiède.**

FERVEUR (*fèr*) n. f. (du lat. *fervor,* chaleur). Zèle ardent pour les choses de piété, de charité : *montrer une ferveur de néophyte. Fig.* Zèle extrême.

FESCENNIN (*fès-sè-nin*), **E** adj. Se dit d'un genre de poésie grossière et rustique, que les Romains empruntèrent peut-être aux habitants de Fescennie, ville d'Etrurie.

FESSE (*fè-se*) n. f. (du lat. *fissus,* fendu). Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et de certains animaux. Partie arrondie de l'arrière des anciens navires en bois.

FESSÉE (*fè-sé*) n. f. Correction appliquée sur les fesses : *recevoir une fessée.*

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Avare. Pl des *fesse-mathieux.*

FESSER (*fè-sé*) v. t. Frapper sur les fesses. Battre les fils de laitons destinés à faire des épingles.

FESSEUR, EUSE (*fè-seur, eu-ze*) n. Qui donne le fouet. Qui fesse le laiton.

FESSIER (*fè-si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient aux fesses : *muscles fessiers.* Substantiv. : *le grand fessier ; le moyen fessier.* N. m. Les fesses

FESSU (*fè-su*), **E** adj. Qui a de grosses fesses

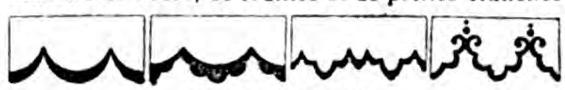
FESTIN (*fès-tin*) n. m. (ital. *festino*). Repas d'apparat, banquet : *donner un splendide festin.*

FESTINER (*fès-ti-né*) v. t. Régaler. V. i. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL (*fès-ti*) n. m. (du lat. *festivus,* de fête). Grande fête musicale. Pl. des *festivals.*

FESTOIEMENT (*fès-toi-man*) n. m. Action de festoyer.

FESTON (*fès-ton*) n. m. (ital. *festone*). Guirlande, faisceau de fleurs, de feuilles et de petites branches



Festons (broderie).

entremêlées. Broderie découpée en forme de festons. *Archit.* Ornement en festons.

FESTONNÉ (*fès-to-né*), **E** adj. Orné de festons

FESTONNER (*fès-to-né*) v. t. Orner de festons, broder, découper en festons : *festonner des mouchoirs.*

FESTOYER ou **FÊTOYER** (*toi-ié*) v. t. (de *fête.* Se conj. comme *aboyer.*) Bien recevoir quelqu'un, lui faire fête. V. i. Faire bombance.

FÊTARD, E (*tar*) n. Qui fait la fête, viveur.

FÊTE n. f (lat. *festum*). Solennité religieuse ou civile, en commémoration d'un fait important : *le 14-Juillet est la fête nationale de la France.* Jour consacré à des actes de religion. Jour consacré à la mémoire d'un saint considéré comme le patron d'un pays, d'une association ou des personnes qui ont reçu son nom comme nom de baptême : *souhaiter la fête à quelqu'un. Fêtes mobiles,* fêtes chrétiennes qui ne reviennent pas tous les ans au même jour, étant fixées d'après Pâques, dont l'époque varie *Faire fête,* bien accueillir. Vie de plaisir : *faire la fête.*

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV. (Elle est fixée au jeudi qui suit l'octave de la Pentecôte.) Pl. des *fêtes Dieu.*

FÊTER (*té*) v. t. Chômer, célébrer une fête : *fêter un saint Fig Fêter quelqu'un,* le bien accueillir.

FÉTICHE n. m. (portug. *feitiço ;* du lat *factitius*). Objet matériel, vénéré comme une idole par les nègres. *Par ext* Objet considéré comme un portebonheur *Fig.* Ce pour quoi on a une sorte de culte.

FÉTICHISME (*chis me*) n. m. Culte des fétiches : *le fétichisme est très répandu chez les nègres. Fig* Vénération outrée, superstitieuse, pour une chose

FÉTICHISTE (*chis te*) n. et adj. Adonné au culte des fétiches.

FÉTIDE adj. (lat *fœtidus*). Qui a une odeur forte et répugnante. Puant.

FÉTIDITÉ n. f Etat de ce qui est fétide. Puanteur

FÉTU n. m. (du lat. *festuca*, brin). Brin de paille. *Fig.* Chose de nulle valeur.

FÉTUQUE n. f. Genre de graminées, très abondantes dans les prairies naturelles.

FEU n. m. (du lat. *focus*, foyer). Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon, la paille, etc. : *Prométhée, dit la Fable, aurait enseigné aux hommes l'usage du feu.* Amas de corps en combustion : *feu de bois, de paille.* Embrasement, incendie : *le feu est à tel endroit.* Décharge d'arme à poudre : *faire feu. Arme à feu*, fusil, pistolet, etc. *Bouche à feu*, canon, mortier, etc. *Coup de feu*, décharge d'une arme à feu. *Feu d'artifice*, ensemble des pièces d'artifice qu'on tire dans les fêtes publiques. *Faire long feu*, se dit d'une arme qui part difficilement et lentement. *Feu !* commandement de l'officier à ses soldats de faire feu, de tirer. Ménage, famille : *village de trois cents feux.* Météore, astre : *les feux du ciel.* Supplice qui consistait à brûler un criminel : *Gilles de Retz fut condamné au feu.* Inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps.* Ensemble des ustensiles formant l'outillage d'une cheminée. Phare, fanal, allumés sur une côte pour guider les navigateurs, ou sur un navire pour signaler sa position : *naviguer les feux éteints. Fig.* Inspiration : *le feu du génie.* Chaleur : *les feux de l'été.* Lumière : *les feux du jour, de l'aurore.* Ardeur, violence : *le feu des passions.* Imagination vive : *auteur plein de feu. Prendre feu*, s'enflammer, s'irriter. *Être entre deux feux*, attaqué de deux côtés. *Etre tout feu*, être plein d'ardeur. *Aller au feu*, aller au combat. *N'y voir que du feu*, être ébloui, n'y rien comprendre. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter un sentiment déjà très violent. *Jeter feu et flamme*, s'emporter violemment. *Jouer avec le feu*, traiter légèrement des choses dangereuses. *Faire mourir à petit feu*, altérer la santé de quelqu'un par des chagrins continuels. **Feu Saint-Elme**, petite aigrette lumineuse qui se montre quelquefois à l'extrémité des vergues et des mâts des navires ou aux filaments des cordages, et qui est due à l'électricité atmosphérique. **Feu follet**, flamme légère et fugitive, produite par les émanations de phosphure d'hydrogène spontanément inflammable, qui se dégage des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent. **Feu grégeois**, composition de guerre employée par les Grecs au moyen âge et qui avait la propriété de brûler sur l'eau. (On s'en servait pour incendier les navires.) Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. **Feux de Bengale**, sorte d'artifice qui brûle sans bruit et qui donne une lumière très vive. V. FEU (*Part. hist.*).

FEU, E adj. (lat. pop. *fatutus* ; de *fatum*, destin). Défunt depuis peu. (*Feu* s'accorde lorsqu'il est placé après l'article : *la feue reine ; les feus rois.* Il est invariable placé avant l'article ou un déterminatif quelconque, ou devant un nom propre : *feu la reine ; feu Marie Stuart.*)

FEUDATAIRE (*tè-re*) n. (du bas lat. *feudum*, fief). Possesseur d'un fief, vassal qui doit foi et hommage au suzerain : *les ducs de Bourgogne étaient les plus puissants feudataires du roi de France.*

FEUDISTE (*dis-te*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Homme versé dans l'étude du droit féodal.

FEUILLAGE (*feu, ll* mll.) n. m. Toutes les feuilles d'un arbre : *le feuillage du cyprès s'élève en pyramide.* Branches coupées, chargées de feuilles. Imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAGISTE (*feu, ll* mll., *a-jis-te*) n. Personne qui fait le feuillage dans les fleurs artificielles.

FEUILLAISON (*feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Renouvellement annuel des feuilles ; leur premier développement : *le printemps est l'époque de la feuillaison.*

FEUILLANT (*feu, ll* mll., *an*), **FEUILLANTE** ou **FEUILLANTINE** n. Religieux, religieuse de l'ordre de Cîteaux, réformés en 1577 par Jean de La Barrière, abbé de Feuillant, près de Toulouse. N. m. pl. Clubistes révolutionnaires, en France (1792) (v. *Part. hist.*). N. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD (*feu, ll* mll., *ar*) n. m. Branches de saule ou de châtaignier, qui, fendues en deux, servent à faire des cercles de tonneaux. Adjectiv. *Fer feuillard*, bande de fer large et plate, servant à différents usages.

FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. f. (lat. *folium*). Partie terminale des végétaux, mince et plate, ordinairement verte : *arbre à feuilles persistantes. Feuille morte*, feuille qui se détache de l'arbre à l'automne. *Par ext.* Pétale : *des feuilles de rose. Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces : *feuille d'or, de carton*, etc. Morceau de papier d'une certaine grandeur. *Feuille volante*, feuille détachée d'un livre ou d'un cahier. Ecrit qui est imprimé sur une feuille détachée. Journal : *cette feuille a cessé de paraître.* Sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe. Feuille de route* (auj. *feuille de déplacement*), papier indiquant les différentes étapes d'une troupe ou d'un militaire en voyage. — Les feuilles sont des prolongements de la tige ; elles servent à la respiration de la plante. Elles s'attachent à la tige par un *pétiole* plus ou moins long, qui se ramifie pour former la charpente (*nervures*) de la feuille ; le tissu cellulaire qui se trouve entre les nervures et constitue le *limbe* ou *parenchyme* est criblé d'une infinité de trous microscopiques (*stomates*). Pour la forme des feuilles et leur disposition sur la tige, V. la planche PLANTE.

FEUILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Garni de feuilles. N. m. *Peint.* Manière dont les feuilles d'arbre sont représentées.

FEUILLÉE (*ll* mll., *é*) n. f. Feuillage. Abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée.*

FEUILLE-MORTE adj. invar. Qui tire sur la couleur des feuilles mortes, sur le jaune pâle : *des étoffes feuille-morte.*

FEUILLER (*feu, ll* mll., *é*) v. i. Pousser des feuilles. V. t. *Peint.* Imiter, représenter le feuillage.

FEUILLERET (*ll* mll., *e-rè*) n. m. Rabot servant à pousser des feuillures de portes, fenêtres, etc.

FEUILLET (*feu, ll* mll., *è*) n. m. Partie d'une feuille de papier pliée une ou plusieurs fois sur elle-même : *tourner les feuillets enluminés d'un missel.* Planche mince pour les panneaux de menuiserie. Troisième poche de l'estomac des ruminants. (V. ESTOMAC.) Couches de cellules constituant l'embryon des animaux : *feuillets embryonnaires.*

FEUILLETAGE (*feu, il* mll.) n. m. Pâte feuilletée. Manière de la faire.

FEUILLETER (*feu, ll* mll., *e-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je feuillette.*) Tourner les feuillets : *feuilleter un livre* et, *par ext.*, lire négligemment et à la hâte. Préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau.*

FEUILLETIS (*feu, ll* mll., *e-ti*) n. m. Endroit où l'ardoise est tendre et facile à diviser. Angle d'un diamant ou d'une autre pierre fine taillée.

FEUILLETON (*feu, ll* mll.) n. m. Article de littérature, de science, etc., inséré au bas d'un journal : *feuilleton dramatique.* Fragment de roman qui paraît chaque jour dans le journal : *lire un feuilleton.*

FEUILLETONISTE (*feu, ll* mll., *nis-te*) n. m. Auteur de feuilletons, de romans-feuilletons : *Eugène Sue fut un remarquable feuilletoniste.*

FEUILLETTE (*feu, ll* mll., *è-te*) n. f. Tonneau dont la contenance varie, suivant les pays, de 114 à 136 litres.

FEUILLU, E (*feu, ll* mll.) adj. Qui a beaucoup de feuilles, touffu : *le frêne est très feuillu.*

FEUILLURE (*feu, ll* mll.) n. f. Entaille dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE (*feu-re*), **FOERRE**, **FOARRE** et **FOUARRE** n. m. (goth. *fodr*). Paille de blé, surtout celle qui sert à empailler. (Vx.)

FEUTRABLE adj. Qui peut être feutré : *laine feutrable.*

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre, de garnir de feutre.

FEUTRE n. m. (orig. germ.). Etoffe de laine ou de poils foulés et agglutinés. Chapeau fait de feutre.

FEUTRER (*tré*) v. t. Mettre en feutre du poil, de la laine. Garnir de feutre. *Fig. Pas feutrés*, pas silencieux, comme ceux d'une personne dont les chaussures sont garnies de feutre.

FEUTRIER (*tri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui prépare le feutre.

FÈVE n. f. (lat. *faba*). Plante de la famille des légumineuses, à graine comestible : *la fève aime les terres un peu fortes et bien fumées*. Se dit de cette graine même et de diverses autres graines de même forme. *Fève des marais*, la plus grosse des qualités de fève. *Gâteau de la fève*, gâteau qu'on mange le jour des Rois et dans lequel on cache une fève, etc. *Roi de la fève*, celui à qui échoit la fève, etc., cachée dans le gâteau. PROV. : **Donner un pois pour une fève**, donner peu pour obtenir davantage.


Fève.

FÉVEROLE ou **FAVEROLE** n. f. Petite fève de marais.

FÉVIER (*vi-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres épineux de l'Amérique du Nord.

FÉVRIER (*vri-é*) n. m. (lat. *februarius*). Second mois de l'année, qui a ordinairement vingt-huit jours, mais vingt-neuf dans les années bissextiles.


Fez.

FEZ (*fèz*) n. m. invar. (du n. de la v. de *Fez*, où l'on fabrique ce genre de coiffure). Calotte turque, de laine rouge ou blanche.

FI interj. qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi de...*, mépriser.

FIACRE n. m. (de *saint Fiacre*, parce que le premier bureau de location des voitures de place fut établi à l'hôtel Saint-Fiacre, à Paris [1640]). Voiture de place, qu'on loue à la course ou à l'heure.

FIANÇAILLES (*sa, ll* mll.) n. f. pl. Promesses de mariage, échangées en présence de parents et d'amis, ou d'un prêtre.


Fiacre

FIANCÉ, E n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER (*sé*) v. t. (anc. dr. fr. *fiance*, dérivé de *fier*. — Prend une cedille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fiança, nous fiançons*.) Promettre solennellement en mariage : *le traité des Pyrénées fiança Louis XIV à l'infante Marie-Thérèse*. Consacrer cette promesse.

FIASCO (*fi-as-ko*) n. m. invar. (mot ital.). Echec complet dans quelque genre que ce soit : *faire fiasco*.

FIASQUE (*fi-as-ke*) n. f. (ital. *fiasco*). Bouteille à panse large garnie de paille, à col long, usitée en Italie.

FIBRE n. f. (lat. *fibra*). Nom de filaments déliés qui, disposés en faisceaux, constituent certaines substances animales, végétales ou minérales : *on fabrique du papier avec les fibres du bois*. *Fig.* Disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible*.


Fiasque.

FIBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui a des fibres.

FIBRILLAIRE adj. Formé de fibrilles.

FIBRILLE (*il-le*) n. f. Petite fibre.

FIBRILLEUX, EUSE (*bri-leû, eu-ze*) adj. Qui se compose de fibrilles : *tissu fibrilleux*.

FIBRINE n. f. Matière albuminoïde blanche, insipide et inodore, qui entre dans la composition du sang, du chyle, du muscle, etc. : *la fibrine apparaît au moment de la coagulation du sang*.

FIBROME n. m. Tumeur faite de tissu fibreux.

FIBULE n. f. (lat. *fibula*). *Antiq.* Agrafe qui servait à attacher deux parties d'un vêtement.


Fibule.

FIC (*fik*) n. m. (du lat. *ficus*, figue). Grosse verrue qui se produit sur diverses parties du corps du cheval, de la vache, etc. : *les fics récidivent avec la plus grande facilité*. *Fics à la fourchette*, excroissance à la fourchette du pied du cheval, de l'âne.

FICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de renonculacées à fleurs jaunes, communes dans les prés.

FICELAGE n. m. Action de ficeler.

FICELÉ, E adj. Attaché avec de la ficelle. *Fam.* Arrangé, habillé : *être mal ficelé*.

FICELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ficelle*.) Lier, attacher avec de la ficelle : *ficeler un paquet*. ANT. **Déficeler.**

FICELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ficelle.

FICELIER (*li-é*) ou **FICELLIER** (*sè-li-é*) n. m. Dévidoir à ficelle. *Fam.* et *fig.* Acteur qui emploie des ficelles ; individu qui emploie des moyens retors.

FICELLE (*sè-le*) n. f. (lat. pop. *filicella* ; de *filum*, fil). Très petite corde. *Fig.* Moyen artificiel, ruse de métier. *Fam.* Personne qui emploie des moyens retors. Adjectiv. (en ce sens) : *procédurier ficelle*.

FICELLERIE (*sè-le-rî*) n. f. Fabrique de ficelle. Magasin de dépôt pour la ficelle.

FICHANT (*chan*), **E** adj. Qui frappe directement l'obstacle : *feu fichant*. *Pop.* Contrariant.

FICHE n. f. (de *ficher*). Petit morceau de bois, de fer, en pointe, destiné à être enfoncé. Morceau de métal servant à fixer les ferrures. Feuillet isolé, sur lequel on inscrit des renseignements susceptibles d'être classés ultérieurement. Marque au jeu. *Fiche d'arpenteur*, tige de fer employée dans l'arpentage. *Fiche de consolation*, fiche qu'on donne au perdant comme dédommagement, et *fig.*, petit dédommagement a une perte qu'on a éprouvée.

FICHER (*ché*) v. t. (lat. *figere*). Faire entrer par la pointe : *ficher un pieu en terre*. *Fam.* Mettre : *ficher quelqu'un à la porte*. **Se ficher** v. pr. *Fam.* Se moquer de : *se ficher de tout*.

FICHET (*chè*) n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHIER (*fi-chi-é*) n. m. Collection de fiches. Meuble, boite à fiches.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu, qui sert à fixer du linge, des estampes, sur une corde.

FICHTRE interj. *Fam.* Marque l'étonnement, l'admiration, la douleur.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais : *voilà un fichu repas*. *Pop.* Perdu : *mes gants sont fichus*.

FICHU n. m. Pièce d'étoffe, de dentelle, etc., dont les femmes s'entourent le cou, les épaules, la gorge.

FICOÏDE (*ko-i-de*) n. f. Genre de mésembryanthémacées, comprenant des plantes grasses d'Afrique.

FICTIF, IVE (*fik*) adj. Feint : *personnage, être fictif*. Qui n'existe que par convention : *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive*. ANT. **Réel.**

FICTION (*fik-si-on*) n. f. (lat. *fictio*). Création de l'imagination, invention fabuleuse : *se laisser prendre aux fictions des poètes*. ANT. **Réalité.**

FICTIONNAIRE (*fik-si-o-nè-re*) adj. Qui se fonde sur une fiction légale.

FICTIVEMENT (*fik, man*) adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*ko-mi*) n. m. (du lat. *fidei*, à la foi, et de *commis*). Legs testamentaire fait au nom d'une personne secrètement ou expressément chargée de le restituer à une autre : *les fidéicommis sont valables, pourvu qu'ils ne cachent aucune substitution*.

FIDÉICOMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉISME (*is-me*) n. m. (du lat. *fides*, foi). Système qui place la connaissance des premières vérités dans la foi.

FIDÉJUSSEUR (*ju-seur*) n. m. Celui qui se constitue caution pour un autre.

FIDÉJUSSION (*ju-si-on*) n. f. Contrat de caution.

FIDÉJUSSOIRE (*ju-soi-re*) adj. Relatif à la fidéjussion : *engagement fidéjussoire*.

FIDÈLE adj. (lat. *fidelis* ; de *fides*, foi). Qui remplit ses engagements : *être fidèle à ses serments*. Constant, persévérant : *fidèle à ses habitudes*. Exact : *historien fidèle*. Sûr : *guide fidèle*. Qui est probe, honnête : *domestique fidèle*. Qui retient bien ce qui lui a été confié : *mémoire fidèle*. Qui a de l'attachement : *chien fidèle*. Substantiv. : *c'est un fidèle*. N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui professent et pratiquent la foi catholique. ANT. **Infidèle.**

FIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. (de *fidèle*). Exactitude à remplir ses engagements. Attachement constant : *la fidélité du chien*. Probité scrupuleuse. Exactitude : *fidélité d'un récit*. ANT. **Infidélité, félonie, déloyauté.**

FIDUCIAIRE (*è-re*) adj. Chargé d'un fidéicommis : *légataire fiduciaire*. Se dit de valeurs fictives fondées sur la confiance accordée à celui qui les émet. *Monnaie fiduciaire*, billets de banque.

FIDUCIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière fiduciaire.

FIDUCIE (*si*) n. f. (lat. *fiducia*). Vente fictive par laquelle l'objet vendu doit être rétrocédé au vendeur après un temps donné.

FIEF (*fi-èf*) n. m. (bas lat. *feudum*, d'orig. germ.). Domaine, terre noble qu'un vassal tenait d'un seigneur, sous condition de lui prêter foi et hommage et de lui fournir certaines redevances. (V. FÉODALITÉ [*Part. hist.*].) *Fig.* Possession exclusive, bien propre : *un fief électoral.*

FIEFFÉ (*fi-è-fé*), **E** adj. Qui tient en fief. Donné en fief. *Fam.* Qui a atteint le dernier degré d'un défaut, d'un vice : *ivrogne fieffé.*

FIEFFER (*fi-è-fé*) v. t. *Féod.* Pourvoir d'un fief. Donner en fief.

FIEL (*fi-èl*) n. m. (lat. *fel*). Bile. *Fig.* Amertume de sentiments : *discours plein de fiel.* Douleur amère.

FIELLEUX, EUSE (*fi-è-leû, eu-ze*) adj. Qui tient du fiel. Amer comme du fiel : *paroles fielleuses.*

FIENTE (*fi-an-te*) n. f. (bas lat. *femita*). Excréments de certains animaux : *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*fi-an-té*) v. t. Rendre de la fiente.

FIER (*fi-é*) v. t. (lat. *fidere*. — Se conj. comme *prier*.) Confier : *fier son honneur à un ami.* (Vx.)

FIER (*fi-é*) [**SE**] v. pr. Mettre sa confiance en quelqu'un : *Napoléon Ier, vaincu, eut le tort de se fier à la générosité anglaise.* ANT. **Se méfier, se défier, suspecter.**

FIER (*fi-èr*), **FIÈRE** adj. (du lat. *ferus*, farouche). Altier, arrogant, orgueilleux. Qui a des sentiments nobles, élevés : *âme fière.* Audacieux, intrépide : *les plus fiers généraux.* *Fam.* Fameux, grand : *un fier coquin.* N. : *faire le fier.* ANT. **Affable, familier.**

FIER-À-BRAS (*fi-è-ra-bra*) n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras* ou *fiers-à-bras.*

FIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière fière, hautaine : *accepter fièrement un défi. Fam.* Extrêmement : *je l'ai fièrement tancé.*

FIÉROT (*ro*), **E** adj. et n. Ridiculement fat et orgueilleux : *être fiérot ; faire le fiérot.*

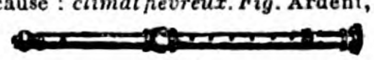
FIERTÉ (*fi-èr-te*) n. f. (du lat. *feretrum*, brancard). La châsse d'un saint. (Vx.)

FIERTÉ (*fi-èr*) n. f. (lat. *feritas*). Caractère de ce qui est fier : *la fierté du cœur est une qualité ; la fierté des manières est souvent un défaut.* ANT. **Affabilité, familiarité.**

FIÈVRE n. f. (lat. *febris*). Ensemble de divers symptômes morbides qui existent dans beaucoup de maladies et dont le plus important est l'élévation de la température : *la quinine est efficace contre la fièvre. Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée : *fièvre politique.*

FIÉVREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fiévreuse, agitée.

FIÉVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. et n. Qui a la fièvre. Qui la cause : *climat fiévreux. Fig.* Ardent, tourmenté, agité : *imagination fiévreuse.*



Fifre.

FIFRE n. m. (de l'all. *pfeifer*, joueur de fifre). Petite flûte en bois, d'un son aigu. Celui qui en joue.

FIFRER (*fré*) v. i. Jouer du fifre. V. t. Jouer sur le fifre. Annoncer avec le fifre.

FIGEMENT (*je-man*) n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige. État de ce qui est figé.

FIGER (*jé*) v. t. (lat. pop. *fidicare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il figea, nous figeons.*) Congeler, épaissir, condenser par le froid. ANT. **Fondre, liquéfier.**

FIGNOLAGE n. m. Action de fignoler.

FIGNOLER (*lé*) v. i. (de *fin*). *Pop.* Raffiner en quelque chose. V. t. Arranger minutieusement.

FIGUE (*fi-ghe*) n. f. (lat. *ficus*). Fruit du figuier. *Figue de Barbarie*, fruit du cactus. *Fig. Moitié figue, moitié raisin*, moitié de gré, moitié de force ; moitié bien, moitié mal. *Fam. Faire la figue à quelqu'un*, s'en moquer.

FIGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des urticacées, dont le fruit (*figue*) est comestible : *le figuier s'accommode des terrains arides, mais ensoleillés. Figuier de Barbarie ou d'Inde*, opuntia vulgaris ou cactus raquette.



Figuier : A, coupe d'une figue.

FIGULINE n. f. (lat. *figulina*). Vase en terre cuite.

FIGURANT (*ran*), **E** n. Personnage accessoire et généralement muet, dans une pièce de théâtre, un film, un ballet. *Fig.* Personne dont le rôle est tout décoratif.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. N. f. *Gram.* Lettre, syllabe qui caractérise un cas, un temps, un mode, etc.

FIGURATION (*si-on*) n. f. Action de figurer. Ensemble des figurants d'un théâtre.

FIGURATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière figurée. (Peu us.)

FIGURE n. f. (lat. *figura*). Forme extérieure d'un corps. Visage de l'homme. Air, contenance : *faire bonne figure à mauvais jeu.* Symbole : *l'agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom.* Ensemble *de points, lignes, surfaces. Gram.* Modification de l'emploi, de la signification des mots, qui donne plus de grâce et de vivacité au discours. *Chorégr.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉ, E adj. *Monuments figurés*, ceux où sont représentés en sculpture ou en dessin des hommes, des animaux, etc. *Sens figuré*, signification détournée du sens propre : *la lecture nourrit l'esprit* (sens figuré) ; *le pain nourrit le corps* (sens propre). *Style figuré*, style dans lequel entrent des figures : *le style de la Bible est très figuré. Ferment figuré*, ferment organique, microbe, bactérie, etc. N. m. : *au propre et au figuré.*

FIGURÉMENT (*man*) adv. D'une manière figurée : *parler figurément.* (Peu us.)

FIGURER (*ré*) v. t. (lat. *figurare*). Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. Représenter allégoriquement : *Prud'hon a figuré la Justice poursuivant le Crime.* V. i. Faire figure : *figurer à la cour.* Se trouver dans : *figurer sur une liste.* Faire le métier de figurant. **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc. : *figurine de Tanagra.*

FIGURISME n. m. Opinion de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE (*ris-te*) n. m. Mouleur de figures en plâtre. *Théol.* Partisan du figurisme.

FIL n. m. (lat. *filum*). Petit brin long et menu de matières textiles (chanvre, lin, soie, etc.). Métal finement étiré : *fil de fer, de cuivre.* Veine, dans certaines pierres. Tranchant d'un instrument : *le fil d'un rasoir. Passer au fil de l'épée*, tuer à l'arme blanche : *passer au fil de l'épée la garnison d'une ville prise d'assaut.* Cordon servant à faire mouvoir les marionnettes. *Fig.* Moyen secret d'action : *tenir tous les fils d'une conspiration*, **Fil d'archal**, v. ARCHAL. **Fil à plomb**, morceau de métal suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb. **Fil de la Vierge**, v. FILANDRE. *Fig.* Suite, liaison : *perdre le fil de son discours, de ses idées.* Cours : *le fil de la rivière ; le fil de la vie. Donner du fil à retordre*, susciter des embarras. *De fil en aiguille*, de propos en propos. *Ne tenir qu'à un fil*, se dit d'une chose dont la durée ou le succès dépend de la moindre des choses.



Fil à plomb.

FILAGE n. m. Action ou manière de filer.

FILAIRE (*lè-re*) n. f. ou m. Genre de vers nématodes, parasites de divers vertébrés : *les filaires s'introduisent et séjournent sous la peau.*

FILAMENT (*man*) n. m. (lat. *filamentum*). Petite fibre des muscles, des nerfs, des plantes. Fil métallique.

FILAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a des filaments : *viande filamenteuse.*

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adjectiv. *Les sœurs filandières*, les Parques.

FILANDRE n. f. (de *filer*). Fibrille menue et longue, qui se trouve dans une viande coriace. Fil blanc et léger qui flotte en l'air dans les beaux jours d'automne et qu'on appelle vulgairement *fil de la Vierge*. (Il est produit par diverses araignées.)

FILANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse. Fig.* Enchevêtré, confus et long : *explications filandreuses*.

FILANT, E (*lan*), **E** adj. Qui file sans se diviser en gouttes : *liquide filant*. **Étoile filante**, v. ÉTOILE.



Filanzane.

FILANZANE n. m. Sorte de chaise légère, suspendue à deux barres que soutiennent sur leurs épaules quatre porteurs et qui sert au transport des voyageurs, surtout à Madagascar.

FILARIOSE (*ô-ze*) n. f. Maladie produite par les filaires.

FILASSE (*la-se*) n. f. (de *fil*). Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc. *Cheveux de filasse*, cheveux emmêlés ou d'un jaune pâle, comme la filasse.

FILASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui façonne la filasse : *ouvrier filassier*.

FILATEUR n. m. Qui exploite une filature.

FILATURE n. f. Établissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine : *de nombreuses filatures existaient dans le nord de la France, avant la Gr. de Guerre*. Art de filer en grand. *Fig.* Action de filer un individu suspect.

FILE n. f. (de *filer*). Rangée de personnes ou de choses placées les unes derrière les autres : *une file de voitures. Chef de file*, qui est le premier d'une file. *Feu de file*, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. *Fam. S'embrouiller dans les feux de file*, se déconcerter. *Ligne de file*, ordre tactique que prennent des navires les uns derrière les autres. **A la file**, loc. adv. L'un après l'autre. *En* ou *à la file indienne*, immédiatement l'un derrière l'autre, comme font les Indiens d'Amérique, lorsqu'ils marchent dans le « sentier de la guerre ».

FILÉ n. m. Fil simple ou retors, destiné au tissage. Fil d'or ou d'argent passé à la filière et dont on entoure parfois un fil de soie ou de lin.

FILEMENT (*man*) n. m. Action de filer. (Peu us.)

FILER (*lé*) v. t. (lat. *filare*). Mettre en fil : *les anciennes matrones romaines s'honoraient de filer la laine*. Se dit des insectes qui sécrètent des fils de leur corps : *l'araignée file sa toile. Fig. Filer un son*, l'enfler insensiblement et le diminuer de même. *Filer ses jours*, passer sa vie. Suivre en épiant : *filer un voleur. Mar. Filer un câble, une amarre*, etc., les laisser glisser. *Filer n nœuds*, expression employée pour exprimer que le bâtiment fait *n* milles en une heure. V. NŒUD. *Corde filée*, corde de lutherie entourée d'un fil d'archal. *Fig. Filer des jours d'or et de soie*, mener une vie douce et heureuse. V. i. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file*. Avoir une flamme qui s'allonge et fume : *lampe qui file. Fam.* Aller rapidement, s'en aller. *Fig. Filer doux*, se montrer doux, soumis.

FILERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET (*lè*) n. m. (dimin. de *fil*). Tissu à claire-voie pour retenir les poissons, les oiseaux, les balles, etc. : *tendre, jeter un filet. Filet de tennis*. Petit réseau pour retenir les cheveux. *Bot.* Partie déliée de l'étamine d'une fleur. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Dernière ramification nerveuse. *Bouch.* Partie charnue qui se lève sur l'épine du dos du bœuf, du chevreuil, etc. *Faux filet*, partie moins estimée, qui est levée le long de l'échine du bœuf. Très petite membrane sous la langue : *couper le filet. Techn.* Saillie en spirale d'une vis. Ornement long et délié, en architecture, en menuiserie, etc. *Blas.* Cotice réduite de largeur. *Impr.* Trait qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Liquide peu abondant, mais coulant continûment. Émission peu abondante : *filet d'eau ; filet de voix*. Très petite quantité : *filet de vinaigre*.

FILETAGE n. m. Action de fileter. Braconnage exercé à l'aide de filets.

FILETER (*té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Faire un filet de vis, d'écrou, etc. Faire passer dans les trous d'une filière.

FILETERIE n. f. Fabrique de fil à coudre.

FILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait du fil. Industriel qui dirige une filature.

FILIAL, E, AUX adj. Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *Antigone est le type de l'amour filial*.

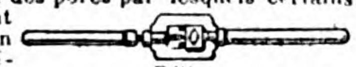
FILIALE n. f. Succursale d'une maison de commerce, de banque.

FILIALEMENT (*man*) adv. D'une manière filiale.

FILIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *filius*, fils). Descendance ; lien de consanguinité entre les parents et leurs enfants, lorsqu'on le considère dans la personne de ces derniers : *on distingue la filiation légitime, la filiation naturelle et la filiation adoptive. Fig.* Suite, liaison d'objets successifs résultant les uns des autres : *filiation des idées*.

FILICINÉES (*né*) n. f. pl. Classe de cryptogames vasculaires, comme les *fougères*. S. une *filicinée*.

FILIÈRE n. f. (de *fil*). Instrument d'acier percé de trous de différents diamètres et destiné à étirer en fils des métaux, des pâtes, etc. : *le cuivre se prête fort bien au travail de la filière*. Pièce d'acier pour fileter en vis. Chacun des pores par lesquels certains insectes produisent leur fil. *Mar.* Filin tendu horizontalement. *Fig.* Moyens d'élaboration successive. Suite de formalités, d'épreuves, d'emplois à remplir menant un certain résultat : *la filière administrative. Comm.* Ordre de livraison écrit, transmissible par voie d'endos.



Filière.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil. *Méd. Pouls filiforme*, pouls très faible.

FILIGRANE n. m. (ital. *filigrana*). Ouvrage d'orfèvrerie à jour ou en forme de filets déliés et soudés d'or, d'argent ou de verre. Fil de cuivre, qui entoure la poignée des sabres et des épées. Empreinte faite sur le papier au moyen de fils de cuivre fixés sur la forme à fabriquer le papier et contournés de manière à figurer des dessins ou des lettres : *les filigranes des billets de banque*.

FILIGRANER (*né*) v. t. Travailler en filigrane.

FILIGRANISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en filigrane. (On dit aussi FILIGRANEUR.)

FILIN n. m. (de *fil*). Sorte de cordage en chanvre.

FILIPENDULE (*pan*) n. f. Espèce de spirée (*rosacées*), cultivée pour ses fleurs.

FILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *filia*). Personne du sexe féminin, considérée par rapport aux parents : *Marie-Thérèse était la fille unique de l'empereur d'Autriche Charles VI*. Personne du sexe féminin non mariée : *rester fille*. Servante : *fille d'auberge*. Nom des membres de certaines communautés de femmes. Femme de mauvaise conduite. *Les Filles de Mémoire*, les Muses. *Fille aînée des rois de France*, l'Université. *Fille aînée de l'Église*, la France.

FILLETTE (*fi, ll* mll., *è-te*) n. f. Jeune fille.

FILLEUL, E (*ll* mll.) n. (du lat. *filiolus*, jeune fils). La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux, par rapport au parrain et à la marraine.

FILM n. m. (mot angl. signif. *pellicule*). Bande pelliculaire de cellulose, chargée d'une couche de gélatino-bromure d'argent et qu'on emploie en photographie et en cinématographie. Scénario cinématographique : *un beau film ; un film documentaire*.

FILMER (*mé*) v. t. Enduire d'une couche protectrice de collodion ou de celluloïd : *liège filmé*. Enregistrer sur un film cinématographique : *filmer une scène de plein air*.

FILOCHE n. f. (de *fil*). Tissu, filet de corde, de soie ou de fil.

FILOCHER (*ché*) v. t. Faire le tissu appelé *filoche*.

FILOIR n. m. Machine à filer. Cylindre de bois servant à l'amarrage d'un bateau.

FILON n. m. (de *fil*). Suite ininterrompue d'une même matière, contenue entre des couches d'une nature différente. *Fig.* Veine, source.

FILOSELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *filosello*). Grosse soie

FILOU n. m. Voleur adroit. Fripon. Voleur au jeu.

FILOUTAGE n. m. Action de filouter.

FILOUTER (*té*) v. t. Voler avec adresse : *filouter une montre, un mouchoir.* Tricher au jeu.

FILOUTERIE (*rî*) n. f. Action de filou. Tricherie. Escroquerie.

FILS (*fi* ou *fiss*) n. m. (lat. *filius*). Enfant mâle par rapport à son père et à sa mère : *le fils aîné, dans l'ancien droit, jouissait de privilèges considérables.* Terme d'amitié : *mon fils.* Descendant : *les fils des Gaulois.* Homme considéré par rapport à son pays natal : *les fils de la France. Le Fils de Dieu, de l'homme,* Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon,* les poètes. *Fils de Mars,* les guerriers. *Etre fils de ses œuvres,* ne devoir qu'à soi-même sa fortune ou sa situation.

FILTRAGE n. m. Action de filtrer.

FILTRANT (*tran*), **E** adj. Qui sert à filtrer Capable de traverser les filtres : *virus filtrant.*

FILTRATION (*si-on*) n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit. Action de passer, de filtrer à travers les terres, les roches, en parlant des eaux : *eaux de filtration.*

FILTRE n. m. (ital. *filtro*). Etoffe, cornet de papier non collé ; pierre poreuse, charbon ou appareil à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut purifier : *le filtre Pasteur ; le filtre Chamberland.*

FILTRE-PRESSE n. m. Appareil permettant de filtrer les liquides sous pression. Pl. des *filtres-presses.*

FILTRER (*tré*) v. t. Passer un liquide par le filtre : *filtrer une décoction.* V. i. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres.*



Filtres : 1. En papier ; 2. Chamberland.

FILURE n. f. Manière dont un objet est filé.

FIN n. f. (lat. *finis*). Bout, extrémité : *la fin d'un livre.* Terme, mort : *toucher à sa fin.* But : *en venir à ses fins. Faire une fin,* changer de vie. Se marier. *Mener à bonne fin,* terminer heureusement. *Dr. Fin de non recevoir,* refus d'admettre une action judiciaire, sous prétexte que celui qui l'intenté n'est pas fondé dans sa plainte. **A la fin,** loc. adv. Enfin, après tout ce temps. Prov. : **La fin justifie les moyens,** faux principe de morale, d'après lequel les actes seraient justifiés par leur résultat. **Qui veut la fin veut les moyens,** celui qui poursuit un résultat ne doit pas reculer devant les actes qui l'y amèneront. ANT. **Commencement, début, origine.**

FIN, FINE adj. (du lat. *finire,* terminer). Délié et menu : *écriture, pluie fine.* Elancé : *taille fine.* Précieux par la qualité : *pierres fines. Fig.* Excellent : *vin fin.* Délicat : *avoir le goût fin.* Pur : *or fin.* Spirituel : *physionomie fine.* Rusé, habile : *c'est un fin renard. Fines herbes,* herbes hachées menu pour servir d'assaisonnement. Subtil, en parlant d'un sens : *oreille fine. Nez fin,* perspicacité. *Fin fond,* bout extrême. *Fin mot,* motif secret. Adv. *Prendre une bille trop fin,* au jeu de billard, la toucher trop sur le côté. N. m. Ce qu'il y a de fin : *prendre le fin des choses.* Linge fin : *blanchisseuse de fin. Le fin du fin,* ce qu'il y a de plus subtil, de plus complet. ANT. **Gros, épais, grossier, sot, stupide.**

FINAGE n. m. Opération faite sur la fonte, avant l'affinage, pour la débarrasser du silicium,

FINAGE n. m. Etendue du territoire d'une commune. Autref., circonscription juridique.

FINAL, E, ALS adj. (lat. *finalis*). Qui finit, termine : *lettre finale d'un mot.* N. f. Dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot. *Sport.* Epreuve décisive d'une lutte sportive. *Mus.* Note principale qui détermine le ton d'un morceau et par laquelle il doit finir. (En ce sens, on dit aussi TONIQUE n. et adj.)

FINALE n. m. (mot ital.). *Mus.* Morceau d'ensemble qui termine une symphonie, une sonate, un acte d'opéra : *le finale de* Lucie de Lammermoor.

FINALEMENT (*man*) adv. Pour en finir.

FINALITÉ n. f. Nature d'une cause finale.

FINANCE n. f. (du vx fr. *finer,* payer). Argent que l'on a (ne s'emploie plus dans ce sens qu'au pl.) : *ses finances sont en baisse.* Profession du financier : *entrer dans la finance.* Ensemble des financiers ; *le monde de la finance.* Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des finances.*

FINANCER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il finança, nous finançons.*) *Fam.* Fournir de l'argent. V. t. Soutenir pécuniairement.

FINANCIER (*si-é*), **ERE** adj. Qui est relatif aux finances : *système financier.* N. m. Celui qui spécule sur l'argent et fait des opérations importantes. Celui qui s'entend à l'administration des finances publiques : *Necker fut un habile financier.* N. f. *Cuis.* Nom donné à une façon d'apprêter certains mets au moyen d'ingrédients recherchés.

FINANCIÈREMENT (*man*) adv. En matière de finances.

FINASSER (*na-sé*) v. i. (de *fin* adj.) *Fam.* User de subterfuges, de mauvaises finesses.

FINASSERIE (*na-se-rî*) n. f. Mauvaise finesse : *les finasseries d'un plaideur retors.*

FINASSEUR, EUSE (*na-seur, eu-ze*) ou **FINASSIER** (*na-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui use de subterfuges, de petites finesses.

FINAUD (*nô*), **E** n. et adj. Fin, rusé dans les petites choses : *paysan finaud.*

FINE n. f. Eau-de-vie de bonne qualité : *fine champagne, fine Béziers.*

FINEMENT (*man*) adv. D'une manière fine : *s'exprimer finement ; détail finement rendu.*

FINERIE (*rî*) n. f. *Techn.* Fourneau de finage.

FINES (*fi-ne*) n. f. pl. Houilles menues, dans les houillères du nord de la France.

FINESSE (*nè-se*) n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux, d'une étoffe, des traits ; finesse de l'esprit, de l'ouïe.* Action fine, ruse. *Entendre, chercher finesse à,* donner un sens mystérieux ou malin à. ANT. **Grosseur, épaisseur, grossièreté, sottise.**

FINETTE (*nè-te*) n. f. Etoffe légère de laine ou de coton à envers pelucheux.

FINGARD (*ghar*), **E** adj. Rétif : *cavale fingarde.*

FINI, E adj. Limité, qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* Achevé, parfait en son genre : *un coquin fini. Homme fini,* homme usé au physique ou au moral. N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.* Ce qui a des bornes : *le fini et l'infini.*

FINIR v. t. (lat. *finire*). Limiter, achever, terminer. V. i. Etre terminé : *l'Inde finit en pointe vers le Sud.* Avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal.* Arriver à son terme : *son bail finit à Pâques* Mourir : *Charles le Téméraire finit misérablement devant Nancy. En finir,* prendre un parti décisif. *En finir avec,* se débarrasser de. ANT. **Commencer.**

FINISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Dernière main que l'on met à un ouvrage pour le rendre parfait.

FINISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui finit.

FINISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Qui donne la dernière main.

FINITION n. f. Phase d'achèvement d'un travail.

FINLANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj et n. De la Finlande.



Fioles.

FINNOIS, E (*fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit d'un peuple qui habite l'extrémité N.-O. de la Russie d'Europe, surtout la Finlande. N. m. La langue finnoise.

FIOLE n. f. (gr. *phialê*) Petit flacon de verre.

FIORD ou **FJORD** (*fi-or*) n. m Golfe étroit et profond de la Norvège : *les fiords sont des vallées creusées à l'air libre par les glaciers et immergées ensuite par un lent abaissement du rivage.*



Fiord.

FIORITURE n. f. (ital. *fioritura*). Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de musique. *Par ext.* Ornement, accessoire : *fioriture de style.*

FIRMAMENT (*man*) n. m. (lat. *firmamentum*). Voûte azurée, qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes : *les étoiles du firmament sont innombrables.*

FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur ou de quelque autre souverain de l'Orient.

FIRME n. f. (angl. *firm,* allem. *firma*). Raison sociale.

FISC (*fisk*) n. m. (du lat. *fiscus*, panier). Trésor de l'Etat : *les caisses du fisc*. Administration chargée de la perception des impôts : *le fisc de Philippe le Bel se montra avide et impitoyable.*

FISCAL (*fis-kal*), **E, AUX** adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALEMENT (*man*) adv. D'une manière fiscale.

FISCALITÉ (*fis-ka*) n. f. Système des lois relatives au fisc. Tendance à augmenter les droits du fisc, à multiplier les impôts.

FISSIDENT (*fis-si-dan*) n. m. Genre de mousses bryacées, très répandues sur tout le globe.

FISSILE (*fis-si-le*) adj. (lat. *fissilis*). Qui se divise facilement en feuillets ou en couches minces.

FISSIPARE (*fis-si*) adj. (du lat. *fissus*, fendu, et *parere*, enfanter). Qui se reproduit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE (*fis si*) adj. (du lat. *fissus*, fendu, et *pes, pedis*, pied). Qui a le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, en parlant des quadrupèdes.

FISSIROSTRES (*fis-si-ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux à bec profondément fendu. S. un *fissirostre.*

FISSURATION (*fis su-ra si-on*) n. f. Production de fissures : *la fissuration des calcaires.*

FISSURE (*fis-su-re*) n. f. (lat. *fissura* ; de *fissus*, fendu). Petite crevasse. *Anat.* Sillon. *Path.* Gerçure.

FISTON (*fis-ton*) n. m. *Pop.* Fils.

FISTULAIRE (*fis-tu-lè-re*) adj. Qui présente un tube, un canal dans toute sa longueur : *stalactite fistulaire*. Qui dépend d'une fistule : *trajet fistulaire.*

FISTULE (*fis-tu-le*) n. f. (lat. *fistula*). *Méd.* Canal accidentel qui communique avec une glande ou une cavité naturelle et amène au dehors leurs sécrétions : *fistule lacrymale*. Coup de ciseau ou de marteau appliqué de travers sur le bois.

FISTULEUX, EUSE (*fis-tu-leû, eu-ze*) adj. De la nature de la fistule : *canal fistuleux.*

FISTULINE (*fis tu*) n. f. Sorte de champignon, appelé aussi *foie-de-bœuf* ou *langue-de-bœuf.*

FIVE-O'CLOCK (*faï-vo-klok*) n. m. (loc. angl. signif. *cinq heures*). Collation, thé que l'on prend à cinq heures de l'après-midi.

FIXABLE (*fik-sa-ble*) adj. Qui peut être fixé.

FIXAGE (*fik sa-je*) n. m. Action de fixer. Opération par laquelle une image photographique est rendue inaltérable à la lumière : *le fixage s'obtient au moyen d'un bain d'hyposulfite de soude.*

FIXATEUR, TRICE (*fik sa*) adj. Qui a la propriété de fixer. N. m. Sorte de vaporisateur qui sert à fixer un dessin sur papier. Substance qui rend une image photographique inaltérable à la lumière.

FIXATIF, IVE (*fik sa*) adj. Qui sert à fixer. N. m. Sorte de vernis servant à fixer les dessins sur papier.

FIXATION (*fik sa-si-on*) n. f. Action de fixer, d'établir : *la fixation de l'impôt, d'une échéance*. *Chim.* Opération par laquelle on rend fixe un corps volatil : *fixation du mercure*. *Histol.* Opération par laquelle on fixe les éléments cellulaires pour les étudier plus tard.

FIXE (*fik-se*) adj. (du lat. *fixus*, fixé). Qui ne se meut pas : *point fixe*. Qui reste attaché sur le même point : *le regard fixe d'un fou*. Invariable : *prix fixe*. *Idée fixe*, idée qui obsède l'esprit. *Chim. Corps fixe*, corps qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. La partie invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe*. Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ (*fik-sé*) n. m. Petit tableau peint à l'huile, et qu'on applique derrière une glace, laquelle lui tient lieu de vernis.

FIXEMENT (*fik-se-man*) adv. D'une manière fixe : *regarder fixement quelqu'un.*

FIXER (*fik-sé*) v. t. Rendre fixe : *fixer une toile sur un mur*. Rendre inaltérable : *fixer un fusain*. Soumettre au fixage. Diriger d'une manière permanente : *fixer les yeux sur quelque chose*. Abusiv. Regarder fixement : *fixer quelqu'un*. *Fig.* Arrêter définitivement : *fixer son choix*. Etablir : *fixer sa résidence*. Attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un*. Rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ (*fik-si*) n. f. Qualité de ce qui est fixe : *la fixité du regard*. *Chim.* Propriété des corps qui ne sont point volatilisables par les moyens ordinaires. *Fig.* Etat des choses qui ne varient point : *la fixité des idées, des opinions.*

FLA n. m. invar (onomat.). Double coup de baguette frappé sur un tambour, d'abord légèrement de la main droite, puis fortement de la gauche.

FLABELLATION (*bèl-la-si-on*) n. f. (de *flabellum*). Action de renouveler l'air autour d'une partie du corps immobilisée.

FLABELLÉ (*bèl-lé*), **E** ou **FLABELLIFORME** (*bèl-li*) adj. (de *flabellum*). En forme d'éventail.

FLABELLUM (*bèl-lom'*) n. m. (mot lat.). Grand éventail de plumes de paon, de feuilles de lotus, adapté à un long manche.

FLAC (*flak*) interj Onomatopée imitant le bruit de l'eau, celui d'une tape, etc.

FLACCIDITÉ (*flak-si*) n. f. (du lat. *flaccidus*, flasque). Etat d'une chose flasque.

FLACHE n. f. (du lat. *flaccus*, mou). Endroit d'un tronc d'arbre dépouillé de l'écorce et non encore équarri. Défaut, déchet dans l'arête vive d'une pièce de bois équarrie. (Adjectiv. : *une poutre flache*). Fissure d'une roche. Inégalité dans le pavage, par suite de l'enfoncement d'un pavé. Mare dans un bois.


Flacons.

FLACHERIE (*rî*) n. f. Maladie microbienne des vers à soie, que l'on dit alors *morts-flats.*

FLACHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des flaches, en parlant d'une pièce de bois.

FLACON n. m. (bas lat. *flasco*). Sorte de bouteille qui se ferme ordinairement avec un bouchon de même matière ou de même métal. Son contenu. Bouteille : *un flacon de vieil armagnac.*

FLACONNIER (*ko-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des flacons.

FLA-FLA n. m. *Pop.* En T. d'atelier, recherche d'effets en peinture. *Fig.* Ostentation, étalage : *faire du fla-fla.*

FLAGELLAIRE (*jel-lè-re*) adj. (du lat. *flagellum*, fouet). *Hist. nat.* Qui ressemble à un fouet.

FLAGELLANTS (*jèl-lan*) n. m. pl. V. *Part. hist.*

FLAGELLATEUR (*jèl-la*) n. m. Celui qui flagelle.

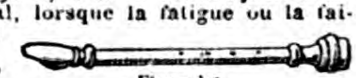
FLAGELLATION (*jèl-la-si on*) n. f. Supplice du fouet ou des verges. Action de se flageller.

FLAGELLÉ (*jèl-lé*), **E** adj. *Hist. nat.* Muni d'un flagellum : *infusoire flagellé*. N. m. pl. Classe de protozoaires comprenant le trypanosome.

FLAGELLER (*jèl lé*) v. t. (lat. *flagellare*). Faire subir le supplice de la flagellation. *Fig.* Maltraiter en paroles : *Molière a flagellé l'hypocrisie.*

FLAGELLUM (*jèl-lom'*) n. m. (mot lat. signif. *fouet*). Filament mobile, servant d'organe locomoteur à certains infusoires.

FLAGEOLER (*jo-lé*) v. i. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.


Flageolet.

FLAGEOLET (*jo-lè*) n. m. Petit instrument de musique à vent. N. et adj. Espèce de haricot : *manger des haricots flageolets; des flageolets.*

FLAGORNER (*né*) v. t. Flatter souvent et bassement : *flagorner les puissants du jour.*

FLAGORNERIE (*rî*) n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flagorne.

FLAGRANCE n. f. Etat de ce qui est flagrant.

FLAGRANT (*gran*), **E** adj. (du lat. *flagrans*, brûlant). Evident : *inégalité flagrante*. *Flagrant délit*, délit commis sous les yeux de ceux qui le constatent.


Flamant.

FLAIR (*flèr*) n. m. (de *flairer*). Odorat du chien. Odorat en général. *Fig.* Perspicacité : *avoir du flair.*

FLAIRER (*flè-ré*) v. t. (du lat. *fragrare*, avoir de l'odeur). Appliquer son odorat à. *Fig.* Pressentir : *flairer une escroquerie.*

FLAIREUR (*flè*) n. m. Qui flaire. *Fig.* Qui est à l'affût de. (Peu us.)

FLAMAND (*man*), **E** adj. e. n. De la Flandre.

FLAMANT ou **FLAMMANT** (*fla-man*) n. m. Grand oiseau de l'ordre des échassiers, à pattes palmées et dont le dessous des ailes est couleur de *flamme*, *le flammant se plaît au bord des eaux saumâtres.*

FLAMBAGE (*flan*) n. m. Action de flamber.

FLAMBANT (*flan-ban*), **E** adj. Qui flambe. *Fam. Tout flambant neuf*, entièrement neuf.

FLAMBARD (*flân-bar*) ou **FLAMBART** (*flan- bar*) n. m. *Pop.* Canotier amateur. *Mar.* Petit bateau de côte pour la pêche. Gai, luron, orgueilleux, richement vêtu : *faire le flambard.*

FLAMBE (*flan-be*) n. f. (de *flamme*). Epée à lame ondulée. Nom vulgaire de certains iris.



Flambeau.

FLAMBEAU (*flan-bô*) n. m. (de *flamber*). Torche, chandelle de cire ou de suif. Chandelier. *Le flambeau du jour*, le soleil. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen*, se marier.

FLAMBÉE (*flan-bé*) n. f. Feu clair de menu bois.

FLAMBER (*flan-bé*) v. t. (du vx fr. *flambe*, flamme). Passer légèrement à la flamme : *flamber une volaille. Flamber un canon*, y brûler une étoupille avant le tir, pour chasser l'humidité. *Flamber une carène*, la passer au feu pour détruire les insectes et les algues. V. i. Jeter de la flamme. Brûler. *Fig. Etre flambé*, être perdu, ruiné.



Style flamboyant.

FLAMBERGE (*flan-bèr-jè*) n. f. (n. pr. de l'épée de Renaud de Montauban). Epée. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée.

FLAMBOIEMENT (*flan-boi-man*) n. m. Eclat d'un objet qui flamboie : *le flamboiement de l'incendie*

FLAMBOYANT (*flan-boi-ian*), **E** adj. Qui flamboie : *épée flamboyante. Arch.* Se dit d'une forme particulière du style gothique, qui affectionne les contours lancéolés, imitant des flammes. *Blas* Qui a la forme ondoyante d'une flamme.

FLAMBOYER (*flan-boi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer.*) Jeter une flamme brillante. *Fig.* Briller comme la flamme : *des yeux qui flamboient de colère.*

FLAMINE n. m. (lat. *flamen*). Chez les Romains, prêtre attaché au culte d'un dieu particulier (par oppos. aux *pontifes*, consacrés au culte de tous les dieux) : *le flamine de Jupiter était un des plus grands personnages de Rome.*

FLAMINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui parle flamand **N.** : *les flamingants.*



Flamme de lance moderne.

FLAMME (*flâ-me*) n. f. (lat. *flamma*) Apparence lumineuse et légère qui se dégage des matières en combustion : *la flamme de l'acétylène a un grand pouvoir éclairant.* Supplice du feu : *livrer aux flammes Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer *Flammes de Bengale*, v. FEU. *Mar.* Longue banderole servant soit de marque distinctive pour les navires de guerre, soit dans les signaux *Art. milit.* Petite banderole à deux pointes flottantes, qui garnit certaines lances. *Fig.* Ardeur, et particul., ardeur de l'amour : *déclarer sa flamme Art vétér.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMÉ (*fla-mé*), **E** adj. Qui a la forme d'une flamme, qui est ondulé. Qui a des taches en forme de flammes. *Grès flammés* ou *flambés*, v. GRÈS.

FLAMMÈCHE (*fla-mè-che*) n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAMMEROLE (*fla-me*) n. f. Feu follet.

FLAMMETTE (*fla-mè-te*) n. f. Petite flamme.

FLAN n. m. (anc. allem. *flado*). Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc. Disque de métal préparé pour être frappé et recevoir une empreinte. *Impr.* Sorte de carton mou, qu'on applique sur les caractères mobiles pour en prendre empreinte en vue du clichage.

FLANC (*flan*) n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches : *se coucher sur le flanc.* Le sein d'une mère. Par anal. Côté d'une chose : *les flancs d'un vaisseau, d'une montagne.* Partie latérale d'une troupe rangée en ordre profond. *Blas.* Chacune des divisions qui touchent aux bords dextre et sénestre de l'écu, quand celui-ci est tiercé en pal. Point central de chacune de ces mêmes divisions. (V. la planche BLASON.) *Fig. Se battre les flancs*, se donner du mal sans grand résultat. *Etre sur le flanc*, être alité, être exténué. *Prêter le flanc*, présenter le flanc à son adversaire et, *au fig.*, donner prise : *prêter le flanc à la calomnie.*

FLANC-GARDE n. f. Détachement chargé de protéger l'un des flancs d'une troupe en marche. Pl. des *flancs-gardes.*

FLANCHER (*ché*) v. i. *Pop.* Lâcher pied, ne pas persister.

FLANCHET (*chè*) n. m. Partie d'une surlonge de bœuf, entre la tranche grasse et la poitrine.

FLANCONADE n. f. *Escr.* Botte de quarte forcée, portée dans le flanc de l'adversaire.

FLANDRIN n. m. (de *Flandre*). *Fam.* Homme mince, élancé et d'une tournure gauche, ou lent dans ses mouvements.

FLANELLE (*nè-le*) n. f. (angl. *flannel*). Etoffe légère, de laine, de coton : *gilet de flanelle.*

FLÂNER (*né*) v. i. Aller de côté et d'autre en musant. Perdre son temps.

FLÂNERIE (*rî*) n. f. Action de flâner : *écolier qui perd son temps en flâneries.*

FLÂNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flâne.

FLANQUANT (*kan*), **E** adj. *Fortif.* Qui est situé de façon à voir et à défendre un autre ouvrage.

FLANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de flanquer. Résultat de cette action.

FLANQUER (*ké*) v. t. (rad. *flanc*). *Fortif.* Défendre par des ouvrages établis en vue ou sur les flancs : *flanquer une redoute de défenses accessoires. Art. mil.* Appuyer, soutenir, en parlant d'une troupe. Se dit d'objets placés en flanc, à côté de quelque chose : *quatre plats flanquaient cet énorme pâté.* Construire sur les angles. Etre construit aux angles de.

FLANQUER (*ké*) v. t. (altér. de *flaquer*). Lancer, appliquer rudement, jeter : *flanquer un soufflet.* Mettre : *flanquer quelqu'un à la porte.*

FLANQUEUR (*keur*) n. m. Soldat d'infanterie, détaché d'une troupe pour en protéger les flancs.

FLAQUE n. f. (de *flache*). Petite mare. Au fig. : *flaque de boue.*

FLAQUÉE (*ké*) n. f. *Fam.* Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force.

FLAQUER (*ké*) v. t. *Fam.* Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose.

FLASQUE (*flas-ke*) adj. (lat. *flaccidus*). Mou, sans force, sans vigueur : *chair flasque. Fig. Style flasque.* ANT. **Dur, rigide, tendu.**

FLASQUE (*flas-ke*) n. m. (orig. germ.). *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût qui supportent les tourillons. *Mar.* Syn. de JOTTEREAU.

FLASQUE (*flas-ke*) n. f. (ital. *fiasca*). Poire à poudre.

FLASQUEMENT (*flas-ke-man*) adv. D'une manière flasque. (Peu us.)

FLATTER (*fla-té*) v. t. (du bas allem. *flat*, plat). Caresser avec la main : *flatter un cheval.* Affecter agréablement : *la musique flatte l'oreille.* Louer à l'excès pour séduire : *les courtisans flattent le prince.* Embellir : *flatter un portrait. Flatter de*, faire concevoir l'espérance. **Se flatter** v. pr. Se faire illusion : *se flatter de réussir.* Se vanter : *se flatter d'être habile.* ANT. **Blâmer, fronder, critiquer.**

FLATTERIE (*fla-te-rî*) n. f. Louange intéressée : *se laisser prendre aux flatteries.* ANT. **Censure, moquerie, critique.**

FLATTEUR, EUSE (*fla-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui flatte : *murmure flatteur.* Séduisant : *espoir flatteur.* ANT. **Censeur, frondeur.**

FLATTEUSEMENT (*fla-teu-ze-man*) adv. D'une manière flatteuse.

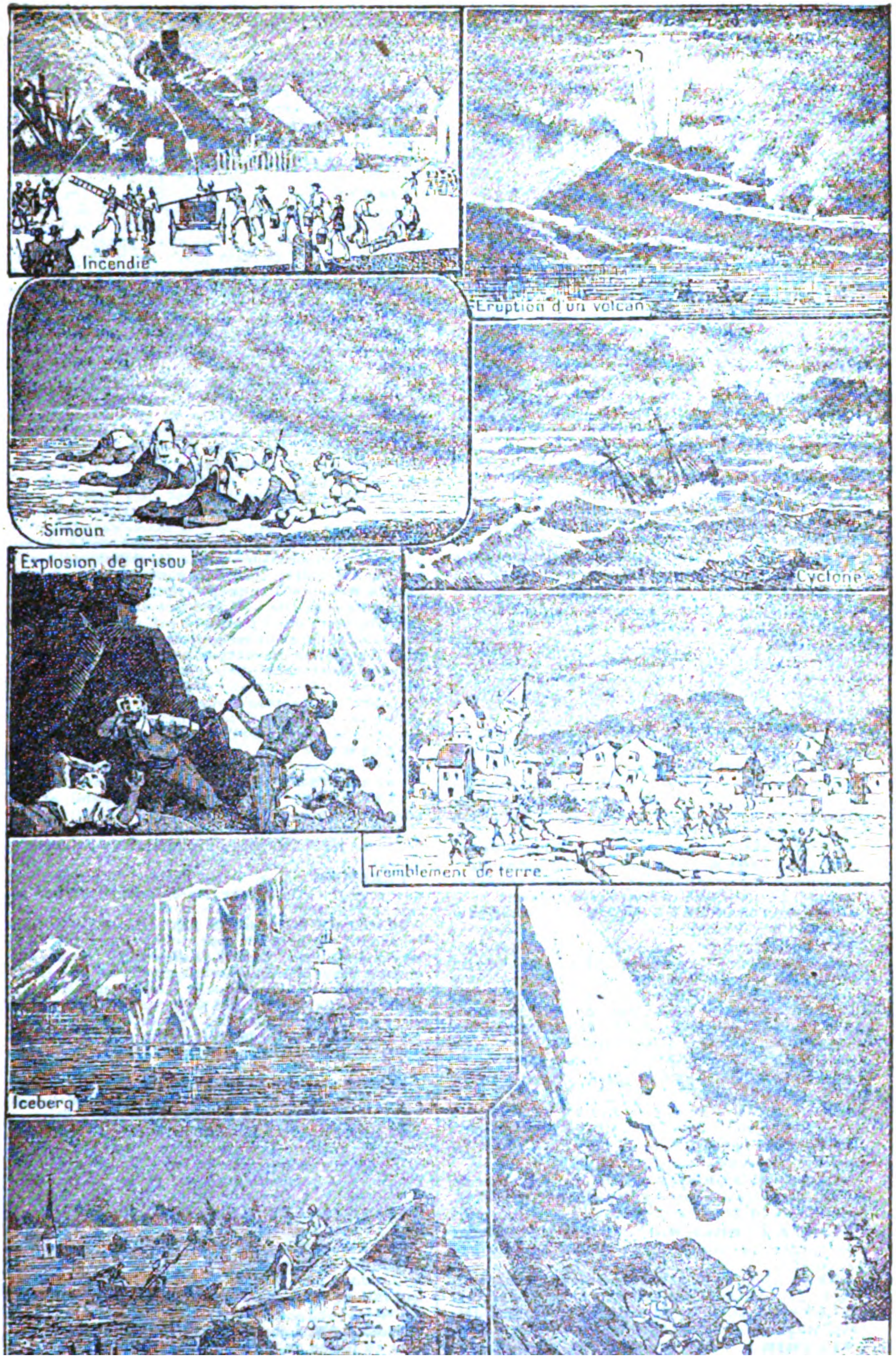
FLATUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *flatus*, vent). Qui cause des flatuosités.

FLATULENCE (*lan-se*) n. f. (du lat. *flatus*. vent). *Méd.* Accumulation de gaz dans une cavité naturelle.

FLATULENT (*lan*), **E** adj. Qui est produit par la flatulence : *affection flatulente.*

FLATUOSITÉ (*zi*) n. f. (de *flatueux*). Gaz accumulé dans les intestins.

FLÉAU (*flé-ô*) n. m. (lat. *flagellum*). Instrument qui sert à battre le blé, formé d'un manche et d'un battoir en bois, reliés l'un à l'autre par des courroies : *le battage au fléau a été remplacé un peu*


Incendie
Éruption d'un volcan
Simoun
Cyclone
Explosion de grisou
Tremblement de terre
Iceberg

partout par le battage mécanique. Ancienne arme de guerre d'une forme analogue. (V. pl. ARMES.) Verge de fer d'une balance : *les deux sections du fléau doivent être rigoureusement égales.* (V. BALANCE.) Barre de fer à bascule pour fermer les portes cochères. Crochet (hotte) de vitrier ambulant. *Fig.* Grande calamité publique (comme incendie, tremblement de terre, inondation, etc.) : *la guerre est un épouvantable fléau.* Personne qui est la cause ou l'instrument d'une grande calamité : *Attila s'intitulait le Fléau de Dieu.* Chose qui importune. Personne fatigante, de relations dangereuses : *une méchante langue est un véritable fléau.*

FLEBILE (*flé-bi-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* D'une manière plaintive. (Peu us.)


Flèche de clocher.

FLÈCHE n. f. Trait formé d'une hampe en bois armée d'une pointe à un bout, empennée à l'autre, et qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète. (V. la planche ARMES.) Objet qui a la forme d'une flèche. Pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. Partie arrière d'un affût. La plus longue pièce de bois d'une charrue. Branche d'arbre verticale. Partie d'un mât au-dessus du capelage. Extrémité pyramidale ou conique d'un clocher. *Géom.* Perpendiculaire abaissée du milieu d'un arc de cercle sur la corde qui le sous-tend. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Chevaux attelés en flèche,* chevaux attelés l'un devant l'autre. *Fig. Faire flèche de tout bois,* employer toutes sortes de moyens pour arriver à ses fins. *Flèche du Parthe,* v. PARTHES (*Part. hist.*).

FLÈCHE n. f. (orig. scand.). Pièce de lard qu'on lève sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse.

FLÉCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite flèche.

FLÉCHIÈRE n. f. *Bot.* Un des noms vulgaires de la sagittaire, appelée aussi *flèche d'eau.*

FLÉCHIR v. t. (lat. *flectere*). Ployer, courber : *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir : *fléchir ses juges.* V. i. Ployer sous la charge. Lâcher pied : *troupe qui fléchit. Fig.* Se soumettre : *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de fléchir : *mesurer le fléchissement de l'arche d'un pont.*

FLÉCHISSEUR (*chi-seur*) adj. m. Se dit des muscles destinés à faire fléchir diverses parties du corps : *muscle fléchisseur du bras.* N. m. : *les fléchisseurs du genou, de la jambe,* par opposition aux *extenseurs.* ANT. **Extenseur.**

FLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. V. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE (*flègh-ma*) adj. Lymphatique : *tempérament flegmatique. Fig.* Froid : *caractère flegmatique.* ANT. **Chaleureux, enthousiaste.**

FLEGMATIQUEMENT (*flègh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière flegmatique.

FLEGME (*flègh-me*) n.m. (du gr. *phlegma,* pituite). Humeur aqueuse de l'organisme. Pituite qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. (En ce sens, on écrit aussi PHLEGME.) *Fig.* Caractère d'un homme froid, difficile à émouvoir. Produit que donne la première chauffe dans la distillation du jus de betteraves, des moûts, fruits, etc. ANT. **Enthousiasme.**

FLEGMON (*flègh-mon*) n. m. V. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE (*flègh-mo-neû, eu-ze*) adj. V. PHLEGMONEUX.

FLEIN (*flin*) n. m. Petit panier ou corbeille d'osier pour l'emballage des fruits et primeurs.

FLÉMARD (*mar*), **E** n. et adj. (de *flème*). *Pop.* Se dit d'une personne paresseuse, molle.

FLÈME ou **FLEMME** (*flè-me*) n. f. (altér. de *flegme*). *Pop.* Grande paresse, inertie : *avoir la flème. Battre la* ou *sa flème,* ne rien faire.

FLÉOLE ou **PHLÉOLE** n. f. Genre de graminées fourragères : *la fléole des prés donne un fourrage abondant.*

FLET (*flè*) n. m. Genre de poissons pleuronectidés, à chair délicate, propres aux mers tempérées.

FLÉTAN n. m. Genre de poissons pleuronectidés, propres aux mers froides : *le flétan atteint deux mètres.*

FLÉTRIR v. t. (du lat. *flaccidus,* mou). Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur : *un soleil trop ardent flétrit les plantes. Fig.* Affaiblir, altérer : *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse.* **Se flétrir** v. pr. Se faner.

FLÉTRIR v. t. (de l'anc. fr. *flatrir*). Autref., marquer d'un fer rouge un condamné sur l'épaule droite : *on flétrissait avec un fer marqué en fleur de lis. Fig.* Punir d'une condamnation infamante. Déshonorer, diffamer : *flétrir la réputation.*

FLÉTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui flétrit, déshonore : *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Autref., marque sur l'épaule d'un criminel. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLETTE (*flè-te*) n. f. *Mar.* Nom ancien de la chaloupe. Bateau plat accompagnant un chaland.

FLEUR n. f. (lat. *flos, floris*). Partie d'un végétal qui contient les deux ou l'un des organes reproducteurs et qui est souvent parée de couleurs éclatantes : *les fleurs éclosent au printemps. Par ext.* Plante qui produit des fleurs : *la culture des fleurs est très délicate.* Dessin ou objet représentant une fleur. Poudre blanche qui couvre certains fruits fraîchement cueillis. *Fleur artificielle,* imitation de fleur en papier, étoffe, porcelaine, etc. Eclat, fraîcheur : *fleur du teint. Les quatre fleurs,* fleurs de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane adoucissante. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine.* Elite, choix : *la fleur de l'armée.* Ornement poétique du discours : *les fleurs de la rhétorique.* Produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre.* Temps où une chose est dans toute sa jeunesse, sa force, son éclat : *être à la fleur de sa jeunesse. Semer des fleurs sur la tombe de quelqu'un,* faire son éloge après sa mort. *Fleur de lis,* v. LIS. Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin, la bière, le cidre, lorsqu'ils sont en contact avec l'air. **A fleur de,** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.* — Les fleurs sont les organes reproducteurs de la plante : c'est, en effet, dans la fleur que se forment les graines. Une fleur se compose d'un *calice* (formé d'un nombre variable de *sépales*), d'une *corolle* (divisée en *pétales*), des *étamines* (portant chacune un petit sac : l'*anthère,* rempli de *pollen*), et du *pistil* (ovaire, style et stigmates) qui en se développant deviendra le fruit. (Pour les formes que revêt la fleur, v. la planche PLANTE.)

FLEURAGE n. m. Combinaison de fleurs sur une tenture, un tapis. Résidu de la mouture du gruau.

FLEURAISON (*rè-zon*) n. f. V. FLORAISON.

FLEURANT (*ran*), **E** adj. Qui répand, exhale une odeur, un parfum.

FLEURDELISER (*zé*) v. t. Orner, semer de fleurs de lis : *le drapeau fleurdelisé de la Restauration.*

FLEURER (*ré*) v. i. (de *flairer*). Répandre une odeur. *Fig. Cette affaire fleure comme baume,* paraît excellente.

FLEURET (*rè*) n. m. (de *fleur*). Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime : *assaut de fleuret.* (V. ARMES, ESCRIME.) Barre d'acier, parfois garnie de diamant à son extrémité, avec laquelle le mineur perce des trous dans le roc. Fil fait de la partie la plus grossière de la soie. Ruban fait avec cette soie.

FLEURETTE (*rè-te*) n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette. Dial.* Crème fluide sur le lait.

FLEURI, E adj. Qui est en fleur : *jardin fleuri. Fig. Teint fleuri,* qui a de la fraîcheur, de l'éclat. *Style fleuri,* style orné. **Pâques fleuries,** v. PÂQUES.

FLEURIR v. i. Pousser des fleurs : *les perce-neige fleurissent de bonne heure. Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* (En ce sens fig., l'imparf. de l'indic. fait *je florissais,* etc., et le partic. prés. *florissant.*) V. t. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.*

FLEURISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui se couvre de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs : *les fleuristes hollandais ont multiplié les variétés de tulipes.* Qui fait ou vend des fleurs artificielles : *ouvrière fleuriste.*

FLEURON n. m. (de *fleur*). Ornement d'architecture en forme de fleur. Ornement typographique en forme de fleur, de feuille, placé en en-tête ou à la

fin d'un chapitre. *Fig.* Ce qu'on possède de meilleur et de plus avantageux. *Bot.* Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée.


Fleuron.

FLEURONNÉ (*ro-né*), **E** adj. Orné de eurs, de fleurons : *lettres fleuronnées.* *Bot.* Dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEURONNER (*ro-né*) v. i. Pousser des fleurons. V. t. Orner de fleurons.

FLEUVE n. m. (lat. *fluvius*). Grand cours d'eau qui aboutit à la mer : *le Nil et l'Amazone sont les fleuves les plus longs du monde.* *Fig.* Quantité considérable de liquide : *fleuve de sang.* Ce qui a un cours continu : *fleuve de la vie.*

FLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est flexible : *la flexibilité de l'acier est très grande.*

FLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Souple, qui plie aisément. *Fig.* : *voix, caractère flexible.* ANT. **Inflexible.**

FLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *flexio*). Etat de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort.* Action de fléchir : *flexion du genou.* Action des muscles fléchisseurs. Pl. *Gram.* Se dit des variations dans la forme d'un même mot, suivant l'emploi qui en est fait.

FLEXIONNEL, ELLE (*flèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport aux flexions. Qui possède des flexions.

FLEXUEUX, EUSE (*flek-su-eû, eu-ze*) adj. Courbé alternativement dans plusieurs sens différents.

FLEXUOSITÉ (*flèk-su-o-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est flexueux : *la flexuosité d'une tige.*

FLIBUSTE (*bus-te*) n. f. Piraterie, pillage sur mer.

FLIBUSTER (*bus-té*) v. i. Faire le métier de flibustier. V. t. Filouter, voler.

FLIBUSTERIE (*bus-te-rî*) n. f. Etat de flibustier.

FLIBUSTIER (*bus-ti-é*) n. m. (du holl. *vrijbueter*, pirate). Pirate des mers américaines, aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Par ext.* Trompeur, filou. — Les flibustiers formaient une association pour piller les vaisseaux espagnols ; ils étaient alliés aux boucaniers et avaient pour quartier général l'île de la Tortue.

FLIC FLAC (*flik-flak*), onomatopée exprimant le bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup.

FLICFLAC n. m. Sorte de pas de danse. Pl. des *flicflacs.*

FLINGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Fusil de boucher. Fusil de soldat d'infanterie.

FLINT-GLASS (*flint'*) n. m. (angl. *flint*, silex, et *glass*, verre). Verre à base de plomb, d'un pouvoir fortement dispersif et réfringent.

FLIPOT (*po*) n. m. Morceau de bois rapporté pour dissimuler une fente dans un ouvrage de menuiserie.

FLIRT (*flirt'* ou *fleurt'*), **FLIRTAGE** n. m. ou **FLIRTATION** (*si-on*) n. f. (angl. *flirt*). Action de flirter. Manège galant.

FLIRTER (*fleur-té*) v. i. (angl. *to flirt*). Avoir un manège de coquetterie avec quelqu'un.

FLOC (*flok*) n. m. (lat. *floccus*). Houppe de laine de soie.

FLOCHE adj. (de *floc*). Velouté, couvert de poils. *Soie floche*, qui n'est pas torse. N. f. Petite houppe qui sert d'ornement.

FLOCK-BOOK n. m. Livre généalogique pour les moutons.

FLOCON n. m. (de *floc*). Touffe, amas léger de soie, de laine, etc. Petite masse légère. Au fig. : *la neige tombe à gros flocons.*

FLOCONNEUX, EUSE (*ko-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à des flocons : *laine floconneuse.*

FLOCULATION (*si-on*) n. f. Précipitation de certaines solutions colloïdales sous forme de flocons.

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudevilles.

FLORAISON ou **FLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Epanouissement de la fleur : *la floraison du lilas a lieu en avril.* Temps où cet épanouissement se produit.

FLORAL, E, AUX adj. (lat. *floralis*). Qui a rapport à la fleur : *enveloppe florale.* *Jeux Floraux*, Académie littéraire, fondée à Toulouse. V. FLORAUX (*Jeux*) [*Part. hist.*].

FLORE n. f. (du lat. *Flora*, déesse des fleurs). Ensemble des plantes qui croissent dans une région : *la flore polaire est d'une grande pauvreté.* Livre qui en contient la description.

FLORÉAL n. m. (du lat. *floreus*, de fleurs). Huitième mois de l'année républicaine (du 20 ou 21 avril au 19 ou 20 mai).

FLORÉE (*ré*) n. f. Indigo de qualité inférieure. *Florée d'acide*, fécule de pastel.

FLORENCE (*ran-se*) n. m. (de *Florence*, n. géogr.). Taffetas léger. N. f. Sorte de crin très résistant, pour pêcheurs à la ligne, obtenu en plongeant dans du vinaigre le ver à soie qui va filer son cocon.

FLORENCÉ, E (*ran*) adj. (du lat. *flos, oris*, fleur). *Blas.* Se dit d'une fleur de lis qui a des boutons entre ses pétales.

FLORÈS (*rèss*). *Fam.* Terme usité dans l'expression : *faire florès*, briller dans le monde.

FLORICOLE adj. (lat. *flos, oris*, fleur, et *colere*, habiter). Qui vit sur les fleurs : *insecte floricole.*

FLORICULTURE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Branche de l'horticulture, qui s'occupe spécialement des fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉES (*dé*) n. f. pl. Ordre de plantes, de la classe des algues. S. une *floridée.*

FLORIFÈRE adj. (lat. *florifer*). Qui porte des fleurs : *rameaux florifères.* Qui donne beaucoup de fleurs : *plante florifère.*

FLORILÈGE n. m. (du lat. *flos, floris*, fleur, et *legere*, choisir). Recueil de poésies.

FLORIN n. m. (ital. *fiorino*). Pièce de monnaie étrangère, de valeur très variable suivant les pays. Unité monétaire des Pays-Bas. V. MONNAIES.

FLORISSANT (*ri-san*), **E** adj. (v. FLEURIR). Qui est dans un état prospère : *santé florissante.* Qui accuse un état prospère : *mine florissante.*

FLORULE n. f. Fleur isolée d'un épi. Flore d'une petite région ou d'un certain groupe de plantes.

FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *flosculus*, petite fleur). *Bot.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOT (*flo*) n. m. (lat. *fluctus*). Eau agitée, onde, vague : *les flots de la mer dégradent le pied des falaises.* Marée montante : *l'heure du flot.* *Fig.* Liquide répandu en abondance : *flot de sang.* Flottage de bois. *Etre à flot*, en parlant d'un navire, nager au-dessus de l'eau. *Fig. Se remettre à flot*, rétablir l'état de ses affaires. Pl. *Les flots*, la mer. *Fig.* Matière abondante et ondulée : *flots de cheveux, de rubans.* Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs.*

FLOTTABILITÉ (*flo-ta*) n. f. Qualité possédée par certains corps flottants de rester insubmersibles.

FLOTTABLE (*flo-ta-ble*) adj. Qui peut flotter : *bois flottable.* (Un cours d'eau est *flottable* lorsqu'il ne peut porter que des radeaux ou des trains de bois. Il est *navigable* lorsqu'il sert à une navigation continue par bateaux.)

FLOTTAGE (*flo-ta-je*) ou **FLOT** (*flo*) n. m. Transport du bois par eau, quand on le fait flotter. *Flottage à bûches perdues*, flottage dans lequel les bûches sont abandonnées une à une au cours de l'eau. *Flottage en trains*, flottage dans lequel on compose un radeau avec de nombreuses pièces de bois réunies par de longues perches reliées entre elles : *le flottage du bois date du milieu du XVIe siècle.*


Flottage du bois.

FLOTTAISON (*flo-te-zon*) n. f. Endroit où la surface d'une eau tranquille atteint la carène d'un navire. *Ligne de flottaison*, ligne que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT (*flo-tan*), **E** adj. Qui flotte sur un liquide : *les corps flottants éprouvent une poussée de bas en haut, égale au poids du fluide qu'ils déplacent.* Retombant à flots. Ample, ondoyant : *robe flottante.* *Fig.* Irrésolu : *esprit flottant.* *Ligne flottante*, ligne à pêche dans laquelle un liège qui flotte sur l'eau maintient l'hameçon à une profondeur déterminée. **Dette flottante**, portion de la

dette publique non consolidée, susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Grand nombre de bâtiments de mer, réunis pour naviguer ensemble : *la plus grande flotte de l'Espagne, l'Invincible Armada, fut dispersée par la tempête.* Ensemble des forces navales d'un pays.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Bouée ou barrique qui soutient un câble à la surface de l'eau. Morceau de liège qui maintient une ligne ou un filet à fleur d'eau.

FLOTTEMENT (*flo-te-man*) n. m. Etat d'un objet qui flotte. Ondulation du front d'une troupe en marche. *Fig.* Hésitation.

FLOTTER (*flo-té*) v. i. (de *flot*). Etre porté sur un liquide : *le fer flotte sur le mercure.* Voltiger en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules.* Etre lâche : *rênes qui flottent. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte. Bois flotté*, bois venu par le flottage. ANT. **Enfoncer, sombrer, couler.**

FLOTTEUR (*flo-teur*) n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois. Corps léger flottant sur l'eau : *le flotteur d'une ligne de pêche. Flotteur d'alarme*, boule creuse flottant sur l'eau d'une chaudière et actionnant un sifflet, quand le niveau baisse.

FLOTTILLE (*flo-ti, ll* mll.) n. f. Petite flotte : *une flottille de torpilleurs.*

FLOU adj. m. (orig. germ.). Fondu, léger, vaporeux, dans la langue artistique. N. m. : *le flou d'un tableau.* Adv. : *peindre flou.*

FLOUER (*flou-é*) v. t. *Fam.* Voler, escroquer, duper.

FLOUERIE (*flou-rî*) n. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUETTE (*flou-è-te*) n. f. Girouette d'un vaisseau.

FLOUEUR n. m. Faiseur de dupes. (Peu us.)

FLOU-FLOU n. m. Onomat. V. FROU-FROU.

FLOUVE n. f. Genre de graminées fourragères.

FLUATE n. m. *Chim.* Nom ancien des fluorures.

FLUCTUANT (*fluk-tu-an*), **E** adj. (du lat. *fluctuare*, flotter). Qui offre le balancement d'un liquide. *Méd.* Mou, mobile : *tumeur fluctuante.*

FLUCTUATION (*fluk-tu-a-si-on*) n. f. (de *fluctuant*). Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Pathol.* Mouvement de déplacement d'un liquide épanché. *Fig.* Variations alternatives : *les fluctuations de la rente.*

FLUCTUEUX, EUSE (*fluk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fluctuosus*). Agité de mouvements violents.

FLUENCE (*an-se*) n. f. (de *fluer*). Mouvement de ce qui coule ou s'écoule : *fluence du temps.* (Peu us.)

FLUENTE (*an-te*) n. f. *Math.* Ancien nom de l'intégrale, dans le calcul différentiel.

FLUER (*flu-é*) v. i. (lat. *fluere*). Couler. (Peu us.)

FLUET, ETTE (*flu-è, è-te*) adj. (de *flou*). Mince et délicat : *taille fluette.*

FLUIDE adj. (lat. *fluidus*). Se dit des corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres, de façon que le corps sans consistance prend la forme du vase qui le contient : *les corps fluides se divisent en corps liquides et corps gazeux. Fig.* Coulant : *style fluide.* N. m. Corps fluide : *l'air et l'eau sont des fluides.* Au fig. : *le fluide électrique.*

FLUIDIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état fluide.

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz (Fl) presque incolore, de densité 1,635, qui fournit des réactions énergiques. *Minér. Spath fluor*, syn. de FLUORINE.

FLUORESCÉINE (*rès-sé*) n. f. *Chim.* Matière colorante jaune, provenant de l'action de l'anhydride phtalique sur la résorcine et qui fournit un grand nombre de colorants.

FLUORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. *Physiq.* Propriété de certains corps de transformer la lumière qu'ils reçoivent en radiations lumineuses de plus grande longueur d'onde : *la fluorescence n'est qu'une phosphorescence de courte durée.*

FLUORESCENT (*rès-san*), **E** adj. Doué de fluorescence : *corps fluorescent.*

FLUORHYDRATE n. m. Sel dérivant de l'acide fluorhydrique.

FLUORHYDRIQUE adj. Nom donné à un acide **HF**, résultant de l'action de l'acide sulfurique sur la fluorine : *l'acide fluorhydrique est employé dans la gravure sur verre.*

FLUORINE n. f. Fluorure naturel de calcium.

FLUOROGRAPHIE (*fî*) n. f. Procédé de gravure sur verre au moyen de l'acide fluorhydrique.

FLUOROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m Boîte pyramidale, dont le fond est un écran fluorescent et qui est employée en radioscopie.

FLUORURE n. m. Tout composé binaire, formé par le fluor.

FLÛTE n. f. (de *flûter*). Instrument à vent, formé d'un tube creux percé de plusieurs trous et muni de clefs pour varier les sons : *grande flûte; petite flûte.* Celui qui en joue : *il est première flûte à l'Opéra-Comique. Flûte de Pan*, instrument en usage chez les anciens, composé de roseaux d'inégale longueur accolés par rang de taille. *Fam. Flûte à l'oignon*, mirliton. *Jeu de flûtes*, jeu d'orgue qui imite les sons de la flûte. Petit pain long. Verre à pied étroit et long, dans lequel on boit le champagne. Pl. *Fam.* Jambes. *Jouer des flûtes*, courir.



Flûte



Flûte de Pan.

FLÛTE n. f. (holland. *fluit*). Bâtiment de guerre réservé pour le transport du matériel.

FLÛTÉ, E adj. Se dit d'un son doux, imitant celui de la flûte : *voix flûtée.*

FLÛTEAU (*tô*) n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton.* Plantain d'eau. Jonc fleuri.

FLÛTER (*té*) v. i. (anc. fr. *flaûter*, pour *flatuer*; du lat. *flatus*, souffle). Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Pop.* Boire.

FLÛTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue de la flûte. (On dit plus ordinairem. FLÛTISTE.)

FLÛTISTE (*tis-te*) n. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra.*

FLUVIAL, E, AUX adj. (lat. *fluvialis*; de *fluvius*, fleuve). Qui appartient aux fleuves : *eaux fluviales.*

FLUVIATILE adj. Qui se rapporte aux fleuves, aux eaux douces courantes : *coquilles, dépôts fluviatiles.*

FLUVIOMÈTRE n. m. (du lat. *fluvius*, fleuve, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour mesurer le niveau d'un fleuve canalisé.

FLUVIOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au fluviomètre ou au niveau de l'eau dans un canal : *échelle fluviométrique.*

FLUX (*flu*) n. m. (lat. *fluxus*; de *fluere*, couler). Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures. Quantité de lumière émise en une seconde. *Fig.* Grande abondance : *un flux de paroles. Méd.* Ecoulement : *flux de sang.* ANT. **Reflux.**

FLUXION (*fluk-si-on*) n. f. (lat. *fluxio* : de *fluere*, couler). Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs, un abcès, sur quelque partie du corps : *avoir une fluxion à la joue. Méthode des fluxions*, méthode de calcul due à Newton, qui n'est autre que le calcul différentiel. *Méd.* **Fluxion de poitrine**, vieille expression désignant toute inflammation du poumon avec sécrétion de mucosités qui s'expectorent difficilement, et souvent avec du sang.

FLUXIONNAIRE (*fluk-si-o-nè-re*) adj. Sujet aux fluxions. Relatif au calcul des fluxions.

FLYER (prononç. angl. *fla-i-eur*) n. m. (de l'angl. *to fly*, voler). Cheval de course qui a surtout de la vitesse.

FOC (*fok*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment : *les focs, suivant leur position, s'appellent petit foc, grand foc, clinfoc*, etc. *Foc d'artimon*, voile d'étai, allant du grand mât au capelage de perroquet de fougue. (V. MARINE.)

FOCAL, E, AUX adj. (du lat. *focus*, foyer). Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles : *distance focale.* N. f. *Math.* Courbe ou surface qui joue, par rapport à un lieu géométrique de l'espace, un rôle analogue à celui des foyers par rapport aux courbes planes.

FŒHN (*feun*) n. m. (du lat. *favonius*, n. d'un vent d'ouest). En Suisse, vent chaud, sec et violent, du sud-est.

FOËNE ou **FOUËNE** (du lat. *furca*, trident) n. f. Gros harpon pour le poisson. Syn. FOUINE, FOUANNE.

FOENER (*né*) v. t. Pêcher à la foène.

FŒTAL, E, AUX (*fé*) adj. Qui a rapport au fœtus.

FŒTUS (*fé-tuss*) n. m. (mot lat.). Produit de la conception, non encore arrivé à terme, mais ayant déjà les formes de l'espèce. (Quelques-uns écrivent FÉTUS.)

FOI n. f. (du lat. *fides*, engagement, lien). Assurance de tenir un engagement : *donner sa foi*. Fidélité à ses engagements : *la foi des traités*. Croyance en la fidélité, la véracité de quelqu'un ou de quelque chose : *témoin digne de foi*. Croyance aux vérités de la religion. Religion chrétienne : *mourir pour la foi*. *Bonne foi*, intention droite, franchise. *Mauvaise foi*, intention coupable. *Faire foi*, témoigner, prouver. *N'avoir ni foi ni loi*, n'avoir ni religion ni conscience. *Profession de foi*, déclaration de ses opinions, de ses croyances. *Ligne de foi*, ligne du rayon visuel dans un instrument, sur un navire, etc. *Ma foi, par ma foi, sur ma foi*, en vérité. *Blas*. Meuble de l'écu, représentant deux mains disposées en fasce, et qui s'étreignent.

FOIE (*foi*) n. m. (du lat. [*jecur*] *ficatum*, foie d'oie engraissée avec des figues). Viscère, de couleur rougeâtre, organe sécréteur de la bile. (V. la planche HOMME.)

FOIE-DE-BŒUF n. m. ou **LANGUE-DE-BŒUF** n. f. *Bot*. Syn. de FISTULINE.

FOIN n. m. (lat. *fœnum*). Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques : *faire les foins*. Herbe sur pied, destinée à être fauchée. Poils soyeux qui garnissent le fond d'un artichaut. *Fig. Être bête à manger du foin*, avoir aussi peu d'intelligence que le bétail. *Avoir du foin dans ses bottes*, avoir des ressources.

FOIN ! interj. qui exprime le dédain, le dégoût : *foin de la richesse, s'il faut l'acquérir à ce prix !*

FOIRADE n. f. Action de foirer. Ordure faite en foirant.

FOIRAIL (*ra, l* mll.) ou **FOIRAL** n. m. Champ de foire.

FOIRE n. f. (du lat. *feria*, jour férié). Grand marché public, se tenant à des époques fixes dans un endroit : *les foires de Beaucaire furent longtemps célèbres*. *Champ de foire*, emplacement où se tient la foire.

FOIRE n. f. (lat. *foria*). *Pop*. Flux de ventre, diarrhée.

FOIRER (*ré*) v. i. *Pop.* et *bas*. Évacuer des excréments à l'état liquide. *Fig*. Avoir peur. Faire long feu : *fusée qui foire*. Ne plus prendre (en parlant d'un pas de vis usé).

FOIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) n. et adj. *Pop*. et *bas*. Qui a la diarrhée. *Fig.* et *pop*. Poltron.

FOIROLLE (*ro-le*) n. f. Nom vulgaire de la mercuriale annuelle, plante purgative. (On dit aussi FOIRANDE.)

FOIS (*foi*) n. f. (du lat. *vices*, tours). Joint à un nom de nombre, marque la quantité, la réitération, la multiplication : *Napoléon Ier abattqua deux fois*. *Fam. Une fois*, à une certaine époque : *il y avait une fois un roi et une reine*. *Une fois pour toutes*, décisivement. Loc. adv. : **Une fois que**, dès que ; **de fois à autre**, de temps en temps ; **à la fois**, ensemble, en même temps.

FOISON (*zon*) n. f. (lat. *fusio*). Grande quantité. **A foison**, loc. adv. Abondamment.

FOISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui foisonne.

FOISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de foisonner. Augmentation de volume dans un corps qui change d'état : *foisonnement de la chaux*.

FOISONNER (*zo-né*) v. i. (de *foison*). Abonder : *cette province foisonne en blé*. Pulluler : *les lapins foisonnent, cette année*. Augmenter de volume : *la chaux vive foisonne sous l'action de l'eau*.

FOL, FOLLE n. et adj. V. FOU.

FOLÂTRE adj. (de *fol*). Gai, enjoué, badin. Qui convient aux personnes gaies : *jeux folâtres*. ANT. **Grave, posé, sérieux.**

FOLÂTREMENT (*man*) adv. D'une manière folâtre. (Peu us.)

FOLÂTRER (*tré*) v. i. (de *folâtre*). Jouer, badiner avec une gaieté enfantine.

FOLÂTRERIE (*rî*) n. f. Action, parole folâtre : *dire des folâtreries*.

FOLIACÉ, E adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot*. Qui est de la nature des feuilles, qui en a l'apparence : *pétioles foliacés*.

FOLIAIRE (*li-è-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport aux feuilles : *glandes foliaires*.

FOLIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *folium*, feuille). Disposition des feuilles sur la tige. Moment où les bourgeons commencent à développer leurs feuilles. (Syn., dans ce sens, de FEUILLAISON.)

FOLICHON, ONNE (*o-ne*) adj. *Fam*. Folâtre, badin.

FOLICHONNER (*cho-né*) v. i. *Fam*. Folâtrer.

FOLICHONNERIE (*cho-ne-rî*) n. f. *Fam*. Action, parole folichonne.

FOLIE (*lî*) n. f. (de *fol*). Aliénation d'esprit, démence : *être atteint de la folie des grandeurs*. Acte ou parole extravagante : *dire des folies*. Écart de conduite : *folies de jeunesse*. *Aimer à la folie*, aimer éperdument. Personnage allégorique symbolisant la gaieté et toujours représenté tenant une marotte. Petite maison de campagne où l'on se réunissait autrefois pour se divertir librement. ANT. **Sagesse, raison.**

FOLIÉ, E adj. (du lat. *folium*, feuille). Nom donné en botanique aux parties garnies de feuilles. *Chim*. Disposé en lames minces.

FOLIIPARE adj. (du lat. *folium, folii*, feuille, et *parere*, enfanter). *Bot*. Qui ne produit que des feuilles : *rameau foliipare*.

FOLIO n. m. (du lat. *folium*, feuille). Le numéro de chaque page d'un livre : *folio 12 signifie page 12*. Pl. des *folios*.

FOLIOLE n. f. (lat. *foliolum*). Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée, comme celles de l'acacia, du frêne, etc. Chaque pièce du calice (*sépales*) d'une fleur ou de la corolle (*pétales*).

FOLIOTAGE n. m. Action ou manière de folioter. Son résultat.

FOLIOTER (*té*) v. t. (du lat. *folium*, feuille). Paginer. Numéroter les feuillets d'un registre, d'un livre.

FOLK-LORE n. m. (angl. *folk*, peuple, et *lore*, science). Science des traditions et usages populaires. Ensemble des traditions, poèmes, légendes populaires d'un pays : *le folk-lore scandinave est d'une grande richesse*.

FOLLE n. f. *Techn*. Filet de pêche à larges mailles.

FOLLE adj. et n. V. FOU.

FOLLEMENT (*fo-le-man*) adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE (*fo-lè, è-te*) adj. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. (Peu us.) *Poil follet*, premier poil du menton, duvet des petits oiseaux. *Esprit follet*, lutin familier, plus malin que malfaisant. **Feu follet**, V. FEU.

FOLLETAGE (*fo-le*) n. m. Maladie de la vigne, dont la cause est indéfinie et qui a pour effet de faner brusquement les feuilles.

FOLLICULAIRE (*fo-li-ku-lè-re*) n. m. Pamphlétaire, journaliste sans valeur.

FOLLICULE (*fo-li*) n. m. (lat. *folliculus*). Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture. (V. la planche PLANTE.) *Anat*. Nom de divers organes en forme de petit sac : *follicules pileux, sébacés, dentaires*, etc.

FOMENTATEUR, TRICE (*man*) n. et adj. Personne qui fomente : *fomentateur de troubles*.

FOMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. (de *fomenter*). Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir. *Fig*. Action de préparer sous main, d'exciter. (Peu us.)

FOMENTER (*man-té*) v. t. (lat. *fomentare*). Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig*. Entretenir, exciter : *fomenter des troubles*.

FONÇAGE n. m. Action de foncer un tonneau. Dans les ardoisières, abatage de l'ardoise à la pointe ou à la poudre.

FONÇAILLES (*sa, ll* mll.) n. f. pl. Barres de bois formant le fond d'un lit, le fond d'un tonneau.

FONCÉ, E adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé*. ANT. **Clair, brillant.**

FONCEMENT (*man*) n. m. Action de foncer. Action de forer, de creuser un puits.

FONCER (*sé*) v. t. (de *fond*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il fonça, nous fonçons*.) Mettre un fond à un tonneau, à une cuve. Creuser verticalement : *foncer un puits*. Rendre plus foncé, en parlant d'une couleur. V. i. Faire une charge à fond : *foncer sur un adversaire*.

FONCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui constitue un fonds de terre : *propriété foncière*. Assigné, établi sur un

fonds de terre : *impôt foncier*. Qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier*. *Fig.* Qui forme le fond de la nature de quelqu'un : *qualités foncières*. N. m. L'impôt foncier.

FONCIÈREMENT (*man*) adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête*. ANT. **Superficiellement.**

FONCTION (*fonk-si-on*) n. f. (lat. *functio* ; de *fungi*, s'acquitter). Exercice d'une charge. Emploi, obligations de cet emploi : *s'acquitter de ses fonctions*. Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc. *Faire fonction de*, servir de. *Math. Fonction de une ou plusieurs variables*, expression algébrique renfermant une ou plusieurs lettres, qui se trouve déterminée quand on attribue des valeurs déterminées à ces lettres et dont la valeur varie quand on attribue à ces mêmes lettres des valeurs différentes. *Fig. En fonction de*, en suivant les variations de.

FONCTIONNAIRE (*fonk-si-o-nè-re*) n. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNARISME (*fonk-si-o-na-ris-me*) n. m. Système administratif, fondé sur l'existence d'un grand nombre de fonctionnaires.

FONCTIONNEL, ELLE (*fonk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui se rapporte aux fonctions du corps : *troubles fonctionnels*.

FONCTIONNEMENT (*fonk-si-o-ne-man*) n. m. Manière dont une chose fonctionne : *vérifier le fonctionnement d'une machine*.

FONCTIONNER (*fonk-si-o-né*) v. i. Agir, remplir sa fonction : *cette machine fonctionne bien*. Etre mis en action.

FOND (*fon*) n. m. (du lat. *fundus*, creux). L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits*. Partie solide, sur laquelle on trouve une grande masse d'eau : *fond de la mer*. Partie plane qui termine un tonneau à chaque extrémité. Ce qui reste au fond : *le fond du verre*. Partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province*. En parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin. Champ de tableau sur lequel se détache le sujet. Décoration qui ferme la scène d'un théâtre dans la partie opposée à la salle. Matière essentielle du procès. Ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. *Le fin fond*, la partie la plus reculée. Loc. adv. : **A fond**, complètement. **Au fond, dans le fond**, en réalité. **De fond en comble**, de la base au sommet.

FONDAGE n. m. Action de fondre les métaux.

FONDAMENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *fundamentum*, fondement). Qui sert de fondement : *pierre fondamentale*. *Par ext.* Principal, essentiel : *raison fondamentale*.

FONDAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT (*dan*), **E** adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante*. N. m. Bonbon dont l'intérieur est liquide. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements. *Métall.* Substance qui facilite la fusion d'un autre corps.

FONDATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui crée un établissement destiné à se perpétuer après elle : *Platon fut le fondateur de l'Académie*. Personne qui a fondé un empire, une religion, etc.

FONDATION (*si-on*) n. f. Travaux qui préparent la construction des fondements d'un édifice. Maçonnerie sur laquelle on fonde : *jeter les fondations*. *Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une académie*. Affectation d'un fonds à une œuvre ou à un emploi déterminé : *fondation pieuse*. ANT. **Faîte. Abolition, destruction.**

FONDÉ, E adj. Autorisé : *être fondé à dire*. Juste, raisonnable : *accusation fondée*. N. m. **Fondé de pouvoir**, qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT (*man*) n. m. (lat. *fundamentum*). Maçonnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. Partie inférieure du tube intestinal. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat*. Cause, motif : *bruit sans fondement*. Anus. ANT. **Faîte. Pinacle.**

FONDER (*dé*) v. t. (lat. *fundare*). Etablir les fondements d'une construction. Créer, instituer : *fonder un collège*. Donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix*. *Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...* **Abolir, détruire, renverser, ruiner.**

FONDERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on fond les métaux : *fonderie de fer, de cuivre*. Art du fondeur. Lieu, cuve, où le cirier fond sa cire.

FONDEUR n. et adj. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux, la cire, etc.

FONDIS (*di*) n. m. Affaissement du sol creusé par éboulement souterrain. (On dit mieux FONTIS.)

FONDOIR n. m. Lieu où les bouchers et les charcutiers fondent leurs graisses.

FONDRE v. t. (du lat. *fundere*, précipiter au fond). Amener à l'état liquide : *le platine est difficile à fondre*. Dissoudre dans un liquide : *fondre du sucre dans l'eau*. Confectionner en métal fondu : *fondre une cloche*. *Fig.* Combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seu.* . *Méd.* Résoudre : *fondre les humeurs*. *Peint.* Mêler, unir, diminuer l'intensité : *fondre les couleurs*. V. i. Devenir liquide : *la glace fond*. Se dissoudre : *le sucre fond dans l'eau*. *Fam.* Maigrir. Se précipiter : *tous les maux fondent sur lui*. *Fondre en larmes*, verser des larmes abondantes. ANT. **Figer, solidifier.**

FONDRIÈRE n. f. (de *fond*). Crevasse dans le sol. Terrains marécageux : *les fondrières de l'Argonne*.

FONDRILLES (*ll* mll.) n. f. pl. Syn. anc. de EFFONDRILLES.

FONDS (*fon*) n. m. (lat. *fundus*). Le sol d'une terre, d'un champ : *cultiver un fonds*. Somme d'argent : *avoir un fonds*. Capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu*. Etablissement de commerce ; boutique avec son achalandage : *vendre un fonds*. *Fonds publics*, rentes créées par l'Etat. *Fonds perdu*, argent placé en rentes viagères. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité, d'érudition*. **Biens-fonds**, v. à son ordre alph.

FONDU, E adj. Amené à l'état de liquide : *neige fondue ; plomb fondu*. N. m. Diminution progressive de l'intensité : *le fondu des couleurs*.

FONDUE (*dû*) n. f. Mets composé de fromage fondu au feu avec du beurre, des épices et un peu de kirsch.

FONGIBLE adj. (lat. *fungibilis*). *Dr.* Se dit des choses qui se consomment par l'usage.

FONGICIDE adj. Propre à détruire les champignons parasites. N. m. : *les fongicides les plus employés sont les bouillies cupriques*.

FONGOÏDE (*gho-i-de*) adj. (du lat. *fungus*, champignon, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à un champignon.

FONGOSITÉ (*ghô-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est fongueux. Excroissance fongueuse.

FONGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. (lat. *fungosus*). De la nature du fongus.

FONGUS (*ghuss*) n. m. (du lat. *fungus*, champignon). *Méd.* Excroissance charnue, spongieuse, qui s'élève sur la peau, surtout autour d'une plaie.

FONTAINE (*tè-ne*) n. f. (du lat. *fons, fontis*, source). Eau vive qui sort de terre : *la fontaine de Vaucluse*. Edifice public qui distribue l'eau. Vaisseau de grès, de métal, etc., dans lequel on la garde. **Fontaines Wallace**, fontaines publiques établies à Paris en 1872 par le philanthrope Wallace. PROV. : **Il ne faut pas dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau »**, il ne faut pas jurer qu'on ne fera jamais ceci ou cela : on ne sait ce que réserve l'avenir.

FONTAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Fabrique, magasin de fontaines. Métier de fontainier.

FONTAINIER (*tè-ni-é*) n. m. V. FONTENIER.

FONTANELLE (*nè-le*) n. f. (de *fontaine*). Nom des espaces que présente la boite cranienne avant son entière ossification.

FONTANGE n. f. (de la *duchesse de Fontanges*). Nœud de rubans que les femmes, à la fin du règne de Louis XIV, portaient sur leur coiffure.

FONTE n. f. (de *fondre*). Action de fondre ou de se fondre : *les pluies activent la fonte des neiges*. Produit immédiat du traitement des minerais de fer par le charbon : *la fonte est fort peu malléable*. Produit d'une fusion en général. L'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue*. *Impr.* Assortiment complet de caractère du même type.

FONTE n. f. (de l'ital. *fonda*, poche). Poche de cuir, que l'on attache de chaque côté de l'arçon d'une selle, pour y mettre des pistolets.

FONTENIER (*ni-é*) ou **FONTAINIER** (*tè-ni-é*) n. m. Qui fait, vend ou répare des fontaines. Agent municipal, chargé du service des fontaines publiques.

FONTS (*fon*) n. m. pl. (du lat. *fons, fontis*, fontaine). Bassin qui contient l'eau du baptême : *tenir un enfant sur les fonts baptismaux.*

FOOTBALL (*fout'-baul*) n. m. (en angl. *ballon de pied*). Sorte de jeu de ballon, dans lequel les joueurs divisés en deux camps cherchent à porter le ballon dans le camp opposé : *on distingue le football association (ballon rond) du rugby (ballon ovale), où l'usage des mains est permis.*

FOR n. m. (du lat. *forum*, tribunal). Juridiction. *For intérieur*, la conscience : *réprouver dans son for intérieur une loi injuste. For extérieur*, l'autorité de la justice humaine. *For ecclésiastique*, juridiction temporelle de l'Eglise. (Vx.)

FORAGE n. m. Action de forer : *le forage de nombreux puits artésiens a fertilisé les oasis du Sahara.*

FORAGE n. m. (du lat. *forum*, tribunal). Ancien droit sur le vin vendu dans une seigneurie.

FORAIN, E (*rin, è-ne*) adj. (du lat. *fors*, dehors). Qui n'est pas du lieu : *débiteur forain. Marchand forain*, marchand nomade qui fréquente les foires, les marchés, etc. N. m. : *les forains.*

FORAL, E adj. Qui concerne les fueros (v. ce mot) : *les coutumes forales.*

FORAMINÉ, E adj. (du lat. *foramen, inis*, trou). *Hist. nat.* Qui est percé de petits trous.

FORAMINIFÈRES n. m. pl. Ordre de protozoaires recouverts d'une coquille dure percée de trous. S. un *foraminifère.*

FORBAN n. m. (de *fors* et *ban*). Pirate, corsaire, qui entreprend une expédition armée sans l'autorisation de son gouvernement. *Fig. Forban littéraire*, plagiaire sans vergogne.

FORBANNIR (*ba-nir*) v. t. (de *forban*). *Dr. féod.* Bannir, reléguer, rejeter. (Vx.)

FORÇAGE n. m. Action de forcer ; son résultat. Excédent que peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids légal.

FORÇAT (*sa*) n. m. (ital. *forzato*). Autref., Homme condamné aux galères. Auj., Criminel condamné aux travaux forcés. *Fig.* Homme réduit à une condition pénible : *les forçats du labeur. Forçat libéré*, forçat rendu à la liberté, à l'expiration de sa peine.

FORCE n. f. (bas lat. *fortia* ; du lat. *fortis*, courageux). Puissance d'action physique chez un être vivant : *la force était le principal attribut d'Hercule.* Toute puissance capable d'agir, de produire un effet : *l'eau, l'air, etc., sont des forces naturelles.* Violence, contrainte : *céder à la force.* Puissance : *force d'un Etat.* Solidité : *force d'un mur.* Puissance d'impulsion : *force d'une machine.* Energie, activité : *force d'un poison. Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu.* Chaleur : *le style de Bossuet est plein de force.* Autorité : *les lois étaient sans force.* Courage, fermeté : *manquer de force d'âme. Force de l'âge*, âge où un être animé a acquis toute sa vigueur. *Dr. Force majeure*, cause à laquelle on ne peut résister. *Tour de force*, exercice corporel qui exige beaucoup de vigueur. *Fig.* Résultat qui exige un grand effort d'imagination. *Manœuvre de force*, celle qui demande un grand effort musculaire. *Maison de force*, maison d'arrêt. *Etre en force*, être en état d'attaquer, de se défendre. *Faire force de rames*, ramer vigoureusement. *Force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents. *Force d'inertie*, résistance passive. *Force ascensionnelle*, capacité que possède un aérostat d'enlever un poids plus ou moins lourd. Adj. de quantité. Beaucoup : *force gens.* Loc. adv. : **A toute force**, à tout prix, absolument. **Par force, de force, de vive force**, d'assaut, d'emblée, avec violence. Loc. prép. : **A force de**, par des efforts, des instances, etc. *Physiq.* **Force vive**, v. ÉNERGIE. **Unité de force**, v. DYNE. Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer.* ANT. **Faiblesse, débilité.**

FORCÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé.* Qui est au-dessus des forces ordinaires : *marche forcée.* Inévitable : *conséquence forcée. Culture forcée*, celle qui hâte artificiellement la croissance d'une plante, la maturation d'un fruit. *Avoir la main forcée*, agir malgré soi. **Travaux forcés**, V. TRAVAIL. ANT. **Facultatif, libre, volontaire.**

FORCEMENT (*man*) n. m. Action de forcer.

FORCÉMENT (*man*) adv. Par force, par un résultat naturel, obligatoire. ANT. **Facultativement, librement, volontairement.**

FORCENÉ, E n. et adj. (de *fors*, et de l'anc. fr. *sen*, raison). Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*sèps*) n. m. (mot lat. signif. *tenaille*). Instrument de chirurgie, employé dans les accouchements laborieux.

FORCER (*sé*) v. t. (de *force*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il força, nous forçons.*) Briser, rompre : *forcer une porte, un coffre.* Fausser : *forcer une clef.* Prendre par force : *forcer un camp.* Enfreindre : *forcer la consigne.* Surmonter : *forcer les obstacles. Fig.* Contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose.* Hâter la maturation : *forcer des raisins.* Obtenir par une sorte de violence morale : *certains vers de Corneille forcent l'admiration. Fig. Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. *Forcer le pas*, marcher plus vite. *Forcer un cheval*, l'excéder de fatigue. *Forcer un animal de chasse*, le réduire aux abois : *le loup est très difficile à forcer. Forcer la porte de quelqu'un*, entrer chez lui malgré lui. V. i. *Mar.* Faire effort : *cordage qui force trop. Forcer de voiles*, mettre au vent toute la voile possible. **Se forcer** v. pr. Faire trop d'efforts.


Forces

FORCERIE (*ri*) n. f. Serre pour cultures forcées.

FORCES (*for-se*) n. f. pl. (lat. *forfices*). Grands ciseaux pour tondre les moutons, les draps.

FORCIPRESSURE (*prè-su-re*) n. f. *Chir.* Application sur un vaisseau, lésé ou non, d'une pince pour arrêter la circulation.

FORCLORE v. t. (de *fors*, et *clore*. — Se conj. comme *clore*, mais ne s'emploie guère qu'au prés. de l'inf. et au part. pass. : *forclos, e.*) Exclure. (Vx.) *Procéd.* Rendre une personne non recevable à produire en justice, après le délai prescrit.

FORCLUSION (*zi-on*) n. f. (de *forclore*). Déchéance du droit de faire une production en justice parce que le délai est expiré.

FORER (*ré*) v. t. (lat. *forare*). Percer : *forer une clef.*

FORESTIER (*rès-ti-é*), **ÈRE** adj. (de *forêt*). Qui concerne les forêts : *Colbert rédigea un code forestier. Ecole forestière*, v. ÉCOLE (*Part. hist.*). N. et adj. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un forestier ; un garde forestier.*

FORET (*rè*) n. m. (de *forer*). Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, etc.


Foret.

FORÊT (*rè*) n. f. (bas lat. *forestis* [s. ent. *sylva*] ; de *foris*, dehors). Grande étendue de terrain plantée d'arbres : *de vastes forêts couvraient jadis la Gaule.* (Ensemble des grands arbres qui couvrent cette étendue : *s'asseoir à l'ombre des forêts. Forêt vierge*, forêt qui n'a jamais été ni habitée, ni exploitée : *les forêts vierges couvrent une partie du bassin de l'Amazone, au Brésil. Fig.* Un grand nombre : *une forêt de mâts.* **Eaux et forêts** (*administration des*), v. EAU.

FOREUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui fore. N. f. Machine à forer.

FORFAIRE (*fè-re*) v. i. (de *fors*, et *faire*. — N'est usité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'ind. sing. et aux temps composés.) Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur, etc. : *forfaire à ses engagements.*

FORFAIT (*fè*) n. m. Crime énorme, audacieux.

FORFAIT (*fè*) n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. *Turf.* Somme que le propriétaire d'un cheval engagé dans une course est forcé de payer, s'il ne le fait pas courir. *Déclarer forfait* : se dédire.

FORFAITAIRE adj. A forfait : *marché forfaitaire.*

FORFAITURE (*fè*) n. f. Tout crime commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. *Féod.* Crime commis par un vassal contre son seigneur.

FORFANTERIE (*ri*) n. f. (ital. *furfanteria*). Hâblerie ; charlatanisme.

FORFICULE n. f. Genre d'insectes orthoptères, vulgairement dits *perce-oreilles*.

FORGE n. f. (du lat. *fabrica*, atelier). Usine où l'on fond le minerai de fer et où l'on traite la fonte pour la transformer en fer. Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au fourneau. Fourneau pour forger. Atelier de serrurier, de maréchal ferrant. Pierre plate sur laquelle on aplatit le plomb à froid. (V. la planche ARTILLERIE.)

FORGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être forgé : *le fer rouge est très aisément forgeable*.

FORGEAGE (*ja-je*) ou **FORGEMENT** (*je-man*) n. m. Action de forger.

FORGER (*jé*) v. t. (de *forge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forgea, nous forgeons*.) Donner la forme au fer ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau : *Vulcain lui-même avait forgé les armes d'Achille*. *Fig.* Inventer : *forger une nouvelle*. Fabriquer des documents faux : *forger un manuscrit*. PROV. : **C'est en forgeant qu'on devient forgeron**, à force de s'exercer à une chose, l'on y devient habile. **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères*.

FORGERON n. et adj. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. et adj. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles*, qui en invente.

FORHUER (*ru-é*) ou **FORHUIR** v. i. *Véner.* Sonner le *forhu* (sonnerie de trompe pour appeler les chiens).

FORJET (*jè*) n. m. Saillie hors d'alignement.

FORJETER (*té*) v. i. (de *fors*, et *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je forjette*.) Sortir de l'alignement, de l'aplomb : *ce mur forjette*. V. t. Etablir en saillie.

FORLANCER (*sé*) v. t. (de *fors*, et *lancer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il forlança, nous forlançons*.) Faire sortir une bête de son gîte : *forlancer un cerf*.

FORLANE n. f. Danse gaie, vive, bruyante, des paysans du Frioul.

FORLIGNER (*gné*) v. i. (de *fors*, et *ligne*). Dégénérer de la vertu des ancêtres. Forfaire à l'honneur.

FORLONGE n. m. (de *fors*, et *longe*). *Véner. Aller de forlonge*, se dit d'une bête qui a beaucoup d'avance sur les chiens. *Chasser de forlonge*, se dit d'un chien courant qui suit de loin la voie de la bête.

FORLONGER (*jé*) v. i. (de *forlonge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forlongea, nous forlongeons*.) *Véner.* S'éloigner de ses parages ordinaires. Avoir une grande avance sur les chiens.

FORMAGE n. m. *Techn.* Action de former, de donner la forme à un objet manufacturé.

FORMALDÉHYDE n. f. V. FORMIQUE.

FORMALISER (*zé*) [**SE**] v. pr. S'offenser, trouver à redire : *se formaliser d'une plaisanterie*.

FORMALISME (*lis-me*) n. m. Attachement excessif aux formes, aux formalités : *le formalisme administratif*. *Philos.* Système métaphysique, qui ramène la matière à la forme : *le formalisme kantien*.

FORMALISTE (*lis-te*) n. et adj. Scrupuleusement attaché aux formes : *magistrat très formaliste*.

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires. Cérémonie, règle imposée par la civilité.

FORMARIAGE n. m. (de *fors*, et *marier*). Mariage contracté par un serf hors de la seigneurie, ou avec une personne d'une autre condition que la sienne : *les seigneurs percevaient un droit de formariage*.

FORMAT (*ma*) n. m. (du lat. *forma*, forme). Dimensions d'un livre imprimé : *format in-18*. Dimensions en général.

FORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui forme, crée.

FORMATIF, IVE adj. Qui sert à former.

FORMATION (*si-on*) n. f. Action de former, de se former : *la formation des dunes est due à l'action des vents*. Roches, couches qui constituent le sol : *les formations tertiaires, quaternaires*. Manière dont un mot passe par diverses formes. Ensemble des éléments qui constituent un corps de troupes. Dispositions diverses que peut prendre un corps de troupes sur le terrain : *formation dense ; formation ouverte*.

FORME n. f. (lat. *forma*). Configuration extérieure des corps. Disposition des parties, spécialement des parties du corps. Manière d'être, de se montrer. Apparence : *juger sur la forme*. Manière de se conduire, conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes*. Façon de s'exprimer ou d'agir, propre à une personne : *avoir les formes rudes*. Caractère d'un gouvernement d'après la constitution : *forme républicaine*. Formalité judiciaire : *vice de forme*. Tournure donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse*. Moule servant à façonner certains objets : *forme à fromage*, etc. Moule plein en bois, pour la fabrication des chapeaux. Morceau de bois en forme de pied, pour monter un soulier. *Art vétér.* Exostose développée sur les phalanges du cheval. *Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées typographiquement. Loc. adv. : **En forme**, selon les lois. **En bonne forme, en bonne et due forme**, suivant les règles. **Pour la forme**, pour se conformer à l'usage. Loc. prép. : **En forme de, par forme de**, en manière de.

FORMEL, ELLE (*mèl, è-le*) adj. Exprès. Précis, positif : *recevoir un ordre formel*. *Philos. Logique formelle*, étude des formes de la pensée.

FORMELLEMENT (*mè-le-man*) adv. D'une manière formelle. ANT. **Conditionnellement**.

FORMÈNE n. m. *Chim.* Syn. de MÉTHANE.

FORMER (*mé*) v. t. (lat. *formare*). Donner l'être et la forme : *former un établissement*. Composer : *les vapeurs forment les nuages*. *Fig.* Contracter : *former une liaison*. Concevoir : *former un projet*. Instruire : *les voyages forment la jeunesse*. Constituer : *la bonté forme le fond de son caractère*. ANT. **Déformer**.

FORMERET (*rè*) n. m. Arc recevant la retombée d'une voûte, à son intersection avec un mur vertical. Adjectiv. : *arc formeret*.

FORMIATE n. m. Sel de l'acide formique : *formiate de soude*.

FORMICANT (*kan*) adj. m. *Pouls formicant*, pouls faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des fourmis.

FORMICATION (*si-on*) n. f. V. FOURMILLEMENT.

FORMIDABLE adj. (lat. *formidabilis*). Qui est à craindre, redoutable. Qui inspire de la crainte : *falaise qui s'écroule avec un bruit formidable*.

FORMIDABLEMENT (*man*) adv. D'une manière formidable.

FORMIQUE adj. m. *Chim. Acide formique*, acide qui existe dans les orties, le corps des fourmis, etc. *Aldéhyde formique, formol* ou *formaldéhyde*, composé obtenu par oxydation incomplète de l'alcool méthylique et qui est un antiseptique très efficace.

FORMOGÈNE n. m. et adj. Se dit d'un appareil ou d'un mélange producteur de formol.

FORMOL n. m. *Chim.* V. FORMIQUE.

FORMOLER (*lé*) v. t. Soumettre à l'action du formol ou de ses vapeurs.

FORMULAIRE (*lè-re*) n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires*.

FORMULE n. f. (lat. *formula*). Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu : *formule légale*. Façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse*. Résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas. Expression figurant les éléments et les quantités relatives de ces éléments qui entrent dans un corps composé.

FORMULER (*lé*) v. t. Rédiger en formule ou d'après une formule : *formuler une ordonnance*. Enoncer d'une façon précise : *formuler des griefs*.

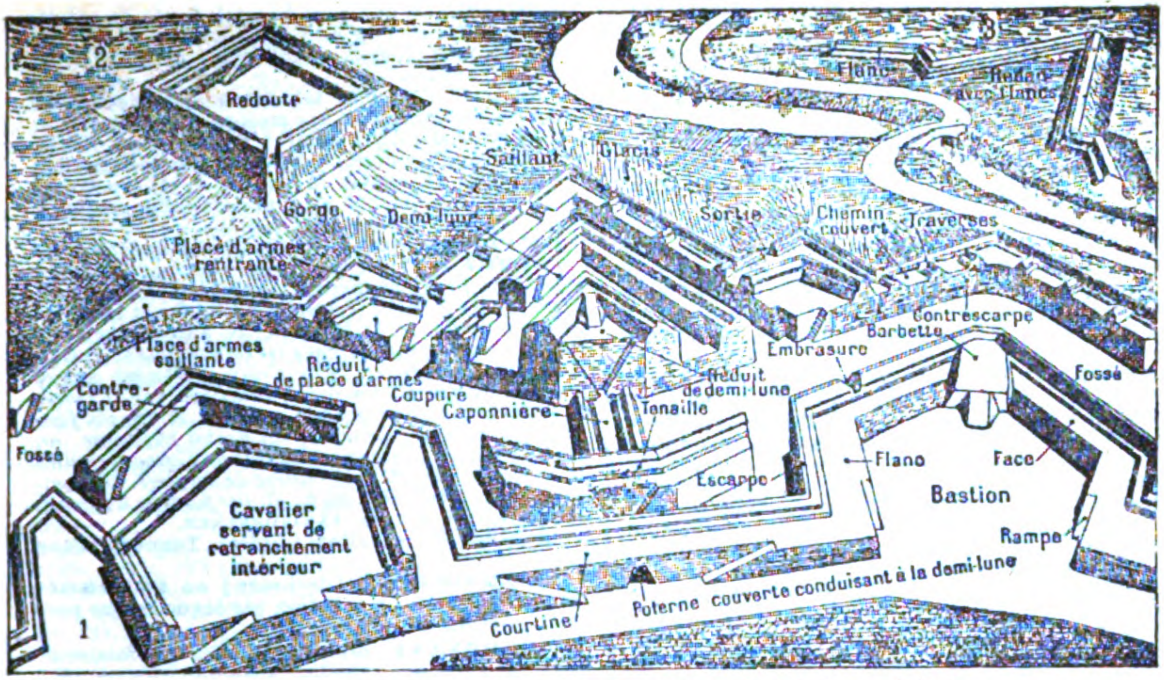
FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION (*si-on*) n. f. Le péché de la chair.

FORNIQUER (*ké*) v. i. (lat. *fornicari*). Commettre le péché de fornication.

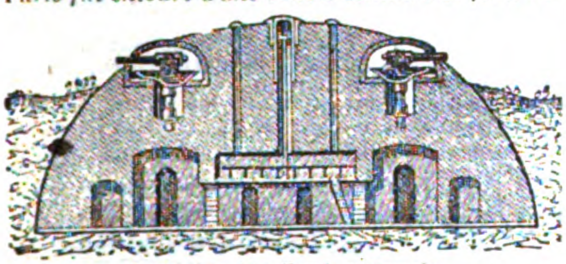
FORS (*for*) prép. (du lat. *foris*, hors de). Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur*. (Vx.)

FORT, (*for*), **E** adj. (lat. *fortis*). Robuste, vigoureux : *bras fort*. Fortifié : *ville forte*. Grand, puissant de corps : *un fort cheval*. Solide : *étoffe forte*. *Fig.* Plein d'énergie : *âme forte*. Considérable : *forte somme*. Rude, pénible : *forte tâche*. Violent : *forte pluie*. Acre, désagréable au goût : *beurre fort*. Qui sait beaucoup : *fort en histoire*. Outré, choquant : *cela est trop fort*. Plein, sonore : *voix forte*. *Terre fortes* terre grasse, difficile à labourer. *Se faire fort de*, s'engager à. *Se porter fort pour quelqu'un*, ré-



FORTIFICATIONS VUES A VOL D'OISEAU ; 1. Front bastionné ; 2. Redoute ; 3. Redan.

pondre de son consentement. **Esprit fort,** qui se pique d'incrédulité en matière religieuse. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement. *De plus fort en plus fort,* en augmentant toujours. N. m. Petite forteresse : *Paris fut entouré d'une double ceinture de forts dé-*



Coupe d'un fort d'arrêt souterrain.

tachés (V. FORTIFICATION.) Repaire de certains animaux. Homme puissant, par opposition à *faible.* Ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort. Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête,* etc. **Fort de la Halle,** portefaix des halles de Paris. PROV. : **La raison du plus fort est toujours la meilleure,** la volonté du plus fort est toujours celle qui prévaut. ANT. **Faible, débile, frêle.**



Fort de la Halle.

FORTE (*té*) adv. et n. m. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son. (Abrév. *f.* ou *F.*) Pl. des *forte.*

FORTEMENT (*man*) adv. Avec force : *serrer fortement. Fig.* : *insister fortement.* ANT. **Faiblement.**

FORTE-PIANO (*té*) adv. et n. m. (mots ital.). Expression musicale indiquant qu'il faut d'abord chanter ou jouer fort, et tout de suite après piano. (Abrév. *Fp.*) Pl. des *forte-piano.*

FORTERESSE (*rè-se*) n. f. (de *fort* n. m.). Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre une certaine étendue de pays : *Vauban couvrit de puissantes forteresses le nord et l'est de la France.*

FORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Se dit des substances qui augmentent les forces : *le quinquina est fortifiant. Fig.* Qui donne du courage, de la force morale. N. m. : *prendre des fortifiants.* ANT. **Débilitant.**

FORTIFICATION (*si-on*) n. f. Art ou action de fortifier : *le génie est spécialement chargé de la fortification des places.* Ouvrage de défense militaire : *les dernières fortifications de Paris dataient de Louis-Philippe.* — Les progrès de l'artillerie obligèrent les ingénieurs militaires à remplacer les hautes murailles des villes et des châteaux (v. CHÂTEAU FORT) par des défenses moins apparentes et moins vulnérables. Vauban et Cormontaigne ont posé les principes de la fortification *rasante.* Celle-ci, disposée selon des fronts *bastionnés* ou *polygonaux,* comprenait, de l'extérieur à l'intérieur, un système complet de glacis, fossés, demi-lunes, caponnières, escarpes, contrescarpes, talus, parapets, banquettes de tir, réduits, etc. Des abris bétonnés ou casemates furent ménagés pour les défenseurs et les pièces en batterie protégées par d'épaisses coupoles d'acier. Au loin, des ouvrages détachés accessoires, redoutes, redans, etc., tinrent l'ennemi à distance de l'enceinte, dont des défenses auxiliaires ; grilles, réseaux de fils de fer, trous de loup, chevaux de frise, etc., protégèrent l'abord immédiat.

FORTIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *fortis,* fort, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Donner plus de force, ou plus de solidité. Entourer de fortifications. Affermir moralement : *fortifier dans une résolution.* Corroborer : *ce témoignage fortifie votre opinion.* ANT. **Affaiblir, débiliter, démanteler.**

FORTIN n. m. (ital. *fortino*). Petit fort.

FORTIORI (*ri*) **(À)** loc. adv. (de *à,* et du lat. *fortius, oris,* plus fort). À plus forte raison.

FORTISSIMO (*ti-si*) adv. *Mus.* Mot italien qui sert à indiquer les passages où il faut renforcer beaucoup les sons. N. m. Morceau qui doit être exécuté fortissimo.

FORTRAIT (*trè*), **E** adj. (de *fors,* et du lat. *trahere,* tirer). *Art vétér.* Excédé de fatigue : *cheval fortrait.*

FORTRAITURE (*trè*) n. f. (de *fortrait*). *Art vétér.* Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *fortuitus ;* de *fors,* hasard). Qui arrive par hasard. Imprévu : *événement fortuit.* ANT. **Prévu, préparé, attendu.**

FORTUITEMENT (*man*) adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. (lat. *fortuna*). Hasard, chance : *la fortune des armes.* Sort : *s'attacher à la fortune de quelqu'un.* Bonheur, heureuse chance. Malheur, accident : *revers de fortune. Bonnes fortunes,* aventures galantes. *Fortune du pot,* chance d'un bon ou d'un mauvais dîner : *recevoir un ami à la fortune du pot.* Biens, richesses : *acquérir de la fortune. Faire fortune.* s'enrichir ; réussir : *mot qui a fait fortune. Tenter fortune,* s'engager dans une entre-

prise hasardeuse. *Officier de fortune*, soldat qui s'est élevé par son mérite. *Mar.* Misaine carrée d'une goélette. *Fortune de mer*, accident qui arrive aux personnes ou objets naviguant sur mer. Objet improvisé : *mât, gouvernail de fortune. Myth.* V. *Part. hist.* Ant. **Infortune.**

FORTUNÉ, E adj. (du lat. *fors, fortis*, sort). Favorisé par le sort : *union fortunée.* Qui donne le bonheur. (Ne pas dire *homme fortuné* pour *homme riche.*) Ant. **Infortuné.**

FORUM (*rom'*) n. m. invar. (mot lat.). Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour discuter des affaires publiques : *le Forum était situé entre le Capitole et le mont Palatin.* Marché. *Fig.* Lieu où se traitent les affaires publiques.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret. Trou d'une clef.

FOSSE (*fo-se*) n. f. (lat. *fossa*). Creux plus ou moins large et profond dans la terre : *les fosses océaniques les plus profondes dépassent 10.000 mètres.* Trou dans lequel on met un corps mort. *Avoir un pied dans la fosse*, n'avoir plus que peu de temps à vivre. *Fosse commune*, tranchées creusées dans les cimetières des villes, pour y placer les cercueils de ceux dont les familles n'ont pas acheté une concession de terrain. *Fosse d'aisances*, qui reçoit les matières fécales. *Anat.* Excavation : *fosses nasales.*

FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, défendre une place, faire écouler les eaux d'un champ. *Fig.* Ce qui sépare deux choses

FOSSETTE (*fo-sè-te*) n. f. Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc. Cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE (*fo-si-le*) n. m. (du lat. *fossilis*, extrait de la terre). Nom donné aux débris ou empreintes de plantes ou d'animaux ensevelis dans les couches terrestres antérieures à la période géologique actuelle. (V. géologie.) Adjectiv. : *coquille fossile. Fig.* et *iron.* Se dit d'une personne à idées arriérées d'une chose surannée.

FOSSILIFÈRE (*fo-si*) adj. Qui renferme des fossiles : *calcaire très fossilifère.*

FOSSILISATION (*fo-si-li-za-si-on*) n. f. Passage d'un corps organisé, à l'état fossile.

FOSSILISER (*zé*) v. t. Amener à l'état fossile.

FOSSOIR (*fo-soir*) n. m. (lat. *fossorium*). Sorte de houe, de forme variable.

FOSSOYAGE (*fo-soi-ia-je*) ou **FOSSOYEMENT** *fo-soi-man*) n. m. Travail du fossoyeur. Action de fossoyer.

FOSSOYER (*fo-soi-ié*) v. t. (de *fosse.* — Se conj. comme *aboyer.*) Entourer de fossés : *fossoyer un champ.*

FOSSOYEUR (*fo-soi-ieur*) n. et adj. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU n. m. (lat. *fagus*). Ancien nom du hêtre.



Fou de cour (XVe s.).

FOU ou **FOL, FOLLE** n. et adj. (du lat. *follis*, ballon, soufflet). Qui a perdu la raison : *Charles VI mourut fou.* Qui fait ou dit des extravagances. Contraire à la raison. Excessif : *dépenser un argent fou.* Pétulant, badin, enjoué : *humeur folle. Fou de*, engoué de. *Fou rire*, rire dont on n'est pas le maître. *Herbes folles*, qui croissent en abondance et sans culture. *Brise folle*, qui change sans cesse de direction. *Poulie folle*, poulie indépendante de l'arbre qui la porte, employée pour désembrayer. *La folle du logis*, l'imagination, ainsi dite à cause de ses divagations. N. m. Bouffon des princes : *Triboulet était le fou de François Ier. Fête des fous*, fête du moyen âge. (V. Fous. [*Part. hist.*]) Pièce du jeu des échecs. Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des pélicans. Ant. **Sage, réfléchi, raisonnable, sensé.**



Fou.

FOUACE n. f. (lat. pop. *focacia*). Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUACIER (*si-é*) n. et adj. m. Celui qui fait ou vend les fouaces.

FOUAGE n. m. (bas lat. *focaticum*). Redevance qui se payait autrefois par maison et par feu.

FOUAILLE (*fou-a, ll* mll.) n. f. (de *feu*). *Véner.* Part du sanglier mort, que l'on donne aux chiens.

FOUAILLER (*fou-a, ll* mll., *é*) v. t. (de *fouet*). *Fam.* Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fig.* Cingler d'épithètes blessantes.

FOUCHTRA interj. Juron auvergnat (de fantaisie).

FOUDRE n. f. (du lat. *fulgur*, éclair). Décharge électrique aérienne, accompagnée d'explosion (*tonnerre*) et de lumière (*éclair*), se produisant entre un nuage électrisé et la terre ou un autre nuage : *la foudre frappe de préférence les objets élevés : arbres, maisons, clochers, etc. Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. Amour à première vue. *Comme la foudre*, avec une grande rapidité. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. Faisceau de dards en zigzag (attribut de Jupiter). N. f. pl. *Les foudres de l'Eglise*, l'excommunication. *Poét.* N. f. ou m. pl. *Des foudres d'airain*, des canons. V. éclair, paratonnerre.

FOUDRE n. m. (allem. *fuder*). Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT (*droi-man*) ou **FOUDROIMENT** (*man*) n. m. Action par laquelle une personne, une chose, est foudroyée.

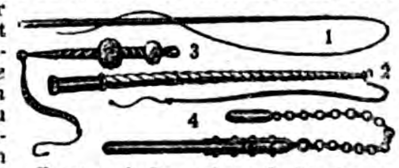
FOUDROYANT (*droi-ian*), **E** adj. Qui foudroie. *Fig.* Qui cause une émotion soudaine et violente : *nouvelle foudroyante.* Qui donne soudainement la mort : *Apoplexie foudroyante. Poison foudroyant.*

FOUDROYER (*droi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Frapper de la foudre. *Par ext.* Détruire à coups de canon, de fusil : *foudroyer* un régiment. Tuer soudainement, notamment par une décharge électrique. *Fig.* Atterrer, confondre. V. i. Lancer la foudre.

FOUÉE (*fou-é*) n. f. (de *feu*). Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu. Feu pour chauffer un four. Fagot.

FOUËNE n. f. V. foëne.

FOUET (*fou-è*) n. m. (de *fou*, anc. n. du hêtre). Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les animaux : *faire claquer son fouet*, etc., au *fig.*, se faire valoir. Correction infligée avec un fouet ou des verges : *donner le fouet. Fouet de l'aile*, articulation extérieure de l'aile des oiseaux. Ensemble des longs poils garnissant la queue d'un animal. *Tir de plein fouet*, tir direct sur un but visible. *Coup de fouet*, douleur soudaine, provenant de la déchirure d'un tendon ou d'un muscle. *Fig.* Outrage ; ce qui stimule.



Fouets : 1. De cocher ; 2. De charretier ; 3. D'enfant ; 4. De guerre (XVIe s.).

FOUETTÉ (*fou-è-té*), **E** adj. Battu, fortement agité : *crème fouettée ; œufs fouettés.*

FOUETTEMENT (*fou-è-te-man*) n. m. Action de fouetter : *le fouettement de la pluie sur les vitres.*

FOUETTER (*fou-è-té*) v. t. Donner des coups de fouet : *fouetter son cheval.* Donner le fouet : *fouetter un enfant désobéissant.* Battre vivement : *fouetter la crème.* Frapper, cingler : *la pluie fouette les vitres.* Loc. prov. : **Il n'y a pas de quoi fouetter un chat,** la faute est légère, sans conséquence. **Avoir bien d'autres chats à fouetter,** avoir bien d'autres choses à traiter. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elles frappent violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait le visage.*

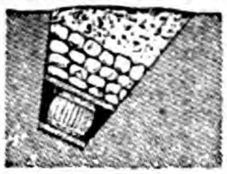
FOUETTEUR, EUSE (*fou-è-teur, eu-ze*) adj. Qui fouette. (Peu us.)

FOUGADE ou **FOUCADE** n. f. (de *fougue*). Elan capricieux ou passager.

FOUGASSE (*gha-se*) n. f. (ital. *fugata*). Mine passagère, creusée à quelques mètres de profondeur,

chargée de pierres ou de bombes. *Cuis.* Syn. de FOUACE.

FOUGER (*jé*) v. i. (lat. *fodicare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fougea, nous fougeons.*) Se dit du sanglier qui fouille la terre avec ses boutoirs.



Fougasse.

FOUGERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE n. f. (lat. pop. *filicaria*; de *filix*). Ordre de cryptogames vasculaires, qui croît dans les landes et les terrains sablonneux : *les fougères arborescentes de l'âge primaire ont beaucoup contribué à la formation de la houille. Fougère mâle, fougère femelle,* nom de diverses espèces de fougères.



Fougère.

FOUGEROLE n. f. Petite fougère.

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. (ital. *foga*). Mouvement violent et impétueux. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.* ANT. **Calme, flegme, placidité.**

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. *Mar.* Rafale, grain. (Vx.) Mât de hune et vergue de hune d'artimon.

FOUGUEUSEMENT (*gheu-ze-man*) adv. Avec fougue : *s'élancer fougueusement sur un adversaire.*

FOUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Sujet à entrer en fougue; impétueux, emporté : *cheval fougueux.* ANT. **Calme, flegmatique, patient.**

FOUILLE (*fou, ll* mll.) n. f. (de *fouiller*). Travail qu'on fait en fouillant la terre, en particulier pour retrouver des monuments antiques : *les fouilles de Pompéi ont été fécondes en résultats archéologiques*

FOUILLE-AU-POT (*fou, ll* mll., *ô-po*) n. m. invar Petit marmiton. *Fig.* Homme tatillon.

FOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. t. (lat. *fodicare*) Creuser pour chercher : *fouiller la terre.* Faire des recherches dans : *fouiller les bibliothèques. Par ext Fouiller quelqu'un,* chercher soigneusement dans ses poches. V. i. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

FOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Celui, celle qui fouille. N. f. Charrue spéciale pour diviser et pulvériser le sous-sol.

FOUILLIS (*fou, ll* mll, *i*) n. m. Désordre, pêle-mêle : *un fouillis d'étoffes. Fig* Composition littéraire confuse.



Fouine.

FOUINARD (*nar*), **E** adj. et n. (de *fouine*). *Pop.* Curieux, indiscret, malin, rusé.

FOUINE n. f. (de *fou*, hêtre). Petit mammifère du genre martre : *la fouine cause de grands ravages dans les poulaillers, les pigeonniers. Fig.* Personne rusée.

FOUINE n. f. (lat. *fuscina*). Fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUINER (*né*) v. i. *Pop.* S'esquiver, faire le poltron. Se mêler des affaires des autres. Fouiller. Se dérober (comme la fouine).

FOUIR v. t. (lat. *fodere*). Creuser : *la taupe est organisée pour fouir la terre.*

FOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de fouir.

FOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de fouir. Propre à fouiller la terre : *les pattes fouisseuses de la courtilière.* N. m. Animal qui creuse la terre comme la taupe, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler : *le foulage des draps. Impr.* Relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'impression.

FOULANT (*lan*), **E** adj. Qui foule. *Pompe foulante,* qui élève l'eau au moyen de la pression exercée sur le liquide. (V. POMPE.)

FOULARD (*lar*) n. m. Etoffe de soie légère pour robes, cravates, fichus, etc. Mouchoir de cou.

FOULE n. f. (de *fouler*). Action de fouler (peu us. en ce sens). Presse, multitude de personnes, de choses : *fendre la foule.* Le vulgaire : *se distinguer de la foule.* **En foule,** loc. adv. En grande quantité.

FOULÉE (*lé*) n. f. Trace qu'une bête laisse de son pied, en passant sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOULER (*lé*) v. t. (lat. pop. *fullare*). Presser, écraser une chose peu résistante : *fouler la vendange.* Marcher sur : *fouler le sol natal.* Donner une entorse : *fouler le poignet.* Donner un certain apprêt : *fouler des draps. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple. Fouler aux pieds,* mépriser. V. pr. *Pop. Se fouler la rate* ou *se fouler,* se donner beaucoup de peine.

FOULERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc. Machine à fouler.

FOULEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui foule les draps, les cuirs, le feutre.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule. Atelier de foulage.

FOULOIRE n. f. *Techn.* Table où les chapeliers foulent les chapeaux. Cuvier où l'on foule les bas.

FOULON n. et adj. m. (lat. *fullo*). Ouvrier qui foule les draps. *Terre à foulon,* argile qui sert à dégraisser les draps. *Moulin à foulon,* moulin servant à fouler.

FOULONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Qui dirige un moulin à foulon. Ouvrier qui foule et apprête les draps.

FOULQUE (*foul-ke*) n. f. (lat. *fulica*). Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Synonyme vulg. d'*entorse* : *les foulures sont souvent longues à guérir.*

FOUR n. m. (lat. *furnus*). Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec une ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. : *four de boulanger, de pâtissier.* Construction en maçonnerie, dans laquelle on produit une température très élevée : *four à réverbère. Four de campagne,* four portatif pour cuire le pain, couvercle chargé de charbons ardents, que l'on pose sur un plat que l'on veut cuire par le dessus. *Four électrique,* four dans lequel la température est fournie par l'arc voltaïque. (V. VOLTAÏQUE.) *Pièce de four,* pâtisserie cuite au four. *Petit four,* petite pâtisserie. *Four à chaux,* fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre. *Four banal,* au moyen âge, four appartenant au seigneur et auquel tous les habitants de la seigneurie étaient tenus d'aller faire cuire leur pain en payant une redevance. *Fig.* et *pop.* Insuccès, échec : *faire four; cette pièce est un four.* LOC. PROV. : **Ce n'est pas pour lui que chauffe le four,** ce n'est pas à lui que c'est destiné.

FOURBE n. et adj. (de *fourbir*). Qui trompe avec perfidie : *Louis XI était fourbe.* ANT **Honnête, probe, délicat, droit.**

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse.

FOURBER (*bé*) v. t. (de *fourbe*). Tromper. (Vx.)

FOURBERIE (*rî*) n. f. Ruse basse et odieuse. Habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR v. t. (anc. haut allem. *furbjan*). Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes.*

FOURBISSEUR (*bi-seur*) n. et adj. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE (*bi-su-re*) n. f., **FOURBISSAGE** (*bi-sa-je*) ou **FOURBISSEMENT** (*bi-se-man*) n. m. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. (de l'anc. v. *fourboire,* boire avec excès; de *fors,* et *boire*). Se dit des chevaux affectés de fourbure. *Fig.* Harassé : *rentrer fourbu d'une longue course.*

FOURBURE n. f. (de *fourbu*). Congestion inflammatoire des tissus du pied, chez le cheval et le bœuf.

FOURCHE n. f. (lat. *furca*). Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer : *fourche de bois, d'acier. Fourche de guerre,* arme d'hast, sorte d'épieu à plusieurs branches. Endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches. Partie du cadre d'une bicyclette où entre la roue. Pl. *Fourches patibulaires,* gibet à plusieurs piliers, que les seigneurs hauts justiciers avaient droit d'élever dans la campagne. *Fourches Caudines,* v. *Part. hist.*

FOURCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever d'un coup de fourche.

FOURCHER (*ché*) v. i. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam. La langue lui a fourché,* il a dit un mot pour un autre.

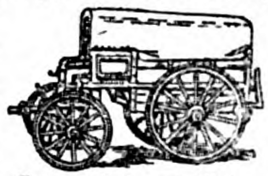
FOURCHET (*chè*) n. m. Fourche à deux dents. Division d'une branche d'arbre en deux. Inflammation qui attaque le pied, chez les bêtes ovines.

FOURCHETÉE (*té*) n. f. Ce qu'on peut prendre d'une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE (*chè-tè*) n. f. (de *fourche*). Ustensile de table, en forme de petite fourche à deux, trois ou quatre dents. *Fig. Belle fourchette,* fort mangeur. *Déjeuner à la fourchette,* déjeuner où l'on mange de la viande. *Pop. Fourchette du père Adam,* les doigts. Bréchet des oiseaux. *Hippol.* Espèce de fourche formée par la corne dans la cavité du pied du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourche ou de la fourchette.

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche : *chemin, menton fourchu. Pied fourchu,* pied divisé en deux, des ruminants. Pied que l'on attribue au diable.



Fourgon à vivres (milit.).

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.

FOURGON n. m. Chariot long et couvert, servant au transport des bagages, objets lourds, etc. Voiture militaire pour le transport des vivres, des munitions, etc. Wagon à bagages dans un train. Instrument pour remuer la braise dans le feu.

FOURGONNER (*gho-né*) v. i. Remuer avec le fourgon la braise dans le four. *Fam.* Fouiller en bouleversant.

FOURIÉRISME (*ris-me*) n. m. Système philosophique de Fourier.

FOURIÉRISTE (*ris-te*) n. Partisan de Fourier.

FOURMI n. f. (lat. *formica*). Genre d'insectes hyménoptères, qui vivent sous terre en société. *Fourmis blanches,* les termites. *Fam. Avoir des fourmis dans quelque partie du corps,* y éprouver des picotements nombreux et rapprochés.



Fourmis.

FOURMILIER (*li-é*) n. m. Tamanoir. (V. ce mot.) Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, d'un roux plus ou moins clair, habitant l'Amérique tropicale.

FOURMILIÈRE n. f. Habitation des fourmis. Ensemble des fourmis qui habitent un même endroit. *Fig.* Lieu où s'agitent beaucoup de gens ; ces gens eux-mêmes : *Paris est une fourmilière.*

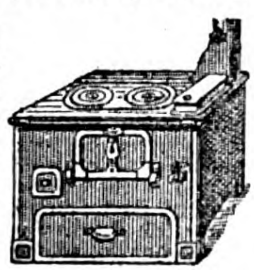
FOURMI-LION n. m. Nom vulgaire des insectes de la famille des myrmiléonidés, dont les larves se nourrissent de fourmis. Pl. des *fourmis-lions.*

FOURMILLEMENT (*mi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fourmiller. Sensation de picotement, comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER (*mi, ll* mll., *é*) v. i. (rad. *fourmi*). Abonder : *ce fromage fourmille de vers.* Pulluler : *les lapins fourmillent en Australie.* Eprouver du fourmillement : *les pieds me fourmillent.*

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain. Ce que l'on payait au seigneur pour le four banal.

FOURNAISE (*nè-ze*) n. f. (lat. *fornax, acis*). Grand four. Feu très ardent. *Par ext.* Lieu très chaud : *les parages de la mer Rouge sont une véritable fournaise.*



Fourneau de cuisine.

FOURNEAU (*nô*) n. m. (dimin. de *four*). Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu : *fourneau de cuisine. Haut fourneau,* fourneau disposé pour produire une chaleur très intense et destiné à traiter le minerai de fer. *Fourneau à charbon,* meule de morceaux de bois se transformant en charbon de bois par combustion lente. *Fourneau de mine,* partie de la mine où l'on introduit la charge de poudre. *Fourneau d'une pipe,* la partie dans laquelle brûle le tabac. — Le haut fourneau se compose d'une grande cavité constituée par deux troncs de cône. Le *gueulard* (G) est la partie supérieure par laquelle on introduit le charbon, le minerai et les fondants ; le *ventre* (V) est la partie la plus large ; l'*étalage* (E) est la partie du tronc de cône inférieur la plus voisine du ventre, et l'*ouvrage* (F) est la partie inférieure de ce même tronc de cône, par où arrive le vent, que les *tuyères* (T) font pénétrer à l'intérieur du haut fourneau ; enfin, le *creuset* (D) est la base du tronc de cône inférieur où se réunissent les produits de la fusion du minerai, la fonte liquide sur laquelle surnagent les scories.



Haut fourneau.

FOURNÉE (*né*) n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* et *fam.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs.* Pendant la Terreur, nombre de condamnés envoyés en même temps à l'échafaud : *les fournées de la guillotine.*

FOURNETTE (*nè-te*) n. f. *Techn.* Petit fourneau à réverbère, qui sert à la calcination de l'émail.

FOURNI, E adj. Epais, touffu : *bois fourni ; barbe fournie.* Approvisionné : *magasin bien fourni.*

FOURNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient un four public. N. m. Passereau d'Amérique.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT (*man*) n. m. Autref., Poire à poudre. Auj., Objets d'équipement d'un soldat.

FOURNIR v. t. (german. *fumjan*). Pourvoir, approvisionner : *fournir une armée de vivres.* Livrer, procurer : *fournir du pain à quelqu'un. Fig.* Produire, alléguer : *fournir des renseignements.* Accomplir, parcourir en entier : *fournir une longue course. Fournir et faire valoir une dette,* la garantir. V. i. Avoir la vente des provisions : *fournir dans une maison.* Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société. Etablissement des comptes respectifs de chaque associé.

FOURNISSEUR (*ni-seur*) n. m. Entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps de troupes. Marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir : *fourniture de pain, de viande.* Ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet. Fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE (*fou-ra-je*) n. m. (de *feurre*). Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture et l'entretien des bestiaux : *le sainfoin donne un excellent fourrage.* Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER (*fou-ra-jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fourragea, nous fourrageons.*) Aller au fourrage. *Fig.* Chercher en mettant du désordre : *fourrager dans des papiers.* V. t. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE (*fou-ra*) adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage : *espèces fourragères.* N. f. Pièce de terre consacrée à la production de fourrages verts. Ornement de l'uniforme militaire, ayant pour origine la corde à fourrage. Cadre en bois placé aux extrémités d'une voiture destinée à transporter du fourrage. Cette voiture. (V. la planche ARTILLERIE.)

FOURRAGEUR (*fou-ra*) n. et adj. m. Celui qui va au fourrage. Maraudeur. Cavalier d'un peloton qui combat en ordre dispersé : *charger en fourrageurs.*

FOURRÉ (*fou-ré*), **E** adj. Touffu, épais : *bois fourré.* Doublé, garni d'une peau qui a encore son poil : *manteau fourré. Monnaie fourrée,* monnaie de cuivre recouverte d'or ou d'argent. *Langue fourrée,* langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. Enveloppé, enrobé (bonbon). *Escr. Coup fourré,*

coup porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires. N. m. Endroit très épais d'un bois.

FOURREAU (*fou-ró*) n. m. (goth *fodr*). Gaine, étui, servant d'enveloppe à un objet quelconque : *remettre l'épée au fourreau*. PROV : **La lame use le fourreau,** une grande activité d'esprit altère la santé : l'âme use le corps.

FOURRER (*fou-ré*) v. t. (de *fourreau*). Introduire, mettre parmi d'autres choses. Donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant*. Garnir de fourrure : *fourrer une robe*. *Fourrer un cordage*, l'entourer d'une enveloppe protectrice de bitord et de vieille toile. *Fam. Fourrer son nez dans*, se mêler indiscrètement de. **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société*.

FOURREUR (*fou-reur*) n. et adj. m. Qui travaille en pelleterie. Marchand de fourrures.

FOURRIER (*fou-ri-é*) n. m. (de *feurre*, paille de blé). Sous-officier chargé de distribuer les vivres, de pourvoir au logement des soldats en route : et adjectiv. : *sergent* (ou *maréchal des logis*) *fourrier ; caporal, brigadier fourrier*.

FOURRIÈRE (*fou-ri*) n. f. (de *feurre*). Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, des chiens, etc., qu'on a saisis pour dégât, dette ou contravention, jusqu'à leur vente ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE (*fou-ru-re*) n. f. (de *fourrer*). Peau d'animal préparée et garnie de son poil, pour doubler, garnir ou orner des vêtements : *les fourrures de zibeline sont très estimées*. Vêtement garni de fourrure. Peau d'animal très touffue : *la fourrure de l'hermine*. *Blas*. Certains émaux de l'écu. (V. BLASON.)

FOURVOIEMENT (*voi-man*) n. m. (de *fourvoyer*). Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER (*voi-ié*) v. t. (de *fors*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Égarer, détourner du chemin : *guide qui a fourvoyé des voyageurs*. *Fig*. Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper, s'égarer, se perdre.

FOUTEAU (*tô*) n. m. Nom vulgaire du hêtre.

FOX-TERRIER ou **FOX** (*foks*) n. m. V. TERRIER.

FOX-TROT (*foks-trot*) n. m. Sorte de danse à quatre temps.

FOYER (*foi-ié*) n. m. (bas lat. *focarium*). Lieu où l'on fait le feu : *éteindre un foyer*. Dalle que l'on scelle devant la cheminée pour isoler le feu du parquet. Petit tapis qui se met devant une cheminée. *Par ext*. Maison, demeure, famille : *trouver son foyer désert*. *Foyer des acteurs*, partie du théâtre, où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés. *Foyer du public*, partie du théâtre, où le public se réunit durant les entr'actes. Siège principal ou productif d'une maladie. *Fig*. Centre actif, siège principal : *le foyer de la rébellion*. *Physiq*. Point où convergent les rayons lumineux après réflexion ou réfraction. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers*. *Foyers d'une ellipse*, V. ELLIPSE.

FRAC (*frak*) n. m. Habit d'homme, serré à la taille et à basques étroites. Habit noir de cérémonie.

FRACAS (*ka*) n. m. (ital. *fracasso*). Rupture ou fracture avec violence et bruit : *le fracas des vagues sur les roches*. *Par ext*. Tumulte : *le fracas de la rue*. Bruit qui ressemble à celui d'une chose qui se brise : *le fracas du tonnerre*. Éclat bruyant : *les hommes vains aiment le fracas*.

FRACASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de fracasser. (Peu us.)

FRACASSER (*ka-sé*) v. t. Briser, mettre en pièces avec bruit : *le vent fracasse les chênes*. Rompre : *se fracasser la jambe*.

FRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *fractio*). Action de briser : *la fraction du pain*. Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour*. *Arith*. Nombre exprimant une ou plusieurs parties de l'unité divisée en parties égales : *fraction ordinaire, décimale*.

FRACTIONNAIRE (*frak-si-o-nè-re*) adj. *Arith*. Qui a la forme d'une fraction. *Nombre fractionnaire*, composé d'un nombre entier et d'une fraction. ANT. **Entier, total.**

FRACTIONNEMENT (*frak-si-o-ne-man*) n. m. Action de fractionner. Résultat de cette action.

FRACTIONNER (*frak-si-o-né*) v. t. (du lat. *frangere*, supin *fractum*, briser). Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. (lat. *fractura*). Rupture avec effort. Solution de continuité qui en résulte : *les fractures de l'écorce terrestre*. *Chir*. Rupture violente d'un os ou d'un cartilage dur : *les fractures se traitent par l'immobilisation des parties blessées*.

FRACTURER (*ré*) v. t. (de *fracture*). Casser, briser, forcer : *fracturer un coffre-fort*.

FRAGILE adj. (lat. *fragilis*, de *frangere*, briser). Aisé à rompre, sujet à succomber : *le verre est très fragile*. *Fig*. Sujet à succomber : *nature fragile*. Mal assuré : *santé, fortune fragile*. ANT. **Solide, durable.**

FRAGILITÉ n. f. (de *fragile*). Disposition à être brisé : *la fragilité du verre*. *Fig*. Instabilité : *la fragilité des choses humaines*. Facilité à succomber : *la fragilité de l'homme*.

FRAGMENT (*man*) n. m. (lat. *fragmentum* ; de *frangere*, briser). Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu. Ce qui reste d'un ouvrage ancien : *il ne nous reste que des fragments de l'œuvre de Ménandre*. Morceau extrait d'un livre, d'un discours.

FRAGMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Divisé par fragments, par lambeaux.

FRAGMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de partager en fragments.

FRAGMENTER (*té*) v. t. Partager en fragments.

FRAGON n. m. Genre de liliacées, comprenant de petits arbrisseaux de France : *le fragon épineux ou petit houx a des baies rouges comestibles*.

FRAI (*frè*) n. m. (de *frayer*). Action de frayer. Temps où a lieu la ponte, chez les poissons et les batraciens : *la pêche est interdite pendant le frai*. Ces œufs mêmes. Petits poissons pour peupler.

FRAI (*frè*) n. m. (de *frayer*). Diminution du poids d'une monnaie, par suite du frottement et de l'usage.

FRAÎCHEMENT (*frè-che-man*) adv. Au frais. *Fig*. Récemment : *fraîchement arrivé*. *Fam*. Avec peu d'empressement, de cordialité : *être reçu fraîchement*.

FRAÎCHEUR (*frè*) n. f. (de *frais*). Frais, agréable. Froid, froidure : *la fraîcheur du soir*. Maladie, douleur causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur*. *Fig*. Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *visage, tableau plein de fraîcheur*. Vent très faible.

FRAÎCHIR (*frè*) v. i. Se dit du vent qui devient plus fort : *la brise fraîchit*. Devenir plus frais, en parlant de la température. V. imp. : *il fraîchit*.

FRAIE, FRAYE (*frè*) ou **FRAIESON** (*frè-zon*) n. f. Temps du frai, chez les poissons.

FRAIRIE (*frè-rî*) n. f. (du bas lat. *fratria*, société). Partie de divertissement, de bonne chère. Fête patronale de village. Fête populaire.

FRAIS, FRAÎCHE (*frè, frè-che*) adj. (de l'allem. *frisch*). Légèrement froid : *brise fraîche*. Qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais*. Qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches*. Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais ; poisson frais*. *Fig*. Récent : *nouvelles de fraîche date*. *Mar*. *Vent frais*, brise assez forte. *Bon frais*, bonne brise. *Grand frais*, forte brise. N. m. Froid agréable : *prendre le frais*. N. f. Moment du jour où il fait frais : *sortir à la fraîche*. Adv. : *boire frais*. Récemment (varie par euphonie) : *fleur fraîche cueillie*. ANT. **Blême, hâve, défraîchi, foncé.**

FRAIS (*frè*) n. m. pl. (de l'anc. haut allem. *fridu*). Débours : *faire de grands frais*. Dépenses qu'occasionne un procès : *les frais sont à la charge de la partie qui succombe*. *Faux frais*, petites dépenses imprévues. *Se mettre en frais*. Faire une large dépense de, au pr. et au fig. : *Faire ses frais*, retirer d'une entreprise autant qu'elle avait coûté. **A peu de frais,** loc. adv. Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais*.

FRAISAGE n. m. Action de fraiser.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (lat. *fragum*). Fruit du fraisier. Accident de la peau, nævus, qui imite une fraise.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (bas lat. *frassa*). Membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc. Collet plissé qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise de veau : *la fraise s'est portée au XVIe et au XVIIe siècle*. Chair, rouge et plissée, qui pend sous le bec des dindons. Sorte de palissade presque horizontale, au sommet d'une escarpe. Nom donné aux pieux battus autour d'une pile de pont.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. Outil d'acier, en forme de

cône renversé et servant à évaser l'orifice d'un trou. Petite roue dentée, en acier, qui sert à couper.

FRAISEMENT (*frè-ze-man*) ou **FRAISAGE** (*frè-za-je*) n. m. Action de fraiser un trou.

FRAISER (*frè-zé*) v. t. Plisser en fraise : *fraiser des manchettes*. Evaser l'orifice d'un trou dans lequel une vis ou un objet quelconque doivent être insérés. Travailler, entailler le bois ou les métaux. Entourer de pieux ou pilots une pile de pont. Rouler de la pâte sous la paume de la main pour la rendre lisse. (En ce dernier sens, on dit aussi *fraser*.)



Fraisier : A, fraise.

FRAISETTE (*frè-zè-te*) n. f. *Cost.* Petite fraise.

FRAISEUR, EUSE (*frè-zeur, eu-ze*) n. Ouvrier ou ouvrière qui se sert de la machine à fraiser.

FRAISEUSE (*frè-zeu-ze*) n. f. Machine à fraiser le bois ou les métaux : *fraiseuse mécanique*.

FRAISIER (*frè-zi-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est la fraise : *le fraisier se multiplie par marcottes*.

FRAISIÈRE (*frè-zi*) n. f. Terrain planté de fraisiers : *des fraisières productives*.

FRAISIL (*frè-zi*) n. m. Cendre de charbon de terre ou de bois incomplètement brûlé.

FRAISOIR (*frè-zoir*) n. m. Vilebrequin à fraiser.

FRAISURE (*frè-zu-re*) n. f. Evasement pratiqué à l'orifice d'un trou.

FRAMBOISE (*fran-boi-ze*) n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier : *la framboise se mange crue, ou sert à fabriquer des sirops, de la gelée, des confitures*.


Framboisier.

FRAMBOISÉ (*fran-boi-zé*), **E** adj. Qui a le parfum de la framboise.

FRAMBOISER (*fran-boi-zé*) v. t. Aromatiser avec du jus de framboise : *framboiser du vin*.

FRAMBOISIER (*fran-boi-zi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des sous-arbrisseaux qui produisent les framboises.

FRAMÉE (*mé*) n. f. (lat. *framea*). Sorte de javeline, qui fut l'arme favorite des anciens Francs.


Framée.

FRANC (*fran*) n. m. Nom de plusieurs anciennes monnaies françaises. Unité monétaire de divers pays (France, Suisse, Belgique, Albanie). Le franc français d'argent, du poids de 5 grammes est devenu en 1928 une monnaie d'or (65,5 mg. à 0,900), dévaluée en 1936. V. MONNAIES.

FRANC (*fran*), **FRANCHE** adj. (du lat. *Francus*, Franc, n. de peuple). Libre, affranchi, par oppos. à *serf*. *Fig.* Loyal, sincère : *langage franc*. Vrai (devant le nom) : *franc libertin*. Exempt de charges, d'impôts : *villes franches*. Complet : *assigner à huit jours francs*. *Lettres franches de port*, lettres pour le port desquelles il n'y a rien à payer. *Arbor.* Se dit d'un arbre fruitier, provenant de graine. Adv. Ouvertement, sans détour : *je vous parle franc*. — L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est invariable lorsqu'il précède le nom : *j'envoie franc de port les lettres*. Placé après le nom, il peut être variable : *j'envoie les lettres franches de port*. Mais l'expression *franc de port* étant, en somme, une locution adverbiale, on peut l'employer toujours invariablement. ANT. **Faux, hypocrite, sournois, dissimulé.**

FRANC (*fran*), **FRANQUE** adj. et n. (lat. *Francus*). Nom générique des Européens, dans les ports du Levant. *Langue franque*, langue composée de français, d'espagnol, d'italien, etc., usitée dans le Levant. *Les Francs*, v. *Part. hist.*

FRANÇAIS, E (*sè, è-ze*) adj. et n. De France. N. m. La langue française : *apprendre le français*.

FRANC-ALLEU (*fran-ka-leu*) n. m. Alleu affranchi de toute servitude. (V. FÉODALITÉ [*Part. hist.*].)

FRANC-BORD (*bor*) n. m. Espace de terrain qui borde une rivière ou un canal, au delà des digues ou du chemin de halage. Bordage extérieur de la coque d'un navire. Pl. des *francs-bords*.

FRANC-BOURGEOIS (*joi*) n. m. *Féod.* Celui qui, dépendant d'un seigneur, ne participait pas aux charges municipales. Pl. des *francs-bourgeois*.

FRANC-CANTON n. m. *Blas.* Canton occupant la cinquième partie de l'écu, toujours à dextre. Pl. des *francs-cantons*.

FRANC-COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois*, des *Franc-Comtoises*.

FRANC-FIEF (*fi-èf*) n. m. Héritage noble, féodal ou allodial. Fief exempt d'hommage. Taxe due par un roturier possédant un fief noble. Pl. des *francs-fiefs*.

FRANCHEMENT (*man*) adv. (de *franc*). Sincèrement : *avouer franchement ses fautes*. Sans hésitation : *cheval qui saute franchement*.

FRANCHIR v. t. (de *franc*). Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose : *franchir un fossé*. Passer, traverser hardiment : *franchir les Alpes, les mers*. *Fig.* Surmonter : *franchir les obstacles*.

FRANCHISE (*chi-ze*) n. f. (de *franc*). Immunité, exemption : *les franchises communales étaient inscrites dans une charte*. *Fig.* Sincérité : *parler avec franchise*. *Franchise postale*, gratuité du transport par la poste. ANT. **Fausseté, hypocrisie, dissimulation.**

FRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui peut être franchi : *rivière difficilement franchissable*.

FRANCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de franchir.

FRANCISATION (*za-si-on*) n. f. Action de franciser. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN (*sis-kin*) n. et adj. m. (du lat. *Franciscus*, François). Religieux de l'ordre fondé par saint François d'Assise (v. *Part. hist.*) : *les franciscains ou frères mineurs étaient communément appelés en France cordeliers*.


Francisque.

FRANCISCAINE (*sis-kè-ne*) n. f. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

FRANCISER (*zé*) v. t. Donner le caractère français, les manières françaises. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : London, *francisé*, *donne* Londres.

FRANCISQUE (*sis-ke*) n. f. (lat. *francisca*). Hache de guerre, en usage chez les Francs et les Germains.

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal secret d'Allemagne, aux XIVe et XVe siècles : *le tribunal des francs-juges s'appelait la Sainte-Wehme*.

FRANC-MAÇON n. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons*.

FRANC-MAÇONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. Société secrète, répandue dans différentes contrées du globe. (V. *Part. hist.*)

FRANC-MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la franc-maçonnerie : *signes franc-maçonniques*.

FRANCO adv. (mot ital.). Sans frais : *recevoir un paquet franco de port*.

FRANCO (du lat. *Francus*, Franc), mot, à terminaison euphonique, qui entre en composition avec certains autres noms de peuples : *traité franco-italien*.

FRANCOLIN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisin des perdrix.

FRANCOPHILE adj. et n. (de *Franc*, et du gr. *philos*, ami). Ami de la France et des Français.

FRANCOPHOBE adj. et n. (de *Franc*, et du gr. *phobos*, crainte). Hostile à la France et aux Français.

FRANC-PARLER (*lé*) n. m. Franchise de langage. Absence de déguisement dans les paroles. *Avoir son franc-parler*, se permettre de dire toute la vérité.

FRANC-QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. *Blas.* Carré occupant le quart de l'écu. Pl. des *francs-quartiers*.


Franges.

FRANC-TIREUR n. m. Soldat qui, sans faire partie de l'armée régulière, reçoit une commission pour la durée d'une guerre. Pl. des *francs-tireurs*.

FRANGE n. f. (lat. *fimbria*). Tissu d'où pendent des filets, servant à orner les meubles, les vêtements, etc. *Fig.* Objet découpé ou pendant comme une frange.

FRANGÉ, E adj. Orné de franges : *rideaux frangés*.

FRANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il frangea, nous frangeons*). Garnir de franges.

FRANGEUSE (*jeu-ze*) n. et adj. f. Ouvrière qui fait des franges : *frangeuse en châles.*

FRANGIER (*ji-é*), **ÈRE** ou **FRANGER** (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui fait la frange.

FRANGIPANE n. f. (de *Frangipani*, n. pr.). Sorte d'arome d'origine italienne, qui servait à parfumer les peaux à gants. Crème épaisse, parfumée aux amandes. Pâtisserie garnie de cette crème.

FRANGIPANIER (*ni-é*) n. m. Genre d'apocynacées, voisin des lauriers-roses.

FRANKLINISATION (*za-si-on*) n. f. Traitement médical par l'électricité statique ou de frottement.

FRANQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *franc*). N'est usité que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette*, franchement et sans façon.

FRAPPAGE (*fra-pa-je*) n. m. Action de frapper. Résultat de cette action : *le frappage de la monnaie.*

FRAPPANT (*fra-pan*), **E** adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes.* Qui saute aux yeux : *ressemblance frappante.*

FRAPPE (*fra-pe*) n. f. Action de frapper la monnaie : *la frappe de la monnaie est réservée à l'État.* Empreinte que le balancier fait sur les monnaies ou sur les médailles. Assortiment de matrices pour fondre les caractères d'imprimerie.

FRAPPÉ (*fra-pé*), **E** adj. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose.* Congelé, ou simplement rafraîchi dans la glace : *champagne frappé. Vers bien frappés*, où il y a de l'énergie. *Ouvrage frappé au bon coin*, bon ouvrage. *Imagination frappée*, vivement impressionnée. *Temps frappé*, ou, subst., *frappé* (n. m.). Temps de la mesure, que l'on marque en frappant un coup qui produit quelque bruit.

FRAPPE-DEVANT (*van*) n. m. invar. Gros marteau à long manche, à l'usage des forgerons.

FRAPPEMENT (*fra-pe-man*) n. m. Action de frapper : *le frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER (*fra-pé*) v. t. Donner un ou plusieurs coups. Blesser : *Louis XV fut frappé d'un coup de canif par Damiens.* Donner une empreinte à : *frapper de la monnaie.* Atteindre par une décision juridique administrative : *frapper une marchandise d'un impôt. Mar.* Assujettir (un cordage). *Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes.* Faire retentir : *frapper l'air de ses cris.* Produire de l'effet : *frapper un grand coup.* Tomber sur : *la lumière frappe les objets.* Faire impression sur : *frapper les yeux, l'imagination.* Congeler au moyen de la glace : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. i. *Frapper à la porte de quelqu'un*, le solliciter. *Frapper à toutes les portes*, avoir recours à un grand nombre de personnes. **Se frapper** v. pr. S'émouvoir, prendre peur devant un danger : *malade qui se frappe beaucoup.*

FRAPPEUR, EUSE (*fra-peur, eu-ze*) n. Qui frappe. N. m. Ouvrier forgeron qui emploie le marteau. Adjectiv. **Esprit frappeur**, esprit des morts, qui, selon les spirites, se manifeste par des frappements sur les meubles, les murs, etc.

FRASQUE (*fras-ke*) n. f. (ital. *frasca*). Tour malin. Extravagance avec éclat : *frasques de jeunesse.*

FRATER (*tèr*) n. m. (mot lat. signif. *frère*). *Fam.* Religieux illettré. Garçon chirurgien. Barbier. Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *fraternus*; de *frater*, frère). Qui est propre à des frères. Qui convient entre frères. Qui a lieu entre personnes unies comme des frères : *amitié fraternelle.*

FRATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISATION (*tèr-ni-za-si-on*) n. f. Action de fraterniser.

FRATERNISER (*tèr-ni-zé*) v. i. Faire acte de fraternité, de concorde : *troupes qui fraternisent.*

FRATERNITÉ (*tèr*) n. f. (de *fraternel*). Lien de parenté entre frères et sœurs. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société : *la fraternité est la plus noble des obligations sociales.*

FRATRICIDE adj. (lat. *frater, tris*, frère, et *cædere*, tuer). Relatif au meurtre d'un frère, d'une sœur : *luttes fratricides.* N. m. Ce meurtre lui-même. N. Qui commet ce crime : *Caïn fut le premier des fratricides.*

FRAUDE (*frô-de*) n. f. (lat. *fraus, dis*). Tromperie, acte de mauvaise foi. Contrebande, tromperie au préjudice du fisc : *faire la fraude.* **En fraude,** loc. adv. Frauduleusement.

FRAUDER (*frô-dé*) v. t. Frustrer par quelque fraude : *frauder la douane.* V. i. Commettre des fraudes : *frauder dans un examen.*

FRAUDEUR, EUSE (*frô-deur, eu-ze*) n. et adj. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière frauduleuse : *objets frauduleusement soustraits.*

FRAUDULEUX, EUSE (*frô-du-leû, eu-ze*) adj. Enclin à la fraude : *esprit frauduleux.* Entaché de fraude : *marché frauduleux; banqueroute frauduleuse.*

FRAXINÉES (*frak-si-né*) n. f. pl. Genre d'arbres dont le *frêne* (lat. *fraxinus*) est le type. S. une *fraxinée.*

FRAXINELLE (*frak-si-nè-le*) n. f. (du lat. *fraxinus*, frêne). *Bot.* Syn. de DICTAME.

FRAYEMENT (*frè-ie-man*) n. m. Erythème causé par le frottement, chez les animaux.

FRAYER (*frè-ié*) v. t. (du lat. *fricare*, frotter. — Se conj. comme *balayer*.) Tracer, pratiquer : *frayer un sentier. Fig. Frayer la voie à quelqu'un*, lui préparer et faciliter la tâche. V. i. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* Avoir des relations : *ces deux hommes ne frayent point ensemble.* **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYÈRE (*frè-iè-re*) n. f. Lieu où les poissons frayent.

FRAYEUR (*frè-ieur*) n. f. (du lat. *fragor*, bruit). Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent : *la frayeur de la mort.*

FRAYOIR (*frè-ioir*) n. m. (de *frayer*). Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois nouveau.

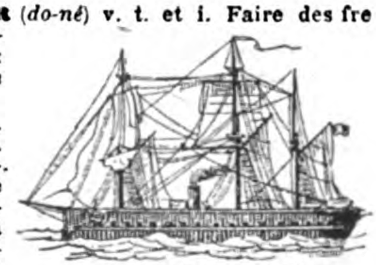
FREDAINE (*dè-ne*) n. f. *Fam.* Folie de jeunesse.

FRÉDÉRIC (*rik*) n. m. Ancienne monnaie d'or de Prusse, à l'effigie de Frédéric II.

FREDON n. m. Roulade, tremblement de voix en chantant. Réunion de trois cartes semblables.

FREDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Action de fredonner.

FREDONNER (*do-né*) v. t. et i. Faire des fredons. (Vx.) Chanter à demi-voix : *fredonner un vieux refrain.*



Frégate cuirassée (1870).

FRÉGATE n. f. (ital. *fregata*). Bâtiment à voiles de l'ancienne marine. Vaisseau cuirassé à une seule batterie couverte de moins de 60 bouches à feu : *les frégates ont été remplacées par les croiseurs.* Genre d'oiseaux palmipèdes, habitant les mers tropicales, à ailes immenses et puissantes : *les frégates traversent, dit-on, l'Atlantique entier.*



Frégate.

FREIN (*frin*) n. m. (lat. *frenum*). Mors, partie de la bride, qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. Ce qui bride ou retient un organe : *frein de la langue.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complètement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi. Ronger son frein*, supporter impatiemment une chose.

FREINAGE n. m. Action de freiner : *un freinage brusque.* Système de freins : *un freinage puissant.*

FREINER (*frè-né*) v. i. Se servir du frein ou des freins : *freiner à la descente.* Et *au fig.* : v. t. *Freiner la production.*

FRELAMPIER (*lan-pi-é*) n. m. (de *frère lampier*, frère chargé d'allumer les lampes dans un couvent). Homme qui n'est bon à rien.

FRELATAGE, FRELATEMENT (*man*) n. m., ou **FRELATERIE** (*rî*) n. f. Action de frelater.

FRELATER (*té*) v. t. (du holl. *verlaten*, transvaser). Falsifier une substance en y mêlant des substances étrangères : *frelater du vin.*

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate. (Peu us).

FRÊLE adj. (lat. *fragilis*). Fragile : *tige frêle. Fig.* Faible : *frêle appui.*

FRELON n. m. (lat. pop. *furlo*). Grosse guêpe d'Europe.



Frelon.

FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie. *Fig.* Chose frivole.

FRELUQUET (*kè*) n. m. *Fam* Jeune homme frivole et sans mérite.

FRÉMIR v. i. (lat. *fremere*). Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Etre agité d'un tremblement : *les arbres frémissent sous le vent.* Se dit aussi d'un liquide près de bouillir et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. (de *frémir*). Emotion avec tremblement des membres. Tremblement qui accompagne une indisposition. Agitation des molécules d'un corps : *frémissement de l'air.* Petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.



Frêne.

FRENAIE (*nè*) n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. (lat. *fraxinus*). Genre d'oléacées, comprenant de beaux arbres forestiers, à bois blanc, dur et résistant : *le frêne atteint 35 mètres de hauteur.*

FRÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *phrenesis*, trouble, agitation). Délire furieux. *Fig.* Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie.*

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie. Furieux : *transport frénétique. Au fig.: applaudissements frénétiques.*

FRÉNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière frénétique : *applaudir frénétiquement.*

FRÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Souvent.

FRÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (lat. *frequentia*). Réitération fréquente. *Fréquence du pouls,* vitesse des battements. ANT. **Rareté.**

FRÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *frequens*). Qui arrive souvent. *Pouls fréquent,* pouls qui bat très vite. ANT. **Rare, exceptionnel, unique.**

FRÉQUENTABLE (*kan*) adj. Que l'on peut fréquenter : *les envieux sont difficilement fréquentables.*

FRÉQUENTATIF, IVE (*kan*) n. et adj. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler.*

FRÉQUENTATION (*kan-ta-si-on*) n. f. Communication habituelle avec quelqu'un : *éviter les mauvaises fréquentations. Fréquentation des sacrements,* usage fréquent des sacrements.

FRÉQUENTER (*kan-té*) v. t. (lat. *frequentare*). Visiter fréquemment, aller souvent dans un lieu : *fréquenter une maison, une personne.* V. i. Aller fréquemment chez ou dans : *fréquenter chez quelqu'un.*

FRÈRE n. m. (lat. *frater*). Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux : *Caïn et Abel étaient frères. Fig.* Se dit de tous les hommes, comme issus du même père : *on doit toujours secourir ses frères.* Nom que se donnent entre eux les religieux, les francs-maçons. Membre de certains ordres religieux. *Frère germain,* frère né du même père et de la même mère. *Frère consanguin,* frère né seulement du même père. *Frère utérin,* frère né seulement de la même mère. *Frères jumeaux,* frères nés d'un même accouchement. *Frères de lait,* l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait. *Frères d'armes,* guerriers qui combattent ensemble. *Faux frère,* celui qui trahit une société, un groupe, dont il fait partie.

FRÉROT (*ro*) n. m. *Fam.* Petit frère.

FRESQUE (*frès-ke*) n. f. (de l'ital. *fresco*, frais). Art de peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peindre à fresque.* Tableau ainsi peint : *Michel-Ange décora d'admirables fresques la chapelle Sixtine.*

FRESSURE (*frè-su-re*) n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *une fressure de veau.*

FRET (*frè*) n. m. (bas all. *fracht*). Louage d'un bâtiment pour prendre la mer. Prix du louage d'un bâtiment. Cargaison : *fret d'aller; fret de retour.*

FRÈTEMENT (*man*) n. m. Action de fréter.

FRÉTER (*té*) v. t. (de *fret.* — Se conj. comme *accélérer.*) Donner ou prendre un vaisseau à louage. Le charger, l'équiper.

FRÉTEUR n. m. Celui qui donne un navire à loyer. — L'*affréteur* est celui qui prend le navire à loyer, et le prix du loyer s'appelle *fret.* Le contrat est désigné sous le nom d'*affrètement* (Océan) ou de *nolisement* (Méditerranée), et l'écrit constatant le contrat est dit *charte-partie.*

FRÉTILLANT (*ll* mll., *an*), **E** adj. Vif, remuant.

FRÉTILLEMENT (*ll* mll., *e-man*) ou **FRÉTILLAGE** (*ll* mll.) n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. i. S'agiter par des mouvements vifs et courts : *frétiller de joie.*

FRÉTILLON (*ll* mll.) n. m. *Fam.* Personne qui ne cesse de s'agiter.

FRETIN n. m. (de *fraî;* lat. *fractus*, brisé). Menu poisson : *rejeter à l'eau le fretin. Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTAGE (*frè-ta-je*) n. m. Action de fretter : *le frettage d'une roue.*

FRETTE (*frè-te*) n. f. Cercle de fer qui entoure un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre et, principalement, le moyeu des roues. Cercle en acier ajusté autour d'un canon, pour le renforcer.



Frette (archit.).

FRETTE (*frè-te*) n. f. *Archit.* Demi-baguette, ronde ou plate, dessinant des lignes brisées sur une moulure plate. *Blas.* Meuble fait de six cotices entrelacées, moitié dans le sens de la bande, moitié dans le sens de la barre.

FRETTÉ (*frè-té*), **E** adj. *Blas.* Chargé d'une frette.

FRETTER (*frè-té*) v. t. Garnir d'une frette.

FREUDISME n. m. Méthode qui explique les névroses par des influences psycho-sexuelles.

FREUX (*freû*) n. m. (anc. allem. *hruoh*). Nom vulgaire d'une espèce de corbeau d'un noir brillant, à reflets pourpres.

FRIABILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est friable : *la friabilité de la craie.*

FRIABLE adj. (lat. *friabilis*). Qui peut être aisément réduit en poudre : *roche, terre friable.*

FRIAND (*fri-an*), **E** adj. (de *frire*). Qui aime les morceaux délicats et qui s'y connaît. Qui est gourmand de, au *pr.* et au *fig.* : *l'ours est friand de miel.* Délicat, en parlant des mets. N. m. Sorte de pâtisserie faite de pâte feuilletée, garnie d'un hachis de viande, de champignons, etc.

FRIANDISE (*di-ze*) n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries : *manger trop de friandises.*

FRICANDEAU (*dô*) n. m. Morceau de viande ou de poisson lardé, qui se sert comme entrée de table : *un fricandeau de veau au jus, à l'oseille.*

FRICASSÉE (*ka-sé*) n. f. Viande fricassée : *fricassée de poulet.* Ancienne danse à figures irrégulières. *Fig.* Mélange confus de choses diverses.

FRICASSER (*ka-sé*) v. t. Accommoder, dans une sauce, de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Consumer promptement : *il a fricassé tout son bien.*

FRICASSEUR (*ka-seur*) n. m. Mauvais cuisinier.

FRICATIF, IVE adj. Se dit des consonnes prononcées avec une articulation prolongée : *f, v,* etc.

FRICHE n. f. Etendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des herbes, des broussailles : *laisser une terre en friche.*

FRICHTI n. m. *Pop.* Fricot.

FRICOT (*ko*) n. m. *Fam.* Ragoût de fricassée.

FRICOTER (*té*) v. i. *Pop.* Se régaler. Se procurer des bénéfices illicites. V. t. Accommoder en ragoût. *Fig.* Dépenser en bonne chère.

FRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui aime la bonne chère. Qui se procure des bénéfices illicites ; qui maraude. N. m. Soldat qui esquive le plus qu'il peut des obligations de son métier.

FRICTION (*frik si on*) n. f. (lat. *frictio*). Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps. *Par ext.* Nettoyage de la tête avec une eau aromatique : *une friction à la quinine.* — Les frictions *sèches* se font avec les mains, une brosse, de la flanelle, un gant ou une lanière de crin. Les frictions *humides* se pratiquent avec des liniments, des huiles, des préparations alcooliques, des onguents, etc. Les frictions assouplissent les membres, régularisent les fonctions de la peau, activent la circulation.

FRICTIONNER (*frik-si-o-né*) v. t. Faire des frictions : *frictionner un malade, un bras.*

FRIGIDITÉ n. f. (du lat. *frigidus*, froid). Etat de ce qui est froid : *la frigidité cadavérique.*

FRIGORIE (*rî*) n. f. Unité de froid, grande calorie ou millithermie négatives. V. CALORIE.

FRIGORIFÈRE n. m. (lat. *frigus, oris*, froid, et *ferre*, porter). Chambre de froid, dans les appareils frigorifiques.

FRIGORIFIER (*fi-é*) v. i. (Se conj. comme *prier.*) Produire le froid. V. t. Soumettre au froid pour conserver.

FRIGORIFIQUE adj. (du lat. *frigus, oris*, froid, et *facere*, faire). Qui produit le froid : *on utilise des appareils frigorifiques pour la conservation de la viande.*

FRILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *frigorosus*). Fort sensible au froid.

FRIMAIRE (*mè-re*) n. m. (rad. *frimas*). Troisième mois du calendrier républicain (du 21 nov. au 20 déc.).

FRIMAS (*ma*) n. m. (germ. *hrim*). Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant. Au pl. L'hiver.

FRIME n. f. *Pop.* Démonstration qui n'est que pour l'apparence. Chose qui n'a rien de sérieux.

FRIMOUSSE (*mou-se*) n. f. *Fam.* Figure, face : *frimousse chiffonnée.*

FRINGALE n. f. (corrupt. de *faim valle*). Faim subite et violente.

FRINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé : *cheval fringant.*

FRINGUER (*ghé*) v. i. Danser, sautiller.

FRINGUER (*ghé*) v. t. *Arg.* Habiller quelqu'un. **Se fringuer** v. pr. S'habiller.

FRIPE n. f. Chiffon. (Vx.) *Pop.* Tout ce qui peut s'étaler sur le pain (beurre, fromage, confitures, etc.). Nourriture en général : *travailler pour sa fripe.*

FRIPER (*pé*) v. t. (de *fripe*, chiffon). Chiffonner, user, gâter : *friper une robe, ses habits.* Dissiper : *friper son patrimoine. Pop.* Manger ; manger goulûment.

FRIPERIE (*rî*) n. f. Vêtements, meubles usés. Commerce qu'on en fait. *Fig.* Chose usée, sans valeur.

FRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui trompe adroitement ; fourbe, escroc, filou : *se laisser duper par un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle. *Air, œil fripon*, éveillé. ANT. **Honnête, probe.**

FRIPONNEAU (*po-nô*) n. m. *Fam.* Dimin. de FRIPON.

FRIPONNER (*po-né*) v. t. Escroquer, dérober avec adresse. (Peu us.)

FRIPONNERIE (*po-ne-rî*) n. f. Action de fripon. ANT. **Honnêteté, probité.**

FRIPOUILLE (*pou, ll* mll., *e*) n. f. *Pop.* Canaille, voyou : *cet individu est une fripouille.*

FRIQUET (*kè*) n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. t. défect. (lat. *frigere.* — *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, nous frirons. Je frirais, nous fririons.* Impér. *fris*, sans pl. *Frit, e.* Les autres formes sont inusitées ; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire*, suivi de l'infin. *frire.*) Faire cuire dans une poêle avec du beurre ou de l'huile, ou du saindoux bouillant. V. i. Se cuire dans la poêle : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.



Frise décorée.

FRISAGE (*za-je*) n. m. Action de friser.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (lat. *phrygium.*) *Archit.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche : *sur les frises du Par-*

FRISE (*fri-ze*) n. f. Etoffe de laine à poil frisé. Gros feutre pour calfater les navires.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (de *Frise*, n. géogr.). Toile venant de Frise. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois, ou de fer, hérissée de pointes de tous côtés.



Cheval de frise.

FRISÉ (*zé*), **E** adj. Tortillé, contourné en tire-bouchon, crépu : *cheveux, poils frisés. Chou frisé*, dont la feuille est toute crêpée. ANT. **Lisse, plat.**

FRISER (*zé*) v. t. Crêper, mettre en boucles : *friser ses cheveux. Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage.* Etre près d'atteindre : *friser la quarantaine.* N'échapper que de peu à : *Friser la corde, la prison.* V. i. *ses cheveux frisent naturellement.* ANT. **Défriser.**

FRISETTE (*zè-te*) n. f. Petite boucle de cheveux frisés.

FRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour friser les cheveux.

FRISOLÉE (*zo-lé*) ou **FRISELÉE** (*ze-lé*) n. f. Maladie de la pomme de terre.

FRISON (*zon*) n. m. Boucle d'une frisure.

FRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER (*zo-té*) v. t. Friser légèrement.

FRISQUET, ETTE (*fris-kè, è-te*) adj. Qui approche du froid : *bise frisquette.* Adv. *Pop.* : *il fait frisquet.*

FRISQUETTE (*fris-kè-te*) n. f. Châssis d'imprimerie, garni en papier et posé sur la feuille, pour garantir les marges et les blancs.

FRISSON (*fri-son*) n. m. (lat. *frictio*). Sensation de froid, accompagnée d'une crispation de la peau et d'un certain tremblement : *la fièvre est souvent précédée de frissons. Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNANT (*fri-so-nan*), **E** adj. Qui frissonne.

FRISSONNEMENT (*fri-so-ne-man*) n. m. Léger frisson.

FRISSONNER (*fri-so-né*) v. i. Avoir le frisson. *Fig.* Etre fortement ému : *frissonner d'horreur.*

FRISURE (*zu-re*) n. f. Façon de friser. Chevelure frisée.

FRIT (*fri*), **E** adj. Cuit dans la friture : *poisson frit ; pommes de terre frites.*

FRITERIE (*rî*) n. f. Dans les fabriques de conserves de poisson, local où s'effectue la friture.

FRITILLAIRE (*til-lè-re*) n. f. Genre de liliacées, dont l'espèce principale est la *couronne impériale.*

FRITTE (*fri-te*) n. f. Mélange de sable et de soude, dont on fait le verre. Cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. (de *frire*). Action et manière de frire. Huile, beurre, graisse servant à frire. Poisson frit : *une friture de goujons.*

FRITURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. (lat. *frivolus*). Vain, léger, futile, sans importance. Qui a du goût pour les choses futiles : *caractère frivole.* N. m. Ce qui est frivole : *le goût du frivole.* ANT. **Grave, sérieux.**

FRIVOLEMENT (*man*) adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole. Chose frivole. *Comm.* Sorte de dentelle, de broderie.

FROC (*frok*) n. m. Partie de l'habit monacal, qui couvre la tête et tombe sur les épaules. Vêtement de moine, en général. Sorte de lainage grossier. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc. Jeter le froc aux orties*, quitter les ordres.

FROCARD (*kar*) n. m. *Pop.* Moine.

FROID (*froi*), **E** adj. (lat. *frigidus*). Privé de chaleur : *le sang des reptiles est froid.* Qui communique le froid, ou n'en garantit pas : *le coton est plus froid que la laine.* Refroidi : *viandes froides. Fig.* Flegmatique, sérieux, posé, réservé : *homme froid.* Qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil. *Humeurs froides*, scrofules. Loc. adv. **A froid**, sans mettre au feu : *infusion à froid. Fig.* Sans passion, sans sincérité : *enthousiasme à froid.* ANT. **Chaud, bouillant, ardent, torride.**

FROID (*froi*) n. m. (de *froid* adj.). Absence de chaleur : *le froid polaire peut congeler le mercure.* Sensation que font éprouver l'absence, la perte de

alimentaires. *Fig.* Indifférence. Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial.* Affaiblissement des sentiments mutuels : *il y a du froid entre eux.* Gêne : *cette proposition jeta un froid dans l'assemblée.* ANT. **Chaleur.**

FROIDEMENT (*man*) adv. De manière à avoir froid : *être vêtu froidement. Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement.* ANT. **Chaudement.**

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig.* Défaut d'ardeur. Indifférence. Mécontentement réciproque. Défaut d'animation : *froideur de style.* ANT. **Ardeur, chaleur.**

FROIDIR v. i. Devenir froid. (Peu us.)

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air. L'hiver : *au retour de la froidure.*

FROIDUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui amène la froidure. Qui craint le froid. (Vx.)

FROISSEMENT (*froi-se-man*) n. m. Action de froisser. *Fig.* : *les froissements des intérêts ; le froissement de l'amour-propre.*

FROISSER (*froi-sé*) v. t. (lat. pop. *frustiare ;* de *frustum*, morceau). Meurtrir par une pression violente : *se froisser un membre.* Chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un.* **Se froisser** v. pr. Etre froissé. *Fig.* Etre blessé, offensé : *se froisser d'une plaisanterie.*

FROISSURE (*froi-su-re*) n. f. Impression dont reste affecté un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT (*man*) n. m. Action de frôler. Son résultat : *bruit causé par le frôlement des branches.*

FRÔLER (*lé*) v. t. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. (pour *formage ;* de *forme*). Aliment obtenu par la fermentation du caillé, après coagulation du lait. *Fromage d'Italie*, hachis de foie de veau ou de cochon, de lard et de panne. *Fromage de cochon*, hachis de porc frais. *Fromage glacé*, mets composé de crème sucrée et parfumée, qu'on glace dans un moule. *Fig. Entre la poire et le fromage*, à la fin du repas, lorque la gaieté et la liberté sont plus grandes. — (Les fromages les plus estimés sont : le *roquefort*, le *gruyère*, le *neufchâtel*, le *hollande*, le *parmesan*, le *livarot*, le *marolles*, le *camembert*, le *chester*, le *port-salut*, le *brie*, le *munster*, le *sassenage*, etc.

FROMAGEON (*jon*) n. m. Fromage blanc de lait de brebis, que l'on fabrique dans le midi de la France.

FROMAGER (*jé*) n. m. Genre d'arbres des régions tropicales, appelé scientifiquement *bombax*, dont les fruits sont couverts d'un duvet analogue au coton.

FROMAGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait, vend des fromages. N. m. Vase percé pour égoutter le fromage.

FROMAGERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde, où l'on vend les fromages : *les fromageries de Roquefort sont creusées dans le calcaire.*

FROMENT (*man*) n. m. (lat. *frumentum*). La meilleure espèce du blé.

FROMENTACÉE (*man-ta-sé*) n. et adj. f. Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme le *chiendent*, le *froment de haies*, etc.

FROMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au froment.

FROMENTAL (*man*) n. m. Espèce d'avoine, employée surtout comme fourrage. Champ producteur du froment. (Vx.)

FRONCE n. f. Chacun des plis faits à une étoffe. Pli défectueux dans le papier.

FRONCEMENT (*man*) n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fronça, nous fronçons.*) Resserrer, en parlant des sourcils. Rider, en parlant du front. Plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS (*si*) n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.

FRONDAISON (*dè-zon*) n. f. (du lat. *frons, dis*, feuillage). Epoque où paraissent les feuilles. Le feuillage lui-même : *une abondante frondaison.*



Fronde.

FRONDE n. f. (lat. *funda*). Instrument fait d'un morceau de cuir et de deux bouts de corde, avec lequel on lance des pierres ou des balles : *les frondes des anciens portaient à plus de 400 pas.* Jouet d'enfant servant au même usage. *La Fronde.* V. *Part. hist.*

FRONDER (*dé*) v. t. Lancer avec la fronde. *Fig.* Blâmer, critiquer : *fronder le pouvoir.*

FRONDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui se couvre de feuillage : *arbres frondescents.*

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde : *les frondeurs baléares étaient célèbres, dans l'antiquité. Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer. Partisan de la Fronde. (V. *Part. hist.*)

FRONDIFÈRE adj. (lat. *frons, dis*, feuillage, et *ferre*, porter). Feuillu, qui porte des expansions foliacées : *arbre très frondifère.*

FRONT (*fron*) n. m. (lat. *frons, tis*). Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils : *un front haut et bombé dénote souvent une grande intelligence.* (V. pl. HOMME.) *Fig.* Tout le visage, considéré quant à son expression : *montrer un front serein.* La tête : *courber, relever le front.* Hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de...* Le devant : *le front d'un bataillon.* Partie supérieure et antérieure : *le front d'une montagne. Front de bataille*, ligne que présente une troupe en ordre de bataille. *Faire front*, se tourner en face, de manière à tenir tête à l'attaque. Ligne occupée par les troupes en face de l'ennemi : *aller au front.* Vaste groupement politique : *front populaire, national.* **De front**, loc. adv. Par devant : *attaquer de front.* Côte à côte : *aller de front.* Ensemble : *mener deux affaires de front.* Sans ménagement : *heurter de front les opinions de quelqu'un.*

FRONTAL ou **FRONTAIL** (*ta, l* mll.) n. m. Partie de la têtière du cheval. (V. HARNAIS.)

FRONTAL, E, AUX adj. Qui concerne le front : *veine frontale.* N. m. Os frontal. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTALIER, ÈRE adj. De la frontière.

FRONTEAU (*tô*) n. m. Bandeau de toile, que les religieuses portent sur le front. Frontail.

FRONTIÈRE n. f. (de *front*). Limite qui sépare deux Etats : *la frontière franco-espagnole suit la crête des Pyrénées. Frontière naturelle*, celle qui suit une rivière, une montagne, etc. *Frontière artificielle*, celle qui ne tient pas compte de la topographie. Adjectiv. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTIGNAN n. m. Vin muscat, récolté près de Frontignan : *un verre de frontignan.*

FRONTISPICE (*tis-pi-se*) n. m. (lat. *frons, tis*, front, et *aspicere*, regarder). Face principale d'un monument : *le frontispice du Panthéon.* Titre imprimé d'un livre, avec vignettes. Gravure placée en regard du titre d'un livre.

FRONTON n. m. (rad. *front*). Ornement triangulaire d'architecture, quelquefois semi-circulaire, au-dessus de l'entrée d'un édifice : *le fronton du Parthénon représentait la naissance d'Athéna.*



Frontons : 1. Brisé ; 2. Triangulaire ; 3. En arc de cercle.

FROTTAGE (*fro-ta-je*) n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE (*fro-té*) n. f. *Pop.* Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit.

FROTTEMENT (*fro-te-man*) n. m. Action de deux corps qui se frottent : *le frottement engendre la chaleur. Fig.* Contact, effet de l'action habituelle. *A frottement*, se dit d'une manière d'ajuster une pièce dans une autre, de façon que l'une ne soit mobile sur l'autre qu'avec un frottement plus ou moins grand.

FROTTER (*fro-té*) v. t. Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre. Enduire de cire : *frotter un parquet.* Frictionner. *Fig.* et *fam.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Frotter la toile à voile*, y produire des plis distincts. V. i. Produire un frottement. *Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. Loc. PROV. : **Qui s'y frotte s'y pique**, celui qui s'y risque s'en repent.

FROTTEUR (*fro-teur*) n. m. Qui frotte les parquets. Pièce d'une machine, qui frotte sur une autre.

FROTTIS (*fro-ti*) n. m. Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR (*fro-toir*) n. m. Linge, brosse, etc., outil pour frotter. Chacun des coussins entre lesquels tourne le plateau d'une machine électrique. Linge ou ustensile pour essuyer le linge


Frottoir.

FROUÉMENT (*frou-man*) n. m. Action de frouer.

FROUER (*frou-é*) v. i. Imiter à la pipée le vol et le cri de la chouette, pour attirer les oiseaux

FROU-FROU ou **FROUFROU** (onomat.) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements (surtout en parlant d'une robe de femme). *Faire du frou-frou*, faire de l'étalage. Pl. des *frou-frous* ou *froufrous*.

FROUSSARD (*frou-sar*), **E** adj. et n. *Pop.* Poltron.

FROUSSE (*frou-se*) n. f. *Pop.* Peur extrême.

FRUCTIDOR (*fruk*) n. m. (du lat. *fructus*, fruit, et du gr. *dôron*, don). Douzième mois de l'année républicaine (du 18 ou 19 août au 16 ou 17 sept.). V. *Part. hist*

FRUCTIFÈRE (*fruk*) adj. (du lat. *fructus*, fruit, et *ferre*, porter). Qui produit des fruits : *rameau fructifère*. (On dit aussi FRUGIFÈRE.)

FRUCTIFIANT (*fruk-ti-fi-an*), **E** adj. Productif *plante fructifiante*. *Fig.* Fécond en résultats avantageux : *industries fructifiantes*.

FRUCTIFICATION (*fruk, si-on*) n. f. Formation du fruit. Ensemble des organes reproducteurs, chez les cryptogames. Epoque où se produisent les fruits.

FRUCTIFIER (*fruk-ti-fi-é*) v. i. (du lat. *fructus*, fruit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rapporter du fruit. *Fig* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié*.

FRUCTOSE (*fruk-tô-ze*) n. m. Sucre de fruit.

FRUCTUEUSEMENT (*fruk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec fruit, utilement. ANT. **Infructueusement.**

FRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fructuosus*). Profitable : *travail fructueux*. ANT. **Infructueux, improductif, infécond, stérile.**

FRUGAL, E, AUX adj. (lat. *frugalis* ; de *frux, gis*, fruit). Qui se contente de peu pour sa nourriture : *les Spartiates étaient très frugaux*. Qui n'est pas recherché, en parlant des aliments : *vie frugale*.

FRUGALEMENT (*man*) adv. D'une manière frugale : *déjeuner frugalement*.

FRUGALITÉ n. f. Sobriété. ANT. **Intempérance.**

FRUGIVORE adj. (du lat. *frux, gis*, fruit, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de végétaux et, en général, de fruits : *l'écureuil est frugivore*. N. : *un frugivore*.

FRUIT (*fru-i*) n. m. (lat. *fructus*). Production des végétaux, qui succède à la fleur et qui contient la semence : *les fruits ne doivent pas être mangés trop verts*. *Fruit sec*, fruit sans pulpe. *Fig.* Elève d'une grande école, qui, ayant échoué à l'examen de sortie, se trouve sans situation. Homme qui n'a pas réussi dans sa carrière. *Fruit défendu*, allusion au fruit de l'arbre de vie, auquel Adam et Eve avaient reçu ordre de ne pas toucher. (*Bible.*) *Fig.* Objet dont il n'est pas permis d'user. Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude*. Résultat mauvais : *la misère est souvent le fruit de la paresse*. Pl. Toutes les productions terrestres : *les fruits de la terre*. Revenus d'un fonds quelconque. *Dr. Fruits pendants par les racines*, récoltes encore sur pied. *Fruits pendants par les branches*, fruits qui viennent des arbres et qui ne sont pas encore récoltés. — Le fruit est l'ensemble de la graine et du pistil venus à maturité ; il est formé de deux parties : 1° le *péricarpe*, servant d'enveloppe aux graines, et divisé lui-même en *épicarpe*, *mésocarpe* et *endocarpe*, et 2° la *graine*. Suivant la forme qu'ils affectent, les fruits reçoivent différents noms. (V. PLANTE.)

FRUIT (*fru-i*) n. m. Inclinaison donnée au côté extérieur des murailles d'une construction, la surface intérieure restant verticale.

FRUITARISME (*ris-me*) n. m. Système d'alimentation restreint à la consommation des fruits.

FRUITÉ, E adj. Se dit de l'huile d'olive, du vin, qui a conservé le goût du fruit vert.

FRUITERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on conserve le fruit. Commerce du fruitier. Sa boutique.

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Qui porte des fruits, *arbre fruitier*.

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui vend des fruits des légumes. Personne qui fabrique des fromages dans la Franche-Comté et le Jura. N. m. Lieu sec et frais, où l'on conserve les fruits. Etagère pour conserver les fruits. N. f. Association pour la fabrication et la vente du fromage, dans la Franche-Comté et le Jura. Local où se fabriquent ces fromages.

FRUMENTAIRE (*man-te-re*) adj. (du lat. *frumentum*, blé). Qui se rapporte au blé : *loi frumentaire*.

FRUSQUES (*frus-ke*) n. f. pl. *Pop.* Vieux effets d'habillement, de mobilier.

FRUSQUIN (*frus-kin*) n. m. *Pop.* Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes. (On dit plus souv. SAINT-FRUSQUIN : *tout son* SAINT-FRUSQUIN *lui a été volé*.)

FRUSTE (*frus-te*) adj. (ital. *frusto*). Se dit d'une médaille ou d'une sculpture usée par le temps. *Fig.* *Style fruste*, style rude, non poli.

FRUSTRATEUR (*frus-tra*) n. m. Celui qui frustre.

FRUSTRATION (*si-on*) n. f. Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE (*frus-tra*) adj. Fait dans l'intention de frustrer : *clause frustratoire*.

FRUSTRER (*frus-tré*) v. t. (lat. *frustrari*). Priver quelqu'un de ce qui lui est dû : *frustrer un associé de sa part de bénéfice*.

FRUTESCENT (*tès-san*), **E** adj. (du lat. *frutex, icis*, arbrisseau). *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.


Fuchsia.

FUCACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues phéophycées, qui a le *fucus* pour type. S. une *fucacée*.

FUCHSIA (*fuk-si-a*) n. m. (de *Fuchs*, bot. allem.). Genre d'onagrariacées, comprenant des arbrisseaux à fleurs rouges pendantes.

FUCHSINE (*fuk-si-ne*) n. f. Matière colorante rouge : *la fuchsine s'obtient en oxydant l'aniline par la nitrobenzine*.

FUCUS (*kuss*) n. m. Nom scientifique du *varech*.

FUÉGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) n. et adj. Habitant de la Terre de Feu.

FUERO (*fu-é*) n. m. (mot esp.). Ancienne loi espagnole garantissant les privilèges d'une ville, d'un pays : *beaucoup de pays d'Aragon ont conservé leurs fueros* (ross).

FUGACE adj. (lat. *fugax, acis* ; de *fugere*, fuir). Qui disparaît aussitôt après s'être montré : *parfum fugace*. Au fig. : *couleur fugace*.

FUGACITÉ n. f. Caractère de ce qui est fugace.

FUGITIF, IVE n. et adj. (lat. *fugitivus* ; de *fugere*, fuir). Qui fuit : *recueillir un fugitif*. *Fig.* Qui passe rapidement : *ombre fugitive*. Peu durable : *espoir fugitif*. *Poésies fugitives*, petites pièces de vers simples et courtes. ANT. **Durable, permanent.**

FUGITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière fugitive.

FUGUE (*fu-ghe*) n. f. (ital. *fuga*). *Mus.* Morceau où les différentes parties se succèdent en répétant le même motif ou *sujet*. *Fam.* Escapade : *faire une fugue*.

FUGUÉ, E adj. *Mus.* Qui est en forme de fugue.

FUIE (*fu-î*) n. f. Petit colombier.

FUIR v. i. (lat. *fugere*. — *Je fuis, nous fuyons. Je fuyais, nous fuyions. Je fuis, nous fuîmes. Je fuirai, nous fuirons. Je fuirais, nous fuirions. Fuis, fuyons, fuyez. Que je fuie, que nous fuyions. Que je fuisse, que nous fuissions. Fuyant. Fui, fuie.*) S'éloigner rapidement pour échapper : *fuir à travers champs*. S'éloigner, s'écouler avec rapidité : *l'hiver a fui*. Etre incliné en arrière : *front qui fuit*. Laisser échapper : *ce tonneau fuit*. V. t. Eviter en s'éloignant : *fuir le danger*.

FUITE n. f. Action de fuir. Echappement d'un liquide, d'un gaz. Fissure par laquelle s'échappe un gaz, un liquide. *Fig.* Moyen dilatoire : *user de fuites*.

FULGURAL, ALE, AUX adj. (lat. *fulguralis*). Qui concerne la foudre, ou la divination par la foudre.

FULGURANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *fulgur*, éclair). Qui lance des éclairs. Au fig. : *regard fulgurant*. *Méd.* Se dit de certaines douleurs intenses et rapides.

FULGURATION (*si-on*) n. f. (du lat. *fulgur*, éclair). Eclair qui n'est pas accompagné de tonnerre.

FULIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *fuligo, inis*, suie). Qui a la couleur de la suie.

FULIGO n. m. Genre de champignons myxomycètes : *le fuligo tache les feuilles des plantes.*

FULMICOTON n. m. V. COTON-POUDRE.

FULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *fulminer*). Qui lance la foudre : *Jupiter fulminant. Fig.* Qui éclate en menaces : *homme toujours fulminant. Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante.*

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide fulminique : *le fulminate de mercure sert à la fabrication des amorces.*

FULMINATION (*si-on*) n. f. Détonation d'une substance fulminante. (Peu us.) Action de fulminer.

FULMINATOIRE adj. Qui fulmine : *sentence fulminatoire.*

FULMINER (*né*) v. i. (du lat. *fulmen, inis*, foudre). Faire explosion. *Fig.* Eclater en menaces : *fulminer contre quelqu'un.* V. t. Lancer avec certaines formalités religieuses : *fulminer une excommunication. Fig.* Formuler avec véhémence : *fulminer des imprécations.*

FULMINIQUE adj. m. (de *fulminer*). *Chim.* Se dit d'un acide non isolé, donnant avec certaines bases des sels détonants.

FUMAGE n. m. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions. Exposition de certains aliments à la fumée, pour les mieux conserver : *jambons soumis au fumage.*

FUMAGE n. m. ou **FUMAISON** (*mè zon*) n. f. Action de répandre le fumier sur les champs.

FUMAGINE n. f. Maladie des plantes, caractérisée par des croûtes noires se développant sur les feuilles.

FUMANT (*man*), **E** adj. Qui fume : *cendre fumante. Fumant de sang*, souillé de sang fraîchement versé. *Fig.* Bouillonnant : *fumant de colère.*

FUMARIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *fumeterre*. S. une *fumariacée.*

FUMÉ n. m. Empreinte d'un caractère d'imprimerie récemment fondu et noirci à la fumée. Epreuve en noir d'une gravure, pour voir si elle est bien venue.

FUME-CIGARE, FUME-CIGARETTE n. m. V. PORTE-CIGARE, PORTE-CIGARETTE.

FUMÉE (*mé*) n. f. Mélange de gaz, de vapeur d'eau et de particules plus ou moins ténues, qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines : *la fumée de la gloire.* Pl. Excitation produite au cerveau par les boissons alcooliques : *les fumées du vin.* Passion qui trouble l'âme : *fumées de l'orgueil.*

FUMER (*mé*) v. i. (lat. *fumare*). Jeter de la fumée. Exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps. Fig. Pop.* Eprouver du dépit, de la colère. V. t. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons. Fumer du tabac*, en aspirer et en rejeter la fumée.

FUMER (*mé*) v. t. (du lat. *fimus*, fumier). Amender, engraisser avec du fumier : *fumer une terre.*

FUMERIE (*rî*) n. f. Habitude de fumer du tabac. Lieu où l'on fume (spécialement de l'opium).

FUMEROLLE (*ro-le*) n. f. (ital. *fumarola*). Emission de gaz qui se produit dans les volcans : *les fumerolles dégagent souvent du gaz sulfhydrique.*

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé, qui s'enflamme et jette de la fumée.

FUMET (*mè*) n. m. Arome des viandes, des vins. Odeur émanant du gibier et qui révèle sa présence.

FUMETERRE (*tè-re*) n. f. (de *fumée*, et *terre*). Genre de *fumariacées*, comprenant des herbes amères, dépuratives.



Fumeterre.

FUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fume habituellement du tabac, de l'opium, etc.

FUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui répand de la fumée : *lampe fumeuse. Fig.* Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux.* Peu clair : *idées fumeuses.*

FUMIER (*mi-é*) n. m. (bas lat. *fimorium*). Litière des bestiaux, mêlée avec leur fiente : *fumier de cheval, de bœuf.* Engrais pour la terre. *Fig.* Objet vil, méprisable.



Fumigateur à tabac.

FUMIÈRE n. f. Tas de fumier. Fosse à fumier.

FUMIGATEUR n. m. Celui qui donne les fumigations. Appareil pour souffler de la fumée (de tabac, etc.) sur certaines plantes envahies par les pucerons et autres insectes nuisibles.

FUMIGATION (*si-on*) n. f. Action de produire une fumée, une vapeur, qui purifie l'air, ou qui se répand sur une partie malade. — Pour prendre une fumigation, il faut mettre la partie malade au-dessus d'un vase contenant une infusion chaude ; la vapeur qui se dégage se dépose sur l'endroit malade.



Manière de prendre une fumigation.

FUMIGATOIRE adj. Qui a rapport aux fumigations. *Boîte fumigatoire*, qui contient ce qu'il faut pour secourir, par des fumigations, un malade.

FUMIGÈNE adj. et n. (du lat. *fumus, fumi*, fumée, et du gr. *gennân*, engendrer). Qui engendre de la fumée : *les mélanges fumigènes sont employés pour la production de nuages artificiels.*

FUMIGER (*jé*) v. t. (du lat. *fumigare*, enfumer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fumigea, nous fumigeons.*) Exposer à la fumée. (Peu us.) Donner des fumigations.

FUMISTE (*mis-te*) n. et adj. m. (de *fumée*). Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer les appareils de chauffage. *Fig.* et *pop.* Mystificateur, mauvais plaisant.

FUMISTERIE (*mis-te-rî*) n. f. Profession, commerce du fumiste. *Pop.* Plaisanterie, mystification.

FUMIVORE adj. (du lat. *fumus, fumi*, fumée, et *vorare*, dévorer). Qui consume la fumée : *appareil fumivore.* N. m. : *un fumivore.*



Fumivores : 1. De cheminée ; 2. De lampe.

FUMOIR n. m. Local où l'on fume le poisson, la viande. Pièce où l'on se réunit pour fumer.

FUMURE n. f. Enfouissement du fumier dans le sol.

FUNAMBULE (*nan*) n. (du lat. *funis*, corde, et *ambulare*, marcher). Danseur, danseuse de corde.

FUNAMBULESQUE (*nan-bu-lès-ke*) adj. Qui a rapport aux funambules. *Fig.* Bizarre.

FUNÈBRE adj. (lat. *funebris*). Qui a rapport aux funérailles : *pompe funèbre. Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre.*

FUNÈBREMENT (*man*) adv. D'une manière funèbre, sombre, triste. (Peu us.)

FUNÉRAILLES (*ra, ll* mll.) n. f. pl. (lat. *funeralia*). Ensemble des cérémonies qui s'accomplissent à l'occasion de la sépulture d'une personne : *Paris fit à Sarah Bernhardt des funérailles magnifiques.*

FUNÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *funerarius*). Qui concerne les funérailles : *frais funéraires. Colonne funéraire*, colonne qui porte une urne contenant les cendres d'un mort, ou qui surmonte un monument funèbre. *Drap funéraire*, drap dont on recouvre un cercueil.

FUNESTE (*nès-te*) adj. (lat. *funestus*). Malheureux, sinistre, désolant : *guerre funeste.* Fatal, qui entraîne la mort : *sa dernière expédition lui fut funeste.* ANT. **Favorable, propice.**

FUNESTEMENT (*nès-te-man*) adv. D'une manière funeste.

FUNICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport au funicule. *Chemin de fer funiculaire*, ou, subst., *un funi-*

culaire, chemin de fer destiné à gravir de fortes rampes et dont les convois sont mus par un câble.

FUNICULE n. m. (du lat. *funiculus*, cordon). *Bot.* Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **FRANC-FUNIN** (*fran*) n. m. (lat. *funis*, cordage). *Mar.* Cordage non goudronné. Pl. des *funins* ou *francs-funins*.


Furet.

FUR n. m. (lat. *forum*). Usité seulement dans cette locution : *au fur et à mesure, à fur et à mesure*, successivement. (Ne pas dire *au fur et mesure.*)

FURET (*rè*) n. m. (du lat. *fur*, voleur). Petit mammifère carnivore, variété du putois, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne. *Fig.* Personne curieuse, toujours en quête de découvertes. Jeu de société, dans lequel les joueurs, assis en rond, font passer un anneau dans une corde, tandis qu'un autre joueur cherche à le prendre.

FURETAGE n. m. Chasse au lapin avec le furet. *Fig.* Action de fureter. Mode d'exploitation, appliqué surtout aux taillis de hêtre.

FURETER (*tè*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il furette.*) Chasser au furet. *Fig.* Fouiller, chercher avec soin.

FURETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chasse au furet. *Fig.* Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. (lat. *furor*). Colère extrême : *entrer en fureur.* Folie momentanée. Passion démesurée : *la fureur du jeu. Fig.* Violence : *la fureur des vents.* Inspiration : *fureur poétique.* ANT. **Calme, douceur, modération.**

FURFURACÉ, E adj. (du lat. *furfur*, son). Qui a l'apparence du son (de blé).

FURFUROL n. m. Aldéhyde toxique, qu'on trouve dans les alcools de grain.

FURIBOND (*bon*), **E** n. et adj. (lat. *furibundus*). Furieux, sujet à de grands emportements de fureur. Qui exprime la fureur : *regards furibonds.* ANT. **Calme, doux, paisible.**

FURIE (*rî*) n. f. (n. de divinités infernales. [V. *Part hist.*]) Grand emportement de colère : *entrer en furie. Fig.* Femme très méchante et emportée. Ardeur, impétuosité de courage : *les Italiens, à Fornoue, furent décontenancés par la furie française.*

FURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière furieuse. *Fam.* A l'excès : *il est furieusement riche.*

FURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui est en furie, en fureur. *Fig.* Impétueux : *vent furieux.* ANT. **Calme, modéré, tranquille, doux.**

FURIOSO (*zo*) adj. (mot ital.). *Mus.* Qui a un caractère violent, furieux : *allégro furioso.* Adverbialem. : *exécuter un morceau furioso.*

FUROLLE (*ro-le*) n. f. (de *fuir*) Feu follet.

FURONCLE n. m. (lat. *furunculus*). Tumeur porduite par une inflammation de tissu cellulaire souscutané et qu'on appelle vulgairement *clou.*

FURONCULOSE (*lô-ze*) n. f Maladie caractérisée par des éruptions simultanées ou successives de furoncles.

FURTIF, IVE adj. (du lat. *furtum*, vol). Qui se fait à la derobée, en cachette : *jeter des regards furtifs.* ANT. **Ostensible, patent, public.**

FURTIVEMENT (*man*) adv. (de *furtif*). A la dérobée. ANT. **Ostensiblement, publiquement.**

FUSAIN (*zin*) n. m. (lat. *fusago*). Genre de plantes comprenant des arbrisseaux à bois tendre, qui croissent le long des haies. Charbon fait de ses branches, pour dessiner. Dessin fait avec ce charbon : *Decamps a laissé de beaux fusains.*


Fusain.

FUSAINISTE (*zè-nis-te*) ou **FUSINISTE** (*zi-nis-te*) n. Se dit de l'artiste qui fait des dessins au fusain.

FUSAÏOLE (*za-i-o-le*) n f. (ital. *fusaiolo*). *Archéol.* Petit disque, percé d'un trou central, destiné à recevoir l'extrémité du fuseau servant à filer le lin.

FUSANT (*zan*), **E** adj. Qui fuse : *couleur fusante. Artill.* Se dit d'un obus qui éclate en l'air par l'action d'une fusée.

FUSCINE (*fus-si-ne*) n. f. Fourche à trois dents dont se servent les pêcheurs et emblème de Neptune : *chaque gladiateur rétiaire était armé d'une fuscine.*


Fuscine.

FUSEAU (*zô*) n. m. (lat. *fusellus*). Petit instrument de bois, renflé vers le milieu pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc. Broche conique, autour de laquelle on envide le fil de coton, de soie, etc. *Jambes en fuseau*, jambes très grêles. *Géom.* Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux demi-grands cercles ayant un diamètre commun. (V. les planches SURFACES, SOLIDES.) *Myth. Fuseau des Parques*, fuseau sur lequel elles filent la vie de chaque homme. *Zool.* Genre de mollusques gastéropodes à coquille longue et pointue, répandus dans les mers chaudes.

FUSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *fusus*, fuseau). Fil enroulé sur le fuseau. Pièce de feu d'artifice, qui s'élève dans les airs et brûle en fusant : *les fusées servent de signaux marins nocturnes.* Dispositif fixé sur les projectiles et servant à les faire éclater. *Fusée à la Congrève*, fusée très meurtrière, employée surtout pendant les sièges. *Horl.* Petit cône cannelé, autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre. Chacune des extrémités de l'essieu d'une voiture, qui entrent dans les moyeux des roues. *Chir.* Trajet fistuleux. *Mus.* Trait diatonique, qui unit deux notes séparées par un grand intervalle. *Blas.* Meuble en forme de losange allongé.


Fuseaux.

FUSÉEN (*zé-in*) n. m. Autref., soldat d'artillerie, chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSEL n. m. Produit de mauvais goût dans la distillation de l'eau-de-vie.

FUSELAGE (*ze-la-je*) n. m. Ensemble des longerons, entretoises, tubes, etc., qui constituent la charpente d'un aéroplane.

FUSELÉ (*ze-lé*), **E** adj. Taillé, disposé en fuseau : *colonne fuselée. Fig. : doigts fuselés. Blas.* Couvert de fusées de deux émaux alternés.

FUSELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant un *e* muet, *je fuselle.*) Tailler en fuseau : *fuseler une colonne.*

FUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de fuser.

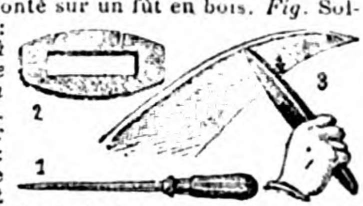
FUSER (*zé*) v. i. (du lat. *fusum*, supin de *fundere*, fondre). Se fondre par l'action de la chaleur : *cette bougie fuse trop vite.* Se dit des sels qui, placés sur des charbons ardents, se décomposent en éclatant avec une légère crépitation. Se dit de la poudre, quand elle brûle sans détoner.

FUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est fusible.

FUSIBLE (*zi-ble*) adj. (du lat. *fusus*, fondu). Qui peut être fondu, liquéfié : *l'étain est le plus fusible des métaux usuels.* N. m. Coupe-circuit. ANT. **Infusible, réfractaire.**

FUSIFORME (*zi*) adj. *Bot.* En forme de fuseau.

FUSIL (*zi*) n. m. (lat. pop. *focile*; de *focus*, foyer). Arme à feu, longue et portative, consistant en un tube métallique monté sur un fût en bois. *Fig.* Soldat armé du fusil : *une compagnie à l'effectif de guerre compte environ deux cents fusils.* Briquet pour tirer du feu d'un caillou : *pierre à fusil.* Pièce d'acier recouvrant le bassinet des anciennes armes à feu, contre laquelle venait heurter le silex. Morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers, les faucheurs, pour aiguiser leurs couteaux, leurs faux. *Fusil-mitrailleur*, fusil qui peut tirer soit par rafales courtes ou longues, soit automatiquement comme une mitrailleuse, soit coup par coup comme un fusil ordinaire.



Fusils : 1. De boucher ; 2. De briquet ; 3. De faucheur.

FUSILIER (*zi-li-é*) n. m. Soldat armé d'un fusil : *les fusiliers marins se couvrirent de gloire à Dix-*

mude. Fusilier mitrailleur, soldat armé d'un fusil-mitrailleur.

FUSILLADE (*zi, ll* mll.) n. f. Décharge de plusieurs fusils. Exécution militaire, par le moyen d'une décharge de coups de fusil.

FUSILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fusiller. (Peu us.)

FUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. t. Tuer à coups de fusil. Passer par les armes : *Ney fut fusillé en 1815.*

FUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *fusio*). Passage d'un corps solide à l'état liquide, par l'action du feu : *la température reste constante pendant toute la durée de la fusion. Fig.* Réunion, mélange : *la fusion des partis.* ANT. **Coagulation, solidification, concrétion.**

FUSIONNEMENT (*zi-o-ne-man*) n. m. Action de fusionner. (Peu us.)

FUSIONNER (*zi-o-né*) v. t. Réunir en une seule association, en un seul parti. V. i. : *deux partis qui fusionnent.*

FUSIONNISTE (*zi-o-nis-te*) adj. Qui tient à un système de fusion politique ou industrielle. N. Partisan de cette fusion.

FUSOT (*zo*) n. m. Espèce de bois jaune très tendre.

FUSTANELLE (*fus-ta-nè-le*) n. f. (du turc *fystan*, vêtement de femme). Sorte de jupon court, à plis, évasé, s'arrêtant aux genoux, qui fait partie du costume national grec.



Fustanelle.

FUSTE (*fus*) n. f. *Mar.* Bâtiment long et à bas bord, qui marchait à la voile ou à la rame.

FUSTER (*fus-té*) v. i. *Oisell.* Eviter le piège, ou s'en échapper, en parlant d'un oiseau.

FUSTET (*fus-tè*) n. m. Nom vulgaire du sumac des teinturiers. (Peu us.)

FUSTIBALE (*fus-ti*) ou **FUSTIBALLE** (*ba-le*) n. f. *Archéol.* Fronde emmanchée au bout d'un bâton.

FUSTIGATION (*fus-ti-gha-si-on*) n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER (*fus-ti-jé*) v. t. (lat. *fustigare*; de *fustis*, bâton. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fustigea, nous fustigeons.*) Battre à coups de verge, de bâton, de fouet, etc. *Fig.* Châtier, reprendre vivement : *Molière a fustigé l'hypocrisie.*

FUSTIGEUR, EUSE (*fus, jeur, eu-ze*) n. Personne qui fustige.

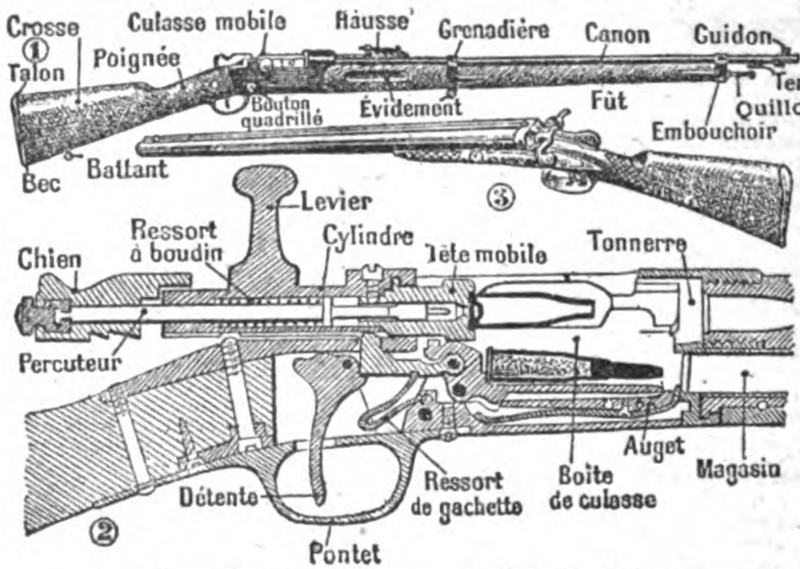
FÛT (*fû*) n. m. (du lat. *fustis*, bois). Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu. Tonneau. *Archit.* Partie de la colonne, comprise entre la base et le chapiteau : *le fût est généralement renflé.* Carcasse d'une malle, d'un coffre.

FUTAIE (*tè*) n. f. (de *fût*). Forêt dont on exploite les arbres quand ils sont arrivés à une grande dimension. *Par ext.* Arbre de grande dimension. *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *fût*). Tonneau quelconque pour le vin, les liqueurs, etc.

FUTAINE (*tè-ne*) n. f. (de *Fostat*, nom d'un faubourg du Caire). Étoffe pelucheuse, de fil et de coton.

FUTÉ, E adj. (de *fût*, bâton). *Fam.* Fin, rusé



Fusils : 1. Fusil Lebel ; 2. Son mécanisme ; 3. De chasse, à percussion centrale.

(comme celui qui a été battu) : *un petit garçon alerte et futé.* ANT. **Nigaud, benêt.**

FUTÉE (*té*) n. f. (de *fût*). Mastic de colle forte et de sciure de bois, pour boucher les trous d'une pièce de bois.

FÛTIER (*ti-é*) n. m. Ouvrier qui assemble les ais des malles, des coffres.

FUTILE adj. (lat. *futilis*). Sans valeur : *raisons futiles.* Frivole : *esprit futile.* ANT. **Sérieux, grave, important.**

FUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière futile

FUTILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est futile : *la futilité d'un esprit, d'une objection.* Chose futile : *aimer les futilités; dire des futilités.*

FUTUR, E adj. (lat. *futurus*). Qui sera dans un temps à venir : *la vie future.* N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. Avenir, temps futur *Philos. Futur contingent*, fait futur, qui peut être ou n'être pas. *Gram.* Temps du verbe, qui indique qu'une chose sera ou se fera : *il y a dans les verbes français deux temps pour exprimer le futur : le futur simple et le futur antérieur.* ANT. **Passé.**

FUTURISME (*ris-me*) n. m. Ecole moderne d'art, née en Italie en 1910, qui présente simultanément des sensations passées, présentes et futures.

FUTURISTE (*ris-te*) n. Adepte du futurisme : *peintre futuriste.* Adjectiv. Conforme au futurisme : *musique futuriste.*

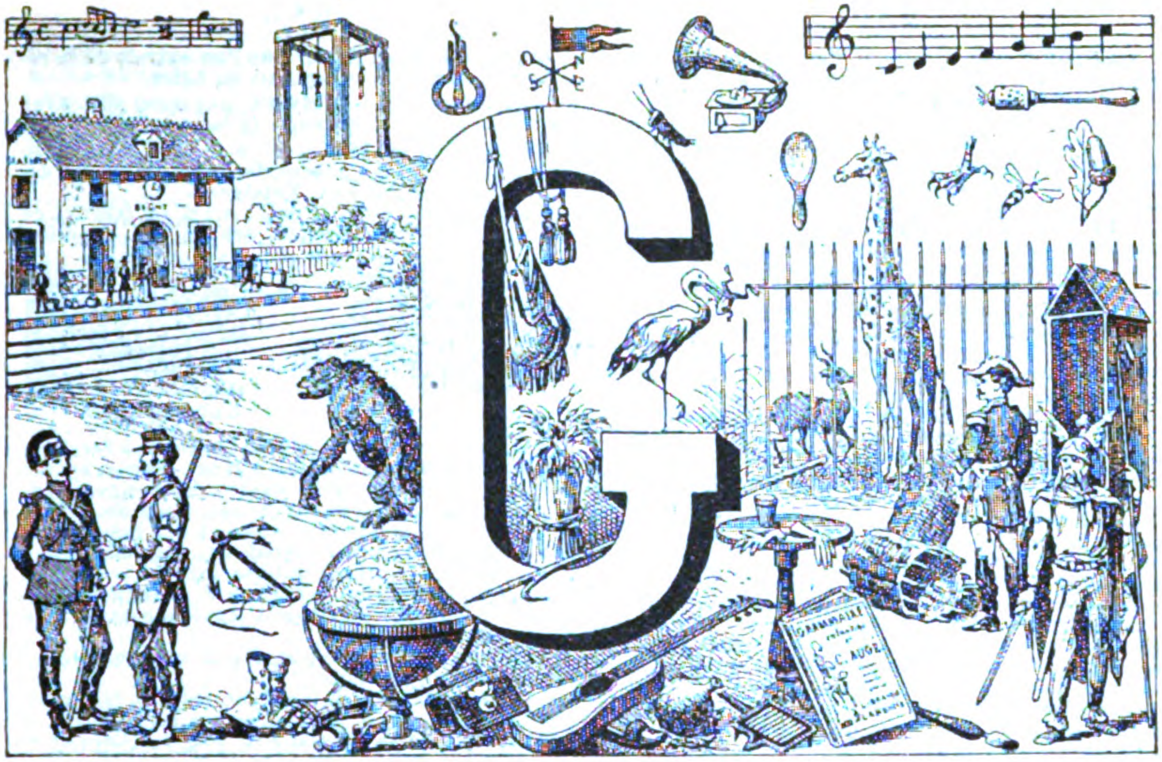
FUTURITION (*si-on*) n. f. Qualité d'une chose, en tant que future : *celui qui n'a aucune possibilité n'a aucune futurition.*

FUYANT (*fui-ian*), **E** adj. Qui fuit. Qui disparaît. Qui paraît s'éloigner, par l'effet de la perspective : *horizon fuyant.* Qui décline rapidement : *jour fuyant.* N. m. Ligne fuyante; perspective.

FUYARD (*fui-iar*), **E** adj. et n. Qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir : *troupe fuyarde.* N. m. Plus particulièrem., soldat qui prend la fuite pendant le combat : *rallier les fuyards.*

FY n. m. Espèce de lèpre qui attaque les animaux.

FYEUX, EUSE (*fi-eû, eu-ze*) adj. *Art vétér.* Qui est attaqué du fy : *cheval fyeux.*



G (*jé* ou *ghe*) n. m Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes : *un* G *majuscule ; un* g *minuscule.* — Le *g* est doux devant *e, i,* et se prononce comme un *j* : *genre, gilet.* Il est dur devant *a, o, u,* et se prononce comme *gh* : *gare, golfe, guide.* Le groupe *gn* représente ordinairement la consonne *n* mouillée : *agneau.*

GABARDINE n. f. (esp. *gabardina*). Lainage croisé, servant à faire des vêtements. Long manteau à manches, imperméable.

GABARE n. f. (ital. *gabarra*). Grande embarcation à voiles et à rames, transportant les marchandises sur les cours d'eau, ou servant à charger et à décharger les navires. *Pêch.* Sorte de grande senne.

GABARIAGE n. m. Action de faire un gabarit ou de comparer un objet au gabarit.

GABARIER (*ri-é*) n. m. Patron, conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT (*ri*) ou **GABARI** n. m. (orig. provenç.). Modèle en vraie grandeur, sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie. Nom générique de divers appareils pour mesurer. *Ch. de f.* Arceau en bois ou en fer, sous lequel on fait passer les wagons chargés, afin de vérifier que leurs dimensions ne dépassent pas la règle admise. (V. planche CHEMIN DE FER.)

GABAROT (*ro*) n. m. ou **GABAROTTE** (*ro-te*) n. f. *Mar.* Petite gabare en usage sur la Loire.

GABEGIE (*jî*) n. f. (mot bourguign.). Fraude, fourberie, affaire peu claire.

GABELAGE n. m. Temps pendant lequel le sel devait demeurer dans les greniers, avant d'être vendu.

GABELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gabelle.*) Faire sécher le sel dans les greniers de la gabelle.

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle.

GABELLE (*bè-le*) n. f. (mot provenç.). Impôt sur le sel. (V. *Part. hist.*)

GABELOU n. m. *Par dénigr.* Autref. employé de la gabelle. Auj. employé de l'octroi, de la douane ou des contributions indirectes.

GABIE (*bî*) n. f. (ital. *gabbia*). *Mar.* Demi-hune en caillebotis, placée au sommet des mâts à antennes.

GABIER (*bi-é*) n. m. Matelot de la spécialité de la manœuvre, attaché au service des hunes.

GABION n. m. (ital. *gabbione*). Panier cylindrique sans fond, employé dans l'artillerie et le génie pour établir rapidement des parapets de terre. Grand panier à deux anses pour transporter du fumier, des terres. Tonneau près d'une mare, dans lequel se cache le chasseur de canards.



Gabion.

GABIONNADE (*o-na-de*) n. f. Abri fait de gabions.

GABIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Action de faire ou de poser des gabions.

GABIONNER (*o-né*) v. t. Couvrir par des gabions.

GABIONNEUR (*o-neur*) n. m. Celui qui fait, pose ou utilise des gabions.

GABLE ou **GÂBLE** n. m. (bas lat. *gabulum*). Fronton triangulaire servant à masquer la pente des combles et à déterminer les ogives des portails. Triangle formé par les deux arbalétriers d'une lucarne.



Gable.

GABORD ou **GALBORD** (*bor*) n. m. Bordage inférieur de la carène d'un navire.

GABURON n. m. *Mar.* Enveloppe de planches dont on entoure la partie inférieure d'un bas-mât.

GÂCHAGE n. m. Action de gâcher.

GÂCHE n. f. Pièce de fer fixée au chambranle d'une porte et dans laquelle entre le pêne d'une serrure. Outil de maçon servant au gâchage. Spatule de cuisinier, de pâtissier.

GÂCHER (*ché*) v. t. (germ. *waskon*). Délayer du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire sans soin, gaspiller. *Gâcher le métier,* travailler à trop bon marché.

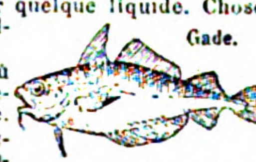
GÂCHETTE (*chè-te*) n. f. Languette de fer au-dessous de la batterie d'un fusil, d'un pistolet, etc., pour faire partir la détente. (V. FUSIL.) Petite pièce d'une serrure, qui se met sous le pêne et l'arrête.

GÂCHEUR n. et adj. m. Qui gâche.

GÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Bourbeux.

GÂCHIS (*chi*) n. m. Mortier de plâtre, de sable, etc. Ordure, saleté causée par quelque liquide. Chose, situation confuse, embrouillée : *le gâchis politique.*

Gade.



GÂCHOIR n. m. Cuve où l'on mélange la matière première des pâtes à poterie.

GADE n. m. Genre de *gadidés,* comprenant des poissons caractérisés par un barbillon à la mâchoire inférieure, comme la *morue, l'aiglefin,* etc.

GADIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *morues*, *merlans*, etc. S. un *gadidé*.

GADOUE (*doû*) n. f. Matière fécale servant d'engrais. Engrais constitué par les ordures ménagères.

GAÉLIQUE adj. Qui a rapport aux Gaëls : *les costumes gaéliques*. N. m. Un des deux grands groupes de la langue celtique : *l'irlandais et l'écossais appartiennent au groupe gaélique*.

GAFFE (*gha-fe*) n. f. *Mar.* Perche à pointe métallique, munie d'un ou de deux crocs latéraux servant pour accrocher, accoster, aborder, etc. : *gaffe de sauvetage*. *Fig.* et *fam.* Maladresse : *faire une gaffe*.

GAFFEAU (*gha-fô*) n. m. Petite gaffe.

GAFFER (*gha-fé*) v. t. Accrocher avec une gaffe. V. i. *Fam.* Commettre une gaffe.

GAFFEUR, EUSE (*gha-feur, eu-ze*) n. *Fam.* Personne qui commet des gaffes.

GAGA n. et adj. *Fam.* Personne tombée en enfance.

GAGE n. m. (germ. *wadjo*). Contrat par lequel un créancier reçoit, pour garantir sa créance, un objet mobilier ; la chose même qui est donnée en garantie : *lorsque le gage est immobilier, il porte le nom d'antichrèse*. Ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on a commis une faute, et qu'on ne peut reprendre qu'en accomplissant une pénitence. *Fig. Laisser pour gage*, perdre. Témoignage, assurance : *gage d'amitié*. Pl. Salaire des domestiques.

GAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gagea, nous gageons.*) Parier. Donner des gages à un domestique. *Meubles gagés*, meubles saisis en garantie d'une dette.

GAGERIE (*rî*) n. f. Saisie. **Saisie-gagerie,** saisie des effets et fruits, pratiquée avant jugement, pour garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gage ou est dans l'habitude de gager : *un gageur perpétuel*.

GAGEURE (*ju-re*) n. f. Promesse de payer telle chose si l'on perd un pari : *tenir une gageure*. Chose gagée. *C'est une gageure*, cela est si étrange qu'on dirait que cela ne se fait que parce qu'on a gagé qu'on le ferait.

GAGISTE (*jis-te*) n. m. Qui reçoit des gages sans être un domestique : *les gagistes d'un théâtre*. Musicien militaire non enrôlé comme soldat. Adjectiv. : *musicien gagiste*. N. et adj. *Dr.* Qui détient un gage : *créancier gagiste*.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner : *un pari gagnable*. ANT. **Perdable.**

GAGNAGE n. m. Lieu où vont paître les bestiaux, les bêtes fauves.

GAGNANT (*gnan*), **E** n. et adj. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant*. ANT. **Perdant.**

GAGNE-DENIER (*ni-é*) n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir d'art spécial. Pl. des *gagne-deniers*.

GAGNE-PAIN (*pin*) n. m. invar. Outil à l'aide duquel on gagne sa vie : *le rabot est le gagne-pain du menuisier*. Celui qui assure la vie à d'autres : *le père est le gagne-pain de ses enfants*.

GAGNE-PETIT (*ti*) n. m. invar. Rémouleur ambulant.

GAGNER (*gné*) v. t. (anc. haut all. *waidanjan*). Faire un gain. *Gagner sa vie*, gagner ce qu'il faut pour subsister. Remporter après lutte : *Scipion gagna la bataille de Zama*. Obtenir par hasard : *gagner un lot*. Mériter : *il l'a bien gagné*. Corrompre : *gagner des témoins*. Atteindre : *gagner la frontière*. *Fig.* Conquérir : *gagner l'affection*. Attraper : *gagner un rhume*. *Gagner le ciel*, vivre pieusement. *Gagner le vent, au vent*, prendre le dessus du vent. V. i. Paître, brouter : *le lapin gagne*. S'améliorer : *le vin gagne en bouteille*. Croître en estime, etc. : *gagner à être connu*. S'étendre : *le feu gagne de proche en proche*. **Se gagner** v. pr. Être acquis : *l'argent se gagne avec peine*. Être contracté : *la tuberculose se gagne aisément*. ANT. **Perdre.**

GAGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui gagne : *un gagneur d'argent ; Napoléon Ier était un gagneur de batailles*.

GAI (*ghè*), **E** adj. Qui a de la joie. Enjoué, jovial : *homme gai*. Qui inspire la joie : *les pièces de Labiche sont très gaies*. Qui en marque : *visage gai*. Qui a une légère pointe de vin. Interj. Courage ! de l'entrain : *allons, gai !* Ant. **Triste.**

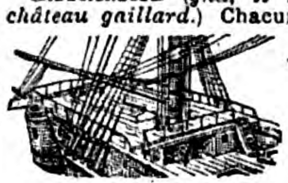
GAÏAC (*gha-i-ak*) n. m. Genre de zygophyllacées d'Amérique, à bois très dur et résineux : *la résine de gaïac est utilisée en médecine*.

GAÏACOL n. m. Ether que l'on extrait de la résine de gaïac et de la créosote du hêtre.

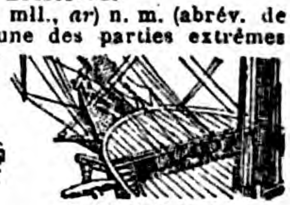
GAIEMENT ou **GAÎMENT** (*ghè-man*) adv. Avec gaieté : *marcher gaiement à la mort*.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** (*ghè*) n. f. Joie, belle humeur. Loc. adv. : **De gaieté de cœur,** de propos délibéré et sans sujet. ANT. **Tristesse.**

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*) n. m. (abrév. de *château gaillard*.) Chacune des parties extrêmes



Gaillard d'arrière.



Gaillard d'avant.

du pont supérieur d'un navire, à l'avant et à l'arrière.

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*), **E** adj. Joyeux, hardi : *mine gaillarde*. En bonne santé : *frais et gaillard*. Un peu libre, en parlant des choses : *tenir des propos gaillards*. *Vent gaillard*, un peu frais. Substantiv. *Un gaillard*, un homme vigoureux, déterminé. *Une gaillarde*, une femme trop libre, légère.

GAILLARDE (*gha, ll* mll.) n. f. Caractère d'imprimerie d'environ huit points. Ancienne danse. Air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT (*gha, ll* mll., *ar-de-man*) adv. D'une manière gaillarde.

GAILLARDIE (*gha, ll* mll., *ar-dî*) n. f. Genre de composées asiatiques, cultivées dans les jardins.

GAILLARDISE (*gha, ll* mll., *i-ze*) n. f. Caractère de ce qui est gaillard. Parole, geste un peu libre : *dire des gaillardises*.

GAILLET (*gha, ll* mll., *è*) n. m. Genre de rubiacées des régions tempérées. Syn. CAILLE-LAIT.

GAILLETEUX, EUSE (*gha, ll* mll., *e-teû, eu-ze*) adj. Qui contient des gaillettes. N. m. : *le gailleteux*.

GAILLETIN (*gha, ll* mll.) n. m. Charbon de terre en petits morceaux. Syn. de TÊTE DE MOINEAU.

GAILLETTE (*gha, ll* mll., *è-te*) ou **GAILLETERIE** (*gha, ll* mll., *è-te-rî*) n. f. Houille en morceaux après le triage.

GAIN (*ghin*) n. m. (de *gagner*). Avantage, succès : *le gain d'une bataille*. Profit, bénéfice : *réaliser des gains énormes*. *Obtenir gain de cause*, l'emporter. *Dr. Gains de survie*, avantages qu'un contrat de mariage assure à l'époux survivant. ANT. **Perte.**

GAINE (*ghè-ne*) n. f. (lat. *vagina*). Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc. Enveloppe résistante qui protège un organe. Corset, ceinture élastique. Support sur lequel on pose un objet d'art.

GAINERIE (*ghè-ne-rî*) n. f. Fabrique de gaines. Art, commerce et ouvrages du gainier.

GAINIER (*ghè-ni-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des gaines, fourreaux, etc. *Bot.* Genre de légumineuses, comprenant diverses espèces ornementales.

GAINULE (*ghè*) n. f. *Bot.* Petite gaine.

GALA n. m. Grande fête, accompagnée de quelque chose d'officiel : *soirée de gala*. Repas d'apparat.

GALACTAGOGUE (gr. *gala, aktos*, lait, et *agôgos*, qui amène). Qui provoque ou accroît la sécrétion du lait.

GALACTOGÈNE adj. et n. (du gr. *gala, aktos*, lait, et *gennân*, engendrer). Se dit des substances capables de favoriser ou d'accroître la sécrétion lactée chez les femelles nourrices.

GALACTOMÈTRE (*lak*) n. m. (gr. *gala, aktos*, lait, et *metron*, mesure). Instrument pour apprécier la qualité (densité) du lait, nommé aussi *pèse-lait*.

GALACTOPHAGE adj. (du gr. *gala, aktos*, lait, et *phagein*, manger). Qui a l'habitude de se nourrir de lait : *les anciens Scythes étaient très galactophages*.

GALACTOPHAGIE (*lak, jî*) n. f. (de *galactophage*). Habitude de se nourrir de lait.

GALACTOPHORE adj. (du gr. *gala, galaktos*, lait, et *phoros*, qui porte). Qui conduit le lait, qui l'amène au dehors : *vaisseaux galactophores*.

GALACTOSE (*lak-tô-ze*) n. f. Syn. de LACTOSE.

GALALITHE n. f. Caséine pure, traitée par le formol et qui fournit un produit plastique, susceptible de nombreuses utilisations. (On écrit aussi GALALITH.)

GALAMMENT (*la-man*) adv. D'une manière galante. Avec grâce : *vers tournés galamment*. De

bonne grâce. En homme brave et poli. Habilement et lestement : *se tirer galamment d'affaire.*

GALANDAGE n. m. (pour *garlandage*). Cloison en briques.

GALANGA n. m. Genre de zingibéracées de la Chine, à rhizomes doués de propriétés stimulantes.

GALANT (*lan*), **E** adj. (de l'anc. fr. *galler*, se réjouir). Empressé auprès des dames. De bonne compagnie. Qui cherche à plaire. Affable, correct dans sa mise et sa conduite. *Galant homme*, homme qui joint une conscience délicate à une grande générosité : *agir, se conduire en galant homme*. N. m. Amoureux. *Vert galant*, homme entreprenant auprès des femmes, malgré un certain âge : *Henri IV mérita d'être surnommé le Vert-galant.*

GALANTERIE (*rî*) n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières. Empressement auprès des dames. Monde des femmes galantes. Petits soins, cadeaux.

GALANTIN n. m. Galant ridicule.

GALANTINE n. f. Mets composé de viande hachée de porc, veau, volaille, gibier, qu'on place dans un cochon de lait, un poulet désossé, etc., et que l'on cuit dans sa gelée.

GALANTISER (*zé*) v. t. Faire le galant ; courtiser : *galantiser des dames.* (Peu us.)

GALATE adj. et n. De la Galatie.

GALAXIE (*lak-si*) n. f. Autre nom de la Voie lactée.

GALBANUM (*nom'*) n. m. Sorte de résine, à odeur balsamique, extraite d'une ombellifère.

GALBE n. m. (ital. *garbo*). *Archit.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe. Par ext.* Contour, profil d'une figure ou d'un corps humain.

GALBÉ, E adj. Affût renflé vers le milieu, en parlant d'une colonne. *Feuilles galbées*, feuilles ébauchées, sans ornement.

GALBER (*bé*) v. t. Donner du galbe à une colonne.

GALBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Qui a du galbe. *Fam.* Joli, élégant, éminent, etc.

GALBORD (*bor*) n. m. V. GABORD.

GALBULE n. m. *Bot.* Cône globuleux des cyprès.

GALE n. f. (peut-être de *gale*, maladie des végétaux). Affection de la peau, caractérisée par de petites vésicules et une vive démangeaison. *Fig.* et *fam.* Personne très médisante, de mauvais caractère : *une méchante gale. N'avoir pas la gale aux dents*, manger beaucoup. — La gale est due à la présence d'un arachnide microscopique, l'*acarus* ou *sarcopte de la gale*, qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries, où il trouve une retraite sûre. Elle attaque surtout les personnes malpropres et n'est contagieuse que par contact direct. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment ; mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser de traces. Le soufre, sous forme de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÉASSE (*lé-a-se*) ou **GALÉACE** n. f. (de l'anc. fr. *galée*, galère). Navire à voiles et à rames, plus fort et plus lourd que la galère, usité jusqu'au XVIIIe siècle.

GALÉE (*lé*) n. f. *Impr.* Planche à rebords, où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÉGA n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des plantes fourragères, qui sont employées aussi en teinture.

GALÉJADE n. f. (mot provenç.). Raillerie, plaisanterie, avec une intention de mystification.

GALÈNE n. f. (du gr. *galênê*, plomb). *Minér.* Sulfure naturel de plomb : *les cristaux de galène sont utilisés pour les détecteurs de T. S. F.*

GALÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) n. *Par plaisanter.* Amateur d'auditions radiophoniques, recevant sur un poste à galène : *le martyre des galéneux.*

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport à la méthode de Galien : *la doctrine galénique.*

GALÉNISME (*nis-me*) n. m. (de *Galenus*, n. lat. de Galien). Doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE (*nis-te*) n. m. Partisan des doctrines médicales de Galien.

GALÉODE n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées souvent venimeuses.

GALÉOPITHÈQUE n. m. Genre de mammifères insectivores, intermédiaires entre les lémuriens et les roussettes et qui sont répandus de Madagascar à l'Indochine.

GALÉOPSIS (*psiss*) ou **GALÉOPSIDE** n. m. Genre de labiées, des régions tempérées.

GALÈRE n. f. (ital. *galera*). Ancien navire de guerre ou de commerce, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame : *il y eut jusqu'au XVIIe siècle un amiral des galères de France.* Pl. Autref., peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. S'emploie quelquefois, aujourd'hui, familièrement, pour désigner les travaux forcés. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère.* Fourneau à réverbère. Fourneau en briques réfractaires. Tombereau de maçon.



Galère grecque.

GALERIE (*rî*) n. f. (lat. *galeria*). Pièce longue et couverte. Corridor. Balcon couvert. Riche collection de tableaux, objets d'art, curiosités, etc. : *vendre sa galerie.* Lieu où elle est réunie. Balcon d'un théâtre, avec banquettes pour les spectateurs. Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer, etc. : *consulter la galerie sur un coup douteux.* Chemin couvert, pratiqué pour s'approcher d'une place. Route que pratiquent les ouvriers des mines, pour découvrir et exploiter les filons. Corridor souterrain où l'on place les tuyaux de distribution d'eau.

GALÉRIEN (*ri-in*) n. m. Autref., criminel condamné aux galères. Auj., forçat. *Fig. Vie de galérien*, vie extrêmement dure. *Travailler comme un galérien*, exécuter un travail long et fatigant.

GALERNE (*lèr-ne*) n. f. (mot celtique). Nom donné, sur les côtes françaises de l'Atlantique, au vent d'ouest-nord-ouest.

GALET (*lè*) n. m. (du vx fr. *gal*, caillou). Caillou, poli et aplati par frottement, que l'on trouve sur le bord de la mer et dans le lit des torrents : *plage de galets ; ravin rempli de galets.* Petite roulette fixée, entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits, des tables.

GALETAGE n. m. Dans la fabrication de la poudre, opération qui consistait à former la galette destinée à être réduite en grains.

GALETAS (*ta*) n. m. (de *Galata* [*tour du*], édifice de Constantinople). Logement sous les combles. *Par ext.* Logement misérable.

GALETTE (*le-te*) n. f. (de *galet*). Gâteau plat, de pâte feuilletée ou non, fait ordinairement de farine, de beurre et d'œufs. Crêpe de farine de sarrasin. Biscuit distribué aux marins. *Pop.* Argent.

GALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse*, personne corrompue, dont la fréquentation est dangereuse. PROV. : **Il ne faut qu'une brebis galeuse pour infester un troupeau,** une seule personne vicieuse peut corrompre toute la société qu'elle fréquente.

GALGAL n. m. (du gaélique *gal*, caillou). Tumulus de terre et de cailloux, qui renferme une crypte.

GALHAUBAN (*lô*) n. m. *Mar.* Manœuvre dormante, étayant les mâts de hune et de perroquet.

GALIACÉ, E adj. Qui ressemble ou qui se rapporte au caille-lait ou gaillet. N. f. pl. Division de la famille des rubiacées, comprenant les genres *gaillet, garance*, et en général tous ceux d'Europe qui ont des feuilles verticillées. S. une *galiacée.*

GALIBI adj. d'un seul genre. Qui appartient aux Galibis : *la langue galibi.* (V. *Part. hist.*)

GALIBOT (*bo*) n. m. Manœuvre enfant, attaché en qualité d'aide au service des voies dans les houillères.

GALICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Galice (Espagne) ou de la Galicie (anc. Autriche-Hongrie ; auj., Pologne et Tchécoslovaquie).

GALILÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. et n. De Galilée. Nom donné par les païens à Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth en Galilée, puis aux premiers chrétiens.

GALIMAFRÉE (*fré*) n. f. Ragoût de restes de viande. Mets mal préparé.

GALIMATIAS (*ti-a*) n. m. Discours embrouillé et confus : *les Précieuses parlaient un véritable galimatias.* Affaire peu claire.

GALION n. m. (du vx fr. *galée*, galère). Bâtiment qui servait à transporter en Espagne les produits des mines d'argent et d'or du Pérou, du Mexique : *un convoi de galions fut coulé en rade de Vigo en 1707.*


Galion (XVII° s.).

GALIONISTE (*nis-te*) n. m. Négociant espagnol, faisant son commerce par les galions. (Se disait par opposition à *flottiste*, nom de celui qui commerçait par les flottilles d'Amérique.)

GALIOTE n. f. Petite galère légère. Caboteur hollandais, à fond plat. Long bateau couvert, dont on se servait pour voyager sur les canaux et les rivières. Barre qui maintient les panneaux de fermeture des écoutilles.


Galiote.

GALIPOT (*po*) n. m. Résine tirée du pin maritime et communément nommée *térébenthine de Bordeaux*.

GALIPOTER (*té*) v. t. Enduire de galipot : *galipoter un navire.*

GALLE (*gha-le*) n. f. (lat. *galla*). Excroissance qui vient sur certains végétaux à la suite de la piqûre faite par un insecte ou un acarien qui y dépose ses œufs, ou par un champignon. *Noix de galle* nom vulg. de certaines galles du chêne.


Galle du chêne.

GALLE (*gha-le*) n. m. *Antiq.* Prêtre de Cybèle en Phrygie.

GALLÉRIE (*ghal-lé-rî*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui font de gros ravages dans les ruches : *la gallérie ou fausse teigne pond sur les gâteaux de cire, et ses larves y creusent leurs galeries.*

GALLICAN, E (*ghal-li*) adj. (lat. *gallicanus*). Se dit de l'Église française et de ce qui la concerne : *Bossuet défendit les libertés gallicanes.* N. Partisan, défenseur de ces libertés : *un gallican.* ANT. **Ultramontain.**

GALLICANISER (*ghal-li, zé*) v. t. Donner les opinions, les usages des gallicans à. (Peu us.)

GALLICANISME (*ghal-li-ka-nis-me*) n. m. Doctrine des gallicans. (V. *Part. hist.*)

GALLICISME (*ghal-li-sis-me*) n. m. (du lat. *gallicus*, gaulois). Construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage, comme : *il* **vient** *de mourir; si j'étais* **que de vous**; etc. Forme française transportée à tort dans une autre langue.

GALLICOLE (*ghal-li*) adj. Se dit des animalcules qui vivent dans les galles : *cynips gallicole.*

GALLIFÈRE (*ghal-li*) adj. *Bot.* Qui porte des excroissances appelées *galles* : *chêne gallifère.*

GALLINACÉ, E (*ghal-li*) adj. (du lat. *gallina* poule). Qui se rapporte à la poule, au paon, au dindon, etc. N. m. pl. Ordre d'oiseaux ayant pour types les *coqs*, les *faisans*, les *perdrix*, etc. Les gallinacés sont originaires de l'Inde. S. un *gallinacé.*

GALLINSECTE (*ghal-lin-sèk-te*) n. m. Nom vulgaire des cochenilles.

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Qui concerne les anciens Gaulois : *les peuples galliques.* (Peu us.)

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Particulier à la noix de galle. Se dit d'un acide qui se développe dans une infusion de noix de galle exposée à l'air : *l'acide gallique est le résultat de la décomposition du tanin au contact de l'atmosphère.*

GALLIUM (*ghal-li-om'*) n. m. Corps simple métallique (Ga) très rare, qui a beaucoup d'analogie avec le zinc : *le gallium fond à 30° C.* (Sa densité est 5,9.)

GALLO-BELGE (*ghal-lo*) adj. Qui appartient à la fois aux Français et aux Belges.

GALLOIS, E (*ghal-loi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Galles. N. m. Langue galloise.

GALLOMANIE (*ghal-lo-ma-nî*) n. f. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et de *manie*). Admiration passionnée pour la nation française.

GALLON (*gha-lon*) n. m. Mesure anglaise de capacité, valant environ 4 litres et demi.

GALLOPHOBE (*ghal-lo*) adj et n. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a les Français en horreur, en aversion.

GALLOPHOBIE (*ghal-lo-fo-bî*) n. f. (de *gallophobe*). Horreur des Français.

GALLO-ROMAIN, E (*ghal-lo, min, è-ne*) adj. et n. Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains.

GALOCHE n. f. (gr. *kalopous*). Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Fam. Menton de galoche*, menton long, pointu et recourbé. *Mar.* Poulie ouverte transversalement sur une de ses faces.


Galoche.

GALON n. m. Ruban épais d'or, d'argent, de soie, etc., que l'on met sur les vêtements, rideaux, etc., pour les protéger ou les orner. *Milit.* Signe distinctif des grades : *le caporal porte deux galons de laine.* PROV. : **Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre**, *par iron.*, à tant faire, on ne saurait trop profiter d'une occasion, s'attribuer un titre trop élevé.

GALONNER (*lo-né*) v. t. Mettre un galon, donner des galons : *galonner un chapeau, un habit.*

GALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Fabricant de galon.

GALOP (*lo*) n. m. La plus rapide des allures du cheval : *prendre le galop.* (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* Marche, course très rapide. Danse d'un mouvement très vif. *Fam.* Gronderie vive : *recevoir un galop.*

GALOPADE n. f. Course au galop : *une longue galopade.* Galop un peu ramassé et très enlevé de devant. Distance, chemin qu'un cheval ordinaire peut parcourir en galopant.

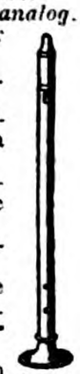
GALOPANT (*pan*), **E** adj. Qui galope. *Méd. Phtisie galopante*, tuberculose dont la marche est très rapide.

GALOPE n. f. Outil employé par les relieurs.

GALOPER (*pé*) v. i. Aller le galop. *Par analog.* Marcher, courir très vite. V. t. Faire courir au galop : *galoper un cheval.*

GALOPIN n. m. Jeune commissionnaire. Jeune marmiton. Petit garçon effronté.

GALOUBET (*bè*) n. m. Flageolet champêtre, particulier au Languedoc et surtout à la Provence.


Galoubet.

GALUCHAT (*cha*) n. m. (du n. de l'inventeur). Peau de raie, de squale, etc. préparée pour la gainerie.

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *expériences galvaniques.*

GALVANIQUEMENT (*ke-man*) adj. D'une façon galvanique. Par les effets du galvanisme.

GALVANISATEUR (*za*) ou **GALVANISEUR** (*zeur*) n. et adj. m. Qui galvanise.

GALVANISATION (*za-si-on*) n. f. Action de galvaniser : *la galvanisation du fer le protège contre l'oxydation.* Son résultat.

GALVANISER (*zé*) v. t. Soumettre à la pile voltaïque. *Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain d'oxyde de zinc, pour le recouvrir d'une couche de zinc métallique. *Fig.* Donner une vie, une énergie passagère : *Démosthène lui-même ne put galvaniser le peuple athénien.*

GALVANISME (*nis-me*) n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs, au moyen de conducteurs métalliques. — En 1789, Galvani, ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon *en fer*, au moyen de petits crochets *de cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, étaient secouées par de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier. Mais bientôt, Volta, s'emparant de cette découverte, démontra que le prétendu fluide nerveux

n'existait pas et que l'on se trouvait en présence de phénomènes électriques. Pour le prouver, il construisit la *pile* dite *de Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux et séparés par une rondelle de drap humectée d'eau acidulée.

GALVANO n. m. Cliché d'imprimerie, obtenu par la galvanoplastie : *un galvano de cuivre.*

GALVANOCAUSTIE (*kôs-ti*) n. f. (de *galvano*, et du gr. *kaustos*, brûlé). Cautérisation par le courant électrique continu.

GALVANOCAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la galvanocaustie. N. f. Syn. de GALVANOCAUSTIE.

GALVANO-CAUTÈRE (*kô*) n. m. Instrument électrique de chirurgie, servant à couper avec cautérisation immédiate de la plaie

GALVANOMAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets à la fois galvaniques et magnétiques. Syn. ÉLECTRO-MAGNÉTISME.

GALVANOMÈTRE n. m. (de *galvanisme*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer l'intensité des courants par l'observation des déviations imprimées à une aiguille aimantée.


Galvanomètre.

GALVANOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. (de *galvanisme*, et du gr. *plastès*, qui forme). Opération qui permet d'obtenir un dépôt d'un métal déterminé sur un objet quelconque, en effectuant l'électrolyse d'un sel de ce métal.

GALVANOPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui concerne la galvanoplastie. Obtenu par la galvanoplastie.

GALVAUDER (*vô-dé*) v. t. Réprimander avec aigreur. (Vx.) Mettre en désordre, gâcher : *galvauder un travail. Fig.* et *fam.* Avilir, déshonorer : *galvauder son nom.*

GALVAUDEUX, EUSE (*vô-deû, eu-ze*) n. m. Personne déréglée, qui vagabonde. N. m. Portefaix qui décharge les pièces de vin.

GAMACHE n. f. (de l'esp. *guadamaci*, cuir de Ghadamès). Jambière ou chausse à pied coupé, qui se portait au XVI[e] siècle pour protéger le bas de chausse.

GAMAY ou **GAMET** (*mè*) n. m. Cépage noir ou blanc, cultivé surtout dans la Côte-d'Or.

GAMBADE (*ghan*) n. f. (ital. *gambata*). Bond vif où l'on agite les jambes sans art.

GAMBADER (*ghan-ba-dé*) v. i. Faire des gambades : *gambader de joie.*

GAMBADEUR, EUSE (*ghan, eu-ze*) n. et adj. Qui gambade. (Peu us.)

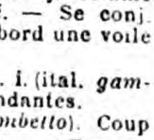
GAMBE (*ghan-be*) n. f. (de l'ital. *gamba*, jambe). *Mar.* Chacun des cordages en double qui prennent de chaque bord, depuis le trélingage des bas haubans jusqu'au bord des hunes.

GAMBETTE (*ghan-bè-te*) n. m. Espèce de chevalier, oiseau très répandu sur les rivages maritimes.

GAMBÉYER (*ghan-bé-ié.* — Se conj. comme *grasseyer*) ou **GAMBIER** (*ghan-bi-é.* — Se conj. comme *prier.*) v. t. *Mar.* Changer de bord une voile à bourcet par rapport au grand mât.

GAMBILLER (*ghan-bi, ll* mll., *é*) v. i. (ital. *gambeggiare*). *Fam.* Agiter les jambes pendantes.

GAMBIT (*ghan-bi*) n. m. (ital. *gambetto*). Coup aux échecs, qui consiste à pousser de deux cases le pion du roi ou de la reine, puis de deux cases aussi le pion du fou du roi ou du fou de la reine, pour dégager le jeu.


Gamelle.

GAMELLE (*mè le*) n. f. (ital. *gamella*). Écuelle métallique individuelle, à l'usage des soldats et des matelots, etc. *Par ext.* Cuisine du soldat.

GAMELON n. m. Petite gamelle.

GAMELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Petit seau.

GAMET (*mè*) n. m. V. GAMAY.

GAMÈTES n. m. pl. (du gr. *gamos*, mariage). Éléments sexuels mâles et femelles. S. un *gamète.*

GAMIN, E n. Enfant qui passe son temps dans les rues : *Gavroche est le type du gamin de Paris. Par ext.* Petit espiègle. Enfant. en général. Adjectiv. : *fillette très gamine.*

GAMINER (*né*) v. i. Faire le gamin

GAMINERIE (*ri*) n. f. Action, parole, espièglerie de gamin.

GAMMA (*gham'-ma*) n. m. Troisième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *g* dur. (V. GREC.)

GAMMARE (*gham' ma-re*) n. m. Genre de crustacés, vulgairement appelés *puces d'eau.*

GAMMARIDÉS (*gham'-ma*) n. m. pl. Famille de crustacés dont le genre *gammare* est le type.

GAMME (*gha-me*) n. f. (du gr. *gamma*, lettre grecque). *Mus.* Série de huit notes disposées dans l'ordre naturel des sons (*do, ré, mi, fa, sol, la, si, do*). *Fig.* Série d'objets classés par gradation naturelle : *la gamme des saveurs, des couleurs. Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures. *Changer de gamme*, changer de ton, de conduite. — Les gammes sont *ascendantes* quand les notes vont du grave à l'aigu, *descendantes* quand les notes vont de l'aigu au grave. Elles se divisent en gammes *diatoniques* et en gammes *chromatiques* (v. ces mots). Il y a deux sortes de gammes diatoniques : 1° la gamme *majeure*, qui se compose de cinq tons et de deux demi-tons ainsi disposés :



1 ton 1 ton 1/2 ton 1 ton 1 ton 1 ton 1/2 ton

2° la gamme *mineure*, qui se compose de trois tons, d'un ton et demi et de trois demi-tons ainsi disposés :



1 ton 1/2 ton 1 ton 1 ton 1/2 ton 1 ton 1/2 1/2 ton

Toutes les gammes prennent le ton et le nom de la note par laquelle elles commencent.

GAMMÉ, E adj. Se dit d'une croix symbolique. V. CROIX, SVASTIKA

GAMOPÉTALE (du gr. *gamos*, mariage, et de *pétale*) adj. Se dit des fleurs à pétales unis, concrescents.

GAMOSÉPALE adj. (du gr. *gamos*, mariage, et de *sépale*). Se dit des fleurs à sépales unis, concrescents.

GANACHE n. f. (ital. *ganascia*). Rebord postérieur de la mâchoire inférieure du cheval (v. la planche CHEVAL) : *les ganaches sont sèches et bien accentuées chez les chevaux de race. Fig.* et *fam.* Personne incapable, peu intelligente. Chaise capitonnée, sans bois apparent.

GANDIN n. m. (de l'anc. boulevard de *Gand*, à Paris). Jeune élégant ridicule.

GANDINERIE (*ri*) n. f., ou **GANDINISME** (*nis-me*) n. m. Habitudes de gandin, de jeune dandy.

GANDOURA n. f. Blouse, chez les Arabes.

GANGA n. m. Gélinotte des Pyrénées.

GANGÉTIQUE adj. Relatif au Gange.

GANGLIFORME adj. *Anat.* Qui a la forme d'un ganglion : *plexus gangliforme.*

GANGLION n. m. (gr. *gagglion*). *Anat.* Renflement qui résulte d'un entrelacement de vaisseaux ou de filets nerveux et se rencontre en certains points des vaisseaux lymphatiques et des nerfs.

GANGLIONNAIRE (*gli-o-nè-re*) adj. Qui concerne les ganglions : *le système ganglionnaire.*

GANGRÈNE n. f. (du gr. *gaggraina*, nourriture). Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines : *la gangrène était fréquente dans les hôpitaux militaires de campagne. Bot.* Maladie des arbres, qui détruit l'écorce et le bois. *Fig* Corruption : *le vice est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, E adj. Atteint de la gangrène : *couper un membre gangrené. Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER (*né*) v. t. (Se conj. comme *amener.*) Causer la gangrène. **Se gangrener** v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène.

GANGRENEUX ou **GANGRÉNEUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gangrène.

GANGSTER (*tèr*) n. m. (mot amér.) Membre d'une association de malfaiteurs, en Amérique.

GANGUE (*ghan-ghe*) n. f. (de l'allem. *gang*, filon). Partie terreuse qui enveloppe un minerai, une pierre précieuse.

GANO n. m. (mot esp. signif. *je gagne*). *Jeux.* A l'hombre, terme signifiant *laissez-moi venir la main.*

GANOÏDES (*no-i-de*) n. m. pl. Ordre de poissons, comprenant les *esturgeons.* S. un *ganoïde.*

GANSE n. f. (provenç. *ganso*). Cordonnet ou ruban de fil de soie, d'or, etc., employé dans l'industrie du costume, de l'ameublement, etc. *Mar.* Estrope ou quarantenier.

GANSER (*sé*) v. t. Garnir d'une ganse.

GANSETTE (*sè-te*) n. f. Petite ganse.

GANT (*ghan*) n. m. (anc. haut allem. *want*). Partie de l'habillement, qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant,* défier. *Relever le gant,* accepter un défi. *Souple comme un gant,* qui se plie aisément. *Prendre des gants,* prendre des ménagements. *Se donner des gants,* s'attribuer le succès d'une affaire.

GANTELÉ, E adj. Muni d'un gantelet.

GANTELÉE (*lé*) n. f. Espèce de campanule.

GANTELET (*lè*) n. m. Gant couvert de lames de fer et qui faisait partie de l'armure. (V. la planche ARMURES.) Morceau de cuir avec lequel les relieurs, cordonniers, chapeliers, etc., protègent la paume de leur main droite. Syn. MANIQUE.

GANTER (*té*) v. t. Mettre des gants à : *ganter un enfant.* Avoir comme pointure, en gants : *ganter du six.* Habiller la main : *ces gants me gantent bien. Fig.* et *fam. Cela me gante,* me convient. **Se ganter** v. pr. Mettre des gants, ses gants. ANT. **Déganter.**

GANTERIE (*rî*) n. f. Profession, travail, commerce du gantier. Endroit où l'on fabrique ou vend des gants : *aller à la ganterie.*

GANTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des gants.

GARAGE n. m. Action de mettre en gare des wagons, des navires. *Voie de garage,* voie destinée à garer des wagons de chemin de fer. Lieu où l'on remise des bicyclettes, des automobiles, etc.

GARAGISTE (*jis-te*) n. m. Qui tient un garage.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Genre de rubiacées, dont les racines donnent une belle teinture rouge dite *garance* : *la garance, aujourd'hui remplacée industriellement par l'alizarine, était surtout cultivée en Provence.* Adjectiv. *Drap garance,* teint en rouge garance.

GARANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il garança, nous garançons.*) Plonger dans une teinture de garance.

GARANCERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on opère le garançage des étoffes. Action de garancer.

GARANCEUR n. et adj. m. Ouvrier chargé de garancer.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance. Lieu où l'on teignait les étoffes avec la garance.

GARANCINE n. f. Matière colorante obtenue en traitant la garance par l'eau et l'acide sulfurique.

GARANT (*ran*), **E** n. et adj. (anc. haut allem. *wërento*). Qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui : *se porter garant du payement d'une dette.* N. m. Garantie : *l'intérêt est un bon garant du zèle. Mar.* Bout de cordage qui s'allonge après avoir garni un palan.

GARANTI, E adj. Dont la bonne qualité est affirmée sous peine de résolution d'un contrat de vente, de réparation etc. : *montre garantie pour cinq ans.*

GARANTIE (*tî*) n. f. Obligation que prend le vendeur d'assurer à l'acquéreur la possession paisible de la chose vendue et de la lui livrer exempte de défauts secrets ou de vices rédhibitoires : *vente avec garantie.* Ce qui assure l'exécution ou la possession : *donner des garanties. Sans garantie du gouvernement* (en abrégé S. G. D. G.), formule qui avertit le public que l'État, tout en accordant un brevet, ne garantit pas la qualité, la priorité, etc., d'un remède, d'une invention, etc.

GARANTIR v. t. Répondre pour. Affirmer : *garantir une nouvelle.* Préserver : *la laine garantit du froid.*

GARBURE n. f. Dans le sud-ouest de la France, soupe aux choux, au salé d'oie, au jambon et au lard.

GARCE n. f. Autref., fille en général. *Pop.* et *bas.* Fille de mauvaise vie.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de *garce*). *Mar.* Petite tresse faite de vieux cordages détressés, qui servit longtemps à châtier mousses et matelots.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de l'esp. *garceta,* aigrette). Ancienne coiffure féminine espagnole, dans laquelle on rabattait les cheveux sur le front et qui fut portée en France sous le règne d'Anne d'Autriche.

GARÇON n. m. Enfant mâle. Jeune homme. Célibataire : *rester garçon.* Homme. Celui qui sert dans un café, un restaurant, etc. : *appeler le garçon.* Celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur.*

GARÇONNE n. f. *Néol.* Fille garçonnière.

GARÇONNET (*so-nè*) n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE (*so-ni*), adj. f. Se dit d'une fillette ou jeune fille qui a des goûts, des habitudes de garçon. N. f. Appartement de garçon.

GARDABLE adj. Que l'on peut garder. Facile à garder.

GARDE n. f. (subst. verb. de *garder*). Guet, surveillance : *faire bonne garde. Sous bonne garde,* sous la surveillance de personnes vigilantes et fortes. *Prendre garde,* faire attention. *Être sur ses gardes,* se méfier. Troupe d'élite, spécialement chargée de défendre un souverain : *garde royale.* Ensemble des soldats qui occupent un poste. Commission de garder : *confier la garde de sa maison.* Protection : *à la garde de Dieu. Milit.* Service de gens armés exerçant une surveillance : *officier de garde.* Faction : *monter la garde. Garde noble,* corps de jeunes volontaires nobles, voués à la garde du pape. *Gardes françaises,* sous l'ancien régime, corps d'élite créé en 1563 pour Charles IX et chargé de garder les avenues des lieux où le roi était logé. (Elliptiquem. au masc. : *un* GARDE-FRANÇAISE. [V. ce mot].) *Armur.* Rebord protecteur, placé entre la poignée et la lame d'une arme blanche. *Escr.* Manière de poser son corps, de tenir son arme : *tomber en garde ; avoir la garde basse.* (V. la planche ESCRIME.) *Rel.* Feuillet blanc ou de couleur, ménagé au commencement et à la fin d'un livre. Bande de parchemin ou de toile, que les relieurs collent au dos d'un livre. *Garde nationale,* milice composée de bourgeois. (Vx.) *Garde nationale mobile,* troupe organisée spécialement pour un besoin passager (1830, 1848, 1870-1871). *Garde républicaine,* garde municipale de Paris. Pl. *Serrur.* Pièces placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher tout mouvement d'une clef étrangère. *Mar.* Palans qui maintiennent à poste fixe les cornes des goélettes.



Garde champêtre.

GARDE n. m. Surveillant, homme qui fait partie de la garde militaire : *garde national, républicain. Garde noble,* soldat de la garde noble. Dépositaire : *garde des archives. Garde des sceaux,* ministre de la justice, en France. *Garde champêtre,* officier de police judiciaire, préposé à la garde des propriétés rurales. *Garde messier,* agent local qui garde les moissons. *Garde forestier,* agent subalterne, préposé à la conservation des forêts. *Garde général,* celui qui est chargé de la direction locale dans chaque district forestier.

GARDE n. f. Femme dont la profession est de garder les malades.

GARDE-BARRIÈRE n. Personne préposée à la surveillance d'un passage à niveau, sur une voie ferrée. Pl. des *gardes-barrières* ou *gardes-barrière.*



Garde forestier.

GARDE-BŒUF (*beuf*) n. m. Sous-genre de petits hérons qui se perchent sur les bœufs et les buffles pour manger les larves parasites de la peau de ces ruminants. Pl. des *gardes-bœuf* ou *gardes-bœufs.* Adjectiv. : *héron garde-bœuf.*

GARDE-BOIS (*boi*) n. m. invar. Syn. peu us. de GARDE FORESTIER.

GARDE-BOUE n. m. invar. Syn. de GARDE-CROTTE.

GARDE-BOUTIQUE n. m. invar. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre.

GARDE-CANAL n. m. Agent des ponts et chaussées, qui veille à la conservation des canaux et constate les délits de pêche. Pl. des *gardes-canal* ou *gardes-canaux.*

GARDE-CENDRE (*san-dre*) n. m. Plate-bande métallique que l'on place devant un foyer pour empêcher les cendres, le charbon, de tomber dans l'appartement. Pl. des *garde-cendre* ou *cendres*.

GARDE-CHAÎNE (*chè-ne*) n. m. Mécanisme de montre, destiné à empêcher la chaîne de casser. Pl. des *garde-chaîne* ou *chaînes*.

GARDE-CHASSE n. m. Agent chargé de veiller, sur un domaine, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse* ou *chasses*.

GARDE-CHIOURME n. m. Ancien nom des surveillants des forçats. Auj., nom des surveillants militaires. Pl. des *gardes-chiourme* ou *chiourmes*.

GARDE-CORPS (*kor*) n. m. invar. *Mar.* Parapet. Ensemble des cordages permettant aux gabiers d'aller sur le beaupré. Syn. de RAMBARDE.

GARDE-CÔTE n. et adj. m. Autref., Soldat d'une milice particulièrement chargée de la garde des côtes. (Pl. des *gardes-côte* ou *gardes-côtes*.) Bâtiment armé pour protéger la côte ou les côtes. Petit bateau chargé de la surveillance de la pêche sur les côtes. Pl. des *garde-côte* ou *garde-côtes*.


Garde-feu.

GARDE-CROTTE (*kro-te*) n. m. invar. Bande de cuir ou de métal placée au-dessus des roues d'une voiture, d'une bicyclette, etc., pour garantir de la boue.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée pour éviter les accidents. Pl. des *garde-feu* ou *feux*.

GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous*.


Garde-française

GARDE-FRANÇAISE (*sè-ze*) n. m. Soldat des gardes françaises : *la révolte des gardes-françaises*.

GARDE-FREIN (*frin*) n. m. Employé de chemin de fer, chargé de manœuvrer le frein d'un convoi. Pl. des *gardes-frein* ou *freins*.

GARDE-LIGNE n. m. Syn. de GARDE-VOIE.

GARDE-MAGASIN (*zin*) n. m. Surveillant d'un magasin, dans les corps de troupes, les arsenaux, etc. Pl. des *gardes-magasin* ou *gardes-magasins*.

GARDE-MAIN (*min*) n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant, en dessinant, etc., pour ne pas salir son travail. Pl. des *garde-main* ou *mains*.


Garde-manger portatif.

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *gardes-malades*.

GARDE-MANCHE n. m. Manche mobile qu'on passe pour préserver son vêtement pendant le travail. Pl. des *garde-manche* ou *manches*.

GARDE-MANGER (*jé*) n. m. invar. Petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile métallique ou autre, pour conserver les aliments.


Gardénia.

GARDE-MARINE n. m. Jeune gentilhomme qui, avant 1789, remplissait les fonctions dévolues aujourd'hui aux aspirants. Pl. des *gardes-marine*.

GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on garde les meubles de l'Etat ou des particuliers. Pl. des *garde-meuble* ou *meubles*.

GARDE-MINES n. m. Agent subalterne, auxiliaire des ingénieurs dans les mines. Pl. des *gardes-mines*.

GARDE-NAPPE n. m. Support en lingerie, petit plateau sur lequel on place les plats. Pl. des *garde-nappe* ou *garde-nappes*.

GARDÉNIA n. m. Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs.

GARDE-NOBLE n. f. Droit qu'avait le suzerain de jouir des biens d'un mineur noble, son vassal, jusqu'à ce que celui-ci eût atteint un âge déterminé, à charge d'assurer son entretien complet.

GARDE-NOTE n. m. Notaire, tabellion. (Vx.) Pl. des *gardes-notes*.

GARDEN-PARTY (*dèn*) n. f. (mot angl.). Fête mondaine, kermesse privée donnée dans un jardin, un parc. Pl. des *garden-parties*.

GARDE-PÊCHE n. m. Agent chargé de la police de la pêche. (Pl. des *gardes-pêche*.) Bateau chargé du même service. Pl. des *garde-pêche*.

GARDE-PLACE n. m. Petit cadre fixé au-dessus de chaque place dans un compartiment de chemin de fer, pour recevoir le ticket numéroté du voyageur qui a loué la place.

GARDE-PORT (*por*) n. m. Agent qui reçoit et place les marchandises dans les ports des rivières. Pl. des *gardes-port* ou *ports*.

GARDER (*dé*) v. t. (germ. *wardon* ; allem. mod. *warten*). Conserver sans altération : *garder fidèlement un dépôt*. Retenir pour soi : *je vous garde, garder le double d'un acte*. Surveiller : *garder un enfant*. Veiller sur des animaux : *garder les moutons*. Empêcher de fuir : *garder des prisonniers*. Soigner : *garder un malade*. Défendre : *garder une porte*. Protéger : *Dieu vous garde!* Ne pas révéler : *garder un secret*. Rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre*. Observer : *garder le silence*. Accomplir : *garder les commandements de Dieu*. Réserver : *garder une poire pour la soif*. Maintenir : *garder son rang*. V. i. Empêcher, éviter : *gardez qu'on ne vous soupçonne*. (Vx.) **Se garder** v. pr. Eviter : *gardez-vous de mentir*. Se préserver : *se garder du froid, de la chaleur*.

GARDERIE (*rî*) n. f. Etendue de bois que surveille un seul garde forestier. Petite école privée pour tout jeunes enfants.

GARDE-RIVIÈRE n. m. Agent chargé de la police des rivières. Pl. des *gardes-rivière* ou *rivières*.

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge. Tous les vêtements à l'usage d'une personne : *une riche garde-robe*. Lieu où l'on met la chaise percée. Fauteuil percé. Cabinet d'aisances : *aller à la garde-robe*. N. f. pl. *Méd.* Matières fécales. N. m. Tablier pour préserver la robe. Pl. des *garde-robes*.

GARDE-SCELLÉS (*sè-lè*) n. Personne nommée pour garder des scellés. Pl. des *gardes-scellés*.

GARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui garde des animaux : *Sixte-Quint avait été gardeur de pourceaux*. Qui conserve : *un gardeur d'écus*.

GARDE-VENTE (*van-te*) n. m. Commis préposé à l'exploitation et à la vente d'un certain nombre d'arbres achetés sur pied. Pl. des *gardes-vente*.

GARDE-VOIE n. m. Agent, soldat qui surveille une voie ferrée. Pl. des *garde-voie* ou *voies*.

GARDE-VUE (*vû*) n. m. invar. Visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière.

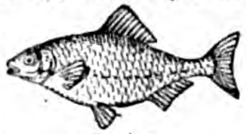

Gardiens de la paix.

GARDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose : *gardien de prison*. Protecteur, conservateur : *un gardien des antiques coutumes*. Supérieur, dans certains couvents. *Gardien de la paix*, à Paris, agent de police. Adjectiv. Qui protège : *ange gardien*.

GARDIENNAGE (*di-è-na-je*) n. m. Emploi, office de gardien. *Mar.* Ensemble de mesures prises pour la conservation de certains objets dans un port : *le gardiennage des tonneaux*. Service des gardiens du port.

GARDIENNAT (*di-è-na*) n. m. Office de gardien, dans une communauté religieuse.

GARDON n. m. Genre de cyprins, comprenant de petits poissons blancs qui vivent dans les eaux douces.


Gardon.

GARE n. f. (subst. verb. de *garer*). Lieu de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer : *gare de voyageurs, de marchandises.* Lieu où se garent les bateaux et les navires sur les cours d'eau, les canaux, etc.

GARE ! interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE (*rè-ne*) n. f. (orig. germ.). Domaine où l'on ne pouvait entrer sans l'agrément du propriétaire. (Vx.) Lieu où vivent les lapins à l'état sauvage. Endroit d'une rivière où la pêche est réservée. N. m. *Un garenne*, un lapin de garenne.

GARER (*ré*) v. t. (m. étymol. que *guérir*). Faire entrer dans une gare, sur une voie de garage : *garer un train.* Mettre au garage. **Se garer** v. pr. Se mettre à l'écart, à l'abri.

GARGANTUA n. m. Gros mangeur. (V. *Part. hist.*)

GARGARISER [*zé*] **(SE)** v. pr. (gr. *gargarizein*). Se rincer la bouche et l'arrière-bouche avec un liquide qu'on y agite en chassant l'air. *Fig.* et *fam.* Se délecter d'une chose.

GARGARISME (*ris-me*) n. m. (gr. *gargarisma*). Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Péjor.* Tout lieu où l'on mange mal et malproprement.

GARGOTER (*té*) v. i. (de l'anc. fr. *gargate*, gosier). Faire de la cuisine mauvaise ou malpropre.

GARGOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient une gargote. *Péjor.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

GARGOUILLADE (*ghou, ll* mll.) n. f. Ancienne danse du théâtre. *Fam.* Série de vocalises sans goût.

GARGOUILLE (*ghou, ll* mll.) n. f. (du bas lat. *gargula*, gosier). Endroit d'une gouttière, d'un tuyau, par où l'eau tombe : *les gargouilles de Notre-Dame de Paris sont curieusement sculptées.* Dalle, tuyau pour l'écoulement des eaux.


Gargouille.

GARGOUILLEMENT (*ghou, ll* mll., *e-man*) n. m. Bruit analogue à celui de l'eau dans une gargouille. Bruit que fait quelquefois un liquide ou un gaz dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER (*ghou, ll* mll., *é*) v. i. Faire entendre un gargouillement. Barboter dans l'eau. *Techn.* Syn. peu usité de ÉGRISER.

GARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOULETTE (*lè-te*) ou quelquef. **GARGOUILLETTE** (*ghou, ll* mll., *è-te*) n. f. Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation. Syn. ALCARAZAS.

GARGOUSSE (*ghou-se*) n. f. (du prov. *cargousso*, de *carga*, charger). Enveloppe, sac cylindrique contenant la charge de poudre d'un canon.

GARGOUSSIER (*ghou-si-é*) n. m. ou **GARGOUSSIÈRE** (*ghou-si-è-re*) n. f. Boîte en bois, en cuir ou en zinc, où l'on met les gargousses.

GARIBALDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Garibaldi. N. m. Volontaire de Garibaldi.

GARNEMENT (*man*) n. m. (de *garnir*). Vaurien : *un méchant garnement.*

GARNI, E adj. Muni, pourvu : *machine garnie de ses accessoires.* Spécialem. Muni de meubles : *chambre garnie.* N. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée : *habiter un garni, en garni.*

GARNIR v. t. (germ. *warnian*). Fournir des choses nécessaires. *Garnir un cheval*, lui mettre ses harnais. Orner : *garnir un chapeau.* Renforcer : *garnir des bas.* Remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue. Garnir un fauteuil*, le rembourrer. *Mar. Garnir un cordage*, l'entourer de faret. *Garnir le cabestan*, y passer les barres. *Garnir une vergue*, y mettre le gréement. **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.* ANT. **Dégarnir.**

GARNISAIRE (*zè-re*) n. m. (de *garnison*). Homme que l'on mettait jadis en pension (*en garnison*), chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés envers le fisc.

GARNISON (*zon*) n. f. (de *garnir*). Troupes établies dans une ville pour la défendre ou y séjourner : *la garnison est sous les ordres directs du commandant d'armes.* Cette ville : *changer de garnison.*

GARNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de garnir. Son résultat.

GARNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui garnit un meuble, une robe, etc.

GARNITURE n. f. (de *garnir*). Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose : *les garnitures d'une robe. Garniture de cheminée*, une pendule et deux candélabres ; bronzes ; etc. Accessoires que l'on ajoute à un plat pour l'assaisonner ou le parer : *garniture de persil.* Assortiment complet : *garniture de boutons.* Caoutchouc, cuir, métal, etc., qui entoure quelque chose. *Impr.* Pièces de métal, quelquefois de bois, qui séparent les pages dans une forme et représentent les marges. Ensemble des pièces qui servent à consolider une forme. *Mar.* Gréement d'un mât, d'une vergue, etc. Action de les gréer. *Garniture d'une pompe*, ensemble des objets mobiles dont se compose une pompe.

GAROCHOIR n. m. *Mar.* Sorte de cordage.

GAROU n. m. Arbrisseau du genre daphné, vulgairement appelé *bois gentil*, dont l'écorce a des propriétés vésicantes. Loup-garou, v. LOUP-GAROU.

GARRIGUE ou **GARIGUE** (*gha-ri-ghe*) n. f. Lande, terre inculte ou, dans le Midi, couverte de taillis peu épais de chênes, chênes verts, etc. : *les garrigues couvrent le flanc sud-est des Cévennes.*

GARROT (*gha-ro*) n. m. Partie du corps des grands quadrupèdes, située au-dessus de l'épaule et terminant l'encolure. (V. la planche CHEVAL.) Morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *le garrot d'une scie.*

GARROTTAGE (*gha-ro-ta-je*) n. m. Action de garrotter.

GARROTTE (*gha-ro-te*) n. f. (esp. *garrote*). Supplice par strangulation, usité en Espagne.

GARROTTER (*gha-ro-té*) v. t. (de *garrot*). Lier étroitement et fortement : *garrotter un prisonnier.*

GARS (*ghâ*) n. m. (anc. cas - sujet de *garçon*) *Fam.* Garçon, jeune homme : *un rude gars.*

GARUS (*russ*) n. m. (du n. de l'inventeur). Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc.

GASCON, ONNE (*ghas-kon, o-ne*) adj. et n. De la Gascogne : *l'accent gascon.* N. m. Patois de la Gascogne : *parler gascon. Par ext.* N. et adj. Fanfaron, hâbleur ; homme habile et avisé ; plaisant, railleur, moqueur : *se tirer en gascon d'un pas difficile ; avoir l'humeur gasconne*

GASCONISME (*ghas-ko-nis-me*) n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE (*ghas-ko-na-de*) n. f. Fanfaronnade, vanterie, comme on en prête aux Gascons.

GASCONNER (*ghas-ko-né*) v. i. Parler avec l'accent gascon. Dire des gasconnades.

GASPILLAGE (*ghas-pi, ll* mll.) n. m. Action de gaspiller. Son résultat : *le gaspillage ruine les plus solides fortunes.*

GASPILLER (*ghas-pi, ll* mll., *é*) v. t. Dépenser, dissiper follement : *gaspiller sa fortune. Au fig. : gaspiller son temps.* ANT. **Economiser, épargner.**

GASPILLEUR, EUSE (*ghas-pi, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui gaspille : *enfant très gaspilleur.*

GASTER (*ghas-tèr*) n. m. (gr. *gastêr*). Le ventre et quelquefois l'estomac : *La Fontaine appelle l'estomac Messer Gaster.*

GASTÉROMYCÈTES (*ghas-té*) n. f. pl. Ordre de champignons dont les spores sont renfermées dans une enveloppe close. S. une *gastéromycète.*

GASTÉROPODES (*ghas-té*) n. m. pl. (gr. *gastêr*, *tros*, ventre, et *pous, podos*, pied). Classe de mollusques, comprenant ceux qui rampent sur un pied élargi en disque charnu (limace, escargot). S. un *gastéropode.*

GASTRALGIE (*ghas-tral-jî*) n. f. (gr. *gastêr, tros*, estomac, et *algos*, douleur). Névralgie de l'estomac.

GASTRALGIQUE (*ghas-tral*) adj. Qui a le caractère de la gastralgie : *douleur gastralgique.*

GASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. (du gr. *gastêr, tros*, ventre). Qui a rapport à l'estomac : *veines, artères gastriques. Suc gastrique*, liquide sécrété dans l'estomac et qui est un des principaux agents de la digestion.

GASTRITE (*ghass*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Inflammation de la membrane interne de l'estomac : *la gastrite est fréquente chez les alcooliques.*

GASTRO (*ghas-tro* — du gr. *gastêr, tros*, ventre) préfixe indiquant l'estomac et le ventre.

GASTRO-ENTÉRITE (*ghas-tro-an*) n. f. Inflammation simultanée de la muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites.*

GASTROLÂTRE (*ghas-tro*) adj. et n. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *latreuein*, adorer). *Fam.* Qui fait un dieu de son ventre.

GASTROLOGIE (*ghas-tro-lo-jî*) n. f. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *logos*, discours). Science de l'art culinaire.

GASTROMANE (*ghas-tro*) n. Personne possédée de la gastromanie.

GASTROMANIE (*ghas-tro-ma-nî*) n. f. (du gr. *gastêr, tros*, ventre, et de *manie*). Amour excessif de la bonne chère.

GASTRONOME (*ghas-tro*) n. m. (gr. *gastêr, tros*, ventre, et *nomos*, loi). Celui qui connaît et pratique l'art de faire bonne chère : *Lucullus fut un célèbre gastronome.*

GASTRONOMIE (*ghas-tro-no-mî*) n. f. (de *gastronome*). Art de faire bonne chère : *Brillat-Savarin a laissé un poème sur la gastronomie.*

GASTRONOMIQUE (*ghas-tro*) adj. Qui a rapport à la gastronomie : *prescriptions gastronomiques.*

GASTROTOMIE n. f. Syn. de LAPAROTOMIE.

GAT (*ghâ*) n. m. V. GHAT.

GÂTÉ, E adj. Détérioré : *fruits gâtés. Enfant gâté*, pour lequel on est trop indulgent. N. m. Partie gâtée d'une chose : *enlever le gâté.*

GÂTEAU (*tô*) n. m. (anc. *gastel*). Pâtisserie faite avec de la farine ou de la fécule, du beurre et des œufs : *gâteau aux amandes ; gâteau feuilleté.* Matière solide, qui affecte la forme d'un gâteau : *gâteau de plomb, de marc d'olives. Gâteau des Rois*, gâteau contenant une fève ou une figurine en faïence, etc., et dont on tire les parts au sort le jour des Rois. Gaufre où les abeilles font leur miel. *Partager le gâteau*, partager le profit. (Se dit le plus souvent en mauv. part.)

GÂTE-MÉTIER (*ti-é*) n. m. Qui travaille à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier* ou *métiers.*

GÂTE-PAPIER n. m. invar. Mauvais écrivain.

GÂTE-PÂTE n. m. invar. Mauvais boulanger ou pâtissier. *Fig.* Celui qui fait mal quelque chose.

GÂTER (*té*) v. t. (du lat. *vastare*, ravager). Endommager, détériorer : *gâter un tableau trop hâtivement peint.* Diminuer, troubler : *gâter le plaisir. Fig. Gâter le métier*, travailler, vendre à trop bas prix. Putréfier, corrompre, pourrir : *viande que la chaleur a gâtée. Gâter un enfant*, lui donner des défauts, ou les augmenter par trop d'indulgence. ANT. **Améliorer, amender. Conserver, préserver.**

GÂTERIE (*rî*) n. f. Action de gâter. Indulgence excessive, friandise, etc., par laquelle on gâte.

GÂTE-SAUCE (*sô-se*) n. m. Mauvais cuisinier. Marmiton. Pl. des *gâte-sauce* ou *sauces.*

GÂTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui qui gâte par trop de tendresse, d'indulgence, etc.

GÂTEUSE (*teu-ze*) n. f. Capote d'hôpital. Vêtement qui lui ressemble.

GÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. (de *gâter*). *Fam.* Personne à l'intelligence affaiblie : *vieillard gâteux.*

GÂTINE n. f. (de *gâter*). Terre imperméable, marécageuse et stérile : *les gâtines sont communes en Vendée.*

GÂTISME (*tis-me*) n. m. État de celui qui est ou paraît gâteux.

GATTE (*gha-te*) n. f. (provenç. *gata*). Emplacement à l'avant du navire, où se lovent les chaînes et câbles, à mesure de leur rentrée par les écubiers.

GATTILIER (*gha-ti-li-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, des pays chauds et tempérés.

GATTINE (*gha-ti-ne*) n. f. Maladie épidémique des vers à soie, qui s'oppose à leur développement.

GAUCHE (*ghô-che*) adj. (de *gauchir*). En parlant de l'homme et des animaux, qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur : *côté, œil gauche.* Qui correspond à ce côté pour un spectateur placé en face : *l'aile gauche d'un monument.* Dévié, par rapport à un plan de comparaison. *Quadrilatère gauche*, dont tous les côtés ne sont pas dans un même plan. *Fig.* Emprunté, gêné : *attitude gauche. Fig.* Maladroit. ANT. **Droit, adroit, dextre, habile.** N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche.* Partie d'une assemblée, siégeant à la gauche du président : *les partis libéraux siègent à la gauche.* **A gauche**, loc. adv. Du côté gauche. ANT. **Droite.**

GAUCHEMENT (*gô-che-man*) adv. D'une manière maladroite.

GAUCHER (*ghô-ché*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. ANT. **Droitier.**

GAUCHERIE (*ghô-che-rî*) n. f. *Fam.* Maladresse. ANT. **Adresse, dextérité.**

GAUCHIR (*ghô*) v. i. (du germ. *wenkjan*, fléchir). Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit.* Se détourner pour éviter un coup. En parlant des ailes d'aéroplanes, en abaisser les extrémités mobiles (ailerons), pour incliner ou redresser l'appareil.

GAUCHISSEMENT (*ghô-chi-se-man*) n. m. Action de gauchir. Son résultat.

GAUCHO n. m. V. *Part. hist.*

GAUDE (*ghô-de*) n. f. (germ. *walda*). Plante du genre réséda, qui donne une belle teinture jaune. Bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDEAMUS (*ghô-dé-a-muss*) n. m. (mot lat. signif. *réjouissons-nous*). Chant religieux de réjouissance. Repas joyeux.

GAUDIR [*ghô*] **(SE)** v. pr. (lat. *gaudere*). Se réjouir. Se moquer. (Vx.)

GAUDISSART (*ghô-di-sar*) n. m. (du n. d'un personnage de H. de Balzac). Personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.

GAUDRIOLE (*ghô*) n. f. (de *gaudir*). Propos gai, plaisanterie un peu libre : *dire des gaudrioles.*

GAUFRAGE (*ghô*) n. m. Action de gaufrer. Son résultat.

GAUFRE (*ghô-fre*) n. f. (bas allem. *wafel*). Rayon de miel : *manger une gaufre de miel.* Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers quadrillés.

GAUFRER (*ghô-fré*) v. t. Imprimer au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés des figures sur des étoffes ou du cuir.

GAUFRETTE (*ghô-frè-te*) n. f. Petite gaufre.

GAUFREUR, EUSE (*ghô, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER (*ghô-fri-é*) n. m. Fer creux et quadrillé, dans lequel on cuit des gaufres.

GAUFROIR (*ghô*) n. m. Fer pour gaufrer le cuir, les étoffes.

GAUFRURE (*ghô*) n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULAGE (*ghô*) n. m. Action de gauler. Son résultat : *le gaulage des noix.*

GAULE (*ghô-le*) n. f. Longue perche. Canne à pêche. Houssine.

GAULER (*ghô-lé*) v. t. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber les fruits : *gauler un noyer.*

GAULETTE (*ghô-lè-te*) n. f. Petite gaule.

GAULIS (*ghô-li*) n. m. Massif forestier, dont les brins sont devenus gaules. Ces brins eux-mêmes.

GAULOIS, E (*ghô-loi, oi-ze*) n. Natif de la Gaule. (V. *Part. hist.*) Adj. De la Gaule : *le sol gaulois.* Qui a rapport, qui est propre à la Gaule, à ses habitants : *la bravoure gauloise.* D'une gaieté un peu libre : *tenir des propos gaulois.* N. m. Langage des Gaulois.

GAULOISEMENT (*ghô-loi-ze-man*) adv. Avec une gaieté un peu libre.

GAULOISERIE (*ghô-loi-ze-rî*) n. f. Plaisanterie un peu libre : *les gauloiseries abondent dans Brantôme.*

GAULTHÉRIE (*ghôl-té-rî*) n. f. *Bot.* Genre d'éricacées de l'Amérique septentrionale, dont une espèce donne l'*essence de wintergreen.*

GAUPE (*ghô-pe*) n. f. *Pop.* Femme malpropre et désagréable.

GAUR (*ghôr*) n. m. Espèce de bœuf de l'Inde.

GAURE (*ghô-re*) n. m. Sectateur de Zoroastre.

GAUSS (*ghôss*) n. m. Unité du système C. G. S., représentant le champ qui existe à 1 centimètre de distance d'une charge magnétique égale à l'unité.

GAUSSE (*ghô-se*) n. f. *Pop.* Mensonge plaisant ; farce. (Vx.)

GAUSSER [*ghô-sé*] **(SE)** v. pr. Se moquer : *se gausser d'un maladroit.* **Gausser** v. tr. Railler. (Peu us.)

GAUSSERIE (*ghô-se-rî*) n. f. Moquerie.

GAUSSEUR, EUSE (*ghô-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se gausse.

GAVAGE n. m. Action de gaver. Son résultat.

GAVE n. m. Dans les Pyrénées, torrent : *le gave de Pau forme la cascade de Gavarnie.*

GAVEAU (*vô*) ou **GAVOT** (*vo*) n. m. Compagnon de liberté. Membre d'une association d'ouvriers.

GAVER (*vé*) v. t. Bourrer par force de nourriture des animaux : *on gave les jeunes poulets pour les mettre en chair.* Faire manger beaucoup : *gaver un enfant.* Au fig. : *gaver un écolier de connaissances confuses.* **Se gaver** v. pr. Manger avec excès.

GAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui gave les volailles. N. f. Machine pour gaver les volailles.


Gavial.

GAVIAL n. m. Genre de reptiles, comprenant de grands crocodiles d'Asie et d'Océanie, à museau long et fin : *le gavial dépasse parfois six mètres de long.* Pl. des *gavials.*

GAVION ou **GAVIOT** (*vi-o*) n. m. *Pop.* Gosier.

GAVOTTE n. f. (provenç. *gavoto*). Ancienne danse, sur un air à deux temps. Cet air : *jouer une gavotte.*

GAYAL (*gha-i-al*) n. m. Bœuf sauvage de l'Inde.

GAZ n. m. invar. (mot créé par Van Helmont). *Physiq.* et *chim.* Corps aériforme, qui reste tel à la température et à la pression ordinaires : *les gaz sont éminemment compressibles. Gaz permanents,* se disait des gaz que l'on n'était pas encore parvenu à liquéfier : *il n'y a plus de gaz permanents. Gaz d'éclairage,* gaz employé pour l'éclairage. — Le gaz d'éclairage, inventé par Philippe Lebon à la fin du XVIIIe siècle, s'extrait de la houille par distillation. Le gaz, plus léger que l'air, composé principalement d'hydrogène, de formène et d'oxyde de carbone, est épuré au contact de l'eau et de différentes matières chimiques. Il sert à l'éclairage, au chauffage, au gonflement des ballons, à la mise en action des moteurs, etc. ; enfin, la distillation de la houille fournit le *coke* et une substance précieuse en dérivés chimiques : le *goudron.*

GAZAGE n. m. Action de gazer.

GAZE n. f. (de *Gaza,* v. de Syrie, d'où cette étoffe est originaire). Etoffe légère et transparente, de soie, de lin, etc. : *porter une robe de gaze.*

GAZÉ, E adj. et n. Qui a subi l'action de gaz asphyxiants : *un gazé de la guerre.*

GAZÉIFIABLE adj. Qui peut se convertir en gaz.

GAZÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de gazéifier.

GAZÉIFIER (*fi-é*) v. t. (de *gaz,* et du lat. *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état gazeux. Faire dissoudre du gaz carbonique dans un liquide : *gazéifier une eau minérale.*

GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme.*


Gazelle.

GAZELLE (*zè-le*) n. f. (ar. *ghazal*). Genre d'antilopes, à formes légères et gracieuses : *les gazelles habitent les déserts de l'ancien monde.*

GAZER (*zé*) v. t. Couvrir d'une gaze. *Fig.* Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer un récit.*

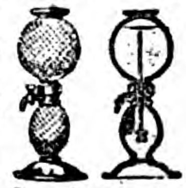
GAZER (*zé*) v. t. Soumettre des tissus, des fils à l'action rapide d'une flamme qui brûle les aspérités.

GAZETIER (*ti-é*) n. m. Qui publie une gazette : *Renaudot fut le premier des gazetiers.* (Vx.)

GAZETTE (*zè-te*) n. f. (ital. *gazzetta*). Journal : *lire les gazettes. Fig.* Personne très bavarde.

GAZEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux. Eau gazeuse,* celle qui contient du gaz carbonique dissous.

GAZIER (*zi-é*) n. m. Employé d'une compagnie d'éclairage par le gaz. Ouvrier en gaze.


Gazogène et coupe.

GAZIFÈRE adj. Qui sert à la fabrication du gaz.

GAZOFACTEUR (*fak*) n. m. Appareil propre à gazéifier la houille.

GAZOGÈNE adj. (de *gaz,* et du gr. *gennân,* engendrer). Se dit de tout appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle. N. m. Foyer qui brûle incomplètement le combustible et où l'on prépare les gaz pour les fours à récupération de chaleur où on le consume définitivement.

GAZOLÈNE n. m., **GAZOLÉINE** ou **GAZOLINE** n. f. Ethers liquides de pétrole.

GAZOLYTE adj. Susceptible de se résoudre en gaz.

GAZOMÈTRE n. m. (de *gaz,* et du gr. *metron,* mesure). Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière.


Gazomètre.

GAZOMÉTRIE (*trî*) n. f. Opération qui a pour objet de mesurer les volumes des gaz.

GAZOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la gazométrie.

GAZON n. m. (anc. haut all. *waso*). Herbe courte et menue : *semer du gazon.* La terre qui en est couverte : *s'ébattre sur le gazon.*

GAZONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Se dit des plantes qui forment un gazon.

GAZONNÉE (*zo-né*) n. f. Terrain couvert de gazon.

GAZONNEMENT (*zo-ne-man*) ou **GAZONNAGE** (*zo-na-je*) n. m. Action de gazonner.

GAZONNER (*zo-né*) v. t. Revêtir de gazon.

GAZONNEUX, EUSE (*zo-neû, eu-ze*) adj. Qui offre l'aspect du gazon : *prairie gazonneuse.*

GAZOUILLANT (*zou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui gazouille.

GAZOUILLEMENT (*zou, ll* mll., *e-man*) n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantonnant, les ruisseaux en coulant, etc. Au fig. : *le gazouillement des enfants.*


Geai.

GAZOUILLER (*zou, ll* mll., *é*) v. i. Produire un gazouillement.

GAZOUILLIS (*zou, ll* mll., *i*) n. m. Léger gazouillement : *le gazouillis des oiseaux.*

GEAI (*jé*) n. m. Genre de passereaux conirostres d'un plumage bigarré et auxquels on peut apprendre à parler : *le geai s'apprivoise facilement.*

GÉANT (*jé-an*), **E** n. et adj. (gr. *gigas, antos*). Se dit d'une personne, d'un animal, d'un végétal, etc., qui excède de beaucoup la stature ordinaire : *un géant ; femme géante ; bois géants. A pas de géant,* par une progression très rapide. *Mythol.* V. TITANS (*Part. hist.*). ANT. **Nain.** — Des ossements énormes trouvés jadis dans les roches granitiques et provenant d'animaux fossiles ont fait croire d'abord qu'il avait existé autrefois des hommes d'une stature colossale. La science a fait justice de cette erreur, et il est reconnu qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants, comme les nains, ne sont que des exceptions, mais ces exceptions sont souvent curieuses ; c'est ainsi que l'empereur Maximin avait 2^m,50 de haut ; ce devait être également la taille du fameux Goliath, dont parle l'Écriture, et du roi des Teutons Teutobocchus. Atteinte de nos jours par le géant Constantin, la taille de 2^m,60 a été dépassée

par le géant russe Machnov, mesurant 2m,85. Généralement, les géants sont lents, assez enclins à l'oisiveté : ni l'intelligence, ni le courage, ni la force, ne répondent à la taille. Les géants vieillissent rapidement et meurent avant l'époque ordinaire de la caducité.

GECKO (*jè-ko*) n. m. Genre de reptiles sauriens, qui habitent les régions chaudes du globe.



Gecko.

GÉHENNE (*jé-è-ne*) n. f. (hébr. *gehinnon*). Enfer, dans le langage biblique. Torture de la question : *souffrir la géhenne*. *Fig.* Grande douleur.

GEIGNANT (*jè-gnan*), **E** adj. Qui geint, qui a l'habitude de geindre.

GEIGNARD (*jè-gnar*), **E** adj. *Pop.* Qui a l'habitude de geindre.

GEIGNEMENT (*jè-gne-man*) n. m. Action de geindre. Plainte.

GEINDRE (*jin-dre*) v. i. (lat. *gemere*. — Se conj. comme *craindre*.) Gémir en travaillant. *Fam.* Se plaindre souvent et sans motif suffisant : *qu'a-t-il encore à geindre ?*

GEINDRE (*jin-dre*) n. m. V. GINDRE.

GEL (*jèl*) n. m. (lat. *gelu*). Gelée des eaux, temps où il gèle : *le gel fait éclater les roches des montagnes.*

GÉLASIME (*zi-me*) n. m. Genre de crustacés décapodes, comprenant de petits crabes à pinces inégales, qui vivent dans les régions tropicales.

GÉLATINE n. f. (du lat. *gelatio*, congélation). *Chim.* Substance ayant l'aspect d'une gelée de fruits et que l'on retire des tissus fibreux des animaux : *la gélatine sert à la fabrication des colles.*

GÉLATINÉ, E adj. Enduit de gélatine.

GÉLATINEUR n. et adj. m. Fabricant de gélatine.

GÉLATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gélatine, ou qui lui ressemble : *consistance gélatineuse.*

GÉLATINIFIABLE adj. Qui peut être gélatinifié.

GÉLATINIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Réduire en gélatine.

GÉLATINIFORME adj. Qui a la nature ou l'aspect de la gélatine.

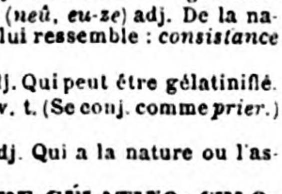
GÉLATINO-BROMURE, GÉLATINO-CHLORURE n. m. *Phot.* Composition formée d'un sel d'argent (bromure, ou chlorure) en suspension dans la gélatine : *le gélatino-bromure, très sensible à la lumière, forme la couche impressionnable des plaques photographiques.*

GÉLATINOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *gélatine*, et du gr. *graphê*, écriture). Photographie sur gélatine. (Peu us.)

GELÉE (*lé*) n. f. (de *geler*). Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace : *les gelées tardives brûlent les fleurs et les bourgeons.* Suc de viande, congelé et clarifié : *jambon à la gelée.* Jus de fruits cuits avec du sucre et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseilles. Gelée blanche*, congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

GELER (*lé*) v. t. (lat. *gelare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Transformer en glace, durcir par le froid. Causer du froid. Faire périr par congélation des parties. V. i. Avoir extrêmement froid. Se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.*

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres, des arbres, etc., fendus ou susceptibles de se fendre par la gelée : *pierre gélive.*



Gelinotte.

GELINAGE n. m. Redevance féodale d'une poule par an.

GELINE n. f. (lat. *gallina*). Poule. (Vx.)

GELINOTTE (*no-te*) n. f. Genre d'oiseaux gallinacés, d'Europe et d'Asie, à chair délicate, vivant dans les forêts. Petite poule engraissée dans une basse-cour. Syn. POULE DES BOIS.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres, des pierres, etc., causée par de fortes gelées.

GÉLOLEVURE n. f. Levure sélectionnée, cultivée sur gélose.

GÉLOSE (*lô-ze*) n. f. Syn. de AGAR-AGAR.

GELURE n. f. Résultat de l'action des basses températures sur les tissus vivants : *la gelure des pieds.*

GEMEAUX (*mô*) n. m. pl. (du lat. *gemelli*, jumeaux). Jumeaux. *Astr.* V. *Part. hist.*

GÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. (du lat. *gemellus*, jumeau). Qui se rapporte aux jumeaux.

GÉMELLIFLORE (*mèl-li*) ou **GÉMINIFLORE** adj. Dont les fleurs sont disposées deux à deux.

GÉMELLIPARE (*mèl-li*) adj. Qui accouche de jumeaux : *femelle gémellipare.*

GÉMINÉ, E adj. (du lat. *geminus*, double). Se dit des parties disposées deux à deux : *colonnes géminées.*

GÉMIR v. i. (lat. *gemere*). Exprimer sa peine, sa douleur par des sons plaintifs : *blessé qui gémit.* Se dit aussi du cri de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses : *le vent gémit ; l'enclume gémit sous le marteau. Faire gémir la presse*, publier beaucoup.

GÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Plainte douloureuse inarticulée : *pousser de longs gémissements.* Plainte en général ; lamentation.

GÉMISSEUR, EUSE (*mi-seur, eu-ze*) n. *Ironiq. fam.* Qui gémit souvent.



Gemmage des pins.

GEMMAGE (*jèm-ma-je*) n. m. Action de gemmer les pins, pour en recueillir la résine.

GEMMATION (*jèm-ma-si-on*) n. f. Epoque, développement des bourgeons.

GEMME (*jè-me*) n. f. (lat. *gemma*). Pierre précieuse quelconque. Adjectiv. : *pierre gemme. Sel gemme*, sel fossile : *les mines de sel gemme de Wielicza* (V. SEL.)

GEMMÉ (*jèm-mé*), **E** adj. Orné de pierres précieuses.

GEMMER (*jèm-mé*) v. i. Pousser des bourgeons. V. t. *Gemmer des pins*, inciser des pins pour recueillir la résine.

GEMMEUR (*jèm-meur*) n. et adj. m. Se dit de celui qui gemme les pins.

GEMMIFÈRE (*jèm-mi*) adj. Qui contient des pierres précieuses. Qui porte des bourgeons.

GEMMULE (*jèm-mu-le*) n. f. Premier bourgeon de la plante, rudiment de la tige.

GÉMONIES (*nî*) n. f. pl. (lat. *gemoniæ*). *Antiq. rom.* Escalier qui descendait sur le flanc nord-ouest du mont Capitolin, et où l'on exposait les cadavres des suppliciés, jusqu'à ce qu'on les jetât dans le Tibre. *Fig. Traîner quelqu'un aux gémonies*, le couvrir publiquement d'opprobre.

GÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *gena*, joue). *Anat.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT (*nan*), **E** adj. Qui gêne : *objection gênante.*

GENCIVE (*jan-si-ve*) n. f. (lat. *gingiva*). Tissu rougeâtre qui entoure les dents à leur base.

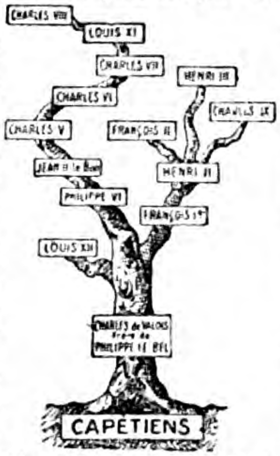
GENDARME (*jan*) n. m. (pour *gens d'armes*). Soldat faisant partie de la gendarmerie : *gendarmes à pied, à cheval. Fam.* En parlant d'une femme, virago. Petit défaut qui diminue la valeur d'une pierre précieuse. *Pop.* Hareng saur. *Hist.* Gentilhomme d'une cavalerie d'élite créée par Charles VII (1445) (V. CAVALERIE, INFANTERIE.)

GENDARMER [*jan*] **(SE)** v. pr. (de *gendarme*). S'emporter mal à propos Protester vivement contre une proposition, etc.

GENDARMERIE (*jan, rî*) n. f. Autref., corps de gendarmes. Auj., force militaire qui maintient la sûreté publique. Bâtiment où sont logés des gendarmes : *se constituer prisonnier à la gendarmerie.*

GENDRE (*jan-dre*) n. m. (lat. *gener*). Epoux de la fille, par rapport au père et à la mère de celle-ci.

GÊNE n. f. (contract. de *géhenne*). Aveu arraché par la torture. Torture, instrument pour la donner. (Vx.) Situation pénible et incommode. *Fig.* Contrainte fâcheuse : *éprouver de la gêne en face de quelqu'un.* Manque d'argent : *vivre dans la gêne. Sans gêne*, qui prend ses aises sans s'occuper des autres. ANT. **Aisance.**



Arbre généalogique des Capétiens-Valois.

GÊNÉ, E adj. Serré, mal à l'aise : *être gêné dans ses habits. Fig.* Qui éprouve de l'embarras : *être gêné dans une société.* Dépourvu d'argent.

GÉNÉALOGIE (*jî*) n. f. (gr. *genos*, race, et *logos*, discours). Suite, dénombrement des ancêtres de puelqu'un : *la généalogie des rois de France.*

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appartient à la généalogie. **Arbre généalogique**, tableau de la filiation d'une famille, représentant un arbre dans lequel la ligne directe forme le tronc et les lignes collatérales les branches et les rameaux.

GÉNÉALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière généalogique. (Peu us.)

GÉNÉALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui dresse les généalogies : *les d'Hozier furent de distingués généalogistes.*

GÉNÉPI ou **GÉNIPI** n. m. Nom générique de plusieurs plantes aromatiques des Alpes.

GÉNEQUIN (*kin*) adj. Se dit d'une sorte de coton filé de qualité inférieure.

GÊNER (*né*) v. t. (de *gêne*). Mettre à la torture. (Vx.) Contraindre les mouvements du corps : *un corset trop serré gêne les mouvements. Fig.* Tenir en contrainte : *les droits de douane trop élevés gênent l'industrie.* Empêcher d'agir, de parler : *sa présence me gêne.* Causer une pénurie d'argent : *cette dépense me gêne.* **Se gêner** v. pr. S'imposer une gêne.

GÉNÉRAL, E, AUX adj. (lat. *generalis*). Universel : *consentement général.* Vague, indécis : *parler en termes généraux.* Se dit d'un administrateur dont l'autorité s'exerce sur les fonctionnaires chargés seulement d'un service particulier : *inspecteur général.* **En général,** loc. adv. D'une manière générale. N. m. Se dit des principes généraux, par opposition aux particuliers : *conclure du particulier au général.* ANT. **Particulier, individuel, spécial.**

GÉNÉRAL n. m. Officier qui commande une brigade, une division, un corps d'armée, une armée : *général de brigade, de division.* Supérieur d'un ordre religieux : *le général des jésuites.*

GÉNÉRALAT (*la*) n. m. Grade, dignité de général : *arriver au généralat.*

GÉNÉRALE n. f. Femme d'un général. Batterie de tambour, sonnerie de clairon, de trompette, pour avertir les troupes dans un danger quelconque et les rassembler : *sonner la générale.*

GÉNÉRALEMENT (*man*) adv. En général.

GÉNÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut généraliser : *proposition aisément généralisable.*

GÉNÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui généralise, qui aime à généraliser : *esprit généralisateur.*

GÉNÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de généraliser. Son résultat : *une généralisation hâtive.*

GÉNÉRALISER (*zé*) v. t. Rendre général : *généraliser une idée, une méthode.* ANT. **Particulariser.**

GÉNÉRALISSIME (*li-si-me*) n. m. (lat. *generalissimus*, superlat. de *generalis*, général). Général en chef. Chef suprême : *Foch fut généralissime des armées alliées, au cours de la Grande Guerre.*

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de ce qui est général. Le plus grand nombre : *dans la généralité des cas. Admin. anc.* Division financière comprenant la juridiction d'un bureau de trésoriers de France, avant 1789. Pl. Discours qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. (du lat. *generare*, engendrer). Qui engendre. N. m. *Méc.* Chaudière à vapeur. N. f. *Géom.* Ligne dont le mouvement engendre une surface.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *generatio; de generare*, engendrer). Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent. *Génération spontanée*, génération qui aurait lieu sans germe, suivant certains naturalistes. *Fig.* : *génération d'idées.* Chaque filiation ou descendance de père à fils : *de génération en génération.* Postérité : *les générations futures.*

GÉNÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière noble, courageuse, généreuse : *se sacrifier généreusement pour son pays.* ANT. **Mesquinement.**

GÉNÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *generosus*). Libéral : *patron généreux.* D'un naturel noble : *ennemi généreux.* Courageux : *de généreux soldats. Fig.* Fertile : *terre généreuse. Vin généreux*, fort, de bonne qualité. *Coursier généreux*, ardent. ANT. **Avare, chiche, égoïste, mesquin. Vil.**

GÉNÉRIQUE adj. (du lat. *genus, eris*, genre). Qui appartient au genre : *caractère générique.* ANT. **Spécifique, spécial, individuel.**

GÉNÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière générique. (Peu us.)

GÉNÉROSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de celui qui est généreux : *la générosité est la vertu des grandes âmes.* Magnificence. Pl. Dons, bienfaits. ANT. **Avarice, ladrerie, égoïsme. Bassesse, lâcheté.**

GENÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *genesis*). Système cosmogonique. *Fig.* Ensemble des faits ou des éléments qui ont concouru à la formation de quelque chose : *la genèse d'un drame.* Avec une majuscule, premier livre du *Pentateuque* de Moïse et de toute la Bible, où sont racontés les commencements du monde.


Genêt.

GÉNÉSIAQUE (*zi*) adj. Qui se rapporte à la Genèse, à une genèse.

GÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la génération : *instinct génésique.*

GENESTROLLE (*nès-tro-le*) n. f. Espèce de genêt qui sert à teindre en jaune.

GENET (*nè*) n. m. (esp. *jinete*). Cheval d'Espagne.

GENÊT (*nè*) n. m. (lat. *genista*). Genre de légumineuses papilionacées d'Europe, à fleurs blanches ou jaunes : *le genêt commun est un puissant diurétique.*

GÉNÉTHLIAQUE adj. (du gr. *genethlê*, naissance). *Astrol.* Relatif à l'horoscope. *Litt.* Composé à l'occasion de la naissance d'un enfant.


Genévrier.

GENÊTIÈRE n. f. Terrain couvert de genêts.

GENETTE (*nè-te*) n. f. (esp. *jineta*). Espèce de civette, qui vit en Afrique et dans l'Europe méridionale.

GÊNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Importun, fâcheux.

GÉNÉVRETTE ou **GENEVRETTE** (*vrè-te*) n. f. Boisson fabriquée avec des fruits sauvages et aromatisée avec du genièvre.

GENÉVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de conifères, comprenant des arbrisseaux à feuilles aromatiques : *le genévrier habite l'Europe et le nord de l'Asie.*

GENÉVRIÈRE n. f. Terrain couvert de genévriers.

GÉNIAL, E, AUX adj. Qui dépend de la nature de la personne. Qui a du génie : *poète génial.* Qui marque le génie : *idée géniale.*

GÉNIALEMENT (*man*) adv. D'une manière géniale. (Peu us.)

GÉNICULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *geniculum*, petit genou). Courbure en forme de genou.

GÉNIE (*nî*) n. m. (du lat. *genius*, démon favorable). Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie*. Lutin, gnome, sylphe : *un génie lui apparut*. Talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaires, de l'intrigue*. Le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines : *avoir du génie*. Personne ainsi douée : *les génies de la France*. Caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue*. Art de fortifier, d'attaquer et de défendre des places. Corps de troupes affecté à cet art : *officier du génie; il y a en France 7 régiments du génie. Génie civil*, art des constructions. Corps des ingénieurs. ANT. **Nullité.**

GENIÈVRE n. m. (lat. *juniperus*). Nom vulgaire du genévrier. Sa graine. Liqueur alcoolique qu'on en fait.

GENIÈVRERIE (*rî*) n. f. Fabrique de genièvre.

GÉNISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *junix*). Jeune vache qui n'a pas encore vêlé. *Poét.* Vache en général.

GÉNITAL, E, AUX adj. Relatif à la reproduction sexuée des animaux et de l'homme : *organes génitaux*.

GÉNITEUR n. et adj. m. Celui qui engendre.

GÉNITIF n. m. (lat *genitivus*). Dans les langues à flexion, cas qui sert à indiquer la dépendance, l'appartenance, ce qui est marqué en français par la préposition *de* : *le livre de Pierre*.

GÉNITO-URINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport aux organes génitaux et urinaires.

GÉNITURE n. f. (lat. *genitura*; de *genitus*, engendré). Enfant, par rapport au père et à la mère. (Vx.)

GENOU n. m. (lat. *genu*). *Anat.* Partie du corps où la jambe se joint à la cuisse. Chez le cheval, articulation des os carpiens et métacarpiens avec le radius. *A genou*. ou *à genoux*, les genoux sur le sol. *Fig. Être aux genoux de quelqu'un*, avoir pour cette personne un amour, un dévouement sans bornes. *Fléchir le genou*, s'humilier : *fléchir le genou devant les puissants*. *Mécan.* Joint articulé. *Mar.* Pièce courbe employée à unir la varangue avec l'allonge.


Genou (mécan.).

GENOUILLÈRE (*nou, ll* mll.) n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou. Partie des bottes qui recouvre le genou. Ce que l'on attache sur les genoux, pour les garantir, les protéger. Articulation d'un brûleur à gaz.

GÉNOVÉFAIN (*fin*) n. m. (du lat. *Genovefa*, Geneviève). Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE (*jan-re*) n. m. (lat. *genus*). Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain*. Sorte, manière : *genre de vie*. Mode, goût : *robe d'un bon genre*. Manière : *avoir mauvais genre*. En peinture, ce qui n'est ni portrait ni paysage ni marine ni tableau d'histoire : *peintre de genre, tableau de genre*. Partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, judiciaire*. *Hist. nat.* Catégorie d'êtres, composée d'espèces qui elles-mêmes se décomposent immédiatement en variétés et en individus : *le loup est une espèce du genre chien*. *Gramm.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin, neutre*.

GENS (*jan* [l's se fait sentir devant une voyelle] — anc. pl. de *gent*. — V. pour le genre gramm. la note ci-dessous.) n. pl. (lat. *gens*). Personnes en général : *les gens de bien*. *Gens de sac et de corde*, capables de tout. *Gens d'épée*, nobles, soldats. *Gens d'église*, prêtres, moines, etc. *Gens de mer*, marins. *Gens de robe*, magistrats, avocats. *Gens de lettres*, écrivains. Ceux du même parti : *nos gens donnèrent l'assaut*. Domestiques : *sonner ses gens*. *Gens de maison*, même sens. Nations : *droit des gens*. — *Gramm.* *Gens* veut au masculin les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : **tous** *les gens* **vertueux** *sont* **heureux.** Cependant, si un adjectif est placé immédiatement avant *gens*, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin : **voilà de bonnes** *gens*; **toutes** *les* **vieilles** *gens*. A moins que l'adjectif qui précède immédiatement *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet. Alors, on rentre dans la règle générale : **tous** *les* **braves** *gens*; *les* **vrais honnêtes** *gens*.

GENS (*jinss*) n. f. (mot lat.). Famille romaine issue d'une souche commune : *la gens Fabia*.

GENT (*jan*) n. f. (lat. *gens, gentis*). Nation, race. *La gent marécageuse*, les grenouilles. *La gent moutonnière*, les moutons. (Vx.) *Fig.* Les imitateurs.

GENT (*jan*), **E** adj. (lat. *genitus*). Joli, gentil. (Vx.)

GENTIANE (*jan-si-a-ne*) n. f. (lat. *gentiana*). Genre de *gentianacées* des pays tempérés, plantes apéritives et toniques.


Gentiane.

GENTIANACÉES (*jan-si-a*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, qui a la *gentiane* pour type. S. une *gentianacée*.

GENTIL (*jan-ti*) n. m. Pour les Hébreux, étranger. Pour les chrétiens, païen

GENTIL (*jan-ti*; — *l* mll. devant une voyelle), **ILLE** (*ll* mll.) adj. (du lat. *gentilis*, de famille distinguée). Noble. (Vx.) Auj., joli, mignon, gracieux. ANT. **Disgracieux, laid, vilain.**

GENTILÉ (*jan*) n. m. Nom des habitants d'un pays, d'une ville : **Français** *est le gentilé de* **France.** (Vx.)

GENTILHOMME (*jan-ti, l* mll., *o-me*) n. m. Homme de race noble. *Vivre en gentilhomme*, sans rien faire. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jan-ti-zome*). *Gentilshommes de la chambre*, ceux qui servaient le roi quand il mangeait dans sa chambre.

GENTILHOMMER (*jan-ti, l* mll., *o-mé*) v. i. *Fam.* Faire le gentilhomme.

GENTILHOMMERIE (*ti, l* mll., *o-me-rî*) n. f. *Fam.* Qualité de gentilhomme. Les gentilshommes d'un pays.

GENTILHOMMIÈRE (*jan-ti, l* mll., *o-mi-è-re*) n. f. Maison de petit gentilhomme, à la campagne. Adjectiv. Propre aux gentilshommes : *bravoure gentilhommière*. (Vx.)

GENTILICE (*jan*) n. et adj. (lat. *gentilitius*). Qui appartient à la *gens*, à une *gens* romaine.

GENTILITÉ (*jan*) n. f. (de *gentil* n. m.). Ensemble des nations païennes.

GENTILLÂTRE (*jan-ti, ll* mll.) n. m. *Fam.* Gentilhomme pauvre ou de petite noblesse.

GENTILLESSE (*jan-ti, ll* mll., *è-se*) n. f. Caractère de ce qui est gentil. Saillie agréable, spirituelle : *cet enfant nous a dit mille gentillesses*.

GENTILLET, ETTE (*jan-ti, ll* mll., *è, è-te*) adj. Assez gentil. *Fam.* Petit et gentil.

GENTIMENT (*jan-ti-man*) adv. D'une manière gentille, convenable.

GENTLEMAN (*djèn'-tle-man'*) n. m. (mot angl.). Homme bien élevé, de bonne compagnie, galant homme. Pl. des *gentlemen*.

GENTLEMAN-RIDER (*djèn-tle-man'-ra-i-dèr*) n. m. Jockey amateur, qui monte un cheval dans les courses. Pl. des *gentlemen-rider*.

GENTRY (*djèn-tri*) n. f. (mot angl.). En Angleterre, ensemble des nobles ayant droit à des armoiries, mais (par opposition à *nobility*) non titrés.

GÉNUFLECTEUR, TRICE (*flèk*) n. et adj. Qui fait des génuflexions. *Fig.* Adulateur servile.

GÉNUFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (du lat. *genu*, genou, et *flexum*, supin de *flectere*, fléchir). Action de fléchir le genou. *Fig.* Flatterie, obséquiosité.

GÉO (du gr. *gê*, terre) préfixe indiquant que l'idée de *terre* figure dans le mot composé.

GÉOCENTRIQUE (*san*) adj. (de *géo*, et *centre*). *Astr.* Qui est rapporté au centre de la terre.

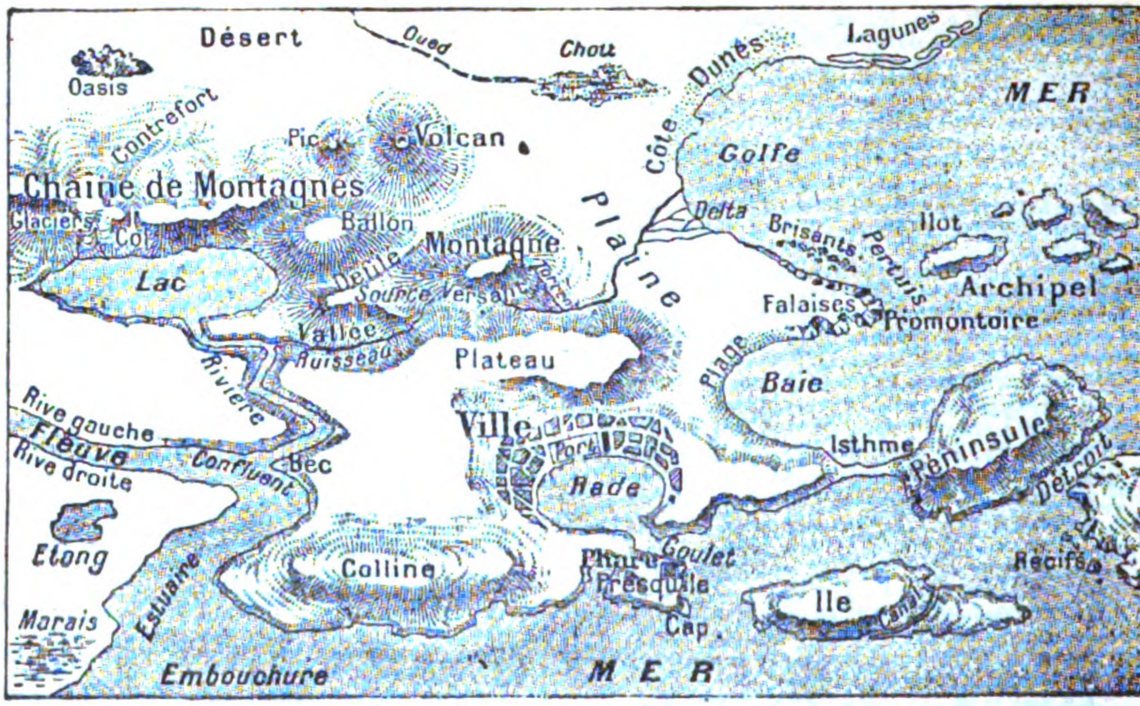
GÉODE n. f. (du gr. *geôdês*, terreux). Masse minérale creuse, sphérique, tapissée intérieurement de cristaux.

GÉODÉSIE (*zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *daiein*, diviser). Science qui a pour but de mesurer la surface ou une partie de la surface de la terre, ou quelque distance prise sur cette surface : *les frères Cassini furent les fondateurs de la géodésie française*.

GÉODÉSIEN (*zi-in*) n. m. Savant en géodésie.

GÉODÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique*. N. m. La plus courte des lignes joignant deux points d'une surface.

GÉODÉSIQUEMENT (*zi-ke man*) adv. D'après les règles de la géodésie ; par la géodésie.



TERMES GÉOGRAPHIQUES. — V. TOPOGRAPHIE.

GÉOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *geo*, et du gr. *genesis*, naissance). Hypothèse sur la formation du globe terrestre.

GÉOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la géogénie : *théorie géogénique*.

GÉOGNOSIE (*jé-ogh-no-zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *gnôsis*, connaissance). Science qui traite des diverses roches composant le globe terrestre.

GÉOGNOSTIQUE (*jé-ogh-nos-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGONIE (*nî*) n. f. V. GÉOGÉNIE.

GÉOGONIQUE adj. V. GÉOGÉNIQUE.

GÉOGRAPHE n. m. Qui sait la géographie, qui l'enseigne, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *graphein*, décrire). Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (*géographie physique*) ; des productions du sol (*géographie économique*) ; sous celui des races, des langues, des limites des peuples, des institutions (*géographie politique*) ; par rapport à l'histoire (*géographie historique*) ; relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (*géographie mathématique*). Ouvrage qui traite d'un sujet géographique : *la* Géographie *de Strabon*.

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie, la concerne : *vue géographique*.

GÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par la géographie. D'une manière géographique.

GEÔLAGE (*jô*) n. m. Droit qu'on payait au geôlier, à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier. (Vx.)

GEÔLE (*jô-le*) n. f. (lat. *caveola*). Prison. Demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jô-li-é*) n. m. Concierge d'une prison.

GEÔLIÈRE (*jô*) n. f. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE (*jî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *logos*, discours). Science qui a pour objet l'étude des matériaux composant le globe, de leur nature, de leur situation et des causes qui ont déterminé cette situation : *Ch. Lyell a renouvelé la géologie*.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la géologie, d'après ses règles.

GÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant en géologie : *Elie de Beaumont fut un géologue de grande valeur*.

GÉOMANCE ou **GÉOMANCIE** (*sî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *manteia*, divination). Divination qui s'opère en jetant de la terre, de la poussière sur une table, et en étudiant les figures ainsi formées.

GÉOMÉTRAL, E, AUX adj. *Math.* Qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective : *plan géométral*. N. m. Le plan géométral.

GÉOMÉTRALEMENT (*man*) adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE n. m. Qui s'occupe de géométrie.

GÉOMÈTRES n. f. pl. Groupe de lépidoptères noctuéliens, comprenant les papillons appelés *phalènes*. (Leurs chenilles progressent comme si elles mesuraient le terrain, d'où leur nom d'*arpenteuses*.) S. *une géomètre*.

GÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *metron*, mesure). Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects : la *ligne*, la *surface* et le *volume*. Traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie. *Fig.* Régulier : *les villes américaines sont bâties sur un plan géométrique*. Comme une figure de géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière géométrique.

GÉOMORPHOGÉNIE (*fo-jé-nî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *morphê*, forme, et *genos*, origine). Étude de la formation du relief terrestre.

GÉOPHAGE (*fa-je*) adj. et n. (de *géo*, et du gr. *phagein*, manger). Qui mange de la terre : *certaines peuplades malaises sont géophages*.

GÉORAMA n. m. (de *géo*, et du gr. *ôrama*, vision). Représentation sur une grande échelle de la totalité de la surface terrestre. Pl. des *géoramas*.

GÉORGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. De la Géorgie. N. m. La langue géorgienne.

GÉORGIQUE adj. (gr. *gê*, terre, et *ergon*, ouvrage). Qui concerne les travaux de l'agriculture : *poème géorgique*. N. f. pl. Poème sur les matières qui se rapportent à l'agriculture : *les Géorgiques de Virgile, de Delille*.

GÉOTHERMIE (*tèr-mî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *thermê*, chaleur). Chaleur interne de la terre.

GÉOTHERMIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la géothermie. N. f. Qui se rattache à la chaleur interne du globe.

GÉOTROPIQUE adj. Qui a rapport aux phénomènes du géotropisme.

GÉOTROPISME (*pis-me*) n. m. (de *géo*, et du gr. *trepein*, tourner). Propriété que possèdent certains organes, notamment les racines et les tiges, de prendre une direction déterminée, sous l'influence de la pesanteur.

GÉOTRUPE n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les matières stercoraires.

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant. Temps que dure cette fonction.

GÉRANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes dicotylédones superovariées, qui a le *géranium* pour type. S. une *géraniacée*.

GÉRANIUM (*ni-om'*) n. m. (du gr. *geranos*, grue). Genre de *géraniacées*, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, et dont le fruit figure un bec de grue.



Géranium.

GÉRANT (*ran*), **E** n. Qui gère, qui administre les affaires d'autrui : *le gérant d'une entreprise*.

GERBAGE (*jèr*) n. m. Enlèvement des gerbes d'un champ. Action de gerber.

GERBE (*jèr-be*) n. f. (anc. allem. *garba*). Botte de blé ou d'autres céréales, etc., coupées : *une gerbe de fleurs*. *Fig.* Assemblage de fusées, de jets d'eau, etc., qui ressemblent à une gerbe : *gerbe de feu, d'étincelles*.



Gerbe de blé.

GERBÉE (*jèr-bé*) n. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

GERBER (*jèr-bé*) v. t. Mettre en gerbes : *gerber le blé*. Placer dans une cave des tonneaux les uns sur les autres. V. ENGERBER. V. i. Produire de nombreuses gerbes. Imiter la forme d'une gerbe : *fusées, jets d'eau qui gerbent bien*.

GERBEUR, EUSE (*jèr, eu-ze*) adj. Qui sert au gerbage. N. f. Appareil à l'aide duquel on gerbe (ou engerbe) les tonneaux.

GERBIER (*jèr-bi-é*) n. m. Tas de gerbes.

GERBIÈRE (*jèr*) n. f. Charrette servant à transporter les gerbes.

GERBILLE (*jèr-bi, ll* mll.) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisin des gerboises.

GERBOISE (*jèr-boi-ze*) n. f. Genre de mammifères rongeurs et sauteurs, habitant l'Afrique.



Gerboise.

GERCE (*jèr-se*) n. f. (de *gercer*). Crevasse, fente : *le froid produit des gerces sur la peau*. Teigne qui attaque les étoffes et les papiers.

GERCEMENT (*jèr-se-man*) n. m. Action de gercer. Son résultat.

GERCER (*jèr-sé*) v. t. (du lat. *carpere*, déchirer. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il gerça, nous gerçons*.) Faire de petites crevasses : *le soleil gerce la terre*. V. i. : *la peau gerce à l'air sec*.

GERÇURE (*jèr*) n. f. Petite fente à la peau : *on traite les gerçures par l'eau boriquée ou par des onctions de vaseline ou de glycérine*. Petite fente dans l'écorce d'un arbre.

GÉRER (*ré*) v. t. (du lat. *gerere*, faire, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Administrer, régir pour le compte d'autrui.

GERFAUT (*jèr-fô*) n. m. (orig. germ.). Oiseau de proie du genre faucon : *le gerfaut était le plus estimé des oiseaux de fauconnerie*.

GERMAIN, E (*jèr-min, è-ne*) adj. (lat. *germanus*). *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. *Cousins issus de germains*, se dit des personnes qui sont nées de deux cousins germains. *Dr. Frères germains*, issus du même père et de la même mère.

GERMAIN, E (*jèr-min, è-ne*) adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE (*jèr-man-dré*) n. f. Genre de plantes labiacées : *la germandrée sauvage est réputée comme vulnéraire*.

GERMANIQUE (*jèr*) adj. Qui appartient à la Germanie, à l'Allemagne, ou à leurs habitants : *Napoléon Ier créa une Confédération germanique*.

GERMANISATION (*jèr, za-si-on*) n. f. Action de germaniser. Son résultat : *la germanisation de la Pologne ne put jamais se réaliser*.

GERMANISER (*jèr, zé*) v. t. Rendre allemand. Imposer une administration allemande : *germaniser un pays*. V. i. Commettre des germanismes.

GERMANISME (*jèr-ma-nis-me*) n. m. Façon de parler, propre à la langue allemande.

GERMANISTE (*jèr-ma-nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe spécialement des langues ou du droit germaniques.

GERMANIUM (*jèr-ma-ni-om'*) n. m. Corps simple métallique (Ge), de densité 5,46, fusible à 958°, qui se rapproche beaucoup du bismuth.

GERMANT (*jèr-man*), **E** adj. Qui germe.

GERME (*jèr-me*) n. m. (lat. *germen*). Principe des êtres organisés : *tout être vivant est issu d'un germe*. Partie de la semence, qui doit former la plante. Première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *les eaux malpropres véhiculent le germe de la fièvre typhoïde*.

GERMER (*jèr-mé*) v. i. (lat. *germinare*). Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germe dans son cœur*.

GERMINAL (*jèr*) n. m. (du lat. *germen, inis*, germe). Septième mois, dans le calendrier républicain (du 21 ou 22 mars au 19 ou 20 avril) : *12 germinal*.

GERMINATEUR, TRICE (*jèr*) adj. Qui a la faculté de faire germer.

GERMINATIF, IVE (*jèr*) adj. Qui a rapport à la germination : *le blé conserve très longtemps son pouvoir germinatif*.

GERMINATION (*jèr, si-on*) n. f. (lat. *germinatio*). *Bot.* Phénomène par lequel la plante sort de la graine : *la germination exige un minimum de chaleur et d'humidité*. *Fig.* : *la germination des idées*.

GERMOIR (*jèr*) n. m. Cellier de brasserie, où l'on fait germer l'orge. Caisse, pot, destinés à recevoir les graines qu'on veut faire germer.

GERMON (*jèr*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de thon.

GÉROMÉ (corrupt. de *Gérardmer*) n. m. Fromage qui vient de Gérardmer (Vosges).

GÉRONDIF n. m. (du lat. *gerere*, faire). En latin, substantif verbal qui fournit des cas à l'infinitif. En français, participe présent avec *en*.

GÉRONTE n. m. Vieillard ridicule. (V. *Part. hist.*)

GÉRONTISME (*tis-me*) n. m. (de *géronte*). *Fam.* Faiblesse sénile d'esprit.

GÉRONTOCRATIE (*sî*) n. f. (gr. *gerôn, ontos*, vieillard, et *kratos*, pouvoir). Gouvernement confié à des vieillards.

GÉRONTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gérontocratie.

GERRIS (*jèr-riss*) n. m. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des formes très sveltes, qui courent à la surface des eaux.

GERSEAU (*jèr-sô*) n. m. *Mar.* Corde qui renforce une poulie.

GERZEAU (*jèr-zô*) n. m. Nom vulgaire de la nielle des blés.

GÉSIER (*zi-é*) n. m. (lat. *gigerium*). Troisième poche digestive des oiseaux : *les parois du gésier sont musculeuses et très épaisses*.

GÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de *gésir*). État d'une femme qui est en couche. (Vx.)

GÉSIR (*zir*) v. i. (du lat. *jacere*, être étendu [usité seulement dans : *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant*]). Être couché : *il gisait sur le sol*. Se trouver : *les minéraux qui gisent dans le sol*. **Ci-gît** ici repose, formule ordinaire des épitaphes. *Fig.* Consister : *là gît la difficulté*.

GESNÉRIACÉES ou **GESNÉRACÉES** (*jès-né, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées. S. une *gesnériacée* ou *gesnéracée*.

GESSE (*jè-se*) n. f. (provenç. *geissa*). Genre de légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage et même comme aliment.

GESTATION (*jès-ta-si-on*) n. f. (lat. *gestatio*). Etat d'une femelle qui porte son fruit. Temps que dure cet état.

GESTATOIRE (*jès-ta*) adj. (du lat. *gestare*, porter). Qui sert à porter : *chaise gestatoire*.

GESTE (*jès-te*) n. m. (du lat. *gestus*, fait). Mouvement du corps, surtout de la main, des bras : *déclamer avec de grands gestes*.

GESTE (*jès-te*) n. f. (lat. *gesta*). Poème épique ou héroïque du moyen âge : *la geste de Roland* (On dit souvent *chanson de geste* ou *de gestes*.) Action d'éclat. Au pl. *Faits et gestes de quelqu'un*, sa conduite.

GESTICULATEUR, TRICE (*jès-ti*) n. Qui fait trop de gestes. (Peu us.)

GESTICULATION (*jès ti, si-on*) n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER (*jès ti-ku-lé*) v. i. (lat. *gesticulare*.) Faire beaucoup de gestes en parlant.



Geyser.

GESTION (*jès ti-on*) n. f. (lat. *gestio*). Action de gérer, administration : *le mari a la gestion des affaires de la communauté*.

GESTIONNAIRE (*jès ti-o-nè-re*) adj. Relatif à une gestion : *compte gestionnaire*. N. m. Gérant. Officier ou sous-officier chargé d'administrer un établissement militaire.

GEYSER ou **GEISER** (*jé-i-zèr*) n. m. (mot island.). Source jaillissante intermittente d'eau chaude : *les geysers sont nombreux en Islande*.

GHÂT (*gha*) n. m. (mot hindou). Dans l'Inde, escalier descendant au Gange. (V. GAT.)

GHAZEL (*zèl*) n. m. Poésie amoureuse ou bachique des Persans et des Arabes.



Gibbon.

GHETTO (*ghèt-to*) n. m. (mot ital). Autref., en Italie, quartier où les juifs d'une ville étaient tenus à résider : *les ghettos furent généralement établis au* XVIe *siècle*.

GIAOUR n. m. (mot persan signif. *homme au veau d'or, païen*). Nom que, par mépris, les Turcs donnent aux non musulmans, en particulier aux chrétiens.

GIBBEUX, EUSE (*jib-beû, eu-ze*) adj. (lat. *gibbosus*; de *gibba*, bosse). Bossu, renflé.

GIBBON (*jib-bon*) n. m. Genre de grands singes à bras excessivement développés, qui habitent les forêts indo malaises.

GIBBOSITÉ (*jib-bo-zi*) n. f. (rad *gibbeux*). Bosse.

GIBECIÈRE n. f. (de *gibier*). Bourse de ceinture (Vx.) Auj., sac, ordinairement de peau, pour chasseurs, bergers, écoliers; carnassière. Sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.



Gibecière.

GIBELET (*lè*) n. m. Petit foret.

GIBELIN, E n. (de *Conrad Weibelingen*, empereur d'Allemagne). Nom donné, en Italie, aux partisans des empereurs d'Allemagne, par opposition aux *guelfes*, partisans des papes et de l'indépendance italienne. Adjectiv. : *la faction gibeline*. (V. GUELFES et GIBELINS [*Part. hist.*].)

GIBELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Pièce de bois placée entre les deux plats-bords de l'étrave.

GIBELOTTE (*lo-te*) n. f. (de *gibier*). Fricassée de lapin, etc., au vin blanc.

GIBERNE (*bèr-ne*) n. f. (ital. *giberna*). Boîte à cartouches des soldats : *depuis la Révolution, on a pu dire que tout soldat français porte dans sa giberne le bâton de maréchal*.



Giberne.

GIBET (*bè*) n. m. Appareil où l'on pend : *Enguerrand de Marigny fut envoyé au gibet*. Fourches patibulaires. Endroit où se trouvent dressés ces instruments de supplice. Bois de la croix.



Gibet.

GIBIER (*bi-é*) n. m. Nom générique des animaux que l'on chasse : *gibier à poil, à plume; gibier d'eau*. *Fig. Gibier de potence*, mauvais sujet.

GIBOULÉE (*lé*) n. f. Pluie soudaine, de peu de durée et souvent accompagnée de neige, de grêle.

GIBOYER (*boi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Chasser.

GIBOYEUR (*boi-ieur*) n. m. Grand amateur de chasse. (Peu us.)

GIBOYEUX, EUSE (*boi-ieû, eu-ze*) adj. Abondant en gibier : *plaine giboyeuse*.

GIBUS (*buss*) n. m. (du n. de l'inventeur). Chapeau haut de forme, monté sur ressorts qui permettent de l'aplatir. Adjectiv. *chapeau gibus*.

GICLEMENT (*man*) n. m. Action de gicler.

GICLER (*klé*) v. i. Jaillir en éclaboussant.

GICLEUR n. m. Injecteur d'essence d'un carburateur.

GIFLE n. f. Joue (Vx.) Coup, avec la main ouverte, sur la joue : *recevoir, donner une gifle*.

GIFLER (*flé*) v. t. Donner une gifle à.

GIGANTESQUE (*tès-ke*) adj. (ital. *gigantesco*) Qui tient du géant : *taille gigantesque*. *Fig.* De proportions énormes : *le percement du canal de Panama a été une entreprise gigantesque*. N. m. : *n'aimer que le gigantesque*. ANT. **Minime, infime.**

GIGANTESQUEMENT (*tès ke-man*) adv. D'une façon gigantesque. (Peu us.)

GIGANTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *gigas, antos*, géant). Exagération du développement du corps en général, ou de certaines de ses parties.

GIGANTOLOGIE (*ji*) n. f. Traité sur les géants.

GIGANTOMACHIE (*chi*) n. f. (gr. *gigas, antos*, géant, et *maché*, combat). Combat fabuleux des géants contre les dieux. Description qu'en ont faite quelques poètes. (V. *Part. hist.*)

GIGOGNE n. f. Personnage du théâtre des marionnettes. Le nom de *mère Gigogne* est resté syn. de femme qui a beaucoup d'enfants. (V. *Part. hist.*)

GIGOT (*gho*) n. m. Cuisse de mouton, d'agneau ou de chevreuil, coupée pour la table et rôtie. Partie supérieure, bouffante, d'une manche de robe : *manches à gigot*. Jambe de derrière du cheval. *Par plaisant.* Cuisse, jambe d'une personne.

GIGOTÉ, E adj. Qui a les cuisses faites d'une certaine façon : *un cheval bien gigoté*.

GIGOTER (*té*) v. i. (de *gigot*). Donner des coups de jarret en mourant (en parlant d'un lièvre). Remuer sans cesse les jambes.

GIGUE (*ji-ghe*) n. f. Cuisse de chevreuil. *Pop.* Jambe. *Mus.* Danse vive et bizarre, d'origine anglaise : *la gigue est la danse favorite des matelots*. Air sur lequel on l'exécute.

GILDE n. f. V. *Part. hist.*

GILET (*lè*) n. m. (de *Gille*, personnage de comédie). Vêtement court et sans manches, qui se porte sur la chemise. Sorte de camisole de laine, de coton, etc., qui se porte sur la peau : *gilet de flanelle*.

GILETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui confectionne des gilets.

GILLE (*ji-le*) n. m. (n. pr.). Personnage des théâtres de la foire. *Fig.* Homme naïf, niais : *jouer les gilles*. *Faire gille*, s'enfuir, faire banqueroute. (Vx.)

GIMBLETTE (*jin-blè-te*) n. f. (orig. provenç.). Petite pâtisserie sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djin*) n. m. (mot angl.). Eau-de-vie de grain (orge, blé, avoine), fabriquée en Angleterre. Abusiv., syn. de GENIÈVRE.

GINDRE ou **GEINDRE** (*jin-dre*) n. m. (pour *joindre;* du lat. *junior*, plus jeune). Ouvrier boulanger, qui pétrit le pain.

GINGAS (*ghâ*) n. m. Toile à matelas.

GINGEMBRE (*jan-bre*) n. m. Genre de zingibéracées d'Asie, à saveur brûlante et aromatique.

GINGEOLE (*jo-le*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la *jujube.*

GINGIVAL, E, AUX adj. (du lat. *gingiva*, gencive). Qui appartient aux gencives.

GINGIVITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Inflammation des gencives.

GINGLYME n. m. (gr. *gigglumos*). Articulation permettant des mouvements analogues à ceux d'une charnière : *le genou est un ginglyme.*

GINGLYMOÏDAL, E, AUX (*mo-i*) adj. Se dit des articulations de la nature du ginglyme.

GINGUER (*ghé*) v. i. Sauter, folâtrer. Ruer, en parlant des bêtes de somme ou de labour.

GINGUET, ETTE (*ghè, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu aigre : *vin ginguet.* (Substantiv. : *du ginguet.*) *Fig.* De peu de valeur : *robe ginguette.*

GINKGO n. m. *Bot.* Genre de conifères de Chine, cultivées comme ornementales.

GINSENG (*sèngh*) n. m. Racine d'une plante chinoise, du genre panax.

GIORNO (*dji-or-no*) (**À**) loc. adv. (mot ital.). Se dit d'un éclairage si brillant qu'il peut remplacer l'éclat du jour : *jardins éclairés à giorno.*


Girafes.

GIPSY (*djp-sé*) n. Nom anglais des bohémiens : *un, une gipsy.* Pl. des *gipsies.*

GIRAFE n. f. (ar. *zourafa*). Genre de mammifères ruminants déclives d'Afrique, de taille très élevée : *les girafes s'apprivoisent facilement.* — Les girafes ont le cou très long et rigide ; leur pelage, fauve, rosé clair, blanc en dessous, est marqué de larges taches brunes ; elles atteignent les feuilles des arbres à six mètres de haut, et ne peuvent brouter les plantes à terre qu'en écartant les pattes de devant. Elles vivent par troupes. Elles vont l'amble et marchent rapidement.


Girandole.

GIRANDE n. f. (ital. *giranda*). Faisceau de jets d'eau ou de fusées pyrotechniques.

GIRANDOLE n. f. (ital. *girandola*). Girande. Chandelier à plusieurs branches. Assemblage de diamants, etc., formant pendants d'oreilles.

GIRASOL n. m. (ital. *girasole*). Sorte de pierre précieuse chatoyante, variété de quartz hyalin.

GIRATION (*si-on*) n. f. Mouvement giratoire.

GIRATOIRE adj. (du lat. *gyrare*, tourner). Se dit d'un mouvement circulaire : *les cyclones sont animés d'un mouvement giratoire.*

GIRAUMONT (*rô-mon*) ou **GIRAUMON** (*rô*) n. m. Courge des Antilles, dont le fruit, vert ou blanc, a une chair ferme, épaisse, sucrée. Son fruit.

GIRELLE (*rè-le*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de couleurs brillantes, abondants dans les mers chaudes.

GIRIE (*rî*) n. f. *Pop.* Plainte hypocrite ou sans sujet. Manières affectées.

GIROFLE n. m. (gr. *karuophullon*). Bouton desséché des fleurs du giroflier, dit aussi *clou de girofle.*


Giroflée.

GIROFLÉE (*flé*) n. f. Genre de crucifères, très cultivé comme ornemental. Sa fleur. *Pop. Giroflée à cinq feuilles*, soufflet laissant la marque des cinq doigts.

GIROFLIER (*fli-é*) n. m. Plante malaise de la famille des myrtacées, qui donne le clou de girofle.

GIROLLE (*ro-le*) ou **GIROLE** n. f. Nom vulgaire des champignons du genre *chanterelle.*

GIRON n. m. (haut allem. *gero*). Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Eglise*, communion des fidèles de l'Eglise catholique : *hérétique qui rentre dans le giron de l'Eglise.* Partie horizontale d'une marche d'escalier. Enveloppe d'une manivelle de treuil. *Blas.* Triangle régulier, dont le sommet occupe le centre de l'écu. (V. la planche BLASON.)

GIRONDIN, E adj. et n. De la Gironde : *les vignobles girondins.* Qui appartient au parti politique des girondins. (V. *Part. hist.*)


Girouette.

GIRONNÉ (*ro-né*) adj. et n. m. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en huit parties triangulaires égales entre elles, à émaux alternés. (V. la planche BLASON.)

GIROUETTE (*è-te*) n. f. (du lat. *gyrare*, tourner). Plaque légère, de forme variable (flèche, drapeau, etc.), placée de champ et mobile en un lieu élevé, autour d'un axe vertical, pour indiquer la direction du vent : *les nobles avaient seuls jadis le droit de mettre des girouettes sur leurs habitations.* Bande d'étamine au haut d'un mât. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion : *les girouettes de la politique.*

GISANT (*zan*), **E** adj. (de *gésir*). Couché, étendu Sans mouvement.

GISELLE (*zè-le*) n. f. Mousseline imitant la guipure.

GISEMENT (*ze-man*) n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre. Masse de minéraux : *gisement de houille, de fer.*

GÎT (*ji*) 3ᵉ pers. sing. du prés. de l'ind. de *gésir.*

GITAN, GITANE ou **GITANO** (mot esp.) n. m. Nom espagnol des bohémiens. *Fém.* GITANA.

GÎTE n. m. (de *gésir*). Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement : *rentrer à son gîte. Gîtes d'étapes*, localités jalonnant les routes à la distance d'une journée de marche et où les troupes trouvaient des approvisionnements. (Vx.) Lieu où le lièvre se retire. Masse de minéraux en leur gisement. *Bouch. Gîte à la noix*, morceau de la cuisse du bœuf. N. f. Place qu'occupe sur le fond un navire échoué. (V. BANDE.)

GÎTER (*té*) v. i. Demeurer, coucher. Etre au gîte : *le lièvre gîte assez près des maisons. Mar.* Donner de la bande. V. t. Loger : *gîter un voyageur.*

GIVRE n. m. Couche de glace qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GIVRÉ, E adj. Couvert de givre.

GIVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. Se dit d'une pierre précieuse qui présente des traces d'éclat.

GLABELLE (*bè-le*) n. f. Espace nu, compris entre les sourcils.

GLABRE adj. (du lat. *glaber*, chauve). *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté. *Fig.* Imberbe : *menton glabre.*


Glace à main.

GLAÇAGE n. m. Action de glacer.

GLAÇANT (*san*), **E** adj. Qui glace, au prop. et au fig. : *vent, accueil glaçant.*

GLACE n. f. (lat. *glacies*). Eau congelée : *la glace est plus légère que l'eau. Fig.* Grande froideur. *Etre de glace*, insensible. *Rompre la glace*, faire cesser la contrainte. Rafraîchissement formé d'une crème sucrée, aromatisée et congelée : *glace au café.* Lame de verre poli, dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. : *Colbert favorisa en France la fabrication des glaces.* Miroir ainsi obtenu : *se regarder dans la glace. Briser les glaces d'un magasin.* Vitre à châssis mo-

bile : *baisser les glaces d'un coupé.* Tache dans une pierre précieuse.

GLACÉ, E adj. Durci par le froid : *terre glacée.* Très froid : *avoir les mains glacées.* Lustré, luisant : *gants glacés. Fig.* Qui manque de feu, de passion : *cœur glacé.* Qui marque des dispositions hostiles, ou du moins indifférentes : *air glacé ; accueil glacé.*

GLACER (*sé*) v. t. (de *glace.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il glaça, nous glaçons.*) Solidifier un liquide par le froid : *glacer un sirop.* Abaisser beaucoup la température de : *glacer du champagne.* Causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé. Fig.* Faire perdre ou diminuer soit la chaleur animale, soit l'ardeur des sentiments : *l'âge glace le sang, le cœur.* Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace.* Couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des marrons.* Lustrer : *glacer une étoffe.*

GLACERIE (*rî*) n. f. Art et commerce du glacier-limonadier. Usine, commerce du fabricant de glaces et cristaux.

GLACEUR adj. et n. m. Celui qui glace les étoffes ou les papiers : *ouvrier glaceur.*

GLACEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a des glaces, en parlant d'une pierre précieuse.

GLACIAIRE (*si-è-re*) adj. Qui concerne les glaces, les glaciers. *Période glaciaire,* partie de l'époque pléistocène, durant laquelle se serait produite une extension prodigieuse de glaciers.

GLACIAL, E, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial. Fig. : abord glacial. Style glacial,* sans vie, ennuyeux. *Zone glaciale,* la plus rapprochée des pôles.

GLACIER (*si-é*) n. m. Grand amas de glace sur les montagnes. Limonadier qui prépare et vend des glaces, des sorbets, etc.

GLACIÈRE n. f. Lieu, appareil où l'on conserve de la glace. Appareil à produire artificiellement de la glace ou à fabriquer des glaces, ou à réfrigérer les liquides, les viandes, etc. *Fig.* Lieu très froid.

GLACIS (*si*) n. m. Talus d'une faible pente. *Fortif.* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et le raccorde au sol. *Peint.* Couleur claire et transparente, appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace : *rivière qui charrie des glaçons. Fig.* et *fam.* Personne très froide.

GLAÇURE n. f. Enduit vitrifiable, que l'on applique sur certaines poteries pour leur donner de l'éclat, les rendre imperméables.

GLADIATEUR n. m. (lat. *gladiator ;* de *gladius,* glaive). Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête féroce. — Les luttes de ces hommes, esclaves, prisonniers, etc., qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, entre eux ou contre des animaux féroces, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain. Le gladiateur blessé était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux et, en passant devant sa loge, les gladiateurs disaient : *Ave, Cæsar, morituri te salutant* (Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent). Parmi les gladiateurs, on distinguait les *rétiaires,* les *mirmillons,* les *bestiaires,* etc.



Gladiateurs.

Dans l'histoire, le plus célèbre des gladiateurs est Spartacus, qui, en soulevant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte.

GLAÏEUL (*gla-i-eul*) n. m. (du lat. *gladiolus,* dimin. de *gladius,* glaive). *Bot.* Genre d'iridacées, à feuilles longues, étroites et pointues, dont il existe de nombreuses espèces, cultivées comme ornementales.



Glaïeul.

GLAIRAGE (*glè-ra-je*) n. m. Action de glairer.

GLAIRE (*glè-re*) n. f. (du lat. *clarus,* clair). Matière blanchâtre et gluante, sécrétée par les membranes muqueuses. En T. de rel., Blanc de l'œuf non cuit.

GLAIRER (*glè-ré*) v. t. *Rel.* Frotter de glaire ou blanc d'œuf la couverture d'un livre, pour lui donner un certain éclat, ou la préparer à recevoir la dorure.

GLAIREUX, EUSE (*glè-reû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaire : *liquide glaireux.*

GLAIRURE (*glè*) n. f. *Rel.* Syn. de GLAIRE.

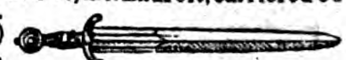
GLAISE (*glè-ze*) n. f. (du lat. *glis, glitis,* terre tenace). Terre grasse et compacte, très argileuse, que l'eau ne pénètre point et dont on fait les tuiles et la poterie : *les sculpteurs modèlent dans la glaise l'ébauche de leurs statues.* Adjectiv. : *terre glaise.*

GLAISER (*glè-zé*) v. t. Enduire de terre glaise : *glaiser un bassin.* Amender avec de la glaise : *glaiser un champ.*

GLAISEUX, EUSE (*glè-zeû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaise : *sol glaiseux.*

GLAISIÈRE (*glè-zi-è-re*) n. f. Endroit, carrière d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE (*glè-ve*) n. m. (lat. *gladius*). Épée tranchante. *Fig.* La guerre. *Tirer le glaive,* déclarer, faire la guerre. Le droit de vie et de mort : *le glaive des lois. Le glaive spirituel,* le pouvoir qu'a l'Église d'excommunier, etc.



Glaive.

GLANAGE n. m. Action de glaner.

GLAND (*glan*) n. m. (lat. *glandis*). Fruit du chêne : *certaines espèces de chênes fournissent des glands doux.* Ouvrage de bois, de passementerie, etc., destiné à rester pendant, et qui a la forme d'un gland : *gland de cordon de rideau. Gland de mer,* v. BALANE.



Gland : 1. Graine ; 2. Cupule.

GLANDAGE n. m. Droit de ramasser des glands, ou de faire séjourner les porcs dans une forêt, pour qu'ils y mangent des glands.

GLANDE n. f. (lat. *glandula*). Organe dont la fonction est de produire une sécrétion : *glandes salivaires.* Vulgairem., ganglion lymphatique enflammé et tuméfié, du cou, de l'aisselle, etc. (Syn. ADÉNITE.)

GLANDÉE (*dé*) n. f. Récolte de glands : *aller à la glandée.* Syn. de GLANDAGE.

GLANDULAIRE (*lè-re*) ou **GLANDULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a l'aspect et la texture d'une glande : *corps glandulaire.*

GLANDULE n. f. (lat. *glandula*). Petite glande.



Gland.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés. Groupe de petites poires rangées autour d'une branche, d'oignons ou d'aulx attachés à une torche de paille.

GLANEMENT (*man*) n. m. Action de glaner.

GLANER (*né*) v. t. (lat. *glenare*). Ramasser les épis qui traînent après la moisson. *Fig.* Trouver des restes, de petits profits, là où d'autres ont fait une ample moisson.

GLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. i. (lat. *glattire*). Crier, en parlant des renards et des tout petits chiens. *Fig.* Crier d'une voix aigre. Activ. : *glapir des injures.*

GLAPISSANT (*pi-san*), **E** adj. Qui glapit : *voix glapissante.*

GLAPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Cri des renards et des petits chiens, des personnes criardes, etc.

GLARÉOLE n. f. Genre d'oiseaux échassiers, dits aussi *hirondelles de mer, perdrix de mer.*

GLAS (*glâ*) n. m. (du lat. *classicum,* sonnerie de trompette). Tintement d'une cloche, qui annonce l'agonie ou la mort d'une personne : *le glas funèbre*

GLATIR v. i. (lat. *glattire*). Glapir. (Vx.) Se dit de l'aigle qui crie.

GLAUCIQUE (*glô*) adj. m. Se dit d'un acide contenu dans certaines papavéracées.

GLAUCOME (*glô*) n. m. *Méd.* Dureté du globe de l'œil. par excès de tension interne.

GLAUQUE (*glô-ke*) adj. (gr. *glaukos*). De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque.*

GLÈBE n. f. (du lat. *gleba*, motte de terre). Motte de terre. Sol en culture. *Féod.* Fonds de terre auquel étaient attachés des serfs : *serfs de la glèbe. Droits de la glèbe*, droits de patronage, de justice, etc.

GLÉCHOME (*ko-me*) ou **GLÉCOME** n. m. Genre de plantes de la famille des labiacées et qu'on appelle aussi *lierre terrestre, herbe de Saint-Jean*, etc.

GLÈNE n. f. (gr. *glênê*). Cavité d'un os, dans laquelle s'emboîte un autre os.

GLÈNE n. f. (provenç. *glena*). Rond d'un cordage roulé sur lui-même.

GLÉNER (*né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) *Mar.* Ployer un cordage en rond sur lui-même.

GLÉNOÏDE ou **GLÉNOÏDAL, E, AUX** (*no-i*) adj. Se dit de toute cavité servant à l'emboîtement d'un os dans un autre. Substantiv. : *la glénoïde de l'humérus.*

GLETTE (*glè-te*) n. f. *Chim.* Oxyde de plomb, litharge employée pour l'affinage de la fonte.

GLEUCOMÈTRE n. m. V. GLUCOMÈTRE.

GLISSADE (*gli-sa-de*) n. f. Action de glisser. Sentier de glace sur lequel les enfants glissent. *Chorégr.* Coupé que l'on fait pour aller de côté.

GLISSAGE (*gli-sa-je*) n. m. Opération consistant à faire descendre par des *glissoirs*, le long des montagnes, les bois abattus.

GLISSANT (*gli-san*), **E** adj. Sur quoi l'on glisse facilement : *le verglas rend le sol glissant. Fig. Terrain, sentier glissant, pente glissante*, affaire hasardeuse ; circonstance délicate et difficile.

GLISSÉ (*gli-sé*) n. m. *Chorégr.* Syn. de GLISSADE.

GLISSEMENT (*gli-se-man*) n. m. Action de glisser. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER (*gli-sé*) v. i. (anc. haut all. *glitan*). Se déplacer en coulant sur une surface lisse : *j'ai glissé ; l'échelle a glissé.* Jouer à la glissade : *savoir glisser. Fig.* Passer légèrement sur un sujet : *glisser sur une peccadille de jeunesse.* Passer sans entamer : *le coup de poignard glissa sur la cuirasse.* S'avancer comme en glissant : *le cygne glisse sur l'eau. Glisser des mains*, échapper. V. t. Couler, mettre légèrement une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste. Fig.* : *glisser quelque chose dans l'esprit de quelqu'un.*

GLISSEUR, EUSE (*gli-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui glisse sur la glace.

GLISSIÈRE (*gli-si*) n. f. Pièce métallique, qui retient au moyen d'une rainure une autre pièce que le mouvement ferait dévier.

GLISSOIR (*gli soir*) n. m. Petit coulant mobile, dans lequel passe une chaîne.

GLISSOIRE (*gli-soi-re*) n. f. *Jeux.* Syn. de GLISSADE.

GLOBAIRE (*bè-re*) adj. Formé de globules.

GLOBAL, E, AUX adj. Pris en bloc : *le revenu global d'une terre.*

GLOBALEMENT (*man*) adv. En bloc.

GLOBE n. m. (lat. *globus*). Corps sphérique : *le globe de l'œil.* Enveloppe sphéroïdale de verre que l'on place sur un objet pour le préserver de la poussière. *Le globe terrestre, notre globe*, la terre. *Globe terrestre, céleste*, globe sur lequel est dessinée une carte de la terre, du ciel.

GLOBE-TROTTER (*tro-teur*) n. m. (mot angl.). Qui voyage à travers le monde. Pl. des *globe-trotters.*



Globes : 1. De lampe ; 2. De pendule.

GLOBIGÉRINE n. f. *Moll.* Genre de foraminifères, dont les débris accumulés constituent les argiles des grands fonds marins.

GLOBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de globe. N. f. Genre de dicotylédones, comprenant des herbes à fleurs bleues, très communes en Europe, qui jouissent de propriétés purgatives.

GLOBULE n. m. (lat. *globulus*). Très petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau. Physiol.* : *on trouve des globules dans le sang* (globules rouges, globules blancs), *dans la lymphe* (globules blancs), *dans le lait, dans le pus*, etc. *Pharm.* Très petite pilule.

GLOBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Composé de globules. En forme de globule.

GLOBULIFORME adj. En forme de globule.

GLOIRE n. f. (lat. *gloria*). Honneur, éclat acquis par les vertus, les talents, etc. : *gloire littéraire, artistique. Elliptiq.* Hommage : *gloire au vainqueur !* Splendeur : *la gloire du siècle de Louis XIV. Peint.* Cercle de lumière autour de la tête des saints. ANT. **Déshonneur, infamie, honte, ignominie.**

GLOME n. m. Chez les solipèdes, chacune des deux plaques cornées qui se prolongent pour former le périople après avoir coiffé les talons.

GLOMÉRULE n. m. (du lat. *glomus, eris*, peloton). Petit amas de corps de même nature. *Bot.* Agrégation compacte et irrégulière de fleurs ou de fruits.

GLORIA n. m. (mot lat. signif. *gloire*). Hymne chanté à la messe (abrév. de *Gloria in excelsis Deo*). Verset qui termine le chant de tous les psaumes (abrév. de *Gloria Patri*). Café ou thé sucré, mêlé d'eau-de-vie.

GLORIETTE (*ri-è-te*) n. f. Pavillon, cabinet de verdure. Petite chambre derrière un four.

GLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière glorieuse : *Léonidas et ses Spartiates périrent glorieusement aux Thermopyles.*

GLORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. Qui s'est acquis de la gloire : *de glorieux soldats.* Qui procure de la gloire : *victoire glorieuse.* Qui jouit de la gloire éternelle : *le glorieux saint Georges.* Qui se fait honneur : *être glorieux de son enfant.* Vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Vaniteux : *les glorieux se font haïr.* ANT. **Déshonorant, infamant, ignominieux.**

GLORIFIABLE adj. Qui mérite d'être glorifié.

GLORIFICATION (*si-on*) n. f. Action de rendre gloire à quelqu'un ou à quelque chose. Élévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *gloria*, gloire, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Honorer, rendre gloire à : *on glorifie trop aisément le succès.* Appeler à la béatitude céleste. **Se glorifier** v. pr. Se faire gloire de quelque chose. ANT. **Humilier, rabaisser.**

GLORIOLE n. f. Vanité qu'on tire des petites choses : *la gloriole est une forme de l'amour-propre.*

GLOSE (*glô-ze*) n. f. (du gr. *glossa*, langue). Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles : *les gloses des Pères de l'Eglise sur l'Ecriture. Fam.* Critique, interprétation maligne : *les gloses des commères.*

GLOSER (*glô-zé*) v. i. Faire des commentaires critiques : *gloser sur les lois.* V. t. Censurer, critiquer : *gloser un auteur.*

GLOSEUR, EUSE (*glô-zeur, eu-ze*) n. (de *glose*). Qui interprète tout en mal. (Peu us.)

GLOSSAIRE (*glo-sè-re*) n. m. (du gr. *glôssa*, langue). Dictionnaire expliquant les mots vieillis ou peu connus d'une langue : *Du Cange a laissé un précieux glossaire de la basse latinité.*

GLOSSATEUR (*glo-sa*) n. m. Auteur d'une glose.

GLOSSINE n. f. Nom scientifique de la mouche tsé-tsé, agent de transmission de la maladie du sommeil.

GLOSSITE (*glo-si-te*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue). Inflammation de la langue.

GLOSSOLOGIE (*glo-so-lo-jî*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue, et *logos*, traité). Etude des affections de la langue.

GLOSSOPÈTRE (*glo-so*) n. m. Dent fossile de poisson : *Bernard Palissy fit connaître la vraie nature des glossopètres.*

GLOSSO-PHARYNGIEN, ENNE (*glo-so, ji-in, è-ne*) adj. Qui a son origine au pharynx et se termine à la langue : *nerf glosso-pharyngien.* N. m. : *le glosso-pharyngien.*

GLOSSOTOMIE (*glo-so-to-mî*) n. f. (du gr. *glôssa*, langue, et *tomê*, section). Amputation de la langue.

GLOTTE (*glo-te*) n. f. (du gr. *glôtta*, langue). Orifice du larynx, circonscrit par les deux cordes vocales inférieures.

GLOTTIQUE (*glo-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la glotte : *orifice glottique.*

GLOUGLOU n. m. (onomat.). Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille. Cri du dindon.

GLOUGLOUTER ou **GLOUGLOTER** (*té*) v. i. Crier, en parlant du dindon.

GLOUSSANT (*glou-san*), **E** adj. Qui glousse.

GLOUSSEMENT (*glou-se-man*) n. m. Cri de la poule appelant ses petits.

GLOUSSER (*glou-sé*) v. i. (lat. *glocire*). Se dit de la poule qui appelle ses petits.

GLOUTERON n. m. Nom vulgaire de la *bardane* et du *caille-lait*.

GLOUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (lat. *glutto*). Qui mange beaucoup et avec avidité : *enfant glouton*. ANT. **Sobre, tempérant.** N. m. Genre de mammifères carnivores, répandus dans la région arctique.

GLOUTONNEMENT (*to-ne-man*) adv. D'une manière gloutonne : *manger gloutonnement*.

GLOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Vice du glouton. ANT. **Sobriété, tempérance.**

GLU n. f. (du lat. *glus, glutis*, colle). Matière visqueuse et tenace, obtenue principalement en pilant l'écorce intérieure du houx épineux et qui sert surtout à prendre les oiseaux. *Fig.* Ce qui séduit, captive, retient : *le plaisir est une glu*.

GLUANT (*glu-an*), **E** adj. Qui colle comme la glu : *liquide gluant*. Visqueux, *Fig.* tenace, persistant.

GLUAU (*glu-ô*) n. m. Branchette frottée de glu, pour prendre les oiseaux.

GLUCINE n. f. Oxyde de glucinium que l'on extrait de l'émeraude.

GLUCINIUM (*ni-om'*) n. m. Corps simple métallique (Gl), que l'on extrait de la glucine.

GLUCKISTE (*glu-kis-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Gluck, par opposition à *picciniste*.

GLUCOMÈTRE n. m. (du gr. *glukus*, doux, et *metron*, mesure). Aréomètre destiné à évaluer la quantité de sucre que renferme un moût. Syn. GLEUCOMÈTRE, GLYCOMÈTRE, PÈSE-MOÛT.

GLUCOSE ou rarement **GLYCOSE** (*kô-ze*) n. f. d'après l'Acad., et n. m. d'après les chimistes (du gr. *glukus*, doux). Sucre de raisin, de fécule. Terme général, par lequel on désigne les sucres qui ont pour type la glucose ordinaire ou sucre de raisin.

GLUCOSIDE (*zi-de*) n. m. Nom générique donné à chacun des composés de la glucose, que l'on rencontre dans de nombreux végétaux.

GLUER (*glu-é*) v. t. Enduire de glu. Poisser : *les confitures gluent les mains*.

GLUI n. m. Paille de seigle dont on couvre les toits, ou dont on fait des liens.

GLUME n. f. Enveloppe des fleurs des graminées.

GLUMÉ, E adj. Se dit d'une fleur dont les organes sexuels sont entourés de glumes.

GLUMELLE (*mè-le*) n. f. Une des deux bractées verdâtres qui enveloppent les fleurs des graminées.

GLUTEN (*tèn*) n. m. (mot lat. signif. *colle*). Matière visqueuse qui reste dans la farine des céréales, après qu'on en a retiré l'amidon : *le gluten est une substance très alimentaire*.

GLUTINATIF, IVE adj. Syn. de AGGLUTINATIF.

GLUTINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature du gluten. Qui en contient. Gluant, visqueux : *suc glutineux*.

GLUTINOSITÉ (*zi-té*) n. f. (de *glutineux*). Nature de ce qui est visqueux, gluant. (Peu us.)

GLYCÉMIE n. f. Présence de sucre dans le sang.

GLYCÉRÉ ou **GLYCÉRAT** (*ra*) ou **GLYCÉROLÉ** n. m. Médicament à base de glycérine.

GLYCÉRIDE n. f. Ether de la glycérine.

GLYCÉRIE (*rî*) n. f. Genre de graminées aquatiques, des bords de la mer.

GLYCÉRINE n. f. (du gr. *glukeros*, doux) Liquide incolore, sirupeux, que l'on extrait des corps gras par saponification. — La *glycérine* est employée comme antiseptique ; elle assouplit la peau et prévient les crevasses et les gerçures. Elle sert à faire la nitroglycérine, la dynamite, des encres, des couleurs, etc.

GLYCÉRINER (*né*) v. t. Enduire de glycérine.

GLYCÉRIQUE adj. m. *Acide glycérique*, acide obtenu en oxydant la glycérine par l'acide azotique.

GLYCÉROLÉ n. m. Syn. de GLYCÉRÉ.

GLYCÉROPHOSPHATE n. m. Se dit des sels dérivés de l'acide glycérophosphorique (combinaison de l'acide phosphorique et de la glycérine) : *les glycérophosphates sont employés comme médicaments*.

GLYCINE n. f. (du gr. *glukus*, doux). Genre de légumineuses papilionacées, dont une espèce ornementale, la *glycine de Chine*, est remarquable par ses belles grappes bleuâtres ou violettes.



Glycine.

GLYCOCOLLE (*ko-le*) n. m. Composé obtenu en traitant la gélatine par l'acide sulfurique.

GLYCOGÈNE n. m. Matière organique ayant la composition de l'amidon et découverte (1856) par Claude Bernard dans le foie des animaux.

GLYCOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **GLYCOGÉNIE** (*nî*) n. f. Production du glycogène dans le foie.

GLYCOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la glycogénie : *fonction glycogénique*.

GLYCOL n. m. Alcool organique bi-atomique.

GLYCONIEN (*ni-in*) ou **GLYCONIQUE** adj. m. *Métriq. gr.* et *lat.* Se dit d'un vers composé d'une base, d'un dactyle, d'un trochée et d'une syllabe indifférente.

GLYCOSE (*kô-ze*) n. f. V. GLUCOSE.

GLYCOSURIE (*zu-rî*) n. f. (de *glycose*, et du gr. *ouron*, urine). Emission de sucre par les urines : *la glycosurie est un des symptômes du diabète*.

GLYCOSURIQUE (*zu*) adj. et n. Se dit des personnes atteintes de glycosurie. Syn. DIABÉTIQUE.

GLYPHE n. m. (du gr. *gluphê*, ciselure). Trait gravé en creux, dans un ornement quelconque.

GLYPTIQUE n. f. (du gr. *gluptos*, gravé). Art de graver sur les pierres fines : *la glyptique des Egyptiens*.

GLYPTODON ou **GLYPTODONTE** n. m. Genre de mammifères édentés, comprenant des animaux gigantesques, fossiles dans le quaternaire américain.



Glyptodon.

GLYPTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *gluptos*, gravé, et *graphein*, écrire). Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des pierres gravées antiques.

GLYPTOTHÈQUE n. f. (du gr. *gluptos*, gravé, et *thêkê*, boite). Cabinet de pierres gravées. Musée de sculpture : *la glyptothèque de Munich*.

GNAF (*gn* mll.) n. m. *Pop.* Savetier.

GNANGNAN ou **GNAN-GNAN** (*gn* mll.) n. et adj. invar. Mou et lent dans ses mouvements ou dans ses actions : *un gnangnan ; une personne gnangnan*.

GNEISS (*ghnèss*) n. m. (mot all.). Roche primitive composée de feldspath, de mica en paillettes et de quartz, avec structure schisteuse.

GNÉTACÉES (*ghné-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de gymnospermes, à fleurs unisexuées. S. une *gnétacée*.

GNÈTE (*ghnè-te*) n. f. Genre de *gnétacées* grimpantes, des régions tropicales.

GNOCCHI (*gn* mll., *ki*) n. m. pl. Petites pâtes italiennes faites de farine, œufs, fromage, et gratinées au four.

GNOGNOTE (*gn* mll.) n. f. *Pop.* Chose sans valeur : *c'est de la gnognote*.

GNOME (*ghnô-me*) n. m. (mot inventé par Paracelse). Nom donné à des nains difformes et surnaturels, qui, d'après les cabalistes juifs, habitent le sein de la terre, où ils gardent des trésors.

GNOMIDE (*ghno*) n. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE (*ghno*) adj. (du gr. *gnômê*, sentence). Sentencieux, qui contient des maximes : *poésie gnomique*.

GNOMON (*ghno*) n. m. (du gr. *gnômôn*, indicateur). Instrument quelconque marquant les heures ou les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il projette sur un plan ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE (*ghno*) n. f. (de *gnomon*). Art de tracer des cadrans solaires : *l'invention de la gnomonique est attribuée aux Chaldéens*. Adjectiv. Qui a rapport à la gnomonique.

GNOSE (*ghnô-ze*) n. f. (du gr. *gnôsis*, connaissance). Nom donné à la doctrine des gnostiques. Haute théologie. Philosophie des mages.

GNOSTICISME (*ghnos-ti-sis-me*) n. m. Système de philosophie religieuse, dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributs de Dieu : *le gnosticisme se rapproche à la fois du platonisme et du manichéisme.*


Gnou.

GNOSTIQUE (*ghnos-ti-ke*) n. m. Partisan du gnosticisme. Adjectiv. : *école gnostique*.

GNOU (*ghnou*) n. m. Genre d'antilopes d'Afrique, à chair tendre et succulente.

GO (TOUT DE) loc. adv. *Pop.* Librement, sans obstacle, immédiatement.

GOBBE (*go-be*) ou **GOBE** n. f. (de *gober*). Boulette pour engraisser la volaille, ou pour empoisonner les animaux nuisibles.

GOBELET (*lè*) n. m. Vase à boire rond, avec ou sans anse, ordinairement sans pied, plus haut qu'une tasse. Petit vase de fer-blanc, qui sert à faire des tours d'escamotage. *Fig. Joueur de gobelets*, fourbe.


Gobelet.

GOBELETERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce de gobelets.

GOBELETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique ou vend des gobelets.

GOBELOTTER (*lo-té*) ou **GOBELOTER** (*té*) v. i. *Fam.* Boire souvent et à petits coups. Festiner.

GOBELOTTEUR, EUSE (*lo-teur, eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui aime à gobelotter.

GOBE-MOUCHES n. m. invar. Nom vulgaire de divers passereaux, qui se nourrissent d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout.

GOBER (*bé*) v. t. (orig celt.). Avaler lestement et sans mâcher : *gober une huître. Fig.* Croire sans examen : *le gogo gobe tout.*


Gobe-mouches.

GOBERGE (*bèr-je*) n. m. (même étym. qu'à *écoperche*). Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie, etc. Petit ais qui, en travers sur un fond de lit, soutient la paillasse.

GOBERGER (*bèr-jé*) **(SE)** v. pr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il se gobergea.*) S'amuser de quelqu'un. (Vx.) Faire bombance.

GOBET (*bè*) n. m. *Fam.* Morceau que l'on gobe. *Fig.* Homme crédule. (Peu us.)

GOBETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant un *e* muet : *il gobettera.*) Jointoyer un mur. Faire un gobetis. Battre le terreau.

GOBETIS (*ti*) n. m. Plâtre gâché clair.

GOBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gobe. Crédule.

GOBICHONNER (*cho-né*) v. i. Festiner, festoyer.

GOBIE (*bî*) n. m. Genre de poissons des fleuves et des mers, à chair estimée.

GODAGE n. m. Faux pli de ce qui gode.

GODAILLE (*da, ll* mll.) n. f. *Pop.* Action de godailler ; ribote, débauche de table.

GODAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Faire de côté et d'autre des débauches de table.

GODAILLEUR, EUSE (*da, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui godaille.

GODAN ou **GODANT** (*dan*) n. m. Conte. Tromperie, piège : *donner dans le godan.*

GODDAM (*god'-dam'*) interj. (de l'angl. *God*, Dieu, et *damn*, damne). Juron anglais. N. m. Sobriquet donné en France aux Anglais : *un goddam*. Pl. des *goddem*.

GODELUREAU (*rô*) n. m. (pour *goguelureau ;* du vx fr. *goguelu*, content de soi). Jeune homme qui fait ridiculement le galant.

GODENOT (*no*) n. m. Petite figure de bois ou d'ivoire, qui représente un homme et dont se servent les escamoteurs. *Fig.* et *fam.* Homme petit et mal fait.

GODER (*dé*) v. i. Faire des faux plis en bombant : *robe qui gode ; le papier mal collé gode.*

GODET (*dè*) n. m. Petit vase à boire, sans pied ni anse. Auget attaché à une roue hydraulique ou à une chaîne sans fin (*noria*). Petit récipient pour recevoir l'huile qui tombe d'un quinquet, d'un coussinet de graissage, etc. Petit vase dans lequel on délaye les couleurs. Fourneau d'une pipe. Faux pli, élévation d'une étoffe ou d'un papier qui gode.


Godille.

GODICHE n. et adj. Benêt, maladroit, niais, sot.

GODICHON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. *Fam.* Naïf, maladroit, gauche.

GODILLE (*di, ll* mll.) n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot et auquel on imprime des mouvements hélicoïdaux : *avancer à la godille.*

GODILLER (*di, ll* mll., *é*) v. i. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille.

GODILLEUR (*di, ll* mll.) n. m. Celui qui godille.

GODILLOT (*di, ll* mll., *o*) n. m. (du n. de l'inventeur). Ancienne chaussure militaire sans tige. Gros soulier.

GODIVEAU (*vô*) n. m. Boulette de hachis de viande pochée au bouillon. Farce à quenelles.


Godrons.

GODRON n. m. Ornement renflé ou creux en forme d'olive aux bords de la vaisselle d'argent ou sur d'autres ouvrages, notamment d'architecture. Pli rond, tuyau qu'on fait aux fraises, aux jabots. Fer qui sert à faire ces plis.

GODRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de godronner. Résultat de cette action : *le godronnage de la vaisselle.*

GODRONNER (*dro-né*) v. t. Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE (*dro-neur, eu-ze*) n. Celui, celle qui fait des godrons.


Goéland.

GOELAND (*lan*) n. m. (bas bret. *gwélan*). Nom vulgaire des grosses mouettes (oiseaux de mer).

GOÉLETTE (*lè-te*) n. f. Petit bâtiment à deux mâts, aux formes fines et élancées : *les goélettes sont des navires rapides*. Voile aurique de ce bâtiment. Hirondelle de mer.


Goélette.

GOÉMON n. m. (bas bret. *gwémon*). Nom donné au varech, dans certains pays : *le goémon, que l'on récolte une fois l'an, est utilisé comme engrais.*

GOÉTIE (*sî*) n. f. (gr. *goeteia ;* de *goês*, sorcier). Magie par laquelle on évoquait les esprits malfaisants.

GOGAILLE (*gha, ll* mll.) n. f. Repas joyeux.

GOGO n. m. Capitaliste crédule, facile à tromper.

GOGO (À) loc. adv. *Fam.* A souhait, dans l'abondance : *avoir tout à gogo.*

GOGUENARD (*ghe-nar*), **E** adj. et n. Mauvais plaisant, railleur : *ton goguenard.*

GOGUENARDER (*ghe-nar-dé*) v. i. Faire le goguenard ; railler.

GOGUENARDERIE (*ghe, rî*) n. f. Raillerie. (On dit aussi GOGUENARDISE.)

GOGUENOT (*ghe-no*) ou **GOGUENEAU** (*ghe-nô*) n. m. *Pop.* Vase de nuit. Latrines.

GOGUETTE (*ghè-te*) n. f. *Fam.* Propos joyeux. *Être en goguette* ou *en goguettes*, être gai pour avoir un peu bu. Festin où règne la liberté.

GOINFRE n. m. Qui mange beaucoup, avidement et salement. ANT. **Sobre, tempérant.**

GOINFRER (*fré*) v. i. *Fam.* Manger en goinfre.

GOINFRERIE (*rî*) n. f. Défaut du goinfre. ANT. **Sobriété, tempérance.**

GOITRE n. m. (du lat. *guttur*, gosier). Tumeur qui se forme au devant de la gorge et qui est produite par l'hypertrophie du corps thyroïde : *le goitre est commun dans les pays de montagne.*

GOITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goitre. N. Qui a un goitre.



Golfe.

GOLF n. m. Sport national écossais, qui consiste à placer une balle dans une série de trous successifs répartis sur un terrain très étendu.

GOLFE n. m. (du gr. *kolpos*, sein). Partie de mer, qui s'enfonce dans les terres : *l'Adriatique est un golfe de la Méditerranée.*

GOLMELLE, GOLMETTE ou **GOLMOTTE** n. f. Noms vulgaires de deux espèces de champignons comestibles : l'*ammanite rougeâtre* et la *lépiote vulgaire.*

GOMARISTE (*ris-te*) n. et adj. Partisan de Gomar. (V. *Part. hist.*)

GOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de gommer : *le gommage des étoffes.* Son résultat.

GOMME (*gho-me*) n. f. (lat. *gummis*). *Bot.* Substance mucilagineuse, qui découle de certains arbres. *Gomme arabique*, gomme qui provient des différentes espèces d'acacias et fut d'abord récoltée en Arabie. *Gomme élastique*, petit bloc de caoutchouc, servant à effacer des traits de crayon, de plume. *Gomme laque, adragante*, v. LAQUE, ADRAGANT. *Pop.* Classe des gommeux : *fréquenter la haute gomme.*

GOMME-GUTTE (*gho-me-ghu-te*) n. f. Gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

GOMMER (*gho-mé*) v. t. Enduire de gomme : *gommer les bords d'une enveloppe. Eau gommée*, eau contenant de la gomme en dissolution.

GOMME-RÉSINE (*gho-me-ré-zi-ne*) n. f. Suc végétal, qui tient à la fois des gommes et des résines. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE (*gho-meû, eu-ze*) adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux.* Qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux. Pop.* N. Elégant, ridicule.

GOMMIER (*gho-mi-é*) n. m. Nom de divers acacias, mimosas, etc., qui fournissent des gommes.

GOMMIFÈRE (*gho-mi*) adj. Qui produit de la gomme : *arbuste gommifère.*

GOMPHOSE (*ghon-fô-ze*) n. f. (du gr. *gomphos*, cheville). *Anat.* Articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.

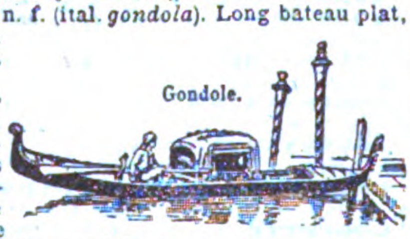

Gond.

GOND (*ghon*) n. m. (du gr. *gomphos*, cheville). Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Fig.* et *fam. Sortir des gonds*, s'emporter.

GONDER (*dé*) v. t. Mettre des gonds à une porte.

GONDOLAGE n. m. Action de gondoler, de se déjeter : *le gondolage est un effet de l'humidité.*

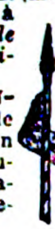
GONDOLE n. f. (ital. *gondola*). Long bateau plat, à rames, en usage surtout à Venise.


Gondole.

GONDOLER (*lé*) v. i. Se dit d'un navire dont les bouts se relèvent comme ceux d'une gondole : *ce brick gondole.* Se gonfler, se déjeter, se bomber : *certains vernis gondolent.* **Se gondoler** v. pr. Même sens : *planche qui se gondole.*

GONDOLIER (*li-é*) n. m. Batelier qui conduit une gondole : *les gondoliers vénitiens.*

GONFALON ou **GONFANON** n. m. (anc. haut all. *guntfano*). Bannière de guerre, à trois ou quatre pièces pendantes : *le gonfalon devint l'étendard des seigneurs ecclésiastiques.*


Gonfalon.

GONFALONIER (*ni-é*) ou **GONFANONIER** (*ni-é*) n. m. Porteur de gonfalon. Défenseur militaire d'un évêché, d'une abbaye. Magistrat municipal de certaines républiques italiennes au moyen âge, particulièrement de Florence et de Sienne.

GONFLÉ, E adj. Rempli : *gonflé d'orgueil.* Accablé : *cœur gonflé de chagrin.*

GONFLEMENT (*man*) n. m. Action de gonfler : *le gonflement des aérostats se fait au moyen d'hydrogène ou de gaz d'éclairage.* Etat de ce qui est gonflé.

GONFLER (*flé*) v. t. (ital. *gonfiare*). Distendre, faire enfler : *gonfler un ballon.* Grossir le volume, le débit : *la pluie gonfle les torrents. Fig.* Remplir de quelque émotion : *gonfler d'orgueil.* V. i. Devenir enflé : *le bois gonfle à l'humidité.* **Se gonfler** v. pr. Devenir enflé. *Fig.* S'enorgueillir. ANT. **Dégonfler.**

GONG (*ghongh*) n. m. (onomatopée). En extrême Orient, disque de métal dont on tire des vibrations retentissantes en le frappant d'une baguette garnie d'un tampon : *le son du gong est analogue à celui d'une cloche. Mar.* Instrument du même genre, employé comme signal sur les phares et les bateaux-feux.

GONGORISME (*ris-me*) n. m. (de *Gongora*, auteur esp.). Affectation, préciosité contournée dans le style.

GONIN n. m. (employé dans la locution : *Maître Gonin*). Fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE n. m. (du gr. *gônia*, angle, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles sur le terrain.


Goniomètre.

GONIOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *goniomètre*). Mesure des angles.

GONIOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la goniométrie.

GONNE (*gho-ne*) n. f. Futaille. Baril à goudron.

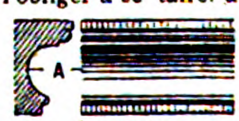
GONNELLE (*gho-nè-le*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits aussi *papillons de mer.*

GORD (*ghor*) n. m. Pêcherie formée de deux rangs de perches convergentes plantées dans le fond d'une rivière et dont l'angle intérieur est fermé par un verveux.

GORET (*rè*) n. m. Jeune cochon : *une truie et ses gorets. Fam.* Homme, petit garçon malpropre. *Mar.* Appareil formé de petits balais fixés sur des planches et à l'aide duquel on nettoie la carène des navires.

GORFOU n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de grands manchots des régions boréales.

GORGE n. f. (du lat. *gurges*, gouffre). Partie antérieure du cou : *couper la gorge à quelqu'un.* Gosier : *crier à pleine gorge. Fig. Faire rentrer à quelqu'un les mots dans la gorge*, l'obliger à se taire, à se rétracter. *Faire des gorges chaudes*, se moquer ouvertement. *Rendre gorge*, vomir. *Fig.* Restituer. Le haut de la poitrine. Bâton tourné, sur lequel on roule une carte de géographie. Cannelure demi-circulaire, qui règne sur la circonférence d'une poulie. *Fortif. Gorge d'un bastion, d'un redan*, espace compris entre les extrémités de ce bastion, de ce redan. Passage entre deux montagnes. *Techn.* Espèce de moulure concave, arrondie vers sa partie inférieure.



A. gorge.

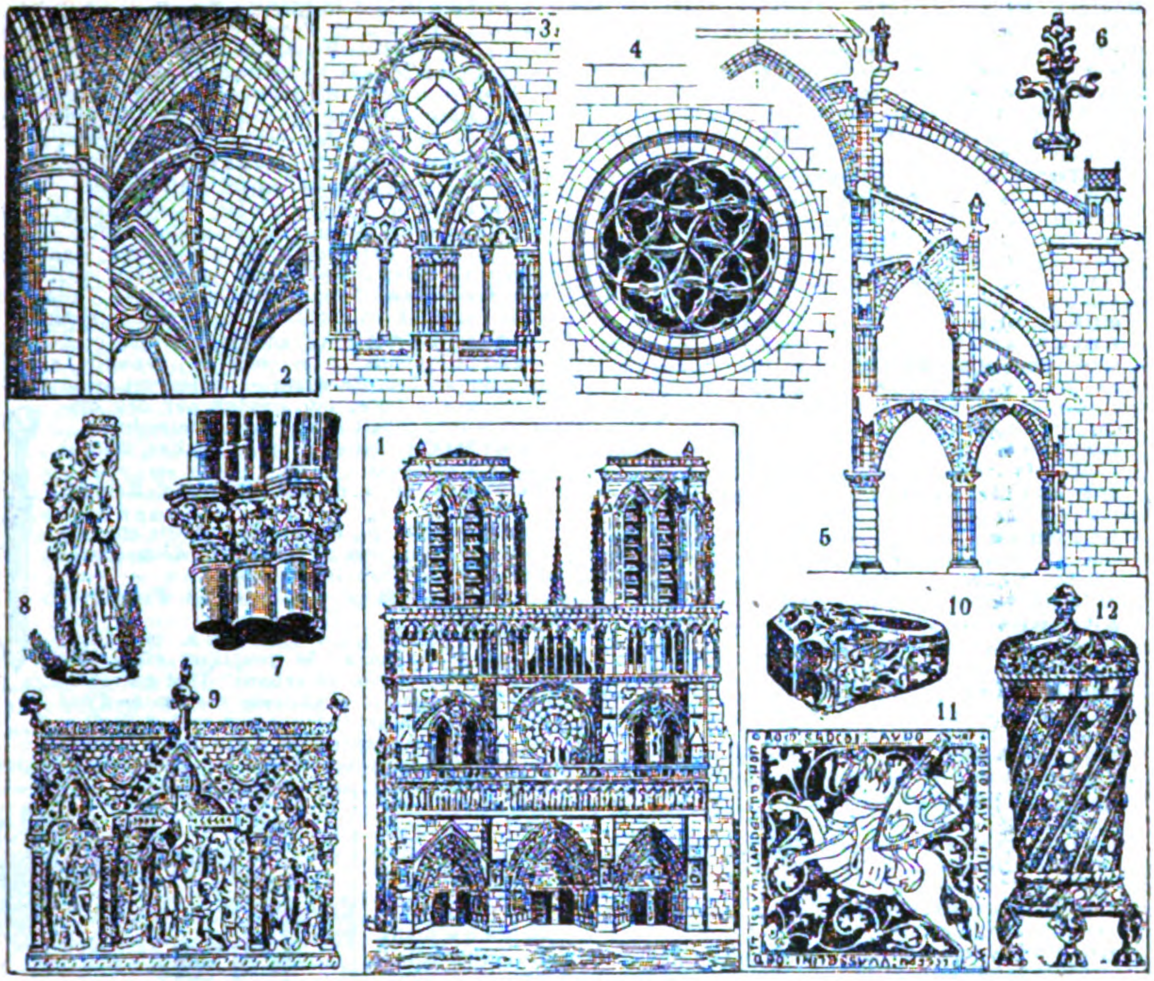
GORGE-DE-PIGEON (*jon*) adj. invar. Se dit d'une couleur à reflets changeants, comme celle de la gorge des pigeons. N. m. : *le gorge-de-pigeon.*

GORGÉE (*jé*) n. f. (subst. particip. de *gorger*). Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois : *une gorgée de vin.*

GORGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gorgea, nous gorgeons.*) Faire manger avec excès une personne ou un volatile : *on gorge les volailles pour les engraisser. Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE (*rè-te*) n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Partie inférieure d'un casque fermé, qui couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.



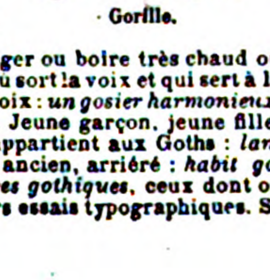
ART GOTHIQUE : 1. Façade de Notre-Dame de Paris ; 2. Croisée d'ogive ; 3. Fenêtre (XIIIe s.) ; 4. Rosace ; 5. Coupe d'une nef (Notre-Dame de Paris) ; 6. Fleuron de gâble ; 7. Chapiteau ; 8. Statuette en ivoire ; 9. Châsse en émail de Limoges (XIIIe s.) ; 10. Bague ; 11. Pavé en terre cuite émaillée ; 12. Vase à boire.

GORGET (*jè*) n. m. Sorte de rabot de menuisier, pour faire les moulures appelées *gorges*.

GORGONIE (*nî*) n. f. Genre de polypiers, qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORGONZOLA n. m. Fromage italien, qui ressemble au roquefort et qui est fabriqué à Gorgonzola (Lombardie).

GORILLE (*ll* mll.) n. m. Genre de singes anthropoïdes, de l'Afrique équatoriale. — Le gorille est le plus grand de tous les singes ; sa taille dépasse celle de l'homme, mais il est plus massif, avec des bras énormes et des jambes courtes. Sa robe est noire. Il est craintif, peu intelligent ; il fuit l'homme, mais il se défend avec une énergie féroce quand il est blessé. Il vit dans les forêts humides et impénétrables.

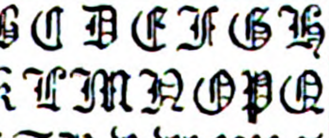


Gorille.

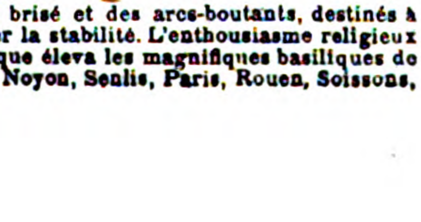
GOSIER (*zi-é*) n. m. Partie inférieure du cou, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac : *avoir une arête dans le gosier. Fig.* et *fam. Avoir le gosier pavé*, pouvoir impunément manger ou boire très chaud ou très épicé, etc. Canal par où sort la voix et qui sert à la respiration. Organe de la voix : *un gosier harmonieux.*

GOSSE (*gho-se*) n. *Pop.* Jeune garçon, jeune fille.

GOTHIQUE adj. Qui appartient aux Goths : *langue gothique. Fam.* Très ancien, arriéré : *habit gothique. Imprim. Caractères gothiques*, ceux dont on fit usage dans les premiers essais typographiques. Se dit d'un genre d'architecture appelé aussi *ogival*. N. m. L'architecture gothique. La langue gothique. N. f. L'écriture gothique, que l'on commença d'employer au XIIe siècle. — ART GOTHIQUE. L'art improprement appelé *gothique* (puisqu'il n'a rien de commun avec les Goths) ou *ogival*, et qui serait plus justement appelé *art français*, puisqu'il est originaire de l'Ile-de-France, a fleuri en Europe du XIIe au XVIe siècle. Son principe générateur réside, non, comme on l'a dit longtemps, dans la courbe brisée des arcs, mais dans la structure ogivale de la voûte : elle découle tout entière, y compris l'arc-boutant, de la découverte de la *voûte sur nervures* ou *croisée d'ogive*. Cette découverte, nécessitée par l'agrandissement des églises et la poussée croissante des voûtes, entraîna l'emploi de l'arc brisé et des arcs-boutants, destinés à en augmenter la stabilité. L'enthousiasme religieux de cette époque éleva les magnifiques basiliques de Sens, Laon, Noyon, Senlis, Paris, Rouen, Soissons,



Gothique (minuscules).



Gothique (majuscules).

Bourges, Reims, Auxerre, Amiens, Chartres; à l'étranger, celles de Cologne, de Canterbury, d'Upsal, de Burgos, de Tolède. La sculpture monumentale qui ornait si richement les cathédrales, la peinture appliquée aux édifices, étaient uniquement appropriées aux besoins architecturaux. Les arts du mobilier, l'orfèvrerie, etc., reflétaient la même pensée directrice.

GOTON n. f. Fille de campagne. Femme dissolue.

GOUACHE n. f. (de l'ital. *guazzo*, lavage). Préparation faite de substances colorantes détrempées avec de l'eau mêlée de gomme et rendues pâteuses par une addition de miel, etc. : *employer de la gouache.* Tableau peint de cette manière : *de jolies gouaches.*

GOUAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. t. et i. *Fam.* Railler.

GOUAILLERIE (*a, ll* mll. *e-rî*) n. f. *Fam.* Raillerie.

GOUAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu ze*) adj. *Fam.* Qui gouaille : *les Parisiens sont souvent gouailleurs.* Qui marque la gouaillerie : *ton gouailleur.* N. : *un gouailleur.*

GOUAPER (*pé*) v. i. Ne rien faire, fréquenter les cabarets, les mauvaises sociétés, etc.

GOUAPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. ou **GOUAPE** n. f. Personne qui gouape.

GOUDRON n. m. (de l'ar. *gatran*). Substance résineuse, résidu de la distillation de différents bois, de la houille, etc. : *on a extrait du goudron de houille de merveilleuses couleurs.*

GOUDRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de goudronner : *le goudronnage du bois le préserve de l'action de l'humidité.* Son résultat.

GOUDRONNER (*dro-né*) v. t. Enduire de goudron : *on goudronne les cordages pour les empêcher de pourrir par l'humidité.*

GOUDRONNERIE (*dro-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR (*dro-neur*) n. m. Ouvrier qui prépare ou qui emploie le goudron.

GOUDRONNEUX, EUSE (*dro-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goudron. N. f. Machine à goudronner.

GOUDRONNIER (*dro-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de goudron.

GOUET (*ghou-è*) n. m. Grosse serpe à l'usage des bûcherons, vignerons, etc. Variété de cépage, dit aussi GOUAIS. Nom vulgaire de l'arum.

GOUFFRE (*ghou-fre*) n. m. (de *golfe*). Abîme, précipice. *Fig.* Tournoiement d'eau : *le gouffre du Mælstrom.* Cause de malheur ou de ruine : *le gouffre du jeu.* Centre vaste et absorbant : *Paris est un véritable gouffre.*



Gouge.

GOUGE (*ghou-je*) n. f. (lat. *gubia*). Ciseau de menuisier, de sculpteur, etc., creusé en canal et muni à son extrémité d'un taillant courbe.

GOUGE (*ghou-je*) n. f. (prov. *goujo*). Dans le Midi, servante, fille, femme. Ailleurs, ne se dit qu'en mauvaise part.

GOUGER (*jé*) ou **GOUJER** (*jé*) v. t. Travailler le bois à la gouge.

GOUGETTE (*jè-te*) n. f. Petite gouge.

GOUGLOF. V. KUGELHOF.

GOUJAT (*ja*) n. m. Valet d'armée (Vx.) Apprenti maçon. Homme mal élevé, grossier.

GOUJATERIE (*rî*) n. f. Caractère, action de goujat.

GOUJON n. m. (de *gouge*). Cheville de fer servant à lier certaines pièces de construction, etc.

GOUJON n. m. (lat. *gobio*). Genre de petits poissons des rivières limpides et sablonneuses d'Europe.



Goujon.

GOUJONNER (*jo-né*) v. tr. Fixer par des goujons.

GOUJONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Sorte d'épervier (filet) à mailles très serrées, pour la pêche au goujon.

GOUJONNIÈRE (*jo-ni*) adj. f. *Perche goujonnière*, nom vulgaire de la *grémille commune.*

GOUJURE n. f. Cannelure destinée à recevoir les garnitures des poulies.

GOULE n. f. (ar. *ghoul*). Sorte de vampire qui dans les superstitions orientales, suce le sang des vivants et dévore les cadavres pendant la nuit.

GOULÉE (*lé*) n. f. (de *gueule*). *Fam.* Grosse bouchée.

GOULET (*lè*) n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade : *le goulet de Brest.* Chacune des ouverture coniques garnissant l'intérieur des verveux et par où le poisson pénètre, sans pouvoir ensuite ressortir.

GOULOT (*lo*) n. m. (de *gueule*). Cou de tout vase dont l'entrée est étroite : *le goulot d'une carafe.*

GOULOTTE (*lo-te*) ou **GOULETTE** (*lè-te*) n. f. Petite rigole pour l'écoulement d'un liquide.

GOULU, E n. et adj. (du lat. *gula*, gueule). Qui aime à manger et qui mange avec avidité. Glouton, goinfre. *Pois goulu* ou *gourmand*, dont on mange aussi les cosses vertes et tendres. ANT. **Sobre, tempérant.** N. m. Nom vulgaire de l'anguille et de l'anchois, en certaines régions de la France.

GOULÛMENT (*man*) adv. D'une façon goulue.

GOUM (*ghoum*) n. m. (mot ar.). Famille, tribu, chez les Arabes. En Algérie, contingent armé fourni par une tribu et qui, conduit par des officiers français, fait le service d'éclaireurs.

GOUMIER (*mi-é*) n. m. Cavalier faisant partie d'un goum.

GOUPIL (*pil*) n. m. (lat. *vulpecula*). Renard. (Vx.)

GOUPILLE (*pi, ll* mll.) n. f. Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. t. Fixer avec des goupilles.



Goupillon.

GOUPILLON (*pi, ll* mll., *on*) n. m. (du vx fr. *goupil*, renard, le goupillon étant fait autref. d'une queue de renard). Tige garnie de poils, ou baguette métallique surmontée d'une boule creuse à petits trous, qui sert, à l'église, pour faire les aspersions d'eau bénite. Brosse ronde à manche, pour nettoyer les verres de lampes, les bouteilles, etc.

GOUPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. t. Nettoyer avec un goupillon.



Gourbi.

GOURA n. m. Genre d'oiseaux, vulgairement *pigeons couronnés.*

GOURAMI n. m. Espèce de poisson des Mascareignes, qui atteint jusqu'à 2 mètres.

GOURBI n. m. Cabane, hutte de branchages, de clayonnage, utilisée par les Arabes.

GOURD (*ghour*), **E** adj. (du lat. *gurdus*, lent, paresseux). Engourdi par le froid. (Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes.*)

GOURDE n. f. (lat. *cucurbita*). Espèce de cucurbitacées, dont les fruits renflés servent de bouteilles quand ils sont secs. Flacon métallique ou clissé, servant au même usage. Nom peu usité de la *piastre.* N. et adj. f. *Pop.* Imbécile.



Gourdes.

GOURDIN n. m. (ital. *cordino*). Gros bâton court.

GOURE n. f. (de l'ar. *gharr*, tromper). Se dit de toute drogue falsifiée.

GOURER (*ré*) v. t. (de *goure*). Falsifier des drogues. *Fig.* et *pop.* Tromper, duper.

GOURGANDINE n. f. Corsage de femme, laissant voir la chemise. (Vx.) Auj., Femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing; coup sur la figure : *recevoir une gourmade.*

GOURMAND (*man*), **E** n. et adj. Qui mange avec excès les bons morceaux, les mets fins. *Bot. Branche gourmande* ou n. m. *gourmand*, rameau inutile, rameau qui pousse au-dessous d'une greffe ou d'une branche à fruit : *il est bon d'élaguer soigneusement les gourmands.*

GOURMANDER (*dé*) v. t. Réprimander ou traiter avec dureté : *gourmander un écolier paresseux.*

GOURMANDISE (*di-ze*) n. f. Vice du gourmand : *la gourmandise est un des sept péchés capitaux.* Mets friand : *les enfants aiment les gourmandises.*

GOURME n. f. *Vétér.* Ecoulement nasal, qui attaque surtout les poulains. *Méd.* Eruption squameuse particulière aux enfants : *la gourme se montre de préférence à la figure et au cuir chevelu. Fig. Jeter sa gourme,* faire des folies de jeunesse.

GOURMÉ, E adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave : *diplomate gourmé.*

GOURMER (*mé*) v. t. Battre à coups de poing. Mettre la gourmette à un cheval. **Se gourmer** v. pr. Se battre. Prendre un maintien grave.

GOURMET (*mè*) n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère : *Lucullus est resté le type des fins gourmets.* Dégustateur.

GOURMETTE (*mè-te*) n. f. Chaînette qui est fixée de chaque côté du mors d'un cheval, en passant sous la barbe. Chaîne de montre, bracelet dont les mailles sont disposées comme celles de la gourmette.

GOURNABLE n. f. Cheville de chêne, employée dans la construction des bateaux.

GOURNABLER (*blé*) v. t. Fixer avec des gournables : *gournabler des bordages.*

GOUSPIN (*ghous-pin*) ou **GOUSSEPAIN** (*ghou-se-pin*) n. m. *Pop.* Gamin, petit vaurien.

GOUSSAUT (*ghou-sô*) n. m. Cheval court de reins et dont l'encolure et la conformation dénotent de la vigueur. Adj. : *un cheval goussaut.*

GOUSSE (*ghou-se*) n. f. Enveloppe des graines d'une plante légumineuse : *gousse de pois.* (V. la planche PLANTE.) Partie d'une tête d'ail ou d'échalote.

GOUSSET (*ghou-sè*) n. m. Creux de l'aisselle. Petite pièce d'une manche de chemise, à l'endroit de l'aisselle. Petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon. Pochette d'un corset de femme. Poche du gilet. *Avoir le gousset vide,* être sans argent. Petite console pour soutenir des tablettes. *Blas.* Pièce honorable, qui est un pairle plein (V. BLASON.)

GOÛT (*ghoû*) n. m. (lat. *gustus*). Sens par lequel on discerne les saveurs : *la langue et le palais sont le siège du goût.* Saveur : *mets d'un goût exquis. Pop.* Odeur : *goût de pourri.* Appétence des aliments, etc. : *n'avoir goût à rien. Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût.* Prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture.* Grâce, élégance : *être mis avec goût.* Opinion, préférence; manière de voir, de faire : *dans le goût du* XVIIIe *siècle.*

GOÛTER (*té*) v. t. (lat. *gustare*). Discerner les saveurs par le goût : *le cuisinier goûte les mets. Fig.* Approuver : *goûter un projet.* Aimer, estimer : *goûter la musique.* Eprouver, jouir de : *goûter le bonheur.* V. i. Essayer : *goûter d'un métier.* Manger en petite quantité : *goûter d'un mets. Absol.* Faire le repas du goûter.

GOÛTER (*té*) n. m. Collation dans l'après-midi.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. (lat. *gutta*). Petite partie sphérique, qui se détache de tout liquide : *des gouttes de pluie.* Très petite quantité : *boire une goutte de vin. Fam.* Petit verre de liqueur alcoolique : *boire la goutte. Archit.* Petit ornement conique dans un plafond dorique ou sous les triglyphes. Adverbialem. *Ne... goutte.* Pas du tout : *ne voir, n'entendre goutte.* Loc. adv. **Goutte à goutte,** goutte après goutte.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. Affection diathésique, caractérisée par des troubles viscéraux et articulaires, avec dépôts d'urates : *la goutte se traite par un régime alimentaire sévère. Goutte sciatique,* v. SCIATIQUE. *Goutte sereine,* v. AMAUROSE.

GOUTTELETTE (*ghou-te-lè-te*) n. f. Petite goutte.

GOUTTER (*ghou-té*) v. i. Laisser tomber des gouttes : *les feuilles des arbres gouttent après la pluie.*

GOUTTEREAU (*ghou-te-rô*) adj. m. Se dit, dans un édifice gothique, des murs couronnés de gouttières et percés de fenêtres.

GOUTTEUX, EUSE (*ghout-eû, eu-ze*) n. et adj. Atteint de la goutte. Qui se rapporte à la goutte.

GOUTTIÈRE (*ghou-ti*) n. f. (de *goutte*). Petit canal en zinc, etc., qui reçoit les eaux du toit. Le toit lui-même. *Chir.* Appareil en fil de fer, employé dans les lésions articulaires et les fractures.

GOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on peut gouverner.

GOUVERNAIL (*na, l* mll.) n. m. (lat. *gubernaculum*). Appareil qui plonge dans l'eau à l'arrière d'un navire et sert à le gouverner. Plan de direction d'un avion. *Fig.* Direction : *tenir le gouvernail de l'Etat.*



A, gouvernail.

GOUVERNANCE (*vèr*) n. f. Sous l'ancien régime, nom des juridictions royales ordinaires de Lille, Douai, Arras et Béthune.

GOUVERNANT (*vèr-nan*), **E** adj. Qui gouverne : *le parti gouvernant.* N. f. Femme d'un gouverneur. Femme à laquelle est confiée l'éducation d'un ou plusieurs enfants. Femme qui a soin du ménage, de la maison d'un homme veuf ou célibataire. N. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat : *changer de gouvernants.*

GOUVERNE (*vèr-ne*) n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne.* (Peu us.)

GOUVERNEMENT (*vèr-ne-man*) n. m. Action de diriger, d'administrer. Constitution politique : *gouvernement républicain, monarchique.* Ceux qui gouvernent un Etat : *les amis du gouvernement.* Fonction de gouverneur d'une colonie, d'une province, etc. : *être nommé au gouvernement de la Guyane.* Hôtel du gouverneur (dans ce sens prend une majuscule) : *incendier le Gouvernement.*

GOUVERNEMENTAL, E, AUX (*vèr-ne-man*) adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental.* Qui soutient les gouvernants : *député gouvernemental.*

GOUVERNEMENTALISME (*vèr-ne-man-ta-lis-me*) n. m. Système politique qui rapporte tout au gouvernement. (Peu us.)

GOUVERNER (*vèr-né*) v. t. (lat. *gubernare*). Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau.* Administrer : *Louis XII gouverna sagement.* Elever, instruire un enfant. *Gramm.* Régir. V. i. Obéir au gouvernail : *bâtiment qui ne gouverne plus.*

GOUVERNEUR (*vèr*) n. m. Qui gouverne une colonie, une province, une place forte, un grand établissement public : *le gouverneur de la Banque de France.* Celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GOUVERNORAT (*ra*) n. m. Dignité de gouverneur.

GOYAVE (*gho-ia-ve*) n. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER (*gho-ia-vi-é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres de l'Amérique centrale et des Indes orientales, et dont le fruit est une sorte de poire d'un goût très agréable.

GRABAT (*ba*) n. m. (lat. *grabatus*). Méchant lit. *Fig. Etre sur le grabat,* être ruiné.

GRABATAIRE (*tè-re*) n. *Fam.* Malade, alité.

GRABEAU (*bô*) n. m. Fragment de drogue.

GRABELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grabelle.*) Séparer d'une substance médicamenteuse les petits fragments inutilisables.

GRABUGE n. m. (ital. *garbuglio*). *Fam.* Bruit, querelle : *il va y avoir du grabuge.* Jeu de cartes.

GRÂCE n. f. (lat. *gratia*). Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce. Etre en grâce auprès de quelqu'un,* avoir sa bienveillance, sa protection. *Bonnes grâces,* accueil favorable, bienveillance. *Demander en grâce,* demander instamment, comme une grande faveur. Pardon : *je vous fais grâce.* Remise d'une peine : *le président de la République a le droit de grâce.* Remerciement : *je vous rends grâce* (ou *grâces*). Aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce.* Agrément, attrait de celui ou de ce qui a quelque chose de doux et d'aimable, ou de simple et d'harmonieux : *marcher, chanter, danser avec grâce; avoir de la grâce dans le style. Actions de grâces,* remerciements à Dieu. *De bonne grâce,* sans répugnance. *Grâce* (ou, dans le style élevé, *grâces*) *à Dieu,* par la bonté de Dieu, heureusement. *Coup de grâce,* qui achève de donner la mort, et *au fig.,* de perdre, de ruiner. Avec une majuscule, titre d'honneur, en Angleterre : *Sa Grâce le duc de... Interject. Grâce!* cri par lequel on demande d'être épargné. **De grâce,** loc. adv. Formule de supplication, employée parfois ironiquement. Pl. Prière après le repas : *dire ses grâces.* Divinités. (V. *Part. hist.*) *Jeu de grâces,* exercice dans lequel deux joueurs se lancent un léger cerceau, à l'aide de deux baguettes.

GRACIABLE adj. Digne de pardon.

GRACIER (*si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière gracieuse : *saluer gracieusement.*

GRACIEUSER (*zé*) v. t. *Fam.* Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

GRACIEUSETÉ (*ze*) n. f. Civilité, affabilité. Gratification.

GRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *gratiosus*). Qui est rempli d'agrément, d'élégance : *prendre une pose gracieuse.* Aimable, affable : *accueil gracieux.* Gratuit : *obliger quelqu'un à titre gracieux.* N. m. **le gracieux,** le genre gracieux. Ce qui est gracieux. ANT. **Disgracieux.**

GRACILE adj. (lat. *gracilis*). Grêle.

GRACILITÉ n. f. Caractère de ce qui est gracile.

GRACIOSO (*zo*) n. m. (mot ital.). Bouffon de la comédie espagnole : *jouer les graciosos.* Adj. m. *Mus.* Gracieux : *andante gracioso.* Adv. Gracieusement.

GRADATION (*si-on*) n. f. (lat. *gradatio* ; de *gradus*, degré). Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur. Mus.* Passage insensible d'un ton à un autre. *Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots* **va, cours, vole** *forment une gradation ascendante.*

GRADE n. m. (du lat. *gradus*, degré). Chacun des degrés d'une hiérarchie : *grade de capitaine. Grade universitaire,* diplôme de bachelier, de licencié, de docteur. *Géom.* Chacune des parties d'un quadrant divisé en cent parties égales : *une circonférence comprend 400 grades* (abrév. gd).

GRADÉ adj. et n. m. Qui a un grade dans l'armée. (Ne se dit que des sous-officiers, caporaux et brigadiers.)

GRADIENT (*di-an*) n. m. Gradation de pression barométrique qui s'établit entre le centre et les bords d'un cyclone.

GRADIN n. m. (ital. *gradino*). Petite marche formant étagère sur un autel, un meuble, etc. Chacun des bancs superposés d'un amphithéâtre.

GRADUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est graduel. Progression graduelle.

GRADUATION (*si-on*) n. f. Action de graduer. Opération qui consiste à faire subir un commencement de concentration à l'eau des marais salants.

GRADUÉ, E adj. (de *graduer*). Divisé en degrés : *échelle graduée.* Qui va par degrés : *exercices gradués. Fig.* Subst. Personne qui est revêtue d'un grade universitaire : *une graduée en droit.*

GRADUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. (lat. *gradualis* ; de *gradus*, degré). Qui va par degrés : *diminution graduelle.* N. m. *Liturg.* Verset qui se dit à la messe, entre l'épître et l'évangile. Livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Par degrés.

GRADUER (*du-é*) v. t. (du lat. *gradus*, degré). Diviser en degrés : *graduer un thermomètre. Fig.* Augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire.*

GRADUS (*duss*) n. m. (abrév. de *Gradus ad Parnassum*, mots lat. signif. *Degrés pour monter au Parnasse*). Dictionnaire de prosodie, d'expressions poétiques, pour aider à faire des vers latins.

GRAFFITE (*gra-fi-te*) ou en ital. **GRAFFITO** n. m. (pl. **GRAFFITI**). Dessin tracé à la main par les anciens, sur les monuments : *les graffiti de Pompéi sont d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs romaines.* (On dit aussi SGRAFFITE.)

GRAILLEMENT (*gra, ll* mll., *e-man*) n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLER (*gra, ll* mll., *é*) v. i. (de *graille*, corneille, mot dialectal ; du lat. *gradula*). Parler d'une voix enrouée. Sonner du cor d'une certaine façon, pour rappeler les chiens.

GRAILLON (*gra, ll* mll., *on*) n. m. Débris d'un repas. Odeur de graisse brûlée. Crachat très épais.

GRAILLONNER (*gra, ll* mll., *o-né*) v. i. Contracter une odeur de graillon. Tousser pour expulser souvent des crachats épais, des graillons.

GRAIN (*grin*) n. m. (lat. *granum*). *Bot.* Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre,* etc. *Les grains,* les céréales en tant que marchandises : *les grains sont en hausse.* Petite parcelle : *grain de sable. Fig.* : *un grain d'esprit.* Petit corps sphérique : *les grains d'un chapelet.* Inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe. Ancien petit poids, environ la vingtième partie d'un gramme. Averse. *Mar.* Tourbillon de vent : *recevoir un grain. Fig.* et *fam. Veiller au grain,* prévoir et prévenir le danger.

GRAINAGE (*grè*) n. m. V. GRENAGE.

GRAINE (*grè-ne*) n. f. (lat. *granum*). *Bot.* Semence : *le vent transporte au loin les graines. Monter en graine,* se développer jusqu'à la production des graines. *Zool. Graine de vers à soie* ou *graine,* œufs de vers à soie. *Fig. Mauvaise graine,* mauvais sujet.

GRAINETERIE (*grè-ne-te-rî*) n. f. Commerce, magasin du grainetier.

GRAINETIER (*grè-ne-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines.

GRAINIER (*grè-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines. N. m. Collection de graines.

GRAISSAGE (*grè-sa-je*) n. m. Action de graisser.

GRAISSE (*grè-se*) n. f. (lat. pop. *crassia* ; de *crassus*, gras). Substance onctueuse, facile à fondre, qui se trouve sur l'homme et l'animal, cette dernière servant, pure ou mélangée, à préparer les aliments, à oindre les organes des machines, etc. Corps gras d'origine végétale (huiles, etc.) ou d'origine minérale (vaseline, etc.). *Prendre de la graisse,* devenir gras. *La graisse ne l'étouffe pas, ne l'empêche pas de courir,* il est maigre. Altération qu'éprouvent certains vins, cidres ou bières, et qui leur donne un aspect huileux.

GRAISSER (*grè-sé*) v. t. Frotter, oindre de graisse : *graisser une machine.* Souiller de graisse, tacher. *Fig. Graisser la patte,* corrompre avec de l'argent. V. i. S'altérer, devenir huileux : *ce vin graisse.* ANT. **Dégraisser.**

GRAISSET (*grè-sè*) n. m. Nom vulgaire de la rainette verte.

GRAISSEUR, EUSE (*grè-seur, eu-ze*) adj. Qui graisse : *robinet graisseur.* N. m. Ouvrier ou appareil qui opère le graissage.

GRAISSEUX, EUSE (*grè-seû, eu-ze*) adj. De la nature de la graisse. Taché de graisse : *habit graisseux.*

GRAISSOIR (*grè-soir*) n. m. Tampon de linge pour graisser.

GRAM (*gram'*) n. m. Solution iodo-iodurée, employée en bactériologie pour colorer les microbes.

GRAMEN (*mèn*) n. m. (mot lat.). Nom générique des plantes de la famille des graminées, des gazons, etc.

GRAMINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige est un chaume, comme le *blé,* l'*orge,* l'*avoine,* le *maïs,* le *gazon,* etc. S. une *graminée.*

GRAMMAIRE (*gram'-mè-re*) n. f. (du gr. *gramma*, lettre). Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. Livre qui contient les règles de cet art. *Classes de grammaire,* classes qui, dans les lycées, précèdent les humanités. *Grammaire comparée,* science qui étudie les ressemblances, les différences des diverses langues comparées entre elles. *Grammaire historique,* qui étudie l'origine et l'histoire des règles. *Grammaire générale,* ensemble des règles communes à toutes les langues.

GRAMMAIRIEN, ENNE (*gram'-mè-ri-in, è-ne*) n. Qui sait, enseigne la grammaire, ou qui a écrit sur la grammaire. *Antiq.* Philologue.

GRAMMATICAL, E, AUX (*gram'-ma*) adj. Qui concerne la grammaire : *analyse grammaticale.* Conforme aux règles de la grammaire.

GRAMMATICALEMENT (*gram'-ma, man*) adv. Selon les règles de la grammaire. (Peu us.)

GRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. gr.* Celui qui apprenait aux enfants à lire et à écrire. Grammairien. Auj., mauvais grammairien. Pédant.

GRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *gramma*, le scrupule [poids]). Unité de masse de notre système métrique (abrév. : gr.) : *le gramme représente sensiblement la masse d'un centimètre cubé d'eau distillée* à 4° C. — Les multiples du gramme sont le *décagramme,* l'*hectogramme,* le *kilogramme* et le *myriagramme* (v. QUINTAL, TONNE) ; les sous-multiples sont : le *décigramme,* le *centigramme* et le *milligramme. Gramme-poids,* poids correspondant à la masse de 1 gramme (v. *Système* MÉTRIQUE).

GRAMOPHONE n. m. Phonographe de marque particulière, reproduisant les sons au moyen de disques.

GRAND (*gran*), **E** adj. (lat. *grandis*). Qui est fort étendu dans ses dimensions : *les grandes forêts*

au *Brésil*. *Le grand Océan*, l'océan Pacifique. *Les grandes Indes*, les Indes orientales. De taille élevée : *enfant très grand pour son âge*. Violent : *un grand vent ; un grand bruit*. *Grand jour*, pleine lumière du soleil. *Grand air*, air qu'on respire au dehors. Emphatique : *les grands mots ne prouvent rien*. Qui excelle par la naissance, la fortune, le talent, etc. : *grand seigneur, grand poète*. Magnanime, courageux : *Annibal se montra grand dans l'adversité*. Surnom de princes ou de personnages illustres : *Louis le Grand*. Titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université, grand prêtre*, etc. *Grand Seigneur* ou *Grand Turc*, le sultan des Turcs. *Grand mât*, mât principal. Devant un nom féminin commençant par une consonne *grand* ne prend pas d'*e* dans quelques locutions anciennes consacrées par l'usage : *grand-mère, grand-route, grand-peine, grand-messe*, etc. *Grand-voile, grand-vergue*, voile, vergue du grand mât. N. m. Personne adulte : *cet ouvrage est utile aux petits et aux grands*. Personnage de haute naissance ou élevé en dignité : *les grands de la terre*. Membre de la plus haute noblesse d'Espagne : *les grands d'Espagne restent couverts devant le roi*. Ce qui est noble, sublime : *le grand abonde dans Bossuet*. Loc. adv. **En grand**, de grandeur naturelle. *Faire une chose en grand*, au fig., sans rien ménager. *Travailler en grand*, dans de vastes proportions. ANT. **Petit, exigu, mesquin.**

GRAND-CHAMBRE n. f. Principale chambre d'un parlement. (On disait aussi *chambre du plaidoyer* ou *chambre dorée*.) Pl. des *grand-chambres*.

GRAND-CHANTRE n. m. Dignitaire d'une cathédrale, qui avait les petites écoles sous sa juridiction. Pl. des *grands chantres*.

GRAND-CHOSE (*gran-chô-ze*) n. S'emploie avec la négation dans le sens de *pas beaucoup, pas cher, pas bon*, etc. : *cela ne vaut pas grand-chose*. *Un, une, des pas grand-chose*, des gens qui ne méritent guère de considération.

GRAND-CROIX (*kroi*) n. f. invar. Principal grade dans les ordres de chevalerie : *la grand-croix de l'ordre de Malte*. Grade le plus élevé dans la Légion d'honneur.

GRAND-CROIX (*kroi*) n. m. Dignitaire décoré de la grand-croix. Pl. des *grands-croix*.

GRAND-DUC (*duk*) n. m. Titre de quelques princes souverains : *le grand-duc de Lituanie*. Prince de la famille impériale russe. Pl. des *grands-ducs*.

GRAND-DUCAL, E, AUX adj. Qui concerne un grand-duc ou un grand-duché : *dignité grand-ducale*.

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc : *le grand-duché de Luxembourg*. Pl. des *grands-duchés*.

GRANDE-DUCHESSE (*chè-se*) n. f. Souveraine d'un grand-duché. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes-duchesses*.

GRANDELET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Déjà un peu grand : *enfant grandelet*.

GRANDEMENT (*man*) adv. Généreusement. Beaucoup : *se tromper grandement*.

GRANDESSE n. f. Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR n. f. (de *grand*). Étendue en hauteur, longueur, largeur ; ce qui peut être augmenté ou diminué. Titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *Sa Grandeur l'évêque de...* *Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère*. Énormité : *grandeur d'un crime*. Autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine*. Dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs*. *Fig.* *Du haut de sa grandeur*, avec orgueil, dédain. ANT. **Petitesse, exiguïté, mesquinerie.**

GRAND-GARDE n. f. Troupe qui fournit les avant-postes et les sentinelles avancées : *être de grand-garde*. Pl. des *grand-gardes*.

GRANDILOQUENCE (*kan-se*) n. f. Emploi affecté de grands mots, de grandes phrases.

GRANDILOQUENT (*kan*), **E** adj. (du lat. *grandis*, grand, et *loqui*, parler). Pompeux en paroles, emphatique : *style grandiloquent*.

GRANDIOSE (*ô-ze*) adj. (ital. *grandioso*). Imposant par l'aspect, l'étendue, la noblesse. N. m. : *le grandiose d'un spectacle*. ANT. **Médiocre, mesquin.**

GRANDIOSEMENT (*ô-ze-man*) adv. D'une manière grandiose.

GRANDIR v. i. Devenir grand : *enfant qui a grandi très vite*. V. t. Rendre ou faire paraître plus grand, plus gros. *Fig.* Amplifier. Donner de la grandeur morale : *l'adversité grandit Louis XVI*. ANT. **Atténuer, amoindrir, diminuer, rapetisser.**

GRANDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui va croissant : *pouvoir sans cesse grandissant*.

GRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de devenir ou de rendre plus grand.

GRANDISSIME (*di-si-me*) adj. *Fam.* Très grand : *arriver au grandissime galop*.

GRAND-LIVRE n. m. Se dit de la liste qui contient tous les créanciers de l'État. (On dit aussi et l'on écrit sans trait d'union : *le grand livre de la dette publique*.) Pl. des *grands-livres*. (En T. de comptabilité, l'expression *grand livre*, employée par opposition à celle de *journal*, s'écrit sans trait d'union.)

GRAND-MAMAN n. f. Grand-mère, dans le langage des enfants. Pl. des *grand-mamans*.

GRAND-MÈRE n. f. La mère du père ou de la mère. Pl. des *grand-mères*.

GRAND-MESSE (*mè-se*) n. f. Messe chantée. Pl. des *grand-messes*.

GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand-mère. Pl. des *grands-oncles*.

GRAND-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *grands-papas*.

GRAND-PÈRE n. m. Père du père ou de la mère. Pl. des *grands pères*.

GRANDS-PARENTS (*ran*) n. m. pl. Le grand-père, la grand-mère, l'aïeul, l'aïeule, etc., le grand-oncle, la grand-tante.

GRAND-TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand-mère. Pl. des *grand-tantes*.

GRANGE n. f. (du lat. *granum*, grain). Bâtiment où l'on serre les céréales en gerbes.

GRANGÉE (*jé*) n. f. Contenu d'une grange.

GRANIT (*ni* ou *nit*) n. m. (de l'ital. *granito*, qui a du grain). *Minér.* Roche primitive très dure, à coloration variée, composée de feldspath, de mica et de quartz : *colonne de granit rose*. *Fig.* *Cœur de granit*, personne insensible, impitoyable.

GRANITÉ, E adj. Qui présente des grains comme le granit. N. m. Étoffe de laine à gros grains. Glace granulée et peu sucrée.

GRANITELLE (*tè-le*) n. m. Variété de granit à petits grains.

GRANITER (*té*) v. t. Peindre de façon à imiter le granit : *graniter des stucs*.

GRANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient du granit : *roche graniteuse*.

GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *sol granitique*.

GRANITOÏDE (*to-i-de*) adj. Qui a l'apparence du granit : *structure granitoïde*.

GRANIVORE adj. et n. (du lat. *granum*, grain, et *vorare*, manger). Qui se nourrit de graines : *oiseaux granivores*.

GRANULAGE n. m. Action de granuler : *le granulage de la poudre*. Son résultat.

GRANULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se compose de petits grains : *roche granulaire*.

GRANULATION (*si-on*) n. f. Réduction en petits grains. Agglomération en petits grains. Lésion organique, consistant en de petites tumeurs qui se forment sur les muqueuses ou à la surface des plaies. *Granulations grises*, productions tuberculeuses de la phtisie aiguë.

GRANULE n. m. (du lat. *granulum*, petit grain). Petit grain. Très petite pilule.

GRANULÉ, E adj. Qui présente des granulations. *Teigne granulée*, impétigo du cuir chevelu.

GRANULER (*lé*) v. t. Mettre en granules : *granuler du plomb*.

GRANULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse*. *Méd.* Qui est composé de petits grains : *tumeur granuleuse*.

GRANULIE (*lî*) n. f. Tuberculose généralisée, à marche rapide : *la granulie est généralement mortelle*.

GRANULIFORME adj. En forme de granule.

GRAPHIE (*fî* — du gr. *graphê*, action d'écrire). Suffixe signifiant *description, dessin*, etc., et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots : *cosmographie, géographie*, etc.

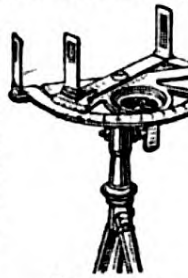
GRAPHIE (*fî*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précéd.) Système d'écriture, emploi de signes déterminés pour exprimer les idées. (On dit aussi GRAPHISME n. m.)

GRAPHIQUE adj. (de *graphie*). Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue.* les caractères, l'écriture de cette langue. N. m. *Géom.* et *sciences*. Tracé linéaire. Dessin appliqué aux sciences.

GRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière graphique.

GRAPHITE n. m. *Minér.* Carbone naturel presque pur. Syn. de PLOMBAGINE.

GRAPHITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **GRAPHITIQUE** adj. Qui contient du graphite : *roche graphiteuse.*


Graphomètre.

GRAPHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *graphê*, écriture, et *logos*, traité). Art de reconnaître le caractère d'une personne d'après l'examen de son écriture.

GRAPHOLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. Qui s'occupe de graphologie.

GRAPHOMÈTRE n. m. (du gr. *graphein*, décrire, et *métron*, mesure). Instrument d'arpentage, sorte d'équerre d'arpenteur, pour mesurer les angles dans le lever des plans.

GRAPHOPHONE n. m. (du gr. *graphein*, écrire, et *phônê*, voix). Phonographe particulier reproduisant, au moyen de cylindres, des chants, des morceaux d'orchestre, etc. (V. PHONOGRAPHE.)


Graphophone.

GRAPPE (*gra-pe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le raisin, la groseille, etc. (V. INFLORESCENCE et la planche PLANTE.) Arrangement analogue : *des grappes d'oignons, d'échalotes.*

GRAPPILLAGE (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Action de grappiller.

GRAPPILLARD (*gra-pi, ll* mll., *ar*), **E** n. Personne qui a la manie de grappiller. (Peu us.)

GRAPPILLER (*gra-pi, ll* mll., *é*) v. i. Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après la vendange. V. t. et i. *Fig.* Prendre de petites quantités. Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.

GRAPPILLEUR, EUSE (*gra-pi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. et adj. Qui grappille.

GRAPPILLON (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Petite grappe.

GRAPPIN (*gra-pin*) n. m. Petite ancre à plusieurs pointes recourbées. Crochet d'abordage. *Fig.* et *fam. Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un*, se rendre maître de son esprit.


Grappin.

GRAPPU (*gra-pu*), **E** adj. Chargé de grappes : *treille grappue.*

GRAS, GRASSE (*gra, gra-se*) adj. (lat. *crassus*). De la nature de la graisse : *le beurre est un corps gras.* Qui a beaucoup de graisse : *un porc gras.* Sali, imbu de graisse : *chapeau gras.* Fait avec de la viande : *bouillon gras. Jours gras*, ceux pendant lesquels l'Eglise catholique permet de manger de la viande ; spécialem., les trois derniers jours de carnaval. *Terre grasse*, argileuse et fertile. *Plantes grasses*, à feuilles épaisses et charnues : *l'aloès est une plante grasse. Dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. *Chim. Corps gras*, substances neutres comprenant les huiles, beurres, graisses, suifs, cires. N. m. Partie grasse d'une viande. *Faire gras*, manger de la viande. *Gras de la jambe*, mollet. *Techn. Avoir du gras*, avoir des dimensions plus fortes qu'il n'est nécessaire. Adv. D'une manière grasse. *Parler gras*, grasseyer. Dire des grossièretés. ANT. **Maigre, décharné, étique.**

GRAS-DOUBLE n. m. Membrane comestible de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles*.

GRAS-FONDU n. m. ou **GRAS-FONDURE** n. f. Inflammation du bas-ventre des chevaux.

GRASSEMENT (*gra-se-man*) adv. Confortablement : *vivre grassement.* Généreusement : *payer grassement.*

GRASSET, ETTE (*gra-sè, è-te*) adj. Un peu gras.

GRASSET (*gra-sè*) n. m. Région du membre postérieur des solipèdes, qui a pour base la rotule et les parties molles environnantes. (V. la planche CHEVAL.)

GRASSEYEMENT (*gra-sè-ie-man*) n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye : *le grasseyement est commun à Paris.*

GRASSEYER (*gra-sè-ié*) v. i. (de *gras*. — Prend un *i* après l'*y* aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous grasseyions, que vous grasseyiez*, et conserve partout l'*y*.) Prononcer de la gorge la lettre *r*.

GRASSEYEUR, EUSE (*gra-sè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE (*gra-sou, ll* mll., *è, è-te*) adj. Potelé : *enfant grassouillet.*

GRATERON n. m. (pour *gleteron*). Nom vulgaire de quelques espèces de caille-lait.

GRATICULATION (*si-on*) n. f. Action de graticuler un dessin.

GRATICULE n. m. (ital. *graticola*). Châssis pour graticuler.

GRATICULER (*lé*) v. t. (ital. *graticolare*). Partager un dessin en carrés que l'on reproduit en nombre égal, mais en plus petit, sur le graticule.

GRATIFICATION (*si-on*) n. f. Libéralité faite à quelqu'un en sus de ce qui lui est dû : *recevoir une gratification.*

GRATIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *gratificare* ; de *gratus*, agréable, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Accorder une faveur, une récompense.

GRATIN n. m. (de *gratter*). Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon. Mets recouvert de chapelure et cuit entre deux feux : *sole au gratin.*

GRATINER (*né*) v. t. (de *gratter*). Faire cuire de manière à former du gratin : *gratiner du macaroni.* V. i. S'attacher au vase pendant la cuisson ; rissoler.

GRATIOLE (*si*) n. f. Genre de scrofulariacées, dont une espèce constitue un purgatif énergique.

GRATIS (*tiss*) adv. (mot lat. ; de *gratia*, grâce). *Fam.* Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. (lat. *gratitudo* ; de *gratus* reconnaissant). Reconnaissance affectueuse.

GRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de gratter. Résultat de cette action.

GRATTE (*gra-te*) n. f. Outil dont on se sert pour sarcler. *Fam.* Petits profits illégitimes : *faire de la gratte.*

GRATTE-CIEL n. m. invar. Se dit des maisons à multiples étages, construites par les Américains.

GRATTE-CUL (*gra-te-ku*) n. m. invar. Nom vulgaire du fruit de l'églantier et du rosier.

GRATTELER (*gra-te-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grattelle.*) Gratter légèrement une plaque de métal, de marbre, etc., pour la polir.

GRATTELEUX, EUSE (*gra-te-leû, eu-ze*) adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE (*gra-tè-le*) n. f. (rad. *gratter*). Nom vulgaire de la gale.

GRATTE-PAPIER (*gra-te-pa-pi-é*) n. m. invar. *Par dénigr.* Copiste, clerc, mauvais écrivain.

GRATTER (*gra-té*) v. t. (orig. germ.). Racler avec les ongles : *gratter sa jambe.* Racler avec un outil : *gratter un mur.* Effacer avec un grattoir, un outil quelconque : *gratter une inscription. Fig.* et *Fam.* Faire un petit bénéfice secret : *place où il n'y a rien à gratter.* Heurter doucement : *gratter à la porte.*

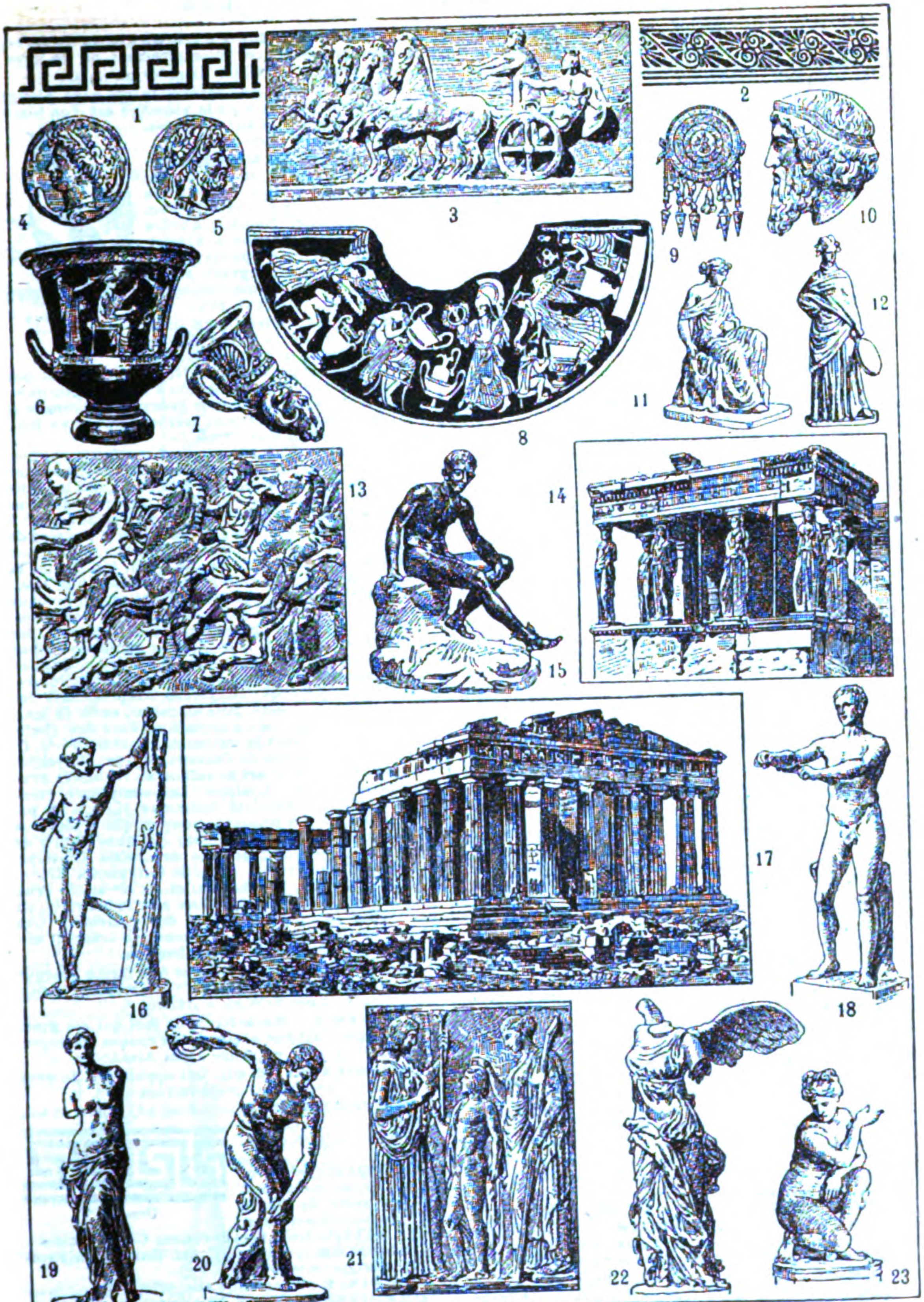
GRATTEUR (*gra-teur*) n. m. Celui qui gratte. *Gratteur de papier*, scribe, médiocre écrivain.


Grattoir.

GRATTOIR (*gra-toir*) n. m. Canif à large lame pour effacer l'écriture en grattant le papier. Charrue à soc court, pour gratter seulement le sol. Instrument de formes très diverses, qui sert aux mouleurs, plombiers, menuisiers, maçons, tourneurs, etc.

GRATTURE (*gra-tu-re*) n. f. Débris provenant du grattage : *des grattures de cuivre.*

GRATUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *gratuitus*). Qu'on fait ou donne gratis : *médecin qui donne des soins gratuits à ses malades. Ecole gratuite*, où les élèves ne payent rien. *Aliénation à titre gratuit*, donation.



Art grec : 1. Grecque ; 2. Palmettes ; 3. Bas-relief de l'Acropole d'Athènes ; 4. Monnaie de Syracuse ; 5. Monnaie de Persée ; 6. Cratère ; 7. Rhyton ; 8. Atelier de peintres de vases ; 9. Cache-oreille ; 10. Tête de Zeus ; 11, 12. Statuettes de Tanagra ; 13. Frise des cavaliers au Parthénon ; 14. Erechthéion ; 15. Mercure au repos ; 16. Apollon Sauroctone ; 17. Le Parthénon ; 18. L'Apoxyomène ; 19. Vénus de Milo ; 20. Discobole ; 21. Bas-relief d'Eleusis ; 22. Victoire de Samothrace ; 23. Vénus accroupie.

Fig. Méchanceté gratuite, sans motif. *Supposition gratuite*, sans fondement. ANT. **Coûteux, cher.**

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit : *la troisième République a établi la gratuité de l'enseignement primaire.*

GRATUITEMENT (*man*) adv. D'une manière gratuite. ANT. **Chèrement, coûteusement.**

GRAU (*grô*) n. m. Dans le Midi, chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer Défilé montagneux. Petit lac saumâtre.

GRAVATIER (*ti-é*) n. m. Voiturier qui charrie les gravats.

GRAVATIF, IVE adj. (du lat. *gravare*, alourdir). *Méd.* Accompagné d'un sentiment de pesanteur : *douleur gravative.*

GRAVATS (*va*) n. m. pl. Syn. de GRAVOIS.

GRAVE n. f. Se disait autref. pour GRÈVE.

GRAVE adj. (lat. *gravis*). *Physiq.* Pesant : *les corps graves. Fig.* Posé, sérieux : *homme grave ; contenance grave.* Important · *affaire grave.* Dangereux : *maladie grave. Mus* Bas . *ton grave ; notes graves Gram. Accent grave*, V. ACCENT. N. m. Ton grave : *de l'aigu au grave.* Pensées, style grave : *passer du grave au doux* ANT. **Bouffon, comique. Frivole, futile. Aigu.**

GRAVÉ, E adj. Marqué de petite vérole

GRAVELAGE n. m. Action de graveler · *le gravelage d'une route.* Son résultat.

GRAVELÉE (*lé*) n f. Cendre de lie de vin. Adj. f. *Cendre gravelée*, provenant de la lie de vin calcinée.

GRAVELER (*lé*) v t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gravelle.*) Couvrir de gravier.

GRAVELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Mêlé de gravier. Atteint de la gravelle. (Substantiv · *un graveleux.*) *Fig.* Trop libre · *tenir des propos graveleux*

GRAVELLE (*vè-le*) n f. (de *grève*). Maladie produite par des concrétions semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos graveleux

GRAVEMENT (*man*) adv D'une manière grave

GRAVER (*vé*) v. t. (anc. haut allem. *graban*). Tracer une figure, des caractères, sur un métal (cuivre. acier, etc), ou sur du bois, avec le burin, sur le marbre ou la pierre avec le ciseau. *Graver des caractères, des médailles*, etc , graver les poinçons destinés à la frappe *Fig.* Empreindre fortement *graver dans sa mémoire, dans son cœur.*

GRAVES (de *grève*) n. f. pl. Nom donné, dans le Bordelais, à des terrains caillouteux et sablonneux. N. m. Vin (blanc, surtout) fourni par les vignes plantées dans ces terrains : *boire du graves.*

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER (*vi-é*) n. m. (de *grève*). Gros sable, mêlé de petits cailloux. Sable dans les urines

GRAVILLON n. m. Menu gravier.

GRAVIR v. t. et i. (du lat. *gradi*, marcher). Monter avec effort : *gravir une montagne ; sur un roc.*

GRAVITANT (*tan*) **E** adj. Qui gravite.

GRAVITATION (*si-on*) n. f. Force en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement, en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance : *Newton formula le premier a loi de la gravitation universelle.* (V. ATTRACTION.)

GRAVITÉ n. f. (lat. *gravitas*). Pesanteur des corps. *Acoust.* Caractère d'un son musical relativement bas. *Physiq. Centre de gravité*, point d'application de la résultante des actions de la pesanteur sur toutes les molécules d'un corps. *Fig.* Qualité de celui, de ce qui est grave, sérieux : *la gravité d'un magistrat, du maintien.* Importance : *gravité d'une faute ; gravité d'un sujet.* Caractère dangereux : *la gravité d'une blessure.*

GRAVITER (*té*) v. i. *Physiq.* Tendre vers un point.

GRAVOIS (*voi*) ou **GRAVATS** (*va*) n. m. pl. (de *grève*). Partie grossière du plâtre, qui ne traverse pas le crible. Menus décombres de démolition.

GRAVURE n. f. Art de graver : *apprendre la gravure sur bois, en taille-douce, à l'eau-forte.* Ouvrage du graveur. Image, estampe : *acheter des gravures.*

GRAZIOSO (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus.* Avec grâce.

GRÉ n. m. (du lat. *gratum*, chose agréable). Volonté, caprice : *agir à son gré. Savoir bon gré, mauvais gré à quelqu'un*, être satisfait ou mécontent de ses paroles, de son procédé. Loc. adv. **De gré à gré,** à l'amiable : *vente de gré à gré.* **De gré ou de force,** ou **bon gré mal gré,** volontairement ou de force.

GRÉAGE n. m. Action de gréer un navire.

GRÈBE n. m. Oiseau palmipède, qui nage, plonge et vole très bien, et dont le plumage est d'un blanc argenté : *le grèbe habite les mares, les lacs, les eaux dormantes.*



Grèbe.

GRÉBICHE ou **GRÉBIGE** n. f. Reliure volante, munie de fils tendus le long du dos. Ligne d'une publication où se retrouve le nom de l'imprimeur. Numéro d'ordre d'un manuscrit destiné à l'imprimerie. Garniture de petits rectangles de métal (or, argent), sur le bord des objets de maroquinerie, de drap, d'un vêtement, etc.

GREC (*grèk*), **GRECQUE** (*grè-ke*) adj. et n. De la Grèce. *Eglise grecque*, Eglise d'Orient (Grecs de Turquie et d'Asie Mineure, Russes), qui n'est pas soumise au pape, par opposition à *Eglise romaine* ou *d'Occident.* N m. La langue grecque : *apprendre le grec moderne. Fig.* Fripon, escroc, surtout au jeu : *expulser les grecs d'un cercle.*

ART GREC. — Précédé par l'art mycénien, à moitié oriental, l'art grec proprement dit ne commence qu'à la fin du VIIIe siècle av. J.-C., époque à laquelle se dessinent les trois ordres : *dorique, ionique* et *corinthien.* Ils ont été appliqués avant tout à la construction des temples (*dorique :* temples de Pæstum, d'Olympie, d'Egine, d'Eleusis, Parthénon d'Athènes ; — *ionique :* Erechthéion, temple de la Victoire Aptère ; — *corinthien :* monument de Lysicrate). En dehors des temples, l'architecture grecque a produit des portes monumentales ou propylées, des portiques, des gymnases, des théâtres, des stades, des tombeaux. L'architecture grecque décline après la conquête d'Alexandre, et l'ordre corinthien fait place à un ordre composite. La sculpture, d'abord uniquement religieuse, représentait les dieux, d'abord en bois, puis en métal, enfin en marbre. Après une période d'archaïsme, l'ère des chefs-d'œuvre s'ouvre vers le milieu du Ve siècle av. J.-C. et s'honore des noms de Calamis, Myron, Polyclète, Phidias, Pæonios. L'art se raffine au IVe siècle avec Scopas, Praxitèle, Lysippe. Les sculpteurs grecs conservent leur habileté technique jusqu'à la période romaine. La peinture grecque, qui n'est plus représentée aujourd'hui que par quelques débris de fresques, a pourtant compté des noms illustres, surtout au Ve siècle : ceux de Polygnote, Micon, Panænos, Zeuxis, Parrhasius, et au IVe siècle ceux de Protogène et d'Apelle. Les arts industriels, en particulier la céramique, ont été également très prospères chez les Grecs, et la musique occupait une place importante dans leur civilisation.

GRÉCISER (*zé*) v. t. Donner une forme grecque aux mots d'une autre langue : *le médecin Sans-Malice grécisa son nom en « Akakia ».*

GRÉCITÉ n. f. Caractère d'un mot qui est grec. *Haute grécité*, langue grecque de l'époque classique. *Basse grécité*, grec en usage après Alexandre.

GRÉCO-LATIN, E adj. Qui appartient au grec et au latin : *les langues gréco-latines.*

GRÉCO-ROMAIN, E (*min, è-ne*) adj. Commun aux Grecs et aux Romains : *architecture gréco-romaine.*



Grecque.

GRECQUE (*grè-ke*) n. f. Ornement consistant en une suite de lignes revenant sur elles-mêmes, toujours à angle droit. Scie de relieur. Coiffe féminine.

GRECQUER (*grè-ké*) v. t. *Rel.* Entailler à l'aide de la grecque (scie).

GREDIN, E n. Personne vile, criminelle.

GREDINERIE (*ri*) n. f. Acte de gredin. Abjection.

GRÉEMENT (*man*) n. m. Ensemble de tous les accessoires nécessaires à un bâtiment, à un mât, etc. (poulies, cordages, voiles, etc.).

GRÉER (*gré-é*) v. t. (anc. holl. *gereiden*). Garnir un bâtiment, un mât, de voiles, poulies, cordages, etc. : *gréer un navire en goélette.*

ALPHABET GREC

IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)	IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)
Α α	Α α	*a* alfa	Ν ν	Ν ν	*n* nu
Β ϐ, β	Β β	*b* bêta	Ξ ξ	Ξ ξ	*x* ksi
Γ γ	Γ γ	*gh* gamma	Ο ο	Ο ο	*o* omicronn
Δ δ	Δ δ	*d* delta	Π π	Π π, ϖ	*p* pi
Ε ε	Ε ε	*é* epsilonn	Ρ ρ	Ρ ρ	*r* rô
Ζ ζ	Ζ ζ	*dz* dzéta	Σ σ, ς	Σ σ, ς	*s* sigma
Η η	Η η	*è* êta	Τ τ	Τ τ	*t* tau
Θ θ	Θ θ	*th* thêta	Υ υ	Υ υ	*u* upsilonn
Ι ι	Ι ι	*i* iota	Φ φ	Φ φ	*ph* phi
Κ κ	Κ κ, χ	*k* kappa	Χ χ	Χ χ	*kh* khi
Λ λ	Λ λ	*l* lambda	Ψ ψ	Ψ ψ	*ps* psi
Μ μ	Μ μ	*m* mu	Ω ω	Ω ω	*ô* oméga

NOTA. — Dans le grec moderne, le *b* se prononce *v*; l'*é*, l'*u* se prononcent *i*.

GRÉEUR n. m. Celui qui grée les navires.

GREFFAGE (*grè-fa-je*) n. m. Action ou manière de greffer. Son résultat : *le greffage a permis d'améliorer considérablement les espèces fruitières.*

GREFFE (*grè-fe*) n. m. (du gr. *graphein*, écrire). Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

GREFFE (*grè-fe*) n. f. (du gr. *graphion*, stylet). Œil, branche ou bourgeon, détachés d'une plante pour être insérés sur une autre appelée *sujet*. (Syn. GREFFON.) L'opération elle-même. *Greffe animale*, action de rattacher au corps d'un animal des parties qui en sont détachées ou qui ont été prises sur un autre individu. — Par la greffe on reproduit, on multiplie les arbres ou arbrisseaux à fleurs ou à fruits; le *sujet* fournit la vigueur, le *greffon* ou *scion* apporte les caractères que l'on veut conserver. Souvent, le sujet est un *sauvageon*; c'est



Greffe en écusson.



Greffe en couronne. Greffe par approche. Greffe en fente.

ainsi qu'on greffe les pommiers, cerisiers, etc., sur un sujet provenant d'un arbre sauvage qui ne donnerait que de mauvais fruits; mais, souvent aussi, le sujet a déjà été cultivé (vigne, etc.). Il existe de nombreuses sortes de greffes, dont les plus répandues sont : la *greffe par approche*, la *greffe par rameau détaché* (greffe en fente, en fente double, anglaise, et en couronne), la *greffe par œil* ou *bouton* (greffe en écusson, en flûte, etc.).

GREFFER (*grè-fé*) v. t. Faire une greffe, enter : *greffer un pommier.*

GREFFEUR (*grè-feur*) n. m. Qui greffe.

GREFFIER (*grè-fi-é*) n. m. Fonctionnaire public qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice et qui tient la plume aux audiences.

GREFFOIR (*grè-foir*) n. m. Couteau pour greffer.


Greffoir.

GREFFON (*grè-fon*) n. m. Syn. de GREFFE.

GRÉGAIRE (*ghè-re*) ou **GRÉGARIEN, ENNE** (*ri-in, è-ne*) adj. (du lat. *grex, gregis*, troupeau). Qui vit en troupe. Propre à la multitude.

GRÉGARINE n. f. Genre de protozoaires, animalcules vivant dans le tube digestif des animaux articulés.

GRÈGE adj. f. (ital. *greggia*). Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS (*joi*) adj. m. *Feu grégeois*. V. FEU.

GRÉGORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Rit grégorien*, rit attribué au pape Grégoire Ier, pour la célébration des offices et l'administration des sacrements. *Chant grégorien*, le plain-chant, tel qu'il fut réglé par le pape Grégoire Ier. *Calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE (*grè-ghe*) n. f. (pour *grecque*). Haut-de-chausses. (Vx. — Ne s'emploie guère qu'au plur.) *Mettre de l'argent dans ses grègues*, s'enrichir. *Tirer ses grègues*, s'enfuir au plus vite.

GRÊLE adj. (lat. *gracilis*). Long et menu : *jambes grêles*. Aigu et faible : *voix grêle*. *Intestin grêle*, portion étroite de l'intestin, de l'estomac au cæcum.

GRÊLE n. f. Pluie congelée, qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits. Méchant comme la grêle*, hargneux, très désagréable. — La grêle, qui cause un tort considérable aux récoltes, se produit sous l'influence de phénomènes électriques. Pour en empêcher la formation, on a tenté certains essais ; citons l'emploi des canons *paragrêles*, destinés, par l'ébranlement des couches

atmosphériques, à résoudre en pluie ou en fin grésil les nuages dangereux.

GRÊLÉ, E adj. Abîmé par la grêle. Qui a des marques de petite vérole : *visage grêlé*.

GRÊLER (*lé*) v. impers Se dit quand il tombe de la grêle : *il grêle*. V. t. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes*.

GRÊLEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a la nature ou l'apparence de la grêle. (Se dit d'un temps, d'une saison, où la grêle est à redouter.)

GRELIN n. m. *Mar* Petit câble, autref. formé d'aussières, auj. presque toujours de fils de fer.

GRÊLON n. m. Grain de grêle.

GRELOT (*lo*) n. m. Boule métallique, creuse et percée, contenant un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig Attacher le grelot*, prendre l'initiative. Gaieté un peu folle (allusion à la marotte des fous) : *les grelots du carnaval*.

GRELOTTANT (*lo-tan*), **E** adj. Qui grelotte

GRELOTTER (*lo-té*) v. i. Trembler de froid.

GRÉMIAL n. m. (du lat. *gremium*, giron). Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un prélat officiant, quand il est assis. Pl. des *grémiaux*.

GRÉMIL (*mil*) n. m. Genre de borraginacées médicinales et tinctoriales, comprenant l'*herbe aux perles*, dont les fruits sont diurétiques, et l'*orcanette*.

GRÉMILLE ou **GREMEUILLE** (*ll* mll.) n. f Genre de poisson des eaux douces d'Europe et qu'on nomme parfois *perche goujonnière* ou *goujonnée*, à cause de sa ressemblance avec la perche et le goujon.



Grenade.

GRENACHE n. m. Cépage noir, à gros grains, du Languedoc et du Roussillon. Vin fait avec ce raisin *une bouteille de grenache*.

GRENADE n. f. (lat. *granatum*). Fruit du grenadier : *l'écorce de la grenade est astringente Artill* Petit globe creux, plein de poudre, muni d'une mèche ou d'un percuteur et qu'on lance à la main àlafronde, ou au mortier, pour qu'il éclate au milieu des ennemis. Ornement militaire, représentant une grenade allumée

GRENADIER (*di-é*) n. m. Genre de myrtacées, qui porte des grenades. —Le grenadier croît dans l'Europe méridionale. Ses fleurs sont d'un rouge vif, et son fruit, la grenade, aussi grosse que les plus grosses pommes, renferme des graines nombreuses, rouges ou rosées, d'une saveur aigrelette agréable.



Grenadier . A, coupe d'une grenade.

GRENADIER (*di-é*) n. m. Soldat chargé de lancer les grenades. (Vx.) Soldat des régiments d'élite (1791); garde consulaire, garde impériale, etc.

GRENADIÈRE n. f. Giberne à grenades. Bague métallique allongée, qui réunit le canon au fût des armes portatives.

GRENADILLE (*ll* mll). n. f. Plante vulgairement appelée *fleur de la Passion*, et dont le fruit, comme forme et comme goût, rappelle la grenade.



Grenadiers : 1. Du 1er Empire ; 2. Du second Empire.

GRENADIN, E adj. et n. De Grenade, du royaume de Grenade. N.m. Petit fricandeau. Volaille farcie. *Ornith.* Espèce de pinson africain. *Bot.* Variété d'œillet. N. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication des effilés et des dentelles. Sirop de grenade.

GRENAGE n. m. Action de réduire en grains la poudre à canon. Etat du sucre pris en cristaux.

GRENAILLE (*na*, *ll* mll.) n. f. Métal réduit en menus grains : *grenaille de plomb*. Rebut de graine, qu'on jette aux volailles.

GRENAILLEMENT (*na*, *ll* mll., *e-man*) n. m Réduction en grenailles.

GRENAILLER (*na*, *ll* mll., *é*) v. t. Réduire, mettre un métal en grenaille.

GRENAILLEUR (*na*, *ll* mll.) n. m. Celui qui grenaille les métaux. Celui qui sépare la farine du son.

GRENAISON (*nè-zon*) n. f. Formation des grains dans les céréales.

GRENASSE (*na-se*) n. f. *Mar.* Petit grain.

GRENAT (*na*) n. m. (lat. *granatum*). Pierre précieuse d'une couleur rouge de grenade, employée dans la bijouterie. Adj. invar. D'un rouge de grenat : *des robes grenat*.

GRENÉ, E adj. Réduit en petits grains : *poudre grenée*. Qui offre de nombreux points très rapprochés : *dessin grené*. N. m. Etat d'une surface, partie d'une gravure, présentant ces petits grains ou points.

GRENELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant un e muet : *je grenelle*.) Marquer, orner de petits points très rapprochés un papier, une peau, etc,

GRENER (*né*) v. i. (de *grain*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il grènera*.) Produire de la graine. V. t. Réduire en petits grains Greneler.

GRÈNETERIE (*ri*) n. f. **GRÈNETIER** (*ti-é*) **ÈRE** n. et adj. V. GRAINETERIE et GRAINETIER.

GRÈNETIS (*ti*) n. m. Tour fait de petits grains, au bord des médailles, des monnaies, pour empêcher de les rogner.

GRENIER (*ni-é*) n m. (lat. *granarium* ; de *granum*, grain). Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains, fourrages, etc. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier*. *Greniers publics* ou *greniers d'abondance*, magasins publics organisés par la Convention, où l'on tenait en réserve les grains pour les années de disette. *Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup de blé : *la Beauce est le grenier de la France*. *Mar. En grenier*, se dit de la manière de charger un navire en entassant les marchandises dans la cale.



Grenouille.

GRENOUILLE (*nou*, *ll* mll.) n f. (lat. *ranula*). Genre de batraciens anoures, famille des ranidés, qui vivent sur tout le globe : *la grenouille passe par l'état de têtard*. (V. BATRACIEN et planche REPTILES.) *Pop.* Caisse, fonds commun. *Manger la grenouille*, se dit du dépositaire infidèle qui vole ou dissipe ce fonds.

GRENOUILLÈRE (*nou*, *ll* mll.) n. f. Marécage à grenouilles. *Fam.* Bain d'eau courante peu profonde.

GRENOUILLETTE (*nou*, *ll* mll., *è-te*) n. f. Renoncule des marais. Tumeur qui se forme sous la langue.

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu*. Couvert de saillies arrondies : *cuir grenu*.

GRENURE n. f. Action de grener les ombres d'une gravure ; son résultat. Etat d'une étoffe, d'un cuir, d'un métal grenés.

GRÈS (*grè*) n. m. (allem. *gries*). Pierre formée de petits grains de quartz agglomérés : *pavé en grès*. Vase, etc., de grès. *Grès flammés*, poteries de grès vitrifiées et colorées au feu par des oxydes métalliques.

GRÉSER (*zé*) v. t. Polir au moyen de grès. Rogner avec le grésoir.

GRÉSEUX, EUSE (*zeû*, *eu-ze*) adj. Qui est de la nature du grès : *les roches gréseuses constituent une partie de l'ossature des Vosges*.

GRÉSIÈRE (*zi*) ou **GRÉSERIE** (*ze-ri*) n. f. Carrière de grès.

GRÉSIL (*zi* ou *zil*) n. m. (de *grès*). Menue grêle, très blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi*, *ll* mll., *e-man*) n. m. (de l'anc. franç. *grésillon*, grillon). Cri du grillon.

GRÉSILLEMENT (*zi*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de grésiller. Etat de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille.* V. t. Rétrécir, racornir par la chaleur : *le feu a grésillé ce parchemin.*

GRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Charbon en petits morceaux. Farine grossière.

GRÉSOIR (*zoir*) n. m. Instrument de fer, avec lequel les vitriers rognent les pointes du verre à vitre. (Syn. GRUGEOIR.)

GRÈVE n. f. (bas lat. *grava*). Plage de sable et de gravier. Ligue légale de personnes qui se coalisent pour faire cesser le travail et qui refusent de le reprendre, si l'on ne satisfait pas à leurs réclamations : *se mettre en grève ; faire grève. Place de Grève*, v. GRÈVE, à la *Part. hist.*

GRÈVE n. f. Jambière d'armure. (Vx.)

GREVER (*vé*) v. t. (lat. *gravare ;* de *gravis*, lourd. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je grève.*) Soumettre à de lourdes charges : *héritage grevé de nombreuses dettes.* ANT. **Dégrever.**

GRÉVISTE (*vis-te*) n. et adj. Se dit des personnes qui sont en grève, font partie d'une grève.

GRIANNEAU (*gri-a-nô*) n. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBANE n. f. Barque normande, à fond plat.

GRIBLETTE (*blè-te*) n. f. Mince morceau de viande enveloppé de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. *Fam.* Mauvaise peinture. Ecriture mal formée.

GRIBOUILLE (*bou, ll* mll.) n. m. V. *Part. hist.*

GRIBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. i. et t. *Fam.* Faire du gribouillage.

GRIBOUILLETTE (*bou, ll* mll., *è-te*) n. f. Jeu qui consiste à jeter un objet au milieu d'enfants qui cherchent à l'attraper. *A la gribouillette*, à l'aventure.

GRIBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui gribouille.

GRIBOUILLIS (*bou, ll* mll., *i*) n. m. Ecriture illisible.

GRIÈCHE adj. V. PIE-GRIÈCHE.

GRIEF (*gri-èf*), **ÈVE** adj. (du lat. *gravis*, fâcheux). Grave, dangereux : *griève maladie.* (Vx.)

GRIEF (*gri-èf*) n. m. (du lat. *gravis*, fâcheux). Dommage que l'on subit. (Vx en ce sens.) Plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs.*

GRIÈVEMENT (*man*) adv. D'une manière griève : *grièvement blessé.*

GRIÈVETÉ n. f. Gravité. (Vx.)

GRIFFADE (*gri-fa-de*) n. f. Coup de griffe.

GRIFFE (*gri-fe*) n. f. (anc. haut all. *grifan*). Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le *tigre*, le *lion*, le *chat*, etc., ou d'un oiseau de proie comme l'*épervier*, le *faucon*, etc. *Fig.* et *fam.* Domination injuste, cruelle : *enfant qui est dans les griffes d'une marâtre. Coup de griffe*, attaque, critique vive. Empreinte imitant une signature. Instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot.* Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperge, de renoncule*, etc. *Archit.* Au moyen âge, appendice ou renfort en pierre à la base des colonnes. *Techn.* Outil, de formes très diverses, servant aux doreurs, plombiers, maçons, tapissiers, etc. PROV. : **A la griffe on reconnaît le lion,** traduction française du proverbe latin : *Ex ungue leonem*, et que notre langue rend aussi dans cette forme : *A l'œuvre on connaît l'artisan.*


Griffon.

GRIFFER (*gri-fé*) v. t. Saisir avec les griffes. Donner un coup de griffe, égratigner.

GRIFFON (*gri-fon*) n. m. (lat. *gryphus*). Nom vulgaire du *vautour fauve.* Animal fabuleux. (V. *Part. hist.*) Chien d'arrêt, à poil long et rude au toucher.

GRIFFONNAGE (*gri-fo-na-je*) n. m. Action de griffonner. Ecriture peu lisible.

GRIFFONNEMENT (*gri-fo-ne-man*) n. m. *Bx-arts.* Ebauche, modèle de cire ou de terre.

GRIFFONNER (*gri-fo-né*) v. t. Ecrire peu lisiblement : *griffonner des notes.* Composer sans soin. Dessiner à la hâte : *griffonner un dessin.*

GRIFFONNEUR (*gri-fo-neur*) n. m. Qui griffonne.

GRIFFU (*gri-fu*), **E** adj. Armé de griffes. (Peu us.)

GRIFFURE (*gri-fu-re*) n. f. Coup de griffe. Egratignure, chez les graveurs à l'eau-forte.

GRIGNE n. f. (de *grigner*). Plissement. Inégalité dans le feutre. Fente en long du pain.

GRIGNER v. i. (anc. haut all. *grinan*). Goder.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit et que l'on peut grignoter.

GRIGNOTER (*té*) v. t. Manger en rongeant. *Fig.* et *fam.* Gagner, s'approprier. Détruire progressivement : *grignoter l'ennemi.*

GRIGNOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui grignote.

GRIGNOTIS (*ti*) n. m. Taille en traits courts du graveur.

GRIGOU adj. et n. *Pop.* Avare, ladre.

GRIL (*gri*) n. m. (lat. pop. *graticulum*). Ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles, pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson. *Fig.* et *fam. Etre sur le gril*, être très anxieux ou très impatient (allusion à saint Laurent). Claire-voie en amont d'une vanne. Chantier horizontal de carénage. Plancher à claire-voie au-dessus du cintre d'un théâtre, pour la manœuvre des décors.


Gril.

GRILLADE (*ll* mll.) n. f. Cuisson sur le gril. Mets grillé : *une grillade de bœuf.*

GRILLAGE (*ll* mll., *a-je*) n. m. Action de griller ; son résultat. Action de passer le minerai par plusieurs feux, avant de le fondre. Action de passer les étoffes sur la flamme pour les débarrasser de leurs déchets. Treillis de fil de fer aux fenêtres, aux portes à jour, etc.

GRILLAGER (*ll* mll., *a-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il grillagea, nous grillageons.*) Munir de grillages : *grillager un soupirail.*

GRILLAGERIE (*ll* mll., *a-je-rî*) n. f. Ouvrage ou métier de grillageur.

GRILLAGEUR (*ll* mll., *a-jeur*) n. m. Celui qui fait, pose des grillages.


Grille.

GRILLE (*ll* mll., *e*) n. f. (lat. *craticula*). Assemblage de barreaux fermant une ouverture ou séparant des parties d'un édifice : *grille de bois, de fer ; grille d'un parloir.* Châssis métallique, qui soutient le charbon dans un fourneau. Coquille à houille, coke, pour cheminée. Papier à jours conventionnels, pour la lecture des correspondances secrètes.

GRILLE-PAIN (*ll* mll., *e-pin*) n. m. invar. Gril pour les tartines de pain.

GRILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre.* Enfermer : *griller un malfaiteur.*

GRILLER *ll* mll., *é*) v. t. Rôtir sur le gril : *griller un bifteck.* Chauffer plusieurs fois des minerais, avant de les fondre, pour les dégager des matières étrangères. Chauffer trop fort. *Fam.* Brûler : *griller un hérétique.* Torréfier : *griller du café.* Dessécher, racornir par un excès de chaleur ou de froid : *la gelée grille les bourgeons.* V. i. Etre exposé à une chaleur très ou trop forte : *l'été, on grille. Fig.* Désirer vivement : *je grille de le voir ; je grille d'impatience.*

GRILLOIR (*ll* mll.) n. m. Fourneau pour griller les poils des étoffes. Lieu où se fait cette opération.


Grillon.

GRILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *gryllus*). Genre d'insectes orthoptères sauteurs répandus sur tout le globe : *les grillons vivent dans des terriers qu'ils creusent, et les mâles possèdent un appareil stridulatoire puissant.*

GRIMAÇANT (*san*), **E** adj. Qui grimace : *visage grimaçant.*

GRIMACE n. f. Contorsion du visage : *les grimaces des clowns amusent les enfants. Fig.* Accueil froid, malveillant, hostile : *faire la grimace à une proposition.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que grimaces.* Mauvais pli : *ce collet fait la grimace.* Pl. Mines affectées : *les grimaces d'une coquette.*

GRIMACER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il grimaça, nous grimaçons.*) Faire des grimaces. *Fig.* Manquer de naturel, faire des façons. Faire des faux plis.

GRIMACERIE (*rî*) n. f. Action de grimacer.

GRIMACIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ordinairement des grimaces : *fillette grimacière. Fig.* Qui a des façons minaudières.

GRIMAUD (*mô*), **E** adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Ecolier ou artiste des basses classes. (Vx.) Mauvais écrivain.

GRIME n. m. (de l'ital. *grimo*, ridé). Rôle de vieillard ridé et ridicule. Acteur qui joue ce rôle. Mauvais écolier. Adjectiv. : *père grime.*

GRIMER (*mé*) v. t. Mettre des rides à. Maquiller : *grimer une actrice.* **Se grimer** v. pr. Vieillir sa physionomie par des rides artificielles. Se maquiller.

GRIMOIRE n. m. (altér. de *grammaire.*) Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur. Livre peu intelligible. Ecriture illisible : *les grimoires des hommes de loi.*

GRIMPANT (*grin-pan*), **E** adj. Qui grimpe. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER (*grin-pé*) v. i. (de *gripper*). Gravir en s'aidant des pieds et des mains. Monter sur un point élevé. En parlant des plantes, monter le long des corps voisins : *le lierre grimpe le long des murs.*

GRIMPEREAU (*grin-pe-rô*) n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPETTE (*pè-te*) n. f. Chemin court et rapide.

GRIMPEUR, EUSE (*grin-peur*) n. Qui grimpe, qui aime à grimper N m. pl. Ordre d'oiseaux qui grimpent, comme le *pic*, le *coucou*, le *perroquet*, etc.

GRINCEMENT (*man*) n. m. Action de grincer.

GRINCER (*sé*) v. i. (anc haut allem. *gremizzon.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il grinça, nous grinçons.*) Produire un certain bruit strident : *des roues qui grincent. Grincer les dents* (ou, neutralem., *des dents*), les frotter avec bruit les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHER v. i. Grincer.

GRINCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. et n. (de *grincer*). Susceptible, revêche : *un client grincheux.*

GRINGALET (*lè*) n. m. Petit homme maigre et chétif.

GRINGOTTER (*gho-té*) v. i. Gazouiller, en parlant des oiseaux. (Peu us.)

GRINGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. *Pop.* Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs, par malpropreté. Petit reste bon à manger.

GRIOT (*gri-o*) n m. Recoupe du blé.

GRIOT, OTTE (*gri-o, o-te*) n. Sorte de sorcier en Sénégambie, au Soudan, en Guinée, au Dahomey, etc. (Historiens, poètes, musiciens, sorciers, les griots forment une caste spéciale, et ils jouent souvent le rôle de conseillers des princes.)

GRIOTTE (*o-te* — pour *agriote*; de *aigre*) n. f. Cerise à courte queue. Marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER (*o-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui produit les griottes.

GRIPPAGE (*gri-pa-je*) ou **GRIPPEMENT** (*gri-pe-man*) n. m. Effet produit par l'adhérence de deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre.

GRIPPE (*gri-pe*) n. f. (de *gripper*). Catarrhe nasobronchique, contagieux et épidémique. (Syn. INFLUENZA.) *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ (*gri-pé*), **E** adj. Atteint de la grippe.

GRIPPE-COQUIN (*gri-pe-ko-kin*) n. m. *Par plaisant.* Gendarme, policier. Pl. des *grippe-coquins.*

GRIPPEMINAUD (*gri-pe-mi-nô*) n. m. Homme fin et hypocrite. (V. *Part. hist.*)

GRIPPER (*gri-pé*) v. t. (bas allem. *gripan*). Attaquer subitement avec les griffes. Saisir : *gripper un voleur. Par ext.* Dérober : *gripper de l'argent à quelqu'un.* V. i. Adhérer, être uni fortement. Se froncer.

GRIPPE-SOU n. m. Avare qui fait de petits gains sordides. Pl. des *grippe-sou* ou *sous.*

GRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui grippe. (Peu us.)

GRIS, E (*gri, i-ze*) adj. (anc. haut allem. *gris*). Qui est d'une couleur formée d'une fusion de blanc et de noir : *robe grise.* A moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid. *Papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle* ou *gris-perle*, couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Genre de peinture imitant la sculpture et dans laquelle on n'emploie que des tons gris.

GRISAILLER (*za, ll* mll., *é*). v. t. Barbouiller de gris. Peindre en grisaille. V. i. Devenir grisâtre.

GRISÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui tire sur le gris.

GRISÉ (*zé*) n. m. Teinte grise donnée à un tableau, à une gravure, etc.

GRISER (*zé*) v. t. Rendre à moitié ivre : *griser un conscrit. Fig.* Exalter Faire perdre la raison ; causer une ivresse morale : *le succès grise l'homme.* **Se griser** v. pr. *Fam.* Devenir à demi ivre ; s'enivrer.

GRISERIE (*ze-rî*) n. f. Demi-ivresse. *Fig.* : *la griserie du succès.*

GRISET (*zè*) n. m. Jeune chardonneret encore gris. *Ichtyol.* Genre de grands requins, assez communs dans la Méditerranée.

GRISETTE (*zè-te*) n. f. Etoffe légère et commune. Jeune fille vêtue de cette étoffe. Ouvrière coquette.

GRIS-GRIS (*gri-gri*) n. m. Sur la côte occidentale d'Afrique, amulette protectrice. Personnage qui, au moyen d'un fétiche de ce genre, jouit d'un pouvoir surhumain.

GRISOLLER (*zo-lé*) v. i. (onomatopée). Chanter, en parlant de l'alouette.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. De couleur grise : *poil grison.* Qui a les cheveux gris. N. m. *Fam.* Qui a les poils gris : *un grison.* Valet vêtu de gris, chargé de communications secrètes. Ane, baudet.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. Du canton des Grisons, en Suisse.

GRISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de teindre en gris ou de devenir gris. (Peu us.)

GRISONNER (*zo-né*) v. i. Devenir gris.

GRISOU (*zou*) n. m. (mot wallon). Gaz inflammable, composé en grande partie d'hydrogène carboné, qui se dégage des mines de houille et dont le mélange avec l'air fait explosion lorsqu'il rencontre un corps enflammé. Adjectiv. : *feu grisou.* — Les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite *de sûreté.* Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, dont la flamme est enveloppée dans une cage en toile métallique à mailles excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion pour qu'elle ne se propage pas au dehors. (V. MINE, FLÉAUX DE LA NATURE.)

GRISOUMÈTRE (*zou*) n. m. Appareil pour déterminer la quantité de grisou qui se trouve dans une mine.

GRISOUTEUX, EUSE (*zou-teû, eu-ze*) adj. Qui contient du grisou : *mine grisouteuse.*



Grive.

GRISSIN (*gri-sin*) n. m. (ital. *grissino*). En Piémont et en Savoie, pain très friable en forme de baguette.

GRIVE n. f. (fém. de l'anc. adj. *griu*, grec). Passereau dentirostre du genre merle, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun : *la grive constitue un gibier très estimé.* PROV. : **Faute de grives, on mange des merles,** à défaut de mieux, il faut se contenter de ce que l'on a.

GRIVELÉ, E adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc, comme le ventre de la grive.

GRIVELER (*lé*) v. t. et i. (de *grive.* — Double l'*l* devant une syllabe muette ; *il grivelle.*) Gagner d'une manière illicite. Consommer dans un café, un restaurant, sans avoir de quoi payer.

GRIVÈLERIE (*rî*) n. f. Action de griveler, de prendre un repas, une consommation, sans avoir de quoi payer.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivelle.

GRIVELURE n. f. Nuance mi-partie brune et grise. (Peu us.)

GRIVOIS, E (*voi, oi-ze*) n. (de *grivoise*). Autref., soldat. Personne trop hardie, trop libre dans ses propos. Adj. Libre et trivial : *chanson grivoise.*

GRIVOISE (*voi-ze*) n. f. (de l'allem. *reibeisen*, râpe à tabac). Autref., tabatière munie d'une râpe.

GRIVOISERIE (*ze-rî*) n. f. Action ou parole grivoise : *dire des grivoiseries.*

GROENLANDAIS, E (*gro-in*, ou *èn-lan-dè, è-ze*) adj. et n. du Groenland.

GROG (*grogh*) n. m. (mot angl.). Boisson composée d'eau chaude sucrée, d'eau-de-vie et de citron.

GROGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui grogne.

GROGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Soldat de la vieille garde, sous le premier Empire ; *Napoléon aimait à tirer l'oreille à ses grognards.* Vieux soldat en général.

GROGNEMENT (*man*) n. m. Cri des pourceaux. Murmure de mécontentement.

GROGNER (*gné*) v. i. (lat. *grunnire*). Crier, en parlant du cochon. V. t. *Fig.* Murmurer entre ses dents : *grogner des injures.*

GROGNERIE (*rî*) n. f. Murmure, expression d'une mauvaise humeur. (Peu us.)

GROGNEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui grogne souvent.

GROGNON n. et adj. Qui grogne, qui a l'habitude de grogner : *un insupportable grognon.* Maussade : *homme, femme grognon.* (On trouve quelquef. le fém. GROGNONNE.)

GROGNONNER (*gno-né*) v. i. *Fam.* Grogner à la manière des pourceaux. Etre grognon sans motif.

GROIN n. m. (lat. pop. *grunnium*). Museau du cochon et du sanglier. *Fig.* et *fam.* Visage bestial.

GROLE ou **GROLLE** (*gro-le*) n. f. (lat. *gracula*). Nom vulgaire du choucas, du freux.

GROMMELER (*gro-me-lé*) v. i. (anc. allem. *grummeln.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il grommellera.*) Murmurer, se plaindre entre ses dents. Transitiv. : *grommeler des injures.*

GROMMELLEMENT (*gro-mè-le-man*) n. m. Action de grommeler. Ce que l'on grommelle. (Peu us.)

GRONDANT (*dan*), **E** adj. Qui gronde.

GRONDEMENT (*man*) n. m. Son de ce qui gronde : *les grondements de la colère, du canon, du tonnerre.*

GRONDER (*dé*) v. i. (lat. *grundire*). Murmurer entre ses dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *l'orage, la mer, le canon gronde.* V. t. Réprimander : *gronder un écolier paresseux.*

GRONDERIE (*rî*) n. f. Réprimande.

GRONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à gronder. Adj. Propre au grondeur, à la gronderie : *voix grondeuse.*

GRONDIN n. m. Nom vulgaire des poissons du genre *trigle* : *le rouget est une variété de grondin.*

GROOM (*groum*) n. m. (mot angl.). Petit laquais.

GROS, GROSSE (*grô, grô-se*) adj. (bas lat. *grossus*). Volumineux : *une grosse citrouille.* Epais, grossier : *gros drap.* Enflé : *avoir la joue grosse d'une fluxion. Fig.* Important : *toucher une grosse somme. Jouer gros jeu*, risquer beaucoup. Dangereux, violent : *une grosse fièvre. Grosse voix*, voix forte. Riche : *gros bourgeois. Fam. Gros bonnet*, et *pop. Gros légume*, personnage influent. Agité, orageux : *la mer est grosse. Gros temps*, très mauvais. Pesamment armé : *grosse cavalerie. Gros bétail*, de l'espèce bovine. *Fig. Avoir le cœur gros*, avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus importante : *le gros de l'armée. Mar. Gros de l'eau*, pleine mer au moment des nouvelles et des pleines lunes. Principal : *le gros d'une affaire.* Vente ou achat par grandes quantités : *commerce de gros.* Huitième partie de l'once. *Gros de Naples, de Tours*, étoffe de soie faite originairement à Naples, à Tours. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* Large, fort, grossièrement. Loc. adv. **En gros**, par grande quantité : *acheter, vendre en gros.* **Tout en gros.** *Fam.* En tout. ANT. **Chétif, fin, frêle, petit.**

GROS-BEC (*grô-bèk*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSCHEN (*grô-chèn*) n. m. Monnaie allemande, qui vaut 10 pfennigs.

GROSEILLE (*zè, ll* mll., *e*) n. f. (de l'allem. *kraus*, frisé, et *bere*, baie). Petit fruit, rouge ou blanc, qui vient par grappes. *Groseille à maquereau*, variété de groseille, de couleur verte ou rougeâtre, plus grosse que les groseilles ordinaires, et ainsi appelée parce qu'on l'emploie verte dans une sauce usitée pour le maquereau. (Les groseilles ont une saveur acide, agréable ; on les mange fraîches, seules ou avec du sucre, mais on en fait souvent des confitures, des gelées ou un sirop.)



Groseillier.

GROSEILLIER (*zè, ll* mll., *é*) n. m. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux de nos pays, qui portent des groseilles : *le groseillier aime à être exposé au soleil.*

GROS-NOIR (*grô*) n. m. Raisin noir à gros grains. Pl. des *gros-noirs.*

GROSSE (*grô-se*) n. f. (de *gros*). Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons.* Expédition d'un contrat, d'un jugement, etc., faite en écriture large. Cette écriture.

GROSSEMENT (*grô-se-man*) adv. En gros, sans s'attacher au détail.

GROSSERIE (*grô-se-rî*) n. f. Gros ouvrage des taillandiers. Commerce de gros. Vaisselle d'argent.

GROSSESSE (*grô-sè-se*) n. f. Etat d'une femme enceinte. Durée de cet état.

GROSSET, ETTE (*grô-sè, è-te*) adj. *Fam.* Un peu gros. (Peu us.)

GROSSEUR (*grô-seur*) n. f. Circonférence, volume. Tumeur : *avoir une grosseur à la gorge.*

GROSSIER (*grô-si-é*), **ÈRE** adj. Epais, qui n'est pas fin : *drap grossier.* Commun : *nourriture grossière.* Qui n'est pas délicatement fait : *travail grossier. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier.* Incivil : *parole grossière.* Choquant : *erreur grossière.* N. m. Ce qui est grossier. ANT. **Fin, poli, courtois, délicat.**

GROSSIÈREMENT (*grô-si-è-re-man*) adv. D'une manière grossière : *répondre grossièrement.*

GROSSIÈRETÉ (*grô-si*) n. f. Caractère de ce qui est grossier. Parole ou action grossière : *répondre des grossièretés.* ANT. **Délicatesse, distinction, politesse.**

GROSSIR (*grô-sir*) v. t. Rendre gros : *grossir la taille.* Faire paraître gros : *les lentilles biconvexes grossissent les objets. Fig.* Exagérer : *la peur grossit tout.* V. i. Devenir gros : *le raisin grossit. La mer grossit*, devient houleuse. ANT. **Diminuer, rapetisser.**

GROSSISSANT (*grô-si-san*), **E** adj. Qui devient plus grand ou plus nombreux : *foule grossissante.* Qui augmente les dimensions apparentes : *verres grossissants.*

GROSSISSEMENT (*grô-si-se-man*) n. m. Action de grossir. Son résultat : *calculer le grossissement d'un microscope.*

GROSSOYER (*grô-soi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Faire la grosse d'un acte, d'un jugement.

GROSSULARIÉES (*gro-su, ri-é*) n. f. pl. Tribu des saxifragacées, qui contient les groseilliers. S. une *grossulariée.*

GROTESQUE (*tès-ke*) adj. (ital. *grottesco*). Qui contrefait et rend risible la nature, le naturel : *dessins grotesques. Fig.* Ridicule, extravagant : *idée grotesque.* N. Personne grotesque : *un grotesque, une grotesque.* N. m. **Le grotesque,** ce qui est dans le genre grotesque. N. m. pl. Arabesques, dessins bizarres : *peintre de grotesques.*

GROTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière grotesque. (Peu us.)

GROTTE (*gro-te*) n. f. (ital. *grotta*). Caverne creusée par l'art ou la nature : *les premiers hommes ont habité les grottes.*

GROUILLANT (*grou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui grouille : *foule grouillante.*

GROUILLEMENT (*grou, ll* mll., *e-man*) n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille : *le grouillement de la foule dans une foire.*

GROUILLER (*grou, ll* mll., *é*) v. i. Fourmiller, s'agiter ensemble et en grand nombre. *Pop.* **Se grouiller** v. pr. Agir, intriguer, se hâter : *il faut se grouiller pour réussir.*

GROUP (*group*) n. m. (ital. *groppo*). Sac d'argent cacheté, qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPAGE n. m. Action de grouper (des colis).

GROUPE n. m. (ital. *groppo*). Réunion de gens, d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois. Ensemble de personnes ayant les mêmes opinions, les mêmes intérêts, etc. : *les groupes politiques de la Chambre. Bx-arts.* Personnes, objets formant un ensemble : *le groupe de Laocoon. Artill.* Unité tactique, correspondant au bataillon et à l'escadron.

GROUPEMENT (*man*) n. m. Action de grouper. Etat de choses groupées.

GROUPER (*pé*) v. t. Mettre en groupe. Réunir, assembler : *grouper des faits.* ANT. **Disséminer, séparer.**

GROUS ou **GROUX** (*grou*) n. m. En Bretagne, bouillie de sarrasin très épaisse.



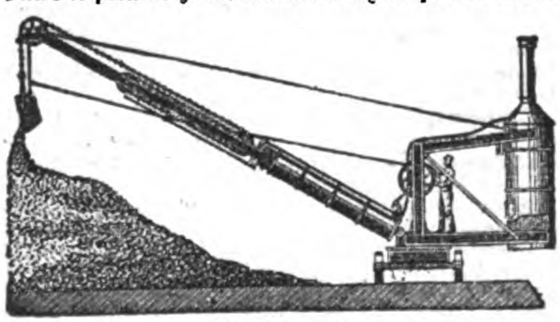
Grue.

GROUSE (*grou-ze*) n. f. Nom anglais du lagopède d'Ecosse, appelé aussi *petit coq de bruyère* ou *tétras*.

GRUAU (*gru-ô*) n. m. (orig. germ.). Grains de céréales dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète. Tisane faite avec ces grains : *boire du gruau. Pain de gruau*, fait de fleur de farine.

GRUAU (*gru-ô*) ou **GRUON** n. m. Petit de la grue.

GRUE (*grû*) n. f. (lat. *grus*). Gros oiseau voyageur de la famille des échassiers : *la grue cendrée est la seule qui vienne en France. Fig. Faire le pied de grue*, attendre longtemps à la même place et sur ses pieds. *Fam.* Femme sotte ou légère. *Mécan.* Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.



Grue à vapeur

GRUERIE (*grû-rî*) n. f. (de *gruyer* n. m.). *Féod.* Juridiction connaissant de ce qui concerne le bois. Privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois.

GRUGER (*jé*) v. t. (du holl. *gruizen*, écraser. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il grugea, nous grugeons.*) Briser avec les dents. Manger : *gruger du sucre. Fig.* Vivre, s'enrichir aux dépens de quelqu'un : *gruger un naïf.*

GRUGEOIR n. m. Syn. de GRÉSOIR.

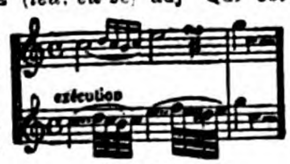
GRUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui gruge.

GRUME n. f. (du lat. *gluma*, peau). Ecorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume*, bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *grumus*). Petite portion de matière caillée : *grumeau de sang, de lait.*

GRUMELER (*lé*) (**SE**) v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se grumellera.*) Se mettre en grumeaux : *le lait tourné se grumelle.*

GRUMELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est composé de grumeaux. Qui a de petites inégalités dures, au dedans ou au dehors : *poire grumeleuse.*



Gruppetto

GRUMELURE n. f. Petit trou accidentel dans la masse d'une pièce de métal fondu.

GRUPPETTO (*grou-pèt-to*) n. m. (mot ital. signif. *petit groupe*). *Mus.* Notes d'agrément, composées de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes. (Pl. des *gruppetti.*) — On l'indique le plus souvent par le signe ∾.

GRUYER (*gru-ié*) n. m. (orig. germ.). *Féod.* Officier préposé à une gruerie. Adjectiv. Qui jouit d'un droit de gruerie : *seigneur gruyer.*

GRUYER (*gru-ié*), **ERE** adj. (de *grue*). Qui a rapport, qui ressemble à la grue. *Faucon gruyer*, qui peut chasser la grue. N. m. Oiseau dressé à la chasse aux grues.

GRUYERE (*gru-ie-re*) n. m. Fromage de lait de vache, que l'on fabriquait autrefois exclusivement à Gruyère, en Suisse, mais que l'on fait aussi aujourd'hui dans le Jura et la Savoie.

GRYPHÉE (*fé*) n. f. Sous-genre d'huîtres des mers d'Europe, dont une espèce est comestible sous le nom d'*huître portugaise.*

GUAIS (*ghè*) adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite ni œufs.

GUANACO n. m. Espèce de lama de l'Amérique du Sud.

GUANO (*gou-a*) n. m. (péruvien *huano*). Engrais composé d'excréments d'oiseaux, qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud et sur les côtes de l'Amérique du Sud. Engrais de débris de poisson.

GUÉ (*ghé*) n. m. (lat. *vadum*). Endroit d'une rivière, où l'on peut passer sans nager : *passer un cours d'eau à gué.*

GUÉ ! (*ghé*) interj. Corruption de *gai*, dans certaines chansons : *la bonne aventure, ô gué !*

GUÉABLE (*ghé*) adj. Qu'on peut passer à gué : *cours d'eau difficilement guéable.*

GUÈBRE (*ghè-bre*) n. et adj. (persan *ghebr*). Perse qui appartient à la religion de Zoroastre : *les croyances guèbres ont survécu à la persécution musulmane.*

GUÈDE (*ghè-de*) n. f. (orig. germ.). Pastel des teinturiers, qui donne une couleur bleue.

GUÉER (*ghé-é*) v. t. Passer à gué. Laver, baigner dans l'eau courante : *guéer du linge, des chevaux.*

GUELFE (*guèl-fe*) n. m. (allem. *whelf*). Partisan des papes en Italie et ennemi des gibelins. Adjectiv. : *prince guelfe* (V. *Part. hist.*)

GUELTE (*ghèl-te*) n. f. (de l'allem. *geld*, argent). Primitiv., boni accordé au commis de magasin qui écoulait un « rossignol ». Auj., tantième accordé à un employé au prorata des ventes qu'il opère.

GUENILLE (*ghe-ni, ll* mll.) n. f. Haillon, chiffon : *un mendiant couvert de guenilles. Fig.* Chose misérable : *notre corps cette guenille.* Pl. Vieux habits.

GUENILLEUX, EUSE (*ghe-ni, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Couvert de guenilles. (Peu us.)

GUENILLON (*ghe-ni, ll* mll.) n. m. Petite guenille.

GUENIPE (*ghe*) n. f. *Fam.* Femme malpropre, maussade ou débauchée.



Guépard.

GUENON (*ghe*) n. f. Espèce du genre cercopithèque. *Vulgairem.* Femelle du singe. *Par ext.* Femme très laide.

GUENUCHE (*ghe*) n. f. Petite guenon.

GUÉPARD (*ghé-par*) n. m. Quadrupède du genre chat, plus petit que la panthère, qui vit en Asie et en Afrique : *le guépard s'apprivoise assez facilement.*

GUÊPE (*ghê-pe*) n. f. (lat. *vespa*). Genre d'insectes hyménoptères, dont la femelle est pourvue d'un aiguillon : *les piqûres de la guêpe sont très douloureuses. Taille de guêpe*, très fine.



Guêpe.

GUÊPIER (*ghè-pi-é*) n. m. Nid de guêpes. *Fig.* Position difficile, désagréable : *tomber dans un guêpier.* Oiseau qui se nourrit de guêpes.

GUÈRE (*ghè-re*) adv. (anc. haut all. *weigaro*). Avec la négation, peu, pas beaucoup : *cet écolier n'est guère studieux.* (En poésie, on peut écrire *guères.*)

GUÉRET (*ghé-rè*) n. m. (lat. *vervactum*). Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON (*ghé*) n. m. (du n. d'un personnage de comédie). Table ronde, à pied central unique.


Guéridon.

GUÉRILLA (*ghé-ri, ll* mll.) n. f. (de l'esp. *guerrilla*, petite guerre). Guerre de partisans : *la guerre d'Espagne entreprise par Napoléon Ier fut une perpétuelle guérilla*. Troupe plus ou moins régulière pour faire cette guerre : *les guérillas mexicaines*.

GUÉRILLERO (*ghé-ri. ll* mll., *è-ro*) n. m. Soldat d'une guérilla. Pl. des *guérilleros*.

GUÉRIR (*ghé*) v. t. (germ. *warjan*). Délivrer quelqu'un d'un mal physique ou moral : *la vieillesse nous guérit de bien des illusions*. V. i. Recouvrer la santé : *les cancéreux guérissent aujourd'hui plus facilement*.

GUÉRISON (*ghé-ri-zon*) n. f. (de *guérir*). Suppression d'un mal, physique ou moral : *guérison lente*.

GUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qu'on peut guérir : *la passion du jeu est difficilement guérissable*. ANT. **Inguérissable, incurable.**

GUÉRISSEUR (*ghé-ri-seur*) n. m. Qui guérit : *les guérisseurs des campagnes sont souvent d'audacieux charlatans*. (S'emploie souvent en mauv. part.) Adjectiv. : *médecin guérisseur*.

GUÉRITE (*ghé*) n. f. Refuge. (Vx.) *Gagner la guérite*, se mettre par la fuite en lieu sûr. (Vx.) Siège à capote, généralement en osier. Loge d'une sentinelle.


Guérite.

GUERRE (*ghè-re*) n. f. (anc. haut all. *werra*). Lutte à main armée entre deux peuples ou deux partis de même nationalité : *guerre étrangère ; guerre civile*. Art de bien diriger cette lutte : *étudier la guerre*. *Gens de guerre*, militaires. Se dit aussi des animaux, des choses morales : *faire la guerre aux loups, à ses passions*. *Petite guerre*, manœuvres et simulacres de combat entre des troupes amies. *Guerre sainte*, v. CROISADE (*Part. hist.*). *Guerres de religion*, v. RELIGION (*Part. hist.*). *Bonne guerre*, guerre faite loyalement. *De guerre lasse*, renonciation à la lutte après une longue résistance. *Honneurs de la guerre*, conditions honorables que l'on fait à une garnison assiégée en lui permettant de sortir de la place avec armes et bagages. *Nom de guerre*, faux nom que l'on prend dans certaines circonstances, afin de n'être pas connu. *Foudre de guerre*, grand capitaine. *Bureaux de la guerre*, et par abrév. *la Guerre*, ministère de la guerre. *Conseil de guerre*, v. CONSEIL.

GUERRIER (*ghè-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier*. Qui aime la guerre : *nation guerrière*. N. m. Celui qui fait la guerre et, *poétiq.*, soldat. ANT. **Pacifique.**

GUERROYANT (*ghè-roi-ian*), **E** adj. Qui aime à guerroyer : *être d'humeur guerroyante*.

GUERROYER (*ghè-roi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Faire la guerre : *aimer à guerroyer*.

GUERROYEUR (*ghè-roi-ieur*) n. et adj. m. Qui aime la guerre : *Charles le Téméraire fut guerroyeur*.

GUET (*ghè*) n. m. (de *guetter*). Action d'épier : *faire le guet*. Autref., troupe chargée de faire la police pendant la nuit.

GUET-APENS (*ghè-ta-pan*) n. m. Embûche dressée pour assassiner, dévaliser, outrager : *le guet-apens est une circonstance aggravante du crime*. *Fig.* Tout dessein prémédité de nuire. Pl. des *guets-apens*.

GUÊTRE (*ghe-tre*) n. f. Pièce du vêtement, couvrant le bas de la jambe et le dessus de la chaussure.


Guêtre.

GUÊTRER (*ghè-tré*) v. t. Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUÊTRON (*ghè*) n. m. Guêtre non montante.

GUETTE (*ghè-te*) n. f. Demi-croix de Saint-André, posée en contre-fiche dans les pans d'une charpente.

GUETTER (*ghè-té*) v. t. (anc. haut all. *wahte*). Épier, pour surprendre : *guetter l'ennemi*. Attendre quelqu'un au passage. *Guetter l'occasion*, se tenir prêt pour le moment favorable.

GUETTEUR (*ghè-teur*) n. m. Qui guette. Autref., veilleur qui, du haut d'un beffroi, sonnait l'alarme.

GUEULARD (*gheu-lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Personne qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. N. m. *Mar.* Porte-voix. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.

GUEULE (*gheu-le*) n. f. (lat. *gula*). Bouche des animaux carnassiers, de quelques autres quadrupèdes, des poissons et de certains gros reptiles. Par anal. : *gueule d'un four, d'un tunnel*, etc. *Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout. *Mar. Gueule de raie*, sorte de nœud. *Pop.* Bouche, visage.

GUEULE-DE-LOUP (*gheu-le-de-lou*) n. f. Plante nommée aussi MUFLIER. Pl. des *gueules-de-loup*.

GUEULER (*gheu-lé*) v. i. *Pop.* Parler beaucoup et fort haut, crier. Transitiv. : *gueuler des chansons*.

GUEULES (*gheu-le*) n. m. (du pers. *ghul*, rose). Un des émaux du blason, rouge et figuré dans le dessin par des traits verticaux. (V. la pl. BLASON.)

GUEULETON (*gheu*) n. m. *Pop.* Repas copieux.

GUEULETONNER (*gheu-le-to-né*) v. i. *Pop.* Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE (*gheu-za, ll* mll.) n. f. *Fam.* Troupe de gueux.

GUEUSAILLER (*gheu-za, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Vivre en gueux. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSANT (*gheu-zan*), **E** adj. Qui gueuse.

GUEUSARD (*gheu-zar*) n. *Fam.* Grand coquin.

GUEUSE (*gheu-ze*) n. f. (de l'allem. *guss*, fonte). Masse de fonte, coulée en barre. Moule pratiqué dans le sable pour recevoir cette fonte. *Cost.* Petit camelot de laine ou de laine et soie. Dentelle blanche de bas prix.

GUEUSER (*gheu-zé*) v. i. Faire le gueux. Mendier. Activ. *Pop.* : *gueuser sa vie ; gueuser une place*.

GUEUSERIE (*gheu-ze-rî*) n. f. Caractère, habitudes de gueux. Misère, mendicité. Chose vile.

GUEUX, EUSE (*gheû, gheu-ze*) n. et adj. (mot d'argot anc.). Indigent, nécessiteux, réduit à mendier : *on peut être pauvre sans être gueux*. Coquin, fripon. *Les Gueux*. (V. *Part. hist.*)


Gui.

GUI (*ghi*) n. m. (lat. *viscum*). Genre de loranthacées, vivant en parasites sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc. : *le gui était, pour les Gaulois, une plante sacrée*.

GUI (*ghi*) n. m. *Mar.* Vergue qui s'appuie horizontalement, par un croissant (ou mâchoire), au bas du mât d'artimon, et sur laquelle se borde la brigantine.

GUIBOLLE (*ghi-bo-le*) n. f. *Pop.* Jambe. *Jouer des guibolles*, s'enfuir.

GUIBRE (*ghi-bre*) n. f. Construction ayant pour but de fournir au gréement de beaupré des points d'appui en saillie de l'étrave.

GUICHE (*ghi-che*) n. f. (lat. pop. *vitica* ; de *vitis*, vigne). Courroie pour suspendre un bouclier. Bande d'étoffe de chaque côté de la robe des chartreux. N. f. pl. Mèches de cheveux en accroche-cœur.


Guide (second Empire).

GUICHET (*ghi-chè*) n. m. (orig. scand.). Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison*. Petite ouverture dans une porte, un mur, etc. : *le guichet d'un bureau de poste, d'un confessionnal*.

GUICHETIER (*ghi-che-ti-é*) n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE (*ghi-de*) n. m. (de *guider*). Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin : *guide montagnard*. *Milit.* Soldat ou gradé sur lequel tout le rang doit régler son alignement. Soldat d'un corps d'élite, sous le premier et le second Empire. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé*. Titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le* Guide *des étrangers à Paris*. *Mécan.* Organe dirigeant un mouvement.

GUIDE (*ghi-de*) n. f. (de *guider*). Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour

le conduire. *Fig. Mener la vie à grandes guides*, dépenser énormément.

GUIDE-ÂNE (*ghi-dâ-ne*) n. m. Recueil d'instructions, de règles propres à guider dans un travail. Transparent aidant à écrire droit. Pl. des *guide-ânes*.

GUIDEAU (*ghi-dô*) n. m. Plate-forme en planches, soutenue dans une position inclinée, pour diriger le courant des chasses d'eau. Filet de pêche en forme de sac allongé. Pl. des *guideaux*.

GUIDER (*ghi-dé*) v. t. (goth. *vitan*). Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin : *Antigone guida son père aveugle*. Diriger : *guider une automobile*. *Fig*. Mettre sur la voie. Gouverner.

GUIDEROPE (*ghi-de*) n. m. (mot angl.). Cordage qu'on laisse traîner sur le sol quand un ballon atterrit, pour diminuer sa vitesse et faciliter la descente.

GUIDON (*ghi*) n. m. (ital. *guidone*). Etendard de la gendarmerie. Officier qui le portait. (Vx.) Auj., petit drapeau, fanion qui sert pour l'alignement de l'infanterie. Celui qui le porte. *Mar*. Pavillon triangulaire ou à deux pointes, servant souvent d'insigne de commandement. *Arquebus*. Petite saillie, sur le canon d'une arme à feu, pour donner, avec la hausse, la ligne de mire. *Véloc*. Barre à poignées, commandant la roue directrice d'un cycle.

GUIGNARD (*ghi-gnar*), **E** adj. *Fam*. Qui a la guigne, le guignon : *un joueur guignard*.

GUIGNE (*ghi-gne*) n. f. Cerise douce à longue queue. *Pop*. Guignon. (V. ce mot.)

GUIGNEAUX (*ghi-gnô*) n. m. pl. Pièces de bois qui réunissent et supportent les deux chevrons entre lesquels passe un tuyau de cheminée.

GUIGNER (*ghi-gné*) v. i. Regarder du coin de l'œil en fermant à demi les paupières. V. t. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant. *Fig.* et *fam*. Convoiter : *guigner un emploi*.

GUIGNETTE (*ghi-gnè-te*) n. f. Petit sarcloir. Outil en forme de bec-de-corbin, dont se servent les calfats. Nom vulgaire du limaçon de mer.

GUIGNIER (*ghi-gni-é*) n. m. Espèce de cerisier qui porte les guignes : *le guignier est productif*.

GUIGNOL n. m. V. *Part. hist*.

GUIGNOLET (*ghi-gno-lè*) n. m. Liqueur faite avec des guignes.

GUIGNON (*ghi-gnon*) n. m. (de *guigner*). Mauvaise chance, surtout au jeu. (On dit aussi GUIGNE n. f.)

GUIGNONNANT (*ghi-gno-nan*), **E** ou **GUIGNOLANT** (*ghi-gno-lan*), **E** adj. *Fam*. Qui a le caractère d'un guignon et qui dépite.



Guillaume

GUILLAUME (*ghi, ll* mll., *ô-me*) n. m. Rabot pour faire les rainures et les moulures. Monnaie frappée par divers souverains du nom de *Guillaume*.

GUILLEDOU (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam. Courir le guilledou*, fréquenter les lieux suspects.

GUILLEMET (*ghi, ll* mll., *e-mè*) n. m. Petit crochet double, qui se met au commencement («) et à la fin (») d'une citation.

GUILLEMETER (*ghi, ll* mll., *e-me-té*. — Se conj. comme *jeter*) v. t. Distinguer par des guillemets : *guillemeter une citation*.

GUILLEMITE (*ghi, ll* mll.) n. m. Membre d'un ordre religieux du XIIe siècle.

GUILLEMOT (*ghi, ll* mll., *e-mo*) n. m. Terme général sous lequel on réunit plusieurs genres d'oiseaux palmipèdes des régions arctiques.

GUILLERET, ETTE (*ghi, ll* mll., *e-rè, è-te*) adj. Vif et gai : *homme guilleret ; air guilleret*. Très libre, léger : *propos guillerets*.

GUILLERI (*ghi, ll* mll.) n. m. Chant du moineau. *Compère Guilleri*, héros d'une chanson populaire.

GUILLOCHAGE (*ghi, ll* mll.) n. m. Action, manière de guillocher. Son résultat.

GUILLOCHE (*ghi, ll* mll) n. f. Burin pour guillocher.

GUILLOCHER (*ghi, ll* mll., *o-ché*) v. t. Orner d'un guillochis : *guillocher un cadre*.

GUILLOCHEUR (*ghi, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui guilloche.

GUILLOCHIS (*ghi, ll* mll., *o-chi*) n. m. Ornement composé de traits ondés, qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie.

GUILLOTINE (*ghi, ll* mll.) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort : *la guillotine fut dressée en permanence pendant la Terreur*. Peine de mort. *Fenêtre à guillotine*, fenêtre s'ouvrant au moyen d'un châssis glissant entre deux rainures verticales. — L'instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*. (V. *Part. hist.*) Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette Assemblée, dans un but d'humanité, de remplacer les tortures et les supplices alors en usage par la *décapitation* et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens et qui fut perfectionnée par le docteur Louis. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine*, qu'on avait un moment appelée *louisette*, fonctionna pour la première fois le 25 avril 1792.

GUILLOTINÉ, E (*ghi, ll* mll.) n. et adj. Qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINEMENT (*ghi, ll* mll., *man*) n. m. Action de guillotiner (Peu us.)

GUILLOTINER (*ghi, ll* mll., *né*) v. t. Trancher la tête au moyen de la guillotine : *Robespierre fut guillotiné*.

GUILLOTINEUR (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam*. Celui qui fait guillotiner, ou qui guillotine.



Guimauve.

GUIMAUVE (*ghi-mô-ve*) n. f. Espèce de mauve (nom scientif. *althæa*), qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire : *la racine de guimauve est émolliente*.

GUIMBARDE (*ghin*) n. f. Chariot à quatre roues, long et couvert. *Pop*. Mauvaise voiture. Petit instrument formé d'une languette d'acier placée entre deux branches métalliques arrondies, puis rapprochées, et dont les enfants jouent en le tenant entre les dents et en faisant vibrer la languette. *Fam*. Mauvaise guitare. Petit rabot pour aplanir le fond des creux.



Guimbarde

GUIMPE (*ghin-pe*) n. f. (anc. haut allem. *wimpal*). Pièce de toile qui couvre la tête des religieuses, leur encadre le visage et leur tombe sur la poitrine. Petite chemisette brodée.

GUINCHEUR (*ghin*) adj. et n. m. Se dit d'un cheval qui, en approchant de l'écurie, couche les oreilles, frappe du pied, essaye ou feint de chercher à mordre.

GUINDAGE (*ghin*) n. m. Action de guinder.

GUINDAL (*ghin*) n. m. Appareil pour soulever les fardeaux sur un navire.

GUINDANT (*ghin-dan*) n. m. *Mar*. Hauteur d'un pavillon. (La longueur se nomme le *ballant*.)

GUINDÉ, E (*ghin*) adj. Affecté. Ampoulé, emphatique : *personnage, style guindé*.

GUINDEAU (*ghin-dô*) ou **GUINDAS** (*ghin-dass* ou *da*) n. m. (isl. *vindass*). Cabestan horizontal, pour lever les ancres des bâtiments de commerce.

GUINDER (*ghin-dé*) v. t. (anc. allem. *windan*). Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig*. Affecter : *guinder son style*. **Se guinder** v. pr. Prendre un ton affecté.

GUINDERESSE (*ghin-de-rè-se*) n. f. Gros cordage.

GUINÉE (*ghi-né*) n. f. (angl. *guinea*). Monnaie de compte d'Angleterre, valant 21 shillings : *la guinée, remplacée par le souverain, n'est plus qu'une monnaie de compte*. Toile de coton fabriquée en Angleterre, surtout en vue du commerce avec les nègres de Guinée et, en général, de l'Afrique occidentale.

GUINGOIS (*ghin-ghoi*) n. m. Défaut de rectitude, de symétrie. Loc. adv. **De guingois**, de travers.

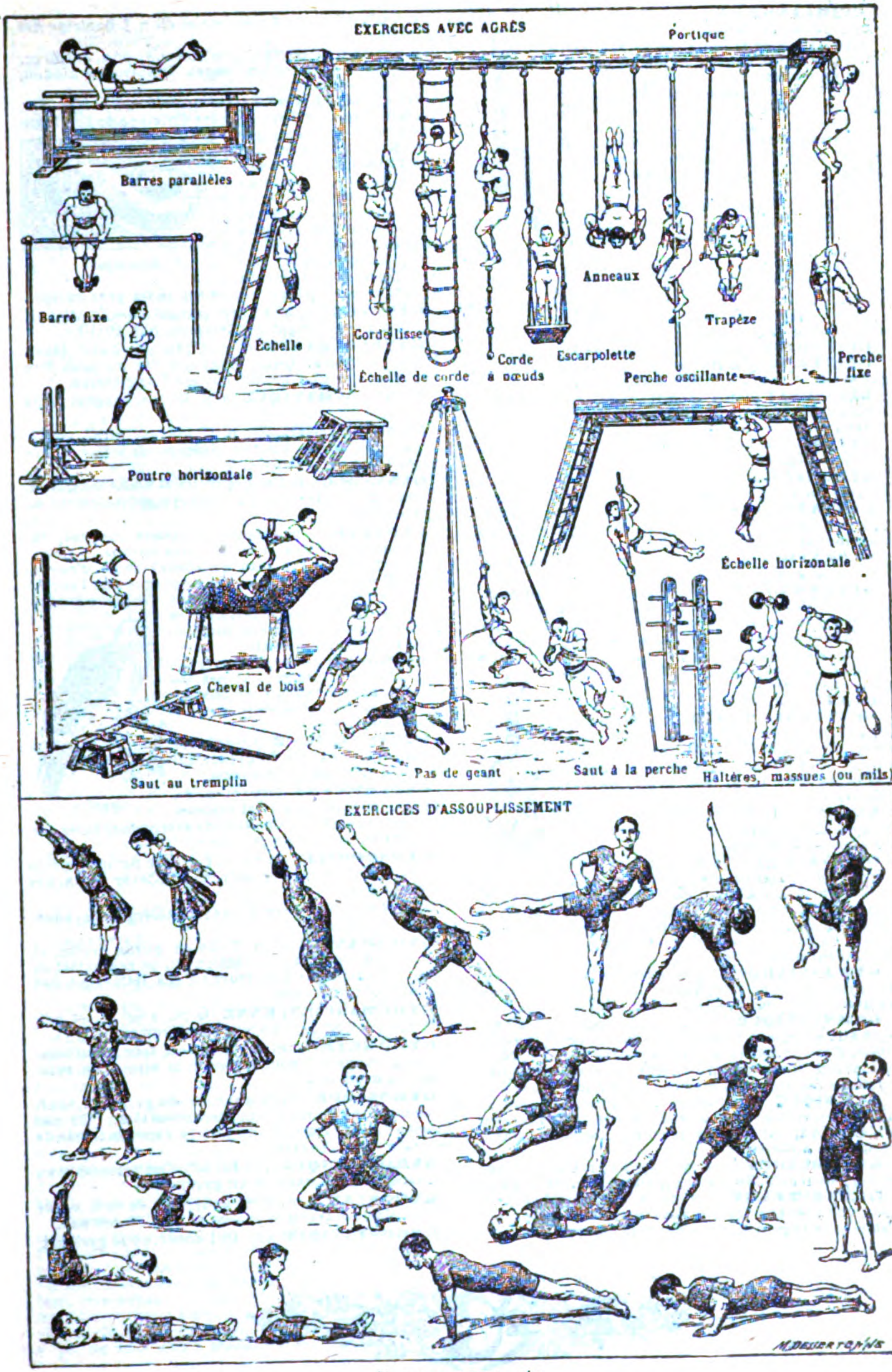
GUINGUETTE (*ghè-te*) n. f. Cabaret de banlieue.

GUIPER (*ghi-pé*) v. t. (goth. *weipan*). Travailler ou dessiner sur le vélin en façon de guipure. Travailler avec le guipoir.

GUIPOIR (*ghi*) n. m. Outil dont se sert le passementier pour faire des torsades, pour guiper.

GUIPON (*ghi*) n. m. Gros pinceau fait de morceaux de laine, servant à étendre le brai sur les carènes.

GUIPURE (*ghi*) n. f. (de *guiper*). Dentelle de fil ou de soie, à larges mailles et sans fond.



V. BOXE, LUTTE, etc.

GUIRLANDE (*ghir*) n. f. (ital. *ghirlanda*). Cordon ornemental de verdure, de fleurs, etc.

GUIRLANDER (*ghir-lan-dé*) v. t. Faire des guirlandes, orner de guirlandes.

GUISARME (*ghui-zar-me*) n. f. Arme d'hast, à fer asymétrique, prolongé en lame de dague et possédant un ou deux crochets sur le dos

GUISARMIER (*ghui-zar-mi-é*) n. m. Soldat armé d'une guisarme : *les francs-archers furent longtemps appelés guisarmiers*.

GUISE (*ghi-ze*) n. f. (anc. haut allem. *wisa*). Manière, façon *chacun se gouverne à sa guise*. **En guise de**, loc. prép. En place de.


Guitare.

GUITARE (*ghi*) n. f. (esp. *guitarra*). Instrument de musique à six cordes, qu'on pince avec les doigts *pincer de la guitare*. *Fig.* et *fam.* Répétition monotone et fatigante : *c'est toujours la même guitare*.

GUITARISTE (*ghi*) n. Qui joue de la guitare.

GUITERNE (*ghi-ter-ne*) n. f. *Mar.* Arc-boutant qui soutient une machine à mâter.

GUIT-GUIT (*ghu-it'-ghu-it'*) n. m. Genre de passereaux américains, aux couleurs vives. Pl. des *guits-guits*.

GUIVRE (*ghi-vre*) n. f. (lat. *vipera*). Serpent fantastique. *Blas.* Serpent dévorant un enfant.

GUMMIFÈRE (*ghom-mi*) adj. Qui produit de la gomme *arbre gummifère*

GUSTATIF, IVE (*ghus-ta*) adj. (du lat. *gustare*, goûter) Qui a rapport au goût. *Nerf gustatif*, qui transmet la sensation du goût

GUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f (de *gustatif*) Action de goûter. Perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ghu-ta-pèr-ka*) n. f. (mot angl., tiré du malais). Substance gommeuse, extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des autres îles de l'archipel oriental, et qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc *la gutta-percha est employée dans la fabrication des câbles télégraphiques sous-marins*

GUTTE (*ghu-te*) n f V GOMME-GUTTE

GUTTURAL, E, AUX (*ghu-tu*) adj. (du lat. *guttur*, gosier) Qui appartient au gosier *artère gutturale*. Qui l'affecte *angine gutturale*. N f. et adj. Qui se prononce du gosier comme le *g*, le *k*, le *q* *consonne gutturale*


Guzla.

GUZLA n. f. Instrument de musique monocorde, en forme de violon, usité chez les peuples dalmates.

GYMNASE (*jim'-na-ze*) n. m. (gr. *gumnasion* de *gumnos*, nu). *Antiq. gr* Etablissement d'éducation, lieu d'exercices athlétiques. Auj., établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. Etablissement d'instruction classique, en Allemagne *les gymnases allemands correspondent à nos lycées*.

GYMNASIARQUE (*jim'-na-zi-ar-ke*) n. m. Chef du gymnase grec. Professeur ou professionnel de gymnastique. (Dans ce sens, on dit aussi GYMNASTE.)

GYMNASTIQUE (*jim'-nas-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux exercices du corps *entraînement gymnastique*. *Pas gymnastique*, pas de course cadencé. N. f. Art, action d'exercer, de fortifier le corps *la gymnastique fut très en honneur chez les anciens*.

GYMNIQUE (*jim'-ni-ke*) n. f. (du gr. *gumnos*, nu). Science des exercices du corps, propres aux athlètes. Adj. Se dit des jeux publics où combattaient les athlètes.

GYMNOCARPE (*jim'-no*) adj. (du gr. *gumnos*, nu, et *karpos*, fruit). Se dit des plantes à fruits soudés.

GYMNOPLEURE (*jim -no*) n. m. Genre de scarabées, comprenant les bousiers noirs ou verts, qui habitent la région circaméditerranéenne.

GYMNOSOPHIE (*jim'-no-so-fî*) n. f. Doctrine des gymnosophistes.

GYMNOSOPHISTE (*jim'-no-so-fis-te*) n. m. (du gr. *gumnos*, nu, et *sophos*, sage). Philosophe hindou, ascète et contemplatif.

GYMNOSPERMES (*jim'-no-spèr-me*) n. f.-pl. *Bot.* Nom de l'une des deux grandes divisions de l'embranchement des phanérogames. S. une *gymnosperme*.


Gymnote.

GYMNOTE (*jim'-no-te*) n. m. Genre de poissons physostomes des rivières de l'Amérique du Nord, comprenant de grandes anguilles pourvues d'un appareil électrique : *les décharges électriques du gymnote peuvent paralyser un assez gros animal*.

GYNÉCÉE (*sé*) n. m. (gr. *gunaikeion*). *Antiq. gr.* et *rom.* Appartement des femmes. *Bot.* Pistil.

GYNÉCOCRATIE (*sî*) n. f. (du gr. *gunê*, *aikos*, femme, et *kratos*, force). Etat qui est ou peut être gouverné par une femme, comme l'Angleterre.

GYNÉCOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gynécocratie.

GYNÉCOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *gunê*, *aikos*, femme, et *logos*, traité). Science ou traité de la physiologie de la femme.

GYNÉCOLOGISTE (*jis-te*) ou **GYNÉCOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Médecin qui s'occupe spécialement de gynécologie.

GYPAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, famille des falconidés, dits *vautours barbus*. — Le gypaète est un grand oiseau qui atteint 2m,60 d'envergure. Il est répandu dans les montagnes de l'ancien monde et vit surtout de charognes : il plane au-dessus des précipices, guettant les animaux qui s'y laissent tomber, pour les dévorer à loisir.


Gypaète.

GYPSE (*jip-se*) n. m. (gr. *gupsos*). Pierre à plâtre, qui est un sulfate naturel hydraté de chaux : *le gypse est très commun aux environs de Paris*.

GYPSEUX, EUSE (*jip-seû, eu-ze*) adj. De la nature du gypse. Qui en contient : *couche gypseuse*.

GYPSOMÈTRE (*jip-so*) n. m. (du gr. *gupsos*, gypse, et *metron*, mesure). Appareil permettant de déterminer la teneur des vins en sulfate de potasse.

GYPSOPHILE (*jip-so*) n. f. Genre de caryophyllacées, dont les racines servent à enlever les taches de corps gras.

GYRIN n. m. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, européens.

GYROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *guros*, cercle, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en lisant pendant que l'on tournait des lettres placées sur une circonférence.

GYROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. Qui pratique ou qui concerne la gyromancie.

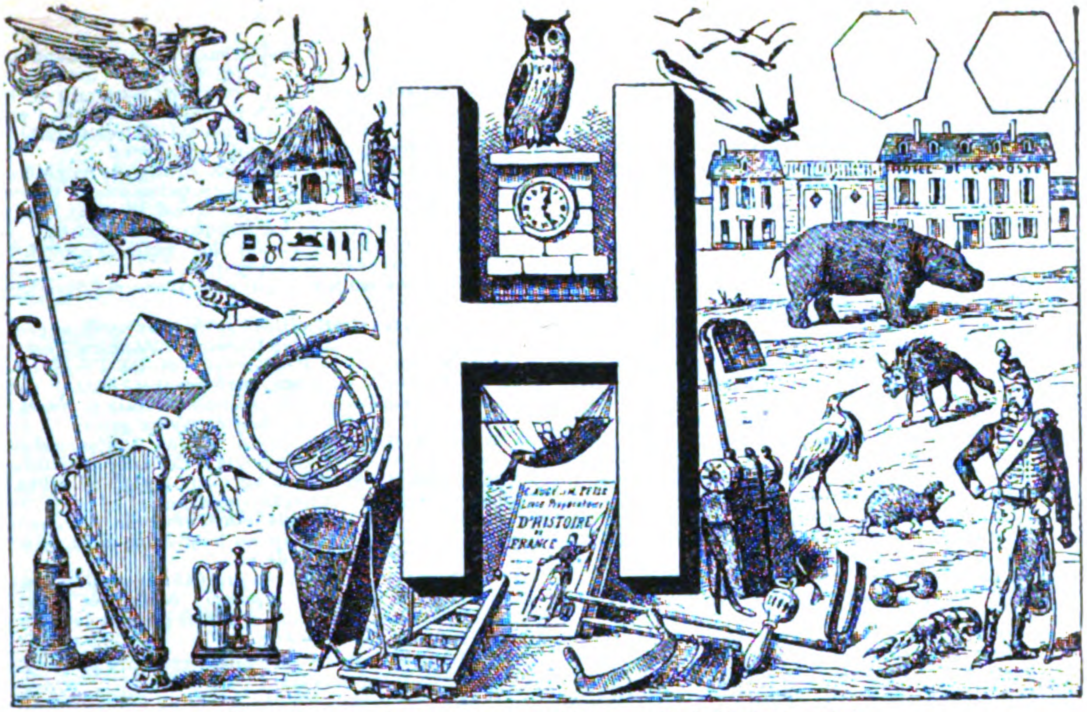
GYROMÈTRE n.m. (du gr. *guros*, tour, et *métron*, mesure). Appareil pour mesurer la vitesse de rotation des machines.

GYROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (du gr. *guros*, tour, et *skopein*, examiner). Appareil inventé en 1852 par Foucault, pour fournir une preuve expérimentale de la rotation de la terre.

GYROSCOPIQUE (*ros-ko*) adj. Qui ressemble au gyroscope. Qui a rapport au gyroscope.

GYROSTAT n. m. Nom générique de tout solide animé d'un mouvement rapide autour de son axe.

GYROSTATIQUE adj. Qui concerne le gyrostat.



L'astérisque (*) devant un mot indique que l'h initial est aspiré

H (*ache* ou *heu*) n. m. ou f. Huitième lettre de l'alphabet et la sixième lettre des consonnes : *un* H *majuscule ; un* h *minuscule.* — L'*h* est muet ou aspiré. Il est muet quand on ne l'entend pas dans la prononciation : *thé, thon, les hommes.* L'*h* est aspiré quand il fait prononcer du gosier la voyelle qui le suit ; il indique l'impossibilité de la liaison ou de l'élision : *les héros, la haine.*

***HA !** interj. Marque la surprise ou, répétée, figure le rire : *Ha ! monsieur est Persan ? Ha ! ha ! ha ! que c'est drôle !* N. m. : *pousser des ho et des ha.*

***HABANERA** (*né*) n. f. (mot esp.). Danse originaire de La Havane, à deux-quatre et dont le premier temps est fortement accentué.

HABILE adj. (lat. *habilis*). Apte, ayant le droit de : *habile à tester.* Adroit : *un habile ouvrier.* Substantiv. Qui a de l'habileté. Intrigant : *les habiles exploitent les naïfs.* ANT. **Inhabile, maladroit.**

HABILEMENT (*man*) adv. Avec habileté.

HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile *la plus grande habileté consiste souvent à n'en pas montrer.* Adresse, dextérité. ANT. **Inhabileté.**

HABILITATION (*si-on*) n. f. Action d'habiliter.

HABILITÉ n. f. *Dr.* Aptitude légale : *l'habilité à succéder cesse après le douzième degré de parenté.*

HABILITER (*té*) v. t. Donner l'habilité à.

HABILLABLE (*ll* mll.) adj. Que l'on peut habiller.

HABILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'habiller. Apprêt d'un animal pour le faire cuire : *l'habillage d'une perdrix.* Disposition d'un texte typographique autour d'une illustration : *l'habillage des gravures.*

HABILLANT (*bi, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui habille bien, qui sied bien : *robe très habillante.*

HABILLEMENT (*bi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'habiller ou de pourvoir d'habits. Ensemble des habits dont on est vêtu : *un riche habillement.*

HABILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. t. Vêtir : *habiller un enfant.* Faire des habits : *le tailleur qui m'habille.* Pourvoir d'habits : *habiller un pauvre.* Préparer une volaille, une viande, etc., pour les faire cuire. Entourer une illustration avec du texte. Aller plus ou moins bien, être seyant : *corsage qui habille bien. Toilette habillée, costume habillé,* que l'on met pour aller en visite, etc. *Fig.* Dire du mal de quelqu'un. **S'habiller** v. pr. Se vêtir. ANT. **Déshabiller, dévêtir.**

HABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui aide les acteurs, les actrices à s'habiller.

HABIT (*bi*) n. m. (du lat. *habitus*, manière d'être). Ensemble des pièces qui composent un vêtement : *habit complet ; ôter ses habits. Habit de cérémonie,* ou simpl. *habit*, vêtement d'homme, en drap ordinairement noir, et dont les basques, échancrées sur les hanches, sont pendantes par derrière. Absol. *Prendre l'habit*, entrer en religion. PROV. **L'habit ne fait pas le moine**, ce n'est pas par l'extérieur qu'il faut juger les mœurs, le caractère.



Habit.

HABITABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est habitable.

HABITABLE adj. Qui peut être habité : *les régions polaires sont difficilement habitables.* ANT. **Inhabitable.**

HABITACLE n. m. (lat. *habitaculum*). Demeure (*poét.*) : *l'habitacle du Très-Haut. Mar.* Boîte cylindrique, recouverte d'un capot en cuivre, où l'on renferme la boussole, les compensateurs, les fanaux d'éclairage, etc.

HABITANT (*tan*), **E** n. (de *habiter*). Qui réside habituellement en un lieu : *les habitants de Nancy se nomment Nancéens. Les habitants de l'air,* les oiseaux ; *des eaux,* les poissons ; *des bois,* les bêtes sauvages.

HABITAT (*ta*) n. m. Lieu habité par une race, une plante, un animal à l'état de nature : *les plaines de l'Asie furent le premier habitat du cheval.*

HABITATION (*si-on*) n. f. (lat. *habitatio*). Lieu où l'on habite : domicile, demeure, logement, maison : *habitation rustique, de plaisance ; les traces d'habitations lacustres sont fréquentes au bord des lacs suisses.* Propriété rurale, aux colonies. — Les premières habitations des hommes ont été de grossiers abris de branchages, des demeures construites sur pilotis au bord des rivières et des lacs, ou bien des cavernes creusées naturellement au flanc des rochers. Aujourd'hui encore, on retrouve ces différentes sortes d'habitations primitives chez les sauvages ou peuplades nomades (gourbis des Arabes, huttes des Indiens, des Lapons, des Esquimaux, villages lacustres de la Nouvelle-Guinée, habitations troglodytiques, etc.). Mais, chez les peuples policés, la commodité et le luxe des habitations ont suivi le progrès général de la civilisation. Aux maisons

étroites et fermées de l'Orient assyrien et égyptien ont succédé les demeures plus vastes, et luxueusement ornées à l'intérieur, de la Grèce et de l'Italie classiques. Au moyen âge, les habitations privées s'ouvrent plus largement encore sur l'extérieur, tandis qu'elles revêtent le caractère architectural dominant (roman, gothique, Renaissance, etc.). Pour les habitations seigneuriales, v. CHÂTEAU FORT. De nos jours, c'est surtout au développement du bien-être et du confort intérieurs, jusque-là un peu délaissés, que les architectes se sont attachés, sans négliger d'ailleurs l'aspect artistique des constructions. (V. MAISON.)

HABITER (*té*; v. t. et i. (lat. *habitare*). Faire sa demeure en un lieu; demeurer : *habiter une jolie maison, dans une jolie maison*.

HABITUDE n. f. (lat. *habitudo*). Manière d'être, usuelle. Coutume. Disposition acquise par des actes réitérés : *contracter de bonnes habitudes*. *Pathol.* Aspect, état habituel du corps. Loc. adv. **D'habitude**, ordinairement. PROV. : **L'habitude est une seconde nature**, la force de l'habitude est irrésistible au point de nous faire agir spontanément, comme le font nos instincts naturels. ANT. **Désuétude.**

HABITUÉ, E n. Qui fréquente habituellement un lieu : *les habitués des courses, d'un café*.

HABITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui est passé en habitude : *inconduite habituelle*. ANT. **Inaccoutumé, inusité, exceptionnel, anormal.**

HABITUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Par habitude. Fréquemment, à l'ordinaire.

HABITUER (*tu-é*) v. t. Accoutumer, faire prendre l'habitude : *habituer un cheval au bruit*. **S'habituer** v. pr. Contracter l'habitude ; se familiariser avec une chose : *s'habituer au tumulte*. ANT. **Déshabituer, désaccoutumer.**

HABITUS (*tuss*) n. m. (mot lat.). Aspect extérieur.

***HÂBLER** (*blé*) v. i. (de l'esp. *hablar*, parler). Parler beaucoup, avec vanterie, exagération.

***HÂBLERIE** (*rî*) n. f. (de *hâbler*). Discours plein de vanterie, d'exagération : *une insupportable hâblerie*.

***HÂBLEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. et adj. Qui hâble.

***HACHAGE** ou ***HACHEMENT** (*man*) n. m. Action de hacher. Son résultat.

***HACHARD** (*char*) n. m. Cisailles à couper le fer.

***HACHE** n. f. (bas all. *hacke*). Instrument tranchant, qui sert à fendre, à couper, à façonner grossièrement le bois, etc., à trancher la tête des condamnés à mort : *Charles Ier d'Angleterre périt par la hache. Hache d'armes*, hache dont se servaient autrefois les gens de guerre. Hache dont on se servait dans les combats à l'abordage.



Haches : 1. De bûcheron ; 2. D'armes (XIVe s.).

***HACHÉ, E** adj. Coupé en menus morceaux : *donner de la viande hachée à un malade*. Déchiqueté. *Fig.* *Style haché*, en phrases coupées très courtes. Couvert de hachures : *dessin haché*.

***HACHE-ÉCORCE** n. m. invar. Outil de tanneur.

***HACHE-LÉGUMES** n. m. invar. Instrument pour couper menu des légumes.

***HACHE-PAILLE** (*pa, ll* mll.) n. m. invar. Instrument servant à hacher la paille, le fourrage.

***HACHER** (*ché*) v. t. (de *hache*). Couper en petits morceaux : *hacher de la viande*. Endommager en déchiquetant : *la grêle hache les vignes*. Couvrir de hachures.

***HACHEREAU** (*rô*) n. m. Petite cognée.

***HACHETTE** (*chè-te*) n. f. Petite hache.

***HACHE-VIANDE** n. m. invar. Instrument pour diviser la viande en menus fragments.

***HACHIS** (*chi*) n. m. Mets fait de viande hachée.

***HACHISCH, HASCHISCH** ou **HACHICH** (*chich*) n. m. (mot arabe). Chanvre. Composition qui se tire du chanvre indien et jouit de propriétés excitantes, enivrantes et narcotiques : *les Arabes fument, mâchent le hachisch*.

***HACHISCHIN** (*chi-chin*) n. m. (mot arabe dont on a fait *assassin*. [V. ce mot].) Fanatique soumis au Vieux de la montagne. Homme qui consomme du hachisch.

***HACHOIR** n. m. Table sur laquelle on hache les viandes. Couperet pour hacher.

***HACHOT** (*cho*) n. m. Petite hache, dans les Landes.

***HACHOTTE** (*cho-te*) n. f. Outil de tonnelier.

***HACHURE** n. f. Traits qui, dans le dessin et la gravure, marquent les ombres, les demi-teintes : *en topographie, les hachures servent à figurer le relief*.

***HACHURER** v. t. Rayer de hachures.

***HADDOCK** ou ***HADOT** n. m. N. angl. de l'aiglefin. Poisson de la famille des morues, qui se mange fumé.

***HADJI** n. m. Musulman qui a fait le *hadj*, c'est-à-dire le pèlerinage de La Mecque et de Médine.

***HAGARD** (*ghar*), **E** adj. (de *haie*). Farouche, rude : *œil hagard ; mine hagarde*.

***HAGARDEMENT** (*man*) adv. D'une manière hagarde (Peu us.)

HAGIOGRAPHE adj. (du gr. *hagios*, sacré, et *graphein*, écrire). Se dit des livres de l'Ancien Testament, autres que le *Pentateuque* et les *Prophètes*. N. m. Auteur d'un livre hagiographe. Auteur qui raconte la vie des saints : *saint Athanase et Eusèbe sont les plus célèbres des hagiographes grecs*.

HAGIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *hagiographe*) Science, traité des choses saintes. Ecrit sur les saints.

HAGIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'hagiographie : *recueil hagiographique*.

***HAHA** n. m. Obstacle inattendu sur le chemin qu'on suit. Saut de loup, au bout d'une allée. (Vx.)

***HAI** (*hè*) interj. Syn. de HÉ.

***HAIE** (*hè*) n. f. (germ. *haga*). Clôture d'épines, de branchages entrelacés : *prairie bordée de haies. Haie vive*, haie d'épines ou d'autres plantes de même espèce, qui ont pris racine.

***HAÏE !** (*ha-i*) interj. Cri des charretiers pour animer, faire avancer leurs chevaux.

***HAILLON** (*ha-i, ll* mll., *on*) n. m. (anc. haut all. *hadil*). Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. Vêtement dépenaillé : *un mendiant couvert de haillons*.

***HAILLONNEUX, EUSE** (*ha, ll* mll., *o-neû, eu-ze*) adj. Qui tombe en haillons : *habit haillonneux*. Couvert de haillons : *pauvresse haillonneuse*.

***HAINE** (*hè-ne*) n. f. (de *haïr*). Passion qui nous porte à faire ou à désirer du mal à quelqu'un : *Marie Tudor poursuivit de sa haine les protestants*. Aversion, antipathie, répulsion : *avoir en haine les procès, le vice*. Loc. prép. **En haine de**, à cause de la haine éprouvée pour. ANT. **Amour, affection, tendresse.**

***HAINEUSEMENT** (*hè-neu-ze-man*) adv. Avec haine : *calomnier haineusement un rival*.

***HAINEUX, EUSE** (*hè-neû, eu-ze*) adj. Naturellement porté à la haine. Inspiré par la haine.

***HAÏR** (*ha-ir*) v. t. (germ. *hatjan*). Vouloir du mal à quelqu'un. Abhorrer, détester, exécrer. Avoir de l'éloignement, de la répugnance pour une chose. — On écrit sans tréma : *je hais, tu hais, il hait*, et l'impér. sing. *hais* (que l'on prononce *hè*) ; sans accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït*. ANT. **Aimer, affectionner.**

***HAIRE** (*hè-re*) n. f. (allem. *haar*). Chemise de crin ou de poil de chèvre, que l'on se met sur la peau par esprit de mortification.

***HAÏSSABLE** (*ha-i-sa-ble*) adj. Qui mérite la haine : *le « moi », a dit Pascal, est haïssable*.

HAÏTIEN, ENNE (*a-i-ti* ou *si-in, è-ne*) adj. et n. De Haïti : *le patois haïtien*.

***HAJE** n. m. Serpent très venimeux d'Afrique, du genre naja. (Vulgairem. : *aspic* ou *serpent à lunettes*.)

HAKIM (*kim*) n. m. Chez les musulmans, médecin.

***HALAGE** n. m. Action de haler un bateau avec des amarres. *Chemin de halage*, chemin que suivent les personnes, les animaux, les machines qui halent un bateau, le long des cours d'eau.

***HALBI** n. m. Boisson normande, faite de pommes et poires fermentées.

***HALBRAN** n. m. (allem. *halberent*). Jeune canard sauvage de l'année.

***HALBRENÉ, E** adj. (de *halbran*). Qui a les pennes rompues : *faucon halbrené*. *Fig.* Excédé de fatigue.

***HÂLE** n. m. (de *hâler*). Air ou vent sec et chaud, qui brunit la peau de l'homme et dessèche les végétaux.

***HÂLÉ, E** adj. Bruni, bronzé : *teint hâlé*.

***HALECRET** (*krè*) n. m. *Archéol.* Corps d'armure, articulé pour permettre la flexion du buste.

HALEINE (*lè-ne*) n. f. (lat. pop. *halena* ; de *halare*, souffler). Air qui sort des poumons pendant l'expiration : *l'haleine est chargée de vapeur d'eau*. Faculté de


Caverne
Cité lacustre
Maison égyptienne
Maison hindoue
Maison grecque
Villa mérovingienne
Cabane gauloise
Maison romaine
Chariot des Huns
Maison scandinave
Habitation mauresque
Hôtel particulier
Maison de rapport (Mod.)
Maison moyen âge
Maison arabe
Roulotte
Chalet suisse
Tente arabe
Pailliote annamite
Maison chinoise
Isba russe
Cabane de Peaux-Rouges
Tente fuégienne

respirer : *perdre haleine. Courte haleine*, essoufflement. Se dit du souffle des vents, lorsqu'ils sont personnifiés : *l'haleine du zéphire. Fig. Tout d'une haleine*, sans interruption. *Reprendre haleine*, s'arrêter pour se reposer. *Ouvrage de longue haleine*, qui demande un long temps. Loc. adv. **En haleine,** dans un état d'entraînement : *tenir un écolier en haleine.*

HALENÉE (*né*) n. f. Bouffée d'air expiré, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'odeur: *une halenée d'ail.*

HALENER (*né*) v. i. (Se conj. comme *amener.*) Exhaler son haleine. (Vx.) V. t. Exhaler. (Vx.) Sentir l'haleine de : *halener quelqu'un.* Prendre l'odeur de la bête, en parlant des chiens. *Fig.* Flairer, éventer.

***HALER** (*lé*) v. t. (suédois *hala*). Faire effort en tirant sur : *haler un câble.* Tirer avec force un objet à l'aide d'un cordage, etc. : *haler un chaland.*

***HÂLER** (*lé*) v. t. (du germ. *hal*, desséché). Brunir le teint : *le soleil hâle la peau.* Dessécher les végétaux.

***HALETANT** (*tan*), **E** adj. Essoufflé, hors d'haleine. *Fig.* Qui aspire vivement à.

***HALÈTEMENT** (*man*) n. m. Action de haleter. Etat de celui qui halette.

***HALETER** (*té*) v. i. (pour *aileter*; de *aile*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je haletterai.*) Respirer précipitamment et avec oppression : *on halette après une longue course.*

***HALEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Qui hale un bateau.

HALICTE n. m. Genre d'insectes hyménoptères, petits, allongés, gris ou roux, répandus sur le globe.

HALIEUTIQUE adj. (gr. *halieutikos*). Qui concerne l'art de la pêche. N. f. Art de la pêche.

HALIOTIDE n. f. Mollusque gastéropode à coquille auriforme, vulgairement appelé *ormier, ormeau* ou *oreille de mer.*

HALIPLE n. m. Genre de coléoptères carnivores, petits, ovales, des eaux douces et saumâtres du globe.

HALITUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-se*) adj. (du lat. *halitus*, haleine). Moite : *peau halitueuse.* (Peu us.)

***HALL** n. m. (mot angl.). Salle de grandes dimensions.

***HALLAGE** n. m. Droit prélevé dans les halles.

HALLALI (*a-la*) n. m. Cri de chasse ou sonnerie de cor, qui annonce que le cerf est aux abois : *sonner l'hallali.*

***HALLE** (*ha-le*) n. f. (anc. saxon *halla*). Place publique, ordinairement couverte, où se tient un marché : *halle au blé, au poisson. Dames de la halle*, marchandes des Halles centrales de Paris.

***HALLEBARDE** (*ha-le*) n. f. (haut allem. *helmbarte*). Pique dont la pointe surmonte un fer en hache, large et tranchant d'un côté, pointu de l'autre. *Il pleut des hallebardes*, il pleut à torrents.

***HALLEBARDIER** (*ha-le-bar-di-é*) n. m. Homme de pied, armé de la hallebarde : *les hallebardiers étaient des fantassins d'élite aux* XVIe *et* XVIIe *siècles.*


Hallebardier (XVIe s.).

***HALLIER** (*ha-li-é*) n. m. (orig. germ.). Réunion de buissons touffus : *les sangliers établissent leur bauge dans les halliers. Chass.* V. ALLIER.

***HALLIER** (*ha-li-é*) n. m. Gardien dans une halle. Commerçant qui étale ses marchandises aux halles.

HALLSTATTIEN, ENNE (*als-ta-ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la période préhistorique dite de Hallstatt : *l'homme hallstattien.*

HALLUCINATION (*al-lu, si-on*) n. f. Sensation morbide, non provoquée par un objet réel : *tout rêve est une hallucination.*

HALLUCINATOIRE (*al-lu*) adj. Qui tient ou vient de l'hallucination : *vision hallucinatoire.*

HALLUCINÉ, E (*al-lu*) n. et adj. Qui a des hallucinations habituelles.

HALLUCINER (*al-lu-si-né*) v. t. (lat. *hallucinari*). Faire tomber dans l'hallucination.

***HALO** n. m. (du gr. *halôs*, disque). Cercle lumineux, qui entoure quelquefois le soleil et la lune. (V. la planche MÉTÉORES.) *Phot.* Auréole qui entoure l'image photographique d'un point brillant obtenu sur une plaque sensible.

HALOGÈNE adj. (du gr. *hals, halos*, sel, et *gennân*, engendrer). Se dit d'un quelconque des corps de la famille du chlore (le *fluor*, le *brome*, l'*iode*) : *composé halogène.* N. m. : *un halogène.*

HALOGRAPHIE (*fî*) ou **HALOLOGIE** (*jî*) n. f. (du gr. *hals, halos*, sel, et *graphê*, description). Description, histoire des sels.

HALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. et adj. Composé d'un corps halogène avec un métal.

***HÂLOIR** n. m. (de *hâler*). Lieu où l'on sèche le chanvre. Séchoir pour certains fromages.

***HALOT** (*lo*) n. m. Trou de lapins dans une garenne.

***HALOTECHNIE** (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *hals, halos*, sel, et *tekhnê*, art). Partie de la chimie, traitant de la préparation des sels industriels.

***HALTE** n. f. (de l'allem. *halten*, s'arrêter). Moment d'arrêt pendant une marche, un voyage : *faire halte dans une clairière. Halte!* interj. pour commander de s'arrêter. Arrêtez. *Fig. Halte-là!* en voilà assez, n'allez pas plus loin.

HALTÈRE n. m. (gr. *haltêr*). Masse allongée que les sauteurs anciens tenaient à la main. Auj., instrument de gymnastique, formé de deux boulets ou de deux disques réunis par une courte tige et que l'on soulève pour exercer les muscles du bras. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

***HAMAC** (*mak*) n. m. (orig. caraïbe). Rectangle de toile ou de filet qui se suspend et dont les matelots et certains peuples se servent comme de lit.


Hamac.

HAMADRYADE n. f. (du gr. *hama*, avec, et *drus*, chêne). Nymphe des bois, qui naissait et mourait avec un arbre qui lui était affecté et dans lequel on la croyait enfermée.

HAMADRYAS (*ass*) n. m. Nom d'une espèce de singe du genre cynocéphale.

HAMAMELIS (*mé-liss*) n. m. Genre de plantes dont l'écorce et les feuilles sont employées comme vaso-constrictives (contre les hémorroïdes, varices, etc.).

***HAMEAU** (*mô*) n. m. (orig. germ.). Réunion de quelques maisons rurales, ne formant pas commune.

HAMEÇON n. m. (lat. *hamus*). Petit crochet pointu, d'acier fin, qu'on place au bout d'une ligne avec un appât, pour prendre du poisson. *Fig.* et *fam. Mordre à l'hameçon*, se laisser prendre à l'apparence.


Hameçons.

HAMEÇONNÉ (*so-né*), **E** adj. Pourvu d'hameçon ou de fers en forme d'hameçon.

***HAMELIA** (*mé*) ou **HAMÉLIE** (*lî*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs rouges.

***HAMMAM** (*am'-mam'*) n. m. (mot ar.). Etablissement de bains, en Orient. Etablissement analogue dans les autres pays.

HAMMERLESS (*am'-mèr-lèss*) n. m. (mot angl. signif. *sans marteau*). Fusil de chasse à percussion centrale et sans chiens apparents.

***HAMPE** (*han-pe*) n. f. (lat. *hasta*). Bois de hallebarde, de drapeau, etc. Manche d'un pinceau. *Bot.* Axe florifère allongé, terminé par une fleur ou un groupe de fleurs.

***HAMPE** n. f. (orig. germ.) *Vêner.* Poitrine du cerf. *Bouch.* Partie supérieure et latérale du ventre, vers la cuisse, chez le bœuf.

***HAMSTER** (*hams-tèr*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, répandus en Europe et dans l'Asie occidentale : *le hamster pullule en Allemagne.*

***HAN** n. m. (onomat.). Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.


Hanap.

***HANAP** (*nap*) n. m. (orig. germ.). Grand vase à boire, usité pendant tout le moyen âge.

***HANAPIER** (*pi-é*) n. m. Etui pour les hanaps. Ouvrier qui fabriquait ces étuis.

***HANCHE** n. f. (bas allem. *hancke*). *Anat.* Région qui correspond à la jonction du membre inférieur (ou postérieur) avec le tronc. (V. la planche HOMME.) *Le poing sur la hanche*, dans une posture provo-

cante. *Zool.* Partie du corselet des insectes qui reçoit la cuisse. *Mar.* Partie de l'arrière d'un navire.

*__HANDICAP__ (*kap*) n. m. (mot angl.; de *hand in cap*, main dans un chapeau). *Turf.* Epreuve à laquelle sont admis les chevaux de toute qualité, en étant plus ou moins avantagés, de manière que les chances de tous paraissent égales. *Au fig.* Désavantage quelconque.

*__HANDICAPER__ (*pé*) v. t. *Turf.* Equilibrer les chances des divers concurrents dans un handicap. *Au fig.* Constituer un désavantage pour quelqu'un.


Hangar.

*__HANDICAPEUR__ n. et adj m. Se dit du commissaire chargé de handicaper.

*__HANGAR__ n. m. Construction ouverte sur les côtés et destinée à loger des récoltes, des instruments agricoles. Abri fermé pour dirigeables, avions, etc.

*__HANNETON__ (*ha-ne*) n. m. (de l'allem. *hahn*, coq). Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées : *le hanneton vole lourdement. Fig.* et *fam.* Etourdi. — Le hanneton est essentiellement herbivore et cause de grands dégâts; mais c'est surtout sa larve, ou *ver blanc*, qui produit le plus de ravages. Sa vie sous terre dure trois ans.


Hanneton.

*__HANNETONNAGE__ (*ha-ne-to-na-je*) n. m. Action de hannetonner.

*__HANNETONNER__ (*né*) v. t. Détruire les hannetons.

*__HANNUYER__ (*ha-nui-ié*) ou *__HAINUIER__ (*hè-nui-ié*), __ÈRE__ adj. et n. Du Hainaut.

*__HANOVRIEN, ENNE__ (*vri-in, è-ne*) adj. et n. Du Hanovre.

*__HANSART__ (*sar*) n. m. Couperet de boucherie.

*__HANSE__ n. f. (de l'allem. *hansa*, compagnie). Association commerciale entre un certain nombre de villes d'Europe, au moyen âge.

*__HANSÉATIQUE__ adj. Faisant partie de la hanse : *les villes hanséatiques.* (V. *Part. hist.*)

*__HANTER__ (*té*) v. t. Fréquenter : *hanter les artistes; hanter les théâtres. Maison hantée*, visitée par des revenants. Obséder : *maladie que hantent des idées de suicide.* Prov. : **Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es,** on juge souvent les gens d'après leurs fréquentations. V. i. : *hanter chez quelqu'un.*

*__HANTISE__ (*ti-ze*) n. f. Action de hanter. Obsession

*__HAPPE__ (*ha-pe*) n. f. (de *happer*). Demi-cercle en fer, dont on garnit chaque bout d'un essieu pour en empêcher l'usure. Crampon qui sert à lier deux pierres ou deux pièces de bois. Tenaille de fondeur.

*__HAPPEAU__ (*ha-pô*) n. m. Piège pour les oiseaux.

*__HAPPEMENT__ (*ha-pe-man*) n. m. Action de happer. Adhérence de certains objets sur la langue.

*__HAPPER__ (*ha-pé*) v. t. (du holl. *happen*, mordre). Saisir en ouvrant et refermant brusquement la bouche, la gueule, le bec. *Fig.* Saisir brusquement. V. i. S'attacher à : *l'argile sèche happe à la langue.*

*__HAQUEBUTE__ ou *__HACQUEBUTE__ (*ha-ke*) n. f. Arquebuse primitive (arme de rempart à croc).

*__HAQUENÉE__ (*ke-né*) n. f. Jument qui va l'amble [monture de dame autrefois]. (Vx.)

*__HAQUET__ (*kè*) n. m. Charrette étroite, longue et sans ridelles, qui sert à voiturer des tonneaux, des ballots, etc.


Haquet.

*__HAQUETIER__ (*ke-ti-é*) n. m. Conducteur d'un haquet.

*__HARA-KIRI__ n. m. (mot japonais). Mode de suicide propre à l'ancien Japon et qui consistait à s'ouvrir le ventre.

*__HARANGUE__ (*ran-ghe*) n. f. (de l'anc. haut allem. *hring*, assemblée). Discours prononcé devant une assemblée, des troupes, etc. : *la tribune aux harangues d'Athènes s'appelait le Pnyx. Fam.* Discours ennuyeux, réprimande fatigante.

*__HARANGUER__ (*ghé*) v. t. Adresser une harangue à quelqu'un : *haranguer une assemblée.*

*__HARANGUEUR, EUSE__ (*gheur, eu-ze*) n. Qui harangue. (Se dit généralement en mauv. part.)

*__HARAS__ (*ra*) n. m. (de l'ar. *faraz*, cheval). Etablissement où l'on entretient des étalons et des juments, pour propager et améliorer la race.

*__HARASSE__ (*ra-se*) n. f. Cage en osier ou caisse à claire-voie, servant à emballer le verre, la porcelaine.

*__HARASSEMENT__ (*ra-se-man*) n. m. Fatigue extrême. (Peu us.)

*__HARASSER__ (*ra-sé*) v. t. Lasser, fatiguer à l'excès.

*__HARCÈLEMENT__ (*man*) n. m. Action de harceler.

*__HARCELER__ (*lé*) v. t. (de *herse*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il harcèle.*) Importuner, provoquer. Fatiguer par des attaques réitérées : *les guérillas harcelaient les Français pendant l'expédition d'Espagne.*

*__HARCELEUR, EUSE__ (*eu-ze*) adj. et n. Qui harcèle : *des doutes harceleurs.* (Peu us.)

*__HARDE__ n. f. (goth. *hairda*). Troupe de bêtes fauves : *une harde de cerfs.*

*__HARDE__ n. f. (de *hart*). Lien avec lequel on attache les chiens quatre à quatre ou six à six. *Harde de chiens*, réunion de plusieurs couples de chiens.

*__HARDÉ__ adj. m. *Œuf hardé*, œuf pondu sans coquille.

*__HARDÉES__ (*dé*) n. f. pl. Branches brisées dans les taillis par les cerfs, etc., lorsqu'ils vont viander.

*__HARDER__ (*dé*) v. t. Attacher les chiens par quatre ou par six, avec la harde.

*__HARDES__ n. f. pl. Ensemble des effets, de l'habillement servant à l'usage ordinaire.

*__HARDI, E__ adj. (du goth. *hardus*, dur). Qui agit avec audace et confiance ; audacieux : *le grand Condé était un capitaine hardi.* Effronté : *page hardi.* Conçu, exécuté avec audace : *projet hardi. Pensée hardie*, pensée heureuse, quoique en dehors de la règle commune. Ant. **Timide, pusillanime.**

*__HARDIESSE__ (*di-è-se*) n. f. Nature d'une personne ou d'une chose hardie. *Fig.* Exécution hardie : *hardiesse de pinceau.* Elévation des pensées, du style. Intrépidité, effronterie, indécence. Ant. **Timidité.**

*__HARDIMENT__ (*man*) adv. Avec hardiesse : *s'élancer hardiment au danger.* Ant. **Timidement.**

*__HAREM__ (*rèm*) n. m. (de l'ar. *haram*, chose sacrée). Appartement des femmes, chez les musulmans. Ensemble des femmes qui habitent le harem.

*__HARENG__ (*ran*) n. m. (anc. allem. *hering*). Genre de poissons des mers tempérées, qui se rassemblent par *bancs* de millions d'individus et qui sont estimés comme aliment : *les bancs de harengs fréquentent la Manche et la mer du Nord. Hareng saur*, fumé. *Hareng gai* ou *guais*, qui n'a plus ni œufs ni laitance. *Serrés comme des harengs*, très serrés. *Sec comme un hareng*, long et maigre. V. *Part. hist.*


Hareng.

*__HARENGAISON__ (*ran-ghè-zon*) n. f. Pêche du hareng. Temps où elle a lieu.

*__HARENGÈRE__ (*ran*) n. f. Marchande au détail de poisson, de harengs. *Fig.* et *fam.* Femme insolente et grossière : *parler comme une harengère.*

*__HARENGERIE__ (*ran-je-rî*) n. f. Marché aux harengs.

*__HARENGUET__ (*ran-ghè*) ou *__HARANGUET__ (*ghè*) n. m. Petit poisson de la Manche, du genre melette.

*__HARFANG__ (*fan*) n. m. Grande chouette blanche, des régions boréales.

*__HARGNERIE__ (*rî*) n. f. Attaque hargneuse. (Peu us.)

*__HARGNEUX, EUSE__ (*gneû, eu-ze*) adj. (de l'anc. fr. *hargne*, mauvaise humeur). Qui est d'humeur querelleuse, peu sociable : *caractère hargneux.*


Haricots.

*__HARICOT__ (*ko*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant de nombreuses espèces comestibles et ornementales. Graine de ces plantes. *Haricot de mouton*, ragoût fait avec du mouton, des navets et

des pommes de terre. (Le haricot se mange en gousses vertes [*haricots verts*], en graines peu mûres [*flageolets*], ou en graines mûres et sèches.)

***HARIDELLE** (*dè-le*) n. f. Mauvais cheval maigre.

***HARLE** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions du nord, voisins des canards.



Harmonica.

***HARMATTAN** (*ma-tan*) n.m. Vent de l'Afrique occidentale: *le harmattan, très sec, souffle du désert.*

HARMONICA n. m. Instrument de musique, composé de lames de verre d'une longueur inégale donnant des sonorités différentes. *Harmonica chimique*, dispositif constitué par la flamme d'un appareil à hydrogène et un tube de verre ou de porcelaine que l'on fait vibrer en encoiffant la flamme. Pl. des *harmonicas*.

HARMONICORDE n. m. Nom de deux anciens instruments de musique, analogues l'un à un piano vertical en forme de pyramide, l'autre à un harmonium.

HARMONIE (*nî*) n. f. (du gr. *harmonia*, arrangement). Concours ou suite de sons agréables ; science des accords : *harmonie consonante ; harmonie dissonante. Harmonie du style*, produite par le nombre et la cadence des périodes. *Harmonie imitative*, choix de mots dont les sons imitent quelque chose de l'objet que ces mots représentent ; ex. : *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? Fig.* Accord parfait entre les parties d'un tout : *l'harmonie de l'univers.* Entre les personnes : *vivre dans une parfaite harmonie. Le dieu de l'harmonie.* Apollon. Société musicale, comprenant tous les instruments de la fanfare, plus les flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, la grosse caisse et les cymbales. *Harmonie préétablie*, système philosophique d'après lequel Leibniz suppose qu'il existe une correspondance préétablie par Dieu entre les lois du corps et celles de l'âme.

HARMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec harmonie: *couleurs qui se juxtaposent harmonieusement.*

HARMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui est plein d'harmonie : *musique harmonieuse*. Qui produit des sons mélodieux : *le chant harmonieux du rossignol. Fig.* Dont les parties forment un ensemble bien proportionné, agréable : *le style des temples grecs est harmonieux.*

HARMONIFLÛTE n. m. Instrument de musique à anche battante et à soufflerie, intermédiaire entre l'harmonium et l'accordéon.

HARMONIQUE adj. Qui appartient à l'harmonie. *Sons harmoniques*, sons accessoires qui se surajoutent à un son principal.

HARMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les lois de l'harmonie ou des mathématiques.



Harmonium.

HARMONISER (*zé*) ou **HARMONIER** (*ni-é*) v. t. Mettre en harmonie : *harmoniser des intérêts opposés. Mus.* Composer des parties, un morceau d'harmonie sur : *harmoniser une mélodie.* **S'harmoniser** v. pr. Se mettre en harmonie.

HARMONISTE (*nis-te*) n. m. Qui connaît les règles de l'harmonie.

HARMONIUM (*ni-om*) n. m. Petit orgue portatif, dans lequel les tuyaux sont remplacés par des anches libres, répondant à un clavier. Pl. des *harmoniums*.

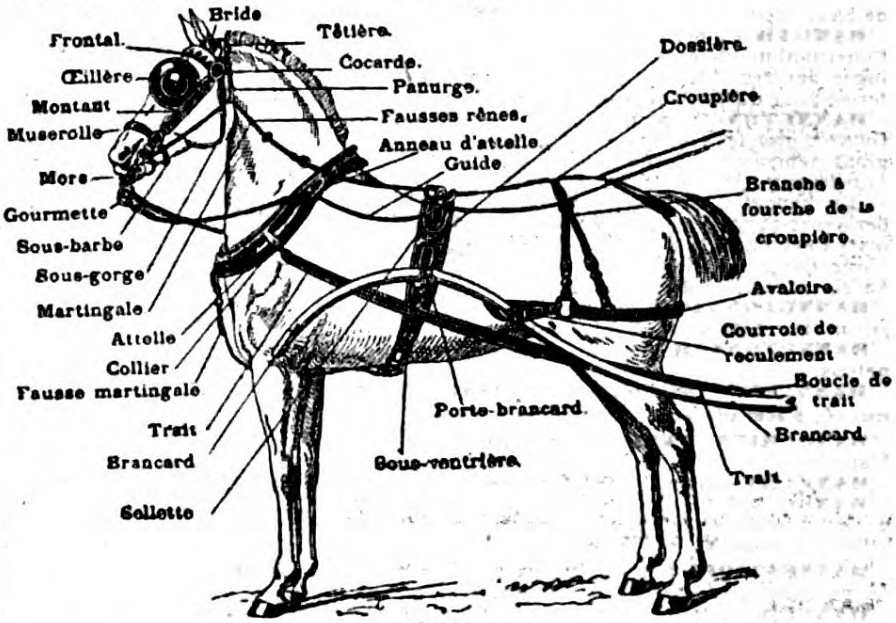
HARMOSTE (*mos-te*) n. m. (gr. *harmostês*). Gouverneur établi par les Spartiates dans une ville vaincue.

***HARNACHEMENT** (*man*) n. m. Action de harnacher. Ensemble des harnais. *Fig.* et *fam.* Accoutrement pesant.

***HARNACHER** (*ché*) v. t. (de *harnais*). Mettre le harnais à : *harnacher un cheval. Fig.* et *fam.* Accoutrer d'une façon grotesque.

***HARNACHEUR** n. m. Celui qui fait ou vend des harnais, qui harnache un animal.

***HARNAIS** (*nè*) n. m. Tout l'équipage d'un cheval. *Cheval de harnais*, de voiture. Armure de fer (xve-xviie s.). *Fig.* **Harnais** ou **harnois** : *blanchir sous le harnais* ou *le harnois*, vieillir dans un métier, particulièrement le métier des armes.



Harnais.

***HARO** n. m. Clameur dont on se servait autrefois pour arrêter quelqu'un ou quelque chose et procéder sur-le-champ en justice. *Fig. Crier haro sur*, s'élever avec indignation contre.



Harpe.

***HARPAGON.** V. *Part. hist.*

***HARPAIL** (*pa, l* mll.) n. m. et ***HARPAILLE** (*pa, ll* mll.) n. f. Troupe composée exclusivement de biches et de jeunes cerfs.

***HARPE** n. f. (germ. *harpa*). Instrument de musique triangulaire, muni de cordes inégales, que l'on pince des deux mains : *le son de la harpe est très harmonieux. Harpe éolienne*, instrument à cordes, monté de manière à rendre des sons harmonieux lorsqu'il est suspendu et qu'il est frappé par le vent. *Zool.* Genre de mollusques marins à belle coquille côtelée, répandus dans l'océan Indien. (V. la planche MOLLUSQUES.)



Harpie.

***HARPE** n. f. (gr. *harpê*). Pierre d'attente qui sort d'un mur. Croc.

***HARPEAU** (*pô*) n. m. Grappin d'abordage.

***HARPER** (*pé*) v. t. (de *harpe*, croc). Serrer fort avec les mains. (Peu us.)

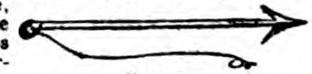
***HARPIE** (*pî*) n. f. (gr. *harpuia*). Nom de trois monstres de la Fable. (V. *Part. hist.*). *Fig.* Personne rapace, femme très méchante. *Zool.* Espèce d'aigle de l'Amérique du Sud.

***HARPIN** n. m. Croc de batelier.

***HARPISTE** (*pis-te*) n. Personne qui joue de la harpe.

***HARPOISE** (*poi-ze*) n. f. (de *harpe*, croc). Fer recourbé qui termine le harpon.

HARPON n. m. (du gr. *harpê*, objet recourbé). Dard barbelé et acéré, emmanché, dont on se sert pour la pêche des gros poissons et surtout de la baleine. *Constr*. Morceau de fer coudé, pour relier aux murs les poteaux des pans de bois.


Harpon.

***HARPONNAGE** (*po-na-je*) ou ***HARPONNEMENT** (*po-ne-man*) n. m. Action de harponner.

HARPONNER (*po-né*) v. t. Accrocher avec le harpon : *harponner une baleine*. *Fig*. Saisir, arrêter.

***HARPONNEUR** (*po-neur*) n. m. Matelot qui lance le harpon.

***HART** (*har*) n. f. Lien d'osier ou de bois tordu, qui sert à lier les fagots. Corde avec laquelle on pendait les criminels : *faire amende honorable, la hart au col*. La pendaison même : *être condamné à la hart*.

***HASARD** (*zar*) n. m. (de *El-Azar*, château de Syrie). Jeu de dés. Nom donné à diverses combinaisons de dés ou de cartes. Fortune, sort, chance : *les anciens avaient fait du hasard un dieu*. Cas fortuit. *Jeu de hasard*, où le hasard seul décide. *Objet de hasard*, acheté d'occasion. Loc. adv. : **Au hasard**, à l'aventure ; **à tout hasard**, quoi qu'il arrive ; **par hasard**, fortuitement. Pl. *Fig*. Risques, périls : *les hasards de la guerre*.

***HASARDÉ** (*zar-dé*), **E** adj. Exposé, risqué : *entreprise harsardée*. Emis légèrement : *proposition hasardée*. Grivois : *mot hasardé*.

***HASARDÉMENT** (*zar-dé-man*) adv D'une manière hasardée. (Peu us.)

***HASARDER** (*zar-dé*) v. t. Exposer au péril, à la fortune. Aventurer, risquer. *Fig*. Se décider à tenter. Faire, émettre, avec le danger d'échouer ou de déplaire : *hasarder une démarche, une opinion*. V. i. *Hasarder de*. s'exposer à.

***HASARDEUSEMENT** (*zar-deu-ze-man*) adv. Avec risque, péril. (Peu us.)

***HASARDEUX, EUSE** (*zar-deû, eu-ze*) adj. Qui ne craint pas de s'exposer : *joueur hasardeux*. Qui expose à des pertes, à des revers : *entreprise hasardeuse*.

***HASARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action hasardée.

***HASCHISCH** (*ha-chisch*) n. m. V. HACHISCH.

***HASE** (*ha-ze*) n. f. (mot allem. signif. *lièvre*). Femelle du lievre.

HAST (*ast*) n. m. (lat. *hasta*). Ancien nom de la lance. *Arme d'hast*, emmanchée à une hampe, à un fût.

***HASTAIRE** (*has-tè-re*) n. m. Soldat armé de la haste, chez les Romains.

***HASTE** (*has-te*) n. f. (lat. *hasta*). Lance, pique ou javelot. (Vx.)

***HASTÉ** (*has-té*), **E** adj. (de *haste*). *Bot*. Qui a la forme d'un fer de lance.

***HÂTE** n. f. (orig. germ.). Promptitude, précipitation. **En hâte, à la hâte**, loc. adv. Avec promptitude.

***HÂTELET** (*lè*) n. m. (de *haste*). *Cuis*. Petite broche avec laquelle on fixe les grosses pièces sur une grande broche. Petite broche à rôtir les menues pièces.

***HÂTELLE** (*tè-le*) ou **HÂTELETTE** (*lè-te*) n. f. Menue pièce qu'on rôtit avec le hâtelet.

***HÂTER** (*té*) v. t. Presser, accélérer : *hâter le pas*. Faire dépêcher : *hâter quelqu'un*. **Se hâter** v. pr. Se presser. ANT. **Retarder, ralentir.**

***HÂTEREAU** (*rô*) n. m. Sorte de boulette de foie de porc.

***HÂTEUR** n. m. Officier des cuisines royales, qui était chargé du rôti : *hâteur de la bouche du roi*.

***HÂTIER** (*ti-é*) n. m. (de *haste*). Grand chenet de cuisine, à crochets, sur lequel on appuie les broches.

***HÂTIF, IVE** adj. Précoce : *fleurs hâtives*. ANT. **Tardif.**

***HÂTILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *hasta*, lance). Morceau de porc frais à rôtir. (Vx.)

***HÂTIVEAU** (*vô*) n. m. Poire lisse hâtive. Pois hâtif.

***HÂTIVEMENT** (*man*) adv. Avec hâte, diligemment : *entreprise hâtivement préparée*. D'une manière prématurée. ANT. **Tardivement.**

***HÂTIVETÉ** n. f. Croissance hâtive. (Vx.)

***HATTI-CHÉRIF** (*ha-ti*) n. m. (mot turc). En Turquie, ordonnance signée par le sultan, ou contenant quelques mots de sa main.

***HÂTURE** n. f. Plaque de fer, qui fait saillie sur une serrure pour arrêter un pêne, un verrou.

***HAUBAN** (*hô*) n. m. (orig. germ.). Nom générique des cordages servant à étayer les mâts des navires : *monter dans les haubans*. Cordage qui maintient une chèvre, une grue, les plans des avions, etc., dressés.


A, haubert.

***HAUBANER** (*hô-ba-né*) v. t. Fixer au moyen des haubans : *haubaner un mât*.

***HAUBERGEON** (*hô-bèr-jon*) n. m. Petit haubert.

***HAUBERT** (*hô-bèr*) n. m. (germ. *halsberg*). Chemise de mailles des hommes d'armes, au moyen âge.

***HAUSSE** (*hô-se*) n. f. (de *hausser*). Ce qui sert à hausser : *les hausses d'un meuble*. Appareil servant au pointage des armes à feu : *mettre la hausse à 1.200 mètres*. *Fig*. Augmentation de prix : *la hausse des grains*. ANT. **Baisse.**

***HAUSSE-COL** (*hô-se*) n. m. Autref., pièce métallique qui protégeait le cou, les épaules et le haut de la poitrine des fantassins. Petite plaque de métal doré, que les officiers portaient autrefois au-dessous du cou, quand ils étaient de service. Pl. des *hausse-cols*.


Hausse-col.

***HAUSSEMENT** (*hô-se-man*) n. m. Action de hausser. Mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer du mépris, de l'impatience.

***HAUSSE-PIED** (*hô-se-pi-é*) n. m. Ce qui fait hausser ou lever le pied. *Chass*. Sorte de piège à loups. Pl. des *hausse-pied* ou *pieds*.

***HAUSSE-QUEUE** (*hô-se-keû*) n. m. V. HOCHE-QUEUE.

***HAUSSER** (*hô-sé*) v. t. Rendre plus haut : *hausser un mur*. Porter en haut : *hausser un store*. Rendre plus fort ou plus aigu : *hausser la voix*. *Fig*. *Hausser le ton*, prendre un ton de menace, de supériorité. *Hausser les épaules*, les lever en signe d'indifférence ou de mépris, etc. V. i. Devenir plus haut : *le fleuve hausse*. Augmenter : *le blé hausse*. ANT. **Baisser.**

***HAUSSIER** (*hô si é*) n. m. Celui qui joue à la hausse sur les fonds publics, sur les marchandises, etc.

***HAUSSIÈRE** (*hô-si*) ou **AUSSIÈRE** (*ô-si*) n. f. Cordage commis avec trois ou quatre torons. Nom rural des ridelles de charrette.

***HAUT** (*hô*), **E** adj. (du lat. *altus*, élevé). D'une dimension verticale considérable : *le mont Blanc est le plus haut sommet des Alpes*. Relevé : *marcher le front haut*. Fort, éclatant : *parler à haute voix*. Supérieur : *les hautes sciences*. Arrogant : *ton haut*. Excessif, exagéré : *avoir une haute idée de soi-même*. Agité, ou, en parlant de la marée, en train de monter : *la mer est haute*. *Le Très-Haut*, Dieu. *Blas*. *Croix haute*, dont la branche verticale est plus longue que la branche horizontale, sans cependant que ni l'une ni l'autre atteigne les bords de l'écu. *Épée haute*, celle qui est représentée verticalement, la pointe en l'air. *Géogr*. L'endroit où un cours d'eau est près de sa source : *le haut Rhin*. La partie la plus éloignée de la mer : *la haute Egypte*. *Hautes latitudes*, régions les plus rapprochées des pôles. *La haute mer*, la pleine mer. *Crime de haute trahison*, qui intéresse la sûreté de l'Etat. *Jeter les hauts cris*, se plaindre bruyamment. *Haut le pied*, sans être monté, attelé, chargé : *cheval haut le pied*. N. m. Faite, sommet : *le haut d'un arbre*. *Les hauts d'un navire*, les parties qui émergent. Hauteur, élévation : *cette colonne a tant de mètres de haut*. *Tomber de son haut*, de toute sa hauteur, et, *fig*., être extrêmement surpris. *Traiter de haut en bas*, avec mépris et hauteur. Adv. A haute voix : *parler haut*. D'une manière élevée : *porter haut la tête*. A une partie élevée : *monter haut*. Loc. adv. : **En haut**, dans un lieu élevé, plus élevé : *il n'est pas ici, il est en haut*. **Là-haut**, même sens. *Fig*. Au ciel, pour les chrétiens. ANT. **Bas.**

***HAUT-À-BAS** (*hô-ta-bô*) n. m. invar. Porteballe.

***HAUTAIN, E** (*hô-tin, è-ne*) adj. Fier, altier, orgueilleux : *mine hautaine*. ANT. **Modeste, humble.**

***HAUTAINEMENT** (*hô-tè-ne-man*) adv. D'une manière hautaine. (Peu us.) ANT. **Humblement.**

***HAUTBOIS** (*hô-boi*) n. m. Instrument de musique à vent et à anche double, percé de trous et muni de clefs. Celui qui en joue. *Poétiq*. Poésie pastorale.



Haut-bois.

***HAUTBOÏSTE** (*hô-bo-is-te*) n. Personne qui joue du hautbois.

***HAUT-DE-CHAUSSE** ou ***HAUT-DE-CHAUSSES** (*hô-de-chô-se*) n. m. La culotte d'autrefois. Pl. des *hauts-de-chausse* ou *hauts-de-chausses*.

***HAUTE-CONTRE** (*hô-te*) n. f. *Mus*. Voix masculine aiguë, plus étendue dans le haut que celle du ténor. Pl. des *hautes contre*.

***HAUTEMENT** (*hô te man*) adv. Ouvertement, nettement : *se déclarer hautement pour quelqu'un*. Fièrement : *les Romains pensaient hautement*. D'une manière supérieure : *remplir hautement son destin*.

***HAUTESSE** (*hô-tè-se*) n. f. Titre donné au sultan de Turquie : *Sa Hautesse Méhémet V*.

***HAUTE-TAILLE** (*hô-te-ta, ll* mll.) n. f. Voix de ténor. (Vx.) Pl. des *hautes-tailles*.

***HAUTEUR** (*hô*) n. f. (de *haut*). Dimension d'un objet considéré de la base a son sommet : *la hauteur du mont Everest est de 8.845 mètres*. *Tomber de sa hauteur*, de tout son long. *Fig*. Éprouver une surprise extrême. Colline, éminence : *gagner les hauteurs*. Élévation au-dessus du sol, du niveau de la mer, etc. : *planer à une grande hauteur*. *Fig*. Supériorité : *la hauteur d'un génie*. Fierté, arrogance : *parler avec hauteur*. *Hauteur du pôle*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon d'un lieu. *Hauteur du baromètre*, longueur de la colonne de mercure au-dessus du niveau de la cuvette. *Hauteur d'un triangle*, perpendiculaire abaissée du sommet à la base. *Hauteur d'un parallélogramme*, distance des deux côtés parallèles appelés bases. *Hauteur d'un prisme*, distance des deux bases. *Hauteur d'un astre*, angle que fait avec l'horizon le rayon visuel allant à l'astre. *Hauteur du son*, son degré d'acuité ou de gravité. ANT. **Profondeur.** — Les plus grandes montagnes, les monts Himalaya, en Asie, atteignent 8.845 mètres de hauteur; la plus haute construction des hommes, l'Empire State Building, à New-York, n'a que 381 mètres. L'homme a pu s'élever, en nacelle étanche, à plus de 22.000 mètres. Il est impossible d'atteindre ces altitudes à l'air libre car, à mesure qu'on monte, l'air devient plus rare et plus froid. Dès 7.000 mètres, on respire difficilement.

***HAUT-FOND** (*hô-fon*) n. m. Endroit d'un cours d'eau, de la mer, où l'eau est très peu profonde. Pl. des *hauts-fonds*.

***HAUTIN** ou ***HAUTAIN** n. m. Nom donné aux vignes cultivées par souche élevée. Arbre ou grand échalas soutenant ces pieds de vigne.

HAUT-LE-CŒUR (*hô-le-keur*) n. m. invar. Nausée, envie de vomir. *Fig*. Dégoût.

HAUT-LE-CORPS (*hô-le-kor*) n. m. invar. Retraite brusque de la partie supérieure du corps. Bond imprévu d'un cheval.

***HAUT-PARLEUR** n. m. Appareil transformant en ondes sonores les ondes électriques. Pl. des *haut-parleurs*.

***HAUT-PENDU** (*hô-pan*) n. m. Nuage noir et isolé, d'une marche rapide, qui annonce pluie ou vent. Pl. des *haut-pendus*.

***HAUT-RELIEF** (*hô-re-li-èf*) n. m. Morceau de sculpture où les figures se détachent presque complètement du fond. Pl. des *hauts-reliefs*.

***HAUTURIER** (*hô-tu-ri-é*), **ÈRE** adj. *Mar*. Qui sait se diriger loin des côtes : *pilote hauturier*. *Navigation hauturière*, celle qui s'éloigne des côtes.

***HAVAGE** n. m. Mode d'abatage des roches, par le moyen d'entailles parallèles aux couches de stratification.

***HAVANAIS** (*nè*) n. m. Chien de petite taille, à poils longs et soyeux, et généralement blancs.

***HAVANE** n. m. Tabac ou cigare de La Havane : *fumer du havane, des havanes*. Adj. invar. Couleur marron clair : *des robes havane*.

***HÂVE** adj. Pâle, maigre : *visage hâve ; enfant hâve*

***HAVENEAU** (*nô*) ou ***HAVENET** (*nè*) n. m. (orig. scand.) Filet en forme de sac, pour pêcher la crevette.



Havresac.

***HAVEUSE** (*veu-ze*) n. f. Machine pour pratiquer le havage.

***HAVIR** v. t. (de *hâve*). Brûler à l'extérieur sans cuire en dedans : *la flamme havit la viande*. V. i. : *la viande havit à la flamme*. (Peu us.)

***HAVRE** n. m. (orig. germ.). Port naturel ou formé par une jetée.

***HAVRESAC** (*sak*) n. m. (de l'allem. *haber-sak*, sac à avoine). Sac contenant ou supportant tout l'équipement d'un fantassin. Sac où les ouvriers mettent leurs outils, leurs effets, etc.

HAWAIEN, ENNE (*aoua*) adj. D'Hawaii.

***HÉ !** interj. Sert à appeler, à provoquer l'attention, à exprimer la surprise, le regret et, répétée, le contentement.



Heaume.

***HEAUME** (*hô-me*) n. m. (anc. haut allem. *helm*). Casque d'homme d'armes, au moyen âge. *Blas*. Casque surmontant l'écu.

***HEAUMERIE** (*rî*) n. f. Art de fabriquer, lieu où l'on fabriquait des heaumes.

HEBDOMADAIRE (*èb, dè-re*) adj. (du gr. *hebdomas, ados*, semaine). De la semaine ; de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire*.

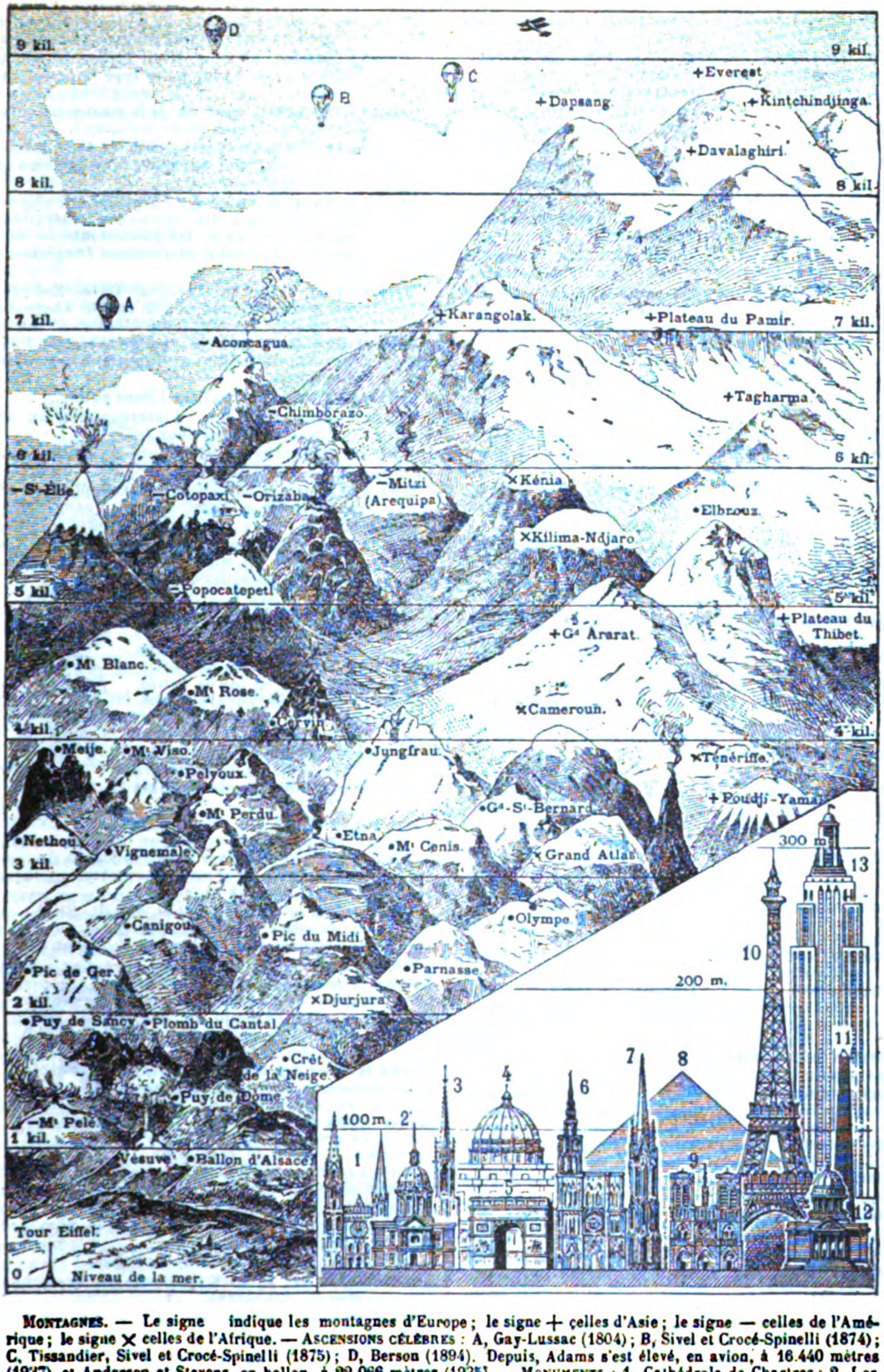
HEBDOMADAIREMENT (*èb, dè-re-man*) adv. Par semaine : *ouvrier payé hebdomadairement*.



HAUTS-RELIEFS : 1. L'homme à l'âge de pierre, de Frémiet (Muséum de Paris) ; 2. Arc de Marc-Aurèle (Rome) ; 3. Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé, de Dalou (Palais-Bourbon).

HEBDOMADIER (*èb, di-é*), **ÈRE** n. Religieux, religieuse, chargés de présider l'office ou de remplir un emploi pendant une semaine.

HÉBERGE (*bèr-je*) n. f. (de anc. haut allem. *huberga*, campement). Ligne à partir de laquelle un mur qui est mitoyen entre deux bâtiments d'inégale



Montagnes. — Le signe indique les montagnes d'Europe; le signe + celles d'Asie; le signe — celles de l'Amérique; le signe × celles de l'Afrique. — Ascensions célèbres : A, Gay-Lussac (1804); B, Sivel et Crocé-Spinelli (1874); C, Tissandier, Sivel et Crocé-Spinelli (1875); D, Berson (1894). Depuis, Adams s'est élevé, en avion, à 16.440 mètres (1937), et Anderson et Stevens, en ballon, à 22.066 mètres (1935). — Monuments : 1. Cathédrale de Chartres; 2. Les Invalides (Paris); 3. Cathédrale de Rouen; 4. Saint-Pierre de Rome; 5. L'Arc de triomphe de l'Étoile; 6. Cathédrale de Strasbourg; 7. Cathédrale de Cologne; 8. La grande pyramide d'Égypte; 9. Notre-Dame de Paris; 10. La tour Eiffel; 11. L'obélisque de Washington; 12. Le Panthéon (Paris); 13. L'Empire State building (New-York).

hauteur appartient exclusivement au propriétaire du bâtiment le plus élevé.

HÉBERGEMENT (*man*) n. m. Action d'héberger.

HÉBERGER (*bèr-jé*) v. t. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il hébergea, nous hébergeons*.) Recevoir chez soi, loger : *héberger libéralement un hôte*.

HÉBERGEUR, EUSE (*bèr-jeur, eu-ze*) n. Qui héberge. (Peu us.)

HÉBERTISTE (*bèr-tis-te*) n. et adj. Partisan du révolutionnaire Hébert : *Robespierre fit envoyer les hébertistes à l'échafaud*.

HÉBÉTANT (*tan*), **E** adj. Qui hébète, rend stupide : *l'action hébétante de l'alcool*.

HÉBÉTÉ, E adj. et n. Rendu, devenu stupide. Qui annonce l'hébétement de l'esprit : *air hébété*.

HÉBÉTEMENT (*man*) n. m. État d'une personne hébétée.

HÉBÉTER (*té*) v. t. (lat. *hebetare*. — Se conj. comme accélérer.) Rendre stupide : *les excès hébètent*.

HÉBÉTUDE n. f. (de *hébéter*). Engourdissement des facultés intellectuelles, mais sans délire : *l'hébétude de l'ivresse*.

HÉBRAÏQUE (*bra-i-ke*) adj. (du gr. *hebraios*, hébreu). Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque*.

HÉBRAÏQUEMENT (*bra-i-ke-man*) adv. A la manière des Hébreux.

HÉBRAÏSANT (*bra-i-zan*) ou **HÉBRAÏSTE** (*bra-is-te*) n. et adj. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hébreu : *Renan fut un hébraïsant remarquable*.

HÉBRAÏSER (*bra-i-zé*) v. i. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque. Se servir d'hébraïsmes.

HÉBRAÏSME (*bra-is-me*) n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU adj. m. Qui concerne le peuple de ce nom. (V. *Part. hist.*). [Au fém., on dit seulement HÉBRAÏQUE.] N. m. Langue des Hébreux : *apprendre l'hébreu*. *Fig*. Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour moi*.

HEC (*èk*) n. m. Planche que l'on interpose entre la vendange et les gros madriers d'un pressoir. Partie inférieure d'une porte, divisée en deux parties horizontalement.

HÉCATOMBE (*ton-be*) n. f. (du gr. *hekaton*, cent, et *bous*, bœuf). Antiq. Sacrifice solennel de cent bœufs et, *par ext.*, de cent animaux quelconques. *Fig*. Mise à mort d'un grand nombre de personnes : *les batailles modernes sont de véritables hécatombes*.

HECTARE (*èk*) n. m. (du gr. *hekaton*, cent, et de *are*). Mesure de superficie égale à cent ares, ou hectomètre carré, ou dix mille mètres carrés. (Abrév. *ha*.)

HECTIQUE (*èk*) adj. (du gr. *hektikos*, continu). Se dit d'une fièvre lente, qui amène un dépérissement graduel.

HECTISIE (*èk-ti-zî*) n. f. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTO (*èk-to*) ou **HECT** (*èkt*) devant une voyelle (du gr. *hekaton*, cent). Préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par cent : *hectolitre*. (Abrév. h.)

HECTOGRAMME (*èk-to-gra-me*) n. m. Poids de cent grammes ; *un hecto*. (Abrév. hg.)

HECTOKILO préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par cent mille. (Abrév. *hk*.)

HECTOKILOMÈTRE n. m. Cent mille mètres ou cent kilomètres. (Abrév. : h*km*.)

HECTOLITRE n. m. Mesure qui contient cent litres. (Abrév. : h*l*.)

HECTOMÈTRE n. m. Longueur de cent mètres. (Abrév. h*m*.)

HECTOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'hectomètre.

HECTOPIÈZE n. f. Cent pièzes. (Abrév. : hpz.) SYN. BAR.

HECTOSTHÈNE n. m. Cent sthènes. (Abrév. : h*sn*.)

HECTOWATT (*èk-to-ou-at'*) n. m. *Mécan*. Unité de puissance équivalant à cent watts. (Abrév. : h*W*.)

HÉDÉRACÉ, E adj. (du lat. *hedera*, lierre). Qui ressemble ou se rapporte au lierre.

HÉDOBIE (*bî*) n. f. Genre d'insectes coléoptères d'Europe, dont les larves vivent dans le bois mort.

HÉDONISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *hêdonê*, plaisir). *Philos*. Doctrine qui fait du plaisir le but de la vie : *la morale d'Épicure est une forme d'hédonisme*.

HÉDYSARÉES (*za-ré*) n. f. pl. Tribu de légumineuses papilionacées, ayant pour type le sainfoin. S. une *hédysarée*.

HÉGÉLIANISME (*ghé* ou *jé-li-a-nis-me*) n. m. *Philos*. Doctrine de Hegel.

HÉGÉLIEN, ENNE (*ghé* ou *jé-li-in, è-ne*) n. Partisan de Hegel. Adj. Qui appartient au système de Hegel : *l'école hégélienne*.

HÉGÉMONIE (*nî*) n. f. (gr. *hegemonia*). Suprématie d'une ville dans les anciennes fédérations grecques et, *par ext.*, dans les confédérations modernes : *Sparte et Athènes se disputèrent l'hégémonie de la Grèce*.

HÉGIRE n. f. (de l'ar. *hedjra*, fuite). Ère des mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de La Mecque à Médine. (V. ÈRE.)

HEIDUQUE (*è-du-ke*) n. m. (hongr. *hajduk*). Fantassin hongrois. Domestique français d'autrefois, vêtu à la hongroise.

HEIMATLOS n. (mot allem.) Sans patrie.

***HEIN !** (*hin*) interj. fam. d'interrogation ou de surprise : *hein ! qu'en dites-vous ?*

HÉLAMYS (*miss*) n. m. Genre de rongeurs du Cap, voisin des gerboises.

HÉLAS ! [*lass*] (de *hé*, et *las*) interj. de plainte : *hélas ! quel malheur !* N. m. *Fam*. : *faire de grands hélas*.

HÉLÉPOLE n. f. (du gr. *helein*, prendre, et *polis*, ville). Tour de siège des anciens, inventée par Démétrius Poliorcète et que l'on avançait jusqu'au pied des remparts des villes que l'on assiégeait.



Hélianthe.

***HÉLER** (*lé*) v. t. (de l'angl. *to hail*, appeler. — Se conj. comme *accélérer*.) Appeler, interroger un navire, une embarcation. Appeler, en général.

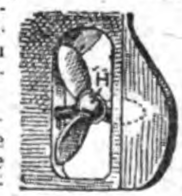
HÉLIANTHE n. m. (du gr *hêlios*, soleil, et *anthos*, fleur). Genre de composées radiées, à grands capitules jaunes, et nommée vulgairement *soleil*.

HÉLIANTHÈME n. m. (du gr *hêlios*, soleil, et *anthêma*, fleur). Genre de cistinées, à fleur d'un beau jaune d'or.

HÉLIANTHINE n. f. Matière colorante, qui prend une coloration orange sous l'influence des alcalis et rouge sous l'influence des acides : *l'hélianthine sert d'indicateur chimique*. Syn. MÉTHYL-ORANGE, ORANGÉ III, etc.

HÉLIAQUE adj. (du gr. *hêlios*, soleil). Se dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport au lever ou au coucher du soleil : *calendrier héliaque*.

HÉLIASTE (*as-te*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil). Membre d'un célèbre tribunal athénien, composé de citoyens, qui tenait ses séances en plein air, au lever du soleil : *les héliastes touchaient un salaire fixe*.



H, hélice.

HÉLICE n. f. (gr. *helix* ; de *helissein*, enrouler). *Géom*. Ligne courbe obtenue en enroulant une ligne droite, dans des conditions géométriques déterminées sur la surface d'un cylindre de révolution. Appareil de propulsion ou de traction, dont la forme rappelle celle d'une vis : *hélice de bateau, d'avion*.

HÉLICE n. f. ou **HÉLIX** (*likss*) n. m. Genre de mollusques, connus vulgairement sous le nom d'*escargots* et de *colimaçons*.

HÉLICIN, E adj. Contourné en hélice.

HÉLICOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. En forme d'hélice : *engrenage hélicoïdal*.

HÉLICOÏDE (*ko-i-de*) adj. En forme d'hélice. N. f. Surface engendrée par un rayon de cylindre qui se déplacerait en s'appuyant sur une hélice tracée sur la surface du cylindre et en restant parallèle au plan de base.

HÉLICOMÈTRE n. m. Appareil destiné à mesurer la puissance effective de l'hélice, dans les bateaux à vapeur.

HÉLICON n. m. Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, d'un registre grave et de forme circulaire.



Hélicon.

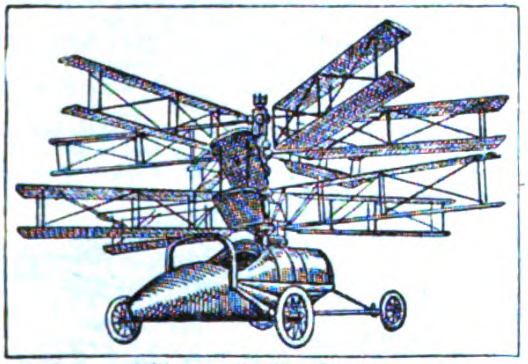
HÉLICOPTÈRE n. m. (du gr. *helix*, hélice, et *pteron*, aile). Appareil d'aviation capable de s'élever verticalement et de se soutenir au moyen d'hélices horizontales.

HÉLIO n. f. Abrév. de héliogravure.

HÉLIOCENTRIQUE (*s a n*) adj. Qui est rapporté au centre du soleil.

HÉLIOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *khrôma*, couleur). Terme impropre pour désigner la photographie des couleurs.

HÉLIOGRAPHE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et



Hélicoptère (système Pescara).

graphein, écrire). Appareil télégraphique optique, où l'on utilise les rayons du soleil. (On l'appelle souvent HÉLIOSTAT.)

HÉLIOGRAPHIE (*fî*) n. f. Description du soleil. Art de graver par l'effet des rayons solaires.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOGRAVEUR n. m. Ouvrier qui fait de l'héliogravure.

HÉLIOGRAVURE n. f. Procédé de photogravure en creux, qui se tire comme la gravure en taille-douce.

HÉLIOMÈTRE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *metron*, mesure). Lunette dont on se sert, pour mesurer le diamètre du soleil et des planètes.

HÉLIOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *plastês*, qui façonne). Procédé de gravure photographique, avec lequel on obtient des planches gravées en creux ou en relief.

HÉLIOSCOPE (*li-os-ko-pe*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *skopein*, examiner). Lunette à verre fumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOSCOPIE n. f. Observation du soleil.

HÉLIOSCOPIQUE (*li-os-ko*) adj. Qui se rapporte à l'hélioscopie.

HÉLIOSTAT (*li-os-ta*) n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *statos*, arrêté). Instrument qui permet de projeter les rayons du soleil en un point fixe, malgré le mouvement de la terre. Syn. de HÉLIOGRAPHE.

HÉLIOSTATIQUE (*li-os-ta*) adj. Qui a rapport à l'héliostat : *appareil héliostatique.*

HÉLIOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *therapeia*, traitement). Traitement des maladies par la lumière solaire.

HÉLIOTROPE n. m. (du gr. *hêlios*, soleil, et *trepein*, tourner). Genre de borraginacées, généralement intertropicales, mais dont quelques espèces, à fleurs odorantes, habitent les pays tempérés. (On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le *tournesol*.)



Héliotrope.

HÉLIOTROPINE n. f. Corps composé d'une odeur analogue à celle de l'héliotrope et qui s'obtient en partant de l'essence de sassafras. Syn. PIPÉRONAL.

HÉLIOTROPIQUE adj. Qui a rapport à l'héliotropisme : *mouvement héliotropique.*

HÉLIOTROPISME (*pis-me*) n. m. Phénomène de mouvement et de direction des plantes sous l'influence des rayons solaires.

HÉLIOTYPIE (*pî*) n. f. (du gr. *hêlios*, soleil, et *tupos*, caractère). *Techn.* V. PHOTOCOLLOGRAPHIE.

HÉLIUM (*li-om'*) n. m. Corps simple gazeux (He) de densité 0,13, qui existe en très petite quantité dans l'air.

HÉLIX (*likss*) n. m. (gr. *helix*). Repli qui forme le tour de l'oreille externe. *Zool.* V. HÉLICE.

HELLANODICE (*èl-la*) n. m. (du gr. *hellên*, grec, et *dikê*, jugement). Juge aux jeux Olympiques.

HELLÈNE (*èl-lè-ne*) n. Grec : *les Hellènes.*

HELLÉNIQUE (*èl-lé*) adj. (gr. *hellênikos*). Des Hellènes (v. *Part. hist.*) ; de la Grèce : *langue hellénique.*

HELLÉNISANT (*èl-lé-ni-zan*) n. m. Juif idolâtre, qui avait adopté le culte des Grecs. Qui s'occupe d'études grecques. Adjectiv. : *juif hellénisant.*

HELLÉNISATION (*èl-lé-ni-za-si-on*) n. f. Action de donner le caractère hellénique : *la conquête de la Grèce par Rome fut suivie d'une hellénisation des vainqueurs.*

HELLÉNISER (*èl-lé-ni-zé*) v. t. Donner le caractère grec : *la conquête d'Alexandre hellénisa une partie de l'Orient.* V. i. Etudier le grec. Suivre les opinions des Grecs.

HELLÉNISME (*èl-lé-nis-me*) n. m. Expression particulière à la langue grecque. Civilisation grecque : *l'hellénisme modifia profondément la culture romaine.*

HELLÉNISTE (*èl-lé-nis-te*) n. Savant versé dans la langue grecque. *Antiq. jud.* Juif partisan ou imitateur des Grecs.

HELLÉNISTIQUE adj. Se dit de la période historique qui va de la conquête d'Alexandre à la conquête romaine.

HELLEQUIN (*èl-le-kin*) n. m. (corrupt. de l'all. *erlenkönig*). Au moyen âge, chef d'une bande d'esprits malins ou d'âmes en peine, qui menaient grand bruit pendant la nuit et parfois ravageaient tout. (Ce nom est devenu plus tard *Arlequin.*)

HELMINTHE (*èl*) n. m. (du gr. *helmins, inthos*, ver). Ver intestinal.

HELMINTHIASE (*èl, a-ze*) n. f. (de *helminthe*). Maladie causée par la présence des vers intestinaux.

HELMINTHIQUE (*èl*) adj. Se dit des médicaments employés contre les vers intestinaux. (On dit mieux ANTHELMINTHIQUE.) N. m. : *un helminthique.*

HELMINTHOLOGIE (*èl, jî*) n. f. (du gr. *helmins, inthos*, ver, et *logos*, traité). Science qui a pour objet l'étude des helminthes.

HELMINTHOLOGIQUE (*èl*) adj. Qui a trait à l'helminthologie.

***HÉLODE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, commun en France où il vit au bord des eaux.

HELVELLE (*èl-vè-le*) n. f. Genre de champignons discomycètes, comestibles, mais peu estimés.

HELVÉTIEN, ENNE (*èl-vé-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Helvétie, de la Suisse. (Substantiv., au pl., on dit mieux *les Helvètes.*) [V. *Part. hist.*]

HELVÉTIQUE (*èl*) adj. Qui a rapport à l'Helvétie, à la Suisse : *la constitution helvétique.*

***HEM !** (*èm*) interj. pour appeler, pour attirer l'attention, pour exprimer un doute moqueur.

HÉMATÉMÈSE (*mè-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *emesis*, vomissement). Hémorragie d'origine stomacale.

HÉMATIDROSE (*drô-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *idrôs*, sueur). Ecoulement d'une sueur rosée.

HÉMATIE (*tî*) n. f. Globule rouge du sang.

HÉMATINE ou **HÉMATOSINE** (*zi-ne*) n. f. Pigment ferrugineux, dérivant du sang.

HÉMATITE n. f. Peroxyde de fer, de couleur rouge ou brune : *l'hématite est un minerai de fer.*

HÉMATOCÈLE n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *kêlê*, tumeur). Tumeur produite dans certaines parties du corps par un épanchement de sang.

HÉMATODE n. m. Genre de coléoptères de l'Amérique du Sud, qui vivent sur les cadavres.

HÉMATOGRAPHIE (*fi*) ou **HÉMATOLOGIE** (*jî*) n. f. Description du sang.

HÉMATOME n. m. (du gr. *haima, atos*, sang). Tumeur sanguine, d'origine hémorragique.

HÉMATOPOÏÈSE (*è-ze*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *poiein*, faire). Formation des globules du sang.

HÉMATOPOÏÉTIQUE adj. Qui se rapporte à l'hématopoïèse.

HÉMATOSE (*tô-ze*) n. f. (gr. *haimatosis*). Transformation du sang veineux en sang artériel.

HÉMATOXYLINE (*tok-si*) n. f. Substance formant la plus grande partie du principe colorant du bois de campêche.

HÉMATOZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Protozoaire parasite, qui vit dans le sang d'un animal.

HÉMATURIE (*rî*) n. f. (du gr. *haima, atos*, sang, et *ouron*, urine). Émission de sang par les voies urinaires.

HÉMATURIQUE adj. Qui produit l'hématurie.

HÉMÉLYTRE ou **HÉMIÉLYTRE** n. m. Aile supérieure des insectes hémiptères hétéroptères.

HÉMÉRALOPE n. Personne atteinte d'héméralopie.

HÉMÉRALOPIE (*pî*) n. f. (du gr. *hêmera*, jour, et *ôps*, vue). Vision normale dans le jour, mais presque nulle à un faible éclairage.

HÉMÉROCALLE n. f. *Bot.* Genre de liliacées bulbeuses, remarquable par la beauté de ses fleurs.

HÉMI (gr. *hêmi*, à demi) préfixe qui entre dans la composition de certains mots et signifie *demi*.

HÉMIANESTHÉSIE (*nès-té-zî*) n. f. Anesthésie portant sur une moitié latérale du corps.

HÉMICIRCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle : *surface hémicirculaire*

HÉMICYCLE n. m. (du préf. *hêmi*, et du gr. *kuklos*, cercle). Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle. *Spécialem.* Lieu demi-circulaire muni de gradins, pour recevoir des spectateurs.


Hémicycle.

HÉMICYLINDRIQUE adj. A moitié cylindrique.

HÉMIÈDRE adj. Qui présente les caractères de l'hémiédrie : *cristal hémièdre*.

HÉMIÉDRIE (*drî*) n. f. (du préf. *hêmi*, et du gr. *edra*, face). Loi d'après laquelle certains cristaux ne présentent des modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité, chez les Grecs et les Romains, valant 0lit,271.

HÉMINÉE (*né*) n. f. Chez les Romains et les Grecs, étendue de terre pour l'ensemencement de laquelle il fallait une hémine de grain.

HÉMIONE n. m. (du préf. *hêmi*, et du gr. *onos*, âne). Ane sauvage de l'Asie occidentale : *l'hémione fait le passage entre l'âne et le cheval.*


Hémione.

HÉMIOPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hêmi*, et du gr. *ôps*, vue). *Méd.* Etat de la vue, dans lequel on ne distingue que la moitié des objets.

HÉMIPLÉGIE (*jî*) ou **HÉMIPLEXIE** (*plèk-sî*) n. f. (du préf. *hêmi*, et du gr. *plessein*, frapper). Paralysie qui ne frappe que la moitié du corps.

HÉMIPLÉGIQUE adj. Qui a rapport à l'hémiplégie : *paralysie hémiplégique*.

HÉMIPRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Cristal prismatique, mais dont on ne voit que la moitié.

HÉMIPTÈRE n. m. (du préf. *hêmi*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit de tout insecte dont les élytres sont courts. N. m. pl. Ordre d'insectes (dont les pucerons), caractérisés par des métamorphoses incomplètes et par des pièces buccales transformées en un bec propre à piquer et à sucer (les ailes peuvent manquer). S. un *hémiptère*.

HÉMISPHÈRE (*mis-fè-re*) n. m. Demi-sphère. Chacune des deux moitiés du globe terrestre ou de la sphère céleste, séparées par l'équateur terrestre ou l'équateur céleste : *hémisphère nord* ou *septentrional*, ou *boréal ; hémisphère sud* ou *méridional* ou *austral*. (V. MAPPEMONDE, TERRE.) — *Hémisphères de Magdebourg* (ainsi appelés parce que Otto de Guericke, bourgmestre de Magdebourg, en fit le premier l'expérience en 1654), calottes métalliques creuses, demi-sphériques, s'appliquant exactement l'une sur l'autre et dans lesquelles on fait le vide. Ne subissant plus alors que la pression de l'air extérieur, elles adhèrent si fortement l'une à l'autre qu'il faut la force de plusieurs chevaux pour les séparer.


Hémisphères de Magdebourg.

HÉMISPHÉRIQUE (*mis-fé*) adj. Qui a la forme d'une demi-sphère : *calotte hémisphérique*.

HÉMISPHÉROÏDE (*mis-fé-ro-i de*) n. m. et adj. Qui a la forme d'une moitié de sphéroïde.

HÉMISTICHE (*mis-ti-che*) n. m. (du préf. *hêmi*, et du gr. *stichos*, vers). Primitiv., moitié de vers coupé par la césure. Auj., partie quelconque de vers coupée par la césure.

HÉMITRIPTÈRE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, comprenant des chabots à tête épineuse, de l'Atlantique nord.


Hémitriptère.

HÉMITROPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hêmi*, et du gr. *tropê*, tour). Groupement de cristaux de même nature et de même forme.

HÉMOCYANINE n. f. Protéide cuprique, extraite du sang des poulpes.

HÉMOGLOBINE n. f. (du gr. *haima*, sang, et de *globule*). Matière colorante rouge du sang : *l'oxydation de l'hémoglobine dans les poumons régénère le sang.*

HÉMOGLOBINURIE (*rî*) n. f. Emission d'hémoglobine dissoute par l'urine.

HÉMOLYSE n. f. (du gr. *haima*, sang, et *lusis*, dissolution). Destruction des globules rouges du sang.

HÉMOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *pathos*, affection). Maladie du sang, en général.

HÉMOPHILIE n. f. (du gr. *haima*, sang, et *philos*, ami). Prédisposition aux hémorragies.

HÉMOPTYSIE (*zî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *ptusis*, crachement). Crachement de sang : *l'hémoptysie accompagne souvent la tuberculose pulmonaire.*

HÉMOPTYSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'hémoptysie : *crise hémoptysique*.

HÉMORRAGIE (*mo-ra-jî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *rêgnumi*, je fais éruption). Perte de sang.

HÉMORRAGIQUE (*mo-ra-ji-ke*) adj. Qui a rapport à l'hémorragie : *épanchement hémorragique*.

HÉMORRHÉE (*mo-re*) n. f. (du gr *haima*, sang, et *rhein*, couler). Hémorragie spontanée.

HÉMORROÏDAIRE (*mo-ro-i-dè-re*) adj. et n. Qui est affecté d'hémorroïdes.

HÉMORROÏDAL, E, AUX (*mo-ro-i*) adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES (*mo-ro-i-de*) n. f. pl. (du gr. *haima*, sang, et *rhein*, couler). Varices des veines de l'anus, qui, ordinairement, laissent échapper du sang.

HÉMOSTASE (*mos-ta-ze*) ou **HÉMOSTASIE** (*é-mos-ta-zî*) n. f. (du gr. *haima*, sang, et *stasis*, arrêt). *Méd.* Stagnation du sang. Opération qui a pour but d'arrêter une hémorragie, notamment au cours d'une intervention chirurgicale.

HÉMOSTATIQUE (*mos-ta*) adj. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques*. N. m. : *un hémostatique*.

HENDÉCAGONE ou **ENDÉCAGONE** (*in*) n. m. et adj. (du gr. *hendeka*, onze, et *gônia*, angle). Polygone composé de onze angles et de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **ENDÉCASYLLABE** (*in, sil-la-be*) n. m. et adj. (du gr. *hendeka*, onze, et de *syllabe*). Se dit du vers de onze syllabes.

***HENNÉ** (*hèn-né*) n. m. (ar. *hinna*). Genre de plantes comprenant des arbustes dont les feuilles sont employées par les femmes d'Orient pour se teindre les cheveux en rouge.



Hennin.

***HENNIN** (*hè-nin*) n. m. Coiffure féminine, haute et conique, employée en Occident au XVe siècle et encore aujourd'hui en Orient.

***HENNIR** (*ha-nir*, et mieux *hè-nir*) v. i. (lat. *hinnire*). Se dit du cheval, quand il fait entendre son cri.

***HENNISSEMENT** (*ha-ni-se-man* ou mieux *hè-ni-se-man*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPATALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *algos*, douleur). Névralgie du foie.

HÉPATIQUE adj. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Se dit, en anatomie et en médecine, de tout ce qui a rapport au foie : *artère, canal hépatique ; coliques hépatiques*. N. f. Classe de plantes de l'embranchement des muscinées.

HÉPATISATION (*za-si-on*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Lésion d'un tissu, qui lui donne l'aspect et la consistance du foie.

HÉPATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Affection du foie.

HÉPATITE n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Inflammation du foie par congestion, cirrhose, etc. Sorte de pierre précieuse de la couleur du foie.

HÉPATOCÈLE n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *kêlê*, tumeur). Hernie du foie.

HÉPATOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie, et *logos*, traité). Traité sur le foie.

HEPTACORDE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et de *corde*). Se dit de la lyre à sept cordes des anciens.

HEPTAÈDRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *edra*, surface). Qui a sept faces.

HEPTAÉDRIQUE (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptaèdre.

HEPTAGONAL, E, AUX (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptagone.

HEPTAGONE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *gônia*, angle). Polygone à sept angles et sept côtés.



Heptagone.

HEPTAGYNE (*èp-ta*) adj. (du gr. *hepta*, sept, et *gunê*, femelle). Se dit des fleurs qui ont sept styles ou pistils.

HEPTAMÈTRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et *metron*, mesure). Qui a sept pieds : *des vers heptamètres*.

HEPTANDRE (*èp-tan-dre*) adj. (du gr. *hepta*, sept, et *anêr, andros*, mâle). Se dit des fleurs à sept étamines.

HEPTANDRIE (*èp-tan-drî*) n. f. Classe de Linné, comprenant les plantes à fleurs heptandres.

HEPTARCHIE (*èp-tar-chî*) n. f. (du gr. *hepta*, sept, et *archê*, commandement). Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRACLIDES n. pl. Descendants d'Hercule : *les Héraclides conquirent le Péloponnèse*.

HÉRALDIQUE adj. (du bas lat. *heraldus*, héraut). Qui a rapport au blason : *science héraldique*.

HÉRALDISTE (*dis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de science héraldique.

***HÉRAUT** (*rô*) n. m. (bas lat. *heraldus*). Officier public, dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc., et dont la personne était sacrée.

HERBACÉ, E (*èr*) adj. Qui a l'aspect, la nature de l'herbe. *Plantes herbacées*, plantes frêles, non ligneuses, et qui meurent après la fructification.

HERBAGE (*èr*) n. m. Toutes sortes d'herbes : *les lapins se nourrissent d'herbages*. Herbe des prés. Pâturage permanent.

HERBAGEMENT (*èr, man*) n. m. Action de mettre un cheval ou un bœuf à l'herbage.

HERBAGER (*èr-ba-jé*), **ÈRE** n. (de *herbage*). Qui s'occupe d'engraisser les bœufs.

HERBAGER (*èr-ba-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il herbagea, nous herbageons*.) Mettre à l'herbage : *herbager les bestiaux*.

HERBAGEUX, EUSE (*èr-ba-jeû, eu-ze*) adj. Couvert d'herbages : *des plaines herbageuses*. (Peu us.)

HERBE (*èr-be*) n. f. (lat. *herba*). Plante molle et dont les parties aériennes, y compris la tige, meurent chaque année : *extirper les mauvaises herbes d'un champ*. *Herbes potagères*, herbes comestibles, cultivées dans les potagers. *Fines herbes*, variété des précédentes, employée comme assaisonnement (persil, estragon, etc.). *Herbes médicinales* ou *officinales*, employées en pharmacie. *Herbes marines*, algues, goëmons, etc. *Mauvaise herbe*, ensemble des plantes parasites, nuisibles à l'agriculture. *Fig.* Vaurien. *En herbe*, non encore mûr. *Fig.* En espérance, en puissance : *avocat, médecin en herbe*. *Couper l'herbe sous le pied de quelqu'un*, le supplanter en le devançant. *Toutes les herbes de la Saint-Jean*, tous les moyens possibles. *Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance. *Herbe à éternuer*, le bouton d'argent, composée du genre *achillée*. *Herbe au pauvre homme*, gratiole commune. *Herbe aux ânes*, nom vulgaire des onagraires. *Herbe aux chantres*, sisymbre officinal ou vélar. *Herbe aux chats*, cataire officinale. *Herbe d'amour*, le myosotis. *Herbe de la Saint-Jean*, millepertuis. *Herbe aux gueux*, clématite commune. *Herbe sans couture*, ophioglosse commune. *Herbe aux perles*, le grémil officinal, à fruits gris et luisants. *Herbe aux verrues*, héliotrope d'Europe. *Herbe à la magicienne*, circée.

HERBEILLER (*èr-bè, ll* mll., *é*) v. i. Paître l'herbe, en parlant d'un sanglier.

HERBER (*èr-bé*) v. t. Exposer sur l'herbe de la toile qu'on veut blanchir, etc.

HERBERIE (*èr-be-rî*) n. f. Marché aux herbes. Lieu où l'on fait blanchir la cire, la toile, en l'exposant au soleil et à la rosée.

HERBETTE (*èr-bè-te*) n. f. *Fam.* Herbe courte et menue : *danser sur l'herbette*.

HERBEUX, EUSE (*èr-beû, eu-ze*) adj. Où il croît de l'herbe : *des plaines herbeuses*.

HERBICOLE adj. (du lat. *herba*, herbe, et *colere*, habiter). Qui vit parmi les herbes.

HERBIER (*èr-bi-é*) n. m. Hangar où l'on garde temporairement l'herbe coupée pour les animaux. Collection pour l'étude de plantes desséchées.

HERBIÈRE (*èr*) n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIFORME (*èr*) adj. Qui ressemble à l'herbe.

HERBIVORE (*èr*) n. m. et adj. (du lat. *herba*, herbe, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit exclusivement ou principalement d'herbes, de substances végétales : *les ruminants sont tous herbivores*.

HERBORISATEUR, TRICE n. Qui herborise.

HERBORISATION (*èr, za-si-on*) n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER (*èr, zé*) v. i. Recueillir dans les champs des plantes pour les étudier.

HERBORISEUR (*èr, zeur*) n. m. Qui herborise.

HERBORISTE (*èr-bo-ris-te*) n. Qui vend des herbes médicinales : *les herboristes doivent être pourvus d'un diplôme spécial*.

HERBORISTERIE (*èr-bo-ris-te-rî*) n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E adj. Couvert d'herbe : *champ herbu*.

HERBUE (*èr-bû*) n. f. *Chim.* Terre légère, maigre et qui réclame de fréquentes additions d'engrais. Fondant argileux, employé dans le traitement des minerais de fer au haut fourneau. (On écrit aussi **ERBUE**, et on dit encore **ARBUE**.)

***HERCHAGE** (*hèr*) n. m. Travail des hercheurs.

***HERCHER** (*hèr-ché*) v. i. (de *herser*). *Min.* Pousser les wagons chargés de minerai.

***HERCHEUR, EUSE** (*hèr, eu-ze*) n. Qui herche.

HERCULE (*èr*) n. m. (du n. d'*Hercule*. [V. *Part. hist.*].) Homme très robuste : *c'est un hercule*. Personnage forain, qui exécute des tours de force.

HERCULÉEN, ENNE (*èr-ku-lé-in, è-ne*) adj. Digne d'Hercule : *force herculéenne*.

HERCYNIEN, ENNE (*sî*) adj. Se dit d'un des plus anciens plissements géologiques (Harz, Bohême, Bretagne, Vosges, Massif Central).

***HERD-BOOK** (*heurd-bouk*) n. m. (en angl. *livre de troupeau*). Livre généalogique des races bovines.

***HÈRE** n. m. *Fam.* Homme misérable, sans fortune, sans considération : *un pauvre hère.*

***HÈRE** n. m. Jeune cerf.

HÉRÉDITAIRE (*té-re*) adj. Qui se transmet par droit de succession : *noblesse héréditaire.* Qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire. Prince héréditaire*, qui héritera de la couronne.

HÉRÉDITAIREMENT (*té-re-man*) adv. Par droit d'hérédité. En passant des parents aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. (lat. *hæreditas ;* de *hæres, edis*, héritier). Transmission par voie de succession. Droit de recueillir une succession. Ensemble des biens laissés par un mort. Transmission aux descendants des caractères physiques ou moraux des ascendants.

HÉRÉSIARQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Chef d'une secte hérétique : *Arius fut le plus notable des hérésiarques.* Auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE (*zî*) n. f. (gr. *hairesis ;* de *hairein*, choisir). Doctrine condamnée par l'Église catholique : *l'hérésie monophysite fut condamnée au concile de Nicée. Fig.* Opinion fausse et absurde : *une hérésie scientifique.*

HÉRÉSIOGRAPHE (*zi*) n. m. Qui écrit sur les hérésies. (Peu us.)

HÉRÉSIOLOGIE (*zi, jî*) ou **HÉRÉSIOGRAPHIE** (*zi, fî*) n. f. Traité sur les hérésies.

HÉRÉTICITÉ n. f. Caractère d'une personne, d'une doctrine hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique.* N. Qui professe, soutient une hérésie : *l'Inquisition pourchassa les hérétiques.*

***HÉRISSÉ** (*ri-sé*), **E** adj. Dressé verticalement : *cheveux hérissés.* Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës : *bataillon hérissé de baïonnettes. Fig. : affaire hérissée de difficultés.*

***HÉRISSEMENT** (*ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est hérissé. (Peu us.)

***HÉRISSER** (*ri-sé*) v. t. (rad. *hérisson*). Dresser les cheveux, le poil : *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite. Fig.* Mettre en grande abondance : *hérisser de fautes une version.* **Se hérisser** v. pr. Se mettre droit et raide : *cheveux qui se hérissent.*


Hérisson.

***HÉRISSON** (*ri-son*) n. m. (lat. *hericius*). Genre de mammifères insectivores, dont le corps est couvert de piquants : *le hérisson est un animal utile, parce qu'il détruit les souris, les escargots, les hannetons*, etc. *Fig.* Personne revêche, d'un abord difficile. *Bot.* Nom vulgaire d'un champignon comestible, qui pousse sur les arbres. *Milit.* Engin formé d'une poutre toute hérissée de pointes de fer.


Hérisson.

***HÉRISSONNE** (*ri-so-ne*) n. f. Genre de plantes, voisines des genêts et communes dans les Pyrénées.

HÉRITAGE n. m. Action d'hériter. Biens transmis par voie de succession : *recueillir un riche héritage.* Domaine, maison : *cultiver, réparer son héritage. Fig.* Ce qu'on tient de ses parents, des générations précédentes, qu'on a d'eux ou comme eux : *héritage de gloire.*

HÉRITER (*té*) v. i. (lat. *hæreditare ;* de *hæres*, héritier). Recueillir une succession : *hériter de son père.* V. t. : *il hérite une maison de son père.*

HÉRITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui hérite ou qui doit hériter de quelqu'un : *l'héritier présomptif de la couronne de France portait le titre de Dauphin.*

HERMANDAD (*èr-man-dad*) n. f. Association formée en Espagne (1486) contre les voleurs et les malfaiteurs. (V. *Part. hist.*)

HERMAPHRODISME (*èr, dis-me*) n. m. (de *hermaphrodite*). Réunion des caractères des deux sexes chez le même individu.

HERMAPHRODITE (*èr*) n. m. et adj. (des n. mythol. *Hermès* et *Aphrodite*). Se dit de l'animal, de la plante qui réunit les caractères des deux sexes.

HERMÉNEUTIQUE (*èr*) adj. (du gr. *herméneuein*, expliquer). Qui interprète les livres sacrés, les lois anciennes, etc. N. f. Art d'interpréter les textes anciens : *l'herméneutique sacrée.*

HERMÈS (*èr-mèss*) n. m. (n. gr. de *Mercure*). Gaine portant une tête de Mercure : *Alcibiade fut accusé d'avoir mutilé les hermès d'Athènes.* Statue de Mercure. (V. MERCURE [*Part. hist.*].) *Buste en hermès*, v. BUSTE.

HERMÉTICITÉ (*èr*) n. f. Qualité de ce qui est clos ou de ce qui clôt hermétiquement.

HERMÉTIQUE (*èr*) adj. (de *Hermès*). Surmonté d'une tête de Mercure : *colonne hermétique. Alchim.* Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle. Se dit d'une fermeture parfaite : *clôture hermétique.*


Hermine.

HERMÉTIQUEMENT (*èr, ke-man*) adv. D'une manière hermétique : *porte hermétiquement fermée.*

HERMINE (*èr*) n. f. (de *Arménie*, pays où l'hermine est particulièrement abondante). Petit quadrupède du genre martre, dont le pelage d'hiver, blanc, donne une fourrure très précieuse. *Blas.* L'une des fourrures héraldiques, que l'on représente par un champ d'argent semé de petites mouchetures noires. (V. la planche BLASON.)


Herminette.

HERMINETTE ou **ERMINETTE** (*èr-mi-nè-te*) n. f. Sorte de hache de charpentier, à tranchant recourbé.

***HERNHUTE** ou ***HERNUTE** (*hèr*) n. m. Membre d'une secte chrétienne, les *frères moraves* (Bohême, Silésie, Lusace).

***HERNHUTISME** ou ***HERNUTISME** (*hèr-nu-tis-me*) n. m. Doctrine des hernhutes.

***HERNIAIRE** (*èr-ni-è-re*) adj. Qui a rapport aux hernies : *bandage herniaire.*

***HERNIE** (*her-nî*) n. f. (lat. *hernia*). Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère à travers une ouverture de la membrane qui le recouvre : *hernie ombilicale, inguinale.*

***HERNIÉ, E** (*hèr*) adj. Se dit d'une partie qui fait hernie : *intestin hernié.*

***HERNIEUX, EUSE** (*hèr-ni-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui est incommodé d'une hernie.

HÉROÏCITÉ (*ro-i*) n. f. Qualité de ce qui est héroïque. (Peu us.)

HÉROÏ-COMIQUE (*ro-i*) adj. Qui traite un sujet comique sur un ton héroïque : *le Lutrin est un poème héroï-comique.*

HÉROÏDE (*ro-i-de*) n. f. Epître en vers, dans laquelle parle un héros ou un personnage fameux : *les héroïdes d'Ovide.*

HÉROÏNE (*ro-i-ne*) n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés : *Jeanne Hachette est l'héroïne de Beauvais. Fig.* Femme qui est le principal personnage d'une œuvre littéraire.

HÉROÏNE n. f. Médicament à base de morphine.

HÉROÏQUE (*ro-i-ke*) adj. Qui appartient au héros : *action héroïque. Temps héroïques*, temps où vivaient les héros et dont l'histoire est mêlée de fables. *Poésie héroïque*, qui est noble, élevée et chante les exploits d'un héros. Très efficace, auquel on recourt en désespoir de cause : *remède héroïque.*


Héron.

HÉROÏQUEMENT (*ro-i-ke-man*) adv. D'une manière héroïque : *la garde impériale succomba héroïquement à Waterloo.*

HÉROÏSME (*ro-is-me*) n. m. Ce qui est propre au héros. Acte de héros : *trait d'héroïsme.*

***HÉRON** n. m. (anc. allem. *heigir*). Genre d'oiseaux échassiers, à long bec, au cou long et grêle, qui vivent de poissons : *le héron, qui atteint un mètre de haut, a une chair coriace et d'odeur forte.*

***HÉRONNEAU** (*ro-nô*) n. m. Petit héron.

***HÉRONNIER** (*ro-ni-é*), **ÈRE** adj. Dressé pour la chasse du héron : *faucon héronnier.*

***HÉRONNIÈRE** (ro-ni) n. f. Lieu où les hérons se retirent pour faire leur nid. Endroit où l'on élève les hérons.

***HÉROS** (ro) n. m. (gr. hêrôs). Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés : *Hercule est le plus illustre des héros.* Celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig.* Principal personnage d'une œuvre littéraire ou d'une aventure : *Achille est le héros de l'*Iliade *et Ulysse le héros de l'*Odyssée.

***HERPE** (hèr-pe) n. f. *Mar.* Lisse courbe du garde-corps, de chaque côté de la guibre. N. f. pl. *Herpes marines*, matières que la mer jette sur ses bords (ambres, coraux, etc.). Ancien nom des *épaves de mer.*

HERPÈS (èr-pèss) n. m. (mot gr.). Éruption qui survient à la peau et consistant en vésicules réunies en groupes sur une base enflammée.



A, herse ; B, pont-levis.

HERPÉTIQUE (èr) adj. De la nature de l'herpès : *éruption herpétique.*

HERPÉTISME (èr-pé-tis-me) n. m. *Méd.* État constitutionnel, dû à un ralentissement de la nutrition.

***HERSAGE** (hèr) ou ***HERSEMENT** (èr-se-man) n. m. Action de herser.

***HERSE** (hèr-se) n. f. (lat. hirpex). Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents. (V. la planche AGRICULTURE.) Grille armée de pointes, qu'on abaissait pour fermer l'accès d'une place forte. (V. CHÂTEAU.) *Constr.* Épure d'un comble, tracée sur le sol.

***HERSER** (hèr-sé) v. t. Passer la herse sur un sol pour en égaliser la surface en brisant les mottes de terre ou pour recouvrir un semis.

***HERSEUR** (hèr) adj. et n. m. Qui herse : *rouleau herseur.*

***HERSILLON** (hèr-si, *ll* mll., on) n. m. (de *herse*). *Art milit. anc.* Forte planche garnie de gros clous, au moyen de laquelle on interdisait le passage d'une brèche, d'un gué, etc.

HERTZIEN, ENNE (èr-tsi-in, è-ne) adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux ondes électriques, que l'on appelle quelquefois *ondes hertziennes.*

HÉSITANT (zi-tan), **E** adj. Qui hésite, qui a de la peine à se décider : *caractère hésitant.* Qui manque d'assurance : *voix, réponse hésitante.*

HÉSITATION (zi-ta-si-on) n. f. Action d'hésiter ; indécision. ANT. **Décision.**

HÉSITER (zi-té) v. i. (lat. *hæsitare;* de *hærere*, être arrêté). Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Être incertain sur le parti qu'on doit prendre : *hésiter devant un danger.*

HÉTAÏRE (ta-ir) n. f. (du gr. *hetaira*, compagne). *Antiq. gr.* Courtisane d'un rang un peu relevé. (Quelques-uns écrivent et prononcent HÉTAIRE, HÉTÈRE [tè-re]).

HÉTAIRIE (tè-ri) ou **HÉTÉRIE** (ri) n. f. (gr. *hetaireia*). *Antiq. gr.* Société publique secrète. Auj., en Grèce, société politique ou littéraire : *l'hétairie philomuse et l'hétairie politique préparèrent le succès de la guerre de l'Indépendance hellénique.*

HÉTAÏRISME (ta-ir-is-me) n. m. *Archéol.* Condition, mœurs des hétaïres.

HÉTÉROCARPE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *karpos*, fruit). Qui porte plusieurs espèces de fruits.

HÉTÉROCÈRE n. m. Genre de coléoptères clavicornes, qui vivent au fond des eaux. N. m. pl. Subdivision du groupe des lépidoptères, comprenant les formes nocturnes à antennes plumeuses.

HÉTÉROCERQUE (sèr-ke) adj. Qui a ses deux lobes inégaux (en parlant de la nageoire caudale des poissons).

HÉTÉROCLITE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *klitos*, pente). Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite;* ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite. Fig.* Bizarre.

HÉTÉRODOXE (dok-se) adj. (du gr. *heteros*, autre, et *doxa*, opinion). Contraire à la doctrine orthodoxe : *opinions hétérodoxes.* N. Qui professe des opinions contraires à l'orthodoxie. ANT. **Orthodoxe.**

HÉTÉRODOXIE (dok-si) n. f. Opposition aux sentiments orthodoxes. ANT. **Orthodoxie.**

HÉTÉRODYNE adj. et n. f. Se dit d'une source d'ondes entretenues, qui, en T. S. F., joue le rôle d'amplificateur à la réception.

HÉTÉROGAMIE (mî) n. f. *Biol.* Conjugaison totale de deux éléments sexuels différents.

HÉTÉROGÈNE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *genos*, race). Qui est de nature différente : *corps composé d'éléments hétérogènes. Fig.* Dissemblable : *caractères hétérogènes.* ANT. **Homogène.**

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Caractère de ce qui est hétérogène. ANT. **Homogénéité.**

HÉTÉROGÉNIE (nî) n. f. (du gr. *heteros*, autre, et *gennân*, engendrer). Hypothèse d'après laquelle les êtres vivants proviendraient d'êtres vivants préexistants, mais différents de ceux-ci.

HÉTÉROGÉNISTE (nis-te) n. m. Partisan de l'hétérogénie.

HÉTÉROMÈRE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *meros*, partie). *Zool.* Dont les tarses sont formés, suivant les pattes, d'un nombre différent d'articles.

HÉTÉROMORPHE adj. (du gr. *heteros*, autre, et *morphê*, forme). Qui présente des formes très différentes dans une même espèce.

HÉTÉROMORPHISME (fis-me) n. m. ou **HÉTÉROMORPHIE** (fî) n. f. Caractère de ce qui est hétéromorphe.

HÉTÉROMORPHOSE (fô-ze) n. f. Phénomène de régénération d'un membre coupé.

HÉTÉROPLASTIE (plas-tî) n. f. (du gr. *heteros*, autre, et *plastês*, qui façonne). Transplantation sur un sujet de parties empruntées à un autre sujet.

HÉTÉROPLASTIQUE (plas-ti-ke) adj. Qui a rapport à l'hétéroplastie.

HÉTÉROPODES n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes, à sexe séparé et à respiration branchiale. S. un *hétéropode.*

HÉTÉROPTÈRE n. m. et adj. Insecte hémiptère, dont les ailes supérieures sont à demi coriaces.

HÉTÉROSCIENS (ro-si-in) n. m. pl. (du gr. *heteros*, autre, et *skia*, ombre). Peuples qui habitent au delà des deux tropiques et dont les ombres restent opposées toute l'année. S. un *hétéroscien.*

HÉTÉROSPORÉ, E (ros-po) adj. Se dit des cryptogames qui possèdent plusieurs sortes de spores.

HÉTÉROTRICHES n. m. pl. Ordre d'infusoires dont le corps est revêtu de cils fins et dont la bouche, entourée de cils longs et rigides, est placée au fond d'un péristome. S. un *hétérotriche.*

HETMAN (èt) ou **ATAMAN** n. m. Chef élu des clans cosaques, à l'époque de leur indépendance : *Mazeppa fut un des derniers hetmans des cosaques.*

***HÊTRAIE** (hè-trè) n. f. Lieu planté de hêtres.

***HÊTRE** n. m. (holl. *heester*). Genre de cupulifères, comprenant de grands arbres forestiers, à tronc droit, à écorce lisse, au bois blanc, tenace et flexible : *le hêtre, qui croît en Europe et en Asie, atteint plus de 40 mètres de haut.*



Hêtre.

***HEU !** interj. qui marque l'étonnement, le doute, l'indifférence.

HEUR n. m. (lat. *augurium*). Chance. Événement heureux. (Vx.) [N'est plus guère en usage que dans la locution : *heur et malheur*].

HEURE n. f. (lat. *hora*). Vingt-quatrième partie du jour : *heure décimale, sidérale*, etc. Moment déterminé du jour : *l'heure du dîner.* L'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber.* Signe indiquant la division du temps en heures sur un cadran. *Heure indue*, peu convenable. *La dernière heure*, moment de la mort. *Fig.* et *fam. Passer un mauvais quart d'heure*, traverser un moment critique, pénible, dangereux. *Le quart d'heure de Rabelais*, le moment où il faut payer. *Heure légale*, heure basée

sur le système des fuseaux horaires et qui retarde de 9 min. 21 s. sur l'ancienne heure, temps moyen de Paris. (La surface de la terre a été partagée en 24 fuseaux ; l'origine est le méridien de Greenwich, qui passe par le milieu du premier fuseau ; tous les lieux situés dans le premier fuseau marquent l'heure de Greenwich, etc. Si l'on se déplace vers l'est, pour tous les points du second fuseau, l'heure est en avance de 1 heure sur l'heure de Greenwich, etc. ; si l'on se déplace vers l'ouest, à partir du premier fuseau, l'heure, dans chacun des fuseaux rencontrés, retarde, au contraire, de 1 heure, 2 heures, etc., sur l'heure de Greenwich.) *Heure d'été*, heure conventionnelle adoptée par certains pays, pendant l'été. Loc. adv. : **Tout à l'heure,** dans un moment. **A cette heure,** en ce moment. **A toute heure,** continuellement. **De bonne heure,** tôt. **Sur l'heure,** à l'instant. **A la bonne heure,** soit, voilà qui est bien. *Heures canoniales*, diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures*, celles qui sont en dehors de l'office principal. *Livre d'heures* ou *Heures*, qui contient ces offices.

HEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière heureuse : *terminer heureusement une affaire*. Avantageusement : *maison heureusement située*. Par bonheur : *heureusement, un renfort arriva*. ANT. **Malheureusement.**

HEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *heur*). Qui jouit du bonheur : *les gens heureux sont rares*. Que le hasard favorise : *joueur heureux*. Qui prévient favorablement : *physionomie heureuse*. Qui présage le succès : *un heureux augure*. Qui réussit bien : *un coup heureux*. *Naturel heureux*, bon, distingué. *Repartie heureuse*, vive et spirituelle. *Mémoire heureuse*, fidèle. N. Personne heureuse : *faites des heureux*. ANT. **Malheureux.**

***HEURT** (*heur*) n. m. (de *heurter*). Choc, cahot.

***HEURTÉ, E** adj. *Fig.* Qui contraste violemment : *couleurs heurtées*. *Style heurté*, qui offre des oppositions rudes.



Heurtoir

***HEURTEMENT** (*man*) n. m. Action de heurter, de se heurter. Hiatus. (Peu us.)

***HEURTER** (*té*) v. t. (anciennem. *hurter*). Choquer rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre de quelqu'un*. V. i. Frapper à une porte. **Se heurter** v. pr. Se cogner contre un obstacle. Se choquer en se rencontrant. *Fig.* Se contrarier mutuellement.

***HEURTOIR** n. m. (de *heurter*). Marteau pour frapper à une porte. *Ch. de f.* Dispositif qui termine une voie en cul-de-sac et sur lequel les wagons viennent buter. Syn. BUTOIR.

***HEUSE** (*heu-ze*) n. f. (anc. haut allem. *hosa*). Au moyen âge, botte ou jambière (suivant que la heuse avait un pied ou n'en avait pas).

***HÉVÉA** (*vé-a*) n. f. Arbre de la Guyane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

HEXACORDE (*ègh-za*) n. m. (du gr. *hex*, six, et de *corde*). Système musical, usité au moyen âge et basé sur une gamme de six sons.



Hexaèdre.

HEXAÈDRE (*ègh-za*) n. m. et adj. (du gr. *hex*, six, et *edra*, face). Solide ayant six faces.

HEXAÉDRIQUE (*ègh-za*) adj. *Math.* Qui se rapporte à l'hexaèdre : *forme hexaédrique*.

HEXAGONAL, E, AUX (*ègh-za*) adj. Qui a rapport à l'hexagone : *les cellules des rayons de miel sont hexagonales*.

HEXAGONE (*ègh-za*) n. m. (du gr. *hex*, six, et *gônia*, angle). Polygone qui a six angles et six côtés : *le côté de l'hexagone régulier, inscrit dans un cercle, est égal au rayon de ce cercle*. Adj. : *plan hexagone*.



Hexagone.

HEXAGYNE (*ègh-za*) adj. (du gr. *hex*, six, et *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a six pistils.

HEXAMÈTRE (*ègh-za*) n. m. et adj. (du gr. *hex*, six, et *metron*, mesure). Se dit d'un vers, grec ou latin, de six pieds, composés uniquement de dactyles et de spondées. *Par ext.* Alexandrin français.

HEXANDRE (*ègh-zan-dre*) adj. (du gr. *hex*, six, et *anêr, andros*, mâle). Qui a six étamines.

HEXANDRIE (*ègh-zan-drî*) n. f. (de *hexandre*). Classe de Linné, dont les plantes ont des fleurs à six étamines.

HEXAPÉTALE (*ègh-za*) adj. Qui a six pétales.

HEXAPODE (*ègh-za*) adj. (du gr. *hex*, six, et *pous, podos*, pied). *Hist. nat.* Qui a six pattes.

***HI, HI, HI** interj. Mimologisme représentant le rire. Substantiv. : *faire des hi et des ho*, manifester un vif étonnement.

HIATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. ; de *hiare*, être béant). Rencontre sans élision de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant, comme : *il alla avec lui*. *Fig.* Lacune.

HIBERNAL, E, AUX (*bèr*) adj. Qui a lieu pendant l'hiver : *le repos hibernal de la marmotte*.

HIBERNANT (*bèr-nan*), **E** adj. Se dit des animaux, tels que la *marmotte*, le *loir*, etc., qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.



Hibou.

HIBERNATION (*bèr-na-si-on*) n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

HIBERNER (*bèr-né*) v. i. (lat. *hibernare*). Passer l'hiver dans un état d'engourdissement : *la marmotte hiberne*.

***HIBOU** n. m. Nom général et vulgaire des oiseaux de proie nocturnes, particulièrement de ceux qui ont des aigrettes comme les ducs. Les hiboux sont très utiles, parce qu'ils détruisent quantité de rats, mulots et souris. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société.

***HIC** (*hik*) n. m. (mot lat. signif. *ici*). *Fam.* Nœud, principale difficulté d'une affaire : *voilà le hic !*

***HICKORY** n. m. Noyer d'Amérique.

HIDALGO n. m. (mot esp.). Noble espagnol.

***HIDEUR** n. f. Aspect, nature de ce qui est hideux. Laideur extrême.

***HIDEUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une manière hideuse : *visage hideusement contrefait*.

***HIDEUX, EUSE** (*deû, eu-ze*) adj. (du vx fr *hide*, frayeur). Difforme à l'excès : *visage hideux*. Horrible à voir : *spectacle hideux*.

***HIE** (*hî*) n. f. (bas allem. *heie*). Instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés. Syn. DEMOISELLE.

HIÈBLE ou **YÈBLE** n. f. (lat. *ebulus*). Espèce du genre sureau, dont les fleurs et les baies sont employées en médecine.

HIÉMAL, E, AUX adj. (du lat. *hiems*, hiver). Qui appartient à l'hiver. Qui croît en hiver : *plantes hiémales*.

HIÉMATION (*si-on*) n. f. (de *hiémal*). Action de passer l'hiver. *Bot.* Propriété qu'ont certaines plantes de se développer en hiver.

***HIEMENT** ou ***HÎMENT** (*î-man*) n. m. Action d'enfoncer les pavés avec la hie. Bruit des machines qui élèvent les fardeaux.

HIER (*i-èr*) [lat. *heri*] adv. de temps, désigne le jour précédant immédiatement celui où l'on est. Date récente : *sa fortune date d'hier*. *Fam.* *Né d'hier*, sans expérience : *je ne suis pas né d'hier*.

***HIÉRARCHIE** (*chî*) n. f. (du gr. *hieros*, sacré, et *archê*, commandement). Ordre et subordination des neuf chœurs des anges. Ordre et subordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

***HIÉRARCHIQUE** adj. Conforme à la hiérarchie : *adresser une réclamation par la voie hiérarchique*.

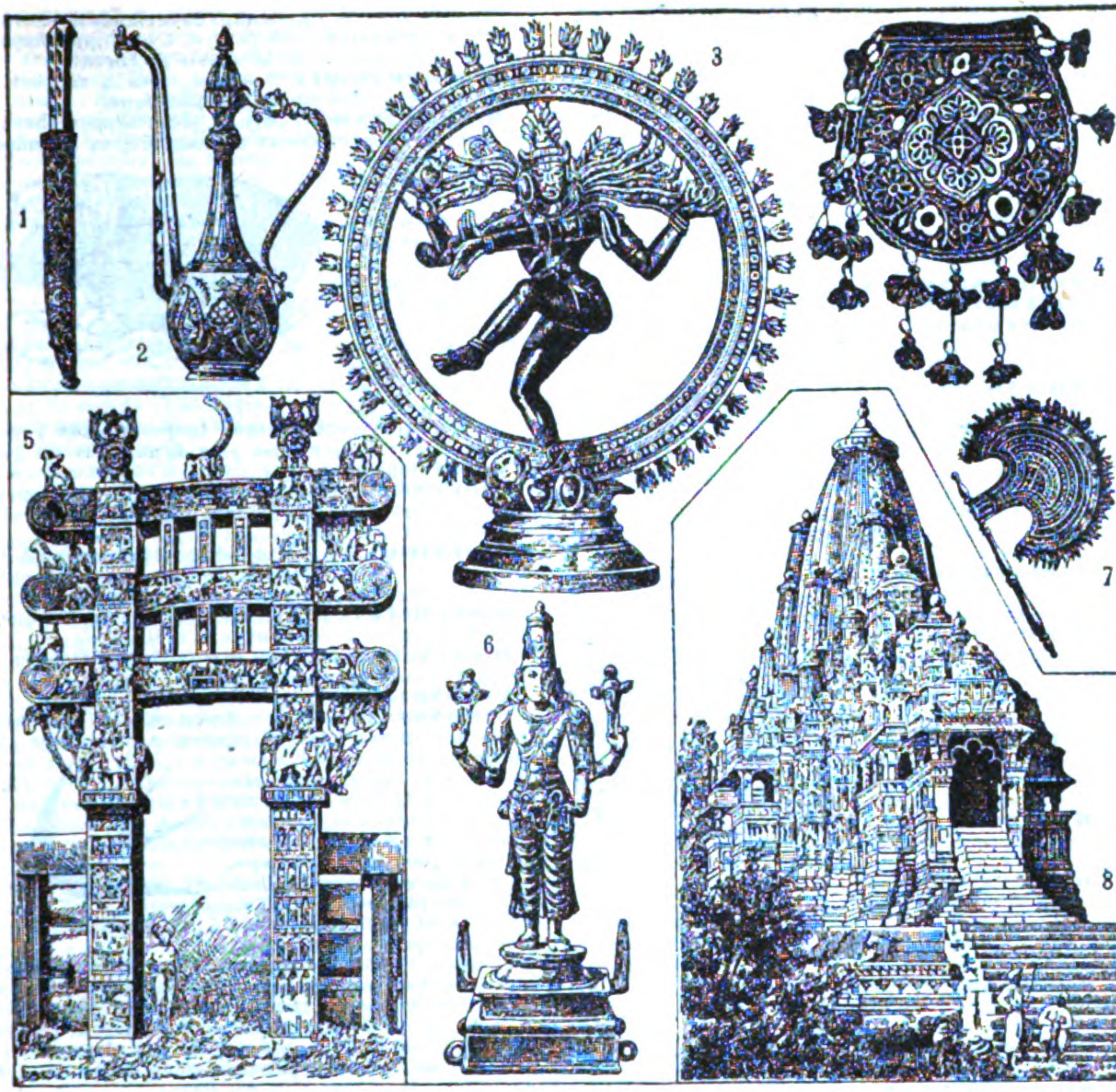
***HIÉRARCHIQUEMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière hiérarchique.

***HIÉRARCHISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de hiérarchiser. Son résultat.

***HIÉRARCHISER** (*zé*) v. t. Régler d'après un ordre hiérarchique : *Pierre le Grand hiérarchisa la noblesse russe*.

HIÉRATIQUE adj. (du gr. *hieros*, sacré). Qui appartient aux prêtres ; qui a les formes d'une tradition liturgique. *Écriture hiératique*, tracé cursif de l'écriture hiéroglyphique, chez les anciens Égyptiens.

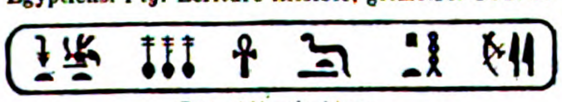
HIÉRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans la forme ou dans le système hiératique.



ART HINDOU : 1. Gaine ciselée ; 2. Aiguière en cuivre ; 3. Le dieu Çiva ; 4. Bourse brodée ; 5. Porte de stoupâ ; 6. Vichnou 7. Chasse-mouche brodé ; 8. Temple de Kayraha.

HIÉRODULE n.m. (du gr. *hieros*, sacré, et *doulos*, esclave). *Antiq. gr.* Esclave attaché au service d'un temple.

HIÉROGLYPHE n. m. (du gr. *hieros*, sacré, et *gluphein*, graver). Caractère de l'écriture des anciens Égyptiens. *Fig.* Écriture illisible, grimoire. Tout ce



Texte hiéroglyphique.

qui est difficile à déchiffrer, à comprendre. — L'écriture des anciens Égyptiens consistait en figures gravées et sculptées, dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentèrent d'abord la chose elle-même, puis simplement un son, de sorte que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, a été déchiffrée par un Français, Champollion.

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe : *caractères hiéroglyphiques*.

HIÉROGRAMMATE (*gram'-ma-te*) ou **HIÉROGRAMMATISTE** (*gram'-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. égypt.* Scribe au service des temples. Prêtre ou docteur (?) ... Jérôme). Nom générique d'ordres religieux, désignés aussi sous le nom d'*ermites de Saint-Jérôme*.

HIÉROPHANTE n. m. (du gr. *hieros*, sacré, et *phainein*, montrer). Prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis. A Rome, grand pontife.

'HIGHLANDER (*haï-lèn-deur*) n. m. Montagnard écossais, habitant des Highlands ou *Hautes terres*.

HILARANT (*ran*), **E** adj. Qui provoque le rire. *Gaz hilarant*, ancien nom du protoxyde d'azote.

HILARE adj. Qui est en état d'hilarité. Qui excite l'hilarité : *clown hilare*.

HILARITÉ n. f. (lat. *hilaritas*). Explosion subite de rire : *plaisanterie qui soulève l'hilarité générale*.

HILE n. m. (du lat. *hilum*, ombilic). Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HILOIRE n. f. (esp. *esloria*). Forts bordages qui relient entre elles les différentes pièces du pont d'un navire.

HINDOU, E adj. et n. De l'Hindoustan. — ART HINDOU. L'art hindou, caractérisé par la richesse des détails, la patience du travail et l'adresse de l'exécution, garde dans ses monuments le souvenir des races et des religions qui se sont succédé dans l'Inde. Les édifices antérieurs au IIIe siècle avant J.-C., construits en bois, ont disparu. Sous l'action du bouddhisme, se développe un art nouveau qui subit les influences hellénique [illegible] qui produit

tif. L'architecture hindoue se divise en trois styles : *dravidien*, *chaloukya*, qui règne entre le golfe Persique et le golfe du Bengale, et *septentrional*. Les dynasties musulmanes ont donné à l'Inde un style spécial (mosquées, tombeaux, palais) florissant surtout sous les Mogols. La sculpture hindoue, qui commence avec le bouddhisme, se modifie sous l'influence gréco-bactrienne, puis tombe à la fin dans l'exagération du détail. Les arts industriels ont produit des œuvres d'art célèbres dans le monde entier.

HINDOUISME n. m. V. *Part. hist.*

HINDOUSTANI (*dous-ta*) n. m. Se dit de la langue parlée dans l'Inde et qui est un dérivé du sanscrit.

HINDOUSTANIQUE adj. De l'Hindoustan.

HINTERLAND n. m. (mot allem.) Arrière-pays.

HIPPARCHIE n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *archê*, commandement). *Antiq. gr.* Division de cavalerie (environ 500 hommes).

HIPPARION (*i-pa*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles fossiles, qui comprend les ancêtres des chevaux actuels.

HIPPARQUE (*i par-ke*) n. m. (gr. *hipparkos* ; de *hippos*, cheval, et *arkhos*, chef). *Antiq. gr.* Chef d'une hipparchie.

HIPPIATRE (*i-pi*) n. m. (du gr *hippos*, cheval, et *iatros*, médecin). Vétérinaire qui s'occupe spécialement des chevaux.

HIPPIATRIE (*i-pi-a tri*) n. f. (de *hippiatre*). Médecine des chevaux. V. HIPPIATRIQUE.

HIPPIATRIQUE (*i pi*) adj. Qui a rapport à l'art de guérir les chevaux. N. f. Cet art lui-même. Syn. de HIPPIATRIE.

HIPPIQUE (*i-pi-ke*) adj. (du gr *hippos*, cheval). Qui a rapport aux chevaux : *sport hippique*.

HIPPISME n. m. Sport hippique (équitation, courses, etc.).


Hippocampes

HIPPOCAMPE (*i po-kan-pe*) n. m. Genre de poissons de mer, auxquels la forme de leur tête et la courbe de leur corps ont fait donner le nom de *chevaux marins*.

HIPPOCASTANACÉES (*i-po-tas*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le *marronnier d'Inde*. S. une *hippocastanacée*.

HIPPOCENTAURE (*i-po-san-tô-re*) n. m. Syn. de CENTAURE.

HIPPOCRATIQUE (*i-po*) adj. Qui appartient à Hippocrate : *la méthode hippocratique est celle de l'expectation*.

HIPPOCRATISME (*i-po-kra-tis-me*) n. m. Doctrine d'Hippocrate.

HIPPODROME (*i-po*) n. m (du gr. *hippos*, cheval, et *dromos*, course). *Antiq* Cirque pour les courses de chevaux ou de chars. Auj., champ de courses


Hippogriffe

HIPPOGRIFFE (*i-po*) n. m (du gr. *hippos*, cheval, et de l'ital *grifo*, griffon). Animal fabuleux, moitié cheval, moitié griffon, qui figure dans les romans de chevalerie.

HIPPOLITHE (*i-po*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et *lithos*, pierre). Pierre jaune qu'on trouve dans la vésicule biliaire et les intestins du cheval et qu'employait l'ancienne pharmacopée.

HIPPOLOGIE (*i-po-lo-ji*) n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *logos*, discours). Étude, connaissance du cheval.

HIPPOLOGIQUE (*i-po*) adj. Qui concerne l'hippologie : *thérapeutique hippologique*.

HIPPOLOGUE (*i-po-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'hippologie.

HIPPOMOBILE adj. Mû par un ou des chevaux.

HIPPOPHAÉ (*i-po*) n. m. Genre de plantes, comprenant des arbrisseaux épineux d'Europe et d'Asie, dits aussi *argousiers*.

HIPPOPHAGE (*i-po*) adj. et n. (du gr. *hippos*, cheval, et *phagein*, manger). Qui mange de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIE (*i-po-fa-ji*) n. f. (de *hippophage*). Habitude de manger de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIQUE (*i-po*) adj. Qui a rapport à l'hippophagie : *boucherie hippophagique*.


Hippopotame.

HIPPOPOTAME (*i-po*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et *potamos*, fleuve). Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, que l'on trouve sur les bords des fleuves d'Afrique. *Fig.* et *fam.* Personne énorme. — Les hippopotames sont des animaux lourds, énormes, qui atteignent 4 mètres de long, à peau nue, épaisse, à tête très forte ; ils vivent presque toujours dans l'eau. L'ivoire de leurs dents est plus beau, plus fin que celui de l'éléphant.

HIPPOTECHNIE (*i-po-tèk-ni*) n. f. (du gr. *hippos*, cheval, et *tekhnê*, art). Science de l'élevage et du dressage des chevaux.

HIPPURIQUE (*i-pu*) adj. (du gr. *hippos*, cheval, et *ouron*, urine). Se dit d'un acide que l'on rencontre dans l'urine, principalement chez les ruminants.

HIPPURITE (*i-pu*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans le crétacé.

HIRCIN, E adj. (du lat. *hircus*, bouc). Qui vient du bouc qui le concerne : *odeur hircine*.

HIRONDEAU (*dô*) n. m. Petit de l'hirondelle.


Hirondelle.

HIRONDELLE (*dè le*) n. f. (lat. *hirundo*). Genre d'oiseaux passereaux fissirostres, à bec large, à queue fourchue, aux ailes fines et longues *Fig.* et *fam.* *Hirondelle d'hiver*, à Paris, ramoneur, marchand de marrons. PROV. : **Une hirondelle ne fait pas le printemps**, on ne peut rien conclure d'un seul exemple. — Les hirondelles sont des oiseaux de passage, qui paraissent au printemps et émigrent en automne ; elles volent avec une étonnante rapidité et vivent d'insectes pris au vol. Elles retournent chaque année bâtir leurs nids au même endroit. On distingue les hirondelles *de cheminée*, *de fenêtre*, *de rivage*, etc. Les *hirondelles de mer* sont des palmipèdes de la famille des mouettes ; leur vrai nom est *sterne*.

HIRSUTE adj. (lat. *hirsutus*). Touffu, hérissé : *barbe hirsute*. *Fig.* Grossier, bourru.

HIRUDICULTURE ou mieux **HIRUDINICULTURE** n. f. Art d'élever les sangsues.

HIRUDINÉES (*né*) n. f. pl. (du lat. *hirudo*, *inis*, sangsue). Sous-classe d'annélides, ayant la *sangsue* pour type. S. une *hirudinée*.

HIRUDINICULTEUR n. m. Éleveur de sangsues.

HISPANIQUE (*is-pa*) adj. De l'Espagne : *péninsule hispanique*.

HISPANISANT, E n. Personne qui s'occupe d'études hispaniques.

HISPANISME (*is-pa-nis-me*) n. m. (du lat. *hispanus*, espagnol). Locution propre à la langue espagnole.

HISPANO-AMÉRICAIN, AINE (*is-pa, kin, è-ne*) adj. et n. De l'Amérique espagnole. Qui a rapport à l'Amérique et à l'Espagne : *la guerre hispano-américaine*.

HISPIDE (*is-pi-de*) adj. (du lat. *hispidus*, hérissé). *Bot.* Couvert de poils rudes et épais.

HISSER (*hi-sé*) v. t. (orig. scand.). Hausser, élever : *hisser les voiles*.

HISTER (*is-tèr*) n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, luisants, dits vulgairement *escarbots* et qui vivent dans les matières organiques en décomposition.

HISTOCHIMIE (*is-to-chi-mi*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et de *chimie*). Étude chimique des tissus organiques, par les méthodes histologiques.

HISTOGÈNE adj. (du gr. *histos*, tissu, et *genos*, origine). Se dit des substances animales génératrices des tissus vivants.

HISTOGÉNIE (*is-to-jé-ni*) n. f. (de *histogène*). Formation des tissus organiques.

HISTOIRE (*is-toi-re*) n. f. (du gr. *historia*, proprement *information, recherche de la vérité*). Récit des événements, des faits dignes de mémoire : *Hérodote a été appelé le « père de l'histoire »; l'histoire ancienne, du moyen âge, moderne, contemporaine*. Récit d'aventures particulières : *Histoire de Louis XIV*. Description des êtres : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. Ouvrages historiques : *parcourir l'histoire. Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Conte : *les enfants aiment les histoires*. Récit mensonger : *conter des histoires*. *Fam.* Embarras, actes affectés : *faire des histoires*.

HISTOLOGIE (*is-to-lo-jî*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des tissus organiques.

HISTOLOGIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'histologie.

HISTOLOGIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. Au point de vue de l'histologie.

HISTORIAL, E, AUX (*is-to*) adj. Qui se rapporte à l'histoire. (Peu us.)

HISTORICITÉ (*is-to*) n. f. Caractère de ce qui est historique : *démontrer l'historicité d'un fait*.

HISTORIÉ, E (*is-to*) adj. Orné de figurines, de vignettes, etc. : *lettres historiées*.

HISTORIEN (*is-to-ri-in*) n. m. Qui écrit l'histoire : *Michelet fut un grand historien*.

HISTORIER (*is-to-ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Raconter en détail. (Peu us.) Enjoliver de petits ornements.

HISTORIETTE (*is-to-ri-è-te*) n. f. Récit plaisant. Anecdote de peu d'importance : *les historiettes de Tallemant des Réaux sont spirituelles et méchantes*.

HISTORIOGRAPHE (*is-to*) n. m. (du gr. *historia*, histoire, et *graphein*, écrire). Lettré pensionné pour écrire l'histoire de son temps : *Racine et Boileau furent historiographes de Louis XIV*.

HISTORIOGRAPHIE (*is-to, fî*) n. f. (de *historiographe*). Art d'écrire l'histoire.

HISTORIOGRAPHIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'historiographie.

HISTORIQUE (*is-to*) adj. Qui appartient à l'histoire : *faits historiques. Nom historique*, consacré par l'histoire. *Temps historiques*, sur lesquels on possède des notions certaines, par opposition aux *temps fabuleux*. N. m. Narration, exposé : *faire l'historique d'une science*. ANT. **Fabuleux, imaginaire.**

HISTORIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. En historien. Au point de vue historique.

HISTOTAXIE (*is-to-tak-sî*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *taxis*, place). Classement des plantes d'après leurs tissus.

HISTOTRIPSIE (*is-to-trip-sî*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et *tripsis*, broiement). *Méd.* Écrasement chirurgical des tissus.

HISTRION (*is-tri-on*) n. m. (lat. *histrio*). *Antiq. rom.* Acteur bouffon : *la condition d'histrion était considérée comme déshonorante*. Auj. Bateleur, baladin. *Fig.* Homme hypocrite, vil charlatan.

HIVER (*vèr*) n. m. (du lat. *hibernus*, hivernal). La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22) et finissant à l'équinoxe de mars (le 20 ou le 21) : *l'hiver est très doux sur les côtes bretonnes*. Saison froide, en général. *Poétiq.* Année : *il compte soixante hivers. L'hiver de la vie*, la vieillesse.

HIVERNAGE (*vèr*) n. m. (de *hiver*). Saison des pluies, dans les régions tropicales. Temps que les navires passent en relâche pendant cette période. Port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison. Labour donné aux terres avant l'hiver.

HIVERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient à l'hiver : *le repos hivernal de la végétation*.

HIVERNER (*vèr-né*) v. i. (de *hiver*). Passer à l'abri la mauvaise saison : *les troupeaux des Alpes hivernent au pied des montagnes*. V. t. Donner aux terres un dernier labour avant l'hiver.

HIVERNEUR, EUSE (*vèr, eu-ze*) adj. et n. Qui va passer l'hiver dans le Midi, en Algérie, etc. (Peu us.).

***HO!** interj. qui sert à appeler : *ho! du canot;* à témoigner l'étonnement, l'indignation, l'admiration, etc. : *ho! que me dites-vous là?*

***HOAT-CHI** (*ho-at*) n. m. Terre très blanche, que les Chinois emploient à la fabrication de la porcelaine.

***HOAZIN** n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique centrale.

***HOBEREAU** (*rô*) n. m. (orig. germ.). Petit faucon. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

***HOC** (*hok*) n. m. Sorte de jeu de cartes. *Fig.* Ce qui est assuré à quelqu'un : *cela lui est hoc*.

***HOCA** n. m. Ancien jeu de hasard analogue au *biribi*, introduit en France au temps de Mazarin.

***HOCCO** (*ho-ko*) n. m. Genre de gallinacés de l'Amérique équatoriale, comprenant de curieux oiseaux ventriloques et qui jouent, dans les basses-cours, le rôle du chien de berger.



Hocco.

***HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit. Entaille en général. Brèche.

***HOCHEMENT** (*man*) n. m. Action de hocher : *hochement de tête*.

***HOCHEPOT** (*po*) n. m. Ragoût de viandes diverses, cuites avec des marrons, des navets.

***HOCHEQUEUE** (*keû*) n. m. Nom vulgaire des *bergeronnettes* ou *lavandières*, qui remuent continuellement la queue. Pl. des *hochequeues*.

***HOCHER** (*ché*) v. t. Secouer : *hocher un prunier*. Faire tomber en secouant : *hocher des prunes*. Remuer fréquemment : *hocher la tête en signe d'assentiment*.

***HOCHET** (*chè*) n. m. (de *hocher*). Jouet de matière dure qu'on donne à l'enfant au temps de la dentition, pour qu'il le presse entre ses gencives. Jouet en général. *Fig.* Chose futile, qui flatte quelque passion : *les décorations, ces hochets de la vanité*.



Hochet.

***HOCKEY** (*ho-kè*) n. m. (m. angl., signif. *crosse*). Jeu de balle à la crosse, dont les règles rappellent celles du football.

HODOMÈTRE n. m. V. ODOMÈTRE.

***HOGNER** (*gné*) v. i. Grogner (Peu us.)

HOIR n. m. (lat. *hæres*). *Dr.* Héritier direct.

HOIRIE (*rî*) n. f. (de *hoir*). Héritage : *recevoir une terre en avance d'hoirie*.

HOLÀ interj. dont on se sert pour appeler : *holà! quelqu'un*. Pour arrêter : *holà! plus un mot!* N. m. *Mettre le holà*, rétablir l'ordre, la paix.

***HOLDING** n. m. Trust groupant des intérêts dans plusieurs sociétés commerciales.

***HOLLANDAIS, E** (*ho-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Hollande. N. m. Langue parlée en Hollande.

***HOLLANDE** (*ho-lan-de*) n. m. Fromage de couleur rougeâtre et généralement en forme de boule. N. f. Toile très fine, qui se fabrique en Hollande. Porcelaine de Hollande. Sorte de pomme de terre à forme allongée, à pulpe légèrement jaunâtre.

HOLOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (du gr. *holocaustos*, brûlé tout entier). Sacrifice (surtout chez les Juifs), dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu : *Abraham consentit à offrir son propre fils en holocauste*. La victime ainsi sacrifiée. *Fig.* Offrande entière et généreuse ; sacrifice.

HOLOGRAPHE adj. V. OLOGRAPHE.

HOLOMÈTRE n. m. (du gr. *holos*, tout, et *metron*, mesure). Instrument pour prendre la hauteur angulaire d'un point au-dessus de l'horizon.

HOLOPHRASTIQUE (*frus-ti-ke*) adj. (du gr. *holos*, entier, et *phrasis*, phrase). Se dit des langues où toute une phrase s'exprime par un seul mot : *la langue des Peaux-Rouges est holophrastique*.

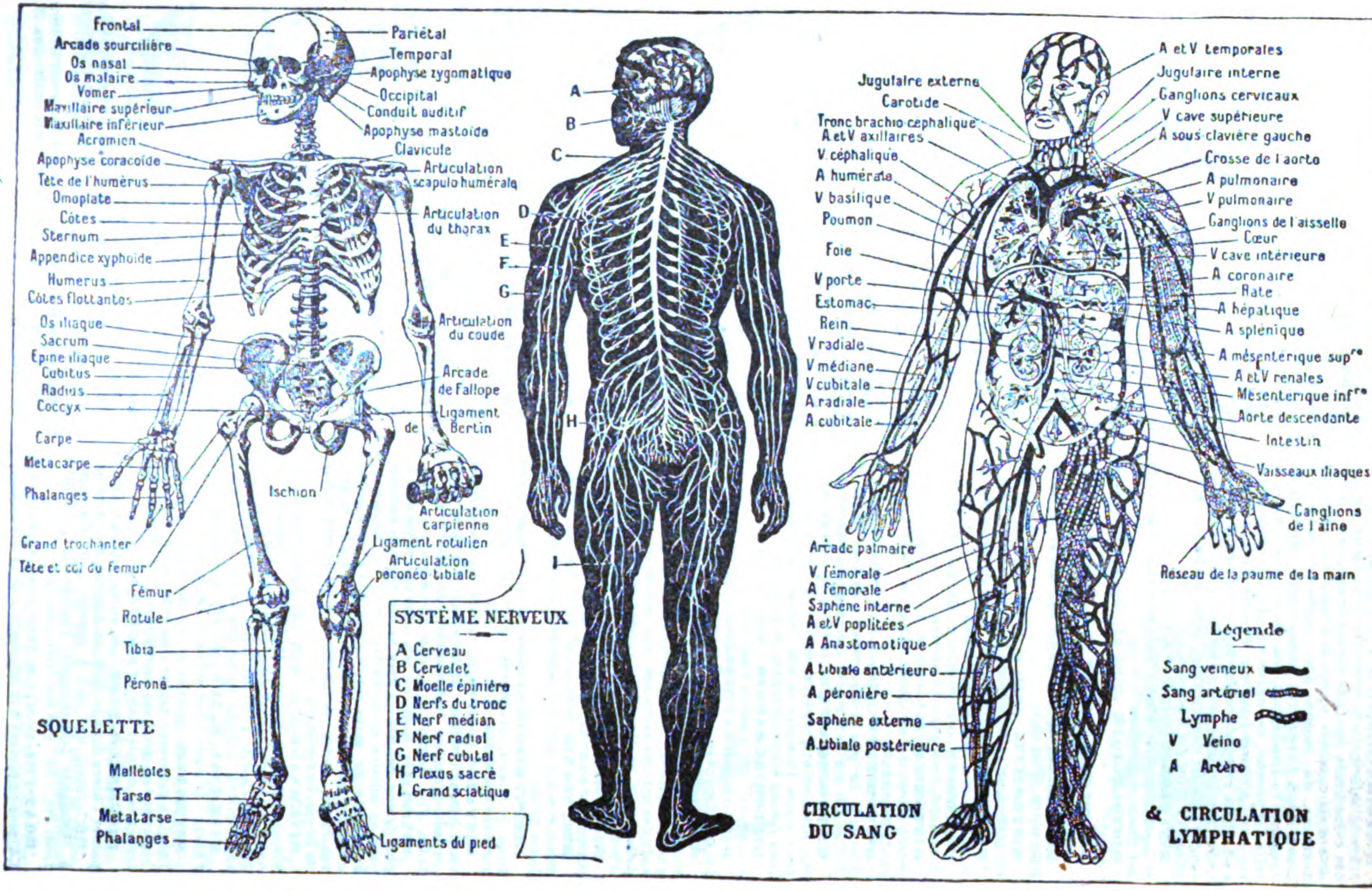
HOLOTHURIDÉS n. m. pl. Classe d'échinodermes, renfermant les *holothuries*. S. un *holothuridé*.



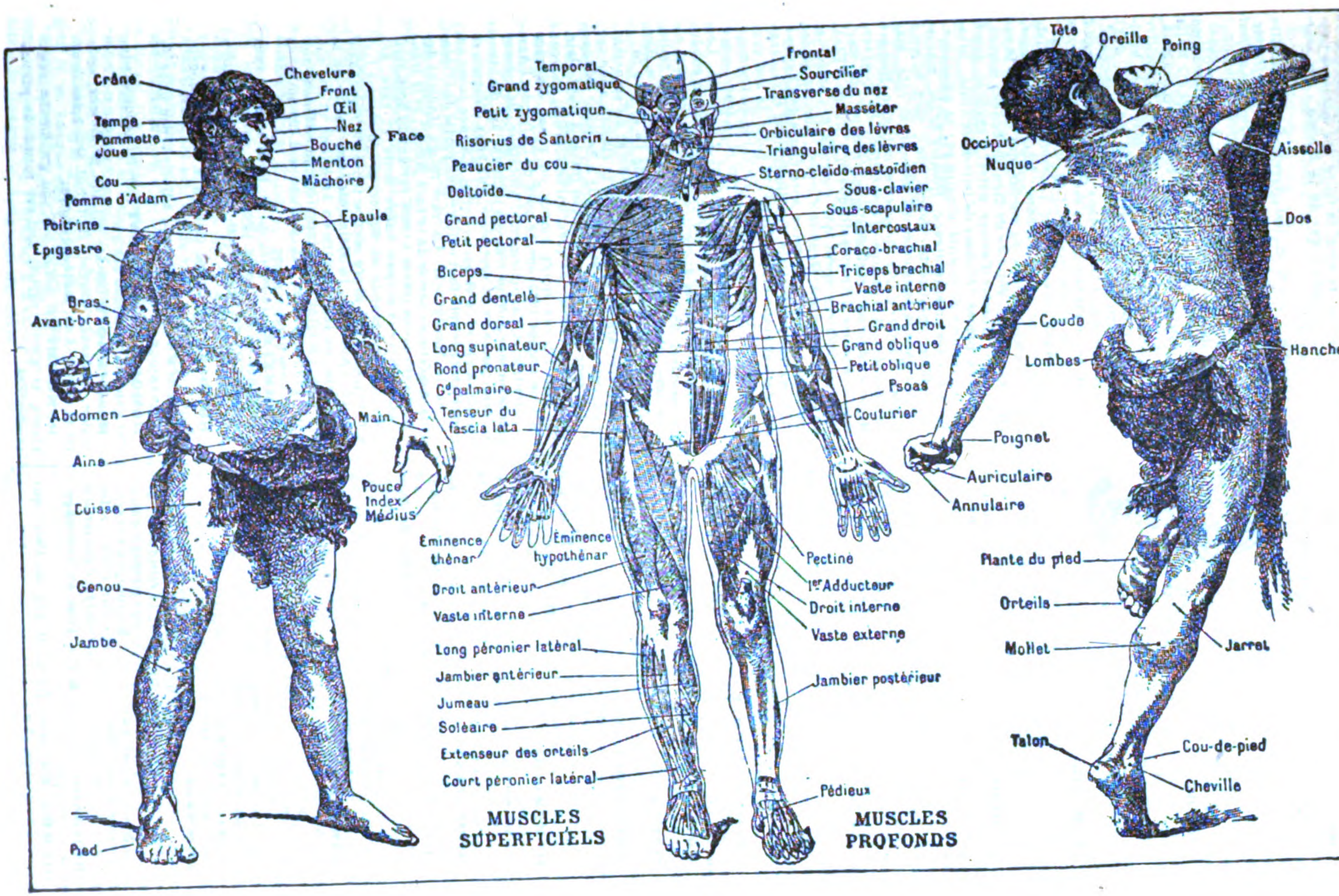
Holothurie.

HOLOTHURIE (*rî*) n. f. Genre d'échinodermes, comprenant des animaux répandus dans toutes les mers et utilisés comme comestibles en Chine.

HOLOTRICHES n. m. pl. Ordre d'infusoires, dont tout le corps est couvert de cils fins uniformes. S. un *holotriche*.


Frontal
Arcade sourcilière
Os nasal
Os malaire
Vomer
Maxillaire supérieur
Maxillaire inférieur
Acromion
Apophyse coracoïde
Tête de l'humérus
Omoplate
Côtes
Sternum
Appendice xyphoïde
Humerus
Côtes flottantes
Os iliaque
Sacrum
Epine iliaque
Cubitus
Radius
Coccyx
Carpe
Metacarpe
Phalanges
Grand trochanter
Tête et col du femur
Fémur
Rotule
Tibia
Péroné
SQUELETTE
Malléoles
Tarse
Métatarse
Phalanges
Pariétal
Temporal
Apophyse zygomatique
Occipital
Conduit auditif
Apophyse mastoïde
Clavicule
Articulation scapulo humérale
Articulation du thorax
Articulation du coude
Arcade de Fallope
Ligament de Bertin
Ischion
Articulation carpienne
Ligament rotulien
Articulation peronéo tibiale
Ligaments du pied
SYSTÈME NERVEUX
A Cerveau
B Cervelet
C Moelle épinière
D Nerfs du tronc
E Nerf médian
F Nerf radial
G Nerf cubital
H Plexus sacré
I Grand sciatique
Jugulaire externe
Carotide
Tronc brachio céphalique
A et V axillaires
V céphalique
A huméraIe
V basilique
Poumon
Foie
V porte
Estomac
Rein
V radiale
V médiane
V cubitale
A radiale
A cubitale
Arcade palmaire
V fémorale
A fémorale
Saphène interne
A et V poplitées
A Anastomotique
A tibiale antérieure
A péronière
Saphène externe
A tibiale postérieure
CIRCULATION DU SANG
A et V temporales
Jugulaire interne
Ganglions cervicaux
V cave supérieure
A sous clavière gauche
Crosse de l'aorte
A pulmonaire
V pulmonaire
Ganglions de l'aisselle
Cœur
V cave intérieure
A coronaire
Rate
A hépatique
A splénique
A mésentérique supre
A et V renales
Mésentérique infre
Aorte descendante
Intestin
Vaisseaux iliaques
Ganglions de l'aine
Réseau de la paume de la main
Légende
Sang veineux
Sang artériel
Lymphe
V Veine
A Artère
& CIRCULATION LYMPHATIQUE


SQUELETTE
Malléoles
Tarse
Métatarse
Phalanges
G Nerf cubital
H Plexus sacré
I Grand sciatique
Ligaments du pied
CIRCULATION DU SANG


Crâne
Chevelure
Front
Œil
Nez
Bouche
Menton
Mâchoire
Face
Tempe
Pommette
Joue
Cou
Pomme d'Adam
Epaule
Poitrine
Epigastre
Bras
Avant-bras
Abdomen
Main
Aine
Pouce
Index
Médius
Cuisse
Genou
Jambe
Pied
Temporal
Grand zygomatique
Petit zygomatique
Risorius de Santorin
Peaucier du cou
Deltoïde
Grand pectoral
Petit pectoral
Biceps
Grand dentelé
Grand dorsal
Long supinateur
Rond pronateur
Gd palmaire
Tenseur du fascia lata
Éminence thénar
Éminence hypothénar
Droit antérieur
Vaste interne
Long péronier latéral
Jambier antérieur
Jumeau
Soléaire
Extenseur des orteils
Court péronier latéral
MUSCLES SUPERFICIELS
Frontal
Sourcilier
Transverse du nez
Masséter
Orbiculaire des lèvres
Triangulaire des lèvres
Sterno-cleido-mastoïdien
Sous-clavier
Sous-scapulaire
Intercostaux
Coraco-brachial
Triceps brachial
Vaste interne
Brachial antérieur
Grand droit
Grand oblique
Petit oblique
Psoas
Couturier
Pectine
1er Adducteur
Droit interne
Vaste externe
Jambier postérieur
Pédieux
MUSCLES PROFONDS
Tête
Oreille
Poing
Occiput
Nuque
Aisselle
Dos
Coude
Lombes
Hanche
Poignet
Auriculaire
Annulaire
Plante du pied
Orteils
Mollet
Jarret
Talon
Cou-de-pied
Cheville

***HOM !** (*om'*) exclamation qui exprime le doute, la défiance : *jouer ? hom ! c'est bien chanceux.*

***HOMARD** (*mar*) n. m. (scand. *humarr*). Genre de crustacés décapodes macroures, comprenant de grandes formes marines, voisines des écrevisses et fournissant une chair très appréciée : *la pêche du homard est prospère sur les côtes de Terre-Neuve.* (Le homard doit être choisi lourd, plutôt que gros, et surtout bien vivant.)



Homard.

HOMBRE (*on-bre*) n. m. (esp. *hombre*, homme). Ancien jeu de cartes, d'origine espagnole.

***HOME** n. m. (mot angl.). Le chez soi, la vie intime : *l'amour du home.* (On dit aussi *at home*, à la maison, chez soi.)

HOMÉLIE (*lî*) n. f. (*homilia*, conversation). Instruction familière sur la religion, principalement sur l'évangile : *les homélies de saint Jean Chrysostome. Fig.* Discours sur la morale, affecté et ennuyeux.

HOMÉOPATHE adj. et n. Partisan de l'homéopathie : *médecin homéopathe.* ANT. **Allopathe.**

HOMÉOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *homoios*, semblable, et *pathos*, affection). Système thérapeutique, qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre. — Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise : *Similia similibus curantur* (Les semblables se guérissent par les semblables) était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*Contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraîchissants, et *vice versa*. La médecine usuelle, pour se distinguer de l'homéopathie, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie : *traitement homéopathique.* ANT. **Allopathique.**

HOMÉOPATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après l'homéopathie. (Peu us.)

HOMÉRIDE n. m. Rapsode qui chantait les poèmes homériques. Imitateur d'Homère.

HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique.* Qui a rapport à Homère : *la légende homérique. Rire homérique*, bruyant et inextinguible, pareil à celui qui soulève les dieux, dans l'*Iliade*, à la vue des mésaventures du boiteux Vulcain.

HOMÉRISME (*ris-me*) n. m. Caractère des poèmes homériques.

***HOMESPUN** (*om'-speun'*) n. m. (m. angl. signif. *filé à la maison*). Sorte de tissu employé pour la confection des vêtements féminins.

***HOMESTEAD** (*om'-stèd*) n. m. (m. angl. signif. *domicile; domaine familial*). Bien rural, spécialement bien de famille incessible et insaisissable. — Le *homestead* a pour objet de fixer la part de bien rural qui, ne pouvant être hypothéquée ou cédée, permet au petit propriétaire de vivre du produit du sol. Cette part doit être, naturellement, réduite au minimum nécessaire.

HOMICIDE n. (du lat. *homo*, homme, et *cædere*, tuer). Meurtrier d'un être humain : *punir un homicide.* N. m. Action de tuer un être humain : *l'homicide volontaire est qualifié meurtre.* Adj. Qui sert à tuer : *fer homicide.* (Commis avec préméditation du guet-apens, l'homicide est qualifié *assassinat* ; sans préméditation, il prend le nom de *meurtre*.)

HOMILÉTIQUE n. f. (du gr. *homiletikê*, [sous-ent. *tekhnê*], art de parler). Éloquence de la chaire.

HOMMAGE (*o-ma-je*) n. m. (de *homme*). Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait : *on distinguait, selon l'étendue des devoirs qu'ils impliquaient, l'hommage simple et l'hommage lige.* Respect, vénération : *hommage à la vertu.* Don respectueux : *faire hommage d'un livre.* Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un.*

HOMMAGÉ (*o-ma-jé*), **E** adj. Tenu en hommage : *terre hommagée.*

HOMMAGER (*o-ma-jé*) n. et adj. m. Celui qui devait l'hommage. (Vx.)

HOMMASSE (*o-ma-se*) adj. f. Se dit d'une femme dont les traits, la voix, la taille, les manières tiennent plus de l'homme que de la femme : *air, tournure hommasse.*

HOMME (*o-me*) n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme.* Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme.* En général, l'espèce humaine : *l'homme est sujet à la mort.* L'être humain, considéré au point de vue moral : *un brave homme; un méchant homme.* Soldat, ouvrier : *armée de dix mille hommes ; équipe de six hommes.* Individu courageux, stoïque : *dans l'adversité, soyez homme. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. *Voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin. *Bon homme*, homme plein de bonhomie. *Pauvre homme*, homme sans intelligence. *Grand homme*, celui que son génie, ses œuvres, ses actions couvrent de gloire, placent très haut. *Le premier homme*, Adam. *Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Homme de paille*, prête-nom. *L'homme des bois*, l'orang-outan. *Homme du monde*, qui vit dans la société distinguée. *Homme de bien*, de bonnes mœurs, charitable. *Homme d'armes*, autref., cavalier armé de toutes pièces. *Homme de lettres*, écrivain, littérateur. *Homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés. *Homme de loi*, magistrat, officier ministériel, avocat, etc. ; tout homme instruit dans la jurisprudence. *Homme de robe*, magistrat. *Homme d'épée, de guerre*, militaire. *Homme de cheval*, qui s'occupe d'équitation, de courses. *Homme d'église*, ecclésiastique. *Homme de mer*, marin. *Homme d'Etat*, politique qui dirige l'Etat. *Homme d'affaires*, agent qui s'occupe des intérêts d'autrui ; intendant. *Homme d'argent*, homme avide, intéressé. — Les caractères spécifiques de l'homme sont la station verticale, les dimensions considérables de son crâne et, par suite, le poids de son cerveau, enfin le langage articulé. Le corps de l'homme est divisé en deux régions : la *tête* et le *tronc*, cette dernière comprenant le *thorax* et l'*abdomen*. Les membres sont une dépendance du tronc et se subdivisent en *membres thoraciques* ou *supérieurs* et en *membres abdominaux* ou *inférieurs*. La taille moyenne, plus considérable chez l'homme que chez la femme, varie, selon les races, de 1m,40 à 1m,70.

Les populations actuelles du globe se différencient par divers caractères. On a basé la classification sur la couleur de la peau et distingué à ce point de vue : 1° le *tronc blanc* ou *caucasique* (races à teint clair, yeux grands non obliques, barbe fournie, cheveux fins non laineux, noirs, blonds ou roux). La race blanche occupe l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Asie occidentale et, partiellement, l'Amérique ; 2° le *tronc jaune* ou *mongolique* (races à teint variant du blanc au brun jaune et au vert olive, aux yeux obliques et étroits, à cheveux et barbe noirs). La race jaune occupe l'Asie presque tout entière, une partie de l'Océanie et de Madagascar. La race rouge (Indiens des deux Amériques dérive de la race jaune) ; 3° le *tronc noir* ou *éthiopien* (races à teint variant du brun clair au noir, cheveux crépus, barbe noire et rare, nez épaté, bouche grande et lippue, prognathisme très accusé). Le tronc nègre occupe toute l'Afrique, sauf le nord, l'Australie, la Mélanésie, une partie de la Polynésie ; on le rencontre en Amérique et au sud de l'Asie. La totalité des individus appartenant aux trois grandes races est évaluée à 1.700 millions d'êtres humains.

HOMMELET (*o-me-lè*) n. m. Petit homme, sans importance ou sans force. (Peu us.)

HOMOCENTRE (*san-tre*) n. m. Centre commun de plusieurs cercles.

HOMOCENTRICITÉ (*san*) n. f. Etat homocentrique.

HOMOCENTRIQUE (*san*) adj. Syn. peu usité de CONCENTRIQUE.

HOMOCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. Par rapport au même centre.

HOMOCERQUE (*sèr-ke*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *kerkos*, queue). *Hist. nat.* Qui a ses deux lobes égaux. ANT. **Hétérocerque.**

HOMŒOMÈRE (*mé-o*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *meros*, partie). Qui est formé de parties semblables.

HOMOGÈNE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *genos*, race). Se dit d'un corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature. *Par ext.* Dont les parties sont solidement liées entre elles. ANT. **Hétérogène.**

HOMOGÉNÉIFIER (*fi-é*. — Se conj. comme *prier*.) ou **HOMOGÉNÉISER** (*i-zé*) v. t. Rendre homogène.

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAMME (*gra-me*) n. m. et adj. Se dit de deux mots qui s'écrivent de la même manière, mais se prononcent différemment, comme : *nous* PORTIONS (*ti-on*), *des* PORTIONS (*si-on*).

HOMOGRAPHE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *graphein*, écrire). Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière* (boisson) et *bière* (cercueil).

HOMOLOGABLE adj. Qui peut être homologué : *acte homologable.*

HOMOLOGATIF, IVE adj. Qui produit l'homologation : *arrêt homologatif.*

HOMOLOGATION (*si-on*) n. f. Approbation donnée notamment par l'autorité administrative ou judiciaire : *l'homologation d'un concordat.*

HOMOLOGIE (*jî*) n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGRAPHE n. m. (du gr. *homos*, semblable, *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Appareil permettant, à l'aide de simples visées, de déterminer les distances.

HOMOLOGUE (*lo-ghe*) adj. (du gr. *homos*, semblable, et *logos*, discours). *Géom.* Se dit des éléments qui, dans des figures semblables, sont disposés de la même façon. *Chim.* Se dit de corps organiques qui remplissent les mêmes fonctions et suivent les mêmes métamorphoses.

HOMOLOGUER (*ghé*) v. t. (du gr. *homos*, semblable, et *logos*, discours). Approuver, confirmer par autorité judiciaire ou administrative.

HOMONCULE n. m. V. HOMUNCULE.

HOMONYME n. et adj. (du gr. *homos*, semblable et *onuma*, nom). *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint*, *ceint*, *seing*, *sein* ; ou des mots de même orthographe, qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, etc. (Ces derniers sont appelés *homonymes homographes*.) N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes.*

HOMONYMIE (*mî*) n. f. Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPÉTALE adj. Se dit des fleurs dont les pétales se ressemblent tous.

HOMOPHONE adj. (du gr. *homos*, semblable, et *phônê*, voix). Qui a le même son : *mots homophones.*

HOMOPHONIE (*nî*) n. f. Sorte de symphonie grecque, qui se chantait ou s'exécutait à l'unisson. *Gram.* Caractère de ce qui est homophone.

HOMOPTÈRES n. m. pl. Insectes hémiptères, possédant quatre ailes plus ou moins membraneuses.

HOMOSEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl*, *è-le*) adj. et n. Qui éprouve une passion pour une personne du même sexe.

HOMOTHÉTIE (*tî*) n. f. (du gr. *homos*, semblable, et *thesis*, position). État de deux systèmes de points satisfaisant à certaines conditions géométriques.

HOMOTHÉTIQUE adj. Qui présente l'homothétie : *figures homothétiques.*

HOMUNCULE (*mon*) ou **HOMONCULE** n. m. (dimin. du lat. *homo*, homme). Petit homme, petit être sans corps, sans sexe et doué d'un pouvoir surnaturel, que les sorciers prétendaient fabriquer.

***HON** interj. Exprime le mécontentement.

HONCHETS n. m. pl. V. JONCHETS.

***HONGRE** n. et adj. m. (de *hongrois*). Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

***HONGRER** (*gré*) v. t. (de *hongre*). *Vétér.* Châtrer un cheval. (Ce procédé est d'invention hongroise.)

***HONGREUR** n. m. Celui qui hongre les chevaux.

***HONGROIERIE** (*groi-rî*) n. f. ou **HONGROYAGE** (*groi-ia-je*) n. m. Commerce du hongroyeur.

***HONGROIS, E** (*groi*, *oi-ze*) adj. et n. De la Hongrie. N. m. Langue que parlent les Hongrois.

***HONGROYER** (*groi-ié*) v. t. (de *Hongrie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Travailler à la façon des cuirs dits « de Hongrie » : *hongroyer des cuirs.*

***HONGROYEUR** (*groi-i-eur*) n. m. Ouvrier qui façonne les cuirs de Hongrie.

HONGUETTE (*ghè-te*) n. f. Ciseau de marbrier.

HONNÊTE (*o-nè-te*) adj. (lat. *honestus*). Conforme à la probité, à l'honneur, à la décence, à la politesse. Convenable : *récompense honnête.* **L'honnête** n. m. Ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile.* ANT. **Malhonnête.**

HONNÊTEMENT (*o-nè-te-man*) adv. D'une manière honnête : *gagner honnêtement sa vie.*

HONNÊTETÉ (*o-nè*) n. f. (de *honnête*). Probité : *l'honnêteté est essentielle en affaires.* Bienséance, modestie, pudeur : *femme remplie d'honnêteté.* Politesse : *faire mille honnêtetés à quelqu'un.* Bienveillance, obligeance : *l'honnêteté d'un procédé.* ANT. **Malhonnêteté.**

HONNEUR (*o-neur*) n. m. (lat. *honor*). Gloire, estime qui suit la vertu et les talents : *acquérir de l'honneur par ses actes.* Probité, vertu : *homme d'honneur.* Considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un.* Démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur.* En parlant des femmes, pudeur, chasteté : *Lucrèce ne voulut pas survivre à la perte de son honneur.* Distinction : *accorder à quelqu'un l'honneur de la présidence. Fig.* Celui, ce dont on est très fier : *être l'honneur de son pays. Se piquer d'honneur*, faire une chose avec zèle. *Faire honneur à sa famille, à son siècle*, se distinguer par des talents supérieurs. *Faire honneur à sa signature*, remplir ses engagements. *Faire honneur à un repas*, y bien manger. *Se faire honneur d'une chose*, se l'attribuer, s'en vanter. *Mar. Ranger à l'honneur un navire, une terre*, se dit d'un navire qui passe très près d'un autre navire, d'une terre. *Parole d'honneur*, promesse faite, assurance donnée sur l'honneur. *Le champ d'honneur*, le champ de bataille. *Point d'honneur*, chose qui touche à l'honneur. *Affaire d'honneur*, duel. *Dame d'honneur*, attachée au service d'une princesse. *Garçon, demoiselle d'honneur*, qui assistent les mariés le jour de la noce. *Place d'honneur*, réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière. *Légion d'honneur*, ordre national français, fondé pour récompenser les services militaires et civils. *Croix d'honneur*, décoration de cet ordre. ANT. **Déshonneur.** Pl. Charges, dignités : *aspirer aux honneurs.* Saluts, salves, etc., à bord d'un navire de guerre. Figures d'atout à certains jeux de cartes. *Faire les honneurs d'une maison*, y recevoir avec une bienveillante politesse. *Honneurs funèbres*, derniers honneurs, cérémonies des funérailles. *Obtenir les honneurs de la guerre*, capituler en obtenant des conditions honorables.

***HONNIR** (*ho-nir*) v. t. (germ. *haunjan*). Couvrir publiquement de honte. (Vx.) **Honni soit qui mal y pense**, devise de l'ordre anglais de la Jarretière. (Sur l'insigne, on trouve : *honi*.)

HONORABILITÉ n. f. Nature de celui, de ce qui est honorable.

HONORABLE adj. (lat. *honorabilis* ; de *honor*, honneur). Qui fait honneur : *action honorable.* Digne d'être honoré : *caractère honorable. Amende honorable*, v. AMENDE. Qualification des membres de la Chambre des députés. *Blas.* Se dit des pièces qui peuvent couvrir un tiers de la superficie de l'écu. (Ce sont les plus anciennes.)

HONORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière honorable, avec honneur.

HONORAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *honorarius*). Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire.* Qui porte un titre honorifique, sans fonctions : *membre honoraire.* N. m. pl. Rétribution accordée aux personnes qui exercent des professions libérales : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat*, etc.

HONORARIAT (*ri-a*) n. m. Dignité d'un personnage honoraire : *conférer l'honorariat à un magistrat retraité.*

HONORER (*ré*) v. t. (lat. *honorare* ; de *honor*, honneur). Rendre honneur et respect : *honorez la vertu.* Faire honneur à : *les grands hommes honorent leur pays.* Accorder comme une distinction, une faveur : *honorer une réunion de sa présence.*

HONORIFIQUE adj. Qui procure des honneurs.

HONORIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière honorifique. (Peu us.)

***HONTE** n. f. (germ. *haunita*). Trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur, du ridicule, etc. : *avoir honte de parler*. Opprobre : *les criminels sont la honte de leur famille. Courte honte*, humiliation résultant promptement d'un échec : *vous en serez pour votre courte honte. Faire honte à*, être un objet de honte pour. *Faire honte de*, reprocher, faire rougir de. ANT. **Gloire, honneur.**

***HONTEUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une façon honteuse : *s'enfuir honteusement*

***HONTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. Qui éprouve de la confusion : *honteux de sa conduite*. Timide, embarrassé : *enfant honteux*. Qui cause de la honte, du deshonneur : *fuite honteuse. Pauvre honteux*, celui qui n'ose faire connaître ses besoins. ANT. **Glorieux.**

***HOP!** (*hop*) interj. Sert à stimuler ou à faire sauter.

HÔPITAL n. m. (lat. *hospitale;* de *hospes, itis*, hôte). Etablissement où l'on soigne gratuitement les malades indigents : *les hôpitaux, en France, sont administrés par l'Assistance publique*. Hospice, refuge. *Réduire à l'hôpital*, ruiner.

HOPLITE n. m. (gr. *hoplitês*). *Antiq.* Fantassin grec, pesamment armé : *les hoplites athéniens*.


Hoplite grec.

HOPLOMACHIE ou **OPLOMACHIE** (*chî*) n. f. (du gr. *hoplon*, arme, et *machê*, combat). Combat de gladiateurs armés de toutes pièces.

***HOQUET** (*kè*) n. m. Contraction brusque du diaphragme, accompagnée d'un bruit particulier dû au passage de l'air dans la glotte.

***HOQUETER** (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je hoquette, il hoquettera*.) Avoir le hoquet.

***HOQUETON** (*ke*) n. m. Veste de grosse toile, que portaient les hommes d'armes au moyen âge.

HORAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *horarius*). *Astr.* Qui a rapport aux heures. *Cercles horaires*, grands cercles de la sphère céleste, passant par les pôles et marquant les heures du temps vrai. *Fuseaux horaires*, v. HEURE. N m. Tableau indiquant les heures de départ, d'arrivée des trains, etc.

***HORDE** n. f. (du mongol *ordoû*, camp et coûr du roi). Tribu nomade de Tartarie : *la Horde d'or régna longtemps sur toute la Russie méridionale*. (Vx.) Peuplade errante Troupe indisciplinée, malfaisante : *une horde de brigands*.

HORDÉACÉ, E adj. (du lat. *hordeum*, orge). Qui ressemble, qui se rapporte à l'orge.

HORDÉINE n. f. Substance pulvérulente, obtenue en chauffant l'amidon de l'orge avec de l'eau acidulée.

***HORION** n. m. Coup violent, déchargé sur la tête ou sur les épaules : *recevoir des horions*.

HORIZON n. m. (du gr. *horizôn*, qui borne). Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'*hémisphère supérieur* et l'autre l'*hémisphère inférieur*, et qui a pour pôles le zénith et le nadir. Endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. Plan perpendiculaire à la verticale. *Fig.* Etendue d'une action, d'une activité quelconque : *l'horizon de l'esprit s'élargit avec l'instruction*. Perspective de l'avenir : *l'horizon politique. Peint.* Fond du ciel d'un tableau : *les horizons de Chintreuil sont admirables*.

HORIZONTAL, E, AUX adj. Parallèle à l'horizon. Perpendiculaire à une direction qui représente conventionnellement la verticale : *écriture horizontale*. N. f. *Géom.* Ligne horizontale. (V. la planche LIGNES.)

HORIZONTALEMENT (*man*) adv. Parallèlement à l'horizon.

HORIZONTALITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est horizontal : *l'horizontalité d'un plan*.


Horloge.

HORLOGE n. f. (du gr. *hôra*, heure, et *legein*, dire). Machine destinée à marquer les heures : *les clepsydres étaient les horloges des anciens. Fam. Réglé comme une horloge*, très régulier dans ses habitudes.

HORLOGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui concerne l'horlogerie : *industrie horlogère*. N. m. Qui fait, répare, vend des horloges, des pendules, des montres.

HORLOGERIE (*rî*) n. f. L'art, le commerce de l'horloger. Son magasin, sa fabrique. Les objets qu'il fabrique : *l'horlogerie de Besançon*.

HORMIN n. m. Genre de labiacées, comprenant des herbes vivaces, à grandes fleurs odorantes, cultivées comme ornementales.

HORMIS (*mi*) prep. (de *hors*, et *mis*). Excepté. Loc. conj. **Hormis que**, excepté que.

HORMONE n. f. Sécrétion de glande endocrine.

HORNBLENDE (*blan-de*) n. f. Silicate naturel complexe, de couleur vert foncé, que l'on rencontre dans les micaschistes, les gneiss, etc.

HOROGRAPHIE (*fî*) n. f. Syn. de GNOMONIQUE.

HOROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'horographie.

HOROKILOMÉTRIQUE adj. Se rapportant au temps et à l'espace : *compteur horokilométrique*.

HOROMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *hôra*, heure, et *metron*, mesure). Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROMÉTRIQUE adj. Relatif à l'horométrie.

HOROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (du gr. *hôra*, heure, et *skopein*, examiner). Présages qui étaient tirés par un astrologue de l'état du ciel, à l'heure de la naissance : *tirer un horoscope*. (V. ASTROLOGIE.) *Par ext.* Prédiction conjecturale.

HORREUR (*or-reur*) n. f. (lat. *horror*). Effroi et frémissement causés par quelque chose d'affreux ou d'extrêmement saisissant : *pâlir d'horreur*. Répulsion, haine violente : *ayez l'horreur du mal*. Ce qui cause ces impressions : *l'horreur d'un crime, d'un cachot ; les sublimes horreurs de la tempête*. Action, parole, atroce ou ordurière : *dire des horreurs*. Chose très répréhensible : *oublier ses amis, quelle horreur ! Fig.* Personne odieuse par ses crimes, ses vices, ou *fam.*, très sale ou très laide : *une horreur d'enfant*.

HORRIBLE (*or-ri-ble*) adj. (lat. *horribilis*). Qui fait horreur : *crime horrible*. Très mauvais : *temps horrible*. Excessif : *un froid horrible*.

HORRIBLEMENT (*or-ri-ble-man*) adv. D'une manière horrible. Extrêmement : *souffrir horriblement*.

HORRIFIER (*or-ri-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Frapper d'horreur. (Peu us.)

HORRIFIQUE (*or-ri*) adj. Qui cause de l'horreur. (Vx.)

HORRIPILANT (*or-ri, lan*), **E** adj. Qui horripile.

HORRIPILATION (*or-ri, si-on*) n. f. (*de horripiler*). Frisson et hérissement causés par l'effroi, la répulsion, etc. On dit aussi *chair de poule* ou *petite mort* Agacement extrême.

HORRIPILER (*or-ri-pi-lé*) v. t. du lat. *horrere*, se hérisser, et *pilus*, poil). Causer l'horripilation. *Fig.* Mettre hors de soi, impatienter : *ses prétentions m'horripilent*.

***HORS** (*hor*) adv. (autre forme de *fors*). A l'extérieur, dehors : *mettre des meubles hors*. (Vx.) Prép. A l'extérieur de, au delà : *demeurer hors barrière*. Excepté : *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Etre hors de soi*, violemment agité. *Mettre hors la loi*, déclarer que quelqu'un n'est plus sous la protection des lois. *Hors ligne*, exceptionnel, tout à fait supérieur : *talent hors ligne. Etre hors de danger*, ne plus courir aucun danger. *Etre hors de combat*, ne pouvoir plus combattre, par suite de blessure, fatigue, etc. Interj. **Hors d'ici!** sortez!

***HORS-BORD** n. m. Canot automobile dont le moteur est placé hors de la coque.

***HORS-D'ŒUVRE** (*hor-deu-vre*) n. m. invar. Morceau qui, dans un ouvrage de l'esprit, une œuvre d'art, etc., n'est pas partie essentielle du tout. *Cuis.* Menus mets (radis, olives, saucisson, etc.), que l'on sert au début d'un repas après le potage.

***HORSE-GUARD** (*horss-ghard*) n. m. (m. angl. signif. *garde à cheval*). Militaire du régiment des *horse-guards*, en Angleterre.

***HORSE-POWER** (*horss-pa-ouer*) n. m. (express. angl. signif. *cheval-puissance*). Unité anglaise de puissance, valant 75,9 kilogrammètres par seconde. (Par abrév. HP.)

***HORS-LIGNE** (*hor*) n. m. invar. Terrain resté en dehors de la ligne tracée pour construire une voie.

***HORS-TEXTE** (*hor*) n. m. invar. Gravure, planche tirée à part et intercalée dans un livre.

HORTENSIA (*tan*) n. m. Espèce du genre hydrangelle, originaire de la Chine et du Japon : *les fleurs de l'hortensia peuvent prendre diverses teintes* (*blanc, rose ou bleu*).



Hortensia.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins : *la science horticole.*

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. (du lat. *hortus*, jardin, et de *culture*). Art de cultiver les jardins : *l'horticulture est très en honneur en Hollande.*

HORTILLONNAGE (*ll* mll *na-je*,) n. m. Terrain marécageux exploité pour la culture des légumes.

HOSANNA (*zan'-na*) n. m. (m. hébr.). Prière que les israélites récitent le quatrième jour de la fête des Tabernacles. Hymne qui se chante le jour des Rameaux. *Par ext.* Chant, cri de joie, de triomphe.

HOSPICE (*os-pi-se*) n. m. (lat. *hospitium ;* de *hospes, itis*, hôte). Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs : *l'hospice du Mont-Saint-Bernard.* Maison d'assistance, où l'on reçoit les orphelins, les infirmes, les vieillards, etc.

HOSPITALIER (*os-pi-ta-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rattache aux hôpitaux, aux hospices : *les services hospitaliers.* Qui exerce l'hospitalité : *les Ecossais sont très hospitaliers.* Lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier.* N. et adj. Se dit des membres de certains ordres établis autrefois pour recevoir les voyageurs et, aujourd'hui, pour soigner les malades : *sœur hospitalière ; une hospitalière.*

HOSPITALIÈREMENT (*os-pi, man*) adv. D'une façon hospitalière : *accueillir hospitalièrement un voyageur.*

HOSPITALISATION (*os-pi, za-si-on*) n. f. Admission et séjour dans un hôpital.

HOSPITALISER (*os-pi, zé*) v. t. Faire entrer quelqu'un dans un établissement hospitalier : *hospitaliser un vieillard.*

HOSPITALITÉ (*os-pi*) n. f. (du lat. *hospes, itis*, hôte). Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement : *recevoir, donner l'hospitalité.*

HOSPODAR (*os-po*) n. m. (m. slave, signif. *prince*). Ancien titre de certains princes vassaux du sultan de Constantinople, principalement en Moldavie et en Valachie.

HOST (*ost*) n. m. *Féod.* V. OST.

HOSTIE (*os-tî*) n. f. (lat. *hostia*). *Antiq. hébr.* Animal immolé à Dieu en sacrifice. *Liturg.* Pain mince, sans levain, que le prêtre consacre à la messe.

HOSTILE (*os-ti-le*) adj. (lat. *hostilis*). Qui annonce, qui caractérise un ennemi : *attitude hostile.* Qui est ennemi de, opposé à : *hostile au progrès.* ANT. **Favorable.**

HOSTILEMENT (*os-ti-le-man*) adv. D'une manière hostile. (Peu us.)

HOSTILITÉ (*os-ti*) n. f. (*de hostile*) Acte d'ennemi. Haine, lutte : *faire acte d'hostilité contre quelqu'un.*

HOTCHKISS n. m. Sorte de canon-revolver.

HÔTE, HÔTESSE (*tè-se*) n. (lat. *hospes*). Personne qui donne l'hospitalité. Personne qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret. Personne qui reçoit l'hospitalité, ou qui loge, qui mange dans un hôtel, etc. *Table d'hôte*, où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig.* Habitant. *Les hôtes des airs*, les oiseaux ; *de la mer*, les poissons ; etc.

HÔTEL (*tèl*) n. m. (lat. *hospitale*). Demeure somptueuse d'un haut personnage ; *l'hôtel d'un ambassadeur.* Grand édifice destiné à un service public : *l'hôtel des Postes, des Monnaies. Hôtel de ville*, maison où siège l'autorité municipale. (Pl. des *hôtels de ville.*) Maison meublée où descendent les voyageurs : *loger à l'hôtel. Maître d'hôtel*, chef du service de la table dans une grande maison, un grand établissement.

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital, dans plusieurs villes. Pl. des *hôtels-Dieu.* (On disait autref. *maison-Dieu.*) Absolum. *l'Hôtel-Dieu*, celui de Paris.

HÔTELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui tient une hôtellerie ou un hôtel.

HÔTELLERIE (*tè-lerî*) n. f. (de *hôtel*). Maison où le public est logé et nourri, moyennant rétribution

***HOTTE** (*ho-te*) n. f. (orig. germ.). Panier ou cuve aplatie d'un côté, qui se fixe sur le dos à l'aide de bretelles et qui sert à transporter divers objets : *hotte de chiffonnier.* Manteau de cheminée, évasé et pyramidal.



A, hotte.

***HOTTÉE** (*ho-té*) n. f. Ce que contient une hotte.

***HOTTENTOT** (*ho-tan-to*), **E** adj. et n. Du pays des Hottentots : *la langue hottentote.*

***HOTTER** (*ho-té*) v. t. Transporter avec une hotte : *hotter la vendange.*

***HOTTEREAU** (*ho-te-rô*) n. m. Petite hotte.

***HOTTEUR, EUSE** (*ho-teur, eu-ze*) n. Qui porte la hotte.

***HOU !** interj. Sert à marquer la réprobation.

***HOUACHE** ou ***HOUAICHE** n. f. (orig. scand.). Sillage d'un navire. Marque placée sur la ligne de loch.

***HOUARI** n. f. Embarcation des mers du nord. Voile triangulaire.

***HOUBLON** n. m. (holl. *hop*). Genre d'urticacées, comprenant des plantes grimpantes, très cultivées dans le nord et l'est de la France, et dont les cônes sont employés pour aromatiser la bière.

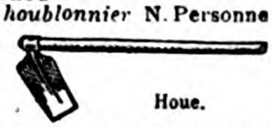


Houblon.

***HOUBLONNAGE** (*blo-na-je*) n. m. Action de houblonner.

***HOUBLONNER** (*blo-né*) v. t. Mettre du houblon dans une boisson : *houblonner la bière.*

***HOUBLONNIER** (*blo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au houblon, qui en produit : *pays houblonnier.* N. Personne qui cultive le houblon.



Houe.

***HOUBLONNIÈRE** (*blo-ni*) n. f. Champ de houblon.

***HOUE** (*hoû*) n. f. (anc. h. allem. *houwa*). Pioche large et recourbée, pour ameublir le sol.

***HOUEMENT** (*hoû-man*) n. m. Labour à la houe.

***HOUER** (*hou-é*) v. t. Labourer avec la houe.

***HOUETTE** (*hou-è-te*) n. f. Petite houe.

***HOUEUR** n. m. Celui qui laboure à la houe.

***HOUILLAGE** (*hou, ll* mll.) n. m. Action de la houille sur le fer.

***HOUILLE** (*hou, ll* mll.) n. f. (mot wallon). Charbon fossile, vulgairement appelé *charbon de terre*, qui sert de combustible. *Houille blanche*, chutes d'eau ; *houille verte*, cours d'eau, et *houille bleue*, vagues et marées utilisées comme force motrice. — La houille est le résultat de la carbonisation lente, à l'abri de l'air, de matériaux d'origine végétale, charriés, puis déposés par les eaux courantes ; l'empreinte des plantes (fougères arborescentes, sigillaires, etc.) se trouve encore figurée au milieu des couches. Les principaux gisements houillers sont situés, en général, à la lisière des terrains primitifs ; les plus abondants sont ceux d'Angleterre (Cumberland), des Etats-Unis (Massachusetts, Pensylvanie), d'Allemagne (bassin de la Ruhr), de France (bassin du Nord : Lens, Anzin, et du Centre : Saint-Etienne, Alais, Carmaux, Le Creusot), enfin, de Belgique (Mons, Charleroi). La houille, qui est le combustible industriel par excellence et sert en outre à la fabrication du gaz d'éclairage, est exploitée en de longues galeries horizontales, perpendiculaires à des puits, profonds souvent de plusieurs centaines de mètres. (V. MINES.) Les explosions de gaz (grisou) et les inondations sont les dangers les plus redoutables qui menacent les mineurs. (V. GAZ.)



Fossiles de la houille.

***HOUILLER** (*hou, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *le terrain houiller* Qui a rapport à la houille : *industrie houillère. Pé-*

riode houillère, période de l'âge primaire, pendant laquelle s'est formée la houille. *Terrain houiller*, étage du système carbonifère, constitué par le *westphalien* et le *stéphanien*.

***HOUILLÈRE** (*hou, ll* mll.) n. f. Mine de houille.

***HOUILLEUR** (*hou, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

***HOUILLEUX, EUSE** (*hou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse*.

***HOULE** n. f (du bas bret. *houl*, vague). Mouvement ondulatoire de la mer après un coup de vent : *c'est la houle qui produit le roulis et le tangage*.

***HOULETTE** (*lè-te*) n. f. (de l'anc. v. *houler*, lancer). Bâton de berger, terminé à l'extrémité par une plaque servant à lancer des mottes aux animaux qui s'écartent. *Fig.* Profession de berger. Petite bêche de jardinier.

***HOULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Agité par la houle : *mer houleuse*. *Fig* Agité, troublé : *assemblée qui devient houleuse*.

***HOULQUE** ou ***HOUQUE** (*ou-ke*) n. f. Genre de graminées voisin des avoines, dont une espèce, la *houlque laineuse*, constitue un excellent fourrage.

***HOUP !** (*houp*) interj. Sert à appeler, exciter.

***HOUPER** (*pé*) v. t. Appeler ou exciter en faisant *houp*.

***HOUPPE** (*hou-pe*) n. f. Touffe de brins de laine, de soie, de duvet : *houppe à poudre de riz*. Touffe de cheveux sur le devant de la tête, de plumes sur la tête de certains oiseaux. Cime d'un arbre.

***HOUPPELANDE** (*hou-pe*) n. f. Ample vêtement de dessus : *la houppelande fit longtemps partie du vêtement de cérémonie des femmes*.

***HOUPPER** (*hou-pé*) v. t. Mettre en houppes. *Houpper de la soie, houpper de la laine*, la peigner.

***HOUPPETTE** (*hou-pè-te*) n. f. Petite houppe.

***HOUPPIER** (*hou-pi-é*) n. m. Arbre ébranché auquel on ne laisse que la cime. Cette cime elle-même.

***HOURAILLIS** (*ra, ll* mll., *i*) n. m Meute de hourets.

***HOURD** (*hour*) n m. (anc. h. allem. *hurt*). *Archéol.* Echafaud, tour, que l'on dressait pour les spectateurs des tournois. *Fortif.* Au moyen âge, charpente disposée en encorbellement au sommet des murailles pour permettre à leurs défenseurs d'en battre le pied (V. la planche CHÂTEAU FORT.)

***HOURDAGE** ou ***HOURDIS** (*di*) n. m Maçonnage grossier. Couche de gros plâtre sur un lattis.

***HOURDER** (*dé*) v t Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

***HOURET** (*rè*) n. m. Mauvais chien courant.

***HOURI** n f. (persan *houry*). Femme du paradis de Mahomet. *Par anal.* Très belle femme.

***HOURI** n. m. Chasse-marée à misaine carrée, qui navigue dans la Manche.

***HOURQUE** n. f. Bâtiment de charge hollandais.

***HOURRA** (*hou-ra*) n. m. (angl. *hurrah*). *Milit.* Cri réglementaire des soldats allemands, anglais, russes, quand ils chargent. *Mar.* Cri réglementaire des matelots rangés sur les vergues et les platsbords, dans les cérémonies ou les saluts officiels. *Par ext.* Acclamation : *pousser des hourras* (On écrit aussi HOURA et HURRAH.)



Houseau.

***HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies. Tumulte.

***HOUSARD** (*zar*) n. m. Syn. de HUSSARD.

***HOUSEAUX** (*zô*) n. m. pl. (de l'allem *hose*, botte). Sorte de hautes guêtres de cuir, formant botte. S. un *houseau*.

***HOUSPILLER** (*hous-pi, ll* mll., *é*) v. t. (pour *housse peigner*, peigner le manteau). Maltraiter, tirailler, tourmenter quelqu'un.

***HOUSSAGE** (*hou-sa-je*) n. m. Action de housser.

***HOUSSAIE** (*hou-sè*) n. f. Lieu planté de houx.

***HOUSSE** (*hou-se*) n. f. Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle. Enveloppe d'étoffe que l'on adapte à un meuble pour le protéger.

***HOUSSER** (*hou-sé*) v. t. Nettoyer avec un houssoir : *housser une tapisserie*.

***HOUSSINE** n. f. (de *houx*). Baguette flexible.

***HOUSSINER** (*hou-si-né*) v. t. Battre avec une houssine : *houssiner des tapis*.

***HOUSSOIR** n. m. Balai de houx, de plumes, etc.

***HOUSSON** (*hou-son*) n. m. Nom vulgaire du fragon.

***HOUX** (*hou*) n. m. (anc. h. allem. *huls*). Genre d'ilicacées, comprenant des arbres toujours verts, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants : *l'écorce du houx sert à la fabrication de la glu*.



Houx.

***HOVA** n. et adj. De la race des Hovas : *une femme hova*. (V. *Part. hist.*)

***HOYAU** (*hoi-iô*) n. m. (de *houe*). Sorte de houe à lame aplatie en biseau.



Hoyau.

***HUARD** (*hu-ar*) n. m. Un des noms de l'*orfraie*. Aigle de mer.

***HUBLOT** (*blo*) n. m. (anciennem. *hulot*). Ouverture percée dans la muraille d'un navire et fermée par un verre lenticulaire mobile, pour aérer et éclairer les chambres et les faux ponts.

***HUCH** (*huch*) ou ***HUCHO** (*hu-ko*) n. m. Grand saumon de l'Europe orientale et centrale.

***HUCHE** n. f. (b. lat. *hutica*). Coffre de bois pour pétrir et serrer le pain. Coffre où tombe la farine d'un moulin.

***HUCHER** (*ché*) v. t. ou i. (du lat. *huc, huc*, ici, ici). *Vén.* Appeler à haute voix, en sifflant, ou en cornant.



Huche à pain.

***HUCHET** (*chè*) n. m. (de *hucher*). *Blas.* Cornet de chasseur, muni ou non de son attache.

***HUCHER** ou **HUCHIER** n. m. Fabricant de huches.

***HUE !** (*hû*). Terme dont se servent les charretiers, les cochers, pour faire avancer les chevaux et pour les faire tourner à droite. ANT. **Dia.**

***HUÉE** (*hu-é*) n. f. (de *huer*). Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. Cri qui indique qu'un sanglier est pris. *Fig* Cris improbateurs, poussés contre quelqu'un : *accueillir par des huées*.

***HUER** (*hu-é*) v. t. (onomat.) Accueillir par des huées. *huer un orateur*. V. i. Crier, en parlant du hibou.

***HUETTE** (*hu-è-te*) n. f. Nom vulgaire de la *hulotte*.

***HUGUENOT** (*ghe-no*), **E** n. et adj. (allem. *eidgenossen*). Protestant partisan de Calvin : *écrivain huguenot*. Qui a rapport aux calvinistes : *l'autorité huguenote*. (V. *Part. hist.*)

***HUGUENOTE** (*ghe*) n. f. Petit fourneau surmonté d'une marmite. Marmite de terre sans pieds, ou avec des pieds très bas.

***HUGUENOTISME** (*ghe-no-tis-me*) n. m. Attachement à la doctrine, au parti des huguenots. (Peu us.)

***HUHAU** (*hu-hô*). Cri dont se servent les charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. ANT. **Dia.**

HUILAGE n. m. Action d'huiler.

HUILE n. f. (lat. *oleum*). Liqueur grasse et onctueuse, qu'on extrait de diverses substances végétales (olives, noix, faînes, œillette, lin, colza, pavot, etc.), animales (baleine, phoque, foie de morue, etc.) : *les navigateurs filent de l'huile autour d'un vaisseau secoué par la tempête*. Parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose*. *Huiles minérales*, hydrocarbures liquides (pétrole). *Huile à quinquet*, à brûler. *Les saintes huiles*, celles qui constituent le saint chrême, particulièrement avec lesquelles on administre l'extrême-onction. *Huile minérale, de pierre*, le pétrole. *Huile lampante*, le pétrole rectifié. *Huiles volatiles, essentielles*, principes volatils et odorants extraits de certaines substances. (Syn. ESSENCE.) *Fig. Verser de l'huile sur les plaies de quelqu'un*, le consoler, l'apaiser. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter des gens déjà très montés ; envenimer une querelle. *Faire la tache d'huile*, augmenter d'une façon insensible, mais continue. *Sentir l'huile*, se dit d'un ouvrage produit laborieusement et où l'effort se voit (allusion soit à la lampe du travailleur, soit à l'huile dont les lutteurs antiques s'oignaient le corps). *Fam. Huile de cotret*,

coups de bâton. *Il n'y a plus d'huile dans la lampe*, se dit d'une personne qui meurt d'épuisement.

HUILER (*lé*) v. t. Frotter, oindre avec de l'huile : *huiler les rouages d'une machine*.

HUILERIE (*rî*) n. f. Fabrique ou magasin d'huile.

HUILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'huile ; qui en contient : *l'acide sulfurique est de consistance huileuse*. Gras et comme imbibé d'huile : *peau huileuse*.

HUILIER (*li-é*) n. m. Ustensile de ménage, contenant les burettes d'huile et de vinaigre et souvent les salières, le moutardier, etc. N. et adj. m. Se dit d'un fabricant ou d'un marchand d'huile.


Huilier.

HUIS (*u-i*) n. m. (lat. *ostium*). Porte. (Vx.) *A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis. *Demander le huis clos*, demander que l'audience ne soit pas publique. (Dans cette locution et les similaires, l'*h* de *huis* est aspiré.)

HUISSERIE (*u-i-se-rî*) n. f. Pièces de bois formant le bâti d'une porte : *une huisserie soignée*.

HUISSIER (*u-i-si-é*) n. m. (de *huis*). Garde de la porte chez un souverain, un haut personnage, pour annoncer, introduire, etc. Celui qui fait le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes, etc. Officier ministériel, chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc. : *il existe au moins un huissier dans chaque chef-lieu de canton. Huissier audiencier*, celui qui est chargé d'assister les magistrats à l'audience.

***HUIT** (*hui-t'* ; *ui* dev. une consonne) adj. num. card. (lat. *octo*). Nombre composé de deux fois quatre : *huit jours*. Huitième : *Charles huit*. N. m. invar. : *le huit du mois* ; le chiffre huit, *le huit de carreau*.

8

***HUITAIN** (*tin*) n. m. Pièce composée de huit vers. Chacune des stances de huit vers, dans un plus long ouvrage.


Les huit (cartes).

***HUITAINE** (*tè-ne*) n. f. Espace de huit jours : *le juge a remis la cause à huitaine*. Assemblage de huit ou environ : *une huitaine de francs*.

***HUITIÈME** adj. num. ord. Qui correspond au nombre huit : *août est le huitième mois de l'année*. N. *être le, la huitième*. N. m. La huitième partie.

***HUITIÈMEMENT** (*man*) adv. En huitième lieu.

HUÎTRE n. f. (lat. *ostrea*). Genre de mollusques lamellibranches à double coquille, fermant à charnière : *les huîtres les plus estimées sont celles de Cancale et de Marennes. Huître perlière*, celle qui fournit les perles. (V. PERLE.) *Fig.* et *fam.* Personne stupide. *Raisonner, jouer, etc., comme une huître*, fort mal. — L'élevage des huîtres, ou *ostréiculture*, se fait dans des parcs spéciaux, dont les plus renommés sont situés à Arcachon et sur les côtes françaises de la Normandie, de la Saintonge. Les huîtres passent pour nocives pendant l'époque du frai, de mai à septembre ; aussi recommande-t-on de n'en pas manger pendant les mois sans *r* (mai, juin, juillet, août). Certaines huîtres fournissent la nacre et les perles.


Huître.

HUIT-RESSORTS (*u-i-re-sor*) n. m. Voiture suspendue sur huit ressorts. (V. RESSORT.)

HUÎTRIER (*tri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux huîtres : *l'industrie huîtrière*. N. f. Banc d'huîtres.

***HULAN** n. m. V. UHLAN.

***HULOT** (*hu-lo*) n. m. *Mar.* Autrefois, trou fait au pont sous lequel était la barre du gouvernail. Échancrure dans le panneau de la fosse aux câbles.

***HULOTTE** (*hu-lo-te*) n. f. Espèce de chouette d'Europe, appelée aussi *chat-huant*.

***HULULER** (*lé*) v. i. V. ULULER.

***HUM !** (*heum'*) interj. Marque le doute, la réticence, l'impatience.

***HUMAGE** n. m. Action de humer.

HUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. (lat. *humanus* ; de *homo*, homme). Qui appartient à l'homme, qui le concerne : *le corps humain. Le genre humain*, l'ensemble des hommes. *N'avoir pas* (ou *plus*) *figure humaine*, être difforme, défiguré. Sensible à la pitié, bienfaisant, secourable : *pour être juste, il faut être humain. Respect humain*, contrainte qu'exerce sur nous la peur du qu'en dira-t-on. N. m. pl. *Poét. Les humains*, les hommes.

HUMAINEMENT (*mè-ne-man*) adv. En homme. Suivant les forces, les capacités de l'homme. Avec humanité : *on doit traiter humainement les prisonniers de guerre*.

HUMANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'humaniser. Son résultat.

HUMANISER (*zé*) v. t. Rendre bon, plus charitable ou plus traitable : *humaniser un sauvage*. **S'humaniser** v. pr. Rendre plus doux.

HUMANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des humanistes de la Renaissance, qui ont remis en honneur les langues et les littératures anciennes. *Philos.* Culte, déification de l'humanité.

HUMANISTE (*nis-te*) n. m. et adj. Homme versé dans la connaissance des langues et des littératures anciennes : *Erasme fut un humaniste de génie*. Celui qui étudie les humanités dans un collège.

HUMANITAIRE (*tè-re*) adj. Qui intéresse l'humanité : *institutions humanitaires*. N. et adj. Qui s'occupe des intérêts de l'humanité : *un philosophe humanitaire*.

HUMANITARISME n. m. Doctrine des humanitaires.

HUMANITÉ n. f. (lat. *humanitas*). Nature humaine : *les faiblesses de l'humanité*. Genre humain : *Pasteur fut un bienfaiteur de l'humanité*. Bonté, bienveillance : *traiter un vaincu avec humanité*. N. f. pl. Partie de l'enseignement secondaire, qui comprend la troisième, la seconde et la première : *faire ses humanités*.

HUMBLE (*un-ble*) adj. (lat. *humilis* ; de *humus*, terre). Qui s'abaisse volontairement : *un homme humble*. Qui marque l'humilité, le respect : *humble requête*. *Fig.* Qui a peu d'apparence, d'éclat, d'importance : *humble condition*. Substantiv. : *les humbles*. ANT. **Orgueilleux, vaniteux.**

HUMBLEMENT (*un-ble-man*) adv. Avec humilité.

***HUMBUG** (*heum-beugh*) n. m. (mot angl.). Charlatanisme, fracas d'annonces ; hâblerie.

HUMECTANT (*mèk-tan*), **E** adj. Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent. N. m. : *malade qui prend des humectants*.

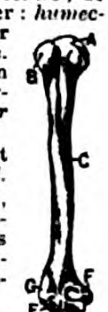
HUMECTATION (*mèk-ta-si-on*) n. f. Action d'humecter ; son résultat. Action des humectants.

HUMECTER (*mèk-té*) v. t. (lat. *humectare* ; de *humor*, humidité). Rendre humide, mouiller : *humecter du linge*. **S'humecter** v. pr. Devenir humecté. *Pop. S'humecter le gosier*, boire.

***HUMER** (*mé*) v. t. Avaler en retirant son haleine : *humer un œuf à la coque*. Absorber en respirant : *humer l'air*. *Fig.* : *humer l'encens des louanges*.

HUMÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus ou au bras : *muscle huméral*.

HUMÉRUS (*russ*) n. m. (du lat. *humerus*, épaule). L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude. — Les parties de l'humérus sont : la tête (A), le trochiter (B), la gouttière (C), la trochlée (D), le condyle (E), l'épitrochlée (F), l'épicondyle (G).



Humérus.

HUMEUR n. f. (lat. *humor*). Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, le pus, etc. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée ; bonne humeur, mauvaise humeur*. Disposition à gronder : *avoir de l'humeur contre quelqu'un. Humeur noire*, mélancolie profonde. N. f. pl. *Humeurs froides*, les écrouelles.

HUMIDE adj. (lat. *humidus*). Chargé de liquide ou de vapeur : *linge, temps humide. Yeux humides*, mouillés de larmes. *Poétiq. L'humide élément*, l'eau. N. m. Ce qui est humide : *le sec et l'humide*. ANT. **Sec.**

HUMIDEMENT (*man*) adv. D'une manière humide. (Peu us.)

HUMIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'humidifier. Son résultat.

HUMIDIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rendre humide. ANT. **Sécher, dessécher.**

HUMIDIFUGE adj. (de *humide*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Qui repousse l'humidité : *tissus humidifuges*. (Peu us.)

HUMIDITÉ n. f. (lat. *humiditas*). Etat de ce qui est humide : *l'humidité de l'air se mesure au moyen de l'hygromètre*. ANT. **Sécheresse.**

HUMILIANT (*li an*), **E** adj. Qui humilie : *François Ier dut signer l'humiliant traité de Madrid.*

HUMILIATION (*si-on*) n. f. Action d'humilier ou de s'humilier. Etat d'une personne humiliée. Ce qui humilie; affront : *éprouver, essuyer une humiliation.*

HUMILIER (*li-é*) v. t. (lat. *humiliare* ; de *humilis*, humble. — Se conj. comme *prier*.) Abaisser, rabattre : *humilier l'orgueil de quelqu'un*. Rendre confus : *humilier un paresseux*. **S'humilier** v. pr. S'abaisser volontairement.

HUMILITÉ n. f. (lat. *humilitas*). Vertu qui résulte du sentiment de notre faiblesse, ou qui nous le donne : *pratiquer l'humilité*. Acte humble. Grande déférence : *descendre à d'excessives humilités*. ANT. **Orgueil, vanité, arrogance.**

HUMINE n. f. La partie constituante de l'humus.

HUMORAL, E, AUX adj. (du lat. *humor*, humeur). *Méd.* Qui a rapport aux humeurs. Qui est causé par les humeurs.

HUMORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine médicale des humoristes : *Galien fut le plus illustre défenseur de l'humorisme.*

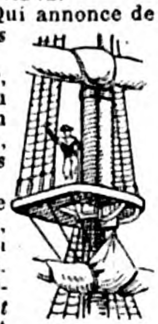
HUMORISTE (*ris-te*) n. et adj. Ecrivain qui a de l'humour. Médecin qui attribue aux humeurs le principal rôle dans les phénomènes vitaux.

HUMORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui annonce de l'humour : *les dessins humoristiques de Gavarni.*

HUMOUR (m. angl ; du lat. *humor*, humeur) n. m. (Se rencontre parfois au fém.) Gaieté qui se dissimule sous un air sérieux et qui est pleine d'ironie, d'imprévu : *Swift est un des meilleurs représentants de l'humour anglais.*

HUMUS (*muss*) n. m. (m. lat.). Terre végétale. Matière brune ou noirâtre, qui se forme par la décomposition de la paille, des feuilles, du bois, etc.

'HUNE n. f. (island. *hun*). Plate-forme en saillie autour des bas-mâts. *Mât de hune*, mât placé immédiatement au-dessus de la hune d'un bas-mât.



Hune.

'HUNIER (*ni-é*) n. m. Voile carrée d'un mât de hune : *carguer les grands huniers.*

'HUNTER (*heun ter*) n. m. (mot angl.). Cheval de chasse, exercé à franchir les obstacles.

'HUPPE (*hu-pe*) n. f. (lat. *upupa*). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête : *alouette à huppe*. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, de la grosseur d'un merle, ayant une touffe de plumes sur la tête : *la huppe vulgaire se trouve en France.*

'HUPPÉ (*hu-pé*), **E** adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Riche, de haut rang : *un personnage huppé.*



Huppe.

'HURE n. f. Tête coupée de sanglier, de saumon, de brochet, etc. Genre d'euphorbiacées, comprenant de grands arbres de l'Amérique tropicale.

'HURLANT, E adj. Qui hurle : *chiens hurlants.*

'HURLEMENT (*man*) n. m. (de *hurler*). Cri prolongé, plaintif ou furieux, particulier au loup et au chien. Cris aigus et prolongés, que l'homme fait entendre dans la douleur, la colère, etc. : *des hurlements d'effroi*. Cri en général. *Poét.* Bruit du vent, de la tempête.

'HURLER (*lé*) v. i. (lat. *ululare*). Faire entendre des hurlements. Chanter très fort et mal. PROV. : **Il faut hurler avec les loups,** il faut s'accommoder aux manières des personnes avec qui l'on vit. V. t. Prononcer d'un ton furibond : *hurler des injures.*

'HURLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui hurle. N. et adj. m. Genre de singes platyrrhiniens de l'Amérique.

HURLUBERLU (*bèr*) n. m. Etourdi, écervelé.

'HURON, ONNE (*o-ne*) n. V. *Part. hist.* N. m. Langue parlée par les Hurons. Adj. Qui se rapporte aux Hurons : *la langue huronne*. N. et adj. *Fig.* et *fam.* Personne grossière, malotru : *un vrai huron.*

'HURRAH interj. et n. V. HOURRA.

'HUSSARD (*hu-sar*) n. m. (hongr. *huszar*). Soldat de cavalerie légère, dont l'uniforme fut primitivement emprunté aux Hongrois : *les hussards d'Augereau furent célèbres pendant les guerres de la Révolution*. (On a dit aussi HOUSARD.)

'HUSSARDE (*hu-sar-de*) n. f. Danse d'origine hongroise. Loc. adv. **A la hussarde,** d'une manière brusque, cavalière. *Pantalon à la hussarde*, pantalon ample aux cuisses, étroit aux chevilles.

'HUSSITE (*hu-si-te*) n. m. Partisan des doctrines religieuses de Jean Hus : *Ziska et Procope furent les principaux chefs des hussites.*

'HUTIN n. et adj. m. Entêté, querelleur. (Vx mot resté comme surnom à Louis X, roi de France : *Louis le Hutin.*)

'HUTINET (*nè*) n. m. Maillet de tonnelier.

'HUTTE (*hu-te*) n. f. (allem. *hutte*) Petite cabane : *les huttes des Lapons sont creusées sous la neige*. Logette portative, où le chasseur se dissimule

'HUTTER (*hu-té*) **(SE)** v. pr. Se faire une hutte. Se loger dans une hutte.



Huttes.

HYACINTHE n. f. Ancien nom de la *jacinthe*. Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau. *Myth.* V. *Part. hist.*

HYALIN, E adj. (du gr. *hualos*, verre). Qui a l'apparence du verre : *quartz hyalin.*

HYALOGRAPHE n. m. (du gr. *hualos*, verre, et *graphein*, écrire). Instrument pour obtenir les épreuves d'un dessin en se servant d'une glace en verre.

HYALOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de dessiner à l'aide de l'hyalographe.

HYALOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'hyalographie.

HYALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *hualos*, verre). Qui a la transparence du verre. *Anat. Humeur hyaloïde*, humeur vitrée de l'œil. *Membrane hyaloïde*, membrane qui contient l'humeur hyaloïde.

HYALOTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *hualos*, verre, et *tekhnê*, art). Art de fabriquer et de travailler le verre.

HYALOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui se rapporte à l'hyalotechnie. (Peu us.)

HYALURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *hualos*, verre, et *ergon*, travail). Art de fabriquer le verre.

HYALURGIQUE adj. Qui concerne l'hyalurgie.

HYBRIDATION (*si-on*) n. f. Action qui produit un hybride par croisement de deux espèces différentes : *l'hybridation n'est en général possible qu'entre espèces voisines.*

HYBRIDE n. m. et adj. (du gr. *hubris*, outrage). Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus, bureaucratie* ; des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le mulet : *les hybrides sont rarement féconds.*

HYBRIDITÉ n. f. ou **HYBRIDISME** (*dis-me*) n. m. Qualité, caractère, condition d'hybride.

HYDARTHROSE (*trô-ze*) n. f. (du gr. *hudôr*, eau, et *arthron*, articulation). Accumulation de liquide séreux dans une articulation.

HYDATIDE n. f. Forme larvaire d'une espèce de ténia (*tenia échinocoque*), qui consiste en une vésicule bourgeonnant intérieurement pour donner naissance aux échinocoques.

HYDATIQUE adj. Qui contient des hydatides : *kyste hydatique du foie.*

HYDATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hudatis*, cloche pleine d'eau). *Méd.* Bruit causé par la fluctuation du liquide contenu dans une cavité.

HYDNE n. m. Genre de champignons comestibles.

HYDR, HYDRO, forme francisée du mot grec *udôr*, eau, et qui entre comme préfixe dans la

formation d'un certain nombre de mots français.

HYDRACIDE n. m. (du préf. *hydr*, et de *acide*). Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple ou composé.

HYDRAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. et adj. Purgatif violent : *l'aloès est un hydragogue*. Syn. DRASTIQUE.

HYDRANGELLE (*jè-le*) ou **HYDRANGÉE** (*jé*) n. f. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux et des arbres de l'Asie et de l'Amérique. (Le plus connu est l'*hortensia*.)

HYDRARGYRE n. m. (du préf. *hydr*, et du gr. *arguros*, argent). Nom ancien du mercure.

HYDRARGYRIQUE adj. Mercuriel.

HYDRARGYRISME (*ris-me*) n. m. Intoxication par le mercure.

HYDRATABLE adj. Susceptible d'être hydraté : *le plâtre est facilement hydratable*.

HYDRATATION (*si-on*) n. f. Transformation en hydrate : *l'hydratation de la chaux vive donne la chaux éteinte*.

HYDRATE n. m. (du gr. *udôr*, eau). Combinaison de l'eau avec une substance déterminée ou résultant de l'action de l'eau sur certains métaux.

HYDRATÉ, E adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Combiné avec l'eau.

HYDRAULICIEN n. m. Ingénieur qui s'occupe de questions d'hydraulique.

HYDRAULIQUE (*drô*) n. f. (du préf. *hydr*, et du gr. *aulos*, tuyau). Science qui étudie l'écoulement des liquides. Art de conduire et d'élever les eaux : *l'hydraulique agricole*. Adj. Qui se rapporte à l'eau : *machine hydraulique*. *Chaux hydraulique*, silicate de chaux qui sert à fabriquer le *mortier hydraulique*, mortier qui durcit dans l'eau. *Presse hydraulique*, presse fonctionnant à l'aide d'une pompe à eau.

HYDRAVION n. m. Aéroplane muni de flotteurs qui lui permettent de prendre son essor sur l'eau ou d'y revenir. (On dit aussi HYDROAVION et HYDROAÉROPLANE.)

HYDRAZINE n. f. Gaz très soluble dans l'eau, composé hydrogéné de l'azote.

HYDRE n. f. (gr. *hudra*; de *hudôr*, eau). Genre de polypes, à peine visibles à l'œil nu. Nom donné autref. aux serpents d'eau douce. *Hydre de Lerne*, v. *Part. hist.*

HYDRÉMIE (*mî*) n. f. (du préf. *hydr*, et du gr. *haima*, sang). Maladie dans laquelle le sang contient un excès de sérum.

HYDRIQUE, suffixe pour désigner les acides formés par la combinaison d'hydrogène et d'un corps simple : *acide chlor***hydrique**. Adj. Qui a rapport à l'eau : *diète hydrique*.

HYDRO préf. V. HYDR.

HYDROAÉROPLANE, HYDROAVION ou **HYDRAVION** n. m. (du préf. *hydro*, et de *aéroplane* ou *avion*). Aéroplane muni de flotteurs qui lui permettent de prendre son essor sur l'eau et d'y revenir.

HYDROBASCULE (*bas-ku-le*) n. f. Appareil pour récupérer l'eau qui se perd dans l'éclusage d'un bateau sur un canal.

HYDROCANTHARE adj. Se dit des coléoptères qui vivent dans l'eau.

HYDROCARBONATE n. m. Carbonate hydraté.

HYDROCARBURE n. m. Hydrogène carboné.

HYDROCÈLE n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *kêlê*, tumeur). Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE adj. et n. Qui est atteint d'une hydrocéphalie : *un enfant hydrocéphale*.

HYDROCÉPHALIE (*lî*) ou **HYDROCÉPHALE** n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *kephalê*, tête). Hydropisie de la tête.

HYDROCHARIDACÉES (*ka, sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *hydrocharidacée*.

HYDROCHARIS (*ka-riss*) n. f. Genre d'hydrocharidacées, dont la seule espèce est la *morrène*, qui habite les eaux douces d'Europe.

HYDROCHLORATE (*klo*) n. m. Se disait pour CHLORHYDRATE.

HYDROCHLORIQUE (*klo*) adj. Se disait pour CHLORHYDRIQUE.

HYDROCOTYLE n. f. Genre d'ombellifères, qui fleurit dans les marais de toute la France.

HYDRODYNAMIQUE n. f. (du préf. *hydro*, et de

HYDROFUGE adj. (du préf. *hydro*, et du lat. *fugare*, éloigner). Qui garantit de l'humidité : *tissu hydrofuge*.

HYDROFUGER v. t. Rendre hydrofuge.

HYDROGÉNATION n. f. Action d'hydrogéner.

HYDROGÈNE n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *gennân*, produire). Corps simple, gazeux (H), qui entre dans la composition de l'eau. — Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'oxygène il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Il est inflammable et brûle à l'air avec une flamme pâle ; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons, mais il traverse très facilement les enveloppes qui le renferment.

HYDROGÉNÉ, E adj. Qui est combiné avec l'hydrogène. Qui contient de l'hydrogène.

HYDROGÉNER (*né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Combiner avec l'hydrogène.

HYDROGÉNITE n. f. Mélange de soude et de ferro-silicium qui dégage de l'hydrogène sous l'influence de la chaleur.

HYDROGLISSEUR (*gli-seur*) n. m. Bateau à propulsion aérienne, disposé pour glisser sur l'eau.

HYDROGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'hydrographie : *ingénieur-hydrographe*.

HYDROGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *graphein*, écrire). Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc. Ensemble des eaux courantes ou stables d'une région : *l'hydrographie de la Suède est très riche*. Science qui traite du régime des eaux d'une région.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *le service hydrographique de la marine*.

HYDROHYGROMÈTRE n. m. Appareil servant à la fois d'hygromètre et de pluviomètre.

HYDROÏDES (*dro-i-de*) n. m. pl. Ordre de cœlentérés, classe des hydroméduses. S. un *hydroïde*.

HYDROLAT (*la*) n. m. Eau chargée, par distillation, des principes volatils de certaines plantes.

HYDROLÉ n. m. Médicament préparé avec de l'eau tenant en dissolution des principes médicamenteux.

HYDROLOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la science, qui traite des eaux, de leurs différentes espèces, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROLYSE (*li-ze*) n. f. Dédoublement de la molécule de certains composés organiques, en présence d'un excès d'eau.

HYDROMANCIE (*sî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *manteia*, divination). *Antiq.* Divination par l'eau.

HYDROMÉDUSES (*du-ze*) n. f. pl. Classe de cœlentérés, comprenant les méduses et les polypes qui les produisent. S. une *hydroméduse*.

HYDROMEL (*mèl*) n. m. (du préf. *hydro*, et du lat. *mel*, miel). Boisson, fermentée ou non, faite d'eau et de miel : *l'hydromel était très estimé des anciens*.

HYDROMÈTRE n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la pression des liquides.

HYDROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydromètre*). Science qui comprend tout ce qui se rapporte à l'eau.

HYDROMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'hydrométrie.

HYDROMOTEUR n. m. Moteur dont l'énergie provient de la poussée ou du poids de l'eau.

HYDROPÉRICARDE n. m. *Méd.* Accumulation, dans le péricarde, d'une sérosité.

HYDROPHILE adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *philos*, ami). Qui est avide d'eau, qui absorbe l'eau : *coton hydrophile*. N. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les eaux stagnantes.

HYDROPHILIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères. S. un *hydrophilidé*.

HYDROPHOBE n. et adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *phobos*, crainte). Qui a l'eau en horreur. *Vulgairem.* Qui est atteint de la rage.

HYDROPHOBIE (*bî*) n. f. (de *hydrophobe*). Horreur de l'eau. (Terme impropre, employé souvent

HYDROPIQUE n. et adj. (gr. *hudrôpikos*). Qui est atteint d'hydropisie.

HYDROPISIE (*zî*) n. f. (gr. *hudrôpisis*). Accumulation morbide de sérosités dans quelque partie du corps, notamment dans l'abdomen.

HYDROPLANE n. m. Syn. de HYDROGLISSEUR.

HYDROPNEUMATIQUE adj. (du préf. *hydro*, et du gr. *pneuma*, *atos*, air). Qui fonctionne à l'aide de l'eau et d'un gaz comprimé : *frein hydropneumatique.*

HYDROQUINONE (*ki*) n. f. Diphénol que l'on emploie comme révélateur photographique.

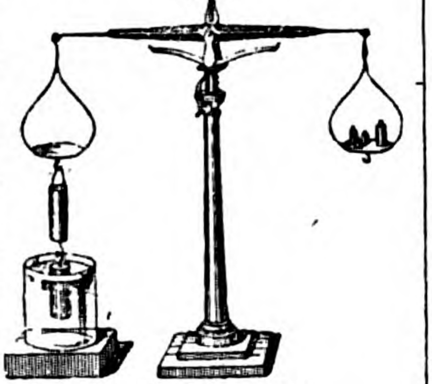
HYDROSCOPE (*dro-sko-pe*) n. m. (du préf. *hydro*, et du gr. *skopein*, observer). Celui qui, à certains caractères, reconnaît la présence de l'eau souterraine.

HYDROSCOPIE (*dro-sko-pî*) n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSILICATE n. m. Silicate hydraté.

HYDROSILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'eau et de la silice.

HYDROSTATIQUE (*dro-sta*) n. f. (du préf. *hydro*, et de *statique*). Partie de la mécanique, qui a pour objet l'équilibre des liquides et la pression qu'ils exercent sur les vases. *Archimède créa l'hydrostatique.* Adj. *Balance hydrostatique*, balance de précision munie d'un pied à crémaillère, imaginée par Galilée pour étudier les lois de l'hydrostatique.



Balance hydrostatique.

HYDROSULFATE n. m. Syn. de SULFHYDRATE.

HYDROSULFITE n. m. Sel de l'acide hydrosulfureux.

HYDROSULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Se dit d un acide que l'on obtient en hydrogénant l'acide sulfureux.

HYDROSULFURIQUE adj. Se disait pour SULFHYDRIQUE.

HYDROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (du préf. *hydro*, et du gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies au moyen de l'eau froide ou chaude.

HYDROTHÉRAPIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrothérapie : *traitement hydrothérapique.*

HYDROTHORAX (*raks*) n. m. Hydropisie de la plèvre.

HYDROTIMÈTRE n. m. (du gr. *hudrotês*, humidité, et *metron*, mesure). Instrument employé pour déterminer la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydrotimètre*) Détermination de la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrotimétrie : *degré hydrotimétrique*

HYDROXYLAMINE (*drok-si*) n. f Base organique, qui se forme dans la réduction des azotates

HYDRURE n. m. (du gr. *hudôr*, eau). Composé de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÉMAL, E, AUX adj. V. HIÉMAL.

HYÈNE n. f. (gr. *huaina;* de *hus*, porc). Genre de mammifères carnassiers, de grande taille, de l'Asie et de l'Afrique. *Fig.* Personne d'un naturel féroce et bas. — L'hyène a une crinière rude et épaisse, son pelage est gris ou fauve, sale, taché de brun. Elle est nocturne et timide, attaque rarement l'homme et se nourrit de charognes, de cadavres qu'elle déterre.



Hyène.

HYÉNIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, ayant pour type l'*hyène*. S. un *hyénidé.*

HYGIÈNE n. f. (du gr. *hugiainein*, se bien porter). Partie de la médecine, qui traite des milieux où l'homme est appelé à vivre et de la manière de les modifier dans le sens le plus favorable à son développement : *l'observation des règles de l'hygiène est le moyen le plus sûr de conserver la santé.*



Hygromètre à cheveu : A, cheveu qui fait mouvoir l'aiguille sur le cadran B.

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques.*

HYGIÉNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément aux règles de l'hygiène : *maison hygiéniquement construite.*

HYGIÉNISTE (*nis-te*) n. Personne qui s'occupe spécialement d'hygiène.

HYGROBAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. *Physiq.* Syn. de ARÉOMÈTRE.

HYGROMA n. m. Inflammation des bourses séreuses.

HYGROMÈTRE n. m. (du gr. *hugros*, humide, et *metron*, mesure). Instrument servant à apprécier le degré d'humidité de l'air : *hygromètre à cheveu.* — Le cheveu se raccourcit par la sécheresse, s'allonge par l'humidité ; il s'enroule sur une poulie et fait tourner une aiguille devant un cadran gradué. (V. HYGROSCOPE.)

HYGROMÉTRICITÉ n. f. État hygrométrique d'un corps. (Peu us.)

HYGROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hygromètre*). Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hygrométrie : *l'état hygrométrique de l'air.*

HYGROSCOPE (*gro-sko-pe*) n. m. (du gr. *hugros*, humide, et *skopein*, examiner). Instrument indiquant approximativement la plus ou moins grande humidité de l'air. — L'hygroscope le plus connu est celui qui représente un capucin dont le capuchon s'abaisse ou se relève sur la tête, suivant que l'air est sec ou humide. Le mouvement du capuchon est obtenu par une corde de boyau tordu, qui se détend quand l'air est humide.



Hygroscope.

HYGROSCOPIE (*gro-sko-pî*) n. f. *Physiq* Syn. de HYGROMÉTRIE.

HYGROSCOPIQUE (*gro-sko*) adj. Qui se rapporte aux hygroscopes ou à l'hygroscopie.

HYLÉSINE (*zi-ne*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, nuisibles aux frênes, aux oliviers, etc.

HYLOBE ou **HYLOBIE** (*bî*) n. m. Genre de coléoptères rynchophores, dont le plus commun en France est le *charançon du pin.*

HYLOTOME n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France. Leurs larves attaquent les rosiers.)

HYLOZOÏSME (*zo-is-me*) n. m. (du gr. *hulê*, matière, et *zôê*, vie). *Philos.* Système qui attribue à la matière une existence nécessaire et douée de vie *l'hylozoïsme épicurien.*

HYMEN (*mèn*) ou **HYMÉNÉE** (*né*) n. m. (du n. d'une divinité qui présidait au mariage). *Poét.* Mariage. *Fig.* Assemblage. Union morale *l'hymen de la force et de la ruse*

HYMÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Membrane des champignons, dans laquelle se trouvent les éléments fertiles.

HYMÉNOMYCÈTES n m. pl Groupe de champignons ayant un hyménium et qui comprend la plupart des grandes espèces. S. un *hyménomycète.*

HYMÉNOPHYLLÉES (*fil-lé*) n f pl. Famille de fougères. S une *hyménophyllée*

HYMÉNOPTÈRES n.m pl. (du gr *humên*, membrane, et *pteron*, aile) Ordre d'insectes caractérisés surtout par des ailes membraneuses. S. un *hyménoptère.*

HYMNE n. m (du gr *humnos*, chant) Cantique en l'honneur de la Divinité : *les hymnes sacrés.* Chez

les anciens, poème en l'honneur des dieux ou des héros. Chant national. *Fig.* Manifestation d'enthousiasme. Objet qui la provoque : *les hymnes de l'amour.* N. f. *Liturg cathol.* Poème religieux, divisé en strophes, que l'on chante à l'église.

HYOÏDE (*i-o-i-de*) n. m. et adj. Se dit d'un os en fer à cheval, qui forme la base de la langue.

HYOÏDIEN, ENNE (*i-o-i-di-in, è-ne*) adj. Qui est en rapport avec l'os hyoïde.

HYPALLAGE (*i-pa-la-je*) n. m. (du gr. *hupallagê*, changement). *Gram.* Figure par laquelle on attribue à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase, sans qu'il soit possible de se méprendre, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau.*

HYPER (du gr. *huper*, sur, au delà) préf. qui marque l'excès.

HYPERBATE (*pèr*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *bainein*, aller). *Gram.* Figure de grammaire, qui consiste à renverser l'ordre naturel des mots, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là.*

HYPERBOLE (*pèr*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *ballein*, jeter). Figure de rhétorique, qui consiste à exagérer pour impressionner l'esprit : un **géant**, pour un *homme de haute taille ; un* **pygmée**, pour *un petit homme. Géom.* Courbe qui est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante. (V. la planche LIGNES.)

HYPERBOLIQUE (*pèr*) adj. (de *hyperbole*). Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique.* Qui a la forme de l'hyperbole : *miroir hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT (*pèr, ke man*) adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement.*

HYPERBOLISER (*pèr, zé*) v. i. Employer souvent l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLISME (*pèr-bo-lis-me*) n. m. Emploi abusif de l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLOÏDE (*pèr-bo-lo-i-de*) adj. *Physiq.* Qui ressemble à une hyperbole. N. m. Surface engendrée par la révolution d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

HYPERBORÉE (*pèr-bo-ré*) ou **HYPERBORÉEN, ENNE** (*pèr-bo-ré-in, è-ne*) adj. (lat. *hyperboreus*). Se dit des mers, des peuples, des pays situés tout à fait au nord : *les anciens prêtaient aux peuples hyperboréens une félicité surnaturelle.*

HYPERCHLORYDRIE (*klo-ri-drî*) n. f. Augmentation d'acide chlorhydrique dans la sécrétion stomacale.

HYPERCRITIQUE (*pèr*) n. m. Censeur critique outré, qui ne pardonne rien. (Peu us.)

HYPERDULIE (*pèr-du-lî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *doulos*, esclave). Culte que les catholiques rendent à la sainte Vierge, par opposition au culte de *dulie*, rendu aux saints.

HYPERÉMIE (*pè-ré-mî*) ou **HYPERHÉMIE** (*pé-ré-mî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *haima*, sang). Congestion sanguine dans un organe.

HYPERESTHÉSIE (*pè-rès-té-zî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *aisthêsis*, sensation). *Méd.* Sensibilité exagérée.

HYPERGENÈSE (*per-je-nè-ze*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *genesis*, génération). Développement anormal d'un élément anatomique.

HYPERMÈTRE adj. *Métr. anc.* Qui a un pied de trop.

HYPERMÉTROPE (*pèr*) n. m. Celui qui est atteint d'hypermétropie.

HYPERMÉTROPIE (*pèr, pî*) n. f. (du préf. *hyper*, du gr. *metron*, mesure, et *ôps*, œil). État de l'œil, dans lequel les rayons lumineux parallèles à l'axe forment leur foyer *au delà* de la rétine.

HYPERMNÉSIE (*pèr-mné-zî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *mnêsis*, mémoire). Excitation anormale de la mémoire.

HYPEROODON n. m. Genre de cétacés, comprenant de grands animaux des mers du nord.

HYPERSÉCRÉTION (*si-on*) n. f. (du préf. *hyper*, et de *sécrétion*). Sécrétion d'une abondance anormale.

HYPERTENSION (*tan*) n. f. (du préf. *hyper*, et de *tension*). Tension artérielle supérieure à la normale.

HYPERTROPHIE (*pèr-tro-fî*) n. f. (du préf. *hyper*, et du gr. *trophê*, nourriture). Accroissement anormal du tissu d'un organe : *hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIÉ, E adj. Se dit d'un organe développé anormalement. ANT. **Atrophié.**

HYPERTROPHIER (*per-tro-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Produire l'hypertrophie.

HYPERTROPHIQUE (*pèr*) adj. Qui a les caractères de l'hypertrophie ; qui s'accompagne d'hypertrophie.

HYPÈTHRE adj. et n. m. (du gr. *hupaithros*, découvert). *Archéol.* A ciel ouvert, sans toit, en partant d'un édifice : *des temples hypèthres.*

HYPHOLOME n. m. Genre de champignons vénéneux, de la famille des agaricinées, qui poussent sur les vieux troncs d'arbres coupés.

HYPNE n. f. Genre de mousses très communes, qui croissent sur la terre, les rochers, les troncs d'arbres. *L'hypne sert pour emballer les objets fragiles et garnir les jardinières des appartements.*

HYPNOSE (*pnô-ze*) n. f. (du gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil provoqué par des moyens artificiels.

HYPNOTIQUE adj. Qui a rapport à l'hypnose : *sommeil hypnotique.* Se dit des médicaments qui provoquent le sommeil. N. m. : *un hypnotique.*

HYPNOTISER (*zé*) v. t. Endormir par les procédés de l'hypnotisme. **S'hypnotiser** v. pr. *Fig.* Concentrer son attention, ses espoirs sur : *s'hypnotiser sur une affaire.*

HYPNOTISEUR (*zeur*) n. m. Celui qui hypnotise.

HYPNOTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes qui constituent le sommeil artificiel provoqué : *l'hypnotisme favorise la suggestion.*

HYPO, formé francisée de la préposition grecque *hupo* (au dessous), entrant dans la formation d'un certain nombre de mots français et qui, en chimie, indique un composé d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOAZOTIQUE adj. m. *Acide hypoazotique*, se disait d'un composé oxygéné de l'azote appelé aujourd'hui *peroxyde d'azote.* Syn. HYPOAZOTIDE.

HYPOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (gr. *hupokauston*). *Antiq.* Fourneau souterrain pour chauffer les bains ou les chambres. Chambre voûtée, qui renfermait un fourneau. Salle ou chambre qu'il chauffait.

HYPOCENTRE n. m. Région située à une certaine profondeur, où naît un tremblement de terre (V. ÉPICENTRE.)

HYPOCHLOREUX (*klo-reû*) adj. m. *Anhydride hypochloreux*, combinaison de chlore et d'oxygène. *Acide hypochloreux*, acide dérivé du chlore et défini par ses sels.

HYPOCHLORHYDRIE (*klo-ri-drî*) n. f. Diminution de l'acide chlorhydrique dans la sécrétion stomacale.

HYPOCHLORIQUE (*klo*) adj. m. *Acide hypochlorique*, se disait d'un composé oxygéné du chlore appelé aujourd'hui *peroxyde de chlore.*

HYPOCHLORITE (*klo*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide hypochloreux.

HYPOCONDRE n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *khondros*, cartilage). Chacune des parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. N. et adj. *Fig.* Syn. peu usité de HYPOCONDRIAQUE.

HYPOCONDRIAQUE n. et adj. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Se dit d'une personne triste, *Fig.* capricieuse, toujours inquiète sur sa santé.

HYPOCONDRIE (*drî*) n. f. (de *hypocondre*). Affection nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRANE n. m. Abcès situé entre le crâne et la dure-mère.

HYPOCRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Situé sous le crâne.

HYPOCRAS (*krâss*) n. m. (altérat. de *Hippocrate* n. pr.). Boisson tonique, faite avec du vin sucré où l'on a fait infuser de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE (*zî*) n. f. (du gr. *hupokrisis*, rôle joué). Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas : *on a dit de l'hypocrisie qu'elle était un hommage rendu par le vice à la vertu.*

HYPOCRITE n. et adj. (du gr. *kupokritês*, comédien). Qui a de l'hypocrisie. Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air hypocrite.* ANT. **Franc, loyal.**

HYPOCRITEMENT (*man*) adv. D'une manière hypocrite : *sourire hypocritement.*

HYPODERME (*dèr-me*) n. m. Genre d'insectes diptères, renfermant des mouches dont les larves vivent sous la peau des ruminants.

HYPODERMIQUE (*dèr*) adj. (du préf. *hypo*, et du gr. *derma*, peau). Se dit d'une méthode thérapeutique, qui consiste à administrer les médicaments par la voie sous-cutanée : *injection hypodermique de morphine.*

HYPODERMOSE (*dèr-mô-ze*) n. f. Affection causée aux animaux et, plus particulièrement, aux bovins, par des hypodermes.

HYPOGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *gastêr, tros*, ventre). Partie inférieure du ventre. Ant. **Épigastre.**

HYPOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE (*jé*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr *gê*, terre). Excavation ou construction souterraine de toute sorte. Tombeau souterrain, chez les anciens.

HYPOGLOSSE (*glo-se*) adj. (du préf. *hypo*, et du gr. *glôssa*, langue). Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

HYPOGLOSSITE (*glo si te*) n. f Inflammation de la partie inférieure de la langue

HYPOGYNE adj. (du préf *hypo*, et du gr. *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée directement sur le réceptacle au-dessous de l'ovaire.

HYPONOMEUTE n. m. Genre d'insectes lépidoptères, renfermant de petites teignes dont les chenilles, dites *chenilles fileuses*, causent de grands dégâts dans les vergers.

HYPOPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphorique.

HYPOPHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphoreux.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE (*fos-fo-reû, eu-ze*) adj. (du préf. *hypo*, et de *phosphoreux*). Se dit du composé le moins oxygéné du phosphore.

HYPOPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. m. Se dit d'un acide qui se forme par oxydation du phosphore à l'air humide.

HYPOPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *phusis*, production). Glande de la base du crâne.

HYPOSCÉNIUM (*pos-sé-ni-om'*) n. m. (du préf. *hypo*, et du gr. *skênê*, scène). *Antiq. gr.* Mur qui soutenait la scène d'un théâtre au-dessus de l'orchestre. Partie de l'orchestre, située devant ce mur.

HYPOSTASE (*pos-ta-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *stasis*, action de se tenir). *Théol.* Personne distincte : *il y a en Dieu trois hypostases*

HYPOSTATIQUE (*pos-ta*) adj. (de *hypostase*). *Théol.* Qui forme une seule personne : *union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.*

HYPOSTATIQUEMENT (*pos-ta-ti-ke-man*) adv. D'une manière hypostatique.

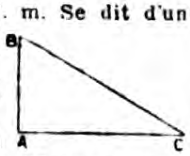
HYPOSTYLE (*pos-ti-le*) adj (gr. *hupostulos*). *Archit.* Se dit d'une salle dont le plafond est soutenu au moyen de colonnes de style quelconque.

HYPOSULFATE (*sul*) n. m. Sel de l'acide hyposulfurique.

HYPOSULFITE (*sul*) n m. Sel de l'acide hyposulfureux : *l'hyposulfite de soude sert à fixer les images photographiques.*

HYPOSULFUREUX (*sul-fu-reû*) adj. m Se dit d'un acide instable, dérivant du soufre.

HYPOSULFURIQUE (*sul*) adj. m. Se dit d'un acide dérivant du soufre et renfermant l'oxygène en plus grande proportion que l'acide hyposulfureux.



BC, hypoténuse.

HYPOTENSION (*tan*) n. f. Diminution de la tension sanguine.

HYPOTÉNUSE (*nu-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr *teinein*, tendre). Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle : *le carré construit sur l'hypoténuse est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés.*

HYPOTHÉCABLE adj. Qui peut être hypothéqué : *terre hypothécable.*

HYPOTHÉCAIRE (*kè-re*) adj. Qui a ou donne droit d'hypothèque : *créancier, dette hypothécaire.* **Caisse hypothécaire,** qui prête aux propriétaires moyennant hypothèque sur leurs immeubles.

HYPOTHÉCAIREMENT (*kè-re-man*) adv. Avec hypothèque : *créance garantie hypothécairement.*

HYPOTHÉNAR adj. invar. Se dit d'une éminence, d'une saillie, que forment à la partie interne de la paume de la main les trois muscles courts moteurs du petit doigt. (V. la planche HOMME.)

HYPOTHÈQUE n f. (du gr. *hupothêkê*, gage). Droit réel, dont est grevé un immeuble pour garantir le payement d'une créance. — Le créancier hypothécaire prime tous les autres créanciers inscrits après lui, et tous les créanciers chirographaires (v. ce mot) sont primés par les créanciers hypothécaires, lesquels peuvent faire vendre le bien hypothéqué, en cas de non-payement. La femme mariée a une hypothèque légale sur les biens de son mari ; le pupille, sur les biens de son tuteur. Les inscriptions d'hypothèques sont reçues dans chaque arrondissement par le *conservateur des hypothèques.*

HYPOTHÉQUER (*ké*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Soumettre à l'hypothèque : *hypothéquer une terre.* Garantir par une hypothèque : *hypothéquer une créance. Fig.* Engager, lier : *hypothéquer l'avenir. Fam Mal hypothéqué*, très malade ou très embarrassé.

HYPOTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *tithêmi*, je place). Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence : *hypothèse hasardeuse.*



Hypsomètre de Regnault.

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse : *raisonnement hypothétique.* Douteux, incertain.

HYPOTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par hypothèse.

HYPOTONIE (*nî*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *tonos*, tension). Pression ou tension au-dessous de la normale.

HYPOTROPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *hypo*, et du gr. *trophê*, nourriture). Développement insuffisant du corps.

HYPOTYPOSE (*pô-ze*) n. f. (du préf *hypo*, et du gr *tupos*, figure). Figure de rhétorique, qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir.

HYPSOMÈTRE n. m. (du gr. *hupsos*, hauteur, et *metron*, mesure). *Physiq.* Instrument qui permet de mesurer l'altitude d'un lieu par la température à laquelle l'eau bout en ce lieu.

HYPSOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hypsomètre*). Science de la mesure des hauteurs. Relief.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie : *courbe hypsométrique.*

HYRCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Hyrcanie : *la mer Hyrcanienne.*

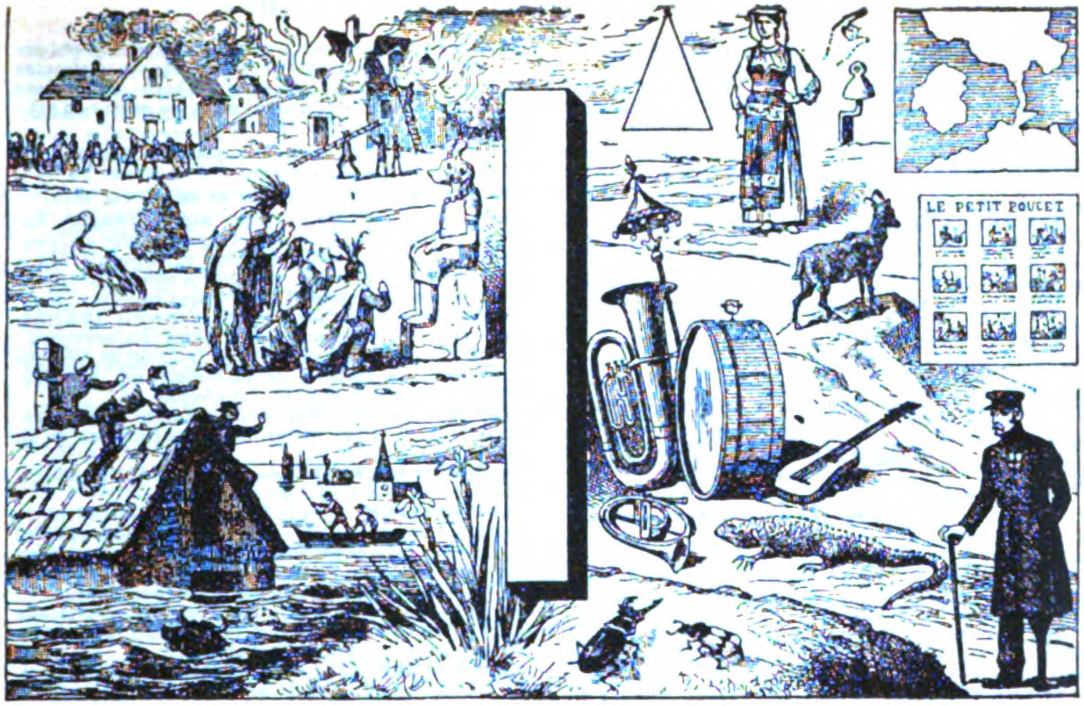
HYSOPE (*zo-pe*) n. f. (gr. *hussopos*). Genre de labiacées aromatiques, de l'Europe et de l'Asie centrale, qui jouissent de propriétés stimulantes : *les hysopes sont de petits arbrisseaux à fleurs bleues.*

HYSTÉRÉSIS n. f. Retard dans les variations d'aimantation d'un corps magnétique, par rapport aux variations du champ magnétisant.

HYSTÉRIE (*is-té-rî*) n. f. (du gr. *hustera*, matrice). Névrose caractérisée par des troubles passagers de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement, ainsi que par des signes ou stigmates permanents.

HYSTÉRIFORME (*is-té*) adj. Qui ressemble à l'hystérie : *troubles hystériformes.*

HYSTÉRIQUE (*is-té*) adj. Qui a rapport à l'hystérie. N. et adj. Qui est atteint d'hystérie.



I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles : *un I majuscule; un i minuscule. Droit comme un* I, très droit. *Mettre les points sur les* i, s'expliquer d'une manière claire et minutieuse, sans ménagements.

ÏAMBE (*i-an-be*) n. m. (gr. *iambos*). Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. Vers qui contenait des ïambes, employé surtout dans la satire. Aujourd'hui, au pl., pièce satirique écrite sur un ton acerbe et violent, en vers de douze pieds, alternant avec des vers de huit pieds : *les ïambes d'André Chénier, de Barbier.*

ÏAMBIQUE (*i-an*) adj. Composé d'ïambes. N. m. Vers ïambique : *l'ïambique sénaire.*

IATROMÉCANISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *iatros*, médecin, et de *mécanisme*). Système qui ramène tous les phénomènes vitaux et la thérapeutique à des actions mécaniques : *l'iatromécanisme a été défendu par Boerhaave.*

IBÉRIDE n. f. Genre de crucifères, répandu dans les jardins sous les noms de *thlaspis* ou *téraspics.*

IBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ibérie. (On dit plus souvent *ibérique* adj. et *Ibère* n.)

IBIDEM (*dèm*) adv. (mot lat.). Au même endroit. (On écrit par abréviation : *ibid.* ou *ib.*)


Ibis.

IBIS (*biss*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions chaudes de l'ancien monde. — Les ibis sont de grands oiseaux blancs, avec la tête, le cou et la queue noirs. Ils étaient adorés par les Egyptiens, parce qu'ils détruisent les reptiles qui infestent les bords du Nil.

IBN, mot arabe signifiant *fils.* (S'écrit aussi *ebn* ou *ben.*) Pl. BENI ou BENO.

ICAQUE n. f. Nom vulgaire de l'icaquier et de son fruit.

ICAQUIER (*ki-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbrisseaux et des arbres à fruits comestibles, des régions tropicales.

ICARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Icarie.

ICEBERG (*bèrg*) n. m. (du suéd. *is*, glace, et *berg*, montagne). Masse de glace flottante détachée de la banquise ou d'un glacier polaire : *les icebergs sont dangereux pour la navigation.* (V. FLÉAUX *de la nature.*)

ICELUI, ICELLE (*sè-le*) ; pl. **ICEUX, ICELLES** (*seû, sè-le*) adj. et pr. démonstr. (du lat. *ecce ille*, voici lui). Celui-là, celle-là. (Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame; dans la maison d'icelui.* (Vx.)


Ichneumon.

ICHNEUMON (*ik-neu*) n. m. (gr. *ikhneumôn*). Espèce de mangouste de la taille d'un chat (honoré jadis en Egypte parce qu'il détruisait les reptiles). Insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles, et dont la larve est parasite d'autres insectes nuisibles.


Ichneumon.

ICHNEUMONIDÉS (*ik-neu*) n. m. pl. Famille d'insectes hyménoptères, ayant pour type l'ichneumon. S. un *ichneumonidé.*

ICHNOGRAPHE (*ik-no*) n. m. Celui qui s'occupe d'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE (*ik-no-gra-fî*) n. f. (du gr. *ikhnos*, trace, et *graphein*, décrire). Représentation en plan géométral et horizontal d'un edifice. ANT. **Stéréographie.**

ICHNOGRAPHIQUE (*ik-no*) adj. Relatif à l'ichnographie.

ICHOR (*i-kor*) n. m. (gr. *ikhôr*). *Méd.* Sanie, liquide purulent.

ICHOREUX, EUSE (*i-ko-reû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'ichor : *humeur, plaie ichoreuse.*

ICHTHYS (*ik-tiss*) n. m. Transcription en caractères romains du monogramme grec du Christ, qui est composé des premières lettres des mots : *Iêsous Christos Theou Uios Sôtêr* (Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur). — Ces initiales réunies forment le mot grec ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson ;* de là vient que le *poisson* fut souvent pris comme symbole du Christ.

ICHTYOCOLLE (*ik-ti-o-ko-le*) n. f. Colle de poisson, fabriquée avec la vessie natatoire de différents poissons cartilagineux, principalement de l'esturgeon.

ICHTYOÏDE (*ik-ti-o-i-de*) adj. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *eidos*, aspect). Qui ressemble à un poisson. N. m. Amphibien pisciforme.

ICHTYOL (*ik-ti-ol*) n. m. Huile sulfureuse extraite d'une roche bitumeuse et très employée dans le traitement de diverses maladies de la peau.

ICHTYOLITHE (*ik-ti*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *lithos*, pierre). Poisson fossile.

ICHTYOLOGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE (*ik-ti*) adj. Qui appartient à l'ichtyologie : *traité ichtyologique*.

ICHTYOLOGISTE (*ik-ti, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE (*ik-ti*) n. et adj. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *phagein*, manger). Qui se nourrit exclusivement ou principalement de poisson : *les anciens connaissaient plusieurs peuplades ichtyophages*.

ICHTYOPHAGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (de *ichtyophage*). Habitude de se nourrir principalement de poisson.

ICHTYOSAURE (*ik-ti-o-sô-re*) n. m. (du gr. *ikhthus*, poisson, et *sauros*, lézard). Genre de reptiles gigantesques fossiles, de l'époque secondaire : *l'ichtyosaure du lias et du jurassique atteignait 10 mètres de long*.



Ichtyosaure.

ICHTYOSE (*ik-ti-ô-ze*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson). Maladie de la peau, dans laquelle l'épiderme devient corné, sec, écailleux comme celui des poissons.

ICHTYS n. m. V. ICHTHYS.

ICI adv. de lieu (lat. pop. *ecce hic*). En ce lieu-ci. *Par ext.* Au moment présent : *d'ici à demain*. *Ici-bas*, dans ce bas monde.

ICOGLAN n. m. (turc *itchoghlan*). Officier du palais du sultan, attaché à un des services intérieurs.

ICONE n. f. (du gr. *eikôn*, image). Se dit, en Russie et dans toute l'Eglise grecque, des images peintes représentant la Vierge et les saints.

ICONOCLASME (*klas-me*) n. m. ou **ICONOCLASIE** (*zî*) n. f. Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE (*klas-te*) n. et adj. m. (du gr. *eikôn*, image, et *klazein*, briser). Membre d'une secte religieuse, qui proscrivait le culte des images. (V. *Part. hist.*)

ICONOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'iconographie.

ICONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *graphein*, écrire). Science des images produites par la peinture, la sculpture et les autres arts plastiques. Ouvrage où sont reproduites des œuvres de ce genre. Collection de portraits d'hommes célèbres.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie : *document iconographique*.

ICONOLÂTRE n. (du gr. *eikôn*, image, et *latreuein*, adorer). Adorateur d'images.

ICONOLÂTRIE (*trî*) n. f. (de *iconolâtre*). Adoration des images.

ICONOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *logos*, discours). Explication des images, des statues, des monuments anciens.

ICONOLOGISTE (*jis-te*) ou **ICONOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOSTASE (*nos-ta-ze*) n. f. (du gr. *eikôn*, image, et *stasis*, station). Grand écran à trois portes, couvert d'images de saints, derrière lequel le prêtre grec fait la consécration.

ICOSAÈDRE (*za*) n. m. et adj. (du gr. *eikosi*, vingt, et *edra*, face). Corps solide qui a vingt faces.

ICOSANDRE (*zan-dre*) adj. (du gr. *eikosi*, vingt, et *anêr*, *andros*, mâle). Qui a vingt étamines ou plus.

ICTÈRE (*ik*) n. m. (gr. *ikteros*). Nom scientifique de la jaunisse : *l'ictère est caractérisé par une teinte jaune de la peau*.

ICTÉRIQUE (*ik*) adj. Qui a rapport à l'ictère : *teint ictérique*. N. Atteint de la jaunisse.

IDÉAL, E, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal*. Qui possède la suprême perfection : *beauté idéale*. N. m. Perfection suprême ou typique, qui n'existe que dans l'imagination : *l'artiste doit viser à l'idéal*. Pl. des *idéals* ou *idéaux*.

IDÉALEMENT (*man*) adv. D'une manière idéale : *les vierges de Raphaël sont idéalement belles*.

IDÉALISATION (*za-si-ôn*) n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER (*zé*) v. t. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose : *peintre qui a idéalisé son modèle*.

IDÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui nie la réalité individuelle des choses distinctes du « moi » et n'en admet que l'idée : *l'idéalisme kantien*. Poursuite de l'idéal dans les œuvres d'art : *l'idéalisme s'oppose au réalisme*.

IDÉALISTE (*lis-te*) n. Qui professe l'idéalisme. Adjectiv. : *philosophie idéaliste*.

IDÉALITÉ n. f. Caractère de ce qui est idéal.

IDÉE (*dé*) n. f. (du gr. *idea*, aspect, image). Représentation d'une chose dans l'esprit : *l'idée du beau, du bien*. Manière de voir : *les idées politiques de Rousseau*. Intention arrêtée : *changer d'idée*. Conception littéraire ou artistique. L'esprit qui conçoit : *avoir quelque chose dans l'idée*. Image, souvenir. Imagination : *être heureux en idée*. Visions chimériques : *ce ne sont que des idées*. Type éternel de ce qui existe dans la philosophie platonicienne. *Idée fixe*, pensée dominante, dont on est obsédé.

IDEM (*dem*) adv. Mot latin signifiant *le même*, qu'on emploie pour éviter des répétitions et qu'on abrège ainsi : *id.*

IDENTIFICATION (*dan, si-on*) n. f. Action d'identifier : *l'identification d'un accusé*.

IDENTIFIER (*dan-ti-fi-é*) v. t. (du lat. *idem*, le même, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre ou déclarer identique : *identifier deux genres*. *Identifier un nom de lieu*, trouver le nom moderne qui correspond au nom ancien. Trouver l'identité de : *l'anthropométrie permet d'identifier avec certitude les criminels*. **S'identifier** v. pr. Devenir identique. Se bien pénétrer des idées d'un autre.

IDENTIQUE (*dan*) adj. (du lat. *idem*, le même). Qui ne fait qu'un avec un autre ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques*. ANT. **Différent, dissemblable.**

IDENTIQUEMENT (*dan-ti-ke-man*) adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ (*dan*) n. f. (lat. *identitas*). Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre. *Dr.* Ensemble des circonstances qui font qu'une personne est bien telle personne déterminée : *découvrir l'identité d'un criminel ; produire une pièce d'identité*. *Math.* Egalité dont les deux membres ont une valeur identique constante.

IDÉOGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *idea*, idée, et *gramma*, caractère). Signe qui exprime l'idée, et non les sons du mot qui représenterait cette idée : *les anciens caractères égyptiens étaient des idéogrammes*.

IDÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *idea*, idée, et *graphein*, décrire). Représentation directe des idées par des signes qui en figurent l'objet.

IDÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'idéographie : *écriture idéographique*.

IDÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière idéographique.

IDÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *idea*, idée, et *logos*, discours). Science des idées. Système qui considère les idées prises en elles-mêmes, abstraction faite de toute métaphysique.

IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Partisan de la philosophie idéologique : *Cabanis et Destutt de Tracy étaient des idéologues*. En mauvaise part, personne qui s'occupe de rêveries philosophiques, d'abstractions : *Napoléon Ier raillait les idéologues*.

IDES n. f. pl. (lat. *idus*). Quinzième jour du mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, treizième jour des autres mois, dans le calendrier romain : *César fut assassiné aux ides de mars*.

IDIE (*i-dî*) n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, comprenant des petites mouches noires verdâtres de France.

IDIOMATIQUE adj. Qui a rapport aux idiomes.

IDIOME n. m. (gr. *idiôma* ; de *idios*, propre). Langue propre à une nation : *l'idiome français*. Langage particulier à une région plus ou moins étendue : *l'idiome provençal*.

IDIOPATHIE (*tî*) n. f. (du gr. *idios*, propre, et *pathos*, maladie). Maladie qui a son existence propre et n'est point la conséquence d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie : *maladie idiopathique*.

IDIOSYNCRASIE (*sin-kra-zî*) n. f. (du gr. *idios*, propre, *sun*, avec, et *krasis*, tempérament). Tempérament. Réaction individuelle propre à chaque homme.

IDIOSYNCRASIQUE (*sin-kra-zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'idiosyncrasie : *les caractères idiosyncrasiques varient d'homme à homme.*

IDIOT (*di-o*), **E** n. et adj. (du gr. *idiotès*, homme particulier, ignorant). Atteint d'idiotie. Stupide, dépourvu de sens, d'intelligence. Qui marque la stupidité : *air idiot.*

IDIOTIE (*si*) n. f. (de *idiot*). Arrêt de développement mental, lié à des lésions cérébrales généralement héréditaires. *Par ext.* Absence complète d'intelligence.

IDIOTISME (*tis-me*) n. m. Syn. de IDIOTIE. *Gram.* Construction particulière à un idiome : **Je l'ai échappé belle** *est un idiotisme français.*

IDOCRASE (*kra-ze*) n. f. Pierre précieuse du genre grenat.

IDOINE adj. (lat. *idoneus*). Convenable, propre à quelque chose.

IDOLÂTRE adj. et n. (du gr. *eidôlon*, image, et *latreuein*, servir). Qui adore les idoles : *un culte idolâtre ; convertir les idolâtres. Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants.*

IDOLÂTRER (*tré*) v. t. Aimer avec passion : *idolâtrer ses enfants.* V. i. Adorer les idoles. (Vx.)

IDOLÂTRIE (*trî*) n. f. Adoration des idoles. (V. POLYTHÉISME.) *Fig.* Amour excessif.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie : *culte idolâtrique.* (Peu us.)

IDOLE n. f. (gr. *eidôlon* ; de *eidos*, forme, image). Figure, statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *Alcibiade fut longtemps l'idole du peuple athénien.*

IDOTÉE (*té*) n. f. Genre de crustacés, comprenant de nombreuses espèces répandues dans les mers chaudes.

IDUMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Idumée.

IDYLLE (*di-le*) n. f. (du gr. *eidullion*, petit tableau). Petit poème, presque toujours amoureux, du genre bucolique ou pastoral : *les idylles de Théocrite. Fig.* Amour tendre et naïf : *la touchante idylle de Paul et Virginie.*

IDYLLIQUE (*di-li-ke*) adj. Propre à l'idylle : *un style idyllique.*



If.

IF (*if*) n. m. (orig. celt. ou germ.). Genre d'arbres conifères toujours verts, à feuilles longues et étroites, qui portent un petit fruit d'un rouge vif : *l'if commun croît dans les régions montagneuses de l'Europe.* Pièce triangulaire de charpente, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

IGNAME (*igh-na-me*) n. f. (orig. caraïbe). Genre de dioscoracées, comprenant des plantes grimpantes, dont la racine, très volumineuse, fournit une fécule appelée *arrow-root de la Guyane.*



Igname.

IGNARE adj. et n. (lat. *ignarus*). Ignorant, sans instruction : *un homme ignare.*

IGNATIE (*sî*) n. f. Genre de loganiacées strychnées, comprenant des arbrisseaux de Manille, dont le fruit vénéneux est nommé *fève de Saint-Ignace.*

IGNÉ (*igh-né*), **E** adj. (lat. *igneus* ; de *ignis*, feu). Qui est de feu qui a les qualités du feu. Produit par l'action du feu : *les laves sont des roches ignées.*

IGNESCENCE (*igh-nès-san-se*) n. f. État d'un corps ignescent. (Peu us.)

IGNESCENT (*igh-nès-san*), **E** adj. (du lat. *ignis*, feu). Qui s'enflamme. (Peu us.)

IGNICOLE (*igh-ni*) n. et adj. (du lat. *ignis*, feu, et *colere*, adorer). Adorateur du feu.

IGNICOLORE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *color*, couleur). Qui a la couleur du feu.

IGNIFÈRE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *ferre*, porter). Qui transmet le feu.

IGNIFUGATION (*igh-ni, si-on*) n. f. ou **IGNIFUGEAGE** n. m. Action d'ignifuger. Son résultat.

IGNIFUGE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *fugare*, mettre en fuite). Propre à rendre ininflammables les objets naturellement combustibles. N. m. : *le silicate de potasse est un ignifuge.*

IGNIFUGER (*igh-ni-fu-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ignifugea, nous ignifugeons.*) Rendre ininflammable : *les décors de théâtre doivent être ignifugés.*

IGNIPUNCTURE (*igh-ni-ponk-tu-re*) n. f. *Méd.* Cautérisation par un cautère qui termine une aiguille longue et fine qu'on fait rougir à blanc.

IGNITION (*igh-ni-si-on*) n. f. (du lat. *ignis*, feu). État des corps en combustion : *l'oxygène active l'ignition des corps.* État d'un métal porté au rouge.

IGNIVOME (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *vomere*, vomir). Qui vomit du feu : *cratère ignivome.* (Peu us.)

IGNIVORE (*igh-ni*) adj. (du lat. *ignis*, feu, et *vorare*, dévorer). Qui mange du feu : *charlatan ignivore.*

IGNOBLE adj. (lat. *ignobilis* ; pour *innobilis*, qui n'est pas noble). Non noble. (Vx.) Bas, infâme : *langage, conduite ignoble.* ANT. **Noble, relevé, distingué.**

IGNOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière ignoble. (Peu us.)

IGNOMINIE (*nî*) n. f. (lat. *ignominia*). Infamie, grand déshonneur. Honte, affront. ANT. **Gloire.**

IGNOMINIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec ignominie : *être chassé ignominieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui cause de l'ignominie : *la pendaison est un supplice ignominieux.*

IGNORABLE adj. Qui peut être ignoré. (Peu us.)

IGNORAMMENT (*ra-man*) adv. Avec ignorance.

IGNORANCE n. f. Défaut général de connaissances ; manque de savoir. Défaut de connaissance d'un objet déterminé : *pécher par ignorance.* ANT. **Instruction.**

IGNORANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui n'a point de savoir. Qui n'est pas instruit de certaines choses. ANT. **Instruit, savant, lettré.**

IGNORANTIN adj. et n. m. Nom que prenaient par humilité les frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui soignaient les pauvres. Nom donné en mauvaise part aux Frères des écoles chrétiennes.

IGNORANTISME (*tis-me*) n. m. Système de ceux qui repoussent l'instruction comme nuisible.

IGNORANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très ignorant.

IGNORÉ, E adj. Inconnu, obscur. ANT. **Célèbre.**

IGNORER (*ré*) v. t. (lat. *ignorare* ; de *in*, priv., et de *gnarus*, qui connaît). Ne pas savoir : *ignorer ce qui se passe.* Ne pas connaître par expérience : *ignorer le malheur.*



Iguane.

IGUANE (*i-ghou-a-ne*) n. m. (orig. caraïbe). Genre de reptiles sauriens de grande taille, revêtus de couleurs brillantes et dont la chair est très estimée. (On les rencontre au Brésil et aux Antilles.)

IGUANIDÉS (*i-ghou-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *iguane.* S. un *iguanidé.*

IGUANODON (*ghou-a*) n. m. Reptile gigantesque, fossile dans le crétacé.

IGUE (*i-ghe*) n. f. ou **CLOUP** (*kloup*) n. m. Dans les causses du Lot, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain.

I. H. S., abréviation des mots latins *Jesus, Hominum Salvator* (Jésus, Sauveur des Hommes), qu'on trouve souvent sur les monuments chrétiens.

IL (lat. *ille*) pron. pers. masc. de la 3e pers. Pl. *ils.*

ILANG-ILANG (*i-lan-i-lan*) n. m. Nom vulgaire d'une plante des Moluques, dont les fleurs possèdent une odeur suave qui les fait rechercher pour la parfumerie. (On écrit aussi YLANG-YLANG.)

ÎLE n. f. (lat. *insula*). Espace de terre entouré d'eau de tous côtés : *la Sicile est une île.*



ILÉO-CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. *Anat.* Qui appartient à l'iléon et au cæcum : *valvule iléo-cæcale.*

ILÉON ou **ILÉUM** (*om'*) n. m. (lat. *ilium*). Longue portion de l'intestin grêle, faisant suite au jéjunum.

ILES n. m. pl. (lat. *ilia*). Parties latérales et inférieures du bas-ventre : *les os des îles forment les hanches.*

ÎLET (*lè*) n. m. **ÎLETTE** (*lè-te*) n. f. Petite île.

ILÉUS (*uss*) n. m. *Méd.* Obstruction de l'intestin par lui-même : *l'iléus produit ce que l'on nomme communément les coliques de miserere.*

ILIAQUE adj. (du lat. *ilia*, les flancs). Qui est en rapport avec les flancs. *Os iliaque*, os de la saillie de la hanche.

ILICACÉES (*sé*). n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le houx. S. une *ilicacée.* (On a dit aussi *ilicinées.*)

ILLÉGAL, E, AUX (*il-lé*) adj. Qui est contraire à la loi : *les ordonnances de Charles X étaient illégales.* ANT. **Légal.**

ILLÉGALEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégale : *accusé détenu illégalement.*

ILLÉGALITÉ (*il-lé*) n. f. Vice de ce qui est illégal. Acte illégal. ANT. **Légalité.**

ILLÉGITIME (*il-lé*) adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime.* Né hors du mariage : *enfant illégitime.* Injuste, déraisonnable : *conclusion illégitime.* ANT. **Légitime.**

ILLÉGITIMEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégitime. (Peu us.)

ILLÉGITIMITÉ (*il-lé*) n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ (*il-lè-tré*), **E** adj. Ignorant en littérature. Qui ne sait ni lire ni écrire : *le nombre des illettrés diminue chaque jour.* ANT. **Lettré.**

ILLIBÉRAL, E, AUX (*il-li*) adj. Qui n'est pas libéral : *mesures illibérales.* ANT. **Libéral.**

ILLICITE (*il-li*) adj. (lat. *illicitus*). Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.* ANT. **Licite.**

ILLICITEMENT (*il-li, man*) adv. D'une manière illicite. (Peu us.)

ILLICO (*il-li*) adv. (mot lat.). Sur-le-champ, immédiatement : *se rendre illico à une convocation.*

ILLIMITABLE (*il-li*) adj. Qui ne peut être renfermé dans des limites. ANT. **Limitable.**

ILLIMITATION (*il-li, si-on*) n. f. Etat de ce qui est illimité. ANT. **Limitation.**

ILLIMITÉ, E (*il-li*) adj. Sans limites : *ambassadeur qui reçoit des pouvoirs illimités.* ANT. **Limité.**

ILLISIBILITÉ (*il-li-zi*) n. f. Caractère de ce qui est illisible. ANT. **Lisibilité.**

ILLISIBLE (*il-li-zi-ble*) adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.* Dont on ne peut supporter la lecture : *le fatras illisible d'un compilateur.* ANT. **Lisible.**

ILLISIBLEMENT (*il-li-zi-ble-man*) adv. D'une manière illisible : *écrire illisiblement.*

ILLOGICITÉ (*il-lo*) n. f. Caractère de ce qui est illogique. (Peu us.)

ILLOGIQUE (*il-lo*) adj. Qui n'est pas conforme à la logique. Qui manque d'esprit de suite. ANT. **Logique.**

ILLOGIQUEMENT (*il-lo-ji-ke-man*) adv. D'une manière illogique. ANT. **Logiquement.**

ILLOGISME (*il-lo-jis-me*) n. m. Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINABLE (*il-lu*) adj. Qui peut être illuminé.

ILLUMINANT (*il-lu-mi-nan*), **E** adj. Qui illumine.

ILLUMINATEUR (*il-lu*) n. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE adj. Qui illumine. (Peu us.)

ILLUMINATION (*il-lu, si-on*) n. f. Action d'illuminer. Lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Relig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. *Fig.* Lumière subite dans l'esprit.

ILLUMINÉ, E (*il-lu*) adj. et n. Visionnaire en matière de religion. Nom de différentes sectes hérétiques.

ILLUMINER (*il-lu-mi-né*) v. t. (du lat. *lumen, inis*, lumière). Eclairer. Orner d'illuminations : *illuminer sa maison. Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme, d'une lumière intellectuelle.

ILLUMINISME (*il-lu-mi-nis-me*) n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION (*il-lu-zi-on*) n. f. (lat. *illusio* ; de *illusum*, supin de *illudere*, tromper). Erreur des sens ou de l'esprit, qui fait prendre l'apparence pour la réalité : *le mirage est une illusion de la vue.* Pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.* Prestidigitation. *Faire illusion à*, tromper. *Se faire illusion*, s'abuser.

ILLUSIONNER (*il-lu-zi-o-né*) v. t. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSIONNISME (*il-lu-zi-o-nis-me*) n. m. Tendance à se faire des illusions. Art de produire les illusions.

ILLUSIONNISTE (*il-lu-zi-o-nis-te*) n. m. Syn. de PRESTIDIGITATEUR.

ILLUSOIRE (*il-lu-zoi-re*) adj. Qui tend à abuser. Qui ne se réalise point : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT (*il-lu-zoi-re-man*) adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATEUR (*il-lus-tra*) n. m. Artiste qui dessine des illustrations d'ouvrages : *Gustave Doré fut un illustrateur de premier ordre.*

ILLUSTRATION (*il-lus-tra-si-on*) n f. Etat de ce qui est illustre. Personnage illustre. Figures gravées et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal : *illustration soignée.*

ILLUSTRE (*il-lus-tre*) adj. (lat. *illustris*). Qui est d'un mérite, d'un renom éclatant : *Charlemagne est le plus illustre des souverains du moyen âge.*

ILLUSTRER (*il-lus-tré*) v. t. Rendre illustre : *la découverte de la vaccine a illustré Jenner.* Orner un texte de gravures. Eclaircir par des commentaires, des citations, etc. **S'illustrer** v. pr. Devenir illustre.

ILLUSTRISSIME (*il-lus-tri-si-me*) adj. (du lat. *illustrissimus*, très illustre). Titre qu'on donne par honneur à certaines personnes élevées en dignité.

ILLUTATION (*il-lu-ta-si-on*) n. f. Action d'illuter.

ILLUTER (*il-lu-té*) v. t. (du préf. *in*, et du lat. *lutum*, boue). Baigner dans une boue médicinale. Traiter par l'application d'une boue.

ILLYRIEN, ENNE (*il-li-ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Illyrie.

ÎLOT (*î-lo*) n. m. Petite île : *Napoléon Ier fut relégué dans un îlot perdu au milieu de l'océan.* Groupe de maisons isolées des autres.

ILOTE n. m. (gr. *eilôtês*). Nom donné aux serfs de l'Etat, chez les Spartiates. *Fig.* Homme réduit au dernier degré d'abjection. — Vaincus et réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les ilotes étaient traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. Les Spartiates les faisaient enivrer pour donner à leurs enfants, par ce spectacle honteux, le dégoût de l'ivrognerie.

ILOTISME (*tis-me*) n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IMAGE n. f. (lat. *imago*). Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc. Représentation de la Divinité, des saints, etc. : *les iconoclastes s'élevèrent contre le culte des images.* Petite estampe, représentant un sujet religieux ou autre. Ressemblance : *Dieu, raconte la Genèse, fit l'homme à son image.* Symbole, figure : *la chasse est l'image de la guerre.* Objet répété dans un miroir ; dans l'eau. Représentation, impression des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux.* Métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible : *le langage des Orientaux est rempli d'images.*

IMAGÉ, E adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *le style imagé de La Fontaine.*

IMAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il imagea, nous imageons.*) Charger d'images, de métaphores : *imager son style.*

IMAGER (*jé*), **ÈRE** n. Pour IMAGIER. (Vx.)

IMAGERIE (*rî*) n. f. Fabrique, commerce d'images : *l'imagerie fut florissante à Epinal.*

IMAGIER (*ji-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les images : *industrie imagière.* N. Qui fabrique, vend des images. Autref., peintre et sculpteur.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé. ANT. **Inimaginable.**

IMAGINAIRE (*nè-re*) adj. Qui n'est que dans l'imagination : *se forger des contrariétés imaginaires.* Qui est fictif : *le pays imaginaire des Lilliputiens. Malade imaginaire*, qui se croit malade sans l'être. *Espaces imaginaires.* dans le système d'Aristote, espaces au delà des sphères et n'admettant ni corps, ni lieu, ni vide. *Math.* Symbole algébrique, comprenant un radical du second degré portant sur un nombre négatif. ANT. **Réel.**

IMAGINANT (*nan*), **E** adj. Qui imagine.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION (*si-on*) n. f. (*de imaginer*). Faculté de se représenter les objets par la pensée. Faculté d'inventer, de créer : *Dumas père est un conteur plein d'imagination.* Chose imaginée ; idée, conception. *Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINATIVE n. f. *Fam.* Faculté d'imaginer.

IMAGINER (*né*) v. t. (lat. *imaginari* ; de *imago, inis*, image). Se représenter quelque chose dans l'esprit. Inventer, combiner, créer : *Torricelli imagina le baromètre.* Penser, croire. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement. Croire, se persuader.

IMAN ou **IMAM** (*mam'*) n. m. (de l'ar. *imâm*, chef). Ministre de la religion mahométane. Titre de certains souverains musulmans.

IMANAT (*na*) ou **IMAMAT** (*ma*) n. m. Dignité d'iman : *l'imanat de Mascate.*

IMARET (*rè*) n. m. (de l'ar. *amaret*, habitation). Etablissement turc, où l'on distribue gratuitement des vivres aux nécessiteux.

IMBATTABLE (*in-ba-ta-ble*) adj. Qui ne peut être battu : *cheval de course imbattable.* ANT. **Battable.**

IMBÉCILE (*in*) n. et adj. (du lat. *imbecillis*, faible). Faible d'esprit. Sot. Qui marque l'imbécillité. ANT. **Intelligent, spirituel.**

IMBÉCILEMENT (*in, man*) adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ (*in-bé-si-li*) n. f. Faiblesse d'esprit. Sottise. Acte d'imbécile. ANT. **Intelligence.**

IMBERBE (*in-bèr-be*) adj. (du préf. *in*, et du lat *barba*, barbe). Qui est sans barbe. *Fig.* Très jeune.

IMBIBER (*in-bi-bé*) v. t. (lat. *imbibere*). Mouiller, pénétrer d'un liquide : *imbiber d'eau une éponge.*

IMBIBITION (*in, si-on*) n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.

IMBRICATION (*in, si-on*) n. f. Etat des choses qui se recouvrent mutuellement à la façon des tuiles d'un toit : *l'imbrication des écailles d'un poisson.*



Tuiles imbriquées.

IMBRIFUGE (*in*) adj. (du lat. *imber, bris*, pluie, et *fugare*, mettre en fuite). Impénétrable à la pluie.

IMBRIQUÉ (*in-bri-ké*), **E** adj. (lat. *imbricatus*). Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles, les ardoises, etc., d'un toit.

IMBRIQUER (*in-bri-ké*) v. t. Disposer de même manière que les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*in-bro-i-li-o*) n. m. (mot ital.). Confusion, embrouillement : *démêler un imbroglio.* Pièce de théâtre dont l'intrigue est très compliquée. Pl. des *imbroglios.*

IMBRÛLABLE (*in*) adj Qui ne peut pas être brûlé.

IMBU, E (*in*) adj. (de *imboire*). Rempli, pénétré : *imbu de préjugés.*

IMBUCCATION (*in-bu-ka-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *bucca*, bouche). Action d'introduire dans la bouche.

IMBUVABLE (*in*) adj. Qu'on ne peut pas boire. Qui est mauvais à boire : *l'eau de mer est imbuvable.*

IMIDE n. m. *Chim.* Solide stable, dérivant d'un acide par déshydratation.

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité. ANT. **Inimitable.**

IMITATEUR, TRICE n. et adj. Qui imite : *esprit imitateur.* Qui est porté à imiter : *le singe est imitateur.*

IMITATIF, IVE adj. Qui est de la nature de l'imitation : *harmonie imitative.*

IMITATION (*si-on*) n. f. (lat. *imitatio*). Action d'imiter : *imitation servile.* Objet produit en imitant. Matière ouvrée, qui simule une matière plus riche : *bronze d'imitation ; bijoux en imitation.* **A l'imitation de,** loc. prép. Sur le modèle de.

IMITER (*té*) v. t. (lat. *imitari*). Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal : *imiter une signature.* Prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres.* Chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc. : *Boileau a heureusement imité Horace.* Copier, contrefaire, avoir un faux air de : *le cuivre doré imite l'or.*

IMMACULÉ, E (*im'-ma*) adj. (du préf. *in*, et de *maculé*). Sans tache : *blancheur immaculée. Fig.* Sans souillure morale : *innocence immaculée. Théol.* **Immaculée Conception,** conception de la vierge Marie, exempte du péché originel.

IMMANENCE (*im'-ma-nan-se*) n. f. Etat de ce qui est immanent. ANT. **Transcendance.**

IMMANENT (*im'-ma-nan*), **E** adj. (lat. *immanens*). Qui existe, réside, agit en soi-même. Qui persiste, qui est constant : *justice immanente.*

IMMANGEABLE (*in* ou *im'-man-ja-ble*) adj. Qui ne peut être mangé : *viande immangeable.*

IMMANQUABLE (*in* ou *im'-man-ka-ble*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT (*in* ou *im'-man-ka-ble-man*) adv. Infailliblement.

IMMARCESCIBLE (*im'-mar-sès-si-ble*) adj. Qui ne peut se flétrir : *gloire immarcescible.*

IMMATÉRIALISER (*im'-ma, zé*) v. t. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement. ANT. **Matérialiser.**

IMMATÉRIALISME (*im'-ma, lis-me*) n. m. Système des philosophes qui nient l'existence de la matière. ANT. **Matérialisme.**

IMMATÉRIALISTE (*im'-ma, lis-te*) adj. Qui se rapporte à l'immatérialisme : *philosophie immatérialiste.* N. Partisan de l'immatérialisme. ANT. **Matérialiste.**

IMMATÉRIALITÉ (*im'-ma*) n. f. Qualité, état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE (*im'-ma-té-ri-èl, è-le*) adj. Qui n'a pas de consistance matérielle : *l'esprit est immatériel.* ANT. **Matériel.**

IMMATÉRIELLEMENT (*im'-ma-té-ri-è-le-man*) adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION (*im'-ma, si-on*) n. f. Action d'immatriculer. Etat de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE (*im'-ma*) n. f. Enregistrement sur un registre public, dit *matricule.* Inscription d'un huissier au nombre de ceux qui instrumentent près d'un tribunal.

IMMATRICULER (*im'-ma, lé*) v. t. (du préf. *in*, et de *matricule*). Enregistrer sur la matricule, sur un registre quelconque.

IMMATURITÉ (*im'-ma*) n. f. Etat de ce qui n'est pas mûr, au prop. et au fig.

IMMÉDIAT (*im'-mé-di-a*), **E** adj. Qui est ou se fait, qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate ; successeur immédiat.* Instantané : *soulagement immédiat.*

IMMÉDIATEMENT (*im'-mé, man*) adv. D'une manière immédiate. A l'instant même.

IMMÉDIATETÉ (*im'-mé*) n. f. Qualité de ce qui est immédiat. (Peu us.)

IMMÉMORABLE (*im'-mé*) adj. Syn. de IMMÉMORIAL. ANT. **Mémorable.**

IMMÉMORÉ, E (*im'-mé*) adj. Dont on n'a pas conservé la mémoire. (Peu us.)

IMMÉMORIAL, E, AUX (*im'-mé*) adj. Qui remonte à une époque sortie de la mémoire, à cause de son ancienneté : *usage immémorial.*

IMMÉMORIALEMENT (*im'-mé, man*) adv. Depuis un temps immémorial. (Peu us.)

IMMENSE (*im'-man-se*) adj. (lat. *immensus*). Qui est presque sans bornes, sans mesure : *la mer immense.* Très considérable : *fortune immense.* ANT. **Petit, minuscule, microscopique.**

IMMENSÉMENT (*im'-man-sé-man*) adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ (*im'-man*) n. f. (lat. *immensitas*). Caractère de ce qui est immense. Grandeur infinie : *l'immensité des cieux*. Très vaste étendue ; *navire perdu dans l'immensité des flots*.

IMMERGENT (*im'-mèr-jan*), **E** adj. (du lat. *immergere*, plonger dans). Se dit d un rayon lumineux qui pénètre un milieu.

IMMERGER (*im'-mèr-jé*) v. t. (lat. *immergere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il immergea*, *nous immergeons*.) Plonger dans un liquide. Particulièrem., laisser tomber dans la mer : *immerger le corps d'un matelot décédé en cours de route*.

IMMÉRITÉ, E (*im'-mé*) adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproches immérités*. ANT. **Mérité**.

IMMERSIF, IVE (*im'-mèr*) adj. Qui se fait par immersion.

IMMERSION (*im'-mèr*) n. f. (lat. *immersio*). Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr*. Entrée d'une planète dans l'ombre portée par une autre planète.

IMMESURABLE (*in-me-zu*) adj. Qu'on ne peut mesurer. ANT. **Mesurable**.

IMMEUBLE (*im'-meu-ble*) adj. (du lat. *immobilis*, immobile). Qui n'est pas meuble, ou que la loi ne considère pas comme tel. N. m. Bien qui n'est pas meuble, comme terres, maisons, etc. Maison : *vendre un immeuble de rapport*. ANT. **Meuble**.

IMMIGRANT (*im'-mi-gran*), **E** n. et adj. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter : *les immigrants irlandais sont nombreux aux États-Unis*. ANT. **Emigrant**.

IMMIGRATION (*im'-mi-gra-si-on*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter : *l'immigration européenne a transformé les deux Amériques*.

IMMIGRÉ, E (*im'-mi*) n. et adj. Se dit des personnes qui se sont établies quelque part par immigration.

IMMIGRER (*im'-mi-gré*) v. i. (lat. *immigrare*). Venir dans un pays pour s'y fixer. ANT. **Emigrer**.

IMMINEMMENT (*im'-mi-na-man*) adv. D'une manière imminente. (Peu us.)

IMMINENCE (*im'-mi-nan-se*) n. f. Qualité de ce qui est imminent : *se troubler devant l'imminence du danger*.

IMMINENT (*im'-mi-nan*), **E** adj. (lat. *imminens*). Qui menace pour un avenir prochain : *ruine, disgrâce imminente*.

IMMISCER (*im-mis-sé*) v. t. (lat. *immiscere*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il immisça*, *nous immisçons*.) Mêler, faire entrer. **S'immiscer** v. pr. Se mêler, s'ingérer sans droit ou mal à propos : *s'immiscer dans les affaires d'autrui*.

IMMIXTION (*im'-miks-ti-on*) n. f. (lat. *immixtio*). *Dr*. Action d'immiscer, de s'immiscer. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE (*im'-mo*) adj. Qui ne se meut pas : *les anciens croyaient que la terre est immobile*. *Fig*. Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger*. ANT. **Mobile**.

IMMOBILIER (*im-mo-bi-li-é*), **ÈRE** adj. Qui est composé de biens immeubles : *biens immobiliers*. *Saisie immobilière*, qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION (*im'-mo, za-si-on*) n. f. Action d'immobiliser : *on traite les fractures par l'immobilisation du membre blessé*. *Dr*. Action de la loi en vertu de laquelle des biens meubles sont déclarés immeubles et soumis par suite à la législation des droits réels immobiliers : *l'immobilisation des actions de la Banque de France*.

IMMOBILISER (*im'-mo, zé*) v. t. Rendre immobile. Priver des moyens d'agir : *le froid immobilisa la Grande Armée autour de Moscou*. Donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILISME (*im'-mo-bi-lis-me*) n. m. Opposition systématique à tout progrès, à toute innovation.

IMMOBILITÉ (*im'-mo*) n. f. État d'une chose qui ne se meut point. État de ce qui est stationnaire. Maladie du cheval, caractérisée par une sorte d'assoupissement permanent, l'animal restant toujours dans la même position où on le met : *l'immobilité est un vice rédhibitoire*. ANT. **Mobilité**.

IMMODÉRATION (*im'-mo, si-on*) n. f. Défaut de modération. (Peu us.) ANT. **Modération**.

IMMODÉRÉ, E (*im'-mo*) adj. Qui n'a pas de modération. Excessif, outré (en parlant des choses) : *l'usage immodéré de la morphine entraîne de graves accidents*. ANT. **Modéré**.

IMMODÉRÉMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immodérée ; avec excès. ANT. **Modérément**.

IMMODESTE (*im-mo-dès-te*) adj. Qui manque de modestie, de pudeur. (En parlant des choses.) Qui blesse la modestie, la pudeur : *tenue immodeste*. ANT. **Modeste, pudique**.

IMMODESTEMENT (*im'-mo-dès-te-man*) adv. D'une manière immodeste. ANT. **Modestement**.

IMMODESTIE (*im'-mo-dès-ti*) n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur. Acte ou parole qui blesse la pudeur. ANT. **Modestie**.

IMMOLATEUR (*im'-mo*) n. m. Celui qui immole.

IMMOLATION (*im'-mo-la-si-on*) n. f. Action d'immoler. Meurtre. *Fig*. Sacrifice.

IMMOLER (*im-mo-lé*) v. t. (lat. *immolare*). Offrir en sacrifice. Tuer, massacrer. *Fig*. Sacrifier, renoncer à : *Agamemnon immola sa fille à l'intérêt général des Grecs*.

IMMONDE (*im'-mon-de*) adj. (lat. *immundus*). Sale, impur : *les bêtes immondes*. *L'esprit immonde*, le démon. *Fig*. Ignoble, dégoûtant.

IMMONDICE (*im'-mon*) n. f. (lat. *immunditia*). Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons. *Fig*. Impureté au point de vue religieux. (S'emploie surtout au plur.)

IMMONDICITÉ (*im'-mon*) n. f. État de ce qui est immonde. (Peu us.)

IMMORAL, E, AUX (*im'-mo*) adj. Contraire à la morale : *ouvrage immoral*. ANT. **Moral**.

IMMORALEMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immorale. ANT. **Moralement**.

IMMORALITÉ (*im'-mo*) n. f. Opposition aux principes de la morale : *J.-J. Rousseau accusait le théâtre d'être une école d'immoralité*. Absence de ces principes. ANT. **Moralité**.

IMMORTALISER (*im'-mor, zé*) v. t. Rendre immortel. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. **S'immortaliser** v. pr. Se rendre immortel.

IMMORTALITÉ (*im'-mor*) n. f. Qualité, état de ce qui est immortel : *l'immortalité de l'âme*. Vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité*. *Blas*. Nom donné au bûcher sur lequel est représenté le phénix.



Immortelle.

IMMORTEL, ELLE (*im'-mor-tèl, è-le*) adj. Qui n'est point sujet à la mort : *l'âme immortelle*. *Par ext*. Qui dure très longtemps : *haine immortelle*. *Fig*. Qui vivra perpétuellement dans la mémoire des générations futures : *les chefs-d'œuvre immortels du génie humain*. N. m. *Fam*. Membre de l'Académie française. N. m. pl. **Les immortels**, les dieux du paganisme. Les gardes des anciens rois de Perse. N. f. Nom donné à certaines plantes, à cause de la durée de leurs fleurs, dont l'involucre ne change pas avec le temps. Ces fleurs mêmes : *l'immortelle jaune est employée pour tresser des couronnes funéraires*. ANT. **Mortel**.

IMMORTELLEMENT (*im'-mor-tè-le-man*) adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION (*im'-mor, si-on*) n. f. État d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E (*im'-mor*) adj. Qui n'est point mortifié.

IMMUABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Syn. de IMMUTABILITÉ.

IMMUABLE (*im'-mu*) adj. Qui n'est point sujet à changer : *les lois humaines ne sont pas immuables*.

IMMUABLEMENT (*im'-mu, man*) adv. D'une manière immuable.

IMMUNISANT (*im'-mu-ni-san*), **E** adj. Qui immunise : *sérum immunisant*.

IMMUNISATION (*za-si*) n. f. Action d'immuniser.

IMMUNISER (*im'-mu-ni-zé*) v. t. (du lat. *immunis*, exempt). Rendre réfractaire à une maladie.



Immortelle.

IMMUNITÉ (*im'-mu*) n. f. (lat. *immunitas ;* de *immunis*, exempt). Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. : *les immunités féodales*. Propriété d'un organisme vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée : *une première atteinte d'une maladie infectieuse confère souvent ensuite une immunité plus ou moins longue.*

IMMUTABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Qualité de ce qui est immuable. (On dit aussi IMMUABILITÉ.)

IMPACT (*in-pakt*) n m. (du lat. *impactus*, heurté). Collision de deux ou plusieurs corps. *Point d'impact*, le point où vient frapper un projectile.

IMPACTION (*in-pak-si-on*) n. f. (lat. *impactio*). Rupture d'un os avec enfoncement d'un côté et saillie de l'autre.

IMPAIR (*in-pèr*), **E** adj. (lat. *impar*). Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux : *trois est un nombre impair. Organes impairs*, ceux qui n'ont pas de symétrique (estomac, foie, etc.). N. m. Maladresse : *commettre un impair*. ANT. **Pair.**

IMPALPABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE (*in*) adj. Si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *le talc se réduit en poudre impalpable*. ANT. **Palpable.**

IMPALUDISME (*in, dis-me*) n. m. V. PALUDISME.

IMPANATION (*in, si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *panis*, pain). Opinion des luthériens, qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps du Christ dans l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE (*in-par-do-na-ble*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *erreur impardonnable*. ANT. **Pardonnable, excusable.**

IMPARFAIT (*in-par-fè*), **E** adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison imparfaite*. Qui a des défauts : *ouvrage imparfait*. N. m. Ce qui est incomplet, inachevé. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée, comme contemporaine d'une autre action passée : *je lisais quand vous êtes entré.* (Il y a deux imparfaits : l'imparfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif.) ANT. **Parfait.**

IMPARFAITEMENT (*in-par-fè-te-man*) adv. D'une manière imparfaite. ANT. **Parfaitement.**

IMPARISYLLABE (*in, sil-la-be*) ou **IMPARISYLLABIQUE** (*in, sil-la*) adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une ou deux syllabes de plus qu'au nominatif, comme *virgo, virginis*, vierge. N. m. : *un imparisyllabe.*

IMPARITÉ (*in*) n. f. (lat. *imparitas*). Caractère de ce qui est impair. Inégalité. ANT. **Parité.**

IMPARTAGEABLE (*in, ja-ble*) adj. Qui ne peut être partagé. ANT. **Partageable.**

IMPARTIAL (*in-par-si-al*), **E, AUX** adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial*. ANT. **Partial.**

IMPARTIALEMENT (*in-par-si-a-le-man*) adv. Sans partialité : *juger impartialement*. ANT. **Partialement.**

IMPARTIALITÉ (*in, si-a*) n. f. Caractère, action de celui qui est impartial : *l'impartialité est le premier devoir du magistrat*. ANT. **Partialité.**

IMPARTIR (*in*) v. t. (lat. *impartiri*). Accorder, attribuer : *impartir un délai.*

IMPASSABLE (*in-pa-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut passer, franchir. (Peu us.)

IMPASSE (*in-pa-se*) n. f. (du préf. *in*, et de *passer*). Rue sans issue. *Fig.* Position dont il est impossible de sortir heureusement : *être dans une impasse.*

IMPASSIBILITÉ (*in-pas-si*) n. f. Qualité de celui qui est impassible : *garder son impassibilité.*

IMPASSIBLE (*in-pas-si-ble*) adj. lat. *impassibilis*). Qui n'est pas susceptible de souffrance. Insensible à la douleur ou aux émotions : *rester impassible en présence du danger*. ANT. **Susceptible, impressionnable.**

IMPASSIBLEMENT (*in-pas-si-ble-man*) adv. Avec impassibilité.

IMPASTATION (*in-pas-ta-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *pasta*, pâte). Composition faite de substances broyées et mises en pâte : *le stuc est une impastation*. Action d'amener à l'état de pâte pharmaceutique.

IMPATIEMMENT (*in-pa-si-a-man*) adv. Avec impatience : *souffrir impatiemment le joug de l'étranger* ANT **Patiemment.**

IMPATIENCE (*in-pa-si-an-se*) n. f. (lat. *impatiens*). Manque de patience : *mouvement d'impatience*. Sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal, ou de l'attente de quelque bien. Pl. Espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.* ANT. **Patience.**

IMPATIENS (*in-pa-si-ins*) ou **IMPATIENTE** (*in-pa-si-an-te*) n. f. Genre de balsamines, dont le fruit éclate dès qu'on y touche.

IMPATIENT (*in-pa-si-an*), **E** adj. (lat. *impatiens*). Qui manque de patience. Qui ne peut supporter : *impatient du joug*. Qui désire avec un empressement inquiet : *impatient de partir*. ANT. **Patient.**

IMPATIENTANT (*in-pa-si-an-tan*), **E** adj. Qui impatiente : *monotonie impatientante.*

IMPATIENTER (*in-pa-si-an-té*) v. t. Faire perdre patience. ANT. **Patienter. S'impatienter** v. pr. Perdre patience.

IMPATRONISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER (*in, zé*) v. t. (du préf. *in*, et de *patron*). Introduire avec une autorité de maître. **S'impatroniser** v. pr. S'établir, s'imposer en maître. *Fig.* S'introduire, se faire accepter : *une coutume qui s'impatronise.*

IMPAVIDE adj. Intrépide, sans peur.

IMPAYABLE (*in-pè-ia-ble*) adj. Qui ne se peut trop payer, qui est sans prix : *travail impayable. Fam.* Ridicule ou comique : *aventure impayable.*

IMPAYÉ (*in-pé-ié*), **E** adj. Qui n'a pas été payé.

IMPECCABILITÉ (*in-pè-ka*) n. f. Etat de celui qui est incapable de pécher, de faillir. ANT. **Peccabilité.**

IMPECCABLE adj. (du préf. *in*, et du lat. *peccare*, pécher). Incapable de pécher, de faillir. Sans défaut : *vers d'une forme impeccable*. ANT. **Peccable.**

IMPÉCUNIEUX, SE adj. Dépourvu de pécune, d'argent.

IMPÉCUNIOSITÉ n. f. Manque d'argent.

IMPEDIMENTA (*in-pé-di-min*) n. m. pl. (mot lat.). Charrois, convois de bagages, etc., qui retardent la marche d'une armée. (On emploie aussi le sing., IMPEDIMENTUM et le pl. IMPÉDIMENTS [*in, man*].)

IMPÉNÉTRABILITÉ (*in*) n. f. (de *impénétrable*). Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace : *l'impénétrabilité est une des propriétés de la matière. Fig.* Caractère de ce qui ne peut être connu, deviné. ANT. **Pénétrabilité.**

IMPÉNÉTRABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig.* Caché, inexplicable : *mystère impénétrable*. Dont il est impossible de pénétrer les sentiments. ANT. **Pénétrable.**

IMPÉNÉTRABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impénétrable (Peu us.)

IMPÉNITENCE n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt. *Fam.* Persistance dans l'erreur. ANT. **Pénitence.**

IMPÉNITENT (*in-pé-ni-tan*), **E** adj. Qui est endurci dans le péché. *Fam.* Qui persiste dans ses errements : *un buveur impénitent*. ANT. **Pénitent.**

IMPENNE (*in-pè-ne*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *penna*, plume). Qui est sans plumes.

IMPENSE (*in-pan-se*) n. f. (lat. *impensa*). *Dr.* Dépense pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien.

IMPÉRATIF, IVE (*in*) adj. (lat. *imperativus ;* de *imperare*, commander). Qui a le caractère du commandement : *ton impératif.* **Mandat impératif,** obligation imposée par les électeurs au représentant qu'ils nomment de voter de telle ou telle façon sur certaines questions déterminées : *le mandat impératif n'est pas admis en France.* N. m. et adj. *Gram.* Mode et temps du verbe, exprimant le commandement, l'exhortation, la prière : *l'impératif, en français, n'a ni de première ni de troisième personne du singulier, ni de troisième personne du pluriel.* Dont le verbe est à l'impératif : *proposition impérative.*

IMPÉRATIVEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATRICE (*in*) n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise*. Celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ (*in-pèr-sèp*) n. f. Caractère de ce qui est imperceptible. ANT. **Perceptibilité.**

IMPERCEPTIBLE (*in-pèr-sèp*) adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules. *Fig* Qui échappe à notre attention, à notre esprit : *progrès imperceptible.* ANT. **Perceptible.**

IMPERCEPTIBLEMENT (*in-pèr-sèp. man*) adv. D'une manière imperceptible. ANT. **Perceptiblement.**

IMPERDABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut se perdre : *pari imperdable.* ANT. **Perdable.**

IMPERFECTIBILITÉ (*in-pèr-fèk*) n. f. Etat de ce qui est imperfectible. ANT. **Perfectibilité.**

IMPERFECTIBLE (*in-pèr-fèk*) adj. Qui ne peut se perfectionner. ANT. **Perfectible.**

IMPERFECTION (*in-pèr-fèk-si-on*) n. f. Etat de ce qui est resté incomplet, inachevé : *l'imperfection d'un travail.* Défaut, vice. ANT. **Perfection.**


Couronne impériale.

IMPERFORATION (*in-pèr, si-on*) n. f. *Méd.* Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte et qui est fermée.

IMPERFORÉ, E (*in-pèr*) adj. *Méd.* Qui n'est pas percé, ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E, AUX (*in*) adj. (lat. *imperialis* ; de *imperium*, empire). Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne impériale ; Bonaparte se fit décerner la dignité impériale.* N. m. pl. *Les Impériaux*, v. *Part. hist.*

IMPÉRIALE (*in*) n. f. Dessus d'une diligence, d'un omnibus, d'un tramway, d'un wagon. Petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure, mis à la mode par Napoléon III. Sorte de jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux, avec un jeu de trente-deux cartes. *Série impériale*, série de l'as, du roi, de la dame et du valet de la même couleur.

IMPÉRIALEMENT (*in, man*) adv. En empereur, d'une façon impériale.

IMPÉRIALISME (*in, lis-mè*) n. m Opinion favorable au gouvernement impérial. Doctrine politique, visant à resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies et à étendre la puissance britannique : *l'impérialisme anglais s'est particulièrement manifesté à la fin du* XIX*e siècle.* Visées d'expansion et de domination d'un Etat

IMPÉRIALISTE (*in, lis-te*) adj. Favorable au gouvernement impérial, à l'impérialisme : *opinions, tendances impérialistes.* Subst. : *les impérialistes.*

IMPÉRIEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. D'une manière impérieuse : *exiger impérieusement une concession.*

IMPÉRIEUX, EUSE (*in-pé-ri-eû, eu-ze*) adj. (lat *imperiosus*, de *imperium*, commandement). Hautain, qui commande avec orgueil : *les enfants ont souvent le caractère impérieux. Fig.* Irrésistible Pressant : *nécessité impérieuse.*

IMPÉRISSABLE (*in-pé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne saurait périr *Par exagér* Qui dure très longtemps : *gloire impérissable.* ANT. **Périssable.**

IMPÉRISSABLEMENT (*in-pé-ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière impérissable. (Peu us.)

IMPÉRITIE (*in, si*) n f. (lat *imperitia*). Inhabileté, incapacité. Ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession : *l'impéritie de La Feuillade fit perdre Turin à la France.* ANT. **Capacité, habileté.**

IMPERMÉABILISATION (*in-pèr, za-si-on*) n f. Action d'imperméabiliser : *le caoutchouc sert à l'imperméabilisation des étoffes.*

IMPERMÉABILISER (*in-pèr, zé*) v. t. Rendre imperméable : *imperméabiliser un tissu.*

IMPERMÉABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Qualité de ce qui est imperméable. ANT. **Perméabilité.**

IMPERMÉABLE (*in pèr*) adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc sont imperméables.* ANT. **Perméable.** N. m. Vêtement imperméable.

IMPERMUTABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut être échangé contre autre chose. ANT. **Permutable.**

IMPERSONNALITÉ (*in-pèr-so-na*) n. f. Caractère de ce qui est impersonnel, qui manque d'originalité : *l'impersonnalité du style.* ANT. **Personnalité.**

IMPERSONNEL, ELLE (*in-pèr-so-nèl, è-le*) adj. Qui n'a pas de personnalité. Qui ne s'applique à personne en propre. Qui manque d'originalité ; banal : *style impersonnel. Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : **il faut, il pleut, il neige, il tonne,** etc. (On dit aussi UNIPERSONNEL.) *Modes impersonnels*, l'infinitif et le participe, ainsi nommés parce qu'ils n'ont pas d'inflexions pour marquer les personnes. ANT. **Personnel.**

IMPERSONNELLEMENT (*in-pèr-so-nè-le-man*) adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT (*in-pèr-ti-na-man*) adv. Avec impertinence : *répondre impertinemment.*

IMPERTINENCE (*in-pèr-ti-nan-se*) n. f. Caractère de ce qui est déplacé, insolent, outrecuidant. Parole, action offensante : *dire, faire des impertinences* ANT. **Politesse, courtoisie.**

IMPERTINENT (*in-pèr-ti-nan*), **E** n. et adj. (lat. *impertinens*). Qui parle, agit d'une manière déplacée, offensante. Irrévérencieux, insolent. Se dit aussi des choses : *prendre un ton impertinent.* ANT. **Poli courtois.**

IMPERTURBABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Etat de ce qui est imperturbable. (Peu us.)

IMPERTURBABLE (*in-pèr*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *perturbare*, troubler). Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir : *garder un calme imperturbable.*

IMPERTURBABLEMENT (*in-pèr, man*) adv. D'une manière imperturbable : *candidat qui répond imperturbablement à toutes les questions.*

IMPÉTIGINEUX, EUSE (*in, neû, eu-ze*) adj Qui ressemble ou qui a les caractères de l'impétigo.

IMPÉTIGO (*in*) n. m. (lat. *impetigo*). *Méd.* Eruption cutanée, caractérisée par des pustules qui, en se desséchant, forment des croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE (*in*) adj. (de *impétrer*). Qu'on peut obtenir. (Peu us.)

IMPÉTRANT (*in-pé-tran*), **E** n. Celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTRATION (*in, si-on*) n. f. (de *impétrant*). Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

IMPÉTRER (*in-pé-tré*) v. t. (lat. *impetrare*). Obtenir des pouvoirs publics. (Peu us.)

IMPÉTUEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. Avec impétuosité : *s'élancer impétueusement sur l'ennemi.*

IMPÉTUEUX, EUSE (*in-pé-tu-eû, eu-ze*) adj (lat *impetuosus* ; de *impetus*, impulsion). Qui se meut d'un mouvement violent et rapide : *vent, torrent impétueux. Fig.* Vif, emporté, fougueux : *caractère impétueux* ANT. **Calme, mou.**

IMPÉTUOSITÉ (*in, zi-té*) n. f Caractère de ce qui est impétueux. *Fig.* Vivacité extrême, fougue. ANT **Mollesse, calme.**

IMPIE (*in-pî*) n. et adj (lat *impius*). Qui n'a point de religion. Contraire à la religion : *discours, ouvrage impie.* ANT. **Pieux.**

IMPIÉTÉ (*in*) n. f. (de *impie*). Mépris pour les choses de la religion. Action, discours impie : *faire, dire des impiétés.* Mépris de ce qui mérite d'être respecté : *l'impiété d'un fils ingrat.* ANT. **Piété.**

IMPITOYABLE (*in-pi-toi-ia-ble*) adj. Qui est sans pitié : *Zoïle était un critique impitoyable. Fam* Que rien ne peut arrêter : *un bavard impitoyable.* ANT. **Bon, clément.**

IMPITOYABLEMENT (*in-pi-toi-ia-ble-man*) adv. Sans pitié : *à Sparte, les enfants contrefaits étaient impitoyablement mis à mort.*

IMPLACABILITÉ (*in*) n. f. Caractère d'une personne, d'une chose implacable.

IMPLACABLE (*in*) adj. (lat. *implacabilis*). Qui ne peut être apaisé : *une haine implacable divisait Atrée et Thyeste.*

IMPLACABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER (*in-plan-té*) v. t. Planter une chose dans une autre. *Fig.* Etablir, introduire : *implanter de nouveaux usages.* **S'implanter** v. pr. S'établir, se fixer. ANT. **Transplanter.**

IMPLEXE (*in-plèk-se*) adj. (du lat. *implexus*, compliqué). Se dit des ouvrages littéraires, dramatiques, où les accidents sont nombreux et compliqués.

IMPLIABLE (*in*) adj. Qui ne peut être plié.

IMPLICATION (*in, si-on*) n. f. Action d'impliquer. Etat d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. *Log.* État de ce qui implique contradiction.

IMPLICITE (*in*) adj. (lat. *implicitus*; de *in*, dans, et *plicare*, plier). Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement, par induction : *la liberté est la condition implicite de la responsabilité morale. Foi implicite*, foi qui se donne sans examen préalable. *Volonté implicite*, celle qui se manifeste par des actes plus que par des paroles. *Proposition implicite*, celle dans laquelle le sujet, le verbe et l'attribut sont compris dans un seul terme. (*Soit! venez!* etc.) ANT. **Explicite, formel.**

IMPLICITEMENT (*in, man*) adv. D'une manière implicite : *proposition implicitement contenue dans une autre.* ANT. **Explicitement.**

IMPLIQUER (*in-pli-ke*) v. t. (lat. *implicare*; de *in*, dans, et de *plicare*, plier). Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation.* Renfermer (se dit de la contradiction qui existe entre deux idées incompatibles) : *aimer un enfant et le gâter, cela implique contradiction.*

IMPLORABLE (*in*) adj. Qu'on peut implorer.

IMPLORANT, E adj. Qui implore.

IMPLORATEUR, TRICE (*in*) n. Personne qui implore.

IMPLORATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implorer.

IMPLORER (*in-plo-ré*) v. t. (lat. *implorare*). Demander humblement et avec instance : *la reine d'Angleterre, Philippa de Hainaut, implora la grâce des bourgeois de Calais.*

IMPLOYABLE (*in-ploi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être ployé. ANT. **Ployable.**

IMPLUVIUM (*in, om'*) n. m. (mot lat.). Dans l'atrium des maisons romaines, bassin central, où se réunissaient les eaux de pluie.

IMPOLARISABLE (*in, za-ble*) adj. Qui ne peut être polarisé. ANT. **Polarisable.**

IMPOLI, E (*in*) n. et adj. Qui manque de politesse : *visiteur impoli.* ANT. **Poli.**

IMPOLIMENT (*in, man*) adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE (*in, tè-se*) n. f. Manque de politesse. Action, parole impolie. ANT. **Politesse.**

IMPOLITIQUE (*in*) adj. Contraire à la bonne politique : *mesure impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière.*

IMPONDÉRABLE (*in*) adj. et n. (du préf. *in*, et de *pondérable*). Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate. (Tels le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.) *Fig.* : *les impondérables de la politique.* ANT. **Pondérable.**

IMPONDÉRÉ, E (*in*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *pondus, eris*, poids). Qui manque de poids, de mesure : *caractère impondéré.* ANT. **Pondéré.**

IMPOPULAIRE (*in, lè-re*) adj. Qui n'est pas conforme aux désirs du peuple : *loi impopulaire.* Qui déplaît au peuple : *Polignac fut un ministre impopulaire.* ANT. **Populaire.**

IMPOPULARITÉ (*in*) n. f. État de ce qui est impopulaire. ANT. **Popularité.**

IMPORTABLE (*in*) adj. Qu'il est permis ou possible d'importer : *marchandise importable.*

IMPORTANCE (*in*) n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance.* Autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde.* Vanité, haute opinion de soi-même. *Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance**, loc. adv. Extrêmement, très fort.

IMPORTANT (*in-por-tan*), **E** adj. Qui est considérable, de conséquence : [illegible]. Qui a de l'influence, du crédit : [illegible]

IMPORTATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Qui fait le commerce d'importation : *négociant importateur.*

IMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'importer : *en France, les importations balancent à peu près les exportations.* ANT. **Exportation.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. t. (lat. *importare*). Introduire dans un pays des choses provenant des pays étrangers : *la France importe du charbon d'Angleterre. Fig.* : *importer une mode.* ANT. **Exporter.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. i. (Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es pers.) Etre d'importance, de conséquence : *cela m'importe peu.* V. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, E (*in*) n. et adj. (lat. *importunus*). Fâcheux, incommode : *éloigner un importun.*

IMPORTUNÉMENT (*in, man*) adv. D'une manière importune. (Peu us.)

IMPORTUNER (*in, né*) v. t. Fatiguer, incommoder : *importuner un ministre de ses sollicitations.*

IMPORTUNITÉ (*in*) n. f. Action d'importuner. Action, assiduité importune : *assaillir quelqu'un de ses importunités.*

IMPOSABLE (*in-po-za-ble*) adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits : *la matière imposable.*

IMPOSANT (*in-po-zan*), **E** adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante.* Qui élève l'âme : *cérémonie imposante. Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSÉ (*in-po-zé*), **E** adj. et n. Qui paye une part de l'impôt.

IMPOSER (*in-po-zé*) v. t. (du lat. *impositum*, supin de *imponere*, placer). Mettre dessus (ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements). *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer une province ; imposer le sucre.* Obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *Napoléon, après Iéna, imposa de dures conditions à la Prusse. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages composées, de manière que, la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. i. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire. **S'imposer** v. pr. S'obliger à. Se faire accepter par une sorte de contrainte.

IMPOSEUR (*in-po-zeur*) n. et adj. m. Ouvrier typographe, chargé de l'imposition.

IMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Action d'imposer : *imposition des mains.* Contributions : *payer ses impositions. Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ (*in-po-si*) n. f. Manque de possibilité : *impossibilité matérielle, radicale.* ANT. **Possibilité.**

IMPOSSIBLE (*in-po-si-ble*) adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire : *le mouvement perpétuel est impossible à réaliser. Par ext.* Qui est très difficile : *il lui est impossible de se taire.* N. m. Ce qui est impossible : *tenter l'impossible.* **Par impossible**, loc. adv. Par un cas peu probable ou impossible. ANT. **Possible.**



Imposte fixe.

IMPOSTE (*in-pos-te*) n. f. (ital. *imposta*). *Archit.* Pierre, ordinairement en saillie, couronnant un pied-droit et sur laquelle repose le cintre d'une arcade. *Menuis.* Partie, fixe ou non, qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

IMPOSTEUR (*in-pos-teur*) n. m. (lat. *impostor* : de *imponere*, tromper). Homme qui cherche à en imposer par de fausses apparences, par des mensonges, ou qui cherche à se faire passer pour un grand personnage : *le Tartufe de Molière est resté le type des imposteurs.*

IMPOSTURE (*in-pos*) n. f. Action de tromper, d'en imposer : *dévoiler une imposture.*

IMPÔT (*in-pô*) n. m. (lat. *impositum*). Contribution exigée des citoyens pour assurer le service des charges publiques : *payer l'impôt. Impôts directs,* [illegible]

IMPOTENCE (*in-po-tan-se*) n. f. Etat de l'homme impotent. (Peu us.)

IMPOTENT (*in-po-tan*), **E** n. et adj. (lat. *impotens*). Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre. Qui ne se meut qu'avec difficulté : *un vieillard impotent*. ANT. **Valide, ingambe.**

IMPRATICABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est impraticable. ANT. **Praticabilité.**

IMPRATICABLE (*in*) adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin impraticable*, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté. ANT. **Praticable.**

IMPRÉCATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Personne qui fait des imprécations. (Peu us.)

IMPRÉCATION (*in, si-on*) n. f. (lat. *imprecatio*; de *imprecari*, souhaiter du mal). Malédiction. *Rhét.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle : *Horace punit sa sœur Camille des imprécations qu'elle avait lancées contre Rome.*

IMPRÉCATOIRE (*in*) adj. Qui a la forme d'une imprécation : *formule imprécatoire.*

IMPRÉCIS, E (*in-pré-si, i-ze*) adj. Qui manque de précision : *un signalement trop imprécis*. ANT. **Précis.**

IMPRÉCISION (*in, zi-on*) n. f. Manque de précision : *rester volontairement dans l'imprécision*. ANT. **Précision.**

IMPRÉGNABLE (*in*) adj. Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION (*in, si-on*) n. f. Action d'imprégner. Etat qui en résulte.

IMPRÉGNÉ, E (*in*) adj. Imbu : *être imprégné de préjugés.*

IMPRÉGNER (*in-pré-gné*) v. t. (lat. *impraegnare*, féconder. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. *Fig.* Produire une impression intime sur.

IMPRENABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes : *Gibraltar a été considérée comme une citadelle imprenable*. ANT. **Prenable.**

IMPRESARIO (*in-pré-za*) n. m. (mot ital. ; de *impresa*, entreprise). Celui qui dirige une entreprise théâtrale. Pl. des *impresarios* ou, en ital., des *impresarii*.

IMPRESCRIPTIBILITÉ (*in-près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE (*in-près-krip*) adj. Non susceptible de prescription : *la liberté de conscience est un droit imprescriptible.*

IMPRESSE (*in-prè-se*) adj. f. (du lat. *impressus*, gravé). *Philos. Idée impresse*, idée imprimée en nous par la sensation.

IMPRESSION (*in-prè-si-on*) n. f. (lat. *impressio*; de *imprimere*, empreindre). Action d'un corps qui en presse un autre. Effet de cette action. Action d'imprimer : *l'impression d'un livre*. Effet produit sur les organes par l'action des objets extérieurs : *impression de froid. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression. Techn.* Couche de couleur dont on recouvre une toile avant de la peindre. Teinte plate, dans la peinture en bâtiment.

IMPRESSIONNABILITÉ (*in-prè-si-o-na*) n. f. Caractère de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE (*in-prè-si-o-na-ble*) adj. Qui ressent facilement, vivement, des impressions : *les femmes sont plus impressionnables que les hommes*. ANT. **Insensible, indifférent.**

IMPRESSIONNANT, E adj. Qui impressionne.

IMPRESSIONNER (*in-prè-si-o-né*) v. t. Produire une impression matérielle : *la lumière impressionne le bromure d'argent. Fig.* Toucher, émouvoir.

IMPRESSIONNISME (*in-prè-si-o-nis-me*) n. m. Forme d'art, de littérature, qui consiste à rendre purement l'impression telle qu'elle a été ressentie.

IMPRESSIONNISTE (*in-prè-si-o-nis-te*) n. m. Peintre, écrivain qui fait de l'impressionnisme : Adjectiv. : *école impressionniste.*

IMPRÉVISIBLE (*in, zi-ble*) ou **IMPRÉVOYABLE** (*in-pré-voi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être prévu : *l'avenir est presque entièrement imprévisible.*

IMPRÉVISION (*in, zi-on*) n. f. Manque de prévision. ANT. **Prévision.**

IMPRÉVOYANCE (*in-pré-voi-ian-se*) n. f. Défaut de prévoyance. ANT. **Prévoyance.**

IMPRÉVOYANT (*in-pré-voi-ian*), **E** adj. Qui manque de prévoyance : *Calonne était un ministre imprévoyant*. ANT. **Prévoyant.**

IMPRÉVU, E (*in*) adj. Qu'on n'a pas prévu. Inattendu, inopiné. N. m. Ce qui n'est pas prévu : *garder une réserve en cas d'imprévu*. ANT. **Prévu.**

IMPRIMABLE (*in*) adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMATUR (*in*) n. m. invar. (en latin : *qu'il soit imprimé*). Permission d'imprimer, surtout en parlant d'un livre ecclésiastique : *obtenir l'imprimatur.*

IMPRIMÉ (*in*) n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER (*in-pri-mé*) v. t. (lat. *imprimere*; de *in*, sur, et *premere*, presser). Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer ses pas dans la neige.* Appliquer par la pression des couleurs ou des dessins : *imprimer des indiennes ; imprimer une lithographie.* Empreindre sur du papier, avec des planches gravées, des caractères enduits d'encre : *imprimer un livre.* Couvrir d'un enduit particulier une toile, un panneau qu'on doit peindre. Communiquer : *imprimer un mouvement à une machine. Fig.* Faire impression dans l'esprit, le cœur : *imprimer la crainte, le respect.*

IMPRIMERIE (*in, rî*) n. f. Art d'imprimer des livres. Etablissement où l'on imprime. Ensemble du matériel qui sert à imprimer. Personnel de l'établissement où l'on imprime. — La xylographie, ou impression à l'aide de planches ou de caractères gravés en bois, en usage chez les Chinois dès le VIe siècle, fut connue en Europe dès le XIIe et se développa surtout au XVe. Mais l'imprimerie ne date vraiment que du jour où Gutenberg de Mayence, vers 1436, inventa les caractères mobiles en métal. Il s'associa avec Fust (1450), puis avec Pfister. Fust eut lui-même pour associé Pierre Schœffer, qui apporta quelques améliorations à l'art nouveau. La première imprimerie parisienne fut fondée en 1469 par Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Friburger. Au XVIe siècle, les imprimeries des Alde, des Junte, des Estienne, de Froben, etc., furent célèbres. *Imprimerie nationale*, v. *Part. hist.*



Caractères d'imprimerie.

IMPRIMEUR (*in*) n. et adj. m. Qui dirige une imprimerie. Ouvrier d'imprimerie et, particulièrement, ouvrier pressier : *un ouvrier imprimeur.*

IMPRIMEUSE (*in-pri-meu-ze*) n. f. Machine à imprimer.

IMPROBABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est improbable. ANT. **Probabilité.**

IMPROBABLE (*in*) adj. Qui n'a point de probabilité : *événement très improbable*. ANT. **Probable.**

IMPROBABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière improbable. (Peu us.)

IMPROBATEUR, TRICE (*in*) adj. Qui désapprouve : *geste improbateur*. ANT. **Approbateur.**

IMPROBATIF, IVE (*in*) adj. Qui marque de la désapprobation ANT. **Approbatif.**

IMPROBATION (*in, si-on*) n. f. (de *improbatif*). Action de ne pas approuver : *exprimer sans ménagement son improbation*. ANT. **Approbation.**

IMPROBITÉ (*in*) n. f. Défaut de probité : *s'enrichir par de constantes improbités*. ANT. **Probité.**

IMPRODUCTIF (*in-pro-duk-tif*), **IVE** adj. Qui ne produit point : *les jachères sont des terres improductives*. ANT. **Productif.**

IMPRODUCTIVEMENT (*in-pro-duk-ti-ve-man*) adv. D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ (*in-pro-duk-ti*) n. f. Etat de ce qui est improductif. ANT. **Productivité.**

IMPROMPTU (*in-pronp'-tu*) adv. Sur-le-champ, sans préparation : *parler impromptu*. Adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation : *festin impromptu.* N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPRONONÇABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prononcé : *certains mots anglais sont réellement imprononçables pour des Français.*

IMPROPORTIONNALITÉ (*in, si-o-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNEL, ELLE (*in, si-o-nèl, è-le*) adj. Qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNELLEMENT (*in, si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière qui n'est pas proportionnelle. (Peu us.) ANT. **Proportionnellement.**

IMPROPRE (*in*) adj. Qui n'est pas propre à : *conscrit impropre au service.* Qui n'exprime pas exactement : *expression impropre.* ANT. **Propre, apte.**

IMPROPREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impropre : *s'exprimer improprement.*

IMPROPRIÉTÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage : *critiquer l'impropriété d'une locution.* ANT. **Propriété.**

IMPROUVABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prouvé. ANT. **Prouvable.**

IMPROUVER (*in-prou-vé*) v. t. (lat. *improbare*). Désapprouver. (Peu us.)

IMPROVISATEUR, TRICE (*in, za*) n. Qui improvise.

IMPROVISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'improviser : *négligences de style échappées dans le feu de l'improvisation.* Vers, discours, etc., qu'on improvise : *les éloquentes improvisations de Gambetta.*

IMPROVISER (*in, zé*) v. t. et i. (du préf. *in*, et du lat. *provisus*, prévu). Faire sur-le-champ et sans préparation des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE (*in-pro-vis-te*) **(À L')** loc. adv. D'une façon inattendue : *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT (*in-pru-da-man*) adv. Avec imprudence. ANT. **Prudemment.**

IMPRUDENCE (*in-pru-dan-se*) n. f. (lat. *imprudentia*). Défaut de prudence. Action contraire à la prudence : *malade qui commet des imprudences.* ANT. **Prudence.**

IMPRUDENT (*in-pru-dan*), **E** n. et adj. Qui manque de prudence : *nageur imprudent.* ANT. **Prudent.**

IMPUBÈRE (*in*) adj. (lat. *impubes, eris*). Qui n'a pas encore l'âge de puberté. ANT. **Pubère.**

IMPUBERTÉ (*in, bèr-té*) n. f. Etat des personnes impubères. ANT. **Puberté.**

IMPUBLIABLE adj. Qu'on ne peut publier.

IMPUDEMMENT (*in-pu-da-man*) adv. Avec impudence : *mentir impudemment.*

IMPUDENCE (*in-pu-dan-se*) n. f. (lat. *impudentia*). Effronterie sans pudeur. Action, parole impudente.

IMPUDENT (*in-pu-dan*), **E** n. et adj. (lat. *impudens*). Effronté, sans pudeur.

IMPUDEUR (*in*) n. f. Manque de pudeur, de retenue. Impudence extrême. ANT. **Pudeur.**

IMPUDICITÉ (*in*) n. f. Vice contraire à la chasteté. Acte ou parole impudique. ANT. **Pudicité.**

IMPUDIQUE (*in*) n. et adj. (lat. *impudicus*). Adonné à l'impudicité. Qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.* ANT. **Pudique.**

IMPUDIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impudique. ANT. **Pudiquement.**

IMPUISSANCE (*in-pu-i-san-se*) n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose : *réduire à l'impuissance un criminel.* ANT. **Puissance.**

IMPUISSANT (*in-pu-i san*), **E** adj. Qui manque de force pour faire une chose : *Turgot fut impuissant à réformer les abus de l'ancien régime.* ANT. **Puissant.**

IMPULSIF, IVE (*in*) adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.* Qui agit comme sous la poussée d'une force irrésistible, en l'absence de toute volonté réfléchie. Substantiv. : *les impulsifs sont souvent irresponsables de leurs actes.*

IMPULSION (*in*) n. f. (du lat. *impulsus*, poussé). Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide : *donner l'impulsion à une machine. Fig.* Force qui pousse à faire un acte.

IMPUNÉMENT (*in, man*) adv. Sans subir une punition ou une conséquence fâcheuse : *malade qui ne sortira pas impunément.*

IMPUNI, E (*in*) adj. Qui demeure sans punition : *trop de crimes restent impunis.* ANT. **Puni.**

IMPUNITÉ (*in*) n. f. (de *impuni*). Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E (*in*) adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange : *plomb impur. Fig.* Infâme, criminel. Impudique, immoral : *mœurs impures.* ANT. **Pur.**

IMPUREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impure. ANT. **Purement.**

IMPURETÉ (*in*) n. f. Etat de ce qui est impur : *impureté de l'eau.* Ce qui altère la pureté d'une substance. *Fig.* Souillure morale ; impudicité : *vivre dans l'impureté.* Parole, action obscène. ANT. **Pureté.**

IMPUTABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est imputable. Responsabilité morale.

IMPUTABLE (*in*) adj. Qui peut, qui doit être imputé. Qui doit être prélevé : *somme imputable sur une réserve.*

IMPUTATION (*in, si-on*) n. f. Inculpation fondée ou non : *relever une imputation calomnieuse.* Action par laquelle on applique exactement une dépense au chapitre du budget qui devait régulièrement la supporter : *les fausses imputations constituent des virements.*

IMPUTER (*in-pu-té*) v. t. (du lat. *imputare*, porter en compte). Attribuer à quelqu'un une chose blâmable. Faire entrer dans le compte de : *imputer une dépense sur un chapitre du budget.*

IMPUTRESCIBILITÉ (*in-pu-très-si*) n. f. Qualité de ce qui est imputrescible. ANT. **Putrescibilité.**

IMPUTRESCIBLE (*in-pu-très-si-ble*) adj. Qui ne peut se putréfier : *des injections de créosote rendent le bois imputrescible.* ANT. **Putrescible.**

IMSAK (*im'-sak'*) n. m. Repas nocturne, que font les musulmans pendant le jeûne du Ramadan.

IN (lat. *in*) préfixe privatif, qui indique soit suppression ou négation, soit mélange, position inférieure ou supérieure. (Se change en *il* devant un radical commençant par un *l* ; en *im*, devant un *b*, un *m* ou un *p* ; en *ir*, devant un *r*.)

INABORDABLE (*i-na*) adj. Où l'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig.* De difficile accès : *ministre inabordable.* D'un prix que l'on ne peut payer : *denrées inabordables.* ANT. **Abordable.**

INABRITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point protégé par un abri : *mouillage inabrité.* ANT. **Abrité.**

INABROGEABLE (*i-na-bro-ja-ble*) adj. Qui ne peut être abrogé : *les lois naturelles sont inabrogeables.* ANT. **Abrogeable.**

INACCEPTABLE (*i-nak-sèp-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter : *refuser une proposition inacceptable.* ANT. **Acceptable.**

INACCEPTATION (*i-nak-sèp-ta-si-on*) n. f. Refus d'accepter. ANT. **Acceptation.**

INACCESSIBILITÉ (*i-nak-sè-si*) n. f. Etat de ce qui est inaccessible. ANT. **Accessibilité.**

INACCESSIBLE (*i-nak-sè-si-ble*) adj. Dont l'accès est impossible : *la cime du mont Blanc fut longtemps inaccessible. Fig.* Que l'intelligence ne peut atteindre : *le mystère de la création est inaccessible à l'esprit humain.* Qui n'est point atteint par certains sentiments : *inaccessible à la pitié.* ANT. **Accessible.**

INACCOMMODABLE (*i-na-ko-mo*) adj. Qui ne se peut accommoder : *querelle, affaire inaccommodable.* ANT. **Accommodable.**

INACCOMPLISSEMENT (*i-na-kon-pli-se-man*) n. m. Défaut d'accomplissement. ANT. **Accomplissement.**

INACCORDABLE (*i-na-kor*) adj. Qu'on ne peut accorder : *demande, grâce inaccordable.* Qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.* ANT. **Accordable.**

INACCOSTABLE (*i-na-kos-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut accoster. ANT. **Accostable.**

INACCOUTUMÉ, E (*i-na-kou*) adj. Qui n'est pas habitué à : *inaccoutumé au travail.* Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.* ANT. **Accoutumé.**

INACHEVÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a point été achevé : *Virgile laissa son Enéide inachevée.* ANT. **Achevé.**

INACHÈVEMENT (*i-na, man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas achevé. ANT. **Achèvement.**

INACTIF (*i-nak-tif*), **IVE** adj. Qui n'a point d'activité : *Grouchy resta inactif pendant la journée de Waterloo.* ANT. **Actif.**

INACTION (*i-nak-si-on*) n. f. (de *inactif*). Absence de toute action : *les forces humaines s'émoussent dans l'inaction.* ANT. **Action.**

INACTIVEMENT (*i-nak-ti-ve-man*) adv. D'une façon inactive. ANT. **Activement.**

INACTIVITÉ, (*i-nak-ti*) n. f. Défaut d'activité. Etat de repos, d'inaction : *fonctionnaire qui demande un congé d'inactivité.* ANT. **Activité.**

INADÉQUAT (*i-na-dé-kou-a*), **E** adj. Qui n'est pas adéquat.

INADMISSIBILITÉ (*i-nad-mi-si*) n. f. Etat de ce qui ne peut être admis. ANT. **Admissibilité.**

INADMISSIBLE (*i-nad-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *prétention inadmissible.* ANT. **Admissible.**

INADMISSION (*i-nad-mi-si-on*) n. f. Refus d'admission. ANT. **Admission.**

INADVERTANCE (*i-nad-vèr*) n. f. Défaut d'attention. Action faite par inattention.

INAFFECTUEUX, EUSE (*i-na-fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas affectueux. ANT. **Affectueux.**

INAGUERRI (*i-na-ghè-ri*), **E** adj. Qui n'est pas aguerri : *troupes inaguerries.* ANT. **Aguerri.**

INALIÉNABILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inaliénable. ANT. **Aliénabilité.**

INALIÉNABLE (*i na*) adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens composant le domaine public sont inaliénables et imprescriptibles.* ANT. **Aliénable.**

INALIÉNATION (*i-na, si-on*) n. f. Etat de ce qui n'est pas aliéné. ANT. **Aliénation.**

INALIÉNÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a pas été aliéné : *droit inaliéné.* ANT. **Aliéné.**

INALLIABLE (*i-na li*) adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre. *Fig.* Qui ne peut être associé, uni : *idées inalliables.* ANT. **Alliable.**

INALTÉRABILITÉ (*i-nal*) n. f. Qualité de ce qui est inaltérable. ANT. **Altérabilité.**

INALTÉRABLE (*i-nal*) adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig. : amitié inaltérable.* ANT. **Altérable.**

INALTÉRÉ, E (*i-nal*) adj. Qui ne subit aucune altération. ANT. **Altéré.**

INAMICAL, E adj. Non amical, hostile.

INAMISSIBILITÉ (*i-na-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est inamissible. ANT. **Amissibilité.**

INAMISSIBLE (*i-na-mi-si-ble*) adj. (du préf. *in*, et de *amissible*). *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.* ANT. **Amissible.**

INAMOVIBILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inamovible : *l'inamovibilité des magistrats est une garantie de leur indépendance.* ANT. **Amovibilité.**

INAMOVIBLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être destitué par une voie administrative : *la magistrature française est inamovible.* Dont on ne peut être destitué : *fonction inamovible.* ANT. **Amovible.**

INANIMÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a jamais eu ou qui n'a plus de vie : *corps inanimé.* Privé de feu, de vivacité : *des regards inanimés.* ANT. **Animé.**

INANITÉ (*i-na*) n. f. (lat. *inanitas ;* de *inanis*, vide). Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION (*i-na-ni-si-on*) n. f. (lat. *inanitio ;* de *inanis*, vide). Faiblesse causée par défaut de nourriture : *mourir d'inanition.*

INAPAISABLE (*i-na-pè-za-ble*) adj. Qui ne peut être apaisé : *soif inapaisable.* ANT. **Apaisable.**

INAPAISÉ (*i-na-pè-zé*), **E** adj. Qui n'a pas été ou qui ne s'est pas apaisé. ANT. **Apaisé.**

INAPERCEVABLE (*i-na-pèr*) adj. Qu'on ne peut apercevoir. (Peu us.) ANT. **Apercevable.**

INAPERÇU, E (*i-na-pèr*) adj. Qui passe sans qu'on le remarque : *passer inaperçu dans une foule.* ANT. **Aperçu.**

INAPPARENT (*i-na-pa-ran*), **E** adj. Qui n'est pas apparent. (Peu us.) ANT. **Apparent.**

INAPPETENCE (*i-na-pé-tan-se*) n. f. Défaut d'appétit; dégoût pour les aliments. ANT. **Appétence.**

INAPPLICABLE (*i-na-pli*) adj. Qui ne peut être appliqué : *abroger une loi devenue inapplicable.* ANT. **Applicable.**

INAPPLICATION (*i-na-pli-ka-si-on*) n. f. Défaut d'application, d'attention. ANT. **Application.**

INAPPLIQUÉ (*i-na-pli-ké*), **E** adj. Qui n'a point d'application : *écolier inappliqué.* ANT. **Appliqué.**

INAPPRÉCIABLE (*i-na-pré*) adj. Qui ne peut être apprécié à cause de sa petitesse : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.* ANT. **Appréciable.**

INAPPRÉCIABLEMENT (*i-na-pré, man*) adv. D'une manière inappréciable.

INAPPRIVOISABLE (*i-na-pri-voi-za-ble*) adj. Qui n'est pas apprivoisable : *le tigre est inapprivoisable.* ANT. **Apprivoisable.**

INAPPRIVOISÉ (*i-na-pri-voi-zé*), **E** adj. Qui n'a pas été apprivoisé. ANT. **Apprivoisé.**

INAPTE (*i-nap-te*) adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.* ANT. **Apte.**

INAPTITUDE (*i-nap-ti*) n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. ANT. **Aptitude.**

INARTICULÉ, E (*i-nar*) adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.* ANT. **Articulé.**

INASSERMENTÉ (*i-na-sèr-man*) adj. m. Syn. de INSERMENTÉ. ANT. **Assermenté.**

INASSERVI, E (*i-na-sèr*) adj. Qui n'a pas été asservi : *les populations inasservies de l'Afrique centrale.* ANT. **Asservi.**

INASSIMILABLE (*i-na-si*) adj. Qui ne peut être assimilé. ANT. **Assimilable.**

INASSOUVI, E (*i-na-sou*) adj. Qui n'est point assouvi : *désir inassouvi.* ANT. **Assouvi.**

INASSOUVISSABLE (*i-na-sou-vi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être assouvi. ANT. **Assouvissable.**

INASSOUVISSEMENT (*i-na-sou-vi-se-man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas ou ne peut pas être assouvi.

INATTAQUABLE (*i-na-ta-ka-ble*) adj. Qu'on ne peut attaquer: *droit inattaquable.* ANT. **Attaquable.**

INATTENDU, E (*i-na-tan*) adj. Qu'on n'attendait pas : *recevoir une visite inattendue.* ANT. **Attendu.**

INATTENTIF, IVE (*i-na-tan*) adj. Qui ne prête pas attention : *gardien inattentif.* ANT. **Attentif.**

INATTENTION (*i-na-tan-si-on*) n. f. Défaut d'attention. ANT. **Attention.**

INAUGURAL, E, AUX (*i-nô*) adj. Qui concerne l'inauguration, un début : *séance inaugurale d'un congrès.*

INAUGURATEUR, TRICE (*i-nô*) n. Personne qui inaugure.

INAUGURATION (*i-nô, si-on*) n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain. Action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque. *Fig.* Commencement, début.

INAUGURER (*i-nô-ghu-ré*) v. t. (du lat. *inaugurare*, prendre les augures en commençant un acte). Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc. : *inaugurer une statue. Fig.* Marquer le début : *événement qui inaugura une ère de troubles.*

INAUTHENTICITÉ (*i-nô-tan*) n. f. Manque d'authenticité : *démontrer l'inauthenticité d'un acte.* ANT. **Authenticité.**

INAUTORISÉ (*i-nô, zé*), **E** adj. Non autorisé.

INAVOUABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être avoué, honteux ; *mœurs inavouables.* ANT. **Avouable.**

INAVOUÉ, E adj. Qui n'est pas avoué.

INCA adj. Qui se rapporte aux Incas. (V. *Part. hist.*) N. m. Langue parlée par les Incas.

INCALCINABLE adj. Qui ne peut être calciné.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable. Fig.* Dont on ne peut calculer l'importance : *la bataille de Waterloo eut des conséquences incalculables.* ANT. **Calculable.**

INCALCULABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incalculable.

INCAMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incamérer.

INCAMÉRER (*ré*) v. t. (ital. *incamerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Annexer au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCANDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (du lat. *incandescere*, devenir blanc). Etat d'un corps chauffé à blanc. *Lampe à incandescence*, v. LAMPE. *Fig.* Effervescence : *l'incandescence des passions.*

INCANDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui est en incandescence. *Fig.* Qui est dans l'ardeur de la passion.

INCANTATION (*si-on*) n. f. (lat. *incantatio ;* de *incantare*, enchanter). Emploi de paroles magiques.

INCAPABLE n. et adj. Qui n'est pas capable de faire une chose : *prince incapable de gouverner. Absol.* Qui manque de capacité, de talent. Celui que la loi prive de l'exercice de certains droits : *les interdits, les mineurs sont des incapables.* Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.* ANT. **Capable.**

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité : *le ministre Loménie de Brienne fit preuve d'une complète incapacité.* Etat d'une personne que la loi prive de certains droits : *incapacité juridique.* ANT. **Capacité.**

INCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incarcérer : *l'incarcération d'un criminel*. Etat de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER (*ré*) v. t. (du préf. *in*, et du lat. *carcer*, prison. — Se conj. comme *accélérer*.) Mettre en prison : *incarcérer préventivement un inculpé*.

INCARNADIN, E adj. (ital. *incarnatino*). D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT (*na*), **E** adj. (ital. *incarnato* ; de *carne*, chair). D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur. Sorte de trèfle, appelé aussi *farouch*.

INCARNATIF, IVE adj. (du préf. *in*, et du lat. *caro, carnis*, chair). *Méd.* Qui favorise la reproduction des chairs dans une plaie. N. m. : *les incarnatifs*.

INCARNATION (*si-on*) n. f. (lat. *incarnatio*). Action par laquelle Dieu se fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine : *le mystère de l'incarnation*.

INCARNER (*né*) v. t. (lat. *incarnare* ; de *in*, dans, et *caro, carnis*, chair). Unir à la chair, à la nature humaine, en parlant d'un être surnaturel. *Démon, diable incarné*, personne très méchante. *Ongle incarné*, ongle qui s'enfonce dans les chairs, surtout au pied, et y détermine une plaie. *Fig.* Donner une forme matérielle à ; être l'image vivante de : *magistrat qui incarne la justice*. **S'incarner** v. pr. Prendre un corps de chair, en parlant de la Divinité.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément. Folie, extravagance : *faire mille incartades*. Ecart, en parlant d'un cheval.

INCASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui ne peut se casser : *poupée incassable*. Ant. **Cassable.**

INCENDIAIRE (*san-di-è-re*) n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *obus incendiaire*. *Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire*.

INCENDIE (*san-di*) n. m. (lat. *incendium* ; de *incendere*, brûler). Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, d'une récolte, etc. : *l'incendie volontaire d'une maison habitée est passible de la peine de mort*. *Fig.* Bouleversement dans un Etat : *la France sortit rajeunie de l'incendie révolutionnaire*.

INCENDIÉ, E (*san*) adj. et n. Détruit par un incendie : *maison incendiée*. Personne dont la propriété a été la proie de l'incendie : *accorder des secours aux incendiés*.

INCENDIER (*san-di-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Brûler, consumer par le feu : *les Russes incendièrent eux-mêmes Moscou en 1812*.

IN-CENT-VINGT-HUIT (*san-vin-tu-it'*) n. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 128 feuillets ou 256 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INCÉRATION (*si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *cera*, cire). *Chim.* Action d'incorporer la cire à une autre substance.

INCERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. Douteux : *succès incertain*. Variable : *temps incertain*. Qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort*. Qui est irrésolu : *être incertain de ce qu'on doit faire*. N. m. : *quitter le certain pour l'incertain*. Ant. **Certain.**

INCERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. D'une manière incertaine. (Peu us.) Ant. **Certainement.**

INCERTITUDE (*sèr*) n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude*. Défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle*. Variabilité : *incertitude du temps*. Inconstance : *l'incertitude de la fortune*. Ant. **Certitude.**

INCESSAMMENT (*sé-sa-man*) adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment*. Sans cesse : *l'avare amasse incessamment*.

INCESSANT (*sè-san*), **E** adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants*. Ant. **Cessant.**

INCESSIBILITÉ (*sè-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit*.

INCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui ne peut être cédé : *les pensions militaires sont incessibles*. Ant. **Cessible.**

INCESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *incestus* ; de *in*, priv., et *castus*, chaste). Commerce charnel entre proches parents. N. Qui s'est rendu coupable d'inceste.

INCESTUEUSEMENT (*sès-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE (*sès-tu-eû, eu-ze*) n. et adj. Coupable d'inceste. Entaché d'inceste : *union incestueuse*. Qui provient d'un inceste.

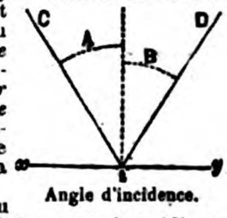
INCHAVIRABLE adj. Qui ne peut chavirer : *les canots de sauvetage sont inchavirables*.

INCHOATIF, IVE (*ko-a*) adj. (du lat. *inchoare*, commencer). *Gram.* Se dit d'un verbe qui exprime un commencement d'action, comme *vieillir, s'endormir*, etc.

INCICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être cicatrisé. (Peu us.) Ant. **Cicatrisable.**

INCIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière incidente. Accessoirement.

INCIDENCE (*dan-se*) n. f. (de *incident*). *Mécan.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. *Angle d'incidence*, compris entre un rayon incident IC sur une surface réfléchissante *xy* et la normale à cette surface au point d'incidence : *l'angle d'incidence A est égal à l'angle de réflexion B, formé par le rayon réfléchi ID avec cette même normale*. *Point d'incidence*, le point de rencontre du rayon incident et de la surface.



Angle d'incidence.

INCIDENT (*dan*) n. m. (du lat. *incidere*, tomber sur). Evénement, de médiocre importance, qui survient au cours d'une affaire. *Pratiq.* Point à débattre, qui survient au cours d'une action judiciaire.

INCIDENT (*dan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui tombe sur une surface : *rayon incident*. *Gram.* *Proposition incidente*, proposition accessoire dans la phrase, rattachée par un pronom relatif à l'un des mots d'une proposition pour en compléter la signification : *le fer*, **qui est un métal précieux**, *est tiré du sein de la terre*. *Pratiq.* Qui survient au cours d'une affaire : *question incidente*.

INCIDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. Qui fait naître des incidents juridiques.

INCIDENTER (*dan-té*) v. i. Faire naître des incidents juridiques. Elever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réduire en cendres : *les Romains pratiquaient l'incinération des morts*. Etat de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER (*ré*) v. t. (lat. *incinerare*). Réduire en cendres : *incinérer un cadavre*.

INCIPIT (*pit'*) n. m. (en lat. : *il commence*). Premiers mots d'un ouvrage : *index d'incipit*.

INCIRCONCIS, E (*si, i-ze*) n. et adj. Qui n'est pas circoncis. Ant. **Circoncis.**

INCIRCONCISION (*zi-on*) n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis. Ant. **Circoncision.**

INCISE (*si-ze*) n. f. (du lat. *incisus*, coupé). Petite phrase formant un sens à part et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante : *l'argent*, **dit le sage**, *ne fait pas le bonheur*. *Musiq.* Groupe de notes formant un fragment d'un rythme.

INCISER (*zé*) v. t. (du lat. *incisum*, supin de *incidere*, couper). Faire une incision.

INCISIF (*zif*), **IVE** adj. Pénétrant, mordant : *critique incisive*. N. et adj. f. *Dents incisives*, dents de devant qui coupent les aliments.

INCISION (*zi-on*) n. f. (lat. *incisio*). Coupure. Taillade faite par un instrument tranchant : *faire une incision avec un bistouri*.

INCITANT (*tan*), **E** adj. et n. m. *Méd.* Qui donne du ton, augmente la vitalité.

INCITATEUR, TRICE n. et adj. Qui incite.

INCITATION (*si-on*) n. f. Action d'inciter.

INCITER (*té*) v. t. (lat. *incitare* ; de *in*, dans, et *citare*, pousser). Pousser à : *inciter à la révolte*.

INCIVIL, E adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil*. Ant. **Civil, courtois, poli.**

INCIVILEMENT (*man*) adv. D'une manière incivile. (Peu us.) Ant. **Civilement.**

INCIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être civilisé. Ant. **Civilisable.**

INCIVILISÉ (*zé*), **E** adj. Qui n'est point civilisé. Ant. **Civilisé.**

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité. Action ou parole incivile : *commettre une incivilité*. Ant. **Civilité.**

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme. Ant. **Civique.**

INCIVISME (*vis-me*) n. m. Absence de civisme. Ant. **Civisme.**

INCLÉMENCE (*man-se*) n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur : *l'inclémence de la température.* Ant. **Clémence, indulgence, bonté.**

INCLÉMENT (*man*), **E** adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *saison inclémente.* Ant. **Clément, bon.**

INCLINAISON (*nè-zon*) n. f. Etat de ce qui est incliné. Obliquité de deux lignes, de deux surfaces ou de deux corps l'un par rapport à l'autre. *Astron.* Angle formé par le plan de l'orbite d'une planète avec le plan de l'écliptique. *Inclinaison magnétique,* angle que forme, avec l'horizon, une aiguille aimantée suspendue librement par son centre de gravité.

INCLINANT (*nan*) adj. m. Se dit d'un cadran dont le plan n'est ni vertical ni horizontal, mais oblique à l'horizon.

INCLINATION (*si-on*) n. f. (de *incliner*). Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposition, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse.* Affection, amour : *mariage d'inclination. Fam.* La personne qu'on aime.

INCLINER (*né*) v. t. (lat. *inclinare ;* de *in,* vers, et *clinare,* pencher). Baisser, pencher : *incliner la tête.* V. i. Aller en penchant : *ce mur incline. Fig.* Avoir du penchant vers : *incliner à la miséricorde, à la paix.* **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte. *Fig.*: *s'incliner devant une noble douleur.*

INCLURE v. t. (lat. *includere*). Renfermer, insérer : *inclure une note dans une lettre.* Ant. **Exclure.**

INCLUS, E (*klu, u-ze*) adj. Enfermé, contenu dans. **Ci-inclus,** v. joint adj. Ant. **Exclu.**

INCLUSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui renferme en soi. Ant. **Exclusif.**

INCLUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *inclusio*). Action d'inclure. Etat d'une chose incluse. Ant. **Exclusion.**

INCLUSIVEMENT (*zi-ve-man*) adj. Y compris. Ant. **Exclusivement.**

INCOAGULABLE adj. Qui ne se coagule pas. Ant. **Coagulable.**

INCOERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Caractère de ce qui est incoercible. Ant. **Coercibilité.**

INCOERCIBLE (*ko-èr*) adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible.* Qu'on ne peut pas contenir : *vomissements incoercibles.* Ant. **Coercible.**

INCOGNITO (*gn* mll.) adv. (mot ital. ; du lat. *incognitus,* inconnu). Sans être connu. Sous un nom supposé : *les souverains voyagent souvent incognito.* Secrètement. N. m. *Garder l'incognito,* ne vouloir pas être connu.

INCOGNOSCIBLE (*kogh-nos-si-ble*) adj. (du préf. *in,* et du lat. *cognoscere,* connaître). Qui est inaccessible à l'intelligence humaine.

INCOHÉRENCE (*ko-é-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig.* : *l'incohérence des idées.* Ant. **Cohérence.**

INCOHÉRENT (*ko-é-ran*), **E** adj. Qui manque de cohérence : *assemblage incohérent. Fig.* Sans liaison, sans accord : *mots incohérents.* Ant. **Cohérent.**

INCOHÉSION (*ko-é-si-on*) n. f. Défaut de cohésion. Ant. **Cohésion.**

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré : *l'alcool pur est incolore. Fig.* Qui manque d'éclat : *style incolore.* Ant. **Coloré.**

INCOMBER (*kon-bé*) v. i. (lat. *incumbere*). Peser, retomber obligatoirement sur : *cette tâche lui incombe.*

INCOMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Qualité de ce qui est incombustible. Ant. **Combustibilité.**

INCOMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. Qui ne peut être brûlé : *l'amiante est incombustible.* Ant. **Combustible.**

INCOMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être mangé. Ant. **Comestible.**

INCOME-TAX (*in'-ko-me-taks*) n. m. (angl. *income,* revenu, et *tax,* impôt). En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable. Ant. **Commensurabilité.**

INCOMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre. Abusiv.* D'une étendue, d'une grandeur considérable : *espace incommensurable.* Ant. **Commensurable.**

INCOMMENSURABLEMENT (*kom'-man, man*) adv. D'une manière incommensurable.

INCOMMODANT (*ko-mo-dan*), **E** adj. Qui gêne, incommode : *l'odeur incommodante du phénol.* Ant. **Accommodant.**

INCOMMODE (*ko-mo-de*) adj. Dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode.* Qui cause du malaise, de la fatigue, de l'ennui : *chaleur, bruit incommode.* Fâcheux : *voisin incommode. Etablissements incommodes, insalubres et dangereux,* établissements industriels dont le fonctionnement et le voisinage présentent des inconvénients et qui sont, par suite, soumis à une réglementation administrative spéciale. Ant. **Commode.**

INCOMMODÉ, E (*ko-mo*) adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv. Avec incommodité : *être assis incommodément.*

INCOMMODER (*ko-mo-dé*) v. t. Causer de l'incommodité, du malaise. Rendre un peu malade : *son rhume l'incommode. Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité ; légère indisposition. Infirmité : *la vieillesse entraîne d'inévitables incommodités.* Ant. **Commodité.**

INCOMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qu'on ne peut communiquer. Dont on ne peut faire part : *des honneurs, des droits incommunicables.* Ant. **Communicable.**

INCOMMUTABILITÉ (*ko-mu*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE (*ko-mu*) adj. *Dr.* Qui ne peut être légitimement dépossédé. Qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable.* Ant. **Commutable.**

INCOMMUTABLEMENT (*ko-mu, man*) adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé. (Peu us.)

INCOMPARABLE (*kon*) adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé : *éclat incomparable.* Ant. **Comparable.**

INCOMPARABLEMENT (*kon, man*) adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. Antipathie de caractères : *incompatibilité d'humeur.* Différence essentielle, qui fait que deux choses ne peuvent être associées. Impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet.* Ant. **Compatibilité.**

INCOMPATIBLE (*kon*) adj. Qui empêche deux personnes de s'accorder : *caractères incompatibles.* Se dit des maladies qui ne peuvent coexister chez le même sujet. Se dit, en pharmacie, des substances qu'on ne peut mélanger sans inconvénient. Qui ne peut exister simultanément dans un même objet. Se dit de fonctions qui ne peuvent être réunies aux mains d'une même personne. Ant. **Compatible.**

INCOMPATIBLEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT (*kon-pé-ta-man*) adv. Sans compétence : *jugement incompétemment rendu.*

INCOMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Défaut de compétence : *réclamer l'incompétence d'un tribunal.* Ant. **Compétence.**

INCOMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal qui se déclare incompétent.* Ant. **Compétent.**

INCOMPLET (*kon-plè*), **ÈTE** adj. Qui n'est pas complet. *Bot.* Se dit d'une fleur dépourvue de quelque organe. Ant. **Complet.**

INCOMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incomplète. Ant. **Complètement.**

INCOMPLEXE (*kon-plèk-se*) adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe. *Gram.* Qui n'a pas de complément : *sujet, attribut incomplexe.* Ant. **Complexe.**

INCOMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Etat de ce qui est incompréhensible. (Peu us.)

INCOMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Qu'on ne peut comprendre : *raisonnement incompréhensible.* Impossible à expliquer : *texte incompréhensible.* Bizarre : *homme, caractère incompréhensible.* Ant. **Compréhensible.**

INCOMPRÉHENSION (*kon-pré-an*) n. f. Incapacité de comprendre.

INCOMPRESSIBILITÉ (*kon-prè-si*) n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE (*kon-prè-si-ble*) adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est à peu près incompressible.* Ant. **Compressible.**

INCOMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) n. et adj. Qui n'est point compris. Qui n'est pas apprécié à sa valeur : *poète incompris.* Ant. **Compris.**

INCONCEVABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être conçu.

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre. *Par exagér.* Surprenant, extraordinaire : *une méprise inconcevable.* Dont la conduite est étrange : *homme inconcevable.* Ant. **Concevable.**

INCONCEVABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ n. f. Caractère des choses qui sont inconciliables.

INCONCILIABLE adj. Qu'on ne peut concilier : *des plaideurs inconciliables.* Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la bienveillance et l'égoïsme sont inconciliables.* Ant. **Conciliable.**

INCONCILIATION (*si-on*) n. f. Refus de se laisser concilier. Etat de ce qui n'est pas concilié. Ant. **Conciliation.**

INCONDITIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui n'est pas soumis à une condition restrictive, absolu.

INCONDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Syn. peu usité de ISOLANT.

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite ; mauvaise conduite.

INCONGELABLE adj. Qui ne peut être congelé.

INCONGRU, E adj. (lat. *incongruus*). Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue.* Ant. **Congru.**

INCONGRUITÉ n. f. Caractère de ce qui est incongru. Action, parole contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT (*man*) adv. D'une manière incongrue. (Peu us.)

INCONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qui ne peut être connu : *la raison dernière du monde est inconnaissable.* **L'inconnaissable** n. m. Ce qui ne peut être connu.

INCONNU (*ko-nu*), **E** adj. Qui n'est point connu. Qui n'a pas de notoriété : *artiste inconnu.* Qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues.* N. Personne qu'on ne connaît pas. N. m. Chose qu'on ignore : *passer du connu à l'inconnu.* N. f. *Math.* Quantité cherchée dans la solution d'un problème. Ant. **Connu.**

INCONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Qui n'a pas été conquis. Ant. **Conquis.**

INCONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une manière inconsciente : *se rendre inconsciemment complice d'une vilenie.* Ant. **Consciemment.**

INCONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. Etat de celui qui est inconscient.

INCONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui n'est pas conscient, qui n'a pas conscience de ses actes. Dont on n'a pas conscience : *beaucoup de phénomènes physiologiques importants sont inconscients.* N. : *une inconsciente.* **L'inconscient** n. m. Ce dont on n'a pas conscience. Ant. **Conscient.**

INCONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec inconséquence. Ant. **Conséquemment.**

INCONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions. Chose dite ou faite sans conséquence dans les idées. Ant. **Conséquence.**

INCONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. Qui n'est pas conforme à la logique : *conduite inconséquente.* Dont on ne calcule pas les suites : *démarche inconséquente.* Qui se contredit dans sa conduite et ses discours : *homme inconséquent.* Ant. **Conséquent.**

INCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E adj. Etourdi, imprudent. Fait ou dit avec irréflexion : *proposition inconsidérée.*

INCONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. Etourdiment : *s'engager inconsidérément dans une spéculation.*

INCONSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Défaut de consistance. *Fig.* : *l'inconsistance des idées.* Ant. **Consistance.**

INCONSISTANT (*sis-tan*), **E** adj. Qui manque de consistance, de fermeté. Au fig. : *Louis XVI était d'un caractère inconsistant.* Ant. **Consistant.**

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut être consolé : *Artémise fut une veuve inconsolable.* Ant. **Consolable.**

INCONSOLABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSOLÉ, E adj. Qui n'est pas consolé : *mère inconsolée.* Ant. **Consolé.**

INCONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Qui ne peut être consommé. Ant. **Consommable.**

INCONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. Avec inconstance. (Peu us.)

INCONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. Facilité à changer de sentiments, d'opinion, de résolution. *Fig.* Instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune,* etc. Ant. **Constance, fidélité.**

INCONSTANT (*kons-tan*), **E** n. et adj. Volage, sujet à changer : *inconstant dans ses amitiés.* En parlant des choses, instable, mobile : *saison inconstante.* Ant. **Constant, fidèle, persévérant.**

INCONSTITUTIONNALITÉ (*kons-ti-tu-si-o-na*) n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la constitution. Ant. **Constitutionnel.**

INCONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABILITÉ (*tès-ta*) n. f. Qualité de ce qui est incontestable. Ant. **Contestabilité.**

INCONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable.* Ant. **Contestable.**

INCONTESTABLEMENT (*tès-ta-ble-man*) adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ (*tès-té*), **E** adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté.* Ant. **Contesté.**

INCONTINENCE (*nan-se*) n. f. (de *incontinent*). Vice opposé à la vertu de continence. *Incontinence de langage,* manque de modération dans les discours. *Méd.* Emission involontaire de l'urine, des matières fécales, etc.

INCONTINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *incontinens*). Qui n'est pas chaste. Qui manque de modération dans ses propos, sa conduite. Ant. **Continent.**

INCONTINENT (*nan*) adv (lat. *in continenti* [sous entend. *tempore*]). Aussitôt ; sur-le-champ : *ordre de déguerpir incontinent.*

INCONTRIT (*tri*), **E** adj. Qui n'est pas contrit.

INCONTRÔLABLE adj. Qui ne peut être contrôlé.

INCONVENANCE n. f. Caractère de ce qui est inconvenant. Action ou parole contraire aux convenances : *commettre une inconvenance.*

INCONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui blesse les convenances : *propos inconvenants.* Ant. **Convenant, convenable, bienséant.**

INCONVÉNIENT (*ni-an*) n. m. (du lat. *inconveniens,* qui ne convient pas). Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux. Désavantage attaché à une chose.

INCONVERSIBLE (*vèr*) adj. *Logiq.* Se dit d'une proposition dont la réciproque est fausse.

INCONVERTIBLE (*vèr*) ou **INCONVERTISSABLE** (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut convertir à la religion. (Vx.) Qui ne peut être converti en autre chose : *papier-monnaie inconvertible en espèces.* Ant. **Convertible.**

INCOORDINATION (*si-on*) n. f. Absence de coordination : *l'incoordination des mouvements accompagne souvent les lésions du cervelet.*

INCORPORABLE adj. Qui peut être incorporé.

INCORPORALITÉ n. f. Qualité des êtres incorporels. Ant. **Corporalité.**

INCORPORATION (*si-on*) n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer : *l'incorporation des recrues dans un régiment.* Etat des choses incorporées.

INCORPORÉITÉ n. f. Etat d'un être incorporel.

INCORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui n'a point de corps, qui ne tombe pas sous les sens. *Dr.* Se dit des biens qui n'ont qu'une existence morale : *le droit d'usufruit est un bien incorporel.* Ant. **Corporel.**

INCORPORER (*ré*) v. t. (lat. *incorporare;* de *in*, dans, et *corpus, oris*, corps). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre : *incorporer de l'huile dans la cire*. Faire entrer dans un corps de troupes : *incorporer un conscrit*.

INCORRECT (*kor-rèkt*), **E** adj. Qui n'est pas correct : *tenue incorrecte*. ANT. **Correct.**

INCORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière incorrecte : *s'exprimer incorrectement en français*. ANT. **Correctement.**

INCORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. Défaut de correction : *incorrection de style*. Endroit incorrect d'un ouvrage. Action incorrecte. ANT. **Correction.**

INCORRIGIBILITÉ (*ko-ri*) n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qu'on ne peut corriger : *un paresseux incorrigible*. ANT. **Corrigible.**

INCORRIGIBLEMENT (*ko-ri, man*) adv. D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ (*ko-rup*) n. f. Qualité de ce qui ne peut se corrompre. Qualité de celui qui est incorruptible : *l'incorruptibilité d'un juge*.

INCORRUPTIBLE (*ko-rup*) adj. Qui ne se corrompt pas : *le bois goudronné est presque incorruptible*. Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *magistrat incorruptible*. ANT. **Corruptible.**

INCORRUPTIBLEMENT (*ko-rup, man*) adv. D'une manière incorruptible.

INCRÉDIBILITÉ n. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. ANT. **Crédibilité.**

INCRÉDULE adj. (lat. *incredulus*). Qui ne croit que difficilement : *convaincre un auditeur incrédule*. Qui ne croit pas aux mystères de la foi. N. : *un incrédule*. ANT. **Crédule, croyant.**

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire, défiance : *nouvelle accueillie par une incrédulité générale*. Manque de foi. ANT. **Crédulité.**

INCRÉÉ, E adj. Qui existe sans avoir été créé. *La sagesse incréée*, le Verbe éternel, fils de Dieu.

INCRIMINABLE adj. Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'incriminer. Accusation.

INCRIMINER (*né*) v. t. (du préf. *in*, et du lat. *crimen, inis*, crime). Accuser d'un crime. *Fig.* Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action*.

INCRISTALLISABLE (*kris-ta-li-za-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de se cristalliser. ANT. **Cristallisable.**

INCROCHETABLE adj. Qui ne peut être crocheté : *serrure incrochetable*. ANT. **Crochetable.**

INCROYABLE (*kroi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire : *récit incroyable*. Extraordinaire : *bonheur incroyable. Les Incroyables*, v. *Part. hist.* ANT. **Croyable.**

INCROYABLEMENT (*kroi-ia-ble-man*) adv. Excessivement : *un homme incroyablement riche*.

INCROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Etat de celui qui ne croit pas. (Peu us.) ANT. **Croyance.**

INCROYANT (*kroi-ian*), **E** n. et adj. Qui n'est pas croyant. ANT. **Croyant, crédule.**

INCRUSTANT (*krus-tan*), **E** adj. Qui a la propriété de couvrir les corps d'une croûte minérale, formée généralement de carbonate de chaux : *les sources incrustantes de Saint-Alyre sont célèbres*.

INCRUSTATION (*krus-ta-si-on*) n. f. Action d'incruster. Ouvrage incrusté. Enduit pierreux, qui se forme autour des corps ayant séjourné dans une eau chargée de sels calcaires. Dépôt de sel calcaire dans les chaudières à vapeur.

INCRUSTER (*krus-té*) v. t. (lat. *incrustare*). Insérer une substance sur une surface, pour y former des dessins, etc. : *incruster de la nacre dans l'ébène*. Couvrir d'une couche pierreuse. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface. Se couvrir d'une couche pierreuse. *Fig.* Se graver d'une façon durable : *préjugés qui s'incrustent dans l'esprit*.

INCRUSTEUR, EUSE (*krus-teur, eu-ze*) n. Personne qui fait des incrustations.

INCUBATEUR, TRICE adj. Qui opère une incubation artificielle : *appareils incubateurs*. N. m. Syn. de COUVEUSE.

INCUBATION (*si-on*) n. f. (du lat. *in*, sur, et *cubare*, être couché). Action des oiseaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs. *Incubation artificielle*, action de faire éclore des œufs par des procédés artificiels. *Méd.* Temps qui s'écoule entre l'introduction dans l'organisme d'un principe morbifique et l'apparition des symptômes de la maladie : *l'incubation de la typhoïde dure une ou deux semaines*.

INCUBE n. m. (lat. *incubus*). Sorte de démon masculin, esprit malfaisant. (Le démon féminin était dit *succube*.) Adjectiv. : *esprit incube*.

INCUBER (*bé*) v. t. Opérer l'incubation de.

INCUIT (*ku-i*), **E** adj. Qui n'est point cuit ou qui est mal cuit. ANT. **Cuit.**

INCULCATION (*si-on*) n. f. Action d'inculquer.

INCULPABLE adj. Que l'on peut inculper.

INCULPATION (*si-on*) n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un : *accusé arrêté sous l'inculpation d'assassinat*. ANT. **Disculpation.**

INCULPÉ, E n. Personne accusée de quelque faute et, spécialem., personne traduite devant les tribunaux.

INCULPER (*pé*) v. t. (lat. *inculpare ;* de *in*, dans, et *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute: *Louis XVI fut inculpé de haute trahison*. ANT. **Disculper.**

INCULQUER (*ké*) v. t. (lat. *inculcare;* de *in*, sur, et *calcare*, fouler aux pieds). Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. (lat. *incultus*). Qui n'est pas cultivé. *Fig.* Peu soigné : *barbe inculte*. Sans culture intellectuelle ou morale : *esprit, nature inculte*. ANT. **Cultivé.**

INCULTIVABLE adj. Qui ne peut être cultivé. ANT. **Cultivable.**

INCULTIVÉ, E adj. Qui n'est pas cultivé. ANT. **Cultivé.**

INCULTURE n. f. Absence de culture. Etat de ce qui est inculte. (Peu us.) ANT. **Culture.**

INCUNABLE adj. (du lat. *incunabulum*, berceau). Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie. N. m. : *les incunables sont la passion des bibliophiles*.

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable. ANT. **Curabilité.**

INCURABLE adj. Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'une maladie : *la tuberculose n'est pas toujours incurable. Fig.* : *vice incurable*. N. m. pl. *Les Incurables*, hôpital d'incurables. ANT. **Curable.**

INCURABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incurable : *être incurablement paresseux*.

INCURIE (*rî*) n. f. (lat. *incuria*). Défaut de soin, négligence : *incurie administrative*.

INCURIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore. (Vx.) ANT. **Curiosité.**

INCURSION n. f. (lat. *incursio ;* de *in*, dans, et *cursum*, supin de *currere*, courir). Invasion de gens de guerre en pays ennemi : *la Gaule fut désolée par les incursions des Normands*. Voyage que l'on fait dans un pays par curiosité. *Fig.* Travaux que l'on fait en dehors de sa spécialité. ANT. **Excursion.**

INCURVATION (*si-on*) n. f. Action d'incurver. Etat de ce qui est incurvé.

INCURVER (*vé*) v. t. (du lat. *incurvus*, courbé). Courber de dehors en dedans.

INCUSE (*ku-ze*) n. et adj. f. (lat. *incusa*). Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux, au lieu de l'être en relief.

INDE n. m. Couleur bleue extraite des feuilles de l'indigotier. *Inde* ou *bois d'Inde*, bois de campêche.

INDÉBROUILLABLE (*brou, ll* mll.) adj. Qui ne peut être débrouillé : *écheveau indébrouillable*. ANT. **Débrouillable.**

INDÉCACHETABLE adj. Qu'on ne peut décacheter : *lettre indécachetable*.

INDÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière indécente. ANT. **Décemment.**

INDÉCENCE (*san-se*) n. f. Caractère de ce qui est indécent. Action, discours contraire à la décence. ANT. **Décence.**

INDÉCENT (*san*), **E** adj. Qui est contraire à la décence, l'honnêteté, la bienséance. ANT. **Décent.**

INDÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer. *Fig.* Inexplicable, inintelligible : *les inscriptions étrusques sont encore indéchiffrables*. ANT. **Déchiffrable.**

INDÉCHIRABLE adj. Qui ne peut être déchiré.

INDÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (du lat. *indecisus*, qui n'est pas tranché). Irrésolu : *homme indécis*. Douteux,

incertain : *question, victoire indécise.* Vague, difficile à reconnaître : *formes indécises.* ANT. **Résolu, décidé. Net, précis.**

INDÉCISION (*si-on*) n. f. Etat, caractère d'une personne indécise. Caractère de ce qui est mal défini, peu prononcé. ANT. **Décision, résolution. Précision, netteté.**

INDÉCLINABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indéclinable.

INDÉCLINABLE adj. Qu'on ne peut décliner, éviter : *loi indéclinable. Gram.* Qui ne se décline pas; invariable : *mot indéclinable.* ANT. **Déclinable.**

INDÉCOLLABLE (*ko-la-ble*) adj. Qu'il est impossible de décoller.

INDÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui ne peut être décomposé : *les corps simples sont indécomposables.* ANT. **Décomposable.**

INDÉCOUSABLE adj. Qui ne peut se découdre.

INDÉCROTTABLE (*kro-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut décrotter : *chaussures indécrottables. Fig.* Incorrigible : *c'est un paresseux indécrottable.*

INDÉFECTIBILITÉ (*fèk-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indéfectible : *les théologiens catholiques affirment l'indéfectibilité de l'Eglise.* ANT. **Défectibilité.**

INDÉFECTIBLE (*fèk-ti-ble*) adj. Qui ne peut défaillir ou cesser d'être. ANT. **Défectible.**

INDÉFECTIBLEMENT (*fèk-ti-ble-man*) adv. D'une manière indéfectible.

INDÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui ne saurait être défendu : *théorie indéfendable.* ANT. **Défendable.**

INDÉFINI, E adj. Dont on ne peut assigner les limites : *la suite des nombres premiers est indéfinie.* Qui reste indéterminé : *sensation indéfinie. Gram. Passé indéfini*, ancien nom du *passé composé. Articles indéfinis*, ceux qui se mettent devant les noms dont le sens est vague, général : *les articles indéfinis sont : un, une, des. Adjectifs indéfinis*, ceux qui déterminent le nom d'une manière vague (tels sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout*). *Pronoms indéfinis*, ceux qui représentent les êtres ou les choses d'une manière vague, générale (tels sont : *on, chacun, personne, quiconque, quelqu'un, rien, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre.* — Il faut ajouter : *aucun, certain, nul, plusieurs, tel, tout*, qui sont pronoms, et non adjectifs, quand ils représentent le nom au lieu de le déterminer). ANT. **Défini.**

INDÉFINIMENT (*man*) adv. D'une manière indéfinie : *ajourner indéfiniment une solution. Gram.* Dans un sens indéfini.

INDÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qu'on ne saurait définir : *couleur indéfinissable. Fig.* Qu'on ne peut s'expliquer, dont on ne peut se rendre compte : *trouble indéfinissable.* ANT. **Définissable.**

INDÉFORMABLE adj. Qui ne peut être déformé.

INDÉFRICHABLE adj. Qu'il est impossible de défricher : *sol indéfrichable.* ANT. **Défrichable.**

INDÉFRISABLE adj. et n. Se dit d'une ondulation de cheveux permanente.

INDÉHISCENCE (*dé-is-san-se*) n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent. ANT. **Déhiscence.**

INDÉHISCENT (*dé-is-san*), **E** adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas spontanément, en parlant des fruits. ANT. **Déhiscent.**

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile. Fig.* Qui n'est pas détruit par le temps : *la gloire indélébile des écrivains de génie.* ANT. **Délébile.**

INDÉLÉBILITÉ n. f. Caractère indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, E adj. Fait sans délibération, sans réflexion : *acte indélibéré.*

INDÉLICAT (*ka*), **E** adj. Qui manque de délicatesse : *procédé indélicat.* ANT. **Délicat.**

INDÉLICATEMENT (*man*) adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.* ANT. **Délicatement.**

INDÉLICATESSE (*tè-se*) n. f. Manque de délicatesse. Action indélicate : *domestique congédié pour indélicatesse.* ANT. **Délicatesse.**

INDÉMAILLABLE adj. Dont les mailles ne peuvent se défaire : *tissu indémaillable.*

INDEMNE (*dèm-ne*) adj. (du préf. *in.* et du lat. *damnum*, dommage). Qui n'a pas éprouvé de dommage : *sortir indemne d'une affaire délicate.*

INDEMNISABLE (*dèm-ni-za-ble*) adj. Qui peut ou doit être indemnisé : *tout propriétaire exproprié pour cause d'utilité publique est indemnisable.*

INDEMNISATION (*dèm-ni-za-si-on*) n. f. Action d'indemniser.

INDEMNISER (*dèm-ni-zé*) v. t. Dédommager des frais, des pertes : *indemniser un sinistré.*

INDEMNITAIRE (*dèm-ni-tè-re*) n. Personne qui reçoit une indemnité.

INDEMNITÉ (*dèm-ni*) n. f. (lat. *indemnitas*). Ce qu'on alloue à quelqu'un pour le dédommager d'un préjudice. *Indemnité parlementaire*, émoluments des députés et des sénateurs. Allocation non soumise à retenue, allouée à un fonctionnaire.

INDÉNIABLE adj. Qu'on ne peut dénier : *preuve, témoignage indéniable.* ANT. **Déniable.**

INDÉNOUABLE adj. Qui ne peut être dénoué.

INDENTATION (*dan-ta-si-on*) n. f. Echancrure, comme les dents en produisent dans un objet que l'on mord : *les indentations de la côte bretonne.*

INDÉPENDAMMENT (*pan-da-man*) adv. D'une manière indépendante. Sans égard à. Outre, pardessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE (*pan*) n. f. Etat d'une personne indépendante : *la France aida les Etats-Unis à conquérir leur indépendance.* Caractère indépendant : *montrer beaucoup d'indépendance.* ANT. **Dépendance, sujétion.**

INDÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui ne dépend de personne. Qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.* ANT. **Dépendant.**

INDÉRACINABLE adj. Qu'on ne peut déraciner. *Fig.* Qu'on ne peut détruire : *préjugés indéracinables.* ANT. **Déracinable.**

INDÉRÉGLABLE adj. Qui ne peut se dérégler.

INDESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui ne peut être décrit : *joie indescriptible.* ANT. **Descriptible.**

INDÉSIRABLE (*zi-ra-ble*) adj. Qui n'est pas désirable. *Spécial.* Se dit des individus qu'on désire ne pas voir pénétrer ou séjourner dans un pays, un milieu.

INDESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui est indestructible. ANT. **Destructibilité.**

INDESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui ne peut être détruit : *l'imprimerie a rendu indestructibles les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.* ANT. **Destructible.**

INDESTRUCTIBLEMENT (*dès-truk, man*) adv. D'une façon indestructible.

INDÉTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne peut être déterminé. ANT. **Déterminable.**

INDÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Caractère de ce qui est indéterminé. Manque de décision, de volonté. *Math.* Qualité de ce qui est indéterminé : *l'indétermination d'un problème.*

INDÉTERMINÉ, E (*tèr*) adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.* Qui n'a pas pris de décision. *Math. Problème indéterminé*, celui qui admet une infinité de solutions. *Quantité indéterminée*, quantité entrant dans une expression et à laquelle on peut attribuer une infinité de valeurs.

INDÉTERMINISME (*tèr-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel la volonté humaine n'est pas strictement déterminée par les mobiles des actes. ANT. **Déterminisme.**

INDÉTERMINISTE (*tèr-mi-nis-te*) n. m. Partisan de l'indéterminisme. Adjectiv. : *école indéterministe.*

INDÉVOTION (*si-on*) n. f. Manque de dévotion.

INDEX (*dèks*) n. m. (mot lat. signif. *indicateur*; de *in*. vers, et *dicere*, dire). Doigt joignant le pouce, appelé aussi *indicateur*. (V. MAIN.) Table alphabétique d'un livre. Catalogue des livres dont l'autorité pontificale défend la lecture. *Fig. Mettre à l'index*, signaler comme dangereux ; exclure. Aiguille, objet mobile sur des divisions et fournissant des indications. *Congrégation de l'index*, v. INDEX (*Part. hist.*).

INDIANISME (*nis-me*) n. m. Idiotisme propre aux langues de l'Inde. Science de la langue et de la civilisation hindoues : *Fr. Schlegel fut un des créateurs de l'indianisme.*

INDIANISTE (*nis-te*) n. m. Savant versé dans l'indianisme : *Max Müller fut un illustre indianiste.*

INDICAN n. m. *Méd.* Substance qui existe dans l'indigo et aussi dans les urines à l'état normal.

INDICATEUR, TRICE adj. Qui indique, qui fait connaître. N. m. Livre ou brochure qui sert de guide : *l'indicateur des rues de Paris.* Appareil qui sert à indiquer le travail effectué ou l'état de tension de la vapeur. L'index. Dénonciateur, bas policier.

INDICATIF, IVE adj. Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action d'une manière certaine, positive, absolue. — On doit employer le présent de l'indicatif à la place de l'imparfait, pour exprimer une action qui a lieu dans tous les temps, une chose qui est toujours vraie : *les anciens ne savaient pas que la terre* tourne (*tournait* serait une faute).

INDICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on indique. Renseignement : *donner une fausse indication.* Ce qui indique, fait connaître.

INDICE n. m. (lat. *indicium*). Signe apparent et probable qu'une chose est. *Math. Indice d'un radical,* chiffre que l'on place entre les branches pour indiquer le degré de la racine. Signe distinctif que l'on donne à une lettre. *Physiq. Indice de réfraction,* rapport du sinus de l'angle d'incidence au sinus de l'angle de réfraction. *Ec. pol.* Chiffre indiquant les variations d'une quantité : *indice des prix de gros.*

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer par la parole : *joie indicible.*

INDICIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière indicible.

INDICT n. m. Syn. de INDICTION. (Vx.)

INDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *indictio*). Convocation, à jour fixe, d'un concile : *bulle d'indiction.* Prescription pour un jour déterminé : *indiction d'un jeûne.* **Indiction romaine,** période de quinze ans qui à Rome, depuis Constantin, séparait deux levées extraordinaires d'impôt. (Cette manière de compter est encore en usage dans les bulles de la papauté. La première indiction commença le 1er janvier 313.)

INDICULE n. m. Petit index.

INDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De l'Inde ou des Indes occidentales (Amérique).

INDIENNE (*di-è-ne*) n. f. Toile de coton peinte ou imprimée, que l'on a fabriquée primitivement dans l'Inde, puis à Rouen.

INDIENNERIE (*di-è-ne-rî*) n. f. Fabrication de toiles dites *indiennes.* Ces toiles mêmes.

INDIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. Avec indifférence, avec froideur : *accueillir indifféremment une nouvelle.* Sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. Etat d'un corps indifférent au repos ou au mouvement. Etat d'une personne qui ne se soucie pas plus d'une chose que de son contraire. Froideur, insensibilité. *Indifférence religieuse,* état d'une personne qui nie qu'aucune religion soit préférable aux autres.

INDIFFÉRENT (*di-fé-ran*), **E** adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent.* Qui touche peu ; dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent.* Sans intérêt : *parler de choses indifférentes.* Que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent. Physiq.* Qui n'a aucun penchant propre au mouvement ou au repos. *Équilibre indifférent,* v. ÉQUILIBRE. N. : *faire l'indifférent.* N. m. pl. *Les indifférents,* les personnes indifférentes.

INDIFFÉRENTISME (*di-fé-ran-tis-me*) n. m. Indifférence érigée en système, en politique ou en religion.

INDIGÉNAT (*na*) n. m. Qualité, état d'indigène. Ensemble des indigènes d'un pays : *l'indigénat algérien est régi par des lois spéciales.* Droit de citoyen. dans un Etat.

INDIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *indigentia*). Grande pauvreté : *le poète Gilbert mourut dans l'indigence. Fig.* Privation d'une chose : *indigence d'idées.* Ceux qui sont dans la pauvreté : *secourir l'indigence.* ANT. **Fortune, richesse.**

INDIGÈNE n. et adj. (lat. *indigena*). Originaire du pays : *plante indigène.* Etabli dans un pays depuis un temps immémorial : *les indigènes de la Tasmanie ont complètement disparu.* ANT. **Exotique.**

INDIGENT (*jan*), **E** n. et adj. (lat. *indigens ; de indigere,* avoir besoin). Très pauvre : *distribuer des secours aux indigents.* ANT. **Riche.**

INDIGESTE (*jès-te*) adj. (lat. *indigestus*). Difficile à digérer : *le homard, le foie gras, sont indigestes. Fig.* Confus, mal ordonné, mal digéré : *compilation indigeste.*

INDIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indigestible. (Peu us.)

INDIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être digéré. (Peu us.) ANT. **Digestible.**

INDIGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *indigestio*). Indisposition provenant d'une digestion qui se fait mal. *Fig.* Satiété extrême. *Fam. Avoir une indigestion d'une chose,* en avoir trop, jusqu'au dégoût.

INDIGÈTE adj. (lat. *indiges. etis*). Nom donné par les Romains aux dieux indigènes, patrons ou ancêtres mythiques d'une race, d'une ville.

INDIGNATION (*si-on*) n. f. (lat. *indignatio*). Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste : *exprimer son indignation.*

INDIGNE adj. (lat. *indignus*). Qui n'est pas digne ; qui ne mérite pas : *indigne de vivre.* Qui n'est pas convenable : *action indigne d'un honnête homme.* Méchant, odieux : *traitement indigne.* Qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne,* sans les dispositions requises. ANT. **Digne.**

INDIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière indigne : *traiter indignement un prisonnier.*

INDIGNER (*gné*) v. t. (lat. *indignari ;* de *indignus,* indigne). Exciter l'indignation. **S'indigner** v. pr. Eprouver de l'indignation.



Indigotier.

INDIGNITÉ n. f. (lat. *indignitas*). Caractère d'une personne, d'une chose indigne. Méchanceté, noirceur, énormité. Outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.* ANT. **Dignité.**

INDIGO n. m. (mot esp.). Matière colorante fournie par l'indigotier et qui sert à teindre en bleu.

INDIGOTERIE (*rî*) n. f. Terre où l'on cultive l'indigo. Usine où l'on fabrique l'indigo.

INDIGOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées des régions chaudes du globe et des feuilles desquelles on extrait une matière colorante bleue dite *indigo* : *l'indigotier est surtout exploité dans l'Inde anglaise.*

INDIGOTINE n. f. Principe colorant de l'indigo.

INDIQUE-FUITE n. m. invar. Petit manomètre, servant à constater l'existence des fuites de gaz.

INDIQUER (*ké*) v. t. (lat. *indicare*). Montrer, désigner une personne ou une chose. Enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.* Esquisser légèrement : *indiquer simplement les lointains d'un tableau.*

INDIRECT (*rèkt*), **E** adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect,* et *fig.* : *critique, louange indirecte. Contributions indirectes,* v. CONTRIBUTIONS. *Gram. Complément indirect,* mot qui complète la signification du verbe indirectement, c'est-à-dire à l'aide d'une des prépositions *à, de, par, pour,* etc. : *l'exilé songe à* **sa patrie** *; je travaille pour* **vivre.** *Proposition complétive indirecte,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément indirect : *chaque jour nous avertit* **que la mort approche.** *Discours indirect,* discours où l'on rapporte les paroles de quelqu'un en les rattachant, sous forme de propositions subordonnées, à un verbe principal signifiant *dire.* ANT. **Direct.**

INDIRECTEMENT (*rèk-te-man*) adv. D'une manière indirecte, détournée. ANT. **Directement.**

INDISCERNABLE (*di-sèr*) adj. Qu'on ne peut distinguer d'une autre chose. N. m. : *les indiscernables.*

INDISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner. ANT. **Disciplinable.**

INDISCIPLINE (*di-si*) n. f. Manque de discipline : *l'indiscipline d'une armée est une cause certaine de sa défaite.* ANT. **Discipline.**



Indigotier.

INDISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui n'observe aucune discipline : *écolier indiscipliné*. ANT. **Discipliné.**

INDISCRET (*dis-krè*), **ÈTE** adj. Qui manque de retenue, de discrétion : *question indiscrète*. Qui ne sait pas garder un secret. Entaché d'indiscrétion : *parole, zèle indiscret*. N. : *c'est un indiscret*. ANT. **Discret.**

INDISCRÈTEMENT (*dis-krè-te-man*) adv. D'une manière indiscrète. ANT. **Discrètement.**

INDISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. Manque de retenue, de mesure. Action indiscrète. Manque de secret. Révélation d'un secret. ANT. **Discrétion.**

INDISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui n'est pas susceptible d'être discuté. ANT. **Discutable.**

INDISCUTABLEMENT (*dis-ku*) adv. D'une manière indiscutable.

INDISCUTÉ (*dis-ku-té*), **E** adj. Qui n'a pas été discuté : *supériorité indiscutée*. ANT. **Discuté.**

INDISPENSABILITÉ (*dis-pan*) n. f. État de ce qui est indispensable.

INDISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable*. Dont on ne peut se passer : *outil indispensable*. ANT. **Inutile, superflu.**

INDISPENSABLEMENT adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE (*dis-po*) adj. et n. Dont on ne peut pas disposer. ANT. **Disponible.**

INDISPOSER (*dis-po-zé*) v. t. Altérer légèrement la santé : *la chaleur indispose les personnes sanguines*. *Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi*.

INDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est indissoluble : *l'indissolubilité du mariage religieux*. ANT. **Dissolubilité.**

INDISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui ne peut être dissous : *métal indissoluble*. (On dit mieux, dans ce sens, INSOLUBLE.) *Fig.* Qui ne peut être délié : *attachement indissoluble*. ANT. **Soluble.**

INDISSOLUBLEMENT (*dis-so, man*) adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT (*dis-tinkt*), **E** adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistinctes*. ANT. **Distinct.**

INDISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière peu distincte : *prononcer indistinctement*. Sans faire de différence : *on les tua tous indistinctement*. ANT. **Distinctement.**

INDIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc (In) fusible à 155°, de densité 7,12, que l'on retire des blendes.

INDIVIDU n. m. (du lat. *individuus*, indivisé). Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce. Personne considérée isolément, par rapport à une collectivité. *Fam.* Homme indéterminé, qu'on ne veut pas nommer ou dont on parle avec mépris : *quel est cet individu? Son individu*, sa propre personne : *soigner son individu*.

INDIVIDUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'individualiser. Résultat de cette action. État d'un être individualisé. ANT. **Généralisation.**

INDIVIDUALISER (*zé*) v. t. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement. ANT. **Généraliser.**

INDIVIDUALISME (*lis-me*) n. m. Système d'isolement des individus dans la société. Existence individuelle : *les cités antiques n'ont guère connu l'individualisme*. ANT. **Association.**

INDIVIDUALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient à l'individualisme : *les théories individualistes*. N. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu. Originalité propre qui distingue une personne ou une chose. Individu isolé.

INDIVIDUATION n. f. Ce qui différencie un individu d'un autre.

INDIVIDUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle*. Qui concerne une seule personne. Qui est fait par une seule personne : *réclamation individuelle*.

INDIVIDUELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (*vi, i-ze*) adj. (lat. *indivisus*). Qui n'est [...] loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis*. ANT. **Divis.**

INDIVISÉMENT (*zé-man*) adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé. ANT. **Divisibilité.**

INDIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui n'est pas divisible : *les atomes sont indivisibles*. ANT. **Divisible.**

INDIVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION (*zi-on*) n. f. État d'une chose possédée par indivis. État des propriétaires indivis : *nul n'est tenu de rester dans l'indivision*.

IN-DIX-HUIT (*in-di-zu-it'*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Ce livre lui-même.

INDOCHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De l'Indochine : *les populations indochinoises*.

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile*. ANT. **Docile, obéissant.**

INDOCILEMENT (*man*) adv. Avec indocilité.

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile. ANT. **Docilité, obéissance.**

INDO-EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

INDO-GERMANIQUE (*jèr*) adj. et n. Mot employé en Allemagne comme synonyme de INDO-EUROPÉEN.

INDOL n. m. *Chim.* Composé obtenu par réduction de l'indigotine et qui est le premier terme d'une série de bases composées.

INDOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec indolence : *se balancer indolemment dans un hamac*.

INDOLENCE (*lan-se*) n. f. (de *indolent*). Insensibilité morale. Nonchalance, indifférence, apathie. ANT. **Activité, vivacité.**

INDOLENT (*lan*), **E** adj. (lat. *indolens*). Insouciant, nonchalant, apathique. ANT. **Actif, vif.**

INDOLORE adj. (du préf. *in*, et du lat. *dolor*, douleur). Qui ne cause aucune douleur : *tumeur indolore*.

INDOMPTABILITÉ (*don-ta*) n. f. Qualité de ce qui est indomptable. ANT. **Domptabilité.**

INDOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable*. ANT. **Domptable.**

INDOMPTABLEMENT (*don-ta-ble-man*) adv. D'une manière indomptable.

INDOMPTÉ (*don té*), **E** adj. Qu'on n'a pu encore dompter : *Brunehaut fut attachée à la queue d'un cheval indompté*. *Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté*. ANT. **Dompté.**

INDOPHÉNOL n. m. Nom générique de matières colorantes obtenues en faisant agir un phénate alcalin sur une diamine.

IN-DOUZE n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Ce livre lui-même.

INDRI n. m. Genre de lémuriens de Madagascar.

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer chez soi à une heure indue*. Qui n'est point dû : *somme indue*. N. m. Ce qui n'est point dû : *réclamer la restitution de l'indu*.

INDUBITABLE adj. Dont on ne peut pas douter. Assuré : *succès indubitable*.

INDUBITABLEMENT (*man*) adv. Certainement, assurément.

INDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Qui induit : *circuit, courant inducteur*. N. m. : *un inducteur*.

INDUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui procède par induction : *méthode inductive*.

INDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *inductio*; de *inductum*, supin de *inducere*, conduire). Action de rattacher une proposition à une autre comme sa conséquence. Manière de raisonner, qui consiste à tirer de faits particuliers une conclusion générale : *l'induction joue un rôle fondamental dans les sciences expérimentales*. *Electr.* Production de courants dits *courants induits* dans un circuit, sous l'influence d'un aimant ou d'un courant. *Bobine d'induction*, v. BOBINE.

INDUIRE v. t. (du lat. *inducere*, conduire dans). Mettre : *induire en erreur*. Conclure : *de là j'induis que...* *Electr.* Produire les effets de l'induction.

INDUIT (*du-i*) n. m. Se dit pour *circuit induit*, circuit dans lequel [...] courant induit. Adj. *Courant induit*, courant électrique produit sous l'in-

INDULGEMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière indulgente. ANT. **Sévèrement.**

INDULGENCE (*jan-se*) n. f. Facilité à pardonner les fautes d'autrui : *l'indulgence envers les enfants ne doit pas dégénérer en faiblesse.* Grâce que fait l'Eglise en remettant totalement ou partiellement la peine des péchés: *indulgence plénière.* ANT. **Sévérité.**

INDULGENCIER (*jan-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Attacher une indulgence à un objet de piété : *indulgencier un chapelet.*

INDULGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *indulgere*, pardonner). Porté à l'indulgence : *une mère est toujours indulgente.* ANT. **Sévère.**

INDULINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée de l'aniline et appelée industriellement *bleu Coupier.*

INDULT (*dult*) n. m. (lat. eccl. *indultum*). Privilège accordé par le pape et conférant des pouvoirs en dehors des règles ordinaires.

INDULTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT (*man*) adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un.* ANT. **Dûment.**

INDURATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Durcissement anormal d'un tissu. Partie indurée.

INDURER (*ré*) v. t. (lat. *indurare*). Rendre dur : *la vieillesse indure tous les tissus.*

INDUSE (*du-ze*) ou **INDUSIE** (*zî*) n. f. Fourreau fossile de larve de phrygane. Repli formé par une feuille de fougère pour protéger les groupes de sporanges.

INDUSTRIALISER (*dus-tri, zé*) v. t. Donner le caractère industriel. **S'industrialiser** v. pr. Prendre le caractère industriel.

INDUSTRIALISME (*dus-tri-a-lis-me*) n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société. Prépondérance de l'industrie : *l'industrialisme anglais.*

INDUSTRIE (*dus-trî*) n. f. (lat. *industria*). Dextérité, adresse, intelligence : *avoir de l'industrie.* Profession, métier : *exercer une industrie.* Toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.* **Chevalier d'industrie,** homme qui vit d'expédients.

INDUSTRIEL, ELLE (*dus-tri-èl, è-le*) adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles.* Qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat. Centre industriel,* lieu où règne une grande activité industrielle. N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIELLEMENT (*dus-tri-è-le-man*) adv. D'une manière industrielle.

INDUSTRIEUSEMENT (*dus-tri-eu-ze-man*) adv. Avec art : *l'araignée travaille industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE (*dus-tri-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux ; l'industrieuse abeille.*

INDUVIE (*vî*) n. f. Cupule membraneuse, écailleuse ou charnue, qui enveloppe un ou plusieurs fruits.

INÉBRANLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être ébranlé. (Peu us.)

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut être ébranlé : *monument inébranlable. Fig.* Constant, ferme : *Rome montra pendant la deuxième guerre punique un courage inébranlable.* Solide. ANT. **Ebranlable.**

INÉBRANLABLEMENT (*man*) adv. Fermement ; d'une manière inébranlable.

INÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui ne peut être échangé : *marchandise inéchangeable.* ANT. **Echangeable.**

INÉDIT (*di*), **E** adj. (lat. *ineditus*). Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.* N. m. : *de l'inédit.* ANT. **Publié, connu.**

INÉDITABLE adj. Qu'on ne peut éditer.

INEFFABILITÉ (*i-nè-fa*) n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE (*i-nè-fa-ble*) adj. (lat. *ineffabilis ;* de *in*, priv., et *fari*, parler). Qui ne peut être exprimé par la parole : *joie ineffable.*

INEFFABLEMENT (*i-nè-fa-ble-man*) adv. D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE (*i-né-fa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être effacé : *caractères ineffaçables. Fig.* Qui ne peut être détruit : *impression ineffaçable.* ANT. **Effaçable.**

INEFFAÇABLEMENT (*i-né-fa, man*) adv. D'une manière ineffaçable : *souvenir ineffaçablement gravé dans la mémoire.*

INEFFICACE (*i-né-fi*) adj. Qui ne produit point d'effet : *remède, moyen inefficace.* ANT. **Efficace.**

INEFFICACEMENT (*i-né-fi, man*) adv. D'une manière inefficace. ANT. **Efficacement.**

INEFFICACITÉ (*i-né-fi*) n. f. Manque d'efficacité. ANT. **Efficacité.**

INÉGAL, E, AUX (*i-né*) adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales.* Qui n'est point uni, raboteux : *terrain inégal.* Qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal.* Changeant, bizarre : *humeur inégale.* ANT. **Egal.**

INÉGALEMENT (*man*) adv. D'une manière inégale : *membres inégalement développés.* ANT. **Egalement.**

INÉGALITÉ (*i-né*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas égal à autre chose : *l'inégalité des aptitudes.* Bizarrerie, humeur changeante : *inégalité de caractère.* Irrégularité d'une surface : *inégalité du sol. Astron.* Irrégularité observée dans la marche des astres. *Math.* Expression dans laquelle on compare deux quantités inégales, que l'on sépare par le signe (plus grand que) ou (plus petit que). ANT. **Egalité.**

INÉLASTIQUE (*i-né-las-ti-ke*) adj. Dépourvu d'élasticité. ANT. **Elastique.**

INÉLÉGAMMENT (*i-né-lé-gha-man*) adv. Sans élégance : *s'habiller inélégamment.* ANT. **Elégamment.**

INÉLÉGANCE (*i-né*) n. f. (de *inélégant*). Défaut d'élégance. ANT. **Elégance.**

INÉLÉGANT (*i-né-lé-ghan*), **E** adj. Qui manque d'élégance : *mise inélégante.* ANT. **Elégant.**

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible : *la qualité d'étranger est une cause d'inéligibilité.* ANT. **Eligibilité.**

INÉLIGIBLE (*i-né*) adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu : *candidat inéligible.* (Un préfet est inéligible comme député dans le département qu'il administre.) ANT. **Eligible.**

INÉLUCTABLE (*i-né-luk*) adj. (lat. *ineluctabilis*). Contre quoi on ne peut lutter. Qui ne peut être évité empêché : *mort, malheur inéluctable.*

INÉLUCTABLEMENT (*i-né-luk, man*) adv. D'une manière inéluctable : *navire inéluctablement perdu.*

INÉLUDABLE (*i-né*) adj. Qui ne peut être éludé.

INEMPLOYÉ (*i-nan-ploi-ié*), **E** adj. Qui n'a pas été employé. ANT. **Employé.**

INÉNARRABLE (*i-né-nar-ra-ble*) adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INEPTE (*i-nèp-te*) adj. (lat. *ineptus ;* de *in* priv., et *aptus*, apte, propre). Sans aptitude. Incapable, inhabile. Sot, stupide. ANT. **Capable, apte.**

INEPTEMENT (*i-nèp-te-man*) adv. D'une manière inepte. (Peu us.)

INEPTIE (*i-nèp-sî*) n. f. (lat. *ineptia*). Caractère de ce qui est inepte. Action ou parole inepte. ANT. **Capacité.**

INÉPUISABLE (*i-né-pui-za-ble*) adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig.* : *bonté inépuisable.* ANT. **Epuisable.**

INÉPUISABLEMENT (*i-né-pui-za-ble-man*) adv. D'une manière inépuisable.

INÉPUISÉ (*i-né-pui-zé*), **E** adj. Qui n'est point épuisé : *des trésors épuisés.* ANT. **Epuisé.**

INÉQUITABLE (*i-né-ki*) adj. Qui n'est pas équitable : *répartition inéquitable des impôts.* ANT. **Equitable, juste.**

INÉQUITABLEMENT (*i-né-ki, man*) adv. D'une façon inéquitable. ANT. **Equitablement.**

INERME (*i-nèr-me*) adj. (du lat. *inermis*, sans armes). *Bot.* Qui n'a ni aiguillon ni épines. *Zool.* Sans crochet : *ténia inerme.*

INERTE (*i-nèr-te*) adj. (lat. *iners ;* de *in*, priv., et *ars, artis*, art, moyen). Sans activité, sans mouvement propre : *cadavre inerte. Fig.* Sans ressort ni activité intellectuelle ou morale : *esprit inerte.* ANT. **Remuant.**

INERTIE (*i-nèr-sî*) n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque d'activité, d'énergie intellectuelle ou morale. *Loi d'inertie*, propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. *Fig.* **Résistance passive,** qui consiste surtout à ne pas obéir.

INESCOMPTABLE (*i-nès-kon-ta-ble*) adj. Qui ne peut être escompté : *billet inescomptable.* Ant. **Escomptable.**

INESPÉRABLE (*i-nès-pé*) adj. Qu'on ne saurait espérer. Ant. **Espérable.**

INESPÉRÉ (*i-nès-pé-ré*), **E** adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *chance inespérée.* Ant. **Espéré.**

INESPÉRÉMENT (*i-nès-pé-ré-man*) adv. Contre toute espérance. (Peu us.)

INESTIMABLE (*i-nes-ti*) adj. Qu'on ne peut assez estimer : *la franchise est une qualité inestimable.*

INÉTENDU (*i-né-ten-du*), **E** adj. Qui n'a point d'étendue : *le point géométrique est inétendu.* Ant. **Étendu.**

INÉVITABLE (*i-né*) adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.* Ant. **Evitable.**

INÉVITABLEMENT (*i-né, man*) adv. D'une manière inévitable.

INEXACT (*i-nègh-zakt*), **E** adj. Qui contient des erreurs, faux : *calcul inexact ; nouvelle inexacte.* Qui manque de ponctualité : *employé inexact.* Ant. **Exact.**

INEXACTEMENT (*i-nègh-zak-te-man*) adv. D'une manière inexacte : *rapporter inexactement un entretien.* Ant. **Exactement.**

INEXACTITUDE (*i-nègh-zak*) n. f. Manque d'exactitude. Faute, erreur commise par défaut d'exactitude : *les inexactitudes d'un récit.* Ant. **Exactitude.**

INEXAUCÉ (*i-nègh-zô-sé*), **E** adj. Qui n'a pas été exaucé : *vœu inexaucé.* Ant. **Exaucé.**

INEXCITABILITÉ (*i-nèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est inexcitable.

INEXCITABLE (*i-nèk-si*) adj. *Physiol.* Qui ne peut être excité : *tissu inexcitable.*

INEXCUSABLE (*i-nèks-ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.* Ant. **Excusable.**

INEXCUSABLEMENT (*i-nèks-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière inexcusable.

INEXÉCUTABLE (*i-nègh-zé*) adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.* Ant. **Exécutable.**

INEXÉCUTÉ, E (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'a point été exécuté. Ant. **Exécuté.**

INEXÉCUTION (*i-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Manque d'exécution : *l'inexécution d'un contrat peut donner lieu à des dommages-intérêts.* Ant. **Exécution.**

INEXÉCUTOIRE (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'est pas exécutoire. Ant. **Exécutoire.**

INEXERCÉ (*i-nègh-zèr-sé*), **E** adj. Qui n'est point exercé : *les soldats de la Défense nationale étaient braves, mais inexercés.* Ant. **Exercé.**

INEXIGIBLE (*i-nègh-zi*) adj. Qui ne peut être exigé : *dette présentement inexigible.* Ant. **Exigible.**

INEXISTANT (*i-nègh-zis-tan*), **E** adj. Qui n'existe pas. Ant. **Existant.**

INEXISTENCE (*i-nègh-zis-tan-se*) n. f. Défaut d'existence. Ant. **Existence.**

INEXORABILITÉ (*i-nègh-zo*) n. f. Etat de ce qui est inexorable : *l'inexorabilité du sort.*

INEXORABLE (*i-nègh-zo*) adj. (lat. *inexorabilis ;* de *in* priv., et *exorare,* obtenir par prière). Qui ne peut être fléchi : *juge inexorable. Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.* Ant. **Exorable.**

INEXORABLEMENT (*i-nègh-zo, man*) adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE (*i-nèks, an-se*) n. f. Manque d'expérience : *l'inexpérience de la jeunesse.* Ant. **Expérience.**

INEXPÉRIMENTÉ, E (*i-nèks, man*) adj. Qui n'a point d'expérience : *ouvrier inexpérimenté.* Dont on n'a pas fait l'expérience : *procédé inexpérimenté.* Ant. **Expérimenté.**

INEXPIABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable. Guerre inexpiable,* guerre de Carthage contre ses mercenaires révoltés après la première guerre punique. Ant. **Expiable.**

INEXPIÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'a pas été expié. Ant. **Expié.**

INEXPLICABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable.* Bizarre, étrange : *homme, caractère inexplicable.* Ant. **Explicable.**

INEXPLIQUÉ (*i-nèks-pli-ké*), **E** adj. Qui n'a pas reçu d'explication satisfaisante. Ant. **Expliqué.**

INEXPLOITABLE (*i-nèks*) adj. Non susceptible d'être exploité : *gisement minier inexploitable.* Ant. **Exploitable.**

INEXPLOITÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'est pas exploité : *mine depuis longtemps inexploitée.*

INEXPLORABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être exploré : *les abords des pôles sont à peu près inexplorables.* Ant. **Explorable.**

INEXPLORÉ, E (*i-nèks*) adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité : *il existe encore en Afrique des régions inexplorées.* Ant. **Exploré.**

INEXPLOSIBLE (*i-nèks-plo-zi-ble*) adj. Qui ne peut faire explosion : *chaudière inexplosible.* Ant. **Explosible.**

INEXPRESSIBLE (*i-nèks-prè-si-ble*) adj. Qui ne peut être exprimé.

INEXPRESSIF (*i-nèks-prè-sif*), **IVE** adj. Dépourvu d'expression : *physionomie inexpressive.* Ant. **Expressif.**

INEXPRIMABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.* Ant. **Exprimable.**

INEXPRIMÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'a pas été exprimé. Ant. **Exprimé.**

INEXPUGNABLE (*i-nèks-pugh-na-ble*) adj. (lat. *inexpugnabilis ;* de *in* priv., et *expugnare,* prendre par force). Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *forteresse inexpugnable. Fig.* Qui résiste à toutes les attaques : *vertu inexpugnable.* Ant. **Expugnable.**

INEXTENSIBILITÉ (*i-nèks-tan*) n. f. Qualité de ce qui est inextensible. Ant. **Extensibilité.**

INEXTENSIBLE (*i-nèks-tan*) adj. Qui ne peut être étendu : *fil inextensible.*

INEXTINGUIBLE (*i-nèks-tin-ghui-ble*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig.* Qu'on ne peut arrêter : *le rire inextinguible des dieux d'Homère.*

INEXTIRPABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut extirper. Ant. **Extirpable.**

INEXTRICABLE (*i-nèks*) adj. (lat. *inextricabilis*). Très embrouillé. Qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INEXTRICABLEMENT (*i-nèks, man*) adv. D'une manière inextricable. (Peu us.)

INFAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Impossibilité de se tromper. Impossibilité pour le pape de se tromper en matière de foi : *l'infaillibilité du pape a été proclamée par le concile du Vatican en 1870.* Ant. **Faillibilité.**

INFAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. (du préf. *in,* et de *faillible*). Qui ne peut manquer d'arriver : *pronostiquer un succès infaillible.* Qui ne peut se tromper : *Dieu est infaillible.* Qui ne peut tromper : *remède infaillible.* Ant. **Faillible.**

INFAILLIBLEMENT (*fa, ll* mll., *man*) adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui ne peut être fait. Ant. **Faisable.**

INFALSIFIABLE adj. Qui ne peut être falsifié.

INFAMANT (*man*), **E** adj. Qui porte infamie : *la peine de réclusion est une peine infamante.* (V. afflictif.) Ant. **Honorable, glorieux.**

INFAMATION (*si-on*) n. f. Note d'infamie. (Peu us.)

INFÂME adj. (lat. *infamis ;* de *in* priv., et *fama,* réputation). Qui est flétri par la loi ou l'opinion publique : *acte infâme.* Avilissant : *trahison infâme.* Sale, malpropre : *infâme taudis.* N. : *c'est un infâme.* Ant. **Honorant, glorieux.**

INFAMIE (*mî*) n. f. Caractère de ce qui est infâme. Flétrissure imprimée à l'honneur par la loi ou l'opinion publique : *les censeurs romains notaient d'infamie les citoyens de mauvaises mœurs.* Action infâme, action vile. Pl. Propos injurieux ; *dire des infamies de quelqu'un.* Ant. **Honneur, gloire.**

INFANT (*fan*), **E** n. (esp. *infante ;* du lat. *infans, tis,* enfant). Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE (*rî*) n. f. (ital. *infanteria*). Nom donné aux troupes qui marchent et qui combattent à pied : *infanterie de ligne.*

INFANTICIDE n. m. (du lat. *infans, tis,* enfant, et *cædere,* tuer). Meurtre d'un enfant, particulièrement d'un nouveau-né. N. Personne coupable du meurtre d'un enfant. Adj. : *mère infanticide.*

INFANTILE adj. Relatif à l'enfant en bas âge : *les maladies infantiles.*

INFANTILISME (*lis-me*) n. m. Persistance anormale des caractères de l'enfance à l'âge adulte.

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé : *travailleur infatigable.*

INFATIGABLEMENT (*man*) adv. Sans se lasser.

INFATUATION (*si-on*) n. f. Caractère d'une personne infatuée.

INFATUER (*tu-é*) v. t. (lat. *infatuare ;* de *in,* dans, et *fatuus,* sot). Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. (Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*) **S'infatuer** v. pr. S'engouer, se prévenir follement en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFÉCOND (*kon*), **E** adj. Stérile : *les sables inféconds du Sahara.* ANT. **Fécond, fertile.**

INFÉCONDITÉ n. f. Stérilité. ANT. **Fécondité.**

INFECT (*fèkt*), **E** adj. (lat. *infectus*). Qui exhale des émanations puantes : *marais infect. Fig.* Répugnant au point de vue moral : *un livre infect.*

INFECTANT (*fèk-tan*), **E** adj. Qui produit l'infection : *microbe infectant.*

INFECTER (*fèk-té*) v. t. (de *infect*). Gâter, corrompre par des exhalaisons empoisonnées. Contaminer. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs. V. i. Avoir une odeur repoussante : *ce marais infecte.*

INFECTIEUX, EUSE (*fèk-si-eû, eu-ze*) adj. Qui produit l'infection : *germe infectieux.* Qui en résulte : *la diphtérie est une maladie infectieuse.*

INFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *infectio*). Action d'infecter. Grande puanteur. Altération produite dans l'organisme sous l'influence de certains parasites, dits *agents infectieux. Fig.* Contagion morale.

INFÉODATION (*si-on*) n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER (*dé*) v. t. (du préf. *in.* et de *féodal*). Donner une terre pour être tenue en fief. **S'inféoder** v. pr. Se donner entièrement à : *s'inféoder à un parti.*

INFÈRE adj. (lat. *inferus*). *Bot.* Se dit d'un ovaire situé au-dessous du plan d'insertion des verticilles externes. (V. FLEUR.)

INFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (angl. *inference*). Raisonnement et, *spécialem.,* raisonnement du particulier au particulier.

INFÉRER (*ré*) v. t. (lat. *inferre ;* de *in,* dans, et *ferre,* porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Tirer une conséquence d'un fait, d'un principe. Conclure, induire.

INFÉRIEUR, E adj. (lat. *inferior,* comparatif de *inferus,* qui est en bas). Placé au-dessous : *la mâchoire inférieure de l'homme est seule mobile.* Plus rapproché de l'embouchure d'un fleuve : *la vallée inférieure de la Loire. Fig.* Moindre en dignité, en mérite, en organisation : *rang inférieur ; animal inférieur.* Substantiv. Subordonné : *courtois avec ses inférieurs.* ANT. **Supérieur.**

INFÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au-dessous. ANT. **Supérieurement.**

INFÉRIORITÉ n. f. (de *inférieur*). Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc. ANT. **Supériorité.**

INFERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de fermenter.

INFERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. (lat. *infernalis ;* de *inferni,* enfers). Qui appartient à l'enfer, aux enfers : *les abîmes infernaux. Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *ruse infernale.* Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal.* **Pierre infernale,** azotate d'argent employé pour cautériser. *Machine infernale,* machine contenant de la poudre et des projectiles et destinée à faire explosion, à répandre la mort : *Cadoudal prépara contre Bonaparte la machine infernale de la rue Saint-Nicaise.*

INFERNALEMENT (*fèr, man*) adv. D'une manière infernale.

INFÉROVARIÉ, E adj. Se dit des végétaux dans lesquels l'ovaire est infère.

INFERTILE (*fèr*) adj. Qui n'est pas fertile : *les landes infertiles de la Gascogne.* ANT. **Fertile.**

INFERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui ne peut être fertilisé. ANT. **Fertilisable.**

INFERTILITÉ (*fèr*) n. f. État de ce qui est infertile : *l'infertilité des déserts tient au manque d'eau.* ANT. **Fertilité.**

INFESTER (*fès-té*) v. t. (lat. *infestare*). Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage : *les Touareg infestent les abords des oasis sahariennes.* Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent les maisons.*

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi : *infidèle à ses promesses.* Qui commet des soustractions : *caissier infidèle.* Inexact : *récit infidèle.* N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles.* ANT. **Fidèle.**

INFIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière infidèle : *traduire infidèlement un texte.* ANT. **Fidèlement.**

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un dépositaire.* Manque d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien.* Action infidèle : *commettre une infidélité.* ANT. **Fidélité.**

INFILTRATION (*si-on*) n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps : *la source du Loiret est alimentée par des infiltrations de la Loire. Méd.* Épanchement interstitiel des humeurs dans l'organisme.

INFILTRER [*tré*] **(S')** v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide. *Fig.* Pénétrer, s'insinuer : *les abus s'infiltrent aisément.*

INFIME adj. (du lat. *infimus,* le plus bas). Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société.*

INFIMITÉ n. f. Condition d'une personne infime.

INFINI, E adj. Qui n'a pas de fin : *un supplice infini.* Qui est sans limites : *l'univers est infini. Par ext.* À quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini. Par exagér.* Très grand : *attendre un temps infini.* N. m. Ce qui est sans limites : *l'infini des cieux.* Ce qui est infiniment éloigné : *mettre au point sur l'infini.* **A l'infini,** loc. adv. Sans bornes, sans fin. ANT. **Fini, borné, limité.**

INFINIMENT (*man*) adv. Sans bornes. Extrêmement. *Math. Les infiniment petits,* quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini. Un très grand nombre : *une infinité de maux.*

INFINITÉSIMAL, E, AUX (*zi*) adj. Excessivement petit : *quantité infinitésimale. Géom. Calcul infinitésimal,* partie des mathématiques, qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral et qui a pour objet les infiniment petits.

INFINITIF, IVE adj. (du lat. *infinitus,* indéfini). *Gram.* Qui est de la nature de l'infinitif : *proposition infinitive.* N. m. Mode du verbe, qui exprime l'action d'une manière générale, indéterminée.

INFINITUDE n. f. Qualité de ce qui est infini : *l'infinitude du temps.*

INFIRMABLE adj. Que l'on peut infirmer : *témoignage difficilement infirmable.*

INFIRMATIF, IVE adj. *Dr.* Qui infirme : *arrêt infirmatif d'un jugement de première instance.*

INFIRMATION (*si-on*) n. f. Action d'infirmer.

INFIRME n. et adj. (lat. *infirmus ;* de *in* priv., et *firmus,* ferme). Qui a quelque infirmité. Faible, maladif. ANT. **Valide, ingambe.**

INFIRMER (*mé*) v. t. *Dr.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence. Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage.* ANT. **Confirmer.**

INFIRMERIE (*rî*) n. f. (de *infirme*). Lieu destiné aux malades dans les communautés, les casernes, les collèges, etc. : *infirmerie régimentaire.*



Infirmière des hôpitaux.

INFIRMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui soigne les malades à l'infirmerie, à l'hôpital. (V. AMBULANCE.)

INFIRMITÉ n. f. (de *infirme*). Faiblesse du corps : *l'infirmité de la vieillesse.* Maladie habituelle : *la goutte est une redoutable infirmité.* Affection particulière, qui attaque d'une manière chronique quelque partie du corps. *Fig.* Imperfection : *l'infirmité humaine.*

INFIXE (*fik-se*) n. m. (du lat. *infixus,* inséré). *Philol.* Élément qui s'insère au milieu des sons composant une racine pour en modifier le sens.

INFLAMMABILITÉ (*fla-ma*) n. f. Caractère de ce qui est inflammable : *l'inflammabilité de l'essence de pétrole est la cause de nombreux accidents.*

INFLAMMABLE (*fla-ma-ble*) adj. Qui s'enflamme facilement. *Fig.* Qui se passionne facilement.

INFLAMMATION (*fla-ma-si-on*) n. f. (lat. *inflammatio*). Action par laquelle une matière combustible s'enflamme ; son résultat. *Méd.* Réaction organique curative, qui s'établit autour d'un corps étranger, généralement microbien, et qui se caractérise par de la chaleur, de la rougeur, de la douleur et de la tuméfaction.

INFLAMMATOIRE (*fla-ma*) adj. Qui tient de l'inflammation, qui se traduit par une inflammation : *fièvre inflammatoire.*

INFLATION (*si-on*) n. f. (du lat. *inflatio*, enflure). Émission exagérée de papier-monnaie. Augmentation excessive : *inflation des importations, des prix.*

INFLÉCHIR v. t. Courber, incliner. **S'infléchir** v. pr. Se courber, dévier.

INFLÉCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être fléchi. (Peu us.)

INFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Caractère de ce qui est inflexible. *Fig.* Extrême fermeté de l'esprit ou du caractère : *l'inflexibilité de Brutus condamnant ses fils à mort est restée légendaire.*

INFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Qui ne fléchit sous aucun effort. *Fig.* Qui ne se laisse point émouvoir. ANT. **Flexible, souple.**

INFLEXIBLEMENT (*flèk-si-ble-man*) adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *inflexio*). Action de plier, d'incliner : *saluer d'une légère inflexion du corps. Inflexion de voix*, changement de ton, d'accent dans la voix. *Gram.* Modification du son d'une voyelle sous l'influence d'une autre voyelle qui est dans la syllabe suivante. Chacune des formes que peut prendre un mot à désinences variables. (Syn. FLEXION en ce sens.) *Géom.* Point d'une courbe, où la courbure change de sens. *Phys.* Déviation d'une ligne : *l'inflexion des rayons lumineux.*

INFLIGER (*jé*) v. t. (lat. *infligere ;* de *in*, sur, et *fligere*, renverser. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il infligea, nous infligeons.*) Prononcer, appliquer comme peine : *infliger un châtiment.*

INFLORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. (du lat. *inflorescere*, fleurir). Disposition générale des fleurs sur la tige. — L'inflorescence est *uniflore* ou *pluriflore*. On la dit *axillaire* quand elle s'insère à l'aisselle d'une feuille et *terminale* quand elle surmonte la tige. Elle reçoit différents noms encore, suivant sa forme et les dispositions qu'elle affecte. (V. la planche PLANTE.)

INFLUENÇABLE (*an-sa-ble*) adj. Qui se laisse influencer : *juge difficilement influençable.*

INFLUENCE (*an-se*) n. f. (lat. *influentia*). Action qu'une chose exerce sur une autre : *c'est l'influence combinée du soleil et de la lune qui produit les marées.* Anciennem., action fluidique des astres sur les hommes. *Fig.* Crédit, ascendant : *Voltaire exerça une grande influence sur son temps.*

INFLUENCER (*an-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il influença, nous influençons.*) Exercer une influence sur : *influencer un juge par ses sollicitations.*

INFLUENT (*flu-an*), **E** adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *flatter un personnage influent.*

INFLUENZA (*flu-an*) n. f. (mot ital.). Sorte de grippe violente et épidémique.

INFLUER (*flu-é*) v. i. (lat. *influere ;* de *in*, sur, et *fluere*, couler). Exercer une action : *l'hygiène habituelle influe beaucoup sur la santé.* Couler dans, servir d'affluent à. (Vx.) V. t. Faire pénétrer dans. (Vx.)

INFLUX (*flu*) n. m. (lat. *influxus*) ou **INFLUXION** (*fluk-si-on*) n. f. Fluide hypothétique auquel on a attribué certains effets organiques : *influx nerveux.*

IN-FOLIO n. m. et adj. invar. (mot lat. signif. *en feuille*). Format d'un livre, où la feuille n'est pliée qu'en deux et ne forme par conséquent que quatre pages. Un livre de ce format.

INFORMATEUR, TRICE n. Qui donne des informations : *Saint-Simon est un informateur précieux, mais souvent suspect.*

INFORMATION (*si-on*) n. f. Acte judiciaire, qui contient les dépositions des témoins sur un fait : *ouvrir une information sur un crime. Par ext.* Sorte d'enquête que l'on mène pour constater un fait, s'assurer de la vérité d'une chose. (En ce sens, s'emploie ordinairement au pluriel : *prendre des informations sur quelqu'un ; aller aux informations.*)

INFORME adj. Qui n'a pas de forme arrêtée : *bloc informe.* De forme lourde et disgracieuse. *Fig.* A peine ébauché : *ouvrage informe. Dr.* Qui n'est pas dans les formes prescrites : *acte informe.*

INFORMÉ n. m. Information juridique : *jusqu'à plus ample informé.*

INFORMER (*mé*) v. t. (lat. *informare ;* de *in*, en, et *formare*, former). Avertir, instruire. V. i. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un.* **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTIFIABLE adj. Qu'on ne peut fortifier.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité : *Sophocle a conté les infortunes d'Œdipe.* Pl. Événements malheureux. ANT. **Bonheur, prospérité.**

INFORTUNÉ, E n. et adj. Malheureux.

INFRACTEUR (*frak*) n. m. (du lat. *infractum*, supin de *infrangere*, rompre). Qui viole une loi, un traité, etc. (Peu us.)

INFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *infractio*). Violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. : *les infractions aux règlements de police se nomment* contraventions.

INFRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Que l'on ne peut franchir : *abîme infranchissable.*

INFRANGIBLE (*ji-ble*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *frangere*, briser). Qui ne peut être brisé.

INFRA-ROUGE n. et adj. Se dit des radiations calorifiques obscures, moins réfrangibles que le rouge.

INFRASTRUCTURE (*fra-struk*) n. f. *Ch. de f.* Ensemble des travaux concourant à l'établissement de la plate-forme (remblais, ponts, souterrains, etc.).

INFRÉQUENTÉ, E (*kan*) adj. Qui n'est pas fréquenté : *chemin infréquenté.* ANT. **Fréquenté.**

INFRUCTUEUSEMENT (*fruc-tu-eu-ze-man*) adv. Sans profit. ANT. **Fructueusement.**

INFRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui rapporte peu ou point de fruits : *champ infructueux. Fig.* Qui ne donne pas de résultat utile : *effort infructueux.* ANT. **Fructueux.**

INFRUCTUOSITÉ (*fruk-tu-o-zi*) n. f. État de ce qui est infructueux.

INFULE n. f. (lat. *infula*). *Antiq. rom.* Bandelette sacrée de laine blanche, qui couvrait le front des prêtres et dont on parait les victimes.

INFUMABLE adj. Qui ne peut être fumé.

INFUNDIBULIFORME (*fon*) adj. (du lat. *infundibulum*, entonnoir). Qui a la forme d'un entonnoir.

INFUNDIBULUM (*fon, lom'*) n. m. (mot lat. signif. *entonnoir*). *Anat.* Canal situé dans le troisième ventricule cérébral. Toute partie d'organe en forme d'entonnoir.

INFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (lat. *infusus*). Répandu dans l'âme. *Science infuse*, science qu'Adam avait reçue de Dieu. *Fig.* Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir.

INFUSER (*zé*) v. t. (du lat. *infusum*, supin de *infundere*, verser dans). Mettre une substance dans un liquide chaud, afin qu'il en tire le suc : *infuser du thé dans l'eau bouillante.* Verser, introduire : *infuser du sang dans les veines de quelqu'un.*

INFUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est infusible. ANT. **Fusibilité.**

INFUSIBLE (*zi-ble*) adj. Qu'on ne peut fondre : *il n'est pas de corps réellement infusible.* ANT. **Fusible.**

INFUSION (*zi-on*) n. f. Action d'infuser. Produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau.*

INFUSOIRES (*zoi-re*) n. m. pl. (du lat. *infusus*, répandu dans). Animaux unicellulaires de l'embranchement des protozoaires, généralement microscopiques et vivant dans les liquides. S. un *infusoire.* (V. la planche MOLLUSQUES.)

INGAGNABLE (*gha, gn* mll.) adj. Qui ne peut être gagné : *pari ingagnable.* ANT. **Gagnable.**

INGAMBE (*ghan-be*) adj. (de l'ital. *in gamba*, en jambe). *Fam.* Léger, alerte, dispos. ANT. **Infirme.**

INGÉNIER (*nié*) **(S')** v. pr. (du lat. *ingenium*, esprit, adresse. — Se conj. comme *prier*.) Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. (de *s'ingénier*). Homme qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, l'attaque et la défense des places, etc. : *ingénieur civil, des mines.* **Ingénieur-hydrographe,**

celui qui est chargé de représenter, dans les cartes marines, la configuration des côtes et des fonds. Pl. des *ingénieurs-hydrographes*.

INGÉNIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ingénieuse : *tourner ingénieusement une difficulté*.

INGÉNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse : *l'esprit ingénieux d'Ulysse*. Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse*. Qui s'ingénie à : *ingénieux à plaire*.

INGÉNIOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme*.

INGÉNU, E adj. (du lat. *ingenuus*, né libre). D'une innocence franche. Simple, naïf : *jeune homme ingénu ; air ingénu*. N. Personne ingénue : *l'Agnès de Molière est restée le type des ingénues*. N. f. *Théât.* Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues*.

INGÉNUITÉ n. f. (de *ingénu*). Franchise naturelle. Naïveté, simplicité : *répondre avec ingénuité*. Parole, action ingénue. *Théât.* Rôle d'ingénue.

INGÉNUMENT (*man*) adv. D'une manière ingénue et naïve : *tomber ingénument dans un piège*.

INGÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de s'ingérer.

INGÉRER (*ré*) v. t. (lat. *ingerere ;* de *in*, dans, et *gerere*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Introduire dans l'estomac : *ingérer des aliments*. **S'ingérer** v. pr. S'introduire, s'entremettre : *s'ingérer mal à propos dans les affaires d'autrui*.

INGESTA (*jès-ta*) n. m. pl. (mot lat. signif. : *choses introduites*). *Méd.* Matières ingérées.

INGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *ingestio*). Action d'ingérer, d'introduire dans l'estomac.

INGLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière inglorieuse. ANT. **Glorieusement.**

INGLORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas glorieux : *victoire inglorieuse*. ANT. **Glorieux.**

INGOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on ne peut gouverner : *peuple ingouvernable*. ANT. **Gouvernable.**

INGRAT (*gra*), **E** n. et adj. (lat. *ingratus*). D'un aspect désagréable : *figure ingrate*. Qui n'a point de reconnaissance : *fils ingrat*. *Fig.* Stérile, infructueux, qui récompense mal : *sol ingrat*. Qui ne fournit rien à l'esprit : *sujet ingrat*. *L'âge ingrat*, début de l'adolescence, où les formes sont peu harmonieuses. ANT. **Reconnaissant.**

INGRATEMENT (*man*) adv. Avec ingratitude.

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat : *les Athéniens montrèrent une profonde ingratitude à l'égard de Phocion*. Action ingrate : *commettre une ingratitude*. ANT. **Reconnaissance.**

INGRÉDIENT (*di-an*) n. m. (du lat. *ingrediens*, qui entre). Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange. S'emploie souvent en mauv. part.)

INGRESSION n. f. Incursion, invasion.

INGUÉABLE (*ghé*) adj. Qui ne peut être passé à gué : *cours d'eau inguéable*. ANT. **Guéable.**

INGUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être guéri ; incurable : *une plaie inguérissable*. *Fig.* A quoi l'on ne peut remédier : *chagrin inguérissable*. ANT. **Guérissable.**

INGUINAL, E, AUX ou **INGUINAIRE** (*ghu-i*) adj. du lat. *inguen, inis*, aine). Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITATION (*si-on*) n. f. Action d'ingurgiter : *des ingurgitations continuelles fatiguent l'estomac*.

INGURGITER (*té*) v. t. (lat. *ingurgitare*). Avaler gloutonnement et en quantité.

INHABILE (*i-na*) adj. Qui manque d'habileté : *ouvrier inhabile*. *Dr.* Incapable : *un aliéné est inhabile à tester*. ANT. **Habile.**

INHABILEMENT (*i-na, man*) adv. D'une manière inhabile : *travail inhabilement fait*.

INHABILETÉ (*i-na*) n. f. Manque d'habileté, maladresse. ANT. **Habileté.**

INHABILITÉ (*i-na*) n. f. *Dr.* Incapacité légale : *inhabilité à tester*.

INHABITABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être habité : *les contrées polaires sont à peu près inhabitables*. ANT. **Habitable.**

INHABITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point habité : *désert inhabité*. ANT. **Habité.**

INHABITUDE (*i-na*) n. f. Défaut d'habitude. ANT. **Habitude, coutume.**

INHALATEUR, TRICE (*i-na*) adj. Qui sert à des inhalations. N. m. Appareil inhalateur.

INHALATION (*i-na-la-si-on*) n. f. Absorption par les voies respiratoires. Aspiration. *Bot.* Action par laquelle les plantes absorbent les fluides ambiants.

INHALER (*i-na-lé*) v. t. (lat. *inhalare*). Aspirer, absorber : *inhaler de l'éther*.

INHARMONIE (*i-nar-mo-nî*) n. f. Défaut d'harmonie. ANT. **Harmonie.**

INHARMONIEUSEMENT (*i-nar, ze-man*) adv. D'une façon inharmonieuse. ANT. **Harmonieusement.**

INHARMONIEUX, EUSE (*i-nar, eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas harmonieux : *accord inharmonieux*. ANT. **Harmonieux.**

INHARMONIQUE (*i-nar*) adj. (de *inharmonie*). Qui manque d'harmonie. ANT. **Harmonique.**

INHÉRENCE (*i-né-ran-se*) n. f. État de ce qui est inhérent : *toute qualité a son sujet d'inhérence*.

INHÉRENT (*i-né-ran*), **E** adj. (lat. *inhærens ;* de *hærere*, être fixé). Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière ; l'erreur est inhérente à l'esprit humain*.

INHIBER (*i-ni-bé*) v. t. (lat. *inhibere*). *Dr.* Défendre, prohiber. (Peu us.)

INHIBITIF, IVE ou **INHIBITEUR, TRICE** adj. De nature à ralentir ou à arrêter un mouvement.

INHIBITION (*i-ni-bi-si-on*) n. f. Défense, prohibition. *Méd.* Phénomène nerveux qui diminue ou supprime l'activité d'une partie de l'organisme.

INHOSPITALIER (*i-nos-pi-ta-li-é*), **ERE** adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier*. Contraire à l'hospitalité : *accueil inhospitalier*. Où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière*. ANT. **Hospitalier.**

INHOSPITALIÈREMENT (*i-nos-pi, man*) adv. D'une façon inhospitalière. ANT. **Hospitalièrement.**

INHOSPITALITÉ (*i-nos-pi*) n. f. Refus d'accueillir les étrangers. (Peu us.) ANT. **Hospitalité.**

INHUMAIN, E (*i-nu-min, è-ne*) adj. Qui n'est pas humain : *l'esclavage est une institution inhumaine*. Barbare, cruel, féroce, impitoyable. ANT. **Humain.**

INHUMAINEMENT (*i-nu-mè-ne-man*) adv. D'une manière inhumaine : *traiter inhumainement des prisonniers*. ANT. **Humainement.**

INHUMANITÉ (*i-nu*) n. f. (de *inhumain*). Cruauté, barbarie. Action inhumaine. ANT. **Humanité.**

INHUMATION (*i-nu-ma-si-on*) n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre. ANT. **Exhumation.**

INHUMER (*i-nu-mé*) v. t. (lat. *inhumare ;* de *in*, dans, et *humus*, terre). Faire l'inhumation d'un cadavre, enterrer. ANT. **Exhumer.**

INIA (*i-ni-a*) n. m. Genre de mammifères cétacés, comprenant des dauphins propres aux fleuves de l'Amérique du Sud.

INIAQUE (*i-ni-a-ke*) adj. *Anat.* Qui a rapport à l'inion : *région iniaque*.

INIMAGINABLE (*i-ni*) adj. Extraordinaire, qui dépasse tout ce qu'on saurait imaginer : *spectacle inimaginable*. ANT. **Imaginable.**

INIMITABLE (*i-ni*) adj. Qui ne peut être imité : *le style de La Fontaine est inimitable*. ANT. **Imitable.**

INIMITÉ, E (*i-ni*) adj. Qui n'a pas été imité.

INIMITIÉ (*i-ni-mi-ti-é*) n. f. (lat. *inimicitia ;* de *in*, priv., et *amicitia*, amitié)). Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps : *une longue inimitié sépara Athènes de Sparte*. ANT. **Amitié, affection.**

ININFLAMMABILITÉ (*i-nin-fla-ma*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas inflammable. ANT. **Inflammabilité.**

ININFLAMMABLE (*i-nin-fla-ma-ble*) adj. Qui n'est pas inflammable : *pétrole rendu ininflammable*. ANT. **Inflammable.**

ININTELLIGEMMENT (*i-nin-tèl-li-ja-man*) adv. Sans intelligence. ANT. **Intelligemment.**

ININTELLIGENCE (*i-nin-tèl-li-jan-se*) n. f. Manque d'intelligence. ANT. **Intelligence.**

ININTELLIGENT (*i-nin-tèl-li-jan*), **E** adj. Qui manque d'intelligence : *messager inintelligent*. ANT. **Intelligent.**

ININTELLIGIBILITÉ (*i-nin-tèl-li*) n. f. Caractère de qui est inintelligible. ANT. **Intelligibilité.**

ININTELLIGIBLE (*i-nin-tèl-li-ji-ble*) adj. Qu'on ne peut comprendre: *parler un langage inintelligible.* ANT. **Intelligible.**

ININTELLIGIBLEMENT (*i-nin-tèl-li, man*) adv. D'une manière inintelligible. ANT. **Intelligiblement.**

ININTENTION (*i-nin-tan-si-on*) n. f. Défaut d'intention. ANT. **Intention.**

ININTENTIONNELLEMENT (*i-nin-tan-si-o-nè-le-man*) adv. Sans intention. ANT. **Intentionnellement.**

ININTERPRÉTABLE (*i-nin-tèr*) adj. Qui ne peut être interprété. (Peu us.) ANT. **Interprétable.**

ININTERPRÉTÉ, E (*i-nin-tèr*) adj. Qui n'a pas été interprété. ANT. **Interprété.**

ININTERROMPU (*i-nin-tè-ron-pu*), **E** adj. Qui n'est point interrompu : *une série ininterrompue d'insuccès.* ANT. **Interrompu.**

ININTERRUPTION (*i-nin-tè-rup-si-on*) n. f. Non-interruption, continuité. ANT. **Interruption.**

INION (*i-ni-on*) n. m. Nom scientifique de l'occiput.

INIQUE (*i-ni-ke*) adj. (lat. *iniquus*). Qui n'observe pas l'équité : *juge inique.* Qui blesse l'équité : *jugement inique.* ANT. **Juste, équitable.**

INIQUEMENT (*i-ni-ke-man*) adv. D'une manière inique. ANT. **Justement, équitablement.**

INIQUITÉ (*i-ni-ki*) n. f. (lat. *iniquitas*). Caractère de ce qui est inique : *l'iniquité d'un arrêt.* Action inique. Personne inique : *se prosterner devant l'iniquité.* ANT. **Justice, équité.**

INITIAL, E, AUX (*i-ni-si*) adj. (du lat. *initium*, commencement). Qui se trouve au commencement : *lettre initiale d'un mot.* Qui se trouve au début : *vitesse initiale d'un projectile.* N. f. Première lettre d'un mot. Première lettre d'un nom de personne : *signer une lettre de ses initiales.* ANT. **Final.**

INITIATEUR, TRICE (*i-ni-si*) n. et adj. Qui initie : *La Grèce fut l'initiatrice de Rome dans la voie de la civilisation.*

INITIATION (*i-ni-si-a-si-on*) n. f. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes et qui accompagnent encore l'admission dans différentes sociétés secrètes : *recevoir l'initiation. Par ext.* Action de donner à quelqu'un la connaissance de choses qu'il ignorait.

INITIATIVE (*i-ni-si-a*) n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative d'une mesure. Initiative parlementaire*, droit des membres du Parlement de proposer des lois. Qualité de celui qui est porté à agir, à entreprendre spontanément : *l'initiative raisonnée est une qualité précieuse chez un chef militaire.*

INITIÉ (*si-é*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne qui est au courant de certaines pratiques, de quelque secret, instruite dans quelque art.

INITIER (*i-ni-si-é*) v. t. (lat. *initiare* ; de *initium*, commencement. — Se conj. comme *prier.*) Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, E (*jèk*) adj. Coloré par l'afflux du sang : *face injectée ; yeux injectés.*

INJECTER (*jèk-té*) v. t. (du lat. *injectum*, supin de *injicere*, lancer). Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité : *injecter de la créosote dans du bois pour le rendre imputrescible.* **S'injecter** v. pr. Devenir injecté : *une figure qui s'injecte.*

INJECTEUR, TRICE (*jèk*) adj. Propre aux injections : *seringue injectrice.* N. m. Appareil au moyen duquel on opère l'injection des liquides. Appareil employé à l'alimentation des chaudières à vapeur.

INJECTION (*jèk-si-on*) n. f. Action d'injecter. Liquide que l'on injecte. Introduction, sous pression, de liquides dans une cavité, dans les tissus organiques : *injection hypodermique de morphine.*

INJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *injunctio*). Ordre formel.

INJOUABLE adj. Qui ne peut être joué : *le drame de Cromwell, par Victor Hugo, était injouable.*

INJURE n. f. (lat. *injuria* ; de *in*, contre, et *jus, juris*, droit). Injustice. Tort qui en résulte. (Vx en ce sens.) Offense, insulte, outrage : *demander réparation d'une injure. Fig. L'injure des ans*, suites fâcheuses amenées par les années sur la beauté, la santé. ANT. **Compliment, éloge, louange.**

INJURIER (*ri-é*) v. t. (lat. *injuriare.* — Se conj. comme *prier.*) Offenser par des paroles injurieuses : *les héros d'Homère s'injurient avant de combattre.* ANT. **Louer, complimenter, flatter.**

INJURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière injurieuse. ANT. **Elogieusement.**

INJURIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Injuste (Vx.) Outrageant, offensant : *Soupçon injurieux.* ANT. **Elogieux.**

INJUSTE (*jus-te*) adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste.* Contraire à la justice, à l'équité : *Socrate fut victime d'une injuste sentence.* N. m. Ce qui est injuste : *l'homme a presque naturellement la notion du juste et de l'injuste.* ANT. **Juste.**

INJUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. D'une manière injuste: *être injustement condamné.* ANT. **Justement.**

INJUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. Manque de justice. Acte contraire à la justice : *réclamer contre une injustice.* ANT. **Justice.**

INJUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qu'on ne saurait justifier : *conduite injustifiable.* ANT. **Justifiable.**

INJUSTIFIÉ, E (*jus-ti*) adj. Qui n'est pas ou n'a pas été justifié : *méfiance injustifiée.* ANT. **Justifié.**

INLASSABLE (*la-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut lasser : *patience inlassable.*

INNAVIGABILITÉ (*in'-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas navigable : *on a essayé de remédier à l'innavigabilité de la Loire.* (Peu us.) ANT. **Navigabilité.**

INNAVIGABLE (*in'-na*) adj. Où l'on ne peut naviguer : *cours d'eau innavigable.* ANT. **Navigable.**

INNÉ (*in'-né*), **E** adj. (du lat. *innatus*, né dans). Que nous apportons en naissant : *penchants innés.*

INNÉGOCIABLE (*in-né*) adj. Qui ne peut être négocié : *billet innégociable.* ANT **Négociable.**

INNÉITÉ (*in'-né*) n. f. Caractère de ce qui est inné : *on a soutenu l'innéité des principes rationnels dans l'esprit humain.*

INNERVATION (*in'-nèr-va-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *nervus*, nerf). Mode spécial d'action des éléments nerveux. Mode de distribution des nerfs dans une région : *l'innervation de la main.*

INNERVER (*in'-nèr-vé*) v. t. *Anat.* Fournir de nerfs, en parlant d'un tronc nerveux.

INNOCEMMENT (*i-no-sa-man*) adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire : *dire innocemment une énormité.* Avec une sotte simplicité.

INNOCENCE (*i-no-san-se*) n. f. (lat. *innocentia*). Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence.* Absence de culpabilité : *accusé qui démontre victorieusement son innocence.* Pureté jointe à l'ignorance du mal : *l'innocence d'Agnès.* Personnes innocentes : *protéger l'innocence.* ANT. **Culpabilité.**

INNOCENT (*i-no-san*), **E** adj. (lat. *innocens*). Qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent.* Qui ignore le mal. Simple, très naïf. Dépourvu de malice : *badinage innocent.* Bénin, inoffensif : *remède innocent.* **Jeux innocents**, petits jeux de société. N. Personne non coupable. Personne naïve. N. m. Tout jeune enfant. N. m. pl. *Les saints innocents* ou *les innocents*, enfants qui, suivant l'évangéliste saint Matthieu, furent massacrés en Judée sur l'ordre d'Hérode lequel espérait faire périr Jésus parmi eux. ANT. **Coupable.**

INNOCENTER (*i-no-san-té*) v. t. Déclarer innocent : *innocenter un inculpé, faute de preuves.*

INNOCUITÉ (*in'-no*) n. f. (du lat. *innocuus*, non nuisible.) Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE (*in'-non*) adj. Qui ne se peut compter. *Par exagér.* Très nombreux.

INNOMBRABLEMENT (*in'-non, man*) adv. D'une manière innombrable. (Peu us.)

INNOMÉ, E (*in'-no*) adj. Qui n'a pas encore reçu de nom. *Dr. rom. Contrats innomés*, ceux qui n'avaient pas reçu du droit civil de dénominations particulières. (On écrit aussi INNOMMÉ. E.)

INNOMINÉ, E (*in'-no*) adj. (lat. *innominatus*). Qui n'a pas encore reçu de nom particulier. *Os innominé*, os iliaque.

INNOMMABLE (*in'-no-ma-ble*) adj. Qui ne peut pas être nommé. *Fig.* Vil, bas, dégoûtant : *une mixture innommable.*

INNOVATEUR, TRICE (*in'-no*) adj. Qui innove, qui tend à innover. N. m. Celui qui innove.

INNOVATION (*in'-no-va-si-on*) n. f. (lat. *innovatio*). Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc. : *les vieillards se défient naturellement des innovations.* Résultat de cette action : *une heureuse innovation.*

INNOVER (*in'-no-vé*) v. i. (lat. *innovare ; de novus*, nouveau). Faire une innovation. V. t. Faire un changement dans : *on innove tous les jours des modes bizarres.*

INOBÉISSANCE (*i-no-bé-i-san-se*) n. f. Défaut d'obéissance. ANT. **Obéissance.**

INOBLIGEAMMENT (*i-no-bli-ja-man*) adv. D'une manière inobligeante. ANT. **Obligeamment.**

INOBLIGEANCE (*i-no-bli-jan-se*) n. f. Manque d'obligeance. (Peu us.) ANT. **Obligeance.**

INOBSERVABLE (*i-nob-sèr*) adj. Qui ne peut être observé : *comète inobservable.* Qui ne peut être observé : *recommandations inobservables.*

INOBSERVANCE (*i-nob-sèr*) n. f. Action de ne pas observer des prescriptions morales, médicales, etc. ANT. **Observance.**

INOBSERVATION (*i-nob-sèr-va-si-on*) n. f. Inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOBSERVÉ (*i-nob-sèr*), **E** adj. Qui n'a pas été observé : *faits inobservés.*

INOCCUPATION (*i-no-ku-pa-si-on*) n. f. État d'une personne ou d'une chose inoccupée.

INOCCUPÉ, E (*i-no-ku*) adj. Qui est sans occupation. Qui n'est point possédé ou habité : *logement inoccupé.* ANT. **Occupé.**

INOCÉRAME (*i-no*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans la craie.

IN-OCTAVO (*i-nok*) n. m. et adj. invar. (du lat. *in*, en, et *octavus*, huitième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets et forment 16 pages. Un livre de ce format.

INOCULABILITÉ (*i-no*) n. f. Qualité de ce qui est inoculable.

INOCULABLE (*i-no*) adj. Qui peut être inoculé : *la rage est facilement inoculable.*

INOCULATEUR, TRICE n. et adj. Qui inocule.

INOCULATION (*i-no, si-on*) n. f. (lat. *inoculatio*). Introduction dans l'organisme d'un germe vivant, virus (particulièrement celui de la vaccine) : *l'inoculation du vaccin préserve de la petite vérole. Fig.* Transmission d'idées, de doctrines, etc.

INOCULER (*i-no-ku-lé*) v. t. (du lat. *inoculare*, greffer ; de *in*, dans, et *oculus*, œil). Communiquer un virus par inoculation : *inoculer la rage à un chien. Fig.* Transmettre par contagion morale.

INODORE (*i-no*) adj. Sans odeur : *gaz inodore.* ANT. **Odorant, odoriférant.**

INODULAIRE (*i-no-du-lè-re*) adj. Qui appartient à l'inodule.

INODULE (*i-no*) n. m. *Méd.* Tissu qui se forme dans les plaies et en active la cicatrisation.

INOFFENSIF (*i-no-fan-sif*), **IVE** adj. Qui est incapable de nuire : *la couleuvre est un animal inoffensif.* ANT. **Dangereux, nuisible.**

INOFFENSIVEMENT (*i-no-fan, man*) adv. D'une manière inoffensive. ANT. **Offensivement.**

INOFFICIEUX, EUSE (*i-no-fi-si-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas officieux. *Dr. Testament inofficieux*, testament qui déshérite ou lèse sans cause l'héritier naturel. *Donation inofficieuse*, donation faite à l'un des enfants au détriment des autres. ANT. **Officieux.**

INOFFICIOSITÉ (*i-no-fi-si-o-zi*) n. f. Caractère de ce qui est inofficieux. (Peu us.)

INOMISSIBLE (*i-no-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne peut omettre : *formalité inomissible.*

INONDABLE (*i-non*) adj. Qui peut être inondé : *les basses plaines de Hollande sont aisément inondables.*

INONDATION (*i-non-da-si-on*) n. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays : *les inondations de la Loire ont dû être contenues par des digues. Fig.* Invasion tumultueuse d'une multitude. Grande multitude d'objets. (V. la planche FLÉAUX DE LA NATURE.)

INONDÉ, E adj. et n. Qui a souffert de l'inondation : *quête pour les régions inondées, pour les inondés.*

INONDER (*i-non-dé*) v. t. (lat. *inundare* ; de *in*, sur, et *unda*, onde). Submerger un terrain par un débordement d'eaux : *les Hollandais inondèrent leur pays en 1672 pour le soustraire à l'invasion française.* Mouiller, tremper : *inonder un pays de sang. Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne.*

INOPÉRABLE adj. Qui ne peut être opéré : *malade inopérable ; cancer inopérable.* ANT. **Opérable.**

INOPÉRANT (*ran*), **E** adj. *Dr.* Qui est sans effet.

INOPINÉ, E (*i-no*) adj. (lat. *inopinatus ;* de *in* priv., et *opinari*, penser). Imprévu, qu'on n'attendait pas : *retour inopiné.* ANT. **Prévu, attendu.**

INOPINÉMENT (*i-no, man*) adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément.*

INOPPORTUN, E (*i-no-por*) adj. Qui n'est pas opportun, à propos : *proposition inopportune.* ANT. **Opportun.**

INOPPORTUNÉMENT (*i-no-por, man*) adv. D'une manière inopportune : *arriver inopportunément.* ANT. **Opportunément.**

INOPPORTUNITÉ (*i-no-por*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas opportun. ANT. **Opportunité.**

INOPPOSABLE (*i-no-po-za-ble*) adj. Qui ne peut être opposé : *exception inopposable.* ANT. **Opposable.**

INORGANIQUE (*i-nor*) adj. Se dit des corps dépourvus de vie, non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INORGANISABLE (*i-nor-gha-ni-za-ble*) adj. Qui ne peut être organisé. ANT. **Organisable.**

INOSCULATION (*i-nos-ku-la-si-on*) n. f. (du préf. *in*, et *osculum*, baiser). *Méd.* Anastomose. Abouchement de deux bouts de vaisseaux.

INOUBLIABLE (*i-nou*) adj. Que l'on ne peut oublier : *une injure inoubliable.*

INOUÏ (*i-nou-i*), **E** adj. (du préf. *in*, et *ouï*). Tel qu'on n'a jamais entendu parler de rien de pareil : *prodige inouï.* Étrange, extraordinaire : *cruauté inouïe.*

INOUÏSME (*nou-is-me*) n. m. *Fam.* Caractère de ce qui est inouï. Étrangeté.

INOXYDABLE (*i-nok-si*) adj. Qui résiste à l'oxydation : *l'or est inoxydable.* ANT. **Oxydable.**

IN PACE (*in'-pa-sé*) n. m. invar. (m. lat. signif. *en paix.* — Formule souvent gravée sur les tombeaux chrétiens.) Prison, cachot, souterrain d'un couvent, destiné à enfermer, jusqu'à leur mort, des coupables scandaleux.

IN PETTO (*in-pèt-to*) loc. adv. (mots ital. signif. *dans la poitrine, dans le cœur*). À part soi, intérieurement, en secret : *protester in petto. Cardinal in petto*, cardinal dont le pape ajourne la nomination, quoiqu'elle soit décidée.

IN-PLANO (*in'*) n. m. et adj. invar. (mot lat. signif. *en plan*). Feuille imprimée, ne formant qu'un feuillet ou deux pages. Livre de ce format.

INQUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui ne peut être qualifié, indigne : *inqualifiable agression.* ANT. **Qualifiable.**

IN-QUARANTE-HUIT n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 48 feuillets ou 96 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INQUART (*kar*) n. m., **INQUARTATION** (*kar-ta-si-on*) ou **QUARTATION** (*kar-ta-si-on*) n. f. Opération par laquelle on ajoute à l'or allié au cuivre, et qu'on veut passer à la coupelle, trois fois environ son poids d'argent.

IN-QUARTO (*kou-ar*) n. m. et adj. invar. (du lat. *in*, en, et *quartus*, quatrième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 4 feuillets et forment 8 pages. Livre de ce format.

INQUIET (*ki-è*), **ÈTE** adj. (lat. *inquietus ;* de *in* priv., et *quietus*, tranquille). Qui ne trouve pas le repos : *mener une vie inquiète.* Qui est dans une incertitude mêlée de crainte. Qui témoigne de l'inquiétude de l'âme : *regards inquiets. Fig.* Troublé par l'incertitude : *curiosité inquiète. Sommeil inquiet*, sommeil agité, souvent interrompu. ANT. **Calme, tranquille.**

INQUIÉTANT (*ki-é-tan*), **E** adj. Qui cause de l'inquiétude : *malade qui se trouve dans un état inquiétant.* ANT. **Rassurant.**

INQUIÉTER (*ki-é-té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre inquiet : *cette nouvelle m'inquiète.* Tourmenter, harceler : *inquiéter l'ennemi.* Troubler dans le libre usage de ses biens : *inquiéter un possesseur.* **S'inquiéter** v. pr. S'abandonner à des inquiétudes. ANT. **Rassurer, calmer.**

INQUIÉTUDE (*ki-é*) n. f. (lat. *inquietudo*). Etat d'une personne qui n'a pas de repos : *vivre dans l'inquiétude.* Trouble, agitation d'esprit : *une inquiétude mortelle.* Appréhension. Pl. Douleurs vagues dans les membres. ANT. **Tranquillité, calme.**

INQUISITEUR (*ki-zi*) n. m. (lat. *inquisitor*). Juge de l'inquisition : *les inquisiteurs appartenaient en général à l'ordre de Saint-Dominique.* Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur.*

INQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *inquisitio ;* de *inquisitum,* supin de *inquirere,* rechercher). Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire. Autrefois, célèbre tribunal ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. t. Soumettre à des inquisitions.

INQUISITORIAL, E, AUX (*ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'inquisition : *la procédure inquisitoriale était essentiellement secrète.* Qui a le caractère d'une recherche vexatoire : *impôt inquisitorial.*

INRACINABLE adj. Qui ne peut prendre racine.

INRACONTABLE adj. Que l'on ne peut raconter.

INRI, inscription mise par Pilate sur la croix. (Elle est composée des initiales des mots latins *Jesus Nazarenus rex Judæorum,* Jésus Nazaréen, roi des Juifs. Elle figure souvent sur les croix.)

INSAISISSABILITÉ (*sè-zi-sa*) n. f. Caractère de ce qui est insaisissable. ANT. **Saisissabilité.**

INSAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être saisi : *les biens du domaine public sont incessibles et insaisissables. Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable. Dr.* Que la loi défend de saisir. ANT. **Saisissable.**

INSALISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui ne peut être sali. ANT. **Salissable.**

INSALIVATION (*si-on*) n. f. Imprégnation des aliments par la salive.

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé : *le voisinage des marais est insalubre.* ANT. **Salubre.**

INSALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière insalubre. **Salubrement.**

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre. ANT. **Salubrité.**

INSANITÉ n. f. (lat. *insanitas*). Absence de raison, de bon sens. Chose déraisonnable : *dire des insanités.*

INSAPIDE adj. Qui n'a aucune saveur. (On dit mieux INSIPIDE.)

INSATIABILITÉ (*si-a*) n. f. Caractère de celui qui est insatiable.

INSATIABLE (*si-a ble*) adj. (lat. *insatiabilis*). Qui ne peut être rassasié. Qui ne peut être assouvi : *faim insatiable. Fig.* Qui ne peut être assouvi, en parlant d'une passion : *soif insatiable de l'or.*

INSATIABLEMENT (*si-a-ble-man*) adv. D'une manière insatiable.

INSATURABLE adj. *Chim.* Qui ne peut être saturé : *liquide insaturable.* ANT. **Saturable.**

INSCIEMMENT (*in-si-a-man*) adv. A son insu, sans le savoir. ANT. **Sciemment.**

INSCRIPTIBLE (*ins-krip*) adj. Qui peut être inscrit. *Géom.* Que l'on peut inscrire dans un périmètre donné ou une surface donnée, particulièrement dans un cercle : *quadrilatère inscriptible dans un cercle.*

INSCRIPTION (*ins-krip-si-on*) n. f. (lat. *inscriptio ;* de *inscriptum,* supin de *inscribere,* inscrire). Action d'inscrire. Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir : *l'épigraphie est la science des inscriptions.* Action d'inscrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions,* se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades. *Inscription sur le grand-livre,* titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor. *Inscription hypothécaire,* mention faite, aux registres, du conservateur des hypothèques, de l'hypothèque dont une propriété est dûment grevée. *Inscription de faux,* acte légal par lequel on s'inscrit en faux contre une pièce qu'a fournie la partie adverse. *Inscription maritime,* rôle des marins inscrits et pouvant être appelés au service de l'Etat.

INSCRIRE (*ins-kri-re*) v. t. (lat. *inscribere ;* de *in,* sur, et *scribere,* écrire. — Se conj. comme *écrire.*) Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer, dans des conditions déterminées, une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle.* **S'inscrire** v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Pratiq. S'inscrire en faux,* soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse et, *par ext.,* nier.



Hexagone inscrit.

INSCRIT (*ins-kri*), **E** adj. *Math. Polygone inscrit dans un cercle,* celui dont tous les sommets sont situés sur la circonférence du cercle. N. m. *Inscrit maritime,* marin inscrit sur le rôle de l'Etat.

INSCRIVANT (*ins-kri-van*), **E** n. *Dr.* Personne qui requiert l'inscription d'une hypothèque.

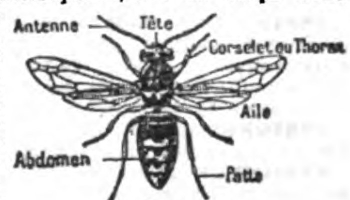
INSCRUTABLE (*ins-kru*) adj. Impénétrable ; qui ne peut être compris : *les desseins de Dieu sont inscrutables.* (Peu us.)

INSCULPER (*ins-kul-pé*) v. t. (lat. *insculpere*). Marquer d'un poinçon.

INSÉCABILITÉ adj. Qualité de ce qui est insécable.

INSÉCABLE adj. (du lat. *in* priv., et *secare,* couper). Qui ne peut être coupé. ANT. **Sécable.**

INSECTE (*sèk-te*) n. m. (lat. *insectum*). Animal articulé à six pattes, respirant par des trachées et subissant des métamorphoses. — Les insectes, caractérisés par leurs membres au nombre de six, d'où parfois leur nom d'*hexapodes,* ont un corps composé d'anneaux ajustés bout à bout, qui se divise en : *tête, thorax* ou *corselet* et *abdomen* ou *ventre.* Ils sont essentiellement terrestres et possèdent une respiration aérienne : ceux qui séjournent ordinairement dans l'eau sont obligés de venir respirer à la surface. Ils ont des sexes séparés, sont ovipares, et leur larve au sortir de l'œuf ne ressemble en rien aux parents ; ils n'arrivent à l'état adulte que par un cycle de *métamorphoses.* On en connaît plus de six cent mille, divisés en *orthoptères, névroptères, archiptères, thysanoures, hémiptères, diptères, lépidoptères, coléoptères* et *hyménoptères.* (V. la planche ARTHROPODES.)



Insecte.

INSECTICIDE (*sèk*) adj. (du lat. *insectum,* insecte, et *cædere,* tuer). Qui détruit les insectes : *poudre insecticide.* N. m. : *un insecticide.*

INSECTIVORE (*sèk*) adj. (du lat. *insectum,* insecte, et *vorare,* manger). Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les *gobe-mouches,* les *merles,* les *bergeronnettes,* les *taupes,* les *hérissons,* etc. : *la plupart des oiseaux sont insectivores.* N. m. : *un insectivore.*

INSECTOLOGIE (*sèk, jî*) n. f. Syn. peu usité de ENTOMOLOGIE.

INSÉCURITÉ n. f. Manque de sécurité. ANT. **Sécurité.**

IN-SEIZE (*sè-ze*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets et forment 32 pages. Un livre de ce format.

INSÉNESCENCE (*nès-san-se*) n. f. (du préf. *in,* et du lat. *senescere,* vieillir). Propriété de ne pas vieillir.

INSENSÉ, E (*san*) n. et adj. Qui a perdu le sens, la raison. Contraire au bon sens ; extravagant, fou : *projet insensé.* ANT. **Sensé.**

INSENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Ce qui produit l'insensibilité. N. m. : *le chloroforme est un insensibilisateur.* Appareil destiné à produire l'insensibilité (l'anesthésie). ANT. **Sensibilisateur.**

INSENSIBILISATION (*san-si, za-si-on*) n. f. Action d'insensibiliser.

INSENSIBILISER (*san, zé*) v. t. Rendre insensible : *insensibiliser un malade qu'on veut opérer.*

INSENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Défaut de sensibilité physique ou morale. ANT. **Sensibilité.**

INSENSIBLE (*san-si-ble*) adj. Qui ne peut éprouver de sensation : *la matière est insensible.* Qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible.* Imperceptible : *progrès, pente insensible.* ANT. **Sensible.**

INSENSIBLEMENT (*san, man*) adv. Peu à peu; d'une manière insensible. ANT. **Sensiblement.**

INSÉPARABILITÉ n. f. Etat de ce qui est inséparable. (Peu us.)

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, qui ne peut être séparé. *Gram. Particules inséparables*, celles qui ne s'emploient que dans la formation de noms composés. N. m. ou f. Nom vulgaire des perruches ondulées d'Australie, qui ne peuvent vivre que par couples. ANT **Séparable.**

INSÉPARABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être séparé : *amis inséparablement unis*

INSÉRABLE adj. Qui peut être inséré.

INSÉRER (*ré*) v. t. (lat. *inserere*. — Se conj. comme *accélérer*.) Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer un billet dans une enveloppe; insérer une clause dans un traité.*

INSERMENTÉ (*sèr-man*) adj. m. Se dit des prêtres qui, sous la Révolution, refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé · *les prêtres insermentés contribuèrent à soulever la Vendée contre la Convention.* Syn **Réfractaire.** ANT **Assermenté.**

INSERTION (*sèr-si on*) n. f. (lat. *insertio*). Action d'insérer : *réclamer l'insertion d'une protestation dans un journal*. Ce qui est inséré. Attaché d'une partie sur une autre : *l'insertion des feuilles sur la tige.*

INSIDIEUSEMENT (*ze-man*) adv D'une manière insidieuse

INSIDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj (lat. *insidiosus*; de *insidia*, embûche). Qui tend des pièges *questionneur insidieux*. Qui constitue un piège *caresses insidieuses.* Se dit de certaines maladies graves, malgré la bénignité apparente de leurs débuts.

INSIGNE adj. (lat. *insignis*). Signalé, remarquable (en bonne ou en mauv. part) : *faveur insigne.*

INSIGNE n. m. (lat. *insigne*; de *insignis*, remarquable). Signe honorable et caractéristique d'une dignité : *les insignes de la royauté.*

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui ne signifie rien *phrase insignifiante* Sans importance · *homme insignifiant*. ANT. **Important.**

INSINUANT (*an*), **E** adj. Qui s'insinue : *fluide insinuant. Fig* Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer : *manières insinuantes.*

INSINUATIF, IVE adj. Qui insinue ou s'insinue.

INSINUATION (*si-on*) n. f (lat. *insinuatio*). Action d'insinuer : *insinuation d'une sonde dans une plaie. Fig.* Manière subtile de faire accepter ses pensées. Chose que l'on fait entendre sans l'exprimer formellement : *les calomniateurs habiles procèdent surtout par insinuation. Rhét.* Figure qui consiste à se concilier les auditeurs par des paroles habiles.

INSINUER (*nu-é*) v. t. (lat. *insinuare*; de *in*, dans. et *sinus*, sein). Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer du coton dans une plaie. Fig.* Faire adroitement pénétrer dans l'esprit : *insinuer une calomnie.* **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse : *s'insinuer à la cour, dans les bonnes grâces de quelqu'un.*

INSIPIDE adj. (lat. *insipidus*). Qui n'a point de saveur, de goût : *l'eau est insipide. Fig.* Sans agrément, sans esprit : *railleur insipide; style insipide.* ANT. **Savoureux.**

INSIPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Action d'insister.

INSISTER (*sis-té*) v. t. (lat. *insistere*, de *in*, sur, et *sistere*, s'arrêter). Faire instance, persévérer à demander une chose. Appuyer : *insister sur un point.*

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable. ANT. **Sociabilité.**

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre; difficile à fréquenter : *caractère insociable*. ANT. **Sociable.**

INSOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière insociable. (Peu us.) ANT. **Sociablement.**

IN-SOIXANTE-QUATRE (*san-te-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression, formant 64 feuillets ou 128 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INSOLATION (*si-on*) n. f. (lat. *insolatio*). Action du soleil qui frappe sur un objet. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose aux rayons du soleil. Maladie provoquée par l'exposition à un soleil ardent, vulgairement appelée *coup de soleil.* (L'insolation se traite par l'aération large du malade, l'exposition au frais et des affusions d'eau froide.)

INSOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec insolence : *répondre insolemment*. ANT. **Poliment.**

INSOLENCE (*lan-se*) n. f. Effronterie, hardiesse excessive. Manque de respect. Orgueil offensant. Parole. action insolente. ANT. **Politesse, civilité.**

INSOLENT (*lan*), **E** n. et adj. (du lat. *insolens*, qui n'est pas dans la coutume). Effronté, qui perd le respect. Arrogant, impertinent : *homme, air insolent.* Orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune.* Insolite, extraordinaire : *bonheur insolent.* N. Personne insolente. ANT. **Poli, courtois.**

INSOLER (*lé*) v. t. (lat. *insolare*). Exposer au soleil : *insoler une épreuve photographique.*

INSOLITE adj. (du lat. *in*, priv. et *solitus*, accoutumé). Contraire à l'usage, aux règles, à l'habitude : *démarche, bruit insolite.*

INSOLUBILISER v. t. Rendre insoluble.

INSOLUBILITÉ n. f. Etat de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE adj. (lat. *insolubilis*). Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau. Fig.* Qu'on ne peut résoudre · *problème insoluble*. ANT. **Soluble.**

INSOLUBLEMENT (*man*) adv. D'une manière insoluble. (Peu us.)

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer. ANT. **Solvabilité.**

INSOLVABLE adj. (du préf. *in*, et de *solvere*, payer). Qui n'a pas de quoi payer · *débiteur insolvable*. ANT. **Solvable.**

INSOMNIE (*som'-nî*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *somnus*, sommeil). Privation de sommeil.

INSONDABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est insondable.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder : *abîme insondable. Fig.* Qu'on ne peut pénétrer : *le mystère insondable de la création*. ANT. **Sondable.**

INSOUCIAMMENT (*a-man*) adv. D'une manière insouciante. (Peu us.)

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant : *l'insouciance de la jeunesse.*

INSOUCIANT (*si-an*), **E** adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière insoucieuse. ANT. **Soucieusement.**

INSOUCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain*. ANT. **Soucieux.**

INSOUDABLE adj. Qui ne peut être soudé.

INSOUMETTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qui ne peut être soumis. (Peu us.)

INSOUMIS, E (*mi, i-ze*) adj. Non soumis : *peuple insoumis*. *Soldat insoumis* ou subst. *insoumis* (n. m.), soldat qui ne se présente pas au corps au jour dit. ANT. **Soumis.**

INSOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. Défaut de soumission. Situation du soldat qui ne répond pas à une convocation régulière de l'autorité militaire. ANT. **Soumission.**

INSOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui ne peut être soupçonné : *honnêteté insoupçonnable*. ANT. **Soupçonnable.**

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir, défendre : *opinion insoutenable.* Qu'on ne peut supporter : *orgueil insoutenable*. ANT. **Soutenable.**

INSPECTER (*ins-pèk-té*) v. t. (lat. *inspectare*; de *in*, sur, et *spectare*, examiner). Examiner comme inspecteur : *inspecter une école*. Examiner avec une grande attention.

INSPECTEUR, TRICE (*ins-pèk*) n. (de *inspecter*). Se dit d'agents de divers services publics, chargés de certaines fonctions de surveillance et de contrôle.

INSPECTION (*ins-pèk-si-on*) n. f. (lat. *inspectio*). Action d'examiner : *passer une inspection.* Fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPECTORAT (*ins-pèk-to-ra*) n. m. Charge d'inspecteur. Durée de cette charge.

INSPIRANT (*ins-pi-ran*), **E** adj. Qui inspire. Qui est propre à inspirer : *souvenir, exemple inspirant.*

INSPIRATEUR, TRICE (*ins-pi*) adj. et n. Qui sert à l'inspiration : *muscles inspirateurs*. Qui donne l'inspiration intellectuelle : *Catherine de Médicis fut l'inspiratrice de la Saint-Barthélemy*.

INSPIRATION (*ins-pi-ra-si-on*) n. f. (de *inspirer*). Action par laquelle l'air entre dans les poumons. Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de*. Etat où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous l'influence d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes*, etc. Enthousiasme créateur : *poète sans inspiration*. Chose inspirée : *les inspirations du génie*.

INSPIRÉ, E (*ins-pi*) adj. et n. Personne qui agit sous l'influence d'une inspiration mystique, poétique. Qui trahit une inspiration de ce genre : *les vers inspirés de Victor Hugo*.

INSPIRER (*ins-pi-ré*) v. t. (lat. *inspirare*; de *in*, dans, et *spirare*, souffler). Faire pénétrer dans la poitrine par insufflation : *inspirer de l'air à quelqu'un*. Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein : *le patriotisme a inspiré à Gambetta ses plus beaux discours*. Donner de l'enthousiasme. **S'inspirer** v. pr. Prendre son inspiration : *s'inspirer des bons exemples*.

INSTABILITÉ (*ins-ta*) n. f. Défaut de stabilité. *Fig.* Défaut de permanence : *instabilité des choses humaines*. ANT. **Stabilité.**

INSTABLE (*ins-ta-ble*) adj. (lat. *instabilis*). Qui manque de solidité : *paix instable*. Soumis au changement. Qui n'a pas de suite dans les idées, dans le travail : *un enfant instable*. *Chim.* *Combinaison instable*, celle qui se détruit facilement. *Mécan.* *Equilibre instable*, v. ÉQUILIBRE. ANT. **Stable.**

INSTABLEMENT adv. De façon instable.

INSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé : *procéder à l'installation d'un magistrat*.

INSTALLER (*ins-ta-lé*) v. t. (de *stalle*). Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc. Placer, établir quelqu'un, quelque chose dans un endroit. Mettre en place : *installer une machine*. **S'installer** v. pr. Prendre possession, s'établir.

INSTAMMENT (*ins-ta-man*) adv. Avec instance.

INSTANCE (*ins-tan-se*) n. f. (lat. *instantia* de *instare*, presser vivement). Sollicitation pressante : *joignez vos instances aux miennes*. Insistance : *prier avec instance*. Série des actes d'une procédure ayant pour objet de saisir un tribunal d'une contestation, d'instruire la cause et d'obtenir le jugement : *introduire une instance*. Juridiction. **Tribunal de première instance**, qui connaît des contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme : *les tribunaux de première instance siègent aux chefs-lieux d'arrondissement*.

INSTANT (*ins-tan*) n. m. Moment très court ; très petit espace de temps : *s'arrêter un instant*. Elliptiq. *Un instant*, attendez un instant. Loc. adv. : **A l'instant**, à l'heure même. **Dans un instant**, bientôt. **A chaque instant**, continuellement.

INSTANT (*ins-tan*), **E** adj. (lat. *instans* ; de *in*, sur, et *stare*, se tenir). Pressant : *prières instantes*.

INSTANTANÉ, E (*ins-tan*) adj. Qui ne dure qu'un instant. Qui se produit soudainement : *mort presque instantanée*. N. m. Temps de pose correspondant à une fraction de seconde. Image ainsi obtenue.

INSTANTANÉITÉ (*ins-tan*) n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT (*ins-tan, man*) adv. D'une manière instantanée : *obéir instantanément*.

INSTAR [*ins-tar*] **(À L')** loc. prép. (lat. *instar*, comme). A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens*.

INSTAURATEUR, TRICE (*ins-tô*) n. Personne qui élève un monument, fonde une institution : *mériter le titre d'instaurateur de la liberté*.

INSTAURATION (*ins-tô-ra-si-on*) n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement*.

INSTAURER (*ins-tô-ré*) v. t. (lat. *instaurare*). Etablir, fonder. (Peu us.)

INSTIGATEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (de *instiguer*). Qui incite, qui pousse à faire une chose : *Alberoni*

INSTIGATION (*ins-ti-gha-si-on*) n. f. Incitation : *agir à l'instigation de quelqu'un*.

INSTIGUER (*ins-ti-ghé*) v. t. (lat. *instigare*). Inciter, pousser à faire quelque chose.

INSTILLATION (*ins-ti-la-si-on*) n. f. Action d'instiller : *laver une plaie par instillation*.

INSTILLER (*ins-ti-lé*) v. t. (lat. *instillare*; de *in*, dans, et *stilla*, goutte). Verser goutte à goutte.

INSTINCT (*ins-tin*) n. m. (lat. *instinctus*). Impulsion naturelle : *l'instinct de conservation*. Premier mouvement qui précède la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite : *l'instinct des abeilles les pousse à exécuter des actes très compliqués et qui relèvent presque de l'intelligence*. — L'instinct des animaux les porte à exécuter certains actes sans avoir la notion de leur but ; à employer des moyens relativement les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but. L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que dans l'*instinct* tout est aveugle, nécessaire et à peu près invariable ; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire. L'homme peut s'instruire et profiter de ce qu'ont fait les autres avant lui ; les animaux en sont en général incapables ; l'expérience que l'un d'eux pourrait parfois acquérir n'est utile qu'à celui-là seul et ne peut être mise à profit par les autres. Ainsi, une hirondelle fait tout naturellement son nid sans l'avoir jamais appris. Les hirondelles d'aujourd'hui ne font pas mieux leur nid que celles d'autrefois.

INSTINCTIF (*ins-tink-tif*), **IVE** adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif*.

INSTINCTIVEMENT (*ins-tink-ti-ve-man*) adv. Par instinct : *se mettre instinctivement en défense*.

INSTITUER (*ins-ti-tu-é*) v. t. (lat. *instituere*; de *in*, sur, et *statuere*, établir). Etablir quelque chose qui n'existait pas : *Richelieu institua l'Académie française*. Etablir en charge, en fonction. *Instituer un héritier*, nommer un héritier par testament. ANT. **Abolir, supprimer.**

INSTITUT (*ins-ti-tu*) n. m. (lat. *institutum* ; de *instituere*, instituer). Règle d'un ordre religieux à sa fondation. Ordre institué par cette règle. Société savante ou littéraire. *L'Institut de France* ou absolum. *l'Institut*, la réunion des cinq académies. V. *Part. hist.*

INSTITUTES (*ins-ti*) n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien (533).

INSTITUTEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (lat. *institutor, trix*; de *instituere*, instituer). Qui fonde, qui établit. Personne chargée d'instruire un ou plusieurs enfants. Qui tient une école. *les termes* instituteur *et* institutrice *ont remplacé vers 1792 l'ancienne dénomination de* maître *et de* maîtresse d'école.

INSTITUTION (*ins-ti-tu-si-on*) n. f. (lat. *institutio*). Action d'instituer, d'établir : *l'institution des Jeux floraux*. Chose établie : *les institutions de l'ancien régime étaient fondées sur l'arbitraire*. Maison d'éducation et d'instruction. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR (*ins-truk*) adj. et n. m. Celui qui instruit. *Officier, sergent instructeur*, chargé de montrer l'exercice. *Juge instructeur*, chargé d'instruire un procès. (V. INSTRUCTION [*juge d'*].)

INSTRUCTIF (*ins-truk-tif*), **IVE** adj. Qui instruit : *conversation, lecture instructive*.

INSTRUCTION (*ins-truk-si-on*) n. f. (lat. *instructio* ; de *instruere*, instruire). Action d'instruire. Education, enseignement : *en France, l'instruction primaire est gratuite, laïque et obligatoire*. Savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction*. Précepte donné pour instruire. *Instruction publique*, instruction donnée par l'Etat. *Instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. *Juge d'instruction*, v. JUGE. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque. ANT. **Ignorance.**

INSTRUIRE (*ins-tru-i-re*) v. t. [illegible] *instruere*, construire [illegible]

qui se passe. Instruire une cause, une affaire, la mettre en état d'être jugée.

INSTRUISABLE (*ins-tru-i-za-ble*) adj. Qui peut être instruit. (Peu us.)

INSTRUISANT (*ins-tru-i-zan*), **E** adj. Qui instruit : *une expérience instruisante.* (Peu us.)

INSTRUIT (*ins-tru-i*), **E** adj. Qui a de l'instruction : *un professeur instruit.* ANT. **Ignorant.**

INSTRUMENT (*ins-tru-man*) n. m. (lat. *instrumentum ;* de *instruere*, construire). Outil, machine, appareil servant à produire un certain travail : *instrument aratoire.* (V. la planche AGRICULTURE.) Appareil propre à produire des sons musicaux : *instrument à vent.* (V. la planche MUSIQUE.) Titre propre à faire valoir des droits. *Fig.* Ce qui est employé pour atteindre un résultat : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAIRE (*ins-tru-man-tè-re*) adj. *Dr. Témoin instrumentaire*, celui qui assiste un officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, E, AUX (*ins-tru-man*) adj. Qui sert d'instrument. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.* N. m. Cas de l'ancienne déclinaison sanscrite et grecque, qui marquait l'instrument, le moyen employé.

INSTRUMENTATION (*ins-tru-man-ta-si-on*) n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER (*ins-tru-man-té*) v. i. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics : *les huissiers doivent instrumenter en personne.* Ecrire la partie instrumentale d'une œuvre qui exige le concours de l'orchestre. (On dit mieux ORCHESTRER.)

INSTRUMENTISTE (*ins-tru-man-tis-te*) n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. (du préf. *in*, et de *su*). Ignorance d'une chose. **A l'insu de,** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUBMERSIBILITÉ (*mèr*) n. f. Qualité de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE (*mèr*) adj. Qui ne peut pas être submergé : *bateau de sauvetage insubmersible.* ANT. **Submersible.**

INSUBORDINATION (*si-on*) n. f. Défaut de subordination : *esprit d'insubordination.*

INSUBORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui a l'esprit d'insubordination ; qui manque à la subordination : *soldats, élèves insubordonnés.*

INSUBSTANTIEL, ELLE (*subs-tan-si-èl, è-le*) adj. Inconsistant. ANT. **Substantiel.**

INSUCCÈS (*suk-sè*) n. m. Manque de succès, échec : *l'insuccès d'une entreprise.* ANT. **Succès.**

INSUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. D'une manière insuffisante. ANT. **Suffisamment.**

INSUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte.* Incapacité : *reconnaître son insuffisance. Méd.* Etat des valvules du cœur, qui les met hors d'état de remplir intégralement leurs fonctions. ANT. **Suffisance.**

INSUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. Qui ne suffit pas : *nourriture insuffisante.* Qui n'a pas la capacité nécessaire pour remplir les obligations de sa charge : *général insuffisant.* ANT. **Suffisant.**

INSUFFLATEUR (*su-fla*) n. m. Instrument servant à insuffler dans le larynx et dans les narines de l'air ou des médicaments pulvérulents.

INSUFFLATION (*su-fla-si-on*) n. f. Action d'insuffler : *l'insufflation de l'air dans la bouche peut rappeler les noyés à la vie.*

INSUFFLER (*su-flé*) v. t. (lat. *insufflare*). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un asphyxié.* Gonfler en soufflant : *insuffler une vessie.*

INSULAIRE (*lè-re*) n. et adj. (du lat. *insula*, île). Habitant d'une île : *les insulaires de Taïti.*

INSULARITÉ n. f. Etat d'un pays formant une île, ou composé d'îles : *l'insularité du Groenland a été démontrée de nos jours.*

INSULINE n. f. Substance contenue dans le pancréas, utilisée contre le diabète.

INSULTANT (*tan*), **E** adj. Qui insulte, offense : *mépris, propos insultant.*

INSULTE n. f. (subst. verb. de *insulter*). Outrage, agression en actes ou en paroles, avec dessein prémédité d'offenser : *rendre raison d'une insulte.*

INSULTÉ, E n. et adj. Personne qui a reçu une insulte : *réconcilier l'insulteur et l'insulté.*

INSULTER (*té*) v. t. (lat. *insultare ;* de *in*, sur, et *saltare*, sauter). Offenser par des outrages en actes ou en paroles. Attaquer : *les pirates barbaresques insultèrent longtemps les côtes de la Méditerranée.* V. i. Faire une offense outrageante : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter. Auteur d'une insulte.

INSUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on ne peut supporter : *douleur insupportable.* Très importun : *un enfant insupportable.* ANT. **Supportable.**

INSUPPORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière insupportable. ANT. **Supportablement.**

INSURGÉ, E n. et adj. Qui s'est mis en état d'insurrection : *les insurgés vendéens.*

INSURGER (*jé*) [**S'**] v. pr. (du lat. *in*, sur, et *surgere*, se lever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il s'insurgea, nous nous insurgeons.*) Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté : *péril insurmontable.* ANT. **Surmontable.**

INSURPASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être surpassé. ANT. **Surpassable.** (Peu us.)

INSURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. (lat. *insurrectio*). Soulèvement contre le pouvoir établi : *l'insurrection de juillet 1830 renversa Charles X.*

INSURRECTIONNEL, ELLE (*sur-rèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*takt*), **E** adj. (lat. *intactus*). A quoi l'on n'a pas touché, dont on n'a rien retranché : *la somme est intacte.* Entier : *édifice intact. Fig.* Qui n'a souffert aucune atteinte morale : *réputation intacte.*

INTACTILE (*tak*) adj. Qui échappe au sens du tact : *la lumière est intactile.* ANT. **Tactile.**

INTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. Qui ne peut être taillé : *diamant intaillable.* ANT. **Taillable.**

INTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de l'ital. *intaglio*, entamure). Pierre dure gravée en creux : *l'intaille est le contraire du camée.*

INTANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est intangible. ANT. **Tangibilité.**

INTANGIBLE adj. Qui ne peut être touché. ANT. **Tangible.**

INTARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être tari : *source intarissable. Fig.* Qui ne peut s'épuiser : *imagination, gaieté intarissable.* ANT. **Tarissable.**

INTARISSABLEMENT (*ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ n. f. *Math.* Caractère d'une grandeur intégrable.

INTÉGRABLE adj. *Math.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E, AUX adj. (du lat. *integer*, entier). Entier, complet : *instruction intégrale. Math. Calcul intégral*, partie du calcul infinitésimal, qui a pour but, étant donné une différentielle ou une dérivée, de trouver la fonction d'où elle provient, fonction appelée *intégrale.* N. f. Cette fonction.

INTÉGRALEMENT (*man*) adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. (de *intégral*). Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT (*gran*), **E** adj. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÉGRATEUR n. et adj. m. Se dit d'un appareil qui totalise les indications continues.

INTÉGRATION (*si-on*) n. f. *Math.* Action d'intégrer : *l'intégration d'une fonction.* Réunion sous une même direction de plusieurs industries connexes.

INTÈGRE adj. (lat. *integer*). D'une probité absolue, incorruptible : *juge, homme intègre.* ANT. **Prévaricateur.**

INTÈGREMENT adv. D'une manière intègre.

INTÉGRER (*gré*) v. t. (lat. *integrare.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Math.* Déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle : *intégrer une fonction.*

INTÉGRITÉ n. f. (lat. *integritas*). Etat d'une chose qui a toutes ses parties : *recouvrer l'intégrité*

d'un dépôt. État d'une chose sans altération. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre : *l'intégrité de Michel de L'Hospital était reconnue même par ses ennemis*. ANT. **Prévarication.**

INTELLECT (*tèl-lèkt*) n. m. (lat. *intellectus*). Intelligence, entendement.

INTELLECTIF (*tèl-lèk-tif*), **IVE** adj. Qui se rapporte à l'intellect : *faculté intellective*.

INTELLECTION (*tèl-lèk-si-on*) n. f. (lat. *intellectio*). Acte par lequel l'esprit conçoit.

INTELLECTUALISME (*tèl-lèk-tu-a-lis-me*) n. m. Système qui affirme la prédominance de l'intelligence sur la sensation et sur la volonté.

INTELLECTUEL, ELLE (*tèl-lèk-tu-èl, è-le*) adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle*. Spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle*. *Sens intellectuels*, la vue et l'ouïe, qui nous fournissent le plus grand nombre de représentations du monde extérieur. N. Personne qui a un goût prédominant pour les choses de l'esprit.

INTELLECTUELLEMENT (*tèl-lèk-tu-è-le-man*) adv. D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT (*tèl-li-ja-man*) adv. Avec intelligence : *interpréter intelligemment un ordre obscur*. ANT. **Bêtement, stupidement.**

INTELLIGENCE (*tèl-li-jan-se*) n. f. (lat. *intelligentia*). Faculté de connaître, de comprendre : *l'intelligence distingue nettement l'homme des animaux*. Compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence vive*. Entente : *avoir l'intelligence des affaires*. Action de comprendre : *pour l'intelligence de ce qui va suivre*. Être intelligent : *la suprême intelligence*. Accord de sentiments, union réciproque : *vivre en parfaite intelligence*. Entente secrète : *avoir des intelligences dans la place*. ANT. **Bêtise, stupidité.**

INTELLIGENT (*tèl-li-jan*), **E** adj. (lat. *intelligens*). Pourvu de la faculté intellective : *l'homme est un être intelligent*. Adroit, habile : *domestique intelligent*. Qui indique l'intelligence : *regard intelligent*. ANT. **Bête, sot, stupide.**

INTELLIGIBILITÉ (*tèl-li*) n. f. État d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE (*tèl-li*) adj. Qui peut être facilement entendu ou compris : *parler à haute et intelligible voix ; discours intelligible*. *Philos.* Qui n'existe qu'en idée : *les réalités intelligibles*. ANT. **Inintelligible.**

INTELLIGIBLEMENT (*tèl-li, man*) adv. D'une manière intelligible : *s'exprimer intelligiblement*.

INTEMPÉRANCE (*tan*) n. f. Vice opposé à la tempérance. *Fig.* Excès en tout genre. *Intempérance de langue, de plume*, trop grande liberté qu'on prend en parlant, en écrivant. ANT. **Tempérance.**

INTEMPÉRANT (*tan-pé-ran*), **E** adj. Qui a le vice de l'intempérance ; *homme intempérant ; langue intempérante*. ANT. **Tempérant.**

INTEMPÉRÉ, E (*tan*) adj. Déréglé. ANT. **Tempéré.**

INTEMPÉRIE (*tan-pé-ri*) n. f. (lat. *intemperies*). Dérèglement de l'air, de la température : *les intempéries des saisons*.

INTEMPESTIF (*tan-pès-tif*), **IVE** adj. (lat. *intempestivus* ; de *in* priv. et *tempestas*, saison). Qui n'est pas fait dans un moment opportun : *arrivée intempestive*.

INTEMPESTIVEMENT (*tan-pès-ti-ve-man*) adv. D'une manière intempestive.

INTENABLE adj. Où l'on ne peut se tenir, se défendre : *position intenable*. ANT. **Tenable.**

INTENDANCE (*tan*) n. f. Fonction d'intendant. Charge d'un intendant préposé à un service public. Division territoriale à laquelle un intendant était préposé. Direction, administration. *Intendance militaire*, corps de fonctionnaires militaires chargés de l'administration et de la comptabilité de la guerre. Bureaux de cette administration.

INTENDANT (*tan-dan*) n. m. (du lat. *intendens*, qui surveille). Personne qui est chargée de régir des biens, une maison. Fonctionnaire dirigeant un service public. Dans l'ancienne France, aux XVIIe et XVIIIe siècles, délégué qui exerçait dans une province l'inspection, au nom du roi, sur les divers services généraux. *Intendant militaire*, chargé de pourvoir aux besoins de l'armée.

INTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un intendant.

INTENSE (*tan-se*) adj. (lat. *intensus*). Grand, fort, vif : *les froids, les chaleurs intenses*. ANT. **Faible.**

INTENSIF, IVE (*tan*) adj. Qui a le caractère de l'intensité. *Culture intensive*, culture qui accumule le travail et le capital sur un terrain relativement restreint. *Gram.* Qui renforce l'idée de l'action : *verbe intensif ; particule intensive*.

INTENSIFIER v. tr. Rendre plus intense.

INTENSITÉ (*tan*) n. f. Degré d'activité, de puissance : *mesurer l'intensité d'un courant électrique*.

INTENSIVEMENT adv. De manière intensive.

INTENTER (*tan-té*) v. t. Entreprendre, formuler devant la justice : *intenter un procès*.

INTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *intentio* ; de *in*, vers, et *tendere*, tendre). Dessein délibéré d'accomplir tel ou tel acte : *l'intention ne suffit pas à créer le délit*. Désir, volonté. **A l'intention de,** loc. prép. En l'honneur de, pour le profit de. PROV. : **L'intention est réputée pour le fait,** l'action qu'on a voulu faire doit être considérée comme faite, au point de vue du mérite ou du démérite.

INTENTIONNÉ (*tan-si-o-né*), **E** adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné*.

INTENTIONNEL, ELLE (*tan-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui concerne l'intention, qui révèle une intention : *erreur intentionnelle*. ANT. **Involontaire.**

INTENTIONNELLEMENT (*tan-si-o-nè-le-man*) adv. Avec intention : *changer intentionnellement d'itinéraire*. ANT. **Involontairement.**

INTER (*tèr*) prép. lat. signif. *entre* et qui est employée comme préfixe dans la composition de certains mots français.

INTERALLIÉ, E adj. Qui se passe entre alliés.

INTERCADENCE (*tèr-ka-dan-se*) n. f. (du lat. *inter*, entre, et *cadere*, tomber). *Méd.* Pulsation surnuméraire du pouls, qui se produit entre deux pulsations normales.

INTERCADENT (*tèr-ka-dan*), **E** adj. *Méd.* Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE (*tèr-ka-lè-re*) adj. (lat. *intercalaris*). Se dit du jour que l'on ajoute au mois de février, dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

INTERCALATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'intercaler. Addition d'un jour, dans le mois de février, aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne, dans un acte ; d'un article dans un compte ; d'un objet quelconque dans un ensemble, etc.

INTERCALER (*tèr-ka-lé*) v. t. (lat. *intercalare*). Ajouter un jour au mois de février, de quatre ans en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose dans un ensemble.

INTERCÉDER (*tèr-sé-dé*) v. i. (lat. *intercedere*. — Se conj. comme *accélérer*.) Intervenir pour obtenir le pardon de quelqu'un : *les vestales pouvaient quelquefois intercéder pour obtenir la grâce des condamnés à mort*.

INTERCELLULAIRE (*tèr-sèl-lu-lè-re*) adj. Qui est placé entre les cellules.

INTERCEPTER (*tèr-sèp-té*) v. t. (du lat. *interceptum*, supin de *intercipere*). Arrêter au passage : *les nuages interceptent les rayons du soleil*. S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre*.

INTERCEPTION (*tèr-sèp-si-on*) n. f. (de *intercepter*). Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR (*tèr-sè-seur*) n. m. Qui intercède.

INTERCESSION (*tèr-sè-si-on*) n. f. (lat. *intercessio*). Action d'intercéder. *Antiq. rom.* Intervention : *l'intercession des tribuns de la plèbe, à Rome, empêchait le vote des lois*.

INTERCHANGEABLE (*tèr, ja-ble*) adj. Se dit de choses qui peuvent être mises à la place les unes des autres : *sièges interchangeables*.

INTERCONTINENTAL, E, AUX (*tèr, nan*) adj. Qui a lieu entre deux continents : *câble télégraphique intercontinental*.

INTERCOSTAL (*tèr-kos-tal*), **E, AUX** adj. (du lat. *inter*, entre, et *costa*, côte). Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux*.

INTERCOURSE (*tèr*) n. f. Droit réciproque, accordant aux navires de deux nations la libre pratique de certains ports soumis à la domination de ces puissances.

INTERCURRENCE (*tèr-kur-ran-se*) n. f. (de *intercurrent*). Alternatives, variations.

INTERCURRENT, **E** adj. (du lat. *inter*, entre, et *currens*, qui court). Qui survient pendant la durée d'une autre chose. *Méd. Maladie intercurrente*, qui se déclare au cours d'une autre maladie.

INTERCUTANÉ, E (*tèr*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *cutis*, peau). Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDÉPARTEMENTAL, E adj. Commun à plusieurs départements.

INTERDÉPENDANCE n. f. Dépendance mutuelle.

INTERDICTION (*tèr-dik-si-on*) n. f. (lat. *interdictio*). Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce*. Suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction*. Action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demander l'interdiction d'un prodigue. Interdiction légale*, privation de l'exercice des droits civils. Ant. **Permission, autorisation.**

INTERDIGITAL, E, AUX (*tèr*) adj. Qui est placé entre les doigts : *espace interdigital*.

INTERDIRE (*tèr*) v. t. (lat. *interdicere*. — Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. pl. de l'indic. pr. : *vous interdisez*, et de l'impér. : *interdisez*.) Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin*. Frapper d'interdiction : *interdire un prêtre*. Défendre la célébration du culte dans certains lieux : *interdire une église*. Oter à quelqu'un la libre disposition de ses biens. Etonner, faire perdre contenance : *la peur l'avait tout interdit*. Ant. **Permettre, autoriser.**

INTERDIT (*tèr-di*) n. m. Sentence défendant à un clerc l'exercice des fonctions de son ordre, ou interdisant l'exercice du culte dans un lieu déterminé : *mettre un prêtre en interdit, le pape Grégoire V mit en interdit le royaume de Robert le Pieux*.

INTERDIT (*di*), **E** adj. Se dit d'une personne qui est sous le coup de l'interdiction : *prêtre interdit*. N. m. : *les interdits sont assimilés aux mineurs*.

INTÉRESSANT (*ré-san*), **E** adj. Qui offre de l'intérêt, digne d'attention : *nouvelle intéressante*. Qui a du charme : *figure intéressante*. Qui inspire de l'intérêt : *personne intéressante*. *Fam. Etat intéressant, position intéressante*, état d'une femme enceinte. Ant. **Insignifiant, ennuyeux.**

INTÉRESSÉ (*ré-sé*), **E** adj. Qui a intérêt à une chose : *être intéressé dans une affaire*. Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt. N. Personne qui a intérêt à une chose : *prévenir les intéressés*.

INTÉRESSER (*ré-sé*) v. t. (de *intérêt*). Faire entrer quelqu'un dans une affaire en lui attribuant une part dans le bénéfice. Importer : *cela m'intéresse*. Concerner spécialement : *loi qui intéresse les industriels*. Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse*. Captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse*. Atteindre : *blessure qui intéresse le poumon*. **S'intéresser** v. pr. Prendre intérêt à.

INTÉRÊT (*rê*) n. m. (du lat. *interest*, il importe). Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide*. Bénéfice qu'on retire de l'argent prêté. Droit éventuel à des bénéfices : *avoir des intérêts dans une entreprise. Intérêt simple*, intérêt perçu sur un capital fixe, non accru de ses intérêts. *Intérêt composé*, celui qui est perçu sur un capital formé du capital primitif accru de ses intérêts accumulés et portant eux-mêmes intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un*. Ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt*. **Dommages et intérêts,** v. DOMMAGE.

INTERFÉRENCE (*tèr-fé-ran-se*) n. f. (du lat. *inter*, entre, et *ferre*, porter). *Physiq.* Phénomène résultant de la combinaison de deux mouvements vibratoires : *Fresnel a expliqué le phénomène des interférences*.

INTERFÉRENT (*tèr-fé-ran*), **E** adj. Qui présente le phénomène de l'interférence : *rayons interférents*.

INTERFÉRER (*tèr-fé-ré*. — Se conj. comme *accélérer*.) v. i. Produire des interférences.

INTERFOLIAGE (*tèr*) n. m. Action d'interfolier un livre.

INTERFOLIER (*tèr-fo-li-é*) v. t. (du lat. *inter*, entre, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier*.) Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR, E adj. (lat. *interior*). Qui est au dedans : *cour intérieure*. *Fig.* Qui se rapporte à l'âme, à la nature morale : *sentiments intérieurs*. N. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps*. Partie d'une diligence, entre le coupé et la rotonde ; partie couverte d'un omnibus, d'un wagon. Partie centrale d'un pays. Pays lui-même, par opposition aux pays étrangers. Domicile privé. Vie de famille. **Ministère de l'intérieur,** administration des affaires intérieures d'un pays. Ant. **Extérieur.**

INTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au dedans. *Fig.* Dans l'âme, à part soi : *se moquer intérieurement des sottises d'un fat*. Ant. **Extérieurement.**

INTÉRIM (*rim'*) n. m. (du lat. *interim*, signif. *pendant ce temps-là*). Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire. Exercice d'une charge pendant l'absence du titulaire. **Par intérim,** loc. adv. Provisoirement : *ministre par intérim*.

INTÉRIMAIRE (*mè-re*) adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires*. N. Personne qui fait l'intérim.

INTÉRIMAT (*ma*) n. m. Etat de celui qui exerce des fonctions par intérim. (Peu us.)

INTERJECTIF (*tèr-jèk-tif*), **IVE** adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective*.

INTERJECTION (*tèr-jèk-si-on*) n. f. (lat. *interjectio* ; de *interjicere*, jeter entre). *Gram.* Partie du discours, comprenant les exclamations qui servent à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *ah! hélas! chut! bravo!* etc. *Dr.* Action d'interjeter : *interjection d'appel*.

INTERJETER (*tèr-je-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il interjettera*.) N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement.

INTERLIGNAGE (*tèr*) n. m. Action ou manière d'interligner.

INTERLIGNE (*tèr*) n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. Ecriture entre ces deux lignes : *la loi interdit les interlignes sur les minutes des actes notariés*. N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER (*tèr-li-gné*) v. t. Ecrire dans les interlignes. *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE (*tèr, è-re*) adj. Qui est écrit dans l'interligne : *traduction interlinéaire*.

INTERLOCUTEUR, TRICE (*tèr*) n. (du lat. *inter*, entre, et *locutum*, supin de *loqui*, parler). Toute personne conversant avec une autre. Personne qui figure dans un dialogue : *Alcibiade est un des interlocuteurs habituels des* Dialogues *de Platon*.

INTERLOCUTION (*tèr, si-on*) n. f. (de *interlocuteur*). Discours de personnes qui conversent ensemble. *Dr.* Jugement par lequel on prononce un interlocutoire : *arrêt d'interlocution*.

INTERLOCUTOIRE (*tèr*) n. m. Décision judiciaire qui, avant de statuer sur le fond, ordonne des mesures propres à préparer la solution de l'affaire. Adjectiv. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire*.

INTERLOPE (*tèr*) adj. (angl. *interloper*). Qui trafique en fraude. Qui se fait en fraude : *navire, commerce interlope*. *Fig.* Equivoque, suspect : *monde, maison interlope*. N. m. Navire marchand qui trafique en fraude.

INTERLOQUER (*tèr-lo-ké*) v. t. (du lat. *interloqui*, interrompre). Soumettre à un interlocutoire. *Fig.* et *fam.* Embarrasser, interdire : *cette réplique l'a interloqué*.

INTERMÈDE (*tèr*) n. m. (ital. *intermedio* ; du lat. *inter*, entre, et *medius*, qui est au milieu). Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale : *intermède musical*. *Fig.* Episode intermédiaire.

INTERMÉDIAIRE (*tèr, èr-e*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *medius*, moyen). Qui est entre deux : *corps intermédiaire*. N. m. Moyen terme, entremise. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire*. Ce qui est placé entre deux choses et permet à l'une d'agir sur l'autre.

INTERMÉDIAIREMENT (*tèr, è-re-man*) adv. D'une manière intermédiaire.

INTERMÉDIAT (*tèr-mé-di-a*), **E** adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes.

INTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne saurait être terminé. *Par exagér.* Qui dure très longtemps : *procès interminable.*

INTERMINABLEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interminable.

INTERMISSION (*tèr-mi-si-on*) n. f. (lat. *intermissio*). Interruption, discontinuation. (Peu us.)

INTERMITTENCE (*tèr-mi-tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.* Intervalle qui sépare deux accès de fièvre.

INTERMITTENT (*tèr-mi-tan*), **E** adj. (du lat. *inter*, entre, et *mittere*, mettre). Qui s'arrête et reprend par intervalles : *fontaine intermittente. Fièvre intermittente*, syn. de FIÈVRE PALUDÉENNE. *Pouls intermittent*, pouls dont les pulsations se produisent à des intervalles inégaux.

INTERMUSCULAIRE (*tèr-mus-ku-lè-re*) adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT (*tèr-na*) n. m. Situation d'un élève interne. Ecole d'internes. Régime d'un établissement de ce genre. Ensemble des internes : *l'internat d'un lycée.* Fonctions des internes en médecine, dans les hôpitaux. Durée de ces fonctions. Ensemble des internes en médecine : *à Paris, l'internat se recrute au concours.* ANT. **Externat.**

INTERNATIONAL, E, AUX (*tèr-na-si*) adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *l'arbitrage international peut prévenir de nombreux conflits. Droit international*, droit qui régit les rapports de nation à nation. N. f. Association générale d'ouvriers des diverses nations du globe, unis pour la défense de certaines revendications.

INTERNATIONALISME (*tèr-na-si-o-na-lis-me*) n. m. Etat des relations internationales. Codification du droit des gens. Opinion de ceux qui préconisent une alliance internationale des classes sociales, aux dépens de l'idée de patrie.

INTERNATIONALISTE (*lis-te*) n. Partisan de l'internationalisme.

INTERNATIONALITÉ (*tèr-na-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est international.

INTERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *internus*). Dont le siège est au dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, un des angles formés par une sécante entre deux parallèles. N. Elève logé et nourri dans l'établissement. *Méd. Interne des hôpitaux*, élève en médecine logé et nourri dans un hôpital, où il est chargé de seconder le personnel médical traitant. ANT. **Externe.**

INTERNÉ, E (*tèr*) adj. et n. Se dit d'une personne enfermée dans un lieu d'où elle ne peut sortir : *un aliéné interné ; les internés politiques.*

INTERNEMENT (*tèr-ne-man*) n. m. Action d'interner : *solliciter l'internement d'un aliéné.*

INTERNER (*tèr-né*) v. t. (de *interne*). Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux : *le second Empire interna à Lambessa de nombreux républicains.* Importer : *interner des marchandises.* (Peu us. en ce sens.)

INTERNONCE (*tèr*) n. m. (du lat. *inter*, et *nuntius*, envoyé). Envoyé du pape dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE (*tèr*) n. f. Office d'internonce.

INTEROCÉANIQUE (*tè-ro-sé*) adj. Qui est entre les deux océans : *le canal interocéanique de Panama.* Qui s'étend par delà l'un et l'autre océans.

INTEROCULAIRE (*tèr, lè-re*) adj. (du lat. *inter*, entre, et *oculus*, œil). Qui est placé entre les deux yeux : *espace interoculaire.*

INTEROSSEUX, EUSE (*tè-ro-seû, eu-ze*) adj. Qui est situé entre les os.

INTERPARIÉTAL, E, AUX (*tèr*) adj. *Anat.* Qui est placé entre les pariétaux.

INTERPELLATEUR, TRICE (*tèr-pè-la*) n. Personne qui interpelle.

INTERPELLATION (*tèr-pè-la-si-on*) n. f. Action d'interpeller. Demande d'explication adressée à un ministre par un membre du Parlement et sanctionnée par un ordre du jour. Sommation faite par un juge, un notaire, un huissier, d'avoir à dire, à faire quelque chose.

INTERPELLER (*tèr-pè-lé*) v. t. (du lat. *interpellare*, interrompre). Adresser la parole pour demander quelque chose. Sommer (un ministre) de s'expliquer sur un fait. *Dr.* Sommer.

INTERPLANÉTAIRE adj. Qui est entre les planètes : *espaces interplanétaires.*

INTERPOLATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interpole.

INTERPOLATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'interpoler. Ce qui a été interpolé : *les interpolations sont très nombreuses dans les textes anciens. Math.* Construction d'une formule empirique, qui représente exactement les résultats d'expériences faites.

INTERPOLER (*tèr-po-lé*) v. t. (lat. *interpolare*). Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *interpoler une glose dans le contexte.*

INTERPOSER (*tèr-po-zé*) v. t. Placer entre : *interposer une lumière entre deux écrans. Fig.* Faire intervenir : *interposer son autorité.* **S'interposer** v. pr. Se poser, se placer entre. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires.*

INTERPOSITIF, IVE (*tèr-po-zi*) adj. *Bot.* Se dit des cloisons qui naissent de deux feuilles opposées.

INTERPOSITION (*tèr-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure. *Dr. Interposition de personnes*, se dit lorsqu'une personne prête son nom à une autre, pour lui faciliter des avantages qu'elle ne pourrait pas obtenir directement : *l'interposition, dûment prouvée, annule les avantages concédés.*

INTERPRÉTABLE (*tèr*) adj. Qui peut être interprété : *convention aisément interprétable.*

INTERPRÉTATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE (*tèr*) adj. Qui explique.

INTERPRÉTATION (*tèr, si-on*) n. f. (lat. *interpretatio*). Action d'interpréter, explication. Traduction, commentaire critique : *interprétation audacieuse.* Façon dont une œuvre dramatique ou musicale est jouée.

INTERPRÉTATIVEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interprétative. (Peu us.)

INTERPRÈTE (*tèr*) n. (lat. *interpres, etis*). Personne qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète.* Qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de...* Qui interprète une œuvre artistique. Qui commente et explique : *les interprètes de la Bible. Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER (*tèr-pré-té*) v. t. (lat. *interpretari.* — Se conj. comme *accélérer.*) Traduire d'une langue en une autre : *interpréter un discours de bienvenue.* Expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi.* Deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* Traduire la pensée d'un artiste : *graveur qui interprète bien un tableau.*

INTERRÈGNE (*tèr-rè-gne*) n. m. Intervalle pendant lequel un Etat est sans chef suprême : *le grand interrègne allemand va de 1250 à 1273.*

INTERROGANT (*tè-ro-ghan*), **E** adj. Qui a la manie d'interroger. *Typogr.* N. et adj. m. Point d'interrogation : *point interrogant.* (Vx.)

INTERROGATEUR, TRICE (*tè-ro*) adj. et n. Qui interroge : *jeter un regard interrogateur.* Examinateur : *répondre aux questions des interrogateurs.*

INTERROGATIF, IVE (*tè-ro*) adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *adjectif, pronom interrogatif.*

INTERROGATION (*tè-ro-gha-si-on*) n. f. Question, demande : *interrogation indiscrète.* **Point d'interrogation**, qui marque l'interrogation (?).

INTERROGATIVEMENT (*tè-ro, man*) adv. Par interrogation. (Peu us.)

INTERROGATOIRE (*tè-ro*) n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci : *interrogatoire serré.* Procès-verbal où sont consignées ces questions et ces réponses : *l'accusé signe son interrogatoire.*

INTERROGER (*tè-ro-jé*) v. t. (lat. *interrogare* ; de *inter*, entre, et *rogare*, demander, prier. — Prend

un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il interrogea, nous interrogeons.*) Adresser des questions à quelqu'un : *interroger un inculpé.* Questionner un candidat dans un examen. *Fig* Consulter, examiner : *interroger l'histoire.*

INTERROI (*tèr-roi*) n. m. (lat. *interrex*). Magistrat romain, chargé d'exercer sous la république une magistrature, en attendant l'installation d'un nouvel élu : *l'interroi était tiré au sort parmi les sénateurs.*

INTERROMPRE (*tè-ron-pre*) v t (lat. *interrumpere*). Rompre la continuité d'une chose : *interrompre un courant électrique.* Couper la parole à quelqu'un. *Propos interrompu,* discours sans suite ; jeu de société où l'on tient des propos de ce genre. *Bot.* Se dit de certains corps, dont les parties sont entrecoupées d'espaces vides : *épi interrompu.* **S'interrompre** v. pr. S'arrêter momentanément. Cesser de faire ce qu'on faisait.



Interrupteur de courant (intérieur et extérieur)

INTERRUPTEUR, TRICE (*tè-rup*) adj. et n. Qui interrompt. N. m. Appareil destiné à couper un courant électrique

INTERRUPTIF, IVE (*tè-rup*) adj. Qui produit l'interruption : *acte interruptif de prescription*

INTERRUPTION (*tè-rup-si-on*) n. f (lat. *interruptio*). Action d'interrompre. Etat de ce qui est interrompu. Paroles prononcées pour interrompre : *une véhémente interruption.* *Rhét.* Suspension, réticence.



Arcatures intersectées

INTERSECTÉ, E (*tèr-sèk*) adj. *Archit.* Entrelacé, entre-croisé *arcatures intersectées.* *Géom.* Coupé : *ligne intersectée.*

INTERSECTION (*tèr-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Lieu des points où deux lignes, deux plans, deux solides se coupent : *point d'intersection.*

INTERSESSION n. f. Temps qui sépare deux sessions d'une assemblée politique.

INTERSTELLAIRE (*tèrs-tèl-lè-re*) adj *Astr.* Qui est situé entre les étoiles : *espaces interstellaires.*

INTERSTICE (*tèrs-ti-se*) n. m. (lat. *interstitium* ; de *inter*, entre, et *stare*, se tenir). Petit intervalle entre les parties d'un tout : *les interstices des muscles, d'un plancher.* Intervalle de temps.

INTERSTITIEL, ELLE (*tèrs-ti-si-èl, è-le*) adj. *Méd.* Qui est dans les interstices d'un tissu.

INTERTRIGO (*tèr*) n. m. *Méd.* Erythème cutané, produit par le frottement répété de la peau.

INTERTROPICAL, E, AUX (*tèr*) adj. Qui se rencontre entre les tropiques : *climat intertropical.*

INTERURBAIN, E adj. Entre des villes différentes : *téléphone interurbain.*

INTERVALLAIRE (*tèr-val-lè-re*) adj. Situé dans l'intervalle qui sépare deux objets.

INTERVALLE (*tèr-va-le*) n. m. (lat. *intervallum*). Distance entre les lieux, les temps. *Fig.* Différence, inégalité de condition. *Musiq.* Distance qui sépare un son d'un autre, soit au grave, soit à l'aigu : *intervalle de seconde, de tierce,* etc. **Par intervalles,** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT (*tèr-ve-nan*), **E** n. et adj. Qui intervient dans un procès : *se faire recevoir comme partie intervenante au procès.*

INTERVENIR (*tèr*) v. i. (lat. *intervenire.* — Se conj. comme *venir* et prend toujours l'auxiliaire *être.*) Prendre part volontairement : *intervenir dans un conflit.* Se rendre médiateur ; interposer son autorité : *intervenir dans une querelle.* *Dr.* Se rendre partie. Se produire incidemment (à la forme personnelle ou à la forme impersonnelle) : *il intervint un jugement* ou *un jugement est intervenu.*

INTERVENTION (*tèr-van-si-on*) n. f. Action d'intervenir dans une affaire, un procès, etc. *Méd.* Traitement actif, opération : *intervention chirurgicale.*

INTERVERSION (*tèr-vèr*) n. f. Dérangement, renversement d'ordre : *l'interversion des facteurs d'une multiplication ne change pas le produit.*

INTERVERTIR (*tèr-vèr*) v. t. (du lat. *inter*, entre, et *vertere*, tourner). Déranger l'ordre

INTERVERTISSEMENT (*tèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'intervertir.

INTERVIEW (*tèr-vi-ou*) n. f. ou m. (mot angl.). Visite à une personne en vue pour l'interroger sur ses actes, ses idées, etc. : *prendre un, une interview.*

INTERVIEWER (*tèr-vi-ou-vé*) v. t. Soumettre à une interview : *interviewer quelqu'un.*

INTERVIEWER (*tèr-vi-ou-veur*) n. m. (mot angl.). Celui qui fait l'action d'interviewer.

INTESTAT (*tès-ta*) adj. et n. (du lat. *intestatus*, qui n'a pas testé). Qui n'a pas fait de testament : *mourir intestat.* **Ab intestat,** loc. prép. (du lat. *ab*, de, et de *intestat*) : *hériter* ou *héritier ab intestat* de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN (*tès-tin*) n. m. (lat. *intestinum* ; de *intestinus*, intérieur) *Anat.* Viscère abdominal, allant de l'estomac à l'anus et qui se divise suivant son diamètre en deux parties : *l'intestin grêle* (6 à 8 mètres de long chez l'homme) dans la partie supérieure, et le *gros intestin* (1m,40 à 1m,70 de long) dans la partie inférieure. Ce dernier se divise à son tour en *cæcum, côlon* et *rectum.* (V. DIGESTION.)

INTESTIN (*tès-tin*), **E** adj. Qui est à l'intérieur du corps : *chaleur intestine.* Qui se passe dans un corps social ou dans l'âme : *divisions intestines.*

INTESTINAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal. Vers intestinaux,* animaux parasites (*cestodes, nématodes, hématodes*), que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux

INTIMATION (*si-on*) n. f. Action d'intimer. Sommation. Signification juridique.

INTIME adj. (lat. *intimus*, superl. de *interior*). Intérieur et profond. Qui fait l'essence d'une chose : *nature intime d'un être.* Qui existe au fond de l'âme : *conviction intime.* Qui a et pour qui l'on a une affection très forte : *ami intime. Secrétaire intime,* qui a toute la confiance de son chef. *Sens intime,* sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. : *c'est mon intime,* mon ami le plus cher.

INTIMÉ, E adj. et n. Cité en justice, particulièrement en appel : *entendre la défense de l'intimé.*

INTIMEMENT (*man*) adv. Intérieurement. Profondément : *intimement persuadé, intimement unis.*

INTIMER (*mé*) v. t. (du lat. *intimare*, introduire, notifier). Signifier avec autorité : *intimer un ordre.* Appeler en justice, assigner devant une juridiction supérieure.

INTIMIDABLE adj. Que l'on peut intimider.

INTIMIDANT (*dan*), **E** adj. Qui intimide : *regard intimidant.*

INTIMIDATEUR, TRICE adj. Propre à intimider : *discours intimidateurs ; mesures intimidatrices.*

INTIMIDATION (*si-on*) n. f. Action d'intimider. Son résultat : *céder à l'intimidation.*

INTIMIDER (*dé*) v. t. (du préf. *in*, et du lat. *timidus*, timide). Donner de la crainte, de l'appréhension. ANT. **Encourager.**

INTIMISTE (*mis-te*) n. et adj. Peintre qui peint des intérieurs. Ecrivain qui exprime les sentiments intimes.

INTIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est intime, essentiel. Liaison intime : *vivre dans l'intimité des grands ; l'intimité trahit les défauts de chacun.*

INTIRABLE adj. Que l'on ne peut tirer.

INTISY (*zi*) n. m. Euphorbiacée de Madagascar, qui fournit du caoutchouc.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc. Formule en tête d'une loi, d'un jugement, d'un acte : *l'intitulé d'un acte. Intitulé d'inventaire,* partie de l'inventaire, où se trouvent indiqués les noms, professions et demeures des ayants droit et requérants.

INTITULER (*lé*) v. t. (lat. *intitulare* ; de *in*, sur, et *titulus*, titre). Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque. *Dr.* Mettre une formule en tête de. **S'intituler** v. pr. Se donner le titre de : *les Capétiens s'intitulaient rois très chrétiens.*

INTOLÉRABLE adj. (lat. *intolerabilis*). Qu'on ne peut supporter, souffrir : *douleur intolérable.* *Par ext.* Difficile à supporter ; importun : *familiarités intolérables.* ANT. **Tolérable.**

INTOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière intolérable. (Peu us).

INTOLÉRANCE (*ran-se*) n. f. Défaut de tolérance. Haine, violence contre ceux avec lesquels on diffère

d'opinion, de croyance : *l'intolérance de Philippe II souleva les Pays-Bas.* Ant. **Tolérance.**

INTOLÉRANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui manque de tolérance : *Marie Tudor fut très intolérante.*

INTOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants. (Peu us.)

INTONATION (*si-on*) n. f. (du préf. *in*, et du lat. *tonus*, ton). Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument. Ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTORSION n. f. *Hist. nat.* Enroulement de dehors en dedans.

INTOUCHABLE adj. Qu'on ne peut toucher : *les parias de l'Inde sont des intouchables.*

INTOXICANT (*tok-si-kan*), **E** adj. Qui produit l'empoisonnement : *gaz intoxicant.*

INTOXICATION (*tok-si-ka-sion*) n. f. Introduction d'un poison dans l'organisme : *l'asphyxie par l'oxyde de carbone est une intoxication.* Empoisonnement : *intoxication saturnine.*

INTOXIQUER (*tok-si-ké*) v. t. (lat. *intoxicare*). Empoisonner, imprégner de substances toxiques.

INTRA prép. lat. signif. *dans l'intérieur de*, qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français. Ant. **Extra.**

INTRADOS (*dô*) n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, d'une aile d'avion, par opposition à EXTRADOS.

INTRADUISIBLE (*si-ble*) adj. Qu'on ne peut traduire : *texte intraduisible.* Ant. **Traduisible.**

INTRAIT (*trè*) n. m. Pharm. Extrait sec spécial préparé avec les plantes fraîches stabilisées (nom déposé).

INTRAITABLE (*trè*) adj. D'un commerce difficile : *caractère intraitable.* A qui l'on ne peut faire entendre raison sur une chose. Exigeant : *créancier intraitable.* Qu'on ne peut traiter. Ant. **Traitable.**

INTRA-MUROS (*ross*) loc. adv. formée de deux mots latins signif. *en dedans des murs, dans l'intérieur de la ville.* Adjectiv. : *quartiers intra-muros.*

INTRAMUSCULAIRE adj. Qui est ou se fait à l'intérieur d'un muscle : *injection intramusculaire.*

INTRANSIGEANCE (*si-jan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intransigeant.

INTRANSIGEANT (*si-jan*), **E** n. et adj. Qui ne transige pas : *parti politique intransigeant.*

INTRANSITIF, IVE (*si*) adj. *Gram.* Se dit des verbes qui expriment un état ou une action ne passant pas du sujet sur un complément : *les verbes intransitifs n'ont pas de complément direct.* Ant. **Transitif, actif.**

INTRANSITIVEMENT (*si, man*) adv. D'une manière intransitive. Ant. **Transitivement.**

INTRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui ne peut se transmettre. (Peu us.) Ant. **Transmissible.**

INTRANSPORTABLE (*trans-por*) adj. Qui ne peut être transporté. Ant. **Transportable.**

INTRANT (*tran*) n. m. (du lat. *intrans, tis*, qui entre). Délégué de chacune des quatre nations de l'ancienne Université de Paris, pour l'élection du recteur.

INTRAVEINEUSE (*vè-neu-ze*) adj. Qui est ou se fait à l'intérieur des veines : *injection intraveineuse.*

IN-TRENTE-DEUX (*tran-te-deû*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuillets formant 64 pages. Volume de ce format.

INTRÉPIDE adj. (lat. *intrepidus*). Qui ne craint point le péril : *Ney était un intrépide soldat. Fig.* Qui ne se laisse point rebuter par les obstacles : *solliciteur intrépide.* Ant. **Lâche.**

INTRÉPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière intrépide. Ant. **Lâchement.**

INTRÉPIDITÉ n. f. (de *intrépide*). Courage, fermeté inébranlable dans le péril. Ant. **Lâcheté.**

INTRIGAILLER (*gha, ll* mll, *é*) v. i. S'occuper d'intrigues mesquines.

INTRIGAILLEUR, EUSE (*gha, ll*, mll., *eur, euze*) n. Personne qui intrigaille.

INTRIGANT (*ghan*), **E** n. et adj. Qui se mêle d'intrigues : *homme, caractère intrigant.*

INTRIGUE (*tri-ghe*) n. f. (du lat. *intricare*, embrouiller). Pratique secrète, qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire : *Richelieu déjoua les intrigues des grands.* Différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre : *l'intrigue des dernières pièces de Corneille est souvent embarrassée et obscure.* Commerce secret de galanterie.

INTRIGUER (*ghé*) v. i. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement.* V. t. Embarrasser, donner à penser : *cela m'intrigue beaucoup.*

INTRINSÈQUE adj. (du lat. *intrinsecus*, intérieurement). Qui est au dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque*, celle qu'ont les objets par eux-mêmes, indépendamment de toute convention : *le platine a une grande valeur intrinsèque.* (En parlant des objets d'orfèvrerie, leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique.) Ant. **Extrinsèque.**

INTRO préfixe lat. signif. *dedans, en dedans.*

INTRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui introduit : *l'introducteur des ambassadeurs.* Qui introduit en un endroit une chose qui était inconnue : *Parmentier fut l'introducteur en France de la pomme de terre.*

INTRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. *Dr.* Qui sert de commencement à une procédure : *requête introductive d'instance.*

INTRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *introductio*). Action d'introduire une personne. Action de faire entrer une chose : *l'introduction d'une sonde dans une plaie.* Ce qui sert de préparation à une étude. Discours préliminaire en tête d'un ouvrage. *Lettre d'introduction*, lettre qui facilite à une personne l'accès auprès de quelqu'un à qui elle est adressée. *Dr. Introduction d'instance*, formalités nécessaires pour évoquer une affaire devant une juridiction.

INTRODUCTOIRE (*duk*) adj. Qui a rapport à l'introduction. Qui introduit : *forme introductoire.*

INTRODUIRE v. t. (lat. *introducere.* — Se conj. comme *conduire.*) Faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre.* Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode.* **S'introduire** v. pr. Entrer, pénétrer : *voleurs qui s'introduisent dans une maison.* Se faire recevoir : *il est difficile d'empêcher les abus de s'introduire.* Ant. **Expulser, chasser.**

INTROÏT (*tro-it'*) n. m. (du lat. *introitus*, entrée). Prières que récite le prêtre ou que chante le chœur, au commencement de la messe.

INTROMISSION (*mi-si-on*) n. f. (du lat. *intromissum*, supin de *intromittere*, introduire dans). Action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

INTRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'introniser : *l'intronisation d'un évêque.*

INTRONISER (*zé*) v. t. (gr. *enthronizein*, mettre sur le trône). Installer un évêque sur son siège épiscopal, un pape sur son trône, etc. *Fig.* Etablir : *introniser une mode.* **S'introniser** v. pr. S'introduire, acquérir de l'ascendant, du pouvoir.

INTROSPECTION (*spèk-si-on*) n. f. (du lat. *intro*, dans, et *aspicere*, regarder). Etude de l'âme par elle-même, qui est, pour l'école spiritualiste, le procédé nécessaire de l'information psychologique.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver : *le merle blanc est presque introuvable. Chambre introuvable*, v. Chambre (*Part. hist.*)

INTRUS, E (*tru, u-ze*) n. et adj. (lat. *intrusus*; de *in*, dans, et *trudere*, pousser). Celui qui s'introduit dans un lieu, dans une charge, dans une dignité ecclésiastique, sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION (*zi-on*) n. f. (de *intrus*). Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION (*si-on*) n. f. (lat. *intuitio*; de *in*, dans, et *tueri*, voir). Connaissance claire, droite, immédiate, de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement : *la conscience morale est l'intuition du bien. Par ext.* Pressentiment.

INTUITIVEMENT (*man*) adv. Par intuition.

INTUMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. (de *intumescent*). Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUMESCENT (*san*), **E** adj. (lat. *intumescens*). Qui commence à enfler : *chairs intumescentes.*

INTUSSUSCEPTION (*tus-sus-sèp-si-on*) n. f. (du lat. *intus*, dedans, et *susceptum*, supin de *suscipere*, recevoir). Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement : *les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception.* Ant. **Juxtaposition.**

INULÉES (*lé*) n. f. pl. Tribu de composées, ayant pour type le genre aunée (*inula*). S. une *inulée*.

INULINE n. f. *Chim.* Corps composé, voisin de l'amidon, que l'on trouve dans diverses plantes (topinambour, dahlia, etc.).

INUSABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut s'user : *tissu, vêtement inusable*. ANT. **Usable.**

INUSITÉ, E (*zi*) adj. Qui n'est pas usité : *accueillir quelqu'un avec une bienveillance inusitée*. ANT. **Usité.**

INUTILE adj. Qui n'est pas utile : *un homme inutile à la société*. Infructueux : *faire une démarche inutile*. ANT. **Utile.**

INUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière inutile. ANT. **Utilement.**

INUTILISABLE (*za-ble*) adj. Qu'il est impossible d'utiliser : *machine inutilisable*. ANT. **Utilisable.**

INUTILISÉ (*zé*), **E** adj. Qu'on n'utilise point. ANT. **Utilisé.**

INUTILISER (*zé*) v. t. Rendre inutile : *inutiliser une bouche à feu en enlevant la culasse*. ANT. **Utiliser**

INUTILITÉ n. f. Manque d'utilité : *reconnaître l'inutilité d'un effort*. Pl. Choses inutiles : *discours rempli d'inutilités*. ANT. **Utilité.**

INVAGINATION (*si-on*) n. f. (du lat. *in*, dans et *vagina*, gaine). *Chir.* Reploiement d'une lame de tissu à l'intérieur des autres tissus : *l'invagination de l'intestin cause son occlusion*.



Invalide.

INVAINCU, E (*vin*) adj. Qui n'a jamais été vaincu : *héros invaincu* ANT. **Vaincu.**

INVALIDATION (*si-on*) n. f. Action d'invalider : *prononcer l'invalidation d'une élection*. Son résultat. ANT. **Validation.**

INVALIDE adj. (lat. *invalidus*). Infirme, qui ne peut travailler : *vieillard invalide*. *Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage invalide*. N. m. Soldat que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir et qui est nourri aux frais de l'Etat à l'Hôtel des Invalides. N. m. pl. *Les invalides*, hospice pour les militaires invalides. *Etablissement des Invalides*, établissement ressortissant au ministère de la marine et qui a en particulier dans ses attributions le payement des pensions dites *demi-solde* aux anciens inscrits maritimes. (V. *Part. hist.*) ANT. **Valide.**

INVALIDEMENT (*man*) adv. D'une manière invalide, nulle : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement*. ANT. **Validement.**

INVALIDER (*dé*) v. t. Déclarer nul : *invalider un testament, l'élection d'un député*. ANT. **Valider.**

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat, d'un mandat*. ANT. **Validité.**

INVAR n. m. (abrév. de *invariable*). Acier au nickel, infiniment peu sensible aux changements de température et que l'on utilise en horlogerie.

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable. ANT. **Variabilité.**

INVARIABLE adj. Qui ne change point : *l'ordre invariable des saisons*. Immuable : *homme invariable dans ses idées*. *Gram.* Se dit des mots dont la terminaison ne subit aucun changement : *les adverbes sont invariables*. ANT. **Variable.**

INVARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière invariable ; toujours, immanquablement. ANT. **Variablement.**

INVARIANT (*ri-an*) n. m. *Math.* Quantité formée des coefficients, dans une fonction, ou des coefficients et des variables, et qui ne change pas quand on passe d'un système d'axes à un autre.

INVASION (*zi-on*) n. f. (lat. *invasio*; de *in*, dans, et *vadere*, aller). Irruption faite dans un pays à main armée : *les invasions barbares détruisirent l'empire romain*. Troupes qui envahissent. *Fig.* Entrée ou diffusion soudaine : *l'invasion des idées nouvelles*. *Méd.* Irruption d'une maladie dans une contrée. Début d'une maladie.

INVECTIVE (*vèk*) n. f. (du lat. *invectum*, supin de *invehere*, se déchaîner contre). Parole amère et violente expression injurieuse : *les invectives de Cicéron contre Antoine causèrent la mort du grand orateur*.

INVECTIVER (*vèk-ti-ve*) v. i. Dire des invectives : *invectiver contre les mœurs du siècle*. V. t. *Fam.* : *invectiver quelqu'un*.

INVENDABLE (*van*) adj. Qu'on ne peut vendre : *marchandise invendable*. ANT. **Vendable.**

INVENDU, E (*van*) adj. Qui n'a pas été vendu. N. m. Article non vendu. ANT. **Vendu.**

INVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. (lat. *inventarium*). Etat, dénombrement par écrit et par articles des biens, meubles, titres, papiers d'une personne : *faire l'inventaire d'une succession*. Evaluation des marchandises en magasin et des diverses valeurs, afin de constater les profits et pertes : *le commerçant est tenu de faire, au moins une fois l'an, son inventaire*. *Bénéfice d'inventaire*, faculté qu'a un héritier de ne payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir. *Fig.* *Par* ou *sous bénéfice d'inventaire*, dans le cas où l'on y trouverait son compte.

INVENTER (*van-té*) v. t. (du lat. *inventum*, supin de *invenire*, trouver). Imaginer le premier quelque chose de nouveau : *Gutenberg inventa l'imprimerie*. Créer par la force de son imagination. Imaginer une chose qu'on donne comme réelle : *inventer une fausseté*.

INVENTEUR, TRICE (*van*) n. Qui invente : *l'inventeur de la poudre à canon est inconnu*. Qui découvre : *inventeur de trésors*.

INVENTIF, IVE (*van*) adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif*.

INVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *inventio*). Faculté, action d'inventer : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin*. Chose inventée, fiction : *les inventions des poètes*. Mensonge inventé pour tromper. Découverte, surtout en parlant de certaines reliques : *l'invention de la croix*. *Rhét.* Action de trouver les arguments et les idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER (*van-to-rié*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire inventaire de : *inventorier une succession*.

INVÉRIFIABLE adj. Qui ne peut être vérifié : *assertion invérifiable*. ANT. **Vérifiable.**

INVERSABLE (*vèr*) adj. Qui ne peut verser : *voiture inversable*. ANT. **Versable.**

INVERSE (*vèr-se*) adj. (du lat. *inversus*, renversé). Qui va dans un sens opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau en un sens inverse*. Dont les termes sont dans un ordre renversé : *proposition, construction inverse*. *Raison inverse*, rapport dont un terme croît quand l'autre et comme l'autre décroît. *Nombres inverses*, deux nombres dont le produit est égal à l'unité : *7 et 1/7 sont inverses*. N. m. Le contraire : *faire l'inverse*.

INVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. D'une manière inverse : *quantités inversement proportionnelles*.

INVERSER (*vèr-sé*) v. t. Changer le sens d'un courant électrique, lui donner une direction inverse.

INVERSEUR (*vèr*) adj. et n. m. Appareil servant à inverser le sens du courant électrique envoyé dans un appareil quelconque : *levier inverseur*.

INVERSIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram.* Qui a rapport à l'inversion : *construction inversive*.

INVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *inversio*). *Gram* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct : *l'interrogation se marque par l'inversion du sujet et du verbe*. *Méd.* Déviation d'un organe de sa position naturelle. *Math.* V. VECTEUR *réciproque*. *Milit.* et *mar.* Disposition de troupes ou des unités d'une escadre dans un ordre inverse de l'ordre primitivement adopté.

INVERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc. ANT. **Vertébré.**

INVERTI, E (*vèr*) adj. Se dit du sucre cristallisable produit par l'invertine. N. Syn. de HOMOSEXUEL.

INVERTINE n. f. Syn. de SUCRASE.

INVERTIR (*vèr*) v. t. (lat. *invertere*). Renverser symétriquement : *invertir le sens d'un courant électrique ; les miroirs invertissent les objets*. Disposer en inversion : *invertir des troupes*.

INVESTIGATEUR, TRICE (*vès-ti*) n. (lat. *investigator, trix* ; de *in*, sur, et *vestigium*, trace). Qui fait sur un objet des recherches suivies. Adjectiv. : *jeter des regards investigateurs*.

INVESTIGATION (*vès-ti-gha-si-on*) n. f. Recherche sur un objet : *poursuivre ses investigations.*

INVESTIR (*vès-tir*) v. t. (lat. *investire ;* de *in,* **dans** et *vestire,* vêtir). Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque. Environner de troupes une place de guerre : *César investit Alésia. Fig. Investir quelqu'un de sa confiance,* se fier à lui entièrement. *Néol.* Placer des fonds.

INVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE (*vès-ti*) n. f. Mise en possession d'un fief, d'une dignité ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INVÉTÉRÉ, E adj. (de *invétérer*). Fortifié par le temps : *mal invétéré ; scélérat invétéré.*

INVÉTÉRER (*ré*) [**S'**] v. pr. (lat. *inveterare ;* de *in,* dans, et *vetus, eris,* vieux. — Se conj. comme *accélérer.*) Devenir ancien et difficile à guérir. V. i. (et à l'infinitif seulement) : *laisser invétérer une mauvaise habitude.*

INVINCIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre : *une armée invincible. Fig.* Que l'on ne peut réfuter, surmonter : *argument, sommeil invincible.*

INVINCIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière invincible.

IN-VINGT-QUATRE (*in-vint'-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 24 feuillets ou 48 pages, et du format obtenu avec cette feuille.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable : *les députés jouissent de l'inviolabilité pendant les sessions parlementaires, hors le cas de flagrant délit.*

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable.* Que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite : *la personne des ambassadeurs est inviolable.*

INVIOLABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inviolable : *secret inviolablement gardé.*

INVIOLÉ, E adj. Qui n'a pas été violé, outragé, enfreint : *sanctuaire inviolé ; loi inviolée.*

INVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est invisible. ANT. **Visibilité.**

INVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance : *le plus grand nombre des étoiles sont invisibles à l'œil nu.* Qui se dérobe et ne veut pas être vu : *un ministre invisible.* ANT. **Visible.**

INVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière invisible. ANT. **Visiblement.**

INVITANT (*tan*), **E** adj. Séduisant, engageant.

INVITATION (*si-on*) n. f. Action d'inviter : *accepter, refuser une invitation.*

INVITATOIRE n. m. *Liturg.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE n. f. Carte que l'on joue pour indiquer les éléments de son jeu à son partenaire. *Fig.* Ce qui invite à faire quelque chose.

INVITÉ, E n. Qui a reçu une invitation.

INVITER (*té*) v. t. (lat. *invitare*). Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à : *inviter des amis à dîner. Fig.* Engager, exciter : *le crépuscule invite à la rêverie.* V. i. *Jeu.* Faire une invite. **S'inviter** v. pr. *Fam.* Se rendre, se trouver quelque part sans y avoir été convié.

INVOCATEUR adj. et n. m. Qui invoque.

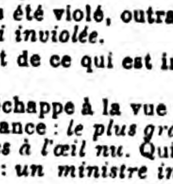
INVOCATION (*si-on*) n. f. Action d'invoquer : *l'invocation des saints.* Prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage. *Liturg.* Dédicace, protection : *église sous l'invocation de la Vierge.*

INVOCATOIRE adj. Qui appartient à l'invocation : *formule invocatoire.*

INVOLONTAIRE (*tè-re*) adj. Fait sans le consentement de la volonté : *erreur involontaire.* ANT. **Volontaire.**

INVOLONTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. Sans le vouloir. ANT. **Volontairement.**

INVOLUCELLE (*sè-le*) n. m. Petit involucre.



I, Involucre.

INVOLUCRE n. m. (du lat. *involucrum,* enveloppe). Ensemble de bractées, d'organes foliacés, rapprochés autour de la base d'une fleur ou d'une inflorescence, spécialement d'une ombelle ou d'un capitule.

INVOLUCRÉ, E adj. *Bot.* Qui est pourvu d'un involucre.

INVOLUTÉ, E adj. *Bot.* Roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE adj. (du lat. *involutus,* enroulé). *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent de dehors en dedans.

INVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *involutio*). Assemblage d'embarras, de difficultés. *Bot.* Etat d'un organe involuté. *Biol.* Syn. de INVAGINATION.

INVOQUER (*ké*) v. t. (lat. *invocare ;* de *in,* dans, et *vocare,* appeler). Appeler à son aide, à son secours : *invoquer les saints. Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage.*

INVRAISEMBLABLE (*vrè-san*) adj. Qui n'est pas vraisemblable : *les premiers événements de l'histoire romaine, tels que les raconte Tite-Live, sont invraisemblables.* ANT. **Vraisemblable.**

INVRAISEMBLABLEMENT (*vrè-san, man*) adv. D'une manière invraisemblable. ANT. **Vraisemblablement.**

INVRAISEMBLANCE (*vrè-san*) n. f. Défaut de vraisemblance : *souligner l'invraisemblance d'un récit.* ANT. **Vraisemblance.**

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable. ANT. **Vulnérabilité.**

INVULNÉRABLE adj. (lat. *invulnerabilis ;* de *in* priv., et *vulnus, eris,* blessure). Qui ne peut être blessé : *Achille, raconte la Fable, était invulnérable, sauf au talon.* ANT. **Vulnérable.**

INVULNÉRABLEMENT (*man*) adv. De manière à être invulnérable. (Peu us.)

IODATE n. m. Sel de l'acide iodique.

IODE n. m. (du gr. *iodês,* violet). Corps simple (I) d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, de densité 4,94, fusible à 113°,4 et qui répand, quand on le chauffe, des vapeurs violettes. (On l'extrait des cendres de varech ou des eaux-mères des nitrates du Pérou.)

IODÉ, E adj. Qui contient de l'iode : *eau iodée.*

IODER (*dé*) v. t. Couvrir ou mêler d'iode.

IODEUX (*deû*) adj. m. Se dit de l'un des composés oxygénés de l'iode.

IODHYDRATE (*di*) n. m. Sel de l'acide iodhydrique.

IODHYDRIQUE (*di*) adj. m. Se dit d'un acide (HI) formé par la combinaison d'iode et d'hydrogène.

IODIFÈRE adj. Qui contient de l'iode : *sel iodifère.*

IODIQUE adj. m. Se dit d'un acide produit par l'oxydation de l'iode.

IODISME (*dis-me*) n. m. Intoxication par l'iode.

IODOFORME n. m. Composé que l'on obtient en faisant agir l'iode sur l'alcool en présence du carbonate de potassium, ou bien en traitant l'acétone par l'iodure et l'hypochlorite de potassium. Antiseptique, son odeur tenace lui fait préférer des succédanés.

IODURE n. m. Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple : *l'iodure de sodium est d'un usage assez fréquent en thérapeutique.*

IODURÉ, E adj. Qui contient un iodure : *sirop ioduré.* Couvert d'une couche d'iodure : *plaque photographique iodurée.*

ION n. m. Elément provenant de la dissociation électrolytique d'un corps. Atome gazeux électrisé sous l'action de certaines radiations.

IONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ionie : *les villes ioniennes. Dialecte ionien,* un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie. *Philosophie ionienne,* école de philosophie grecque, qui s'est attachée à ramener toutes choses à un principe unique : l'eau pour Thalès, l'infini pour Anaximandre, l'air pour Anaximène.

IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique,* un des cinq ordres d'architecture, caractérisé surtout par un chapiteau orné de deux volutes latérales : *colonne ionique ; chapiteau ionique.* (V. COLONNE, ORDRE.)

IONISATION (*za-si-on*) n. f. Production d'ions.

IONISER v. t. Provoquer l'ionisation.

IONONE n. f. Substance chimique à odeur de violette très prononcée et, pour cette raison, très employée en parfumerie.

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i. : Fig. il n'y manque pas un iota,* il n'y manque rien.

IOTACISME (*sis-me*) n. m. Emploi fréquent du son ou de la lettre *i* dans une langue : *l'iotacisme est commun dans le grec moderne.*

IOULER (*lé*) v. i. V. JODLER.

IOURTE n. f. Hutte des Lapons et des Samoyèdes.

IPÉCACUANA ou **IPÉCACUANHA** et, par abréviat., **IPÉCA** n. m. Racine vomitive, fournie par diverses rubiacées de l'Amérique du Sud.

IPOMÉE n. f. Genre de convolvulacées. V VOLUBILIS.

IRADÉ n. m. (de l'ar. *iradet*, volonté). Rescrit donné par le sultan de Constantinople.

IRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Iran. *Langues iraniennes*, nom sous lequel on désigne le zend et les langues qui en dérivent (persan, afghan, etc.).

IRASCIBILITÉ (*ras-si*) n. f. Disposition à s'irriter. ANT **Douceur, amabilité.**

IRASCIBLE (*ras-si-ble*) adj (lat. *irascibilis*, de *irasci*, se mettre en colère). Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible.* ANT. **Calme, doux.**

IRE n. f. (lat. *ira*). *Poét.* et *vx.* Colère.

IRIDACÉES (*da-sé*) n. f. pl. (du gr. *iris*, et *eidos*, aspect). Famille de plantes, ayant l'*iris* pour type. S. une IRIDACÉE.

IRIDECTOMIE (*dèk-to-mî*) n. f. (du gr. *iris*, et *ektomê*, excision). *Méd* Excision d'une partie de l'iris pour produire une pupille artificielle



Iris.

IRIDIÉ adj. m. Qui contient de l'iridium : *le platine iridié est un alliage de platine et d'iridium*

IRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'iris.

IRIDIUM (*om'*) n. m. Métal (Ir), contenu dans certains minerais de platine *l'iridium est un métal blanc, très dur et cassant, fusible à 2360°*

IRIS (*riss*) n. m. (du n. d'une déesse de la Fable. [V. *Part. hist.*].) Nom poétique de l'arc-en-ciel. Membrane circulaire rétractile, située entre la cornée et la face antérieure du cristallin. *l'iris donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu.* (V. ŒIL.) Genre type de la famille des *iridacées*, comprenant des herbes rhizomateuses, à fleurs odorantes et ornementales : *les rhizomes de certaines espèces d'iris sont employés en parfumerie.* Poudre de senteur, faite de la racine d'iris. *Diaphragme iris.* V. DIAPHRAGME

IRISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de prendre l'irisation.

IRISAGE (*za-je*) n.m. Action d'iriser. Son résultat.

IRISATION (*za-si-on*) n. f. (du gr. *iris*, arc-en-ciel). Propriété qu'ont certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel. Ces reflets.

IRISÉ (*zé*), **E** adj. Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel : *verre irisé.*

IRISER (*zé*) v. t. Faire apparaître l'irisation, donner les couleurs de l'arc-en-ciel : *la lumière irise les lentilles qui ne sont pas achromatiques.* **S'iriser** v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRITIS (*tiss*) n. m. *Méd.* Inflammation de l'iris.

IRLANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. De l'Irlande. N. m. La langue de ce pays.

IRONE n. f. Principe odorant de la racine d'iris.

IRONIE (*nî*) n. f. (du gr. *eirôneia*, interrogation). Raillerie, sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. *Fig.* Contraste fortuit, qui ressemble à une moquerie insultante : *ironie du sort. Ironie socratique*, sorte d'enseignement par interrogations, familier à Socrate.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours, sourire, geste ironique.* Qui emploie l'ironie : *l'esprit ironique est rarement aimable.*

IRONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par ironie.

IRONISER v. i. Prendre un ton ironique.

IRONISTE (*nis-te*) n. Qui parle ou qui écrit avec ironie : *Swift est un admirable ironiste.*

IROQUOIS, E (*koi, oi-ze*) n. Homme ou femme de la peuplade de ce nom : *les Iroquois sont en voie de disparition.* N. m. *Fig.* Homme qui a des habitudes bizarres : *quel iroquois!* Adj. : *mœurs iroquoises.*

IRRACCOMMODABLE (*ir-ra-ko-mo*) adj. Qui ne peut pas être raccommodé. ANT. **Raccommodable.**

IRRACHETABLE (*ir-ra*) adj. Qu'on ne peut racheter. ANT. **Rachetable.**

IRRACONTABLE (*ir-ra*) adj. Qui ne peut être raconté : *anecdote irracontable.* ANT. **Racontable.**

IRRADIATION (*ir-ra-di-a-si-on*) n. f. (de *irradier*). Émission de rayons lumineux. *Physiq.* Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont. Mouvement qui se propage en s'éloignant d'un centre. Disposition rayonnante de certains vaisseaux.

IRRADIER (*ir-ra-di-é*) v. i. (lat. *irradiare*; de *radius*, rayon. — Se conj. comme *prier*.) Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE (*ir-rè-zo-na-ble*) adj. Qui n'est pas doué de raison : *les animaux sont irraisonnables.* ANT. **Raisonnable.**

IRRAISONNABLEMENT (*ir-rè-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière irraisonnable. (Peu us.) ANT. **Raisonnablement.**

IRRAISONNÉ (*ir-rè-zo-né*), **E** adj. Qui n'est pas raisonné : *passion irraisonnée.* ANT. **Raisonné.**

IRRATIONNEL, ELLE (*ir-ra-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la raison : *conduite irrationnelle. Math.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits. ANT. **Rationnel.**

IRRATIONNELLEMENT (*man*) adv. D'une manière irrationnelle. ANT. **Rationnellement.**

IRRÉALISABLE (*ir-ré-a-li-za-ble*) adj. Qui ne peut se réaliser : *projet irréalisable.* ANT. **Réalisable.**

IRRÉALITÉ n. f. Caractère irréel.

IRRECEVABILITÉ (*ir-re*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas recevable : *l'irrecevabilité d'une demande.* ANT **Recevabilité.**

IRRECEVABLE (*ir-re*) adj. Qui n'est pas recevable. Qui ne peut être accepté : *déclarer irrecevables des conclusions tardives.* ANT **Recevable.**

IRRÉCONCILIABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut se réconcilier : *ennemi irréconciliable.* ANT. **Réconciliable.**

IRRÉCONCILIABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être recouvré : *créance irrécouvrable.* ANT. **Recouvrable.**

IRRÉCUSABLE (*ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable.* ANT. **Récusable.**

IRRÉCUSABLEMENT (*ir-ré-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière irrécusable.

IRRÉDENTISME (*ir-ré-dan-tis-me*) n. m. Doctrine suivant laquelle l'Italie doit comprendre au delà de ses frontières actuelles tous les pays qui, s'y rattachant par la langue et les mœurs, en sont séparés par la politique. (Ces pays constituent l'*Italia irredenta*, l'Italie *non rachetée* de la domination étrangère.)

IRRÉDENTISTE (*ir-ré-dan-tis-te*) n. et adj. Partisan de l'irrédentisme : *politique irrédentiste.*

IRRÉDUCTIBILITÉ (*ir-ré-duk*) n. f. Qualité de ce qui est irréductible. ANT. **Réductibilité.**

IRRÉDUCTIBLE (*ir-ré-duk*) adj. Qui ne peut être réduit : *souscription irréductible.* Qui ne peut être amené à une forme plus simple : *fraction irréductible. Chir.* Qui ne peut être remis à sa place normale : *fracture irréductible.* ANT. **Réductible.**

IRRÉEL, ELLE adj. Qui n'est pas réel : *image irréelle.*

IRRÉÉLIGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas rééligible : *député irrééligible.* ANT. **Rééligible.**

IRRÉFLÉCHI, E (*ir-ré*) adj. Qui ne réfléchit pas : *homme irréfléchi.* Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie.* ANT. **Réfléchi.**

IRRÉFLEXION (*ir-ré-flèk-si-on*) n. f. Défaut de réflexion, étourderie. ANT. **Réflexion.**

IRRÉFORMABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réformé : *arrêt irréformable.* ANT. **Réformable.**

IRRÉFRAGABLE (*ir-ré*) adj. (lat. *irrefragabilis*). Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable.*

IRRÉFRANGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas réfrangible : *rayons irréfrangibles.* ANT. **Réfrangible.**

IRRÉFUTABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réfuté : *témoignage irréfutable.* ANT. **Réfutable.**

IRRÉFUTABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréfutable. (Peu us.)

IRRÉFUTÉ, E (*ir-ré*) adj. Qui n'a pas été réfuté.

IRRÉGULARITÉ (*ir-ré*) n. f. Manque de régularité, au pr. et au fig. : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite.* Chose faite irrégulièrement : *dénoncer les irrégularités d'une gestion administrative.* ANT. **Régularité.**

IRRÉGULIER (*ir-ré-ghu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui n'est pas régulier, symétrique : *polygone irrégulier; des traits irréguliers.* Qui agit d'une façon capricieuse : *employé irrégulier.* Non conforme aux règles de la morale : *mener une conduite irrégulière.* *Gram.* Se dit des mots dont la déclinaison ou la conjugaison s'écartent du type auquel ces mots appartiennent : *noms irréguliers; verbes irréguliers.* *Pouls irrégulier*, celui dont les pulsations ne sont pas uniformes. Se dit des partisans qui, lors d'une guerre, se constituent en troupe pour venir en aide à l'armée régulière. (Dans ce sens, ce mot est aussi n. m.) ANT. **Régulier.**

IRRÉGULIÈREMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une façon irrégulière. ANT. **Régulièrement.**

IRRÉLIGIEUSEMENT (*ir-ré, ze-man*) adv. Avec irréligion. ANT. **Religieusement.**

IRRÉLIGIEUX, EUSE (*ir-ré-li-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux.* Contraire à la religion : *discours irréligieux.* ANT. **Religieux.**

IRRÉLIGION (*ir-ré*) n. f. Manque de religion.

IRRÉLIGIOSITÉ (*ir-ré, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est irréligieux. ANT. **Religiosité.**

IRRÉMÉDIABLE (*ir-ré*) adj. A quoi l'on ne peut remédier : *l'expédition de Sicile fut pour les Athéniens un désastre irrémédiable. Fig.* Que l'on ne peut réparer. ANT. **Remédiable.**

IRRÉMÉDIABLEMENT (*man*) adv. Sans recours, sans remède : *malade irrémédiablement perdu.*

IRRÉMISSIBILITÉ (*ir-ré-mi-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est irrémissible. ANT. **Rémissibilité.**

IRRÉMISSIBLE (*ir-ré*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *faute irrémissible.* ANT. **Rémissible.**

IRRÉMISSIBLEMENT (*ir-ré-mi-si-ble-man*) adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Caractère de ce qui est irréparable. (Peu us.)

IRRÉPARABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réparé : *la mort de Turenne fut une perte irréparable.* ANT. **Réparable.**

IRRÉPARABLEMENT (*ir-ré, man*) adv D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE (*ir-ré-pré-an-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait blâmer, où il n'y a rien à reprendre : *conduite irrépréhensible.* ANT. **Répréhensible.**

IRRÉPRESSIBLE (*ir-ré-prè-si-ble*) adj. Qu'on ne peut réprimer : *force irrépressible.* (Peu us.)

IRRÉPROCHABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne mérite point de reproche : *écolier irréprochable.* En quoi il n'y a aucun défaut : *travail irréprochable.* ANT. **Reprochable.**

IRRÉPROCHABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBILITÉ (*ir-ré-zis-ti*) n. f. Qualité de ce qui est irrésistible. (Peu us.)

IRRÉSISTIBLE (*ir-ré-zis-ti-ble*) adj. A quoi l'on ne peut résister : *la force irrésistible des torrents.*

IRRÉSISTIBLEMENT (*ir-ré-zis-ti-ble-man*) adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU (*ir-ré-zo-lu*), **E** adj. Qui n'a pas reçu de solution; qui se décide difficilement à. ANT. **Résolu.**

IRRÉSOLUMENT (*ir-ré-so-lu-man*) adv. D'une manière irrésolue. ANT. **Résolument.**

IRRÉSOLUTION (*ir-ré-zo-lu-si-on*) n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu : *l'irrésolution de Grouchy causa le désastre de Waterloo.* ANT. **Résolution.**

IRRESPECTUEUSEMENT (*ir-rès-pèk, ze-man*) adv. D'une manière irrespectueuse. ANT. **Respectueusement.**

IRRESPECTUEUX, EUSE (*ir-rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.* ANT. **Respectueux.**

IRRESPIRABLE (*ir-rès-pi*) adj. Qui ne peut servir à la respiration : *l'oxyde de carbone rend l'air irrespirable.* ANT. **Respirable.**

IRRESPONSABILITÉ (*ir-rès-pon*) n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable : *plaider l'irresponsabilité d'un accusé.* ANT. **Responsabilité.**

IRRESPONSABLE (*ir-rès-pon*) adj. Qui n'est pas responsable : *les alcooliques sont souvent irresponsables de leurs actes.* ANT. **Responsable.**

IRRÉTRÉCISSABLE (*ir-ré-tré-si-sa-ble*) adj. Qui ne peut être rétréci : *étoffe irrétrécissable au lavage.*

IRRÉVÉRENCE (*ir-ré-vé-ran-se*) n. f. Manque de respect. Parole, action irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT (*ir-ré-vé-ran-si-eu-ze-man*) adv. Avec irrévérence : *il ne faut jamais traiter irrévérencieusement les vieillards.* (On dit aussi IRRÉVÉREMMENT.) ANT. **Révérencieusement.**

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ir-ré-vé-ran-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de respect : *remarque irrévérencieuse.* ANT. **Respectueux, révérencieux.**

IRRÉVÉRENT, E adj. Irrévérencieux.

IRRÉVOCABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Etat de ce qui est irrévocable. ANT. **Révocabilité.**

IRRÉVOCABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.* Qui ne peut être rappelé, ramené : *le temps irrévocable.* ANT **Révocable.**

IRRÉVOCABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irrévocable : *date irrévocablement fixée.*

IRRIGABLE (*ir-ri*) adj. Qui peut être irrigué : *vallée facilement irrigable.*

IRRIGATEUR (*ir-ri*) n. m. Pompe portative, pour arroser les cours, les gazons, etc. *Méd.* Instrument servant à donner des lavements et des injections.

IRRIGATION (*ir-ri-gha-si-on*) n. f. (lat. *irrigatio*; de *irrigare*, arroser). Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées : *les canaux d'irrigation établis par les Arabes fertilisent encore l'Andalousie. Méd.* Action d'arroser une partie malade.

IRRIGATOIRE adj. Qui sert à l'irrigation.

IRRIGUER (*ir-ri-ghé*) v. t. (lat. *irrigare*). Arroser, en parlant des prairies, des terres.

IRRITABILITÉ (*ir-ri*) n. f. Etat de ce qui est irritable. Propriété qu'a tout élément anatomique de réagir sous l'influence des excitations extérieures.

IRRITABLE (*ir-ri*) adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.* Qui est vivement affecté par les impressions reçues : *nerfs irritables.*

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj (de *irriter*). Qui met en colère : *reproches irritants.* Qui détermine une irritation : *sels irritants.* N. m. Substance irritante : *les irritants.* ANT. **Calmant, adoucissant.**

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj. (du lat. *irritus*, vain, nul). *Dr.* Qui annule : *clause irritante.*

IRRITATIF, IVE (*ir-ri*) adj. *Méd.* Qui produit l'irritation. (Peu us.)

IRRITATION (*ir-ri-ta-si-on*) n. f. Colère persistante. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. Etat qui résulte de cette action.

IRRITER (*ir-ri-té*) v. t. (lat. *irritare*). Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les désirs. Méd.* Causer de la douleur dans un organe : *cela irrite l'estomac.* ANT. **Calmer, apaiser.**

IRRORATION (*ir-ro-ra-si-on*) n. f. (lat. *irroratio*; de *ros, roris*, rosée). Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION (*ir-rup-si-on*) n. f. (du lat. *irruptum*, supin de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée soudaine des ennemis dans un pays : *Charlemagne arrêta pour toujours l'irruption des barbares.* Brusque entrée en général. *Par ext.* Débordement de la mer, d'un fleuve.

ISABELLE (*i-za-bè-le*) adj. (du n. de l'archiduchesse d'Autriche *Isabelle*, fille de Philippe II, dont le mari assiégeait Ostende et qui fit vœu, dit-on, de ne pas changer de chemise avant la prise de la ville. Celle-ci eut lieu après plus de trois ans, et le nom de la princesse serait resté à la couleur que sa chemise avait prise dans cet intervalle. On a rapporté quelquefois, mais à tort, cette anecdote à Isabelle la Catholique). D'une couleur café au lait. *Cheval isabelle*, de couleur isabelle avec les crins et les extrémités noirs. N. m. Couleur isabelle : *drap d'un isabelle presque blanc.* Cheval de couleur isabelle : *monter un superbe isabelle.*

ISARD (*i-zar*) n. m. Nom du chamois dans les Pyrénées.

ISATIS (*i-za-tiss*) n. m. Espèce du genre renard : *la fourrure de l'isatis, qui est gris bleuté en été (renard bleu), devient blanche en hiver.*



Isba.

ISBA (*is-ba*) n. f. Habitation en bois notamment de sapin, particulière à divers peuples du nord de l'Europe et de l'Asie. (L'isba consiste généralement en deux maisonnettes contiguës à une cour à demi couverte.)

ISCHÉMIE (*is-ké-mî*) n. f. (du gr. *iskhein*, arrêter, et *haima*, sang). *Méd.* Suppression de la circulation sanguine dans certaines parties.

ISCHIATIQUE (*is-ki-a*) adj. Qui appartient à l'ischion.

ISCHION (*is-ki-on*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Un des trois os qui forment l'os coxal, dans lequel la cuisse est emboîtée.

ISCHURÉTIQUE (*is-ku*) adj. *Méd.* Relatif à l'ischurie.

ISCHURIE (*is-ku-rî*) n. f. (du gr. *iskhein*, retenir, et *ouron*, urine). Rétention d'urine.

ISIAQUE (*i-zi-a-ke*) adj. Qui a rapport à Isis : *les mystères isiaques.*

ISLAM (*is-lam'*) n. m. (mot ar. signif. *résignation*). Religion des musulmans. Ensemble des pays qui pratiquent cette religion ; le monde musulman.

ISLAMIQUE (*is-la*) adj. Qui appartient à l'islam.

ISLAMISME (*is-la-mis-me*) n. m. Mahométisme. (On dit aussi ISLAM.) V. *Part. hist.*

ISLAMITE (*is-la*) n. et adj. Partisan de l'islamisme. Mahométan.

ISLANDAIS, E (*is-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De l'Islande. N. m. La langue islandaise.

ISO (*i-zo* — du gr. *isos*, égal) préfixe signifiant *égalité.*

ISOBARE ou **ISOBARIQUE** (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *baros*, pesanteur). *Physiq.* D'égale pression atmosphérique. *Lignes isobares*, lignes de points de la terre où la pression est la même à un instant déterminé. (On dit aussi quelquef. ISOBAROMÉTRIQUE.) N. f. Chacune de ces lignes.



Triangle isocèle.

ISOCARDE (*i-zo*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, à coquille renflée, communs en France sur les côtes de l'Atlantique.

ISOCÈLE ou **ISOSCÈLE** (*i-zo-sè-le*), adj. (du gr. *isos*, égal, et *skelos*, jambe). *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocèle ; trapèze isocèle.*

ISOCÉLIE (*i-zo-sé-lî*) n. f. ou **ISOCÉLISME** (*i-zo-sé-lis-me*) n. m. Caractère du triangle isocèle.

ISOCHIMÈNE (*i-zo-ki*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *kheimainein*, être froid). Qui a la même température moyenne en hiver : *les lignes isochimènes.* N. f. Chacune de ces lignes.

ISOCHROMATIQUE (*i-zo-kro*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *khrôma*, couleur). Dont la teinte est uniforme.

ISOCHRONE (*i-zo-kro-ne*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *khronos*, temps). *Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONIQUE (*i-zo-kro*) adj. Syn. de ISOCHRONE.

ISOCHRONIQUEMENT (*i-zo-kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière isochrone ou isochronique.

ISOCHRONISME (*i-zo-kro-nis-me*) n. m. Qualité de ce qui est isochrone : *l'isochronisme des mouvements du pendule.*

ISOCLINE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *klinê*, pente). *Physiq.* Qui a la même inclinaison. *Lignes isoclines*, lignes de points de la terre, où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est la même. N. f. Chacune de ces lignes.

ISODACTYLE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *daktulos*, doigt). *Hist. nat.* Dont les doigts sont égaux.

ISODYNAMIQUE (*i-zo*) adj. *Physiq.* Dont la force est égale des deux côtés.

ISOÉDRIQUE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *edra*, face). *Minér.* Dont les facettes sont semblables.

ISOÈTE (*i-zo*) n. m. Genre de cryptogames vasculaires, qui habitent les bords des lacs.

ISOGAME (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *gamos*, mariage). Se dit des végétaux inférieurs, chez lesquels les éléments reproducteurs qui s'unissent pour produire l'œuf sont tous deux semblables.

ISOGAMIE (*i-zo-gha-mî*) n. f. Propriété de certains végétaux inférieurs d'être isogames.

ISOGONE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *gônia*, angle). A angles égaux.

ISOLABLE (*i-zo*) adj. Qui peut être isolé.

ISOLANT (*i-zo-lan*), **E** adj. Qui ne conduit pas l'électricité : *support isolant. Langues isolantes*, celles où les phrases sont formées de mots invariables, ordinairement monosyllabiques, et où les rapports grammaticaux ne sont marqués que par la place des termes : *le chinois, l'annamite, le siamois, le birman et le tibétain sont des langues isolantes.* N. m. Qui isole : *le verre, la résine sont des isolants.*



A, isolateur.

ISOLATEUR, TRICE (*i-zo*) adj. Se dit des substances ayant la propriété d'isoler. N. m. Appareil généralement en porcelaine émaillée, servant à isoler les corps qu'on veut charger d'électricité, ou les fils métalliques destinés à conduire le courant. (V. ISOLOIR.)

ISOLATION (*i-zo-la-si-on*) n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser. (Peu us.)

ISOLÉ, E (*i-zo*) adj. (du lat. *insulatus*, isolé). Séparé. Peu fréquenté, écarté : *une maison isolée.* Individuel, pris à part : *un cas isolé.* Hors de contact avec un corps bon conducteur de l'électricité.

ISOLEMENT (*i-zo-le-man*) n. m. État d'une personne isolée : *vivre dans l'isolement.* Séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT (*i-zo-lé-man*) adv. D'une manière isolée : *agir isolément.*

ISOLER (*i-zo-lé*) v. t. Séparer des objets environnants. Mettre à l'écart des autres hommes. *Fig.* Abstraire, considérer à part. *Chim.* Dégager de ses combinaisons. *Physiq.* Ôter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOGUE (*i-zo-lo-ghe*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *logos*, discours). *Chim.* Se dit des corps ayant une composition analogue.

ISOLOIR (*i-zo*) n. m. Support non conducteur. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. (On dit aussi ISOLATEUR, TABOURET ISOLANT.) Cabine où l'électeur rédige son bulletin de vote.

ISOMÈRE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *meros*, partie). *Chim.* Qui est composé de parties semblables.

ISOMÉRIE (*i-zo-mé-rî*) n. f. Caractère des corps isomères.

ISOMÉRIQUE adj. Qui appartient à l'isomérie.

ISOMÉRISME (*i-zo-mé-ris-me*) n. m. Condition des corps isomères.

ISOMÉTRIQUE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *metron*, mesure). *Minér.* Dont les dimensions sont égales : *cristaux isométriques. Perspective isométrique*, celle dans laquelle les axes de comparaison sont égaux.

ISOMORPHE (*i-zo*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *morphê*, forme). Qui affecte la même forme. *Minér.* Qui cristallise dans le même système : *cristaux isomorphes.*

ISOMORPHISME (*i-zo-mor-fis-me*) n. m. État des corps isomorphes.

ISONOMIE (*i-zo-no-mî*) n. f. (du gr. *isos*, égal, et *nomos*, loi). État de ceux qui sont gouvernés par les mêmes lois. Conformité dans le mode de cristallisation.

ISOPÉRIMÈTRE (*i-zo*) adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux : *polygones isopérimètres.*

ISOPODE (*i-zo*) adj. *Hist. nat.* Dont les pattes sont toutes semblables. N. m. pl. Ordre de crustacés possédant ce caractère. S. un *isopode.*

ISOTHERME (*i-zo-tèr-me*) adj. (du gr. *isos*, égal, et *thermos*, chaleur). Qui a la même température moyenne : *régions isothermes.* N. f. Ligne passant par tous les lieux de la terre qui ont la même température moyenne.

ISOTONIE (*ni*) n. f. (du gr. *isos*, égal, et *tonos*, tension). Equilibre moléculaire de deux solutions séparées par une membrane organique et qui ont le même pouvoir osmotique.

ISOTOPE adj. (du gr. *isos*, égal, et *topos*, lieu). Se dit des composés chimiquement identiques, mais de poids atomiques différents.

ISOTROPE adj. et n. m. (du gr. *isos*, égal, et *tropein*, tourner). Qui présente les mêmes propriétés physiques dans toutes les directions.

ISRAÉLITE (*is-ra-é*) adj. et n. Hébreu, juif.

ISSANT (*i-san*), **E** (part. prés. de l'anc. v. *issir*, sortir). *Blas.* Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu, ou qui sortent d'un édifice et qu'on ne voit qu'à demi.

ISSU (*i-su*), **E** adj. (part. pass. de l'anc. v. *issir*, sortir). Descendu d'une personne, d'une race : *les Valois étaient issus d'un fils de saint Louis. Cousins issus de germains*, enfants de deux cousins germains. *Fig.* Qui provient, résulte de.

ISSUE (*i-sû*) n. f. (de *issu*). Lieu par où l'on sort. *Fig.* Moyen de sortir d'embarras : *se ménager une issue*. Evénement final, résultat : *issue d'un combat*. **A l'issue de**, loc. prép. Au sortir de. N. f. pl. Ce qui reste des moutures après la séparation de la farine. Abatis et entrailles des animaux de boucherie.



ISTHME (*is-me*) n. m. (gr. *isthmos*). Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres : *l'isthme de Panama réunit les deux Amériques*.

ISTHMIQUE (*is-mi-ke*) adj. *Jeux isthmiques*, v. *Part. hist.*

ITACISME (*sis-me*) n. m. Système d'après lequel l'êta (η), en grec, se prononce comme un *i* (*ita*) : *l'itacisme est en usage chez les Grecs modernes*.

ITALIANISANT, ANTE n. Personne qui s'occupe de langue et de littérature italiennes.

ITALIANISER (*zé*) v. t. Donner des habitudes, des sentiments italiens. Donner une forme, une terminaison italienne. V. i. Affecter des manières d'être ou de parler italiennes.

ITALIANISME (*nis-me*) n. m. Manière de parler, propre à la langue italienne. Goût des choses italiennes : *la Renaissance mit l'italianisme à la mode*.

ITALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. Qui a rapport à l'Italie ancienne : *les langues italiques*. N. m. et adj. *Impr.* Caractère d'imprimerie un peu incliné vers la droite comme l'écriture, et inventé en Italie par Alde Manuce.

ITALISME (*lis-me*) n. m. V. ITALIANISME.

ITEM (*tèm*) adv. (mot lat.). En outre, de plus. (S'emploie surtout dans les comptes, les énumérations.) N. m. invar. : *il y a dans ce compte trop d'item*.

ITÉRATIF, IVE adj. (du lat. *iterum*, derechef). Fait ou répété plusieurs fois : *sommation itérative*.

ITÉRATION (*si-on*) n. f. (de *itératif*). Action de répéter, de faire de nouveau. (Peu us.)

ITÉRATIVEMENT (*man*) adv. (de *itération*. Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITHOS (*i-toss*) n. m. (du gr. *êthos*, morale). Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, par opposition à *pathos*, qui traite des passions.

ITINÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *iter, ineris*, chemin). Qui concerne les chemins. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre. N. m. Route à suivre dans un voyage. Livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

ITINÉRANT adj. Qui se déplace pour exercer une certaine fonction : *prédicateur itinérant*.

ITOU adv. (anc. fr. *itel*; du lat. *hic talis*). *Pop.* Aussi, de même : *et moi itou*.

IULE n. m. Genre de myriapodes, comprenant des animaux allongés, cylindriques, à pattes courtes, qui vivent dans les végétaux pourris.

IVOIRE n. m. (lat. *ebur, oris*). Substance osseuse, qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux, notamment du rhinocéros, de l'hippopotame. Objets sculptés, fabriqués en ivoire : *le Louvre possède d'admirables ivoires*. *Fig.* Blancheur comparable à celle de l'ivoire : *l'ivoire du cou. Ivoire végétal*, ou *corozo*, V. PHYTÉLÉPHAS. *Noir d'ivoire*, poudre noire très brillante, fabriquée avec du charbon d'ivoire et d'os de pieds de moutons calcinés. — L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de 30 centimètres à 2 mètres ; on en a trouvé dû poids de 80 kilogrammes. Les anciens en construisaient des chars, des tables, des trônes et jusqu'à des statues de 10 mètres de hauteur. L'art japonais surtout a produit en ce genre de véritables merveilles. Le plus estimé de tous les ivoires est celui de Siam, lourd, fin et blanc, puis celui de Guinée, qui jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant ; ensuite, celui du Cap, d'un blond mat, mais qui ne tarde pas à jaunir ; enfin, l'ivoire fossile de Sibérie, qui est généralement fendu naturellement.



Ivraie.

IVOIRERIE (*rî*) n. f. Art du sculpteur en ivoire. Commerce de l'ivoire. Objets d'ivoire.

IVOIRIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui sculpte, façonne l'ivoire.

IVOIRIN, E adj. Qui est d'ivoire ou semblable à l'ivoire : *l'éclat ivoirin*.

IVORINE n. f. Sorte d'ivoire artificiel.

IVRAIE (*vrè*) n. f. (du lat. *ebriaca*, ivre). Genre de graminacées, dont une espèce se mélange aux céréales et y cause de grands ravages : *la fausse ivraie est employée pour les gazons sous le nom de ray-grass*. *Fig.* Chose mauvaise, qui se mêle aux bonnes et leur nuit. *Séparer le bon grain de l'ivraie*, séparer les bons des méchants, le bien du mal.

IVRE adj. (lat. *ebrius*). Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil. Ivre mort, ivre morte*, ivre au point d'avoir perdu toute connaissance.

IVRESSE (*i-vré-se*) n. f. Etat d'une personne ivre : *les fumées de l'ivresse*. *Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie*. Enthousiasme : *l'ivresse poétique*.

IVROGNE n. m. et adj. (rad. *ivre*, avec la finale *ogne*). Qui s'enivre souvent.

IVROGNER (*gné*) v. i. Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE (*rî*) n. f. (de *ivrogne*). Habitude de s'enivrer.

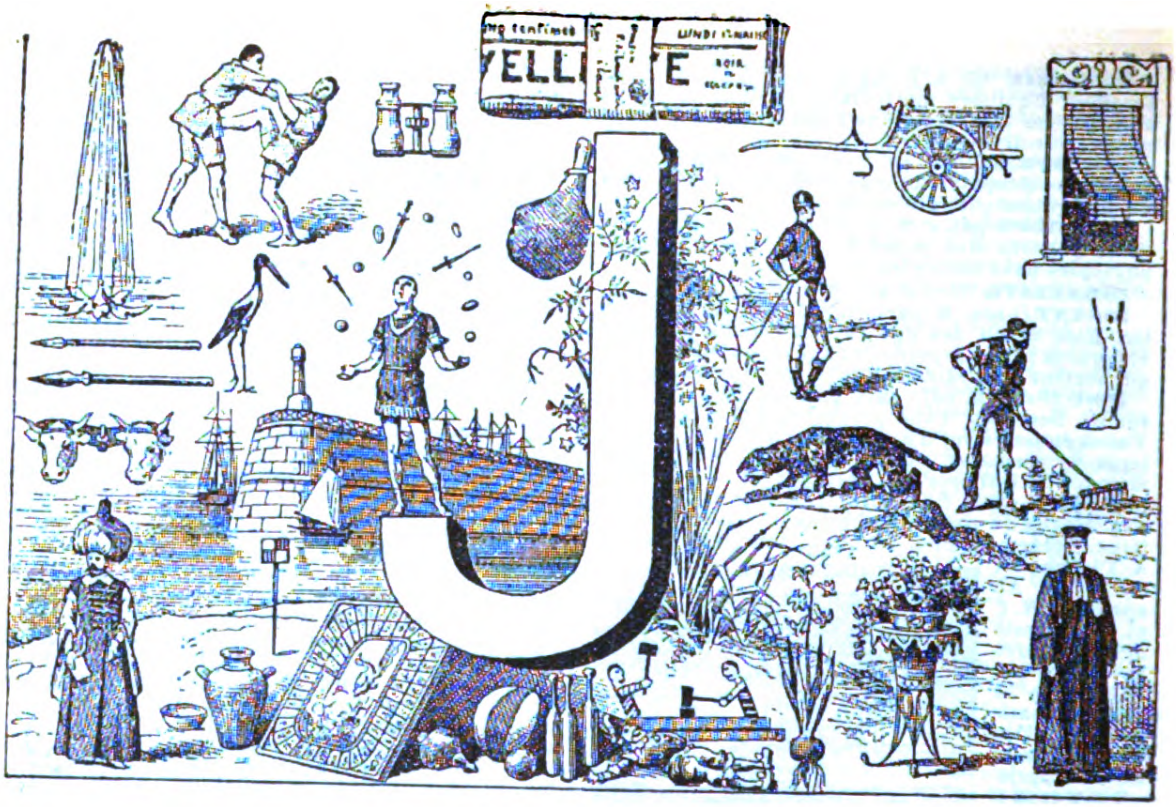
IVROGNESSE (*è-se*) n. f. (de *ivrogner*). Femme qui a l'habitude de s'enivrer.

IXIA (*ik-si-a*) ou **IXIE** (*ik-sî*) n. f. Genre d'iridacées bulbeuses, fort cultivées pour leurs belles fleurs.

IXODE (*ik-so-de*) n. m. *Hist. nat.* Genre d'acariens terrestres, parasites sur les vertébrés, dont ils sucent le sang. Syn. TIQUE DES CHIENS.

IXORA (*ik-so*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées.

IXTLE n. m. Une variété d'agavé.



J n. m. (*ji* ou *je*). Dixième lettre de l'alphabet et la septième des consonnes : *un* J *majuscule*, *un* j *minuscule*.

JA adv (lat. *jam*). Déjà Certes. (Vx.)

JABIRU n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisin des cigognes, propres aux régions chaudes du globe.

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux extrémités des douves des tonneaux, pour y enchâsser le fond Partie de la douve qui dépasse le fond.

JABLER (*blé*) v. t. Faire des jables

JABLOIR n. m., **JABLOIRE** ou **JABLIÈRE** n. f. Outil de tonnelier, servant à faire le jable des tonneaux.

JABORANDI n. m. Remède sudorifique, provenant de plantes fort diverses et plus particulièrement d'une espèce de *pilocarpe*. (V. ce mot.)



Jabiru.

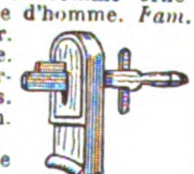
JABOT (*bo*) n m Poche formée par un renflement de l'œsophage que possèdent les oiseaux et dans lequel les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac : *le jabot est très développé chez les gallinacés.* Renflement analogue, dans le tube digestif des insectes. Mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme. *Fam. Se remplir le jabot*, bien manger.

JABOTAGE n. m. Bavardage.

JABOTER (*té*) v. i. et t. *Pop.* Parler sans cesse. Dire des bagatelles.

JABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui jabote.

JABOTIÈRE n. f. Mousseline pour faire des jabots Variété d'oie sauvage, dite aussi *oie de Sibérie.*



Jabloir.

JACAMAR n. m. Genre d'oiseaux passereaux lévirostres, de l'Amérique tropicale.

JACAPUCAYO (*ka-io*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *lecythis*, dont le fruit, comme la tête d'un enfant, est appelé vulgairement *marmite de singe.*

JACASSE (*ka-se*) n. f. Femme qui parle beaucoup

JACASSER (*ka-sé*) v. i. Crier, en parlant de la pie. *Par ext.* Bavarder.

JACASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Action de jacasser.

JACÉE (*sé*) n. f. *Bot.* Sorte de centaurée. Nom donné à plusieurs espèces de lychnis ou de violettes.

JACENT (*san*), **E** adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne revendique la propriété.

JACHÈRE n. f. (bas lat. *gascaria*). Etat d'une terre labourable, qu'on laisse reposer : *une jachère improductive.* Cette terre elle-même. — On croyait autrefois qu'après une récolte la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du lat. *jacere*, se reposer). L'agronomie moderne a condamné le système de la jachère, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on y a recours. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol ; seulement, il est indispensable de varier les cultures au moyen du système des assolements, dont voici des exemples : *Assolement triennal avec jachère* : 1re année, froment ou seigle ; 2e année, orge ou avoine ; 3e année, jachère. *Assolement quadriennal* : 1re année, betteraves, navets, carottes ; 2e année, avoine ou orge ; 3e année, trèfle ou vesce ; 4e année, blé d'automne. L'assolement de quatre années sans jachère est le plus généralement adopté aujourd'hui.

JACHÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Labourer des terres en jachère.

JACINTHE n. f. (lat. *hyacinthus*). Genre de liliacées, fort recherchées pour leurs fleurs ornementales et leur parfum pénétrant. Nom vulgaire de diverses autres plantes. (La *jacinthe des bois* appartient au genre *endymion* ; d'autres, aux genres *muscari*, *scille*, etc.) La fleur de chacune de ces plantes. Pierre précieuse. Syn. de HYACINTHE.



Jacinthe.

JACK n. m. *Techn.* Commutateur téléphonique. *Union-Jack*, pavillon de l'Union britannique. V. pl. PAVILLONS.

JACOBÉE (*bé*) n. f. Espèce de seneçon, qu'on appelle aussi *herbe de Saint-Jacques.*

JACOBIN, E n. Nom donné autrefois, en France, aux religieux et religieuses de la règle de saint Dominique, dont le premier couvent était situé rue saint Jacques. N. m. Membre d'une association politique, pendant la Révolution : *les Jacobins se*

signalèrent par leur ardeur révolutionnaire. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Partisan ardent de la démocratie. Adj. : *opinions jacobines.*

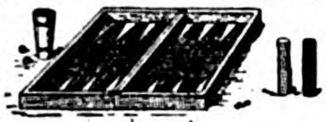
JACOBINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des jacobins. *Par ext.* (et dans la langue politique courante), opinion démocratique avancée, par opposition au *libéralisme.*

JACOBUS (*buss*) n. m. (mot lat.). Ancienne monnaie d'or d'Angleterre, frappée sous Jacques Ier et valant une guinée environ.

JACONAS (*na*) n. m. Etoffe de coton, fine, légère, intermédiaire entre la mousseline et la percale.

JACQUARD (*ja-kar*) n. m. Métier à tisser, inventé par Jacquard. (V. *Part. hist.*)

JACQUERIE (*ja-ke-rî*) n. f. et **JACQUES** (*ja-ke*) n. m. V. *Part. hist.*


Jacquet.

JACQUET (*ja-kè*) n. m. Jeu qui se joue sur le trictrac. Nom vulgaire de l'écureuil.

JACQUOT (*ja-ko*) ou **JACOT** (*ko*) n. m. Nom vulgaire du perroquet gris de l'Afrique occidentale.

JACTANCE (*jak*) n. f. (lat. *jactantia*). Hardiesse à se vanter : *parler avec jactance.* Vanterie : *railler les jactances d'un orgueilleux.*

JACTATION (*jak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *jactare*, lancer fréquemment). Trouble nerveux qui se traduit par des gestes désordonnés. (Peu us.)

JACULATOIRE adj. (du lat. *jaculari*, lancer). *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADE n. m. Pierre fort dure, de couleur verdâtre ou olivâtre, silicate naturel d'alumine et de chaux.

JADIS (*diss*) adv. (du lat. *jam*, déjà, et *diu*, longtemps). Autrefois : *jadis régnait un prince.* Adjectiv. D'autrefois : *au temps jadis.*

JAGUAR (*ghou-ar*) n. m. (brésilien *janouara*) Espèce de léopard à taches ocellées, de l'Amérique du Sud : *le jaguar grimpe facilement sur les arbres.*


Jaguar.

JAGUARONDI (*ghou-a*) ou **JAGUARUNDI** (*ghou-a*) n. m. Espèce de chat sauvage de l'Amérique tropicale.

JAILLIR (*ja, ll* mll., *ir*) v. i. Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière : *de nombreux geysers jaillissent en Islande. Fig.* Se dégager vivement.

JAILLISSANT (*ja, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui jaillit : *eaux jaillissantes.*

JAILLISSEMENT (*ja, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Action de jaillir.

JAÏN et ses dériv. V. DJAÏN.

JAIS (*jè*) n. m. (gr. *gagatês*). Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant, qui est une variété de lignite. *Noir comme du jais*, très noir. — Le jais se trouve, en France, dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées ; en Prusse, en Saxe, en Espagne. On le taille à facettes, comme les pierres précieuses. Le jais véritable brûle et s'enflamme comme du charbon de terre ; le jais faux, qui n'est que du verre, se ramollit, mais ne brûle pas.

JALAGE n. m. (de *jale*). Droit en vertu duquel le seigneur prélevait un certain nombre de pintes sur chaque pièce de vin vendue au détail dans sa seigneurie.

JALAP (*lap*) n. m. (espagn. *jalapa*). Genre de convolvulacées de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives énergiques : *ce qu'on appelle vulgairement eau-de-vie allemande est une teinture de jalap.*

JALAPINE n. f. Composé résineux, extrait du jalap et de divers convolvulus.

JALE n. f. Sorte de grande jatte ou de baquet.

JALET (*lè*) n. m. Petit caillou rond, qu'on lançait avec une arbalète.

JALEUSE (*leu-ze*) n. f. Avant la Révolution, nom de quarante femmes chargées de mesurer les grains et les farines qui se vendaient à Paris.

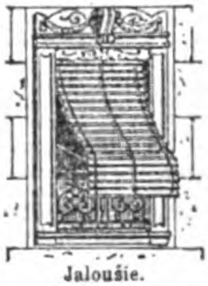

Jalons.

JALON n. m. Grand bâton, verge de fer qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Fig.* Premier pas dans une voie quelconque.

JALONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action, manière de jalonner : *le jalonnement du terrain.*

JALONNER (*lo-né*) v. i. Planter des jalons de distance en distance pour indiquer un tracé. Placer des jalonneurs. V. t. : *jalonner une allée, un terrain.*

JALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Homme chargé de jalonner. Soldat placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.


Jalousie.

JALOUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec jalousie.

JALOUSER (*zé*) v. t. Porter envie à, être jaloux de : *Moreau jalousait Bonaparte.*

JALOUSIE (*zî*) n. f. (de *jaloux*). Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi : *la jalousie que causait aux Romains la possession par Carthage de la Sicile fut l'origine des guerres puniques.* Sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent : *jalousie de métier.* Amour inquiet d'une personne qui craint qu'on ne lui en préfère une autre. *Constr.* Treillis de bois, sorte de contrevent au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE (*lou, ou-ze*) adj. (lat. *zelosus* ; du gr. *zêlos*, envie ardente). Qui a de la jalousie ; envieux : *être jaloux du bonheur d'autrui. Fig.* Très attaché à : *jaloux de sa liberté.* Très désireux : *jaloux de plaire.*

JAMAIS (*mè*) adv. (de *ja*, et *mais*, dans le sens de *plus*). En aucun temps : *cela ne s'est jamais vu.* A une époque quelconque : *si jamais je le revois.* **A jamais, pour jamais**, loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE (*jan*) n. m. (de *jambe*). Ligne droite des lettres *m, n, u*, etc. *Maçonn.* Chaîne de maçonnerie qui soutient l'édifice et sur laquelle on pose les grosses poutres. Montant vertical d'une baie de porte ou de fenêtre. *Jambage de cheminée*, maçonnerie verticale qui s'élève jusqu'à hauteur du manteau d'une cheminée.

JAMBART (*jan-bar*) n. m. *Armur.* Syn. de JAMBIÈRE.

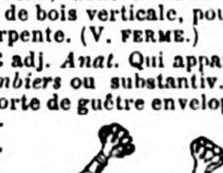
JAMBE (*jan-be*) n. f. (lat. pop. *gamba*). Partie des membres inférieurs, comprise entre le genou et le pied : *le squelette de la jambe est formé du tibia et du péroné.* (V. la planche HOMME.) Le membre inférieur tout entier. *Jouer des jambes, prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir au plus vite. *Courir à toutes jambes*, très vite. *Faire belle jambe*, étaler avec complaisance ses avantages physiques. *Fam. Cela vous fait une belle jambe*, cela vous avance bien. Pilier ou chaîne en pierre de taille, intercalés dans un mur pour le renforcer. *Jambe de bois*, morceau de bois façonné, qui tient lieu de jambe. *Jambe d'une maille*, fil qui forme un des côtés de la maille. *Jambe de force*, chacune des pièces de bois posées vers les extrémités d'une poutre, pour la décharger en diminuant sa portée.

JAMBÉ, E (*jan*) adj *Bien, mal jambé*, qui a la jambe bien, mal faite.

JAMBELET (*jan-be-lè*) n. m. Bijou pour la jambe.

JAMBETTE (*jan-bè-te*) n. f. Petite jambe. Croc-en-jambe. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche. Pièce de bois verticale, pour soutenir une partie de la charpente. (V. FERME.)

JAMBIER (*jan-bi-é*), **ÈRE** adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe : *muscles jambiers* ou substantiv. : *le jambier postérieur.* N. f. Sorte de guêtre enveloppant les jambes. Partie de l'armure qui protégeait la jambe. (V. la planche ARMURE.)


Jambonneaux.

JAMBON (*jan*) n. m. (de *jambe*). Cuisse ou épaule salée ou fumée du cochon ou du sanglier : *les jambons d'York et de Mayence sont les plus estimés.*

JAMBONNEAU (*jan-bo-nô*) n. m. Partie de la jambe du porc, située au-dessous du genou. Nom vulgaire de certains coquillages.

JAMBOSE ou **JAMEROSE** n. f. Fruit du jambosier.

JAMBOSIER (*jan-bo-zi-é*) ou **JAMEROSIER** n. m. Espèce de myrtacées de l'Inde, cultivée pour ses fruits rafraîchissants, en Provence et en Algérie.

JAN n. m. Chacune des deux tables du jeu de trictrac. Nom vulgaire de l'*ajonc*.

JANGADA n. f. Grand radeau de l'Amérique du Sud.

JANIE (*ni*) n. f. Algue rouge (ordre des floridées), à fronde filiforme très fragile.

JANISSAIRE (*ni-sè-re*) n. m. (du turc *ieni*, nouveau, et *tcheri*, milice). Autrefois, soldat de l'infanterie turque, garde du sultan. (V. *Part. hist.*)

JANOTISME (*tis-me*) n. m. Construction vicieuse de la phrase produisant, par l'interversion des membres, des amphibologies ridicules. (Ex : *aller chercher une oie chez le pâtissier qu'on a fait rôtir.*) V. JANOT (*Part. hist.*).

JANSÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination : *le jansénisme fut défendu par les solitaires de Port-Royal.* V JANSÉNIUS (*Part. hist.*).

JANSÉNISTE (*nis-te*) adj. Qui appartient au jansénisme. Se dit d'une reliure pleine, sans ornement. N. m. Partisan du jansénisme : *Pascal partageait les idées des jansénistes.*

JANTE n. f. Partie circulaire de bois ou de métal, qui forme la périphérie d'une roue de voiture, de cycle, etc., et sur laquelle on fixe différents accessoires, en vue du travail à effectuer. (V. ROUE.)

JANTHINE n. f. Genre de mollusques marins.

JANTIER (*ti-é*) n. m. ou **JANTIÈRE** n. f. Instrument pour assembler les jantes et les roues.

JANTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacune des aubes de la roue d'un moulin à eau. Syn. PALETTE.

JANTILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Garnir de jantilles.

JANVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *januarius*). Premier mois de l'année, qui tire son nom de Janus, roi du Latium, auquel ce mois était consacré : *une ordonnance de 1564 fixa le commencement de l'année au premier janvier.*

JAPHÉTIQUE adj. Qui a rapport à Japhet ou à ses descendants : *le rameau japhétique.*

JAPON n. m. Porcelaine du Japon. Papier de fibres de mûrier, beau et solide.

JAPONAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Japon : *l'art japonais excelle dans la miniature.* — ART JAPONAIS. Né de l'influence de la Chine antique, de l'Inde par le bouddhisme et de la vieille Perse, l'art japonais est un art infiniment varié et vivace, d'une profonde intensité d'expression. Les Japonais, les premiers décorateurs du monde, ont subordonné d'une manière constante leur art aux habitudes nationales. On trouve les traces d'un art antérieur à l'ère chrétienne : c'est vers le VIIe siècle que se discerne la personnalité japonaise. Du VIIIe au Xe siècle s'étend une époque de premier apogée. Au XIIIe siècle, surgit un art héroïque et guerrier. Mais c'est au XVe siècle, avec la dynastie des Ashikaga, que les artistes japonais atteignent un degré de perfection qui ne sera pas dépassé. Pendant les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, l'art ne fait que se transformer dans le sens de l'élégance. La peinture, les kakémonos, les laques, les poteries émaillées, les porcelaines, les sculptures en bois ou en ivoire, les bronzes, les broderies, les estampes, telles sont les principales productions de cet art charmant.

JAPONERIE ou **JAPONAISERIE** (*rî*) n. f. Objet d'art venant du Japon : *magasin de japoneries.*

JAPONISANT (*zan*) n. m. Celui qui étudie la langue japonaise.

JAPONISME (*nis-me*) n. m. Prédilection pour les produits artistiques japonais.

JAPONISTE (*nis-te*) n. m. Celui qui recherche les objets d'art japonais.

JAPPAGE (*ja-pa-je*) n. m. Cri de certains animaux, approchant du jappement du chien.

JAPPANT (*ja-pan*), **E** adj. Qui jappe.

JAPPEMENT (*ja-pe-man*) n. m. Action de japper : *les jappements d'un petit chien.*

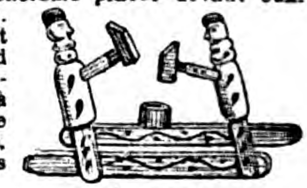
JAPPER (*ja-pé*) v. i. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAPPEUR, EUSE (*ja-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de japper.

JAQUE (*ke*) n. f. Justaucorps porté au moyen âge.

JAQUELINE (*ke*) n. f. Cruche de grès, à large ventre, en usage dans le Nord.

JAQUEMART (*ke-mar*) n. m. (du n. pr. *Jacques*, et de *mart*, pour marteau). Figure de métal représentant un homme armé qui frappe les heures avec un marteau sur la cloche d'une horloge. J[...]et d'enfant, formé de deux personnages frappant alternativement sur une enclume placée devant eux.



Jaquemart.

JAQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *jaque*). Vêtement d'homme, qui descend jusqu'aux genoux. Vêtement de femme ajusté à la taille, et qui se porte par-dessus le corsage. Robe que portent les petits garçons.

JAQUIER (*ki-é*) n. m. Espèce du genre *artocarpe*, dit aussi *arbre à pain.*

JAR ou **JARS** (*jar*) n. m. (abrév. de *jargon*). *Pop.* Argot. *Entendre le jar*, être fort habile. *Arg. Dévider le jar*, parler argot.

JARD (*jar*) ou **JAR** n. m. Sable caillouteux, qui se trouve dans le lit des rivières.

JARDE n. f. (ital. *giarda*). Tumeur calleuse, en dehors du jarret d'un cheval. (On dit aussi JARDON.)

JARDIN n. m. (orig. germ.). Lieu, ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. : *Le Nôtre a dessiné les jardins de Versailles. Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France. Théâtr.* Côté de la scène à droite de l'acteur.

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins. Terrain en jardin. Plantes potagères, cultivées dans les jardins : *une voiture de jardinage.* Tache dans le diamant.

JARDINER (*né*) v. i. Travailler à un jardin.

JARDINET (*nè*) n. m. Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit d'une pierre fine qui offre des points opaques.

JARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait son état de cultiver les jardins. *Jardinier fleuriste*, celui qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs. *Jardinier maraîcher*, celui qui s'occupe de la culture des légumes. Adj. Qui a rapport aux jardins : *culture jardinière.*



Jardinière.

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement, qui supporte une caisse où l'on cultive des fleurs. Mets composé de différents légumes. Nom vulgaire du carabe doré, insecte très utile. Voiture à deux ou à quatre roues, comme les maraîchers en emploient.

JARDINISTE n. m. Dessinateur de jardins.

JARDON n. m. V. JARDE.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas. Langage particulier à certains milieux : *La Bruyère a reproché à Molière d'avoir abusé du jargon.*

JARGON n. m. Espèce de diamant jaune, d'une valeur inférieure.

JARGONNER (*gho-né*) v. i. Parler un jargon.

JARNICOTON interj. Espèce de juron plaisant. V. COTON (le P.) (*Part hist.*).

JAROSSE (*ro-se*) ou **JAROUSSE** (*rou-se*) n. f. Nom vulgaire de la *gesse cultivée.*



Jarre.

JARRE (*ja-re*) n. f. (arabe *djarra*). Grand vase de grès pour conserver l'eau. *Jarre électrique*, nom donné à de grandes bouteilles de Leyde, dont on utilise un certain nombre pour former des *batteries.*

JARRET (*ja-rè*) n. m. (du celt. *garr*, jambe). Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou. Endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes. Défaut, consistant dans une saillie qui rompt la régularité d'une courbe dans une figure, une voûte, etc.

JARRETÉ, E (*ja-re*) adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans. Dont la surface présente un jarret.

JARRETELLE (*ja-re-tè-le*) n. f. Ruban, caoutchouc, lien pour maintenir tendus sur la jambe le bas ou la chaussette.

JARRETIÈRE (*ja-re*) n. f. (rad. *jarret*). Ruban, tissu élastique, qui sert à maintenir les bas. Cordage employé dans l'artillerie. Amarrage de forme parti-



ART JAPONAIS : 1. Pagode de Yakushiji. — 2. Donjon de Himedji. — 3. Pont sous la neige, estampe de Hiroshigé. — 4. Torii du temple de Suwa. — 5. Grand Bouddha de Kamakura. — 6. La pagode d'or du Horyuji. — 7. Sous la neige, estampe de Harunobu. — 8. Inro (boîte à médecine) laqué. — 9. Masque, par Démé-Jioman. — 10. Poterie d'Awata (XVIIIe s.). — 11. Chat en porcelaine de Hirato. — 12. Ivoire. — 13. Shoki, le chasseur de démons, bois sculpté. — 14. Brûle-parfums de bronze. — 15. Poterie de Satsuma (XVIIIe s.). — 16. Netzuké en bois. — 17, 18. Gardes de sabre (XVe et XVIIIe s.).

culière, employé en marine. Ordre de chevalerie en Angleterre. (V. *Part. hist.*)

JARRON (*ja-ron*) n. m. Petite jarre.

JARS (*jar*) n. m. Mâle de l'oie. *Arg.* V. JAR.

JAS (*jâ*) n. m. (mot provenç.). *Mar.* Pièce de bois ou de fer, perpendiculaire à la verge de l'ancre.

JASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de jaser.

JASER (*zé*) v. i. Causer, babiller : *jaser de son prochain à tort et à travers. Par. ext.* Critiquer, médire. Trahir ses secrets. Piailler, jacasser, en parlant des oiseaux parleurs, tels que la pie, le perroquet.

JASERAN ou **JASERON** (*ze*) n. m. (de *Al-Djezaïr*, nom arabe d'Alger). Chemise de mailles, haubert. Chaîne d'or à mailles très fines, pour suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

JASERIE (*ze-rî*) n. f. *Fam.* Babil, caquet.

JASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Causeur, babillard.

JASEUR (*zeur*) n. m. Genre de passereaux dentirostres.

JASMIN (*jas-min*) n. m. (ar. *yasemin*). Genre d'oléacées, comprenant des arbustes ornementaux, à fleurs odoriférantes : *le jasmin est originaire de l'Asie centrale.* La fleur même. Le parfum qu'on en tire.



Jasmin.

JASMINÉES (*jas-mi-né*) n. f. pl. Tribu des oléacées, ayant pour type le *jasmin.* S. une *jasminée.*

JASPAGE (*jas-pa-je*) n. m. Imitation du jaspe au moyen de couleurs : *le jaspage d'une boiserie.*

JASPE (*jas-pe*) n. m (gr. et lat. *iaspis*). Pierre dure et opaque de la nature de l'agate, colorée par bandes ou par taches. *Jaspe sanguin,* variété de calcédoine, verte, avec des points rouges Couleurs dont le relieur marbre la tranche ou la couverture d'un livre.

JASPER (*jas-pé*) v. t Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe : *jasper la tranche d'un livre*

JASPINER (*jas-pi-né*) ou **JASPILLER** (*jas-pi, ll m., é*) v i *Arg.* Causer, bavarder *Jaspiner bigorne,* parler *argot.*

JASPURE (*jas-pu-re*) n f. Action de jasper. Résultat de cette action.

JATTE (*ja-te*) n. f. (lat. *gabata*). Espèce de vase rond et sans rebords. Son contenu : *une jatte de lait.*



Jatte.

JATTÉE (*ja-té*) n. f. Le contenu d'une jatte.

JAUGE (*jô-je*) n. f. Capacité que doit avoir un vaisseau fait pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge.* Baguette graduée, servant à mesurer la capacité des futailles. Futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. Nom de plusieurs instruments qui servent à mesurer des diamètres, des capacités, des volumes. Tranchée dans laquelle on dispose de jeunes plants côte à côte : *mettre en jauge des plants de vigne. Mar.* Syn. de JAUGEAGE.

JAUGEAGE (*jô-ja-je*) n. m. Action de jauger. Droit que perçoivent les jaugeurs. *Mar.* Détermination du volume ou de la capacité d'un navire, servant de base au payement des droits et taxes.

JAUGER (*jô-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il jaugea, nous jaugeons.*) Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc. : *jauger une barrique. Fig.* Apprécier quelqu'un : *jauger un homme.*

JAUGEUR (*jô-jeur*) n. m. Celui qui jauge.

JAUMIÈRE (*jô*) n. f. *Mar.* Ouverture pratiquée dans la voûte d'un vaisseau, pour le passage de la tête du gouvernail. (On dit aussi TROU DE JAUMIÈRE.)

JAUNÂTRE (*jô*) adj. Qui tire sur le jaune.

JAUNE (*jô-ne*) adj. (lat. *galbinus*). Qui est d'une couleur particulière, entre le vert et l'orangé : *l'écorce du citron est jaune. Toile jaune,* grosse toile de ménage qui n'a pas été blanchie. *Race jaune* ou *mongole,* race humaine de l'Asie orientale, qui offre la coloration jaune de la peau. (V. HOMME.) *Fièvre jaune,* affection gastro-intestinale infectieuse et très grave qui rend la peau jaune. (Elle est appelée aussi VOMITO NEGRO ou TYPHUS D'AMÉRIQUE.) N. m. : *étoffe d'un jaune clair.* Matière qui sert à teindre ou à colorier en jaune : *jaune de Mars, de Naples, de Cassel, de chrome,* etc. *Jaune d'œuf,* partie centrale de l'œuf des oiseaux, qui est colorée en jaune : *le jaune d'œuf contient une forte proportion de lécithine.* Individu de race jaune, Chinois, Japonais, etc. Ouvrier à tendance anti-révolutionnaire. Adv. Avec une couleur jaune. *Fig. Rire jaune,* rire d'une manière contrainte.

JAUNEAU (*jô-nô*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la *ficaire.*

JAUNET, ETTE (*jô-nè, è-te*) adj. Un peu jaune. N. m. *Pop.* Pièce d'or. **Jaunet d'eau,** nénuphar jaune.

JAUNIR (*jô*) v. t. Teindre en jaune, rendre jaune : *le soleil jaunit les moissons.* V. i. Devenir jaune : *dans l'ictère, la peau jaunit.*

JAUNISSAGE (*jô-ni-sa-je*) n. m. Opération qui, dans la dorure en détrempe, consiste à appliquer une couleur jaune dans tous les endroits où l'ouvrier doreur ne pourrait introduire des feuilles d'or.

JAUNISSANT (*jô-ni-san*), **E** adj. Qui jaunit : *les moissons jaunissantes.*

JAUNISSE (*jô-ni-se*) n. f. Maladie du foie, dans laquelle la peau prend une teinte jaune caractéristique. Syn ICTÈRE.

JAUNISSEMENT (*jô-ni-se-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVA n. f. Une danse moderne.

JAVANAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De Java.

JAVART (*var*) n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVEAU (*vô*) n. m. Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELAGE n. m. Action, manière de javeler.

JAVELÉ, E adj *Avoines javelées,* celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étaient en javelles.

JAVELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je javelle.*) Mettre en javelles. V. i. Se dit du blé mis en javelle qui prend la couleur jaune.

JAVELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui javelle.

JAVELINE n. f. (de *javelot*). Dard long et mince.

JAVELINE n. f. (de *javelle*). Petite javelle.

JAVELLE (*vè-le*) n. f. Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on les lie en gerbes. Petit fagot, fait de sarments.

JAVELLE (*vè-le*) ou mieux **JAVEL (EAU DE)** n. f. (de *Javel,* n. de lieu). Mélange d'hypochlorite, de chlorure de potassium et d'eau, utilisé comme détersif et décolorant : *l'eau de Javel joue un grand rôle dans les blanchisseries.*

JAVELLISER v. t. Ajouter de l'eau de Javel à une eau pour la stériliser.

JAVELOT (*lo*) n. m. Espèce de dard, arme de trait : *le javelot était l'arme favorite des Romains.*



Javelots.

JAVOTTE (*vo-te*) n. f. *Pop.* Femme bavarde. Masse de fer coulé, dans laquelle s'encastre l'enclume d'une grosse forge.

JAYET (*ja-iè*) n. m. Syn. de JAIS.

JAZZ ou **JAZZ-BAND** n. m. Orchestre d'origine américaine, caractérisé par l'adjonction d'instruments hétéroclites.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier. Subst. *Un je ne sais quoi,* chose qu'on ne saurait définir.

JEANNETTE (*ja-nè-te*) n. f. (du n. pr.). Petite croix d'or suspendue au cou, comme en portent les paysannes. Petite planche à repasser, montée sur un pied.

JÉCORAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *jecur, oris,* foie). *Méd.* Se dit d'une veine de la main droite, qu'on supposait autrefois en rapport avec le foie.

JECTISSE (*jèk-ti-se*) ou **JETISSE** (*ti-se*) adj. f. (de *jeter*). Se dit des terres remuées ou rapportées. *Maçonn. Pierres jectisses,* qui peuvent se poser à la main dans toutes sortes de constructions.

JEFFERSONNIE (*jé-fèr-so-nî*) n. f. Genre de berbéridacées, cultivées comme ornementales.

JÉHOVISME (*vis-me*) n. m. Culte de Jéhovah.

JEJUNUM (*jé-ju-nom'*) n. m. (mot lat.). *Anat.* Partie de l'intestin entre le duodénum et l'iléum.

JENNÉRIEN, ENNE (*jé-né-ri-in, è-ne*) adj. Se dit du vaccin, de la vaccination inaugurée par Jenner.

JENNY (*jèn-ni*) n. f. (n. pr. angl.). *Techn.* Machine à filer le coton.

JÉRÉMIADE n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes, qui y prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie : *perdre son temps en d'inutiles jérémiades.*

JERSEY (*jèr-zè*) n. m. (de l'île de Jersey). Sorte de corsage en laine ou soie maillée, qui moule le buste. Tissu avec lequel est fait ce vêtement.

JERSIAIS, E adj. de Jersey : *race bovine jersiaise.*

JÉSUATE (*zu*) n. (de *Jésus*). Membre d'un ordre de religieux fondé en Italie en 1363, supprimé en 1668. Membre d'un ordre de religieuses fondé, à la même époque, dans le même pays.

JÉSUITE (*zu-i-te*) n. m. Membre de la société de Jésus. *Par dénigr.* Personne hypocrite, astucieuse. Adj. Qui a rapport aux jésuites, qui partage leurs doctrines : *le parti jésuite.* (V. *Part. hist.*)

JÉSUITIQUE (*zu-i*) adj. (de *jésuite*). *Fam.* Hypocrite, astucieux : *douceur jésuitique.*

JÉSUITIQUEMENT (*zu-i-ti-ke-man*) adv. D'une manière jésuitique. *Fam.* D'une manière pleine d'équivoque : *répondre jésuitiquement.*

JÉSUITISME (*zu-i-tis-me*) n. m. Système moral, social, religieux des jésuites. Astuce, hypocrisie.

JÉSUS (*zu*) n. m. (de *Jésus* n. pr.). Représentation du Christ enfant : *un jésus de cire.* Adjectiv *Papier jésus*, format de papier (env. 0m,72 sur 0m,55). On dit aussi *du jésus.*]

JET (*jè*) n. m. (de *jeter*). Action de jeter : *le jet d'une pierre.* Mouvement imprimé à un corps en le jetant. Émission de rayons, d'un fluide : *ouvrier brûlé par un jet de vapeur. Jet de pierre*, distance égale à l'espace parcouru par une pierre qu'un homme lance de toute sa force. *Arme de jet*, arme propre à être lancée ou à lancer des projectiles. *Jet à la mer* avarie commune consistant à jeter à la mer tout ou partie de la cargaison. Action de faire couler la matière en fusion dans le moule. *Fig. D'un seul jet*, se dit d'une chose conçue avec sûreté, sans tâtonnements : *pièce de vers d'un seul jet. Jet d'eau*, eau qui s'élance d'un tuyau. Traverse inférieure du châssis d'une fenêtre, ayant une feuillure à l'intérieur, curviligne à l'extérieur, de manière à faciliter l'écoulement de l'eau de pluie. *Jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement. *Premier jet*, ébauche, esquisse. *Du premier jet*, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Poussée d'un végétal, droite et vigoureuse.

JETAGE n. m. *Art vétér.* Sécrétion nasale des animaux atteints de la morve, de la gourme.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE (*té*) n. f. Amas de pierres ou autres matériaux encaissés le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable : *un môle se trouve ordinairement à la tête d'une jetée.*

JETER (*té*) v. t. (lat. *jactare.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je jetterai.*) Lancer : *jeter une pierre.* Pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil.* Rendre : *cet abcès jette du pus.* Proférer : *jeter un cri.* Se débarrasser : *jeter des fruits gâtés.* Renverser : *jeter un enfant par terre. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre*, la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire. *Jeter les fondements d'un édifice*, les établir. *Jeter un pont sur une rivière*, l'y construire. *Jeter quelqu'un dans l'embarras*, l'y mettre. *Jeter un coup d'œil*, regarder. *Jeter l'épouvante*, remplir de terreur. *Jeter les yeux sur quelqu'un*, faire choix de lui pour un poste de confiance. *Jeter de la poudre aux yeux*, éblouir, surprendre par de faux brillants. *Jeter à la figure, à la face, au nez*, reprocher. *Jeter de profondes racines*, s'enraciner profondément, au prop. et au fig. *Jeter en moule*, fondre, mouler. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter dans les bras de quelqu'un*, y chercher un appui. *Se jeter dans un parti*, l'embrasser. Se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône à Lyon.*

JETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui jette : *jeteur de sort.*

JETON n. m. (de *jeter*). Pièce plate, ronde ou rectangulaire, en ivoire ou en métal, pour marquer ou payer au jeu. *Jeton de présence*, pièce de métal que l'on remet à chaque membre présent de certaines compagnies et qui lui sert à toucher une certaine somme, en rémunération de son dérangement.

JETTATORE (*djèt-ta-to-ré*) n. m. (mot napolitain). Sorcier, jeteur de sort, en Italie. Pl. des *jettatori.*

JETTATURA (*djèt-ta-tou-ra* [mot napolitain]) ou **JETTATURE** (*jèt-ta*) n. f. Mauvais œil. Action de jeter un sort, en Italie

JEU n. m. (lat. *jocus*). Divertissement, récréation : *les jeux des enfants.* Récréation fondée sur différentes combinaisons de calcul ou de hasard : *le jeu des échecs est connu depuis la plus haute antiquité. Jeux de Bourse*, toute espèce d'agiotage sur les fonds publics, les valeurs, les marchandises, etc. Ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames, un jeu de cartes.* Lieu où l'on se livre à un certain divertissement : *un jeu de paume.* Manière de toucher les instruments : *jeu brillant.* Manière de jouer, d'un acteur : *jeu noble.* Fonctionnement régulier : *le jeu d'une pompe*, et *fig., le jeu des institutions.* Facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte.* Manque de serrage de deux parties frottantes. Série complète *un jeu d'avirons, de voiles. Jeu de mots*, allusion fondée sur la ressemblance des mots. *Jeu d'esprit*, divertissement, œuvre qui exerce la sagacité, l'esprit. *Ce n'est qu'un jeu d'enfant*, une chose facile. *Se faire un jeu de*, faire facilement. *Ce n'est qu'un jeu pour lui*, il le fait facilement. *Se piquer au jeu*, s'opiniâtrer. *Mettre quelqu'un en jeu*, le mêler dans une affaire. *Jouer gros jeu*, risquer beaucoup, au pr et au fig. *Avoir beau jeu*, être dans des conditions favorables. *Faire le jeu de quelqu'un*, le seconder. *Cela n'est pas de jeu*, c'est une chose qui n'est pas dans les règles. *Maison de jeu*, établissement public où l'on joue de l'argent. Pl. *Jeux d'orgue*, rangée de tuyaux de même espèce, formant une suite chromatique de sons. Divinités allégoriques, qui présidaient à la joie (dans ce sens, prend une majuscule) : *les Jeux et les Ris.* Prov. : **Le jeu n'en vaut pas la chandelle**, le résultat ne vaut pas le mal qu'on se donne pour l'obtenir. **Jeu de main, jeu de vilain**, il n y a que les gens mal élevés qui jouent à se frapper, qui se donnent des coups en jouant.

JEUDI n. m. (du lat. *Jovis dies*, jour de Jupiter). Cinquième jour de la semaine. *Pop. Semaine des quatre jeudis*, temps qui n'arrivera jamais.

JEUN (*jun*) [À] loc. adv. (du lat. *jejunus*, qui est à jeun). *Être à jeun*, n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. (lat. *juvenis*). Qui n'est guère avancé en âge : *Mozart mourut encore jeune.* Qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse : *des traits jeunes.* Qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune?* Cadet : *X*** jeune et Cie.* Ant. **Vieux.**

JEÛNE n. m. (de *jeûner*). Toute abstinence d'aliments, mais particulièrement par esprit de mortification ; le temps pendant lequel on jeûne : *le jeûne du carême, du Ramadan. Fig.* Privation d'une chose dont on a besoin.

JEUNEMENT (*man*) adv. *Fam.* En jeune homme. *Vener.* Nouvellement : *cerf dix cors jeunement.*

JEÛNER (*né*) v. i. (lat. *jejunare*). S'abstenir d'aliments. Observer le jeûne prescrit par l'Église : *on jeûne la veille de certaines grandes fêtes.*

JEUNESSE (*nè-se*) n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril : *perdre les illusions de la jeunesse.* État, conduite d'une personne jeune. Ensemble des personnes jeunes. Premiers temps des choses : *la jeunesse du monde. Fig.* Vigueur, fraîcheur : *la jeunesse du cœur.* Ant. **Vieillesse.**

JEUNET, ETTE (*nè, è-te*) adj. *Fam.* Très jeune.

JEÛNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui jeûne.

JINGO n. m. Surnom donné en Angleterre (1877), aux partisans de la guerre immédiate contre la Russie, et devenu syn. de CHAUVIN. Pl. des *jingoes.*

JINGOÏSME (*gho-is me*) n. m. Opinion des jingoes.

JINGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. Qui a rapport au jingoïsme. N. Syn. de JINGO.

JIU-JITSU n. m. Méthode japonaise, qui est à la fois un système d'entraînement physique et un art de se défendre sans arme.

JOAILLERIE (*jo-a*, *ll* mll., *e-rî*) n. f. (rad. de *joyau*). Art, commerce du joaillier. Articles que vend le joaillier : *la joaillerie parisienne est renommée pour son bon goût.*

JOAILLIER (*jo-a*. *ll* mll., *té*), **ÈRE** n. et adj Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD (*bar*) n. et adj. m. (vx franç. *jobe*). *Fam.* Niais, naïf, qui se laisse duper facilement.

JOBARDER (*dé*) v. t. (de *jobard*). *Fam.* Duper en se moquant : *prétendez-vous me jobarder?*

JOBARDERIE (*rî*) n. f. Crédulité, bêtise de jobard. Paroles d'un jobard.

JOC (*jok*) n. m. *Techn.* Etat de repos du moulin : *mettre le moulin à joc.*

JOCASSE (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de la grosse grive appelée aussi *litorne.*

JOCKEY (*jo-kè*) n. m. (mot angl.) Professionnel dont le métier est de monter les chevaux de course : *le jockey porte les couleurs du propriétaire pour lequel il monte.* Domestique qui conduit la voiture en postillon, ou qui monte derrière. Sellette munie de tringles, auxquelles on attache les rênes, et que l'on emploie pour dresser les chevaux. Pl. *des jockeys.*



Jockeys.

JOCKEY-CLUB (*jo-kè-kleub*) n. m. (du mot angl. signif. *club des jockeys*). Association formée en 1833 pour l'amélioration de la race chevaline et qui s'occupe spécialement de l'organisation des courses de chevaux.

JOCKO (*jo-ko*) n. m. Nom vulgaire de l'orang-outan.

JOCRISSE (*kri-se*) n. m. (n. d'un personnage de théâtre). Benêt qui se laisse duper. Valet niais, maladroit et ridicule. (V. *Part. hist.*)

JOCRISSERIE (*kri-se-rî*) n. f. Niaiserie, maladresse d'un jocrisse.

JODLER (*dlé*) v. n. (all. *jodeln*). Chanter à la manière tyrolienne. Syn. IOULER.

JOHANNITE (*jo-a-ni-te*) n. m. (du lat. *Johannes*, Jean). Membre d'une secte chrétienne orientale, qui baptise au nom de saint Jean-Baptiste.

JOIE (*joî*) n. f. (lat. *gaudium*). Mouvement vif et agréable, que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire : *ne pas se tenir de joie en apprenant une bonne nouvelle. Feu de joie*, feu qu'on allume dans les réjouissances publiques. Pl. Plaisirs, jouissances : *saint Augustin s'éloigna des joies du monde.* ANT. **Tristesse, chagrin. Peine, affliction.**

JOIGNANT (*gnan*), **E** adj. Contigu : *maison joignante à la mienne.*

JOIGNANT (*gnan*) prép. Près, tout proche : *maison joignant l'église.*

JOINDRE v. t. (lat. *jungere*. — Se conj. comme *craindre.*) Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent. Servir à réunir : *rue qui joint deux avenues.* Ajouter : *joindre l'intérêt au capital.* Allier : *joindre l'utile à l'agréable.* Unir par les liens de l'affection. Attraper : *joindre quelqu'un. Joindre les mains*, unir les mains par la paume et en entrecroisant les doigts. *Joindre les deux bouts* (*de l'année*), arriver péniblement à faire les frais d'une entreprise de son ménage, etc. V. n. *Ces fenêtres ne joignent pas bien.* ANT. **Disjoindre.**

JOINT (*join*), **E** adj. Uni, lié, qui adhère, qui est en contact : *sauter à pieds joints. Ci-joint*, ajouté, réuni à ceci. — *Gram.* Les adjectifs **inclus et joint**, dans *ci-inclus*, *ci-joint*, sont invariables : 1° au commencement d'une phrase : *ci-joint votre lettre, ci-inclus la copie* ; 2° dans une phrase, si le nom qui suit n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-joint quittance ; vous avez ci-inclus copie de la lettre.* Dans tous les autres cas, ils s'accordent : *les pièces ci-jointes ; vous avez ci-incluse la copie de la lettre.* ANT. **Disjoint.**

JOINT (*join*) n. m. (subst. de *joindre*). Articulation, endroit où se touchent deux os. Espace qui existe entre deux pierres contiguës, dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre*, etc. *Méc. Joint brisé* ou *universel*, ou *de Cardan*, articulation entre deux arbres, permettant la transmission du mouvement sous un angle quelconque. *Géol.* Cassure peu étendue. *Fig.* et *fam. Trouver le joint*, la meilleure manière de prendre une affaire.

JOINTÉ, E adj. *Art vétér* V. COURT-JOINTÉ, LONG-JOINTÉ.

JOINTÉE (*té*) n. f Ce que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine.*

JOINTEMENT (*man*) n. m. Action de joindre, de former un joint.

JOINTIF, IVE adj. Qui est en contact par les bords : *lattes jointives.* N. f. Cloison faite de planches jointives, non assemblées.

JOINTIVEMENT (*man*) adv D'une manière jointive.

JOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de jointoyer.

JOINTOUT (*tou*) n. m *Techn.* Varlope.

JOINTOYER (*toi-ié*) v. t. (Se conj comme *aboyer.*) Remplir les joints d'une maçonnerie avec du mortier.

JOINTOYEUR (*toi-ieur*) n. m. Ouvrier qui jointoie. Adjectiv. : *ouvrier jointoyeur.*

JOINTURE n. f. Joint : *la jointure de deux pierres.* Endroit où les os se joignent : *la jointure du genou.*

JOLI, E adj. Agréable à voir ; gentil : *un joli bébé. Par ext.* Avantageux, considérable : *un joli revenu.* Piquant, amusant : *un joli tour.* N. m. Ce qui est joli : *le beau et le joli sont deux choses fort différentes.* ANT. **Laid, vilain.**

JOLIET, ETTE (*li-è*, *è-te*) adj. Assez joli, mignon.

JOLIMENT (*man*) adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle : *les épigrammes de Voltaire sont joliment tournées.* S'emploie souvent ironiquement : *il est joliment arrangé. Fam.* Beaucoup, très : *être joliment content.* ANT. **Laidement, vilainement.**

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole. Propos gentil : *les jolivetés des enfants.* (Peu us).

JOMARIN n. m. Nom vulgaire de l'*ajonc.*

JONC (*jon*) n. m. (lat. *juncus*). Genre de *joncacées*, à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides. Canne faite d'une tige de rotang ou *jonc d'Inde. Fig. Etre droit comme un jonc*, avoir la taille très droite. Bague sans chaton, dont le cercle est partout de même grosseur.

JONCACÉES (*ka-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant le *jonc* pour type. S. une *joncacée.*

JONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il jonça, nous jonçons.*) Garnir en jonc (des chaises). Frotter (des peaux) avec une tresse de jonc.

JONCHAIE (*chè*) n. f. Lieu rempli de joncs.

JONCHÉE (*ché*) n. f. Fleurs, branchages dont on jonche les rues un jour de cérémonie. Quantité d'objets qui jonchent le sol. Petit fromage de crème ou de lait caillé, fabriqué dans un panier de jonc.

JONCHEMENT (*man*) n. m. Action de joncher.

JONCHER (*ché*) v. t. (de *jonc*). Couvrir de débris de végétaux : *joncher la terre de fleurs.* Etre épars sur : *des feuilles mortes jonchent le sol.* Répandre en grande quantité sur : *joncher la terre de cadavres.*

JONCHET (*chè*) n. m. Nom de petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCIER (*si-é*) n. m. Nom du genêt d'Espagne.

JONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *junctio* ; de *jungere*, joindre). Réunion : *la jonction de deux*

armées, de deux rivières. Point de jonction, endroit où deux choses se joignent. ANT. **Disjonction.**

JONGLER (*glé*) v. i. (du lat. *joculari*, faire des choses plaisantes). Lancer en l'air, les uns après les autres, divers objets que l'on relance à mesure qu'on les reçoit. Faire des tours d'adresse, de passe-passe. *Fig.* : *jongler avec les difficultés.*


Jongleur.

JONGLERIE (*rî*) n. f. Tour d'adresse ou de passe-passe. *Fig.* Hypocrisie, charlatanisme.

JONGLEUR n. m. (de *jongler*). Au moyen âge, ménestrel qui récitait lui-même ses vers en s'accompagnant de quelque instrument. (V. MÉNESTREL.) Qui jongle, qui exerce la profession de bateleur, d'escamoteur, de charlatan.

JONKHEER (*yonn'-kèr'*) n. m. Noble hollandais, dont le titre correspond à celui d'écuyer.

JONQUE n. f. (m. chin.) Bateau à voile, en usage en Chine et au Japon : *les jonques tiennent admirablement la mer.*

JONQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (esp. *junquillo*; de *junco*, jonc). Plante du genre narcisse, dont les feuilles rappellent celles des joncs. Sa fleur. N. m. Couleur secondaire, blanc et jaune. Adjectiv. : *ruban jonquille.*


Jonque.

JOSEPH adj. et n. Se dit d'un papier mince et transparent (inventé par Joseph Montgolfier).

JOTA (*hro-ta*) n. f. Danse populaire espagnole.

JOTTEREAUX (*jo-te-rô*) n. m. pl. *Mar.* Pièces de bois fixées au mât et sur lesquelles reposent les élongis de la hune. S. un *jottereau.*

JOUABLE adj. Qui peut être joué.

JOUAILLER (*a, ll* mll. *é*) v. n. *Fam.* Jouer petit jeu. Mal jouer d'un instrument.

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée, qui croît ordinairement sur les toits et sur les vieux murs.

JOUE (*joû*) n. f. (du lat. *gabata*, jatte). Chacune des deux régions latérales du visage. Partie latérale de la tête d'un animal. Partie renflée de chaque côté de l'avant d'un navire. *Mettre, coucher en joue*, viser avec une arme à feu. *Joue!* pour *En Joue!* commandement préparatoire pour faire placer aux soldats le fusil dans la direction du but.

JOUÉE (*jou-é*) n. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc. Face latérale triangulaire d'une lucarne.

JOUER (*jou-é*) v. i. (lat. *jocari*; de *jocus*, jeu). Se récréer, se divertir : *jouer aux barres, au trictrac.* Tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir, fonctionner aisément : *la clef joue bien dans la serrure.* Ne plus joindre exactement : *boiserie qui a joué.* Se dit de jets d'eau que l'on fait fonctionner en vue de certains effets d'agrément : *les grandes eaux joueront dimanche. La brise joue*, elle varie sans cesse de direction et d'intensité. *Jouer de malheur*, échouer plusieurs fois de suite accidentellement dans un projet. *Jouer sur les mots*, équivoquer. *Jouer du bâton*, le manier adroitement et activement. *Faire jouer une mine*, y mettre le feu. Tromper : *vous m'avez joué.* V. t. Faire une partie de jeu. Mettre comme enjeu : *jouer une fortune sur un seul coup de cartes.* Jeter : *jouer une carte.* Exécuter un morceau de musique : *jouer une valse. Fig.* Exposer, hasarder : *jouer sa vie.* Représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie.* Représenter une pièce de théâtre : *jouer la tragédie.* Simuler : *jouer la surprise.* Imiter : *étoffe qui joue la soie.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois*, les mépriser. *Se jouer de quelqu'un*, le railler adroitement, le tromper. *Se jouer à quelqu'un*, l'attaquer.

JOUET (*jou-è*) n. m. Ce qui sert à amuser un enfant : *les poupées sont les jouets préférés des fillettes. Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.* Ce qui est abandonné à l'action d'une force : *être le jouet des vents, de la fortune.*

JOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui joue, qui folâtre. Qui a la passion du jeu : *les joueurs parviennent rarement à se corriger.* Personne qui joue d'un instrument : *joueur de gobelets.* Qui fait des tours de passe-passe. Adjectiv. : *un enfant joueur.*

JOUFFLU, E (*jou-flu*) adj. *Fam.* Qui a de grosses joues : *un bébé joufflu.*

JOUG (*jough'*) n. m. (lat. *jugum*). Pièce de bois qu'on place par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler. *Fig.* Domination : *le joug romain pesa lourdement sur la Grande-Bretagne.* Pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus : *Pontius Herennius fit passer une légion romaine sous le joug.* Fléau d'une balance.



A, Joug.

JOUGOSLAVE. V. YOUGOSLAVE.

JOUIR v. i. (du lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir un usage avantageux, tirer avantage ou agrément. Se réjouir, être satisfait. Etre en possession de : *jouir de l'estime publique.*


Vaincus passant sous le joug.

JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Libre usage, possession d'une chose. Plaisir de l'âme ou des sens : *être privé de toute jouissance.* Usufruit, action de percevoir les fruits d'une terre, de toucher les intérêts d'une rente, les dividendes d'une action.

JOUISSANT (*i-san*), **E** adj. *Dr.* Qui jouit de ses droits.

JOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) n. Personne qui ne cherche qu'à se procurer des jouissances.

JOUJOU n. m. (de *jouer*). *Fam.* Petit jouet d'enfant. *Faire joujou*, jouer. Pl. des *joujoux.*

JOULE n. m. *Phys.* Unité de travail équivalant à 10 millions d'ergs : *le cheval-vapeur équivaut à 736 joules par seconde.* (Abrév. J.)

JOULE (LOIS DE), lois énoncées par Joule et relatives à la quantité de chaleur dégagée par le passage d'un courant dans un conducteur.

JOUR n. m. (du lat. *diurnus*). Clarté, lumière du soleil : *le jour brille à peine.* Temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon. Espace de temps réglé par la rotation de la terre sur elle-même : *l'année dure trois cent soixante-cinq jours un quart.* Espace de vingt-quatre heures. Epoque, circonstance. Epoque actuelle : *les hommes du jour.* Plur. Vie : *sauver les jours de quelqu'un.* Clarté : *un jour blafard.* Manière dont les objets sont éclairés, et au *fig.* présentés : *montrer sous un jour favorable.* Ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours à un appartement.* Jour où une dame reçoit. *Broderie à jour*, broderie réservant des ouvertures dans le tissu. *Jour échelle*, sorte d'entre-deux ajouré. *Mettre un ouvrage au jour*, le publier. *Se faire jour*, passer à travers. *Ravir le jour*, la vie. *Donner le jour*, la naissance. *Percé à jour*, de part en part ; au *fig.*, deviné, pénétré : *secret percé à jour. A jour*, au courant : *comptable dont les livres sont à jour. Vivre au jour le jour*, jouir du présent, sans se mettre en peine de l'avenir. *Beauté d'un jour*, qui passe rapidement. *Faux jour*

lumière qui trompe la vue, au prop. et au fig. *Demi-jour*, faible clarté. *Les beaux jours*, la belle saison (*fig.*) et la jeunesse, la prospérité. *De nos jours*, dans le temps où nous vivons. *Au premier jour*, très prochainement. *D'un jour à l'autre*, graduellement : *malade qui s'affaiblit d'un jour à l'autre*. *Du jour au lendemain*, en peu de temps. *Par jour*, dans chaque jour. *A jour*, en laissant passer la lumière. *De tous les jours*, dont on se sert tous les jours. ANT. **Nuit.**

JOURD'HUI ou **JOURD'HUY** n. m. Jour actuel (usité dans l'expression de palais *ce jourd'hui*).

JOURNADE n. f. Saye à longues manches, qui se portait, à la fin du XVe siècle par-dessus les armes.



Journade (XVIe s.).

JOURNAL n. m. (du lat. *diurnalis*, journalier). Écrit où l'on relate les faits jour par jour. Publication périodique qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques, etc. : *la « Gazette de France », de Théophraste Renaudot, fut le premier en date des journaux français*. *Journal du bord*, registre sur lequel on inscrit les événements intéressant la marine. Ancienne mesure indiquant la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer dans un jour. Registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce. (On dit aussi LIVRE-JOURNAL.)

JOURNALIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *diurnalis*). Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *le sort des armes est journalier*. (Vx.) N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME (*lis-me*) n. m. État du journaliste. Moyen d'action des journalistes. Ensemble des journaux : *le journalisme se développe chaque jour*.

JOURNALISTE (*lis-te*) n. m. Qui écrit dans un journal : *About fut un merveilleux journaliste*.

JOURNÉE (*né*) n. f. (lat. pop. *diurnata*). Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher. Salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour. Ce travail même. Chemin que l'on parcourt ordinairement en un jour. Jour marqué par quelque événement, par une bataille, etc. : *la journée de Valmy ; une chaude journée*. *Les trois journées*, les 27, 28, 29 juillet 1830.

JOURNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. Tous les jours. D'une façon continue, très fréquente : *cela se voit journellement*.

JOURNOYER (*noi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) *Pop.* Passer la journée à ne rien faire.

JOUTE n. f. (subst. verb. de *jouter*). Combat courtois à cheval, d'homme à homme, avec la lance. *Par anal.* Combat d'animaux. *Joute sur l'eau*, *joute lyonnaise*, divertissement où deux hommes, debout chacun sur l'arrière d'un batelet, cherchent à se faire tomber à l'eau en se poussant avec une longue perche. *Fig.* Lutte, rivalité quelconque : *joute oratoire*.

JOUTER (*té*) v. i. (du lat. *juxtare*, joindre). Lutter à la lance et à cheval. *Fig.* Disputer à quelqu'un un succès.

JOUTEUR n. m. Qui joute. Qui dispute un succès quelconque : *combattre un rude jouteur*.

JOUVENCE (*van-se*) n. f. Jeunesse. (V. *Part. hist.*)

JOUVENCEAU (*van-sô*) n. m. (bas lat. *juvenculus*). *Fam.* Adolescent.

JOUVENCELLE (*van-sè-le*) n. f. (bas lat. *juvencella*). Jeune fille.

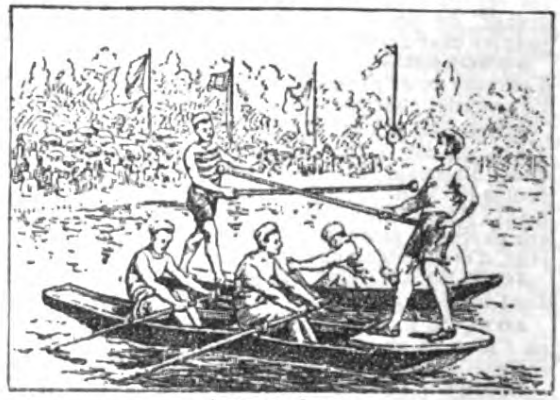
JOUXTE (*jouks-te*) prép. (lat. *juxta*). Proche. Conformément à : *jouxte la copie*. (Vx.)

JOVIAL, E, ALS ou **AUX** adj. (du lat. *jovialis*, relatif à Jupiter). Gai, joyeux : *un compagnon jovial*. ANT. **Triste, sombre.**

JOVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière joviale. (Peu us.) ANT. **Tristement.**

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaieté. ANT. **Tristesse, chagrin.**

JOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du lat. *Jovis*, génit. de *Jupiter*). Relatif à la planète Jupiter.



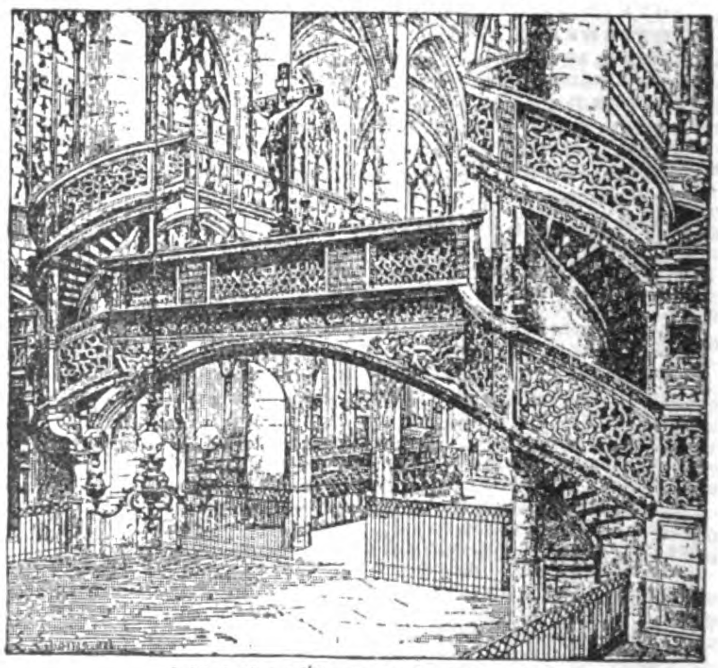
Joute sur l'eau.

JOYAU (*joi-iô*) n. m. (de *jouer*). Objet de matière précieuse, qui sert à la parure.

JOYEUSEMENT (*joi-ieu-ze-man*) adv. Avec joie, dans la joie : *passer joyeusement sa jeunesse*. ANT. **Tristement.**

JOYEUSETÉ (*joi-ieu-ze-té*) n. f. *Fam.* Plaisanterie, mot pour rire.

JOYEUX, EUSE (*joi-ieû, eu-ze*) adj. Qui a de la joie. Qui respire ou qui inspire la joie : *visage joyeux ; mine joyeuse*. N. m. *Arg.* Surnom donné aux soldats des bataillons d'Afrique. ANT. **Triste.**



Jubé de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris.

JUBARTE n. f. Sorte de baleine.

JUBÉ n. m. (du lat. *jube*, ordonne [premier mot d'une prière]). Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises : *le jubé avait remplacé l'ambon des basiliques grecques*. Loc. prov. : **Venir à jubé**, se soumettre.

JUBILAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire*.

JUBILANT (*lan*), **E** adj. Qui jubile.

JUBILATION (*si-on*) n. f. *Fam.* Réjouissance, joie.

JUBILÉ n. m. (de l'hébr. *iobel*, corne de bélier.

instrument qui servait à annoncer l'année sainte.) Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté. Chez les catholiques, indulgence plénière et générale, accordée par le pape en certaines occasions, et signalée par de grandes fêtes. Ensemble des pratiques par lesquelles on mérite cette grâce : *faire, gagner son jubilé. Par ext.*, Cinquantième année de mariage, d'exercice d'une fonction, etc. : *évêque qui célèbre son jubilé sacerdotal.*

JUBILER (*lé*) v. i. (lat. *jubilare*). *Fam.* Eprouver une joie très vive.

JUC (*juk*) n. m. Juchoir. (Vx.)

JUCHÉE (*ché*) n. f. Lieu où se perchent les faisans.

JUCHER (*ché*) v. i. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche, pour dormir. *Fig.* Loger très haut : *jucher au septième étage.* V. t. Placer très haut. **Se jucher** v. pr. Se percher : *les poules se juchent à l'entrée de la nuit.*

JUCHOIR n. m. Perche ou bâton préparé pour faire jucher des oiseaux de basse-cour. Endroit où juche la volaille.



Juchoirs : 1. A dindons ; 2. A poules ; 3. A engraisser les lapins.

JUDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. (du lat. *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *la loi judaïque.* Qui s'attache mesquinement à la lettre en négligeant l'esprit, comme le faisaient les pharisiens juifs : *interprétation judaïque.*

JUDAÏQUEMENT (*da-i-ke-man*) adv. D'une manière judaïque : *appliquer judaïquement une loi.*

JUDAÏSANT (*da-i-zan*), **E** adj. Qui judaïse : *chrétien judaïsant.*

JUDAÏSER (*da-i-zé*) v. i. Pratiquer les cérémonies judaïques. Interpréter d'une manière judaïque.

JUDAÏSME (*da-is-me*) n. m. Religion des juifs : *la dispersion des Juifs n'a guère entamé le judaïsme.*

JUDAS (*dâ*) n. m. Traître. Petite ouverture à un plancher, à une porte, pour voir ce qui se passe de l'autre côté. **Baiser de Judas**, baiser de traître, caresses trompeuses. (V. *Part. hist.*)

JUDÉO-ALLEMAND adj. et n. m. Idiome allemand mêlé d'hébreu, que parlent les juifs d'origine allemande de l'Europe centrale. SYN. **Yiddish.**

JUDÉO-CHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. Qui appartient au judéo-christianisme.

JUDÉO-CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Doctrine des premiers temps du christianisme, et d'après laquelle l'initiation au judaïsme était nécessaire pour entrer dans l'Eglise de Jésus-Christ : *saint Paul combattit le judéo-christianisme.*

JUDICATURE n. f. (du lat. *judicaturus*, devant juger). Etat, charge de juge. Fonction de juge en Israël : *la judicature de Jephté.*

JUDICIAIRE (*si-è-re*) adj. (lat. *judiciarius*). Qui est relatif à la justice : *les débats judiciaires sont en général publics.* Fait par autorité de justice : *vente judiciaire. Acte judiciaire*, acte fait en présence du juge et sous sa surveillance. *Astrologie judiciaire*, partie de l'astrologie qui prédit l'avenir des individus par l'observation des astres. *Combat, duel judiciaire*, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre : *saint Louis prohiba le combat judiciaire ou jugement de Dieu.* (V. JUGEMENT [*Part. hist.*].) N. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire.*

JUDICIAIREMENT (*è-re-man*) adv. En forme judiciaire, par un acte de la justice.

JUDICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière judicieuse : *répondre judicieusement à une question.*

JUDICIEUX, EUSE (*ciû, eu-ze*) adj. (du lat. *judicium*, jugement). Qui a le jugement bon : *auteur judicieux.* Qui annonce du jugement : *remarque judicieuse.*

JUGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la joue : *os jugaux.* (On dit aussi ZYGOMATIQUE.)

JUGE n. m. (lat. *judex*; de *jus*, droit, et *dicere*, dire). Magistrat chargé de rendre la justice : *les héliastes étaient les juges publics d'Athènes.* Personne prise pour arbitre, dans une contestation quelconque : *prendre pour juge.* Qui prononce sur le sort des hommes. Qui apprécie le mérite de quelque chose. *Le souverain juge*, Dieu. *Juge de paix*, magistrat amovible chargé de juger, seul et sans frais, les différends de peu d'importance, et de concilier les parties. *Juge d'instruction*, magistrat chargé de rechercher les crimes et délits, de faire arrêter les prévenus, de recueillir les preuves relatives à la cause. *Juge suppléant*, celui qui est chargé de remplacer certains juges en cas d'empêchement. V. JUGES (*Part. hist.*).

JUGÉ n. m. Ce qui est jugé, apprécié. (S'emploie surtout dans les locutions : *bien-jugé* et *mal-jugé.* [V. ces mots].) *Tiré au jugé* (*au juger*). V. JUGER.

JUGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être mis en jugement, décidé par un jugement : *procès difficilement jugeable.*

JUGEMENT (*man*) n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit.* Acte de l'entendement qui affirme la convenance ou la disconvenance de deux idées. Opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement.* Faculté de bien juger : *faire preuve de jugement.* Action de juger. Décision, sentence émanée d'un tribunal : *jugement contradictoire, par défaut*, etc. (V. CONTRADICTOIRE, DÉFAUT.) *Jugement de Dieu*, épreuves extraordinaires, comme celles du duel, du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois lorsque les preuves matérielles manquaient. *Jugement dernier*, jugement solennel d'après lequel Dieu, suivant la religion catholique, doit prononcer, à la fin du monde, sur le sort de tous les hommes. (V. *Part. hist.*).

JUGEOTE (*jo-te*) n. f. *Fam.* Jugement, bon sens.

JUGER (*jé*) v. t. (lat. *judicare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il jugea, nous jugeons.*) Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre : *la Cour de cassation juge sans appel les vices de forme.* Apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance. Enoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un.* Etre d'avis : *juger nécessaire de.* S'imaginer : *jugez combien je fus surpris.*

JUGER (*jé*) n. m. L'action de juger. *Au juger*, d'après ce qu'on estime devoir être de telle ou telle manière. *Tirer au juger* (ou *au jugé*), dans la direction où l'on suppose que se trouve le gibier.

JUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui juge légèrement, sans les connaissances nécessaires.

JUGLANDACÉES (*sé*) ou **JUGLANDÉES** (*dé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le type est le genre *noyer.* S. une *juglandacée* ou *juglandée.*

JUGULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *jugulum*, gorge). Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire.* N. f. La veine jugulaire, une des grosses veines du cou. Chacune des courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent **le shako, le** casque, etc.

JUGULER (*lé*) v. t. (lat. *jugulare*). Egorger. *Fig.* Ennuyer, tourmenter à l'excès. *Fam.* Pressurer.

JUIF, IVE n. et adj. (lat. *judæus*; de *Judæa*, Judée). Né en Judée, ou qui descend des habitants de ce pays : *les Juifs se révoltèrent contre Vespasien.* Qui professe la religion judaïque (en ce sens s'écrit avec une minuscule) : *il existe beaucoup de juifs en Pologne.* N. m. *Fig.* Usurier. *Fam.* **Le Juif errant.**

héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif errant*, il voyage sans cesse. (V. *Part. hist.*)

JUILLET (*ju, ll* mll., *é*) n. m. (lat. *julius*). Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois : *le 14-juillet est l'une des deux fêtes nationales de la France.* (V. *Part. hist.*)

JUIN n. m. (lat. *junius*, le mois consacré à Junon). Sixième mois de l'année. (V. *Part. hist.*)

JUIVERIE (*rî*) n. f. Quartier d'une ville habité par les Juifs. *Fam.* et par *dénigr.*, ensemble des Juifs. Boutique d'usurier. Rapacité sordide.

JUJUBE n. m. (lat. *zizyphus*). Fruit du jujubier. Suc, pâte, extraits du jujube : *le jujube est bon pour la toux.*

JUJUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rhamnacées, comprenant des arbres épineux du Midi, qui donnent la *jujube*.



Jujubier.

JULEP (*lèp*) n. m. (ar. *djoulab*). Ancien nom des potions. Auj., excipient d'eau et de gomme auquel on mêle un médicament actif : *prendre un julep.*

JULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. *Ere julienne*, qui date de la réforme du calendrier par *Jules* César. *Année julienne*, de 365 jours et six heures. (V. CALENDRIER.)

JULIENNE (*li-è-ne*) n. f. Genre de crucifères, comprenant des herbes indigènes, cultivées comme ornementales : *la julienne sert à faire des bordures.* Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE (*mô, mè-le*) adj. et n. (lat. *gemellus*). Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement : *frères jumeaux; sœurs jumelles;* de deux muscles du mollet et de deux muscles de la région fessière, de deux fruits joints ensemble; de deux objets semblables.

JUMEL n. m. Un coton excellent d'Égypte.

JUMELÉ, E adj. Consolidé par des jumelles. Disposé par couples : *fenêtres jumelées.*

JUMELER (*lé*) v. t. (de *jumelé*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je jumelle.*) Accoupler longitudinalement des pièces de bois, des canons dans une tourelle, etc. *Mar.* Renforcer en ajustant une jumelle.



Jumelles.

JUMELLES (*mè-le*) n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine. Double lorgnette pour le théâtre ou l'observation en campagne. (Dans ce sens, s'emploie aussi au singulier : *jumelle marine, de théâtre*). *Blas.* Meuble formé par deux burelles réduites de largeur et placées parallèlement. V. JUMEAU.

JUMENT (*man*) n. f. (du lat. *jumentum*, bête de somme). Femelle du cheval : *le croisement de la jument et de l'âne donne le mulet.*

JUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des bêtes de somme. (Peu us.)

JUMENTERIE (*man-te-rî*) n. f. (de *jument*). Haras destiné à la production des étalons.

JUMENTÉS (*man*) n. m. pl. Groupe de mammifères périssodactyles, répondant aux équidés actuels. S. un *jumenté*.

JUMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *jumentum*, bête de somme). *Méd.* Se dit d'une urine trouble et chargée comme celle du cheval.

JUNGLE (*jon-gle*) n. f. (sanscr. *djangala*). Nom donné, dans l'Inde, à de vastes espaces couverts d'arbres, de hautes herbes : *le tigre habite les jungles.*

JUNIOR adj. m. (mot lat. signif. *plus jeune*). Puîné, cadet : *Laurent junior. Sport.* Se dit des concurrents plus jeunes.

JUNIPERUS (*pé-russ*) n. m. Nom du genévrier.

JUNTE (*jon-te* ou *jun-te*) n. f. (espagn. *junta*, réunion). Nom donné, en Espagne et en Portugal, à divers conseils administratifs : *de nombreuses juntes insurrectionnelles furent créées en Espagne pendant l'occupation française.*

JUPE n. f. (ar. *djoubba*). Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds. Partie d'un vêtement d'homme, qui prend de la taille jusqu'à mi-jambe.

JUPON n. m. Jupe de dessous. *Fam.* Femme ou fille.

JURABLE adj. Pour lequel était dû le serment de fidélité : *fief jurable.* (Vx.)

JURANDE n. f. Sous l'ancien régime, fonction de ceux qui étaient chargés de veiller aux intérêts des corporations. Assemblée de ces délégués. (V. *Part. hist.*)

JURASSIEN, ENNE (*ra-si-in, è-ne*) adj. et n. Du Jura : *les montagnards jurassiens.*

JURASSIQUE (*ra-si-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains secondaires dont le Jura est en grande partie constitué. N. m. Le terrain jurassique.

JURAT (*ra*) n. m. (du lat. *juratus*, qui a fait serment). Nom de certains magistrats municipaux, dans des villes du midi de la France, sous l'ancien régime.

JURATOIRE adj. *Dr. Caution juratoire*, serment fait en justice, de représenter sa personne ou un objet.

JURÉ, E adj. (de *jurer*). Qui a prêté serment : *chirurgien juré. Fam.* Qui a une supériorité en son genre.

JURÉ n. m. Chacun des citoyens appelés à rendre un verdict sur la culpabilité des accusés : *les jurés ne sont juges que du fait, et la cour d'assises applique la peine.* Membre d'un jury en général.

JUREMENT (*man*) n. m. (de *jurer*). Serment fait sans nécessité. Blasphème : *proférer des jurements.*

JURER (*ré*) v. t. (lat. *jurare*; de *jus, juris*, le droit). Prendre à témoin la Divinité ou une autorité que l'on juge sacrée : *jurer ses grands dieux.* Promettre par serment : *foi jurée.* V. i. Prononcer un serment. Blasphémer, prononcer des jurons : *jurer continuellement.* Faire disparate : *le vert jure avec le bleu.*

JUREUR n. m. Qui jure par habitude. (Peu us.)

JURIDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *jurisdictio*; de *jus, juris*, le droit, et *dicere*, dire). Pouvoir, droit de juger. Ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir : *la juridiction de la Cour de cassation s'étend sur toute la France.* Corps de judicature. *Degré de juridiction*, chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée.

JURIDICTIONNEL, ELLE (*dik-si-o-nèl, è-le*) adj. Relatif à la juridiction. (Peu us.)

JURIDIQUE adj. (du lat. *jus, juris*, le droit). Qui se fait en justice. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière juridique : *arrêt juridiquement motivé.*

JURISCONSULTE (*ris-kon*) n. m. (lat. *jurisconsultus*; de *jus, juris*, le droit, et *consulere*, consulter). Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit : *Cujas fut un grand jurisconsulte.*

JURISPRUDENCE (*ris-pru-dan-se*) n. f. (lat. *jurisprudentia*, de *jus, juris*, le droit, et *prudentia*, connaissance). Science du droit. Manière dont les tribunaux jugent habituellement sur tel ou tel point : *la jurisprudence supplée souvent au silence de la loi.*

JURISPRUDENTIEL, ELLE (*ris-pru-dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte à la jurisprudence. (Peu us.)

JURISTE (*ris-te*) n. m. (du lat. *jus, juris*, le droit). Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer. Toute espèce de jurement.

JURY n. m. (mot angl.). Ensemble des jurés auxquels est soumise une affaire. Ensemble des citoyens qui, à chaque session, peuvent être choisis comme jurés : *dresser la liste du jury; l'institution du jury date de 1791.* (V. JURÉ.) Commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'Exposition universelle. Jury d'expropriation*, réunion de jurés qui prononcent sur les indemnités à allouer en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique.

JUS (*ju*) n. m. (mot lat. signif. *sauce*). Suc tiré d'une chose par pression, coction ou autre préparation. *Absol.* Jus de viande. *Poét.* ou *fam. Jus de la treille, de la vigne*, etc., le vin. *Arg. milit.* Café noir.

JUSANT (*zan*) n. m. (du lat. *jusum*, en bas). Reflux de la marée : *courant de jusant.*

JUSÉE (*zé*) n. f. Liqueur acide, qui sert dans les tanneries et que l'on obtient par macération du tan.

JUSQUE (*jus-ke*) [lat. pop. *deusque*] prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas. **Jusqu'à ce que,** loc. conj. Jusqu'au moment où. — L'*e* de *jusque* s'élide devant une voyelle. S'écrit aussi quelquefois avec un *s* à la fin, dans le même cas : *jusques à quand ?*

JUSQUIAME (*jus-ki*) n. f. (gr. *huoskuamos*). Genre de solanées de la région méditerranéenne, narcotiques et vénéneuses. — La jusquiame noire, appelée aussi *herbe aux poules* et *hennebon*, exhale une odeur nauséabonde ; ses feuilles sont visqueuses et ses épis d'un jaune pâle, rayés de pourpre.



Jusquiame.

JUSSIÉE (*ju-si-é*) n. f. Genre de plantes aquatiques des régions tropicales, cultivées pour leurs fleurs jaunes ou blanches.

JUSSION (*ju-si-on*) n. f. (lat. *jussio*). Commandement adressé par le roi aux juges d'une cour souveraine, pour leur enjoindre d'enregistrer un édit : *lettres de jussion.*

JUSTAUCORPS (*jus-tô-kor*) n. m. (de *juste au corps*). Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE (*jus-te*) adj. (lat. *justus ;* de *jus*, droit). Qui juge et agit selon l'équité : *Louis XIII fut surnommé le Juste.* Conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste.* Qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste.* Fondé, légitime : *juste orgueil.* Qui apprécie bien : *coup d'œil juste.* Qui est exact : *balance juste.* Etroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice. Celui qui est en état de grâce devant Dieu. Ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste.* N. m. ou f. Justaucorps. Adv. Avec justesse : *viser, chanter juste.* Loc. adv. : **Au juste,** exactement. **Comme de juste.** *Fam.* Comme cela se doit. Ant. **Injuste.**

JUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. Avec justice : *trancher justement un différend.* Précisément. Ant. **Injustement.**

JUSTE-MILIEU n. m. Conduite également éloignée de deux extrêmes contraires. Méthode de gouvernement qui consiste à se tenir également éloigné des partis extrêmes. Partisan de cette méthode : *c'est un juste-milieu.* Nom donné particulièrement au gouvernement de Louis-Philippe. Adjectiv. : *député juste-milieu.* (S'écrit aussi sans trait d'union : *se tenir dans un juste milieu.*)

JUSTESSE (*jus-tè-se*) n. f. (de *juste*). Qualité de ce qui est approprié, juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix, d'une expression, du tir, d'une balance.*

JUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. (lat. *justitia ;* de *jus*, le droit). Vertu qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. Bon droit : *avoir la justice de son côté.* Action ou pouvoir de prononcer sur les droits de chacun, de punir ou de récompenser. *Haute justice*, celle qui donnait aux seigneurs le droit de prononcer des peines capitales. *Basse justice*, celle qui ne s'appliquait qu'à des affaires de peu d'importance. Juridiction. Ensemble des tribunaux, des magistrats : *la justice française.* Personnification de la justice, considérée comme divinité (en ce sens, prend une majuscule). *Faire justice à quelqu'un*, réparer le tort qui lui a été fait. *Faire justice de quelqu'un*, le traiter comme il le mérite. *Se faire justice*, se venger ; se punir soi-même. *Bois de justice*, la charpente de l'échafaud. V. déni. Ant. **Injustice.**

JUSTICIABLE (*jus-ti*) adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges : *les ministres sont justiciables de la Haute Cour.*

JUSTICIABILITÉ (*jus-ti-si-a*) n. f. Etat, condition de justiciable.

JUSTICIE (*jus-ti-sî*) n. f. Genre d'acanthacées, comprenant des arbustes élégants ou plantes herbacées des régions chaudes et dont plusieurs espèces ont des propriétés médicales.

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) n. et adj. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur haut justicier.* Qui aime à faire régner la justice : *saint Louis fut un roi justicier.*

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Punir en exécution de sentence ou d'arrêt : *justicier un criminel.*

JUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qui peut être justifié. Ant. **Injustifiable.**

JUSTIFIABLEMENT (*jus-ti, man*) adv. D'une manière justifiable.

JUSTIFIANT (*jus-ti-fi-an*), **E** adj. *Théol.* Qui rend juste intérieurement : *grâce justifiante.*

JUSTIFICATEUR, TRICE (*jus-ti*) adj. Qui tend à justifier : *témoignage justificateur. Typogr.* Ouvrier qui justifie les caractères d'imprimerie ; instrument dont il se sert.

JUSTIFICATIF, IVE (*jus-ti*) adj. Qui sert à justifier quelqu'un, ou à prouver quelque chose : *mémoire justificatif.*

JUSTIFICATION (*jus-ti, si-on*) n. f. Action de justifier, de se justifier. Preuve d'une chose : *la justification d'un fait.* Acte par lequel l'homme passant du péché à l'état de grâce devient digne de la vie éternelle. *Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER (*jus-ti-fié*) v. t. (lat. *justificare ;* de *justus*, juste, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *le mérite seul justifie l'ambition.* Donner la preuve : *justifier un acte. Théol.* Rendre juste. *Impr.* Mettre à la longueur admise pour les lignes. V. i. *Justifier de*, donner la preuve de. **Se justifier** v. pr. Prouver son innocence. Etre justifié.

JUTE n. m. (sanscr. *juta*). Plante indienne, le *corchorus capsularis.* Matière textile fournie par cette plante : *les Hindous tissent leurs vêtements avec du jute.*

JUTER (*té*) v. i. *Fam.* Rendre du jus.

JUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de jus : *bifteck juteux.* N. *Arg. milit.* Adjudant.

JUVENAT (*na*) n. m. (du lat. *juvenis*, jeune). Stage en usage chez certains religieux, dans lequel on revoit ses études classiques pour se préparer au professorat.

JUVÉNILE adj. (du lat. *juvenis*, jeune). Qui tient à la jeunesse : *calmez cette ardeur juvénile.* Ant. **Sénile.**

JUVÉNILEMENT (*man*) adv. D'une manière juvénile. (Peu us.)

JUVENILIA (*vé*) n. m. pl. (mot lat.). Œuvres, poésies de jeunesse.

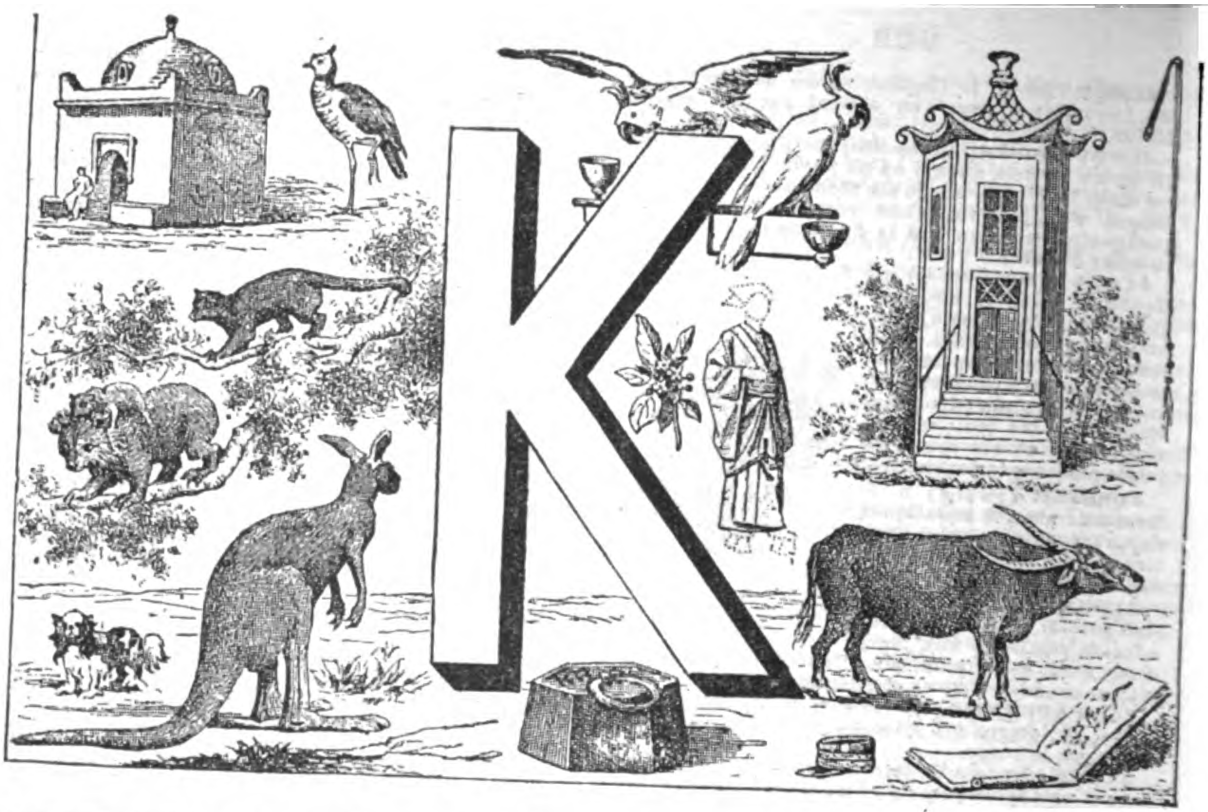
JUVÉNILITÉ n. f. Caractère de ce qui est juvénile. (Peu us.) Ant. **Sénilité.**

JUXTA-COURANT n. m. *Physiq.* Nom donné parfois au courant induit ordinaire, par opposition à *extra-courant.*

JUXTALINÉAIRE (*juks-ta-è-re*) adj. (du lat. *juxta*, à côté, et *linea*, ligne). Se dit d'une traduction où le texte et la version occupent deux colonnes contiguës (une ligne de celle-ci correspondant à une ligne de celui-là).

JUXTAPOSER (*juks-ta-po-zé*) v. t. (du lat. *juxta*, auprès, et de *poser*). Poser à côté d'une autre chose.

JUXTAPOSITION (*juks-ta-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare. Mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif.



K n. m. (*ka* ou *ke*). Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes *un* K *majuscule; un* k *minuscule*

KABIN n. m. Somme d'argent que chez les mahométans, le mari est tenu de payer à la femme qu'il répudie.

KABYLE adj. et n De Kabylie N. m. Langue parlée en Kabylie.

KADSURA n. m. (mot japonais). Arbrisseau sarmenteux de Java et du Japon, à fleurs d'un blanc jaunâtre et à baies rouges : *les dames japonaises emploient l'infusion de kadsura pour dégraisser leurs cheveux*

KÆMPFÉRIE (*kèm-pfé-rî*) n. f. Genre de zingibéracées, comprenant des herbes à rhizomes tuberculeux, qui vivent dans l'Afrique et l'Asie tropicales.

KAÏNITE (*ka-i*) n. f. Sulfate naturel de magnésie, chlore et potasse.

KAISER (*ka-i-zèr*) n. m Mot allemand signifiant *empereur*.

KAISERLICK (*ka-i-zèr-lik*) n. m. (en allem. *impérial*). Nom donné, pendant la Révolution, aux soldats de l'empereur d'Allemagne, appelés aussi *Impériaux*

KAKATOÈS (*èss*) n. m. V. CACATOIS.

KAKÉMONO n. m. (mot japon. signif. *chose suspendue*). Nom donné aux peintures japonaises que l'on suspend dans les appartements.

KAKI n m Fruit comestible du plaqueminier. *Adjectiv* Se dit d'une couleur brun jaunâtre peu voyante, utilisée pour les vêtements de chasse ou de campagne.

KAKOCHNICK n. m. (mot russe). Coiffure en forme de diadème, que portent les femmes russes.



Kaléidoscope.

KALÉIDOSCOPE (*dos-ko-pe*) n. m. (du gr. *kalos*, beau ; *eidos*, image, et *skopein*, voir). Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés plusieurs miroirs, de manière que de petits objets colorés placés dans le tube y produisent des dessins variés et symétriques

KALI n. m. Salsolacée à feuilles épineuses, qui croît dans l'Europe méridionale. Nom arabe de la soude.

KAMA n. m. Poignard circassien, à large lame.

KAMALA n. m. Euphorbiacée des Indes, dont les graines sont employées comme ténifuge et pour la teinture des soies.

KAMI n m. (mot japon., signif. *en haut*). Nom générique de divinités nationales au Japon. Titre de noblesse japonaise.

KAMICHI n. m. Genre d'oiseaux échassiers, atteignant 80 centimètres de haut, et propres à l'Amérique du Sud.



Kamichi.

KAN ou **KHAN** n. m. Prince, commandant tartare ou persan : *le kan de Boukhara.*

KAN n. m Marché public, en Orient. Lieu préparé pour le repos des caravanes.

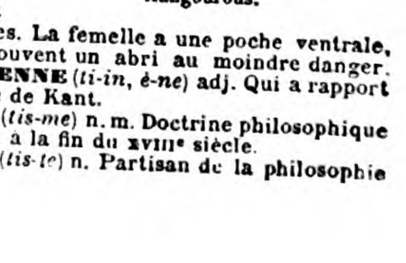
KANAT ou **KHANAT** (*na*) n m Charge, fonction, juridiction d'un kan. Pays soumis à cette juridiction : *le kanat de Boukhara.*

KANDJAR ou **CANDJIAR** n. m (mot arabe). Poignard oriental, qui est un long coutelas étroit et à grand pommeau. (On écrit aussi KANDJIAR, KANGIAR et HANDJAR.)



Kandjar

KANGOUROU ou **KANGUROO** n. m. Terme général, qui sert à désigner tous les marsupiaux. — Le kangourou proprement dit, qui ne se trouve qu'en Australie, où il est d'ailleurs devenu rare, est le géant de cet ordre Dressé sur ses pattes de derrière, il atteint 2 mètres de haut. Ses membres antérieurs sont très courts, tandis que les postérieurs sont longs et robustes. La femelle a une poche ventrale, où les petits trouvent un abri au moindre danger.



Kangourous.

KANTIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Kant.

KANTISME (*tis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Kant, fondée à la fin du XVIII[e] siècle.

KANTISTE (*tis-te*) n. Partisan de la philosophie de Kant.

Kaolin n. m. (mot chinois). Argile réfractaire, blanche et friable, qui entre dans la composition de la porcelaine : *le kaolin résulte de l'altération du feldspath des granits.* (On écrit aussi CAOLIN.)

Kaolinique adj. Qui tient du kaolin.

Kaolinisation (*za-si-on*) n. f. Transformation en kaolin du feldspath des roches cristallisées.

Kaoliniser (*zé*) v. t. Transformer en kaolin.

Kapok n. m. Fibre végétale extrêmement légère.

Kappa (*ka-pa*) n. m. Dixième lettre de l'alphabet grec, correspondant au *k* ou au c dur français.

Karagan n. m. Espèce de petit renard asiatique.

Karakul (*kul*) n. m. V. CARACUL.

Karatas, Caratas (*tass*) ou **Karata** n. m. Broméliacée de l'Amérique centrale, voisine des ananas et dont le fruit est appelé *citron de terre.*

Karbau, Karabau ou **Kérabau** (*bô*) n. m. Buffle de très grande taille, à longues cornes aplaties en lame de sabre, et répandu en Malaisie.

Karpathique adj. Des Karpathes : *les populations karpathiques.*

Kava ou **Kawa** n. f. Espèce de poivrier de la Polynésie. Boisson enivrante, que les Polynésiens fabriquent avec la racine de cette plante.

Kayac (*ka-iak*) ou **Kajac** n. m. Bateau de pêche du Groenland, fait en peau de phoque.

Kchatriya n. Membre de la seconde des castes de l'Inde, celle des guerriers ou nobles.

Kébir, mot arabe signifiant *grand*, et qui entre dans de nombreux noms géographiques.

Keel (*kil'*) n. f. Mesure de poids usitée en Angleterre, dans les mines de charbon, et qui vaut environ 21 tonnes métriques.

Keepsake (*kip-sè-ke*) n. m. (mot angl. signif. *souvenir d'amitié*). Livre-album, illustré de vignettes et gravures, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, à Noël, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

Kéfir ou **Képhir** n. m. Boisson gazeuse fermentée que les montagnards du Caucase fabriquent avec du *petit-lait* additionné d'une levure dite *grain de képhir : le kéfir se conserve mal.*

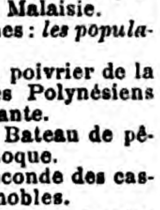
Kélek n. m. Sorte de radeau en usage chez les Arabes.

Ken (*kèn'*) n. m. Division administrative au Japon, correspondant à peu près au département français.

Kennédie (*kè-né-dî*) n. f. Genre de légumineuses australiennes, à fleurs rouges ou violacées.

Kentia n. m. Genre de palmiers d'Australie, cultivés en Europe comme plantes d'appartement.

Kentrophylle (*kin-tro-fi-le*) n. m. Genre de composées d'Europe, comprenant de gros chardons à fleurs jaunes : *le kentrophylle, appelé encore chardon bénit, est employé en médecine comme sudorifique.*



Képi.

Képi n. m. (de l'allem. *kappe*, bonnet). Coiffure militaire d'origine française, légère et munie d'une visière. Coiffure de même forme, que portent les collégiens.

Kératectomie (*tèk-to-mî*) n. f. (du gr. *keras*, *atos*, corne, et *ektomê*, amputation). Excision chirurgicale de la cornée.

Kératine n. f. Substance fondamentale des cheveux, poils, laines, sabots, plumes, etc.

Kératinisation (*za-si-on*) n. f. Formation de la kératine.

Kératite n. f. (du gr. *keras*, *atos*, corne). Inflammation de la cornée de l'œil.

Kératocèle n. f. *Méd.* Hernie d'une membrane interne de l'œil, à travers les couches superficielles de la cornée.

Kératose (*tô-ze*) n. f. Epaississement de l'épiderme : *les cors sont des kératoses.*

Kératotome n. m. Petit couteau employé pour sectionner la cornée.

Kératotomie (*mî*) n. f. *Chir.* Incision de la cornée.

Kérite n. f. Composé de caoutchouc vulcanisé et de substances grasses, destiné à remplacer la gutta-percha.

Kermès (*kèr-mèss*) n. m. (ar. *kirmiz*). Genre d'insectes hémiptères, analogues aux cochenilles, et qui vivent dans la région méditerranéenne, sur le chêne-kermès. Substance tinctoriale obtenue en séchant ces insectes au soleil, et qui donne une belle teinture écarlate. *Pharm.* Médicament expectorant, formé d'un mélange de sulfure d'antimoine hydraté, d'antimonite de sodium, avec un peu de sulfure de potassium.

Kermesse (*kèr-mè-se*) n. f. (mot flam. signif. *messe de l'église*). En pays de langue flamande, fêtes paroissiales, foires annuelles célébrées avec grandes réjouissances : *Teniers est le peintre des kermesses.*

Kerrie (*kè-rî*) n. f. Genre de rosacées, à fleurs d'un jaune d'or, dont l'espèce type est cultivée en France dans les jardins, sous le nom de *spirée du Japon.*

Ketch (*kèt'-ch'*) n. m. Cotre à tapecu, gréant deux focs, et dont le mât de l'arrière est sur l'avant du gouvernail.

Ketmie (*kèt-mî*) n. f. Genre de malvacées des pays chauds, dont quelques espèces sont cultivées en France, textiles, ou ornementales.

Kétupa n. m. Genre d'oiseaux rapaces, comprenant de grands hiboux asiatiques.

Keuper (*pèr*) n. m. *Géol.* Nom ancien du *trias supérieur.*

Keupérien, enne (*ri-in, è-ne*) ou **Keuprique** adj. *Géol.* Qui se rapporte au keuper: *l'étage keupérien.*

Khamsin. V. CHAMSIN.

Khan n. m. V. KAN.

Khédivat (*va*) ou **Khédiviat** (*vi-a*) n. m. Dignité de khédive.

Khédive n. m. Titre de l'ancien vice-roi d'Egypte : *le khédive était jusqu'en 1920 nominalement tributaire du sultan de Constantinople.*

Khédivial ou **Khédival, e, aux** adj. Du khédive : *résidence khédiviale.*

Khi n. m. 22e lettre de l'alphabet grec, correspondant au *ch* dur.

Khivien, enne (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Khiva.

Khôl, Kohol ou **Koheul** n. m. Substance noirâtre dont les Orientaux frottent leurs sourcils et leurs paupières.

Kibitka n. f. Chariot russe, long et couvert. Tente en feutre des peuples nomades (Boukharie).

Kief (*ki-èf*) n. m. Repos absolu, chez les Orientaux.

Kieselguhr (*ki-zèl-ghour*) n. m. (mot allem.). Tripoli siliceux, servant à la préparation de la dynamite.

Kiésérite (*zé*) n. f. Sulfate naturel de magnésie.

Kif ou **Kiff** n. m. Au Maroc, Poudre de feuilles de chanvre indien mélangée au tabac à fumer.

Kilo (du gr. *khilioi*, mille) préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'un nombre par mille. Ex. : *kilogramme, kiloampère, kilocoulomb, kilolitre, kilosthène, kilowatt,* etc. N. m. Abréviation pour *kilogramme.* Pl. des *kilos.*

Kilogramme (*gra-me*) ou **Kilogramme-masse** n. m. Unité de masse. Masse équivalente à celle du prototype international, en platine iridié, qui est déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres.

Kilogramme ou **Kilogramme-poids** ou, par abrév. fam., **Kilo** n. m. Poids de mille grammes. (Abrév. : kg.)

Kilogrammètre (*gram-mè-tre*) n. m. Unité de mesure de travail, équivalant à l'effort nécessaire pour élever le poids d'un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

Kilojoule n. m. Unité principale de travail dans le système M. T. S.; c'est le travail produit par 1 sthène dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force. (Abrév. : kJ.)

Kilométrage n. m. Action de kilométrer. Mesure par kilomètres.

Kilomètre n. m. Mesure itinéraire de mille mètres : *la lieue française vaut quatre kilomètres.* (Abrév. km.)

Kilométrer (*tré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer les distances kilométriques : *kilométrer une route.*

Kilométrique adj. Qui a rapport au kilomètre : *prix de revient kilométrique d'une voie ferrée.*

Kilométriquement adv. Par kilomètre.

Kilowatt n. m. Mesure électrique de 1000 watts.

Kilt n. m. Jupon court des montagnards écossais.

Kimméridgien, enne (*kim-mé-ri-dji-in, è-ne*) adj. *Géol.* Se dit des terrains du jurassique supérieur. N. m. : *le kimméridgien.*

KIMONO n. m. Longue tunique portée au Japon par les deux sexes. *Par ext.* Vêtement de femme, sans couture aux emmanchures.

KINÉTOSCOPE (*tos-ko-pe*) n. m. Appareil construit par Edison en 1894 pour la reconstitution photographique du mouvement par vision directe.

KING (*kin'-gh'*) n. m. Nom commun à tous les livres des philosophes chinois.


King-Charles.

KING-CHARLES n. m. invar. (en angl.: *du roi Charles II*). Petit chien du groupe des épagneuls.

KINKAJOU ou **KINCAJOU** n. m. Genre de mammifères carnivores de la taille du chat, propres à l'Amérique du Sud.

KINO n. m. Suc astringent fourni par diverses légumineuses, et qui colore la salive en rouge.

KIOSQUE (*os-ke*) n. m. (turc *kiouchk*, belvédère.) Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins. Dans les grandes villes, se dit d'édicules établis pour la vente des journaux, des fleurs, etc. Abri sur la passerelle d'un navire.


Kiosque à musique.

KIRSCH (*kirch*) ou **KIRSCH-WASSER** (*kirch-va-sèr*) n. m. (de l'all. *kirsch*, cerise, et *wasser*, eau). Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises : *le kirsch doit son parfum spécial à l'acide prussique qu'il contient.*

KITAÏBÉLIE (*ta-i-bé-lî*) n. f. Genre de grandes plantes malvacées, à corolle blanche et tordue.

KJELKE (*kié*) n. m. Petit traîneau norvégien qui se gouverne à l'aide d'une perche.

KLAXON n. m. Marque particulière d'avertisseur sonore pour automobile

KLEPHTE V. CLEPHTE.

KLEPPER (*klè-pèr*) n. m. Race de chevaux russes, particuliers à l'île d'Œsel.

KLEPTOMANE n. V. CLEPTOMANE.

KLEPTOMANIE (*nî*) n. f. V. CLEPTOMANIE.

KLIPPER (*kli-pèr*) n. m. *Mar* V. CLIPPER.

KNOCK-OUT (*knok-aout'*) n. m. (mot angl.) Mise hors de combat (boxe).

KNOUT (*knout'*) n. m. (m. russe). Supplice du fouet, en Russie. Fouet avec lequel on l'inflige lanières de cuir terminées par des boules de métal.

KOALA n. m. Genre de mammifères marsupiaux grimpeurs, d'Australie.

KOB ou **KOBUS** (*buss*) n. m. Genre de grandes antilopes africaines, à cornes en lyre.

KOBEZ (*bèz*) n. m. Espèce de faucon, petit, gris cendré et brun, à pattes rouges, propre à l'Europe centrale et orientale.


Kola.

KOBOLD (*bold'*) n. m. En Allemagne, lutin, esprit familier, souvent considéré comme gardien des métaux précieux dans la terre.

KŒLREUTÉRIE (*kèl-reu-té-rî*) n. f. Genre de sapindacées, comprenant des arbres à fleurs jaunes, à feuillage de belle couleur.

KOLA ou **COLA** n. m. Genre de malvacées de l'Afrique, dont les fruits dits *noix* sont employés comme excitants du cœur et du système musculaire. N. f. La noix du kola.

KOLINSKI n. m. Fourrure de putois ou de loutre de Sibérie.

KONAK ou **CONAC** n. m. (mot turc). Palais du roi, en Serbie.

KOPECK (*pèk*) ou **COPECK** n. m. (mot russe). Monnaie russe valant le centième du rouble.

KOPJE n. m. Nom donné dans l'Afrique australe, et en particulier au Transvaal, aux collines et hautes croupes du pays.

KORRIGAN, ANE n. Dans les traditions populaires bretonnes, Esprit malfaisant, nain ou fée.

KOUBBA ou **KOUBBEH** (*koub-bè*) n. m. (mot arabe). Monument élevé — généralement sur sa tombe, — en souvenir d'un personnage vénéré.


Koubba.

KOUMIS, KOUMISS ou **KOUMYS** (*miss*) n. m. Boisson que des peuplades nomades de l'Asie préparent avec du lait de jument fermenté.

KOURGANE n. m. En Russie, sépulture ancienne en forme de tumulus.

KRACH (*krak'*) n. m. (mot allem.). Débâcle financière : *le système de Law finit par un krach.*

KRAMÉRIE (*rî*) n. f. Arbuste de l'Amérique du Sud, dont la racine (*racine de ratanhia*), est douée de propriétés toniques et astringentes.

KREMLIN (*krèm'*) n. m. Enceinte murée, chez les Slaves. (V. *Part. hist.*)

KREUTZER (*tsèr*) n. m. (mot allem.; de *kreutz*, croix). Ancienne monnaie allemande de billon.

KRONPRINZ (*krôn'-prin'tz*) n. m. (de l'allem. *krone*, couronne, et *prinz*, prince). Titre donné au prince héritier, en Allemagne.

KRYPTON n. m. Gaz rare de l'atmosphère, découvert par Ramsay.

KSAR n. m. Mot berbère signifiant *lieu fortifié*, et qui entre dans un grand nombre de noms de localités du sud de l'Algérie. Pl. des *ksour*.

KSI n. m. 14e lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'x.

KUGELHOF, KOUGLOF, GOUGLOF n. m. Un gâteau alsacien.

KUMMEL (*ku-mèl*) n. m. (allem. *kümmal*, cumin). Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin, et fabriquée surtout en Allemagne et en Russie.

KUPFERNICKEL n. m. *Minér.* Syn. de NICKELINE.

KWAS ou **KVAS** (*kvass*) n. m. (mot russe). Boisson fermentée, en usage parmi les paysans russes, et qu'on obtient en versant de l'eau chaude sur de l'orge moulue ou de la farine d'orge.

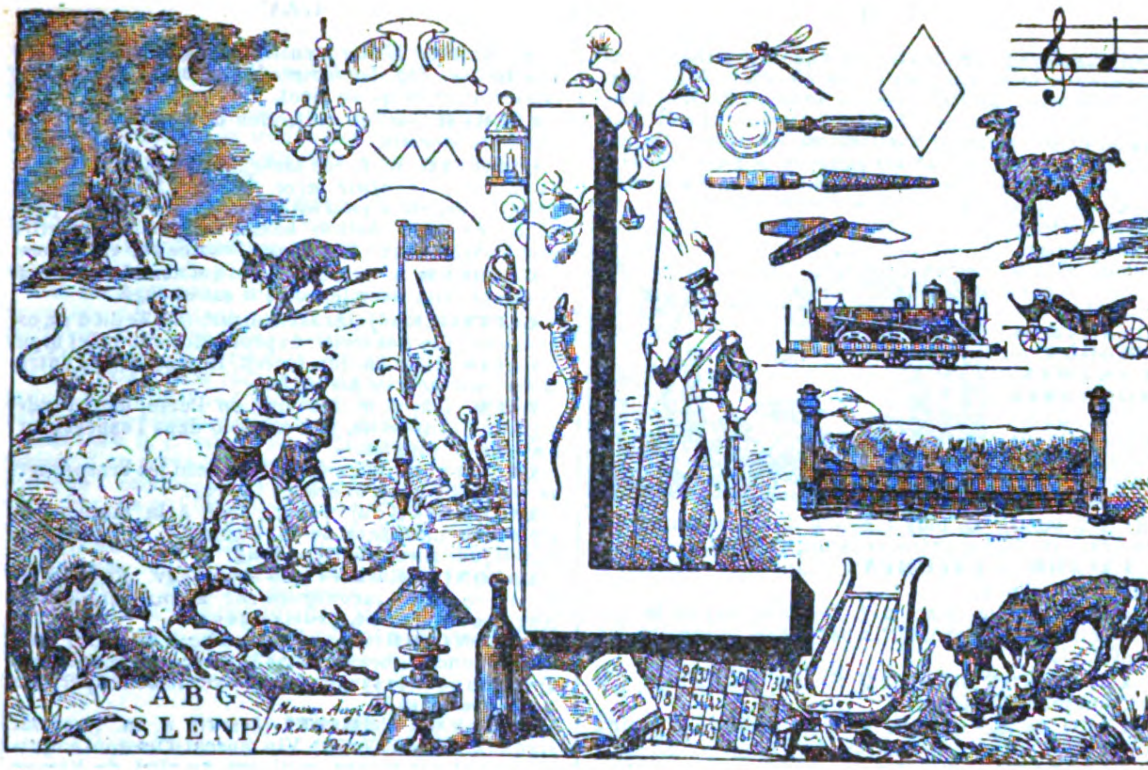
KYMRIQUE (*kim'*) ou **CYMRIQUE** (*sim'*) adj. et n. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique, parlé dans le pays de Galles.

KYRIE ou **KYRIE ELEISON** (*ki-ri-é, é-lé-i-sonn*) n. m. (du gr. *Kurie*, Seigneur, *eleëson*, aie pitié). Invocation que l'on fait au commencement de la messe. Musique composée sur les paroles du Kyrie.

KYRIELLE (*ri-é-le*) n. f. (du gr. *Kurie*, Seigneur, premier mot d'une litanie). Longue suite qui n'en finit pas : *kyrielle d'injures.*

KYSTE (*kis-te*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie). Espèce de tumeur dont le contenu est liquide ou semi-liquide : *extirper un kyste.*

KYSTEUX, EUSE (*kis-teû, eu-ze*) ou mieux **KYSTIQUE** (*kis*) adj. De la nature du kyste. Qui concerne le kyste : *tumeur kystique.*



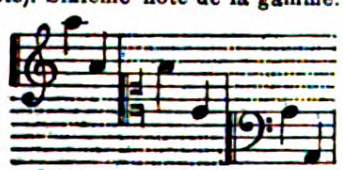
L n. m. et f. (*èl'* ou *le*). Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes : *un* L *majuscule; un* l *minuscule.* (L est le type des consonnes liquides. L, chiffre romain, vaut cinquante.)

LA art. f. s. V. LE.

LA pr. pers. f. s. V. LE.

LA n. m. (première syllabe du mot *labii*, dans l'hymne de saint Jean-Baptiste). Sixième note de la gamme.

LÀ adv. (lat. *illac*). En cet endroit, en cette situation (par opposition, etc., à l'endroit où l'on est) : *asseyez-vous là.* Se met à la suite des pronoms démonstratifs et des substantifs, pour rendre la désignation plus précise : *cet homme-là.* Après un verbe, il signifie *à ce point, à ce parti : s'arrêter là.* Se met aussi avant quelques adverbes de lieu : *là-dessus, là-bas,* etc. Loc. adv. : **De là,** de ce lieu-là. **Par là,** par ce lieu, par ce moyen. **Par-ci-par-là,** de côté et d'autre, de temps en temps. Loc. interj. **Là, là!** S'emploie pour apaiser, consoler, etc. : *là, là ! rassurez vous !*



Le LA, d'après les trois clefs.

LABARUM (*rom'*) n. m. (mot lat. signif. *étendard*). Etendard impérial, sur lequel Constantin, après sa victoire sur Maxence, fit placer une croix et le monogramme de Jésus-Christ.

LABEL (*bèl*) n. m. (mot angl. sign. *étiquette*). Marque spéciale apposée par certains syndicats ouvriers sur les travaux de leurs adhérents.

LABELLE (*bè-le*) n. m. (lat. *labellum*, petite lèvre). Pétale supérieur de la corolle des orchidées. Bord renversé de certains coquillages.

LABEUR n. m. (lat. *labor*). Travail pénible : *vivre de son labeur. Typogr.* Ouvrage de longue haleine.

LABIACÉES n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, comprenant la *lavande,* le *thym,* la *menthe,* le *romarin,* etc. : *les labiacées ont, en général, la tige carrée.* S. une *labiacée.*

LABIAL, E, AUX adj. (du lat. *labium*, lèvre). Qui appartient aux lèvres. *Gram. Lettres labiales,* voyelles ou consonnes qui se prononcent avec les lèvres, comme *o, b, p, f, v, m.* (Subst. *une labiale.*) *Anat. Muscle labial,* qui a rapport aux lèvres.

LABIATIFLORE adj. Se dit des fleurs composées dont les fleurons sont labiés, et des plantes qui portent ces fleurs.

LABIÉ, E adj. (du lat. *labium*, lèvre). Se dit d'une corolle gamopétale et zygomorphe dont le bord est découpé en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres.

LABILE adj. (lat. *labilis* ; de *labi*, glisser). Sujet à tomber : *pétales labiles. Fig.* Sujet à faillir : *mémoire labile.* (Peu us.)

LABORATOIRE n. m. (du lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certains produits. *Laboratoire municipal,* laboratoire dépendant de la Préfecture de police, à Paris, et qui fait l'analyse des produits comestibles.

LABORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. (de *laborieux*). Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *laboriosus* ; de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux.* Qui coûte beaucoup de peine : *recherches laborieuses.* ANT. **Paresseux, fainéant.**

LABOUR n. m. (de *labourer*). Façon qu'on donne aux terres en les labourant : *labour à la bêche, à la charrue.* Terre labourée : *chasser le lièvre dans les labours.*

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

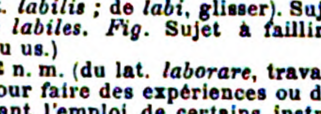
LABOURAGE n. m. Art, action, manière de labourer le sol : *labourage et pâturage, disait Sully, sont les deux mamelles qui nourrissent la France.*

LABOURER (*ré*) v. t. (du lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. Creuser des sillons dans : *pré labouré par les taupes.* Ecorcher : *la balle lui a labouré le visage. Fig.* et *absolum.* Se fatiguer beaucoup. *Mar. Labourer le fond,* se dit d'un navire qui touche le fond avec la quille, ou d'une ancre qui chasse.

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre : *on ne peut se passer du laboureur.*

LABOUREUSE (*reu-ze*) n. f. Charrue automobile.

LABRE n. m. Lèvre supérieure, chez les mammifères. Pièce impaire de la bouche des insectes, faisant office de lèvre supérieure.



Labre.

LABRE n. m. Genre de poissons acanthoptères comestibles marins, dits vulgairement *vieilles de mer.*

LABYRINTHE n. m. (gr. *laburinthos*). Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de

telle manière qu'on n'en trouvait que très difficilement l'issue : *le labyrinthe de Crète*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois*. *Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. Ensemble formé, dans un carrelage, par des rangées de pavés s'entremêlant de façon compliquée : *les églises du moyen âge sont souvent ornées de labyrinthes*. *Anat.* Cavité intérieure de l'oreille.



LABYRINTHODON ou **LABYRINTHODONTE** n. m. Genre d'amphibiens, fossiles dans le trias.

LAC (*lak*) n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terres : *le Rhône traverse le lac de Genève*.

LAÇAGE ou **LACEMENT** (*man*) n. m. Action ou manière de lacer.

LACCASE (*la-ka-se*) n. f. Diastase oxydante qui existe dans la laque, dans la betterave, la carotte, les fruits, etc.

LACCIFÈRE (*lak-si*) adj. Se dit des plantes qui produisent de la laque.

LACÉ (de *lacer*) n. m. Entrelacement de grains de verre, dont on orne les lustres.

LACÉDÉMONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lacédémone ou Sparte : *l'éducation lacédémonienne était très sévère*.

LACER (*sé*) v. t. (lat. *laqueare*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il laça, nous laçons*.) Serrer avec un lacet. *Mar.* Réunir une voile à une autre voile au moyen d'une corde passant dans des anneaux et des œils-de-pie.

LACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de lacérer un écrit : *la lacération des affiches de l'autorité publique est punie par la loi*.

LACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *lacerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Déchirer, mettre en pièces.

LACERIE ou **LASSERIE** (*la-se-rî*) n. f. Tissu souple et fin que fait le vannier avec des pailles.

LACERON n. m. V. LAITERON.

LACERTIENS (*sèr-ti-in*) ou **LACERTILIENS** (*sèr-ti-li-in*) n. m. pl. Grande division des reptiles sauriens, comprenant les *lézards*, les *geckos*, les *scinques*, etc. S. un *lacertien* ou *lacertilien*.

LACET (*sè*) n. m. (de *lacs*). Cordon de fil, de soie ou de coton, qu'on passe dans des œillets, pour serrer les corsets, les bottines, etc. Série de zigzags imitant la disposition d'un lacet de corset : *route en lacet*. Lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix des alouettes, des lièvres, etc. Mouvement d'oscillation des locomotives en marche. En Turquie, cordon pour étrangler un condamné : *envoyer le lacet à un grand vizir disgracié*.

LACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait des filets pour la chasse, pour la pêche.

LÂCHAGE n. m. Action de lâcher. *Fam.* et *fig.* Action d'abandonner quelqu'un.

LÂCHE adj. (de *lâcher*). Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche*. *Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail*. Poltron, couard ; qui manque de courage : *soldat lâche; homme lâche*. Vil et méprisable : *action lâche*. Languissant, sans nerf : *style lâche*. N. m. : *c'est un lâche*. ANT. **Brave, courageux, vaillant.**

LÂCHÉ, E adj. Fait avec négligence ou abandon : *dessin lâché*.

LÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de lâcher. (Peu us.)

LÂCHEMENT (*man*) adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement*. Sans cœur, avec poltronnerie : *abandonner lâchement un ami dans le péril*. ANT. **Bravement, courageusement.**

LÂCHER (*ché*) v. t. (lat. *laxare*). Détendre, desserrer : *lâcher un corset*. Laisser échapper : *lâcher sa proie*. Faire partir : *lâcher un coup de fusil*. *Fam.* et *fig.* Quitter : *lâcher ses alliés*. Dire, émettre : *lâcher une sottise*. *Fig.* *Lâcher pied*, s'enfuir. *Lâcher prise*, laisser aller ce qu'on tient.

LÂCHER (*ché*) n. m. Action de laisser aller : *un lâcher de pigeons*.

LÂCHETÉ n. f. (de *lâche*). Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté*. Négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible*. (Peu us. en ce sens.) Action basse, indigne : *commettre une lâcheté*. ANT. **Bravoure, courage, vaillance.**

LÂCHEUR n. m. *Fam.* Celui qui abandonne brusquement ceux avec lesquels il est engagé.

LACINIÉ, E adj. (lat. *laciniatus*). *Bot.* Se dit d'un organe qui offre des incisions profondes à sommet aigu.

LACIS (*si*) n. m. (de *lacer*). Réseau de fils entrelacés : *un lacis de fils de fer*.

LACK (*lak*) n. m. Mot qui, en Perse, dans l'Inde, signifie : *cent mille*, et s'emploie dans l'expression : *un lack de roupies*.

LAÇON n. m. Lacs de laiton, dont les braconniers se servent pour prendre les lièvres.

LACONIQUE adj. Concis, bref, à la manière du style des habitants de la Laconie : *style, réponse laconique*. ANT. **Prolixe, long.**

LACONIQUEMENT (*ke-man*) adv. En peu de mots : *répondre laconiquement à une sommation*. ANT. **Longuement, prolixement.**

LACONISME (*nis-me*) n. m. Façon de parler laconique, concise, brève. Dans la Grèce ancienne, prédilection pour le système de gouvernement spartiate. ANT. **Prolixité.**

LACRYMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (mot lat. signif. *larme du Christ*). Vin muscat d'un goût exquis, provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, E, AUX adj. (du lat. *lacryma*, larme). *Anat.* Qui appartient, qui a rapport aux larmes. Qui produit des larmes : *glande lacrymale*.

LACRYMATOIRE n. m. Nom donné à des vases de verre ou de terre, dans lesquels on a cru à tort que les Romains conservaient les larmes répandues aux funérailles : *les lacrymatoires étaient en réalité des vases à parfums*. Adjectiv. : *urne lacrymatoire*.

LACRYMOGÈNE adj. Qui provoque les larmes, qui fait pleurer : *gaz lacrymogène*.

LACS (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Cordon délié : *lacs de soie*. Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc. *Fig.* Piège. *Lacs d'amour*, cordons d'ornement repliés sur eux-mêmes, de manière à former un huit couché.

LACTAIRE (*lak-tè-re*) n. m. Champignon de la famille des agaricinées, qui laisse échapper de ses tissus un suc blanc, rouge ou jaune : *les espèces de lactaires dont le suc est piquant sont en général vénéneuses*.

LACTAIRE (*lak-tè-re*) adj. (lat. *lactaris*). Qui a rapport au lait, à l'allaitement.

LACTASE n. f. Diastase sécrétée par quelques levures, et qui convertit la lactose en glucose.

LACTATE (*lak*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide lactique avec une base.

LACTATION (*lak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *lac, lactis*, lait). Formation, sécrétion et excrétion du lait. Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, E (*lak*) adj. (du lat. *lac, lactis*, lait). Qui ressemble au lait : *suc lacté*. Qui consiste en lait : *le régime lacté convient aux dyspeptiques*. *Anat.* *Veines lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr.* *Voie lactée*, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure. La Fable attribue l'origine de la Voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon pendant qu'elle allaitait Hercule.

LACTÉINE, LACTOLINE ou **LACTÉOLINE** (*lak*) n. f. Lait épaissi lentement au feu.

LACTESCENCE (*lak-tès-san-se*) n. f. (de *lactescent*). Qualité d'un liquide qui ressemble au lait.

LACTESCENT (*lak-tès-san*), **E** adj. (du lat. *lactescere*, devenir laiteux). Qui contient un suc laiteux. (Se dit d'un liquide qui ressemble à du lait.)

LACTIFÈRE (*lak*) adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères*.

LACTIFUGE adj. (du lat. *lac, lactis*, lait, et *fugare*, mettre en fuite). Se dit des substances qui font passer le lait.

LACTIQUE (*lak-ti-ke*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide organique qui se trouve toujours dans le petit-lait : *l'acide lactique agit avec efficacité contre la diarrhée verte infantile.*

LACTO-BUTYROMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer la quantité de beurre que contient un lait.

LACTO-DENSIMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer la densité du lait.

LACTOMÈTRE n. m. Nom générique des instruments permettant de juger la valeur d'un lait (richesse en beurre, densité, transparence, etc.).

LACTOSE (*lak-tô-ze*) n. m. Sucre de lait.

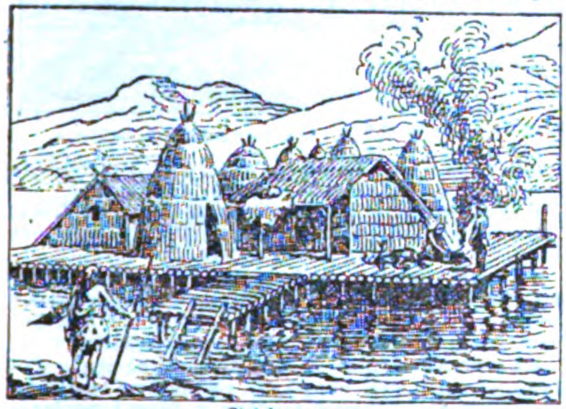
LACTUCARIUM (*lak, om'*) n. m. (du lat. *lactuca*, laitue). Sucextrait de diverses espèces de laitues et qui est employé comme un faible succédané de l'opium.

LACUNE n. f. (lat. *lacuna*). Espace vide dans l'intérieur d'un corps. Interruption dans le texte d'un ouvrage : *combler par conjecture les lacunes d'un vers. Fig.* Ce qui manque pour compléter une chose quelconque. Partie du dessous du sabot du cheval.

LACUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient des lacunes : *calcaire lacuneux.*

LAÇURE n. f. Action de lacer.

LACUSTRE (*kus-tre*) adj. (lat. *lacustris ;* de *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un lac : *plante lacustre. Cités lacustres*, anciens villages



Cité lacustre.

préhistoriques bâtis sur pilotis dans les lacs, et dont les restes se retrouvent encore, particulièrement au bord des lacs de Suisse.

LAD n. m. (mot angl.). Garçon d'écurie de course.

LADANUM (*nom'*) n. m. (gr. *ladanon*). Gomme-résine, fournie principalement par le ciste de Crète.

LADIN n. m. Nom donné à un groupe de dialectes appartenant à la famille des langues romanes et parlés dans les régions rhétiques.

LADRE, LADRESSE (*drè-se*) [le fém. est peu us.] n. et adj. (du lat. *Lazarus*, nom, dans la parabole de l'Evangile, du pauvre couvert d'ulcères, assis à la porte du mauvais riche). Lépreux. Se dit du porc atteint de ladrerie. *Fig.* Insensible, au physique et au moral. Excessivement avare : *c'est un ladre.* N. m. *Taches de ladre*, parties de la peau du cheval dépourvues de coloration et recouvertes de poils très fins, le plus souvent autour des yeux et du nez.

LADRERIE (*rî*) n. f. (de *ladre*). Ancien nom de la lèpre. Hôpital pour les lépreux. (On dit plus communém. MALADRERIE.) Maladie du porc, produite par la présence de cysticerques dans les muscles : *la ladrerie se transmet à l'homme. Fig.* et *fam.* Avarice sordide : *la ladrerie d'Harpagon.*

LADY (*lé-dé*) n. f. (mot angl.). Femme de lord, de baronnet, en Angleterre. Pl. des *ladies* (*lè-dèz*).

LAGAN n. m. Privilège qu'avait le seigneur de s'approprier les objets apportés par la mer sur le littoral de son domaine, et même de faire payer rançon à l'équipage, aux passagers des navires échoués ou naufragés.

LAGON n. m. Petit lac ou étang d'eau de mer, que les coups de vent ou les marées laissent sur les plages. Masse d'eau qui occupe le centre d'un atoll.

LAGOPÈDE n. m. (du gr. *lagos*, lièvre, et du lat. *pes, pedis*, pied). Genre d'oiseaux gallinacés, qui habitent les cimes neigeuses et qui ont le tarse et les doigts couverts de plumes : *la chair du lagopède est délicate.*

LAGOPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lagophtalmon*, œil de lièvre). Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert même pendant le sommeil.

LAGOTHRICHE ou **LAGOTHRIX** (*triks*) n. m. Genre de singes platyrrhiniens, de l'Amérique du Sud.

LAGUIS (*ghiss*) n. m. Cordage terminé par un nœud, qui se serre par le seul poids du corps qu'il entoure.

LAGUNE n. f. (ital. *laguna*). Espace de mer peu profond, voisin de la côte, entrecoupé d'îlots : *Venise est bâtie sur des lagunes.*

LAI (*lè*) n. m. (mot angl.). Petit poème du moyen âge, narratif ou lyrique : *Marie de France a laissé des lais gracieux.*

LAI, E (*lè*) n. et adj. (lat. *laicus*). Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. *Sœur laie*, sœur converse.

LAÏC (*la-ik*) n. et adj. m. V. LAÏQUE.

LAÎCHE (*lè-che*) n. f. (allem. *liesch*). Genre de cypéracées, comprenant des herbes vivaces, appelées aussi *carex*, que l'on plante dans les dunes pour en fixer les sables.

LAÏCISME n. m. Caractère laïque.

LAÏCISATION (*za-si-on*) n. f. Action de laïciser : *la laïcisation des écoles, des hôpitaux.*

LAÏCISER (*zé*) v. t. (de *laïc*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque : *laïciser une école.* Exclure des programmes scolaires l'enseignement religieux.

LAÏCITÉ n. f. Caractère laïque : *la laïcité de l'enseignement.*

LAID (*lè*), **E** adj. (de l'anc. haut allem. *laid*, odieux). Difforme, désagréable à la vue : *femme laide. Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir.* ANT. **Joli, beau.**

LAIDEMENT (*lè-de-man*) adv. D'une façon laide. ANT. **Joliment.**

LAIDERON (*lè*) n. f. ou m. Fille ou femme laide.

LAIDEUR (*lè*) n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig.* : *la laideur du vice.* ANT. **Beauté.**

LAIE (*lè*) n. f. Femelle du sanglier.

LAIE (*lè*) n. f. Route étroite, percée dans une forêt.

LAIE (*lè*), n. f. (flam. *laeye*). Marteau à deux têtes, dentelé, des tailleurs de pierre. Boîte qui renferme les soupapes d'un orgue.

LAINAGE (*lè*) n. m. Marchandise, étoffe de laine : *les lainages d'Elbeuf sont renommés.* Toison des moutons. Façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE (*lè-ne*) n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux, particulièrement du mouton : *la laine est souple, tenace et élastique.* Vêtement fait de laine : *la laine habille chaudement.* Cheveux épais et crépus des nègres. *Demi-laine*, barre de fer méplate ; pour renforcer le seuil ou les bornes d'une porte cochère. *Se laisser manger la laine sur le dos*, se dit du mouton, auquel la pie arrache des brins de laine. *Fig.* Se laisser dépouiller.

LAINER (*lè-né*) v. t. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

LAINERIE (*lè-ne-rî*) n. f. Fabrication, marchandise de laine.

LAINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui laine le drap. N. f. Machine qu'on a substituée aux chardons et aux brosses pour lainer le drap.

LAINEUX, EUSE (*lè-neû, eu-ze*) adj. Fourni de laine : *les moutons mérinos sont très laineux.* Qui a l'apparence de la laine : *le lama a le poil laineux. Bot. Plante laineuse*, couverte de poils.

LAINIER (*lè-ni-é*), **ÈRE** adj. Relatif à la laine. N. Marchand de laine. Ouvrier en laine.

LAÏQUE ou **LAÏC, ÏQUE** n. et adj. (lat. *laicus*). Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux : *habit laïque.*

LAIRD (*lèr*) n. m. (de *lord*). En Ecosse, maître d'un manoir.

LAIS (*lè*) n. m. (de *laisser*). Jeune baliveau en réserve. Ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

LAISSE (*lè-se*) n. f. Corde pour mener un chien : *tenir un chien en laisse. Fig. Mener quelqu'un en laisse*, le mener à sa fantaisie.

LAISSE (*lè-se*) n. f. (de *laisser*). Espace que la mer laisse à découvert à chaque marée : *laisse de haute mer ; laisse de basse mer*. Atterrissement au bord des fleuves. Tirade d'une chanson de geste.

LAISSÉES (*lè-sé*) n. f. pl. Fiente des sangliers ou bêtes noires. (On dit aussi FUMÉES.)

LAISSER (*lè-sé*) v. t. (du lat. *laxare*, lâcher). Ne pas emporter. Ne pas emmener avec soi. Délaisser : *laisser un ami dans le danger*. Oublier : *laisser ses gants*. Ne pas changer l'état d'une chose : *laisser une terre en friche*. Confier : *je vous laisse ce soin*. Ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit*. Quitter en mourant : *laisser de grands biens*. Léguer : *laisser sa fortune aux pauvres*. Perdre : *il y laissa la vie*. Réserver : *laissons cela pour demain*. Consentir à vendre pour : *laisser du drap à 20 francs le mètre*. *Laisser voir*, montrer, volontairement ou non. *Laisser faire*, permettre. *Laisser à penser*, donner lieu à réflexion. *Cette chose ne laisse pas d'être vraie*, est vraie néanmoins. *Laisser quelqu'un tranquille*, ne pas le tourmenter. *Laisser à désirer*, ne pas satisfaire entièrement. N. m. **Laisser aller**, sorte d'abandon, de négligence. (Quelques-uns écrivent LAISSER-ALLER.)

LAISSER-COURRE ou **LAISSÉ-COURRE** (*lè-sé-kou-re*) n. m. Lieu ou moment où l'on découple les chiens.

LAISSEZ-PASSER (*lè-sé-pa-sé*) n. m. invar. Permission de passer, donnée par écrit.

LAIT (*lè*) n. m. (lat. *lac, lactis*). Liquide blanc, d'une saveur douce, fourni par les femelles des mammifères : *le lait est un aliment très nutritif, et de digestion facile*. Tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux*, etc. Liqueur blanchâtre qui se trouve au dessus des œufs à la coque, lorsqu'ils sont cuits à point. *Petit-lait* ou *lait clair*, sérosité qui se sépare du lait quand il se caille. *Lait de poule*, jaune d'œuf délayé dans du lait chaud avec du sucre. *Dents de lait*, premières dents des enfants. *Frère, sœur de lait*, se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice. *Sucer avec le lait*, recevoir dès la plus tendre enfance. *Fam. Boire du lait*, éprouver une vive satisfaction.

LAITAGE (*lè*) n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait : *se nourrir de laitage*.

LAITANCE (*lè*) ou **LAITE** (*lè-te*) n. f. Substance blanche et molle, qui se trouve dans les poissons mâles, et qui sert à féconder les œufs.

LAITÉ, E (*lè*) adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité*.

LAITERIE (*lè-te-rî*) n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage : *la laiterie doit être tenue dans un état de propreté rigoureuse*.

LAITERON (*lè*) n. m. Genre de composées liguliflores, à latex blanc, qui constituent une excellente nourriture pour les porcs et les lapins. (Syn. LACERON.)

LAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au lait : *les maladies laiteuses*. Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse*.

LAITIER (*lè-ti-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend du lait. *Vache laitière*, qui donne beaucoup de lait. N. m. Matières vitrifiées qui nagent sur le métal en fusion, et que l'on fait écouler au dehors. N. f. Vache laitière : *les vaches bretonnes sont d'excellentes laitières*.



Laitue.

LAITON (*lè*) n. m. Cuivre mêlé avec du zinc : *le laiton ou cuivre jaune est ductile et malléable*.

LAITONNER (*lè-to-né*) v. t. Garnir de fils de laiton : *laitonner un chapeau de femme*.

LAITUE (*lè-tu*) n. f. (lat. *lactuca*; de *lac, lactis*, lait, à cause de son suc laiteux). Genre de composacées liguliflores, cultivées comme alimentaires : *les laitues cultivées, romaine et batavia, se mangent en salade*.

LAÏUS (*la-i-uss*) n. m. *Arg. d'école*. Discours, allocution.

LAIZE ou **LAISE** (*lè-ze*) n. f. (bas lat. *latia*). Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAKISTE (*kis-te*) n. et adj. (de l'angl. *lake*, lac). Se dit des poètes anglais, dont les principaux sont Wordsworth, Coleridge, Southey, qui habitaient ou fréquentaient le district des lacs au nord-ouest de l'Angleterre, et qui se distinguent par leur goût pour les descriptions de la nature et de la vie familière.

LALO n. m. Nourriture de nègres, composée de feuilles de baobab desséchées et pulvérisées.

LAMA n. m. Prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Tibétains. *Grand lama* ou *dalaï-lama*, chef suprême de la religion bouddhique.



Lama.

LAMA n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands animaux du Pérou. (Leur laine sert à faire de l'*alpaga* ; une autre espèce est la *vigogne*.)

LAMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient au lamaïsme.

LAMAÏSME (*ma-is-me*) n. m. Forme particulière du bouddhisme, qui s'est développée surtout au Tibet, et dont les prêtres s'appellent *lamas*.

LAMAÏSTE (*ma-is-te*) n. Sectateur du lamaïsme.

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. (du flam. *lotman*, homme du plomb, de la sonde). Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies. Adjectiv. : *pilote lamaneur*.



Lamantin.

LAMANTIN n. m. Genre de mammifères cétacés herbivores, de l'Afrique et de l'Amérique : *les lamantins dépassent 3 mètres de long, et fréquentent les estuaires des fleuves*.

LAMASERIE (*rî*) n. f. Couvent de lamas, au Tibet.

LAMBDA (*lanb*) n. m. Onzième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'*l* français.

LAMBDACISME (*lanb-da-sis-me*) n. m. ou **LALLATION** (*lal-la-si-on*) n. f. Prononciation vicieuse de la lettre *l*, qui consiste à la doubler ou à la répéter trop, ou, enfin à la substituer à la lettre *r*.

LAMBEAU (*lan-bô*) n. m. Morceau de chair, d'étoffe, arraché. *Fig.* Fragment, partie d'un tout : *les lambeaux de l'empire d'Alexandre furent partagés entre ses généraux*.

LAMBEL (*lan-bèl*) n. m. *Blas.* Brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison, et qui consiste en un bâton péri en fasce, d'où pendent des *denticules* (qu'on nomme aussi *gouttes* ou *pendants*), ordinairement au nombre de trois.

LAMBIC ou **LAMBICK** (*lan-bik*) n. m. Sorte de bière forte de Belgique.

LAMBIN, E (*lan*) adj. et n. (de *Lambin* n. pr. V. *Part. hist.*). Qui agit avec lenteur : *enfant lambin*.

LAMBINER (*lan-bi-né*) v. i. *Fam.* Agir lentement perdre son temps en de futiles occupations.



Lambourdes de plancher.

LAMBOURDE (*lan*) n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc. Espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Rameau grêle et très court, terminé par des boutons à fruits.

LAMBRE (*lan-bre*) n. m. Genre de crustacés décapodes, dits aussi *araignées de mer*.

LAMBREQUIN (*lan-bre-kin*) n. m. (du flam. *lamperkijn*, diminutif de *lamper*, crêpe. — Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. Découpures en étoffe environnant un ciel de lit, une embrasure de fenêtre, etc. Pl. *Blas.* Bandes d'étoffe descendant en rinceaux du heaume qui timbre un écu d'armes : *les lambrequins*



Lambrequin de lit.

héraldiques dérivent des capelines découpées qu'on portait sur le heaume au moyen âge.

LAMBRIS (*lan-bri*) n. m. (lat. *labrusca*). Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murs d'un appartement. Enduit de plâtre sur des lattes jointives dans un grenier, un galetas. Revêtement d'un plafond. *Par ext. Lambris dorés*, habitation opulente, luxueuse. (V. la planche MAISON.)

LAMBRISSAGE (*lan-bri-sa-je*) n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSEMENT (*lan-bri-se-man*) n. m. Action de lambrisser. Son résultat.

LAMBRISSER (*lan-bri-sé*) v. t. Revêtir de lambris. *Chambre lambrissée*, dont une des parois est formée avec une partie du toit revêtue de plâtre.

LAMBRUCHE (*lan*) ou **LAMBRUSQUE** (*lan-brus-ke*) n. f. (lat. *labrusca*). Vigne redevenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

LAME n. f. (lat. *lamina*). Morceau de métal plat et très mince : *lame de plomb, d'acier.* Fer d'un instrument propre à couper, d'une épée, d'un couteau, d'un canif, etc. : *les lames de Tolède étaient renommées jadis.* Vague de la mer : *navire secoué par une lame. Fig. C'est une bonne lame, une fine lame*, se dit d'un homme qui manie bien l'épée. *Friand de la lame*, amateur d'escrime, de duels. *Visage en lame de couteau*, visage long et mince.

LAMÉ, E adj. Couvert de lames de métal. Tissé avec des fils métalliques : *tissu lamé.*

LAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Se dit d'une cassure qui présente des facettes brillantes.

LAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *lamella*). Petite lame.

LAMELLÉ, E (*mèl-lé*) ou **LAMELLEUX, EUSE** (*mèl-leû, eu-ze*) adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une roche lamelleuse.*

LAMELLIBRANCHES (*mèl-li*) n. m. pl. Classe de mollusques, comprenant ceux qui sont abrités par une coquille à deux valves et dont un grand nombre sont comestibles. S. un *lamellibranche.*

LAMELLICORNES (*mèl-li*) n. m. pl. Sous-ordre d'insectes coléoptères, renfermant les hannetons, scarabées, dont les antennes sont disposées en feuillets. S. un *lamellicorne.*

LAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. En forme de lamelle.

LAMELLIROSTRE (*mèl-li-ros-tre*) adj. Qui a le bec garni sur ses bords de lamelles transversales, comme les canards. N. m. pl. Groupe d'oiseaux palmipèdes, comprenant les oies, les canards. S. un *lamellirostre.*

LAMENTABLE (*man*) adj. (lat. *lamentabilis*). Qui mérite d'être pleuré : *la mort lamentable de Turenne.* Qui porte à la pitié : *voix lamentable.*

LAMENTABLEMENT (*man-ta-ble-man*) adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. (lat. *lamentatio*). Plainte accompagnée de gémissements et de cris. Vive expression de regret : *les lamentations de Jérémie.*

LAMENTER [*man-té*] **(SE)** v. pr. (lat. *lamentari*). Se plaindre, se désoler.

LAMETTE (*mè-te*) n. f. Petite lame.

LAMIE (*mî*) n. f. (lat. *lamia*). Monstre ou démon fabuleux des anciens. Sorte de requin, à chair comestible, appelé aussi *chien-dauphin.*

LAMIER (*mi-é*) n. m. Genre de labiées d'Europe, improprement désignées sous le nom d'*orties.*

LAMINAGE n. m. Action de laminer : *le fer se prête parfaitement au laminage.* Résultat de cette action.

LAMINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'algues, comprenant des espèces comestibles ou, qui sont employées sèches en chirurgie pour dilater les trajets fistuleux.

LAMINARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues dont la *laminaire* est le type. S. une *laminariacée.*

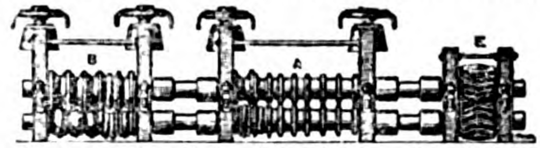
LAMINER (*né*) v. t. (du lat. *lamina*, lame). Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles, en lames fort minces.

LAMINERIE (*rî*) n. f. Atelier dans lequel on lamine.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux. Adjectiv. : *cylindre lamineur.*

LAMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. En forme de petites lames. *Anat. Tissu lamineux*, tissu cellulaire.

LAMINOIR n. m. Machine composée de cylindres d'acier tournant en sens inverse, et entre lesquels on fait passer les pièces du métal qu'on veut laminer. *Fig. Passer au laminoir*, être soumis à de dures épreuves. Activ. Soumettre à de rudes épreuves.



Laminoir : A, cylindres dégrossisseurs ; B, cylindres finisseurs ; E, engrenage.

LAMPADAIRE (*lan-pa-dè-re*) n. m. Sorte de support vertical qui porte des lampes.

LAMPADÉPHORE (*lan*) n. m. (du gr. *lampas, ados*, lampe, et *phoros*, qui porte). Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses, ou prenaient part aux courses aux flambeaux (*lampadéphories*).

LAMPANT (*lan-pan*), **E** adj. Se dit d'une huile qui donne une lumière claire, et aussi de l'huile d'olive bien purifiée : *pétrole lampant.*

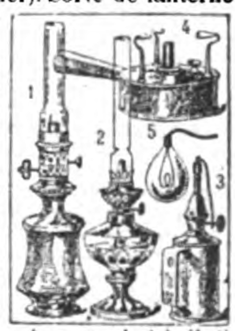
LAMPAS (*pâ* ou *pass*) n. m. (de *lamper*). *Pop.* Gosier : *s'arroser le lampas. Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*pâ* ou *pass*) n. m. Etoffe de soie, qu'on tirait originairement de la Chine.

LAMPASCOPE (*lan-pas-ko-pe*) n. m. (du gr. *lampas*, lampe, et *skopein*, examiner). Sorte de lanterne magique, qui peut s'adapter à une lampe quelconque.

LAMPASSÉ, E (*lan-pa-sé*) adj. (de *lampas*). *Blas.* Se dit de tout quadrupède dont la langue est d'un émail particulier.

LAMPE (*lan-pe*) n. f. (gr. *lampas*). Récipient qui renferme un liquide (huile, pétrole, etc.) susceptible de donner de la lumière en brûlant. *Par ext.*, tout appareil producteur de lumière (lampe à gaz, à acétylène, électrique, à vapeurs de mercure, au néon, etc.). Petit récipient contenant de l'alcool, de l'essence, et qui sert de réchaud : *lampe à alcool ; lampe à souder. Lampe de mineur*, v. MINE. *Lampe à incandescence*, lampe dans laquelle la lumière ne provient que de l'incandescence d'un corps devenu lumineux par l'effet du calorique qu'il a absorbé (filament de charbon dans le vide pour les lampes électriques, manchon de terres rares pour les lampes à gaz, à pétrole, etc.). *Lampe audion*, détecteur d'un type particulier, à trois électrodes.



Lampes : 1. A huile (à modérateur) ; 2. A pétrole ; 3. A essence ; 4. A alcool ; 5. Electrique (à incandescence).

LAMPÉE (*lan-pé*) n. f. *Pop.* Grande gorgée de liquide qu'on hume d'un coup : *boire une lampée de vin.*

LAMPER (*lan-pé*) v. t. (autre forme du mot *laper*). Boire avidement des lampées.

LAMPERON (*lan*) n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION (*lan*) n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche, pour les illuminations. *Pop.* Lanterne vénitienne.


Lampion.

LAMPISTE (*lan-pis-te*) n. Qui fait ou vend des lampes. Personne qui, dans un établissement, est chargée du soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE (*lan-pis-te-rî*) n. f. Industrie, commerce du lampiste. Lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPOURDE (*lan*) n. f. Genre de composées, dites souvent *herbes aux écrouelles.*

LAMPRILLON (*lan-pri, ll mll., on*) n. m. V. AMMOCÈTE.

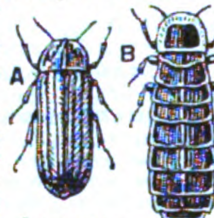
LAMPROIE (*lan-proi*) n. f. (lat. *lampetra*). Genre de poissons cyclostomes de forme cylindrique et allongée. (Une espèce remonte les fleuves au printemps. Sa peau est nue et gluante; sa chair est délicate. Elle atteint 1 mètre de long. D'autres espèces ne quittent pas les eaux douces.)


Lamproie.

LAMPYRE (*lan*) n. m. Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE n. m. V. LANCEMENT.

LANCASTRIEN, ENNE (*kas-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Lancastre.



Lampyres : A, mâle ; B, femelle.

LANCE n. f. (lat. *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu. (V. la planche ARMES.) Soldat armé d'une lance. Long bâton garni d'un tampon, pour jouter sur l'eau. Tube métallique adapté à l'extrémité d'un tuyau de pompe, et servant à diriger le jet d'eau. Instrument en fer dont font usage les sondeurs pour reconnaître la nature d'un terrain. *Lance à feu*, fusée emmanchée au bout d'un long bâton, pour enflammer les feux d'artifice.

LANCE-BOMBES, LANCE-GRENADES, LANCE-TORPILLES, n. m. *Art milit.* Appareils pour lancer les bombes, les grenades, les torpilles

LANCEMENT (*man*) ou **LANÇAGE** n. m. Action de lancer : *le lancement d'un vaisseau.*

LANCÉOLE n. f. (lat. *lanceola*). Organe de la plante, en forme de fer de lance. Petite lance de feu d'artifice.

LANCÉOLÉ, E adj. (de *lancéole*). *Bot.* Se dit d un organe terminé en forme de lance : *feuille lancéolée.*

LANCER (*sé*) v. t. (de *lance.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il lança, nous lançons.*) Jeter avec force : *les Grecs s'exerçaient à lancer le disque.* Darder : *le soleil lance ses rayons.* Appliquer : *lancer un coup de pied.* Mettre à l'eau : *lancer un vaisseau.* Pousser en avant, faire partir *lancer un escadron sur l'ennemi.* Mettre en action *lancer un moteur, le courant. Fig.* Mettre en train, à la mode : *lancer un artiste, une affaire.* Emettre, publier : *lancer une proclamation. Lancer un cerf,* le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer : *se lancer dans le monde.*

LANCER (*sé*) n. m. *Véner.* Moment où la bête est lancée par les chiens. *Pêche au lancer*, méthode qui consiste à envoyer l'appât au loin au moyen d'une canne pourvue d'un moulinet.

LANCERON n. m. Jeune brochet. V. LANÇON.

LANCE-TORPILLE n. m. Appareil pour lancer des torpilles. Pl. des *lance-torpilles.* Adj. : *tube lance-torpille.*


Lancette.

LANCETTE (*sè-te*) n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès. *Ogive à lancette*, ogive de forme très allongée.

LANCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance. *Fig.* et *fam.* Personne qui met en train : *lanceur d'affaires. Lanceuse de modes*, femme à laquelle les couturières et modistes font porter les nouveautés qu'elles désirent faire connaître.

LANCHE n. f. Petit bateau en usage en Espagne, dans l'Amérique du Sud et dans la mer des Indes, avec deux mâts gréant chacun une voile carrée.

LANCIER (*si-é*) n. m. Cavalier armé d'une lance : *les lanciers furent supprimés en France en 1871. Le quadrille des lanciers* ou absolum. *les lanciers*, quadrille d'importation anglaise, où les couples se font des visites, des saluts, défilent parallèlement, etc.


Lancier (second Empire).

LANCIFORME adj. Qui a la forme d'une lance.

LANCINANT (*nan*), **E** adj. (du lat. *lancinare*, mettre en pièces). Qui se fait sentir par élancements : *douleur lancinante.*

LANCINATION (*si on*) n. f. Elancement, action de ce qui est lancinant. (Peu us.)

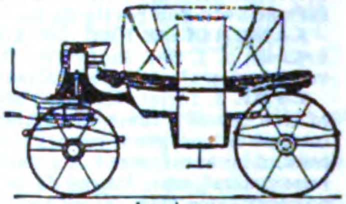
LANCINER (*né*) v. i. (lat. *lancinare*). Se faire sentir par élancements : *une douleur qui lancine.*

LANÇON ou **LANCERON** n. m. *Zool.* V. ÉQUILLE.

LANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. Des Landes : *les bergers landais se servent souvent d'échasses.* (V. ÉCHASSE.)

LANDAMMAN (*da-man*) n. m. (de l'all. *land*, pays, et *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat, dans quelques cantons de la Suisse

LANDAU (*dô*) n m. (de *Landau* v. d'Allemagne). Voiture à quatre roues, dont la double capote se lève et s'abaisse à volonté


Landau

LANDAULET (*dô-lè*) n m. Petit landau à un seul capotage mobile, avec portières et glaces.

LANDE n. f. (celt. *landa*). Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages bruyères, ajoncs; genêts, etc. : *les landes de Gascogne.*

LANDGRAVE (*land'*) n. m. (de l'all. *land*, terre, et *graf*, comte) Titre de quelques princes d'Allemagne *le landgrave de Hesse-Cassel.* Magistrat qui rendait la justice pour l'empereur d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*land'-gra-vi-a*) n. m. Dignité du landgrave. Pays soumis à un landgrave.

LANDIER (*di-é*) n. m. (anc fr. *andier*). Gros chenet de cuisine, en fer. Nom vulgaire de l'ajonc.


Landier

LANDSTURM (*land'-stourm'* ou à l'allem *land'chtourm'*) n. m. (de l all. *land*, pays, et *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

LANDTAG (*land'-tagh'*) n. m Assemblée délibérante, dans les Etats allemands : *tous les landtag ont été dissous en 1933.*

LANDWEHR (*land'-vèr*) n. f. (de l'all. *land*, pays, et *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve, formée d'une partie de la population armée.

LANERET (*rè*) n. m. (de *lanier*). Oiseau de proie, du genre faucon.

LANGAGE n. m. (de *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées : *le langage articulé est l'apanage de l'homme.* Tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment (il y a trois sortes de langages : le langage parlé, le langage écrit et le langage mimique) : *les yeux ont leur langage.* Manière de parler, idiome : *le langage des Chinois.* Style : *langage figuré, naïf.* Manière de s'exprimer suivant son état, sa profession : *le langage des halles, de la cour.* Voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m (du lat. *laneus*, de laine). Morceau de laine, d'étoffe épaisse, qui sert à envelopper un enfant au maillot : *on ne doit pas trop serrer un enfant dans ses langes.*

LANGER v. t. Entourer de langes.

LANGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux.* Qui affecte une langueur amoureuse.

LANGOUSTE (*ghous-te*) n. f. (du lat. *locusta*, sauterelle). Genre de crustacés décapodes, répandus dans toutes les mers. — Les langoustes diffèrent des homards par leur première paire de pattes, dépourvues de pinces. On les pêche en grand sur les côtes de France, pour leur chair savoureuse.


Langouste.

LANGOUSTIER (*ghous-ti-é*) n. m. **LANGOUSTIÈRE** (*ghous-ti*) n. f. Filet en forme de balance profonde, avec lequel on prend les langoustes.

LANGOUSTINE n. m. Nom vulgaire d'une espèce de homard de petite taille.

LANGUE (*lan-ghe*) n. f. (lat. *lingua*). Corps charnu, allongé, mobile, situé dans la bouche et servant à la dégustation, à la déglutition et à la parole. (V. BOUCHE.) Idiome d'une nation : *langue française, anglaise.* (On divise les langues en trois groupes : *langues monosyllabiques, langues agglutinantes, langues à flexion* ou *flexionnelles.*) Règles du langage d'une nation : *respecter la langue.* Manière particulière de s'exprimer : *la langue des poètes. Langue mère,* considérée relativement aux langues qui en sont dérivées. *Langue maternelle,* celle du pays où l'on est né. *Langue vivante,* actuellement parlée. *Langue morte,* qu'on ne parle plus, comme le latin et le grec classique. *Langue verte,* ensemble de locutions imagées, tirées du vocabulaire des halles, des faubourgs, des ateliers, des cercles, des boulevards, etc. *Maître de langue,* qui enseigne les langues. *Coup de langue,* calomnie, médisance ; épigramme. *Langue de vipère, mauvaise langue,* personne qui aime à médire. *Jeter sa langue aux chiens,* renoncer à deviner quelque chose. *Avaler sa langue,* garder le silence. *Tirer la langue à quelqu'un,* le narguer par un mouvement de la langue. *Se mordre la langue,* s'arrêter au moment de dire une sottise ; se repentir d'avoir dit quelque chose. *Avoir la langue bien pendue, bien affilée,* parler avec facilité. *Avoir la langue trop longue,* ne pas savoir garder un secret. *Prendre langue,* entrer en pourparlers. *Langue de terre,* péninsule longue et étroite. -PROV. : **Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler,** avant de se prononcer, il faut mûrement réfléchir. **Qui langue a, à Rome va,** quand on sait s'expliquer, on peut aller partout.

LANGUE-DE-BŒUF n. f. *Techn.* Outil de maçon en forme de cœur. Pl. des *langues-de-bœuf. Bot.* Nom donné, à cause de sa couleur, à un champignon comestible, la fistuline hépatique, qui croît sur le tronc des chênes. (On l'appelle aussi FOIE-DE-BŒUF.)

LANGUE-DE-CARPE n. f. Instrument de dentiste, pour extirper les dents molaires. Pl. des *langues-de-carpe.*

LANGUE-DE-CARPETTE n. f. Burin de serrurier, à tranchant arrondi. Pl. des *langues-de-carpette.*

LANGUE-DE-CHAT n. f. Biscuit long et plat. Outil de graveur. Pl. des *langues-de-chat.*

LANGUEDOCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. Du Languedoc.

LANGUETTE (*ghè-te*) n. f. Petite langue. Se dit de tout objet qui rappelle la forme d'une petite langue : *languette d'une balance, d'un soulier.* Mince séparation dans l'intérieur d'une cheminée. Lame mobile qui produit la vibration dans les instruments à anche : *languette de hautbois.* Aiguille de fer du fléau d'une balance. Tenon continu d'une planche, destiné à entrer dans une rainure.

LANGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *languor;* de *languere,* languir). Abattement maladif et prolongé des forces : *souffrir d'une maladie de langueur.* Affaissement moral. Apathie. Manque de chaleur : *langueur du style.*

LANGUEYAGE (*ghè-ia-je*) n. m. Action de langueyer.

LANGUEYER (*ghè-ié*) v. t. (de *langue.* — Se conj. comme *grasseyer.*) Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre. Garnir les tuyaux d'orgue de languettes métalliques.

LANGUEYEUR (*ghè-ieur*) n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

LANGUIDE (*ghi-de*) adj. (lat. *languidus*). Qui est en langueur. (Vx.)

LANGUIER (*ghi-é*) n. m. Langue et gorge fumées d'un porc.

LANGUIR (*ghir*) v. i. (lat. *languere*). Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces. Souffrir un supplice lent : *languir dans les fers. Fig.* Dépérir : *cet arbre languit.* Traîner en longueur : *l'affaire languit.* N'être pas animé : *la conversation languit.*

LANGUISSAMMENT (*ghi-sa-man*) adv. D'une manière languissante : *s'étendre languissamment dans un hamac.* ANT. **Vivement.**

LANGUISSANT (*ghi-san*), **E** adj. Qui languit. Abattu, langoureux : *regards languissants.* Sans force : *style languissant.* Sans activité : *commerce languissant.* ANT. **Vif, actif, remuant.**

LANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de celui qui languit. (Peu us.)



Lansquenets.

LANIAIRE (*ni-è-re*) n. f. et adj. (du lat. *laniare,* déchirer). Se dit des dents canines qui sont propres à déchirer.

LANICE adj. f. *Bourre lanice,* tirée de la laine.

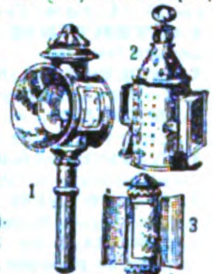
LANIER (*ni-é*) n. m. (de *laine*). Oiseau de proie, qui n'est que la femelle du laneret.

LANIÈRE n. f. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE adj. f. (du lat. *lana,* laine, et *ferre,* porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères.* (On dit aussi LANIGÈRE.)

LANIGÈRE adj. (du lat. *lana,* laine, et *gerere,* porter). Syn. de LANIFÈRE.

LANISTE (*nis-te*) n. m. (lat. *lanista*). Celui, qui, à Rome, achetait et dressait des gladiateurs pour le cirque.



Lanternes : 1. De voiture ; 2. De charrette ; 3. Sourde.

LANLAIRE (*lè-re*) vieux refrain qui n'est plus usité que dans l'expression : *envoyer faire lanlaire,* envoyer promener celui qui importune.

LANOLINE n. f. Substance grasse retirée de la toison du mouton.

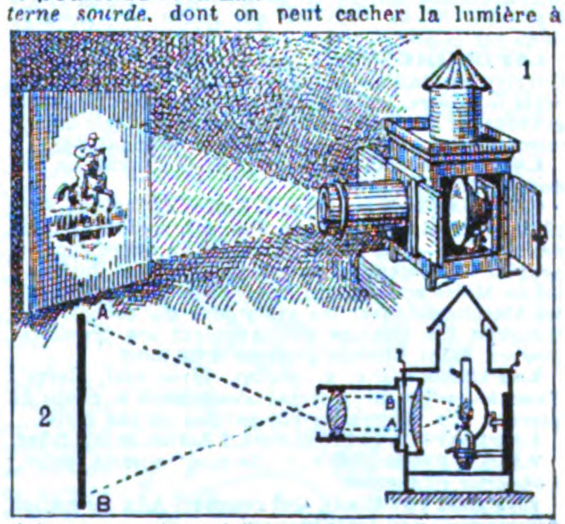
LANSQUENET (*lans-ke-né*) n. m. (de l'all. *land,* pays, et *knecht,* serviteur). Nom donné, au XV[e] siècle, à des fantassins allemands mercenaires qui combattaient sous leurs enseignes nationales et commandés par des officiers de leur langue : *beaucoup de lansquenets servirent en France pendant les guerres de religion.* Sorte de jeu de cartes.



Lanternes : 1, 2. Vénitiennes ; 3. Chinoise.

LANTANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, voisines des verveines.

LANTERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. *Lanterne sourde,* dont on peut cacher la lumière à



1. Lanterne magique ; 2. Coupe (A B, image de projection).

volonté. *Lanterne vénitienne,* récipient en papier translucide et colorié, dans lequel on allume une

bougie. *Lanterne magique*, instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître sur un écran l'image agrandie de figures peintes sur verre et qui, perfectionné, a donné naissance à la *lanterne à projections*. *Archit.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Lanterne des morts*, pilier creux en pierre, dans lequel on plaçait une lanterne et qui indiquait l'emplacement d'un cimetière, d'un tombeau. Sorte de loge qui permet de voir dans une grande salle d'assemblée publique, sans être vu. *Mécan.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. *Lanterne d'Aristote*, appareil masticateur des oursins. Loc. div. : *Prendre des vessies pour des lanternes*, faire une confusion absurde. *Mettre à la lanterne*, pendant la Révolution, pendre quelqu'un aux potences où étaient accrochées les lanternes qui éclairaient les rues. *Oublier d'éclairer sa lanterne*, ne pas se mettre en mesure de se faire comprendre (allusion à une fable de Florian).


Lanterne (archit.).

LANTERNEAU ou **LANTERNON** n. m. Petite lanterne au sommet d'une coupole.

LANTERNER (*tèr-né*) v. i. Perdre le temps à des riens. V. t. *Fam.* Tenir en suspens par des délais.

LANTERNERIE (*tèr-ne-rî*) n. f. *Fam.* Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER (*tèr-ni-é*) n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes. *Fam.* Qui lanterne.

LANTHANE n. m. Métal rare (La) de densité 6,15, qui accompagne les métaux de l'yttria.

LANTIPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Discours frivole et importun. (Peu us.)

LANTIPONNER (*po-né*) v. i. Tenir des discours inutiles et importuns. V t. Dire avec importunité.

LANTURLU ou **LANTURELU** n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus méprisant.

LANUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *lanuginosus*). Qui est de la nature de la laine. Se dit des parties des plantes couvertes de duvet : *feuilles lanugineuses*.

LAPALISSADE (*li-sa-de*) n. f. Vérité d'une évidence niaise, comme celles dont est remplie la chanson sur Monsieur de La Palisse ou La Palice.

LAPAROTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lapara*, flancs, et *tomê*, section). Ouverture chirurgicale de la cavité abdominale.

LAPEMENT (*man*) n. m. Action de laper.

LAPER (*pé*) v. i. et t. (orig. germ.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape l'eau.*

LAPEREAU (*rô*) n. m. Jeune lapin.

LAPICIDE adj. (du lat. *lapis*, pierre, et *cædere*, trancher). Se dit d'une plante qui s'établit dans les interstices des rochers : *les pariétaires sont des plantes lapicides*. N. m. Ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

LAPIDAIRE (*dè-re*) n. m. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adjectiv. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc. *Fig.* Style concis (comme celui qui s'impose dans les inscriptions).

LAPIDAIRERIE (*de-re-rî*) n. f. Travail ou industrie du lapidaire.

LAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de lapider. Supplice de celui qu'on lapide. *Par ext.* Action de jeter des pierres. — La lapidation a été en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne périt de cette mort.

LAPIDER (*dé*) v. t. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Tuer à coups de pierres. Poursuivre à coups de pierres. *Fig.* Maltraiter par paroles ou par écrits.

LAPIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lapidifier.

LAPIDIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en pierres.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique*.

LAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *lapillus*, petite pierre). Se dit des fruits dont la chair renferme des corps durs.

LAPILLI (*pil*) n. m. pl. (mot lat. signif. *petites pierres*). *Géol.* Variété grossière de cendre volcanique.

LAPIN, E n. Mammifère rongeur, du genre lièvre : *le lapin est très prolifique*. *Lapin de garenne* ou *lapin sauvage*, celui qui vit en liberté, dans des terriers qu'il se creuse. *Lapin domestique* ou *de choux*, celui qui est élevé en captivité. *Fig.* et *fam.* Homme rusé, brave et résolu : *c'est un fameux lapin*.


Lapin.

LAPINER (*né*) v. i. Mettre bas, en parlant de la lapine.

LAPINIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des lapins. Cage à lapins.

LAPIS (*piss*) ou **LAPIS-LAZULI** (*piss*) ou **LAZULITE** n. m. (du lat. *lapis*, pierre, et *lazuli*, d'azur). Pierre d'un bleu d'azur magnifique, qui est du silicate d'alumine, de soude et de chaux

LAPON, ONE adj. et n. De la Laponie. N. m. La langue lapone.

LAPS (*lapss*) n. m. (du lat. *lapsus*, écoulement). Espace de temps écoulé : *un grand laps de temps*.

LAPS (*lapss*), **LAPSE** (*lap-se*) n. et adj. (du lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. (Ne s'emploie qu'avec *relaps*.)

LAPSUS (*lap-suss*) n. m. (mot lat.). Faute, erreur V. *Part. rose.*

LAPTOT (*lap-tô*) n. m. Noir sénégalais embarqué comme matelot sur un bâtiment de l'Etat. Débardeur ou manœuvre indigène.

LAQUAIS (*kè*) n. m. (esp. *lacayo*). Valet de pied qui porte la livrée *Fig.* Homme d'un caractère bas et servile.

LAQUE (*la-ke*) n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. (On dit aussi GOMME LAQUE.) Matière albumineuse colorée, employée en peinture. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge. Objet, meuble enduit de ce vernis.

LAQUER (*ké*) v. t. Couvrir d'une couche de laque.

LAQUET (*kè*) n. m. Petit lac.

LAQUETON (*ke*) n. m. Petit laquais. (Vx.)

LAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui fabrique des objets vernis en laque.

LAQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature de la laque : *vernis laqueux*.

LARAIRE (*rè-re*) n. m. (lat *lararium*). Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARBIN n. m. *Pop.* Domestique, valet.

LARCIN n. m. (lat. *latrocinium*). Petit vol fait adroitement et sans violence. Chose dérobée. *Par ext.* Plagiat.

LARD (*lar*) n. m. (lat. *lardum*). Substance grasse, renfermée dans le tissu cellulaire sous-cutané de certains animaux à peau épaisse, particulièrement du porc : *on barde les volailles avec du lard. Gras à lard*, très gras. Fam. *Faire du lard*, engraisser par l'inaction.

LARDACÉ, E adj. Qui a l'apparence du lard.

LARDE n. f. Morceau de viande lardée.

LARDER (*dé*) v. t. Piquer une viande de petits morceaux de lard : *larder un rôti de bœuf. Fig.* Percer : *larder de coups d'épée*. Poursuivre de traits piquants : *larder d'épigrammes*. Semer, entremêler : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins*.

LARDERASSE (*ra-se*) n. f. Grosse corde d'étoupe ou de chanvre grossier.

LARDEUX, EUSE (*deû, eu-ze*) ou **LARDIFORME** adj. Qui a l'apparence du lard. Qui contient beaucoup de lard : *chairs lardeuses*.

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant, sarcasme.

LARDONNER (*do-né*) v. t. Couper, tailler en lardons. *Fig.* Poursuivre de lardons, de quolibets.

LARE n. m. (lat. *lar, laris* ; d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) Pl. *Fig* Foyer domestique : *revoir ses lares*. Adjectiv. : *les dieux lares*.

LARENIER (*ni-é*) ou mieux **LARMIER** (*mi-é*) n. m. Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE adj. (du lat. *largus*, abondant). Qui a une certaine étendue dans le sens opposé à la longueur : *large poitrine*. Grande étendue. Ample. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large*. Généreux, libéral : *homme large*. Grand, considérable : *faire de larges concessions*. *Large* ou *ouvert*, se dit du cheval dont les membres (antérieurs ou postérieurs) sont très écartés. N. m. Largeur : *un mètre de large*. Haute mer : *prendre le large*. *Fig. Prendre le large*, s'enfuir. *En long et en large*, en longueur et en largeur. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Ordre de s'éloigner : *au large, au large!* ANT. **Etroit, serré.**

LARGEMENT (*man*) adv. D'une manière large. ANT. **Etroitement.**

LARGESSE (*jè-se*) n. f. Libéralité, distribution abondante et gratuite : *les rois de France faisaient de grandes largesses à l'occasion de leur avènement*. ANT. **Avarice.**

LARGEUR n. f. Etendue dans le sens opposé à la *longueur*. *Fig.* Ampleur, manière élevée, non mesquine : *en visager une question avec largeur*.

LARGHETTO (*ghèt-to*) adv. *Musiq.* Mot italien, servant à indiquer un mouvement un peu moins lent que *largo*. N. m. Morceau dans ce mouvement.

LARGO adv. (mot ital.). *Musiq.* Indique un mouvement ample et large. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGUE (*lar-ghe*) adj. (forme prov. de *large*). Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire. N. m. Allure dans laquelle les vergues ne sont pas brassées complètement, le vent venant de l'arrière du travers. Adv. : *les jonques doivent marcher largue*.

LARGUER (*ghé*) v. t. *Mar.* Lâcher, démarrer. *Larguer les voiles*, lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

LARIFLA, mot de fantaisie qui entre dans quelques refrains de chansons badines.

LARIGOT (*gho*) n. m. Sorte de flûte ancienne. **À tire-larigot** loc. adv. Beaucoup : *boire à tire-larigot*.

LARIX (*riks*) n. m. *Bot.* Nom scientifique du *mélèze*.

LARME n. f. (lat. *lacryma*). Humeur sécrétée par diverses glandes de l'œil et qui se répand au dehors par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration : *être ému jusqu'aux larmes*. Suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne. Petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme*. Loc. div. *Larmes de crocodile*, larmes hypocrites. *Pleurer à chaudes larmes, fondre en larmes*, pleurer abondamment. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Rire aux larmes, jusqu'aux larmes*, rire très fort, jusqu'à en répandre des larmes. *Avoir des larmes dans la voix*, parler d'une voix émue, tremblante. *Larme de cerf*, liqueur onctueuse qui remplit les cavités existant au dessous des yeux du cerf.



Larmier.

LARME-DE-JOB n. f. *Bot.* Espèce du genre coix, dont les graines ont la forme d'une larme. Pl. des *larmes-de-Job*.

LARMIER (*mi-é*) n. m. (de *larme*). Saillie d'une corniche, creusée en forme de gouttière, et destinée à faire tomber l'eau de pluie loin du pied du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes. N. m. pl. Fente au-dessous de l'angle interne de l'œil du cerf. (Syn. LARMIÈRES.) Ce qui, dans la tête du cheval, correspond aux tempes de l'homme.

LARMOIEMENT (*moi-man*) ou **LARMOÎMENT** (*man*) n. m. Ecoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT (*moi-ian*), **E** adj. Qui fond en larmes. Qui excite les larmes : *prendre un ton larmoyant*.

LARMOYER (*moi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Pleurer, jeter des larmes.

LARMOYEUR, EUSE (*moi-ieur, eu-ze*) n. Celui, celle qui larmoie. (Peu us.)

LARRON, ONNESSE (*la-ron, o nè-se*) n. (lat. *laro*). Qui prend furtivement, voleur. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre. *Larron d'honneur*, séducteur. *Le bon et le mauvais larron*, les deux voleurs qui furent mis en croix avec Jésus-Christ et dont le premier se convertit avant de mourir. N. m. *Typogr.* Défaut produit par un pli qui se trouve dans la feuille mise sous presse.

LARRONNEAU (*la-ro-nô*) n. f. *Fam.* Petit larron.

LARVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte à la larve ou à son état : *les formes larvaires des insectes diffèrent beaucoup de l'animal parfait*.

LARVE n. f. (du lat. *larva*, fantôme). Nom donné à des spectres d'hommes morts tragiquement, ou criminels, que les Romains supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants. Premier état des insectes, de certains poissons, crustacés, ou batraciens, après leur sortie de l'œuf : *les larves causent de grands dégâts à l'agriculture et à l'industrie*.

LARVÉ, E adj. Se dit de toutes les fièvres qui se présentent sous une forme anormale, et particulièrement de la malaria lorsque les accès en sont peu fréquents et bénins.

LARVICOLE adj. (de *larve*, et du lat. *colere*, habiter). Qui vit dans le corps des larves : *parasite larvicole*.

LARYNGÉ, E et **LARYNGIEN, ENNE** (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au larynx : *phtisie laryngée*.

LARYNGECTOMIE (*jèk-to-mî*) n. f. (du gr. *larugx, uggos*, larynx, et *ektomê*, ablation). Ablation chirurgicale du larynx.

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx. *Laryngite diphtérique*, forme de la diphtérie, caractérisée par la production de fausses membranes dans le larynx. (On l'appelle vulgairement CROUP.)

LARYNGOLOGIE (*jî*) n. f. Traité sur le larynx.

LARYNGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m Appareil à l'aide duquel on peut observer le larynx.

LARYNGOTOME n. m. (du gr. *larugx, uggos*, larynx, et *tomê*, section). Instrument à l'aide duquel on pratique la laryngotomie.

LARYNGOSCOPIE (*ghos-ko-pî*) n. f. Exploration de l'intérieur du larynx.

LARYNGOTOMIE (*mî*) n. f. Opération ayant pour but d'ouvrir le larynx.

LARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *larugx*). Partie supérieure de la trachée-artère, où se produit la voix : *la moindre irritation du larynx provoque la toux*.

LAS ! interj. (de *las* adj.). Syn. de HÉLAS !

LAS, LASSE (*lâ, lâ-se*) adj. (lat. *lassus*). Fatigué. Ennuyé, dégoûté, irrité : *je suis las de vos tergiversations*.

LASAGNE (*za-gne*) n. f. (ital. *lasagna*). Pâte d'Italie, taillée en forme de rubans larges et ondés.

LASCAR (*las-kar*) n. m. (ar. *askar*, mercenaire). Matelot indien. *Arg.* Homme brave, hardi et malin.

LASCIF (*las-sif*), **IVE** adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure. Qui y excite : *tableau lascif*.

LASCIVEMENT (*las-si-ve-man*) adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ (*las-si*) n. f. Forte inclination à la luxure. Ce qui y porte.

LASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui lasse. Ennuyeux.

LASSER (*la-sé*) v. t. (de *las* adj.). Fatiguer : *lasser la patience de ses auditeurs*. ANT. **Délasser.**

LASSIS (*la-si*) n. m. Bourre de soie. Etoffe faite avec cette bourre. Tissu lacé.

LASSITUDE (*la-si*) n. f. (lat. *lassitudo*). Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit, *la lassitude provoque le sommeil*. *Fig.* Dégoût, ennui.



Cheval capturé au lasso ; A, lasso.

LASSO (*la-so*) n. m. (espagn. *lazo*). Forte corde ou lanière de cuir terminée par un nœud coulant ou des boules de métal, et dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

LAST (*last'*) ou **LASTE** (*las-te*) n. m. (du holl. *last*, charge). Unité de poids en usage dans le nord de l'Europe, pour l'estimation du chargement des navires, et valant environ deux tonnes, soit 2.000 kilogrammes.

LASTING (*las-tingh'*) n. m. (mot angl. signif. *qui dure*). Etoffe légère de laine.

LATANIER (*ni-é*) n. m. Genre de palmiers des Mascareignes : *le latanier est souvent cultivé comme plante d'appartement.*


Latanier.

LATENT (*tan*), **E** adj. (lat. *latens*; de *latere*, être caché). Qui n'est pas apparent, qui ne se manifeste pas au dehors : *chaleur latente des corps.* Se dit des maladies lorsqu'elles n'offrent aucun symptôme apparent. *Arbor. Œil latent*, œil à fruit, qui, dans les arbres cultivés, demeure plus ou moins longtemps à l'état rudimentaire.

LATÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *latus, eris*, côté). Situé sur le côté d'une chose : *porte latérale. Canal latéral*, V. CANAL.

LATÉRALEMENT (*man*) adv. Sur le côté.

LATERE (A). V. LÉGAT.

LATEX (*tèks*) n. m. (mot lat.) Suc propre des végétaux, qui est souvent d'aspect laiteux : *le caoutchouc est un latex coagulé.*

LATHYRISME n. m Intoxication par la farine de gesse.

LATHYRUS (*ti-russ*) n. m Nom scientifique de la *gesse.*

LATICIFÈRE adj. Qui contient du latex : *vaisseaux laticifères.*

LATICLAVE n. m. (du lat. *latus*, large, et *clavus*, bande). Large bande de pourpre qui ornait verticalement le devant de la robe des sénateurs romains. La robe elle-même. V ANGUSTICLAVE

LATIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui a de larges feuilles.

LATIFUNDIA (*fon*) n. m. pl (mot lat. ; de *latus*, large, et *fundus*, domaine). Grandes propriétés territoriales dans l'Italie ancienne : *la formation des latifundia ruina la classe moyenne à Rome.*

LATIN, E n. (lat. *Latinus*). Personne originaire du Latium : *les Latins.* Catholique d'Occident. Adj. Qui appartient au Latium ou à ses habitants : *Rome subjugua toutes les populations latines.* Qui a rapport à la langue des anciens Romains : *grammaire latine. Nations latines*, celles dont la langue vient du latin, comme la France, l'Italie, l'Espagne, etc. *Le quartier Latin*, quartier de Paris, sur la rive gauche de la Seine, où sont les principales facultés et écoles, et où vivent les étudiants. *Eglise latine*, Eglise chrétienne d'Occident, par opposition à l'Eglise grecque. *Rit latin*, rit de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine*, faite en forme de triangle à antennes. *Bâtiment latin*, bateau gréant des voiles à antennes. N. m. La langue latine : *le latin est la langue scientifique par excellence. Latin de cuisine*, expressions vulgaires formées de mots français auxquels on ajoute des désinences latines. *Fig. Perdre son latin*, ne rien comprendre à une chose. **Bas latin**, V. BAS adj.

LATINISANT (*zan*), **E** adj. Se dit des personnes qui, vivant dans un pays où se pratique le rit grec, pratiquent le culte de l'Eglise latine.

LATINISATION (*za-si-on*) n. f. Action de latiniser.

LATINISER (*zé*) v. t. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du* XVIe *siècle, latinisa son nom en* Ramus.

LATINISME (*nis-me*) n. m. Tour de phrase propre à la langue latine ou imité de la langue latine : **que si**, *pour* SI, *est un latinisme.*

LATINISTE (*nis-te*) n. Qui est versé dans la langue et la littérature latine.

LATINITÉ n. f. Langage latin. **Basse latinité**, V. BAS adj.

LATIROSTRE (*ros-tre*) adj. (du lat. *latus*, large, et *rostrum*, bec). Qui a le bec aplati.

LATITUDE n. f. (du lat. *latitudo*, largeur). Distance d'un lieu à l'équateur de la terre, comptée sur le méridien du lieu ; climat, par rapport à la température : *l'homme peut vivre à peu près sous toutes les latitudes. Fig.* Liberté, facilité d'agir : *je vous laisse toute latitude.* — La latitude est boréale ou australe, c'est-à-dire nord ou sud, suivant qu'elle se rapporte à un point placé dans l'hémisphère nord ou sud. Tous les points de même latitude sont compris sur des cercles appelés « parallèles de latitude ». Les principales méthodes employées pour la détermination de la latitude, particulièrement en mer, sont l'observation de la hauteur du soleil à son passage au méridien, l'observation de l'étoile polaire, etc. La détermination de la position exacte d'un lieu comprend d'ailleurs, en même temps, le calcul de sa *longitude.*



LATITUDINAIRE (*nè-re*) adj. (de *latitude*). Qui est d'une morale trop large.

LATITUDINAL, E, AUX adj. *Mar. Plan latitudinal*, plan vertical perpendiculaire au plan longitudinal et passant par la plus grande largeur d'un navire.

LATOMIE (*mî*) n. f. (lat. *latomia*). Carrière abandonnée qui servait de prison, chez les anciens : *en 413 av. J.-C., les Athéniens prisonniers furent relégués dans les latomies de Syracuse.*

LATRIE (*trî*) n. f. (du gr. *latreia*, culte). Adoration. *Culte de latrie*, qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

LATRODECTE (*dèk-te*) n. m. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées à morsure venimeuse, qui habitent le sud de l'Europe.

LATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Action de latter. Ouvrage de lattes.

LATTE (*la-te*) n. f. (allem. *latte*). Morceau de bois long, étroit et mince, dont on se sert dans les constructions. Sabre droit de la cavalerie : *la latte est destinée surtout à pointer.* (V. la planche ARMES.)

LATTER (*la-té*) v. t. Garnir de lattes.

LATTIS (*la-ti*) n. m. Ouvrage en lattes.

LAUDANISÉ, E (*lô, zé*) adj. Qui contient du laudanum : *cataplasme laudanisé.*

LAUDANUM (*lô-da-nom'*) n. m. (autre forme de *ladanum*). Médicament liquide, à base d'opium : *l'emploi du laudanum est très dangereux chez les enfants.*

LAUDATIF, IVE (*lô*) adj. (du lat. *laudare*, louer). Qui loue : *poème laudatif ; épithète laudative.*

LAUDES (*lô-de*) n. f. pl. (du lat. *laudes*, louanges). Partie de l'office divin qui suit matines, principalement composée de psaumes à la louange de Dieu.

LAURACÉES (*lô-ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* V. LAURINÉES.

LAURÉ, E (*lô-ré*) adj. (lat. *laureatus*). Se dit en numismatique d'une figure couronnée de lauriers : *les têtes des empereurs romains sont généralement laurées.*

LAURÉAT (*lô-ré-a*), **ATE**, adj. (du lat. *laureatus*, couronné de laurier). Qui a obtenu une couronne de laurier, une récompense insigne : *poète lauréat.* N. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours.

LAURELLE (*lô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du laurier-rose.

LAURENTIE (*lô-ran-sî*) n. f. Genre de campanulacées, du littoral méditerranéen.

LAURÉOLE (*lô*) n. f. (du lat. *laureola*, branche de laurier). Nom vulgaire du daphné.


Laurier.

LAURIER (*lô-ri-é*) n. m. (lat. *laurus*). Genre de *lauracées*, comprenant des arbres toujours verts, dont on connaît deux espèces : *le laurier commun, d'Apollon, des poètes*, ou encore *laurier sauce*, et le *laurier d'Inde*, symbole de la gloire militaire ou poétique. *Fig. Etre chargé de lauriers, se couvrir de lauriers*, de gloire. *Cueillir des lauriers*, remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers*,

souiller sa gloire. *S'endormir sur ses lauriers*, s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers*, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. — Le *laurier-cerise* est une rosacée dont les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique ; le *laurier-tulipier* est un magnolia ; le *laurier-tin* est une espèce de viorne ; le *laurier-rose* appartient au genre nerium ; le *laurier-rose des Alpes* est le rhododendron. Pl. *lauriers-sauce, lauriers-roses, lauriers-cerises, lauriers-tins, lauriers-tulipiers.*

LAURINÉES (*lô-ri-né*) ou **LAURACÉES** (*lô-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le *laurier*. S. une *laurinée* (ou *lauracée*).

LAVABLE adj. Qui peut être lavé : *étoffe très lavable.*

LAVABO n. m. (mot lat. signif. *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe. Linge avec lequel il s'essuie les doigts. Cérémonie du lavement des doigts. Meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver. Ensemble de cuvettes mobiles encastrées dans un meuble, qui sert dans les casernes, collèges, etc., aux soins de propreté. Pl. des *lavabos.*


Lavande.

LAVAGE n. m. Action de laver. Aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage.* Opération pour séparer au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVALLIÈRE (*va-li*) n. f. Sorte de nœud de cravate. Adj. *Maroquin lavallière*, maroquin couleur feuille-morte.

LAVANDE n. f. (lat. *lavanda*). Genre de labiées ornementales, aromatiques, et médicinales, de la région méditerranéenne. (On s'en sert pour garantir les vêtements, des mites et autres insectes, et pour fabriquer une eau de toilette parfumée.)

LAVANDERIE (*rî*) n. f. Lieu où les lavandières lavent leur linge.

LAVANDIER (*di-é*) n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave le linge. Nom vulgaire de la *bergeronnette* ou *hochequeue.*


Lavaret.

LAVARET (*rè*) n. m. Poisson du genre corégone, gris bleuâtre à reflets argentés, très abondant dans certains lacs d'Europe, particulièrement en Suisse : *le lavaret ne dépasse pas 45 centimètres de long.*

LAVASSE (*va-se*) n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. Pluie abondante.

LAVATÈRE n. f. Genre de malvacées ornementales, dont plusieurs espèces croissent en France.

LAVE n. f. (ital. *lava*). Matière fondue qui sort des volcans en *coulées* enflammées, et qui se solidifie par le refroidissement : *la cristallisation des laves basaltiques a produit de remarquables colonnades.*

LAVÉ, E adj. Délayé : *couleurs trop lavées.* Fait avec des couleurs à l'eau : *dessin habilement lavé.*

LAVE-MAINS (*min*) n. m. Petit réservoir d'eau placé à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire.

LAVEMENT (*man*) n. m. Action de laver. Injection d'un liquide dans le gros intestin, au moyen de la seringue, du clysoir, du clysopompe, de l'irrigateur. *Liturg. Lavement des pieds*, cérémonie qui a lieu le jeudi saint, en souvenir de l'action de Jésus, qui, pendant la dernière cène, lava les pieds à ses disciples.

LAVER (*vé*) v. t. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide : *laver ses mains. Fig. Laver une injure dans le sang*, la venger par un meurtre, dans un duel. *Laver la tête à quelqu'un*, lui faire une sérieuse réprimande. *Laver un dessin*, l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. *Pierre à laver*, évier. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. (*Fig. Se laver d'une imputation*, s'en justifier. *Je m'en lave les mains*, je n'en suis pas responsable allusion à Ponce Pilate qui, après avoir sanctionné la condamnation de Jésus par les Juifs, alla se laver les mains, comme pour dégager sa responsabilité.)

LAVERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on lave.

LAVETTE (*vè-te*) n. f. Morceau de linge ou gros pinceau en fil, dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lave.

LAVIQUE adj. Qui a le caractère des laves : *les émissions laviques d'un volcan.*

LAVIS (*vi*) n. m. (de *laver*). Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur délayée dans de l'eau : *un plan au lavis.*

LAVOIR n. m. Lieu public destiné au lavage du linge. Cylindre en laiton, garni d'un chiffon pour nettoyer l'âme d'une arme à feu.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Action de laver un livre. Bouillon, potage trop étendu d'eau. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAWN-TENNIS (*lânn'-tè-niss*) n. m. (de l'angl. *lawn*, pelouse, et *tennis*, jeu de paume). V. TENNIS.

LAXATIF, IVE (*lak-sa*) adj. (du lat. *laxare*, relâcher). Purgatif léger, comme le miel, les pruneaux. N. m. : *un laxatif.*

LAXITÉ (*lak-si*) n. f. (du lat. *laxus*, lâche). Etat de ce qui est lâche, distendu : *la laxité d'un tissu.*

LAYER (*lè-ié*) v. t. (de *laie*. — Se conj. comme *balayer*). Tracer une laie dans une forêt. Marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis.

LAYETIER (*lè-ie-ti-é*) n. m. Celui qui fait des caisses, des malles, etc.

LAYETTE (*lè-iè-te*) n. f. (de *laie*). Coffre de bois fort léger. Linges et vêtements d'un nouveau-né.

LAYEUR (*lè-ieur*) n. m. Celui qui trace des laies, ou qui marque les arbres à conserver dans une forêt.

LAYON (*lè-i-on*) n. m. (de *laie*). Sentier pratiqué dans les tirés pour faciliter la marche des chasseurs.

LAZARET (*rè*) n. m. (ital. *lazaretto*). Etablissement isolé dans une rade, où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

LAZARISTE (*ris-te*) n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare fondée par saint Vincent de Paul en 1625.

LAZARONE (*la-dza-ro-né*) n. m. (mot napolit.). Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni.*

LAZULITE n. m. V. LAPIS.

LAZZI (*la-zi* ou *lad-zi*) n. m. pl. (mot ital.). Pantomime comique, dans le théâtre italien. *Par ext.* Saillie bouffonne ; plaisanteries moqueuses et souvent un peu libres : *s'enfuir sous les lazzi de l'assistance.* — L'Acad. autorise l'emploi du mot au singulier, et aussi le pluriel *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses. — *Le, la, les* sont articles quand ils précèdent un nom : **le** *bonheur et* **la** *fortune attirent* **les** *amis.* Ils sont pronoms quand ils accompagnent un verbe : *ce devoir, faites-***le** *; cette leçon, apprenez-***la** *; ces bons conseils, tu* **les** *suivras.*

LÉ n. m. (du lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Chemin de halage.

LEADER (*lî-deur*) n. m. (mot angl. ; de *to lead*, conduire). Personnage le plus en vue d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain.* Article de fond, principal article d'un journal.

LEBEL n. m. (nom de l'inventeur). Fusil de petit calibre, à répétition, en usage dans l'armée française. (V. fig. page 436.)

LÉCANIE n. f. Genre d'insectes hémiptères comprenant des cochenilles appelées vulgairement *poux* ou *punaises des écorces.*

LÉCANORACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de lichens ayant pour type la *lécanore.* S. une *lécanoracée.*

LÉCANORE n. f. Genre de lichens que l'on rencontre sur les arbres des régions montagneuses en croûtes très adhérentes.


Lèchefrite.

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain.*

LÉCHÉ, E adj. Trop fini : *portrait léché. Ours mal léché*, personne mal élevée, grossière.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche, pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

LÈCHEMENT (*man*) n. m. Action de lécher.

LÉCHER (*ché*) v. t. (allem. *lecken*. — Se conj. comme *accélérer*.) Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat*. Effleurer à peine : *vagues qui lèchent la falaise*. *Lécher les pieds de quelqu'un*, faire acte de basse servilité à son égard. *Peint*. Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux.

LÉCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne gourmande, très friande. *Fam*. Vil flatteur.

LÉCITHINE n. f. Substance contenant de l'acide glycérophosphorique, que l'on trouve dans le jaune d'œuf, les laitances de poissons, etc. : *la lécithine combat les maladies consomptives*.

LEÇON n. f. (lat. *lectio*; de *legere*, lire). Instruction publique ou particulière. Ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon*. Enseignement : *les leçons de l'expérience se payent souvent très cher*. Conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon*. Réprimande : *il a reçu une bonne leçon*. Partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons*. Forme particulière d'un texte. Manière dont un fait se raconte.

LECTEUR, TRICE (*lèk*) n. (lat. *lector*, *trix*). Qui lit à haute voix, devant d'autres personnes. Dont la fonction est de lire : *lecteur du roi*. Clerc qui a reçu le deuxième des quatre ordres mineurs.

LECTURE (*lèk*) n. f. (lat. *lectura*). Action de lire à haute voix ou pour soi-même. Chose qu'on lit : *lectures édifiantes*. Art de lire : *enseigner la lecture aux enfants*. Instruction puisée dans les livres : *avoir de la lecture*.

LÉCYTHE n. m. (gr. *lékuthos*). Vase à parfums, à long col.

LEDON n. m. Genre d'éricacées, voisin des rhododendrons. (Une espèce est appelée souvent *romarin sauvage* ; une autre, *thé du Labrador*.)

LÉGAL, E, AUX adj. (lat. *legalis* ; de *lex*, *legis*, loi). Réglé par la loi. Qui est selon la loi : *voie légale*. ANT. **Illégal, arbitraire.**

LÉGALEMENT (*man*) adv. Suivant les lois : *poursuivre légalement l'accomplissement des réformes*.

LÉGALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être légalisé.

LÉGALISATION (*za-si-on*) n. f. Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

LÉGALISER (*zé*) v. t. Faire une légalisation : *légaliser une demande*. Rendre légal.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *la légalité d'un acte*. Cercle des choses prescrites par la loi : *rester dans la légalité*. ANT. **Arbitraire.**

LÉGAT (*gha*) n. m. (du lat. *legatus*, envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. Fonctionnaire autrefois chargé par le pape du gouvernement d'une province des États de l'Église. **Légat a latere**, cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire. Chez les Romains, commissaire du sénat ; délégué d'un proconsul ; délégué de l'empereur dans les provinces.

LÉGATAIRE (*tè-re*) n. (du lat. *legare*, léguer). A qui l'on fait un legs. *Légataire universel*, celui à qui le testateur a légué tous ses biens disponibles.

LÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *legatio*). Charge de légat, dans les anciens États de l'Église. Étendue de pays soumise à un légat. *Diplom*. Commission donnée à un envoyé près d'une puissance. Tout le personnel d'une ambassade. Hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède*. N. f. pl. (avec une majuscule), nom du Bolonais et du Ferrarais, quand ils faisaient partie des États de l'Église.

LEGATO (*lé*) adv. (adj. ital. signif. *lié*). Terme musical, indiquant qu'il faut lier sans interruption les notes d'un morceau ou d'un passage.

LÈGE adj. (du holl. *leeg*, vide). Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

LÉGENDAIRE (*jan-dè-re*) n. m. Auteur de légendes. Recueil de légendes : *feuilleter un légendaire*. Adjectiv. De la nature des légendes : *les aventures légendaires des paladins de Charlemagne*.

LÉGENDE (*jan-de*) n. f. (du lat. *legenda*, choses à lire). Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende*. Récit où l'histoire est défigurée par des traditions : *la légende de Barbe-Bleue a un fond de vérité*. Inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc. Explications jointes à un dessin pour en faciliter l'intelligence.

LÉGER (*jé*), **ÈRE** adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère : *l'aluminium est un métal relativement très léger*. Qu'on remue aisément : *terre légère*. Facile à digérer : *aliment léger*. Qui a peu de force : *thé, vin léger*. Frugal : *repas léger*. Dispos : *je me sens léger ce matin*. Vif, agile : *danse légère*. Délicat : *touche légère*. *Fig*. Aisé à supporter : *peines légères*. Inconsidéré, étourdi : *propos léger*. Grivois, un peu risqué : *une anecdote un peu légère*. Peu important : *faute légère*. Peu grave : *recevoir une blessure légère*. Superficiel : *esprit léger*. *Sommeil léger*, que le moindre bruit interrompt. *Poésies légères*, sur des sujets peu importants : *les poésies légères d'Horace*. *Troupes légères*, les moins pesamment armées ; celles qui ne font que harceler l'ennemi. *Avoir la main légère*, être prompt à frapper, et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. *Que la terre lui soit légère*, inscription tumulaire, empruntée aux anciens. V. *Sit tibi terra levis* (Part. rose). **A la légère**, loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère*. Inconsidérément : *parler à la légère*. ANT. **Lourd, pesant.**

LÉGÈREMENT (*man*) adv. Sans appuyer : *marcher légèrement*. Inconsidérément : *agir légèrement*. Sans gravité : *blesser légèrement*. ANT. **Lourdement.**

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger. Agilité : *légèreté du cerf*. *Fig*. Irréflexion : *légèreté de caractère*. Imprudence : *légèreté de conduite*. ANT. **Lourdeur.**

LEGHORN n. (n. angl. de la ville de Livourne). Race de poules estimées comme pondeuses.

LÉGIFÉRER (*ré*) v. i. (du lat. *legifer*, qui porte des lois. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire des lois.

LÉGION n. f. (lat. *legio*). Chez les Romains, corps de troupes qui fut d'environ 6.000 hommes sous César et sous l'Empire : *la légion romaine était plus mobile que la phalange grecque*. Aujourd'hui, corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. *Par ext*. Grand nombre d'êtres vivants : *des légions de moustiques volent au-dessus des marécages*. **Légion étrangère**, troupe créée en 1835 en Algérie et composée d'étrangers entrant au service de la France. **Légion d'honneur**, ordre civil et militaire français. (V. *Part. hist.*)



Légionnaire romain.

LÉGIONNAIRE (*ji-o-nè-re*) n. m. Soldat d'une légion romaine. Soldat de la légion étrangère. Membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE (*jis-la*) n. et adj. Qui donne des lois à un peuple : *Lycurgue fut le législateur de Sparte*. *Fig*. Personne qui trace les règles d'une science, d'un art : *le législateur du Parnasse*. N. m. Pouvoir public qui a mission de faire des lois. La loi en général : *le législateur a voulu que...* Chacun des membres de ce pouvoir.

LÉGISLATIF, IVE (*jis-la*) adj. Qui fait les lois : *Assemblée législative*. (V. ASSEMBLÉE [*Part. hist.*].) Qui a rapport à la loi : *acte législatif*. Qui a le droit de faire des lois : *pouvoir législatif*. **Corps législatif**, corps politique institué en 1852, dissous le 4 septembre 1870.

LÉGISLATION (*jis-la-si-on*) n. f. (du lat. *lex*, *legis*, loi, et *latus*, porté). Droit de faire les lois. Corps des lois d'un pays : *la législation française a été profondément remaniée après la Révolution*. Science des lois : *cours de législation*.

LÉGISLATIVEMENT (*jis-la*, *man*) adv. Par la législation. Au moyen d'une loi.

LÉGISLATURE (*jis-la*) n. f. Ensemble des pouvoirs qui concourent à la confection des lois. Exercice du mandat d'une assemblée législative. Sa durée. Parlement local de chacun des États-Unis.

LÉGISTE (*jis-te*) n. m. (du lat. *lex*, *legis*, loi). Celui qui connaît ou étudie les lois. Nom donné aux conseillers des rois capétiens, qui s'attachèrent à développer l'absolutisme royal, en s'appuyant sur la

loi romaine pour combattre la féodalité : *Nogaret fut le principal des légistes de Philippe le Bel.*

LÉGITIMAIRE (*mè-re*) adj. *Dr.* Qui appartient à la légitime : *droits légitimaires.*

LÉGITIMATION (*si-on*) n. f. Action de légitimer, et particulièrement, acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

LÉGITIME adj. (lat. *legitimus*). Qui a les qualités requises par la loi. Se dit de l'union conjugale consacrée par la loi et des enfants qui en naissent : *mariage légitime.* Juste, équitable : *demande légitime. Légitime défense*, droit de se défendre contre un agresseur, sans égard aux conséquences qui peuvent en résulter pour ce dernier. N. f. Portion que la loi assurait aux enfants sur les biens du père et de la mère. (Auj., on dit RÉSERVE.) ANT. **Illégitime.**

LÉGITIMÉ, E adj. et n. Qui bénéficie d'une légitimation : *fils légitimé.*

LÉGITIMEMENT (*man*) adv. Conformément à la loi, à l'équité : *fortune légitimement acquise.* ANT. **Illégitimement.**

LÉGITIMER (*mé*) v. t. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes. Faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. Justifier : *rien ne légitime une mauvaise action.*

LÉGITIMISME (*mis-me*) n. m. Opinion des légitimistes. (Peu us.)

LÉGITIMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui défend le principe de la dynastie légitime, les droits de la naissance au trône. En France, partisan de la branche aînée des Bourbons, détrônée en 1830 au profit de la branche d'Orléans.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de qui est légitime : *contester la légitimité d'un droit.* État d'un enfant légitime. Hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité.* ANT. **Illégitimité.**

LEGS (*lè*) n. m. (pour *lais;* de *laisser* sous l'influence du lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament : *accepter, faire un legs.*

LÉGUER (*ghé*) v. t. (lat. *legare;* de *lex, legis*, loi. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner par testament : *léguer sa fortune à sa ville natale. Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants.*

LÉGUME n. m. (lat. *legumen*). Tout produit végétal, employé comme aliment : *légumes verts, frais, secs; légumes de conserve; cultiver les légumes. Par ext.* Plante potagère. Fruit caractéristique des plantes de la famille des *légumineuses.*



Légumier.

LÉGUMIER (*mié*), **ÈRE** adj. Qui concerne les légumes. Où l'on cultive des légumes : *jardin légumier.* N. m. Plat dans lequel on sert les légumes.

LÉGUMINE n. f. Substance extraite des graines de légumineuses. Syn. CASÉINE VÉGÉTALE.

LÉGUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une gousse, comme le *pois*, la *fève*, le *haricot*, etc. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, répandues sur tout le globe. (On la divise en trois tribus : *papilionacées, césalpiniées, mimosées.*) S. une *légumineuse.*

LÉGUMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui cultive des légumes. Végétarien. (Peu us.)

LEITMOTIV n. m. (mot allem. signif. *motif conducteur*). Motif conducteur ou caractéristique, thème revenant fréquemment dans une partition, associé à une idée, à un personnage : *Wagner a beaucoup usé du leitmotiv.* Pl. des *leitmotive.*

LEMME (*lè-me*) n. m. (gr. *lêmma*). *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'un théorème.

LEMMING (*lèm-mingh'*) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisins des campagnols, répandus dans le nord de l'Europe : *les lemmings entreprennent de longues migrations.*

LEMNA (*lèm-na*) n. f. Nom scientifique de la lentille d'eau. (On dit aussi LEMNE et LENTICULE.)

LEMNACÉES (*lèm-na-sé*) n. f. pl. Famille de monocotylédones, ayant pour type le genre *lemna.* S. une *lemnacée.*

LEMNISCATE (*lèm-nis-ka-te*) n. f. *Math.* Courbe qui est le lieu des points tels que le produit de leurs distances à deux points fixes est constant.

LÉMUR ou **LEMUR** n. m. Nom scientifique des *makis.*

LÉMURES n. m. pl. (lat. *lemures*). Chez les Romains, fantômes des morts. S. un *lémure.*

LÉMURIENS (*ri-in*) n. m. pl. Famille de mammifères quadrumanes, ayant pour type le genre *maki* : *les lémuriens forment le passage entre les insectivores et les singes.* S. un *lémurien.*

LENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. (de *l'endemain*). Jour qui suit celui où l'on est, ou celui dont on parle. *Du jour au lendemain*, dans un intervalle très court : *changer d'idée du jour au lendemain.*

LENDIT (*lan-di*) n. m. (pour *l'endit;* du lat. *indictum*, fixé). Importante foire qui se tenait au moyen âge dans la plaine Saint-Denis et où l'Université faisait provision de parchemin. Congé des écoliers de l'Université, à cette occasion. Honoraires des maîtres, qu'on payait à cette époque. **Lendit scolaire**, concours d'exercices physiques entre différents établissements d'instruction publique.

LENDORE (*lan*) n. Personne lente, et qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *lenis*, doux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Adoucir au moyen d'un lénitif. *Fig.* Atténuer, adoucir.

LÉNITIF, IVE adj. (lat. *lenitivus*). Qui calme, adoucit : *remède lénitif.* N. m. : *le miel est un bon lénitif. Fig.* Adoucissement.

LENT (*lan*), **E** adj. (lat. *lentus*). Qui n'agit pas avec promptitude : *intelligence lente.* Qui se fait avec lenteur : *exécution lente.* Dont l'effet ne se produit que progressivement : *l'alcool est un poison lent.* ANT. **Prompt, rapide.**

LENTE (*lan-te*) n. f. (lat. *lens, lendis*). Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT (*lan-te-man*) adv. Avec lenteur : *marcher lentement.* ANT. **Vite, rapidement.**

LENTEUR (*lan*) n. f. Manque de célérité, d'activité. Retard à se faire. *Fig.* Caractère de ce qui ne conçoit pas vite : *lenteur d'esprit.* ANT. **Vitesse, rapidité, promptitude.**

LENTICELLE (*lan-ti-sè-le*) n. f. Petite tache brune, qui se trouve sur l'écorce des arbres.

LENTICELLÉ (*lan-ti-sèl-lé*), **E** adj. *Bot.* Qui présente des lenticelles : *écorce lenticellée.*

LENTICULAIRE (*lan, lè-re*) ou **LENTICULÉ, E** (*lan*) adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire.* (On dit aussi LENTICULÉ et LENTIFORME.)



Lentille.

LENTICULE (*lan*) n. f. *Bot.* Syn. de LEMNA.

LENTIFORME (*lan*) adj. (du lat. *lens, lentis*, lentille, et *forma*, forme). En forme de lentille. (Peu us.)

LENTIGO (*lin*) n. m. *Méd.* Petites taches pigmentaires de la peau. Syn. TACHES DE ROUSSEUR.

LENTILLE (*lan-ti, ll* mll.) n. f. (lat. *lenticula*). Genre de légumineuses papilionacées alimentaires : *les lentilles constituent un excellent aliment. Lentille d'eau*, nom vulgaire de la *lemna.* Disque de verre ou de cristal, ayant la propriété de dévier régulièrement les rayons lumineux. *Lentille de pendule*, poids de métal (ordinairement laiton), de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau. — Par la combinaison des surfaces sphériques et des surfaces planes, on obtient six espèces de lentilles, qui ont reçu, d'après leurs formes, les noms suivants : bi-convexe (1), plan-convexe (2), concave-convexe ou ménisque convergent (3), biconcave (4), plan-concave (5), convexe-concave ou ménisque divergent (6).



Lentilles.

LENTILLEUX, EUSE (*lan-ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Parsemé de lentilles : *visage lentilleux.*

LENTILLON (*lan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Variété de lentille.

LENTISQUE (*lan-tis-ke*) n. m. (lat. *lentiscus*). Nom vulgaire d'une espèce de pistachier, qui fournit un suc résineux connu sous le nom de *mastic*.

LENTO (*lèn*) adv. (mot ital.). Terme de musique, indiquant qu'un morceau doit être joué lentement.

LÉONIN, E adj. (du lat. *eo*, *leonlis*, lion). Propre au lion. *Fig.* Se dit d'un partage, d'un marché où une personne se réserve la plus grosse part, comme le lion de la fable : *contrat léonin*.

LÉONIN, E adj. (de *Léon*, chanoine de Saint-Victor, qui mit à la mode cette sorte de vers). Se dit de vers latins ou français dont les hémistiches riment ensemble.

LÉONTINE n. f. Longue chaîne de montre pour dame.

LÉONURE ou **LEONURUS** (*lé*, *russe*) n. m. Genre de plantes de la famille des labiacées, comprenant des plantes de l'ancien monde, et dont une espèce, l'*agripaume*, passait autrefois pour guérir de la rage. Syn. QUEUE-DE-LION.


Léopard.

LÉOPARD (*par*) n. m. lat. *leopardus*). Genre de mammifères carnassiers des régions tropicales, dont le pelage est tacheté comme chez le jaguar, l'once, la panthère, etc. *Blas.* Lion héraldique représenté passant et la tête de face, au lieu d'être rampant et de profil, attributs du lion proprement dit.

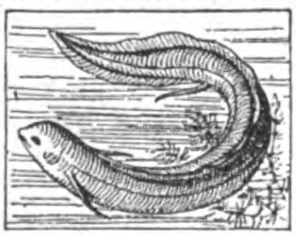
LÉOPARDÉ, E adj. Dont la peau est tachetée comme celle du léopard. *Blas.* Se dit du lion qui est représenté passant, mais conserve la tête de profil.

LÉPICÈNE n. f. *Bot.* Glume des graminées.

LÉPIDODENDRON (*din*) n. m. Genre de végétaux, fossiles, voisins des lycopodes actuels.

LÉPIDOLITHE n. m. Mica lithinifère, principal minerai d'où l'on retire le lithium.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. (du gr. *lepis*, *idos*, écaille, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les *papillons*. S. un *lépidoptère*.


Lépidosirène.

LÉPIDOSIRÈNE ou **LEPIDOSIREN** (*zirèn*) n. m. Genre de grands poissons *dipneumonés* (c'est-à-dire à double respiration), qui habitent les fonds vaseux de l'Amazone et des autres cours d'eau du Brésil : *le lépidosirène respire soit avec ses poumons, soit avec ses branchies*.

LEPIOTE n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont l'espèce la plus répandue, la *lépiote élevée*, dite aussi *coulemelle*, est comestible.

LÉPISME (*pis-me*) n. m. Genre d'insectes thysanoures des lieux humides, vulgairement appelés *petits poissons d'argent*.

LÉPORIDE n. m. (du lat. *lepus*, *oris*, lièvre, et du gr. *eidos*, forme). Métis du lièvre et du lapin.

LÉPORIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *lièvres* et les *lapins*. S. un *léporidé*.

LÈPRE n. f. (lat. *lepra*). Infection chronique de la peau, produite par un bacille spécifique dit *de Hansen*, qui couvre la peau de pustules et d'écailles : *la lèpre fut importée d'Orient en Europe par les légions romaines*. *Par anal.* Tache imitant la lèpre. *Fig.* Vice qui s'étend comme la lèpre. Ancien nom de certains lichens. — Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, à la suite des croisades, ses ravages devinrent effrayants. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries*, *ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une cliquette spéciale, pour avertir les passants d'éviter son contact. Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux. De nos jours, la lèpre, devenue bien moins fréquente, n'en subsiste pas moins à l'état endémique sur le littoral méditerranéen, et sur quelques points de l'Europe continentale.


Un lépreux au XV[e] siècle.

LÉPREUX, EUSE (*preû*, *eu-ze*) n. et adj. Qui a la lèpre. (V. LÈPRE.)

LÉPROSERIE (*ze-rî*) n. f. Hôpital pour les lépreux : *il existait en Europe, au XIII[e] siècle, près de 20.000 léproseries*.

LEPTE (*lèp-te*) n. m. Genre d'acariens, dits aussi ROUGETS, AOUTATS.

LEPTINOTARSE n. f. Genre de coléoptères phytophages comprenant des insectes américains, dont une espèce appelée *bête du Colorado* cause de sérieux dommages aux pommes de terre, tomates, etc.

LEPTOCÉPHALE n. m. Forme larvaire des congres et des anguilles.

LEPTURE (*lèp*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, qui vivent sur les fleurs.

LEQUEL, LAQUELLE, pl. **LESQUELS, LESQUELLES** (*kèl*, *kè-le*) pr. rel. (de *le*, *la*, *les*, et de *quel*). Qui, que. Celui que, celle que. Forme avec DE les composés *duquel*, *desquels*, *desquelles* ; avec A les composés *auquel*, *auxquels*, *auxquelles*.


Lérot.

LÉROT (*ro*) n. m. (de *loir*). Petit loir gris, à taches noires, à odeur désagréable.

LES (*lè*) art. et pr. pl. V. LE.

LÈS. V. LEZ.

LESBIEN, ENNE adj. et n. De Lesbos.

LÈSE (*lè-ze*) [du lat. *læsa*, blessée], mot qui se place devant certains substantifs féminins, pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse-majesté, de lèse-humanité*.

LÈSE-MAJESTÉ (*lè-ze-ma-jès-té*) n. f. Attentat à la majesté souveraine.

LÉSER (*zé*) v. t. (du lat. *læsum*, supin de *lædere*, blesser. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tort.

LÉSINANT (*zi-nan*), **E** adj. Qui lésine.

LÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de l'ital. *lesina*, alène, par allusion à une société d'Italiens fort avares qui, raccommodant eux-mêmes leurs chaussures, avaient pris le titre de *Compagnia della lesina*). Ladrerie, épargne sordide dans les plus petites choses.

LÉSINER (*zi-né*) v. i. User de lésine : *lésiner sur une dépense*.

LÉSINERIE (*zi-ne-rî*) n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE (*zi-neur*, *eu-ze*) n. et adj. Qui lésine. ANT. **Généreux.**

LÉSION (*zi-on*) n. f. (lat. *læsio*). Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc. : *blessé atteint de lésions internes*. *Dr.* Préjudice qu'éprouve une partie, dans un contrat onéreux : *en ce qui concerne les mineurs, tous les contrats sont annulables pour cause de lésion*.

LÉSIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a un caractère de lésion : *condition lésionnaire*.

LESSIVAGE (*lè-si*) n. m. Action de lessiver.

LESSIVE (*lè-si-ve*) n. f. (lat. *lixivia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre. Linge qui doit être lessivé, ou que l'on vient de lessiver : *forte lessive*. Action de lessiver : *faire la lessive*. *Fig.* Action de nettoyer, d'épurer. *Fam.* Grosse perte d'argent.

LESSIVER (*lè-si-vé*) v. t. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive. Laver avec de l'eau alcaline.

LESSIVEUSE (*lè-si-veu-ze*) n. f. Appareil servant à lessiver le linge domestique.

LESSONIE (*lè-so-nî*) n. f. Genre d'algues des mers australes, atteignant d'énormes dimensions.


Lessiveuse.

LEST (*lèst*) n. m. (de l'allem. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre. (V. BALLON.) *Navire sur lest*, bâtiment qui navigue sans fret. *Fig. Jeter du lest*, faire un gros sacrifice pour sauver une situation compromise.

LESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de lester.

LESTE (*lès-te*) adj. (ital. *lesto*). Léger, agile dans ses mouvements. *Fig.* Prompt et décidé : *leste en affaires*. Libre, grivois : *propos leste*.

LESTEMENT (*lès-te-man*) adv. D'une manière leste, aux différents sens du mot.

LESTER (*lès-té*) v. t. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon. **Se lester** v. pr. *Fig.* et *fam.* Manger, boire quelque chose de fortifiant.

LESTEUR (*lès-teur*) n. et adj. m. Bateau qui transporte le lest. Homme qui arrime le lest à bord.

LÉTHARGIE (*jî*) n. f. (du gr. *lêthê*, oubli, et *argos*, inactif). Etat dans lequel les fonctions de la vie sont atténuées au point qu'elles semblent suspendues : *tomber en léthargie*. *Fig.* Torpeur, nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie*.

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *la durée du sommeil léthargique peut varier de quelques heures à plusieurs semaines et parfois plusieurs années*. *Fig.* Nonchalant : *âme léthargique*.

LÉTHIFÈRE adj. (du lat. *lethum*, mort, et *ferre*, porter). Qui donne la mort.

LETTE (*lè-te*) ou **LETTON** (*lè-ton*), **ONNE** adj. et n. De Lettonie.

LETTE, LETTON ou **LETTIQUE** (*lè-ti-ke*) n. m. Langue indo-européenne, parlée en Lettonie.

LETTRAGE (*lè-tra-je*) n. m. Action de marquer avec des lettres. Résultat de cette action.

LETTRE (*lè-tre*) n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet : *l'alphabet français a vingt-six lettres*. Caractère typographique représentant une de ces lettres : *lettre italique, lettre capitale*. Sens étroit et littéral : *préférer l'esprit à la lettre*. Epître, missive, dépêche : *lettre de commerce*. *Lettre de change*, v. CHANGE. *Lettre d'avis*, pour informer d'une expédition. *Lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu. *Lettre de mer*, permis de départ d'un port. *Lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé. *Lettre de cachet*, v. CACHET. *Lettres patentes*, lettres du roi, d'une forme moins solennelle que les diplômes. *En toutes lettres*, sans abréviation, avec des mots et non avec des chiffres. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement. *Traduire à la lettre*, littéralement. *Aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au *fig.*, entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. *Avant la lettre*, se dit d'une gravure tirée avant qu'on ait mis au bas le titre. Pl. **Les belles-lettres** ou absol. **les lettres**, la littérature, l'histoire, la grammaire, l'éloquence et la poésie. *Homme de lettres, femme de lettres, gens de lettres*, personnes exclusivement adonnées à la culture des lettres.

LETTRÉ (*lè-tré*) **E** adj. et n. Qui a du savoir. N. m. Membre, en Chine, d'une classe particulière qui cultive les lettres et exerce les fonctions publiques.

LETTRINE (*lè-tri-ne*) n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi. Lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire. Lettre d'une force de corps supérieure au reste du texte, quelquefois ornée, qu'on met au commencement d'un chapitre ou d'un paragraphe.

LEU n. m. Forme ancienne du mot *loup*, usitée dans la locution : *à la queue leu leu*, qui a donné son nom à un jeu d'enfants, et qui signifie *à la file, à la suite les uns des autres*, comme on dit que marchent les loups.

LEU n. m. Unité monétaire roumaine, valant 15 centimes environ. Plur. des *lei*.

LEUCANIE (*nî*) n. f. Genre de noctuelles qui vivent sur les graminées.

LEUCANTHÈME n. m. Nom scientifique de la grande marguerite des prés.

LEUCOCYTE n. m. (du gr. *leukos*, blanc, et *kutos*, cellule). Globule blanc du sang.

LEUCOCYTHÉMIE ou **LEUCÉMIE** (*mî*) n. f. (du gr. *leukos*, blanc, *kutos*, cellule, et *haima*, sang). Affection caractérisée par l'augmentation des leucocytes.

LEUCOMA ou **LEUCOME** n. m. Genre de bombyx blancs qui dévastent les plantations de peupliers.

LEUCOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde des tissus animaux vivants.

LEUCOPHLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. (du gr. *leukos*, blanc, et *plegma*, inflammation). Un des noms de l'anasarque ou hydropisie sous-cutanée.

LEUDE n. m. V. *Part. hist.*

LEUR adj. poss. (lat. *illorum*). D'eux, d'elles, qui appartient à eux, à elles : *les renards sont fameux par leurs ruses*.

LEUR pron. pers. de la 3e pers. A eux, à elles (se place devant le verbe, et ne prend jamais d's) : *un bon fils aime ses parents, et leur obéit*. **Le leur, la leur, les leurs** pr. poss. la chose, les choses d'eux, d'elles : *les pauvres ont leurs peines, et les riches ont aussi les leurs*. N. m. **Le leur,** ce qui est à eux, à elles : *les sots n'attrapent rien, et quelques-uns y mettent du leur*. N. m. pl. **Les leurs**, leurs parents, leurs alliés, leurs amis : *ils aiment et protègent les leurs*.

LEURRE (*leu-re*) n. m. (de l'anc. allem. *luoder*.) Morceau de cuir rouge, en forme d'oiseau, auquel on attache un appât, et que l'on jette en l'air pour rappeler le faucon. Appât factice attaché à un hameçon. *Fig.* Artifice, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre*.

LEURRER (*leu-ré*) v. t. Dresser à revenir au leurre : *leurrer un faucon*. *Fig.* Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer*. **Se leurrer** v. pr. Se bercer : *se leurrer d'une illusion*.

LEV ou **LEW** n. m. Unité monétaire bulgare, valant 18 centimes environ. Plur. des *leva*.

LEVAGE n. m. Action de lever.

LEVAIN (*vin*) n. m. (rad. *lever*) Substance propre à exciter la fermentation dans un corps. Particulièrement, morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter : *la levure de bière est un véritable levain*. *Fig.* Germe d'une action morale ou intellectuelle : *levain de discorde*.

LEVANT (*van*) n. m. Point où le soleil paraît se lever ; est, orient. Régions, particulièrement régions méditerranéennes, qui sont à notre orient (en ce sens, prend une majuscule) : *voyager dans le Levant*. *Echelles du Levant*, v. *Part. hist.* Adj. m. *Soleil levant*, soleil qui se lève. *Fig.* Puissance nouvelle qui commence à se faire sentir : *adorer le soleil levant*.

LEVANTIN, INE adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins ; les Levantins*.

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

LÈVE n. f. Pièce de bois pour soulever le pilon du moulin à poudre. Genre de tissage.

LEVÉ, E adj. (de *lever*). *Voté par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. *Au pied levé*, sans préparation, sans délai. *Tête levée, front levé*, avec résolution, sans rien craindre. N. m. V. LEVER n. m.

LEVÉE (*vé*) n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un pansement*. Action de recueillir : *faire la levée des grains*. Moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance*. Perception, collecte : *la levée des impôts*. Action de retirer les lettres d'une boîte pour les centraliser et les envoyer à destination. Enrôlement : *levée de troupes*. Cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées*. *Levée de scellés*, action par laquelle un officier de justice enlève des scellés. Digue, chaussée : *se promener sur la levée*. *Levée d'un siège*, retraite des assiégeants. *Levée de boucliers*, démonstration des soldats romains lorsqu'ils se soulevaient contre leur général. *Fig.* Acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LÈVE-NEZ n. m. invar. Cordage servant à relever des objets qui exigent peu d'effort.

LEVER (*vé*) v. t. (lat. *levare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je lève*.) Hausser : *lever les bras*. Redresser ce qui était incliné : *lever la tête*. Relever : *lever un pont-levis*. Oter, enlever : *lever les scellés, un appareil*. Couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet*. *Fig.* Enrôler : *lever une armée*. Percevoir : *lever des impôts*. Dessiner : *lever un plan*. *Lever l'ancre*, appareiller. *Lever les épaules*, témoigner du mépris par un haussement d'épaules. *En lever la main*, affirmer par serment qu'une chose est. *Lever la main sur quelqu'un*, le frapper. *Lever un lièvre*, le faire partir. *Fam. Lever le pied*, s'enfuir secrètement. *Lever le siège*, mettre fin aux opérations du siège. *Fig.* S'en aller. *Lever une difficulté*, la faire cesser. *Lever un interdit, une excommunication*, etc., en faire cesser les effets. *Lever le masque*, agir ouvertement, sans se cacher. *Lever la séance*, la clore. *Lever la lettre*, prendre dans les casses les caractères typographiques pour en composer des mots. V. i. Sortir de terre, commencer à pousser : *les blés lèvent*. Commencer à fermenter : *la pâte lève*. **Se lever** v. pr. Se mettre debout. Sortir du lit. Apparaître sur l'horizon, en parlant d'un astre. *Le vent se lève*, commence à souffler. *Se lever de table*, la quitter.

LEVER (*vé*) n. m. Le moment où l'on se lève : *le grand lever du roi*. Moment où les astres apparaissent sur l'horizon : *le lever du soleil, en pays de montagnes, présente un magnifique spectacle*. Action de lever la toile au théâtre. **Lever de rideau**, petite pièce en un acte par laquelle on commence une soirée théâtrale. **Lever** (ou **levé**) **d'un plan**, représentation sur le papier de la figure d'un terrain. ANT. **Coucher.**

LEVER-DIEU (*vé*) n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. des *lever-Dieu*. (On dit aujourd'hui ÉLÉVATION.)

LEVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier qui, dans les fabriques de papier et de carton, puise dans la cuve la pâte à papier pour la verser dans les langes. Ouvrier qui retire le papier ou le carton séché. Ouvrier typographe (*qui lève la lettre*).

LEVIER (*vi-é*) n. m. (rad. *lever*). Barre inflexible, basculant autour d'un point d'appui. *Fig.* Moyen d'action : *l'argent est un puissant levier*. *Bras de levier*, longueur comprise entre l'extrémité du levier et le point d'appui. *Levier hydraulique*, appareil qui sert à enlever l'eau d'une rivière par le moyen de la force même du courant. Barre de fer propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique ; la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que des leviers ou des systèmes de leviers ; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers.



Levier : A, puissance ; B, point d'appui ; C, résistance.

Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier ; il avait une telle foi dans cette puissance, qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la Terre ».

LÉVIGATION (*si-on*) n. f. Action de léviger.

LÉVIGER (*je*) v. t. (du lat. *lævigare* ; de *lævis*, lisse. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il lévigea, nous lévigeons*.) Réduire en poudre impalpable une substance en la délayant dans un liquide qui la laisse précipiter ensuite : *léviger de la craie*.

LÉVIRAT (*ra*) n. m. (du lat. *levir*, beau-frère). Mariage du beau-frère et de la belle-sœur, ordonné par la loi juive, dans le but d'assurer la continuité de la famille.

LÉVIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux passereaux auquel appartiennent les *guêpiers*, *martins-pêcheurs*, etc. S. un *lévirostre*.

LEVIS (*vi*) adj. m. V. PONT-LEVIS.

LÉVITATION n. f. (lat. *levitas*, légèreté). *Spirit.* Action de soulever un corps par la seule puissance du fluide humain.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de *Lévi*. *Par ext.* Clerc, ecclésiastique.

LÉVITE n. f. Sorte de redingote un peu longue.


Lévite (fin du XVIII[e] s.).

LÉVOGYRE adj. (du lat. *lævus*, gauche, et *gyrare*, tourner). *Chim.* *Sucre lévogyre*, qui dévie à gauche le plan de polarisation.

LEVRAUDER (*vrô-dé*) v. t. *Fam.* Harceler, poursuivre quelqu'un comme un lièvre. (Peu us.)

LEVRAUT (*vro*) n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. (lat. *labrum*). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres. *Du bout des lèvres*, avec dédain. *Sourire du bout des lèvres*, sourire à contre-cœur. *Avoir le cœur sur les lèvres*, avoir des nausées ; être très franc. *Se mordre les lèvres*, s'empêcher de rire ; se repentir d'une chose.

LEVRETTE (*vrè-te*) n. f. Femelle du lévrier. Variété petite du lévrier d'Italie.


Levrette.

LEVRETTÉ, E (*vrè-té*) adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levretté*.

LEVRETTER (*vrè-té*) v. i. Mettre bas, en parlant de la femelle du lièvre. V. t. Chasser le loup et le sanglier à courre avec des lévriers.

LÉVRIER (*vri-é*) n. m. (de *lièvre*). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre : *les lévriers sont extraordinairement agiles et rapides*.


Lévriers.

LEVRON, ONNE (*o-ne*) n. Grand lévrier qui n'a pas plus de six mois environ. Sorte de lévrier de petite taille.

LÉVULOSE (*lô-ze*) n. f. *Chim.* Sucre lévogyre, de la famille des glucoses.

LEVURE n. f. (de *lever*). Nom donné aux saccharomyces, champignons provoquant la fermentation. *Levure de bière*, écume qu'on enlève de la bière en fermentation et qui sert de levain aux boulangers. Ce qu'on retire de dessus et de dessous le lard à larder.

LEVURIER (*ri-é*) n. m. Fabricant, marchand de levure de bière.

LEXICOGRAPHE (*lèk-si*) n. m. (du gr. *lexikon*, lexique, et *graphein*, écrire). Auteur d'un lexique ou de travaux sur les mots d'une langue : *Henri Estienne fut le plus grand lexicographe de la Renaissance*.

LEXICOGRAPHIE (*lèk-si, fî*) n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE (*lèk-si, jî*) n. f. (du gr. *lexikon*, lexique, et *logos*, traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue. Traité sur ce sujet : *la* Lexicologie des Écoles, par *Pierre Larousse*.

LEXICOLOGIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique*.

LEXICOLOGUE (*lèk-si-ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE (*lèk-si-ke*) n. m. (gr. *lexikon* ; de *lexis*, mot). Dictionnaire des formes propres à un auteur : *le lexique de Virgile*. Dictionnaire abrégé. Ensemble des mots d'une langue.

LEZ (*lé*) ou **LÈS** prép. (du lat. *latus*, côté). Près de : *Plessis-lez-Tours*. (Vx, et ne se retrouve que dans les noms géographiques.)

LÉZARD (*zar*) n. m. (lat. *lacertus*). Genre de reptiles sauriens des régions froides et tempérées,

comprenant des animaux insectivores vifs, élancés, à quatre pattes : *les lézards se plaisent dans les endroits rocailleux et ensoleillés. Fam.* Paresseux. *Faire le lézard, prendre un bain de lézard,* se chauffer paresseusement au soleil.

LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur. Galon festonné des deux côtés, dont on recouvre les coutures des étoffes pour ameublement. Galon d'or ou d'argent des sous-officiers dans l'armée française.



Lézards : 1. Gris ; 2. Vert.

LÉZARDÉ, E adj. Crevassé : *mur lézardé.*

LÉZARDER (*dé*) v. t. Produire des lézardes dans. V. i. Flâner. **Se lézarder** v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murailles.

LI n. m. Mesure itinéraire chinoise, valant environ 576 mètres.

LIAGE n. m. Action de lier.

LIAIS (*li-è*) n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin : *le liais se débite à la scie sans dents.*

LIAISON (*è-zon*) n. f. (de *lier*). Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Milit.* Relations constantes entre deux troupes voisines ; les éléments d'une même unité, etc. *Maç.* Mortier qui sert à jointoyer les pierres. Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Musiq.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. Action de joindre, en lisant, la dernière lettre d'un mot au mot suivant. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance, entre certaines choses : *liaison dans les idées.*



Liaison.

Attachement, union : *liaison d'amitié, d'intérêt.* — La liaison des notes s'indique par une courbe : ⌣ ou ⌢. Quand plusieurs notes à l'unisson sont liées, on nomme seulement la première, et l'on soutient le son pendant la durée de toutes les autres. Quand des notes différentes sont liées, on les chante d'une seule émission de voix ; la liaison prend alors le nom de *coulé* (v. ce mot). Dans le chant, la liaison est une suite de notes passées sous la même syllabe.

LIAISONNER (*è-zo-né*) v. t. Disposer des pierres en liaison. Remplir de mortier les joints d'une maçonnerie.

LIANE n. f. (rad. *lier*). Plante grimpante, sarmenteuse, des forêts d'Amérique : *les lianes appartiennent aux familles les plus diverses.*

LIANT (*li-an*), **E** adj. Souple, flexible, malléable. *Fig.* Doux, sociable : *caractère, esprit liant.* N. m. Elasticité : *le liant de l'acier. Chorégr.* Souplesse des mouvements. *Fig.* Affabilité. N. m. Substance servant à lier les matériaux.

LIARD (*li-ar*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou. *Fig.* Très petite somme. *N'avoir pas un rouge liard,* être sans argent. *Couper un liard en quatre,* être très avare.

LIARD (*li-ar*) n. m. Variété de poire grise. Peuplier noir.

LIARDER (*dé*) v. i. *Fam.* Lésiner, disputer sur des sommes insignifiantes.

LIARDEUR n. m. *Fam.* Qui lésine.

LIAS (*li-ass*) n. m. (mot angl., qui vient du fr. *liais*). Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique : *les marnes du lias.*

LIASIQUE (*zi-ke*) ou **LIASSIQUE** (*li-a-si-ke*) adj. Qui a rapport au lias : *les couches liasiques.*

LIASSE (*li-a-se*) n. f. Ce qui sert à lier. Amas de papiers liés ensemble : *une liasse de lettres.*

LIBAGE n. m. (de l'anc. fr. *libe,* bloc de pierre). Moellon grossièrement équarri, qu'on emploie dans les fondations ou dans l'intérieur d'une muraille.

LIBATION (*si-on*) n. f. (lat. *libatio ;* de *libare,* verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux : *les libations précédaient en général le sacrifice. Auj.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations.*

LIBELLE n. m. (du lat. *libellus,* petit livre). Ecrit diffamatoire : *les libelles de Fréron. Dr. anc.* Requête.

LIBELLÉ (*bèl-lé*) n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit.*

LIBELLER (*bèl-lé*) v. t. Rédiger dans les formes un acte judiciaire : *libeller un exploit.*

LIBELLISTE (*bèl-lis-te*) n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE (*bèl-lu-le*) n. f. (du lat. *libellula,* petit niveau). Genre d'insectes orthoptères pseudonévroptères, vulgairement appelés DEMOISELLES : *les libellules volent en été au-dessus des marécages.*


Libellule.

LIBELLULIDÉS (*bèl-lu*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères pseudonévroptères. S. un *libellulidé.*

LIBER (*bèr*) n. m. (mot lat. signif. *écorce*). L'une des trois enveloppes qui constituent l'écorce et la plus voisine de l'aubier : *le liber est formé par un tissu criblé.*

LIBERA (*bé*) n. m. invar. (mot lat. signif. *délivrez*). Prière que l'Eglise catholique fait pour les morts : *chanter un libera.*

LIBÉRABLE adj. Qui peut être libéré : *militaire libérable.*

LIBÉRAL, E, AUX adj. (lat. *liberalis,* libre). Qui aime à donner. Favorable à la liberté : *idées libérales. Arts libéraux,* arts qui exigent surtout l'intervention de l'intelligence. *Profession libérale,* profession indépendante et d'ordre intellectuel (avocat). N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

LIBÉRALEMENT (*man*) adv. Avec libéralité ; avec libéralisme : *interpréter libéralement une loi.*

LIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner. Don fait avec générosité : *faire des libéralités.* ANT. **Avarice.**

LIBÉRATEUR, TRICE n. et adj. (lat. *liberator, trix ;* de *liberare,* délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Bolivar fut le libérateur de l'Amérique espagnole.* ANT. **Oppresseur.**

LIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *libérer*). *Dr.* Acquittement d'une dette. Terme d'un temps de service, de punition : *libération d'un soldat, d'un prisonnier.* Délivrance : *libération du territoire.* ANT. **Asservissement.**

LIBÉRATOIRE adj. Qui a pour effet de libérer d'une obligation : *le pouvoir libératoire de l'argent.*

LIBÉRÉ, E adj. Dégagé d'une obligation, d'une peine : *forçat libéré.* Substantiv. : *l'œuvre des libérées de Saint-Lazare.*

LIBÉRER (*ré*) v. t. (lat. *liberare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Décharger de quelque obligation. Mettre en liberté : *libérer un prisonnier.* Décharger du service militaire. **Se libérer** v. pr. Acquitter une dette, une obligation.

LIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Bot.* Qui appartient au liber : *tissu libérien.*

LIBÉROLIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. *Bot.* Se dit des faisceaux composés de liber et de bois.

LIBERTAIRE (*bèr-tè-re*) n. et adj. Partisan de la liberté absolue, de l'anarchie : *théories libertaires.*

LIBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *libertas*). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *le devoir suppose la liberté.* Indépendance : *engager sa liberté.* Etat opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté ;* à la servitude : *rendre la liberté à un esclave ;* à la contrainte : *parler, agir en toute liberté. Liberté naturelle,* droit que l'homme possède par nature d'agir sans contrainte extérieure. *Liberté civile,* droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. *Liberté politique,* jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen. *Liberté de la presse,* droit de manifester sa pensée par l'impression et surtout par la voie des journaux. *Liberté de conscience,* droit de professer les

opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité. *Liberté individuelle*, droit qu'a chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Déesse qui personnifie la liberté politique (en ce sens prend une majuscule). **En liberté**, loc. adv. Librement. Pl. Immunités, franchises : *les libertés de l'Eglise gallicane.* Manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés.* ANT. **Esclavage.**

LIBERTICIDE (*bèr*) adj. (du lat. *libertas*, liberté, et *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide.*

LIBERTIN, E (*bèr*) n. et adj. (du lat. *libertinus*, affranchi). Déréglé dans sa conduite. Autref., affranchi de la discipline de la foi religieuse : *Gassendi fut un des plus fameux libertins du XVIIe siècle.*

LIBERTINAGE (*bèr*) n. m. (de *libertin*). Dérèglement des mœurs. Autref., incrédulité religieuse.

LIBERTINER (*bèr-ti-né*) v. i. Vivre dans le désordre des idées, le libertinage. (Peu us.)

LIBERUM VETO (*bé-rom'-vé-to*) n. m. (du lat. *liberum*, libre, et *veto*, je m'oppose). Droit de veto qui appartenait à chaque membre de la Diète polonaise : *le liberum veto créait dans l'ancien royaume de Pologne un état de perpétuelle anarchie.*

LIBIDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *libido, inis*, passion). Livré aux plaisirs de la chair. Lascif.

LIBOURET (*rè*) n. m. Ligne à pêcher le maquereau.

LIBRAIRE (*brè-re*) n. (lat. *librarius ;* de *liber*, livre). Qui vend des livres. **Libraire-éditeur,** celui qui édite et vend des ouvrages. Pl. des *libraires-éditeurs.*

LIBRAIRIE (*brè-rî*) n. f. Commerce des livres. Magasin où l'on vend des livres. Autref., bibliothèque.

LIBRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *librare*, balancer). Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre.* Qui jouit de la liberté politique : *Etat libre.* Qui n'est point entravé : *commerce libre.* Indépendant : *être libre comme l'air.* Exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison.* Exempt de préoccupations : *esprit libre. Place libre*, qui n'est pas occupée. *Avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui. *Traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi. *Vers libres*, de différentes mesures. *Papier libre*, non timbré. *Chansons libres*, licencieuses. *Roue libre*, qui peut se rendre indépendante de son moyeu. *Avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose. *Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. *Libre de* (avec un nom), affranchi, exempt de : *libre de préjugés ;* (avec un verbe), qui est maître de : *vous êtes libre de refuser ou d'accepter.* Impers. *Libre à vous de...*, il vous est permis de... **Libre penseur,** celui qui pense librement en matière de religion. **Libre pensée,** opinion du libre penseur. ANT. **Captif, esclave, prisonnier.**

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations, sans prohibitions ni droits de douane : *l'Angleterre a tiré un grand profit du libre-échange.*

LIBRE-ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du libre-échange : *Richard Cobden fut le chef des libre-échangistes ; politique libre-échangiste.* Pl. des *libre-échangistes.*

LIBREMENT (*man*) adv. Sans contrainte : *vivre librement.* Avec franchise : *parler librement.*

LIBRETTISTE (*brèt-tis-te*) n. m. Auteur d'un libretto : *Scribe fut un fécond librettiste.*

LIBRETTO (*brèt-to*) n. m. (mot ital.). Livret, poème d'un opéra. Pl. *libretti* ou *librettos.*

LICE n. f. Nom donné d'abord aux palissades de bois dont on entourait les places ou châteaux fortifiés, puis au terrain lui-même ainsi entouré et qui servait aux joutes, aux tournois, enfin à tout champ clos préparé pour des exercices en plein air. (V. CHÂTEAU.) *Par ext.* Théâtre d'une lutte quelconque. *Fig. Entrer en lice*, entreprendre une lutte, une discussion.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICE n. f. (du lat. *licium*, fil). Nom donné à des pièces du métier à tisser, qu'on manœuvre avec des pédales et qui font ouvrir la chaine pour y introduire la trame. *Haute lice*, lice disposée dans un plan vertical. *Basse lice*, lice disposée dans un plan horizontal. (L'Acad., dans sa dernière édition [1935], admet encore l'orthographe *lice*, mais elle donne la préférence à la forme *lisse.*)

LICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *licentia ;* de *licet*, il est permis). Permission exceptionnelle : *obtenir une licence pour importer des marchandises prohibées.* Usage immodéré d'une liberté concédée : *prendre des licences avec quelqu'un.* Dérèglement, insubordination : *la licence détruit la liberté.* Dérogation tolérée, dans certains cas, aux règles de la grammaire, en poésie : ENCOR *pour* ENCORE *est une licence poétique.* Grade intermédiaire entre celui de bachelier et celui de docteur et qui donne la faculté d'enseigner, de plaider, etc. : *licence en droit ; licence ès lettres.*

LICENCIÉ, E (*san*) n. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT (*san-si-man*) n. m. Action de licencier.

LICENCIER (*san-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Congédier, dissoudre des troupes, des lycéens, etc. : *licencier le personnel d'une usine.*

LICENCIEUSEMENT (*san-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE (*san-si-eû, eu-ze*) adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse.* Contraire à la décence : *vers licencieux.*

LICET (*sèt*) n. m. invar. (mot lat. signif. *il est permis*). Permission : *obtenir un licet.*

LICEUSE (*seu-ze*) n. f. Ouvrière qui fabrique les lices que l'on emploie dans les métiers à tisser.

LICHE ou **LICHIA** (*ki-a*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de l'Atlantique et de la Méditerranée. (On dit aussi LEICHE.)

LICHEN (*kèn*) n. m. (gr. *leikhên*). Symbiose d'une algue et d'un champignon, qui vivent grâce à cette association sur les murs, les rochers, etc. : *les rennes se nourrissent des lichens polaires.* Maladie de la peau, caractérisée par des éruptions papuleuses, avec épaississement et plissement de l'épiderme.

LICHÉNEUX, EUSE (*ké-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à un lichen : *dermatose lichéneuse.*

LICHÉNICOLE (*ké*) adj. Qui vit sur les lichens.

LICHÉNOÏDE (*ké-no-i-de*) adj. Qui ressemble à un lichen.

LICHER (*ché*) v. t. *Pop.* Boire : *licher un petit verre.*

LICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à licher.

LICIER (*si-é*) n. m. Ouvrier qui monte les lices d'un métier à tisser. (On appelle *haute-liciers* les ouvriers occupés aux métiers de haute lice, et *basse-liciers* ceux qui font les tapisseries de basse lice.)


Licorne.

LICITATION (*si-on*) n. f. (lat. *licitatio*). *Dr.* Vente par enchère, faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation.*

LICITATOIRE adj. Qui a rapport à la licitation : *contrat licitatoire.*

LICITE adj. (lat. *licitus*). Permis par la loi : *un moyen licite.* ANT. **Illicite.**

LICITEMENT (*man*) adv. D'une manière licite.

LICITER (*té*) v. t. Vendre par licitation : *liciter un immeuble.*

LICOL n. m. V. LICOU.

LICORNE n. f. (lat. *unicornis*). Animal fabuleux, à corps de cheval, auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front. *Licorne de mer*, le narval.


Licteur.

LICOU ou **LICOL** n. m. (de *lier*, et *cou*). Lien (corde ou courroie) que l'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. (lat. *lictor*). Officier qui marchait devant les principaux magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux : *le dictateur était précédé de vingt-quatre licteurs.*

LIE (*lî*) n. f. (orig. celt.). Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple*, la plus vile populace. *Boire le calice jusqu'à la lie*, souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue. Adjectiv. *Lie de vin*, qui est de la couleur de la lie du vin : *une étoffe lie de vin.*

LIE (*lî*) adj. f. (du lat. *læta*, joyeuse). *Faire chère lie*, bonne chère avec gaieté. (Vx.)

LIED (*lid*) n. m. (mot. allem.). Romance, sorte de ballade très cultivée en Allemagne (pl. des *lieder*) : *Schubert a écrit de délicieux lieder.*

LIÈGE n. m. (du lat. *levis*, léger). Tissu épais et léger, fourni par l'écorce de certains arbres et en particulier du *chêne-liège*, et qui sert à fabriquer des bouchons, des semelles, des flotteurs, du linoléum, etc. Le chêne-liège se trouve en Espagne, en



Récolte du liège.

Portugal, en Algérie, en Corse, dans le sud de l'Italie et dans le midi de la France. La récolte se fait au printemps, par incisions qui divisent l'écorce en plaques.

LIÉGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. De la nature du liège : *écorce liégeuse.*

LIEMENT (*lî-man*) n. m. Action de lier.

LIEN (*li-in*) n. m. (lat. *ligamen*). Tout ce qui sert à lier. Chaînes d'un prisonnier. Pièce de bois oblique, reliant deux parties déjà assemblées. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang ; le lien conjugal*

LIENTÉRIE (*li-an-té-rî*) n. f. (gr. *leienteria*). Diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE (*li-an*) adj. Qui se rapporte à la lientérie : *flux lientérique.*

LIER (*li-é*) v. t. (lat. *ligare*. — Se conj. comme *prier*.) Attacher avec un lien : *lier une gerbe*. Joindre : *le ciment lie fortement les pierres*. Epaissir : *lier une sauce*. *Fig.* Contracter : *lier amitié avec quelqu'un*. Entrer en : *lier conversation*. Unir : *l'intérêt nous lie*. *Lier ses idées*, les enchaîner les unes aux autres. *Lier les notes*, les rendre par une seule émission de voix, de souffle, par un seul coup d'archet. *Lier les mains*, réduire à l'inaction, à l'impuissance. *Lier la langue*, empêcher de parler. *Lier le fer*, faire tourner son épée autour de celle de l'adversaire, sans perdre le contact et en exerçant une pression. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un*. S'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment.*



Lierre.

LIERRE (*li-è-re*) n. m. (pour *l'ierre* ; lat. *hedera*). Genre d'ombellifères araliacées, comprenant des plantes toujours vertes, rampantes ou grimpantes : *le lierre est le symbole de l'affection constante.* **Lierre terrestre**, espèce de glechome.

LIESSE (*li-è-se*) n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse.* (Vx.)

LIEU n. m. Nom vulg. d'une espèce de merlan des mers françaises.

LIEU n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps. Séjour, pays : *Menton est un lieu charmant.* *Fig.* Place, rang : *chacun en son lieu*. Maison, famille, lignage : *sortir de haut lieu*. Passage d'un livre. *Géom.* *Lieu géométrique*, ligne dont tous les points jouissent d'une même propriété géométrique et qui sont les seuls points de l'espace jouissant de cette propriété. *Le saint lieu*, l'église. *Les saints lieux*, la Palestine. *Lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites. (V. ASILE.) *Mauvais lieu*, maison de débauche. *N'avoir ni feu ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. *En temps et lieu*, au moment et à l'endroit qu'il convient. *Avoir lieu*, arriver, s'accomplir. *Il y a lieu de*, il est opportun de. *Avoir lieu de*, avoir des raisons pour. *Tenir lieu de*, remplacer. *Donner lieu*, fournir l'occasion. Pl. *Lieux communs*, en rhétorique, sources générales où puise un orateur. Trivialités, idées rebattues. *Lieux d'aisances*, v. AISANCE. *Etat des lieux*, v. ÉTAT. Loc. adv. **En premier, en second lieu**, etc., premièrement, secondement, etc. Loc. prép. : **Au lieu de**, en place de. **Au lieu** (ou **en lieu**) **et place de**, en remplacement, au nom de. (On dit et l'on écrit : *En son lieu et place.*) Loc. conj. : **Au lieu que**, tandis que.

LIEUDIT (*di*) n. m. Lieu qui porte un nom particulier. Pl. des *lieuxdits*.

LIEUE (*li-eû*) n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire ancienne, de valeur variable. *Lieue kilométrique*, lieue de 4 kilomètres. *Lieue de terre* ou *lieue commune*, lieue de 25 au degré, c'est-à-dire de 4 kilom. 444. *Lieue marine*, lieue de 20 au degré, c'est-à-dire de 5 kilom. 555. *Fam.* Grande distance : *se tenir à une lieue. Etre à cent, à mille lieues de*, être très éloigné de.

LIEUR n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. (Dans ce dernier cas, on dit BOTTELEUR.)

LIEUSE (*ze*) n. f. Dispositif qu'on adapte sur une moissonneuse et qui a pour but de lier les gerbes.

LIEUTENANCE n. f. Fonction, grade de lieutenant : *acheter une lieutenance.*

LIEUTENANT (*nan*) n. m. (de *lieu*, et *tenant*). Celui qui est le premier après le chef, qui le seconde et le remplace. Officier au-dessous du capitaine : *le lieutenant porte un double galon d'or ou d'argent.* *Lieutenant de vaisseau*, officier qui vient après le capitaine de frégate. *Lieutenant général*, grade de l'ancienne armée, qui correspondait au général de division actuel. *Lieutenant général du royaume*, dans l'ancien régime, officier créé dans des circonstances critiques et qui était investi de la même autorité que le roi. *Lieutenant de police*, magistrat qui dirigeait la police à Paris et dans les principales villes du royaume. *Lieutenant criminel*, magistrat établi dans un siège royal pour connaître de toutes les affaires criminelles.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur, immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels*.

LIEUTENANTE n. f. Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant : *Madame la lieutenante criminelle.* *Fam.* Femme d'un lieutenant.

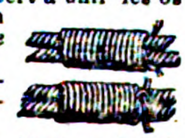


Lièvre.

LIÈVRE n. m. (lat. *lepus, oris*). Genre de mammifères rongeurs, très rapides à la course, à longues oreilles, plus grands que le lapin : *la femelle du lièvre se nomme hase.* *Fig.* *Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle. *Poltron comme un lièvre*, excessivement poltron. *Lever le lièvre*, agiter le premier une question difficile. *Courir le même lièvre*, poursuivre le même objet. PROV. : **Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, il est imprudent de poursuivre en même temps deux projets.

LIÈVRETEAU (*tô*) n. m. Tout jeune lièvre.

LIGAMENT (*man*) n. m. (lat. *ligamentum* ; de *ligare*, lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place : *le ligament de Bertin fixe l'articulation de la hanche.*



Ligatures (mar.).

LIGAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. De la nature du ligament : *tissu ligamenteux.*

LIGATURE n. f. (du lat. *ligatus*, lié). Opération qui consiste à serrer un lien, une bande de toile, etc., autour d'une partie quelconque du corps. Ce lien. *Mar.* Mode d'attache

de corde, de fil de fer, etc., pour réunir deux pièces séparées. *Hortic.* Action d'entourer d'un lien une plante, une greffe, etc. *Typogr.* Réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique, comme **fi, ff.**

LIGATURER (*ré*) v. t. Attacher, serrer avec une ligature : *ligaturer une artère.*

LIGE adj. (du bas lat. *liticus*, même sens). *Féod.* Se disait de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur et de l'hommage dû au seigneur. *Fig.* Absolument dévoué.

LIGEMENT (*man*) adv. D'une manière lige : *terre tenue ligement.* (Vx.)

LIGNAGE n. m. (rad. *ligne*). Race, famille : *être de haut lignage.*

LIGNAGER (*jé*) n. m. Celui qui est du même lignage. Adj. *Retrait lignager*, droits qu'avaient les parents d'un défunt de reprendre, dans un délai fixe, l'héritage vendu par lui, à la condition de rembourser le prix à l'acquéreur.

LIGNARD (*gnar*) n. m. *Pop.* Soldat d'infanterie de ligne.

LIGNE n. f. (lat. *linea*). Trait continu, abstraction faite de la largeur et de la profondeur : *ligne droite; ligne brisée.* Suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction. Rangée. Fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher : *ligne de fond; ligne flottante.* Cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon*, etc. Jadis, douzième partie du pouce. Service de transport, de communication : *ligne de tramways; ligne télégraphique.* Disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille.* Formation de vaisseaux de guerre. Retranchement : *forcer les lignes. Fam.* Profil élégant : *avoir de la ligne. Ligne de mire*, ligne idéale déterminée dans une arme à feu par le cran de mire et le guidon et passant par le but à atteindre. *Ligne de tir*, prolongement de l'axe du canon de l'arme à feu. *Escr.* Espace compris entre les corps des deux adversaires : *en escrime, il y a quatre lignes; quarte et sixte* (lignes hautes), *septime et octave* (lignes basses). *Ligne d'horizon*, intersection du plan d'un tableau par le plan horizontal qui contenait l'œil du peintre. *Ligne de faîte*, ligne qui marque la séparation de deux versants. *Ligne de foi*, trait indiquant l'axe du navire sur un compas de route. Ligne sur laquelle est le 0 de la graduation d'un graphomètre, d'une alidade, etc. *Fig.* Règle : *ligne de conduite.* Ordre, rang : *en première ligne.* Descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe. Ligne de démarcation* (au prop. et au fig.), qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre. *Hors ligne*, supérieur, extraordinaire : *génie hors ligne. Troupes de ligne*, destinées à former un corps de bataille. *Aller à la ligne*, commencer un alinéa. *La ligne*, tous les régiments qui composent la troupe de ligne : *en 1914, il y avait en France 163 régiments d'infanterie de ligne* (Les dragons sont dits cavalerie de ligne.) *Vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*, l'équateur : *passer la ligne.*

LIGNÉE (*gné*) n. f. Race, descendance : *laisser une nombreuse lignée.*

LIGNER (*gné*) v. t. Marquer d'une raie à l'aide d'une ficelle frottée de rouge ou de blanc. Marquer de traits parallèles.

LIGNEROLLE (*ro-le*) n. f. Petite ligne un peu plus grosse que le fil à voiles.

LIGNETTE (*gnè-te*) n. f. Ficelle pour faire des filets.

LIGNEUL n. m. (lat. pop. *lineolum*). Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. (du lat. *lignum*, bois). De la nature du bois : *tige ligneuse.* (Se dit des arbustes et arbrisseaux, par opposition aux plantes *herbacées.*) N. m. Substance qui donne au bois sa rigidité. (On dit mieux dans ce sens LIGNINE.)

LIGNICOLE adj. (du lat. *lignum, ligni*, bois, et *colere*, habiter). Qui habite dans le bois : *insectes lignicoles.*

LIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les membranes de certaines cellules végétales s'imprègnent de *lignine*, prennent une apparence *ligneuse.*

LIGNIFIER [*fi-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Se changer en bois.

LIGNINE n. f. Substance chimique qui imprègne les éléments du bois et lui donne sa consistance. (On dit aussi LIGNONE OU LIGNOSE.)

LIGNITE n. m. (du lat. *lignum*, bois). Charbon fossile, qui contient des traces visibles d'organisation végétale : *le jais est une variété de lignite.*

LIGNOMÈTRE n. m. (de *ligne*, et du gr. *métron*, mesure). Règle divisée, à l'usage des compositeurs d'imprimerie.

LIGOTAGE n. m. Action de ligoter.

LIGOTER (*té*) v. t. (du lat. *ligare*, lier). Attacher solidement : *ligoter un prisonnier récalcitrant.*

LIGROÏNE (*gro-i-ne*) n. f. Nom donné à l'éther de pétrole.

LIGUE (*li-ghe*) n. f. (ital. *liga*). Union formée entre plusieurs princes. Confédération entre plusieurs Etats : *la ligue d'Augsbourg.* Association fondée avec un but quelconque. Complot, coalition. *Absol.* **La Ligue**, confédération des catholiques en France, à la fin du XVIe siècle. (V. *Part. hist.*)

LIGUER (*li-ghé*) v. t. Unir dans une même ligue. **Se liguer** v. pr. Former une ligue : *l'Europe presque tout entière se ligua contre la Révolution.*

LIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *gentilhomme ligueur.*

LIGULE n. f. (lat. *ligula*). Petite lame saillante que porte la feuille, chez les graminées, à la jonction du limbe et de la gaine.

LIGULÉ, E adj. Qui a la forme d'une ligule. (Se dit aussi de certaines corolles de composées : *pissenlit, chicorée.*)



Lilas.

LIGULIFLORE adj. Qui a des fleurs ligulées ou en forme de languette : *composées liguliflores.*

LIGULIFORME adj. Qui est allongé en forme de ligule.

LIGURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Ligurie.

LILAS (*la*) n. m. (espagn. *lilac*). Genre d'oléacées originaire de Perse, qui fleurit au printemps et qui est très répandu dans nos jardins : *les fleurs de lilas, blanches, bleuâtres, rougeâtres ou violacées, ont une odeur très agréable.* Couleur qui tient du bleu et du rose. Adjectiv. : *robe lilas.*

LILIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *lilium*, lis). Famille de plantes monocotylédones, qui a le *lis* pour type. S. une *liliacée.*

LILIAL, E adj. Qui a rapport au lis : *blancheur liliale.*

LILLIPUTIEN, ENNE (*li-li-pu-si-in, è-ne*) adj. (de *Lilliput* [V. *Part. hist.*].) *Par ext.* Très petit.

LIMACE n. f. (lat. *limax*). Genre de mollusques gastéropodes, dont la petite coquille est cachée sous le manteau : *la limace commune dévaste les jardins.* Nom vulgaire de la vis d'Archimède.



Limace.

LIMACIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Relatif à la limace. *Anat. Nerf limacien*, nerf du limaçon de l'oreille.

LIMAÇON n. m. Nom vulgaire des mollusques terrestres, à coquille enroulée. (V. ESCARGOT.) Nom vulgaire de la vis d'Archimède. *Escalier en limaçon*, escalier, ayant la forme d'une vis, dont les marches tournent autour d'un noyau central. *Anat.* Partie de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAÇONNIÈRE (*so-ni*) n. f. Enclos où l'on parque des escargots destinés à la consommation.

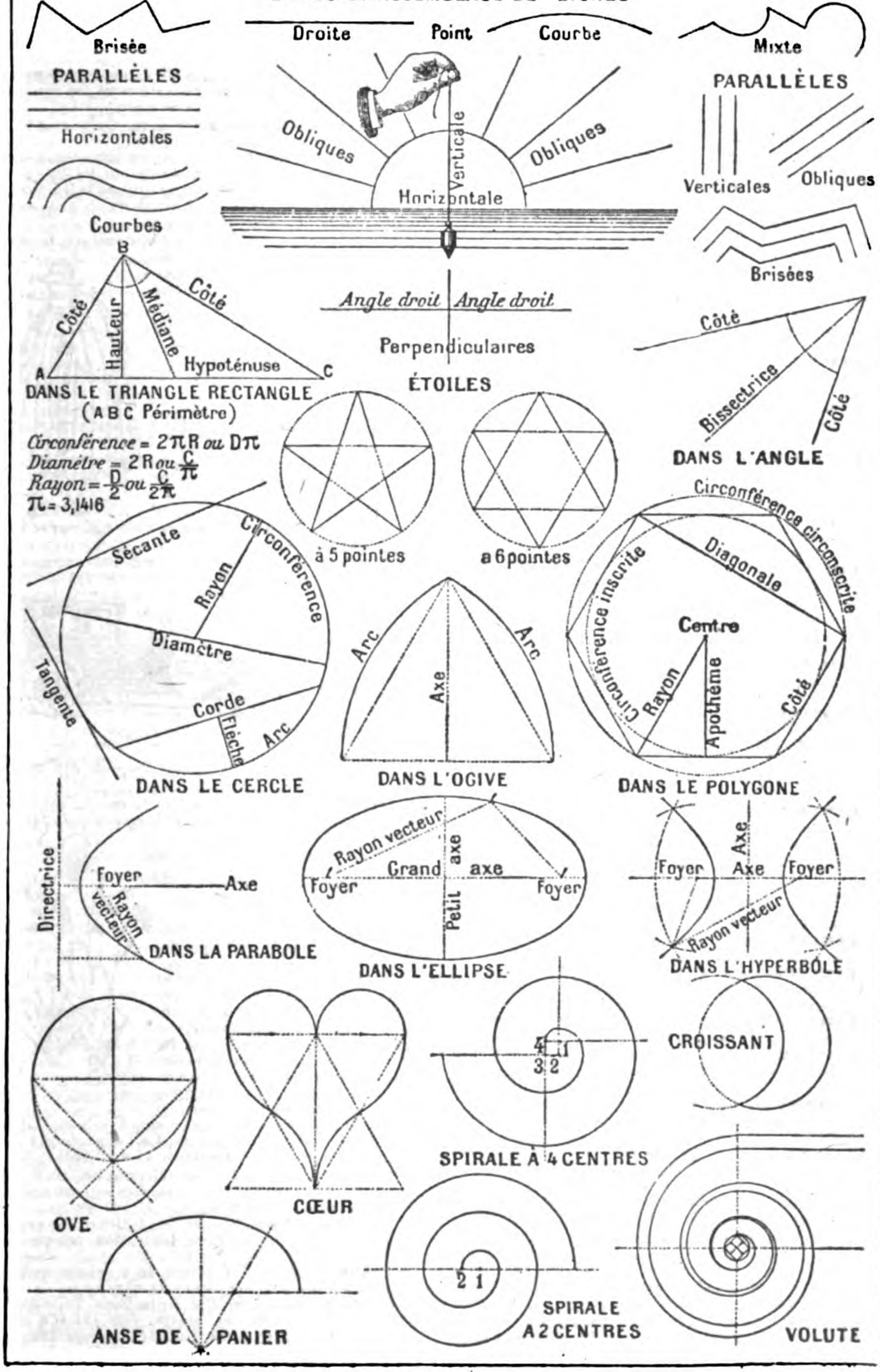
LIMAGE n. m. Action ou manière de limer.

LIMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *limer*). Parcelles de métal que la lime fait tomber : *l'aimant attire la limaille de fer.*

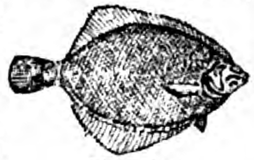
LIMAILLEUX, EUSE (*ma, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit des fontes très chargées de carbone et qui fondent plus difficilement que les fontes grises.

LIMAN n. m. (du gr. *leimôn*, terrain humide). Lagune de la mer Noire.

LIGNES ET ASSEMBLAGE DE LIGNES



LIMANDE n. f. Genre de poissons pleuronectes, à corps ovale et plat, qui vivent dans l'Atlantique. *Techn.* Pièce de bois plate, fixée sur les défauts des pièces de construction. *Mar.* Bande de toile goudronnée, dont on enveloppe un cordage pour le garantir du frottement.


Limande.

LIMBAIRE (*lin-bè-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport au limbe d'une corolle.

LIMBE (*lin-be*) n. m. (du lat. *limbus*, bord). *Math.* Bord extérieur et généralement gradué d'un cercle ou de tout autre instrument de mathématiques. Bord d'un astre. *Bot.* Partie élargie de la feuille. Partie étalée d'un pétale ou d'un sépale. (V. la planche PLANTE.) N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain : *les limbes de la pensée.*


Limes.

LIME n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé, portant des entailles pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux, le bois.

LIME ou **LIMETTE** (*mè-te*) n. f. (ar. *lima*). Sorte de petit citron. Mollusque lamellibranche, répandu dans toutes les mers.

LIMER (*mé*) v. t. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig.* Retoucher, polir : *limer un poème.*

LIMETTIER (*mè-ti-é*) n. m. Nom vulgaire de certains orangers et citronniers.

LIMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui se sert de la lime.


Lime.

LIMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ligamen*, laisse) Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig.* Agent de police : *envoyer sur la piste d'un assassin les meilleurs limiers de la police.* Espion.

LIMINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *limen*, *inis*, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre : *épître liminaire.*

LIMITABLE adj. Qui est susceptible d'être limité : *pouvoir limitable.*

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite : *clause limitative.*

LIMITATION (*si-on*) n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans limitation de temps.*

LIMITE n. f. (lat. *limes, itis*). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus. Ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer. Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites. Math.* Grandeur dont une autre peut approcher indéfiniment sans jamais pouvoir l'atteindre : *le cercle est la limite supérieure des périmètres des polygones inscrits.*

LIMITÉ, E adj. Borné, circonscrit. Qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité.*

LIMITER (*té*) v. t. Déterminer la limite. Former la limite. Restreindre dans certaines limites : *limiter l'initiative d'un subordonné.*

LIMITROPHE adj. (lat. *limitrophus*). Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne.*

LIMNÉE (*lim'-né*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux douces ou salées, très répandus sur tout le globe. (V. la planche MOLLUSQUES.)

LIMNORIE (*lim'-no-ri*) n. f. Genre de crustacés qui font de grands ravages dans les digues et les boisages.

LIMON n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempée. Alluvion : *le limon du Nil fertilise l'Egypte. Fig.* Origine, vile origine, par allusion à la boue dont Dieu a tiré l'homme, suivant la Bible.

LIMON n. m. (ar. *leimoun*). Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon.*

LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette. Archit.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMONADE n. f. (de *limon*). Boisson acide, composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre. *Limonade gazeuse*, eau saturée d'acide carbonique et parfumée avec du sirop ou de l'essence de citron. *Limonade purgative*, celle où entre, outre les ingrédients ci-dessus indiqués, un sel purgatif. Commerce des boissons au détail.

LIMONADIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la limonade. Qui tient un café.

LIMONAGE n. m. Action de couvrir de limon des terres incultes pour les engraisser et les rendre productives. (On dit aussi LIMONEMENT.)

LIMONÈNE ou **CITRÈNE** n. m. Carbure d'hydrogène, de la famille des terpines.

LIMONEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Plein de boue, de limon : *les eaux limoneuses du Pô.*

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Arbre qui porte le limon.

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Cheval qu'on met aux limons. Adjectiv. : *cheval limonier.*

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois. Sorte de voiture à quatre roues, qui a un brancard à deux limons.


Limousine.

LIMONITE n. f. Minerai de fer, qui est un oxyde hydraté de fer naturel.

LIMOSELLE (*zè-le*) n. f. *Bot.* Genre de scrofulariacées aquatiques.

LIMOSINAGE (*zi*) n. m. (de *Limousin* n. pr.). Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. (On dit quelquef. LIMOUSINAGE.)

LIMOUSIN, E (*zin, i-ne*) adj. et n. De Limoges ou du Limousin. N. m. Ouvrier maçon.

LIMOUSINE (*zi-ne*) n. f. Manteau fait en laine commune et que portent les bergers limousins. Voiture automobile fermée dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales.

LIMOUSINER (*zi-né*) v. t. Construire en limosinage : *limousiner un mur.*


Limousine.

LIMPIDE (*lin*) adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent : *la traversée du lac Léman rend le Rhône limpide. Fig.* Simple et clair : *visage limpide.*

LIMPIDITÉ (*lin*) n. f. Qualité de ce qui est limpide, au prop. et au fig. : *limpidité de l'eau, du style.*

LIMULE n. m. Genre de crustacés comestibles, dits *crabes des Moluques.*

LIMURE n. f. Action de limer. Etat de ce qui a été limé : *tabatière d'une limure parfaite.*

LIN n. m. (lat. *linum*). Genre de *linacées*, des régions tempérées et chaudes, employées comme plantes textiles : *le lin est cultivé surtout dans le nord de la France.* Toile qui en résulte : *être vêtu de lin. Lin minéral, lin fossile*, anciens noms de l'amiante. — La graine de lin donne une huile siccative employée en peinture ; la médecine emploie la graine comme laxatif léger, en tisane comme diurétique, en décoction pour des lavements, des lotions, des bains adoucissants. La farine de graine de lin sert à faire des cataplasmes émollients.


Lin.

LINACÉ, E adj. Qui ressemble au lin. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées diplostémones. S. une *linacée.*

LINAIGRETTE (*nè-grè-te*) n. f. Genre de cypéracées, qu'on fait servir à la décoration des pièces d'eau.

LINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées, ressemblant au lin. (Syn. MUFLIER BÂTARD.)

LINCEUL (*seul'*) n. m. (lat. *linteolum*). Toile dans laquelle on ensevelit les morts. *Par ext.* Ce qui couvre ou enveloppe : *un linceul de neige couvre la terre.*

LINÇOIR ou **LINSOIR** n. f. Pièce de charpente d'un plancher fixée parallèlement au mur, pour supporter les solives dans le voisinage d'une porte, d'une cheminée, etc.

LINDOR n. m. Sept de carreau, au jeu de nain jaune. Quelquefois, ce jeu lui-même.

LINÉAIRE (*né-è-re*) adj. (du lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes. *Dessin linéaire*, représentation, par des lignes, des élévations, plans et coupes des machines, constructions, etc. *Mesures linéaires*, mesures de longueur. *Feuilles linéaires*, feuilles étroites et allongées.

LINÉAL, E, AUX adj. (même étymol.). Qui a rapport aux lignes d'un dessin. *Dr.* Qui est dans l'ordre d'une ligne directe de parenté. (Peu us.)

LINÉAMENT (*man*) n. m. (lat. *lineamentum*; de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage. Premier rudiment d'un être; première trace d'une chose : *les linéaments d'un dessin.*

LINETTE (*nè-te*) n. f. Graine de lin.

LINGE n. m. (lat. *lineum*). Toile mise en œuvre pour servir à divers usages de toilette, de ménage, etc. : *linge brodé, damassé*, etc. PROV. : **Il faut laver son linge sale en famille**, les dissensions, les scandales même qui s'étalent au sein d'une famille, d'un corps, d'une nation, doivent être liquidés en secret.

LINGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend du linge, qui travaille le linge. N. f. Qui a soin du linge, dans une maison importante.

LINGERIE (*je-rî*) n. f. Commerce de linge. Lieu où l'on serre le linge. Linge en général.

LINGETTE (*jè-te*) n. f. Petite serge qui se fabriquait en Normandie. Flanelle de qualité inférieure.

LINGOT (*gho*) n. m. (art. *l'*, et angl. *ingot*). Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.* Projectile cylindrique. *Typogr.* Chacune des pièces de métal servant à remplir les blancs d'une forme.

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL (*ghou-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue : *muscles linguaux. Consonnes linguales* ou substantiv. *linguales*, celles qu'on articule avec la langue : *d, t, l, n, r.*

LINGUATULE (*ghou-a*) n. f. Genre d'arachnides, qui vivent en parasites dans les voies respiratoires de divers vertébrés.

LINGUET (*ghè*) n. m. Arc-boutant en fer, destiné à arrêter le cabestan s'il venait à dévirer.

LINGUIFORME (*ghu-i*) adj. Qui a la forme d'une langue ou d'une languette.

LINGUISTE (*ghu-is-te*) n. m. (du lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale : *Bopp fut un éminent linguiste.*

LINGUISTIQUE (*ghu-is-ti-ke*) n. f. (de *linguiste*). Etude historique et comparative des langues. Adjectiv. : *travaux linguistiques.*

LINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au lin : *industrie linière.* N. f. Terre semée en lin.

LINIMENT (*man*) n. m. (du lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont une matière grasse est la base et avec lequel on fait des frictions.

LINITION (*si-on*) n. f. (lat. *linitio*; de *linire*, oindre). Action d'oindre, d'enduire.

LINOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *linon*, toile, et *graphein*, écrire). Ecriture sur toile, impression sur étoffe.

LINOLÉUM (*om'*) n. m. (de *lin*, et du lat. *oleum*, huile). Sorte de tissu imperméable, fait d'une toile de jute enduite d'huile de lin et de liège en poudre et servant à faire des tapis.



Linot.

LINON n. m. (rad. *lin*). Batiste très fine.

LINOT (*no*) n. m. ou **LINOTTE** (*no-te*) n. f. (de *lin*). Genre de passereaux conirostres, comprenant de petits oiseaux à plumage gris, au chant agréable. *Fig.* et *fam. Tête de linotte*, personne sans réflexion.

LINOTYPE n. f. Machine à composer et à fondre les caractères d'imprimerie par lignes.

LINOTYPISTE (*pis-te*) n. Personne qui compose à la linotype.

LINSANG (*sangh*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Indochine et des îles de la Sonde.

LINTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *limitale*). Pièce de bois ou bloc de pierre placé en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. (V. la planche MAISON.)

LION, LIONNE (*o-ne*) n. (lat. *leo*). Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat. *Astron.* (V. *Part. hist.*) *Blas.* Figure de lion représentée sur un écu et dont la position la plus habituelle est *rampant*, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière. (V. la planche BLASON.) *Fig.* Homme brave et courageux. Personne qui excite la curiosité publique, jeune homme riche et très élégant : *les lions de la mode.* (Au fém., femme élégante, à la mode.) *La part du lion*, la plus considérable. *Lion de mer*, espèce de phoque à crinière. *Lion des pucerons*, larve d'une variété de névroptère. — Le lion, répandu aujourd'hui dans toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale jusqu'à l'Inde, est d'une force et d'une agilité extraordinaires. Mais il n'attaque l'homme qu'exceptionnellement; il est surtout dangereux pour les troupeaux. Nocturne, il vit généralement solitaire. Son rugissement est effroyable et s'entend à plusieurs kilomètres. La chasse persistante que lui fait l'homme a de beaucoup réduit son domaine.



Lion, lionne, lionceaux.

LIONCEAU (*sô*) n. m. Petit du lion : *le lionceau devient adulte en huit mois.*

LIOUBE n. f. Entaille pratiquée dans une pièce de bois. Syn. GUEULE-DE-LOUP.

LIPARIS (*riss*) n. m. Genre de poissons de petite taille, des mers froides et tempérées. Genre d'insectes lépidoptères, dont les larves sont très nuisibles aux arbres.

LIPOÏDE adj. Qui ressemble à la graisse.

LIPOME n. m. (du gr. *lipos*, graisse, et du suffixe *ome*). Tumeur provenant d'une hypertrophie du tissu graisseux.

LIPOTHYMIE (*mî*) n. f. (du gr. *leipein*, laisser, et *thumos*, esprit). Etat dans lequel les mouvements du corps sont suspendus avec conservation de la sensibilité.

LIPPE (*li-pe*) n. f. (mot allem. signif. *lèvre*). Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée. *Faire la lippe*, faire la moue.

LIPPÉE (*li-pé*) n. f. Bouchée. *Fam. Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien.

LIPPU (*li-pu*), **E** adj. Qui a une grosse lèvre : *les nègres sont lippus.*

LIQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (lat. *liquatio*). Opération au moyen de laquelle on sépare, par une chaleur convenable, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

LIQUÉFACTION (*ké-fak-si-on*) n. f. (du lat. *liquefactum*, supin de *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz. (Pour un solide, on dit plutôt FUSION.)

LIQUÉFIABLE (*ké*) adj. Qu'on peut liquéfier : *tous les gaz sont liquéfiables.*

LIQUÉFIANT (*ké-fi-an*), **E** adj. Qui est propre à produire la liquéfaction.

LIQUÉFIER (*ké-fi-é*) v. t. (du lat. *liquere*, être liquide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre liquide. **Se liquéfier** v. pr. Devenir liquide.

LIQUEUR (*keur*) n. f. (lat. *liquor*; de *liquere*, être liquide, clair). Substance liquide. Boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'alcool. *Vins de liqueur*, vins doux et capiteux.

LIQUIDABLE (*ki*) adj. Qui peut ou doit être liquidé.

LIQUIDAMBAR (*ki-dan*) n. m. Genre de saxifragacées d'Asie, qui donnent le *baume styrax*, le *baume copalme*, etc.

LIQUIDATEUR (*ki*) n. et adj. m. Qui liquide un compte. Chargé de la liquidation d'une affaire : *liquidateur judiciaire.*

LIQUIDATIF, IVE (*ki*) adj. Qui opère la liquidation : *un acte liquidatif de société.*

LIQUIDATION (*ki-da-si-ón*) n. f. Action de liquider. Opération qui a pour objet de régler des comptes. Vente à bas prix des marchandises, en vue d'un écoulement rapide. A la Bourse, règlement des négociations par livraison des titres achetés, ou payement des différences : *liquidation de quinzaine ; liquidation de fin de mois. Dr.* Action par laquelle on règle ce qui était indéterminé en toute espèce de comptes. *Liquidation judiciaire*, réglementation de faveur instituée, à côté de l'état de faillite, au profit du commerçant malheureux et de bonne foi qui doit cesser ses payements. — La *faillite* est l'état de tout commerçant qui a cessé ses payements par suite de sa négligence, de son imprudence ou de sa faute. Le failli est privé de l'exercice de ses droits civils et civiques, et il se trouve dessaisi de l'administration de ses biens, qui est confiée à un *syndic.* Lorsque le commerçant qui cesse ses payements est de bonne foi, il peut demander le bénéfice de la *liquidation judiciaire*, qui a l'avantage d'aboutir toujours à un *concordat.* (V. ce mot.)

LIQUIDE (*ki-de*) adj. (lat. *liquidus*, de *liquere*, être clair). Se dit des corps dont la forme n'est pas invariable et qui, sous l'action de la pesanteur, épousent la forme du vase qui les contient. *Fig.* Qui est net, débarrassé de toute hypothèque. Que l'on peut utiliser tout de suite : *argent liquide. Consonnes liquides* ou subst. *liquides*, consonnes susceptibles de se combiner avec d'autres consonnes. *Poét. La plaine, l'élément liquide*, la mer, l'eau. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide : *les liquides sont à peu près incompressibles.* Boisson, aliment liquide. Humeur organique.

LIQUIDER (*ki-dé*) v. t. (rad. *liquide*) Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte.* Réaliser en percevant les créances et en payant les dettes : *liquider une affaire.* Faire une liquidation commerciale. Écouler des marchandises à bas prix. **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ (*ki*) n. f. Qualité des substances liquides : *la liquidité du sang.* (Peu us.)

LIQUOREUX, EUSE (*ko-reû, eu-ze*) adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière, en même temps qu'un fort degré d'alcool.



Lis.

LIQUORISTE (*ko-ris-te*) n. (du lat. *liquor*, liqueur). Qui fait, qui vend des liqueurs.

LIRE n. f. (ital. *lira*). Unité monétaire italienne. V. MONNAIES.

LIRE v. t. (lat. *legere.* — *Je lis, nous lisons. Je lisais, nous lisions. Je lus, nous lûmes. Je lirai, nous lirons. Je lirais, nous lirions. Lis, lisons, lisez. Que je lise, que nous lisions. Que je lusse, que nous lussions. Lisant. Lu, e.*) Connaître et savoir assembler les lettres : *enfant qui sait lire couramment.* Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots. Expliquer : *lire un auteur à des élèves.* Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un.*



Fleur de lis.

LIS (*liss*) n. m. (lat. *lilium*). Genre de *liliacées*, à fleurs blanches et odorantes. La fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur. *Fleurs de lis*, meuble héraldique qui était l'emblème de la royauté. *Par ext.*, anciennes armoiries de France. *Le royaume des lis*, la France. Bord de la laize d'une toile à voiles. (On écrivait anciennem. LYS.)

LISAGE (*za-je*) n. m. (de *lire*). Analyse d'un dessin pour tissu mis en carte pour procéder au perçage des cartons. Métier servant à cette opération.

LISE (*li-ze*) n. f. Sable mouvant des bords de la mer.

LISÉRAGE (*zé*) n. m. Ouvrage fait avec du fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on entoure un dessin de broderie.

LISÉRÉ (*zé*) n. m. Ruban fort étroit, dont on borde une étoffe, un habit. Raie étroite, bordant une étoffe d'une autre couleur.

LISÉRER (*zé-ré*) v. t. (de *lisière.* — Se conj. comme *accélérer.*) Border d'un liséré ou d'un liserage.

LISERON (*ze*) n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir, appelée aussi *volubilis.*



Liseron.

LISETTE (*zè-te*) n. f. La soubrette de comédie, intrigante et délurée. Type de jeune femme du peuple, gaie et légère, créé par les chansonniers et les poètes (Chaulieu, L'Attaignant, Béranger).

LISEUR, EUSE (*zeûr, eu-ze*) n. Qui aime à lire. N. f. Petit couteau à papier muni d'un crochet, qui sert à marquer la page où l'on s'arrête.

LISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lisible, aisé à lire.

LISIBLE (*zi-ble*) adj. Aisé à lire *écriture peu lisible* Qui peut être lu sans fatigue.

LISIBLEMENT (*zi-ble man*) adv. D'une manière lisible · *une lettre doit toujours être écrite lisiblement.*

LISIÈRE (*zi*) n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe. *Fig* Limite, bord · *la lisière d'un champ, d'une forêt* N. f pl Cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Secours dont on a besoin pour se diriger : *marcher sans lisières.*

LISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de lisser ; son résultat Action de disposer les lices d'un métier à tisser suivant le genre d'étoffe que l'on veut obtenir

LISSE (*li-se*) adj. Uni et poli · *peau lisse.*

LISSE (*li-se*) n. f V. LICE.

LISSE ou **LICE** (*li-se*) n. f. Section faite dans le corps d'un navire par des plans inclinés et perpendiculaires au maître couple Tringle de bois servant d'appui

LISSÉ (*li-sé*), **E** adj État de ce qui est lisse : *étoffe bien lissée* N. m Point qu'atteint le sucre par la cuisson pour la préparation des entremets et de la confiserie.

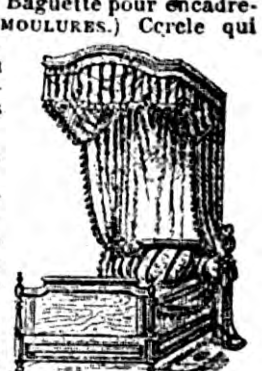
LISSER (*li-sé*) v. t. Rendre lisse : *lisser une étoffe.* Garnir de ses lisses (un navire).

LISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit et lisse la surface du papier, du carton, etc N f. Machine employée pour lisser les cuirs, le papier, le carton, etc

LISSOIR (*li-soir*) n m. Instrument de verre, de marbre, servant à lisser le linge, le papier etc.

LISTE (*lis-te*) n f (anc. haut allem *lista*) Suite de noms *la longue liste des martyrs de la science.* Bande de poils blancs qui se prolonge sur le chanfrein de certains chevaux **Liste civile,** somme allouée, dans les gouvernements monarchiques, pour les dépenses personnelles du souverain.

LISTEL (*lis-tèl*) ou **LISTEAU** (*lis-tô*), **LISTON** (*lis-ton*) n. m. (ital. *listello*). Baguette pour encadrement. Petite moulure. (V. MOULURES.) Cercle qui règne autour de la circonférence des monnaies. Morceau de bois qui sert aux réparations des mâts et des vergues d'un bateau.



Lit.

LIT (*li*) n m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer* Tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre *le lit de gazon de la prairie Par ext.* Mariage : *enfant du premier lit Lit de sangle*, châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou de grosse toile. *Lit de plume*, toile remplie de plumes dont on garnit un lit. *Lit de camp*, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde. *Lit de repos*, lit très bas, chaise longue pour se reposer pendant le jour. *Lit de table*, lit sur lequel les anciens se couchaient pour manger. *Lit de parade*,

sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité. *Faire le lit*, le préparer pour qu'on puisse s'y coucher. *Garder le lit*, être retenu au lit par une maladie. *Etre au lit de mort*, sur le point de mourir. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : *la Loire sort souvent de son lit.* Couche stratifiée d'une matière quelconque : *lit de cailloux*, etc. Chacune des deux faces par lesquelles se touchent les pierres de taille superposées dans une construction. *Lit du vent*, direction suivant laquelle il souffle. *Lit d'un courant*, endroit où il a plus de vitesse. *Lit de justice*, siège qu'occupait le roi, dans les séances solennelles du parlement et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *les rois tenaient des lits de justice pour forcer l'enregistrement de leurs édits.* PROV. : **Comme on fait son lit, on se couche**, on ne peut jouir que des résultats de sa prévoyance ; on n'a que ce qu'on s'est préparé à soi-même.

LITANIES (*nî*) n. f. pl. (du gr. *litaneia*, prière). Prières formées d'une suite de courtes invocations, que l'Eglise chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. *Au sing. Fam.* Longue et ennuyeuse énumération : *une litanie de réclamations. C'est toujours la même litanie*, la même répétition ennuyeuse.

LITCHI n. m. Genre de sapindacées des régions chaudes, dont le fruit (rouge, gros comme une pomme) renferme une pulpe comestible.

LITEAU (*tô*) n. m. (pour *listeau*). Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre : *serviettes à liteaux. Menuis.* Tringle de bois.

LITEAU (*tô*) n. m. (de *lit*). Lieu où se repose le loup pendant le jour.

LITÉE (*té*) n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire : *une litée de marcassins.*

LITER (*té*) v. t. Superposer les poissons salés dans les barils ou les caques.

LITERIE (*rî*) n. f. Tout ce qui compose un lit : *acheter une literie complète.*

LITHAM (*tam'*) n. m. Toile dont les femmes musulmanes, les Touareg, etc., se couvrent la face.

LITHARGE n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *arguros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames d'un rouge orangé : *la litharge entre dans la fabrication du vernis pour poterie commune.*

LITHARGÉ, E ou **LITHARGYRÉ, E** adj. Qui contient de la litharge : *vernis lithargé.*

LITHIASE (*ti-a-ze*) ou **LITHIASIE** (*ti-a-zî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre). Affection qui consiste dans la formation de sable ou de petites pierres dans l'organisme : *lithiase urinaire, biliaire.*

LITHINE n. f. Oxyde de lithium : *certains sels de lithine sont employés contre la goutte.*

LITHINIFÈRE adj. Qui contient du lithium.

LITHIUM (*ti-om'*) n. m. Métal alcalin (*Li*), de densité 0,59, fusible à 86°, qui existe dans le *triphane*, le *lépidolithe*, etc.

LITHOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *krôma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOCHROMOGRAPHIE n. f. Syn. de CHROMOLITHOGRAPHIE.

LITHOCOLLE (*ko-le*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *kolla*, colle). Mélange de brique pilée et de résine fondue, dont les lapidaires se servent pour assujettir les pierres précieuses qu'ils taillent sur la meule.

LITHOGLYPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *gluphein*, graver). Art de graver sur pierre précieuse.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *graphê*, écriture). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire : *la lithographie fut découverte en 1796 par Senefelder.* Feuille, estampe imprimée par ce procédé : *collection de lithographies.* Atelier d'un lithographe.

LITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Imprimer par les procédés de la lithographie.

LITHOÏDE (*to-i-de*) adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *eidos*, aspect). Qui a l'aspect de la pierre.

LITHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *logos*, discours). Science qui a pour objet la connaissance des pierres. Traité des calculs et concrétions qui se forment dans l'organisme humain.

LITHOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de lithologie. (Peu us.)

LITHOPHAGE adj. (du gr. *lithos*, pierre, et *phagein*, manger). Qui ronge la pierre : *coquillages lithophages.*

LITHOPHANIE (*nî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *phanos*, transparent). Procédé qui permet d'obtenir l'apparence de la transparence dans la porcelaine, le verre opaque, etc.

LITHOPHYTE n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et *phuton*, plante). Production marine pierreuse, de forme arborescente.

LITHOTOME n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie, ou extraction de la pierre.

LITHOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lithos*, pierre, et *tomê*, section). Opération chirurgicale, qui a pour objet l'extraction de la pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE (*mis-te*) n. m. Chirurgien qui opère la lithotomie.

LITHOTRITEUR n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et du lat. *tritor*, broyeur). Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (*sî*) n. f. Opération chirurgicale, qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITHOTYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art de reproduire en lithographie une planche imprimée avec les caractères typographiques ordinaires.

LITHUANIEN, ENNE. V. LITUANIEN.

LITIÈRE (*ti*) n. f. (de *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur la-



Litière (XVIe s.).

quelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc. : *la litière donne un excellent fumier. Faire litière de*, oublier, mépriser : *faire litière de ses scrupules. Animal sur la litière*, animal malade ou estropié. Sorte de lit couvert, porté à l'aide de deux brancards par des hommes ou des bêtes de somme : *Richelieu, malade, faisait abattre des pans de mur des villes pour donner passage à sa litière.*

LITIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui plaide en justice.

LITIGE n. m. (lat. *litigium* ; de *lis, litis*, procès). Contestation en justice : *les juges de paix tranchent les litiges de peu d'importance.* Toute sorte de contestation : *point en litige.*

LITIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui peut être contesté : *point litigieux.*

LITISDÉCISOIRE (*tis, zoi-re*) adj. (du lat. *lis, litis*, procès, et de *décisoire*). Se dit d'un serment qui, déféré par l'une des parties à l'autre, en l'absence d'autres preuves, a pour effet de terminer un procès.

LITISPENDANCE (*tis-pan*) n. f. (du lat. *lis, litis*, procès, et *pendere*, être pendant). Etat d'un procès qui est pendant. Temps durant lequel un procès est pendant. Existence simultanée de deux actions, pour le même objet, devant deux tribunaux différents.

LITORNE n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE n. f. (du lat. *litotês*, petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme le : *va, je ne te hais point*, de Chimène au Cid, pour lui donner à entendre *qu'elle l'aime beaucoup.* Syn. **Diminution, exténuation.**

LITRE n. m. (de *litron*). Unité des mesures de capacité pour les liquides et matières sèches et conte-

litre, le *kilolitre* et le *myrialitre* ; les sous-multiples sont : le *décilitre*, le *centilitre*, le *millilitre*. (V. *système* MÉTRIQUE.)

LITRE n. f. (pour *listre* ; de *liste*). Bande noire que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, dans les églises, en l'honneur des morts de leur famille. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.



Litres : 1. En étain, pour le vin, l'alcool ; 2. Pour le lait ; 3. Pour les grains ; 4. Bouteille.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau. *Pop.* Litre de vin.

LITTÉRAIRE (*li-té-rè-re*) adj. (du lat. *litteræ*, belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : *journal littéraire. Le monde littéraire*, ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT (*li-té-rè-re-man*) adv. Sous le rapport littéraire. (Peu us.)

LITTÉRAL, E, AUX (*li-té*) adj. (du lat. *littera*, lettre). Qui est selon la lettre, le sens strict des mots : *traduction littérale d'un auteur latin. Arabe littéral*, arabe écrit, par opposition à l'*arabe parlé*. *Alg. Grandeurs littérales*, exprimées par des lettres.

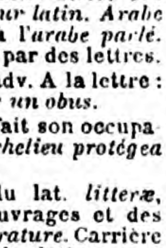
LITTÉRALEMENT (*li-té, man*) adv. A la lettre : *cadavre littéralement déchiqueté par un obus*.

LITTÉRATEUR (*li-té*) n. m. Qui fait son occupation habituelle de la littérature : *Richelieu protégea les littérateurs de nos temps*.

LITTÉRATURE (*li-té*) n. f. (du lat. *litteræ*, belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste littérature*. Carrière des lettres, profession de l'homme de lettres : *se lancer dans la littérature*. Ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque : *la littérature latine avant Ennius est très pauvre*.

LITTORAL, E, AUX (*li-to*) adj. (du lat. *littus, oris*, rivage). Qui appartient au bord de la mer : *montagnes littorales*. N. m. Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique est en général bas et sablonneux*.

LITTORINE (*li-to*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes comestibles : *la littorine est appelée aussi* bigorneau *ou* vignot.



Littorine.

LITUANIEN, ENNE adj. et n. De Lituanie. N. m. Langue parlée en Lituanie.

LITURGIE (*jî*) n. f. (gr. *leitourgia* ; de *leitos*, public, et *ergon*, œuvre). Ordre des cérémonies et des prières déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine*. Chez les anciens Grecs, nom donné à des services publics dont l'exécution était confiée aux classes les plus riches des cités : *l'équipement des trirèmes, l'organisation des spectacles publics, etc., étaient de coûteuses liturgies*.

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie.

LITURGISTE (*jis-te*) n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie. (Peu us.)

LITUUS (*tu-uss*) n. m. *Antiq. rom.* Bâton recourbé des augures.

LIURE n. f. (lat. *ligatura*). Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. Amarrage en cordage ou en chaîne, formé de tours juxtaposés et serrés, servant à relier ensemble deux pièces de bois.

LIVAROT (*ro*) n. m. Fromage fabriqué à Livarot (Calvados).

LIVÈCHE n. f. Genre d'ombellifères aromatiques, dont les graines jouissent de propriétés stimulantes.

LIVET (*vé*) n. m. *Mar.* Ligne que l'on trace sur la membrure, pour marquer la position du pont.

LIVIDE adj. (lat. *lividus* ; de *livere*, être blême). De couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir : *teint livide*.

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité cadavérique de la peau*.

LIVIE (*vî*) n. f. Genre d'insectes hémiptères, communs dans les marais.

LIVONIEN, NIENNE adj. et n. De Livonie.

LIVRABLE adj. Qui peut être livré.

LIVRAISON (*vré-zon*) n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue : *la livraison constitue l'obligation du vendeur dans le contrat de vente*. *Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs, au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *roman en cent livraisons*.



Livie.

LIVRE n. m. (lat. *liber*). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché. Ouvrage en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit*. *Fig.* Objet qui instruit : *le grand livre de la nature*. Registre, journal sur lequel un commerçant inscrit ses opérations : *livre de comptes*. Division d'un ouvrage : *histoire en douze livres*. *Livres sacrés*, les Ecritures saintes. *Grand livre*, le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes des particuliers. **Grand-livre**, v. à son ordre alph. *Livre de bord*, registre des navires de commerce, sur lequel on inscrit les marchandises embarquées et le rôle des passagers. *Livre de loch*, journal de la timonerie. **A livre ouvert**, loc. adv. Sans préparation, à la première lecture : *traduire à livre ouvert un auteur étranger*. *Livre de raison*, sorte de journal tenu jadis par certains chefs de famille.

LIVRE n. f. (lat. *libra*). Monnaie réelle, dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux et qui a été remplacée par le franc. Nom donné aujourd'hui au franc, quand on parle de revenus : *avoir vingt mille livres de rente*. Ancienne unité de poids, de valeur variable, dont le nom est encore donné abusivement au demi-kilogramme. Unité monétaire anglaise, égyptienne, turque, péruvienne. (V. *tableaux des* MONNAIES.)

LIVRÉE (*vré*) n. f. (de *livrer*). Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. Classe des domestiques. *Porter la livrée*, servir comme domestique. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère*. *Véner.* Pelage, plumage de certains animaux.

LIVRER (*vré*) v. t. (du lat. *liberare*, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites : *livrer une commande*. Engager : *livrer bataille*. Abandonner : *livrer une ville au pillage*. Remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi*. Mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice*. **Se livrer** v. pr. S'adonner, se consacrer : *se livrer à la joie, à l'étude*.

LIVRESQUE (*vrès-ke*) adj. Qui provient des livres : *une science livresque*.

LIVRET (*vrè*) n. m. Petit livre. Livre que les autorités légales délivraient autrefois aux ouvriers et aux domestiques. Paroles d'un opéra : *Scribe a écrit de nombreux livrets*. Catalogue explicatif des objets qui composent une collection. *Livret de caisse d'épargne*, donné à tout déposant et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire. *Livret de famille*, livret remis gratuitement, lors de la célébration d'un mariage, aux deux époux, et destiné à recevoir, par extrait, les actes de l'état civil intéressant la future famille. *Livret matricule*, livret militaire tenu par les chefs de corps ou de service et sur lequel on inscrit les états de service du titulaire, ses punitions, etc. *Livret individuel*, livret militaire qui porte les mêmes indications (sans les punitions) et dont chaque homme reste détenteur.

LIVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Employé de commerce qui porte chez l'acheteur la marchandise vendue : *garçon livreur*. N. f. Voiture pour livrer les marchandises aux clients : *livreuse automobile*.

LIXIVIATEUSE (*lik-si, teu-ze*) n. f. (du lat. *lixivium*, lessive). Machine à lessiver.

LIXIVIATION (*lik-si-vi-a-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE (*lik-si-vi-èl, è-le*) adj. Obtenu par lixiviation. (Peu us.)

LIZARIQUE (*ri-ke*) adj. m. Se dit d'un acide qui se trouve dans l'extrait de garance ou alizari.

LLANO (*ll* mll.) n. m. Grande plaine à végétation herbeuse, dans l'Amérique du Sud. Pl. des *llanos*.

LLOYD (*lo-id*) n. m. (n. d'homme). Nom adopté par diverses compagnies maritimes ou d'assurance.

LOBE n. m. (gr. *lobos*). *Anat* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du poumon. Le lobe de l'oreille*, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. *Bot.* Division profonde et généralement arrondie des organes foliacés ou floraux. *Archit.* Partie de cercle employée comme ornement dans la confection des rosaces et arcs en forme de rosaces.


Arceau à trois lobes.

LOBÉ, E adj. Divisé en plusieurs lobes : *feuille lobée.*

LOBÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales inférovariées. S. une *lobéliacée.*

LOBÉLIE (*lî*) n. f. Genre de *lobéliacées* à suc laiteux, âcre, vénéneux. (On les cultive comme ornementales.)

LOBULAIRE (*lè-re*) ou **LOBULÉ, E** adj. Qui a la forme d'un lobule : *organe lobulaire.*

LOBULE n. m. Petit lobe : *les lobules du foie.*

LOBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est divisé en lobules : *corps lobuleux.*

LOCAL, E, AUX adj. (du lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : *les Romains respectaient la religion locale des peuples conquis. Couleur locale*, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc. : *le romantisme a essayé de respecter la couleur locale au théâtre.* N. m. Lieu, emplacement, chambre.

LOCALEMENT (*man*) adv. D'une manière locale.

LOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de localiser, d'être localisé : *la localisation des facultés dans le cerveau est tout à fait imparfaite.*

LOCALISER (*zé*) v. t. (de *local*). Fixer ou limiter dans un lieu déterminé : *localiser un incendie, une épidémie.* Déterminer la place de. **Se localiser** v. pr. Etre localisé.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

LOCATEUR, TRICE n. Propriétaire qui donne à bail.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire ou la location. *Réparations locatives*, celles qui sont à la charge du locataire. *Valeur locative*, revenu que peut rapporter un immeuble donné en location.

LOCATIF, IVE adj. (de *locus*, lieu). *Gramm.* Relatif au lieu. N. m. Cas qui, dans certaines langues, exprime le lieu : *le locatif existe en sanscrit.*

LOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *locatio*; de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement, d'une loge de théâtre.* Prix du loyer : *location fort chère.*

LOCATIS (*ti*) n. m. *Fam.* Cheval, voiture de louage. Maison garnie ; chambre meublée qu'on loue.

LOCH (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire : *ligne de loch ; filer le loch.*

LOCH (*lok*) n. m. Mot écossais signifiant *lac.*

LOCHAGE n. m. (de *locher*). Opération du raffinage du sucre, qui consiste à secouer les pains dans les formes pour hâter l'égouttage.


Loche.

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière à corps allongé, dont la bouche est ornée de six à dix barbillons. Nom vulgaire de la petite limace grise : *les crapauds détruisent les loches.*

LOCHER (*ché*) v. i. (orig. germ.) Branler, en parlant d'un fer à cheval. V. t. Secouer : *locher un arbre, une forme à sucre.* (Peu us.)

LOCK-OUT (*lok-a-out*) n. m. (en angl. : *action de fermer la porte sur quelqu'un*). Coalition de patrons qui, pour amener à composition leurs ouvriers les menaçant de grève, ferment leurs ateliers.

LOCOMOBILE adj. (du lat. *locus*, lieu, et *mobilis*, mobile). Qui peut se mouvoir pour changer de place. N. f. Machine à vapeur montée sur roues et mobile, que l'on utilise comme moteur pour actionner des batteuses, des treuils, etc.


Locomobile.

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir. (Peu us.)

LOCOMOTEUR, TRICE adj. Qui opère la locomotion : *muscles locomoteurs.* Relatif à la locomotion : *ataxie locomotrice.*

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion : *troubles locomotifs.*

LOCOMOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

LOCOMOTION (*si-on*) n. f. (du lat. *locus*, lieu, et *motus*, mouvement). Action de se transporter d'un lieu dans un autre : *la locomotion est devenue bien plus rapide depuis la création des chemins de fer.*

LOCOMOTIVE n. f. Machine à vapeur montée sur roues et qui est destinée à remorquer sur un chemin de fer des voitures spéciales appelées « wagons » : *Stephenson construisit la première locomotive pratique.* (Il existe des locomotives *électriques, à air comprimé, à alcool*, etc.) *Locomotive routière*, celle qui se meut sur une route sans rails.

LOCOTRACTEUR n. m. Dans les chantiers mécaniques, petite machine généralement actionnée par moteur à explosion.

LOCULAIRE (*lè-re*), **LOCULÉ, LOCULEUX** adj. (du lat. *loculus*, petit endroit). *Bot.* Qui est partagé en plusieurs loges.

LOCULICIDE adj. (du lat. *loculus*, petite loge, et *cædere*, couper). *Bot.* Se dit d'une déhiscence dans laquelle la capsule s'ouvre suivant la ligne médiane.

LOCUSTE (*kus-te*) n. f. Genre d'orthoptères sauteurs, auquel appartient la grande sauterelle verte (sauterelle à coutelas).

LOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *locutio*; de *loqui*, parler). Expression, façon de parler : *locution vicieuse.* Réunion de mots invariables, qui équivaut à un seul mot : *locutions adverbiale, conjonctive.*

LODEN (*dèn*) n. m. Lainage épais et feutré, fabriqué en Alsace et dans le Tyrol.

LODS (*lô*) n. m. pl. (du bas lat. *laudes*, promesses). *Lods et ventes*, redevance que le seigneur percevait sur le prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

LŒSS (*leuss*) n. m. *Géol.* Limon fin, sans stratification ni fossile : *le lœss chinois est d'origine éolienne.*

LOF n. m. (orig. scand.). Côté d'un navire, qui se trouve frappé par le vent. *Aller au lof*, se rapprocher du vent. *Virer lof pour lof*, virer vent arrière. *Lofs d'une basse voile*, points inférieurs de ces voiles.

LOFER (*fé*) v. i. (de *lof*). Gouverner au plus près du vent.

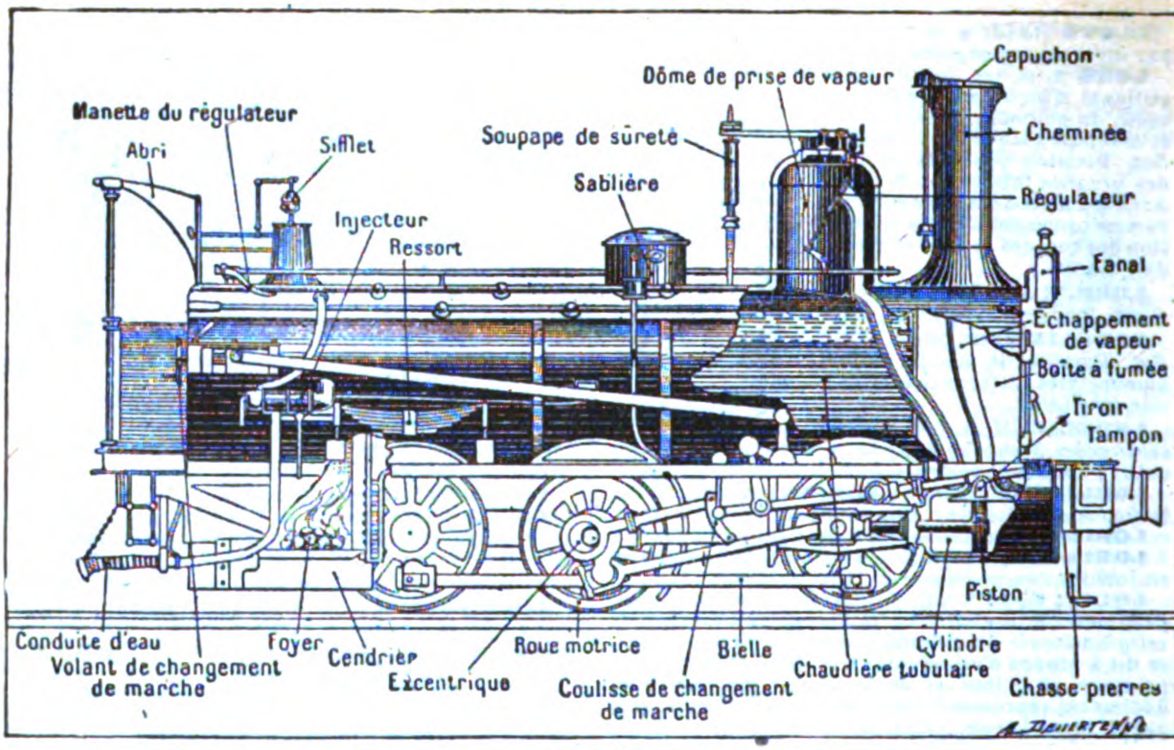
LOGANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées, souvent vénéneuses. S. une *loganiacée.*

LOGANIE (*nî*) n. f. Genre de loganiacées d'Australie.

LOGARITHME n. m. (du gr. *logos*, rapport, et *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et correspondant à un nombre pris dans une progression géométrique, les deux progressions étant assujetties à des conditions déterminées : *table des logarithmes.*

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes : *calcul logarithmique.*

LOGE n. f. (germ. *laubja*). Petite hutte. Cabane de bûcheron, de garde forestier. Logement de portier : *loge de concierge.* Cabanon pour les fous. Baraque foraine. Sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle. Galerie extérieure élevée au-dessus du sol et formée de colonnes supportant des plates-bandes appareillées ou des arcades : *les loges du Vatican.* Réunion de francs-maçons sous un président : *la loge est présidée par un*



LOCOMOTIVE.

vénérable. Le lieu où ils s'assemblent. A l'Ecole des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours : *entrer en loge pour le prix de Rome*. Cabane pour les bêtes féroces, les chiens. Comptoir européen en Asie, en Afrique. (Vx.) *Bot.* Cavité où sont renfermées les semences de certains fruits.

LOGEABLE (*ja-ble*) adj. Où l'on peut loger commodément : *maison peu logeable*.

LOGEMENT (*man*) n. m. Lieu où l'on demeure habituellement. Partie de maison plus modeste qu'un appartement. *Logement garni* ou *meublé*, logement qu'on loue avec son ameublement. Gîte d'un soldat en marche : *billet de logement*. Groupe de militaires qui, dans les troupes en marche, précède une colonne, pour faire préparer les locaux où elle logera.

LOGER (*jé*) v. i. (de *loge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il logea, nous logeons*.) Habiter habituellement : *loger en garni*. Prendre un logement provisoire : *aller loger à l'hôtel. Loger à la belle étoile*, passer la nuit dehors. V. t. Donner un logement, permanent ou passager. *Par ext.* Caser, placer : *ne savoir où loger ses livres*. Introduire, faire pénétrer : *loger une balle dans la cible. Absolum.* Offrir des logements pour de l'argent : *loger à pied et à cheval*. **Se loger** v. pr. S'établir pour habiter.

LOGETTE (*jè-te*) n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui connaît la logique ou s'occupe de logique : *Stuart Mill fut un logicien de valeur*. Qui raisonne avec méthode : *un impitoyable logicien*.

LOGIQUE n. f. (gr. *logikê ;* de *logos*, raison). Science qui apprend à raisonner juste : *Aristote a formulé les principes de la logique*. Ouvrage qui enseigne cette science : *la logique d'Aristote*. Disposition à raisonner juste : *logique naturelle*. Raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique. Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions*.

LOGIQUE adj. Conforme aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière logique.

LOGIS (*ji*) n. m. Maison, habitation, logement habituel : *orner son logis*. Logement qu'on occupe en passant, hôtellerie. *Corps de logis*, l'une des principales parties d'un bâtiment. *La folle du logis*, l'imagination.

LOGISTE (*jis-te*) n. Artiste admis à entrer en loge, à l'Ecole des beaux-arts, pour prendre part à un concours, particulièrement pour le prix de Rome.

LOGOGRAPHE n. m. (du gr. *logos*, discours, et *graphein*, écrire). Chez les Grecs, prosateur. Historien des premiers temps de la Grèce : *Hérodote est le plus grand des logographes*. Rhéteur écrivant des plaidoyers pour d'autres : *Lysias fut surtout un logographe*. Qui pratique la logographie. (S'est dit pour STÉNOGRAPHE.)

LOGOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *logographe*). Moyen d'écrire aussi vite que la parole, à l'aide de scribes qui écrivent à tour de rôle.

LOGOGRIPHE n. m. (du gr. *logos*, discours et *griphos*, filet). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. *Fig.* Chose, discours inintelligible.

LOGOMACHIE (*chî*) n. f. (du gr. *logos*, discours, et *machê*, combat). Dispute de mots : *les discussions scolastiques tournaient souvent en pure logomachie*.

LOGOMACHIQUE adj. Qui appartient à la logomachie. (Peu us.)

LOGOS (*ghoss*) n. m. (mot gr.). Dans la philosophie de Platon, Dieu en tant que source des idées. Chez les néo-platoniciens, un des aspects de la Divinité. Dans la théologie chrétienne, le Verbe de Dieu, seconde personne de la Trinité.

LOI n. f. (lat. *lex ;* de *ligare*, lier). Règle obligatoire ou nécessaire : *se soumettre à une loi*. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *promulguer une loi*. Ensemble de ces actes : *nul n'est censé ignorer la loi*. Conditions nécessaires, dérivant de la nature des choses : *les lois de la pesanteur*. Certaines obligations de la vie morale : *les lois de l'honneur, de la politesse*. Puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, règles de conduite fondées sur la nature même de l'homme et de la société. *Théol. Loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la Révélation. *Loi morale*, loi qui nous ordonne de faire le bien et de fuir le mal. *Loi civile*, qui règle les droits privés des citoyens entre eux. *La loi ancienne*, religion de Moïse. *La loi nouvelle*, religion de J.-C. *Loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, notamment en cas d'émeute. *Lois de la guerre*, ensemble des règles dont certains Etats se sont imposé l'observation dans leur manière de se faire la guerre. *Se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *N'avoir ni*

foi ni loi, n'avoir aucun principe de religion ou de justice. *Loi de Lynch*, v. LYNCH (*Part. hist.*).

LOI n. f. (de *aloi*). Titre auquel les monnaies doivent être alliées ou fabriquées.

LOIN adv. (lat. *longe*). A une grande distance : 1° dans l'espace : *arme qui porte loin ;* 2° dans le temps : *remonter bien loin dans l'histoire. Fig. Aller loin*, durer longtemps. Progresser, prospérer. Atteindre à un certain degré. *Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très grave. *Voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. Loc. adv. : **De loin,** d'une grande distance : *prévoir le danger de loin.* **Au loin,** à une grande distance : *aller au loin.* **De loin en loin,** à de grands intervalles. Loc. prép. : **Loin de,** à une grande distance : *demeurer loin de Paris.* Dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en vouloir.* PROV. : **Qui va doucement va loin,** un progrès lent et continu peut mener loin. **A beau mentir qui vient de loin,** celui qui vient d'un pays lointain peut, sans être démenti, raconter des choses fausses. **Loin des yeux, loin du cœur,** on oublie aisément les absents. ANT. **Près.**

LOINTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Eloigné soit du lieu, soit du temps où l'on est, ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Grand éloignement : *apercevoir un objet dans le lointain.* Effet de paysage, produit par l'éloignement de certaines parties. ANT. **Proche, voisin.**


Loir.

LOIR n. m. (lat. *glis, gliris*). Petit quadrupède rongeur, qui reste engourdi tout l'hiver : *le loir habite les forêts de chênes et de hêtres. Fig. Dormir comme un loir*, dormir longtemps et profondément.

LOISIBLE (*zi-ble*) adj. Permis : *il vous est loisible de partir quand vous voudrez.*

LOISIR (*zir*) n. m. (du lat. *licere*, être permis). Temps dont on peut disposer : *avoir des loisirs.* Temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir,** loc. adv. A son aise : *je vous répondrai à loisir.*

LOMBAGO (*lon*) n. m. V. LUMBAGO.

LOMBAIRE (*lon-bè-re*) adj. Qui appartient aux lombes : *la grippe amène des douleurs lombaires.*

LOMBARD (*lon-bar*), **E** adj. et n. De la Lombardie. Nom donné, au moyen âge, en France, aux financiers, changeurs, usuriers, dont un grand nombre venaient d'Italie. N. m. La langue lombarde.

LOMBES (*lon-be*) n. m. pl. (lat. *lumbi*). Régions symétriques, situées en arrière de l'abdomen, de chaque côté de la colonne vertébrale.


Lombric.

LOMBRIC (*lon-brik*) n. m. (lat. *lumbricus*). Genre d'annélides de la famille des lombricidés, appelés communément *vers de terre.*

LOMBRICAL, E, AUX (*lon*) adj. (de *lombric*). Se dit des petits muscles de la main et du pied.

LOMBRICIDÉS n. m. pl. Famille d'annélides terricoles, ayant pour type le *lombric*. S. un *lombricidé.*

LOMBRICOÏDE (*ko-i-de*) adj. Qui ressemble à un lombric : *ver lombricoïde.*

LOMBRICULE (*lon*) n. m. Genre de vers vivant dans la vase des ruisseaux.

LOMENTACÉ, E (*man*) adj. (du lat. *lomentum*, farine de fève). Se dit du fruit des légumineuses, quand il est divisé en cloisons transversales.

LONDONIEN, ENNE (*do-ni-in, è-ne*) adj. et n. (de *London*, n. angl. de *Londres*). De Londres : *le climat londonien est brumeux.*

LONDRÈS (*drèss*) n. m. Cigare havanais, d'abord fabriqué spécialement pour Londres et l'Angleterre.

LONDRIN ou **LONDRES** n. m. Drap qui se fabriquait en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, à l'imitation des draps de Londres, et qui était destiné à l'exportation dans le Levant.

LONG, LONGUE (*lon, lon-ghe*) adj. (lat. *longus, longa*). Qui a une certaine dimension de l'une à l'autre de ses extrémités : *objet long de deux mètres.* Qui a des dimensions considérables d'une extrémité à l'autre : *une longue rue.* Qui s'étend à une certaine distance : *avoir la vue longue.* Qui dure un certain temps. Qui dure longtemps : *long voyage.* Qui renferme des longueurs : *discours long.* Lent, tardif : *que vous êtes long ! Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. (Substantiv. : *une longue.*) *Sauce longue*, sauce trop délayée. *Anat.* Se dit de certains muscles, pour les distinguer d'autres plus courts : *le long abducteur ; le long vaste.* N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. *En savoir long*, être très instruit. Etre rusé. Loc. adv. : **De long en large,** en tout sens. **Au long, tout du long,** amplement. **Le long de,** en côtoyant. **A la longue,** avec le temps : *tout s'use à la longue.* ANT. **Court.**

LONGANIME adj. (du lat. *longus*, long, et *animus*, âme). Patient. (Peu us.)

LONGANIMITÉ n. f. (de *longanime*). Patience à endurer les offenses.

LONG-COURRIER (*lon-kou-ri-é*) adj. et n. m. Qui fait des voyages au long cours : *navire long-courrier.* Elève se préparant à l'examen de capitaine au long cours. Pl. des *long-courriers.*

LONGE n. f. (lat. *longa*). Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire à la main. *Chass.* Petite lanière pour attacher le faucon.

LONGE n. f. (du bas lat. *lumbea*, des lombes). Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER (*jé*) v. t. (de *long*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il longea, nous longeons.*) Marcher le long de : *navire qui longe une côte.* S'étendre le long de : *le bois longe la rivière.*

LONGERON n. m. Nom donné aux poutrelles qui maintiennent la rigidité de certains assemblages (charpentes de ponts, carcasses d'avions, etc.). Chacune des maîtresses poutres d'un pont métallique. Chacune des pièces longitudinales sur lesquelles repose tout le mécanisme d'une locomotive.

LONGÉVITÉ n. f. (du lat. *longus*, long, et *ævum*, âge). Longue durée de la vie : *la longévité des patriarches de la Bible.*

LONGICAULE (*kô-le*) adj. (du lat. *longus*, long, et *caulis*, tige). *Bot.* Qui a une longue tige.

LONGICORNE adj. Qui a les cornes ou les antennes longues : *coléoptère longicorne.* N. m. *un longicorne.*

LONGIMÈTRE n. m. Instrument dont les tailleurs se servent pour prendre des mesures.

LONGIMÉTRIE (*tri*) n. f. Art de mesurer les longueurs entre des points qu'on ne peut approcher.

LONGIPENNE (*pè-ne*) adj. Qui a les pennes longues. N. m. pl. Ordre des oiseaux, comprenant des oiseaux de haute mer au vol puissant. S. un *longipenne.*

LONGIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec ou le museau allongé.

LONGIS (*ji*) n. m. *Mar.* Nom de pièces longitudinales, situées entre les gaillards ou des roufs.

LONGITUDE n. f. (lat. *longitudo*). Arc d'équateur compris entre le méridien du lieu et le « premier méridien ». (V. LATITUDE, BUREAU.)

LONGITUDINAL, E, AUX adj. Etendu en longueur : *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT (*man*) adv. En longueur : *fendre longitudinalement un tronc d'arbre.*

LONG-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval qui a le paturon trop long : *des juments long-jointées.*

LONGOTTE n. f. Sorte de calicot.

LONGRINE ou **LONGUERINE** (*ghe*) n. f. Pièce de bois sur laquelle repose le rail dans toute sa longueur et qui s'emploie au lieu de traverses le long des fosses de visite, des ponts métalliques, etc. Pièce de charpente qui en relie une série d'autres.

LONGTEMPS (*lon-tan*) adv. Pendant un long espace de temps : *marcher longtemps.*

LONGUE n. f. Syllabe ou voyelle longue. V. LONG

LONGUEMENT (*ghe-man*) adv. Au long, en détail. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUET, ETTE (*ghè, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu long. Qui dure un peu trop longtemps : *discours un peu longuet.* N. m. Petit pain allongé.

LONGUEUR (*gheur*) n. f. (de *long*). Etendue d'un objet d'une extrémité à l'autre : *le crocodile atteint six mètres de longueur.* Durée du temps : *la lon*

gueur des jours augmente dans l'hémisphère nord pendant l'hiver et le printemps. Sport. Unité qui sépare les concurrents d'une course à l'arrivée et qui est la longueur d'un cheval, d'un canot, etc. *Fig.* Lenteur : *les longueurs de la justice.* Ce qui est diffus et superflu : *il y a des longueurs dans cet ouvrage. En longueur,* dans le sens de la longueur. *Tirer en longueur,* faire durer pour gagner du temps. Durer longtemps (le verbe étant employé neutralem.) : *ce procès tire en longueur.*


Longue-vue.

LONGUE-VUE (*lon-ghe-vû*) n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.* (V. LUNETTE.)

LOOCH (*lok*) n. m. (ar. *lahok*). Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOOPING (*lou-pign*) n. m. (mot angl.). Exercice d'acrobatie aérienne, bouclage d'un circuit vertical.

LOPHOBRANCHES n. m. pl. Ordre de poissons osseux, non comestibles. S. un *lophobranche.*

LOPHOPHORE n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, à plumage éclatant et varié, qui habitent l'Himalaya.

LOPIN n. m. Morceau, part de quelque chose : *un lopin de terre.*

LOQUACE (*kou-a-se*) adj. (lat. *loquax ;* de *loqui,* parler). Qui parle beaucoup : *voyageur loquace.*

LOQUACITÉ (*kou-a*) n. f. (de *loquace*). Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. Morceau, lambeau d'étoffe : *vêtement qui tombe en loques.* Maladie des abeilles qui se manifeste par la pourriture du couvain.

LOQUÈLE (*ku-è-le*) n. f. (lat. *loquela*). Flux de paroles. Facilité banale de parler.


Loquet.

LOQUET (*kè*) n. m. (orig. germ.). Fermeture d'une porte, composée d'une lame métallique qui s'abaisse sur une pièce fixée au chambranle.

LOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit loquet.

LOQUETER (*ke-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je loquette.*) Agiter le loquet d'une porte, pour indiquer qu'on veut entrer.

LOQUETEUX, EUSE (*ke-teû, eu-ze*) adj. Vêtu de loques : *pauvre loqueteux.*

LOQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite pièce, petite loque.

LORANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales inférovariées, parasites. S. une *loranthacée.*

LORANTHE n. f. Genre de *loranthacées,* parasites des chênes, des châtaigniers, etc.


Lord-maire.

LORD (*lor*) n. m. (mot angl.). Titre donné, en Angleterre, aux pairs du royaume et aux membres de la Chambre haute.

LORD-MAIRE (*lor-mè-re*) n. m. Maire de la Cité de Londres, élu chaque année par les corps de métiers. Pl. des *lords-maires.* (S'écrit aussi sans trait d'union.)

LORDOSE n. f. (gr. *lordôsis*). Courbure anormale, à convexité antérieure, de la colonne vertébrale lombaire.

LORETTE (*rè-te*) n. f. (du n. du quartier *Notre-Dame-de-Lorette,* à Paris). Jeune femme élégante et de mœurs faciles.

LORGNER (*gné*) v. t. (de l'anc. fr. *lorgne,* louche). Regarder du coin de l'œil. Regarder avec une lorgnette : *lorgner le public. Fig.* Convoiter, prétendre secrètement à : *lorgner une place, une dot.*

LORGNERIE (*rî*) n. f. Action de lorgner.

LORGNETTE (*gnè-te*) n. f. Petite lunette d'approche dortative. *Fig. Regarder par le petit bout de la lorgnette,* voir les choses en exagérant. *Regarder par le gros bout de la lorgnette,* voir les choses en petit. Syn. de JUMELLES. (V. LUNETTE.)


Lorgnon.

LORGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui lorgne.

LORGNON n. m. Syn. de BINOCLE. Instrument d'optique à deux verres, maintenu sur le nez par un ressort.

LORI n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le nom vient de son cri : *lo-ri.*

LORI ou **LORRY** n. m. (angl. *lorry*). Wagonnet plat, servant aux travaux de chemin de fer.

LORICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de poissons, famille des siluridés, vivant dans les fleuves américains.


Loricaire.

LORIOT (*ri-o*) n. m. (du lat. *aureolus,* doré). *Zool.* Genre de passereaux, ayant une voix forte et éclatante : *le loriot est friand de cerises. Pathol.* V. COMPÈRE-LORIOT.


Loriot.

LORIS (*ri*) n. m. Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde et de Ceylan.

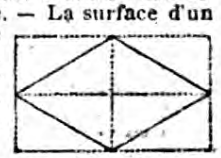
LORRAIN (*lo-rin*), **E** adj. et n. De la Lorraine.

LORS (*lor*) adv. (art. *le,* adv. *or,* et *s* adverbial). Alors. (Vx.) Loc. adv. : **Pour lors,** en ce cas. **Dès lors,** dès ce temps-là, par conséquent. Loc. prép. : **Lors de,** au moment de : *lors de son mariage.* **Lors même que,** bien que, quand même.

LORSQUE (*lorss ke*) conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il, elle, on, en, un, une.*

LOS (*lô*) n. m. (du lat. *laudes,* éloges). Louange. (Vx.)

LOSANGE (*zan-je*) n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux. *Blas.* Meuble héraldique, symbolisant le fer de lance. — La surface d'un losange est égale au produit de sa base par sa hauteur; elle est aussi égale à la moitié du produit de ses deux diagonales.


Losange.

LOSANGÉ, E (*zan*) adj. *Blas.* Couvert de losanges.

LOSANGER (*zan-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il losangea, nous losangeons.*) Diviser en losanges.

LOSANGIQUE (*zan-ji-ke*) adj. Qui est en forme de losange. (Peu us.)

LOSSE (*lo-se*) n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT (*lo*) n. m. Portion qui revient à chaque personne dans un partage : *héritage partagé en plusieurs lots.* Ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant : *gagner le gros lot. Fig.* Ce qui échoit à chacun par le sort : *la misère est son lot.*

LOTERIE (*rî*) n. f. (ital. *lotteria*). Espèce de jeu de hasard dans lequel, un certain nombre de numéros étant distribués, on tire au sort, dans la même série de numéros, un nombre de numéros convenu, et l'on distribue des prix, dits *lots,* aux détenteurs des numéros sortis : *les loteries doivent être autorisées par l'administration. Fig.* Chose ou affaire de hasard : *les biens et les maux de ce monde sont une véritable loterie.*

LOTI, E adj. Partagé, favorisé : *être bien, mal loti dans un partage.*

LOTIER (*ti-é*) n. m. (de *lotus*). Genre de légumineuses papilionacées, qui croissent dans les bois, les prés, les champs. (C'est le *trèfle cornu.*)

LOTION (*si-on*) n. f. (lat. *lotio*). Action de laver un corps pour en séparer les matières étrangères. Action de répandre un liquide sur une partie du corps au moyen d'une éponge, d'un linge, etc. Ce liquide : *lotion capillaire.*

LOTIONNER (*si-o-né*) v. t. Laver, soumettre à des lotions.

LOTIR v. t. Partager par lots : *lotir un terrain pour le vendre.* Mettre en possession d'un lot. Trier.



Loto.

LOTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de disposer par lots. Son résultat.

LOTO n. m. (de l'ital. *lotto,* lot). Jeu de hasard qui se joue avec des cartons numéro-

tés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants. Ensemble des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu.


Lotte.

LOTOS (*toss*) n. m. V. LOTUS.

LOTTE (*lo-te*) n. f. Poisson d'eau douce, comestible, de la famille des gadidés.

LOTTINOPLASTIE (*lo-ti-no-plas-tî*) n. f. Méthode de moulage des bas-reliefs inventée par Lottin de Laval et qui consiste à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humide.

LOTUS (*tuss*) ou **LOTOS** (*toss*) n. m. *Myth.* Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. *Bot.* Espèce de nénufar blanc d'Egypte.

LOUABLE adj. Digne de louange. ANT. **Blâmable.**

LOUABLEMENT (*man*) adv. D'une manière louable. (Peu us.)

LOUAGE n. m. Cession ou acceptation de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé : *contrat de louage.* (On distingue le louage de *choses* et le louage d'*ouvrage* et d'*industrie.*) Prix payé pour ce qui est loué.

LOUANGE n. f. (de *louer*). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose. *Fig. Chanter, célébrer les louanges de,* vanter la gloire, le mérite. ANT. **Blâme.**

LOUANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il louangea, nous louangeons.*) Donner des louanges. (Peu us.) ANT. **Blâmer, critiquer.**

LOUANGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHE adj. (du lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig.* Equivoque : *phrase, conduite louche.* N. m. : *il y a du louche dans cette affaire.*


Louche.

LOUCHE n. f. Grande cuiller pour servir le potage. Grande cuiller ronde, servant à répandre sur les terres les engrais liquides. Outil de tourneur, servant à agrandir les trous.

LOUCHEMENT (*man*) n. m. Action de loucher.

LOUCHER (*ché*) v. i. Avoir des yeux louches.

LOUCHERIE (*rî*) n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET (*chè*) n. m. Bêche à fer long et étroit.

LOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui louche. (On dit aussi LOUCHARD.)

LOUCHIR v. i. Devenir louche, perdre sa limpidité, en parlant d'un liquide.

LOUER (*lou-é*) v. t. (lat. *laudare*). Donner des éloges à ; vanter le mérite de : *louer un poète.* Célébrer, glorifier : *louer Dieu.* **Se louer** v. pr. *Se louer de,* se montrer satisfait de : *avoir à se louer de quelqu'un* ANT. **Blâmer.**

LOUER (*lou-é*) v. t. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : *louer une maison, une chasse.*

LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui donne à louage : *loueur de voitures.*

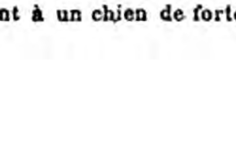
LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Syn. de LOUANGEUR.


Lougre.

LOUGRE n. m. (angl. *lugger*). Petit bâtiment de cabotage en usage sur la Manche et l'Océan.

LOUIS (*lou-i*) n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres. dont la fabrication commença sous Louis XIII. Avant 1928, la pièce d'or de 20 francs.

LOUISE-BONNE n. f. Variété de poire douce et fondante. Pl. des *louises-bonnes.*


Loulou.

LOULOU n. m. Sorte de petit chien à long poil.

LOUP (*lou*) n. m. (lat. *lupus*). Genre de mammifères carnivores de la famille des canidés, ressemblant à un chien de forte taille. Demi-masque de velours ou de satin noir, encore employé dans les bals costumés. Faute, erreur dans un travail. *Fig. Marcher à pas de loup,* sans bruit et dans le dessein de surprendre. *Hurler avec les loups,* faire comme les autres. *Froid de loup,* très rigoureux. *Loup de mer,* espèce de phoque; vieux marin. *Fig. Tenir le loup par les oreilles,* être dans une situation pénible dont on ne peut sortir sans courir de grands dangers; être au cœur d'une difficulté. (V. TENEO LUPUM AURIBUS [*Part. rose*].) *Etre connu comme le loup gris, comme le loup blanc,* être connu de tout le monde. *Entre chien et loup,* à la nuit tombante. *Tête de loup,* brosse ronde portée par un long manche et servant à nettoyer les plafonds. *Saut de loup,* large fossé que l'on creuse souvent à l'extérieur d'un parc pour servir de clôture, sans boucher la vue. PROV. : **Les loups ne se mangent pas entre eux,** les méchants ne cherchent pas à se nuire les uns aux autres. — Le loup a le port d'un grand chien ; son pelage est d'un gris jaunâtre ou blanchâtre. Il vit dans les lieux solitaires, les fourrés, et chasse la nuit. En hiver, les loups se réunissent en bandes et s'attaquent au gibier, au bétail et même à l'homme.


Loup.

LOUP-CERVIER (*lou-sèr-vi-é*) n. m. (du lat. *cervarius,* qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du *lynx. Fig.* et *fam.* Capitaliste avide. Pl. des *loups-cerviers.*

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable. Excroissance ligneuse, qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres. Lentille de verre biconvexe, qui grossit les objets. Sorte de banc employé par les doreurs. *Arg.* Fainéantise, flânerie.

LOUPER (*pé*) v. i. *Arg.* Fainéanter. V. t. Mal exécuter.

LOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Arg.* Paresseux, paresseuse.

LOUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui a des loupes : *front loupeux.*

LOUP-GAROU n. m. (de *loup,* et de *garou,* emprunté à l'anglo-saxon *verewolf,* homme-loup). Sorte de lutin ou de sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *Fig.* Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des *loups-garous.* — Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* ou *lycanthrope* un sorcier qui, travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette croyance ridicule disparaît aujourd'hui de plus en plus.

LOURD (*lour*), **E** adj. (du lat. *luridus,* sombre). Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau. Fig. Temps lourd,* où l'on respire difficilement. *Lourde faute,* grossière. *Lourde besogne,* rude, difficile. *Formes lourdes,* formes courtes et ramassées. *Esprit, style lourd,* qui manque de facilité, d'élégance. *Aliment lourd,* difficile à digérer. *Lourde charge,* pénible à supporter. ANT. **Léger.**

LOURDAUD (*dô*), **E** adj. et n. Personne lente et maladroite, ou d'un esprit grossier.

LOURDEMENT (*man*) adv. Pesamment : *tomber lourdement sur le sol. Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement.* ANT. **Légèrement.**

LOURDERIE (*rî*) ou **LOURDISE** (*dî-ze*) n. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Caractère de ce qui est lourd : *la lourdeur d'un fardeau, du temps du style,* etc. ANT. **Légèreté.**

LOURE n. f. Musette. Danse dont l'air, qui se jouait sur cet instrument, était assez lent et écrit en mesure ternaire, avec premier temps sensiblement accentué.

LOURER (*ré*) v. t. Lier les notes en appuyant sur le premier temps de chaque mesure ou sur la première note de chaque temps : *lourer un passage.*

LOUSSEAU (*lou-sô*), **LOUSSET** (*lou-sè*), **LOUSSEC** (*lou-sèk*) n. m. ou **LOUSSE** (*lou-se*) n. f. Petite cavité ménagée dans le fond d'une embarcation dépourvue de pompe, pour recevoir les eaux.

LOUSTIC (*lous-tik*) n. m. (de l'all. *lustig*, jovial). Bouffon qui était attaché aux compagnies suisses, pour préserver les soldats de la nostalgie. *Par ext.* Militaire qui cherche à faire rire ses compagnons. Farceur en général.

LOUTRE n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnivore, de la famille des mustélidés. Sa fourrure : *la loutre est chaude et brillante.* — La loutre est de la taille d'un chat ; elle vit dans les terriers au bord des eaux, nage parfaitement et se nourrit surtout de poissons. Sa fourrure est très estimée.



Loutre.

LOUVART (*var*) ou **LOUVAT** (*va*) n. m. Loup de quatre à cinq mois, en état de se nourrir lui-même.

LOUVE n. f. (lat. *lupa*). Femelle du loup : *la louve met bas quatre à cinq petits. Mar.* Manchon du gouvernail. *Techn.* Instrument en fer, qu'on emploie pour enlever une pierre. *Pêch.* Sorte de verveux.

LOUVER (*vé*) v. t. Soulever avec la louve.

LOUVET, ETTE (*vè, è-te*) adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

LOUVETEAU (*tô*) n. m. Petit loup.

LOUVETER (*té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle louvettera.*) Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE (*rî*) n. f. Equipage pour la chasse au loup : *organiser une louveterie.* Lieu où loge cet équipage. Chasse organisée en vue de détruire les loups. *Lieutenant de louveterie*, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louveterie et qui dirige les battues aux loups.

LOUVETIER (*ti-é*) n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup. Auj., lieutenant de louveterie.

LOUVIERS (*vi-é*) n. m. Drap fabriqué à Louviers.

LOUVOYER v. i. (de *lof*. — Se conj. comme *aboyer.*) Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des biais pour atteindre un but.

LOVELACE n. m. Séducteur. (V. *Part. hist.*)

LOVER (*vé*) v. t. Rouler : *lover un cordage.*

LOXODROMIE (*lok-so-dro-mî*) n. f. (du gr. *loxodromos*, qui court obliquement). Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent, c'est-à-dire en coupant tous les méridiens sous un angle constant.

LOXODROMIQUE (*lok-so*) adj. Qui a rapport à la loxodromie : *courbe loxodromique.*

LOYAL (*loi-ial*), **E, AUX** adj. (lat. *legalis*). Sincère, franc et honnête : *un cœur loyal.* Fidèle et dévoué : *un serviteur loyal.* Inspiré par la droiture ou la fidélité : *de loyaux services.* ANT. **Faux, hypocrite, fourbe.**

LOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec bonne foi : *répondre loyalement à une question.*

LOYALISME (*loi-ia-lis-me*) n. m. A signifié, en Angleterre : fidélité à la maison des Stuarts ; puis, plus généralement : fidélité à la couronne. *Par ext.* Fidélité au régime établi : *le loyalisme républicain.*

LOYALISTE (*loi-ia-lis-te*) adj. et n. Qui a des sentiments de loyalisme.

LOYAUTÉ (*loi-iô-té*) n. f. Caractère d'une personne ou d'une chose loyale : *la loyauté doit être la première qualité du commerçant.* ANT. **Fourberie, hypocrisie.**

LOYER (*loi-ié*) n. m. (lat. *locarium*). Prix du louage d'une maison, d'un logement, d'une propriété quelconque : *payer un loyer élevé.* Terme où l'on paye son loyer. *Loyer de l'argent*, taux d'intérêt.

LUBIE (*bî*) n. f. (du lat. *lubere*, avoir envie). *Fam.* Caprice extravagant : *quelle lubie vous prend ?*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATEUR, TRICE adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lubrifier.

LUBRIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *lubricus*, glissant, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Oindre, rendre glissant, pour faciliter le fonctionnement : *on lubrifie avec de l'huile les rouages des machines.*

LUBRIQUE adj. (du lat. *lubricus*, glissant). Qui a de la lubricité, ou qui est inspiré par la lubricité.

LUBRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière lubrique. (Peu us.)

LUCANE n. m. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, comprenant des formes assez grandes, dont le type est le *cerf-volant.*



Lucane.

LUCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lucanie.

LUCARNE n. f. (du lat. *lux*, lumière). Ouverture pratiquée dans le toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

LUCERNAIRE (*sèr-nè-re*) n. m. (du lat. *lucerna* lampe). Office du soir, célébré à la lueur des lampes.

LUCIDE adj. (lat. *lucidus* ; de *lux, lucis*, lumière). Qui voit, comprend ou exprime clairement les choses : *esprit lucide. Intervalle lucide*, moments de raison chez une personne dont l'esprit est dérangé. *Somnambule lucide*, personne hypnotisée à laquelle on attribue une clairvoyance extraordinaire.



Lucarne.

LUCIDEMENT (*man*) adv. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide : *Charles VI avait de rares moments de lucidité.*

LUCIFER (*fèr*) n. m. (du lat. *lux, lucis*, lumière, et *ferre*, porter). *Ecrit. sainte.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne remuante, insupportable : *cette enfant est un vrai lucifer.*

LUCIFUGE adj. (du lat. *lux, lucis*, lumière, et *fugere*, fuir). Qui fuit la lumière : *insectes lucifuges.*

LUCIOLE n. f. (ital. *lucciola*). Genre de coléoptères qui ont des propriétés lumineuses.

LUCRATIF, IVE adj. (lat. *lucrativus*). Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRATIVEMENT (*man*) adv. D'une façon lucrative. (Peu us.)

LUCRE n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

LUCUMON n. m. Chef héréditaire d'une tribu, dans l'ancienne Etrurie.

LUCUMONIE (*nî*) n. f. Dignité de lucumon. Pays placé sous l'administration d'un lucumon.

LUDION n. m. (du lat. *ludio*, histrion). Appareil de physique, destiné à étudier les différents cas que peut présenter un corps plongé dans l'eau.

LUETTE (*lu-è-te*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Appendice charnu, mobile et contractile, en forme de grain de raisin, à l'entrée du gosier. (V. BOUCHE.)

LUEUR n. f. (lat. pop. *lucor* ; de *lucere*, briller). Lumière faible : *travailler à la lueur des torches. Fig.* Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGE n. f. Petit traineau dont l'usage est devenu un sport d'hiver.

LUGER (*jé*) v. i. Aller en luge.

LUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui pratique le sport de la luge.

LUGUBRE adj. (lat. *lugubris*). Funèbre. Qui exprime ou inspire une sombre tristesse : *mine lugubre ; lugubre nouvelle.*

LUGUBREMENT (*man*) adv. D'une manière lugubre : *le chacal hurle lugubrement dans la nuit.*

LUI pron. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres. S'emploie, aux deux genres, comme complément indirect d'un verbe et, au masculin, comme complément direct d'un verbe actif, ou comme complément régi par une préposition, et comme sujet et comme pronom réfléchi de la 3e personne.

LUIRE v. i. (lat. *lucere*. — *Je luis, nous luisons. Je luisais, nous luisions.* Pas de pass. simp. *Je luirai, nous luirons.* Pas d'impér. *Je luirais, nous luirions. Que je luise, que nous luisions.* Pas d'imparf. du subj. *Luisant. Lui* (pas de fém.). Briller de sa lumière propre : *les lampyres luisent dans l'obscurité.* Eclairer : *le soleil luit.* Réfléchir la lumière : *arme qui luit dans l'ombre. Fig.* Se manifester avec éclat : *l'espérance luit après le désespoir. Un nouveau jour va luire*, la chance va changer.

LUISANT (*zan*), **E** adj. Qui luit. **Ver luisant**, le lampyre. N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMACHELLE (*chè-le*) n. f. (ital. *lumachella*; de *lumaca*, limace). Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO (*lon*) n. m. (mot lat.). Douleur lombaire, d'origine rhumatismale ou due à une entorse des vertèbres lombaires. (On écrit aussi LOMBAGO.)

LUMEN (*mèn*) n. m. Unité de flux lumineux. (Abrév. *lu*.)

LUMIÈRE n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles : *la lumière du soleil*. Flambeau, bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière!* Jour, clarté du soleil. Ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil. Ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue. Dans les instruments de mathématiques à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. Dans les machines à vapeur, orifice des tiroirs par lesquels s'effectuent l'arrivée et la sortie de la vapeur. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau : *l'opposition des ombres et des lumières produit le clair-obscur*. *Fig.* *Commencer à voir la lumière*, naître. *Perdre la lumière*, mourir ou devenir aveugle. *Mettre en lumière*, publier, signaler, manifester. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi*. Intelligence, savoir : *siècle de lumières*. *Par ext.* Homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle*. Eclaircissements, publicité : *les fripons redoutent la lumière*. Source de vérité : *Dieu, lumière éternelle*. — La lumière, d'après les théories admises aujourd'hui, est due à la vibration extrêmement rapide des molécules des corps lumineux, vibrations qui se transmettent en ébranlant les corps éthérés environnants. La diversité des couleurs serait due à la rapidité différente des mouvements vibratoires. La vitesse de transmission de la lumière est évaluée à 300.000 kilomètres par seconde.

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée. Petit bout de chandelle ou de bougie.

LUMINAIRE (*nè-re*) n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin ou pour éclairer un édifice, une cérémonie quelconque : *payer des frais élevés de luminaire*. *Fig.* Astre.

LUMINESCENCE (*nès-san-se*) n. f. Action, pouvoir d'émettre des rayons lumineux.

LUMINESCENT (*nès-san*), **E** adj. Doué de luminescence : *le radium est un corps luminescent*.

LUMINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière lumineuse, avec une grande clarté : *exposer lumineusement une affaire*.

LUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *luminosus*). Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux*. *Fig.* Qui saisit promptement la vérité : *esprit lumineux*. Clair, d'une vérité frappante et qui se révèle tout à coup : *idée lumineuse*.

LUMINOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lumineux : *la luminosité du ciel italien*.

LUNAIRE (*nè-re*) adj. Qui appartient à la lune.

· **LUNAIRE** (*nè-re*) n. f. Genre de crucifères, dites aussi *satin blanc*, *médaille*, *monnaie du pape*, etc.

LUNAISON (*nè-zon*) n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

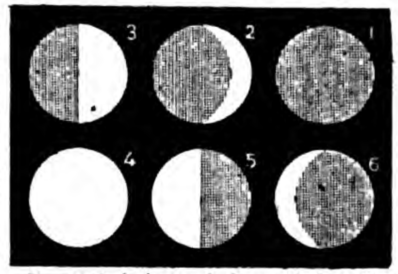
LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune : *caractère lunatique*.

LUNCH (*leun'ch'* ou *lunch'*) n. m. (mot angl.). En Angleterre, second déjeuner. En France, goûter.

LUNCHER (*lun-ché*) v. i. Faire un lunch.

LUNDI n. m. (du lat. *luna*, lune, et *dies*, jour). Second jour de la semaine. *Pop.* *Faire le lundi*, ne pas travailler le lundi.

LUNE n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne et qu'elle éclaire pendant la nuit : *pleine lune*. Clarté que la lune envoie à la terre : *se promener au clair de lune*. *Fig.* Disposition d'esprit, caprice, à cause de l'influence que l'on attribuait autrefois à la lune. *Pop.* Visage rond, joufflu. *Lune rousse*, lune qui suit Pâques, entre le 5 avril et le 6 mai ; on lui attribue une influence chimérique sur les jeunes plantes. *Lune de miel*, premier mois de mariage. *Lune d'eau*, nénufar blanc. *Poisson lune*, le môle. *Fig.* *Vouloir prendre la lune avec ses dents*, vouloir une chose impossible. *Demander la lune*, demander l'impossible. *Faire un trou à la lune*, s'en aller furtivement, sans payer ses créanciers. — La lune est 50 fois plus petite que la terre ; elle en est éloignée de 384.000 kil. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans ; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction ; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre (révolution sidérale) en 27 jours 1/3 mais sa révolution synodique (mois lunaire) se fait en 29 jours 1/2 en raison du déplacement de la terre autour du soleil. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre ; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète. C'est à l'attraction de la lune, combinée avec celle du soleil, que sont dues les marées.



Phases de la lune : 1. Nouvelle lune (invisible) ; 2. Croissant avant le premier quartier ; 3. Premier quartier ; 4. Pleine lune ; 5. Dernier quartier ; 6. Croissant après le dernier quartier.

Longtemps, la superstition a attribué à la lune une influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps ; ces préjugés ont à peu près disparu. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois ; il peut donc arriver que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a d'ailleurs remarqué que la chaleur qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

Lune rousse. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable. Ainsi, la lune n'est que l'indice et nullement la cause du phénomène relégué parmi les préjugés populaires.

LUNÉ, E adj. En forme de croissant, échancré en croissant. Affecté de lunure : *bois luné*. *Fam.* Qui est dans une certaine disposition d'humeur. Qui a subi l'influence de la lune : *être bien, mal luné*.

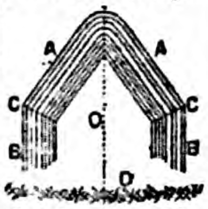
LUNETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant, marchand de lunettes : *marchand lunetier*.

LUNETTE (*nè-te*) n. f. (de *lune*, à cause de la forme ronde). Instrument d'optique, destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte : *lunette de Galilée*. *Lunette d'approche* ou *longue-vue*, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Ouverture ronde d'une chaise percée. Trou de la guillotine par lequel passe la tête du condamné. Os fourchu à l'estomac d'un oiseau. Partie extérieure de la boîte d'une montre sur laquelle est fixé le verre. Disque annulaire pour calibrer les projectiles. *Fortif.* Ouvrage composé de deux faces et de deux flancs et ouvert à la gorge. *Archit.* Evidement formé par la rencontre de deux voûtes en berceau dont l'une est plus haute que l'autre. Petite fenêtre pratiquée dans un toit. Mécanisme destiné à arrêter la chaîne de l'ancre quand elle file. *Lunette d'étambot*, orifice percé dans l'étambot avant, pour le passage de l'arbre de l'hélice. *Fig.* *Regarder par le gros bout de la lunette*, voir les choses en petit. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâssure : *une paire de lunettes*. Petits ronds de feutre qu'on met dans les manèges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux. — On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision



Lunettes : 1. Ordinaires ; 2. D'automobiliste.

distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres biconcaves dans le premier cas et biconvexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine ; ceux-là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.



Lunette. O, capitale ; A, faces ; B, flancs ; C, angles d'épaules ; D, gorge.

Les lunettes dites *lorgnette, longue-vue, télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets ; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUNETTERIE (*nè-te-rî*) n. f. Art ou commerce du lunetier.

LUNETTIER (*nè-ti-é*) n. m. V. LUNETIER.

LUNI-SOLAIRE adj. Qui a rapport à la lune et au soleil. *Année luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

LUNULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de lunule.

LUNULE n. f. (du lat. *lunula*, boucle en croissant). Figure géométrique, qui a la forme d'un croissant. Satellite des planètes autres que la terre. Tache blanche à la base de l'ongle, chez l'homme.

LUNULÉ, E adj. Qui est en forme de lunule. Qui porte une ou plusieurs lunules : *ongle lunulé*.

LUNURE n. f. (de *lune*). Défaut dans le bois, consistant en cercles qui apparaissent sur la tranche.

LUPERCALES (*pèr-ka-le*) n. f. pl. (lat. *lupercalia* ; de *Lupercus* n. du dieu Pan). Fêtes annuelles célébrées le 15 février à Rome, en l'honneur du dieu Pan, qui avait tué la louve nourrice de Romulus et de Rémus : *les lupercales étaient des fêtes licencieuses et grossières*.

LUPIN n. m. (lat. *lupinus*). Genre de légumineuses papilionacées, employées comme fourrage.

LUPINELLE (*nè-le*) n. f. Nom vulgaire du *trèfle* et du *sainfoin*.

LUPULIN n. m. Poussière résiniforme jaunâtre, qui se trouve entre les cônes de houblon : *le lupulin donne à la bière sa saveur particulière*.

LUPULINE n. f. Espèce de luzerne appelée aussi *minette*.

LUPUS (*puss*) n. m. Affection cutanée de nature tuberculeuse : *le lupus attaque surtout la face*.

LURETTE (*rè-te*) n. f. *Fam. Il y a belle lurette*, il y a bien longtemps.

LURON, ONNE (*o-ne*) n. Personne joyeuse, hardie et sans souci : *un gai luron*.

LUSITANIEN, ENNE (*zi-ta-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Lusitanie.

LUSTRAGE (*lus-tra-je*) n. m. Action de lustrer.

LUSTRAL (*lus-tral*), **E, AUX** adj. (lat. *lustralis*). Qui purifie. *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens. *Jour lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples ; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes, ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent tiré du foyer des sacrifices.

LUSTRATION (*lus-tra-si-on*) n. f. (lat. *lustratio*). Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville. Action d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (ital. *lustro*). Éclat que jette une surface : *le vernis de Chine a un beau lustre*. Enduit avec lequel les pelletiers et les chapeliers rendent luisants les manchons et les chapeaux. Chandelier de cristal, de métal, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. *Fig.* Éclat que donnent la beauté, le mérite, la réputation : *le malheur donne du lustre à la gloire*.


Lustre.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (lat. *lustrum*). Sacrifice expiatoire qui avait lieu à Rome tous les cinq ans, après le recensement de la population. Le recensement lui-même. Aujourd'hui, espace de cinq ans (se dit surtout par plaisanterie).

LUSTRER (*lus-tré*) v. t. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

LUSTREUR (*lus-treur*) n. et adj. m. Qui lustre.

LUSTRINE (*lus-tri-ne*) n. f. Droguet de soie. Étoffe de coton apprêtée, qui sert surtout de doublure.

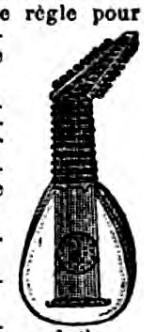
LUSTROIR (*lus-troir*) n. m. Petite règle pour lustrer les glaces. Outil de vitrier. Morceau de feutre mou, pour le lustrage des glaces.

LUT (*lut'*) n. m. (du lat. *lutum*, boue). Enduit tenace, dont on se sert pour boucher hermétiquement les vases, fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu, etc.

LUTATION (*si-on*) n. f. Action de luter : *faire la lutation d'un tube*.

LUTÉCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Lutèce.

LUTER (*té*) v. t. (lat. *lutare*). Enduire de lut : *luter un vase*.


Luth.

LUTH (*lut'*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes : *le luth est d'origine orientale. Fig.* Inspiration, talent poétique.

LUTHÉRANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Luther. (V. PROTESTANTISME.)

LUTHERIE (*rî*) n. f. Profession, produits, magasin, commerce de luthier.

LUTHÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. Sectateur de Luther. Adjectiv. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne*.

LUTHIER (*ti-é*) n. m. Celui qui fabrique ou qui vend des instruments de musique à cordes, ou des instruments de musique en général.

LUTIN n. m. (anc. fr. *netun* ; de *Neptunus*). Esprit follet, démon familier et taquin. *Par anal.* Personne vive, taquine : *cette enfant est un vrai lutin*.

LUTIN, E adj. Éveillé, espiègle. Qui dénote ce caractère : *figure lutine*.

LUTINER (*né*) v. t. Tourmenter par des espiègleries. V. i. Faire le lutin, le petit diable.

LUTINERIE (*rî*) n. f. Action de lutiner. (Peu us.)

LUTRIN n. m. (du bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'office : *chanter au lutrin*. Ensemble de ceux qui chantent au lutrin.

LUTTE (*lu-te*) n. f. (subst. verb. de *lutter*). Combat de deux personnes corps à corps : *la lutte fut très en honneur chez les Grecs. Fig.* Guerre, dispute, conflit, émulation. *De haute lutte*, par la force, d'autorité : *conquérir de haute lutte une situation*.

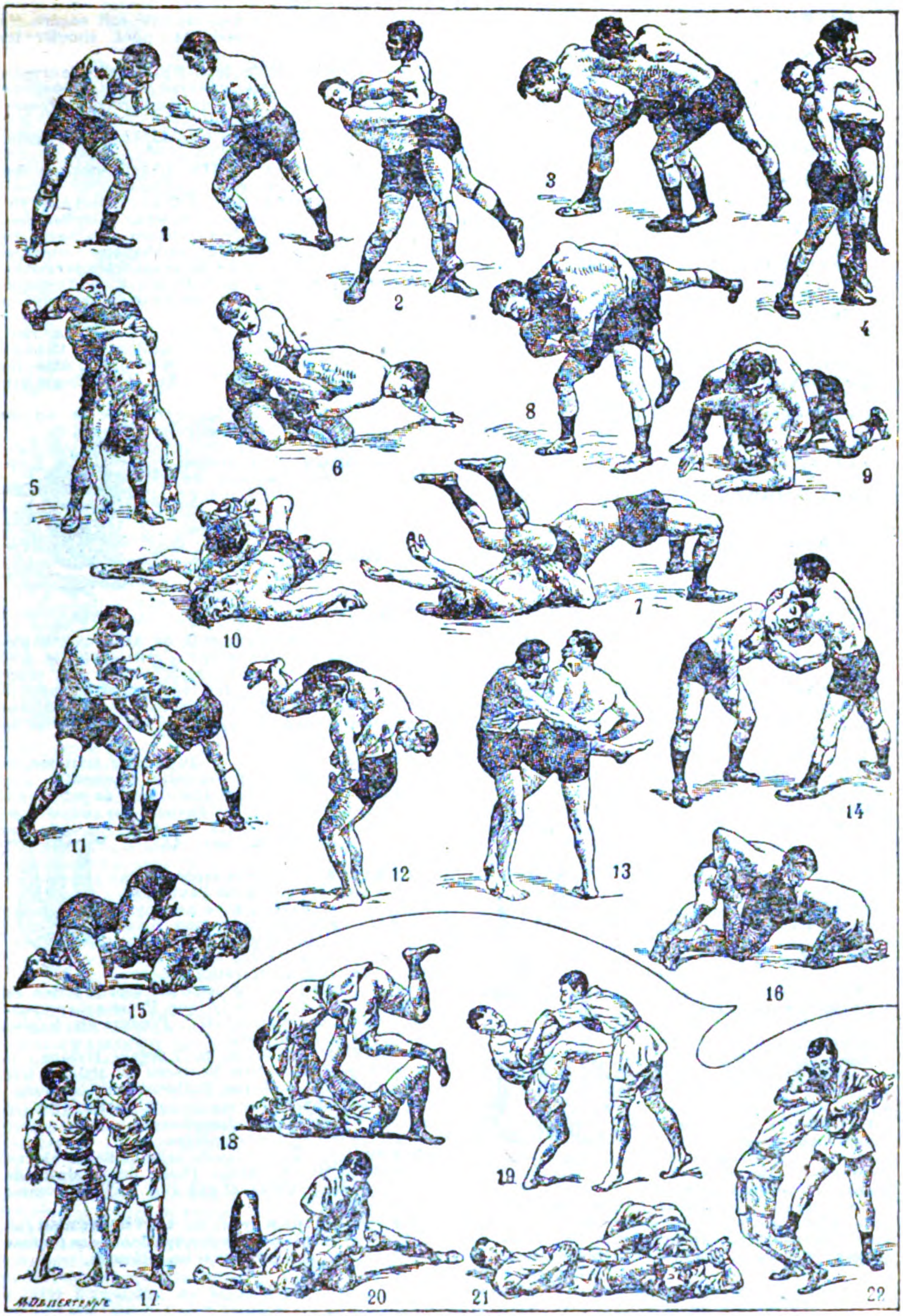
LUTTER (*lu-té*) v. i. (lat. *luctari*). Combattre corps à corps. *Par ext.* Combattre, se disputer la victoire. *Fig.* Faire effort pour vaincre un obstacle, atteindre un résultat ; rivaliser.

LUTTEUR (*lu-teur*) n. m. Qui combat à la lutte. *Fig.* Personne qui prend part aux luttes des idées.

LUX (*luks*) n. m. Unité d'éclairement. C'est l'éclairement d'une surface de 1 m² recevant un flux de 1 lumen, uniformément réparti. (Abrév. *lx*.)

LUXATION (*luk-sa-si-on*) n. f. (de *luxer*). Déboîtement, déplacement d'un os, de son articulation : *la luxation congénitale de la hanche*.

LUXE (*luk-se*) n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. : *les lois somptuaires ont pour objet de mettre un frein au luxe croissant. Fig.* Profusion : *luxe de végétation*.



LUTTE GRÉCO-ROMAINE : 1. Gardes ; 2. Ceinture avant ; 3. Bras roulé debout ; 4. Ceinture arrière ; 5. Ceinture à rebours ; 6. 7. Ceinture en souplesse : 1er temps, 2e temps ; 8. Tour de hanches ; 9. Double prise de tête à terre; 10. Bras roulé à terre. — LUTTE LIBRE : 11. Collier de force ; 12. Bascule et double prise de manchettes ; 13. Passement de jambes ; 14. Cravate ; 15. Ciseau ; 16. Retournement de pied. — JIU-JITSU : 17. Armlock ou clef au bras debout ; 18. 19. Enlèvement de l'adversaire ; 20. Prise de bras et de cou ; 21. Armlock à terre ; 22. Clef à la gorge et coup sur le jarret.

LUXER (*luk-sé*) v. t. (lat. *luxare*). Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXUEUSEMENT (*lu-ksu-eu-ze-man*) adv. D'une manière luxueuse : *se loger luxueusement.*

LUXUEUX, EUSE (*luk-su-eû, eu-ze*) adj. Plein de luxe. Qui déploie du luxe : *équipage luxueux.*

LUXURE (*luk-su-re*) n. f. (du lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Abandon aux plaisirs de la chair.

LUXURIANCE (*luk-su*) n. f. Etat de ce qui est luxuriant : *luxuriance du feuillage, du style.*

LUXURIANT, **E** (*luk-su-ri-an*), adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *la végétation luxuriante des forêts vierges. Fig.* Riche, abondant : *style luxuriant.*

LUXURIEUSEMENT (*luk-su. ze-man*) adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement.* (Peu us.)

LUXURIEUX, EUSE (*luk-su-ri-eû, eu-ze*) adj. Adonné à la luxure. Qui dénote la luxure.

LUZERNE (*zèr-ne*) n. f. (provenç. *luzerno*). Genre de légumineuses papilionacées fourragères : *la luzerne est souvent attaquée par la cuscute.*



Luzerne.

LUZERNIÈRE (*zèr*) n. f. Champ de luzerne.

LUZETTE ou **LUISETTE** (*zè-te*) n. f. Maladie des vers à soie, qui les rend demi-transparents.

LUZULE n. f. Genre de joncacées fourragères.

LYCANTHROPE n m. Homme atteint de lycanthropie. (V. LOUP-GAROU.)

LYCANTHROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *lukos*, loup, et *anthrôpos*, homme). Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup. Prétendue métamorphose en loup-garou.

LYCAON n. m. Genre de mammifères carnassiers, dits *loups peints*, qui vivent en Afrique.



Lycoperdons.

LYCASTE (*kas-te*) n. f. Genre d'orchidacées cultivées pour leurs belles fleurs.

LYCÉE (*sé*) n. m. (gr. *lukeion*). Etablissement d'instruction secondaire, dirigé par un proviseur. (V. *Part. hist.*)

LYCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) n. Elève d'un lycée.

LYCHNIDE (*lik-ni-de*) n. f. et **LYCHNIS** (*lik-niss*) n. m. Genre de caryophyllacées, qui poussent dans les blés et dont les graines sont vénéneuses.

LYCIET (*si-è*) n. m. Genre de solanacées, des régions chaudes.

LYCOPE n. m. Genre de labiacées des marais, dites vulgairement *pieds-de-loup.*

LYCOPERDACÉES (*pèr-la-sé*) n. f. pl. Famille de champignons gastéromycètes. S. une *lycoperdacée.*

LYCOPERDON (*pèr*) n. m. Genre de champignons, dits vulgairement *vesses-de-loup.*



Lycopode ; *a*, bractée fructifère.

LYCOPODE n. m. (du gr. *lukos*, loup, et *pous, podos*, pied). Genre de *lycopodiacées*, connues sous les noms vulgaires de *pied-de-loup* et de *mousse terrestre. Poudre de lycopode*, poudre d'un jaune pâle, formée par les spores de la plante et employée à divers usages (soit à l'enrobage des pilules pharmaceutiques, soit comme desséchant pour la toilette des nouveau-nés, soit encore, en raison de son inflammabilité, pour simuler les éclairs au théâtre).

LYCOPODIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de cryptogames dont le *lycopode* est le type. S. une *lycopodiacée.*

LYCOSE (*kô-ze*) n. f. Genre d'araignées coureuses, dont le type est la *tarentule.*

LYDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De la Lydie : *le mode lydien.*

LYMPHANGITE (*lin*) n. f. Inflammation des vaisseaux lymphatiques.

LYMPHATIQUE (*lin*) adj. Qui a rapport à la lymphe. Qui porte la lymphe : *vaisseaux lymphatiques.* (Substantiv. : *tous les lymphatiques aboutissent au canal thoracique.*) Atteint de lymphatisme : *tempérament lymphatique.* N. Individu ayant ce tempérament.

LYMPHATISME (*lin-fa-tis-me*) n. m. Tempérament caractérisé par la blancheur de la peau, la mollesse des muscles, etc.

LYMPHE (*lin-fe*) n. f. (du lat. *lympha*, eau). *Physiol.* Humeur jaunâtre ou incolore, qui tient en suspension des globules blancs et circule dans les vaisseaux lymphatiques. *Bot.* Suc aqueux, qui circule dans les plantes.

LYNCHAGE n. m. Application de la loi de Lynch. Exécution sommaire par une foule.



Lynx.

LYNCODON n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Amérique du Sud : *le lyncodon ressemble à la belette ; il est d'un brun roux clair, avec la tête blanchâtre.*

LYNCHER (*ché*) v. t. Exécuter sommairement d'après la loi de Lynch. (V. *Part. hist.*)

LYNX (*links*) n. m. (gr. *lugx*). Genre de mammifères carnassiers félidés, auxquels on attribuait autrefois une vue très perçante : *le lynx d'Europe, très rare en France, se nomme aussi loup-cervier. Avoir des yeux de lynx*, avoir des yeux vifs et perçants.

LYONNAIS, E (*li-o-nè, è-ze*) adj. et n. De Lyon.

LYPÉMANIAQUE ou **LYPÉMANE** adj. et n. Atteint de lypémanie.

LYPÉMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *lupê*, tristesse, et *mania*, folie). Mélancolie ou délire dépressif.

LYRE n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens. *Fig.* Génie poétique. Art, action de faire des vers. Nom vulgaire du ménure. *Astr.* V. *Part. hist.*



Lyre.

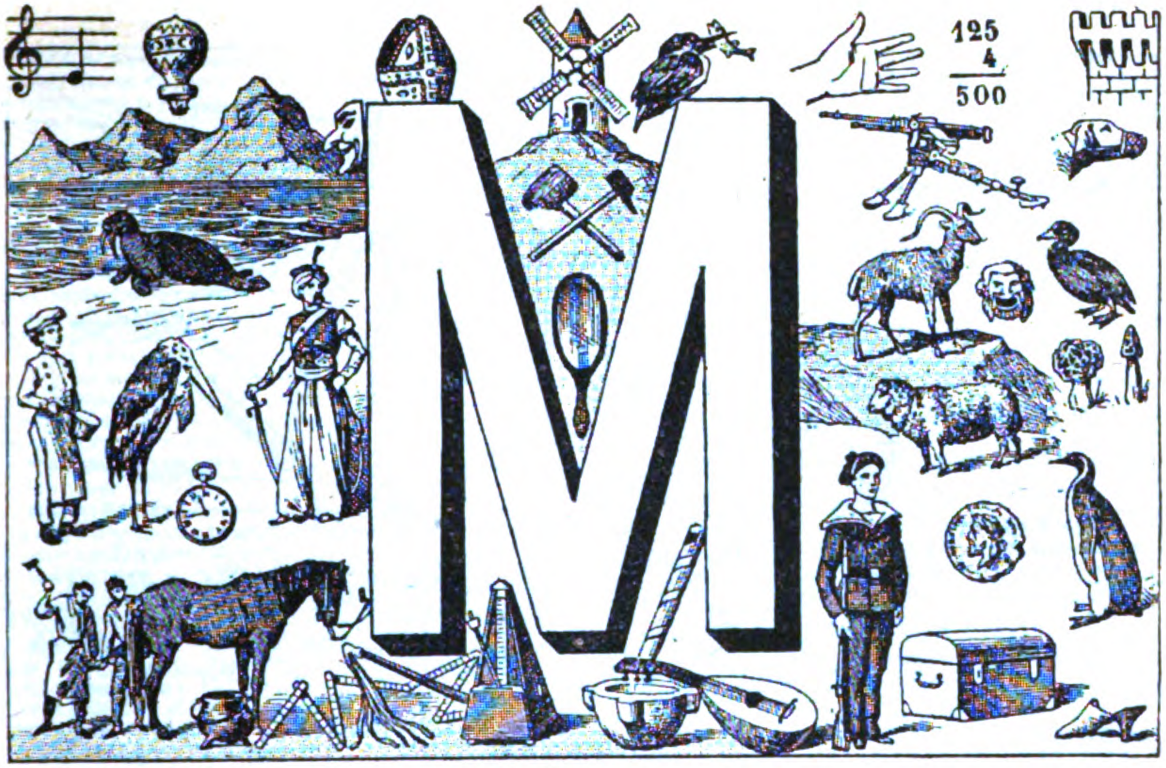
LYRIQUE adj. Qui a rapport à la lyre. *Poésie lyrique*, dans l'antiquité, poésie qui se chantait avec accompagnement de la lyre. *Auj.*, nom générique de l'*ode*, du *dithyrambe*, de l'*hymne*, de la *cantate*, etc. *Fig.* Qui est plein d'enthousiasme, d'inspiration. *Théâtre lyrique*, théâtre où l'on joue des pièces mises en musique. N. m. Le genre lyrique. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *Pindare est le plus grand des lyriques grecs.*

LYRISME (*ris-me*) n. m. Langage lyrique : *le lyrisme de Jean-Baptiste Rousseau est souvent très froid.* Style très poétique. Enthousiasme, chaleur.

LYSIMACHIE (*li-zi-ma-kî*) ou **LYSIMAQUE** (*li-zi*) n. f. Genre de primulacées ornementales, répandues dans les régions tempérées.

LYSOL (*zol*) n. m. Liquide brun, huileux, obtenu en traitant par un alcali l'huile de goudron de houille et les graisses, et que l'on emploie comme antiseptique.

LYTHRARIÉES (*ri-é*) ou **LYTHRACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones des régions tropicales. S. une *lythrariée* ou *lythracée.*



M n. m. et f. (*èm* ou *me*). Treizième lettre de l'alphabet et dixième des consonnes : *un grand* M ; *un* m *minuscule*. M, chiffre romain, vaut *mille*.

MA adj. poss. fém. V. MON.

MABOUL, E adj. et n. (de l'ar. *mahboul*, illuminé). *Pop.* Toqué, inconscient.

MACABRE adj. (pour *Macabré* n. pr., autre forme de *Machabée*, et peut-être nom d'un peintre). Funèbre, qui a trait à des choses funèbres : *plaisanterie macabre.* (Est surtout usité dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts.) — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches et pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet. (V. DANSE [*Part. hist.*].)

MACADAM (*dam'*) n. m. (du n. de *Mac-Adam*. V. *part. hist.*). Système d'empierrement des chemins, avec de la pierre concassée que l'on agglomère avec des rouleaux compresseurs. Route ainsi empierrée.

MACADAMISAGE (*za-je*) n. m. ou **MACADAMISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de macadamiser.

MACADAMISER (*zé*) v. t. Appliquer à la confection des routes le système de Mac-Adam.


Macaque.

MACAQUE n. m. Genre de singes, de taille moyenne, répandus dans les régions chaudes de l'ancien monde. *Fig.* Homme très laid.

MACAREUX (*reû*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, des régions arctiques, voisins des pingouins.

MACARON n. m. (vénit. *macarone*). Pâtisserie croquante, ronde ou ovale, faite de pâte d'amandes, de blanc d'œuf et de sucre.

MACARONÉE (*né*) n. f. Pièce de vers, composée en style macaronique.

MACARONI n. m. (mot vénit.). Pâte de fine farine moulée en tubes longs et creux, qui est un des mets favoris des Italiens : *macaroni au gratin.*

MACARONIQUE adj. (ital. *macaronico*). Se dit d'une poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine : *style macaronique.*

MACASSAR (*huile de*) n. f. Une huile cosmétique.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig.* En littérature, ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate : *macédoine de citations.*

MACÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Macédoine : *la phalange macédonienne.*

MACÉRATÉ ou **MACÉRÉ** n. m. Produit liquide d'une macération.

MACÉRATEUR adj. m. Qui opère la macération. N. m. Récipient où s'opère une macération.

MACÉRATION (*si-on*) n. f. (de *macérer*). Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification que l'on s'inflige par esprit de pénitence.


Macfarlane.

MACÉRER (*ré*) v. t. (lat. *macerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans de l'alcool, des fruits dans du vinaigre : *macérer des cornichons dans du vinaigre.* **Se macérer** v. pr., au *fig.*, soumettre son corps à des austérités, le mortifier pour l'amour de Dieu.

MACERON n. m. Genre d'ombellifères, voisin des ciguës, très répandues dans les pâturages du midi et de l'ouest de la France.

MACFARLANE n. m. (mot angl.). Manteau sans manches, avec des ouvertures à pans retombants, par où passent les bras.

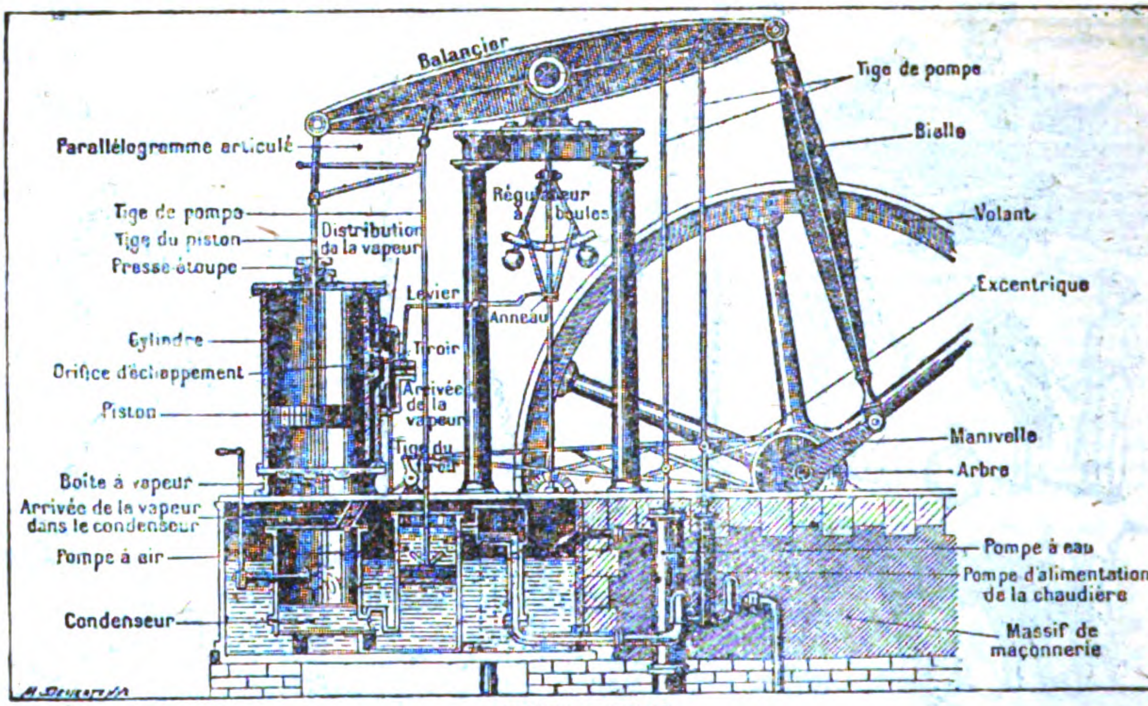
MACHACOIRE n. f. Syn. de MACQUE.

MACHAON (*ka-on*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons, vulgairement appelés *grands porte-queue*, et dont la chenille vit surtout sur la carotte et le fenouil.


Machaon.

MÂCHE n. f. Valérianelle, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi *doucette.*

MÂCHE-BOUCHON ou **MÂCHE-BOUCHONS** n. m. Appareil pour ramollir les bouchons, afin d'en faciliter l'introduction dans les bouteilles.



MACHINE A VAPEUR.

MÂCHEFER (*fèr*) n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer : *le mâchefer s'emploie pour garantir les rez-de-chaussée de l'humidité.*



Mâche.

MÂCHELIER (*l-ié*), **ÈRE** adj. (lat. *maxillaris*). Se dit des dents molaires, des muscles qui actionnent les mâchoires. N. f. Dent molaire : *une mâchelière.*

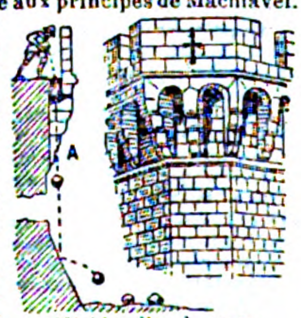
MÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de mâcher. (Peu us.)

MÂCHER (*ché*) v. t. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. Couper sans netteté, en déchirant les fibres : *outil qui mâche le bois. Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un*, lui préparer son travail. *Ne pas mâcher une chose*, la dire crûment.

MÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mâche. (Peu us.)

MACHIAVÉLIQUE (*ki-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *plan machiavélique.*

MACHIAVÉLISME (*ki-a-vé-lis-me*) n. m. Système politique, conforme aux principes de Machiavel. Politique dépourvue de conscience et de bonne foi. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide.



Mâchicoulis : A, coupe.

MACHIAVÉLISTE (*ki-a-vé-lis-te*) n. Qui pratique le machiavélisme. (Peu us.)

MÂCHICATOIRE n. m. Syn. de MASTICATOIRE.

MÂCHICOULIS ou **MÂCHECOULIS** (*li*) n. m. Au moyen âge, balcon en maçonnerie, établi au sommet des murailles et dont le fond présentait des ouvertures par où le défenseur faisait tomber des projectiles sur l'assiégeant. (V. CHÂTEAU FORT.)

MÂCHILLER (*ll* m., *é*) v. t. Mâcher lentement et sans broyer.

MACHIN, E n. (de *machine*). *Pop.* Nom par lequel on désigne une personne, un objet dont le nom ne vient pas à l'esprit : *j'ai vu... Machin.*

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT (*man*) adv. D'une manière machinale : *secouer machinalement la tête.*

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION (*si-on*) n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein : *déjouer une machination.*

MACHINE n. f. (lat. *machina* ; du gr. *mêkhanê*, art, ruse). Appareil combiné pour produire certains effets : *la machine tend de plus en plus à remplacer l'homme dans l'industrie.* Ensemble des organes qui constituent le corps de l'homme ou d'un animal : *la machine animale.* Ensemble des moyens qui concourent à un effet d'ensemble : *la machine de l'Etat.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.* Appareil pour mouvoir les décors de théâtre. *Machine simple*, appareil au moyen duquel l'effet se transmet directement (levier, coin, balance, poulie, etc.). *Machine composée*, appareil formé d'organes combinés qui se transmettent la force de proche en proche. *Machine à vapeur*, dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice. *Machine pneumatique*, v. PNEUMATIQUE. *Machine électrique*, instrument qui sert à produire ou à accumuler de l'électricité. *Machine à mâter*, appareil servant à mettre en place les mâts des navires. *Machine à coudre*, v. COUDRE. *Machine à écrire*, v. DACTYLOGRAPHE. *Machine à calculer*, appareil permettant d'effectuer rapidement une quelconque des quatre opérations arithmétiques. *Machine infernale*, v. INFERNAL. *Machine de guerre*, engin employé autrefois pour lancer des projectiles. **Machine-outil**, machine dont l'effort final s'exerce sur un outil remplaçant la main de l'homme. (Pl. des *machines-outils*.)

MACHINER (*né*) v. t. (lat. *machinari*). Former en secret de mauvais desseins : *machiner une conspiration.* Etablir les machines d'un théâtre : *machiner une féerie.*

MACHINERIE (*rî*) n. f. Construction de machines. Ensemble des machines employées à un travail : *la machinerie d'une filature.* Endroit où sont les machines : *la machinerie d'un navire.*

MACHINISER (*zé*) v. t. Réduire à l'état de machine : priver d'intelligence et de volonté. (Peu us.

MACHINISME (*nis-me*) n. m. Art du machiniste. Combinaison de machines. Emploi des machines : *le machinisme a transformé l'industrie moderne. Fig.* Organisme considéré comme fonctionnant automatiquement. Fonctions purement mécaniques. *Philos.* Doctrine qui considère les animaux comme de pures machines : *Descartes a défendu le machinisme.*

MACHINISTE (*nis-te*) n. m. Celui qui invente ou conduit des machines. Celui qui, dans un théâtre, dirige sur la scène les changements de décors.

MÂCHOIRE n. f. (de *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure.* (V. MAXILLAIRE, HOMME.) *Jouer, travailler des mâchoires,* manger. Chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. Partie de la gorge d'une poulie, qui empêche la corde de s'échapper. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de mâchonner. (Peu us.)

MÂCHONNER (*cho-né*) v. t. Mâcher difficilement ou avec négligence. Articuler d'une manière indistincte : *mâchonner des injures.*

MÂCHURE n. f. Partie du velours où le poil a été écrasé. Partie du drap où le poil a été mal coupé. Écrasement par contusion : *les mâchures d'une poire.*

MÂCHURER (*ré*) v. t. Barbouiller de noir. Ne pas tirer une feuille d'impression d'une manière nette et distincte.

MACIS (*si*) n. m. (mot lat.). Arille entourant la noix muscade et qu'on emploie aussi comme aromate.

MACLAGE n. m. Opération qui consiste à brasser le bain de verre dans le creuset, pour rendre toutes ses parties homogènes.

MACLE n. f. (du lat. *macula*, tache). Forme de cristallisation particulière, résultant de la pénétration, suivant des lois fixes, de deux cristaux de même nature. *Blas.* Figure d'armoiries en forme de losange percé au milieu d'un trou ayant aussi la forme d'un losange. (V. la planche BLASON.) *Bot.* V. MACRE.

MACLÉ, E adj. Qui porte des macles : *cristal maclé.*

MACLER (*klé*) v. t. Opérer le maclage. **Se macler** v. pr. Se cristalliser en croix, se disposer en macle, en parlant des cristaux.

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MAÇON n. m. (lat. pop. *macio*). Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierre, moellons, etc. *Maître maçon,* entrepreneur de maçonnerie. *Aide-maçon,* homme de peine chargé de mettre les matériaux sous la main du maçon. (Se dit quelquefois pour FRANC-MAÇON.) *Par dénigr.* Mauvais ouvrier dans un genre quelconque. Adjectiv. au m. et au f. Se dit des animaux qui se construisent une habitation avec de la terre, de la cire, etc. : *abeille maçonne.*

MAÇONNAGE (*so-na-jé*) n. m. Ouvrage, travail de maçon : *maçonnage solide ; frais de maçonnage.*

MAÇONNER (*so-né*) v. t. Construire ou réparer en maçonnerie : *maçonner un mur.* Revêtir d'une maçonnerie. Boucher au moyen d'une maçonnerie.

MAÇONNERIE (*so-ne-rî*) n. f. Ouvrage du maçon : *la maçonnerie d'une maison.* Se dit pour FRANC-MAÇONNERIE.

MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

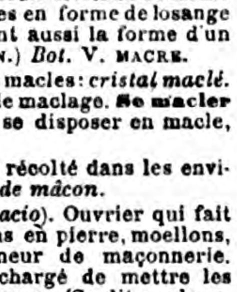
MACOUBA n. m. Tabac estimé de Macouba (Martinique), qui sent la rose et la violette.

MACQUE (*ma-ke*) n. f. Masse cannelée, servant à briser le chanvre, le lin. (On dit aussi MACHACOIRE.)

MACQUER (*ma-ké*) v. t. Briser avec la macque.

MACRAMÉ n. m. (mot ar.). Sorte de passementerie obtenue au moyen de ficelle tressée et nouée.

MACRE ou **MACLE** n. f. Genre de plantes aquatiques d'eau douce d'Europe et d'Asie, comprenant des herbes, dont le fruit est dit *châtaigne d'eau, noix d'eau, cornuelle,* etc.



Macreuse.

MACREUSE (*kreu-ze*) n. f. Genre de canards voyageurs des régions boréales, qui font des passages dans les pays tempérés. — Les macreuses ont une livrée brune ou rousse, leur chair est huileuse et rance ; elles viennent sur nos côtes en automne.

MACREUSE (*kreu-ze*) n. f. *Bouch.* Viande maigre qu'on trouve sur l'os à moelle de l'épaule.

MACRO ou **MACR,** préfixe qui signifie *long* ou *grand* et qui vient du gr. *makros,* grand.

MACROBE ou **MACROBIEN, ENNE** (*bi-in, è-ne*) ou **MACROBITE** adj. (du préf. *macro,* et du gr. *bios,* vie). Qui vit longtemps.

MACROCÉPHALE adj. (du préf. *macro,* et du gr. *kephalê,* tête). Qui a une grande tête.

MACROCÉPHALIE (*lî*) n. f. (de *macrocéphale*). Développement massif de la tête.

MACROCOSME (*kos-me*) n. m. (du préf. *macro,* et du gr. *kosmos,* monde). Univers, par opposition à l'homme considéré comme un monde en raccourci ou *microcosme.*

MACRODACTYLE adj. (du préf. *macro,* et du gr. *daktulos,* doigt). Qui a de longs doigts, de longs appendices en forme de doigts.

MACROPODE n. m. et adj. (du préf. *macro,* et du gr. *pous, podos,* pied). Qui a de longs pieds, de longues nageoires, ou, en botanique, de longs pédoncules.



Macropode.

MACROPODE n. m. Genre de poissons propres aux eaux douces de l'Indochine et qu'on élève facilement dans les aquariums. (Le macropode ne dépasse pas 10 centimètres : il est mordoré ou verdâtre, tigré de jaune rougeâtre.)

MACROPODES, MACROPODIENS (*di-in*) ou **MACROPODITES** n. m. pl. Sous-ordre de mammifères marsupiaux, comprenant les kangourous. S. un *macropode, macropodien* ou *macropodite.*

MACROSCÉLIDE (*kro-sé*) n. m. Genre de mammifères insectivores, très répandus en Afrique.

MACROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. (du préf. *macro,* et du gr. *skopein,* examiner). Qui se voit à l'œil nu.



Macroscélide.

MACROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Sporange qui produit des macrospores.

MACROSPORE (*kros-po-re*) n. f. *Bot.* Gamète très grosse, femelle de certaines algues.

MACROURE (du préf. *macro,* et du gr. *oura,* queue) adj. Qui a une longue queue : *décapode macroure.* N. m. Genre de poissons de la Méditerranée, appelés vulgairement *grenadiers* : *le macroure est d'un gris violacé et ne dépasse guère trente centimètres.* N. m. pl. Groupe de crustacés à abdomen très développé, comme chez les homards. S. un *macroure.*

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** (*si-on*) n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. Feuille d'impression tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER (*lé*) v. t. (de *macule*). Tacher : *maculer une feuille blanche.* Barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. i. Se tacher : *ce papier macule.*

MACULIFORME adj. (du lat. *macula,* tache, et de *forme*). Qui a la forme d'une tache.

MADAME n. f. (de *ma,* et *dame*). Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité et donné aujourd'hui à toute femme mariée. Maîtresse de la maison (employé surtout par les serviteurs) : *madame est servie.* Titre que l'on donnait, à la cour des Bourbons, aux filles du roi, du Dauphin, et à la femme de Monsieur, frère du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule : *la mort de Madame Elisabeth.*) *Jouer à la madame,* affecter des airs de grande dame. (En abrégé *M*me.) Pl. *mesdames.*

MADAPOLAM (*lam'*) n. m. (du n. d'une ville de l'Hindoustan). Espèce de calicot, fort et lourd.

MADÉCASSE (*ka-se*) adj. et n. De Madagascar : *la population madécasse.* On dit aussi MALGACHE.

MADÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *madéfier*). Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *madefacere ; de madidus*, humide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Humecter : *madéfier un emplâtre trop sec*.

MADELEINE (*lè-ne*) n. f. Gâteau léger, fait de sucre, de farine, de jus de citron, d'eau-de-vie et d'œufs. Variété de raisin ; variété de poire ; variété de prune ; variété de pêche (fruits ainsi appelés parce qu'ils mûrissent vers la Sainte-Madeleine, 22 juillet).

MADEMOISELLE (*zè-le*) n. f. (de *ma*, et *demoiselle*). Titre qui se donne aux personnes du sexe féminin, non mariées. Nom autrefois donné non seulement à une fille, mais à une femme mariée dont le mari n'était pas noble. Titre de la fille aînée du frère cadet du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) *La grande Mademoiselle*, la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. (En abrégé, Mlle.) Pl. *mesdemoiselles*.

MADÈRE n. m. Vin récolté dans l'île de Madère : *une sauce au madère*.

MADIA n. m. ou **MADIE** (*dî*) n. f. Nom de deux synanthérées du Chili, cultivées en France pour leurs graines, qui fournissent une huile siccative employée dans la savonnerie.

MADONE n. f. (ital. *madonna ; de ma donna*, ma dame). Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge. Image de la Vierge.

MADRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (orig. ar.). Grande enceinte de filets et de pieux plantés en mer, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drass*) n. m. Etoffe légère, dont la chaîne est de soie et la trame de coton et qui d'abord se fabriquait à Madras. Coiffure formée d'un foulard en étoffe de ce genre.

MADRE n. m. (haut all. *masar*). Bois veiné, jadis employé en ébénisterie.

MADRÉ, E adj. (de *madre*). Veiné, tacheté : *bois madré*. *Fig*. Rusé, matois : *un paysan madré*. (Substantiv. en ce sens : *c'est une madrée*.)


Madrépores.

MADRÉPORAIRES (*rè-re*) n. m. pl. *Zool*. Sous-ordre d'anthozoaires zoanthaires, qui forment des colonies de nature calcaire et sont répandus surtout sous les tropiques. S. un *madréporaire*.

MADRÉPORE n. m. (ital. *madrepora*). Colonie de polypes madréporaires.

MADRÉPORIQUE ou **MADRÉPORIEN, ENNE** (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient aux madrépores. Composé de madrépores : *rocher madréporique*.

MADRIER (*dri-é*) n. m. (du lat. *materia*, matière). Planche de chêne, de sapin, etc., fort épaisse.

MADRIGAL n. m. (ital. *madrigale*). Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers : *Voiture a composé des madrigaux pleins d'esprit*. *Mus*. Composition musicale à plusieurs voix, qu'on peut aussi exécuter sur des instruments.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. (de *madré*). Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAËRL n. m. Sable marin, utilisé comme amendement.

MAESTOSO (*ès-to-zo*) adv. *Musiq*. Mot italien, indiquant un mouvement lent, noble et majestueux.

MAESTRIA (*ès-tri-a*) n. f. (de *maestro*). *Bx-arts*. Grandeur et fierté d'exécution : *portrait exécuté avec une réelle maestria*.

MAESTRO (*ma-ès-tro*) n. m. (mot ital.). Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique et qui veut dire *maître*. Pl. des *maestros*.

MAFFLU (*ma-flu*), **E** ; **MAFFLÉ** (*ma-flé*), **E** adj. et n. *Fam*. Qui a les joues pleines, rebondies ; joufflu.

MAGASIN (*zin*) n. m. (de l'ar. *makhdzin*, dépôt de marchandises). Lieu où l'on serre des marchandises, des provisions : *magasin de blé*. Boutique : *magasin d'épicerie*. Partie d'une arme à répétition contenant l'approvisionnement de cartouches qu'elle peut renfermer. (V. FUSIL.)

MAGASINAGE (*zi*) n. m. Action de mettre en magasin. Séjour d'une marchandise en magasin. Droits que l'on paye pour laisser en magasin.

MAGASINIER (*zi-ni-é*) n. m. Qui garde un magasin.

MAGAZINE n. m. (mot angl.). Ouvrage périodique généralement illustré, qui traite de sujets très divers.

MAGDALÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux cavernes préhistoriques de la Madeleine, à Tursac (Dordogne) : *l'homme magdalénien*.

MAGDALÉON n. m. (du gr. *magdalia*, pâte pétrie). Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique. (Vx.)

MAGE n. m. (lat. *magus*). Membre de la caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses. Chez les Grecs et les Romains, astrologue, magicien.

MAGE ou **MAJE** adj. m. (provenç. *maje ;* du lat. *major*, plus grand). *Dr. anc. Juge maje*, lieutenant du sénéchal dans certaines provinces.

MAGHZEN (*zèn*) n. m. Le gouvernement marocain, l'entourage du sultan.

MAGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui fait profession de magie : *Simon le magicien*. *Fig*. Personne qui produit des choses étonnantes et inattendues : *les artistes sont de grands magiciens*.

MAGIE (*jî*) n. f. (gr. *mageia ;* de *magos*, mage). Art prétendu de produire, au moyen de pratiques bizarres, des effets contraires aux lois naturelles : *la magie fut très en honneur dans l'antique Egypte*. *Magie noire*, qui avait pour objet l'évocation des démons. *Magie blanche*, art de produire certains effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles. *Fig*. Effet étonnant, puissance de séduction : *la magie du style*. — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre mot *magie*. Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux, comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de magie ; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont à peu près complètement disparu, devant les progrès de la civilisation.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique*. *Fig*. Merveilleux, surprenant : *le pinceau magique de Rubens*.

MAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magique, merveilleuse. (Peu us.)

MAGISME (*jis-me*) n. m. Doctrine de la magie ; exercice du pouvoir des mages.

MAGISTER (*jis-tèr*) n. m. (mot lat. signif. *maître*). Maître d'école de village. *Fam*. Pédant insupportable. Pl. des *magisters*.

MAGISTÈRE (*jis-tè-re*) n. m. (du lat. *magisterium*, maîtrise). Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim*. Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

MAGISTRAL (*jis-tral*), **E, AUX** adj. Pédant. Qui tient du maître : *ton magistral*. Souverain, décisif : *une magistrale correction*. Qui marque la maîtrise. *Médicament magistral*, qui, au lieu d'exister tout préparé dans les pharmacies, comme les médicaments *officinaux*, se confectionne au moment du besoin.

MAGISTRALE (*jis-tra-le*), n. f. *Fortif*. Crête extérieure d'un mur d'escarpe.

MAGISTRALEMENT (*jis-tra-le-man*) adv. D'une manière magistrale : *parler magistralement*.

MAGISTRAT (*jis-tra*) n. m. (lat. *magistratus ;* de *magister*, maître) Officier civil, revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative : *les consuls étaient les premiers magistrats de Rome*.

MAGISTRATURE (*jis-tra*) n. f. Dignité, charge du magistrat. Temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions. Corps des magistrats : *entrer dans la magistrature*. *Magistrature assise*, ceux des

magistrats qui siègent comme juges. *Magistrature debout*, les membres du parquet, le ministère public.

MAGMA n. m. (mot gr.). *Chim.* Masse pâteuse, épaisse et visqueuse.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les contrées méridionales de la France.

MAGNANARELLE (*rè-le*) n. f. Nom provençal des femmes qui s'occupent de l'élevage des vers à soie.

MAGNANERIE (*rî*) n. f. (de *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie : *les magnaneries sont nombreuses en Provence.*

MAGNANIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus ;* de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée : *Alexandre fut le vainqueur magnanime de Porus.* Noble, élevé : *une pensée magnanime.*

MAGNANIMEMENT (*man*) adv. Avec magnanimité : *traiter magnanimement un vaincu.*

MAGNANIMITÉ n. f. (de *magnanime*). Grandeur d'âme, générosité : *la magnanimité sied aux grands.*

MAGNAT (*magh-na*) n. m. (du lat. *magnus*, grand). Grand de l'État, en Pologne et en Hongrie.

MAGNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *magnês*, aimant). *Chim.* Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau, employé comme anti-acide, laxatif et purgatif.

MAGNÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) ou **MAGNÉSIFÈRE** (*zi*) adj. Qui contient de la magnésie : *roche magnésienne.*

MAGNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un terrain qui se compose de roches magnésiennes.

MAGNÉSITE (*zi-te*) n. f. Silicate naturel de magnésium, plus connu sous le nom d'*écume de mer.*

MAGNÉSIUM (*zi-om'*) n. m. Métal solide (Mg) de densité 1,7, fusible à 651° (il a une couleur blanc d'argent et brûle à l'air avec une flamme éblouissante) : *le sulfate de magnésium est employé comme purgatif sous le nom de sel d'Epsom, de Sedlitz.*

MAGNÉTIQUE adj. (du gr. *magnês*, aimant). Qui appartient à l'aimant, ou possède ses propriétés : *fer magnétique ; pierre magnétique. Barreaux magnétiques*, barres d'acier trempé, dont on fait des aimants artificiels. *Méridien magnétique*, v. MÉRIDIEN. Qui appartient au magnétisme animal : *somnambulisme magnétique. Fig.* Qui a une influence puissante et mystérieuse : *regard magnétique.*

MAGNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être magnétisé : *un sujet magnétisable.*

MAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action, manière de magnétiser. État d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER (*zé*) v. t. (du gr. *magnês*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer.* Communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal. Hypnotiser. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISEUR (*zeur*) n. m. Qui magnétise, qui hypnotise. (Vx et impropre en ce sens.)

MAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *magnês*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant. Partie de la physique, dans laquelle on étudie les propriétés des aimants. *Magnétisme terrestre*, cause supposée des phénomènes qu'on observe dans l'aiguille aimantée. *Magnétisme animal*, influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes.* — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide ; alors, il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science. Cependant, tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer ; mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNÉTITE n. f. Oxyde naturel de fer magnétique.

MAGNÉTO n. f. Dénomination abrégée de la machine magnéto-électrique, destinée à l'allumage des moteurs à explosion.

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE adj. Qui tient à la fois des phénomènes magnétiques et électriques : *machines magnéto-électriques.*

MAGNÉTOMÈTRE n. m. Instrument employé dans les observations magnétiques.

MAGNIEN (*gni-in*), **MAGNIN** ou **MAGNIER** (*gni-é*) n. m. Ouvrier ambulant de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Bourgogne, qui fait des ouvrages en fer-blanc, en étain, raccommode la faïence, etc.

MAGNIFICAT (*magh, kat'*) n. m. (en lat. *il magnifie*). Cantique de la vierge Marie chez Elisabeth, que l'on chante aux vêpres. *Fig. Arriver à magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *magnificat.*

MAGNIFICENCE (*san-se*) n. f. Qualité de ce qui est magnifique ; faste, luxe : *la magnificence de la cour de Louis XIV.* Générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné.* Pl. Objet somptueux. Acte de libéralité.

MAGNIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Glorifier, exalter. (Peu us.)

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus ;* de *magnus*, grand, et *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique.* Très beau en son genre : *temple magnifique. Fig.* Glorieux : *titre magnifique.* Pompeux : *discours, orateur magnifique.* Généreux, qui aime le luxe : *prince magnifique.*



Magnolia.

MAGNIFIQUEMENT (*man*) adv. Avec magnificence : *traiter magnifiquement un hôte de marque.*

MAGNITUDE n. f. Grandeur apparente d'un astre.

MAGNOLIA ou **MAGNOLIER** (*li-é*) n. m. Genre de *magnoliacées*, originaires d'Asie et d'Amérique. — Les magnolias sont d'admirables végétaux ; leur port élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes, leurs opulentes fleurs à l'odeur suave, les font rechercher pour l'ornement des parcs et des jardins.

MAGNOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le *magnolia.* S. une *magnoliacée.*

MAGNUM (*magh-nom'*) n. m. Bouteille de deux litres.

MAGOT (*gho*) n. m. (de *Magog* n. pr. biblique). Espèce de singe sans queue, du genre macaque : *les magots de Gibraltar.* Figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine. Fig.* Homme laid : *vilain magot.*



Magot.

MAGOT (*gho*) n. m. (anc. franc. *mugot*). *Fam.* Argent caché : *on a trouvé son magot.*

MAHALEB (*lèb*) n. m. Espèce de cerisier, des régions montagneuses de l'Europe.

MAHARAJAH (*ja*) ou **MAHARADJAH** n. m. Titre sanscrit signifiant *grand roi* et que l'on applique aujourd'hui à tous les princes de l'Inde.

MAHDI n. m. Nom donné par plusieurs sectes musulmanes à l'envoyé attendu d'Allah, qui doit compléter l'œuvre de Mahomet : *de nombreux mahdis ont déjà soulevé le monde musulman.* Chef d'un grand nombre de tribus arabes.

MAHDISME (*ma-dis-me*) n. m. Le parti du mahdi.

MAHDISTE (*ma-dis-te*) adj. Qui se rapporte au mahdi : *la dernière insurrection mahdiste a bouleversé le Soudan.* N. Partisan du mahdi.

MAHOMÉTAN, E adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet : *les peuples mahométans.*

MAHOMÉTISME (*tis-me*) n. m. Religion de Mahomet. (V. ISLAMISME [*Part. hist.*].)

MAHONIE (*nî*) n. f. Genre d'arbrisseaux, ressemblant au houx, très répandus en Asie et en Améri-

que. (Les fleurs de la mahonie sont jaunes et odorantes; les fruits sont des baies d'un noir bleuâtre, à saveur acide et douceâtre, mais rafraîchissantes.

MAHONNAIS, E (*o-nè, è-ze*) adj. et n. De Mahon.

MAHONNE (*ma o-ne*) n. f. (arab. *ma'on*). Autref., galéasse des mers du Levant. Auj., petit bâtiment de charge ou de cabotage, en Espagne et sur les côtes d'Afrique.



Mahonie.

MAHRATTE (*ma-ra-te*) n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI (*mè*) n. m. (lat. *maius*). Cinquième mois de l'année. Arbre vert et enrubanné, que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAÏANTHÈME (*ma-i-an*) n. m. Genre de liliacées, souvent confondues avec les muguets.

MAIE (*mè*) n. f. (lat. *magis*). Pétrin ; huche pour serrer le pain. Table du pressoir.

MAÏEUR (*ma-i-eur*) n. m. (lat. *major*). Au moyen âge, maire. En Belgique, premier magistrat d'une commune rurale, appelé *bourgmestre* dans les villes.

MAIGRE (*mè-gre*) adj. (lat. *macer*). Qui est mal en chair ; qui a peu de graisse : *poulet maigre.* Qui ne contient ni viande, ni jus de viande : *soupe maigre. Jours maigres*, pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande. *Maigre chère*, mauvaise chère. *Repas maigre*, où l'on ne sert point de viande. *Maigre repas*, chétif. Peu fertile : *terre maigre.* Peu abondant : *un maigre filet d'eau.* N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre.* Aliments maigres : *le maigre n'exclut pas le gibier d'eau.* Ant. **Gras.**

MAIGRE (*mè-gre*) n. m. Nom vulgaire de certains poissons du genre sciène.

MAIGRELET, ETTE (*mè-gre-lè, è-te*) adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet.* (On dit aussi MAIGRET, ETTE.)

MAIGREMENT (*mè-gre-man*) adv. Chétivement : *dîner maigrement.* Ant. **Grassement.**

MAIGREUR (*mè-greur*) n. f. État d'un corps maigre : *la maigreur n'exclut pas la santé. Fig.* Manque d'abondance, de ressources, d'ampleur, etc.

MAIGRICHON, ONNE (*mè, o-ne*) ou **MAIGRIOT** (*mè-gri-o*), **OTTE** adj. et n. *Pop.* Un peu trop maigre : *une fillette maigrichonne.*

MAIGRIR (*mè-grir*) v. i. Devenir maigre : *maigrir à la suite d'une longue maladie.* V. t. Faire devenir maigre ; faire paraître maigre : *les longs cheveux maigrissent les joues.* Ant. **Engraisser.**

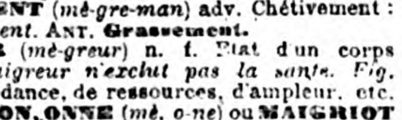
MAIL (*ma, l* mll.) n. m. (du lat. *malleus*, marteau). Petit maillet en bois, de forme cylindrique, cerclé d'un anneau de fer à chaque extrémité et emmanché d'un morceau de bois flexible, dont on se servait pour pousser une boule de bois. Jeu qui consiste à pousser une boule avec le mail. Allée préparée pour jouer à ce jeu. Promenade publique, dans certaines villes. (Abréviat. de MAIL-COACH.)



Mail-coach.

MAIL-COACH (*mèl'-kôtch*) n. m. (de l'angl. *mail*, malle, et *coach*, voiture). Berline à quatre chevaux, avec plusieurs rangs de banquettes sur le dessus de la voiture. Pl. des *mail-coaches.*

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. *macula*). Chaque nœud que forment le fil, la soie, la laine, etc., dans les tissus tricotés, dans les filets : *le fretin passe à travers les larges mailles des filets.* Ouverture que ces nœuds laissent entre eux. Chacune des petites boucles formées par des fils de métal croisés en un même point pour former un tissu, dont on faisait les



Mailles de filet : 1. Carrées ; 2. En losange.

armures au moyen âge : *cotte de mailles.* Chaînon d'un câble-chaîne. Sorte de taie ronde, qui se forme sur la prunelle des yeux. Dans les melons, les concombres, etc., tache qui marque la place d'où sort le fruit. Tache qui apparaît sur le plumage des jeunes perdreaux et des jeunes faucons.

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. pop. *metallia*; de *metallum*, métal). Ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir*, se disputer pour peu de chose, pour une maille ; avoir un démêlé quelconque.

MAILLÉ (*ma, ll* mll., *é*), **E** adj. Couvert d'une armure de mailles. Dont les plumes sont marquées de mailles, en parlant du perdreau ou du faucon.

MAILLECHORT (*ma, ll* mll., *e-chor*) n. m. (de *Maillot* et *Chorier*, n. des inventeurs). Alliage de zinc, cuivre et nickel, qui imite l'argent. (On écrit aussi, mais à tort, MELCHIOR.)

MAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. t. (de *maille*). Faire avec des mailles : *mailler un filet. Mailler la chaîne*, en terme de marine, la fixer sur une autre ou sur une bande au moyen d'une maille. *Mailler une voile*, la lacer sur une autre. V. i. Pousser des mailles ou bourgeons : *le raisin commence à mailler.* Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.



Maillets.

MAILLET (*ma, ll* mll., *è*) n. m. (de *mail*). Marteau de bois à deux têtes : *maillet de tonnelier.*

MAILLETAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action de garnir de clous à large tête toute la partie immergée d'un navire.

MAILLETER (*ma, ll* mll., *e-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mailletterai.*) *Techn.* Opérer le mailletage : *mailleter une carène.*

MAILLETON (*ma, ll* mll.) n. m. Bouture ou bourgeon de l'année.

MAILLOCHE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *mail*). Gros maillet de bois. Baguette terminée par une boule garnie de peau et servant à battre de la grosse caisse.

MAILLON (*ma, ll* mll., *on*) n. m. Petite maille. Anneau d'une chaîne.

MAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. t. *Mar.* Réunir entre eux deux bouts de chaîne, ou un bout de chaîne à un autre objet.

MAILLOT (*ma, ll* mll., *o*) n. m. (de *maille*). Lange dont on enveloppe un enfant : *le maillot doit laisser le plus de liberté possible aux mouvements. Fig.* Première enfance : *sortir du maillot.* Vêtement de tricot s'appliquant exactement sur la peau, employé par les danseuses, etc. Mollusque du genre *pupa.*

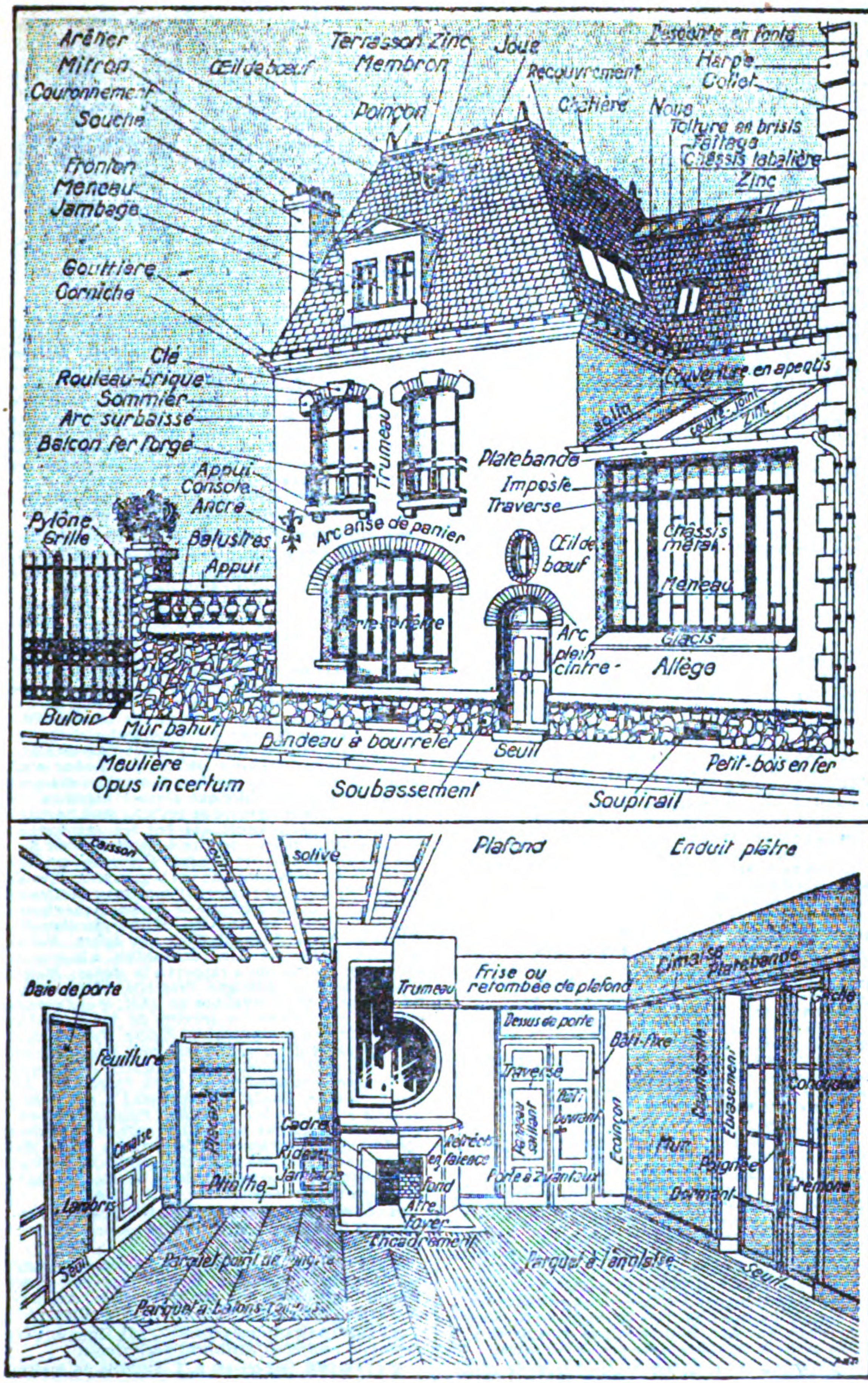
MAILLOTIN (*ma, ll* mll.) n. m. Pressoir à olives. Arme en forme de maillet. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Tache dans le bois. *Chasse* et *fauconn.* Syn. de MAILLE.

MAIN (*min*) n. f. (lat. *manus*). Partie du corps humain, qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts : *la main droite ; la main gauche. Lever la main*, affirmer en justice. *Lever la main sur quelqu'un*, se préparer à le frapper. *Battre des mains*, applaudir. *Forcer la main*, contraindre. *Tenir la main*, veiller. *En venir aux mains*, engager le combat. *Faire main basse*, tuer, piller, voler. *N'y pas aller de main morte*, frapper rudement. *Avoir la haute main sur*, commander. *Avoir sous la main*, à sa portée. *Avoir une belle main*, une belle écriture. *Tendre la main*, demander l'aumône; faire une offre de réconciliation, d'appui, etc. *Mettre la main à l'œuvre*, commencer une chose. *Mettre la dernière main*, terminer. *Tenir de première main*, de la source même. *Avoir la main heureuse*, réussir souvent. *Mettre la main à la pâte*, travailler soi-même. *Avoir les mains liées*, ne pouvoir agir. *Se laver les mains d'une chose*, déclarer qu'on n'y a pas participé. *Etre en bonnes mains*, être confié à une personne capable. *Agir sous main*, secrètement. *Donner à pleines mains*, libéralement. *Avoir le cœur sur la main*, être franc. *De main en main*, d'une personne à l'autre. *De la main à la main*, sans passer par un intermédiaire : *argent donné de la main à la main.* *A main*



Main : A, paume ; P, poignet. 1. Pouce ; 2. Index ; 3. Majeur ; 4. Annulaire : 5. Auriculaire.



(Voir : HABITATION, CHATEAU, CHEMINÉE, FENÊTRE, etc.)

armée, les armes à la main. *Coup de main*, entreprise hardie. (V. aussi COUP.) *Chose faite de main de maître*, avec habileté. *En un tour de main*, en un instant. *De longue main*, depuis longtemps. *Faire une main* (au jeu), faire une levée. *Main chaude*, espèce de jeu de mains. *Main de papier*, 25 feuilles. En parlant de mariage : *aspirer à la main d'une jeune fille ; lui demander sa main*. *Techn.* Outil coudé en crochet pour soulever les fardeaux. *Main courante*, registre appelé également *brouillard*. *Main courante* ou *coulante*, partie d'une rampe d'escalier sur laquelle s'appuie la main. (V. la planche MAISON.) *Main de justice*, main d'ivoire aux doigts levés, placée à l'extrémité du bâton royal, symbole de la justice royale. *Main de puits*, anneau à ressort, dans lequel on passe l'anse d'un seau à puits.

MAIN-D'ŒUVRE (*deu-vre*) n. f. Travail de l'ouvrier dans la confection d'un ouvrage. Prix payé pour le travail d'un ouvrage quelconque : *payer une main-d'œuvre élevée*. Pl. des *mains-d'œuvre*.

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée à quelqu'un et, surtout, à l'autorité : *prêter main-forte*.

MAINLEVÉE (*min-le-vé*) n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition : *donner mainlevée de...*

MAINMISE (*min-mi-ze*) n. f. Saisie. Affranchissement : *la mainmise d'un serf*. (S'emploie quelquef. aujourd'hui pour SAISIE.)

MAINMORTABLE (*min*) adj. Qui peut tomber en mainmorte : *certains serfs étaient mainmortables*. Dont les biens sont inaliénables et, partant, soustraits aux droits de mutation : *communauté mainmortable*.

MAINMORTE (*min*) n. f. Etat des vassaux qui étaient privés de la faculté de disposer de leurs biens s'ils n'avaient pas d'enfants. Etat des biens inaliénables, comme les biens des communautés religieuses, des hôpitaux, etc., et qui sont soumis à une taxe spéciale dite *de mainmorte*, destinée à tenir lieu de droits de mutation.

MAÏNOTE (*ma-i*) adj et n. Du Maïna ou Magne (dans le Péloponnèse méridional).

MAINT (*min*), **E** adj. Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois ; à maintes reprises*. Plus d'un (s'emploie au sing. dans ce sens) : *enjambant maint ruisseau, traversant mainte ruelle*.

MAINTENANCE (*min*) n. f. Action de maintenir, de confirmer dans une possession. (Vx.)

MAINTENANT (*min-te-nan*) adv. (de *main*, et *tenant*). A présent. **Maintenant que**, loc. conj. En ce moment où.

MAINTENEUR (*min*) n. m. Celui qui maintient. (Peu us.) Dignitaire des Jeux floraux de Toulouse.

MAINTENIR (*min*) v. t. (de *main*, et *tenir*. — Se conj. comme *tenir*.) Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente*. *Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois ; maintenir quelqu'un en place*. Affirmer : *je maintiens que...* **Se maintenir** v. pr. Rester dans le même état, la même position, les mêmes dispositions d'esprit : *se maintenir en bonne santé*. Absol. : *malade qui se maintient*.

MAINTENUE (*min-te-nû*) n. f. *Dr.* Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux. (Peu us.)

MAINTIEN (*min-ti-in*) n. m. Conservation : *le maintien des lois*. Contenance, attitude : *maintien modeste*. *Perdre son maintien*, être déconcerté.

MAIN-TIERCE n. f. *Mar.* V. GAROCHOIR.

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE (*mè-re*) n. m. (du lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une commune et, à Paris, d'un arrondissement : *les maires des communes sont élus par le conseil municipal*. **Maire du palais**, ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MAIRESSE (*mè-rè-se*) n. f. Femme d'un maire.

MAIRIE (*mè-rî*) n. f. Maison où sont les bureaux du maire : *les mariages se célèbrent à la mairie*.

MAIS (*mè*) conj. (du lat. *magis*, plus). Sert à marquer l'opposition ou la différence entre deux idées ; la restriction, une objection, la surprise, une simple transition, etc. Adv. Plus (vieilli en ce sens) : *il n'en peut mais*. N. m. : *je ne veux pas de vos mais*.

MAÏS (*ma-iss*) n. m (esp. *maiz*). Genre de graminacées appelées aussi *blé de Turquie, turquet*, etc., et dont les grains sont comestibles : *le maïs se sème en avril*.



Maïs.

MAISON (*mè-zon*) n. f. (lat. *mansio* ; de *manere*, rester). Edifice, logement où l'on habite : *rentrer dans sa maison*. Meubles, ménage. Ensemble des affaires domestiques : *bien gouverner sa maison*. Personnes qui vivent ensemble. Personnel attaché au service d'une famille : *une nombreuse maison*. Descendance, race : *maison souveraine*. *Maison de Dieu, du Seigneur*, église, temple. *Maison religieuse*, couvent. *Maison de ville*, maison commune. *Maison d'arrêt*, prison. *Maison de santé*, établissement privé où l'on traite les maladies moyennant rétribution. *Maison de campagne*, maison que l'on habite l'été. *Maison mortuaire*, maison où quelqu'un est mort et d'où part l'enterrement. *Maison militaire*, troupes attachées à la personne d'un chef d'Etat : *la maison militaire du président de la République*. *A la maison*, chez soi. *Garder la maison*, ne pas sortir. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques, ses employés. *Faire maison neuve*, remplacer ses domestiques, ses employés. **Petites-Maisons**, v. à son ordre alph.

MAISONNÉE (*mè-zo-né*) n. f. *Pop.* Ensemble des gens d'une famille vivant dans la même maison.

MAISONNETTE (*mè-zo-nè-te*) n. f. Petite maison.

MAISTRANCE (*mès-tran-se*) n. f. (de *maistre*). Ensemble des sous-officiers de la flotte, contremaîtres et maîtres des arsenaux : *école de maistrance*.

MAÎTRE (*mè-tre*) n. m. (lat. *magister* ; de *major*, plus grand). Celui qui commande, gouverne. Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves : *travailler sous l'œil du maître*. PROV. : **Les bons maîtres font les bons valets**, pour être bien servi, il faut bien traiter les personnes qui nous servent. Propriétaire : *le maître de la maison*. Celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître*. Personne d'un savoir, d'un art supérieur : *s'inspirer des maîtres*. Titre donné aux gens de robe (avocats, avoués, notaires) : *maître un tel ; par-devant maître X...* ; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes*. Titre que prenait autrefois un ouvrier reçu dans un corps de métier. Auj., artisan qui emploie des ouvriers, qui fait des entreprises. *Passer maître*, obtenir le titre de maître et, au *fig.*, être très habile dans une chose. Personne qui use à son gré de ses facultés, de ses organes : *maître de sa voix*. Qui a de l'empire sur son âme : *maître de ses passions*. Qui a la faculté de faire quelque chose : *maître de choisir sa carrière*. *Maître de chapelle*, chargé de diriger le chant dans une église. *Maître de ballet*, artiste qui, dans un théâtre, a la responsabilité de tout ce qui a rapport à la danse. *Maître d'armes*, celui qui enseigne l'escrime. *Maître d'hôtel*, officier, ou domestique en chef, d'une grande maison, qui préside au service de table. *Maître d'école*, instituteur primaire. *Maître d'étude*, celui qui est chargé de surveiller les élèves. *Grand maître de l'Université*, ministre de l'instruction publique, en France. **Petit-maître**, v. à son ordre alph. Adjectiv. Habile, énergique, puissant : *un maître homme*. Premier : *le maître clerc*. Principal : *le maître autel*. (V. MAÎTRE-AUTEL.) Loc. adv. **A la maître d'hôtel**, manière d'accommoder certains mets. **Tel maître, tel valet**, les valets copient leurs maîtres. **Le temps est un grand maître**, on acquiert, avec le temps, une expérience très instructive.

MAÎTRE-AUTEL ou **MAÎTRE AUTEL** (*mè-trô-tèl*) n. m. V. AUTEL. Pl. des *maîtres-autels* ou *maîtres autels*.

MAÎTRESSE (*mè-trè-se*) n. f. A presque toutes les acceptions de *maître*. Femme que l'on aime. **Petite-maîtresse**, v. à son ordre alph. Adjectiv. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE (*mè-tri-za-ble*) adj. Que l'on peut maîtriser : *colère difficilement maîtrisable*.

MAÎTRISE (*mè-tri-ze*) n. f. Autorité de maître.

(Vx.) Possession : *il faut toujours garder la parfaite maîtrise de soi-même.* Autrefois, qualité de maître, dans certains métiers. Fonction de maître qui enseigne : *maîtrise de conférences. Néol.* Ensemble des contremaîtres et chefs d'équipe. Ecole où l'on forme les enfants de chœur au chant de la musique sacrée. *Par ext.* L'ensemble de ces enfants eux-mêmes. Direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER (*mè-tri-zé*) v. t. Gouverner en maître ; faire obéir : *maîtriser un cheval emporté. Fig. : maîtriser ses passions.* **Se maîtriser** v. pr. Dompter ses sentiments, ses passions.

MAJESTÉ (*jès-té*) n. f. (lat. *majestas*). Grandeur suprême : *la majesté divine.* Air de grandeur propre à inspirer le respect : *Louis XIV avait des allures pleines de majesté.* Titre particulier des empereurs et des rois (en abrégé S. M.). *Sa Majesté Très Chrétienne*, le roi de France. *Sa Majesté Catholique*, le roi d'Espagne.

MAJESTUEUSEMENT (*jès-tu-eu-ze-man*) adv. Avec majesté : *cortège qui s'avance majestueusement.*

MAJESTUEUX, EUSE (*jès-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse.*

MAJEUR, E adj. (du lat. *major*, plus grand). Plus grand, plus considérable : *la majeure partie.* Qui a l'âge de la majorité : *fille majeure. Fig.* Important : *affaire majeure.* Irrésistible : *force majeure. Mus. Gamme majeure*, v. GAMME. *Ordres majeurs*, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. N. f. *Logiq.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. (de l'ital. *majolica*, de l'île de Majorque). Faïence commune italienne du temps de la Renaissance. (L'art de fabriquer cette poterie aurait été introduit en Italie par des ouvriers arabes ou espagnols des Baléares).

MAJONG (*ongh*) Sorte de jeu de dominos d'origine chinoise.

MAJOR n. m. (mot lat. signif. *plus grand*). Officier supérieur, chargé des détails du service et de l'administration du régiment. *Major général*, officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée et, dans la marine, officier chargé de la direction de l'arsenal et de l'entretien de la flotte armée. Appellation donnée aux médecins militaires.

MAJORAL n. m. Chacun des cinquante membres du consistoire du félibrige. Pl. *majoraux.*

MAJORAT (*ra*) n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse et qui était transmis, avec le titre, au fils aîné d'une famille : *Napoléon Ier créa de nombreux majorats.*

MAJORATION (*si-on*) n. f. Evaluation d'une chose à un prix au-dessus de sa valeur.

MAJORDOME n. m. (du lat. *major*, plus grand, et *domus*, maison). Chef des domestiques d'un souverain. Maître d'hôtel de grande maison.

MAJORER (*ré*) v. t. Evaluer une chose au-dessus de sa valeur véritable : *majorer une facture.*

MAJORITAIRE adj. et n. Se dit d'un système de votation où la majorité absolue l'emporte. Partisan de ce système.

MAJORITÉ n. f. Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels : *l'âge de la majorité, en France, est de vingt et un ans ; il y a, quant au mariage, une majorité abrégée.* Le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi.* Parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre soutenu par la majorité. Majorité absolue*, nombre de voix au moins égal à la moitié, plus un. *Majorité relative*, nombre de voix supérieur à celui des suffrages obtenus par chacun des autres concurrents.

MAJORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Majorque.

MAJUSCULE (*jus-ku-le*) n. f. et adj. (du lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente : *lettre majuscule.*



Maki.

MAKI n. m. Genre de mammifères lémuriens de taille médiocre, à longue queue, de Madagascar.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien, à l'ordre : *mal physique ; mal moral.* Affliction, chagrin : *compatir aux maux d'autrui.* Douleur physique : *mal de dents.* Dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre.* Ce qui est contraire au devoir, à la vertu : *la conscience discerne le bien du mal.* Inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent.* Peine, travail : *on a trop de mal ici.* Opinion défavorable, médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un. Tourner une chose en mal*, lui donner un mauvais sens. *La prendre en mal*, s'en offenser. *Mal de cœur*, nausées. *Mal de mer*, malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer. *Mal des montagnes*, malaise qu'on éprouve dans les lieux très élevés. *Mal d'enfant*, les douleurs de l'enfantement. *Mal du pays*, nostalgie. **Haut mal** ou **mal caduc**, épilepsie essentielle. PROV. : **Aux grands maux les grands remèdes**, il faut agir fortement et courageusement contre les inconvénients graves et dangereux. ANT. **Bien.**

MAL, E adj. (lat. *malus, mala*). Mauvais, funeste. *Bon an, mal an*, v. AN. *Bon gré, mal gré*, v. GRÉ.

MAL adv. (lat. *màle*). Autrement qu'il ne convient : *écrire mal. Se trouver mal*, tomber en défaillance. *Prendre mal*, trouver mauvais. *Etre mal avec quelqu'un*, être brouillé avec lui. *Etre bien mal, au plus mal*, en danger de mort. ANT. **Bien.**

MALABARE adj. et n. De Malabar : *la côte malabare est malsaine.*

MALACHITE (*ki-te*) n. f. (gr. *malakhitês*). Carbonate hydraté naturel de cuivre, d'un beau vert velouté, et que l'on peut tailler et polir.

MALACIE (*sî*) n. f. (du lat. *malacia*, faiblesse de l'estomac). Appétit dépravé.

MALACODERME adj. *Zool.* Qui a les téguments mous. N. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, à téguments assez mous. S. un *malacoderme.*

MALACOLOGIE (*jî*) n. f. *Hist. nat.* Partie de la zoologie, qui traite des mollusques.

MALACOPTÉRYGIEN, ENNE (*ji-in, ène*) adj. Se dit des poissons à nageoires molles. N. m pl. Ordre de poissons comprenant ceux qui possèdent ce caractère. S. un *malacoptérygien.* (Syn. PHYSOSTOMES.)

MALACOSTRACÉS (*kos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à tête soudée au thorax et à abdomen distinct. S. un *malacostracé.*

MALADE n. et adj. (du lat. *male habitus*, mal disposé). Qui éprouve quelque altération dans sa santé : *femme malade ; vigne malade. Par ext.* Altéré, gâté : *du vin malade.* Qui est en fâcheux état : *industrie malade. Fig.* Altéré dans ses fonctions : *imagination malade.*

MALADIE (*dî*) n. f. (de *malade*). Altération dans la santé : *maladie endémique, épidémique.* (S'emploie aussi en parlant des plantes : *le phylloxera est la plus redoutable des maladies de la vigne.*) Etat de ce qui est gâté : *maladie du vin. Fig. : les passions sont les maladies de l'âme.* Passion, manie : *avoir la maladie des objets d'art. Faire une maladie*, la subir ; *fig.* et *fam.* Etre très contrarié.

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade : *enfant maladif ; tempérament maladif.* ANT. **Robuste.**

MALADIVEMENT (*man*) adv. D'une manière maladive.

MALADRERIE (*rî*) n. f. (de *malade*, influence par *ladrerie*). Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE (*drè-se*) n. f. Défaut d'adresse. ANT. **Adresse.**

MALADROIT (*droi*), **E** adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit. Fig. : démarche maladroite.* ANT. **Adroit.**

MALADROITEMENT (*man*) adv. D'une manière maladroite : *intriguer maladroitement.* ANT. **Adroitement.**

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de Malaga (Espagne) : *boire un verre de malaga.*

MALAGUETTE ou **MANIGUETTE** (*ghè-te*) n. f. Espèce de poivre dit aussi *poivre de Guinée.*

MALAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à la joue : *l'os malaire détermine le relief de la joue.*

MALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale. N. m. La langue malaise. (On dit quelquef. MALAI, AIE ou AYE.)

MALAISE (*lè-ze*) n. m. (de *mal* adj., et *aise*.) Sensation d'un trouble physiologique. Gêne dans la situation de fortune. Trouble économique. *Fig.* Inquiétude, tourment d'esprit.

MALAISÉ (*lè-zé*), **E** adj. Difficile, pénible : *tâche malaisée ; route malaisée*. Peu fortuné. ANT. **Aisé.**

MALAISÉMENT (*lè-zé-man*) adv. Avec difficulté : *conduire malaisément une entreprise*. ANT. **Aisément.**

MALANDRE n. f. (lat. *malandria*). Mal qui vient au pli du jarret des chevaux. Partie pourrie, dans le bois de construction : *bois qui a des malandres*.

MALANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Qui a des malandres : *bois malandreux*.

MALANDRIN n. m. (ital. *malandrino*). Nom donné, au XIVe siècle, à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E (*la-pri, i-ze*) adj. et n. Grossier, sans usage. ANT. **Poli, courtois.**

MALAPTÉRURE n. m. Genre de poissons, dits aussi *silures électriques*, qui habitent l'Afrique.

MALARD ou **MALART** (*lar*) n. m. Mâle des canards sauvages ou domestiques.

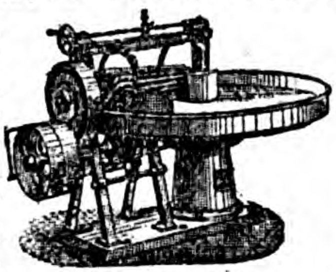
MALARIA ou **MAL'ARIA** n. f. (ital. *malo*, mauvais, et *aria*, air). Nom italien de la fièvre paludéenne : *la malaria est le fléau de la Campagne romaine*.

MALATE n. m. Sel de l'acide malique.

MALAVISÉ (*zé*), **E** adj. et n. Imprudent, indiscret : *un bavard malavisé*.

MALAXAGE (*lak-sa-je*) n. m. ou **MALAXATION** (*lak-sa-si-on*) n. f. Action de malaxer.

MALAXER (*lak-sé*) v. t. (lat. *malaxare*). Pétrir des drogues pour les ramollir : *malaxer la pâte des pilules*. Masser, frapper du plat de la main : *malaxer la chair*.


Malaxeur à beurre.

MALAXEUR (*lak-seur*) n. et adj. m. Se dit d'un appareil servant à malaxer certaines matières (mortier, argile, beurre, etc.) : *cylindre malaxeur*.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCHANCE ou **MALECHANCE** n. f. (de *mal* adj., et de *chance*). Mauvaise chance : *être poursuivi par la malchance*.

MALCHANCEUX ou **MALECHANCEUX, EUSE** (*seû, eu-ze*) adj. Qui est en butte à la malchance : *joueur malchanceux*.

MALCOMPLAISANT (*kon-plè-zan*), **E** adj. Qui n'est pas complaisant. (Peu us.)

MALCONTENT (*tan*), **E** adj. et n. Mécontent. (Vx.) *Coiffure à la malcontent*, cheveux presque ras, comme les portaient les membres de la faction des malcontents (qui se forma, pendant la quatrième guerre de religion, autour du duc d'Alençon, frère de Charles IX). N. m. pl. Les membres de ce parti.

MALDISANT (*zan*), **E** adj. Syn. de MÉDISANT.

MALDONNE (*do-ne*) n. f. Action de mal distribuer les cartes : *il y a maldonne*.

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin : *l'oie mâle se nomme jars*. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle*. Énergique : *style mâle*. *Fleur mâle*, fleur qui ne porte que des étamines. *Techn.* Partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. N. m. : *le mâle et la femelle*.

MALEBÊTE n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *bête*). Personne dangereuse. (Vx.)

MALÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire. Paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité, chance contraire : *la malédiction est sur moi*. ANT. **Bénédiction.**

MALEFAIM (*fin*) n. m. Très grande faim. (Vx.)

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc. : *les sorciers étaient accusés de jeter des maléfices sur les récoltes*.

MALÉFICIÉ, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice. *Fig.* Disgracié. (Peu us.)

MALÉFIQUE adj. (lat. *maleficus*). Qui a une influence surnaturelle et maligne : *astre maléfique*.

MALEMORT n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *mort*). Mort tragique : *mourir de malemort*.

MALENCOMBRE (*lan-kon-bre*) n. m. Embarras fâcheux. (Vx.)

MALENCONTRE (*lan*) n. f. (de *mal* adj., et de *encontre*). *Fam.* Mauvaise rencontre.

MALENCONTREUSEMENT (*lan, ze-man*) adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE (*lan-kon-treû, eu-ze*) adj. Qui vient à la traverse : *accident malencontreux*. Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux*.

MALENDURANT (*lan-du-ran*), **E** adj. Qui endure mal. Qui n'est pas patient.

MAL-EN-POINT (*lan-poin*) loc. adv. En mauvais état de santé, de fortune. Dans une mauvaise situation : *voici un blessé bien mal-en-point*. (On écrit aussi MAL EN POINT.)

MALENTENDU (*lan-tan*) n. m. Parole, action, ordre mal interprété ou mal compris : *faire cesser un malentendu*.

MALEPESTE ! (*pès-te*) interj. fam. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *peste*). Marque du dépit, de l'étonnement. Substantiv. : *la malepeste soit du sot !*

MAL-ÊTRE n. m. Malaise. État peu fortuné. (Peu us.) ANT. **Bien-être.**

MALÉVOLE adj. (lat. *malevolus*). Malveillant. ANT. **Bénévole.**

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage : *construction gâtée par les malfaçons*. Profit illicite sur des travaux exécutés.

MALFAIRE (*fè-re*) v. i. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.) Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE (*fe-zan-se*) n. f. Disposition à faire du mal. (Peu us.) ANT. **Bienfaisance.**

MALFAISANT (*fe-zan*), **E** adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant*. Nuisible : *animaux malfaisants*. Nuisible à la santé : *boisson malfaisante*. ANT. **Bienfaisant.**

MALFAITEUR, TRICE (*fè*) n. Qui commet des crimes, des actions coupables : *jardin saccagé par les malfaiteurs*.

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation : *maison, rue malfamée*. (On écrit aussi MAL FAMÉ.)

MALFORMATION (*si-on*) n. f. (de *male*, adj. fém., et de *formation*). Vice de conformation congénitale et remédiable.

MALGACHE adj. et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. De mauvaise grâce. ANT. **Gracieusement.**

MALGRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rude, incivil : *employé assez malgracieux*. ANT. **Gracieux.**

MALGRÉ prép. (de *mal*, adj., et de *gré*). Contre le gré de : *sauver quelqu'un malgré lui*. Nonobstant une chose : *malgré la pluie*. **Bon gré, mal gré** loc. adv. V. GRÉ. — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique*, sauf dans la locution : *malgré qu'il en ait*, malgré lui.

MALHABILE (*ma-la*) adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence : *ouvrier malhabile*. ANT. **Habile.**

MALHABILEMENT (*ma-la-man*) adv. D'une manière malhabile. (Peu us.) ANT. **Habilement.**

MALHABILETÉ (*ma-la*) n. f. Manque d'habileté, de capacité. (Peu us.) ANT. **Habileté.**

MALHERBE (*lèr-be*) n. f. Nom vulgaire de la *dentelaire* et du *garou*.

MALHEUR (*leur*) n. m. (de *mal*, et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur*. Accident fâcheux : *la mort de Turenne fut un grand malheur pour la France. Malheur à* ou *sur !...* Puisse-t-il arriver malheur à !... *Porter malheur*, causer du malheur, par une sorte d'influence fatale. *Jouer de malheur*, avoir une mauvaise chance persévérante. Iron. : *le beau malheur !* il n'y a pas grand mal ! **Par malheur**, loc. adv. Par une fâcheuse occurrence. **De malheur**, loc. prép. Funeste, qui annonce un malheur : *prophète de malheur*. PROV. : **A quelque chose malheur est bon**, les événements fâcheux peuvent procurer quelque avantage, ne fût-ce qu'en donnant de l'expérience. ANT. **Bonheur.**

MALHEUREUSEMENT (*leu-reu-ze-man*) adv. D'une manière malheureuse. Par un cas malheureux. ANT. **Heureusement.**

MALHEUREUX, EUSE (*leu-reû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas heureux : *un hasard malheureux.* Qui est dans le malheur : *situation malheureuse.* Qui annonce le malheur : *un air malheureux.* Qui porte malheur ; qui cause du malheur : *jour malheureux.* Qui inspire de l'aversion ; qui prévient défavorablement : *physionomie malheureuse.* Sans valeur, sans importance : *un malheureux coin de terre. Avoir la main malheureuse,* ne pas gagner au jeu ; casser tout ce qu'on touche. *Malheureux comme les pierres,* extrêmement malheureux. N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux.* Homme méchant, vil, méprisable : *c'est un malheureux.* PROV. : **Les malheureux n'ont point de parents,** personne ne recherche les gens sans fortune. ANT. **Heureux.**

MALHONNÊTE (*lo-nè-te*) adj. et n. Qui manque de probité : *un malhonnête homme.* Contraire à la probité : *engager un procès malhonnête. Par ext.* Incivil, impoli : *une réponse malhonnête.* ANT. **Honnête.**

MALHONNÊTEMENT (*lo-nè-te-man*) adv. D'une manière malhonnête : *se conduire malhonnêtement.* ANT. **Honnêtement.**

MALHONNÊTETÉ (*lo-nè*) n. f. Manque de probité. *Par ext.* Incivilité, impolitesse. Action ou parole incivile : *faire cent malhonnêtetés.* ANT. **Honnêteté.**

MALICE n. f. (lat. *malitia ;* de *malus,* méchant). Penchant à nuire, à mal faire. Penchant à dire ou à faire de petites méchancetés piquantes : *la malice est un défaut commun à beaucoup d'enfants.* Tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un. Entendre malice à quelque chose,* y voir un côté secret et malin. *N'y pas entendre malice,* faire quelque chose innocemment.

MALICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec malice : *sourire malicieusement.*

MALICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de la malice : *enfant malicieux.*

MALIGNEMENT (*gne-man*) adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. (lat. *malignitas*). Caractère de ce qui est mauvais : *la malignité du péché.* Méchanceté secrète et mesquine : *la malignité publique.* Action ou parole pleine de malice : *les malignités d'un médisant. Par ext.* Qualité de ce qui est nuisible. Caractère d'un mal pernicieux : *la malignité des fièvres.*

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus ;* de *malus,* méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal. Pernicieux : *une maligne étoile ; une fièvre maligne.* Malicieux, satirique : *un esprit malin ; un tour malin. Pop.* Difficile : *ce n'est pas malin.* **Esprit malin** ou **malin esprit,** le démon. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.* **Le malin,** le démon.

MALINES (*li-ne*) n. f. Dentelle de prix, fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion faible : *l'exercice est à conseiller aux enfants malingres.* ANT. **Robuste.**

MALINGRERIE (*rî*) n. f. (de *malingre*). Etat maladif. (Peu us.)

MALINTENTIONNÉ (*tan-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui a de mauvaises intentions : *éloigner un visiteur malintentionné.*

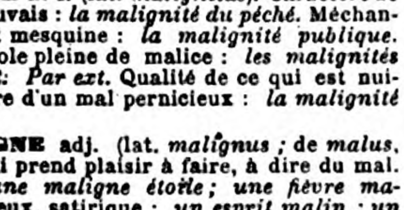
MALIQUE adj. m. (du lat. *malum,* pomme). Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. (altér. de *maritorne*). Maltourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.* ANT. **Bien-jugé.**

MALLARD (*ma-lar*) n. m. Petite meule de rémouleur.

Malles.



MALLE (*ma-le*) n. f. (anc. haut allem. *malaha*). Petit coffre en bois. *Faire sa malle, ses malles,* se préparer à partir. *La malle,* la malle-poste. **Malle des Indes,** service par chemin de fer, bateaux à vapeur, etc., pour le transport des lettres destinées aux Indes.

MALLÉABILISER (*mal-lé, zé*) v. t. Rendre malléable. (Peu us.)

MALLÉABILITÉ (*mal-lé*) n. f. Qualité de ce qui est malléable : *la malléabilité du fer doux est très grande ; la malléabilité est une propriété des métaux.*

MALLÉABLE (*mal-lé-a-ble*) adj. (du lat. *malleus,* marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces par le martelage ou le passage au laminoir. *Fig.* Souple ; que l'on peut plier à ses volontés : *caractère très malléable.*

MALLÉER (*mal-lé-é*) v. t. (lat. *malleare*). Etendre un métal par battage au marteau.

MALLÉOLAIRE (*mal-lé-o-lè-re*) adj. *Anat.* Qui appartient aux malléoles.

MALLÉOLE (*mal-lé*) n. f. (du lat. *malleolus,* petit marteau). Cheville du pied.

MALLE-POSTE (*ma-le-pos-te*) n. f. Voiture qui fait le service des dépêches et qui prend quelques voyageurs. Pl. des *malles-poste.*

MALLETIER (*ma-le-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des malles.

MALLETTE (*ma-lè-te*) n. f. Petite malle.

MALLIER (*ma-li-é*) n. et adj. m. (de *malle*). Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER (*né*) v. t. (Se conj. comme *amener.*) Mener, traiter brutalement, en actions et en paroles : *cet avocat a fort malmené son adversaire.* Faire essuyer quelque échec : *malmener l'ennemi.*

MALOTRU, E n. et adj. (anc. *malostru ;* pour *malastru,* qui a un mauvais astre). Mal fait, mal tourné. Grossier, mal élevé. ANT. **Poli, convenable.**



Malpighie.

MALOUIN, E adj. et n. De Saint-Malo : *les corsaires malouins firent grand tort au commerce anglais.*

MALPEIGNÉ (*pè-gné*), **E** n. *Pop.* Malpropre. Dont les cheveux sont en désordre.

MALPIGHIACÉES (*ghi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont la *malpighie* est le type. S. une *malpighiacée.*

MALPIGHIE (*ghî*) n. f. Genre de *malpighiacées* de l'Amérique du Sud, à feuilles épineuses.

MALPLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. et n. Désagréable, fâcheux. ANT. **Agréable, plaisant.**

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté ; contraire à la propreté. *Fig.* Indécent, immoral : *livres malpropres.* Malhonnête, contraire au devoir : *conduite malpropre.* ANT. **Propre.**

MALPROPREMENT (*man*) adv. Avec malpropreté : *se tenir, se conduire malproprement.* ANT. **Proprement.**

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté. Indécence, malhonnêteté. ANT. **Propreté.**

MALSAIN, E (*sin, è-ne*) adj. Qui n'est pas sain : *personne malsaine.* Nuisible à la santé : *le voisinage des marécages est malsain. Fig.* Funeste à la morale : *doctrines malsaines. Mar.* Dangereux : *côte malsaine.* ANT. **Sain.**

MALSÉANCE n. f. Caractère de ce qui est malséant. ANT. **Bienséance.**

MALSÉANT (*sé-an*), **E** adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante ; propos malséants.* ANT. **Bienséant.**

MALSONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne mal aux oreilles : *paroles malsonnantes.* Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malt*) n. m. (mot angl.). Orge germée, séchée et préparée pour faire de la bière : *la poudre de malt est un antiscorbutique.*

MALTAGE n. m. Opération qui a pour but de convertir l'orge en malt.

MALTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. De Malte.

MALTERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on prépare le malt.

MALTEUR n. et adj. m. Ouvrier brasseur.

MALTHUSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Restriction volontaire dans la reproduction, d'après le système de Malthus.

MALTHUSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne, qui partage les doctrines de Malthus.

MALTOSE (*tô-ze*) n. f. Sucre que l'on obtient par la saccharification incomplète de l'amidon au moyen du malt.

MALTÔTE n. f. (du lat. *male*, mal, et *tollere*, enlever). Subside extraordinaire, levé en France en 1292 et dans les années suivantes, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt. Corps des maltôtiers.

MALTÔTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exerce la maltôte. *Par dénigr.* Employé du fisc.

MALTRAITER (*trè-té*) v. t. Traiter durement, avec violence : *il ne faut jamais maltraiter les enfants.* Causer un dommage à.

MALVACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *malva*, mauve). Famille de plantes dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le genre *mauve*. S. une *malvacée*.

MALVEILLAMMENT (*vè*, *ll* mll., *a-man*) adv. Avec malveillance. ANT. **Bienveillamment.**

MALVEILLANCE (*vè*, *ll* mll.) n. f. Disposition haineuse ; mauvaise volonté. ANT. **Bienveillance.**

MALVEILLANT (*vè*, *ll* mll., *an*), **E** adj. (pour *malveuillant*, qui veut du mal). Qui a de la malveillance : *intention malveillante.* N. Personne malveillante : *redoutez les malveillants.* ANT. **Bienveillant.**

MALVENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient mal, qui pousse mal : *bois malvenants.*

MALVENU, E adj. Qui manque de droit pour intervenir, pour faire quelque chose : *héritier malvenu à se plaindre.* (On écrit aussi MAL VENU.)

MALVERSATION (*vèr-sa-si-on*) n. f. Détournement de deniers, dans l'exercice d'une charge : *Semblançay fut condamné à mort pour malversation.*

MALVERSER (*vèr-sé*) v. i. (du lat. *male*, mal, et *versari*, être tourné). Commettre des malversations : *fonctionnaire qui a malversé.* (Peu us.)

MALVOISIE (*zî*) n. f. (n. pr.). Vin grec, remarquable par sa douceur (il est fourni en partie par la presqu'île grecque de Malvoisie) : *une bouteille de malvoisie.* (Quelques-uns disent : *du malvoisie.*)

MALVOULU, E ou **MAL VOULU, E** adj. Mal vu, peu estimé : *être malvoulu de tous.* (Peu us.)

MAMAMOUCHI n. m. (en arabe *propre à rien*). Nom donné par Molière, dans *le Bourgeois gentilhomme*, à une prétendue dignité turque de son invention. *Par ext.* Fonctionnaire quelconque.

MAMAN n. f. (onomat.). Mère, dans le langage des enfants. *Grand'maman, bonne-maman, belle-maman*, v. à leur ordre alph.

MAMELÉ, E adj. Qui a des mamelles : *les animaux mamelés.*

MAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Qui a rapport aux mamelles : *tissu mamellaire.*

MAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *mamilla*). Organe glanduleux propre à la sécrétion du lait et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés *mammifères*. *Enfant à la mamelle*, enfant qui n'a pas dépassé l'âge de l'allaitement.

MAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie. Sommet de forme arrondie.

MAMELONNÉ (*lo-né*), **E** adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon : *des plaines mamelonnées de collines.*

MAMELU, E adj. *Pop.* Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (*louk* pour les deux orthogr.) n. m. V. *Part. hist.*

M'AMIE (*mî*) n. f. Abréviation familière de *ma amie*, qu'on écrit souvent *ma mie*.

MAMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. Qui a la forme d'un mamelon : *éminences mamillaires.*

MAMMAIRE (*mam'-mè-re*) adj. (du lat. *mamma*, mamelle). Qui a rapport aux mamelles : *glandes mammaires.*

MAMMALOGIE (*mam'-ma-lo-jî*) ou **MAMMOLOGIE** (*mam'-mo-lo-jî*) n. f. Partie de la zoologie qui traite des mammifères.

MAMMALOGIQUE (*mam'-ma*) ou **MAMMOLOGIQUE** (*mam'-mo*) adj. Qui se rapporte à la mammalogie.

MAMMIFÈRE (*mam'-mi*) adj. (du lat. *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter). Qui a des mamelles. N. m. pl. Une des cinq classes des animaux vertébrés, caractérisée par la présence des *mamelles*. S. un *mammifère*. — La classe des mammifères est la première du règne animal. Elle est divisée en deux grands groupes : les *placentaires* et les *aplacentaires*. Les premiers comprennent douze ordres : *primates, prosimiens, chiroptères, carnassiers, pinnipèdes, insectivores, rongeurs, proboscidiens, artiodactyles, périssodactyles, cétacés, édentés* ; les seconds, deux ordres, *marsupiaux* et *monotrèmes*. Tous les mammifères mettent au monde leurs petits vivants. Les femelles possèdent des *mamelles*, et allaitent leurs petits. Les mammifères possèdent des poumons, un cerveau et un cœur ; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme *jambes, bras* ou *pattes*. C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMITE (*mam'-mi-te*) n. f. Inflammation de la mamelle : *la mammite tuberculeuse est fréquente chez la vache.*

MAMMOUTH (*mam'-mout'*) n. m. (ostiaque *mamout*). Eléphant fossile, qui a vécu en Europe et en Asie à l'époque quaternaire : *le mammouth était couvert de longs poils.*


Mammouth.

M'AMOUR ou **MAMOUR** n. f. (de *ma*, et *amour*). Forme ancienne des mots *mon amour*, restée dans le langage familier et que l'on adresse à une femme ou à une jeune enfant. Flatterie, caresse : *faire des m'amours à quelqu'un.*

MAM'SELLE ou **MAM'ZELLE** (*mam'-zè-le*) n. f. Abréviation populaire du mot *mademoiselle*.

MAN n. m. Nom vulgaire de la larve du hanneton.

MANADE n. f. (esp. *manada*). En Provence, troupeau de bœufs, de chevaux, sous la conduite d'un gardien (*gardian*).

MANAGER (*né-djeur*) n. m. (mot angl.). Celui qui a la direction, le contrôle d'un établissement, d'une entreprise ; qui gère les intérêts d'un champion.

MANANT (*nan*) n. m. Autref., vilain, roturier : *les manants étaient taillables et corvéables à merci.* Habitant d'un bourg ou d'un village. Auj., en mauvaise part, paysan. Homme grossier, mal élevé.

MANCEAU, CELLE (*sô, sè-le*) adj. et n. Du Mans : *race mancelle.*

MANCELLE (*sè-le*) n. f. Courroie ou chaîne qui joint les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture.

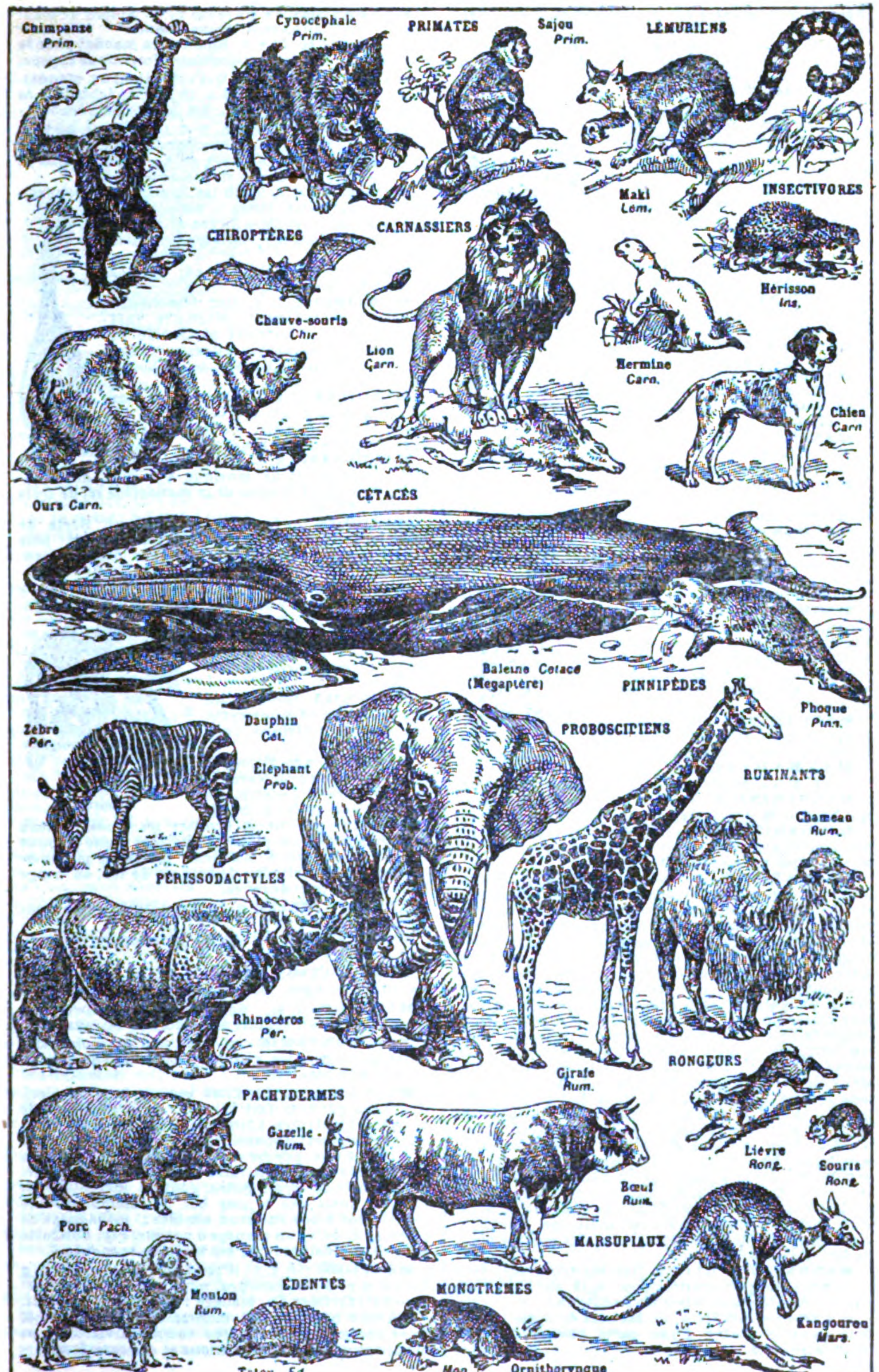
MANCENILLE (*ll* mll.) n. f. Fruit du mancenillier, qui ressemble à une petite pomme d'api.

MANCENILLIER (*ni-li-é*) n. m. (de l'espagn. *manzanilla*, petite pomme). Espèce d'euphorbiacées, des Antilles et de l'Amérique équatoriale. — Le mancenillier, dit *arbre de poison, arbre de mort*, atteint de 5 à 7 mètres de haut ; son fruit, du volume d'une pomme d'api, a une saveur agréable. L'arbre sécrète un suc laiteux, âcre, caustique et très vénéneux.


Mancenillier.

MANCHE n. m. (lat. pop. *manicum*). Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau.* Mancheron de charrue. Os apparent des côtelettes et des gigots, par lequel on les saisit. *Fig. Branler au manche* ou *dans le manche*, être menacé dans sa position. *Jeter le manche après la cognée*, v. COGNÉE.

MANCHE n. f. (lat. *manica*). Partie du vêtement, qui couvre le bras. Conduit en toile, en cuir, en métal : *manche à vent, à charbon*, etc. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer. Bras de mer resserré entre deux terres. *Avoir quelqu'un dans sa manche*, avoir du crédit auprès de quelqu'un. *Tirer la manche à quelqu'un*, le solliciter.


Chimpanzé Prim.
Cynocéphale Prim.
PRIMATES
Sajou Prim.
LÉMURIENS
Maki Lém.
INSECTIVORES
CHIROPTÈRES
CARNASSIERS
Hérisson Ins.
Chauve-souris Chir
Lion Carn.
Hermine Carn.
Chien Carn
Ours Carn.
CÉTACÉS
Baleine Cétacé (Mégaptère)
PINNIPÈDES
Phoque Pinn.
Zèbre Pér.
Dauphin Cét.
Éléphant Prob.
PROBOSCIDIENS
RUMINANTS
Chameau Rum.
PÉRISSODACTYLES
Rhinocéros Pér.
Girafe Rum.
RONGEURS
PACHYDERMES
Gazelle Rum.
Lièvre Rong.
Souris Rong.
Bœuf Rum.
Porc Pach.
MARSUPIAUX
Mouton Rum.
ÉDENTÉS
MONOTRÈMES
Kangourou Mars.
Tatou Ed.
Mon Ornithorynque

Fam. C'est une autre paire de manches, c'est quelque chose de tout différent.

MANCHERON n. m. Manchette. Garniture vers le haut d'une manche de femme. Pièce de bois ou de fer placée à l'arrière de la charrue et servant à la diriger.

MANCHETTE (*chè-te*) n. f. (de *manche*). Bande de dentelle ou de toile, qui s'attache au poignet d'une chemise : *Buffon, dit-on, ne travaillait qu'en manchettes de dentelles. Par iron.* Menottes. Note ou addition marginale. Dans les journaux, titre généralement sensationnel, qui s'imprime en gros caractères en tête de la première page.


Manchon.

MANCHON n. m. (de *manche*). Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid. Cylindre servant à réunir l'extrémité de deux tuyaux. Gaine en gaze imprégnée de sels métalliques, qu'on place sur une flamme pour en augmenter l'éclat. Pièce d'accouplement des arbres de transmission. Feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.


Manchon à incandescence.

MANCHOT (*cho*), **E** adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot*, être fin, adroit.

MANCHOT (*cho*) n. m. Genre de palmipèdes, des régions antarctiques, qui n'ont que des moignons d'ailes.

MANCIPATION (*si-on*) n. f. (lat. *mancipatio*). A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

MANDANT (*dan*) n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom : *député qui rend compte de ses actes à ses mandants.*


Manchot.

MANDARIN n. m. (sanscr. *mandalin*). Titre donné par les Européens aux fonctionnaires publics en Chine. *Par anal.* Lettré influent. Adjectiv. au m. et au f. Qui est propre aux mandarins : *langue mandarine.*

MANDARINAT (*na*) n. m. Dignité de mandarin : *le mandarinat s'acquiert au concours.*

MANDARINE n. f. Petite variété d'orange, très douce et très parfumée.

MANDARINIER (*ni-é*) n. m. Variété d'oranger, qui produit la mandarine.

MANDARINISME (*nis-me*) n. m. Système d'épreuves auquel sont soumis, en Chine, ceux qui aspirent aux charges du mandarinat.

MANDAT (*da*) n. m. (du lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom : *s'acquitter fidèlement d'un mandat.* Ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. *Comm.* Effet négociable, par lequel une personne est invitée à payer, à une autre personne, ou à son ordre, une certaine somme à une époque déterminée. Fonctions, obligations déléguées par le peuple ou par une classe de citoyens : *le mandat de député. Néol.* Souveraineté temporaire exercée par un pays sur un territoire au nom de la Société des Nations : *le mandat français sur le Togo et le Cameroun.* Pièce délivrée par un bureau de poste pour faire remettre une somme à quelqu'un par tout autre bureau de poste : *mandat de poste ; mandat télégraphique. Mandat d'amener*, ordre de faire comparaître devant un juge. *Mandat d'arrêt*, ordre de conduire quelqu'un en prison. — Le *mandat commercial*, simple invitation à payer, porte généralement, à la différence de la *traite*, la mention *non acceptable* et la clause *retour sans frais.* Le mandat ne vaut que comme simple promesse, mais son emploi a l'avantage d'éviter les frais de protêt comme pour la lettre de change.

MANDATAIRE (*tè-re*) n. (lat. *mandatarius*). Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un autre : *être le mandataire de quelqu'un.*

MANDAT-CARTE n. m. Mandat de poste transmis dans la forme d'une carte postale. Pl. des *mandats-cartes.*

MANDATEMENT (*te-man*) n. m. Action de mandater : *le mandatement d'une somme.*

MANDATER (*té*) v. t. Libeller un mandat pour le payement d'une somme : *mandater des frais de voyage.*

MANDATIF, IVE adj. Qui appartient au mandat.

MANDCHOU, E adj. et n. De la Mandchourie : *la dynastie mandchoue.* N. m. La langue mandchoue.

MANDEMENT (*de-man*) n. m. Ordre écrit, adressé par un supérieur à ses subordonnés. (Vx en ce sens.) Écrit adressé par un évêque à ses diocésains et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER (*dé*) v. t. (du lat. *mandare*, ordonner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle.* Donner ordre de venir : *mander quelqu'un.* Ordonner : *mandons et ordonnons.*

MANDIBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne les mandibules.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula* ; de *mandere*, manger). Mâchoire inférieure. Chacune des deux parties du bec des oiseaux : *mandibule supérieure, inférieure.* Parties saillantes de la bouche des insectes.


Mandoline.

MANDILLE (*ll mll.*) n. f. (espagn. *mandil*). Manteau court à trois pièces, que portaient les laquais, les huissiers, les personnes de basse condition.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandolino*). Petit instrument de musique à cordes, de la famille du luth : *l'étendue de la mandoline est de trois octaves environ.*

MANDORE n. f. (altér. de *pandore*). Sorte de luth, long d'environ 50 centimètres, à cordes, plus gros que la mandoline. (La mandore disparut pendant la première partie du XVIIIe s.)

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Genre de solanées, à grandes et larges feuilles, d'une saveur et d'une odeur désagréables. (On l'employait, dans l'antiquité et au moyen âge, à divers usages de sorcellerie.)

MANDRILL (*dril*) n. m. Espèce de grand singe cynocéphale, de l'Afrique occidentale.


Mandrill.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage. Poinçon qui sert à percer le fer à chaud. Outil pour agrandir et égaliser les trous. Poteau cylindrique de bois, placé à l'intérieur d'une colonne creuse et servant à maintenir toutes les pièces de cette colonne. Cylindre de bois ou de fer, en usage dans plusieurs industries.

MANDUCABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut se manger. (Peu us.)

MANDUCABLE adj. (du lat. *manducare*, manger). Que l'on peut manger.

MANDUCATION (*si-on*) n. f. (du lat. *manducare*). Action de manger. Communion eucharistique.

MANÉAGE n. m. (de *mancier*, anc. forme de *manier*). Travail gratuit des matelots marchands.

MANÉCANTERIE (*ri*) n. f. (du lat. *mane*, dès le matin, et *cantare*, chanter). École de chant attachée à une paroisse.

MANÈGE n. m. (de l'ital. *maneggiare*, manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, l'instruire. Lieu où se font ces exercices : *manège couvert.* Appareil formé d'un arbre vertical et portant une perche horizontale, à laquelle on attelle un animal pour faire mouvoir une machine. Installation du même genre, dont le dispositif est variable, mais qui a pour but de communiquer le mouvement à des animaux simulés : *un manège de chevaux de bois ; un manège à vapeur. Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me méfie de ce manège.*

MANÉGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il manégea, nous manégeons.*) Dresser aux exercices du manège : *manéger un cheval.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Chez les Romains, âmes des morts, considérées comme divinités : *on offrait aux mânes des libations et des sacrifices.*



Manège de chevaux de bois.

MANETON n. m. Partie d'un arbre coudé sur laquelle s'articule un organe de transmission.

MANETTE (*nè-te*) n. f. (de *main*). Levier, clef ou poignée que l'on manœuvre à la main et qui sert à mouvoir une vis de pression, un robinet, un compteur, etc.

MANGANATE n. m. *Chim.* Sel de l'*acide manganique*, acide qui n'a pu être isolé.

MANGANÈSE (*nè-ze*) n m. (ital. *manganese*). Métal grisâtre, très dur et très cassant, qui existe dans la nature à l'état d'oxyde.

MANGANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANÉSIFÈRE (*zi*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANEUX (*neû*) adj. m. *Chim.* Se dit du premier oxyde de manganèse : *oxyde manganeux*

MANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qu'on peut manger. ANT. **Immangeable.**

MANGEAILLE (*ja, ll* mll.) n. f. Nourriture de certains animaux domestiques : *donner la mangeaille aux poulets. Fam.* Ce que mangent les hommes.

MANGEANT (*jan*), **E** adj. Qui mange. (N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*)

MANGEOIRE (*joi-re*) n. f Auge où mangent les bêtes de somme et les animaux de basse-cour.

MANGEOTER ou **MANGEOTTER** (*jo-té*) v t. Manger sans appétit, avec nonchalance. Manger souvent et peu.

MANGER (*jé*) v. t. (lat. *manducare.* — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il mangea, nous mangeons.*) Mâcher et avaler : *manger du pain, des fruits. Fig.* Entamer, ronger. *la rouille mange le fer* Consumer, absorber. *poêle qui mange beaucoup de charbon.* Dissiper : *manger son bien. Manger des yeux*, regarder avidement. *Manger ses mots*, les mal prononcer. *Manger de la vache enragée*, subir de rudes privations. *Fam. Manger la consigne*, l'oublier, la transgresser. *Il y a à boire et à manger*, se dit d'un liquide trop épais, ou, au *fig.*, d'une affaire où il y a des inconvénients et des avantages. *Absolum.* Prendre ses repas : *manger au restaurant.* N. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger. Fig. Perdre le boire et le manger*, se laisser accabler par quelque passion, quelque chagrin.

MANGERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Action de manger beaucoup. Long repas. Frais de chicane.

MANGE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne qui dissipe son bien.

MANGE-TOUT (*tou*) n. et adj. m. invar. Haricot ou pois dont la cosse se mange aussi bien que le grain.

MANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mange. Qui mange beaucoup : *gros mangeur ; petit mangeur. Fig.* Dissipateur.

MANGEURE (*ju-re*) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. (malais *mangghi-mangghi*). Fruit du manglier. (Se dit quelquef. pour MANGLIER.)

MANGLIER (*gli-é*) n. m. Arbre aromatique et résineux, du Brésil et des Indes. Syn. RHYZOPHORA

MANGONNEAU (*gho-nô*) n. m. Machine de guerre du moyen âge, qui lançait des traits et des pierres.

MANGOUSTAN (*ghous-tan*) n. m. Espèce de guttifères des pays chauds, dont le fruit (mangouste) est comestible.

MANGOUSTE (*ghous-te*) n. f. (espagn. *mangosta*). Genre de mammifères carnassiers, qui dévorent surtout des reptiles et dont la seule espèce européenne est l'*ichneumon* (v. ce mot). Fruit du mangoustan.



Mangouste.

MANGUE (*man-ghe*) n. f. (mal. *mangga*). Fruit comestible du manguier.

MANGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le type est le *manguier de l'Inde* ou *mango.*



Manguier.

MANIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est maniable.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable. Fig.* Traitable : *caractère maniable. Temps, vent maniable*, permettant aux vaisseaux une manœuvre facile.

MANIAGE n. m. Action de manier : *le maniage de l'argent.* (Peu us.)

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie.* Qui a rapport à la manie : *délire maniaque.* Possédé d'une manie : *quel maniaque !*

MANICHÉEN, ENNE (*ché-in, è-ne*) adj et n. Qui appartient, qui adhère au manichéisme *les hérésies manichéennes.*

MANICHÉISME (*ché-is-me*) n. m. Hérésie de Manès, née au IIIe siècle. (V. MANÈS [*Part. hist*].)

MANICHORDION (*kor*) n. m. (pour *monochordon*). Ancien instrument de musique, à cordes frappées.

MANICLE ou mieux **MANIQUE** n. f. (lat. *manicula*). *Antiq.* Large manche tombant jusqu'au poignet. *Auj.* Petit manche adapté à certains objets. Espèce de gant dont certains ouvriers (cordonniers, bourreliers, etc.) protègent leurs mains, quand ils emploient du fil poissé.

MANICURE. V. MANUCURE.

MANIE (*nî*) n. f. (lat. et gr. *mania*). Folie partielle, dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe. *Fig.* Habitude bizarre, ridicule ; fantaisie, goût porté à l'extrême : *avoir la manie des citations.*

MANIEMENT ou **MANÎMENT** (*man*) n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics.* Protubérance graisseuse en divers points du corps d'un animal de boucherie, qui sert à apprécier son état d'engraissement.

MANIER (*ni-é*) v. t. (du lat. *manus*, main. — Se conj. comme *prier.*) Tâter, toucher avec la main : *manier une étoffe.* Mettre en œuvre : *manier le fer.* Gérer, conduire : *manier des fonds.* Se servir de : *bien manier l'épée ; manier bien la parole, la plume.* N. m. Effet produit par un objet que l'on manie : *étoffe qui a le manier très doux. Au manier*, en maniant : *reconnaître une étoffe au manier.*

MANIÈRE n. f. (de *main*). Façon, méthode particulière d'être ou de faire une chose : *manière de voir.* Façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière.* Sorte, apparence : *une manière de bel esprit.* Façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *la manière de Raphaël.* Affectation, recherche dans le style. *C'est une manière de parler*, il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre. Pl. Façons habituelles de parler et d'agir. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées.* Aisance et politesse dans la tenue : *acquérir des manières. Fam.* Compliments, cérémonies un peu affectées : *faire des manières.* **De manière que,** loc. conj. De sorte que. **De manière à,** loc. prép. Au point de, de façon à.

MANIÉRÉ, E adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée. Fig.* Recherché : *style maniéré.*

MANIÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Donner un caractère d'affectation, de recherche : *maniérer son style.*

MANIÉRISME (*ris-me*) n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.

MANIÉRISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste.* (Peu us.)

MANIEUR n. m. Qui manie. (Ne se dit en général que par dénigrement d'un *manieur d'argent* [financier, banquier].)

MANIFESTANT (*fès-tan*), **E** n. Personne qui prend part à une manifestation : *arrêter des manifestants.*

MANIFESTATEUR, TRICE (*fès-ta*) adj. Qui manifeste : *signe manifestateur.* (Peu us.)

MANIFESTATION (*fès-ta-si-on*) n. f. Action de manifester : *manifestation de la pensée.* Expression publique d'un sentiment, d'une opinion ; démonstration collective publique.

MANIFESTE (*fès-te*) adj. (lat. *manifestus*). Évident, notoire : *erreur manifeste.* Dont le caractère est notoire : *voleur manifeste.*

MANIFESTE (*fès-te*) n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti, rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir : *le manifeste du duc de Brunswick souleva l'indignation de la France. Mar.* Déclaration des marchandises qu'on a à son bord.

MANIFESTEMENT (*fès-te-man*) adv. Evidemment : *compte manifestement majoré.*

MANIFESTER (*fès-té*) v. t. Faire connaître : *manifester sa joie, sa volonté.* V. int. Faire une démonstration collective publique. **Se manifester** v. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres.*

MANIGANCE (*ghan-se*) n. f. *Fam.* Petite manœuvre secrète, mystérieuse : *redouter des manigances.*

MANIGANCER (*ghan-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il manigança, nous manigançons.*) *Fam.* Tramer secrètement.

MANIGUETTE n. f. V. AMOME.

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *malilla*). A l'hombre, nom de la dernière carte dans chaque couleur. Jeu de cartes qui se joue à quatre, deux contre deux. *Manille aux enchères*, celle où chaque joueur annonce le nombre de points qu'il pense faire. Le dix de chaque couleur, au jeu de la manille.

MANILLE (*ll* mll.) n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille. Chapeau d'une paille particulière, fabriqué à Manille (Philippines). *Chancre de Manille.* V. ABACA.

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (autre forme de *manicle*). Anneau auquel s'attachait la chaîne d'un forçat. Sorte d'anneau ouvert à l'une de ses extrémités et employé pour réunir deux bouts de la chaîne.



Manioc.

MANILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Assembler les manilles de.

MANILLON (*ll* mll.) n. m. L'as de chaque couleur, au jeu de manille.

MANIOC (*ok*) n. m. (orig. améric.). Genre d'euphorbiacées, comprenant de grandes herbes d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée *cassave* et dont on fait le *tapioca.*

MANIPULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au manipule, le concerne. N. m. Chef d'un manipule.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule : *un manipulateur de produits chimiques.* Appareil employé dans la télégraphie électrique, pour transmettre les dépêches par l'établissement ou la rupture du courant.



Manipulateur.

MANIPULATION (*si-on*) n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie, etc. : *la manipulation de la dynamite est dangereuse. Fig.* Tripotage : *manipulation électorale.*

MANIPULE n. m. (lat. *manipulus*). Division de l'armée romaine, sous la république. Enseigne primitive des armées romaines. Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe.



Manipule.

MANIPULER (*lé*) v. t. (du lat. *manus*, main). Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main : *manipuler avec précaution des colis fragiles. Fig.* Tripoter.

MANIQUE n. f. V. MANICLE.

MANITOU n. m. Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. (Pl. des *manitous.*) *Pop.* **Grand manitou**, personnage puissant.

MANIVEAU (*vô*) n. m. Petit panier plat d'osier, sur lequel on range, pour les vendre, certains comestibles.

MANIVELLE (*vè-le*) n. f. (de *main*). Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.



Manivelle.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (hébr. *man*). Nourriture miraculeuse, que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert. *Par ext.* Aliment abondant et peu cher : *la pomme de terre est la manne des pauvres.* Matière concrète et sucrée, qui exsude de plusieurs espèces de frênes. *Fig. Manne cachée, céleste*, nourriture céleste de l'âme.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (mot allem.). Grand panier à deux anses.

MANNÉE (*ma-né*) n. f. Ce que peut contenir une manne ou corbeille.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (de *manne*). Panier long, étroit et à claire-voie.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (du flam. *manekin*, petit homme). Figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs, etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme l'on veut. Forme humaine, en bois ou en cartonnage, sur laquelle les tailleurs, les couturières étalent ou essayent les vêtements. Employée de maison de couture chargée de présenter sur elle-même les nouveaux modèles. Epouvantail à forme humaine, pour les oiseaux.



Mannequins.

MANNEQUINAGE (*ma-ne-ki*) n. m. Genre de sculpture, employé dans la décoration des édifices.

MANNEQUINÉ (*ma-ne-ki-né*), **E** adj. Qui sent le mannequin ; qui est disposé avec affectation.

MANNEQUINER (*ma-ne-ki-né*) v. t. *Bx-arts.* Disposer d'une manière raide et peu naturelle : *mannequiner ses personnages.*

MANNETTE (*ma-nè-te*) n. f. Petite manne.

MANNITE (*ma-ni-te*) n. f. Sucre que l'on rencontre dans la *manne* du frêne, dans certains champignons, dans le céleri, le cidre, etc.

MANŒUVRE n. f. (du lat. *manus*, main, et de *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil : *manœuvre d'une pompe.* Exercice que l'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le maniement des armes et les diverses évolutions : *aller à la manœuvre. Grandes manœuvres*, celles qui s'exécutent en pleins champs, en terrains variés, et durent plusieurs semaines. Art de gouverner un vaisseau. Cordage du bord : *manœuvre courante, dormante. Fig.* Brigue, intrigue : *parvenir, s'élever à force de manœuvres. Manœuvres frauduleuses*, moyens employés pour surprendre la confiance d'un tiers. *Manœuvre électorale*, manœuvre destinée à exercer une influence sur les votes. N. m. Aide-maçon. Ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages. *Fig.* Mauvais artiste.

MANŒUVRER (*vré*) v. t. (de *manœuvre*). Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau.* V. i. Exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré.* Commander des mouvements : *général qui sait bien manœuvrer. Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement.*

MANŒUVRIER (*vri-é*) n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des troupes ou des vaisseaux. *Fig.* Polémiste habile : *ce journaliste est un excellent manœuvrier.* Adjectiv. : *un général manœuvrier.*

MANOIR n. m. (du lat. *manere*, rester). Autref., habitation d'un propriétaire de fief qui n'avait pas le droit de construire un château avec donjon. Auj., toute habitation de quelque importance, entourée de terres. *Par plaisant.* Habitation quelconque.

MANOLA n. f. (mot espagn.). Grisette espagnole.

MANOMÈTRE n. m. (du gr. *manos*, rare, et *metron*, mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur et des gaz : *manomètre à air libre ; manomètre métallique*.


Manomètre.

MANOMÉTRIQUE adj. Qui concerne le manomètre : *procédés manométriques*.

MANOQUE n. f. Pelote de filin, bitord, merlin, lusin de 30 à 60 brasses. Petite botte de feuilles de tabac.

MANOUVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. (du lat. *manus*, main, et de *ouvrier*). Ouvrier, ouvrière qui travaille à la journée.

MANQUANT (*kan*), **E** n. et adj. Qui manque, qui est en moins : *remplacer les manquants ; la somme manquante*.

MANQUE n. m. (subst. verb. de *manquer*). Défaut, absence : *manque d'argent*. Ce qui manque pour compléter une chose. **Manque de,** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ (*ké*), **E** adj. Défectueux : *ouvrage manqué*. Qui n'est pas devenu ce qu'il devait ou prétendait être : *avocat manqué*.

MANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Défaut, manque : *manquement de respect*. Infraction : *réprimer les manquements à la discipline*.

MANQUER (*ké*) v. i. (ital. *mancare ;* du lat. *mancus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer*. Rater : *fusil qui manque*. Ne pas réussir : *expérience qui a manqué*. Défaillir : *le cœur lui manque*. Glisser : *le pied lui a manqué*. *Manquer de*, être dépourvu, ne pas avoir : *manquer d'argent*. *Ne pas manquer de*, ne pas omettre, être sûr de. *Manquer à*, faire défaut à, se soustraire à. Ne pas venir en aide à, se conduire impoliment avec : *manquer à sa parole ; manquer à un vieillard*. *Sans manquer*, sans faute. *Il a manqué de se noyer*, il a échappé au danger de se noyer. *Impers.* Etre de moins : *il manque un élève*. *Il s'en manque*, il s'en faut. V. t. Ne pas réussir : *manquer une affaire*. Laisser échapper : *manquer une occasion*. Ne pas atteindre : *manquer un lièvre*. Mal exécuter : *manquer un travail*.

MANSARDE n. f. (de *Mansard*, architecte fr.). Fenêtre pratiquée dans la partie antérieure d'un comble brisé. Chambre située sous un comble brisé : *habiter une humble mansarde*. Comble, toit brisé. *Comble en mansarde*, comble brisé.

MANSARDÉ, E adj. Disposé en mansarde : *chambre mansardée*.

MANSE n. m. (bas lat. *mansus*). Au moyen âge, habitation rurale à laquelle se rattachait une certaine étendue de terre : *manse seigneurial*.

MANSION n. f. (lat. *mansio*). *Antiq. rom.* Relais sur une grande route.

MANSIONNAIRE (*-si-o-nè-re*) n. m. *Antiq. rom.* Intendant dirigeant une mansion. *Hist. eccl.* Nom donné aux clercs qui résidaient auprès des églises, avec la charge de les garder.

MANSUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme, bonté, indulgence.

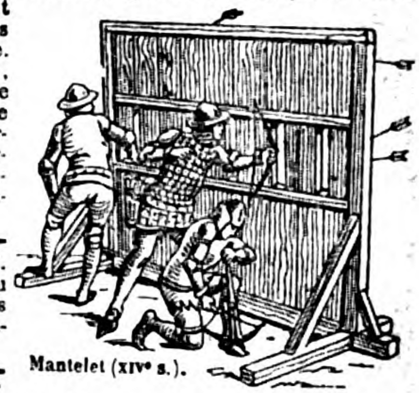
MANTE n. f. (provenç. *manta*). Vêtement de femme, ample et sans manches. Autrefois, grand voile noir de deuil. Genre d'insectes orthoptères des régions tempérées, dits vulgairement *religieuses*.


Mante.

MANTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *mantellum*). Vêtement ample et sans manches, qui se portait par-dessus l'habit. Vêtement de dessus pour homme ou femme. *Fig.* Chose qui couvre : *mur couvert d'un manteau de lierre*. Garantie, abri, semblant, prétexte : *vice qui se cache sous le manteau de la vertu*. *Sous le manteau*, clandestinement. Partie de la cheminée, en saillie au-dessus de l'âtre. *Manteau d'arlequin*, encadrement intérieur de la scène, formé de deux châssis latéraux, sur lesquels repose un châssis horizontal, dont l'ensemble simule une draperie. Membrane charnue, qui revêt les parties intérieures d'un mollusque bivalve et qui sécrète la coquille calcaire.

MANTELÉ, E adj. *Zool.* Se dit des animaux dont la région dorsale est d'une couleur différente de celle du corps.

MANTELET (*lè*) n. m. Manteau court, que portent les femmes. Grande pièce de cuir, qui se rabat sur le devant et les côtés d'une calèche. Abri léger, pour la défense ou l'attaque des places fortes. Volet fermant un sabord, un hublot.


Mantelet (XIVe s.).

MANTELINE n. f. Petit manteau des femmes de la campagne. (Vx.)

MANTELURE n. f. Poil du dos d'un chien, qui n'est pas de la même couleur que le reste du corps.

MANTILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *mantilla*). Longue écharpe de soie ou de dentelle, que portent sur la tête les femmes espagnoles et qui se croise sous le menton.

MANTISSE (*ti-se*) n. f. Partie décimale d'un logarithme.

MANUCODE n. m. Nom vulgaire d'un paradisier.

MANUCURE n. (lat. *manus*, main et *curare*, soigner). Celui ou celle qui soigne les mains.

MANUEL, ELLE (*nu-el, è-le*) adj. (lat. *manualis ;* de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel*. N. m. Livre qui présente, sous un petit format, les notions essentielles d'un art, d'une science : *manuel de philologie*.

MANUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Avec la main.

MANUFACTURABLE (*fak-tu*) adj. Qui peut être manufacturé : *produit manufacturable*.

MANUFACTURE (*fak-tu-re*) n. f. (du lat. *manus*, main, et de *facture*). Vaste établissement industriel. Ouvriers d'un établissement de ce genre : *licencier une manufacture*.

MANUFACTURER (*fak-tu-ré*) v. t. Fabriquer dans une manufacture : *manufacturer du tabac*.

MANUFACTURIER (*fak-tu-ri-é*), **ÈRE** n. Propriétaire d'une manufacture. Adjectiv. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *les Anglais sont un peuple manufacturier*.

MANULUVE ou **MANILUVE** n. m. Bain de mains.

MANUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *manumissio*). A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf, avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT (*nus-kri*), **E** adj. (du lat. *manus*, main, et *scriptus*, écrit). Qui est écrit à la main. N. m. Ouvrage écrit de cette façon : *la Bibliothèque nationale contient des manuscrits d'un prix inestimable*.

MANUTENTION (*tan-si-on*) n. f. (du lat. *manus*, main, et *tenere*, tenir). Administration, gestion : *manutention des deniers publics*. Manipulation de certaines marchandises. Endroit où se fait cette manipulation. Service des subsistances des armées de terre et de mer. Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe.

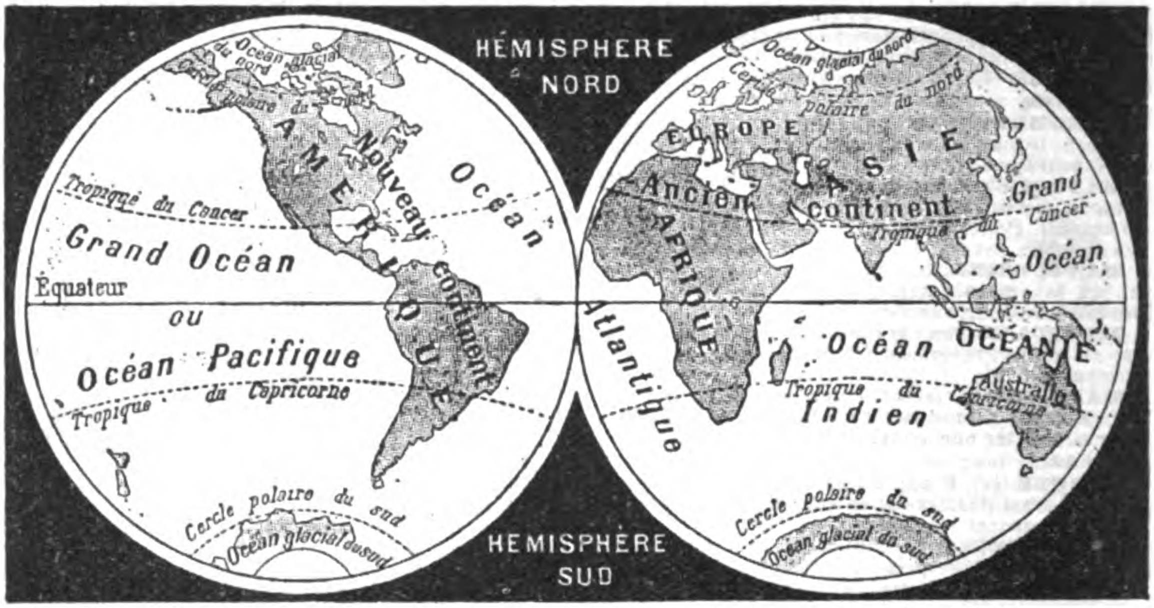
MANUTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. m. Chef d'une manutention.

MANUTENTIONNER (*tan-si-o-né*) v. t. Confectionner, manier, en parlant des marchandises et, spécialement, du pain des troupes, du tabac, etc.

MANUTERGE (*tèr-je*) n. m. (du lat. *manus*, main, et *tergere*, essuyer). Petit linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à la messe, au moment du *lavabo*.

MAPPEMONDE (*ma-pe*) n. f. (du lat. *mappa*, nappe et de *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères. *Mappemonde céleste*, carte plane de la voûte céleste, sur laquelle sont marquées les constellations. (V. TERRE.)

MAQUERAISON (*ke-rè-zon*) n. f. Saison de la pêche au maquereau.



Hémisphère occidental. MAPPEMONDE. Hémisphère oriental.

MAQUEREAU (*ke-rô*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, des mers d'Europe, revêtus de vives couleurs et dont la chair est très estimée : *le maquereau accomplit dans la Méditerranée et dans la Manche des migrations régulières.*



Maquereau.

MAQUETTE (*kè-te*) n. f. (ital. *macchietta*). Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture. Esquisse d'une peinture décorative. Petites figures qui servent aux peintres pour étudier les attitudes. Modèle en petit d'une décoration de théâtre.

MAQUIGNON (*ki-gnon*) n. m. Marchand de chevaux. *Fig.* Adroit entremetteur d'affaires diverses.

MAQUIGNONNAGE (*ki-gno-na-je*) n. m. Métier de maquignon. *Fig.* Manœuvres d'entremetteur d'affaires. (S'emploie en mauv. part.)

MAQUIGNONNER (*ki-gno-né*) v. t. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval. *Fig.* Chercher à faire réussir une affaire par des moyens douteux.

MAQUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. Action de maquiller, de se maquiller. Résultat de cette action.

MAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. t. Farder, peindre le visage. *Fig.* Altérer : *maquiller la vérité.* **Se maquiller** v. pr. Se farder.

MAQUILLEUR (*ki, ll* mll., *eur*) n. m. Bateau employé à la pêche du maquereau.

MAQUILLEUR, EUSE (*ki, ll* mll.) n. Celui, celle qui maquille acteurs et actrices.

MAQUIS ou **MAKIS** (*ki*) n. m. (du corse *macchia*, tache). En Corse, terrain couvert de broussailles et d'arbrisseaux : *le maquis nourrit le bétail, abrite le gibier et, parfois, les bandits.*

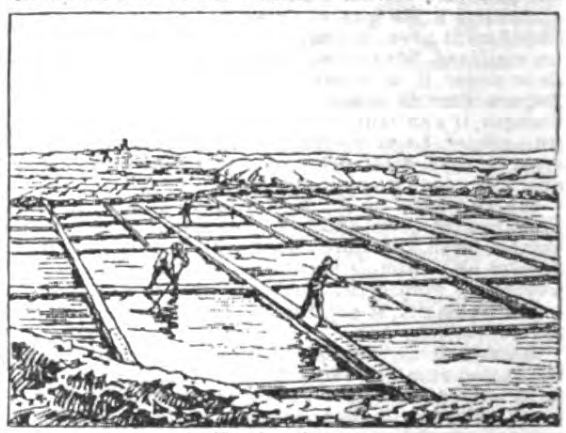


Marabout.

MARABOUT (*bou*) n. m. (de l'ar. *marabath*, dévot). Musulman pieux, sanctifié par une vie ascétique et contemplative. Petite mosquée desservie par un de ces personnages. Cafetière de fer-blanc ou de cuivre, à ventre très large. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des cigognes, qui habitent l'Afrique et l'Inde : *le port du marabout est ridiculement majestueux.* Plume de cet oiseau. Ruban de gaze fine. *Pop.* Homme laid et mal bâti.

MARAÎCHER (*rè-ché*), **ÈRE** adj. (de *marais*). Relatif à la culture en grand des terrains dits *marais*, qui produisent des légumes : *la culture maraîchère est très développée aux environs de Paris.* N. Personne qui se livre à la culture maraîchère.

MARAIS (*rè*) n. m. (orig. germ.). Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement : *les marais sont nombreux en Sologne.* Terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. **Marais salants,** terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient. — Il existe en France des marais salants ou salines sur



Marais salants.

les bords de l'Océan et de la Méditerranée ; les principales salines sont celles du Croisic et celles qui s'étendent depuis Hyères jusqu'à Port-Vendres.

MARANTE n. f. Genre de scitaminacées d'Amérique, dont le tubercule fournit l'*arrow-root.*

MARASME (*ras-me*) n. m. (gr. *marasmos ;* de *marainein*, dessécher). Maigreur extrême. Perte des forces morales ; apathie profonde. *Fig.* Affaissement : *le commerce est dans le marasme.*

MARASQUE (*ras-ke*) n. f. (ital. *marasca*). Variété de cerise avec laquelle on fabrique le *marasquin.*

MARASQUIN (*ras-kin*) n. m. (ital. *maraschino*). Liqueur faite avec la cerise nommée *marasque.*

MARÂTRE n. f. (bas lat. *matrastra ;* de *mater*, mère). Femme du père, par rapport aux enfants qui ne sont pas nés d'elle. *Par ext.* Mère dénaturée. *Fig.* Ce qui traite avec rigueur : *la nature a été pour lui une marâtre.*

MARAUD (*rô*), **E** n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement. (Vx.)

MARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de marauder : *le maraudage est un véritable vol.*

MARAUDE (*rô-de*) n. f. (de *maraud*). Vol de denrées commis par des gens de guerre. Vol de récoltes, fruits, légumes non encore détachés du sol ou des arbres.

MARAUDER (*rô-dé*) v. i. Aller à la maraude.

MARAUDEUR, EUSE (*rô, eu-ze*) n. Celui, celle qui se livre à la maraude.

MARAVÉDIS (*diss*) n. m. (arab. *marabetin*). Petite monnaie espagnole, valant un centime et demi. *N'avoir pas un maravédis*, être fort pauvre.

MARAYON (*ra-i-on*) ou **MARAGON** (*ghon*) n. m. Colon partiaire, exploitant un marais salant.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible de recevoir un beau poli et d'être employée comme ornement dans les arts : *il y a dans les Pyrénées et en Italie de nombreuses et riches carrières de marbre.* Objet de marbre : *le marbre d'une cheminée.* Monument, statue en marbre : *les marbres de nos jardins. Marbre artificiel*, stuc mélangé de couleurs qui imite le marbre. *Fig. De marbre ; froid comme le marbre*, impassible, insensible. Table de fonte (autrefois de pierre) sur laquelle on place les pages pour les imposer, les formes pour les corriger. Table de la presse, en fer ou fonte, sur laquelle on place la forme dont on doit tirer épreuve. Pierre sur laquelle on broie des couleurs ou des drogues. Teintes ondulées qui, sur la tranche des livres, imitent les veines du marbre.

MARBRÉ, E adj. Qui a l'apparence du marbre, qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid; livre dont les tranches sont marbrées.*

MARBRER (*bré*) v. t. Imiter par la peinture les veines du marbre. Imprimer sur le corps des marques semblables aux veines du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos.*

MARBRERIE (*rî*) n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer du papier, des tranches de livres.

MARBRIER (*bri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au marbre, à l'industrie du marbre. N. m. Ouvrier qui travaille le marbre, en particulier celui qui fabrique des monuments funéraires en marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre : *les marbrières de Carrare.*

MARBRURE n. f. Imitation du marbre.

MARC (*mar*) n. m. (germ. *mark*). Ancien poids de huit onces. Ancienne monnaie d'or ou d'argent, usitée en différents pays avec des valeurs différentes. *Au marc le franc*, se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances ou de leurs intérêts dans une affaire.

MARC (*mar*) n. m. (de *marcher*, au sens de *fouler*). Résidu des fruits que l'on a pressés pour en extraire le jus : *marc de raisin.* Résidu de certaines substances que l'on fait infuser, bouillir, etc., pour en obtenir le suc : *marc de café.* **Eau-de-vie de marc,** eau-de-vie obtenue en distillant du marc de raisin.

MARCAIRE (*kè-re*) n. m. Domestique préposé au soin de la marcairie.

MARCAIRIE (*kè-rî*), **MARCAIRERIE** ou **MARQUAIRERIE** (*kè-re-rî*) n. f. Dans les Vosges, chaudière où l'on fait les fromages cuits.

MARCASSIN (*ka-sin*) n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an : *la chair du marcassin est délicate.*

MARCASSITE (*ka-si-te*) n. f. (ar. *marqachitha*). Bisulfure naturel de fer FeS^2, connu également sous le nom de *pyrite blanche.*

MARCELINE n. f. Sorte d'étoffe de soie douce et moelleuse.

MARCESCENCE (*sès-san-se*) n. f. (de *marcescent*). État d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT (*sès-san*), **E** adj. (du lat. *marcescere*, flétrir). Se dit d'un organe qui se flétrit sur la plante, sans s'en détacher.

MARCESCIBLE (*sès-si-ble*) adj. (lat. *marcescibilis*). Qui peut se flétrir.

MARCHAGE n. m. Action de préparer, en la piétinant, la terre à poterie et l'argile à brique.

MARCHAND (*chan*), **E** n. (bas lat. *mercatans* ; de *mercari*, faire du commerce). Qui fait profession d'acheter des marchandises pour les revendre avec un bénéfice : *des marchands phocéens fondèrent Marseille. Marchand forain*, celui qui parcourt les foires, marchés, etc. *Fig. Être le mauvais marchand d'une chose*, n'en tirer que des ennuis. Adjectiv. Qui a rapport au commerce : *la valeur marchande d'un objet. Navire, vaisseau marchand*, qui ne transporte que des marchandises. *Marine marchande*, ensemble des marins et des bâtiments qui transportent les marchandises. *Ville marchande*, où il y a un grand mouvement commercial. *Denrée marchande*, qui est à vendre, ou qui se vend facilement. *Prix marchand*, prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander. Entreprise au rabais de travaux partiels par un sous-entrepreneur, qui les fait exécuter ensuite par des ouvriers à la journée : *le marchandage a pour conséquence l'abaissement des salaires de l'ouvrier.*

MARCHANDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. t. et i. Marchander longtemps et pour peu de chose.

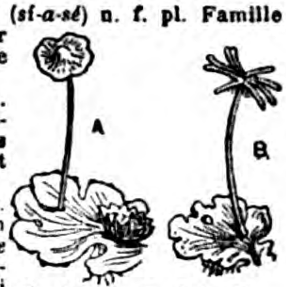
MARCHANDER (*dé*) v. t. Tâcher d'obtenir à meilleur marché : *marchander du drap.* Entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. *Fig.* Essayer de gagner à prix d'argent : *marchander les consciences.* Accorder à regret, avec parcimonie : *marchander les éloges.* V. i. Hésiter : *marchander à agir. Il n'y a pas à marchander*, il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE (*di-ze*) n. f. Tout ce qui se vend et s'achète : *avoir ses magasins remplis de marchandises. Fig. Faire valoir sa marchandise*, présenter les choses sous un jour favorable. *Faire métier et marchandise d'une chose*, en avoir l'habitude ou s'en servir habituellement.

MARCHANT (*chan*), **E** adj. Qui marche : *l'aile marchante d'une troupe.*

MARCHANTIACÉES (*si-a-sé*) n. f. pl. Famille d'hépatiques, ayant pour type la *marchantie*. S. une *marchantiacée.*



Marchantie : A, pied mâle ; B, pied femelle.

MARCHANTIE (*tî*) n. f. Genre de plantes hépatiques, très communes dans les lieux humides et ombragés.

MARCHE n. f. (subst. verb. de *marcher*). Action de celui qui marche : *faire une heure de marche.* Allure d'une personne qui marche : *marche gracieuse.* Distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche.* Mouvement qu'exécute un corps d'armée, pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne. Marche forcée*, celle que l'on prolonge au delà de la durée normale, d'une étape. Mouvement des corps célestes, d'une machine, etc. : *la marche d'un vaisseau, des astres.* Cortège, défilé : *marche triomphale.* Toute pièce de musique destinée à régler le pas : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire. Vêner.* Empreinte du pied du cerf.

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre : *marche d'escalier.* Pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Être sur les marches du trône*, être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. (germ. *marka*). Nom par lequel on désignait autrefois les provinces militaires des frontières d'un empire. (S'écrit avec une majuscule) : *la Marche de Brandebourg.*

MARCHÉ n. m. (lat. *mercatus*). Lieu public où l'on vend certaines marchandises : *marché couvert.* Réunion de marchands rassemblés au même lieu pour vendre. Ville où se fait le principal commerce de certains objets : *Lyon est un grand marché pour les soieries.* Objets qu'on achète : *faire son marché.* Convention d'achat et de vente : *faire un marché avantageux.* Convention en général : *rompre un marché.* En T. de Bourse, état de l'offre et de la demande. *Marché au comptant*, marché au cours du jour. *Marché à terme*, celui qui se règle sur le cours, au prix immédiatement exigible, des valeurs à une époque déterminée. *Fig. Être quitte à bon marché*, avec moins de perte qu'on ne le craignait. *Avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout. *Mettre le marché à la main* (ou *en main*), donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. *Par-dessus le marché*, en outre. *Faire bon marché d'une chose, de sa vie*, la prodiguer, ne pas l'épargner.

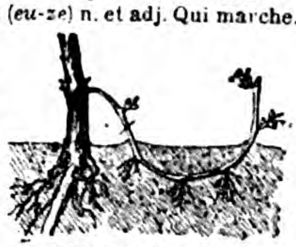
MARCHEPIED (*pi-é*) n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel*. Escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marchepied d'une voiture*, espèce de degré en fer, qui sert à monter dans une voiture. *Fig*. Moyen de parvenir à un poste supérieur : *je lui ai servi de marchepied*. Chemin qui longe un cours d'eau du côté opposé au chemin de halage.


Marchepied.

MARCHER (*ché*) v. int. (du lat. *marcus*, marteau). Changer de place en déplaçant ses pieds l'un après l'autre ; avancer : *marcher rapidement*. *Fig*. Fonctionner : *montre qui ne marche pas*. S'écouler, en parlant du temps : *les siècles marchent*. Faire du progrès, prospérer : *affaire qui marche bien*. Tendre progressivement : *marcher à sa ruine*. *Fam*. Croire naïvement à. *Marcher droit*, avoir une bonne conduite. *Marcher sous quelqu'un*, être sous son commandement. *Marcher sur le pied à quelqu'un*, le traiter sans égards. V. tr. Pétrir avec les pieds, fouler : *marcher l'argile à potier*. N. m. Action, manière de marcher. Sol sur lequel on marche.

MARCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui marche. Qui marche sans se fatiguer : *ce jeune homme est un vrai marcheur*.

MARCOTTAGE (*ko-ta-je*) n. m. Action ou manière de marcotter : *on multiplie les fraisiers par marcottage*.


Marcotte de vigne.

MARCOTTE (*ko-te*) n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine. (V. BOUTURE, GREFFE.)


Marcotte de fraisier.

MARCOTTER (*ko-té*) v. t. (de *marcotte*). Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine : *on marcotte la vigne, le fraisier, le rosier*, etc.

MARDELLE (*dè-le*) n. f. Syn. de MARGELLE.

MARDI n. m. (du lat. *Mars, Martis*, Mars, et *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *mara*). Petit amas d'eau dormante : *l'eau des mares est en général malsaine*. *Fig*. *Mare de sang*, grande quantité de sang répandue sur le sol.

MARÉCAGE n. m. (de *maresc*, anc. forme de *marais*). Terrain humide et bourbeux : *les abords des marécages sont le plus souvent fiévreux*.

MARÉCAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de marécages : *la région des Landes est marécageuse*.

MARÉCHAL n. m. (germ. *marahscalc*). Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. (On dit aujourd'hui, dans le même sens, MARÉCHAL FERRANT.) *Maréchal de France*, officier général au-dessus des généraux : *un bâton spécial de commandement est l'insigne des maréchaux*. (La dignité de maréchal, disparue en 1870, a été rétablie en 1916.) *Maréchal de camp*, ancien nom des généraux de brigade. *Maréchal des logis*, sous-officier de cavalerie, d'artillerie dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie. Maréchal des logis chef, sous-officier de cavalerie, d'artillerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un escadron et dont le grade correspond à celui de *sergent-major* dans l'infanterie

MARÉCHALAT (*la*) n. m. Dignité de maréchal : *le maréchalat, disparu en 1870, a été rétabli en 1916*.

MARÉCHALE n. f. Femme d'un maréchal : *la maréchale Lefebvre se rendit célèbre par le sans-gêne de ses manières*. Sorte de houille, très employée par les forgerons et les maréchaux.

MARÉCHALERIE (*rî*) n. f. Art du maréchal ferrant. Atelier du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France. Corps de cavaliers chargés jadis de veiller à la sûreté publique : *la maréchaussée a été remplacée par la gendarmerie*.

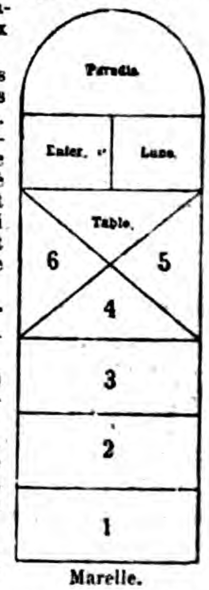
MARÉE (*ré*) n. f. (du lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage : *la marée monte, descend*. Toute espèce de poisson de mer frais. *Grande marée*, forte marée à l'époque des syzygies. *Fig*. *Arriver comme marée en carême*, fort à propos. *Contre vent et marée*, en dépit de tous les obstacles. — Les marées sont produites par les attractions lunaires et solaires, combinées avec la rotation de la terre. Ces attractions produisent périodiquement le *flux* ou *marée montante*, puis le *reflux* ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont *en conjonction* et *en opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires pendant quelque temps : c'est le moment de la *haute mer*. Parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos : c'est celui de la *basse mer*. Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

MARÉGRAMME n. m. Graphique provenant du marégraphe.

MARÉGRAPHE ou **MARÉOGRAPHE** ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Instrument, appelé aussi *puits de marée*, enregistrant automatiquement les mouvements de flux et reflux de la mer.

MARÈGUE (*rè-ghe*) n. f. Gros tissu de laine, dont on fait les limousines pour les charretiers.

MARELLE (*rè-le*) n. f. (de *méreau*). Jeu qui consiste à faire mouvoir trois pions sur un carré où sont tracées des médianes et des diagonales. Jeu d'enfants qui poussent à cloche-pied un palet dans les cases d'une figure tracée sur le sol.



Marelle.

MARÉMÈTRE ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Syn. de MARÉGRAPHE.

MAREMMATIQUE (*rè-ma*) adj. Qui est propre aux maremmes : *fièvres maremmatiques*.

MAREMME (*rè-me*) n. f. (ital. *maremma*). Nom donné en Italie à des terrains marécageux et insalubres, situés sur le bord de la mer.

MARENGO (*rin-gho*) n. m. Drap cuir-laine, à fond noir, que parsèment de petits effets blancs. Adjectiv. : *draps marengo*. **A la marengo**, loc. adv. Manière d'accommoder un poulet en le dépeçant, le faisant saisir par un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes. (On prépare aussi le veau de cette manière.)

MAREYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Travail, commerce de mareyeur.

MAREYEUR, EUSE (*rè-ieur, eu-ze*) n. Qui vend de la marée, ou la débarque des bateaux de pêche.

MARGARINE n. f. Corps d'une couleur nacrée, extrait du suif de mouton, de l'axonge et quelques autres graisses animales : *les propriétés de la margarine se rapprochent de celles du beurre*.

MARGARIQUE adj. m. (du gr. *margaron*, blanc de perle). Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY (*ghè*) n. m. Sorte de chat sauvage ou chat-tigre, de l'Amérique centrale et méridionale.

MARGE n. f. (du lat. *margo*, rebord). Bord, bordure : *la marge d'un fossé*. Blanc autour d'une page imprimée ou écrite : *écrire des notes dans les marges d'un livre*. Espace blanc, à gauche d'une page écrite. Feuille du papier de l'ouvrage à imprimer, mise à demeure sur le tympan de la presse et servant au repérage. *Fig.* Latitude, facilité. *Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.



A, margelle.

MARGELLE (*jè-le*) n. f. Couronne de pierre qui forme le rebord d'un puits.

MARGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il margea, nous margeons*.) Placer la feuille à tirer sur la marge du tympan ou dans les pinces de la machine. Pourvoir d'une marge.

MARGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui présente les feuilles à imprimer sur la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (du lat. *margo, inis*, rebord). Mis en marge : *notes marginales*. Qui est sur les bords : *récifs marginaux*.

MARGINER (*né*) v. t. Écrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT (*gho*) n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie. *Fig.* Femme bavarde.

MARGOTA ou **MARGOTAS** (*tass*) n. m. Bateau plat, non ponté, servant à l'entretien des fleuves et canaux.

MARGOTER ou **MARGOTTER** (*gho-té*) v. i. Crier, en parlant de la caille. (On dit aussi MARGAUDER.)

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. *Fam.* Gâchis plein d'ordures. *Fig.* Position embarrassante.

MARGOULETTE (*lè-te*) n. f. *Pop.* Mâchoire, bouche : *casser la margoulette à quelqu'un*.

MARGRAVE n. m. (de l'all. *markgraf*, comte de la frontière). Titre donné, dans l'ancienne Allemagne, aux chefs des provinces frontières ou *Marches* : *le margrave de Brandebourg*. N. f. Femme d'un margrave. (On dit aussi MARGRAVINE.)

MARGRAVIAT (*vi-a*) n. m. État, dignité de margrave. Juridiction, domaine d'un margrave.

MARGRIETTE (*gri-è-te*) ou **MARGRILLETTE** (*ll* mll., *è-te*) n. f. Grosse verroterie, que les Européens vendent sur les côtes d'Afrique.



Marguerite.

MARGUERITE (*ghe*) n. f. (du lat *margarita*, perle). *Bot.* Nom vulgaire de divers genres de la famille des composées, notamment de la *pâquerette*. A signifié *perle, pierre précieuse*. *Jeter des marguerites* (ou *des perles*) *aux pourceaux*, profaner les choses saintes ou belles, en les prodiguant à des indignes. *Mar.* Cordage fixé à un autre sur lequel on veut faire effort. Bloc rectangulaire en bois, dont une face est bombée et couverte de sillons, et qui sert aux corroyeurs à crépir le cuir.

MARGUILLERIE (*ghi, ll* mll., *e-ri*) n. f. Charge de marguillier. Archives d'une église.

MARGUILLIER (*ghi, ll* mll., *ié*) n. m. (lat. *matricularius*). Membre d'un conseil de fabrique, chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal : *le mari doit protection à sa femme*.

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. (de *marier*). Union légale de l'homme et de la femme. Célébration des noces : *assister à un mariage*. Un des sept sacrements. *Fig.* Réunion, association : *mariage de l'esprit et de la beauté*. Sorte de jeu de cartes.— Le mariage ne peut avoir lieu, sauf dispenses accordées par le chef de l'État, avant dix-huit ans pour l'homme et quinze ans pour la femme. Il exige le consentement des père et mère ou autres ascendants, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, pour l'homme et pour la femme. Au-dessus de cet âge et jusqu'à vingt-cinq ans, à défaut de consentement, l'enfant doit requérir le conseil de ses père, mère ou autres ascendants par un *acte respectueux*. Le mariage doit être précédé de *publications* affichées à la porte de la mairie de chacun des futurs époux. Il est célébré publiquement, à peine de nullité, par l'officier de l'état civil du domicile de l'un d'eux. Le mariage civil doit toujours précéder le mariage religieux. Les époux se doivent fidélité, aide et assistance ; le mari a le choix de la résidence du ménage et la femme est obligée de résider avec le mari, qui est tenu de la recevoir. Le mariage ne peut être dissous que par la mort de l'un des époux ou par le divorce. (V. SÉPARATION.) Les intérêts pécuniaires des époux sont ordinairement réglés par un *contrat de mariage* passé devant notaire. Les époux peuvent être mariés sous le régime de la *communauté*, de l'*exclusion de communauté*, de la *séparation des biens*, ou sous le *régime dotal*. La femme a une hypothèque légale sur les biens de son mari, comme garantie de ses créances.

MARIANISME (*nis-me*) n. m. Tendance à exalter le culte de la Vierge Marie d'une manière qui dépasse l'enseignement de l'Église.

MARIÉ, E n. Personne mariée : *de jeunes mariés*.

MARIER (*ri-é*) v. t. (lat. *maritare*. — Se conj. comme *prier*.) Unir par le lien conjugal : *jeunes gens que l'adjoint a mariés*. Donner un époux ou une épouse à : *marier sa fille*. *Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau*. Allier : *marier sa voix au son d'un instrument*. Assortir : *marier les couleurs*. *Mar.* *Marier des cordages*, les unir par un amarrage. **Se marier** v. pr. S'unir par le mariage.

MARIE-SALOPE (*ri*) n. f. Chaland destiné à recevoir les vases extraites par la drague. *Par ext.* Drague à vapeur. Pl. des *maries-salopes*.

MARIEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIGOT (*gho*) n. m. Dans les pays tropicaux d'Afrique ou d'Amérique, bras de fleuve qui se perd dans les terres, ou lieu bas, sujet à être inondé.

MARIN, E adj. (lat. *marinus* ; de *mare*, mer). Qui appartient à la mer : *monstre marin ; plante marine*. Qui sert à la navigation sur mer : *montre marine*. Qui aime la mer, qui n'appréhende pas les dangers de la mer : *les Bretons sont marins dans l'âme*. *Avoir le pied marin*, savoir marcher sur un bateau malgré le roulis, le tangage, etc. *Fig.* Conserver son sang-froid dans un cas difficile. N. m Homme employé au service des navires : *les marins sont soumis à l'inscription maritime*.

MARINADE n. f. Saumure pour la conservation des viandes, poissons, etc. Sauce composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à préparer certains mets. Viande marinée : *marinade de chevreuil*.

MARINAGE n. m. Préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées.

MARINE n. f. (de *marin*). Art de la navigation sur mer. Service des marins : *entrer dans la marine de l'État*. Administration maritime. Forces navales d'un État : *marine puissante*. Tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines*. *Marine militaire*, ensemble des navires qui appartiennent à l'État et qui sont destinés à la guerre navale. *Marine marchande*, ensemble des bâtiments et équipages employés pour le commerce. *Infanterie de marine*, corps d'infanterie qui sert surtout aux colonies et dans les ports. (On dit auj. INFANTERIE COLONIALE.) V. planche p. 622-623.

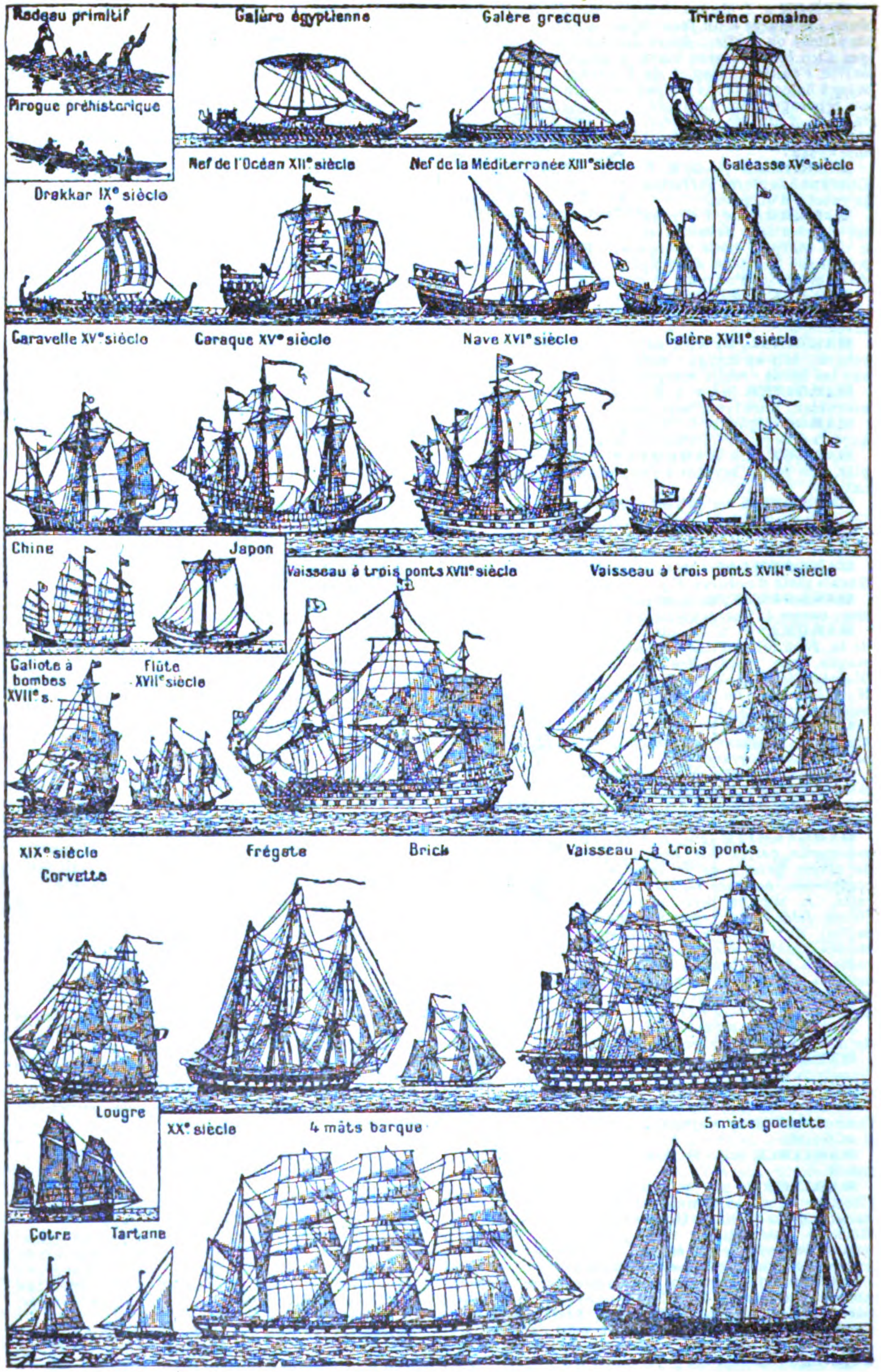
MARINER (*né*) v. t. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir, la parfumer : *mariner du sanglier*. Intransitiv. : *viande en train de mariner*.

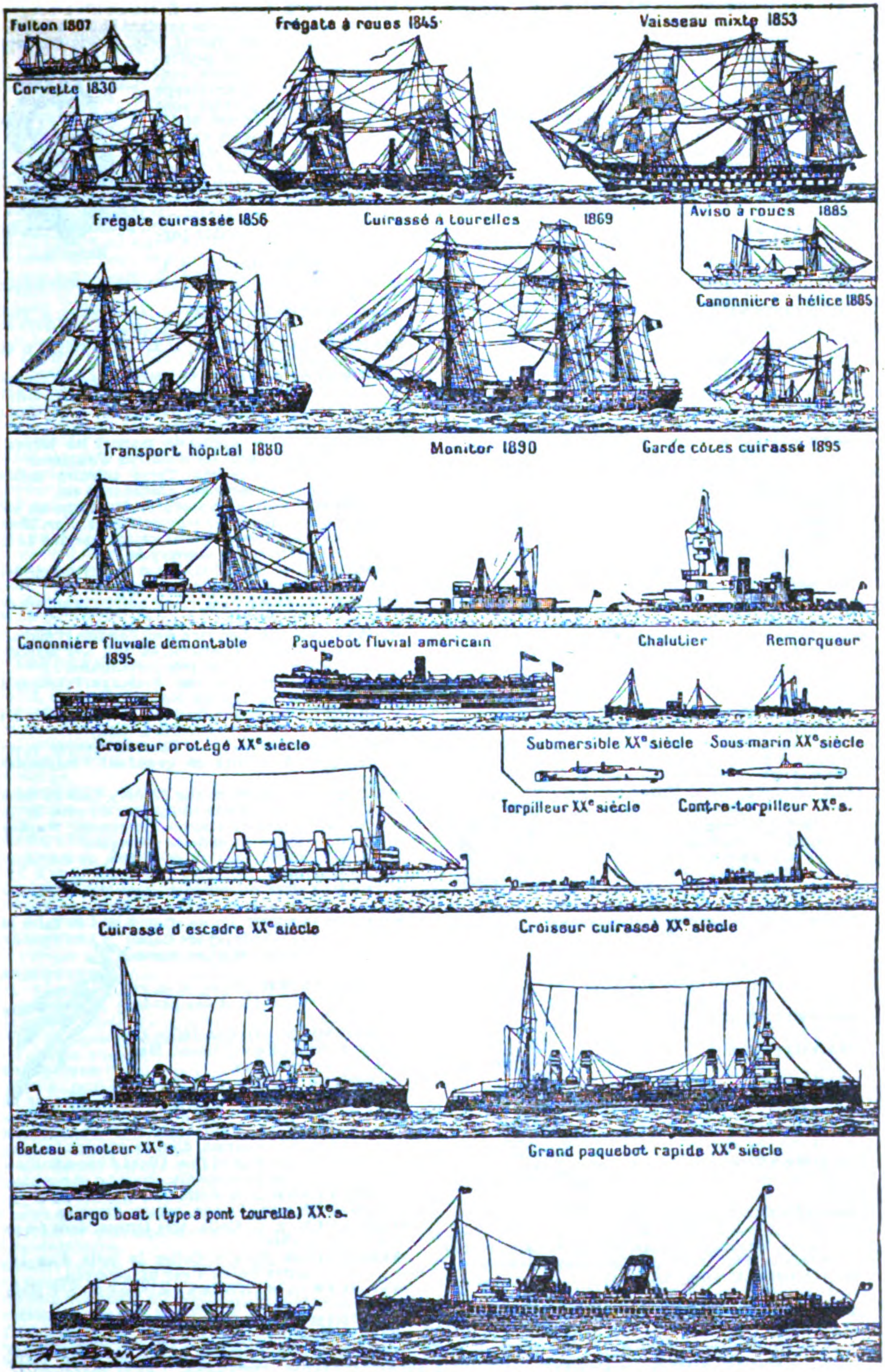
MARINGOTTE (*gho-te*) ou **MARINGOTE** n. f. Petite voiture garnie de barreaux sur les côtés et de bancs mobiles.

MARINGOUIN n. m. Nom vulgaire des cousins et diptères voisins, dans les pays chauds.

MARINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient à la marine. *Officier marinier*, sous-officier d'un bâtiment du cadre de la maistrance. Sauce claire à l'oignon : *moules à la marinière*. N. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières. N. f. sorte de blouse de femme.

MARINISME (*nis-me*) n. m. Afféterie du style, semblable à celle que l'on reproche à l'écrivain italien *Marini*. (V. ce nom [*Part. hist.*].)


Radeau primitif
Galère égyptienne
Galère grecque
Trirème romaine
Pirogue préhistorique
Nef de l'Océan XII° siècle
Nef de la Méditerranée XIII° siècle
Galéasse XV° siècle
Drakkar IX° siècle
Caravelle XV° siècle
Caraque XV° siècle
Nave XVI° siècle
Galère XVII° siècle
Chine
Japon
Vaisseau à trois ponts XVII° siècle
Vaisseau à trois ponts XVIII° siècle
Galiote à bombes XVII° s.
Flûte XVII° siècle
XIX° siècle
Corvette
Frégate
Brick
Vaisseau à trois ponts
Lougre
XX° siècle
4 mâts barque
5 mâts goelette
Cotre
Tartane


Fulton 1807
Frégate à roues 1845
Vaisseau mixte 1853
Corvette 1830
Frégate cuirassée 1856
Cuirassé à tourelles 1869
Aviso à roues 1885
Canonnière à hélice 1885
Transport hôpital 1880
Monitor 1890
Garde côtes cuirassé 1895
Canonnière fluviale démontable 1895
Paquebot fluvial américain
Chalutier
Remorqueur
Croiseur protégé XXe siècle
Submersible XXe siècle
Sous-marin XXe siècle
Torpilleur XXe siècle
Contre-torpilleur XXe s.
Cuirassé d'escadre XXe siècle
Croiseur cuirassé XXe siècle
Bateau à moteur XXe s.
Grand paquebot rapide XXe siècle
Cargo boat (type à pont tourelle) XXe s.

MARIONNETTE (*o-nè-te*) n. f. (de *Marion*, dimin. de *Marie*). Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, sans caractère, que l'on fait manœuvrer à sa guise : *c'est une vraie marionnette.* Poulie verticale tournante.

MARISTE (*ris-te*) ou **MARIANITE** n. m. Membre d'une congrégation religieuse enseignante, fondée à Bordeaux en 1816.

MARITAL, E, AUX adj. (lat. *maritalis*). Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT (*man*) adv. (de *marital*). Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. (lat. *maritimus*). Qui est près de la mer : *Marseille est une ville maritime.* Qui a rapport à la mer ou à la navigation sur mer : *expédition maritime.* **Code maritime,** code particulier aux affaires de mer, à la discipline des marins, etc.

MARITORNE n. f. (n. d'une servante d'auberge, dans le *Don Quichotte* de Cervantes). *Fam.* Femme laide, malpropre.

MARIVAUDAGE (*vô*) n. m. Langage affecté, dépourvu de naturel, comme celui de Marivaux. Galanterie un peu précieuse.

MARIVAUDER (*vô-dé*) v. i. Imiter le style, l'afféterie de Marivaux. Faire des galanteries raffinées.

MARJOLAINE (*lè-ne*) n. f. (bas lat. *majorana*). *Bot.* Nom d'une labiée aromatique l'*origan vulgaire.* (V. ORIGAN.)

MARJOLET (*lè*) n. m. Freluquet. (Vx.)

MARK (*mark*) n. m. Unité monétaire allemande. (V. *Tableaux des* MONNAIES.)

MARLI n. m. Sorte de gaze, qu'on employait à des ouvrages de mode. Filet qui borde en dedans la moulure d'une assiette, d'un plat.

MARMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (de *marmot*). *Fam.* Troupe de petits enfants.

MARMELADE n. f. (de l'espagn. *marmelada*, cotignac). Confiture de fruits cuits avec du sucre, de manière à être presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade*, trop cuite et presque émiettée. *Fig.* Ce qui est meurtri, fracassé : *avoir la figure en marmelade.*

MARMENTEAU (*man-tô*) n. et adj. m. (de l'anc. fr. *mairement*, mairain). Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine et que les usufruitiers n'ont pas le droit de couper.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments. Contenu de la marmite. *Fig. Faire bouillir, faire aller la marmite*, contribuer à faire subsister un ménage. *Marmite de Papin*, vase clos muni d'une soupape de sûreté, dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique. *Géol. Marmite de géants*, grands creux arrondis, à parois polies, qui se sont formés dans les roches dures, sous l'influence du tourbillonnement des eaux. *Fam.* Gros obus. *Marmite norvégienne*, marmite que l'on transporte, après chauffage, dans une boîte calorifugée, où la cuisson se continue sans feu.



Marmite.

MARMITÉE (*té*) n. f. Contenu d'une marmite.

MARMITER v. t. *Fam.* Bombarder.

MARMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. (de *marmite*). Valet de cuisine.

MARMONNER (*mo-né*) v. t. *Pop.* Murmurer entre ses dents : *marmonner des injures.*



Marmite de Papin.

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) adj. (lat. *marmoreus ;* de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre, qui a l'apparence du marbre : *roche marmoréenne. Fig.* Froid, glacial : *cœur marmoréen.*

MARMORISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'une pierre en marbre.

MARMORISER (*zé*) v. t. Transformer en marbre.

MARMOT (*mo*) n. m. (de *marmotte*). Petit garçon. Autref., singe. Petite figure grotesque. *Fig. Croquer le marmot*, attendre longtemps.

MARMOTTE (*mo-te*) n. f. Mammifère rongeur des Alpes, qui reste endormi pendant l'hiver : *la marmotte s'apprivoise facilement. Fig. Dormir comme une marmotte*, dormir profondément. Coiffure de femme, consistant en un fichu qui enveloppe la tête et dont les pointes sont nouées au-dessus du front. Malle formée de deux caisses emboîtées l'une dans l'autre. Boîte à échantillons des commis voyageurs. Fruit du marmottier.



Marmotte.

MARMOTTEMENT (*mo-te-man*) n. m. Mouvement des lèvres d'une personne qui semble parler à voix basse.

MARMOTTER (*mo-té*) v. t. Parler confusément et entre les dents : *marmotter des prières.*

MARMOTTEUR, EUSE (*mo-teur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de marmotter.

MARMOTTIER (*mo-ti-é*) n. m. Nom vulgaire du *prunier de Briançon.*

MARMOUSET (*zè*) n. m. Petite figure grotesque. *Fam.* Petit garçon. Homme de petite taille. Chenet de fonte, dont une extrémité est ornée d'une figure. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres : *le marnage a lieu après les semailles d'automne.*

MARNE n. f. (lat. *marga*). Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER (*né*) v. t. Incorporer la marne au sol arable : *on marne les terres trop sableuses. Mar.* Monter au-dessus du niveau ordinaire, en parlant de la marée : *la Méditerranée marne peu.*

MARNEUR n. et adj. m. Ouvrier qui marne les terres, ou qui travaille dans une marnière.

MARNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la marne : *sol marneux.*

MARNIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la marne.

MAROCAIN, E (*kin, è-ne*) n. et adj. Du Maroc : *les tribus marocaines sont très turbulentes.*

MAROLLES (*ro-le*) n. m. Fromage fabriqué à *Maroilles* (bourg du dép. du Nord).

MARONITE n. et adj. Catholique du Liban : *les maronites parlent arabe.* (V. *Part. hist.*)

MARONNER (*ro-né*) v. i. *Fam.* Murmurer sourdement, rager. V. t. Dire en grondant : *maronner des injures.*

MAROQUIN (*kin*) n. m. (de *Maroc*). Cuir de bouc ou de chèvre tanné et mis en couleur du côté de la fleur avec de la noix de galle ou du sumac. **Papier maroquin,** papier qui imite le maroquin.

MAROQUINAGE (*ki*) n. m. Action de maroquiner. Son résultat.

MAROQUINER (*ki-né*) v. t. Apprêter à la manière du vrai maroquin : *maroquiner du veau.*

MAROQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Art de faire le maroquin. Lieu où il se prépare. Commerce du maroquin. Objet en maroquin.

MAROQUINIER (*ki-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Qui imite le langage archaïque de Clément Marot : *le style marotique.*



Marotte.

MAROTTE (*ro-te*) n. f. (forme diminutive de *Marie*). Espèce de sceptre, surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. Tête de femme, en bois ou en carton, dont se servent les modistes, les coiffeurs. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée. Monomanie : *chacun a sa marotte.*

MAROUFLAGE n. m. Action de maroufler.

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER (*flé*) v. t. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MAROUTE ou **MAROUETTE** (*rou-è-te*) n. f. Nom vulgaire de la *camomille puante.*

MARPRIME n. f. Poinçon d'ouvrier voilier.

MARQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de marquer.

MARQUANT (*kan*), **E** adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante. Cartes marquantes,*

cartes qui valent des points à celui qui les possède.

MARQUE n. f. (de *marquer*). Empreinte, signe sur un objet, qui le fait reconnaître : *la marque du linge; une marque de fabrique.* Instrument avec lequel on fait ce signe. Signe servant de signature à une personne qui ne sait pas écrire. Trace que laisse sur le corps une lésion quelconque : *porter les marques de la petite vérole, etc.* Empreinte qu'un corps laisse sur un autre : *marques de pas dans la neige.* Attribut distinctif : *la marque d'une charge.* Distinction : *personnage de marque.* Empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait à l'aide d'un fer chaud sur l'épaule d'un condamné. Jeton, fiche dont on se sert au jeu. Chiffre ou signe spécial à un commerçant ou fabricant. Morceau de bois sur lequel les boulangers font une coche, chaque fois qu'ils fournissent un pain à crédit. (V. LETTRE.) *Fig.* Signe, indice : *marque de bonheur.* Témoignage : *marque de tendresse.*

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : *avoir les traits marqués.* Fixé, assigné : *moment marqué. Papier marqué,* papier timbré. *Théât. Rôles marqués,* ceux qui ne sont plus de la première jeunesse

MARQUER (*ké*) v. t. (orig. germ.). Mettre une marque à : *marquer du linge.* Indiquer : *montre qui marque les secondes.* Imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné : *les galériens, jadis, étaient marqués au fer rouge. Fig.* Être le signe de : *voilà qui marque de la méchanceté.* Fixer, assigner : *marquer un jour pour...* Signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV.* Mander, déclarer : *marquer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir.* V. i. Se distinguer : *les hommes qui ont marqué depuis vingt ans. Ce cheval marque encore,* il a le creux des canines encore visible, ce qui indique qu'il n'a pas plus de huit ans. ANT. **Démarquer.**

MARQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il marquettera.*) Marquer de taches variées. Former de pièces de marqueterie.

MARQUETERIE (*ke-te-rî*) n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.



Marquis : 1. Couronne; 2. Heaume.

MARQUETEUR (*ke*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie : *ouvrier marqueteur.*

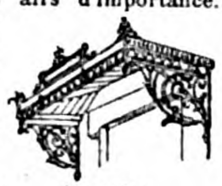
MARQUETTE (*kè-te*) n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui marque. Personne qui marque des points : *le marqueur d'un tir.*

MARQUIS (*ki*) n. m. (du bas lat. *Marcha,* Marche). Seigneur préposé à la garde d'une Marche. Possesseur d'un marquisat. Titre de noblesse, entre ceux de duc et de comte. *Fig.* Homme qui prend des façons de grand seigneur.

MARQUISAT (*ki-za*) n. m. Terre, titre de marquis : *ériger un domaine en marquisat.*

MARQUISE (*ki-ze*) n. f. Femme d'un marquis. *Iron.* Femme qui prend des airs d'importance. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie. Sorte d'ombrelle. Variété de poire fondante. Bague à chaton allongé.



Marquise.

MARQUOIR (*koir*) n. m. Instrument de tailleur et de couturière. Modèle de lettres à marquer le linge.

MARRAINE (*ma-rè-ne*) n. f. (bas lat. *matrana*). Femme qui tient un enfant sur les fonts du baptême, ou qui donne un nom à quelque chose : *la marraine d'une cloche, d'un navire. Par ext.* Dame qui en présente une autre dans une société. *Marraine de guerre,* dame qui servait de correspondante à un soldat pendant la Grande Guerre.

MARRI (*ma-ri*), **E** adj. Fâché, repentant.

MARRON (*ma-ron*) n. m. Grosse châtaigne : *oie farcie aux marrons. Marrons glacés,* châtaignes confites dans du sirop de sucre. *Fig. Tirer les marrons du feu,* courir des risques dont un autre profite (locution tirée de la fable de La Fontaine : *Bertrand et Raton*). *Marron d'Inde,* fruit, non comestible, du marronnier d'Inde. Sorte de pétard. Jeton que les personnes chargées de faire des rondes déposent dans une boîte à chacun de leurs passages. Boucle de cheveux nouée par un ruban. Pl. Grumeaux dans la pâte de farine mal pétrie. Adj. invar. *Couleur marron,* couleur de l'enveloppe de la grosse châtaigne. N. m. : *un marron clair.*

MARRON, ONNE (*ma-ron, o-ne*) adj. et n. (espagn. *cimarron*). Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et redevenus sauvages : *cheval marron.* Se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse marronne. Fig.* Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron ; libraire marron.*

MARRONNAGE (*ma-ro-na-je*) n. m. Etat d'un esclave marron. Etat d'un courtier, d'un agent d'affaires marron.

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. t. Friser les cheveux en marrons, en grosses boucles rondes. (Vx.)

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. i. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans les bois. Fig.* Exercer une profession sans l'autorité, les connaissances nécessaires.



Marronnier d'Inde.

MARRONNIER (*ma-ro-ni-é*) n. m. Variété de châtaignier qui produit le *marron. Marronnier d'Inde,* grand arbre ornemental de la famille des hippocastanacées, importé des Indes.

MARRUBE (*ma-ru-be*) n. m. *Bot.* Genre de labiacées à odeur musquée, utilisées comme dépuratives.

MARS (*marss*) n. m. (lat. *martius* ; de *Mars* n. myth.). Troisième mois de l'année : *mars a 31 jours.* Papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSAULT ou **MARSEAU** (*sô*) n. m. Espèce de saule.

MARSEILLAIS, E (*sé, ll* mll., *è, è-ze*) n. et adj. De Marseille : *le commerce marseillais est très actif.* **La Marseillaise,** hymne. (V. *Part. hist.*)

MARSOUIN n. m. (de l'allem. *meerschwein,* pourceau de mer). Genre de mammifères cétacés, des mers froides et tempérées : *les marsouins causent de grands dégâts dans les filets des pêcheurs.* (On dit aussi COCHON DE MER.) *Fam.* Soldat de l'infanterie de marine. *Fig.* Homme laid, malpropre. *Mar.* Tente du gaillard d'avant. Forte pièce de construction courbe de l'avant et de l'arrière.



Marsouin.

MARSUPIAL, E, AUX adj. (du lat. *marsupium,* bourse). Qui a la forme d'une bourse. Qui a une bourse. N. m. pl. Genre de mammifères, caractérisés par leur poche ventrale soutenue par deux os et qui est destinée à recevoir leurs petits après la naissance. (Types principaux : *kangourou, sarigue,* etc.) : *les marsupiaux sont répandus surtout dans la région australienne.* (V. la planche MAMMIFÈRES.) S. un *marsupial.*

MARTAGON n. m. (mot ital.). Espèce de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE n. f. *Zool.* V. MARTRE.

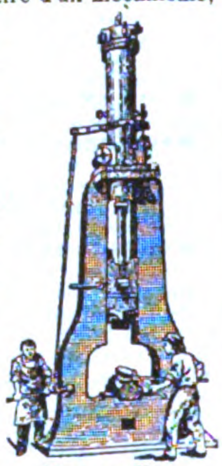
MARTEAU (*tô*) n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer, à manche de bois, propre à cogner, à forger. Un des quatre osselets de l'oreille. Tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano et dont l'extrémité supérieure frappe les cordes. Genre de requin, à tête très élar-



Marteau.

gie latéralement, et qui habite les mers chaudes. *Marteau d'une porte*, heurtoir fixé à l'extérieur d'une porte. *Marteau d'eau*, instrument de physique, servant à démontrer l'influence perturbatrice que l'air exerce sur la chute des liquides. *Perruque à marteaux*, perruque qui avait une longue boucle entre deux nœuds. Loc. div. (*pop.*) : *Avoir un coup de marteau, être marteau*, être un peu fou. *Etre entre l'enclume et le marteau*, se trouver en butte aux coups de deux partis qui ont des intérêts opposés.

MARTEAU-PILON n. m. Gros marteau de forge qui fonctionne, par l'intermédiaire d'un mécanisme, à la vapeur, à l'air comprimé, à la force hydraulique, etc. : *les marteaux-pilons sont assez bien réglés pour pouvoir casser une noix sans en écraser l'amande.*


Marteau-pilon.

MARTEL (*tèl*) n. m. Marteau. (Vx.) *Fig. Avoir martel en tête*, avoir du souci, de l'inquiétude.

MARTELAGE n. m. Action de frapper au marteau : *le martelage des métaux.* Marque que les agents des eaux et forêts font avec le marteau aux arbres que se réserve l'Etat.

MARTELER (*lé*) v. t. (de *martel*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je martèle.*) Battre à coups de marteau : *marteler du fer.* Détacher les notes, les syllabes, etc. : *marteler sa diction. Fig.* Faire avec effort un travail d'esprit : *marteler des vers.* Donner de l'inquiétude.

MARTELET (*lè*) n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. et adj. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge. Ouvrier qui travaille au marteau.

MARTELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Atelier pour le travail des métaux au marteau.

MARTIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (lat. *martialis ;* de *Mars* n. mythol.). Belliqueux : *air martial. Cour martiale*, tribunal militaire. *Loi martiale*, qui autorise l'application de la force armée dans certains cas. Se disait des médicaments où il entrait du fer.

MARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. D'une façon martiale : *troupe qui défile martialement.*

MARTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. Habitants de Mars. Qui est sous l'influence de la planète Mars.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes, répandu dans l'Europe orientale et méridionale : *le martin est de la taille d'une grive.*

MARTIN-CHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Nom vulgaire de grands passereaux terrestres, qui chassent les insectes et les reptiles. Pl. des *martins-chasseurs.*


Martinet.

MARTINET (*nè*) n. m. (de *Martin* n. pr.). Espèce d'hirondelle à longues ailes : *les martinets sont plus sauvages que les hirondelles proprement dites.*

MARTINET (*nè*) n. m. (de *marteau*). Sorte de fouet formé de plusieurs brins de corde ou de cuir, pour battre les habits, les meubles, ou corriger les enfants. Gros marteau d'usine, mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau. Petit chandelier plat, à manche.

MARTINEUR n. et adj. m. Syn. de MARTELEUR.

MARTINGALE n. f. (provenç. *martegalo ;* de *Martigues* [n. géogr.]). Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête. (V. HARNAIS.) Languette de buffle ou d'étoffe : *martingale de giberne, de capote. Mar.* Cordage servant de sous-barbe aux bouts-dehors du foc. *Fig.* Système de jeu, qui prétend assurer un bénéfice par une augmentation progressive de la mise.


Martin-pêcheur.

MARTINGALER (*lé*) v. i. Jouer une martingale.

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit passereau au plumage brillant et métallique, qui se tient d'ordinaire au bord des cours d'eau : *le martin-pêcheur plonge avec rapidité pour prendre de petits poissons.* Pl. des *martins-pêcheurs.*

MARTIN-SEC (*sèk*) n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs.*

MARTIN-SIRE n. m. Variété de poire d'hiver. Pl. des *martins-sires.*

MARTOIRE n. m. Marteau à deux pannes.

MARTRE ou **MARTE** n. f. (orig. germ.). Genre de petits mammifères carnassiers des pays boréaux, comprenant la *martre commune*, la *martre du Japon* et la *zibeline*. Sa fourrure : *la martre est très estimée. Prendre marte pour renard*, se méprendre, être trompé par une ressemblance.


Martre.

MARTYR, E n. (du gr *martur*, témoin). Qui a souffert la mort pour soutenir la vérité de sa religion : *saint Pothin et sainte Blandine furent les plus illustres martyrs des Gaules. Ere des martyrs*, celle qui commence à l'avènement de Dioclétien. *Par ext.* Qui a souffert la mort ou des tourments pour ses opinions : *Galilée fut un martyr de la science.* Personne qui souffre beaucoup. **Commun des martyrs**, office qu'on récite pour tous les martyrs qui n'ont pas un office propre et, au *fig.*, le commun des hommes. Adjectiv. : *enfant martyr.*

MARTYRE n. m. (lat. *martyrium*). Tourments, mort, endurés pour la foi : *saint Etienne souffrit le martyre. Fig.* Grande douleur de corps ou d'esprit.

MARTYRISER (*zé*) v. t. Faire souffrir le martyre. *Fig.* Faire souffrir beaucoup : *martyriser une bête.*

MARTYRIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Eglise placée sous l'invocation d'un ou de plusieurs martyrs. Chapelle qui renferme le tombeau d'un martyr.

MARTYROLOGE n. m. (du gr. *martur, uros*, témoin, et *logos*, discours). Liste ou catalogue des martyrs ou des saints. *Par ext.* Catalogue de victimes : *le martyrologe de la science*

MARXISME (*mark-sis-me*) n. m. Ensemble des doctrines socialistes de Karl Marx qui proposent, au moyen de la lutte des classes, l'établissement du collectivisme, comme terme de l'évolution des sociétés.

MARXISTE (*mark-sis-te*) adj. Qui a trait au marxisme. N. Partisan de ce système.

MARYLAND (*lan*) n. m. Tabac estimé, qui vient du Maryland (Etats-Unis) : *fumer du maryland.*

MAS (*mâss*) n. m. Maison de campagne, ferme, dans le midi de la France.

MASCARADE (*mas-ka*) n. f. (ital. *mascherata.*) Déguisement avec des masques : *les mascarades sont encore admises en carnaval.* Troupe de gens masqués. *Fig.* Déguisement, hypocrisie.

MASCARET (*mas-ka-rè*) n. m. (orig. gasconne). Phénomène qui se produit à l'embouchure de certains fleuves par la résistance qu'ils présentent à l'arrivée du flot : *le mascaret est très violent à Caudebec, sur la Seine.* (On dit aussi BARRE D'EAU, n. f.)

MASCARON (*mas-ka*) n. m. (de l'ital. *mascherone*, grand masque). Figure grotesque qu'on met à la clef des arcades, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf, à Paris.*


Mascaron.

MASCOTTE (*mas-ko-te*) n. f. (du provenç. *masco*, sorcière). *Fam.* Fétiche, porte-chance.

MASCULIN, E (*mas-ku*) adj. (du lat. *masculus*, mâle). Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Gramm. Nom du genre masculin*, nom qui désigne un être masculin ou tout objet regardé comme tel. *Rime, terminaison masculine*, rime ou terminaison de mot qui ne finit pas par un *e* muet ou une syllabe muette. *Vers masculins*, ceux dont les rimes sont masculines. N. m. Le genre masculin. ANT. **Féminin.**

MASCULINISER (*mas-ku, zé*) v. t. Donner des manières mâles, masculines à. ANT. **Féminiser.**

MASCULINITÉ (*mas-ku*) n. f. Etat, qualité de mâle ou de masculin : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE (*mas-ke*) n. m. (ital. *maschera*). Faux visage de carton peint, dont on se couvre la figure

pour se déguiser : *les masques de carnaval.* Morceau de velours, de satin, etc., dont les femmes se couvraient le visage. (Syn. LOUP.) *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour le mettre à l'abri des coups de fleuret. Appareil de protection contre les gaz asphyxiants. Personne masquée : *aller voir les masques.* Terre préparée et appliquée sur le visage, pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Physionomie, figure, expression : *avoir le masque noble.* Apparence trompeuse : *masque de vertu. Lever le masque,* se montrer tel que l'on est. *Arracher le masque à quelqu'un,* dévoiler sa fausseté.


Masques : De théâtre (ant.) ; d'escrime.

MASQUÉ (*mas-ké*), **E** adj. Caché à la vue : *visage masqué. Bal masqué,* où l'on va sous un déguisement.

MASQUER (*mas-ké*) v. t. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets.* Dérober à la vue : *masquer une fenêtre. Mar. Masquer une voile,* la brasser de telle façon que le vent prenne à contre. *Absolum.* Avoir ses voiles prises à contre, par suite d'une saute de vent.

MASSACRANT (*ma-sa-kran*), **E** adj. Maussade, insupportable : *humeur massacrante.*

MASSACRE (*ma-sa-kre*) n. m. Carnage de personnes sans défense : *le massacre de la Saint-Barthélemy.* Grande tuerie de bêtes. *Fig.* Action de tailler, d'exécuter maladroitement. Mauvais ouvrier : *gardez-vous d'employer ce massacre. Blas.* Ramure d'un cerf avec une partie du crâne. *Jeu de massacre,* jeu forain qui consiste à renverser avec des balles des poupées à bascule.

MASSACRER (*ma-sa-kré*) v. t. (de *massacre*). Tuer en masse des gens qui ne se défendent point : *Théodose fit massacrer les révoltés de Thessalonique. Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR (*ma-sa*) n. m. Qui massacre, qui aime à massacrer : *Tamerlan fut un grand massacreur. Fig.* Qui fait mal une chose.

MASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de masser : *le massage active la circulation du sang.*

MASSALIOTE (*mas-sa*) adj. et n. (de *Massalia,* anc. n. de *Marseille*). Qui a rapport à l'antique Marseille : *le commerce massaliote s'étendait sur toute la Méditerranée.*

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. *massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres*; de choses qui font un seul corps compact : *masse de plomb.* Corps informe : *l'ours n'est qu'une masse.* Totalité : *la masse du sang.* Fonds d'argent, d'une succession, d'une société : *masse sociale.* Caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse.* Ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante.* Le plus grand nombre, la réunion totale. Ce qu'on met au jeu. *Mécan.* Rapport de l'intensité d'une force constante à l'accélération du mouvement qu'elle produit, quand on l'applique au corps considéré : *l'unité principale de masse est le kilogramme.* Lit de pierre d'une carrière. Pl. Le peuple en général : *agir sur les masses.* **En masse,** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*


Masse d'armes.

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. pop. *matea*). Gros marteau ou maillet. Bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies. Espèce de massue. Gros bout de queue de billard. **Masse d'armes,** arme formée d'un manche assez court, que surmonte une tête de métal, souvent garnie de pointes.

MASSELOTTE (*ma-se-lo-te*) n. f. Métal superflu qui reste attaché à une pièce fondue.

MASSEPAIN (*ma-se-pin*) n. m. (ital. *marzapane*). Biscuit rond, fait avec des amandes pilées et du sucre.

MASSER (*ma-sé*) v. t. (de l'ar. *mass,* manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres.

MASSER (*ma-sé*) v. t. (de *masse*). Serrer : *masser des troupes.* Au billard, frapper une bille avec la queue, de haut en bas. **Se masser** v. pr. Se réunir par masses.

MASSÉTER (*ma-sé-tèr*) n. et adj. m. Muscle de la joue, qui sert au jeu de la mâchoire inférieure.

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. (de *masse*). Plante aquatique du genre *typha.*

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. (de *masse*). Gros marteau de tailleur de pierre, de cantonnier. Masse de bois, dont on usait dans les tournois.

MASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui pratique le massage : *un habile masseur.*

MASSICOT (*ma-si-ko*) n. m. Protoxyde de plomb, de couleur jaune. *Techn.* Machine à rogner le papier (inventée par G. Massiquot).

MASSIER (*ma-si-é*) n. m. (de *masse*). Huissier qui porte une masse, dans certaines cérémonies.

MASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. Dans un atelier de sculpture ou de peinture, élève chargé de recueillir les cotisations mensuelles (*masse*) et de pourvoir aux dépenses communes de l'atelier.

MASSIF (*ma-sif*), **IVE** adj. (de *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif.* Non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd *esprit massif ; construction massive.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie.* Bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.* Ensemble de hauteurs qui se groupent autour d'un point culminant : *le massif du Mont-Blanc fait partie des Alpes.* ANT. **Svelte, léger.**

MASSIQUOT (*ma-si-ko*) n. m. (du n. de l'inventeur). V. MASSICOT.

MASSIVEMENT (*ma-si-ve-man*) adv. D'une manière massive.

MASSIVETÉ (*ma-si*) n. f. Etat, manière d'être de ce qui est massif : *la massiveté d'une construction.*

MASSORE (*ma-so-re*) ou **MASSORAH** (*ma-so-ra*) n. f. (mot hébr.). Examen critique du texte de la Bible, fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE (*ma-so*) n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la massore.

MASSORÉTIQUE (*ma-so*) adj. Qui se rapporte à la massore : *critique massorétique.*

MASSUE (*ma-sû*) n. f. (de *masse*). Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule.* Arme contondante, dont on se servit pendant toute l'antiquité et au moyen âge. *Fig. Coup de massue,* événement fâcheux et imprévu.

MASTABA (*mas-ta*) n. m. (mot ar.). Tombeau égyptien, de forme quadrangulaire et pyramidale, en pierre ou en brique.

MASTIC (*mas-tik*) n. m. (gr. *mastikhê*). Résine jaunâtre qui découle du lentisque. Composition pâteuse, employée pour boucher des trous. *Mastic des vitriers,* composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICAGE (*mas-ti*) n. m. Action de joindre ou de remplir avec du mastic.

MASTICATEUR (*mas-ti*) adj. m. Qui sert à la mastication : *l'appareil masticateur du lion est d'une puissance exceptionnelle.* N. m. Ustensile servant à broyer les aliments.

MASTICATION (*mas-ti-ka-si-on*) n. f. (du lat. *masticare,* mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE (*mas-ti*) n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive : *le bétel est un masticatoire.* Adjectiv. : *substance masticatoire.*

MASTIFF n. m. Chien à corps trapu, voisin du dogue de Bordeaux.

MASTIGADOUR (*mas-ti*) n. m. *Art vétér.* Masticatoire administré aux chevaux.

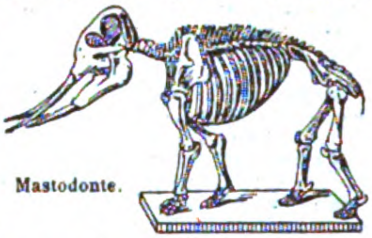
MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. t. Coller avec du mastic : *mastiquer des carreaux; mastiquer une ouverture.*

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. t. (lat. *masticare*). Mâcher : *mastiquer lentement chaque bouchée.*

MASTOC (*mas-tok*) n. m. (de l'all. *mastochs,* bœuf à l'engrais). *Fam.* Homme lourd, grossier, épais.

MASTODONTE (*mas-to*) n. m. (du gr. *mastos,* mamelon, et *odous, ontos,* dent). Genre de grands mammifères fossiles, des époques tertiaire et quaternaire,

voisin de l'éléphant : *les mastodontes ont habité presque toutes les régions du globe. Fig.* et *fam.* Personne d'une énorme corpulence.



Mastodonte.

MASTODYNIE (*mas-to-di-ni*) n. f. Douleur des mamelles.

MASTOÏDE (*mas-to-i-de*) adj. (du gr. *mastos*, mamelon, et *eidos*, forme). Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal : *apophyse mastoïde.*

MASTOÏDIEN, ENNE (*mas-to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASTOÏDITE n. f. Inflammation mastoïdienne.

MASTOÏDO-HUMÉRAL, E, AUX (*mas-to-i*) adj. Se dit d'un muscle du cou du cheval.

MASTOQUIN (*mas-to-kin*) n. m. *Mar.* Jambette de jaumière.

MASTROQUET (*mas-tro-kè*) n. m. *Pop.* Marchand de vin au détail.

MASULIPATAM ou **MAZULIPATAN** (*zu*) n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE (*zu-re*) n. f. (du bas lat. *mansura*, demeure). Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. Méchante demeure : *habiter une masure délabrée.*

MAT (*mat'*) n. m. (mot pers. signif. *mort*). *T. d'échecs.* Echec au roi, dont il est impossible de se défendre et qui termine la partie : *combiner un beau mat.* Adjectiv. : *être mat ; faire quelqu'un échec et mat.*

MAT (*mat'*), **E** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat.* Trop compact : *pain mat.* Qui résonne peu, qui est sourd : *son mat.* ANT. **Brillant, éclatant.**

MÂT (*mâ*) n. m. (allem. *mast*). Longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire : *les principaux mâts sont le* grand mât, *le* mât d'artimon, *le* mât de misaine *et le mât de beaupré.* (V. NAVIRE.) *Mât militaire*, sur les navires de guerre à vapeur, mât en fer, creux, garni de signaux, d'armes, etc.; support des signaux et des disques de chemins de fer. **Mât de cocagne,** v. COCAGNE.



Matador.

MATACHER (*ché*) v. t. Tatouer, teindre la peau de différentes couleurs.

MATADOR n. m. (mot espagn. ; de *matar*, tuer). Celui qui, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. (Syn. ESPADA.) *Fam.* Homme considérable dans son état ou sa position : *les matadors de la finance, de l'administration.* Nom des cartes supérieures, au jeu de l'hombre. Variété du jeu de domino, de jacquet.

MATAGE n. m. Action de travailler avec le matoir. Action de passer sur la dorure, pour la protéger, une couche chaude de colle de parchemin.

MÂTAGE ou **MÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre en place les bas-mâts d'un navire.

MATAMORE n. m. (de l'espagn. *matamoros*, tueur de Maures). Personnage de la comédie espagnole, qui se vantait à tout propos de ses exploits contre les Maures : *prendre des allures de matamore.* Faux brave.

MATASSIN (*ta-sin*) n. m. (de l'espagn. *matachin*, d'orig. arabe). Autref., danseur, bouffon.

MATCH (*match*) n. m. (mot angl.). Lutte entre deux chevaux, deux concurrents, deux équipes ou deux sociétés concurrentes : *gagner un match de course, d'échecs*, etc. Pl. des *matches.*

MATÉ n. m. Espèce de houx de l'Amérique du Sud. (Avec ses feuilles séchées, torréfiées et pulvérisées, on fait une sorte de thé, nommé *thé du Paraguay* ou *thé des jésuites.*)



Maté.

MATELAS (*la*) n. m. (ital. *materasso*). Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, qui sert à garnir un lit.

MATELASSER (*la-sé*) v. t. Garnir en façon de matelas : *matelasser une ouverture.*

MATELASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait, répare, car de les matelas.

MATELASSURE (*la-su-re*) n. f. Ce qui sert à rembourrer : *la laine est la meilleure matelassure.*

MATELOT (*lo*) n. m. (du holl. *mattegenoot*, compagnon de couche). Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau : *embaucher des matelots.* Marin qui reçoit la solde réglementaire. Chacun des vaisseaux d'une ligne, considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit : *matelot d'avant, d'arrière.* Déguisement ou vêtement d'enfant, imitant l'uniforme des marins.



Matelots.

MATELOTAGE n. m. Ensemble des travaux ayant rapport au service du gabier. Solde des matelots.

MATELOTE n. f. Femme d'un matelot. Mets composé de poisson, surtout d'anguille, accommodé au vin et aux oignons : *matelote d'anguille, de carpe.* Sorte de danse au rythme bref et décidé, pratiquée surtout par les matelots. **A la matelote,** loc. adv. A la manière des matelots.

MATER (*té*) v. t. Faire mat aux échecs. *Fig. Mater quelqu'un*, le dompter.

MÂTER (*té*) v. t. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU (*rô*) n. m. Mât de petites dimensions.

MATÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de matérialiser. Résultat de cette action.

MATÉRIALISER (*zé*) v. t. Rendre matériel : *le peintre matérialise ses rêves.* Considérer comme matériel : *certains philosophes matérialisent l'âme.*

MATÉRIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui réduisent tout ce qui existe, y compris l'âme humaine, à l'unité de la matière : *le matérialisme a été défendu par Büchner.* ANT. **Spiritualisme.**

MATÉRIALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient au matérialisme : *la philosophie matérialiste.* N. Partisan de cette philosophie. — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la Divinité, qu'ils réduisent en un certain nombre d'éléments matériels. Dans l'antiquité, Démocrite et Épicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, Hobbes, d'Holbach, La Mettrie, Diderot ; au XIXe, C. Vogt, Moleschott, Büchner ont professé le matérialisme. ANT. **Spiritualiste.**

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière ou matériel : *nier la matérialité d'un fait.*

MATÉRIAUX (*ri-ô*) n. m. pl. (du lat. *materia*, matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble pour la composition d'un ouvrage d'esprit. Le sing. *matériau* est utilisé abusivement en langage technique.

MATÉRIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. (lat. *materialis*). Formé de matière : *substance matérielle.* Qui a rapport à la matière : *la force matérielle. Fig.* Lourd, pesant : *grille trop matérielle.* Qui concerne uniquement le corps : *les jouissances matérielles.* Trop attaché aux choses physiques, grossières : *esprit matériel. Point matériel*, point mathématique que l'on suppose pesant. N. m. Tout ce qui sert à une

exploitation, à un établissement : *le matériel d'une ferme ;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT (*ri-è-le-man*) adv. D'une manière matérielle. Positivement : *chose matériellement impossible.*

MATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *maternus ;* de *mater*, mère). Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle.* Du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle,* du pays où l'on est né. N. f. Ecole maternelle.

MATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. D'une façon maternelle : *traiter maternellement un enfant.*

MATERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *maternitas ;* de *mater*, mère). Qualité de mère : *les inquiétudes de la maternité.* Maison hospitalière pour les femmes en couche.

MATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui matit le métal.

MÂTEUR n. m. *Mar.* Maître vétéran, chargé des manœuvres de mâtage.

MATHÉMATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui professe les mathématiques. *Pascal fut un mathématicien d'un génie précoce.*

MATHÉMATIQUE adj. (du lat. *mathematicus*, science). Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.* N. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable. (S'emploie presque toujours au pl.) *Mathématiques pures,* qui étudient les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite : *l'algèbre, la géométrie appartiennent aux mathématiques pures. Mathématiques mixtes* ou *appliquées,* qui considèrent les propriétés de la grandeur dans certains corps ou sujets : *l'astronomie, la mécanique font partie des mathématiques mixtes. Mathématiques élémentaires,* partie des mathématiques qui comprend les premières notions de cette science. *Mathématiques spéciales,* partie des mathématiques qui comprend la haute algèbre et son application à la géométrie.

MATHÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles des mathématiques. Avec une exactitude rigoureuse : *précision qui s'est réalisée mathématiquement.*

MATHURIN n. m. *Arg. mar.* Matelot.

MATHURIN n. m. Religieux de l'ordre (fondé en 1198) des trinitaires, employés au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques.

MATICO n. m. *Bot.* Nom vulgaire de diverses pipéracées, dont les feuilles sont astringentes.

MATIÈRE n. f. (lat. *materia*). Substance étendue, divisible, impénétrable, et susceptible de toutes sortes de formes : *la matière est la cause permanente de toutes nos sensations.* Ce dont une chose est faite : *la matière d'une statue.* Choses physiques, corporelles : *s'attacher à la matière.* Déjection du corps : *matière fécale. Matière première,* avant qu'elle soit mise en œuvre. *Matières d'or et d'argent,* espèces fondues, lingots, barres, employés pour la fabrication des monnaies. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière. Entrer en matière,* aborder son sujet. Cause, prétexte : *il y a là matière à procès. Matière sommaire,* affaire civile qui doit être jugée rapidement et à peu de frais. **En matière de,** loc. prép. Quand il s'agit de : *en matière civile, la présence des parties n'est pas obligatoire.*

MATIN n. m. (lat. *matutinum*). Le temps compris entre minuit et midi et, ordinairement, la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi : *Un beau matin, un de ces matins,* un temps prochain, mais indéterminé. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie,* la jeunesse. *Les portes du matin,* aurore ou Levant. Adv. De bonne heure : *se lever matin.* Prov. : **Ce n'est pas le tout de se lever matin, il faut arriver à l'heure,** il ne suffit pas de mettre de l'empressement dans une affaire; il faut réussir. **Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin,** le ciel, rouge le soir et blanc le matin, présage un beau temps, favorable pour voyager. **Tel rit le matin, qui le soir pleurera,** nul ne peut répondre le matin de ce qui lui arrivera le soir. Ant. **Soir.**

MÂTIN n. m. (lat. pop. *mansuetinus*). Gros chien de garde : *un fort mâtin.* Interj. Exclamation d'étonnement.

MÂTIN, E n. *Pop.* Personne grossière ou désagréable. Luron, luronne.

MATINAL, E, AUX ou **ALS** adj. Propre au matin : *brise matinale.* Qui s'est levé matin. *Fleurs matinales,* fleurs qui s'ouvrent le matin.

MATINALEMENT (*man*) adv. Dès le matin, à une heure matinale. (Peu us.)

MÂTINEAU (*nô*) n. m. Petit mâtin.

MÂTINÉ, E adj. (de *mâtiner*). Qui n'est pas de race pure, croisé : *épagneul mâtiné de dogue.*

MATINÉE (*né*) n. f. (de *matin*). Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi : *une belle matinée de printemps. Dormir la grasse matinée,* dormir tard. Fête, spectacle qui a lieu d'ordinaire dans l'après-midi. Vêtement d'intérieur, que les femmes portent le matin. Ant. **Soirée.**

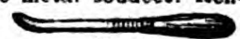
MÂTINER (*né*) v. t. Faire couvrir une chienne par un chien de race différente. *Fam.* Gourmander, maltraiter en paroles : *se laisser mâtiner par un bourru.*

MATINES (*ti-ne*) n. f. pl. Première partie de l'office divin, destinée à être dite, en principe, à la première heure du jour après minuit : *chanter matines.*

MATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de se lever matin : *ouvrière matineuse.*

MATINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au matin. (N'est usité que dans : *étoile matinière,* la planète Vénus.)

MATIR v. t. (de *mat*). Faire disparaître la ligne de jonction de deux pièces de métal soudées. Rendre mats des motifs brunis, pour faire ressortir les fonds brillants, ou inversement.



Matoir.

MATITÉ n. f. Etat de ce qui est mat : *la matité d'un son.*

MATOIR n. m. Outil pour matir.

MATOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. et n. (orig. arg.). Rusé, fin.

MATOISEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière matoise. (Peu us.)

MATOISERIE (*ze-rî*) n. f. Habileté des matois. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat mâle. *Fig.* et *fam.* Homme désagréable : *un vilain matou.*

MATRAQUE n. f. (ar. *mitraqah*). Chez les Arabes d'Algérie, bâton noueux en forme de massue. Trique.

MATRAS (*tra*) n. m. Carreau d'arbalète, dont la tête est un solide cylindrique ou quadrangulaire. Vase de verre à long col, employé en chimie.

MATRIARCAL, E, AUX adj. Qui a rapport au matriarcat : *coutume matriarcale.*

MATRIARCAT (*ka*) n. m. (du lat. *mater*, mère, et du gr. *arkhê*, commandement). Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une autorité prépondérante dans la famille : *le matriarcat existe dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique du Sud.*

MATRICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de composacées radiées à odeur balsamique, dont une espèce, la *matricaire camomille,* est très employée en infusions.

MATRICE n. f. (lat. *matrix*). Viscère où a lieu la conception. (Syn. utérus.) Moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action. *Matrice du rôle des contributions,* registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions. Etalon d'un poids ou d'une mesure servant à en étalonner d'autres.

MATRICER v. t. Estamper au moyen de matrices.

MATRICIDE n. m. (du lat. *mater, tris*, mère, et *cædere*, tuer). Crime de celui, de celle qui a tué sa mère. N. Personne qui a tué sa mère. (Peu us. — On dit mieux parricide.)

MATRICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport aux matrices administratives : *les données matricielles de l'impôt.*

MATRICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est porté sur la matricule : *note matriculaire.*

MATRICULE n. f. (lat. *matricula*). Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc. *Par ext.* Inscription sur ce registre. Extrait de cette inscription, délivré à la personne inscrite. Adjectiv. : *registre matricule.* N. m. Numéro d'inscription sur ce registre.

MATRICULER (*lé*) v. t. Inscrire une personne sur une matricule. Marquer un objet d'un numéro matricule.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (du lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage : *régime matrimonial.*

MATRIMONIALEMENT (*man*) adv. En mariage.

MATRONE n. f. (lat. *matrona ;* de *mater*, mère). Ancienne dame romaine. Femme d'un certain âge et respectable. Sage-femme. (Peu us. en ce sens.)

MATTE (*ma-te*) n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATTHIOLE (*ma-ti*) n. f. Genre de crucifères, vulgairement appelées *giroflées des jardins* ou *violiers*, que l'on cultive pour leurs fleurs odorantes.



Matthiole.

MATURATIF, IVE adj. (du lat. *maturare*, faire mûrir). Qui hâte la formation du pus dans les tumeurs : *onguent maturatif.* N. m. : *un maturatif.*

MATURATION (*si-on*) n. f. (de *maturatif*). Progrès successif vers la maturité : *la chaleur solaire hâte la maturation des fruits.*

MÂTURE n. f. Ensemble des mâts d'un vaisseau. Arbres propres à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux. Appareil servant à mâter les vaisseaux.

MATURÉMENT (*man*) adv. Après mûre réflexion.

MATURITÉ n. f. (lat. *maturitas ;* de *maturus*, mûr). Etat, qualité de ce qui est mûr : *sous les climats trop froids, le raisin ne peut pas venir à maturité. Fig.* Etat des choses parvenues à leur complet développement : *la maturité de l'esprit.* Circonspection que donne l'âge : *agir avec maturité. Pathol.* Etat d'un phlegmon dans lequel le pus est accumulé. **Avec maturité,** loc. adv. Avec circonspection et sagement : *agir, parler avec maturité.*

MATUTINAL, E, AUX adj. (lat. *matutinus*, du matin). Qui se rapporte au matin : *office matutinal.*

MAUBÈCHE (*mô*) n. f. Nom vulgaire des petits bécasseaux du nord de l'Europe.

MAUDIRE (*mô*) v. t. (du lat. *male*, mal, et *dicere*, dire. — Se conj. comme *dire*, excepté au plur. de l'ind. prés. et de l'impér., à l'imparf., au partic. prés. : *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Maudissons, maudissez. Je maudissais. Maudissant.*) Prononcer une malédiction contre quelqu'un : *Noé maudit son fils Cham.* Détester, s'emporter contre : *maudire le sort.* Condamner, réprouver : *Dieu maudit Caïn et sa descendance.* Ant. **Bénir.**

MAUDISSABLE (*mô-di-sa-ble*) adj. Que l'on peut maudire. Digne d'être maudit.

MAUDIT (*mô-di*), **E** adj. Frappé d'une malédiction. *Par exagér.* Très désagréable, très mauvais : *temps maudit ; maudit métier.* N. : *allez, maudits, au feu éternel !* **Le maudit,** le démon.

MAUGE ou **MAUGÈRE** (*mô*) n. f. Garniture en cuivre d'une vergue, d'un dalot.

MAUGRÉ (*mô*) prép. Forme ancienne de *malgré.*

MAUGRÉER (*mô-gré-é*) v. i. (de *mal*, et *gré*). Pester, s'emporter : *maugréer contre un fâcheux.*

MAUPITEUX, EUSE (*mô-pi-teû, eu-ze*) adj. et n. Cruel. Qui ne mérite pas la pitié. (Peu us.)

MAURANDIE (*mô-ran-dî*) n. f. Plante herbacée, parfois grimpante, dont les fleurs à grande corolle sont recherchées pour orner les tonnelles.

MAURE (*mô-re*) ou **MORE** n. m. et adj. De l'ancienne Mauritanie, contrée de l'Afrique du Nord : *guerrier maure.* (Au fém. MAURESQUE : *une Mauresque ; une femme mauresque.*) *Tête de maure*, couleur brun foncé. N. m. La langue des Maures. Prov. : **Traiter quelqu'un de Turc à Maure,** le traiter avec une rigueur, une dureté extrêmes. **Les Maures.** V. *Part. hist.*

MAURELLE (*mô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du *tournesol des teinturiers.*

MAURESQUE (*mô*) ou **MORESQUE** (*mo-rès-ke*) adj. Qui appartient aux Maures : *style mauresque.* N. f. Pantalon très large, en étoffe légère, que l'on porte sous les tropiques. Danse à la manière des Maures.

MAUSOLÉE (*mô-zo-lé*) n. m. (de *Mausole* [v. *Part. hist.*]). Monument funéraire somptueux : *le Père-Lachaise contient d'admirables mausolées.*

MAUSSADE adj. (lat. *male*, mal, et *sapidus*, qui a de la saveur). D'humeur chagrine, hargneux : *homme, caractère maussade.* P. ext. Désagréable, ennuyeux : *temps maussade.* Ant. **Gai, jovial.**

MAUSSADEMENT (*mô-sa-de-man*) adv. D'une manière maussade. (Peu us.)

MAUSSADERIE (*mô-sa-de-rî*) n. f. Mauvaise grâce ; manière désagréable. Rebuffade.

MAUVAIS, E (*mô-vè, è-ze*) adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain.* Méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme.* Sans talent : *mauvais poète.* Funeste, sinistre : *mauvais présage.* Dangereux, nuisible : *mauvais livre.* Malicieux, mordant : *les femmes sont mauvaises pour les femmes. Mauvais bruits*, propos défavorables : *faire courir de mauvais bruits sur quelqu'un. Mauvaise tête*, personne sujette à des coups de tête, à des incartades. *Mauvais sujet*, homme d'une mauvaise conduite. *Les mauvais anges*, les démons. *Avoir mauvaise mine*, le visage défait, malade. *Faire mauvais visage à quelqu'un*, le traiter froidement. *Trouver mauvais*, prendre en mauvaise part. *Il fait mauvais*, vilain temps. *Prendre en mauvaise part*, prendre dans un sens fâcheux ou défavorable. *Mer mauvaise*, mer très agitée. N. m. : *discerner le bon du mauvais.* Adv. *Sentir mauvais*, exhaler une mauvaise odeur. Ant. **Bon, favorable.**



Mauve.

MAUVAISEMENT (*mô-vè-ze-man*) adv. Méchamment. (Peu us.)

MAUVAISETÉ (*mô-vè-ze-té*) n. f. Méchanceté.

MAUVE (*mô-ve*) n. f. (lat. *malva*). Genre de *malvacées*, comprenant des herbes des pays tempérés, émollientes et adoucissantes : *la tisane de mauve est employée contre le rhume.* Adj. Qui est de la couleur des fleurs de mauve. N. m. La couleur mauve. (C'est un violet très pâle.)

MAUVÉINE (*mô*) n. f. *Chim.* Syn. de ANILINE.

MAUVIETTE (*mô-vi-è-te*) n. f. (de *mauvis*). Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse. *Fig.* et *fam.* Personne de complexion délicate. *Manger comme une mauviette*, manger fort peu.

MAUVIS (*mô-vi*) n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE (*mak-sil-lè-re*) adj. (du lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire.* N. m. Chacun des os qui constituent les mâchoires : *maxillaire supérieur, inférieur.*



Maxillaire inférieur de l'homme : 1. Trou mentonnier : 2. Condyle : 3. Apophyse coronoïde : 4. Echancrure sigmoïde.

MAXIMA (*mak-si*) pl. de MAXIMUM. *Thermomètre à maxima*, celui qui indique la température la plus élevée, marquée dans un temps donné. Ant. **Minima.**

MAXIMALISTE n. Syn. de BOLCHEVISTE.

MAXIME (*mak-si-me*) n. f. (lat. *maxima*). Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte : *les maximes de La Rochefoucauld sont le code de l'égoïsme.*

MAXIMER (*mak-si-mé*) v. t. Fixer le prix maximum de. Eriger en maxime. (Peu us.)

MAXIMUM (*mak-si-mom'*) n. m. (mot lat. signif. *le plus grand*). L'état le plus grand où une quantité variable puisse parvenir : *théâtre qui fait le maximum de recettes. Dr.* Limite de l'application d'une peine. *Econ. pol.* Prix au-dessus duquel, à certaines époques, les lois interdisent de vendre certaines denrées. **Au maximum,** loc. adv. Au plus haut degré. (Pl. des *maxima* ou *maximums.*) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur maximum ; les altitudes, les effets maxima* (ou *maximums*). Ant. **Minimum.** Observ. L'Académie admet l'emploi de *maxima* comme adj. f. : *hauteur maxima.*

MAYE (*mè-i*) n. f. (de *maie*). Auge de pierre pour recevoir l'huile d'olive au sortir du pressoir. Caisse où l'on reçoit la poudre.

MAYONNAISE (*ma-i-o-nè-ze*) n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, vinaigre, sel, poivre

moutarde, et d'un jaune d'œuf, battus ensemble : *la mayonnaise se sert avec les viandes froides.*

MAZAGRAN n. m. Café froid, servi dans un verre en porcelaine. Ce verre lui-même.

MAZARINADE n. f. Nom donné aux chansons ou pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZDÉISME (*is-me*) n. m. Religion des Iraniens (Mèdes, Bactriens, anciens Perses, Parthes, etc.). — Le mazdéisme admet deux principes : l'un bon, l'autre mauvais. Ormazd (*Ahouramazdâ*), le bon principe, a créé le monde, et il le gouverne, assisté de six génies supérieurs (*Amshaspands*) et de génies secondaires (*Yazatas*), répandus dans l'univers. Le mauvais principe, Ahriman (*Angrômaînyous*), cherche à détruire l'œuvre bienfaisante d'Ormazd, assisté de six génies nuisibles et de *Daevas* (démons). Les mazdéistes croient que cette lutte se terminera fatalement par la défaite d'Ahriman et le triomphe de la perfection.

MAZÉAGE n. m. Premier affinage donné à la fonte. Syn. FINAGE.

MAZEAU (*zô*) n. m. Plaque soumise au mazéage.

MAZER (*zé*) v. t. Faire subir à la fonte l'opération du mazéage ou finage.

MAZERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on maze la fonte.

MAZETTE (*zè-te*) n. f. Mauvais petit cheval. *Fig.* Personne sans capacité : *jouer comme une mazette.* Interj. Exclamation d'étonnement.

MAZOUT (*zou*) n. m. (mot russe). Résidu combustible de la distillation des pétroles bruts.

MAZURKA n. f. Danse à trois temps, d'origine polonaise. Air sur lequel elle s'exécute.

ME pr. pers. de la 1re pers. du sing. Moi, à moi.

MÉ ou **MÉS** (du lat. *minus*, moins) préfixe privatif et péjoratif.

MEA-CULPA n. m. Mots latins tirés du *Confiteor* et qui signifient *par ma faute. Faire son mea-culpa*, se repentir, avouer sa faute. (L'Acad. écrit : MEÂ-CULPÂ.) *Mea maxima culpa*, par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (du n. d'une rivière de l'Asie Mineure, au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve : *la Seine décrit de nombreux méandres entre Paris et Rouen. Fig.* Détour, ruse. Dessin d'ornementation, formé de lignes ou de baguettes diversement entrecroisées. (On dit mieux FRETTES ou GRECQUES.)

MÉANDRINE n. f. Genre de madrépores, comprenant des polypiers vermiculés, habitant les mers chaudes.



Méandrine.

MÉAT (*mé-a*) n. m. (lat. *meatus*). Conduit ou orifice d'un conduit. Interstice entre plusieurs cellules végétales.

MÉCANICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui, connaissant la mécanique, invente ou construit des machines. N. m. Celui qui conduit une machine, une locomotive, une automobile, etc. N. f. Couturière à la machine. **Ingénieur-mécanicien**, celui qui donne des plans de machines à construire. (Pl. des *ingénieurs-mécaniciens.*) Adjectiv. : *ouvrier mécanicien.*

MÉCANIQUE adj. (du gr. *mêkhanê*, machine). Qui a rapport aux lois du mouvement et de l'équilibre. Qui exige le travail des mains ou des machines : *les arts mécaniques.* Machinal : *la digestion est une opération mécanique.* N. f. Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des machines : *d'Alembert est un des fondateurs de la mécanique.* Ouvrage traitant de la mécanique : *la* Mécanique *de Laplace. Mécanique céleste*, qui étudie la théorie des mouvements des astres. Combinaison d'organes propres à produire ou à transmettre des mouvements : *la mécanique d'une montre.* Machine : *étoffe fabriquée à la mécanique. Fig.* Combinaison de moyens ; intrigue.

MÉCANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mécanique : *travail exécuté mécaniquement.*

MÉCANISER (*zé*) v. t. Rendre semblable à une machine. *Pop.* Taquiner : *as-tu fini de me mécaniser ?*

MÉCANISME (*nis-me*) n. m. Combinaisons d'organes ou parties disposés pour la production d'un fonctionnement d'ensemble : *démonter le mécanisme d'une montre. Fig. Mécanisme du langage*, arrangement des mots. *Mécanisme des vers*, rythme poétique.

MÉCANOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (de *mécanique*, et du gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies par des appareils mécaniques.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori d'Auguste : *les mécènes sont rares.* (V. *Part. hist.*)

MÉCHAGE n. m. Action de mécher un tonneau.

MÉCHAMMENT (*cha-man*) adv. Avec méchanceté : *se conduire méchamment.* ANT. **Excellemment.**

MÉCHANCETÉ n. f. (de *méchant*). Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère.* Action, parole méchante : *faire, dire des méchancetés.* ANT. **Bonté.**

MÉCHANT (*chan*), **E** adj. (de l'anc. fr. *meschoir*). Porté au mal : *homme méchant.* Turbulent : *enfant méchant.* Exprimant la méchanceté : *regard méchant.* Mordant : *une épigramme méchante.* Qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande ; méchant poète.* Désagréable, dangereux : *s'attirer une méchante affaire.* Maussade : *de méchante humeur.* N. m. : *fuir les méchants. Faire le méchant*, s'emporter. ANT. **Bon, bienveillant, excellent.**



Mèches.

MÈCHE n. f. Coton que l'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler. Toile imprégnée de soufre pour mécher les tonneaux. Bout de ficelle qu'on attache au fouet. Corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine. Bouquet de cheveux. Partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon, etc. *Mèche de cabestan, de gouvernail*, etc., axe de ces organes. *Fig.* et *pop. Eventer la mèche*, découvrir un complot. *Vendre la mèche*, livrer un secret. *Etre de mèche avec quelqu'un*, être d'accord avec lui pour une action indélicate. *Il n'y a pas mèche*, il n'y a pas moyen.

MÉCHEF (*chèf*) n. m. (préf. *mé*, et *chef*). Accident fâcheux. (Vx.)

MÉCHER (*ché*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire brûler dans un tonneau une mèche soufrée, afin de tuer les ferments et moisissures.

MÉCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui forme mèche, en parlant des laines brutes.

MECKLEMBOURGEOIS, E (*mé-klin-bour-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Mecklembourg : *les chevaux mecklembourgeois sont renommés.*

MÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Erreur dans un compte. *Fig.* Espérance trompée. Déception : *vous aurez un grave mécompte.*

MÉCOMPTER [*kon-té*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *compter*). Se tromper dans un compte. Eprouver du mécompte. (Peu us.)

MÉCONIUM (*ni-om'*) n. m. Matière qui constitue les premières garde-robes de l'enfant.

MÉCONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine : *cadavre méconnaissable.* ANT. **Reconnaissable.**

MÉCONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de méconnaître. Ingratitude. (Peu us.) ANT. **Reconnaissance.**

MÉCONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui méconnaît. Ingrat. (Peu us.) ANT. **Reconnaissant.**

MÉCONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. t. (Se conj. comme *connaître.*) Ne pas reconnaître : *méconnaître un service rendu.* Désavouer ; affecter, par orgueil, de ne pas reconnaître : *méconnaître un ami pauvre.* Ne pas apprécier le mérite : *Milton a été méconnu de ses contemporains.* **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent.* ANT. **Reconnaître.**

MÉCONTENT (*tan*), **E** adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents.* ANT. **Content, satisfait.**

MÉCONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Manque de satisfaction : *marquer son mécontentement.* ANT. **Contentement, satisfaction.**

MÉCONTENTER (*tan-té*) v. t. Rendre mécontent : *le Directoire mécontenta tous les partis en France.* ANT. **Contenter, satisfaire.**

MÉCRÉANCE n. f. Refus de croire, d'ajouter foi. Incrédulité, défiance. ANT. **Croyance.**

MÉCRÉANT (*kré-an*), **E** adj. (préf. *mé*, et *créant*, anc. forme de *croyant*). Qui n'a pas la vraie foi. Infidèle, impie. N. : *une mécréante*. ANT. **Croyant.**

MÉCROIRE v. t. et i. (Se conj. comme *croire*.) Refuser de croire. (Peu us.) ANT. **Croire.**

MÉDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. (ital. *medaglia*). Ancienne monnaie des Grecs et des Romains. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre. Pièce de métal donnée en prix, dans certains concours. Récompense donnée au mérite, au courage. (V. *Part. hist.*) Pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. Plaque de métal dont le port est exigé dans certaines professions : *médaille de commissionnaire*. Bas relief de forme ronde. *Le revers de la médaille*, le côté où il n'y a pas d'effigie. *Fig.* Le mauvais côté d'une chose. *Toute médaille a son revers*, chaque chose a son bon et son mauvais côté.

MÉDAILLÉ, E (*da, ll* mll., *é*) adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *soldat médaillé ; un médaillé de Sainte-Hélène*.

MÉDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. t. Honorer, décorer d'une médaille : *médailler un soldat courageux*. Autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLEUR (*da, ll* mll.) n. m. Celui qui grave les coins de médailles.

MÉDAILLIER (*da, ll* mll., *ié*). n. m. Collection de médailles. Meuble à tiroir qui les renferme.

MÉDAILLISTE (*da, ll* mll., *is-te*) n. et adj. Amateur de médailles. Qui fabrique, qui grave des médailles : *graveur médailliste*.

MÉDAILLON (*da, ll* mll., *on*) n. m. (ital. *medaglione*). Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. Bijou circulaire ou ovale dans lequel on place un portrait, des cheveux, etc. Bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÈDE adj. et n. De la Médie. (V. *Part. hist.*)

MÉDECIN n. m. Celui qui exerce la médecine : *tout médecin doit être pourvu du grade de docteur*. *Médecin ordinaire*, celui qu'une famille consulte ordinairement. *Médecin consultant*, qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade. *Médecin des âmes*, prêtre, confesseur. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins*. Adjectiv. : *Femme médecin*, femme qui exerce la médecine.

MÉDECINE n. f. (lat. *medicina*). Science qui a pour but la conservation et le rétablissement de la santé : *étudiant, docteur en médecine*. Profession de médecin : *l'exercice illégal de la médecine est sévèrement puni*. Système médical : *la médecine homéopathique*. *Médecine légale*, celle qui est appliquée à différentes questions de droit, dans le but de les élucider. Remède en général et, plus souvent, remède purgatif : *prendre une médecine*. *Médecine de cheval*, remède violent. *Fig.* Chose rebutante. *Avaler la médecine*, prendre son parti. — PROV. : **Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres**, il faut faire sur-le-champ et d'un seul coup les choses désagréables dont on ne peut se dispenser.

MÉDECINER (*né*) v. t. Médicamenter, droguer. **Se médeciner** v. pr. Se droguer.

MÉDERSA n. f. Ecole supérieure musulmane.

MÉDIAL, E, AUX adj. et n. (lat. *medialis* ; de *medius*, qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot : *lettre médiale*, et substantiv., *une médiale*.


BM, Médiane.

MÉDIALEMENT (*man*) adv. D'une façon médiale ; au milieu : *lettre placée médialement*.

MÉDIAN, E adj. (lat. *medianus*). Placé au milieu : *ligne médiane*. *Veines médianes*, veines qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois. N. f. Dans un triangle, droite qui joint un sommet du triangle au milieu du côté opposé.

MÉDIANOCHE n. m. (mot espagn. : de *media*, qui est au milieu, et *noche*, nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre : *le réveillon de Noël est un médianoche*.

MÉDIANTE n. f. (lat. *medians, antis*). *Musiq.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN (*di-as-tin*) n. m. (lat. *mediastinus*). Cloison membraneuse, qui divise le thorax en deux parties : l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT (*di-a*), **E** adj. lat. *mediatus* ; de *mediare*, s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est intermédiaire : *cause médiate*. Se dit des princes qui, dans l'ancien empire germanique, ne tenaient pas leurs fiefs directement de l'empereur, et aussi de leurs Etats. ANT. **Immédiat.**

MÉDIATEMENT (*man*) adv. D'une manière médiate. (Peu us.)

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator*). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement, entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix*. Adjectiv. : *puissance médiatrice*.

MÉDIATION (*si-on*) n. f. Entremise destinée à produire un accord : *proposer sa médiation*.

MÉDIATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER (*zé*) v. t. Faire qu'un prince, un pays allemand, ne relève plus immédiatement de l'empire : *médiatiser un petit seigneur*.

MÉDIATRICE n. f. Perpendiculaire abaissée sur le milieu du côté d'un triangle.

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical*. *Matière médicale*, ensemble des substances employées en médecine.

MÉDICALEMENT adv. Au point de vue médical.

MÉDICAMENT (*man*) n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade : *administrer un médicament*.

MÉDICAMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui traite des médicaments : *méthode médicamentaire*.

MÉDICAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Syn. de MÉDICATION.

MÉDICAMENTER (*man-té*) v. t. Donner des médicaments à un malade (en mauv. part). **Se médicamenter** v. pr. S'administrer des médicaments.

MÉDICAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a la vertu d'un médicament : *les plantes fournissent de nombreuses substances médicamenteuses*.

MÉDICASTRE (*kas-tre*) n. m. (ital. *medicastro*). Mauvais médecin, charlatan ou sans instruction.

MÉDICATEUR, TRICE adj. Qui a rapport à la guérison, à la réparation des désordres de l'économie.

MÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *medicatio*). Emploi d'agents thérapeutiques pour répondre à une indication déterminée : *la médication de la lèpre*.

MÉDICÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Médicis : *la période médicéenne est la plus brillante de l'histoire de Florence*.

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui sert de remède : *le ricin est une plante médicinale*.

MÉDICINIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont l'espèce la plus connue est le *jatropha*, dit encore *gros pignon d'Inde, ricin d'Amérique*. (Ses graines, purgatives à petites doses, sont vénéneuses en grande quantité.)


Médicinier.

MÉDICO-LÉGAL, E, AUX adj. Qui se rapporte à la médecine légale : *expertise médico-légale*.

MÉDIÉVAL, E, AUX adj. (lat. *medium*, moyen, et *ævum*, âge). Qui se rapporte au moyen âge : *l'archéologie médiévale*.

MÉDIÉVISME (*vis-me*) n. m. Amour du moyen âge : *les romantiques professèrent le médiévisme*.

MÉDIÉVISTE (*vis-te*) n. Erudit qui s'occupe de l'histoire, de la littérature, etc., du moyen âge : *Paulin Paris fut un remarquable médiéviste*.

MÉDIMNE (*dim'-ne*) n. m. (gr. *medimnos*). Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, qui valait environ 52 lit. 82.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris ; de medius*, qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais : *ouvrage médiocre. Homme médiocre*, de peu de capacité. N. m. Ce qui est médiocre : *ouvrage au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT (*man*) adv. D'une façon médiocre : *travail médiocrement réussi.*

MÉDIOCRITÉ n. f. (lat. *mediocritas*). Etat qualité de ce qui est médiocre : *en littérature, la médiocrité est insupportable*. Fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité*. Insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité.*

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes : *les guerres médiques*. (V. *Part. hist.*)

MÉDIRE v. i. (préf. *mé*, et *dire*. — Se conj. comme *lire*, sauf à la 2e pers. pl. du prés. de l'ind. et de l'impér., où l'on dit : *vous médisez ; médisez*.) Dire de quelqu'un, avec une intention mauvaise, un mal qui est vrai : *on ne doit jamais médire de quelqu'un.*

MÉDISANCE (*zan-se*) n. f. (de *médire*). Propos désavantageux, mais exact, tenu avec l'intention de nuire. Personnes qui médisent : *faire taire la médisance.*

MÉDISANT (*zan*), **E** n. et adj. Qui médit : *les médisants sont insupportables.*

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation ; penseur, rêveur. Livré à la méditation : *esprit méditatif*. Qui annonce la méditation : *un air méditatif.*

MÉDITATION (*si-on*) n. f. Action de méditer ; réflexion, contention. Application de l'esprit à un objet : *être plongé dans la méditation*. Opuscules sur un sujet philosophique ou religieux (en ce sens, prend une majuscule). Oraison mentale, application de l'esprit à des vérités religieuses.

MÉDITER (*té*) v. t. (lat. *meditari*). Soumettre à des réflexions, à un examen intérieur : *méditer une vérité*. Projeter, combiner : *méditer une évasion*. V. i. Se livrer à la réflexion : *méditer sur le passé*. Faire une méditation pieuse.

MÉDITERRANÉ, E (*tè-ra*) adj. (du lat. *medius*, qui est au milieu, et *terra*, terre). Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée*. V. MÉDITERRANÉE (*Part. hist.*).

MÉDITERRANÉEN, ENNE (*tè-ra-né-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la Méditerranée : *le climat méditerranéen est chaud et sec.*

MÉDIUM (*di-om'*) n. m. (du lat. *medius*, qui est au milieu). Moyen terme, intermédiaire : *proposer, accepter un médium*. Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites. *Musiq.* Etendue de la voix, registre des sons, entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums.*

MÉDIUMNIQUE adj. Propre des médiums.

MÉDIUS (*di-uss*) n. m. (du lat. *medius* signif. *qui est au milieu*). Le doigt du milieu. (V. MAIN.)

MÉDOC (*dok*) n. m. Vin renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc.*

MÉDULLAIRE (*dul-lè-re*) adj. (du lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature : *substance médullaire. Os médullaire*, os qui contient de la moelle. *Canal médullaire*, canal qui contient de la moelle.

MÉDULLEUX, EUSE (*dul-leû, eu-ze*) adj. Se dit des organes qui renferment une sorte de moelle : *la tige du sureau est médulleuse.*

MÉDUSE (*du-ze*) n. f. (de *Méduse* n. myth.). *Zool.* Se dit des cœlentérés de la classe des hydroméduses, des genres *acalèphes, cténophores*, etc. : *le corps des méduses est gélatineux. Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur.

MÉDUSER (*zé*) v. t. *Fam.* Frapper de stupeur, en souvenir de la tête de *Méduse*. (V. *Part. hist.*)

MEETING (*mî-tin'gh*) n. m. (mot angl. : de *to meet*, se rencontrer). Réunion où l'on délibère sur une élection, un sujet politique ou social, etc. : *tenir un meeting en plein air*. Réunion sportive.

MÉFAIRE (*fè-re*) v. n. (préf. *mé*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*.) Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire ni médire.*

MÉFAIT (*fè*) n. m. (subst. particip. de *méfaire*). Mauvaise action ; dégâts : *les méfaits du renard.*

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres : *la méfiance, dit le poète, est mère de la sûreté*. ANT. **Confiance.**

MÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. et n. Qui se méfie. ANT. **Confiant.**

MÉFIER [*fi-é*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*. et *fier*. — Se conj. comme *prier*.) Ne pas se fier. ANT. **Se fier.**

MEG ou **MÉGA** (du gr. *megas*, grand). Préfixe indiquant la multiplication d'une grandeur par un million : *mégamètre*. (Abrév. Mm.)

MÉGADYNE n. f. Unité de force, qui équivaut à un million de dynes. Syn. CENTISTHÈNE.

MÉGAJOULE n. m. Unité de travail, qui équivaut à un million de joules. (Abrév. MJ.)

MÉGALITHE n. m. (du gr. *megas*, *alos*, grand, et *lithos*, pierre). Pierre monumentale des temps préhistoriques : *les mégalithes sont nombreux en Bretagne.*

MÉGALITHIQUE adj. Se dit des constructions préhistoriques élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme les *menhirs*, etc. : *monuments mégalithiques.*

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. (du gr. *megas, alos*, grand, et *kephalê*, tête). Dont la tête est très grande.

MÉGALOGONE adj. (du gr. *megas, alos*, grand, et *gônia*, angle). *Minér.* Qui a ses angles très obtus : *cristaux mégalogones.*

MÉGALOMANE n. et adj. Affecté de mégalomanie.

MÉGALOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *megas, alos*, grand, et *mania*, manie). Délire des grandeurs.

MÉGALONYX (*niks*) n. m. Passereau de l'Amérique du Sud, à livrée harmonieusement nuancée.



Mégalonyx.

MÉGALOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de reptiles dinosauriens, de taille énorme, fossiles dans les formations jurassiques et crétacées.

MÉGAMÈTRE n. m. Instrument pour déterminer les longitudes en mer.

MÉGAMÈTRE n. m. Unité de longueur qui équivaut à un million de mètres. (Abrév. Mm.)

MÉGAPTÈRE n. f. Genre de cétacés voisins des baleines et que l'on rencontre dans presque toutes les mers. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

MÉGARDE n. f. (préf. *mé*, et *garde*). Faute d'attention. **Par mégarde**, loc. adv. Par inadvertance : *marcher par mégarde sur le pied du voisin.*

MÉGASCOPE (*gas-ko-pe*) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *skopein*, regarder). Instrument destiné à projeter sur un écran l'image amplifiée d'un objet. (Vx.)

MÉGATHÉRIUM (*om'*) n. m. (du gr. *megas*, grand, et *thêrion*, bête féroce). Genre de mammifères édentés, qui dépassaient 5 mètres de long et 2 mètres de haut, fossiles dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Amérique.



Mégathérium.

MÉGÈRE n. f. (de *Mégère* n. myth.). Femme emportée et très méchante : *une insupportable mégère*. (V. FURIE.)

MÉGIE (*jî*) n. f. Action de mégir. Art du mégissier.

MÉGIR ou **MÉGISSER** (*ji-sé*) v. t. Préparer en blanc, en parlant des peaux de mouton et autres peaux délicates : *une peau mégie.*

MÉGIS (*ji*) n. m. (orig. germ.). Bain de cendre et d'alun employé pour mégir les peaux. Adjectiv. *Veau, mouton mégis*, peau de veau ou de mouton qui a séjourné dans le *mégis*, préparée en blanc.

MÉGISSERIE (*ji-se-rî*) n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER (*ji-si-é*) n. m. Artisan dont le métier est de mégir les peaux.

MÉGOHM n. m. Unité électrique de résistance équivalente à un million d'ohms. (Abrév. Mo.)

MÉGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bout de cigare ou de cigarette.

MEHALLA n. f. Colonne expéditionnaire en Afrique.

MÉHARI n. m. Variété de dromadaire domestique d'Afrique, dressé pour les courses rapides. Pl. des *méhara.* [Acad. : *méharis.*]


Méhariste.

MÉHARISTE (*ris-te*) n. et adj. m. Se dit des hommes montés sur des méhara : *il existe au Sahara des compagnies de méharistes.*

MEILLEUR (*mè, ll* mll., *eur*), **E** adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté (sert de comparatif à *bon*) : *ma santé est meilleure qu'elle n'était ; son caractère n'est pas meilleur qu'il était* ou *qu'il l'était* (sans *ne*). *De meilleure heure,* plus tôt. **Le meilleur, la meilleure,** exprime la supériorité, l'excellence sur tous. (Sert de superlatif à *bon.*) *La meilleure part,* la principale partie. N. m. **Le meilleur,** ce qui est préférable à tout. ANT. **Pire.**

MEISTRE ou **MESTRE** (*mès-tre*) n. m. (autre forme de *maître*). *Mât. arbre de meistre,* grand mât des bâtiments à voiles latines.

MÉJUGER (*jé*) v. i. (préf. *mé,* et *juger.* — Se conj. comme *juger.*) Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE (*ki-ta-ris-te*) n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (XVIIIe s.) et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande catholique en Orient.


Mélampyre.

MÉLAMPYRE (*lan*) n. m. Genre de plantes herbacées, qui croissent dans les champs, et souvent parasites des céréales.

MÉLANCOLIE (*lî*) n. f. (lat. *melancholia ;* du gr. *melas, anos,* noir, et *kholê,* bile). Etat morbide de tristesse et de dépression. Sombre tristesse. Tristesse vague : *douce mélancolie. Fam. Ne pas engendrer la mélancolie,* être très gai.

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique.* Momentanément triste : *être tout mélancolique.* Qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique.* ANT. **Gai.**

MÉLANCOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mélancolique. ANT. **Gaiement.**

MÉLANÉMIE (*mî*) n. f. Changement de couleur du sang, qui devient plus foncé.

MÉLANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Mélanésie.

MÉLANGE n. m. (de *mêler*). Action de mêler : *opérer un mélange.* Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs.* Réunion confuse de personnes. Réunion intime de choses diverses : *mélange d'événements heureux et malheureux.* Croisement de races : *mélange des blancs et des noirs. Bonheur sans mélange,* sans cause d'inquiétude. *Chim.* Association de plusieurs corps qui deviennent indistincts, sans former une combinaison. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires.* ANT. **Triage.**

MÉLANGEOIR (*joir*) n. m. Récipient mobile pour triturer et mêler certaines substances.

MÉLANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet devant *a* et *o* : *il mélangea, nous mélangeons*). Faire un mélange de plusieurs choses : *mélanger du vin, des couleurs.* Réunir des personnes diverses : *mélanger les bons et les méchants.* ANT. **Trier, séparer.**

MÉLANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Appareil servant à mélanger. ANT. **Trieur.**

MÉLANIPPE (*ni-pe*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont le type est la *hachée française.*

MELANOCETUS (*mé, sé-tuss*) n. m. Genre de poissons de l'Atlantique, à corps court et à tête énorme.

MÉLANOSE (*nô-ze*) n. f. (du gr. *melas, anos,* noir). Accumulation de pigments noirs dans les tissus. Maladie de la vigne.

MÉLASSE (*la-se*) n. f. (espagn. *melaza*). Matière sirupeuse, formée par le résidu du raffinage du sucre : *les mélasses de canne à sucre fournissent le rhum.*

MÉLASTOMACÉES (*las-to-ma-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales inférovariées, dont le mélastome est le type. S. une *mélastomacée.*

MÉLASTOME (*las-to-me*) n. m. Genre de *mélastomacées* astringentes, de l'Asie tropicale.

MELCHITE (*mèl-ki-te*) n. m. Nom donné par les eutychéens aux catholiques et demeuré depuis aux grecs orthodoxes.

MÊLÉ, E adj. *Société mêlée, monde mêlé,* réunion où il se trouve des personnes inférieures à d'autres par les mœurs, les habitudes, la condition sociale, etc. N. **Sang mêlé,** personne issue d'une union entre père et mère de races différentes.

MÉLÉAGRINE n. f. Huître perlière.

MÊLÉE (*lé*) n. f. Combat opiniâtre où les soldats de deux troupes ennemies s'attaquent corps à corps : *se jeter au plus épais de la mêlée.* Rixe entre plusieurs individus. Lutte de paroles. Conflit quelconque : *la mêlée des intérêts.*

MÊLER (*lé*) v. t. (lat. pop. *misculare ;* de *miscere,* même sens). Mélanger des choses diverses : *mêler de l'eau avec du vin.* Emmêler, embrouiller : *mêler ses cheveux.* Joindre : *mêler l'agréable à l'utile. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation. Mêler les cartes,* les battre avant la partie. *Fig.* Embrouiller une affaire. **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule.* Se joindre : *se mêler au cortège. Fig.* Prendre soin : *se mêler imprudemment d'une affaire.* S'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous ? Le diable s'en mêle,* il y a là-dessous quelque influence inexplicable, mystérieuse. ANT. **Démêler.**

MÉLÈZE n. m. (du lat. *mel,* miel). Genre de conifères des pays tempérés, dont certaines espèces atteignent près de 40 mètres de haut et donnent la térébenthine de Venise et la manne de Briançon : *le mélèze recherche les sols meubles.*

MÉLIA n. m. Genre de *méliacées,* de l'Asie et de l'Océanie, dont l'écorce est fébrifuge.

MÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *méliacée.*

MÉLILOT (*lo*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes fourragères et officinales.

MÉLI-MÉLO n. m. *Fam.* Mélange confus et désordonné : *un méli-mélo d'intrigues.*


Mélisse.

MÉLINITE n. f. (du gr. *mêlinos,* couleur du coing). Explosif très puissant, formé d'acide picrique et découvert par le chimiste Turpin ; *la mélinite sert au chargement des obus.*

MÉLIQUE n. f. Genre de graminacées fourragères, des régions tempérées.

MÉLIQUE adj. (du gr. *melos,* chant). Se dit de la poésie lyrique, et surtout chorale, des Grecs.

MÉLISSE (*li-se*) n. f. (du gr. *melissa,* abeille, parce que ces insectes affectionnent les fleurs de la plante). Genre de labiacées aromatiques, dites *citronnelle,* qui servent à fabriquer l'*eau de mélisse* employée contre les vertiges et les syncopes.

MÉLITTE (*li-te*) n. f. Genre de labiacées, ornementales et aromatiques, vulgairement *mélisse sauvage.*

MELLIFÈRE (*mèl-li*) adj. (du lat. *mel, mellis,* miel, et *ferre,* porter). Qui produit du miel : *insecte mellifère.*

MELLIFICATION (*mèl-li-fi-ka-si-on*) n. f. Elaboration du miel par les abeilles.

MELLIFIQUE (*mèl-li*) adj. Qui fabrique du miel.

MELLIFLUE (*mèl-li-flû*) adj. (lat. *mellifluus*). Qui distille le miel. (Vx.) *Fig.* Doucereux comme le miel : *éloquence melliflue.*

MELLITE (*mèl-li-te*) n. m. (du lat. *mel*, miel). Médicament préparé avec du miel : *les mellites s'altèrent assez vite.*

MÉLO n. m. Abrév. de MÉLODRAME.

MÉLODIE (*dî*) n. f. (gr. *melôdia ;* de *melos*, vers, et *ôdê*, chant). Suite de sons qui flattent l'oreille. *Par ext.* Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Rempli de mélodie : *le chant mélodieux du rossignol.*

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE (*dis-te*) n. m. Musicien qui compose principalement des mélodies, qui s'attache de préférence à la mélodie : *Bellini est surtout un mélodiste.*

MÉLODIUM (*om'*) n. m. Nom primitif de l'harmonium, qu'on appelait aussi *orgue expressif.*

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame : *ton mélodramatique.*

MÉLODRAMATISER (*zé*) v. t. Rendre mélodramatique : *mélodramatiser une situation.*

MÉLODRAME n. m. (du gr. *melos*, chant, et *drama*, action théâtrale). Autref., drame accompagné de musique instrumentale. Auj., drame d'un caractère populaire à émotions fortes : *d'Ennery a écrit de célèbres mélodrames.*



Méloé.

MÉLOÉ n. m. Genre d'insectes coléoptères vésicants, répandus sur le globe.

MÉLOGRAPHE n. m. (du gr. *melos*, chant, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit, qui copie de la musique. Instrument enregistreur, qu'on peut adapter à l'orgue ou au piano, pour noter les improvisations.

MÉLOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art ou action d'écrire de la musique.

MÉLOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *melos*, chant, et de *manie*). Amour excessif de la musique. (Peu us.)



Melon.

MELON n. m. (lat. *melo*). Espèce de cucurbitacées du genre concombre : *le melon exige une abondante fumure.* (Le fruit de cette plante porte le même nom ; sa chair, d'un jaune rougeâtre ou verdâtre, est juteuse et sucrée.) *Pop.* Imbécile. *Melon d'eau*, pastèque. *Melon de mer*, oursin. *Chapeau melon* et absolum. *un melon*, chapeau rond et bombé.

MELONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** n. f. Autre nom de l'*aubergine.*

MÉLONIDE adj. (du gr. *mêlon*, pomme, et *eidos*, forme). *Bot.* Qui ressemble à une pomme.

MELONNÉ (*lo-né*), **E** adj. Qui ressemble au melon. N. f. Variété de courge.

MELONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Endroit d'un jardin, champ, réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *melos*, mélodie, et *poiein*, faire). Chant rythmé, qui accompagne la déclamation. Récitatif, chant monotone. Chez les Grecs, ensemble des règles de la composition du chant.

MÉLOPHAGE n. m. (du gr. *mêlon*, brebis, et *phagein*, manger). Genre d'insectes diptères, vivant en parasites sur les moutons.

MÉLOPLASTE (*plas-te*) n. m. (du gr. *melos*, chant, et *plastês*, qui forme). Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

MÉLOTROPE n. m. (du gr. *melos*, chant, et *trepein*, tourner). Appareil reproduisant de la musique enregistrée sur une bande de carton par le *mélographe.*

MEMBRANE (*man*) n. f. (lat. *membrana*). Organe ou partie d'organe disposés en feuillet mince : *membrane muqueuse. Fausse membrane*, tissu anormal qui se forme sur les muqueuses à la suite de certaines inflammations, par exemple dans la diphtérie.

MEMBRANEUX, EUSE (*man-bra-neû, eu-ze*) adj. De la nature de la membrane : *tissu membraneux.*

MEMBRANIFORME (*man*) adj. Qui a la forme d'une membrane.

MEMBRANULE (*man*) n. f. Petite membrane.

MEMBRE (*man-bre*) n. m. (lat. *membrum*). Appendice du tronc de l'homme et des animaux, destiné à l'exercice des fonctions de relation : *membres supérieurs ; membres inférieurs.* (V. HOMME.) Corps mis en pièces : *des membres épars.* Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une académie.* Chacune des expressions d'une équation ou d'une inégalité. Chacune des divisions d'une période, d'un système rythmique, Chacune des grosses pièces qui forment les couples d'un navire.

MEMBRÉ, E (*man*) adj. *Bien, mal membré*, qui a les membres bien, mal faits ; ou bien, mal proportionnés.

MEMBRON (*man*) n. m. Partie d'une couverture mansardée, reliant les couvertures du vrai et du faux comble. Petite baguette qui sert d'ourlet à la baguette d'un boursault.

MEMBRU, E (*man*) adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE (*man*) n. f. Ensemble des membres du corps humain : *membrure délicate ; membrure solide.* Ensemble des couples d'un navire. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. (lat. pop. *metipsissimum ;* de *egometipse*, moi-même). Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits.* Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes ; moi-même.* Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même ; les pécheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même*, dans le plat ; *boire à même*, dans la bouteille. **A même de**, loc. prép. En état de, libre de. **De même, tout de même**, loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même.* **De même que**, loc. conj. Ainsi que. — Gramm. *Même* est adj. et variable : 1° quand il précède le substantif : *l'étourdi commet cent fois les* **mêmes** *fautes ;* 2° en général, quand il est placé après un seul nom : *les Romains n'ont vaincu les Gaulois que par les Gaulois* **mêmes** *;* 3° lorsqu'il suit un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union : *les méchants eux-***mêmes** *respectent la vertu. Même* est adv. et invar. : 1° quand il modifie un adjectif ou un verbe : *les hommes les plus braves* **même** *craignent la mort ; nous devons aimer* **même** *nos ennemis ;* 2° quand il est placé après plusieurs noms : *les vieillards, les femmes, les enfants* **même** *périrent.*

MÊMEMENT (*man*) adv. Même, de même. (Vx.)

MÉMENTO (*min*) n. m. (du lat. *memento* signif. *souviens-toi*). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. Agenda où l'on inscrit les choses que l'on veut se rappeler. Petit livre où sont résumées les parties essentielles d'une question : *mémento de chimie, d'histoire.* Nom donné à deux prières du canon de la messe : le *mémento des vivants*, le *mémento des morts.* Pl. des *mémentos.*

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria*). Faculté de conserver les idées antérieurement acquises : *la mémoire se cultive par l'usage.* Souvenir : *j'ai perdu la mémoire de ce fait.* Réputation bonne ou mauvaise, qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée. De mémoire*, en s'aidant seulement de la mémoire : *jouer de mémoire une symphonie. De mémoire d'homme*, du plus loin qu'on se souvienne. *Pour mémoire*, terme indiquant en comptabilité qu'un article mentionné, à titre de renseignement, n'est pas porté en ligne de compte. *La Mémoire*, Mnémosyne. (V. *Part. hist.*) **Les filles de Mémoire**, les Muses.

MÉMOIRE n. m. État de sommes dues ; *arrêter un mémoire.* Exposé des faits et moyens relatifs à un procès. Dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'Académie.* Pl. Recueil des travaux d'une société savante. Relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements (en ce sens prend une majuscule) : *les Mémoires de Saint-Simon.*

MÉMORABLE adj. (lat. *memorabilis*). Digne de mémoire : *acte mémorable.*

MÉMORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (*dom'*) n. m. (du lat. *memorandum*, signif. *chose qu'on doit se rappeler*). Note diplomatique, contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Note qu'on prend d'une chose que l'on ne veut pas oublier. Carnet sur lequel on écrit des notes de ce genre. Pl. des *mémorandums*.

MÉMORATIF, IVE adj. (du lat. *memorare*, remettre en mémoire). Qui concerne la mémoire.

MÉMORIAL n. m. Mémoire servant à l'instruction d'une affaire diplomatique. Livre-journal d'un commerçant, d'un banquier. Ouvrage dans lequel sont consignés certains faits mémorables (en ce sens, prend une majuscule) : *le Mémorial de Sainte-Hélène*.

MÉMORIALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur de mémoires historiques.

MÉMORISATION (*za-si-on*) n. f. Travail de la mémoire. Action de fixer dans la mémoire.

MENAÇANT (*san*), **E** adj. Qui exprime la menace : *prendre un ton menaçant*. Qui paraît devoir être malheureux : *un avenir menaçant*. ANT. **Rassurant.**

MENACE n. f. (lat. *minacia*). Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire. *Fig.* : *j'aperçois à l'horizon des menaces d'orage*.

MENACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il menaça, nous menaçons*.) Faire des menaces : *menacer quelqu'un de sa colère*. *Fig.* Faire craindre : *le temps nous menace d'un orage ; la révolte menace de s'accroître*. Mettre en péril : *danger qui menace la vie*. *Menacer ruine*, être dans un état de délabrement qui présage une chute prochaine. *Poét.* *Menacer le ciel*, s'élever très haut : *la cime des cèdres menace le ciel*. ANT. **Rassurer.**

MÉNADE n. f. (gr. *mainas, ados*, n. myth.). Bacchante : *les ménades tuèrent Orphée*. *Fig.* Femme qui a l'esprit troublé, en fureur, ou qui est dissolue.

MÉNAGE n. m. (lat. pop. *mansionaticum*). Administration des revenus domestiques ; ensemble des soins, des travaux de la maison : *vaquer aux soins du ménage*. Mobilier et ustensiles nécessaires à la vie domestique : *acheter un ménage complet*. Tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes*. Mari et femme dans leur vie commune : *un jeune ménage*. *Vivre de ménage*, avec économie. *Faire bon ménage*, s'accorder. *Femme de ménage*, femme qui, sans être domestique dans une famille, vient y vaquer aux soins du ménage. *Toile, pain de ménage*, fabriqué à la maison et, *par ext.*, ordinaire, économique.

MÉNAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut ou doit être ménagé : *la santé est ménageable*.

MÉNAGEMENT (*man*) n. m. Circonspection, précaution, réserve : *annoncer une pénible nouvelle avec des ménagements*. Action de régler les choses avec mesure. (Vx en ce sens.)

MÉNAGER (*jé*) v. t. (de *ménage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ménagea, nous ménageons*.) Régler avec précaution : *ménager une négociation*. Amener avec un certain art : *ménager son dénouement*. Procurer, faciliter : *ménager une entrevue*. Réserver une place : *ménager un escalier dans le mur*. Employer avec économie : *ménager son argent, sa santé*. Ne pas exposer : *Turenne ménageait ses soldats*. Traiter avec circonspection et égards : *ménager les sots*. Ne pas accabler : *ménager un adversaire*. *Ménager ses paroles*, parler peu. *Ménager ses expressions*, parler avec circonspection. *Ménager le temps*, en faire bon emploi. *Ménager sa voix*, la bien conduire. *N'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder. *Bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau*, *les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement. PROV. : **Qui veut aller loin, ménage sa monture,** il faut user avec modération de choses dont on veut se servir longtemps. ANT. **Brusquer, prodiguer.**

MÉNAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui entend le ménage, l'économie. Relatif au ménage : *arts ménagers*. Qui ménage : *critique ménager de ses éloges*. N. f. Femme qui a soin du ménage ; servante.

MÉNAGERIE (*rî*) n. f. (de *ménager*). Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité. Lieu où se trouvent ces animaux. Collection foraine et ambulante d'animaux. *Ancienn.* Etable, basse-cour.

MÉNAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui ménage, qui prend des ménagements. (Peu us.)

MENDAÏTE ou **MANDAÏTE** (*man-da-i-te*) ou **MENDÉEN** (*man-dé-in*) n. m. Membre d'une secte très ancienne qui habite l'Arabie, les bords du golfe Persique et qui mêle au culte de saint Jean-Baptiste et de la Croix des théories gnostiques.

MENDÉLISME n. m. Forme d'hérédité discontinue, dite aussi *hérédité mendélienne* (de *Mendel*, n. pr. V. *Partie hist.*).

MENDIANT (*man-di-an*), **E** n. Qui demande l'aumône ; gueux, indigent : *secourir un mendiant*. **Les quatre mendiants,** figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble. Adjectiv. *Ordres mendiants*, ordres fondés ou réorganisés au XIIIᵉ siècle et qui faisaient profession de ne vivre que de la charité publique (les quatre premiers furent les carmes, les franciscains, les dominicains et les augustins).

MENDICITÉ (*man*) n. f. Action de mendier. Condition de ceux qui vivent d'aumônes : *en être réduit à la mendicité*. Ensemble de mendiants.

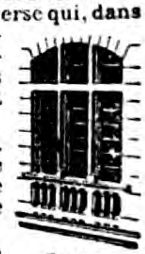
MENDIER (*man-di-é*) v. t. (lat. *mendicare*). Demander l'aumône : *mendier son pain*. *Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse : *mendier des approbations, des protections*.



Mendole.

MENDOLE (*man*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de la Méditerranée.

MENEAU (*nô*) n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments. Montants et traverses en bois d'une croisée, sur lesquels viennent s'adapter les châssis mobiles.



Fenêtre à meneaux.

MENECHME (*nèk-me*) n. m. Au *pr.* et au *fig.*, personne qui a une grande ressemblance avec une autre. (Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute.) [V. *Part. hist.*]

MENÉE (*né*) n. f. (subst. particip. de *mener*). *Véner.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée*. *Fig.* Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet : *déjouer les menées d'un intrigant*.

MENER (*né*) v. t. (lat. pop. *minare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je mène, nous mènerons*.) Conduire, guider : *mener un aveugle*. Transporter au moyen d'un véhicule : *mener des marchandises*. Conduire par force : *mener en prison*. Etre à la tête de : *mener la danse*. Faire marcher en commandant : *mener son régiment au feu*. Servir de communication pour aller : *chemin qui mène à la ville*. Traiter : *mener quelqu'un rudement*. Faire arriver : *le travail mène à tout*. Suivre, tenir : *mener une vie déréglée*. Tracer : *mener une circonférence par trois points*. *Fig.* *Mener une affaire*, la diriger. *Mener à bonne fin*, terminer heureusement. *Mener loin*, avoir de graves conséquences. *Mener de front*, s'occuper simultanément de. *Mener grand deuil de quelque chose*, en manifester un grand regret. *Mener grand train*, vivre luxueusement. *Mener quelqu'un par le nez* ou *à la lisière*, le faire agir à sa fantaisie.



Ménestrels.

MÉNESTREL (*nès-trèl*) n. m. (bas lat. *ministerialis*). Au moyen âge, poète musicien qui chantait ses vers dans les châteaux : *les ménestrels s'accompagnaient de la viole*. (V. JONGLEUR, TROUBADOUR.)

MÉNÉTRIER (*tri-é*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENETTE (*nè-te*) n. f. Prude, dévote. Adjectiv. *Sœur menette*, personne prude, dévote.

MENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui mène. *Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition ;

on arrêta tous les meneurs de la conspiration. N. m. Celui qui conduit une dame par la main. (Peu us.) N. f. Personne qui amène des nourrices à Paris, ou qui place les nouveau-nés chez des nourrices de province.

MENHIR (*mè-nir*) n. m. (du celt. *men*, pierre, et *hir*, long). Pierre debout, qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pierre levée : les menhirs sont nombreux en Bretagne.*


Menhir.

MÉNIANE n. f. (lat. *mænianum*). Petite terrasse ou balcon en avant-corps, dans les constructions romaines ou italiennes.

MÉNIL ou **MESNIL** (*mé-nil*) n. m. (du lat. *manere*, rester). Maison. Village. (Vx mot, qui est resté dans certains noms propres de lieux ou de personnes.)

MÉNILLE (*ll* mll.) n. f. Manche servant aux papetiers. Boucle qui servait à enchaîner les forçats.

MENIN n. m. (espagn. *menino*). En Espagne, nom donné aux jeunes nobles désignés pour être les compagnons des enfants de la famille royale. En France, gentilhomme attaché autrefois au service du Dauphin.

MÉNINE n. f. Femme de qualité attachée au service d'une princesse espagnole.

MÉNINGE n. f. (du gr. *mênigx, iggos*, membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière : *les trois méninges sont : la dure-mère, l'arachnoïde et la pie-mère.*

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges : *la méningite tuberculeuse est généralement mortelle.*

MÉNISPERMACÉES (*spèr-ma-sé*) ou **MÉNISPERMÉES** (*spèr-mé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales. S. une *ménispermacée* ou *ménispermée.*

MÉNISQUE (*nis-ke*) n. m. (du gr. *mêniskos*, croissant). Verre convexe d'un côté et concave de l'autre : *ménisque divergent, convergent.* Surface concave ou convexe, qui se forme à l'extrémité supérieure d'une colonne de liquide contenu dans un tube. Cloison fibro-cartilagineuse, que l'on rencontre dans certaines jointures. Ornement de bijouterie, en forme de croissant.

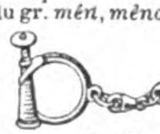
MENNONITE (*mèn-no*) n. m. Membre d'une secte anabaptiste, fondée vers 1506 par Menno Simonis. (On en trouve encore en Hollande, en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis.)

MÉNOLOGE n. m. (du gr. *mên, mênos*, mois, et *logos*, discours). Calendrier martyrologe des chrétiens grecs.

MENON n. m. Bouc qui marche à la tête des troupeaux transhumants. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

MÉNOPAUSE (*pô-ze*) n. f. (du gr. *mên, mênos*, mois, et *pausis*, cessation). Cessation définitive des menstrues.

MENOTTE (*no-te*) n. f. (rad. *main*). Petite main, dans le langage des enfants. Nom vulgaire de la clavaire. Pl. Liens de fer ou de corde, dont en entoure les poignets des prisonniers. *Fig. Mettre les menottes à quelqu'un*, lui enlever toute liberté d'action.


Menottes.

MENOTTER (*no-té*) v. t. Attacher avec des menottes : *menotter un prisonnier.*

MENSE (*man-se*) n. f. (du lat. *mensa*, table). Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté : *la mense épiscopale.*

MENSONGE (*man*) n. m. (lat. pop. *mentitionica*). Discours contraire à la vérité : *il faut sévèrement réprimer le mensonge chez les enfants.* Fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.* ANT. **Franchise, véracité, vérité.**

MENSONGER (*man-son-jé*), **ÈRE** adj. Faux : *récit mensonger.* Décevant : *plaisirs mensongers.* ANT. **Véridique.**

MENSONGÈREMENT (*man, re-man*) adv. D'une manière mensongère. ANT. **Véridiquement.**

MENSTRUES (*mans-trû*) n. f. pl. (du lat. *menstruus*, mensuel). Flux périodique chez la femme.

MENSUALITÉ (*man*) n. f. Qualité de ce qui est mensuel. Somme payée mensuellement.

MENSUEL, ELLE (*man-su-èl, è-le*) adj. (du lat. *mensis*, mois). Qu'on fait tous les mois : *rapport mensuel.*

MENSUELLEMENT (*man-su-è-le-man*) adv. Par mois : *employé payé mensuellement.*

MENSURABILITÉ (*man*) n. f. (de *mensurable*). Qualité de ce qui peut être mesuré.

MENSURABLE (*man*) adj. (du lat. *mensura*, mesure). Qui peut être mesuré.

MENSURATEUR (*man*) n. et adj. m. (même étym. qu'à l'art. précéd.). Qui mesure : *appareil mensurateur.*

MENSURATION (*man, si-on*) n. f. (lat. *mensuratio*). Moyen d'investigation, employé en médecine et en anthropologie pour déterminer certaines dimensions, ou le lieu de certains points anatomiques.

MENTAGRE (*man*) n. f. (du lat. *mentum*, menton, et du gr. *agra*, prise). Maladie des follicules pileux, localisée au menton.

MENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *mens, mentis*, esprit). Qui se fait en esprit : *calcul mental. Restriction mentale*, réserve tacite. *Aliénation mentale*, dérangement dans les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière mentale; par la pensée : *calculer mentalement.*

MENTALITÉ (*man*) n. f. (de *mental*). Etat d'esprit.

MENTERIE (*man-te-rî*) n. f. (de *mentir*). *Fam.* Mensonge.

MENTEUR, EUSE (*man, eu ze*) n. et adj. Qui ment, qui a l'habitude de mentir. Qui n'est pas ce qu'il paraît être : *une apparence menteuse.*

MENTEUSEMENT (*man-teu-ze-man*) adv. D'une manière menteuse. (Peu us.)


Menthe.

MENTHE (*man-te*) n. f. (lat. *mentha*). Genre de labiacées odorantes, utilisées pour aromatiser les liqueurs, les pastilles, etc. : *les menthes sont carminatives et stomachiques.*

MENTHOL (*min*) n. m. Alcool phénol, extrait de l'essence de menthe : *le menthol, dissous dans l'éther et le chloroforme, est antinévralgique.*

MENTHOLÉ, E (*min*) adj. Qui contient du menthol : *vaseline mentholée.*

MENTIANE (*man-si*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne.*

MENTION (*man-si-on*) n. f. (lat. *mentio*). Action de nommer, de citer : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable**, distinction accordée à un ouvrage à la suite d'un concours et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER (*man-si-o-né*) v. t. Faire mention.

MENTIR (*man*) v. i. (lat. *mentiri.* — *Je mens, nous mentons, vous mentez. Je mentais. Je mentis, nous mentîmes. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons, mentez. Que je mente. Que je mentisse. Mentant. Menti, e.*) Affirmer ce qu'on sait être faux, ou nier ce qu'on sait être vrai : *celui qui a été pris une fois à mentir n'est plus jamais cru. Sans mentir*, en vérité. PROV. : **A beau mentir qui vient de loin**, V. LOIN. **Bon sang ne peut mentir**, qui est d'une noble race n'en saurait être indigne.

MENTON (*man*) n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche. *Menton de galoche*, menton proéminent et recourbé en avant.


Mentonnet.

MENTONNET (*man-to-nè*) n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet. Pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, pour déterminer un arrêt lorsqu'elle se rencontre avec une autre pièce fixe.

MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Partie inférieure de la visière des casques dits *salades*, qui protégeait la mâchoire inférieure. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. Partie de la coiffure des femmes, destinée à s'attacher sous le menton. Tasseau triangulaire pour relever en avant la casse des typographes. *Chir.* Bandage pour maintenir le menton.

MENTOR (*min*) n. m. (de *Mentor* n. myth.). Guide, gouverneur d'un jeune homme. (V. *Part. hist.*)

MENU, E adj. (lat. *minutus ;* de *minuere*, amoindrir). Délié, de peu de volume : *ramasser de menues branches. Menus frais*, de peu d'importance. *Menue monnaie*, monnaie de cuivre et de billon. *Menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc. *Menu peuple*, dernières classes du peuple. *Menu plomb*, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Menu gibier*, petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc. *Menu bétail*, v. DÉTAIL. *Menus plaisirs*, dépenses de fantaisie, d'amusement. N. m. Liste des mets qui doivent composer un repas. Adv. En petits morceaux : *hacher menu.* **La gent trotte menu,** les souris, ainsi désignées par La Fontaine. ANT. **Épais, gros.**

MENUAILLE (*nu-a, ll* mll.) n. f. (de *menu*). Quantité de petites choses sans valeur ; de petits poissons : de petite monnaie. (Peu us.)

MENUET (*nu-è*) n. m. (de *menu*). Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes sur un air à trois temps : *le menuet fut surtout en vogue au* XVIII*e siècle.* Cet air lui-même. Morceau ordinairement en 3/4, qui suit l'adagio, l'andante d'une sonate, d'une symphonie, d'un quatuor.

MENUISAGE (*za-je*) n. m. Action de menuiser.

MENUISE (*i-ze*) ou **MENUISAILLE** (*za, ll* mll.) n. f. Menu plomb de chasse. Petit poisson à frire.

MENUISER (*zé*) v. i. Amincir ou découper du bois. Travailler en menuiserie.

MENUISERIE (*ze-rî*) n. f. Art du menuisier. Ouvrage qu'il fait.

MENUISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille le bois en planches, qui fait des meubles et autres ouvrages de boiserie.


Ménures.

MÉNURE n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres d'Australie, dits aussi *oiseaux-lyres* ou *ménures-lyres.*

MENU-VAIR (*vèr*) n. m. Fourrure faite avec la peau de l'écureuil du Nord. (On dit auj. PETIT-GRIS.)

MÉNYANTHE n. m. Genre de gentianacées, vulgairement appelé *trèfle d'eau.*

MÉPHISTOPHÉLIQUE (*fis-to*) adj. Qui appartient à Méphistophélès. (V. *Part. hist.*) Qui en a la méchanceté : *sourire méphistophélique.*

MÉPHITIQUE adj. (lat. *mephiticus*). Qui a une odeur malfaisante, corrompue : *gaz méphitique.*

MÉPHITISER (*zé*) v. t. Infecter d'exhalaisons méphitiques : *méphitiser l'air.*

MÉPHITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mephitis*, odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques : *le méphitisme des fosses d'aisances.*

MÉPLAT (*pla*), **E** adj. (préf. *mé*, et *plat*). Qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre : *bois méplat. Peint. Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. N. m. Chacun des plans dont la réunion forme la surface d'un corps.

MÉPRENDRE [*pran-dre*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *prendre.* — Se conj. comme *prendre.*) Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre. *A s'y méprendre*, au point de se tromper, de confondre.

MÉPRIS (*pri*) n. m. (subst. verb. de *mépriser*). Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime ou d'attention : *encourir le mépris public.* Sentiment par lequel l'âme s'élève au-dessus de la crainte ou du désir : *le mépris du danger, des richesses.* Pl. Marques de mépris. **Au mépris de,** loc. prép. Sans avoir égard à. PROV. : **La familiarité engendre le mépris,** une familiarité excessive conduit à la perte de l'estime réciproque. ANT. **Estime.**

MÉPRISABLE (*za-ble*) adj. Digne de mépris : *caractère, action méprisable.* ANT. **Estimable.**

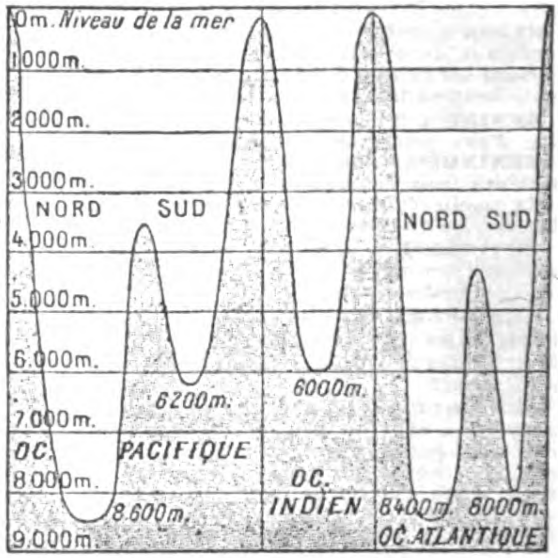
MÉPRISABLEMENT (*za-ble-man*) adv. D'une manière méprisable. (Peu us.)

MÉPRISANT (*zan*), **E** adj. Qui marque du mépris : *air, sourire méprisant.*

MÉPRISE (*pri-ze*) n. f. Erreur de celui qui se méprend : *commettre une lourde méprise. Par méprise*, par suite d'une erreur.

MÉPRISER (*zé*) v. t. (préf. *mé*, et *priser*). Avoir, témoigner du mépris pour. Ne pas craindre : *mépriser la mort.* Négliger, transgresser : *mépriser ses engagements.* ANT. **Estimer, apprécier.**

MER (*mèr*) n. f. (lat. *mare*). Vaste amas d'eau salée, qui couvre la plus grande partie du globe. Portion définie de cette vaste étendue : *la mer Méditerranée. Par exagér.* Grande quantité d'eau ou d'un liquide quelconque : *des mers de sang. Par anal.* Vaste superficie : *une mer de sable. Fig.* Ce qui offre des fluctuations : *la mer des passions.* Quantité de difficultés où l'on est comme plongé : *une mer de tribulations. Par mer*, par la voie de mer. *Fig. La mer à boire*, se dit d'une chose longue et difficile. *Une goutte d'eau dans la mer*, apport, effort insignifiant et inutile. *Un homme à la mer*, un homme tombé à l'eau par accident. (*Fig.* Homme qui a perdu sa situation et sa réputation.) *Homme de mer, les gens de mer*, marins, matelots. *Coup de mer*, tempête de peu de durée. *Basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. *Pleine mer, haute mer*, éloignée des rivages. *Mer intérieure*, espèce de grand lac d'eau salée, qui ne communique pas (comme, par exemple, la mer Caspienne) ou communique seulement par un canal étroit avec la masse des eaux de la mer. *Bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *Il y a de la mer*, la mer est houleuse et battue. — La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. La profondeur des eaux de la mer est variable ; la moyenne des grandes profondeurs marines oscille entre 3.000 et 4.500 mètres. On a constaté des dénivellations beaucoup plus grandes, mais ces fosses locales sont exceptionnelles. Telles sont, par exemple, la dépression du Tuscarora, 8.613 mètres; celle des îles Tonga, 9.400 mètres; celle de l'île Mindanao, 10.790 mètres. L'eau de mer, en dehors des traces d'un grand nombre de minéraux, contient en dissolution une assez forte proportion de chlorure de sodium (*sel*), qu'on recueille dans les marais salants. Parmi les mouvements continuels dont la mer est le théâtre, les uns sont dus à des causes fortuites (pressions, vents, etc.) et restent localisés à la surface : ce sont les *vagues*, dont l'ampleur atteint quelquefois 18 mètres de hauteur, mais dont l'effet ne se fait plus sentir à 20 mètres de profondeur. D'autres mouvements sont réguliers : ce sont les *marées ;* enfin, il existe des courants profonds, qui traversent des océans entiers.



Profondeurs comparées des mers.

MERCANTI (*mèr*) n. m. Marchand, dans les bazars d'Orient et d'Afrique, ou à la suite des armées. Bas commerçant.

MERCANTILE (*mèr*) adj. (ital. *mercantile*). Qui concerne le commerce : *opérations mercantiles.* Qui porte à l'excès l'amour du gain : *esprit mercantile.*

MERCANTILISME (*mèr, lis-me*) n. m. Action de faire le commerce avec un esprit étroit et la passion âpre du gain. Commerce en général.

MERCAPTAN (*mèr*) n. m. Alcool dans lequel l'oxygène est remplacé par du soufre. (C'est un liquide d'odeur fétide et qui attaque le mercure.)

MERCENAIRE (*mèr-se-nè-re*) adj. (lat. *mercenarius ;* de *merx, mercis,* marchandise). Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire.* Qui fait payer sa peine, ses services : *homme, soldat mercenaire.* Avide de gain : *âme mercenaire.* N. Personne qui travaille pour un salaire convenu. N. m. Soldat qui sert à prix d'argent un gouvernement étranger : *les mercenaires de Carthage se révoltèrent contre leurs chefs.*

MERCENARIAT (*mèr, ri-a*) n. m. Etat de mercenaire : *le mercenariat militaire florissait aux* XV*e et* XVI*e siècles.*

MERCENARISME n. m. Esprit mercenaire.

MERCERIE (*mèr-se-rî*) n. f. Commerce, marchandises, boutique du mercier. Ensemble des merciers.

MERCERISAGE (de *Mercer*, n. pr.) Opération qui donne aux fils et tissus de coton un aspect lustré.

MERCERISER v. t. Faire subir le mercerisage : *coton mercerisé.*

MERCI (*mèr-si*) n. f. (du lat. *merces,* salaire). Miséricorde, pitié, grâce : *crier, implorer merci. Demander merci,* se reconnaître vaincu, demander grâce. *Sans merci,* sans pitié. *Fig. Etre à la merci de quelqu'un,* à sa discrétion. N. m. Remerciement. (N'a pas de plur.) *Dieu merci !* grâce à Dieu.

MERCIER (*mèr-si-é*), **ERE** n. (lat. pop. *merciarius ;* de *merx, mercis,* marchandise). Personne qui vend de menus objets servant au travail des femmes, des couturières, etc., au vêtement et à la parure (fil, aiguilles, boutons, etc.). PROV. : **A petit mercier petit panier,** il faut proportionner ses projets, ses affaires à ses ressources.

MERCREDI (*mèr*) n. m. (du lat. *Mercurii dies,* jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des cendres,** le premier jour de carême, lendemain du mardi gras.

MERCURE (*mèr*) n. m. (du lat. *Mercurius,* Mercure, dieu des marchands [de *merx, mercis,* marchandise]). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent* : *les alliages du mercure avec un autre métal se nomment* amalgames. *Astr.* V. *Part. hist.* — Le mercure existe le plus souvent dans la nature à l'état de sulfure, appelé aussi *cinabre,* que l'on traite par le grillage. On le trouve en Espagne, Autriche, Californie. Le mercure (Hg) est blanc, brillant, de densité 13,59. C'est le seul métal liquide à la température ordinaire. Il fond à — 38°,8 et bout à 356°,8. Il est employé à la construction des appareils de physique (thermomètres, baromètres, etc.). Il sert à l'étamage des glaces et surtout à l'extraction de l'or et de l'argent, avec lesquels il s'allie facilement pour former des amalgames. Il est aussi utilisé en médecine. Mais tous ses sels sont toxiques, et leur absorption donne souvent lieu à l'*hydrargyrisme.*

MERCUREUX (*mèr-ku-reû*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure : *oxyde mercureux.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (de *Mercure,* dieu du commerce). Etat des prix courants des denrées sur un marché public : *la mercuriale des blés.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (du lat. *Mercurii dies,* mercredi). Assemblée que les corps judiciaires tenaient chaque mercredi et où le ministère public présentait ses observations sur la manière dont la justice avait été rendue : *les mercuriales disparurent avec les parlements.* Discours prononcé dans cette assemblée : *d'Aguesseau prononça de remarquables mercuriales.* Discours que prononcent aujourd'hui les présidents à la rentrée des divers tribunaux. *Par ext.* Remontrance, réprimande : *recevoir une verte mercuriale.*



Mercuriale.

MERCURIALE (*mèr*) n. f. *Bot.* Genre d'euphorbiacées qui infestent les moissons et sont employées comme laxatives.

MERCURIEL, ELLE (*mèr-ku-ri-èl, è-le*) adj. Qui contient du mercure : *pommade mercurielle.*

MERCURIQUE (*mèr*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure, plus oxygéné que l'oxyde mercureux.

MERDE (*mèr-de*) n. f. (lat. *merda*). Gros excrément de l'homme et de quelques animaux. Interjection triviale exprimant le mépris, l'indignation, etc.

MERDEUX, EUSE adj. Sali de merde : *linge merdeux. Fig.* Enfant de personne sans importance.

MÈRE n. f. (lat. *mater*). Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants : *Agrippine était la mère de Néron.* Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits. Fig.* Celle qui donne des soins maternels : *mère des pauvres.* Supérieure d'un couvent : *mère abbesse.* Pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce, mère des arts.* Cause : *l'oisiveté est la mère de tous les vices. Notre mère commune,* la terre. *Notre première mère,* Eve. *La mère des fidèles,* l'Eglise. *Mère patrie,* pays qui a fondé une colonie. *Mère branche,* grosse branche qui tient au tronc. Rameau principal à l'origine d'un cours d'eau. *Mère de vinaigre,* pellicule qui se forme à la surface des liquides alcooliques pendant la fermentation acétique. *Techn.* Contre-épreuve en plâtre du modèle type, qui, par le surmoulage, sert à faire les moules destinés à la fabrication des pièces de poterie. Adjectiv. *Reine mère,* reine douairière. *Langue mère,* langue dont l'évolution dialectale a donné naissance à de nouveaux idiomes. *Idée mère,* principale idée d'un ouvrage. *Eau mère,* eau de cristallisation après le dépôt des cristaux.

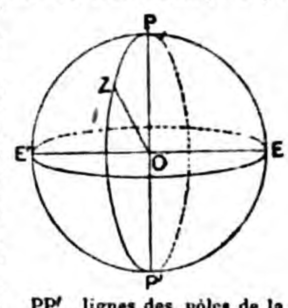
MÈRE adj. f. (du lat. *merus,* pur). Pure. *Mère goutte,* vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé. *Mère laine,* laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

MÉREAU (*rô*) n. m. Jeton de présence qu'on distribuait aux membres d'un chapitre.

MÉRÉTRICE ou **MERETRIX** (*triks*) n. f. Genre de mollusques bivalves, des mers chaudes et tempérées.

MERGULE (*mèr*) n. m. Oiseau du genre *guillemot.*

MÉRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. (du lat. *meridianus,* du midi). Qui a rapport au midi : *exposition méridienne. Ombre méridienne,* celle que projette un objet à midi. *Hauteur méridienne,* hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon à son passage au méridien. *Lunette méridienne, cercle méridien,* instruments dont on se sert en astronomie. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères. Plan passant par l'axe d'une surface de révolution. *Méridien origine* ou *premier méridien,* méridien convenu par rapport auquel on calcule la longitude. *Méridien magnétique,* plan vertical qui contient la direction de l'aiguille aimantée. N. f. Ligne tracée sur une surface de révolution, dans le plan d'un méridien. *Méridienne d'un lieu,* intersection du plan méridien du lieu avec l'horizon. Sommeil pris après midi : *faire la méridienne.* — Le méridien d'un lieu contient la verticale du lieu et coupe la surface terrestre suivant une circonférence qui passe par les deux pôles, appelée aussi *méridienne* ou *méridien.* En chaque point de la terre passe un méridien : il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe lorsque le soleil est parvenu au plan de ce cercle (V. LATITUDE.)



PP', lignes des pôles de la sphère terrestre ; EE', équateur ; Z, position d'un lieu sur la surface ; PZP', méridien du lieu ; OZ, direction de la verticale du lieu.

MÉRIDIONAL, E, AUX adj. (lat. *meridionalis*). Qui est au midi : *les contrées méridionales de l'Europe.* Qui est propre aux peuples du Midi : *accent méridional.* N. Personne qui est du Midi (en ce sens, prend une majuscule) : *les Méridionaux ont une imagination très vive.*

MERINGUE (*rin-ghe*) n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MERINGUER (*ghé*) v. t. Disposer en meringue. Recouvrir d'une pâte de meringue.

MÉRINOS (*noss*) n. m. (de l'espagn. *merino*, troupeau errant). Mouton de race espagnole. Etoffe faite de sa laine : *un châle de mérinos*. Adjectiv. : *une brebis mérinos*.

MERISE (*ri-ze*) n. f. Fruit du merisier.



Merisier.

MERISIER (*zi-é*) n. m. Cerisier sauvage, dont le bois est employé en tabletterie.

MÉRITANT (*tan*), **E** adj. Qui a du mérite : *écolier, serviteur méritant*.

MÉRITE n. m. (lat. *meritum*). Ce qui rend une personne digne de récompense, d'estime : *un homme de mérite*. Ce qui rend une action digne d'éloge ou de récompense : *le mérite d'une action, d'une œuvre d'art*. Ce qui rend une chose utile ou agréable : *le mérite d'un vin*. *Par ext.* Personne qui a du mérite : *le vrai mérite est modeste*. *Se faire un mérite d'une chose*, en tirer gloire. Ant. **Démérite.**

MÉRITER (*té*) v. t. (de *mérite*). Etre digne ou passible de : *mériter des éloges*. Présenter les conditions requises pour obtenir : *lettre qui mérite une réponse*. Avoir besoin : *cette nouvelle mérite confirmation*. V. i. *Bien mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant. Ant. **Démériter.**

MÉRITOIRE adj. Louable, qui est digne d'estime, de récompense : *acte, zèle méritoire*.

MÉRITOIREMENT (*man*) adv. D'une manière méritoire. (Peu us.)

MERL ou **MAERL** (*mèrl*) n. m. Sable de plage légèrement argileux, employé pour l'amendement des terres.



Merlan.

MERLAN (*mèr*) n. m. (de *merle*). Genre de poissons de mer, de taille moyenne, à chair tendre et légère, de la famille des gadidés : *la chair du merlan est estimée, quoique un peu fade*. *Pop.* Perruquier (parce que les perruquiers, au temps où l'on portait des perruques poudrées, étaient toujours enfarinés comme des merlans qu'on va frire).



Merle.

MERLE (*mèr-le*) n. m. (lat. *merula*). Sous-genre de grives à livrée sombre (deux espèces indigènes) : *le merle s'apprivoise aisément*. *Fig. Fin merle*, personne très rusée. *Merle blanc*, personne ou objet introuvable. *Vilain merle*, ou ironiq. *beau merle*, personne laide ou désagréable.

MERLEAU (*mèr-lô*) n. m. Petit merle.

MERLETTE (*mèr-lè-te*) n. f. Femelle du merle. *Blas.* Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.



Merlettes.

MERLIN (*mèr*) n. m. Marteau pour assommer les bœufs. Hache à tranchant unique pour fendre le bois.

MERLIN n. m. (flam. *maarline*). *Mar.* Petite corde formée de trois fils de caret commis ensemble.

MERLON (*mèr*) n. m. (ital. *merlone*). Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE (*mèr*) n. f. Genre de poissons anacanthines, des mers d'Europe et d'Amérique. (Syn. MERLUS n. m.) Morue sèche, mais non salée.

MÉROVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Mérovée*). Qui appartient ou qui est relatif à la dynastie des Mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MERRAIN ou **MAIRAIN** (*mè-rin*) n. m. (lat. pop. *materiamen*). Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait, notamment, des douves de tonneaux. Tige centrale de la ramure d'un cerf.

MERVEILLE (*mèr-vè, ll* mll.) n. f. (du lat. *mirabilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'admiration : *une merveille de beauté*. Pâtisserie frite et légère. *Faire merveille*, faire fort bien. *Faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaires. *Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. Pâte frite, découpée en décors. **A merveille,** loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille*. **Les sept merveilles du monde,** les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. (V. *Part. hist.*)

MERVEILLEUSEMENT (*mèr-vè, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. D'une façon merveilleuse : *artiste merveilleusement habile*.

MERVEILLEUX, EUSE (*mèr-vè, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Admirable, surprenant : *adresse merveilleuse*. Etonnant, excellent : *un appétit merveilleux*. N. m. Ce qui excite l'admiration ou la surprise : *le merveilleux de l'affaire est que...* Intervention d'êtres surnaturels dans un poème : *le merveilleux est l'âme du poème épique*. N. S'est dit des élégants et élégantes qui adoptèrent des modes excentriques vers 1795 : *les merveilleuses du Directoire*.

MÉRYCISME (*sis-me*) n. m. (du gr. *mêrukômai*, je rumine). Rumination, regurgitation anormale des aliments chez l'homme : *le mérycisme est un symptôme de maladie stomacale*.

MES (*mè*) adj. poss. pl. de *mon, ma*. (V. MON.)

MÉS préf. V. MÉ.

MÉSAIR ou **MÉZAIR** (*zèr*) n. m. (ital. *mezzaria*). Allure de cheval, intermédiaire entre le terre-à-terre et les courbettes.

MÉSAISE (*zè-ze*) n. m. (du préf. *més*. et de *aise*). Etat de malaise. Gêne pécuniaire. (Vx.) Ant. **Aise.**

MÉSALLIANCE (*za-li*) n. f. Mariage avec une personne d'une naissance ou d'une condition inférieure : *le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon fut une mésalliance*.

MÉSALLIER (*za-li-é*) v. t. (du préf. *més*, et de *allier*. — Se conj. comme *prier*.) Faire faire une mésalliance : *mésallier ses enfants*. **Se mésallier** v. pr. Epouser une personne de condition inférieure.



Mésanges.

MÉSANGE (*zan-je*) n. f. Genre de petits passereaux dentirostres, répandus sur presque tout le globe : *mésange charbonnière ; mésange huppée*. (Les mésanges sont très utiles à l'agriculture, par le grand nombre d'insectes qu'elles détruisent.)

MÉSANGETTE (*zan-jè-te*) n. f. Cage à trébuchet, pour prendre les petits oiseaux.

MÉSARRIVER (*za-ri-vé*) v. imp. Avoir une issue funeste : *vous êtes trop imprudent, il vous en mésarrivera*. (On dit aussi MÉSAVENIR et MÉSADVENIR [Vx].)

MÉSAVENANCE (*za*) n. f. Désagrément. (Peu us.)

MÉSAVENANT (*za-ve-nan*), **E** adj. (préf. *més*, et *avenant*). Qui n'est pas avenant, qui déplaît : *visage mésavenant*. (Peu us.) Ant. **Avenant, agréable.**

MÉSAVENIR (*za*) ou **MÉSADVENIR** (*zad*) v. impers. (préf. *més*. et *advenir*). Arriver mal. (Vx.)

MÉSAVENTURE (*za-van*) n. f. Accident : *une cruelle mésaventure*.

MESDAMES (*mè*), **MESDEMOISELLES** (*mè, zè-le*) n. f. pl. Pl. de *madame, mademoiselle*.

MÉSENTENTE (*zan-tan-te*) n. f. Défaut d'entente.

MÉSENTÈRE (*zan*) n. m. (du gr. *mesos*, qui est au milieu, et *enteron*, intestin). Replis du péritoine, qui maintiennent en position les diverses parties des intestins.

MÉSENTÉRIQUE (*zan*) adj. Qui a rapport au mésentère : *vaisseaux mésentériques*.

MÉSENTÉRITE (*zan*) n. f. Inflammation du mésentère.

MÉSESTIMATION (*zès-ti-ma-si-on*) n. f. Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME (*zès-ti-me*) n. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un : *encourir la mésestime de quelqu'un*. Ant. **Estime, considération.**

MÉSESTIMER (*zès-ti-mé*) v. t. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Apprécier une chose au-dessous de sa valeur. ANT. **Estimer.**

MÉSINTELLIGENCE (*zin-tèl-li-jan-se*) n. f. Défaut d'accord, brouillerie : *apporter la mésintelligence dans un ménage.* ANT. **Accord, harmonie.**

MÉSINTERPRÉTATION (*zin-tèr, si-on*) n. f. Fausse interprétation. (Peu us.)

MÉSINTERPRÉTER (*zin-tèr-pré-té*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Mal interpréter. (Peu us.)

MESMÉRIEN, ENNE (*mès-mé-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient à Mesmer ou au mesmérisme : *le magnétisme mesmérien fut à la mode sous Louis XVI.* (On dit aussi MESMÉRIQUE.) N. Partisan du mesmérisme.

MESMÉRISME (*mès-mé-ris-me*) n. m. Doctrine de Mesmer. Guérison par le magnétisme. (V. *Part. hist.*)

MÉSO (du gr. *mesos*, qui est au milieu) préfixe entrant dans la composition de plusieurs mots.

MÉSOCARPE (*zo*) n. m. (du préf. *méso*, et du gr. *karpos*, fruit). Substance charnue ou filandreuse, qui est contenue entre l'épiderme et la pellicule interne de certains fruits. N. f. Algue des eaux douces.

MÉSOCÉPHALE (*zo*) adj. Qui est situé au milieu du cerveau.

MÉSODERME (*zo-dèr-me*) n. m. *Anat.* Feuillet moyen, situé entre l'ectoderme et l'endoderme.

MÉSOFFRIR (*zo-frir*) v. i. Offrir d'une marchandise moins que sa valeur. (Peu us.)

MÉSOLOGIE (*zo-lo-jî*) n. f. (du préf. *méso*, et du gr. *logos*, discours). Partie de la biologie qui traite des rapports des milieux et des organismes.

MÉSOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la mésologie et aux milieux : *doctrines mésologiques.*

MÉSOPHYTE (*zo*) n. m. Nom de la partie germée d'une graine, d'où partent la tige et la racine.

MÉSOPOTAMIEN, ENNE (*zo, mi-in, è-ne*) adj. et n. De la Mésopotamie : *les tribus mésopotamiennes.*

MÉSOPOTAMIQUE (*zo*) adj. De la Mésopotamie.

MÉSOTHORAX (*zo-to-raks*) n. m. *Anat.* Partie moyenne de la poitrine. *Zool.* Deuxième division du thorax des insectes.

MÉSOTHORIUM n. m. Un corps radioactif.

MÉSOYAGE (*zoi-ia-je*) n. m. Petite culture qui se fait à la bêche.

MÉSOZOÏQUE (*zo-zo-i-ke*) adj. Se dit des terrains de l'ère secondaire.

MESQUIN (*mès-kin*), **E** adj. (ital. *meschino*). Chiche : *être mesquin dans son ménage.* Qui annonce de la parcimonie : *repas mesquin. Fig.* Qui manque de noblesse : *sentiments mesquins.* Qui a peu de grandeur, d'importance : *un monument mesquin.* ANT. **Riche, généreux, grandiose.**

MESQUINEMENT (*mès-ki-ne-man*) adv. D'une manière mesquine. (Peu us.)

MESQUINERIE (*mès-ki-ne-rî*) n. f. Caractère de ce qui est mesquin. Economie sordide ; action mesquine. ANT. **Richesse, générosité, magnificence.**

MESS (*mèss*) n. m. (mot angl. dérivé du franç. *mets*). Salle où mangent en commun les officiers ou les sous-officiers d'un régiment. Groupe des officiers ou des sous-officiers ainsi réunis.

MESSAGE (*mè-sa-je*) (bas lat. *missaticum*). Commission de dire ou de porter quelque chose : *être chargé d'un message.* La chose elle-même : *porter, recevoir un message.* Communication officielle du pouvoir exécutif au pouvoir législatif, ou d'une Chambre à une autre

MESSAGER (*mè-sa-jé*), **ÈRE** n. Qui fait un message. Conducteur de voiture ou de coche, qui fait un service de dépêches, de marchandises, de messageries en général. Ce véhicule lui-même. *Le messager des dieux*, Mercure. *La messagère du jour*, l'Aurore. *Les messagères du printemps*, les hirondelles. *Messager de malheur*, porteur d'une mauvaise nouvelle. Nom vulgaire des *serpentaires*. (V. ce mot.)

MESSAGERIE (*mè-sa-je-rî*) n. f. (de *message*). Service de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. Maison où est établi ce service. Transport qui s'effectue rapidement par chemin de fer ou par bateau : *les messageries maritimes.* Marchandises envoyées par chemin de fer.

MESSE (*mè-se*) n. f. (lat. *missa*). Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'autel par le ministère du prêtre : *la messe est la cérémonie principale du culte catholique. Messe haute*, syn. de GRAND'MESSE. *Messe basse*, messe dont toutes les parties sont lues et récitées. Musique composée pour une grand'messe : *Palestrina a écrit de remarquables messes.*

MESSÉANCE (*mè-sé*) n. f. Caractère de ce qui est messéant. (Peu us.) ANT. **Bienséance.**

MESSÉANT (*mè-sé-an*), **E** adj. Malséant, contraire à la bienséance : *tenue messéante.* ANT. **Seant, bienséant.**

MESSÉNIEN, ENNE (*mè-sé-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Messénie.

MESSEOIR (*mè-soir*) v. i. (du préf. *més*, et de *seoir*. — Se conj. comme *seoir.*) N'être pas convenable : *cet ajustement messied à votre âge.* ANT. **Seoir.**

MESSER (*mè-sèr*) n. m. (de l'ital. *messere*, même sens). Messire. **Messer gaster**, l'estomac.

MESSIANIQUE (*mè-si*) adj. Qui a rapport au Messie ; *les traditions messianiques furent toujours vivaces chez les Juifs.*

MESSIANISME (*mè-si-a-nis-me*) n. m. Croyance au Messie : attente du Messie.

MESSIDOR (*mè-si*) n. m. (du lat. *messis*, moisson, et du gr. *dôron*, don). Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE (*mè-sî*) n. m. (de l'hébr. *maschiah*, oint). Le Christ, promis dans l'Ancien Testament (s'écrit toujours avec une majuscule) : *les israélites d'aujourd'hui attendent encore le Messie. Etre attendu comme le Messie*, être attendu impatiemment.

MESSIER (*mé-si-é*) n. m. (du lat. *messis*, moisson). Autrefois, homme préposé à la garde des fruits de la terre, à l'époque de leur maturité. Adjectiv. : *garde messier.*

MESSIEURS (*mè-si-eû*). Pl. de *monsieur.*

MESSIN (*mè-sin*), **E** adj. et n. De Metz : *la population messine.*

MESSIRE (*mè-si-re*) n. m. Titre d'honneur, signif. *monseigneur*, que l'on donna d'abord à tout personnage d'un rang distingué, puis à tout homme noble. Titre que se donnaient les prêtres, les avocats, les médecins.

MESTRE (*mès-tre*) n. m. Ancienne orthographe du mot *maître. Mar.* V. MEISTRE. **Mestre de camp**, commandant d'un régiment aux XVIe et XVIIe siècles. Pl. des *mestres de camp.*

MESURABLE (*zu*) adj. Qui peut se mesurer : *grandeur mesurable.*

MESURAGE (*zu*) n. m. Action de mesurer.

MESURE (*zu-re*) n. f. (lat. *mensura*). Evaluation d'une quantité, faite d'après son rapport avec une autre quantité de même espèce prise pour terme de comparaison : *la mesure du temps.* Unité servant à cette évaluation : *se servir de fausses mesures.* Dimension : *prendre mesure d'un habit.* Quantité d'objets, déterminée par l'évaluation de leur volume : *acheter trois mesures de vin. Métriq.* Quantité de syllabes exigées par le rythme : *ce vers n'a pas la mesure. Musiq.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière sensible dans l'exécution : *battre la mesure. Fig.* Précaution, moyen : *prendre des mesures infaillibles.* Borne : *cela passe toute mesure.* Modération, retenue : *manquer de mesure. Etre en mesure*, en état de. *Faire bonne mesure*, donner à un acheteur un peu au delà de ce qui lui revient. *Avoir deux poids et deux mesures*, traiter différemment des personnes ou des choses identiques. *Combler la mesure*, pousser les choses à l'extrême. *Donner sa mesure*, montrer ce qu'on peut faire. Loc. adv. : **Outre mesure**, avec excès. **A mesure, au fur et à mesure**, successivement et à proportion. Loc. conj. : **A mesure que**, à proportion et en même temps que. — Les principales mesures usitées autrefois en France étaient, pour les longueurs : la *toise*, le *pouce*, la *ligne*, l'*aune*, etc. ; pour les capacités : le *muid*, le *boisseau*, la *feuillette*, la *pinte*, le *quartaut*, la *velte*, le *setier*, etc. ; pour les superficies : la *toise carrée*, la *perche*, etc. Toutes ces mesures, dont les inconvénients étaient nombreux, furent remplacées en 1801 par le système métrique. (V. MÉTRIQUE [*système*].) Celui-ci est actuellement devenu obligatoire dans un grand nombre de pays (Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Suède, Suisse,

TABLEAU DES MESURES LÉGALES FRANÇAISES.
(Loi du 2 Avril 1919 et Décret du 26 Juillet 1919.)

MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES DÉCIMAUX

Méga, M.	1.000.000	unités
Hectokilog, hk.	100.000	—
Myria, ma.	10.000	—
Kilo, k.	1.000	—
Hecto, h.	100	—
Déca, da.	10	—
Unité	1	—
Déci, d.	1/10	d'unité
Centi, c.	1/100	—
Milli, m.	1/1.000	—
Décimilli, dm.	1/10.000	—
Centimilli, cm.	1/100.000	—
Micro, μ.	1/1.000.000	—

I. — UNITÉS GÉOMÉTRIQUES

a) **Longueur**

Mégamètre, Mm = 1.000.000 *m*.
Kilomètre, km = 1.000 *m*.
Hectomètre, hm = 100 *m*.
Décamètre, dam = 10 *m*.
Mètre, *m* = 1 *m*.
Décimètre, dm = 1/10 *m*.
Centimètre, cm = 1/100 *m*.
Millimètre, mm = 1/1.000 *m*.
Micron, μm ou μ = 1/1.000.000 *m*.
Millimicron, mμ = 1/1.000.000.000 *m*.
Mille marin = *1.852* m.

b) **Superficie**

Kilomètre carré, km² = 1.000.000 *m*².
Hectomètre carré, hm² = 10.000 *m*².
Décamètre carré, dam² = 100 *m*².
Mètre carré, *m*² = 1 *m*².
Décimètre carré, dm² = 1/100 *m*².
Centimètre carré, cm² = 1/10.000 *m*².
Millimètre carré, mm² = 1/1.000.000 *m*².

Surfaces agraires

Hectare, ha = 100 *a*.
Are, *a* = dam² ou 100 *m*².
Centiare, ca = 1/100 *a* ou 1 *m*².

c) **Volume**

Kilomètre cube, *km*³ = 1.000.000.000 *m*³.
Mètre cube, *m*³ = 1 *m*³.
Décimètre cube, dm³ = 1/1.000 *m*³.
Centimètre cube, cm³ = 1/1.000.000 *m*³.
Millimètre cube, mm³ = 1/1.000.000.000 *m*³.

Capacité

Hectolitre, hl = 100 *l*.
Décalitre, dal = 10 *l*.
Litre, *l* = 1 *l*
Décilitre, dl = 1/10 *l*.
Centilitre, cl = 1/100 *l*.
Millilitre, ml = 1/1.000 *l*.
Stère, *st* = 1 *m*³.
Décistère, dst = 1/10 *st*.

d) **Angle**

Angle droit, *D* = 1 *D*.
Grade, *gr* = 1/100 *D*.
Décigrade, d*gr* = 1/1.000 *D*.
Centigrade, c*gr* = 1/10.000 *D*.
Milligrade, m*gr* = 1/1.000.000 *D*.
Degré, *d* ou ° = 1/90 *D*.
Minute d'angle, ′ = 1/60 *d*.
Seconde d'angle, ″ = 1/60 ′.

II. — UNITÉS DE MASSE

a) **Masse**

Tonne, *t* = 1 *t* ou 1.000 *kg*.
Quintal, *q* = 1/10 *t* ou 100 *kg*.
Kilogramme, k*g* = 1/1.000 *t*.
Hectogramme, h*g* = 1/10 *kg*.
Décagramme, da*g* = 1/100 *kg*.
Gramme, *g* = 1/1.000 *kg*.
Décigramme, d*g* = 1/10.000 *kg*.
Centigramme, c*g* = 1/100.000 *kg*.
Milligramme, m*g* = 1/1.000.000 *kg*.
Carat = 2 dg.

b) **Densité**

Degré densimétrique.
Degré alcoométrique centésimal.

III. — UNITÉS DE TEMPS

Jour, *j* = 86.400 *s*.
Heure, *h* = 3.600 *s*.
Minute, *mn* ou *m* = 60 *s*.
Seconde, *s* = 1 *s*.

IV. — UNITÉS MÉCANIQUES

a) **Force**

Kilosthène, ksn = 1.000 *sn*.
Hectosthène, hsn = 100 *sn*.
Décasthène, dasn = 10 *sn*.
Sthène, *sn* = 1 *sn*.
Décisthène, dsn = 1/10 *sn*.
Centisthène, csn = 1/100 *sn*.
Millisthène, msn = 1/1.000 *sn*.
Dyne = 1/100.000.000 *sn*.
Tonne-poids = env. 9,8 *sn*.
Kilog.-poids = 0,98 csn.
Gram.-poids = 0,98 cmsn.
Millig.-poids = 0,98 dyne.

b) **Energie ou Travail**

Mégajoule, MJ = 1.000 **kJ**.
Kilojoule, k*J* = 1 kJ.
Joule, *J* = 1/1.000 kJ.
Erg = 1/10.000.000 *J*.
Kilogrammètre = 9,8 *J*.

c) **Puissance**

Kilowatt, k*W* = 1 k*W*.
Hectowatt, h*W* = 1/10 k*W*.
Watt, *W* = 1/1.000 k*W*.
Poncelet = 0,98 k*W*.
Cheval-vapeur = 0,735 k*W* ou 0,75 *poncelet*.

d) **Pression**

Myriapièze, mapz = 10.000 *pz*.
Hectopièze, hpz = 100 *pz* (syn : *bar*).
Pièze, *pz* = 1 *pz*.
Centipièze, cpz = 1/100 *pz*.
Barye = 1/10.000 *pz*.
Kilog.-poids par *mm*² = 0,98 mapz.
» par *cm*² = 0,98 hpz.
» par *dm*² = 0,98 *pz*.
» par *m*² = 0,98 cpz.

V. — UNITÉS ÉLECTRIQUES

a) **Résistance**

Mégohm, MO = 1.000.000 *O*.
Ohm, O = 1 *O*.
Microhm, μO = 1/1.000.000 *O*.

b) **Intensité de courant**

Kiloampère, k*A* = 1.000 *A*.
Ampère, *A* = 1 *A*.
Milliampère, m*A* = 1/1.000 *A*.
Microampère, μ*A* = 1/1.000.000 *A*.

c) **Force électromotrice**

Volt, *V* = 1 *V*.
Millivolt, m*V* = 1/1.000 *V*.
Microvolt, μ*V* = 1/1.000.000 *V*.

d) **Quantité d'électricité**

Kilocoulomb, k*C* = 1.000 *C*.
Coulomb, *C* = 1 *C*.

VI. — UNITÉS CALORIFIQUES

a) **Temperature**

Degré centésimal, ° = 1°.

b) **Quantité de chaleur**

Thermie, *th* = 1 *th*.
Millithermie, m*th* = 1/1.000 *th* ou *grande calorie*.
Microthermie, μ*th* = 1/1.000.000 *th* ou *petite calorie*.
Frigorie, *fg* = 1/1.000 *th*.

VII. — UNITÉS OPTIQUES

a) **Intensité lumineuse**

Bougie décimale, *bd*.

b) **Flux lumineux**

Lumen, *lu*.

c) **Éclairement**

Phot = 10.000 *lx*.
Lux, *lx* = 1 *lx*.

d) **Puissance des Verres**

Dioptrie, δ.

VIII. — MONNAIE

Franc, *fr*.
Décime = 1/10 *fr*.
Centime = 1/100 *fr*.

(Les symboles des unités sont en *italiques*, pour les différencier de ceux des préfixes.)

TABLEAU DES PRINCIPALES UNITÉS DU SYSTÈME C. G. S.

GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS
FONDAMENTALES		
Longueur	*Centimètre* (cm).	*Mètre* (cm).
Masse	*Gramme-masse* (g).	*Kilogramme-masse* (kg).
Temps	*Seconde* (s).	*Minute, heure.*
DÉRIVÉES		
Surface	*Centimètre carré* (cm²).	*Mètre carré* (cm²).
Volume	*Centimètre cube* (cm³).	*Mètre cube* (cm³).
Angle	*Radian.* — Angle de 57° 17′44″ déduit de la relation : 1 circonférence = 360° = 2 π radians.	*Degré, minute, seconde, grade.*
Densité	*Gramme par centimètre cube* (rapport de la masse au volume (g : cm³)).	*Kilogramme par dm³.*
Vitesse	*Centimètre par seconde.* — Vitesse uniforme d'un mobile se déplaçant d'un cm par seconde (cm : s).	*Mètre par seconde.*
Accélération	*Centimètre par seconde, par seconde.* — Accélération d'un corps dont la vitesse augmente uniformément d'un cm par seconde (cm : s²).	
Vitesse angulaire	*Radian par seconde.*	*Tour par minute* ou 0,10437 radian par seconde.
Force	*Dyne.* — Force qui imprime à une masse d'un gramme une accélération d'une unité C. G. S.	*Mètre cube par heure.* Le *sthène* = 10⁸ dynes. *Gramme* = 981 dynes.
Énergie ou Travail	*Erg.* — Travail produit par une dyne agissant sur une distance de 1 cm.	*Kilogramme* = 981×10³ dynes. *Kilogrammètre*=9.81×10⁷ergs.
Quantité de Chaleur	*Grande calorie.* — Quantité de chaleur pour élever de 0° à 1° un kilogramme d'eau. *Petite calorie.* — 1/1000 gr. calorie.	D'après l'équivalence mécanique de la chaleur, 1 grande calorie = 418,4 × 10⁸ ergs.
Puissance	*Erg par seconde.* — Puissance d'un moteur développant un travail d'un erg par seconde (erg : s).	*Kilogrammètre par seconde* valant 0,98 kilowatt. *Poncelet* = 100 kgm. *Cheval-vapeur* = 75 kilogrammètres par seconde. *Watt* ou *joule par seconde* = 10⁷ unités C. G. S.
Pression	*Barye.* — Pression d'une dyne par cm².	*Kilogramme par cm².* 1 *barye* = 1/10.000 de *pièze*. *Bar* = 1.000.000 de baryes ou 1 hectopièze.

GRANDEURS PHYSIQUES	NOM ET DÉFINITION DE L'UNITÉ	UNITÉS PRATIQUES OBSERVATIONS
Masse magnétique	Masse qui, à 1 cm. de distance, exerce sur une masse égale, une force attractive ou répulsive d'une dyne.	
Intensité de champ magnétique	*Gauss.* — Champ qui existe à 1 cm de distance d'une masse magnétique égale à une unité C. G. S.	
Flux de force magnétique	*Maxweil.* — Flux produit par un champ magnétique d'un gauss sur 1 cm² de surface.	
Résistance électrique	Celle d'un conducteur qui laisse circuler sous une force électro-motrice d'une unité un courant d'une unité C. G. S. d'intensité.	*Ohm* = 10⁹ unités C. G. S.
Conductance	Inverse de la résistance.	*Mho.*
Force électro-motrice ou différence de potentiel	Celle qui est produite dans un conducteur de 1 cm. se déplaçant, avec une vitesse de 1 cm. par seconde, perpendiculairement aux lignes de force d'un champ magnétique égal à un gauss.	*Volt* = 10⁸ unités C. G. S.
Intensité de courant	Celle qui traverse un circuit de 1 cm situé dans un champ égal à 1 gauss, lorsque la force électro-magnétique exercée par lui sur ce courant est égale à 1 dyne.	*Ampère* = 10⁻¹ unité C. G. S.
Quantité d'électricité	Celle qui traverse un circuit en une seconde, lorsque l'intensité est égale à une unité C. G. S.	*Coulomb* = 10⁻¹ unité C. G. S. *Ampère-heure* = 3.600 coulombs.
Capacité	Capacité d'un système contenant une unité de quantité sous une différence de potentiel d'une unité.	*Farad* = 10⁻⁹ unités C. G. S. (capacité d'un condensateur chargé au potentiel de 1 volt avec 1 coulomb). *Microfarad* = 10⁻¹⁵ unité C. G. S.
Coefficient d'induction	Rapport de la variation du flux de force embrassé par un circuit à la variation de l'intensité du courant traversant le circuit.	*Henry.* — Induction d'un circuit lorsque la force induite dans ce circuit égale 1 volt et que le courant inducteur varie de 1 ampère par seconde = 10⁹ unités C. G. S.
	UNITÉS DIVERSES	
Angstrœm (tenth-mètre)	dix-millionième de millimètre.	Employé pour les longueurs d'ondes.
Microgr^me	1 millionième de gramme.	
Microlitre	1 millionième de litre.	

10^n indique 1 suivi de *n* zéros. 10^{-n} indique 1 précédé de *n* zéros, le premier étant suivi d'une virgule.

Pérou, Tchécoslovaquie, etc.). Il est assez généralement facultatif dans les autres (Etats-Unis, Russie, Angleterre, etc.). En Angleterre et aux Etats-Unis, les principales mesures nationales sont : le *pied*, le *yard*, le *mille*, l'*acre*, la *pinte*, le *gallon*, le *bushel* ou *boisseau*, l'*once*, etc. En Russie, citons la *sagène*, la *verste*, etc.

MESURÉ (*zu-ré*), **E** adj. Réglé : *pas mesuré. Fig.* Circonspect : *ton mesuré*.

MESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. Avec prudence et modération. (Peu us.)

MESURER (*zu-ré*) v. t. Evaluer une quantité en la comparant avec une quantité déterminée : *mesurer du blé. Fig.* Régler avec modération : *mesurer ses paroles*. Proportionner : *on doit mesurer le châtiment à l'offense*. Départir avec parcimonie : *mesurer l'air, la lumière*. **Se mesurer** v. pr. Etre mesuré. *Se mesurer avec quelqu'un*, lutter avec lui d'une manière quelconque.

MESUREUR (*zu*) n. m. Qui mesure, sur les marchés, certaines marchandises. Appareil de mesure.

MÉSUSAGE (*zu-za-je*) n. m. Mauvais usage.

MÉSUSER (*zu-zé*) v. i. Mal user : *les enfants sont sujets à mésuser de leur liberté*.

MÉTA (*mé*) n. f. (mot lat.). Chez les Romains, chacune des deux bornes situées aux extrémités du cirque et autour desquelles les coureurs devaient tourner.

MÉTABOLE n. f. (gr. *metabolê*). Figure de rhétorique, par laquelle on répète des mots dits précédemment, mais dans un autre ordre. Autre figure, consistant à répéter une idée en termes différents.

MÉTABOLISME n. m. (du gr. *métabolê*, changement). Ensemble des échanges qui s'accomplissent dans l'organisme. *Métabolisme basal*, production de chaleur du corps humain, par heure et par mètre carré de la surface du corps, au repos.

MÉTACARPE n. m. (du gr. *meta*, après, et *karpos*, le carpe). Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le métacarpe : *les os métacarpiens*.

MÉTACENTRE (*san-tre*) n. m. Point idéal qui joue un rôle dans la théorie des corps flottants.

MÉTACENTRIQUE (*san*) adj. Qui se rapporte au métacentre : *courbe métacentrique*.

MÉTACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *meta*, après, et *khronos*, temps). Erreur qui consiste à assigner à un fait une date postérieure à sa date véritable.

MÉTAGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *meta*, après, et *gramma*, lettre). Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAIRIE (*tè-rî*) n. f. (de *métayer*). Domaine rural exploité d'après le système du métayage. *Par ext.* Petit domaine rural.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps simple doué d'un éclat particulier appelé *éclat métallique*, conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité, et qui possède en outre la propriété de donner, en se combinant avec l'oxygène, au moins un acide basique : *le fer est le plus utile des métaux. Blas.* L'or et l'argent, pour les distinguer des émaux et des fourrures : *l'or et l'argent sont représentés par la couleur jaune et la couleur blanche*. (V. la planche BLASON.) — Tous les métaux sont solides à la température ordinaire, sauf le mercure, qui est liquide, et l'hydrogène, qui est gazeux. Les principaux sont : l'*or*, l'*argent*, le *platine*, le *mercure*, le *cuivre*, l'*aluminium*, le *fer*, l'*étain*, le *plomb*, le *zinc*, etc. L'or, l'argent et le platine sont des *métaux précieux*.

MÉTALDÉHYDE n.m. Variété d'aldéhyde, corps solide blanc, employé comme combustible (*méta*).

MÉTALEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *metalêpsis*, transposition). Figure de rhétorique, qui consiste à faire entendre une chose en exprimant ce qui l'amène ou ce qui la suit.

MÉTALLÉITÉ (*tal-lé*) n. f. Ensemble des propriétés caractéristiques des métaux.

MÉTALLIFÈRE (*tal-li*) adj. (du lat. *metallum*, métal, et *ferre*, porter). Qui renferme un métal quelconque : *gisement métallifère*.

MÉTALLIN (*tal-lin*), **E** adj. Qui a une teinte métallique : *aspect métallin*.

MÉTALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal : *éclat métallique. Fig.* Sonore comme les métaux : *son métallique*. Dur et sec comme les métaux.

MÉTALLIQUEMENT (*tal-li-ke-man*) adv. En métal, en espèces.

MÉTALLISATION (*tal-li-za-si-on*) n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER (*tal-li-zé*) v. t. Donner un éclat métallique. Couvrir d'une légère couche de métal. Ramener les métaux combinés à l'état de pureté.

MÉTALLOCHROMIE n. f. (de *métal*, et du gr. *khroma*, couleur). Art de colorer la surface des métaux.

MÉTALLOGRAPHIE (*tal-lo-gra-fî*) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *graphein*, décrire). Science qui traite des métaux. Gravure sur métal.

MÉTALLOGRAPHIQUE (*tal-lo*) adj. Qui a rapport à la métallographie.

MÉTALLOÏDE (*tal-lo-i-de*) n. m. (du gr. *metallon*, métal, et *eidos*, aspect). Corps simple non métallique : *l'oxygène est un métalloïde*. — Les métalloïdes sont mauvais conducteurs de la chaleur et de l'électricité ; ils manquent en général d'éclat métallique, et leurs composés oxygénés sont ou des oxydes neutres, ou des oxydes acides. Les principaux métalloïdes sont : le *fluor*, le *chlore*, le *brome*, l'*iode*, l'*oxygène*, le *soufre*, le *sélénium*, le *tellure*, l'*azote*, le *phosphore*, l'*arsenic*, le *carbone*, le *silicium*, le *bore*.

MÉTALLOÏDIQUE (*tal-lo-i*) adj. *Chim.* Qui se rapporte aux métalloïdes.

MÉTALLOTHÉRAPIE (*tal-lo, pî*) n. f. Traitement de certaines maladies par les métaux.

MÉTALLURGIE (*tal-lur-jî*) n. f. (du gr. *metallon*, métal, et *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier et de travailler les métaux : *la métallurgie a fait la fortune du Creusot*.

MÉTALLURGIQUE (*tal-lur*) adj. Qui a rapport à la métallurgie : *l'industrie métallurgique*.

MÉTALLURGIQUEMENT (*tal-lur-ji-ke-man*) adj. Au point de vue de la métallurgie. (Peu us.)

MÉTALLURGISTE (*tal-lur-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMÈRE adj. (du gr. *meta*, qui marque *changement*, et *meros*, partie). Se dit d'un corps isomère d'un autre. N. m. Chacun des anneaux d'un ver ou d'un arthropode.

MÉTAMÉRIE (*rî*) n. f. Isomérie des corps.

MÉTAMORPHIQUE adj. Se dit des roches qui se modifient : *schistes métamorphiques*.

MÉTAMORPHISME (*fis-me*) n. m. Modification physique et chimique d'une roche : *le métamorphisme a transformé les roches sédimentaires*.

MÉTAMORPHOSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être métamorphosé.

MÉTAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. (de *métamorphoser*). Changement d'un être en un autre être : *les métamorphoses de la mythologie*. Changements de forme ou de structure, qui surviennent pendant la vie de certains animaux : *les insectes subissent des métamorphoses*. *Fig*. Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

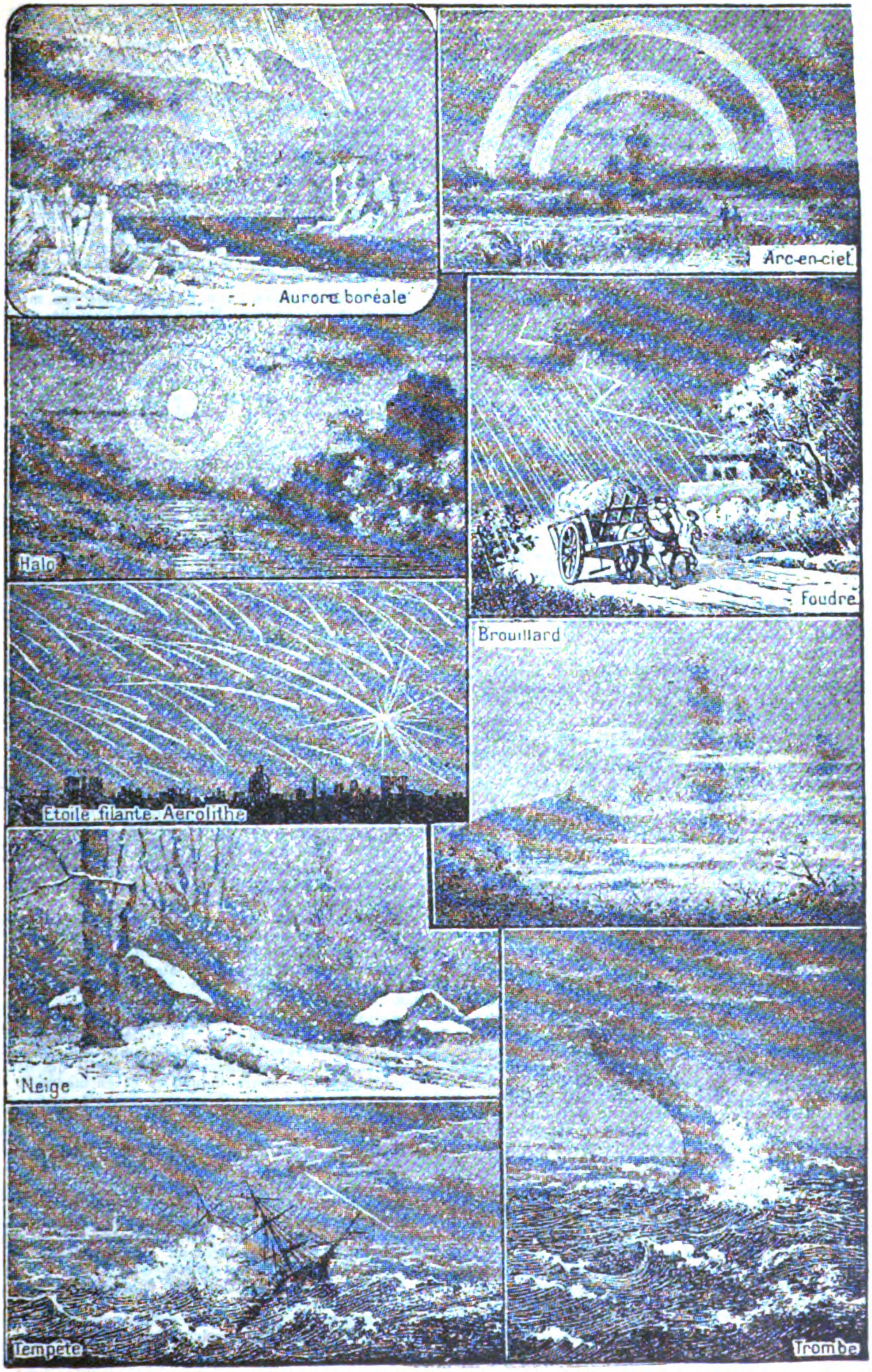
MÉTAMORPHOSER (*zé*) v. t. (du gr. *meta*, qui marque *changement*, et *morphê*, forme). Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement métamorphosé*.

MÉTAPHORE n. f. (du gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. (C'est par métaphore qu'on dit : *la lumière de l'esprit, la fleur des ans*, etc.)

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique*. Qui abonde en métaphores : *le style des Orientaux est très métaphorique*.

MÉTAPHORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière métaphorique : *parler métaphoriquement*.

MÉTAPHORISER (*zé*) v. t. Mettre en métaphore. Parler métaphoriquement.


Aurore boréale
Arc-en-ciel
Halo
Foudre
Brouillard
Etoile filante. Aerolithe
Neige
Tempête
Trombe

MÉTAPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un des acides dérivés du phosphore.

MÉTAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *metaphrasis*). Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage, plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Celui qui interprète, qui explique un auteur.

MÉTAPHYSICIEN (*zi-si-in*) n. m. Qui fait son étude de la métaphysique : *Leibniz est un admirable métaphysicien.*

MÉTAPHYSIQUE (*zi-ke*) n. f. (du gr. *meta ta phusika*, après la physique (parce que, dans les œuvres d'Aristote, cette connaissance était traitée *après la physique*). Connaissance des causes premières et des premiers principes : *la métaphysique d'Aristote.* Théorie générale et abstraite : *la métaphysique du langage.* Abstraction, caractère de ce qui est abstrait : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.* Adjectiv. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu.* Trop abstrait : *raisonnement métaphysique.*

MÉTAPHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPLASME (*plas-me*) n. m. (gr. *metaplasmos*). *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope, etc., sont des métaplasmes.*

MÉTAPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport au métaplasme.

MÉTARGON n. m. Gaz incolore, découvert dans l'air atmosphérique, en 1898, par le chimiste anglais William Ramsay.

MÉTASTASE (*tas-ta-ze*) n. f. (du gr. *metastasis*, déplacement). Changement dans le siège d'une maladie. *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur rejette sur le compte d'autrui ce qu'il est forcé d'avouer.

MÉTATARSE n. m. (du gr. *meta*, après, et *tarsos*, tarse). Partie du pied, comprise entre le tarse et les orteils : *le métatarse est formé par cinq os allongés et parallèles.* (V. la planche HOMME.)

MÉTATARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au métatarse : *les os métatarsiens.* N. m. Se dit de chacun de ces os.

MÉTATHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *metathesis*, déplacement). Figure de grammaire, par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue*, *berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTATHORAX (*raks*) n. m. Troisième division du thorax d'un insecte.

MÉTAYAGE (*tè-ia-je*) n. m. Forme de bail, où l'exploitant et le propriétaire d'un domaine rural se partagent les fruits du sol.

MÉTAYER (*tè-ié*), **ÈRE** n. (bas lat. *medietarius*; de *medietas*, moitié). Personne qui exploite un domaine rural suivant le système du métayage. *Par ext.* Fermier. Ouvrier des champs, loué à gages.

MÉTAZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Dans les théories de Haeckel, animal possédant des organes cellulaires différentiels : *la gastrula est la forme larvaire des métazoaires.*

MÉTEIL (*tè*, *l* mll.) n. m. (du lat. *mixtus*, mélangé). Mélange de seigle et de froment : *le pain de méteil se conserve mieux que le pain de froment.*

MÉTEMPSYCOSE (*tan-psi-kô-ze*) n. f. (du gr. *meta*, qui indique *changement*, *en*, dans, et *psukhê*, âme): Transmigration des âmes d'un corps dans un autre : *Fourier et Jean Reynaud ont défendu la doctrine de la métempsycose.* — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre a été admis dans l'antiquité par plusieurs peuples et repris par certains philosophes contemporains. Cette croyance se rencontra dans l'Inde, en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. Le dogme de la métempsycose devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens ; aussi, l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brahmanes et de la philosophie pythagoricienne.

MÉTÉORE n. m. (du gr. *meteôron*, chose qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère (comme le *tonnerre*, les *éclairs*, l'*arc-en-ciel*, la *pluie*, la *neige*, la *grêle*, etc.). *Fig.* Personne ou chose qui brille d'un éclat très vif et passager : *Gustave-Adolphe a traversé comme un météore l'histoire de l'Allemagne.*

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore. *Pierres météoriques*, aérolithes.

MÉTÉORISATION (*za-si-on*) n. f. V. MÉTÉORISME.

MÉTÉORISER (*zé*) v. t. (du gr. *meteorizein*, soulever). Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur : *la luzerne météorise souvent les bœufs.*

MÉTÉORISME (*ris-me*) n. m. ou **MÉTÉORISATION** (*za-si-on*) n. f. Enflure de l'abdomen chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés : *l'abus des fourrages verts provoque le météorisme.*

MÉTÉORITE n. f. Fragment minéral qui nous vient des espaces interplanétaires : *les bolides peuvent engendrer des météorites.*

MÉTÉOROLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *meteôron*, météore, et *logos*, discours). Partie de la physique, qui traite des phénomènes atmosphériques : *la météorologie est d'un grand secours aux navigateurs.*

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTÉOROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTÉOROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTÉOROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *meteôron*, météore, et *manteia*, divination). Divination par l'observation des éclairs, du tonnerre et autres météores.

MÉTÈQUE n. m. (gr. *metoikos*). Nom donné, à Athènes, aux étrangers établis à demeure dans cette ville : *Clisthène donna le droit de cité à un grand nombre de métèques d'Athènes. Par ext.* Etranger domicilié dans un autre pays.

MÉTHANE n. m. Gaz incolore, de densité 0.559, brûlant à l'air avec une flamme jaune. (Il se dégage des matières en putréfaction et constitue le grisou des houillères.) Syn. FORMÈNE, GAZ DES MARAIS, PROTOCARBURE D'HYDROGÈNE.

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos* ; de *meta*, avec, et *odos*, voie). Marche raisonnée, que l'on suit pour arriver à un but : *procéder avec méthode. Par ext.* Manière d'agir, habitude : *chacun a sa méthode. Philos.* Marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité : *Descartes a écrit un magnifique discours de la méthode.* Ouvrage qui contient, rangés dans un ordre de progression logique, les principaux éléments d'une science, d'un art, etc. : *méthode de piano. Bot.* Mode de classement des espèces végétales.

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique.* Où il y a de la méthode : *classement méthodique.* ANT. **Désordonné, brouillon.**

MÉTHODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec méthode : *investir méthodiquement une place.*

MÉTHODISME (*dis-me*) n. m. Doctrine des méthodistes : *le méthodisme a recruté ses principaux adhérents en Ecosse et aux Etats-Unis.*

MÉTHODISTE (*dis-te*) n. Membre d'une secte anglicane très rigide, fondée au XVIIIe siècle par John Wesley, pour réveiller la foi.

MÉTHYLE n. m. Premier terme de la série de radicaux des carbures gras : *le méthyle n'a pas été isolé. Chlorure de méthyle* (CH. Cl) liquide, dont l'évaporation abaisse la température à — 55° et qui est employé dans plusieurs industries et en médecine.

MÉTHYLÈNE n. m. Nom commercial de l'*alcool méthylique* ou *esprit de bois. Bleu de méthylène*, colorant.

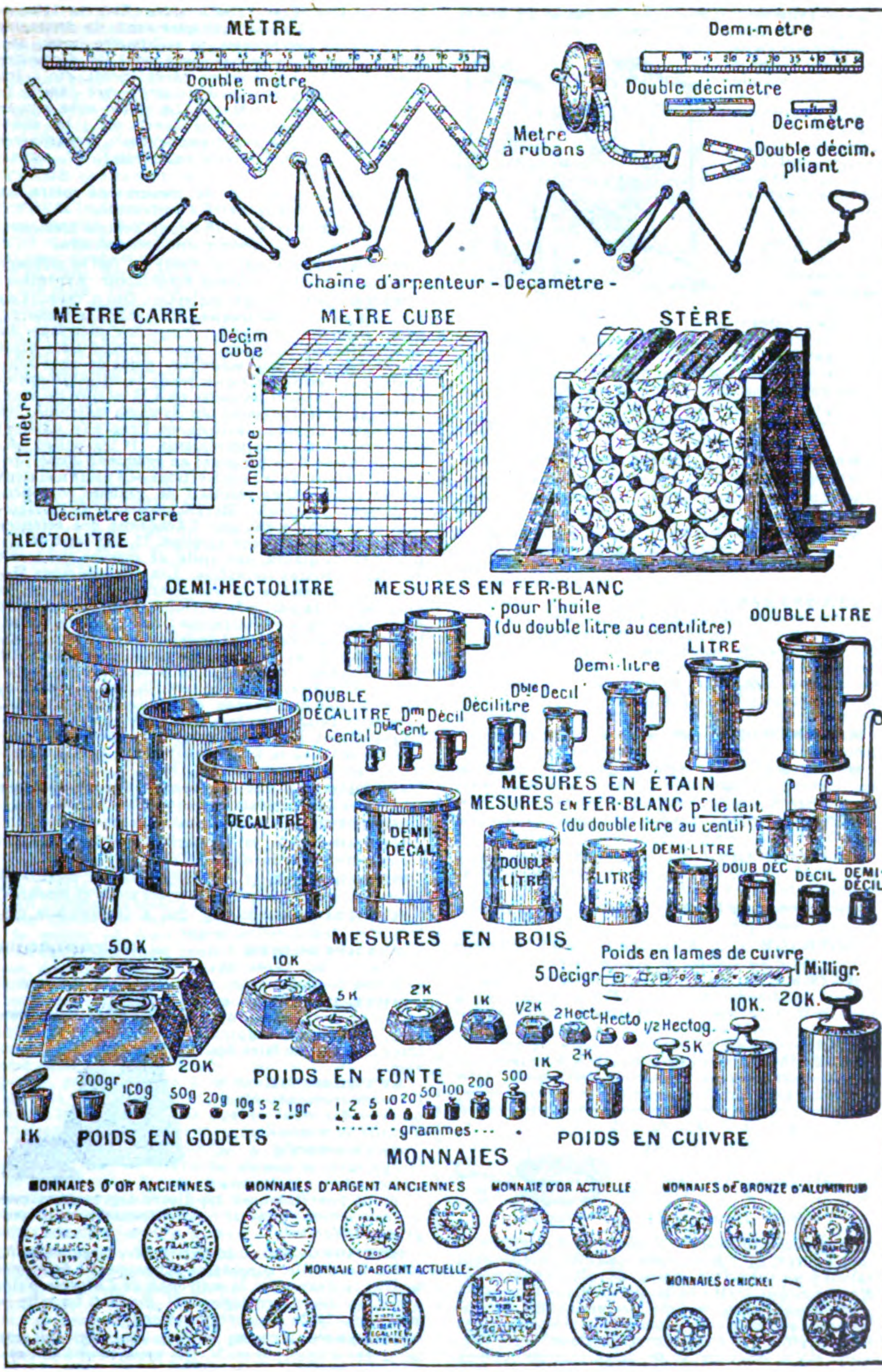
MÉTHYLIQUE adj. *Chim.* Se dit de composés dérivés du méthane : *alcool méthylique.*

MÉTICULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière méticuleuse : *examiner méticuleusement un compte.*

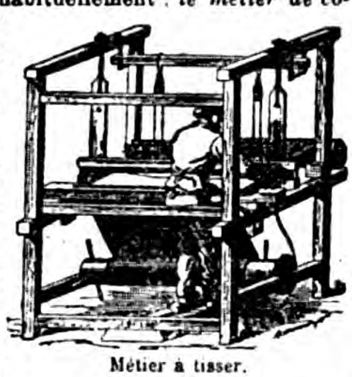
MÉTICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *meticulosus*). Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *caractère méticuleux.* Qui s'inquiète de minuties : *fonctionnaire méticuleux.*

MÉTICULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.

MÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *ministerium*). Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de ser-*


MÈTRE
Demi-mètre
Double mètre pliant
Double décimètre
Décimètre
Mètre à rubans
Double décim. pliant
Chaîne d'arpenteur - Décamètre -
MÈTRE CARRÉ
1 mètre
Décimètre carré
MÈTRE CUBE
Décim cube
1 mètre
STÈRE
HECTOLITRE
DEMI-HECTOLITRE
MESURES EN FER-BLANC pour l'huile (du double litre au centilitre)
DOUBLE LITRE
LITRE
Demi-litre
Dble Décil
Décilitre
Dm Décil
Dble Cent
Centil
DOUBLE DÉCALITRE
DÉCALITRE
DEMI-DÉCAL
MESURES EN ÉTAIN
MESURES EN FER-BLANC pr le lait (du double litre au centil)
DOUBLE LITRE
LITRE
DEMI-LITRE
DOUB DEC
DECIL
DEMI-DECIL
MESURES EN BOIS
Poids en lames de cuivre
5 Décigr
1 Milligr
50 K
20 K
10 K
5 K
2 K
1 K
1/2 K
2 Hect
Hecto
1/2 Hectog.
10 K.
20 K.
5 K
2 K
1 K
POIDS EN FONTE
200gr 100g 50g 20g 10g 5 2 1gr
1 2 5 10 20 50 100 200 500
grammes
1 K
POIDS EN GODETS
POIDS EN CUIVRE
MONNAIES
MONNAIES D'OR ANCIENNES
MONNAIES D'ARGENT ANCIENNES
MONNAIE D'OR ACTUELLE
MONNAIES DE BRONZE D'ALUMINIUM
MONNAIE D'ARGENT ACTUELLE
MONNAIES DE NICKEL

·urter. Profession quelconque : *le métier des armes*. Ce que l'on fait habituellement : *le métier de coquette*. *Faire métier de*, faire profession de. Machine pour la confection des tissus : *métier à la Jacquart*. *Fig. Mettre une chose sur le métier*, l'entreprendre. PROV. : **Il n'est point de sot métier**, toutes les professions sont bonnes. **Il n'est si petit métier qui ne nourrisse ses maîtres**, on peut gagner de quoi vivre, dans toutes les professions. **Chacun son métier, les vaches seront bien gardées**, chacun doit s'occuper exclusivement de ses affaires, pour que tout en aille mieux.


Métier à tisser.

MÉTIS, ISSE (*tiss, ti-se*) adj. et n. (lat. *mixticius* ; de *mixtus*, mêlé). Produit par le croisement de sujets de races différentes : *animal métis ; poirier métis*. Mélangé : *toile métisse*.

MÉTISSAGE n. m. Croisement de deux races.

MÉTISSER (*ti-sé*) v. t. Croiser par le métissage.

MÉTONIEN (*ni-in*) adj. m. *Astr. Cycle métonien*, cycle inventé par Méton. (V. CYCLE.)

MÉTONOMASIE (*zi*) n. f. (du gr. *meta*, prép. qui marque le *changement*, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *La Ramée*.

MÉTONYMIE (*mi*) n. f. (du gr. *meta*, préf. qui marque le changement, et *onuma*, nom). Figure de rhétorique, qui consiste à désigner un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation de la cause à l'effet, du contenant au contenu, de la partie au tout, etc., comme : *il vit de son travail*, pour *du fruit de son travail ; la ville*, pour *ses habitants ; cent voiles*, pour *cent vaisseaux*.

MÉTONYMIQUE adj. Qui a le caractère de la métonymie : *expression métonymique*.

MÉTOPE n. f. (gr. *metopê* ; de *meta*, entre, et *opê*, ouverture). Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPE (*pos-ko-pe*) n. m. Celui qui pratique l'art de la métoposcopie.

MÉTOPOSCOPIE (*pos-ko-pî*) n. f. (du gr. *metopon*, front, et *skopê*, examen). Divination par l'inspection des lignes du front.

MÉTOPOSCOPIQUE (*pos-ko*) adj. Qui a rapport à la métoposcopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre : *effectuer le métrage d'un travail de maçonnerie*.

MÈTRE n. m. (du gr. *metron*, mesure). Unité de mesure de longueur, adoptée en France et servant de base à tout le système des poids et mesures : *le mètre est sensiblement égal à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre*. (Abrév. m.) Objet servant à mesurer et ayant la longueur d'un mètre : *mètre en bois, en cuivre*. *Mètre carré*, unité



Mètres 1. Droit, 2. Pliant ; 3. A ruban.

de superficie équivalant à un carré d'un mètre de côté. (Abrév. m².) *Mètre cube*, unité de volume équivalant à un cube d'un mètre de côté. (Abrév. m³.) *Mètre courant*, mètre en longueur. Dans la prosodie grecque et latine, groupe déterminé de syllabes longues ou brèves, comprenant deux temps marqués. Forme rythmique d'une œuvre poétique. Vers. — Le mètre est la longueur, à 0°, du prototype international en platine iridié qui a été déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres. Les multiples du mètre sont : le *décamètre* (dam), *l'hectomètre* (hm), le *kilomètre* (km), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre* (dm), le *centimètre* (cm), le *millimètre* (mm), etc. Les multiples du mètre carré sont : le *décamètre carré* (dam²), l'*hectomètre carré* (hm²), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre carré* (dm²), le *centimètre carré* (cm²), etc. Le mètre cube a pour multiples le *décamètre cube* (dam³), etc. ; les sous-multiples sont : le *décimètre cube* (dm³), le *centimètre cube* (cm³) et le *millimètre cube* (mm³). (V. MÉTRIQUE (*système*)].

MÉTRÉ n. m. Action de mesurer au mètre. Le résultat : *inscrire le métré d'un travail*.

MÉTRER (*tré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Mesurer au mètre : *métrer une construction*.

MÉTREUR n. et adj. m. Celui qui fait le métrage des constructions : *métreur vérificateur*. Arpenteur.

MÉTRIQUE adj. (gr. *metrikos*). Qui a rapport au mètre. **Système métrique**, ensemble des mesures, ayant pour base le mètre : *le système métrique est obligatoire ou facultatif dans la plupart des États du monde*. *Quintal métrique*, poids de cent kilogrammes. *Tonne métrique*, poids de mille kilogrammes. Qui a rapport au mètre ou à la mesure du vers. — Avant l'établissement du système métrique, les différentes mesures usitées en France (v. MESURE) présentaient deux inconvénients : 1° les unités portant le même nom variaient en grandeur d'une province à l'autre ; 2° les subdivisions de l'unité n'étaient pas décimales (il en résultait de grandes complications dans les calculs). En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servît de base à toutes les autres. Les académiciens Méchain et Delambre furent chargés de mesurer la longueur de la partie du méridien terrestre comprise entre Dunkerque et Barcelone ; cette mesure s'effectua de 1792 à 1799. On en déduisit la longueur totale du méridien, et la quarante-millionième partie de cette longueur, prise pour unité de longueur, reçut le nom de *mètre*. Le mètre sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*. Le système métrique devint légal en France par le décret du 2 novembre 1801, et il fut définitivement rendu obligatoire à partir du 1ᵉʳ janvier 1840.

MÉTRIQUE n. f. (du gr. *metron*, mesure). Science qui étudie les éléments dont sont formés les vers.

MÉTRITE n. f. Inflammation de la matrice.

MÉTRO (*tro*) n. m. A Paris, abréviation de *métropolitain* (*chemin de fer*).

MÉTROLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *metron*, mesure, et *logos*, discours). Science, traité des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie : *traité métrologique*.

MÉTROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.


Métronome.

MÉTROMANE n. m. (du gr. *metron*, mesure des vers, et *mania*, manie). Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE (*nî*) n. f. (de *métromane*). Manie de faire des vers : *Piron a raillé la métromanie*.

MÉTRONOME n. m. (du gr. *metron*, mesure, et *nomos*, loi). Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical : *le métronome a été imaginé par Maelzel*.

MÉTROPOLE n. f. (du gr. *mêtêr*, mère, et *polis*, ville). État, ville, considérés par rapport à leurs colonies : *la France est la métropole de l'Algérie*. Ville qui a un siège archiépiscopal. *Par ext*. La ville la plus importante d'une région. Capitale.

MÉTROPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Qui a le caractère d'une métropole. Qui appartient à la capitale d'un État : *chemin de fer métropolitain*. Archiépiscopal : *église métropolitaine*. N. m. Archevêque.

par rapport à ses suffragants. Chemin de fer souterrain ou aérien, qui dessert les régions d'une ville.

MÉTROPOLITE n. m. Dignitaire des Églises orthodoxes, qui occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et les évêques.

METS (*mè*) n. m. (du lat. *missum*, ce qui est mis sur la table). Tout aliment apprêté qu'on sert aux repas : *mets délicats*.

METTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable*.

METTAGE (*mè-ta-je*) n. m. Action de mettre, de disposer en vue d'un travail.

METTEUR (*mè-teur*) n. m. Celui qui met. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles et, au *fig.*, celui qui emploie les travaux d'autrui pour composer quelque chose de nouveau. *Metteur en scène*, personne qui, pendant les répétitions d'une pièce, règle les mouvements de chacun des acteurs, la disposition des décors, etc. *Metteur en pages*, typographe qui rassemble les paquets de composition, pour en former des pages et des feuillets.

METTRE (*mè-tre*) v. t. (du lat. *mittere*, envoyer. — *Je mets, nous mettons. Je mettais, nous mettions. Je mis, nous mîmes. Je mettrai, nous mettrons. Je mettrais, nous mettrions. Mets, mettons, mettez. Que je mette, que nous mettions. Que je misse, que nous missions. Mettant. Mis, e.*) Placer, poser, introduire : *mettre une clef dans la serrure*. Ranger, combiner : *mettre de niveau*. Etablir, faire asseoir : *mettre au bas bout de la table*. Adosser, ajuster : *mettre un manche à un balai*. Poser sur le corps comme vêtement : *mettre un habit neuf*. Mêler, verser : *mettre du sel dans la sauce*. User de : *mettez du soin à ce que vous faites*. Faire le placement de : *mettre son argent à la caisse d'épargne*. Dépenser : *mettre cent francs à un bibelot*. Employer tant de temps : *la terre met vingt-quatre heures à tourner autour de son axe*. Accommoder : *mettre un lièvre en civet*. Faire consister : *chacun met son bonheur où il lui plaît*. *Fam.* Supposer : *mettez que je n'ai rien dit*. *Fig. Mettre la table*, placer la nappe, disposer les couverts sur la table. *Mettre une terre en blé*, l'ensemencer. *Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose. *Mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ; *sur une chose*, la découvrir. *Mettre la dernière main à un travail*, l'achever. *Mettre la main à la plume*, commencer d'écrire. *Mettre au fait*, instruire. *Mettre un vaisseau, des canots à la mer*, les lancer. *Mettre de côté*, réserver, épargner. *Mettre en peine*, inquiéter. *Mettre en pièces*, briser. *Mettre à sec*, tarir. *Mettre à l'épreuve*, éprouver. *Mettre à même*, faciliter les moyens. *Y mettre du sien*, faire des concessions. *Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table*. Commencer : *se mettre à travailler*. Suivre un régime : *se mettre à la diète*. *Se mettre en colère*, se fâcher. *Se mettre à son aise*, agir sans gêne. *Se mettre en frais*, faire des dépenses. *Se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument. *Il se met bien*, il s'habille bien. ANT. **Enlever, ôter.**

MEUBLANT (*blan*), **E** adj. Propre à meubler : *une étoffe meublante*. *Dr. Meubles meublants*, objets qui servent à meubler et à garnir un appartement.

MEUBLE adj. (du lat. *mobilis*, qu'on peut changer de place). Qui peut être changé de place, remué : *sol, terre meuble*. *Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles* (maisons, champs, etc.). N. m. Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Mobilier : *maison dont le meuble est usé* (Vx en ce sens.) *Blas.* Toute figure qui charge un écu. ANT. **Immeuble.**

MEUBLER (*blé*) v. t. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'orner de connaissances. Absol. : *ces tentures meublent bien*. **Se meubler** v. pr. Acheter des meubles pour soi. ANT. **Démeubler.**

MEUGLEMENT (*man*) n. m. Syn. de BEUGLEMENT.

MEUGLER (*glé*) v. i. Syn. de BEUGLER.

MEULARD (*lar*) n. m. Grosse meule.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de rémouleur*. Tas de foin, de blé, etc., de forme généralement conique, et recouvert d'une sorte de toit de chaume, que l'on élève dans les champs. Tas de bois recouvert de gazon, que l'on carbonise en plein air. *Meule de fromage*, grosse masse de fromage ayant la forme d'une meule de moulin.

MEULER v. tr. User à la meule.

MEULERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on taille les meules à aiguiser.

MEULETTE (*lè-te*) n. f. Petite meule de foin. Estomac des morues.

MEULIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne les meules de moulin.

MEULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux meules à moudre : *silex meulier ; pierre meulière*. N. f. Silex propre à faire des meules de moulin et aussi employé dans la construction : *la meulière est commune en Brie*. Carrière d'où on la tire.

MEULON n. m. Petite meule provisoire de foin, de chanvre, etc. Tas de sel tiré des marais salants et recouvert d'une couche d'argile plastique.

MEUNERIE (*rî*) n. f. Commerce, industrie du meunier. Ensemble des meuniers : *la meunerie française*.

MEUNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. (lat. pop. *molinarius* ; de *molinum*, moulin). Personne qui fait valoir un moulin : *porter du blé au meunier*. N. m. Nom vulgaire de divers oiseaux (*perroquets*, etc.) et d'un poisson qui vit près des moulins : le *chevesne*. N. f. Nom vulgaire de la mésange à longue queue.

MEURT-DE-FAIM (*meur-de-fin*) n. invar. Personne qui manque du strict nécessaire.

MEURTRE n. m. (orig. germ.). Homicide commis volontairement : *le meurtre avec préméditation est qualifié d'assassinat*. *Fig. C'est un meurtre*, c'est grand dommage : *c'est un meurtre d'abattre ce monument*.

MEURTRIER (*tri-é*) n. m. Qui commet un meurtre : assassin : *Caïn fut le premier meurtrier*.

MEURTRIER (*tri-é*), **ÈRE** adj. (de *meurtre*). Qui cause la mort de beaucoup de personnes : *la peste est meurtrière*. *Fig.* Destructeur, dangereux.

MEURTRIÈRE n. f. Vide étroit, pratiqué dans les murailles des ouvrages fortifiés, et destiné au passage des projectiles. (V. CHÂTEAU FORT.)

MEURTRIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon meurtrière. (Peu us.)

MEURTRIR v. t. Faire une meurtrissure. Gâter des fruits par choc ou contact : *la grêle meurtrit les fruits mûrs*.

MEURTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui produit des meurtrissures. (Peu us.)

MEURTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Contusion avec tache livide. Tache sur les fruits meurtris.

MEUTE n. f. (du lat. *mota*, chose mue). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse : *lancer une meute sur un cerf*. *Fig.* Ramassis d'individus dangereux : *une meute de créanciers*.

MÉVENDRE (*van-dre*) v. t. (du préf. *mé*, et de *vendre*. — Se conj. comme *vendre*.) Vendre à perte.

MÉVENTE (*van-te*) n. f. Vente mauvaise, improductive ou difficile : *la mévente des vins, des blés*.

MEXICAIN, E (*mèk-si-kin, è-ne*) n. et adj. Du Mexique.

MÉZAIL (*za*, *l* mll.) n. m. Ensemble des pièces mobiles constituant la visière d'un casque clos.

MÉZÉRÉON n. m. Arbuste du genre daphné, vulgairement *bois-gentil*.

MEZZANINE (*mèd-za*) n. f. (ital. *mezzanino*). Petit étage entre deux grands. Petite fenêtre d'entresol.

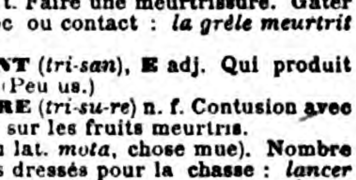
MEZZA VOCE (*mèd-za-vot-ché*) loc. adv. Expression italienne signif. à demi-voix : *chanter mezza voce*.

MEZZO-SOPRANO (*mèd-zo*) n. m. (m. ital. signif. *moyen soprano*). Voix de femme, qui tient le milieu entre le soprano et le contralto. Pl. des *mezzo-sopranos* (ou *soprani*).

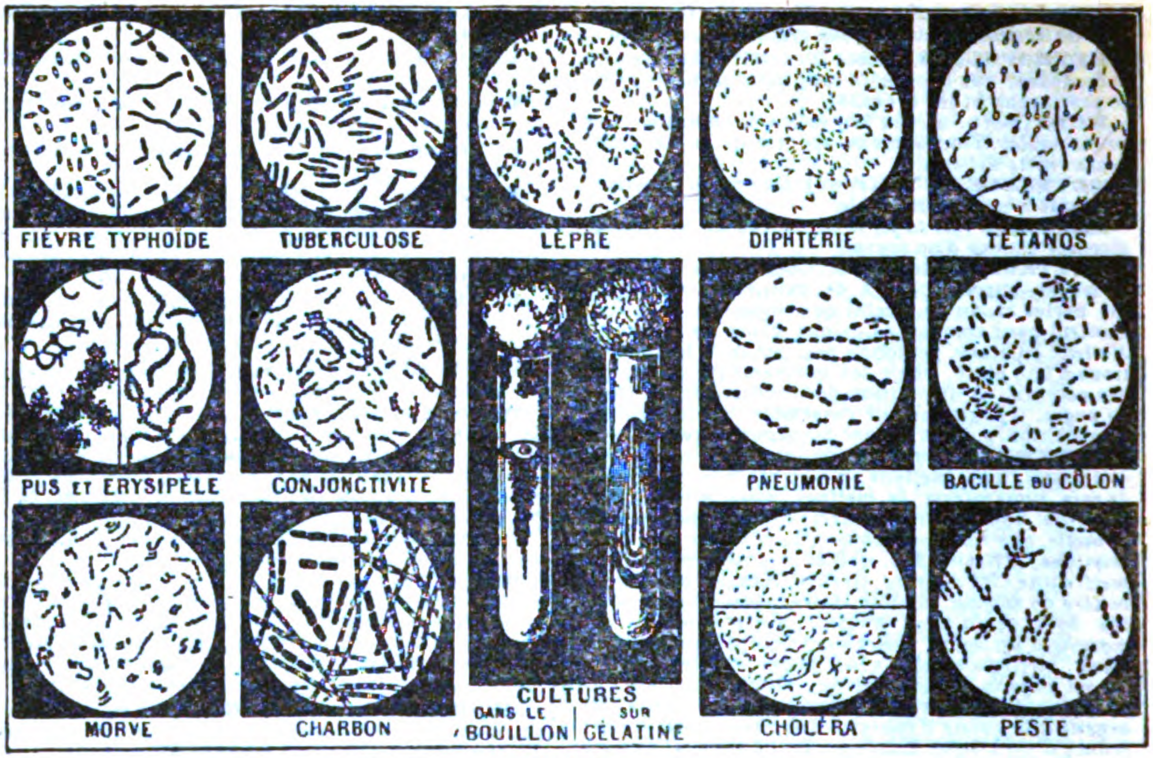
MEZZO-TERMINE (*mèd-zo-tèr-mi-né*) n. m. invar. (mot ital.). Moyen terme.

MEZZO-TINTO (*mèd-zo-tin'-to*) n. m. invar. (en ital. *demi-teinte*). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire*.

MI n. m. (première syllabe du mot *mira*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Troisième note de la gamme. Signe qui la représente.



Le mi, d'après les trois clefs.



MICROBES.

MI (du lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable, qui se joint à certains mots par un trait d'union et qui signifie à moitié, à demi : *à mi-côte, à mi-flot, à mi-jambe, mi-août.*

MIA n. m. Nom des temples japonais.

MIAOU n. m. (onomat.). Cri du chat.

MIASMATIQUE (*as-ma*) adj. Qui renferme ou produit des miasmes : *les marécages miasmatiques de la Campagne romaine. Foyer miasmatique*, qui produit des miasmes. *Fièvre miasmatique*, qui résulte de miasmes.

MIASME (*as-me*) n. m. (du gr. *miasma*, souillure). Emanation morbifique, provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULANT (*mi-ô-lan*), **E** adj. Qui miaule.

MIAULEMENT (*ô-le-man*) n. m. Cri du chat.

MIAULER (*ô-lé*) v. i. (onomatop.). Faire des miaulements.

MICA n. m. (mot lat. signif. *parcelle*). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, d'un éclat métallique : *le mica est un silico-aluminate de potasse, de fer ou de magnésie.*

MICACÉ, E adj. Qui est de la nature du mica Qui contient du mica : *schistes micacés. Bot.* Qui a des écailles semblables à des paillettes de mica.

MI-CARÊME n. f. Le jeudi de la troisième semaine du carême : *la mi-carême est un jour de divertissement.* Pl. des *mi-carêmes.*

MICASCHISTE (*ka-chis-te*) n. m. (de *mica*, et *schiste*). Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. (flam. *micke*). Pain de petite grosseur. Pain rond de poids plus considérable.

MI-CHEMIN (À) loc. adv Vers le milieu du chemin : *Etampes est à mi-chemin entre Orléans et Paris. Fig.* Avant d'avoir atteint son but : *s'arrêter à mi-chemin dans une entreprise.*

MI-CLOS (*klô*) **OSE** adj. A moitié fermé.

MICMAC (*mik-mak*) n. m. *Fam.* Intrigue. Pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire.*

MICOCOULIER (*li-é*) n. m. Arbre du genre *orme*, utilisé en ébénisterie.

MI-CORPS [*kor*] **(À)** loc. adv. Au milieu du corps. Ne montrant que le haut du corps.

MI-CÔTE (À) loc. adv. A moitié de la côte : *l'équipage dut s'arrêter à mi-côte.*

MICRO (du gr. *mikros*, petit), préfixe qui exprime l'idée de *petitesse*. Préfixe indiquant, dans le système métrique, la division d'une grandeur par un million : Ex. : *microampère, microhm, microvolt*, etc. (Abrév. µ.) N. m. *Fam.* Abrév. de MICROPHONE.

MICROBE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie). Etre vivant microscopique, habitant l'air ou l'eau : *les microbes sont les agents habituels des maladies infectieuses.* — Les microbes (*bactéries, bacilles*, etc.) sont des organismes qui comprennent des *algues*, des *champignons*, des *levures*, etc. On les rencontre partout : dans le sol, dans l'air, dans l'eau, dans le corps des animaux. Ils transforment, en se multipliant, les éléments où ils vivent, en rejetant les résidus de leur activité vitale. Ainsi s'effectuent les putréfactions, les fermentations dont certaines donnent naissance aux maladies infectieuses. Leur étude date surtout de Pasteur, qui a pu les isoler par ses méthodes de culture, dans le bouillon ou sur gélatine, pomme de terre, etc.

MICROBICIDE adj. (de *microbe*, et du lat. *cædere*, tuer). Qui tue les microbes.

MICROBIE (*bî*) n. f. *Méd.* Syn. de MICROBIOLOGIE.

MICROBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux microbes : *maladie microbienne.*

MICROBIOLOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *bios*, vie, et *logos*, traité). Science qui s'occupe des microbes : *Pasteur a été un des fondateurs de la microbiologie.*

MICROCÉPHALE adj. et n. (du préf. *micro*, et du gr. *kephalê*, tête). Se dit d'une personne dont la tête est petite, par suite d'un défaut de développement de l'encéphale. *Bot.* Se dit d'une plante dont les fleurs sont réunies en petits capitules.

MICROCÉPHALIE (*lî*) n. f. (de *microcéphale*). Idiotisme provenant de la petitesse du cerveau.

MICROCOSME (*kos-me*) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *kosmos*, monde). Petit monde. Résumé de l'univers.

MICROCOSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. Qui a rapport au microcosme.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *micro*, et du gr. *graphê*, écriture). Science qui a pour objet l'étude, au microscope, des objets très petits.

MICROGRAPHIQUE adj. Relatif à la micrographie : *préparation micrographique.*

MICROLOGIE (*jî*) n. f. (du prét. *micro*, et du gr. *logos*, discours). Traité sur les corps microscopiques.

MICROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la micrologie : *essais micrologiques*.

MICROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui se livre à des études micrologiques.

MICROMÈTRE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer de petits objets ou de petites images observées au microscope ou à l'aide d'un instrument d'optique.

MICROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *micromètre*). Action de déterminer les dimensions extrêmement petites.

MICROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la micrométrie : *procédés micrométriques*.

MICROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv Par des procédés micrométriques.

MICROMILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Syn. de MICRON.

MICRON n. m. *Physiq*. Millionième partie du mètre.

MICRO-ORGANISME ou **MICRORGANISME** (*nis me*) n. m Organisme microscopique, végétal ou animal.

MICROPHONE n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *phônê*, voix). Instrument qui augmente l'intensité du son : *l'invention du microphone est due à Hughes*.

MICROPHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Photographie de préparations microscopiques.

MICROPYLE n. m. Orifice de l'ovule des plantes.

MICROSCOPE (*kros-ko-pe*) n. m. (du préf. *micro*, et du gr. *skopein*, observer). Instrument d'optique, qui grossit les objets à la vue. (V. LUNETTE.)



Microscope.

MICROSCOPIE (*kros-ko-pî*) n. f. Examen au microscope. (Peu us.)

MICROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. Qui se fait au moyen du microscope : *études microscopiques*. Qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *animalcules microscopiques*. *Par exagér.* Très petit : *un livre microscopique*.

MICROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Organe de diverses algues et cryptogames vasculaires, dans lequel se forment les microspores.

MICROSPORE (*kros-po-re*) n. f. Les plus petites spores des végétaux qui en ont de deux sortes.

MICROTHERMIE (*tèr-mî*) n. f. Millionième de thermie. (Abrév. μth.). Syn. PETITE CALORIE.

MICROTOME n. m. (du préf *micro*, et du gr. *tomê*, section). Instrument pour découper dans des tissus (animaux ou végétaux) de minces tranches, pour les étudier au microscope.

MICROZOAIRE (*è-re*) n. m. Animalcule, organisme de très petite taille.

MICTION (*mik-si-on*) n. f. (lat. *mictio*). Action d'uriner.

MIDI n. m. (du préf. *mi*, et du lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi*. Un des points cardinaux : *le midi* (ou *le sud*). Exposition d'un lieu qui est en face de ce point : *louer un appartement au midi*. *Fig.* *Chercher midi à quatorze heures*, des difficultés où il n'y en a point. Pays méridionaux (en ce sens, prend une majuscule) : *productions du Midi*. ANT. **Nord.**

MIDINETTE (*nè-te*) n. f. *Fam.* A Paris, surnom des jeunes ouvrières qui sortent à midi de l'atelier.

MIDSHIPMAN (*mid-chip-man*) n. m. (mot angl.). Aspirant, dans la marine anglaise. Pl. *midshipmen*.

MIE (*mî*) n. f. (lat. *mica*). Miette. (Vx.) Partie intérieure du pain.

MIE (*mî*) adv. (du lat. *mica*, miette). Syn. de PAS : *je n'en veux mie*. (Vx.)

MIE (*mî*) n.f. Abrév. du mot *amie*. *Fam.* (V. M'AMIE.)

MIEL (*èl*) n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée, sirupeuse, épaisse, que certains insectes, principalement les abeilles, préparent avec les matières recueillies dans les fleurs et qu'ils déposent dans les alvéoles de leur ruche : *le miel est légèrement laxatif*. *Fig.* Douceur, agrément : *des paroles de miel*. *Doux comme le miel*, très doux. *Lune de miel*, premier temps du mariage, où l'on n'en voit que les plaisirs.

MIELLÉ (*mi-è-lé*), **E** adj. Sucré avec du miel : *eau miellée*. Qui est propre au miel ; qui rappelle le miel : *odeur miellée*.

MIELLÉE ou **MIELLURE** (*mi-è-lu-re*) n. f. Exsudation visqueuse et sucrée que laissent suinter, pendant les périodes de sécheresse, les feuilles de certains arbres des pays chauds.

MIELLEUSEMENT (*è-leu-ze-man*) adv. D'un ton mielleux : *parler mielleusement*.

MIELLEUX, EUSE (*mi-è-leû, eu-ze*) adj. Qui tient du miel : *goût mielleux*. *Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses*.

MIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *un mien parent*. Pron. poss. (avec **le, la, les**) : *c'est votre opinion, ce n'est pas la mienne*. **Le mien** n. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que le mien*. **Les miens** n. m. pl. Mes proches, mes alliés : les miens *me sont chers*.

MIETTE (*mi-è-te*) n. f. (de *mie*). Petite partie qui tombe du pain, quand on le coupe. *Par ext.* Parcelle d'un aliment quelconque. Petit morceau. *Fig.* Parcelle, débris : *les miettes d'une fortune*.

MIEUX (*mi-eû*) adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie (sert de comparatif à *bien*) : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois*. *Être mieux*, se porter mieux. *Aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès. *Tant mieux*, expression de satisfaction dont on se sert pour se féliciter d'une chose. *Faute de mieux*, à défaut d'une chose plus avantageuse, plus agréable **Le mieux, la mieux**, avec la plus grande perfection (sert de superlatif à *bien*). N. m. État meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien*. Loc. adv. : **Au mieux**, aussi bien que possible. **A qui mieux mieux**, à l'envi l'un de l'autre. *De son mieux*, aussi bien qu'il peut. Adjectiv. : *il n'y a rien de mieux que ce que vous dites*.

MIEUX-DISANT (*mi-eû-di-zan*), **E** adj. Qui parle mieux que les autres : *personne mieux-disante*.

MIEUX-FAISANT (*mi-eû-fe-zan*), **E** adj. Qui se conduit mieux que les autres. (Peu us.)

MIÈVRE adj. D'une gentillesse prétentieuse : *les tableaux de Boucher sont souvent mièvres*. *Par ext.* Chétif : *enfant bien mièvre*. Autref., vif, espiègle.

MIÈVREMENT (*man*) adv. Avec mièvrerie.

MIÈVRERIE (*rî*) ou **MIÈVRETÉ** n. f. Caractère de ce qui est mièvre : *la mièvrerie du style de Florian*. Action d'une personne mièvre.

MIGNARD (*ghnar*), **E** adj. (de *mignon*). Qui a une gentillesse mignonne : *un enfant mignard*. Qui affecte une gentillesse mignonne : *un parler mignard*. N. m. Ce qui est mignard. Genre mignard

MIGNARDEMENT (*man*) adv. D'une façon mignarde.

MIGNARDER (*dé*) v. t. (de *mignard*). Traiter délicatement : *mignarder un enfant*. Exécuter avec afféterie : *mignarder son style*.

MIGNARDISE (*di-ze*) n. f. Grâce délicate : *mignardise des traits*. Action ou parole mignarde : *les mignardises d'une coquette*. Soutache enjolivée, servant de garniture. Variété de petit œillet.

MIGNON, ONNE (*o-ne*) adj. (du celt. *min*, petit, ou du germ. *minne*, amour). Délicat, gentil : *bouche mignonne*. *Argent mignon*, argent comptant, qu'on peut dépenser en superfluités. *Péché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent : *la coquetterie est le péché mignon des jeunes filles*. N. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *ma mignonne*. N. m. Favori. *Spécialem.* Nom des favoris de Henri III. ANT. **Énorme, grossier.**

MIGNONNE (*gno-ne*) n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points. Poire d'un rouge foncé. Prune longue et jaune.

MIGNONNETTE (*gno-nè-te*) n. f. Dentelle très fine. Poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres. Petit œillet. Petite chicorée sauvage. Diminutif de *mignonne*.

MIGNOTER (*gno-té*) v. t. *Fam.* Traiter délicatement : *mignoter un enfant*.

MIGNOTISE (*ti-ze*) n. f. *Fam.* Flatterie, caresse.

MIGRAINE (*grè-ne*) n. f. (gr. *hêmikrania*; de *hêmi*, demi, et *kranion*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRAINEUX, EUSE (*grè-neû, eu-ze*) adj. Relatif à la migraine. Atteint de migraine.



1. Grec; 2. Romain; 3. Gaulois; 4. Franc; 5. Carolingien; 6. Normand; 7, 8, Croisés. RÈGNE DES VALOIS. 9. Arbalétrier; 10. Vougier; 11. Arbalétrier; 12. Archer; 13. Guisarmier; 14. Homme d'armes; 15. Aventurier; 16. Chevalier; 17. Couleuvrinier; 18. Gendarme; 19. Piéton; 20. Arquebusier; 21. Piquier; 22, 23. Lansquenets; 24. Gendarme; 25. Arquebusier. RÈGNE DE HENRI IV. 26. Officier canonnier; 27. Arquebusier; 28. Gendarme. RÈGNE DE LOUIS XIII. 29. Arquebusier; 30. Mousquetaire; 31. Piquier.



RÈGNE DE LOUIS XIV. 1. Fusilier ; 2. Cuirassier ; 3. Fusilier ; 4. Dragon. SOUS LOUIS XV. 5. Mousquetaire ; 6. Dragon ; 7. Arquebusier ; 8. Infanterie ; 9. Garde-française. SOUS LOUIS XVI. 10. Infanterie ; 11. Cavalerie. Ire RÉPUBLIQUE. 12, 13. Fantassins ; 14. Hussard ; 15. Cavalerie. Ier EMPIRE. 16. Infanterie ; 17. Voltigeur ; 18, 19. Infanterie ; 20. Cuirassier. RESTAURATION. 21, 22. Infanterie. SECOND EMPIRE. 23. Lancier ; 24. Infanterie. IIIe RÉPUBLIQUE. 25. Tirailleur ; 26. Zouave ; 27. Artilleur ; 28. Hussard ; 29. Cuirassier ; 30. Chasseur à cheval ; 31. Dragon ; 32. Inf. coloniale ; 33. Chasseur alpin ; 34. Infanterie (1910) ; 35. Cavalier (1916) ; 36. Infanterie (1916).

MIGRATEUR, TRICE adj. (lat. *migrator, trix*). Qui émigre : *oiseaux migrateurs.*

MIGRATION (*si-on*) n. f. (lat. *migratio*). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Voyages que certains animaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles les ramènent chaque printemps dans nos pays.*

MIGRATOIRE adj. Qui a rapport aux migrations : *un mouvement migratoire.*

MIHRAB (*mi rab'*) n. m. Sorte de niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et où se place l'imam, la face tournée dans la direction de La Mecque, pour guider les assistants dans la prière.

MI-JAMBE (*ian-be*) **(À)** loc. adv. A la hauteur du milieu de la jambe : *l'eau monte à mi-jambe.*

MIJAURÉE (*jô-ré*) n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules : *faire la mijaurée.*

MIJOTER (*té*) v. t. Faire cuire doucement et lentement : *mijoter du bœuf à la mode. Fig.* Préparer de longue main : *mijoter un complot.* V. i. Bouillir lentement. *Fig.* Se préparer lentement.

MIKADO n. m. Empereur du Japon.

MIL (*mil*) n. m. Sorte de massue dont on se sert en gymnastique. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

MIL (*mil*) adj. num. V. MILLE. N. m. V. MILLET.



Milan.

MILADY (*mi-lé-di*) n. f. (déformation des mots angl. *my*, ma, et *lady*, dame). Nom donné en France à une dame anglaise de qualité. Pl. des *miladys.*

MI-LAINE (*lè-ne*) n. m. Etoffe moitié fil, moitié laine. Adjectiv. : *tissu mi-laine.*

MILAN n. m. (lat. *milvus*). Genre d'oiseaux rapaces, propres aux régions chaudes et tempérées : *le milan royal est commun en France.* — Le milan atteint 1m,50 d'envergure, il a la queue longue et fourchue. Il chasse le menu gibier, les petits rongeurs. Cruel et sanguinaire, il représente le tigre dans le monde des oiseaux.



Feuille de vigne attaquée par le mildiou.

MILANEAU (*nô*) n. m. Jeune milan.

MILANIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des milans pour la chasse.

MILDIOU ou **MILDEW** (*mil-di-ou*) n. m. (mot angl.). Maladie de la vigne, caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*), qui empêche la maturation du raisin : *le mildiou se traite par le sulfatage des vignes.*

MILDIOUSÉ (*zé*), **E** adj. Attaqué par le mildiou.

MILÉSIEN, ENNE ou **MILÉSIAQUE** adj. De Milet.

MILIAIRE (*li-è-re*) adj. (lat. *miliarius* ; de *milium*, mil). Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de mil. *Fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes ; armée. Avant 1789, troupe de bourgeois et de paysans destinée à faire partie de l'armée régulière ou des troupes urbaines : *les milices se distinguèrent à Malplaquet.* Auj., garde nationale. Troupe non permanente de soldats citoyens.

MILICIEN (*si-in*) n. m. Soldat de la milice : *les miliciens tonkinois.*

MILIEU n. m. (de *mi*, et *lieu*). Centre, endroit également éloigné des extrémités : *le milieu d'une table.* Endroit éloigné des bords : *s'avancer au milieu de la foule.* Endroit à peu près également éloigné d'un commencement et d'une fin : *le milieu d'un volume.* Moyen terme, transaction : *trouver un milieu pour arranger une affaire.* Lieu dans lequel on se meut. Sphère morale ou sociale : *être sorti de son milieu. Il n'y a pas de milieu*, il faut prendre un parti ou l'autre. *Juste milieu*, v. JUSTE-MILIEU. Loc. prép. : **Au milieu de**, parmi. **Au beau milieu**, **en plein milieu de**, juste au milieu.

MILITAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *militaris* ; de *miles, itis*, soldat). Qui concerne la guerre, les soldats : *art militaire.* Qui aime la guerre : *le Japon est un peuple militaire. Heure militaire*, précise. N. m. Celui qui fait partie de l'armée : *brave militaire.* Etat militaire. Gens de guerre : *le civil et le militaire.*

MILITAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière militaire. Résolument, rapidement : *conduire militairement une affaire.*

MILITANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui lutte, qui combat : *parti militant ; les militants d'une idée. Théol. Eglise militante*, assemblée des fidèles sur la terre.

MILITARISATION (*za-si-on*) n. f. Organisation militaire : *la militarisation du corps des pompiers.*

MILITARISER (*zé*) v. t. Donner une organisation, des habitudes militaires à : *militariser un pays.*

MILITARISME (*ris-me*) n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER (*té*) v. i. (lat. *militari* ; de *miles, itis*, soldat). Combattre, lutter. Etre probant, déterminant : *cette raison milite contre vous.*

MILLAS (*mi-yas*) n. m. Sorte de gâteau de maïs.

MILLE (*mi-le*) adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : *deux mille hommes ; l'an deux mille avant J.-C.* Nombre indéterminé, mais considérable : *nous avons couru mille dangers.* N. m. Nombre composé de mille unités. Chiffre représentant des mille. Quantité de mille objets : *un mille d'épingles.* — *Gramm. Mille*, adjectif, est toujours invariable : *dix mille hommes.* La règle était naguère d'écrire *mil* quand ce mot est suivi d'un adjectif de nombre : *l'an mil huit cent*, et de réserver *mille* pour les dates étrangères à l'ère chrétienne : *l'an deux mille avant J.-C.* Aujourd'hui les deux orthographes sont indifféremment employées.

MILLE (*mi-le*) n. m. (lat. *mille*). Mesure itinéraire, qui valait chez les Romains mille pas. Mesure usitée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., et variant suivant les pays : *le mille anglais vaut 1.609 mètres. Mille marin*, soixantième partie du degré d'un grand cercle de la sphère terrestre, c'est-à-dire 1.852 mètres. Pl. des *milles.*

MILLE-FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'achillée et d'autres plantes dont les feuilles sont découpées dans tous les sens.

MILLE-FEUILLE n. m. Gâteau fait de pâte feuilletée. Pl. des *mille-feuilles.*

MILLE-FLEURS (*fleur*) n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs distillées. *Eau de mille-fleurs*, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède. *Huile de mille-fleurs*, huile qu'on extrayait jadis de la bouse de vache.

MILLÉNAIRE (*mil-lé-nè-re*) adj. (lat. *millenarius*). Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans. (V. *Part. hist.*)

MILLÉNARISME (*mil-lé-na-ris-me*) n. m. Doctrine des millénaires. (V. *Part. hist.*)

MILLE-PATTES (*pa-te*) ou **MILLE-PIEDS** (*pi-é*) n. m. Nom vulgaire des scolopendres.

MILLE-PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. Plante vulnéraire des régions tempérées, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

MILLÉPORE (*mil-lé*) n. m. Genre de polypiers pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.



Millépore.

MILLERANDAGE n. m. Accident occasionné par la coulure et qui entraîne un avortement plus ou moins complet des grains du raisin.

MILLÉSIME (*mil-lé-zi-me*) n. m. (du lat. *millesimus*, millième). Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc. : *une pièce de cinq francs au millésime de 1810.*

MILLESIMO (*mil-lé-zi*) adv. (mot lat.). Millièmement. En millième lieu, dans une énumération.

MILLET (*ll* mll., *è*) ou **MIL** (*mi, l* mll.) n. m. (lat. *milium*). Nom vulgaire de quelques espèces de panics : *le vrai millet est commun dans les bois.* La graine. Éruption de la fièvre miliaire.

MILLI (*mil-li*) (du lat. *mille*, mille). Préfixe indiquant la division d'une grandeur par mille. Ex. : *milliampère, milligramme, millisthène, millivolt*, etc. (V. tableaux des mesures.)

MILLIAIRE (*mi-li-è-re*) adj. (lat. *milliarius*). Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les distances : *pierres milliaires.* N. m. Borne milliaire.

MILLIARD (*mi-li-ar*) n. m. Mille millions (billion). **Le milliard des émigrés,** indemnité d'un milliard allouée sous la Restauration aux émigrés, pour les dédommager de la perte de leurs biens, confisqués et vendus pendant la Révolution.

MILLIARDAIRE (*dè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs milliards : *les milliardaires américains*

MILLIARDIÈME n. m. Chaque partie d'un tout divisé en un milliard de parties égales.

MILLIASSE (*mi li a se*) n. f. S'est dit autrefois pour *trillion.* Quantité très grande, somme énorme.

MILLIBAR (*mil-li*) n. m. Millième du bar, mesure barométrique (3/4 de mm. de mercure).

MILLIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre *mille.* N. : *être le, la millième.* N. m. Chaque partie d'un tout divisé en mille parties égales : *le litre est le millième du mètre cube.*

MILLIER (*mi-li-é*) n. m. (de *mil*). Mille : *un millier d'épingles.* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très grand nombre : *la guerre fait périr des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME (*mil-li-gra-me*) n. m. Millième partie du gramme. (Abrév. : *mg.*)

MILLILITRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du litre. (Abrév. : *ml.*)

MILLIME (*mil-li-me*) n. m. Millième partie du franc. (Peu us.)

MILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du mètre. (Abrév. : *mm.*)

MILLIMICRON n. m. Un milliardième de mètre (Abrév. *mμ.*)

MILLION (*mi li-on*) n. m. (de *mille*). Mille fois mille. Mille fois mille francs : *une indemnité de trois millions. Par ext.* Nombre considérable.

MILLIONIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. (de *million*). N. m. Chaque partie d'un tout divisé en un million de parties : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-li-o-nè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILLITHERMIE (*mil-li-tèr-mi*) n. f. Millième de thermie. (Abrév. *mth.*) Syn. GRANDE CALORIE, FRIGORIE (v. CALORIE et THERMIE).

MILORD (*lor*) n. m. (de l'angl. *my*, mon, et *lord*, seigneur). Nom qu'on donne aux lords ou pairs d'Angleterre en leur parlant. *Pop.* Homme très riche : *c'est un milord.* Voiture à quatre roues, à deux places, à capote et à siège élevé sur l'avant-train.

MILOUIN n. m. Canard sauvage d'un beau noir, avec le cou et la tête de couleur rousse.

MIME n. m. (lat. *mimus*, gr. *mimos*). Chez les Grecs et les Romains, genre de comédie populaire, où l'auteur *imitait* les caractères et les mœurs. Acteur qui jouait dans ces comédies : *Labérius et Publius Syrus furent deux mimes célèbres.* Auj., acteur qui joue dans les pantomimes. *Par ext.* Homme qui a le talent de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER (*mé*) v. t. et i. Contrefaire, imiter la voix, les manières. Jouer en mimant : *mimer une scène.*

MIMÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *mimesthai*, imiter). Ressemblance que prennent certains êtres vivants, soit avec le milieu dans lequel ils se trouvent, soit avec les espèces mieux protégées ou celles aux dépens desquelles elles vivent.

MIMEUSE (*meu-ze*) n. f. *Bot.* Syn. de MIMOSA.

MIMEUX, EUSE (*meû, eu ze*) adj. Se dit des plantes qui subissent des contractions sensibles lorsqu'on les touche, comme le fait le *mimosa.*

MIMÏAMBE (*mi-an-be*) n. m. et adj. (gr. *mimiambos*). Terme employé en métrique pour désigner le trimètre ïambique scazon.

MIMIQUE adj. Qui concerne les mimes : *poète mimique.* Qui exprime une action, un discours par le geste : *langage mimique.* N. m. Auteur de mimes. N. f. Art d'imiter, de peindre par le geste : *une mimique très expressive.*

MIMODRAME n. m. (de *mime*, et *drame*). Action dramatique, représentée en pantomime.

MIMOGRAPHE n. m. (du gr. *mimos*, mime, et *graphein*, écrire). Auteur de mimes.

MIMOLOGIE (*ji*) n. f. (de *mime*, et du gr. *logos*, discours). Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA (*za*) n. m. ou **MIMEUSE** (*meu-ze*) n. f Genre de légumineuses, dont fait partie la *sensitive* : *le mimosa à petites feuilles fournit* le bois d'amourette. Nom vulgaire d'une espèce d'acacia à jolies fleurs.



Mimosa.

MIMOSÉES (*zé*) n. f. pl. Subdivision de la famille des légumineuses. S. une *mimosée.*

MINABLE adj. Qu'on peut attaquer avec la mine. *Fig.* et *fam.* Mal vêtu, pauvre : *tenue minable.*

MINAGE n. m. Mesurage ou vente du grain à la mine. *Place du minage*, place du marché. (Vx.) *Féod.* Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.

MINAHOUET (*ou-è*) n. m. *Mar.* Planche percée, servant à fourrer les cordages.

MINARET (*rè*) n. m. (mot ar.). Tour d'une mosquée du haut de laquelle, chez les Turcs, le muezzin appelle le peuple à la prière : *les grandes mosquées ont jusqu'à six minarets.*



Minaret.

MINAUDER (*nô-dé*) v. i. (de *mine*). Affecter des mines, des manières, pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE (*nô-de-ri*) n. f. Action de minauder. Air, geste d'une personne qui minaude.

MINAUDIER (*no-di-é*), **ÈRE** n et adj. Qui a l'habitude de minauder : *fillette minaudière.*

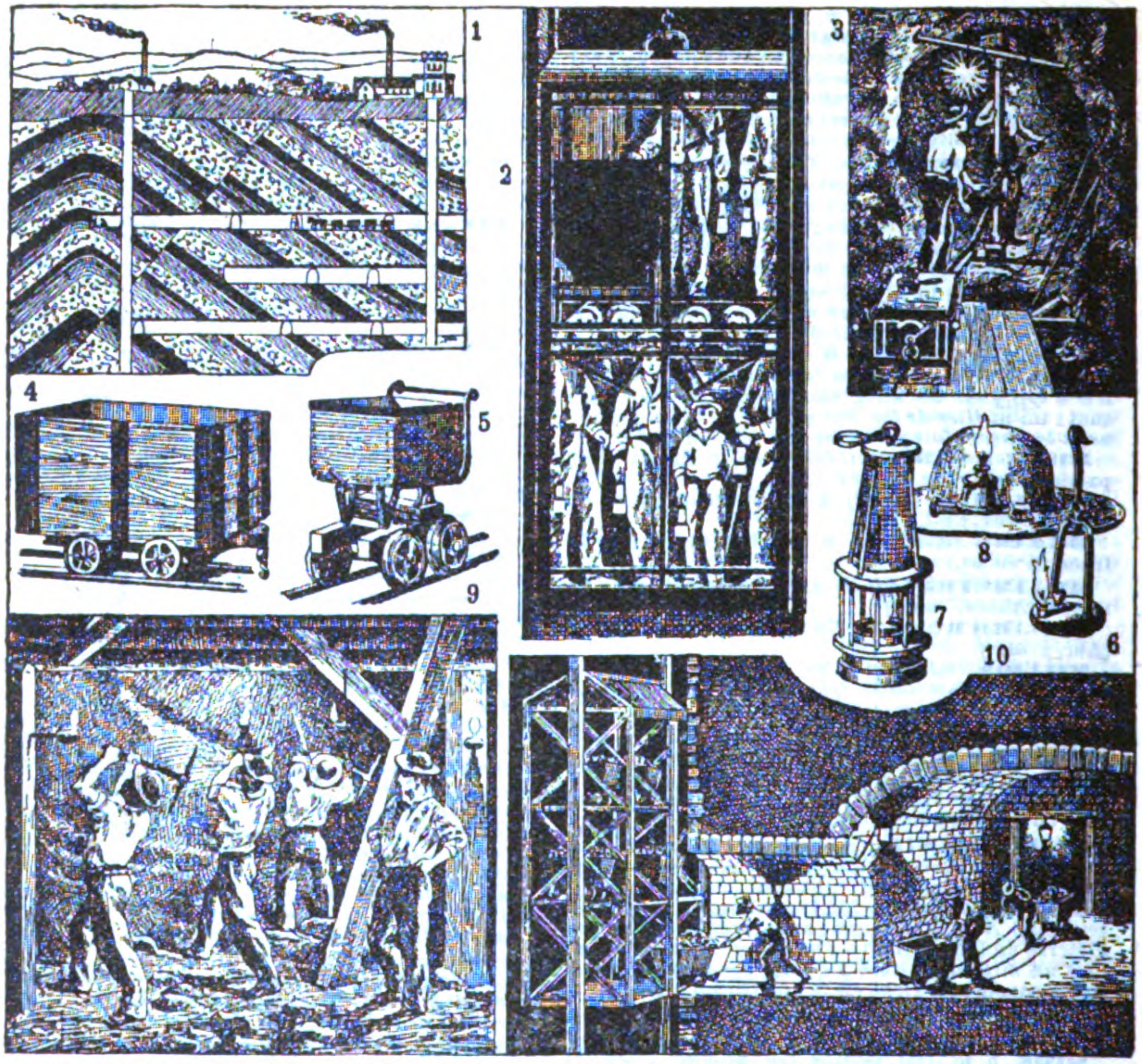
MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince.* Grêle, peu épais de taille : *une jeune fille mince. Fig.* Qui n'a pas grande importance, grande valeur : *un mince revenu.* Qui ne mérite aucune considération : *un mince auteur.* ANT. **Épais, large, gros.**

MINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il minça, nous minçons.*) Mettre (un mets) en petits morceaux : *mincer de la viande.*

MINCEUR n. f. Qualité de ce qui est mince : *la minceur de la taille.* ANT. **Épaisseur, grosseur.**

MINE n. f. (orig. celt.). Air du visage, prestance *homme de bonne mine.* Expression des traits indiquant certains sentiments : *avoir une mine joyeuse.* Apparence : *ce ragoût a bonne mine. Faire bonne, mauvaise* (*grise* ou *froide*) *mine*, bon, mauvais accueil *Faire la mine*, témoigner de l'humeur. *Faire mine de*, faire semblant. Pl. *Faire des mines*, minauder.

MINE n. f. (subst. verb. de *miner*). Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : *mine d'or, d'argent; le droit d'exploiter une mine est accordé par décret en conseil d'État.* Cavité creusée dans le sol pour extraire ces matières : *descendre dans la mine.* Galerie souterraine pratiquée pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc : *mettre le feu à la mine. Chambre* ou *fourneau de mine*, lieu où l'on place la matière explosible. *Fig. Éventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. Fonds très riche : *livre qui est une mine de renseignements.* Minéral : *mine de platine. Mine de plomb* ou *plombagine*, substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire. (Syn. GRAPHITE.) — On désigne sous le nom de *mine* l'ensemble des travaux qui servent à l'exploitation d'un gîte de matière minérale utile : *minerai, houille*, etc. Ces matières se trouvent dans la terre à l'état d'amas, de filons ou, surtout, comme c'est le cas pour la houille, de couches horizontales plus ou moins inclinées. Dans ce dernier cas, la mine se compose essentiellement : 1° d'un *puits*, parfois très profond (jusqu'à 1.500 m.), qui sert à la descente des ouvriers et à la remontée des produits de l'extraction, au moyen de *bennes* ou de *cages*, à l'épuisement des eaux, à l'aération, etc. ; 2° de *galeries* horizontales, étayées par un boisage, où a lieu l'attaque, au pic ou à l'aide de *perforatrices*, du gisement et dans lesquelles le minerai est apporté aux abords du puits d'extraction au moyen de *wagonnets*



MINES. — Coupe schématique d'une mine ; 2. Cage de montée des ouvriers ; 3. Perforatrice électrique ; 4. Berline, 5. Wagonnet ; 6. Lampe à feu nu ; 7. Lampe entourée de toile métallique ; 8. Lampe au chapeau ; 9. Travail des ouvriers au chantier ; 10. Cage de montée du charbon.

ou *berlines*. De nombreux dangers menacent les mineurs : les deux plus graves sont l'invasion d'une nappe d'eau dans la mine et les explosions de grisou. (V. FLÉAUX DE LA NATURE.) Ce dernier danger est souvent évité par l'emploi de lampes, dont la flamme est entourée d'un treillis de fer et qui portent le nom de *lampes de sûreté* ou *lampes Davy*.

MINE n. f. (gr. *hêmina*). Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes. Poids usité chez les Grecs et valant cent drachmes. Ancienne mesure de capacité, usitée en France pour les matières sèches et qui valait la moitié d'un setier.

MINER (*né*) v. t. Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un rocher*. Creuser lentement : *l'eau mine la pierre*. *Fig*. Consumer peu à peu : *le chagrin le mine*.

MINERAI (*rè*) n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine : *minerai de fer, de plomb*.

MINÉRAL n. m. (du lat. *minera*, minière). Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Pl. des *minéraux*.

MINÉRAL, E, AUX adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral*. *Règne minéral*, ensemble des objets compris sous le nom de « minéraux ». *Eaux minérales*, eaux qui contiennent des minéraux en dissolution et qu'on emploie en boissons ou en bains.

MINÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Se dit des métaux susceptibles d'être transformés en minerais par leur combinaison avec certains corps.

MINÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui transforme un métal en minerai en se combinant avec lui : *les propriétés minéralisatrices du soufre*. N. m. Corps qui a cette propriété.

MINÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER (*zé*) v. t. Transformer un métal en minerai. Modifier l'eau par l'addition de substances minérales.

MINÉRALITÉ n. f. Etat des corps minéraux.

MINÉRALOGIE (*jî*) n. f. (de *minéral*, et du gr *logos*, traité). Science qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie : *collection, musée minéralogique*.

MINÉRALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui est versé dans la science des minéraux : *Romé fut un distingué minéralogiste*.

MINERVAL, E, AUX (*nèr*) ou **MINERVIEN, ENNE** (*nèr-vi-in, è-ne*) adj. Qui concerne la déesse Minerve : *culte minerval*.

MINERVE (*nèr-ve*) n.f. Petite machine à imprimer.

MINERVISTE (*nèr-vis-te*) n. et adj. Ouvrier typographe, qui manœuvre la minerve.

MINESTRONE n. m. (mot ital.). Soupe milanaise.

MINET, ETTE (*nè, è-te*) n. (de *mine*). *Fam.* Petit chat, petite chatte. N. f. Minerai de fer lorrain.

MINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les mines : *les mineurs sont exposés aux coups de*

grisou. Soldat employé aux travaux des mines dans les sièges. Adjectiv. : *ouvrier mineur ; sapeur mineur.*

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Musiq.* *Tierce mineure*, composée d'un ton et d'un demi-ton. *Gamme mineure*, v. GAMME. *Ordres mineurs*, les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique (portier, lecteur, exorciste et acolyte). *Frères mineurs* (syn. MINORITÉS), religieux franciscains. Adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité : *une fille mineure ; réglementer le travail des mineurs.* N. f. Seconde des prémisses d'un syllogisme, celle qui a pour sujet le terme mineur et pour attribut le moyen terme. ANT. **Majeur.**

MINIATURE n. f. (ital. *miniatura*, de *minium*, substance rouge employée par les enlumineurs de manuscrits). Lettre ornée, tracée en rouge avec du minium, sur les anciens manuscrits. Peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits. Aquarelle de très petite dimension, exécutée avec une délicatesse particulière : *portrait en miniature.* Tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature.* Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui peint, dessine en miniature : *peintre miniaturiste.*

MINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière.* N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMA (À) loc. adv. (mot lat. signif. *de la plus petite* [peine]). *Appel à minima*, celui que le ministère public interjette, quand il croit que la peine est trop faible.

MINIMANT (*man*), **E** adj. Qui atteint son minimum : *vitesse minimante.*

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime.* N. m. Religieux de l'ordre des minimes. (V. *Part. hist.*) ANT. **Énorme, grand, considérable.**

MINIMISER v. tr. Réduire au minimum.

MINIMUM (*mom'*) n. m. (mot lat. signif. *la plus petite chose*). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite ; la plus petite quantité nécessaire à ; la plus petite valeur prise par une fonction variable. *Dr.* Peine la plus faible qui puisse être appliquée pour un cas déterminé. **Au minimum** loc. adv. Pour le moins. (Pl. des *minima* ou *minimums*.) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur minimum ; les altitudes, les effets minima* (ou *minimums*). *Observ.* L'Acad. accepte l'adj. f. *minima.* ANT. **Maximum.**

MINISTÈRE (*nis-tè-re*) n. m. (lat. *ministerium* ; de *ministrare*, régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère.* Entremise, concours : *offrir son ministère.* Fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *le ministère de Richelieu.* Corps des ministres ou *cabinet* : *ce vote a ébranlé le ministère.* Département d'un ministre : *le ministère des finances.* Hôtel et bureaux d'un ministre : *aller au ministère. Ministère public*, magistrature établie près de chaque tribunal, requérant l'exécution des lois au nom de la société. *Fig. Ministère des autels*, fonction de prêtre. *Ministère de la parole*, fonction de prédicateur. — Le nombre des ministères français, ainsi que leur désignation, varie fréquemment. Les attributions les plus courantes sont les suivantes : ministères de la Justice, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Marine militaire, de l'Air, de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, des Travaux publics, du Travail, de la Santé publique, des P. T. T., des Pensions, de la Marine marchande et des Colonies.

MINISTÉRIEL, ELLE (*nis-té-ri-èl, è-le*) adj. Qui appartient au ministère : *fonctions ministérielles.* Dévoué, inféodé au ministère : *journal ministériel. Officiers ministériels*, les avoués, les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, etc. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel.*

MINISTÉRIELLEMENT (*nis-té-ri-è-le-man*) adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRABLE (*nis-tra-ble*) adj. *Fam.* Dont on peut faire un ministre : *député ministrable.*

MINISTRE (*nis-tre*) n. m. (du lat. *minister*, serviteur). Celui qui travaille à l'exécution des desseins d'autrui : *être le ministre des vengeances de quelqu'un.* Homme d'État choisi par le chef du pouvoir exécutif pour diriger l'administration centrale d'un grand service public : *ministre des finances, du commerce.* Prêtre d'un culte réformé. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion*, le prêtre. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *le cerveau est le ministre de la pensée. Ministre plénipotentiaire* ou simplem. *ministre*, envoyé chargé de pleins pouvoirs auprès d'un gouvernement étranger qui comporte non une ambassade, mais une légation.

MINISTRESSE n. f. *Fam.* Femme d'un ministre.

MINIUM (*ni-om'*) n. m. (mot lat.). Oxyde salin de plomb d'un beau rouge : *délayé dans l'huile, le minium donne une peinture dont on enduit le fer pour le préserver de la rouille.* (Ne pas confondre avec le minium des anciens ou *cinabre.*)

MINNESINGER (*sin'-ghèr*) ou **MINNESÆNGER** (*sèn-ghèr*) n. m. (de l'allem. *minne*, amour, et *singer*, chanteur). Trouvère allemand du moyen âge : *Walter de la Vogelweide est un des plus fameux minnesinger.*

MINOEN, ENNE adj. Du temps de Minos. (V. *Part. hist.*).

MINOIS (*noi*) n. m. (de *mine*). *Fam.* Visage gracieux d'enfant ou de jeune femme.

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORATIF, IVE adj. et n. m. (du lat. *minorare*, amoindrir). Se dit d'une remède qui purge doucement.

MINORITAIRE adj. De la minorité.

MINORITÉ n. f. (lat. *minoritas* ; de *minor*, moindre). État d'une personne mineure : *la minorité cesse de droit avec le mariage.* Temps pendant lequel on est mineur. Temps pendant lequel un souverain, étant mineur, ne peut régner par lui-même : *la minorité de Louis XIII fut très agitée.* Le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité.* ANT. **Majorité.**

MINORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Minorque.

MINOT (*no*) n. m. (de *mine*). Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine. *Un minot de terre*, surface que l'on pouvait ensemencer avec un minot de grain.

MINOT (*no*) n. m. *Mar.* Arc-boutant servant à amurer la misaine.

MINOTERIE (*rî*) n. f. Établissement où l'on prépare les farines destinées au commerce : *Chicago possède d'immenses minoteries.* Commerce de minotier.

MINOTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT (*nu-i*) n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit* (et non *sur les minuit.* — On dit aussi *minuit et demi*, et non *demie.*) **Messe de minuit,** messe que le clergé catholique célèbre à minuit, le jour de Noël, en mémoire de la naissance de Jésus-Christ.

MINUSCULE (*nus-ku-le*) adj. (lat. *minusculus*). Tout petit : *un insecte minuscule.* N. f. Petite lettre. (Son opposé est *majuscule.*)

MINUTAIRE adj. En minute : *acte minutaire.*

MINUTE n. f. (du lat. *minutus*, menu). Soixantième partie d'une heure. (Abrév. m.) Soixantième partie de chaque degré d'un cercle. (Abrév. '.) *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute. Archit.* Subdivision du module. Interj. *Minute !* doucement ! attendez !

MINUTE n. f. Très petite écriture. Écrit original sur lequel se fait une copie : *faire la minute d'une lettre.* Original d'un acte notarié, d'un jugement.

MINUTER (*té*) v. t. : *minuter un contrat.* Faire la minute d'un écrit. Agencer un spectacle pour que les représentations se déroulent dans un temps déterminé.

MINUTERIE (*rî*) n. f. Partie d'un mouvement d'horloge, qui sert à marquer les divisions de l'heure (demies, quarts, minutes, secondes). Appareil électrique, fonctionnant par un mouvement d'horlogerie et destiné à assurer un contact pendant un nombre déterminé de minutes.

MINUTIE (*si*) n. f. (lat. *minutia*). Bagatelle : *perdre son temps à des minuties.* Soin, goût des menus détails (fav. ou péjor.).

MINUTIER (*ti-é*) n. m. Registre contenant les minutes des actes d'un notaire.

MINUTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache aux minuties, aux détails : *inspection minutieuse.*

MIOCÈNE adj. (du gr. *meion*, très petit, et *kainos*, nouveau). Se dit de l'une des quatre grandes divisions de l'ère tertiaire : *les terrains miocènes.* N. m. : *le miocène a vu l'apparition des singes.*

MIOCHE n. (de *mie*). *Fam.* Jeune enfant.

MI-PARTI, E adj. (de *mi*, et *parti*, dérivé du verbe *partir*, diviser). Partagé en deux parties égales. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *les Chambres mi-parties des parlements étaient composées de conseillers protestants et catholiques. Blas.* Se dit de deux écus coupés par le milieu et rapprochés en un seul, de telle sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun d'eux.


Miquelet.

MI-PARTITION (*si-on*) n. f. (de *mi-parti*). Partage par moitié.

MIQUELET (*ke lè*) n. m. (espagn. *miquelete*). Autrefois, bandit espagnol. Soldat de la garde des gouverneurs de province, en Espagne. Corps de partisans espagnols, créé par Napoléon Ier en 1808.

MIR n. m. Commune rurale autonome, en Russie : *le mir est un organisme de propriété collective.*

MIRABELLE (*bè-le*) n. f. (de *Mirabel* n. d'endroit). Petite prune jaune, douce et parfumée : *confiture de mirabelles.*

MIRACLE n. m. (lat. *miraculum ;* de *mirari*, admirer). Fait surnaturel, contraire aux lois de la nature : *l'Écriture attribue à Jésus-Christ de nombreux miracles.* Effet dont la cause échappe à la raison de l'homme : *les miracles de la nature. Par exagér.* Chose extraordinaire : *échapper à la mort par miracle. Crier miracle* (ou *au miracle*), s'extasier.

MIRACULÉ, E adj. et n. Se dit de quelqu'un, de quelque chose qui a été l'objet d'un miracle.

MIRACULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière miraculeuse, très étonnante.

MIRACULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient du miracle : *apparition miraculeuse. Par exagér.* Merveilleux : *ouvrage miraculeux.*

MIRADOR n. m. (mot espagn. ; de *mirar*, regarder). Belvédère au sommet des maisons espagnoles. Observatoire temporaire en temps de guerre, juché en général au haut d'un arbre. Pl. des *miradores* (*rèss*).

MIRAGE n. m. (de *mirer*). Phénomène d'optique particulier aux pays chauds, consistant en ce que les objets éloignés produisent une image renversée, comme s'ils se reflétaient dans une nappe d'eau. *Fig.* Illusion trompeuse : *le mirage des promesses.* — Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la densité inégale des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre parfois à la surface de la mer, mais surtout dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires. Les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française, pendant l'expédition d'Égypte. Le sol de la basse Égypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRBANE n. f. *Essence de mirbane*, nom, en parfumerie, de la nitrobenzine.

MIRE n. f. (de *mirer*). Signal fixe (jalon, perche, etc.), vers lequel on dirige un instrument pour prendre une direction. Tige graduée sur laquelle on dirige un niveau pour prendre une direction. *Ligne de mire*, ligne droite déterminée par l'œil du tireur, le cran de mire et le guidon de l'arme. *Cran de mire*, échancrure pratiquée dans la hausse d'une arme à feu. *Point de mire*, endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu. *Fig.* Personne ou chose sur laquelle se dirigent les regards, les railleries, les convoitises.

MIREMENT (*man*) n. m. Mirage, dans le langage des marins.

MIRER (*ré*) v. t. (du lat. *mirari*, contempler). Regarder en visant : *mirer le but. Fig.* Briguer, convoiter : *mirer une place. Mirer un œuf*, regarder au travers, pour voir s'il est frais. **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage.*

MIRETTE (*rè-te*) n. f. Outil de maçon, de sculpteur, de paveur.

MIREUR n. m. Instrument dont se servaient autrefois les artilleurs pour évaluer les distances.

MIRIFIQUE adj. (lat. *mirificus*). *Fam.* Étonnant, merveilleux, surprenant.

MIRIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. *Fam.* D'une manière mirifique.

MIRLIFLORE n. m. *Fam.* Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.


Mirliton.

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

MIRMIDON n. m. V. MYRMIDON.

MIRMILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *mirmillo*). Gladiateur romain armé d'un bouclier, d'une épée et d'un casque, qui luttait contre le rétiaire. V. GLADIATEUR.

MIROBOLAMMENT (*la-man*) adv. D'une façon mirobolante. (Peu us.)

MIROBOLANT (*lan*), **E** adj. (de *myrobolan*). *Fam.* Merveilleux : *voilà une nouvelle mirobolante.*

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Surface polie, et spécialement verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. *Par ext.* Surface unie, qui réfléchit les objets : *le miroir des eaux. Fig.* Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme.* Place entaillée et marquée au marteau sur le tronc d'un arbre. Moucheture qui tranche sur le plumage de certains oiseaux. *Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent peuvent s'enflammer. *Miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir, qu'on expose au soleil pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux. *Œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat sans les brouiller.


Miroir à alouettes.

MIROITANT (*tan*), **E** adj. Qui miroite : *la surface miroitante des eaux.*

MIROITÉ, E adj. Se dit d'un cheval bai à croupe marquée de taches plus brunes ou plus claires que le fond.

MIROITEMENT (*man*) n. m. Éclat produit par une surface qui miroite : *le miroitement du soleil sur les flots.*

MIROITER (*té*) v. i. (de *miroir*). Réfléchir la lumière en scintillant. *Fig. Faire miroiter*, montrer pour séduire : *faire miroiter aux yeux de quelqu'un un brillant avenir.*

MIROITERIE (*rî*) n. f. Commerce de miroiterie. Atelier de miroitier.

MIROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des miroirs, des glaces, etc.

MIRONTON MIRONTAINE (*tè-ne*). Refrain fréquent de chansons populaires.

MIROTON n. m. Ragoût de viandes déjà cuites, qu'on assaisonne aux oignons : *bœuf en miroton.*

MISAINE (*zè-ne*) n. f. (de l'ital. *mezzana*, moyenne). *Mât de misaine*, mât d'avant, entre le beaupré et le grand mât. *Voile de misaine* ou *misaine*, basse voile du mât de misaine. **Misaine-goélette**, voile aurique du mât de misaine. (Pl. des *misaines-goélettes.*) [V. les planches NAVIRE.]

MISANTHROPE (*zan*) adj. et n. (du gr. *misein*, haïr, et *anthrôpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie. Adjectiv. : *humeur misanthrope.* ANT. **Philanthrope.**

MISANTHROPIE (*san-tro-pî*) n. f. (de *misanthrope*). Haine des hommes, dégoût de la société. Humeur bourrue, chagrine. ANT. **Philanthropie.**

MISANTHROPIQUE (*zan*) adj. Qui concerne la misanthropie. ANT. **Philanthropique.**

MISCELLANÉES (*mis-sèl-la-né*) n. m. pl. (du lat. *miscellanea*, choses mêlées). Mélanges d'ouvrages de science, de littérature. Syn. MÉLANGES.

MISCIBILITÉ (*mis-si*) n. f. Qualité de ce qui peut se mêler. (Peu us.)

MISCIBLE (*mis-si-ble*) adj. (du lat. *miscere*, mêler). Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE (*mi-ze*) n. f. (de *mis*). Action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente*, etc. Ce qu'on expose au jeu : *doubler sa mise*. Ce qu'on met dans une société de commerce. Enchère Manière de s'habiller : *mise élégante. Ceci n'est pas de mise*, n'est pas admissible. *Mise bas*, action de mettre bas, en parlant des femelles d'animaux.

MISER (*zé*) v. t. *Fam.* Déposer une mise : *miser cinq francs.* Absolum. : *chaque joueur mise avant le coup.*

MISÉRABLE (*zé*) adj. (lat. *miserabilis*). Malheureux, digne de pitié. Pauvre, manquant de ressources : *secourir les hommes misérables.* Déplorable, funeste : *Charles le Téméraire eut une fin misérable.* Qui a peu de prix, de valeur, de mérite : *un misérable salaire.* Vil, méprisable : *un misérable voleur* N. Personne digne de pitié : *assister les misérables.* Personne vile, méprisable : *c'est un misérable.*

MISÉRABLEMENT (*zé, man*) adv. D'une manière misérable : *Gilbert mourut misérablement*

MISÈRE (*zè-re*) n. f. (lat. *miseria ;* de *miser*, malheureux). Etat digne de pitié par le malheur ou la pauvreté : *la misère porte au désespoir. Par exagér.* Chose pénible, ennuyeuse : *c'est une misère que d'avoir affaire aux gens de loi. Par ext.* Personnes misérables : *secourir la misère.* Faiblesse, néant : *la misère de l'homme.* Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie. Fam.* Choses peu importantes : *se jacner pour des misères.* Loc. fam. : *Collier de misère*, travail constant et ennuyeux. *Fam. Faire des misères*, se livrer à des taquineries importunes. ANT. **Richesse, fortune. Bonheur, grandeur.**

MISÉRÉRÉ ou **MISERERE** (*zé-ré-ré*) n. m (mot lat. signif. *aie pitié*). Titre du 50[e] psaume de David, qui commence par ce mot. Chant composé sur les paroles de ce psaume : *Allegri a écrit un magnifique miséréré.* — V. COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.

MISÉREUX, EUSE (*zé-reû, eu-ze*) adj. et n. Personne pauvre, sans ressources : *l'hiver est dur aux miséreux.* ANT. **Riche, opulent.**

MISÉRICORDE (*zé*) n. f. (lat. *misericordia ;* de *misereri*, avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui. Vertu qui pousse à pardonner ce qu'on aurait le droit de punir. *Par ext.* Pardon accordé par pure bonté : *demander, obtenir miséricorde.* Saillie fixée au siège mobile d'une stalle d'église, qui permet de s'asseoir légèrement sans quitter en apparence la position verticale. *Ancre de miséricorde*, ancien nom de la maîtresse ancre. **Miséricorde !** interj. qui marque la surprise, l'effroi PROV. : **A tout péché miséricorde,** il n'est pas de faute indigne de pardon.

MISÉRICORDIEUSEMENT (*zé, ze-man*) adv. Avec miséricorde : *accueillir miséricordieusement un pécheur repentant.*

MISÉRICORDIEUX, EUSE (*zé, di-eû, eu-ze*) adj. et n. Enclin à la miséricorde.

MISOGYNE (*zo-ji-ne*) adj. et n. (du gr. *misein*, haïr, et *guné*, femme). Qui hait les femmes.

MISONÉISME n. m. (du gr. *misein*, haïr et *neos*, nouveau). Haine de toute nouveauté.

MISPICKEL n. m. Arsénio-sulfure naturel de fer.

MISS n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre. Pl. des *miss* ou *misses.*

MISSEL (*mi-sèl*) n. m. (du lat. *missa*, messe). Livre qui contient les prières de la messe pour tous les jours de l'année.

MISSION (*mi-si-on*) n. . (lat. *missio ;* de *mittere*, envoyer). Pouvoir donné à un délégué d'aller faire une chose : *les conventionnels en mission galvanisèrent les armées de la République.* Fonction temporaire et déterminée, dont un gouvernement charge un agent spécial : *mission diplomatique. Par ext.* Ce que l'on est chargé d'accomplir dans l'intention de Dieu ou d'après la nature des choses. Délégation divine, donnée dans un dessein religieux : *la mission des apôtres.* Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie.* Ensemble des personnes envoyées en mission (V *Part hist.*)

MISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Prêtre employé aux missions : *les missionnaires français sont nombreux en Chine. Fig* Propagateur

MISSISSIPIEN, ENNE (*mi si si pi-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient au fleuve Mississipi ou à l'Etat de Mississipi. *la valleemississipienne est très humide*

MISSIVE (*mi-si-ve*) adj. et n f (du lat *missus*, envoyé). Lettre d'affaire destinée à être envoyée immédiatement *envoyer une missive*

MISTELLE (*mis-tè-le*) n f. (du lat. *mustum*, moût). Nom donné aux moûts de raisins mutés à l'alcool, pour en arrêter la fermentation *l'Afrique fait un important commerce de mistelles.*

MISTIGRI (*mis-ti*) n m *Fam* Chat. Jeu de cartes. Le valet de trèfle, à ce jeu et à quelques autres

MISTRAL (*mis-tral*) n m. Vent violent froid et sec soufflant du nord, dans le sud est de la France *le mistral se fait surtout sentir dans la vallée du Rhône.*

MISTRESS (*mis-trèss*) n f (mot angl). Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie (Pron angl , *mississ*)

MITAINE (*tè ne*) n Gant de laine sans doigts, excepté pour le pouce Gant à une seule division pour le pouce et ne couvrant que la première phalange des doigts *Fig Prendre des mitaines*, user de grands ménagements.

MITAINERIE (*tè-ne-ri*) n f Fabrication, commerce de mitaines, de gants

MITAN n. m Milieu (Vx)

MITE n f. (bas allem *mite*). Nom vulgaire de toutes sortes de petits insectes et arachnides qui vivent dans les fourrures, les étoffes, le vieux fromage, etc. *les mites des étoffes sont des lépidoptères du groupe des teignes* (Pour préserver les fourrures des mites, il faut les battre fréquemment.)

MITÉ, E adj Attaqué par les mites. *fourrure mitée.*

MITEUX, EUSE adj. *Fam* Piteux, misérable

MITHRIAQUE adj Qui a rapport au culte de Mithra : *la religion mithriaque*

MITHRIDATE n m Ancien nom de la thériaque. Nom des électuaires usités dans l'ancienne thérapeutique *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air

MITHRIDATISER v t. Accoutumer au poison.

MITHRIDATISME (*tis-me*) n. m. **MITHRIDATISATION** (*za-si-on*) n f (de *Mithridate*, qui, selon la légende, s'était accoutumé aux poisons). Immunité à l'égard des substances toxiques, acquise par l'ingestion de doses progressivement croissantes de poison.

MITIGATIF, IVE adj. Qui mitige.

MITIGATION (*si-on*) n f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj Adouci, tempéré : *verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes.* Relâché : *morale mitigée. Ordre mitigé*, ordre religieux dont la règle a été adoucie.

MITIGER (*jé*) v. t (du lat. *mitis*, doux. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il mitigea, nous mitigeons*). Adoucir, modérer : *mitiger une peine.*

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Fam. Onguent miton mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal.

MITONNER (*to-né*) v. i. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne.* Bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. t. *Fig. Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

MITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) adj. (de *moitié*). Qui appartient à deux personnes et qui sépare leurs propriétés : *mur mitoyen.*

MITOYENNETÉ (*toi-iè-ne-té*) n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits.*

MITRAILLADE (*tra, ll* mll.) n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. (de l'anc. franç. *mite*, menue monnaie). Vieilles ferrailles dont on chargeait les canons, les obus.

MITRAILLER (*tra, ll* mll., *é*) v. i. Tirer le canon à mitraille. V. t. Tirer à mitraille sur : *mitrailler l'ennemi.*

MITRAILLEUR (*tra, ll* mll.) n. m. Celui qui fait mitrailler. Servant d'une mitrailleuse.


Mitrailleuse Hotchkiss.

MITRAILLEUSE (*tra, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Arme à feu automatique, dont le caractère essentiel est de lancer, en très peu de temps, un fort grand nombre de projectiles analogues à ceux des armes portatives : *tous les bataillons ont une compagnie de mitrailleuses.*

MITRAL, E, AUX adj. Qui est en forme de mitre : *valvule mitrale ; cellules mitrales.*

MITRE n. f. (du gr. *mitra*, bandeau). Coiffure, haute et pointue, des anciens Perses. Coiffure des évêques, lorsqu'ils officient en habits pontificaux. *Recevoir la mitre,* être nommé évêque. Appareil, en terre cuite ou en tôle, que l'on place au sommet d'une cheminée pour empêcher l'introduction de la pluie ou du vent.


Mitre.

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré.*

MITRON n. m. (de *mitre*). *Pop.* Garçon boulanger ou pâtissier.

MI-VOIX [*voi*] (A) loc. adv. En émettant un faible son de voix : *chanter, parler à mi-voix.*

MIXTE (*miks-te*) adj. (du lat. *mixtus*, mêlé). Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte. Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Commission mixte,* commission formée de personnes appartenant à des compagnies ou à des nationalités différentes. (Ce nom fut donné, en particulier, aux commissions, composées de civils et de militaires, chargées, en 1851, de juger les adversaires de la politique du coup d'Etat.)


Mitres de cheminées.

MIXTILIGNE (*miks-ti*) adj. *Géom. Figure mixtiligne,* formée de lignes droites et de lignes courbes.

MIXTION (*miks-ti-on*) n. f. (lat. *mixtio*). Action de mélanger des drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament. Ce médicament.

MIXTIONNER (*miks-ti-o-né*) v. t. Faire une mixtion de : *mixtionner des drogues.*

MIXTURE (*miks-tu-re*) n. f. (lat. *mixtura*). Mélange liquide de drogues pharmaceutiques. Mélange quelconque (surtout dans un sens péjoratif) : *ce vin est une affreuse mixture.*

MNÉMONIQUE adj. (gr. *mnêmonikos*). Qui a rapport à la mémoire, qui aide la mémoire : *procédés mnémoniques.* N. f. Art d'aider, de cultiver la mémoire.

MNÉMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés mnémoniques. (Peu us.)

MNÉMOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (du gr. *mnêmê*, mémoire, et *tekhnê*, art). Syn. de MNÉMONIQUE n. f.

MNÉMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la mnémotechnie : *méthode mnémotechnique.* N. f. Syn. de MNÉMOTECHNIE.

MOBILE adj. (lat. *mobilis*). Qui se meut. Qui peut être mû : *pont mobile. Fêtes mobiles,* dont le jour de la célébration change chaque année. *Colonne mobile,* colonne organisée pour aller en expédition. *Fig.* Changeant : *esprit mobile. Impr. Caractères mobiles,* caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. **Garde mobile,** créée en 1868, supprimée en 1871 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. N. m. Corps en mouvement : *la force d'impulsion d'un mobile. Par ext.* Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile.* Soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause qui fait agir : *l'intérêt est bien souvent le mobile des actions de l'homme.* ANT. **Immobile.**

MOBILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers. Succession mobilière,* qui consiste en meubles. *Saisie mobilière,* par laquelle on saisit les meubles. *Vente mobilière,* qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice. (On écrivait autref. MOBILIAIRE.) N. m. Les meubles : *vendre son mobilier.* ANT. **Immobilier.**

MOBILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être mobilisé : *armée facilement mobilisable.*

MOBILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de mobiliser : *la mobilisation est minutieusement réglée. Dr.* Action de déclarer meuble ce qui n'est pas tel par nature.

MOBILISER (*zé*) v. t. Mettre en mouvement. Faire passer un corps de troupes du pied de paix sur le pied de guerre : *mobiliser un corps d'armée. Dr.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé *meuble.* ANT. **Immobilier.**

MOBILITÉ n. f. (de *mobile*). Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.* Inconstance : *mobilité de caractère.* ANT. **Immobilité.**

MOBLOT (*blo*) n. m. Abréviation familière de MOBILE OU GARDE MOBILE, en 1870.

MOCASSIN (*ka-sin*) n. m. Chaussure des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord.


Mocassin.

MOCCOLO (*mo-ko*) n. m. (mot ital.). A Rome, petite bougie que l'on porte allumée dans les rues, pendant les réjouissances du carnaval. Pl. des *moccoli.*

MODAL, E, AUX adj. *Philos.* Relatif aux modes de la substance : *existence modale.* Dont l'affirmation est subordonnée aux modes de possibilité, de nécessité : *proposition modale. Dr.* Qui a rapport à une manière particulière de faire quelque chose. *Gram.* Qui se rapporte aux modes : *formes modales. Musiq.* Qui caractérise un mode : *notes modales* (se dit de la tierce et de la sixte, parce qu'elles caractérisent le mode). N. f. : *une modale.*

MODALITÉ n. f. (de *modal*). *Philos.* Propriété qu'a la substance d'avoir des modes. Subordination de l'affirmation d'une proposition aux modes de possibilité, de nécessité. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Musiq.* Mode dans lequel est écrit un morceau : *déterminer la modalité.*

MODE n. f. (du lat. *modus*, manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *porter un habit à la mode.* Manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. A la mode,* suivant le goût du moment. *Personnage à la mode,* recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode,* piqué de lard et préparé en ragoût. Pl. Vêtements et ajustements pour dames et enfants. Confection, commerce de ces objets. Estampes qui les représentent. *Magasin de modes,* où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Manière d'être : *les modes de la substance.* Forme, méthode : *mode de gouvernement. Gramm.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. (En français il y a six modes, dont quatre personnels : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif ;* deux impersonnels : l'*infinitif* et le *participe*.) *Musiq.* Manière d'être d'un ton, façon dont il est constitué, d'après la disposition des intervalles qui forment la gamme : *il y a deux modes : le mode majeur et le mode mineur.* (V. GAMME.)

MODELAGE n. m. Travail du sculpteur qui modèle : *le modelage se pratique en général sur la cire ou sur la glaise.*

MODÈLE n. m. (ital. *modello*). Objet que l'on reproduit par imitation : *modèle d'écriture, de broderie.* Représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine, d'une robe.* Homme, femme, ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, modèlent, sculptent, etc. *Fig.* Dont les actions ou les qualités sont propres à servir d'exemple. Propre à être imité : *Mentor est un modèle de prudence.*

MODELÉ n. m. (de *modeler*). Relief des formes, en sculpture : *statue d'un modelé très exact.* Imitation, représentation des formes, en peinture.

MODELER (*lé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il modèlera.*) *Sculpt.* Faire, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : *modeler sa vie sur.* **Se modeler** v. pr. Régler

sa conduite sur ses actions : *se modeler sur quelqu'un*. Emprunter sa manière d'être.

MODELEUR n. et adj. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc. Fabricant ou marchand de statuettes. Ouvrier qui fait des modèles de machines.

MODELISTE n. Dessinateur de modèles.

MODÉNATURE n. f. (de l'ital. *modano*, modèle). Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système politique des modérés, en particulier au temps de la Révolution française : *Camille Desmoulins fut accusé de modérantisme*.

MODÉRANTISTE (*tis-te*) n. Partisan du modérantisme. Adj. : *tendances, opinions modérantistes*.

MODÉRATEUR, TRICE n. (lat. *moderator, trix*). Qui gouverne, règle, régit. *Le modérateur de l'univers*, Dieu. Qui retient dans les bornes de la modération : *se faire le modérateur de son parti*. *Mécan.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser un mécanisme : *lampe à modérateur*.

MODÉRATION (*si-on*) n. f. (de *modérer*). Vertu qui retient dans une sage mesure : retenue. Caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération*. Réduction avantageuse. Adoucissement : *modération d'une peine*. ANT. **Immodération.**

MODERATO (*dé*) adv. (mot ital.). *Musiq.* D'un mouvement modéré, entre l'andante et l'allégro.

MODÉRÉ, E adj. Médiocre en intensité ou en quantité : *feu modéré*. Qui n'est point exagéré : *payer un prix modéré*. Qui a de la modération : *il faut savoir être modéré dans ses désirs*. Qui, en politique, professe des opinions tenant le milieu entre des opinions extrêmes : *les partis modérés*. N. : *un modéré*.

MODÉRÉMENT (*man*) adv. Avec modération, sans excès : *il faut boire et manger modérément*. ANT. **Immodérément.**

MODÉRER (*ré*) v. t. (lat. *moderari* ; de *modus*, mesure. — Se conj. comme *accélérer*.) Tempérer, diminuer, adoucir : *modérer la vitesse d'une machine*. *Fig.* Contenir, empêcher les écarts de : *modérer sa colère, ses désirs*. **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir.

MODERNE (*dèr-ne*) adj. (bas lat. *modernus* ; de *modo*, récemment). Qui appartient ou convient à l'âge actuel : *invention moderne*. *Histoire moderne*, depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution française (1789). *Enseignement moderne*, section de l'enseignement secondaire, où l'on n'enseigne pas les langues anciennes. N. m. Ce qui est moderne ou dans le goût moderne : *l'antique et le moderne*. Homme de notre époque, par opposition aux *anciens*. **A la moderne**, loc. adv. De la manière actuellement en usage. N. m. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes*. ANT. **Ancien, antique.**

MODERNISATION n. f. Action de moderniser.

MODERNISER (*dèr-ni-zé*) v. t. Rajeunir, donner une tournure plus moderne à : *moderniser un texte ancien pour le rendre plus compréhensible*. **Se moderniser** v. pr. Se conformer aux usages modernes.

MODERNISME (*dèr-nis-me*) n. m. Goût de ce qui est moderne. *Rel.* Tendance à mettre l'exégèse chrétienne d'accord avec les données de la critique historique et de la philosophie modernes.

MODERNISTE (*dèr-nis-te*) n. Se dit d'une personne qui préfère les temps modernes à l'antiquité.

MODERNITÉ (*dèr*) n. f. Caractère de ce qui est moderne.

MODESTE (*dès-te*) adj. (du lat. *modestus*, mesuré). Qui pense ou parle de soi sans orgueil : *le vrai savant est toujours modeste*. Qui est l'indice de cette absence d'orgueil : *un air modeste*. Modéré : *être modeste dans ses prétentions*. Qui est d'une pudeur timide : *jeune fille modeste*. Simple, sans faste : *équipage modeste*. ANT. **Orgueilleux, prétentieux. Vaniteux, fat.**

MODESTEMENT (*dès-te-man*) adv. Avec modestie ; d'une manière modeste : *s'effacer modestement*. ANT. **Orgueilleusement.**

MODESTIE (*dès-tî*) n. f. Vertu qui nous éloigne de penser ou de parler orgueilleusement de nous : *la modestie ajoute au mérite*. Absence de faste : *la modestie d'un ameublement*. Pudeur timide : *la modestie d'une jeune fille*. ANT. **Orgueil, fatuité.**

MODICITÉ n. f. (lat. *modicitas*). Petite quantité : *modicité d'un revenu*.

MODIFIABLE adj. Qui peut être modifié : *l'homme est le plus modifiable de tous les êtres*.

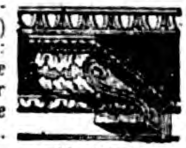
MODIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui modifie : *les influences modifiantes du milieu*.

MODIFICATEUR, TRICE adj. Qui est propre à modifier.

MODIFICATIF, IVE adj. *Gramm.* Qui modifie le sens. N. m. : *un modificatif*.

MODIFICATION (*si-on*) n. f. (de *modificatif*). Changement dans la manière d'être. Changement qui se fait dans une chose, sans en altérer l'essence : *apporter des modifications dans le plan d'un édifice*.

MODIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *modificare*. — Se conj. comme *prier*.) Changer la forme, la qualité, etc. : *modifier une loi, une peine, une phrase*. *Gramm.* Préciser, changer le sens de : *l'adverbe modifie le verbe et l'adjectif*. **Se modifier** v. pr. Être modifié, changé.



Modillon.

MODILLON (*ll* mll.) n. m. (ital. *modiglione*). Petite console en double volute, placée sous le larmier de la corniche.

MODIQUE adj. (lat. *modicus* ; de *modus*, mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique*.

MODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec modicité.

MODISTE (*dis-te*) n. et adj. f. Qui fait ou vend des articles de mode. (Se dit surtout des personnes qui confectionnent et vendent des chapeaux de femme.)

MODIUS (*di-uss*) n. m. (mot lat.). Mesure de capacité romaine pour les matières sèches, valant 8 lit. 80.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler. (Peu us.)

MODULATION (*si-on*) n. f. (de *moduler*). Inflexion variée de la voix : *Beethoven a noté les modulations du chant du rossignol*. *Musiq.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat *modulus*). *Archit.* Unité de convention pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice : *le module est d'ordinaire égal au demi-diamètre du bas du fût de la colonne*. *Par ext.* Unité de mesure, particulièrement pour les eaux courantes : *évaluer le module d'une source*. Diamètre comparatif des médailles ou des monnaies entre elles.

MODULER (*lé*) v. t. (lat. *modulari*). Articuler par des inflexions variées de la voix : *moduler un chant*. *Fig.* Rendre par des accents tendres, poétiques : *moduler des paroles d'amour*. V. i. Passer mélodiquement d'un ton à un autre.

MOELLE (*moi-le*) n. f. (lat. *medulla*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os. *Moelle épinière*, partie du système cérébro-spinal contenue dans le canal vertébral. *Moelle allongée*, bulbe rachidien. *Fig.* La partie la plus intime de l'âme : *être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os*. Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque genre que ce soit : *extraire la moelle d'un auteur*. *Bot.* Substance spongieuse et légère, qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau*. (V. la planche PLANTE.)

MOELLEUSEMENT (*moi-leu-ze-man*) adv. D'une manière moelleuse : *s'étendre moelleusement sur un lit*.

MOELLEUX, EUSE (*moi-leû, eu-ze*) adj. Qui contient de la moelle : *os moelleux*. *Fig.* Doux au toucher et comme élastique : *un lit moelleux*. *Voix moelleuse*, pleine et douce. *Pinceau moelleux*, dont les touches sont larges et bien fondues. *Contours moelleux*, souples et gracieux. *Étoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main. *Vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours*.

MOELLON (*moi-lon*) n. m. Pierre de petite dimension, employée dans le massif des constructions et souvent noyée dans le mortier.

MOELLONAGE (*moi-lo*) n. m. Construction en moellon.

MOERE, MOËRE ou **MOÈRE** n. f. Sur les côtes de Belgique et du nord de la France, lagune desséchée et mise en culture.

MŒURS (*meur* ou *meurss*) n. f. pl. (lat. *mores*). Habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pra-

tique du bien et du mal : *avoir des mœurs régulières. Par ext.* Usages particuliers à un pays : *réformer les mœurs d'un peuple.* Habitudes particulières aux animaux de chaque espèce : *étudier les mœurs des abeilles. Avoir des mœurs,* en avoir de bonnes. *N'avoir point de mœurs,* en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire, qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs. PROV. : **Autres temps, autres mœurs,** les usages changent avec le temps.

MOFETTE ou **MOUFETTE** (*fè-te*) n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains et principalement dans les mines : *les mofettes sont constituées surtout par de l'acide carbonique. Zool.* V. MOUFETTE.

MOGRABIN ou **MAUGRABIN, E** (*mô*) adj. et n. Du Maghreb. (Vieilli.)

MOHA n. m. Espèce de panic, cultivé comme plante fourragère.

MOHAIR (*mo-èr*) n. m. (mot angl.). Etoffe formée de poils de chèvre ou de chevreau, d'angora, destinée à la confection des robes de femme ou de vêtements d'homme très légers : *corsage de mohair*

MOHATRA adj. et n. m. (mot esp.). Se dit d'un contrat fictif et usuraire, par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant : *contrat mohatra.*

MOI (lat. *me*) pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres. *De vous à moi,* en confidence, entre nous. *A moi!* cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne. Attachement à soi même, égoïsme : *le moi choque toujours.*

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé : *moignon de jambe. Par ext.* Membre rudimentaire : *les manchots n'ont qu'un moignon d'aile.* Ce qui reste d'une grosse branche cassée ou coupée.

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en dimensions, en quantité, en intensité. Très peu important ; *le moindre bruit l'effraye.* **Le moindre, la moindre,** le plus petit, le moins important. Personne la moins haut placée : la moins considérée.

MOINDREMENT (*man*) adv. D'une façon moindre. *Le moindrement,* le moins du monde. (Ne s'emploie qu'avec la négation.)

MOINE n. m. (gr. *monakhos*). Membre d'une communauté religieuse d'hommes : *moine dominicain.* Espèce du genre phoque Ustensile servant à chauffer un lit. Endroit d'une feuille imprimée qui est resté blanc, parce que les caractères n'avaient pas pris d'encre. Artifice de signaux de nuit.


Moineaux.

MOINEAU (*nô*) n. m (de *moine*). Genre d'oiseaux passereaux conirostres, très répandus dans tous les pays : *le type du moineau est le pierrot de nos pays. Tirer, brûler sa poudre aux moineaux,* user inutilement et mal à propos ses ressources. *Pop.* Personnage désagréable : *un vilain moineau.*

MOINERIE (*ri*) n. f. *Par dénigr.* Les moines, en général.

MOINESSE (*nè-se*) n. f. *Par dénigr.* Religieuse.

MOINILLON (*ll* mll.) n. m. *Fam.* Petit moine.

MOINS (*moin*) adv. (lat. *minus*). Adverbe de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon;* de quantité : *moins d'hommes;* de prix : *moins cher,* etc. Prép. Avec soustraction de : *15 moins 8 égale 7.* Loc. adv. : **Le moins,** au moindre degré, aussi peu que possible. *C'est bien le moins,* c'est la moindre chose qu'on puisse faire. **Au moins, du moins,** expriment une idée de restriction. **A moins,** pour un moindre prix. **A moins de** (suivi d'un nom), au-dessous de, à un prix moindre que. (Suivi d'un infinitif), sans. Loc. conj. : **A moins que,** si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux.* **Rien moins que,** cela moins que toute autre chose, c'est-à-dire nullement : *Elle n'est rien moins que jolie,* elle n'est pas jolie du tout. N. m. *Alg.* Tiret horizontal indiquant une soustraction ou une quantité négative. *Typogr.* Tiret long. ANT. **Plus.**

MOINS-PERÇU (*moin-pèr-su*) n. m. Ce qui est dû et n'a pas été perçu : *toucher un moins-perçu.* Pl. des *moins-perçus.* ANT. **Trop-perçu.**

MOINS-VALUE (*lû*) n. f. Diminution de valeur. *la moins-value des contributions.* Perte de valeur. Pl. des *moins-values.* ANT. **Plus-value.**

MOIRAGE n. m, Action de moirer Reflet ondulé d'une étoffe moirée. Effet produit par le ferblanc ou le zinc moiré : *le moirage du zinc s'obtient au bain galvanoplastique.*

MOIRE n. f. (angl. *mohair*). Etoffe à reflet changeant et ondulé, que l'on obtient en écrasant le grain des étoffes avec une calandre. Ce reflet.

MOIRÉ, E adj. Qui offre les reflets de la moire. N. m. Effet de la moire. Fer-blanc ou zinc auquel on a donné, par le moirage, une apparence chatoyante.

MOIRER (*ré*) v. t. Donner à une étoffe une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban.*

MOIREUR n. et adj. m. Ouvrier qui moire des étoffes, du papier, des métaux.

MOIS (*moi*) n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année solaire. Espace de temps qui s'écoule depuis une date quelconque d'un mois jusqu'à la date correspondante du mois suivant : *obtenir un mois de sursis.* Prix convenu pour un mois de travail, de fonction : *toucher son mois.* — Il y a dans l'année 12 mois, qui sont : *janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre.* Les mois de : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre ont 31 jours, les mois de : avril, juin, septembre et novembre ont 30 jours ; février a 28 jours et 29 tous les quatre ans, quand l'année est bissextile. (V. CALENDRIER.)

MOISE (*moi-ze*) n. f. (du lat *mensa*, table). Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres sur lesquelles elle est assemblée au moyen de boulons.

MOÏSE (*mo-i-ze*) n m (de *Moïse* n. pr.). Petite corbeille servant de berceau

MOISER (*zé*) v t. Lier par des moises.

MOISI (*zi*) n. m. Ce qui est moisi. Moisissure : *sentir le moisi.*

MOÏSIAQUE (*mo-i-zi*) adj Qui appartient, a rapport à Moïse *livres moïsiaques.*

MOISIR (*zir*) v t. (lat *mucire*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici* V. i. et **Se moisir** v. pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent, le fromage se moisit. Fig. Moisir quelque part,* y rester longtemps, rester inutile, improductif.

MOISISSURE (*zi-su-re*) n. f Végétation cryptogamique qui se développe à la surface des substances organiques en décomposition : *les moisissures sont des champignons de la famille des mucorinées*

MOISSINE (*moi-si-ne*) n f. Bout de sarment que l'on cueille avec la grappe quand on veut la conserver.

MOISSON (*moi son*) n. f. (lat. *messis*). Récolte des grains : *faire la moisson* Temps où elle se fait : *la moisson approche.* Ce qui est récolté ou à récolter : *rentrer la moisson Fig* grande quantité de

MOISSONNAGE (*moi-so-na je*) n. m. Action, mode de moissonner.

MOISSONNER (*moi-so-né*) v. t. Faire la moisson : *moissonner les blés. Fig.* Détruire, faire périr. Recueillir en grand nombre : *moissonner des lauriers. Le fer moissonna tout,* détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE (*moi-so-neur, eu-ze*) n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner. (V. la planche AGRICULTURE.)

MOITE adj. (lat. *mucidus*). Légèrement humide.

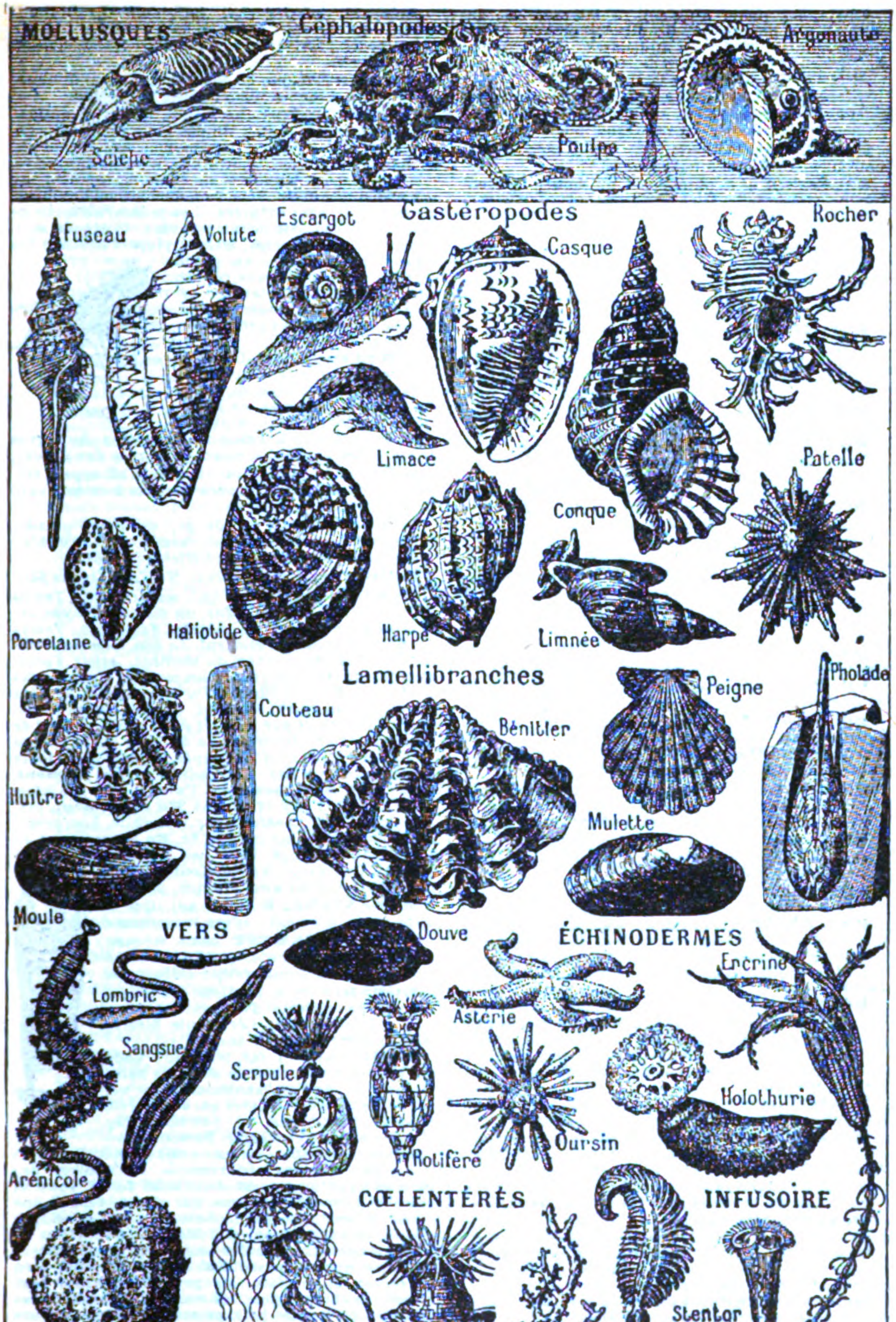
MOITEUR n. f. (de *moite*). Légère humidité : *la fièvre s'accompagne souvent de la moiteur de la peau.*

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout : *deux est la moitié de quatre.* Une bonne partie : *la moitié du temps. Fam.* Femme à l'égard de son mari. Loc. adv. : **De moitié,** dans la proportion de un à deux. *Etre de moitié,* être en compte à demi avec quelqu'un. **A moitié,** en partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri. A moitié chemin,* au milieu de l'espace à parcourir. *A moitié prix,* pour la moitié du prix ordinaire.

MOITIR v. t. Rendre moite.

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka (Arabie). Infusion de ce café : *une tasse de moka.* Gâteau de biscuit de Savoie garni de crème au café.

MOL, OLLE (*mo-le*) adj. V. MOU.



MOLLUSQUES, VERS, ÉCHINODERMES, CŒLENTÉRÉS, INFUSOIRES.

MOLAIRE (*lè-re*) n. et adj. f. (lat. *molaris ; de mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments : *les molaires de l'homme sont au nombre de vingt.*

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (du lat. *moles*, masse). Jetée construite à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. (dimin. du lat *moles*, masse). La plus petite partie d'un corps qui puisse exister à l'état libre : *les molécules ne peuvent pas être réellement isolées.*

MOLÈNE n. f. Genre de scrofulariacées, dont fait partie le *bouillon-blanc* ou *cierge de Notre-Dame.*

MOLEQUIN (*kin*) n. m. Ancienne sorte d'étoffe d'un grand prix. Voile, manteau fait avec cette étoffe. Adjectiv. *Vert molequin*, se dit du vert de mauve.

MOLESQUINE ou **MOLESKINE** (*lès-ki-ne*) n. f. (de l'angl. *mole-skin*, peau de taupe). Etoffe de velours de coton, que l'on emploie pour faire des doublures de vêtements. Sorte de toile vernie, imitant le maroquin ou le cuir : *serviette en moleskine.*



Molettes : 1. De cimentier ; 2. D'éperon.

MOLESTATION (*lès-ta-si-on*) n. f. Action de molester.

MOLESTER (*lès-té*) v. t. (du lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter : *soldats qui molestent les habitants d'un pays envahi.*

MOLETTE (*lè-te*) n. f. (du lat. *mola*, meule). Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs. Partie mobile de l'éperon en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval. Nom d'instruments employés à différents usages, constitués par une petite roulette adaptée à un manche : *molette de graveur, clef à molette.*

MOLINISME (*nis-me*) n. m. Opinion des molinistes, sur l'accord de la grâce et du libre arbitre.

MOLINISTE (*nis-te*) n. Partisan des opinions de Molina sur la grâce. Adj. Qui a rapport à Molina.

MOLINOSISME (*zis-me*) n. m. Doctrine quiétiste du théologien Molinos.

MOLINOSISTE (*zis-te*) n. Partisan des opinions de Molinos. Adj. Qui a rapport à Molinos.

MOLLAH (*mol-la*) n. m. Dans les pays musulmans, titre donné à ceux qui exercent des fonctions politiques ou religieuses, aux marchands notables, etc.

MOLLASSE (*mo-la-se*) adj. Mou et flasque. Dont le corps a une consistance flasque. *Fig.* Apathique, sans énergie : *caractère mollasse.*

MOLLASSE (*mo-la-se*) n. f. Roche calcaire mêlée de sable et d'argile : *la mollasse durcit à l'air.*

MOLLEMENT (*mo-le-man*) adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement.* Faiblement, lâchement : *travailler mollement.* Ant. **Rudement, énergiquement.**

MOLLESSE (*mo-lè-se*) n. f. (de *mol*). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère.* Extrême indulgence. Délicatesse d'une vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites est restée légendaire.* Ant. **Dureté, rudesse, énergie.**

MOLLET (*mo-lè*) n. m. (de *mol*). Saillie que font les muscles de la partie postérieure de la jambe.

MOLLET, ETTE (*mo-lè, è-te*) adj. Mou et doux au contact : *étoffe mollette. Pain mollet*, blanc et léger. *Œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETERIE (*mo-le-te-rî*) n. f. Cuir de vache, dont on fait des semelles pour les chaussures légères.

MOLLETIÈRE (*mo-le*) n. f. Bande de cuir, de toile, s'adaptant au mollet. Adj. : *bande molletière.*

MOLLETON (*mo-le*) n. m. (de *mollet*). Etoffe moelleuse de laine : *vareuse de molleton.*

MOLLETONNER v. t. Garnir de molleton.

MOLLETONNEUX, EUSE (*mo-le-to-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du molleton.

MOLLIFICATION (*mo-li, si-on*) n. f. Action de mollifier. Ant. **Durcissement.**

MOLLIFIER (*mo-li-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre mou (Peu us.) Ant. **Durcir.**

MOLLIR (*mo-lir*) v. i. (lat. *mollire*). Devenir mou. *Fig.* Devenir moins violent : *le vent mollit.* Plier, céder : *les troupes commençaient à mollir.* Ant. **Durcir.**

MOLLUSCUM (*mo-lus-kom'*) n. m. Tumeur fibreuse de la peau, observée surtout chez les enfants.

MOLLUSQUES (*mo-lus-ke*) n.m. pl. (du lat. *mollusca*, noix à écorce molle). Un des embranchements du règne animal. Animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître, etc. S. un *mollusque* — Les mollusques possèdent un cœur, un cerveau, un appareil digestif, etc. Beaucoup sont hermaphrodites ; presque tous sont ovipares. Les jeunes, au sortir de l'œuf, subissent des métamorphoses. Quelques mollusques sont terrestres, mais la plupart habitent les eaux : on en utilise un grand nombre comme alimentaires. On les divise en cinq classes : *céphalopodes, ptéropodes, gastéropodes, scaphopodes, pélécypodes* (ou *lamellibranches*).



Moloch.

MOLOCH (*lok*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de l'Australie.

MOLOSSE (*lo-se*) n. m. Chien du pays des Molosses, en Epire, qu'on employait dans l'antiquité pour la chasse ou la garde des troupeaux. Adj., gros chien de garde, généralement de la race des dogues.

MOLY n. m. (gr. *môlu*). Espèce d'ail appelé vulgairement *ail doré.* (Homère attribue à cette plante des propriétés magiques.)

MOLYBDÈNE n. m. (du gr. *molubdos*, plomb). Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible : *le molybdène a été isolé par Hjelm en 1782.*

MÔME n. *Pop.* Petit enfant. N. f. *Arg. Jeune fille.*

MOMENT (*man*) n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment.* Occasion, circonstance : *saisir le moment favorable.* Temps présent : *la mode du moment. Le bon moment*, l'instant favorable. *Profiter du moment*, saisir l'occasion favorable. *N'avoir pas un moment à soi*, ne pas avoir un instant de liberté. *Dernier moment*, dernier terme. *Un moment !* attendez, écoutez. *Mécan. Moment d'une force par rapport à un point*, produit de l'intensité d'une force par la distance du point à sa direction. *Moment d'un couple*, produit de la force par le bras de levier. Loc. adv. : **A tout moment,** sans cesse. **D'un moment à l'autre,** dans un intervalle de temps très rapproché. **En ce moment,** présentement. **Par moment,** par intervalle. Loc. prép. : **Au moment de,** sur le point de. **En un moment,** en très peu de temps. **Dans un moment,** bientôt. Loc. conj. : **Au moment où,** lorsque. **Du moment que,** dès que, puisque.



Momie.

MOMENTANÉ, E (*man*) adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT (*man, né-man*) adv. Pour un moment, pendant un moment : *être momentanément embarrassé.*

MÔMERIE (*rî*) n. f. (allem. *mummen*). Affectation ridicule d'un sentiment que l'on n'éprouve pas. Cérémonie bizarre. Ancien divertissement dansé.

MOMIE (*mî*) n. f. (ar. *moumia*). Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques, ou de l'embaumement : *les momies égyptiennes.* Cadavre qui se dessèche naturellement, sans se putréfier. *Fig.* Personne sèche et maigre. Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* Personne qui a des opinions arriérées. — La couleur des momies égyptiennes est d'un brun foncé, souvent noire et luisante ; le corps, dur et sec, répand une odeur aromatique particulière. Il est enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui. La face est bien conservée et, parfois, les yeux ont encore leur forme. Ordinairement, les momies sont enfermées dans des caisses de bois peintes de vives couleurs et portant à la partie supérieure une tête qui, dans certains cas, est un portrait du mort.

MÔMIER (*mi-é*) n. m. Protestant dissident, dans la Suisse romande. Celui qui fait des mômeries.

MOMIFICATION (*si-on*) n. f. Action de momifier : *l'extrême sécheresse de l'air produit la momification.*

MOMIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et *fig.*, maigrir.

MOMON n. m. (de l'anc. fr. *mômer*, se déguiser). Mascarade. Sorte de jeu de dés que les masques proposaient aux dames. *Couvrir le momon*, tenir l'enjeu de cette partie. *Fig.* Tenir tête à quelqu'un. (Vx.)

MOMORDIQUE n. f. Genre de cucurbitacées des régions tropicales, appelé aussi *pomme de merveille.*

MOMOT (*mo*) n. m. Un passereau d'Amérique.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres (du lat. *meus, mon*). Adjectifs qui déterminent le nom, en y ajoutant une idée de possession : **mon** *livre*, **ma** *plume*, **mes** *livres*, **mes** *plumes.* — *Gramm.* Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie *mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa* : **mon** *âme*, **ton** *histoire*, **son** *épée.*

MONACAL, E, AUX adj. (du lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : *la vie monacale.*

MONACALEMENT (*man*) adv. D'une manière monacale. (Peu us.)

MONACHISME (*chis-me*) n. m. (du lat. *monachus*, moine). Etat de moine. Institutions monastiques : *le quatrième siècle fut l'âge d'or du monachisme.*

MONACO n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée au XVIII[e] siècle aux armes du prince de Monaco et valant 58 sous de France. Monnaie de cuivre de la principauté de Monaco. *Pop.* Monnaie quelconque : *avoir beaucoup de monacos.*

MONADE n. f. (du gr. *monas, ados*, unité). Dans le système de Leibniz, substance simple, active, indivisible, dont tous les êtres sont composés. *Zool.* Syn. de MONÈRE.

MONADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du gr. *monos*, seul, et *adelphos*, frère). Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADISME (*dis-me*) n. m. Système philosophique de Leibniz, suivant lequel l'univers est composé de monades.

MONADISTE (*dis-te*) adj. Qui appartient au système des monades. N. Qui en est partisan.

MONANDRE adj. (du gr. *monos*, seul, et *anêr, andros*, mâle). Se dit des fleurs qui ont une seule étamine.

MONARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *monarkhia*, de *monos*, seul, et *arkhein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef. Etat gouverné par un monarque : *la monarchie espagnole. Monarchie absolue*, celle dont le pouvoir n'est contrôlé par aucun autre. *Monarchie tempérée*, celle où l'autorité du prince est limitée par l'autorité d'un autre pouvoir ; par exemple, une assemblée élective. *Monarchie constitutionnelle*, celle où l'autorité du prince est limitée par une constitution.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *pouvoir monarchique.*

MONARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière monarchique (Peu us.)

MONARCHISER (*chi-zé*) v. t. Rendre monarchique. Soumettre à la monarchie : *monarchiser une nation.*

MONARCHISME (*chis me*) n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de la monarchie. Adjectiv. : *peuple monarchiste.*

MONARDE n. f. Genre de labiées à odeur pénétrante, qui croissent dans l'Amérique du Nord : *les feuilles de la monarde sont employées en infusion.*

MONARQUE n. m. (gr. *monarkhês*). Chef d'une monarchie : *Louis XIV fut un monarque absolu.*

MONASTÈRE (*nas-tè-re*) n. m (gr. *monasterion*). Ensemble des bâtiments habités par des moines : *Charles-Quint voulut finir sa vie dans un monastère.*

MONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne les moines : *les règles de la vie monastique.*

MONASTIQUEMENT (*nas-ti-ke-man*) adv. A la manière des moines.

MONAUT (*nô*) adj. m. (gr. *monôtos* ; de *monos*, seul, et *ous, ôtos*, oreille). Qui n'a qu'une oreille : *lapin monaut.*

MONCEAU (*sô*) n. m. (lat. *monticellus*). Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres. Fig.* : *un monceau de sottises.*

MONDAIN, E (*din, è-ne*) adj. (lat. *mundanus*). Attaché aux plaisirs du monde : *une femme mondaine.* Qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine.* N. Personne mondaine.

MONDAINEMENT (*dè-ne-man*) adv. D'une manière mondaine. (Peu us.)

MONDANITÉ n. f Caractère de ce qui est mondain. Goût pour les choses mondaines.

MONDE n. m. (lat. *mundus*). Ensemble de tout ce qui existe : *les premiers âges du monde.* Terre, séjour de l'homme : *les cinq parties du monde.* Grand continent : *Colomb découvrit un monde.* Planète ou système de planètes : *la pluralité des mondes. L'ancien monde*, l'Asie, l'Europe, l'Afrique. *Le nouveau monde*, l'Amérique et l'Océanie. Genre humain : *l'argent est le roi du monde.* Gens : *c'est se moquer du monde.* Société : *vivre dans le monde.* Vie séculière : *quitter le monde pour le cloître.* La plupart des hommes : *connu de tout le monde. Venir au monde*, naître. *Mettre au monde*, donner naissance. *Aller, passer dans l'autre monde*, mourir. *Loger au bout du monde*, dans un quartier éloigné. *Le grand monde*, la haute société. *Le petit monde*, les gens du commun. *Homme du monde*, homme qui a l'habitude de vivre dans le grand monde. *Du monde, qui soit au monde*, qu'il y ait, qu'il puisse y avoir : *le meilleur homme du monde.* V. DEMI-MONDE.

MONDE adj. (lat. *mundus*). Pur, net, en style de l'Ecriture : *les animaux mondes et immondes.* (Peu us.)

MONDER (*dé*) v. t. (lat. *mundare*). Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : *monder de l'orge, des amandes, de la casse.*

MONDIAL, E, AUX adj. Qui enferme, intéresse le monde entier : *une politique mondiale.*

MONDIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *mundificare.* — Se conj. comme *prier.*) *Chir.* Nettoyer : *mondifier une plaie.*

MONÉGASQUE (*ghas-ke*) adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco : *la population monégasque.*

MONÈRE n. f (du gr. *monerês*, seul). Etre vivant représentant le passage le plus simple entre les végétaux et les animaux.

MONERON n. m. Monnaie de billon de peu de valeur, qu'on fabriqua pendant la Révolution.

MONÉTAIRE (*tè-re*) adj. (du lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : *le système monétaire français est adopté en Belgique, en Italie, en Grèce et en Suisse.* (V. les tableaux MONNAIE.)

MONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un métal en monnaie : *monétiser de l'or.* Syn. MONNAYAGE.

MONÉTISER (*zé*) v. t. Transformer en monnaie. Syn. MONNAYER. ANT. **Démonétiser.**

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie : *les invasions mongoles.*

MONGOLIQUE adj. Qui appartient à la Mongolie ou aux Mongols : *les Chinois appartiennent au rameau mongolique.*

MONISME (*nis-me*) n. m. Système qui vise à expliquer l'univers par un élément unique.

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor, trix* ; de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils, des leçons : *moniteur d'escrime, de gymnastique.* Elève répétiteur dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION (*si-on*) n. f. (lat. *monitio*). Avertissement que doit faire tout supérieur ecclésiastique, avant d'infliger une censure. Publication d'un monitoire.

MONITOIRE n. m. (lat. *monitorius* ; de *monere*, avertir). Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire.* Adjectiv. : *une lettre monitoire.*

MONITOR n. m. (mot lat.). Bâtiment de guerre cuirassé de moyen tonnage : *les monitors furent créés aux Etats-Unis pendant la guerre de Sécession.*

MONITORIAL, E, AUX adj. Qui est en forme de monitoire : *lettre monitoriale.*

MONNAIE (*mo-nè*) n. f. (du n. de *Junon Moneta*, Junon l'Avertisseuse, près du temple de laquelle les Romains établirent un atelier de monnaie). Pièce de métal frappée par l'autorité souveraine pour servir aux échanges : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre. Monnaie de compte*, valeur admise comme unité dans les comptes entre commerçants, mais qui peut n'être pas représentée par des pièces métalliques en circu

lation : *la guinée anglaise n'est qu'une monnaie de compte. Monnaie fiduciaire*, celle qui n'a de valeur que par convention, comme les billets de banque. V. PAPIER-MONNAIE. *Fausse monnaie*, monnaie faite par des particuliers avec des métaux de peu de valeur, et que l'on fait passer pour bonne. *Battre monnaie*, fabriquer de la monnaie. Au *fig.*, se procurer de l'argent. *Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, user de représailles. *Payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire. *Bot. Monnaie du pape*, nom vulgaire de la lunaire. V. TITRE.

MONNAYAGE (*mo-nè-ia-je*) n. m. Fabrication de la monnaie : *le monnayage de l'or.*

MONNAYER (*mo-nè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer*.) Convertir un métal en monnaie : *monnayer de l'or. Absolum.* Fabriquer de la monnaie.

MONNAYEUR (*mo-nè-ieur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'Etat. **Faux monnayeur**, qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO (du gr. *monos*, seul) préfixe signifiant *seul*.

MONOBASIQUE (*zi-ke*) adj. m. Se dit d'un acide qui ne renferme qu'un atome d'hydrogène remplaçable.

MONOCARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Se dit d'une plante qui ne fleurit et ne fructifie qu'une fois.

MONOCHROME (*kro-me*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *khrôma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur : *vase monochrome.*

MONOCLE n. m. (du préf. *mono*, et du lat. *oculus*, œil). Lorgnon composé d'un seul verre : *porter un monocle.*

MONOCORDE n. m. (du préf. *mono*, et de *corde*). Instrument à une seule corde, servant à déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments. Adjectiv. *Fig.* Monotone : *plaintes monocordes.*

MONOCOTYLÉDONE adj. (du préf. *mono*, et de *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul *cotylédon*. N. f. pl. Classe des phanérogames, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon à l'embryon. S. une *monocotylédone.*

MONOCYLINDRIQUE adj. A un seul cylindre.

MONODIE (*dî*) n. f. (gr. *monôdia*). Chant à une voix, sans accompagnement. Couplet lyrique, dans un dialogue de tragédie.

MONŒCIE (*né-sî*) n. f. Etat d'une plante monoïque.

MONOGAME adj. (du préf. *mono*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui n'épouse à la fois qu'une seule femme, un seul mari : *peuples monogames.* ANT. **Polygame.**

MONOGAMIE n. f. (de *monogame*). Système dans lequel l'homme ne peut épouser à la fois qu'une seule femme, ou la femme un seul mari. ANT. **Polygamie.**

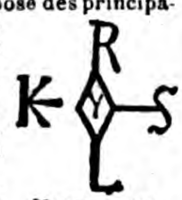
MONOGAMIQUE adj. Qui a rapport à la monogamie : *le foyer monogamique est la base des sociétés de l'Occident.*

MONOGÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine anthropologique, d'après laquelle toutes les races humaines dérivent d'un type primitif unique : *le monogénisme a été défendu par Quatrefages.*

• **MONOGÉNISTE** (*nis-te*) n. et adj. Partisan du monogénisme.

MONOGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui est de la nature du monogramme.

MONOGRAMME (*gra-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : IHS *est le monogramme de* Jésus-Christ. Chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. N. f. Genre de fougères extrêmement petites.



Monogramme de Charlemagne.

MONOGRAMMISTE (*gram'-mis-te*) n. m. Artiste qui a signé ses œuvres d'un monogramme.

MONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *mono*, et du gr. *graphê*, écriture). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre. Etude d'histoire et de géographie portant sur une seule personne, une seule région : *écrire une monographie de la Touraine.*

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie : *étude monographique.*

MONOHYDRATE n. m. Premier hydrate des corps qui en forment plusieurs.

MONOHYDRATÉ, E adj. Qui est à l'état de monohydrate : *acide azotique monohydraté.*

MONOÏQUE (*no-i-ke*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *oikia*, maison). Se dit des plantes à fleurs unisexuées, dont les fleurs mâles et femelles sont réunies sur le même pied.

MONOLITHE n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes.*

MONOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même : *Corneille a placé dans la bouche d'Auguste un admirable monologue.* Petite pièce comique, qu'une personne récite en société.

MONOLOGUER (*ghé*) v. i. Parler seul, parler en monologue.

MONOLOGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui récite un monologue. Celui qui parle seul.

MONOMANE ou **MONOMANIAQUE** n. et adj. Qui est atteint de monomanie : *un dangereux monomane* ou *monomaniaque.*

MONOMANIE (*nî*) n. f. (du préf. *mono*, et de *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence : *avoir la monomanie de la persécution*

MONÔME n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *nomos*, division). Expression algébrique, dans laquelle n'entrent ni le signe + ni le signe —. (Syn. TERME.) *Fig.* Promenade en file indienne, qu'exécutent, en certaines circonstances, les étudiants.

MONOMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. Système monétaire qui n'admet qu'un métal, l'or, pour étalon de monnaie légale. (S'oppose à *bimétallisme.*)

MONOMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui se rapporte au monométallisme : *l'Angleterre est monométalliste.* N. Qui est partisan du monométallisme.

MONOMÈTRE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *metron*, mesure). Qui n'a qu'une seule espèce de vers : *poème monomètre.* Se dit aussi d'un vers, grec ou latin, formé d'une seule mesure de deux pieds.

MONOPÉTALE adj. *Bot.* A un seul pétale.

MONOPHYLLE (*fi-le*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *phullon*, feuille). Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPLAN n. m. Aéroplane à un seul plan de sustentation.

MONOPODE adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pous*, *podos*, pied). Qui n'a qu'un seul pied.

MONOPOLE n. m. (gr. *monopôlion* ; de *monos*, seul, et *pôlein*, vendre). Privilège (de droit ou de fait) qu'a, à l'exclusion de tout concurrent, possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre certaines denrées : *l'Etat conserve le monopole du tabac. Fig.* Droit, possession exclusive : *s'attribuer le monopole de la vertu.*



Temple monoptère.

MONOPOLEUR ou **MONOPOLISATEUR** (*za*) n. m. Qui exerce un monopole. (Peu us.)

MONOPOLISATION (*za-si-on*) n. f. Action de monopoliser.

MONOPOLISER (*zé*) v. t. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE n. m. et adj. (du préf. *mono*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond, formé d'une simple colonnade sans mur : *temple monoptère.*

MONORAIL adj. et n. Se dit d'une voie ferrée à un seul rail.

MONORIME adj. (du préf. *mono*, et de *rime*). Dont tous les vers n'ont qu'une rime : *couplet monorime.*

MONOSÉPAL, E adj. Dont le calice est d'une seule pièce : *fleur monosépale.*

MONOSPERME (*nos-pèr-me*) adj. Se dit des fruits et des divisions des fruits qui ne contiennent qu'une seule graine : *fruit monosperme.*

MONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *stikhos*, vers). Qui est contenu en un seul vers : *sentence monostique.* N. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE (*sil-la-be*) n. m. et adj. (du préf. *mono*, et de *syllabe*). Se dit d'un mot qui n'a qu'une syllabe, comme *dé, pain, bon.* ANT. **Polysyllabe.**

MONOSYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui n'a qu'une seule syllabe : *mot monosyllabique.* Qui ne contient

TABLEAU DES MONNAIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

La valeur des monnaies est donnée en francs. Tant que le franc reste variable, nous gardons le pair avec le franc de 1928. Il faut donc augmenter provisoirement de 40 p. 100 les valeurs données (sauf pour le rouble, rattaché au franc). Dans beaucoup de pays, la valeur des pièces varie avec leur date et dépend de leur poids en métal fin. L'or monnayé ne circule pratiquement plus. Dans la plupart des pays (marqués C. S.) la convertibilité en or des billets est suspendue. Divers pays ont rattaché leur monnaie au sterling ou au dollar. En 1936, les monnaies de presque tous les grands pays avaient subi, par rapport à 1929, une dévaluation de 40 p. 100 en moyenne qui a entraîné l'alignement des pays du bloc-or : France, Suisse, Pays-Bas, etc.

ALGÉRIE

Mêmes monnaies qu'en France. Billets de la Banque d'Algérie de 5 à 1.000 francs.

ALLEMAGNE

Etalon d'or. Unité monétaire : ***reichsmark*** de 100 *pfennige*, valant au pair 6 fr. 081, et ayant succédé en 1924 au ***rentenmark*** qui avait remplacé en 1923 l'ancien *mark*.

Pièces d'or de 10 et 20 reichsmark, pièces d'argent de 5, 3, 2, 1 reichsmark. Pièces de bronze d'aluminium de 50, 10, 5 pfennige; pièces de bronze de 1, 2 pfennige.

Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 reichsmark.

ANGLETERRE

Etalon d'or. Unité monétaire : *souvereign* (souverain) ou *livre sterling* (£) [124,21], de 20 *shillings* (*s*), de 12 *pence* (*d*). On compte aussi en *guinées* de 21 shillings. C. S. 1931.

Pièces d'or de 5 livres, 2 livres, 1 livre, demi-souverain (10 shillings).

Pièces d'argent de 1 couronne (5 shillings), double florin (4 shillings), demi-couronne (2 shillings 1/2), 1 florin (2 shillings), 1 shilling (6,21), 1/2 shilling (ou 6 pence), 3 pence.

Pièces de bronze de 1 penny (0 fr. 50), 1/2 penny, 1 farthing.

Banknotes de 5 à 1.000 livres sterling.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Etalon d'or. Unité monétaire: ***peso-or*** ou ***piastre-or*** de 100 centavos (24 fr. 624). C. S. 1929.

La monnaie courante est le *peso-papier*, valant 0,44 du peso-or (10 fr. 83).

Pièces d'or de 5 et 2 1/2 pesos (valeur du peso-or).

Pièces d'argent de 100, 50, 20, 10, 5 centavos (à la valeur du peso-papier). Pièces de nickel de 5, 10, 20 centavos; de bronze de 1, 2 centavos.

Billets de 1/2, 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000 pesos.

AUTRICHE (j. 1938).

Etalon d'or. Unité monétaire : *schilling* de 100 *groschen*, valant au pair 3 fr. 59, qui a remplacé en 1924 l'ancienne *couronne* austro-hongroise, valant environ 5 francs. C. S. 1933.

Pièces d'or de 25, 100 schillinge.

Pièces d'argent de 2, 1, 1/2 schilling.

Anciennes pièces d'or de 100, 20, 10, 8, 6 couronnes.

Anciennes pièces d'argent de 5, 2, 1 couronne.

Pièces de nickel de 10 groschen; pièces de cuivre de 1, 2 groschen.

Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 1.000 schillinge.

BELGIQUE

Etalon d'or. Unité de change, le *belga*, valant au pair 2 fr. 511 et correspondant à 5 fr. belges, depuis 1935.

Anciennes pièces d'or de 20 fr. (pair ancien); nouvelles pièces d'argent de 20 francs. Les anciennes pièces d'argent de 5, 2, 1 et 1/2 franc n'ont plus cours.

Pièces de nickel de 5 fr., 25, 10, 5 centimes.

Pièces de cuivre de 1, 2 centimes.

Jetons de nickel de 1 fr. et 50 centimes.

Billets : 5, 20, 50, 100, 500, 1.000, 10.000 fr.

BOLIVIE

Etalon d'or. Unité monétaire: *boliviano* de 100 *centavos* (au pair 9 fr. 938). Stabilisé à 50 b. = 1 £ (1936). C. S. 1931.

Pièces d'argent de 20, 50 centavos, 1 boliviano.

Pièces de nickel de 5 et 10 centavos.

Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 bolivianos.

BRÉSIL

Etalon d'or. Unité monétaire : ***milreis-or*** (3 fr. 053), depuis 1926 (contre 13,50 en 1889 et 8,30 en 1906). C. S. 1931.

Anciennes pièces d'or de 5, 10, 20 milreis, au pair de 13 fr. par milreis.

Anciennes pièces d'argent de 2, 1, 1/2 milreis.

Monnaies de nickel de 400, 200, 100, 50 reis.

Billets de 1 à 1.000 milreis.

BULGARIE

Etalon d'or. Unité monétaire : le *lev* de 100 *stotinki*, correspondant à notre ancien franc, et valant au pair 0 fr. 1834 depuis 1928.

Anciennes pièces d'or et d'argent, poids et titre des anciennes monnaies françaises.

Pièces d'argent actuelles de 100, 50, 20 leva.

Pièces de nickel de 10, 5, 2, 1 lev.

Pièces de bronze de 20, 10 stotinki.

Billets de 200, 500, 1.000, 5.000 leva.

CANADA

Etalon d'or. Unité monétaire : ***dollar-or*** de 100 *cents* (au pair 25 fr. 5238). C. S. 1931.

Pièces d'or de 5, 10 dollars.

Pièces d'argent de 5, 10, 25, 50 cents, 1 $.

Pièces de bronze de 1 cent.

Billets « Dominion notes » 25 cents, 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 dollars. — Billets des banques, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars.

CHILI

Etalon d'or. Unité monétaire : *peso-or* de 100 centavos, valant au pair 3 fr. 105, rattaché au $ amér. en 1936 (19 p. 22 = 1 $). C. S. 1932.

Anciennes pièces d'or de 10, 5, 2, 1 peso, au pair de 25 fr. par peso. Anciennes pièces d'or de 20, 10, 5 pesos au pair de 9 fr. 50.

Anciennes pièces d'argent de 1 peso, 50, 20, 10, 5 centavos, du poids des anciennes pièces françaises de 5 fr. pour le peso.

Pièces d'or actuelles de 100, 50, 20 pesos.

Pièces d'argent actuelles de 5, 2, 1 peso.

Pièces de nickel de 20, 10, 5 centavos.

Billets de 1 à 1.000 pesos.

CHINE

Etalon d'or. Unité monétaire : dollar chinois (*yuan*) : 10 fr. 65. C. S. Abandon de l'étalon d'argent en 1935. Ancienne unité : *taël* d'argent, de titre et poids variables, valant, au cours du métal, 18 fr. de 1900 à 1915; 35 fr. en 1919; 18 à 20 fr. vers 1920; 7 fr. 50 en 1933. Les plus courants de ces taëls étaient le taël de Changhaï, pesant 33 gr. 967 d'argent pur; le Haïkouan taël ou taël douanier, valant 1,114 taël de Changhaï. Le yuan d'argent valait 0,73 taël de Changhaï.

Dans les petites transactions on emploie encore la *sapèque* (*cash*, *li*), monnaie de cuivre percée d'un trou. 10 cash valent un *fun* ou *candarin*; 100 cash valent un *tsien* ou *mace*; 10 mace valent un taël.

Billets de banque libellés en dollars ou yuan.

Tableau des monnaies françaises et étrangères.

COLOMBIE

Etalon d'or. Unité monétaire: *peso* de 100 *centavos* (au pair 24 fr. 8425). C. S. 1931.
Pièces d'or de 1, 2, 5 et 10 pesos.
Pièces d'argent de 10, 20, 50 centavos.
Pièces de nickel de 1, 2, 5 centavos.
Pièces de bronze de 1/2 et 1 centavo.
Billets de 1, 2, 5, 10, 50, 100 pesos.

COSTA-RICA

Unité monétaire : *colon-or* de 100 *centimos* (au pair 11 fr. 85 ; 6 fr. 22, depuis 1924). C. S. 1932.

DANEMARK

Etalon or. Unité monétaire : *krone* (couronne) d'or de 100 *œre* (6 fr. 840 au pair). C. S. 1931.
Pièces d'or de 10 et 20 kroner.
Pièces d'argent de 1 et 2 kroner, 10 et 25 œre.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 œre.
Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 kroner.

DANTZIG (Ville libre de)

Etalon d'or. Unité monétaire : *gulden-or* de 100 *pfennige* (au pair 2 fr. 88 [1935]).

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Unité monétaire théorique: *piastre-or* de valeur égale au dollar des Etats-Unis.
Pièces d'argent 1 piastre, 20 et 50 centavos.
Pièces de nickel de 1, 2 1/2, 10 centavos.

ÉGYPTE

Etalon d'or. Unité monétaire : *livre égyptienne* de 100 *piastres* (au pair 126 fr. 166). C. S. 1931.
Pièces d'or de 1 livre et de 50 piastres.
Pièces d'argent de 2, 5, 10 et 20 piastres.
Pièces de nickel de 1, 2, 5 et 10 millièmes. (10 millièmes = 1 piastre.)
Billets de 1 à 100 livres, 25, 50 piastres.

ÉQUATEUR

Etalon d'or. Unité monétaire : le *sucre-or*, de 100 centavos, au pair 5 fr. 1048 (depuis 1927, après avoir valu 25 fr., puis 11 fr.). C. S. 1932.
Anciennes pièces d'or de 10 sucres (condor), au pair ancien de 25 fr. Anciennes pièces d'argent de 100, 50, 20, 10, 5 centavos (pair, 11 fr.).
Pièces d'argent actuelles de 2, 1 sucre et 50 centavos.
Pièces de nickel de 10, 5, 2 1/2, 2, 1 centavo.
Billets de 5, 10, 20, 50, 100 sucres.

ESPAGNE

Etalon d'or. Unité monétaire : *peseta* de 100 *centimos* (4 fr. 925). C. S.
Pièces d'or anc. de 10, 20, 25, 100 pesetas.
Pièces d'argent anc. de 0,50, 1, 2, 5 pesetas. (Poids et titres des anciennes pièces françaises correspondantes.)
Pièces de nickel de 25 centimos.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimos.
Billets de 25, 50, 100, 500 et 1.000 pesetas.

ESTONIE

Etalon d'or. Unité monétaire : *kroon*, de 100 centimes, valant au pair 6 fr. 84, et qui a remplacé en 1927, l'ancien *mark*, de 100 *penni*, équivalent au mark allemand. C. S. 1933.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Etalon d'or. Unité monétaire : *dollar-or* ($) de 100 *cents* (au pair 25 fr. 92385). C. S. 1933.
Pièces d'or de 1 dollar (n'est plus frappé, depuis 1890), 2 dollars 1/2, 5 dollars, 10 dollars (aigle), 20 dollars (double aigle).
Pièces d'argent de 1 dime (10 cents), 1/4, 1/2, 1 dollar.
Pièces de billon de 1 et 1/2 cent; de nickel, de 5 cents.
Billets de 1 à 10.000 dollars.

ÉTHIOPIE

Etalon d'argent. Unité monétaire : le *talari* ou *thaler* de Marie-Thérèse.
Pièces d'argent de 1, 1/2, 1/4, 1/16 de talari.
Pièces de cuivre de 1/100 de talari (besa).
Monnaies italiennes.

FINLANDE (RÉPUBLIQUE DE)

Etalon d'or. Unité monétaire : *markka*, de 100 *pennia*, au pair 0,6428 (depuis 1925), équivalant auparavant à notre ancien franc. C. S. 1931.
Anciennes pièces d'argent de 1, 2, 5 markkaa, des titre et poids des anciennes pièces françaises
Anciennes pièces d'argent de 1, 2, 5 markkaa, des titre et poids des anciennes mesures françaises.
Pièces de nickel de 1 markka, 50 et 25 pennia.
Pièces de cuivre de 1, 5, 10 pennia.
Pièces de bronze de 5, 10, 20 markkaa.
Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 markkaa.

FRANCE

Etalon d'or. Unité monétaire : le franc, de 100 centimes (stabilisé en 1928 à 0 gr. 0655 d'or à 900/1.000; dévalué entre 0 gr. 49 et 0 gr. 43 le 20 octobre 1936. Parité annulée le 30 juin 1937. C. S.
Anciennes pièces d'or de 100, 50, 40, 20, 10, 5 fr., au titre de 900/1.000 et du poids de 32 gr. 258 pour la pièce de 100 fr., et dont la valeur suit le cours de l'or.
Anciennes pièces d'argent de 5, 2, 1, 1/2, 1/5 de franc au titre de 900/1.000 pour la pièce de 5 fr. et de 835/1.000 pour les autres, pesant 5 gr. par franc, et dont la valeur suit le cours de l'argent-métal.
Les pièces d'or de 100 francs, frappées avant 1936, n'ont pas été mises en circulation.
Pièces d'argent actuelles de 20, 10 fr., pesant 1 gr. par franc, au titre de 680/1.000.
Pièces de nickel de 5 fr.
Pièces de nickel avec 75 p. 100 de cuivre, de 25, 10 et 5 centimes (percées d'un trou central).
Pièces de bronze de 2, 1 centimes.
Pièces et jetons des Chambres de commerce de 2, 1 fr., 50 centimes, en bronze d'aluminium.
Billets de 50, 100, 500, 1.000, 5.000 fr., émis par la Banque de France.

GRÈCE

Etalon d'or. Unité monetaire : *drachme*, de 100 *lepta*, équivalant autrefois à l'ancien franc, et valant au pair 0 fr. 331 (1928). Aligné sur la livre anglaise en 1936 (550 dr. = 1 £). C. S. 1932.
Anciennes pièces d'or et d'argent, du poids et du titre des anciennes monnaies françaises.
Pièces de nickel : 2, 1 dr., 50, 20, 10, 5 lepta.
Pièces de bronze de 1, 5, 10 lepta.
Billets de 5, 25, 37 1/2, 75, 375, 750 drachmes.

GUATEMALA

Etalon d'or. Unité monétaire: *quetzal-or*, équivalant au dollar américain et remplaçant l'ancien *peso* depuis 1925 (équivalant à 25 fr. pour le peso-or et à 10 fr. pour le peso-argent).
Pièces d'or de 20, 10, 5 quetzales; d'argent de 1, 1/2, 1/4 de quetzal.
Billets de 1, 2, 5, 10 quetzales.

HAÏTI

Unité monétaire : *gourde*, ou piastre, de 100 centimes, valant au pair, depuis 1915, un cinquième de dollar.
Anciennes pièces d'argent de 1 gourde, 50, 20, 10, 5 centimes au pair ancien de 10 fr. par gourde.
Pièce d'or de 1 gourde.
Pièces d'argent de 1 et 1/2 gourde.
Pièces de nickel de 5, 10, 20, 50 centimes.
Pièces de bronze de 4 et 8 centimes.
Billets de 1, 2, 10, 100 gourdes.

Tableau des monnaies françaises et étrangères.

HONDURAS

Etalon d'or. Unité monétaire: *lempira-or*, équivalant à 1/2 dollar américain, et remplaçant l'ancien *peso-argent*, valant au pair 12 fr. 50.
Pièces d'argent de 1 peso, 50, 25 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 5, 10, 20, 50 et 100 pesos.

HONGRIE

Etalon d'or. Unité monétaire : *pengœ-or*, de 100 *filler*, valant au pair 4 fr. 468, et remplaçant, depuis le 1er janvier 1927, l'ancienne couronne.
Anciennes monnaies. V. AUTRICHE.
Pièces d'argent de 1 pengœ.
Pièces de nickel de 10, 20, 50 filler.
Pièces de bronze de 1, 2 filler.
Billets de 5, 10, 20, 50, 200, 1.000 pengœ.

INDES ANGLAISES

Etalon d'argent. Unité monétaire: *rupee* (roupie) argent de 16 *annas* valant au pair 9 fr. 30 (depuis 1927); 12 fr. 40 (de 1920 à 1926); 8 fr. 20 auparavant. C. S. 1931.
Pièces d'or: 1 *souverain* valant 13,33 roupies, 1/2 souverain (5 roupies).
Pièces d'argent de 1/8, 1/4, 1/2 roupie, 1 roupie (16 annas).
Pièces de nickel de 1 anna (4 pice).
Pièces de bronze : 1 *pice* (ou 1/4 anna), 1/2 pice, 1 pie (1/12 anna).
Billets de 1, 2, 2 1/2, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 roupies. A Ceylan, on fait usage de la roupie de l'Inde divisée en *cents*.

INDES NÉERLANDAISES

en outre des monnaies de la métropole.
Pièces d'argent de 1/20, 1/10, 1/4 de florin (2 fr. 56).
Pièces de nickel de 5 cents.
Pièces de cuivre de 1/2, 1, 2 1/2 cents.
Billets de 1, 5, 10, 25, 50, 100, 200, 300, 500 et 1.000 florins.

INDOCHINE FRANÇAISE

Etalon d'argent. Unité monétaire : *piastre de commerce* en argent divisée en 100 *cents*, de valeur stabilisée à 10 francs depuis 1930.
Pièces d'argent de 1 piastre, 1/2 piastre 20 et 10 cents.
Pièces de bronze de 1 *cent*, 1 *sapèque*.
Pièce de zinc de 1/600 de piastre.
En outre, monnaies locales ayant cours parmi les indigènes.
Billets de 1, 5, 20 et 100 piastres.

ITALIE

Etalon d'or. Unité monétaire: *lira*, de 100 *centesimi*, équivalant autrefois à notre ancien franc et valant au pair 1 fr. 3433. Ramenée en 1936 à la parité de 90 l. = 1 £.
Anciennes pièces d'or de 100, 50, 20, 10, 5 lire; anciennes pièces d'argent de 5, 2, 1 lira et 50 centesimi, analogues aux anciennes monnaies françaises.
Pièces d'argent nouvelles de 20, 10, 5 lire.
Pièces de nickel de 5, 2, 1 lira, de 50, 20 cent.
Pièces de bronze de 10, 5 centesimi.
Billets de 50, 100, 500, 1.000 lire.

JAPON

Etalon d'or. Unité monétaire : *yen d'or* (au pair 12 fr. 722) de 100 *sen* ou 1.000 *rin*. C. S. 1931.
Pièces d'or de 5, 10 et 20 yen.
Pièces d'argent de 20 et 50 sen.
Pièce de nickel de 5 sen.
Pièces de bronze de 1 sen et 5 rin.
Billets de 1, 5, 10, 20 et 100 yen.

LETTONIE

Etalon d'or. Unité monétaire: *lats* de 100 *santimu* = 4 fr. 924. Aligné sur la £ en 1936.
Pièces d'argent de 1 lats, 2 et 5 latu.
Pièces de nickel pur de 10, 20, 50 santimu.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 santimu.
Billets de 10, 20, 50, 100 latu.

LITUANIE

Etalon d'or. Unité monétaire : *litas* de 100 *centu* valant au pair 2 fr. 552.
Monnaies d'argent de 1 litas, 2, 5 litai.
Billets de 1, 2, 5, 10, 50, 100 litai.

LUXEMBOURG

Unité monétaire : le *franc* belge.
Pièces de nickel de 5, 10, 25, 50 *centimes* et de 1 et 2 francs. Billets belges.

MAROC

Depuis 1920, le franc est seul légal et doit remplacer les anciennes monnaies. Jetons de nickel de 1 fr. 50, 25 centimes.

MEXIQUE

Etalon d'or. Unité monétaire : *peso d'or* de 100 *centavos* (au pair 12 fr. 722). C. S. 1931.
Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 pesos.
Pièces d'argent de 1 peso, 10, 20 et 50 centavos.
Pièce de nickel de 5 centavos.
Pièces de bronze de 1 et 2 centavos.
Billets de 1, 2, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 piastres.

MONACO

Unité monétaire : le franc français.

NICARAGUA

Etalon d'or. Unité monétaire : *cordoba-or*, de 100 *centavos*, équivalant au dollar et remplaçant l'ancien peso-argent, qui valait environ 12 fr.
Anciennes pièces d'argent de 1 peso, 50, 25, 20, 10, 5 centavos.
Pièces d'argent actuelles de 1 cordoba, 50, 25, 10 centavos.
Pièces de nickel de 5 centavo.
Pièces de bronze de 1, 1/2 centavo.
Billets de 1, 5, 10, 25, 20 cordobas.

NORVÈGE

Mêmes monnaies que le Danemark et la Suède.
L'ancienne union monétaire scandinave a été dissoute depuis 1918. Aujourd'hui les pièces norvégiennes, danoises et suédoises n'ont plus cours que dans leurs pays respectifs. C. S. 1931.

PANAMA

Etalon d'or. Unité monétaire : *balboa d'or* valant 2 *pesos d'argent* ou 100 *centesimos* et correspondant au dollar américain (au pair de 25 fr. 523).

PARAGUAY

Système monétaire analogue à celui de la république Argentine.

PAYS-BAS

Etalon d'or. Unité monétaire: *florin-or* (*gulden fl*) de 100 cents (au pair 10 fr. 259). C. S. 1936.
1/10 florin (*dubbeltje*), 1/4 de florin (*kwartje*).
Pièces d'argent de 1/2 florin, 1 florin (*gulden*) 2 florins 1/2 (*rijksdaalder*), 10 et 25 cents.
Pièce de nickel de 5 cents (forme carrée).
Pièces de bronze de 1/2, 1, et 2 1/2 cents.
Billets de la Banque néerlandaise de 10, 25, 40, 60, 100, 200, 300 et 1.000 florins.

Tableau des monnaies françaises et étrangères.

PÉROU

Etalon d'or. Unité monétaire : le *sol* (au pair 7 fr. 915 depuis 1931) = 10 *dineros* = 100 *centavos*. Livre péruvienne = 10 *soles*, ancienne unité identique au sterling. Souverain et demi-souverain acceptés au cours légal.
Pièces d'or de 1 livre, 1/2 et 1/5 de livre.
Pièces d'argent de 1 sol, 1/2, 1/5 de sol.

PERSE

Etalon d'argent. Unité monétaire : *kran*, de 20 *chahis*, valant au change environ 2 fr. 50
Anciennes pièces d'or de 2, 1, 1/2 *toman*, analogues aux anciennes pièces françaises de 20 10, 5 francs.
Pièces d'argent de 5, 2, 1 kran, de 10 et 5 chahis.
Pièces de nickel de 1, 2 chahis.
Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500 tomans.

POLOGNE

Etalon d'or. Unité monétaire : *zloty*, de 100 *groszy*, valant au pair 2 fr. 863, et remplaçant depuis 1924 le *marka*, de 100 *fenni*, équivalant à notre ancien franc.
Pièces d'or de 100, 50, 25 zloty.
Pièces divisionnaires d'argent et de nickel.
Billets de 1, 2, 5, 10 20, 50, 500 zloty.

PORTUGAL

Etalon d'or. Unité monétaire : *escudo-or*, de 100 *centavos*, valant au pair 27 fr. 58, ayant remplacé l'ancien *milreis*. L'escudo, très dévalorisé après la guerre, a été stabilisé en 1931 à 1 fr. 13. C. S. 1931.
Anciennes pièces d'or, valant environ 25 fr. par milreis ou par escudo.
Pièces d'argent anciennes valant environ 12 fr. par milreis ou par escudo.
Pièces de nickel de 4, 2, 1, 1/2 centavos.
Billets de 1/2, 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 escudos.

ROUMANIE

Etalon d'or. Unité monétaire: *leu* de 100 *bani*, valant au pair 0 fr. 15267, et remplaçant depuis 1929 l'ancien *leu*, qui correspondait à notre ancien franc.
Anciennes pièces d'or et d'argent correspondant à nos anciennes monnaies françaises.
Pièces d'or et d'argent nouvelles.
Pièces de nickel de 5, 10, 20 bani, 1, 2 lei.
Billets de 5, 10, 20, 100, 500, 1.000 lei.

RUSSIE

Etalon d'or. Unité monétaire : *tchervonetz*, de 10 *roubles-or*, valant au pair 131 fr. 31. Le rouble se divise en 100 *kopeks*. Le rouble rattaché au franc français en 1935 (1 rouble = 3 fr.) a été porté à 4 fr. 25 en 1936.
Anciennes pièces d'or de 5 et 3 roubles.
Pièces d'argent de 1, 1/2 rouble, 20, 15, 10 kopeks.
Pièces de bronze de 5, 3, 2, 1 kopek.
Billets de 1, 2, 5, 10, 25 tchervontzi.

SAN-SALVADOR

Unité monétaire : *colon-or* de 100 *centavos* valant 12 fr. 76 au pair. C. S. 1931.

SIAM

Etalon d'or. Unité monétaire: *baht*, de 100 *satang*, valant au pair 11 fr. 29, et ayant remplacé le *tical*, divisé en 4 *salung* et 100 *att*. C. S. 1932.
Pièces d'or de 1 *dos* ou 10 baht.
Pièces d'argent de 1 baht, 2 salung, 1 salung.
Pièces de nickel de 10, 5 satang.
Billets de 5, 10, 20, 100, 1.000 ticaux.

SUÈDE

Mêmes monnaies que la Norvège. C. S. 1931.

SUISSE

Régime du bimétallisme. Unité monétaire : *franc* de 100 *centimes* (au pair 4 fr. 92). Dévalué en 1936 entre 190 et 215 mg.
Pièces d'or de 10 et 20 francs.
Pièces d'argent de 0 fr. 50, 1, 2 et 5 francs.
(Poids et titres analogues aux anciennes pièces françaises correspondantes.)
Pièce de nickel pur de 0 fr. 20.
Pièces (alliage de nickel) de 5 et 10 centimes.
Billets de 5, 20, 50, 100 500 et 1.000 francs.

SYRIE

Unité monétaire. *livre syrienne* de 100 *piastres* valant 20 francs français. Monnaie de compte : *piastre libanaise-or*, valant environ 1 franc.
Jetons de nickel de 5, 2, 1 piastre, 1/2 piastre.
Billets de 1 à 50 piastres, 1, 5, 10, 25, 50, 100 livres.

TCHÉCOSLOVAQUIE (J. 1939)

Etalon d'or Unité monétaire . la *couronne tchécoslovaque*, de 100 *haleru*, valant au pair 0 fr. 63 depuis 1934. Dévaluation de 16 p. 100 (1936).
Monnaies de nickel de 5, 1 couronne, 20 haleru.
Pièces de billon de 10, 5, 2 haleru.
Billets de la Banque nationale.

TUNISIE

Système monétaire français, avec frappe spéciale. Pièces d'or et d'argent correspondant aux anciennes monnaies françaises.
Jetons de bronze d'aluminium de 0,50, 1, 2 fr.
Pièces de bronze de 10, 5, 2, 1 centime.
Billets de la Banque d'Algérie avec l'inscription « Tunisie », de 5, 50, 100, 500, 1.000 francs.

TURQUIE

Etalon d'or. Unité monétaire : *livre turque*, de 100 *piastres*, valant au pair 112 fr. 208. La piastre se divise en 40 *paras*. La livre dépréciée à 1/9 de sa valeur s'est alignée en 1936 sur la livre anglaise (635 p. = 1 £).
Pièces d'or de 500, 250, 100, 50, 25 piastres, valant environ 1 fr. 12 par piastre.
Pièces d'argent de 20, 10, 5, 2, 1 piastre, valant environ 0,50 par piastre.
Pièces de nickel de 40, 20, 10, 5 paras.
Pièces de bronze de 5, 10 paras.
Billets de 1, 5, 10, 50, 100 livres, de 5, 10, 25, 50 piastres.

URUGUAY

Etalon d'or. Unité monétaire: *peso-or* (au pair 26 fr. 39) de 100 *centesimos*. C. S. 1929.
Pièces d'argent de 1 peso, de 10, 20 et 50 centesimos.
Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centesimos.
Pièces de bronze de 1, 2 et 4 centesimos.
Billets de 1, 5, 10, 50, 100, 500 pesos.

VENEZUELA

Etalon d'or. Unité monétaire : *bolivar d'or* de 100 centimos, valant 4 fr. 925 au pair.
Pièces d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 bolivars.
Pièces d'argent de 1, 2, 5 bolivars, 20 et 50 centimos (de poids et de titres analogues aux anciennes pièces françaises correspondantes).
Pièces de nickel de 1, 2 et 5 centimos.
Pièces de bronze de 1, 2, 5 et 10 centimos.
Billet de 20, 50, 100, 500 et 1.000 bolivares.

YOUGOSLAVIE

Unité monétaire : *dinar* de 100 *paras*, équivalant à l'ancien franc français, stabilisée à 0 fr. 45 (1931).
Anciennes pièces d'or et d'argent du type des anciennes monnaies françaises.
Pièces de nickel de 20, 10, 5 paras.
Pièces de bronze de 10, 5, 2, 1 para.
Billets de 10, 100, 1.000 dinars.

que des monosyllabes : *vers monosyllabique*, comme ce vers de Racine (dans *Phèdre*) :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

MONOSYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Caractère des mots qui ne contiennent qu'une seule syllabe et des langues formées exclusivement de ces mots : *le monosyllabisme chinois*.

MONOTHÉIQUE (*té-i-ke*) adj. Qui appartient au monothéisme.

MONOTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu : *le monothéisme juif*. ANT. **Polythéisme.**

MONOTHÉISTE (*té-is-te*) adj. Relatif au monothéisme : *les croyances monothéistes*. N. Partisan du monothéisme. ANT. **Polythéiste.**

MONOTHÉLISME (*lis-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *thelein*, vouloir). Doctrine hérétique, qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admît en lui deux natures.

MONOTHÉLITE n. et adj. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj (du pref. *mono*, et du gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone*. *Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone*. ANT. **Varié.**

MONOTONIE (*ni*) n. f. (de *monotone*). Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix : *la monotonie du débit est un défaut insupportable chez un orateur*. *Fig* Défaut de variété : *la monotonie de l'existence*. ANT. **Variété, changement, diversité.**

MONOTRÈMES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *ornithorynques* et les *échidnés* : *les monotrèmes semblent faire le passage entre les mammifères et les oiseaux*. (V. la planche MAMMIFÈRES.) S un *monotrème*.

MONOTYPE n. f. Machine à composer, qui fond les caractères isolément.

MONOVALENT adj. m. V. VALENCE.

MONOXYLE (*nok-si-le*) adj. (du préf. *mono*, et du gr. *xulon*, bois). Fait d'une seule pièce de bois : *pirogue monoxyle*.

MONS (*mouss*) n. m. Abrév. fam. de *monsieur*.

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Après Louis XIV, le Dauphin de France. (En ce sens, prend une majuscule.) Pl. *messeigneurs*, *nosseigneurs*.

MONSEIGNEUR (*sè-gneur*) n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures. Adjectiv. : *une pince monseigneur*.

MONSEIGNEURISER (*sè-gneu-ri-ze*) v. t. Donner le titre de *monseigneur*.

MONSIEUR (*me-si-eu*) n. m. (de *mon*, et *sieur*). Titre donné, par civilité, à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. Nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est sorti*. Homme bien mis, bien élevé : *il est venu un monsieur*. *Un vilain monsieur*, individu peu estimable. Titre qu'on donnait autrefois en France au frère cadet du roi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Faire le monsieur*, *le gros monsieur*, l'homme d'importance. *Prune de Monsieur*, grosse prune d'un beau violet. Pl. *messieurs* (*mè-si-eu*).

MONSIGNORE (*ré*) n. m. (mot ital. signif. *monseigneur*) Prélat italien. Pl. des *monsignori*.

MONSTRANCE n. f. Ostensoir. Reliquaire portatif.

MONSTRE (*mons-tre*) n. m. (lat. *monstrum*). Être dont la conformation diffère de celle de son espèce : *les fleurs doubles sont des monstres*. Être fantastique qui figure dans la mythologie ou la légende : *Persée délivra Andromède du monstre qui la menaçait*. *Par ext.* Personne tout à fait dénaturée : *un monstre de cruauté*. Personne ou objet d'une laideur repoussante : *épouser un monstre*. Objet énorme : *les monstres marins*. Chose qu'on se représente comme terrible : *se faire des monstres de tout*. *Fam.* Adjectiv. Prodigieux, colossal : *un dîner monstre*.

MONSTRUEUSEMENT (*mons-tru-eu-ze-man*) adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE (*mons-tru-eû, eu-ze*) adj. (lat. *monstruosus*). Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux*. *Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse*. Excessif : *prodigalité monstrueuse*. Horrible : *crime monstrueux*.

MONSTRUOSITÉ (*mons-tru-o-zi-té*) n. f. Vice de ce qui est monstrueux. Chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité*.

MONT (*mon*) n. m. (lat. *mons*, *montis*). Grande élévation naturelle au-dessus du sol environnant : *le mont Blanc*. *Par monts et par vaux*, de tous côtés.

MONTAGE n. m. Action de porter quelque chose de bas en haut : *le montage des pierres*. Action de s'élever : *le montage du lait qui bout*. Action de disposer toutes les parties d'un ensemble pour qu'il soit en état de faire le travail auquel il est destiné : *effectuer le montage d'une machine*.

MONTAGNAC (*gnak*) n. m. (du n. du fabricant qui l'a introduit dans le commerce). Drap pour vêtements d'hiver.

MONTAGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui habite les montagnes : *la rude vie des montagnards alpins*.

MONTAGNE n. f. (du lat. *montanus*, montagneux). Élévation du sol, naturelle et très considérable : *de hautes montagnes séparent la France de l'Espagne*. *Par anal.* Amoncellement, grand amas d objets : *une montagne de livres*. *Chaîne de montagnes*, suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. *Montagnes russes*, série de montées et de descentes rapides sur lesquelles on se laisse glisser, dans une sorte de traîneau.



Montagnes.

PROV. : **Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais**, se dit par menace, pour faire entendre à quelqu'un qu'on trouvera l'occasion de se venger de lui. Se dit aussi lorsqu'on rencontre quelqu'un au moment et en un lieu où l'on ne s'attendait pas à le voir.

MONTAGNEUX, EUSE (*gneû, eu ze*) adj. Où il y a beaucoup de montagnes : *la Suisse est un pays très montagneux*. ANT. **Plat.**

MONTAISON (*tè-zon*) n. f. Migration par laquelle les saumons quittent l'eau salée pour remonter dans l'eau douce, où a lieu le frai. Saison pendant laquelle a lieu cette migration.

MONTANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Montanus. (V. *Part. hist.*)

MONTANISTE (*nis-te*) n. Partisan du montanisme : *les montanistes subsistèrent en Orient jusqu'au règne de Justinien*. Adj. : *doctrine montaniste*.

MONTANT (*tan*), n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. Chacune des deux pièces dans lesquelles s'enchâssent les échelons d'une échelle. Partie de la bride, qui va du mors à la cocarde. (V. *fig.* HARNAIS.) Total d'un compte : *le montant des dépenses*. Goût relevé. Odeur forte et pénétrante : *vin qui a du montant*. Le mouvement ascendant de la mer.

MONTANT (*tan*), **E** adj. Qui monte : *marée montante*. Qui va en montant : *chemin montant*. *Robe montante*, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. ANT. **Descendant. Décolleté.**

MONT-DE-PIÉTÉ (*mon*) n. m. (ital. *monte di pietà*, banque de charité). Établissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété*.

MONTE n. f. Action de monter à cheval. Accouplement des animaux domestiques. Montée des vers à soie dans les rameaux.

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : *être monté en habits*. *Être bien, mal monté*, avoir un bon, un mauvais cheval. *Soldat monté*, soldat qui fait son service à cheval. *Coup monté*, coup préparé à l'avance et en secret. *Monté en couleur*, fortement coloré. *Être monté*, être en colère.

MONTE-CHARGE n. m. invar. Appareil servant à monter des fardeaux, des marchandises d'un étage à l'autre.

MONTÉE (*té*) n. f. Lieu qui va en montant : *gravir la montée.* Endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence. Action de gravir. ANT. **Descente.**

MONTÉNÉGRIN, E adj. et n. Du Monténégro.

MONTE-PLATS (*pla*) n. m. invar. Monte-charge hissant les plats de la cuisine à la salle à manger.

MONTER (*té*) v. i. (de *mont.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Se transporter d'un lieu en un autre plus élevé : *monter au 2ᵉ, au 3ᵉ étage ; monter sur un arbre.* S'accroître en hauteur : *la rivière monte.* Se placer sur un véhicule, un animal : *monter à cheval.* S'élever en pente : *le terrain monte.* S'élever en s'éloignant de l'horizon : *le soleil monte pendant l'hiver et le printemps. Fig.* Avoir de l'avancement : *monter en grade.* Atteindre à un prix plus élevé : *le blé monte.* Former un total de : *la dépense monte à cent francs.* Passer du grave à l'aigu : *la voix monte par tons et demi-tons. Monter sur le trône*, devenir roi. *Monter sur les planches*, se faire comédien. V. t. Gravir, parcourir de bas en haut : *monter un escalier.* Etre monté sur : *monter un cheval blanc.* Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier.* Fournir de toutes les choses nécessaires : *monter sa maison.* Ajuster, assembler : *monter une machine.* Enchâsser dans une garniture : *monter un diamant.* Bander les ressorts : *monter une montre. Fig.* Préparer, combiner : *monter une cabale.* Exciter : *monter la tête à quelqu'un.* **Se monter** v. pr. Se fournir : *se monter en linge.* S'élever, en parlant d'une somme, d'un nombre. Elever son style. S'exalter, s'irriter. ANT. **Descendre. Baisser.**

MONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui monte des pièces d'orfèvrerie, les pièces d'une machine, d'un vêtement, etc.

MONTGOLFIÈRE (*mon-gol*) n. f. (de *Montgolfier* n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure, et renfermant de l'air dilaté par la chaleur. (V. BALLON.)

MONTICOLE adj. (du lat. *mons, montis*, montagne, et *colere*, habiter). Qui vit ou croît sur les montagnes.

MONTICULE n. m. (lat. *monticulus*). Petit mont.

MONT-JOIE (*mon-joi*) n. m. Monceau de pierres pour marquer les chemins, ou pour rappeler quelque événement important. *Mont-joie Saint-Denis* ou *Montjoie.* (V. *Part. hist.*)

MONTMORENCY (*mon-mo-ran-si*) n. f. Variété de cerise acide, à courte queue.

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois servant à monter à cheval. *Côté du montoir*, côté gauche du cheval.

MONTRABLE adj. Qui peut être montré.

MONTRE n. f. (de *montrer*). Petite horloge portative. *Montre marine*, montre faite avec une extrême précision. *Montre à répétition*, montre à laquelle on peut faire sonner l'heure.


Montre.

MONTRE n. f. (de *montrer*). Marchandises exposées à la façade d'une boutique. Vitrine pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Etalage : *faire montre de son érudition.* Poterie d'essai, chez les fabricants de porcelaine.

MONTRER (*tré*) v. t. (lat. *monstrare*). Faire voir : *montrer ses bijoux.* Manifester : *montrer du courage.* Prouver, démontrer : *montrer qu'on a raison.* Enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents*, faire voir qu'on est disposé à résister ; se fâcher. *Montrer les talons*, s'enfuir. *Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Cet habit montre la corde*, est très usé. **Se montrer** v. pr. Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion. ANT. **Cacher.**

MONTREUR, EUSE (*eu ze*) n. Personne qui montre quelque chose au public : *montreur d'ours.*

MONTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Inégal, coupé de collines : *le sol du Limousin est montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte : *le chameau est la monture la mieux appropriée au désert.* Ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Garniture dans laquelle est enchâssée une pierre précieuse. Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT (*man*) n. m. (lat. *monumentum*). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action : *Artémise fit élever à Mausole un magnifique monument.* Ouvrage d'architecture considérable par sa masse ou sa magnificence : *le Parthénon est le plus beau monument d'Athènes.* Construction qui recouvre une sépulture. Tombeau. *Monuments publics*, édifices appartenant à l'Etat ou à une commune, et destinés à l'utilité et à l'embellissement des villes. *Monuments historiques*, édifices des temps antérieurs, qu'il importe de conserver, soit à cause des souvenirs qui s'y rattachent, soit à cause de leur valeur artistique. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a les proportions d'un monument : *porte monumentale.*

MOQUE (*mo-ke*) n. f. (provenç. *moco*). Bloc de bois lenticulaire, cannelé sur son pourtour pour recevoir une estrope, et percé intérieurement d'un trou par où passe un cordage.

MOQUE (*mo-ke*) n. f. Vase en fer-blanc pour mesurer certaines denrées.

MOQUER (*ké*) [**SE**] v. pr. Se railler : *Molière s'est cruellement moqué des précieuses.* Ne faire aucun cas : *se moquer des réprimandes, du qu'en-dira-t-on.* Ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de... Par ext. Etre moqué*, être un objet de moquerie. LOC. PROV. : **Se moquer du tiers comme du quart**, se moquer de tout le monde.

MOQUERIE (*ke-ri*) n. f. Parole ou action moqueuse ; dérision, ironie. Chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE (*kè-te*) n. f. Oiseau que l'on attache près d'un piège pour attirer les autres oiseaux.

MOQUETTE (*kè-te*) n. f. Etoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de se moquer, de railler : *un homme moqueur.* Qui marque la moquerie : *sourire moqueur.* N. m. Merle d'Amérique, qui excelle à imiter les cris des autres animaux.


Moraillon.

MOQUEUSEMENT (*keu-ze-man*) adv. D'une façon moqueuse.

MORAILLES (*ra, ll* mll., *e*) n. f. pl. (du provenç. *mor*, museau). Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON (*ra, ll* mll.) n. m. Pièce de fer attachée au bord d'un couvercle de coffre et munie d'un anneau qui entre dans une serrure et qui reçoit le pêne ou le cadenas.

MORAINE (*rè-ne*) n. f. (provenç. *mourreno*). Débris de roches qui s'amassent sur les côtés d'un glacier et qui sont fournis par le gel ou par l'action érosive du glacier : *on distingue, selon leur place, les moraines latérales, médianes et frontales.*

MORAÏTE (*ra-i-te*) adj. et n. De Morée.

MORAL, E, AUX adj. (lat. *moralis ;* de *mores*, mœurs). Qui concerne les mœurs : *réflexion morale.* Qui pratique la morale : *homme moral.* Qui est conforme aux bonnes mœurs ou propre à les favoriser : *un livre moral.* Intellectuel, spirituel (par oppos. à *physique, matériel*) : *les facultés morales. Certitude morale*, celle qui n'est fondée que sur des convenances et non sur des preuves absolues. ANT. **Immoral.** N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral ; relever le moral de quelqu'un.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal. Traité relatif à cette science : *la morale de Malebranche.* Réprimande, leçon mêlée de reproches : *faire la morale à un enfant.* Conclusion morale qu'un écrivain veut tirer de son œuvre : *la morale d'une fable.*

MORALEMENT (*man*) adv. Au point de vue des règles de la morale. Au point de vue des sentiments, de l'opinion : *être moralement sûr d'un fait.* ANT. **Immoralement. Matériellement, physiquement.**

MORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Propre à moraliser : *récit moralisateur.*

MORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER (*zé*) v. t. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières.* Réprimander : *moraliser*

un enfant. V. i. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui affecte de parler morale : *un moraliseur insupportable.*

MORALISTE (*lis-te*) n. Auteur qui écrit sur les mœurs, comme Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, etc. Adjectiv. : *écrivain moraliste.*

MORALITÉ n. f. Rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions.* Mœurs : *homme sans moralité.* Réflexion morale : *belle moralité.* But moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée.* Au moyen âge, œuvre dramatique qui a pour objet l'édification, et dont les personnages sont des allégories. ANT. **Immoralité.**

MORASSE n. f. Epreuve d'une page de journal avant le serrage définitif.

MORATOIRE adj. (lat. *moratorius* ; de *morari*, retarder). *Dr.* Qui accorde ou formule un délai : *sentence moratoire. Intérêts moratoires*, intérêts dus à raison du retard apporté au payement d'une créance, et courant du jour de la sommation. N. m. Moratorium. (V. ce mot.)

MORATORIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ajournement*). Suspension des effets de certaines obligations ou de certaines dispositions légales.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus* ; de *morbus*, maladie). Qui se rapporte à l'état de maladie : *symptômes morbides. Bx-arts.* Souple et délicat : *chairs morbides* (de l'ital. *morbido*).

MORBIDEMENT (*man*) adv. D'une manière morbide. (Peu us.)

MORBIDESSE (*dè-se*) n. f. (ital. *morbidezza*). *Bx-arts.* Souplesse et délicatesse des chairs, dans une figure. *Par ext.* Souplesse des attitudes : *la morbidesse des créoles.*

MORBIDITÉ n. f. Caractère de ce qui est morbide.

MORBIFIQUE adj. (lat. *morbificus*). Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBILLEUX, EUSE (*bi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *morbilli*, rougeole). Qui a rapport à la rougeole : *fièvre morbilleuse.*

MORBILLIFORME (*ll* mll.) adj. Se dit des éruptions qui ressemblent à la rougeole.

MORBLEU interj. (altér. de *mordieu*). Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU (*sô*) n. m. (du lat. *morsus*, mordu). Partie d'un mets solide : *aimer les bons morceaux.* Partie séparée d'un tout : *morceau de terre.* Fragment d'un ouvrage écrit : *débiter un morceau d'Athalie.* Toute œuvre artistique prise isolément : *morceau d'architecture.* Fragment complet d'une œuvre musicale. *Fig. Manger un morceau*, prendre un petit repas. *Rogner les morceaux à quelqu'un*, lui fournir avec parcimonie ce qui lui est nécessaire. *Mâcher les morceaux à quelqu'un*, lui préparer la besogne.

MORCELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il morcellera.*) Diviser en morceaux.

MORCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de morceler : *le morcellement de la propriété.*

MORDACHE n. f. Morceau de bois, de plomb ou de cuivre, que l'on place entre les mâchoires d'un étau pour saisir un ouvrage sans l'endommager.

MORDACITÉ n. f. (du lat. *mordax, acis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau-forte. Fig.* Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANÇAGE n. m. Application d'un mordant sur une étoffe.

MORDANCER (*sé*) v. t. (de *mordant*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il mordança, nous mordançons.*) Soumettre à l'opération du mordançage.

MORDANT (*dan*), **E** adj. Qui mord. Qui entame en rongeant : *acide mordant. Par ext.* Incisif, pénétrant, en parlant d'un son : *voix mordante. Fig.* Caustique, satirique : *esprit mordant.* N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. Composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes. *Fig.* Causticité : *le mordant de Molière. Mus.* Signe d'ornement ainsi figuré ∿∿, et qui, placé sur une note, indique une sorte de trille brisé et non terminé.

MORDELLE (*dè-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères répandus en France.

MORDICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *mordicare*, mordiller). Corrosif : *suc mordicant. Fig.* Caustique : *esprit mordicant.* (Peu us.)

MORDICATION (*si-on*) n. f. Picotement.

MORDICUS (*kuss*) adv. (mot lat.). Avec ténacité : *soutenir mordicus une opinion.*

MORDIENNE (*di-è-ne*) interj. (de *mordieu*). Sorte de jurement. *Fam.* Substantiv. : *à la grosse mordienne*, sans façon.

MORDIEU interj. (pour *mort de Dieu*). Juron qui a le même sens que *morbleu.*

MORDILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de mordiller.

MORDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. t. Mordre légèrement et à plusieurs reprises. Absolum. : *les jeunes chiens aiment à mordiller.*

MORDORÉ, E adj. (de *More*, et *doré*). Qui est d'un brun chaud à reflet doré. N. m. : *le mordoré.*

MORDORER (*ré*) v. t. Donner une teinte mordorée à.

MORDORURE n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. t. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents : *mordre son pain.* Blesser avec des organes spéciaux : *dormeur que mord une puce.* Entamer, user : *la lime mord l'acier. Fig. Médire de. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. i. *Mordre à* ou *dans*, entamer à coups de dents. *Fam. Mordre à*, comprendre, travailler avec plaisir à : *mordre au latin.* Attaquer la planche à graver, en parlant de l'eau-forte. Crocher dans le fond, en parlant d'une ancre. *Mécan.* Engrener. V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE, MORESQUE adj. et n. V. MAURE et MAURESQUE.

MOREAU, ELLE (*rô, è-le*) adj. (de *More*). Noir foncé et luisant : *jument morelle.*

MORELLE (*rè-le*) n. f. Genre de plantes, de la famille des solanées, auquel appartiennent la douce-amère, la pomme de terre, l'aubergine.

MORFIL (esp. *marfil*) n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser. Dents d'éléphant non encore travaillées. (On dit aussi MALFIL et MARFIL.)

MORFONDRE v. t. (de *morve* et *fondre*). Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a morfondu.* **Se morfondre** v. pr. Etre pénétré de froid. *Par ext.* S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Sorte de catarrhe nasal, qui atteint un cheval brusquement saisi par le froid.

MORGANATIQUE adj. (de *morgengabe*). Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une femme de condition inférieure, à qui il ne donne pas tous les droits politiques de l'épouse. Se dit aussi de la femme ainsi épousée.

MORGANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière morganatique : *se marier morganatiquement.*

MORGÉLINE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, dite aussi *mouron des champs.*

MORGENGABE (*ghèn-gha-bé*) n. m. (mot allem. signif. *don du matin*). Présent que, dans la société germanique primitive, le mari faisait à sa femme après la première nuit.

MORGUE (*mor-ghe*) n. f. Contenance hautaine et méprisante : *la morgue des grands.* Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue. ANT. **Humilité.**

MORGUÉ ! (*ghé*), **MORGUENNE !** (*ghè-ne*), **MORGUIENNE !** (*ghi-è-ne*) [corrupt. de *mordieu*]. Jurons villageois, annonçant un commencement de colère.

MORGUER (*ghé*) v. t. Traiter avec morgue, braver avec insolence. (Peu us.)

MORIBOND (*bon*), **E** adj. et n. (lat. *moribundus* ; de *mori*, mourir). Qui est près de mourir.

MORICAUD (*kô*), **E** adj. et n. (de *More*). Qui a la peau très brune. *Par ext.* Mulâtre, nègre.

MORIGÉNER (*né*) v. t. (bas lat. *morigenare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Tancer : *morigéner un écolier.*

MORILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de champignons comestibles, qui poussent dans les bois. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MORILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de raisin noir. Morille. Canard du genre milouin. Pl. Emeraudes brunes.

MORIO n. m. Nom vulgaire d'un papillon du genre *vanesse.*

MORION n. m. (esp. *morrion*). Casque à bords relevés en nacelle, et au timbre surmonté d'une crête, qui fut surtout porté au XVIe siècle.



Morion.

MORMON, ONE adj. Qui a rapport au mormonisme. N. : *un mormon, une mormone.* (V. *Part. hist.*)

MORMONISME (*nis-me*) n. m. Secte et doctrine des mormons.

MORNE adj. (orig. germ.). Abattu, sombre, mélancolique : *un homme morne.* Empreint d'une sombre tristesse : *un morne silence.* Terne, sans éclat : *couleur morne.* ANT. **Gai, joyeux.**

MORNE n. m. (mot créole ; de l'espagn. *morro*). Petite montagne isolée, dans les Antilles.

MORNE n. f. *Archéol.* Anneau épais, sorte de frette dont on habillait le fer de la lance de joute.

MORNÉ, E adj. Garni d'une morne. *Blas.* Qui n'a ni dents, ni bec, ni langue, ni ongles, ni queue, en parlant des bêtes (lion, aigle, etc.). Se dit aussi des casques à visière complètement close.

MORNIFLE n. f. *Pop.* Revers de main sur la face.

MOROSE (*rô-ze*) adj. (lat. *morosus*). Bourru. Chagrin, bizarre : *vieillard, air morose.* ANT. **Gai.**

MOROSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *morosus*, qui tarde). *Dr. anc.* Tardif, négligent : *débiteur morosif.*

MOROSITÉ (*zi*) n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcaloïde de l'opium, doué de propriétés soporifiques et calmantes, et dont les sels (dits vulgairement *morphine*) sont employés en injections sous-cutanées, ou *piqûres*, pour apaiser les douleurs : *la morphine est un poison violent.*

MORPHINISME (*nis-me*) n. m. Intoxication chronique par la morphine ou ses sels.

MORPHINOMANE adj. et n. Qui s'adonne à la morphinomanie : *femme morphinomane.*

MORPHINOMANIE (*ni*) n. f. (de *morphine*, et *manie*). Habitude morbide de l'usage de la morphine.

MORPHIQUE adj. Se dit des sels de morphine.

MORPHOLOGIE (*fo-lo-ji*) n. f. (du gr. *morphê*, forme, et *logos*, discours). Étude de la forme extérieure des êtres vivants : *morphologie végétale.* Histoire de la forme des mots et de leurs transformations.

MORPHOLOGIQUE (*fo-lo-ji-ke*) adj. Qui a rapport à la morphologie : *études morphologiques.*

MORS (*mor*) n. m. (lat. *morsus*). Levier de la bride, qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte. *Fig.* S'emporter. (V. HARNAIS.)



Morse.

MORSE n. m. (finnois *mursu*). Genre de mammifères amphibies, propres aux mers arctiques, et qui atteignent sept mètres de long : *on chasse les morses pour leur graisse, leur cuir et l'ivoire de leurs dents.*

MORSURE n. f. Action de mordre. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant : *la morsure du crotale est mortelle. Fig.* Effet nuisible : *les morsures de la gelée, de la calomnie.*

MORT (*mor*) n. f. (lat. *mors, mortis*). Cessation définitive de la vie : *périr de mort violente.* Peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts.* Grands chagrins, tristesse profonde : *avoir la mort dans l'âme.* Défaut de vie, immobilité : *un désert qui n'est que silence et mort.* Cessation : *la mort des empires.* Cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* Squelette nu, ou vêtu d'un linceul, qui figure la personnification de la Mort. *Etre à la mort, à deux doigts de la mort, à l'article de la mort, à son lit de mort*, être sur le point de mourir. *Etre entre la vie et la mort*, être dans un grand danger de mourir. *Mort de l'âme, mort éternelle*, privation de la vie bienheureuse. *Mort civile*, privation des droits de citoyen. *Mort-aux-rats*, composition pour les détruire, généralement à base d'arsenic. Loc. adv. : **A la mort,** excessivement : *haïr à la mort.* **A la vie et à la mort,** pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.* ANT. **Naissance.**

MORT (*mor*), **E** adj. (lat. *mortuus*). Privé d'animation, de commerce, etc. : *ville morte.* Qui manque d'ardeur : *langage mort. Fig. Etre plus mort que vif*, très effrayé. *Eau morte*, eau stagnante. *Nature morte*, peinture représentant des objets inanimés autres que le paysage et les cadavres humains. *Point mort*, endroit de la course d'un organe, où, ne recevant plus aucune impulsion du moteur, il ne continue à se mouvoir qu'en vertu de la vitesse acquise. *Œuvres mortes*, accastillage d'un navire. N. Personne morte, cadavre : *les Romains brûlaient leurs morts. Faire le mort*, faire semblant d'être mort, ne pas manifester sa présence. Au whist, au bridge, joueur momentanément hors de la partie, jeu étalé sur la table. *Jour des morts*, deuxième jour de novembre, consacré, chez les catholiques, à des prières pour les morts. PROV. : **Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller nu-pieds,** fonder ses calculs sur la mort d'une personne dont on doit hériter, c'est s'exposer à des mécomptes. ANT. **Vivant.**

MORTADELLE (*dè-le*) n. f. (ital. *mortadella*). Gros saucisson d'Italie, fabriqué surtout à Bologne.

MORTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. et n. (de *mortaille*). Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *mort*, et *tailler*). *Dr. féod.* Droit de certains seigneurs à l'héritage de leur serf mort sans héritier naturel.

MORTAISAGE (*tè-za-je*) n. m. Action de mortaiser : *le mortaisage d'une pièce de bois.*

MORTAISE (*tè-ze*) n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal, pour recevoir le tenon. Ouverture dans une gâche, pour recevoir le pêne.



Mortaise.

MORTAISER (*tè-zé*) v. t. Pratiquer une mortaise.

MORTAISEUSE (*tè-zeu-ze*) n. f. Machine à mortaiser.

MORTALITÉ n. f. (lat. *mortalitas*). Condition de ce qui est sujet à la mort. Quantité d'individus qui meurent annuellement : *la mortalité est considérable dans les pays marécageux.* Mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité. Tables de mortalité*, tables dressées pour faire connaître le nombre des morts par année, sur un nombre donné de vivants de chaque âge. ANT. **Natalité.**

MORT-BOIS (*mor-boi*) n. m. Bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU (*mor-tô*) n. f. Nom donné aux marées les plus faibles, entre la nouvelle et la pleine lune. Epoque de ces marées.

MORTEL, ELLE (*tèl, è-le*) adj. (lat. *mortalis*). Sujet à la mort : *tous les hommes sont mortels.* Qui appartient à l'homme : *la race mortelle.* Qui donne ou est propre à donner la mort : *maladie, blessure mortelle.* Acharné jusqu'à désirer la mort : *un ennemi mortel. Péché mortel*, qui fait perdre la grâce de Dieu. *Dépouilles mortelles, restes mortels*, cadavre. *Fig.* Cruel : *douleur mortelle.* Long et ennuyeux : *dix mortelles lieues.* N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel.* N. m. pl. *Les mortels*, le genre humain. ANT. **Immortel.**

MORTELLEMENT (*tè-le-man*) adv. A mort : *blessé mortellement. Fig.* Extrêmement : *discours mortellement ennuyeux.*

MORTE-PAYE (*pè-i*) n. f. Autref., soldat entretenu en temps de paix comme en temps de guerre. Vieux domestique qu'on garde sans le faire travailler. Celui qui ne peut payer ses contributions. Pl. des *mortes-payes.*

MORTE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons.*

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouir un créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette. Pl. des *morts-gages.*

MORTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction : *lier des moellons avec du mortier. Par anal.* Matière pâteuse et épaisse. Vase où l'on pile les drogues. Bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes. (V. la planche ARMES.) Autref. bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents de parlement : *président à mortier.* Bonnet que portent les magistrats de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.



Mortier.

MORTIFÈRE adj. (du lat. *mors, mortis*, mort, et *ferre*, porter). Qui cause la mort : *plante mortifère.* (Peu us.)



Mortier.

MORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui mortifie : *pratiques mortifiantes.* Qui humilie : *refus mortifiant.*

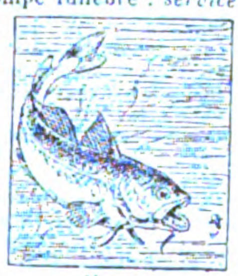
MORTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de mortifier son corps : *les mortifications des ascètes. Fig.* Humiliation : *subir une cruelle mortification. Méd.* Etat des chairs mortes, gangrenées. Commencement de décomposition qui rend le gibier plus savoureux.

MORTIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *mortificare ; de mors, mortis*, mort, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre plus tendre, en parlant de la viande : *on mortifie les viandes en les faisant mariner.* Affliger son corps par des jeûnes, des austérités. *Fig.* Humilier. Causer un vif déplaisir.

MORTINATALITÉ n. f. Etat des enfants mort-nés. Rapport du nombre des enfants mort-nés à celui des naissances normales.

MORT-NÉ, E (*mor*) adj. Mort en venant au monde : *enfant mort-né. Fig.* Qui échoue dès son commencement : *projet mort-né.* N. m. : *un mort-né.* Pl. des enfants *mort-nés*, des brebis *mort-nées.*

MORTUAIRE (*tu-è-re*) adj. (lat. *mortuarius*). Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *service mortuaire. Registre mortuaire* où sont inscrits les noms des personnes décédées. *Extrait mortuaire*, qu'on tire de ce registre. *Domicile, maison mortuaire*, maison où une personne est décédée.



Morue.

MORUE (*rû*) n. f. Gros poisson du genre *gade*, atteignant jusqu'à 1m,50 : *la morue est très vorace.* — La morue vit dans les mers arctiques, surtout entre Terre-Neuve et l'Islande, où l'on va la pêcher en été, dès le mois de mai. Sa chair fraîche constitue le *cabillaud ;* salée, c'est la *morue verte ;* sèche, c'est la *merluche*, et l'on tire de son foie une huile employée comme reconstituant.

MORUTIER (*ti-é*) ou **MORUYER** (*ru-ié*) n. et adj. m. Se dit des navires et des hommes qui font la pêche de la morue.

MORVANDEAU, ELLE (*dô, è-le*) adj. et n. Du Morvan : *nourrice morvandelle.* (On dit aussi MORVANDIAU et MORVANDIOT, E.)

MORVE n. f. Maladie contagieuse des chevaux, transmissible à l'homme par inoculation, et qui est caractérisée par une inflammation des fosses nasales : *les animaux atteints de morve doivent être abattus.* Humeur visqueuse, qui découle des narines.

MORVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. *Cheval morveux*, qui est atteint de la *morve*. Qui a la morve au nez : *enfant morveux.* N. *Fam.* Jeune enfant, fille ou garçon. Personne sans expérience, qui mérite d'être traitée en petit garçon. PROV. : **Qui se sent morveux se mouche**, que celui qui comprend que l'on parle de lui s'applique ce que l'on vient de dire.



Mosaïque.

MOSAÏQUE (*sa-i-ke*) n. f. (ital. *mosaica*). Ouvrage composé de pièces rapportées (pierres, émaux, vitre, bois, de différentes couleurs), et formant par leur assemblage une sorte de peinture. Art de faire des ouvrages de ce genre : *Fig.* Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.

MOSAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui vient de Moïse.

MOSAÏSME (*za-is-me*) n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE (*za-is-te*) adj. et n. Artiste en mosaïque.

MOSARABE (*za*) adj. V. MOZARABE.

MOSCATELLE (*mos-ka-tè-le*) n. f. Petite plante qui croît au bord des ruisseaux d'Europe.

MOSCOUADE (*mos-kou*) n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE (*mos-ko*) adj. et n. De Moscou, et, *par ext.*, de Russie (autrefois *Moscovie*).

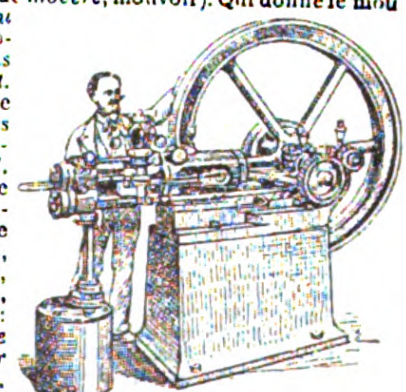
MOSETTE (*mo-zè-te*) ou **MOZETTE** n. f. (ital. *mozetta*). Camail que portent les cordeliers et certains dignitaires ecclésiastiques (évêques, chanoines, etc.).

MOSQUÉE (*mos-ké*) n. f. (de l'ar. *mesdjid*). Temple des mahométans : *l'église Sainte-Sophie de Constantinople fut transformée en mosquée.*

MOT (*mo*) n. m. (du lat. *muttum*, grognement). Son ou réunion de sons correspondant à une idée : *mot de plusieurs syllabes.* Caractère ou ensemble de caractères qui figurent ce son : *un mot illisible.* Parole vide de sens : *se payer de mots.* Ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille ; écrire un mot à quelqu'un.* Sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate. Grand mot*, expression pompeuse. *Fin mot*, raison, sens caché d'une chose : *nous saurons enfin le fin mot de l'histoire. Dernier mot*, dernier prix. *Mots couverts*, termes qui voilent la pensée : *parler à mots couverts. Mots croisés*, mots disposés horizontalement et verticalement de sorte que certaines de leurs lettres coïncident ; jeu qui consiste à trouver ces mots d'après des définitions. *Au bas mot*, en évaluant au plus bas prix. *Jouer sur les mots*, faire volontairement des équivoques. *Mot propre*, mot qui traduit exactement la pensée. *Manger ses mots*, prononcer indistinctement. *Ne dire, ne souffler mot*, garder le silence. *Mot pour rire*, saillie plaisante : *avoir toujours le mot pour rire. Mot d'une énigme*, nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, etc. *Mot d'ordre*, qui sert pour reconnaître. *Bon mot*, parole spirituelle. *Gros mots*, paroles grossières. *Prendre au mot*, accepter du premier coup une proposition. *Se donner le mot*, être d'intelligence. *Trancher le mot*, parler net, sans ménagement. *Entendre à demi mot*, comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. : **En un mot**, enfin. **Mot à mot**, sans rien changer. N. m. Traduction mot à mot : *faire un mot à mot.*

MOTET (*tè*) n. m. (de *mot*). Morceau de musique religieuse vocale, composé sur des paroles liturgiques latines : *Rameau a composé de beaux motets.*

MOTEUR, TRICE adj. (lat. *motor, trix ;* de *motum*, supin de *movere*, mouvoir). Qui donne le mouvement : *l'eau est la force motrice la moins coûteuse. Anat.* Qui transmet le mouvement : *les muscles moteurs de l'œil.* N. m. Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. *Par ext. : Dieu est le grand moteur de l'univers.* Appareil qui engendre l'énergie : *moteur à explosion. Fig.* Instigateur : *être le moteur d'une entreprise.* Cause d'action : *l'enthousiasme, ce moteur de l'âme.*



Moteur à gaz.

MOTIF n. m. (du lat. *motivus*, qui meut). Ce qui porte à faire une chose. Raison d'agir : *se fâcher sans motif. Bx-arts.* Sujet de composition, intention générale d'une œuvre. *Musiq.* Phrase musicale qui se reproduit avec des modifications dans un morceau et lui donne son caractère.

MOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

MOTION (*si-on*) n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement. (Vx.) Proposition faite par un membre dans une assemblée délibérante.

MOTIVER (*vé*) v. t. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc. Servir de motif à, justifier : *rien ne motive cette mesure.*

MOTO, préf. indiquant l'emploi d'un moteur dans une machine, une opération : *moto-pompe, moto-tracteur,* etc. N. f. *Fam.* Motocyclette.

MOTOCULTURE n. f. Application du moteur à l'agriculture. Culture à l'aide d'ustensiles mécaniques.

MOTOCYCLE n. m. Cycle mû par un moteur.

MOTOCYCLETTE (*klè-te*) n. f. Appareil de locomotion, à deux roues, mû par un moteur.

MOTOCYCLISTE (*si-klis-te*) n. Personne montant une motocyclette.

MOTORISATION n. f. Action de motoriser.

MOTORISER v. t. Pourvoir d'un moteur automobile un appareil, un homme, précédemment traîné ou porté par un cheval.

MOTRICITÉ n. f. Propriété que possèdent certaines cellules nerveuses de déterminer la contraction musculaire.


Motocyclette.

MOTTE (*mo-te*) n. f. Morceau de terre compacte, comme on en détache avec la charrue, etc. : *on écrase les mottes avant d'ensemencer la terre.* Butte naturelle ou artificielle. *Motte à brûler,* petite masse plate et ronde, faite de tan, de tourbe, etc., et servant de combustible. *Motte de beurre,* masse de beurre pour la vente au détail.

MOTTER (*mo-té*) (**SE**) v. pr. Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal.

MOTTEREAU (*mo-te-rô*) n. m. Nom vulgaire de l'hirondelle de rivage.

MOTTEUX (*mo-teû*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *traquet* qui se pose sur les mottes de terre.

MOTUS (*tuss* — de *mot* avec une term. lat.) interj. pour engager à garder le silence sur un fait. (*Fam.*)

MOU ou **MOL** (devant un mot commenç. par une voyelle), **MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher : *cire, poire molle.* Doux au toucher : *de molles fourrures.* Chaud et humide : *temps mou. Fig.* Qui manque de vigueur : *cheval mou.* Efféminé : *vie molle.* ANT. **Dur.**

MOU n. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux de boucherie : *mou de veau.*

MOUCHARABY ou **MOUCHARABIEH** (*bi-è*) n. m. Grillage en bois, devant une fenêtre, d'où l'on peut voir sans être vu. (V. la planche *Art* ARABE.)

MOUCHARD (*char*) n. m. (de *mouche* dans le sens d'*espion*). Espion de police. *Par ext.* Dénonciateur.

MOUCHARDAGE n. m. Action de moucharder.

MOUCHARDER (*dé*) v. t. et i. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Genre d'insectes diptères de la famille des *muscidés* : *les piqûres de certaines mouches peuvent transmettre le charbon.* Nom donné abusivement à un grand nombre d'insectes diptères ou même appartenant à d'autres familles : *mouche à viande, mouche à bœufs,* etc. *Mouche à miel,* abeille. Tache de couleur sombre ; moucheture. *Fig.* Agent secret de police. Parasite importun. *Faire la mouche du coche,* faire le nécessaire, l'empressé. *Quelle mouche le pique?* pourquoi se fâche-t-il? *Prendre la mouche,* se piquer, se fâcher mal à propos. *Fine mouche,* personne très rusée. *Pattes de mouche,* écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir, que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie : *les mouches furent fort à la mode au* XVII*e et au* XVIII*e siècle.* Morceau de peau dont on garnit le bouton d'un fleuret pour le rendre inoffensif. Petite touffe de poil, qu'on laisse croître au-dessous de la lèvre inférieure : *porter la mouche.* Jeu de cartes. Point noir placé au centre d'une cible : *Faire mouche,* frapper ce point noir avec la balle. Petites marques sur un tapis de billard. Bateau à vapeur, faisant le service d'omnibus sur un fleuve. *Mouche d'escadre,* petit bâtiment, avion ou contre-torpilleur servant à faire des reconnaissances, à transmettre les ordres de l'amiral, etc. PROV. : **On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre,** on gagne plus de gens par la douceur qu'on n'en soumet par la violence.


Mouche.

MOUCHER (*ché*) v. t. (du lat. *mucus,* morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. Ôter le bout du lumignon d'une chandelle. *Pop.* Infliger une correction, un affront. *Moucher un cordage,* couper les extrémités qui s'effilochent.

MOUCHEROLLE (*ro-le*) n. m. Genre de passereaux dentirostres de l'Amérique tropicale, qui se nourrissent de mouches.


Moucherolle.

MOUCHERON n. m. Petite mouche. Bout de mèche qui brûle.

MOUCHERONNER (*ro-né*) v. i. Se dit des poissons qui viennent saisir des insectes à la surface de l'eau.

MOUCHET (*chè*) n. m. Fauvette des haies.

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. Se dit du blé malade qui a une poussière noire sur les barbes de ses bales. *Fleuret moucheté,* dont la pointe est garnie d'une mouche. *Blas.* Semé de mouchetures.

MOUCHETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mouchette*). Faire de petites mouches rondes sur une étoffe : *moucheter du satin. Moucheter une arme,* en garnir la pointe d'un morceau de cuir, de peau, etc.

MOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Partie saillante du larmier d'une corniche, qui empêche l'eau de couler dessous. Rabot pour faire les baguettes. Pl. Ciseaux pour moucher les chandelles, les bougies.


Mouchettes.

MOUCHETURE n. f. Tache naturelle sur le corps de certains animaux : *les mouchetures de la panthère.* Ornement donné à une étoffe en la mouchetant. *Mouchetures d'hermine,* petits morceaux de fourrure noire mouchetant l'hermine.

MOUCHEUR n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles. (Vx.)

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher : *mouchoir de soie.* Pièce d'étoffe servant à divers usages : *mouchoir de cou ; mouchoir de tête.*

MOUCHURE n. f. Mucosités qu'on retire du nez en se mouchant. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant. Ce qu'on enlève à l'extrémité d'un cordage effiloché.

MOUDIR n. m. Fonctionnaire égyptien, placé à la tête d'une *moudirièh* (province).

MOUDRE v. t. (lat. *molere ;* de *mola,* meule). — *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrai, nous moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e.* Broyer, mettre en poudre avec un moulin : *moudre du blé, du café.*

MOUE (*moû*) n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres. *Fig. Faire la moue,* bouder, marquer son dédain d'une chose.


Mouette.

MOUETTE (*è-te*) n. f. Nom vulgaire de petites espèces d'oiseaux de mer palmipèdes : *la mouette est de la taille du canard.* — Les mouettes ont le plumage blanc, et sont répandues sur tous les rivages ; elles se nourrissent de poissons et de coquillages, et leur chair est coriace et d'une odeur désagréable.

MOUFFETTE (*fè-te*) n. f. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, possédant la faculté de se défendre contre les animaux qui les attaquent en leur lançant à plusieurs mètres de distance un liquide infect, sécrété par leurs glandes anales. (On dit aussi MOUFETTE et MOFETTE.)


Moufles.

MOUFLARD (*flar*), **E** n. (de *moufle* ou *mufle*). Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. (masc. d'après quelques-uns). Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce. Au pl. Assemblage de poulies dans une même chape, servant à élever de lourds fardeaux.

MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement. Four à cuire la porcelaine.

MOUFLON n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands moutons de l'hémisphère nord : *le mouflon, qui est presque de la taille du cerf, vit en Corse et en Sardaigne.*


Mouflons.

MOUILLAGE (*mou, ll* mll.) n. m. Action de mouiller. Action d'ajouter de l'eau aux boissons, dans une intention frauduleuse : *le mouillage est sévèrement interdit.* Lieu de la mer pour jeter l'ancre : *mouillage peu sûr.* Manœuvre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE (*mou, ll* mll.) n. f. invar. Espèce de poire fondante.

MOUILLEMENT (*mou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de mouiller.

MOUILLER (*mou, ll* mll., *é*) v. t. (du lat. *mollire*, amollir). Tremper, humecter : *mouiller du linge.* Etendre d'eau : *mouiller du vin.* Ajouter à un mets des liquides, pour composer une sauce : *mouiller un ragoût. Gram.* Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i*, comme dans le mot *fille*, et aux lettres *gn* rapprochées la valeur de *n i*, comme dans *compagnon. Mar. Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. Absolum. : *mouiller au large.*

MOUILLÈRE (*mou, ll* mll.) n. f. Partie de champ ou de pré ordinairement humide.

MOUILLETTE (*mou, ll* mll., *è-te*) n. f. (de *mouiller*). Morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLEUR (*mou, ll* mll., *eur*) n. m. Appareil qui facilite le mouillage des ancres. Appareil pour humecter le dos des étiquettes, timbres-poste, etc.

MOUILLOIR (*mou, ll* mll., *oir*) n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE (*mou, ll* mll.) n. f. Action de mouiller. Etat de ce qui est mouillé. Trace d'humidité.

MOUJIK n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de verser dans des moules les métaux en fusion : *le moulage d'une statue.* Action de prendre d'un objet une empreinte destinée à servir de moule. Cette empreinte elle-même. La reproduction qu'on en fait.

MOULAGE n. m. Action de mouler.

MOULE n. m. (lat. *modulus*). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion : *moule à balles.* Morceau de bois ou d'os, que l'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton. *Fait au moule*, bien fait.


Moules.

MOULE n. f. (lat. *musculus*). Genre de mollusques lamellibranches comestibles, de forme oblongue : *l'élevage des moules est prospère sur les côtes françaises de l'Atlantique. Moule des étangs*, anodonte. *Fig. et pop.* Imbécile.

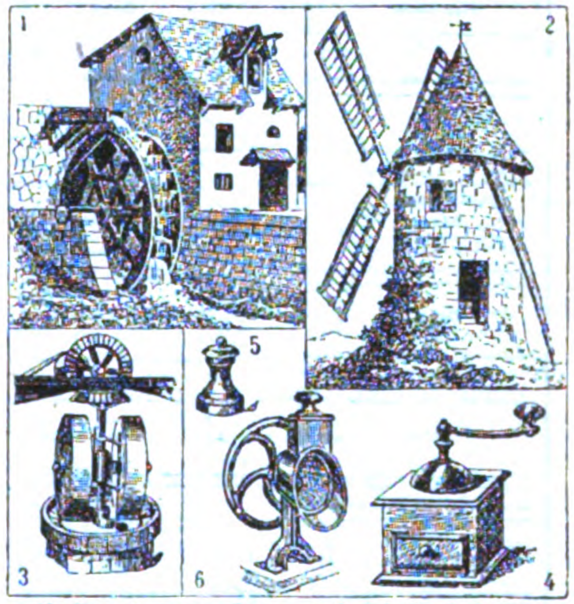
MOULÉ, E adj. *Fig.* Bien fait, bien proportionné : *un homme moulé; une écriture moulée. Lettre moulée*, imprimée. N. m. Caractères imprimés : *ne savoir lire que le moulé.*

MOULER (*lé*) v. t. Jeter en moule : *mouler une statue.* Prendre l'empreinte ; exécuter un moule sur : *mouler un bas-relief.* Accuser les formes de : *corsage qui moule le buste.* **Se mouler** v. pr. S'appliquer exactement sur le corps. *Fig.* Se modeler, se régler sur : *se mouler sur les grands.*

MOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture. Adjectiv. : *ouvrier mouleur.*

MOULIÈRE n. f. Etablissement au bord de la mer, dans lequel on pratique l'élevage des moules.

MOULIN n. m. (lat. *molinum*). Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à huile, à foulon.*



Moulins : 1. A eau ; 2. A vent ; 3. A huile ; 4. A café ; 5. A poivre ; 6. A fromage.

Edifice où cette machine est installée : *moulin à vapeur ; moulin à eau ; moulin à vent. Moulin à café, à poivre*, petit moulin à manivelle, pour moudre le café, le poivre. *Fig. Moulin à paroles*, personne très babillarde. PROV. : **On ne peut être à la fois au four et au moulin**, on ne peut être en plusieurs endroits, s'occuper de plusieurs affaires à la fois.

MOULINAGE n. m. Action de filer et de tordre mécaniquement les fils de soie grège.

MOULINER (*né*) v. t. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. (Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.)

MOULINET (*nè*) n. m. Petite roue de moulin à vent. Tourniquet, fait de deux pièces de bois croisées et placé à l'entrée de certains chemins réservés aux piétons. Appareil servant à mesurer la vitesse des cours d'eau. Figure du quadrille. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc. Petit tambour fixé sur une canne à pêche pour le lancer.

MOULINEUR ou **MOULINIER** (*ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. (lat. *multum*). Beaucoup, très. (Vx.)

MOULU, E adj. (de *moudre*). Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu. Or moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux.

MOULURE n. f. (de *mouler*). Partie plus ou moins saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture, d'ébénisterie, etc.

MOULURER (*ré*) v. t. Orner de moulures.

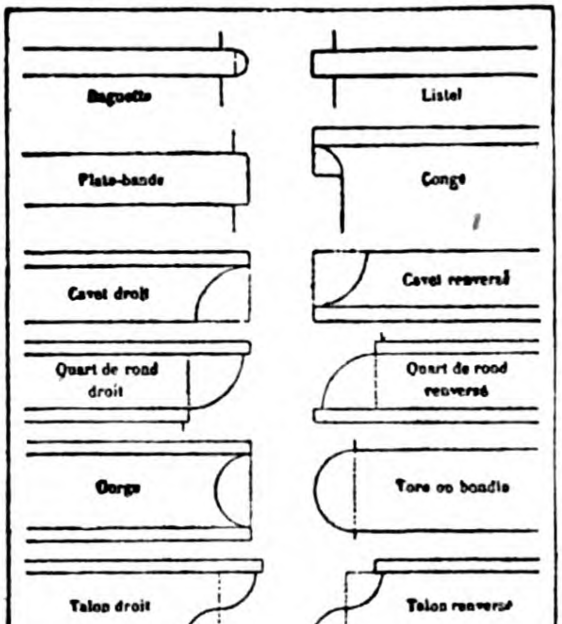
MOULURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui exécute des moulures.

MOUND (*ma-ound*) n. m. (mot angl. signif. *tertre*). Nom de tertres artificiels gigantesques en terre souvent mêlée de pierres, construits dans les temps préhistoriques, particulièrement au Mexique.

MOURANT (*ran*), **E** adj. Qui se meurt : *un homme mourant.* Qui annonce qu'on est près de mourir :

voix mourante. Qui est en train de disparaître : *la liberté mourante. Fig.* Languissant : *regards mourants.* N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants; visiter une mourante.*

MOURIR v. i. (lat. *mori.* — *Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que nous mourions. Que je mourusse, que nous mourussions. Mourant. Mort, e.*) Cesser de vivre : *César mourut assassiné.* Souffrir beaucoup de, être tourmenté par : *mourir de faim, de peur,* etc. Perdre son activité, son mouvement : *laisser mourir le feu.* S'affaiblir graduellement : *voix qui meurt à la fin de chaque phrase.* Disparaître : *l'ambition ne meurt qu'avec l'ambitieux. Fig. Vous me faites mourir,* vous m'impatientez. *A mourir,* extrêmement. *Mourir de rire,* rire aux éclats. *Faire mourir quelqu'un à petit feu,* prolonger cruellement ses inquiétudes. *En mourant,* en s'affaiblissant. **Se mourir** v. pr. Etre près de mourir. ANT. **Naître.**



Moulures.

MOURON n. m. Nom vulgaire de l'*anagallis arvensis,* sorte de primulacée : *le mouron rouge passe pour empoisonner les oiseaux.* Le mouron des oiseaux, à fleurs blanches (*stellaria media*), est de la famille des caryophilées.



Mouron.

MOURRE (*mou-re*) n. f. (ital. *morra*). Jeu dans lequel un joueur montre rapidement les doigts d'une main, les uns élevés, les autres fermés; l'adversaire, pour gagner, doit dire un nombre égal à la somme des doigts levés : *la mourre est un jeu italien.*

MOUSMÉ n. f. Au Japon, jeune fille

MOUSQUET (*mous-kè*) n. m. (ital. *moschetto*). Arme à feu portative, plus lourde que l'arquebuse : on appuyait, pour le tir, les premiers mousquets sur une petite fourche.



Mousquet.

MOUSQUETADE (*mous-ke*) n. f. Coup de mousquet. Décharge de mousquets.

MOUSQUETAIRE (*mous-ke-tè-re*) n. m. Autref., fantassin armé d'un mousquet. Gentilhomme d'une des deux compagnies à cheval de la maison du roi, distinguées par la couleur des chevaux : *mousquetaires gris; mousquetaires noirs.*



Mousquetaires.

MOUSQUETERIE (*mous-ke-te-rî*) n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps. Détachements de marins armés de fusils.

MOUSQUETON (*mous-ke*) n. m. Arme à feu dont le canon est plus court que celui de la carabine : *le mousqueton est l'arme de l'artillerie à pied.* Abusiv. Porte-mousqueton.

MOUSSAILLON (*mou-sa, ll* mll., *on*) n. m. *Par dénigr.* Petit mousse.

MOUSSE (*mou-se*) n. m. (ital. *mozzo*). Jeune marin de moins de seize ans. V. ÉCOLE (*Part. hist.*).

MOUSSE (*mou-se*) n. f. (lat. *muscus*). Ecume à la surface de certains liquides. Crème fouettée. N. f. pl. Une des deux classes de l'embranchement des *muscinées,* comprenant de petites plantes grêles, agglomérées, qui naissent sur les toits, sur les pierres, sur les arbres : *les mousses couvrent le sol des toundras. Mousse de platine,* platine spongieux obtenu par calcination de certains sels.

MOUSSE (*mou-se*) adj. (ital. *mozzo*). Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse.*

MOUSSEAU (*mou-sô*) ou **MOUSSOT** (*mou-so*) adj. m. Se dit d'un pain fait avec de la farine de gruau.

MOUSSELINE (*mou-se*) n. f. (de *Mossoul* n. géogr.). Tissu peu serré, souple, léger et transparent : *mousseline de coton, de laine, de soie.* Adjectiv. *Verre mousseline,* verre très fin. Se dit d'une sauce, d'une sorte de brioche légère.

MOUSSER (*mou-sé*) v. i. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. faire mousser quelqu'un,* le vanter.

MOUSSERON (*mou-se*) n. m. Petit champignon comestible, très parfumé : *le mousseron croît à l'automne dans les prés.* (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MOUSSEUX, EUSE (*mou-seû, eu-ze*) adj. Qui produit de la mousse : *le champagne est mousseux.*

MOUSSOIR (*mou-soir*) n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

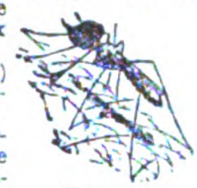
MOUSSON (*mou-son*) n. f. (de l'ar. *mausim,* saison). Nom donné à des vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté et six mois du côté opposé : *la mousson d'été est humide.*

MOUSSU (*mou-su*), **E** adj. Couvert de mousse : *pierre moussue.* **Rose moussue,** dont le calice et la tige sont couverts d'une espèce de mousse. (On dit abusivem. MOUSSEUSE.)

MOUSTACHE n. f. (ital. *mostaccio*). Partie de la barbe, qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux : *les longues moustaches du chat. Fig. Vieille moustache* (*une*), soldat vieilli dans le service.

MOUSTACHU (*mous ta-chu*), **E** adj. Qui porte une forte moustache : *soldat moustachu.* Qui a de la moustache : *une femme moustachue.*

MOUSTÉRIEN, ENNE (*mous-tè-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la période paléolithique dite *du Moustier*, dans laquelle l'homme se servait d'instruments de silex taillés sur une seule face.


Moustique.

MOUSTILLE (*mous-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *mustum*, moût). Qualité d'un vin pétillant.

MOUSTIQUAIRE (*mous-ti-kè-re*) n. f. Rideau de gaze ou de mousseline pour garantir des moustiques.

MOUSTIQUE (*mous-ti-ke*) n. m. (de l'espagn. *mosquito*, cousin). Genre d'insectes diptères, dont la piqûre est très douloureuse : *les moustiques propagent les fièvres paludéennes.*

MOÛT (*mou*) n. m. (lat. *mustum*). Vin doux, qui n'a pas encore fermenté. Suc de certains végétaux, avec lequel on fabrique des boissons alcooliques.

MOUTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Petit garçon.

MOUTARDE n. f. (de *moût*). Nom donné à diverses crucifères qui fournissent le condiment du même nom : la *moutarde noire* ou *sénevé*, la *moutarde blanche* et la *moutarde sauvage*. La graine de cette plante : *la farine de moutarde sert à fabriquer les sinapismes.* Assaisonnement fait avec de la graine de moutarde broyée et de l'eau, du verjus, du vinaigre, des aromates, etc. : *moutarde de Dijon. Fig. La moutarde lui monte au nez*, il commence à se fâcher.


Moutarde.

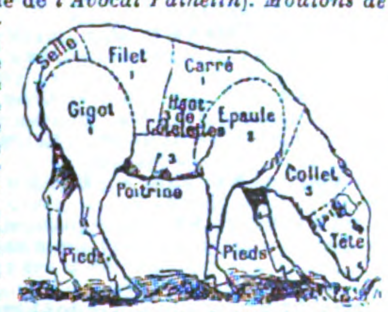
MOUTARDELLE (*dè-le*) n. f. Espèce de raifort, que l'on mange quelquefois râpé en guise de moutarde.

MOUTARDIER (*di-é*) n. m. Petit vase où l'on met la moutarde. Celui qui fait ou vend de la moutarde. *Fig. Se croire le premier moutardier du pape*, avoir une très haute opinion de soi-même.

MOUTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *monasterium*). Forme ancienne du mot MONASTÈRE.

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Genre de mammifères ruminants à cornes obliques, annelées et en spirale : *le mouton est élevé à la fois pour sa laine et pour sa chair.* Viande de cet animal : *manger du mouton.* Peau de mouton préparée : *une reliure en mouton. Fig.* Personne d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton. Arg.* Compagnon que l'on donne à un prisonnier pour obtenir de lui des aveux. *Revenons à nos moutons*, revenons à notre sujet (allusion à une scène de *l'Avocat Pathelin*). *Moutons de Panurge*, v. PANURGE (*Part. hist.*). Masse de fer ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer. Grosse pièce de bois, dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche. Amure d'une voile à antenne. Écume blanche qui se forme sur la crête des vagues par jolie brise.


Mouton.



Mouton de boucherie (détail) : 1. Morceau de première catégorie ; 2. De seconde catégorie ; 3. De troisième catégorie.

MOUTONNÉ (*to-né*), **E** adj. Frisé comme la toison d'un mouton. *Nuages moutonnés*, nuages blancs et floconneux formés en petites masses pressées. Se dit des roches sur lesquelles le trajet des glaciers a produit une série de dos et de creux.

MOUTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de moutonner : *le moutonnement des vagues.*

MOUTONNER (*to-né*) v. t. Rendre frisé, annelé comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure.* V. i. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer : *les vagues moutonnent.*

MOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. *Fam.* Caractère du mouton, esprit d'imitation. Caractère de certaines poésies pastorales.

MOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse.*

MOUTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du mouton : *la race moutonnière.* Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : *la multitude est moutonnière.*

MOUTURE n. f. (lat. *molitura*). Action de moudre le grain. Salaire du meunier. Mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture. Fam. Tirer d'un sac deux moutures*, tirer double profit dans une même affaire.

MOUVANCE n. f. (de *mouvoir*). État de dépendance d'un domaine, par rapport au fief dont il relevait : *droit de mouvance.*

MOUVANT (*van*), **E** adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante.* Qui se meut, qui s'agite : *des flots mouvants.* Dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant ; terre mouvante. Tableau mouvant*, tableau où il y a des figures qui se meuvent au moyen d'un mécanisme. *Blas.* Attribut d'une pièce, qui semble sortir du bord de l'écu ou d'une autre pièce.

MOUVEMENT (*man*) n. m. (de *mouvoir*). État d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *Galilée affirma le mouvement de la terre.* Action ou manière de mouvoir son corps : *avoir des mouvements gracieux.* Circulation, changement dans une collectivité : *mouvement des voitures, des valeurs.* Marche réelle ou apparente des corps célestes. Animation, vivacité qui règne dans une composition artistique ou littéraire. Variation dans le prix des denrées, des valeurs : *un mouvement de Bourse. Fig.* Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement.* Sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié.* Inspiration : *agir de son propre mouvement.* Changement de garnison : *mouvement de troupes. Littér. Mouvement oratoire*, passage d'un discours, empreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. *Musiq.* Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement.* Pièce motrice d'un appareil quelconque. Ensemble de mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles d'une montre, d'une horloge. *Mouvement du sol*, disposition du sol coupé de nombreux accidents. *Mouvement perpétuel*, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle venant le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel*, la solution d'une question insoluble. Pl. Marche d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi.* Passions : *mouvements de l'âme.*

MOUVEMENTÉ, E (*man*) adj. Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style mouvementé ; entrevue mouvementée.*

MOUVEMENTER (*man-té*) v. t. Donner du mouvement, de l'animation à : *mouvementer un récit.*

MOUVER (*vé*) v. t. (de *mouvoir*). Remuer à la surface la terre d'un pot, d'une caisse. Remuer un liquide ou un corps en fusion.

MOUVOIR v. t. (lat. *movere*. — *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais, nous mouvions. Je mus, nous mûmes. Je mouvrai, nous mouvrons. Je mouvrais, nous mouvrions. Meus, mouvons, mouvez. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous mussions. Mouvant. Mû, mue.*) Mettre en mouvement : *mouvoir une pierre.* Faire agir : *être mû par l'intérêt.* V. i. Être en mouvement. *Féod.* Relever de. **Se mouvoir** v. pr. Être en mouvement.

MOXA (*mok-sa*) n. m. (mot chinois). Cautérisation par un corps facilement inflammable. Ce corps lui-même : *l'usage des moxas est devenu très rare.*

MOYE ou **MOIE** (*moi*) n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYÉ (*moi-ié*), **E** adj. Qui contient des moyes ou moies : *pierre moyée.*

MOYEN, ENNE (*moi-i-in, è-ne*) adj. (du lat. *medianus*, qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités ou entre deux choses de nature dif-

férente : *homme de moyenne taille.* Ordinaire, médiocre : *des esprits moyens.* Calculé en faisant la moyenne : *la température moyenne d'une contrée.* **Moyen âge** (*le*), temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (395) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453) : *style moyen âge.* N. m. *Math. Les moyens,* termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes : *le produit des extrêmes d'une proportion est égal au produit des moyens.* ANT. **Extrême.**

MOYEN (*moi-i-in*) n. m. (du lat. *medianum,* milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin : *tous les moyens étaient bons à Louis XI.* Pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen.* Entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un.* Pl. Richesses, ressources : *vivre selon ses moyens.* Facultés naturelles : *avoir de grands moyens. Dr.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité.* Loc. prép. : **Au moyen de, par le moyen de,** en faisant usage de.

MOYENÂGEUX ou **MOYENAGEUX, EUSE** (*moi-iè-na-jeû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui appartient au moyen âge. Qui aime le moyen âge.

MOYENNANT (*moi-iè-nan*) prép. Au moyen de : *moyennant ce secours.* **Moyennant que** loc. conj. A condition que.

MOYENNE (*moi-iè-ne*) n. f. Chose, quantité qui tient le milieu entre plusieurs autres. Nombre exprimant la valeur qu'aurait chacune des parties d'une somme si, la somme restant la même, toutes les parties étaient égales entre elles : *prendre la moyenne. Moyenne proportionnelle entre deux longueurs,* longueur qui peut occuper la place des deux moyens, dans une proportion où les deux longueurs données occupent la place des extrêmes.

MOYENNEMENT (*moi-iè-ne-man*) adv. Ni peu ni beaucoup. En moyenne.

MOYENNER (*moi-iè-né*) v. t. Procurer une chose par entremise. (Peu us.)

MOYER (*moi-ié*) v. t. (lat. *mediare.* — Se conj. comme aboyer.) Scier (une pierre de taille) en deux parties égales.

MOYÈRE (*moi-iè-re*) n. f. Marais couvert de roseaux.

MOYETTAGE (*moi-iè-ta-je*) n. m. Action de mettre en moyettes.

MOYETTE (*moi-iè-te*) n. f. Petite meule provisoire, qu'on fait dans les champs.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. (lat. *modiolus*). Partie de la roue d'une voiture, dans laquelle s'emboîtent les rais : *attelage enfoncé dans la boue jusqu'au moyeu.*


Moyeu de roue.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. Jaune d'œuf. Espèce de prune confite : *un pot de moyeux.*

MOZARABE ou **MOSARABE** (*za*) n. m. (ar. *mostéarab*). Chrétien d'Espagne, soumis à la domination des Maures. Adjectiv. *Rit mozarabe,* liturgie chrétienne, d'origine orientale, maintenue dans six églises de Tolède. (On dit aussi MOZARABIQUE.)

MOZETTE n. f. V. MOSETTE.

M. T. S. *Système M. T. S.,* système de mesures dans lequel les trois unités fondamentales sont : le mètre (unité de longueur), la tonne (unité de masse), la seconde (unité de temps). [V. tableaux MESURES.]

MU n. m. Douzième lettre de l'alphabet grec.

MUABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est muable.

MUABLE adj. (lat. *muabilis*). Sujet au changement; variable, inconstant. ANT. **Immuable.**

MUANCE n. f. (de *muer*). Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant. Etat d'une voix d'enfant, quand elle mue à la puberté.

MUCÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de MUCORINÉES.

MUCILAGE n. m. (lat. *mucilago*). Substance visqueuse, qui se rencontre dans presque tous les végétaux. Liquide visqueux, formé par la solution d'une gomme dans l'eau et dont on se sert en pharmacie.

MUCILAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient du mucilage. Qui en a la consistance.

MUCOR n. m. Genre de champignons, type de la famille des *mucorinées.*

MUCORINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de champignons, dits vulgairement *moisissures.* S. une *mucorinée.* (On dit aussi MUCÉDINÉES.)

MUCOSITÉ (*zi-té*) n. f. (du lat. *mucus,* morve). Humeur épaisse, sécrétée par les membranes muqueuses : *les mucosités du cerveau.*

MUCRON n. m. (lat. *mucro*). *Bot.* Petite pointe.

MUCUS (*kuss*) n. m. (mot lat.). Mucosité, sécrétion des muqueuses et de leurs glandes.

MUE (*mû*) n. f. (subst. verb. de *muer*). Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie. Temps où arrive ce changement. Changement qui s'opère dans le timbre de la voix humaine au moment de la puberté. Grande cage à claire-voie pour une poule et ses poussins. Lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.


Mue.

MUE (*mû*) adj. f. (du lat. *muta,* muette). Ne s'emploie que dans l'expression *rage mue,* sorte d'hydrophobie dans laquelle le chien n'aboie pas.

MUER (*mu-é*) v. i. (du lat. *mutare,* changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage : *les serpents muent régulièrement;* des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté. V. t. Changer. (Vx.)

MUET, ETTE (*mu-è, è-te*) adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole : *homme muet.* Qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *être muet de terreur.* Qui ne se manifeste point par des cris ou des paroles : *les grandes douleurs sont muettes. Théât. Jeu muet,* partie du jeu d'un acteur, par laquelle il exprime sans parler ses sentiments. *Gram. E muet; lettre, syllabe muette,* qu'on ne prononce que peu ou point (V. E.) *Il muet,* v. n. N. Personne privée de l'usage de la parole. N. f. Lettre muette. **A la muette** loc adv. Sans parler, par gestes. V. SOURD-MUET.

MUETTE (*mu-è-te*) n. f. (de *meute*). Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUÉZIN ou **MUEZZIN** (*é-zin*) n. m. (ar. *mouazzin*). Membre du clergé musulman, dont les fonctions consistent à annoncer à haute voix, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. f. Extrémité du museau de certains mammifères (ruminants, carnassiers, rongeurs) : *un mufle de bœuf. Pop.* Personne sans délicatesse.

MUFLERIE n. f. Manque de délicatesse.

MUFLIER (*fli-é*) n. m. Genre de scrofulariacées, dont la fleur rappelle le mufle d'un veau. (On l'appelle aussi GUEULE-DE-LOUP, GUEULE-DE-LION, etc.)

MUFTI ou **MUPHTI** n. m. (ar. *moufti*). Membre du clergé musulman, chargé du maintien de la loi religieuse.


Muge.

MUGE ou **MULET** (*lè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, très estimés comme comestibles.

MUGIR v. i. (lat. *mugire*). Crier, en parlant des bovidés. *Fig.* Pousser des cris semblables à ceux du bœuf. Retentir : *les flots, les vents mugissent.*

MUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui mugit : *flots mugissants.*

MUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri sourd et prolongé du bœuf, de la vache. *Fig.* Sons qui ressemblent à ces cris : *les mugissements des flots.*

MUGUET (*ghè*) n. m. Genre de liliacées, à petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable, qui fleurit en mai. *Ling.* Jeune élégant. *Méd.* Maladie des muqueuses due à un champignon et qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.


Muguet.

MUGUETER (*ghe-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je muguette.*) Poursuivre de ses galanteries : *mugueter toutes les femmes.* V. i. Faire le galant.

MUID (*mu-i*) n. m. (du lat. *modius,* mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides (elle variait suivant les pays) : *le muid de Paris valait 18 hectolitres.* Futaille contenant cette mesure.

MUIRE n. f. (lat. *muria*). Eau salée des *marais salants*, concentrée par l'évaporation

MULARD (*lar*), **E** n. et adj. Canard, cane, nés du canard musqué et de la cane commune, ou inversement.

MULASSERIE (*la-se-rî*) n. f. Industrie ayant pour objet la production du mulet

MULASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des mulets : *jument mulassière*. Qui a rapport à cette production : *l'industrie mulassière du Poitou*.

MULÂTRE n. et adj. (espagn. *mulato ; de mulo*, mulet). Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. (On dit au fém. *mulâtresse*.)

MULE n. f. (du lat. *mulleus*, bottine rouge). Pantoufle laissant le talon découvert. **Mule du pape**, pantoufle blanche, sur laquelle est brodée une croix et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.


Mule du XVIII[e] s.

MULE n. f. (lat. *mula*). Produit femelle de l'accouplement de l'âne avec la jument ou du cheval avec l'ânesse : *mule ombrageuse. Etre têtu comme une mule*, avoir beaucoup d'entêtement

MULE-JENNY ou **MULL-JENNY** (*jé-ni*) n. f. Métier employé dans le filage du coton et de la laine. Pl. des *mule* ou *mull-jennys*. (Quelques-uns font ce mot masc.)


Mulet.

MULET (*lè*) n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument : *le mulet est sobre, patient et robuste*. (L'hybride de cheval et d'ânesse s'appelle *bardot*.) *Chargé comme un mulet*, chargé d'un fardeau très lourd. *Ichtyol*. V. MUGE.

MULETA (*mou-lé-ta*) n. f. (mot espagn.). Morceau d'étoffe écarlate, dont les toréadors se servent pour exciter le taureau.

MULETIER (*ti-é*) n. m. Conducteur de mulets.

MULETTE (*lè-te*) n. f. *Zool*. Genre de mollusques lamellibranches, qui fournissent une belle nacre et qu'on appelle aussi *moules d'eau douce* : *certaines mulettes produisent des perles*.

MULLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers d'Europe, vulgairement appelés *rougets barbarins*.


Mulot.

MULOT (*lo*) n. m. (du bas allem. *mul*, taupe). Espèce de petit rat qui vit sous terre, dans les bois et les champs : *le mulot pille souvent les poulaillers*.

MULSION n. f. (lat. *mulsio*). Action de traire une femelle.

MULT ou **MULTI** préfixe venu du lat. *multus* et qui signifie *beaucoup, nombreux*.

MULTIARTICULÉ, E adj. *Zool*. Qui est composé de nombreux articles.

MULTICAULE (*kô*) adj. A tiges nombreuses.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs : *bannière multicolore*.

MULTICUSPIDÉ, E (*kus-pi*) adj. *Bot*. Qui a un grand nombre de pointes.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme*.

MULTILOBÉ, E adj. Qui a beaucoup de lobes.

MULTILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot*. Se dit d'un ovaire divisé en un grand nombre de loges.

MULTIMILLIONNAIRE n. Personne plusieurs fois millionnaire.

MULTIPARE adj. et n. f. (du préf. *multi*, et du lat. *parere*, enfanter). Qui met bas plusieurs petits en une seule portée : *la femelle du lapin est multipare*. Se dit d'une femme qui a eu plusieurs enfants.

MULTIPARITÉ n. f. Condition des espèces multipares : *la multiparité est commune chez les rongeurs*.

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple*. N. m. *Arith*. Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : *8 est un multiple de 2. Plus petit commun multiple de plusieurs nombres*, le plus petit des multiples communs à ces nombres. *Gramm*. Le sujet est *multiple* ou *composé* quand il est exprimé par plusieurs mots *le commerce et l'industrie enrichissent une nation*. L'attribut est *multiple* ou *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	8	12	16	20	24	28	32	36	40
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
6	12	18	24	30	36	42	48	54	60
7	14	21	28	35	42	49	56	63	70
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80
9	18	27	36	45	54	63	72	81	90
10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

Table de multiplication ou de Pythagore.

l'ours est carnivore et herbivore. ANT. **Simple.**

MULTIPLEX (*plèks*) adj. Se dit d'un appareil télégraphique permettant de transmettre simultanément plusieurs dépêches par un même fil.

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLIANT (*pli-an*), **E** adj. Qui multiplie.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATIF, IVE adj. Qui multiplie, qui concourt à multiplier : *cause multiplicative*.

MULTIPLICATION (*si-on*) n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres*. *Arith*. Opération qui a pour but, étant donné deux nombres, l'un appelé *multiplicande*, l'autre *multiplicateur*, d'en obtenir un troisième appelé *produit*, qui soit formé avec le multiplicande comme le multiplicateur est formé avec l'unité. *Table de multiplication* ou *de Pythagore* (attribuée à ce mathématicien grec), tableau donnant les produits l'un *par* l'autre des dix premiers nombres. (Au point d'intersection des colonnes, on a le produit des nombres formant la tête de chacune d'elles.) Espace que parcourt une bicyclette pour un rapport donné entre les dents des deux pignons. ANT. **Division.**

MULTIPLICITÉ n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois*.

MULTIPLIER (*pli-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Augmenter une quantité, un nombre. *Arith*. Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. i. Produire des êtres semblables à soi : *croissez et multipliez*. **Se multiplier** v. pr. *Fig*. Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois : *sauveteur qui se multiplie*.

MULTIPOLAIRE (*lè-re*) adj. *Physiq*. Qui a plus de deux pôles : *dynamo multipolaire*.

MULTITUBULAIRE (*lè-re*) adj. *Techn*. Se dit de chaudières dans lesquelles la surface de chauffe est constituée par un grand nombre de tubes.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Très grand nombre : *une multitude d'oiseaux*. Peuple, foule, généralité des hommes : *les démagogues flattent la multitude*.

MUNICIPAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux municipalités : *loi municipale*. *Antiq*. Relatif à un municipe. *Officiers municipaux*, magistrats, fonctionnaires qui administrent une municipalité. *Conseil municipal*, corps, généralement électif, chargé de l'administration d'une commune, sous la direction du maire. *Garde municipale*, garde chargée de la police militaire de Paris. *Garde municipal* ou *fam. municipal* n. m., soldat de cette garde.

MUNICIPALITÉ n. f. Ville soumise à l'organisation municipale. Corps des officiers municipaux : *la municipalité de Paris*. Mairie.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE (*san-se*) n. f. (de *munificent*). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIFICENT (*san*), **E** (du lat. *munus*, présent, et *facere*, faire) adj. Très libéral, très généreux.

MUNIR v. t. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la défense : *munir une place*. Pourvoir, garnir en général : *munir des voyageurs de provisions*. ANT. **Démunir.**

MUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *munitio*). Ensemble des moyens de défense et de subsistance dont on approvisionne une place, une armée. *Pain de munition*, qu'on distribue aux soldats, etc.

MUNITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires aux armées.

MUNITIONNER (*si-o-né*) v. t. Approvisionner de munitions : *munitionner un fort*.

MUNTJAC (*meun-tjak*) n. m. Espèce de cerf, répandue depuis l'Inde jusque dans la Chine.

MUPHTI n. m. *Admin. ottom.* V. MUFTI.

MUQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (lat. *mucosus*; de *mucus*, morve). Qui a rapport aux mucosités : *sécrétion muqueuse*. *Membranes muqueuses* ou substantiv. *muqueuses*, membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain et qui ont habituellement leur surface humectée d'un fluide dit *muqueux*. **Fièvre muqueuse**, fièvre typhoïde légère.

MUR n. m. (lat. *murus*). Ouvrage de maçonnerie, qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. *Par anal.* Objet qui forme une enceinte ou une séparation : *un mur de planches*. *Mur de soutènement*, mur destiné à s'opposer à la poussée des terres. *Mur d'assaut*, mur disposé dans les gymnases et auquel les élèves s'exercent à monter. *Mur mitoyen*, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. *Fig. Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui enlever toute échappatoire. *Entre quatre murs*, dans un logement dépourvu de meubles. *Mur d'airain*, obstacle insurmontable. N. m. pl. Enceinte d'une ville et, *par extens.*, la ville, la cité elle-même : *entrer dans les murs*. Loc. prov. : **On tirerait plutôt de l'huile d'un mur**, se dit en parlant d'un homme dont on ne peut rien obtenir. **Les murs ont des yeux** (ou **des oreilles**), on peut être surveillé (écouté) sans que l'on s'en doute.

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs*. *Fig. Age mûr*, qui suit la jeunesse. *Esprit mûr*, posé, réfléchi. *Projet mûr*, suffisamment médité. *Habit mûr*, vieux, usé. *Abcès mûr*, près de crever.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs. Son résultat : *ce murage a été fort mal exécuté*.

MÛRAIE (*rè*) n. f. Plantation de mûriers.

MURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. *Mar.* Épaisseur des bords d'un navire. Partie du sabot du cheval, qui en constitue le pourtour extérieur. (V. la planche CHEVAL.) Pl. Remparts, enceinte d'une ville : *les progrès de l'artillerie ont rendu inutiles les hautes murailles des villes*.

MURAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de murailler.

MURAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. t. Soutenir par des murs : *murailler un talus, une terrasse*.

MURAL, E, AUX adj. (lat. *muralis*). Qui croît sur les murs : *plante murale*. *Carte murale*, carte géographique destinée à être étalée sur un mur. *Couronne murale*, couronne que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *morum*). Fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, fruit de la ronce.

MÛREMENT (*man*) adv. Avec beaucoup de réflexion : *réfléchir mûrement à un projet*.



Murène.

MURÈNE n. f. (lat. *muræna*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains et qui ressemble à l'anguille

MURER (*ré*) v. t. Entourer de murs : *murer une ville*. Boucher par la construction d'un mur : *murer une porte*. Enfermer dans un endroit dont les issues sont bouchées par une maçonnerie. *Fig.* Dérober : *murer sa vie privée*.



Murex.

MURET n. m., **MURETTE** n. f. Petit mur.

MUREX (*rèks*) n. m. Coquille d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (du lat. *muria*, saumure). Sel de l'acide muriatique.

MURIATIQUE adj. m. Syn. CHLORHYDRIQUE.

MÛRIER (*ri-é*) n. m. Genre d'urticacées, comprenant des arbres qui portent les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie : *les plantations de mûriers furent, en France, favorisées par Sully*.



Mûrier.

MÛRIR v. t. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits*. *Fig.* Rendre sage, expérimenté : *l'infortune mûrit les hommes*. Méditer à loisir : *mûrir un projet*. V. i. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne*. *Fig.* Acquérir de l'expérience. *Laisser mûrir une affaire*, attendre que les événements prennent une tournure favorable.

MÛRISSAGE ou **MÛRISSEMENT** n. m. Maturation de certains produits.

MÛRISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui est en voie de mûrir : *fruits mûrissants ; des moissons mûrissantes*.

MURMURANT (*ran*), **E** adj. Qui murmure : *source murmurante*.

MURMURATEUR, TRICE n. et adj. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage, etc. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures de la foule*.

MURMURER (*ré*) v. i. (de *murmure*). Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *les eaux murmurent*. Se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents*. V. t. Prononcer à voix basse : *murmurer un secret*.

MÛRON n. m. Mûre sauvage, fruit de la ronce.

MURRHIN (*mu-rin*), **E** adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens et dont la matière (*murrhe*, peut-être la fluorine) nous est mal connue.



Musaraigne.

MUSAGÈTE adj. (du gr. *Mousa*, Muse, et *agein*, conduire). Conducteur des Muses. Surnom d'Apollon.

MUSARAIGNE (*za-rè-gne*) n. f. (du lat. *mus*, rat, et *aranea*, araignée). Petit animal carnassier, de la grosseur d'une souris : *les musaraignes rendent de grands services à l'agriculture en détruisant les vers, les insectes, etc.*

MUSARD (*zar*), **E** adj. et n. (de *muser*). *Fam.* Qui s'amuse à des riens : *enfant musard*.

MUSARDER (*zar-dé*) v. i. (de *musard*). Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE (*zar-de-rî*) ou **MUSARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action de musarder.

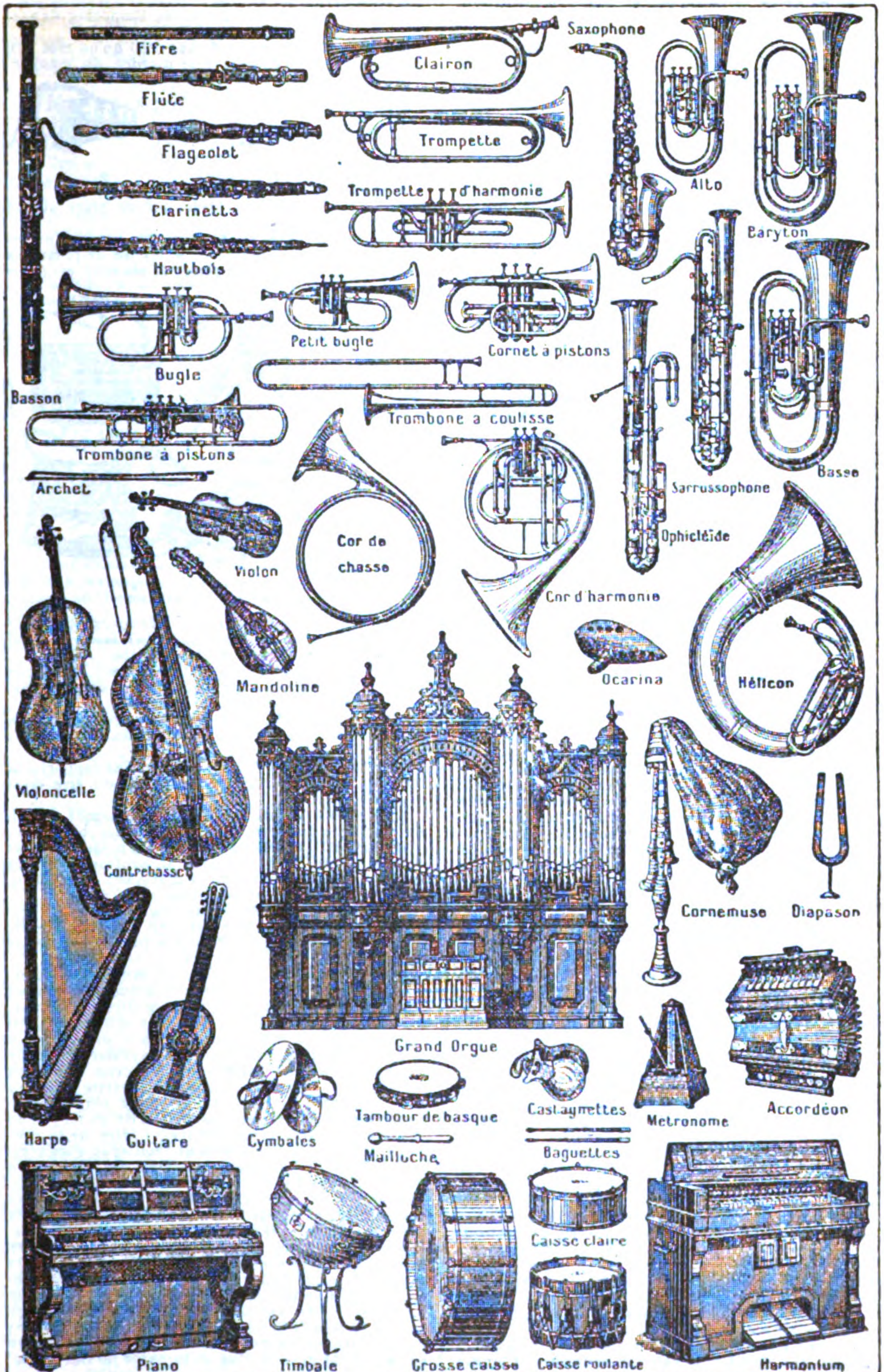
MUSC (*musk*) n. m. (lat. *muscus*). Espèce de chevrotin assez semblable au chevreuil, qu'on appelle aussi *porte-musc*. Substance très odorante, contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle : *le musc sert à la confection de parfums*. *Musc végétal*, huile tirée de la mauve musquée.

MUSCADE (*mus-ka-de*) n. f. Fruit du muscadier. Petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs. *Passez muscade*, expression dont se servent les escamoteurs pour annoncer que leur tour est réussi. (On l'emploie souvent au fig.)

MUSCADELLE n. f. Poire d'hiver à goût musqué.

MUSCADET (*mus-ka-dè*) n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat. Petite pomme douce à cidre.

MUSCADIER (*mus-ka-di-é*) n. m. Arbre ou arbrisseau des pays chauds, qui fournit la muscade


Fifre
Flûte
Flageolet
Clarinette
Hautbois
Bugle
Basson
Clairon
Trompette
Trompette d'harmonie
Petit bugle
Cornet à pistons
Trombone à coulisse
Trombone à pistons
Saxophone
Alto
Baryton
Basse
Sarrussophone
Ophicléide
Archet
Violon
Mandoline
Cor de chasse
Cor d'harmonie
Ocarina
Hélicon
Violoncelle
Contrebasse
Grand Orgue
Cornemuse
Diapason
Harpe
Guitare
Cymbales
Tambour de basque
Mailloche
Castagnettes
Baguettes
Metronome
Accordéon
Piano
Timbale
Grosse caisse
Caisse claire
Caisse roulante
Harmonium

MUSCADIN (*mus-ka*) n. m. (ital. *moscardino*). Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours musqué. Nom donné en 1793 aux élégants royalistes : *les muscadins étaient armés d'énormes cannes.*



Muscadin.

MUSCARDIN (*mus-kar*) n. m. Petit rongeur de la grosseur d'une souris, qui vit dans les haies : *les muscardins s'apprivoisent facilement.*

MUSCARDINE (*mus-kar*) n. f. Maladie des vers à soie, dans laquelle les vers se couvrent d'une efflorescence farineuse.

MUSCARI (*mus-ka*) n. m. Genre de liliacées ornementales, qu'on appelle vulgairement *jacinthes.*

MUSCARINE (*mus-ka*) n. f. Alcaloïde extrait de divers champignons vénéneux.

MUSCAT (*mus-ka*) n. m. Raisin à saveur musquée. Vin qu'on en extrait. Adjectiv. : *vin muscat.*

MUSCIDÉS (*mus-si-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, comprenant les *mouches* proprement dites. S. un *muscidé.*



Muscardin.

MUSCINÉES (*mus-si-né*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, comprenant les cryptogames cellulaires (mousses et hépatiques). S. une *muscinée.*

MUSCLE (*mus-kle*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal : *le biceps est le plus puissant des muscles du bras, chez l'homme.*

MUSCLÉ (*mus-klé*), **E** adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée.*

MUSCLER (*mus-klé*) v. t. Développer les muscles de : *l'exercice muscle les membres.*

MUSCOÏDE (*mus-ko-i-de*) adj. Qui ressemble à une mousse.

MUSCOLOGIE n. f. Syn. de BRYOLOGIE.

MUSCULAIRE (*mus-ku-lè-re*) adj. Propre aux muscles : *force musculaire.*

MUSCULATURE (*mus-ku*) n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une œuvre d'art : *l'Hercule Farnèse déploie une magnifique musculature.*

MUSCULE (*mus-ku-le*) n. m. (du lat. *musculus*, petit rat). Machine de guerre qui, dans les sièges, facilitait aux assiégeants l'approche des places.

MUSCULEUX, EUSE (*mus-ku-leû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de muscles : *partie musculeuse.* Qui a les muscles très forts : *homme musculeux.*

MUSCULOSITÉ (*mus-ku-lo-zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est musculeux. (Peu us.)

MUSE n. f. (lat. *musa*). Chacune des neuf déesses de la Fable, qui présidaient aux arts libéraux. (V. *Part. hist.*) *Invoquer les Muses*, appeler l'inspiration. *Un nourrisson des Muses*, un poète. *Par ext.* Littérature, poésie : *cultiver les muses.* Génie de chaque poète : *la muse de Racine.* (Dans ces deux derniers sens et similaires, s'écrit avec une minuscule.)

MUSEAU (*zô*) n. m. Partie saillante plus ou moins pointue de la face de certains mammifères et poissons : *museau de chien, de brochet. Pop.* Visage.

MUSÉE (*zé*) n. m. (du gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses. Petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses. La portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée Ier avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. (Dans ce sens et le précédent, s'écrit avec une majuscule.) Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques. Grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture ; musée d'artillerie. Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : *un dictionnaire, avec ses nombreux exemples, est un musée.* Titre de plusieurs ouvrages descriptifs d'un musée : *le musée Bourbon, de Naples.*

MUSÉES (*zé*) n. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses, dans l'ancienne Grèce.

MUSELER (*ze-lé*) v. t. (de *museau*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je musellerai.*) Mettre une muselière à un animal : *museler un chien pour l'empêcher de mordre. Fig.* et *fam.* Empêcher de parler : *museler la presse.* ANT. **Démuseler.**

MUSELIÈRE (*ze*) n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger

MUSELLEMENT (*zè-le-man*) n. m. Action de museler. (Peu us.)



Muselière.

MUSER (*zé*) v. i. (même racine que *museau*). S'amuser à des riens. PROV. : **Qui refuse muse,** souvent, à refuser une offre, l'on perd une occasion qui ne se retrouvera plus.

MUSEROLLE (*ze-ro-le*) n. f. Partie accessoire de la bride, qui se place sur le chanfrein. (V. HARNAIS.)

MUSETTE (*zè-te*) n. f. (anc. fr. *muse*). Instrument de musique champêtre, composé de plusieurs tuyaux et d'une outre en peau : *la musette est l'instrument favori des bergers.* Sac en toile qu'on suspend à la tête du cheval pour lui servir de mangeoire ambulante. Sac en toile porté par les soldats et qui sert à renfermer des vivres. Sac en toile ou en cuir, destiné à contenir des outils, instruments divers. Sac renfermant des objets de pansement porté par les infirmiers. Cartable d'écolier. Musaraigne commune. **Bal musette,** bal où l'on danse au son de la musette.



Musettes : 1. Dite « mangeoire » ; 2. De pansement ; 3. De fantassin ; 4. De pansage.

MUSÉUM (*zé-om'*) n. m. (lat. *museum*). Musée : *le muséum d'histoire naturelle.* (Absolum. dans ce sens, le *Muséum de Paris.*) Pl. des *muséums.*

MUSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui appartient à la musique : *art musical.* Où l'on fait de la musique : *soirée musicale.*

MUSICALEMENT (*zi, man*) adv. Par rapport à la musique, selon les règles de la musique : *être doué musicalement.*

MUSIC-HALL (*miou-zik-haul*) n. m. (mot angl.). Spectacle de musique, d'exercices d'acrobatie, etc.

MUSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui sait l'art de la musique. Personne dont la profession est de composer ou d'exécuter de la musique : *Beethoven, Mozart, Gluck furent de grands musiciens.*

MUSICOGRAPHE n. (de *musique*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur la musique.

MUSICOMANE (*zi*) n. Personne qui pousse l'amour de la musique jusqu'à une exagération ridicule.

MUSICOMANIE (*zi, ni*) n. f. (de *musique*, et du gr. *mania*, fureur). Goût exagéré pour la musique. (Peu us.)

MUSIQUE (*zi-ke*) n. f. (lat. *musica ;* de *musa*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Théorie de cet art : *apprendre la musique. Musique vocale*, écrite expressément pour les voix. *Musique instrumentale*, écrite pour des instruments. *Musique de chambre*, écrite pour un petit nombre d'instruments. *Musique chiffrée*, système dans lequel la musique est écrite au moyen de chiffres et de tirets, etc. Concert : *faire de la musique.* Compagnie de musiciens : *musique d'un régiment. Chef de musique*, musicien qui dirige une fanfare ou une harmonie civile ou militaire. — Chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il attribue l'invention de la musique. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre : les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les portées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe. (V. NOTE.)

MUSIQUER (*zi-ké*) v. i. Faire de la musique. V. t. Mettre en musique.

MUSIQUETTE (*zi-kè-te*) n. f. Petite musique facile, sans valeur artistique.

MUSOIR (*zoir*) n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée. Tête d'écluse.

MUSQUÉ (*mus-ké*), **E** adj. Parfumé avec du musc. Qui rappelle l'odeur du musc ou le goût du muscat : *poires musquées. Fig.* Affecté, recherché : *écrivain, langage musqué.*

MUSQUER (*mus-ké*) v. t. Parfumer de musc.

MUSSE-POT [*mu-se-po*] **(À)** loc. adv. En cachette. (On dit quelquef. *à muche-pot.*)

MUSSER [*mu-sé*] **(SE)** v. pr. Se cacher. (Vx.)

MUSSIF (*mu-sif*), **IVE** adj. (du lat. [*aurum*] *musivum*, [or] de mosaïque). *Chim. Or mussif*, bisulfure d'étain, dont l'éclat rappelle celui de l'or et dont on se sert pour bronzer les statuettes de plâtre.

MUSSITATION (*mu-si-ta-si-on*) n. f. (du lat. *mussitare*, parler bas). Faiblesse de la voix.

MUSTANG (*mus-tan*) n. m. Cheval sauvage des pampas de l'Amérique du Sud.

MUSTÉLIDÉS (*mus-té*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les *fouines, putois*, etc. S. un *mustélidé.*

MUSULMAN, E (*zul*) adj. Qui concerne le mahométisme. N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines.*

MUTABLE adj. Qui peut être changé.

MUTACISME (*sis-me*) n. m. (lat. *mutacismus*). Vice de prononciation, qui consiste dans la substitution des lettres *m*, *b* et *p* à d'autres lettres.

MUTAGE n. m. (de *muter*). Action d'entraver la fermentation alcoolique dans les moûts de raisin, soit en les additionnant d'alcool, soit en les mettant en contact avec des vapeurs d'acide sulfureux : *le mutage par addition d'alcool donne les mistelles.*

MUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *mutatio ;* de *mutare*, changer). Changement. Remplacement d'une personne par une autre : *il y a de nombreuses mutations dans ce régiment.* **Droits de mutation,** impôt que l'administration de l'Enregistrement perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTER (*té*) v. t. (lat. *mutus*, muet). Opérer le mutage de. — (lat. *mutare*), opérer la mutation de.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables vandales.*

MUTILATION (*si-on*) n. f. Retranchement d'un membre ou de quelque autre partie du corps. Retranchement d'une ou de plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutilation d'une statue.*

MUTILÉ, E n. Personne dont le corps a subi une mutilation : *un mutilé de la guerre.*

MUTILER (*lé*) v. t. (lat. *mutilare*). Retrancher un ou plusieurs membres : *soldat mutilé par un obus. Fig.* Retrancher une ou plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutiler un monument.* Faire des retranchements maladroits, des restaurations peu artistiques : *mutiler un ouvrage.*

MUTIN, E adj. et n. (de l'anc. fr. *meute* dans le sens de *émeute*). Insoumis, porté à la révolte : *enfant mutin. Fig.* Vif, éveillé : *air mutin.*

MUTINER (*né*) v. t. (de *mutin*). Pousser à la révolte. **Se mutiner** v. pr. S'entêter dans la désobéissance. Se révolter : *l'armée se mutina. Poét.* Sévir avec fureur : *les vents se mutinent.*

MUTINERIE (*ri*) n. f. Action de se mutiner : *la mutinerie des troupes.* Allure vive et piquante.

MUTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mutus*, muet). État de celui qui est muet : *l'apoplexie amène souvent le mutisme.* État de celui qui ne veut ou ne peut exprimer sa pensée : *réduire un peuple au mutisme.* — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la *surdité*, dont elle est le résultat. En effet, si le *sourd-muet* ne parle pas, cela ne tient pas à l'imperfection de l'organe de la parole, mais à ce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut, néanmoins, être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de L'Epée et à son successeur l'abbé Sicard un système d'éducation au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux facultés qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux. (V. SOURD-MUET.)

MUTITÉ n. f. (lat. *mutitas ;* de *mutus*, muet). Syn. de MUTISME.

MUTUALISTE n. et adj. V. MUTUELLISTE.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel. Système de solidarité, de services mutuels. Ensemble des systèmes de solidarité sociale, des sociétés de secours mutuels, etc. : *la mutualité française.*

MUTUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : *haine mutuelle. Enseignement mutuel*, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. (Son opposé est : *enseignement simultané.*) *Assurance mutuelle*, société dont les membres s'assurent réciproquement contre certaines éventualités.

MUTUELLEMENT (*tu-è-le-man*) adv. Réciproquement : *s'instruire mutuellement.*

MUTUELLISME (*tu-è-lis-me*) n. m. Système de mutualité que Proudhon défendit contre Bastiat.



Mutule.

MUTUELLISTE (*tu-è-lis-te*) ou **MUTUALISTE** (*tu-a-lis-te*) n. Membre d'une société mutuelle. Adjectiv. *théorie mutuelliste* ou *mutualiste.*

MUTULE n. f. (lat. *mutulus*). Ornement qui, dans l'entablement dorique, est placé sous le larmier et qui correspond au triglyphe, dont il a la largeur.

MYCÉLIUM (*li-om'*) n. m. Partie végétative des champignons, née des spores et produisant les fructifications.

MYCÉNIEN adj. De Mycènes. (V. *Part. hist.*)

MYCODERME (*dèr-me*) n. m. (du gr. *mukês*, champignon, et *derma*, peau). Levure qui se développe à la surface des boissons fermentées et des jus sucrés.

MYCOLOGIE et **MYCÉTOLOGIE** (*jî*) n. f. (du gr. *mukês*, champignon, et *logos*, discours). Partie de la botanique, relative aux champignons.

MYCOLOGUE ou **MYCÉTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Auteur d'un traité sur les champignons.

MYCORHIZES n. m. pl. Champignons qui se rencontrent sur les racines des végétaux.

MYCOSE (*kô-ze*) n. f. (du gr. *mukês*, champignon). Affection provoquée par des champignons : *la pelade est une mycose.*

MYÉLITE n. f. (du gr. *muelos*, moelle). Inflammation de la moelle épinière.

MYGALE n. f. Nom de diverses araignées qui creusent des terriers, filent des toiles ou habitent les creux des arbres : *la morsure des mygales est très douloureuse.*



Mygale.

MYLABRE n. m. Genre de coléoptères, dont diverses espèces d'Asie sont utilisées pour la fabrication des vésicatoires.

MYOCARDE n. m. Partie musculaire du cœur.

MYOGRAPHE n. m. (du gr. *mus, muos*, muscle, et *graphein*, décrire). Appareil qui enregistre les contractions musculaires.

MYOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *myographe*). Description des muscles.

MYOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *mus, muos*, muscle, et *logos*, discours). *Anat.* Étude des muscles.

MYOPE n. et adj. (gr. *muôps*). Qui a la vue courte.

MYOPIE (*pî*) n. f. État de celui qui a la vue courte : *la myopie se corrige par des verres concaves.*

MYOPOTAME n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud, dont la fourrure, dite *castor du Canada*, est assez estimée.

MYOSOTIS (*zo-tiss*) n. m. (du gr. *mus, muos*, souris, et *ous, ôtos*, oreille). Plante de la famille des borra-

ginacées, à fleurs très petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris*, *herbe d'amour*, *ne m'oubliez pas*, etc.

MYOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *tomê*, section). Dissection des muscles.

MYRI, MYRIA ou **MYRIO** (du gr. *murias*, dix mille) préfixe indiquant, dans le système métrique, la multiplication d'une grandeur par dix mille. Ex. : *myriagramme*, *myriapièze*.

MYRIADE n. f. (du gr. *murias*, *ados*, dix mille). Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles*.

MYRIAGRAMME (*gra-me*) n. m. Masse de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres. (Abrév. mam.)

MYRIAPODE n. m. pl. (du préf. *myria*, et du gr. *pous*, *podos*, pied). Classe d'articulés, dont chaque article porte une ou deux paires de pattes : *les myriapodes respirent par des trachées*. S. un *myriapode*. (On dit aussi MYRIOPODE.) V. SCOLOPENDRE.

MYRICA n. m. Genre de *myricacées*, à forte odeur aromatique, et dont certaines espèces fournissent de la cire (*ciriers* ou *arbres à cire*).

MYRICACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *myrica* est le type. S. une *myricacée*.

MYRIOPHYLLE (*fi-le*) n. m. Plante des eaux stagnantes, connue sous le nom de *volant d'eau*.

MYRMÉLÉONIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes névroptères, comprenant les fourmis-lions et genres voisins. S. un *myrméléonidé*.

MYRMIDON n. m. (du gr. *Murmidones*, anc. peuple de la Thrace). Homme de très petite taille et, *au fig.*, personne de peu d'importance ou de peu de talent. (On écrit aussi MIRMIDON.) [V. *Part. hist.*]

MYROBALAN ou **MYROBOLAN** n. m. Nom donné à divers fruits desséchés des Indes, très employés autrefois en pharmacie.

MYROSINE (*zi-ne*) n. f. Ferment particulier, qui se trouve dans les graines de moutarde et leur communique leurs propriétés.

MYROXYLE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont on tire le *baume de Tolu*.

MYRRHE (*mi-re*) n. f. (gr. *murra*). Gomme-résine odorante, médicinale, produite par le balsamodendron : *la myrrhe est tonique et antispasmodique*.

MYRTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant le *myrte* pour type. S. une *myrtacée*.

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Genre de myrtacées à feuillage toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable : *les myrtes croissent dans la région méditerranéenne*. (Le myrte, chez les Romains, était consacré à Vénus ; chez les Grecs, il était l'emblème de la gloire.)

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte : *muscle myrtiforme*.

MYRTIL (*til*) n. m. ou **MYRTILLE** (*ti-le*) n. f. Un des noms de l'*airelle*.

MYSTAGOGIE (*mis-ta-gho-jî*) n. f. (de *mystagogue*). Initiation aux mystères.

MYSTAGOGUE (*mis-ta-gho-ghe*) n. m. (du gr. *mustês*, initié, et *agôgos*, qui conduit). Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE (*mis-tè-re*) n. m. (gr. *mustêrion* ; de *mustês*, initié). Ensemble de doctrines ou de pratiques que doivent seuls connaître les initiés : *les mystères d'Eleusis*. Dogme ou fait religieux inaccessible à la raison : *le mystère de la Trinité*. Ce qui est tenu secret : *les mystères de la politique*. Secret, discrétion, détours pour empêcher qu'une chose ne soit divulguée : *parler avec mystère ; faire mystère de tout*. Objet inaccessible à la raison des hommes : *les mystères de la nature*. *Théât.* Pièce de théâtre du moyen âge, à sujet religieux, où l'on faisait intervenir Dieu, les saints, les anges et les diables (dans ce sens, le mot *mystère*, ou *mistère*, semble venir du lat. *ministerium*, office). *Liturg.* *Les saints mystères*, le sacrifice de la messe.

MYSTÉRIEUSEMENT (*mis-té*, *ze-man*) adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE (*mis-té-ri-eû*, *eu-ze*) adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché : *prédiction mystérieuse*. Qui fait un secret de choses n'en valant pas la peine : *un homme fort mystérieux*.

MYSTICISME (*mis-ti-sis-me*) n. m. (du lat. *mysticus*, mystique). Doctrine philosophique et religieuse, d'après laquelle la perfection consiste en une sorte de contemplation qui va jusqu'à l'extase et unit mystérieusement l'homme à la Divinité.

MYSTICITÉ (*mis-ti*) n. f. Caractère de ce qui est mystique. Raffinement de dévotion.

MYSTIFIABLE (*mis-ti*) adj. Qui peut être mystifié. (Peu us.)

MYSTIFICATEUR, TRICE (*mis-ti*) adj. et n. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION (*mis-ti*, *si-on*) n. f. Action de mystifier : *une mystification est toujours une méchanceté*. Chose vaine, trompeuse.

MYSTIFIER (*mis-ti-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. (lat. *mysticus*). Figure allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean*. Relatif au mysticisme : *les auteurs mystiques*. Qui raffine sur les matières de dévotion : *caractère mystique*. N. Personne qui se livre à des idées mystiques, qui écrit des traités mystiques. N. f. Science de la dévotion mystique.

MYSTIQUEMENT (*mis-ti-ke-man*) adv. Selon le sens mystique. (Peu us.)

MYTHE n. m. (du gr. *muthos*, fable). Trait, récit des temps fabuleux et héroïques : *les mythes de la Grèce*. Tradition qui, sous la figure de l'allégorie, laisse voir un grand fait naturel, historique ou philosophique : *un mythe solaire*. *Fig.* Chose fabuleuse et rare : *le phénix des anciens est un mythe*.

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes : *la période mythique de la Grèce*.

MYTHOGRAPHE n. m. (du gr. *muthos*, mythe, et *graphein*, écrire). Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable : *les écrits des anciens mythographes*.

MYTHOGRAPHIE (*fî*) n. f. Science des mythes. Exposition des fables anciennes.

MYTHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *muthos*, fable, et *logos*, discours). Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité : *la mythologie grecque est d'une incomparable richesse*. Science des mythes : *la mythologie comparée*. — A côté de la mythologie indo-européenne (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes), on distingue la mythologie scandinave, la mythologie égyptienne, etc. Les travaux des érudits modernes, fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie, qui n'avait d'abord qu'un intérêt d'érudition classique, une bien plus haute importance.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie : *les récits mythologiques*.

MYTHOLOGISTE (*jis-te*) ou mieux **MYTHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant en mythologie.

MYTHOMANE adj. et n. Qui a la manie de mentir.

MYTHOMANIE n. f. Manie du mensonge.

MYTILICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de mytiliculture.

MYTILICULTURE n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *culture*). Elevage des moules.

MYTILITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *toxine*). Toxine que l'on trouve dans les moules vénéneuses.

MYXOMYCÈTES (*mik-so*) n. m. pl. Ordre de champignons qui forment des amas mous, gélatineux, sans forme bien déterminée. S. un *myxomycète*.



N n. m. et f. (*èn* ou *ne*). Quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes : *un* N *majuscule ; un* n *minuscule.* (L'*n* est une consonne nasale.)

NABAB (*bab*) n. m. (mot arabe). Titre donné, dans l'Inde, aux grands officiers de la cour des sultans timourides et aux gouverneurs de provinces. *Par ext.* Homme qui vit dans l'opulence et le faste : *les nababs de la finance.*

NABABIE (*bî*) n. f. Dignité de nabab. Territoire soumis à un nabab.

NABLE n. m. (holl. *nagel*). Trou percé dans le fond d'un canot et servant à l'écoulement des eaux quand le canot est hissé. *Bouchon de nable* ou *nable*, cheville enfoncée dans ce trou, quand on met le canot à la mer.



Nacelle de ballon.

NABOT (*bo*), **E** n. Se dit par mépris d'une personne de très petite taille.

NACAIRE (*kè-re*) n. f. (ital. *gnaccara*). Timbale de cavalerie, en usage au moyen âge.

NACARAT (*ra*) adj. invar. (de l'espagn. *nacarado*, nacré). Rouge clair, entre le cerise et le rose : *soie nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*

NACELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *navicella ;* dimin. de *navis*, vaisseau). Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur.* Panier ou plate-forme que l'on suspend à un ballon et qui porte les aéronautes.

NACRE n. f. (persan *nakar*). Substance dure, éclatante, irisée, que l'on trouve dans un grand nombre de coquilles et qui est employée en tabletterie : *étui de nacre ; de la nacre de perle.*

NACRÉ, E adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre : *teint nacré.*

NACRER (*kré*) v. t. Donner l'éclat, le brillant, l'aspect de la nacre aux fausses perles de verre.

NADIR n. m. (mot arabe). Le point de la voûte céleste qui se trouve sur la verticale de l'observateur et directement au-dessous de ses pieds. (Le point diamétralement opposé est le *zénith.*)

NÆVUS (*né-vuss*) n. m. (mot lat. signif. *tache*). Lésion de la peau, de couleur noire ou rose, formant saillie recouverte de poils, ou seulement une tache, comme les *taches de vin*, les *envies*, etc. Pl. des *nævi.*

NAFÉ n. m. Fruit d'une plante d'Arabie (la *ketmie*), dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE (*na-fe*) n. f. (de l'ar. *nafha*, odeur). N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe*, eau de senteur qui a pour base la fleur d'oranger.

NAGE n. f. Action de nager. *A la nage*, en nageant : *se sauver à la nage. Se jeter à la nage*, se jeter dans l'eau pour nager. *Etre tout en nage*, être tout mouillé, trempé de sueur. *Mar.* Action de ramer.

NAGÉE (*jé*) n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps.

NAGEOIRE (*joi-re*) n. f. (de *nager*). Organe locomoteur des animaux aquatiques. Planchette qu'on met à la surface d'un seau plein d'eau, pour empêcher celle-ci de se répandre.



Nageoires A, dorsale, B, pectorale ; C, ventrale ; D, anale, E, caudale.

NAGER (*jé*) v. i. (du lat. *navigare*, naviguer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il nagea, nous nageons.*) Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. Flotter : *le bois nage sur l'eau. Mar.* Ramer. *Fig. Nager dans l'opulence*, être très riche. *Nager dans le sang*, en être tout couvert. *Nager entre deux eaux*, ménager deux partis opposés.

NAGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) n. Qui nage : *un intrépide nageur. Mar.* Rameur.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** (*ghè-re*) adv. (contraction des mots *n'a* et *guère*). Il y a peu de temps.

NAÏADACÉES (*na-ia-da-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *naïadacée.*

NAÏADE (*na-ia-de*) n. f. (gr. *naias, ados ;* de *naein*, couler). *Myth.* Divinité féminine inférieure, qui présidait aux fontaines et aux rivières : *les naïades étaient filles de Zeus. Bot* Genre de naïadacées aquatiques, qui croissent dans les eaux douces de l'Europe centrale.

NAÏF (*na-if*), **ÏVE** adj. (du lat. *nativus*, natif). Naturel, ingénu, sans artifice : *les grâces naïves de l'enfance.* Qui retrace la vérité, la nature : *un style naïf.* Inexpérimenté, crédule, sans finesse : *réponse naïve.* N. : *faire le naïf.* N. m. Ce qui est naïf ; genre naïf : *le naïf plaît toujours.*

NAIN, NAINE (*nin, nè-ne*) n. (lat. *nanus*). Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne. Adj. : *rosier, arbre nain.* — Parmi les nains, quelques-uns représentent des organismes en quelque sorte atrophiés, frappés de déchéance physique et, le plus souvent, intellectuelle ; ceux-là meurent généralement très jeunes. Les autres, au contraire, sont des individus petits et parfaits dans leur forme, véritables exceptions physiologiques à ce point de vue, mais intelligents et capables de vivre longuement. Les nains furent longtemps très recherchés des princes, et quelques-uns ont acquis une véritable célébrité. Nous citerons, parmi les plus connus : Bébé, le nain du roi Stanislas, qui, pour une taille de 0m,70, pesait environ 9 livres 1/2 : Jeffery Hudson, le nain de Charles Ier ; le nain de Philippe IV, dont Vélasquez a laissé un admirable portrait ; Tom Pouce (0m,57) ; Adrien Esmilaire (0m,69 à seize ans), et la petite reine Mab, qui atteignait, à l'âge de dix-neuf ans, 0m,70. ANT. **Géant.**

NAISSAIN (*nè-sin*) n. m. Jeunes huîtres des huîtrières ou jeunes moules des moulières.

NAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. (lat. *nascentia*). Venue au monde : *la naissance d'un enfant doit être déclarée à l'officier de l'état civil dans les trois jours.* Extraction : *Alberoni était de basse naissance.* Endroit où commence une chose : *la naissance de l'épine dorsale. Fig.* Commencement : *naissance du monde, du jour. De naissance*, depuis ou avant la naissance : *aveugle de naissance.* ANT. **Mort, fin.**

NAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui naît. Qui commence à être, à paraître : *le jour naissant.* ANT. **Mourant.**

NAÎTRE (*nè-tre*) v. i. (lat. *nasci.* — *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons. Je naissais. Je naquis. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez. Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né, e.*) Venir au monde : *petit poussin qui vient de naître.* Commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps.* Venir au monde dans certaines conditions spéciales : *naître poète.* Prendre son origine : *l'astronomie est née en Chaldée.* Provenir : *l'industrie naquit des besoins de l'homme. Faire naître*, donner l'existence ; provoquer, produire. ANT. **Mourir.**

NAÏVEMENT (*na-i-ve-man*) adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ (*na-i*) n. f. (rad. *naïf*). Ingénuité : *la naïveté d'un enfant.* Simplicité naturelle et gracieuse : *la naïveté de La Fontaine.* Crédulité inexpérimentée ; expression, propos qui échappe par ignorance : *Agnès dit des naïvetés.*


Naja.

NAJA n. m. Genre de reptiles ophidiens, des régions chaudes d'Afrique et d'Asie. — Les najas, dits aussi *cobras, hajes, serpents à lunettes*, atteignent parfois 4 mètres et sont extrêmement venimeux. Ils font périr chaque année des milliers de personnes dans l'Inde.

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants. *Fig.* Chose exquise.

NANDOU n. m. Genre de grands oiseaux coureurs, de 1m,65 de haut, voisins des autruches, qui habitent l'Amérique.


Nandou.

NANISME n. m. Infirmité des nains.

NANKIN n. m. Tissu de coton, de couleur jaune chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin (Chine) : *pantalon de nankin.*

NANSOUK (*nan-zouk*) ou **NANZOUK** n. m. Tissu de coton, un peu plus fin que le jaconas, employé pour la confection des objets de lingerie, pour les applications de broderie, etc.

NANTIR v. t. (orig. germ.). Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. *Par ext.* Munir, pourvoir : *nantir de provisions.* **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'argent.*

NANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de nantir. Contrat par lequel un débiteur remet une chose à son créancier pour sûreté de la dette. Objet remis en garantie : *le nantissement d'un objet mobilier s'appelle gage.*

NAPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *napê*, vallée). Nymphe des prairies et des bocages.

NAPEL (*pèl*) n. m. Espèce d'aconit des montagnes.

NAPHTADIL (*naf-ta*) ou **NEFTGIL** (*nèft-jil*) n. m. Cire fossile de la Caspienne.

NAPHTALINE (*naf-ta*) n. f. Carbure ($C^{10}H^8$) retiré du goudron de houille. — C'est un solide blanc de densité 1,16, fusible à 80°. Elle permet de fabriquer les naphtols, naphtylamines, etc., et les nombreuses couleurs qui en dérivent ; elle brûle à l'air, et l'industrie l'utilise pour la fabrication du noir de fumée. Elle sert d'agent de conservation contre les mites, les insectes et, en tannerie, pour conserver les peaux.

NAPHTE (*naf-te*) n. m. (gr. *naphta*). Corps liquide, résultant du mélange de divers hydrocarbures : *le naphte minéral fournit le pétrole ; le naphte du commerce est un des produits de la distillation des pétroles.*

NAPHTOL (*naf-tol*) n. m. Nom donné aux phénols dérivés de la naphtaline.

NAPHTYLIQUE (*naf-ti*) adj. Se dit des dérivés de la naphtaline : *composés naphtyliques.*

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 francs, à l'effigie de Napoléon. (On dit un *napoléon*, comme on dit un *louis*).

NAPOLÉONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Napoléons ou à leurs partisans : *l'épopée napoléonienne.* N. m. Partisan des Napoléons.

NAPOLÉONISME (*nis-me*) n. m. Attachement à la famille ou à la politique des Napoléons. (Peu us.)

NAPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De Naples. *Onguent napolitain*, pommade mercurielle double. N. f. Tissu de laine lisse, qui se tirait originairement de Naples. N. m. Sorte de brodequin.

NAPPAGE n. m. Nappe et serviettes de table.

NAPPE (*na-pe*) n. f. (lat. *mappa*). Linge dont on couvre la table, pour prendre les repas : *mettre la nappe. Nappe d'autel*, linge dont on couvre l'autel. Portion indéfinie d'une surface courbe. *Fig. Nappe d'eau*, vaste étendue d'eau terrestre ou souterraine. Cascade qui tombe en forme de nappe. Niveau général des eaux d'un canton.


Narcisse.

NAPPERON (*na-pe*) n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande et qu'on enlève au dessert.

NARCÉINE (*né*) n. f. Alcaloïde extrait de l'opium et différent un peu de la morphine.

NARCISSE (*si-se*) n. m. Genre d'amaryllidacées bulbeuses, à fleurs blanches ou jaunes. *Fig.* Homme amoureux de sa figure, joli garçon : *c'est un vrai Narcisse.* (V. *Part. hist.*)

NARCISSISME n. m. Grand amour de soi-même.

NARCOSE (*kô-ze*) n. f. (du gr. *narkê*, sommeil). Assoupissement produit par l'action d'un narcotique.

NARCOTICO-ÂCRE adj. Se dit des poisons qui provoquent le narcotisme et l'inflammation du tube digestif. N. m. : *un narcotico-âcre.*

NARCOTINE n. f. Alcaloïde qu'on extrait de l'opium. Syn. OPIAMINE.

NARCOTIQUE adj. (gr. *narkôtikos*). Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc. N. m. : *un narcotique.*

NARCOTISER (*zé*) v. t. Mêler un narcotique dans : *narcotiser une potion.*

NARCOTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques. (Peu us.)

NARD (*nar*) n. m. (lat. *nardus*). Genre de graminées, communes dans les prés. Parfum extrait d'une valérianacée, la *nardostachyde de l'Inde.*

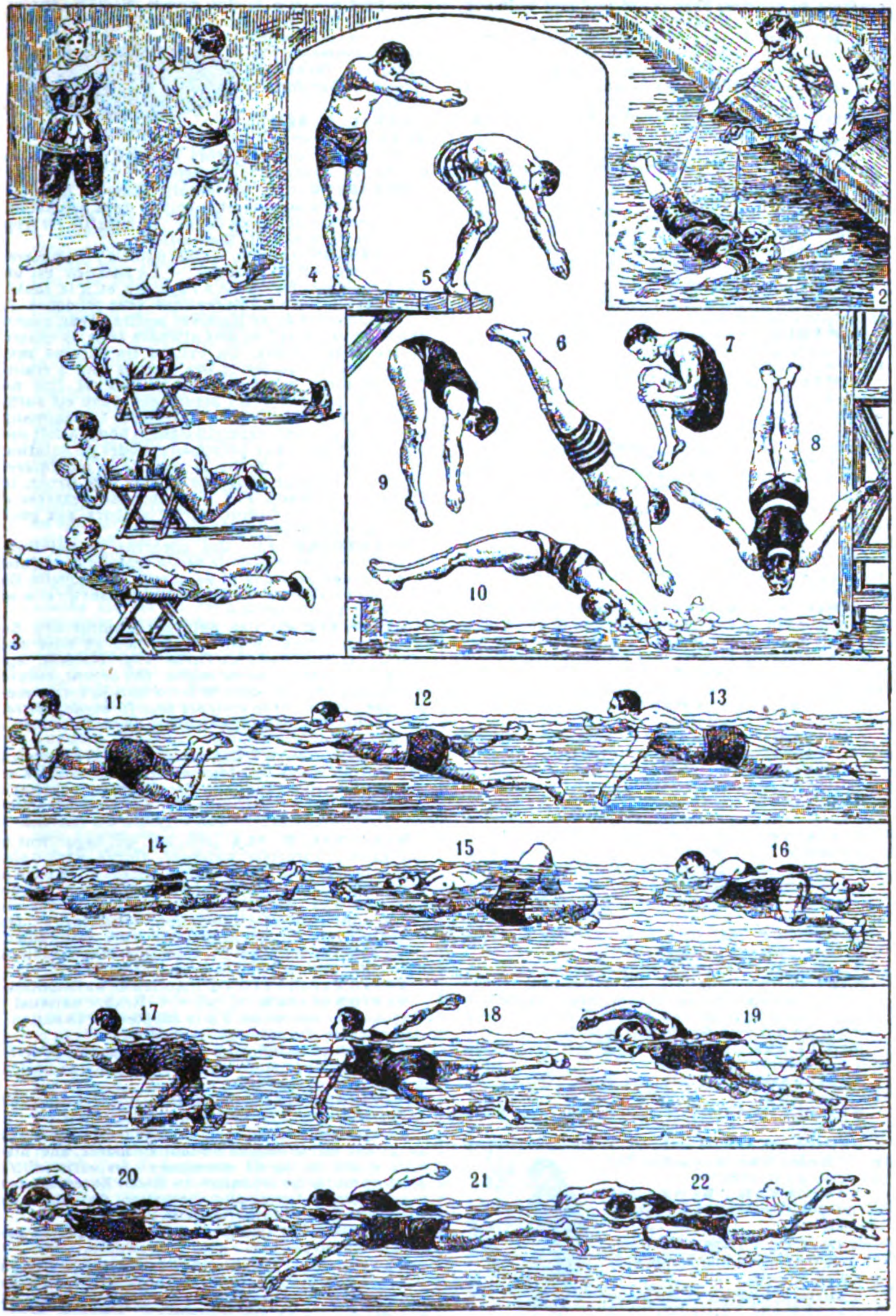
NARGUE (*nar-ghe*) n. f. *Faire nargue à ou d'une chose*, exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interjection marquant le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin !*

NARGUER (*ghé*) v. t. (de *nargue*). *Fam.* Braver avec insolence : *narguer ses ennemis.*


Narguilé.

NARGUILÉ (*ghi-lé*) ou **NARGHILEH** (*ghi-lè*) n. m. Pipe orientale, composée d'un flacon rempli d'eau parfumée, que la fumée traverse avant d'arriver à la bouche par un long tuyau.

NARINE n. f. (lat. *naris*). Chacune des deux ou-



NATATION. — *Exercices préliminaires :* 1. Debout ; 2. Dans l'eau ; 3. Sur le chevalet. — *Plongeons :* 4, 5, 6. Plongeon élémentaire ; 7. Groupé ; 8. En ange ; 9. A la hussarde ; 10. En arrière. — *Nage :* 11, 12, 13. Brasse française ; 14. La planche ; 15. La nage sur le dos ; 16. Marinière ; 17, 18. Coupe française ; 19. Over-arm-stroke, 20, 21. Trudgeon ; 22. Crawl.

vertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, E (*koi, oi-ze*) adj. Malicieux, rusé avec dissimulation : *un paysan narquois.* Qui exprime la ruse et la moquerie : *un air narquois.*

NARQUOISEMENT (*koi-ze-man*) adv. D'une manière narquoise.

NARQUOISERIE (*koi-ze-rî*) n. f. Caractère narquois; langage narquois. (Peu us.)

NARRATEUR, TRICE (*nar-ra*) n. (de *narrer*). Qui raconte : *Hérodote est un incomparable narrateur.*

NARRATIF, IVE (*nar-ra*) adj. Qui appartient à la narration : *style narratif.*

NARRATION (*nar-ra-si-on*) n. f. (lat. *narratio*). Récit historique, oratoire ou poétique. Partie d'un discours, qui contient l'exposition des faits. Exercice classique, qui consiste à rédiger un récit sur un sujet donné.

NARRÉ (*nar-ré*) n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER (*nar-ré*) v. t. (lat. *narrare*). Exposer, faire connaître par un récit : *narrer une bataille.*

NARTHEX (*tèks*) n. m. (mot gr. signifiant *boîte*). Dans la primitive architecture chrétienne, sorte de vestibule qui précédait la basilique.

NARVAL n. m. (orig. scandin.). Genre de mammifères cétacés des mers arctiques. On les nomme aussi *licornes de mer*, car la canine gauche atteint parfois 3 mètres de long. Sous le nom de corne de licorne, cette défense servit, au moyen âge, de pierre d'épreuve, étant censée révéler la présence de poison dans les mets. Pl. des *narvals.*



Narval.

NASAL (*zal*), **E, AUX** adj. (du lat. *nasus*, nez). Qui appartient au nez : *fosses nasales.* N. m. Avance verticale fournie par le timbre d'un casque et destinée à préserver le nez. *Consonne, voyelle nasale,* se disent d'un son modifié par la vibration de l'air dans les narines, comme dans la prononciation des voyelles *an, ain, on*, et des consonnes *m, n*. Substantiv. au fém. : *une nasale.*

NASALEMENT (*za-le-man*) adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.* (Peu us.)

NASALISATION (*za-li-za-si-on*) n. f. Action de nasaliser. Etat d'un son nasalisé.

NASALISER (*za-li-zé*) v. t. Prononcer avec un son nasal : *nasaliser une syllabe.*

NASALITÉ (*za*) n. f. Caractère du son nasal.

NASARD (*zar*), **E** adj. Syn. de NASILLARD. (Vx.) N. m. Jeu de mutation de l'orgue.

NASARDE (*zar-de*) n. f. (du lat. *nasus*, nez). Chiquenaude sur le nez. *Fig.* Camouflet : *recevoir une nasarde.*

NASARDER (*zar-dé*) v. t. Donner des nasardes. *Fig.* Bafouer, railler. (Peu us.)

NASE n. m. V. CHONDROSTOME.

NASEAU (*zô*) n. m. (du lat. *nasus*, nez). Orifice extérieur des narines, par lequel respirent certains animaux, comme le cheval, le bœuf, etc. : *le cheval arabe a les naseaux largement ouverts.*

NASILLANT (*zi, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui nasille, qui a l'habitude de nasiller.

NASILLARD (*zi, ll* mll., *ar*), **E** adj. Qui nasille : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de nasiller.

NASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. i. (du lat. *nasus*, nez). Parler avec le nez bouché, ou comme s'il l'était.

NASILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui parle du nez.

NASILLONNEMENT (*zi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de nasiller. (Peu us.)

NASIQUE (*zi-ke*) n. m. Genre de singes de Bornéo, à nez très développé. Grande couleuvre de l'Inde.



Nasique.

NASITOR (*zi*) ou **NASITORT** (*zi-tor*) n. m. (du lat. *nasus*, nez, et *tortus*, tordu). Nom vulgaire du cresson alénois.

NASSE (*na-se*) n. f. (lat. *nassa*). Sorte de panier d'osier, de fil de fer, [p]ur prendre du poisson. Sorte de filet pour prendr[e] les petits oiseaux. *Fig.* Situation fâcheuse, piège : *tomber dans l[a] nasse.*



Nasse.

NATAL, E, ALS ou **AUX** adj. (lat. *natalis*; de *natus*, né). Qui a [ra]pport au pays, au temps où l'on est né : *lieu, air, [j]our natal.*

NATALITÉ n. f. [de] *natal*). Rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population totale pendant un tem[p]s donné : *la natalité est trop faible en France.* ANT. **Mortalité.**

NATATION (*si-on*) [n]. f. (lat. *natatio*; de *natare*, nager). Art, action de nager. — La natation est un sport agréable, fort u[t]ile à l'hygiène et à la santé, mais qui demande à ê[t]re pratiqué avec prudence. Il est recommandé de ne [j]amais se mettre à l'eau quand on est en sueur, et l'on doit attendre trois ou quatre heures après le repas. On évitera les parages mal connus, où des rapides et des remous sont à craindre, les zones encom[b]rées d'herbages, et l'on ne plongera qu'après s'êt[r]e assuré que l'eau est suffisamment profonde po[u]r cet exercice. Les animaux nagent, en général, na[t]urellement; l'homme doit *apprendre* à nager. Les [p]rincipaux modes de natation employés sont : la *brasse*, la *planche*, la *marinière*, la *coupe*, la *nage indienne* ou *over arm stroke*, le *trudgeon*, le *crawl*, etc. Il est bon de s'exercer *à plonger*, afin de pouvoir porter secours aux gens en danger de se noyer. (V. NOYÉ.)

NATATOIRE adj. Qui concerne la natation. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air dans le corps des poissons et au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. (lat. *nativus*; de *natus*, né). Se dit des personnes, en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel, apporté en naissant : *vertu native. Or, argent, cuivre natif*, qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique : *l'or natif se présente sous forme de pépites.* Substantiv. Personne née dans un pays déterminé : *les natifs de Chine.*

NATION (*si-on*) n. f. (lat. *natio*). Réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue communes, ou des intérêts longtemps communs : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'Apôtre des nations.*

NATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Qui appartient à une nation : *caractère national. Garde nationale*, milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur. *Garde national*, membre de la garde nationale. *Les nationaux* n. m. pl. Totalité des citoyens qui composent une nation. Concitoyens : *les consuls défendent les intérêts de leurs nationaux.*

NATIONALEMENT (*si, man*) adv. D'une manière nationale. Par ordre de la nation. (Peu us.)

NATIONALISATION n. f. Action de nationaliser.

NATIONALISER (*si, zé*) v. t. Rendre national : *nationaliser des colons.* Faire adopter par la nation : *nationaliser des produits étrangers.*

NATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient.

NATIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) adj. Qui concerne le nationalisme. N. Partisan du nationalisme.

NATIONALITÉ (*si*) n. f. Groupement d'individus ayant une même origine ou tout au moins une histoire et des traditions communes : *les nationalités tendent toutes à s'organiser en Etats.* Ensemble des caractères qui distinguent une nation. Caractère de national : *établir sa nationalité.*

NATIVEMENT (*man*) adv. De nature, par sa nature. Primitivement.

NATIVITÉ n. f. (lat. *nativitas*). Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints. Anniversaire où l'on célèbre un de ces événements. *Absolum.* (avec une majuscule), la naissance de Jésus, la fête de Noël.

NATRON ou **NATRUM** (*trom'*) n. m. (ar. *natroun*). Carbonate de soude naturel : *le natron servait aux Egyptiens pour la conservation des momies.*

NATTAGE (*na-ta-je*) n. m. Action de natter. Etat de ce qui est natté.

NATTE (*na-te*) n. f. (lat. *matta*). Tissu de paille ou de jonc, fait de brins entrelacés. Objet quelconque (fil, soie, or, etc.), fait de brins tressés comme ceux d'une natte. Cheveux tressés en forme de natte.


Natte.

NATTER (*na-té*) v. t. Tresser une natte : *natter de la paille*. Couvrir de nattes : *natter une chambre*.

NATTIER (*na-t-ié*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Acte par lequel un étranger devient citoyen d'un Etat qui n'est point le sien : *obtenir des lettres de naturalisation*. Acclimatation des plantes ou des animaux sur un sol qui leur est étranger. Action de transporter une locution d'une langue dans une autre. Action de donner à un animal, à une plante morte, l'apparence de la vie. — Peuvent être naturalisés Français : 1° les étrangers qui ont obtenu l'autorisation de fixer leur *domicile* en France, et ce, après trois ans de domicile à dater de l'enregistrement de leur demande au ministère de la Justice ; 2° les étrangers qui justifient de dix ans de *résidence* ininterrompue, soit en France, soit à l'étranger, pour l'exercice d'une fonction conférée par le gouvernement français ; 3° les étrangers admis à domicile, après un an seulement lorsqu'ils ont rendu des services agricoles, industriels, militaires, etc., à la France ; 4° après un an également, les étrangers qui ont épousé des Françaises. La naturalisation est accordée par décret. L'étrangère qui épouse un Français est naturalisée de plein droit.

NATURALISÉ (*zé*), **E** adj. et n. Se dit des personnes élevées au rang des naturels du pays : *les personnes naturalisées* (ou *les naturalisés*) *jouissent des mêmes droits que les nationaux*.

NATURALISER (*zé*) v. t. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays : *se faire naturaliser Français*. Acclimater un animal ou une plante, au point qu'ils se comportent entièrement dans le pays d'adoption comme dans le pays d'origine. Empailler un animal préparer une plante, de manière à leur conserver leur aspect naturel. *Naturaliser un mot*, le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME (*lis-me*) n. m. Caractère de ce qui est naturel. *Bx-arts.* et *Littér.* Réalisme, imitation exacte de la nature. *Philos.* Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. Religion de la nature.

NATURALISTE (*lis-te*) n. m. Celui qui se livre à l'étude des sciences naturelles : *Aristote, Pline et Buffon furent de grands naturalistes*. Celui qui prépare des animaux pour être conservés dans des collections. Qui pratique le naturalisme en littérature et en art. Partisan du naturalisme en philosophie. Adjectiv. Fondé sur la nature : *la première religion des Romains fut un panthéisme naturaliste*.

NATURALITÉ n. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURANTE adj. f. Se dit, dans la philosophie de Spinoza, de la nature considérée comme cause de ses phénomènes, par opposition à la *nature naturée*, qui représente l'ensemble de ses manifestations.

NATURE n. f. (lat. *natura*). Ensemble des choses qui existent réellement : *les trois règnes de la nature*. Puissance soumise à certaines lois de cet ensemble : *les lois de la nature*. Ce qui est naturel : *ne pas farder la nature*. Essence des êtres : *nature divine, humaine*. Organisation de chaque animal : *la nature du poisson est de vivre dans l'eau*. Tempérament : *nature bilieuse*. Inclination de l'âme : *nature perverse*. Affection du sang : *le cri de la nature*. Valeur propre, objets naturels : *payer en nature*. Modèles naturels que l'artiste a devant soi : *peint d'après nature*. Sorte : *objets de différente nature*. *Etat de nature*, état de l'homme avant la civilisation. *Contre nature*, contrairement aux indications de la nature. *Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. *Payer le tribut à la nature*, mourir. *Nature morte*, v. MORT. Adj inv *Fam.* Au naturel : *café nature*.

NATUREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Conforme à l'ordre de la nature : *loi naturelle*. Qu'on apporte en naissant : *bonté naturelle*. Conforme à la raison, à l'usage : *il est naturel de...* Qui s'offre naturellement à l'esprit : *sens naturel d'un mot*. Exempt de recherche, d'affectation : *langage naturel*. Qui n'est point falsifié : *vin naturel*. Qui est né hors du mariage : *enfant naturel*. *Musiq.* *Ton naturel*, qui n'est modifié par aucun signe. *Sciences naturelles*, sciences qui traitent de la nature et de ses productions. *Histoire naturelle*, science qui a pour objet la description et la classification des êtres vivants. N. m. Propriété naturelle d'un être : *le naturel de l'homme est d'être sociable*. Caractère : *heureux naturel*. Qualité de ce qui est facile et sans contrainte : *ce tableau manque de naturel*. **Au naturel**, loc. adv. Avec vérité : *représenter, peindre quelqu'un au naturel*. Sans apprêt : *bœuf au naturel*. Pl. *Les naturels d'un pays*, ses habitants originaires.

NATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. Par une impulsion naturelle : *le lion est naturellement courageux*. Par le seul secours de la nature : *cela se fait naturellement*. D'une manière naturelle, aisée : *écrire naturellement*. Facilement, simplement : *cela s'explique naturellement*.


Naucore.

NAUCLÉE (*nô-klé*) n. f. Genre de rubiacées des tropiques, dont l'écorce est fébrifuge.

NAUCORE (*nô*) n. f. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des punaises d'eau de l'ancien continent.

NAUFRAGE (*nô*) n. m. (lat. *naufragium* ; de *navis*, vaisseau, et *frangere*, briser). Perte d'un vaisseau sur mer : *faire naufrage*. *Fig.* Ruine complète : *assister au naufrage de sa fortune*.

NAUFRAGÉ, E (*nô*) adj. et n. Qui a fait naufrage : *vaisseau naufragé ; secourir des naufragés*.

NAUFRAGER (*nô-fra-jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il naufragea, nous naufrageons*.) Faire naufrage. (Vx.)

NAUFRAGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) adj. et n. Habitant des côtes, qui, par de faux signaux, provoquait des naufrages, pour s'emparer des épaves.

NAULAGE (*nô-la-je*) n. m. Syn. de FRET, dans la Méditerranée.

NAUMACHIE (*nô-ma-chî*) n. f. (lat. et gr. *naumachia*). Spectacle d'un combat naval, chez les Romains : *on attribue à César l'invention des naumachies*. Piscine creusée dans un cirque pour permettre le combat naval.

NAUPLIUS (*nô-pli-uss*) n. m. Première forme larvaire des crustacés.

NAUSÉABOND (*nô-zé-a-bon*), **E** ou **NAUSÉEUX, EUSE** (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. (lat. *nauseabundus*). Qui cause des nausées : *remède nauséabond*. *Fig.* Propre à inspirer le dégoût : *vices nauséabonds*.

NAUSÉE (*nô-zé*) n. f. (lat. *nausea*). Envie de vomir. *Fig.* Dégoût : *cela donne des nausées*.

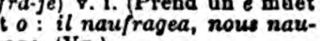
NAUSÉEUX, EUSE (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. Qui s'accompagne de nausées : *odeur nauséeuse*.

NAUTE (*nô-te*) n. m. Navigateur. (Vx.)

NAUTILE (*nô*) n. m. (gr. *nautilos*). Genre de mollusques céphalopodes des mers chaudes. Nom donné par les vieux auteurs à un autre mollusque, l'*argonaute*.

NAUTIQUE (*nô*) adj. Qui appartient à la navigation : *art nautique ; instructions nautiques*.

NAUTONIER (*nô-to-ni-é*) n. m. (du lat. *nauta*, matelot). Qui conduit un navire, une barque. *Poét.* *Le nautonier des enfers*, Caron.


Navaja.

NAVAJA (*rha*) n. f. (mot espagn.). Long couteau espagnol, à lame effilée et légèrement recourbée.

NAVAL, E, ALS adj. (du lat. *navis*, vaisseau). Qui concerne les vaisseaux de guerre : *des combats navals*.

NAVARIN n. m. Ragoût de mouton, préparé avec des navets et parfois des pommes de terre.

NAVARQUE n. m. (gr. *nauarkhos*). *Antiq. gr.* Commandant d'une flotte, d'un navire de guerre.

NAVARRAIS, E (*va-rè, è-ze*) adj. et n. De la Navarre : *population navarraise*.

NAVARRIN (*va-rin*), **E** adj. et n. De Navarre. *Race navarrine*, race de chevaux de la Navarre, ou du Béarn.

NAVET (*vè*) n. m. (lat. *napus*). Plante potagère de la famille des crucifères : *le navet recherche un climat humide et un terrain sec.* Sa racine.



Navets.

NAVETTE (*vè-te*) n. f. (de *nef*). Petit vase où l'on met l'encens destiné à être brûlé à l'église. Instrument de bois avec lequel le tisserand fait courir le fil sur le métier. *Faire la navette*, faire des allées et venues continuelles.

NAVETTE n. f. Espèce de navet, dont la graine produit une huile d'éclairage : *la navette ressemble beaucoup au colza.* Cette huile.

NAVICELLE (*sè-le*) n. f. *Archéol.* Bassin de fontaine antique, en forme de barque.

NAVICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *navicula*, nacelle). Qui a la forme d'une nacelle : *os naviculaire.*



Navette.

NAVICULE n. f. *Bot.* Genre d'algues, des eaux douces et salées.

NAVIGABILITÉ (*gha-bi*) n. f. Etat d'une rivière navigable. Etat d'un navire, lui permettant de tenir la mer.

NAVIGABLE (*gha-ble*) adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable.* Capable de naviguer : *vaisseau non navigable.*

NAVIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui navigue : *flotte navigante.*

NAVIGATEUR (*gha*) n. m. (lat. *navigator*). Homme qui s'est consacré au métier de la mer : *Diaz fut un hardi navigateur.* Marin habile dans la conduite d'un navire. Adjectiv. Adonné à la navigation : *les Phéniciens étaient un peuple navigateur.*

NAVIGATION (*gha-si-on*) n. f. (lat. *navigatio*). Action de naviguer. Art du navigateur : *traité sur la navigation. Navigation maritime*, voyage sur mer. *Navigation fluviale* ou *intérieure*, voyage sur les cours d'eau, fleuves ou lacs. *Navigation sous-marine*, navigation au-dessous de la surface de la mer. *Navigation aérienne*, action, art de voyager en aérostat. — Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie. L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts, dont le premier traverse toute l'antiquité et se perd dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guides, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes ; le plus grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao II, les vaisseaux phéniciens.

A la fin du XV[e] siècle, le perfectionnement de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique ; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. L'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, a donné naissance à un nouveau développement de la navigation. (V. MARINE.)

NAVIGUER (*ghé*) v. i. (lat. *navigare*; de *navigium*, navire). Voyager sur mer, sur les grands fleuves. Diriger la marche d'un navire. Se comporter à la mer : *bateau qui navigue bien.*

NAVILLE (*ll* mll.) n. f. (ital. *naviglio*). Petit canal d'irrigation.

NAVIRE n. m. (lat. *navis*). Vaisseau, bâtiment de mer : *les tempêtes dispersèrent les navires de la Grande Armada.*

NAVRANT (*vran*), **E** adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant.*

NAVRER (*vré*) v. t. (de l'anc. haut allem. *narwe*, cicatrice. — A signifié d'abord *blesser*) Causer une extrême affliction : *cette mort m'a navré.*

NAZARÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) n. Nom que les Juifs donnaient aux premiers chrétiens, par allusion à Jésus de Nazareth. Adj. : *légende nazaréenne.*

NAZI n. m. Membre du parti national-socialiste en Allemagne.

NE (du lat. *non*, non) adv. de négation qui se joint au verbe et qui est ordinairement accompagné des mots *pas, point, rien, aucun, nul, personne*, ou autres mots équivalents.

NÉ, E adj. (de *naître*). *Né pour*, qui a des aptitudes spéciales pour : *être né pour les armes. Bien né*, qui est d'une famille honorable. *Mal né*, qui a des inclinations vicieuses : *enfant mal né.* Adj. De naissance : *aveugle né ; musicien-né.*

NÉANMOINS (*moin*) conj. (de *néant*, et *moins*). Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT (*né-an*) n. m. (du lat. *ne*, non, et *ens, entis*, être [n. m.]). Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant*, créer. *Tirer quelqu'un du néant*, l'élever d'une situation infime à une honorable position. *Homme de néant*, homme de peu de mérite, de rien. *Le néant des grandeurs*, leur fragilité. *Mettre à néant*, annuler : *mettre à néant une procédure vicieuse.*

NÉANTISE (*ti-ze*) n. f. Nullité, absence de facultés. Paresse extrême. (Vx.)

NÉBULEUSE (*leu-ze*) n. f. Amas d'étoiles indistinctes : *la voie lactée est une nébuleuse.*

NÉBULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière nébuleuse.

NÉBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *nebulosus*). Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux. Fig.* Soucieux : *front nébuleux.* Peu intelligible : *la philosophie des Allemands est souvent nébuleuse.*

NÉBULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Nuage ou obscurcissement léger. Manque de clarté : *la nébulosité des idées.*

NÉCESSAIRE (*sè-sè-re*) adj. (lat. *necessarius*). Dont on a absolument besoin : *la respiration est nécessaire à la vie.* Qui arrive infailliblement : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu.* Qui ne peut pas ne pas être : *les vérités nécessaires de la raison.* Très utile : *se rendre nécessaire. Il est nécessaire*, il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire.* Boîte qui renferme divers objets utiles ou commodes : *nécessaire à ouvrage ; nécessaire de toilette.* ANT. **Superflu, inutile.**



Nécessaire à ouvrage.

NÉCESSAIREMENT (*sè-sè-re-man*) adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre.* Par une conséquence rigoureuse : *le soleil luit ; nécessairement, il fait jour.* ANT. **Inutilement.**

NÉCESSITANT (*sè-si tan*), **E** adj. Qui nécessite. *Théol.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ (*sè-si-té*) n. f. (lat. *necessitas*). Caractère de ce dont on ne peut se passer : *l'eau est de première nécessité.* Ce qu'il est impossible d'éviter : *céder à la nécessité.* Contrainte : *obéir par nécessité.* Indigence : *extrême nécessité.* Loc adv. : **De toute nécessité,** nécessairement. **Par nécessité,** à cause d'un besoin pressant. N. f. pl. Besoins naturels.

NÉCESSITER (*sè-si-té*) v. t. Rendre nécessaire : *nécessiter une grande dépense.* Contraindre par nécessité invincible : *la grâce ne nécessite point la volonté.* Impliquer nécessairement.

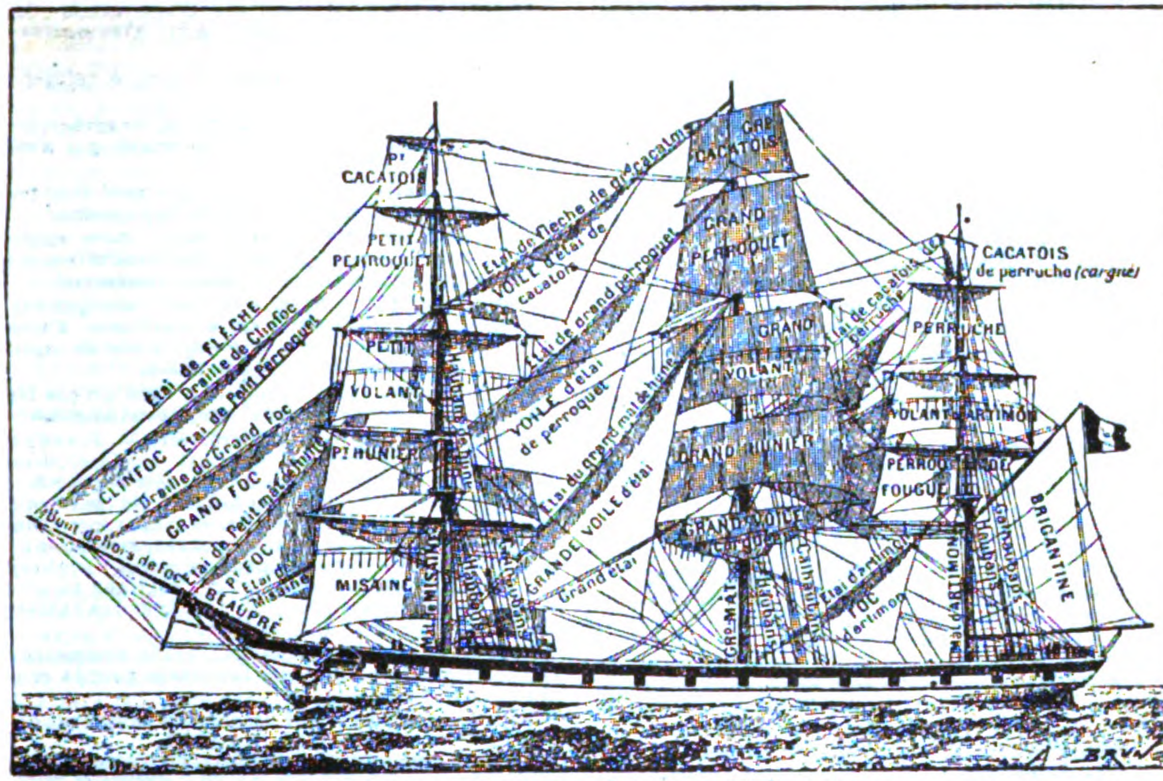
NÉCESSITEUX, EUSE (*sè-si-teû, eu-ze*) adj. Qui manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse.* N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

NÉCROBIE (*bî*) n. f. Genre de coléoptères qui vivent sur les matières animales en décomposition.

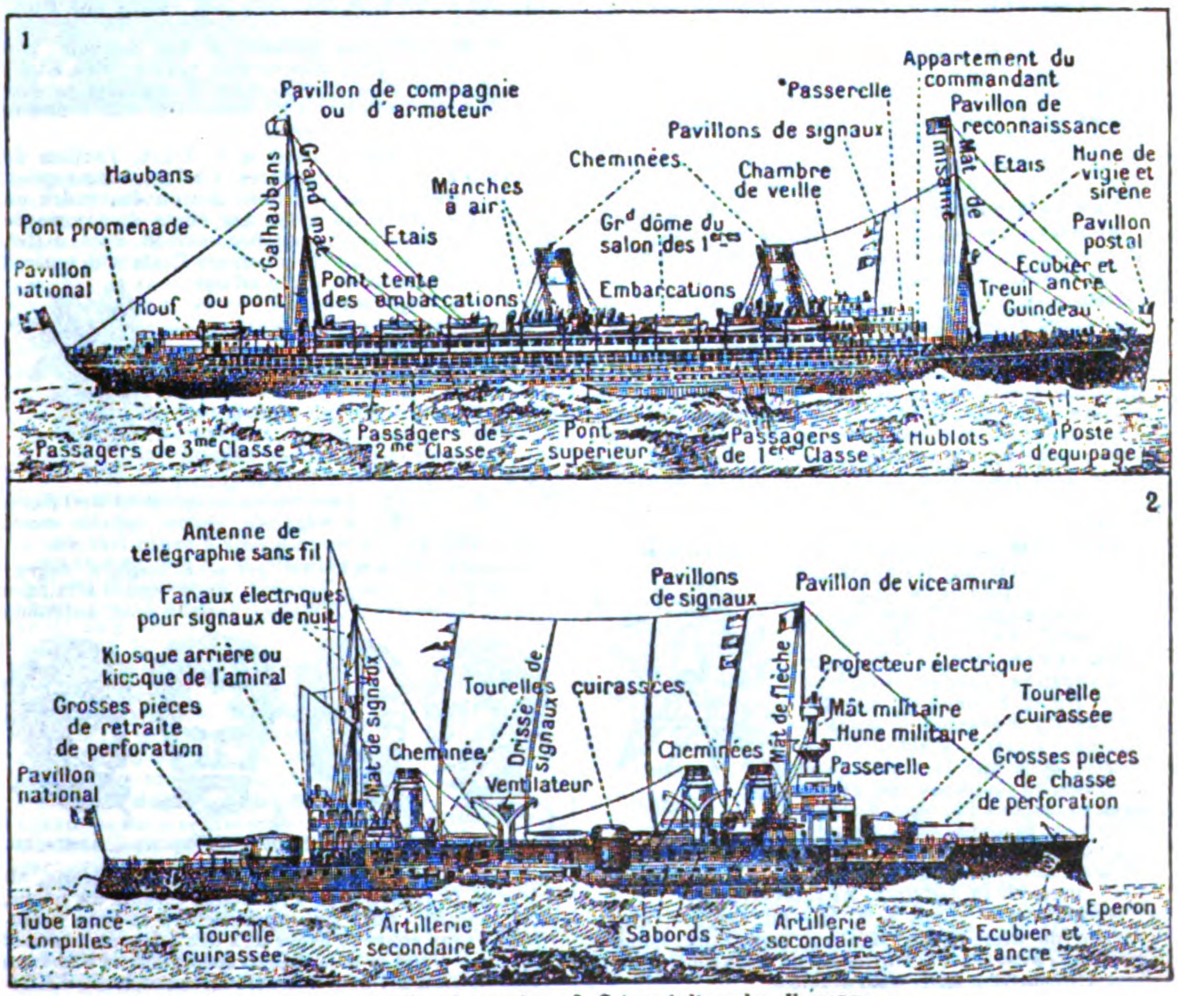
NÉCROLOGE n. m. (du gr. *nekros*, mort, et *logos*, discours). Liste contenant les noms des morts. Ouvrage consacré à la mémoire des hommes célèbres morts récemment.

NÉCROLOGIE (*jî*) n. f. (de *nécrologe*). Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année.*

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie : *article nécrologique*



*VOILIER (trois-mâts avec ses principaux agrès). V. MARINE



VAPEURS : 1. Grand paquebot ; 2. Cuirassé d'escadre. V. MARINE

NÉCROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Auteur de nécrologies.

NÉCROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *nekros*, mort, et *manteia*, divination). Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir. — La nécromancie, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage chez les Grecs. C'est ainsi que, dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie; avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonisse d'Endor et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge.

NÉCROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui fait de la nécromancie.

NÉCROMANT (*man*) n. m. Syn. de NÉCROMANCIEN.

NÉCROPHAGE adj. (du gr. *nekros*, mort, et *phagein*, manger). Se dit des animaux qui vivent de cadavres.

NÉCROPHORE n. m. (du gr. *nekros*, mort, et *phoros*, qui porte). Genre d'insectes coléoptères de l'hémisphère nord, très répandus en France. (Ils déposent leurs œufs dans les cadavres.)


Nécrophores.

NÉCROPOLE n. f. (du gr. *nekros*, mort, et *polis*, ville). Vastes souterrains destinés aux sépultures, chez différents peuples de l'antiquité. Cimetière de grande ville : *le Père-Lachaise est la plus belle des nécropoles parisiennes.*

NÉCROPSIE (*psî*) n. f. Syn. de AUTOPSIE.

NÉCROSE (*krô-ze*) n. f. (du gr. *nekros*, mort). Mortification, gangrène d'un tissu : *nécrose osseuse.*

NÉCROSER (*zé*) v. t. Produire la nécrose. **Se nécroser** v. pr. Etre atteint de la nécrose.

NECTAIRE (*nèk-tè-re*) n. m. Organe glanduleux de certaines fleurs, qui distille le suc ou *nectar* dont les abeilles font leur miel.

NECTAR (*nèk*) n. m. (mot gr.). Breuvage des dieux de la Fable. (V. AMBROISIE.) *Fig.* et *par ext.* Boisson délicieuse : *ce vin est un véritable nectar.* *Bot.* Liquide sucré que sécrètent les *nectaires.*

NECTARIFÈRE (*nèk*) adj. Qui porte un nectaire.

NÉERLANDAIS, E (*né-èr-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Néerlande ou Pays-Bas : *le sol néerlandais a été partiellement conquis sur la mer.*

NEF (*nèf*) n. f. (du lat. *navis*, vaisseau). Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. (V. ÉGLISE.) En poésie, navire : *notre nef vagabonde.* (Vx.)

NÉFASTE (*fas-te*) adj. (lat. *nefastus; de nefas*, illicite). Qualification donnée, dans le calendrier romain, aux jours où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques; aux jours de deuil, regardés comme funestes en mémoire d'un événement malheureux. *Par anal.* Fatal, funeste : *journée, action néfaste.*

NÈFLE n. f. Fruit comestible du néflier.

NÉFLIER (*fli-é*) n. m. Arbuste de la famille des rosacées, qui donne les nèfles : *le néflier se cultive en buisson.*


Néflier.

NÉGATEUR, TRICE n. et adj. Qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE adj. Qui marque négation : *particule négative.* *Alg.* *Nombre négatif*, nombre arithmétique précédé du signe — (moins). *Physiq.* *Electricité négative*, celle que l'on obtient en frottant un morceau de résine avec de la laine. *Photogr.* *Epreuve négative*, épreuve dans laquelle les noirs du modèle sont remplacés par des blancs et les blancs par des noirs. N. f. Proposition qui nie : *soutenir la négative.* ANT. **Affirmatif.**

NÉGATION (*si-on*) n. f. (du lat. *negare*, nier). Action de nier. *Gram.* Mot qui sert à nier, comme **ne, non, pas,** etc. : *en latin, deux négations valent une affirmation.* ANT. **Affirmation.**

NÉGATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière négative : *répondre négativement.* ANT. **Affirmativement.**

NÉGATOIRE adj. Qui sert à nier, à refuser : *formule négatoire.*

NÉGLIGÉ n. m. Absence d'apprêt, de recherche. Costume du matin. Etat d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être négligé : *détail négligeable ; quantité négligeable.*

NÉGLIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec négligence : *travailler négligemment.* Avec indifférence : *répondre négligemment.* ANT. **Soigneusement.**

NÉGLIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *negligentia*). Défaut de soin, d'application, d'exactitude. Faute résultant du défaut de soin : *négligence de style.* Mise négligée. ANT. **Soin, application.**

NÉGLIGENT (*jan*), **E** adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir. ANT. **Soigneux, appliqué.**

NÉGLIGER (*jé*) v. t. (lat. *negligere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il négligea, nous négligeons.*) Ne pas avoir soin : *négliger ses devoirs.* Ne pas cultiver : *négliger ses talents.* Ne pas tenir compte : *négliger les avis.* Laisser échapper : *négliger l'occasion.* Ne pas voir assez assidûment : *négliger ses amis.* Omettre dans un calcul : *négliger les décimales.* **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, sa mise, sa santé. S'occuper moins exactement de son devoir. ANT. **Soigner.**

NÉGOCE n. m. (lat. *negotium*). Trafic, commerce : *le négoce enrichit Carthage.* Entremise pour la conclusion d'une affaire.

NÉGOCIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est négociable : *la négociabilité d'un billet.*

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier : *effet négociable.*

NÉGOCIANT (*si-an*) n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat : *les négociateurs des traités de Westphalie se réunirent à Osnarbück et à Munster.* Par ext. : *être le négociateur d'un mariage.*

NÉGOCIATION (*si-on*) n. f. L'art, l'action de mener à bonne fin les affaires. L'affaire même qu'on traite : *heureuse négociation.* Action de vendre ou de transmettre à un autre des effets de commerce ou des lettres de change : *négociation d'un billet.* Rapports de deux ou de plusieurs Etats qui veulent traiter d'un acte ou d'une affaire : *rompre les négociations.*

NÉGOCIER (*si-é*) v. i. (lat. *negotiari; de negotium*, affaire, commerce. — Se conj. comme *prier.*) Faire le trafic en grand : *négocier en Amérique.* V. t. Traiter une affaire : *négocier un mariage.* Céder, transporter : *négocier une lettre de change.*


Négondo.

NÉGONDO ou **NÉGUNDO** (*ghon*) n. m. *Bot.* Genre d'acérinées, originaires de l'Amérique du Nord : *le négondo, qu'on appelle aussi érable négondo, donne un bois à grain très fin.*

NÈGRE, NÉGRESSE (*grè-se*) n. (espagn. *negro; du lat. niger*, noir). Personne appartenant à la race noire : *les nègres d'Afrique.* Esclave noir, autrefois



Nègres : 1. Soudanais ; 2. Négrito ; 3. Papou ; 4. Australien.

employé aux travaux des colonies. *Nègre blanc*, albinos de la race noire. *Travailler comme un nègre*, sans relâche. Adj. Qui appartient à la race noire. (On dit plus souvent *nègre* aux deux genres : *la race nègre.*) — C'est le nom donné spécialement à la race noire. L'élément nègre peuple presque toute l'Afri-

quo, certaines parties de l'Asie du Sud et de l'Amérique, l'Australie et la Mélanésie. Les nègres sont au nombre de 145 millions environ ; ils sont généralement caractérisés par la couleur de leur peau, plus ou moins foncée, leurs cheveux et leur barbe noire crépus. Leur crâne est dolichocéphale, leur face est longue, leur nez écrasé, leurs lèvres grosses, etc. *Fam.* Auxiliaire qui prépare un travail littéraire ou artistique pour autrui. Adj des deux g. : *art nègre, musique nègre.*

NÉGRERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on renfermait les nègres dont on faisait commerce. Lieu où l'on faisait travailler les nègres. (Vx.)

NÉGRIER (*gri-é*) n. et adj. m. Se dit de celui qui fait la traite des nègres, du bâtiment qui sert à ce commerce et du marin qui le commande : *un négrier ; capitaine négrier.*



Négril.

NÉGRIL (*gri*) n. m. Nom vulgaire du colaspidème.

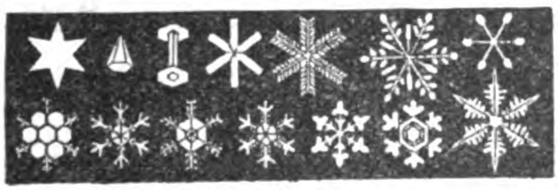
NÉGRILLON, ONNE (*gri, ll* mll., *o-ne*) n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROÏDE (*gro-i-de*) adj. (de *nègre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui tient de la race nègre.

NÉGROPHILE adj. et n. (de *nègre*, et du gr. *philos*, ami). Ami des nègres.

NÉGUS (*ghuss*) ou **NÉGOUS** (*ghouss*) n. m. Titre de l'ancien souverain d'Abyssinie.

NEIGE (*nè-je*) n. f. (de *neiger*). Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers : *la neige tombe. Fig.* : Extrême blancheur : *un teint de neige.* Cheveux blancs. Glace faite avec du sucre et le jus de certains fruits. *Neiges éternelles, neiges perpétuelles,*



Cristaux de neige.

neiges amoncelées sur le sommet des montagnes et qui ne fondent jamais. *Blanc comme neige*, extrêmement blanc et *fig.* innocent. *Œufs à la neige*, blancs d'œufs battus. *Neige carbonique*, gaz carbonique solidifié. — Quand un nuage se refroidit au-dessous de zéro, les fines gouttelettes qui le constituent peuvent se congeler et tombent sur le sol sous forme de neige. Si l'air est agité, la neige tombe en flocons irréguliers ; mais, s'il est calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur les plantes est reconnue : elle les garantit contre le froid et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.



Nélombo.

NEIGÉ, E (*nè-jé*) ou **NEIGEUX, EUSE** (*nè-jeû, eu-ze*) adj. Couvert de neige : *des cimes neigées.*

NEIGER (*nè-jé*) v. impers. (bas lat. *nivicare* ; de *nix, nivis*, neige. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* : *il neigea.*) Se dit de la neige qui tombe. *Poét. Il a neigé sur lui*, ses cheveux ont blanchi.

NÉLOMBO ou **NELUMBO** (*né-lom'*) n. m. Genre de nymphéacées, à fleurs blanches ou jaunes, dont une espèce est le *lotus sacré* des Hindous.

NÉMATHELMINTHES (*tèl-min-te*) n. m. pl. Classe de vers renfermant les vers ronds, tubuleux ou filiformes, et qui, pour la plupart, vivent en parasites. S. un *némathelminthe.*

NÉMATODES n. m. pl. Ordre de némathelminthes, comprenant ceux qui sont allongés, cylindriques, avec une bouche apparente. S. un *nématode.*

NÉMATOÏDE (*to-i-de*) adj. (du gr. *nêma, atos*, fil, et *eidos*, aspect). Qui est fin et allongé comme un fil.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux Néméens*, que les Grecs célébraient tous les deux ans, dans le vallon de Némée, en l'honneur de Zeus Néméen.

NÉMORAL, E, AUX adj. (du lat. *nemus, oris*, bois). Qui habite ou croît dans les forêts : *plantes némorales.*

NÉNIES (*nî*) n. f. pl. (lat. *nænia*, gr. *nênia*). Chants funèbres, chez les Grecs et chez les Romains.



Nénufar.

NENNI (*na-ni*) adv. (du lat. *non illud*, pas cela). *Fam.* Non.

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** n. m. Genre de nymphéacées aquatiques, à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches, qui croissent dans les pays chauds et tempérés : *le nénufar blanc est le lotus sacré des Egyptiens.*

NÉO (du gr. *neos*, nouveau) préfixe signifiant : nouveau, jeune.

NÉO-CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Nouvelle-Calédonie.

NÉO-CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Doctrine tendant à introduire les idées modernes dans le catholicisme.

NÉO-CATHOLIQUE n. et adj. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. des *néo-catholiques.*

NÉO-CELTIQUE adj. Se dit des langues vivantes dérivées des langues celtiques : *on divise les langues néo-celtiques en deux groupes : le* groupe breton *ou* cymrique *et le* groupe gaélique.

NÉOCOMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique qui constitue la base du crétacé. N. m. : *le néocomien.*

NÉO-COR n. m. Instrument de musique à vent, sorte de cornet-alto à pistons. Pl. des *néo-cors.*



Néo-cor.

NÉODYME n. m. Un des corps simples composant les terres rares.

NÉOFORMATION (*si-on*) n. f. Nouvelle formation d'un organe ou d'une partie d'organe.

NÉO-GREC, GRECQUE (*grèk, grè-ke*) adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs, grecques.*

NÉO-LATIN, E adj. Se dit surtout des langues dérivées du latin, telles que le français, l'italien, l'espagnol : *langues néo-latines.*

NÉOLITHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit de la période la plus récente de l'âge de pierre.

NÉOLOGIE (*jî*) n. f. Introduction, emploi de termes nouveaux dans une langue. (Peu us.)

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la néologie : *expressions néologiques.*

NÉOLOGISME (*jis-me*) n. m. (du préf. *néo*, et du gr. *logos*, discours). Emploi de mots nouveaux ou de mots anciens dans un sens nouveau : **émotionner,** *pour* **émouvoir,** *est un néologisme.* Ces mots mêmes.

NÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **NÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui fait un usage fréquent de termes nouveaux. (Peu us.)

NÉOMÉNIE (*nî*) n. f. (du préf. *néo*, et du gr. *mên*, lunaison). Chez les Grecs, nouvelle lune. Fête célébrée au renouvellement de la lune.

NÉON n. m. Elément gazeux qui se trouve en infime proportion dans l'air.

NÉOPHOBE (*fo-be*) n. (du préf. *néo*, et du gr. *phobos*, crainte). Personne qui a horreur des innovations.

NÉOPHOBIE (*fo-bî*) n. f. (de *néophobe*). Horreur de la nouveauté.

NÉOPHYTE n. (du préf. *néo*, et du gr. *phuton*, rejeton). Personne nouvellement convertie à une religion : *zèle de néophyte. Par ext.* Personne qui a nouvellement adopté une opinion.

NÉOPLASME (*plas-me*) n. m. Tumeur pathologique : *les cancers sont des néoplasmes.*

NÉO-PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au néo-platonisme. N. Partisan de cette école : *Plotin fut un des plus remarquables parmi les néo-platoniciens.*

NÉO-PLATONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prit naissance à Alexandrie (IIIe-VIe s. apr. J.-C.), et dont les adeptes mêlaient certaines idées mystiques aux idées de Platon. (Ses représentants furent Plotin, Porphyre et Jamblique.)



Nèpe.

NÉO-ZÉLANDAIS, E adj. et n. De Nouvelle-Zélande.

NÉOZOÏQUE (*zo-i-ke*) adj. Se dit de l'ère tertiaire.

NÈPE n. f. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des punaises d'eau.

NÉPENTHÈS (*pin-tèss*) n. m (mot grec). Remède magique contre la tristesse, dont parle Homère. *Bot.* Genre de plantes de l'Asie tropicale et de Madagascar, dont les feuilles ont une forme étrange, dite *ascidie*.

NÉPÈTE n. f *Bot.* Genre de labiées à odeur forte; la principale est la cataire ou herbe-aux-chats.



Népenthès: *a*, Ascidie.

NÉPHÉLION n. m. (mot gr. signif *petit nuage*). *Pathol.* Légère opacité de la cornée.

NÉPHRÉTIQUE adj. (du gr. *nephros*, rein). Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique*, et des remèdes employés contre elles. N. Personne atteinte de colique néphrétique. N. m. Remède contre cette colique. N. f. Jade oriental, considéré autrefois comme amulette contre les coliques néphrétiques.

NÉPHRITE n. f (du gr *nephros*, rein). Maladie inflammatoire du rein . *la néphrite chronique est appelée aussi* mal de Bright.

NÉPHROCÈLE n. f Hernie du rein.

NÉPOTISME (*tis-me*) n. m (du lat *nepos, otis*, neveu). Faveur dont jouissaient, auprès de certains papes, leurs neveux, leurs parents. *Par ext.* Abus qu'un homme en place fait de son crédit pour procurer des emplois à sa famille.

NEPTUNIEN, ENNE (*nèp tu-ni-in, è-ne*) adj (de *Neptune*, dieu des eaux) *Géol* Se dit des terrains qui doivent leur origine à l'eau.

NEPTUNISME (*nèp-tu-nis-me*) n. m. (de *neptunien*). Théorie qui attribue à l'action de l'eau un rôle prépondérant dans la formation des roches qui constituent l'écorce du globe.

NEPTUNISTE (*nèp-tu-nis-te*) n. m. Partisan du neptunisme.

NERF (*nèrf*, *nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n m. (lat. *nervus*). Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui servent de conducteurs à la sensibilité et au mouvement : *on distingue les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs. Abusiv.* Tendon des muscles : *se fouler un nerf. Fig.* Moteur principal : *l'argent est le nerf de la guerre.* Force, vigueur : *il a du nerf Attaque de nerfs*, spasmes nerveux. *Avoir ses nerfs*, être dans un état d'agacement. *Donner sur les nerfs*, agacer. Nervure d'architecture. *Rel.* Ficelles sur lesquelles on fait passer le fil qui sert à coudre les feuilles d'un volume. *Nerf de bœuf*, ligament cervical postérieur du bœuf et du cheval desséché et arrondi par l'industrie.

NERFÉRER [*nèr-fé-ré*] (**SE**) v. pr. (Se conj. comme *accélérer*.) Se faire une nerf-férure.

NERF-FÉRURE n. f. (de *nerf*, et du vx fr. *férir*, frapper). *Vétér.* Atteinte qu'un cheval a reçue sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant. Pl. des *nerfs-férures*.

NERF-FOULURE (*nèrf*) n. f. Contusion du tendon d'Achille. Pl. des *nerfs-foulures*.

NÉRINÉE (*ri-né*) n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le terrain secondaire.

NÉRITE n. f. Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.

NÉROLI n. m. (du n. d'une princesse ital.). Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui est propre à Néron : *cruautés néroniennes.*

NERPRUN (*nèr*) n. m. (mot à mot : *noire brune*). Genre de rhamnacées, dont le fruit noir est employé en médecine (purgatif) et dans la teinture : *le nerprun fournit une matière colorante jaune.*



Nerprun.

NERVAL, E, AUX (*nèr*) adj. *Bot.* Qui est en rapport avec les nervures des plantes. (Peu us.)

NERVATION (*nèr-va-si-on*) n. f. Disposition des nervures dans une feuille : *nervation très apparente.*

NERVER (*nèr-vé*) v. t. Couvrir du bois avec des nerfs de bœuf que l'on colle dessus. *Rel.* Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre.

NERVEUSEMENT (*nèr-veu-ze-man*) adv. D'une manière nerveuse : *serrer nerveusement la main.*

NERVEUX, EUSE (*nèr-veù, eu-ze*) adj. (lat. *nervosus*). Qui appartient aux nerfs . *affection nerveuse.* Qui a les nerfs irritables : *femme nerveuse.* Fort, vigoureux : *homme nerveux. Fig.* Qui a de la vigueur : *le style nerveux de Tacite.*

NERVIN (*nèr*) n et adj. m. *Méd.* Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVOSISME (*nèr-vo-zis-me*) n. m. Trouble du système nerveux. Irritabilité des nerfs.

NERVOSITÉ (*nèr-vo-zi-té*) n. f Caractère, état de la personne ou de la chose qui est nerveuse.

NERVURE (*nèr*) n. f. (de *nerf*). Nom des saillies que forment les *nerfs* sur le dos d'un livre. *Archit.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles. Ganse ou passepoil destiné à être cousu sur les coutures des habits. Filet saillant, ménagé sur une pièce de serrurerie pour en augmenter la résistance. Filet de nature cornée, qui soutient la membrane de l'aile, chez les insectes.

NESTOR (*nès-tor*) n. m. Vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor : *il faut des Nestors à ces jeunes Achilles.* (V. *Part. hist.*)

NESTORIANISME (*nès-to-ri-a-nis-me*) n. m. Doctrine religieuse des nestoriens : *le nestorianisme subsista en Perse jusqu'au* XIe *siècle.*

NESTORIEN, ENNE (*nès-to-ri-in, è-ne*) n. Sectateur, sectatrice de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans Jésus-Christ deux personnes, comme on distingue deux natures. Adj. Qui se rapporte au nestorianisme . *l'hérésie nestorienne.*

NET, NETTE (*nèt'*, *nè-te*) adj. (du lat. *nitidus*, brillant) Propre, sans souillure : *des assiettes nettes.* Poli, sans tache : *une glace nette.* Clair, transparent : *du vin net.* En parlant d'un bien, d'un revenu : *prix net; bénéfice net.* Exempt de charges, de réduction : *revenu net.* Qui n'est pas confus ; bien marqué : *une cassure nette.* Qui conçoit clairement : *un esprit net* Clairement conçu ou exprimé : *des idées nettes.* Exempt d'ambiguïté : *situation nette.* Exempt de souillure morale : *conscience nette. Poids net*, poids propre d'un objet, déduction faite de ce qui l'enveloppe ou le contient. *Voix nette*, pure. *Vue nette*, qui distingue bien les objets. *Réponse nette*, sans ambiguïté. *En avoir le cœur net*, s'assurer entièrement de la vérité d'un fait. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte : *mettre au net un rapport.* Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net.* Franchement : *refuser net* ou *tout net.* ANT. **Sale, impur, confus.**

NETTEMENT (*nè-te-man*) adv. D'une manière nette : *écrire, parler nettement.*

NETTETÉ (*nè-te*) n. f. Qualité de ce qui est net (dans les différents sens du mot) : *la netteté du style.*

NETTOIEMENT (*nè-toi-man*) ou **NETTOYAGE** (*nè-toi-ia-je*) n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER (*nè-toi-ié*) v. t. (rad. *net.* — Se conj. comme *aboyer.*) Rendre net, propre, débarrasser des corps étrangers : *nettoyer une chambre.* Vider complètement : *nettoyer une bouteille.* ANT. **Salir.**

NETTOYEUR, EUSE (*nè-toi-ieur, eu-ze*) n. Celui qui nettoie : *un nettoyeur de bicyclettes.*

NETTOYURE (*nè-toi-iu-re*) n. f. Ordure qu'on enlève d'un lieu sale.

NETZKÉ n. m. Petite figurine japonaise, en bois ou ivoire sculpté.

NEUF (*neuf* — *neu* devant un pluriel commençant par une consonne, *neuv'* devant les voyelles) adj. num. (lat. *novem*). Nombre immédiatement au-dessus du nombre huit. Neuvième : *Char es neuf*. N. m. Chiffre qui représente le chiffre neuf. Neuvième jour du mois : *le neuf mars*. Carte marquée de neuf points : *le neuf de pique*.

9


Les neuf (cartes).

NEUF (*neuf*), **NEUVE** adj. (du lat. *novus*, nouveau). Qui n'a pas ou presque pas servi : *une plume neuve*. Fait depuis peu : *maison neuve ; habit neuf*. *Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pensée neuve ; sujet neuf*. Inexpérimenté, novice : *neuf aux affaires*. *De neuf*, avec des vêtements, des objets neufs. *A neuf*, de façon que l'objet réparé soit comme neuf. N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau. ANT. **Vieux, usé.**

NEUF-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dans cette mesure.

NEUME n. m. (lat. et gr. *neuma*). Signe de notation, usité autrefois en plain-chant. Partie de phrase dans le plain-chant.

NEURASTHÉNIE (*ras-té-nî*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *astheneia*, faiblesse). Affaiblissement de la force nerveuse : *la neurasthénie est souvent due au surmenage*.

NEURASTHÉNIQUE (*ras-té*) adj. Qui concerne la neurasthénie. N. Qui en est atteint.

NEUROGRAPHIE ou **NÉVROGRAPHIE** (*fî*) n. f. Description des nerfs.

NEUROLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *logos*, discours). Science qui traite des nerfs.

NEUROLOGUE n. m. Spécialiste en neurologie.

NEURONE n. m. Cellule nerveuse.

NEUSTRIEN, ENNE (*neus-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Neustrie : *la royauté neustrienne*.

NEUTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement*. ANT. **Activement.**

NEUTRALISANT (*zan*), **E** adj. Qui neutralise. *Chim.* Qui neutralise, qui est propre à neutraliser.

NEUTRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de déclarer neutre un territoire, une ville, etc. : *demander la neutralisation d'une ambulance*. *Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER (*zé*) v. t. (du lat. *neutralis*, neutre). *Chim.* Rendre neutre : *neutraliser un acide*. *Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un*. Déclarer neutre (territoire, ville, etc.)

NEUTRALISTE n et adj. Favorable à la neutralité.

NEUTRALITÉ n. f Etat de celui qui reste neutre dans une querelle : *garder une stricte neutralité*. Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes : *la France garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien de 1866*.

NEUTRE adj. (du lat. *neuter*, ni l'un ni l'autre). Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes opposées : *rester neutre*. Se dit d'une région, d'un Etat, dont les puissances reconnaissent en principe la neutralité, en s'engageant à respecter, en cas de guerre, leur territoire : *la Suisse, le Luxembourg sont des pays neutres*. (Substantiv. : *protéger les neutres*.) *Biol.* Se dit des individus asexués (chez les abeilles, fourmis, etc.). *Chim.* Qui n'est ni acide ni alcalin. *Physiq.* Se dit des corps qui ne présentent aucun phénomène électrique. *Gram.* Verbe neutre, syn. de VERBE INTRANSITIF ou de TRANSITIF INDIRECT. (Il ne peut avoir de complément direct.) Se dit aussi, dans certaines langues, d'un troisième genre qui n'est ni masculin ni féminin, et des mots de ce genre. N. m. Genre neutre. Individu asexué. ANT. **Actif, transitif.**

NEUTRON n. m. Atome électriquement neutre.

NEUVAINE (*vè-ne*) n. f. (de *neuf*). Actes de dévotion, comme prières, messes, etc., auxquels on se livre pendant *neuf* jours : *faire une neuvaine*.

NEUVIÈME adj. num. ord. N. Qui suit le huitième : *être le, la neuvième de sa classe*. N. m. La neuvième partie d'un tout.

NEUVIÈMEMENT (*man*) adv. En neuvième lieu.

NÉVÉ n. m. (du lat. *nix, nivis*, neige). Masse de neige durcie, qui est à l'origine d'un glacier.

NEVEU n. m. (lat. *nepos*). Fils du frère ou de la sœur. *Neveu à la mode de Bretagne*, fils du cousin germain ou de la cousine germaine. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité.

NÉVRALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *algos*, douleur). Douleur vive, ressentie sur le trajet des nerfs : *névralgie faciale, intercostale*.

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport à la névralgie : *douleurs névralgiques*.

NÉVRILÈME n. m. (du gr. *neuron*, nerf, et *eilêma*, membrane). Gaine qui enveloppe les nerfs.

NÉVRITE n. f. Lésion inflammatoire des nerfs.

NÉVRITIQUE adj. Qui a rapport à la névrite.

NÉVROLOGIE (*jî*) n. f. Syn. de NEUROLOGIE.

NÉVROPATHE adj. et n. (du gr. *neuron*, nerf, et *pathos*, souffrance). Qui souffre des nerfs : *les névropathes s'exagèrent souvent leurs souffrances*.

NÉVROPATHIE (*tî*) n. f. (de *névropathe*). Trouble des fonctions du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. (du gr. *neuron*, nervure, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes à ailes composées d'un réseau de nervures. S. un *névroptère*.

NÉVROSE (*vrô-ze*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf). Nom donné aux troubles du système nerveux : *la neurasthénie est une névrose*.

NÉVROSÉ (*zé*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne atteinte de névrose : *un enfant névrosé; une névrosée*.

NÉVROSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui se rapporte à une névrose : *troubles névrosiques*.

NÉVROTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf, et *tomê*, section). Section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (*neu, nis-me*) n. m. Système de Newton, relativement aux causes du mouvement des corps célestes.

NEWTONIEN, ENNE (*neu-to-ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ (*né*) n. m. (lat. *nasus*). Partie saillante du visage, entre la bouche et le front, et qui est l'organe de l'odorat : *nez camard ; nez aquilin*. *Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez*. Tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre*. *Fig. Ne voir pas plus loin que le bout de son nez*, manquer de prévoyance. *Avoir le nez fin, le nez creux*, de la prévoyance. *Rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face. *Saigner du nez*, perdre du sang par le nez, et, *au fig.*, manquer de résolution, de courage. *Tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement. *Mener quelqu'un par le* (ou *par le bout du*) *nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut. *Se trouver nez a nez*, face à face. *Se casser le nez*, trouver fermée la porte de la personne qu'on allait voir. *Mettre, fourrer son nez quelque part*, se mêler indiscrètement de quelque chose. *Pied de nez*, geste de moquerie que l'on fait en appuyant sur le bout de son nez le bout du pouce d'une main tenue ouverte et les doigts écartés. *Mar.* Cap, proue, avant. *Nez de gouttière*, morceau de zinc, de forme cylindroconique, soudé sur un tuyau de descente des eaux pluviales.



Nez : A, ailes ; N, narines.

NI (lat. *nec*) conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié : *tout mauvais cas est niable*. ANT. **Indéniable.**

NIAIS, E (*ni-è, è-ze*) adj. (du lat. *nidus*, nid). Se disait autrefois, en fauconnerie, d'un oiseau pris au nid. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. : *réponse niaise*. N. : *c'est un niais*. ANT. **Rusé, fin, malin.**

NIAISEMENT (*è-ze-man*) adv. D'une façon niaise.

NIAISER (*è-zé*) v. i. S'amuser à des riens.

NIAISERIE (*è-ze-rî*) n. f. Caractère du niais. Bagatelle, chose frivole : *dire des niaiseries*.

NICAISE (*kè-ze*) n. m. Homme d'une simplicité niaise : *c'est un nicaise*.

NICE adj. (lat. *nescius*). Simple, niais. (Vx.)

NICHAN n. m. (mot persan signif. *signe*). Décoration turque. (On écrit à tort *nicham*.) V. *Part. hist.*

NICHE n. f. (ital. *nicchia*). Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc. Réduit ménagé pour placer un lit dans un appartement. Meuble en forme de petite maison, servant de réduit à un animal domestique.



Niche à chien.

NICHE n. f. Malice, espièglerie : *les enfants aiment à faire des niches.*

NICHÉE (*ché*) n. f. (de *nicher*). Tous les oiseaux d'une même couvée, encore au nid. *Par ext.* : *une nichée d'enfants ; de souris.*

NICHER (*ché*) v. i. (lat. *nidificare*). Faire son nid : *la fauvette niche dans les buissons.* V. t. Placer en quelque endroit : *qui vous a niché là ?* **Se nicher** v. pr. Faire son nid. *Par ext.* Se caser. *Fig.* Se cacher : *où s'est-il niché ?*

NICHET (*chè*) n. m. Œuf que l'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre à couver des oiseaux. Panier à claire-voie, où l'on fait couver les oiseaux de basse-cour.

NICHROME n. m. Alliage chrome et nickel.

NICKEL (*ni-kèl*) n. m. (du n. du génie des mines, dans la mythologie scandinave). Métal (Ni) d'un blanc grisâtre, brillant, à cassure fibreuse : *le nickel est abondant en Nouvelle-Calédonie.* — D'un beau poli, très ductile, très malléable, très dur, de densité 8,8 et qui fond à 1452°, le nickel est moins magnétique que le fer, mais il est plus résistant aux agents chimiques. On le trouve dans la nature à l'état de sulfure et de sulfo-arséniure. Très employé dans la galvanoplastie, le nickel s'allie facilement à la plupart des métaux ; les aciers au nickel sont très durs. Allié au cuivre, il sert à la fabrication de monnaies, usitées en France et dans divers États.

NICKELAGE (*ni-ke*) n. m. Action de nickeler.

NICKELER (*ni-ke-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nickelle*.) Recouvrir d'une couche de nickel : *nickeler le fourreau d'un sabre.*

NICKÉLIFÈRE (*ni-ké*) adj. (de *nickel*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient du nickel : *gisement nickélifère.*

NICKÉLINE (*ni-ké*) n. f. Arséniure naturel de nickel, appelé aussi KUPFERNICKEL.

NICKELURE (*ni-ke*) n. f. Art de nickeler. Travail fait en nickelant.

NICODÈME n. m. (n. pr.). *Fam.* Niais.

NICOTIANE (*si-a-ne*) n. f. Nom que porta d'abord le tabac en France (de *Nicot*, qui l'y introduisit).

NICOTINE n. f. (de *Nicot* n. pr.). Alcaloïde extrait du tabac : *la nicotine est un poison des plus violents.*

NICOTINISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes morbides que produit l'empoisonnement par abus du tabac. (On dit aussi TABAGISME.)

NICTATION (*nik-ta-si-on*) ou **NICTITATION** (*nik, si-on*) n. f. (du lat. *nictare*, clignoter). Clignotement.

NICTITANT (*nik-ti-tan*), **E** adj. Clignotant. *Paupière nictitante*, troisième paupière, qui, chez les oiseaux de nuit, est destinée à tempérer l'éclat du jour.

NID (*ni*) n. m. (lat. *nidus*). Construction que font les oiseaux, certains insectes et certains poissons, pour y déposer, couver leurs œufs, et élever leurs petits : *ne détruisez pas les nids.* Habitation que se ménagent certains animaux : *nid de rats, de guêpes. Par ext.* Les petits qui habitent le nid. Habitation, logement : *je vais rentrer dans mon nid.* Repaire : *un nid de brigands. Nid d'abeilles*, V. ABEILLE.

NIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de nidifier.

NIDIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *nidus*, nid, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Construire son nid : *tous les oiseaux ne nidifient pas de la même manière.*

NIDOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *nidorosus*). Qui a un goût de pourri, d'œufs couvés.

NIÈCE n. f. (lat. *neptia*). Fille du frère ou de la sœur. *Nièce à la mode de Bretagne*, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLAGE (*ni-è-la-je*) n. m. Action de nieller.

NIELLE (*ni-è-le*) n. m. (ital. *niello*). Ornement ou figure que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie et où l'on coule un émail noir.

NIELLE (*ni-è-le*) n. f. (lat. *nigella*). Genre de caryophyllées, communes dans les champs de céréales (*agrostemma githago*). Maladie de certains végétaux, particulièrement du froment, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide. (On l'appelle aussi *carie* ou *charbon*.)



Nids : 1. De pinson ; 2. De mésange ; 3. D'hirondelle ; 4. De fauvette ; 5. De loriot ; 6. De cigogne ; 7. De guêpe.

NIELLER (*ni-è-lé*) v. t. Orner de nielles : *nieller un sabre.*

NIELLER (*ni-è-lé*) v. t. Gâter par la nielle : *le mauvais temps a niellé les blés.*

NIELLEUR (*ni-è-leur*) n. et adj. m. Graveur de nielles.

NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Art du nielleur.

NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Action que la nielle exerce sur les grains.

NIER (*ni-é*) v. t. (lat. *negare*. — Se conj. comme *prier*.) Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé ; je ne nie pas que la chose ne soit possible* (ou *soit possible*). Déclarer qu'on n'a pas ou qu'on ne doit pas : *nier une dette.* ANT. **Affirmer.**

NIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. *Fam.* Sot, niais. ANT. **Fin, spirituel.**

NIGAUD (*ghô*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de cormoran.

NIGAUDEMENT (*ghô-de-man*) adv. Comme un nigaud, sottement. ANT. **Finement, spirituellement.**

NIGAUDER (*ghô-dé*) v. i. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE (*ghô-de-rî*) n. f. Action de nigaud.

NIGELLE (*jè-le*) n. f. Genre de renonculacées, dites aussi *cheveux de Vénus.*

NIGRIN, E adj. Qui est d'un noir luisant. (Peu us.)

NIGRITIQUE adj. Qui se rapporte à la Nigritie ou à ses habitants : *les populations nigritiques.*

NIHILISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *nihil*, rien). Néant, suppression de tout. Négation de toute croyance. Système qui a des partisans en Russie et qui a pour but la destruction radicale des conditions sociales, sans viser à lui substituer aucun état définitif.

NIHILISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du nihilisme.

NILGAUT (*nil-ghô*) n. m. (pers. *nilgao*). Genre d'antilopes de haute taille, très répandues dans l'Inde. (On écrit aussi NILGAU.)



Nilgaut.

NILLE (*ll* mll.) n. f. Sorte de bobine enfilée dans la poignée d'une manivelle et mobile autour d'elle, de telle sorte que le frottement se fait dans la bobine et non dans la main.

NILOTIQUE adj. Qui appartient au Nil et aux contrées riveraines du Nil : *les cultures nilotiques.*

NIMBE (*nin-be*) n. m. (du lat. *nimbus*, nuage). Cercle de lumière mis par les peintres et les sculpteurs autour de la tête des saints ou des personnes divines.



Nimbe.

NIMBÉ (*nin-bé*), **E** adj. Entouré d'un nimbe : *tête nimbée.*

NIMBER (*nin-bé*) v. t. Orner d'un nimbe.

NIMBUS (*nin-buss*) n. m. (mot lat.). Large nuage pluvieux, de teinte grise uniforme.

NIPPE (*ni-pe*) n. f. Objet d'habillement, parure. *Pop.* Vieux vêtement, linge usé.

NIPPER (*ni-pé*) v. t. *Fam.* Fournir de nippes. **Se nipper** v. pr. S'approvisionner de nippes.

NIPPON, ONE adj. Japonais.

NIQUE n. f. (de l'allem. *nicken*, pencher). Signe de mépris ou de moquerie : *faire la nique à quelqu'un.*

NIQUEDOUILLE n. *Fam.* Nigaud, nigaude.

NIRVANA n. m. Anéantissement suprême (dans la religion bouddhique).

NITÉE (*té*) n. f. (de *nid*). S'est dit pour NICHÉE.

NITESCENCE (*tès-san-se*) n. f. (du lat. *nitescere*, briller). Lueur, clarté. (Peu us.)

NITON n. m. Elément gazeux, provenant de la désintégration du radium.

NITOUCHE n. f. (contract. de *n'y touche*). *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui cache ses défauts sous une apparence de sagesse, de dévotion, de simplicité. *Fam.* Adjectiv. : *un petit air sainte nitouche.*

NITRATE n. m. Sel de l'acide nitrique. *Le nitrate d'argent est un violent caustique.* (Syn. AZOTATE.)

NITRATER (*té*) v. t. Brûler ou colorer à l'aide de nitrate d'argent. Ajouter du nitrate.

NITRE n. m. (lat. *nitrum*). Nom vulg. de l'azotate ou nitrate de potassium, appelé aussi salpêtre : *le Pérou est riche en nitre. Poét.* Poudre à canon. (Vx.)

NITRER v. t. Combiner au nitre ou salpêtre.

NITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse. Acide nitreux*, V. AZOTEUX.

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIFICATEUR, TRICE adj. Qui produit la nitrification : *agent nitrificateur.*

NITRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation de l'ammoniaque et de ses sels en nitrates.

NITRIQUE adj. m. V. AZOTIQUE.

NITRITE n. m. Sel de l'acide nitreux.

NITROBENZINE (*bin*) n. f. Dérivé nitré de la benzine, connu sous le nom d'*essence de mirbane.* (Il sert principalement à la fabrication de l'aniline et des rosanilines et entre dans la composition de certains explosifs utilisés dans les mines grisouteuses.)

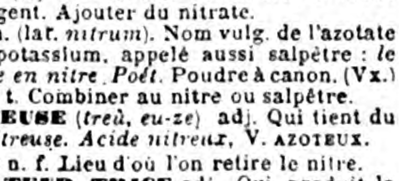
NITROCELLULOSE n. f. Cellulose nitrée, qui entre dans la préparation des poudres sans fumée.

NITROGÈNE n. m. Nom donné parfois à l'azote.

NITROGLYCÉRINE n. f. Liquide huileux, jaunâtre, qui détone très violemment par le choc ou sous l'influence brusque de la chaleur.

NIVÉAL, E, AUX adj. (du lat. *nix, nivis*, neige). *Bot.* Qui fleurit pendant l'hiver : *plante nivéale.*

NIVEAU (*vô*) n. m. (lat. *libella*). Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal, à faire des visées horizontales et, par suite, à déterminer les différences de hauteur. Etat d'un plan horizontal : *ces objets sont de niveau.* Elévation d'un point, d'une droite ou d'un plan, au-dessus d'une surface horizontale de comparaison. *Fig.* Degré, état comparatif, équilibre : *niveau du bien-être général.* Egalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau.* Cause qui égalise les conditions : *la mort est le niveau des êtres.* **De niveau, au niveau,** loc. adv. Selon le niveau. **Niveau d'eau,** niveau comprenant deux petits tubes qui communiquent entre eux, le tout contenant de l'eau. **Niveau à bulle d'air** ni-veau composé d'un tube de verre légèrement courbé, dans lequel se trouvent un liquide très mobile (alcool ou éther) et une bulle d'air.



Niveaux : 1. D'eau ; 2. A bulle d'air ; 3. De maçon.

NIVÉEN, ENNE (*vé-in, è-ne*) adj. (lat. *niveus*). Qui ressemble à la neige : *blanc comme la neige.*

NIVELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nivellerai.*) Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points : *niveler le tracé probable d'une ligne de chemin de fer.* Rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain. Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.*

NIVELETTE (*lè-te*) n. f. Petit voyant, monté sur un pied, dont on fait usage pour régler la pente d'une chaussée entre des points rapprochés.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle. *Fig.* Celui qui voudrait arriver à l'égalité absolue des conditions. *Hist. angl. Les Niveleurs*, v. *Part. hist.*

NIVELLEMENT (*vè-le-man*) n. m. Action de niveler un terrain, de mesurer avec les niveaux. Action d'égaliser les fortunes, les conditions. — Le nivellement d'une contrée est l'ensemble des opérations qui permettent de déterminer les distances des différents points de la contrée à un même plan horizontal appelé *plan de niveau ;* ces distances sont les *cotes* des points considérés. Dans les cartes topographiques, on rapporte les différents points au *niveau de la mer*, en tenant compte de la courbure de la terre ; tous les points ayant même cote sont réunis sur la carte par une courbe dite *courbe de niveau ;* ces courbes de niveau se succèdent pour des différences de cote bien déterminées, de 20 mètres en 20 mètres par exemple. La cote d'une de ces courbes est d'ailleurs indiquée par le nombre correspondant placé sur la courbe elle-même. Le nivellement général de la France a été fait plusieurs fois ; des *repères métalliques* ont été établis en différents points, indiquant la hauteur au-dessus du niveau de la mer du point où ils sont fixés.



Repères de nivellement : 1. Repère secondaire ; 2. Repère principal.

NIVÉOLE n. f. *Bot.* Genre d'amaryllidacées, souvent confondues avec les *perce-neige.*

NIVERNAIS, E (*vèr-nè, è-ze*) adj. et n. De Nevers, du Nivernais : *des bœufs de race nivernaise.*

NIVET (*vè*) n. m. *Pop.* Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui.

NIVÔSE (*vô-ze*) n. m. (lat. *nivosus*, neigeux ; de *nix, nivis*, neige). Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NIZERÉ n. m. Essence de roses blanches.

NOBILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays : *le nobiliaire d'Auvergne.*

NOBLE adj. (du lat. *nobilis*, illustre). Qui fait partie de la noblesse : *être noble de naissance.* Qui est propre à la noblesse : *être de sang noble. Fig.* Qui annonce de la grandeur, de l'élévation morale, de la distinction : *cœur, style, air noble. Parties nobles*, chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. Personne qui appartient à la noblesse.

NOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière noble. *Fig.* Avec noblesse : *Buffon écrit noblement.*

NOBLESSE (*blè-se*) n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, jouissent de certains privilèges ou possèdent seulement des titres qui les distinguent des autres citoyens : *Napoléon créa de toutes pièces une noblesse.* Qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de style.* Prov. : **Noblesse vient de vertu,** un homme n'est réellement supérieur aux autres que par son mérite.

NOBLIAU (*bli-ô*) n. m. *Par dénigr.* Homme de petite noblesse, de noblesse douteuse.

NOCE n. f. (lat. *nuptiæ*). Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce.* Tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce*, prendre part à une partie de plaisir, de débauche ; être habituellement débauché. *N'être pas à la noce*, être dans une situation pénible. Prov. : **Voyage de maîtres, noces**

de valets, les valets font bonne chère pendant les voyages de leurs maitres.

NOCER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il noça, nous noçons.*) Faire bombance.

NOCEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. *Pop.* Qui se divertit, fait bombance. (On dit plus élégamment FÊTARD, E.)

NOCHER (*ché*) n. m. (ital. *nocchiere*). *Poét.* Celui qui conduit un vaisseau, une barque. **Le nocher des enfers,** Caron.

NOCIF, IVE adj. (lat. *nocivus*). Nuisible : *influence nocive de la nicotine ; microbe nocif.*

NOCIVITÉ n. f. Caractère de ce qui est nocif.

NOCTAMBULE (*nok-tan*) n. et adj. (du lat. *nox, noctis*, nuit, et *ambulare*, marcher). Syn. de SOMNAMBULE. *Fam.* Personne qui se promène ou se divertit la nuit.

NOCTAMBULISME (*nok-tan-bu-lis-me*) n. m. Syn. de SOMNAMBULISME.

NOCTIFLORE (*nok-ti*) adj. Se dit d'une plante qui ouvre ses fleurs pendant la nuit.

NOCTILUQUE (*nok-ti*) n. f. Genre de protozoaires microscopiques, répandus dans les mers chaudes.

NOCTUÉLIENS (*nok-tu-é-li-in*) n. m. pl. Grande division des insectes lépidoptères, comprenant de gros papillons lourds, pour la plupart nocturnes. S. un *noctuélien.*


Noctuelle.

NOCTUELLE (*nok-tu-è-le*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, des pays tempérés (30 espèces).

NOCTULE (*nok-tu-le*) n. f. Genre de chauves-souris d'Europe et d'Asie.


Noctule.

NOCTURNAL (*nok*) n. m. *Liturg. anc.* Office de nuit, matines.

NOCTURNE (*nok*) adj. (lat. *nocturnus*). Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne.* Qui veille pendant la nuit et dort le jour : *oiseau nocturne.* (ANT. **Diurne.**) N. m. *Liturg.* Partie de l'office de la nuit. *Musiq.* Romance, morceau d'orchestre ou de piano, d'un caractère tendre et mélancolique : *Field et Chopin ont écrit de remarquables nocturnes.*

NOCTURNEMENT (*nok, man*) adv. De nuit.

NOCUITÉ n. f. (du lat. *nocuus*, nocif). Caractère d'une chose nuisible. ANT. **Innocuité.**

NODAL, E, AUX adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux nœuds acoustiques : *ligne nodale ; points nodaux.*

NODOSITÉ (*zi*) n. f. (du lat. *nodus*, nœud). État de ce qui est noueux. Nœud : *avoir des nodosités aux doigts.*

NODULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est chargé de nœuds Qui appartient aux nœuds.

NODULE n. m. (lat. *nodulus*). Petit nœud ; nouet.

NODULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de petits nœuds : *tige noduleuse.*

NODUS (*duss*) n. m. (mot lat. signif. *nœud*). Concrétion, tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. (du lat. *natalis*, natal). Fête de la nativité du Christ : *la fête de Noël* (ou *la Noël*) *est fixée au 25 décembre.* Cri que poussait autrefois le peuple à l'occasion de tout heureux événement politique. Cantique en l'honneur de cette fête (en ce sens, prend une majuscule) : *Adam a écrit un beau Noël. Arbre de Noël*, petit arbuste vert auquel on attache des friandises, des jouets, etc., et qui joue un grand rôle dans les fêtes de Noël. PROV. : **Quand Noël a son pignon, Pâques a son tison ;** ou **Quand à Noël on voit les moucherons, à Pâques on voit les glaçons,** quand l'hiver est tardif, qu'il fait assez doux à Noël, le printemps est froid.

NŒUD (*neu*) n. m. (lat. *nodus*). Enlacement serré, fait avec ruban, fil, corde, etc. : *faire un nœud.* Ornement en forme de nœud : *nœud de ruban.* Article ou jointure des doigts. Partie du larynx, qui fait saillie à l'extérieur : *le nœud de la gorge.* Repli du corps d'un serpent : *couleuvre qui déroule ses nœuds.* Partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin.* Point de la tige, où s'insère une feuille ou un groupe de feuilles. *Fig.* Attachement, lien moral : *les nœuds de l'amitié.* Difficulté, point essentiel : *voici le nœud de la question.* Complication sur laquelle repose l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. *Mar.* Se dit des nœuds de l'anc. ligne de loch, placés à environ 15 mètres les uns des autres, chaque nœud de loch filé dans l'intervalle de trente secondes correspondant à un mille à l'heure. V. FILER. *Fig* et *fam. Filer son nœud*, s'en aller, partir, mourir. Pl. *Astr.* Points opposés, où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Nœud gordien.* V. GORDIUS (*Part. hist.*).


Nœuds de cravates.

NŒUD-DE-VACHE n. m. *Mar.* Syn. de AJUT.

NOIR, E adj. (lat. *niger*). Se dit de la couleur la plus obscure et des objets qui ont cette couleur : *encre noire.* Qui reste d'une couleur très foncée : *pain noir.* Sombre, obscur : *nuit noire.* Livide, meurtri : *noir de coups.* Sale, crasseux : *mains noires.* Qui appartient à la race des nègres : *un roi noir. Fig* Triste, mélancolique : *humeur noire.* Atroce, odieux : *âme noire.* Malheureux, funeste : *une noire destinée.* Entaché dans sa réputation : *rendre quelqu'un bien noir. Bête noire*, personne pour laquelle on a le plus d'aversion. *Froid noir*, froid qu'il fait par un temps sombre. Froid excessif. N. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique.* Couleur noire : *d'un noir de jais.* Couleur très foncée. Matière colorante noire. *Noir animal*, poudre noire obtenue par la calcination des os. *Noir d'ivoire*, obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire. *Noir de fumée*, espèce de suie produite par des résines brûlées et qui sert à divers usages dans les arts. *Noir d'aniline*, couleur artificielle servant surtout à teindre le coton en un beau noir. Étoffe noire, vêtement de deuil : *être en noir.* Meurtrissure : *être couvert de noirs.* Centre de la cible, marqué par un rond noir : *mettre dans le noir. Fig Mettre dans le noir*, réussir du premier coup. Ombre d'un tableau, d'un dessin. *Fig. Passer du blanc au noir*, d'une extrémité à l'autre. *Voir tout en noir*, sous un aspect sinistre. *Broyer du noir*, se livrer à des réflexions tristes. Adv. En couleur noire : *peindre noir.* ANT. **Blanc.**

NOIRÂTRE adj Qui tire sur le noir.

NOIRAUD (*rô*), **E** adj. et n Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. État de ce qui est noir : *la noirceur de l'ébène.* Tache noire : *avoir des noirceurs au visage Fig.* Perfidie, méchanceté : *noirceur de l'âme.* Action ou parole perfide, méchante : *dire des noirceurs de quelqu'un.* Humeur sombre, mélancolie. ANT. **Blancheur.**

NOIRCIR v. t. Rendre noir. *Fig* Rendre sombre, mélancolique : *lecture qui noircit l'esprit.* Diffamer : *noircir la réputation.* V. i. et **Se noircir** v. pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu ; le temps se noircit.* ANT. **Blanchir.**

NOIRCISSEMENT n. m. Action de noircir.

NOIRCISSURE (*si-su-re*) n. f. Tache noire.

NOIRE n. f. *Musiq.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.



NOISE (*noi-ze*) n. f. Dispute. (Ne s'emploie guère que dans l'expression : *chercher noise.*)

NOISERAIE (*ze-rè*) n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER (*ze-ti-é*) n. m. Genre de cupulifères des régions tempérées, comprenant des arbrisseaux qui portent la *noisette* ou l'*aveline* : *le noisetier est commun dans les haies.*


Noisetier.

NOISETTE (*zè-te*) n. f. (dimin. de *noix*). Fruit du noisetier. *Couleur noisette*, d'un gris roux.

NOIX (*noi*) n. f. (lat. *nux*). Fruit du noyer : *fraîches, les noix ont une chair délicate et, sèches, elles fournissent une huile comestible.* Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco* (du cocotier), *noix muscade* (du muscadier), *noix vomique* (du vomiquier), etc. *Noix de galle*, v. GALLE. Roue cannelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer. Rotule. Partie du ressort d'un fusil. **Noix de veau,** petite glande

qui se trouve dans une épaule de veau. (V NOYER.)

NOLI ME TANGERE (*mé-tan-jé-ré*) n. m invar. (mot lat. signif. *ne me touchez pas*). Nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche. Nom donné autrefois à certains cancroïdes de la face, que les topiques ordinaires ne faisaient qu'irriter. Adjectiv. : *la balsamine noli me tangere.*

NOLIS (*li*) n. m. Syn. de FRET. (On dit aussi NOLAGE.)

NOLISEMENT (*ze-man*) n m. Action de noliser

NOLISER (*zé*) v. t. (ital. *noliggiare*). Fréter un vaisseau, une barque : *noliser un steamer.*

NOM (*non*) n. m. (lat. *nomen*). Mot, dit aussi *substantif*, servant à désigner une personne ou une chose. *Nom commun*, nom qui convient à tous les êtres de la même espèce. *Nom propre*, nom particulier, qui est la propriété d'une personne, d'un animal ou d'une chose : *le nom propre prend toujours une majuscule. Nom collectif*, v. COLLECTIF. *Noms de baptême*, prénoms que les chrétiens reçoivent au moment de leur baptême. *Petit nom*, principal prénom d'une personne. *Nom de guerre*, sobriquet que prenaient autrefois les soldats à leur entrée au service : *La Fleur, La Ramée, Fanfan, etc., sont des noms de guerre;* et, *par ext.*, nom emprunté, sous lequel une personne est généralement connue. *Fig.* Qualification, titre : *les doux noms de père, d'ami.* Gloire, renommée, illustration. *porter son nom en tous lieux; héritier d'un grand nom.* Noblesse : *homme de nom. De nom*, par le nom seulement, et non dans la réalité. **Au nom de,** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un.* En considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.* — Les noms propres employés au pluriel n'en prennent pas la marque s'ils désignent les personnes que l'on cite : *les deux Corneille sont nés à Rouen.* Désignant un ouvrage, ils ne prennent pas non plus la marque du pluriel : *j'ai acheté deux Larousse.* Ils varient quand ils désignent des personnes semblables à celles dont on cite le nom : *les Corneilles, les Racines, les Molières sont rares.* Ils varient aussi quand ils désignent les grandes familles : *les Bourbons, les Condés, les Bonapartes*, et quand on emploie le nom des auteurs pour désigner des œuvres d'art : *ce musée possède des Titiens, des Raphaëls.* Les noms propres de peuples, de pays, prennent la marque du pluriel : *les deux Amériques.*

NOMADE adj. et n. (du gr. *nomas, ados*, qui fait paître). Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe : *les tribus nomades des Arabes.*

NOMADISME n. m. Caractère nomade.

NOMARCHIE (*chî*) n. f. (de *nomarque*). Gouvernement d'un nome. Dignité de nomarque. Circonscription administrative, dans la Grèce contemporaine.

NOMARQUE n. m. (du gr. *nomos*, nome, et *arkhein*, commander). Nom que les Grecs donnaient au gouverneur d'un nome, dans l'ancienne Egypte. Fonctionnaire placé à la tête d'une nomarchie, dans la Grèce moderne.

NOMBRABLE (*non*) adj. Que l'on peut compter.

NOMBRANT (*non-bran*) adj. m. Usité seulement dans *nombre nombrant*. nombre abstrait.

NOMBRE (*non-bre*) n. m. (lat. *numerus*). Rapport entre une quantité et une autre quantité prise comme terme de comparaison, et qu'on appelle unité : *des nombreux égaux.* Collection de personnes ou de choses. Majorité : *le pouvoir du nombre l'emporte dans les démocraties. Le grand nombre, le plus grand nombre*, la majorité des hommes. *Nombre de, bon nombre de*, beaucoup, plusieurs. *Nombre rond*, nombre auquel on réduit un compte pour le simplifier : *100 est un nombre rond, relativement à 97. Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Faire nombre*, figurer sans utilité réelle, ou avoir sa valeur comme les autres. *Littér.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots dans la prose : *cette période a du nombre. Gram.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *il y a deux nombres : le singulier et le pluriel. Arithm. Nombre abstrait, concret*, v. ces mots. *Nombre entier*, qui contient un nombre exact de fois l'unité, comme *un, deux, cinq*, etc. *Nombre fractionnaire*, qui contient des fractions de l'unité, comme *un demi, deux tiers, trois quarts*, etc. *Nombre décimal*, nombre fractionnaire dont le dénominateur est dix ou une puissance de dix. *Nombre premier*, nombre entier qui n'est divisible que par lui même et par l'unité, comme 3, 5, 7, 11, 13, etc. *Nombres premiers entre eux*, nombres qui n'ont point d'autres diviseurs communs que l'unité, tels que 18 et 35. *Nombre pair*, nombre exactement divisible par 2, comme 4, 8, 10, etc. *Nombre impair*, nombre qui n'est pas exactement divisible par 2, comme 7, 9, etc. *Astr* **Nombre d'or,** cycle lunaire de 19 ans. Loc. prép. **Au nombre de,** parmi, au rang de. Loc. adv **En nombre,** en grand nombre ou en nombre voulu.

NOMBRER (*non-bré*) v t. (lat. *numerare*). Compter, supputer.

NOMBREUSEMENT (*ze-man*) adv En grand nombre. (Peu us.)

NOMBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui est en grand nombre, qui comprend un grand nombre d'éléments : *une nombreuse armée.* Harmonieux et cadencé : *période nombreuse.*

NOMBRIL (*bri*) n. m. (lat. *umbilicus*). Petite cicatrice du cordon ombilical, au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. (du gr. *nomos*, loi). Sorte de poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon, chez les anciens.

NOME n. m. (gr. *nomos*). Division administrative de l'ancienne Egypte. Dans la Grèce moderne, syn. de NOMARCHIE.

NÔME n. m. (du gr. *nomos*, division). Ancien mot employé en algèbre pour désigner un terme joint à un autre par le signe + ou le signe −, et qui se retrouve dans les mots : *monôme, binôme*, etc.

NOMENCLATEUR (*man*) n. m. (lat. *nomenclator*, de *nomen*, nom). Esclave romain qui accompagnait ceux qui briguaient les magistratures, afin de leur faire connaître le nom des citoyens qu'ils rencontraient et qu'ils avaient intérêt de saluer. Celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE (*man*) n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art : *la nomenclature chimique.* Ensemble des mots d'un dictionnaire. Recueil de mots, de noms propres. Art de classer les objets d'une science, et de leur attribuer des noms. Longue et ennuyeuse liste de mots. Catalogue.

NOMINAL, E, AUX adj. (lat. *nominalis*). Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal.* Qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue. Valeur nominale*, valeur inscrite sur une monnaie, sur un effet de commerce, etc., souvent différente de celle qui leur est attribuée dans la circulation. **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les genres et les espèces (ou *universaux*) n'existent que de nom : *le nominalisme fut défendu par Roscelin.*

NOMINALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au nominalisme. N. Partisan de cette doctrine. (Au pl., on dit aussi NOMINAUX.)

NOMINATAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR n. m. Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF n. m. Dans les langues à déclinaisons, cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif des employés d'une administration.* Se dit d'un titre qui porte le nom du propriétaire, par opposition aux titres au « porteur ».

NOMINATION (*si-on*) n. f. (lat. *nominatio*). Action de nommer à un emploi. Son effet.

NOMINATIVEMENT (*man*) adv. En désignant le nom : *être interpellé nominativement.*

NOMMÉ (*no-mé*), **E** adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* N. *Le nommé, la nommée*, la personne qui porte le nom de : *le nommé Jean.* Loc. adv. : **A point nommé,** à propos. **A jour nommé,** au jour convenu.

NOMMÉMENT (*no-mé-man*) adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER (*no-mé*) v. t. (lat. *nominare*). Donner un nom : *nommer un enfant au baptême.* Désigner par son propre nom : *il est des choses qu'il ne faut pas nommer.* Choisir pour remplir certaines fonctions : *on l'a nommé maire de sa commune.* Instituer en qualité de : *nommé quelqu'un son héritier.*

NOMOGRAPHE n. m. (du gr. *nomos*, loi, et *graphein*, écrire). Auteur d'un recueil de lois ou d'un traité sur les lois.

NOMOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *nomographe*). Traité sur les lois. Science des lois. Ensemble des méthodes permettant de remplacer les calculs numériques par une simple lecture sur un tableau graphique (*abaque*).

NOMOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *nomos*, loi, et *logos*, discours). Science de la législation. (Peu us.)

NOMOTHÈTE n. m. (du gr. *nomos*, loi, et *tithêmi*, je place). A Athènes, membre d'une des commissions législatives chargées de reviser la constitution, d'examiner les innovations aux lois, etc.

NON (lat. *non*) particule négative opposée à l'affirmative *oui*. Se joint quelquefois à un adjectif, à un nom : *non solvable*, *non-réussite*. Loc. adv. : **Non plus**, pareillement, mais dans un sens négatif : *ni moi non plus*. **Non seulement**, pas seulement cela (locution ordinairement suivie de la conjonction adversative *mais*). Loc. conj. : **Non pas que**, ce n'est pas que. **Non plus que**, pas plus que : *il ne bouge non plus qu'une statue*. N. m. : *répondre par un* non. ANT. **Oui.**

NON-ACTIVITÉ (*non-nak*) n. f. Etat d'un officier, d'un fonctionnaire, qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *nonagenarius*). Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME (*zi-me*) n. et adj. m. (lat. *nonagesimus*). Chacune des extrémités du diamètre de l'écliptique, perpendiculaire à l'intersection de l'horizon et de l'écliptique.

NONAGESIMO (*jé-zi*) adv. (mot lat.). Quatre-vingt-dix-neuvièmement. (Peu us.).

NONANTE adj. num. (lat. *nonaginta*). Quatre-vingt-dix. (Vx. et dial.)

NONANTIÈME adj. num. ord. de *nonante*.

NONCE n. m. (du lat. *nuncius*, messager). Ambassadeur du pape : *le nonce à Paris*.

NONCHALAMMENT (*la-man*) adv. Avec nonchalance : *agir nonchalamment*. ANT. **Activement.**

NONCHALANCE n. f. (de *nonchalant*). Négligence, manque de soin. Parole, action nonchalante. ANT. **Activité, vivacité, ardeur.**

NONCHALANT (*lan*), **E** adj. et n. Qui manque d'ardeur par insouciance. Qui agit, parle avec mollesse ou abandon. *Par ext.* Qui est fait avec nonchalance. ANT. **Actif, vif, ardent, impétueux.**

NONCHALOIR n. m. (de *non*, et *chaloir*). Négligence, paresse, inaction. (Vx.)

NONCIATURE n. f. Fonctions de nonce. Exercice de cette charge. Palais du nonce.

NON-COMBATTANT (*kon-ba-tan*) n. et adj. m. Se dit de la partie du personnel militaire qui ne prend pas une part effective au combat : *les médecins et les ambulanciers sont rangés parmi les non-combattants*. ANT. **Combattant.**

NON-COMPARANT (*ran*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne qui fait défaut, qui ne comparaît pas en justice. ANT. **Comparant.**

NON-CONCILIATION (*si-on*) n. f. Défaut de conciliation : *procès-verbal de non-conciliation*.

NON-CONFORMISTE (*mis-te*) n. et adj. Se dit, en Angleterre, des protestants qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. des *non-conformistes*.

NON-CONFORMITÉ n. f. Défaut de conformité.

NONE n. f. (lat. *nona*). *Antiq. rom.* Quatrième partie du jour, commençant après la neuvième heure, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte. N. f. pl. Chez les Romains, septième jour des mois de mars, mai, juillet et octobre; cinquième jour des autres mois.

NON-ÊTRE (*non-nè-tre*) n. m. En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NON-EXÉCUTION (*non-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Défaut d'exécution : *la non-exécution d'une obligation*.

NON-EXISTENCE (*non-nègh-zis-tan-se*) n. f. Etat d'une chose qui n'existe pas.

NONIDI n. m. (du lat. *nonus*, neuvième, et *dies*, jour). Neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION (*van-si-on*). n. f. Abstention d'un Etat qui n'intervient pas dans les affaires des autres Etats, lorsqu'il n'est pas directement intéressé à intervenir : *politique de non-intervention*.

NON-INTERVENTIONNISTE (*van-si-o-nis-te*) adj. Partisan de la politique de non-intervention.

NONIUS (*ni-uss*) n. m. (de *Nonius*, savant portugais). Instrument de graduation analogue au vernier.

NON-JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Privation de jouissance. (Peu us.)

NON-LIEU n. m. *Dr. Déclaration, ordonnance de non-lieu*, ordonnance du juge d'instruction ou de la chambre des mises en accusation, constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NON-MOI n. m. En philosophie, ensemble des objets distincts du moi.

NONNE (*no-ne*) ou **NONNAIN** (*no nin*) n. f. (lat. ecclés. *nonna*). *Par plaisant.* Religieuse.

NONNETTE (*no-nè-te*) n. f. Jeune religieuse. Petit pain d'épice de forme ronde, qui fut d'abord fabriqué dans les couvents de religieuses.

NONOBSTANT (*no-nobs-tan*), **E** adj. (de *non*, et du lat. *obstans*, empêchant). Qui n'empêche pas : *ces raisons nonobstantes, il est parti*. (Vx.)

NONOBSTANT (*nobs-tan*) prép. Malgré, sans égard à : *nonobstant les remontrances*. Adv. Cependant, néanmoins.

NONPAREIL, EILLE (*ré, ll* mll.) adj. Sans égal : *beauté nonpareille*. (Vx.) N. f. Terme dont se servaient les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendaient ou fabriquaient de plus petit. *Impr.* Petit caractère.

NON-PAYEMENT (*pè-ie-man*) ou **NON-PAIEMENT** (*pai-man*) n. m. Défaut de paiement : *billet qui sera protesté en cas de non-payement*. Pl. des *non-payements* ou *non-paiements*.

NON-RECEVOIR V. FIN.

NON-RÉSIDENCE (*dan-se*) n. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-RÉUSSITE (*ré-u-si-te*) n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites*.

NON-SENS (*sanss*) n. m. invar. Défaut de sens, de signification. Parole dépourvue de sens, chose absurde : *cette phrase est un non-sens*.

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER (*plé*) v. t. Répéter neuf fois.

NON-USAGE (*non-nu*) n. m. Cessation d'un usage.

NON-VALEUR n. f. Se dit d'un fonds qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer, etc. Au *fig.*, se dit d'une personne d'intelligence, d'utilité nulle : *un soldat malingre est une non-valeur*. *Fonds de non-valeur*, centimes additionnels imposés en prévision de recettes portées au budget et qui ne se réaliseraient pas. Pl. des *non-valeurs*.

NON-VUE (*vû*) n. f. *Mar.* Etat où se trouve l'équipage d'un navire, auquel une brume très épaisse empêche de reconnaître où il se trouve.

NOOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *noos*, esprit, et *logos*, discours). Science de l'esprit humain. (Peu us.)



Nopal.

NOPAL n. m. Nom vulgaire du genre *oponce*. — Les nopals sont des cactées à tige formée d'articles lisses, charnus, aplatis (*raquettes*). Les fruits, dits *figues de Barbarie*, sont employés pour combattre la dysenterie. Une espèce nourrit la cochenille. Pl. des *nopals*.

NORD (*nor*) n. m. (anc. allem. *nord*). Un des quatre points cardinaux, dans la direction de l'étoile polaire : *l'aiguille aimantée se tourne à peu près vers le nord*. *Fam. Perdre le nord*, ne plus savoir où l'on en est. Partie du globe terrestre ou d'un pays située vers ce point (dans ce sens, prend une majuscule) : *la nature a donné la force au Nord et l'esprit au Midi*. ANT. **Sud, midi.**

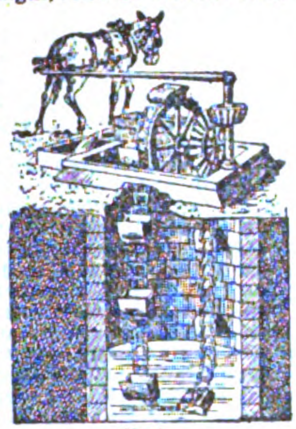
NORD-EST (*nor-dèst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde située entre le nord et l'est.

NORDIQUE adj. Se dit de la langue ou de la littérature des peuples d'origine germanique habitant le nord de l'Europe : *les langues nordiques*.

NORDIR v. i. *Mar.* Tourner au nord (vent).

NORD-OUEST (*nor-dou-èst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde, située entre le nord et l'ouest. (Les marins prononcent *noroué*, ou *norott*.)

NORIA n. f. (mot espagn., venu de l'ar. *na'-ora*). Machine hydraulique, formée de godets attachés à une chaîne sans fin, qui plongent renversés, et remontent pleins.



Noria.

NORMAL, E, AUX adj. (du lat. *norma*, règle). Ordinaire et régulier : *être dans son état normal. Ecole normale primaire, école normale supérieure*, v. ÉCOLE (*Part. hist.*). Perpendiculaire : *une ligne normale à un plan. Géom.* N. f. Ligne perpendiculaire à un plan. *Normale en un point d'une surface*, droite perpendiculaire au plan tangent en ce point. ANT. **Anormal.**

NORMALEMENT adv. De façon normale. ANT. **Anormalement.**

NORMALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) n. Elève d'une école normale.

NORMALISER v. t. Soumettre à une norme.

NORMAND (*man*), **E** adj. et n. De la Normandie.

NORME n. f. (du lat. *norma*, règle, loi). Principe servant de règle : *œuvre selon la norme*. Type, règle.

NOROIS, E (*roi, oi-ze*). **NORROIS, E** (*no-roi, oi-ze*) ou **NORMANNIQUE** (*ma-ni-ke*) adj. Qui est du Nord-Ouest. Qui se rapporte aux Normands. N. Habitant du Nord-Ouest. N. m. Ancienne langue des Scandinaves.

NOROÎT (*roi*) n. m. Vent. V. NORD-OUEST.

NORVÉGIEN, ENNE adj. et n. De Norvège.

NOS (*nô*) adj. poss. des deux genres, pl. de *notre*.

NOSOGRAPHIE n. f. (du gr. *nosos*, maladie, et *graphê*, description). Description des maladies.

NOSOLOGIE (*ji*) n. f. Partie de la médecine qui traite des maladies en général. Traité sur les maladies.

NOSSEIGNEURS (*no-sè-gneur*) n. m. pl. Titre donné, sous l'ancien régime, aux membres des conseils royaux et même du Parlement, et pris aussi par les évêques.

NOSTALGIE (*nos-tal-ji*) n. f. (du gr. *nostos*, retour, et *algos*, douleur). Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie, vulgairement *mal du pays* : *les Suisses sont très sujets à la nostalgie.*

NOSTALGIQUE (*nos-tal*) adj. Qui tient de la nostalgie : *langueur nostalgique.*

NOSTOC (*nos-tok*) n. m. Genre d'algues très répandues dans les endroits humides.

NOSTRAS (*nos-trass*) adj. m. (en lat. : *de notre pays*). Se dit du choléra acclimaté, sporadique : *choléra nostras.*

NOTA (mot lat. signif. *note, remarque*). Se met en tête d'une remarque écrite. (On dit quelquef. *nota bene*, remarquez bien.) N. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl. des *nota*.

NOTABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est notable. Celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. (lat. *notabilis*). Apparent, considérable : *préjugé notable.* Qui a sur la place une situation prépondérante : *un notable commerçant.* N. Personne considérable d'un Etat, d'une ville, par ses fonctions, sa position, la considération dont elle jouit. *Assemblée des notables*, v. *Part. hist.*

NOTABLEMENT (*man*) adv. Beaucoup.

NOTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *notarius* ; de *nota*, note). Officier ministériel qui reçoit et rédige les actes, contrats, etc., pour leur donner un caractère d'authenticité : *les charges de notaire sont vénales.* **Notaire apostolique**, sous l'ancien régime, nom donné en France à certains secrétaires des évêques chargés de dresser les actes de chancellerie ecclésiastique.

NOTAIRESSE (*tè-rè-se*) n. f. Femme d'un notaire.

NOTAMMENT (*ta-man*) adv. Spécialement, particulièrement, entre autres, par exemple.

NOTARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au notariat : *charge notariale.*

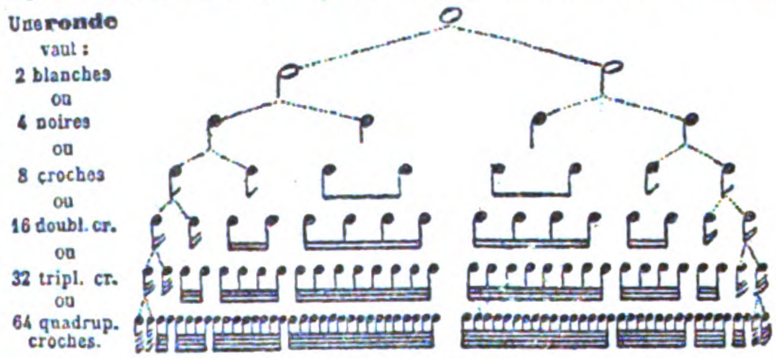
NOTARIAT (*ri-a*) n. m. Charge de notaire. L'ensemble des notaires : *entrer dans le notariat.*

NOTARIÉ, E adj. Passé devant notaire : *acte notarié.*

NOTATEUR, TRICE n. Personne qui prend des notes, qui aime à en prendre.

NOTATION (*si-on*) n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale ; notation chimique.*

NOTE n. f. (lat. *nota*). Marque pour se rappeler quelque chose : *prendre note d'une chose sur son carnet.* Observation écrite : *note à consulter.* Commentaire, sommaire pour servir à l'intelligence d'un texte : *mettre des notes à un livre.* Détail d'un compte à acquitter, mémoire : *donnez-moi ma note.* Observation concise, par laquelle on apprécie la conduite de quelqu'un. Chiffre exprimant la valeur d'un travail : *avoir de bonnes notes.* Communication par un gouvernement à son représentant auprès d'une cour : *note diplomatique.* Caractère de musique figurant un son et sa durée : *il y a sept formes ou figures principales de notes : la ronde, la blanche, la noire, la croche, la double croche, la triple croche, la quadruple croche ; il y a sept noms de notes : do, ré, mi,*



Valeurs relatives des notes.

fa, sol, la, si. (V. GAMME.) Ce son lui-même. *Fig. Changer de note*, avoir une conduite, tenir des propos d'un genre différent. *Chanter toujours la même note*, faire ou dire toujours la même chose. *Etre dans la note*, faire précisément ce qui convenait.

NOTER (*té*) v. t. Faire une marque sur, prendre note de : *noter un vers, un passage.* Remarquer : *notez bien que...* Ecrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air.*

NOTEUR, EUSE n. Copiste de musique. (Peu us.)

NOTICE n. f. (lat. *notitia*). Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque : *notice biographique.*

NOTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à notifier.

NOTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de notifier. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Faire savoir dans les formes légales : *notifier un acte, un jugement.*

NOTION (*si-on*) n. f. (lat. *notio* ; de *noscere*, connaître). Idée qu'on a d'une chose : *la conscience donne directement à l'homme la notion du bien et du mal.*

NOTOIRE adj. (lat. *notorius*). Connu généralement : *le fait est notoire.*

NOTOIREMENT (*man*) adv. (de *notoire*). Manifestement : *affirmation notoirement contraire à la vérité.*

NOTORIÉTÉ n. f. Etat de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que...* **Acte de notoriété**, acte destiné à attester un fait notoire et constant, et délivré par un maire, un juge de paix, etc.

NOTRE adj. poss. (lat. *noster*). Qui nous concerne, qui est à nous. Pl. *nos.*

NÔTRE (précédé de l'art.) pron. poss. Qui est à nous : *ces livres sont les nôtres.* N. m. pl. *Les nôtres*, nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers.* Ceux de notre parti, de notre société : *êtes vous des nôtres ?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge. Sa fête. Image de la Vierge : *une Notre-Dame peinte.* Eglise qui lui est consacrée : *Notre-Dame de Paris.* Exclamation, jurement religieux : *Notre Dame! que c'est beau.* Pl. des *Notre-Dame.*

NOTULE n. f. Courte annotation.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi, chez les anciens Romains.

NOUAGE n. m. Action de nouer. Opération de tissage qui consiste à nouer les fils d'une chaîne terminée à ceux de la chaîne nouvelle qui lui succède.

NOUBA n. f. Musique des tirailleurs algériens, où entrent des instruments indigènes et qui donne exclusivement des airs arabes.



N, Noue.

NOUE (*noû*) n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant. Lame de plomb ou tuile creuse placée en pente dans cet endroit. Ancien lit d'un cours d'eau, où il reste encore de l'eau. Sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturage.

NOUÉ, E adj. *Fig.* Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué.*

NOUEMENT (*noû-man*) n. m. Action de nouer.

NOUER (*nou-é*) v. t. (lat. *nodare*). Lier avec un nœud : *nouer un bouquet.* Faire un nœud à : *nouer une ficelle.* Envelopper et fermer avec un nœud : *nouer de l'argent dans son mouchoir. Fig.* Former, établir : *nouer une intrigue.* V. i. Prendre son premier accroissement après la fécondation des fruits. **Se nouer** v. pr. Etre noué. Ant. **Dénouer.**

NOUET (*nou-è*) n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui noue, qui est chargée de nouer. (Peu us.)

NOUEUX, EUSE (*nou-eû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux.*

NOUGAT (*ghâ*) n. m. (lat. pop. *nucatum*). Gâteau fait d'amandes et de caramel ou de miel.

NOUILLES (*nou, ll* mll.) n. f. pl. (allem. *nudel*). Espèce de pâte alimentaire, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de petites lanières.

NOUILLETTES n. f. pl. Petites nouilles.

NOULET (*lè*) n. m. Assemblage de noues, formant un canal pour l'écoulement des eaux. Assemblage de pièces de charpente qui sont placées à l'intersection de deux combles n'ayant pas la même hauteur.

NOUMÈNE n. m. *Phil.* Chose telle qu'elle est en soi, par opposition à phénomène.

NOURRAIN (*nou-rin*) n. m. (lat. *nutrimen*). Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.

NOURRI (*nou-ri*), **E** adj. Rempli : *grain nourri. Fig.* Riche, abondant : *style nourri.*

NOURRICE (*nou-ri-se*) n. f. (lat. *nutricia*). Femme allaitant un enfant qui n'est pas le sien. Mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né. Mettre, placer un enfant en nourrice,* le donner à nourrir à une femme hors de la maison de ses parents. *Fig.* Ce qui alimente : *la Sicile était la nourrice de Rome.* Petit réservoir d'essence intermédiaire (auto).

NOURRICERIE (*nou-ri-se-ri*) n. f. Etablissement où l'on nourrit les enfants en bas âge. Lieu où l'on engraisse les bestiaux. Lieu où l'on élève les vers à soie.

NOURRICIER (*nou-ri-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier.* N. m. Mari d'une nourrice. Adjectiv. : *père nourricier.*

NOURRIR (*nou-rir*) v. t. (lat. *nutrire*). Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps.* Fournir les aliments : *la terre nourrit l'homme.* Donner à manger : *nourrir des bestiaux.* Etre habité par : *l'Afrique nourrit beaucoup de fauves.* Allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Instruire, éduquer dans : *nourrir des enfants dans l'amour du devoir.* Faire croître : *terrain qui nourrit des vignobles.* Former : *la lecture nourrit l'esprit.* Entretenir : *nourrir l'espoir.* Donner de la vigueur : *nourrir sa couleur, son style.*

NOURRISSAGE (*nou-ri-sa-je*) n. m. Se dit du soin d'élever des bestiaux.

NOURRISSANT (*nou-ri-san*), **E** adj. Qui nourrit beaucoup : *viande très nourrissante.*

NOURRISSEUR (*nou-ri-seur*) n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait. Qui engraisse du bétail pour la boucherie.

NOURRISSON (*nou-ri-son*) n. m. Enfant à la mamelle. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses,* les poètes.

NOURRITURE (*nou-ri*) n. f. Action de nourrir, d'allaiter un enfant. Subtances dont on se nourrit : *nourriture substantielle. Fig.* Ce qui entretient le développement intellectuel ou moral.

NOUS (*nou*) pron. pers. de la 1re pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances ; les juges, dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs, disent *nous,* au lieu de *je, moi,* et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé.*

NOUURE n. f. Etat d'un enfant noué : rachitisme. Formation du fruit qui succède à la fleur.

NOUVEAU (*vô*) ou **NOUVEL** (devant une voyelle ou un *h* muet), **ELLE** (*vèl, è-le*) adj. (lat. *novellus*). Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau.* Qui succède à d'autres choses de même nature : *la saison nouvelle.* Dont le caractère est changé : *devenir un nouvel homme.* Novice, inexpérimenté : *être nouveau dans un genre d'affaires.* (Le mot *nouveau* prend des sens très différents, selon qu'il est placé avant ou après le substantif : *habit nouveau,* d'une forme récente ; *nouvel habit,* autre que celui qu'on vient de quitter.) **Le nouveau monde,** l'Amérique. **Le Nouveau Testament,** les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. *Nouvel an,* premier jour de l'année. *Nouveau visage,* personne qu'on n'avait pas encore vue. *Esprit nouveau,* esprit d'innovation. *Mots nouveaux,* mots usités depuis peu. *Homme nouveau,* homme qui s'illustre, mais dont les ancêtres sont restés inconnus. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours.* Chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *enfant nouveau-né.* Les expressions : *nouveau venu, nouveaux mariés, nouvelles converties,* etc., forment tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective. Loc. adv. : **De nouveau,** derechef : *être condamné de nouveau.* **A nouveau,** en recommençant une première tentative : *reprendre à nouveau un projet.* Indication du transport d'une somme d'un compte ancien à un compte nouveau. Prov. : **Tout nouveau tout beau,** la nouveauté a toujours un charme particulier. **Rien de nouveau sous le soleil,** il ne se fait, il n'arrive sur la terre que ce qui s'est déjà fait, ce qui est déjà arrivé. Ant. **Vieux, ancien, antique.**

NOUVEAU-NÉ, E (*vô*) n. Enfant nouvellement né : *les nouveau-nés.* Adjectiv. : *des enfants nouveau-nés ; une fille nouveau-née.*

NOUVEAUTÉ (*vô-té*) n. f. (lat. *novellitas*). Qualité de ce qui est nouveau : *la nouveauté d'une mode.* Innovation, chose nouvelle : *aimer les nouveautés.* Pl. Etoffe d'un genre, d'un dessin nouveau, ou dont le dessin, la couleur sont variés, par opposition aux étoffes unies. Livre nouvellement publié. *Marchand de nouveautés,* celui qui vend ce qui concerne la toilette des femmes. Ant. **Ancienneté, antiquité.**

NOUVELLE (*vè-le*) n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment : *accueillir avec incrédulité une nouvelle.* Renseignement sur la santé, la situation de quelqu'un. Composition littéraire de petite étendue, qui tient le milieu entre le conte et le roman. *Nouvelles à la main,* petites nouvelles piquantes, colportées en manuscrit : petites anecdotes qu'on imprime dans un journal. Prov. : **Point de nouvelles bonnes nouvelles,** quand on ne reçoit aucun renseignement, on peut conjecturer qu'il n'est rien arrivé de fâcheux. **Les mauvaises nouvelles ont des ailes,** le bruit d'un malheur se répand vite.

NOUVELLEMENT (*vè-le-man*) adv. Depuis peu, récemment. Ant. **Anciennement.**

NOUVELLETÉ (*vè-le-té*) n. f. *Dr.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE (*vè-lis-te*) n. m. Celui qui est curieux de nouvelles. Journaliste.

NOVA n. f. Nom donné à toute étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble surgir des profondeurs de la voûte céleste. Pl. *novæ.*

NOVALE n. f. (lat. *novalis*). Terre nouvellement mise en valeur. Dîme levée sur cette terre.

NOVATEUR, TRICE n. (lat. *novator, trix*). Qui innove. Adjectiv. : *esprit novateur.*

NOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *novatio*). *Dr.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien : *novation d'une créance.*

NOVATOIRE adj. Qui est de la nature de la novation, ou relatif à la novation : *acte novatoire*

NOVELLES (*vè-le*) n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien.

NOVEMBRE (*van-bre*) n. m. (du lat. *novem*, neuf, l'année romaine commençant au mois de mars). Onzième mois de l'année actuelle.

NOVER (*vé*) v. t. (lat. *novare*). Renouveler une obligation : *nover une créance.* Effectuer une novation.

NOVICE n. (lat. *novitius*). Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent, pour y passer un temps d'épreuve. Apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier.* Candide, innocent : *une jeune fille novice.* ANT. **Habile, expérimenté.**

NOVICIAT (*sia*) n. m. Etat des novices avant leurs vœux : *faire son noviciat.* Temps que dure leur épreuve. Maison qu'ils habitent. *Fig.* Apprentissage en général : *l'enseignement demande un long noviciat.*

NOYADE (*noi-ia-de*) n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes.*

NOYAU (*noi-iô*) n. m. (lat. pop. *nucale* ; de *nux, nucis*, noix). Partie très dure renfermée dans certains fruits, et contenant une amande : *noyau de pêche, de prune.* Axe d'escalier tournant. Masse centrale de l'atome formée de *protons* (positifs) et d'*électrons* (négatifs). Partie la plus lumineuse d'une comète. Sphérule qui constitue le centre d'une cellule vivante. *Fig.* Réunion de personnes formant un centre d'agglomération : *le noyau d'une société littéraire.*

NOYAUTER v. t. *Néol.* Etablir des noyaux, des cellules, dans un groupement de personnes.

NOYÉ (*noi-ié*), **E** adj. (*de noyer* v. a.). Baigné : *yeux noyés de larmes.* N. Personne noyée, asphyxiée par l'immersion : *rappeler un noyé à la vie.* — Lorsqu'une personne est en danger de se noyer, le nageur qui se porte à son secours doit agir avec sang-froid et prudence. Il évitera surtout de se laisser appréhender par elle, et de voir ainsi ses mouvements paralysés ; mais il essayera de la pousser par derrière vers la berge, ou de la saisir aux cheveux ou aux aisselles. Pour rappeler un noyé à la vie, il faut le transporter *doucement* au lieu de secours, puis le débarrasser de ses vêtements, et l'étendre la tête légèrement plus basse que les pieds. Ensuite, on desserrera les mâchoires, et l'on exercera des tractions rythmées sur la langue, à raison de quinze à vingt par minute. Si l'on a des aides, l'un fera la respiration artificielle, en élevant et écartant les bras, puis les rabaissant et comprimant à ce moment la cage thoracique ; un autre exercera des frictions sur tout le corps, etc. Des noyés ont pu être rappelés à la vie après quarante minutes, et même davantage, de submersion. Il faut donc persévérer longtemps dans les soins donnés.


Noyer.

NOYER (*noi-ié*) v. t. (du lat. *necare*, tuer. — Se conj. comme *aboyer*.) Faire périr par asphyxie dans un liquide quelconque : *noyer un chien.* *Fig.* Faire disparaître : *noyer sa raison dans le vin.* Délayer : *noyer sa pensée dans un verbiage inutile.* **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés. *Se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

NOYER (*noi-ié*) n. m. (du lat. *nux*, noix). Genre de juglandacées, comprenant de grands arbres des régions tempérées, qui portent les *noix*, et dont le bois, dur, est susceptible d'un beau poli. Bois de cet arbre : *chambre en noyer.*

N.-S. J.-C., abréviation des mots *Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NU, E adj. (lat. *nudus*). Qui n'est pas vêtu : *un enfant nu.* Sans ornement : *des murailles nues.* *Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement. *Pays nu*, sans arbres, sans verdure : *la Beauce est un pays nu.* *Epée nue*, hors du fourreau. *Nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. *Nu propriétaire*, celui qui possède la nue propriété. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu. Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Gram. Nu*, placé devant le nom, est invariable et se joint au nom par un trait d'union : **nu**-*tête*, **nu**-*pieds*. Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête* **nue**, *pieds* **nus**. ANT. **Vêtu, habillé.**

NU n. m. Nom de la treizième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *n*.

NUAGE n. m. (de *nue*). Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère : *le nuages affectent quatre formes principales : cirrus, cumulus, stratus, nimbus.* (V. ces mots.) *Fig.* Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière.* Trouble, chagrin, peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front.* Trouble de la vue : *avoir un nuage devant les yeux.* Ce qui obscurcit l'intelligence. Ce qui trouble la sérénité : *bonheur sans nuage. Nuage de lait*, petite quantité de lait qu'on verse dans le thé, le café.

NUAGEUSEMENT (*man*) adv. D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Couvert de nuages : *ciel nuageux.* *Fig.* Vague, vaporeux, obscur : *un poète nuageux.*

NUAISON (*è-zon*) n. f. *Mar.* Durée du même temps ou du même vent.

NUANCE n. f. (de *nuer*). Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur, entre le clair et le foncé. *Fig.* Différence délicate entre choses du même genre : *nuance entre les opinions.* *Musiq.* Degré de force ou de douceur qu'il convient de donner aux sons : *on indique les nuances, comme les mouvements, par des mots italiens.*

NUANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il nuança, nous nuançons.*) Faire passer graduellement d'une nuance à une autre. *Fig.* Exprimer les différences délicates de : *nuancer sa pensée.*

NUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. et n. De Nubie. N. f. Un tissu de laine.

NUBILE adj. (lat. *nubilis*). Qui est en âge de se marier : *fille nubile.*

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUCELLE (*sè-le*) n. f. Partie centrale de l'ovule d'une plante phanérogame.

NUCLÉÉ, E adj. Qui possède un ou plusieurs noyaux : *cellule nucléée.*

NUCLÉAL, E, AUX ou **NUCLÉAIRE** (*è-re*) adj. Qui appartient au noyau de la cellule.

NUCLÉOLE n. m. Organe de fructification des algues.

NUCLÉUS (*uss*) n. m. *Anat.* Syn. de NOYAU.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Etat d'un objet dépourvu d'ornements. *Peint.* Pl. Figures nues.

NUE (*nû*) n. f. (lat. *nubes*). Nuage : *ballon perdu dans les nues. Fig. Tomber des nues*, être très surpris. *Elever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE n. f. (*de nue*). Gros nuage épais : *une nuée chargée de grêle. Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux.*

NUEMENT (*nû-man*) adv. V. NÛMENT.

NUER (*nu-é*) v. t. (de *nue*). Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie. (Peu us.)

NUIRE v. i. (lat. *nocere.* — Se conj. comme *luire*, mais il a de plus le pass. simple : *je nuisis, nous nuisîmes*, et l'imparf. du subj. : *que je nuisisse, que nous nuisissions.*) Faire tort, faire obstacle : *les gelées tardives nuisent aux vignes.*

NUISANCE (*zan-se*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible. (Vx.)

NUISIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible : *la nuisibilité de l'alcool.* ANT. **Utilité.**

NUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui nuit : *les hannetons sont des insectes éminemment nuisibles.* ANT. **Utile.**

NUISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière nuisible. ANT. **Utilement.**

NUIT (*nu-i*) n. f. (lat. *nox, noctis*). Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon : *les régions polaires connaissent une nuit de plusieurs mois.* Obscurité qui règne pendant ce temps : *il fait nuit.* Obscurité en général. *Fig.* Ignorance, incertitude. *Fig. Nuit blanche*, nuit pendant laquelle on ne dort pas. *La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire. *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Les feux de la nuit*, les étoiles.

Nuit et jour, continuellement. *Ni jour ni nuit*, jamais. Loc. adv. **De nuit**, pendant la nuit.

NUITAMMENT (*ta-man*) adv. De nuit.

NUITÉE (*té*) n. f. L'espace d'une nuit. Ce qui est dû pour une nuit passée dans une auberge.

NUL, NULLE (*nu-le*) adj. (lat. *nullus*). Aucun, pas un. Qui n'a pas de mérite, pas de valeur : *un homme nul ; un raisonnement nul*. Qui n'a pas d'effet légal : *un arrêt nul*. (Se met au plur. devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens*.) Pron. indéf. Personne : *nul n'est prophète en son pays*. N. f. Caractère sans valeur employé dans les lettres chiffrées, pour en compliquer la lecture.

NULLEMENT (*nu-le-man*) adv. Aucunement.

NULLIFICATION (*nul-li, si-on*) n. f. Action de nullifier.

NULLIFIER (*nul-li-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rendre nul. (Peu us.) Syn. ANNULER.

NULLITÉ (*nul-li*) n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de mérite, de talent : *être d'une nullité complète*. Personne sans mérite : *c'est une nullité*.

NUMANTIN, E adj. et n. De Numance.

NÛMENT ou **NUEMENT** (*nû-man*) adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité*.

NUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *numerarius* ; de *numerare*, compter). Se dit de la valeur légale des espèces monnayées. N. m. Masse des espèces monnayées en circulation. Espèces sonnantes : *payer une indemnité de guerre en numéraire*.

NUMÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *numerus*, nombre). Qui désigne un nombre : *adjectif numéral*. *Lettres numérales*, lettres employées dans la numération en chiffres romains.

NUMÉRALEMENT (*man*) adv. Comme caractère numéral. (Peu us.)

NUMÉRATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction, qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATIF, IVE adj. (du lat. *numerus*, nombre). Qui sert à compter : *mot numératif*. (Peu us.)

NUMÉRATION (*si-on*) n. f. (de *numératif*). Art d'énoncer et d'écrire les nombres : *numération parlée, écrite*. *Numération décimale*, celle dans laquelle les unités des différents ordres sont de dix en dix fois plus grandes ou plus petites.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique*. Qui consiste dans le nombre : *supériorité numérique*.

NUMÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. En nombre exact. Au point de vue du nombre.

NUMÉRO n. m. (du lat. *numerus*, nombre). Chiffre, nombre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets. Billet portant un numéro et qui donne le droit de concourir au tirage d'une loterie. Jeton ou billet portant un numéro et que l'on tire à la conscription : *tirer un bon, un mauvais numéro*. Partie d'un ouvrage périodique, qui paraît en une seule fois. Chiffre ou marque indiquant le prix d'une marchandise. *Numéro d'un navire*, numéro signalétique d'un navire, transmis au moyen des pavillons du Code international.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER (*té*) v. t. Mettre un numéro : *numéroter les objets d'une collection*.

NUMÉROTEUR adj. et n. m. Instrument spécial, servant à imprimer des numéros successifs à la main.

NUMIDE adj. et n. De la Numidie : *les cavaliers numides étaient fort renommés*.

NUMISMATE (*mis-ma-te*) n. m. (du lat. *numisma*, *atis*, monnaie). Versé dans la connaissance des monnaies et médailles.

NUMISMATIQUE (*mis-ma*) adj. (de *numismate*). Qui a rapport aux médailles antiques et aux monnaies. N. f. Science des monnaies et des médailles.

NUMMULAIRE (*num'-mu-lè-re*) n. f. (du lat. *nummularia*, en forme de monnaie). Sorte de plante dont les feuilles ont la forme d'une pièce de monnaie. Espèce de coquille fossile.

NUMMULITE ou **NUMMULINE** (*num'-mu*) n. f. Genre de foraminifères des mers chaudes et fossiles depuis l'époque jurassique.

NUMMULITIQUE (*num'-mu*) adj. Se dit d'un terrain qui renferme des nummulites : *calcaire nummulitique*.

NUNCUPATIF (*non*) adj. m. (du lat. *nuncupare*, nommer). S'est dit d'un testament dicté par le testateur selon les formalités légales.

NUNCUPATION (*non, si-on*) n. f. (de *nuncupatif*). *Dr. rom.* Déclaration solennelle dans un acte.

NUNDINAL, E, AUX (*non*) adj. (lat. *nundinalis*). Se disait, chez les Romains, des huit premières lettres de l'alphabet, qui servaient à indiquer les jours de marché.

NUNNATION (*nun'-na-si-on*) n. f. (de *nu*, l'*n* des Grecs). Action de prononcer un son nasal. Ce son lui-même.

NUPTIAL (*nup-si-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *nuptiæ*, noces). Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale*.

NUPTIALITÉ (*nup-si*) n. f. (de *nuptial*). Nombre proportionnel des mariages dans un pays.

NUQUE n. f. (de l'ar. *noukha*, moelle épinière). Partie postérieure du cou, située au-dessous de l'occiput.

NURSE (*neur-se*) n. f. (mot angl.). Bonne d'enfant, infirmière.

NURSERY (*neur-se-ré*) n. f. (mot angl. ; de *nurse*, nourrice). Appartement réservé aux enfants, dans les maisons anglaises.

NUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *nutatio*). Petit mouvement de l'axe d'un astre autour de sa position moyenne. Oscillation continuelle de la tête. Changement de direction qui se manifeste dans un organe végétal.

NUTRICIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui nourrit : *la sève nutricière*.

NUTRIMENT (*man*) n. m. (du lat. *nutrire*, nourrir). Substance alimentaire, capable d'être assimilée directement.

NUTRITIF, IVE adj. (lat. *nutritius*). Qui nourrit : *substance très nutritive*. Qui a rapport à la nutrition : *appareil nutritif*.

NUTRITION (*si-on*) n. f. (de *nutritif*). Ensemble des phénomènes qui aboutissent, par l'assimilation, à l'augmentation de masse de la substance vivante. V. DIGESTION.

NYCTAGE (*nik-ta-je*) n. m. Nom vulgaire du *mirabilis jalapa* ou *belle de nuit*.

NYCTAGINÉES (*nik-ta-ji-né*) n. f. Famille de dicotylédones apétales, ayant le *nyctage* pour type. S. une *nyctaginée*.

NYCTALOPE (*nik-ta*) n. et adj. (du gr. *nuktalos*, nocturne, et *ôps*, œil). Qui est affecté de nyctalopie.

NYCTALOPIE (*nik, pi*) n. f. Maladie des yeux, dans laquelle la vision, très faible pendant le jour, augmente notablement avec le déclin de la lumière.

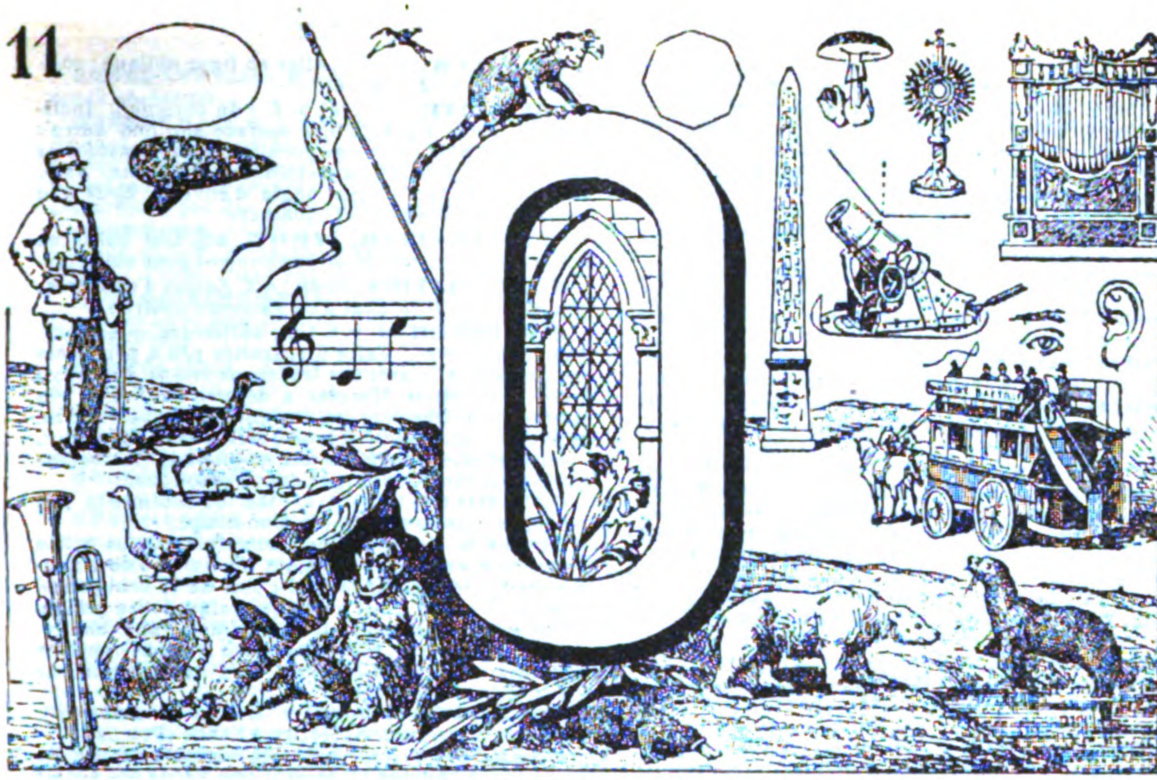
NYMPHE (*nin-fe*) n. f. (du gr. *numphê*, jeune fille). Dans la mythologie grecque, divinité subalterne et féminine des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes : *les nymphes sont la personnification des forces vives de la nature*. *Fig.* Jeune fille belle et bien faite. État particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA (*nin*) n. m. Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES (*nin, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *nymphéa* ou *nénufar blanc*. S. une *nymphéacée*.

NYMPHÉE (*nin-fé*) n. f. (gr. *numphaion*). Lieu consacré aux nymphes, orné de statues, de vases, de fontaines : grotte ou sanctuaire des nymphes.

NYSTAGMUS (*nis-tagh-muss*) n. m. Mouvements oscillatoires, courts et saccadés, des yeux.



O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles : *un O majuscule ; des o minuscules.*

O' particule placée devant les noms propres irlandais pour indiquer la filiation : *O'Connel* (fils de Connel).

Ô interj. qui marque l'admiration, l'étonnement, la joie, la douleur, la prière, etc. : *ô surprise, ô honte !*; ou qui sert à apostropher, à marquer le vocatif : *ô mon Dieu !*

OASIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux oasis. Substantiv. : *les oasiens du Sahara.*

OASIS (*o-a-ziss*) n. f. (mot gr.). Espace qui, au milieu des déserts, offre de la végétation : *In-Salah est une prospère oasis. Fig.* Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — Les oasis, parfois aussi grandes que Candie ou la Sicile, forment un petit monde isolé trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité. Les dattes et les céréales sont leurs principales productions.

OB (de la prép. lat. *ob*), préfixe qui marque une position en face ou renversée, ou une idée d'opposition. Devient (sauf exceptions) *oc, of, op, os, o,* suivant la première lettre de la syllabe qu'il précède.

OBA n. m. Espèce de manguier du Gabon. (Avec son fruit [*iba*] les naturels font le pain de *dika.*)

OBÉDIENCE (*di-an-se*) n. f. (lat. *obedientia*). Obéissance à un supérieur ecclésiastique. Autorisation accordée par un supérieur de passer d'un couvent dans un autre. Nom donné aux maisons religieuses inférieures soumises aux maisons principales qui en sont éloignées. **Lettre d'obédience,** lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tenait lieu, en France, du brevet de capacité.

OBÉDIENCIER (*di-an-si-é*) n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE (*di-an-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à l'obédience.

OBÉIR v. i. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter : *le soldat obéit à ses chefs.* Céder à quelque chose : *obéir à la force.* Etre soumis à une force : *les corps obéissent à la pesanteur.* ANT. **Désobéir.**

OBÉISSANCE (*i-san-se*) n. f. Action ou habitude d'obéir. Domination du prince, du gouvernement : *retenir les peuples dans l'obéissance.* Soumission d'une chose à une autre. ANT. **Désobéissance.**

OBÉISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui obéit ; qui est soumis : *enfant obéissant.* ANT. **Désobéissant.**

OBÉLISQUE (*lis-ke*) n. m. (gr. *obeliskos,* de *obelos,* broche). Monument égyptien quadrangulaire, en forme d'aiguille pyramidale. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (« d'une seule pierre »). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Egypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Ils servaient en outre de gnomons pour la détermination de l'heure. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Louksor.



Obélisque.

OBÉRER (*ré*) v. t. (lat. *obærare ;* de *æs, æris,* monnaie. — Se conj. comme *accélérer.*) Accabler de dettes : *finances obérées.*

OBÈSE (*bè-ze*) adj. et n. Affecté d'obésité : *l'obèse marche avec peine.*

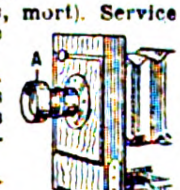
OBÉSITÉ (*zi*) n. f. (lat. *obesitas*). Excès d'embonpoint : *l'exercice physique arrive à combattre l'obésité.*

OBI n. f. Longue ceinture en soie des Japonais.

OBIER (*bi-é*) n. m. *Bot.* Espèce du genre viorne, vulgairement appelée *boule-de-neige.*

OBIT (*bit'*) n. m. (du lat. *obitus,* mort). Service anniversaire pour le repos de l'âme d'un défunt.

OBITUAIRE (*tu-è re*) n. et adj. Registre renfermant les noms des morts, leur date de sépulture, les obits fondés : *l'obituaire d'un couvent.*



A, Objectif.

OBJECTER (*èk té*) v. t. [lat. *objectare*]. Opposer, alléguer comme difficulté, reproche, preuve contraire.

OBJECTEUR n. m. Qui objecte. *Objecteur de conscience,* celui qui refuse le service militaire pour des raisons de conscience.

OBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a rapport à l'objet ; qui est dans l'objet : *réalité objective.* (Son contraire dans ce sens, est *subjectif.*) N. m. Système optique

d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'objet qu'on veut voir (par opposition à l'*oculaire*, celui contre lequel on place l'œil). Partie d'un appareil photographique, qui contient la lentille que doivent traverser les rayons lumineux, avant de pénétrer dans la chambre noire. *Fig.* But à atteindre : *l'objectif d'une opération de guerre.*

OBJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (de *objecter*). Ce qu'on oppose à une affirmation, à une proposition : *faire des objections à tout.*

OBJECTIVATION (*jèk-ti-va-si-on*) n. f. Action d'objectiver. Résultat de cette action.

OBJECTIVEMENT (*jèk, man*) adv. D'une manière objective.

OBJECTIVER (*jèk-ti-vé*) v. t. Considérer comme objectif. Rendre objectif : *objectiver sa conscience.*

OBJECTIVITÉ (*jek*) n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif : *l'objectivité des sensations.* ANT. **Subjectivité.**

OBJET (*jè*) n. m. (du lat. *objectum*, chose jetée devant). Tout ce qui s'offre à la vue, affecte les sens : *un objet affreux.* Chose quelconque : *manquer des objets de première nécessité. Fig.* Tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études.* Ce à quoi se rapporte une action ; but : *être l'objet d'un entretien.* Intention, dessein : *avoir pour objet le bien.* Matière propre : *l'objet d'une science. Philos.* Ce qui est pensé et s'oppose à l'être pensant ou sujet. *Gram.* Syn. de COMPLÉMENT.

OBJURGATEUR, TRICE adj. (du lat. *objurgare*, reprocher). Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur.*

OBJURGATION (*si-on*) n. f. (de *objurgateur*). Vive réprimande, reproche violent.

OBLAT (*ob-la*), **E** n. (du lat. *oblatus*, offert). Enfant voué dès sa naissance au service de Dieu. Personne qui s'agrège à une communauté religieuse en lui faisant l'abandon de ses biens. N. m. Soldat invalide, que le roi plaçait dans une abbaye ou dans un prieuré où il était entretenu.

OBLATION (*si on*) n. f. Offrande faite à Dieu ou à ses ministres : *l'oblation d'une victime.* Acte par lequel le prêtre offre à Dieu, pendant la messe, le pain et le vin qu'il doit consacrer.

OBLIGATAIRE (*tè-re*) n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

OBLIGATION (*si-on*) n. f. Engagement qu'imposent la religion, la loi, la morale : *remplir les obligations d'un bon citoyen.* Motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à... Dr.* Lien de droit par lequel une personne est tenue de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Fin.* Titre représentant un prêt de capitaux qui seront remboursés dans un temps déterminé et qui donnent droit à un intérêt annuel.

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger : *arrêté obligatoire.* ANT. **Facultatif.**

OBLIGÉ, E adj. Nécessaire, inévitable : *conséquence obligée.* Redevable : *je vous suis obligé.* N. : *je suis votre obligé.*

OBLIGEAMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière obligeante : *prêter obligeamment son concours à un voisin embarrassé.* ANT. **Désobligeamment.**

OBLIGEANCE (*jan-se*) n. f. Disposition à obliger.

OBLIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes.* ANT. **Désobligeant.**

OBLIGER (*jé*) v. t. (lat. *obligare*; de *ligare*, lier. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il obligea, nous obligeons.*) Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige.* Lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher.* Rendre service : *obliger ses amis.* **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation : *s'obliger hypothécairement envers quelqu'un.* ANT. **Désobliger.**

OBLIQUE adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné par rapport à la perpendiculaire : *ligne oblique.* (V. la planche LIGNES.) *Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique. Anat.* Se dit de différents muscles chez l'homme et les animaux. (Le *grand oblique* et le *petit oblique* de l'abdomen produisent la rotation du tronc : le *grand oblique* de l'œil abaisse le regard, le *petit oblique* l'élève.) N. f. Ligne oblique.

OBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER (*ké*) v. i. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche.*

OBLIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (de *oblique*). Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre : *l'obliquité plus ou moins grande des rayons solaires sur la terre produit l'alternance des saisons. Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23°28' que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATEUR, TRICE adj. Qui oblitère : *timbre oblitérateur.* N. m. Instrument pour oblitérer.

OBLITÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'oblitérer; son résultat. *Méd.* État d'un vaisseau obstrué.

OBLITÉRER (*ré*) v. t. (lat. *obliterare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription.* Maculer à dessein : *oblitérer un timbre. Méd.* Obstruer, en parlant d'un vaisseau, d'un conduit : *l'inflammation tend à oblitérer les vaisseaux.*

OBLONG, ONGUE (*ob-lon, on-ghe*) adj. (lat. *oblongus*). Plus long que large : *caisse oblongue.*

OBNUBILER (*lé*) v. t. (lat. *obnubilare*). Envelopper, obscurcir comme d'un nuage.

OBOLE n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant un sixième de drachme. Petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes. En France, petit poids qui valait douze grains. Ancienne petite monnaie qui valait une maille, moitié d'un denier. *Fig.* Très petite somme : *apporter son obole à une souscription. Cela ne vaut pas une obole*, cela ne vaut rien.

OBOMBRER (*bon-bré*) v. t. (lat. *obumbrare*). Couvrir de son ombre. Mettre à l'abri. (Peu us.)

OBREPTICE (*rèp*) adj. (lat. *obrepticius*). Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

OBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. (lat. *obreptio*). Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur. (Peu us.)

OBSCÈNE (*ob-sè-ne*) adj. (du lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène.*

OBSCÉNITÉ (*ob-sé*) n. f. Caractère de ce qui est obscène. Parole, image, action obscène.

OBSCUR (*obs-kur*), **E** adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *cave obscure.* Peu vif, qui n'est pas éclatant : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure.* Peu clair : *style obscur. Faire obscur*, se dit : 1° lorsque le ciel est sombre, 2° lorsqu'on n'y voit pas clair dans un endroit. ANT. **Clair.**

OBSCURANTISME (*obs-ku-ran-tis-me*) n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

OBSCURANTISTE (*obs-ku-ran-tis-te*) adj. Qui a rapport à l'obscurantisme. N. Celui, celle qui professe ce système.

OBSCURATION (*obs-ku-ra-sion*) n. f. Obscurcissement produit par une éclipse.

OBSCURCIR (*obs-kur*) v. t. Rendre obscur. *Fig.* Rendre peu intelligible : *obscurcir le style.* Affaiblir l'éclat de : *obscurcir la vérité.* **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig.* : *sa gloire s'est obscurcie.* ANT. **Eclaircir.**

OBSCURCISSEMENT (*obs-kur-si-se-man*) n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil.* État de ce qui a été rendu peu intelligible : *les obscurcissements de la vérité.* ANT. **Eclaircissement.**

OBSCURÉMENT (*obs-ku-ré-man*) adv. D'une manière obscure, peu intelligible, mal définie, etc. De manière à rester ignoré, ou peu connu : *finir obscurément sa vie.* ANT. **Clairement.**

OBSCURITÉ (*obs-ku*) n. f. (lat. *obscuritas*). Absence de lumière : *se dissimuler dans l'obscurité de la nuit. Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage.* État de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé.* État d'une personne, d'une chose peu connue, qui est en dehors de la connaissance du public : *vivre dans l'obscurité.* ANT. **Clarté.**

OBSÉCRATION (*si-on*) n. f. (lat. *obsecratio*). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes. N. f. pl. Chez les Romains, prières publiques ordonnées lorsque la république se trouvait en danger.

OBSÉDANT (*dan*), **E** adj. Qui obsède : *une insistance obsédante*.

OBSÉDER (*dé*) v. t. (du lat. *obsidere*, assiéger. — Se conj. comme *accélérer*.) Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit : *les courtisans obsèdent le prince de leurs sollicitations*. *Fig.* Importuner par des assiduités excessives.

OBSÈQUES (*sè-ke*) n. f. pl. (lat. *obsequiæ* ; de *obsequi*, suivre). Funérailles faites avec une certaine pompe : *Victor Hugo eut de magnifiques obsèques*.

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i-eu-ze-man*) adv D'une manière obséquieuse : *saluer obséquieusement un protecteur*.

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i-eû, eu-ze*) adj. (lat. *obsequiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc. : *courtisan obséquieux*.

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i-o-zi*) n. f. Caractère d'une personne obséquieuse, de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE (*sèr*) adj. Qui peut être observé : *éclipse de lune aisément observable*.

OBSERVANCE (*sèr*) n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi, surtout en matière religieuse. La règle elle-même. Communauté considérée au point de vue de la règle qu'elle suit : *les observances régulières*.

OBSERVANTIN (*sèr*) n. et adj. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE (*sèr*) n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu*. Qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature*. Personne qui regarde : *assister en simple observateur*. Qui observe les positions de l'ennemi : *observateur en avion*. Adj. Qui sait observer : *esprit observateur*.

OBSERVATION (*ser-va-si-on*) n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un : *rappeler quelqu'un à l'observation de la loi, des bienséances*. Attention que l'on donne à certaines choses : *l'observation des mœurs contemporaines*. Etude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique*. Objection, réprimande : *je vous ferai une observation*. *Etre en observation*, épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. *Armée d'observation*, chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE (*sèr*) n. m. Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques : *un observatoire a été établi au pic du Midi*. Installation que l'artillerie utilise pour le réglage de ses tirs.

OBSERVER (*sèr-vé*) v. t. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu*. Considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres*. Epier : *on vous observe*. Remarquer : *observez que...* (Ne pas dire : *je vous observe que...*, mais : *je vous fais observer*.) **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société*. S'épier, se surveiller réciproquement : *les deux armées s'observaient*.

OBSESSION (*sè-si-on*) n. f. Action d'obséder. Etat de celui qui est obsédé. Ce qui obsède : *je ne puis me délivrer de cette obsession*.

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** (*di-è-ne*) n. f. (de *Obsidius*, qui l'avait découverte, selon Pline). Feldspath potassique d'origine volcanique, qui a l'aspect du verre à bouteilles.

OBSIDIONAL, E, AUX adj. (du lat. *obsidio, onis*, siège). Qui a rapport au siège d'une ville. (Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.)

OBSOLÈTE adj. (lat. *obsoletus* ; de *solere*, avoir coutume). Hors d'usage : *terme, mot obsolète*.

OBSTACLE (*obs-ta-kle*) n. m. (lat. *obstaculum* ; de *obstare*, être situé en face). Empêchement, opposition : *parvenir sans obstacle à ses fins*. *Physiq.* Ce qui résiste à une force. *Turf.* Nom générique des différentes difficultés qu'on accumule sur la piste pour les courses de haies ou les steeple-chases.

OBSTÉTRIQUE (*obs-té*) n. f. (du lat. *obstetrix*, accoucheuse). Art des accouchements.

OBSTINATION (*obs-ti-na-si-on*) n. f. (lat. *obstinatio*). Entêtement : *vaincre l'obstination de quelqu'un*.

OBSTINÉ, E (*obs-ti*) adj. et n. Opiniâtre, entêté : *enfant obstiné*. *Fig.* Qu'on ne peut vaincre ou faire cesser : *rhume obstiné*. Assidu, constant : *travail obstiné*.

OBSTINÉMENT (*obs-ti-né-man*) adv. Avec obstination : *s'en tenir obstinément à sa première opinion*.

OBSTINER (S') v. pr. (lat. *obstinare*). S'attacher avec ténacité : *s'obstiner dans un projet irréalisable*.

OBSTRUCTIF, IVE (*obs-truk*) adj. (du lat. *obstructus*, bouché). *Méd.* Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION (*obs-truk-si-on*) n. f. (de *obstructif*). Engorgement d'un conduit organique. *Polit.* Tactique d'une minorité qui, dans une assemblée parlementaire, entrave systématiquement la marche des travaux législatifs : *faire de l'obstruction*.

OBSTRUCTIONNISME (*o-nis-me*) n. m. Système de ceux qui pratiquent l'obstruction politique.

OBSTRUCTIONNISTE (*nis-te*) adj. Qui concerne l'obstruction. N. Qui pratique l'obstruction.

OBSTRUER (*obs-tru-é*) v. t. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser : *l'embolie est produite par un caillot de sang qui obstrue une artère*.

OBTEMPÉRER (*tan-pé-ré*) v. i. (lat. *obtemperare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Obéir : *obtempérer à un ordre*.

OBTENIR v. t. (lat. *obtinere*. — Se conj. comme *tenir*.) Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire : *obtenir une faveur*.

OBTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action d'obtenir.

OBTURANT (*ran*), **E** adj. Qui bouche : *plaque obturante*.

OBTURATEUR, TRICE adj. Qui sert à obturer : *plaque obturatrice*. N. m. Objet qui sert à obturer. Organe qui, dans les armes à chargement par la culasse, est destiné à empêcher toute fuite de gaz à travers le mécanisme de fermeture. Dispositif mécanique, dont on munit un objectif photographique pour l'ouvrir ou le fermer mécaniquement. Appareil qui sert à interrompre la communication entre plusieurs parties contiguës d'une conduite d'eau, de vapeur ou de gaz.

OBTURATION (*si-on*) n. f. Action ou manière d'obturer ; son résultat. Opération qui consiste à combler avec un ciment ou un amalgame les cavités des dents cariées.

OBTURER (*ré*) v. t. (lat. *obturare*). Boucher par l'introduction ou l'application d'un corps : *obturer une fuite avec du mastic*.

OBTUS, E (*ob-tu, u-ze*) adj. (lat. *obtusus*). Emoussé, arrondi : *pointe obtuse*. *Géom.* *Angle obtus*, plus grand qu'un angle droit. (V. ANGLE.) *Fig.* *Esprit obtus*, peu pénétrant.

OBTUSANGLE (*ob-tu-zan-gle*) adj. *Triangle obtusangle*, qui a un angle obtus.

OBUS (*bu*) n. m. (allem. *haubitze*). Projectile creux, de forme cylindro-ogivale, rempli d'explosif et muni d'une fusée qui le fait éclater au sol ou en un point déterminé de sa trajectoire : *obus à balles* ; *obus de rupture*.



Obusier.

OBUSIER (*zi-é*) n. m. Bouche à feu servant au tir plongeant.

OBVENIR v. i. (lat. *obvenire*. — Se conj. comme *venir*.) *Dr.* Revenir, échoir par succession ou autrement.

OBVERS (*vèr*) n. m. (lat. *obversus*). *Numism.* Syn. de *Avers*. (On dit aussi OBVERSE.)

OBVIER (*vi-é*) v. i. (lat. *obviare*. — Se conj. comme *prier*.) Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal : *obvier à un inconvénient*.

OC (*ok*) n. m. (du lat. *hoc*, ceci). Particule du dialecte provençal, exprimant l'affirmation. *Langue d'oc*, qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Au moyen âge, la langue parlée au sud de la Loire était appelée *langue d'oc*, et l'autre, au nord, *langue d'oïl*. Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui*, qui dans le Midi se disait *oc*, et dans le Nord *oïl*. A partir de Hugues Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du

Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl*, prévalut sur la *langue d'oc*, et il forme aujourd'hui la langue française. Parmi les dialectes de langue d'oc, il faut ranger le *gascon* et le *catalan*, le *languedocien*, le *limousin*, le *provençal*, le *dauphinois*, le *savoyard*, le *romand*, etc.


Ocarina.

OCARINA n. m. (de l'ital. *oca*, oie). Petit instrument de musique, à vent, en terre cuite ou en métal, de forme ovoïde, muni d'un bec, et percé de trous.

OCCASE (*o-ka-ze*) adj. f. *Astr. Amplitude occase*, arc d'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai.

OCCASION (*o-ka-zi-on*) n. f. (du lat. *occasum*, supin de *occidere*, tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieu, d'affaires, convenable pour quelque chose : *saisir une occasion favorable*. Circonstance, occurrence en général : *il s'est distingué en cent occasions*. Cause, sujet : *occasion de procès, de dispute*. Loc. adv. : **D'occasion**, qui se présente par une rencontre de hasard. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion, qui ne sont pas neufs et se vendent bon marché. **A l'occasion**, si l'occasion se présente. **Par occasion**, accidentellement. Prov. : **L'occasion fait le larron**, les circonstances poussent à des actions auxquelles on ne songe pas.

OCCASIONNEL, ELLE (*o-ka-zi-o-nèl, è-le*) adj. Qui sert d'occasion : *les prédications de Tetzel furent la cause occasionnelle de la Réforme*.

OCCASIONNELLEMENT (*o-ka-zi-o-nè-le-man*) adv. Par occasion.

OCCASIONNER (*o-ka-zi-o-né*) v. t. Causer, donner lieu : *travail qui n'occasionne aucune fatigue*.

OCCIDENT (*ok-si-dan*) n. m. (du lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche; ouest, couchant. Partie du globe ou d'une contrée située de ce côté (en ce sens, prend une majuscule) : *l'Occident s'arma contre l'Orient*. Ant. **Orient, est, levant.**

OCCIDENTAL, E, AUX (*ok-si-dan*) adj. Qui est à l'occident : *les pays occidentaux*. Qui habite l'Occident. N. m. pl. Peuples qui habitent l'Occident. Ant. **Oriental.**

OCCIPITAL, E, AUX (*ok-si*) adj. Qui appartient à l'occiput : *muscles occipitaux*. N. m. Os qui forme la paroi postérieure et inférieure du crâne. (V. les planches HOMME.)

OCCIPUT (*ok-si-put*) n. m. (mot lat. : de *caput*, tête). Partie inférieure et postérieure de la tête.

OCCIRE (*ok-si-re*) v. t. (lat. *occidere*. — Usité seulement à l'infin., au part. pass. *occis, e*, et aux temps composés.) Tuer. (Vx.)

OCCLURE (*o-klu-re*) v. t. (lat. *occludere*). *Chir.* Soumettre à l'opération de l'occlusion.

OCCLUSIF (*o-klu-zif*), **IVE** adj. Qui produit l'occlusion : *bandage occlusif*. Produit par une occlusion du canal buccal : *consonnes occlusives*.

OCCLUSION (*o-klu-zi-on*) n. f. (lat. *occlusio*). Etat de ce qui est fermé. *Méd.* Oblitération d'un conduit ou d'une ouverture naturelle. *Chim.* Propriété des métaux d'absorber et de condenser à divers degrés les gaz. *Chir.* Opération consistant à occlure, pendant plus ou moins longtemps, les paupières d'un malade affecté de certaines kératites.

OCCULTATION (*o-kul-ta-si-on*) n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète : *observer une occultation*.

OCCULTE (*o-kul-te*) adj. (lat. *occultus*). Caché : *cause occulte d'une maladie*. **Sciences occultes**, l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCULTISME (*o-kul-tis-me*) n. m. Science des choses occultes.

OCCULTISTE n. Personne adonnée à l'occultisme.

OCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. et adj. Qui est en possession. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Action de s'occuper : *avoir de nombreuses occupations*. Travail, affaire dont on est occupé : *l'occupation défend de l'ennui*. Action de se rendre maître, de s'établir dans une place forte. Action d'être établi à demeure dans : *occupation d'un logement*. *Dr.* Action de saisir, de se maintenir quelque part avec ou sans droit. Ant. **Inaction, oisiveté. Abandon.**

OCCUPÉ (*o-ku*), **E** adj. Qui a du travail, de l'occupation : *fonctionnaire fort occupé*. Préoccupé de quelque chose. Ant. **Inoccupé, oisif.**

OCCUPER (*o-ku-pé*) v. t. (lat. *occupare*). Remplir un espace 1° de lieu : *le lit occupe toute la place*; 2° de temps : *cette discussion a occupé toute la séance*. Habiter : *occuper un logement*. Se rendre maître par les armes : *occuper une ville*. Remplir : *occuper un emploi*. Consacrer : *occuper ses loisirs à*. Donner à travailler : *occuper des ouvriers*. V. i. *Dr.* Se dit d'un avoué qui est chargé d'une affaire en justice : *occuper pour le demandeur*. **S'occuper** v. pr. Travailler, donner son temps à : *s'occuper de chimie*. Ant. **Abandonner.**

OCCURRENCE (*o-ku-ran-se*) n. f. (de *occurrent*). Rencontre, circonstance : *en cette occurrence*.

OCCURRENT (*o-ku-ran*), **E** adj. (du lat. *occurrens*, qui se présente). Qui survient. *Liturg. Fêtes occurrentes*, fêtes qui tombent le même jour.

OCÉAN n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe terrestre : *les fleuves se jettent dans l'océan*. Partie de la même étendue d'eau : *il y a cinq grands océans : l'océan* Glacial du Nord (*ou* Arctique), *l'océan* Glacial du Sud (*ou* Antarctique), *l'océan* Atlantique, *l'océan* Pacifique *et l'océan* Indien. (V. le mot MER pour les profondeurs comparées des océans, et le mot TERRE pour leurs superficies comparées.) Se prend quelquefois absolum. pour désigner l'océan Atlantique : *visiter les plages de l'Océan* (prend alors une majuscule). *Fig.* Vaste étendue en général : *un océan de verdure*. Milieu où l'on rencontre des orages, des périls : *l'océan des passions*.

OCÉANE adj. f. *Mer océane*, l'Océan. (Peu us.)

OCÉANIDE n. f. *Myth.* Nymphe de la mer : *les océanides étaient filles de l'Océan et de Téthys*.

OCÉANIE (*nî*) n. f. Genre de méduses hydroïdes, répandues dans toutes les mers.

OCÉANIEN (*ni-in*), **ENNE** adj. et n. De l'Océanie.

OCÉANIQUE adj. Qui appartient à l'océan : *les plus grandes profondeurs océaniques n'atteignent jamais 10.000 mètres*.

OCÉANOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *océan* et du gr. *graphê*, écriture). Etude de la mer.

OCÉANOGRAPHIQUE adj. Relatif à l'océanographie : *recherches océanographiques*.

OCELLATION (*o-sèl-la-si-on*) n. f. (de *ocelle*). Figure d'œil sur les ailes du paon, et sur le corps, les ailes et les plumes de divers animaux.

OCELLE (*o-sè-le*) n. m. (du lat. *ocellus*, petit œil). Œil simple des insectes. Tache ronde, sur les ailes d'un insecte, les plumes d'un oiseau, etc.

OCELLÉ (*o-sèl-lé*), **E** adj. Qui est en forme d'œil. Qui porte des ocelles : *ailes ocellées*.

OCELOT (*lo*) n. m. (de *thalocelotl* mot améric.). Chat sauvage du Mexique, à robe mouchetée.


Ocelot.

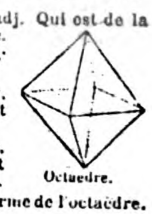
OCHLOCRATIE (*o-klo-kra-sî*) n. f. (du gr. *okhlos*, foule, et *kratos*, puissance). Gouvernement où le pouvoir est exercé par la foule. (Peu us.)

OCRE n. f. (gr. *ôkhra*). Terre argileuse jaune, ou rouge ou brune, dont on fait des couleurs : *la terre de Sienne et la terre d'Ombre sont des ocres brunes*.

OCRER v. t. Teindre en ocre.

OCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'ocre : *argile ocreuse*.

OCT, OCTA, OCTI, OCTO (lat. *octo*) préfixe qui signifie huit.


Octaèdre.

OCTACORDE adj. (du préf. *octa*, et du gr. *khordê*, corde). Qui a huit cordes : *lyre octacorde*.

OCTAÈDRE n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *edra*, base). Solide à huit faces. Adjectiv. : *figure octaèdre*.

OCTAÉDRIQUE adj. Qui a la forme de l'octaèdre. Syn. OCTAÉDRIFORME.

OCTAÉTÉRIDE ou **OCTAÉTÉRIS** (*riss*) n. f. (du préf. *octa*, et du gr. *étos*, année). *Chron.* Période de huit ans.

OCTANDRE adj. *Bot.* A huit étamines.

OCTANE n. m. Un hydrocarbure. *Indice d'octane*, indice de la qualité antidétonante d'un carburant-étalon composé de deux hydrocarbures à qualités opposées (heptane et isooctane).

OCTANDRIE (*drî*) n. f. Huitième classe du système de Linné, comprenant les plantes à fleurs hermaphrodites qui possèdent huit étamines.

OCTANT (*ok-tan*) n. m. (lat. *octans*). Huitième de cercle, arc de 45°. Instrument servant à mesurer hauteurs et distances, auj. remplacé par le sextant.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts. (Vx et dial.)

OCTATEUQUE n. m. (du préf. *octa*, et du gr. *teukhos*, livre). Nom donné à la collection des huit premiers livres de l'Ancien Testament.

OCTAVAIRE (*vè-re*) n. m. *Liturg.* Livre contenant ce qu'on doit réciter à l'office pendant les octaves.

OCTAVE n. f. (du lat. *octavus*, huitième). Huitaine suivant une des principales fêtes de l'année. Le huitième jour de cette huitaine, appelé proprement l'*octave* : *Quasimodo est l'octave de Pâques*. Stance de huit vers. *Musiq.* Intervalle de huit degrés. Les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave*. *Escr.* Huitième parade (position de l'épée dans la ligne du dehors : pointe basse, poignet en supination). [V. la planche ESCRIME.]



Octave.

OCTAVIER (*vi-é*) v. i. (Se conj. comme *prier*.) Faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son, au lieu du son lui-même : *le hautbois est sujet à octavier*. V. t. *Mus.* Jouer à l'octave en dessus.

OCTAVIN n. m. Nom donné parfois à la petite flûte, qui sonne à l'octave supérieure de la grande.

OCTAVO adv. Huitièmement. N. m. V. IN-OCTAVO.

OCTAVON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. (du lat. *octavus*, huitième). Personne issue de parents dont l'un est un quarteron et l'autre un blanc. (Peu us.)

OCTIDI n. m. (du préf. *octi*, et du lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade républicaine.

OCTOBRE n. m. (lat. *october*). Dixième mois de l'année : *octobre a 31 jours*.

OCTOGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *octogenarius*). Qui a quatre-vingts ans : *un octogénaire encore très alerte*.

OCTOGONAL, E, AUX adj. Qui a la forme de l'octogone : *pavillon octogonal*.

OCTOGONE n. m. (du préf. *octo*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a huit angles et par suite huit côtés : *octogone régulier*. Agrès de gymnase constitué par plusieurs plates-formes à rétablissement de forme octogonale et qui vont en diminuant de surface. (V. la planche GYMNASTIQUE.) Adjectiv. : *figure octogone*.



Octogone.

OCTOGYNE adj. (de *octo* et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a huit pistils ou organes femelles.

OCTOSTYLE (*ok-tos-ti-le*) adj. (du préf. *octo*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a huit colonnes : *façade octostyle*.

OCTOSYLLABE (*sil-la-be*) ou **OCTOSYLLABIQUE** adj. A huit syllabes : *vers octosyllabe*.

OCTROI n. m. (de *octroyer*). Concession d'une grâce, d'une faveur : *l'octroi des lettres de noblesse*. Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville. Administration chargée de percevoir ce droit : *l'octroi de Paris*. Bureau où se paye ce droit.

OCTROYER (*ok-troi-ié*) v. t. (lat. pop. *auctorizare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Concéder, accorder : *Louis XVIII octroya une charte à la France*.

OCTUPLE adj. (lat. *octuplus*). Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux*.

OCTUPLER (*plé*) v. t. Répéter huit fois.

OCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *oculus*, œil). Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire*. *Fig. Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Système optique d'une lunette, destiné à être placé du côté de l'œil de l'observateur.

OCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. De ses propres yeux. (Peu us.)

OCULARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui prépare des pièces destinées à l'étude de l'anatomie et des maladies de l'œil.

OCULI n. m. Troisième dimanche de carême (dont l'introït commence par ce mot).

OCULISTE (*lis-te*) n. et adj. (du lat. *oculus*, œil). Médecin qui traite les maladies des yeux.

OCULISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la médecine de l'œil. N. f. Science de l'oculiste. (Peu us.)

ODALISQUE (*lis-ke*) n. f. (turc. *odalik*). Femme de chambre esclave, attachée au service des femmes du sultan. Se dit aussi des femmes d'un harem.

ODD-TRICK n. m. (en angl. *levée impaire*). Septième levée, au jeu de whist.

ODE n. f. (du gr. *ôdê*, chant). Chez les anciens, tout poème destiné à être mis en musique. Auj., petit poème lyrique, divisé en strophes semblables.

ODELETTE (*lè-te*) n. f. Petite ode : *les odelettes de Ronsard*.

ODÉON n. m. (gr. *ôdeion*; de *ôdê*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes. Nom d'un théâtre de Paris : *l'Odéon fut fondé en 1797*.

ODEUR n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations : *odeur agréable*. *Fig. Mourir en odeur de sainteté*, mourir dans un état de perfection chrétienne qui fait présumer qu'on sera admis au ciel. Pl. Parfums : *aimer les odeurs*.

ODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière odieuse : *être odieusement calomnié*. *Fig.* A l'excès : *tableau odieusement négligé*.

ODIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *odiosus*, de *odium*, haine). Qui excite la haine, l'indignation, haïssable. N. m. : *l'odieux d'une action*.

ODJAK n. m. Sous l'ancien régime ottoman, corps des janissaires.

ODOMÈTRE n. m. (du gr. *odos*, route, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

ODOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les distances parcourues à pied au moyen de l'odomètre.

ODONTALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *odous, ontos*, dent, et *algos*, douleur). Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontalgie. Qui est propre à guérir la douleur des dents : *remède odontalgique*. N. m. : *un odontalgique*.

ODONTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *odous, ontos*, dent, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des dents.

ODONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontologie.

ODORANT (*ran*), **E** adj. Qui répand une odeur et, spécialement une bonne odeur : *le jasmin est très odorant*. ANT. **Inodore**.

ODORAT (*ra*) n. m. Celui des cinq sens qui perçoit les odeurs : *le nez est l'organe de l'odorat*.

ODORER (*ré*) v. t. (lat. *odorari*). Flairer, sentir par l'odorat. Exhaler une odeur. V. i. Avoir le sens de l'odorat. (Peu us.)

ODORIFÉRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *odor*, odeur, et *ferre*, porter). Qui répand une bonne odeur : *prairie odoriférante*. ANT. **Inodore, puant**.

ODYSSÉE (*di-sé*) n. f. (du n. gr. *Odusseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux. Suite d'événements bizarres et variés : *sa vie fut une extraordinaire odyssée*.

ŒCUMÉNICITÉ (*é-ku*) n. f. Qualité de ce qui est œcuménique. (Peu us.)

ŒCUMÉNIQUE (*é-ku*) adj. (du gr. *oikoumenê*, toute la terre habitée). *Concile œcuménique*, présidé par le pape ou par ses légats et auquel sont convoqués tous les évêques catholiques. V. CONCILE (*Part. hist.*).

ŒCUMÉNIQUEMENT (*é-ku, ke-man*) adv. D'une manière œcuménique. (Peu us.)

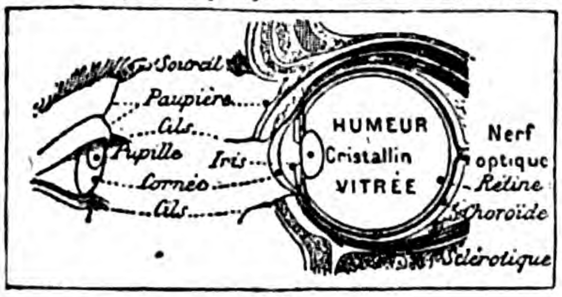
ŒDÉMATEUX, EUSE (*é-dé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'œdème. De la nature de l'œdème : *gonflement œdémateux*.

ŒDÈME (*é*) n. m. (du gr. *oidêma*, gonflement). Tuméfaction de la peau, produite par une infiltration de sérosité dans les tissus.

ŒDICNÈME (*é-di*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des pluviers.

ŒDIPE (*é*) n. m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *œdipes*. (V. *Part. hist.*)

ŒIL (*eu, ll* mll.) n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux*. Organe de la vue : *la prunelle de l'œil*. Regard, perception opérée par l'œil : *jeter les yeux sur*. Attention : *avoir l'œil à tout*. Indice des qualités, des défauts et des sentiments : *œil spirituel, dur, méchant*. *Coup d'œil*, regard prompt. *Par-dessus les yeux*, jusqu'à satiété. *Entre quatre yeux*, en tête à tête (on pron. souv. *entre quatre-z-yeux*). *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, pour lui seul, sans but intéressé. *A l'œil*, par la vue. *Pop.* Gratuitement. *Jusqu'aux yeux*, très avant, profondément. *L'œil du maître*, sa surveillance : *il n'est pour voir que l'œil du maître*. *En un clin d'œil*, en un moment. *Etre tout yeux*, regarder fort attentivement. *Jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement et rapidement. *Avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller. *Ouvrir l'œil*, être attentif. *Ouvrir les yeux*, découvrir ce que la prévention empêchait de voir. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement. *Voir tout par ses yeux*, par soi-même. *Couver, dévorer des yeux*, regarder avec avidité. *Fermer les yeux sur*, faire semblant de ne pas voir. *Ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir. *Fermer les yeux de quelqu'un*, l'assister à sa dernière



Œil.

heure. *Cela saute aux yeux*, *crève les yeux*, cela est d'une vérité évidente. *Avoir un bandeau sur les yeux*, avoir le jugement faussé par quelque prévention. *Avoir bon pied, bon œil*, être actif et vigilant. *N'avoir pas froid aux yeux*, avoir de l'énergie, du courage. *N'avoir pas les yeux dans sa poche*, y voir clair ; être effronté. *Avoir le compas dans l'œil*, mesurer aussi justement à l'œil que si l'on se servait d'un instrument. *Voir avec les yeux de la foi*, croire sans comprendre, sans voir. **Œil** se dit aussi de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil* ; du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil* ; de l'ouverture de certains objets : *l'œil d'un marteau, d'une aiguille* ; des boutons ou bourgeons des arbres ; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon et le fromage. *Mar.* Trou, bague, boucle servant à divers usages. PROV. : **Les yeux sont le miroir de l'âme**, les passions, les sentiments dont l'âme est agitée se peignent dans les yeux. **Œil pour œil, dent pour dent**, le châtiment doit être proportionné à la faute, le coupable doit subir la peine du talion. — *Œil* fait *yeux* au pluriel : *j'ai mal aux yeux*. On dit aussi : *les yeux du pain, de la soupe, du fromage*, ainsi qu'en terme de jardinage : *tailler une vigne à deux, à trois yeux*. Mais on dit des *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales ; des *œils-de-chat*, des *œils-de-serpent*, pierres précieuses ; des *œils-de-bouc*, coquillages ; des *œils-de-chèvre*, plantes ; des *œils-d'or*, poissons ; des *œils-de-perdrix*, cors aux pieds, etc.



Œil-de-bœuf.

ŒILLADE (*eu, ll* mll.) n. f. Coup d'œil significatif : *jeter une œillade à quelqu'un*.

ŒILLARD (*eu, ll* mll., *ar*) n. m. Trou carré percé au centre d'une meule, pour recevoir une tige de fer.

ŒILLÈRE (*eu, ll* mll.) n. f. Petit vase pour baigner l'œil. Partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté. (V. la fig. HARNAIS.) *Fam.* *Avoir des œillères*, ne vouloir apercevoir qu'un côté des choses ; être très prévenu en faveur d'une idée, d'un projet, d'une personne. Dent canine de la mâchoire supérieure. Adjectiv. : *dent œillère*.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. (de *œil*). Genre de caryophyllacées à fleurs roses, pourpres, blanches ou panachées, cultivées pour leur beauté et leur parfum : *l'œillet se multiplie par bouturage ou marcottage*. La fleur même.



Œillet.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. Petit trou de forme circulaire, destiné à recevoir un lacet. Ouverture circulaire, par laquelle on fait passer un cordage.

ŒILLETON (*eu, ll* mll.) n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier. Bout de tuyau d'une lunette, qui dépasse l'oculaire et détermine la position qu'on doit donner à l'œil.

ŒILLETONNAGE (*eu, ll* mll., *e-to-na-je*) n. m. Action d'œilletonner.

ŒILLETONNER (*eu, ll* mll., *e-to-né*) v. t. Enlever les œilletons d'une plante.

ŒILLETTE (*eu, ll* mll., *è-te*) n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire l'huile. Cette huile même : *l'œillette s'appelle encore* petite huile d'olive.

ŒNANTHE (*é*) n. m. Genre d'ombellifères vénéneuses, qui croissent surtout dans les marécages.

ŒNANTHIQUE (*é*) adj. Qui appartient au vin. *Acide œnanthique, éther œnanthique*, composés auxquels certains vins doivent leur bouquet particulier.

ŒNILISME (*lis-me*) n. m. Forme de l'alcoolisme, produite par l'abus à peu près exclusif du vin.

ŒNOLINE (*é-no*) n. f. V. ŒNOLIQUES (*acides*).

ŒNOLIQUE (*é no*) adj. Qui a le vin comme excipient : *médicament œnolique*. *Acides œnoliques*, nom donné à une série de matières colorantes trouvées dans les vins rouges. (Syn. ŒNOLINE, ŒNOCYANINE, etc.)

ŒNOLOGIE (*é, jî*) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *logos*, discours). Science qui traite du vin.

ŒNOLOGIQUE (*é*) adj. Qui a rapport à l'œnologie.

ŒNOLOGISTE (*é, jis-te*) ou **ŒNOLOGUE** (*é, loghe*) n. m. Celui qui écrit sur l'œnologie.

ŒNOMANCIE (*é, sî*) n. f. (du gr. *oinos*, vin, et *manteia*, divination). Divination qui se faisait avec le vin destiné aux sacrifices.

ŒNOMÈTRE (*é-no*) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *metron*, mesure). Instrument employé autrefois pour mesurer le degré alcoolique du vin.

ŒNOMÉTRIE (*é-no-mé-trî*) n. f. Détermination de la richesse des vins en alcool.

ŒNOMÉTRIQUE (*é-no*) adj. Qui concerne l'œnométrie : *procédé œnométrique*.

ŒNOPHILE (*é*) n. et adj. (du gr. *oinos*, vin, et *philos*, ami). Ami du vin.

ŒNOPHORE (*é*) n. m. (du gr. *oinos*, vin, et *phoros*, qui porte). Grand vase où les anciens mettaient du vin. Officier qui avait soin du vin.

ŒNOTECHNIE ou **ŒNOTECHNIQUE** n. f. Technique des vins (fabrication, conservation, etc.)

ŒNOTHÉRACÉES (*é-no, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, dites aussi *onagrariacées*. S. une *œnothéracée*.

ŒNOTHÈRE (*é-no*) n. m. Genre d'*œnothéracées* des régions tempérées, comprenant des herbes comestibles ou ornementales, qu'on appelle aussi *onagre* ou *onagraire*.

ŒSOPHAGE (*é-zo-fa-je*) n. m. (du gr. *oisô*, futur de *pherein*, porter, et *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture de l'arrière-bouche à l'estomac : *les fibres musculaires de l'œsophage sont très contractiles*. (V. DIGESTION.)

ŒSOPHAGIEN, ENNE (*é-zo-fa-ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'œsophage : *les contractions œsophagiennes*.

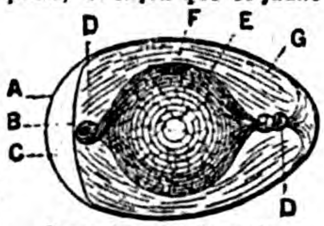
ŒSOPHAGITE (*é-so*) n. f. Inflammation de l'œsophage.

ŒSTRE (*ès-tre*) n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des bêtes de somme : *les larves des œstres se développent sous la peau ou dans l'estomac des bêtes*.

ŒSTRIDÉS (*ès-tri-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, ayant pour type les *œstres*. S. un *œstridé*.

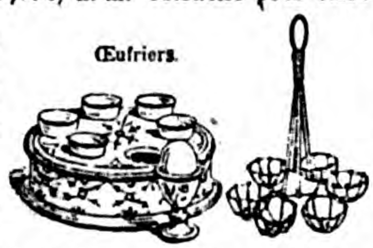
ŒUF (*euf* au sing., *eu* au pl.) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique, qui se forme chez les femelles de plusieurs classes d'animaux et qui renferme un germe d'un animal de la même espèce. (S'emploie plus spécialement pour les œufs à enveloppe dure,

que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.) *Absolum.* Œuf de volaille, de poule : *les jaunes d'œufs sont très nourrissants.* Morceau de bois en forme d'œuf, qu'on met dans un bas pour le tendre, tandis qu'on le reprise. *Fig.* Germe : *écraser le bon sens dans l'œuf. Plein comme un œuf,* tout à fait plein. *Œufs de Pâques,* boites en forme d'œuf contenant des bonbons, des bijoux, etc., qu'on offre le jour de Pâques. *Œuf à la coque,* œuf cuit légèrement dans sa coquille, de façon que le jaune reste liquide. *Œuf sur le plat,* œuf cuit légèrement dans le beurre, sur un plat spécial. *Œuf dur,* œuf suffisamment cuit pour que le blanc et le jaune soient pris. *Se ressembler comme deux œufs,* se ressembler parfaitement. — Les œufs ne sont jamais absolument sphériques, et ils présentent toujours un *gros bout* et un *petit bout.* Sous leur enveloppe (*coquille*) dure ou molle (A), on trouve souvent vers le gros bout un espace vide dit *chambre à air* (C), puis une membrane pellucide, le *chorion* (B), contenant l'*albumen* ou blanc d'œuf (G), qui entoure le *vitellus* ou jaune (E). Cette dernière partie, la plus importante, possède un noyau, *cicatricule* ou *vésicule germinative* (F), et dans l'axe de l'œuf deux appendices, dus à la rotation de l'œuf, les *chalazes* (D). Après la ponte, l'œuf soumis à une température convenable éclôt au bout d'un nombre de jours très variable avec les espèces.



Coupe d'un œuf de poule.

ŒUFRIER (*eu-fri-é*) n. m. Ustensile pour faire cuire, ou vase pour servir les œufs à la coque.


Œufriers.

ŒUVÉ (*eu-vé*), **E** adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE (*eu-vre*) n. f. (du lat. *opera,* travail, soin). Résultat du travail ou de l'action de : *la science est l'œuvre des siècles.* Travail, action : *se mettre à l'œuvre.* Production de l'esprit, ouvrage d'art : *les œuvres de Montesquieu.* Action au point de vue de ses qualités morales : *le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre,* employer à quelque usage. *Faire œuvre de,* se conduire en : *faire œuvre d'homme de goût.* Fabrique d'une paroisse. *Banc d'œuvre,* banc des marguilliers. Revenu affecté à l'entretien de l'église, des objets du culte. Façon donnée à diverses cultures. *Mar. Œuvres mortes,* accastillage d'un navire. *Œuvres vives,* carène immergée d'un navire. Enchâssure d'une pierre. *Exécuteur des hautes œuvres,* le bourreau. N. m. Ensemble de tous les ouvrages d'un auteur, d'un artiste : *avoir tout l'œuvre de Callot.* Chacune des compositions classées d'un musicien. *Le grand œuvre,* la pierre philosophale. Bâtisse. *Gros œuvre,* fondements d'un bâtiment. Loc. adv. : **Dans œuvre ; hors d'œuvre,** en T d'archit., dans l'intérieur ; hors du corps, du bâtiment : *escalier dans œuvre ; escalier hors d'œuvre.* **En sous-œuvre,** par-dessous, dans les fondations.

OFFENSANT (*o-fan-san*), **E** adj. Qui offense : *relever un propos offensant.*

OFFENSE (*o-fan-se*) n. f. (lat. *offensa*). Injure de fait ou de parole : *demander réparation d'une offense.* Péché considéré comme un outrage fait à Dieu : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.*

OFFENSÉ (*o-fan-sé*), **E** adj. et n. Personne qui a reçu une offense : *dans un duel, le choix des armes appartient à l'offensé.* Ant. **Offenseur.**

OFFENSER (*o-fan-sé*) v. t. Faire une offense : *offenser quelqu'un.* Etre injurieux pour : *pamphlet qui offense la réputation.* Offusquer, troubler : *offenser la vue.* Blesser, entamer : *offenser le poumon.* Aller contre les règles de : *offenser le goût. Offenser Dieu,* pécher. **S'offenser** v. pr. Se fâcher : *s'offenser d'un rien.*

OFFENSEUR (*o-fan*) n. m. Celui qui offense, qui a offensé. Ant. **Offensé.**

OFFENSIF (*o-fan-sif*), **IVE** adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre, arme offensive. Alliance offensive et défensive,* traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. Action d'attaquer. *Prendre l'offensive,* attaquer le premier. Ant. **Défensif.**

OFFENSIVEMENT (*o-fan, man*) adv. D'une manière offensive. Ant. **Défensivement.**

OFFERTOIRE (*o-fèr*) n. m. Partie de la messe, pendant laquelle le prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer. Prières qui précèdent ou accompagnent cette oblation. Morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus.* (On disait autrefois OFFERTE.)

OFFICE (*o-fi-se*) n. m. (lat. *officium*). Devoir spécial, fonction : *remplir l'office de secrétaire.* Charge civile et, *spécialem.,* charge d'avoué : *acheter un office.* Se dit quelquef. pour Bureau : *diriger un office de publicité. Bon office* ou simplem. *office,* service : *rendre un bon office. Bons offices,* intervention bienveillante dans un but de conciliation : *puissance qui offre ses bons offices pour hâter la conclusion d'un traité de paix.* Ensemble des prières et des cérémonies liturgiques : *l'office des morts. L'office divin,* la messe, les vêpres, etc. Loc. adv. **D'office,** en vertu de sa charge, sans en être requis : *avocat nommé d'office* (par le juge). N. f. Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.

OFFICIAL (*o-fi*) n. m. Juge ecclésiastique, délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. Pl. des *officiaux.*

OFFICIALITÉ (*o-fi*) n. f. Tribunal ecclésiastique formé par l'ordinaire d'un diocèse. Siège de l'official.

OFFICIANT (*o-fi-si-an*) n. et adj. m. Celui qui officie à l'église.

OFFICIANTE (*o-fi*) n. f. Religieuse qui est de semaine pour présider aux offices du chœur.

OFFICIAT (*o-fi-si-a*) n. m. Grade d'officier de santé : *l'officiat n'est plus conféré aujourd'hui.*

OFFICIEL, ELLE (*o-fi-si-èl, è-le*) adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle ;* de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel.* Qui appartient à l'administration : *personnage officiel.*

OFFICIELLEMENT (*o-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière officielle : *nouvelle officiellement confirmée.*

OFFICIER (*o-fi-si-é*) v. i. (Se conj. comme *prier.*) Célébrer l'office divin à l'église.

OFFICIER (*o-fi-si-é*) n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police, etc.* Militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant. *Officiers subalternes,* sous-lieutenants, lieutenants et capitaines. *Officiers supérieurs,* commandants, lieutenants-colonels, colonels. *Officiers généraux,* les généraux. *Grands officiers de la couronne,* autref., les maréchaux, le connétable, le chancelier, le grand chambellan, le grand maître de France, l'amiral de France, le grand écuyer, le grand maître de l'artillerie, etc. *Officiers ministériels* ou *publics,* hommes de loi choisis, sous l'autorité du ministre de la justice, pour dresser et recevoir des actes authentiques. *Officier de paix,* magistrat de police municipale. *Officier de la Légion d'honneur,* titulaire du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier. *Grand officier de la Légion d'honneur,* dignité au-dessus de celle de commandeur. *Officier d'académie,* titulaire des palmes académiques. *Officier de l'instruction publique,* titulaire de la décoration immédiatement supérieure à la précédente. *Officier de santé,* médecin autorisé à exercer sans avoir le grade de docteur. (Cette faculté a été supprimée en 1892.)

OFFICIEUSEMENT (*o-fi-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière officieuse : *intervenir officieusement dans une affaire.*

OFFICIEUX, EUSE (*o-fi-si-eû, eu-ze*) adj. Qui aime à rendre service. Qui est inspiré par le désir de rendre service : *homme officieux ; politesse officieuse. Théol. Mensonge officieux,* celui qu'on se permet pour obliger quelqu'un. N. m. : *faire l'officieux.*

OFFICINAL, E, AUX (*o-fi*) adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens. *Plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE (*o-fi*) n. f. (du lat. *officina*, atelier). Pharmacie. *Fig.* Lieu où s'élaborent des travaux scientifiques. Endroit où se trame quelque chose : *des officines de scandale.*

OFFRANDE (*o-fran-de*) n. f. (du lat. *offerendus*, qui doit être offert). Don offert à Dieu. Cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles. Tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande.*

OFFRANT (*o-fran*) n. et adj. m. Ne se dit qu'en terme de pratique : *vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur.*

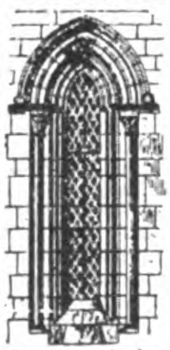
OFFRE (*o-fre*) n. f. Action d'offrir. Acte des fabricants, marchands et ouvriers qui demandent à placer leurs produits, leurs denrées ou leur travail : *l'offre et la demande.* La chose offerte : *accepter une offre avantageuse. Offre réelle*, présentation matérielle faite au créancier de la chose qui lui est due, avec sommation de la recevoir.

OFFRIR (*o-frir*) v. t. (lat. *offerre.* — Se conj comme *ouvrir.*) Présenter : *offrir un bouquet.* Proposer : *offrir tant d'un objet.* Mettre au service *offrir son bras, son épée.* Exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect.* **S'offrir** v. pr. Se rencontrer, se produire, se proposer.

OFF-SET n. m. Procédé d'impression au moyen d'un rouleau de caoutchouc passant sur la forme encrée dont il reporte l'encre sur le papier.

OFFUSCATION (*o-fus-ka-si-on*) n. f. Action d'obscurcir, état de ce qui est obscurci : *les offuscations du soleil.* (Peu us.)

OFFUSQUER (*o-fus-ké*) v. t. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu : *le brouillard offusque le paysage.* Éblouir : *le soleil m'offusque les yeux. Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque.*


Fenêtre ogivale.

OGAM (*o-gham'*) ou **OGHAM** n. m. Nom des runes gaéliques.

OGIVAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *style ogival ; arc ogival. Architecture ogivale*, V. GOTHIQUE.

OGIVE n. f Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle dont les côtés se terminent généralement sur la ligne des centres. Adj. Syn. peu usité de OGIVAL.

OGIVETTE (*vè-te*) n. f. Petite ogive.

OGNETTE (*o-gnè-te*) n. f. (ital. *ugnetto*). Ciseau de marbrier, de sculpteur. (On dit aussi HOUGNETTE.)

OGRE, OGRESSE (*grè-se*) n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Personne méchante et cruelle Qui mange beaucoup.

OH ! interj. qui marque la surprise.

OHÉ ! interj. qui sert à appeler.

OHM (*ôm'*) n. m. Unité principale de résistance électrique. (Abrév. O.)

OHMMÈTRE (*om'-mè-tre*) n. m. Instrument de mesure électrique pour la résistance.

OÏDIUM (*o-i-di-om'*) n. m Champignon microscopique, qui attaque la vigne. Maladie produite par ce champignon : *le soufrage est le moyen le plus efficace pour combattre l'oïdium.*

OIE (*oi*) n. f. (bas lat. *auca*). Genre de gros oiseaux palmipèdes, dont plusieurs espèces ont été domestiquées : *la chair de l'oie est excellente. Fam.* Personne sotte, niaise. *Jeu de l'oie*, jeu que l'on joue avec deux dés sur un carton où il y a des figures d'oies disposées de neuf en neuf cases. *Contes de ma mère l'oie*, contes de fées. *Oies du Capitole*, oies consacrées à Junon et qui, enfermées dans le Capitole, sauvèrent Rome en prévenant par leurs cris Manlius et les Romains de l'escalade nocturne des Gaulois.


Oie.

OIGNON (*o-gn* mll., *on*) n. m. (lat. *unio*). Plante potagère à racine bulbeuse. Partie renflée de la racine de certaines plantes : *oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc.* Callosité aux pieds. Grosse montre bombée. *Pelure d'oignon*, chacune des pellicules interposées entre les diverses couches qui composent les bulbes des oignons. *Par ext.* Étoffe très légère. *Flûte à l'oignon*, mirliton. **En rang d'oignons**, loc. adv. Sur une seule ligne.



Jeu de l'oie.

OIGNONADE (*o-gno*) n. f. Mets accommodé avec beaucoup d'oignons.

OIGNONIÈRE (*o-gno-ni-è-re*) n. f. Terrain semé d'oignons.


Oignons.

OÏL (*o, l* mll.) n. m. (du lat. *hoc* et du pron. *il*). Ancienne forme de *oui. Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France. (V. OC.)

OILLE (*o, ll* mll.) n. f. (espagn. *olla*). Potage d'origine espagnole, dans lequel il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

OINDRE v. t. (lat. *ungere.* — Se conj. comme *craindre.*) Frotter d'huile ou d'une substance grasse : *oindre un membre.* Frotter d'huile consacrée : *oindre les rois à leur sacre, les fidèles à la confirmation.*

OING (*oin*) n. m. (lat. *unguen*). Graisse servant à oindre. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.

OINT (*oin*) adj. et n. m. (de *oindre*). Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur.* (Se dit par excellence de Jésus-Christ.)

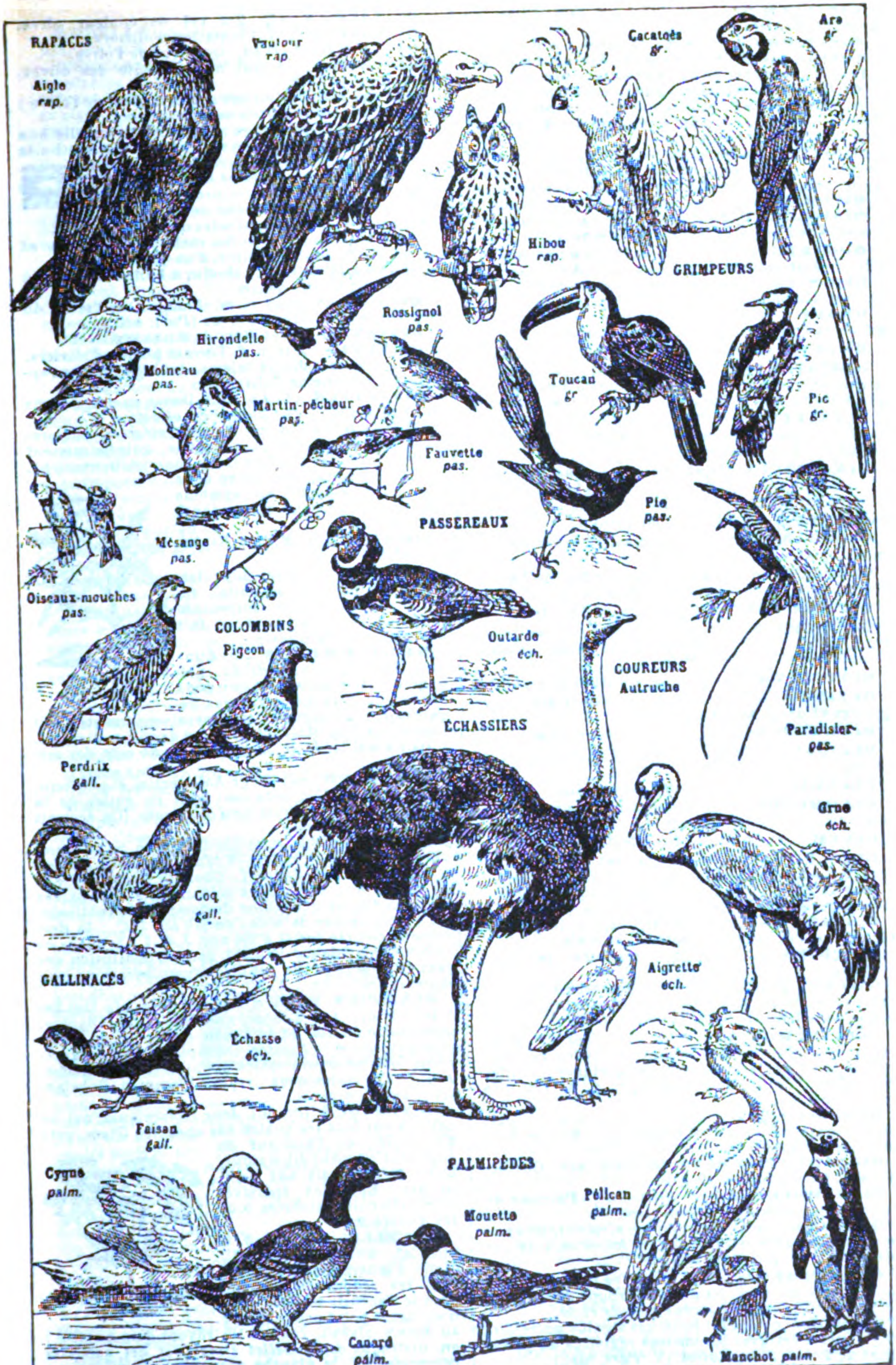
OISEAU (*zô*) n. m. (lat. pop. *aucellus*). Vertébré ovipare, couvert de plumes, à respiration pulmonaire, à sang chaud, dont les membres postérieurs servent à la marche et dont les membres antérieurs ou ailes servent au vol : *on connaît dix mille espèces d'oiseaux vivants et cinq cents fossiles.* Civière pour porter le mortier. *Fam.* et *iron.* Personne considérée au point de vue de ses qualités physiques ou morales. *Un vilain oiseau*, personne déplaisante. *Oiseau de bon. de mauvais augure*, personne qui annonce de bonnes ou de mauvaises nouvelles. *Être comme l'oiseau sur la branche*, ne savoir ce que l'on deviendra, être pour très peu de temps dans un endroit. **A vol d'oiseau**, loc. adv. En ligne droite. PROV. : **Petit à petit l'oiseau fait son nid**, à force de travail et de persévérance, on fait sa maison, sa fortune, un établissement. **Vilain oiseau que celui qui salit son nid**, mauvais homme que celui qui médit de son pays ou des siens. (V. SQUELETTE.)


Oiseau de maçon.

OISEAU-MOUCHE (*zô*) n. m. Nom vulgaire des colibris. Pl. des *oiseaux-mouches.*

OISELER (*ze-lé*) v. t. (du vx fr. *oisel*, oiseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il oisellera.*) Dresser pour le vol : *oiseler un tiercelet.* V. i. Tendre des filets, des pièges pour prendre des oiseaux.

OISELET (*ze-lè*) n. m. Petit oiseau.


RAPACES
Aigle rap.
Vautour rap
Cacatoès gr.
Ara gr
Hibou rap.
GRIMPEURS
Hirondelle pas.
Rossignol pas.
Moineau pas.
Martin-pêcheur pas.
Toucan gr
Pic gr.
Fauvette pas.
Pie pas.
PASSEREAUX
Mésange pas.
Oiseaux-mouches pas.
COLOMBINS
Pigeon
Outarde éch.
COUREURS
Autruche
ÉCHASSIERS
Paradisier pas.
Perdrix gall.
Grue éch.
Coq gall.
GALLINACÉS
Aigrette éch.
Échasse éch.
Faisan gall.
PALMIPÈDES
Cygne palm.
Pélican palm.
Mouette palm.
Canard palm.
Manchot palm.

OISELEUR (*ze*) n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER (*ze-li-é*) n. m. Marchand d'oiseaux.

OISELLERIE (*zè-le-rî*) n. f. Art de l'oiseleur. Lieu où l'on élève, où l'on vend des oiseaux.

OISEUSEMENT (*man*) adv. De manière oiseuse.

OISEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. (lat. *otiosus ;* de *otium*, oisiveté). Fainéant : *gens oiseux ; vie oiseuse.* Inutile : *paroles oiseuses.*

OISIF (*zif*), **IVE** n. et adj. (du lat. *otium*, oisiveté). Inoccupé, désœuvré : *homme oisif.* Dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif.* ANT. **Occupé.**

OISILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière oisive. (Peu us.) ANT. **Laborieusement.**

OISIVETÉ (*zi*) n. f. Etat d'une personne oisive : *l'oisiveté est la mère de tous les vices.* ANT. **Travail.**

OISON (*zon*) n. m. (de *oiseau*). Petit de l'oie. *Fig.* et *fam.* Homme très borné.

OKAPI n. m. Genre d'antilopes voisines de la girafe et du zèbre et que l'on rencontre au Congo.

OKOUMÉ n. m. Un bois d'ébénisterie d'Afrique.

OLACACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, comprenant des plantes des régions tropicales de l'ancien monde. S. une *olacacée.*

OLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales supérovariées, comprenant les genres *lilas, olivier, jasmin*, etc. S. une *oléacée.*

OLÉAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *oleum*, huile). Qui est de la nature de l'huile : *liquide oléagineux.* Dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse.*

OLÉATE n. m. Sel de l'acide oléique.

OLÉCRÂNE n. m. Apophyse saillante de l'extrémité supérieure du cubitus.

OLÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui produit de l'huile. *Gaz oléfiant*, ancien nom de l'*éthylène.*

OLÉICULTURE n. f. Culture de l'olivier.

OLÉIFÈRE adj. (du lat. *oleum, olei*, huile, et *ferre*, porter). Qui produit de l'huile ou des graines oléagineuses : *plantes oléifères.*

OLÉIFORME adj. Qui a la consistance de l'huile.

OLÉINE n. f. *Chim.* Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

OLÉINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de OLÉACÉES.

OLÉIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

OLÉOLAT (*la*) n. m. Huile essentielle.

OLÉOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la densité des huiles grasses.

OLÉUM n. m. Acide sulfurique déshydraté.

OLFACTIF, IVE (*fak*) adj. (du lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat : *nerf, sens olfactif.*

OLFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *olfactif*). Fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.

OLIBAN n. m. (lat. *olibanus*). Espèce de gomme-résine, appelée vulgairement *encens mâle.*

OLIBRIUS (*uss*) n. m. Bravache, fanfaron. V. *Part. hist.*

OLIFANT (*fan*) n. m. (du lat. *elephantus*, éléphant). Petit cor d'ivoire des chevaliers et, particulièrem., le cor du paladin Roland. (V. *Part. hist.*)

OLIGARCHIE (*chî*) n. f. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *arché*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes : *l'oligarchie remplaça, à Athènes, la royauté primitive.*

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie. Gouverné par une oligarchie : *Sparte était une cité oligarchique.*

OLIGARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'oligarchie. (Peu us.)

OLIGARQUE n. m. (gr. *oligarkhês*). Partisan de l'oligarchie. Membre d'une oligarchie.

OLIGISTE (*jis-te*) n. m. (du gr. *oligistos*, très peu nombreux). Oxyde naturel de fer. Adjectiv. : *le fer oligiste est un excellent minerai.*

OLIGOCÈNE adj. (du gr. *oligos*, peu nombreux, et *kainos*, récent). *Géol.* Se dit d'un groupe de terrains tertiaires : *la faune oligocène est très riche.*

OLIM (*lim*) n. m. Mot latin qui signifie *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement de Paris. Pl. des *olim.* (V. *Part. hist.*)

OLIVACÉ, E adj. Qui est de couleur olive.

OLIVAIE (*vè*) n. f. Plantation d'oliviers.

OLIVAIRE (*vè re*) adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON (*vè-zon*) n. f. Récolte des olives. Saison où on la fait.

OLIVÂTRE adj. Qui tire sur la couleur de l'olive : *le teint de certains Indiens est olivâtre.*

OLIVE n. f. (lat. *oliva ;* de la même famille que *oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente, dite *huile d'olive. Par anal.* Objet ayant la forme d'une olive. Ornement d'architecture en forme d'olive. Chacune des deux éminences blanchâtres ovoïdes de la face antérieure du bulbe rachidien. *Adjectiv.* et invar. *Etoffe, rubans olive*, d'un jaune verdâtre.



Olives (archit.).

OLIVERIE (*rî*) n. f. Moulin à huile. Endroit où l'on extrait l'huile d'olive.

OLIVÉTAIN (*tin*) n. m. Membre de l'ordre du Mont-Olivet. V. MONT-OLIVET (*Part. hist.*).

OLIVETTE n. f. *Bot.* Syn. de ŒILLETTE.

OLIVETTE (*vè-te*) n. f. Terrain planté d'oliviers. Nom commun à divers raisins, dont les grains rappellent la forme de l'olive.

OLIVETTES (*vè-te*) n. f. pl. Danse en usage après la récolte des olives : *danser les olivettes.*

OLIVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'*oléacées*, comprenant des arbres des pays chauds, qui fournissent l'olive : *l'olivier croît dans les pays méditerranéens.* — L'olivier était considéré dans l'antiquité comme un symbole de sagesse, de paix, d'abondance et de gloire.



Olivier.

OLIVINE n. f. *Minér.* Espèce de péridot.

OLLAIRE (*ol-lè-re*) adj. (lat. *ollarius ;* de *olla*, marmite). Se dit d'une espèce de serpentine facile à tailler et dont on fait des pots : *pierre ollaire.*

OLLA-PODRIDA n. f. invar. (espagn. *olla podrida*, pot pourri). Mets espagnol qui consiste en un mélange de viandes, de garnitures de légumes et d'assaisonnements, cuit longtemps. *Fig.* Mélange composé de choses diverses.

OLLURE (*ol-lu-re*) n. m. Tablier de cuir des mégissiers.

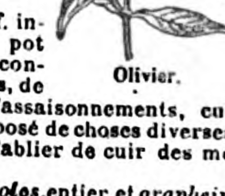
OLOGRAPHE adj. (du gr. *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur : *testament olographe.* (On écrivait autref. HOLOGRAPHE.)

OLYMPE (*lin-pe*) n. m. (de *Olympe* n. pr.) Ensemble des dieux de l'Olympe. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Le ciel.

OLYMPIADE (*lin*) n. f. Chez les Grecs, période de quatre ans entre deux célébrations successives des jeux Olympiques, base du comput international. La 1re olympiade date de l'an 776 av. J.-C. ; la dernière se compte de 392 à 396 apr. J.-C. La 3e année de la 26e olympiade est l'an 103 après l'institution des jeux Olympiques. (Ne pas dire *olympiades* pour *jeux olympiques.*)

OLYMPIEN, ENNE (*lin-pi-in, è-ne*) adj. Qui habite l'Olympe. Qui a rapport aux dieux de l'Olympe. Surnom de Jupiter et de Junon (en ce sens, prend une majuscule) : *Jupiter Olympien. Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme. *Fig.* Noble, majestueux : *regard olympien.* Substantiv. : *les Olympiens.*

OLYMPIQUE (*lin*) adj. *Jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'Olympie, en l'honneur de Jupiter. *Couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs. Epreuves sportives internationales célébrées tous les quatre ans.



Ombelle.

OMBELLE (*on-bè-le*) n. f. (du lat. *umbella*, parasol). Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, comme dans le fenouil, partent tous d'un même point pour s'élever au même niveau, comme les rayons d'un parasol : *on distingue des ombelles simples et des ombelles composées.* (V. la planche PLANTES.)

OMBELLÉ (*on-bèl-lé*), **E** adj. Disposé en ombelle : *fleur ombellée.*

OMBELLIFÉRACÉES N. f. pl. Grande famille de plantes dicotylédones dialypétales inférovariées, à fleurs disposées en ombelles : *le fenouil, le cerfeuil, la ciguë, l'angélique, la carotte, le panais, etc., sont des ombelliféracées.* S. une *ombelliféracée.*

OMBELLIFÈRE (*on-bèl-li*) adj. (de *ombelle*, et du lat. *ferre*, porter). *Bot.* Qui porte des ombelles.

OMBELLIFORME (*on-bèl-li*) adj. Qui a la forme d'une ombelle.

OMBELLULE (*on-bèl-lu-le*) n. f. Nom donné aux ombelles partielles qui, par leur ensemble, constituent l'ombelle générale.

OMBILIC (*on-bi-lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Orifice de l'abdomen chez le fœtus, laissant passer le cordon ombilical. Nombril. *Fig.* Point central : *l'ombilic de la terre. Bot.* Syn. de HILE. Plante de la famille des crassulacées.

OMBILICAL, E, AUX (*on*) adj. Qui a rapport à l'ombilic : *cordon ombilical.*

OMBILIQUÉ (*on, ké*), **E** adj. Pourvu d'un ombilic.

OMBLE (*on*) ou **OMBLE CHEVALIER** (*li-é*) n. m. Sorte de saumon (*salmo salvelinus*), à chair très délicate, qui vit surtout dans les lacs de l'Europe centrale. Pl. des *ombles* ou *ombles chevaliers.*

OMBON (*on*) n. m. (lat. *umbo*). *Antiq.* Petit cône au milieu d'un bouclier.

OMBRAGE (*on*) n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre : *se reposer sous l'ombrage. Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGÉ, E (*on*) adj. Couvert d'ombrages : *un lieu ombragé.*

OMBRAGEANT (*on-bra-jan*), **E** adj. Qui donne de l'ombrage : *végétaux ombrageants.*

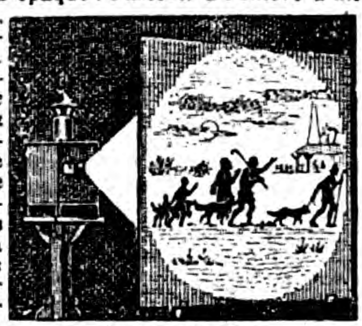
OMBRAGER (*on-bra-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ombragea, nous ombrageons.*) Couvrir de son ombre : *arbres qui ombragent une maisonnette. Par ext.* S'étaler au-dessus de : *panache qui ombrage un casque.*

OMBRAGEUSEMENT (*on, ze-man*) adv. D'une manière ombrageuse. (Peu us.)

OMBRAGEUX, EUSE (*on-bra-jeû, eu-ze*) adj. Très facile à effrayer; qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRANT (*on-bran*), **E** adj. *Peint.* Qui est propre à imiter les ombres.

OMBRE (*on-bre*) n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque : *s'asseoir à l'ombre d'un arbre.* Obscurité, ténèbres : *les ombres de la nuit. Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute.* Chez les anciens, fantôme impalpable d'un mort: *l'ombre d'Achille. Les ombres de la mort*, les approches de la mort. *L'empire des ombres*, le séjour des morts. *Courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques. *Ombres chinoises*, spectacle dans lequel les personnages sont des silhouettes projetées sur un écran. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.* Loc. prép. : **A l'ombre de,** dans l'ombre projetée par. **Sous l'ombre, sous ombre de,** sous prétexte de. ANT. **Clarté, lumière.**



Ombres chinoises.

OMBRE (*on-bre*) n. f. (pour *Ombrie* [terre d']). Sorte de terre noirâtre qui sert à ombrer. (On dit aussi TERRE D'OMBRE OU TERRE DE SIENNE.)

Ombre.



OMBRE (*on-bre*) n. m. Poisson du genre saumon (*thymallus*), propre aux eaux douces de l'hémisphère boréal.

OMBRÉ, E (*on*) adj. Où les ombres sont marquées : *dessin ombré.*

OMBRELLE (*on-brè-le*) n. f. (ital. *ombrello*). Petit parasol. Masse transparente des méduses. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille aplatie, qui vivent dans les mers chaudes.



Ombrelle.

OMBRER (*on-bré*) v. t. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBRETTE (*on-brè-te*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers de l'Afrique tropicale.

OMBREUX, EUSE (*on-breû, eu-ze*) adj. *Poét.* Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse.*

OMBRIEN, ENNE (*on-bri-in, è-ne*) adj. De l'Ombrie : *les peuples ombriens.* N. m. Dialecte italique parlé en Ombrie, connu par quelques inscriptions.

OMBRINE (*on*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, communs dans la Méditerranée.

OMBROMANIE (*on, nî*) n. f. Art de faire des ombres avec les mains.

OMÉGA n. m. Vingt-quatrième et dernière lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

OMELETTE (*lè-te*) n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle. PROV. : **On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs,** toute entreprise entraîne ses frais et ses périls.



Ombrette.

OMETTRE (*mè-tre*) v. t. (lat. *omittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Manquer à faire ou à dire. Négliger : *omettre une formalité.*

OMICRON (*ronn'*) n. m. Quinzième lettre de l'alphabet grec.

OMISSION (*si-on*) n. f. Action d'omettre : *l'omission de l'accent sur la préposition* A *en fait un verbe.* La chose omise.

OMNIBUS (*om'-ni-buss*) n. m. (mot lat. signif. *pour tous*). Sorte de voiture publique, qui parcourt divers quartiers d'une ville et s'arrête en route pour prendre ou déposer des voyageurs. V. AUTOBUS. Voiture fermée à quatre roues, à quatre ou six places. Adjectiv. *Train omnibus*, qui dessert toutes les stations du parcours.



Ombrine.

OMNICOLORE (*om'-ni*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *color*, couleur). Où l'on remarque toutes sortes de couleurs.

OMNIPOTENCE (*om', tan-se*) n. f. (de *omnipotent*). Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu. Faculté de décider souverainement.

OMNIPOTENT (*om', tan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et *potens*, puissant). Tout-puissant. Dont l'autorité est absolue : *monarque omnipotent.*



Omnibus.

OMNIPRÉSENCE (*om'-ni-pré-zan-se*) n. f. (de *omniprésent*). Présence en tous lieux.

OMNIPRÉSENT (*om'-ni-pré-zan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et de *présent*). Présent en tous lieux.

OMNISCIENCE (*om'-ni-si-an-se*) n. f. (du lat. *omnis*, tout, et *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNISCIENT (*om'-ni-sian*), **E** adj. Qui sait tout.

OMNIUM (*om'-ni-om'*) n. m. (en lat. *de tous*). Compagnie financière ou commerciale, qui fait indistinctement tous les genres d'opérations. *Turf.* Course pour tous les chevaux.

OMNIVORE (*om'*) adj. (du lat. *omnis*, tout, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux : *l'homme est omnivore.*

OMOPHAGE adj. et n. (du gr. *ômos*, cru, et *phagein*, manger). Personne qui se nourrit de chair crue

OMOPHAGIE (*jî*) n. f. (de *omophage*). Habitude de manger de la chair crue.

OMOPLATE n. f. (du gr. *ômos*, épaule, et *platus*, large). Os large, mince, triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule. *Par ext.* Le plat de l'épaule.

ON (corruption du lat. *homo*, homme) pron. indéf. masc. sing. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. (Le pron. *on* est en général du masc. sing., mais il peut représenter le fém. et le plur., ce qui a lieu quand le sens de la phrase indique clairement que l'on parle d'une femme ou de plusieurs personnes : ex. : *on devient patiente quand on est maman ; en France, on est tous égaux devant la loi.*) N.m. inv. *On dit*, bruit vague, chose qui se dit, est répétée de bouche en bouche : *n'écoutez pas les on dit.*

ONAGRAIRE (*grè-re*) n. m. *Bot.* L'*œnothère*, vulgairement appelé *herbe aux ânes.*



Onagre.

ONAGRARIACÉES n. f. pl. *Bot.* Syn. de ŒNOTHÉRÉES. S. une *onagrariacée.*

ONAGRE n. m. (gr. *onagros*). Ane sauvage : *l'onagre habite le nord-ouest de l'Inde.* Machine de guerre usitée chez les



Onagre.

Romains et qui était une sorte de baliste avec laquelle on lançait divers projectiles dans les places assiégées. *Bot.* Syn. de ONAGRAIRE.

ONC (*onk*) ou **ONQUES** (*on-ke*) adv. (lat. *unquam*). Jamais : *je ne vis onc si méchant homme.* (Vx.)

ONCE n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre, chez les anciens Romains. En France, seizième partie de l'ancienne livre (30 gr 59). *Fig.* et *fam.* Très petite quantité : *une once de vanité.*

ONCE n. f. (lat. *lyncea*). Espèce de grand chat qui se trouve en Asie et en Afrique. (On l'appelle aussi LÉOPARD DES NEIGES.)



Once.

ONCIAL, E, AUX adj. (lat. *uncialis*). Se dit d'une écriture romaine en capitales de grande dimension. Ecriture plus petite, dérivée de la capitale et aux contours arrondis, employée à partir du IVe siècle.

ONCIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec crochu.

ONCLE n. m. (lat. *avunculus*). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION (*onk-si-on*) n. f. (du lat. *unctum*, supin de *ungere*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Cérémonie qui consiste à appliquer de l'huile sur une personne pour la consacrer ou lui conférer quelque grâce : *l'onction des rois. Fig.* Accent pénétrant et touchant : *l'onction de saint François de Sales.*

ONCTUEUSEMENT (*onk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec onction. (Peu us.)

ONCTUEUX, EUSE (*onk-tu-eû, eu-ze*) adj. Propre à oindre : *liquide onctueux.* Qui est comme imprégné d'huile : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*



Ondatra.

ONCTUOSITÉ (*onk-tu-o-zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est onctueux. (Peu us.)

ONDATRA n. m. Genre de mammifères rongeurs de l'Amérique du Nord, dits aussi RATS MUSQUÉS. (Ces rats fournissent une fourrure estimée sous le nom de *loutre d'Hudson.*)

ONDE n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée : *les ondes de la mer.* L'eau en général : *voguer sur l'onde. L'onde amère*, la mer. (*Poét.*) *Physiq.* Nom donné à l'ensemble des points qui, dans un milieu ébranlé, ont un mouvement concordant : *ondes liquides ; ondes sonores ; ondes électriques ;* etc. Objet ondé, sinueux : *les ondes d'une moire.*

ONDÉ, E adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée ; cheveux ondés.* Disposé en lignes onduleuses : *cheveux ondés.* *Blas.* Se dit des pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles ; d'une mer ou d'une rivière qui présentent les sinuosités des vagues.

ONDÉE (*dé*) n. f. Grosse pluie subite et passagère : *les ondées sont fréquentes en mars.*

ONDIN, E n. (de *onde*). Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux : *les ondines appartiennent à la mythologie germanique et scandinave.*

ONDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Mouvement d'ondulation : *l'ondoiement des vagues.* Baptême provisoire, administré sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDOYANT (*doi-i-an*), **E** adj. Qui ondoie : *cheveux, drapeaux ondoyants. Fig.* Variable, inconstant : *l'homme, a dit Montaigne, est ondoyant et divers.*

ONDOYER (*doi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer.*) Flotter par ondes : *ses cheveux ondoyaient au gré du vent.* V. t. Baptiser sans les cérémonies de l'Eglise : *toute personne peut ondoyer un enfant en danger de mort.*

ONDULANT (*lan*), **E** adj. Qui ondule.

ONDULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *undula*, petite onde). Mouvement oscillatoire, se produisant dans un fluide qui s'abaisse ou s'élève alternativement. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes : *les ondulations d'un champ de blé.* Suite de saillies et de dépressions : *les ondulations du sol.* Forme sinueuse donnée à la chevelure.

ONDULATOIRE adj. Qui a le caractère de l'ondulation : *mouvement ondulatoire.*

ONDULÉ, E adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée.*

ONDULER (*lé*) v. i. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux.* V. t. Rendre ondulé : *onduler les cheveux.*

ONDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui forme des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *onerarius*). *Dr. anc.* Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à HONORAIRE.

ONÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière onéreuse. ANT. **Economiquement, gratuitement.**

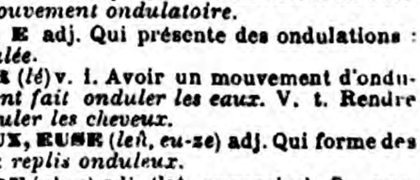
ONÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *onerosus* ; de *onus, eris*, fardeau). Qui occasionne des frais : *succession onéreuse. Titre onéreux*, possession à laquelle est attachée une obligation : *acquérir une terre à titre onéreux. Fig.* Qui est à charge, incommode : *devoir onéreux.* ANT. **Economique, gratuit.**

ONÉROSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est onéreux, possédé à titre onéreux. ANT. **Gratuité.**

ONGLE n. m. (du lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. Se dit des griffes de certains animaux. *Fig. Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir. *Donner sur les ongles*, châtier, réprimander. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, avoir de l'esprit en perfection. *Savoir une chose sur l'ongle*, la savoir parfaitement.

ONGLÉ, E adj. Armé d'ongles.

ONGLÉE (*glé*) n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.



Onglets : 1. Cylindrique ; 2. Conique ; 3. Sphérique.

ONGLET (*glè*) n. m. En terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée et qui permet de la fixer au volume. Bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir

dans un atlas. Petite entaille à la lame d'un couteau ou d'un canif, ayant pour but d'aider à saisir la lame avec l'ongle quand on veut l'ouvrir. Partie inférieure et rétrécie de certains pétales. *Géom.* Partie du volume d'un corps rond, comprise entre deux plans passant par l'axe : *onglet cylindrique* (ABCEDG); *onglet conique* (SBEC);



Boîte à onglets.

onglet sphérique (AOFBC) [v. fig. de la page précéd.]. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés, au lieu d'être terminée à angle droit. *Boîte à onglets,* boîte en forme de canal, sur les parois de laquelle sont des entailles qui guident la scie quand on prépare des pièces pour assemblage à onglet.

ONGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit burin plat, dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGLIER (*gli-é*) n.m. Petit nécessaire, contenant divers ustensiles employés à la toilette des ongles. N. m. pl. Petits ciseaux cintrés à ongles.

ONGLON n. m. Chacun des petits sabots des pieds des mammifères ongulés et des proboscidiens.

ONGUENT (*ghan*) n. m. (lat. *unguentum*). Autref., drogue aromatique; parfum : *les momies étaient enveloppées de bandelettes chargées d'onguents.* Auj., médicament externe, composé de résine et de divers corps gras.

ONGUICULE (*ghu i*) n. m. Petit ongle.

ONGUICULÉ (*ghu-i*), **E** adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

ONGUIFORME (*ghu-i*) adj. En forme d'ongle.

ONGULÉ, E adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties. *Bot.* Se dit d'un pétale muni d'un onglet. N. m. pl. Division de mammifères, comprenant ceux qui ont le doigt enveloppé par un sabot, comme les chevaux, hippopotames, etc. : *les ongulés se subdivisent en deux ordres, les périssodactyles et les artiodactyles ou bisulques.* S. un *ongulé.*

ONIROCRITIE (*sî*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *kritês*, juge). Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCIE (*sî*) n. f. (du gr. *oneiros*, songe, et *manteia*, divination). Divination par les songes.

ONIROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'oniromancie. N. Personne qui pratique l'oniromancie.

ONOMASTIQUE (*mas-ti-ke*) adj. (du gr. *onoma*, nom). Qui a rapport aux noms propres : *index onomastique.* N. f. Étude des noms propres.

ONOMATOLOGIE (*jî*) n. f. Science des noms et de leur classification.

ONOMATOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *onoma, atos*, nom, et *poiein*, faire). Mot formé par harmonie imitative, comme *glouglou, tic tac, frou frou.*

ONOPORDE n. m. Genre de composées, dont une espèce, dite *chardon aux ânes*, se rencontre fréquemment au bord des routes.

ONQUES (*on-ke*) adv. Autre forme de ONC. (V. ONC.)

ONTOGÉNÈSE (*nè ze*) ou **ONTOGÉNIE** (*nî*) n. f. (du gr. *ôn, ontos*, être, et *genesis*, génération). Série de transformations subies par l'individu, depuis la fécondation de l'œuf jusqu'à l'être parfait.

ONTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *ôn, ontos*, qui est, et *logos*, discours). Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue ontologique.

ONTOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYCHOPHAGIE (*ko-fa-jî*) n. f. (du gr. *onux, ukhos*, ongle, et *phagein*, manger). Habitude de ronger ses ongles.

ONYX (*niks*) n. m. (du gr. *onux*, ongle, à cause de sa couleur ressemblant à celle de l'ongle). Agate fine à raies parallèles, concentriques et bien nuancées, dont on fait de très beaux camées. Adjectiv. : *agate onyx.*

ONZE adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. Onzième : *Louis onze.* N. m. *Le onze du mois.* Chiffre représentant le nombre onze. — Dites *le onze* et non *l'onze.*

ONZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le dixième. N. : *être le, la onzième.* N. m. La onzième partie. — Dites *le onzième* et non *l'onzième.*

ONZIÈMEMENT (*man*) adv. En onzième lieu.

OOGONE n. f. (du gr. *ôon*, œuf, et *gonê*, génération). Cellule dans laquelle se développent les éléments femelles chez un grand nombre de végétaux.

OOLITHE n. m. (du gr. *ôon*, œuf, et *lithos*, pierre). Calcaire composé de grains sphériques, semblables à des œufs de poisson : *l'oolithe appartient aux formations jurassiques.*

OOLITHIQUE adj. Qui est de la nature de l'oolithe : *calcaire oolithique.*

OOSPHÈRE (*o-os-fè-re*) n. f. *Bot.* Élément femelle qui, fécondé par l'élément mâle, donne l'œuf.

OOSPORE (*o-os-po-re*) n. f. (du gr. *ôon*, œuf, et *spora*, graine). *Bot.* Nom de l'œuf des algues et des champignons.

OPACIFIER (*fi é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre opaque. **S'opacifier** v. pr. Devenir opaque.

OPACITÉ n. f. État de ce qui est opaque. ANT. **Transparence.**

OPALE n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse, à reflets changeants, qui est une variété de silice hydratée : *les gens superstitieux attribuent à l'opale une influence malfaisante.* Couleur de l'opale. Adjectiv. Qui a la couleur de l'opale : *pierre opale.*

OPALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Reflet opalin.

OPALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend une teinte d'opale : *liquide opalescent.*

OPALIN, E adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

OPAQUE adj. (du lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière : *corps opaque.* ANT. **Transparent.**

OPÉRA n. m. (de l'ital. *opera*, œuvre). Poème dramatique mis en musique, sans dialogue parlé, et composé de récitatifs et de chants soutenus par un orchestre, quelquefois mêlés de danses : *Lulli fut le véritable créateur de l'opéra en France.* Théâtre où l'on joue cette sorte d'ouvrage. *Opéra sérieux* ou *grand opéra*, celui dans lequel l'action est tragique. *Opéra-comique*, v. à son ordre alph. *Opéra bouffe*, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras.*

OPÉRABLE adj. Qu'on peut opérer : *malade opérable.*

OPÉRA-COMIQUE n. m. Pièce moitié sérieuse, moitié comique, dans laquelle le chant alterne avec le dialogue parlé. Pl. des *opéras comiques.*

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc., qui fait fonctionner certains appareils.

OPÉRATION (*si on*) n. f. Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui produit son effet : *opération de l'entendement; opération chimique.* Ensemble des moyens que l'on combine pour en obtenir un résultat : *une opération financière.* Intervention pratiquée par le chirurgien sur un malade : *faire l'opération du trépan, de la cataracte,* etc. Manœuvre, combat, etc., exécutés par une armée en vue d'un but déterminé : *opérations militaires. Opération d'arithmétique*, moyen pratique employé pour obtenir le groupement, la comparaison de plusieurs nombres : *les quatre opérations fondamentales sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.* Série de calculs ayant pour but la démonstration d'un théorème, la recherche d'une solution.

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations chirurgicales : *médecine opératoire.*

OPERCULAIRE (*pèr-ku-lè re*) adj. Qui fait office d'opercule : *valve operculaire.* N. f. Genre d'infusoires, vivant sur divers insectes aquatiques d'Europe.

OPERCULE (*pèr*) n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Mince couvercle qui ferme les cellules des abeilles. Partie qui sert de couvercle à l'urne des mousses. Membrane qui recouvre l'ouverture des narines placées à la base du bec des oiseaux. Pièce paire, qui recouvre les branchies chez les poissons. Pièce cornée, qui sert aux mollusques gastéropodes à clore leur coquille.

OPERCULÉ, E (*pèr*) adj. Muni d'un opercule : *coquille operculée.*

OPERCULIFORME (*pèr*) adj. Qui a la forme d'un opercule.

OPÉRÉ, E n. et adj. Se dit d'une personne qui subit, qui a subi une opération chirurgicale : *une femme opérée; un opéré.*

OPÉRER (*ré*) v. t. (lat. *operari ; de opus, eris*, œuvre. — Se conj. comme *accélérer.*) Produire un certain effet : *opérer des miracles.* Soumettre à une opération chirurgicale : *opérer un malade ; opérer une tumeur.* Faire une opération de calcul, de chimie : *opérer un mélange ; opérer une soustraction.* Absolum. Produire un effet : *remède, traitement qui commence à opérer ; la grâce opère en nous.*

OPÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petit opéra bouffe : *Offenbach a écrit des opérettes pleines de verve.*

OPES (*pe*) n. m. pl. (lat. *opa*). Trous dans les murs, pour recevoir les poutres, les boulins.

OPHICLÉIDE n. m. (du gr. *ophis*, serpent, et *kleis, kleidos*, clef). Instrument de cuivre, à vent et à clefs, qui a remplacé le serpent : *l'ophicléide, qui a le son rude, lourd et le mécanisme défectueux, est presque partout abandonné.*



Ophicléide.

OPHIDIEN, ENNE (*fi-di-in, è-ne*) adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *eidos*, aspect). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents. (D'après leur sytème dentaire, on les divise en *opotérodontes, colubriformes, protéroglyphes* et *solénoglyphes.*) S. un *ophidien.* (V. la planche REPTILES.)

OPHIOGLOSSACÉES (*glo-sa-sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type l'*ophioglosse.* S. une *ophioglossacée.*

OPHIOGLOSSE (*glo-se*) n. m. Genre d'ophioglossacées, appelées vulgairement *langues-de-serpent, herbes sans couture*, très communes dans les prairies humides et les marécages.

OPHIOLÂTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *latreia*, adoration). Culte des serpents : *l'ophiolâtrie existe encore dans l'Inde.*

OPHIOLOGIE (*jî*) ou **OPHIOGRAPHIE** (*fî*) n. f. (du gr. *ophis*, serpent, et *logos*, discours, ou *graphê*, description). Description des serpents.

OPHIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophiologie : *études ophiologiques.*

OPHIOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui écrit sur les serpents.

OPHION n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France.

OPHIOPHAGE adj. (du gr. *ophis*, serpent, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de serpents. Substantiv. : *une peuplade d'ophiophages.*

OPHIOPHAGIE (*jî*) n. f. (de *ophiophage*). Habitude de se nourrir de serpents.

OPHITE n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Membre d'une secte de gnostiques du IIe siècle, qui faisait du serpent le symbole du Messie et le centre de la religion.

OPHITE n. m (du gr. *ophis*, serpent). Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entre-croisés.

OPHRYS (*o-friss*) n. f. Genre d'orchidées, dont les fleurs ressemblent à divers insectes (abeilles, papillons, etc.).

OPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *ophthalmos*, œil). Affection inflammatoire de l'œil et de ses annexes.

OPHTALMIQUE adj. Qui concerne les yeux.

OPHTALMOGRAPHIE (*fî*) n. f. Partie de l'anatomie, qui se rapporte à la description de l'œil.

OPHTALMOLOGIE (*jî*) n. f. Science de l'anatomie, de la pathologie et de la thérapeutique de l'œil.

OPHTALMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophtalmologie : *clinique ophtalmologique.*

OPHTALMOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer sur l'être vivant les différentes parties de l'œil.

OPHTALMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (du gr. *ophthalmos*, œil, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPHTALMOSCOPIE (*mos-ko-pî*) n. f. Examen de l'intérieur de l'œil sur le vivant.

OPHTALMOSCOPIQUE (*mos-ko*) adj. Qui a rapport à l'ophtalmoscopie.

OPHTALMOTOMIE (*mî*) n. f. Ablation de l'œil.

OPIACÉ, E adj. Qui contient de l'opium : *les préparations opiacées ne doivent jamais être administrées à des enfants.*

OPIACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il opiaça, nous opiaçons.*) Mettre de l'opium dans : *opiacer un médicament.*

OPIAT (*pi-a*) n. m. Autref., électuaire où il entrait de l'opium. Auj., électuaire quelconque. Pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE adj. Qui obstrue les conduits naturels : *médicament opilatif.*

OPILATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Obstruction.

OPILER (*lé*) v. i. (lat. *oppilare*). *Méd.* Obstruer.

OPIMES adj. f. pl. (du lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi. *Fig.* Riche profit.

OPINANT (*nan*) n. m. Qui opine.

OPINER (*né*) v. i. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres (comme le faisaient jadis, dans une délibération, certains juges qui se contentaient de lever leur bonnet en signe d'assentiment à l'avis de la majorité).

OPINIÂTRE adj. Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre.* Entêté : *enfant opiniâtre. Fig.* Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre.* Qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre.*

OPINIÂTRÉMENT (*man*) adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (*tré*) v. t. Contrarier ou contredire : *opiniâtrer un enfant.* (Vx.) Soutenir avec obstination ; *opiniâtrer une affaire.* (Vx.) **S'opiniâtrer** v. pr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. (de *opiniâtre*). Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. Fermeté, constance : *travailler avec opiniâtreté.*

OPINION n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine : *donner son opinion.* Sentiment qu'on se forme d'une chose : *les opinions sont libres.* Sentiment d'une classe de personnes : *les opinions des libéraux.* Jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Opinion publique* ou, absolum. *l'opinion*, ce que pense le public : *braver l'opinion.* PROV. : **L'opinion est la reine du monde**, le monde se laisse conduire par l'opinion publique.

OPIOMANE n. et adj. Qui est adonné à l'opium.

OPIQUE adj. Syn. de OSQUE. (V. *Part. hist.*)

OPISTHODOME (*pis-to*) n. m. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *domos*, maison). Partie postérieure d'un temple grec et, particulièrement, du Parthénon.

OPISTHOGRAPHE (*pis-to*) adj. (du gr. *opisthen*, par derrière, et *graphein*, écrire). Se dit d'un manuscrit couvert d'écriture au recto et au verso.

OPIUM (*pi-om'*) n. m. (gr. *opion*). Suc de plusieurs espèces de pavots et, notamment, du pavot blanc, qui a une propriété narcotique : *les Chinois fument l'opium. Fig.* Cause d'assoupissement moral.

OPODELDOCH (*dèl-dok*) n. m. Médicament anglais, à base de savon aromatisé : *l'opodeldoch s'emploie en frictions contre les douleurs.*

OPONCE n. m. Genre de cactées, dont l'espèce la plus importante est le *nopal* ou *figuier de Barbarie.* (Sur d'autres espèces vivent les cochenilles.)

OPONTIACÉES (*si-a-sé*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de CACTACÉES. S. une *opontiacée.*

OPOPANAX (*naks*) n. m. Genre d'ombellifères des régions chaudes d'Europe et d'Asie, employées en pharmacie pour la confection de certains baumes. Parfum fabriqué avec la gomme-résine de l'opopanax. (On écrit souvent à tort OPOPONAX.)



Opopanax.

OPOSSUM (*po-som'*) n. m. Nom vulgaire des sarigues.

OPOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (du gr. *opos*, suc, et *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique utilisant les sucs extraits de divers organes.

OPPIDUM (*op-pi-dom'*) n. m. *Ant. rom.* Ville fortifiée.

OPPORTUN, E (*o-por*) adj. (lat. *opportunus*). Favorable, qui arrive à propos : *secours opportun.* ANT. **Inopportun.**

OPPORTUNÉMENT (*o-por,man*) adv. Avec opportunité : *Desaix arriva opportunément sur le champ de bataille de Marengo.* ANT. **Inopportunément.**

OPPORTUNISME (*o-por-tu-nis-me*) n. m. Système politique de ceux qui, dans les circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et temporiser, pour arriver plus sûrement au but en profitant des circonstances opportunes.

OPPORTUNISTE (*o-por*) n. m. Partisan de l'opportunisme. Adjectiv. : *politique opportuniste.*

OPPORTUNITÉ (*o-por*) n. f. Qualité de ce qui est opportun : *l'opportunité d'une mesure.*

OPPOSABILITÉ (*o-po-za*) n. f. Qualité de ce qui est opposable : *l'opposabilité du pouce.*

OPPOSABLE (*o-po-za-ble*) adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable.*

OPPOSANT (*o-po-zan*), **E** adj. et n. Qui s'oppose. Qui fait opposition. Membre de l'opposition.

OPPOSÉ (*o-po-zé*), **E** adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées.* Contraire : *intérêts opposés. Alg. Nombres opposés,* nombres égaux en valeur absolue, mais de signes contraires. *Géom. Angles opposés par le sommet* (*a, b*), angles tels que les côtés de l'un sont formés par les prolongements des côtés de l'autre : *les angles opposés par le sommet sont égaux.* N. m. Chose opposée, directement contraire : *le bien est l'opposé du mal. A l'opposé,* loc. adv., au contraire. *A l'opposé de,* loc. prép., en opposition avec.



OPPOSER (*o-po-zé*) v. t. (du lat. *oppositum,* supin de *opponere,* opposer). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots.* Mettre vis-à-vis : *opposer deux motifs d'ornementation.* Mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes.* Présenter comme adversaire : *opposer une grande résistance aux persécutions.* Objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Être contraire : *s'opposer à un projet.*

OPPOSITE (*o-po-zi-te*) n. m. Le contraire. **A l'opposite,** loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Position d'une chose vis-à-vis d'une autre. Contraste entre deux choses contraires : *opposition de sentiments. Dr.* Obstacle légal à l'accomplissement d'un acte ou d'une procédure : *faire opposition à un jugement, à un payement.* Arrêt d'une somme due entre les mains d'un tiers détenteur : *mettre opposition sur les appointements de quelqu'un.* Efforts que l'on oppose à un gouvernement pour nuire à son action. Parti de ceux qui sont opposés au gouvernement : *l'opposition a voté contre le projet.* Empêchement, obstacle. Action de s'opposer : *former opposition à une vente. Astr.* Distance de 180 degrés entre deux planètes : *il y a éclipse de lune quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER (*o-pré-sé*) v. t. (du lat. *oppressum,* supin de *opprimere,* même sens). Presser fortement, gêner la respiration : *l'asthme oppresse la poitrine.* Tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'oppresse.*

OPPRESSEUR (*o-pré-seur*) n. m. Qui opprime. Adj. : *un pouvoir oppresseur.* ANT. **Opprimé.**

OPPRESSIF (*o-pré-sif*), **IVE** adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION (*o-pré-si-on*) n. f. Action d'oppresser. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine.* Action d'opprimer, état de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRESSIVEMENT (*o-pré-si-ve-man*) adv. D'une manière oppressive : *régner oppressivement.*

OPPRIMANT (*o-pri-man*), **E** adj. Qui opprime.

OPPRIMÉ (*o pri-mé*), **E** adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé; gémir avec les opprimés.* ANT. **Oppresseur.**

OPPRIMER (*o-pri-mé*) v. t. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité : *les puissants oppriment les faibles.*

OPPROBRE (*o-pro-bre*) n. m. (lat. *opprobrium*). Ignominie profonde ; état d'abjection : *couvert d'opprobre* ; *vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa*

exprime le souhait : *formule optative.* **N. m.** Mode des verbes sanscrits et grecs qui exprime le souhait.

OPTATION (*si-on*) n. f. (de *optatif*). *Rhét.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation. (Peu us.) ANT. **Imprécation.**

OPTER (*o-pté*) v. i. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois : *opter entre deux fonctions incompatibles.*

OPTICIEN (*si-in*) n. m. Celui qui connaît l'optique. (Vx.) Fabricant ou marchand d'instruments d'optique.

OPTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est favorable à la vue : *l'opticité de certaines couleurs.*

OPTIME (*mé*) adv. (mot lat.). *Fam.* Très bien.

OPTIMISME (*mis-me*) n. m. (du lat. *optimus,* très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde, ou du moins que la somme de bien l'emporte sur celle du mal : *Voltaire a raillé l'optimisme. Par ext.* Tendance à voir tout en bien. ANT. **Pessimisme.** — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu qui n'a pu vouloir que le bien, et souvent le fait sortir du mal même. Elle a été défendue par Leibniz, d'après lequel « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

OPTIMISTE (*mis-te*) n. Partisan de l'optimisme, qui voit généralement les choses par leur bon côté. Adj. : *opinion optimiste.* ANT. **Pessimiste.**

OPTION (*op-si-on*) n. f. Faculté, action d'opter. *Comm.* Droit de préférence acquis pour une opération

OPTIQUE adj. (gr. *optikos;* de *optomai,* je vois). Qui a rapport à la vision : *apparence optique.* Qui appartient à l'œil : *nerf optique. Angle optique* ou *angle de vision,* angle ayant son sommet à l'œil de l'observateur et dont les côtés passent par les extrémités d'une ligne considérée. N. f. Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision. Perspective, aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Traité sur la lumière et les lois de la vision : *l'optique de Newton.*

OPTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de l'optique.

OPTOMÉTRIE (*tri*) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la vision.

OPULEMMENT (*la-man*) adv. Avec opulence.

OPULENCE (*lan-se*) n. f. (lat. *opulentia*). Abondance de biens, grande richesse : *vivre dans l'opulence.* ANT. **Misère.**

OPULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *opulentus;* de *ops,* richesse). Qui est dans l'opulence. ANT. **Misérable.**

OPUNTIA (*pon-si-a*) n. m. *Bot.* Syn. de OPONCE.

OPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *opusculum,* dimin. de *opus,* ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux d'une couleur jaune et brillante. Ouvrage d'or : *manger dans l'or.* Monnaie d'or : *être payé en or.* Espèces monnayées, richesse : *la soif de l'or.* Fil d'or ou de métal doré, dont on fait des broderies : *galons d'or.* Couleur de l'or, couleur jaune brillante : *l'or des moissons. Marché d'or,* très avantageux. *Cœur d'or,* excellent cœur. *Etre cousu d'or,* très riche. *Payer au poids de l'or,* très cher. *C'est de l'or en barre,* c'est d'une valeur certaine. *Parler d'or,* dire ce qu'il y a de mieux à dire. — L'or (Au) est le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuille d'une épaisseur de 1/10000ᵉ de millimètre. Sa densité est 19,26. Il fond à 1.063° ; il est très bon conducteur de la chaleur et de l'électricité. Inattaquable dans l'air, l'eau, les acides, il n'est soluble que dans un mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique appelé *eau régale.* On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état natif ou en combinaison. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Pérou, au Mexique, en Californie, au Klondyke, en Australie et dans l'Afrique du Sud. Certaines rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Ce métal a été de tout temps le signe représentatif de la richesse

recherches pour transmuer les autres métaux en or. V. TITRE, MONNAIE.

OR (du lat. *hora*, heure) conj. qui sert à lier une proposition à une autre, la mineure d'un syllogisme à la majeure, etc.

ORACLE n. m. (lat. *oraculum*). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées : *les oracles étaient souvent rédigés en termes ambigus.* La divinité elle-même : *consulter l'oracle.* Volonté de Dieu, annoncée par les prophètes. Décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir : *les oracles de l'Académie.* Ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti. Parler comme un oracle*, parler très pertinemment. *Ton d'oracle*, ton décisif. — Par le mot *oracle*, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie*, *pythonisse* ou *sibylle*, et dont les réponses jouissaient d'une grande autorité. Pour rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient et sa bouche écumante et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone ; d'Apollon, à Délos ; d'Esculape à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

ORAGE n. m. (du lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre : *les orages sont fréquents en été. Fig.* Grands troubles, lutte tumultueuse : *les orages de la Révolution.* Agitation du cœur humain : *les orages des passions.* Calamités, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse.* Qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse.* Tumultueux : *discussion orageuse.*

ORAISON (*rè-zon*) n. f. (lat. *oratio* ; de *orare*, parler). Discours, ouvrage d'éloquence (Vx.) Prière. *Oraison funèbre*, discours public et, en particulier, discours religieux prononcé en l'honneur d'un mort illustre. **Oraison dominicale**, le Pater.



Orange.

ORAL, E, AUX adj. (du lat. *os, oris*, bouche). Qui appartient à la bouche : *cavité orale.* Transmis de bouche en bouche : *tradition orale.* Fait de vive voix : *examen oral.*

ORALEMENT (*man*) adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. (ar. *narandj*). Fruit comestible de l'oranger, d'un jaune doré. N. m. Sa couleur : *un bel orange.* (Adjectiv. : *des étoffes orange.*) *Eau de fleurs d'orange* ou *d'oranger*, liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

ORANGÉ, E adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet. Blas.* Un des émaux héraldiques. (V. la planche BLASON.)

ORANGEADE (*ja-de*) n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT (*ja*) n. m. Confiture d'écorce d'orange.

ORANGER (*jé*) n. m. Nom d'une espèce du genre *citronnier*, comprenant de beaux arbres toujours verts, qui produisent les oranges : *l'oranger est cultivé dans les régions méditerranéennes. Couronne de fleurs d'oranger*, coiffure de jeune mariée. — L'oranger est cultivé dans le Midi, non seulement pour ses fruits savoureux et délicats, mais pour ses fleurs qui, distillées, donnent l'*eau de fleurs d'oranger*, l'*essence de néroli.* Le zeste ou écorce de l'orange sert à préparer l'*essence de Portugal* et entre dans la fabrication du curaçao.

ORANGER (*jé*), **ÈRE** n. Qui vend des oranges.

ORANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il orangea, nous orangeons.*) Teindre de couleur orange.

ORANGERIE (*rî*) n. f. Serre, bâtiment où l'on met les orangers pendant l'hiver : *la température d'une orangerie doit être tenue plutôt basse qu'élevée.* Plantation d'orangers cultivés en plein air.

ORANGETTE (*jè-te*) n. f. Petite orange cueillie avant la maturité et qui est employée en confiserie.

ORANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II. En Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.



Orang outan.

ORANG-OUTAN ou **ORANG-OUTANG** (*o-ran-ou-tan*) n. m. (du malais *orang utan*, homme des bois). Grand singe anthropomorphe de Sumatra et de Bornéo. Pl. des *orangs-outans* ou *orangs-outangs.* — Les *orangs-outans* sont de grands animaux roux, à douze paires de côtes, à bras extrêmement longs. Ils vivent dans les forêts. On a cru longtemps qu'ils étaient, de tous les animaux existants, ceux qui se rapprochent le plus de l'homme ; mais les savants d'aujourd'hui estiment plutôt que ce sont les gibbons.

ORANT, E adj. et n. Statue en attitude de prière.

ORATEUR n. m. (lat. *orator*). Celui qui prononce un discours devant une assemblée : *Cicéron fut le plus grand orateur de Rome.* Homme éloquent : *être né orateur. Orateur sacré*, celui qui prononce des sermons, des oraisons funèbres.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *Quintilien a écrit un traité sur l'art oratoire.*

ORATOIRE n. m. (lat. *oratorium* ; de *orare*, prier). Lieu d'une maison destiné à la prière. Petite chapelle. (V. *Part. hist.*)

ORATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière oratoire, dans le style oratoire (Peu us.)

ORATORIEN (*ri-in*) n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire : *les oratoriens ont fourni de nombreux savants.*

ORATORIO n. m. (mot ital.). Drame musical sur un sujet religieux ou profane : *les oratorios de Hændel.*

ORBE n. m. (du lat. *orbis*, cercle). Espace que parcourt une planète, dans sa révolution autour du soleil. Globe, sphère : *l'orbe rouge du soleil.*

ORBE adj. (du lat. *orbus*, privé de). *Coup orbe*, coup qui meurtrit sans entamer les chairs. *Mur orbe*, mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre.

ORBICOLE adj. (du lat. *orbis*, terre, et *colere*, habiter). Qui se rencontre sur tous les points du globe : *plante orbicole.*

ORBICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure, mouvement orbiculaire. Anat.* Se dit de plusieurs muscles qui servent par contraction à fermer certains orifices. Substantiv. au masc. : *l'orbiculaire des lèvres, de l'œil.*

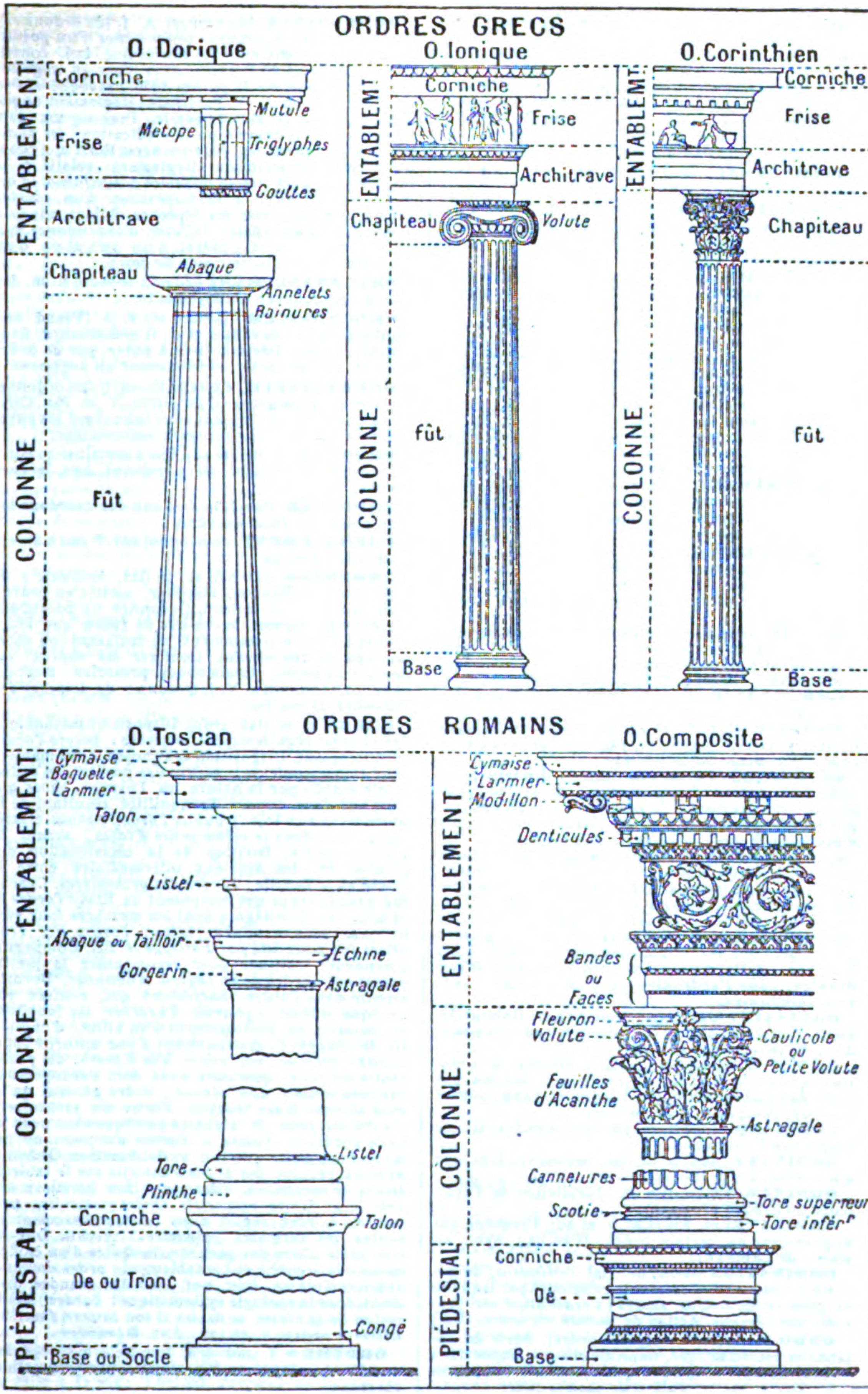
ORBICULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement.*

ORBITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil : *nerfs orbitaires.*

ORBITAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'orbite : *mouvement orbital d'une planète.*

ORBITE n. f. (du lat. *orbita*, ligne circulaire). Courbe que décrit une planète, une comète, autour du soleil. Cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORBITÈLE ou **ORBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. Se dit des araignées à toile polygonale, dont les rayons coupent les lignes parallèles concentriques.


ORDRES GRECS
O. Dorique
O. Ionique
O. Corinthien
ENTABLEMENT
Corniche
Mutule
Métope
Frise
Triglyphes
Gouttes
Architrave
Chapiteau
Abaque
Annelets
Rainures
COLONNE
Fût
Volute
Base
ORDRES ROMAINS
O. Toscan
O. Composite
Cymaise
Baguette
Larmier
Talon
Listel
Abaque ou Tailloir
Echine
Gorgerin
Astragale
Tore
Plinthe
PIÉDESTAL
Corniche
Talon
De ou Tronc
Congé
Base ou Socle
Modillon
Denticules
Bandes ou Faces
Fleuron
Volute
Caulicole ou Petite Volute
Feuilles d'Acanthe
Cannelures
Scotie
Tore supérieur
Tore inférr
Dé
Base

ORCANETTE (*nè-te*) ou **ORCANÈTE** n. f. (de *arcanne*). Espèce de borraginées vivaces de la région méditerranéenne, dont la racine est utilisée en teinture.

ORCHESTIQUE (*kès-ti-ke*) adj. (gr. *orkhêstikos*). Se disait, chez les Grecs, d'une partie de la gymnastique, considérée dans ses rapports avec la danse et le jeu : *genre orchestique*. N. f. Art de la danse : *l'orchestique grecque*. Pantomime.

ORCHESTRAL (*kès-tral*), **E, AUX** adj. Qui appartient à l'orchestre : *musique orchestrale*.

ORCHESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Art d'instrumenter une œuvre musicale. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles : *l'orchestration de Meyerbeer est riche et sonore*.

ORCHESTRE (*kès-tre*) n. m. (gr. *orkhêstra*; de *orkheisthai*, danser). Dans les théâtres grecs, partie du théâtre entre la scène et les spectateurs, où le chœur faisait ses évolutions. Au théâtre, espace compris entre la scène et le public et où se placent les instrumentistes. Ensemble même de ces instrumentistes. Ensemble des places qui, au rez-de-chaussée d'un théâtre, sont les plus rapprochées des musiciens : *retenir un fauteuil d'orchestre*. Ensemble des musiciens jouant des morceaux de concert.


Orchidée.

ORCHESTRER (*kès-tré*) v. t. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale : *orchestrer une partition*.

ORCHIDÉES (*ki-dé*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs. (On cultive surtout celles d'origine tropicale.) S. une *orchidée*.

ORCHIS (*kiss*) n. m. Genre d'*orchidées*, indigènes en Europe, dont les feuilles, chez quelques espèces, ressemblent à celles de l'olivier.

ORCHITE (*ki-te*) n. f. Inflammation du testicule.

ORD (*or*), **E** adj. (lat. *horridus*). Sale, vilain, hideux. (Vx.)

ORDALIE (*lî*) n. f. (de l'anglo-saxon *ordâl*, jugement). Epreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge.

ORDINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *ordinarius*; de *ordo, inis*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement : *la vanité est un défaut très ordinaire*. Dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire*. Médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire*. N. m. Ce qui se fait habituellement. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire*. Courrier de la poste, qui partait et arrivait à jour fixe. Groupe de soldats nourris en commun : *vivre à l'ordinaire*. L'évêque, considéré comme possédant la juridiction ordinaire. *Ordinaire de la messe*, prières de la messe qui ne changent pas avec la fête du jour. Loc. adv. : **A l'ordinaire,** suivant l'habitude. **D'ordinaire, pour l'ordinaire,** le plus souvent. ANT. **Extraordinaire.**

ORDINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Habituellement : *le ciel de Londres est ordinairement brumeux*. ANT. **Extraordinairement.**

ORDINAL, E, AUX adj. (lat. *ordinalis*; de *ordo, inis*, ordre). Se dit des adjectifs qui, dérivés des noms de nombre, marquent l'ordre, le rang, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

ORDINAND (*nan*) n. m. (lat. *ordinandus*). Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT (*nan*) n. m. (lat. *ordinans*). L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINARIAT (*ri-a*) n. m. Juridiction de l'ordinaire ou évêque diocésain.

ORDINATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui dispose dans un certain ordre. (Peu us.) Syn., au masc., de ORDINANT.

ORDINATION (*si-on*) n. f. (lat. *ordinatio*; de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés ; *l'ordination est présidée par l'évêque*. Action de mettre en ordre. (Vx.)

ORDO n. m. (m. lat. signif. *ordre*). Sorte de calendrier ecclésiastique, imprimé chaque année dans chaque diocèse et qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE (*do-nan-se*) n. f. (de *ordonner*). Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème*. Ordre émané d'une autorité souveraine. Loi, constitution des rois de France, sous l'ancien régime : *les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent la chute de Charles X*. (V. *Part. hist.*) Règlement de police : *ordonnance sur la voirie*. Prescription d'un médecin pour le régime ou la médication : *les pharmaciens exécutent les ordonnances*. Ecrit qui contient cette prescription. Règlement relatif à la manœuvre, à la tenue militaire : *uniforme d'ordonnance*. Cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. Soldat mis à la disposition d'un officier. *Officier d'ordonnance*, qui remplit auprès d'un général, d'un amiral ou d'un ministre, les fonctions d'aide de camp.

ORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il ordonnança, nous ordonnançons*.) Déclarer bon à payer, par un ordre écrit au bas de l'acte : *ordonnancer un payement*.

ORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. Qui ordonne, dispose : *l'ordonnateur d'un festin*. N. m. *Fin.* Celui qui a qualité pour liquider et ordonnancer les payements. Adjectiv. : *commissaire ordonnateur*.

ORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui a certaines qualités d'ordre et de méthode : *élève ordonné*. ANT. **Désordonné.**

ORDONNÉE (*do-né*) n. f. L'une des coordonnées d'un point. (V. COORDONNÉE.)

ORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière ordonnée. (Peu us.)

ORDONNER (*do-né*) v. t. (lat. *ordinare*; de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *bien ordonner sa maison*. *Ordonner un polynôme*, disposer des termes successifs de façon que leurs degrés aillent constamment en croissant ou constamment en décroissant. Conférer les ordres : *ordonner un prêtre*. Commander, prescrire. S'est dit pour ORDONNANCER. V. i. *Ordonner de*, disposer de : *ordonnez de ma vie*.

ORDRE n. m. (lat. *ordo*). Disposition méthodique des choses régulièrement classées : *suivre l'ordre chronologique*. Disposition des choses d'une manière utile et harmonieuse : *mettre des papiers en ordre*. Règle établie par la nature ou l'usage : *chose qui n'est pas dans l'ordre*. Tranquillité résultant de la soumission aux lois : *troubler l'ordre*. Nature, classe, catégorie : *dans le même ordre d'idées ; savant de premier ordre*. Division de la classification des plantes et des animaux intermédiaire entre la classe et la famille : *l'ordre des orthoptères*. Chacun des grands corps qui composent un État : *l'ordre de la noblesse*. Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *l'ordre des Templiers fut persécuté par Philippe le Bel*. Compagnie d'honneur, instituée pour récompenser le mérite personnel : *ordre de la Légion d'honneur*. Devoir : *retenir dans l'ordre*. Sacrement qui, conféré par l'évêque, donne le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Endossement d'un billet, d'une lettre de change. Commandement d'une autorité supérieure : *recevoir un ordre*. *Mot d'ordre*, de passe. *Ordre du jour*, questions dont doit s'occuper une assemblée dans une séance ; ordre général qu'un chef adresse à ses troupes. *Porter un militaire à l'ordre du jour*, le signaler publiquement pour sa belle conduite. *Passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une autre question en délibération. *Ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Ordre de succession*, classement des héritiers suivant leurs droits respectifs. *Ordre judiciaire*, procédure d'ordre réglée avec l'accomplissement de toutes les formules judiciaires. *Archit.* Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme la colonne et l'entablement : *ordre dorique ; ordre corinthien*. *Hist. nat.* Une des grandes divisions, dans la zoologie systématique : *l'ordre, subdivision de la classe, se divise à son tour en familles*. **Billet à ordre,** V. BILLET. ANT. **Désordre.**

ORDURE n. f. (rad. *ord*). Impureté du corps. Immondices, balayures. *Fig.* Ecrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. (de *ordure*). Qui contient des obscénités : *livre ordurier.* Qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier.*

ORÉADE n. f. (du gr. *oros*, montagne). *Myth.* Divinité des montagnes.

ORÉE (*ré*) n. f. (lat. *ora*). Borne, lisière : *orée d'un bois.*

OREILLARD (*rè, ll* mll., *ar*). **E** adj. Qui a les oreilles longues. (On dit aussi ORILLARD.) N. m. Genre de petites chauves-souris, remarquables par leurs énormes oreilles en cornet.

OREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (lat. *auricula*). Organe de l'ouïe et, particulièrem., partie externe de l'organe placée de chaque côté de la tête : *avoir l'oreille bien faite. Par ext.* Ouïe : *avoir l'oreille fine.* Justesse de l'ouïe : *avoir de l'oreille.* Appendice qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue.* Pli fait au feuillet d'un livre. Pli de toile à chaque coin d'un ballot, pour mieux le saisir. Partie saillante des pattes d'une ancre. *Fig. A l'oreille*, tout bas et en s'approchant de l'oreille de son interlocuteur : *dire un secret à l'oreille. Avoir l'oreille de quelqu'un*, s'en faire écouter aisément. *Prêter, dresser l'oreille*, être attentif. *Ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Se faire tirer l'oreille*, céder avec peine. *Echauffer les oreilles*, irriter. *Frotter les oreilles à quelqu'un*, le battre. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Laisser passer le bout de l'oreille*, laisser deviner son vrai caractère, ses véritables projets.



Pavillon de l'oreille : A, hélix ; B, tragus ; C, lobule ; D, conque.

OREILLE-DE-SOURIS (*rè, ll* mll., *ri*) n. f. Nom vulgaire du myosotis.

OREILLE-D'OURS (*rè, ll* mll., *dourss*) n. f. Espèce de primevère odorante. Pl. des *oreilles-d'ours.*

OREILLER (*rè, ll* mll., *é*) n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché : *oreiller de plume. Fig.* Ce qui donne le repos : *une conscience pure est un bon oreiller.*

OREILLETTE (*rè, ll* mll., *è-te*) n. f. Chacune des deux cavités de la partie supérieure du cœur : *oreillette droite, gauche.* Petit linge que l'on met derrière une oreille malade. *Bot.* Champignon. Asaret. Mâche. (On dit aussi ORILLETTE.)

OREILLONS (*rè, ll* mll., *on*) n. m. pl. Gonflement, inflammation de la glande parotide. (On dit aussi ORILLONS.) N. m. Partie mobile qui, dans les anciens casques non clos, protégeait les oreilles et les joues. Aile des cubitières et des genouillères des anciennes armures. Rognure de cuir ou de peau dont on fait de la colle forte. Saillie de l'oreille des chauves-souris.

ORÉMUS (*muss*) n. m. (du lat. *oremus* signif. *prions*, mot que le prêtre prononce souvent à la messe, pour inviter les fidèles à prier avec lui). Prière, oraison : *réciter des orémus.*

ORES (*o-re*) adv. (du lat. *hora*, heure). Présentement. **D'ores et déjà** loc. adv. Dès maintenant.

ORFÈVRE n. m. (du lat. *aurum*, or, et *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent. *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse !* (Molière : *l'Amour médecin*), se dit à quelqu'un qui donne un conseil intéressé.

ORFÈVRERIE (*rî*) n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFÉVRI, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillés par l'orfèvre.

ORFRAIE (*frè*) n. f. (lat. *ossifraga*). Espèce d'aigle, oiseau de proie : *on a souvent confondu à tort l'orfraie avec l'effraie.* (V. PYGARGUE.)

ORFROI n. m. (du lat. *aurum Phrygium*, or de Phrygie). Broderie employée jadis en bordure ou en guise de galon. Parements des chapes, chasubles, etc.

ORGANDI n. m. Mousseline très légère et très claire, affermie par un apprêt spécial.

ORGANE n. m. (gr. *organon*). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue.* La voix : *avoir un bel organe.* Dans les machines, appareil élémentaire servant à transmettre le mouvement ou à le guider. *Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi.*

ORGANEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE adj. Qui a rapport aux organes ou aux corps organisés : *la vie organique. Fonctions organiques*, fonctions de nutrition. *Maladie organique*, celle dans laquelle le trouble fonctionnel entraîne une lésion des organes : *le diabète est une maladie organique. Chimie organique*, partie de la chimie qui comprend l'étude du carbone et de ses dérivés. *Loi organique*, loi destinée à développer les principes posés dans une loi constituante. N. f. Partie de la musique qui s'exécutait avec les instruments, chez les anciens.

ORGANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière organique.

ORGANISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être organisé. (Peu us.)

ORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui organise, qui est habile à organiser : *Napoléon fut un génie organisateur.* ANT. **Désorganisateur.**

ORGANISATION (*za-si-on*) n. f. (de *organiser*). Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Constitution morale ou intellectuelle : *avoir une admirable organisation musicale.* Manière dont un Etat, une administration, un service sont constitués : *l'organisation de l'armée.* ANT. **Désorganisation.**

ORGANISÉ (*ni-zé*), **E** adj. Qui est pourvu d'organes dont le fonctionnement constitue la vie : *les animaux et les végétaux sont des corps organisés. Fig.* Constitué intellectuellement de telle ou telle manière. *Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

ORGANISER (*ni-zé*) v. t. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Disposer pour fonctionner : *organiser un ministère.* ANT. **Désorganiser.**

ORGANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des organes qui constituent un être vivant : *l'organisme humain. Fig.* Ensemble disposé pour fonctionner : *un organisme politique.*

ORGANISTE (*nis-te*) n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. (ital. *organzino*). Fils de soie torse réunis par un doublage et qui passent deux fois au moulin.

ORGANSINAGE n. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER (*né*) v. t. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.


Orge.

ORGE n. f. (lat. *hordeum*). Genre de graminées : *l'orge est celle des céréales qui remonte le plus vers le Nord.* Sa graine. **Sucre d'orge,** sucre cuit avec une décoction d'orge et coloré, dont on fait de petits bâtons. — *Orge* est masculin dans les deux expressions : *orge mondé*, grains d'orge qu'on a passés entre deux meules pour les débarrasser de leur première enveloppe ; *orge perlé*, grains d'orge passés entre deux meules plus rapprochées pour en enlever le son et les réduire en petites boules farineuses.

ORGEAT (*ja*) n. m. (de *orge*). Sirop préparé autrefois avec une décoction d'orge, aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. Ce sirop étendu d'eau : *l'orgeat est une boisson rafraîchissante.*

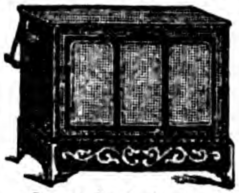
ORGELET (*lè*) n. m. (du lat. *hordeolum*, petit grain d'orge). Petite tumeur inflammatoire, qui se développe au bord des paupières en forme de grain d'orge. V. COMPÈRE-LORIOT.

ORGIAQUE adj. Qui a rapport aux orgies religieuses : *fureurs orgiaques.* Qui tient de l'orgie : *débauches orgiaques.*

ORGIE (*jî*) n. f. (du gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table : *faire une orgie.* N. f. pl. Fêtes solennelles de Bacchus, chez les anciens.

ORGUE (*or-ghe*) n. m. (du lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans

les églises : *la Bible attribue à Jubal l'invention de l'orgue.* **Est masculin au singulier et féminin au pluriel** : *un bel orgue, de belles orgues.* (V. la planche MUSIQUE.) *Par ext.* Tribune élevée où sont les orgues, dans une église : *monter à l'orgue. Buffet d'orgue*, ouvrage de menuiserie dans lequel est enfermé tout le mécanisme d'un orgue. *Orgue de Barbarie* (corrupt. de *Barberi*, nom d'un fabricant de Modène), espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle. *Musiq. Point d'orgue*, repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie : *le point d'orgue est indiqué par le signe* 𝄐. Ancien engin d'artillerie composé de plusieurs petits canons montés côte à côte sur un affût. Herse à barreaux indépendants. Basaltes prismatiques : *les orgues de Bort forment une magnifique colonnade.* Tuyau de conduite pour les eaux des dalots, des gaillards, des ponts inférieurs.


Orgue de Barbarie.

ORGUEIL (*gheu, l* mll.) n. m. (anc. h. all. *urgoli*). Opinion trop avantageuse de soi-même. En bonne part, Sentiment élevé de sa dignité personnelle : *un légitime orgueil.* ANT. **Modestie, humilité.**

ORGUEILLEUSEMENT (*gheu, ll* mll., *eu-zeman*) adv. D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE (*gheu, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'orgueil, qui en témoigne. Vaniteux, prétentieux : *attitude orgueilleuse.* ANT. **Humble, modeste.**

ORIBUS (*buss*) n. m. Chandelle de résine que l'on place dans la cheminée, dans certaines provinces.

ORICHALQUE (*kal-ke*) n. m. (du gr. *oros*, montagne, et *khalkos*, airain). Sorte de métal précieux, dont parlent les anciens auteurs grecs. Nom donné plus tard au cuivre pur, au laiton et au bronze.

ORIENT (*ri-an*) n. m. (du lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Est, levant : *l'Arabe fait sa prière le visage tourné vers l'orient.* Partie d'une perle qui paraît comme lumineuse : *perle d'un bel orient.* L'Asie, une partie de l'Egypte et même de l'Europe, relativement à l'Europe occidentale (en ce sens et dans les suiv. prend une majuscule) : *voyage en Orient; en Extrême Orient* (Chine, Japon, Cochinchine, etc.) Nom par lequel, dans la franc-maçonnerie, on désigne les loges de province. **Grand-Orient,** loge centrale, formée dans la capitale par les représentants des loges maçonniques de province. ANT. **Occident, couchant, ouest.**

ORIENTAL, E, AUX (*ri-an*) adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient : *les peuples orientaux. Langues orientales*, langues mortes ou vivantes de l'Asie. N. m. pl. Peuples de l'Asie : *les Orientaux parlent volontiers par figures.* ANT. **Occidental.**

ORIENTALISME (*ri-an-ta-lis-me*) n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc. Goût des choses de l'Orient.

ORIENTALISTE (*ri-an-ta-lis-te*) n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales : *Eugène Burnouf fut un orientaliste de valeur.* Peintre de scènes orientales.

ORIENTATION (*ri-an-ta-si-on*) n. f. (de *orienter*). Action de déterminer les points cardinaux du lieu où l'on se trouve : *l'orientation est facile au moyen de la boussole.* Position d'un objet relativement aux points cardinaux. *Mar.* Disposition des vergues pour permettre aux voiles de recevoir convenablement le vent. *Fig.* Direction : *orientation professionnelle.* ANT. **Désorientation.**

ORIENTEMENT (*ri-an-te-man*) n. m. Action d'orienter un bâtiment, des voiles.

ORIENTER (*ri-an-té*) v. t. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une serre. Mar.* Brasser les vergues de manière que le vent frappe bien les voiles. *Fig.* Guider : *orienter un enfant vers les sciences.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances : *il est difficile de bien s'orienter au milieu d'une révolution.* ANT. **Désorienter.**

ORIFICE n. m. (lat. *orificium* ; de *os, oris*, bouche, et *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.


Oriflamme.

ORIFLAMME (*fla-me*) n. f. (du lat. *aurea flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or*, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Louis VI, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1121, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaitre après la bataille d'Azincourt (1415).


Origan.

ORIGAN n. m. (gr. *origanon*). Genre de labiées, voisin des menthes. (On l'appelle aussi MARJOLAINE.)

ORIGINAIRE (*nè-re*) adj. Qui tire son origine d'un lieu donné : *plante originaire d'Amérique.* Inné : *tare originaire.* Qui existait à l'origine : *l'état originaire des langues, des mœurs.*

ORIGINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, AUX adj. (lat. *originalis*). Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original.* Qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale.* Qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original.* Singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Manuscrit primitif, par opposition à *copie* : *l'original d'un traité.* Texte, par opposition à la traduction. Personne dont on reproduit les traits : *portrait qui ne ressemble pas à l'original.* N. Personne singulière, excentrique : *c'est une originale.* **En original** loc. adv. En texte original. ANT. **Banal, vulgaire, copié, reproduit.**


Original.

ORIGINAL, ORIGNAL ou **ORIGNAC** n. m. Elan du Canada.

ORIGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière originale : *sujet originalement traité.*

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original. Caractère bizarre, singulier. ANT. **Banalité.**

ORIGINE n. f. (lat. *origo, inis*; de *oriri*, surgir). Principe, commencement : *l'origine du monde ; l'origine d'une maladie.* Etymologie : *l'origine d'un mot.* Extraction d'une personne, d'une nation : *être de noble origine.* Provenance : *mode d'origine anglaise.* **Dans l'origine, à l'origine** loc. adv. Au début. ANT. **Fin.**

ORIGINEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. Qui remonte jusqu'à l'origine. *Péché originel*, celui que tous les hommes, dans la croyance chrétienne, auraient contracté en la personne d'Adam.

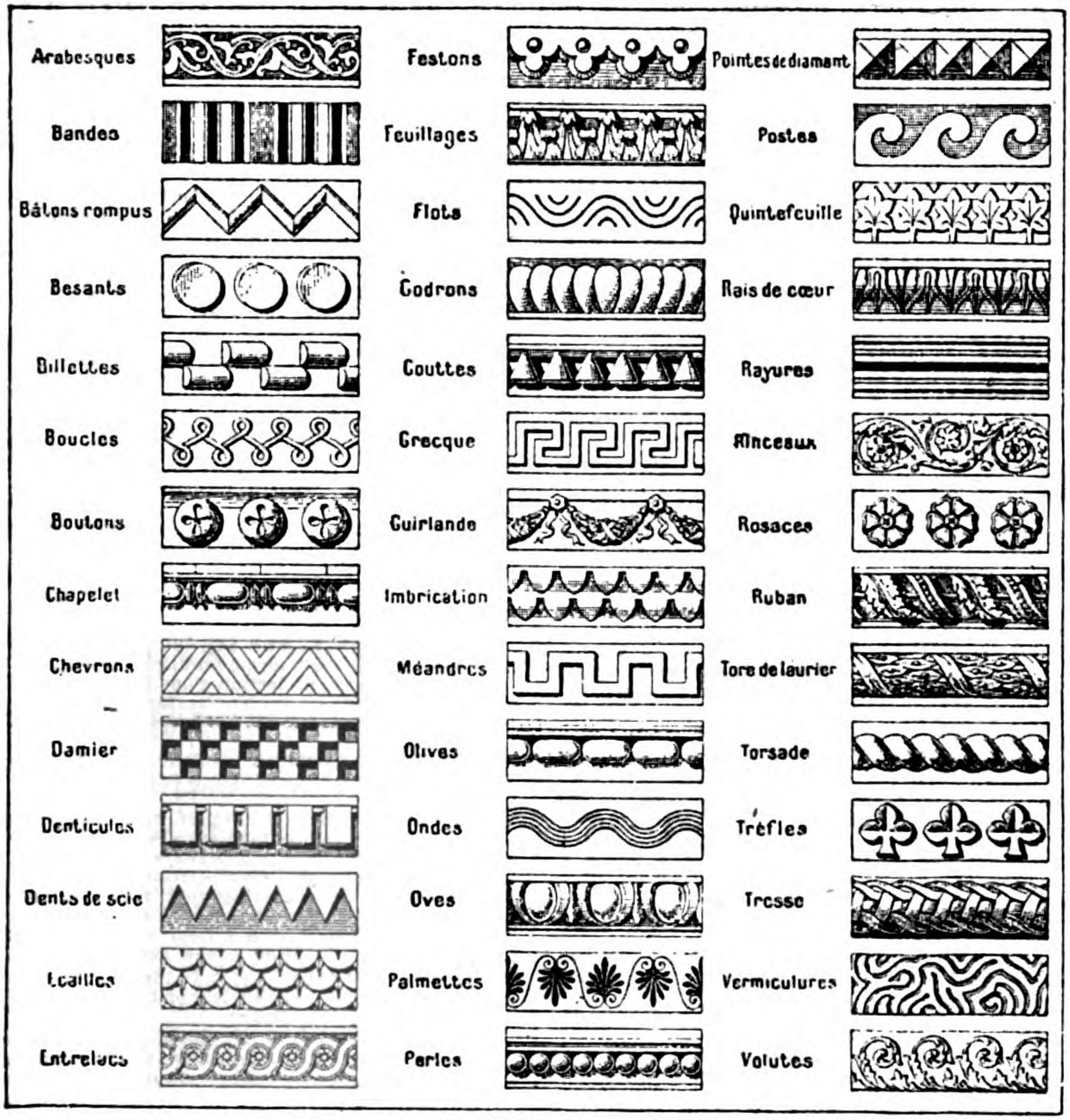
ORIGINELLEMENT (*nè-le-man*) adv. Dès l'origine : *contrat originellement vicié.*

ORILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. V. OREILLARD.

ORILLON (*ll* mll.) n. m. Petite saillie en forme d'oreille : *les orillons d'une écuelle.* Massif de maçonnerie arrondie à l'angle d'épaule d'un bastion. (V. OREILLONS.)

ORIN n. m. Câble auquel sont attachés la bouée d'une ancre, le crapaud d'une mine immergée.

ORIPEAU (*pô*) n. m. (de l'anc. fr. *orie*, d'or, et de *peau*). Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a



ORNEMENTS.

l'éclat de l'or. Étoffe, broderie de faux or ou de faux argent : *comédien couvert d'oripeaux. Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLE n. m. (ital. *orlo*). *Archit.* Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau. *Blas.* Pièce honorable, qui est une bordure réduite de largeur et ne touchant pas les bords de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ORLÉANISME (*nis-me*) n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

ORLÉANISTE (*nis-te*) n. Partisan de l'orléanisme. Adj. : *le parti orléaniste.*

ORLÉANS (*anss*) n. f. Étoffe légère, lisse et unie, de laine et de coton.

ORMAIE (*mè*) ou **ORMOIE** (*moî*) n. f. Lieu planté d'ormes.



Orme.

ORME n. m. (lat. *ulmus*). Genre d'ulmacées, comprenant de grands arbres qui servent à border les routes, les avenues : *le bois de l'orme est fibreux, solide et élastique. Attendez-moi sous l'orme,* se dit ironiquement lorsqu'on a donné un rendez-vous où l'on n'a pas l'intention d'aller.

ORMEAU (*mô*) n. m. Jeune orme.

ORMEAU ou **ORMIER** n. m. V. HALIOTIDE.

ORMILLE (*ll* mll.) n. f. Très jeune orme. Plant de petits ormes.

ORNE n. m. (lat. *ornus*) Variété de frêne.

ORNEMANISTE (*nis-te*) n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adjectiv. : *peintre ornemaniste.*

ORNEMENT (*man*) n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne : *être chargé d'ornements. Fig.* Ce qui rend glorieux, aimable : *être l'ornement de son pays. Bx-arts.* Parties accessoires d'une composition, généralement empruntées à la nature morte ou à la pure fantaisie. Richesse de l'expression ou du style. Chacun des habits sacerdotaux dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique.

ORNEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui concerne les ornements : *style ornemental.* Qui sert ou peut servir à l'ornement : *des plantes ornementales.*

ORNEMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Art de disposer les ornements : *l'ornementation de l'ordre dorique est sévère.*

ORNEMENTER (*man-té*) v. a. Enrichir d'ornements.

ORNER (*né*) v. t. (lat. *ornare*). Parer, embellir, décorer : *orner un parc de statues. Fig.* Illustrer, rendre glorieux ou aimable : *les vertus ornent l'âme.*

ORNIÈRE n. f. (du mot dialect. *orne*, fosse; du lat. *ordo*, ordre). Trace profonde, que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOGALE n. m. Genre de liliacées bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *ornis, ithos*, oiseau, et *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux. Traité sur les oiseaux.

ORNITHOLOGISTE (*jis-te*) ou **ORNITHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** (*si*) n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

ORNITHORYNQUE (*rin-ke*) n. m. Genre de mammifères monotrèmes de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.



Ornithorynque.

OROBANCHE n. f. Genre d'*orobanchées*, parasites sur les racines des plantes légumineuses : *l'orobanche et la cuscute sont deux fléaux pour les prairies artificielles.*

OROBANCHÉES (*ché*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées. S. une *orobanchée.*

OROBE n. f. Genre de légumineuses papilionacées d'Europe et d'Amérique.

OROGÉNIE (*ní*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *genos*, génération). Étude des dislocations de l'écorce terrestre et, particulièrement, des montagnes.

OROGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *oros*, montagne, et *graphê*, description). Description des montagnes : *étudier l'orographie de la France.*

OROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'orographie : *description orographique.*

ORONGE n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger : *l'oronge croît dans les bois.* **Fausse oronge**, l'amanite tue-mouches (champignon extrêmement vénéneux). **Oronge vineuse** (appelée aussi *amanite rougissante* ou *rougeâtre*, *golmotte*, etc.), champignon comestible. (V. la planche CHAMPIGNONS.)



Oronges : 1. Vraie ; 2. Fausse, 3. Vineuse.

ORPAILLAGE (*pa, ll* mll., *a-je*) n. m. Travail des orpailleurs.

ORPAILLEUR (*pa, ll* mll., *eur*) n. m. Homme qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains cours d'eau et certaines terres aurifères.

ORPHELIN, E n. et adj. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux : *être orphelin de père et de mère.*

ORPHELINAT (*na*) n. m. Établissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORPHÉON n. m. (de *Orphée*, n. myth.). Société chorale, établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONIQUE adj. Qui a rapport aux orphéons et à la musique des orphéons.

ORPHÉONISTE (*nis-te*) n. Membre d'un orphéon.

ORPHIE (*fi*) n. f. Genre de poissons à bec fin, pointu, à squelette vert émeraude, dits souvent *aiguilles, bécassines de mer*, et qui sont répandus dans nos mers.



Orphie.

ORPHIQUE adj. Qui a rapport à Orphée : *les poésies orphiques.* (Se dit des dogmes, des mystères, des principes philosophiques attribués à Orphée.) *Poèmes orphiques* ou *orphiques* (*les*) n. m. pl. Poèmes attribués à Orphée. N. f. pl. Fêtes de Dionysos Zagreus, célébrées dans les confréries orphiques.

ORPIMENT (*man*) n. m. (lat. *auripigmentum*). Sulfure naturel d'arsenic, d'une belle couleur jaune, employé en peinture et dans différentes industries.

ORPIN n. m. (de *orpiment*). *Bot.* Genre de crassulacées, très répandues en France et utilisées comme astringentes et vulnéraires. Orpiment.

ORQUE (*or-ke*) n. f. Nom vulgaire de l'*épaulard.*

ORSEILLE (*or-sè, ll* mll.) n. f. Sorte de lichen. Pâte d'une belle couleur rouge violet, qu'on extrait de cette plante.

ORT (*ort'*) adj. invar. (de *ord*). Brut. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris. Adverbialem. : *un ballot pesé ort.*

ORTEIL (*tè, ll* mll.) n. m. (lat. *articulus* ; de *artus*, membre). Doigt du pied et, particulièrement, le gros doigt, qu'on appelle aussi *gros orteil.*

ORTHO (du gr. *orthos*, droit) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

ORTHOCHROMATIQUE adj. Se dit d'une plaque photographique également sensible aux diverses radiations colorées.

ORTHODOXE (*dok-se*) adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *doxa*, opinion). Conforme à l'opinion religieuse considérée comme la vraie : *doctrine orthodoxe.* Qui professe l'orthodoxie : *théologien orthodoxe. Par ext.* Conforme à la vérité, aux principes traditionnels dans un domaine quelconque. *Église orthodoxe*, titre officiel de l'Église russe. N. Personne orthodoxe.

ORTHODOXIE (*dok-si*) n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe : *les défenseurs de l'orthodoxie.*

ORTHODROMIE (*mi*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *dromos*, course). Route d'un vaisseau qui navigue par l'arc de grand cercle.

ORTHODROMIQUE adj. Se dit du chemin le plus court, entre les deux points extrêmes de la route d'un navire.

ORTHOGONAL, E, AUX adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *gônia*, angle). Qui forme des angles droits. *Projection orthogonale*, projection d'une figure sur une droite, sur un plan ou sur une surface quelconque, à l'aide de perpendiculaires abaissées des différents points de la figure.

ORTHOGONALEMENT (*man*) adv. *Géom.* A angle droit, perpendiculairement : *plans qui se coupent orthogonalement.*

ORTHOGRAPHE n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *graphê*, écriture). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue : *apprendre l'orthographe.* Manière quelconque dont on écrit certains mots : *orthographe vicieuse. Faute d'orthographe*, faute commise dans la manière d'écrire un mot. *Fig.* et *fam.* Écart.

ORTHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Représentation de la face d'un édifice. Profil ou coupe perpendiculaire.

ORTHOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Écrire les mots suivant leur orthographe : *mal orthographier un nom propre.*

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques.* Qui appartient à l'orthographie : *dessin orthographique. Projection orthographique*, syn. de PROJECTION ORTHOGONALE.

ORTHOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément aux règles de l'orthographe. (Peu us.)

ORTHOLOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *logos*, discours). Art de parler correctement. Traité de cet art. ANT. **Cacologie.**

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE (*di*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *pais, paidos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie : *appareil orthopédique.*

ORTHOPÉDISTE (*dis-te*) adj. et n. Qui pratique l'orthopédie : *médecin orthopédiste.*

ORTHOPHONIE (*ni*) n. f. (du préf. *ortho*, et du gr. *phônê*, voix). Art de corriger les vices de la parole.

ORTHOPTÈRE adj. (du préf. *ortho*, et du gr. *pteron*, aile). *Entom.* Qui a les ailes antérieures croisées l'une sur l'autre et les postérieures pliées dans le sens de la longueur. N. m. pl. Ordre d'insectes ayant ces caractères. (On les divise en trois sous-ordres : *thysanoures, orthoptères proprement dits, orthoptères pseudonévroptères.*) S. un *orthoptère.*

ORTHOPTÈRE n. m. Sorte d'oiseau mécanique, qui peut se soutenir et s'avancer dans l'air.

ORTHOSE (*tô-ze*) ou **ORTHOCLASE** (*kla-ze*) n. m. Espèce de feldspath potassique.

ORTIE (*tî*) n. f. (lat. *urtica*). Genre d'urticacées, couvertes de poils dont la base renferme un liquide irritant qui pénètre sous la peau par simple contact des pointes : *les orties, desséchées, peuvent servir de fourrage.* **Ortie blanche,** lamier blanc.


Ortie.

ORTIER (*ti-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Piquer, frotter, fouetter avec des orties : *ortier un membre malade.*

ORTIVE adj. f. (du lat. *ortivus*, qui se lève). *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. (lat. *hortulanus*). Espèce de bruant de l'Europe, très recherché pour sa chair délicate : *les ortolans se prennent au filet.*


Ortolan.

ORVALE n. f. *Bot.* Espèce de sauge, appelée aussi *toute-bonne*, aux bractées colorées.

ORVET (*vè*) n. m. Genre de reptiles sauriens non venimeux de l'Europe et de l'Asie, appelés aussi *serpents de verre.*

ORVIÉTAN n. m. (ital. *orvietano*). Electuaire inventé par Ferranto d'Orvieto et en grande vogue à Paris au XVIIᵉ siècle. Drogue, de charlatan. *Marchand d'orviétan*, charlatan.

ORYCTÉROPE n. m. Genre de mammifères édentés d'Afrique, vulgairement *cochons de terre.*


Orvet.

ORYCTOGRAPHIQUE ou **ORYCTOLOGIQUE** adj. Qui se rapporte à la science des fossiles.

ORYCTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *oruktos*, fossile, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles. (On dit aussi ORYCTOGRAPHIE [*fî*].)

OS (*oss*; au pl. *ô*) n. m. (lat. *os*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés. *Fig. En chair et en os*, en personne ; en réalité. *Jusqu'à la moelle des os*, profondément. *N'avoir que les os et la peau, avoir la peau collée aux os*, être fort maigre. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui donner les moyens de vivre, lui procurer un bien provisoire. *Ne pas faire de vieux os*, mourir jeune. *Os de seiche*, lame chitineuse incrustée de sels calcaires, qui existe dans le corps des seiches. (V. SEICHE.)

OSANORE (*za*) adj. f. (de *os*; du préf. priv. *an*, et de *or*). *Dents osanores*, dents artificielles faites avec de l'ivoire d'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets métalliques.

OSCILLATION (*os-sil-la-si-on*) n. f. Mouvement d'un corps qui exécute un mouvement de va-et-vient de part et d'autre de sa position d'équilibre : *les petites oscillations du pendule sont isochrones. Fig.* Fluctuation, changement alternatif en sens opposé : *les oscillations des valeurs.*

OSCILLATOIRE (*os-sil-la*) adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire.*

OSCILLER (*os-sil-lé*) v. i. (lat. *oscillare*). Exécuter des oscillations : *pendule qui oscille. Fig.* Varier, hésiter : *osciller entre deux partis.*

OSCULATEUR, TRICE (*os-ku*) adj. (du lat. *osculari*, baiser). *Géom.* Se dit de lignes, plans, surfaces se touchant d'une façon particulière : *plan osculateur.*

OSCULATION (*os-ku-la-si-on*) n. f. *Géom.* Genre de contact de lignes ou plans ou surfaces osculatrices.

OSÉ (*zé*), **E** adj. Fait ou tenté avec audace : *tentative osée.* Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé.*

OSEILLE (*zé. Il* mll.) n. f. (lat. *oxalis*). Espèce de polygonées d'un goût acide : *l'oseille se multiplie par division des touffes. Sel d'oseille*, oxalate de potasse.

OSER (*zé*) v. i. et t. (de *ausum*, supin de *audere*, oser). Avoir la hardiesse, le courage de : *ne pas oser se plaindre.* Tenter quelque chose avec hardiesse : *oser une sortie.*

OSERAIE (*ze-rè*) n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Hardi, qui ose.

OSIER (*zi-é*) n. m. Rameau jeune et flexible de plusieurs espèces de saules, qui sert à tresser des paniers et à faire des liens.


Osier.

OSIÉRICULTURE n. f. (de *osier* et *culture*). Culture de l'osier.

OSMAZÔME (*os-ma*) n. f. (du gr. *osmê*, odeur, et *zômos*, bouillon). Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIQUE (*os-mi-ke*) adj. Se dit d'un acide dérivé de l'osmium et employé en histologie.

OSMIUM (*os-mi-om'*) n. m. *Chim.* Corps simple (Os) de densité 22.4, fusible vers 2500°, qui se trouve dans les minerais de platine.

OSMOLOGIE (*os-mo-lo-jî*) n. f. (du gr. *osmê*, odeur, et *logos*, discours) Science des odeurs. Traité des odeurs.

OSMONDE (*os-mon-de*) n. f. Genre de fougères.

OSMOSE (*os-mô-ze*) n. f. (du gr. *ôsmos*, impulsion). Phénomène qui se produit lorsque deux solutions sont séparées par une membrane mince et qui consiste en ce qu'il se forme un mélange des solutions. Syn. DIFFUSION.

OSMOTIQUE adj. Qui a rapport à l'osmose : *pouvoir osmotique.*

OSSATURE (*os-sa*) n. f. L'ensemble des os : *l'ossature humaine.* Charpente d'un homme ou d'un animal : *il a une solide ossature.* Charpente qui soutient un tout : *ossature d'une voûte. Fig. l'ossature d'un drame.*

OSSÉINE n. f. (du lat *osseus*, d'os). Substance qui forme le tissu cellulaire de la peau et des cartilages, chez les animaux

OSSELET (*o-se-lè*) n. m. Petit os en général Chacun des petits os tirés du pied de mouton, avec lesquels jouent les enfants : *jouer aux osselets.* Tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS (*o-se-man*) n. m. pl. Os decharnés et desséchés d'hommes ou d'animaux morts : *exhumer des ossements.* (S'emploie aussi au sing.)

OSSEUX, EUSE (*os-seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'os : *tissu osseux.* Dont les os sont gros et saillants : *main osseuse.*

OSSIANIQUE (*os-si*) adj. D'Ossian. Dans le genre des poésies d'Ossian : *des poésies ossianiques.*

OSSIANISME (*os-si-a-nis-me*) n. m. Imitation des poésies attribuées à Ossian. Admiration outrée de ce genre de poésie.

OSSIFICATION (*os-si, si-on*) n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER (*os-si-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSU (*os-su*), **E** adj. Qui a de gros os : *une femme ossue.* (Peu us.)

OSSUAIRE (*os-su-è-re*) n. m. (lat. *ossuarium*). Amas d'ossements. Lieu où l'on entasse des ossements, particulièrement près des champs de bataille : *l'ossuaire de Douaumont.*

OST (*ost'*) n. m. (du lat. *hostis*, ennemi). Camp, armée : *les vassaux devaient à leur suzerain le service d'ost.* (Vx.) [On écrivait aussi HOST.]

OSTÉALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *ostéon*, os, et *algos*, douleur). Douleur osseuse profonde.

OSTÉALGIQUE adj. Qui a rapport à l'ostéalgie : *douleur ostéalgique.*

OSTÉINE n. f. (du gr. *ostéon*, os). Syn. de OSSÉINE.

OSTÉITE n. f. Inflammation du tissu osseux.

OSTENSIBLE (*os-tan*) adj. (du lat. *ostensum*, supin de *ostendere*, montrer). Qui peut être montré ; apparent : *démarche ostensible.*

OSTENSIBLEMENT (*os-tan, man*) adv. D'une manière ostensible : *montrer ostensiblement ses préférences.*


Ostensoir.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** (*os-tan*) n. m. (du lat. *ostensus*, montré). Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée à l'autel. (V. CUSTODE.)

OSTENTATEUR, TRICE (*os-tan*) adj. Qui a de l'ostentation.

OSTENTATION (*os-tan-ta-si-on*) n. f. (lat. *ostentatio*; de *ostendere*, montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une quantité : *faire ostentation de ses richesses.*

OSTÉOGÉNIE (*nî*) n. f. Partie de l'embryogénie qui s'occupe de la formation du tissu osseux.

OSTÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. Description des os.

OSTÉOLITHE (*os-té*) n. m. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *osteon*, os, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des os.

OSTÉOMALACIE (*sî*) n. f. Affection caractérisée par un ramollissement des os.

OSTÉOPLASTIE (*os-té-o-plas-tî*) n. f. Restauration d'un os à l'aide de fragments osseux.

OSTÉOTOMIE (*os-té-o-to-mî*) n. f. Résection partielle d'un os pour remédier à une difformité.

OSTRACÉ (*os-tra-sé*), **E** adj. (du gr. *ostrakon*, coquille). Qui a la forme ou la nature d'une coquille. N. m. pl. Famille de mollusques lamellibranches, ayant pour type l'*huître*. S. un *ostracé*.

OSTRACISER (*os-tra-si-zé*) v. t. Frapper d'ostracisme ; bannir, exiler : *Aristide fut ostracisé.*

OSTRACISME (*os-tra-sis-me*) n. m. (du gr. *ostrakon*, coquille, parce que les Athéniens écrivaient leurs suffrages sur une coquille). Jugement du peuple d'Athènes, par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect : *l'ostracisme n'entraînait pour celui qui en était l'objet aucune déconsidération. Par ext.* Exclusion, proscription. (V. *Part. hist.*)

OSTRÉICOLE (*os-tré-i*) adj. (du lat. *ostrea*, huître, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'ostréiculture : *industrie ostréicole.*

OSTRÉICULTEUR (*os-tré-i*) n. m. Celui qui se livre à l'ostréiculture.

OSTRÉICULTURE (*os-tré-i*) n. f. (du lat. *ostrea*, huître, et de *culture*). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huîtres : *l'ostréiculture fleurit sur les côtes françaises.*

OSTROGOTH ou **OSTROGOT** (*os-tro gho*), **E** adj. et n. De la Gothie orientale. *Par ext.* Barbare. N. m. Homme qui ignore les bienséances : *c'est un ostrogoth.* (V. *Part. hist.*)

OTAGE n. m. (lat. pop. *obsidaticum*). Personne, ville, place, qu'un prince, une autorité quelconque, remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité : *prendre, échanger des otages.* Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.



Otarie.

OTALGIE (*jî*) n. f. (du gr. *oûs, ôtos*, oreille, et *algos*, douleur). Douleur d'oreille.

OTARIE (*rî*) n. f. Genre de mammifères pinnipèdes du Pacifique : *les otaries ont les mœurs des phoques.*

ÔTÉ part. pass. pris prépositivement. En ôtant, si l'on ôte, excepté : *ouvrage excellent, ôté deux ou trois chapitres.*

ÔTER (*té*) v. t. Tirer une chose de la place où elle est : *ôter des meubles d'une maison.* Se dépouiller de : *ôter son habit.* Ravir, enlever : *ôter un emploi.* Faire cesser : *ôter la fièvre.* Retrancher : *ôter deux de quatre. Fig.* Faire perdre, dissiper : *ôter une idée de la tête.* **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là.*

OTIQUE adj. (du gr. *oûs, ôtos*, oreille). De l'oreille.

OTITE n. f. Inflammation de l'oreille : *otite aiguë.*

OTORRHÉE n. f. Écoulement de l'oreille.



Otocyon.

OTOCYON n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique, dits aussi *chiens oreillards.*

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE n. f. Partie de la médecine, qui s'occupe des maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

OTOSCOPE (*to-sko-pe*) n. m. Instrument au moyen duquel on examine le conduit auditif.

OTTOMAN, E adj. et n. Turc. N. m. Une étoffe. N. f. Sorte de canapé à l'orientale.

OU conj. alternative (lat. *aut*) : *vaincre ou mourir.* Autrement, en d'autres termes : *Byzance ou Constantinople.*

OÙ adv. (lat. *ubi*). En quel endroit : *où allez-vous?* A quelle chose : *où cela vous mènera-t-il?* Auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu. Là où*, au lieu dans lequel. *Où que*, en quelque lieu que. *D'où*, de quel endroit, de quelle origine. *Par où*, par quel endroit. — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments*; mais dites : *c'est là que... c'est à Paris que...* (V. DONT.)

OUAILLE (*ou-a, ll* mll.) n. f. (du lat. *ovicula*, petite brebis). Autref., brebis. Ne se dit plus qu'au *fig.* des chrétiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles.*

OUAIS (*ou-è*) interj. qui marque la surprise : *ouais! vous le prenez de bien haut.*

OUATE n. f. (all. *watte*). Laine, soie, filasse ou coton préparés soit pour être placés sous la doublure des objets de literie ou de vêtements que l'on veut rendre plus chauds, soit pour servir à des pansements : *couverture doublée d'ouate.* (On dit indifféremment *de la ouate* ou *de l'ouate*.)

OUATER (*té*) v. t. Garnir, doubler d'ouate : *ouater un manteau.*

OUATINE n. f. Étoffe cotonneuse, employée comme doublure.

OUATINER (*né*) v. t. Garnir d'ouatine.

OUBLI n. m. État d'une personne ou d'une chose oubliée : *l'oubli d'un détail important.* Égarement passager : *un moment d'oubli. Oubli de soi*, abnégation de ses droits, de ses intérêts. *Fleuve d'oubli*, le Léthé.



Oublies.

OUBLIABLE adj. Susceptible d'être oublié.

OUBLIE (*bli*) n. f. (du lat. *oblata*, chose offerte). Sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet. Syn. PLAISIR.

OUBLIER (*bli-é*) v. t. (du lat. *oblitus*, oublié. — Se conj. comme *prier.*) Perdre le souvenir d'une chose : *oublier la date d'un fait.* Laisser par inadvertance : *oublier ses gants.* Laisser passer : *oublier l'heure.* Omettre : *oublier un nom sur une liste.* Manquer à : *oublier son devoir.* Négliger : *oublier ses amis.* Ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur.* Manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait.* N'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père.* **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de...* Négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas.* ANT. **Se souvenir, se rappeler.**

OUBLIETTE (*bli-è-te*) n. f. Cachot souterrain et obscur où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle : *dans beaucoup de châteaux, on a pris les fosses d'aisances ou les glacières pour des oubliettes.* Fosses couvertes d'une trappe à bascule ou d'une fausse trappe, où l'on faisait tomber ceux dont on voulait se débarrasser. (S'emploie surtout au pluriel.)

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière oublieuse.

OUBLIEUX, EUSE (*bli-eû, eu-ze*) adj. Qui oublie facilement : *écolier oublieux.*

OUCHE n. f. (lat. pop. *olca*). Terrain voisin de la maison et planté d'arbres fruitiers. Bonne terre qui peut fournir les produits les plus variés.

OUED (*ou-èd*) n. m. Mot arabe signifiant *cours d'eau* et qui désigne plus particulièrement les cours d'eau temporaires du Sahara. Pl. des *ouadi.*

OUEST (*ou-est'*) n. m. (angl. *west*). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher ; occident, couchant : *vent qui souffle de l'ouest.* Point cardinal situé du côté où le soleil se couche. Direction de ce point. *Par ext.* Pays situé du côté où le soleil se couche. (Dans ce sens et le suiv., prend une majuscule.) Région occidentale de la France : *voyager dans l'Ouest.* ANT. **Est, levant, orient.**

OUF interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc. : *ouf! les voilà partis!*

OUGRIEN n. m. Groupe linguistique comprenant l'ostiak (Sibérie) et le magyar (Hongrie).

OUI (de *oïl*), particule affirmative, opposée à *non*. *Ne dire ni oui ni non*, ne pas se prononcer. **Oui-da**, volontiers, de bon cœur, vraiment! (marque souvent l'ironie ou l'étonnement). N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. *Pour un oui, pour un non*, sans motif sérieux. — On dit *le oui*, mais on peut dire : *je crois qu'oui*. ANT. **Non**.

OUÏ (*ou-i*) prép. et adj. Entendu. V. EXCEPTÉ.

OUICHE interj. (de *oui*). *Pop.* Ah bah! Oh bien oui!

OUÏ-DIRE n. m. invar. Ce qu'on ne sait que par le bruit public : *je ne le sais que par ouï-dire.*

OUÏE n. f. Action d'ouïr : *à l'ouïe d'une nouvelle*. (Vx.) Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons : *les chiens ont l'ouïe très fine. A perte d'ouïe*, aussi loin que l'on peut entendre. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche par la respiration. Ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUILLAGE (*ou, ll* mll.) n. m. Action d'ouiller.

OUILLER (*ou, ll* mll., *é*) v. t. (de *a*, et *œil*). Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, pour combler le vide.

OUÏR v. t. (du lat. *audire*, entendre. — N'est usité qu'à l'infin prés., au participe passé *ouï*, e et aux temps composés.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que...* Ecouter, prêter l'oreille : *on l'a condamné sans l'ouïr. Dr.* Recevoir la déposition de *ouïr les experts.*



Ouistiti.

OUISTITI (*ou-is-ti-ti*) n. m. Nom vulgaire de divers petits singes d'Amérique : *l'ouistiti à pinceaux est commun au Brésil.*

OUKASE n. m. V. UKASE

OULLIÈRE (*oul-li*) n. f. Allée entre les rangs des vignes et affectée à d'autres cultures

OUPILLE (*ll* mll.) n. f. Torche, flambeau de paille.

OURA n. m. Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.

OURAGAN n. m. (orig. caraïbe). Tempête, bourrasque violente, causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons : *les ouragans des Antilles sont terribles. Fig.* Grand trouble, explosion de passions : *ouragan politique. Arriver comme un ouragan*, arriver impétueusement.

OURALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Des monts Ourals : *les populations ouraliennes.*

OURALO-ALTAÏQUE adj. Se dit des langues parlées depuis la Finlande jusqu'à la Mandchourie, telles que le *finnois*, le *hongrois*, le *turc*, le *samoyède*, le *mongol*, etc.

OURDIR v. t. (du lat. *ordiri*, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe avant de la mettre sur le métier. *Fig.* Tramer, machiner : *ourdir une conspiration.*

OURDISSAGE (*di-sa-je*) n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit. Ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE (*di-seur, eu-ze*) n. Qui ourdit.

OURDISSOIR (*di-soir*) n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met la chaîne quand il ourdit.

OURLER (*lé*) v. t. Faire un ourlet : *ourler des mouchoirs.*

OURLET (*lè*) n. m. (vx fr. *orle* ; du lat. *ora*, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe pour l'empêcher de s'effilocher. (V. COUTURE.)



Ours blanc.

OURS (*ourss* ; autref. *our*) n. m. (lat. *ursus*). Genre de mammifères carnivores, comprenant des animaux lourds à fourrure épaisse, à pattes plantigrades, etc., des divers pays du monde : *l'ours se trouve encore en France, dans les Pyrénées. Ours marin*, espèce de phoque. *Fig.* Homme qui fuit la société. *Ours mal léché*, personne mal faite, grossière. — Les ours ont le corps massif, trapu; ils mènent en général une vie solitaire; ils sont intelligents, rusés, prudents, d'une force redoutable, et la chasse en est toujours dangereuse. Ils sont surtout carnassiers, mais ils mangent volontiers des fruits et du miel. On distingue l'*ours blanc* des régions arctiques, le plus grand de tous les carnassiers (2m, 60 de long), l'*ours de l'Amérique du Nord*, dit *grizzli*; l'*ours noir*, l'*ours brun d'Europe*, etc.



Ours brun.

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse**, v. *Part. hist*

OURSIN n. m. Peau d'ours encore garnie de son poil : *un bonnet d'oursin.*

OURSIN n. m. Echinoderme globuleux, à coquille hérissée de pointes mobiles. *les oursins sont comestibles.*



Oursin.

OURSON n. m. Petit d'un ours.

OURVARI n. m. Autre orthographe de HOURVARI

OUST ou **OUSTE** (*ous-te*) interj. *Pop.* S'emploie pour chasser quelqu'un, ou l'obliger à se hâter

OUTARDE n. f. (du lat. *avis tarda*, oiseau lent). Genre d'oiseaux échassiers des pays chauds et tempérés, dont la chair est savoureuse.

OUTARDEAU (*dô*) n. m. Jeune outarde

OUTIL (*ti*) n. m. (lat. *utensile*). Instrument de travail : *la machine a diminué le rôle de l'outil.*

OUTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Assortiment des outils nécessaires à une profession, à un travail : *l'outillage d'une usine.*



Outarde

OUTILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui a des outils : *ouvrier qui est bien outillé.*

OUTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. t. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier. Fig.* Fournir des moyens nécessaires : *outiller un jeune homme pour lutter dans la vie.* **S'outiller** v. pr. Se procurer des outils

OUTLAW (*aout'-lâ*) n. m. (en angl. *hors la loi*). En Angleterre, autref., se disait de gens sans aveu, vivant de rapines et mis hors la loi : *toute personne avait le droit de mettre à mort un outlaw.*

OUTRAGE n. m. Injure grave de fait ou de paroles : *accabler quelqu'un d'outrages. Poét.* Tort, dommage. *Les outrages du temps*, les infirmités de l'âge. *Dernier outrage*, injure la plus grave qu'on puisse faire. *Fig.* Violation : *outrage à la raison.*

OUTRAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il outragea, nous outrageons.*) Faire outrage : *outrager un adversaire. Fig.* Porter atteinte à : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière outrageuse. *Par ext.* D'une manière excessive : *outrageusement bête.*

OUTRAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.* (Peu us.)

OUTRANCE n. f. (de *outrer*). Exagération, chose outrée : *les outrances d'Aristophane.* **A outrance**, loc. adv. Jusqu'à l'excès, sans borne ni trêve : *poursuivre à outrance.*

OUTRANCIER, ÈRE adj. Excessif, outré.

OUTRE n. f. (du lat. *uter*, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides.

OUTRE prép. (lat. *ultra*). Au delà de : *voyage d'outre-mer.* (V. OUTRE-MER.) De plus, en sus de : *apporter, outre les témoignages, des preuves écrites. Outre mesure*, à l'excès. Adv. Plus loin : *passer outre.* Loc. adv. : **En outre**, de plus. **D'outre en outre**, de part en part : *un coup d'épée l'a percé d'outre en outre.* Loc. conj. : **Outre que**, non seulement, mais.

OUTRÉ, E adj. Exagéré : *pensée outrée*. Indigné : *je suis outré de tant d'impertinence.*

OUTRECUIDANCE n. f. (de *outrecuidant*). Présomption impertinente, fatuité. Ecart impertinent dans les paroles ou les actions.

OUTRECUIDANT (*dan*), **E** (v. OUTRECUIDER [s']) adj. Présomptueux, impertinent.

OUTRECUIDER [*dé*] **(S')** v. pr. (de *outre*, et du vx fr. *cuider*, penser). Avoir une confiance exagérée en soi-même. (Vx.)

OUTREMER (*mèr*) n. m. Pierre fine d'un beau bleu d'azur. (Syn. LAPIS-LAZULI.) Couleur d'un beau bleu, qu'on extrait de cette pierre.

OUTRE-MER (*mèr*) loc. adv. Au delà des mers : *s'établir outre-mer.*

OUTRE-MONTS [*mon*] **(D')** loc. adv. Au delà des monts (se dit particulièrem. en parlant des Alpes) : *les pays d'outre-monts.*

OUTREPASSER (*pa-sé*) v. t. Aller au delà : *outrepasser ses pouvoirs*. V. i. *Véner.* S'emporter au delà des voies, en parlant des chiens.

OUTRER (*tré*) v. t. (de *outre*). Porter les choses au delà de la juste raison : *outrer la vertu.* Surcharger de travail : *outrer ses chevaux. Fig.* Pousser à un sentiment très violent : *outrer quelqu'un de colère.*

OUTRE-RHIN adv. Au delà du Rhin : *aller outre-Rhin ; les pays d'outre-Rhin.*

OUTRE-TOMBE (*ton-be*) adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outre-tombe*, qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur : *Chateaubriand a écrit des* Mémoires d'outre-tombe.

OUTSIDER (*a-out'-sai-deur*) n. m. (mot angl. qui signifie *celui qui est en dehors*). Cheval de course qui peut gagner, mais qui n'est pas au nombre de ceux auxquels on accorde une chance normale.

OUVERT (*vèr*), **E** adj. *Pays ouvert*, sans places fortes, ou sans défenses naturelles à ses frontières. *Ville ouverte*, ville qui n'est pas fortifiée. *Port ouvert*, où les navires étrangers pénètrent librement. *Rade ouverte*, mouillage exposé au vent, à la mer du large, à l'ennemi, etc. *Blas.* Se dit des édifices dont les portes sont absentes ou béantes (un émail particulier marquant l'ouverture). *Hippol. Cheval ouvert*, v. LARGE. *Visage, air, caractère ouvert*, franc et sincère. *Intelligence ouverte*, pénétrante. *Guerre ouverte*, déclarée. *A force ouverte*, les armes à la main. *A cœur ouvert*, sans déguisement. *A bras ouverts*, cordialement : *recevoir un ami à bras ouverts. A livre ouvert*, sans préparation. *Tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent. *A bureau, à guichet ouvert*, à présentation des titres : *banque qui paye à bureau ouvert.* ANT. **Fermé.**

OUVERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Sans déguisement, franchement : *signifier ouvertement ses intentions.* ANT. **Secrètement.**

OUVERTURE (*vèr*) n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps : *l'ouverture d'une caverne.* Action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre. Fig.* Préface instrumentale qui précède une grande composition lyrique (opéra, oratorio) : *l'ouverture de la* « Muette de Portici » *est un chef-d'œuvre.* Commencement : *ouverture de la séance.* Proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix. Ouverture d'un angle*, grandeur de cet angle dépendant de l'écartement de ses côtés. *Ouverture de compas*, écartement des pointes de ses deux branches. *Dr. Ouverture d'une succession*, moment auquel prend naissance le droit de la recueillir. ANT. **Fermeture.**

OUVRABLE adj. Susceptible d'être travaillé : *la matière ouvrable. Jour ouvrable*, consacré au travail. ANT. en ce sens, **Férié.**

OUVRAGE n. m. (de *ouvrer*). Ce que produit un ouvrier, un artiste : *ouvrage d'un maçon.* Travail : *se mettre à l'ouvrage.* Production littéraire : *les ouvrages de Racine.* Œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napoléon Ier.* Travail d'aiguille, ou autre petit travail de femme : *sac à ouvrage.* Travaux de fortification : *ouvrages avancés. Ouvrages d'art*, nom générique des travaux de maçonnerie, de charpente, etc., que nécessite la construction d'une voie ferrée, etc.

OUVRAGÉ, E adj. Syn. de OUVRÉ.

OUVRAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ouvragea, nous ouvrageons.*) Travailler avec une grande minutie de détails : *ouvrager une pièce d'orfèvrerie.*

OUVRAISON (*vrè-zon*) n. f. Action ou manière de mettre en œuvre les matières premières. (Peu us.)

OUVRANT, E adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes*, à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. *A jour ouvrant*, au lever du jour.

OUVRÉ, E adj. Façonné : *fer ouvré. Linge ouvré*, à fleurs, à carreaux (par opposition à *uni*).

OUVREAU (*vrô*) n. m. Ouverture pratiquée dans les fours de verriers : *c'est par les ouvreaux que l'on cueille dans les creusets le verre à travailler.*

OUVRER (*vré*) v. i. (lat. *operare*). Se livrer au travail : *l'Eglise défend d'ouvrer le dimanche.* V. t. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer du linge.*

OUVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ouvre. N. f. Femme qui place les spectateurs dans un théâtre.

OUVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. (lat. *operarius*). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire : *des ouvriers maçons. Par ext.* Celui qui fait un ouvrage quelconque. *Fig.* Agent, cause, principe : *être l'ouvrier de sa fortune.* Adj. Qui travaille des mains : *les classes ouvrières. Fig. Cheville ouvrière*, v. CHEVILLE. N. f. Individu neutre, dans les colonies d'hyménoptères sociaux (abeilles, fourmis, guêpes).

OUVRIR v. t. (lat. *aperire*. — *J'ouvre, nous ouvrons. J'ouvrais. J'ouvris, nous ouvrîmes. J'ouvrirai. J'ouvrirais. Ouvre. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. Ouvert, e.*) Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire.* Séparer, écarter : *ouvrir les paupières, des huîtres*, etc. Percer, pratiquer : *ouvrir une route, un canal.* Couper, entamer : *ouvrir une veine, un pâté.* Etre en tête : *le nom qui ouvre une liste. Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une session.* Fonder : *ouvrir une école.* Proposer : *ouvrir un avis. Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise. *Ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement. *Ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer. *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments. *Lui ouvrir sa maison*, l'accueillir. *Lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent. *Ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à puiser à une caisse. *Ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit. *Ouvrir la chasse, la pêche*, fixer l'époque où il sera permis de chasser, de pêcher. *Ouvrir l'appétit*, l'exciter. V. i. Etre ouvert : *magasin qui ouvre le dimanche.* Donner accès : *cette porte s'ouvre sur le jardin.* **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte ouvre difficilement. Fig. S'ouvrir à quelqu'un*, lui découvrir sa pensée. *S'ouvrir un passage*, se le frayer. *La scène s'ouvre*, commence. ANT. **Fermer.**

OUVROIR n. m. Dans les communautés de femmes, lieu où l'on se livre aux travaux de lingerie. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

OVAIRE (*vè-re*) n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Partie des animaux ovipares, où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences. (V. la planche PLANTE.)

OVALAIRE (*lè-re*) adj. Qui affecte la forme ovale. *Anat. Trou ovalaire*, trou sous-pubien de l'os iliaque.

OVALE adj. (du lat. *ovum*, œuf). Se dit de toute courbe fermée et allongée, et particulièrement d'une courbe symétrique, comme l'*ellipse*. (V. ce mot.) Se dit d'un plan limité par les courbes de ce genre : *table ovale.* N. m. *Géom.* Figure ovale, plane ou solide. **En ovale**, loc. adv. En forme d'ovale.

OVALISER v. tr. Rendre ovale : *piston ovalisé.*

OVARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'ovaire.

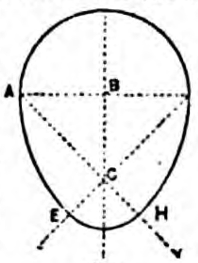
OVARIOTOMIE (*mî*) n. f. Ablation des ovaires.

OVATE n. m. Chez les Gaulois, membre de la deuxième des trois classes de la hiérarchie druidique : *les ovates étaient chargés des sacrifices, des augures, et pratiquaient l'art de la médecine.*

OVATION (*si-on*) n. f. (lat. *ovatio*). Chez les Romains, triomphe de second ordre, accordé pour des succès simplement honorables. *Par ext.* Acclamations publiques, honneurs enthousiastes que l'on rend à une personne.

OVE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Ornement, en forme d'œuf, qui décore une corniche ou le chapiteau dorique. — Pour construire un ove, on trace une cir-

conférence, et du centre de cette circonférence on élève sur le diamètre AD une perpendiculaire qui coupe la circonference au point C. On tire ensuite les lignes indéfinies ACH et DCE. Du point D comme centre, on trace l'arc AE; du point A comme centre, on trace l'arc DH. Enfin, du point C on trace l'arc EH.



Ove.

OVÉ, E adj. (du lat. *ovum*, œuf). En forme d'œuf : *fruit ové*.

OVIBOS (*boss*) n. m. Genre de mammifères ruminants des régions boréales, qui semblent tenir du bœuf et du mouton et qu'on appelle aussi *bœufs musqués*.

OVIDUCTE (*duk-te*) n. m. (du lat. *ovum*, œuf, et *ductus*, conduit). Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVIFORME adj. (du lat. *ovum*, œuf, et de *forme*). Qui a la forme d'un œuf.

OVIN, E adj. (du lat. *ovis*, brebis). Qui concerne les brebis, les moutons : *bétail ovin; races ovines*.

OVINÉS (*né*) n. m. pl. Tribu de mammifères ruminants, de la famille des bovidés et comprenant les moutons, chèvres, bouquetins. S. un *oviné*.

OVIPARE n. et adj. (du lat. *ovum*, œuf, et *parere*, enfanter). Qui se reproduit par des œufs.

OVIPARISME (*ris-me*) n. m. ou **OVIPARITÉ** n. f. Mise en liberté de l'embryon, au moyen de l'œuf.

OVISCAPTE. V. TARIÈRE.

OVOÏDAL (*vo-i-dal*), **E, AUX** adj. Dont la forme se rapproche de celle de l'œuf.

OVOÏDE (*vo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un œuf : *fruit, glande ovoïde*.

OVOVIVIPARE n. et adj. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère : *la vipère est ovovivipare*.

OVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne l'ovule.

OVULATION (*si-on*) n. f. Fonction de l'ovaire.

OVULE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Produit de l'ovaire, qui devient le fœtus ou l'œuf. Petit solide ovoïde, contenant une matière médicamenteuse.

OXACIDE (*ok-sa*) n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène et l'eau.

OXALATE (*ok-sa*) n. m. Sel de l'acide oxalique : *l'oxalate de potassium est vulgairement nommé* sel d'oseille.

OXALIDE (*ok-sa*) n. f. (lat. *oxalis*). Genre de dicotylédones dialypétales, qui croît dans les lieux humides.

OXALIQUE (*ok-sa*) adj. m. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXFORD (*oks-for*) n. m. (de *Oxford* n. géogr.). Tissu de coton rayé ou quadrillé.

OXHYDRIQUE (*ok-si*) adj. Composé d'hydrogène et d'oxygène : *chalumeau oxhydrique*. (V. CHALUMEAU.)

OXYAMMONIAQUE (*ok-si-a-mo*) n. m. Syn. de HYDROXYLAMINE.

OXYCOCCOS (*ok-si-ko-koss*) n. m. Genre d'éricacées d'Europe, qui vivent dans les marécages. (On l'appelle aussi CANNEBERGE.)

OXYCRAT (*ok-si-kra*) n. m. (du gr. *oxus*, vinaigre, et *krasis*, mélange). Mélange d'eau et de vinaigre, qui est une boisson rafraîchissante.

OXYDABLE (*ok-si*) adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDANT (*ok-si-dan*), **E** adj. Qui a la propriété d'oxyder.

OXYDASE (*ok-si-da-ze*) n. f. Ferment soluble oxydant.

OXYDATION (*ok-si-da-si-on*) n. f. Action d'oxyder : *l'oxydation du fer produit la rouille*. Etat de ce qui est oxydé.

OXYDE (*ok-si-de*) n. m. (du gr. *oxus*, aigre). Composé résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

OXYDER (*ok-si-dé*) v. t. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYGÉNABLE (*ok-si*) adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION (*ok-si, si-on*) n. f. Action d'oxygéner. Etat de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE (*ok-si*) n. m. (du gr. *oxus*, acide, et *gennân*, engendrer). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz (O), l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique, comme Lavoisier le démontra le premier. L'oxygène est un gaz incolore, inodore et sans saveur, de densité 1053 ; il se liquéfie à — 218°. L'oxygène se combine à la plupart des corps simples, en particulier avec l'hydrogène, pour donner de l'eau, dont il forme les huit neuvièmes en poids. Désigné jadis sous les noms d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, de *principe acidifiant*, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion. Il est employé dans l'industrie pour un grand nombre de préparations (acide sulfurique, blanc de zinc, etc.); on utilise la chaleur qu'il dégage en se combinant à l'hydrogène dans le chalumeau de Deville, la lampe de Drummond ; enfin, on s'en sert en médecine.

OXYGÉNÉ, E (*ok-si*) adj. Qui contient de l'oxygène : *les composés oxygénés de l'azote*.

OXYGÉNER (*né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

OXYHÉMOGLOBINE (*ok-si*) n. f. Matière colorante des globules rouges du sang.

OXYMEL (*ok-si-mèl*) n. m. (gr. *oxumeli*). Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OXYMÉTRIE (*ok-si-mé-trî*) n. f. Détermination de la quantité d'acide libre contenue dans une substance.

OXYSULFURE (*ok-si*) n. m. Composé de soufre, d'oxygène et d'un métal.

OXYTON n. m. (du gr. *oxus*, aigre, et *tonos*, ton). *Gram.* Mot ayant l'accent tonique sur sa finale.

OXYURE (*ok-si-u-re*) n. f. Genre de vers nématodes, parasites de l'intestin de divers mammifères.

OYANT (*o-ian*), **E** part. prés. du v. *ouïr*. Qui écoute, entend. N. *Prat. Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte*.

OYAT (*o-ia*) n. m. Nom picard d'une graminée employée pour fixer les sables des dunes.

OZÈNE n. m. (gr. *ozaina*). Ulcère du nez, qui communique à l'haleine une odeur fétide.

OZOKÉRITE ou **OZOCÉRITE** n. f. Sorte de cire fossile.

OZONE n. m. (du gr. *ozein*, avoir une odeur). Modification allotropique de l'oxygène. (Ce gaz résulte de la condensation de l'oxygène. On le prépare en faisant agir l'effluve électrique sur celui-ci.)

OZONÉ, E adj. Qui renferme de l'ozone.

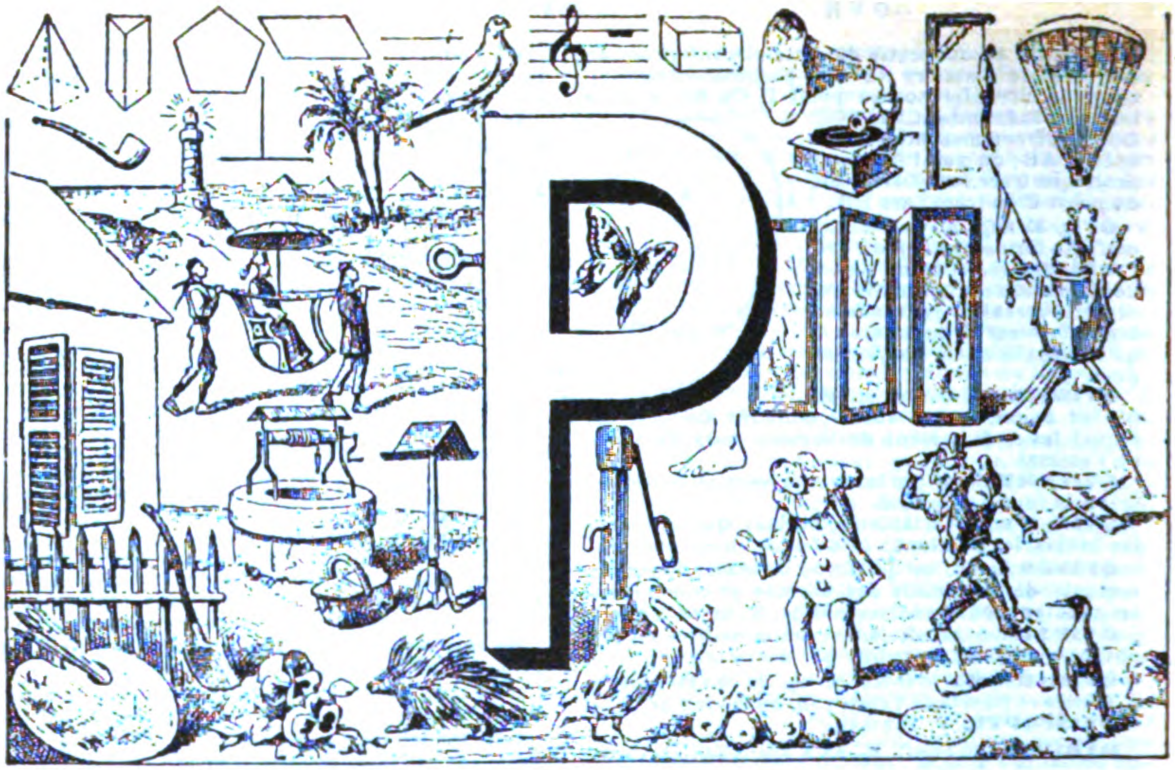
OZONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation de l'oxygène en ozone.

OZONISER ou **OZONER** (*né*) v. t. Transformer l'oxygène en ozone.

OZONISEUR (*zeur*) ou **OZONEUR** n. m. Appareil servant à préparer l'ozone.

OZONOMÈTRE n. m. (de *ozone*, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour évaluer la proportion d'ozone contenue dans l'atmosphère.

OZONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *ozonomètre*). Art de constater la présence de l'ozone et d'en déterminer les quantités.



P n. m. (*pé* ou *pe*). Seizième lettre de l'alphabet et la douzième des consonnes : p *est une consonne labiale. Un* P *majuscule ; des* p *minuscules. Fin.* *P.*, abrév. de POUR. *Ecclés. P.*, abrév. de PÈRE. *Mus. P.*, abrév. de PIANO (doucement).

PACAGE n. m. (lat. *pascuum*). Pâturage : *le seigle sert à former des pacages. Droit de pacage*, droit de faire pâturer.

PACAGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pacagea, nous pacageons.*) Faire pâturer : *pacager des troupeaux dans les montagnes.*

PACANE n. f. Fruit comestible du pacanier.

PACANIER (*ni-é*) n. m. Grand arbre de la famille des juglandacées, propre à l'Amérique du Nord, et dont les noix s'appellent *pacanes*.

PACHA n. m. Chef militaire ou gouverneur de province, en Turquie.

PACHALIK (*lik*) n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha. (On dit auj. VILAYET.)

PACHYDERME (*chi* ou *ki-dèr-me*) n. m. (du gr. *pakhus*, épais, et *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau épaisse, presque nue, et dont les pieds sont terminés par des sabots. — On a lontemps divisé les pachydermes en proboscidiens (formant aujourd'hui un ordre spécial) ou pachydermes à trompe (*éléphant*, etc.), en pachydermes proprement dits (*hippopotame, rhinocéros, cochon*, etc.), et en solipèdes (*cheval*, etc.). On les répartit aujourd'hui dans les deux ordres des artiodactyles (*hippopotame, bœuf*) et des périssodactyles (*zèbre, rhinocéros*).

PACIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui apaise les troubles, rétablit la paix : *Hoche a été surnommé le pacificateur de la Vendée.*

PACIFICATION (*si-on*) n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat, entre Etats, dans une famille, etc.

PACIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *pax, pacis*, paix, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rétablir la paix, le calme : *Henri IV pacifia la France.*

PACIFIQUE adj. (lat. *pacificus*). Qui aime la paix. Qui tend à la paix. Qui se passe dans la paix : *le règne de Louis XVIII fut pacifique.* ANT. **Belliqueux.**

PACIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pacifique : *vivre pacifiquement.*

PACIFISME n. m. Doctrine pacifiste.

PACIFISTE n. et adj. Partisan de la paix (au besoin à tout prix) entre les Etats.

PACKFOND (*fon*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, qui a l'apparence de l'argent et qui est usité en Chine.

PACOTILLE (*ll* mll.) n. f. (de *paquet*). Quantité de marchandises à vendre, que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Par dénigr.* Marchandises de qualité inférieure.

PACOTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. i. Former une pacotille. Faire le commerce de pacotille. (Peu us.)

PACQUAGE (*pa-ka-je*) n. m. Action de pacquer.

PACQUER (*pa-ké*) v. t. Trier et mettre en baril le poisson à expédier.

PACTE (*pak-te*) n. m. (lat. *pactum*). Traité : *le pacte de famille fut conclu par Choiseul. Fig.* Accord constant avec un principe, etc.: *faire un pacte avec la vérité. Polit. Pacte fédéral*, constitution de la Suisse.

PACTISER (*pak-ti-zé*) v. i. Faire un pacte : *pactiser avec des rebelles. Fig.* Transiger : *pactiser avec sa conscience.*

PACTOLE n. m. Source de richesses. (V. *Part. hist.*)

PADDOCK (*pa-dok*) n. m. (mot angl. signif. *parc à daims*). Enclos dans une prairie, pour les poulinières et leurs poulains. *Turf.* Enceinte réservée, où les chevaux sont promenés en main.

PADISCHAH ou **PADISCHA** (*di-cha*) n. m. (mot persan). Sultan, empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil, moitié soie.

PÆAN n. m. V. PÉAN.

PÆDAGOGIUM (*pé, ji-om'*) n. m. (mot lat. formé du gr. *pais, paidos*, enfant, et *agein*, conduire). En Allemagne, établissement d'instruction publique.

PAF ! onomatopée du bruit d'un coup.

PAGAIE (*ghè*) n. f. (mot caraïbe). Rame que l'on manie sans l'appuyer à l'embarcation.

PAGAILLE, PAGAYE ou **PAGAÏE** (*gha, ll* mll., *e*) n. f. Précipitation, désordre : *faire de la pagaie en manœuvrant.* Loc. adv. **En pagaïe,** en désordre.

PAGANISER (*zé*) v. i. Vivre en païen. V. t. Rendre païen : *paganiser un peuple.*

PAGANISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *paganus*, paysan). Nom donné par les premiers chrétiens au polythéisme, auquel les campagnards restèrent longtemps fidèles : *Théodose combattit le paganisme.*

PAGAYER (*ghè-ié*) v. i. (Se conj. comme *balayer*.) Se servir de la pagaie. V. t. Conduire à la pagaie.

PAGAYEUR, EUSE (*ghè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui pagaye.

PAGE n. f. (lat. *pagina*). Un des côtés d'un feuillet de papier : *une page blanche.* Ce qui est tracé, imprimé

sur la page: *apprendre, copier une page. Fig.* Œuvre littéraire ou musicale: *les plus belles pages de Racine.* Action, époque: *les pages tragiques de l'histoire.*

PAGE n. m. Jeune noble placé près d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine, pour apprendre le métier des armes, ou pour les escorter, leur rendre certains services: *Napoléon Ier ressuscita l'institution des pages. Effronté comme un page*, hardi jusqu'à l'impudence. *Hors de page*, ayant fini le temps de service de page, et *au fig.*, hors de tutelle, indépendant.

PAGEL (*jèl*) n. m. Genre de poissons très répandus sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche: *le pagel ou rousseau possède une chair estimée.*

PAGINATION (*si-on*) n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER (*né*) v. t. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (espagn. *paño*). Morceau d'étoffe tombant de la ceinture aux genoux, unique vêtement de certaines peuplades d'Afrique et d'Amérique.

PAGNON n. m. (n. pr.). Drap noir très fin, de Sedan.

PAGODE n. f. (portug. *pagoda*). En extrême Orient (Inde, Chine, Japon, etc.), temple, chapelle: *les pagodes chinoises sont d'une grande richesse.* Idole qu'on y adore. Petite figure chinoise, en porcelaine, à tête mobile. Monnaie d'or des Indes (de 8 fr. 31 c. à 9 fr. 40 c.). Adjectiv. *Manche pagode*, étroite jusqu'au coude, très large vers le poignet.



Pagode.

PAGRE n. m. Genre de poissons acanthoptères, à chair très estimée, des mers chaudes et européennes.

PAGURE n. m. Genre de crustacés, vulgairement nommés BERNARD L'ERMITE: *les pagures se logent dans des coquilles de mollusques.*

PAIE (*pè*) n. f. V. PAYE.

PAIEMENT (*pè-man*) n. m. V. PAYEMENT.

PAÏEN, ENNE (*pa-i-in, è-ne*) adj. (lat. *paganus*. — V. PAGANISME). Se dit des peuples anciens polythéistes et, *par ext.*, de tous les peuples non chrétiens, ainsi que de ce qui se rapporte à ces peuples, à leurs dieux, etc.: *les philosophes païens.* Substantiv.: *une païenne. Fam.* Impie. N. m. pl.: *les dieux des païens.*

PAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de pailler: *le paillage des arbres.*

PAILLARD (*pa, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui couche sur la paille. Débauché.

PAILLARDER (*pa, ll* mll., *ar-dé*) v. i. Vivre dans la débauche. (Peu us.)

PAILLARDISE (*pa, ll* mll., *ar-di-ze*) n. f. (de *paillard*). Débauche, luxure.

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. f. (de *paille*). Grand sac plat, que l'on remplit de paille, de feuilles de maïs, etc., et qui forme un objet de literie: *paillasse de varech, de bale d'avoine.*

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. m. (de l'ital. *Pagliaccio*, personnage du théâtre populaire italien). Bouffon de foire.

PAILLASSERIE (*pa, ll* mll., *a-se-rî*) n. f. Caractère, acte d'un paillasse.

PAILLASSON (*pa, ll* mll., *a-son*) n. m. Natte de paille ou de jonc placée à la porte des appartements pour qu'on s'y essuie les pieds. Natte de paille longue, dont on abrite les couches, les espaliers, etc., contre la gelée, et quelquefois contre le soleil.

PAILLASSONNAGE (*pa, ll* mll., *a-so-na-je*) n. m. Action ou manière de paillassonner.

PAILLASSONNER (*pa, ll* mll., *a-so-né*) v. t. Garnir de paillassons: *paillassonner une treille.*

PAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. (lat. *palea*). Tige des graminées, dépouillée de son grain. *Paille d'avoine, menue paille*, bale d'avoine ou d'autres céréales. *Sur la paille*, dans une extrême misère. *Feu de paille*, ardeur, zèle qui dure peu. *Homme de paille*, homme sans valeur, sans caractère; prête-nom. *Rompre la paille*, rompre un accord, se brouiller. *Tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. Défaut de liaison, de continuité dans un objet en métal: *cette pièce d'or a une paille et sonne mal. Paille de fer*, copeaux de fer détachés par les tours et servant notamment à nettoyer les parquets. *Vin de paille*, vin blanc liquoreux obtenu avec des raisins qu'on laisse sécher quelque temps sur la paille: *les vins de paille de l'Ermitage sont renommés.* Adjectif et invar. Qui a la couleur jaune clair de la paille: *des rubans paille.*

PAILLÉ (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Fumier non consommé; litière qui n'est restée qu'un jour sous les chevaux.

PAILLÉ (*pa, ll* mll., *é*), **E** adj. Qui a la couleur de la paille. Qui a une paille, un défaut: *fonte paillée.*

PAILLE-EN-QUEUE (*pa, ll* mll., *an-keû*) n. m. invar. Nom vulgaire des *phaétons*, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées.

PAILLER (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Cour ou grenier d'une ferme où l'on met les pailles. Haute meule de paille. *Etre sur son pailler*, être chez soi, avoir le droit de parler ou d'agir en maître.

PAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. t. Couvrir de paille, entourer ou garnir de paille: *pailler des semis; pailler une chaise.*

PAILLET (*pa, ll* mll., *è*) n. m. *Mar.* Natte en fils de caret pour préserver des frottements. N. et adj. m. Se dit d'un vin peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E (*pa, ll* mll.) adj. Couvert de paillettes: *tulle pailleté.*

PAILLETER (*pa, ll* mll., *e-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette: *je pailletterai.*) Parsemer de paillettes: *pailleter une jupe de danseuse.* Etre épars en guise de paillettes: *les grains de jais qui paillettent un corsage.*

PAILLETEUR (*pa, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui recueille des paillettes d'or dans le sable des rivières.

PAILLETTE (*pa, ll* mll., *è-te*) n. f. (de *paille*). Parcelle d'or mêlée au sable de certains cours d'eau. Petite lame très mince de métal ou de verre qu'on applique sur une étoffe, pour la faire scintiller: *jupe couverte de paillettes.*

PAILLEUR, EUSE (*pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui vend ou voiture de la paille, ou qui paille les chaises.

PAILLEUX, EUSE (*pa, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. *Métall.* Qui a des pailles: *fer pailleux. Agric. Fumier pailleux*, dont la paille n'est pas assez consommée.

PAILLIS (*pa, ll* mll., *i*) n. m. Couche de paille ou de fumier pailleux, dont on recouvre le sol pour en maintenir la fraîcheur ou préserver certains fruits (fraises, melons, etc.) du contact de la terre.

PAILLOLE (*pa, ll* mll.) n. f. Paillette d'or (Vx.)

PAILLON (*pa, ll* mll., *on*) n. m. Grosse paillette. Poignée de paille qui, placée dans l'orifice inférieur d'une cuve, sert de filtre à la lessive. Enveloppe de paille pour emballer les bouteilles. Maille d'une chaînette d'acier. Mince feuille de cuivre coloré, que les bijoutiers en faux emploient pour former un fond miroitant.

PAILLOT (*pa, ll* mll., *o*) n. m. Petite paillasse qu'on met sur la paillasse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAILLOTE (*pa, ll* mll.) n. f. Dans les pays chauds, hutte de paille.

PAIN (*pin*) n. m. (lat. *panis*). Aliment fait de farine (surtout de blé) pétrie, fermentée et cuite au four. Nourriture en général: *gagner son pain à la sueur de son front. Fig. Pour un morceau de pain*, pour presque rien. *Pain de munition*, fabriqué pour les soldats; *pain d'épice*, sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatiques; *pain bénit*, distribué à la grand'messe. *Fig. C'est pain bénit*, il a bien mérité ce qui lui arrive. *Pain des anges, pain céleste*, l'eucharistie. *Pain de vie*, la parole de Dieu. *Pain à cacheter*, rondelle de pâte non fermentée, mais cuite, pour cacheter les lettres. *Pain à chanter*, hostie non consacrée. Matière à laquelle on donne au moule une forme déterminée: *pain de sucre, de cire, de savon.* Tourteau: *pain de noix. Bot. Arbre à pain*, nom vulgaire du jaquier.

PAIR (*pèr*) n. m. (du lat. *par*, égal). Autrefois, grand vassal du roi: *les douze pairs de Charlemagne.* Membre de la Chambre haute de 1815 à 1848: *la Chambre des pairs condamna à mort le maréchal Ney.* Membre de la Chambre des lords en Angleterre.

PAIR, PAIRE (*pèr, pè-re*) adj. (du lat. *par*, égal). Exactement divisible par deux: *seize est un nombre pair.* N. m. Egal d'une personne: *être jugé par ses pairs.* Egalité de change entre deux pays. *Taux de*

remboursement d'une valeur, fixé lors de l'émission. *Rente au pair*, restée ou ramenée à son taux nominal. *Etre au pair dans une maison*, être logé et nourri, sans appointements. Loc. adv.: **De pair**, sur le même rang. **Hors de pair**, sans rivaux. ANT. **Impair.**

PAIRE (*pè-re*) n. f. (lat. *paria*, pl. de *par*). Couple d'animaux de la même espèce, composé d'un mâle et d'une femelle : *une paire de pigeons*. Assemblage de deux animaux employés ou vendus ensemble : *une paire de bœufs*. Ensemble de deux personnes unies par quelque lien : *une paire d'amis*. Chose unique, composée de deux pièces : *une paire de ciseaux*.

PAIREMENT (*pè-re-man*) adv. D'une manière paire. *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et divisible par quatre. (Peu us.)

PAIRESSE (*pè-rè-se*) n. f. Femme d'un pair.

PAIRIE (*pè-rî*) n. f. Titre et dignité d'un pair. Fief auquel cette dignité était attachée. Dignité des membres de la Chambre haute actuellement en Angleterre et, en France, de 1815 à 1848 : *Victor Hugo fut élevé à la pairie.*

PAIRLE (*pèr-le*) n. m. *Blas.* Pièce honorable en forme d'Y. (V. la planche BLASON.)

PAISIBLE (*pè-zi-ble*) adj. (de *paix*). Doux, pacifique : *homme, animal paisible*. Tranquille, qui n'est point troublé : *règne, séjour paisible*. Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage.*

PAISIBLEMENT (*pè-zi-ble-man*) adv. D'une manière paisible : *jouir paisiblement de sa fortune.*

PAISSANCE (*pè-san-se*) n. f. Action de paître en pâturage des bestiaux.

PAISSANT (*pè-san*), **E** adj. Qui paît : *brebis paissantes.*

PAISSEAU (*pè-sô*) n. m. (lat. *pastio*). Syn. de ÉCHALAS.

PAISSON (*pè-son*) n. f. Action de faire paître les bestiaux. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE (*pè-tre*) v. t. (lat. *pascere*. — *Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais, nous paissions.* Pas de passé simple. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrais, nous paîtrions. Pais, paissons, paissez. Que je paisse, que nous paissions.* Point de subj. imparf. *Paissant.* (Point de part. pass.) Mener au pâturage : *paître ses moutons*. Manger en broutant : *paître l'herbe*. Intransitiv. : *mener paître, faire paître. Fig.* et *fam. Envoyer quelqu'un paître*, le congédier avec brusquerie. **Se paître** v. pr. Syn. anc. de SE REPAÎTRE.

PAIX (*pè*) n. f. (lat. *pax*). Etat d'un pays qui n'est point en guerre : *la paix favorise le développement économique des nations*. Traité qui maintient ou ramène cet état : *faire, signer la paix*. Calme : *la paix des champs*. Réconciliation : *faire la paix avec son voisin*. Repos : *laisser en paix*. Tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience*. Union, concorde dans les familles. Patène que le prêtre donne à baiser aux fidèles, pendant la messe, en disant : *pax tecum* (la *paix* soit avec toi). Interj. pour commander le silence : *paix donc !* ANT. **Guerre ; trouble, agitation, inquiétude.**

PAL n. m. (lat. *palus*). Pieu aiguisé par un bout. Instrument analogue, avec lequel on supplicie en Orient. *Blas.* Pièce honorable placée au milieu de l'écu, dont elle occupe le tiers en largeur. (V. la planche BLASON.) Pl. des *pals* ou des *paux*.

PALABRE n. f. ou m. (de l'espagn. *palabra*, parole). Conférence avec un chef nègre. Discours que l'on y prononce.

PALABRER v. i. Tenir des palabres.

PALACE n. m. (m. angl.) *Néol.* Hôtel luxueux.

PALADIN n. m. (du lat. *palatinus*, du palais). Seigneur de la suite de Charlemagne. Chevalier errant, coureur d'aventures. Auj., homme très brave et très chevaleresque.

PALAFITTE (*fi-te*) n. m. (ital. *palafitta*). Construction lacustre sur pilotis. (V. LACUSTRE.)

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatium*). Résidence somptueuse. Maison magnifique. Lieu où les tribunaux rendent la justice. *Maire du palais*, v. MAIRE (*Part. hist.*).

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatum*). *Anat.* Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig.* Sens du goût : *avoir le palais fin.*



Palan.

PALAN n. m. (de *palanche*). Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de lourds fardeaux.

PALANCHE n. f. (gr. *phalanx*). Morceau de bois concave et entaillé aux deux bouts, pour porter à la fois deux seaux sur l'épaule.

PALANÇON n. m. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANGRE ou **PALANCRE** n. f. Corde noyée et soutenue par des flottes, le long de laquelle sont attachées des lignes munies d'hameçons.

PALANGRIN n. m. Bateau de pêche, employé sur les côtes d'Algérie.

PALANGUER (*ghé*) v. i. Se servir d'un palan.

PALANQUE n. f. (ital. *palança*). Mur de défense, fait de troncs d'arbres enfoncés en terre côte à côte.

PALANQUER (*ké*) v. i. *Mar.* V. PALANGUER. V. t. *Fortif.* Munir de palanques : *palanquer une porte.*

PALANQUIN (*kin*) n. m. (sanscrit *palyanka*). En extrême Orient, chaise, litière ou hamac, que portent des hommes : *se promener en palanquin.*



Palanquin.

PALASTRE (*las-tre*) ou **PALÂTRE** n. m (du lat. *pala*, pelle). Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATAL, E, AUX adj. (du lat. *palatum*, palais). Se dit des lettres qui se prononcent du palais : *é et i sont des voyelles palatales.*

PALATIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *palatium*, palais). Qui appartient au palais de justice : *style palatial.* (Vx.)

PALATIN, E adj. *Hist.* Se disait d'un seigneur chargé de quelque office dans le palais d'un souverain : *les comtes palatins d'Angleterre*. Se disait aussi d'un seigneur possédant une résidence qui avait le titre de palais : *les palatins de Béarn. Hist. littér. Ecole palatine.* V. PALATINE (*Ecole*) à la *Part. hist.* Qui appartient au Palatinat ou qui habite ce pays : *maison palatine. Princesse Palatine*, v. CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE. (*Part. hist.*) N. m. Vice-roi de Hongrie. Gouverneur d'une province, en Pologne.

PALATIN, E adj. *Anat.* Qui se rapporte au palais, à la bouche interne supérieure : *voûte palatine.*

PALATINAT (*na*) n. m. Dignité d'électeur palatin. Territoire, province du palatin. (V. *Part. hist.*) Province polonaise : *le palatinat de Posnanie.*

PALATINE n. f. Fourrure que les femmes portent sur le cou et les épaules (mise à la mode par la princesse Palatine en 1676).

PALE n. f. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Partie plate d'un aviron qui entre dans l'eau. Palette de roue dans les vapeurs à aubes. Aile d'hélice. Petite vanne qui sert à fermer un réservoir.

PALE n. f. (du lat. *palla*, manteau). *Liturg.* Carton garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice.

PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Décoloré, en parlant d'une personne ou d'une partie de son corps : *femme pâle ; lèvres pâles*. Faible, sans éclat, en parlant des couleurs ou de la lumière : *bleu pâle ; la pâle lueur des étoiles*. (Syn. BLÊME, BLAFARD.) *Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat. ANT. **Coloré, foncé, éclatant.**

PALÉ, E adj. Se dit d'un écu ou d'une pièce divisés par des pals en nombre égal aux interstices du champ.

PALÉAGE n. m. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Chargement du sel ou du grain avec la pelle.

PALE-ALE (*pél-él*) n. m. (m. angl.). Ale blanche, espèce de bière.

PALÉE (*lé*) n. f. Rang de pieux soutenant un ouvrage. *Mar.* Intervalle entre chaque coup de pale.

PALEFRENIER (*ni-é*) n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. (lat. *paraveredus*). Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes.

PALÉMON n. m. Genre de crustacés, qui comptent parmi les grosses crevettes comestibles.

PALÉO (du gr. *palaios*, ancien). Préfixe entrant dans la composition de nombreux mots scientifiques et signifiant *ancien*.

PALÉOGRAPHE n. et adj. m. Versé dans la paléographie : *archiviste paléographe.*

PALÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du préf. *paléo*, et du gr. *graphê*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes : *la paléographie est une science récente.*

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie : *recherches paléographiques.*

PALÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la paléographie.

PALÉOLITHIQUE adj. (du préf. *paléo*, et du gr. *lithos*, pierre). Qui se rapporte aux anciennes époques de l'âge de pierre : *la civilisation paléolithique.*

PALÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du préf. *paléo*, et du gr. *logos*, discours). Qui connaît les langues anciennes.

PALÉONTOLOGIE (*jî*) n. f. (du préf. *paléo*, du gr. *ôn*, *ontos*, être, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles : *Cuvier fut un des fondateurs de la paléontologie.* (On dit quelquef. PALÉONTOGRAPHIE.)

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. (On dit aussi PALÉONTOGRAPHIQUE.)

PALÉONTOLOGISTE (*jis-te*) ou **PALÉONTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe de l'étude de la paléontologie.

PALÉOTHÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Genre de mammifères pachydermes, fossiles dans l'éocène d'Europe.

PALÉOZOÏQUE adj. Qui se rapporte aux plus anciennes couches géologiques contenant des fossiles.



Paléothérium.

PALERON n. m. (de *pale*, pelle). Partie plate et charnue, qui avoisine l'omoplate de certains animaux. *Boucher.* Partie d'un bœuf ou d'un porc, située dans la région supérieure et postérieure de l'épaule.

PALESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. *Impr* Caractère dont le corps est de 22 points. (Vx.)

PALESTRE (*lès-tre*) n. f. (gr. *palaistra*). *Antiq. gr.* Lieu public pour les exercices du corps. Ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE (*lès-tri-ke*) adj. Qui a rapport à la palestre.

PALET (*lè*) n. m. (de *pale*, pelle). Pierre plate et ronde ou disque de métal qu'on jette le plus près possible du but marqué.

PALETOT (*to*) n. m. (holland. *paltrok*). Vêtement à poches extérieures, que les hommes et les femmes portent par-dessus les autres.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (de *pale*). Instrument large, aplati, ordinairement en bois et servant à divers usages. Chacune des aubes d'une roue de moulin ou de bateau. (On dit aussi JANTILLE.) Sorte de petite pelle de bois dont on se sert au jeu pour envoyer la balle, le volant. Plaque de bois, de porcelaine ou de faïence, carrée ou ovale, percée d'un trou dans lequel on passe le pouce et sur laquelle les peintres étalent leurs couleurs. *Palette de marqueur*, instrument à l'aide duquel les marqueurs bouchent les trous que font les balles dans la cible et qui sert en même temps à indiquer au tireur le point exact où il a logé sa balle.



Palette.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (corrupt. de *poêlette*). Vase qui servait à recueillir et à mesurer le sang d'une saignée. Saignée de 4 onces.

PALÉTUVIER (*vi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres tropicaux, particulièrement des mangliers : *les palétuviers croissent au bord des eaux marines.*

PÂLEUR n. f. (lat. *pallor*). Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint.*

PALI n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan, parente du sanscrit. Adjectiv. : *la langue palie.*

PALIER (*li-é*) n. m. Espace plan ménagé, le plus souvent au niveau de chaque étage, dans un escalier ou une montée. *Méc.* Pièce fixe qui supporte un arbre de transmission, un vilebrequin, etc. Partie plane d'une route, d'une voie ferrée. *Fig.* Echelon : *Progresser par paliers.* Loc. prov. : **Etre fort sur son palier,** V. PAILLER.

PALIÈRE adj. f. (de *palier*). *Marche palière*, marche d'escalier de plain-pied avec le palier.

PALIFICATION (*si-on*) n. f. Action de palifier.

PALIFIER (*fi-é*) v. t. (de *pal*. — Se conj. comme *prier*.) Fortifier un terrain par des pilotis.

PALIKARE, PALICARE ou **PALLICARE** (*pal-li*) n. m. (du gr. mod. *palikaris* ou *pallikaris*, brave). Soldat de la milice grecque, dans la guerre de l'Indépendance. Auj. Grec resté fidèle aux vieilles mœurs et au costume national.

PALIMPSESTE (*lin-psès-te*) n. m. (du gr. *palin*, de nouveau, et *psêstos*, raclé). Manuscrit sur parchemin, dont on a fait disparaître l'écriture pour y écrire de nouveau. Adjectiv. : *manuscrit palimpseste.*

PALINGÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *genesis*, génération). Retour à la vie, après mort réelle ou apparente : *la palingénésie a été défendue par Bonnet et Ballanche.*

PALINGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui concerne la palingénésie : *théorie palingénésique.*

PALINOD (*no*) n. m. Au moyen âge, poésie en l'honneur de la Vierge.

PALINODIE (*dî*) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *ôdê*, chant). *Antiq* Pièce de vers où le poète rétractait ses sentiments précédents. Auj., rétractation de ce qu'on a dit, fait, *une lamentable palinodie. Chanter la palinodie*, se désavouer soi-même.

PALINODIQUE adj. Qui a le caractère d'une palinodie : *chant palinodique.*

PÂLIR v. i. Devenir pâle : *pâlir de colère. Faire pâlir*, effrayer extrêmement. S'affaiblir : *couleur qui pâlit. Fig. Pâlir sur ses livres*, étudier avec acharnement. *Son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. t. Rendre pâle : *l'anémie pâlit le teint.* ANT. **Rougir.**

PALIS (*li*) n. m. (rad. *pal*). Pieu pointu qu'on enfonce en terre. Enceinte de pieux.

PALISSADE (*li-sa-de*) n. f. (de *palis*). Barrière, clôture faite avec des pieux qu'on enfonce les uns à côté des autres : *franchir une palissade.* Espalier.



Palissade.

PALISSADEMENT (*li-sa-de-man*) n. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER (*li-sa-dé*) v. t. Entourer de palissades : *palissader un jardin.*

PALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE (*li-san-dre*) n. m. Bois d'un noir violet, très recherché en ébénisterie et qui provient de diverses espèces de dalbergies : *mobilier de palissandre.* (On dit quelquef. PALIXANDRE.)

PÂLISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui pâlit.

PALISSER (*li-sé*) v. t. (de *palis*). Attacher les branches contre un mur ou un treillage : *palisser une vigne.*

PALISSON (*li-son*) n. m. Instrument de chamoiseur.

PALISSONNER (*li-so-né*) v. t. Adoucir les peaux sur le palisson.

PALISSONNEUR (*li-so-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui palissonne les peaux.

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Statue en bois de Pallas, dont la possession assurait le salut de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Métal blanc (Pd) très ductile et très dur, dont la propriété la plus remarquable est d'absorber l'hydrogène. (Sa densité est 11,9 ; il fond vers 1500°. Ses alliages sont employés en horlogerie et pour la fabrication d'instruments de physique ; certains de ses sels sont utilisés en photographie.)

PALLIATEUR, TRICE (*pal-li-a*) adj. Qui pallie : *médiation palliatrice.*

PALLIATIF, IVE (*pal-li-a*) adj. Qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée : *remède palliatif.* N. m. (au pr. et au fig.) : *un emprunt n'est jamais qu'un palliatif.*

PALLIATION (*pal, si-on*) n. f. Action de pallier.

PALLIER (*pal-li-é*) v. t. (lat. *palliare*. — Se conj. comme *prier*.) Couvrir d'une excuse comme d'un manteau. Donner une couleur favorable à une chose mauvaise : *pallier un défaut*. Calmer momentanément : *le laudanum pallie certaines douleurs*.

PALLIUM (*pal-li-om'*) n. m. (mot lat.). *Antiq.* Ample manteau grec, qu'adoptèrent les Romains dès la république. Bande de laine blanche marquée de croix noire, que le pape porte par-dessus ses vêtements pontificaux et qu'il envoie à tous les archevêques et à certains évêques privilégiés.

PALMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (m. lat. signif. *paume du Christ*). Nom vulgaire du *ricin*.

PALMAGE n. m. Evaluation en palmes. Action de palmer des aiguilles.

PALMAIRE (*mè-re*) adj. Qui se rapporte à la paume de la main : *muscle palmaire. Arcade palmaire*, nom donné à deux arcs transversaux situés dans la paume de la main et fournis par l'anastomose des artères cubitale et radiale.



Palme.

PALMARÈS (*rèss*) n. m. (du lat. *palma*, palme). Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

PALMATURE n. f. Difformité de la main, dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. Palmier : *vin de palme; huile de palme. Fig. Remporter la palme*, la victoire dans un combat, dans une discussion. *La palme du martyre*, mort glorieuse soufferte pour la foi. *Palmes académiques*, décoration qui s'accorde aux littérateurs, aux artistes, aux savants, aux professeurs, etc. (Les titulaires sont dits *officiers d'académie* [ruban] ou *officiers de l'instruction publique* [rosette].)



Patte palmée.

PALME n. m. (lat. *palmus*). *Antiq. rom.* Nom de deux mesures de longueur valant l'une 0m,225, l'autre 0m,029. Ancienne mesure de longueur italienne, variable suivant les contrées.

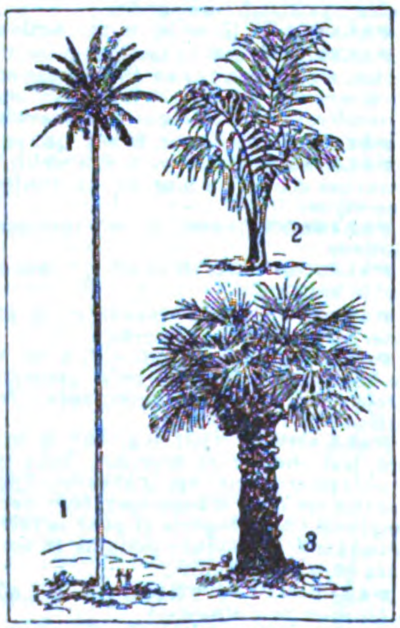
PALMÉ, E adj. *Bot.* Semblable à une main ouverte : *feuille palmée. Zool.* Dont les doigts sont réunis, par une membrane, comme chez l'oie, le canard, etc.

PALMER (*mèr*) n. m. Instrument de tourneur en fer, de planeur, pour mesurer l'épaisseur des métaux.

PALMER (*mé*) v. t. (du lat. *palma*, palme). *Mar.* Evaluer en palmes un diamètre. *Techn.* Aplatir la tête des aiguilles avant d'y percer les chas.

PALMERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de palmiers : *les oasis sont entourées de palmeraies*.

PALMETTE (*mè-te*) n. f. Ornement en forme de palme. Forme des arbres fruitiers en espalier.



Palmiers : 1, A cire ; 2, Aréca ; 3, A chanvre de Chine.

PALMIER (*mi-é*) n. m. Famille des plantes monocotylédones, qui portent un bouquet de longues feuilles à l'extrémité d'un stipe élancé, comme les dattiers, cocotiers, etc. : *les palmiers croissent dans les pays chauds*. Arbre de la famille des palmiers.

PALMIFIDE adj. Se dit d'une feuille à nervures palmées, dont les divisions s'étendent jusqu'au milieu du limbe.

PALMILOBÉ, E adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions sont arrondies.

PALMIPARTI, TE adj. Se dit d'une feuille pal-



Palmifide. Palmilobée. Palmipartite. Palmiséquée.

mée, dont les divisions pénètrent jusque près de la base du limbe.

PALMIPÈDES n. m. pl. (de *palmé*, et du lat. *pes, pedis*, pied). Ordre d'oiseaux, comprenant ceux qui ont des pieds palmés (comme l'*oie*, le *canard*, le *cygne*, le *pingouin*, le *pélican*, le *cormoran*, etc.). S. un *palmipède*.

PALMISÉQUÉ (*ké*), **E** adj. Se dit d'une feuille palmée dont les divisions s'étendent jusqu'à la base du limbe.

PALMISTE (*mis-te*) n. m. Nom générique des palmiers du genre arec, qui portent à leur sommet un bourgeon comestible, appelé *chou-palmiste*.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALMURE n. f. Membrane qui joint les doigts des palmipèdes.

PALOIS, E (*loi, oi-ze*) adj. et n. De Pau.

PALOMBE (*lon-be*) ou **PALONNE** (*lo-ne*) n. f. (lat. *palumba*). Espèce de pigeon ramier et de pigeon sauvage.

PALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Pièce de bois ou de fer reliée à une voiture et à laquelle on attache les traits quand il n'y a pas de brancards. Syn. PALONNEAU.

PALOT (*lo*) n. m. (de *pale*). Bêche étroite pour retirer du sable les vers et poissons qui s'y trouvent. Chacun des piquets sur lesquels les pêcheurs tendent leur corde sur le rivage.

PÂLOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. Un peu pâle : *enfant pâlot*.

PALOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs mollusques comestibles (*bucardes, vénus*, etc.).

PALPABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est palpable.

PALPABLE adj. Qu'on peut palper. *Fig.* Clair, évident : *vérité palpable*.

PALPABLEMENT (*man*) adv. D'une manière palpable. (Peu us.)

PALPATION (*si-on*) n. f. Action de palper. Son résultat.

PALPE n. f. Appendice articulé accompagnant diverses parties de la bouche chez les annélides et les arthropodes, etc.

PALPÉBRAL, E, AUX adj. (du lat. *palpebra*, paupière). Qui appartient aux paupières : *artères palpébrables*.

PALPER (*pé*) v. t. (lat. *palpare*). Toucher avec la main ou avec ce qui en tient lieu, dans un but d'examen. *Fig.* et *Fam.* Toucher, recevoir de l'argent.

PALPITANT (*tan*), **E** adj. Qui palpite. *Fig.* Très intéressant, émouvant : *roman palpitant d'intérêt*.

PALPITATION (*si-on*) n. f. (de *palpiter*). Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur : *être sujet aux palpitations*.

PALPITER (*té*) v. i. (lat. *palpitare*). Eprouver des mouvements précipités et désordonnés. Se dit aussi des mouvements internes, mais normaux : *tant que le cœur palpite, on n'est pas mort*. Frémir convulsivement, en parlant de la chair des êtres que l'on vient de tuer. Etre vivement ému : *palpiter de joie*.

PALPLANCHE n. f. (de *pal*, et *planche*). Madrier pointu, qu'on enfonce dans un cours d'eau pour former un barrage. Planche utilisée dans le boisage des galeries de mine.

PALSAMBLEU (*san*), **PALSANGUÉ** (*ghé*), **PALSANGUIENNE** (*ghi-è-ne*) [déform. de *Par le sang de Dieu*]. Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET (*kè*) n. m. (de *paletoc*, anc. f. de *paletôt*). *Fam.* Homme grossier ou sans valeur.

PALUDÉEN, ENNE (*dé-in, è-ne*) adj. (du lat. *palus, udis*, marais). Qui appartient aux marais : *plante paludéenne*. Causé par les marais : *les fièvres paludéennes sévissent surtout dans les pays tropicaux*.



Paludine.

PALUDIER (*di-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUDINE n. f. Genre de mollusques gastéropodes, qui habitent les marais.

PALUDISME (*dis-me*) n. m. (du lat. *palus, udis*, marais). Infection qui se contracte surtout dans les pays marécageux et qui est caractérisée par une fièvre intermittente : *le paludisme est occasionné par la piqûre de moustiques introduisant des hématozoaires dans le sang*.

PALUS (*luss*) n. m. (mot lat.) Marais : *le palus Méotide* (la mer d'Azof). (Vx.) Dans le Bordelais, terre d'alluvion du fond des vallées. *Vin de palus*, vin récolté dans ces terrains.

PALUSTRE (*lus-tre*) adj. (de *palus*). Qui vit ou croît dans les marais : *coquillages palustres*.

PÂMER v. i. et **SE PÂMER** (*mé*) v. pr. (du gr. *spasma*, convulsion). Défaillir par l'effet d'une émotion et d'une sensation très vive. Au fig. : *se pâmer d'admiration devant un poème*.

PÂMOISON (*zon*) n. f. Action, état d'une personne qui se pâme : *tomber en pâmoison*.

PAMPA (*pan*) n. f. (m. esp.). Vaste plaine couverte d'herbes, dans l'Amérique du Sud : *les pampas correspondent aux steppes de l'ancien monde*. Pl. des *pampas*.

PAMPE (*pan-pe*) n. f. (autre forme de *pampre*). Feuille du tuyau des graminées.

PAMPÉEN, ENNE (*pan-pé-in, é-ne*) n. et adj. Des pampas : *les pampéens; les Indiens pampéens*.

PAMPÉRO (*pan*) ou **PAMPER** (*pan-pèr*) n. m. (m. esp.). Vent, coup de vent de la pampa.

PAMPHILE (*pan*) n. m. Jeu de cartes imitant celui de la mouche.

PAMPHLET (*pan-flè*) n. m. (mot angl.). Petit écrit satirique et violent : *Paul-Louis Courier écrivit d'énergiques pamphlets contre la Restauration*. (Se dit souvent en mauv. part.)

PAMPHLÉTAIRE (*pan-flé-tè-re*) n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPILLE n. f. Petit motif de passementerie.

PAMPLEMOUSSE (*pan-ple-mou-se*) n. m. (f. d'après l'Acad.) Variété d'oranges des Indes : *le pamplemousse atteint la grosseur d'un melon*.



Pamplemousse.

PAMPRE (*pan-pre*) n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles. *Archit.* Ornement imitant une branche de vigne avec ses feuilles et souvent ses grappes, dont on décore les colonnes torses.

PAN, PANT, PANTO (du gr. *pas, pantos*, tout) préfixe qui entre dans la composition de nombreux mots.

PAN n. m. (du lat. *pannus*, étoffe). Partie unie et considérable d'un vêtement, d'une pièce d'étoffe. Partie d'un mur. Face d'un corps polyédrique : *les pans d'une tour, d'un écrou, etc. Pan coupé*, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Pan de comble*, chacune des pentes d'un toit.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, une action soudaine.

PANABASE (*ba-ze*) n. f. Minerai de cuivre, qui est un sulfure naturel.



Panache.

PANACÉE (*sé*) n. f. (gr. *panakeia*; de *pan*, tout, et *akos*, remède). Remède contre tous les maux.

PANACHAGE n. m. Action de panacher.

PANACHE n. m. (ital. *pennachio*). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un dais, etc. Tout ce qui ondoie comme ces plumes : *un panache de fumée*. *Fig.* et *fam.* Ce qui a de l'éclat, du brio : *le Français aime le panache*. Partie supérieure d'une lampe d'église. Surface triangulaire du pendentif d'une voûte.

PANACHÉ, E adj. Orné d'un panache. (Peu us.) De diverses couleurs : *un habit panaché*. *Fam.* Mélangé, disparate : *style panaché*. *Cuis. Glace panachée*, formée de glaces à différents parfums.

PANACHER (*ché*) v. t. Orner d'un panache : *panacher un casque*. Orner de couleurs variées : *panacher des œillets*. Varier, mélanger. V. i. et **Se panacher** v. pr. Prendre des couleurs variées.

PANACHURE n. f. (de *panache*). Tache, bande colorée sur un fond de couleur différente.

PANADE n. f. (du lat. *panis*, pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre, bouillis ensemble. (On ajoute souvent du lait et un jaune d'œuf.)

PANAGE n. m. (lat. pop. *pastionaticum*). Action de mener des porcs à la glandée. Droit qu'on payait pour cela au propriétaire de la forêt. (Vx.)

PANAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport au pain : *fermentation panaire*.

PANAIS (*nè*) n. m. (lat. *pastinaca*). Genre d'ombellifèracées cultivées pour leur racine pivotante, employée dans l'alimentation.

PANAMA n. m. (de *Panama*, n. géogr.). Chapeau très souple, tressé avec la feuille d'un arbuste de l'Amérique centrale, appelé *bombanara*. *Bois de Panama*, écorce de *quillaja saponaria*, dont les propriétés sont analogues à celles du savon.

PANARD (*nar*), **E** adj. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors. (V. la planche CHEVAL.)

PANARIS (*ri*) n. m. (lat. *panaricium*). Inflammation phlegmoneuse, située près de l'ongle des doigts et des orteils.

PANASSERIE (*na-se-rî*) n. f. A Paris, fabrication des pains de fantaisie. Ensemble de ces pains.

PANATELLA (*tèl-la*) n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée. Pl. des *panatellas* (*tèl-lass*).

PANATHÉNAÏQUE (*na-i-ke*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *procession panathénaïque*.

PANATHÉNÉES (*né*) n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANATHÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *jeux panathéniens*.

PANAX n. m. Genre d'araliacées. *La racine de panax appelée* **ginseng** *en Chine, y sert de panacée*.

PANCA, PANKA ou **PUNKA** (*pon*) n. m. Écran suspendu au plafond et qui se manœuvre au moyen de cordes, employé comme ventilateur dans les pays chauds. Petit domestique qui manœuvre cet écran.

PANCARTE n. f. (du préf. *pan*, et du lat. *charta*, papier). Grand papier écrit ou imprimé. Affiche.

PANCHROMATIQUE adj. Se dit d'une plaque photographique sensible à toutes les couleurs.

PANCLASTITE (*klas-ti-te*) n. f. Explosif à base d'acide picrique, dû au chimiste Turpin.

PANCRACE n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kratos*, force). *Antiq. gr.* Combat gymnique, qui comprenait la lutte et le pugilat.

PANCRATIASTE (*si-as-te*) n. m. *Antiq. gr.* Athlète au pancrace.

PANCRATIER (*si-é*) ou **PANCRAIS** (*krè*) n. m. Genre d'amaryllidacées à fleurs blanches, souvent ornementales, et qui habitent les régions chaudes.

PANCRÉAS (*kré-ass*, n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kreas*, chair). Glande abdominale, dont la fonction est de verser dans l'intestin un liquide incolore et gluant qui agit sur les graisses.



Panda.

PANCRÉATINE n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas : *le suc pancréatique s'épanche par le canal de Wirsung*.

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDA n. m. Genre de mammifères carnivores, famille des ursidés, qui habitent l'Himalaya.

PANDANUS *(nuss)* n. m. Type des *pandanées*, plantes monocotylédones, très ornementales.

PANDECTES *(dèk-te)* n. f. pl. Recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, fait par ordre de l'empereur Justinien.

PANDÉMIES n. f. pl. *Antiq. gr.* Fêtes pendant lesquelles on servait des festins publics.

PANDÉMONIUM *(ni-om')* n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *daimôn*, démon). Capitale imaginaire des enfers : *le pandémonium de Milton. Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDICULATION *(si-on)* n. f. (du lat. *pandiculari*, s'étendre). *Méd.* Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

PANDION n. m. Genre d'oiseaux rapaces.

PANDIT *(di)* n. m. Brahmane savant, fondateur de secte, etc.

PANDORE n. m. (d'un type créé par une chanson de Nadaud). *Fam.* Gendarme.

PANDOUR (n. géogr.) n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme brutal, pillard.

PANÉ, E adj. (du lat. *panis*, pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée. Eau panée*, où l'on a fait bouillir du pain ou tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité.

PANÉGYRIQUE n. m. (gr. *panêgurikos*). Discours à la louange de quelqu'un : *Isocrate écrivit un magnifique panégyrique d'Athènes.* Eloge outré.

PANÉGYRISTE *(ris-te)* n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui loue, prône avec excès.

PANER *(né)* v. t. (du lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté : *paner des côtelettes.*

PANERÉE *(ré)* n. f. Le contenu d'un panier.

PANETERIE *(ri)* n. f. (du lat. *panis*, pain). Lieu où l'on tient le pain, dans les grands établissements. Autref. un des sept offices de « la bouche du roi ».

PANETIER *(ti-é)* n. m. Préposé à la paneterie. Un des sept officiers de la bouche du roi : *l'office de grand panetier devint de bonne heure honorifique.*

PANETIÈRE n. f. Sac dans lequel les bergers, les piétons emportent du pain. Petite armoire à claire-voie, qui se suspendait au mur et dans laquelle on serrait le pain. Dressoir fermé.

PANETON n. m. Petit panier sans anse, doublé de toile à l'intérieur, dans lequel les boulangers mettent la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un pain.

PANGERMANISME *(jèr-ma-nis-me)* n. m. (du préf. *pan*, et du *germanisme*). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un État unique.

PANGERMANISTE *(jèr-ma-nis-te)* adj. Qui a rapport au pangermanisme. N. Partisan du pangermanisme.



Pangolin.

PANGOLIN n. m. Genre de mammifères édentés des régions tropicales de l'Afrique et dont le corps est couvert d'écailles : *le pangolin est insectivore.*

PANHELLÉNISME *(pa-nèl-lé-nis-me)* n. m. Système politique, qui tend à réunir tous les Grecs des Balkans, des îles de la mer Egée et de l'Asie Mineure en une seule nation.



Panicaut.

PANIC *(nik)* n. m. (lat. *panicum*). Genre de graminées, connues sous le nom de *millet des oiseaux.*

PANICAUT *(kô)* n. m. Genre d'ombellifères très répandues dans les champs et les chemins vulgairement dites *chardon Roland.*

PANICONOGRAPHIE *(fî)* n. f. Gravure en relief sur zinc.

PANICULE n. f. (lat *panicula*). Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de panicule. Qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER *(ni-é)* n. m. (du lat. *panarium*, corbeille à pain). Ustensile portatif, de forme variable, d'osier, de jonc, etc., dans lequel on met des provisions, des marchandises. Ce qu'il contient : *manger un panier de fruits.* Autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Panier à ouvrage*, corbeille, etc., où les femmes mettent leurs travaux d'aiguille. *Fig. Panier percé*, personne dépensière. *Le dessus du panier*, le meilleur. *Anse de panier*, v. ANSE. LOC. PROV. : **Sot comme un panier,** très sot. **Faire danser l'anse du panier,** se dit d'une bonne qui fait payer à ses maîtres plus cher qu'elle ne les a payées elle-même les marchandises qu'elle achète pour eux.

PANIFIABLE adj. Qui peut être panifié.

PANIFICATION *(si-on)* n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER *(fi-é)* v. t. (du lat. *panis*, pain, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Transformer en pain.

PANIQUE adj. (du dieu *Pan*, à qui les Grecs attribuaient l'habitude de faire des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi). *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : *une panique soudaine.*

PANLEXIQUE *(lèk-si-ke)* n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *lexicon*, lexique). Dictionnaire universel. (Peu us.)

PANNE *(pa-ne)* n. f. (du lat. *pannus*, étoffe). Haillon. (Vx.) *Pop. Être dans la panne*, dans la misère. *Théât.* Mauvais rôle : *ne jouer que des pannes.* Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré. *Mar.* Voilure d'un navire. *En panne*, dans une disposition de voiles telle que le navire reste en place. *Fig.* et *fam.* Arrêt accidentel d'une automobile, d'une bicyclette, etc. : *avoir une panne ; être, rester en panne. Panne de nuages*, bande de nuages montant au-dessus de l'horizon.

PANNE *(pa-ne)* n. f. (allem. *bahn*). Partie d'un marteau opposée à la partie plane. Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons. (V. FERME.)

PANNE *(pa-ne)* n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNÉ *(pa-né)*, **E** n. et adj. *Pop.* Sans argent, sans ressources.

PANNEAU *(pa-nô)* n. m. (de *pan*). Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure. Patron servant à tracer le profil d'une pierre. *Mar.* Couverture de l'écoutille. *Milit.* Sorte de selle matelassée, qu'on place sur le porteur, dans les attelages conduits en guides. Filet à demeure pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Tomber, donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTAGE *(pa-nô)* n. m. Chasse aux panneaux : *le panneautage détruit beaucoup de gibier.*

PANNEAUTER *(pa-nô-té)* v. t. Chasser, prendre avec des panneaux ; *panneauter des lapins.*

PANNEAUTEUR *(pa-nô)* n. et adj. m. Qui chasse au panneau.

PANNEQUET *(pa-ne-kè)* n. m. (angl. *pancake*). Sorte de gâteau anglais, ressemblant à nos crêpes.

PANNETON *(pa-ne)* n. m. (de *pennon*). Partie d'une clef, qui fait mouvoir les pênes et ressorts. Partie saillante de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux battants d'une fenêtre.



Panonceaux de notaire.

PANNICULE *(pa-ni)* n. m. (lat. *panniculus.*) Excroissance membraneuse qui se forme sur la cornée.

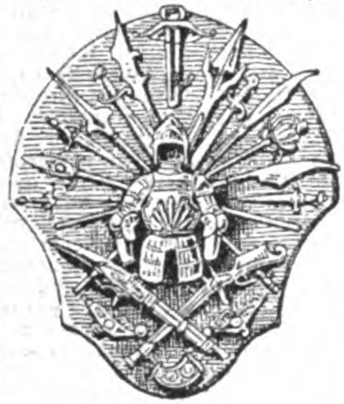
PANNONIEN, ENNE *(pan'-no-ni-in, è-ne)* adj. et n. De Pannonie.

PANONCEAU *(sô)* n. m. (de *pennon*). *Féod.* Ecu armorié qui, placé sur un poteau, marquait la juridiction d'un seigneur. Écusson à la porte des officiers ministériels. (S'emploie surtout au plur. en ce sens.)

PANOPLIE *(pli)* n. f. (du préf. *pan*, et du gr. *hopla*, armes). *Féod.* Armure complète d'un chevalier. Collection d'armes, disposée avec art sur une cloison.

PANOPTIQUE n. m. et adj. Se dit d'un bâtiment construit de façon qu'on puisse, d'un coup d'œil, en embrasser tout l'intérieur.

PANORAMA n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *orama*, vue). Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, de telle façon que le spectateur, placé au centre, croit découvrir d'une hauteur un véritable horizon. Bâtiment qui contient ce tableau. *Par anal.* Vaste étendue de pays, qu'on découvre d'une hauteur : *le panorama des Pyrénées*. Pl. des *panoramas*.



Panoplie.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama : *vue panoramique*.

PANOROGRAPHE n. m. Instrument permettant d'obtenir sur une surface plane le développement de la vue perspective des objets qui l'entourent.

PANOUFLE n. f. Morceau de peau de mouton muni de sa laine, dont on garnit le dessus des sabots.

PANSAGE n. m. Action de panser un animal.

PANSARD (*sar*), **E** n. et adj. Syn. de PANSU. (Peu us.)

PANSE n. f. (du lat. *pantex*, ventre). Le premier estomac des ruminants. *Péjoratie.* Ventre : *la panse d'un obèse*. Partie arrondie d'un vase et de certaines lettres : *la panse d'une cruche ; une panse d'a, de d*.

PANSEMENT (*man*) n. m. Action de panser une plaie : *les pansements doivent être faits avec une propreté minutieuse.*

PANSER (*sé*) v. t. (même étym. que *penser*). Appliquer à une plaie, à celui qui la porte, les remèdes nécessaires : *panser un abcès, un blessé*. Brosser, étriller, etc., un animal domestique : *panser un cheval*.

PANSLAVISME (*pan-sla-vis-me*) n. m. (du préf. *pan*, et de *slavisme*). Système politique dont le but serait de réunir en une seule autonomie tous les Slaves.

PANSLAVISTE (*pan-sla-vis-te*) n. Partisan du panslavisme. Adj. Qui a rapport au panslavisme : *tendances panslavistes*.

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui rappelle Pantagruel : *estomac, repas, appétit pantagruélique*.

PANTAGRUÉLISME (*lis-me*) n. m. Philosophie digne de Pantagruel.

PANTAGRUÉLISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. (d'un personnage de la comédie italienne). Vêtement d'homme, qui va de la ceinture aux pieds. Vêtement en lingerie, pour femme, s'arrêtant au genou. Figure du quadrille français.

PANTALONNADE (*lo-na-de*) n. f. *Théâtr.* Scène jouée par Pantalon. Farce burlesque et grossière. *Fig.* Bouffonnerie. Scène, discours hypocrite : *les pantalonnades de la politique*.

PANTELANT (*lan*), **E** adj. Haletant. Palpitant encore après la mort : *cadavre pantelant*.

PANTÉLÉGRAPHE n. m. Appareil permettant de reproduire à distance l'écriture, le dessin, etc. : *le pantélégraphe a été imaginé par Caselli*.

PANTELER (*lé*) v. i. (de *pantois*. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *il pantelle*.) Palpiter fortement et d'une façon pénible.

PANTENNE (*tè-ne*) ou **PANTÈNE** n. f. (du provenç. *pantano*). *Chass.* Syn. de PANTIÈRE. Loc. adv. *Mar.* **En pantenne**, en désordre. *Vergues en pantenne*, mises obliquement, en signe de deuil.

PANTHÉE (*té*) adj. f. (du préf. *pan*, et du gr. *theos*, dieu). *Antiq.* Qui réunit les attributions ou les attributs de plusieurs divinités : *statue panthée*.

PANTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde : *Spinoza a défendu le panthéisme*.

PANTHÉISTE (*is-te*) adj. Qui a rapport au panthéisme. N. Partisan de cette doctrine : *les panthéistes allemands*. — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes* : les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu).

PANTHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a le caractère du panthéisme. (Peu us.)

PANTHÉON n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *theos*, dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. Ensemble de tous les dieux d'un pays *le panthéon grec*. (V. *Part. hist.*)



Panthère.

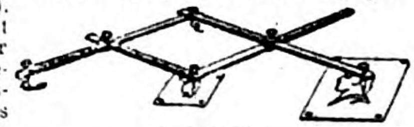
PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Grand chat du genre léopard. — Les panthères sont communes en Afrique et dans les Indes ; leur peau, jaune, est couverte de taches marbrées (certaines panthères sont toutes noires). La panthère est féroce, courageuse, agile et forte ; elle attaque tous les animaux, même l'homme, grimpe aux arbres et s'y tient à l'affût.

PANTIÈRE n. f. (du lat. *panthera*, filet). Filet tendu verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupes. Carnier à mailles des chasseurs.

PANTIN n. m. Figure burlesque de carton, de bois, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement, ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTO préfixe. V. PAN.

PANTOGRAPHE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *graphein*, écrire). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures.



Pantographe.

PANTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art ou manière de se servir du pantographe.

PANTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au pantographe ou à la pantographie.

PANTOIRE n. f. Cordage fixé par une extrémité à un mât et portant à l'autre extrémité un anneau dans lequel on peut accrocher un palan par exemple.

PANTOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. (du lat. *phantasia*, fantaisie, cauchemar). Haletant (Vx.) *Fam* Stupéfait, interdit, ahuri : *rester pantois*.

PANTOMÈTRE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (du préf. *panto*, et du gr. *mimos*, imitateur). Action ou art de s'exprimer par gestes, sans le secours de la parole : *une pantomime expressive*. Pièce où les acteurs ne s'expriment que par gestes. Adjectiv. : *pièce, ballet pantomime*. N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces.

PANTOMIMER (*mé*) v. t. Imiter par pantomime.

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre. *Fam. Raisonner comme une pantoufle*, fort mal. *Fig.* et *fam. En pantoufles*, sans se gêner. *Fam Et cætera pantoufle*, se dit pour arrêter une énumération.

PANTOUFLER (*flé*) v. i. *Fam.* Se livrer chez soi à des causeries familières. Raisonner de travers. Faire de nombreuses demandes.

PANTOUFLERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Action de pantoufler. Art du pantouflier.

PANTOUFLIER (*fli-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des pantoufles.

PANTOUM n. m. Poème à forme fixe où deux thèmes sont poursuivis parallèlement, emprunté à la poésie malaise.

PANURE n. f. Mie de pain dont on saupoudre des viandes que l'on cuit sur le gril ou au four.

PANURGE n. m. L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. (V. fig HARNAIS.)

PANUS (*nuss*) ou **PANE** n. m. Genre de champignons vénéneux, qui poussent sur les souches.

PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Genre d'oiseaux gallinacés, originaires de la région indo-malaise,

d'un beau plumage et d'un cri fort aigre. et que l'on acclimate dans nos pays comme oiseaux d'ornement : *le paon fait la roue en déployant en éventail les magnifiques plumes de sa queue. Entom.* Espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux. *Se parer des plumes du paon*, tirer vanité, de ce qu'on a pris ou emprunté à d'autres.



Paons.

PAONNE (*pa-ne*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pa-nô*) n. m. Jeune paon.

PAONNER (*pa-né*) v. i. Faire la roue. *Fig.* Etaler avec ostentation ses avantages.

PAPA n. m. (du gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants. *Fam.* Homme d'un certain âge, plus ou moins gros, bonhomme et jovial. *Pop. A la papa*, sans gène, sans hâte.

PAPABLE adj. Propre à être fait pape : *cardinal papable.*

PAPAÏNE (*pa-i-ne*) n. f. Ferment soluble, extrait du fruit du papayer.

PAPAL, E, AUX adj. Qui appartient au pape : *bulle papale.*

PAPALIN n. m. Partisan du pape, soldat du pape.

PAPAS (*pass*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de pape : *aspirer à la papauté.* Administration d'un pape : *la papauté de Léon X vit l'explosion de la Réforme.*

PAPAVER (*vèr*) n. m. Nom scientifique du pavot.

PAPAVÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones. ayant pour type le genre *pavot.*

PAPAYER (*pa-ié*) n. m. Genre de passifloracées de l'Amérique tropicale, dont le fruit, appelé *papaye*, est comestible.

PAPE n. m. (du gr. *pappas*, père). Le chef de l'Eglise catholique romaine. élu par un conclave.

PAPEGAI (*ghè*) n. m. (ar. *babbagha*). Perroquet. (Vx.) Oiseau artificiel qu'on place comme cible en haut d'une perche.

PAPELARD (*lar*), **E** adj. et n. (de l'anc. v. *paper*, manger, et de *lard*). Faussement dévot, hypocrite : *un papelard ; une voix papelarde.*

PAPELARDISE (*di-ze*) n. f. Vice des papelards.

PAPERASSE (*ra-se*) n. f. Papier. écrit inutile, sans valeur : *les paperasses de l'administration.*

PAPERASSER (*ra-sé*) v. i. Ecrire ou tripoter des paperasses.

PAPERASSERIE (*rî*) n. f. Grande quantité de papiers, d'écritures inutiles.

PAPERASSIER (*ra-si-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime, emploie, remue des paperasses : *l'administration est souvent paperassière.*

PAPESSE (*pè-se*) n. f. Femme qui aurait rempli les fonctions de pape : *la prétendue papesse Jeanne.*

PAPETERIE (*rî*) n. f. Fabrique. commerce de papier. Nécessaire contenant ce qu'il faut pour écrire.

PAPETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend du papier. Adjectiv. : *marchand papetier.*

PAPIER (*pi-é*) n. m. (lat. *papyrus*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de substances végétales réduites en pâte, pour écrire. imprimer, envelopper. etc. : *papier de paille ; papier de bois. Jeter ses idées sur le papier*, les écrire. Ecrit ou imprimé : *un papier compromettant. Papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat. *Papier libre*. non timbré. *Papier autographique*, enduit d'une préparation grâce à laquelle on obtient un décalque rien qu'en l'appuyant sur la surface à décalquer. *Papier couché*, papier colle recouvert d'une couche de colle de peau et de blanc de Meudon. *Papier procédé*, papier strié sur lequel on dessine et on enlève les blancs avec le grattoir (on dit aussi *papier Gillot*). *Papier vélin*, papier sans grain, très uni, lisse et satiné. *Papier pelure*, papier très mince. blanc et souple. *Papier joseph*, papier très léger. blanc ou gris, et à demi transparent. *Papier végétal, papier à calquer* ou *papier-calque*, papiers transparents servant à calquer. *Papier indien*, papier très mince. mais suffisamment opaque pour recevoir l'impression. *Papier buvard*, v. BUVARD. *Papier de Hollande. Whatman, de Chine, du Japon*, etc., noms divers de papiers de belle qualité sur lesquels on tire les éditions de luxe. *Papier sensible*, papier photographique. *Papier de musique*, papier réglé servant à écrire de la musique. *Fig.* et *fam. Réglé comme un papier de musique*, d'habitudes très régulières. *Papier de verre*, enduit de poudre de verre, servant au polissage. Effet de commerce ou valeur : *accepter, refuser le papier d'un commerçant.* Pl. Passeport, titres, etc. : *avez-vous vos papiers ?* Gazettes, journaux : *papiers publics.* **Papier-émeri**, papier enduit d'émeri et servant à polir les métaux. **Papier peint** ou **papier-tenture**, dont on tapisse un appartement. **Papier-parchemin**, auquel on a donné les propriétés du parchemin en le trempant dans l'acide sulfurique. **Papier-cuir**, sorte de papier imitant le cuir **Papier-pierre**, sorte de carton très dur, obtenu avec de la pâte à papier fortement comprimée et qu'on emploie à divers usages : *le papier-pierre est employé quelquefois comme pierre lithographique.* — Les anciens ne connaissaient pas le papier ; ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier.* Après la conquête de l'Egypte par les Romains. le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus*. L'introduction du papier de chiffons. destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au Xe siècle ; mais ce n'est que vers le XVIIIe, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable. De nos jours, le papier de chiffon n'a pas cessé d'être employé ; mais on fabrique aussi différentes qualités de papier avec la paille, l'alfa, les fibres du bois, etc.

PAPIER-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. Papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent. — Le cours du *papier-monnaie* est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque, monnaie de papier* ou *fiduciaire*, signes représentatifs d'une réserve existante de monnaies d'or et d'argent et qu'on peut par conséquent toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsqu'on eut fabriqué. de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8.000 à 10.000 francs et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

PAPIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) *Fam.* Elire pape. (Peu us.)

PAPILIONACÉ, E adj. Se dit des corolles dont l'aspect rappelle celui d'un papillon et qui sont composées de cinq pétales (l'*étendard*, les deux *ailes*, et deux autres qui forment la *carène*) : *la corolle du pois est papilionacée.* N. f. pl. Tribu très importante de la famille des légumineuses.

PAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *papilla*). Nom des petites éminences plus ou moins saillantes qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Semé de papilles : *la surface de la langue est papilleuse.*

PAPILLIFÈRE (*pil-li*) adj. Qui porte des papilles.

PAPILLIFORME (*pil-li*) adj. Qui a la forme d'une papille.

PAPILLOME (*pil-lo-me*) n. m. Lésion inflammatoire, caractérisée par l'hypertrophie des papilles.

PAPILLON (*ll* mll.) n. m (lat. *papilio*). Nom vul-

gaire de tous les insectes lépidoptères diurnes ou nocturnes qui ont quatre ailes couvertes d'écailles



Métamorphoses d'un papillon : 1. Chenille; 2. Cocon; 3. Chrysalide; 4. Papillon.

fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes : *le papillon est une chenille métamorphosée. Fig.* Esprit léger, volage. Petite carte insérée dans le coin d'une grande. Bec à gaz qui donne une flamme aplatie ayant la forme d'un papillon.

PAPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. i. *Fam.* Voltiger, passer d'objet en objet, comme le papillon.

PAPILLOTAGE (*ll* mll.) n. m. Action de papilloter. Mouvement continuel et involontaire des yeux. Fatigue produite sur la vue par un objet trop brillant ou de couleurs trop vives. *Littér.* Accumulation fatigante d'effets brillants : *le papillotage du style.*

PAPILLOTANT (*pi, ll* mll., *o-tan*), **E** adj. Qui produit le papillotage : *lumières papillotantes.*

PAPILLOTE (*ll* mll.) n. f. Morceau de papier autour duquel on enroule les cheveux pour les tenir frisés : *faire ses papillotes.* Bonbon enveloppé d'un papier frisé. Papier beurré ou huilé, dont on enveloppe certaines viandes pour les griller : *côtelettes en papillotes.*

PAPILLOTER (*pi, ll* mll., *o-té*) v. t. Mettre des papillotes à : *papilloter une fillette, les cheveux d'une fillette, des côtelettes.* V. i. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Avoir des reflets trop éclatants qui fatiguent les yeux : *cette teinte papillote. Littér.* Fatiguer l'esprit par l'accumulation d'effets brillants.

PAPION n. m. Genre de singes africains, courts, mais robustes, à grosse tête et à queue courte.

PAPISME (*pis-me*) n. m. Terme par lequel les protestants anglais désignent l'Eglise romaine.

PAPISTE (*pis-te*) n. Adhérent du papisme.

PAPOTAGE n. m. Bruit de vaines paroles.

PAPOTER (*té*) v. i. (onomat.) Dire des riens.

PAPRIKA n. m. Sorte de piment hongrois piquant qui, réduit en poudre, sert de condiment.

PAPULE n. f. (lat. *papula*). Petite éminence rouge, qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.



Papyrus.

PAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Couvert de papules : *peau papuleuse.*

PAPYRACÉ, E adj. Mince et sec comme du papier.

PAPYROGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *papyrus*, et du gr. *graphê*, écriture). Art d'imprimer, de dessiner, d'écrire en lithographie, à l'aide du *papier-pierre* ou pierre lithographique factice, ou de dessiner, écrire, directement sur ce *papier-pierre.*

PAPYROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la papyrographie.

PAPYRUS (*russ*) n. m. (mot lat.; du gr. *papuros*, même sens). Plante du genre *souchet*, utilisée par les anciens Egyptiens pour la confection des manuscrits. Feuille faite au moyen de cette écorce : *manuscrit sur papyrus.* Le manuscrit lui-même : *déchiffrer un papyrus.*

PÂQUE n. f. (gr. *pascha*; d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.* — Cette fête fut établie par les Juifs en mémoire du *passage* de la mer Rouge et du *passage* de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les premiers-nés des Egyptiens, mais épargna les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau.

PAQUEBOT (*ke-bo*) n. m. (de l'angl. *packet*, paquet de dépêches, et *boat*, bateau). Navire de commerce, auj. toujours à vapeur, qui transporte des lettres, des passagers, des marchandises : *de grands paquebots circulent régulièrement entre l'Europe et l'Amérique.* (V. les planches MARINE et NAVIRE.)

PÂQUERETTE (*ke-rè-te*) n. f. (de *Pâques*). Marguerite blanche qui fleurit, surtout dans les prés, dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*



Pâquerettes.

PÂQUES (*pâ-ke*) ou rarement **PÂQUE** (sans art., et avec majuscule) n. m. Fête de l'Eglise chrétienne, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ : *Pâques est passé. La quinzaine de Pâques*, du dimanche des Rameaux à celui de Quasimodo. *Œufs de Pâques*, v. ŒUF. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux. *Pâques closes*, le dimanche de Quasimodo. *Faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques. — Chez les chrétiens, cette fête commémore la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire son *passage* de la mort à la vie. Elle se célèbre le dimanche après la pleine lune qui arrive le jour de l'équinoxe (21 mars), ou dans le mois qui suit et se trouve toujours osciller entre le 22 mars et le 25 avril ; ainsi, l'époque de la fête de Pâques peut varier de trente-cinq jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles :

La *Septuagésime*	63 j.	av. Pâques.
La *Quinquagésime* . .	49 j.	—
La *Passion*	14 j.	—
Quasimodo	7 j.	apr. Pâques.
L'Ascension	40 j.	—
La *Pentecôte*	10 j.	apr. l'Ascension.
La *Trinité*	7 j.	apr. la Pentecôte.
La *Fête-Dieu*	le jeudi suivant.	

PÂQUES-DIEU (*pâ-ke*) interj. Ancien jurement, familier à Louis XI.

PAQUET (*kè*) n. m. (angl. *packet*). Assemblage de choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. *Fam.* Personne mal habillée. *Faire son paquet*, s'en aller. *Recevoir son paquet*, recevoir une apostrophe vive et sans réplique. Lettres qu'apporte un paquebot. Ce paquebot lui-même : *monter à bord du paquet. Mar. Paquet de mer*, grosse lame qui embarque à bord.

PAQUETAGE n. m. Action de paqueter. Ensemble des effets appartenant à un soldat et groupés sur les planches de la chambrée ou dans le havresac.

PAQUETER (*ke-té*) v. t. (Se conj. comme *empaqueter.*) Mettre en paquets. Faire un paquetage.

PAQUETEUR, EUSE (*ke-teur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui fait des paquets.

PAQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Typographe chargé de la correction, de la manipulation des paquets.

PÂQUIS (*ki*) n. m. (du lat. *pascere*, paître). Pâturage.

PAR prép. (lat. *per*). A travers : *errer par les champs.* Indique la cause, le moyen, l'agent, la partie, etc. : *affaibli par la maladie; palais bâti par Mansard; prendre par l'oreille.* **De par**, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Forme un grand nombre de loc. adv. : *par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière*, etc. *Par conséquent*, en conséquence. (On écrit *par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.*)

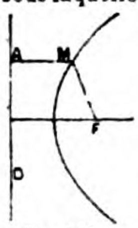
PAR ou **PARA** préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès, au delà, au-dessus, contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie de compte turque, dont la valeur varie suivant les régions.

PARABASE (*ba-ze*) n. f. (du gr. *parabasis*, digression). Endroit d'une comédie grecque, dans lequel

l'auteur parlait en son propre nom aux spectateurs : *les parabases d'Aristophane exposent au peuple l'intention véritable de ses comédies.*

PARABOLE n. f. (du gr. *parabolê*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante : *les paraboles sont nombreuses dans le Nouveau Testament. Parler par paraboles*, peu clairement. *Les paraboles de Salomon*, le livre des Proverbes.



Parabole.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe, dont chacun des points M est équidistant d'un point fixe F appelé *foyer* et d'une droite fixe D appelée *directrice* (MF — MA): *la parabole résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à un plan tangent au cône.* Courbe que décrit un projectile. (V. la planche LIGNES.)

PARABOLICITÉ n. f. Forme parabolique.

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole: *sens parabolique.* Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT adj. En parabole.

PARABOLOÏDAL, E, AUX (*lo-i*) adj. Qui a la forme d'un paraboloïde.

PARABOLOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Surface du second degré engendrée, dans des conditions définies, par une parabole.

PARACENTÈSE (*san-tè-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *kentêsis*, action de piquer). Opération qui consiste à pratiquer une ponction dans une cavité pleine de liquide.

PARACENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Situé à côté du centre.

PARACHEVABLE adj. Susceptible d'être achevé.

PARACHÈVEMENT (*man*) n. m. Achèvement complet, perfection.

PARACHEVER (*vé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette: *il parachèvera.*) Finir parfaitement.

PARACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *khronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. (de *parer*, et *chute*). Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, d'une personne qui tombe ou descend d'une grande hauteur : *le parachute des aéronautes.* (V. BALLON.)

PARACHUTISTE n. Qui descend en parachute.

PARACLET (*klè*) n. m. (du gr. *paraklêtos*, invoqué). *Théol.* Nom donné au Saint-Esprit.

PARADE n. f. (espagn. *parada*). Arrêt brusque d'un cheval au manège, dans un tournoi, etc. *Cheval sûr à la parade*, qu'on arrête, manie facilement. Réunion ou revue de troupes qui vont monter la garde, etc. Carrousel. Montre, étalage, ostentation : *faire parade de son talent.* Action, manière de parer un coup : *escrimeur prompt à la parade.* (V. la planche ESCRIME.) Scène burlesque, jouée à la porte d'un théâtre forain pour attirer le monde : *les clowns sont les acteurs habituels de la parade. De parade*, pour l'ornement ou l'ostentation, plus que pour l'utilité : *cheval de parade. Lit de parade*, sur lequel on expose après leur mort les hauts personnages.

PARADER (*dé*) v. i. (de *parade*). Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.* Se montrer, se pavaner pour se faire valoir : *parader au théâtre. Mar.* Croiser, aller et venir, comme pour un combat.

PARADIGME (*digh-me*) n. m. (gr. *paradeigma*). Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

PARADIS (*di*) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens.* Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. *Fig.* Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis. Théât.* Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor.* Variété de pommier. **Oiseau de paradis**, V. PARADISIER. **Graine de paradis**, V. AMOME.

PARADISIAQUE (*zi*) adj. Qui appartient ou semble appartenir au paradis : *bonheur paradisiaque.*

PARADISIER (*zi-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux de la Nouvelle-Guinée, très recherchés en plumasserie : *les paradisiers* (ou *oiseaux de paradis*) *portent de grands panaches de plumes.*


Paradisier.

PARADOS (*do*) n. m. (de *parer*, et *dos*). Fortification qui arrête les projectiles venant à revers.

PARADOXAL (*dok-sal*), **E, AUX** adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal.* Qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXALEMENT (*dok-sa-le-man*) adv. D'une manière paradoxale. (Peu us.)

PARADOXE (*dok-se*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *doxa*, opinion). Opinion contraire à l'opinion commune : *le mouvement de la terre fut longtemps un paradoxe.*

PARADOXISME (*dok-sis-me*) n. m. Figure de rhétorique, consistant à unir deux idées qui paraissent inconciliables : *une sage folie.*

PARADOXURE (*dok-su-re*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la région indo-malaise.

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. (du gr. *paragrapha*, paragraphe). Traits accompagnant une signature. Signature abrégée : *apposer son parafe.*

PARAFER (*fé*) ou **PARAPHER** (*fé*) v. t. Marquer de son parafe : *parafer un renvoi.*

PARAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action d'enduire de paraffine. Son résultat.

PARAFFINE (*ra-fi-ne*) n. f. (du lat. *parum affinis*, qui a eu d'affinité). Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumeux : *la paraffine sert à la fabrication de bougies d'un grand pouvoir éclairant.*

PARAFFINER (*ra-fi-né*) v. t. Enduire de paraffine.

PARAFOUDRE n. m. Instrument destiné à protéger les appareils électriques contre les effets de l'électricité atmosphérique.

PARAGE n. m. (de *pair*). Extraction, race, naissance : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. (de l'espagn. *paraje*, station). *Mar.* Voisinage d'un pays, d'un cap : *les parages que fréquentent les pirates. Par ext.* Endroit, contrée quelconque : *que faites-vous en ces parages ?*

PARAGE n. m. (de *parer*). *Mar.* Poli donné à la membrure par les charpentiers. *Vitic.* Labour donné aux vignes avant l'hiver.

PARAGOGE (*gho-je*) n. f. (gr. *paragôgê*). *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avecque** pour AVEC.

PARAGOGIQUE adj. Ajouté par paragoge : **da** *dans oui*-DA *est paragogique.*

PARAGRAMME (*gra-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *gramma*, lettre). Faute d'orthographe, consistant dans l'emploi d'une lettre pour une autre.

PARAGRAPHE n. m. (du préf. *para*, et du gr. *graphein*, écrire). Petite section d'un morceau de prose, d'un chapitre, etc., qui s'indique par le signe §. Ce signe même.

PARAGRÊLE adj. Se dit d'un canon en forme de tronc de cône, dont la décharge sur un nuage à grêle a pour effet sa résolution en pluie.

PARAISON (*rè-zon*) n. f. (de *parer*). Action de travailler une masse de verre pâteux sur une plaque de fer appelée marbre ou mabre. La masse de verre elle-même.

PARAÎTRE (*rè-tre*) v. i. (lat. *parere*. — Se conj. comme *connaître*. Prend toujours l'auxil. *avoir*.) Se faire voir : *dès que l'aurore parut.* Sembler : *il paraît souffrant.* Etre publié : *ce livre a paru.* Exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître.* Se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. impers. *Il paraît que*, il y a apparence que. *Il y paraît*, on le voit bien. ANT. **Disparaître.**

PARALIPSE (*lip-se*) n. f. (du gr. *paraleipsis*, omis-

sion). Figure de rhétorique, consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALIQUE adj. (du préf. *para*, et du gr. *als*, mer). Propre aux rivages maritimes : *formations paraliques*.

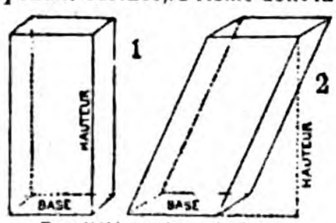
PARALLACTIQUE (*ral-lak-ti-ke*) adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE (*ral-lak-se*) n. f. (gr. *parallaxis*). *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE (*ral-lè-le*) adj. (préf. *para*, et gr. *allêlos*, l'un l'autre). *Droites parallèles*, celles qui sont situées dans un même plan et qui n'ont pas de point commun. (V. la planche LIGNES.) *Plans parallèles*. plans qui n'ont pas de point commun. *Courbes parallèles*. courbes également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle*. *Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège. N. m. Cercle parallèle à l'équateur. *Littér.* Ecrit, discours faisant ressortir les ressemblances ou les différences entre deux personnes ou deux choses : *Plutarque a composé d'intéressants parallèles*.

PARALLÈLEMENT (*ral-lè-le-man*) adv. D'une manière parallèle. Au fig. : *agir parallèlement*.

PARALLÉLÉPIPÈDE (*ral-lé*) n. m. (du gr. *parallêlos*, parallèle, et *epipedon*, surface). Prisme dont la base est un parallélogramme. *Parallélépipède droit*, celui dont les arêtes latérales sont perpendiculaires aux bases. *Parallélépipède oblique*, celui dont les arêtes latérales sont obliques aux bases. (On écrit aussi PARALLÉLIPIPÈDE). — Pour obtenir le volume d'un parallélépipède, on fait le produit des nombres qui expriment les mesures de sa base et de sa hauteur. (*Volume = Base × Hauteur*.)

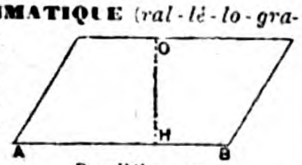


Parallélépipèdes : 1. Droit ; 2. Oblique.

PARALLÉLISME (*ral-lè-lis-me*) n. m. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMMATIQUE (*ral-lè-lo-gra-ma*) adj. Qui a la forme d'un parallélogramme.

PARALLÉLOGRAMME (*ral-lè-lo-gra-me*) n. m. Quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.



Parallélogramme.

PARALOGISME (*jis-me*) n. m. (du préf. *para* et du gr. *logismos*, raisonnement). Raisonnement, involontairement faux, par opposition au *sophisme*.

PARALYSANT (*zan*), **E** adj. De nature à paralyser, au pr. et au fig.

PARALYSATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui paralyse.

PARALYSER (*zé*) v. t. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *la paresse paralyse les plus brillantes aptitudes*.

PARALYSIE (*zi*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *lusis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire : *paralysie générale ; paralysie infantile*.

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie : *un vieillard paralytique ; une paralytique*.

PARAMÈTRE n. m. Quantité indéterminée, qui entre dans l'équation d'une courbe ou d'une surface et qui permet, par sa variation, d'obtenir toutes les variétés de courbes ou de surfaces de cette famille.

PARAMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au paramètre.

PARAMILITAIRE adj. Dont le caractère rappelle les choses de l'armée : *formation paramilitaire*.

PARAMNÉSIE (*ram'-né-zi*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *mnêsis*, mémoire). Trouble de la faculté d'expression, comprenant la perte de la mémoire des mots.

PARANGON n. m. (mot espagn.). Modèle, type, exemple : *Harpagon est le parangon des avares*. Comparaison : *mettre en parangon*. Diamant, perle sans défaut. Nom de deux caractères d'imprimerie (Vx.) Adj. : *perle parangon*.

PARANGONNAGE (*gho-na-je*) n. m. Action de parangonner.

PARANGONNER (*gho-né*) v. t. (de *parangon*). *Typogr.* Aligner convenablement un caractère d'imprimerie avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET (*pè*) n. m. (de l'ital. *parapetto*, protège-poitrine). *Fortif.* Mur par-dessus lequel les défenseurs peuvent, à l'abri, faire feu sur les assaillants. *Par ext.* Muraille à hauteur d'appui, pour servir de garde-fou : *le parapet d'un pont*. (V. PONT.)

PARAPHE n. m. V. PARAFE.

PARAPHER (*fé*) v. t. V. PARAFER.

PARAPHERNAL (*fèr-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *para*, et du gr. *phernê*, dot). Se dit de la partie de l'apport d'une femme non comprise dans sa dot : *la femme a l'administration de ses biens paraphernaux*.

PARAPHERNALITÉ (*fèr*) n. f. Etat des biens paraphernaux : *reconnaître la paraphernalité d'un bien*.

PARAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phrasis*, phrase). Explication ou traduction plus étendue que le texte. *Par ext.* Discours, écrit long et diffus. *Fam.* Interprétation maligne.

PARAPHRASER (*zé*) v. t. Faire la paraphrase de : *paraphraser un texte*. *Par ext.* Amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des paraphrases.

PARAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui appartient à la paraphrase : *traduction paraphrastique*.

PARAPHYSE (*fi-ze*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phusa*, vessie). Cellule allongée de l'hyménium des champignons ascomycètes et basidiomycètes.

PARAPLÉGIE (*ji*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *plêgê*, choc). Paralysie des membres inférieurs.

PARAPLÉGIQUE adj. Qui est affecté, qui a le caractère de la paraplégie.


Parapluies.

PARAPLUIE (*plu-i*) n. m. (de *parer*, et *pluie*). Petit abri portatif, formé d'un manche et d'une étoffe arrondie sur des tiges mobiles, et que l'on tient au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.

PARASÉLÈNE (*ra-sé*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *sélênê*, lune). Cercle lumineux autour de la lune.

PARASITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Qui appartient au parasite. Qui se comporte comme un parasite.

PARASITE (*zi-te*) n. m. (du gr. *para*, à côté, et de *sitos*, nourriture). Celui qui s'est fait une habitude de manger chez autrui, ou qui vit aux dépens d'autrui : *le parasite est un des types de la comédie latine*. Animal, végétal qui vit aux dépens d'un autre. Perturbation qui gêne la réception des émissions radiophoniques. Adjectiv. : *plante parasite ; insecte parasite*. *Littér.* et *Bx-arts.* Superflu, encombrant : *ornements parasites*.

PARASITICIDE (*ra-zi*) adj. Qui tue les parasites.

PARASITIQUE (*ra-zi*) adj. Qui appartient aux parasites.

PARASITISME (*ra-zi-tis-me*) n. m. Etat de parasite.

PARASOL (*ra-sol*) n. m. (ital. *parasole*). Appareil analogue au parapluie, pour garantir du soleil.

PARASOLERIE (*ri*) n. f. Fabrique et commerce de parapluies, ombrelles, parasols.



Paratonnerre.

PARATONNERRE (*to-nè-re*) n. m. (de *parer*, et *tonnerre*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin*. — Le paratonnerre *à tige* ou

de Franklin comprend trois parties : une tige en fer fixée à la partie culminante de l'édifice (P), un conducteur (C) [généralement un câble de fer ou de cuivre relié par une de ses extrémités à la tige de fer], enfin un perd-fluide placé à l'autre extrémité du câble et qui a pour but de donner un bon contact entre le câble et le sol (T) ; ce perd-fluide est souvent un tube plongeant dans un puits contenant de l'eau. Quand un nuage électrisé passe au-dessus de l'édifice, celui-ci est influencé, l'électricité de nom contraire à celle du nuage se porte dans les parties supérieures de l'édifice et s'échappe par la pointe, l'électricité de même nom que celle du nuage est refoulée dans le sol ; de cette façon, il ne peut y avoir étincelle entre le nuage et l'édifice. Pour qu'un paratonnerre fonctionne bien, il faut que toutes les masses métalliques de la construction soient en bonne communication avec lui. On admet qu'un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps dans un rayon double de la longueur de sa tige.

PARATYPHOÏDE adj. Se dit de certaines affections voisines de la typhoïde.

PARAVENT (*van*) n. m. (ital. *paravento*). Meuble composé de châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent.



Paravent.

PARBLEU interj. (corrupt. de *par Dieu*). Sorte de jurement, exprimant souvent l'approbation, l'assentiment : *Etes-vous honnête homme ? — Parbleu !*

PARC (*park*) n. m. Enclos boisé, d'une certaine étendue, pour la promenade, la chasse, etc. Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs à l'engrais. Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons qui couchent dans les champs. Clôture de filets, dans la mer, pour garder le poisson. *Parc à huîtres*, bassin préparé pour l'élevage des huîtres. Lieu où l'on place l'artillerie, les munitions, des voitures. Réunion de pièces, de caissons et de voitures pour le transport du matériel.

PARCAGE n. m. Action de parquer des moutons. Fertilisation du sol par leurs déjections.

PARCELLAIRE (*sèl-lè-re*) adj. Fait par parcelles : *travail parcellaire*. Divisé par parcelles : *plan parcellaire*. *Cadastre parcellaire*, celui qui se fait par pièces de terre.

PARCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *particula*). Petite partie d'une chose : *vendre une parcelle de terrain*.

PARCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Division par parcelles : *le parcellement de la propriété*. (Peu us.)

PARCELLER (*sè-lé*) v. t. Diviser en parcelles.

PARCE QUE loc. conj. A cause que : *on se chauffe parce qu'on a froid*. **Par ce que**, par la chose que : *par ce qu'il voit le sage devine ce qu'on lui cache*.

PARCHEMIN n. m. (de *Pergame*, où fut établie, dit-on, la première manufacture de peaux préparées). Peau d'animal (spécialem. chèvre, mouton), préparée pour recevoir l'écriture manuscrite ou imprimée. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *les parchemins n'augmentent pas la valeur d'un homme*.

PARCHEMINÉ, E adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin. *Fig. : visage parcheminé*.

PARCHEMINER (*né*) v. t. Rendre semblable à du parchemin : *l'huile parchemine le papier*.

PARCHEMINERIE (*ri*) n. f. Art, commerce, manufacture du parcheminier.

PARCHEMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a la nature ou l'apparence du parchemin.

PARCHEMINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE (*nî*) n. f. (lat. *parcimonia*). Epargne minutieuse sur de petites choses : *gérer son bien avec parcimonie*.

PARCIMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec parcimonie : *distribuer parcimonieusement des éloges*.

PARCIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la parcimonie.

PARCLOSE (*klô-ze*) n. f. Ensemble des planches mobiles qui permettent, en les soulevant, de voir la quantité d'eau amassée dans la cale.

PARCOURIR v. t. (Se conj. comme *courir*.) Suivre ou visiter dans toute son étendue ou dans tous les sens : *parcourir une route, une ville*. *Fig.* Examiner rapidement : *parcourir un livre*.

PARCOURS (*kour*) n. m. Chemin que suit un véhicule, une eau courante, etc. Trajet en général : *effectuer un parcours*.

PARDESSUS (*de-su*) n. m. Vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PAR-DEVANT (*van*) prép. V. PAR.

PARDI ! PARDIEU ! PARDIENNE ! (*di-è-ne*) interj. (pour *par Dieu*). Juron familier.

PARDON n. m. (de *pardonner*). Rémission d'une faute, d'une offense : *obtenir son pardon*. Formule de politesse quand on a heurté quelqu'un, qu'on l'interrompt, etc. Pèlerinage breton : *le pardon d'Auray*. Syn. inus. de ANGÉLUS. Pl. Indulgences accordées aux fidèles.

PARDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Que l'on peut pardonner : *faute pardonnable*. Qui mérite d'être pardonné : *enfant pardonnable*. ANT. **Impardonnable**.

PARDONNER (*do-né*) v. t. (de *par*, et *donner*). Renoncer à punir : *pardonner une faute*. Excuser : *le monde pardonne tout quand on réussit*. V. i. *Pardonner à*, accorder son pardon, faire grâce de : *pardonner à ceux qui se repentent*. Epargner : *la mort ne pardonne à personne*. *Pardonnez-moi*, formule de civilité. **Se pardonner** v. pr. Pardonner à soi-même. S'accorder mutuellement le pardon. Etre excusé.

PARÉ, E adj. Orné, embelli : *jardin paré de mille fleurs*. *Bal paré*, où l'on n'entre qu'en toilette de bal. *Titre paré*, en forme exécutoire. *Mar. Paré !* exclamation qui indique qu'un ordre a été exécuté, ou qu'on est prêt pour son exécution.

PARÉAGE n. m. *Féod.* V. PARIAGE.

PARÉATIS (*tiss*) n. m. (du lat. *pareatis*, obéissez). *Dr.* Formule qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PARE-BRISE n. m. inv. Glace d'avant d'une auto.

PARE-CHOCS n. m. inv. Garniture placée devant et derrière une auto pour la préserver des heurts.

PARE-ÉCLATS (*kla*) n. m. invar. Masse de terre sur la banquette d'un parapet de fortification ou réservée de distance en distance dans une tranchée.

PARE-ÉTINCELLES (*sè-le*) n. m. Ecran métallique de foyer.

PARE-FEU n. m. invar. Tout appareil destiné à empêcher la propagation des incendies.

PARÉGORIQUE adj. (du gr. *parêgorein*, adoucir). *Elixir parégorique*, teinture d'opium camphré, qui calme les douleurs du tube digestif.

PAREIL, EILLE (*rè, ll* mll.) adj. (du lat. *par*, égal). Egal, équivalent : *des prix* (sommes) *pareils*. Semblable, identique : *des prix* (livres) *pareils*. *Sans pareil*, exceptionnel, en bonne et en mauvaise part : *mérite sans pareil ; méchanceté sans pareille*. Substantiv. Personne ou chose égale, semblable : *n'avoir pas son pareil, sa pareille*. Personne du même rang, de la même condition : *ne fréquentez que vos pareils, vos pareilles*. N. m. : *avoir de la peine à trouver le pareil*. N. f. *Rendre la pareille*, rendre un traitement pareil à celui qu'on a reçu. ANT. **Inégal. Différent, dissemblable.**

PAREILLEMENT (*rè, ll* mll., *e-man*) adv. De la même manière. Aussi : *je le désire pareillement*.

PARELLE (*rè-le*) n. f. Nom vulgaire d'un lichen employé pour fabriquer l'orseille.

PAREMENT (*man*) n. m. Etoffe, brodée ou galonnée, dont on voile la partie antérieure des autels. Retroussis orné, au bout des manches d'un habit. *Maçonn.* Côté d'une pierre ou d'un mur, qui paraît au dehors. Grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. Gros quartiers de pierres qui bordent un chemin pavé.

PAREMENTER (*man-té*) v. t. Revêtir d'un parement : *parementer un mur*.

PARÉMIOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *paroimia*, proverbe, et *logos*, discours). Traité sur les proverbes. Recueil de proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE (*ran-chi-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au parenchyme.

PARENCHYME (*ran-chi-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *egchuma*, action de répandre dans). Partie active des organes glandulaires. Tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, les jeunes tiges,

les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *parainesis*). Discours exhortant à la vertu. (Peu us.)

PARÉNÉTIQUE adj. Qui appartient à la parénèse : *éloquence parénétique.*

PARENT (*ran*), **E** n. (lat. *parens*; de *parere*, enfanter). Personne descendant d'un ancêtre commun : *un parent éloigné.* N. m. pl. Le père et la mère. Les ancêtres : *issu de parents illustres. Nos premiers parents*, Adam et Eve.

PARENTAGE (*ran*) n. m. Qualité de parents. Ensemble des parents et alliés : *convier tout le parentage à une cérémonie.*

PARENTALES (*ran*) ou **PARENTALIES** (*lî*) n. f. pl. *Antiq.* Fêtes en l'honneur des morts.

PARENTÉ (*ran*) n. f. Lien de consanguinité ou d'alliance, qui unit plusieurs personnes : *degré de parenté.* Ensemble des parents et alliés.

PARENTÈLE (*ran*) n. f. (lat. *parentela*). Ensemble des parents ; parenté.

PARENTHÈSE (*ran-tè-ze*) n. f. (gr. *parenthesis*). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part ; signe qui indique cette intercalation ( ) : *ouvrir, fermer la parenthèse ; entre parenthèses. Fig.* et *fam.* Digression : *ouvrir une parenthèse.* Loc. adv. **Par parenthèse**, incidemment.

PARER (*ré*) v. t. (lat. *parare*). Embellir d'ornements, d'atours, etc. : *parer un autel, une mariée.* Détourner, éviter : *parer un coup. Mar.* Tenir prêt à servir : *parer une ancre. Cuis. Parer la viande*, en ôter la peau, les nerfs, les graisses superflues. *Parer des légumes, des fruits*, en ôter les parties qui ne sont pas bonnes à manger. Remédier à : *parer à un inconvénient.* **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.* (V. PAON.)

PARÈRE n. m. (du lat. *parere*, paraître). *Dr.* Certificat écrit, constatant authentiquement un usage.

PARESSE (*rè-se*) n. f. (lat. *pigritia*). Vice qui éloigne du travail, de l'effort : *la paresse est un des sept péchés capitaux. Paresse d'esprit*, lourdeur qui empêche de concevoir vite et de s'appliquer. *Poétiq.* Lenteur : *rivière qui coule avec paresse.* Syn. FAINEANTISE. ANT. **Travail, activité.**

PARESSER (*rè-sé*) v. i. Se laisser aller à la paresse.

PARESSEUSEMENT (*rè-seu-ze-man*) adv. D'une manière paresseuse : *s'étendre paresseusement au soleil.* ANT. **Activement.**

PARESSEUX, EUSE (*rè-seû, eu-ze*) adj. et n. Qui hait le travail, l'action. *Fig.* Qui fonctionne mal : *estomac paresseux.* ANT. **Laborieux.** N. m. *Hist. nat.* V. AÏ.

PAREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui finit, perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE (*fè-re*) v. t. (Se conj. comme *faire.*) Achever : *parfaire son ouvrage.* Compléter : *parfaire une somme.*

PARFAIT (*fè*), **E** adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *le bonheur parfait n'existe pas. Par exagér.* Excellent : *homme parfait ; vin parfait.* Accompli dans son genre : *beauté parfaite.* Complet : *tranquillité parfaite.* N. m. La perfection : *le parfait est rare.* Crème glacée (ordinairement parfumée au café). *Gram.* Temps qui marque une action présentement accomplie, une époque écoulée : *le parfait prend généralement le nom de* passé simple. ANT. **Imparfait.**

PARFAITEMENT (*fè-te-man*) adv. D'une manière parfaite ou complète : *ouvrage parfaitement réussi.* Oui, certainement. ANT. **Imparfaitement.**

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER (*lé*) v. t. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS (*foi*) adv. Quelquefois.

PARFONDRE v. t. (du lat. *perfundere*, mélanger). Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFOURNIR v. t. Achever de fournir.

PARFUM (*fun*) n. m. (de *parfumer.*) Odeur agréable. Composition industrielle ayant cette odeur : *acheter des parfums. Fig.* Ce qui éveille un doux souvenir, une idée agréable : *un parfum de bonheur.*

PARFUMER (*mé*) v. t. (de *par*, et *fumer*). Remplir imprégner d'une bonne odeur, d'un parfum : *parfumer son mouchoir.*

PARFUMERIE (*rî*) n. f. Etat, commerce, boutique, marchandise du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fabrique ou vend des parfums. Adjectiv. : *ouvrier parfumeur.*

PARGUÉ (*ghé*) interj. (corrupt. de *pardieu*). Jurement de l'ancienne comédie. (On dit aussi PARGUIÉ, PARGUENNE, PARGUIENNE.)

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** (*lî*) n. m. (du gr. *para*, à côté, et *hélios*, soleil). Image du soleil réfléchie dans un nuage formé de cristaux de glace.

PARI n. m. (de *parier*). Contrat aléatoire entre personnes soutenant des choses contraires et par lequel celle qui dit vrai recevra une somme fixée : *engager, faire un pari.* La somme convenue : *toucher un pari. Pari mutuel*, pari légal sur les champs de courses, le seul autorisé depuis 1891, et dans lequel les sociétés sportives, servant d'intermédiaire entre les parieurs, prélèvent un droit au profit des œuvres d'assistance et d'hygiène.

PARIA n. m. (tamoul *parayan*). Nom donné dans l'Hindoustan aux individus privés de tous droits religieux ou sociaux, soit par leur origine, soit par exclusion de la société brahmanique. *Par ext.* Homme dédaigné, repoussé par les autres hommes : *les lépreux étaient jadis de véritables parias.* — Les parias sont réputés infâmes par toutes les castes. Leur contact est regardé comme une souillure ; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes, ni exercer une profession un peu relevée.

PARIADE n. f. Action des oiseaux qui se réunissent par paires pour s'accoupler. Saison où les oiseaux s'accouplent. Couple d'oiseaux.

PARIAGE n. m. *Féod.* Association, notamment au XIIIe et au XIVe siècle, entre un seigneur, souvent ecclésiastique, et un autre seigneur plus puissant.



Pariétaire.

PARIAN n. m. Porcelaine imitant le marbre de Paros.

PARIER (*ri-é*) v. t. (lat. *pariare*. — Se conj. comme *prier.*) Faire un pari : *parier cent francs ; parier que tel cheval gagnera.*

PARIÉTAIRE (*tè-re*) n. f. (du lat. *paries, etis*, muraille). Genre d'urticacées communes en France et qui poussent sur les murailles.

PARIÉTAL, E, AUX adj. (du lat. *paries, etis*, muraille). Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui parie : *les Anglais sont de grands parieurs.*

PARIPENNÉ (*pèn'-né*), **E** ou **PARIPINNÉ** (*pin'-né*), **E** adj. Se dit des feuilles pennées qui se terminent par deux folioles.

PARISETTE (*zè-te*) n. f. Genre de liliacées, vulgairement *raisin de renard*, à racine vomitive.

PARISIANISER (*zi-a-ni-zé*) v. t. Rendre parisien ; donner le caractère parisien : *parisianiser un provincial, une plage.*

PARISIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Usage, habitude, manière d'être, ou particularité de langage propre aux Parisiens.

PARISIEN, ENNE (*zi in, è-ne*) adj. et n. De Paris : *l'esprit parisien ; les Parisiens.*

PARISIS (*ziss*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris et qui était d'un quart plus forte que celle qui se frappait à Tours : *sou, livre parisis.*

PARISYLLABE ou **PARISYLLABIQUE** (*ri-sil*) adj. Se dit des mots qui ont le même nombre de syllabes aux différentes formes qu'ils peuvent revêtir : *noms parisyllabes* ou *parisyllabiques.*

PARITAIRE adj. (de *parité*). Se dit des commissions d'arbitrage ou patrons et employés sont également représentés.

PARITÉ n. f. (lat. *paritas*; de *par*, égal). Egalité parfaite. Comparaison prouvant une chose par une autre semblable : *établir une parité.* Etat de ce qui est pair.

PARJURE n. m. (lat. *perjurium*). Faux serment ou violation de serment : *commettre un parjure.* N. et adj. Qui est coupable de parjure : *punir un parjure ; un ami parjure.*

PARJURER (*ré*) **(SE)** v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou creuses.

PARLANT (*lan*), **E** adj. Doué de la parole. Se dit du cinéma qui reproduit les paroles des personnages photographiés. *Fig.* Fort ressemblant, très expressif : *portrait parlant ; regards parlants. Blas. Armes parlantes*, dont la pièce principale rappelle le nom de la famille : *les Créqui avaient des armes parlantes* (*créquier*, sorte de prunier épineux).

PARLÉ, E adj. Qui est exprimé par la parole : *l'anglais parlé diffère beaucoup de l'anglais écrit*. N. m. Ce qui est exprimé en parlant : *dans l'opéra-comique, il y a du parlé et du chanté.*

PARLEMENT (*man*) n. m. (de *parler*). Assemblée des grands du royaume, sous les premiers rois. Cour souveraine de justice avant 1791 : *le parlement enregistrait les édits du roi.* Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre des députés.*

PARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient au parlement : *les traditions parlementaires.* Où il y a un parlement : *constitution parlementaire. Gouvernement parlementaire*, où les ministres sont responsables devant les Chambres. Conforme aux convenances généralement observées devant un parlement : *expression peu parlementaire.* Qui est propre à un parlementaire : *drapeau, pavillon parlementaire.* N. m. Officier, etc., délégué à l'ennemi pour faire ou écouter des propositions : *les parlementaires sont inviolables.*

PARLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. D'une manière parlementaire : *s'exprimer peu parlementairement.*

PARLEMENTARISME (*man-ta-ris-me*) n. m. Régime parlementaire.

PARLEMENTER (*man-té*) v. t. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. : *parlementer avec l'ennemi. Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER (*lé*) v. i. (lat. pop. *paraulare*, pour *parabolare*). Exprimer sa pensée par la parole : *La Fontaine fait parler les animaux.* Articuler des mots comme l'homme : *le perroquet parle.* Exprimer d'une façon quelconque : *parler par gestes.* Traiter, causer : *parler de tout sans rien savoir.* Prononcer : *parler du nez. Fig.* Commander : *il faut obéir quand l'honneur parle. Parler en l'air*, légèrement. *Parler d'or*, très bien. *Parler d'abondance*, sans préparation. *Parler bien, mal de quelqu'un*, le louer, le critiquer, ou le calomnier. *Parler au cœur*, l'émouvoir. *Parler en maître*, avec autorité. *Parler haut*, sans ménagement. *Parler des grosses dents*, avec menace. *Trouver à qui parler*, rencontrer quelqu'un capable de répondre. *Faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. t. Faire usage d'une langue : *parler français, grec.* Traiter : *parler affaires, musique. Parler raison*, en invoquant la raison. **Sans parler de**, loc. prép. Indépendamment de. **Se parler** v. pr. Être parlé : *le français se parle partout.* S'adresser la parole : *des amis brouillés qui ne se parlent plus.*

PARLER (*lé*) n. m. Action, manière de parler : *les créoles ont un parler très doux.* Dialecte : *le parler provençal.* V. FRANC-PARLER. PROV. : **Jamais beau parler n'écorche la langue**, il est toujours bon de parler honnêtement.

PARLERIE (*rî*) n. f. Babillage. (Peu us.)

PARLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, qui s'exprime d'une manière séduisante. V. HAUT-PARLEUR.



Parmélie (tr. gr.)

PARLOIR n. m. Salle ou, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors : *le parloir d'un lycée, d'un couvent.*

PARLOTE n. f. *Fam.* Lieu où l'on se réunit pour bavarder. Conférence où les jeunes avocats s'exercent à la parole.

PARMÉLIE (*lî*) n. f. Genre de lichens, qui croissent particulièrement dans les régions froides.

PARMESAN (*zan*), **E** adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Fromage fabriqué aux environs de Parme, avec du lait écrémé et du safran : *acheter du parmesan.*

PARMI prép. Au milieu de : *dormir parmi les fleurs. Parmi nous*, dans notre pays, notre société.

PARNASSE (*na-se*) n. m. (du nom d'une montagne de Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses. (V. *Part. hist.*) *Fig.* La poésie. *Nourrisson du Parnasse*, poète. *Le dieu du Parnasse*, Apollon. *Les filles du Parnasse*, les Muses. (V. MUSE.) Recueil de vers, en général.

PARNASSIEN, ENNE (*na-si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au Parnasse, qui l'habite : *cimes, nymphes parnassiennes.* N. m. *Littér.* Nom donné à des poètes qui réagirent contre le lyrisme romantique et cultivèrent une poésie d'une forme très soignée. *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons des montagnes de l'hémisphère nord : *les parnassiens sont souvent appelés apollons.*

PARODIE (*dî*) n. f. (du gr. *parôdia*, chant à côté). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *Scarron fit une parodie de l'Enéide.*

PARODIER (*di-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire de la parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier un acteur.*

PARODISTE (*dis-te*) n. m. Auteur de parodies.

PAROI n. f. (lat. *paries*). Muraille : *les parois d'une chambre.* Surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. : *les parois d'un tuyau. Anat.* Se dit de parties qui circonscrivent certaines cavités : *les parois du crâne, de l'estomac*, etc.

PAROIR n. m. (de *parer*). Outil de corroyeur, de tonnelier, de sabotier, de maréchal ferrant.



Paroir de sabotier.

PAROISSE (*roi-se*) n. f. (lat. *parochia*). Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé : *une grande paroisse.* Les habitants de ce territoire : *convoquer la paroisse.* Eglise de la paroisse : *aller à la paroisse.* En Angleterre, division administrative, correspondant à la commune en France. *Fam. N'être pas de la paroisse*, être étranger. *N'être pas de la même paroisse*, différer d'avis, etc.

PAROISSIAL (*roi-si-al*), **E, AUX** adj. De la paroisse : *église paroissiale ; clergé paroissial.*

PAROISSIEN, ENNE (*roi-si-in, è-ne*) n. Habitant d'une paroisse. *Fam.* Individu en général : *quel drôle de paroissien!* N. m. Livre de messe.

PAROLE n. f. (du lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler : *l'homme seul a la parole.* Ton de la voix : *avoir la parole douce.* Mot prononcé : *parole distincte.* Sentence : *parole mémorable.* Assurance, promesse verbale formelle : *donner sa parole.* Propositions : *porter une parole de paix. Fig. Homme de parole*, qui tient ses engagements. *Le don de la parole*, l'éloquence. *La parole de Dieu*, l'Ecriture sainte. *Avoir la parole*, le droit de parler. *Demander la parole*, demander à être entendu. *Prendre la parole*, commencer à parler. *Porter la parole*, parler au nom de plusieurs. *Perdre la parole*, devenir muet. *Couper la parole*, interrompre. *Adresser la parole à quelqu'un*, lui parler directement. *Avoir deux paroles*, être sujet à violer ses engagements. *Jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté. *Ma parole, ma parole d'honneur*, formules d'affirmation énergique. **Sur parole**, loc. adv. En vertu d'une promesse verbale, mais formelle : *prisonnier sur parole. Croire quelqu'un sur parole*, sans chercher à se renseigner. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles.* Mots d'une chanson : *faire à la fois la musique et les paroles.*

PAROLI n. m. Au jeu, action de doubler sa mise quand on vient de gagner : *faire paroli.*

PAROLIER (*li-é*) n. m. Auteur des paroles, dans une œuvre qui comporte de la musique (opéra-comique, chanson, etc.).

PAROMOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *paramoios*, presque semblable, et *logos*, discours). Figure de rhétorique, par laquelle on feint de faire une concession dont on tire aussitôt avantage. (Peu us.)

PAROMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paromologie : *concession paromologique.*

PARONOMASE (*ma-ze*) n. f. (gr. *paronomasia*). Figure de rhétorique, qui consiste à rapprocher des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent ; ex : *qui vivra verra ; qui se ressemble s'assemble.*

PARONOMASIE (*zi*) n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *balle*, *ballon*, et le grec *ballein*, lancer.

PARONYME n m (du gr *para*, à côté, et *onuma*, nom). Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme ou son étymologie, comme **abstraire** *et* **distraire**.

PARONYMIE (*mi*) n. f. Ressemblance des paronymes.

PARONYMIQUE adj. Qui a rapport aux paronymes, à la paronymie.

PARONYQUE n. f. Genre de plantes dicotylédones des régions tempérées, qui passaient pour guérir les panaris.

PAROTIDE n. et adj f (gr. *parôtis, idos* ; de *para*, à côté, et *oûs, ôtos*, oreille). Nom de chacune des deux grosses glandes salivaires, situées de chaque côté de la tête, derrière les oreilles, près du maxillaire inférieur : *les oreillons sont une inflammation des parotides*.

PAROTIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux parotides.

PAROTIDITE n. f. Inflammation des parotides.

PAROXYSME (*rok-sis-me*) n. m. (gr. *paroxusmos*). Extrême intensité d'une maladie et, *par ext.*, d'une passion, de la douleur : *être au paroxysme de la colère*.

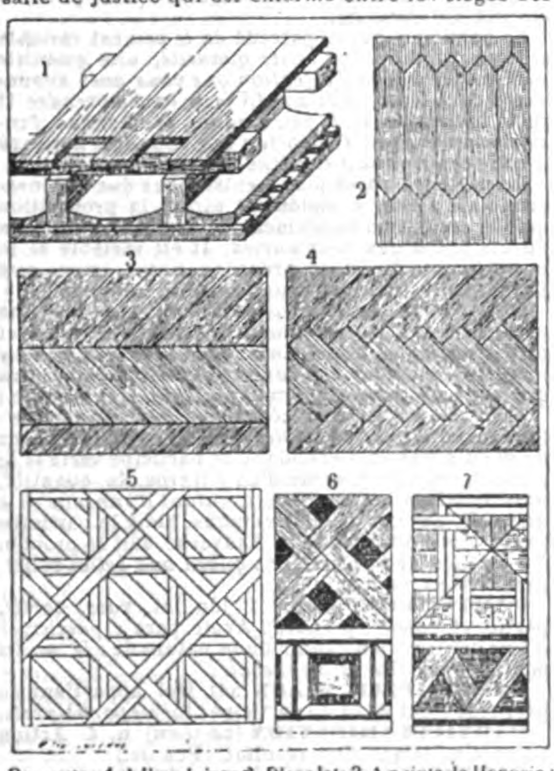
PARPAILLOT (*pa, ll* mll., *o*), **E** n. (mot provenç.). Sobriquet donné jadis aux calvinistes. *Fam.* Impie.

PARPAING (*pin*) n. m. (du lat. *per*, à travers, et *pangere*, enfoncer). Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de parquer. (Peu us.)

PARQUER (*par-ké*) v. t. (de *parc*). Mettre dans un parc, une enceinte : *parquer des bœufs*. Établir un parc sur : *parquer une terre*. Disposer régulièrement pour former parc : *parquer l'artillerie*. *Fig.* Enfermer : *parquer les hommes par castes*. V. i. Être au parc : *les moutons parquent*.

PARQUET (*par-kè*) n. m. (de *parc*). Espace d'une salle de justice qui est enfermé entre les sièges des



Parquets : 1. A l'anglaise ; 2. D'onglet ; 3. A points de Hongrie ; 4. A bâtons rompus ; 5. A assemblage ; 6 et 7. Mosaïques.

juges et la barre où sont les avocats. Ensemble des magistrats du ministère public ; local qui leur est affecté : *être mandé au parquet*. Enceinte d'une Bourse, où se tiennent les agents de change pendant le marché. Réunion des agents de change. *Constr.* Assemblage de lames de bois à rainures et languettes, qui forment le plancher d'une chambre : *parquet ciré*. *Mar.* *Parquet de chargement*, compartiments d'une cale, où l'on charge des grains en vrac. *Parquet de chauffe*, tôles du compartiment de la chaufferie.

PARQUETAGE (*ke*) n. m. Action de parqueter. Ouvrage de parquet.

PARQUETER (*ke-té*) v t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je parquetterai*.) Couvrir d'un parquet le sol de : *parqueter une chambre*.

PARQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Art de faire du parquet : *travail de parqueterie*.

PARQUETEUR (*ke-teur*) n. et adj. m. Qui fait du parquet : *ouvrier parqueteur*.

PARQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui qui soigne les animaux dans un parc. Personne qui s'occupe des huîtres dans un parc. (On dit aussi PARQUIER.)

PARRAIN (*pa-rin*) n. m. (bas lat. *patrinus*). Celui qui tient un enfant sur les fonts du baptême, qui donne son nom à un navire ou à une cloche quand on les bénit, qui présente quelqu'un dans un cercle, une société, etc., et *fam.*, qui donne un sobriquet à une personne, à une chose.

PARRAINAGE (*pa-rè*) n. m. Qualité, fonctions de parrain ou de marraine.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. m. (lat. *parricidium*). Crime que commet celui qui tue son père ou sa mère.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. (lat. *parricida*). Personne qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime. Personne qui attente à la vie du souverain, à la sûreté de la patrie, etc. Adjectiv. : *main parricide*. — A Rome, les *parricides* étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Égyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps, et l'on en jetait la cendre au vent. Dans la législation actuelle, le condamné pour crime de parricide est conduit à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

PARSEMER (*mé*) v. t. (de *par*, et *semer*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je parsème*, *nous parsèmerons*.) Répandre çà et là : *parsemer un chemin de fleurs*. Être répandu sur : *les étoiles qui parsèment le ciel*. ANT. **Grouper, réunir, rassembler.**

PARSI, E ou **PARSE** n. et adj. De la secte de Zoroastre. N. m. Langue usitée en Perse sous les derniers rois sassanides : *le parsi* ou *parse*.

PARSISME (*sis-me*) n. m. Religion des parsis.

PART (*par*) n. m (lat. *partus*). *Dr.* Enfant nouveau-né. *Suppression de part*, infanticide. Mise bas des animaux : *un part laborieux*.

PART (*par*) n. f (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes : *faire quatre parts*. Partage, communication : *avoir part aux faveurs du roi*. Collaboration, intérêt : *prendre part à une entreprise*. *Mar.* *Naviguer à la part*, à la condition de participer aux bénéfices. *La part du lion*, la plus grosse part. *Avoir part au gâteau*, participer aux profits d'une affaire. *Faire part d'une chose à quelqu'un*, l'en informer. *Prendre en bonne, en mauvaise part*, trouver bon, mauvais. *Faire la part d'une chose*, en tenir compte. *Billet* ou *lettre de faire part*, billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. (On dit aussi quelquef *une* LETTRE DE FAIRE PART *ou un* FAIRE PART.) *Quelque part*, en quelque lieu : *je l'ai vu quelque part*. *Fam.* Water-closet. Loc. adv. : **De part en part**, d'un côté au côté opposé. **De toutes parts**, de tous côtés. **De part et d'autre**, des deux côtés. **A part**, de côté, excepté. **A part moi, à part lui**, en moi-même, en lui-même. **Pour ma part**, quant à moi. Loc. prépos. : **De la part de**, au nom de.

PARTAGE n. m. (subst. verb. de *partager*). Action de diviser en portions : *faire le partage d'une succession*. Portion de la chose partagée : *avoir une ferme en partage*. Acte qui règle les parts d'une

succession. Egalité d'opinions, de votes : *dix voix d'un côté, dix voix de l'autre, il y a partage.*

PARTAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être partagé : *bien aisément partageable.*

PARTAGEANT (*jan*) n. m. Celui qui prend part à un partage.

PARTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il partagea, nous partageons.*) Diviser en plusieurs parts : *partager un gâteau, une terre.* Posséder avec d'autres : *partager le pouvoir. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami.* Participer à : *partager les périls.* Douer : *la nature l'a mal partagé.* Etre de : *partager l'opinion de quelqu'un.* Séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.* V. i. Avoir part : *partager dans une succession.* ANT. **Réunir.**

PARTAGEUR ou **PARTAGEUX, EUSE** (*jeû, eu-ze*) n. et adj. Se dit ironiq. d'une personne qui réclame le partage et la communauté de tous les biens. Qui aime le partage : *un partageux ; être partageux.*

PARTANCE n. f. *Mar.* Dernier instant qui précède le départ : *navire en partance.*

PARTANT (*tan*) conj. Par conséquent : *reçu tant, payé tant, et partant quitte.*

PARTANT (*tan*) n. m. Celui qui part : *les partants.* ANT. **Arrivant.**

PARTENAIRE (*nè-re*) n. (angl. *partner*). Personne avec qui l'on est associé au jeu et, *par ext.*, dans un amusement, un exercice. ANT. **Adversaire.**

PARTERRE (*tè-re*) n. m. (de *par*, et *terre*). Partie d'un jardin, spécialement consacrée à la culture des fleurs : *parterre divisé en corbeilles.* Partie d'une salle de spectacle, située au rez-de-chaussée, derrière les fauteuils et les stalles d'orchestre. Spectateurs qui y sont placés : *les applaudissements du parterre.*

PARTHÉNOGÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (du gr. *parthenos*, vierge, et *genesis*, génération). *Hist. nat.* Reproduction, dans les espèces sexuées, par des œufs non fécondés, comme chez les rotifères, les abeilles, etc.

PARTHIQUE adj. Qui appartient aux Parthes.

PARTI n. m. (de *partir*, partager). Salaire : *le parti d'un employé.* (Vx.) *Par ext. Faire un mauvais parti à quelqu'un,* le malmener, le maltraiter. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt opposé. Corps de troupes ennemies : *les deux partis furent également maltraités.* Troupes qui battent la campagne : *un parti de Cosaques.* Profession : *le parti des armes.* (Vx.) Détermination : *prendre un parti.* Profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti,* disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti. *Parti pris,* opinion préconçue dont on ne veut pas revenir. *Prendre le parti de quelqu'un,* se tourner de son côté. *Prendre son parti d'une chose,* s'y résigner. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTI, E ou **ITE** adj. (de *partir*, partager). *Blas.* Divisé du haut en bas en deux parties égales : *un écu parti.* N. m. : *le parti est une des quatre partitions de l'écu.* (V. la planche BLASON.)

PARTIAIRE (*si-è-re*) adj. (lat. *partiarius*). *Colon partiaire,* fermier qui partage les récoltes avec le propriétaire.

PARTIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (rad. *parti*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre : *juge partial.* ANT. **Impartial.**

PARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. Avec partialité : *agir partialement.* ANT. **Impartialement.**

PARTIALITÉ (*si-a*) n. f. (de *partial*). Préférence injuste : *montrer de la partialité.* ANT. **Impartialité.**

PARTICIPANT (*si-pan*), **E** n. et adj. Qui participe : *les participants à une répartition.*

PARTICIPATION (*si-on*) n. f. (de *participer*). Action de prendre part à : *participation à un crime, aux bénéfices.*

PARTICIPE n. m. (lat. *participium*). *Gramm.* Mot qui exprime à la fois une action (ou un état) et une qualité (il participe donc de la nature du verbe et de celle de l'adjectif). Il y a le *participe présent* et le *participe passé.*

Le *participe présent* exprime une action présente et est toujours terminé en *ant* : *dormant, travaillant.* Le participe présent tient du *verbe* quand il marque l'*action* ; alors il est *invariable,* et on peut le remplacer par un autre temps du verbe, précédé de *qui, comme, lorsque,* etc. : *on aime les enfants* OBÉISSANT (qui obéissent) *aux volontés de leurs parents.* Le participe présent tient de l'*adjectif* quand il marque l'*état* ; on peut le remplacer par un qualificatif quelconque. Alors, il est *variable* et s'accorde avec le nom dont il exprime la manière d'être : *on aime les enfants* OBÉISSANTS (soumis, appliqués, etc.)

Le *participe passé* employé sans *auxiliaire* s'accorde avec le nom ou le prénom auquel il se rapporte : *des fleurs* PARFUMÉES, *une maison* BRÛLÉE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe : *l'Amérique a été* DÉCOUVERTE *par Christophe Colomb.*

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct quand ce complément le précède : *je me rappelle l'histoire que j'ai* LUE. Il reste invariable : 1° si le complément direct le suit : *nous avons* LU *une histoire ;* 2° s'il n'a pas de complément direct : *j'ai lu.*

(Les verbes intransitifs n'ayant pas de complément direct, le participe passé de ces verbes conjugués avec *avoir* est invariable : *ces histoires nous ont* PLU.)

Le participe passé suivi d'un infinitif est *variable* s'il a pour complément direct le pronom qui précède ; ce pronom fait alors l'action marquée par l'infinitif : *les fruits que j'ai vus* MÛRIR. (*Les fruits que j'ai vus mûrissant.* C'étaient les fruits qui mûrissaient). Le participe passé est *invariable* s'il a pour complément direct l'infinitif ; alors, le pronom ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif : *les fruits que j'ai vu cueillir.* (On ne peut pas dire : *les fruits que j'ai vu cueillant.* Ce n'étaient pas les fruits qui cueillaient). Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde avec son complément direct, si ce complément le précède : *les lettres que Pierre et Paul se sont* ÉCRITES *sont aimables.* Il reste invariable si le complément direct le suit, ou s'il n'a pas de complément direct : *Paul et Pierre se sont* ÉCRIT *des lettres. Paul et Pierre se sont* ÉCRIT.

(Les participes passés des verbes intransitifs employés pronominalement restent invariables : *ils se sont* RI *de mes efforts ; ils se sont* PLU *à me tourmenter.*)

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable : *les chaleurs qu'il y a* EU *étaient intolérables.*

Le participe passé précédé de *le peu* est variable si *le peu* signifie *une petite quantité, une quantité suffisante* : *le peu d'attention que vous avez* APPORTÉE *à cette leçon vous a suffi pour la comprendre.* Il reste invariable si *le peu* signifie *le manque, l'insuffisance* : *le peu d'attention que vous avez* APPORTÉ *à cette leçon vous a empêché de la comprendre.*

Le participe passé placé entre deux *que* est invariable s'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement : *les embarras* QUE *j'avais prévu* QUE *vous auriez.* Il est variable si le complément direct le précède : *votre sœur,* QUE *j'avais* PRÉVENUE QUE *vous arriviez, est venue.*

Le participe passé précédé de *le* (*l'*), mis pour une proposition, a ce pronom pour complément direct et, par conséquent, reste invariable : *la chose est plus sérieuse que nous ne l'avions* PENSÉ. (C'est-à-dire *que nous n'avions pensé* CELA : *qu'elle était sérieuse.*)

Le participe passé précédé de *en* reste invariable : *tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a* RENDU. Cependant, le participe varie si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, *plus, combien, autant,* etc. : *autant d'ennemis il a attaqués,* AUTANT *il* EN *a* VAINCUS. Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder : *quant aux belles villes, j'*EN *ai* TANT VISITÉ...

PARTICIPER (*pé*) v. i. (du lat. *pars, partis,* partie, et *capere,* prendre). Avoir part : *participer à une conjuration.* Tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICIPIAL, E, AUX adj. Qui appartient au participe : qui vient du participe : *forme participiale.*

PARTICULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de particulariser. Son résultat. (Peu us.)

PARTICULARISER (*zé*) v. t. (du lat. *particularis,* particulier). Spécifier de façon précise : *particulariser les moindres détails.* Restreindre à un seul cas. **Se particulariser** v. pr. Se singulariser.

PARTICULARISME (*ris-me*) n. m. *Théol.* Doctrine d'après laquelle Jésus est mort uniquement pour les élus, et non pour tous les hommes. *Polit.* Parti qui désire que les divers Etats composant l'Em-

pire germanique conservent leurs lois particulières : *Bismarck fut l'adversaire du particularisme.*

PARTICULARISTE (*ris-te*) adj. Qui a rapport au particularisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière. Nature de ce qui est particulier.

PARTICULE n. f. (lat. *particula*). Petite partie : *les particules d'un corps.* Préposition ou syllabe (*de*, *du*, *des*, *le*, *la*), qui précède certains noms de famille, et où l'on a voulu, à tort, voir un signe de noblesse. *Gramm.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif*, *dé*, *ci*, *da*, dans *difficile*, *déplaire*, *celui-ci*, *oui-da*, et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *oui*, *non*, etc. : *particule négative*, *affirmative*, *séparative*.

PARTICULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *particularis*) Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat.* Opposé à GÉNÉRAL : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général.* Spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique.* Non public : *audience particulière.* Séparé, distinct : *chambre particulière.* Bizarre : *c'est un homme, un caractère particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier. En son particulier*, en son for intérieur. **En particulier**, loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT (*man*) adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie.* Singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE (*tî*) n. f. (de *partir*). Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à deux, à trois parties.* Papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie. Gramm.* Espèce de mots : *les neuf parties du discours. Comm.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double. Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer, ou des points qu'il faut faire, pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu : *jouer une partie de billard en cent points. Fig.* Divertissement, projet : *organiser une partie de chasse, de pêche. Quitter la partie*, se désister d'une chose, y renoncer. *La partie n'est pas égale*, il y a inégalité de forces. *Procéd.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence. Partie adverse*, celle contre laquelle on plaide. *Partie civile*, celle qui, en matière criminelle, agit en son nom contre un accusé, pour revendiquer des intérêts et des droits civils. *Prendre à partie*, s'en prendre à, s'attaquer à. *Parties belligérantes*, puissances en guerre. *Anat. Parties nobles*, viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau. N. f. pl. *Absol.* Organes génitaux. Loc. adv. : **En partie**, non entièrement. SYN. PART, PORTION.

PARTIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui fait partie d'un tout : *payement partiel ; produit partiel.* Qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle de lune.*

PARTIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. En partie.

PARTIMENTO (*min*) n. m. *Musiq.* Nom donné, en Italie, à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti.*

PARTINIUM (*ni-om'*) n. m. Alliage d'aluminium, de tungstène et de magnésium, employé dans l'industrie des automobiles à cause de sa légèreté et de sa résistance.

PARTIR v. i. (lat. pop. *partire.* — Se conj. comme *mentir.*) S'en aller d'un lieu, se mettre en chemin : *partir de Toulouse ; partir pour Paris.* Prendre sa course, son vol : *cyclistes qui partent au signal.* Sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue.* Avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau. Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur.* Se mettre en marche : *faire partir un moteur.* **A partir de**, loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui.* En commençant à : *à partir d'ici.* ANT. **Arriver.**

PARTIR v. t. (lat. class. *partiri.* — Se conj. comme *mentir.*) Diviser en plusieurs parts. (Vx.) *Avoir maille à partir avec quelqu'un*, avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN (*zan*) n. m. (ital. *partigiano*). Personne dévouée à quelqu'un, à une institution, etc. : *les partisans de la République.* Adepte d'une doctrine, d'un système : *les partisans de l'homéopathie.* Officier, soldat de troupes irrégulières qui font une guerre d'embuscades : *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. *Arithm.* Diviseur. (Vx.)

PARTITIF, IVE adj. (lat. *partitus ;* de *partiri*, partager). *Gramm.* Se dit d'un mot qui désigne une partie d'un tout : *article partitif.* (V. DU.) *Collectif partitif*, v. COLLECTIF. N. m. : *un partitif.*

PARTITION (*si-on*) n. f. (lat. *partitio*). *Blas.* Division d'un écu : *les quatre partitions principales de l'écu sont : le* parti, *le* coupé, *le* taillé *et le* tranché. *Musiq.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTOUT (*tou*) adv. En tout lieu. ANT. **Nulle part.**

PARTURITION (*si-on*) n. f. (lat. *parturitio*). Accouchement. Mise bas des animaux.

PARULIE (*lî*) n. f. (du préf. *para.* et du gr. *oulon*, gencive). Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer : *aimer la parure.* Garniture de perles ou de pierres, comprenant collier, pendants, bracelets, etc. : *une parure de diamants. Fig. La parure du printemps*, les fleurs. Rognure : *les parures d'une peau.*

PARVENIR v. i. (du lat. *pervenire*, arriver. — Se conj. comme *venir.* [Prend l'auxil. *être*].) Arriver après effort : *parvenir au sommet, à la vieillesse.* Arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue. Absolum.* S'élever, faire fortune.

PARVENU, E n. *Par dénigr.* Personne qui s'est élevée à une fortune bien supérieure à sa condition première.

PARVIFLORE adj. (du lat. *parvus*, petit, et *flos, floris*, fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIS (*vi*) n. m. (du lat. *paradisus*, paradis.) Espace qui était autour du tabernacle, dans le temple de Jérusalem. Place devant la grande porte d'une église. *Poétiq. Parvis célestes*, ciel, paradis, Olympe.

PAS (*pâ*) n. m. (lat. *passus*). Mouvement de l'homme, de l'animal, qui déplace ses pieds pour se déplacer lui-même : *pas en arrière, de côté. Fig.* Progrès : *affaire qui ne fait pas un pas. Porter ses pas*, se diriger. Trace du pied sur le sol : *relever des pas sur le sable.* Manière de marcher : *pas lourd.* L'allure la plus lente du cheval : *passer du trot au pas.* (V. la planche CHEVAL.) Longueur d'une enjambée : *tirer à trente pas.* Seuil : *le pas de la porte.* Marche d'escalier : *attention, il y a un pas. Fig. Pas à pas*, lentement. *Pas de clerc*, imprudence, bévue. *A deux pas*, très près. Préséance : *avoir le pas.* Passage étroit et difficile, détroit : *le pas des Thermopyles ; le pas de Calais. A pas comptés*, gravement, solennellement : *s'avancer à pas comptés. A pas de loup*, sans bruit. *Mauvais pas*, passage dangereux et, *au fig.*, situation critique. *Faire un faux pas*, manquer de tomber, et *fig.*, commettre une faute. *Milit. Pas cadencé*, pas qui est le même pour toute une troupe en marche. *Pas accéléré*, pas cadencé dont la longueur est de 75 centimètres. *Pas de charge*, pas très rapide que prend la troupe immédiatement avant l'attaque. *Pas gymnastique*, pas rapide de 80 à 90 centimètres de longueur. *Pas de course*, celui qu'on exécute en courant. *Pas de route*, pas non cadencé, que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre. *Marquer le pas*, frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer. *Faire les cent pas*, aller et venir. *Fig. Marcher à pas de géant*, faire des progrès rapides. *Marcher sur les pas de quelqu'un*, l'imiter. *Mettre quelqu'un au pas*, à la raison. *Faire les premiers pas*, les avances. *Franchir le pas*, se décider enfin à faire une chose. *Pas de deux, de trois*, danse exécutée par deux, par trois personnes. *Techn.* Distance comprise entre deux dents consécutives d'un engrenage, entre deux filets d'une vis. **Pas redoublé**, marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. Loc. adv. **De ce pas**, à l'instant même.

PAS (*pâ*) adv. de négation. S'emploie en général avec *ne* : *je ne veux pas.*

PASCAL (*pas-kal*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (lat. *paschalis*). Qui concerne la pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens : *le temps pascal. Agneau pascal*, agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. invar. Nom vulgaire du tussilage.

PASIGRAPHIE (*zi-gra-fî*) n. f. (du gr. *pas*, tout, et *graphê*, écriture). Écriture universelle. (Peu us.)

PASQUIN (*pas-kin*), n. m. (ital. *pasquino*). Méchant diseur de bons mots : *faire le pasquin*. Bouffon de comédie : *le pasquin de la troupe*. Épigramme malicieuse. (V. *Part. hist.*)

PASQUINADE (*pas-ki*) n. f. Placard satirique qu'on attachait autrefois, à Rome à la statue de Pasquin. Raillerie bouffonne, triviale.

PASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Supportable : *des vins, des vers passables*.

PASSABLEMENT (*man*) adv. D'une manière passable, assez : *une plaisanterie passablement risquée*.

PASSACAILLE (*pa-sa-ka, ll* mll.) n. f. (espagn. *pasacalle*) *Musiq.* Sorte de chaconne très lente. Air sur lequel on la dansait.

PASSADE (*pa-sa-de*) n. f. Court passage : *ne faire qu'une passade à Paris*. Caprice passager. *Man.* Course d'un cheval exécutant une demi-volte à chaque bout de la piste. *Natat.* Action d'un nageur qui en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui.

PASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer : *le passage des Alpes par Napoléon Ier*. Lieu par où l'on passe : *ôtez-vous de mon passage*. Le moment où l'on passe : *attendre quelqu'un au passage*. Traversée : *passage de Toulon à Alger*. Droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont : *payer un passage élevé*. Droit de passer sur la propriété d'autrui. *Astron.* Moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps : *observer le passage de Vénus sur le disque du soleil*. *Ch. de f. Passage à niveau*, endroit où une voie ferrée est croisée par un chemin ordinaire au même niveau. *Géogr. Passage de la ligne*, action de franchir l'équateur. Dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra, à Paris*. *Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage*. Transition : *le passage de l'opulence à la misère*. Endroit d'un ouvrage, que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet*. *Oiseaux de passage*, qui passent d'un pays dans un autre, comme l'alouette, le canard sauvage, etc. *Man.* Allure artificielle du cheval se mouvant de côté.

PASSAGER (*pa-sa-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il passagea*.) Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. V. i. Exécuter des passages : *cheval qui passage bien*. (On dit mieux PASSÉGER.)

PASSAGER (*pa-sa-jé*), **ÈRE** adj. Qui ne fait que passer : *hôte passager*. De peu de durée : *beauté passagère*. N. Voyageur sur mer : *les passagers d'un paquebot*. ANT. **Permanent, éternel.**

PASSAGÈREMENT (*pa-sa-jè-re-man*) adv. Pour peu de temps. (Peu us.)

PASSANT (*pa-san*), **E** adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue très passante* (Ne pas dire *passagère*). N. Personne qui passe : *arrêter les passants*.

PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de passer un acte : *la passation d'un contrat*.

PASSAVANT (*pa-sa-van*) n. m. *Mar.* Partie du pont supérieur, servant de passage entre l'avant et l'arrière. *Admin.* Permis de circulation donné aux denrées qui ont acquitté les droits, ou qui en sont exemptées.

PASSE (*pa-se*) n. f. (de *passer*). *Chass.* Action de passer : *la saison de la passe des cailles*. *Comm.* Complément d'une somme. *Escr.* Action d'avancer sur l'adversaire : *la passe se fait en portant le pied gauche devant le pied droit*. *Impr.* Feuilles de papier sacrifiées pour la mise en train. *Volumes de passe*, imprimés en sus du chiffre officiel du tirage. *Jeux.* Mise que les joueurs doivent faire à chaque nouveau coup. *Magnét.* Mouvement de la main que font les magnétiseurs pour endormir leur sujet. *Mar.* Passage navigable entre deux terres : *passe très difficile*. Tour fait par un cordage : *les passes d'un câble sur le cabestan*. *Etre en passe*, être en état, en situation : *il est en passe de réussir*. *Mot de passe*, mot conventionnel grâce auquel on se fait reconnaître, admettre.

PASSÉ (*pa-sé*), **E** adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés; il est dix heures passées*. N. m. Temps écoulé : *songer avec regret au passé*. Ce qui a été dit autrefois : *que le passé nous instruise*. ANT. **Avenir, futur.** *Gramm.* Temps du verbe, représentant l'action comme faite dans un temps écoulé. — Il y a cinq temps dans le verbe français pour exprimer le passé : l'*imparfait* (v. ce mot), le *passé simple* (v. SIMPLE), le *passé composé* (v. COMPOSÉ), le *passé antérieur* (qui exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : *hier, quand j'eus dîné, je sortis*), et le *plus-que-parfait* (v. ce mot).

PASSÉ (*pa-sé*) prép. Après : *passé dix heures*. (V. EXCEPTÉ.)

PASSE-BALLE (*pa-se-ba-le*) n. m. Planche percée de trous, qui sert à vérifier le calibre des balles. Pl. des *passe-balles*.

PASSE-BOULE ou **PASSE-BOULES** n. m. Jouet représentant la figure d'un personnage plus ou moins grotesque, dont la bouche est démesurément ouverte pour recevoir les boules qu'y lance le joueur.



Passe-boule.

PASSE-CARREAU (*ka-rô*) n. m. Morceau de bois long, plat, à bouts arrondis, sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreaux*.

PASSE-DEBOUT (*bou*) n. m. invar. Permis délivré au conducteur de boissons à l'entrée d'une ville soumise à l'octroi, quand le chargement doit seulement traverser la ville sans s'y arrêter.

PASSE-DIX (*diss*) n. m. invar. Jeu à trois dés où, pour gagner, on doit amener plus de dix.

PASSE-DROIT (*droi*) n. m. Faveur accordée contre le droit ; injustice qui en résulte : *être victime d'un passe-droit*. Pl. des *passe-droits*.

PASSÉE (*pa-sé*) n. f. Moment du soir où les bécasses, etc., vont du bois dans la campagne. Trace du pied de la bête sur le sol.

PASSEFILAGE (*pa-se*) n. m. Action ou manière de passefiler.

PASSEFILER (*pa-se-fi-lé*) v. t. Raccommoder avec du fil à repriser : *passefiler des bas*.

PASSEFILURE (*pa-se*) n. f. Reprise, ouvrage passefilé : *passefilure bien faite*.

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs*.

PASSÉGER (*pa-sé-jé*) v. Syn. de PASSAGER.

PASSE-LACET (*sè*) n. m. Grosse aiguille à long chas et à pointe obtuse. Pl. des *passe-lacets*.

PASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER (*pa-se-man-té*) v. t. Orner de passements.

PASSEMENTERIE (*pa-se-man-te-rî*) n. f. Art, industrie, commerce, marchandises du passementier.

PASSEMENTIER (*pa-se-man-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique et vend des passements, galons, etc.

PASSE-METEIL (*tè, ll* mll.) n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteils*.

PASSE-MONTAGNE n. m. Sorte de bonnet dont la partie inférieure est fourrée et peut se rabattre sur la nuque et les oreilles. Pl. des *passe-montagnes*.

PASSE-PAROLE n. m. invar. *Art milit.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche.

PASSE-PARTOUT (*tou*) n. m. invar. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Chacune des clefs pareilles qui servent à plusieurs pour ouvrir une même porte. Cadre dont le fond se soulève pour recevoir des dessins, etc. Nom de différentes scies. Adjectiv. : *scie passe-partout*.

PASSE-PASSE (*pa-se-pa-se*) n. m. invar. *Tour de passe-passe*, tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Danse bretonne, vive et légère, qui fit fortune à Paris au XVIIe siècle.

PASSE-PIERRE (*pi-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une ombellifère marine qui croît sur les rivages. (On dit aussi PERCE-PIERRE.) Pl. des *passe-pierres*.

PASSEPOIL (*pa-sé*) n. m. Liséré qui borde la couture de certains vêtements.

PASSEPORT (*pa-se-por*) n. m. Certificat délivré par l'autorité pour la libre circulation des personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Demander, recevoir ses passeports*, se disent d'un ambassadeur accrédité auprès d'une puissance, qui sollicite ou se voit imposer son départ, en cas de difficultés diplomatiques. Permis de voyager donné par l'Etat à un navire de commerce. *Fig.* Tout ce qui aide, facilite, fait supporter, etc. : *l'or est un passeport universel.*

PASSE-PURÉE n. m. invar. Ustensile de cuisine.

PASSER (*pa-sé*) v. i. (lat. pop. *passare ;* de *passus*, pas. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller d'un lieu à un autre : *passer de France en Angleterre.* Traverser : *passer par la ruelle. Fig.* Changer de manière, de travail, etc. : *passer du plaisant au sévère.* Se présenter pour être interrogé, examiné : *passer au tableau.* Disparaître : *la beauté passe.* Mourir : *il vient de passer.* S'élever : *passer capitaine ; passer maître.* Circuler : *passer de bouche en bouche.* Etre transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons.* Ne pas jouer un coup à certains jeux : *je passe. Passer chez quelqu'un*, aller le voir. *Passer à l'ennemi*, aller grossir ses rangs. *Passer pour*, être réputé pour. *En passer par*, se résigner, accepter. *Passer outre*, continuer sans tenir compte. *Passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre ; changer brusquement. *Passer sur*, ne pas tenir compte : *passer sur une étourderie. Cela peut passer*, cela est supportable, ou bien : sera accepté. *Cela se passera*, durera peu. V. t. Traverser : *passer une rivière.* Transporter : *bac qui passe les voyageurs.* Transmettre : *passer un objet à son voisin.* Faire entrer ou recevoir : *passer de la contrebande ; passer une pièce fausse.* Mettre : *passer un habit.* Introduire : *passer une corde sur une poulie.* Faire, conclure : *passer un contrat, un marché.* Tamiser, filtrer : *passer un bouillon.* Inscrire : *passer un article en compte.* Dépasser : *passer le but.* Devancer : *passer quelqu'un à la course.* Employer : *passer le temps à lire.* Subir : *passer un examen.* Satisfaire : *passer une envie.* Omettre : *passer un fait.* Pardonner : *passer une faute.* Excéder : *cela passe mes forces. Passer un soldat par les armes*, le fusiller. *Cela me passe*, je ne le comprends pas. **En passant**, loc. adv. Incidemment, sans s'arrêter, sans insister. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe.* Avoir lieu : *la scène se passe en Italie.* S'abstenir : *se passer de vin.* Perdre son éclat : *cette étoffe se passera.*

PASSERAGE (*pa-se*) n. f. Genre de crucifères appelé aussi *lépidier* et *cresson des prés*, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU (*pa-se-rô*) n. m. (du lat. *passer*, moineau). Oiseau de l'ordre des *passereaux*. Pl. Ordre d'oiseaux, comprenant un grand nombre de petites espèces : *les alouettes, les merles, sont des passereaux.*

PASSERELLE (*pa-se-rè-le*) n. f. (de *passer*). Pont étroit réservé aux piétons. Petit pont transversal placé devant la cheminée des navires à vapeur et réservé, en général, au commandant, à l'homme de barre et à l'officier de quart.



Passerine.

PASSERESSE (*pa-se-rè-se*) n. f. Lacet. Petit cordage servant à faire passer un cordage plus gros dans ses poulies.

PASSERINE (*pa-se*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux du nouveau monde.

PASSERINETTE (*pa-se-ri-nè-te*) n. f. Nom provençal de la fauvette.

PASSE-RIVIÈRE n. m. Longue corde, simple ou double, fixée à un portique ou à un arbre et à laquelle on se suspend pour franchir des obstacles en largeur. Pl. des *passe-rivières*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

PASSEROSE (*rô-ze*) n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière.*

PASSE-TEMPS (*tan*) n. m. invar. Distraction ou occupation légère et agréable : *les échecs sont un agréable passe-temps.*

PASSE-THÉ n. m. invar. Petite passoire à thé.

PASSETTE (*pa-sè-te*) n. f. Petite passoire.

PASSEUR, EUSE (*pa-seur, eu-ze*) n. Personne qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS (*pa-se-ve-lour*) n. m. invar. Nom vulgaire de l'amarante.

PASSE-VOLANT (*lan*) n. m. Faux soldat que l'on faisait figurer dans une revue pour grossir l'effectif de la compagnie et justifier les états de solde majorés : *Louvois réprima l'abus des passe-volants.* Homme que l'on fait figurer par fraude sur un rôle d'équipage. Parasite, intrus de passage. Pl. des *passe-volants.*

PASSIBILITÉ (*pa-si*) n. f. Qualité des êtres passibles. (Peu us.) ANT. **Impassibilité.**

PASSIBLE (*pa-si-ble*) adj. (lat. *passibilis*). Capable d'éprouver des sensations physiques : *tout animal est passible.* (ANT. **Impassible.**) Qui doit subir, qui a mérité : *tout coupable est passible d'une peine.*

PASSIF (*pa-sif*), **IVE** adj. (lat. *passivus ;* de *pati*, souffrir). Qui subit l'action sans agir : *jouer un rôle tout passif. Obéissance passive*, aveugle. *Dette passive*, ce que nous devons, par opposition à *dette active*, ce que l'on nous doit. *Gramm. Forme passive*, forme que prend le verbe quand il exprime une action reçue, soufferte par le sujet : *le verbe passif n'est autre chose que le verbe* **être** *suivi du participe passé d'un verbe actif :* être **aimé**, être **averti**. N. m. Ensemble des dettes, charges et obligations : *le passif d'une succession.* La forme passive d'un verbe : *mettre un verbe au passif.* ANT. **Actif.**

PASSIFLORACÉES (*pa-si*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales.

PASSIFLORE (*pa-si*) n. f. (du lat. *passio*, passion, et *flos, oris*, fleur). Genre de *passifloracées*, dites aussi *grenadilles* ou *fleurs de la Passion*, de l'Amérique tropicale et de l'Asie, et qui doivent leur nom à la forme de leurs fleurs, dont les organes représentent les instruments de la passion (couronne d'épines, clous, marteaux, etc.).



Passiflore.

PASSION (*pa-si-on*) n. f. (lat. *passio ;* de *pati*, souffrir). Souffrance, série de tourments : *la passion de Jésus-Christ* ou absolum. *la Passion.* Récit qui en est fait dans l'Evangile (en ce sens et le suiv. prend également une majuscule) : *la Passion selon saint Matthieu.* Sermon sur ce sujet : *prêcher la Passion.* Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, etc. : *dominez vos passions.* Désir très vif, qu'on ressent d'une chose : *avoir la passion des tableaux.* Objet de cette affection : *que l'étude soit votre passion.* Prévention : *ne jugez personne avec passion.*

PASSIONNAIRE (*pa-si-o-nè-re*) n. m. Livre qui contient la passion de Jésus. Ancien livre relatant les souffrances des martyrs.

PASSIONNANT (*pa-si-o-nan*), **E** adj. Propre à passionner : *roman passionnant.*

PASSIONNÉ (*pa-si-o-né*), **E** adj. Qui a des passions ardentes : *un homme passionné.* Inspiré par la passion : *une affection passionnée.* Substantiv. : *un passionné émeut toujours.*

PASSIONNEL, ELLE (*pa-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui concerne les passions et particulièrement l'amour, ou qui en dépend : *drame passionnel.*

PASSIONNÉMENT (*pa-si-o-né-man*) adv. Avec passion.

PASSIONNER (*pa-si-o-né*) v. t. Inspirer une ardeur passionnée à : *Pierre l'Ermite passionna les foules.* Donner un caractère d'emportement : *la politique passionne tout.* Intéresser vivement : *les romans de Dumas père passionnent les lecteurs.* **Se passionner** v. pr. Concevoir un sentiment ardent.

PASSIVEMENT (*pa-si-ve-man*) adv. D'une manière passive.

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ** (*pa-si*) n. f. Nature, état de celui, de ce qui est passif : *la passiveté est le contraire de l'activité.*

PASSOIRE (*pa-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine à fond percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour les réduire en purée et où l'on filtre sommairement le bouillon, le thé, etc.



Passoires : 1. A purée ; 2. A thé.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. (mot prov.). Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel*. Dessin au pastel : *les pastels de La Tour*. Adjectiv. : *crayons pastels*.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. Genre de crucifères, dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTELLAGE (*pas-tè-la-je*) n. m. (de *paste*, pour *pâte*). Pâte de sucre, dont on garnit les assiettes montées dans les desserts.

PASTELLISTE (*pas-tè-lis-te*) n. Artiste qui fait du pastel : *une adroite pastelliste*.

PASTENADE (*pas-te*) n. f. (prov. *pastenaga*). Vieux nom du panais.

PASTENAGUE (*pas-te-na-ghe*) ou **PASTINAGUE** (*pas-ti-na-ghe*) n. f. Genre de poissons des mers et des cours d'eau de l'Amérique du Sud.

PASTÈQUE (*pas-tè-ke*) n. f. (arabe *baticha*). Genre de cucurbitacées comestibles, dites aussi *melons d'eau* : *la pastèque est commune en Italie*.



Pastèque ; A, coupe.

PASTEUR (*pas-teur*) n. m. (lat. *pastor* ; de *pascere*, paître). Homme qui paît les troupeaux : *des moutons et leurs pasteurs*. *Fig.* Celui qui exerce une autorité : *Homère appelle les rois les pasteurs des peuples*. *Relig.* Ministre du culte ; spécialem., ministre titularisé du culte protestant. *Le bon Pasteur*, Jésus-Christ. Adjectiv. : *les peuples pasteurs*.

PASTEURIEN ou **PASTORIEN, ENNE** (*pas, ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Pasteur, à ses procédés : *les méthodes pasteuriennes*.

PASTEURISATION (*pas-teu-ri-za-sion*) n. f. Action de pasteuriser. Son résultat.

PASTEURISER (*pas-teu-ri-zé*) v. t. Chauffer la bière, le vin, le lait, etc., selon les procédés de Pasteur, pour tuer les germes de fermentation.

PASTICHE (*pas-ti-che*) ou plus rarement **PASTICHAGE** n. m. (de l'ital. *pasticcio*, pâte). Œuvre littéraire ou artistique, où l'on a imité la manière d'autres peintres, d'autres écrivains, etc. Œuvre musicale, composée de morceaux de différents maîtres.

PASTICHER (*pas-ti-ché*) v. t. (de *pastiche*). Imiter le style, la manière de : *pasticher Hugo*.

PASTICHEUR, EUSE (*pas-ti, eu-ze*) n. Personne qui fait des pastiches : *Mac-Pherson fut un adroit pasticheur*.

PASTILLAGE (*pas-ti, ll* mll.) n. m. Imitation d'un objet faite par les confiseurs en pâte de sucre. Ouvrage d'argile pétrie à la main et cuite.

PASTILLE (*pas-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *pastillus*, petit gâteau). Bonbon de sucre aromatisé, de chocolat, etc., en forme de petit disque. Préparation analogue, additionnée d'un médicament. Pâte odorante, coulée en petits pains coniques et qu'on brûle pour parfumer l'air.

PASTILLEUR (*pas-ti, ll* mll., *eur*) n. m. Emporte-pièce pour fabriquer des pastilles (On dit aussi PASTILLEUSE n. f.) Ouvrier qui s'en sert.

PASTORAL, E, AUX (*pas-to*) adj. (de *pasteur*). Propre aux bergers : *champ pastoral*. Champêtre : *vie pastorale*. Qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale*. *Fig.* Propre aux pasteurs spirituels et, particulièrement aux évêques : *tournée, croix pastorale*. N. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers, des bergères : *les pastorales de d'Urfé*. Poésie pastorale. N. m. Le genre de la poésie pastorale : *le pastoral est souvent fade*.

PASTORALEMENT (*pas-to ra le man*) adv. A la façon des bergers : *vivre pastoralement*. En bon pasteur : *prêcher pastoralement*.

PASTORAT (*pas-to ra*) n. m. Fonction de pasteur spirituel. Sa durée.

PASTORISER v. t. Syn. de PASTEURISER.

PASTOUR (*pas-tour*), **E** n. (lat. *pastor*). Berger, bergère. (Vx.)

PASTOUREAU (*pas-tou-rô*) n. m. Petit berger.

PASTOURELLE (*pas-tou-rè-le*) n. f. Jeune bergère. Genre lyrique au moyen âge. Figure de la contredanse française.

PAT (*pat'*) adj. m. Aux échecs, se dit du joueur qui, n'ayant que son roi à jouer, et celui ci n'étant pas en échec, ne peut jouer sans l'y mettre, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. (mot espagn.). *Mar.* Ponton pour un service de garde, etc. (Vx.) Petit navire de guerre surveillant les côtes. (Vx.) Coche d'eau. (Vx.) Barque surveillante de la douane. Voiture publique non suspendue. *Fam.* Mauvaise voiture.

PATACHON n. m. Pilote ou conducteur d'une patache. *Pop. Vie de patachon*, de godaille perpétuelle.

PATAFIOLER (*lé*) v. t. (orig. incert.). *Fam.* Usité dans cette expression : *que le bon Dieu (ou que le diable) te patafiole*, te bénisse ! (ou te confonde !).

PATAGON, ONNE (*ghon, o-ne*) adj. et n. De la Patagonie.

PATAGONIQUE adj. Qui appartient, a rapport aux Patagons, à la Patagonie : *les Andes patagoniques*.

PATAPOUF n. m. *Pop.* Homme gros et lourd. Chute lourde ou ridicule : *faire un patapouf*. Grand bruit : *faire patapouf*.

PATAQUÈS (*kèss*) n. m. (tiré de la phrase plaisante : *je ne sais pas-t-à qu'est-ce*). Faute qui consiste à prononcer un *t* pour un *s*, ou *vice versa*, ou à confondre deux lettres quelconques, comme : *ce n'est point-z-à moi ; ce n'est pas-t-à lui*.

PATARAFE n. f. (corrupt. de *parafe*). *Pop.* Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARAS (*ra*) n. m. Hauban supplémentaire.

PATARASSE (*ra-se*) n. f. Coin à manche, employé par les calfats.

PATARD (*tar*) ou **PATAR** n. m. (provenç. *patoc*). Ancienne petite monnaie. *Pop.* Très petite somme : *n'avoir plus un patard*.



Patate : A, fruit.

PATATE n. f. (espagn. *patata*). Genre de convolvulacées, à tubercule comestible. Ce tubercule. *Fam.* Pomme de terre.

PATATI, PATATA, onomatopée employée pour rendre des bavardages, des bruits qui s'entre-croisent, etc.

PATATRAS (*tra*) interj. Onomatopée exprimant le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD (*tô*), **E** n. et adj. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne à grosses pattes. Personne grosse, lourde, lente.

PATAUGEAGE (*tô*) n. m. Action de patauger. (Peu us.)

PATAUGER (*tô-jé*) v. i. (de *pataud*). — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pataugea, nous pataugeons*.) Piétiner dans une matière détrempée : *patauger dans la boue*. *Fig.* S'embarrasser dans son discours, dans des difficultés : *patauger dans la traduction d'un texte*.

PATAUGEUR, EUSE (*tô-jeur, eu-ze*) n. Qui patauge.

PATCHOULI (*pat'*) n. m. (angl. *patch-leaf*). Espèce de labiée aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes. Parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (lat. *pasta*). Farine détrempée et pétrie. Amalgame mou de matières broyées et délayées : *pâte d'amandes, de papier, de porcelaine*, etc. Sorte de gelée consistante : *pâte de coing*. Substance médicamenteuse, solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de lichen*, etc. *Pâtes d'Italie, pâtes alimentaires*, pâtes de farine, de formes variables, dont on fait des potages et des plats (vermicelle, semoule, nouilles, macaroni, etc.). *Impr.* Forme

page tombée en pâte, dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident. *Fig.* et *fam.* Constitution, caractère : *homme d'une bonne pâte. Mettre la main à la pâte*, faire une chose soi-même. *Comme un coq en pâte*, dans une situation confortable, agréable : *vivre comme un coq en pâte.*

PÂTÉ n. m. Pâtisserie qui renferme des viandes ou du poisson : *pâté de saumon.* Viande épicée, truffée, etc., cuite et conservée froide dans une terrine : *pâté de foie gras. Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier. Assemblage de maisons. *Mar.* Petit plateau de roches isolées.

PÂTÉE (*té*) n. f. Pâte de son, d'herbes, etc., dont on engraisse la volaille. Mélange pâteux de pain, de viande, etc., pour certains animaux : *la pâtée des chiens, des chats.*


Patelle

PATELIN, E n. et adj. (de l'avocat *Patelin* [v. *Part hist.*]). Se dit d'une personne souple, d'une douceur artificieuse. N. m. *Pop.* Village. ANT. **Hautain, sec, cassant.**

PATELINAGE n. m. ou **PATELINERIE** (*rî*) n. f. Manières patelines.

PATELLE (*tè-le*) n. f. (lat. *patella*). *Antiq. rom.* Plat de terre ou de métal, dans lequel on présentait toute sorte de mets. *Zool.* Genre de mollusques comestibles, à coquille conique, communs sur tous les rivages marins.

PATELLIFORME (*tèl-li*) adj. Qui a la forme d'une patelle, d'un plat.

PATÈNE n. f. (*lat. patena*). Vase sacré, en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corrupt. du lat. *Pater noster*). L'oraison dominicale. *Par dénigr.* Prière quelconque : *marmotter des patenôtres ; dire ses patenôtres.* Paroles inintelligibles ou vides de sens, que l'on répète constamment. *Pop.* Grains d'un chapelet. Le chapelet lui-même.

PATENÔTRIER (*tri-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapelets, colliers, bracelets, etc. (Vx.)

PATENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *patens, entis*, ouvert). Évident, manifeste : *vérité patente. Lettres patentes*, scellées du grand sceau de l'Etat, que le roi adressait ouvertes aux parlements.

PATENTABLE (*tan*) adj. Sujet à payer patente : *commerçant patentable.*

PATENTE (*tan-te*) n. f. (de *patent*). Commission, diplôme, etc., délivrés par le roi ou par une corporation : *une patente de pension.* (Vx.) Certificat délivré à un navire qui part. *Patente nette*, qui constate un bon état sanitaire à bord et au point de départ. *Patente brute*, qui ne spécifie rien. *Patente suspecte*, qui n'affirme pas un bon état de santé. Contribution annuelle que payent les commerçants, les industriels. Quittance de cette contribution : *exhiber sa patente.*

PATENTÉ (*tan-té*), **E** adj. et n. Personne munie d'une patente : *commerçant patenté.*

PATENTER (*tan-té*) v. t. Soumettre à la patente : *on patente toutes les formes de commerce.* Délivrer une patente à : *patenter un inventeur.*

PATER (*tèr*) n. m. invar. (mot lat. signif. *père*). Oraison dominicale (en ce sens, prend une majuscule) : *dire cinq Pater.* Gros grain d'un chapelet sur lequel on dit le *Pater* : des *pater en cornaline.*


Patères

PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Coupe métallique évasée, employée dans les sacrifices, chez les Romains. Ustensile qu'on applique à un mur, et qui sert à soutenir des rideaux, à accrocher des vêtements, etc.

PATERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *paternus*). D'une bienveillance doucereuse : *un ton paterne.*

PATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *paternus*). Du père : *bénédiction paternelle.* Du côté du père : *grand-mère paternelle.*

PATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. En père : avec une grande bonté.

PATERNITÉ (*tèr*) n. f. Etat, qualité de père. Au fig. : *démentir la paternité d'un pamphlet.*

PÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui empâte la bouche : *fruit pâteux.* Trop épais : *encre pâteuse. Avoir la bouche, la langue pâteuse*, comme recouverte de pâte, de manière à ne pas pouvoir prononcer nettement les mots.

PATHÉTIQUE adj. (gr. *pathêtikos*). Qui émeut : *discours pathétique.* N. m. Genre pathétique. Syn. TOUCHANT.

PATHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pathétique. (Peu us.)

PATHÉTISME (*tis-me*) n. m. Art d'émouvoir : *connaître toutes les ressources du pathétisme.* (Peu us.)

PATHOGÈNE adj. (du gr. *pathos*, affection, et *gennân*, engendrer). Qui provoque les maladies : *microbe pathogène.*

PATHOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *pathogène*). Examen et recherche du mécanisme des causes morbides.

PATHOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la pathogénie : *recherches pathogéniques.*

PATHOGNOMONIQUE (*togh-no*) adj. (du gr. *pathos*, affection, et *gnômonikos*, qui indique). Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *pathos*, affection, et *logos*, discours). Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie : *anatomie pathologique.*

PATHOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE (*jis-te*) n. et adj. m. Se dit du médecin qui s'occupe spécialement de la pathologie.

PATHOS (*tôss*) n. m. (mot gr. signif. *souffrance*). *Rhétor. anc.* Figure propre à toucher fortement. *Fam.* Emphase. Syn. GALIMATIAS, PHÉBUS.

PATIBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *patibulum*, gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig.* Qui fait penser au gibet : *mine patibulaire.* N. m. Gibet. (Vx.)

PATIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec patience : *supporter patiemment une injure.*

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *patientia*). Vertu qui fait supporter les maux avec résignation : *la patience est le courage de tous les jours.* Qualité de celui qui attend avec calme ce qui tarde : *la patience est faite d'espoir.* Persévérance : *la patience vient à bout de tout. Prendre patience*, attendre sans s'irriter. *Prendre en patience*, supporter sans se plaindre. *Perdre patience*, commencer à ne plus pouvoir attendre à supporter, à chercher. *Jeux.* Combinaison de cartes dans un ordre déterminé. *Milit.* Planchette ayant au centre une rainure longitudinale terminée par un trou, ce qui permet d'y passer plusieurs boutons et de les astiquer ensemble. *Interj.* Exprime soit la résignation : *patience ! nous arrivons ;* soit la menace : *patience ! je vous rattraperai.* PROV. **La patience vient à bout de tout**, la constance lente et réfléchie conduit à des résultats qui paraissent impossibles. **Patience passe science**, la persévérance est plus précieuse que l'habileté. ANT. **Impatience.**


Patience.

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. Espèce de polygonacées, à racines antiscorbutiques.

PATIENT (*si-an*), **E** adj. Qui a de la patience. Dit ou fait avec patience : *vengeance patiente. Philos.* Qui reçoit l'impression d'un agent physique : *l'être est agent ou patient.* N. Personne qui subit un supplice ou une opération chirurgicale : *le chirurgien et la patiente.* ANT. **Impatient, vif, prompt.**



Patins : 1. En métal ; 2. A roulettes.

PATIENTER (*si-an-té*) v. i. Prendre patience.

PATIN n. m. (de *patte*). Chaussure contre la boue. (Vx.) Semelle de bois ou de métal garnie par dessous d'une lame de fer verti-

cale, et que l'on fixe à la chaussure pour glisser sur la glace. Épaisse pièce de bois, qui porte le limon d'un escalier. Semelle d'un rail, qui repose directement sur les traverses. *Patins à roulettes*, patins dans lesquels les lames métalliques sont remplacées par des roulettes et à l'aide desquels on peut glisser sur un sol uni.

PATINAGE n. m. Action de patiner : *le patinage est un sport très agréable.*

PATINE n. f. Sorte de vert de-gris qui se forme sur le bronze antique. Sorte de croûte dont se chargent certains objets : *la patine des tableaux anciens*. Concrétion terreuse sur une pierre, un marbre.

PATINER (*né*) v. i. Glisser avec des patins : *apprendre à patiner.* Se dit d'un véhicule à traction mécanique dont les roues tournent sans qu'il avance : *les locomotives patinent par les temps de verglas.* V. t. *Fam.* Manier indiscrètement : *patiner des fruits.* **Se patiner** v. pr. *Mar.* Agir avec diligence (*fam.*) : *mousse, patine-toi !*

PATINETTE n. f. V. TROTTINETTE.

PATINEUR, EUSE (*neu-ze*) n. Personne qui glisse avec des patins : *un hardi patineur.*

PATINOIRE n. f. Lieu préparé pour le patinage.

PATINOT (*no*) n. m. Nom des poteries que les maçons intercalent dans l'épaisseur d'un mur pour servir de conduits aux cheminées.

PATIO (*ti-o*) n. m. (mot espagn.). Cour dallée d'une maison.

PÂTIR v. i. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent souvent pour les mauvais.* Languir : *les affaires pâtissent.*

PATIRAS (*râ*) ou **PATIRA** n. m. (de *pâtir*). *Fam.* Souffre-douleur : *toute agglomération a ses patiras.*

PÂTIS (*ti*) n. m. (lat. *pastus*, de *pascere*, paître). Lande ou friche, où l'on met paître les bestiaux.

PÂTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de pâtisser.

PÂTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui pâtit.

PÂTISSER (*ti-sé*) v. t. Travailler pour la pâtisserie : *pâtisser de la farine.* V. i. Faire de la pâtisserie : *femme qui pâtisse bien.*

PÂTISSERIE (*ti-se-rî*) n. f. Pâte cuite au four sous des formes variées et à laquelle on ajoute généralement du sucre, des fruits, de la crème, etc. Profession, marchandise, boutique du pâtissier.

PÂTISSIER (*ti-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend de la pâtisserie. Adjectiv. : *garçon pâtissier.*

PÂTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Table à pâtisser.

PÂTISSON (*ti-son*) n. m. Espèce de courge dite aussi *bonnet de prêtre, artichaut d'Espagne.*

PATITO n. m. (mot ital. ; du lat. *pati*, souffrir). Sigisbée (parce qu'il endure les caprices de sa dame). Pl. des *patiti.*

PATOCHE n. f. (de *patte*). *Fam.* Grosse main. Coup de férule : *recevoir une patoche.*

PATOIS (*toi*) n. m. (du bas lat. *patriensis*, du pays paternel). Idiome populaire propre à une province : *Jasmin a écrit ses vers en patois gascon.* Façon particulière de s'énoncer et, surtout, langage bizarre ou incorrect : *le patois des Précieuses.*

PATOISER (*zé*) v. i. Parler patois. Employer des provincialismes, parler avec un accent provincial.

PATOISERIE (*ze-rî*) n. f. Langage qui imite un patois : *les patoiseries ne sont pas rares dans Molière.*

PÂTON n. m. Morceau de pâte.

PATOUILLARD (*tou, ll* mll., *ar*) n. m. *Fam.* Navire lourd, marchant mal.

PATOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. t. et i. Syn. de PATAUGER.

PATOUILLET (*tou, ll* mll., *è*) n. m. Appareil pour le lavage des minerais.

PATRAQUE n. f. Machine mal faite ou usée : *beaucoup de montres sont des patraques.* *Fig.* et *fam.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor*). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Propre aux patriarches bibliques : *simplicité patriarcale* ; au dignitaire ecclésiastique appelé « patriarche » : *siège patriarcal.*

PATRIARCALEMENT (*man*) adv. D'une manière patriarcale : *vivre patriarcalement.*

PATRIARCAT (*ka*) n. m. Dignité de patriarche : *être élevé au patriarcat.* Exercice des fonctions de patriarche : *durant le patriarcat de X...* Territoire soumis au patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha*). Nom donné aux premiers chefs de famille, dans l'Ancien Testament. *Fig.* Vieillard respectable. Vieillard qui a de nombreux descendants. Titre donné autrefois aux évêques des premiers sièges épiscopaux et, encore aujourd'hui à quelques évêques : *le patriarche de Lisbonne.* Titre des chefs de l'Église grecque et de quelques communautés schismatiques. — D'après la *Genèse*, il y eut, entre la création du monde et le déluge, dix patriarches, qui vécurent au moins neuf cents ans, les principaux sont : Adam, Seth, Enos, Mathusalem et Noé. Ils croyaient à l'unité de Dieu, à la création du monde, à la chute de l'homme, à la venue d'un Rédempteur et observaient les principaux commandements du *Décalogue.*

PATRICE n. m. (lat. *patricius*). Dignité instituée par Constantin : *Clovis reçut de l'empereur de Constantinople le titre de patrice.* (V. *Part. hist.*)

PATRICIAL, E, AUX adj. Qui appartient, a rapport aux patrices : *dignité patriciale.*

PATRICIAT (*si-a*) n. m. Dignité de patrice, de patricien. Ensemble de patriciens romains : *le patriciat fut finalement vaincu par la plèbe.*

PATRICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. et adj. (lat. *patricius*). Se disait des citoyens romains faisant partie du patriciat et de ce qui avait rapport à eux : *les patriciens ; un consul patricien.* Auj., noble, privilégié ; qui appartient aux nobles, aux privilégiés : *plébéiens contre patriciens ; mœurs patriciennes.* (V. *Part. hist.*)

PATRIE (*tri*) n. f. (lat. *patria* ; de *pater*, père). Pays où l'on est né, dont on est citoyen : *la France est notre patrie.* Ville, localité où l'on est né : *Paris est la patrie de Voltaire.* Ville, endroit où l'on compte un grand nombre d'hommes, d'animaux, de plantes, d'un genre déterminé : *Florence était la patrie des artistes.* *Mère patrie*, État dont dépend une colonie. (Syn. MÉTROPOLE.) *Céleste patrie*, le ciel des chrétiens.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium* ; de *pater*, père). Bien qui vient du père ou de la mère : *un riche patrimoine.* *Fig.* Ce qui est considéré comme l'héritage commun à : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIMONIALEMENT (*man*) adv. A titre de patrimoine : *biens dont on hérite patrimonialement.*

PATRIOTARD, E adj. D'un patriotisme excessif.

PATRIOTE n. et adj. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile : *les soldats patriotes.*

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote, qui exprime le patriotisme : *poésie patriotique.*

PATRIOTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En patriote.

PATRIOTISME (*tis-me*) n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *patêr*, père, et *logos*, discours). Connaissance de la vie et des œuvres des Pères de l'Église : *la patrologie latine.* Traité sur eux. Collection de leurs écrits : *la patrologie de Migne.*

PATRON, ONNE (*o-ne*) n. (lat. *patronus*). *Antiq. rom.* Citoyen, patricien, auquel des personnes libres de condition inférieure (clients) étaient attachées. Protecteur, protectrice. Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protège une ville, une communauté. Chef d'une entreprise industrielle, commerciale. Celui qui commande une embarcation : *le patron d'une barque de pêche.*

PATRON n. m. (du précéd.). Modèle en bois mince, zinc, carton, papier, mousseline, etc., d'après lequel on taille un objet, on confectionne un vêtement : *patron de corsage.* Carton à jours pour le coloriage.

PATRONAGE n. m. Protection accordée par un homme puissant à un inférieur. Association de bienfaisance ou société amicale de protection, etc. : *les patronages scolaires.* Lieu où elle a son siège : *aller au patronage.*

PATRONAL, E, AUX adj. Qui concerne le patron, les patrons : *fête patronale ; syndicat patronal.*

PATRONAT (*na*) n. m. *Antiq. rom.* Qualité, droit du patron à l'égard du client. Auj., qualité de patron, autorité du patron ; ensemble des patrons : *le patronat et le salariat.*

PATRONNER (*tro-né*) v. t. (de *patron*). Recommander, appuyer : *patronner une candidature.* Introduire en protégeant : *patronner un nouveau venu.* Imprimer à l'aide d'un patron à jours : *patronner des cartes.* Découper sur un patron : *patronner une chemisette.*

PATRONNESSE (*tro-nè-se*) n. et adj. f. Dame qui dirige une fête, un bal, etc., de bienfaisance : *les patronnesses ; les dames patronnesses.* Qui dirige un patronage.

PATRONNET (*tro-nè*) n. m. Jeune garçon pâtissier.

PATRONYMIQUE adj. (du gr. *patêr, tros,* père, et *onuma,* nom). *Antiq.* Se disait de substantifs dérivant des noms propres et communs à tous les descendants d'un personnage : *les descendants d'Hercule avaient pour nom patronymique* les Héraclides. Auj. *Nom patronymique,* nom de famille, par opposition au *prénom.*

PATROUILLAGE (*trou, ll* mll., *a-je*) n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. Ragoût malpropre, dégoûtant.

PATROUILLE (*trou, ll* mll.) n. f. *Milit.* Petit détachement de soldats chargés de faire un parcours de surveillance : *rencontrer la patrouille.* L'action même de ce détachement : *des patrouilles nocturnes.*

PATROUILLER (*trou, ll* mll., *é*) v. i. (de *patte*). Patauger dans la boue. Agiter de l'eau bourbeuse : *patrouiller dans une mare.* Aller en patrouille. V. t. Manier d'une façon indiscrète, maladroite ou malpropre : *patrouiller des viandes, des gâteaux.*

PATROUILLEUR (*trou, ll* mll.) n. m. Militaire, navire chargé d'une mission de surveillance.

PATTE (*pa-te*) n. f. Pied et jambe des quadrupèdes et des oiseaux autres que les oiseaux de proie (*serres*) ; de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile ; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard ; de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, etc. : *les pattes des hérons sont très hautes. Fam.* Main ou pied de l'homme : *se laver les pattes. Fam.* et *fig.* Habileté de main : *peintre qui a de la patte.* Pied de certains objets : *verre à patte. Mar.* Pièces triangulaires terminant les bras d'une ancre. Petite bande d'étoffe avec bouton ou boutonnière, pour maintenir les parties d'un vêtement, etc. Sorte de long clou pointu d'un bout, plat et percé de l'autre, servant à fixer une glace, une armoire, etc. Languette de cuir servant à fermer un portefeuille. *Fig. Coup de patte,* trait malin, critique. *Patte de velours,* patte d'un chat dont les griffes sont rentrées pour jouer ou caresser. *Fig.* Douceur, modération dans les procédés : *faire patte de velours. Pattes de mouches,* écriture maigre et peu lisible. *Pattes de lapin,* favoris très courts. *Marcher à quatre pattes,* sur les mains et les genoux. *Ne remuer ni pied ni patte,* rester complètement immobile. *Tomber sous la patte de quelqu'un,* se trouver à sa merci.

PATTÉ (*pa té*), **E** adj. (de *patte*). Se dit de certains meubles de l'écu (croix, sautoir), ou de lettres diplomatiques, dont les extrémités vont en s'élargissant.

PATTE-D'OIE (*pa-te-doi*) n. f. Point de réunion de plusieurs routes. Ensemble de petites rides divergentes partant de l'angle extérieur de l'œil, chez les personnes âgées. Extrémité d'une manœuvre partagée en trois branches. Pl. des *pattes-d'oie.*

PATTE-FICHE n. f. *Constr.* Morceau de fer pointu d'un bout, plat de l'autre, appelé aussi *patte.* Pl. des *pattes-fiches.*

PATTE-PELU, E n. (de *patte,* et *pelu,* garni de poils). Qui couvre ses mauvais desseins sous des apparences de douceur. (Vx.) Pl. des *pattes-pelus* (ou *pelues* même au masc.).

PATTINSONNAGE (*pa tin-so-na-je*) n. m (de *Pattinson,* chim. angl.). Mode de traitement des plombs argentifères, au moyen duquel on sépare l'argent du plomb.

PATTU (*pa-tu*), **E** adj. Qui a de grosses pattes : *chien pattu.* Qui a des plumes sur les pattes : *pigeon pattu.*

PÂTURABLE adj. Qui peut être livré à la pâture : *plaines pâturables.*

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent : *les pâturages alpestres.*

PÂTURANT (*ran*), **E** adj. Qui pâture.

PÂTURE n. f. (lat. *pastura*). Nourriture des animaux en général. Fourrage : *donner la pâture aux moutons.* Pâturage : *bœufs mis en pâture. Fam.* Nourriture de l'homme. *Fig. : les vaniteux sont la pâture des flatteurs. Vaine pâture,* pâturage libre, où chacun peut paître ses bestiaux.

PÂTURER (*ré*) v. i. Prendre la pâture. V. t. Manger en paissant : *pâturer une prairie.*

PÂTUREUR n. m. (de *pâturer*). Militaire qui mène les chevaux à l'herbe (Peu us.)

PÂTURIN n. m. Genre de graminées, qui fait partie de toutes les bonnes prairies.

PATURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et le sabot. (V. la planche CHEVAL.)

PAUCIFLORE (*pô*) adj. (du lat. *pauci,* peu nombreux, et *flos, oris,* fleur). Qui ne porte que peu de fleurs.

PAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. (de *Paulet* n. pr.). Droit annuel que les officiers de justice et de finance payaient au roi, pour assurer la transmission de leurs charges : *les états généraux de 1614 demandèrent la suppression de la paulette.*


Paulownia.

PAULIEN, ENNE (*pô-li in, è-ne*) adj. *Dr. anc.* S'est dit d'une action par laquelle un créancier pouvait demander la révocation d'un acte fait en fraude de ses droits par un débiteur.

PAULOWNIA (*pô lo-ni-a*) n. m. (de *Anna Paulowna,* fille du tsar Paul Ier). Genre de scrofulariacées du Japon, comprenant de grands arbres ornementaux, acclimatés dans nos pays, et dont les fleurs sont réunies en panicules d'un bel effet.

PAUME (*pô-me*) n. f. (lat. *palma*). Creux de la main. Jeu où l'on se renvoie une balle avec une raquette ou une masse, dans un lieu disposé exprès. V. JEU DE PAUME (*Part. hist.*).

PAUMELLE (*pô-mè-le*) n. f. Espèce d'orge. Penture d'une porte ou d'un volet. Gant en cuir de voilier, de sellier, etc., servant à pousser l'aiguille.

PAUMER (*pô-mé*) v. t. Frapper avec la paume de la main.

PAUMIER (*pô-mi-é*) n. m. Maître d'un jeu de paume. Fabricant, marchand d'accessoires nécessaires au jeu de paume. Adj. : *marchand paumier.*

PAUMOYER (*pô-moi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Haler un câble avec la main. Se servir de la paumelle. (On écrit quelquefois POMOYER.)

PAUMURE (*pô*) n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME (*pô-pé-ris-me*) n. m. (du lat. *pauper,* pauvre). État permanent d'indigence, dans une partie de la population d'un pays : *le paupérisme sévit en Angleterre.*

PAUPIÈRE (*pô*) n. f. (lat. *palpebra*). *Anat.* Nom des voiles musculo-membraneux, placés au-devant du globe oculaire, et qu'ils recouvrent en se rapprochant. *Ouvrir la paupière,* s'éveiller. *Fermer la paupière,* s'endormir ; mourir. *Fermer les paupières à quelqu'un,* l'assister à ses derniers moments. (V. ŒIL.)


Pause.

PAUPIETTE ou **POUPIETTE** n. f. Tranche de viande roulée et farcie.

PAUSE (*pô-ze*) n. f. (du lat. *pausa,* repos). Suspension momentanée d'une action : *voyageur, lecteur, chanteur qui fait une pause. Musiq.* Silence équivalant à une mesure. Signe qui indique ce silence : *la pause se place sous la quatrième ligne.*

PAUSER (*pô-zé*) v. i. Faire une pause.

PAUVRE (*pô-vre*) adj (lat. *pauper*). Dépourvu ou mal pourvu du nécessaire : *les classes pauvres.* Qui marque cet état : *un habit pauvre.* Stérile, sans ressources : *contrée pauvre.* Mauvais en son genre : *pauvre chère ; un pauvre orateur.* A plaindre, qui inspire la pitié : *pauvre mère ! son fils est mort. Langue pauvre,* qui manque de termes pour l'expression de sa pensée. *Pauvre sire, pauvre hère,* homme sans considération, sans mérite. N m. Homme dans le besoin, mendiant : *secourez les pauvres.* Syn. INDIGENT. *Pauvres d'esprit,* V. BEATI PAUPERES SPIRITU (*Part rose*). ANT. **Riche.**

★

PAVILLONS


FRANCE
ALBANIE
ALLEMAGNE
Rép. ARGENTINE
BELGIQUE
BOLIVIE
BRESIL
BULGARIE
CANADA
CHILI
CHINE
COLOMBIE
COSTA-RICA
CUBA
DANEMARK
DOMINICAINE (Rép)
ÉGYPTE
ÉQUATEUR
ESPAGNE
ESTONIE
ÉTATS-UNIS d'Am. du N.
FINLANDE
GR. BRETAGNE
GRÈCE
GUATEMALA
HAITI
HONDURAS
HONGRIE
IRLANDE
ISLANDE
ITALIE
JAPON

PAVILLONS


LETTONIE
LIBAN
LIBERIA
LITUANIE
LUXEMBOURG
MAROC
MEXIQUE
MONACO
NICARAGUA
NORVÈGE
PALESTINE
PANAMA
PARAGUAY
PAYS-BAS
PÉROU
PERSE
POLOGNE
PORTUGAL
ROUMANIE
ST SIÈGE
SALVADOR
SIAM
SUÈDE
SUISSE
SYRIE
TCHÉCOSLOVAQUIE
TUNISIE
TURQUIE
U.R.S.S.
URUGUAY
VENEZUELA
YOUGOSLAVIE

PAUVREMENT (*pô-vre-man*) adv. Dans la pauvreté : *vivre pauvrement. Fig.* Mal : *peindre pauvrement.* ANT. **Richement.**

PAUVRESSE (*pô-vrè-se*) n. f. Mendiante.

PAUVRET, ETTE (*pô-vrè, è-te*) adj. Diminutif de *pauvre*, terme d'affectueuse commisération.

PAUVRETÉ (*pô*) n. f. État de celui, de ce qui est pauvre : *la pauvreté est mauvaise conseillère* (Syn. INDIGENCE.) PROV. : **Pauvreté n'est pas vice,** pour être pauvre, on n'est pas malhonnête ; on ne doit pas faire un reproche de la pauvreté. Pl. et *fig.* Choses banales. ANT. **Richesse, fortune.**

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé : *pavage en bois.* Travail du paveur : *le pavage d'une rue.*

PAVANE n. f. Ancienne danse espagnole, lente et grave. Air sur lequel on l'exécutait : *danser, jouer une pavane.*

PAVANER [*né*] **(SE)** v. pr. (du lat. *pavo*, paon). Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Bloc de pierre dure, de bois, etc., préparé, dont on garnit les chaussées : *le pavé de bois se généralise.* Partie pavée d'une rue : *le macadam et le pavé. Fig.* La rue, la voie publique : *être sur le pavé,* sans domicile, sans emploi. *Tenir le haut du pavé,* être au premier rang.

PAVÉE (*vé*) n. f. Nom vulgaire de la *digitale pourprée.*

PAVEMENT (*man*) n. m. Action de paver. Pavage de luxe : *un pavement de marbre.*

PAVER (*vé*) v. t. (lat. *pavire*). Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc. : *paver une avenue.*

PAVESADE (*za-de*) n. f. (ital. *pavesata*). Toile ou rangée de pavois qui était disposée le long d'un navire pour en masquer l'intérieur.

PAVETTE (*vè-te*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées des pays chauds.

PAVEUR n. et adj. m. Ouvrier qui pave.

PAVIE (*vî*) n. m. (de *Pavie* n. géogr.) Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON (*ll* mll.) n. m. (du lat. *papilio*, tente). Tente ronde ou carrée : *les pavillons sont généralement de coutil. Blas.* Espèce de tente qui revêt et enveloppe les armoiries des souverains. Étoffe dont on recouvre le ciboire et le tabernacle. Tour de lit, en forme de tente, suspendu au plafond. Petite maison, petite construction : *un pavillon de chasse.* Avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment. Oreille externe des mammifères. Cornet acoustique de phonographe. *Mar.* Bannière, enseigne sur lesquelles sont les couleurs nationales ou des marques particulières et qui servent à indiquer la nationalité d'un navire, à faire des signaux, etc. *Abaisser, amener le pavillon,* le rentrer pour se rendre. *Fig. Baisser pavillon,* céder.



Roi franc élevé sur le pavois

PAVILLONNERIE (*vi, ll.* mll *o-ne-rî*) n. f. Lieu ou l'on fabrique ou garde les pavillons.

PAVOIS (*voi*) n. m (ital. *pavese*). Grand bouclier. *Élever sur le pavois :* investir de la souveraine puissance (Vx.). *Fig.* Exalter. *Mar.* Bordage cloué sur les jambettes au-dessus du plat-bord. Signal de réjouissance. Ensemble des pavillons d'un navire disposés dans un ordre donné : *hisser le grand pavois.*

PAVOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de pavoiser.

PAVOISER (*zé*) v. t. Garnir de drapeaux un navire, un édifice : *pavoiser un monument.*

PAVOT (*vo*) n. m. (lat. *papaver*). Genre de papavéracées à suc blanc laiteux, dont on extrait l'opium et l'huile dite d'*œillette* : *le pavot a de belles fleurs rouges ou blanches.*



Pavot.

PAYABLE (*pè-ia-ble*) adj. Qui doit être payé : *traite payable à vue.*

PAYANT (*pè-ian*), **E** adj. Qui paye : *spectateurs payants.* Que l'on paye, où l'on paye : *spectacle payant.* Substantiv. : *les invités et les payants.* ANT. **Gratuit.**

PAYE (*pè-ie*) ou **PAIE** (*pè*) n. f. (subst. verb. de *payer*). Solde ou salaire : *la paye des officiers, des ouvriers.* Action de payer : *faire la paye. Fam.* Débiteur : *c'est une mauvaise paye. Haute paye,* indemnité supplémentaire de la solde d'un militaire : *les soldats rengagés reçoivent une haute paye.*

PAYEMENT (*pè-ie-man*) n. m. Action de payer. Somme payée : *un payement très élevé.* (On écrit aussi PAIEMENT [*pè-man*].)

PAYEN, ENNE (*pa-i-in, è-ne*) n. et adj. Autre orthographe de PAÏEN.

PAYER (*pe-ié*) v. t. (du lat. *pacare*, apaiser. — Se conj. comme *balayer.* On écrit quelquefois : *je paie, je paierai* ou *je pairai, je paierais* ou *je pairais, que je paie ;* mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye, je payerai,* etc.). Remettre ce qui est dû à ou pour : *payer ses ouvriers, son loyer.* Acquitter une dette, un droit, un impôt. Récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service.* Obtenir par un sacrifice, expier : *payer cher une victoire ; payer un crime de sa tête. Payer de,* faire preuve de : *payer d'audace. Payer d'ingratitude,* manquer de reconnaissance. *Payer quelqu'un de retour,* lui rendre la pareille. *Payer de sa personne,* s'exposer dans une occasion dangereuse, agir personnellement. *Payer pour les autres,* être puni quand les autres sont coupables ou ne sont pas punis. *Payer le tribut à la nature,* mourir. *Fam. Il le payera,* je me vengerai. **Se payer** v. pr. Être payé, récompensé, puni. *Fam.* S'offrir : *se payer un fusil, un voyage. Se payer de,* se contenter de : *ne vous payez pas de mots.*

PAYEUR, EUSE (*pè-ieur, eu-ze*) n. Qui paye : *une payeuse de mauvaise foi.* Dont l'emploi est de payer : *le payeur du régiment.* Dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département.* Adjectiv. : *officier payeur.*

PAYS (*pè-i*) n. m (du lat. *pagensis*, de *pagus*, canton) Territoire : *le beau pays de France.* Région, contrée : *pays chauds.* Les habitants : *pays révolté.* Patrie, lieu de naissance : *quitter son pays. Mal du pays,* nostalgie. *Pays perdu,* éloigné, peu civilisé. *Voir du pays,* voyager. *Être en pays de connaissance,* avec quelqu'un que l'on connaît. *Fam.* Compatriote : *tiens, voilà mon pays.* (Fém. *payse.*)

PAYSAGE (*pè-i-za-je*) n m. Étendue de pays qui présente une vue d'ensemble : *admirer le paysage.* Dessin, tableau représentant un site champêtre : *Corot a laissé de magnifiques paysages.*

PAYSAGER (*pè-i-za-jé*), **ÈRE** adj. Qui produit des effets de paysage : *jardin paysager.*

PAYSAGISME (*pè-i-za-jis me*) n. m. Genre du paysage ; tendances des paysagistes. (Peu us.)

PAYSAGISTE (*pè-i-za-jis-te*) n. m. Artiste qui fait des paysages. Adjectiv. : *un peintre paysagiste.* (Se dit quelquef. pour PAYSAGER : *jardin paysagiste.*)

PAYSAN, ANNE (*pè-i-zan, a-ne*) n. (rad. *pays*). Homme, femme de la campagne. *Fig.* Rustre, personne grossière. Adjectiv. : *avoir un air paysan.* **A la paysanne,** loc. adv. A la mode des paysans.

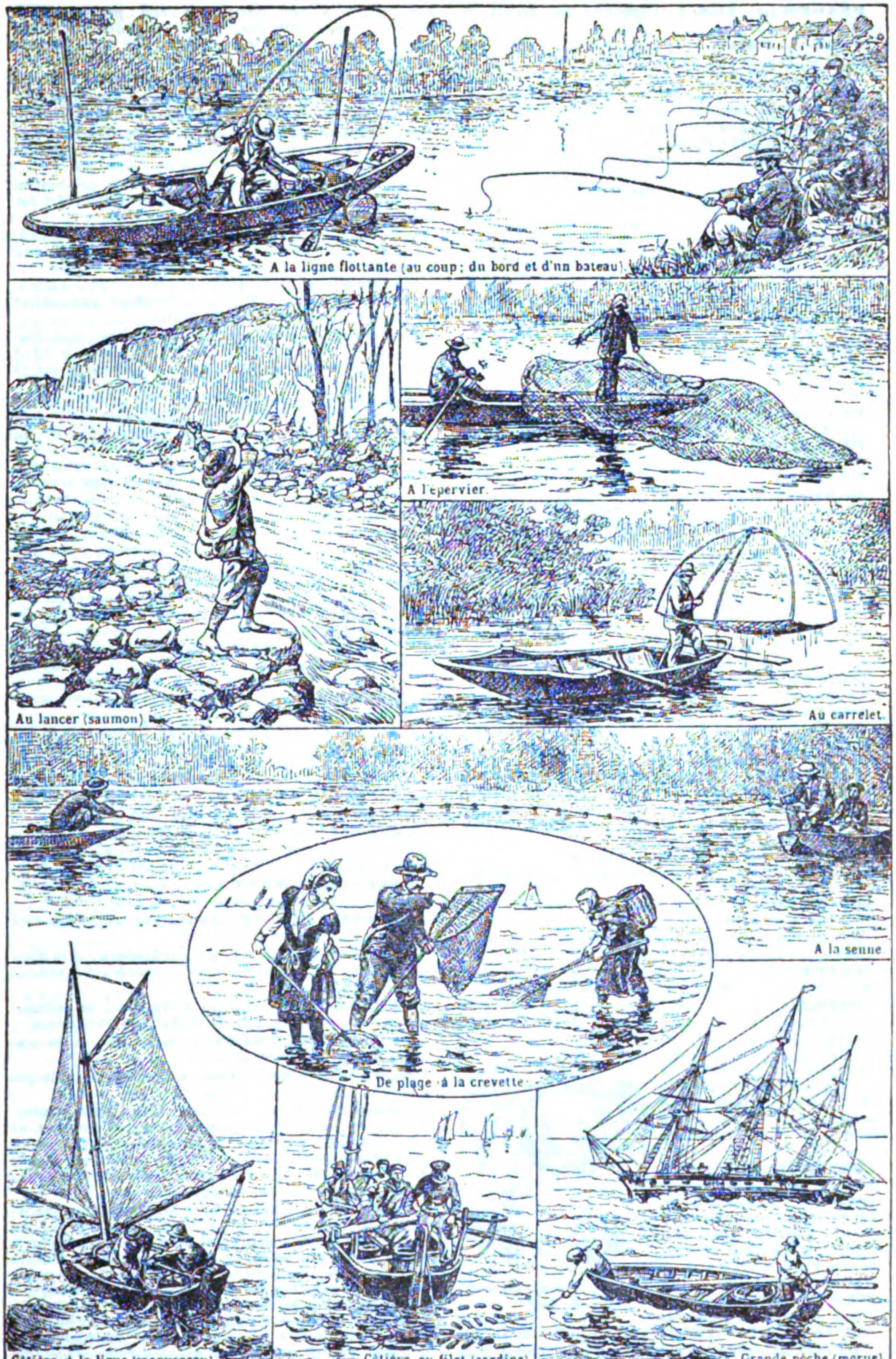
PAYSANNERIE (*pè-i-za-ne-rî*) n. f. État, condition de paysan. Petite œuvre littéraire ; petite pièce peignant les mœurs des paysans : *les paysanneries de George Sand ont pour cadre le Berry.*

PAYSE (*pè-i-ze*) n. f. V. PAYS.

P. C. B. n. m. Abrév. de *Certificat d'études physiques, chimiques et biologiques,* anc. P. C. N. (*études physiques, chimiques et naturelles*).

PÉAGE n. m. (lat. pop. *pedaticum ;* de *pes, pedis,* pied). Droit que l'on paye pour passer sur un pont, un chemin, etc. : *acquitter le péage à l'entrée d'un pont.*

★



A la ligne flottante (au coup; du bord et d'un bateau).

Au lancer (saumon).

A l'épervier.

Au carrelet.

A la senne.

De plage à la crevette.

Côtière, à la ligne (maquereau).

Côtière, au filet (sardine).

Grande pêche (morue).

V. CHASSE.

PÉAGER (*jé*), **ÈRE** n. Personne qui reçoit le péage.

PÉAN ou **PÆAN** n. m. (gr. *paian*). *Antiq. gr.* Hymne en l'honneur d'Apollon. Chant de guerre, de victoire, de fête.

PEAU (*pô*) n. f. (lat. *pellis*). Membrane qui recouvre le corps de l'homme et de beaucoup d'animaux : *on distingue dans la peau l'épiderme et le derme.* Cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard.* Enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *glisser sur une peau d'orange. Les os lui percent la peau,* il est très maigre. *Vendre cher sa peau,* se défendre vigoureusement avant de succomber. *Faire peau neuve,* changer complètement de conduite, d'opinion ou de vêtements. PROV. : **Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre,** il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder ; se flatter trop tôt d'un succès incertain. **Coudre la peau du renard à celle du lion,** joindre la ruse au courage et à la force.

PEAUCIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Se dit 1° des muscles qui prennent au moins une de leurs insertions à la peau : *les peauciers de la face* ; 2° d'un médecin spécialisé dans les affections de la peau.

PEAUSSERIE (*pô-se-rî*) n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Celui qui prépare les peaux ou qui en fait le commerce.

PEAUTRE (*pô-tre*) n. m. *Pop.* Mauvais lit (Vx.)

PÉBRINE n. f. Maladie des vers à soie.


Pécari

PEC (*pèk*) adj. (du holland. *pekel*, saumure). *Hareng pec,* en caque, fraîchement salé.

PÉCAÏRE (*ka-i-ré*) exclamation languedocienne, de pitié ou d'attendrissement.

PÉCARI n. m. Espèce de cochon sauvage de l'Amérique du Sud : *la chair du pécari est très délicate.*

PECCABILITÉ (*pèk-ka*) n. f. *Théol.* État d'un être peccable.

PECCABLE (*pèk-ka-ble*) adj. (du lat. *peccare,* pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE (*pé-ka-di, ll* mll.) n. f. (espagn. *pecadillo*). Faute légère.

PECCANT (*pèk-kan*), **E** adj. Se disait autref. des humeurs qui péchaient par la quantité ou la qualité.

PECCATA (*pèk-ka*) n. m. (pl. du lat. *peccatum,* péché). Âne, bourrique (Vx.) *Fig.* et *pop.* Homme stupide.

PECCAVI (*pèk-ka*) n. m. (mot lat. signif. *j'ai péché*). Aveu, accompagné de repentir, de ses fautes : *faire son peccavi.*

PECHBLENDE (*pèch-blind'*) n. f. Uranate naturel d'oxyde de radium.

PÊCHE n. f. (du lat. *persicum,* fruit de Perse). Fruit à noyau du pêcher.

PÊCHE n. f. Art, action de pêcher : *aimer la pêche.* Poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHÉ n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine : *péché véniel, mortel. Péché mignon,* mauvaise habitude dans laquelle on persiste complaisamment : *la gourmandise est le péché mignon des enfants.* PROV. : **A tout péché miséricorde,** il faut être indulgent pour les fautes d'autrui.



Pêcher : A, coupe du fruit ; B, fleur

PÉCHER (*ché*) v. i. (lat. *peccare.* — Se conj. comme *accélérer*). Commettre un péché : *les meilleurs pèchent souvent. Par ext.* Faillir, manquer à : *pécher contre l'art.*

PÊCHER (*ché*) n. m. Genre de rosacées, tribu des prunées, dont le fruit savoureux est la pêche : *le pêcher est originaire de l'Asie.*

PÊCHER (*ché*) v. t. (lat. *piscari*). Prendre à la pêche : *pêcher du poisson, des perles. Fig. Pêcher en eau trouble,* v. EAU. Retirer de l'eau : *pêcher un cadavre.* En mauvaise part, puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle?* **Se pêcher** v. pr. Être pêché : *la sardine se pêche au filet.*

PÊCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on pêche ; lieu disposé pour la pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve.*

PÊCHETTE (*chè-te*) n. f. Balance à écrevisses.

PÉCHEUR, ERESSE (*rè-se*) n. Qui commet des péchés : *un pécheur impénitent.* Enclin au péché. Adjectiv. : *la femme pécheresse de l'Évangile.*

PÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait profession de pêcher : *des pêcheurs de sardines.* Adjectiv. : *bateau pêcheur.*

PÉCORE n. f. (du lat. *pecora,* plur. de *pecus, oris,* troupeau). Animal, bête. (Vx.) *Fig.* Personne stupide : *quelle sotte pécore !*

PECQUE n. f. *Fam.* Pécore.

PECTINE (*pèk*) n. f. *Chim.* Principe particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTINÉ, E (*pèk*) adj. (du lat. *pecten, inis,* peigne). En forme de peigne. Se dit d'un muscle situé à la partie antérieure et supérieure de la cuisse et qui fait tourner le fémur. (V. la planche HOMME.)

PECTINIBRANCHES (*pèk*) n. m. pl. Sous-ordre de mollusques gastéropodes, comprenant ceux dont la branchie est formée de feuillets dentelés. S. un *pectinibranche.*

PECTIQUE (*pèk*) adj. Se dit de toute substance donnant de la consistance aux gelées végétales. Se dit d'un acide que l'on obtient par l'action d'un alcali sur la *pectine.*

PECTORAL, E, AUX (*pek*) adj. (du lat. *pectus, oris,* poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux.* Bon pour la poitrine : *pâte pectorale. Fleurs pectorales,* fleurs de mauve, violette, bouillon-blanc et coquelicot. N. m. Partie de l'armure romaine, qui protégeait le haut de la poitrine. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que les pharaons et le grand prêtre des Juifs portaient sur la poitrine.

PÉCULAT (*la*) n. m. (lat. *peculatus*). Vol de deniers publics, commis par celui qui en a le maniement : *le chancelier Bacon fut condamné pour péculat.*

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*). Économie de petite importance. Somme prélevée sur le produit du travail des condamnés et dont une partie leur est remise à leur libération. Accessoire de la solde, dans certaines circonstances.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*). Argent (Vx).

PÉCUNIAIRE (*ni-è-re*) adj. (de *pécune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires.* Qui consiste en argent : *l'amende est une peine pécuniaire.*

PÉCUNIAIREMENT (*ni-è-re-man*) adv. D'une façon pécuniaire : *être condamné pécuniairement.*

PÉCUNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a beaucoup de pécune, d'argent.

PÉDAGOGIE (*jî*) n. f. (gr. *paidagôgia*). Art d'instruire et d'élever les enfants : *Pestalozzi a renouvelé la pédagogie.*

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *musée pédagogique.* N. f. Syn. de PÉDAGOGIE.

PÉDAGOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière des pédagogues. (Peu us.)

PÉDAGOGISME (*jis-me*) n. m. Système de pédagogie. Manières de pédagogue (Peu us.)

PÉDAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (du gr. *pais, paidos,* enfant, et *agein,* conduire). Celui qui instruit et élève les enfants. (Ne se dit plus guère qu'en mauv. part.) Instituteur. *Par ext.* Pédant. Celui qui s'ingère de censurer, de régenter autrui : *s'ériger en pédagogue.* Adjectiv. : *ton pédagogue.*

PÉDALE n. f. (ital. *pedale*). Organe de transmission fonctionnant au pied. Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied. Note de basse que l'on tient très longtemps. Levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe, modifier les sons d'un piano, etc. Touches du piano, qu'on baisse de même : *un clavier de pédales.* Partie d'un cycle à l'aide de laquelle les pieds font avancer l'instrument : *les pédales d'une bicyclette. Par ext.* Cyclisme : *les fervents de la pédale.*

PÉDALE, E adj. Qui a l'aspect d'une pédale.

PÉDALER (*lé*) v. i. Actionner une pédale. *Fam.* Se promener à bicyclette.

PÉDALIER (*li-é*) n. m. *Musiq.* Clavier de pédales. *Véloc.* Ensemble des pédales, leviers coudés et billes.

PÉDANÉ, E adj. (lat. *pedaneus*). *Juge pédané*, juge subalterne qui jugeait debout.

PÉDANT (*dan*), **E** n. (ital. *pedante*). Professeur ridicule. (Vx.) Celui qui affecte de paraître savant ou de censurer les autres : *les pédants sont ennuyeux.* Adjectiv. : *ton pédant.*

PÉDANTERIE (*rî*) n. f. Etat de professeur : *embrasser la pédanterie.* (Vx.) Manières, caractère du pédant. Erudition fatigante.

PÉDANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui sent le pédant *énumération pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière pédantesque. (Peu us.)

PÉDANTISER (*zé*) v. i. Faire le pédant. (Peu us.)

PÉDANTISME (*tis-me*) n. m. Ton, caractère, manières de pédant.

PÉDARD (*dar*) n. m. (de *pédaler*). *Pop.* Cycliste.

PÉDESTRE (*dès-tre*) adj. (lat. *pedestris*). Qui se fait à pied : *voyage pédestre. Statue pédestre*, qui représente un homme à pied.

PÉDESTREMENT (*dès-tre-man*) adv. A pied *regagner pédestrement sa demeure.*

PÉDICELLE (*sè-le*) n. m. (lat. *pedicellus*). Petit pédoncule.

PÉDICELLÉ (*sèl-lé*), **E** adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle : *fleur pédicellée.*

PÉDICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pediculus*, pou). Qui concerne les poux. *Maladie pédiculaire* V. PHTIRIASE. N. f. Plante nommée aussi *herbe aux poux.*

PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus* ; de *pes, pedis* pied). Sorte de queue propre à certaines parties des plantes et, notamment, aux champignons.

PÉDICULÉ, E adj. Qui a un pédicule *champignon pédiculé.*

PÉDICURE n. (du lat. *pes, pedis*, pied, et *curare*, soigner). Celui, celle qui extirpe les cors, les oignons, les durillons des pieds.

PÉDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient au pied : *artère pédieuse ; muscle pédieux.*

PEDIGREE (*grî*) n. m. (mot angl.) Généalogie d'un animal de race.

PÉDILUVE n. m. (du lat. *pes, pedis*, pied, et *luere*, laver). Bain de pieds.

PÉDIMANE n. et adj. (du lat. *pes, pedis*, pied, et *manus*, main). Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main : *la sarigue est pédimane.*

PÉDONCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. (lat. *pedunculus*). Queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, E adj. Porté par un pédoncule.

PEDUM (*pé-dom'*) n. m. (du lat. *pes, pedis*, pied) *Antiq. rom.* Bâton en forme de crosse, attribut de plusieurs divinités champêtres. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *houlettes* et qui vivent enfoncés dans les rochers madréporiques.

PÉGASE (*gha-ze*) n. m. (de *Pégase* n. myth.). Poisson à nageoires pectorales très développées, en forme d'ailes (d'où son nom), et qui vit dans l'océan Indien.

PEGMATITE (*pègh*) n. f. Roche cristalline, qui est un granit à gros grains et à mica blanc.

PÉGOT (*gho*) n. m. Légère couche gluante sur le fromage de Roquefort. Nom vulgaire de la fauvette des Alpes.

PÈGRE n. f. *Arg.* Voleurs considérés comme formant une classe sociale : *la haute pègre ; la basse pègre.*

PEHLVI, E (*pèl*) adj. Se dit d'une langue iranienne dérivée de l'ancien perse : *la langue pehlvie se parlait sous les Sassanides.* N. m. : *le pehlvi.*

PEIGNAGE (*pé-gna-je*) n. m. Action, manière de peigner les matières textiles ou les étoffes : *le peignage des laines*

PEIGNE (*pè-gne*) n. m. (lat. *pecten*). Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à démêler ou retenir les cheveux et à nettoyer la tête : *peigne à décrasser, à démêler. Fam. Sale comme un peigne*, très sale. Outil de même forme, avec lequel les décorateurs peignent les faux bois. Extrémité libre en haut ou en bas, des échalas d'un treillage. Instrument à dents de fer longues et acérées, dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, dont certaines espèces, comme la coquille Saint-Jacques, sont comestibles.



Peignes.

PEIGNÉ n. m. Laine peignée.

PEIGNÉE (*pè-gné*) n. f. Quantité de matière textile, que l'ouvrier met à la fois sur son peigne. *Pop.* Action de battre ou de se battre : *recevoir une peignée.*

PEIGNER (*pè-gné*) v. t. (lat. *pectere*). Démêler, arranger les cheveux, etc., avec le peigne ; la laine, les textiles, avec les appareils spéciaux. Détordre et effiler l'extrémité d'un câble. *Fig.* Travailler, soigner avec minutie : *peigner son style.*

PEIGNERIE (*rî*) n. f. Industrie du peignage.

PEIGNEUR, EUSE (*pè-gneur, eu-ze*) n. et adj. Personne dont la profession est de peigner la laine, etc. : *ouvrier peigneur.* N. f. Machine à peigner les matières textiles.

PEIGNIER (*pè-gni-é*) n. m. Qui fait, qui vend des peignes. Adjectiv. : *marchand peignier.*

PEIGNOIR (*pè-gnoir*) n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne, lorsqu'on sort du bain, etc. Sorte de robe non ajustée, que les dames portent en déshabillé.

PEIGNON (*pè-gnon*) n. m. Quantité de chanvre peigné, que le cordier met à sa ceinture quand il file une corde

PEIGNURES (*pè-gnu-re*) n. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEILLE (*pè, ll* mll.) n. f. Chiffon à faire le papier.

PEILLEREAU (*pè, ll* mll., *e-rô*) n. m. Chiffonnier rural (Peu us.)

PEINDRE (*pin-dre*) v. t. (lat. *pingere.* — **Se conj.** comme *craindre.*) Représenter un être, un objet, une scène, par des lignes, des couleurs : *peindre un homme, un paysage.* Couvrir de couleur : *peindre un mur.* Orner de figures : *peindre un plafond. Fig.* Décrire : *Balzac peint bien ses personnages.*

PEINE (*pè-ne*) n. f. (lat. *pœna*). Punition, châtiment : *la peine doit être proportionnée à la faute.* Souffrance, affliction, chagrin : *les peines du cœur.* Inquiétude : *être en peine d'un absent.* Travail, fatigue. Difficulté, obstacle : *on ne réussit pas sans peine.* Embarras, misère : *ne laissez pas votre prochain dans la peine. Peine capitale*, peine de mort. *Peines éternelles*, damnation. *Homme de peine*, qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison, d'un atelier, d'une gare. *Perdre sa peine*, travailler inutilement. *Mourir à la peine*, en travaillant. *Donnez-vous la peine de...*, veuillez. *Sous peine de mort, sous peine de la vie*, avec menace de mort. Loc. adv. : **A peine**, depuis très peu de temps : *le nomade, à peine arrivé, repart.* Presque pas : *savoir à peine lire.* **A grand'peine**, malaisément : *le prolétaire joint à grand'peine les deux bouts.* PROV. : **Toute peine mérite salaire**, il est juste de récompenser tout service rendu. ANT. **Plaisir.**

PEINÉ (*pè-né*), **E** adj. Affligé, chagriné : *je suis très peiné de cette résolution.*

PEINER (*pè-né*) v. t. Affliger : *les enfants indociles peinent leurs parents.* Fatiguer : *un mauvais cheval peine le cavalier.* V. i. Eprouver du déplaisir ou de la fatigue. **Se peiner** v. pr. S'affliger. Se donner du mal : *on n'aime guère à se peiner.*

PEINTRE (*pin-tre*) n. m. (lat. pop. *pinctor*, pour *pictor*). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire ; peintre en bâtiments. Fig.* Ecrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*

PEINTRESSE (*pin-trè-se*) n. f. Femme peintre.

PEINTURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturer. Son résultat. (Peu us.)

PEINTURE (*pin*) n. f. (lat. *pictura*). Art de peindre : *apprendre la peinture ; peinture à l'huile, à la détrempe, à la gouache, à fresque*, etc. Ouvrage de peintre : *des peintures historiques*. Revêtement des surfaces au moyen d'une matière colorante. Cette matière elle-même : *porte dont la peinture s'écaille*. *Fig.* Description : *la peinture des mœurs*. *En peinture*, dans le portrait qu'on fait, en apparence.

PEINTURER (*pin-tu-ré*) v. t. Enduire de couleur : *peinturer un lambris*.

PEINTUREUR, EUSE (*pin, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui peinture. Mauvais peintre. (Peu us.)

PEINTURLURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturlurer. Son produit.

PEINTURLURER (*pin, ré*) v. t. (de *peinture*). Peindre de couleurs criardes : *peinturlurer une façade*.

PÉJORATIF, IVE adj. (du lat. *pejor*, pire). Qui augmente le mal : *mesure péjorative*. (Peu us.) Qui donne à un mot un sens défavorable : **âtre, ache,** *sont des terminaisons péjoratives* (MARATRE, BRAVACHE). N. m. Ce qui empire un mal.

PÉJORATION (*si-on*) n. f. (de *péjoratif*). Action d'empirer. Etat de ce qui devient pire.

PÉKAN n. m. Nom vulgaire de la martre du Canada.

PÉKIN n. m. Etoffe de soie peinte fabriquée d'abord en Chine, puis en Europe *Arg. milit.* Civil, bourgeois. (En ce sens, on écrit aussi PÉQUIN.)

PÉKINÉ, E adj. Se dit d'un tissu offrant des bandes alternativement claires et foncées.

PÉKINOIS, OISE adj. et n. De Pékin. N. m. Petit chien à poil long et tête massive, originaire de Chine.

PELADE n. f. (de *peler*). Maladie qui fait tomber par places les poils et les cheveux : *la pelade est une maladie organique non contagieuse*.

PELAGE n. m. (de *poil*). Ensemble des poils d'un animal : *le pelage du tigre, du cerf, de la panthère*.

PELAGE n. m. Action de peler les peaux.

PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m Doctrine du moine Pélage, qui faisait, dans la question de la grâce, une part trop large à la liberté humaine.

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) n. et adj. Qui se rapporte à Pélage ou à sa doctrine *un pélagien*.

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (du gr. *pelagos*, mer). Qui a rapport à la haute mer.

PÉLAGIQUE adj. (du gr *pelagos*, mer). Qui a rapport à la mer : *la faune pélagique*. *Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.


Pélamide.

PÉLAGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m. (du gr. *pelagos*, mer, et *skopein*, examiner). *Physiq*. Instrument pour voir au fond de l'eau.

PÉLAGOSCOPIE (*ghos-ko-pî*) n. f. (de *pélagoscope*). Art d'examiner le fond des eaux.

PÉLAGOSCOPIQUE (*ghos-ko*) adj. Qui concerne la pélagoscopie.

PÉLAMIDE n. f. Genre de poissons des mers européennes. Genre de reptiles marins venimeux, qui vivent dans l'océan Indien et le Pacifique tropical

PELARD (*lar*) adj. m. *Bois pelard*, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

PELARDEAU (*dô*) n. m. Morceau de plomb ou planche garnie d'étoupe et servant à boucher, dans un navire, les trous de projectiles à la flottaison.


Pélargonium.

PÉLARGONIUM (*ni-om'*) n. m. Genre de géraniacées ornementales, très voisin des géraniums.

PÉLASGIEN, ENNE (*las-ji-in, è-ne*) ou **PÉLASGIQUE** (*las-ji-ke*) adj. Qui se rapporte aux Pélasges. (V. *Part. hist.*)

PÉLATE n. f. Genre de poissons, des mers océaniennes.

PELATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Opération pour faire tomber le poil des peaux.

PELÉ, E adj. Dont les poils, les cheveux sont tombés : *peau pelée*. Dont on a enlevé la peau : *des fruits pelés*. *Fig.* Sans culture, sans verdure : *une campagne pelée*. N. Personne chauve : *un vieux pelé*.

PÊLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses : *le pêle-mêle de la foule*. Sorte de cadre destiné à recevoir de nombreuses photographies. Loc. adv. Confusément, en désordre : *entrer pêle-mêle*.

PELER (*lé*) v. t. (du lat. *pilus*, poil. — Change l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette · *il pèlera*.) Oter du poil : *peler des peaux*.

PELER (*lé*) v. t. (du lat. *pellis*, peau. — Change l'*e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèlerait*.) Oter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre : *peler une pêche*. V. i. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé*. **Se peler** v pr. Etre, devenir pelé.

PÈLERIN, E n. (du lat. *peregrinus*, étranger). Personne qui va en pèlerinage : *de nombreux pèlerins musulmans se rendent chaque année à La Mecque*. *Fam.* Voyageur PROV. · **Vent du soir et pluie du matin n'étonnent pas le pèlerin**, souvent quand il vente le soir, il pleut le lendemain matin. **La pluie du matin réjouit le pèlerin**, il est commode de marcher quand il a plu le matin (V MATIN.)

PÈLERINAGE n. m (de *pèlerin*). Voyage fait en un lieu par dévotion *aller en pèlerinage*. Le lieu même : *le pèlerinage de Lourdes est très fréquenté*.

PÈLERINE n. f (de *pèlerin*). Petit manteau de femme, ne couvrant qu'une partie du dos et de la poitrine. Manteau court, souvent avec capuchon, à l'usage des officiers, des garçonnets, etc.

PÈLERINER (*né*) v. i. *Fam.* Aller en pèlerinage.


Pélicans.

PÉLICAN n. m. (lat. *pelecanus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des *pélécanidés*. *Techn.* Crochet de fer, avec lequel le menuisier assujettit son ouvrage sur l'établi. Ancien instrument de dentiste. — Le pélican peut dégorger à volonté le contenu de la poche qui se trouve sous sa mandibule inférieure ; d'où la légende du pélican se perçant le flanc pour nourrir ses petits

PELISSE (*li-se*) n. f. (du lat. *pellicia*, de peau). Manteau d'homme, de femme ou d'enfant, ouaté ou garni de fourrure. Sorte de veste d'officier, bordée de fourrure d'astrakan.

PELLAGRE (*pèl-la-gre*) n. f Maladie très grave, qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau : *la pellagre est endémique en certaines provinces d'Espagne et d'Italie*.

PELLAGREUX, EUSE (*pèl-la-greû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à la pellagre. Qui est atteint de la pellagre · *malade pellagreux*.

PELLE (*pè-le*) n. f. (lat. *pala*). Instrument, qui comprend une partie large et plate et un manche plus ou moins long, servant à de nombreux usages : *pelle d'écurie, à four, à feu*, etc. *Fig.* et *fam.* *Remuer l'argent à la pelle*, être très riche. *Pop.* *Ramasser une pelle*, faire une chute, et, *au fig.*, échouer. *Mar.* Partie large et plate de l'aviron.


Pelles.

PELLÉE (*pè-lé*), **PELLERÉE** (*pè-le-ré*), **PELLETÉE** (*pè-le-té*) n. f. Contenance ou contenu d'une

pelle. *Fig.* Grande quantité : *des pelletées d'injures.*

PELLETAGE (*pè-le*) ou **PELLAGE** (*pè-la-je*) n. m. *Agric.* Action de pelleter : *le pelletage du blé.*

PELLETER (*pè-le-té*) v. t. (de *pelle.* — Double le *t* devant une syllabe muette : *il pellettera.*) Remuer à la pelle.

PELLETERIE (*pè-le-te-rî*) n. f. (du lat. *pellis,* peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures : *la pelleterie du Canada.* Ces peaux elles-mêmes. Commerce de fourrures.

PELLETEUR (*pè-le*) n. m. Ouvrier qui travaille à la pelle. Appareil mécanique faisant le même travail.

PELLETIER (*pè-le-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des fourrures. Adjectiv. : *marchand pelletier.*

PELLETIÉRINE (*pè-le*) n. f. (de *Pelletier* n. pr.). Alcaloïde contenu dans l'écorce de grenadier.

PELLICULAIRE (*pèl-li-ku-lè-re*) adj. (de *pellicule*). Qui a l'apparence d'une pellicule : *cuivre pelliculaire.*

PELLICULE (*pèl-li*) n. f. (lat. *pellicula ;* de *pellis,* peau). Peau très mince : *l'épiderme est une pellicule qui recouvre la peau.* Mince lamelle épidermique, qui se détache de la peau et notamment du cuir chevelu, en produisant une desquamation. Enveloppe du grain de raisin. Longue bande de film sensible en celluloïd recouvert en dedans de gélatine, utilisée en photographie, cinématographie.

PELLICULEUX, EUSE (*pèl-li-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a des pellicules.

PELLOIR (*pè-loir*) n. m. Partie d'une charrue, en forme de pelle. (Peu us.)

PELLUCIDE (*pèl-lu*) adj (du lat. *per,* à travers, et *lucidus,* luisant). Qui est transparent ou translucide : *la membrane pellucide de l'œuf ferme la chambre à air.* (V. ŒUF.)

PÉLOBATE n. m. Genre d'amphibiens anoures, communs en France, qui font le passage des grenouilles aux crapauds.

PÉLODYTE n. m. Genre d'amphibiens, comprenant de petites grenouilles gris clair de l'Europe tempérée.

PÉLOGÈNE adj. (du gr. *pêlos,* limon, et *genês,* engendré). Qui se forme dans les terres argileuses.

PÉLOPONNÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. Du Péloponnèse : *les villes péloponnésiennes.*

PÉLOR n. m. Genre de poissons acanthoptères de l'océan Indien.

PELOTAGE n. m. Action de peloter. Action de mettre les écheveaux en pelotes. A la paume et au billard, action de jouer sans s'astreindre aux règles.

PELOTE n. f. (du lat. *pila,* balle à jouer). Boule formée avec un fil roulé sur lui-même : *pelote de soie, de laine.* Boule faite d'une substance quelconque : *pelote de neige. Fig. Faire sa pelote,* amasser des profits. Petit coussinet sur lequel on fiche des aiguilles, des épingles. Sorte de jeu de paume. Marque blanche sur le front des chevaux. **Pelote basque,** jeu national des Basques, dans lequel le joueur (*pelotari*) lance, renvoie la balle (*pelote*), soit avec la main, soit avec une sorte de gant en osier (*chistera*).



Pelote.

PELOTER (*té*) v. t. Mettre en pelote : *peloter de la ficelle.* Maltraiter de coups ou de paroles : *peloter un adversaire. Pop.* et *fig.* Flatter par intérêt : *peloter un homme influent.* V. i. Jouer à la paume, etc., sans s'astreindre aux règles. *Fig.* et *fam. Peloter en attendant partie,* faire une chose de peu d'importance en attendant mieux.

PELOTEUR, EUSE n. et adj. Qui pelote.

PELOTON n. m. Petite boule de fil, etc. : *peloton de soie, de laine.* Grand nombre d'insectes en tas : *peloton de chenilles, d'abeilles.* Groupe de personnes : *un peloton d'incités. Milit.* Groupement de soldats : *un escadron est composé de quatre pelotons.*

PELOTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de pelotonner ou de se pelotonner. Son résultat.

PELOTONNER (*to-né*) v. t. Mettre en peloton : *pelotonner du fil.* **Se pelotonner** v. pr. Etre mis en peloton. Se serrer, se mettre en boule.

PELOUSE (*lou-ze*) n. f. (du lat. *pilosus,* poilu). Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte : *les pelouses demandent à être abondamment arrosées.* Partie gazonnée d'un champ de courses autour de laquelle est tracée la piste.

PELTASTE (*pèl-tas-te*) n. m. (gr. *peltastês*). *Antiq.* Fantassin léger, armé de la pelte.

PELTE n. m. *Antiq. gr.* Petit bouclier thrace, rectangulaire, en bois ou en osier garni de cuir.

PELTIGÈRE (*pèl*) n. f. Genre de lichens foliacés.

PELTRE n. m. Toile grossière de Bretagne.

PELU, E adj. Couvert de poils.

PELUCHE n. f. (de *poil*). Etoffe analogue au velours et ayant un poil très long d'un côté.

PELUCHÉ, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes : *tissu peluché.*

PELUCHER (*ché*) v. i. Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui peluche : *tissu pelucheux.*

PELURE n. f. Peau qu'on ôte à certains fruits, légumes, etc. : *pelure de pêche, d'oignon.* Papier à écrire fin et translucide. *Pop.* Habit.

PÉLUSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit d'une branche du Nil, qui passait près de Péluse.

PELVIEN, ENNE (*pèl-vi-in, è-ne*) adj. (du lat. *pelvis,* bassin). *Anat.* Qui concerne le pelvis.

PELVIS (*pèl-viss*) n. m. (mot lat.). Partie supérieure du bassin.

PEMMICAN (*pèm-mi*) n. m. (angl. *pemmacan*). Préparation de viande desséchée.

PÉNAILLE (*na, ll* mll.) n. f. Haillon. (Vx.)

PÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *pæna,* châtiment). Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale. Code pénal,* recueil des lois sur les pénalités encourues par les délinquants.

PÉNALEMENT (*man*) adv En matière pénale. Au point de vue pénal.

PÉNALISATION (*za-si-on*) n f. *Sport.* Désavantage infligé à un concurrent qui a commis une faute.

PÉNALISER v. t. Infliger une peine.

PÉNALITÉ n. f. (de *pénal*). Système des peines établies par la loi. Peine : *de lourdes pénalités frappent les faux monnayeurs*

PÉNATES n. m. pl. (lat *penates*). Dieux domestiques des Romains et des Etrusques. Provisions de bouche. *Fig.* Habitation, demeure : *revoir ses pénates.* Adjectiv. : *dieux pénates.* V LARES (*Part. hist.*).

PENAUD (*nô*), **E** adj. (de *peine*). Embarrassé, honteux, interdit : *rester tout penaud*

PENCE (*pèn-se*) n. m. pl. V. PENNY.

PENCHANT (*pan-chan*), **E** adj. Qui penche : *tour penchante. Fig.* Porté à : *l'homme est penchant à la légèreté* Qui décline : *empire penchant.* N. m. Pente : *le penchant d'une montagne. Fig.* Déclin : *le penchant de la vie.* Inclination : *penchant à la colère*

PENCHEMENT (*pan che-man*) n. m. Action de pencher. Etat de ce qui penche. (Peu us.)

PENCHER (*pan-ché*) v. t. (du lat. *pendicare,* être suspendu). Incliner : *pencher la tête* V. i. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche. Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence.* Incliner : *pencher vers sa ruine.* PROV. : **On tombe toujours du côté où l'on penche,** on finit toujours par succomber à ses vices, par subir les conséquences de ses défauts. **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE (*pan*) adj. Qui mérite d'être pendu : *bandit pendable.* Passible de la pendaison : *cas pendable. Tour pendable,* très méchant tour.

PENDAISON (*pan-dè-zon*) n. f. Supplice, mort de celui que l'on pend ou qui se pend : *la pendaison est encore usitée en Angleterre.*

PENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui pend : *oreilles pendantes. Dr. Fruits pendants par branches et par racines,* récoltes, fruits non encore enlevés. *Fig.* Non jugé : *la cause est encore pendante.*

PENDANT (*pan-dan*) n. m. (de *pendre*). Partie du ceinturon, du baudrier, qui supportait l'épée. (Vx.) Objet d'art destiné à figurer symétriquement avec un autre : *un buste et son pendant. Fig.* Semblable, égal : *l'un est le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles,** bijoux mobiles qu'on attache aux boucles d'oreilles ; les boucles elles-mêmes.

PENDANT (*pan-dan*) prép. Durant : ***pendant la nuit.*** **Pendant que,** loc. conj. Tandis que.

PENDARD (*pan-dar*), **E** n. *Fam.* Vaurien, fripon.

PENDELOQUE (*pan*) n. f. (de *pendre*). Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. Objet de même forme, suspendu à un lustre : *des pendeloques de cristal. Fam.* Loque pendante.



Pendeloques

PENDENTIF (*pan-dan-tif*) n. m. Portion de voûte sphérique, placée entre les grands arcs qui supportent un dôme : *pendentif sculpté ; pendentif en grisaille.* Bijou suspendu à une chaînette, que l'on porte en sautoir.

PENDERIE n. f. Cabinet où l'on suspend des vêtements.

PENDEUR, EUSE (*pan, eu-ze*) n. Celui, celle qui pend (Peu us.)

PENDILLER (*pan di, ll* mll., *é*) v. i. Etre suspendu en l'air et agité.

PENDOIR (*pan*) n. m. Corde ou crochet à suspendre la viande.

PENDRE (*pan-dre*) v. t. (du lat. *pendere*, être suspendu) Fixer en haut, la partie inférieure restant libre : *pendre des raisins au plafond* Faire mourir par la pendaison *pendre un assassin. Dire pis que pendre de quelqu'un*, en dire le plus grand mal. V i Etre suspendu *les fruits pendent aux arbres* Tomber trop bas *vos cheveux pendent. Fam Cela lui pend au nez*, le menace. ANT **Dépendre, décrocher.**



Pendentif

PENDU, E (*pan*) n Personne qui s'est ou que l on a pendue *décrocher un pendu* PROV. **Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu**, il ne faut pas parler devant les gens de choses semblables à celles qui peuvent leur être reprochées

PENDULAIRE (*pan-du-lè-re*) adj Qui tient du pendule *mouvement pendulaire.*

PENDULE (*pan*) n. m (du lat. *pendulus*, qui pend). Corps soumis à l'action de la pesanteur et mobile autour d'un point fixe : *les oscillations d'un pendule sont théoriquement isochrones. Pendule balistique*, instrument pour déterminer la vitesse d'un projectile. *Pendule électrique* instrument formé d'une balle de sureau suspendue par un fil de soie. *Pendule compensateur*, pendule qui conserve une longueur fixe, malgré la variation de la température.

PENDULE (*pan*) n. f. Horloge d'appartement à poids ou à ressort, dont un pendule règle le mouvement *pendule à répétition.*



Pendule

PENDULETTE (*pan-du-lè-te*) n. f. Petite pendule.

PÊNE n. m. (lat. *pessulus*). Pièce d'une serrure que la clef fait aller et venir et dont l'extrémité extérieure s'engage dans la gâche, quand on ferme la porte. (V SERRURE.)

PÉNÉTRABILITÉ n f. Qualité de ce qui est pénétrable. ANT **Impénétrabilité.**

PÉNÉTRABLE adj Que l'on peut pénétrer : *le diamant est malaisément pénétrable.* Où l'on peut pénétrer, passer. *Fig.* Que l'on peut comprendre, deviner : *mystère peu pénétrable.* ANT. **Impénétrable.**

PÉNÉTRANT (*tran*), **E** adj Qui pénètre, au prop. et au fig. : *projectile, esprit pénétrant.*

PÉNÉTRATION (*si-on*) n. f. Action de pénétrer . *la puissance de pénétration d'un obus. Fig.* Haut degré d'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, E adj. Imprégné, convaincu : *homme pénétré de son importance.* Qui marque la conviction : *parler d'un ton pénétré.* Imbu. Touché. Rempli : *pénétré de repentir, de reconnaissance.*

PÉNÉTRER (*tré*) v t (lat. *penetrare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Percer, passer au travers : *l'huile pénètre les étoffes.* Entrer bien avant : *le coup a pénétré les chairs. Fig.* Découvrir : *pénétrer un secret.* Toucher profondément : *sa douleur me pénètre le cœur.* V. i. Entrer avec effort. Parvenir : *pénétrer dans une forêt vierge ; pénétrer jusqu'au centre de l'Afrique.* **Se pénétrer** v. pr. Se mêler, se combiner. Bien se connaître : *le philosophe cherche à se pénétrer.* Se deviner mutuellement : *les diplomates cherchent à se pénétrer.* Remplir son esprit : *pénétrez-vous de vos devoirs.*

PÉNIBLE adj. (de *peine*). Qui fatigue . *labeur pénible.* Qui afflige : *nouvelle pénible.* Qui accuse l'effort : *des vers pénibles.* ANT. **Aisé, facile. Agréable.**

PÉNIBLEMENT (*man*) adv. Avec peine : *avancer péniblement.* ANT. **Aisément.**

PÉNICHE n. f. (de l'angl. *pinnace*, canot). Chaloupe légère, pontée et à voile Canot de course. Embarcation de surveillance *les péniches de la douane.* Grand chaland

PÉNICILLÉ (*sil-lé*), **E** adj (du lat. *penicillum*, pinceau). *Hist nat* Qui est en forme de pinceau.

PÉNIL (*nil*) n m (lat. pop. *pectiniculum*). Éminence arrondie, située au-devant du pubis

PÉNINSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à une péninsule ou à ses habitants *terre péninsulaire.*

PÉNINSULE n. f. (du lat. *pæne*, presque, et *insula*, île). Presqu'île et, particulièrem., presqu'île de grande dimension : *la péninsule des Balkans.* Absolum. (avec une majuscule), l'Espagne avec le Portugal *voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE (*tan-se*) n. f (lat *pænitentia*). Regret d'avoir offensé Dieu. Vertu qui l inspire · *David a écrit les psaumes de la pénitence.* Sacrement par lequel le confesseur remet les péchés *s'approcher du tribunal de la pénitence* Peine qu'impose le confesseur *accomplir sa pénitence* Jeûnes, macérations que l on s'impose à soi-même · *faire pénitence.* Punition : *mettre un enfant en pénitence* Petite peine imposée, à certains jeux, pour manquement aux règles

PÉNITENCERIE (*tan-se-rî*) n. f. Dignité, fonction de pénitencier. Tribunal ecclésiastique, à Rome, pour les cas réservés, les dispenses, etc.

PÉNITENCIER (*tan-si-é*) n. m Prêtre commis pour absoudre les cas réservés. Prison soumise au régime pénitentiaire . *il y a des pénitenciers civils et militaires.* Bagne : *les pénitenciers de la Guyane.*

PÉNITENT (*tan*), **E** adj (lat. *pænitens*). Qui se repent, qui fait pénitence . *pécheur pénitent.* Voué à la pénitence . *vie pénitente.* N Qui confesse ses péchés : *absoudre une pénitente.* Membre de certaines confréries religieuses : *pénitent blanc* ANT **Impénitent.**

PÉNITENTIAIRE (*tan-si-è-re*) adj. Qui s'occupe des pénitenciers, qui concerne ces établissements : *l'administration pénitentiaire ; régime pénitentiaire.*

PÉNITENTIAUX (*tan-si-ô*), **PÉNITENTIELLES** (*tan-si-è-le*) adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence · *psaumes pénitentiaux ; œuvres pénitentielles.*

PÉNITENTIEL n. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE (*pèn-na-je*) n. m (de *penne*). *Fauconn.* Plumage des oiseaux de proie, se renouvelant à diverses époques : *faucon du second pennage.*

PENNE (*pè-ne*) n. f. (lat. *penna*) Plume longue des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNE (*pè-ne*) n. f. (de l'armoric. *penn*, tête). *Mar.* Extrémité supérieure d'une antenne.

PENNÉ (*pèn-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées de l'un et de l'autre côté du pétiole commun, comme les barbes d'une plume.



Pennon.

PENNIFORME (*pèn-ni*) adj. Qui a la forme d'une plume : *feuille penniforme.*

PENNON (*pèn-non*) n. m. (de *penne*). *Féod.* Flamme triangulaire, que les chevaliers portaient au bout de leur lance. *Blas.* Ecu chargé des diverses alliances d'où le propriétaire est descendu.

PENNONCEAU (*pén-non-sô*) n. m. Petit pennon.

PENNY (*pèn-né*) n. m. Monnaie anglaise de bronze, valant à peu près 50 cent de France. Pl. **des pence.**

PÉNOMBRE (*non-bre*) n. f. (du lat. *pæne*, presque, et *umbra*, ombre). *Physiq.* Etat d'une surface incomplètement éclairée par un corps lumineux, dont un corps opaque intercepte en partie les rayons. Demi-jour : *les timides aiment la pénombre.* *Bx-arts.* Point où la lumière se fond avec l'ombre.

PENON n. m. (de *penne*). Girouette en plumes ou en étamine, qui sert à indiquer la direction du vent.

PENSANT (*pan-san*), **E** adj. Qui pense, qui est capable de penser : *l'homme, a dit Pascal, est un roseau pensant.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Faculté de comparer, combiner et étudier les idées : *la pensée est la vie intérieure.* Acte de cette faculté, duquel résulte une idée : *avoir une pensée juste, ingénieuse.* Esprit : *il me vient dans la pensée que...* Souvenir : *la pensée d'un absent.* Dessein, projet : *avoir la pensée de partir.* Ebauche, premier plan : *la pensée d'un roman.* Intention : *saisir la pensée de l'auteur.* Opinion : *dire sa pensée.* Rêverie : *s'enfoncer dans ses pensées.* Maxime, sentence : *les* Pensées de *Pascal.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Espèce de violacées, comprenant des plantes dont les fleurs, à cinq pétales, présentent des couleurs extrêmement variées.



Pensée.

PENSER (*pan-sé*) v. i. (du lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit des idées : *penser, c'est vivre en soi.* Réfléchir : *ne parlez pas sans penser.* Raisonner : *penser juste.* Avoir des idées d'une certaine sorte : *penser finement.* Se souvenir : *penser à un absent.* Avoir une chose en vue : *penser à s'établir.* Prendre garde : *vous avez des ennemis, pensez à vous.* Etre sur le point de : *j'ai pensé mourir.* V. t. Avoir dans l'esprit : *il ne faut pas dire tout ce qu'on pense.* Croire, juger : *qu'en pensez-vous ?*

PENSER (*pan-sé*) n. m. *Poét.* Pensée : *suivre de doux pensers.*

PENSEUR, EUSE (*pan-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui a des idées philosophiques profondes : *Auguste Comte fut un grand penseur.* Méditatif. Pensif. **Libre penseur, euse,** partisan du libre examen de tout. Adj. Qui indique des idées profondes : *un regard penseur.*

PENSIF (*pan-sif*), **IVE** adj. Profondément occupé d'une pensée : *rester pensif.* Qui indique cet état : *air pensif.*

PENSION (*pan-si-on*) n. f. (du lat. *pensio*, payement). Ce que l'on paye pour être logé, nourri : *réclamer la pension d'un locataire.* Lieu où l'on est logé et nourri : *inviter un ami à sa pension.* Maison d'éducation : *la pension X...* Les élèves qu'elle renferme : *pension en promenade.* Revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc. : *pension civile, militaire.* — Les pensions *de retraite* sont des allocations périodiques et viagères attribuées aux fonctionnaires et employés civils, ou aux militaires, lorsqu'ils ont cessé de faire partie des cadres de l'activité. Les civils ont droit à pension à 65 ans d'âge et 30 ans de services ; il suffit de 55 ans d'âge et de 25 ans de services pour les fonctionnaires qui ont passé 15 ans dans l'administration dite *active* (par exemple, service actif des douanes, des contributions directes). Pour la liquidation, on prend la moyenne des traitements des six dernières années, et chaque année de services est réglée à un soixantième du traitement moyen. La veuve a droit au tiers de la pension du mari.

Les pensions militaires sont liquidées sur des bases différentes.

Les pensions *alimentaires* sont des moyens de subsistance, réciproques (nourriture, logement, vêtements), dus entre certains parents ou alliés. Les enfants doivent des aliments à leurs ascendants dans le besoin. Les gendres et belles-filles en doivent à leurs beau-père et belle-mère non remariés ; les aïeuls à leurs petits-enfants. Ces obligations cessent ou sont réduites si le parent assisté fait retour à meilleure fortune.

PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui paye pension : *rançonner ses pensionnaires.* Interne dans une maison d'éducation : *faire sortir un pensionnaire.* Celui ou celle qui reçoit une pension de l'Etat. *Grand pensionnaire de Hollande*, titre du chef du pouvoir exécutif en Hollande, lorsqu'il n'existait pas de stathouder.

PENSIONNAT (*pan-si-o-na*) n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNÉ (*pan-si-o-né*), **E** adj. et n. Qui reçoit une pension.

PENSIONNER (*pan-si-o-né*) v. t. Faire une pension à quelqu'un : *Louis XIV pensionna les poètes.*

PENSIVEMENT (*pan, man*) adv. D'une manière pensive.

PENSUM (*pin-som'*) n. m. (mot lat. signif. *tâche*). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums.*

PENSYLVANIEN, ENNE (*pin, ni-in, è-ne*) n. De Pensylvanie : *les pétroles pensylvaniens.*

PENT, PENTA, PENTE ou **PENTÉ** (gr. *pente*) préfixe signifiant *cinq.*

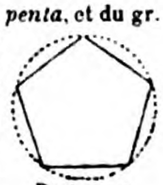
PENTACLE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq). Etoile à cinq branches. (V. la planche LIGNES.)

PENTACORDE (*pin*) n. m. Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADACTYLE (*pin*) adj. Qui a cinq doigts.

PENTADÉCAGONE (*pin*) adj. Se dit d'une figure à quinze angles et quinze côtés. N. m. : *un pentadécagone.*

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *edra*, face). Polyèdre à cinq faces : *une pyramide quadrangulaire est un pentaèdre.* Adjectiv. : *corps pentaèdre.*



Pentagone.

PENTAGONAL, E, AUX (*pin*) adj. Qui a rapport au pentagone. En forme de pentagone : *un fort pentagonal.*

PENTAGONE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *gônia*, angle). Se dit d'une figure polygonale à cinq angles et cinq côtés. N. m. : *un pentagone.*

PENTAMÈRE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *meros*, partie). Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq parties.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPÉTALE (*pin*) adj. Se dit d'une corolle qui a cinq pétales.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (du préf. *penta*, et du gr. *polis*, ville). Réunion de cinq villes avec leur territoire : *la pentapole libyenne.* (V. *Part. hist.*)

PENTARCHIE (*pin, chî*) n. f. (du préf. *pente*, cinq, et *arché*, gouvernement). Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq, et du gr. *teukhos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. (V. *Part. hist.*)

PENTATHLE (*pin*) n. m. (gr. *pentathlon*). *Antiq. gr.* Ensemble des cinq exercices des athlètes (lutte, course, saut, disque et javelot).

PENTATOME (*pin*) n. f. Genre d'insectes hémiptères à odeur désagréable, qui vivent sur les plantes, dans les régions tempérées.

PENTATOMIDÉS (*pin, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes, dont la *pentatome* est le type. S. un *pentatomidé.*

PENTE (*pan-te*) n. f. (de *pendre*). Déclivité : *la pente d'un coteau.* Bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant, entraînement : *suivre la pente du vice.*

PENTECÔTE (*pan*) n. f. (du gr. *pentêkostê* [s.-ent. *hêmera*], cinquantième jour). Chez les Juifs, fête en mémoire du jour où Dieu remit à Moïse les tables de la loi. Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTÉLIQUE (*pan*) adj. Qui provient du mont Pentélique : *les marbres pentéliques sont blancs.*

PENTSÉE (*pin-tsé*) n. f. Touffe de cheveux, que les Chinois conservent au sommet de la tête

PENTSTÉMON (*pint-sté*) n. m. Genre de scrofulariacées ornementales, de l'Amérique du Nord.

PENTURE (*pan*) n. f. (lat. pop. *penditura*). Bande de fer clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond. (V. la planche MAISON.) *Mar.* Ferrures du gouvernail ou d'un mantelet de sabord.

PÉNULTIÈME adj. (du lat. *pæne*, presque, et *ultimus*, dernier). Avant-dernier : *le pénultième mot.* N. f. Avant-dernière syllabe : *dans tempête, la pénultième est longue.*

PÉNURIE (*ri*) n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent.* Pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉON n. m. Pâtre d'origine espagnole, qui sert de guide dans les Andes. Fantassin, dans l'Inde.

PÉOTTE (*o-te*) n. f. Gondole légère de l'Adriatique.

PÉPIE (*pî*) n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de manger, mais non de boire. *Fam. Avoir la pépie*, avoir très soif.

PÉPIEMENT (*pî-man*) n. m. Action de pépier. Son résultat : *le pépiement des oiseaux.*

PÉPIER (*pi-é*) v. i. (Se conj. comme *prier*.) Crier, en parlant des petits oiseaux.

PÉPIN n. m. Semence qui est au centre de certains fruits : *les pépins d'une pomme. Fam.* Parapluie.

PÉPINIÈRE n. f. (de *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés. Lieu où on les cultive. *Fig.* Pays, établissement qui prépare un grand nombre de personnes propres à une profession : *le Conservatoire est une pépinière d'artistes dramatiques et lyriques.*

PÉPINIÉRISTE (*ris-te*) n. Qui cultive ou dirige une pépinière. Adjectiv. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. (de l'espagn. *pepita*, graine). Masse de métal natif et, principalement, d'or.

PÉPLUM (*plom'*) [lat. *peplum*] ou **PÉPLON** (du gr. *peplos*) n. m. Chez les anciens, tunique de femme, sans manches, agrafée sur l'épaule.

PÉPON n. m. (lat. *pepo*). Nom de certaines baies et du fruit des cucurbitacées.

PEPSINE (*pèp*) n. f. (du gr. *pepsis*, digestion). Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PEPTONE (*pèp*) n. f. Produit d'une solution acide de pepsine sur de la viande de bœuf hachée : *la peptone commerciale représente environ six fois son poids de viande.*

PEPTONIFICATION (*pèp, si on*) n. f. Transformation en peptone.

PEPTONIFIER (*pèp, fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Transformer en peptone.

PÉRAMÈLE n. m. Genre de petits mammifères marsupiaux d'Australie.

PERÇAGE (*pèr*) n. m. Action de percer. Son résultat.

PERCALE (*pèr*) n. f. (persan *parkala*). Tissu de coton, ras, fin et très serré.

PERCALINE (*pèr*) n. f. Toile de coton, légère et lustrée, employée surtout pour doublure.

PERÇANT (*pèr-san*), **E** adj. Propre à percer : *vrille qui n'est pas assez perçante.* Qui pénètre profondément : *froid perçant.* Vif : *yeux perçants.* Aigu, en parlant des sons : *voix perçante. Vue perçante*, qui voit des objets très petits ou très éloignés. *Esprit perçant*, très perspicace.

PERCE (*pèr-se*) n. f. Outil pour percer : *une perce d'acier.* Trou d'un instrument à vent : *les perces d'une flûte.* Loc. adv. : **En perce**, se dit de l'état d'un tonneau, etc., auquel on a fait un trou pour en tirer la liqueur.

PERCÉ (*pèr*) n. m. Syn. de PERCÉE.

PERCÉ (*pèr-sé*), **E** adj. Qui a un trou : *corsage percé au coude. Fig.* Frappé d'une douleur aiguë : *cœur percé de douleur.* (V. BAS, CHAISE, PANIER.) Muni d'ouvertures : *maison mal percée.* Doté de chemins : *pays mal percé.* Largement et en droite ligne : *rue bien percée.*

PERCE-BOIS (*pèr-se-boi*) n. m. invar. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCE-CARTE (*pèr-se*) n. m. Appareil de physique pour montrer qu'une carte peut être percée par une étincelle électrique suffisamment forte. Pl. *des perce-cartes.*

PERCÉE (*pèr-sé*) n. f. ou **PERCE** (*pèr*) n. m. Ouverture. Trouée à travers des obstacles, etc. : *faire une percée à travers la forêt.*

PERCE-FEUILLE n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère. Pl. *des perce-feuilles.*

PERCEMENT (*pèr-se-man*) n. m. Action de percer, son résultat : *le percement du Simplon a nécessité de longs et coûteux travaux.*

PERCE-MURAILLE (*pèr-se-mu-ra, ll* mll.) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la pariétaire. Pl. *des perce-murailles.*

PERCE-NEIGE (*pèr-se-nè-je*) n. f. invar. Espèce d'amaryllidacées, à fleurs blanches, appelées aussi *clochettes d'hiver.*



Perce neige

PERCENTAGE (*pèr-san*) n. m. (du lat. *per*, par, et de *cent*). Perception d'un droit basé sur le tant pour cent.

PERCE-OREILLE (*pèr-so-rè, ll* mll.) n. m. Nom vulgaire des forficules, dont l'abdomen se termine par deux crochets. Pl. *des perce-oreilles.*

PERCE-PIERRE (*pèr-se-pi-è-re*) n. f. *Bot.* Autre nom de la PASSE-PIERRE. Pl. *des perce-pierres.*

PERCEPTEUR (*pèr-sèp*) adj. (lat. *perceptor*). Fonctionnaire chargé de recouvrer les contributions directes, et relevant du receveur des finances.

PERCEPTEUR, TRICE adj. Qui perçoit : *appareil percepteur, membrane perceptrice.*

PERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est perceptible ; *la perceptibilité d'un impôt.* ANT. **Imperceptibilité.**

PERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. (lat. *perceptibilis*). Recouvrable : *impôt perceptible. Fig.* Qui peut être saisi par les sens : *les choses matérielles sont seules perceptibles.* ANT. **Imperceptible.**

PERCEPTIBLEMENT (*pèr-sèp, man*) adv. D'une manière perceptible. ANT. **Imperceptiblement.**

PERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui concerne la perception : *faculté perceptive.*

PERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. Recouvrement des impositions. Emploi de percepteur : *obtenir une perception. Philos.* Faculté, action de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER (*pèr-sé*) v. t. (lat. *pertusiare*. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il perça, nous perçons.*) Faire un trou dans : *percer un mur.* Blesser avec une arme aiguë : *percer la poitrine.* Pratiquer : *percer une rue, une allée.* Pénétrer : *la pluie a percé mes habits.* Passer à travers : *percer la foule ; le soleil perce les nuages.* Se faire voir à travers : *la lumière perce les ténèbres. Percer du vin*, le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère.* Affliger : *plaintes qui percent le cœur.* Remplir : *percer l'air de ses cris.* V. i. Crever : *abcès qui a percé. Fig.* Se manifester : *la haine perce dans les discours de l'envieux.* Se distinguer, acquérir de la notoriété : *auteur qui commence à percer.*

PERCERETTE (*pèr-se-rè-te*) n. f. Foret, vrille, outil pour percer les bouchons.

PERCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui perce. N. f. Machine à percer : *perceuse mécanique.*

PERCEVABLE (*pèr*) adj. Qui peut être perçu : *taxe difficilement percevable.*

PERCE-VERRE (*pèr-se-vè-re*) n. m. invar. Appareil de physique pour montrer l'action d'une étincelle électrique sur le verre.

PERCEVOIR (*pèr*) v. a. (lat. *percipere*). Recueillir, recouvrer : *percevoir une taxe. Fig.* Saisir par les sens : *percevoir un bruit.*

PERCHE (*pèr-che*) n. f. (lat. *perca* ; du gr. *perkos*, noirâtre). Genre de poissons acanthoptères des eaux douces, propres à l'hémisphère nord et recherchés pour leur chair savoureuse : *la perche est très vorace, et elle atteint environ 35 centimètres de long.*



Perche.

PERCHE (*pèr-che*) n. f. (lat. *pertica*). Bois long et mince : *perche à gauler les noix. Fig.* et *fam.* Personne grande et mince. *Tendre la perche à quelqu'un*, l'aider à se tirer d'affaire. Ancienne mesure agraire, de valeur variable suivant les pays. Bois du cerf, du daim, etc., lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHÉE (*pèr-ché*) n. f. Petite tranchée, entre deux billons, dans laquelle on plante les ceps de vigne.

PERCHER (*pèr-ché*) v. i. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une branche élevée, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Loger : *où perche-t-il ?*

PERCHERON, ONNE (*pèr, o-ne*) n. et adj. Du Perche. Se dit surtout des chevaux du Perche : *un percheron ; une jument percheronne.* (V. la planche CHEVAL.)

PERCHEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher : *l'alouette n'est pas percheuse.*

PERCHIS (*pèr-chi*) n. m. Jeune bois de dix à vingt ans dont les arbres ont de 0m,10 à 0m,20 de diamètre.

PERCHLORATE (*pèr klo*) n. m. Sel de l'acide perchlorique : *perchlorate de potassium.*

PERCHLORIQUE (*pèr-klo*) adj. Se dit du plus oxygéné des acides du chlore : *acide perchlorique.*

PERCHLORURE (*pèr-klo*) n. m. Chlorure qui contient la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR (*pèr*) n. m. Bâton, ensemble de bâtons ou perchent les volailles.

PERCLUS, E (*pèr-klu, u-ze*) adj (lat. *perclusus*). Privé partiellement ou complètement de la faculté de se mouvoir : *homme perclus ; jambe percluse. Fig.* Privé d'activité : *cerveau, jugement perclus.*

PERCLUSION (*pèr-klu-zi-on*) n f Etat d'une personne percluse. (Peu us.)

PERCNOPTÈRE (*pèrk*) n. m. Espèce de vautour des pays méditerranéens.

PERÇOIR (*pèr*) n. m. Outil pour percer

PERCOLATEUR (*pèr*) n. m. (du lat. *per*, au travers, et *colare*, filtrer). Grande cafetière à filtre, que l'on emploie pour la fabrication en quantité du café noir

PERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n f. (lat. *percussio*). Coup, choc d'un corps contre un autre. *Arme à percussion*, arme à feu portative dans laquelle la charge est enflammée par le choc d'une pièce de métal sur une capsule détonante. *Musiq. Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant (cymbales, tambour, triangle, etc.).

PERCUTANT (*pèr-ku-tan*), **E** adj. Qui produit une percussion. *Artill. Projectiles percutants*, qui éclatent par percussion contre le but ou contre le sol. *Fusées percutantes*, dont sont armés ces projectiles. *Tir percutant*, exécuté avec ces projectiles.

PERCUTER (*pèr-ku-té*) v. t. (lat. *percutere*). Frapper : *le chien du fusil percute l'amorce. Méd.* Explorer par la percussion : *percuter le dos.*

PERCUTEUR (*pèr*) n. m. Tige métallique faisant partie du mécanisme d'une arme à feu portative et qui frappe l'amorce destinée à enflammer la charge.

PERDABLE (*pèr*) adj. Qui peut se perdre *procès perdable* ANT. **Imperdable.**

PERDANT (*pèr-dan*), **E** n. et adj. Qui perd au jeu, etc. : *tout gagnant suppose un perdant ; billets perdants. Mar. Perdant de la marée*, syn. de JUSANT ou REFLUX. ANT. **Gagnant.**

PERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. Perte complète, dissipation : *la perdition d'une fortune.* (Peu us.) Etat d'un navire en danger de périr : *vapeur en perdition.* Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE (*pèr-dre*) v. t. (lat. *perdere*). Cesser d'avoir : 1° une chose qu'on possédait : *perdre sa place ;* 2° un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison.* Être séparé par la mort : *perdre son père.* Avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, une bataille.* Gâter, endommager : *chapeau perdu par la pluie. Perdre la vie*, mourir. *Perdre la tête*, avoir la tête coupée. *Fig.* Devenir fou. Manquer de sang-froid. *Fam. Perdre la tramontane, perdre la carte*, se confondre dans ses idées. *Perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire. *Perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.* Ruiner : *le jeu perd bien des gens.* Corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse.* Déshonorer : *la calomnie perd un homme.* Mal employer : *perdre le temps.* Ne pas profiter : *perdre l'occasion.* Ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace ; perdre son chemin.* Se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude. Perdre de vue*, oublier : *ne perdez pas de vue vos devoirs.* Cesser d'être en relations avec : *on perd de vue des amis d'enfance. Perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau. *Perdre du terrain*, reculer au lieu d'avancer. *Perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. i. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion publique. Mar. La mer perd*, descend. *Navire qui perd*, qui n'avance plus contre le courant, ou qui va moins vite qu'un autre. *Perdre sur une marchandise*, la vendre moins qu'elle n'a coûté. **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois.* Disparaître : *se perdre dans la foule.* Faire naufrage : *de nombreux navires se perdent sur les récifs. Fig.* Se débaucher : *jeune homme qui se perd.* Cesser d'être en vogue : *les modes se perdent et se reprennent. Je m'y perds*, je n'y conçois rien. ANT. **Gagner.**

PERDREAU (*pèr-drô*) n. m. Perdrix de l'année : *le perdreau est un gibier très estimé.*

PERDRIGON (*pèr*) n. m. Sorte de prune.

PERDRIX (*pèr-dri*) n. f. (lat. *perdix*). Nom vulgaire de divers genres de phasianidés, comprenant de nombreuses variétés : *perdrix grise, perdrix rouge, perdrix blanche*, etc. (très recherchées comme gibier) : *les perdrix vivent dans les lieux découverts et ne perchent pas.*



Perdrix.

PERDU, E (*pèr*) adj. Egaré : *objets perdus.* Disparu : *Cuvier reconstitua, sur de rares ossements, des espèces perdues.* Invisible : *reprise perdue.* Eloigné, peu civilisé : *habiter un pays perdu.* Dont le cas est désespéré : *malade perdu.* Confondu dans : *assassin perdu dans la foule.* Abîmé dans : *perdu dans sa douleur. Sentinelle perdue*, très avancée. *Temps perdu*, mal employé. *Peine perdue*, inutile. Loc. adv. : **A vos heures perdues**, à vos moments de loisir. **A corps perdu**, avec impétuosité. Substantiv. Personne qui n'a plus sa raison : *courir, crier comme un perdu.*

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants : *honorez votre père. Nos pères*, nos ancêtres. Chef d'une suite de descendants : *Abraham, le père des croyants.* Créateur : *Corneille est le père de la tragédie française. Le père de l'histoire*, Hérodote. *Fam.* Nom dont on appelle un homme d'un certain âge : *le père François.* Nom qu'on donne : 1° à certains religieux : *un père carme ;* 2° aux prêtres dans la confession : *absolvez-moi, mon père. Père spirituel*, celui qui dirige la conscience de quelqu'un. *Père éternel*, Dieu. *Dieu le Père*, la première personne de la Trinité. *Le saint-père*, le pape. *Les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât. Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie. Loc. adv. : **De père en fils**, par transmission du père aux enfants.

PÉRÉGRIN, E adj. (lat. *peregrinus*). Voyageur, étranger. (Vx.)

PÉRÉGRINATION (*si-on*) n. f. (de *pérégrin*). Voyage en lointains pays : *les pérégrinations des explorateurs.*

PÉRÉGRINER (*né*) v. i. Faire des pérégrinations. (Vx.)

PÉRÉGRINITÉ n. f. (de *pérégrin*). Etat de celui qui est étranger dans un pays. (Peu us.)

PÉREMPTION (*pé-ranp-si-on*) n. f. (lat. *peremptio ;* de *peremptum*, supin de *perimere*, détruire). Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés : *péremption d'instance.*

PÉREMPTOIRE (*pé-ranp*) adj. Qui a rapport à la péremption : *exception péremptoire.* Décisif, sans réplique : *argument péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT (*pé ran, man*) adv. D'une manière péremptoire : *répondre péremptoirement à une objection.*

PÉRENNITÉ (*rèn-ni*) n. f. (du lat. *perennis*, durable). Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps : *la pérennité des abus.*

PÉRÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (du lat. *peræquare*, rendre égal). Répartition égale : *la péréquation de l'impôt.*

PERFECTIBILITÉ (*pèr-fèk*) n. f. Qualité de ce qui est perfectible : *la perfectibilité humaine est indéfinie.* ANT. **Imperfectibilité.**

PERFECTIBLE (*pèr-fèk*) adj. Susceptible d'être perfectionné ou de se perfectionner : *l'animal est peu perfectible.* ANT. **Imperfectible.**

PERFECTION (*pèr-fèk-si-on*) n. f. (lat. *perfectio*). Achèvement complet : *continuer une œuvre jusqu'à sa perfection.* Qualité de celui, de ce qui est parfait dans son genre : *nul n'atteint la perfection.* Qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections.* *Théol.* *Perfections divines*, attributs qui sont en Dieu à un degré infini. ANT. **Imperfection.**

PERFECTIONNEMENT (*pèr-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de perfectionner. Son résultat : *Stephenson apporta des perfectionnements à la locomotive.*

PERFECTIONNER (*pèr-fèk-si-o-né*) v. t. Rendre parfait ou plus parfait : *on perfectionne chaque jour les modes de locomotion.*

PERFIDE (*pèr*) adj. (lat. *perfidus*). Qui manque à sa parole, qui trahit : *ami perfide.* Où il y a de la perfidie : *serments perfides.* Substantiv. Personne perfide : *les perfides sont indignes de pardon.* ANT. **Loyal.**

PERFIDEMENT (*pèr, man*) adv. Avec perfidie. ANT. **Loyalement.**

PERFIDIE (*pèr-fi-dî*) n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, E (*pèr*) adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT (*pèr-fo-ran*), **E** adj. Qui est propre à perforer, qui perfore.

PERFORATEUR, TRICE (*pèr*) adj. Qui sert à perforer. N. f. Machine à perforer : *on se sert de perforatrices pour le percement des tunnels.*

PERFORATION (*si-on*) n. f. Action de perforer.

PERFORER (*pèr-fo-ré*) v. t. (lat. *perforare*). Percer : *certains mollusques perforent les pierres.*

PERFORMANCE (*pèr*) n. f. (mot angl. signif. *achèvement*). Résultat obtenu dans chacune de ses exhibitions par un cheval de course, un champion quelconque : *une magnifique performance.*

PERGOLE ou **PERGOLA** n. f. (mot ital.). Sorte de tonnelle faite d'un assemblage de poteaux et de poutrelles et servant de support à des plantes grimpantes.

PÉRI (gr. *peri*), préfixe qui signifie *autour.*

PÉRI n. f. (du persan *pari*, ailé). Génie ou fée, bienfaisant mais fantasque, chez les Orientaux.

PÉRI, E adj. *Blas.* Très réduit en dimensions, en parlant d'une pièce de longueur qui, par conséquent, ne touche pas les bords de l'écu.

PÉRIANTHE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *anthos*, fleur). *Bot.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *kardia*, cœur). Sac membraneux, qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *karpos*, fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kon-dre*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *khondros*, cartilage). *Anat.* Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER (*té*) v. i. (lat. *periclitare*). Être en péril, pâtir, décliner : *entreprise qui périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Périoste de la surface extérieure du crâne.

PÉRIDOT (*do*) n. m. Pierre précieuse, qui est un silicate à bases variables et qui compte plusieurs espèces : *le péridot oriental est d'un beau vert jaunâtre.*

PÉRIGÉE (*jé*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *gê*, terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. ANT. **Apogée.**

PÉRIGOURDIN, E adj. et n. Du Périgord, de Périgueux : *les antiquités périgourdines.*

PÉRIGUEUX (*gheû*) n. m. Pierre noire fort dure, des environs de Périgueux, dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIHÉLIE (*lî*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *hélios*, soleil). Point de l'orbite d'une planète, où elle est le plus rapprochée du soleil. Adjectiv. : *cette planète est périhélie.* ANT. **Aphélie.**

PÉRIL (*ril'*) n. m. (lat. *periculum*). Danger, risque : *navire en péril.* *Au péril de*, au risque de perdre. *A ses risques et périls*, en étant responsable de tout. *Péril en la demeure*, préjudice que peut causer un retard.

PÉRILLEUSEMENT (*ri, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE (*ri, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (lat. *periculosus*). Où il y a du péril : *entreprise périlleuse.* *Saut périlleux*, cabriole simple ou double qu'un acrobate, après s'être enlevé de terre, exécute en l'air. *Fig.* Action hardie, dangereuse.

PÉRIMER (*mé*) v. i. (lat. *perimere*). Se dit d'une instance judiciaire qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé : *laisser périmer une instance.* *Par extens.*, se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui ne valent plus rien, le délai de leur valeur étant expiré.

PÉRIMÈTRE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *metron*, mesure). Contour d'une figure géométrique : *la circonférence est le périmètre du cercle*, d'un espace quelconque : *le périmètre d'une ville*, *le périmètre thoracique.*

PÉRINÉAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au périnée : *hernie périnéale.*

PÉRINÉE (*né*) n. m. (gr. *perineos*). Partie inférieure du petit bassin, chez l'homme.

PÉRIODE n. f. (du gr. *periodos*, chemin autour). *Arith.* Nombre formé par l'ensemble des chiffres qui se répètent indéfiniment dans une fraction décimale périodique. (V. PÉRIODIQUE.) *Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution. Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire.* *Chronol.* Espace de temps après lequel se renouvellent les mêmes phénomènes astronomiques : *période julienne.* *Géol.* Chacune des grandes divisions des ères géologiques. (Syn. SYSTÈME.) *Méd.* Phase d'une maladie : *la période d'invasion, de déclin.* *Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres dont l'ensemble seul donne un sens complet : *arrondir ses périodes.* N. m. Circonstance de la durée : *maladie à son dernier période.* Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. État de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps déterminés : *fièvre périodique.* Qui paraît à époque fixe : *publication périodique.* *Arith.* *Fraction décimale périodique*, fraction décimale dont, après la virgule ou à partir d'un certain rang, les mêmes chiffres se reproduisent indéfiniment dans le même ordre : dans le premier cas, elle est dite *simple* et dans le second, *mixte.* N. m. Journal, revue qui se publie à des époques déterminées : *un périodique illustré.*

PÉRIODIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière périodique.

PÉRIŒCIENS (*é-si-in*) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du gr. *oikos*, maison). Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180 degrés en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns, quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE (*os-te*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *osteon*, os). Membrane fibreuse, qui couvre les os.

PÉRIOSTITE (*os-ti-te*) n. f. Inflammation du périoste : *périostite tuberculeuse.*

PÉRIOSTOSE (*os-tô-ze*) n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. (gr. *peripatetikos*). Qui a rapport au péripatétisme : *secte péripatéticienne.* N. Qui suit la doctrine d'Aristote.

PÉRIPATÉTIQUE adj. Qui appartient au péripatétisme : *la doctrine péripatétique*.

PÉRIPATÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *peripatein*, se promener, parce qu'Aristote enseignait en se promenant). Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*si*) n. f. (du gr. *peripeteia*, chute). Changement subit de fortune dans la situation du héros d'un poème, d'un roman. Dénouement d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée*. Incident qui émeut, saisit : *les péripéties d'une guerre*.

PÉRIPHÉRIE (*ri*) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pherein*, porter). Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie : *la sensibilité périphérique du corps*.

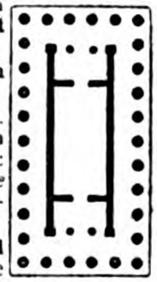
PÉRIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du préf. *peri*, et du gr. *phrazein*, parler). Procédé qui consiste à exprimer par plusieurs mots ce que l'on aurait pu dire en un seul : *la ville lumière*, pour Paris; *le roi des oiseaux*, pour l'aigle ; *l'astre de la nuit*, pour la lune.

PÉRIPHRASER (*zé*) v. i. Parler par périphrases.

PÉRIPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui tient de la périphrase : *expression périphrastique*. Qui abonde en périphrases. Se dit quelquefois de tous les temps du verbe qui se forment avec l'auxiliaire.

PÉRIPLE n. m. (du gr. *periplos*, action de naviguer autour). *Géog. anc.* Voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays : *le périple d'Hannon*.

PÉRIPNEUMONIE (*nî*) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du poumon. Syn. de PLEURÉSIE et de PNEUMONIE.


Périptère.

PÉRIPNEUMONIQUE adj. Qui a rapport à la péripneumonie.

PÉRIPTÈRE n. m. et adj. (du préf. *péri*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice entouré de colonnes isolées : *à Paris, la Bourse, la Madeleine sont des périptères ; des édifices périptères*.

PÉRIR v. i. (lat. *perire*. — Prend toujours l'auxiliaire *avoir*.) Prendre fin. Mourir de mort violente. Faire naufrage : *vaisseau qui périt sur des récifs*. Tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri*. *Fig.* Etre excédé : *périr d'ennui*.

PÉRISCIENS (*ris-si-in*) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du gr. *skia*, ombre). Habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *skopein*, examiner). Tube optique permettant de voir par-dessus un obstacle.

PÉRISCOPIQUE (*ris-ko*) adj. Se dit des verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe : *objectif périscopique*.

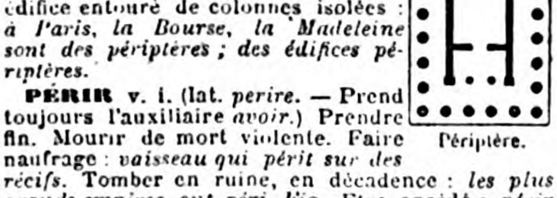
PÉRISPERME (*ris-pèr-me*) n. m. Tégument extérieur de la graine. Syn. de ENDOSPERME.

PÉRISPLÉNITE (*ris-plé*) n. f. Péritonite localisée à la région de la rate ou glande splénique.

PÉRISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Sujet à périr : *la beauté est périssable*. ANT. **Impérissable.**

PÉRISSODACTYLES (*ri-so dak*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les ongulés imparidigités : *le rhinocéros est un périssodactyle*. S. un *périssodactyle*.

PÉRISSOIRE (*ri-soi-re*) n. f. (de *périr*). Embarcation étroite et longue, qui chavire très facilement.


Périssoire.

PÉRISSOLOGIE (*ri-so, jî*) n. f. (du gr. *perissos*, superflu, et *logos*, discours). Pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *une hémorragie de sang ; penser mentalement ;* etc.

PÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (du préf. *péri*, et du gr. *stellein*, serrer). Se dit du mouvement par lequel l'œsophage et les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la déglutition, puis la digestion.

PÉRISTOME (*ris-to-me*) n. m. Couronne de petites *dents*, posées au travers de l'ouverture de l'urne des mousses. Région entourant la bouche chez les animaux inférieurs, comme les infusoires.

PÉRISTYLE (*ris-ti-le*) n. m. (du préf. *péri*, et du gr *stulos*, colonne). Galerie à colonnes isolées, autour d'une cour ou d'un édifice : *le péristyle de la Madeleine*. Ensemble de colonnes isolées, qui décorent la façade d'un monument : *le péristyle du Panthéon*.

PÉRISYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. *Méd.* Intervalle de temps, entre la systole et la diastole.

PÉRITHÈCE n. m. (du préf. *péri* et du gr. *thêkê*, étui). Nom de la fructification de divers champignons.

PÉRITOINE n. m. (gr. *peritonaion*). Membrane séreuse, qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine *la péritonite est souvent mortelle*.

PÉRITYPHLITE n. f. Inflammation du péritoine cæcal.

PERKINS (*pèr-kinss*) n. m. (du nom de l'inventeur). Machine à vapeur, à pression illimitée. (On dit mieux MACHINE À LA PERKINS.)

PERLE (*pèr-le*) n. f. (du bas lat. *pirula*, petite poire). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages, particulièrement les huîtres perlières, mulettes, etc. : *des perles d'une belle eau*. Petit ornement de verre, de métal, etc., percé d'un trou, dont on fait de petits ouvrages : *des perles d'acier, de jais*. Ornement d'architecture en forme de perle, dont on décore les moulures dites *baguettes*. Caractère d'imprimerie qui a quatre points de force. *Poétiq.* Dent très blanche. Goutte de liquide limpide : *les perles de la rosée*. *Fig.* Personne ou chose parfaite : *la perle des maris*. — Les plus prospères pêcheries de *perles* sont alimentées par l'huître perlière des mers chaudes, répandue de la mer Rouge à l'Australie ; les principales sont celles de Ceylan, du golfe Persique, de la côte méridionale de l'Inde, etc. La pêche n'a lieu que pendant les calmes de la mousson nord-est, du lever au coucher du soleil. Les plongeurs, généralement des nègres, descendent au moyen d'une pierre liée à une corde, dont une anse sert de prise à leur pied. Ils font rapidement leur cueillette d'huîtres perlières qu'ils placent dans un filet, puis se font remonter en tirant sur la corde, dont un homme du bateau tient l'extrémité. Certains de ces plongeurs peuvent rester plusieurs minutes sous l'eau.


Pêcheurs de perles : nègre plongeur.

PERLÉ (*pèr-lé*), **E** adj. Qui rappelle une perle : *dents perlées*. *Blas.* Orné de perles : *la couronne de comte est perlée*. *Fig.* Parfait : *broderie perlée ; phrase perlée*. *Musiq.* Exécuté avec une netteté parfaite : *roulade perlé*, *Orge perlé*, v. ORGE. Orné de perles : *tissu perlé*.

PERLER (*pèr-lé*) v. t. Arrondir et dépouiller de leurs téguments les grains de l'orge ou du riz. *Fig.* Faire à la perfection : *perler un ouvrage*. Exécuter un passage de musique en détachant les notes d'une manière sonore. V. i. Se dit d'un liquide qui suinte sous forme de gouttelettes : *front où perle la sueur*.

PERLIER (*pèr-li-é*), **ÈRE** adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières*

PERLIMPINPIN (*per-lin*) n. m. V. POUDRE.

PERLOT (*pèr-lo*) n. m. Nom de petites huîtres des côtes de la Manche.

PERMANENCE (*pèr-ma-nan-se*) n. f. (de *permanent*). Durée constante : *la permanence de la misère.* Commissariat central. Service permanent ; lieu où il fonctionne : *une permanence électorale. En permanence*, sans interruption ANT. **Intermittence.**

PERMANENT (*pèr-ma-nan*), **E** adj. (lat. *permanens* ; de *per*, à travers, et *manere*, rester). Qui dure sans intermittence. ANT. **Intermittent.**

PERMANGANATE (*pèr*) n. m. Sel de l'acide permanganique : *les permanganates de potassium et de calcium sont de puissants antiseptiques.*

PERMANGANIQUE (*pèr*) adj. Se dit d'un acide dérivant du manganèse.

PERMÉABILITÉ (*pèr*) n. f. Propriété des corps qui se laissent traverser par d'autres corps (fluides, liquides, gaz) : *la perméabilité des sols calcaires est très grande.* ANT. **Imperméabilité.**

PERMÉABLE (*pèr*) adj. (du lat. *permeare*, passer au travers). Qui est doué de perméabilité : *le verre est perméable à la lumière.* ANT. **Imperméable.**

PERMETTRE (*pèr-mè-tre*) v. t. (lat. *permittere*, de *per*, à travers, et *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire, d'employer *permettre le vin à un malade ; permettre à des passagers de débarquer.* Tolérer. donner le moyen, le loisir de : *fonctionnaires à qui leurs occupations permettent des vacances.* **Se permettre** v. pr. Être permis. Prendre la liberté, la licence de : *se permettre une timide critique.* ANT. **Défendre, interdire, prohiber.**

PERMIEN adj. Se dit d'un étage géologique comprenant les couches supérieures de l'ère primaire.

PERMIS (*pèr-mi*) n. m. Permission écrite : *permis de chasse. Permis de navigation*, autorisation donnée à un navire de naviguer dans tel parage et de faire tel commerce. SYN. AUTORISATION.

PERMISSION (*pèr-mi-si-on*) n. f. Autorisation *demander la permission de sortir.* ANT. **Défense.**

PERMISSIONNAIRE (*pèr-mi-si-o-nè-re*) n. Personne et, *particulièrem.*, soldat qui possède une permission écrite, pour un objet et un temps déterminés.

PERMISSIONNER (*pèr-mi-si-o-né*) v. t. Donner une permission. (Peu us.)

PERMUTABILITÉ (*pèr*) n. f. Caractère de ce qui est permutable.

PERMUTABLE (*pèr*) adj. Susceptible de permutation : *lettres permutables.*

PERMUTANT (*pèr-mu-tan*), **E** n. Personne qui permute.

PERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Échange d'un emploi contre un autre : *solliciter une permutation.* Transposition : *un anagramme s'obtient par permutation des lettres. Math.* Chacune des manières différentes dont on peut grouper un nombre d'objets donnés.

PERMUTER (*pèr-mu-té*) v. t. (lat. *permutare*). Échanger : *permuter des emplois.* Absolum. : *permuter avec un collègue.*

PERMUTEUR (*pèr*) n. m. Celui qui fait une permutation, un échange.

PERNICIEUSEMENT (*pèr, ze-man*) adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE (*pèr-ni-si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *pernicies*, ruine). Dangereux, nuisible : *l'alcool est pernicieux à la santé. Fièvre pernicieuse*, fièvre paludéenne grave et très dangereuse. ANT. **Bienfaisant, salutaire.**

PERNICIOSITÉ (*pèr, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est pernicieux. (Peu us.)

PÉRONÉ n. m. (du gr. *peronê*, agrafe). Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe. (V. TIBIA.)

PÉRONIER (*ni-é*) adj. et n. m. Se dit de trois muscles qui s'attachent en haut au péroné et en bas aux métatarsiens. (V. planche HOMME.)

PÉRONNELLE (*ro-nè-le*) n. f. (du lat. *Petronilla* n. pr.). Femme, fille sotte et babillarde.

PÉRONOSPORÉES (*nos-po-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites de diverses plantes (betterave, luzerne, pomme de terre, vigne), et dont le type est le *peronospora*, qui produit le mildiou de la vigne. S. une *péronosporée.*

PÉRORAISON (*rè-zon*) n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours : *la péroraison résume d'une manière rapide et émouvante les principaux arguments du discours.* ANT. **Exorde.**

PÉRORER (*ré*) v. i. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.

PÉRORÉUR, EUSE (*eu, ze*) n. Personne qui a l'habitude de pérorer. (Peu us.)

PÉROT (*ro*) n. m. (dimin. de *père*). Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PEROXYDE (*pé-rok-si-de*) n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PEROXYDER (*pé-rok-si-dé*) v. t. (de *peroxyde*). Oxyder au plus haut degré.

PERPENDICULAIRE (*pèr-pan, lè-re*) adj. (du lat. *per*, par, et *pendere*, pendre). *Droite perpendiculaire sur une autre*, droite qui, en rencontrant l'autre, fait avec elle deux angles adjacents égaux. (N. f. : *une perpendiculaire.*) *Plan perpendiculaire sur un autre*, plan qui, en rencontrant l'autre, fait avec lui deux dièdres adjacents égaux. (V. la planche LIGNES.)

PERPENDICULAIREMENT (*pèr-pan, lè-re-man*) adv. D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ (*pèr-pan*) n. f. État de ce qui est perpendiculaire. (Peu us.)

PERPENDICULE (*pèr-pan*) n. m. Fil à plomb

PERPÉTRATION (*pèr, si-on*) n. f. (de *perpétrer*). Action de commettre : *la perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER (*pèr-pé-tré*) v. t. (lat. *perpetrare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Commettre, consommer : *perpétrer un crime.*

PERPÉTUATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de perpétuer. Son résultat : *la perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE (*pèr-pé-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *perpetuus*, qui se fait sans interruption). Continuel, qui ne cesse point : *un feu perpétuel brûlait sur l'autel de Vesta.* Qui dure toute la vie : *exil perpétuel. Mouvement perpétuel*, V. MOUVEMENT. Qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.* SYN. ÉTERNEL. ANT. **Éphémère, momentané.**

PERPÉTUELLEMENT (*pèr, è-le-man*) adv. Toujours : *les mêmes erreurs se renouvellent perpétuellement.* Fréquemment : *maison perpétuellement en réparation.* ANT. **Momentanément.**

PERPÉTUER (*pèr-pé-tu-é*) v. t. (lat. *perpetuare*). Faire durer toujours ou longtemps : *les pyramides perpétuent le souvenir des pharaons.*

PERPÉTUITÉ (*pèr*) n. f. Durée perpétuelle *la perpétuité de la misère.* **A perpétuité**, loc. adv. Pour toujours : *travaux forcés à perpétuité.*

PERPIGNAN (*pèr*) n. m. Manche de fouet en bois de micocoulier.

PERPLEXE (*pèr-plèk-se*) adj. (lat. *perplexus*). Qui est dans la perplexité : *rester perplexe devant une difficulté imprévue.* Qui cause de la perplexité : *situation perplexe.*

PERPLEXITÉ (*per-plèk-si*) n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION (*pèr-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *perquisitio*). Recherche exacte d'une personne ou d'une chose : *perquisition ordonnée par la justice.*

PERQUISITIONNER (*per-ki-zi-si-o-né*) v. i. Faire des perquisitions *perquisitionner dans un appartement.*

PERRÉ (*pè-ré*) n. m. (de *pierre*). Mur, revêtement en pierre sèche, qui empêche les terres d'une tranchée de s'effondrer.



Perroquet.

PERRIÈRE (*pè-ri-è-re*) n. f. Ancienne machine de guerre qui servait, au XIV[e] siècle, à lancer des projectiles.

PERRON (*pè-ron*) n. m. (de *pierre*). Escalier de quelques marches, en saillie sur une façade.

PERROQUET (*pè-ro-kè*) n. m. (ital. *parrochetto*). Oiseau de l'ordre des psittacidés, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine : *les perroquets sont communs dans l'Afrique occidentale. Fig.* Personne qui parle ou qui répète sans réflé

chir, sans comprendre. *Parler comme un perroquet*, sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune. (V. planche NAVIRE.)

PERRUCHE (*pè-ru-che*) n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet. Petit perroquet à longue queue pointue. *Mar.* Gréement supérieur de l'artimon. (V. planche NAVIRE.)



Perruques : 1. Louis XIV ; 2. Louis XV ; 3. De chauve.

PERRUQUE (*pè-ru-ke*) n. f. (lat. *perruca*). Coiffure de faux cheveux : *porter une perruque ; porter perruque.* Fam. *Tête à perruque ; vieille perruque*, personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés.

PERRUQUIER (*pè-ru-ki-é*) n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE (*pè-ru-ki-è-re*) n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E (*pèr, pèr-se*) adj. Qui a une couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *étoffe perse. La déesse aux yeux pers*, Minerve.

PERSAN, E (*pèr-san, a-ne*) adj. et n. De la Perse. N. m. Langue actuelle de la Perse.

PERSE (*pèr-se*) n. f. Belle toile de l'Inde, à laquelle on attribuait par erreur une origine persane.

PERSE (*pèr-se*) n. et adj. Se dit au lieu de PERSAN, ANE, quand il s'agit de la Perse ancienne et de ses habitants : *les Perses ; les rois perses.* — ART PERSE. L'art perse a toujours imité l'art de l'étranger : le tombeau de Cyrus, à Pasargades, révèle une influence hellénistique ; l'influence égyptienne se trahit dans l'architecture funéraire de Darius et de ses successeurs et dans le palais de ce roi, à Persépolis : ce sont les mêmes portes, les mêmes corniches, les mêmes salles aux nombreuses colonnes. Suse et Ecbatane sont bâties sur le même plan. Les colonnes, élégantes, étaient surmontées de chapiteaux à tête de taureau d'une pureté de ligne irréprochable. Les murailles extérieures étaient couvertes de briques émaillées, en saillie, formant de véritables bas-reliefs (Frise des *Immortels*, Louvre). [V. la planche ASSYRIEN (*art*).]

PERSÉCUTANT (*pèr-sé-ku-tan*), E adj. Qui persécute. *Par exag.* Qui importune. ANT. **Protecteur.**

PERSÉCUTÉ, E (*pèr-sé*) n. et adj. Personne en butte à une persécution ou à des importunités : *l'électeur de Brandebourg accueillit avec empressement, en 1685, les persécutés protestants français.*

PERSÉCUTER (*pèr-sé-ku-té*) v. t. (du lat. *persequi*, poursuivre). Tourmenter tyranniquement et cruellement : *Néron persécuta les chrétiens. Par exag.* Importuner, presser : *les créanciers persécutent les débiteurs.* ANT. **Protéger, favoriser, encourager.**

PERSÉCUTEUR, TRICE (*pèr-sé*) n. et adj. Qui persécute : *Dioclétien fut le persécuteur des chrétiens. Par exag.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION (*pèr-sé-ku-si-on*) n. f. (lat. *persecutio*). Action de persécuter. *Spécialem.* Vexations, souffrances, martyre, imposés aux premiers chrétiens par les empereurs romains : *de Néron à Dioclétien, il y eut dix grandes persécutions.* ANT. **Protection.**

PERSÉIDES (*pèr-sé-i-de*) n. f. pl. Etoiles filantes, qui semblent venir de la constellation de Persée. S. une *perséide.*

PERSÉVÉRAMMENT (*pèr-sé-vé-ra-man*) adv. Avec persévérance. (Peu us.)

PERSÉVÉRANCE (*pèr-sé*) n. f. Qualité de celui qui persévère : *la persévérance vient à bout de tout.* Fermeté, constance dans la foi, dans la piété. ANT. **Versatilité, inconstance.**

PERSÉVÉRANT (*pèr-sé-vé-ran*), E adj. Qui persévère : *activité persévérante.* ANT. **Versatile, inconstant.**

PERSÉVÉRER (*pèr-sé-vé-ré*) v. i. (lat. *perseverare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Persister dans le même état d'esprit, les mêmes dispositions : *persévérer dans le mal.* Continuer, durer : *la fièvre paludéenne persévère longtemps.* ANT. **Renoncer, abandonner.**



Persicaire.

PERSICAIRE (*pèr-si-kè-re*) n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT (*pèr-si-ko*) n. m. Liqueur faite d'esprit-de-vin, de sucre, de persil et de noyaux de pêche.

PERSIENNE (*pèr-si-è-ne*) n. f. (de *Perse*). Sorte de jalousie composée de lames minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent : *les persiennes en fer sont souvent à plusieurs vantaux qui se replient les uns sur les autres.*

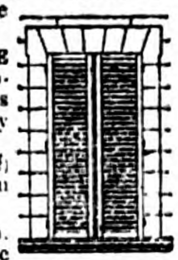
PERSIFLAGE (*pèr-si*) n. m. Action, discours du persifleur. Syn. IRONIE.

PERSIFLER (*pèr-si-flé*) v. t. (de *siffler.* — S'écrit cependant avec un seul *f.*) Se moquer d'une personne, d'une chose, par des paroles ironiques.

PERSIFLEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) n. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL (*pèr-si*) n. m. (gr. *petroselinon*). Plante potagère, de la famille des ombellifères : *le persil s'emploie comme condiment.*

PERSILLADE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées d'huile, de vinaigre et de persil.



Persiennes.

PERSILLÉ (*pèr-si, ll* mll., *é*), E adj. Se dit, et en particulier du fromage, de ce qui est semé de petites taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil.

PERSILLER (*pèr-si, ll* mll., *é*) v. t. Tacheter de petits points ou taches verdâtres.

PERSILLÈRE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Vase pyramidal, rempli de terre et percé de trous, à l'aide duquel on obtient du persil en toute saison.

PERSIQUE (*pèr*) adj. Qui appartient aux anciens Perses. *Archit. Ordre persique*, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.



Persil.

PERSISTANCE (*pèr-sis*) n. f. Qualité de ce qui est persistant. Action de persister.

PERSISTANT (*pèr-sis-tan*), E adj. Doué de persistance : *plaideur persistant.* Qui dure, qui continue : *fièvre persistante. Bot.* Qui subsiste pendant toutes les saisons : *l'oranger a des feuilles persistantes.*

PERSISTER (*pèr-sis-té*) v. i. (lat. *persistere*). Rester inébranlable : *persister dans sa résolution.* Continuer : *le mieux persiste.* ANT. **Renoncer.**

PERSONÉ (*pèr-so-né*), E adj. (du lat. *persona*, masque). *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence des masques de théâtre ou d'un mufle d'animal. N. f. pl. Syn. de SCROFULARIACÉES.

PERSONNAGE (*pèr-so-na-je*) n. m. (du lat. *persona*, rôle). Personne considérable, illustre : *la fortune fait d'un sot un personnage.* Personne quelconque, au point de vue de sa valeur morale : *un triste personnage.* Personne mise en action dans une œuvre littéraire. Rôle scénique : *les personnages de Corneille sont héroïques. Personnage allégorique*, être métaphysique ou inanimé que l'écrivain ou l'artiste personnifie (la Victoire, la Renommée, etc.).

PERSONNALISER (*pèr-so-na-li-zé*) v. t. Faire une personne fictive de : *personnaliser un vice.* V. i. Faire des personnalités. (Inus.)

PERSONNALISME (*pèr-so-na-lis-me*) n. m. Vice et conduite de celui qui rapporte tout à lui seul.

PERSONNALITÉ (*pèr-so-na*) n. f. Individualité consciente : *il faut respecter la personnalité humaine.* Caractère propre à chaque personne : *un juge doit dépouiller toute personnalité.* Personne, personnage : *hautes personnalités.* Trait injurieux tiré de l'individualité même de quelqu'un : *ne faites*

pas de personnalités. Défaut d'un homme uniquement occupé de lui-même : *la personnalité est haïssable.*

PERSONNAT (*pèr-so-na*) n. m. Bénéfice ecclésiastique donnant préséance. (Peu us.)

PERSONNE (*pèr-so-ne*) n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme : *inviter trois personnes.* Individu considéré en lui-même : *le bonheur tient surtout à la personne. Sans acception de personnes,* sans préférence pour qui que ce soit. *Payer de sa personne,* s'exposer au péril. *Aimer sa personne,* ses aises. **Personne civile,** être moral qui a une existence juridique : *les associations légalement autorisées sont des personnes civiles. Les trois personnes divines,* la Trinité. *Gramm. Première personne,* celle qui parle ; *seconde personne,* celle à qui l'on parle ; *troisième personne,* celle de qui l'on parle. Loc. adv. **En personne,** soi-même. Pron. indéf. masc. sing. Quelqu'un, aucun, nul : *personne n'est parfaitement heureux.*

PERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. Spécial à chaque personne : *défendre ses intérêts personnels.* Egoïste : *l'enfant est très personnel. Contribution personnelle,* celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne. *Gramm. Pronoms personnels,* qui désignent les trois personnes ; ce sont :

	SINGULIER	PLURIEL
Pour la 1re personne :	je, me, moi	nous.
Pour la 2e personne :	tu, te, toi.	vous.
Pour la 3e personne	il, elle, lui, le, la.	ils, elles, eux.
	se, soi, en, y.	se, les, leur.

Mode personnel, mode qui a des terminaisons propres à marquer le changement des personnes : *il y a quatre modes personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.* N. m. Ensemble des personnes occupées quelque part : *le personnel d'un théâtre, d'une imprimerie.* ANT. **Impersonnel.**

PERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. En personne : *répondre personnellement.*

PERSONNIFICATION (*pèr-so-ni, si-on*) n. f. Action de personnifier. Son résultat : *les personnifications sont fréquentes en poésie.* Type achevé : *Vincent de Paul fut la personnification de la bonté.*

PERSONNIFIER (*pèr-so-ni-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne : *Boileau, dans le* Lutrin, *a plaisamment personnifié la Mollesse.*

PERSPECTIF (*pèrs-pèk-tif*), **IVE** adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif.*

PERSPECTIVE (*pèrs-pèk*) n. f. (du lat. *perspectum,* supin de *perspicere,* voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent : *les lois de la perspective.* Aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vus de loin : *voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective. Perspective linéaire,* celle qui règle la direction et la dimension des lignes. *Perspective cavalière,* perspective de convention, destinée à donner une représentation nette des objets. *Fig.* Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune.* **En perspective,** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : *il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective.*

PERSPICACE (*pèrs-pi*) adj. (lat. *perspicax*). Qui a de la perspicacité : *critique perspicace.*

PERSPICACITÉ (*pèrs-pi*) n. f. (de *perspicace*). Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ (*pèrs-pi*) n. f. (du lat. *perspicuus,* transparent). Clarté, netteté, en parlant des idées et du style. (Vx.)

PERSPIRABLE (*pèrs-pi*) adj. Qui laisse passer à travers sa substance : *la peau est très perspirable.*

PERSPIRATION (*pèrs-pi-ra-si-on*) n. f. *Méd.* Transpiration insensible. (Peu us.)

PERSUADANT (*pèr-su-a-dan*), **E** adj. Propre à persuader : *argument persuadant.*

PERSUADER (*pèr-su-a-dé*) v. t. (lat. *persuadere*). Porter quelqu'un à croire ; le décider à faire : *on nous persuade aisément ce qui nous plaît.* **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : *ils se sont persuadé* (ils ont persuadé à eux) *qu'on les trompait.* ANT. **Dissuader.**

PERSUASIBLE (*pèr-su-a-zi-ble*) adj. Qui peut être persuadé : *esprit persuasible.* (Peu us.)

PERSUASIF (*pèr-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader : *éloquence persuasive.* ANT. **Dissuasif.**

PERSUASION (*pèr-su-a-zi-on*) n. f. (lat. *persuasio*). Action de persuader : *céder à la persuasion.* Etat de l'esprit persuadé : *la persuasion donne une grande force.* ANT. **Dissuasion.**

PERSUASIVEMENT (*pèr-su-a-zi-ve-man*) adv. D'une manière persuasive.

PERSULFURE (*pèr-sul*) n. m. Sulfure qui contient la plus grande proportion possible de soufre.

PERSULFURÉ (*pèr-sul-fu-ré*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de persulfure.

PERTE (*pèr-te*) n. f. (du lat. *perdita,* perdue). Privation de ce dont on jouissait : *la perte d'une bourse, de la vue.* Se dit spécialem. quand la mort nous enlève quelqu'un : *pleurer la perte d'une mère.* Mort, ruine : *Richelieu voulait la perte de la maison d'Autriche. La perte de l'âme,* la damnation. Dommage : *éprouver des pertes à la Bourse.* Insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès.* Mauvais emploi : *perte du temps. Profits et pertes,* V. PROFIT. Loc. adv. : **Avec perte,** en ayant le dessous. **A perte,** en perdant : *vendre à perte.* **A perte de vue,** hors de la portée de la vue. **En pure perte,** inutilement. ANT. **Gain, bénéfice, profit.**

PERTINACITÉ (*pèr*) n. f. (du lat. *pertinax,* opiniâtre). Entêtement. (Vx.)

PERTINEMMENT (*pèr-ti-na-man*) adv. (de *pertinent*). Avec justesse, compétence, certitude : *parler pertinemment d'une affaire.*

PERTINENCE (*pèr-ti-nan-se*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est pertinent : *contester la pertinence d'une allégation.*

PERTINENT (*pèr-ti-nan*), **E** adj. (lat. *pertinens*). Justement applicable à la chose : *raison pertinente.*

PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. (du lat. *pertusus,* percé). Trou, ouverture. (Vx.) Etranglement d'un fleuve : *les pertuis de la Seine.* Détroit : *le pertuis breton.*



Pertuisane (XVIe s.).

PERTUISANE (*pèr-tu-i-za-ne*) n. f. (ital. *partegiana*). Hallebarde dont le fer, à la base, est muni de deux oreillons.

PERTUISANIER (*pèr-tu-i-za-ni-é*) n. m. Soldat armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR, TRICE (*pèr*) n. et adj. Qui cause du trouble : *des perturbateurs de l'ordre.*

PERTURBATION (*pèr, si-on*) n. f. Trouble, désordre, notamment dans le corps de l'homme : *les perturbations du cœur,* dans son esprit : *les perturbations de la raison ;* dans un Etat : *les perturbations sociales, financières ;* dans la marche des astres, du temps, etc. : *les perturbations atmosphériques.*

PERTURBER (*pèr-tur-bé*) v. t. (lat. *perturbare*). Troubler : *perturber l'ordre public.* (Peu us.)

PÉRUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. Du Pérou : *les mines péruviennes.*



Pervenche

PERVENCHE (*pèr-van-che*) n. f. (lat. *pervinca*). Genre d'apocynées, qui croissent dans les endroits humides : *les pervenches ont de jolies fleurs d'un bleu clair.*

PERVERS, E (*pèr-vèr, èr-se*) adj. (du lat. *perversus,* renversé, tordu). Dépravé : *des goûts pervers.* Qui marque la perversité : *conseils pervers.* N. Qui a de la perversité : *les pervers sont souvent des malades.* Syn. CORROMPU, VICIEUX.

PERVERSEMENT (*pèr-vèr-se-man*) adv. D'une manière perverse. (Peu us.)

PERVERSION (*pèr-vèr*) n. f. Changement de bien en mal : *la perversion des mœurs. Méd.* Altération d'une fonction normale : *les perversions du goût.*

PERVERSITÉ (*pèr-vèr*) n. f. Corruption, dépravation : *la perversité des criminels.* Action perverse : *punir des perversités.*

PERVERTIR (*pèr-vèr-tir*) v. t. (lat. *pervertere*). Faire changer moralement de bien en mal : *les mauvaises lectures pervertissent la jeunesse.* Dénaturer :

pervertir un texte. **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSABLE (*pèr-vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être perverti. (Peu us.)

PERVERTISSEMENT (*pèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action de pervertir. Son résultat.

PERVERTISSEUR, EUSE (*pèr-vèr-ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui pervertit : *romans pervertisseurs.*

PESADE (*za-de*) n. f. (de l'ital. *posata*, action de se poser). Mouvement du cheval qui se lève sur ses pieds de derrière.

PESAGE (*za-je*) n. m. Action de peser : *le pesage de l'or.* Endroit où l'on pèse les jockeys, avant et après chaque course. Enceinte privilégiée autour de cet endroit : *entrer au pesage.*

PESAMMENT (*za-man*) adv. D'une manière lourde : *marcher pesamment. Fig.* Sans grâce, sans vivacité : *écrire pesamment.*

PESANT (*zan*), **E** adj. Lourd : *pesant fardeau.* Doué de pesanteur : *une bulle d'air est pesante.* Lent pénible : *marche pesante. Fig. : style pesant. Joug pesant*, tyrannique. N. m. Poids. *Fig. Valoir son pesant d'or*, être parfait. Adverbialem. En poids : *dix kilogrammes pesant.* ANT. **Léger.**

PESANTEUR (*zan*) n. f. *Physiq.* Force qui semble attirer tous les corps vers le centre de la terre. État de ce qui est lourd : *pesanteur d'un fardeau.* Malaise : *pesanteur d'estomac. Fig.* Manque de pénétration, de vivacité : *pesanteur d'esprit, de style.* — Quand un corps tombe dans le vide, la force constante de pesanteur lui communique un mouvement uniformément accéléré. L'*accélération* du mouvement est, à Paris, de 9m,8098 ; c'est la vitesse du corps au bout d'une seconde de chute. Dans l'air, cette loi de chute est plus ou moins modifiée suivant la forme et le poids spécifique du corps.

PÈSE-ALCOOL (*pè-zal-kol*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE.

PÈSE-BÉBÉ n. m. Balance dont l'un des plateaux est disposé en forme de nacelle, pour recevoir les jeunes enfants. Pl. des *pèse-bébés.*



Pèse-lettre.

PESÉE (*zé*) n. f. Action de peser. Ce qu'on a pesé en une fois : *une pesée de quinine.* Effort fait avec un levier : *forcer un coffre d'une seule pesée.*

PÈSE-ESPRIT (*pè-zès-pri*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des liquides moins denses que l'eau. Pl. des *pèse-esprits.*

PÈSE-LAIT (*lè*) n. m. invar. Aréomètre à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait.

PÈSE-LETTRE (*lè-tre*) n. m. Petit appareil pour déterminer le poids d'une lettre. Pl. des *pèse-lettres.*

PÈSE-LIQUEUR (*keur*) n. m. Syn de ALCOOMÈTRE. Pl. des *pèse-liqueurs.*

PÈSE-MOÛT (*mou*) n. m. invar. Syn. de GLUCOMÈTRE.

PESER (*zé*) v. t. (lat. *pensare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèsera.*) Déterminer, par comparaison avec l'unité de poids, le poids de : *peser un pain, un paquet. Fig. Peser mûrement les choses*, les examiner attentivement. *Peser ses paroles*, parler avec circonspection. V. i. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or.* Appuyer fortement : *peser sur un levier.* Être difficile à digérer : *le homard, la charcuterie pèsent sur l'estomac. Fig.* Causer de la peine ; être à charge : *toute obligation pèse à l'homme.*

PÈSE-SEL (*pè-ze-sèl*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des solutions salines. Pl. des *pèse-sels.* V. ARÉOMÈTRE.

PÈSE-SIROP (*ro*) n. m. invar. Aréomètre.

PESETA (*pé-zé*) n. f. Unité monétaire espagnole. V. MONNAIES. Pl. *pesetas* [tass].

PESETTE (*zè-te*) n. f. Petite balance de précision pour les monnaies, etc.

PESEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des pesées.

PESON (*zon*) n. m. Instrument pour peser : *peson à ressort, à contrepoids.*

PESSE (*pè-se*) n. f. Genre de plantes dicotylédones aquatiques d'Europe. (On dit aussi PESSEREAU.)

PESSIMISME (*pè-si-mis-me*) n. m. (du lat. *pessimus*, très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal : *le pessimisme de Schopenhauer.* ANT. **Optimisme.**



Peson.

PESSIMISTE (*pè-si-mis-te*) n. Partisan du pessimisme. Adjectiv : *esprit pessimiste.* ANT. **Optimiste.**

PESTE (*pès-te*) n. f. (lat. *pestis*). Maladie fébrile, épidémique, qui cause une grande mortalité. *Peste bubonique*, se dit de la peste, à cause des bubons de l'aine qui s'enflamment et se gangrènent. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi!* Exclamation : *peste! que cela est beau !*

PESTER (*pès-té*) v. i. Manifester en paroles de la mauvaise humeur : *pester contre un importun.*

PESTEUX, EUSE adj. Relatif à la peste : *virus pesteux.*

PESTIFÈRE (*pès-ti*) adj. (du lat *pestis*, peste, et *ferre*, porter). Qui communique la peste.

PESTIFÉRÉ, E (*pès-ti*) adj. et n. Attaqué de la peste : *pays pestiféré ; des pestiférés.*

PESTILENCE (*pès-ti-lan-se*) n. f. Maladie contagieuse, en général. (Vx.) *Bibl. Chaire de pestilence*, où l'on enseigne une doctrine pernicieuse.

PESTILENT (*pès-ti-lan*), **E** adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente. Fig.* Corrupteur.

PESTILENTIEL, ELLE (*pès-ti-lan-si-èl, è-le*) adj. Infecté de peste ; contagieux : *maladie pestilentielle.*

PESTUM (*pès tom'*) n. m. Rabot à moulures.

PET (*pè*) n. m. (lat. *peditus*). Gaz qui sort du fondement avec bruit. **Pet de nonne,** beignet soufflé. Pl. des *pets de nonne.*

PÉTALE n. m. (gr. *petalon*). *Bot.* Chacune des pièces de la corolle. (V. la planche PLANTE.)

PÉTALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *petalon*, feuille). Ostracisme que l'on pratiquait à Syracuse en écrivant sur des feuilles d'olivier le nom du personnage à exiler.

PÉTARADE n f. Suite de pets que fait un cheval en ruant. Suite de détonations : *la pétarade d'un bouquet de feu d'artifice.*

PÉTARADER v. i. Produire des pétarades.

PÉTARD (*tar*) n. m. (de *péter*). Engin de guerre portatif, destiné à détruire un obstacle par son explosion. Petite pièce d'artifice qui éclate avec bruit. *Fig.* Nouvelle sensationnelle ; bruit, scandale : *journal qui lance un pétard.*

PÉTARDER (*dé*) v. t. Faire sauter avec un pétard.

PÉTARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui fabrique des pétards, ou qui les fait partir.

PÉTASE (*ta-ze*) n m. (gr. *petasos*). Sorte de coiffure arrondie des anciens ; *le pétase ailé de Mercure.*

PÉTAUDIÈRE ou **PETAUDIÈRE** (*tô*) n. f. (de [la cour du roi] *Pétaud*, v. COUR). Assemblée confuse. Établissement mal dirigé.

PÉTÉCHIAL, E, AUX adj. Relatif à la pétéchie.

PÉTÉCHIE (*chî*) n. f. (ital. *petecchia*). *Méd.* Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans certaines maladies, particulièrement la peste.

PET-EN-L'AIR (*pè-tan-lèr*) n. m. invar. Veston de chambre fort court.

PÉTER ou **PETER** (*pe-té*) v. i. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un pet. *Par anal.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.*

PÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) et pop **PÉTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT (*ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui pétille. *feu, esprit, regard pétillant.*

PÉTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pétiller : *le pétillement du bois vert dans le feu.*

PÉTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. i. Éclater avec un petit bruit réitéré : *le châtaignier pétille en brûlant. Fig.* Briller d'un vif éclat : *des yeux qui pétillent.* Jaillir avec éclat : *les traits d'esprit pétillent chez*

Voltaire. Pétiller de, être transporté de montrer avec éclat : *pétiller d'impatience, d'esprit, de joie.*

PÉTIOLE (*si*) n. m. (du lat. *petiolus*, petit pied). *Bot.* Support de la feuille, qu'on appelle vulgairement *queue*. (V. la planche PLANTE.)

PÉTIOLÉ, E (*si-o*) adj. Porté par un pétiole : *feuille brièvement pétiolée.*

PETIOT, OTE adj. *Fam.* Petit.

PETIT (*ti*), **E** adj. De faibles dimensions : *petit paquet ; petit jardin.* Très jeune : *quand j'étais petit. Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit capital ; petites affaires.* Qui s'humilie par respect ou par crainte : *qui se fait petit, on le mange.* Qui manque de noblesse, de dignité, de générosité : *l'avare est toujours petit.* Terme d'affection ou de dédain : *mon petit ami ; mon petit monsieur. Le petit monde*, le bas peuple. *Petit esprit*, homme à idées étroites. Substantiv. Jeune enfant, jeune animal : *mon cher petit ; une chienne et ses petits.* Loc. adv. : **En petit**, en raccourci. **Petit à petit**, peu à peu. N. m. pl. Les faibles, les pauvres, les humbles : *malheur aux petits !* ANT. **Grand, considérable.**

PETITE-FILLE (*ll* mll.) n. f. Fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETITE-MAÎTRESSE n. f. V. PETIT-MAÎTRE.

PETITEMENT (*man*) adv. En faible quantité : *ne buvez d'alcool que petitement.* Au moins : *il a un million, petitement.* Mesquinement : *vivre petitement.* Bassement : *se venger petitement.* ANT. **Grandement.**

PETITES-MAISONS (*mè-zon*) n. f. pl. Hôpital de fous, en général. (V. *Part. hist.*)

PETITESSE (*tè-se*) n. f. Faible étendue, faible volume : *la petitesse de la taille.* Modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.* Acte qui dénote cette nature : *commettre des petitesses.* ANT. **Grandeur.**

PETIT-FILS (*fiss*) n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. Pl. des *petits-fils.*

PETIT-GRIS (*gri*) n. m. Variété d'écureuil de la Russie et de la Sibérie. Fourrure fournie par cet animal. Pl. des *petits-gris.*

PÉTITION (*si-on*) n. f. (lat. *petitio*). Demande par écrit, adressée à une autorité : *pétition de sinistrés. Rhétor. Pétition de principe*, raisonnement vicieux, qui consiste à tenir pour vrai ce qu'il s'agit précisement de démontrer.

PÉTITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. Qui présente, qui signe une pétition.

PÉTITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de pétitionner : *organiser un vaste pétitionnement.*

PÉTITIONNER (*si-o-né*) v. i. Adresser une pétition. Faire des pétitions.

PETIT-LAIT (*lè*) n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

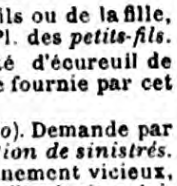
PETIT-MAÎTRE (*mè-tre*), **PETITE-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Jeune élégant ou élégante, dont les manières sont ridiculement prétentieuses. Pl. des *petits-maîtres*, des *petites-maîtresses.*

PETIT-NÈGRE n. m. *Fam.* Langage incorrect et simplifié de certains noirs : *parler petit-nègre.*

PETIT-NEVEU n. m. **PETITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la nièce. Au pl. Descendants. Pl. des *petits-neveux*, des *petites-nièces.*

PÉTITOIRE n. m. et adj. (lat. *petitorius*). Se dit d'une demande faite en justice pour se faire reconnaître la propriété d'un immeuble : *requête pétitoire.*

PETIT-PÈRE n. m. Ermite de Saint-Augustin. (Vx.) Pl. des *petits-pères.*



Pétoncle.

PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Les enfants du fils ou de la fille. (N'a pas de sing.)

PÉTOIRE n. f. Canonnière en sureau. *Fam.* Mauvais fusil.

PETON n. m. *Fam.* Petit pied.

PÉTONCLE n. f. (lat. *pectunculus*). Genre de mollusques lamellibranches de presque toutes les mers.

PÉTRÉ, E adj. Pierreux (en T. de géogr., prend une majuscule) : *l'Arabie Pétrée.* (Peu us. autrement.)

PÉTREL (*trèl*) n. m. Oiseau de mer palmipède : *le pétrel accompagne au loin les voiliers.*



Pétrel

PÉTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. (du lat. *petra*, pierre *Anat.* Qui a rapport qui appartient au rocher.

PÉTRI, E adj. Mis en pâte : *farine pétrie. Fig.* Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil.*

PÉTRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la faculté de pétrifier : *la fontaine pétrifiante de Saint-Allyre.*

PÉTRIFICATION (*si-on*) n. f. (de *pétrifier*). Phénomène par lequel la substance d'un corps organique est remplacée par une substance pierreuse : *la pétrification des bois.* Incrustation, phénomène par lequel les corps plongés dans certaines eaux s'y couvrent d'une couche pierreuse.

PÉTRIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *petra*, pierre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Changer en pierre. *Fig.* Rendre immobile de stupéfaction : *apparition qui pétrifie un voleur.*



Pétrin.

PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Sorte de coffre dans lequel on pétrit le pain. *Fig.* et *fam. Etre, mettre dans le pétrin*, dans l'embarras.

PÉTRIR v. t. (lat. pop. *pisturire*). Malaxer de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte. Presser l'argile avec les mains. *Fig.* Former, façonner : *on pétrit aisément les jeunes esprits.*

PÉTRISSABLE (*tri-sa-ble*) adj. Qui peut être pétri : *pâte pétrissable.*

PÉTRISSAGE (*tri-sa-je*) ou **PÉTRISSEMENT** (*tri-se-man*) n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR, EUSE (*tri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui pétrit la pâte. N. f. Machine à pétrir.

PÉTROGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, d'Australie.

PÉTROGRAPHIE n. f. (du gr. *petros*, pierre, et *graphê*, description). Etude des roches de l'écorce terrestre.

PÉTROLE n. m. (du lat. *petra*, pierre, et *oleum*, huile). Huile minérale, provenant de sources situées notamment en Asie et en Amérique : *le pétrole est abondant dans le Caucase.* — Le pétrole, employé pour l'éclairage, le chauffage, le graissage, existe dans les entrailles de la terre, particulièrement aux Etats-Unis (Pensylvanie) et au Caucase (Bakou). On l'extrait en forant des puits dont on n'arrive pas toujours à maitriser le débit. Le pétrole brut doit être raffiné pour servir à l'éclairage, et ce raffinage par distillation donne en outre des essences, de la paraffine, de la vaseline, etc. L'*essence de pétrole*, employée aussi à l'éclairage, est très dangereuse à cause de son inflammabilité. En cas d'incendie, il faut jeter sur le foyer non pas de l'eau, mais des torchons, de la terre, des cendres.

PÉTROLERIE (*rî*) n. f. Usine à pétrole.

PÉTROLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui se sert de pétrole pour incendier.

PÉTROLIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au pétrole : *industrie pétrolière ; navire pétrolier.*

PÉTROLIFÈRE adj. Qui contient, produit du pétrole : *les districts pétrolifères du Caucase.*

PÉTROSILEX (*lèks*) n. m. Variété de feldspath. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PÉTULAMMENT (*la-man*) adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT (*lan*), **E** adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux ; qui a peine à se contenir : *écolier pétulant.*

PETUN n. m. (mot brésil.). Tabac. (Vx.)

PÉTUNER (*né*) v. i. User du tabac. (Vx.)

PÉTUNIA n. m. Genre de solanacées, à fleurs ornementales.

PÉTUNSÉ ou **PÉTUNZÉ** n. m. (mot chinois). Variété de feldspath, dont on se sert en Chine pour faire la porcelaine.


Pétunia.

PEU (lat. *paucum*) adv. de quantité, opposé à BEAUCOUP. N. m. Petite quantité : *le peu que je possède; vivre de peu. Homme de peu*, de basse condition. Loc. adv. : **Dans peu, sous peu,** bientôt. **Depuis peu,** récemment. **Un peu fort, un peu loin,** qui étonne ou vexe beaucoup, qui dépasse les bornes. **Peu à peu,** lentement, insensiblement. **A peu près, à peu de chose près,** presque, environ. **Quelque peu,** un peu. **Tant soit peu,** très peu. Loc. conj. : **Pour peu que, si peu que,** quelque faiblement que. ANT. **Beaucoup.**

PEULVEN n. m. Syn. de MENHIR.

PEUPLADE n. f. Société humaine incomplètement organisée : *les peuplades nègres de l'Afrique.*

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes : 1° formant une nation : *le peuple français ;* 2° appartenant à plusieurs nationalités, mais groupés sous une même autorité : *les peuples de la Yougoslavie. Le peuple de Dieu*, les Juifs. Partie la plus nombreuse et la moins riche, la moins cultivée des habitants d'une ville, d'un pays, etc. : *la noblesse et le peuple. Le petit peuple*, les derniers de cette classe.

PEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de peupler : *le peuplement de l'Ouest américain a été très rapide.* Etat de ce qui est peuplé : *le peuplement d'une colonie, d'une garenne.* ANT. **Dépeuplement.**

PEUPLER (*plé*) v. t. Etablir des hommes, des animaux, des végétaux, dans un endroit où ils n'étaient pas auparavant : *Romulus peupla Rome ; peupler un étang d'alevins.* V. i. Se multiplier : *les rats peuplent beaucoup.* ANT. **Dépeupler.**

PEUPLERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER (*pli-é*) n. m. (lat. *populus*). Genre de salicinées de l'hémisphère boréal, croissant dans les régions tempérées et humides. — Il y a plusieurs


Peupliers.

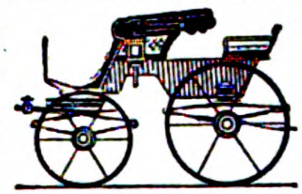
espèces de peupliers : le *peuplier blanc, noir*, le *peuplier tremble*, qui ne dépasse pas 20 mètres, le *peuplier argenté* et le *peuplier d'Italie* ou *pyramidal*, qui atteint 40 mètres, etc.

PEUR n. f. (lat. *pavor*). Sentiment d'inquiétude, en présence ou à la pensée du danger : *ne causez pas de peur aux enfants. Avoir peur*, craindre : *j'ai peur que cela ne vous incommode ; je n'ai pas peur qu'il me trahisse. Mourir de peur*, éprouver une peur extrême. *En être quitte pour la peur, avoir plus de peur que de mal*, échapper complètement ou presque complètement au danger. *Laid à faire peur*, très laid. **De peur,** loc. adv. Par un sentiment de peur. **De peur de,** loc. prép. ; **de peur que,** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que.

PEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière peureuse : *fuir peureusement devant un danger.*

PEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. et n. Qui a souvent peur : *le lièvre est peureux.* Lâche, poltron, pusillanime. ANT. **Brave, courageux, hardi.**

PEUT-ÊTRE (*peu-tê-tre*) loc. adv. Qui marque la possibilité, le doute : *il viendra peut-être.* Substantiv. et invar. : *ne vous reposez pas sur des peut-être.*


Phaéton.

PHACOCHÈRE n. m. Genre de mammifères africains, voisins des sangliers.

PHAÉTON n. m. (de *Phaéton* n. mythol.). Cocher, charretier. Voiture haute, à quatre roues, légère et découverte, à deux sièges parallèles, pour quatre personnes.

PHAGÉDÉNIQUE adj. (du gr. *phagedaina*, faim dévorante). Qui ronge les chairs : *ulcère phagédénique.*

PHAGÉDÉNISME (*nis-me*) n. m. Extension indéfinie d'un ulcère qui semble ronger les chairs.


Phalanger.

PHAGOCYTE n. m. (du gr. *phagein*, manger, et *kutos*, cellule). Cellule capable d'englober et de digérer des particules organiques ou inorganiques voisines.

PHAGOCYTOSE (*tô-ze*) n. f. Fonction des phagocytes, découverte par Metchnikof.

PHALANGE n. f. (gr. *phalagx*). *Antiq. gr.* Corps de piquiers pesamment armés : *la phalange macédonienne fut l'instrument des victoires d'Alexandre. Poétiq.* Armée ; corps de troupes : *les phalanges républicaines. Anat.* Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANGER (*jé*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Océanie, dont certaines espèces sont appelées *couscous.*

PHALANGETTE (*jè-te*) n. f. Dernière phalange des doigts, celle qui porte l'ongle.

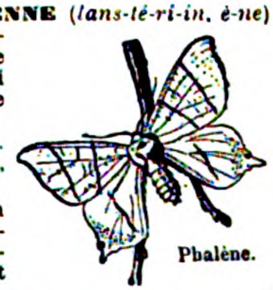
PHALANGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux phalanges.

PHALANGINE n. f. Seconde phalange des os qui en ont trois.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE (*lans-tè-re*) n. m. Dans le système de Fourier, habitation de la commune sociétaire.

PHALANSTÉRIEN, ENNE (*lans-té-ri-in, è-ne*) n. Habitant d'un phalanstère. Partisan de la doctrine sociale de Fourier. Adj. Qui se rapporte au phalanstère ou à ses habitants.


Phalène.

PHALAROPE n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions artiques.

PHALÈNE n. f. Nom donné à différents papillons crépusculaires ou nocturnes, appelés également *géomètres*, et dont les chenilles sont dites *arpenteuses.* (Certains poètes ont fait ce nom du masculin.)

PHALÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, communs en France.

PHANÉROGAME adj. (du gr. *phaneros*, visible, et *gamos*, mariage). Se dit des plantes dont les organes de reproduction sont apparents. N. f. pl. Division du règne végétal, comprenant toutes les plantes qui

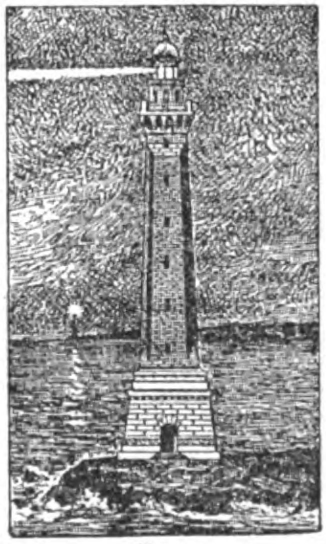
possèdent ce caractère. S. une *phanérogame*. ANT. **Cryptogame.**

PHANTASME n. m. Vision, illusion optique.

PHARAMINEUX, EUSE (*fa, neû, eu-ze*) adj. *Pop.* Etonnant, prodigieux : *succès pharamineux.*

PHARAON n. m. Titre des anciens rois d'Egypte. Jeu de cartes analogue au baccara.

PHARAONIQUE adj. Qui a rapport aux pharaons.



Phare.

PHARE n. m. (du gr. *Pharos*, île située près d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe fit élever une tour de marbre blanc du haut de laquelle on découvrait les vaisseaux à 100 milles en mer). Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit : *les phares se distinguent par la coloration de leurs feux. Fig.* Celui, ce qui éclaire, guide. *Mar.* Ensemble des voiles d'un mât : *le phare d'artimon. Carros.* Lanterne à grande puissance éclairante.

PHARILLON (*ri-yon*) n. m. Petit phare. Réchaud à feu pour attirer le poisson. Pêche ainsi faite.

PHARISAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui tient du caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrite.

PHARISAÏQUEMENT (*za-i-ke-man*) adv. A la manière des pharisiens.

PHARISAÏSME (*za-i-sme*) n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

PHARISIEN (*zi-in*) n. m. (gr. *pharisaios*). Membre d'une secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu. — Sous un rigorisme apparent, les *pharisiens* cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent contre lui avec les princes des prêtres, ameutèrent la populace et le firent condamner au supplice de la croix. Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Qui appartient, a rapport à la pharmacie : *préparation pharmaceutique.* N. f. Partie de la médecine, qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE (*sî*) n. f. (du gr. *pharmakon*, remède). Art de préparer les médicaments : *étudier la pharmacie.* Profession de pharmacien : *les célébrités de la pharmacie.* Laboratoire, boutique du pharmacien : *les bocaux d'une pharmacie.* Collection portative de médicaments : *pharmacie de poche.* — Une petite pharmacie de famille doit se composer des médicaments suivants : *révulsifs :* alcool camphré, sel de nitre, sinapismes Rigollot, ammoniaque ou alcali volatil, farine de moutarde, extrait de Saturne ; *analgésiques :* baume tranquille, laudanum de Sydenham, antipyrine ; *vomitifs :* ipécacuana ; *purgatifs :* manne, magnésie calcinée, huile de ricin, sulfate de soude, rhubarbe ; *constipants :* bismuth (sous-nitrate), naphtol-β ; *antifébrile :* quinine ; *somnifères :* chloral, sulfonal ; *antiseptiques :* sublimé, acide phénique ; *divers :* coton hydrophile, bandes de toile, sparadrap ou diachylon, taffetas gommé, taffetas d'Angleterre, nitrate d'argent, éther, alcool, farine de lin, bicarbonate de soude, vaseline, poudre d'amidon.

PHARMACIEN (*si-in*), **ENNE** n. Celui, celle qui exerce la pharmacie : *les pharmaciens ne peuvent délivrer certains médicaments sans ordonnance.*

PHARMACOLOGIE (*jî*) n. f. Théorie des médicaments et de leur emploi.

PHARMACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la pharmacologie : *la science pharmacologique.*

PHARMACOPÉE (*pé*) n. f. (du gr. *pharmakon*, remède, et *poiein*, faire). Recueil des recettes ou formules pour préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues. Charlatan. (Peu us.)

PHARYNGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Du pharynx : *les muscles pharyngiens.*

PHARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx.

PHARYNGO-LARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNGOSCOPE (*gho-sko-pe*) n. m. Appareil permettant l'examen du pharynx.

PHARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *pharunx*). Gosier, partie supérieure de l'œsophage : *le pharynx donne passage à l'air de la respiration.*

PHASCOLOME (*fas-ko*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux de l'Australie.

PHASE (*fa-ze*) n. f. (gr. *phasis*). Apparence variable, sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *phases de la lune. Fig.* Se dit des changements successifs : *les phases d'une maladie, du progrès.*

PHASIANIDÉS (*zi-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés, comprenant les coqs, faisans, cailles, perdrix, paons, etc. S. un *phasianidé.*

PHASME n. m. Genre d'insectes orthoptères des régions chaudes de l'Amérique : *les phasmes, aux formes bizarres, se confondent souvent avec les tiges et les feuilles des plantes sur lesquelles ils vivent.*

PHÉBUS (*buss*) n. m. (de *Phébus*, autre nom d'Apollon). *Fam.* Style obscur et ampoulé ; galimatias : *donner dans le phébus.*

PHELLANDRIE (*fel-lan-drî*) n. f. Genre d'ombellifères qu'on nomme souvent *ciguës d'eau.*

PHELLOGÈNE (*fèl-lo*) adj. (du gr. *phellos*, liège, et *gennân*, engendrer). Qui produit le liège.

PHÉNAKISTISCOPE (*kis-tis-ko-pe*) n. m. (du gr. *phenax, akos*, trompeur, et *skopein*, examiner). *Physiq.* Appareil qui donne l'illusion du mouvement au moyen de la persistance des sensations optiques. — Le phénakistiscope se compose d'un cylindre tournant, dans lequel on met des dessins représentant les phases successives d'un mouvement, que l'on regarde à travers les fenêtres longitudinales pratiquées sur ce cylindre.



Phénakistiscope.

PHÉNANTHRÈNE n. m. Carbure que l'on trouve avec l'anthracène dans le goudron de houille.

PHÉNATE n. m. Combinaison du phénol avec un alcali.

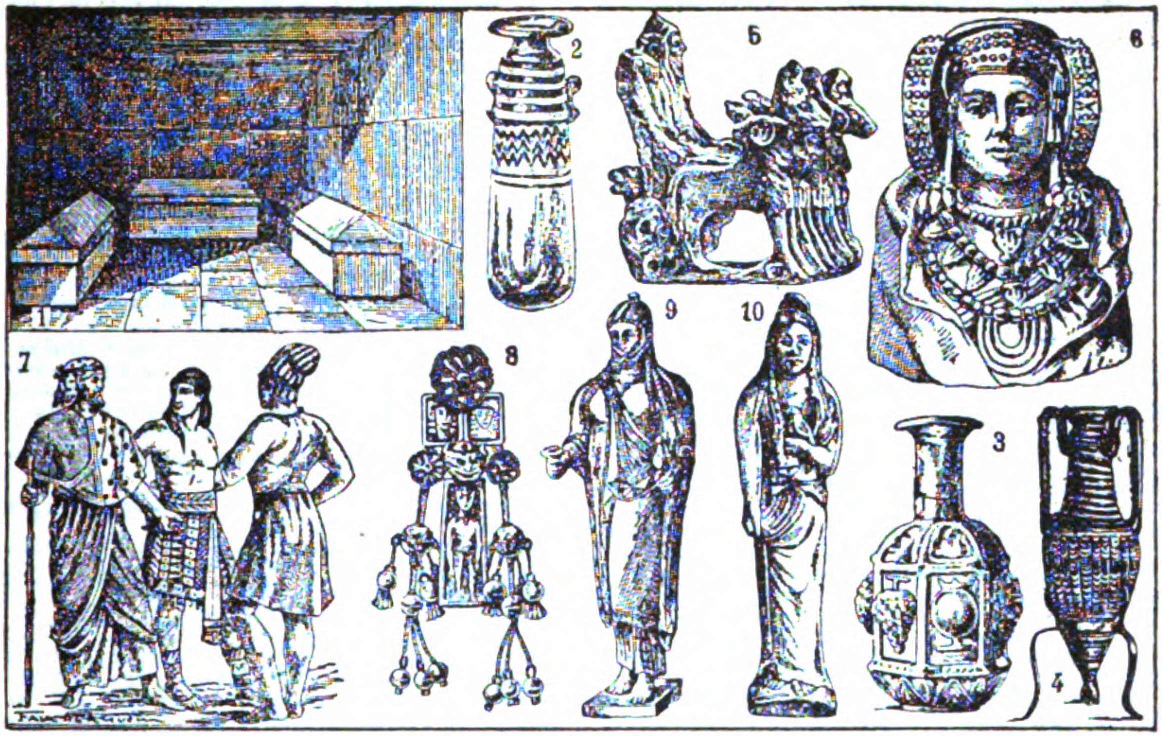
PHÉNICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Phénicie : *des colons phéniciens fondèrent Carthage.* — ART PHÉNICIEN. Les Phéniciens n'ont pas eu d'art original : ils se sont bornés à exécuter et à transporter dans tout le monde antique des imitations à peine déguisées des arts égyptien, assyrien et grec. Ces œuvres composites se retrouvent, en petit nombre, en Syrie, à Chypre, à Carthage, à Malte. L'architecture religieuse est représentée par des autels de pierre, par des temples quadrangulaires. Les tombeaux ont la forme de caveaux creusés dans le roc, renfermant, avec le sarcophage, tout un mobilier funéraire. D'inspiration égyptienne, puis assyrienne, grecque enfin, la sculpture phénicienne est représentée par des sarcophages, des bas-reliefs, des stèles, des statuettes. Les mêmes influences se retrouvent dans les terres cuites. Les Phéniciens ont, sinon inventé, du moins perfectionné la fabrication du verre. Ils étaient renommés dans l'art de ciseler les métaux.

PHÉNICOPTÈRE n. m. Nom scientifique du flamant.

PHÉNIQUE adj. *Acide phénique*, syn. de PHÉNOL.

PHÉNIQUÉ, E adj. Additionné d'acide phénique.

PHÉNIX (*niks*) n. m. Oiseau fabuleux. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre : *le phénix des beaux esprits.*



ART PHÉNICIEN : 1. Chambre sépulcrale d'Amathonte ; 2, 3, 4. Vases en verre ; 5. Char en terre cuite (musée du Louvre) ; 6. Buste (musée du Louvre) ; 7. Types de Phéniciens : 8. Pendant d'oreilles : 9. Le prêtre à la colombe (statuette du musée de New-York) ; 10. La déesse Astarté (statuette du musée du Louvre).

PHÉNOL n. m. (du gr. *phainein*, briller). Composé C^6H^5 (OH), dérivé du benzène et que l'on extrait des huiles provenant de la distillation du goudron de houille. (Syn. ACIDE PHÉNIQUE.) — Le *phénol* est un bon désinfectant : il sert aussi à préparer certains colorants et certains médicaments.

PHÉNOLS n. m. pl. Nom générique de composés analogues au phénol et dérivant des hydrocarbures, comme le phénol dérive du benzène. S. un *phénol*.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène. *Fam.* Très étonnant.

PHÉNOMÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PHÉNOMÉNALITÉ n. f. *Philos.* Caractère du phénomène

PHÉNOMÈNE n. m. (du gr. *phainomenon*, ce qui apparaît). Tout ce qui est perçu par les sens ou par la conscience : *les phénomènes externes et les phénomènes internes.* Fait naturel qui frappe la vue et l'imagination : *les météores sont des phénomènes.* (V. MÉTÉORE.) Être ou objet qui offre quelque chose d'anormal, de surprenant : *montrer des phénomènes à la foire.* Personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions. Ce qui est rare : *c'est un phénomène de vous voir.*

PHÉNOMÉNISME (*nis-me*) n. m. Théorie philosophique, qui n'admet d'autre réalité que celle des phénomènes.

PHÉNYLAMINE n. f. Base organique dérivant de l'ammoniaque : *la phénylamine proprement dite n'est autre que l'aniline.*

PHÉNYLE n. m. Radical (C^6H^5) monovalent, dont l'hydrure constitue le benzène et qui n'a jamais été isolé.

PHÉOPHYCÉES (*fé-o-fi-sé*) n. f. pl. V. PHYCOÏDÉES.

PHÉOSPORÉES (*fé-os-po-ré*) n. f. pl. Famille d'algues marines brunes. S. une *phéosporée*.

PHI n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet grec.

PHILANTHROPE n. m. (du gr. *philos*, ami, et *anthrôpos*, homme). Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort : *Montyon fut un philanthrope.* ANT. **Misanthrope.**

PHILANTHROPIE (*pî*) n. f. (de *philanthrope*). Amour de l'humanité. ANT. **Misanthropie.**

PHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la philanthropie. Inspiré par la philanthropie.

PHILANTHROPISME (*pis-me*) n. m. Système des philanthropes.

PHILATÉLIE (*lî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *ateleia*, affranchissement). Science, étude des timbres-poste. (On dit aussi PHILATÉLISME n. m.)

PHILATÉLISTE (*lis-te*) n. Collectionneur de timbres-poste.

PHILHARMONIE (*nî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et de *harmonie*). Amour passionné de la musique.

PHILHARMONIQUE adj. (de *philharmonie*). Qui aime la musique, les concerts. Se dit de certaines sociétés d'amateurs de musique : *société philharmonique.*

PHILHELLÈNE (*fi-lèl-lè-ne*) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *Hellên*, Grec). Ami des Grecs modernes.

PHILHELLÉNISME (*fi-lèl-lé-nis-me*) n. m. Amour des Grecs modernes. Intérêt qu'ils inspirent : *le philhellénisme fut très à la mode vers 1820.*

PHILIBEG ou **FILIBEG** (*bègh*) n. m. Jupon court des montagnards ou *highlanders* écossais.

PHILIPPIQUE (*li-pi-ke*) n. f. Discours violent et personnel. (V. *Part. hist.*)

PHILISTIN n. m. *Fig.* Bourgeois à l'esprit vulgaire, fermé aux choses littéraires.

PHILOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *logos*, discours). Science qui embrasse toute l'étude des belles-lettres ; science de la vie intellectuelle, sociale, artistique d'un ou de plusieurs peuples : *la philologie classique.* Aujourd'hui, souvent employé dans le sens de linguistique.

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques.*

PHILOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la philologie.

PHILOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique : *Michel Bréal, Gaston Paris, etc., furent des philologues distingués.*

PHILOMATHIQUE adj. (du gr. *philos*, ami, et *mathein*, apprendre). Qui aime, cultive les sciences : *société philomathique.*

PHILOMÈLE n. f. Nom poétique du rossignol. (V. *Part. hist.*)

PHILONTHE n. m. Genre d'insectes coléoptères à reflets métalliques, communs dans les bolets, agarics, etc.

PHILOSOPHALE (*zo*) adj. f. *Pierre philosophale*, pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver : *le bien-être universel est la pierre philosophale des humanitaires.*

PHILOSOPHE (*zo-fe*) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *sophia*, sagesse). *Antiq. gr.* Celui qui étudiait la nature : *les philosophes ioniens furent surtout des physiciens.* Auj., celui qui étudie la philosophie. Sage ; résigné aux coups du sort ; qui mène une vie tranquille et retirée. Adjectiv. : *soyez philosophe.*

PHILOSOPHER (*zo-fé*) v. i. S'occuper de méditations philosophiques. Discuter, raisonner à perte de vue : *philosopher sur la mort.*

PHILOSOPHIE (*zo-fî*) n. f. (de *philosophe*). Science générale des êtres, des principes et des causes : *chaque science particulière a sa philosophie.* Système particulier à un philosophe célèbre, à une école, à une époque : *la philosophie d'Aristote.* Elévation d'esprit, raison, résignation, qui met au-dessus des accidents de la vie, des préjugés, de l'amour des richesses, etc. : *supporter le malheur avec philosophie.* Classe, cours où l'on enseigne la psychologie, la morale, la logique et la métaphysique : *faire sa philosophie.* — Les penseurs qui ont illustré la philosophie sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge : Abélard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Spinoza, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc., et, de nos jours, en France : Maine de Biran, Aug. Comte, Renouvier, Lachelier, Boutroux, Bergson, etc.

PHILOSOPHIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à la philosophie : *discussion philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT (*zo, ke-man*) adv. D'une manière philosophique : *accepter philosophiquement une déception.*

PHILOSOPHISME (*zo-fis-me*) n. m. Fausse philosophie ; abus de la philosophie.

PHILOTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *tekhnê*, art). Amour des arts.

PHILOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui aime les arts, les cultive, les vulgarise : *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. (gr. *philtron*). Breuvage propre à inspirer l'amour, ou toute autre passion.

PHLÉBITE n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine). Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *graphê*, description). Traité, description des veines.

PHLÉBOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la phlébographie.

PHLÉBORRAGIE (*bo-ra-jî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *rhagê*, éruption). Rupture d'une veine, écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLÉBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour la phlébotomie.

PHLÉBOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine, et *tomê*, section). Nom scientifique de la saignée.

PHLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. (du gr. *phlegmasia*, écoulement). Inflammation interne : *phlegmasie intestinale.* (Quelques-uns écrivent FLEGMASIE.)

PHLEGMASIQUE (*fleg-ma-zi-ke*) adj. Qui tient de la phlegmasie, de l'inflammation.

PHLEGMON ou **FLEGMON** (*flègh-mon*) n. m. (gr. *phlegmonê*). Inflammation du tissu cellulaire ou conjonctif : *phlegmon généralisé.*

PHLEGMONEUX (*flèg*) ou **FLEGMONEUX, EUSE** (*mo-neû, eu-ze*) adj. De la nature du phlegmon : *affection phlegmoneuse.*

PHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) n. m. (du gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE (*ghô-ze*) n. f. (gr. *phlogôsis*). *Méd.* Inflammation peu intense, produite par une brûlure ou une substance caustique.

PHLOX (*floks*) n. m. Genre de polémoniacées à belles fleurs variées et disposées en panicule.

PHLYCTÈNE (*flik*) n. f. (du gr. *phluktaina*, bouillonnement). Ampoule vésiculaire transparente, formée par de la sérosité sous-épidermique.

PHOBIE (*fo-bî*) n. f. (du gr. *phobos*, peur). Peur irraisonnée, obsédante, angoissante, que certains malades éprouvent dans des circonstances déterminées.

PHOCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. et n. De Phocée : *des colons phocéens fondèrent Marseille.*

PHOCIDIEN, ENNE adj. et n. De la Phocide.

PHŒNIX (*fé-niks*) n. m. Palmier cultivé dans les régions tempérées comme plante d'appartement.

PHOLADE n. f. Mollusque lamellibranche, qui vit enfoncé dans les roches : *les pholades peuvent émettre une forte phosphorescence.* (V. MOLLUSQUES.)

PHONATION (*si-on*) n. f. (du gr. *phônê*, voix). Ensemble des phénomènes qui concourent à la production de la voix.

PHONAUTOGRAPHE (*nô*) n. m. (du gr. *phônê*, voix, et de *autographe*). Appareil acoustique pour enregistrer les vibrations.

PHONÈME (gr. *phonêma*) n. m. Elément sonore du langage (son ou articulation).

PHONÉTIQUE adj. (du gr. *phônê*, voix). Qui exprime le son. *Ecriture phonétique*, celle qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique. N. f. Partie de la grammaire, qui traite des sons et des articulations.

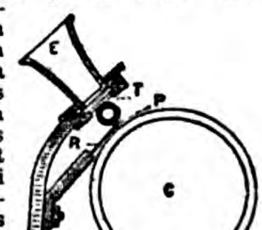
PHONÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue phonétique.

PHONÉTISME (*tis-me*) n. m. Représentation par l'écriture des sons vocaux. (Peu us.)

PHONIQUE adj. Qui a rapport aux sons. *Signe phonique*, destiné à représenter les sons de la voix.

PHONOGÉNIQUE adj. *Néol.* Dont la voix est bien reproduite par le phonographe, le cinéma.

PHONOGRAPHE n. m. (du gr. *phônê*, voix, et *graphein*, inscrire). Appareil qui enregistre et reproduit les sons. — Le *phonographe*, imaginé par le Français Ch. Cros et construit pour la première fois par Edison, permet aujourd'hui, grâce à de nombreux perfectionnements, de reproduire parfaitement la parole, le chant, le timbre même des instruments. Le phonographe primitif se composait d'un *récepteur* E, cornet fermé par un diaphragme T, portant une fine aiguille P maintenue par un ressort R. Un cylindre *enregistreur* C, en cire durcie, tournait sous la pointe P dont les vibrations traçaient un sillon sur la cire. On remplaçait alors l'enregistreur par un cornet *reproducteur* analogue, muni d'une aiguille et d'un diaphragme, dont les vibrations reproduisaient le son. On substitua bientôt des disques aux rouleaux de cire et l'enregistrement, et la reproduction devinrent indépendants. Actuellement l'enregistrement se fait électriquement, par *pick-up*, sur des galettes de cire qui, par galvanisation et contre-moulage donnent les matrices servant à estamper des disques en ébonite. Les appareils de reproduction comprennent un moteur, généralement à ressort, un diaphragme à aiguille et un cornet, en général replié et dissimulé dans la boîte de l'appareil.



Coupe transparente et schématique d'un phonographe.

PHONOGRAPHIE (*fî*) n. f. *Gramm.* Manière de figurer les sons des mots.

PHONOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la phonographie.

PHONOLITHE ou **PHONOLITE** n. m. Roche volcanique, qui sonne quand on la frappe avec un marteau : *le phonolithe est commun dans le Velay.*

PHONOMÈTRE n. m. (du gr. *phônê*, voix, et *metron*, mesure). Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *phonomètre*). Art de mesurer l'intensité des sons de la voix.

PHOQUE n. m. (lat. *phoca*). Genre de mammifères pinnipèdes, des mers froides et tempérées, mais qui abondent surtout dans les


Phoques.

régions polaires : *on chasse les phoques pour leur peau et pour leur huile.*

PHORMION ou **PHORMIUM** (*mi-om'*) n. m. Genre de liliacées, dont les feuilles fournissent des fibres textiles : *le* phormium tenax *est appelé aussi* lin de la Nouvelle-Zélande.



Phormium.

PHOSGÈNE n. m. Combinaison de chlore et d'oxyde de carbone, gaz asphyxiant.

PHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide phosphorique : *les phosphates sont des engrais.*

PHOSPHATÉ, E (*fos-fa-té*) ou **PHOSPHATIQUE** adj. Qui contient du phosphate : *craie phosphatée.*

PHOSPHÈNE (*fos-fè-ne*) n. m. Sensation lumineuse résultant de la compression de l'œil quand les paupières sont fermées.

PHOSPHINES (*fos-fi-ne*) n. f. pl. Classe de composés organiques, dérivant de l'hydrogène phosphoré. S. une *phosphine.*

PHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE (*fos-fo-re*) n. m. (du gr. *phôs*, lumière, et *phoros*, qui porte). Corps simple (P), transparent, incolore ou légèrement ambré, très inflammable, lumineux dans l'obscurité, et dont l'odeur rappelle un peu celle de l'ail : *le phosphore fut découvert par Brandt en 1669.*—Le *phosphore* existe dans la nature à l'état de phosphate ; on en trouve également dans les os, le système nerveux, l'urine et dans la laitance des poissons. Il fond à 44° et bout à 280°,5, sa densité à 0° est 1,83. Soluble dans le sulfure de carbone, il se transforme, lorsqu'on le chauffe dans le vide ou dans l'azote à 240°, en un produit dit *phosphore rouge.* Ce phosphore n'est pas vénéneux, tandis que le premier est un poison violent. Le phosphore est employé à la fabrication des allumettes chimiques.

PHOSPHORÉ (*fos-fo-ré*), **E** adj. Qui contient du phosphore : *allumettes phosphorées. Hydrogène phosphoré*, syn. de PHOSPHURE D'HYDROGÈNE.

PHOSPHORESCENCE (*fos-fo-rès-san-se*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc. : *la phosphorescence de la mer est due à la présence de divers protozoaires et noctiluques.*

PHOSPHORESCENT (*fos-fo-rès-san*), **E** adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent.*

PHOSPHOREUX (*fos-fo-reû*) adj. m. *Anhydride phosphoreux*, composé [P^4O^6], formé par la combustion lente du phosphore. *Acide phosphoreux*, composé [POH (ON^2), obtenu par action de l'eau sur le trichlorure de phosphore.

PHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un anhydride et de plusieurs acides, composés d'oxygénés du phosphore.

PHOSPHORISATION (*fos-fo-ri-za-si-on*) n. f. Formation du phosphate calcaire dans l'économie animale.

PHOSPHORISME (*fos-fo-ris-me*) n. m. Intoxication par le phosphore.

PHOSPHORITE (*fos-fo*) n. f. Phosphate naturel de chaux.

PHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore et d'un autre élément.

PHOT n. m. Unité d'éclairement valant 10.000 lux.

PHOTO (du gr. *phôs, ôtos*, lumière). Mot qui entre dans la composition de vocables scientifiques. Se dit *fam.* pour PHOTOGRAPHIE : *faire de la photo.*

PHOTOCHIMIE (*mî*) n. f. Branche de la science étudiant les effets chimiques dus à la lumière.

PHOTOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. Procédé de photographie donnant des images coloriées.

PHOTOCOLLOGRAPHIE (*kol-lo-gra-fî*) n. f. Procédé de reproduction aux encres diverses, dans lequel on fait usage de substances colloïdes (gélatine, bitume, etc.), étendues sur des supports variés et rendues propres à l'encrage par l'intervention de la lumière. (On dit aussi HÉLIOTYPIE.)

PHOTOCOPIE (*pî*) n. f. Opération qui consiste à tirer d'un phototype (cliché) des épreuves sur papier (*photogrammes*) ou sur verre (*diapositives*).

PHOTO-ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Relatif à la lumière et à l'électricité : cellule photo-électrique.

PHOTOGÈNE adj. Qui engendre la lumière.

PHOTOGÉNIE (*nî*) n. f. Production de la lumière.

PHOTOGÉNIQUE adj. Qui a rapport aux effets chimiques de la lumière sur certains corps. Qui impressionne bien la plaque photographique : *le bleu est très photogénique.* Qui se prête bien aux projections cinématographiques : *visage photogénique.*

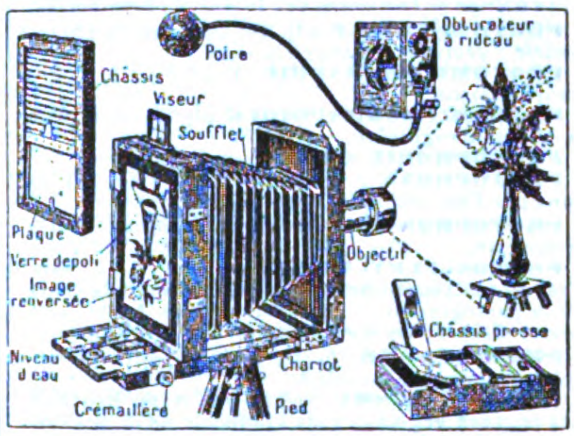
PHOTOGLYPTIE (*glip-tî*) n. f. Art de graver à l'aide de la lumière.

PHOTOGLYPTIQUE adj. Qui concerne la photoplyptie.

PHOTOGRAMME n. m. Epreuve photographique.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui fait de la photographie.

PHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *phôs, ôtos*, lumière, et *graphê*, inscription). Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière les images obtenues à l'aide d'une chambre noire : *apprendre la photographie.* Reproduction de cette image : *encadrer une photographie.* — La photographie, découverte en 1829 par Niepce et Daguerre et appelée d'abord *daguerréotypie*, est fondée sur la propriété que possèdent certains sels, particulièrement le bromure d'argent, d'être impressionnés et noircis par la lumière solaire. Une plaque de verre ou de gélatine, recouverte d'une préparation convenablement sensibilisée au bromure d'argent et exposée à la lumière dans une chambre noire, reçoit donc l'impression des objets extérieurs sous la forme d'une image renversée, qu'un traitement chimique convenable fait apparaître en noir. Dans cette image *négative*, ou *cliché*, les parties très éclairées de l'objet le traduisent par des noirs intenses et les parties



obscures par des blancs ou des clairs. Il suffit désormais d'appliquer sur ce cliché un papier également sensibilisé et d'exposer le tout à la lumière, pour que celle-ci, inégalement tamisée par le cliché, reproduise sur le papier l'image exacte, ou *positive*, de l'objet.

Tout appareil photographique se compose de trois parties essentielles : 1° un *objectif*, composé d'une ou de plusieurs lentilles destinées à assurer la rectitude et la finesse de l'image (cet objectif est, en général, muni d'un *obturateur*) ; 2° une *chambre noire*, dont la longueur peut souvent varier au moyen d'un *soufflet*, de manière à garantir la netteté de l'image par une *mise au point* préalable ; 3° un *châssis porte-plaques*, souvent fermé d'un rideau. Dans les appareils à main, le châssis porte-plaques peut être remplacé soit par un magasin à escamotage, soit par un dispositif permettant le déroulement d'une bobine de pellicule.

L'obtention d'une épreuve photographique comprend les opérations principales suivantes : la *pose*, où l'opérateur doit calculer, d'après l'éclairement de l'objet, le temps qu'il doit laisser à l'action de la lumière ; le *développement* du négatif ou *phototyp-*

(à la lumière rouge du laboratoire) au moyen d'un liquide *révélateur*, puis son *fixage* dans une solution d'hyposulfite de soude à 10 p. 100; enfin, la photocopie des épreuves positives, sur papier (*photogramme*) ou sur plaque (*diapositive*).

Les papiers au citrate d'argent, à la collodine, etc., qui noircissent directement à la lumière, doivent subir l'opération du virage, suivie du fixage. Les papiers au bromure se développent comme les phototypes.

La photographie, très perfectionnée de nos jours, est arrivée à reproduire, grâce aux procédés de Becquerel et de Lippmann, la couleur même des objets.

PHOTOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Obtenir une image par la photographie : *photographier un site*. *Fig.* Décrire, dépeindre avec une exactitude rigoureuse.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la photographie : *papier photographique*. Obtenu par la photographie : *épreuve photographique*.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. A l'aide de la photographie.

PHOTOGRAVEUR n. et adj. m. Ouvrier en photogravure.

PHOTOGRAVURE n. f. Procédé photographique, à l'aide duquel on produit des planches gravées permettant le tirage typographique. (La photogravure donne, suivant le procédé employé, des clichés au trait ou des similigravures.)

PHOTOLITHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Impression lithographique, dans laquelle le dessin est reporté sur la pierre par des méthodes photographiques.

PHOTOLITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Opérer la photolithographie.

PHOTOMÉCANIQUE adj. Se dit des procédés d'impression dans lesquels le cliché typographique a été obtenu par l'intermédiaire de la photographie : *la similigravure est un procédé photomécanique*.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure des intensités lumineuses.

PHOTOMÉTRIQUE adj. Qui concerne la photométrie : *procédés photométriques*.

PHOTOMICROGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de MICROPHOTOGRAPHIE.

PHOTOMICROGRAPHIQUE adj. Qui concerne la photomicrographie.

PHOTOPHOBIE n. f. Horreur de lumière.

PHOTOPHONE n. m. Appareil transmettant les sons par l'intermédiaire d'un rayon lumineux.

PHOTOPHORE n. m. Sorte de flambeau. Bouée lumineuse.

PHOTOSCULPTURE (*tos-cul-tu-re*) n. f. Procédé de sculpture reproduisant exactement, à l'aide de la photographie, une statue ou un buste, une œuvre d'art ou un modèle vivant.

PHOTOSPHÈRE (*to-sfè-re*) n. f. *Astr.* Atmosphère lumineuse du soleil.

PHOTOTACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Réaction des organes végétaux sous l'influence de la lumière.

PHOTOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Guérison des maladies par la lumière.

PHOTOTHÉRAPIQUE adj. Qui tient à la photothérapie.

PHOTOTYPE n. m. Cliché photographique.

PHOTOTYPIE (*pî*) n. f. Procédé d'impression à l'encre grasse avec l'aide de la gélatine bichromatée et insolée.

PHOTOTYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. Syn. de PHOTOGRAVURE.

PHOTOTYPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la phototypographie.

PHRAGMITE n. m. Genre de graminées, comprenant le roseau commun. Espèce de fauvette.

PHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *phrasis*). Assemblage de mots présentant un sens complet : *la phrase de Voltaire est généralement courte*. *Faire des phrases*, parler d'une manière prétentieuse. *Phrase musicale*, suite régulière de sons. Au fig. : *une belle phrase d'armes*.

PHRASÉOLOGIE (*zé-o-lo-jî*) n. f. (du gr. *phrasis*, *eôs*, phrase, et *logos*, discours). Construction de phrase particulière à une langue, à un écrivain : *Fénelon et Racine ont la phraséologie grecque*. Discours pompeux et vide de sens : *la phraséologie politique*.

PHRASÉOLOGIQUE (*zé-o*) adj. Qui concerne la phraséologie.

PHRASER (*zé*) v. i. Faire des phrases. (Se prend en mauv. part.)

PHRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) ou **PHRASIER** (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui aime à faire des phrases.

PHRATRIE (*trî*) n. f. (gr. *phratria*). *Antiq. gr.* Subdivision de la tribu.

PHRÉNIQUE adj. (du gr. *phrên*, diaphragme). Qui a rapport au diaphragme : *contractions phréniques*.

PHRÉNOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *phrên*, *enos*, esprit, et *logos*, discours). Etude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La *phrénologie*, doctrine aujourd'hui abandonnée, fut fondée par Gall sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, l'on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. L'observation a montré qu'il n'en était jamais ainsi et que, même sur le cerveau découvert, la *localisation des sentiments* n'était pas possible, à l'encontre de la *localisation des mouvements*, qui, elle, semble bien prouvée.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie : *doctrine phrénologique*.

PHRÉNOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la phrénologie : *reconnaître phrénologiquement le caractère d'un individu*.

PHRÉNOLOGISTE (*jis-te*) ou **PHRÉNOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de phrénologie. Partisan de la phrénologie.

PHRYGANE n. f. Genre d'insectes névroptères, communs au bord des eaux et dont les larves (*charfaix*, *porte-bois*, *vers d'eau*) sont utilisées comme esches par les pêcheurs.



Phrygane.

PHRYGANIDÉS ou **PHRYGANIENS** (*ni-in*) n. m. pl. Famille d'insectes névroptères. S. un *phryganidé* ou *phryganien*.

PHRYGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, bonnet rouge, semblable à celui que portaient les anciens Phrygiens et qui fut adopté en France, sous la première République, comme insigne de la liberté. (V. BONNET.)

PHTALÉINES n. f. pl. Nom donné à des substances colorantes, dérivées du triphénylméthane.

PHTALIQUE m. adj. Se dit d'un acide qui s'obtient en oxydant certains dérivés du benzène.

PHTIRIASE (*a-ze*) n. f. ou **PHTIRIASIS** (*ziss*) n. f. (du gr. *phtheir*, pou). Maladie de la peau, produite par les poux. (On dit aussi MALADIE PÉDICULAIRE.)

PHTISIE (*zî*) n. f. (du gr. *phthisis*, destruction). Syn. de TUBERCULOSE PULMONAIRE.

PHTISIQUE (*zi-ke*) adj. et n. Atteint de phtisie.

PHYCOÏDÉE (*ko-i-dé*) adj. Qui ressemble à une algue. N. f. pl. Nom anc. des algues brunes.

PHYLACTÈRE (*lak*) n. m. (du gr. *phulaktêrion*, antidote). *Antiq.* Amulette, talisman. Petit morceau de parchemin portant un passage de l'Ecriture, que les Juifs s'attachaient au bras ou sur le front. Banderole à inscription, que l'on rencontre sur les monuments du moyen âge et de la Renaissance.

PHYLARQUE n. m. (gr. *phularkhos*). *Antiq. gr.* Chef de tribu.

PHYLLADE (*fil-la*) n. m. Roche dure, que l'on peut diviser facilement en feuillets, comme les ardoises.

PHYLLANTHE (*fil-lan-te*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées du Brésil.

PHYLLIE (*fil-li*) n. f. Genre d'insectes orthoptères de l'Inde, qui imitent les feuilles des arbres.

PHYLLITHE (*fil-li-te*) n. f. Feuille pétrifiée ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOPODES (*fi*) n. m. pl. Ordres de crustacés à nombreuses paires de pattes (anc. *branchiopodes*). S. un *phyllopode*.

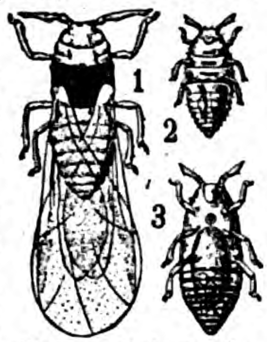
PHYLLOXÉRA ou, d'après l'Acad., **PHYLLOXERA** (*fi-lo-ksé-ra*) n. m. (du gr. *phullon*, feuille et

xeros, sec). Genre d'insectes hémiptères très petits, voisins des pucerons, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la vigne : *le phylloxéra, en détruisant les vignes françaises, a causé au commerce un préjudice qui s'est chiffré par plusieurs milliards.*

PHYLLOXÉRÉ (*fi-lok-sé-ré*), **E** adj. Qui est atteint du phylloxéra : *les vignes phylloxérées se traitent par submersion ou par le sulfure de carbone.*

PHYLLOXÉRIEN, ENNE (*fi-lok-sé-ri-in, è-ne*) adj. Propre au phylloxéra ; *ravages phylloxériens.*

PHYLLOXÉRIQUE adj. Syn. de PHYLLOXÉRIEN.



Phylloxéra (très grossi) : 1. Ailé ; 2. Mâle ; 3. Femelle.

PHYLOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **PHYLOGÉNIE** (*nî*) n. f. (du gr. *phulê*, tribu, et *genesis*, origine). Recherche de l'arbre généalogique des organismes, par opposition à *ontogénie*.

PHYLOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe de phylogénie.

PHYSALIE (*za-lî*) n. f. *Zool.* Genre de siphonophores, comprenant de curieux organismes munis d'une expansion qui leur sert de voile, quand ils flottent sur l'eau (d'où leur nom de *galères*).

PHYSALIS (*za-liss*) n. m. Nom scientifique de l'alkékenge. Son fruit.

PHYSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui s'occupe de physique : *Galilée fut un physicien de génie.*

PHYSICO-MATHÉMATIQUE (*zi*) adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : *les sciences physico-mathématiques.*

PHYSIOCRATE (*zi-o*) n. m. (du gr. *phusis*, nature, et *kratos*, force). Philosophe de l'école de Quesnay : *les physiocrates défendirent la doctrine du* « laissez-faire et laissez-passer ».

PHYSIOCRATIE (*zi-o-kra-sî*) n. f. Doctrine des économistes, qui, considéraient la terre comme la seule source de richesse.

PHYSIOCRATIQUE adj. Qui a rapport aux physiocrates, à la physiocratie : *doctrine physiocratique.*

PHYSIOGNOMONIE (*zi-ogh-no-mo-nî*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *gnômôn*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIOGNOMONIQUE (*zi-ogh-no*) adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE (*zi-ogh-no-mo-nis-te*) n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOGRAPHE (*zio*) n. m. Celui qui s'occupe de physiographie.

PHYSIOGRAPHIE (*zi-o-gra-fî*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *graphê*, description). Description de la terre et des phénomènes qui s'y produisent.

PHYSIOLOGIE (*zi-o-lo-jî*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste : *Claude Bernard a renouvelé la physiologie. Physiologie pathologique*, étude du fonctionnement de l'organisme pendant la maladie.

PHYSIOLOGIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physiologie : *troubles physiologiques.*

PHYSIOLOGISTE (*zi-o-lo-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de physiologie : *Du Bois-Reymond fut un distingué physiologiste.*

PHYSIONOMIE (*zi, mî*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *nomos*, loi). Ensemble des traits du visage ; expression qui résulte de cet ensemble : *physionomie ouverte, sournoise. Absol.* Caractère spécial des traits d'une personne : *manquer de physionomie.* Au fig. : *chaque peuple a sa physionomie.*

PHYSIONOMIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physionomie : *expression physionomique.*

PHYSIONOMISTE (*zi, mis-te*) n. et adj. Habile à juger d'après la physionomie.

PHYSIONOTYPE (*zi-o*) n. m. Instrument pour faire le portrait. Appareil pour mouler en plâtre la figure d'une personne vivante. (On dit aussi PHYSIONOTRACE.)

PHYSIOTHÉRAPIE n. f. Traitement médical au moyen d'agents naturels : lumière, eau, exercice, etc.

PHYSIQUE (*zi-ke*) adj. (gr. *phusikos* ; de *phusis*, nature). Matériel : *le monde physique.* Qui a rapport à la matière : *lois physiques.* Qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposée à *certitude morale.* N. f. Science qui a pour objet l'étude des propriétés des corps et les lois qui tendent à modifier leur état ou leur mouvement sans modifier leur nature : *Archimède fut un des créateurs de la physique.* Ouvrage qui traite de cette science. *Physique expérimentale*, celle qui est fondée sur l'expérience. *Physique amusante*, ensemble d'expériences de physique ou de prestidigitation pour amuser les enfants. *Physique mathématique*, celle dans laquelle les lois physiques sont traduites par des équations. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *avoir un beau physique.* Ensemble des organes : *le physique et le moral s'influencent réciproquement.*

PHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière matérielle, corporelle : *les poissons sont organisés physiquement pour vivre dans l'eau.* Selon les lois de la nature : *chose physiquement impossible.*

PHYSOÏDE (*zo-i-de*) adj. (du gr. *phusa*, vessie, et *eidos*, forme) En forme de vessie.

PHYSOSTIGMA (*zo-stigh-ma*) n. m. Genre de légumineuses, dont une espèce produit la *fève de Calabar.*

PHYSOSTIGMINE (*zo-stigh*) n. f. Alcaloïde de la fève de Calabar. Syn. de ÉSÉRINE.

PHYSOSTOMES (*zo-sto-me*) n. m. pl. Syn. de MALACOPTÉRYGIENS. S. un *physostome.*

PHYTÉLÉPHAS n. m. Genre de palmiers, dont il existe trois espèces au Pérou et en Colombie. La plus célèbre, le *phytelephas macrocarpa*, ou *arbre à ivoire*, produit un fruit dont la graine est utilisée en industrie sous le nom d'*ivoire végétal* ou *corozo.*

PHYTOBIOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *phuton*, plante, *bios*, vie, et *logos*, traité). Biologie botanique.

PHYTOBIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phytobiologie.

PHYTOGÈNE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *gennân*, engendrer). Qui est produit par des végétaux.

PHYTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *phuton*, plante, et *graphê*, description) Partie de la botanique, qui a pour but d'enseigner l'art de décrire les plantes.

PHYTOLACCACÉES (*lak-ka-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *phytolaccacée.*

PHYTOLAQUE n. m. Genre de *phytolaccacées* tropicales, à racines purgatives.

PHYTOLITHE n. m. Végétal fossile. (Vx.)

PHYTOLOGIE (*jî*) n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PHYTONYMIE (*mî*) n. f. Nomenclature botanique.

PHYTOPATHOLOGIE (*jî*) n. f. Etude des maladies des plantes.

PHYTOPHAGE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *phagein*, manger). Se dit des animaux qui se nourrissent de matières végétales.

PHYTOZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. (du gr. *phuton*, plante, et *zôon*, animal). Syn. de ZOOPHYTE.

PI n. m. Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec. (On l'écrit π.) Signe abréviatif pour représenter le rapport de la circonférence au diamètre, soit approximativement 3,1416. (V. CIRCONFÉRENCE, CERCLE.)

PIACULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *piacularis*). *Antiq. rom.* Qui a rapport à une expiation : *sacrifice piaculaire.*

PIAFFE (*pi-a-fe*) n. f. *Fam.* Faste, ostentation.

PIAFFEMENT (*pi-a-fe-man*) n. m. Action de piaffer. Son résultat.

PIAFFER (*pi-a-fé*) v. i. Faire de la piaffe. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval. *Fig.* S'agiter : *voyageur qui piaffe d'impatience, de colère.* N. m., Mouvement du cheval qui piaffe.

PIAFFEUR, EUSE (*pi-a-feur, eu-ze*) adj. Qui piaffe, qui aime à piaffer : *cheval piaffeur.*

PIAILLARD, E (*ll* mll., *ar*) n. et adj. *Fam.* Qui piaille.

PIAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. i. (de *pie*). Se dit des oiseaux qui poussent des cris aigus et répétés, et *fam.*, des personnes qui les imitent : *perroquet, marmot qui piaille.*

PIAILLERIE (*a, ll* mll., *e-rî*) n. f. Criaillerie.

PIAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui piaille, qui a l'habitude de piailler.

PIANE-PIANE adv. (de l'ital. *piano*, doucement). *Fam.* Tout doucement, très lentement.

PIANINO n. m. (dimin. de *piano*). Piano vertical de petite dimension

PIANISSIMO (*ni-si*) adv. (mot ital.). *Musiq.* Très doucement, très lentement. (Se représente par *P.P.*)

PIANISTA (*nis-ta*) n. m. Instrument à clavier, qui se place sur un piano et permet d'exécuter mécaniquement des airs inscrits sur cartons spéciaux.

PIANISTE (*nis-te*) n. Qui touche du piano : *Liszt fut un pianiste éminent.*

PIANO et autref. **FORTE-PIANO** (*té*) ou **PIANO-FORTE** (*té*) n. m. (de l'ital. *piano*, doucement). Instrument de musique, à clavier et à cordes : *le piano a remplacé le clavecin. Piano droit*, dont les cordes et la table d'harmonie sont verticales. *Piano à queue*, dont les cordes et la table d'harmonie sont horizontales. Pl. des *pianos*, des *forte-pianos* ou *pianos-forte*. (V. la planche MUSIQUE.)

PIANO adv. (mot ital.). *Musiq.* Doucement.

PIANOTER (*té*) v. i. *Fam.* S'amuser au piano, toucher du piano sans habileté.

PIASSAVA n. m. Fibre textile d'un palmier du Brésil.

PIASTE (*as-te*) ou **PIAST** (*ast'*) n. m. Descendant des anciennes dynasties de Pologne.

PIASTRE (*as-tre*) n. f. (ital. *piastra*). Monnaie d'argent de divers pays et de valeur très variable. Unité monétaire d'Indochine.

PIAT (*pi-a*) n. m. Nom vulgaire du petit de la pie.

PIAULEMENT (*pi-ô-le-man*) n. m. Action ou manière de piauler.

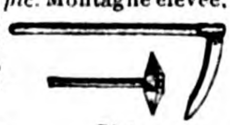
PIAULER (*pi-ô-lé*) v. i. Crier, en parlant des petits poulets et, *fam.*, de ceux qui crient comme eux.

PIAULIS (*pi-ô-li*) n. m. Cri des oiseaux qui piaulent.

PIBLE (À) loc. adv. *Mar.* D'une seule pièce (mât).

PIBROCK (*brok*) n. m. Cornemuse écossaise. Air pour cet instrument.

PIC (*pik*) n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, le roc, etc. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante : *je suis pic.* Montagne élevée, isolée et pointue : *le pic du Midi. Mar.* Partie extérieure de la corne d'artimon. **À pic,** loc. adv. Perpendiculairement : *vaisseau qui coule à pic.*



Pics.

PIC (*pik*) n. m. (lat. *picus*). Genre d'oiseaux grimpeurs, qui frappent avec le bec sur l'écorce des arbres pour en faire sortir les larves : *les pics sont d'utiles auxiliaires pour l'agriculture.* (V. PIVERT.)

PICA n. m. (du lat. *pica*, pie). *Méd.* Appétit dépravé.

PICADOR n. m. (mot espagn.). Cavalier qui, dans les courses de taureaux, combat l'animal avec la pique.

Picador.



PICAGE n. m. Affection des gallinacés, qui les porte à arracher les plumes de leurs congénères.

PICAILLON (*ka, ll* mll., *on*) n. m. Ancienne petite monnaie de cuivre du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Pop.* Argent : *avoir des picaillons.*

PICARDAN n. m. Cépage du bas Languedoc. Vin blanc liquoreux (*muscat*), qui en provient.

PICAREL (*rèl*) n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers chaudes et tempérées.

PICARESQUE (*rès-ke*) adj. Se dit des œuvres où l'on décrit les mœurs des picaros : *le genre picaresque a fleuri en Espagne au* XVII*e siècle.*

PICARO n. m. (mot espagn.). Intrigant, fripon.

PICCINISTE (*pik-si-nis-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Piccini, par opposition à *gluckiste.*

PICCOLO (*pi-ko*) n. m. (mot ital. signif. *petit*). Petit vin de certains pays : *le piccolo de Beaugency.* Coup spécial au boston : *piccolo en cœur, en trèfle.*



Pichet.

PICHENETTE (*nè-te*) n. f. Chiquenaude ; *recevoir une pichenette sur l'oreille.*

PICHET (*chè*) n. m. Petit broc à vin, à cidre, etc.

PICHOLINE (*ko*) n. f. Olive verte, préparée pour être mangée crue en hors-d'œuvre.

PICKLES (*pi-kle*) n. m. pl. (mot angl.). Condiments végétaux, conservés au vinaigre.

PICKPOCKET (*pik-po-kèt'*) n. m. (mot angl. : de *to pick*, enlever, et *pocket*, poche). Voleur à la tire.

PICK-UP (*eup*) n. m. (mot angl.). Reproducteur phonographique transformant les vibrations sonores enregistrées en tensions électriques alimentant un haut-parleur.

PICORÉE (*ré*) n. f. (espagn. *pecorea*). Maraude.

PICORER (*ré*) v. i. Aller en maraude. Chercher sa nourriture, son butin, en parlant des oiseaux, des abeilles. V. t. Prendre de-ci, de-là.

PICOT (*ko*) n. m. (de *pic*). Petite pointe restant sur le bois qui n'a pas été coupé net. Coin de bois employé pour le picotage des puits. Marteau pointu des carriers. Petite engrêlure au bord d'un passement, d'une dentelle. Filet à prendre les poissons plats.

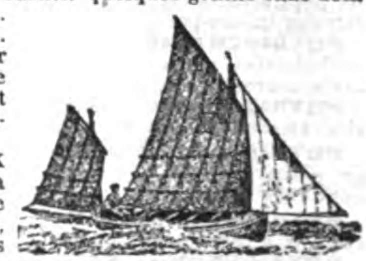
PICOTAGE n. m. Action de picoter.

PICOTE n. f. Tissu de laine grossière, aux XVII*e* et XVIII*e* siècles. Nom vulgaire de la variole.

PICOTÉ, E adj. Marqué d'un grand nombre de petits points : *cuir picoté de trous.*

PICOTEMENT (*man*) n. m. Sensation de piqûre légère qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER (*té*) v. t. (de *piquer*). Causer des picotements : *la fumée picote les yeux.* Becqueter. *Picoter du raisin*, en cueillir quelques grains sans détacher la grappe. *Fig.* Taquiner. *Techn.* Enfoncer des picots entre les lambourdes et le cadre du boisage des puits.



Picoteux.

PICOTEUX (*teû*) n. m. Sur la Manche, petite barque de pêche, large, à deux mâts et un foc.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine pour un cheval (à Paris, 2 lit, 50). Contenu de cette mesure : *donner un picotin.*

PICOTURE n. f. Marque de ce qui est picoté : *fruit couvert de picotures.*

PICPOUILLE (*pik-pou, ll* mll.) ou **PICPOULE** n. m. Cépage du Midi ; vin qu'il donne.

PICRATE n. m. (du gr. *pikros*, amer). Sel de l'acide picrique : *le picrate de potassium est un violent explosif.*

PICRIDE n. f. Plante composée, à suc amer.

PICRIQUE adj. m. (du gr. *pikros*, amer). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, le benjoin, etc. — L'acide picrique se prépare industriellement en nitrant le phénol. Il est employé en médecine pour calmer les douleurs résultant d'une brûlure ; dans l'industrie, il sert à teindre la soie en jaune. Brusquement chauffé, il détone.

Pie.



PICTURAL, E, AUX adj. (du lat. *pictura*, peinture). Qui concerne la peinture : *l'art pictural.*

PIE (*pî*) n. f. (lat. *pica*). Genre d'oiseaux passereaux, à plumage blanc et noir, qui se rencontrent dans le monde entier : *la pie vit de petits*

imaux, de graines et de fruits. Fam. Personne varde. *Jaser comme une pie,* parler beaucoup. miq. *Trouver la pie au nid,* faire quelque décourte merveilleuse. *Fromage à la pie,* blanc, écrémé. lj. invar. Se dit du poil ou du plumage de deux uleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *des cheux pie, des vaches pie.* N. m. La couleur pie.

PIE (*pî*) adj. (lat. *pius*). Pieux : *faire œuvre pie.*

PIÉÇA adv. (pour *pièce à,* il y a une pièce de mps). Dès longtemps. (Vx.)

PIÈCE n. f. Chaque partie, complète en elleême, d'un tout. Portion, fragment : *pièce de terre ; pièces d'une horloge.* Objet formant à lui seul un ut complet : *pièce de drap.* Fragment d'un objet isé : *mettre en pièces un vase, un livre. Fig. ettre, tailler en pièces.* Infliger une défaite sanante ; *tailler en pièces les ennemis. Fig.* et *fam.* ersonne : *une bonne pièce ; une mauvaise pièce.* etit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour raccommodage, la réparation : *mettre une pièce un corsage.* Fait de pièces et de morceaux, comosé de parties disparates. Objet considéré séparément : *belle pièce de gibier.* Chacune des parties d'un gement : *appartement de six pièces.* Chaque objet isant partie d'une collection : *combien la pièce ? ièce anatomique,* partie d'un corps mort préparée our l'étude. *Blas.* Nom donné aux figures de toute orte qui meublent l'écu. *Pièces honorables,* celles ui ont été établies le plus anciennement par les érauts d'armes et qui peuvent couvrir un tiers de surface de l'écu. (V. la planche BLASON.) Bouche à u : *des pièces de montagne.* Monnaie : *une pièce e dix centimes, de vingt francs.* Pourboire, gratication : *donner la pièce.* Ouvrage dramatique, en ers ou en prose : *pièce en cinq actes. Faire pièce à uelqu'un,* lui jouer quelque tour. Au jeu d'échecs, out ce qui n'est pas pion. Tonneau, barrique : *ièce de vin, d'eau-de-vie. Pièce d'eau,* petit étang ans un parc, un jardin, etc. *Pièce de bois,* morceau e bois propre à la charpente. *Pièce de charpente,* ois travaillé, prêt à être posé. *Pièce de résistance,* ros morceau de viande qu'on sert dans un repas. Document : *pièces justificatives, à l'appui* (qu'on roduit dans une contestation pour établir son roit). *Pièces à* ou *de conviction,* tout ce qui a rapport à un crime et peut servir à la découverte de la érité (armes, vêtements, etc.). *Travailler à la pièce, ux pièces, à ses pièces,* être payé en proportion de a besogne faite. *Fig. Emporter la pièce,* railler, nédire d'une manière très mordante. *Armé de toutes pièces,* de pied en cap. Loc. adv. : **Tout d'une pièce,** en bloc. **Pièce à pièce,** un objet après l'autre.

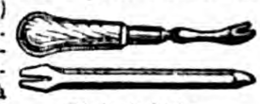
PIÉCETTE (*sè-te*) n. f. Petite pièce de monnaie. Nom donné parfois à la peseta espagnole.

PIED (*pié*) n. m. (lat. *pes, pedis*). *Anat.* Partie le l'extrémité de la jambe, qui sert à l'homme et ux animaux à se soutenir et à marcher. (V. la planche HOMME.) *Pied plat,* pied trop large et trop aplati, et *fig.,* cuistre, personne vile. *Pied bot,* v. BOT. *Pied de mouton, pied de porc, de veau,* patte détachée de l'animal, pour être servie à table. Partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles : *une table à quatre pieds.* Partie opposée au chevet : *le pied du lit.* Partie d'un objet qui est le plus près de terre : *le pied d'un arbre, d'une échelle, d'une montagne.* Tout un arbre, toute une plante : *dix pieds de salade. Fig. Souhaiter d'être à cent pieds sous terre,* avoir une honte extrême. — Ancienne mesure française équivalant à 0 m. 3248 et qui se divisait en 12 pouces. *Pied à coulisse,* outil employé par nombre de métiers pour prendre l'épaisseur de différents objets. *Pied de nez,* geste de mépris. *Au petit pied,* en raccourci : *un Virgile au petit pied.* Chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied,* reculer, s'enfuir, et *fig.,* céder. *Sur pied,* levé, paré, prêt. *Sécher sur pied,* se consumer d'ennui, de chagrin. *Ne savoir sur quel pied danser,* quel parti prendre. *Mettre pied à terre,* descendre de cheval, de voiture. *Troupes à pied,* l'infanterie. *Pied de paix, pied de guerre,* état d'une armée, suivant qu'elle est prête ou non à faire campagne. *Sur pied,* avant la récolte. *Donner du pied à une échelle,* l'éloigner du pied par en bas. *Portrait en pied,* représentant la personne tout entière. Loc. adv. : **Sur le pied de,** à raison de. **A pied,** pédestrement : *voyager à pied.* **A pied d'œuvre,** à proximité du bâtiment que l'on construit. **De pied ferme,** en restant immobile. *Fig.* En faisant bonne contenance.

PIED-À-TERRE (*pi-é-ta-tè-re*) n. m. invar. Petit logement que l'on n'occupe qu'en passant.

PIED-D'ALOUETTE (*pi-é, è-te*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire des dauphinelles. Pl. des *pieds-d'alouette.*

PIED-DE-BICHE (*pi-é*) n. m. Poignée de sonnette. *Chir.* Levier de dentiste, servant à l'extraction des racines. *Techn.* Petit levier à tête en biais et fendue, servant à arracher les clous. Pinceau de porcelainier. *Mar.* Appareil de sûreté du chemin de fer sur lequel passe la chaîne en rentrant à bord. Pl. des *pieds-de-biche.*



Pieds-de-biche.

PIED-DE-CHEVAL (*pi-é*) n. m. Grande espèce d huître comestible. Pl. des *pieds-de-cheval.*

PIED-DE-CHÈVRE (*pi-é*) n. m. Pièce de bois qui soutient les montants de la chèvre à élever les fardeaux. (Syn. SEMELLE.) Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds-de-chèvre.*



Pied-de-chèvre.

PIED-DE-VEAU (*pi-é-de-vô*) n. m. Nom vulgaire de l'*arum.* Pl. des *pieds-de-veau.*

PIED-D'OISEAU (*pi-é-doi-zô*) n. m. Légumineuse papilionacée fourragère. Pl. des *pieds-d'oiseau.*

PIED-DROIT (*pi-é-droi*) n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Mur vertical, qui porte la naissance d'une voûte. Pilier carré, qui porte la naissance d'une arcade. Chacune des pierres de ce pilier. Pl. des *pieds-droits.* (On écrit aussi PIÉDROIT.)

PIÉDESTAL (*dès-tal*) n. m. (ital. *piedestallo*). Support isolé, avec base et corniche : *le piédestal d'une statue. Fig.* Ce qui sert à s'élever, à paraître : *se faire un piédestal du crédit de ses amis.* Pl. des *piédestaux.* (V. la planche ORDRES.)

PIED-FORT (*pi-é-for*) n. m. Pièce de monnaie épaisse, frappée comme modèle. Pl. des *pieds-forts.*

PIÉDOUCHE n. m. (ital. *pieduccio*). Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc. (V. BUSTE.)

PIÈGE n. m. (du lat. *pedica,* entrave). Engin pour attirer ou prendre les animaux : *les miroirs, les ratières sont des pièges. Fig.* Embûche : *la vanité nous tend des pièges.*

PIÉGEAGE n. m. Chasse d'animaux avec des pièges.



Pie-grièche.

PIE-GRIÈCHE ou **PIGRIÈCHE** n. f. Oiseau passereau dentirostre, qui chasse les oiseaux plus petits, les souris, les reptiles, etc. *Fig.* Femme acariâtre, querelleuse. Pl. des *pies-grièches.*

PIE-MÈRE n. f. (lat. *pia mater*). La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal. Pl. des *pies-mères.*

PIÉMONTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. Du Piémont : *les montagnards piémontais.*

PIÉRIDE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui sont les papillons blancs de nos pays.

PIERRAILLE (*è-ra, ll* mll.) n. f. Amas de petites pierres.

PIERRE (*è-re*) n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide, qui sert à bâtir : *des pierres de taille.* Caillou : *ne lancez pas de pierres.* Amas de gravier qui se forme dans le rein, la vessie, la vésicule biliaire, etc. : *opérer un malade de la pierre.* Duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. *Pierre à plâtre,* gypse. *Pierres météoriques,* bolides, météorites. *Pierre à fusil,* silex qui donne des étincelles au choc. *Pierres branlantes,* pierres qui ne reposent sur le sol que par une base très étroite, sur laquelle elles semblent

en équilibre. *Pierres levées*, menhirs. *Pierre précieuse*, diamant, rubis, etc. *Pierre infernale*, nitrate d'argent dont les chirurgiens se servent pour brûler les chairs. *Pierre philosophale*, v. PHILOSOPHALE. *Pierre ponce*, roche volcanique poreuse, légère, dont on se sert pour polir. *Pierre d'autel*, pierre bénite enchâssée dans l'autel sur lequel le prêtre officie. *Pierre de touche*, pierre noire et très dure pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié*, c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis. *Pierre fondamentale*, principe essentiel; ce qu'il y a de plus important. *Ne pas laisser pierre sur pierre*, détruire complètement. *Jeter la pierre à quelqu'un*, accuser, blâmer. *Avoir une mauvaise pierre dans son sac*, être très malade, ou mal dans ses affaires. PROV. : **Pierre qui roule n'amasse pas mousse**, celui qui change souvent de condition, de profession ou de pays, n'acquiert pas de biens.

PIERRÉE (*pi-è-ré*) n. f. Conduit pour l'eau, fait à pierres sèches.

PIERRERIES (*pi-è-re-rî*) n. f. pl. Pierres précieuses : *bracelet orné de pierreries*.

PIERRETTE (*pi-è-rè-te*) n. f. Petite pierre. Femme déguisée en pierrot.

PIERREUX, EUSE (*pi-è-reû, eu-ze*) adj. Plein de pierres : *chemin pierreux*. De la nature de la pierre : *concrétion pierreuse*.

PIERRIER (*pi-è-ri-é*) n. m. Machine de guerre, puis bouche à feu qui lançait des pierres, etc. (Vx.) Petit canon de bronze, sur pivot.

PIERROT (*pi-è-ro*) n. m. Masque qui se déguise en pierrot. (V. *Part. hist.*) Nom vulgaire du moineau.

PIÉTAGE n. m. Echelle pour connaître le tirant d'eau d'un navire.

PIÉTÉ n. f. (lat. *pietas*). Affection et respect pour les choses de la religion : *la piété d'une carmélite*. Amour pour ses parents : *Antigone est le symbole de la piété filiale*. ANT. **Impiété**.

PIÉTER (*té*) v. i. (de *pied*. — Se conj. comme *accélérer*.) Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. Se dit du gibier à plumes, lorsqu'il marche rapidement au lieu de s'envoler. V. t. Dresser, animer contre : *piéter des révoltés contre toute conciliation*.

PIÉTIN n. m. Maladie cryptogamique des céréales, qui leur enlève leur rigidité. Affection des tissus sous-cornés du pied chez le mouton.

PIÉTINEMENT (*man*) n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER (*né*) v. t. Fouler avec les pieds : *piétiner le sol*. Corroyer avec les pieds : *piétiner les cuirs*. V. i. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *piétiner de colère*.

PIÉTISME (*tis-me*) n. m. (de *piété*). Doctrine religieuse de certains protestants qui tendent à l'ascétisme, proclament le sacerdoce universel de tous les croyants, etc.

PIÉTISTE (*tis-te*) n. Adepte du piétisme.

PIÉTON n. m. Qui va à pied. Facteur rural. (Vx.)

PIÈTRE adj. (lat. *pedestris*). Chétif, mesquin, sans valeur : *un piètre habit ; un piètre auteur*.

PIÈTREMENT (*man*) adv. D'une manière piètre.

PIEU n. m. (lat. *palus*). Pièce de bois pointue par un bout : *planter une clôture de pieux*.

PIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière pieuse. Avec un sentiment de respect et d'amour.

PIEUVRE n. f. (du lat. *polypus*, poulpe). Nom sous lequel on désigne en général les *poulpes* : *la pieuvre a huit longs bras, garnis de ventouses*. *Fig.* Personne exigeante, insatiable.

PIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *pius*). Qui a de la piété : *âme pieuse*. Qui marque la piété : *legs pieux*. Se dit des personnes qui éprouvent pour les parents, pour les morts, etc., un amour respectueux, et des actes inspirés par ces sentiments : *fils pieux ; soins pieux*. ANT. **Impie**.

PIÈZE n. f. (du gr. *piezein*, comprimer). Unité de pression correspondant à la pression qui, répartie sur une surface de 1 mètre carré, produit un effort total de 1 sthène. (Abrév. *pz*.)

PIÉZOÉLECTRICITÉ n. f. Phénomènes électriques dépendant des effets de la pression.

PIÉZOMÈTRE n. m. (du gr. *piezein*, presser, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la compressibilité des liquides.

PIF (*pif*) n. m. *Pop.* Nez. Gros nez.

PIF (*pif*) interj. Onomatopée exprimant un bruit éclatant et qui est presque toujours redoublée ou accompagnée de *paf*.

PIFFERARO (*pi-fé*) n. m. (mot ital.). Musicien italien, qui joue de la flûte appelée *piffero* ou de la cornemuse. Pl. des *pifferari*.

PIFFRE, ESSE (*pi-fre, è-se*) n. (ital. *piffero*). *Pop.* Personne très grasse. Gourmand, glouton.

PIFFRER (*pi-fré*) **(SE)** v. pr. *Pop.* Manger gloutonnement; se gorger de nourriture.

PIGAMON n. m. Genre de renonculacées purgatives, propres aux régions tempérées.

PIGEON (*jon*) n. m. (lat. *pipio*). Oiseau de l'ordre des colombins, dont plusieurs espèces sont domestiquées : *les pigeons vivent par couples ou par bandes*. *Fig.* Dupe, gogo : *plumer un pigeon*. Papier de petit format. Plâtre employé sans pierre, lattes ni bois, pour former les tuyaux de cheminée. Poignée de plâtre pétri. Morceau de pierre dans la chaux. *Pêch.* Chacune des demi-mailles par lesquelles on commence les filets. *Pigeon voyageur*, dressé à porter des messages au loin. *Pigeon vole*, jeu d'enfants. *Aile de pigeon*, saut pendant lequel les jambes imitent le battement des ailes d'un oiseau. *Gorge de pigeon*, couleur violacée à reflets changeants : *une robe gorge de pigeon*.



Pigeons : 1. Paon ou trembleur; 2. Voyageur; 3. Tumbler; 4. Nègre; 5. Biset.

PIGEONNE (*jo-ne*) n. f. Femelle du pigeon.

PIGEONNEAU (*jo-nô*) n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques : *les seigneurs avaient seuls, jadis, le droit de posséder un pigeonnier*. *Fam.* Habitation peu importante, située dans un lieu élevé : *le pigeonnier d'un hobereau*.


Pigeonniers.

PIGER (*jé*) v. t. (de *pied*. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pigea, nous pigeons*.) *Pop.* Regarder, admirer : *pige donc ce tableau !* Prendre, attraper : *piger un rhume*. Surprendre, saisir : *piger un voleur*. Comprendre : *ne rien piger*.

PIGMENT (*pigh-man*) n. m. (lat. *pigmentum* ; de *pingere*, peindre). Nom de diverses substances colorantes, qui imprègnent certains tissus organiques ou donnent aux liquides de l'économie leur coloration : *pigment biliaire, urinaire*, etc.

PIGMENTAIRE (*pigh-man-tè-re*) adj. Qui est en rapport avec le pigment : *tache pigmentaire*.

PIGMENTATION (*pigh-man-ta-si-on*) n. f. Formation, accumulation du pigment. (V. NÆVUS.)

PIGNERE n. f. Etui à peignes.

PIGNOCHER (*ché*) v. t. (de *épinocher*). Manger sans appétit, par petits morceaux : *pignocher une*

rioche. Absol. : *ne faire que pignocher.* Peindre à out petits coups de pinceau.

PIGNON n. m. (du lat. *pinna,* réneau). Partie supérieure et riangulaire d'un mur dont le ommet porte le faitage d'un omble à deux égouts. *Avoir pi-non sur rue,* avoir une maison soi. Roue dentée s'engrenant sur ne autre roue. Cylindre can-elé, qui gouverne le pêne de cer-aines serrures.



Pignon.

PIGNON n. m. (du lat. *pinus,* in). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF, IVE (*pigh-no*) dj. (du lat. *pignus, oris,* gage). e dit d'un certain contrat de vente avec faculté e rachat et qui est illicite, comme dissimulant un rêt usuraire.

PIGNORATION (*pigh-no-ra-si-on*) n. f. Action de aire un contrat pignoratif.

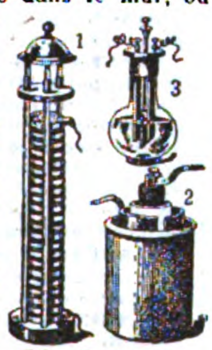
PIGNOUF (*gnouf*) n. m. *Pop.* Rustre. Avare.

PILAF ou **PILAW** ou **PILAU** (*lô*) n. m. (mot irc). En Orient, riz au gras, avec poivre rouge et ouvent viande rôtie. Dans le midi de la France, riz peine crevé, servi très épais et mêlé de viandes u de coquillages : *pilaf aux moules.*

PILAGE n. m. Action de piler.

PILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pilus,* poil). Qui a rap-ort au poil : *système pilaire.* (On dit aussi PILEUX.)

PILASTRE (*las-tre*) n. m. (ital. *pilastro*). Pilier, ectangulaire ou carré, engagé dans le mur, ou lacé derrière les colonnes. *lenuis* Partie étroite d'un imbris de hauteur, divisant les imbris en deux ou plusieurs arties parallèles. *Serrur.* Nom es montants à jour placés de istance en distance dans les ravées d'une grille, pour la enforcer et l'orner. Premier arreau du bas d'une rampe 'escalier.



Piles électriques : 1. De Volta; 2. De Bunsen; 3. Au bichromate.

PILE n. f. (lat. *pila*). Amas e choses placées les unes sur s autres : *pile de bois.* Massif e maçonnerie formant pilier : *s piles d'un pont.* Pilon ou rosse pierre servant à broyer. Vx.) Volée de coups : *donner ne pile à quelqu'un. Blas.* ièce héraldique en forme de oin, dont la partie la plus large est tournée vers chef. *Physiq.* Appareil transformant en courant lectrique l'énergie développée dans une réaction himique : *la pile de Volta.* (V. GALVANISME.)

PILE n. f. Côté d'une pièce de monnaie où sont s armes du souverain, de la nation, ou la valeur e la pièce. *Pile ou face,* jeu de hasard dans lequel, près avoir jeté en l'air une pièce de monnaie, les oueurs essayent de deviner le côté qu'elle présen-ra une fois tombée.

PILER (*lé*) v. t. Broyer avec le pilon.

PILET (*lè*) n. m. Espèce de canard sauvage.

PILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pile.

PILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *pilosus*). ui a rapport aux poils : *système pileux.*

PILIER (*li-é*) n. m. (de *pile*). Massif de maçon-erie ou colonne (de bois ou de fer), servant de sup-ort isolé : *les piliers d'un hangar.* Poteau qui, dans s écuries, sépare les chevaux. Dans les anciennes iontres, espèce de petite colonne qui tient les pla-nes éloignées l'une de l'autre. *Fig.* Soutien, défen-eur : *un pilier du romantisme.* Personne qui fré-uente beaucoup un endroit : *pilier de cabaret.*

PILIFÈRE adj. Qui porte des poils.

PILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de piller. Dégât ui en résulte : *mettre une ville au pillage.*

PILLARD (*pi, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui aime piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. t. (lat. *pilare*). Emporter iolemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. : *iller un château.* Gaspiller ; opérer des détourne-ients frauduleux : *mattre que ses domestiques pillent.* Plagier les œuvres d'autrui : *piller un au-teur. Pille !* cri par lequel on excite les chiens de chasse à se jeter sur le gibier.

PILLERIE (*ll* mll., *e-rî*) n. f. Volerie, extor-sion. (Vx.)

PILLEUR, EUSE (*ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui pille.

PILOCARPE n. m. Genre de rutacées mexicaines, dont une espèce, le *pilocarpe à grande fleur,* est em-ployée en médecine sous le nom de *jaborandi.*

PILOCARPINE n. f. Principe actif du *jaborandi.*

PILON n. m. (de *piler*). Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon,* en détruire l'édition. *Fam.* Partie inférieure d'une cuisse de volaille cuite.

PILONNAGE (*lo-na-je*) n. m. Action de pilonner.

PILONNER (*lo-né*) v. t. Battre, tasser avec le pi-lon : *pilonner la terre. Milit.* Marteler à coups d'obus.

PILORI n. m. Appareil où l'on exposait publi-quement les condamnés : *l'exposition au pilori était ordinairement de deux heures. Fig. Clouer quel-qu'un au pilori,* le signaler à l'indignation publique. — Ce supplice, sup-primé en 1789, fut remplacé par l'exposi-tion, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau gar-ni d'un carcan qu'on passait au cou du con-damné ; l'au-tre en forme de tourelle à étage et à clai-re-voie, était muni à sa par-tie supérieure d'un cercle en bois et en fer percé de trous pour les bras et la tête du patient. La machine tournait sur un pivot, afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants.



Pilori.

PILORIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Mettre au pilori.

PILOSELLE (*zè-le*) n. f. Espèce d'épervière qui croît dans les lieux arides et montagneux d'Europe.

PILOT (*lo*) n. m. Pieu de pilotis. Tas de sel en forme de cône. Chiffons pour la fabrication du papier.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science, action du pi-lote. Action de piloter.

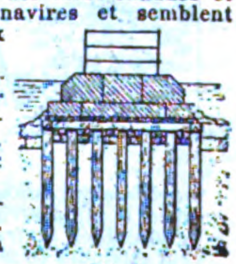


Pilote.

PILOTE n. m. (ital. *piloto*). Celui qui règle la route d'un navire. Guide d'un bateau, d'un aéroplane, etc. *Fig.* Guide : *que la raison soit votre pilote.* Adjectiv. : *bateau pi-lote.* Genre de petits poissons des mers chaudes et tempérées, qui suivent les navires et semblent servir de guides, de *pilotes* aux requins.

PILOTER (*té*) v. t. Enfon-cer des pilots dans : *piloter un terrain.* Conduire un bâti-ment, un aéroplane, etc. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un : *piloter un étranger.*

PILOTIN n. m. Jeune timo-nier sur un navire de guerre. (Vx.) Apprenti officier de la marine marchande.



Pilotis.

PILOTIS (*tî*) n. m. Ensemble de pilots que l'on enfonce pour asseoir les fonde-ments d'un ouvrage construit dans l'eau, ou sur un fond peu solide : *les habitations lacustres étaient construites sur pilotis.*

PILOU n. m. (du lat. *pilus*, poil). Tissu de coton pelucheux et très inflammable.

PILULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient aux pilules : *la forme pilulaire. Masse pilulaire*, mélange propre à faire des pilules. N. m. Instrument pour administrer des pilules aux grands animaux.



Pilum.

PILULE n. f. (lat. *pilula*). Médicament en forme de petite boule : *pilule de rhubarbe. Fig.* et *fam. Avaler la pilule*, croire un mensonge ; se déterminer à une chose pénible. *Dorer la pilule*, présenter sous des dehors flatteurs une chose désagréable.



Piment.

PILULIER (*li-é*) n. m. Instrument servant à faire les pilules.

PILUM (*lom'*) n. m. Lourd javelot romain.

PIMBÊCHE (*pin*) n. et adj. f. Se dit d'une femme impertinente, pincée et grincheuse.

PIMENT (*man*) n. m. Genre de solanacées, dont le fruit, de saveur très piquante et qui porte le même nom, est employé comme épice.

PIMENTER (*man-té*) v. t. Assaisonner de piment : *pimenter une sauce. Fig.* Rendre piquant, très libre : *pimenter un récit.*

PIMPANT (*pin-pan*), **E** adj. Mis avec une élégance riante : *femme pimpante.* Élégant, joli : *toilette pimpante.*

PIMPERNEAU (*pin-pèr-nô*) n. m. Variété d'anguilles des eaux salées.

PIMPESOUÉE (*pin-pe-sou-é*) n. f. Femme qui fait ridiculement la précieuse.

PIMPLE (*pin-ple*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, qui détruisent les chenilles.

PIMPRENELLE (*pin-pre-nè-le*) n. f. *Bot.* Genre de rosacées d'un goût aromatique, dont on assaisonne quelquefois la salade.



Pimprenelle.

PIN n. m. (lat. *pinus*). Genre de conifères, à feuillage toujours vert, dont on tire la résine et dont le bois est très employé pour les charpentes, les constructions la mâture des navires. — Il y a de nombreuses espèces de pins : le *pin sylvestre*, le *pin maritime*, qui donne le *galipot*, la *colophane*, la *poix noire*, le *pin américain*, qui fournit le *pitchpin*, etc. Le pin, dont le fruit est appelé *cône* ou *strobile*, peut atteindre 50 mètres de hauteur.



Pins.

PINACLE n. m. (du lat. *pinaculum*, faîte). Partie la plus élevée du temple de Jérusalem : *le démon transporta Jésus au pinacle. Fig. Au pinacle*, dans une haute position ou en grande faveur. *Porter quelqu'un au pinacle*, en faire de grandes louanges.

PINACOTHÈQUE n. f. (du gr. *pinax, akos*, tableau, et *thêkê*, boite). Musée de peinture : *la pinacothèque de Munich.*

PINARD (*nar*) n. m. (de *pineau*). *Arg. milit.* Vin.

PINASSE (*na-se*), **PINNACE** ou **PINACE** n. f. (du lat. *pinus*, sapin). Embarcation longue, étroite et légère, marchant à la voile et à l'aviron.

PINASTRE (*nas-tre*) n. m. Le pin maritime.

PINÇADE n. f. Action de pincer : *une pinçade.*

PINÇAGE n. m. *Arbor.* Syn. de PINCEMENT.

PINÇARD (*sar*), **E** n. et adj. Se dit d'un cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

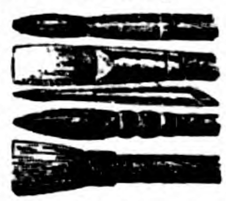
PINCE n. f. Action ou propriété de pincer : *outil qui n'a pas de pince.* Action de saisir fortement : *avoir bonne pince.* Sorte de tenailles, de formes très diverses, dont on se sert dans une foule de professions ou de métiers : *pinces de chirurgien, de forgeron.* (S'empl. surtout au pl.) Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier. Extrémité antérieure du pied des animaux ongulés. Devant d'un fer de cheval. Pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe. Extrémité des grosses pattes des écrevisses, des homards. Dents de devant des herbivores. *Pince monseigneur* ou simplem. *monseigneur* (*un*), levier court, à bouts plats, dont se servent les cambrioleurs. Pl. des *pinces monseigneur.*



Pinces : 1. Plate ; 2. A sucre ; 3. Pince monseigneur.

PINCÉ, E adj. Maniéré ; froid, sec : *magistrat pincé. Lèvres pincées*, minces et serrées.

PINCEAU (*sô*) n. m. (lat. *penicillum*). Instrument fait de poils attachés fortement à une hampe et dont on se sert pour étendre les couleurs : *un pinceau en poil de blaireau. Fig.* Manière de peindre : *avoir le pinceau hardi.* Artiste peintre : *Rubens fut un pinceau vigoureux.* Mince faisceau lumineux.



Pinceaux.

PINCÉE (*sé*) n. f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac.*

PINCELIER (*li-é*) n. m. (de *pinceau*). Assemblage de deux godets de fer-blanc, servant aux peintres, l'un à prendre l'huile ou l'essence, l'autre, à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (*ma, ll* mll.) n. m. Avare dont le vice parait jusque dans les plus petites choses : *un incorrigible pince-maille.* Pl. des *pince-mailles.*

PINCEMENT (*man*) n. m. Action de pincer. *Arbor.* Suppression des bourgeons ou de l'extrémité des rameaux, de manière à faire refluer la sève sur d'autres parties du végétal. (On dit aussi PINÇAGE.)

PINCE-NEZ (*né*) n. m. invar. Binocle qu'un ressort fait tenir sur le nez.

PINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il pinça, nous pinçons.*) Serrer entre les doigts ou autrement : *pincer un insecte. Arbor.* Opérer le pincement : *pincer la vigne. Fam.* Surprendre. Arrêter : *pincer un voleur. Se faire pincer*, se faire prendre. V. i. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe. Fig.* Se faire sentir vivement : *le froid pince.*

PINCE-SANS-RIRE n. invar. Personne qui raille ou nuit sans en avoir l'air.

PINCETTE (*sè-te*) n. f. Petite pince. Longue pince pour arranger le feu. (S'emploie surtout au pl.) *N'être pas à prendre avec des pincettes*, être très sale.

PINCHARD (*char*), **E** adj. Se dit du cheval qui a une robe gris de fer et de cette robe elle-même.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau, lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : *ode pindarique.*

PINDARISER (*zé*) v. i. Écrire, parler d'une manière prétentieuse, ampoulée et obscure. (Peu us.)

PINDARISME (*ris-me*) n. m. Genre ou imitation du poète Pindare. Lyrisme emphatique et obscur.

PINÉAL, E, AUX adj. (du lat *pinea*, pomme de pin). *Glande pinéale* petit corps ovale qui se trouve au devant du cerveau : *la glande pinéale est le vestige d'un troisième œil.*


Pingouins.

PINEAU (*nô*) n m (de *pin*. Petit raisin de Bourgogne, qui donne d excellent vin : *pineau noir, blanc*.

PINÈDE n. f. Bois de pins.

PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habitent les rivages des régions polaires *certains pingouins volent bien, et tous sont d'excellents plongeurs.*

PING-PONG (*pingh-pongh*) Tennis de table.

PINGRE n m Homme très avare

PINGRERIE (*rî*) n. f. (de *pingre*). Avarice sordide.

PINIÈRE n f Terrain planté en pins.

PINIFÈRE adj (du lat. *pinus*, pin, et *ferre* porter) Qui produit des pins.

PINNE ou **PINNE MARINE** (*pi-ne*) n f Genre de mollusques lamellibranches, des mers chaudes et tempérées


Pinne.

PINNÉE (*pin'-né*) adj. f Se dit d'une feuille composée de folioles des deux côtés du pétiole

PINNIPÈDE (*pin'-ni*) adj. (du lat. *pinna*, nageoire, et *pes, pedis*, pied) Qui a les pieds en forme de nageoires N m. pl. Ordre de mammifères comprenant les *morses*. les *otaries* et les *phoques*.


Pinnule.

PINNULE (*pin'-nu-le*) n f. (lat. *pinnula*). Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'une fente pour laisser passer les rayons visuels

PINQUE (*pin-ke*) n f Bâtiment, ordinairement à trois mâts et à voiles latines, rond à l'arrière, spécial à la Méditerranée.

PINSON n. m (bas lat. *pincio*). Genre d oiseaux passereaux chanteurs de nos pays : *les pinsons mâles ont un beau plumage bleu et verdâtre coupé de noir, avec la gorge rouge. Etre gai comme un pinson*, être très gai

PINSONNIÈRE (*pin-so-ni-è-re*) n f. Nom vulgaire de la *mésange charbonnière*.


Pinson.

PINTADE n. f. (de l'espagn *pintada*, bigarré). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Afrique, acclimatés dans le monde entier : *la chair de la pintade est assez estimée.*

PINTADEAU (*dô*) n. m. Jeune pintade.

PINTADINE n. f. Nom vulgaire des huîtres perlières (*méléagrines*).

PINTE n. f Ancienne mesure pour les liquides, valant à Paris 93 centilitres. Son contenu . *boire une pinte. Pop. Se faire une pinte de bon sang*, se réjouir fort.

PINTER (*té*) v. i. *Pop* Boire beaucoup. V. t. Boire *pinter du rhum.*


Pintade.

PIOCHAGE n. m. Action de piocher. Travail exécuté avec la pioche.

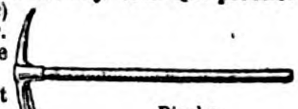
PIOCHE n. f. (de *pic*). Outil de terrassier, d'agriculteur. etc.. formé d'un manche de bois et d'un fer peu large. généralement à deux pointes, pour creuser, remuer la terre.

PIOCHEMENT (*man*) n. m. Action de piocher.

PIOCHER (*ché*) v. t. Creuser, remuer avec une pioche : *piocher la terre. Fig.* : *piocher la chimie.* V. i. *Fig.* et *fam.* Travailler avec ardeur.

PIOCHEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui pioche.

PIOCHEUSE (*cheu-ze*) n f. Machine à piocher.


Pioche.

PIOCHON n. m. Petite pioche

PIOLET (*lè*) n. m. (mot du patois des Alpes). Bâton de montagne, ferré et muni d'une petite pioche : *le piolet est indispensable dans le parcours des glaciers.*


Piolet.

PION n. m. (du lat. *pedo*, fantassin). Chacune des huit plus petites pièces du jeu d'échecs Chacune des pièces rondes du jeu de dames. Dans l'Inde, domestique à pied. *Fam.* Maître d'étude.

PIONCER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il pionça, nous pionçons.*) *Pop.* Dormir.

PIONNER (*o-né*) v. i. Jouer de manière à prendre et à perdre beaucoup de pions. Faire un travail de pionnier

PIONNIER (*o-ni-é*) n. m. (de *pion*). Soldat employé aux terrassements (Vx.) Défricheur de contrées incultes : *les pionniers américains. Fig* Qui prépare les voies, le succès . *les pionniers du progrès.*

PIOT (*pi-o*) n. m *Pop.* Vin : *humer le piot.*

PIOUPIOU n. m. *Pop.* Soldat de la ligne.

PIPA n. m. Genre de batraciens anoures, de l'Amérique tropicale . *le pipa est inoffensif, mais d'aspect repoussant.*

PIPE n. f. (de *piper*). Ancienne mesure de capacité, employée dans le commerce des liquides. Appareil formé d'un fourneau et d'un tuyau, servant à fumer : *fumer la pipe* Tuyau : pipe d'admission.


Pipes.

PIPEAU (*pô*) n. m. (de *pipe*). Flûte champêtre. Petit bâton dont un bout a une fente dans laquelle on met une feuille de laurier, etc., et qui sert à imiter le cri des oiseaux. Appeaux pour attirer les oiseaux , baguettes enduites de glu pour les prendre. Pl. *Fig* et *fam.* Petits artifices d'une personne rusée.

PIPÉE (*pé*) n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus Lieu préparé pour cette chasse. *Fig.* Piège, tromperie : *les pipées des charlatans.*

PIPELET, ETTE (*lè, è-te*) n. (du n. d'un personnage des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue). *Fam.* et *iron.* Concierge.

PIPE-LINE (*païp-laïn'*) n. m. (mot angl.). Canalisation souterraine pour transport de pétrole.

PIPER (*pé*) v. t. (du lat. *pipare*, glousser). Pratiquer la pipée : *piper des oiseaux. Fig.* Tromper, leurrer, (Vx.) *Piper des dés, des cartes*, les truquer.

PIPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le *poivrier* est le type. S. une *pipéracée*.

PIPERIE (*rî*) n. f. Tromperie au jeu. Fourberie.

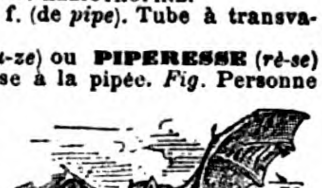
PIPERIN n m. ou **PIPÉRINE** n. f. Alcaloïde qui se trouve dans le poivre noir.

PIPÉRONAL n. m. V. HÉLIOTROPINE.

PIPETTE (*pè-te*) n. f. (de *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **PIPERESSE** (*rè-se*) n. Personne qui chasse à la pipée. *Fig.* Personne qui pipe, au jeu ou autrement. Fourbe.

PIPI n. m. Urine. action d'uriner, dans le langage des enfants : *faire pipi.*


Pipistrelle.

PIPI ou **PIPIT** (*pi*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux vivant dans les prairies, et qu'on appelle aussi *farlouses*.

PIPISTRELLE (*pi-trè-le*) n. f. Espèce de chauve-souris, très commune en France.

PIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de coudre ou de piquer à la machine. *Constr.* Taille spéciale donnée à certaines pierres.

PIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui pique : *dard piquant.* Très relevé : *sauce piquante.* Vif : *froid piquant. Fig.* Mordant, satirique : *mot piquant.* Fin, spirituel : *conversation piquante.* Vif, excitant : *beauté piquante.* N. m. Aiguillon, épine : *les piquants des roses. Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure.*

PIQUE n. f. (de *piquer*). Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu : *les soldats de la phalange macédonienne étaient armés de longues piques.* Ancienne mesure de longueur, équivalant à celle d'une pique ordinaire. *Fig. A cent piques au-dessous de,* très inférieur à. Brouillerie, aigreur : *l'amour-propre produit souvent des piques.* N. m. Une des couleurs noires du jeu de cartes.

PIQUÉ (*ké*) n. m. Etoffe de coton, formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points dont les lignes forment des dessins.

PIQUÉ (*ké*), **E** adj. Attaqué par les insectes. Se dit d'une boisson (vin, cidre, bière, etc.) qui a contracté une saveur piquante, sous l'influence d'un mycoderme. *Note piquée,* note rendue par un coup sec et détaché et que l'on marque par un point allongé. *Fig.* et *fam. N'être pas piqué des vers, des hannetons,* avoir une grande valeur.

PIQUE-ASSIETTE (*pi-ka-si-è-te*) n. m. invar. Parasite. (On disait autref. *piqueur d'assiette, piqueur de table.*)

PIQUE-BŒUF (*beuf*) n. m. Nom vulgaire des oiseaux qui se perchent sur le dos des bœufs pour chasser les insectes parasites. Pl. des *pique-bœufs.*

PIQUE-FEU n. m. invar. Tisonnier

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot, ou fournit sa part : *organiser un pique-nique.* Pl. des *pique-niques.*

PIQUE-NOTES n. m. invar. Crochet courbe auquel on enfile des notes volantes.

PIQUER (*ké*) v. t. (de *pic*). Percer avec une pointe : *épingle qui pique le bras.* Faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent. *Piquer un collet d'habit,* y faire, pour l'ornement, des points et arrière-points symétriques. Tracer un dessin par de petits trous. Larder de la viande : *piquer un fricandeau.* Mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes. Attaquer, ronger, en parlant des insectes : *les vers piquent le bois, les étoffes.* Produire une sensation qui rappelle celle d'une piqûre : *le vent froid pique la peau ; le vin vert pique la langue. Fig.* Produire une impression cuisante : *piquer l'amour-propre, la curiosité.* Fâcher, irriter : *souvent la vérité nous pique. Piquer une tête,* se précipiter dans l'eau ou tomber la tête la première. *Musiq. Piquer une note,* la rendre par un coup sec et détaché. *Mar. Piquer l'heure,* frapper avec le battant sur la cloche, pour indiquer l'heure. *Pop.* et *fig. Piquer un soleil,* rougir. V. i. Se dit d'une boisson et, en particulier du vin qui commence à aigrir. *Piquer des deux,* donner vivement de l'éperon à un cheval. **Se piquer** v. pr. Se glorifier, avoir des prétentions à : *se piquer d'esprit. Se piquer d'honneur,* faire plus d'efforts que de coutume. *Pop. Se piquer le nez,* s'enivrer.

PIQUET (*kè*) n. m. (rad. *pique*). Petit pieu propre à être fiché en terre : *les piquets d'une tente.* Punition consistant à obliger un écolier à se tenir debout et immobile pendant la récréation. Petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre : *piquet d'incendie.* Jeu qui se joue à 2, à 3 ou à 4 joueurs, et avec 32 cartes.

PIQUETAGE (*ke*) n. m. Action ou manière de planter des piquets. Tracé, au moyen de piquets, d'une route, d'une voie ferrée, d'un canal, etc.

PIQUETER (*ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe *muette* : *je piquette.*) Marquer un alignement avec des piquets. Tacheter de points isolés.

PIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *piquer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin ou sur d'autres fruits sucrés. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR (*keur*) n. m. *Vén.* Valet de chiens, à cheval. Domestique à cheval, qui précède la voiture du maître pour préparer les relais, etc. Surveillant des maçons, manœuvres, etc. Employé des ponts et chaussées, auxiliaire des conducteurs. *Piqueur de vin,* employé qui déguste les vins pour en indiquer la qualité et le cru.



Piqueurs.

PIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui pique certains ouvrages : *piqueuse de bottines, piqueuse à la machine.*

PIQUIER (*ki-é*) n. m. Autrefois, fantassin armé d'une pique : *en France, les piquiers disparurent lors des réformes de Louvois.*

PIQUOIR (*koir*) n. m. Aiguille emmanchée, servant à piquer un dessin.



Piquier

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes : *les piqûres des guêpes sont douloureuses.* Trou fait par certains insectes : *des piqûres dans le bois, dans le drap,* etc. Points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe : *les piqûres unissent ou ornent.* Petite brochure. Injection sous-cutanée, intra-veineuse, etc.

PIRATE n. m. (gr. *peiratês*). Bandit qui court les mers pour voler, piller. Son navire : *couler un pirate. Fig.* Quiconque s'enrichit en pillant.

PIRATER (*té*) v. i. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE (*rî*) n. f. Métier de pirate : *la piraterie a presque complètement disparu aujourd'hui.*

PIRE adj. (lat. *pejor*). Plus mauvais, plus nuisible. (Précédé de l'article, ce comparatif devient un superlatif.) N. m. Ce qui est le plus mauvais. (N'employez jamais *pire* comme adverbe, ne dites pas : *tant pire ; le malade va pire que jamais,* mais dites : *tant pis, le malade va pis.*) PROV. : **Il n'est pire eau que l'eau qui dort,** les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut se défier le plus. ANT. **Meilleur.**

PIRIFORME adj. (du lat. *pirum,* poire, et de *forme*). Qui affecte la forme d'une poire : *crâne piriforme.*

PIROGUE (*ro-ghe*) n. f. Barque faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues, qui marche à la voile ou à la rame : *les pirogues malaises sont très rapides. Pirogue double,* deux pirogues accouplées.



Pirogue

PIROUETTE (*rou-è-te*) n. f. Sorte de toton. Tour entier qu'on fait sur soi-même, sur la pointe d'un seul pied. *Fig.* Changement brusque d'opinion : *les pirouettes d'un homme politique.* Volte sur place d'un cheval pivotant sur un de ses pieds.

PIROUETTEMENT (*rou-è-te-man*) n. m. Succession de pirouettes.

PIROUETTER (*rou-è-té*) v. i. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS (*pi*) n. m. (du lat. *pectus,* poitrine). Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

(pi) adv. (lat. *pejus*). Plus mal : *malade qui que jamais*. Substantiv. : *tomber dans le pis*. **ler**, ce qui peut arriver de plus fâcheux. Ce à ı se résout faute de mieux. Loc. adv. : **De pis ; de pis en pis**, de plus en plus mal. **aller**, en supposant les choses au plus mal. **lieux**.

CICOLE adj Qui appartient à la pisciculture.

'ICULTURE (*pis-si*) n. f. (du lat. *piscis*, pois- *cultor*, qui cultive). Art d'élever et de mul- les poissons : *la pisciculture a permis de re- de nombreux cours d'eau et étangs*.

CIFORME (*pis-si*) adj. En forme de poisson.

CINE (*pis-si-ne*) n. f. (lat. *piscina* ; de *piscis*, ı). *Antiq.* Vivier. Grand bassin pour la nata- ı toute saison. (Se dit encore dans ce sens.) baptismaux. Dans les premières églises, réci- ù le prêtre faisait ses ablutions et lavait le après la communion. *Piscine sacrée*, endroit acristie où l'on jette l'eau qui a servi à net- es vases sacrés et les linges d'autel. *Piscine ique*, v. PROBATIQUE.

CIVORE (*pis-si*) adj. et n. (du lat. *piscis*, pois- *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de poissons : *ques sont piscivores*.

É (*zé*) n. m. (de *piser*). Maçonnerie de terre ıse comprimée sur place.

ER (*zé*) v. t. (lat. *pisare*). Construire en pisé.

EUR (*zeur*) ou **PISEYEUR** (*zé-ieur*) n. m. ıui construit en pisé.

IFORME (*zi*) adj. m. Se dit d'un petit os du carpe.

DIR (*zoir*) ou **PISON** (*zon*) n. m. Masse en ont se sert le piseur.

OLITHE (*zo*) n. f. Grain calcaire, de la gros- 'un pois.

OLITHIQUE (*zo*) adj. Se dit d'une roche for- pisolithes : *calcaire pisolithique*.

SAT (*pi-sa*) n. m. Urine : *du pissat de cheval*.

SEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de pisser . *ent de sang*.

SENLIT (*pi-san-li*) n. m. *Fam.* Enfant qui ıu lit.

SENLIT (*pi-san-li*) n. m. Genre de composées mangent en salade : *la racine de pissenlit, te, fournit la fausse chicorée. Manger les pissen- r la racine*, être enterré. Syn. de DENT DE LION.

SER (*pi-sé*) v. i. et t. Uriner.

SEUR, EUSE (*pi-seur, eu-ze*) n. Qui pisse ıt.

SEUX, EUSE (*pi-seû, eu-ze*) adj. Imprégné : *linge pisseux*. Qui a l'apparence de l'urine, ppelle l'urine : *odeur, couleur pisseuse*.

SOIR (*pi-soir*) n. m. Lieu pour pisser.

SOTER (*pi-so-té*) v. i. Uriner fréquemment.

SOTIÈRE (*pi-so*) n. f. *Fam.* Urinoir. Petit au ; fontaine qui jette peu d'eau.

TACHE (*pis-ta-che*) n. f. (gr. *pistakion*). du pistachier : *la pistache est un condiment*.

TACHIER (*pis-ta-chi-é*) n. m Genre d'ana- cées de l'Asie, dont le fruit (*pistache*) est em- en confiserie ou fournit de l'huile.

TE (*pis-te*) n. f. (lat. *pista*). Trace que laisse ıui marche. *Fig. Etre à la piste de quelqu'un*, recherche. *Le suivre à la piste*, être sur ses . Terrain, espace aménagé pour des courses vaux, de cycles, d'autos. Chemin tracé réservé clistes, aux cavaliers, etc. Dans les pays neufs, ı rudimentaire, sommairement aménagé.

TEUR (*pis-teur*) n. m. (de *piste*). Employé l, chargé de racoler des voyageurs.

TIL (*pis-til*) n. m. (du lat. *pistillus*, pilon). e femelle des végétaux : *le pistil s'appelle gynécée*. (V. la planche PLANTE.)

TOLE (*pis-to-le*) n. f. Monnaie d'or ancienne, eur variable. En France, autrefois, pièce de ıncs. Partie d'une prison tains détenus de marque nt et se font servir à frais : *être à la pistole*.



Pistolet de dessinateur.

TOLET (*pis-to-lè*) n. m. *pistolese*, de *Pistoie*). à feu de petite dimen- ıui se tire d'une seule main : *pistolet de poche ; t de tir. Fig.* et *fam.* Homme bizarre : *un sin- pistolet*. Règle à courbes variées, dont se ser- vent les dessinateurs. *Mar.* Saillie, à l'arrière de la dunette, où l'on amarre la misaine. Bossoir pour hisser les embarcations à bord. Pulvérisateur pour peinture.



Pistolets : 1. D'arçon, 2. De tir.

PISTON (*pis-ton*) n. m. (du lat. *pistare*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe ou dans le cylindre d'une machine à vapeur, d'un moteur. Bouton à ressort. *Musiq.* Syn. de CORNET A PISTONS. *Pop.* Recommandation, protection : *le piston fait souvent plus pour l'avancement que le mérite personnel*.



A, piston.

PISTONNER (*pis-to-né*) v. t Recommander, protéger : *se faire pistonner par un homme influent*. *Pop.* Ennuyer, tracasser.

PITANCE n. f. (de *pitié*). Subsistance journalière : *une maigre pitance*. Ce que reçoit un moine pour son repas.

PITANCIER (*si-é*) n. m. Dans un couvent, celui qui était chargé de distribuer la pitance. (Vx.)

PITAUD, E (*tô, ô-de*) n. Paysan lourd et grossier. Niais. (Peu us.)

PITCHPIN n. m. Espèce de pin résineux de l'Amérique du Nord, dont le bois, jaune et rougeâtre, dit aussi *pitchpin*, est employé en ébénisterie : *chambre en pitchpin*.

PITE n. f. (du lat. *picta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie de cuivre, qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière digne de pitié ou de mépris : *échouer piteusement*.

PITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (lat. *pietosus*). Digne de compassion. Propre à exciter la pitié : *être en piteux état. Mine piteuse*, air triste, confus.

PITHÉCANTHROPE n. m. (du gr. *pithêkos*, singe, et *anthrôpos*, homme). Nom d'un être anatomiquement intermédiaire entre le singe et l'homme, et dont on a retrouvé à Java quelques ossements fossiles.

PITIÉ n. f. (lat. *pietas*). Compassion pour les souffrances d'autrui : *la pitié est un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme*. Chose digne d'inspirer la commisération ou le mépris : *la politique, quelle pitié ! A faire pitié*, très mauvais, très mal. PROV. : **Il vaut mieux faire envie que pitié**, il vaut mieux être heureux et subir l'envie inspirée par le bonheur, qu'être malheureux et s'attirer des témoignages de compassion. ANT. **Envie**.



Piton.

PITON n. m. Anneau muni d'une queue à vis. Pointe d'une montagne élevée. *Pop.* Gros nez.

PITOYABLE (*toi-ia-ble*) adj. Qui est naturellement enclin à la pitié : *soyez pitoyables aux malheureux* (Vx.) Qui excite la pitié : *état pitoyable*. Méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable*

PITOYABLEMENT (*toi-ia-ble-man*) adv. D'une manière pitoyable, piteuse.

PITRE n. m. Paillasse, compère d'un escamoteur : *faire le pitre. Fig.* Homme versatile, bouffon, peu estimable : *les pitres de la politique*.

PITRERIE (*rî*) n. f. Action de pitre.

PITTORESQUE (*pi-to-rès-ke*) adj. (ital. *pittoresco*). Qui appartient, qui a rapport à la peinture : *dessin, relief, couleur, voilà la trinité pittoresque*. Propre à fournir un bon sujet de composition artistique : *les sites pittoresques sont nombreux dans les Pyrénées*. En peinture et en littérature, piquant, original : *le style de Saint-Simon est pittoresque*. N. m. : *courir après le pittoresque*.

PITTORESQUEMENT (*pi-to-rès-ke-man*) adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à la pituite. *Membrane pituitaire*, membrane muqueuse des fosses nasales.

PITUITE n. f. (lat. *pituita*). Vomissement glaireux, qui survient le matin chez les alcooliques. Mucosité des fosses nasales.

PITUITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pituite. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PITYRIASIS (*ziss*) n. m. (gr. *pituriasis*; de *piturion*, son du blé). Dermatose à desquamation en fines écailles.

PIVERT (*vèr*) n m. (de *pic*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics. (On dit aussi PICVERT.)



Pivert.

PIVOINE n. f. (lat. *pæonia*). Genre de renonculacées à belles fleurs blanches, rouges, jaunes ou panachées, que l'on cultive dans les jardins : *pivoine herbacée; pivoine ligneuse.* N. m. Nom vulgaire du bouvreuil.

PIVOT (*vo*) n. m. Pièce arrondie qui s'enfonce dans une autre et sur laquelle tourne un corps solide. *Fig.* Base, soutien, agent principal : *l'intérêt est le pivot de beaucoup d'actions. Bot.* Racine qui s'enfonce verticalement en terre.



Pivoines.

PIVOTANT (*tan*), **E** adj. qui pivote. *Bot.* Se dit des racines centrales qui s'enfoncent perpendiculairement dans la terre : *la carotte a une racine pivotante.*

PIVOTER (*té*) v. i. Tourner sur un pivot ou comme sur un pivot.

PIZZICATO (*pid-zi*) n. m. (mot ital.). Passage de musique exécuté en pinçant les cordes du violon ou de la contrebasse. Pl. des *pizzicati.*

PLACABLE adj. (lat. *placabilis*). Qui peut être apaisé. (Peu us.) ANT. **Implacable.**

PLACAGE n. m. (de *plaquer*). Ouvrage de menuiserie, ébénisterie, marqueterie, etc., consistant en l'application d'une mince feuille, d'un bois ou d'une matière précieuse sur une matière de moindre valeur.

PLACARD (*kar*) n. m. (de *plaquer*). Assemblage de menuiserie au-dessus d'une porte. Armoire pratiquée dans un mur. Avis écrit ou imprimé, affiché publiquement pour annoncer, injurier, diffamer : *placard officiel, séditieux. Impr.* Epreuve d'imprimerie, en colonnes espacées, pour faciliter les corrections.

PLACARDER (*dé*) v. t. (de *placard*). Afficher : *placarder un arrêt.* Railler dans des écrits mordants : *placarder ses adversaires.*

PLACE n. f. (du lat. *platea*, place publique). Espace, endroit qu'occupe, ou peut ou doit occuper une personne, une chose : *une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.* Dignité, charge, emploi : *perdre sa place.* Rang qu'obtient un écolier pour sa composition : *les prix se donnent d'après les places.* Lieu public découvert et généralement environné de bâtiments : *la place de l'Opéra, de la Bastille. Rester sur la place*, tomber mort ou grièvement blessé. *Place forte*, ville de guerre. *Place d'armes*, endroit où ont lieu les revues, les exercices, etc. *Place d'armes*, l'un des éléments de la fortification bastionnée, formée par un élargissement du chemin couvert : *place d'armes rentrante ; place d'armes saillante.* (V. FORTIFICATION.) *Place*, ville fortifiée : *la place de Metz. Comm.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises. Endroit où stationnent les voitures : *voiture de place. Sur place*, à l'endroit même, sans bouger.

PLACEMENT (*man*) n. m. Action de procurer une place, un emploi : *bureau de placement.* Action de vendre : *placement de vin.* Action de disposer d'un capital de manière qu'il rapporte des intérêts : *faire un placement avantageux.* ANT. **Déplacement.**

PLACENTA (*sin-ta*) n. m. (du gr. *plakous*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus. Partie qui attache la graine.

PLACENTAIRE (*sin-tè-re*) adj. Qui appartient au placenta : *vaisseaux placentaires.* N. m. pl. Grande division de mammifères, comprenant ceux qui possèdent un placenta. S. un *placentaire.*

PLACENTATION (*sin-ta-si-on*) n. f. Disposition des graines sur le placenta.

PLACER (*sé*) v. t. (de *place.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il plaça, nous plaçons.*) Etablir, mettre dans un lieu : *placer un meuble, un invité. Fig.* Assigner un rang. Procurer un emploi : *placer un domestique.* Vendre pour le compte d'autrui : *placer des cafés. Placer de l'argent*, mettre à intérêt. ANT. **Déplacer.**

PLACER (*sèr*) n. m. (mot espagn. signif. *banc de sable*). Gisement aurifère : *les placers ont fait la fortune de la Californie.*

PLACET (*sè*) n. m. (mot lat. signif. *il plaît*). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets.* (Syn. PÉTITION.)

PLACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui place ; qui procure un emploi : *une placeuse de spectateurs ; placeur de domestiques.*

PLACIDE adj. (lat. *placidus*). Calme, paisible : *rester placide devant une injure.* ANT. **Emporté.**

PLACIDEMENT (*man*) adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. (de *placide*). Nature calme.

PLACIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui fait la place. Syn. de PLACEUR. Adjudicataire des places d'un marché.

PLAFOND (*fon*) n. m. (pour *plat fond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un lieu couvert. Peinture ornant un plafond : *Delacroix a exécuté de magnifiques plafonds.* Maximum de vitesse d'une auto, d'altitude que peut atteindre un avion ; limite d'émission d'une banque.

PLAFONNAGE (*fo-no-je*) n. m. Action de plafonner. Travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER (*fo-né*) v. t. Garnir d'un plafond : *plafonner une pièce.* Exécuter pour plafond : *plafonner des figures. Aviat.* Voler aussi haut que possible, en parlant d'un avion.

PLAFONNEUR (*fo-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des plafonds.

PLAFONNIER n. m. Appareil d'éclairage placé très près du plafond.

PLAGAL, E, AUX adj. Se dit d'un mode musical où la quinte est à l'aigu et la quarte au grave. *Cadence plagale*, mouvement de la sous-dominante sur la tonique, portant l'une et l'autre l'accord parfait.

PLAGE n. f. (du lat. *plaga*, contrée). Rivage de mer plat et découvert : *la plage de Trouville est très fréquentée. Poétiq.* Contrée, climat : *les plages lointaines.* Espace de terre qui correspond à une région déterminée du ciel : *on compte quatre plages principales : le nord, le midi, l'est, l'ouest.*

PLAGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui. Adjectiv. *auteur plagiaire.*

PLAGIAT (*ji-a*) n. m. (du lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire : *dénoncer un plagiat.*

PLAGIER (*ji-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Commettre un plagiat à l'égard de.

PLAID (*plè*) n. m. (du lat. *placitum*, assemblée publique). Plaidoyer. Audience : *tenir les plaids.* (Vx.) Assemblée judiciaire ou politique, sous les Mérovingiens et les Carolingiens (Vx.)

PLAID (*èd*) n. m. Manteau à carreaux des Ecossais. Couverture de voyage, semblable à ce manteau. Manteau sans manches.

PLAIDABLE (*plè-da-ble*) adj. Qu'on peut plaider : *cause difficilement plaidable.*

PLAIDANT (*plè-dan*), **E** adj. Qui plaide : *les parties plaidantes.*

PLAIDER (*plè-dé*) v. i. (de *plaid*). Contester en justice. Défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *avocat qui a bien plaidé.* Influencer en faveur de : *le passé de l'honnête homme plaide pour lui.* V. t. Même sens : *plaider une cause.* Soutenir : *plaider le faux.*

PLAIDEUR, EUSE (*plè-deur, eu-ze*) n. Qui plaide. Qui aime les procès : *un plaideur enragé.*

PLAIDOIRIE (*plè-doi-rî*) n. f. Art ou action de plaider : *l'exercice de la plaidoirie.* Plaidoyer : *imprimer une plaidoirie.*

PLAIDOYER (*plai-doi-ié*) n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat pour défendre une cause : *le plaidoyer de Berryer ne put sauver le maréchal Ney.*

PLAIE (*plè*) n. f. (du lat. *plaga*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. (Syn. BLESSURE.) Abusiv. Cicatrice. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur.* Fléau : *les dix plaies d'Egypte. Mettre le doigt sur la plaie*, trouver, indiquer exactement où est le mal.

PLAIGNANT (*plè-gnan*), **E** n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante.*

PLAIN, E (*plin, è-ne*) adj. (du lat. *planus*, égal). Uni, plat. **De plain-pied,** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT (*plin-chan*) n. m. Chant traditionnel de l'Eglise, dont saint Grégoire le Grand a coordonné, complété et fixé le répertoire : *le rythme du plain-chant est fondé sur l'accentuation et les divisions du phrasé ; la musique du plain-chant est écrite sur une portée de quatre lignes.* Pl. des *plains-chants.*

PLAINDRE (*plin-dre*) v. t. (du lat. *plangere*, frapper. — Se conj. comme *craindre.*) Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux.* Donner à regret : *plaindre sa peine.* **Se plaindre** v. pr. Se lamenter. Témoigner du mécontentement contre quelqu'un. Former une plainte en justice. ANT. **Envier.**

PLAINE (*plè-ne*) n. f. (rad. *plain*). Certaine étendue de pays plat : *la Russie est un pays de plaines. Poét. La plaine liquide*, la mer. *Blas.* Champagne réduite de moitié en hauteur.

PLAINTE (*plin-te*) n. f. Gémissement, lamentation : *pousser des plaintes.* Blâme, reproche : *mettre à néant les plaintes de quelqu'un.* Déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre : *déposer une plainte.*

PLAINTIF, IVE (*plin*) adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif.* Qui gémit. Qui a l'habitude de gémir.

PLAINTIVEMENT (*plin, man*) adv. D'une voix plaintive : *gémir plaintivement.*

PLAIRE (*plè-re*) v. i. (lat. *placere.* — *Je plais, nous plaisons. Je plaisais, nous plaisions. Je plus, nous plûmes. Je plairai, nous plairons. Je plairais, nous plairions. Plais, plaisons, plaisez. Que je plaise, que nous plaisions. Que je plusse, que nous plussions. Plaisant. Plu.*) Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens : *la louange plaît.* V. impers. Etre conforme à la volonté, au désir de : *il plaît aux uns de partir, aux autres de rester. S'il vous plaît*, formule de politesse. *Plaise* ou *plût à Dieu que*, formule de souhait. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement. Prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter.* Se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig.* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux.* En parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les bois.* ANT. **Déplaire.**

PLAISAMMENT (*plè-za-man*) adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment une anecdote.* Ridiculement : *être plaisamment coiffé.*

PLAISANCE (*plè-zan-se*) n. f. Plaisir. (Vx.) *De plaisance*, qui sert au plaisir : *bateau de plaisance.*

PLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. Agréable : *site plaisant.* Qui fait rire : *conte plaisant.* Devant un nom, Ridicule : *un plaisant personnage.* N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant.* Le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure.* ANT. **Déplaisant.**

PLAISANTER (*plè-zan-té*) v. i. (de *plaisant*). Dire ou faire quelque chose pour amuser : *aimer à plaisanter. Fig.* Ne pas parler sérieusement. V. t. Railler sans méchanceté : *plaisanter quelqu'un.*

PLAISANTERIE (*plè-zan-te-rî*) n. f. Chose dite ou faite pour amuser. Dérision : *assez de plaisanteries.* Bagatelle : *pour Hercule, les plus fabuleux exploits n'étaient qu'une plaisanterie. Plaisanterie à part*, sérieusement parlant. *Entendre la plaisanterie*, savoir supporter un badinage sans se fâcher.

PLAISANTIN (*plè-zan*) n. m. En mauv. part, Celui qui aime à faire le plaisant.

PLAISIR (*plè-zir*) n. m. (du lat. *placere*, plaire). Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme, des sens.* Divertissement : *en ville, l'hiver est le temps des plaisirs.* Volonté, consentement : *si c'est votre plaisir. Bon plaisir*, volonté arbitraire : *la France a longtemps vécu sous le régime du bon plaisir des rois.* Oublie roulée en cornet. Loc. adv. : **A plaisir,** de pure invention : *conte fait à plaisir.* Sans sujet, *se tourmenter à plaisir.* **Par plaisir,** en guise de divertissement ou d'essai. ANT. **Chagrin, tristesse, affliction, peine.**

PLAMÉE (*mé*) n. f. (subst. particip. de *plamer*). Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAMER (*mé*) v. t. (de *plain*). Gonfler, amollir et dégraisser les peaux à l'aide de la chaux.

PLAN, E adj. (lat. *planus*). Plat et uni : *surface plane. Angle plan*, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. (de *plan*, adj.). Surface plane, c'est-à-dire surface sur laquelle la droite joignant deux points quelconques est comprise tout entière. Représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville. Lever un plan*, exécuter les opérations géométriques nécessaires pour pouvoir représenter un terrain sur le papier. *Plan incliné*, machine simple, comprenant une surface inclinée à l'horizon. *Plan d'épreuve*, petit appareil pour étudier la distribution de l'électricité sur un conducteur. *Aviat. Plan de sustentation* : aile d'un avion. *Peint.* Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan. Fig.* Disposition générale : *plan d'une tragédie.* Projet, dessein : *arrêter son plan. Théât.* Chacune des parties de la scène déterminées par le manteau d'arlequin, les différentes coulisses et la toile de fond.

PLANAGE n. m. Action de planer.

PLANAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de vers turbellariés des eaux douces.

PLANCHE n. f. (bas lat. *planca*). Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais : *planche de chêne, de sapin.* Feuille de métal ou morceau de bois plat, sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures. Estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches. Jard.* Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade. Faire la planche*, se tenir dans l'eau sur le dos complètement immobile, sauf que l'on agite légèrement les mains près du corps. Pl. *Les planches*, le théâtre, la scène : *paraître, débuter sur les planches. Mar. Jour de planches*, temps accordé à un navire de commerce pour effecter son déchargement (au moyen de planches jetées entre son bord et le quai.)

PLANCHÉIAGE n. m. Action de planchéier.

PLANCHÉIER (*ché-i-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHÉIEUR n. et adj. m. Celui qui fait des planchers.

PLANCHER (*ché*) n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison : *plancher en mosaïque. Fam. Le plancher des vaches*, la terre ferme.

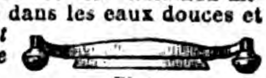
PLANCHETTE (*ché-te*) n. f. Petite planche. Instrument qui sert à lever les plans : *faire un lever à la planchette.*

PLANÇON ou **PLANTARD** (*tar*) n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture. Tronc d'arbre équarri, puis refendu à la scie.

PLAN-CONCAVE adj. Dont une face est plane et l'autre concave : *lentille plan-concave.*

PLAN-CONVEXE (*vèk-se*) adj. Dont une face est plane et l'autre convexe : *verres plan-convexes.*

PLANCTON n. m. Ensemble des animaux microscopiques en suspension dans les eaux douces et salées : *le plancton disparaît en général au-dessous de 200 mètres de fond.*



Plane.

PLANE n. f. (lat. *plana*). Outil tranchant à deux poignées, dont se servent les charrons, les tonneliers, etc.

PLANE n. m. Nom vulgaire du platane et de l'érable.

PLANEMENT (*man*) n. m. Action de planer.

PLANER (*né*) v. t. Polir avec la plane.

PLANER (*né*) v. i. (de *plain*). Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer : *l'aigle plane de longues heures à des hauteurs exceptionnelles. Fig.* Considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre.* Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés. Vol plané*, vol exécuté sur un avion sans moteur ou volant avec moteur calé.

PLANÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire. Système planétaire*, ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil. Mécanisme d'un différentiel d'auto.

PLANÈTE n. f. (du gr. *planêtês*, errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil : *les planètes n'ont pas de lumière propre*. — La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes*, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les huit grandes planètes visibles à l'œil nu sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Parmi les petites, on compte : Vesta, Junon, Cérès, Pallas, etc. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi, la terre est accompagnée par la lune, qui tourne autour d'elle. Mars a deux satellites, Jupiter neuf, Saturne en a dix, Uranus quatre, et Neptune un.

L'ensemble de tous ces corps forme ce que l'on appelle le *système solaire*. De nombreuses comètes se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens, suivant des courbes ou *paraboles* excessivement allongées. Enfin, des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances énormes et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Remarquons que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, que chacune d'elles a un mouvement de rotation autour d'un axe, d'où succession régulière des jours et des nuits ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle.

PLANETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je planette*.) Amincir un morceau de corne pour en faire un peigne.

PLANÉTOÏDE (*to-i-de*) n. m. Petite planète.

PLANEUR n. et adj. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANEUR n. m. *Aviat.* Petit avion sans moteur.

PLANIMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer les surfaces planes.

PLANIMÉTRIE (*tri*) n. f. Partie de la géométrie, qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROSTRE (*ros-tre*) adj. (du lat. *planus*, plat, et *rostrum*, bec). Se dit d'un oiseau dont le bec est aplati.

PLANISPHÈRE (*nis-fè-re*) n. m. (du lat. *planus*, plan, et de *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane. (V. TERRE [planche en couleurs].)

PLANISPHÉRIQUE (*nis-fé*) adj. Qui a rapport aux planisphères.

PLANKTON n. m. V. PLANCTON.

PLANORBE n. f. Genre de mollusques à coquilles cornées, qui vivent dans les marais.

PLANT (*plan*) n. m. (de *planter*). Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée ou repiquée : *plants de laitues*. Ensemble de végétaux plantés dans un même terrain. Ce terrain lui-même : *lever des perdrix dans un plant d'asperges*.

PLANTAGE n. m. Action ou manière de planter. *Mar.* Charpente à l'extrémité d'une corderie, munie de manivelles pour tordre les cordages.



Plantain.

PLANTAGINÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *plantaginée*.

PLANTAIN (*tin*) n. m. Espèce de *plantaginées* fort commune, dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE (*tè-re*) adj. De la plante du pied.

PLANTATION (*si-on*) n. f. Action de planter. Ensemble de végétaux plantés. Lieu où on les a plantés. Aux colonies, exploitation rurale : *une plantation de café, de canne à sucre*.

PLANTE n. f. (lat. *planta*). Nom général sous lequel on comprend tout ce qui vit en étant fixé au sol par des racines : *la botanique est l'étude des plantes : la plante naît, se développe et meurt comme les animaux, mais elle ne se meut pas*. Face inférieure du pied de l'homme et des animaux, qui pose à terre. *Jardin des plantes*, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER (*té*) v. t. (lat. *plantare*). Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine. Enfoncer en terre : *planter une borne, un pieu*. *Fig.* Dresser : *planter une échelle contre un mur*. Arborer : *planter un drapeau*. *Planter là quelqu'un*, le quitter brusquement. ANT. **Déplanter, arracher.**

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres. Propriétaire d'une plantation, aux colonies.



Plantoir.

PLANTIGRADE n. m. et adj. (du lat. *planta*, plante du pied, et *gradi*, marcher). Qui marche sur la plante des pieds, au lieu de marcher sur les doigts : *l'ours est un plantigrade ; un animal plantigrade*.

PLANTOIR n. m. Outil de bois, effilé d'un bout, servant à planter.

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres. Service que fait ce soldat : *être de planton*.

PLANTULE n. f. Embryon végétal, qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En abondance, copieusement.

PLANTUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *plentor*, plénitude, venu du lat. *plenus*, plein). Abondant, copieux : *repas plantureux*. Fertile : *terre plantureuse*. *Fig.* Plein d'idées : *style plantureux*.

PLANURE n. f. Ce qu'on enlève avec la plane.

PLAQUE n. f. (subst. verb. de *plaquer*). Feuille de métal : *une plaque de cuivre*. Insigne des gardes champêtres, commissionnaires, etc. Écriteau indicateur des nom, domicile, profession du propriétaire, qui doit être fixé de façon apparente sur les voitures, etc. Large décoration appliquée sur l'habit : *recevoir la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur*.

PLAQUÉ (*ké*) n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : *bijou, chaîne en plaqué*.

PLAQUEMINE (*caquis, kaki* ou *figue caque*, du Japon) n. f. Fruit du plaqueminier.

PLAQUEMINIER (*ke-mi-ni-é*) n. m. Genre d'ébénacées, qui fournissent des bois d'ébénisterie. (Le fruit d'une de ses espèces est supposé être le fameux *lotos*, mangé par les lotophages de l'antiquité.)

PLAQUER (*ké*) v. t. (du bas allem. *placken*, coller). Appliquer une chose mince sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc*. *Fig.* Appliquer, émettre avec énergie : *plaquer des accords*. *Pop.* Abandonner : *plaquer un ami*.

PLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Petit volume de peu d'épaisseur. Ancienne monnaie belge, qui valait 20 centimes. Petite plaque métallique, généralement rectangulaire, frappée en l'honneur d'un personnage, en souvenir d'un événement, etc. : *plaquette commémorative*.

PLAQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Artisan qui fait des placages, ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASMA (*plas-ma*) n. m. (mot gr. signif. *formation*). Nom de la partie liquide de divers tissus organiques, particulièrement du sang et de la lymphe.

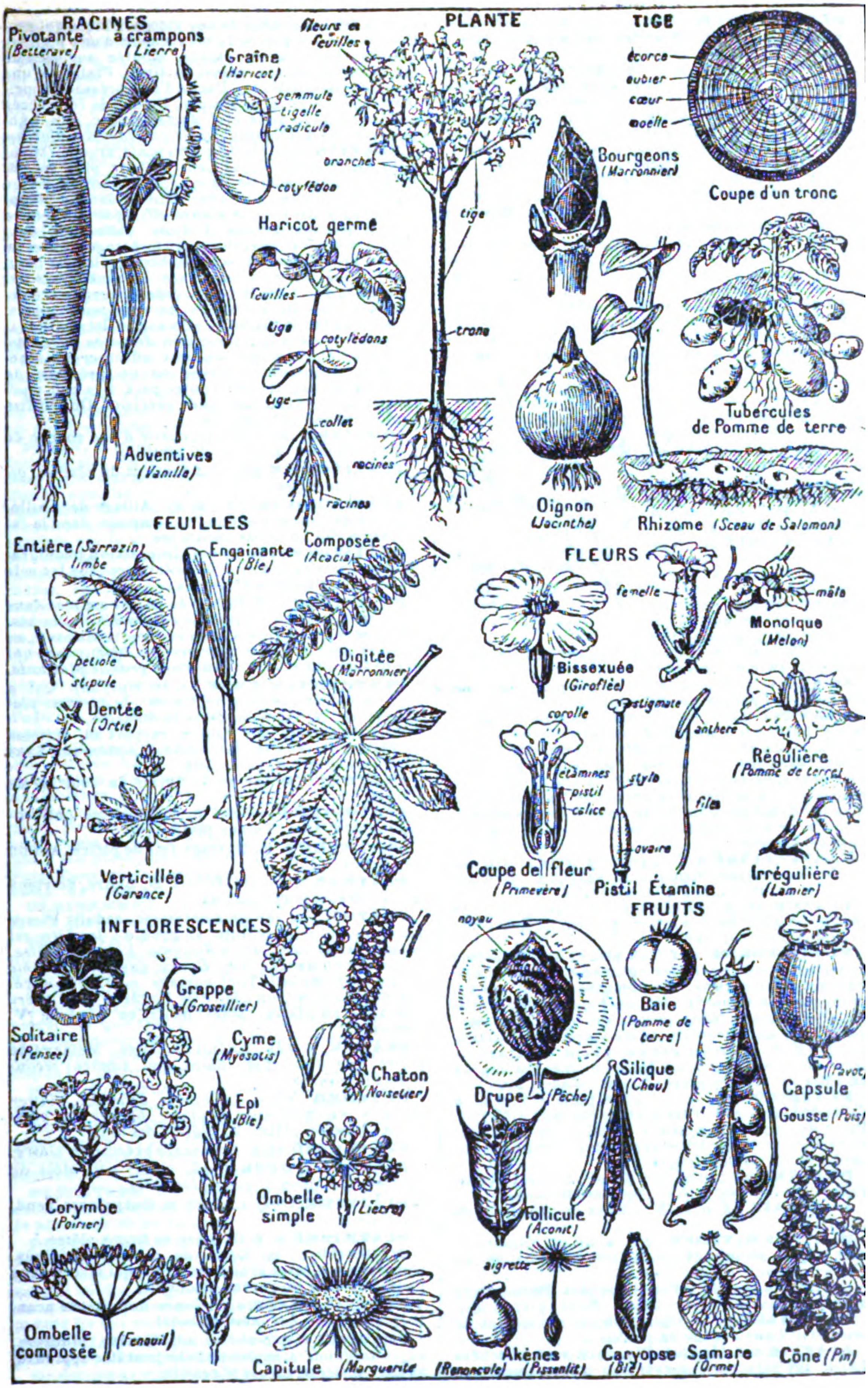
PLASTICITÉ (*plas-ti*) n. f. Qualité des matières qui peuvent recevoir différentes formes : *la plasticité de l'argile*.

PLASTIDE (*plas-ti-de*) n. m. Nom des masses protoplasmiques sans membrane d'enveloppe.

PLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. (gr. *plastikos* ; de *plastês*, qui façonne). Propre à être modelé : *argile plastique*. Qui concerne la reproduction des formes : *la statuaire, la peinture sont des arts plastiques*. N. f. Art de modeler des figures : *la plastique grecque*. *Abusiv.* Ensemble des formes d'une personne : *la plastique irréprochable d'Apollon*.

PLASTIQUEMENT (*plas-ti-ke-man*) adv. Par les procédés ou au point de vue de la plastique.

PLASTRON (*plas-tron*) n. m. (de l'ital. *piastrone*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse. Pièce de cuir ou de toile rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. (V. ESCRIME.) *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous. Devant de chemise : *plastron souple*.


RACINES
Pivotante (Betterave)
à crampons (Lierre)
Adventives (Vanille)
Graine (Haricot)
gemmule
tigelle
radicule
cotylédon
Haricot germé
feuilles
tige
cotylédons
collet
racines
PLANTE
fleurs et feuilles
branches
tige
tronc
racines
TIGE
écorce
aubier
cœur
moelle
Coupe d'un tronc
Bourgeons (Marronnier)
Oignon (Jacinthe)
Tubercules de Pomme de terre
Rhizome (Sceau de Salomon)
FEUILLES
Entière (Sarrazin)
limbe
petiole
stipule
Engainante (Blé)
Composée (Acacia)
Digitée (Marronnier)
Dentée (Ortie)
Verticillée (Garance)
FLEURS
Bissexuée (Giroflée)
femelle
mâle
Monoïque (Melon)
corolle
étamines
pistil
calice
stigmate
style
ovaire
anthère
filet
Coupe de fleur (Primevère)
Pistil
Étamine
Régulière (Pomme de terre)
Irrégulière (Lamier)
INFLORESCENCES
Solitaire (Pensée)
Grappe (Groseillier)
Cyme (Myosotis)
Chaton (Noisetier)
Corymbe (Poirier)
Epi (Blé)
Ombelle simple (Lierre)
Ombelle composée (Fenouil)
Capitule (Marguerite)
FRUITS
noyau
Drupe (Pêche)
Baie (Pomme de terre)
Silique (Chou)
Capsule (Pavot)
Gousse (Pois)
Follicule (Aconit)
aigrette
Akènes (Renoncule) (Pissenlit)
Caryopse (Blé)
Samare (Orme)
Cône (Pin)

PLASTRONNER (*plas-tro-né*) v. t. Garnir d'un plastron. V. i. *Fig.* Prendre une attitude fière ; poser ; faire le beau.

PLAT (*pla*), **E** adj. Dont la superficie est unie : *la Beauce est plate. Mer plate*, sans vagues. *Calme plat*, absence absolue de vent sur mer. *Bateau plat*, à fond plan. *Bourse plate*, vide. *Cheveux plats*, ni frisés ni bouclés. *Vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée*. *Fig. Style plat*, sans élégance. *Plat personnage*, dépourvu de tout mérite. *Teinte plate*, uniforme. *Tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *le plat d'un sabre*. Ant. **Bombé ; montagneux. Spirituel.**

PLAT (*pla*) n. m. (de *plat* adj.). Pièce de vaisselle de table de formes diverses, plus grande et plus creuse que l'assiette : *plat long*. Son contenu : *manger un plat de poisson*.

PLATANAIE (*nè*) n. f. Lieu planté de platanes.

PLATANE n. m. (lat. *platanus*). Genre de plantes comprenant de grands arbres ornementaux : *les platanes sont communs dans le midi de l'Europe*. — Le platane atteint 30 mètres de haut. Il a une tige droite et régulière, nue sur une grande partie, son tronc est recouvert d'une écorce gris verdâtre, qui se détache par plaques. Son bois est employé pour le chauffage ; on en fait rarement usage en menuiserie, car il se fendille en vieillissant.



Platane.

PLATANISTE (*nis-te*) n. m. Lieu ombragé de platanes, où s'exerçait la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD (*pla-bor*) n. m. Bordage épais, qui termine le pourtour d'un navire. Madrier de sapin, provenant des bateaux déchirés. Pl des *plats-bords*.

PLATE n. f. Embarcation à fond plat. *Archéol.* Chacune des parties de l'armure de fer plein.

PLATEAU (*tô*) n. m. (de *plat*). Bassin d'une balance. Large plat de laque, de métal, de cristal, etc., sur lequel on sert le thé, le café, la bière, etc. Plaine située dans un lieu élevé ; *les hauts plateaux algériens sont couverts de chotts*. Banc de sable, de roches, etc., peu élevé au-dessus de la mer. Scène d'un théâtre. Cercle de verre de la machine électrique. Partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit, qui borde les compartiments d'un parterre. Moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes*.

PLATÉE (*té*) n. f. Plein un plat : *une platée de choux*. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble. Partie d'un tramway, d'un omnibus, etc., où les voyageurs se tiennent debout. *Fig.* et *fam. Plate-forme électorale*, idées, projets sur lesquels un candidat s'appuie pour solliciter les votes des électeurs. Solive. *Mar.* Plancher fixe ou volant. Ouvrage de terre, de ciment, etc., sur lequel on met des canons en batterie. Pl. des *plates-formes*. Wagon plat.

PLATE-LONGE n. f. Longe plate et longue, à l'aide de laquelle on maintient les chevaux difficiles. Pièce de cuir qu'on ajuste à l'avaloir ou à la croupière pour maîtriser les chevaux rétifs dans les brancards. Pl. des *plates-longes*.

PLATEMENT (*man*) adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement*. Ant. **Spirituellement.**

PLATERIE (*rî*) n. f. Se dit des pièces plates en céramique.

PLATHELMINTHES (*tèl*) n. m. pl.. Classe de vers à corps allongé et aplati (*ténia, douve*). S. un *plathelminthe*.

PLATIN n. m. *Mar.* Petit banc plat. Partie d'une plage qui paraît à marée basse. Fond plat et uni.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. (de *plat*). Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au mécanisme d'une arme à feu ; ensemble de ces pièces. Plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre. Calotte sphérique de cuivre, montée sur pied de fer, pour sécher et repasser le linge. Plateau d'une machine pneumatique. Partie d'une presse d'imprimerie, qui foule sur le tympan. Plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure. *Pop.* Langue, facilité d'élocution : *avoir une fameuse platine*.

PLATINE n. m. (de l'espagn. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous. *Mousse* ou *éponge de platine*, masse grise spongieuse, que l'on obtient dans la préparation du platine. — Le *platine* (Pt), que l'on trouve allié à d'autres métaux (iridium, palladium, etc.) dans des sables produits par la désagrégation de roches anciennes, est un métal blanc grisâtre, mou, ductile, malléable, très tenace, de densité 21,4 ; il ne fond qu'à 1775°. Il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de nombreux acides. Grâce à sa faible fusibilité et à son inaltérabilité, il est employé dans la fabrication de vases (creusets, capsules) dans lesquels on peut effectuer des réactions à température élevée ou en présence de certains acides ; il sert, d'autre part, à la construction de nombreux appareils de précision. On l'utilise également en joaillerie, etc.

PLATINER (*né*) v. t. Recouvrir d'une couche de platine. Donner la teinte du platine.

PLATINIFÈRE adj. Qui contient du platine : *gisement platinifère*.

PLATINOÏDE (*no-i-de*) n. m. Alliage de maillechort et de tungstène, que l'on emploie dans la fabrication des boîtes de résistance.

PLATINOTYPIE (*pî*) n. f. Impression photographique, basée sur l'action de la lumière sur les sels de platine et les sels ferriques.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, les écrits : *ne confondez pas la platitude et la correction*. Ce qui est bas, avilissant : *on fait bien des platitudes pour arriver*. Défaut de ce qui n'a ni force ni saveur : *vin d'une grande platitude*.

PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon : *la doctrine platonicienne*. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. Purement idéal : *amour platonique*. Sans effet : *protestation platonique*.

PLATONISER (*zé*) v. i. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de Platon. Amour platonique.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre. Action de plâtrer.

PLÂTRAS (*tra*) n. m. Débris de plâtre, de vieux murs : *déblayer des plâtras*.

PLÂTRE n. m. (du gr. *emplastron*, enduit). Pierre calcaire, cuite et réduite en poudre : *le plâtre est obtenu par la calcination du gypse. Battre le plâtre*, le réduire en poudre. *Fig. Battre quelqu'un comme plâtre*, violemment. Tout ouvrage moulé en plâtre. Statue de plâtre : *un plâtre de Voltaire*. Pl. Légers ouvrages en plâtre. Murs neufs, en général. (V essuyer.)

PLÂTRÉ, E adj. Enduit de plâtre. Mélangé de plâtre : *vin plâtré*. *Fig.* Feint, non sincère : *réconciliation plâtrée*.

PLÂTRER (*tré*) v. t. Couvrir de plâtre : *plâtrer un mur*. Amender avec du plâtre : *plâtrer une prairie*. Ajouter du plâtre à : *plâtrer des vins*.

PLÂTRERIE (*rî*) n. f. Ouvrage exécuté en plâtre.

PLÂTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Mêlé de plâtre : *sol plâtreux ; eaux plâtreuses*.

PLÂTRIER (*tri-é*) n. et adj. m. Qui prépare, vend, travaille le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière ou four à plâtre.

PLATURE n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant d'assez grands serpents qui vivent dans l'océan Indien et l'océan Pacifique.

PLATYCÉPHALE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, des mers chaudes.

PLAUSIBLE (*plô-zi-ble*) adj. (du lat. *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir). Qui peut être approuvé, admis : *système, excuse plausible*.

PLAUSIBLEMENT (*plô-zi-ble-man*) adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. *plebs*). *Antiq. rom.* La foule des citoyens, par oppos. aux patriciens : *la plèbe arracha peu à peu aux patriciens la réalité du pouvoir.* Auj., classe inférieure, peuple.

PLÉBÉIEN, ENNE (*bé-i-in, è-ne*) n. et adj. De l'ordre du peuple : *édile plébéien.* Auj., quiconque ne fait pas partie de la noblesse : *famille plébéienne.*

PLÉBISCITAIRE (*bis-si-tè-re*) adj. Qui a rapport au plébiscite : *la doctrine plébiscitaire.*

PLÉBISCITE (*bis-si-te*) n. m. (du lat. *plebs, plebis,* peuple, et *scitum,* supin de *sciscere,* décréter). *Ant. rom.* Décret émané du peuple convoqué par tribus. Auj., vote du peuple par oui ou par non : *le plébiscite de 1852, de 1870.*

PLÉBISCITER (*bis-si-té*) v. t. Elire par plébiscite.

PLECTOGNATHES (*plèk*) n. m. pl. Ordre de poissons acanthoptérygiens, à mâchoires en forme de bec (*môle, coffre*). S. un *plectognathe.*

PLECTRE n. m. Baguette de bois, d'ivoire, etc., qui sert à toucher les cordes de la lyre.

PLÉIADE (n. mythol.) n. f. Groupe, réunion de sept personnes célèbres. (V. *Part. hist.*) *Abusiv.* un nombre indéterminé de gens.

PLEIN, E (*plin, è-ne*) adj. (lat. *plenus*). Tout à fait rempli : *verre plein.* Sans cavités ni lacunes : *mur plein.* Qui abonde en... : *écrit plein de fautes.* Entier, complet : *un jour plein.* Rond, gras : *visage plein. Blas.* Se dit d'un écu d'une seule couleur, sans meubles : *de gueules plein. Pleine lune,* entièrement éclairée par le soleil. *La pleine mer,* la haute mer. *La mer est pleine,* la marée est haute. *A pleines voiles,* au moyen de toutes les voiles. *A pleines mains,* abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet.* Pénétré : *plein de reconnaissance. Plein de soi-même,* égoïste ; infatué de sa personne. *Plein de vin,* ivre. *Voix pleine,* forte et sonore. *En plein jour, en pleine rue,* dans le jour, dans la rue. *Arbre en plein vent,* exposé au vent de tous côtés. *Avoir le cœur plein,* avoir des sujets de tristesse. *Donner plein pouvoir,* toute liberté d'agir. N. m. Espace complètement occupé par la matière : *le plein est le contraire du vide.* Le plus gros trait des lettres dans l'écriture. (ANT. **Délié.**) *Mar.* Marée haute : *port où l'on ne peut entrer qu'au plein. Le plein de la lune,* la pleine lune. Adverbialem. *Mar. Porter plein,* gouverner de façon que les voiles soient toujours gonflées. *Battre son plein,* être à marée haute ; *fig.* être en pleine activité. *Faire le plein,* remplir complètement. Loc. adv. : **En plein,** dans le milieu : *frapper en plein. Fam.* **Tout plein,** beaucoup : *il a tout plein d'envieux.* ANT. **Vide.**

PLEINEMENT (*plè-ne-man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement satisfait.*

PLEIN-VENT (*plin-van*) n. m. et adj. invar. Se dit d'arbres plantés loin des murs et des clôtures : *planter du plein-vent ; des pêchers plein-vent.*

PLÉNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. (de *plein*). Entier, complet : *tenir une réunion plénière. Cour plénière,* assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles. *Théol. Indulgence plénière,* rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon plénière : *être pardonné plénièrement.* (Peu us.)

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-si-ère*) n. m. (du lat. *plenus,* plein, et *potentia,* puissance). Agent diplomatique, muni de pleins pouvoirs : *envoyer un plénipotentiaire.* Adj. : *ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE n. f. (lat. *plenitudo*). Abondance excessive : *plénitude d'humeurs.* Totalité : *conserver la plénitude de ses facultés.*

PLÉONASME (*nas-me*) n. m. (du gr. *pleonasmos,* surabondance). *Gramm.* Répétition de mots ayant le même sens, qui est vicieuse lorsqu'elle est inconsciente ou due à l'ignorance (*se suicider soi-même*), ou qui est voulue pour donner plus de force à la pensée (*je l'ai vu de mes yeux,* etc.).

PLÉONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui tient du pléonasme : *locution pléonastique.*

PLÉSIOSAURE (*zi-o-sô-re*) n. m. Genre de reptiles sauriens, fossiles dans le terrain secondaire : *le plésiosaure pouvait atteindre 9 mètres de long.*

PLESSE n. f. En Normandie, tige ramenée dans le milieu d'une haie, afin d'épaissir le fourré.

PLESSIMÈTRE (*plè-si*) n. m. (du gr. *plessein,* frapper, et *metron,* mesure). Instrument d'auscultation.

PLESSIS (*si*) n. m. En Normandie, terrain enclos à l'aide de plesses. (On dit aussi PLESSÉE n. f.)

PLET (*plè*) n. m. Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même.

PLÉTHORE n. f. (du gr. *plêthôrê,* plénitude). Surabondance de sang, d'humeurs. *Fig.* Surabondance : *la pléthore des capitaux.*

PLÉTHORIQUE adj. Qui tient à la pléthore.

PLEUR n. m. (subst. verb. de *pleurer*). Larme : *répandre des pleurs.* Ne s'emploie au singulier qu'en poésie ou par plaisanterie : *un pleur éternel ; ivrogne qui verse un pleur. Essuyer les pleurs de quelqu'un,* le consoler. *Fig. Les pleurs de la vigne,* suc qui en découle au printemps. *Les pleurs de l'Aurore,* la rosée.

PLEURAL, E, AUX adj. Qui appartient à la plèvre.

PLEURANT (*ran*), **E** adj. Qui pleure : *fillette toujours pleurante.*

PLEURARD (*rar*), **E** n. Qui pleure souvent et sans sujet : *les pleurards sont ennuyeux.* Adj. Même sens. Plaintif : *ton pleurard.*

PLEURE-MISÈRE (*zè-re*) n. invar. Personne qui se plaint toujours d'être dans la misère.

PLEURER (*ré*) v. i. (lat. *plorare*). Répandre des larmes. Se dit aussi des arbres, et surtout de la vigne, qui laissent échapper de la sève après avoir été taillés. V. t. Verser des larmes au sujet de la mort de : *pleurer un père.* Regretter vivement : *pleurer ses fautes.* ANT. **Rire.**

PLEURÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *pleuron,* flanc). Inflammation de la plèvre : *une pleurésie aiguë.*

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie. Qui a rapport à la pleurésie : *point pleurétique.*

PLEUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a l'habitude de pleurer. N. f. Femme qu'on payait pour pleurer aux funérailles. Plume d'autruche, à longs brins retombants. N. f. pl. Larges manchettes qu'on mettait autrefois dans les premiers temps d'un grand deuil. Adj. Qui pleure souvent et sans cause : *fillette pleureuse.* **Saule pleureur,** V. SAULE.

PLEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux.*

PLEURITE n. f. Pleurésie sèche.

PLEURNICHER (*ché*) v. i. Faire semblant, s'efforcer de pleurer.

PLEURNICHERIE (*rî*) n. f. ou **PLEURNICHEMENT** (*man*) n. m. Action, habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui pleurniche : *un enfant pleurnicheur.*

PLEUROBRANCHE n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux salées.

PLEURODYNIE (*nî*) n. f. Douleur très vive des muscles thoraciques.

PLEURODYNIQUE adj. Qui a rapport à la pleurodynie : *douleur pleurodynique.*

PLEURONECTE (*nèk-te*) n. m. Genre de poissons plats de la famille des *pleuronectidés,* qui nagent sur le côté. (Le pleuronecte est appelé communément *grosse plie, sole de rocher,* etc.)

PLEURONECTIDÉS (*nèk-ti-dé*) n. m. pl. Famille de poissons plats, ayant pour type le genre *pleuronecte.* S. un *pleuronectidé.*

PLEUROPNEUMONIE (*nî*) n. f. Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUROTE n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont quelques espèces sont comestibles. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

PLEUTRE n. m. et adj. Homme sans valeur, sans dignité.

PLEUTRERIE (*rî*) n. f. (de *pleutre*). Action vile, lâche : *commettre une pleutrerie.*

PLEUVOIR v. impers. (lat. *pluere.* — *Il pleut, il pleuvait. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. Pleuvant, Plu.*) Se dit de l'eau qui tombe du ciel : *il pleut très peu dans le Sahara.* V. i. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville. Fig.* : *les honneurs pleuvent sur lui.*

PLÈVRE n. f. (du gr. *pleuron*, flanc). Membrane séreuse, qui tapisse le thorax et enveloppe les poumons : *l'inflammation de la plèvre se nomme* pleurésie.

PLEXUS (*plèk-suss*) n. m. (mot lat.). Réseau de filets nerveux, musculaires, vasculaires, etc., entrelacés et enchevêtrés : *le plexus lombaire et le plexus sacré donnent les nerfs des membres inférieurs.* (V. planche HOMME.)

PLEYON (*plè-i-on*) n. m. (de *ployer*). Rameau fructifère, courbé en arc. Brin d'osier servant d'attache.

PLI n. m. (de *plier*). Double fait à du linge, à une étoffe, à du papier, etc. : *corsage à plis.* Enveloppe de lettre : *deux lettres sous le même pli.* Lettre : *pli chargé.* Ride : *les plis du front.* Au jeu de cartes, Levée. Eminence, dépression, sinuosité : *les plis du terrain. Fig.* Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli. Fam. Cela ne fera pas un pli,* ne souffrira aucune difficulté.

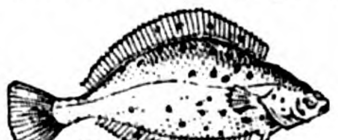


Pliant.

PLIABLE adj. (de *plier*). Flexible, aisé à plier. *Fig.* Docile : *humeur pliable.*

PLIAGE n. m. Manière ou action de plier.

PLIANT (*pli-an*), **E** adj. Facile à plier : *branche pliante. Fig.* : *caractère pliant.* N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier.



Plie.

PLICATURE n. f. Action de plier. (Peu us.)

PLIE (*plî*) n. f. Genre de poissons pleuronectidés des côtes de France, qui atteignent 70 centimètres de long et dont la chair est assez estimée.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux qui se plient en dansant : *faire des pliés.*

PLIEMENT (*plî-man*) n. m. Action de plier.

PLIER (*pli-é*) v. t. (autre forme de *ployer.* — Se conj. comme *prier.*) Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge.* Courber, fléchir : *plier les genoux. Fig.* Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline.* V. i. S'incliner, se courber : *le roseau plie; le jonc plie aisément.* S'affaisser : *plancher qui plie. Fig.* Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle.* Céder : *l'armée pliait. Fam. Plier bagage,* décamper.

PLIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui plie : *plieuse de journaux.*

PLINTHE n. f. (du gr. *plinthos*, brique). *Archit.* Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne. Plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement, d'un lambris. (V. la planche MAISON.) Couvre-joint en planches.

PLIOCÈNE adj. (du gr. *pleion*, plus, et *kainos*, récent). Se dit de l'étage supérieur du tertiaire, qui contient les fossiles les plus récents. N. m. : *le pliocène.*

PLIOIR n. m. Couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, servant à plier ou à couper du papier. Petite planchette sur laquelle on enroule une ligne à pêche.

PLIQUE n. f. (du lat. *plicare*, plier). Enchevêtrement des cheveux et des poils de la barbe, observé en Pologne et dû à la malpropreté.

PLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de plisser. Son résultat.

PLISSÉ (*pli-sé*) n. m. Travail fait en plissant : *les plissés d'une jupe.*

PLISSEMENT (*pli-se-man*) n. m. Mouvement de flexion qu'éprouvent les couches géologiques dans la formation des soulèvements montagneux : *les plissements alpins.* Action de plisser.

PLISSER (*pli-sé*) v. t. Faire des plis à : *plisser un bonnet.* V. i. Avoir des plis : *robe qui plisse bien.*

PLISSURE (*pli-su-re*) n. f. Manière de plisser. Assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action ou manière de plier les feuilles d'un livre. Atelier où s'exécute ce travail.

PLOC (*plok*) n. m. Composition de fibres et de goudron servant à calfeutrer certaines parties des navires.

PLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOMB (*plon*) n. m. (lat. *plumbum*). Métal très pesant, d'un gris bleuâtre. Balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu. Sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jetait les eaux sales d'une maison : *les plombs tendent à disparaître complètement. Mar.* Morceau de métal fixé à une ligne et servant à sonder. Coupe-circuit à fil de plomb. Petit sceau de plomb, que l'on fixe aux attaches d'un colis : *les plombs sont fort usités dans les douanes. Coliques de plomb,* v. COLIQUE. *Fig. Sommeil de plomb,* profond et lourd. *Avoir du plomb dans l'aile,* être très malade ou près de la ruine. *N'avoir pas de plomb dans la tête,* être fort étourdi. **Mine de plomb,** plombagine. **Fil à plomb,** v. FIL. Loc. adv. **À plomb,** perpendiculairement : *ce mur est à plomb.* — Le plomb (Pb) est rayable à l'ongle, facile à ployer, de densité 11,3, il fond à 327°,3 et bout à 1.525°; il se recouvre à l'air d'un sous-oxyde qui laisse une trace grisâtre sur le papier. On le trouve surtout dans la nature à l'état de sulfure (*galène*), dont les gisements les plus riches sont situés en Saxe, en Angleterre et en France. De plus, il se présente souvent allié à l'argent (*plomb argentifère*). Le plomb est utilisé en feuilles pour revêtir les toits, les gouttières, les parois des *chambres de plomb* à fabriquer l'acide sulfurique, etc. ; en lames, pour les plombs de sûreté ou *plombs fusibles;* en tuyaux pour les conduites d'eau et de gaz; etc. Allié à l'arsenic, il fournit le métal à balles ou à grenaille ; allié à l'étain, il constitue le métal à vaisselle, etc. ; enfin, il entre dans la composition des caractères d'imprimerie et dans l'alliage des mesures de capacité. L'ingestion ou l'emploi des sels de plomb expose à des accidents graves, connus sous le nom de *saturnisme.* (V. SATURNISME.)

PLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de plomber. Son résultat : *le plombage d'une dent.*

PLOMBAGINE (*plon*) n. f. Substance minérale noirâtre, dite aussi *mine de plomb,* dont on fait des crayons : *la plombagine n'est autre chose que le graphite.*

PLOMBÉ (*plon-bé*), **E** adj. Garni, muni de plomb : *canne plombée.* Couleur de plomb : *teint plombé.*

PLOMBÉE n. f. Massue, dard, garnis de plomb. Charge de plomb d'une ligne à pêche, d'un filet.

PLOMBER (*plon-bé*) v. t. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose. Attacher un petit sceau de plomb à des colis, à un wagon. Remplir de plomb une dent cariée, préalablement nettoyée et insensibilisée : *on ne plombe plus guère les dents.* Vérifier par le fil à plomb la verticalité de : *plomber un mur.* **Se plomber** v. pr. Prendre une couleur de plomb.

PLOMBERIE (*plon-be-rî*) n. f. Métier, ouvrage du plombier. Art de fondre et de travailler le plomb. Lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR (*plon*) n. et adj. m. Celui qui plombe les ballots, etc.

PLOMBIER (*plon-bi é*) n. et adj. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLOMBIÈRES (*plon*) n. f. (de *Plombières* n. de ville). Espèce de glace aux fruits confits.

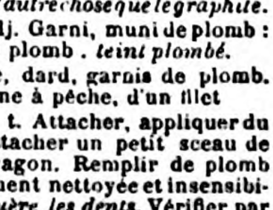
PLOMBIFÈRE (*plon*) adj. Qui contient du plomb : *minerai, gîte plombifère.*

PLOMMÉE (*plo-mé*) n. f. (de *plomb*). *Archéol.* Sorte de masse d'armes ou de maillet en plomb. Fléau d'armes. Epée courte et lourde.

PLONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui plonge. Dirigé de haut en bas : *tir plongeant.*

PLONGÉE (*jé*) n. f. Action de plonger : *submersible qui effectue sa plongée. Hydrogr.* Grande profondeur qui se présente subitement contre le rivage ou après un basfond. *Fortif.* Talus supérieur du parapet.

Plongeon.



PLONGEMENT (*man*) n. m. Action de plonger dans un liquide.

PLONGEON (*jon*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions septentrionales, qui plongent souvent et vont chercher les poissons jusqu'au fond de l'eau. Action de plonger : *faire un plongeon.* (V. NATATION.)

PLONGER (*jé*) v. t. (lat. pop. *plumbicare*; de *plumbum*, plomb. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il plongea, nous plongeons*.) Immerger dans un liquide : *plonger une pipette dans le vin*. Enfoncer : *plonger un poignard dans le cœur de quelqu'un*; au *fig.*, causer une douleur profonde. Jeter en un lieu obscur, souterrain, ou dans une situation pénible : *plonger quelqu'un dans un cachot, dans les fers, dans la misère. Etre plongé dans le sommeil*, dormir profondément. V. i. S'enfoncer entièrement dans l'eau. Avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme. Fig.* Disparaître. **Se plonger** v. pr. S'enfoncer complètement dans un liquide. Se livrer entièrement : *se plonger dans l'étude, dans les plaisirs*.

PLONGEUR, EUSE (*jeur, euze*) n. Qui plonge, habile à plonger. Adjectiv. : *oiseau plongeur*. N. m. Scaphandrier. Laveur de vaisselle dans un restaurant, etc. N. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, ayant pour type le *plongeon*.

PLOQUER (*ké*) v. t. Calfeutrer avec du ploc.

PLOT (*plô*) n. m. Pièce métallique faisant contact avec une autre pièce mobile, pour une prise de courant électrique.

PLOUTOCRATE n. m. (du gr. *ploutos*, richesse, et *kratos*, pouvoir). Homme puissant par sa richesse.

PLOUTOCRATIE (*si*) n. f. (de *ploutocrate*). Gouvernement où la puissance appartient aux riches : *Carthage fut une ploutocratie*. (On écrit aussi PLUTOCRATIE.)

PLOUTOCRATIQUE adj. Qui concerne la ploutocratie.

PLOYABLE (*ploi-ia-ble*) adj. Qui se ploie facilement : *l'osier est très ployable*.

PLOYAGE (*ploi-ia-je*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOYER (*ploi-ié*) v. t. (lat. *plicare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Courber : *ployer une branche*. V. i. Fléchir : *ployer sous le faix*, et *fig.* : *ployer sous le joug*. Syn. PLIER.

PLUCHE n. f., **PLUCHEUX, EUSE** (*cheû, eu-ze*) adj. Autre orthographe de PELUCHE et de PELUCHEUX.

PLUIE (*plu-î*) n. f. (lat. *pluvia*). Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère : *les pluies d'orage sont abondantes, mais courtes. Fig. Faire la pluie et le beau temps*, être influent, puissant. *Parler de la pluie et du beau temps*, de choses banales. *Ennuyeux comme la pluie*, très ennuyeux. Ce qui tombe en très grande quantité : *pluie de balles, de feu, de sang. Pluie d'or*, abondance de richesses, de largesses. PROV. : **Après la pluie, le beau temps,** la joie succède souvent à la tristesse. V. ABATTRE, PÈLERIN.

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau : *le plumage des oiseaux-mouches est d'une extraordinaire richesse*.

PLUMARD (*mar*) n. m. Houssoir ou balai de plumes. *Pop.* Lit.

PLUMASSEAU (*ma-sô*) n. m. Petit balai de plumes. Tampon de charpie.

PLUMASSERIE (*ma-se-rî*) n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui prépare et vend des plumes pour la parure ou le mobilier.

PLUM-CAKE (*pleum'-kè-ke*) n. m. Mot composé anglais, qui signifie *gâteau de prunes*. Mais ce gâteau se fait avec des raisins secs. Pl. des *plum-cakes*.

PLUME n. f. (lat. *pluma*). Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. *Lit de plume*, matelas de plumes; au *fig.*, situation très agréable. Plumage : *la plume tachetée de la grive*. Tuyau des grosses plumes de l'oie, etc., dont on se sert pour écrire : *tailler sa plume*. Morceau de métal, etc., taillé en bec, et qui, adapté à un porte-plume, sert à écrire, etc. : *une boîte de plumes. Fig. Tenir la plume*, servir de secrétaire. *Prendre la plume*, se mettre à écrire. Ecrivain. Style d'un écrivain : *Voltaire fut une plume hardie, eut une plume mordante. Homme de plume*, écrivain. *Guerre de plume*, dispute par écrit entre écrivains.



Plumes.

PLUMEAU (*mô*) n. m. Ustensile de ménage, fait de fortes plumes assemblées autour d'un manche et servant à épousseter.



Plumeau.

PLUMÉE (*mé*) n. f. Action de plumer un oiseau. Quantité de plumes qu'on obtient ainsi. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER (*mé*) v. t. Arracher les plumes : *plumer une volaille. Fig.* Dépouiller : *plumer un actionnaire*.

PLUMET (*mè*) n. m. Plume, bouquet de plumes qui orne un chapeau et notamment une coiffure militaire : *les saint-cyriens portent un plumet écarlate et blanc. Pop.* Légère ivresse.

PLUMETÉ, E adj. *Blas.* Parsemé de petites figures imitant des barbes de plumes.

PLUMETIS (*ti*) n. m. (de *plumeté*). Broderie pleine, faite à la main.

PLUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui est employée à plumer les volailles.

PLUMEUX, EUSE (*meû, euze*) adj. Qui tient de la plume. Couvert de plumes.



Plumier.

PLUMIER (*mi-é*) n. m. Boîte longue dans laquelle on met porte-plume, crayons, etc.

PLUMITIF n. m. Papier sur lequel les greffiers notent à l'audience le principal des décisions. *Fam.* Homme de plume, bureaucrate.

PLUM-PUDDING (*pleum'-pou-din'gn'*) n. m. V. POUDING.

PLUMULE n. f. *Bot.* Syn. de GEMMULE. *Zool.* Chacune des petites plumes dont la réunion forme le duvet.

PLUPART [*par*] (**LA**) n. f. (de *plus*, et *part*). La plus grande partie. *La plupart du temps*, le plus ordinairement. Loc. adv. **Pour la plupart,** quant à la plus grande partie. — Après *la plupart*, le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient...; la plupart voudraient...*

PLURAL, E, AUX adj. Qui contient plusieurs unités.

PLURALISER (*zé*) v. t. Mettre au pluriel. (Peu us.)

PLURALITÉ n. f. (du lat. *pluralis*, pluriel). Le plus grand nombre : *élu à la pluralité des voix*. — Multiplicité : *Fontenelle a écrit sur la pluralité des mondes*. Pluriel : *l's est le signe ordinaire de la pluralité*.

PLURIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. Qui marque la pluralité : *la terminaison plurielle en français est en général la lettre* **s**. N. m. Nombre pluriel : *donner le pluriel d'un mot*. ANT. **Singulier.**

PLUS (*plu*; mais on fait la liaison devant une voyelle : *plu-z-on est de fous, plu-z-onrit*) adv. En plus grande quantité, à un degré supérieur : *la santé est plus précieuse que tout*. Signif. également, en outre : *un lit, une table, plus six chaises*. Avec la négation, marque cessation d'action : *il ne travaille plus*; ou un état limitatif : *n'avoir plus qué mille francs de rente*. *Le plus* marque un superlatif relatif : *il est le plus adroit*. N. m. Le maximum : *le plus que vous obtiendrez sera tant*. L'opposé de *moins* : *le plus et le moins*. Signe de l'addition (+) [*pluss*]. *Qui plus, qui moins*, les uns plus, les autres moins. *Plus tôt*, de meilleure heure, v. PLUTÔT. Loc. adv. **Au plus, tout au plus,** au maximum. **Tant et plus,** beaucoup, à un haut degré, abondamment. **Le plus,** au plus haut degré. **Bien plus, de plus, qui plus est,** en outre. **De plus en plus,** avec progrès, en bien ou en mal. **Plus ou moins,** à peu près. **Ni plus ni moins,** tout autant. **Sans plus,** sans rien ajouter. **D'autant plus,** à plus forte raison. ANT. **Moins.**

PLUSIEURS (*zi-eur*) adj. pl. des deux genres. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux*. Pron. indéf. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-PÉTITION (*pluss. si-on*) n. f. *Prat.* Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluss-ke-par-fè*) n. m. *Gramm.* Temps du verbe, qui exprime une action passée relativement à une autre action passée aussi : *j'avais fini mon devoir quand vous vîntes*. Pl. des *plus-que-parfaits*.

PLUS-VALUE (*plu-va-lû*) n. f. Augmentation de valeur acquise par un objet : *les terrains voisins des grandes villes acquièrent avec le temps une plus-value considérable*. Augmentation de prix accordée pour

certains travaux, en raison des difficultés, etc. Excédent du produit d'un impôt sur les prévisions budgétaires. Pl. des *plus-values*. ANT. **Moins-value.**

PLUTONIEN, ENNE (*ni-in, ène*) adj. (de *Pluton* n. mythol.). Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. (On dit aussi PLUTONIQUE.)

PLUTONISME (*nis-me*) n. m. Théorie qui explique la formation de la croûte terrestre par l'action du feu intérieur.

PLUTONISTE (*nis te*) n. m Partisan du plutonisme.

PLUTÔT (*tô*) (de *plus*, et *tôt*) adv qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec *plus tôt*, qui est l'opposé de *plus tard* : *je ne devais venir qu'à midi, mais je viens* plus tôt.



Pluvier

PLUVIAL n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Chape d'église.

PLUVIAL, E, AUX adj (du lat. *pluvia*, pluie). Qui provient de la pluie : *les eaux pluviales s'infiltrent à la surface des terrains calcaires.*

PLUVIAN n. m Genre d'oiseaux échassiers, propres à l'Afrique . *les pluvians vont chercher leur nourriture jusque dans la gueule des crocodiles.*



Pluviomètre.

PLUVIATILE adj. (même étymol que *pluvial*). Produit par la pluie : *température pluviatile.* (Inus.) Formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile* (Inus.)

PLUVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de taille moyenne . *les pluviers sont un gibier assez estimé*

PLUVIEUX, EUSE (*vi-eû, eu-se*) adj Abondant en pluie : *le climat de l'Ecosse est pluvieux* Qui amène la pluie . *vent pluvieux.* ANT. **Sec.**

PLUVIOGRAPHE n. m Syn. de PLUVIOMÈTRE

PLUVIOMÈTRE n m. (du lat. *pluvia*, pluie, et du gr *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe pendant un temps déterminé.

PLUVIOSE (*ô-ze*) n m. (du lat. *pluvia*, pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20, 21 ou 22 janvier au 19, 20 ou 21 février).



Coupe d'un pneumatique

PNEU n m. Abrév. de *pneumatique*.

PNEUMATIQUE adj (du gr. *pneuma, atos*, souffle). Se dit d'une machine qui sert à faire le vide dans un récipient *Bandage pneumatique* ou *pneumatique* n. m et, par abrév. *pneu*. Ensemble constitué par une chambre à air comprimé que ferme une première enveloppe (C), en toile, puis une seconde (E), en caoutchouc, et que l'on adapte à la jante (J) des roues de cycles, d'automobiles, de voitures légères. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.



Machine pneumatique.

PNEUMATOLOGIE (*jî*) n. f. Science ou traité des esprits, des êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme.

PNEUMATOMÈTRE n. m. (du gr. *pneuma, atos*, air, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer l'inspiration et l'expiration des poumons.

PNEUMATOSE (*tô-ze*) n. f. Accumulation des gaz dans les cavités de l'organisme.

PNEUMOCOQUE n. m. Microbe de la pneumonie.

PNEUMOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Commun au poumon et à l'estomac : *nerfs pneumogastriques.*

PNEUMONIE (*nî*) n. f. (du gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du parenchyme pulmonaire, produite par un microbe spécifique : *la pneumonie aiguë est souvent appelée* fluxion de poitrine.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon. (Peu us.)

PNEUMOTHORAX (*raks*) n. m. Epanchement de gaz dans la cavité pleurale Méthode de traitement de la tuberculose pulmonaire, par introduction d'azote dans la cavité pleurale.

POCHABLE adj. Qui peut se mettre dans la poche : *livre d'un format pochable.*

POCHADE n. f. (de *pochoir*). Peinture exécutée en quelques coups de pinceau. Œuvre rapidement écrite.

POCHARD (*char*), **E** n. et adj. *Pop* Ivrogne.

POCHARDER (*dé*) v. t. *Pop.* Enivrer. **Se pocharder** v. pr. S'enivrer.

POCHARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop* Ivrognerie.

POCHE n f. Espece de petit sac cousu aux vêtements et dans lequel on met ce qu'on porte sur soi : *vider ses poches. Argent de poche*, somme destinée aux menus plaisirs. *Les mains dans ses poches*, sans travailler, sans s'efforcer. Sac pour le blé, l'avoine, etc. Grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages. Jabot des oiseaux. Espèce de filet pour chasser au furet. Manche de filets traînants, dans laquelle se rassemble le poisson. Cavité d'un abcès, d'une tumeur. *Acheter chat en poche*, sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'une poche

POCHER (*ché*) v t. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Pocher des œuf*, les faire cuire entiers, sans coquille, dans un liquide.

POCHETÉE (*té*) n. f. Syn de POCHÉE.

POCHETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je pochette.*) Porter quelque temps dans sa poche ; *pocheter des olives*

POCHETTE (*chè-te*) n f. Petite poche. Petit filet Petit violon . *pochette de maître à danser* Petit mouchoir qu'on met dans une poche de côté

POCHEUSE (*cheu-ze*) n. f. Ustensile pour faire les œufs pochés.

POCHOIR n m Feuille de carton ou de métal portant un dessin découpé qui permet de peindre à travers les découpures.

POCHON n m Cuiller à pot. *Fam.* Meurtrissure sur l'œil · *recevoir un pochon.*

POCO A POCO. *Musiq.* Locution italienne signifiant *peu à peu.*

PODAGRE adj et n. (du gr. *pous, podos*, pied, et *agra*, prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT (*dès-ta*) n. m (du lat. *potestas*, pouvoir). Premier magistrat des villes du centre et du nord de l'Italie, au moyen âge

PODIUM (*di-om'*) n. m. (mot lat.) Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres. Endroit du cirque ou se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains. Petit soubassement servant de plate-forme pour y placer certains objets

PODOMÈTRE n. m. (du gr. *pous, podos*, pied, et *métron*, mesure). Appareil destiné à mesurer la vitesse de la marche à pied. (On dit aussi COMPTE-PAS.)



Poêles : 1. A charbon ; 2. A gaz.

PŒCILE (*pé*) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs : *le Pœcile d'Athènes contenait les plus belles œuvres de Polygnote.*

POÊLE (*poi-le*) n. m. (du lat. *pallium*, manteau). Voile qu'on tenait autrefois au-dessus de la tête des mariés, pendant la bénédiction nuptiale. Drap dont on couvre le cercueil, et dont certaines personnes tiennent les cordons pendant la marche du cortège funèbre.

POÊLE (*poi-le*) ou **POILE** n. m. (du lat. pop. *pensilis*, suspendu). Fourneau de chauffage, fixe ou transportable : *poêle mobile.*

POÊLE (*poi-le*) n. f. (du lat. *patella*, plat). Plat de cuisine, en fer, et muni d'une longue queue, pour frire, fricasser. Syn. de POÊLÉE. *Fig.* et *fam. Tenir la queue de la poêle*, avoir la direction de.

POÊLÉE (*poi-lé*) n. f. Contenu d'une poêle : *une poêlée de marrons.*

POÊLER v. t. Cuire à la poêle.

POÊLIER (*poi-li-é*) n. m. Qui fait, vend ou pose les poêles et appareils de chauffage.

POÊLON (*poi*) n. m. Petite poêle de métal ou de terre, qui a la forme d'une casserole.

POÊLONNÉE (*poi-lo-né*) n. f. Contenu d'un poêlon.

POÈME n. m. (gr. *poiêma*; de *poiein*, faire). Ouvrage en vers, surtout d'une certaine étendue : *les poèmes d'Homère furent réunis par ordre de Pisistrate.* Ouvrage en prose, ayant le style et les fictions de la poésie : *le* Télémaque, *ce poème de Fénelon.* Paroles d'une pièce lyrique, d'un opéra.

POÉSIE (*zi*) n. f. (gr. *poiêsis*). Art de faire des vers : *cultiver la poésie.* Harmonie, inspiration. Élévation dans les idées, dans le style : *vers pleins de poésie. La poésie des* Martyrs *de Chateaubriand* Chaque genre poétique : *la poésie épique, lyrique*, etc Caractère de ce qui touche, élève, fait penser : *la poésie de la mer.* Pièce de vers : *réciter une poésie.*

POÈTE n. m. (lat. *poeta*). Celui qui écrit en vers : *Lamartine, Musset, Hugo, sont de grands poètes.* Celui qui a l'imagination poétique : *Chateaubriand fut un poète.* Adjectiv. et des deux genres : *Jasmin, le perruquier poète; femme poète.*

POÉTEREAU (*rô*) n. m. Mauvais poète (Peu us.)

POÉTESSE (*tè-se*) n. f. Femme poète.

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie; qui lui est propre : *style, expression poétique* Propre à inspirer les poètes : *légende poétique* Licence *poétique*, dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : *la poétique d'Horace, de Boileau.* Expression de ce qu'il y a d'idéal dans les beaux-arts. V ART POÉTIQUE (*Part. hist.*).

POÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv D'une manière poétique : *décrire poétiquement un paysage.*

POÉTISER (*zé*) v. t. Relever au moyen de la poésie : *Silvio Pellico a poétisé sa prison.* V i Faire des vers.

POGROM ou **POGROME** n. m. (mot russe). En Russie, émeute dirigée contre les Juifs.

POIDS (*poi*) n. m. (lat. *pensum*; de *pendere*, peser) Qualité d'un corps pesant : *le poids de l'air* Résultante de l'action de la pesanteur sur chacune de ses molécules : *le poids d'un corps se mesure par l'effort nécessaire pour le soutenir. Poids spécifique d'un corps*, nombre de grammes que pèse un centimètre cube du corps considéré. Pesanteur fixe et déterminée : *le poids du franc est de cinq grammes*



Poids 1, 3 En fonte ; 2 4, 5. En cuivre.

Poids atomique d'un corps. V. ATOMIQUE. *Poids moléculaire d'un corps*, poids relatif de la molécule de ce corps. Morceau de métal d'une pesanteur déterminée, servant à peser d'autres corps : *une balance et ses poids.* (V. MÉTRIQUE [*système*].) Corps pesant suspendu aux chaînes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner le mouvement. *Fig.* Force, importance : *l'impartialité donne du poids au jugement.* Tout ce qui fatigue, oppresse : *le poids des affaires, du remords. Au poids de l'or*, très cher. *Poids lourd*, gros camion automobile.

POIGNANT (*gnan*), **E** adj. (du vx fr. *poindre*, piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible : *douleur poignante.*

POIGNARD (*gnar*) n. m. (de *poing*). Arme courte, pointue et tranchante : *le poignard se portait à la ceinture. Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement : *certaines nouvelles sont des coups de poignard. Fig. Le poignard sur la gorge*, dans un état de contrainte violente *signer un contrat le poignard sur la gorge.*



Poignards.

POIGNARDER (*dé*) v. t. Frapper avec un poignard : *Ravaillac poignarda Henri IV. Fig.* Causer une vive douleur.

POIGNE n. f. *Fam.* La force du poignet. Énergie.

POIGNÉE (*gné*) n. f. Quantité que la main fermée peut empoigner ou contenir *poignée de sable.* Partie d'un objet par où on le tient, on le tire, etc. : *la poignée d'un sabre. Fig.* Petit nombre : *une poignée de soldats. Poignée de main*, action de saisir avec la main, et de serrer la main de quelqu'un en signe d'amitié. **A poignée** loc. adv. A pleine main. *Fig.* En abondance.

POIGNET (*gnè*) n. m. (de *poing*). Partie du bras, qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Production filiforme, qui se montre sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet*, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : *de quel poil est votre cheval?* Partie velue des étoffes *drap à long poil. Bot.* Nom des organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes. *Fam. Monter un cheval à poil*, sans selle. *Fig.* et *fam. Homme à poil*, énergique. *Brave à trois poils*, qui ne craint rien.

POILU, E adj. Velu, couvert de poils. N m. Homme fort ou brave. Soldat de la Grande Guerre.

POINÇON n. m. (lat. *punctio*). Outil de fer aigu, qui sert à percer ou à graver. Morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles Marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre. Pièce de charpente verticale dans un comble.



Poinçon.

POINÇON n. m (vx fr *ponchon*). *Comm* Tonneau

POINÇONNAGE (*so-na-je*) ou **POINÇONNEMENT** (*so-ne-man*) n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER (*so-né*) v t. Marquer au poinçon.

POINÇONNEUSE (*so-neu-ze*) n f. Outil pour perforer les plaques de cuivre, les tôles, etc.

POINDRE v i. (Se conj. comme *craindre*.) Commencer à paraître, à pousser : *le jour point.*

POING (*poin*) n. m (lat. *pugnus*). Main fermée : *un coup de poing.* Toute la main jusqu'à sa jonction avec le bras : *on coupait le poing aux parricides. Fig. Pieds et poings liés*, dans une impuissance absolue.

POINT (*poin*) n. m. (lat. *punctum*, de *pungere*, poindre, piquer). Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc. : *couture à petits points* (V. COUTURE) Dentelle de fil faite à l'aiguille : *point d'Alençon.* Nom de plusieurs ouvrages de tapisserie, de broderie, etc. Petite marque ronde sur un *i*, sur un *j* et à côté d'une note de musique : *le point mis à la droite d'une note ou d'un silence augmente de moitié la valeur de cette note ou de ce silence.* Nom de divers signes de ponctuation : le *point* (.), qui indique une grande pause, s'emploie à la fin d'une phrase; le *point-virgule* (;), qui indique une pause moyenne, s'emploie pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase; le *deux-points* (:) s'emploie après un membre de phrase annonçant une citation, avant une phrase qui développe celle qui précède, avant une énumération : le *point d'interrogation* (?) s'emploie à la fin de toute phrase qui exprime une demande; le *point d'exclamation* (!) s'emploie après les interjections et à la fin des phrases qui marquent la joie, la douleur, l'admiration, etc.; les *points de suspension* (......) s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine vient occuper l'esprit, et l'empêcher d'achever une phrase commencée. *Jeu.* Valeur de chaque carte. Ce que l'on compte en jouant aux cartes : *accuser son point au piquet. Fig. Rendre des points*, concéder des avantages, parce qu'on est plus fort, plus habile. *Blas.* Chacun des carrés de l'échiqueté, de l'équipolé, du componé. *Mar.* Posi-

tion sur la carte, d'un bâtiment qui fait route sur mer. *Faire le point*, déterminer par des calculs la position du navire. *Point vélique*, centre fictif sur lequel porte la résultante des forces agissant sur les voiles. *Point d'une voile*, endroit où se rencontrent deux ralingues. Note ou représentation de note donnée à un écolier : *bon point ; mauvais point*. Division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr*. Force du corps des divers caractères : *le* Petit Larousse illustré *est composé en caractères de 5 points, et le* Nouveau Larousse illustré *en caractères de 6*. Endroit fixe, déterminé : *point d'arrivée*. *Physiq*. *Point de fusion, d'ébullition, de liquéfaction*, température à laquelle un corps entre en fusion, en ébullition, ou se liquéfie. Degré, état le plus favorable au résultat que l'on veut obtenir : *mettre une lunette au point*. *Fig*. : *mettre une affaire au point*. Question, matière : *n'insistez pas sur ce point*. Division d'un discours, d'un sermon. Etat, situation : *se trouver au même point*. Période, degré : *être au plus haut point de sa gloire*. Instant, moment précis : *être sur le point de mourir*. *Point d'orgue*, de repos, d'arrêt, dans un morceau de musique. *Point d'appui*, point sur lequel le levier s'appuie. *Fig*. Tout ce qui soutient, aide. *Math*. *Point matériel*, masse pesante que l'on suppose concentrée en un point géométrique, c'est-à-dire en un lieu sans étendue. *Point d'intersection*, endroit où deux lignes se coupent. *Point vernal*, v. VERNAL. *Point de départ*, commencement d'une chose. *Point de vue*, endroit où l'on se place pour voir un objet plus ou moins éloigné sur lequel s'étend la vue, et, *fig*., manière d'envisager les choses. *Point du jour*, moment où le soleil commence à poindre. *Point de côté*, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration. *Point d'honneur*, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. : **A point**, à propos. **A point nommé**, à l'instant fixé. **De point en point**, exactement. **Au dernier point**, extrêmement. **En tout point, de tout point**, entièrement. PROV. : **Pour un point** (ou **faute d'un point**), **Martin perdit son âne**, une circonstance très légère peut faire échouer une affaire importante.

POINT (*poin*) adv. Pas, nullement : *je n'en veux point*. *Voulez-vous ? — Point*

POINTAGE n. m. Action de pointer une bouche à feu, un instrument d'optique, etc. : *vérifier le pointage d'un canon*. Marque faite à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée, contrôler un vote, etc. (Syn. peu us. POINTEMENT.)

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. (lat. *puncta*). Bout aigu et piquant : *pointe d'aiguille*. *A la pointe de l'épée*, par les armes. Clou cylindrique, avec ou sans tête. Extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher*. Langue de terre qui s'avance dans la mer. Pièce d'étoffe taillée en forme allongée ; fichu triangulaire. Outil pointu du sculpteur, du graveur, etc. *Pointe sèche*, outil avec lequel les graveurs forment des traits fins et délicats sur le cuivre nu. Dessin obtenu par ce procédé. *Pointe du pied*, les orteils. *Pointe d'asperge*, bourgeon terminal d'une asperge. *Fig*. Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes*. Très petite quantité : *mêler à ses éloges une pointe de malice*. *Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire. *La pointe du jour*, son commencement. Loc. adv. **En pointe**, en forme de pointe. *Mar*. *Avirons montés en pointe*, avec un seul rameur par banc. *Néol*. Maximum de consommation (gaz, électricité) : *heure de pointe*. *Pointes de feu*, cautérisation cutanée.

POINTEAU n. m. Petit poinçon pour marquer la place d'un trou, pour obturer un robinet, etc.

POINTER (*tèr*) n. m. Chien d'arrêt anglais.

POINTER (*té*) v. t. Marquer d'un point indiquant revision, vérification, etc. Braquer vers un point : *pointer un canon*. *Musiq*. *Pointer une note*, la marquer d'un point qui augmente de moitié sa valeur.

POINTER (*té*) v. t. Frapper d'un coup de pointe : *pointer son adversaire*. Dresser en pointe : *cheval qui pointe les oreilles*. V. i. S'élever en l'air : *l'aigle pointe très haut*. Etre dirigé en pointe : *partout des clochers pointent*. Commencer à pousser : *blé qui pointe*. Se dit du cheval qui se cabre.

POINTERIE n. f. Fabrique de pointes.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe la pièce : *un habile pointeur*. Celui qui pointe une liste, etc.

POINTILLAGE (*ti, ll* mll.) ou **POINTILLEMENT** (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pointiller.

POINTILLE (*ll* mll.) n. f. Contestation frivole.

POINTILLÉ (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Trait fait de points : *suivre le pointillé*. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé*.

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. t. Tracer par points : *pointiller un dessin*. V. i. Faire des points avec la plume, le burin, le crayon, le pinceau.

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. i. (de *pointille*). Contester sur des minuties. V. t. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLEUX, EUSE (*ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui aime à pointiller. Irascible, exigeant : *être très pointilleux sur les questions de préséance*.

POINTILLISTE n. m. et adj. Se dit d'un peintre qui procède par petites touches séparées.

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe : *poignard très pointu*. *Fig*. Minutieux, susceptible.

POINTURE n. f. *Impr*. Petite pointe de fer fixée sur le tympan ou sur le cylindre d'une machine à imprimer, et qui sert à fixer la feuille à imprimer ; trou que fait cette pointe. Dimension de chaussures, de gants, de coiffures : *avoir tant de pointure*.

POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit du poirier. *Poire tapée*, séchée au four. *Fig*. et *fam*. *Garder une poire pour la soif*, se réserver quelque chose pour les besoins à venir. Poudrière de chasse. *Pop*. Imbécile, naïf. — Il existe d'innombrables variétés de poires que l'on classe d'après leur destination et l'époque de leur maturité. Il y a le *doyenné*, le *beurré*, la *cressane*, la *bergamote*, la *duchesse*, la *louise-bonne*, le *bon-chrétien*, la *fondante*, etc. La poire est un fruit des plus savoureux ; on en fait des compotes et des confitures.


Poireaux.

POIRÉ n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des poires : *le poiré se fabrique surtout dans l'ouest de la France*.

POIREAU (*rô*) n. m. Plante potagère du genre ail.

POIRÉE (*ré*) n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER (*ri-é*) n. m. Genre de rosacées dont on cultive plusieurs espèces pour leurs fruits succulents (*poires*) : *le bois de poirier est estimé en ébénisterie*.



Poirier ; fleur et A, fruit (coupe).

POIS (*poi*) n. m. (lat. *pisum*). Genre de légumineuses papilionacées grimpantes, dont on cultive un grand nombre d'espèces pour leur fruit alimentaire. Sa graine.

POISON (*zon*) n. m. (lat. *potio*). Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales : *la strychnine est un poison violent*. (V. CONTREPOISON.) Boisson ou aliment de très mauvaise qualité, ou pernicieux : *l'alcool est un poison*. *Fig*. Maxime, discours, écrit pernicieux.

POISSARD (*poi-sard*), **E** adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard*. N. f. Marchande de poisson aux Halles, et, *par ext.*, toute femme à expressions grossières.

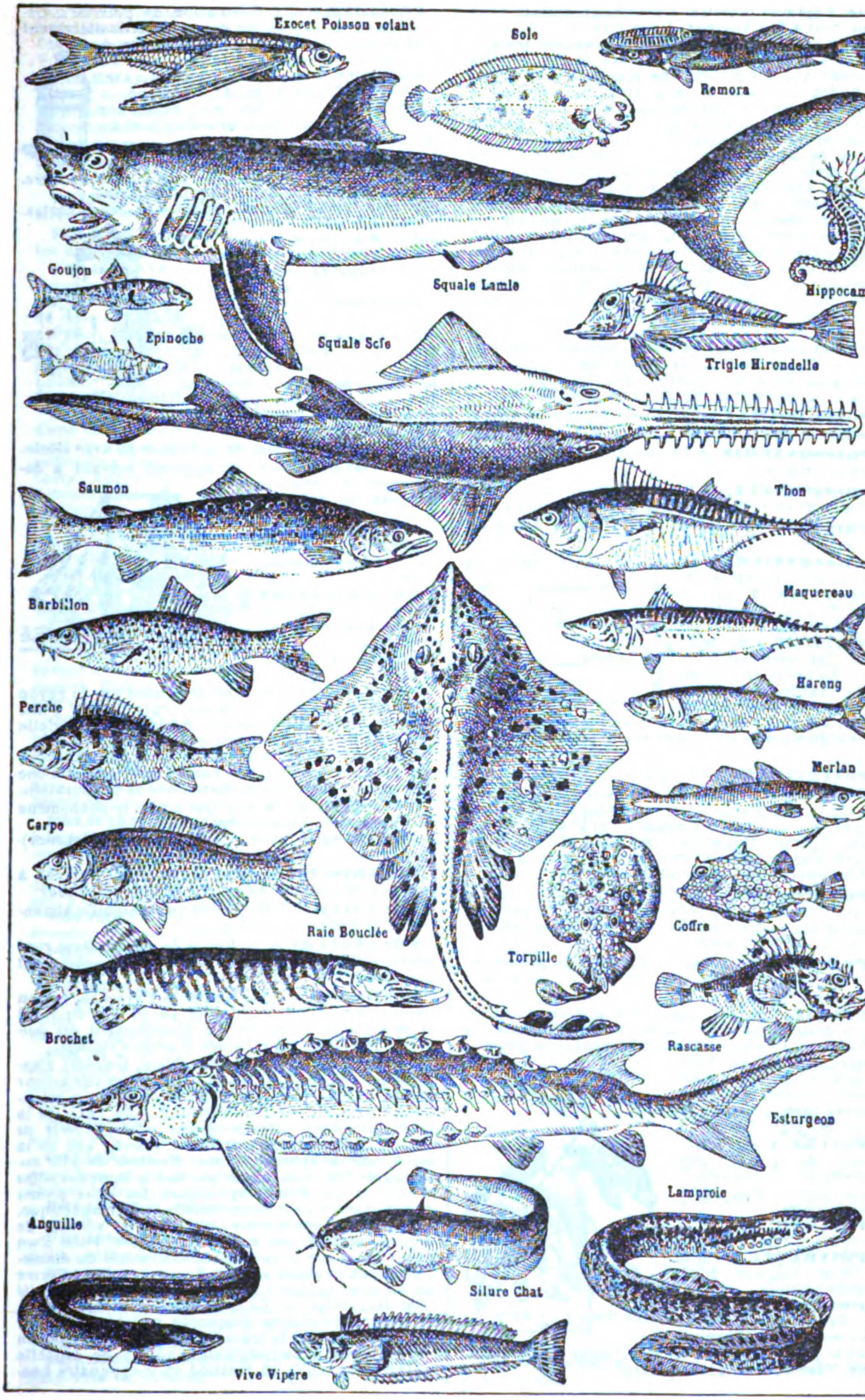
POISSER (*poi-sé*) v. t. Enduire de poix. Salir avec une matière gluante : *les bonbons poissent les mains*.

POISSEUX, EUSE (*poi-seû, eu-ze*) adj. Qui poisse. Qui est poissé : *mains poisseuses*.

POISSILLON (*poi-si, ll* mll.) n. m. Petit poisson.

POISSON (*poi-son*) n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSON (*poi-son*) n. m. (lat. *piscis*). Animal aquatique, de l'embranchement des vertébrés. *Poisson volant*, exocet. *Poisson d'avril*, maquereau. *Fig*. V. AVRIL. *Muet comme un poisson*, ne parlant pas du tout. *Ni chair ni poisson*, de nature dou-


Exocet Poisson volant
Sole
Remora
Hippocampe
Goujon
Squale Lamie
Epinoche
Squale Scie
Trigle Hirondelle
Saumon
Thon
Barbillon
Maquereau
Hareng
Perche
Merlan
Carpe
Coffre
Raie Bouclée
Torpille
Brochet
Rascasse
Esturgeon
Lamproie
Anguille
Silure Chat
Vive Vipère

teuse, d'opinion indécise. *Comme un poisson dans l'eau*, tout à fait heureux, à son aise. *Astr.* V. *Part. hist.* Prov. **Les gros poissons mangent les petits**, les puissants oppriment les faibles. — Les *poissons*, qui constituent une classe des vertébrés, sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, respirant par les branchies. Leur corps, fusiforme, est couvert d'un revêtement parfait d'écailles imbriquées. Ils se meuvent dans l'eau au moyen de nageoires (v. ce mot), et un réservoir plein d'air, ou *vessie natatoire*, leur permet de modifier leur densité pour se tenir en équilibre à la profondeur qui leur convient. Leur squelette peut être osseux ou cartilagineux. (V. SQUELETTE.) La plupart des poissons sont carnassiers, et se font une guerre active. Quelques-uns comptent parmi les plus grands des vertébrés, et certains squales dépassent 5 à 6 mètres. Au point de vue alimentaire, les poissons représentent une valeur de premier ordre ; leur chair est des plus nutritives, et l'on en tire des huiles précieuses pour la consommation et l'industrie. Les vessies natatoires servent à faire de la colle ; les peaux de requin sont employées en maroquinerie, etc. La classe des poissons comprend de nombreuses familles.

POISSON-CHAT n. m. Nom vulgaire du silure.

POISSONNAILLE (*poi-so-na*, *ll* mll.) n. f. Fretin.

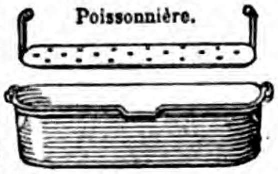
POISSONNERIE (*poi-so-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE (*poi-so-neû, eu-ze*) adj. Qui abonde en poisson : *étang, lac poissonneux.*

POISSONNIER (*poi-so-ni-é*), **ÈRE** n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE (*poi-so-ni*) n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson.

Poissonnière.



POITEVIN, E adj. et n. Du Poitou : *les antiquités poitevines.*

POITRAIL (*tra*, *l* mll.) n. m. (lat. *pectorale*). Devant du corps du cheval, entre l'encolure et les épaules : *un poitrail large est un signe de force.* (V. la planche CHEVAL.) Partie du harnais qu'on met sur le poitrail. Grosse poutre.

POITRINAIRE (*nè-re*) adj. et n. Phtisique.

POITRINE n. f. (du lat. pop. *pectorina ;* de *pectus*, poitrine). Partie du tronc, entre le cou et l'abdomen, qui contient les poumons et le cœur. Gorge d'une femme. Poumons : *maladie de poitrine. Bouch.* Partie qui contient les côtes avec la chair qui les enveloppe : *poitrine de mouton.*

POITRINIÈRE n. f. Courroie qui passe sur le poitrail du cheval. Morceau de liège que le paumier attache sur sa poitrine. Pièce du métier de rubanerie et du métier à tisser.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel, du vinaigre, et souvent de l'huile. Adjectiv. : *sauce poivrade.*

POIVRE n. m. (lat. *piper*). Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier : *le poivre est utilisé comme condiment.* Poudre obtenue en broyant cette graine : *renverser le poivre. Fam. Poivre et sel*, gris. *Cher comme poivre*, très cher. **Poivre long**, piment à saveur très piquante.



Poivrier.

POIVRÉ, E adj. Assaisonné de poivre. *Fig.* Caustique. Licencieux : *récit poivré. Pop.* D'un prix exagéré.

POIVRER (*vré*) v. t. Assaisonner de poivre.

POIVRETTE (*vrè-te*) n. f. Nom vulgaire de la *nigelle cultivée.*

POIVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de pipéracées sarmenteuses, qui produisent le poivre : *le poivrier croît dans l'Asie tropicale.* Vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Plantation de poivriers. Ustensible de table pour les épices et particulièrement pour le poivre. Guérite de maçonnerie, à l'angle d'un bastion.



Poivrière.

POIVRON n. m. Fruit du piment.

POIVROT (*vro*) n. m. *Arg.* Ivrogne.

POIX (*poi*) n. f. (lat. *pix*). Substance résineuse, agglutinante, tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE (*poi-ré-zi-ne*) n. f. La résine ordinaire.

POKER (*kèr*) n. m. (mot angl.) Petit ringard pour remuer la houille enflammée. Jeu de cartes.

POKER DICE (*daïs*) ou **poker d'as**, jeu de dés.



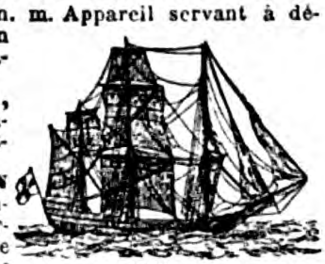
Poivrière.

POLACRE n. f. Navire de la Méditerranée, à mâts à pible et voiles carrées.

POLAIRE (*lè-re*) adj. Qui est auprès des pôles ; qui leur appartient : *étoile polaire* (v. *Part. hist.*) ; *cercle polaire* (v. CERCLE) ; *mers, terres polaires. Electr.* Qui a rapport aux pôles d'un aimant et d'une pile.

POLAQUE n. m. Cavalier polonais au service de la France au XVII[e] siècle.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.



Polacre.

POLARISATEUR, TRICE adj. Qui polarise : *prisme polarisateur.*

POLARISATION (*za-si-on*) n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfléchi ou réfracté. *Plan de polarisation*, plan déterminé par le rayon incident et le rayon polarisé. *Polarisation d'une pile*, diminution de l'intensité du courant d'une pile par suite de réactions chimiques intérieures.

POLARISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. Instrument pour constater si une lumière émane directement d'une source, ou a déjà subi le phénomène de polarisation.

POLARISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a subi le phénomène de polarisation : *lumière polarisée.*

POLARISER (*zé*) v. t. (du gr. *polein*, tourner). Causer la polarisation.

POLARISEUR (*zeur*) n. m. Appareil servant à polariser la lumière. Adjectiv. : *prisme polariseur.*

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLATOUCHE n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'hémisphère nord : *les polatouches sont appelés aussi écureuils volants.*

POLDER (*dèr*) n. m. Dans les Pays-Bas, région basse et marécageuse conquise sur la mer du Nord et sur les lacs intérieurs : *le dessèchement des polders a fourni de magnifiques champs d'élevage.*

PÔLE n. m. (gr. *pôlos ;* de *polein*, tourner). Chacune des deux extrémités de l'axe imaginaire autour duquel la sphère céleste semble tourner en vingt-quatre heures ; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les deux pôles terrestres sont couverts de glaces. Ligne des pôles terrestre, céleste*, axe de la terre, de la sphère céleste. *Hauteur du pôle au-dessus de l'horizon*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon. *Pôles magnétiques*, les deux points d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique. Point d'un générateur d'électricité servant de départ ou d'arrivée au courant. *Géom. Pôles d'un cercle tracé sur la sphère*, les extrémités du diamètre perpendiculaire au plan du cercle. *Fig.* Terme absolument opposé à un autre : *l'erreur et la vérité sont deux pôles.* — La terre est à peu près ronde, et elle tourne comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heu-

les, se nomme *axe*, et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle *nord*, boréal ou arctique ; l'autre est le pôle *sud*, austral ou antarctique. V. MAPPEMONDE, TERRE.

POLÉMARQUE n. m. (du gr. *polemos*, guerre, et *arkhos*, commandant). *Antiq. gr.* Chef d'armée. Adj. Se disait, à Athènes, du troisième archonte, chargé du commandement de l'armée, de la guerre, etc.

POLÉMIQUE n. f. (du gr. *polemos*, guerre). Dispute de plume : *polémique littéraire, religieuse*. Adj. Qui appartient à la polémique : *critique polémique*.

POLÉMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui fait de la polémique : *Armand Carrel fut un redoutable polémiste*.

POLÉMONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *polémoniacée*.

POLÉMONIE (*ni*) n. f. Genre de *polémoniacées*, vulgairement *valériane grecque*.

POLENTA (*enn*) n. f. En Italie, bouillie de farine de maïs ou de châtaignes.

POLI, E adj. Lisse et luisant : *marbre poli*. *Fig.* Châtié, élégant : *style poli*. Civilisé : *les peuples polis*. Qui a de la politesse : *homme poli*. N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli*. ANT. **Rugueux, impoli.**

POLICE n. f. (du gr. *politeia*, gouvernement d'une ville). Ensemble des règlements qui maintiennent l'ordre et la sécurité publics : *réglementer la police d'un Etat*. *Par anal.* : *la police d'un lycée, d'un camp*. Administration chargée de les maintenir : *dénoncer quelqu'un à la police*. Agent de cette administration : *voici la police*. *Simple police*, juridiction qui ne connaît que des contraventions. *Salle de police*, chambre où l'on renferme les soldats pour fautes légères. *Bonnet de police*, v. BONNET.

POLICE n. f. (prov. *polissa*). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *police d'assurance*.

POLICEMAN (*man'*) n. m. Agent de police anglais. Pl. des *policemen* (*mèn'*).

POLICER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il poliça, nous poliçons*.) Adoucir les mœurs. Etablir des lois sages dans un pays : *policer une nation*.

POLICHINELLE (*nè-le*) n. m. Marionnette à bosse par devant et par derrière. (V. *Part. hist.*) Masque déguisé en ce costume. Mauvais bouffon de société. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion, sans dignité : *les polichinelles de la politique*. *Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se rapporte à la police : *mesures policières*. Qui est de la police : *les policiers ; la gent policière*.

POLIGNAC (*gnak*) n. m. (de *Polignac* ministre de Charles X). Jeu de cartes. Valet de pique, qui est, à ce jeu, la carte principale.

POLIMENT (*man*) adv. D'une manière polie : *éconduire poliment un solliciteur*. ANT. **Impoliment.**

POLIOMYÉLITE n. f. (gr. *polios*, gris, et *myelos*, moelle). Une lésion de la moelle épinière.

POLIORCÉTIQUE adj. (du gr. *poliorkêtês*, preneur de villes). Qui appartient à l'art d'assiéger les villes. N. f. Art d'assiéger les villes : *les anciens nous ont laissé plusieurs traités de poliorcétique*.

POLIR v. t. (lat. *polire*). Rendre uni et luisant par action mécanique : *polir le fer*. *Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit, les mœurs*. Corriger, mettre la dernière main à : *polir un discours*.

POLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Susceptible de recevoir le poli : *le marbre est très polissable*.

POLISSAGE (*li-sa-je*) ou **POLISSEMENT** (*li-se-man*) [peu us.] n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc. Son résultat.

POLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR (*li-soir*) n. m. Instrument pour polir : *polissoir à ongles*.

POLISSOIRE n. f. Brosse douce à décrotter.

POLISSON, ONNE (*li-son, o-ne*) n. Enfant malpropre et vagabond. Enfant espiègle. Personne débauchée. Adj. Licencieux, trop libre : *vers polissons*.

POLISSONNER (*li-so-né*) v. i. Faire le polisson.

POLISSONNERIE (*li-so-ne-rî*) n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE (*li-su-re*) n. f. Action de polir. Son résultat.

POLISTE (*lis-te*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant des guêpes abondantes en France.



Poliste.

POLITESSE (*tè-se*) n. f. (ital. *politezza*). Manière d'agir ou de parler civile et honnête. L'action même qui offre ce caractère : *faire échange de politesses*. *Fig.* *Brûler la politesse*, quitter brusquement ; manquer un rendez-vous. ANT. **Impolitesse.**

POLITICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. En mauv. part, personne qui fait de la politique.

POLITIQUE n. f. (gr. *politikê*). Art de gouverner un Etat : *la vraie politique est honnête*. Affaires qui intéressent l'Etat. Manière de les conduire : *politique intérieure, extérieure*. Manière adroite d'agir : *un peu de politique est nécessaire pour parvenir*.

POLITIQUE adj. (gr. *politikos*). Qui appartient, qui a rapport au gouvernement des Etats : *institution politique*. Qui s'occupe des affaires de l'Etat : *hommes politiques*. *Fig.* Fin et adroit : *soyez politique*. *Droits politiques*, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. *Economie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. Substantiv. : *Richelieu fut un habile politique ; les politiques*.

POLITIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles de la politique. *Fig.* D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER (*ké*) v. i. Raisonner sur les affaires publiques. (Peu us.)

POLKA n. f. Danse importée de Bohême en France : *la polka se danse sur un rythme assez vif, et à deux temps*. Air sur lequel on danse la polka. *Pain polka*, pain dont la croûte est striée de lignes, formant des losanges ou des petits carreaux.

POLKER (*ké*) v. i. Danser la polka.

POLKEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui polke.

POLLEN (*pol-lèn'*) n. m. (mot lat. signif. *farine*). Poussière fécondante des fleurs : *les insectes contribuent à la dissémination du pollen*.

POLLICITATION (*pol-li, si-on*) n. f. (du lat. *polliceri*, promettre). Promesse ou offre faite, mais non encore acceptée.

POLLINIDE (*pol-li*) ou **POLLINIE** (*pol-li-nî*) n. f. Masse formée par des grains de pollen soudés entre eux, comme chez beaucoup d'orchidées.

POLLINIQUE (*pol-li*) adj. Qui se rapporte au pollen : *tubes polliniques*.

POLLINISATION (*pol-li-ni-za-si-on*) n. f. Fécondation d'une fleur par le pollen.

POLLUER (*pol-lu-é*) v. t. (lat. *polluere*). Profaner, souiller.

POLLUTION (*pol-lu-si-on*) n. f. Profanation, souillure.

POLO n. m. (mot angl.) Jeu analogue au football-association, mais qui se joue à cheval. Sorte de toque.

POLONAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De Pologne : *les émigrants polonais*.

POLONAISE (*nè-ze*) n. f. Danse nationale des Polonais ; air sur lequel on l'exécute. Redingote à collet droit et à brandebourgs.

POLTRON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (ital. *poltrone*). Sujet à la peur ; sans courage. ANT. **Brave, courageux.**

POLTRONNERIE (*tro-ne-rî*) n. f. Lâcheté. ANT. **Bravoure, courage.**

POLY préf. qui signifie *nombreux* et qui vient du gr. *polus*, même sens.

POLYADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *adelphos*, frère). *Bot.* Se dit des étamines concrescentes en plusieurs faisceaux par leurs filets.

POLYADELPHIE (*dèl-fî*) n. f. Etat d'une plante polyadelphe.

POLYANDRE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *anêr*, *andros*, homme). Qui a plusieurs maris. Se dit d'une plante qui a plusieurs étamines.

POLYANDRIE (*drî*) n. f. Etat d'une femme polyandre.

POLYCHÈTES (*kè-te*) n. m. pl. Ordre d'annélides, comprenant ceux dont la tête est munie d'antennes.

POLYCHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. Phénomène qui a lieu quand un corps transparent à travers lequel on regarde manifeste des couleurs différentes suivant le sens dans lequel la lumière le pénètre.

POLYCHROME (*krô-me*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *khrôma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc. ANT. **Monochrome.**

POLYCOPIE n. f. Procédé permettant la reproduction graphique par décalque sur une couche de gélatine ou de pâte de mastic qui sert de cliché.

POLYDACTYLIE n. f. Monstruosité caractérisée par la présence de doigts surnuméraires.

POLYÈDRE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *édra*, face). *Géom.* Se dit d'un solide à plusieurs faces. N. m. : *Un polyèdre.*

POLYÉDRIQUE adj. Qui a la forme d'un polyèdre : *cristal polyédrique.*

POLYGALACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *polygalacée.*

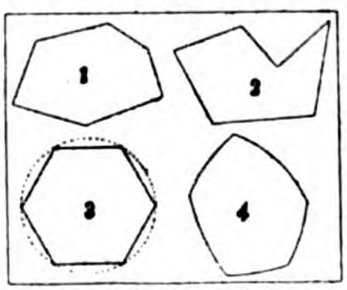
POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Genre de *polygalacées*, à fleurs bleues, des régions tempérées.

POLYGAME n. (du préf. *poly*, et du gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes, en même temps. *les musulmans sont polygames.* Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE (*mî*) n. f. Etat des polygames : *la polygamie n'existe pas chez les peuples chrétiens.* *Bot.* Etat d'une plante polygame.

POLYGLOTTE (*glo-te*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *glôssa*, langue). Se dit des ouvrages écrits en plusieurs langues : *bible polyglotte.* N. et adj. Personne qui parle plusieurs langues : *une polyglotte; interprète polyglotte.*

POLYGONACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales dont la renouée (*polygonum*) est le type. S. une *polygonacée.*



Polygone : 1. Convexe ; 2. Concave ; 3. Régulier ; 4. Curviligne.

POLYGONAL, E, AUX adj. Qui a plusieurs angles. Dont la base est un polygone.

POLYGONE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *gônia*, angle). Portion de surface plane, limitée de toutes parts par des lignes droites. *Polygone curviligne*, dont les côtés sont des courbes. Terrain pour exercices de tir au canon.

POLYGONÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de POLYGONACÉES.

POLYGRAPHE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYGRAPHIE (*fî*) n. f. Partie d'une bibliothèque, qui comprend les œuvres des polygraphes.

POLYHALITE n. f. Sulfate naturel de potassium, calcium et magnésium.

POLYMASTIE (*mas-tî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mastos*, mamelle). Anomalie due à l'apparition de mamelles supplémentaires.

POLYMATHIE (*tî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mathein*, apprendre). Savoir qui embrasse beaucoup de connaissances diverses.

POLYMÈRE adj. Se dit de corps offrant le phénomène de la polymérie.

POLYMÉRIE (*rî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *meros*, part). Isomérie des corps formés par la réunion de plusieurs molécules en une seule.

POLYMÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Etat des corps polymères.

POLYMÉRISER (*zé*) v. i. Devenir polymère.

POLYMORPHE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *morphê*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYMORPHISME (*fis-me*) n. m. (de *polymorphe*). Propriété que possèdent certaines substances d'affecter plusieurs formes différentes sans changer de nature.

POLYNÔME n. m. (du préf. *poly*, et de *nôme*). Expression algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* (+) ou *moins* (—).

POLYPE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *pous*, pied). Nom vulgaire des cœlentérés. Poulpe. *Pathol.* Tumeur molle, fibreuse, qui se développe dans les cavités revêtues d'une membrane muqueuse : *polype nasal.*

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Du polype ; de la nature du polype.

POLYPHAGE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phagein*, manger). Qui mange beaucoup. *Zool.* Qui vit indistinctement des substances les plus diverses.

POLYPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (de *polyphage*). Faim insatiable.

POLYPHASÉ (*zé*), **E** adj. Qui subit plusieurs phases : *courant polyphasé.*

POLYPHONE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phônê*, voix). *Gramm.* Se dit des caractères qui représentent plusieurs sons ou articulations, comme, en français, la lettre *y*.

POLYPHONIE (*nî*) n. f. Caractère des signes polyphones. *Musiq.* Emploi simultané de plusieurs instruments qui n'exécutent pas à l'unisson.


Polypier.

POLYPHONIQUE adj. Qui a rapport à la polyphonie : *orchestre polyphonique.*

POLYPIER (*pi-é*) n. m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux. Le support lui-même.

POLYPODE n. m. Genre de fougères qui croissent au pied des vieux chênes.

POLYPORE n. m. Genre de champignons parasites des arbres.

POLYPTÈRE n. m. Genre de poissons ganoïdes, propres aux fleuves africains.

POLYPTYQUE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *ptux*, *ptukhos*, pli). *Antiq. rom.* Se disait des tablettes à écrire quand elles étaient composées de plus de deux lames ou feuillets. N. m. Tablette polyptyque, registre de police. Registre du cadastre, des impôts, etc., jusqu'au VIIe siècle. Registre de cens des anciennes abbayes.

POLYSARCIE (*zar-sî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *sarx*, chair). Développement excessif des muscles ou de la graisse.

POLYSÉPALE (*li-sé*) adj. Se dit du calice, lorsqu'il est composé de plusieurs sépales distincts.

POLYSPERME (*lis-pèr-me*) adj. Qui contient un grand nombre de semences.

POLYSTYLE (*lis-ti-le*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a de nombreuses colonnes : *temple polystyle.*

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** (*li-sil-la*) adj. et n. m. Qui est de plusieurs syllabes : *mot polysyllabe* ou *polysyllabique.* ANT. **Monosyllabe.**

POLYSYNTHÉTIQUE (*li-sin*) adj. (du préf. *poly*, et de *synthétique*). Se dit d'une langue ou les diverses parties de la phrase se contractent en une sorte d'abréviation faite d'un seul mot long : *la plupart des langues américaines sont polysynthétiques.*

POLYSYNTHÉTISME (*li-sin-té-tis-me*) n. m. Caractère des langues polysynthétiques.

POLYTECHNICIEN (*tèk-ni-si-in*) n. m. Elève de l'école polytechnique.

POLYTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. V. ÉCOLE (*Part. hist.*).

POLYTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *theos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux : *le polythéisme romain.* ANT. **Monothéisme.** — Le *polythéisme* a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples

sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont : l'*idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières ; le *sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE (*té-is-te*) n. et adj. Qui professe le polythéisme : *les peuples polythéistes.*

POLYTRIC (*trik*) n. m. Genre de mousses bryacées, communes dans les lieux humides.

POLYTYPE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *tupos*, caractère). *Impr.* Obtenu par la polytypie.

POLYTYPER (*pé*) v. t. *Impr.* Syn. ancien de CLICHER.

POLYTYPIE (*pî*) n. f. *Impr.* Syn. ancien de CLICHAGE.

POLYURIE (*rî*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *ouron*, urine). Emission exagérée des urines : *la polyurie accompagne souvent le diabète.*

POLYURIQUE adj. et n. Qui tient à la polyurie, qui en est atteint.

POMICULTEUR n. m. (du lat. *pomum*, fruit, et *cultor*, cultivateur). Celui qui cultive les arbres produisant des fruits à pépins.

POMMADE (*po-ma-de*) n. f. (de *pomme*). Composition molle, formée d'un mélange de corps gras et de parfums ou de médicaments, pour l'entretien de la chevelure ou pour un traitement externe.

POMMADER (*po-ma-dé*) v. t. Enduire de pommade.

POMMARD (*po-mar*) n. m. Vin de Bourgogne très estimé : *une bouteille de pommard.*

POMME (*po-me*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit). Fruit du pommier : *le jus de pommes fermenté fournit le cidre.* Ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne.* Rondelle de bois ou de métal au sommet d'un mât. *Pomme d'arrosoir*, renflement percé de petits trous qui termine le tuyau latéral d'un arrosoir. *Pomme d'Adam*, nom vulgaire de la saillie qui se trouve à la partie antérieure du cou de l'homme, et qui est formée par le cartilage thyroïde. *Pomme de terre*, plante de la famille des solanées, dont les tubercules, dits aussi *pommes de terre*, constituent la meilleure et la plus précieuse des plantes alimentaires. *Pomme de pin*, fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division. — Les pommes se conservent mieux que les autres fruits. Il y a les pommes d'été, d'automne et d'hiver, parmi lesquelles on distingue la *calville*, la *reinette*, l'*api*, le *fenouillet*, le *court-pendu*, etc., et les *pommes à cidre*, cultivées surtout dans l'ouest et le nord-ouest de la France. On fait avec les pommes des compotes, des gelées, des marmelades, des beignets, etc.



Pommes de terre.

La *pomme de terre* est originaire de l'Amérique du Sud ; elle ne fit son apparition en Europe que vers 1534, et c'est en Espagne qu'elle fut d'abord introduite. Elle ne fut admise dans l'alimentation, en France, qu'à la fin du XVIIIe siècle, grâce aux efforts de Parmentier qui en propagea la culture. Il y a de nombreuses variétés de pommes de terre, classées d'après leur forme ou leurs couleurs : les rondes, les oblongues, les rouges, les jaunes, les violettes, parmi lesquelles il faut citer : la *hollande*, la *quarantaine*, la *farineuse*, le *magnum bonum*, la *royale kidney*, etc.

POMMÉ (*po-mé*), **E** adj. Arrondi comme une pomme : *chou pommé. Fig.* et *fam.* Achevé, complet : *sottise pommée.*

POMMEAU (*po-mô*) n. m. (de *pomme*). Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un sabre. Extrémité renflée du fût d'un pistolet. Arcade antérieure de l'arçon d'une selle. V. ARÇON.

POMMELÉ (*po-me-lé*), **E** adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé.*

POMMELER [*po-me-lé*] **(SE)** v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se pommellera.*) Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres.

POMMELLE (*po-mè-le*) n. f. Plaque de plomb percée de petits trous, qui garantit l'ouverture d'un tuyau.

POMMER (*po-mé*) v. i. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE (*po-me-rè*) n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ (*po-me-té*), **E** adj. *Blas.* Se dit de certaines pièces et de certains meubles héraldiques, terminés en forme de pommette.

POMMETTE (*po-mè-te*) n. f. Ornement de métal, de bois, etc., en forme de petite pomme. Partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil.

POMMIER (*po-mi-é*) n. m. Genre de rosacées, très cultivées pour leurs fruits comestibles (*pommes*).



Pommier : A, Coupe du fruit.

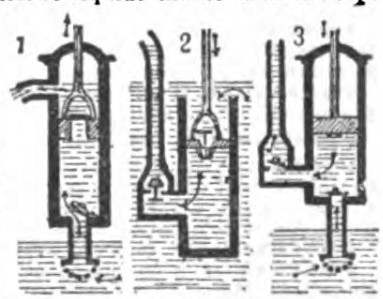
POMOLOGIE (*jî*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit, et du gr. *logos*, discours). Partie de l'arboriculture qui s'occupe des fruits à pépins.

POMOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pomologie : *agriculture pomologique.*

POMOLOGUE ou **POMOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe de pomologie.

POMPE (*pon-pe*) n. f. (du gr. *pompê*, procession). Appareil solennel et somptueux : *la pompe d'un triomphe. Littér.* et *bx-arts.* Apparat, procédés solennels : *la pompe de Bossuet. Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes.*

POMPE (*pon-pe*) n. f. Machine hydraulique, destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau, etc. : *toute pompe comprend essentiellement un cylindre ou un corps de pompe et un piston qui se meut dans l'intérieur de celui-ci. Pompe aspirante*, celle dans laquelle le liquide monte dans le corps de pompe par l'effet de la pression atmosphérique, lorsque le piston s'élève. *Pompe foulante*, celle dans laquelle le piston refoule dans un tuyau latéral le liquide du corps de pompe. *Pompe aspirante et foulante*, celle dans laquelle le liquide, d'abord aspiré dans le corps de pompe par l'ascension du piston, est ensuite refoulé par celui-ci dans un tuyau latéral. *Pompe à pneumatique*, petite pompe à air, aspirante et foulante, destinée à gonfler les bandages pneumatiques des roues de bicyclettes, d'automobiles, etc. *Pompe à incendie*, pompe aspirante et foulante pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu : *il y a des pompes à bras, des pompes à vapeur et des pompes électriques.*



Pompes : 1. Aspirante ; 2. Foulante ; 3. Aspirante et foulante.

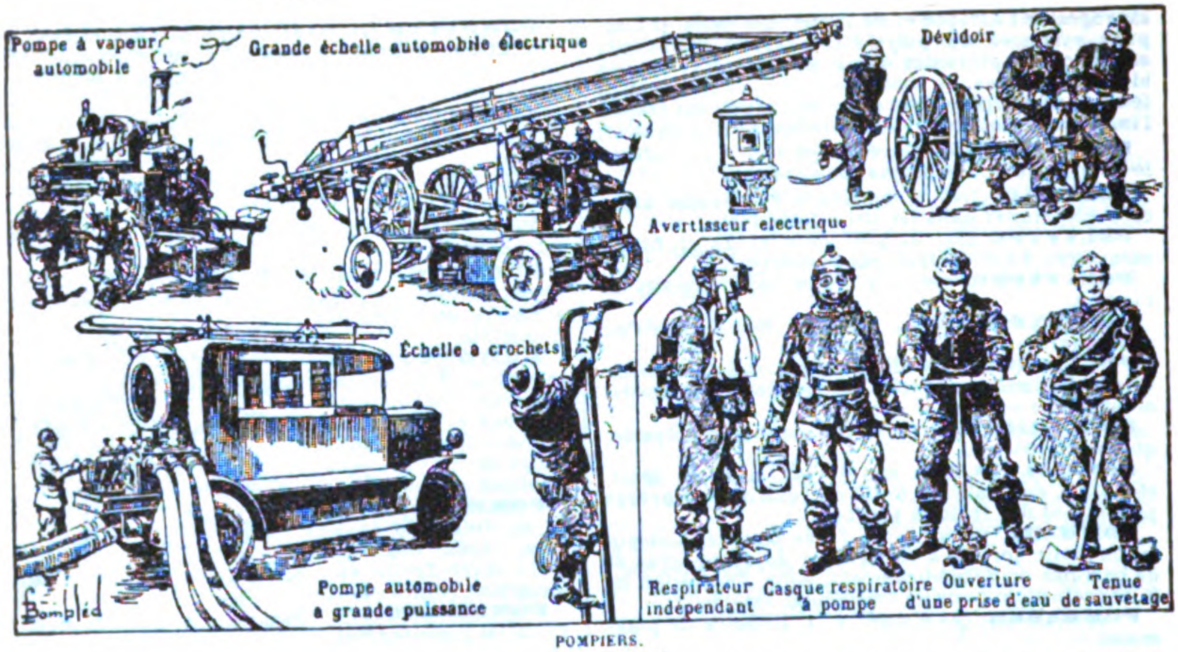
POMPÉIEN, ENNE (*pé-i-in, è-ne*) adj. et n. De Pompéi : *vase pompéien.* Partisan ou soldat de Pompée.

POMPER (*pon-pé*) v. t. Puiser avec une pompe : *pomper de l'eau. Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux.*

POMPERIE (*pon-pe-rî*) n. f. Fabrication ou commerce de pompes. (Peu us.)

POMPETTE (*pon-pè-te*) adj. *Fam.* Un peu ivre.

POMPEUSEMENT (*pon-peu-ze-man*) adv. Avec pompe, avec faste.



POMPIERS.

POMPEUX, EUSE (*pon-peû, eu-ze*) adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig.* : *style pompeux.* N. m. : *préférer le simple au pompeux.*

POMPIER (*pon-pi-é*) n. m. Fabricant ou marchand de pompes. Homme faisant partie d'un corps organisé pour combattre les incendies : *les pompiers de Paris font partie de l'armée régulière.* Ouvrier tailleur retoucheur (f. *pompière*). *Bouton de pompier.* V. BARDANE.

POMPON (*pon-pon*) n. m. Petite houppe de soie, de laine, etc., dont on orne les ajustements féminins, les coiffures militaires, les galons pour meubles, etc. *Avoir son pompon*, être légèrement gris.

POMPONNER (*pon-po-né*) v. t. Orner de pompons : *pomponner un cheval.* Parer : *pomponner une mariée. Fig.* Parer avec afféterie : *pomponner son style.* **Se pomponner** v. pr. S'habiller avec recherche.

PONANT (*nan*) n. m. (de l'ital. *ponente*, couchant). Mot employé jadis dans la Méditerranée pour désigner l'Océan ou l'Occident, par opposition à *Levant*.

PONANTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. Qui est du Ponant, de l'Occident. Qui est de l'Océan.

PONÇAGE n. m. Action de poncer.

PONCE n. f. (lat. *pumex*). V. PIERRE *ponce*. Sachet contenant une poudre colorée et que l'on passe sur les dessins piqués à l'aiguille, pour les reproduire. Encre composée d'huile et de noir de fumée.

PONCEAU (*sô*) n. m. Petit pont d'une arche.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *paon*). Pavot sauvage ; coquelicot. Matière colorante artificielle. Adj. invar. Rouge qui rappelle la couleur du coquelicot : *des rubans ponceau.*

PONCELET (*lè*) n. m. Unité de puissance qui correspond à 100 kilogrammètres par seconde.

PONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il ponça, nous ponçons.*) Polir avec la pierre ponce. *Poncer un dessin*, passer la ponce sur les trous dont le dessin est piqué, pour le contretirer sur du papier, de la toile, etc. *Poncer une toile*, marquer un de ses bouts avec l'encre dite *ponce*.

PONCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la ponce : *tuf ponceux.*

PONCHO (*pon-tcho*) n. m. (mot espagn.). Manteau de l'Amérique du Sud, fait d'une couverture ayant un trou au milieu pour y passer la tête, et porté sur tout par les gauchos.

PONCIF n. m. (de *poncer*). Dessin piqué sur lequel on passe la ponce, pour le reproduire sur un autre papier. *Litt.* et *bx-arts.* Travail banal, sans originalité.

PONCIF, IVE adj. Qui a le caractère du poncif : *dessin poncif ; littérature poncive.*

PONCIRE n. m. Sorte de citron parfumé.

PONCTION (*ponk-si-on*) n. f. (lat. *punctio*). Opération chirurgicale, qui consiste à piquer une cavité remplie de pus ou de liquide.

PONCTIONNER (*ponk-si-o-né*) v. t. Opérer une ponction : *ponctionner un engorgement pleurétique.*

PONCTUALITÉ (*ponk-tu-a*) n. f. Qualité de celui qui est ponctuel : *la ponctualité dans les payements est une qualité essentielle pour un commerçant.*

PONCTUATION (*ponk-tu-a-si-on*) n. f. Art, manière de ponctuer : *la ponctuation est très importante.* Signes par lesquels on ponctue : *les signes de ponctuation sont les points* (v. ce mot), *la virgule, les guillemets, les tirets, les parenthèses*, etc.

PONCTUÉ (*ponk-tu-é*), **E** adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page mal ponctuée.* Composé d'une suite de points : *ligne ponctuée.* Semée de taches en forme de points : *plumage ponctué.*

PONCTUEL, ELLE (*ponk-tu-èl, è-le*) adj. Qui fait à point nommé ce qu'il doit faire : *homme ponctuel.* Fait à point nommé : *réponse ponctuelle.*

PONCTUELLEMENT (*ponk-tu-è-le-man*) adv. Avec ponctualité : *répondre ponctuellement aux lettres que l'on reçoit.*

PONCTUER (*ponk-tu-é*) v. t. (du lat. *punctum*, point). Mettre de la ponctuation : *ponctuer une phrase.* Marquer, accentuer : *ponctuer chaque mot d'un geste.*

PONDAGE ou **POUNDAGE** (*poun*) n. m. (de l'angl. *pound*, livre). Taxe anglaise sur les navires marchands.

PONDAISON (*dè-zon*) n. f. Action de pondre. Epoque de la ponte des oiseaux.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable. ANT. **Impondérabilité.**

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé : *fluide pondérable.* ANT. **Impondérable.**

PONDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *pondus, eris*, poids). Qui a rapport au poids.

PONDÉRATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre : *pouvoir pondérateur.*

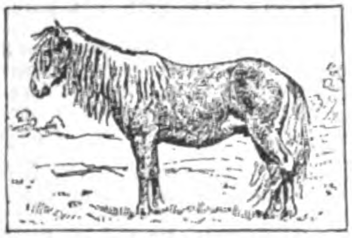
PONDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *pondérer*). *Physiq.* Equilibre produit par des forces contraires. *Fig.* Equilibre : *pondération des pouvoirs.* Calme : *la pondération du caractère.*

PONDÉRÉ, E adj. Bien équilibré : *un esprit pondéré.* ANT. **Impondéré.**

PONDÉRER (*ré*) v. t. (lat. *ponderare* ; de *pondus, eris*, poids. — Se conj. comme *accélérer*.) Equilibrer par des actions contraires : *pondérer les pouvoirs de l'Etat.*

PONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pond souvent : *une bonne pondeuse ; poule pondeuse. Fig.* et *pop.* Qui produit beaucoup : *un terrible pondeur de prose.*

PONDOIR n. m. Panier disposé pour que les poules viennent y pondre.

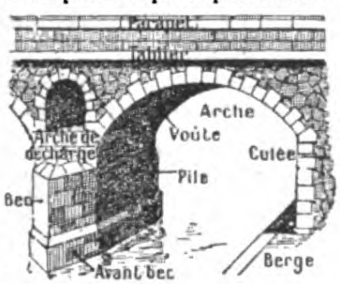

Poney.

PONDRE v. t. (du lat. *ponere*, déposer). Faire des œufs : *les oiseaux, les insectes et les reptiles pondent. Pop.* Produire : *pondre une tragédie.*

PONEY (*nè*) n. m. (angl. *pony*). Petit cheval à long poil. Petit cheval quelconque. (On trouve parfois PONET.)

PONGÉ (*jé*) n. m. (de *Pongee*, v. du Japon). Etoffe légère, faite de laine et de bourre de soie.

PONT (*pon*) n. m (lat. *pons, pontis*). Construction faisant communiquer deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression de terrain : *un beau pont franchissant le Rhin réunit Strasbourg à Kehl. Pont-levis*, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé. *Pont tournant*, qui tourne sur un pivot. *Pont suspendu*, dont le tablier est retenu par des chaînes ou des câbles. *Mar.* Plancher des différentes batteries d'un navire et, notamment, plancher supérieur. *Faux pont*, compartiment compris entre la batterie basse et la cale. *Pont de bateaux*, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches. *Pont aux ânes*, nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. (*Fig.* et *fam.* Difficulté qui n'arrête que les ignorants.) *Faire le pont*, chômer un jour ouvrable placé entre deux jours fériés. Tricherie consistant à arquer les cartes avant de faire couper : *couper dans le pont. Pont-arrière*, essieu arrière d'auto et organes qu'il comprend. **Ponts et chaussées**, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication.



Pont.


Pont-levis.

PONTE n. m. Chacun de ceux qui, au baccara, à la roulette, etc., jouent ensemble contre le banquier. Au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau.

PONTE n. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent. Quantité d'œufs pondus : *une ponte abondante.*

PONTÉ, E adj. Muni d'un ou de plusieurs ponts : *embarcation pontée.*

PONTER (*té*) v. t. Etablir le pont de : *ponter un bateau.* V. i. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET (*tè*) n. m. Dans une arme à feu portative, partie de la sous-garde, qui garantit la détente. (V. FUSIL.)

PONTIER (*ti-é*) n. m. Employé d'un pont.

PONTIFE n. m. (lat. *pontifex*). Prêtre. Dignitaire ecclésiastique. *Grand pontife*, chef du collège des pontifes de Rome. *Souverain pontife, pontife romain*, le pape. *Fig.* et *fam.* Homme qui se donne des airs d'importance : *les pontifes de la critique.*

PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient au pontife : *siège pontifical.* N. m. Rituel du pape et des évêques : *le pontifical romain.*

PONTIFICALEMENT (*man*) adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement. Fig.* Avec solennité.

PONTIFICAT (*ka*) n. m. Dignité de pontife, de pape : *être élevé au pontificat.* Exercice du pouvoir papal : *le pontificat de Pie IX fut très long.*

PONTIFIER (*fi-é*) v. i. (Se conj. comme *prier*.) Officier en qualité de pontife. *Fig.* Agir, parler avec solennité, emphase.

PONTIL (*til*) n. m. Masse de verre à l'état de demi-fusion, qu'on utilise pour fixer un objet de verre en fabrication à l'extrémité d'une barre de fer. La barre elle-même.

PONT-NEUF n. m. S'est dit d'airs populaires qui couraient les rues et ainsi appelés parce que les marchands de ces airs se tenaient sur le Pont-Neuf, à Paris. Pl. des *ponts-neufs.*

PONTON n. m. (lat. *ponto*). Pont flottant, composé de bateaux joints. Grand chaland ponté, servant aux travaux de force. Vieux vaisseau rasé, servant de caserne ou de prison : *les prisonniers français, pendant les guerres du premier Empire, eurent beaucoup à souffrir sur les pontons anglais. Milit.* Bateau de cuivre, qu'on portait autrefois sur un chariot et qui servait à jeter promptement un pont. Barque plate qui sert au radoub des vaisseaux.

PONTONAGE n. m. Péage pour passer un pont.

PONTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Soldat employé à la construction des ponts : *les pontonniers font partie du corps du génie.* Percepteur du pontonage Préposé aux stations, dans les services de bateaux

PONTUSEAU (*zô*) n. m. Verge de métal, qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl Se dit des raies que les verges laissent sur le papier

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. (ital. *papalina*). Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPLITÉ, E adj. (du lat. *poples, itis*, jarret) Qui se rapporte au jarret : *muscle poplité.*

POPOTE n. f. *Fam.* Cuisine, restaurant, ménage : *faire la popote.* Réunion de personnes qui mangent en commun : *popote d'officiers.* Adj. *Fam* Terre à terre.

POPULACE n. f. Le bas peuple, la plèbe.

POPULACERIE (*rî*) n. f. Mœurs, langage de la populace. (Peu us.)

POPULACIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *geste populacier.*

POPULAGE n. m. Genre de renonculacées abondantes dans les prés humides, et dites vulgairement *bouton-d'or, bassin-d'or, souci-des-marais.*

POPULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *populus*, peuple). Qui a rapport au peuple : *l'éducation populaire*; qui lui est favorable : *mesure populaire ;* qui est mis à sa portée : *écrits populaires.* Propre au peuple *expression populaire.* Qui jouit de la faveur du peuple : *Henri IV fut un roi très populaire. Etat, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. N. m. **Le populaire**, le vulgaire ANT. **Impopulaire.**

POPULAIREMENT (*lè-re-man*) adv D'une manière populaire. (Peu us.)

POPULARISER (*zé*) v. t. Vulgariser : *populariser une idée.* Imposer à la faveur du peuple : *la bonté popularise un roi*

POPULARITÉ n. f. Caractère, conduite de celui qui cherche à se rendre populaire : *affecter la popularité.* Faveur populaire : *popularité soudaine*

POPULATION (*si-on*) n. f. Ensemble des habitants d'un pays : *la population des Etats-Unis a beaucoup augmenté au cours du dernier siècle.* Ensemble des êtres humains, animaux ou végétaux, qui composent une catégorie particulière : *la population scolaire.*

POPULÉUM (*om'*) n. m. (du lat. *populus*, peuplier). Onguent calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Très peuplé : *les quartiers populeux de Paris.*

POPULO n. m. *Fam.* Bas peuple, foule.

POQUER (*ké*) v. i. Au jeu de boules, jeter sa boule en l'air, de manière qu'elle reste où elle retombe.

POQUET (*kè*) n. m. (dimin. de *poche*). Trou dans lequel on réunit plusieurs graines de semence.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le poireau. (On écrit aussi PORRACÉ.)

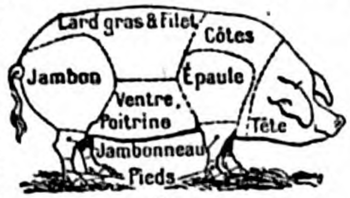
PORC (*por ; pork* dev. une voyelle) n. m. (lat. *porcus*). Cochon : *un porc gras.* Sa chair : *manger du porc. Fig.* Homme sale, ou débauché, ou glouton. —

Le *porc* est un animal précieux : toutes les parties de son corps, jusqu'aux entrailles, sont comestibles. Sa chair (qu'il faut consommer très cuite) se con-



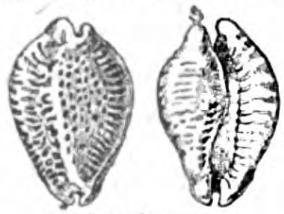
Porcs.

serve dans la saumure. Sa graisse, adhérente à la peau, se nomme *lard;* fondue et conservée en pots, elle donne le *saindoux*. Le poil, rude (*soies*), est utilisé dans la fabrication des brosses. Le porc mâle se nomme *verrat*, la femelle *truie*, et les petits *porcelets*, *cochonnets* ou *gorets*. D'un élevage rapide et facile, le porc se contente des résidus de toutes sortes (eaux grasses) à défaut de glands, châtaignes, pommes de terre, dont il est très friand.



Porc.

PORCELAINE (*lè-ne*) n. f. (ital. *porcellana*). Poterie blanche, imperméable, translucide. Coquillage univalve très poli, que l'on appelle aussi *coquille de Vénus*. — La *porcelaine* se distingue des autres produits céramiques, et particulièrement de la faïence, par sa transparence et sa vitrification. Elle est obtenue par la cuisson d'une argile blanche spéciale, le *kaolin*, produit de la décomposition du feldspath, et dont les principaux gisements se trouvent en Chine, au Japon, en Saxe et, en France, aux environs de Limoges. Le kaolin, soigneusement lavé et purifié, est d'abord façonné au tour, au moule et au coulage, avant d'être soumis à une première action du feu. Il reçoit ensuite un émail particulier, ou *couverte*, puis subit la cuisson proprement dite, au grand feu des fours. Enfin, la pièce de porcelaine peut être décorée au moyen de divers enduits colorés vitrifiables, qu'une dernière cuisson incorpore à la surface. La porcelaine est utilisée pour la fabrication de services de table, de vases et d'ornements de toute sorte. La *Manufacture nationale* de Sèvres a acquis, dans l'établissement et la décoration des porcelaines, une réputation universelle.



Porcelaines.

PORCELAINIER (*lè-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la porcelaine : *industrie porcelainière*. N. m. Ouvrier en porcelaine.

PORCELET (*lè*) n. m. Jeune porc.

PORC-ÉPIC (*por-ké-pik*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dont le corps est armé de piquants. — Les *porcs-épics* vivent dans le sud de l'Europe, en Asie et en Afrique. Ils sont inoffensifs, nocturnes, et se nourrissent de racines et de fruits.



Porc-épic.

PORCHAISON (*chè-zon*) n. f. *Véner.* Saison où le sanglier est gras. Cet état.

PORCHE n. m. (lat. *porticus*). Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'une habitation.

PORCHER (*ché*), **ÈRE** n. Personne qui garde les porcs : *Eumée était le porcher d'Ulysse.*

PORCHERIE (*rî*) n. f. Etable à porcs.

PORCIN, E adj. Relatif au porc : *la race porcine.*

PORE n. m. (du gr. *poros*, passage). Interstice qui sépare les molécules des corps. Très petite ouverture de la peau : *les pores livrent passage à la sueur.*

POREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a des pores : *l'argile sèche est très poreuse.*

PORION n. m. Contremaître de mine de houille.

PORISME (*ris-me*) n. m. (gr. *porisma*). Proposition mathématique, en usage chez les Grecs : *les porismes d'Euclide.*

PORNOCRATIE (*sî*) n. f. (du gr. *pornê*, courtisane, et *kratos*, pouvoir). *Antiq.* Influence des courtisanes dans le gouvernement.

PORNOGRAPHE n. et adj. Qui s'occupe de pornographie.

PORNOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *pornê*, courtisane, et *graphê*, écriture). Littérature obscène.

PORNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à la pornographie : *écrit pornographique.*

POROSITÉ (*zi-té*) n. f. Etat de ce qui est poreux : *la porosité de la pierre ponce.*

PORPHYRE n. m. (du gr. *porphura*, pourpre). Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté. Molette de même matière, qui sert à broyer.

PORPHYRIQUE adj. Qui tient du porphyre. Qui en contient : *laves porphyriques.*

PORPHYRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER (*zé*) v. t. Réduire en poudre très fine, à l'aide de la molette.

PORPHYROGÉNÈTE adj. (du gr. *porphurogenêtos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs, nés pendant le règne de leur père.

PORQUE n. f. (ital. *porca*). Pièce de construction de renfort, pour les bateaux.

PORQUER (*ké*) v. t. Placer les porques.

PORREAU (*po-rô*) n. m. V. POIREAU.

PORRECTION (*por-rèk-si-on*) n. f. (du lat. *porrectum*, supin de *porrigere*, tendre). *Liturg.* Action de faire toucher par les ordinands les objets relatifs à leur ministère.

PORRIGINEUX, EUSE (*po-ri-ji-neû, eu-ze*) adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO (*po-ri*) n. m. *Pathol.* Nom de diverses alopécies.

PORT (*por*) n. m. (lat. *portus*). Retrait d'une côte maritime aménagée par l'homme pour offrir aux vaisseaux un abri : *mouiller dans le port de Marseille.* Ville bâtie auprès : *habiter un port de mer.* Sur une rivière, berge propice au chargement et au déchargement des bateaux. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *trouver un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accident. *Faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir. Col dans les Pyrénées.

PORT (*por*) n. m. Action de porter : *le port des cannes plombées est interdit.* Maximum de charge d'un navire : *brick du port de 300 tonneaux.* Prix payé pour faire porter : *payer le port d'un colis.* Maintien habituel : *le port noble de Louis XIV ; le port penché du saule. Port d'armes*, action ou droit de porter des armes. Attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes.*



Portail

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *habit encore portable.*

PORTAGE n. m. Action de porter. *Mar.* Point où une pièce porte sur une autre.

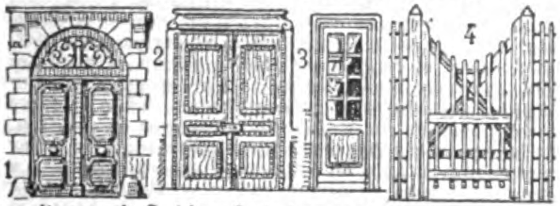
PORTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (de *porte*). Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice : *des portails gothiques.*

PORTANT (*tan*) n. m. Anse métallique d'un coffre, d'une malle. Montant qui soutient les décors ou les appareils d'éclairage d'un théâtre.

PORTANT (*tan*), **E** adj. *Techn.* Qui porte. Dans tel état de santé : *être bien* ou *mal portant.* Loc. adv. : **A bout portant,** de très près.

PORTATIF, IVE adj. Aisé à porter : *orgue portatif.*

PORTE n. f. (lat. *porta*). Ouverture pour entrer et sortir : *ouvrir ou fermer la porte de la maison.* Ce qui clôt cette ouverture : *porte de fer ; frapper à la porte. Fig.* Entrée, introduction : *la vertu est la porte du bonheur. Fausse porte,* imitation de porte. *Ouvrir ses portes,* se dit d'une ville qui s'offre ou se rend. *Fig. A la porte, aux portes de,* tout près de :



Portes : 1. Cochère ; 2. A deux vantaux ; 3. Vitrée ; 4. A claire-voie.

aux portes de la mort. Mettre à la porte, chasser. *Refuser sa porte,* interdire à quelqu'un sa maison. *Prendre la porte,* s'en aller. *Mettre la clef sous la porte,* partir furtivement. *Fig. Porte de derrière,* échappatoire. Arc de triomphe : *la porte Saint-Denis. Géogr.* Gorge, défilé (le plus souv. au plur.) : *les portes du Caucase. Les portes de l'enfer,* le démon, le Mal. *Impôt des portes et fenêtres,* proportionnel au nombre d'ouvertures d'un bâtiment. *Porte d'agrafe,* V. AGRAFE. Loc. adv. : **De porte en porte,** de maison en maison. **La Porte,** la cour du sultan, les Turcs.

PORTE adj. Se dit de la veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-AFFICHES (*por-ta-fi-che*) n. m. invar. Cadre, souvent grillagé, où l'on placarde les affiches.

PORTE-AIGLE (*por-tè-gle*) n. m. invar. Sous le premier Empire, officier porte-drapeau.

PORTE-AIGUILLE (*por-tè-ghu-i, ll* mll.) n. m. invar. *Chir.* Sorte de pince d'acier, dont on se sert pour tenir l'aiguille à sutures.

PORTE-AIGUILLES n. m. invar. Etui, trousse à contenir des aiguilles à coudre.

PORTE-ALLUMETTES (*por-ta-lu-mè-te*) n. m. invar. Vase, boîte où l'on met des allumettes.

PORTE-AMARRE (*por-ta-ma-re*) n. m. invar. Appareil servant à lancer une amarre. Adjectiv. : *canon, fusil porte-amarre.*

PORTE-ASSIETTE (*por-ta-si-è-te*) n. m. Cercle ou plateau que l'on met sous les plats servis chauds. Pl. des *porte-assiettes.*

PORTE-AVIONS n. m. Navire aménagé pour le transport des avions.

PORTE-BAGAGES n. m. Dispositif pour placer ou pour transporter des bagages.

PORTE-BAGUETTE (*ghè-te*) n. m. invar. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette.

PORTE-BAÏONNETTE (*ba-io-nè-te*) n. m. invar. Pièce de cuir attachée au ceinturon, pour soutenir le fourreau de la baïonnette.

PORTEBALLE n. m. Mercier ambulant.

PORTE-BANNIÈRE (*ba-ni-è-re*) n. invar. Personne qui porte la bannière.

PORTE-BÂT (*bâ*) n. m. invar. Bête de somme.

PORTE-BILLETS n. m. Petit portefeuille destiné à contenir des billets de banque.

PORTE-BOBÈCHE n. m. Partie supérieure d'un flambeau, sur laquelle s'appuie la bobèche. Pl. des *porte-bobèches.*

PORTE-BONHEUR (*bo-neur*) n. m. invar. Bracelet d'une seule pièce, sans agrafe, et souvent composé de sept cercles. (On dit aussi *fam.* PORTE-VEINE.)

PORTE-BOUQUET (*kè*) n. m. Petit vase à fleurs. Pl. des *porte-bouquets.*

PORTE-BOURDON n. m. invar. Pèlerin.

PORTE-BOUTEILLE n. m. Rond de feutre, de bois, de verre, etc., qu'on met sous une bouteille pour préserver la nappe. Pl. des *porte-bouteilles.*

PORTE-BOUTEILLES (*tè, ll* mll.) n. m. Châssis à rayons, servant à contenir des bouteilles. Hérisson pour égoutter les bouteilles.

PORTE-BRANCARD (*kar*) n. m. Pièce de harnachement, destinée à soutenir un brancard. (V. HARNAIS.)

PORTE-CARNIER (*ni-é*) n. m. invar. Celui qui porte le carnier d'un chasseur.

PORTE-CARTES n. m. invar. Petit portefeuille, ou vase, etc., destiné à contenir des cartes de visite.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHAPEAUX n. m. Meuble d'antichambre, muni de patères pour accrocher les chapeaux.

PORTE-CHARBON n. m. Partie d'une lampe à arc, qui porte le charbon ou les charbons.

PORTE-CIGARE n. m. invar. Petit tuyau d'ambre, etc., auquel on adapte le cigare pour le fumer. **Porte-cigares,** étui pour mettre des cigares.

PORTE-CIGARETTE (*rè-te*) n. m. invar. Petit tuyau auquel on adapte une cigarette pour la fumer. **Porte-cigarettes,** étui à cigarettes.

PORTE-CLEFS (*klé*) n. m. invar. Valet de prison, qui porte les clefs. Anneau pour porter les clefs.

PORTE-COUTEAU (*tô*) n. m. invar. Ustensile de table, sur lequel on pose la pointe du couteau pour ne pas salir la nappe.

PORTE-CRAYON (*krè-ion*) n. m. Instrument dans lequel on met le crayon.

PORTE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. Celui qui porte la croix, dans les cérémonies de l'Eglise catholique.

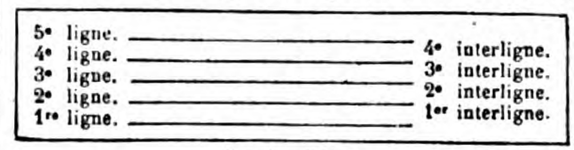
PORTE-CROSSE (*kro-se*) n. m. invar. Qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DAIS (*dè*) n. m. invar. Porteur de dais.

PORTE-DIEU n. m. invar. Prêtre qui porte le viatique. (Peu us.)

PORTE-DRAPEAU (*pô*) n. m. invar. Officier qui porte le drapeau.

PORTÉE (*té*) n. f. (de *porter*). Totalité des petits qu'une femelle met bas en une fois : *une portée de quatre chats.* Distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile, un appareil étend son action : *s'éloigner à portée de pistolet.* Etendue où la



Portée. (Mus.)

main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver : *objet à portée de la main. Portée en lourd,* poids des marchandises qu'un navire peut embarquer. *Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée.* Force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de,* pouvoir être à même de. *Constr.* Distance entre les points d'appui d'une pièce qui n'est soutenue que par quelques-unes de ses parties. *Musiq.* Les cinq lignes parallèles sur ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE (*tan-sè-gne*) n. m. invar Porte-drapeau.

PORTE-ÉPÉE (*té-pé*) n. m. invar. Morceau de cuir, d'étoffe, qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée.

PORTE-ÉPERON (*té-pe-ron*) n. m. invar. Courroie de cuir qui soutient l'éperon du cavalier.

PORTE-ÉTENDARD (*té-tan-dar*) n. m. invar. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Etui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard.

PORTE-ÉTRIERS (*té-tri-é*) n. m. invar. Sangle destinée à relever les étriers.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. invar. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTE-FAINÉANT (*fè-né-an*) n. m. invar. Natte accrochée au brancard gauche des grosses voitures et sur laquelle le roulier se repose.

PORTEFAIX (*fè*) n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FANION n. m. invar. Gradé qui porte le fanion d'un officier général.

PORTE-FENÊTRE n. f. Ouverture qui descend jusqu'au niveau du sol, et sert en même temps de porte et de fenêtre. Pl. des *portes-fenêtres.* (On dit aussi PORTE-CROISÉE.)

PORTE-FER (*fèr*) n. m. invar. Pochette attachée à la selle et qui contient un fer de rechange.

PORTEFEUILLE (*feu, ll* mll.) n. m. Objet portatif, muni de poches, qui se ferme comme un livre et dans lequel on met des papiers, des valeurs, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine.* Effets publics ou de commerce : *le portefeuille de la banque ; avoir toute sa fortune en portefeuille.*

PORTEFEUILLISTE (*feu, ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant de portefeuilles.

PORTE-FORT (*for*) n. m. invar. Celui qui garantit qu'une personne *prendra* un engagement. (Peu us.)

PORTE-FOUET (*fou-è*) n. m. invar. Etui dans lequel le cocher place le gros bout de son fouet.

PORTE-GLAIVE (*glè-ve*) n. m. invar. Large bande de cuir rattachée au ceinturon, à laquelle était suspendu le sabre-poignard des fantassins.

PORTE-GREFFE ou **PORTE-GREFFES** n. m. Sujet sur lequel on fixe le ou les greffons.

PORTE-HACHE n. m. invar. Etui d'une hache de sapeur.

PORTE-HAUBAN ou **PORTE-HAUBANS** (*porte-ô-ban*) n. m. *Mar.* Plate-forme horizontale extérieure, qui donne aux haubans l'écartement suffisant.

PORTE-JUPE n. f. et adj. Qui porte une jupe ; femme. N. m. Pince servant à tenir la jupe relevée.

PORTE-LANCE n. m. invar. *Milit.* Crochet et dé de cuivre, faisant partie du harnachement des cavaliers armés de la lance.

PORTE-LETTRES (*lè-tre*) n. m. invar. Système destiné à contenir des lettres, des papiers.

PORTE-MALHEUR n. m. invar. Personne, objet dont la présence est considérée comme un mauvais présage : *le corbeau est un porte-malheur.*

PORTEMANTEAU (*tô*) n. m. Officier qui portait le manteau du roi. Barre fixée à la muraille et munie de patères, champignons, etc., auxquels on suspend les habits. Sorte de valise *portemanteau de voyage.* Etui en drap, renfermant du linge et autres effets de petit équipement et que les soldats de cavalerie portaient autrefois sur le troussequin de la selle. Nom des potences fixées au bordage d'un navire et sur lesquelles on hisse les embarcations.

PORTE-MÈCHE n. m. invar. Crochet pour soutenir une mèche soufrée dans un tonneau.

PORTEMENT (*man*) n. m. Action de porter. (Ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la Passion.)

PORTE-MENU n. m. invar. Petit cadre à manche ou à support, dans lequel on place un menu

PORTE-MINE ou **PORTE-MINES** n. m. invar Petit instrument de métal, dans lequel on met un crayon de mine ou des crayons de couleurs différentes pour s'en servir commodément.



Porte-montre.

PORTE-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. invar. Bourse à fermoir, ou l'on met l'argent de poche.

PORTE-MONTRE n. m invar. Petite boîte ouverte, où l'on place une montre. Petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée.

PORTE-MORS (*mor*) n. m. invar Partie de la bride, qui soutient le mors.

PORTE-MOUSQUETON (*mous-ke-ton*) n. m invar. Crochet ou agrafe qu'on fixe au bas de la bandoulière d'un cavalier pour soutenir le mousqueton. Agrafe des chaînes de montre.

PORTE-OR n. m. invar. Petit porte monnaie ou étui spécial pour les pièces d'or.

PORTE-OUTIL (*ti*) n. m. invar. Pièce qui soutient la lame, la scie, etc., dans diverses machines

PORTE-PARAPLUIES (*plu-i*) n. m. invar. Ustensile dans lequel on dépose les parapluies.

PORTE-PAROLE n. m. invar. Celui qui parle au nom des autres.

PORTE-PLAT (*pla*) n. m. Corbeille de fil de fer, support de métal, de porcelaine, etc., servant à porter ou à déposer les plats chauds. Pl. des *porte-plats.*

PORTE-PLUME n. m. invar. Petite tige destinée à maintenir les plumes métalliques.

PORTER (*té*) v. t. (lat. *portare*). Soutenir un poids, une charge : *porter un fardeau.* Transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché* Avoir sur soi : *porter une somme d'argent.* Etre vêtu de : *porter le deuil.* Tenir : *porter la tête haute.* Diriger : *porter ses regards.* Rapporter : *argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un,* le frapper. *Porter les armes,* être soldat. *Porter l'épée, la robe, la soutane,* être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal.* Causer : *porter malheur. Porter envie,* envier. *Porter la parole,* parler au nom de plusieurs. *Porter un toast,* boire à la santé de quelqu'un *Porter un beau nom,* être d'une famille illustre. *Porter un candidat,* lui donner sa voix dans une élection. *Porter des fers,* être prisonnier, esclave, au pr. et au fig. *Porter le poids des affaires,* les diriger seul. *Porter la peine d'une faute,* en être puni. *Porter ses pas en un lieu,* s'y transporter. *Porter quelqu'un aux nues,* le louer excessivement. *Porter un article sur un registre,* l'y inscrire. *Porter un décret,* l'adopter. *Porter bien la toile,* se dit d'un navire qui, muni d'une haute et large voilure, avance vite sans trop incliner. *Fig.* et *fam. Porter bien son vin,* boire beaucoup sans s'enivrer. V. i. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne.* Atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres.* Etre en état de gestation : *la chatte porte huit semaines. Mar.* Se diriger : *porter au sud.* Avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique? Porter à la tête,* se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit. *Porter à faux,* se dit des pièces qui ne sont pas d'aplomb sur leur point d'appui. *Fig.* : *ce raisonnement porte à faux,* n'est pas juste, concluant. **Porte à faux** (*un*), partie d'un ouvrage, d'une construction, etc., qui n'est pas directement soutenue par un appui. **Porté, e.** *Fig.* Disposé, enclin : *porté à la colère. Etre porté sur,* avoir un goût très vif pour. **Se porter** v. pr. *Fig.* Se transporter : *la foule se porte où la réclame l'appelle.* Se livrer : *se porter à des voies de fait.* Se présenter : *se porter candidat. Se porter fort pour quelqu'un,* répondre pour lui. *Se porter bien ou mal,* être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*teur*) n. m. (mot angl.). Bière anglaise, forte et amère.

PORTEREAU (*rô*) n. m. Ecluse en palis, établie sur les rivières. Bâton sur lequel on porte des pièces de bois au chantier.

PORTE-RESPECT (*rès-pè*) n. m invar. Arme qu'on porte pour sa défense. Tout extérieur qui inspire le respect. Personne dont la présence inspire le respect.

PORTE-TAPISSERIE (*pi-se-rî*) n. m. invar Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT (*trè*) n. m. invar. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Dont le métier est de porter des fardeaux : *chaise à porteurs. Porteur d'eau, porteuse de pain,* personne dont le métier est de monter à domicile de l'eau, du pain. N. m Celui qui est chargé de remettre une lettre : *remettez la réponse au porteur.* Celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement : *billet payable au porteur.* Celui qui est chargé : 1° de faire une proposition : *porteur de paroles ;* 2° d'annoncer un événement : *porteur de bonnes nouvelles.* Cheval d'un attelage monté par le conducteur, à gauche du sous-verge.



Porte-voix.

PORTE-VEINE n. m. invar *Fam.* Syn. de PORTE-BONHEUR.

PORTE-VENT (*van*) n. m invar. Tuyau conducteur du vent dans les orgues.

PORTE-VERGE (*vèr-je*) n. m. invar. Bedeau qui porte une verge dans les cérémonies.

PORTE-VOIX (*voi*) n. m. invar. Instrument en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons : *le porte-voix sert aux officiers de marine pour se faire entendre à distance*

PORTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison. Adjectiv. : *frère portier*

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un véhicule par laquelle on monte et on descend : *la portière d'un wagon.* Rideau qu'on place devant une porte : *portière de peluche.* Elément d'un pont de bateaux.

PORTIÈRE adj. f. *Econ. rur.* Qui peut porter des petits : *vache, brebis portière.*

PORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. Petite porte.

PORTION (*si-on*) n. f. (lat. *portio*). Partie d'un tout : *les portions d'un héritage.* Certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part dans un restaurant : *manger à la portion.*

PORTIONCULE (*si-on*) n. f. Petite portion. N. pr. (V. *Part. hist.*)

PORTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Qui peut prétendre à une portion d'héritage.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus ;* de *porta,* porte). Galerie ouverte à voûte soutenue par des colonnes : *le portique de la Madeleine, à Paris. Gymn.* Poutre horizontale, soutenue par des poteaux, à laquelle on accroche les agrès. (V. GYMNASTIQUE.) *Philos.* Secte philosophique des stoïciens, dont le chef, Zénon, enseignait sous un portique d'Athènes.

PORTLANDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du système jurassique : *calcaire portlandien.* N. m. : *le portlandien.*

PORTO n. m. Vin renommé récolté en Portugal.

PORTOR n. m. (de l'ital. *porta oro,* porte-or). Marbre noir, veiné de jaune.

PORTRAIRE (*trè-re*) v. t. (du lat. *protrahere,* tirer en avant). Faire le portrait de quelqu'un. (Vx.)

PORTRAIT (*trè*) n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture, le dessin, la photographie, etc. : *Hyacinthe Rigaud a laissé de remarquables portraits.* Ressemblance parfaite : *cet enfant est le portrait de son père. Littér.* Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *La Bruyère excelle dans les portraits.*

PORTRAITISTE (*trè-tis-te*) n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait : *Gainsborough est un des plus grands portraitistes anglais.*

PORTRAITURE (*trè*) n. f. Portrait. (Vx.)

PORTRAITURER (*ré*) v. t. (du vx mot *portraiture* ou *pourtraiture*). Faire le portrait de quelqu'un.

PORT-SALUT n. m. Fromage à pâte ferme, fabriqué dans la Sarthe et la Mayenne.

PORTUGAIS, E (*ghè, è-ze*) adj. et n. Du Portugal *les navires portugais firent les premiers le tour de l'Afrique.* N. f. Une sorte d'huître.

PORTULACACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales ayant pour type le genre *pourpier* (*portulaca*). S. une *portulacacée.*

PORTULAN n. m. (ital. *portolano*). Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées : *les portulans sont des documents précieux pour l'histoire de la géographie.*

PORTUNE n. m Genre de crustacés, comprenant les crabes dits vulgairement *étrilles.*



Portune.

POSADA (*za-da*) n. f. (mot espagn.). Auberge, en Espagne.

POSAGE (*za-je*) n. m. Action de poser, d'établir : *le posage d'une sonnette.*

POSE (*pô-ze*) n. f Action de poser une pierre, un rail, etc. Attitude : *prendre une position indolente. Fam.* Affectation, prétention : *soyez sans pose.* Durée d'exposition lumineuse nécessaire à l'impression du sujet sur la plaque photographique.

POSÉ (*zé*), **E** adj. Grave, sérieux : *homme posé ; maintien posé. A main posée,* lentement, avec application. ANT. **Etourdi, léger, emporté.**

POSÉMENT (*zé-man*) adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément.*

POSER (*zé*) v. t. (lat. *pausare*). Placer, mettre ; *poser un livre sur une table.* Arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux.* Jeter, mettre à demeure ; *poser des fondements.* Ecrire : *poser des chiffres. Fig.* Etablir : *poser un principe.* Donner de la valeur, de la notoriété : *un succès pose un auteur.* Adresser : *poser une question à un candidat. Poser les armes :* faire la paix. V. i. Etre placé, appuyer sur : *poutre qui se pose sur un mur.* Prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser debout, assis. Fig.* et *fam.* Affecter une attitude prétentieuse. **Se poser** v. pr. S'ériger en, se donner pour : *se poser en justicier, en victime.*

POSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Affecté, visant à l'effet : *les poseurs sont insupportables.* N. m. Qui dirige ou fait la pose de certains objets : *poseur de parquet.*

POSITIF, IVE (*zi*) adj. (lat. *positivus*). Certain, constant : *fait positif.* Qui s'appuie sur les faits d'expérience : *sciences positives.* Qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses : *esprit positif. Alg. Quantités positives,* précédées du signe *plus* (+). *Physiq. Electricité positive,* celle qu'on obtient en frottant du verre avec un morceau de drap, et qu'on affecte du signe *plus. Pôle positif,* v. PÔLE. *Photogr. Epreuve positive,* épreuve que l'on obtient en exposant à la lumière un négatif au contact duquel on a placé une feuille de papier, une plaque, une pellicule, etc., sensibilisées. (On dit aussi POSITIF n. m. et POSITIVE n. f.) N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif.* Petit buffet d'orgues. Second clavier d'un grand orgue. *Gramm.* Degré de comparaison, exprimé par l'adjectif seul.

POSITION (*zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose : *reconnaître la position d'un navire échoué.* Orientation : *la position d'une ville.* Attitude : *position du corps.* Terrain occupé par les troupes : *une forte position. Fig.* Emploi : *avoir une position.* Supposition : *règle de fausse position.*

POSITIVEMENT (*zi, man*) adv. Certainement, précisément : *être positivement certain d'une chose.*

POSITIVISME (*zi-ti-vis-me*) n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses. Système de philosophie fondé par Auguste Comte et qui prétend que l'on ne peut connaître avec exactitude que les vérités constatées par l'observation ou l'expérience.

POSITIVISTE (*zi-ti-vis-te*) adj. et n. Qui professe le positivisme : *Littré fut positiviste.*

POSOLOGIE n. f. Etude des doses auxquelles on emploie les médicaments selon la voie d'administration, l'âge, le sexe, l'état du malade.

POSPOLITE (*pos-po*) n. f. (polon. *pospolita*). Corps militaire de nobles polonais.

POSSÉDÉ (*po-sé-dé*), **E** adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu.* N. Démoniaque : *exorciser un possédé.* Personne violente ou extravagante.

POSSÉDER (*po-sé-dé*) v. t. (lat. *possidere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir en sa possession ; jouir de : *posséder la fortune. Fig.* Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques.* Dominer : *la fureur le possède.* **Se posséder** v. pr. Se dominer.

POSSESSEUR (*po-sè-seur*) n. m. Qui possède : *le possesseur n'est pas toujours propriétaire.*

POSSESSIF (*po-sè-sif*) n. et adj. m. Se dit des mots qui expriment la possession : *un possessif ; adjectif possessif* (qui détermine le nom en y ajoutant une idée de possession). Les adjectifs possessifs sont :

MASC. SING. : Mon, ton, son, notre, votre, leur.
FÉM. SING. : Ma, ta, sa, notre, votre, leur.
PLUR. DES DEUX GENRES : Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Pronom possessif, qui tient la place du nom en faisant connaître à qui appartient la personne ou la chose dont on parle. Les pronoms possessifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Le nôtre	La nôtre	DES	Les nôtres
Le vôtre	La vôtre	DEUX	Les vôtres
Le leur	La leur	GENRES :	Les leurs

POSSESSION (*po-sè-si-on*) n. f. (lat. *possessio*). Jouissance actuelle d'un bien, non fondée sur un titre de propriété : *possession n'implique pas forcément propriété ; la possession prolongée pendant un certain temps peut faire acquérir la propriété par prescription.* Chose possédée : *les possessions de la France en Afrique.* Etat d'une personne dont le démon seul dirige les actes.

POSSESSIONNEL, ELLE (*po-sè-si-o-nèl*) adj. Qui marque la possession : *démarches possessionnelles.*

POSSESSOIRE (*po-sè-soi-re*) adj. *Dr.* Relatif à la possession : *intenter une action possessoire.* N. m. Droit de posséder : *contester le possessoire.*

POSSIBILISME (*po-si-bi-lis-me*) n. m. Conception des possibilistes.

POSSIBILISTE (*po-si-bi-lis-te*) n. et adj. Socialiste opportuniste.

POSSIBILITÉ (*po-si*) n. f. Qualité de ce qui est possible : *je ne vois pas la possibilité de vous satisfaire.* ANT. **Impossibilité.**

POSSIBLE (*po-si-ble*) adj. (lat. *possibilis*). Qui peut être, qui peut se faire : *tout est possible.* Se met toujours au singulier après les expressions **le plus, le moins** : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.* Adv. et elliptiq. **Possible,** peut-être, je ne dis pas non. Loc. adv. **Au possible,** extrêmement : *avare au possible.* ANT. **Impossible.**

POSTAGE n. m. Action de préparer pour la poste : *faire le postage pour un paquebot.*

POSTAL (*pos-tal*), **E, AUX** adj. Qui concerne les postes : *régime postal ; convention postale.*

POSTALISER (*li-zé*) v. t. Expédier par la poste ce qui normalement aurait dû être envoyé par un autre moyen : *postaliser un télégramme.*

POSTCOMMUNION (*pos-ko-mu*) n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE (*post*) n. f. Date postérieure à la date véritable. ANT. **Antidate.**

POSTDATER (*post-da-té*) v. t. Mettre une postdate à un écrit quelconque : *postdater un acte.* ANT. **Antidater.**

POSTE (*pos-te*) n. f. (lat. *posita*). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs : *maître de poste.* Distance entre deux relais, ordinairement de deux lieues : *de Paris à Melun, il y a six postes. Courir la poste*, aller très vite, agir précipitamment. Administration publique chargée du transport des lettres, dépêches, etc. Courrier, voiture qui les porte. Bureau où on les dépose. *Poste restante*, suscription à porter sur les objets de correspondance qu'on veut faire distribuer au bureau. Loc. adv. **À sa poste,** à sa disposition. (Vx.)

POSTE (*pos-te*) n. m. (ital. *posto*). Lieu où des gens, particulièrement des soldats, sont placés pour garder, surveiller ou combattre : *mourir à son poste.* Corps de garde : *entrer au poste.* Soldats qui y sont placés : *relever un poste. Mar.* Logement : *poste des aspirants. Fig.* Emploi, fonction : *occuper un poste élevé.* Article de budget, chapitre d'un compte. Appareil de téléphone, de T. S. F.

POSTER (*pos-té*) v. t. Placer dans un poste : *poster des assassins, des chasseurs.*

POSTER (*pos-té*) v. t. Mettre à la poste.

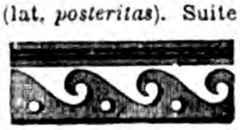
POSTÉRIEUR, E (*pos-té*) adj. (lat. *posterior*). Qui vient après, dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur.* Qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* N. m. *Fam.* Derrière : *tomber sur le postérieur.* ANT. **Antérieur.**

POSTÉRIEUREMENT (*pos-té, man*) adv. Après, dans un temps postérieur. ANT. **Antérieurement.**

POSTERIORI (*pos-té*) (**À**) loc. adv. (du lat. *a posteriori*, sous-ent. *ratione quam experientia*, après l'expérience). Se dit d'un raisonnement remontant de l'effet à la cause. Substantiv. : *un à posteriori.*

POSTÉRIORITÉ (*pos-té*) n. f. État d'une chose postérieure à une autre. ANT. **Antériorité.**

POSTÉRITÉ (*pos-té*) n. f. (lat. *posteritas*). Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham.* Les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*



Postes.

POSTES (*pos-te*) n. f. pl. *Archit.* Ornement sculptural en forme d'enroulements successifs et distincts.

POSTFACE (*post*) n. f. (du lat. *post*, après, et *fari*, parler). Avertissement à la fin d'un livre. ANT. **Préface.**

POSTHUME (*pos-tu-me*) adj. (lat. *postumus*). Né après la mort de son père : *fils posthume.* Publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE (*pos-ti-che*) adj. (ital. *posticcio*). Fait et ajouté après coup : *ornement postiche.* Qui n'est pas nécessaire : *vers postiche. Fig.* Faux, simulé : *douleur postiche.* Faux, artificiel : *cheveux postiches.* N. m. Ornement artificiel.

POSTIER (*pos-ti-é*) n. m. Cheval de poste. *Fam.* Employé de la poste. (Au fém. *postière.*)

POSTILLON (*pos-ti, ll* mll., *on*) n. m. (ital. *postiglione*). Conducteur de la poste aux chevaux. Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage : *le postillon d'un équipage de gala.* Goutte de salive projetée en parlant.

POSTSCÉNIUM (*post-sé-ni-om'*) n. m. Partie du théâtre des anciens, située derrière la scène.

POSTSCOLAIRE (*post-sko-lè-re*) adj. Qui a lieu après l'école ou après les études scolaires : *instruction postscolaire ; œuvres postscolaires.*

POST-SCRIPTUM (*post-skrip-tom'*) n. m. invar. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. (S'écrit en abrégé *P.-S.*)

POSTULANT (*pos-tu-lan*), **E** n. Qui demande, brigue une place. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse.

POSTULAT (*pos-tu-la*) n. m. (du lat. *postulatum*, chose demandée). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. (On dit aussi POSTULATUM et au pl. POSTULATA.)

POSTULATEUR, TRICE (*pos-tu*) n. et adj. (de *postuler*). Celui, celle qui demande.

POSTULATION (*si-on*) n. f. Action de postuler.

POSTULER (*pos-tu-lé*) v. t. (du lat. *postulare*, demander). Demander avec instance : *postuler un emploi.* V. i. Occuper pour une partie.

POSTURE (*pos-tu-re*) n. f. (ital. *postura*). Attitude, maintien : *posture commode. Fig.* Situation : *être en bonne, en mauvaise posture.*

POT (*po*) n. m. (lat. pop. *pottum*). Vase de terre ou de métal : *pot à fleurs.* Marmite de cuisine : *faire bouillir le pot. Fig. Mettre la poule au pot*, vivre dans l'aisance. *Pot de chambre*, vase de nuit. Ancienne mesure contenant deux pintes. Format de papier (environ 0m,40 sur 0m,31). *Pot à*, pot pour : *pot à fleurs, pot à eau. Pot de*, plein de : *pot d'eau. Fig. Payer les pots cassés*, le dommage. *Découvrir le pot aux roses*, le secret. *Tourner autour du pot*, user de circonlocutions ; prendre des détours. *Pot au noir*, situation peu claire et dangereuse. *A la fortune du pot*, sans cérémonie. *Pot pourri*, ragoût de plusieurs sortes de viande. *Fig.* Chanson dont les couplets sont sur différents airs. Production littéraire, formée de divers morceaux.



Pot à eau.

POTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est potable.

POTABLE adj. (du lat. *potare*, boire). Propre à être bu : *les eaux stagnantes ne sont pas potables.* Non parfait, mais dont on peut se contenter : *vin potable. Fig.* : *vers potables.* Liquide : *or potable.*

POTACHE n. m. *Fam.* Lycéen, collégien.

POTAGE n. m. (de *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire : *potage gras, maigre. Fig. Pour tout potage*, pour tout bien.

POTAGER (*jé*) n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits. Fourneau de cuisine, à charbon de bois.

POTAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Comestible : *plantes potagères.* Où l'on cultive des légumes : *jardin potager.*

POTAMOT (*mo*) ou **POTAMOGÉTON** (*mo-jé*) n. m. Genre de naïadacées aquatiques.

POTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Pharmacien

POTASSE (*ta-se*) n. f. (de l'allem. *pottasche*, cendres de pot). Hydrate de potassium : *la potasse est un poison énergique.* — L'hydrate de potassium, dit encore *potasse caustique*, pour le distinguer de la *potasse du commerce*, qui n'est qu'un carbonate de potassium impur, est un corps basique blanc, solide, caustique. Il est utilisé en médecine et très employé pour le blanchiment, la fabrication des savons, le nettoyage des peintures, etc.

POTASSER v. t. *Fam.* Etudier avec application.

POTASSIQUE (*ta-si-ke*) adj. Se dit des dérivés du potassium : *sels potassiques ; engrais potassiques.*

POTASSIUM (*ta-si-om'*) n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse : *le potassium fut isolé par Davy en 1807.*

POT-AU-FEU (*po-tô-feu*) n. m. inv. Mets composé le plus souvent de viande de bœuf bouillie dans l'eau avec carottes, poireaux, etc. Viande avec laque...

on prépare ce mets. Marmite dans laquelle on le fait cuire. Adjectiv. Attaché à son ménage.

POT-BOUILLE (*po-bou, ll* mll.) n. f. *Pop.* Ordinaire du ménage.

POT-DE-VIN (*po*) n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Cadeau que l'on fait à quelqu'un pour obtenir, conclure par son intermédiaire : *toucher un pot-de-vin.* Pl. des *pots-de-vin.*

POT-DE-VINIER (*po-de-vi-ni-é*) n. m. *Fam.* Celui qui exige, reçoit des pots-de-vin. Pl. des *pots-de-viniers.*

POTE adj. f. *Main pote,* enflée, trop grosse.

POTEAU (*tô*) n. m. (du lat. *postis,* jambage de porte). Pièce de charpente fixée verticalement en terre. *Turf.* Le point de départ ou d'arrivée : *se présenter au poteau ; se faire battre sur le poteau.*

POTÉE (*té*) n. f. Ce que contient un pot. Etain calciné, qui sert à polir. Composition pour former un moule de fondeur.

POTELÉ, E adj. Gras, arrondi : *main potelée.*

POTELET (*lè*) n. m. Petit poteau, ordinaire ou de soutien, sous les appuis de croisée, au-dessus des linteaux de porte, etc.

POTENCE (*tan-se*) n. f. (du lat. *potentia,* puissance, appui). Béquille. (Vx.) Instrument qui sert au supplice de la pendaison. Le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence,* homme qui mérite d'être pendu. Appareil pour mesurer la taille des hommes et des animaux. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour y suspendre quelque chose : *la potence d'un réverbère.*


Potence (XVI[e] s.).

POTENCÉ (*tan-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce de longueur terminée en forme de potence.

POTENTAT (*tan-ta*) n. m. (du lat. *potens,* puissant). Souverain absolu d'un grand État : *les rois de Perse furent longtemps les plus grands potentats de l'Asie. Fig.* Homme qui se donne des airs d'autorité.

POTENTIEL, ELLE (*tan-si-èl, è-le*) adj. *Philos.* Qui n'est qu'en puissance : *qualité potentielle. Méd.* Qui n'agit qu'au bout d'un certain temps : *cautère potentiel. Gramm.* Qui n'exprime que la possibilité conditionnelle d'une action. — N. m. *Électric.* Deux conducteurs électrisés positivement, par exemple, sont dits avoir le *même potentiel* si, lorsqu'on les met en communication par un fil isolé, il ne passe aucune quantité d'électricité d'un conducteur sur l'autre. Dans le cas contraire, on dit qu'ils sont à des *potentiels différents.*

POTENTIELLEMENT (*tan-si-è-le-man*) adv. D'une manière potentielle. (Peu us.)

POTENTILLE (*tan-ti, ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, comprenant de petites plantes des pays tempérés et froids.

POTENTIOMÈTRE (*tan-si-o*) n. m. *Electr.* Appareil pour mesurer des différences de potentiel.

POTERIE (*rî*) n. f. (de *pot*). Vaisselle de terre : *de riches poteries.* Lieu où elle se fabrique. Art du potier. Vaisselle de métal. Pots employés dans la construction de planchers, voûtes, etc. Tuyaux de terre cuite pour former une cheminée, etc.

POTERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *posterula*). Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé. *Poterne couverte,* voûte sous un quai.

POTESTATIF (*tès-ta-tif*), **IVE** adj. (du lat. *potestas,* pouvoir). Qui est à la volonté d'une des parties contractantes : *condition potestative.*

POTICHE n. f. (de *pot*). Vase de porcelaine décorée et en particulier vase de Chine ou du Japon. Vase de verre décoré, imitant la porcelaine de Chine.

POTIER (*ti-é*) n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. (de *pot*). Nom de divers alliages de cuivre, étain et plomb : *potin jaune ; potin gris.*

POTIN n. m. *Fam.* Tapage, commérage, cancan.

POTINER (*né*) v. i. Faire des cancans, médire.

POTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. *Fam.* Qui fait du potin, des potins. N. f. *Fam.* Lieu où l'on potine.

POTION (*si-on*) n. f. (du lat. *potio,* boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées : *potion calmante.*

POTIRON n. m. Espèce de courge comestible jaune ou verte. Nom donné à plusieurs champignons comestibles.


Potirons.

POTOROU n. m. Genre de mammifères marsupiaux, propres à l'Australie.

POTRON-JAQUET (*kè*) n. m. *Dès le potron-jaquet,* dès la pointe du jour. (On dit aussi POTRON-MINET.)

POU n. m. (lat. *pediculus*). Genre d'insectes hémiptères, parasites sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. *Chercher des poux à quelqu'un,* le chicaner à propos de riens. Pl. des *poux.*


Potorou.

POUACRE n. et adj. (même orig. que *podagre*). *Fam.* Sale, dégoûtant, vilain.

POUAH ! interj. qui exprime le dégoût.

POUBELLE (*bè-le*) n. f. (de *Poubelle* préfet de la Seine). Boite à ordures ménagères.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main, opposable aux autres. Gros orteil. *Fig. Mettre les pouces,* céder après résistance. *Manger sur le pouce,* à la hâte, sans s'asseoir. *Se mordre les pouces d'une chose,* s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12[e] partie du pied, soit 0m,027 : *le pouce valait 12 lignes. Fig.* Très petite quantité : *ne pas céder un pouce de territoire.*


Pou (tr. grossi).

POUCETTES (*sè-te*) n. f. pl. Corde ou chaînette pour attacher ensemble les pouces d'un prisonnier : *mettre les poucettes à un prisonnier récalcitrant.*

POUCIER (*si-é*) n. m. Morceau de métal ou de cuir, propre à garantir le pouce. Pièce de loquet que meut le pouce.

POU-DE-SOIE (*soi*) n. m. V. POUT-DE-SOIE.

POUDINGUE ou **POUDING** (*din-ghe*) n. m. (angl. *pudding*). Mets anglais, composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. (On dit aussi PLUM-PUDDING.) Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. (lat. *pulvis*). Poussière : *secouer la poudre de ses habits.* Substance pulvérisée : *sucre en poudre.* Composition médicale, desséchée et broyée : *poudre vermifuge, purgative,* etc. Poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher. Amidon pulvérisé et parfumé dont on se sert pour les cheveux, la peau, etc. : *poudre blanche, rose. Poudre de chasse, poudre à canon,* mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre, pour lancer des projectiles. *Fig. Poudre de perlimpinpin,* remède de charlatan. **Coton-poudre,** préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon. *Poudre fulminante,* espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. Loc. div. : *Jeter de la poudre aux yeux,* en faire accroire. *Mettre, réduire en poudre,* briser, détruire complètement. *N'avoir pas inventé la poudre,* n'être pas intelligent. — POUDRE À CANON. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc. ; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VII[e] siècle, elle fut employée, par les Grecs du bas-empire, sous forme de fusées incendiaires ou *feu grégeois.* Ce n'est qu'au XIV[e] siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et de Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, on distingue les poudres noires, mélange de soufre, de salpêtre et de charbon (elles ne servent plus dans l'artillerie moderne que pour l'amorçage) et les poudres à base de coton-poudre, dont un type contient en outre de la nitro-glycérine. La poudre a conservé son nom bien qu'elle ait actuellement la forme de lamelles plates ou de tubes analogues au macaroni, parfois très longs (plus d'un mètre). La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers, l'Etat s'en est réservé le monopole.

POUDRER (*dré*) v. t. Couvrir d'une légère couche de poudre de riz, d'amidon, etc. : *poudrer son visage après s'être rasé*

POUDRERIE (*ri*) n. f. Fabrique de poudre.

POUDRETTE (*drè-te*) n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre : *l'action de la poudrette est rapide, mais dure peu.*

POUDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux ; route poudreuse.* N. f. Instrument servant aux pulvérisations. Petit meuble de toilette. (Syn. COIFFEUSE.)

POUDRIER (*dri-é*) n. m. Celui qui fait la poudre à canon. Boîte pour la poudre à sécher l'écriture.

POUDRIÈRE n. f. Magasin à poudre : *les poudrières doivent être éloignées des habitations.* Poire à poudre. Boîte à poudre.

POUDRIN n. m. Syn. de EMBRUN.

POUDROIEMENT (*droi-man*) n. m. Caractère de ce qui poudroie : *le poudroiement de la route.*

POUDROYER (*droi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) S'élever en poussière ; être couvert de poussière : *la route poudroie.* V. t. Couvrir de poussière.


Pouf.

POUF ! interj. exprimant le bruit de la chute ou d'une explosion : *pouf ! le voilà par terre !*

POUF n. m. Siège en forme de gros tabouret capitonné bas et large. Annonce emphatique et trompeuse. *Fam. Faire un pouf*, ne pas payer ce qu'on doit. genre de coiffure de femme. Tournure qui fait bouffer la jupe par derrière.

POUFFER (*pou-fé*) v. i. Eclater : *pouffer de rire.*

POUILLARD (*pou, ll* mll., *ar*) n. m. Jeune perdreau ; jeune faisan.

POUILLE (*pou, ll* mll.) n. f. Reproches mêlés d'injures. (Ne s'emploie guère qu'au pl. et dans la locution *chanter pouilles à quelqu'un*.)

POUILLÉ (*pou, ll* mll., *é*) n. m. (lat. *polyptychum*). Etat des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. t. Chercher les poux. Chanter pouilles, dire des injures.

POUILLERIE (*pou, ll* mll., *e ri*) n. f. *Pop.* Extrême pauvreté. Avarice. Lieu malpropre.


Pouillot.

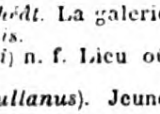
POUILLEUX, EUSE (*pou, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a des poux. Personne misérable.

POUILLOT (*pou, ll* mll., *o*) n. m. Sous-genre de fauvettes gris verdâtre, dites aussi *rossignols bâtards*

POULAILLER (*la, ll* mll., *é*) n. m. Bâtiment où on loge les poules : *les poulaillers doivent être facilement nettoyables.* Marchand de volailles. *Théât.* La galerie la plus élevée, appelée aussi *paradis.*

POULAILLERIE (*la, ll* mll., *e-ri*) n. f. Lieu où l'on vend de la volaille.

POULAIN (*lin*) n. m. (lat. pop. *pullanus*). Jeune cheval de moins de 30 mois. Assemblage de deux madriers dont on se sert pour descendre les tonneaux dans les caves ou les faire glisser d'un camion.


Chaussure à la poulaine.

POULAINE (*lè-ne*) n. f. (de *Poulaine* anc. n. de la Pologne). *Souliers à la poulaine*, chaussures à pointe recourbée, d'origine polonaise, que l'on porta au XIV[e] et au XV[e] siècle. Extrême avant d'un navire. Cabinet d'aisances qui s'y trouve.

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. (lat. *pulla*). Femelle du coq : *les poules de Houdan sont d'excellentes pondeuses.* Femelle de divers oiseaux. *Poule faisane*, femelle du faisan. *Poule d'Inde*, femelle du coq d'Inde. *Poule d'eau*, oiseau aquatique, appelé aussi *gallinule*. *Fig. Poule mouillée*, personne qui manque de résolution,



Poules : 1. De Padoue ; 2. Cochinchinoise ; 3. Du coq de combat anglais ; 4. De Hambourg ; 5. De Brahmapoutra et ses poussins ; 6. De Houdan ; 7. Barbue ; 8. Nègre.

de courage. *Avoir la chair de poule*, avoir le frisson, ou trembler de peur. *Tuer la poule aux œufs d'or*, tarir une source de bénéfices continuels, en voulant retirer d'un seul coup trop de bénéfices. Jeu, assaut, au billard, à l'épée, etc. Mise de chaque joueur. Enjeu total : *gagner la poule.* Figure du quadrille français, appelée aussi *main droite.* PROV. : **La poule ne doit pas chanter devant le coq**, une femme ne doit pas faire la loi à son mari, prendre le pas sur lui.


Poulie.

POULET (*lè*) n. m. (de *poule*). Petit d'une poule. *Poulet d'Inde*, jeune dindon. *Arg. milit.* Cheval de selle. *Fig.* Billet galant.

POULETTE (*lè-te*) n. f. Jeune poule. Terme de caresse. Sauce faite avec du beurre, un jaune d'œuf et un petit filet de vinaigre.

POULICHE n. f. Jument non adulte.

POULIE (*li*) n. f. (orig. germ.). Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULIER (*li-é*) n. m. Poulailler. (Vx.) Banc de galets et de sable.

POULIERIE (*li-rî*) n. f. Fabrique de poulies.

POULIEUR n. m. Fabricant ou marchand de poulies.

POULINEMENT (*man*) n. m. Action de pouliner.

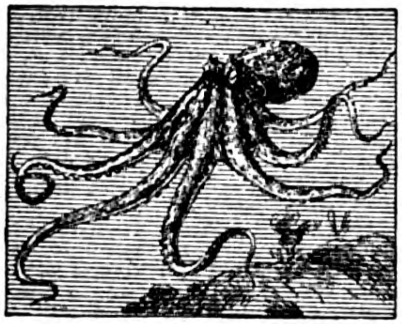
POULINER (*né*) v. i. (rad. *poulain*). Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE n. et adj. f. Se dit d'une jument destinée à la reproduction : *jument poulinière.*

POULIOT (*li-o*) n. m. (lat. *pulegium*). Plante du genre des menthes, utilisée comme stimulant. Petit treuil à l'arrière d'une charrette.

POULOT, OTTE (*lo, o-te*) n. Terme d'amitié, en parlant à un enfant, etc.

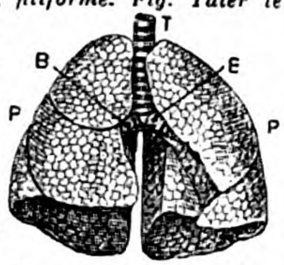
POULPE n. m. (gr. *polupous*). Terme général qui désigne la plupart des mollusques céphalopodes, à longs tentacules, et qui peuvent atteindre une forte taille : *les poulpes sont communs sur les côtes de France.*



Poulpe.

POULS (*pou*) n. m. (lat. *pulsus*). Battement des artères : *pouls fréquent, filiforme. Fig. Tâter le pouls à quelqu'un,* sonder ses dispositions. *Se tâter le pouls,* consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. (lat. *pulmo*). Viscère contenu dans le thorax et qui est le principal organe de la respiration : *c'est dans les poumons que le sang se revivifie.* (V. RESPIRATION.)



Poumons : T, trachée-artère. B, B, bronches ; PP, plèvre.

POUPARD (*par*), **E** n. et adj. Se dit d'un petit enfant gras et joufflu, et aussi d'une personne adulte grasse et joufflue comme un enfant : *physionomie pouparde.* N. m. Enfant au maillot. Poupée sans jambes, représentant cet enfant.

POUPART (*par*) n. m. Gros crabe des côtes de France.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau par opposition à la *proue. Fig. Avoir le vent en poupe,* être en faveur, en train de faire fortune. ANT. **Proue.**

POUPÉE (*pé*) n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants. Mannequin des modistes et des tailleurs. Figurine de plâtre, qui sert de but dans un tir. Étoupe ou filasse dont on garnit la quenouille. Chacune des deux pièces maintenant le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne insignifiante, très parée.



Poupée.

POUPIN, E adj. Frais, coloré : *figure poupine.* Substantiv. : *faire le poupin,* le gentil.

POUPON, ONNE (*o-ne*) n. Bébé : *une nourrice et son poupon.* Jeune garçon, jeune fille à visage potelé.

POUPONNER v. i. *Fam.* Soigner un poupon.

POUPONNIÈRE (*po*) n. f. Dans une crèche, salle des tout petits enfants. Appareil facilitant les premiers pas des enfants.

POUPOULE n. f. *Fam.* Terme d'amitié, en parlant à une femme, à un enfant.

POUR prép. (lat. *pro*). Au profit de : *quêter pour les pauvres.* A la place de : *partir pour un autre.* A destination de : *partir pour Paris.* Destiné à : *ne désirez pas ce qui n'est pas pour vous.* Au lieu de : *prendre un oison pour un cygne.* En considération de : *pour l'amour du grec.* En faveur de : *ayez toujours le droit pour vous.* Afin de : *lisez pour vous instruire.* Envers : *rien n'égale la tendresse d'une mère pour ses enfants.* Eu égard à : *enfant grand pour son âge.* Comme : *laissé pour mort.* Pendant une durée de : *avoir des vivres pour un an.* A la date de : *ce sera pour demain.* De nature à : *un cadeau n'est pas pour déplaire. Fam.* Sur le point de : *être pour partir.* A raison de : *écolier puni pour sa paresse.* Moyennant : *pour vingt francs.* Contre : *remède pour la fièvre.* Quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* Loc. adv. : **Pour lors,** alors. Loc. conj. : **Pour que,** afin que. **Pour peu que,** si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Gratification en sus du salaire : *recevoir, donner un pourboire.*

POURCEAU (*sô*) n. m. (lat. *porcellus*). Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Épicure,* homme plongé dans les plaisirs des sens. (V. ÉPICURE [*Part. hist.*].)

POUR-CENT (*san*) n. m. Taux de l'intérêt, de la commission, etc., calculé sur un capital de cent francs : *à quel pour-cent avez-vous placé ?*

POURCENTAGE (*san*) n. m. Établissement, chiffre du pour-cent.

POUR CE QUE locution conjonctive ancienne, équivalant à *parce que.*

POURCHAS (*châ*) n. m. (subst. verb. de *pourchasser*). Poursuite. Recherche.

POURCHASSER (*cha-sé*) v. t. Poursuivre avec ardeur : *Colbert pourchassa les traitants.*

POURCHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Celui qui pourchasse : *les pourchasseurs de dots.*

POUR-COMPTE (*kon-te*) n. m. invar. Acte par lequel on reçoit une marchandise de mauvaise qualité en prévenant qu'on la vendra pour le compte de l'expéditeur. (On écrit aussi POURCOMPTE.)

POURFENDEUR (*fan*) n. m. Qui pourfend. Se dit souvent, par ironie, pour fanfaron.

POURFENDRE (*fan-dre*) v. t. Fendre en deux d'un coup de sabre, etc.

POURLÈCHEMENT (*man*) n. m. Action de pourlécher. (Peu us.)

POURLÉCHER (*ché*) v. t. (de *pour,* et *lécher.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Fam.* Lécher autour *pourlécher une tartine.* **Se pourlécher** v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres.

POURPARLER (*lé*) n. m. Conférence à propos d'une affaire : *engager des pourparlers.* (S'emploie surtout au plur.)



Pourpier

POURPIER (*pi-é*) n. m. *Bot.* Genre de portulacacées, à feuilles charnues, alimentaires : *le pourpier fournit une salade estimée.*

POURPOINT (*poin*) n. m. (du vx fr. *pourpoindre,* piquer). Vêtement d'homme, du XIII[e] au XVII[e] siècle, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (lat. *purpura*). Couleur rouge, que les anciens extrayaient d'un coquillage : *la pourpre de Tyr était la plus estimée.* Étoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Poét.* Rouge. Rougeur. Sang. *Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était la marque : *revêtir la pourpre. La pourpre romaine,* la dignité de cardinal. N. m. Rouge foncé tirant sur le violet. *Blas.* L'un des émaux du blason, de couleur rouge foncé tirant sur le violet : *le pourpre est d'un emploi restreint.* (V. la planche BLASON.) *Méd.* Maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.* Genre de mollusques gastéropodes. Adj. Rouge foncé : *il devint pourpre de colère.*



Pourpoints (XV[e] s.).

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre : *robe pourprée.* **Fièvre pourprée,** syn. de URTICAIRE.

POURPRIN, E adj. Syn. ancien de PURPURIN, E. N. m. Couleur pourpre de certaines fleurs.

POURPRIS (*pri*) n. m. (de *pour*, et *prendre*). Enceinte. Demeure. (Vx.) *Le céleste, les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI (*koi*) conj. et adv. Pour quelle raison : *on se fâche sans savoir pourquoi*. Interrogativ. : *pourquoi partez-vous ?* Autref., pour lequel, laquelle : *une des raisons pourquoi l'on part*. (Vx.) N. m. Cause, raison : *nous ne savons le pourquoi de rien*. Question : *il n'est pas facile de répondre à tous les* pourquoi.

POURRI (*pou-ri*), **E** adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri ; viande pourrie. Temps pourri*, temps humide et malsain. N. m. : *cela sent le pourri*.

POURRIDIÉ (*pou-ri*) n. m. Maladie cryptogamique des racines des végétaux, et en particulier des arbres fruitiers.

POURRIR (*pou-rir*) v. i. (du lat. *putrescere*, se gâter). Entrer en putréfaction : *les racines des arbres pourrissent dans des sols trop humides. Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison*. V. t. Corrompre : *l'eau pourrit le bois*.

POURRISSABLE (*pou-ri-sa-ble*) adj. Qui peut pourrir.

POURRISSAGE (*pou-ri-sa-je*) n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier. Conservation des pâtes céramiques dans une humidité favorable à leur homogénéité.

POURRISSOIR (*pou-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE (*pou-ri*) n. f. Etat d'un corps en décomposition. Cachexie. *Pourriture d'hôpital*, sorte de gangrène, qui était jadis commune dans les hôpitaux de blessés. Maladie cryptogamique commune à divers végétaux.

POURSUITE n. f. (de *poursuivre*). Action de courir après : *s'élancer à la poursuite d'un lièvre. Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi*. Procédure mise en œuvre pour se faire rendre justice : *entamer des poursuites contre un débiteur*.

POURSUIVANT (*van*), **E** n. Qui brigue pour obtenir : *il y a cent poursuivants pour un emploi*. N. et adj. *Dr.* Qui exerce des poursuites : *la partie poursuivante*.

POURSUIVEUR n. m. Celui qui poursuit.(Peu us.)

POURSUIVRE v. t. (Se conj. comme *suivre*.) Courir après pour atteindre : *poursuivre l'ennemi. Fig.* Chercher à obtenir ; briguer : *poursuivre un emploi*. Continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise*. Agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur*. Tourmenter : *le remords poursuit le coupable*.

POURTANT (*tan*) adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Tour, circuit : *le pourtour d'un palais, d'une place*.

POURVOI n. m. (subst. verb. de *pourvoir*). Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur : *la Cour de cassation juge les pourvois pour vice de forme. Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. i. (du lat. *providere*, surveiller. — *Je pourvois, nous pourvoyons. Je pourvoyais, nous pourvoyions. Je pourvus, nous pourvûmes. Je pourvoirai, nous pourvoirons. Je pourvoirais, nous pourvoirions. Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. Que je pourvusse, que nous pourvussions. Pourvoyant. Pourvu, e.*) Parer, donner ordre, fournir ce qui est nécessaire : *votre père pourvoit à vos besoins*. V. t. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres*. Etablir par mariage ou par emploi : *bien pourvoir ses enfants. Fig.* Orner : *la nature a pourvu le colibri de brillantes couleurs*. **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent*. Recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation*.

POURVOIRIE (*rî*) n. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. (Vx.)

POURVOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui pourvoit.

POURVOYEUR, EUSE (*voi-ieur, eu-ze*) n. Qui fournit. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin. Canonnier qui apporte les munitions au pointeur.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSAH ou **POUSSA** (*pou-sa*) n. m. (chin. *pou-sa*). Magot de carton ou de bois porté par une boule lestée de telle sorte que le jouet revient toujours à la position verticale. *Fig.* Gros homme mal bâti.



Poussah.

POUSSE (*pou-se*) n. f. (de *pousser*). Développement des graines et bourgeons des végétaux. Se dit des jeunes branches : *les chèvres broutent les jeunes pousses*. Développement de tout ce qui s'accroît : *la pousse des dents*. Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement. Maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSE-CAFÉ n. m. invar. *Fam.* Petit verre d'alcool après le café.

POUSSE-CAILLOUX (*ka, ll* mll., *ou*) n. m. invar. *Fam.* Fantassin.

POUSSÉE (*pou-sé*) n. f. Action de pousser : *enfoncer une porte d'une seule poussée*. Son résultat. Accès : *poussée de fièvre*. Fig. : *Poussée de fanatisme*.

POUSSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Petit bateau assez léger pour qu'on puisse le faire glisser sur la vase en le poussant du pied.

POUSSE-PIEDS (*pi-é*) n. m. invar. Syn. ANATIFE.

POUSSE-POUSSE n. m. invar. En extrême Orient, voiture légère traînée par un coureur.



Pousse-pousse.

POUSSER (*pou-sé*) v. t. (lat. *pulsare*). Déplacer, tendre à déplacer par un effort : *pousser une voiture ; le vent pousse les navires*. Avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes*. Porter : *pousser une botte, un coup d'épée*. Produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois. Fig.* Stimuler, attiser, faire avancer : *pousser son cheval, le feu, un écolier*. Travailler avec soin, accentuer : *pousser un dessin. Techn. Pousser des moulures*, les faire avec une sorte de rabot. Prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin*. Faire agir : *l'intérêt pousse l'homme. Pousser à bout*, mettre en colère ; *au noir*, exagérer en mal. Exhaler, jeter : *pousser des soupirs, des cris*. V. i. Croître : *les fleurs poussent ; sa barbe pousse*. Aller jusqu'à : *pousser jusqu'à un lieu. Pousser à la roue*, aider. *Pousser au noir*, devenir noir. **Se pousser** v. pr. Etre continué. Avancer, faire son chemin : *se pousser dans le monde*.

POUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. *Jeu.* Tricherie qui consiste à pousser une mise sur le tableau gagnant quand le résultat est déjà connu. Petite voiture qui se pousse à la main.

POUSSEUR, EUSE (*pou-seur, eu-ze*) n. Personne qui pousse, qui a l'habitude de pousser. (Peu us.)

POUSSIER (*pou-si-é*) n. m. Poussière de charbon. Débris pulvérulents quelconques.

POUSSIÈRE (*pou-si*) n. f. Terre réduite en poudre très fine. *Poétiq.* Restes mortels *Fig. Réduire en poussière*, détruire complètement. *Mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE (*pou-si-é-reû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la poussière : *teint poussiéreux*. Rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse*.

POUSSIF (*pou-sif*), **IVE** n. et adj. Malade de la pousse : *cheval poussif. Fig.* Qui manque de souffle.

POUSSIN (*pou-sin*) n. m. Poulet nouvellement éclos : *la poule et ses poussins. Fig.* Jeune enfant.

POUSSINIÈRE (*pou-si*) n. f. Cage à poussins. Etuve à sécher les poussins au sortir de la couveuse. *Astr.* V. PLÉIADE (*Part. hist.*)

POUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Mécanisme de poussée. Bouton qu'on pousse pour faire fonctionner une sonnerie, un mécanisme, etc.

POUTARGUE. V. BOUTARGUE.

POUT-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée et sans lustre. (On écrit aussi POU-DE-SOIE et POULT-DE-SOIE.) Pl. des *pouts, poux* ou *poults-de-soie.*

POUTRAGE n. m. Assemblage de poutres.

POUTRE n. f. (lat. pop. *pullitra*). Grosse pièce de bois équarrie, ou grosse barre de fer profilée, dont on se sert dans les constructions.

POUTRELLE (*trè-le*) n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. t. (du lat. pop. *potere.* — *Je peux* ou *je puis, nous pouvons. Je pouvais, nous pouvions. Je pus, nous pûmes. Je pourrai, nous pourrons. Je pourrais, nous pourrions.* (Impér. inus.) *Que je puisse, que nous puissions. Que je pusse, que nous pussions. Pouvant. Pu.*) Avoir la faculté, le moyen, l'autorité, être en état de : *le travail peut mener à tout. N'en pouvoir plus,* être accablé de fatigue, de chaleur, etc. *Je n'en puis mais,* je n'en suis pas la cause. Le subjonctif marque un vœu : *puissiez-vous réussir !* V. impers. Etre possible : *il peut arriver que...* **Se pouvoir** v. pr. Etre possible : *il se peut que...* PROV. : **Qui peut le plus peut le moins,** celui qui est capable de faire une chose difficile, coûteuse, etc., l'est, à plus forte raison, de faire une chose plus facile, moins coûteuse, etc.

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir.* Faculté de faire : *cela passe mon pouvoir.* Crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre.* Mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire.* Personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir. Pouvoir législatif,* sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois. *Pouvoir exécutif,* chargé de faire exécuter les lois. *Pouvoir judiciaire,* chargé de rendre la justice. *Pouvoir temporel,* gouvernement civil d'un Etat. *Pouvoir spirituel,* qui n'appartient qu'à l'Eglise. *Pouvoir discrétionnaire,* faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. *Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu, de l'éloquence.* Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre, d'un ambassadeur.*

POUZZOLANE (*pou-zo*) n. f. Terre volcanique rougeâtre, que l'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie, et aussi dans le Plateau central.

PRAGMATIQUE (*pragh-ma*) adj. (du gr. *pragma, atos,* action, affaire). Qui tend à l'action ; pratique. *Pragmatique sanction,* règlement émanant à la fois d'une assemblée et d'un souverain et, le plus souvent, relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis.* (V. *Part. hist.*)

PRAGMATISME (*pragh-ma-tis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prend pour critérium de la vérité la valeur pratique.

PRAIRIAL (*prè*) n. m. (de *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin) : *journée du 1er prairial.*

PRAIRIE (*prè-rî*) n. f. (de *pré*). Etendue de terrain qui produit de l'herbe ou du foin : *les prairies demandent une irrigation régulière et abondante. Prairie artificielle,* où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINAGE n. m. Fabrication des pralines. Enrobage de graines ou de racines dans une substance fertilisante (pralin) faite de terre mélangée d'engrais.

PRALINE n. f. (de *Plessis-Praslin* n. pr.). Amande rissolée dans du sucre.

PRALINÉ n. m. Mélange de chocolat et de pralines écrasées.

PRALINER (*né*) v. t. Faire rissoler dans le sucre. Opérer le pralinage.

PRAME n. f. Grand bateau à fond plat. (Vx.)

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable : *reconnaître la praticabilité d'un sentier.*

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable.* Propre aux communications : *chemin praticable.* N. m. et adj. *Théât.* Se dit des décors, accessoires, qui ne sont pas figurés, mais existent réellement. ANT. **Impraticable.**

PRATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce son art et qui en connaît les procédés pratiques : *pour vous soigner et pour défendre vos intérêts, choisissez de bons praticiens. Sculpt.* Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui suit les pratiques d'une religion : *catholique pratiquant.* Substantiv. : *c'est un pratiquant.*

PRATIQUE n. f. (du gr. *praktikos,* mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à THÉORIE : *connaître la pratique de la navigation.* Exécution, application : *mettez en pratique les règles du devoir.* Usage, coutume : *les pratiques des autres valent les nôtres.* Expérience, habitude : *acquérez la pratique des affaires.* Routine : *les rebouteux n'ont que de la pratique.* Chaland, acheteur : *le bon marché attire les pratiques.* Style de procédure : *connaître la pratique.* Petit instrument de fer-blanc, avec lequel les montreurs de marionnettes se donnent une voix criarde, une « voix de polichinelle ». Fréquentation : *la pratique des gens instruits vous formera. Mar. Libre pratique,* permission de communiquer donnée à un navire après la visite du service de santé. Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.*

PRATIQUE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique d'anglais.* Qui sait traiter, exécuter et tirer profit : *les Anglais sont fort pratiques.* Qui est commode, profitable : *un procédé pratique.* N. m. *Mar. Pratique d'une côte,* marin qui connaît par expérience les dangers et les mouillages d'une côte.

PRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. De façon pratique : *organiser pratiquement.* Dans la pratique : *l'arithmétique est pratiquement indispensable.*

PRATIQUER (*ké*) v. t. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu.* Exercer : *pratiquer la médecine.* Faire, exécuter : *pratiquer un trou, un chemin.* Fréquenter : *pratiquer le grand monde.* S'attirer, se ménager : *pratiquer partout des sympathies.* Solliciter, corrompre : *pratiquer des témoins.* (Vx.)

PRAXINOSCOPE (*pra-ksi-nos-ko-pe*) n. m. (du gr. *praxis,* mouvement, et *skopein,* examiner). Instrument analogue au phénakistiscope. (V. ce mot.)

PRÉ (du lat. *præ,* avant) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français et qui marque progrès, priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum*). Petite prairie : *faucher un pré. Sur le pré,* à un lieu assigné pour se battre en duel. *Aller sur le pré,* se battre en duel.

PRÉACHAT (*cha*) n. m. Syn. de PRÉPAYEMENT.

PRÉACHETER (*té*) v. t. Faire un préachat.

PRÉADAMISME (*mis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle Adam n'aurait pas été le premier homme créé.

PRÉADAMITE adj. Qui appartient au préadamisme : *doctrines préadamites.* Antérieur à Adam : *monde préadamite.* N. Partisan du préadamisme.

PRÉALABLE adj. (du préf. *pré.* et de *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *consentement préalable. Question préalable,* délibération par laquelle une assemblée décide de ne pas vouloir passer à l'examen d'une question. **Au préalable,** loc. adv. Auparavant.

PRÉALABLEMENT (*man*) adv. Au préalable.

PRÉAMBULE (*pré-an*) n. m. (du préf. *pré,* et du lat. *ambulare,* marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos : *un ennuyeux préambule.* Paroles, actions qui précèdent les choses définitives.

PRÉAU (*pré-ô*) n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert, au milieu du cloître des maisons religieuses. Cour d'une prison. Partie couverte de la cour, où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉAVERTIR (*vèr*) v. t. Avertir d'avance.

PRÉAVIS (*vi*) n. m. Avis préalable.

PRÉBENDE (*ban-de*) n. f. (du lat. *præbenda,* choses qui doivent être fournies). Revenu attaché à un titre ecclésiastique, particulièrement à une chanoinie. Titre auquel est attachée la prébende : *recevoir une prébende.*

PRÉBENDÉ (*ban-dé*), **E** adj. Qui jouit d'une prébende : *chanoine prébendé.* N. m. : *un prébendé.*

PRÉBENDIER (*ban-di-é*) n. m. Titulaire d'une prébende.

PRÉCAIRE (*kè-re*) adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré : *santé précaire.*

PRÉCAIREMENT (*kè-re-man*) adv. D'une manière précaire.

PRÉCARITÉ n. f. Caractère de ce qui est précaire : *la précarité d'une ressource.*

PRÉCAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *præcautio*). Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions.* Circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un. Précautions oratoires,* moyens adroits pour se ménager la bienveillance de l'auditeur.

PRÉCAUTIONNER (*kô-si-o-né*) v. t. Prémunir, mettre en garde : *on doit précautionner les enfants contre le mal.* **Se précautionner** v. pr. Prendre ses précautions : *se précautionner contre la maladie.*

PRÉCAUTIONNEUX, EUSE (*kô-si-o-neû, eu-ze*) adj. Plein de précautions : *voyageur précautionneux.*

PRÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Auparavant. ANT. **Postérieurement.**

PRÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. Qui est immédiatement avant une autre chose du même genre : *le jour précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur : *s'appuyer sur un précédent.* ANT. **Suivant.**

PRÉCÉDER (*dé*) v.t. (du préf. *pré*, et du lat. *cedere*, aller. — Se conj. comme *accélérer.*) Marcher devant : *le bedeau précède l'officiant.* Être placé immédiatement avant : *l'exemple qui précède.* Avoir été auparavant : *la monarchie a précédé la république.* V. i. Avoir la prééminence. ANT. **Suivre.**

PRÉCEINTE (*sin-te*) n. f. (pour *pourceincte ;* de *pour*, et *ceindre*). *Mar.* Ceinture de bordages épais, formant bourrelet autour d'un navire.

PRÉCELLENCE n. f. Excellence, supériorité. (Vx.) *Henri Estienne a écrit un livre remarquable sur la précellence de la langue française.*

PRÉCEPTE (*sèp-te*) n. m. (lat. *præceptum*). Commandement, enseignement : *les préceptes de la philosophie.* Règle : *les préceptes de l'art.*

PRÉCEPTEUR (*sèp-teur*), **TRICE** n. (lat. *præceptor, trix*). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, de jeunes gens : *Fénelon fut précepteur du duc de Bourgogne. Par ext.* Personne, chose qui instruit les hommes : *le malheur est un précepteur sévère.*

PRÉCEPTORAL, E, AUX (*sèp*) adj. Qui est propre au précepteur : *devoirs préceptoraux.*

PRÉCEPTORAT (*sèp-to-ra*) n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *præcessio*). *Précession des équinoxes,* mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHABLE adj. Qui peut être prêché.

PRÊCHE n. m. Sermon d'un ministre protestant. Temple protestant ; religion protestante : *Henri IV renonça au prêche pour la messe.*

PRÊCHER (*ché*) v. t. (lat. *prædicare*). Annoncer au peuple sous forme de sermon : *prêcher la foi aux infidèles.* Instruire, exhorter par des sermons : *Pierre l'Ermite prêchait les nations. Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. i. *Prêcher d'exemple,* faire soi-même ce que l'on conseille aux autres. *Prêcher dans le désert,* n'être point écouté.

PRÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à faire des remontrances : *une assommante prêcheuse.* N. m. Prédicateur. (Vx.)

PRÊCHI, PRÊCHA. *Pop.* Rabâchage burlesque d'un orateur.

PRÉCIEUSE (*eu-ze*) n. f. Femme élégante, distinguée. (Vx.) Femme affectée dans ses manières et son langage : *Molière a raillé les Précieuses.*

PRÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec grand soin : *conserver précieusement des lettres.* A la manière des Précieuses : *parler précieusement.*

PRÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *pretiosus*). Qui est de grand prix : *meubles précieux. Métal précieux,* or et argent. Très avantageux, très cher, très utile : *temps précieux ; commis précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.* N. m. Genre précieux ; ce qui est affecté.

PRÉCIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Affectation dans les manières, dans le langage : *la préciosité du style de l'Astrée : la préciosité de Voiture.*

PRÉCIPICE n. m. (lat. *præcipitium*). Lieu profond et escarpé ; gouffre, abîme : *les précipices des Alpes. Fig.* Ruine, désastre.

PRÉCIPITAMMENT (*ta-man*) adv. Avec précipitation : *s'enfuir précipitamment.* ANT. **Lentement.**

PRÉCIPITANT (*tan*) n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION (*si-on*) n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement : *trop de précipitation nuit. Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER (*té*) v. t. (lat. *præcipitare*). Jeter d'un lieu élevé : *certains criminels, à Rome, étaient précipités du haut de la roche Tarpéienne.* Hâter, accélérer : *la frayeur précipite les pas.* Renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre.* S'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.* Se déposer au fond d'une dissolution.

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. (lat. *præcipuum*). Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste : *le préciput ne doit pas dépasser la quotité disponible.*

PRÉCIPUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport au préciput : *avantages préciputaires.*

PRÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (lat. *præcisus*). Fixé nettement : *jour précis.* Exact : *heure précise.* Net et formel : *ordre précis. Fig.* Concis : *style précis.* N. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.* ANT. **Vague, confus.**

PRÉCISÉMENT (*zé-man*) adv. Exactement. Justement, d'une manière précise. ANT. **Vaguement.**

PRÉCISER (*zé*) v. t. Déterminer, présenter d'une manière précise : *préciser un fait.*

PRÉCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est précis : *la précision et la justesse des mots sont les qualités essentielles du style. Instrument de précision,* très exact, destiné aux recherches scientifiques.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox*). Mûr avant la saison : *fruit précoce.* Qui produit ou se produit avant le temps normal : *arbre précoce ; hiver précoce.* Formé avant l'âge : *enfant précoce.* ANT **Tardif.**

PRÉCOCEMENT (*man*) adv. D'une manière précoce. (Peu us.) ANT. **Tardivement.**

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Compte fait d'avance pour être déduit.

PRÉCOMPTER (*kon-té*) v. t. Compter par avance, supputer : *précompter les sommes déjà payées.*

PRÉCONCEPTION (*kon-sèp-si-on*) n. f. Idée que l'on se forme d'avance. Préjugé.

PRÉCONCEVOIR v. t. (du préf. *pré*, et de *concevoir.* — Se conj. comme *recevoir.*) Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISATION (*za si-on*) n. f. (du lat. *præco, onis,* crieur public). Acte solennel par lequel le pape donne l'institution canonique à un évêque nommé par l'autorité civile.

PRÉCONISER (*zé*) v. t. Faire la préconisation : *préconiser un évêque.* Vanter : *préconiser un remède.*

PRÉCONISEUR (*zeur*) ou **PRÉCONISATEUR** (*za*) n. m. Celui qui préconise un évêque. Celui qui vante quelque chose.

PRÉCORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *præcordia,* diaphragme). Qui a rapport à la région du cœur : *douleur précordiale.*

PRÉCURSEUR adj. (du préf. *pré*, et du lat. *cursor,* coureur). Qui vient avant et annonce : *signes précurseurs de l'orage.* N. m. Celui, ce qui fait prévoir, qui prépare les actes, l'existence d'autres personnes, d'autres choses : *Wiclef fut un précurseur de la*

Réforme. Absol. **Le précurseur,** saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus.

PRÉDÉCÉDÉ, E adj. et n. Décédé avant.

PRÉDÉCÉDER (*dé*) v. i. (Se conj. comme *accélérer.*) Mourir avant quelqu'un. (Peu us.)

PRÉDÉCÈS (*sè*) n. m. Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *decedere*, se retirer). Celui qui a précédé quelqu'un : *le pape Léon XIII fut le prédécesseur de Pie X.* ANT. **Successeur.**

PRÉDELLE (*de-le*) n. f. (de l'ital. *predella*, gradin). Compartiment inférieur d'un tableau représentant un sujet ou une série de sujets.

PRÉDESTINATION (*dès-ti-na-si-on*) n. f. Dessein que Dieu a formé de conduire les élus à la gloire éternelle. Doctrine suivant laquelle certains hommes sont d'avance élus, d'autres réprouvés : *Calvin a défendu la prédestination.* Détermination immuable des événements futurs : *l'enfance de certains hommes est une prédestination au crime.*

PRÉDESTINÉ (*dès-ti-né*), **E** adj. et n. Que Dieu a destiné : 1° à la gloire éternelle ; 2° à l'accomplissement de grandes choses. Réservé, préparé pour.

PRÉDESTINER (*dès-ti-né*) v. t. Destiner de toute éternité au salut. *Par ext.* Fixer, décider, préparer, réserver d'avance.

PRÉDÉTERMINANT (*tèr-mi-nan*), **E** adj. Qui cause la prédétermination. (Peu us.)

PRÉDÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER (*tèr-mi-né*) v. t. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICABLE adj. (lat. *prædicabilis*). Qui peut être appliqué à un sujet : *le terme* animal *est prédicable à l'homme et à la bête.*

PRÉDICANT (*kan*) n. m. Ministre protestant.

PRÉDICAT (*ka*) n. m. (du lat. *prædicatum*, chose énoncée). Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR, TRICE n. Personne qui prêche actuellement ou habituellement : *Bourdaloue fut un grand prédicateur.*

PRÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *prædicatio*). Action de prêcher ; sermon : *s'adonner à la prédication.*

PRÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *prædictio ;* de *præ*, avant, et *dicere*, dire). Action de prédire. Chose prédite : *les prédictions de Nostradamus furent longtemps populaires.*

PRÉDILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *prædilectio*). Préférence marquée : *les mères ont souvent une réelle prédilection pour leurs enfants les moins bien doués naturellement.*

PRÉDIRE v. t. (du préf. *pré*, et de *dire*. — Se conj. comme *médire.*) Annoncer d'avance ce qui doit arriver : 1° d'après des calculs : *prédire une éclipse ;* 2° par inspiration surnaturelle : *prédire l'avenir ;* 3° par conjecture : *on prédit la ruine au joueur.*

PRÉDISPOSANT (*dis-po-zan*), **E** adj. Qui prédispose : *affinité prédisposante.*

PRÉDISPOSER (*dis-po-zé*) v. t. Disposer d'avance : *la mauvaise hygiène prédispose aux maladies.*

PRÉDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Aptitude, penchant, disposition naturelle à.

PRÉDOMINANCE n. f. Caractère prédominant ; action prédominante : *la prédominance de la science s'accentue chaque jour.*

PRÉDOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui prédomine : *caractère prédominant.*

PRÉDOMINER (*né*) v. i. Etre plus nombreux, plus fréquent ; prévaloir : *le mal prédomine ; l'intérêt prédomine tout.*

PRÉÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *prééminent*). Supériorité de rang, de dignité, de droits : avantage, dessus.

PRÉÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *præeminens*). Supérieur aux autres : *la charité est la vertu prééminente.*

PRÉEMPTIF (*anp-tif*), **IVE** adj. Qui a le caractère de la préemption (Peu us.)

PRÉEMPTION (*anp-si-on*) n. f. (du préf. *pré*, et du lat. *emptio*, achat). Achat fait antérieurement. *Droit de préemption*, droit qu'avait l'administration (douanes, etc.), jusqu'en 1881, d'acheter certaines marchandises au prix déclaré, quand la déclaration paraissait trop faible.

PRÉÉTABLI, E adj. Etabli d'avance. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel Leibniz prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. t. Etablir à l'avance.

PRÉEXISTANT (*égh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE (*égh-zis-tan-se*) n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER (*égh-zis-té*) v. i. Exister avant.

PRÉFACE n. f. (lat. *præfatio ;* de *præ*, avant, et *fari*, parler). Discours préliminaire placé en tête d'un livre : *la préface de* Cromwell, *par Victor Hugo, fut le manifeste du théâtre romantique.* Partie de la messe, qui précède immédiatement le canon. ANT. **Postface.**

PRÉFACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il préfaça, nous préfaçons.*) Faire une préface à : *préfacer un livre.*

PRÉFACIER n. m. Auteur de préfaces.

PRÉFECTORAL, E, AUX (*fèk*) adj. Qui a rapport au préfet : *hôtel préfectoral.* Qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE (*fèk-tu-re*) n. f. (lat. *præfectura*). *Antiq. rom.* Nom de diverses charges. Chacune des quatre grandes divisions de l'empire, établies par Constantin : *préfectures d'Italie, des Gaules, d'Orient, d'Illyrie.* Aujourd'hui, en France, circonscription administrative d'un préfet, qui correspond à un département. Fonction de préfet, sa durée. Hôtel et bureaux du préfet : *aller à la préfecture.* Ville où réside un préfet : *Arras est une préfecture. Préfecture maritime*, chacune des quatre régions maritimes de la France : Cherbourg, Brest, Toulon et Bizerte. Fonctions du préfet maritime, son hôtel, ses bureaux. *Préfecture de police*, à Paris, hôtel où sont situés les bureaux du préfet de police.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT (*man*) adv. Par préférence.

PRÉFÉRÉ, E adj. et n. Que l'on aime mieux que les autres : *enfant préféré.*

PRÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de préférer : *l'égoïsme est une préférence pour soi.* Pl. Marques particulières, justifiées ou non, d'affection ou d'honneur, qu'on accorde à quelqu'un : *les préférences créent les rivalités.*

PRÉFÉRENTIEL, ELLE adj. De préférence : *tarif préférentiel.*

PRÉFÉRER (*ré*) v. t. (du préf. *pré*, et du lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre ; adopter. Estimer davantage, aimer mieux : *il faut préférer l'honneur à l'argent.*



Préfet.

PRÉFET (*fè*) n. m. (lat. *præfectus*). Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules.* Auj., en France, administrateur civil d'un département. *Préfet de police*, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. *Préfet maritime*, vice-amiral chargé d'administrer un arrondissement maritime. *Préfet des études*, autrefois, maître chargé de la direction des études et de la surveillance générale dans un collège.

PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme d'un préfet.

PRÉFINIR v. t. *Prat.* Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, E (*fik-se*) adj. (lat. *præfixus*). Déterminé d'avance : *jour préfix.*

PRÉFIXE (*fik-se*) n. m. et adj. (lat. *præfixus*). *Gramm.* Se dit des particules qui se placent au commencement d'un mot pour en modifier le sens : **a** *est un préfixe privatif.* ANT. **Suffixe.**

PRÉFIXER (*fik-sé*) v. t. Fixer d'avance : *préfixer un délai.*

PRÉFIXION (*fik-si-on*) n. f. (de *préfixer*). Fixation d'un délai ; délai fixé.

PRÉFLORAISON ou **PRÉFLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. État de la fleur avant son épanouissement.

PRÉFOLIATION (*si-on*) ou **PRÉFOLIAISON** (*è-zon*) n. f. Disposition des feuilles dans le bourgeon.

PRÉ-GAZON n. m. Prairie artificielle obtenue par un semis des graines que fournissent les prairies naturelles. Pl. des *prés-gazons.*

PRÉGNANT (*gnan*), **E** adj. (lat. *prægnans*). Qui porte en soi un germe de reproduction.

PRÉGNATION (*si-on*) n. f. (de *prégnant*). Gestation, chez les animaux. (Peu us.)

PRÉHENSEUR (*pré-an-seur*) adj. m. (du lat. *prehensum*, supin de *prehendere*, prendre). Qui sert à la préhension : *organes préhenseurs.*

PRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Qui peut être saisi. (Peu us.)

PRÉHENSILE (*pré-an*) adj. Qui a la faculté de saisir ou d'empoigner : *singe à queue préhensile.*

PRÉHENSION (*pré-an*) n. f. Action de saisir, de prendre : *l'éléphant exerce la préhension avec sa trompe.*

PRÉHISTOIRE (*pré-is-toi-re*) n. f. Ensemble des travaux faits sur les époques qui ont précédé les temps historiques : *la préhistoire gauloise.*

PRÉHISTORIQUE (*pré-is-to*) adj. Qui a précédé les temps dits historiques : *l'homme préhistorique.* Qui a rapport à la préhistoire : *archéologie préhistorique.*

PRÉJUDICE n. m. (lat. *præjudicium*). Tort, dommage : *tout préjudice subi du fait d'une autre personne ouvre un droit à des dommages-intérêts. Sans préjudice de*, réserve faite de. Ant. **Avantage, bienfait.**

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte préjudice : *démarche préjudiciable.* Ant. **Avantageux.**

PRÉJUDICIAUX (*si-ô*) adj. m. pl. Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE (*si-él, è-le*) adj. *Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale. *Moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER (*si-é*) v. i. (Se conj. comme *prier.*) Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Ce qui peut inspirer un jugement : *la pauvreté d'un administrateur est un préjugé en sa faveur.* Opinion préconçue, adoptée sans examen : *la crainte du vendredi est un préjugé.* Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue et qui peut influer sur une décision à venir.

PRÉJUGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il préjugea, nous préjugeons.*) Juger d'avance, sans examen : *il ne faut rien préjuger. Dr.* Rendre avant le jugement une décision qui fait prévoir l'arrêt final.

PRÉLART (*lar*) n. m. *Mar.* Syn. de BÂCHE.

PRÉLASSER [*la-sé*] **(SE)** v. pr. (de *prélat*). Prendre une attitude commode et satisfaite : *se prélasser dans un fauteuil.*

PRÉLAT (*la*) n. m. (du lat. *prælatus*, préposé, mis). Dignitaire ecclésiastique : *les évêques sont des prélats.* Officier ecclésiastique de la maison du pape, autorisé à porter le costume violet.

PRÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *prælatio*). Droit pour le bailleur emphytéotique d'être préféré à tout autre pour acheter ce que le preneur voulait aliéner.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat : *recevoir une prélature.* Corps des prélats du pape.

PRÊLE n. f. (pour *âprele*, de *âpre*). Genre d'équisétacées à rhizome vivace, croissant dans les lieux humides. (On écrit aussi à tort PRESLE.)

PRÉLEGS (*lè*) n. m. Legs qui doit être prélevé sur la masse avant tout partage.

PRÉLÉGUER (*ghé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÈVEMENT (*man*) n. m. Action de prélever. Matière prélevée : *analyser un prélèvement.*

PRÉLEVER (*vé*) v. t. (lat. *prælevare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je prélèverai.*) Lever préalablement une certaine portion sur un total.

PRÉLIBATION (*si-on*) n. f. Action de préliber.

PRÉLIBER (*bé*) v. t. (lat. *prælibare*). Lever, avant partage ou emploi : *préliber le droit des pauvres sur une recette théâtrale.* (Peu us.)

PRÉLIMINAIRE (*nè-re*) adj. (du préf. *pré*, et du lat. *limen, inis*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire.* N. m. Ce qui précède et prépare : *régler les préliminaires de la paix.*

PRÉLIMINAIREMENT adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord. Introduction instrumentale ou orchestrale à une œuvre musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont le prélude de la fièvre.*

PRÉLUDER (*dé*) v. i. (de *prélude*). Essayer sa voix. un instrument. Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, E adj. (du préf. *pré*, et du lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée*, qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillesse prématurée.* Précoce : *sagesse prématurée.*

PRÉMATURÉMENT (*man*) adv. Avant le temps convenable : *Hoche mourut prématurément.*

PRÉMATURITÉ n. f. Caractère de ce qui est prématuré.

PRÉMÉDITATION (*si-on*) n. f. Action de préméditer : *la préméditation est une circonstance aggravante du meurtre.*

PRÉMÉDITER (*té*) v. t. Résoudre d'avance avec réflexion : *préméditer un crime.*

PRÉMICES (*mi-se*) n. f. pl. (lat. *primitiæ* ; de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail : *les prémices des champs, de la ferme. Fig.* Premières productions de l'esprit. Début.

PREMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. (lat. *primarius*). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis.* Le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène fut le premier des orateurs grecs.* Indispensable, urgent : *parer aux premiers besoins.* Rudimentaire : *acquérir les premières connaissances.* Titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi. Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith. Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Nombres premiers entre eux*, qui n'ont d'autre diviseur commun que l'unité, comme 8 et 11. *Premier soldat*, soldat de 1re classe. N. m. Etage situé immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée ou de l'entresol : *habiter au premier.* N. *Théât. Jeune premier, jeune première*, acteur, actrice, qui jouent les amoureux. N. f. Première représentation d'une pièce : *la première de* Hernani *fut houleuse.* Place de théâtre au premier balcon : *louer une première.* Place de première classe dans une voiture. Employée principale dans la mode ou la couture. Ant. **Dernier.**

PREMIÈREMENT (*man*) adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ (*mi-é*) n. m. Le premier enfant mâle. (Pl. des *premiers-nés.* — On n'est pas d'accord sur le point de savoir si l'on doit dire : *la fille premier-née* ou *première-née.*) Ant. **Dernier-né.**

PREMIER-PARIS n. m. Article de tête, dans un journal parisien. Pl. des *premiers-Paris.*

PRÉMISSE (*mi-se*) n. f. (du préf. *pré*, et du lat. *missus*, envoyé). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme : *la conclusion ne doit pas dépasser les prémisses.*

PRÉMONITOIRE adj. Se dit des signes qui précèdent parfois l'éclosion d'une maladie infectieuse.

PRÉMONTRÉ n. m. Membre d'un ordre de chanoines réguliers. (V. *Part. hist.*)

PRÉMOURANT (*ran*) n. m. Celui qui meurt avant, qui meurt le premier.

PRÉMUNIR v. t. Précautionner. **Se prémunir** v. pr. Se garantir par des précautions : *se prémunir contre le froid.*

PRENABLE adj. Qui peut être pris : *ville prenable. Fig.* Qui peut être trompé ou séduit ; gagné.

PRENANT (*nan*), **E** adj. Qui prend, qui peut servir à prendre : *glu bien prenante. Partie prenante,* personne qui touche, qui reçoit l'argent. *Zool. Queue prenante,* queue de certains animaux, qui leur sert pour se suspendre aux branches des arbres : *les singes du nouveau monde sont presque tous à queue prenante.*

PRÉNATAL, E adj. Qui précède la naissance.

PRENDRE (*pran-dre*) v. t. (lat. *prehendere. — Je prends, nous prenons. Je prenais, nous prenions. Je pris, nous prîmes. Je prendrai, nous prendrons. Je prendrais, nous prendrions. Prends, prenons, prenez. Que je prenne, que nous prenions. Que je prisse, que nous prissions. Prenant, Pris, e.*) Saisir et tenir : *prendre une épée ; prendre dans un étau.* S'emparer de : *prendre une valeur, une ville.* Voler : *prendre une montre.* Attaquer : *prendre l'ennemi en flanc.* Joindre : *j'irai vous prendre.* Se munir de : *prendre son chapeau, un parapluie. Prendre le voile, le froc, la cuirasse,* se faire religieux, moine, soldat. Surprendre : *je vous y prends.* Accepter : *prenez ce qu'on vous donne.* Acheter, emporter : *prenez-le pour six francs.* Manger, boire : *prendre un bouillon.* Faire usage de : *prendre un bain.* Demander, exiger : *prendre cher.* Choisir : *lequel prenez-vous? C'est à prendre ou à laisser,* il faut vous décider. Entrer dans : *prenez ce chemin.* Contracter : *prendre les fièvres. Prendre de l'âge,* vieillir. *Prendre des forces,* devenir plus fort. *Prendre son vol,* s'envoler. *Prendre des libertés,* agir avec hardiesse. Accepter, recevoir : *prendre le mot d'ordre.* Extraire, tirer : *prendre un exemple dans Molière.* Accueillir, recueillir : *prendre un ami chez soi.* Soutenir : *prendre le parti, les intérêts de quelqu'un.* Regarder comme : *me prenez-vous pour un sot? Prendre le deuil,* s'habiller d'une façon spéciale (en France, de noir) à la suite de la mort d'un parent. *Prendre un domestique,* l'engager à son service. *Prendre femme,* se marier. *Prendre son temps,* ne point se presser. *Prendre ses mesures,* employer des moyens pour réussir. *Prendre l'air,* se promener dehors. *Prendre du repos,* cesser de se fatiguer. *Prendre feu,* s'enflammer et *fig.,* s'animer. *Prendre la mouche,* se fâcher, se formaliser. *Prendre le change,* se tromper *Prendre au mot,* accepter du premier coup. *Prendre à témoin,* invoquer le témoignage. *Prendre à cœur,* s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose. *Prendre à tâche,* s'efforcer. *Prendre à partie,* s'en prendre, s'attaquer à. *Prendre le vent,* présenter les voiles au vent. *Prendre la mer,* s'embarquer. *Prendre le large,* s'éloigner du rivage. *Prendre terre,* débarquer. *Prendre une affaire en main,* la diriger. *Prendre une chose en mal,* s'en fâcher. *La prendre en riant,* en rire. *Prendre en considération,* tenir compte. *Prendre fait et cause,* intervenir. *Prendre sous sa protection,* protéger. *Prendre quelqu'un en pitié,* ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. *Prendre congé de quelqu'un,* lui faire ses adieux. V. i. S'enraciner : *cet arbre prend bien.* Se geler : *la rivière a pris.* S'épaissir, se cailler : *le lait prend. Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris.* Faire impression : *cette odeur prend au nez.* **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou. Se prendre de vin,* s'enivrer. *Se prendre d'amitié,* concevoir de l'amitié. *Se prendre à pleurer,* se mettre à pleurer. *S'y prendre bien* (ou *mal*), être plus ou moins adroit. *S'en prendre à quelqu'un d'une chose,* en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui prend actuellement ou habituellement : *Balzac fut un grand preneur de café.* Qui prend à bail : *le bailleur et le preneur.* Qui sert à prendre : *rouleau preneur, benne preneuse.*

PRÉNOM (*non*) n. m. (lat. *prænomen*). Nom particulier, dit aussi *petit nom* et *nom de baptême,* qui distingue chacun des membres d'une même famille.

PRÉNOMMÉ (*no-mé*), **E** n. et adj. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION (*si-on*) n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose. *Philos.* Idée innée.

PRÉNUPTIAL, E adj. Qui précède le mariage.

PRÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'un esprit absorbé par un objet. Inquiétude. Prévention préjugé : *juger sans préoccupation.*

PRÉOCCUPÉ, (*o-ku-pé*) **E** adj. (de *préoccuper*). Absorbé : *esprit préoccupé.*

PRÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. t. Absorber complètement. Prévenir pour ou contre. **Se préoccuper** v. pr. S'occuper fortement. Se laisser aller à la prévention.

PRÉOPINANT (*nan*), **E** n. Qui a opiné avant un autre : *partager l'avis du préopinant.*

PRÉOPINER (*né*) v. i. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPAIEMENT n. m. Payement anticipé.

PRÉPARATEUR, TRICE n. Qui prépare quelqu'un ou quelque chose : *préparatrice au brevet. Préparateur de laboratoire,* collaborateur d'un professeur de sciences, qui est chargé de préparer les expériences nécessaires à la leçon.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt : *les préparatifs d'un bal.* (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

PRÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, sans préparation.* Composition : *préparation d'un remède.* Chose préparée : *une préparation chimique. Préparation anatomique,* pièce disséquée et conservée pour l'étude.

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare.

PRÉPARER (*ré*) v. t. (lat. *præparare*). Apprêter, disposer d'avance : *préparer le dîner.* Prédisposer : *préparer les esprits.* Mettre en état : *préparer un logement.* Ménager : *préparer des surprises.* Etudier, apprendre : *préparer un discours, un examen.*

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc. : *Bismarck a établi la prépondérance de la Prusse sur l'Allemagne du Nord.*

PRÉPONDÉRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *præponderare,* peser davantage). Qui a plus de poids, d'importance : *droit prépondérant.* Qui a plus d'autorité *classe prépondérante.* Décisif en cas de partage : *la voix du président est prépondérante.*

PRÉPOSÉ (*po-zé*), **E** n. Personne chargée d'un service spécial : *les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSER (*po-zé*) v. t. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin : *préposer un sommelier à la cave.*

PRÉPOSITIF (*po-zi-tif*), **IVE** adj. (du préf. *pré,* et du lat. *positus,* placé). *Gramm.* Se dit d'un mot ou d'une particule qui se place toujours devant un autre mot. *Locution prépositive,* réunion de plusieurs mots jouant le rôle d'une préposition (*afin de, à travers, hors de, près de,* etc.).

PRÉPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. (lat. *præpositio*). Mot invariable qui unit deux autres mots en exprimant les rapports qu'ils ont entre eux (*à, de, par, en, chez, sur,* etc.).

PRÉPOSITIVEMENT (*po-zi-ti-ve-man*) adv. A la manière des prépositions. (Peu us.)

PRÉPOTENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *præpotentia*). Pouvoir supérieur.

PRÉRAPHAÉLITE adj. Qui a rapport au préraphaélitisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PRÉRAPHAÉLITISME (*tis-me*) ou **PRÉRAPHAÉLISME** (*lis-me*) n. m. Nom donné, durant la seconde moitié du XIXe siècle, à la doctrine esthétique qui place l'apogée de la peinture dans les œuvres des prédécesseurs de Raphaël : *Ruskin fut le plus célèbre défenseur du préraphaélitisme.*

PRÉROGATIVE n. et adj. f. (du préf. *pré,* et du lat. *rogare,* demander). *Antiq. rom.* Se disait de la tribu ou de la centurie qui votait la première, et du privilège dont elle jouissait. Auj., n. f. Avantage, privilège exclusif : *les prérogatives du génie, du pouvoir.*

PRÈS (*prè*) adv. (du lat. *pressus,* serré contre). A une faible distance : *demeurer près.* En un temps prochain : *la mort est toujours près. Mar. Le vent est près,* l'angle de sa direction et de l'axe du navire

est très aigu. Loc. adv. : **De près,** d'un lieu peu éloigné, au prop. et au fig. A ras : *être rasé de près.* Avec grand soin : *surveiller de près ses affaires.* **A cela près,** excepté cela. **A beaucoup près,** il s'en faut de beaucoup. **A peu de chose près, à peu près,** il s'en faut de peu. Prép. Dans le voisinage, à proximité de : *à Meudon, près Paris.* Délégué auprès de : *notre ambassadeur près le sultan.* Loc. prép. : **Près de,** dans le voisinage de, à peu de distance de : *près du pôle ; près de sa fin.* Sur le point de : *près de finir ; être près de partir.* Presque : *toucher près de 500 francs.* ANT. **Loin.**

PRÉSAGE (*pré-za-je*) n. m. (lat. *præsagium*). Signe naturel par lequel on devine l'avenir : *la foudre éclatant à gauche était considéré par les Romains comme un mauvais présage.* Conjecture que l'on en tire : *tirer un bon présage d'un événement.*

PRÉSAGER (*pré-za-jé*) v. t. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il présagea, nous présageons.*) Indiquer une chose à venir. Prévoir, conjecturer.

PRÉ-SALÉ n. m. Mouton engraissé dans des prés salés, voisins de la mer : *gigot de pré-salé.* Viande de ce mouton : *manger du pré-salé.* Pl. des *prés-salés.*

PRESBYTE (*près-bi-te*) n. et adj. (du gr. *presbutês*, vieillard). Qui ne voit nettement que de loin : *vieillard presbyte.*

PRESBYTÉRAL, E, AUX (*près-bi*) adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales.*

PRESBYTÈRE (*près-bi*) n. m. (du gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRESBYTÉRIANISME (*près-bi, nis-me*) n. m. Secte des presbytériens. Leur doctrine : *Knox, disciple de Calvin, fut l'organisateur du presbytérianisme.*

PRESBYTÉRIEN, ENNE (*près-bi-té-ri-in, è-ne*) n. et adj. (du gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres : *Jacques Ier persécuta les presbytériens.*

PRESBYTISME (*près-bi-tis-me*) n. m. ou **PRESBYTIE** (*près-bi-ti*) n. f. Etat du presbyte : *le presbytisme se corrige au moyen de verres biconvexes.*

PRESCIENCE (*pré-si-an-se*) n. f. (lat. *præscientia* ; de *præ*, avant, et *scientia*, science). Science innée, antérieure à l'étude. Connaissance de l'avenir.

PRESCIENT (*près-si-an*), **E** adj. Qui a la prescience.

PRESCRIPTIBILITÉ (*près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est prescriptible. (Peu us.)

PRESCRIPTIBLE (*près-krip*) adj. *Dr.* Sujet à la prescription : *droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION (*près-krip-si-on*) n. f. *Dr.* Moyen légal d'acquérir la propriété par une possession non interrompue (*prescription acquisitoire*), ou de se libérer par le non-exercice du droit que l'on avait contre vous (*prescription libératoire*) : *prescription décennale, trentenaire.* Ordre formel et détaillé : *les prescriptions de la loi.* Ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE (*près-kri-re*) v. t. (lat. *præscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Ordonner. *Dr.* Acquérir ou se libérer par prescription. **Se prescrire** v. pr. Se faire une loi de. Se perdre par prescription : *les peines correctionnelles se prescrivent par cinq ans.*

PRÉSÉANCE (*pré-sé*) n. f. (du préf. *pré*, et de *séance*). Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder : *le décret du 24 messidor an XII règle les préséances entre les corps officiels.*

PRÉSENCE (*pré-zan-se*) n. f. (lat. *præsentia*). Fait pour une personne ou une chose de se trouver dans un lieu marqué : *faire acte de présence. Théol. Présence réelle,* existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. *Présence d'esprit,* promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos. Loc. adv : **En présence,** en vue, en face l'un de l'autre. Loc. prép : **En présence de,** même sens. ANT. **Absence.**

PRÉSENT (*pré-zan*) n. m. (subst. verb. de *présenter*). Don, cadeau : *Haroun-al-Raschid fit présent d'une horloge à Charlemagne.* Poétiq. *Présents de Cérès,* moissons ; *de Bacchus,* vendanges, vin ; *de Flore,* fleurs ; *de Pomone,* fruits.

PRÉSENT (*pré-zan*), **E** adj. (lat. *præsens* ; de *præ*, devant, et *ens, entis*, étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion.* Que l'on voit, que l'on tient : *le présent dictionnaire.* Absol *La présente,* la lettre que j'écris, que vous lisez. *Fig. Etre présent partout,* se multiplier. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent. Gramm.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. N. m. pl. Les personnes qui sont là : *les absents et les présents.* **A présent,** loc. adv. Maintenant. ANT. **Absent.**

PRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qu'on peut présenter ; qui peut se présenter.

PRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. (de *présenter*). Action d'exhiber : *payer un effet à présentation.* Action de conduire quelque part en déclinant les noms, qualités, etc. Action ou droit de présenter quelqu'un pour une charge. *Présentation de la Vierge,* fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT (*pré-zan-te-man*) adv. Maintenant, actuellement.

PRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. t. (lat. *præsentare*) Tendre pour être pris : *présenter un bouquet, une chaise.* Exhiber : *présenter un effet.* Introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle.* Montrer, faire voir : *présenter un bel aspect.* Offrir, susciter : *présenter des ressources, des difficultés.* Montrer en menaçant : *présenter la baïonnette. Présenter les armes,* porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier, d'un drapeau, etc. (supprimé en 1902). **Se présenter** v pr Paraître devant quelqu'un. Apparaître. Avoir une apparence qui fait augurer bien ou mal : *affaire qui se présente bien.* Se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente.*

PRÉSERVATEUR, TRICE (*pré-zèr*) adj. Qui préserve : *moyen préservateur*

PRÉSERVATIF, IVE (*pré-zèr*) adj. Qui a la vertu de préserver N. m. Ce qui préserve : *la sobriété est le meilleur préservatif contre les maladies.*

PRÉSERVATION (*pré-zèr-va-si-on*) n. f Action de préserver : *la préservation des récoltes.*

PRÉSERVER (*pré-zèr-vé*) v t. (lat. *præservare*, de *præ*, avant, et *servare*, garder). Garantir d'un mal : *la vaccination préserve de la petite vérole* Syn DÉFENDRE, PROTÉGER, SAUVEGARDER

PRÉSIDE (*pré-zi-de*) n. m (esp *presidio*) Nom donné à des postes fortifiés que les Espagnols établirent sur les côtes de Toscane, d'Afrique, et aux Indes : *les présides qui subsistent sont devenus des lieux de déportation.*

PRÉSIDENCE (*pré-zi-dan-se*) n. f. Fonction de président : *être nommé à la présidence d'une assemblée.* Temps pendant lequel on l'exerce. Hôtel, bureau d'un président : *mander à la présidence.* Division territoriale, dans l'Inde : *la présidence de Bombay*

PRÉSIDENT (*pré-zi-dan*) n. m (lat. *præsidens*). Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal, etc.

PRÉSIDENTE (*pré zi-dan-te*) n. f. Celle qui préside. Femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE (*pré-zi-dan-si-èl, è-le*) adj. Qui concerne le président ; qui émane de lui : *décret présidentiel.*

PRÉSIDER (*pré-zi-dé*) v. t. (lat. *præsidere*). Diriger comme président : *présider les assises, un concours.* V. i. *Présider à,* avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête.* Avoir pour attribution spéciale : *Cérès présidait aux moissons.*

PRÉSIDIAL (*pré-zi*) n. m. Nom donné à des tribunaux civils et criminels jugeant en première instance, établis par Henri II en 1551 et supprimés en 1792. Pl. des *présidiaux.*

PRÉSIDIAL, E, AUX (*pré-zi*) adj. Qui appartient à un présidial ; qui en émane : *sentence présidiale.*

PRÉSIDIALITÉ (*pré-zi*) n. f. Juridiction d'un présidial.

PRESLE (*prè-le*) n. f. V. PRÊLE.

PRÉSOMPTIF (*pré-zonp-tif*), **IVE** adj. (du lat. *præsumptus*, pris d'avance). Désigné d'avance par la

parenté, en parlant d'un héritier : *en Russie, l'héritier présomptif de la couronne se nommait tsarévitch.*

PRÉSOMPTION (*pré-sonp-si-on*) n. f. (de *présomptif*). Jugement avant preuves, fondé sur de simples indices. Opinion trop avantageuse de soi-même. ANT. **Modestie.**

PRÉSOMPTUEUSEMENT (*pré-sonp-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière présomptueuse. (Peu us.)

PRÉSOMPTUEUX, EUSE (*pré-zonp-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *præsomptuosus*). Qui a une opinion trop favorable de soi : *la jeunesse est présomptueuse.* Qui marque la présomption : *défi présomptueux.* Substantiv. : *les présomptueux ; une présomptueuse.* ANT. **Modeste.**

PRESQUE (*près-ke*) adv. (de *près*, et *que*). A peu près. (La voyelle *e* ne s'élide que dans *presqu'île*.)

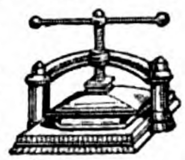
PRESQU'ÎLE (*près-kî-le*) n. f. Portion de terre entourée d'eau à l'exception d'un seul côté, par lequel elle tient au continent : *la presqu'île de Quiberon.*



PRESSAGE (*prè-sa-je*) n. m. Action de presser.

PRESSANT, E (*prè-san*), adj. Qui insiste : *créancier pressant.* Qui agit fortement : *instances pressantes.* Urgent : *affaire pressante.*

PRESSE (*prè-se*) n. f. (de *presser*). Multitude de personnes serrées : *fendre la presse. Fig.* et *fam.* Empressement. Nécessité de se hâter : *dans les moments de presse, les ouvriers veillent.* Enrôlement forcé de matelots, supprimé par Colbert. Toute machine à bras ou mécanique, destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque : *presse à vin, à cidre. Ouvrage sous presse,* qu'on imprime actuellement. *La presse,* les journaux. *Liberté de la presse,* liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions. **Presse à copier** pour copier les lettres.



Presse à copier

PRESSÉ (*prè-sé*), **E** adj. Qui a hâte : *pressé de partir.* Comprimé : *citron pressé.* Urgent : *commission pressée.* Attaqué vivement : *ville pressée de toutes parts.* Tourmenté : *pressé de faim et de soif. Pressé d'argent,* en ayant un besoin urgent.

PRESSE-CITRON ou **PRESSE-CITRONS** (*prè-se*) n. m. Instrument servant à extraire le jus des citrons.

PRESSÉE (*prè-sé*) n. f. Action de presser. Masse de fruits soumise en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc : *une pressée de pommes.*

PRESSE-ÉTOFFE (*prè-sé-to-fe*) n. m. invar. Patte qui maintient l'étoffe sur la machine à coudre.

PRESSE-ÉTOUPE n. m. invar. Dispositif adapté au cylindre des machines à vapeur, pour que la vapeur ne puisse s'échapper par l'orifice d'entrée de la tige du piston.

PRESSENTIMENT (*prè-san-ti-man*) n. m. Sentiment vague, instinctif, de ce qui doit arriver : *être assailli de mauvais pressentiments.*

PRESSENTIR (*prè-san-tir*) v. t. (du préf. *pré*, et de *sentir*). Avoir un pressentiment de : *pressentir sa fin.* Tâcher de pénétrer les vues : *pressentir un plaideur.*

PRESSE-PAPIERS (*prè-se-pa-pi-é*) n. m. invar. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir.

PRESSE-PURÉE (*près-se-pu-ré*) n. m. Ustensile de cuisine pour réduire les légumes en purée.

PRESSER (*prè-sé*) v. t. (du lat. *pressum*, supin de *premere*, même sens). Peser sur, serrer avec plus ou moins de force. Approcher une chose, une personne, contre une autre : *presser les rangs.* Poursuivre sans relâche : *presser l'ennemi.* Hâter : *presser son départ.* V. i. Ne souffrir aucun délai : *affaire qui presse.*

PRESSETTE (*prè-sè-te*) n. f. Petite presse à lisser le papier.

PRESSIER (*prè-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier imprimeur, qui travaille à une presse.

PRESSION (*prè-si-on*) n. f. Action de presser : *la pression atmosphérique. Fig.* Contrainte.

PRESSIS (*prè-si*) n. m. Jus de viande, d'herbes, etc., que l'on extrait avec une presse.

PRESSOIR (*prè-soir*) n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. Lieu où se trouve cette machine : *porter de la vendange au pressoir.*

Pressoir.



PRESSURAGE (*prè-su*) n. m. Action de soumettre au pressoir. Vin obtenu en soumettant la vendange au pressoir.

PRESSURE (*prè-su-re*) n. f. (de *presser*). Action d'empointer les aiguilles ou les épingles.

PRESSURER (*prè-su-ré*) v. t. Soumettre à l'action du pressoir ou à une autre analogue. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple.* Tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, de l'argent, etc. : *on veut vous pressurer.*

PRESSUREUR (*prè-su-reur*) n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE (*près-tan-se*) n. f. (lat. *præstantia*). Maintien imposant ou martial : *la belle prestance de Louis XIV, de Murat.*

PRESTANT (*près-tan*) n. m. Jeu de fond de l'orgue, qui tient le mieux l'accord.

PRESTATAIRE (*près-ta-tè-re*) n. m. Contribuable soumis à la prestation en nature.

PRESTATION (*près-ta-si-on*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Action de fournir, de prêter : *prestation de capitaux. Prestation de serment,* serment que font les fonctionnaires publics et les membres de certains corps politiques. Impôt communal affecté à l'entretien des chemins vicinaux et payable en argent ou en nature : *l'impôt des prestations peut être remplacé par une taxe dite* vicinale. Fourniture, service fourni.

PRESTE (*près-te*) adj. (ital. *presto*). Adroit, agile. Interjectiv. *Preste !* hâtez-vous. ANT. **Lent, mou.**

PRESTEMENT (*près-te-man*) adv. D'une manière preste : *s'éloigner prestement.* ANT. **Lentement.**

PRESTESSE (*près-tè-se*) n. f. Agilité, vivacité.

PRESTIDIGITATEUR (*près-ti*) n. m. (de *preste*, et du lat. *digitus*, doigt). Celui qui fait de la prestidigitation : *le prestidigitateur Robert Houdin.*

PRESTIDIGITATION (*près-ti, si-on*) n. f. (de *prestidigitateur*). Art de produire des illusions par l'adresse des mains, les trucs, etc.

PRESTIGE (*près-ti-je*) n. m. (lat. *præstigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. *Fig.* Influence comparée à la magie : *le prestige de l'éloquence.*

PRESTIGIEUX, EUSE (*près-ti-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui opère des prestiges : *un prestigieux escamoteur.* Qui tient du prestige : *éloquence prestigieuse.*

PRESTIMONIE (*près-ti-mo-nî*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, PRESTISSIMO (*près-to, près-ti-si-mo*) adv. (mots ital.). *Musiq.* Vite, très vite.

PRESTOLET (*près-to-lè*) n. m. (de *prêtre*). *Fam.* Petit prêtre sans considération.

PRÉSUMABLE (*pré-zu*) adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ (*pré-zu-mé*), **E** adj. Cru par supposition : *tout accusé doit être d'abord, en l'absence de preuves, présumé innocent.*

PRÉSUMER (*pré-zu-mé*) v. t. (du préf. *pré*, et du lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. i. Avoir bonne opinion : *trop présumer de son talent.*

PRÉSUPPOSER (*pré-su-po-zé*) v. t. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*pré-su-po-zi-si-on*) n. f. Supposition préalable. (Peu us.)

PRÉSURE (*pré-zu-re*) n. f. (ital. *presura*). Lait aigri retiré de l'estomac des jeunes ruminants et qui sert à faire cailler le lait.

PRÉSURER (*pré-zu-ré*) v. t. Cailler à l'aide de la présure : *présurer le lait.*

PRÉSURIER (*zu-ri-é*) n. m. Marchand de présure.

PRÊT (*prè*) n. m. Action de prêter : *prêt à intérêt.* Chose, somme prêtée : *restituer un prêt.* Solde des sous-officiers et des soldats. *Prêt à la grosse aventure*, manière de placer une somme d'argent à gros intérêts, sur un navire de commerce, au risque de le perdre si le navire périt.

PRÊT (*prè*), **E** adj. (bas lat. *præstus*). Disposé, en état, décidé : *prêt à partir.*

PRÊTABLE adj. Qu'on peut prêter.

PRETANTAINE ou **PRETENTAINE** (*tè-ne*) n. f. *Fam. Courir la pretantaine*, vagabonder au hasard.

PRÊTÉ n. m. (de *prêter*). *Prêté rendu*, juste représaille. (On dit également : *c'est un prêté pour un rendu.*)

PRETENDANT (*tan-dan*), **E** n. Qui aspire à quelque chose. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. Celui qui aspire à la main d'une femme : *Ulysse mit à mort les prétendants de Pénélope.*

PRÉTENDRE (*tan-dre*) v. t. (du préf. *pré*, et du lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices.* Vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi?* Affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux.* V. i. Aspirer : *prétendre aux honneurs.*

PRÉTENDU (*tan-du*), **E** adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme.* N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM (*non*) n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms.*

PRETENTAINE (*tan-tè-ne*) n. f. V. PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des prétentions : *homme prétentieux.* Où il y a de la prétention : *style prétentieux.* N. : *une prétentieuse.*

PRÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. (de *prétendre*). Privilège que l'on réclame ou qu'on s'arroge : *les prétentions des grands.* Volonté, désir ambitieux : *avoir la prétention d'être le premier.* Idée vaniteuse de sa propre personne.

PRÊTER (*té*) v. t. (du lat. *præstare*, fournir). Céder pour un temps, à charge de restitution. *Fig* Fournir : *prêter secours.* Attribuer : *prêter ses défauts aux autres. Prêter la main à une chose*, en être le complice. *Prêter l'oreille*, écouter. *Prêter serment*, faire serment. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. i. S'étendre : *cette étoffe prête. Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique.* **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement.*

PRÉTÉRIT (*rit'*) n. m. (du lat. *præteritum*, laissé en arrière). *Gramm.* Temps passé.

PRÉTÉRITION (*si-on*) n. f. (du lat. *præteritum*, supin de *præterire*, omettre). Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d'une chose dont on parle néanmoins par ce moyen : *parler par prétérition.* (On dit quelquef. PRÉTERMISSION).

PRÉTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. (V. *Part. hist.*)

PRÊTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui prête, qui aime à prêter.

PRÉTEXTE (*tèks-te*) n. m. (lat. *prætextus*). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif : *saisir un prétexte pour s'éloigner.* Loc. conj. : **Sous prétexte que**, en prétendant que.

PRÉTEXTE (*tèks-te*) n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adjectiv. : *la toge prétexte.*

PRÉTEXTER (*tèks-té*) v. t. Prendre, alléguer pour prétexte : *prétexter un voyage.*

PRETINTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Ornement en découpure, que l'on mettait autrefois sur les robes. Accessoire, futilité. (Vx.)

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium*; de *prætor*, préteur). *Antiq. rom.* Tente du général, dans un camp. Tribunal du préteur. Auj., tribunal d'un juge de paix. Tribunal en général.

PRÉTORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au prétoire, au préteur : *droit prétorial.*

PRÉTORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Antiq. rom.* Qui appartient : 1° au préteur : *dignité prétorienne;* 2° à la garde des empereurs : *soldats prétoriens.* (Substantiv. en ce dernier sens : *les prétoriens.*) *Fig.* N. m. Soldat.

PRÊTRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. Terme de mépris, d'injure, pour désigner les ecclésiastiques.

PRÊTRE n. m. (du gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux : *les prêtres catholiques; les prêtres de Bouddha.*

PRÊTRESSE (*trè-se*) n. f. Chez les anciens femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce : *les prêtresses gauloises allaient cueillir le gui.*

PRÊTRISE (*tri-ze*) n. f. Dans la religion catholique, sacrement de l'ordre : *recevoir la prêtrise.* Sacerdoce en général.

PRÉTURE n. f. (lat. *prætura*). Dignité, fonction de préteur. Sa durée.

PREUVE n. f. (lat. pop. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose : *ne condamnez jamais sans preuves.* Marque, témoignage : *donner une preuve d'affection.* Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. Pièce, extrait, à la fin d'un livre, pour établir l'exactitude de ce que l'on a avancé. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX (*preû*) n. et adj. m. invar. (lat. *prodis*). Brave, vaillant : *les preux de Charlemagne.* ANT. **Lâche.**

PRÉVALOIR v. i. (du préf. *pré*, et de *valoir*. — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. : *que je prévale, que nous prévalions*). Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu.* **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance.*

PRÉVARICATEUR, TRICE n. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur.*

PRÉVARICATION (*si-on*) n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER (*ké*) v. i. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère : *ministre, juge, qui a prévariqué.*

PRÉVENANCE n. f. (de *prévenant*). Manière obligeante d'aller au-devant de ce qui peut plaire à quelqu'un : *combler quelqu'un de prévenances.*

PRÉVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a de la prévenance : *personne prévenante.* Qui dispose en faveur de la personne : *mine prévenante.*

PRÉVENIR v. t. (du lat. *prævenire*, devancer. — Se conj. comme *venir*.) Arriver, agir avant : *prévenez vos concurrents.* Détourner : *prévenir un malheur.* Aller au-devant : *prévenir les désirs de quelqu'un.* Informer, avertir : *prévenir la police.* Influencer : *la propreté nous prévient en faveur d'un enfant.*

PRÉVENTIF (*van-tif*), **IVE** adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive. Détention préventive*, appliquée aux prévenus.

PRÉVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *prévenir*). Opinion qui précède tout examen. Etat d'un individu poursuivi en justice : *soldat en prévention de conseil de guerre.* Temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention.*

PRÉVENTIVEMENT (*van, man*) adv. D'une manière préventive : *accusé détenu préventivement.* Par prévention.

PRÉVENTORIUM (*pré-van-to-ri-om'*) n. m. Etablissement où l'on soigne les malades préventivement.

PRÉVENU, E adj. Devancé. Informé. Influencé. Disposé : *être prévenu contre* (ou *en faveur de*) *quelqu'un.* Accusé : *être prévenu de vol.* N. : *juger, acquitter un prévenu.*

PRÉVISION (*vi-zi-on*) n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement ne justifie pas toujours nos prévisions.*

PRÉVOIR v. t. (du préf. *pré,* et de *voir.* — Se conj. comme *voir,* excepté au fut. *je prévoirai,* et au condit. *je prévoirais.*) Voir, connaître, savoir par avance : *on ne peut tout prévoir.*

PRÉVÔT (*vo*) n. m. (du lat. *præpositus,* préposé). Autref., titre de différents officiers seigneuriaux ou royaux. *Prévôt des marchands,* chef des marchands et premier magistrat municipal de Paris. (V. *Part. hist.*) Employé d'un maître d'armes, qui donne des leçons d'escrime. *Milit.* Commandant de la gendarmerie du quartier général d'un corps d'armée.

PRÉVÔTAL, E, AUX adj. Qui concerne le prévôt, ou relève de lui : *la juridiction prévôtale. Cour prévôtale,* tribunal exceptionnel établi à diverses époques, notamment en 1815, et qui jugeait sans appel.

PRÉVÔTALEMENT (*man*) adv. D'une manière prévôtale, sans appel : *juger prévôtalement.*

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction, résidence de prévôt. *Milit.* Gendarmes chargés du service prévôtal dans une armée.

PRÉVOYANCE (*voi-ian-se*) n. f. (de *prévoir*). Faculté de voir d'avance. Action en conséquence : *la prudence est une prévoyance raisonnée.* ANT. **Imprévoyance.**

PRÉVOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui a de la prévoyance : *général prévoyant.* Qui dénote de la prévoyance : *mesures prévoyantes.* ANT. **Imprévoyant.**

PRÉVU n. m. Ce qui est prévu. ANT. **Imprévu.**

PRIACANTHE n. m. Genre de poissons des mers tropicales.

PRIÉ, E adj. Invité, convié. Où l'on ne va que sur invitation officielle : *repas prié ; soirée priée.*

PRIE-DIEU n. m. Meuble sur lequel on s'agenouille pour prier et qui a la forme d'un siège bas muni d'un accoudoir. Pl. des *prie-Dieu.*

PRIER (*pri-é*) v. t. (lat. *precari.* — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subj. : *nous priions, vous priiez. Que nous priions, que vous priiez.*) Conjurer ou honorer la Divinité par des paroles où l'on exprime ses besoins ou son respect : *prier Dieu.* Demander avec instance et, quelquefois, avec humilité : *prier un juge, un vainqueur.* Inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner. Je vous prie, je vous en prie,* formule de politesse, ou quelquefois d'incitation presque menaçante. *Se faire prier,* résister longtemps aux instances.

PRIÈRE n. f. (de *prier*). Supplication adressée à la Divinité : *les meilleures prières viennent du cœur.* Demande instante : *les prières d'un prisonnier.* Invitation polie : *prière de ne pas fumer.*

PRIEUR, E n. (du lat. *prior,* le premier). Supérieur, supérieure de certains monastères. Adjectiv. : *la mère prieure.*

PRIEURÉ n. m. Dignité de prieur, de prieure. Communauté religieuse, gouvernée par un prieur, une prieure. Eglise ou maison de cette communauté : *se rendre au prieuré.*

PRIMA DONNA (*don'-na*) n. f. (mots ital. signif. *première dame*). Première chanteuse d'opéra. Pl. des *prime donne* (pri-mé don'-né).

PRIMAGE n. m. Bonification accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE (*mè-re*) adj. (lat. *primarius ;* de *primus,* premier). *Enseign.* Qui est au premier degré en commençant : *école primaire.* (V. ÉCOLE [*Part. hist*].) *Géol. Terrains primaires,* ceux qui ont été les premiers déposés par les eaux.

PRIMAT (*ma*) n. m. (lat. *primas ;* de *primus,* premier). Prélat qui avait juridiction sur un certain nombre d'archevêques et d'évêques : *l'archevêque de Lyon était primat des Gaules.*

PRIMATES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les singes et, selon nombre d'auteurs contemporains, l'homme : *les primates se divisent en catarrhiniens* (*singes de l'ancien monde*) *et platyrrhiniens* (*singes du nouveau monde*). S. un *primate.*

PRIMATIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*si*) n. f. Dignité de primat ; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ (*mô-té*) n. f. (du lat. *primus,* premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège.* Avantage d'être le premier à jouer.

PRIME n. f. (du lat. *præmium,* récompense). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance.* Récompense accordée par l'Etat à une société pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes, etc. : *on accorde des primes à la marine marchande.* Objet que l'on offre à un acheteur, un abonné, etc., en sus de ce à quoi il a droit, pour l'attirer ou le retenir. Excédent du prix d'une valeur de Bourse sur le chiffre de son émission. *Fig. Faire prime,* se dit d'une personne, d'une chose très recherchée : *l'or fait prime sur le marché des monnaies.* Pierre demi-transparente, qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude.*

PRIME adj. (du lat. *primus,* premier). Premier. (Vx.) *Prime jeunesse,* l'âge le plus tendre. Se dit, en algèbre, en géométrie, d'une lettre affectée d'un seul accent : *b' s'énonce* b prime. Substantiv. et au fém. Première des heures canoniales (6 heures du matin). Première position en terme d'escrime : *parade de prime ; riposter en prime.* (V. la planche ESCRIME.) Laine de première qualité : *prime de Ségovie.* Loc. adv. : **De prime abord,** au premier abord. **De prime saut,** du premier coup.

PRIMER (*mé*) v. t. (du lat. *primus,* premier). Devancer, surpasser : *sagesse prime richesse.* V. i. Au jeu de paume, avoir la première place.

PRIMEROSE (*rô-ze*) n. f. Un des noms vulgaires de l'*alcée rose* ou *passe-rose.*

PRIMESAUTIER (*sô-ti-e*), **ÈRE** adj. (du lat. *primus,* premier, et *saltus,* saut). Qui agit de premier mouvement : *Voltaire est un écrivain primesautier*

PRIMEUR n. f. (du lat. *primus,* premier). Début nouveauté : *des fruits, du vin, un livre en leur primeur.* Produit horticole qui vient d'apparaître ou que l'on a obtenu avant l'époque normale : *les primeurs coûtent cher.*



Primevère.

PRIMEURISTE (*ris-te*) n. m. Jardinier qui produit des primeurs.

PRIMEVÈRE n. f. (du lat. *primus,* premier, et *ver,* printemps). Genre de primulacées de nos pays, qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICIER (*si-é*) n. m. (lat. *primicerius*). Premier dignitaire de certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (du lat. *primus,* premier, et *dies,* jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE (*lè-re*) ou **PRIMIPILE** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte. Adjectiv. : *centurion primipilaire.*

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitivus ;* de *primus,* premier). Qui appartient au premier état des choses : *les mœurs primitives. Langue primitive,* qu'on suppose avoir été parlée la première. *La primitive Eglise,* l'Eglise des premiers siècles du christianisme. *Terrains primitifs,* qui résultent vraisemblablement de la première solidification de l'écorce terrestre. *Couleurs primitives,* les sept couleurs du spectre solaire ; en peinture, le bleu, le jaune et le rouge, dont le mélange donne les autres couleurs. *Gramm. Mot primitif,* qui sert de radical à d'autres mots. (Substantiv. : *le diminutif suit le genre du primitif.*) *Temps primitifs,* temps du verbe qui servent à former les autres temps, dit

temps dérivés. (Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, *le participe passé*, *le présent de l'indicatif* et le *passé simple.*) N. m. Peintre ou sculpteur qui a précédé les maîtres de la Renaissance.

PRIMITIVEMENT (*man*) adv. Originairement.

PRIMO adv. (mot lat.). Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. (du lat. *primus*, premier, et de *géniture*). Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, E, AUX adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.* *Abusiv.* Très important.

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial. (Peu us.)

PRIMULACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales, ayant pour type la *primevère.* S. une *primulacée.*

PRINCE n. m. (lat. *princeps*). Celui qui possède une souveraineté, ou qui appartient à une famille souveraine : *les princes capétiens.* Roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince ; couronne de prince. Prince du sang,* celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles. *Monsieur le prince*, autref., en France, le premier prince du sang. *Princes de l'Église*, les cardinaux, les évêques. *Le prince des apôtres*, saint Pierre. *Le prince des ténèbres*, le démon. *Fig.* Le premier, le plus grand : *le prince des poètes, des orateurs. Vivre en prince*, magnifiquement. *Etre bon prince*, être d'un caractère accommodant. *Fait du prince*, acte arbitraire d'un gouvernement.



Couronnes de prince.

PRINCEPS (*sèpss*) adj. (mot lat.). *Edition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE (*sè-se*) n. f. Fille ou femme d'un prince. Souveraine d'un pays.

PRINCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. De prince : *famille princière.* Somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon princière ; en prince : *recevoir princièrement.*

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis*). Le plus considérable, le plus important. Qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue toute une maison pour la sous-louer. *Gramm. Proposition principale*, celle qui régit les autres propositions et qui, dans la construction régulière de la phrase, occupe toujours le premier rang : *l'ennui est une maladie dont le travail est le remède.* N. m. Ce qu'il y a de plus important : *le principal, c'est l'honnêteté.* Capital d'une dette : *principal et intérêts.* Chef d'un collège communal. Celui qui est le premier dans un établissement : *c'est le principal, souvent, qui dirige une étude.*

PRINCIPALAT (*la*) n. m. Fonction de principal.

PRINCIPALEMENT (*man*) adv. Particulièrement, surtout : *l'indigotier est cultivé principalement dans l'Inde.*

PRINCIPALITÉ n. f. Syn. de PRINCIPALAT.

PRINCIPAT (*pa*) n. m. (lat. *principatus*). Dignité de prince. Dignité impériale, chez les Romains : *le principat de Tibère.* Dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de prince ; terre qui donne qualité de prince : *ériger un duché en principauté.* Petit Etat indépendant dont le chef a le titre de prince : *la principauté de Monaco.* Pl. (avec une majuscule), troisième chœur des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Début, origine : *dans le principe, les hommes étaient égaux.* Première cause, raison ; base, source : *le travail est le principe de toute richesse.* Eléments, matière essentielle : *les atomes sont les principes des corps.* Agent naturel : *le principe de la chaleur.* Opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes.* Loi : *principe d'Archimède.* Proposition qui sert de fondement à d'autres. Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie.* Règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Prince peu puissant : *les principicules allemands.* (On disait autref. PRINCIPION.)

PRINTANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au printemps : *fleur, étoffe printanière. Fig.* Jeune, propre à la jeunesse : *grâce printanière.*

PRINTEMPS (*tan*) n. m. (du lat. *primus*, premier, et de *temps*). La première des quatre saisons de l'année (21 mars-21 juin). Température douce comme celle du printemps. *Poétiq.* Jeunesse : *profitez de votre printemps pour vous instruire ; printemps de la vie.* Année : *avoir vécu seize printemps.*



Priodonte.

PRIODONTE n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique du Sud : *les priodontes sont les plus grands des tatous.*

PRIORAT (*ra*) n. m. Fonction de prieur. Sa durée.

PRIORI (À) loc. adv. (du lat. *a priori* [*ratione quæ experientia*], avant l'expérience). D'après un principe antérieur à l'expérience. Substantiv. *un a priori.*

PRIORITÉ n. f. (du lat. *prior*, premier). Antériorité, primauté de temps ou de rang : *priorité de date, d'hypothèque.* Droit de parler le premier : *réclamer la priorité.*

PRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin.* Atteint de : *pris de fièvre. Fig.* Séduit. Gelé : *fleuve pris. Pris de vin*, ivre. *Pris pour dupe*, trompé. *Taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISABLE (*za-ble*) adj. Estimable. ANT. **Méprisable.**

PRISCILLIANISME (*pris-si-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Priscillien. (V. *Part. hist.*)

PRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *prendre*). Action de s'emparer : *la prise de Rome par les Gaulois.* Chose, personne prise : *une bonne prise.* Facilité de saisir : *ne pas trouver de prise. Lâcher prise*, cesser de tenir, de serrer, etc. Pincée : *prise de tabac. Fig.* et *fam.* Querelle, lutte : *prise de bec.* Coagulation, solidification. *Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement. *Prise d'armes*, rébellion armée ou action de se mettre sous les armes. Action de détourner, pour s'en servir, une force naturelle, force ainsi détournée. Tuyau, robinet qui la fournit : *prise d'eau. Prise de courant*, contacteur électrique. *Prise directe*, dans l'auto, réunion de l'arbre primaire à l'arbre secondaire, sans intervention d'engrenages : *se mettre en prise directe* ou *en prise. Prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique*, s'y exposer.

PRISÉE (*zé*) n. f. Action d'indiquer le prix des choses mises aux enchères.

PRISER (*zé*) v. t. (lat. *pretiare*). Evaluer : *combien prisez-vous ce meuble ?* Faire cas de : *priser un orateur.*

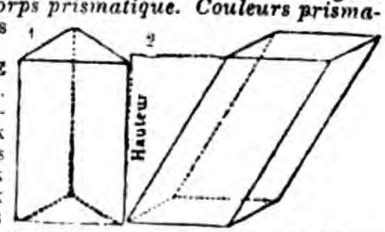
PRISER (*zé*) v. t. (de *prise*). Aspirer par le nez : *priser du tabac, du camphre.*

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui prise.

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui fait une prisée. Adjectiv. *Commissaire priseur*, v. COMMISSAIRE.

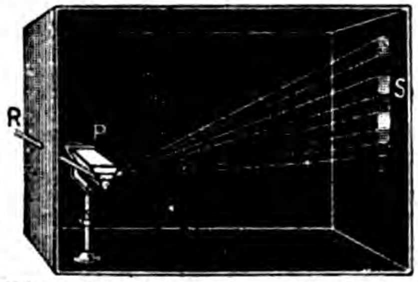
PRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Qui a la figure d'un prisme : *corps prismatique. Couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

PRISME (*pris-me*) n. m. (gr. *prisma*). Polyèdre dont deux faces (appelées *bases*) sont deux polygones égaux et ayant leurs côtés parallèles, les autres faces (*latérales*) étant des parallélogrammes qui relient les côtés parallèles des bases : *prisme triangulaire, rectangulaire*, etc. (Le volume d'un prisme s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur du prisme.) *Physiq.* Solide triangulaire en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion :



1. Prisme droit triangulaire ; 2. Prisme oblique quadrangulaire.

voir à travers le prisme de l'amour-propre. — Pour obtenir la décomposition de la lumière, on dispose horizontalement, dans la chambre noire, le prisme (P), qui reçoit un faisceau de lumière solaire (R). Cette lumière, après s'être réfractée dans le prisme, forme sur un écran placé à une certaine distance une image (S), oblongue et colorée des belles nuances de l'arc-en-ciel. Cette image (*spectre solaire*) comprend sept couleurs principales, disposées dans l'ordre suivant : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.



Décomposition de la lumière par le prisme.

PRISON (*zon*) n. f. (du lat. *prensio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés. Emprisonnement : *être condamné à la prison. Fig.* Demeure sombre et triste.

PRISONNIER (*zo-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui est détenu en prison. *Prisonnier de guerre,* pris à la guerre. ANT. **Libre.**

PRIVATDOCENT ou **PRIVAT-DOCENT** (*pri-va-do-sint'*) ou **PRIVAT-DOZENT** (*vât'-do-tsènt'*) n. m. (lat. *privatim docens,* enseignant à titre privé). Professeur libre, dans les universités d'Allemagne : *le privatdocent est payé par ses auditeurs.* Pl. des *privatdocents* ou *privat-docents* ou *privat-dozents.*

PRIVATIF, IVE adj. Se dit des particules qui marquent privation, comme *a* dans *anormal, in* dans *insuccès.* N. m. : *un privatif.*

PRIVATION (*si-on*) n. f. (de *priver*). Absence, suppression d'un bien, d'une faculté : *privation de la vue, des droits civils.* Besoin, désir non satisfait : *vivre dans les privations. Vivre de privations,* dans une gêne extrême.

PRIVATIVEMENT (*man*) adv. (de *privatif*). D'une manière exclusive. (Peu us.)

PRIVAUTÉ (*vô-té*) n. f. (de *privé*). Trop grande familiarité : *prendre des privautés avec quelqu'un.*

PRIVÉ, E adj. Sans fonctions publiques : *homme privé.* Intérieur, intime : *la vie privée.* Apprivoisé : *oiseau privé.* N. m. Vie intime, familière.

PRIVÉMENT (*man*) adv. En simple particulier : *vivre privément.*

PRIVER (*vé*) v. t. (lat. *privare*). Oter ou refuser à quelqu'un ce qu'il possédait ou ce qu'il désire : *priver un enfant de dessert.* **Se priver** v. pr. S'ôter la jouissance de : *se priver de vin.*

PRIVILÈGE n. m. (lat. *privilegium*). Avantage exclusif : *obtenir un privilège; la Révolution remplaça les privilèges par le droit commun.* Avantages qu'ont certaines créances d'être payées avant les autres : *les frais de justice sont l'objet d'un privilège.* Droit, prérogative, avantage personnel : *présider une assemblée par privilège d'âge. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilège de l'homme.*

PRIVILÉGIAIRE (*ji-è-re*) adj. De la nature des privilèges : *droits privilégiaires.* (Peu us.)

PRIVILÉGIÉ, E n. et adj. Qui jouit d'un privilège : *les privilégiés de la vie. Créancier privilégié,* qui doit être payé avant les autres.

PRIVILÉGIER (*ji-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Accorder un privilège.

PRIX (*pri*) n. m. (lat. *pretium*). Valeur vénale d'une chose. *De prix,* d'une grande valeur. *Juste prix,* non surfait. *Prix fixe,* qu'il n'y a pas à débattre : *vendre à prix fixe. Prix courant,* prix réglé par la balance de l'offre et de la demande; publication commerciale qui fait connaître les prix courants. *Hors de prix,* très cher. Récompense : *prix de vertu. Mettre à prix la tête de quelqu'un,* promettre une récompense à qui le tuera. Livre donné comme récompense aux élèves : *un prix doré.* Somme, objet d'art, que reçoit comme récompense le vainqueur d'une course, d'un assaut, etc. *Prix de Rome,* récompense qui consiste, en France, pour les artistes lauréats (musiciens, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs), à aller se perfectionner dans leur art à Rome, aux frais du gouvernement. Le lauréat lui-même : *épouser un prix de Rome.* Châtiment : *le criminel reçoit le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de sa vie.* Mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **A tout prix,** loc. adv. Coûte que coûte. **Au prix de,** loc. prép. Marque une comparaison sous le rapport de la valeur : *la fortune n'est rien au prix de la santé.*

PROBABILISME (*lis-me*) n. m. Doctrine théologique, suivant laquelle tout acte est permis, toute doctrine tolérable, qui s'appuie sur une autorité ou une raison sérieuse.

PROBABILISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au probabilisme. N. Partisan de cette doctrine.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance. *Calcul des probabilités,* ensemble des règles au moyen desquelles on calcule des chances. ANT. **Improbabilité.**

PROBABLE adj. (lat. *probabilis*). Qui a de grandes apparences de vérité. *opinion probable.* Qui arrivera vraisemblablement. ANT. **Improbable.**

PROBABLEMENT (*man*) adv. Vraisemblablement. ANT. **Improbablement.**

PROBANT (*ban*), **E** adj. Qui prouve : *argument probant; raison probante.*

PROBATION (*si-on*) n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat. Le noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. f. (du gr. *probatikos,* relatif au bétail). Se dit d'une piscine de Jérusalem, où l'on lavait les victimes.

PROBATOIRE adj. Propre à prouver. *Acte probatoire.* qui constate la capacité d'un aspirant à un grade universitaire.

PROBE adj. (lat. *probus*). Qui a de la probité : *un caissier très probe.* ANT. **Malhonnête.**

PROBITÉ n. f. (lat. *probitas*). Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale : *la probité est la règle de nos devoirs.* ANT. **Improbité.**

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux : *succès problématique.* Equivoque, suspect : *existence problématique.*

PROBLÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. (gr. *problêma*). Question à résoudre par des procédés scientifiques : *problème d'algèbre.* Tout ce qui est difficile à expliquer : *la vie de certains hommes est un problème.*

PROBOSCIDIEN, ENNE (*boss-si-di-in, è-ne*) adj. (du gr. *proboscis, idos,* trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe, comme l'éléphant. N. m. : un *proboscidien.*

PROCÉDÉ n. m. (subst. particip. de *procéder*). Manière d'agir avec les autres : *n'ayez que de bons procédés pour autrui.* Méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé.* Rondelle de cuir garnissant le petit bout des queues de billard.

PROCÉDER (*dé*) v. i. (lat. *procedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Tirer son origine : *nombre de maladies procèdent d'une mauvaise hygiène.* Agir, opérer : *procéder avec ordre.* Agir judiciairement : *procéder contre quelqu'un.*

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux : *le code de procédure civile.* Actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÉDURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui entend la procédure, qui aime la chicane : *avoué très procédurier.*

PROCÈS (*sè*) n. m. (lat. *processus*). *Anat.* Prolongement. *Procès ciliaire.* sorte de frange qui enveloppe le bord du cristallin. *Dr.* Instance devant la justice. *Fig. Gagner, perdre son procès,* réussir, échouer. *Faire le procès à quelqu'un,* l'accuser, le blâmer. Prov. : **Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès,** s'entendre, à quelque condition que ce soit, vaut mieux que de plaider.

PROCESSIF (*sè-sif*), **IVE** adj. Qui aime les procès : *humeur processive.*

PROCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *processio;* de *procedere,* avancer). Marche solennelle. d'un carac-

tère religieux et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* et *fam.* Longue suite de personnes : *une procession de fournisseurs.*

PROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) adj. et n. f. Se dit de certaines chenilles du genre bombyx, très nuisibles aux arbres, et à cause de leur habitude de marcher par bandes nombreuses.



Processionnaire.

PROCESSIONNAL (*sè-si-o-nal*) n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT (*sè-si-o-nè-le-man*) adv. En procession : *s'avancer processionnellement.*

PROCESSIONNER (*sè-si-o-né*) v. i. Faire une procession.

PROCESSUS (*sè-suss*) n. m. (mot lat.). Prolongement : *processus cérébelleux.* Marche, développement : *le processus de l'évolution intellectuelle.*

PROCÈS-VERBAL (*sè-vèr*) n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit : *dresser procès-verbal contre un chasseur sans permis.* Ecrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN (*chin*) n. m. (de *proche*). Ensemble des hommes, humanité, par rapport à un homme : *secourez votre prochain.*

PROCHAIN, E (*chin, è-ne*) adj. (de *proche*). Qui est voisin : *la ville prochaine.* Qui viendra, arrivera le premier : *la semaine, l'année prochaine.* Immédiat, direct : *la cause prochaine de nos erreurs.*

PROCHAINEMENT (*chè-ne-man*) adv. Bientôt.

PROCHE adj. (du lat. *propius*, plus près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin ;* du temps : *l'heure est proche ;* des relations de parenté : *proche parent.* Prep. et adv. Près : *proche l'église* ou *de l'église ; ici proche.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* ANT. **Eloigné.**

PROCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *khronos*, temps). Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. (Peu us.)

PROCLAMATEUR, TRICE n. Personne qui proclame. (Peu us.)

PROCLAMATION (*si-on*) n. f. (de *proclamer*). Publication solennelle. Action de proclamer : *la proclamation d'un résultat.* Ecrit contenant ce que l'on proclame : *afficher une proclamation.*

PROCLAMER (*mé*) v. t. (lat. *proclamare*). Publier, acclamer à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi.* Divulguer, révéler : *proclamer la vérité.* **Se proclamer** v. pr. Etre déclaré hautement.

PROCLITIQUE adj. (du gr. *pro*, en avant, et *klitikos*, qui concerne la flexion). Se dit d'un mot privé d'accent, qui fait corps avec le suivant. N. m. : *un proclitique.*

PROCONSUL n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province avec l'autorité de consul. *Fig.* Homme qui exerce despotiquement un pouvoir sans contrôle : *les conventionnels en mission étaient de véritables proconsuls.*

PROCONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire. Province proconsulaire,* gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT (*la*) n. m. Dignité, fonction de proconsul. Sa durée.

PROCRÉATEUR, TRICE n. et adj. Qui procrée.

PROCRÉATION (*si-on*) n. f. Génération.

PROCRÉER (*kré-é*) v. t. lat. *procreare*). Engendrer.

PROCURATEUR n. m. (lat. *procurator*). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province et y levait les impôts. Un des principaux magistrats, dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATIE (*si*) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCURATION (*si-on*) n. f. (lat. *procuratio*). Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom. Acte authentique, conférant ce pouvoir : *dresser une procuration.*

PROCURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCURE n. f. Office du procureur dans une communauté religieuse.

PROCURER (*ré*) v. t. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Celui qui a le pouvoir d'agir pour un autre. Avoué. (Vx.) Religieux chargé des intérêts temporels, dans une communauté. *Procureur général,* magistrat supérieur qui exerce les fonctions du ministère public près la Cour de cassation, la Cour des comptes, les cours d'appel. *Procureur de la République,* membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près les tribunaux de première instance.

PROCUREUSE (*reu-ze*) n. f. *Fam.* Femme d'un procureur. Proxénète.

PRODIGALEMENT (*man*) adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue. Dépense folle : *ses prodigalités ruinent le viveur.*

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Ce qui est ou paraît être en contradiction avec les lois de la nature : *les prodiges de Moïse.* Chose surprenante, comme le serait un miracle : *la science accomplit des prodiges.* Personne tout à fait étonnante par ses actes ou ses aptitudes : *Mozart fut un prodige.* Adjectiv. : *enfant prodige.*

PRODIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui tient du prodige, merveilleux ; très considérable : *une prodigieuse sottise.*

PRODIGIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est prodigieux. Objet prodigieux. (Peu us.)

PRODIGUE (*di-ghe*) n. et adj. (lat, *prodigus*). Qui dissipe en folles dépenses : *les prodigues peuvent être pourvus d'un conseil judiciaire. Enfant prodigue,* se dit d'un jeune homme qui, à l'imitation du personnage de la parabole de l'Évangile, rentre dans sa famille après une longue absence et une vie débauchée. Syn. DISSIPATEUR, DÉPENSIER. ANT. **Avare, économe.**

PRODIGUER (*ghé*) v. t. Dépenser en prodigue : *prodiguer son or.* Donner avec profusion : *prodiguer les éloges.* Ne pas ménager : *prodiguer sa santé.* ANT. **Economiser, épargner.**

PRODROME n. m. (du gr. *pro*, en avant, et *dromos*, course). Introduction. Préambule. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie : *les prodromes de la fièvre typhoïde.*

PRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Personne qui crée quelque chose ou met en œuvre une chose existant déjà : *le consommateur enrichit le producteur.* Adjectiv. : *génie producteur ; industrie productrice.*

PRODUCTIBILITÉ (*duk*) n. f. Qualité de ce qui est productible. (Peu us.)

PRODUCTIBLE (*duk*) adj. Qui peut être produit : *marchandises productibles.*

PRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui produit ou rapporte : *dette productive d'intérêts.* Qui produit ou rapporte beaucoup : *sol productif.* ANT. **Improductif.**

PRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de produire. Ce qui est produit : *les productions du sol.* Action d'exhiber : *la production d'une pièce.*

PRODUCTIVITÉ (*duk*) n. f. Faculté de produire. Etat de ce qui est productif. ANT. **Improductivité.**

PRODUIRE v. t. (lat. *producere.* — Se conj. comme *conduire.*) Engendrer, porter : *les arbres produisent les fruits.* Rapporter : *cette charge produit tant par an.* Occasionner : *la guerre produit de grands maux.* Faire connaître : *produire son opinion.* Faire : *l'arrogance produit un mauvais effet.* Montrer, exhiber : *produire des titres, des témoins.* Introduire : *produire sa fille dans le monde. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes.* Créer : *l'art produit des merveilles.* **Se produire** v. pr. Se montrer, se faire connaître.

PRODUIT (*du-i*) n. m. Production : *les produits du sol.* Profit, bénéfice : *les produits d'une charge d'avoué.* Chose formée : *les basaltes sont un produit volcanique.* Rejeton : *les produits d'une jument. Arith.* Résultat de la multiplication de deux nombres.

PROÉMINENCE (*nan-se*) n. f. Etat de ce qui est proéminent. Cette chose même.

PROÉMINENT (*nan*), **E** adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne; qui est saillant.

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes. Adjectiv. : *main profanatrice.*

PROFANATION (*si-on*) n. f. Action de profaner les choses saintes. Abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus ;* de *pro*, avant, et *fanum*, temple). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane.* Etranger à la religion : *histoire profane.* N. Personne étrangère aux castes des prêtres ou des initiés. Personne étrangère à une association, etc., non initiée à certaines connaissances : *éloigner les profanes.* N. m. Choses profanes : *mêler le profane et le sacré.* ANT. **Sacré.**

PROFANER (*né*) v. t. (de *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés.* Faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFECTIF, IVE (*fèk*) adj. (du lat. *profectus*, provenant de). *Dr.* Qui vient des ascendants : *biens profectifs.*

PROFÉRER (*ré*) v. t. (lat. *proferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Prononcer, articuler : *proférer des injures.*

PROFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. et n. (du lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER (*fè-sé*) v. t. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Avouer publiquement : *professer une opinion.* Exercer : *professer la médecine.* Enseigner : *professer l'histoire.*

PROFESSEUR (*fè-seur*) n. m. Qui enseigne une science, un art : *professeur de dessin.* Propagateur.

PROFESSION (*fè-si-on*) n. f. (lat. *professio*). Déclaration publique : *faire une profession de foi. Faire profession de*, se vanter, se targuer de. Etat, métier, emploi : *exercer une profession. De profession*, par état, par habitude : *joueur de profession.* Acte par lequel un religieux, une religieuse prononce ses vœux, après le noviciat.

PROFESSIONNEL, ELLE (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à une profession spéciale : *devoirs professionnels ; enseignement professionnel. Ecole professionnelle*, où l'on prépare à différents métiers. N. Personne qui fait une chose par métier : *les professionnels du cyclisme.* ANT. **Amateur.**


Profil.

PROFESSORAL, E, AUX (*fè-so*) adj. Qui appartient, convient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT (*fè-so-ra*) n. m. Fonction de professeur. Sa durée.

PROFIL (*fi*) n. m. (ital. *proffilo*). Traits du visage d'une personne vue de côté : *profil distingué. Profil perdu* ou *fuyant*, profil incomplet, qui montre un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face. *Archit.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur. *Géol.* Coupe mettant à nu la disposition et la nature des couches.

PROFILÉE (*lé*) n. f. Suite d'objets vus de profil : *profilée de colonnes.*

PROFILER (*lé*) v. t. Représenter en profil : *profiler un édifice.* Donner un profil déterminé : *fer profilé; carrosserie bien profilée.* **Se profiler** v. pr. Se présenter, se projeter de profil, en silhouette.

PROFIT (*fi*) n. m. (du lat. *profectus*, tiré de). Gain, bénéfice : *affaire de grand profit.* Avantage, utilité. *Mettre à profit*, employer utilement. *Faire du profit*, être d'un usage avantageux. Progrès : *étudier avec profit.* Pl. Gratifications aux employés, aux domestiques. (Vx.) *Comm.* **Profits et pertes**, sommes gagnées ou perdues d'une manière imprévue et portées à un compte spécial. ANT. **Perte.**

PROFITABLE adj. (de *profit*). Avantageux, utile : *savoir se taire est souvent profitable.*

PROFITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière profitable. (Peu us.)

PROFITANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Qui est d'un usage économique : *étoffe profitante.* Qui cherche à gagner sur les autres : *ne soyez pas trop profitant.*

PROFITER (*té*) v. i. Tirer un gain : *profiter sur une marchandise vendue.* Tirer un avantage, une utilité : *profiter du temps.* Servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas.* Faire du progrès : *profiter en sagesse.* Grandir, grossir : *enfant qui profite.*

PROFITEROLE n. f. Petit chou à la crème.

PROFITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui cherche à tirer profit de toute chose.

PROFOND (*fon*), **E** adj. (lat. *profundus*). Dont le fond est éloigné du bord : *puits profond.* Qui pénètre fort avant : *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde.* Difficile à pénétrer : *mystère profond.* Très pénétrant : *penseur profond. Profonde révérence*, faite en s'inclinant très bas. *Profond scélérat*, scélérat consommé. ANT. **Superficiel.**

PROFONDÉMENT (*man*) adv. A une grande profondeur, au prop. et au fig. : *creuser profondément la terre, une question.* En s'inclinant beaucoup : *saluer profondément.* A fond, à un haut degré : *profondément triste.* ANT. **Superficiellement.**

PROFONDEUR n. f. (de *profond*). Distance depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond : *sonder la profondeur d'une rivière.* Une des trois dimensions des corps. (Syn. de HAUTEUR, ÉPAISSEUR.) Dans certains cas, syn. de LONGUEUR : *cette cour a 20 mètres de largeur et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *la profondeur d'un philosophe, des idées.* Impénétrabilité : *la profondeur des mystères.*

PROFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (du lat. *profusus*, répandu). Produit en abondance : *sueurs profuses.*

PROFUSÉMENT (*zé-man*) adv. Avec profusion. (Peu us.) ANT. **Parcimonieusement.**

PROFUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *profusio*). Excès de libéralité ou de dépense. *A profusion*, avec excès. ANT. **Parcimonie.**

PROGÉNITURE n. f. Les enfants de l'homme, les petits de l'animal : *veiller sur sa progéniture.*

PROGNATHE (*progh-na-te*) adj. (du gr. *pro*, en avant, et *gnathos*, mâchoire). Qui a les mâchoires allongées en avant, en parlant des races humaines : *les nègres sont généralement prognathes.*

PROGNATHISME (*progh-na-tis-me*) n. m. Qualité de ce qui est prognathe.

PROGNOSTIQUE (*progh-nos-ti-ke*) adj. (du gr. *prognôstikos*, prévisible). *Méd.* Qui annonce une maladie.

PROGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *gramma*, écriture). Ecrit qui fait connaître les détails d'une fête, les conditions d'un concours, etc. *Fig.* Dessein, projet arrêté : *suivre sans dévier son programme.*

PROGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *progressus*). Développement d'un être ou d'une activité : *les progrès d'un écolier, d'une inondation.* Développement de la civilisation : *le progrès, c'est la justice.* ANT. **Décadence.**

PROGRESSER (*grè-sé*) v. i. Faire des progrès. ANT. **Rétrograder.**

PROGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (de *progresser*). Qui avance : *marche progressive.* Qui suit une voie d'amélioration croissante. *Impôt progressif sur le revenu*, celui qui frappe les revenus suivant une progression arithmétique, en exonérant les revenus inférieurs à un chiffre déterminé. ANT. **Dégressif. Rétrograde.**

PROGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *progressio*). Marche en avant. Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées.* Math. *Progression arithmétique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, augmenté ou diminué d'un nombre constant appelé *raison. Progression géométrique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, multiplié ou divisé par un nombre constant appelé *raison : progression croissante, décroissante.*

PROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Partisan du progrès. Favorable au progrès.

PROGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière progressive : *étendre progressivement une conquête.*

PROGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Caractère de ce qui est progressif. (Peu us.)

PROHIBÉ, E (*pro-i*) adj. Interdit. *Temps prohibé*, pendant lequel certains actes sont interdits : *chasser en temps prohibé. Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier. *Armes prohibées*, que la loi défend de porter. ANT. **Autorisé.**

PROHIBER (*pro-i-bé*) v. t. (lat. *prohibere*). Interdire : *prohiber l'exportation des grains*. ANT. **Autoriser.**

PROHIBITIF, IVE (*pro-i*) adj. Qui interdit ou restreint : *système prohibitif ; loi prohibitive.*

PROHIBITION (*pro-i-bi-si-on*) n. f. (de *prohibitif*). Interdiction. ANT. **Autorisation.**

PROHIBITIONNISTE (*pro-i-bi-si-o-nis-te*) n. m. Partisan de la prohibition. Adjectiv. Favorable à la prohibition : *mesures prohibitionnistes.*

PROIE (*proi*) n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier ravit pour manger : *les poules sont souvent la proie du renard. Fig.* Ce dont on s'empare avec violence. (Syn. BUTIN.) Victime. Chose détruite. *Être en proie à*, être tourmenté par : *être en proie à la fièvre.* **Oiseau de proie,** qui se nourrit d'autres animaux.

PROJECTEUR (*jèk*) n. m. (du lat. *projectum*, supin de *projicere*, lancer en avant). Appareil servant à projeter des faisceaux lumineux.

PROJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE (*jèk*) n. m. (du lat. *projectus*, lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main : *projectiles de guerre*. Adjectiv. Qui lance : *force projectile.*

PROJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *projectio*). Action de lancer un corps pesant : *projection de boulets*, ou un liquide, un fluide, etc. : *projection d'eau, de vapeur.* Rayons projetés par un foyer. Image éclairée, réfléchie sur un écran : *la photographie a permis le développement des appareils à projections. Géom.* Représentation d'un corps faite sur un plan dit *plan de projection*, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE (*jèk*) n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET (*jè*) n. m. (du lat. *projectus*, jeté en avant). Dessein, entreprise : *nos projets échouent souvent.* Première pensée, première rédaction : *dresser un projet d'acte. Archit.* Représentation graphique et écrite, avec devis, de l'œuvre à réaliser.

PROJETER (*té*) v. t. (du lat. *pro*, en avant, et de *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je projetterai.*) Lancer, porter en avant : *corps qui projette son ombre. Géom.* Effectuer la projection. Former le projet, le dessein de : *projeter un voyage.*

PROLAPSUS n. m. *Méd.* Chute d'un organe en dehors ou en avant de son emplacement.

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena*). Longue introduction en tête d'un ouvrage. Ensemble des notions préliminaires à une science.

PROLEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *prolêpsis*, anticipation). Figure de rhétorique, par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. (du gr. *proleptikos*, qui anticipe). *Méd.* Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *proletarius*). *Antiq. rom.* Homme pauvre, qui n'était considéré comme utile qu'au point de vue des enfants qu'il engendrait : *la population de Rome, sous l'empire, se composait en grande partie de prolétaires.* Personne qui n'a pour vivre que le produit de son travail. Adjectiv. : *la classe prolétaire.*

PROLÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Classe des prolétaires : *défendre les intérêts du prolétariat.*

PROLÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport au prolétariat : *revendications prolétariennes.*

PROLIFÉRATION (*si-on*) n. f. (de *prolifère*). *Biol.* Multiplication d'une cellule par division. *Bot.* Apparition d'un bouton à fleur sur une partie d'une plante qui n'a pas coutume d'en porter.

PROLIFÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *ferre*, porter). Qui se multiplie. *Bot.* Se dit des fleurs et des fruits dont le pédicelle s'allonge et se termine par des fleurs ou des feuilles.

PROLIFIQUE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *facere*, faire). Qui a la vertu d'engendrer ; qui se multiplie rapidement : *le lapin est très prolifique.* ANT. **Stérile.**

PROLIGÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *gerere*, porter). Qui porte le germe.

PROLIXE (*lik-se*) adj. (du lat. *prolixus*, étendu en long). Diffus, trop long : *discours, orateur prolixe.* ANT. **Laconique, bref, court.**

PROLIXEMENT (*lik-se-man*) adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.* ANT. **Laconiquement.**

PROLIXITÉ (*lik-si*) n. f. Défaut de celui, de ce qui est prolixe : *la prolixité est un insupportable défaut.* ANT. **Laconisme.**

PROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *logos*, discours). *Musiq.* Petit opéra qui en précède et en prépare un grand. *Littér.* Première partie d'un roman ou d'une pièce, dans laquelle il se passe des événements antérieurs à ceux de l'ouvrage proprement dit. ANT. **Épilogue.**

PROLONGATION (*si-on*) n. f. Action de prolonger. Ce que l'on ajoute : *la prolongation d'un congé.*

PROLONGE n. f. *Artill.* Cordage qui, autref., reliait le canon à l'avant-train. Auj., nom donné à différentes voitures de l'artillerie, du génie et du train des équipages. *Ch. de f.* Longue corde dont sont munis les wagons plats.

PROLONGEMENT (*man*) n. m. (de *prolonger*). Extension, accroissement de longueur : *le prolongement d'une rue.*

PROLONGER (*jé*) v. t. (lat. *prolongare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il prolongea, nous prolongeons.*) Accroître la longueur ou la durée de : *prolonger une rue, une trêve.* ANT. **Raccourcir.**

PROMENADE n. f. Action de se promener : *aller à la promenade.* Lieu où l'on se promène : *le jardin des Tuileries, à Paris, est une belle promenade.*

PROMENER (*né*) v. t. (du lat. *prominare*, conduire. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je promène.*) Conduire en divers lieux pour donner de l'air, de l'exercice : *promener un enfant, un cheval. Fig.* Conduire çà et là la vue, les pensées : *promener ses regards ; promener ses lecteurs à travers le passé.* **Se promener** v. pr. Aller à pied, à cheval, en voiture, etc., pour faire un exercice agréable ou salutaire.

PROMENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui promène : *un promeneur d'Anglais.* Qui se promène : *d'élégantes promeneuses.*

PROMENOIR n. m. Lieu couvert, destiné à la promenade. Partie d'une salle de spectacle dans laquelle on peut circuler ou se tenir debout.

PROMESSE (*mè-se*) n. f. (lat. *promissa*). Assurance donnée de faire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE (*mè-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui promet légèrement : *tout candidat est grand prometteur.* Adj. Plein de promesses : *invitation prometteuse.*

PROMETTRE (*mè-tre*) v. t. (lat. *promittere*. — Se conj. comme *mettre*.) S'engager à faire, à donner : *promettre de payer ; promettre un cadeau. Fig.* Annoncer : *le temps couvert promet la pluie.* V. i. Donner des espérances : *enfant, vigne qui promet.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de travailler.* Espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E (*mi, i-ze*) adj. (lat. *promissus*). Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise,** la terre de Chanaan, que Dieu avait promise aux Hébreux. *Fig.* Contrée très fertile. Objet vivement, mais vainement désiré. N. Fiancé : *un promis et sa promise.*

PROMISCUE (*mis-kû*) adj. f. Qui a le caractère de la promiscuité : *procession promiscue ;* ou de la communauté : *possession promiscue.*

PROMISCUITÉ (*mis-ku*) n. f. (lat. *promiscuitas*). Mélange confus : *promiscuité fâcheuse.*

PROMONTOIRE n. m. (lat. *promontorium*). Cap élevé : *Gibraltar est bâti sur un promontoire.*

PROMOTEUR, TRICE n. (du lat. *pro*, avant, et *movere*, mouvoir). Personne qui prend le soin principal d'une affaire. (Vx.) Qui donne la première impulsion : *le promoteur d'une loi.*

PROMOTION (*si-on*) n. f. (lat. *promotio*). Action d'élever une ou plusieurs personnes simultanément à un grade, à une dignité : *réclamer sa promotion à un grade supérieur.* Ensemble des personnes promues : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMOUVOIR v. t. (lat. *promovere*. — Usité seulement aux temps composés : *j'ai promu*, et à la forme passive : *ils sont promus.*) Élever à quelque dignité.

PROMPT, E (*pron, pron-te*) adj. (lat. *promptus*). Qui se produit bientôt : *une prompte guérison.* Qui

passe vite : *nos joies sont promptes*. Actif, diligent : *soyez prompts*. Pénétrant, qui saisit vite : *Cromwell avait l'esprit très prompt*. Irascible : *humeur prompte*. ANT. **Lent.**

PROMPTEMENT (*pron-te-man*) adv. D'une manière prompte. ANT. **Lentement.**

PROMPTITUDE (*pron-ti*) n. f. Caractère de ce qui est prompt. Diligence. Faculté de concevoir, de saisir rapidement. Facilité à s'irriter, à s'emporter. ANT. **Lenteur.**

PROMPTUAIRE (*pronp-tu-è-re*) n. m. (du lat. *promptus*, prompt). Manuel, abrégé : *un promptuaire de droit*. (Vx.)

PROMULGATION (*si-on*) n. f. Action de promulguer.

PROMULGUER (*ghé*) v. t. (lat. *promulgare*). Publier officiellement : *les lois, en France, sont promulguées par le président de la République*.

PRONAOS (*oss*) n. m. (mot gr. ; de *pro*, en avant, et *naos*, temple). Partie antérieure d'un temple ancien.

PRONATEUR, TRICE adj. Qui sert aux mouvements de pronation : *muscle pronateur*. Substantiv. : *le rond pronateur est un muscle de l'avant-bras*.

PRONATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pronare*, pencher en avant). Rotation en avant du bord externe de la main. Position de la main après ce mouvement.

PRÔNE n. m. Instruction familière, faite le dimanche à la messe paroissiale : *assister au prône*. *Fig. Recommander quelqu'un au prône*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PRÔNER (*né*) v. t. Faire le prône à : *prôner les fidèles*. Vanter, louer : *prôner un remède*. V. i. Faire d'ennuyeuses remontrances.

PRÔNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prône.

PRONOM (*non*) n. m. (du lat. *pro*, pour, et de *nom*). Mot qui tient la place du nom et qui en prend le genre et le nombre. — C'est une des neuf parties du discours, et il y a six sortes de pronoms : *personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis*. (V. chacun de ces mots.)

PRONOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient au pronom : *forme pronominale*. *Verbe pronominal*, verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : **il se** *flatte* ; **nous nous** *avançons*. — Le premier pronom (souvent remplacé par un nom à la 3ᵉ pers.) est toujours sujet ; le second, complément. Les verbes *pronominaux réfléchis* expriment une action exercée par le sujet sur lui-même : *il s'est blessé*. Les verbes *pronominaux réciproques* expriment une action mutuelle : *ils se sont battus*. Il y a des verbes qui ne s'emploient qu'à la forme pronominale : *s'enorgueillir ; se repentir*, etc.

PRONOMINALEMENT (*man*) adv. Comme pronom. Comme verbe pronominal.

PRONONÇABLE adj. Qui peut être prononcé : *certains mots polonais sont difficilement prononçables*.

PRONONCÉ, E adj. Fortement marqué : *traits prononcés*. Qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé*. Arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de*... N. m. Décision exprimée par un tribunal : *le prononcé d'un jugement*.

PRONONCER (*sé*) v. t. (lat. *pronuntiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il prononça, nous prononçons*.) Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les mots*. Débiter : *prononcer un discours*. Déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt*. V. i. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé*. **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PRONONCIATION (*si-on*) n. f. Action de prononcer : *la prononciation d'un arrêt*. Articulation des lettres, des syllabes, des mots : *la prononciation anglaise*.

PRONOSTIC (*nos-tik*) n. m. (gr. *prognôstikon* ; de *pro*, avant, et *gnôsis*, connaissance). Conjecture sur ce qui doit arriver : *le pronostic de la méningite est toujours grave*. Signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic*.

PRONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. Qui a rapport au pronostic. (Peu us.)

PRONOSTIQUER (*nos-ti-ké*) v. t. Faire un pronostic : *pronostiquer un succès*.

PRONOSTIQUEUR, EUSE (*nos-ti-keur, eu-ze*) n. Qui fait des pronostics.

PRONUNCIAMIENTO (*non, mi-èn'*) n. m. (mot espagn.). En Espagne, acte par lequel une autorité, généralement un chef militaire, refuse d'obéir à la loi : *faire un pronunciamiento*. Pl. des *pronunciamientos*.

PROPAGANDE n. f. (lat. *propaganda*). Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une doctrine quelconque. (V. *Part. hist.*)

PROPAGANDISTE (*dis-te*) n. et adj. Qui fait de la propagande. N. m. Membre de la Propagande.

PROPAGATEUR, TRICE n. et adj. Qui propage.

PROPAGATION (*si-on*) n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain*. *Fig.* Extension, développement : *la propagation des lumières, des idées*, etc. *Physiq.* Manière dont le son, la lumière, les ondes électriques se transmettent.

PROPAGER (*jé*) v. t. (lat. *propagare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il propagea, nous propageons*.) Multiplier par voie de reproduction : *il faut propager les animaux et les végétaux utiles*. *Fig.* Répandre : *propager les lumières*. ANT. **Borner, limiter, restreindre.**

PROPANE n. m. Carbure d'hydrogène gazeux à la température ordinaire.

PROPENSION (*pan*) n. f. (lat. *propensio*). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal*.

PROPHÈTE, PROPHÉTESSE (*tè-se*) n. (gr. *prophêtês*). Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe*. *Le Roi-prophète* ou *Prophète-roi*, David. Absolum. *Le Prophète*, Mahomet. *Déployer l'étendard du Prophète* (en parlant du sultan de Constantinople), prêcher la guerre sainte. *Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture. *Prophète de malheur*, personne qui n'annonce que des choses fâcheuses. PROV. : **Nul n'est prophète dans son pays,** on a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. — D'après l'Ecriture sainte, les premiers *prophètes* furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie ; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste, et David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque, commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux, au nombre de douze, nommés *petits prophètes*, n'ont laissé que des écrits moins importants. La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse ; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*sî*) n. f. (de *prophète*). Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe*. *Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus*. Annonce d'un événement futur, par conjecture ou par hasard : *les pressentiments sont les prophéties du cœur*.

PROPHÉTIQUE adj. Qui appartient ou convient au prophète : *langage prophétique*. Qui a le don de prévoir l'avenir : *la raison est prophétique*.

PROPHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En prophète : *parler prophétiquement*.

PROPHÉTISER (*zé*) v. t. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance, par conjecture ou par hasard : *prophétiser la pluie*.

PROPHYLACTIQUE (*lak*) adj. *Méd.* Qui se rapporte à la prophylaxie : *prendre des mesures prophylactiques contre une épidémie*.

PROPHYLAXIE (*lak-sî*) n. f. (du gr. *pro*, avant, et *phulassein*, garantir). Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à garantir contre les maladies : *les découvertes de Pasteur ont fait faire d'immenses progrès à la prophylaxie*.

PROPICE adj. (lat. *propitius*). Favorable. Disposé à assister, à aider : *soyez propice aux malheureux*. ANT. **Défavorable, néfaste, contraire.**

PROPITIATEUR, TRICE (*si-a*) n. Personne qui rend propice, qui intercède.

PROPITIATION (*si-a-si-on*) n. f. (lat. *propitiatio*). Action propitiatoire : *le sacrifice de la messe est un sacrifice de propitiation*.

PROPITIATOIRE (*si-a*) adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire*. N. m. *Hist. hébr.* Table d'or qui était au dessus de l'arche.

PROPOLIS (*liss*) n. f. (mot gr.). Matière résineuse ou gommeuse, dont les abeilles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION (*si-on*) n. f. (lat. *proportio*). Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions*. Dimension : *ouvrage de grandes proportions*. Etendue, intensité : *le désastre prend des proportions considérables*. *Math.* Egalité de deux rapports. Une proportion s'écrit sous la forme $\frac{a}{b} = \frac{c}{d}$; *a* et *d* sont les extrêmes, *b* et *c* les moyens. Dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. Loc. adv. **A proportion,** proportionnellement. Loc. prép. **A proportion de, en proportion de,** par rapport à, eu égard à. Loc. conj. **A proportion que,** à mesure que.

PROPORTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui peut être proportionné. (Peu us.)

PROPORTIONNALITÉ (*si-o-na*) n. f. Etat des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui convient à. Dont les proportions sont harmonieuses : *corps bien proportionné*. Ant. **Disproportionné.**

PROPORTIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. *Moyenne proportionnelle entre deux quantités*, quantité qui peut former les deux moyennes d'une proportion dont les extrêmes sont les quantités données. *Polit. Représentation proportionnelle*, système électoral accordant aux divers partis des représentants proportionnellement aux suffrages obtenus.

PROPORTIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. En proportion. Comparativement.

PROPORTIONNÉMENT (*si-o-né-man*) adv. En proportion ou à proportion. (Peu us.)

PROPORTIONNER (*si-o-né*) v. t. Garder la proportion nécessaire : *proportionnez votre dépense à votre revenu*. Ant. **Disproportionner.**

PROPOS (*pô*) n. m. (du lat. *propositum*, sujet mis en avant). Résolution, dessein. (Vx.) Discours tenu dans la conversation : *propos de table*. Discours vain, médisant : *méprisez les propos*. *Ferme propos*, résolution bien arrêtée. Loc. adv : **A propos,** opportunément : *arriver, parler à propos*. **A tout propos,** à chaque instant. **Hors de propos, mal à propos,** à contretemps. **De propos délibéré,** avec dessein. Loc. prép. : **A propos de,** à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE (*po-za-ble*) adj. Qu'on peut proposer : *arrangement proposable*.

PROPOSANT (*po-zan*), **E** adj. Qui propose. N. m. Théologien protestant, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER (*po-zé*) v. t. (du lat. *propositum*, supin de *proponere*, même sens). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis*. Offrir au choix, ou comme prix, etc. : *proposer un candidat ; proposer vingt francs d'un objet*. Donner : *proposer un sujet à traiter*. **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi*. Avoir l'intention : *il se propose de vous écrire*.

PROPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. (lat. *propositio*). Chose proposée pour qu'on en délibère : *formuler une proposition*. Jugement, dessein. Condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix*. *Rhétor.* Exposition du sujet. *Math.* Théorème : *démontrer une proposition*. *Gramm.* Expression, énonciation d'un jugement : *toute proposition se compose de trois termes : sujet, verbe et attribut*. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus. Les propositions peuvent être *absolues, principales* (v. ces mots) ou *complétives*. Les propositions qui se rapportent à un verbe sont dites *directes, indirectes, circonstancielles* (v. ces mots) : celles qui se rapportent à un nom ou à un pronom sont dites *déterminatives, explicatives* (v. ces mots). On distingue encore les propositions *coordonnées, subordonnées, incidentes*.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à : *chaque créature a ses caractères propres*. Qui est de la personne même : *écrire de sa propre main*. Sans changement aucun : *voici ses propres paroles*. Convenable : *bois propre à la construction*. Apte : *homme propre aux affaires*. *Nom propre*, v. NOM. *Sens propre*, primitif et naturel, par opposition à *figuré*. *Mot, expression propre*, qui rend exactement l'idée. *Astron. Mouvement propre*, mouvement réel d'un astre, par opposition à son *mouvement apparent*. *Propres* ou *biens propres*, biens qui restent particuliers à chaque époux : *les propres de succession*. Prov. : **Qui est propre à tout n'est propre à rien,** il faut avoir une spécialité, sans quoi l'on n'excelle en rien. N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser*. *En propre*, en propriété particulière : *avoir une ferme en propre*.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Net, qui n'est point souillé, sali, taché : *habit propre*. Ant. **Sale, malpropre.**

PROPREMENT (*man*) adv. Avec propreté : *manger proprement*. Convenablement : *être mis proprement*. Ant. **Malproprement.**

PROPREMENT (*man*) adv. Précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit*. Dans le sens propre : *mot employé proprement*. En dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite*.

PROPRET, ETTE (*prè, è-te*) adj. Propre, avec une nuance, soit de simplicité, soit de minutie : *vieillard propret*. (On a dit autref. PROPET.)

PROPRETÉ n. f. Qualité de ce qui est exempt de saleté : *les enfants doivent toujours être tenus avec la plus grande propreté*. Ant. **Malpropreté.**

PROPRÉTEUR n. m. (lat. *proprætor*). *Antiq. rom.* Magistrat, généralement ancien préteur, délégué au gouvernement d'une province.

PROPRÉTURE n. f. Dignité, fonction de propréteur, sa durée.

PROPRIÉTAIRE (*tè-re*) n. Personne à qui une chose appartient. Spécialement, celui qui possède un immeuble occupé par un ou plusieurs locataires.

PROPRIÉTÉ n. f. (lat. *proprietas*). Possession en propre, exclusive : *propriété foncière, mobilière*. Chose possédée en propre : *le talent est une propriété précieuse*. Se dit spécialement des immeubles, des biens-fonds : *une propriété plantée d'arbres*. Caractère propre, vertu particulière : *l'élasticité est une propriété des corps*. *Gramm.* Convenance exacte de l'expression avec la chose à exprimer : *sans propriété dans les termes, point de clarté*.

PROPULSEUR (*pul-seur*) n. et adj. m. *Mécan.* Qui donne un mouvement de propulsion : *l'hélice a remplacé généralement dans les bateaux les roues à palettes comme propulseur*.

PROPULSIF (*pul-sif*), **IVE** adj. Qui produit la propulsion : *roue propulsive*.

PROPULSION (*pul-si-on*) n. f. (lat. *propulsio*). Action de pousser en avant.

PROPYLÉE (*lé*) n. m. (gr. *propulaion* ; de *pro*-devant, et *pulê*, porte). *Antiq. gr.* Porte monumentale. Vestibule d'un temple, d'un palais. Pl. et absol. Entrée monumentale de l'Acropole d'Athènes.

PROQUESTEUR (*kès-teur*) n. m. *Antiq. rom.* Ancien questeur, envoyé en province pour y remplir de nouveau ses fonctions.

PRORATA n. m. invar. (du lat. *pro*, pour, et *rata* [*parte*], la partie fixée). Part proportionnelle : *recevoir son prorata*. Loc. adv. : **Au prorata** ou loc. prépos. : **Au prorata de,** en proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance*.

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif*.

PROROGATION (*si-on*) n. f. Action de proroger. Acte souverain, qui suspend les séances d'une assemblée et en fixe la remise à une date ultérieure.

PROROGER (*jé*) v. t. (lat. *prorogare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il prorogea, nous prorogeons*.) Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet*. Suspendre et fixer à une date ultérieure les séances de : *le président de la République peut proroger la Chambre, avec le consentement du Sénat*.

PROSAÏQUE (*pro-za-i-ke*) adj. Qui appartient à la prose : *la concision prosaïque*. (Peu us.) *Fig.* Qui manque de noblesse, d'idéal : *style prosaïque*.

PROSAÏQUEMENT (*pro-za-i-ke-man*) adv. D'une manière prosaïque : *vivre très prosaïquement*.

PROSAÏSER (*pro-za-i-zé*) v. i. Ecrire en prose. (Peu us.) V. t. Rendre prosaïque : *prosaïser des vers*. Rendre commun, vulgaire : *l'intérêt prosaïse la vie*.

PROSAÏSME (*pro-za-is-me*) n. m. (de *prose*). Manque de poésie dans les vers. Manque de noblesse, d'idéal : *le prosaïsme des affaires*.

PROSATEUR (*pro-za*) n. m. Qui écrit en prose : *Bossuet est le plus grand prosateur du XVIIe siècle.*

PROSCENIUM (*pros-sé-ni-om'*) n. m. (gr. *proskênion*). La partie du théâtre des anciens, que nous appelons aujourd'hui *avant-scène.*

PROSCRIPTEUR (*pros-krip*) n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION (*pros-krip-si-on*) n. f. (lat. *proscriptio*). Mesure violente contre les personnes; bannissement illégal, en temps de guerre ou de troubles civils : *Rome fut désolée par les proscriptions de Sylla et d'Antoine. Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE (*pros-kri-re*) v. t. (lat. *proscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Frapper de proscription : *proscrire un parti, un usage.*

PROSCRIT (*pros-kri*), **E** n. Frappé de proscription. Adj. Défendu, aboli.

PROSE (*prô-ze*) n. f. (lat. *prosa*). Tout ce qui se dit et s'écrit et qui n'est point vers : *parlons en prose.* Hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (*Veni, Sancte Spiritus...*).

PROSECTEUR (*pro-sèk*) n. m. (lat. *prosector*). Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSECTORAT (*sèk-to-ra*) n. m. Fonction de prosecteur.

PROSÉLYTE (*pro-zé*) n. m. (lat. *proselytus*). Autref., pour les Hébreux, païen qui avait embrassé la religion juive. Auj., nouveau converti à une foi religieuse : *les persécutions font toujours des prosélytes. Fig.* Toute personne gagnée à quelque chose : *l'automobilisme fait chaque jour des prosélytes.*

PROSÉLYTISME (*pro-zé-li-tis-me*) n. m. Zèle à faire des prosélytes : *le prosélytisme protestant.*

PROSIMIENS (*pro-si-mi-in*) n. m. pl. Syn. de LÉMURIENS. S. un *prosimien.*

PROSOBRANCHES (*pro-zo*) n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes. S. un *prosobranche.*

PROSODIE (*pro-zo-dî*) n. f. (du gr. *pros*, selon, et *ôdê*, chant). Prononciation des mots, conforme à l'accent et à la quantité. Ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles : *la prosodie est la base de la métrique.* Livre qui contient ces règles : *acheter une prosodie. Prosodie musicale,* application des paroles à la musique et de la musique aux paroles.

PROSODIQUE (*pro-zo*) adj. Qui appartient à la prosodie : *faute prosodique.*

PROSOPOPÉE (*pro-zo-po-pé*) n. f. (du gr. *prosôpon*, personne, et *poiein*, faire). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc. : *Platon a fait parler les lois dans une magnifique prosopopée.*

PROSPECT (*pros-pèk*) n. m. (lat. *prospectus*). Vue, aspect. Manière de regarder. (Peu us.)

PROSPECTER (*pros-pèk-té*) v. t. (de *prospect*). Examiner un terrain au point de vue des gîtes minéraux qu'il peut renfermer.

PROSPECTEUR (*pros-pèk*) n. m. Agent chargé de prospecter.

PROSPECTION (*pros-pèk-si-on*) n. f. Action de prospecter. *Comm.* Étude des possibilités d'élargissement d'une clientèle.

PROSPECTUS (*pros-pèk-tuss*) n. m. (mot lat., de *prospicere*, regarder en avant) Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement, d'une affaire, etc. : *prospectus alléchant.*

PROSPÈRE (*pros-pè-re*) adj. (lat. *prosperus*). Favorable au succès : *destinée prospère.* Favorisé par le succès : *maison prospère.*

PROSPÉRER (*pros-pé ré*) v. i. (de *prospère.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir du succès. Devenir florissant.

PROSPÉRITÉ (*pros-pé*) n. f. (lat. *prosperitas*). État de celui, de ce qui prospère. Événement heureux : *les grandes prospérités nous aveuglent.*

PROSTATE (*pros-ta-te*) n. f. Corps glanduleux, propre au sexe masculin, qui enveloppe le col vésical et une partie de l'urètre.

PROSTERNATION (*pros-tèr-na-si-on*) n. f. ou **PROSTERNEMENT** (*ne-man*) n. m. Action de se prosterner. État d'une personne prosternée.

PROSTERNER (*pros-tèr-né*) v. t. (du lat. *pro*, devant, et *sternere*, étendre). Étendre à terre, en signe d'adoration, d'humble respect : *le repentir prosterne le coupable.* **Se prosterner** v. pr. Se coucher à terre, se courber jusqu'à terre : *se prosterner devant l'autel. Fig.* Donner des marques de respect très humble : *se prosterner devant les puissants.*

PROSTHÈSE (*pros-tè-ze*) n. f. (gr. *prosthesis*). *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. Lettre ainsi ajoutée : *é est une prosthèse dans écrire, étude, puisque le latin dit* scribere, studium. *Chir.* Syn. peu usité de PROTHÈSE.

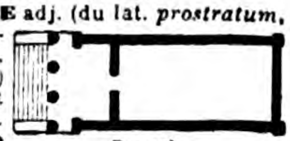
PROSTITUÉE (*pros-ti-tu-é*) n. f. (de *prostituer*). Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER (*pros-ti-tu-é*) v. t. (lat. *prostituere*). Livrer à la débauche. *Fig.* Avilir, dégrader.

PROSTITUTION (*pros-ti-tu-si-on*) n. f. (de *prostituer*). Action de se prostituer. *Fig.* Action d'avilir, de dégrader.

PROSTRATION (*pros-tra-si-on*) n. f. (de *prostré*). Abattement extrême ; accablement.

PROSTRÉ (*pros-tré*), **E** adj. (du lat. *prostratum*, supin de *prosternere*, renverser). Abattu, sans force.



Prostyle.

PROSTYLE (*pros-ti-le*) n. m. (du gr. *pro*, devant, et *stulos*, colonne). *Archit. anc.* Façade d'un temple orné de colonnes sur le devant seulement. Vestibule formé par ces colonnes. Adjectiv. : *temple prostyle.*

PROTAGONISTE (*nis-te*) n. m. (gr. *protagonistês* ; de *prôtos*, premier, et *agôn*, combat). Principal acteur. *Fig.* Promoteur, pionnier, fauteur.

PROTARGOL n. m. Sel d'argent, employé en médecine.

PROTASE (*ta-ze*) n. f. (gr. *protasis*). *Littér. anc.* Exposition d'une pièce de théâtre.

PROTE n. m. (du gr. *prôtos*, premier). Directeur et surveillant des travaux, dans une imprimerie.

PROTÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *protéacée.*

PROTECTEUR, TRICE (*tèk*) n. (lat. *protector, trix*). Personne qui protège. N. m. En Angleterre, chef du gouvernement fondé par Cromwell (en ce sens, prend une majuscule). Adj. Qui sert à protéger : *cuirasse protectrice.* Qui convient à un protecteur : *air protecteur. Écon. pol. Système protecteur,* système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés. ANT. **Oppresseur, tyran.**

PROTECTION (*tèk-si-on*) n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger. Appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un. Écon. pol.* Ensemble des mesures que met en vigueur le système protecteur. ANT. **Oppression, tyrannie, hostilité.**

PROTECTIONNISME (*tèk-si-o-nis-me*) n. m. *Écon. polit.* Système protecteur. (V. PROTECTIONNISTE.) ANT. **Libre-échange.**

PROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) adj. Relatif au protectionnisme. N. m. Partisan de ce système. ANT. **Libre-échangiste.** — Les *protectionnistes* sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur, en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les *libre-échangistes* sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence ; ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin, par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT (*tèk-to-ra*) n. m. Dignité de protecteur. Gouvernement d'un Protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles Ier. Situation d'un État étranger placé sous l'autorité d'un autre État, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures : *la Tunisie et l'Annam sont placés sous le protectorat de la France.*

PROTÉE (*té*) n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. (V. *Part. hist.*) *Zool.* Genre d'am-

phibiens, propre aux lacs souterrains de la Carniole et de la Dalmatie. (V. la planche REPTILES.)

PROTÉGÉ, E n. Qui a un protecteur : *les protégés du ministre.*

PROTÉGER (*jé*) v. t. (lat. *protegere.* — Se conj. comme *abréger.*) Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protéger les faibles.* Appuyer, recommander : *protéger un candidat.* Donner des encouragements : *protéger les lettres.* Garantir, défendre : *des forts nombreux protègent Paris.* ANT. **Tyranniser.**

PROTÉIFORME adj. Qui change fréquemment de forme.

PROTÉIQUE (*té-i-ke*) adj. (de *protée*). Qui change souvent de forme. (Se dit de certaines albumines.)

PROTÈLE n. m. Genre de mammifères carnassiers, voisins des hyènes, propres à l'Afrique du Sud.


Protèle.

PROTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être protesté : *effet protestable.*

PROTESTANT (*tès-tan*), **E** n. (de *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme : *les protestants se liguèrent, à Smalkalde, contre Charles-Quint.* Adjectiv. : *religion protestante.*

PROTESTANTISME (*tès-tan-tis-me*) n. m. Croyance des protestants : *Luther fut le fondateur du protestantisme allemand.* (V. *Part. hist.*) Ensemble des protestants.

PROTESTATAIRE (*tès-ta-tè-re*) n. et adj. Personne qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Déclaration en forme, par laquelle on s'élève contre une chose : *protestation par-devant notaire.* Écrit qui la contient : *déchirer une protestation.* Promesse, assurance positive : *protestation d'amitié, de dévouement.*

PROTESTER (*tès-té*) v. t. (lat. *protestari*). Assurer fortement, publiquement : *protester à quelqu'un qu'on ne l'abandonnera pas.* Faire un protêt : *protester un billet.* V. i. S'élever, réclamer : *protester contre une injustice. Protester de,* donner l'assurance formelle de : *protester de sa bonne foi.*

PROTÊT (*tè*) n. m. (de *protester*). Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation, de la part du souscripteur ou du tiré. — L'acte prend le nom de *protêt faute de payement* dans le premier cas, et de *protêt faute d'acceptation* dans le second cas. Le protêt faute de payement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *prothesis*). Addition artificielle, qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : *prothèse dentaire.* Syn. peu usité : PROSTHÈSE.

PROTHÉTIQUE adj. Qui a rapport à la prothèse.

PROTHORAX (*raks*) n. m. Segment antérieur du thorax des insectes.

PROTOBROMURE n. m. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTOCARBONÉ, E adj. *Chim.* Qui est combiné avec la première proportion de carbone : *hydrogène protocarboné.*

PROTOCARBURE n. m. *Chim.* Combinaison carbonée au premier degré.

PROTOCARBURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protocarbure.

PROTOCHLORURE (*klo*) n. m. *Chim.* Combinaison chlorée au premier degré.

PROTOCHLORURÉ, E (*klo*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOCCACÉES (*ko-ku-sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes. S. une *protococcacée.*

PROTOCOLAIRE (*lè-re*) adj. Conforme au protocole : *civilités protocolaires.*

PROTOCOLE n. m. (gr. *prôtokollon* ; de *prôtos,* premier, et *kolla,* colle). Au moyen âge, étiquette d'archives, puis registre authentique. Formulaire pour dresser des actes publics. Procès-verbal de conférence diplomatique : *dresser un protocole.* Cérémonial usité dans les affaires de diplomatie, les réceptions de souverains, etc. *Fig.* : *le protocole mondain.*

PROTOGYNE adj. (du gr. *prôtos,* premier, et *gunê,* femme). Se dit des fleurs hermaphrodites où la maturation du pistil devance celle des étamines. N. m. Roche acide éruptive, qui constitue le massif du Mont-Blanc.

PROTOIODURE (*to-io*) n. m. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec l'iode.

PROTON n. m. Corpuscule d'électricité négative.

PROTONOTAIRE (*tè-re*) n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'enregistrer les actes pontificaux et d'en surveiller les expéditions.

PROTOPHOSPHORÉ (*fos-fo-ré*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de protophosphure.

PROTOPHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOPLASMA (*plas-ma*) ou **PROTOPLASME** (*plas-me*) n. m. Substance qui constitue le corps de la cellule vivante et qui contient généralement une partie différenciée, le *noyau.*

PROTOPLASMIQUE (*plas-mi-ke*) adj. Qui appartient au protoplasma : *la vie protoplasmique.*

PROTOSULFURE (*to-sul*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (*to-sin-sè-le*) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Église grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, premier type, premier exemplaire. *Fig.* Exemple le plus parfait : *le chien est le prototype de l'amitié.*

PROTOXYDE (*tok-si-de*) n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de fer.*

PROTOXYDÉ (*tok-si-dé*), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de protoxyde : *fer protoxydé.*

PROTOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. (du gr. *prôtos,* primitif, et *zôon,* animal). Embranchement du règne animal, renfermant les plus petites formes qui sont à la limite des règnes végétal et animal. S. un *protozoaire.*

PROTUBÉRANCE n. f. (du lat. *pro,* en avant, et *tuber,* bosse). Saillie : *Gall prétendait reconnaître les aptitudes d'après les protubérances du crâne.* Au fig. : *les montagnes sont les protubérances de l'écorce terrestre.*

PROTUBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR, TRICE n. Personne qui, sans avoir été nommée tuteur ou tutrice, est fondée à administrer les affaires d'un mineur, notamment hors des pays où celui-ci est domicilié.

PROU (anc. fr. *proust*) adv. Beaucoup : *on souffre toujours peu ou prou.* (Vx.) *Ni peu ni prou,* en aucune façon.

PROUE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire : *les proues des anciennes galères étaient ornées de sculptures.* ANT. **Poupe.**

PROUESSE (*è-se*) n. f. (de *preux*). Action de courage, de valeur : *les prouesses de Bayard.* Vaillance. *Fig.* Exploit, succès : *les prouesses d'un buveur.*

PROUVABLE adj. Qui peut être prouvé : *assertion prouvable.* ANT. **Improuvable.**

PROUVER (*vé*) v. t. (lat. *probare*). Établir de façon indéniable la vérité, la réalité de : *les faits prouvent plus que les raisonnements.* Témoigner, marquer : *le dévouement prouve l'affection.* PROV. : **Qui prouve trop ne prouve rien,** une preuve est infirmée par ce fait que, dépassant le but, elle tendrait à établir des choses qui sont certainement fausses.

PROVÉDITEUR n. m. (ital. *provveditore*). Fonctionnaire de l'ancienne république de Venise, chargé d'inspections, de gouvernements, etc.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère.* Marchandise, objet provenu : *les provenances des pays infectés sont soumises à la quarantaine.*

PROVENANT (*nan*), **E** adj. Qui provient.

PROVENÇAL, E, AUX (*van*) adj. et n. De la Provence. N. m. Langue parlée en Provence : *Mistral a écrit son poème de* Mireille *en provençal.* Loc. adv. **A la provençale**, à la manière des Provençaux.

PROVENDE (*van-de*) n. f. (lat. *præbenda*). Provision de vivres. Mélange de grains concassés et de fourrages hachés pour bestiaux, qu'on donne surtout aux moutons.

PROVENIR v. i. (du lat. *pro*, de, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Procéder, résulter, venir.

PROVERBE (*vèr-be*) n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire : *les proverbes sont les échos de l'expérience. Passer en proverbe*, devenir proverbe : *beaucoup de vers de Boileau sont passés en proverbes.* Devenir proverbial : *l'avarice d'Harpagon est passée en proverbe.* Petite comédie qui est le développement d'un proverbe : *les proverbes d'Alfred de Musset.*

PROVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale.* Qui est toujours cité comme type, comme modèle : *la cruauté proverbiale d'Attila.*

PROVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière proverbiale. (Peu us.)

PROVIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *providentia* ; de *pro*, avant, et *videre*, voir). *Théol.* Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. Dieu (en ce dernier sens prend une majuscule) : *les décrets de la Providence sont insondables. Fig.* Personne qui veille, qui aide, protège : *la mère est la providence de la famille.*

PROVIDENTIEL, ELLE (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui vient de la Providence : *secours providentiel.* Qui a reçu une mission de la Providence : *c'est un rôle difficile que celui d'homme providentiel.*

PROVIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une façon providentielle : *Moïse fut providentiellement sauvé des eaux.*

PROVIGNAGE ou **PROVIGNEMENT** (*man*) n. m. Nom donné plus particulièrement au marcottage de la vigne.

PROVIGNER (*gné*) v. t. (de *provin*). Syn. de MARCOTTER, en parlant plus spécialement de la vigne. V. i. Se multiplier par provins ou par marcottes : *le rosier provigne beaucoup.*

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Cep de vigne ou rameau d'arbre fruitier qui a été provigné. La fosse dans laquelle on le couche.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia*). Division territoriale, placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central : *les provinces de l'ancienne France.* Les habitants : *pacifier les provinces soulevées.* Etat, pays. Toute la France, en dehors de la capitale : *se fixer en province.* Les habitants des départements : *la province envahit Paris.*

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui est de la province, qui lui appartient : *juges provinciaux.* Qui tient de la province : *accent provincial.* Gauche, défectueux par quelque point : *avoir l'air provincial.* N. Personne de la province. N. m. Supérieur régional de plusieurs maisons du même ordre religieux. *Les Provinciales*, v. *Part. hist.*

PROVINCIALAT (*la*) n. m. Charge de provincial. Sa durée.

PROVINCIALISME (*lis-me*) n. m. Manière de s'exprimer, propre à une province. Etroitesse d'esprit, gaucherie particulière que l'on prête à la province, par opposition à Paris : *le provincialisme est fort intolérant.*

PROVISEUR (*zeur*) n. m. (lat. *provisor*). Chef d'un lycée.

PROVISION (*zi-on*) n. f. (lat. *provisio*). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé. Faire ses provisions*, ses emplettes de choses nécessaires à la vie. Ce qu'un tribunal adjuge provisoirement, ou qu'un client dépose préalablement : *verser une provision à son avoué.* Syn. de COUVERTURE, en T. de banque. *Par provision*, provisoirement. *Jugement exécutoire par provision*, préalablement.

PROVISIONNEL, ELLE (*vi-zi-o-nèl, è-le*) adj. Qui se fait par provision : *consignation provisionnelle.*

PROVISIONNELLEMENT (*vi-zi-o-nè-le-man*) adv. Au moyen d'une provision. (Peu us.)

PROVISOIRE (*vi-zoi-re*) adj. (lat. *provisorius*). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de choses : *domicile provisoire. Dr.* Prononcé par provision : *jugement provisoire.* N. m. Ce qui est provisoire : *souvent, le provisoire dure longtemps.*

PROVISOIREMENT (*vi-zoi-re-man*) adv. Par provision. En attendant : *loger provisoirement à l'hôtel.*

PROVISORAT (*vi-zo-ra*) n. m. Fonction de proviseur. Sa durée.

PROVOCANT (*kan*), **E** adj. Qui irrite, excite ou incite : *paroles, allures provocantes.*

PROVOCATEUR, TRICE n. et adj. Qui provoque, qui exprime la provocation : *ton provocateur.*

PROVOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *provocatio*). Action de provoquer. Acte par lequel on provoque : *répondre à une provocation.*

PROVOQUER (*ké*) v. t. (lat. *provocare*). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire.* Défier : *François Ier provoqua personnellement Charles-Quint. Absol.* Proposer un duel. Agir de manière à s'attirer des représailles. *Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil.*

PROXÈNE (*prok-sè-ne*) n. m. (gr. *proxenos*). *Antiq. gr.* Magistrat ou citoyen qui, dans certaines cités, était chargé de recevoir au nom de l'Etat les ambassadeurs, les hôtes publics et les étrangers de marque.

PROXÉNÈTE (*prok-sè*) n. (du gr. *proxénêtês*, courtier). Personne qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXÉNÉTISME (*prok-sé-né-tis-me*) n. m. Métier de proxénète.

PROXIMITÉ (*prok-si*) n. f. (du lat. *proximus*, voisin). Voisinage. Parenté. Loc. adv. **A proximité** et loc. prép. **A proximité de**, près de.

PROYER (*proi-ié*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Europe.

PRUDE n. f. et adj. (de *prudefemme*, fém. de *prudhomme*). Qui affecte une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la bienséance : *une prude.* Qui marque la pruderie : *air prude.*

PRUDEMMENT (*da-man*) adv. Avec prudence ; *s'avancer prudemment.* ANT. **Imprudemment.**

PRUDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *prudentia*). Vertu qui fait prévoir et éviter les fautes et les dangers. PROV. : **La prudence est la mère de la sûreté**, c'est en étant prudent qu'on évite le danger. ANT. **Imprudence.**

PRUDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *prudens*). Qui a de la prudence : *un conseiller prudent.* Conforme à la prudence : *réponse prudente.* ANT. **Imprudent.**

PRUDERIE (*rî*) n. f. Caractère, acte de prude.

PRUD'HOMIE (*do-mî*) n. f. Probité. Grande expérience des affaires. (Vx.)

PRUD'HOMME (*do-me*) n. m. (de *preux*, et *homme*). Homme sage et probe. (Vx.) Auj., membre d'un conseil électif composé par moitié de patrons et d'ouvriers pour juger ou terminer les différends professionnels par voie de conciliation.

PRUDHOMMERIE (*do-me-rî*) n. f. Caractère, langage analogues à ceux de Monsieur Prudhomme. (V. *Part. hist.*)

PRUDHOMMESQUE (*do-mès-ke*) adj. Sentencieusement banal : *conseils prudhommesques.*

PRUINE n. f. Matière cireuse, qui, sous forme d'une mince couche poudreuse, recouvre les fruits, les champignons, etc. (On dit aussi PRUINOSITÉ.)



Prunes.

PRUNE n. f. (lat. *prunus*). Fruit du prunier : *eau-de-vie de prunes. Pour des prunes*, pour des bagatelles ; pour rien. — On récolte les prunes lorsqu'elles sont complètement mûres. Les principales variétés sont : la *reine-Claude*, la *mirabelle*,

la *prune de Monsieur*, la *prune précoce de Tours*, la *prune d'Agen*, la *quetsche*. etc. (On fait avec ce fruit de la compote, des confitures et de l'eau-de-vie.)

PRUNEAU (*nô*) n. m. Prune séchée au four ou au soleil : *les pruneaux d'Agen*. *Pop.* Projectile.

PRUNELAIE (*lè*) n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELÉE (*lé*) n. f. Confiture de prunes.

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier, dont on fait une liqueur estimée dite aussi *prunelle*. Genre de labiées, fréquentes dans les prairies. (On dit aussi BRUNELLE.)

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. Ouverture du milieu de l'œil, par laquelle passe la lumière. *Comme la prunelle de ses yeux*, avec grand soin, avec amour.

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER (*nè-li-é*) n. m. Nom d'une espèce de prunier sauvage, qui vient surtout dans les haies : *le prunellier est commun dans le midi de la France*.

PRUNIER (*ni-é*) n. m. Genre de rosacées, surtout cultivées pour leur fruit comestible (*prune*). — Le prunier se plaît partout, sauf dans les endroits trop compacts ou trop humides; ses fleurs, qui apparaissent avant les feuilles, sont blanches. (V. PRUNE.)

PRURIGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du prurigo. Qui cause de la démangeaison : *éruption prurigineuse*.

PRURIGO n. m. (mot lat. ; de *prurire*, démanger). Nom de diverses affections cutanées, caractérisées par des démangeaisons intenses.

PRURIT (*ri* ou *rit'*) n. m. (lat. *pruritus ;* de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIATE (*pru-si-a-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide prussique ou *cyanhydrique*.

PRUSSIEN, ENNE (*pru-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Prusse : *l'armée prussienne*. *Cheminée prussienne* ou *à la prussienne* (v. CHEMINÉE). Loc. adv. **A la prussienne,** à la manière des Prussiens, avec une régularité automatique : *exercice à la prussienne*.

PRUSSIQUE (*pru-si-ke*) adj. n. *Acide prussique*, acide résultant d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (on dit plutôt : *acide cyanhydrique*). [C'est un poison violent.]

PRYTANE n. m. (gr. *prutanis*). *Antiq. gr.* Principal magistrat, dans beaucoup de cités. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avaient à leur tour le droit de préséance.

PRYTANÉE (*né*) n. m. (gr. *prutaneion*). A Athènes, édifice habité par les prytanes. En France, école militaire de La Flèche. V. ECOLES (*Part. hist.*).

PSALLETTE (*psal*) n. f. (du gr. *psallein*, faire vibrer les cordes d'un instrument). Maîtrise d'une église. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur.

PSALLIOTE (*psal*) n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par un anneau au sommet du pied. — A ce genre appartiennent les champignons de couche et d'autres espèces comestibles, comme la *boule-de-neige ;* mais il ne faut pas les confondre avec une amanite bulbeuse à chapeau blanc, qui est très vénéneuse.

PSALMIQUE adj. (du lat. *psalmus*, psaume). Qui appartient, qui a rapport aux psaumes.

PSALMISTE (*mis-te*) n. m. (lat. *psalmista*). Auteur de psaumes. *Absol.* Le roi David.

PSALMODIE (*dî*) n. f. (du gr. *psalmos*, psaume, et *ôdê*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes. *Fig.* Manière monotone de débiter, d'écrire.

PSALMODIER (*di-é*) v. t. et i. (Se conj. comme *prier*.) Réciter des psaumes sans inflexion de voix, avec repos marqués. *Fig.* Débiter d'une manière monotone : *psalmodier un arrêt*.

PSALTÉRION n. m. Ancien instrument de musique à cordes, de la forme du tympanon.

PSAUME (*psô-me*) n. m. (gr. *psalmos*). Chacun des cantiques de la Bible : *les psaumes de David*.

PSAUTIER (*psô-ti-é*) n. m. Recueil des psaumes contenus dans la Bible. Voile de quelques religieuses. Grand chapelet à cinquante grains. *Bouch.* Troisième estomac des ruminants.

PSCHENT (*pskèn't*) n. m. Coiffure des pharaons et des dieux égyptiens.

PSELLION (*psèl-li-on*) n. (mot gr.). *Antiq.* Anneau, bracelet, pour le cou, les bras, les jambes.

PSEUDO, ou devant une voyelle **PSEUD** (du gr. *pseudês*, trompeur) préfixe qui signifie *faux*. En chimie il sert à désigner des composés isomères, etc.

PSEUDONYME adj. (du préf. *pseudo*, et du gr. *onuma*, nom). Qui écrit sous un faux nom : *auteur pseudonyme*. Publié sous un faux nom : *ouvrage pseudonyme*. N. m. Nom supposé pris par un auteur, un artiste, etc. : *Voltaire écrivit souvent sous des pseudonymes*. Auteur qui écrit sous un nom supposé : *satire composée par un pseudonyme*.

PSEUDONYMIE (*mî*) n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme. (Peu us.)

PSEUDOPODE n. m. (de *pseudo* et du gr. *pous, podos*, pied.) Expansion du protoplasme servant d'appareil locomoteur ou préhenseur aux protozoaires et aux leucocytes.

PSI n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec ancien.

PSITT ! interj. Sorte de sifflement, pour appeler, attirer l'attention. (S'écrit aussi PST, PS'T, ou S'T.)

PSITTACIDÉS (*psi-ta-si-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux grimpeurs, comme les perroquets, perruches, etc. S. un *psittacidé*.

PSITTACISME n. m. *Fig.* Langage de perroquet.

PSITTACOSE (*psi-ta-kô-ze*) n. f. (du gr. *psittakos*, perroquet). Maladie des perroquets, causée par un bacille, et qui peut se transmettre à l'homme.

PSOAS (*ass*) n. m. Nom de deux muscles pairs, appliqués antérieurement sur les côtés des vertèbres lombaires. (V. planche HOMME.)

PSOQUE n. m. Genre d'insectes névroptères, vulgairement appelés *poux de bois*.



Psyché.

PSORA ou **PSORE** n. f. (du gr. *psora*, gale). *Méd.* Nom des diverses affections de la peau, accompagnées de pustules ou vésicules.

PSORIASIS (*ziss*) n. m. Affection cutanée, caractérisée par des squames blanchâtres recouvrant des élevures rouges.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psora.

PSYCHANALYSE (*ka*) n. f. Investigation psychologique ayant pour but de ramener à la conscience les sentiments obscurs ou refoulés.

PSYCHASTHÉNIE (*kas*) n. f. Faiblesse mentale.

PSYCHÉ (*ché*) n. f. Grande glace mobile sur des tourillons portés par un châssis et qu'on peut incliner à volonté.

PSYCHIATRE n. m. (du gr. *psukhê*, âme, et *iatros*, médecin). Médecin des maladies mentales.

PSYCHIATRIE (*kia*) n. f. Etude des maladies mentales.

PSYCHIQUE (*chi-ke*) adj. (gr. *psuchikos*). Qui a rapport à l'âme : *les phénomènes psychiques*.

PSYCHOGRAPHIE (*ko-gra-fî*) n. f. Histoire ou description de l'âme.

PSYCHOLOGIE (*ko-lo-jî*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations : *la psychologie de Condillac*.

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie : *fait psychologique*. *Fam. Moment psychologique*, le moment absolument opportun.

PSYCHOLOGIQUEMENT (*ko, ke-man*) adv. Au point de vue psychologique.

PSYCHOLOGUE (*ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYCHOPHYSIOLOGIE (*ko, zi-o lo-jî*) n. f. Science qui étudie les rapports entre les phénomènes psychologiques et les phénomènes physiologiques.

PSYCHOPOMPE (*ko-pon-pe*) adj. (du gr. *psukhê*, âme, et *pompos*, qui conduit). Conducteur des âmes (épithète d'Hermès, Charon, Apollon, Orphée).

PSYCHOSE (*psi-kô-ze*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme). Maladie mentale en général : *la lypémanie est une psychose*.

PSYCHOTHÉRAPIE (*psi-ko, pî*) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *therapeia*, traitement). Traitement des psychoses.

PSYCHROMÈTRE (*kro*) n. m. (du gr. *psukhros*, froid, et *metron*, mesure). Appareil qui détermine la proportion de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

PSYCHROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *psychromètre*). Détermination de l'état hygrométrique de l'air.

PSYLLE (*psi-le*) n. m. Jongleur, généralement hindou, qui présente des serpents apprivoisés.

PTÉRO (du gr. *pteron*, aile) préfixe qui signifie *aile* ou *nageoire*.

PTÉRODACTYLE (*dak*) n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTÉROPODES n. m. pl. Classe de mollusques dont le pied est muni d'expansions qui servent de nageoires. S. un *ptéropode*.



Ptérodactyle.

PTÉRYLE n. f. Surface de la peau des oiseaux, sur laquelle s'insèrent les plumes.

PTOLÉMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient, a rapport à Ptolémaïs ou aux Ptolémées : *l'époque ptolémaïque de l'Egypte*.

PTOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde provenant de la décomposition des matières organiques.

PTOSE (*pto-ze*) n. f. Relâchement des ligaments viscéraux ou des parois abdominales, qui amène la chute des organes.

P. T. T. abrév de POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

PTYALINE n. f. Ferment soluble de la salive.

PTYALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante.

PUAMMENT (*a-man*) adv. Avec puanteur. *Fig.* Impudemment : *mentir puamment*.

PUANT (*pu-an*), **E** adj. Qui exhale une odeur fétide : *charogne puante*. *Fig.* Honteux, impudent : *un puant mensonge*. *Bêtes puantes*, bêtes qui, comme le renard, le blaireau, etc., exhalent une mauvaise odeur. N. dont la conduite est vile, basse : *c'est un puant*.

PUANTEUR (de *puant*) n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE (*ti-ze*) n. f. Chose puante.

PUBÈRE n. et adj. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *pubertas*). Age où l'on cesse d'être un enfant. Age auquel la loi permet de se marier : *en France, l'âge de puberté est 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons*.

PUBESCENCE (*bès-san-se*) n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT (*bés-san*), **E** adj. (lat. *pubescens*). Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui appartient au pubis : *la région pubienne*.

PUBIS (*biss*) n. m. Partie antérieure des os iliaques.

PUBLIC, IQUE (*blik, i-ke*) adj. (lat. *publicus*). Relatif à tout un peuple : *intérêt public*. Commun : *promenades publiques*. Manifeste, connu de tous : *bruit public*. Auquel tout le monde a droit d'assister : *séance publique*. *La chose publique*, l'Etat. *Charges publiques*, impositions. *Droit public*, science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc. *Fonctionnaire public*, officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public*. Nombre de personnes réunies pour voir, entendre : *chanter devant un public choisi*. **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public*. ANT. **Privé**.

PUBLICAIN (*kin*) n. m. *Antiq. rom.* Fermier des deniers publics. *Fam.* (en mauv. part), financier, homme d'affaires.

PUBLICATION (*si-on*) n. f. Action de rendre une chose publique : *publications de mariage*. Action de publier un ouvrage : *la publication d'un livre*. Ouvrage publié : *acheter des publications illustrées*.

PUBLICISTE (*sis-te*) n. m. Qui écrit sur la politique, l'économie sociale. (Vx.) *Néol.* Journaliste.

PUBLICITAIRE adj. Relatif à la publicité. N. m. Toute personne s'occupant de publicité.

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est public : *la publicité des débats judiciaires*. Annonce, réclame, etc. : *la publicité intensifie le commerce*.

PUBLIER (*bli-é*) v. t. (lat. *publicare*. — Se conj. comme prier.) Rendre public et notoire : *publier une loi*. Vanter, proclamer, divulguer : *publier une nouvelle*. Imprimer pour la vente : *publier un livre*.

PUBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. En public.

PUCCINIE (*puk-si-nî*) n. f. Genre de champignons microscopiques, de la famille des urédinées, parasites des végétaux. (V. ROUILLE.)

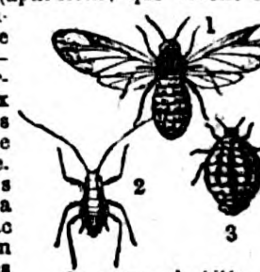
PUCE n. f. (lat. *pulex, icis*). Genre d'insectes aphaniptères, qui vivent sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet, sur le qui-vive. Adj. invar. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce*.



Puce (très grossie).

PUCELLE (*sè-le*) n. f. (bas lat. *pulicella*). Jeune fille. *La Pucelle d'Orléans*. Jeanne d'Arc.

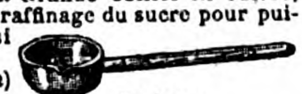
PUCERON n. m. Terme sous lequel on désigne les insectes hémiptères (aphidiens) qui vivent sur les plantes dont ils pompent les sucs et dont le type est le puceron du rosier. — Les pucerons causent parfois de sérieux dégâts aux plantations sur lesquelles ils s'abattent, comme le phylloxéra par exemple. Pour détruire les pucerons des rosiers, on emploie la fumée du soufre, du tabac ou des jus de tabac qu'on peut se procurer dans les manufactures.



Pucerons : 1. Ailé ; 2. 3. Aptères.

PUCHE n. f. Filet à manche pour pêcher dans le sable (crevettes, etc.).

PUCHEUX (*cheû*) n. m. Grande cuiller en cuivre, dont on se sert dans le raffinage du sucre pour puiser le sirop. On dit aussi PUISOIR.)



Pucheux.

PUDDING (*pou-dign*) n. m. V. POUDING.

PUDDLAGE (*pud-la-je*) n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte pour la transformer en fer ou en acier.

PUDDLER (*pud-lé*) v. t. (de l'angl. *puddle*, gâchis). Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDLEUR (*pud-leur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor*). Honte honnête, chasteté. Discrétion, retenue, modestie : *candidat qui sollicite sans pudeur ses électeurs*. ANT. **Impudeur**.

PUDIBOND (*bon*), **E** adj. (lat. *pudibundus*). Qui appartient aux personnes pudiques, qui a ou qui marque une pudeur extrême. Substantiv. Personne pudibonde.

PUDIBONDERIE (*rî*) n. f. Caractère des pudibonds. Affectation de pudeur exagérée.

PUDICITÉ n. f. Caractère des personnes pudiques. ANT. **Impudicité**.

PUDIQUE adj. (lat. *pudicus*). Qui a ou qui marque de la pudeur : *geste pudique*. ANT. **Impudique**.

PUDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pudique. ANT. **Impudiquement**.

PUER (*pu-é*) v. i. (lat. *putere*). Sentir très mauvais. V. t. Exhaler désagréablement une odeur de.

PUÉRICULTURE n. f. (du lat. *puer*, enfant, et de *culture*) Ensemble des moyens propres à assurer la procréation, la naissance et le développement d'enfants sains et vigoureux.

PUÉRIL, E adj. (du lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance. *Fig.* Frivole, sans conséquence.

PUÉRILEMENT (*man*) adv. D'une façon puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Caractère de ce qui est puéril. Action ou parole puérile, enfantillage.

PUERPÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *puerpera*, femme en couche). Qui est propre aux femmes en couches. *Fièvre puerpérale*, maladie infectieuse qui peut se déclarer à la suite d'un accouchement.

PUFF n. m. Annonce trompeuse. Syn. de POUF.

PUFFISME (*pu-fis-me*) n. m. Art de faire des puffs ou poufs. Réclame éhontée.

PUFFISTE (*pu-fis-te*) n. m. Faiseur de puffs.

PUGILAT (*la*) n. m. (lat. *pugilatus*). Combat à coups de poing, chez les anciens. Auj., rixe à coups de poing.

PUGILISTE n. m. Boxeur.

PUINE n. m. Arbrisseau considéré comme mort-bois.

PUÎNÉ, E adj. et n. (de *puis*, et *né*). Né après, par rapport à un frère ou à une sœur : *frère puîné, ma puînée*. Personne, en général, née après une autre.

PUIS (*pu-i*) adv. (lat. *postea*). Ensuite, après. **Et puis,** loc. adv. Après cela. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE (*za-je*) n. m. Action de puiser.

PUISARD (*zar*) n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux-vannes.

PUISATIER (*za-ti-é*) n. et adj. m. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier.*

PUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de puiser.

PUISER (*zé*) v. t. (de *puits*). Prendre un liquide avec un vase : *puiser de l'eau. Fig.* Emprunter, tirer : *puiser de l'argent dans la bourse de ses amis ; un passage dans un auteur. Puiser aux sources,* consulter les auteurs originaux.

PUISETTE (*zè-te*) n. f. Petit vase à puiser de l'eau.

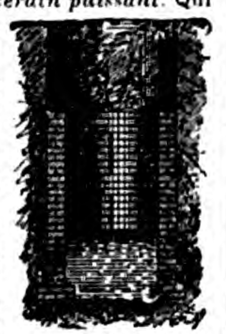
PUISOIR n. m. Vase servant à puiser.

PUISQUE (*pu-is-ke*) conj. (de *puis,* et *que*). Comme, attendu que, par la raison que : *puisque vous le voulez.* — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.* Autrefois, on séparait *puis* de *que,* quelquefois, par un mot : *puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT (*pui-sa-man*) adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire.* Extrêmement : *il est puissamment riche.*

PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. (de *puissant*). Autorité : *puissance maritale.* Pouvoir de faire : *nous n'avons pas la puissance d'être éternels.* Efficacité : *la puissance d'un remède.* Domination, empire : *le monde ancien passa sous la puissance des Romains.* Force : *la puissance de la foudre. Fig.* Influence : *puissance de la parole, de la beauté.* Etat souverain : *les puissances alliées. Physiq.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance. Math. Puissance d'un nombre,* produit de plusieurs facteurs égaux à ce nombre. *Dr. Puissance paternelle,* droit légal des père et mère de surveiller, diriger leurs enfants mineurs, administrer leurs biens, en jouir, etc. Pl. L'un des chœurs des anges. *Les puissances célestes,* Dieu, les saints, les anges. *Puissances des ténèbres, infernales,* les démons. ANT. **Impuissance, faiblesse.**

PUISSANT (*pu-i-san*), **E** adj. (lat. *potens*). Qui a beaucoup de pouvoir : *un souverain puissant.* Qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine.* Riche, haut placé, influent. Nombreux : *Philippe II réunit contre l'Angleterre une puissante flotte.* Gros et gras : *homme puissant.* Substantiv. : *les puissants du jour.* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. ANT. **Impuissant.**



Puits.

PUITS (*pu-i*) n. m. (lat. *puteus*). Trou profond creusé dans le sol, et souvent maçonné, pour en tirer de l'eau. *Puits artésien,* creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante. *Puits de mine, de carrière,* excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science,* personne très savante. *Mar. Puits à chaînes,* logement spécial affecté aux chaînes, à bord.

PULICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de composées européennes, qui croissent au bord des eaux.

PULL-OVER (*poul-oveur*) n. m. (mot angl.) Tricot avec ou sans manches, qu'on enfile par la tête.

PULLULATION (*pul-lu-la-si-on*) n. f. Multiplication abondante : *la pullulation des microbes est très rapide.*

PULLULER (*pul-lu-lé*) v. i. (lat. *pullulare*). Se multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent.*

PULMONAIRE (*nè-re*) n. f. *Bot.* Syn. de CONSOUDE.

PULMONAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *pulmo, onis,* poumon). Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire. Congestion pulmonaire* ou *œdème pulmonaire,* engorgement sanguin du poumon, résultant du froid ou d'un mauvais fonctionnement du cœur.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon : *jeune homme pulmonique ; une pulmonique.*

PULPATION (*si-on*) n. f. *Pharm.* Action de réduire en pulpe les substances végétales.

PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER (*pé*) v. t. *Pharm.* Réduire en pulpe.

PULPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Formé de pulpe : *tissus pulpeux.* Qui ressemble à la pulpe.

PULPOIR n. m. ou **PULPOIRE** n. f. Spatule large et courbe, servant à pulper.

PULQUE (*ké*) n. m. Boisson fermentée, extraite de l'agave d'Amérique et consommée surtout au Mexique.

PULSATEUR, TRICE adj. (lat. *pulsator, trix*). Qui pousse, produit des battements.

PULSATIF, IVE adj. *Méd.* Qui cause des pulsations : *douleur pulsative.*

PULSATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pulsare,* battre). Battement du pouls : *la fièvre accélère les pulsations. Physiq.* Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULTACÉ, E adj. (du lat. *puls, pultis,* bouillie). Couvert d'un exsudat à consistance de bouillie.

PULVÉRIN n. m. (ital. *polverino*). Poudre à canon très fine, qu'on employait pour amorcer les armes à feu portatives. Poire à poudre. (Vx.) Poussière d'eau.

PULVÉRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR (*za*) n. m. Instrument au moyen duquel on projette un liquide en gouttelettes excessivement ténues. Syn. VAPORISATEUR.

PULVÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de pulvériser. Son résultat.

PULVÉRISER (*zé*) v. t. (lat. *pulverisare*). Réduire en poudre : *pulvériser du marbre. Par exagér.* Briser en menus morceaux : *wagons qu'un choc a pulvérisés.* Anéantir : *pulvériser l'ennemi.* Faire passer un liquide par le pulvérisateur, pour le réduire en fines gouttelettes : *pulvériser de l'eau de violette. Fig.* Détruire, réfuter complètement : *pulvériser une objection.*

PULVÉRISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui pulvérise des drogues, etc.

PULVÉRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat pulvérulent.

PULVÉRULENT (*lan*), **E** adj. Qui est à l'état de poussière : *substances pulvérulentes.* Chargé de poussière : *arbres pulvérulents.*



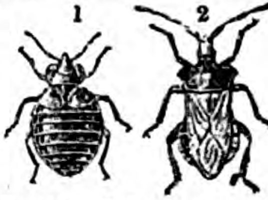
Puma.

PUMA n. m. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, vulgairement appelés *couguars.*

PUNA n. f. Mal des montagnes, que l'on ressent particulièrement dans les Andes.

PUNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *putidus,* puant, et *nasus,* nez). Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE (*nè-ze*) n. f. (de *punais*). Insecte hémiptère plat, qui sent très mauvais. (*Pour détruire les punaises des lits, il faut faire des fumigations de soufre, toutes les ouvertures étant fermées, ou bien badigeonner les boiseries et, en général, les endroits où peuvent se trouver les insectes, avec une solution de sublimé à 2 p. 1.000.*) Petit clou à tête large, à pointe courte et très fine, employé pour fixer un papier sur la planche à dessin, etc.



Punaises : 1. Des lits (grossie) ; 2. Des bois.

PUNAISIE (*nè-zî*) n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponch'*) n. m. (mot angl.). Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients (jus de citron, infusion de thé, sucre, etc.) : *boire du punch.*

PUNI, E adj. Qui a une punition : *un élève puni.* Substantiv. : *les punis de salle de police.* ANT. **Impuni.**

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *médailles puniques. Guerres puniques,* lutte entre Rome et Carthage. (V. *Part. hist.*) *Fig. Foi punique,* mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. t. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute : *punir un coupable.* Servir de châtiment à : *bien des maux punissent l'intempérant.* Mal reconnaître les bienfaits, les services de. ANT. **Récompenser.**

PUNISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui mérite une punition : *délit punissable.*

PUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à punir : *les maîtres punisseurs ne sont pas les meilleurs maîtres.*

PUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *punitio*). Action de punir. Châtiment infligé : *punition corporelle.* ANT. **Récompense.**

PUNTARELLE (*pon-ta-rè-le*). Petit fragment de corail, dont on fait des bracelets et des colliers.

PUNTILLERO (*poun'-ti, ll* mll., *é-ro*) n. m. (m. esp.). Celui des toréadors qui achève le taureau d'un coup de « cachetero », si le coup d'« espada » donné par le matador n'a pas tué la bête.

PUPAZZO (*pou-pa-dzo*) n. m. (mot ital.). Marionnette italienne. Pl. des *pupazzi.*

PUPE n. f. Nymphe des diptères et, particulièrement, enveloppe chitineuse d'où sort l'insecte.

PUPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne le pupille : *intérêts pupillaires Anat.* Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. *Dr.* Etat de l'enfant en tutelle. Temps que dure cet état.

PUPILLE (*pi-le*) n. (lat. *pupillus*). Orphelin mineur, placé sous la direction d'un tuteur. Enfant confié à un gouverneur ou adopté par une municipalité, un corps, etc. : *les pupilles de la marine.*



1

PUPILLE (*pi-le*) n. f. (lat. *pupilla*). Prunelle de l'œil : *la pupille se contracte sous l'influence de la lumière.*



2

Pupitres.

PUPIPARE adj. Se dit des insectes dont les femelles pondent des œufs qui éclosent directement en pupes ou nymphes.

PUPITRE n. m. (lat. *pulpitum*). Petit meuble formé d'une ou deux planches inclinées, jointes par le sommet et portées par un ou plusieurs pieds, sur lequel on pose un livre, de la musique, du papier etc., à une hauteur commode (2). Petit meuble ayant le même usage, mais semblable à une boite sans pied, à couvercle incliné et qui se pose sur une table, un bureau, etc. (1).

PUPIVORE adj. Se dit des insectes dont les œufs, déposés par les femelles dans les nymphes ou les larves d'autres espèces, donnent naissance à des jeunes qui dévorent leur hôte.

PUPPY (*peu-pé*) n. m. (mot angl.). Tout jeune chien.

PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur.* Non altéré, ni vicié : *air pur. Fig.* : *intention pure.* Correct : *style pur.* Chaste : *jeune fille pure.* Exempt : *pur de tout crime.* Que rien ne trouble : *ciel pur ; joie pure.* Loc. adv. : **En pure perte,** sans résultat. ANT. **Impur, vicié.**

PUREAU (*rô*) n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE (*ré*) n. f. Sorte de bouillie, faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, des pommes de terre, etc. *Arg.* Gêne, misère : *être dans la purée.*

PUREMENT (*man*) adv. Dans un état de chasteté : *vivre purement.* D'une manière correcte : *écrire purement.* Uniquement : *faire une chose purement par intérêt. Purement et simplement,* sans réserve ni condition. ANT. **Impurement.**

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur, dans tous les sens : *pureté du vin, de l'air ; pureté du style ; pureté des mœurs.* ANT. **Impureté.**

PURGATIF, IVE adj. Qui purge. N. m. : *l'huile de ricin est un purgatif énergique.*

PURGATION (*si-on*) n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif. Remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium*). Lieu ou état de supplice dans lequel les âmes des justes incomplètement purifiées achèvent de purger leurs fautes. *Fig.* Lieu où l'on souffre. *Faire son purgatoire en ce monde,* y être très malheureux.

PURGE n. f. (de *purger*). Remède purgatif : *prendre une purge. Purge légale,* ensemble des formalités dont l'effet est de libérer un immeuble des hypothèques qui le grèvent.

PURGEOIR (*joir*) n. m. Bassin rempli de sable, où l'on reçoit les eaux de source pour les filtrer.

PURGER (*jé*) v. t. (du lat. *purgare,* purifier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il purgea, nous purgeons.*) Traiter au moyen d'un purgatif : *purger un malade.* Dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux.* Délivrer : *purger une mer des pirates.* Débarrasser de taches morales ou intellectuelles : *purgez votre esprit de tout préjugé. Purger les hypothèques,* remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien ne soit plus hypothéqué. *Purger sa contumace,* se constituer prisonnier pour se justifier.

PURGEUR n. m. Robinet de purge.

PURIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui purifie.

PURIFICATION (*si-on*) n. f. Action de purifier ; son effet. Cérémonie qui précède l'ablution, à la messe. Fête en l'honneur de la sainte Vierge, qui se célèbre le 2 janvier.

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre non vicié : *purifier l'air.* Purger : *purifier des métaux. Fig.* Débarrasser de souillures morales : *purifiez votre cœur.* ANT. **Contaminer, infecter, souiller.**

PURIFORME adj. *Méd.* Qui ressemble à du pus.

PURIN n. m. (de *purer*). Liquide formé par les urines des animaux, les eaux de pluie, l'excédent de liquide des fumiers, et qui constitue un bon engrais.

PURISME (*ris-me*) n. m. Défaut du puriste : *le purisme nuit souvent à la chaleur du style.*

PURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E (*tin, è-ne*) n. (angl. *puritan*). Membre d'une secte de presbytériens rigides, rigoureusement attachés à la lettre des Ecritures, que les Stuarts persécutèrent et dont beaucoup émigrèrent en Amérique : *les puritains d'Ecosse. Fig.* Personne qui affecte une grande rigidité de principes. Adjectiv. : *langage puritain.*

PURITANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des puritains. Rigorisme outré dans les mœurs.

PURON n. m. Petit lait non aigri et dépouillé de tout caillé.

PUROT (*ro*) n. m. Fosse à purin.

PUROTIN n. m. *Arg.* Celui qui est dans la *purée,* dans la misère.

PURPURA n. m. (mot lat. signif. *pourpre*). Eruption de taches rougeâtres sur la peau.

PURPURIN, E adj. (du lat. *purpura,* pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine.*

PURPURINE n. f. Une des matières colorantes contenues dans la garance. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est purulent : *la purulence d'une plaie.*

PURULENT (*lan*), **E** adj. Qui a l'aspect ou la nature du pus. Mêlé de pus ; qui produit du pus.

PUS (*pu*) n. m. (mot lat.). Exsudat pathologique, qui constitue une des terminaisons de l'inflammation dans les abcès, phlegmons, etc.

PUSEYISME (*zé-is-me*) n. m. (de *Pusey* n. pr.). Mouvement ritualiste, qui porte vers le catholicisme une fraction de l'Eglise anglicane : *le puseyisme date de la seconde partie du* XIX*e siècle.*

PUSEYISTE (*zé-is-te*) n. Partisan du puseyisme.

PUSILLANIME (*zil-la*) adj. (du lat. *pusillus,* petit, et *animus,* âme). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible ; timide : *homme pusillanime.* Qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.* ANT. **Hardi.**

PUSILLANIMEMENT (*zil-la, man*) adv. D'une manière pusillanime ; avec pusillanimité. (Peu us.)

PUSILLANIMITÉ (*zil-la*) n. f. Excessive timidité. Manque de courage. ANT. **Hardiesse.**

PUSTULATION (*pus, si-on*) n. f. Production de pustules.

PUSTULE (*pus-tu-le*) n. f. (lat. *pustula*). Petite tumeur inflammatoire, qui suppure à son sommet *Pustule maligne,* le charbon, chez l'homme.

PUSTULÉ (*pus-tu-lé*), **E** adj. Chargé de pustules : *visage pustulé.*

PUSTULEUX, EUSE (*pus-tu-leû, eu-ze*) adj. Accompagné de pustules : *éruption pustuleuse.*



Putois.

PUTATIF, IVE adj. (du lat. *putare*, croire). Qui est supposé avoir une existence légale : *mariage putatif. Enfant putatif*, supposé issu de tel ou tel.

PUTIET (*ti-è*) ou **PUTIER** (*ti-é*) n. m. Nom vulgaire du merisier à grappes.

PUTOIS (*toi*) n. m. (du lat. *putidus*, puant). Petit mammifère carnassier, du groupe des belettes : *le furet est une variété de putois.* Sa fourrure : *un manchon de putois.* Espèce de pinceau pour étendre les couleurs sur les poteries.

PUTRÉFACTIF, IVE (*fak*) adj. Qui produit la putréfaction : *influences putréfactives.*

PUTRÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Décomposition que subissent les corps organisés, lorsque la vie les a abandonnés : *le froid retarde la putréfaction.* Etat de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière aisément putréfiable.*

PUTRÉFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *putris*, pourri, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE (*très-san-se*) n. f. Travail de la putréfaction. (Peu us.)

PUTRESCENT (*très-san*), **E** adj. Atteint de putrescence, de putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Nature de ce qui est putrescible. ANT. **Imputrescibilité.**

PUTRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. Sujet à la putréfaction. ANT. **Imputrescible.**

PUTRIDE adj. (lat. *putridus*). Putréfié : *eau putride.* Produit par la putréfaction : *miasmes putrides.* Qui présente les phénomènes de la putréfaction : *fermentation putride.*

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. (lat. *podium*). Montagne, éminence, surtout en Auvergne : *le puy de Sancy.*

PUYA (*pu-i-a*) n. m. Genre de broméliacées comprenant des plantes du Chili et du Pérou, à tige épaisse, à feuilles épineuses et dont les fleurs sont groupées en panicules.

PUZZLE n. m. (mot angl.). Jeu de patience, composé d'une infinité de fragments découpés qu'il faut rassembler.

PYCNIDE n. f. Forme sporifère des champignons ascomycètes.

PYCNOCARPE adj. (du gr. *puknos*, épais, et *karpos*, fruit). *Bot.* Qui a des fruits épais, renflés.

PYCNOCÉPHALE adj. *Bot.* Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYÉLITE n. f. (du gr. *puelos*, bassin). Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassinet et les calices du rein.



Pygargue.

PYGARGUE (*ghar-ghe*) n. m. Sorte d'aigle à queue blanche, appelé aussi *orfraie* et *grand aigle de mer* : *le pygargue atteint 2m,50 d'envergure.*

PYGMÉE (*pigh-mé*) n. m. (du gr. *pugmê*, coude). Très petit homme, par allusion au peuple mythologique. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE (*pigh-mé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Pygmées, à une personne de petite taille. *Fig.* Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*

PYJAMA (mot hindou) n. m. Pantalon léger, large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement d'intérieur, ample et léger, composé d'un veston et d'un pantalon qu'une cordelière serre à la taille.

PYLÔNE n. m (du gr. *pulôn*, portail). Construction massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien. Charpente en forme de tour, mât



Pylône du temple d'Edfou, en Egypte. (Restitution.)

métallique, élevés pour une opération quelconque ; motif décoratif en forme de piliers quadrangulaires placés de chaque côté d'une entrée : *les pylônes du pont Alexandre-III, à Paris, sont du plus bel effet.*

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport aux pylônes.

PYLORE n. m. (du gr. *pulê*, porte, et *ôra*, garde). Orifice inférieur de l'estomac, qui le fait communiquer avec le duodénum.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore.

PYOGÈNE adj. (du gr. *puon*, pus, et *genos*, origine). Qui fait suppurer.

PYORRHÉE (*o-ré*) n. f. Ecoulement de pus.

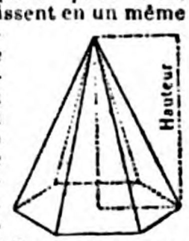
PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi *buisson ardent.*

PYRALE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont les chenilles attaquent la vigne.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide. *Fam.* Etonnant par la grandeur ou l'importance : *succès pyramidal.*

PYRAMIDALEMENT (*man*) adv. En forme de pyramide : *colonne qui s'élève pyramidalement.*

PYRAMIDE n. f. (gr. *puramis, idos*). Solide qui a pour base un polygone quelconque et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé « sommet de la pyramide ». *Pyramide régulière*, celle qui a pour base un polygone régulier et dont la hauteur tombe au centre de la base. (La distance du sommet à l'un des côtés de la base est appelée « apothème ».) *Pyramide quelconque*, celle qui n'est pas régulière. *Tronc de pyramide*, v. TRONC. Grand monument ayant la forme d'une pyramide : *les pyramides d'Egypte.* (V. *Part. hist.*) Entassement d'objets, ou objet ayant une base large et un sommet pointu : *une pyramide de fruits ; la sombre pyramide du pin.* — On obtient l'aire latérale d'une pyramide régulière en multipliant le périmètre de sa base par la moitié de son apothème. Le volume d'une pyramide s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur et en divisant le produit par 3.



Pyramide hexagonale régulière.

PYRAMIDER (*dé*) v. i. Etre disposé en pyramide. *Fig.* Se pavaner ; faire valoir ses avantages.

PYRAMIDION n. m. Petite pyramide, qui termine un obélisque.

PYRAMIDON n. m. *Thérap.* Analgésique employé comme succédané de l'antipyrine.

PYRÉNÉEN, ENNE (*né-in, è-ne*) adj. et n. Des Pyrénées : *les montagnards pyrénéens.*

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

PYRÉNOMYCÈTES n. m. pl. Famille de champignons, qui vivent habituellement sur les débris végétaux. S. un *pyrénomycète.*

PYRÈTHRE n. m. *Bot.* Genre de composées, dont les capitules, séchés et pulvérisés, fournissent une poudre insecticide.

PYREXIE (*rèk-si*) n. f. (du gr. *purexis*, accès de fièvre). Etat fébrile infectieux.

PYRIDINE n. f. Base organique, qui se produit dans la distillation sèche des os et qu'on emploie en médecine.

PYRIQUE adj. (du gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal ; *des pyrites de cuivre*.

PYRITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pyrite.

PYROGALLATE (*gha-la-te*) n. m. Sel de l'acide pyrogallique.

PYROGALLIQUE (*gha-li-ke*) adj. Se dit improprement d'un phénol obtenu par la distillation sèche de l'acide gallique, d'un emploi fréquent comme révélateur photographique, et dont la véritable appellation est *pyrogallol* n. m.

PYROGRAPHIQUE adj. Se dit de l'empreinte laissée par la combustion de la poudre sur un papier réactif.

PYROGRAVURE n. f. Décoration du bois à l'aide d'une pointe métallique portée au rouge vif.

PYROLE n. f. Genre de dicotylédones gamopétales, renfermant des plantes herbacées des régions tempérées.



Pyrole.

PYROLIGNEUX (*gneû*) adj. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et du lat. *lignum*, bois). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

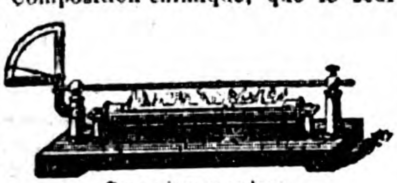
PYROMÈTRE n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées : *pyromètre à cadran*.

PYROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *pyromètre*). Art d'évaluer les hautes températures.

PYROMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la pyrométrie.

PYROPE n. m. Alliage d'une partie d'or et de quatre parties de cuivre, en usage chez les anciens.

PYROPHORE n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *phoros*, qui porte). Composition chimique, que le seul contact de l'air suffit à enflammer.



Pyromètre à cadran.

PYROPHORIQUE adj. *Chim.* Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYROPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide pyrophosphorique.

PYROPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

PYROSCAPHE (*ros-ka-fe*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *skaphos*, bateau). Premier nom du bateau à vapeur.



Pyroscaphe.

PYROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROSIS (*ziss*) n. m. (du gr. *purôsis*, brûlure). Douleur brûlante, remontant le long de l'œsophage, depuis l'épigastre jusqu'au pharynx, symptôme de dyspepsie.

PYROTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *pur, puros*, feu, et *tekhnê*, art). Art de préparer les pièces d'artifice : *école de pyrotechnie*.

PYROTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport, appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE adj. Qui cautérise.

PYROXÈNE (*rok-sè-ne*) n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYROXYLE (*rok-si-le*) n. m. (du gr. *pur, puros*, feu, et *xulon*, bois). Produit résultant de l'action de l'acide azotique sur une matière cellulosique (bois, papier, etc.) : *le coton-poudre est un pyroxyle*.

PYROXYLÉ (*rok-si*), **E** adj. Se dit des poudres à base de cellulose.

PYROXYLINE (*rok-si*) n. f. Syn. de COTON-POUDRE.

PYRRHIQUE (*pir-ri-ke*) n. et adj. f. (de *Pyrrhikhos*, à qui l'on en attribue l'invention). *Antiq. gr.* Se disait d'une danse militaire exécutée en armes.

PYRRHONIEN, ENNE (*pir-ro-ni-in, è-ne*) n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *indifférence pyrrhonienne*.

PYRRHONISME (*pir-ro-nis-me*) n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon. Habitude, affectation de douter ou de paraître douter de tout.

PYRROL (*pir-rol*) n. m. Substance extraite du goudron de houille.

PYTHAGORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne*. (V. MÉTEMPSYCOSE.)

PYTHAGORIQUE adj. Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines.

PYTHAGORISER (*zé*) v. i. Suivre la doctrine de Pythagore.

PYTHAGORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine de Pythagore.

PYTHIE (*tî*) n. f. (gr. *puthia*). Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes : *la pythie rendait ses oracles sur un trépied*. (V. ORACLE.)

PYTHIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la pythie. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python (en ce sens, prend une majuscule).



Python.

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** (*ti-in*) adj. m. pl. *Antiq. gr. Jeux pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

PYTHON n. m. Genre de reptiles ophidiens non venimeux des régions chaudes de l'ancien monde. — Les pythons, géants des serpents, atteignent jusqu'à 8 et 10 mètres de long, avec 0m80 de circonférence. D'une force musculaire redoutable, ils broyent leur proie entre leurs anneaux.

PYTHONIDES n. m. pl. Famille de reptiles ophidiens comprenant plusieurs espèces de serpents des régions chaudes.

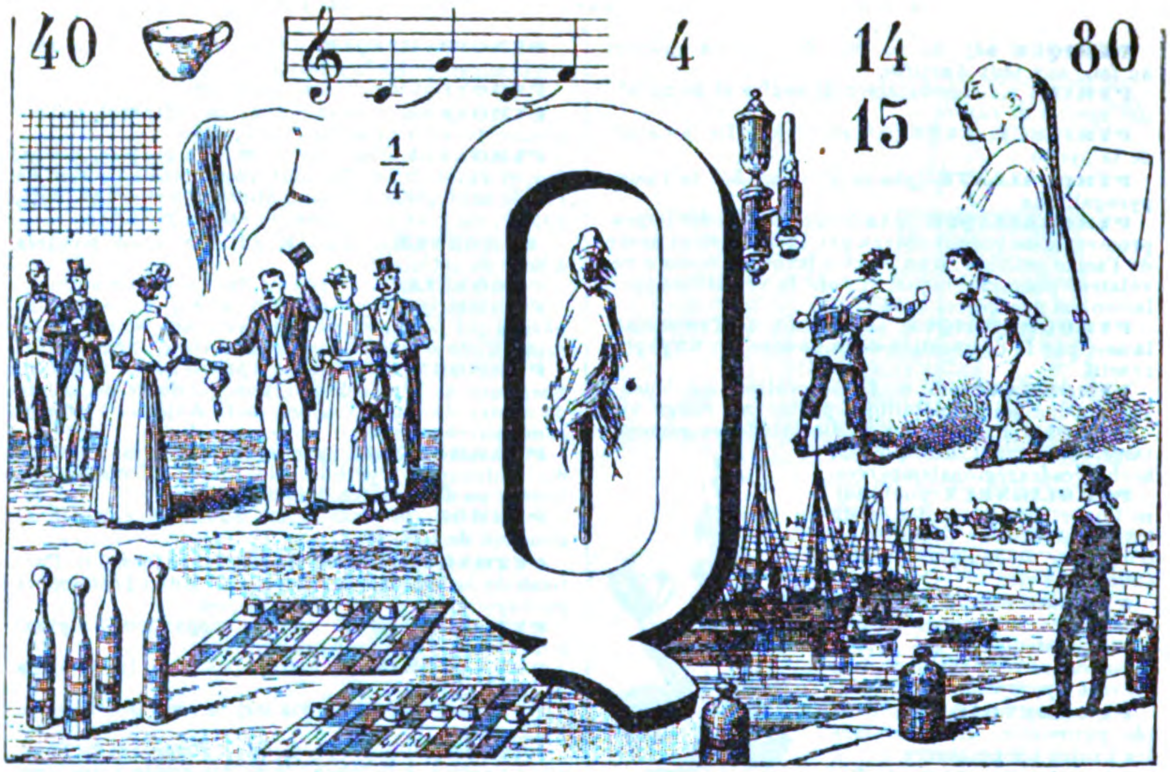
PYTHONISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *pythonissa*). *Antiq.* Femme douée du don de prophétie : *la pythonisse d'Endor*. (V. ORACLE.) Auj., femme qui fait métier de prédire l'avenir.



Pyxide.

PYURIE n. f. (gr. *puon*, pus). Présence de pus dans l'urine.

PYXIDE (*pik-si-de*) n. f. Genre de reptiles chéloniens, comprenant de petites tortues de Madagascar. *Bot.* Fruit dont la partie supérieure se soulève comme un couvercle (mouron, pourpier, etc.).



Q n. m. (*ku* ou *ke*). Dix-septième lettre de l'alphabet et la treizième des consonnes, ayant la même valeur que le *k* : *un* Q *majuscule ; des* q *minuscules.*

QUADR, QUADRI et **QUADRU** préf. qui signifie *quatre* (dérivé du lat. *quadrus*, divisé en quatre).

QUADRAGÉNAIRE (*kou-a, ne-re*) adj. (lat. *quadragenarius*). Qui contient quarante unités : *nombre quadragénaire.* Qui est âgé de quarante ans. Substantiv. : *un, une quadragénaire.*

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (*kou-a, zi*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal.*

QUADRAGÉSIME (*kou-a, zi-me*) n. f. (du lat. *quadragesimus*, quarantième). Carême, qui contient quarante jours de jeûne. *Dimanche de la Quadragésime* et, par abrév., *la Quadragésime*, premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*kou-a, ghu-lè-re*) adj. (du préf. *quadr*, et du lat. *angulus*, angle). Qui a quatre angles. *Figure quadrangulaire*, dont la base a quatre angles : *pyramide quadrangulaire.*

QUADRANGULAIREMENT (*kou-a, ghu-lè-reman*) adv. D'une façon quadrangulaire. (Peu us.)

QUADRANT (*kou-a-dran*) n. m. Quart de la circonférence du cercle : *le vent a tourné d'un quadrant.*

QUADRAT n. m. V. CADRAT.

QUADRATIN n. m. V. CADRATIN.

QUADRATIQUE (*kou-a*) adj. (du lat. *quadratus*, carré). Qui est relatif au carré. Qui est carré ou de forme à peu près carrée : *cristal à faces quadratiques.*

QUADRATRICE (*kou-a*) n. f. Courbe inventée par les anciens, pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (*kou-a*) n. f. (du lat. *quadratura*, carré). *Géom.* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. *Quadrature du cercle*, réduction d'un cercle en un carré équivalent (ce qui est un problème insoluble). *Chercher la quadrature du cercle*, poursuivre une entreprise foncièrement chimérique. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle. *Quadrature d'une courbe*, expression analytique de l'aire qu'elle limite.

QUADRICOLORE (*kou-a*) adj. *Hist. nat.* Qui offre quatre couleurs différentes.

QUADRICORNE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit des anthères terminées par quatre cornes.

QUADRICYCLE (*kou-a*) n. m. Vélocipède à quatre roues, généralement actionné par un moteur.

QUADRIENNAL (*kou-a-dri-en-nal*), **E, AUX** adj. Qui dure quatre ans. Qui revient tous les quatre ans : *les jeux Olympiques étaient quadriennaux.*

QUADRIFIDE (*kou-a*) adj. (lat. *quadrifidus*). Qui a quatre divisions : *calice quadrifide.*

QUADRIFOLIÉ, E (*kou-a*) adj. Qui a des feuilles disposées par groupes de quatre.

QUADRIGE (*kou-a*) n. m. (lat. *quadriga*). Char attelé de quatre chevaux de front : *les triomphateurs romains faisaient leur entrée sur un quadrige attelé de chevaux blancs.*

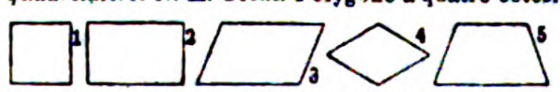


Quadrige.

QUADRIJUMEAUX (*kou-a, mô*) adj. m. pl. (du préf. *quadri*, et de *jumeaux*). *Tubercules quadrijumeaux*, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, E, AUX (*kou-a*) adj. Qui a quatre côtés.

QUADRILATÈRE (*kou-a*) adj. (du préf. *quadri*, et du lat. *latus, eris*, côté). Qui a quatre côtés : *autel quadrilatère.* N. m. *Géom.* Polygone à quatre côtés.



Quadrilatères : 1. Carré ; 2. Rectangle ; 3. Parallélogramme ; 4. Losange ; 5. Trapèze.

Toute position stratégique appuyée sur quatre points fortifiés : *le quadrilatère vénitien comprenait les places de Vérone, Legnago, Peschiera et Mantoue.*

QUADRILLAGE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. Disposition en carrés contigus : *le quadrillage d'une étoffe.*

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. f. (espagn. *cuadrilla*). Troupe de cavaliers dans un carrousel, de toréadors dans une course, etc. N. m. Réunion de couples en nombre pair, de danseurs exécutant des contredanses. Série de figures qu'un quadrille exécute sans interruption : *il y a cinq figures dans le quadrille. Quadrille français, quadrille américain, quadrille des lanciers*, musique sur laquelle ces figures s'exécutent.

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. (espagn. *cuartillo*). Jeu de cartes qui se joue à quatre. Syn. JEU DE MÉDIATEUR.

QUADRILLÉ (*ka-dri, ll* mll., *é*), **E** adj. (de *quadriller*). Disposé en carreaux : *étoffe quadrillée.*

QUADRILLER (*ka-dri, ll* mll., *é*) v. t. Couvrir de lignes droites se coupant de façon à former des carrés : *quadriller du papier.*

QUADRILOBÉ, E (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre lobes : *feuille quadrilobée.*

QUADRILOCULAIRE (*kou-a, lè-re*) adj. *Bot.* Qui présente quatre loges.

QUADRIPÉTALE (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre pétales : *fleur quadripétale.*

QUADRIRÈME (*kou-a*) n. f. (lat. *quadriremis*). *Antiq.* Navire à quatre rangs de rameurs, ou quatre rameurs par aviron.

QUADRISYLLABE (*kou-a-dri-sil*) n. m. Mot de quatre syllabes. (Ex. : *république, analyse.*)

QUADRISYLLABIQUE (*kou-a-dri-sil*) adj. Composé de quatre syllabes : *vers quadrisyllabique.*

QUADRIVALVE (*kou-a*) adj. Qui a quatre valves : *fruit quadrivalve.*

QUADRIVIUM (*kou-a-dri-vi-om'*) n. m. (en lat. *les quatre voies*). Au moyen âge, division des arts libéraux qui contenait les quatre arts mathématiques (arithmétique, musique, géométrie, et astronomie) : *le quadrivium formait l'étage supérieur de la science.*

QUADRUMANE (*kou-a*) n. et adj. (du prét. *quadru*, et du lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains : *les singes sont quadrumanes.* N. m. pl. Ancienne division des mammifères remplacée par l'ordre des primates actuels et qui comprenait les singes : *les quadrumanes sont, parmi les mammifères, les plus rapprochés de l'homme.* S. un *quadrumane.*

QUADRUPÈDE (*kou-a*) n. m. (du prét. *quadru*, et du lat. *pes, pedis*, pied). Tout animal qui a quatre pieds. Adjectiv. : *les animaux quadrupèdes.*

QUADRUPLE (*kou-a*) adj. (lat. *quadruplus*). Qui est quatre fois aussi grand : *récolte quadruple de la précédente.* N. m. Nombre quatre fois aussi grand : *payer le quadruple d'une amende ; 20 est le quadruple de 5.* Double pistole d'Espagne. Pièce d'or fabriquée en France sous Louis XIII et valant 30 livres.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) n. m. Action de quadrupler.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) adv. D'une manière quadruple.

QUADRUPLER (*kou-a-dru-plé*) v. t. Rendre quatre fois aussi grand : *quadrupler une somme.* V. i. Devenir quatre fois aussi grand : *fortune qui a quadruplé ; son bien a quadruplé.*

QUADRUPLETTE (*kou-a-dru-plè-te*) n. f. Bicyclette à quatre places, usitée principalement pour l'entraînement.

QUADRUPLEX (*kou-a-dru-plèks*) n. m. Système de transmission télégraphique, permettant d'expédier en même temps quatre dépêches distinctes.

QUADRUPLICATION (*kou-a, si-on*) n. f. Action de quadrupler. (Peu us.)

QUAI (*ke*) n. m. (celt. *cai*). Construction élevée le long d'un cours d'eau, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises : *aborder à quai.* Voie publique, entre l'eau et les maisons. Trottoir ou plate-forme qui règne dans les gares, le long des voies.

QUAICHE (*kè-che*) n. f. (angl. *ketch*). Petite embarcation à un pont, en usage dans les mers du nord.

QUAKER, ERESSE (*kouèkr, -krès*) n. (en angl. *trembleur*). Membre d'une secte religieuse, répandue principalement en Angleterre et aux États-Unis. [V. *Part. hist.*]

QUAKERISME (*kou-é-ke-ris-me*) n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui peut être qualifié : *conduite difficilement qualifiable.* ANT. **Inqualifiable.**

QUALIFICATEUR (*ka*) n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, IVE (*ka*) adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif.* N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être : *qualificatif injurieux.* — L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Il se met au pluriel s'il qualifie plusieurs noms : *l'âne et le mulet sont têtus ; la poule et l'alouette sont matinales.* S'il qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel : *la biche et le cerf sont légers.*

QUALIFICATION (*ka, si-on*) n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT (*ka, man*) adv. D'une manière qualificative ; comme qualificatif. (Peu us).

QUALIFIÉ, E (*ka*) adj. Qui a la qualité nécessaire pour : *vous n'êtes pas qualifié pour m'adresser des reproches. Personne qualifiée*, personne noble et, *par ext.*, d'un grand mérite, d'une grande influence. *Vol qualifié*, avec circonstances aggravantes : effraction, escalade, etc. (Son opposé est VOL SIMPLE.)

QUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. t. (du lat. *qualis*, quel, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Exprimer la qualité de, attribuer une qualité, un titre à : *la loi qualifie d'assassinat le meurtre avec préméditation.*

QUALITATIF, IVE (*ka*) adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets. *Chim. Analyse qualitative*, celle qui recherche la nature des éléments entrant dans un corps composé.

QUALITATIVEMENT (*ka, man*) adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ (*ka*) n. f. (lat. *qualitas*). Ce qui fait qu'une chose est telle : propriété : *l'étendue est la qualité essentielle des corps.* Excellence en quelque chose : *vin qui a de la qualité.* Talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités.* Noblesse : *homme de qualité.* Titre : *prendre la qualité de prince.* **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent.*

QUAND (*kan*) adv. (lat. *quando*). A quelle époque : *quand partez-vous?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux.* Encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez.*

QUANQUAM (*kou-an-kou-am'*) n. m. (mot lat. signifiant *quoique*). Discours latin, qu'on prononçait autrefois à l'ouverture d'une thèse.

QUANT (*kan*), **E** adj. (lat. *quantus*). Combien grand. (Usité aujourd'hui seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.)

QUANT À (*kan-ta*) loc. prép. (lat. *quantum*). A l'égard de, pour ce qui est de : *quant à moi.*

QUANTA pl. de QUANTUM.

QUANT-À-MOI, QUANT-À-SOI n. m. *Fam.* Réserve affectée : *tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi ; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi.*

QUANTIÈME (*kan*) adj. A quel ordre numérique : *le quantième êtes-vous de votre compagnie ?* (Vx.) N. m. Date ; *Quantième du mois, de l'année*, numéro d'ordre de chaque jour dans le mois, l'année.

QUANTITATIF, IVE (*kan*) adj. Qui a rapport à la quantité. *Chim. Analyse quantitative*, celle qui recherche le dosage des éléments d'un corps composé.

QUANTITATIVEMENT (*man*) adv. Au point de vue de la quantité : *analyser quantitativement.*

QUANTITÉ (*kan*) n. f. (lat. *quantitas*). Qualité de ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...* Durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe. *Quantité électrique*, valeur égale au produit de l'intensité par le temps considéré.

QUANTUM (*kou-an-tom'*) n. m. (mot latin). Quantité afférente à chacun dans une répartition. Quantité déterminée : *le tribunal fixera le quantum des dommages-intérêts à allouer.* Quantité constante, universelle, sous laquelle se propage l'énergie, d'une manière discontinue. Pl. *Quanta*



Quarantaine.

QUARANTAINE (*ka-ran-tè-ne*) n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs.* Age de quarante ans : *avoir la quarantaine.* Carême, qui comprend quarante jours de jeûne : *la sainte quarantaine.* Séjour plus ou moins long (il était jadis de 40 jours, d'où son nom) que doivent faire, dans un lieu isolé, les

personnes et les marchandises importées d'un pays infecté de la peste ou d'une maladie infectieuse, ou soupçonné de l'être. Variété de giroflée blanche ou rouge et de pomme de terre. *Quarantaine le roi*, trêve de quarante jours, édictée par Philippe Auguste, pendant laquelle l'offensé ne pouvait venger une injure.

QUARANTE (*ka*) adj. num. (lat. *quadraginta*). Nombre composé de quatre fois dix. Quarantième : *page quarante*. N. m. Le nombre quarante : *avoir un quarante d'atout*. *Les Quarante*, les quarante membres de l'Académie française. (Dites : *quarante et un*, *quarante-deux*, etc.)

QUARANTENAIRE (*ka, nè-re*) adj. Qui dure quarante ans : *période quarantenaire*. *Mar.* Qui a rapport à une quarantaine sanitaire : *mesures quarantenaires*.

QUARANTENIER (*ni-é*) n. m. Cordage à trois torons.

QUARANTIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quarante. N. : *être le, la quarantième*. N. m. La quarantième partie d'un tout.

QUARDERONNER (*kar-de-ro-né*) v. t. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUARRÉ, QUARRÉMENT, QUARRER, v. CARRÉ, etc.

QUART (*kar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité : *trois est le quart de douze*. *Trois quarts*, grande partie, presque totalité : *être aux trois quarts ivre*. *Mar.* Service de veille à bord, de quatre heures consécutives : *être de quart* ; *faire son quart*. Petit tonneau de contenance variable. Petit gobelet de fer-blanc, contenant environ un quart de litre. *Arch.* *Quart de rond*, moulure qui a 90°. (V. MOULURE.) *Astr.* *Quart de cercle*, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes. *Quart d'heure*, quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. *Pour le quart d'heure*, pour l'instant. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. **Le quart d'heure de Rabelais**, le moment où il faut payer son écot et, *par ext.*, tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure*. — Le *quart d'heure de Rabelais* est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets, sur lesquels il avait mis pour étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le Dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François Ier, qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUART (*kar*), **E** adj. (lat. *quartus*). Quatrième. (Vx.) *Fièvre quarte*, qui revient tous les quatre jours. (On dit aussi QUARTAINE.)

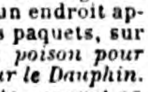
QUARTAGER (*kar-ta-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il quartagea, nous quartageons*.) Donner un quatrième labour : *quartager un champ*. (Peu us.)

QUARTANIER (*kar-ta-ni-é*) n. m. Sanglier de quatre ans.

QUARTAUT (*kar-tô*) n. m. Ancienne mesure de capacité, qui valait 72 pintes (environ 70 l.). Aujourd'hui, petit fût de contenance variable (57 à 137 l.) suivant les régions où il est employé.

QUARTE (*kar-te*) adj. f. V. QUART (adj.).

QUARTE (*kar-te*) n. f. (de *quart*). Ancienne mesure de liquide, contenant deux pintes. *Mathém.* La soixantième partie de la tierce. *Musiq.* Intervalle de quatre degrés : *la quarte est le quatrième degré de l'échelle diatonique*. *Escr.* Nom de l'une des deux lignes hautes et de l'une des huit parades simples : *parer quarte*. (V. la planche ESCRIME.)



Quarte.

QUARTEFEUILLE (*kar, ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble héraldique, qui est une sorte de fleuron à quatre feuilles pointues.

QUARTELETTE (*kar-te-lè-te*) n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France. Espèce d'ardoise.

QUARTENIER (*kar-te-ni-é*) n. m. (de *quartier*). Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON (*kar*) n. m. (de *quartier*). Le quart d'un cent ou vingt-cinq : *un quarteron de noix*. Anciennem., quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE (*kar, o-ne*) n. (espagn. *cuarteron*). Métis possédant un quart de sang d'une race et trois quarts de sang de l'autre race (le plus souvent, en parlant d'individus issus du croisement des blancs et des mulâtres).

QUARTETTO (*kou-ar-tè-to*) n. m. (mot ital., dimin. de *quarto*, quatre). Petit quatuor.

QUARTIDI (*kou-ar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième, et *dies*, jour). Quatrième jour de la décade républicaine, en France.

QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. (de *quart*). Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme*. *Par ext.*, toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *un quartier de terre, de roche, de pain*. *Quartier de pierre*, gros morceau de pierre de taille. *Mettre en quartiers*, mettre en pièces. Chacune des régions administratives dans lesquelles une ville est divisée : *les quartiers populeux de Paris*. Région que l'on habite dans une ville. Se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de ce satellite : *premier quartier*. (V. LUNE.) Chaque degré de descendance, dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse*. Chacun des quatre termes auxquels on paye par portion une redevance annuelle : *on doit à cet ancien militaire deux quartiers de sa pension*. Bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon. Chacune des parties d'une selle sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. *Blas.* Quatrième partie de l'écu écartelé. Grâce de la vie accordée aux vaincus : *faire quartier à des fuyards*. Chacune des divisions d'un lycée ou d'un collège. Tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison (caserne), soit en campagne (cantonnement). **Quartier général**, lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major. **Quartier d'hiver**, lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes. Durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE (*kar-ti-é-mè-tre*) n. m. *Mar.* Premier grade au-dessus de celui de matelot : *le quartier-maître est assimilé au caporal et au brigadier*. Pl. des *quartiers-maîtres*.

QUARTIER-MESTRE (*kar-ti-é-mès-tre*) n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie. Pl. des *quartiers-mestres*.

QUARTO adv. Quatrièmement. N. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kou-arts*) n. m. (allem. *quarz*). Nom



Cristaux de quartz (formes diverses).

donné à diverses variétés de silices plus ou moins pures : *le quartz est souvent appelé cristal de roche*.

QUARTZEUX, EUSE (*kou-ar-tzeû, eu-ze*) adj. De la nature du quartz : *sables quartzeux*.

QUARTZIFÈRE (*kou-ar-tzi*) adj. Qui contient du quartz : *roche quartzifère*.

QUASI (*ka-zi*) n. m. Morceau de la cuisse d'un veau ou d'un bœuf, situé au-dessous du gîte à la noix : *un quasi de veau*.

QUASI (*ka-zi*) ou **QUASIMENT** (*ka-zi-man*) adv. (du lat. *quasi*, à peu près). Presque. — Se joint à un adj. ou à un nom ; mais, dans ce dernier cas, il prend un trait d'union.

QUASI-CONTRAT (*ka-zi-kon-tra*) n. m. Engagement qui se forme sans convention préalable (par exemple, la gestion des affaires d'autrui en son absence). Pl. des *quasi-contrats*.

QUASI-DÉLIT (*ka-zi-dé-li*) n. m. Fait illicite qui, commis sans intention de nuire, cause néanmoins à autrui un dommage et donne ouverture à une action en dommages-intérêts. Pl. des *quasi-délits*.

QUASIMODO (*ka-zi*) n. f. (des mots lat. *quasi* et *modo*, qui commencent l'introït de la fête de ce jour). Le premier dimanche après Pâques : *la Quasimodo*.

QUASSIA (*kou-a-si-a*) n. m. Genre de rutacées, comprenant des arbrisseaux guyanais, dont le bois (*quassia amara*) découpé en petits copeaux est employé en médecine comme tonique et amer.

QUASSIER (*kou-a-si-é*) n. m. Syn. de QUASSIA.

QUATER (*kou-a-tèr*) adv. (mot lat.). Pour la quatrième fois.



Quassia.

QUATERNAIRE (*kou-a-tèr-ne-re*) adj. (lat. *quaternarius*). Qui se rapporte au nombre quatre : qui vaut quatre ; qui est divisible par quatre. Se dit de l'ère géologique que nous traversons : *la période quaternaire (ou pléistocène) a vu l'extension des grands glaciers.*

QUATERNE (*kou-a-tèr-ne*) n. m. (lat. *quaternus*). Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage. Au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATERNÉ (*kou-a-tèr-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit de toutes les parties des végétaux qui sont disposées par quatre au même point d'insertion.

QUATERNION (*kou-a-tèr*) n. m. Cahier de manuscrit de quatre feuilles. *Math.* Nom donné par Hamilton à certaines expressions imaginaires servant à résoudre les problèmes relatifs à la géométrie dans l'espace.

QUATORZE (*ka*) adj. num. (lat. *quatuordecim*). Dix et quatre. Quatorzième : *Louis quatorze.* N. m. : *le quatorze du mois.* Nombre quatorze. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME (*ka*) adj. num. ord. Dont le rang est marqué par le nombre quatorze. N. : *être le, la quatorzième* N. m. Nombre quatorze. Quatorzième partie d'un tout : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT (*ka, man*) adj. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka-trin*) n. m. (de *quatre*). Strophe de quatre vers : *les quatrains moraux de Pibrac ont un tour piquant.* Voici un exemple de quatrain :

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon :
> Il faut en essayer cinquante,
> Avant d'en rencontrer un bon.

QUATRE (*ka-tre*) adj. num. (lat. *quatuor*). Deux fois deux : *les quatre saisons.* Quatrième : *Henri quatre. Fig. Comme quatre,* autant que quatre personnes. Beaucoup : *manger comme quatre. A quatre pas,* tout près, à une petite distance. *Quatre à quatre,* en franchissant quatre marches. *Se tenir à quatre,* faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater. *Se mettre en quatre,* employer tout son pouvoir pour. N. m. : *le quatre mai.* Nombre quatre. Chiffre qui l'exprime.

4

QUATRE-ÉPICES n. f. La *nigelle cultivée.*

QUATRE-FEUILLES n. m. inv. Ornement architectural de quatre lobes circulaires en arcs brisés.

QUATRE-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à quatre temps qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à quatre-huit.

QUATRE-QUARTS n. m. Gâteau de farine, beurre, sucre et œufs à poids égaux.

QUATRE-SAISONS n. f. inv. Variété de fraises à petits fruits. *Marchandes des quatre-saisons,* marchandes qui, à Paris, principalement, vendent sur la voie publique, dans des voitures à bras, les fruits, légumes de chaque saison.

QUATRE-TEMPS (*ka-tre-tan*) n. m. pl. Trois jours de jeûne (mercredi, vendredi, samedi), prescrits par l'Eglise au commencement de chacune des quatre saisons de l'année.

QUATRE-VINGTIÈME (*ka-tre-vin-ti-è-me*) adj. num. ord. de *quatre-vingts.* N. : *être le, la quatre-vingtième* N. m. La quatre-vingtième partie d'un tout.

QUATRE-VINGTS (*ka-tre-vin*) et **QUATRE-VINGT** s'il est suivi d'un autre nombre, adj. num. Quatre fois vingt. (Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux,* etc.)

QUATRIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quatre : *être parent au quatrième degré.* N. : *être le, la quatrième.* N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième.* Quatrième partie d'un tout. (On dit mieux QUART.) N. f. Classe de grammaire qui est la quatrième en comptant depuis la rhétorique ou *première* : *faire sa quatrième.* A certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, E adj. V. QUADRIENNAL.

QUATRILLION (*kou-a-tri-li-on*) n. m. Nombre de mille fois un trillion. (On dit aussi QUADRILLION.)

QUATRIRÈME n. f. Syn. de QUADRIRÈME.

QUATTROCENTISTE adj. et n. (*koua-tchèn*). Artiste, littérateur italien du quattrocento (XVe s.).

QUATUOR (*kou-a*) n. m. (mot lat. signif. *quatre*). Morceau de musique à quatre parties : *les quatuors de Mozart ; quatuor vocal. Quatuor à cordes,* ensemble des quatre instruments à cordes (violon, alto, violoncelle et contrebasse), qui forment le fond de l'orchestre. *Quatuor de bois,* flûte, hautbois, clarinette, basson. *Quatuor de cuivre,* cornet ou bugle, alto ou cor, baryton, basse.

QUAYAGE (*kè-ia-je*) n. m. (rad. *quai*). Droit que payent les commerçants à la douane pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. (lat. *quem*). Lequel, laquelle, etc.: *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous ?*

QUE conj. (lat. *quid*). Qui sert à unir deux membres de phrase ayant chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le second est subordonné au premier : *je veux que vous veniez.* Marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : **que** *je meure si....;* **qu'il** *parte à l'instant,* etc. S'emploie pour : *pourquoi, si ce n'est, comme, quand, puisque, si.* Sert de corrélatif aux mots *tel, quel, même,* et aux comparatifs. Sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que,* etc. *Ne... que,* seulement. Adv. Combien : *que le Seigneur est bon !*

QUEL, QUELLE (*kèl, kè-le*) adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il ?* ou exclamatives : *quel malheur !*

QUELCONQUE (*kèl-kon-ke*) adj. indéf. (lat. *qualiscumque*). Quel qu'il soit. Médiocre, sans personnalité : *livre quelconque.*

QUELLEMENT (*kè-le-man*) adv. *Tellement quellement,* tant bien que mal. (Peu us.)

QUELQUE (*kèl-ke*) adj. indéf. (de *quel,* et *que*). Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela ; quelques personnes pensent que...* Indique un petit nombre, une petite quantité : *il y a quelque sujet de se plaindre.* Adv. Marque le degré, l'intensité. Environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.* — *Quelque* est adjectif et variable quand il est suivi d'un nom ou d'un adjectif accompagné d'un nom : *choisissons* **quelques** *amis,* **quelques** *vrais amis. Quelque* est adverbe et invariable : 1° quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; il signifie alors *si* : **quelque** *habiles* **que** *vous soyez,* **quelque** *adroitement* **que** *vous vous y preniez, vous ne réussirez pas ;* 2° quand il précède un adjectif numéral et qu'il signifie *environ* : *cet homme a* **quelque** *cinquante ans. Quelque,* placé devant un verbe, s'écrit en deux mots (*quel que*). *Quel* est alors adjectif indéfini et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : **quels que** *soient les dangers, affrontez-les bravement.*

QUELQUEFOIS (*kèl-ke-foi*) adv. De certaines fois, parfois, en certaines occasions.

QUELQU'UN (*kèl-kun*), **E** pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents.* Une personne : *quelqu'un m'a dit.* Une personne d'importance : *il se croit quelqu'un.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes,* un petit nombre, plusieurs.

QUÉMANDER (*ké-man-dé*) v. t. et i. Mendier, solliciter avec importunité : *quémander un emploi.*

QUÉMANDEUR, EUSE (*ké, eu-ze*) n. Celui ou celle qui quémande : *un insupportable quémandeur.*

QU'EN-DIRA-T-ON (*kan*) n. m. invar. Propos que pourra tenir le public.

QUENELLE (*ke-nè-le*) n. f. (allem. *knœdel*). Boulette de viande (veau, volaille, poisson) passée au tamis, qui garnit une volaille, un vol-au-vent

QUENOTTE (*ke-no-te*) n. f. (orig. scandin.). *Fam.* Dent de petit enfant : *de blanches quenottes.*

QUENOUILLE (*ke-nou, ll* mll.) n. f. (lat. *colus*). Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc., pour filer. Chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille. Tomber en quenouille,* passer par succession entre les mains des femmes. Devenir l'apanage des femmes : *le royaume de France ne tombait jamais en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille. Obturateur pour boucher les ouvertures par lesquelles le métal fondu coule dans les moules. Syn. QUENOUILLETTE.


Quenouille.

QUENOUILLÉE (*ke-nou, ll* mll., *é*) n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABILITÉ (*ké*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est quérable : *la quérabilité d'une rente.*

QUÉRABLE (*ké*) adj. (de *quérir*). Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est *portable.*

QUERCITRINE (*kèr-si*) n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON (*kèr*) n. m. (du lat. *quercus,* chêne, et de *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit une teinture jaune.

QUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. (du lat. *querela,* plainte). Contestation, dispute, rixe, démêlé : *chercher querelle à plus faible que soi.* Discussion, débat. *Poét.* Lutte entre souverains, entre Etats ennemis. *Querelle d'Allemand,* faite sans sujet.

QUERELLER (*ke-rè-lé*) v. t. Faire une querelle à quelqu'un. V. i. Faire des querelles.

QUERELLEUR, EUSE (*ke-rè-leur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à quereller : *être d'humeur querelleuse.*

QUÉRIMONIE (*ku-é, nî*) n. f. (lat. *querimonia*). Plainte. (Vx.)

QUÉRIR ou **QUERIR** v. t. (du lat. *quærere,* chercher. — N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller, venir, envoyer.*) Chercher, avec charge ou intention d'amener, d'apporter.

QUESTEUR (*ku-ès teur*) n. m. (lat. *quæstor*). Magistrat romain, chargé surtout des fonctions financières. Dans nos assemblées législatives, membre chargé de diriger l'emploi des fonds, l'administration intérieure et matérielle de l'Assemblée.

QUESTION (*kès-ti-on*) n. f. (lat. *quæstio*). Demande faite pour s'éclairer sur une chose : *question indiscrète.* Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer de son savoir : *presser quelqu'un de questions.* Point à discuter, à examiner : *question de philosophie.* Torture autrefois appliquée aux condamnés et aux accusés pour leur arracher des aveux : *donner la question à un accusé. Faire question,* être discutable. *Etre en question,* être discuté. *Mettre en question,* soumettre à une discussion. — La *question* était administrée par un bourreau appelé *questionnaire.* Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet. D'autre part, on chauffait et brûlait les extrémités des membres ; on arrachait les ongles ; on chaussait les pieds de brodequins que l'on serrait graduellement à l'aide de coins ; on coulait du plomb dans les oreilles, les yeux, la bouche du patient ; on lui faisait avaler de l'eau à pleins seaux ; etc. Cet horrible usage ne fut aboli en France qu'à la fin du XVIIIe siècle, par une déclaration de Louis XVI.

QUESTIONNAIRE (*kès-ti-o-nè-re*) n. m. Tortionnaire qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages. *Remplir un questionnaire,* y répondre par écrit.

QUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. t. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès-ti-o-neur, eu-ze*) n. Qui fait sans cesse des questions. Adjectiv. : *les enfants sont en général très questionneurs.*

QUESTORIEN, ENNE (*ku-ès-to-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au questeur. N. m. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*ku-ès-tu-re*) n. f. (lat. *quæstura*). Chez les Romains, charge de questeur. Durée des fonctions de questeur. Auj., bureau des questeurs d'une assemblée délibérante : *se rendre à la questure.*

QUÊTE (*kè-te*) n. f. (du lat. *quærere,* chercher). Action de chercher : *se mettre en quête.* Action de chercher le gibier. *Ton de quête,* sonnerie de trompe pour encourager les chiens de meute à trouver la voie de la bête. Action de demander et de recueillir des aumônes : *faire une quête à l'église.* Le montant de cette collecte : *quête abondante.*

QUÊTE n. f. *Mar.* Angle de l'étambot et de la quille.

QUÊTER (*kè-té*) v. t. (de *quête*). Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* Chercher (le gibier), en parlant du chien de chasse : *quêter des perdrix.* V. i. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE (*kè-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui quête : *moine quêteur.*

QUETSCHE (*kou-è-tche*) n. f. (alsac. *quatch*). Grosse prune oblongue, de couleur violette, dont on fait des pruneaux et de l'eau-de-vie.

QUEUE (*keû*) n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale, chez les quadrupèdes : *Alcibiade coupa la queue à son chien.* Chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps. Chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête : *la queue du lézard, une fois coupée, se régénère.* Tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie, appendice en forme de queue : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note,* etc. Appendice d'un objet servant à le saisir : *la queue d'une casserole.* Suite, fin de quelque chose : *la queue de l'hiver.* Partie d'un vêtement qui traîne par derrière : *queue d'une robe. Queue de billard,* instrument de bois pour pousser les billes. Longue traînée de lumière qui suit le corps d'une comète. *A la queue leu leu,* v. LEU. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.* Suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang.

QUEUE (*keû*) n. f. Sorte de futaille. Sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrit aussi QUEUX.

QUEUE-D'ARONDE (*keû*) n. f. Sorte de tenon. (V. ARONDE.) Pl. des *queues-d'aronde.*

QUEUE-DE-COCHON (*keû*) n. f. Tarière terminée en vrille. Pl. des *queues-de-cochon.*

QUEUE-DE-MORUE (*keû, rû*) n. f. Large pinceau plat à l'usage des peintres et doreurs. *Fam.* Habit de cérémonie. Pl. des *queues-de-morue.*

QUEUE-DE-RAT (*keû, ra*) n. f. Espèce de petite lime arrondie. Tabatière en écorce de bouleau, dont le couvercle est soulevé à l'aide d'une petite lanière de cuir ressemblant à une queue de rat. Pl. des *queues-de-rat.*

QUEUE-ROUGE (*keû*) n. m. Paillasse grotesque, dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge. Pl. des *queues-rouges.*

QUEUSOT (*keu-so*) n. m. Tube de verre au moyen duquel on fait le vide dans les ampoules électriques.

QUEUSSI-QUEUMI (*keû-si-keû-mi*) loc. adv. De même, pareillement. (Peu us.)

QUEUTER (*keû-té*) v. i. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX (*keû*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier : *les maîtres queux du roi.* (Vx.)

QUEUX (*keû*) n. f. (lat. *cos, cotis*). Sorte de pierre à aiguiser : *queux à faux.* (On écrit aussi QUEUE.)

QUI (*ki*) pr. rel. (lat. *qui*). Lequel, laquelle, etc. Celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime.* Quelle personne : *qui est là ? Qui.... qui...* L'un, l'autre : *qui veut du froid, qui du chaud. Qui que ce soit,* quelque personne que ce soit.

QUIA (À) (*kui-ia*) loc. adv. (du lat. *quia,* parce que). Hors d'état de répondre : *être à quia. Mettre quelqu'un à quia* (comme un homme qui ne sait répondre autre chose que *parce que*). Dans un état de dénuement complet : *être réduit à quia.*

QUIBUS (*ku-i-buss*) n. m. (mot lat. signif. *avec quoi*). *Pop.* Argent monnayé : *avoir du quibus.*

QUICHE (*ki-che*) n. f. *Art culin.* Sorte de flan qu'on fait en Lorraine avec de la crème, du lait, etc.

QUICONQUE (*ki*) pr. ind. (lat. *quicumque*). Toute personne qui. *Quiconque* est du masculin et n'a point de pluriel. Cependant, *quiconque* est quelquefois du féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il se rapporte à une femme : *mesdemoiselles, quiconque de vous sera désobéissante, je la punirai.*

QUIDAM (*ki-dam'* ou *kui-dam'*), **ANE** n. (du lat. *quidam,* un certain). Personne dont ignore ou dont

on ne dit point le nom : *un quidam survint.* Pl. des *quidams, dames.*

QUIDDITÉ (*ku-id-di*) n. f. (du lat. *quid*, quoi). *Philos. scol.* Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier. (Vx.)

QUIET (*kui-è*), **ÈTE** adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Tranquille, calme : *existence quiète.* (Vx.)

QUIÈTEMENT (*kui-è-te-man*) adv. Tranquillement.

QUIÉTISME (*kui-é-tis-me*) n. m. Doctrine mystique professant l'efficacité de l'amour pur de Dieu pour notre salut. (V. *Part. hist.*)

QUIÉTISTE (*kui-é-tis-te*) n. et adj. Qui suit la doctrine du quiétisme : *Mme Guyon fut quiétiste.*

QUIÉTUDE (*ki-é* ou *kui-é*) n. f. Douce tranquillité d'âme : *la bonne conscience met la quiétude au cœur.*

QUIGNON (*ki*) n. m. (de *coin*). Gros morceau de pain pris au bord de la miche : *couper un quignon.*

QUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (holland. *kiel*). Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire et sur laquelle s'appuie toute la charpente : *la quille est comme l'épine dorsale du navire.*


Quilles.

QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (orig. german.). Morceau de bois long et rond, que l'on s'exerce à renverser à l'aide d'une boule : *jouer aux quilles.*

QUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. i. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier. Redresser les quilles. V. t. Jeter des quilles, des bâtons dans les jambes de quelqu'un. Chercher à atteindre, avec des projectiles jetés à la main. Ant. **Déquiller.**

QUILLETTE (*ki, ll* mll., *è-te*) n. f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER (*ki, ll* mll., *é*) n. m. Espace carré, dans lequel on range les neuf quilles. Ensemble des quilles composant un jeu.

QUILLOIR (*ki, ll* mll., *oir*) n. m. *Mar.* Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir au touret.

QUILLON (*ki, ll* mll., *on*) n. m. Chacun des bras de la croix, dans la garde d'une épée, d'une baïonnette.

QUINAIRE (*ku-i-nè-re*) adj. (lat. *quinarius*). Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires.* Qui a pour base le nombre cinq : *numérateur quinaire.* N. m. Monnaie d'argent romaine.

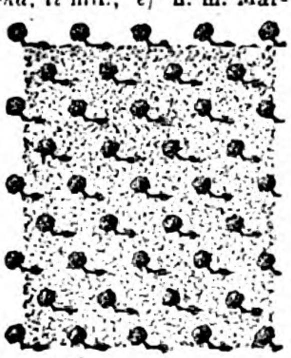
QUINAUD, E (*ki-nô, ô-de*) adj. Honteux, confus : *rester quinaud devant une réprimande méritée.*

QUINAUDERIE (*ki-nô-de-rî*) n. f. Fadaise ; style doucereux et affecté, imité de Quinault.

QUINCAILLE (*kin-ka, ll* mll.) n. f. (pour *clincaille*, de même orig. que *clinquant*). Tout ustensile de fer ou de cuivre. *Fam.* Monnaie de cuivre.

QUINCAILLERIE (*kin-ka, ll* mll., *e-rî*) n. f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER (*kin-ka, ll* mll., *é*) n. m. Marchand de quincaillerie.


Arbres en quinconce.

QUINCONCE (*kin*) n. m. (lat. *quincunx*). Assemblage d'objets disposés par cinq (quatre en carré et un au milieu). Plantation disposée en quinconce.

QUINCONCIAL, E, AUX (*kin*) adj. Qui est disposé en quinconce. (Peu us.)

QUINDÉCIMVIRS (*ku-in-dé-sim-vir*) ou **QUINDÉCEMVIRS** (*sèm'*) n. m. pl. (du lat. *quindecim*, quinze, et *vir*, homme). Nom des quinze magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins et d'accomplir certaines cérémonies. S. un *quindécimvir* ou *quindécemvir.*

QUINE (*ki-ne*) n. m. (du lat. *quini*, cinq). Cinq numéros pris à la loterie et qui, pour que l'on gagnât, devaient sortir ensemble. Coup de dés qui amène deux cinq, au trictrac. Série de cinq numéros placés, au loto, sur la même rangée horizontale d'un carton. *Fig. Un quine à la loterie*, avantage très grand et difficile à obtenir.

QUINÉ, E (*ki*) adj. *Bot.* Se dit d'objets disposés cinq par cinq : *feuilles quinées.*

QUININE (*ki*) n. f. (de *quina*, pour *quinquina*). Substance amère, contenue dans l'écorce de quinquina : *le sulfate de quinine est un fébrifuge renommé.* Nom donné abusiv. au *sulfate de quinine.* — La quinine, découverte en 1820 par Pelletier et Caventou dans les écorces de quinquina, est généralement administrée en cachets ou en injections hypodermiques sous forme de sulfate ou de chlorhydrate. Elle est le spécifique du paludisme, dont elle tue le parasite. Elle est aussi employée contre la migraine, les névralgies, etc.

QUINOLA (*ki*) n. m. (mot espagn.). Valet de cœur, au jeu de reversi.

QUINOLÉINE (*ki*) n. f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGÉNAIRE (*ku-in-kou-a-jé-nè-re*) n. et adj. (lat. *quinquagenarius*). Agé de cinquante ans : *un quinquagénaire encore très vert.*

QUINQUAGÉSIME (*ku-in-kou-a-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *quinquagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême et qui est le cinquantième jour avant Pâques : *la Quinquagésime s'appelle aussi dimanche gras.*

QUINQUENNAL (*ku-in-ku-è* [*kè*, Acad.]), **E** adj. (lat. *quinquennalis*; de *quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq en cinq ans. Qui dure cinq ans : *plan quinquennal.*

QUINQUENOVE (*ku-in-ke*) n. m. (du lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf). Jeu ancien qui se jouait avec deux dés, et dans lequel les nombres *cinq* et *neuf* donnés par les dés faisaient gagner.


Quinquet.

QUINQUERCE (*ku-in-kuèr-se*) n. m. (lat. *quinquertium* de *quinque*, cinq, et *ars*, art). Equivalent, chez les Romains, du pentathle grec.

QUINQUÉRÈME (*ku-in-ku-é*) n. f. (du lat. *quinque*, cinq, et *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs, à cinq étages de rames.

QUINQUET (*kin-kè*) n. m. (du n. du fabricant). Lampe à double courant d'air, avec récipient d'huile supérieur à la mèche.

QUINQUINA (*kin-ki-na*) n. m. Genre de rubiacées du Pérou, dont le nom scientifique est *cinchona*, et qui fournissent une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina* : *le quinquina est exploité pour ses propriétés thérapeutiques.* (V. QUININE.)


Quinquina.

QUINT (*kin*) adj. m. (lat. *quintus*). Cinquième du nom : *Charles-Quint.*

QUINTAINE (*kin-tè-ne*) n. f. ou **QUINTAN** (*kin*) n. m. (lat. *quintana*). Mannequin monté sur un pivot et armé d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappait maladroitement avec la lance il tournait et assenait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé. *Fig. Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL (*kin*) n. m. (ar. *quintar*). Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, poids de cent kilogr. Pl. des *quintaux.*


Quinte.

QUINTE (*kin-te*) n. f. (de *quint*). *Musiq.* Intervalle de cinq notes consécutives. Espèce de grand violon. Au piquet, série de cinq cartes de même couleur. *Escr.* L'un des engagements de la ligne haute. Parade correspondant à cet engagement (V. ESCRIME). Accès de toux violent et prolongé (qu'on croyait autrefois se produire de cinq en cinq

heures) : *quinte de toux. Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

QUINTEFEUILLE (*kin-te-feu, ll* mll.) n. f. *Bot.* Potentille rampante. *Blas.* Fleuron à cinq feuilles pointues. N. m. Ornement d'architecture à cinq lobes.

QUINTESSENCE (*kin-tès-san-se*) n. f. (de *quinte*, cinquième, et *essence*). *Philos.* Substance éthérée et subtile, tirée du corps qui la renfermait et dégagée des quatre éléments plus épais. Ce qu'il y a de principal, de meilleur, de plus fin dans une chose : *la quintessence de la philosophie.* Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.

QUINTESSENCIÉ (*kin-tès-san-si-é*), **E** adj. (de *quintessencier*). Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin-tès-san-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Raffiner, subtiliser : *les Précieuses quintessenciaient l'amour.*

QUINTETTE (*ku-in-tè-te*) n. m. (ital. *quintetto*). Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE (*kin-teû, eu-ze*) adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*ku-in*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine.

QUINTIL (*ku-in-til*) n. m. Strophe de cinq vers sur deux rimes.

QUINTILLION (*ku-in-ti-li-on*) n. m. Nombre formé de mille quatrillions.

QUINTO (*ku-in*) adv. Cinquièmement.

QUINTUPLE (*ku-in*) adj. (lat. *quintuplex*). Qui vaut cinq fois autant : *trente est quintuple de six.* N. m. Nombre, quantité quintuple : *rendre le quintuple.* Ant. **Cinquième.**

QUINTUPLER (*ku-in-tu-plé*) v. t. Rendre cinq fois aussi grand : *quintupler son revenu.*

QUINZAINE n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs.* Deux semaines : *dans une quinzaine.*

QUINZE (*kin-ze*) adj. num. (lat. *quindecim*). Trois fois cinq. Quinzième : *Louis quinze.* N. m. Le nombre quinze. Quinzième jour d'une période : *une quinzaine.*

QUINZE-VINGTS (*kin-ze-vin*) n. m. pl. Hospice fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) N. m. *Fam.* Un aveugle pensionnaire de cet hôpital : *un quinze-vingt.* Adjectiv. : *il était devenu quinze-vingt.*

QUINZIÈME (*kin*) adj. num. ord. de *quinze*. N. : *être le, la quinzième.* N. m. La quinzième partie d'un tout.

QUINZIÈMEMENT adv. En quinzième lieu.

QUIPO (*ki-po*) ou **QUIPU** (*ki*) n. m. Cordelette à nœuds, dont les anciens Péruviens se servaient pour établir des comptes et exprimer certaines idées.

QUIPROQUO (*ki-pro-ko*) n. m. (du lat. *quid pro quod*, un *quid* pour un *quod*). Méprise qui fait prendre une chose pour une autre : *beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos.*

QUIRITE (*ku-i*) n. m. Nom des citoyens qui résidaient à Rome, par opposition à ceux qui étaient sous les armes.

QUISCALE (*ku-is-ka-le*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, répandus surtout dans l'Amérique centrale et remarquables par leur belle livrée noire à reflets éclatants ou domine le rouge.



Quiscale.

QUITTANCE (*ki-tan-se*) n. f. Attestation écrite, par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui : *donner, recevoir quittance.* — Les *quittances* doivent être timbrées (0.25 jusqu'à 100 francs, 0.50 de 101 à 1.000 francs, 1 fr. au-dessus de 1.000 fr.) Celles de 10 francs et au-dessous ne sont pas assujetties à cette taxe, ainsi que certaines quittances administratives. Le droit du timbre est dû par la personne au profit de laquelle on donne quitus. Le timbre mobile apposé doit être annulé par l'inscription de la date de oblitération et par la signature de la personne qui délivre la quittance. L'absence de timbre et l'annulation irrégulière sont passibles d'une amende.

QUITTANCER (*ki-tan-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il quittança, nous quittançons.*) Donner quittance de : *quittancer un mémoire.*

QUITTE (*ki-te*) adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Libéré d'une obligation morale. Délivré : *quitte d'embarras. Quitte pour, quitte à*, sauf à, en subissant le seul inconvénient de. *Tenir quitte*, déclarer exempt, dispenser. *Etre, faire quitte à quitte*, ne se devoir plus rien de part et d'autre.

QUITTER (*ki-té*) v. t. Tenir quitte de : *quitter quelqu'un des intérêts.* Céder : *quitter ses droits à quelqu'un.* Se séparer de quelqu'un : *quitter ceux qu'on aime.* Abandonner : *quitter ses études.* Oter quelque chose de dessus soi : *quitter ses habits.* Se retirer de quelque lieu : *quitter Paris. Quitter prise*, lâcher, laisser aller. *Quitter la vie*, mourir. *Quitter le monde*, embrasser la vie religieuse.

QUITUS (*ku-i-tuss*) n. m. (même étymol. que *quitte*). Arrêté d'un compte, qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière : *donner quitus à un caissier.*

QUI-VA-LÀ (*ki*) ou **QUI VA LÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE ? (*ki*) loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Etre, se tenir sur le qui-vive*, être sur ses gardes, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive.* (On écrit aussi QUI VIVE.)

QUOAILLER (*kou-a, ll* mll., *é*) v. i. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. (Peu us.)

QUOC-NGU (*koc*) n. m. Transcription en caractères latins des caractères annamites.

QUOI (*koi*) pr. rel. (lat. *quid*). Lequel, laquelle. Quelle chose : *à quoi pensez-vous ? Quoi que*, quelque chose que : *quoi que vous fassiez. De quoi*, au moyen de laquelle chose : *avoir de quoi vivre. Sans quoi*, ou sinon. *Un je ne sais quoi*, une chose que je ne saurais définir. *Quoi qu'il en soit*, en tout état des choses. *Quoi faisant*, en faisant cette chose. Interj. Qui marque l'étonnement : *quoi ! vous partez ?*

QUOIQUE (*koi-ke*) conj. (de *quoi*, et *que*). Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre.* — S'écrit en deux mots, *quoi que*, quand il signifie *quelle que soit la chose que* : **quoi que** *vous disiez*, **quoi qu'***il fasse, on ne sera pas satisfait.* La voyelle **e** de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, un, une.* On met au subjonctif le verbe qui vient après *quoique* ou *quoi que.*

QUOLIBET (*ko-li-bè*) n. m. (du lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots : *s'enfuir sous les quolibets du public.*

QUORUM (*ko-rom'*) n. m. (mot lat. signif. *desquels*). Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable : *le quorum n'a pas été atteint.*

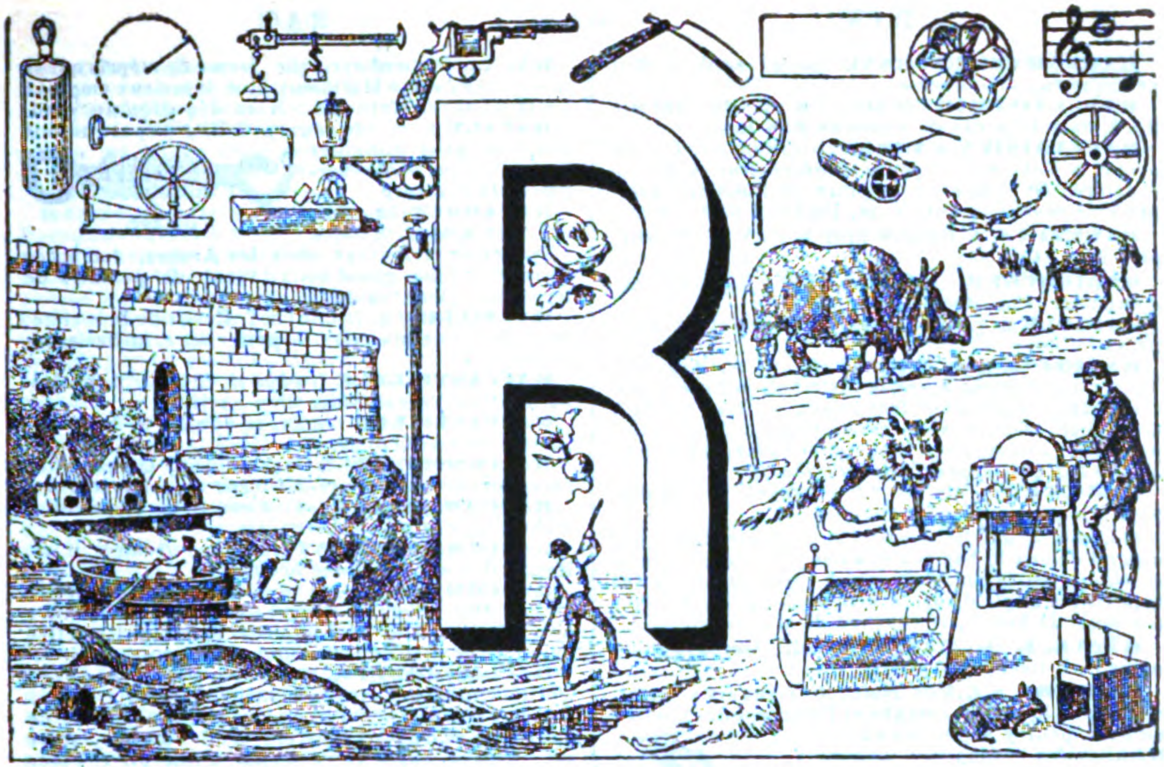
QUOTE-PART (*ko-te-par*) n. f. (lat. *quota pars*). Part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale : *payer sa quote-part.* Pl. des *quotes-parts.*

QUOTIDIEN, ENNE (*ko-ti-di in, è-ne*) adj. (du lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour. N. m. Journal, gazette qui paraît tous les jours.

QUOTIDIENNETÉ (*ko-ti-di-è-ne*) n. f. Caractère de ce qui est quotidien. (Peu us.)

QUOTIENT (*ko-si-an*) n. m. (du lat. *quotiens*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ (*ko*) n. f. (du lat. *quotus*, combien). Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. *Impôt de quotité*, celui par lequel on détermine immédiatement ce que chacun doit payer proportionnellement à son avoir, par opposition aux *impôts de répartition. Quotité disponible*, portion de biens dont la loi permet à une personne de disposer par donation ou testament : *la quotité disponible varie avec le nombre des enfants, et la partie non disponible porte le nom de* réserve.



R n. m. et f. (*èr-re* ou *re*). Dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes : *des R majuscules; un r minuscule.* (Cette lettre est le type des consonnes vibrantes.)

RA n. m. invar. Coups de baguettes donnés sur le tambour, de façon à former un roulement très bref.

RABÂCHAGE n. m. *Fam.* Défaut ou discours de celui qui rabâche : *les idées les plus justes se déconsidèrent en tombant dans le rabâchage.*

RABÂCHER (*ché*) v. t. et i. *Fam.* Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit : *rabâcher d'ennuyeux conseils ; rabâcher constamment.*

RABÂCHERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Répétition fatigante, inutile.

RABÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rabâche.

RABAIS (*bè*) n. m. Diminution de prix accordée par un marchand à un acheteur : *vendre au rabais. Adjuger une entreprise au rabais,* à celui qui s'engage à l'exécuter au plus bas prix.

RABAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Diminution, rabais : *le rabaissement des prix. Fig.* Action de ravaler, d'humilier. (Peu us.) ANT. **Rehaussement.**

RABAISSER (*bè-sé*) v. t. (du préf. *re*, et de *abaisser*). Mettre plus bas. Diminuer : *rabaisser le prix des denrées.* Déprécier : *rabaisser une marchandise. Fig.* Humilier : *rabaisser l'orgueil de quelqu'un. Rabaisser la voix,* élever moins la voix. **Se rabaisser** v. pr. S'avilir. ANT. **Rehausser, relever.**

RABAISSEUR (*bè-seur*) n. m. Celui qui rabaisse.

RABAN n. m. (holl. *raaband*). *Mar.* Grosse lisse ou tresse, servant à amarrer certains objets.

RABANER (*né*) ou **RABANTER** (*té*) v. t. Serrer avec un raban. Ferler une voile sur sa vergue.

RABAT (*ba*) n. m. Morceau d'étoffe blanche, noire ou bleue, de batiste ou de dentelle, que portent au cou les gens de robe et d'église, les membres de l'Université en robe, etc. Action de rabattre le gibier, en chasse. (Dans ce sens, on dit aussi RABATTAGE.)

RABAT-EAU (*ba-tô*) ou **RABAT-L'EAU** (*ba-lô*) n. m. invar. Morceau de cuir ou chiffon appliqué contre une meule pour empêcher l'eau de gicler au dehors.

RABAT-JOIE (*ba-joi*) n. m. invar. Homme triste, ennemi de la joie. Sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. Adjectiv. : *un esprit rabat-joie.*

RABATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Rabais. Action de rabattre le gibier.

RABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de rabattre. *Géom.* Mouvement de rotation, qu'on fait subir à une figure plane pour l'amener dans un des plans de projection. ANT. **Relèvement.**

RABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui, à la chasse, rabat le gibier pour les chasseurs : *lièvre poursuivi par les rabatteurs.*

RABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Outil pour détacher les ardoises du bloc. Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque.

RABATTRE (*ba-tre*) v. t. (Se conj. comme *battre.*) Rabaisser ce qui s'élève : *rabattre son collet.* Aplatir : *rabattre un pli.* Retrancher du prix d'une chose : *je n'en rabattrai pas un centime.* Rassembler le gibier à l'endroit où sont les chasseurs. *Fig.* Abaisser : *rabattre l'orgueil. Rabattre un arbre,* couper un arbre jusqu'à la naissance des branches. *Rabattre le marbre,* le polir avec de la terre cuite pulvérisée. V. i. Diminuer de : *rabattre de ses prétentions. En rabattre,* diminuer les prétentions, la valeur, etc., de quelque chose. **Se rabattre** v. pr. Se détourner de son chemin pour en prendre un autre : *l'armée se rabattit sur la ville. Fig.* Changer brusquement de propos : *se rabattre sur la politique.* ANT. **Relever.**

RABBI (*ra-bi*) n. m. Forme du mot *rabbin,* employée au vocatif ou comme titre précédant un nom propre.

RABBIN (*ra-bin*) n. m. (de l'hébr. *rabb,* maître). Docteur de la loi juive. Ministre du culte judaïque. *Grand rabbin,* chef d'une association cultuelle israélite.

RABBINAT (*ra-bi-na*) n. m. Dignité, fonction de rabbin.

RABBINIQUE (*ra-bi*) adj. Qui a rapport aux rabbins.

RABBINISME (*ra-bi-nis-me*) n. m. Doctrine issue de la tradition judaïque et des controverses des rabbins.

RABBINISTE (*ra-bi-nis-te*) ou **RABBANISTE** (*ra-ba-nis-te*) n. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, qui étudie leurs livres.

RABDOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *rhabdos,* baguette, et *logos,* discours). Arithmétique dans laquelle les calculs sont faits à l'aide de petites baguettes sur lesquelles sont écrits des nombres simples.

RABDOMANCIE ou **RHABDOMANCIE** (*sî*) n. f. (du gr. *rhabdos,* baguette, et *manteia,* divination). Divination au moyen de baguettes.

RABDOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la rabdomancie.

RABELAISERIE (*lè-ze-rî*) n. f. Plaisanterie libre, dans le genre de celles de Rabelais.

RABELAISIEN, ENNE (*lé-zi-in, è-ne*) adj. Qui est propre à Rabelais : *la prose rabelaisienne est pleine et colorée.* Qui rappelle le genre de Rabelais : *plaisanterie rabelaisienne.* N. m. Partisan de Rabelais.

RABÊTIR v. t. Rendre plus bête. V. i. Devenir plus bête. (Peu us.)

RABIBOCHER (*ché*) v. t. *Pop.* Réparer, raccommoder. *Fig.* Réconcilier.

RABIOLE n. f. Variété de chou-rave et de chou-navet.

RABIOT (*bi-o*) ou **RABIAU** (*bi-ô*) n. m. *Arg. mil.* Vivres qui restent après la distribution faite à une escouade. Prélèvement frauduleux sur les rations à distribuer. Temps de service supplémentaire, imposé à un soldat, pour racheter les journées de prison qu'il a encourues : *faire du rabiot.*

RABIQUE adj. (du lat. *rabies*, rage). Qui a rapport à la rage : *microbe rabique.*

RÂBLE n. m. Partie de certains quadrupèdes, qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue : *le râble d'un lapin, d'un lièvre.* Instrument en fer recourbé à angle droit, à manche en bois, servant à remuer la braise, le charbon dans le four.

RÂBLÉ, E ou **RÂBLU, E** adj. Qui a le râble épais : *un lièvre bien râblé.*

RÂBLURE n. f. *Mar.* Rainure triangulaire pratiquée dans la quille, l'étrave et l'étambot des navires en bois, pour y loger les extrémités des bordages.


Rabot de menuisier.

RABONNIR (*bo-nir*) v. t. Rendre meilleur : *les bonnes caves rabonnissent le vin.*

RABOT (*bo*) n. m. Outil de menuisier, servant à aplanir le bois ou à le moulurer : *les rabots à moulures prennent différents noms : bouvet, mouchettes, etc.* D'une manière générale, outil servant à unir, à aplanir, à parachever. Instrument à long manche, pour remuer le mortier.

RABOTAGE ou **RABOTEMENT** (*man*) n. m. Action de raboter. Son résultat.

RABOTER (*té*) v. t. Aplanir avec un rabot : *raboter une planche. Fig.* Polir, donner le fini à : *raboter son style.*

RABOTEUR n. et adj. m. Ouvrier qui n'est employé qu'à raboter.

RABOTEUSE (*teu-ze*) n. f. Machine-outil servant à raboter.

RABOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Couvert d'aspérités. Inégal : *chemin raboteux. Fig.* Rude, inégal : *style raboteux.* ANT. **Uni, égal.**

RABOUGRI, E adj. Petit, chétif : *la végétation polaire est généralement rabougrie.*

RABOUGRIR v. i. Ne pas profiter, s'étioler, en parlant des arbres, etc. V. t. Retarder la croissance de : *le froid rabougrit les arbres.* **Se rabougrir** v. pr. Se recroqueviller : *on se rabougrit avec l'âge. Fig.* Perdre ses qualités : *l'esprit se rabougrit dans l'inaction.*

RABOUGRISSEMENT (*gri-se-man*) n. m. État d'une chose, d'une personne rabougrie.

RABOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. t. (mot berrichon). Troubler (l'eau) pour prendre plus facilement les poissons.

RABOUILLÈRE (*bou, ll* mll.) n. f. Terrier peu profond, où les lapins déposent leurs petits.

RABOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui rabouille.

RABOUILLOIR (*ll* mll.) n. m. Bâton pour rabouiller. (On dit aussi RABOUILLOIRE n. f.)

RABOUTER (*té*) ou **RABOUTIR** v. t. (du préf. *re*, et de aboutir). Assembler deux pièces (de bois, de fer) bout à bout. Mettre, coudre des étoffes bout à bout.

RABOUTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de raboutir.

RABROUER (*brou-é*) v. t. Accueillir, traiter, gronder rudement : *rabrouer un serviteur négligent.*

RABROUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui rabroue.

RACA n. m. (mot syriaque : terme de mépris qui se trouve dans saint Matthieu). Mot injurieux employé quelquefois en français : *crier à quelqu'un raca.*

RACAGE n. m. (de *raque*). Collier disposé autour d'un mât pour diminuer le frottement d'une vergue et la guider.


Racage.

RACAHOUT (*ka-ou*) n. m. (mot arabe). Poudre alimentaire, en usage chez les Arabes, composée de salep, cacao, gland doux, fécule de pommes de terre, riz, sucre, vanille.

RACAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Rebut de la société, ce qu'il y a de plus vil : *mépriser les criailleries de la racaille.*

RACCASTILLAGE (*ra-kas-ti, ll* mll.) n. m. Réparation de l'accastillage d'un navire.

RACCASTILLER (*ra-kas-ti, ll* mll., *é*) v. t. Réparer l'accastillage de.

RACCOMMODABLE (*ra-ko-mo*) adj. Qui peut être raccommodé : *déchirure aisément raccommodable.*

RACCOMMODAGE (*ra-ko-mo*) n. m. Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc.

RACCOMMODEMENT (*ra-ko-mo-de-man*) n. m. Réconciliation après une brouille.

RACCOMMODER (*ra-ko-mo-dé*) v. t. Remettre en bon état : *raccommoder un habit.* Réconcilier après une brouille : *raccommoder des amis.* Remettre en meilleur état : *raccommoder sa fortune.*

RACCOMMODEUR, EUSE (*ra-ko-mo, eu-ze*) n. Qui raccommode : *raccommodeur de faïence.*

RACCORD (*ra-kor*) n. m. Accord, ajustement de deux parties d'abord séparées d'un ouvrage : *faire un raccord entre deux scènes d'une pièce.* Pièce métallique, pourvue d'une vis ou d'un manchon fileté permettant de maintenir deux tuyaux bout à bout.

RACCORDEMENT (*ra-kor-de-man*) n. m. Action de faire des raccords. *Courbe de raccordement*, courbe servant à passer sans ressaut d'un alignement à un autre. *Voie de raccordement*, voie servant à relier l'une à l'autre deux voies ferrées distinctes.

RACCORDER (*ra-kor-dé*) v. t. (du préf. *re*, et de *accorder*). Joindre par un raccord. Servir de raccord à : *raccorder deux bâtiments.* ANT. **Séparer.**

RACCOURCI, E (*ra-kour*) adj. *A bras raccourci* ou *raccourcis*, de toutes ses forces. **En raccourci** loc. adv. En abrégé, en petit. N. m. Abrégé. Procédé par lequel on rend l'aspect des objets dont certaines dimensions sont réduites par l'effet de la perspective linéaire : *Mantegna excelle dans les raccourcis.*

RACCOURCIR (*ra-kour*) v. t. Rendre plus court. V. i. Devenir plus court. ANT. **Rallonger.**

RACCOURCISSEMENT (*ra-kour-si-se-man*) n. m. Action de raccourcir. Son résultat.

RACCOUTRER (*ra-kou-tré*) v. t. Raccommoder.

RACCOUTUMER [*ra-kou-tu-mé*] **(SE)** v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROC (*ra-kro*) n. m. Coup inattendu et heureux, principalement au billard. *Fig.* Événement, issue d'une affaire où il est entré plus de bonheur que d'habileté.

RACCROCHER (*ra-kro-ché*) v. t. Accrocher de nouveau. V. i. Faire des raccrocs au jeu. **Se raccrocher** v. pr. *Se raccrocher à une chose*, la saisir pour se sauver d'un danger, se tirer d'un embarras.

RACCROCHEUR, EUSE (*ra-kro, eu-ze*) n. Qui fait des raccrocs au jeu.

RACE n. f. (ital. *razza*). Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple : *la race d'Abraham.* Variété constante qui se conserve par la génération : *la race humaine.* (V. HOMME.) Catégorie de personnes ayant une profession, des inclinations communes : *les usuriers sont une méchante race. Race future*, tous les hommes à venir. *Cheval, chien de race*, de bonne race.

RACÈME n. m. (lat. *racemus*). *Bot.* Grappe.

RACÉMIQUE adj. m. Se dit d'une variété d'acide tartrique : *acide racémique.*

RACER (*sé*) v. i. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il raça, nous raçons.*) Faire race, produire des individus semblables à soi. (Peu us.)

RACER (*rè-seur*) n. m. (mot angl.). Cheval qui prend part aux courses plates. Yacht de course.

RACHALANDER (*dé*) v. t. Ramener les chalands à : *rachalander une boutique.*

RACHAT (*cha*) n. m. Recouvrement d'une chose vendue en en restituant le prix à l'acheteur : *vendre avec faculté de rachat.* Délivrance au moyen d'une rançon : *le rachat des captifs.* Extinction d'une obligation au moyen d'une indemnité : *négocier le rachat d'une pension.* ANT. **Revente.**

RACHETABLE adj. Qu'on a le droit de racheter.

RACHETER (*té*) v. t. (du préf. *re*, et de *acheter*). — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il rachètera.*) Acheter ce qu'on a vendu : *racheter un objet vendu à réméré.* Acheter de nouveau : *on rachète chaque jour du pain.* Délivrer à prix d'argent : *racheter des captifs.* Se libérer au prix d'argent de : *racheter une rente. Fig.* Compenser : *racheter ses défauts par ses qualités.* Acheter le pardon : *racheter ses péchés.* **Se racheter** v. pr. Être, pouvoir être racheté. S'exonérer d'une charge à prix d'argent.

RACHIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au rachis : *le bulbe rachidien est la partie de l'axe cérébro-spinal intermédiaire entre la moelle épinière et le cerveau. Nerfs rachidiens,* ceux qui naissent de la moelle épinière. *Canal rachidien,* canal formé par les vertèbres et qui contient la moelle épinière.

RACHIS (*chiss*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Colonne vertébrale ou épine dorsale. *Bot.* Axe central de l'épi.

RACHITIQUE adj. Affecté de rachitisme : *le séjour au bord de la mer est profitable aux enfants rachitiques.*

RACHITISME (*tis-me*) n. m. (de *rachis*). Maladie de la croissance, caractérisée par les déformations et un ralentissement de la consolidation du système osseux : *la cause essentielle du rachitisme est une mauvaise alimentation.* (On dit aussi RACHITIS.)

RACINAGE n. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer, de coques de noix, destinée à la teinture. Dessin imitant des racines, sur la couverture des livres.

RACINAL n. m. Grosse pièce de charpente, qui en supporte d'autres. Madrier réunissant les têtes de pieux dans un pilotis.

RACINE n. f. (lat. *radix*). Partie de la plante, par laquelle elle tient à la terre et en tire sa nourriture : *suivant leur forme, les racines des plantes sont dites* adventives, pivotantes, tuberculeuses, à crampons, etc. (V. la planche PLANTE.) *Par ext.* Base d'un objet enfouie dans le sol : *les racines des montagnes.* Partie par laquelle un organe est implanté dans un tissu : *racine des dents, des ongles, des cheveux,* etc. *Méd.* Prolongement profond de certaines tumeurs. Certaines plantes dont on mange la partie qui vient en terre, comme les carottes, les navets, etc. *Dr. Fruits pendants par la racine,* fruits qui, n'étant encore ni coupés ni cueillis, sont considérés comme faisant partie du fonds. *Fig.* Principe, commencement : *couper le mal dans sa racine.* Lien, attache : *parti qui a de profondes racines dans le pays. Prendre racine,* s'implanter quelque part, y demeurer longtemps. Nom que les pêcheurs à la ligne donnent à la florence. *Gramm.* Mot primitif dans une langue qui a donné naissance à d'autres mots : **front** *est la racine de* **frontal, frontispice, effronté,** etc. *Math. Racine carrée,* (d'un nombre ou d'une expression algébrique), nombre ou expression algébrique qui, élevés au carré, reproduisent le nombre ou l'expression proposés. *Racine cubique, quatrième, d'un nombre ou d'une expression algébrique,* nombre ou expression algébrique qui, élevés au cube, à la quatrième puissance, reproduisent le nombre ou l'expression proposés.

RACINER (*né*) v. i. Se dit des boutures qui commencent à produire des racines. V. t. Faire un racinage sur la couverture d'un livre. Teindre en couleur fauve.

RACING-CLUB (*ré-sin'gh-kleub*) n. m. (en angl. *club de course à pied*). Association ayant pour but l'organisation des courses à pied et la pratique des exercices physiques.

RACINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est dans le goût, dans le genre de Racine : *le style racinien.*

RACK n. m. Syn. de ARACK.

RACLAGE n. m. Action de racler : *pratiquer le raclage d'un os.* Éclaircissement des taillis.

RACLE ou **RACLETTE** (*klè-te*) n. f. Outil qui sert à racler : *racle de ramoneur, de cantonnier, de boulanger.*

RACLÉE (*klé*) n. f. *Pop.* Volée de coups, rossée.

RACLEMENT (*man*) n. m. Action de racler.

RACLER (*klé*) v. t. (provenç. *rasclar*). Enlever les parties de la superficie d'un corps en le grattant. *Fig. Ce vin racle le gosier,* est dur et âpre. *Racler du violon,* en jouer mal.

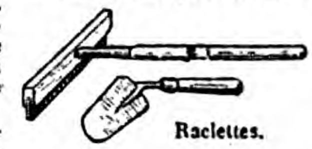
RACLERIE (*ri*) n. f. Petit ouvrage de bois.

RACLETTE (*klè te*) n. f. Outil servant à racler.

RACLEUR n. m. Racloir. *Fam.* Mauvais joueur de violon.

RACLOIR n. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE n. f. Planchette que l'on passe sur une mesure de grain pour rader ou enlever ce qui dépasse les bords.



Raclettes.

RACLURE n. f. Petites parties qu'on enlève d'un corps en le raclant : *raclures de bois.*

RACOLAGE n. m. Métier de racoleur. Action de racoler.

RACOLER (*lé*) v. t. (de *accoler*). Engager, par des manœuvres frauduleuses, des hommes au service militaire : *le racolage s'est pratiqué sous l'ancien régime. Fig.* Recruter, se procurer : *racoler des partisans.*

RACOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait métier de racoler.

RACONTABLE adj. Qui peut être raconté : *histoire difficilement racontable.*

RACONTAGE ou **RACONTAR** n. m. Récit insignifiant : bavardage, cancans.

RACONTER (*té*) v. t. (de *conte*). Faire un récit, narrer : *l'Odyssée raconte les voyages d'Ulysse. En raconter,* raconter beaucoup de choses, parfois inexactes. Absolum. : *il raconte bien.*

RACONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a la manie de raconter.

RACOON n. m. *Zool.* V. RATON *laveur.*

RACORNIR v. t. Rendre coriace, dur comme la *corne.* **Se racornir** v. pr. Devenir dur : *le cuir se racornit au feu. Fam.* Devenir maigre et sec. *Fig.* Perdre sa sensibilité.

RACORNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. État de ce qui est racorni.

RACQUITTER (*ra-ki-té*) v. t. Acquitter par un gain d'une perte subie, d'une obligation contractée : *joueur qu'un seul coup racquitte.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE n. f. (orig. scand.). Grand bassin naturel ou artificiel ayant issue libre vers la mer, et où les navires peuvent mouiller.

RADEAU (*dô*) n. m. (lat. *ratis*). Assemblage de pièces de bois liées ensemble, formant une sorte de plancher sur l'eau, qui peut, au besoin, servir à la navigation : *naufragés qui se sauvent sur un radeau.* Train de bois sur une rivière. (V. FLOTTAGE.)

RADER (*dé*) v. t. Mettre un navire en rade.

RADER (*dé*) v. t. (lat. *radere*). Mesurer ras à l'aide d'une règle qu'on passe sur les bords de la mesure : *rader des grains, du blé, du sel.*

RADIAIRE (*è-re*) adj. (du lat. *radius,* rayon). Disposé en rayons.

RADIAIRES (*è-re*) n. m. pl. *Zool.* Ancienne division du règne animal, qui comprenait les *acalèphes* et les *échinodermes.* S. un *radiaire.*

RADIAL, E, AUX adj. (lat. *radialis*). Qui a rapport au radius : *muscle radial.*

RADIAN n. m. Unité d'angle, correspondant à un arc de longueur égale au rayon.

RADIANT (*di-an*), **E** adj. Qui émet des radiations : *chaleur radiante.* N. m. Point du ciel d'où paraissent émaner les étoiles filantes.



Radiateur d'automobile.

RADIATEUR n. m. Appareil servant à augmenter la surface de rayonnement d'un tuyau : *on emploie les radiateurs soit pour le chauffage des appartements, soit comme réfrigérants dans certains moteurs mécaniques.*

RADIATION (*si-on*) n. f. (du bas lat. *radiare,* rayer). Action de rayer, d'effacer un article d'un compte, un

nom d'une liste, une inscription d'un registre : *radiation d'un privilège, d'une inscription hypothécaire.*

RADIATION (*si-on*) n. f. (de *radier*). Se dit des diverses formes ondulatoires sous lesquelles l'énergie se transmet dans l'espace : *radiations lumineuses, électriques.*

RADICAL, E, AUX adj. (du lat. *radix, icis,* racine). Qui appartient à la racine : *pédoncules radicaux.* Qui a rapport au principe d'une chose : *l'arbitraire est le vice radical du despotisme.* Complet : *guérison radicale.* Qui veut des réformes absolues en politique : *parti radical ; journaliste, député radical.* N. m. *Gramm.* Partie d'un mot qui reste invariable, par opposition à la *terminaison* : **aim** *est le radical du verbe* **aimer**. *Polit.* Celui qui a des opinions radicales en politique. *Chim.* Substance qui se comporte comme un corps simple dans les combinaisons. *Math.* Signe $\sqrt{\ }$ sous lequel on place une expression algébrique ou un nombre, pour indiquer qu'ils sont soumis à une extraction de racine.

RADICALEMENT (*man*) adv. Dans son principe, dans sa source : *guéri radicalement.*

RADICALISME (*lis-me*) n. m. Système des radicaux en politique.

RADICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des plantes dont les tiges émettent des racines sur différents points de leur longueur : *le lierre est une plante radicante.*

RADICELLE (*sè-le*) n. f. Nom donné aux plus petites parties d'une racine ou à des racines très petites.

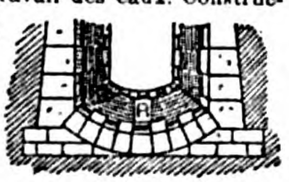
RADICIVORE adj. (du lat. *radix, icis,* racine, et *vorare,* dévorer). Qui dévore les racines des plantes.

RADICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient ou qui se rapporte à la radicule.

RADICULE n. f. (lat. *radicula,* dimin. de *radix,* racine). Partie inférieure de l'axe de l'embryon, qui plus tard forme la racine. (V. la planche PLANTE.)

RADIÉ, E adj. (lat. *radiatus*). Qui présente des rayons. Se dit des fleurs dont les pétales forment une couronne (comme le *tournesol,* les *pâquerettes,* etc.).

RADIER (*di-é*) n. m. Revêtement qui protège une construction contre le travail des eaux. Construction en charpente ou en maçonnerie sur laquelle sont établies les écluses, les piles d'un pont, etc.



R, radier.

RADIER (*di-é*) v. i. (Se conj. comme *prier.*) Rayonner. *Fig.* : *visage qui radie de satisfaction.*

RADIER (*di-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rayer sur un registre, sur une liste : *radier un failli.*

RADIESTHÉSIE n. f. (du lat. *radius,* rayon, et du gr. *aisthesis,* sensation). Faculté de percevoir les radiations électro-magnétiques.

RADIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *radius,* rayon). Qui jette des rayons de lumière. Brillant : *soleil radieux. Fig. Visage radieux,* qui exprime la santé, la joie. ANT. **Terne, sombre, triste.**

RADIFÈRE adj. Qui contient du radium.

RADIO n. f. Abrév. de radiotélégraphie, radiotéléphonie, radiographie, etc. : *signaler par radio.*

RADIOACTIF, IVE adj. Doué de radioactivité.

RADIOACTIVITÉ n. f. Propriété de certains corps (radium, uranium, etc.) d'émettre des rayons susceptibles d'effets physiques et physiologiques.

RADIOBALISAGE n. m. Radiosignalisation.

RADIOCONDUCTEUR n. m. Syn. de COHÉREUR.

RADIOCOMMUNICATION n. f., **RADIOGRAMME** n. m. Communication, message par T. S. F.

RADIODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic obtenu à l'aide des rayons X.

RADIODIFFUSION ou **RADIOÉMISSION** n. f. Emission par T. S. F.

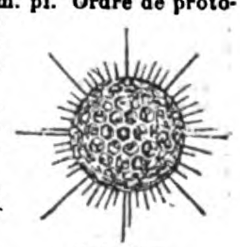
RADIO-ÉLECTRICITÉ n. f. Partie de la physique, concernant l'étude et les applications des ondes hertziennes (télégraphie et téléphonie sans fil).

RADIOÉLÉMENT n. m. *Chim.* Corps simple doué de radioactivité.

RADIOGRAPHIE (*fî*) n. f. Photographie par les rayons X : *la radiographie permet de déterminer la situation exacte et la nature des lésions osseuses.*

RADIOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Photographier au moyen des rayons X.

RADIOLAIRES (*lè-re*) n. m. pl. Ordre de protozoaires aquatiques, dont le protoplasma émet des pseudopodes rayonnants. S. un *radiolaire.*



Radiolaire.

RADIOLOGIE n. f. Application des radiations calorifiques, lumineuses et électriques, à la thérapeutique.

RADIOLOGUE, RADIOLOGISTE n. m. Celui qui s'occupe de radiologie.

RADIOMÈTRE n. m. (du lat. *radius,* rayon, et du gr. *metron,* mesure). *Physiq.* Instrument qui sert à mesurer l'intensité des rayons lumineux.

RADIOPHONIE n. f. Mise en vibration sonore des gaz ou de plaques minces sous l'action d'une radiation intermittente.

RADIOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. Examen d'un objet en se servant des rayons X comme source lumineuse.

RADIOSIGNALISATION n. f. Signalisation par radio de la route des navires ou des avions.

RADIOTÉLÉGRAPHIE n. f., **RADIOTÉLÉPHONIE** n. f. Télégraphie, téléphonie sans fil. (V. TÉLÉGRAPHIE, TÉLÉPHONIE.)

RADIOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Méthode de traitement par les rayons X : *On guérit les épithéliomas cutanés par la radiothérapie.*



Radis.

RADIS (*di*) n. m. (ital. *radicchio*). Espèce de petite rave d'une saveur piquante, dont il existe plusieurs variétés : *radis blanc, rose, violet, noir, etc. Pop.* Argent monnayé : *n'avoir plus un radis.*

RADIUM (*di-om'*) n. m. Métal découvert en 1890 par Curie, Bémont et Mme Curie. — On le trouve dans la *pechblende* ou *péchurane* (oxyde naturel d'uranium). Il se caractérise par ce fait que ses sels et leurs solutions sont lumineux et donnent des radiations qui agissent sur la plaque photographique, rendent l'air conducteur de l'électricité, produisent diverses actions chimiques, etc.

RADIUMTHÉRAPIE n. f. Thérapeutique, fondée sur l'emploi du radium.

RADIUS (*uss*) n. m. (mot lat.). Le plus petit des deux os qui constituent l'avant-bras. — Il comprend : *la tête* (1), *l'apophyse styloïde* (2), *la tubérosité bicipitale* (3). Le no 4 représente le *cubitus.*



Radius.

RADOIRE n. f. (du lat. *radere,* raser). Instrument servant à rader.

RADON n. m. Emanation du radium.

RADOTAGE n. m. Discours dénué de raison, de sens : *un ennuyeux radotage.* Etat d'une personne qui radote : *tomber dans le radotage.*

RADOTER (*té*) v. i. Tenir des discours dénués de sens. Se répéter d'une façon insipide.

RADOTERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Radotage.

RADOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui radote.

RADOUB (*dou*) n. m. Réparation d'un mât, d'une voile, de la coque d'un vaisseau. *Bassin de radoub,* bassin d'un port, spécialement aménagé pour les grosses réparations de navires.

RADOUBER (*bé*) v. t. (de *adouber*). Faire des réparations à : *radouber un vaisseau, un filet.*

RADOUBEUR n. et adj. m. Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR v. t. Rendre plus doux : *la pluie a radouci le temps. Fig.* Apaiser. **Se radoucir** v. pr. Devenir plus doux : *le temps se radoucit,* et, *fig.* : *cet homme se radoucit.* ANT. **Aigrir, exaspérer.**

RADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de radoucir, de se radoucir. (Peu us.)

RAFALE n. f. Coup de vent violent. *Fig.* Accident brusque. Tir d'artillerie brusque et violent.

RAFFERMIR (*ra-fèr-mir*) v. t. Rendre plus ferme : *raffermir les gencives. Fig.* Remettre dans un état plus stable : *raffermir le courage d'une troupe.* ANT. **Ramollir, ébranler.**

RAFFERMISSEMENT (*ra-fèr-mi-se-man*) n. m. Action de raffermir ; état de ce qui est raffermi. ANT. **Ramollissement.**

RAFFINADE (*ra-fi*) n. f. Sucre très pur.

RAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action de raffiner le sucre, le pétrole, etc.

RAFFINÉ (*ra-fi-né*), **E** adj. Fin, délicat : *goût raffiné*. Subtil, adroit : *politique raffiné*. N. Personne qui a un goût délicat en art, en littérature. ANT. **Grossier, fruste.**

RAFFINEMENT (*ra-fi-ne-man*) n. m. Extrême subtilité : *raffinement de politique, de langage*. Recherche froide et réfléchie : *raffinement de cruauté*. Trop grande recherche : *les raffinements du luxe*.

RAFFINER (*ra-fi-né*) v. t. Donner plus de pureté à : *raffiner du sucre*. V. i. Subtiliser : *raffiner sur les sentiments*.

RAFFINERIE (*ra-fi-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on raffine certaines substances (sucre, pétrole).

RAFFINEUR, EUSE (*ra-fi,eu-ze*) adj. et n. Personne qui travaille dans une raffinerie, qui possède ou exploite une raffinerie. *Pile raffineuse*, se dit, dans la fabrication du papier, d'une machine qui achève la trituration des chiffons, du bois, etc.

RAFFOLER (*râ-fo-lé*) v. i. Se passionner pour : *raffoler de la danse*.

RAFFÛTAGE (*ra-fû*) n. m. Action de raffûter.

RAFFÛTER (*ra-fû-té*) v. t. Donner le fil à des outils : *raffûter un ciseau*.

RAFIOT ou **RAFIAU** (*fi-ô*) n. m. Petite et courte embarcation de la Méditerranée, portant une voile à antenne, un foc, et allant aussi à l'aviron.

RAFISTOLAGE (*fis-to*) n. m. *Fam.* Action de rafistoler.

RAFISTOLER (*fis-to-lé*) v. t. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rafistoler des chaussures*.

RAFLE n. f. Grappe de raisin, de groseille qui n'a pas de grains. On dit aussi RAFFE et RÂPE.

RAFLE n. f. Action d'enlever, de rafler : *une rafle de vagabonds*. Filet de pêcheur ou d'oiseleur. Coup où chacun des dés amène le même point.

RAFLER (*flé*) v. t. Emporter tout rapidement : *les voleurs ont tout raflé dans cette maison*.

RAFRAÎCHIR (*fré*) v. t. Rendre frais : *rafraîchir du vin*. Réparer, remettre en meilleur état : *rafraîchir un tableau*. Rogner, couper l'extrémité d'une chose : *rafraîchir les cheveux*. *Fig.* *Rafraîchir la mémoire*, rappeler à quelqu'un le souvenir d'une chose. V. i. Devenir frais : *on a mis le vin rafraîchir*. **Se rafraîchir** v. pr. Devenir plus frais : *le temps se rafraîchit*. Boire un coup, faire collation : *venez vous rafraîchir*. Etre rétabli par le repos : *troupes qui ont besoin de se rafraîchir*. ANT. **Echauffer.**

RAFRAÎCHISSANT (*frè-chi-san*), **E** adj. Se dit de ce qui rafraîchit le corps, calme l'irritation des humeurs : *boisson rafraîchissante*. Qui relâche le ventre : *tisane rafraîchissante*. N. m. : *un rafraîchissant*. ANT. **Echauffant.**

RAFRAÎCHISSEMENT (*frè-chi-se-man*) n. m. Ce qui rafraîchit Effet de ce qui rafraîchit. Pl. Mets, boissons fraîches, liqueurs, fruits, etc., servis dans une fête : *passer des rafraîchissements*.

RAFRAÎCHISSOIR (*frè-chi-soir*) ou **RAFRAÎCHISSEUR** (*chi-seur*) n. m. Vase dans lequel on met rafraîchir les boissons.

RAGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. t. Rendre gaillard, raviver, redonner de la gaieté : *un petit vin qui vous ragaillardit*.

RAGE n. f. (lat. *rabies*). Maladie virulente, transmissible des animaux à l'homme et caractérisée par des phénomènes d'excitation, puis de la paralysie et enfin la mort : *Pasteur a imaginé la vaccination contre la rage*. Douleur violente : *rage de dents*. Transport furieux : *écumer de rage*. Passion violente, goût, excessif : *avoir la rage de faire des vers*. **A la rage** loc. adv. D'une façon violente, excessive. — Un certain nombre d'animaux peuvent contracter la rage : le chien, le chat, le renard, le mouton, le bœuf, le porc, le cheval, etc. Chez le chien, la rage se manifeste par la tristesse, la perte de l'appétit, l'impossibilité de déglutir ou même de boire, par suite d'une constriction particulière de la gorge. L'aboiement est rauque, étouffé. Dans les moments de crise, l'animal court droit devant lui, égaré, mordant tout ce qui se trouve sur son passage. C'est en général par une morsure que le virus rabique est transmis à l'homme. Le traitement antirabique de Pasteur, préventif et non curatif, consiste à injecter de jour en jour à la personne mordue des doses de moelle de lapin rabique de plus en plus virulente parce que de moins en moins desséchée, pour arriver, vers le vingt et unième jour, à l'injection de la moelle fraîche la plus virulente. On considère qu'à ce moment l'immunité est réalisée.

Tout animal reconnu enragé ou seulement mordu par un chien enragé doit être abattu.

RAGER (*jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ragea, nous rageons*.) *Fam.* Pester.

RAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui est sujet à des colères violentes.

RAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec rage.

RAGLAN n. m. (de *Raglan* n. pr.). Sorte de paletot masculin à pèlerine, fort à la mode en 1855. Pardessus moderne, de coupe spéciale.



Raglans : 1. En 1855 ; 2. Actuel.

RAGLE n. m. Hallucination de la vue. (Peu us.)

RAGONDIN n. m. Rongeur d'Amérique dont la fourrure est très estimée.

RAGOT (*gho*), **E** n. et adj. Court et gros : *homme, cheval ragot*. N. m. Sanglier de deux à trois ans. Crampon de fer, que l'on attache aux limonières des voitures.

RAGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bavardage, cancan.

RAGOTER (*gho-té*) v. t. Quereller : *femme qui ragote sans cesse son mari*.

RAGOTIN n. m. (de *Ragotin*. [V. *Part. hist.*].) Homme petit et contrefait, d'apparence ridicule.

RAGOÛT (*ghou*) n. m. (de *ragoûter*). Plat de viande, de légumes ou de poissons coupés en morceaux, cuits dans une sauce épicée : *ragoût de mouton*. Assaisonnement de haut goût. *Fig.* Ce qui excite les désirs : *le ragoût de la nouveauté*.

RAGOÛTANT (*tan*), **E** adj. Qui flatte le goût : *mets ragoûtant*. *Fig.* et *fam.* Agréable, qui flatte : *figure ragoûtante*. ANT. **Dégoûtant.**

RAGOÛTER (*té*) v. t. (du préf. *re*, de *à*, et *goûter*). Remettre en appétit : *ragoûter un malade*. ANT. **Dégoûter.**

RAGRAFER (*fé*) v. t. Agrafer de nouveau : *ragrafer sa ceinture*.

RAGRANDIR v. t. Rendre plus grand. (Peu us.)

RAGRÉER (*gré-é*) v. t. Polir, finir après la construction : *ragréer une façade*. Remettre à neuf : *ragréer un vieux mur*. *Fig.* Rendre de l'éclat : *ragréer sa réputation*. *Mar.* Gréer de nouveau. (Peu us.)

RAGRÉMENT ou **RAGRÉEMENT** (*gré-man*) n. m. Action de ragréer un ouvrage.

RAGUER (*ghé*) v. t. (angl. *to rag*). User par le frottement : *raguer un câble*. V. i. S'user par le frottement : *cordage qui rague*.

RAHAT-LOKOUM n. m. Confiserie orientale, pâte de fécule sucrée et parfumée.

RAI n. m. Forme sing. de RAIS.

RAÏA ou **RAYA** (*ra-i-a*) n. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc, non musulmans.

RAID (*rèd*) n. m. (mot angl. signif. *incursion*). *Milit.* Incursion rapide, exécutée en territoire ennemi par une troupe : *conduire un raid de cavalerie*. *Sport.* Longue excursion, surtout de cavaliers, destinée à montrer l'endurance des hommes et des chevaux.

RAIDE (*rè-de*) adj. (lat. *rigidus*). Fort tendu : roide, rigide, difficile à plier : *jambe raide*. Abrupt, escarpé : *montagne, escalier raide*. Sans souplesse : *attitude raide*. *Fig.* Ferme, inflexible : *caractère raide*. Adv. Tout d'un coup : *tomber raide mort*. ANT. **Souple.**

RAIDEMENT (*man*) adv. Avec raideur. (P. us.)

RAIDEUR (*rè*) n. f. Etat de ce qui est raide : *raideur du bras*. Force et rapidité : *pierre lancée*

avec raideur. Rapidité d'une pente : *la raideur d'un escalier.* Défaut de souplesse : *saluer avec raideur. Fig.* Fermeté inébranlable, ténacité : *apporter trop de raideur dans les affaires.* ANT. **Souplesse.**



Raidisseur.

RAIDILLON (*rè-di, ll* mll., *on*) n. m. Petit chemin en pente rapide.

RAIDIR (*rè-dir*) v. t. Rendre raide, tendre avec force : *raidir le bras, une corde.* V. i. et **Se raidir** v. pr. Devenir raide : *ses membres raidissent, se raidissent. Fig.* Tenir ferme : *se raidir contre les difficultés.* ANT. **Assouplir.**



Raie.

RAIDISSEMENT (*di-se-man*) ou **RAIDISSAGE** (*di-sa-je*) n. m. Action de raidir. ANT. **Assouplissement.**

RAIDISSEUR (*rè-di-seur*) n. m. Appareil servant à raidir les fils de fer.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *riga*). Trait de plume, de crayon, de pinceau, etc. Ligne quelconque, sillon peu profond. Séparation des cheveux, qui laisse voir la peau du crâne. Entre-deux des sillons d'un champ. *Physiq. Raies du spectre,* lignes obscures qui divisent transversalement les couleurs du spectre solaire.

RAIE (*rè*) n. f. (lat. *raja*). Genre de poissons plats des mers froides et tempérées : *la raie bouclée, qui atteint deux mètres de long, est commune dans les mers de France.*



Raifort.

RAIFORT (*rè-for*) n. m. (du lat. *radix,* racine, et *fortis,* fort). Espèce de crucifère antiscorbutique : *le raifort est un bon stimulant de la nutrition.*

RAIL (*ra, l* mll.) n. m. (mot angl.). Bande d'acier sur laquelle roulent les véhicules des chemins de fer et des tramways : *les rails sont fixés sur les traverses ou sur les longrines à l'aide de tire-fond et de coussinets.* Voie ferrée : *transport par rail.*

RAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. t. Plaisanter, tourner en dérision : *railler quelqu'un. Absol.* Badiner, ne pas parler sérieusement : *vous raillez, je crois.* **Se railler** v. pr. Se moquer : *se railler de la calomnie.*

RAILLÈRE (*ra, ll* mll., *è-re*) n. f. Nom que, dans les Pyrénées, on donne aux versants à pentes rapides et caillouteuses.

RAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-rî*) n. f. Action de railler. Plaisanterie moqueuse. *Entendre la raillerie,* avoir le talent de bien railler. *Entendre raillerie,* ne point s'offenser des plaisanteries dont on est l'objet. *N'entendre pas raillerie,* être sévère, pointilleux. *Raillerie à part,* sérieusement. *Cela passe la raillerie,* c'est trop fort.

RAILLEUR, EUSE (*ra, ll* mll., *eu-ze*) adj. Porté à la raillerie : *esprit railleur.* Qui marque la raillerie : *ton railleur.* N. : *un railleur.*

RAILLEUSEMENT (*ra, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. En raillant. (Peu us.)

RAILWAY (*rèl-ou-é*) n. m. Mot anglais qui signifie *chemin de fer, tramway.*



Rainette.

RAINE (*rè-ne*) n. f. (du lat. *rana,* grenouille). Ancien nom des grenouilles. Rainette.

RAINER (*rè-né*) v. t. Faire une rainure avec un rabot dit *bouvet* : *rainer une planche.*

RAINETTE (*rè-nè-te*) n. f. (de *raine*). Nom par lequel on désigne différents genres de grenouilles vertes. *Arboric.* V. REINETTE.

RAINURE (*rè*) n. f. Entaille faite en long dans un morceau de bois, de métal.

RAINURER v. t. Rainer.

RAIPONCE (*rè*) n. f. Campanule, dont la racine et les feuilles se mangent en salade.

RAIRE (*rè-re*) v. n. (lat. *radere.* — Se conj. comme *traire.*) Bramer, crier, en parlant des cerfs, des chevreuils. (On dit aussi RALLER ou RÉER.)

RAIS (*rè*) n. m. pl. (du lat. *radius,* rayon). Rayons de lumière. Rayons d'une roue. *Archit. Rais de cœur,* ornement en forme de cœur, qu'on emploie dans certaines moulures. V. RAI.



Raisin.

RAISIN (*rè-zin*) n. m. (lat. *racemus*). Fruit de la vigne : *raisin rouge ; raisin noir.* (V. VIN, VIGNE.) *Raisins de Corinthe,* raisins secs, à très petits grains, qui viennent des îles Ioniennes. *Raisins de loup,* baies narcotiques de la morelle noire. *Raisin d'ours,* espèce d'arbousier qui croît dans les régions montagneuses. *Raisin de mer,* œufs en grappe de certains mollusques céphalopodes. *Raisin,* format de papier (env. 0 m,65 sur 0 m,50). Crayon de rouge pour les lèvres.

RAISINÉ (*rè-zi-né*) n. m. Confiture faite avec du moût de raisin concentré, auquel on ajoute parfois des quartiers de poires.

RAISON (*rè-zon*) n. f. (lat. *ratio*). Faculté au moyen de laquelle l'homme peut connaître et juger : *la raison distingue l'homme de la bête.* Faculté intellectuelle, considérée comme règle de nos actions : *la raison ne triomphe pas toujours des passions.* Ce qu'on peut considérer comme un devoir, comme une chose conforme à l'équité : *se rendre à la raison.* Argument à l'appui d'un raisonnement : *raison convaincante.* Cause, motif : *avoir de bonnes raisons pour...* Satisfaction qu'on demande. Réparation d'un outrage : *demander raison d'une offense. Age de raison,* âge où les enfants commencent à avoir conscience de leurs actes. *Mariage de raison,* mariage de convenance, plutôt que d'inclination. *Perdre la raison,* tomber en démence. *Parler raison,* sagement, raisonnablement. *Avoir raison,* être fondé dans ce qu'on dit. *Entendre raison,* acquiescer à ce qui est raisonnable. *Se faire une raison,* prendre une détermination pour en finir. *Comme de raison,* comme il est juste. *Plus que de raison,* plus qu'il n'est convenable. *Pour valoir ce que de raison,* ce qui est de justice, d'équité. *Mettre à la raison,* réduire par force ou par conviction. *Raison d'Etat,* considération d'intérêt supérieur que l'on invoque dans un Etat, quand on fait des choses contraires à la loi, à la justice. *Comm. Raison sociale,* nom adopté par une société commerciale pour signer la correspondance, les effets de commerce, en un mot pour faire les actes que comporte l'acte d'association. *Math. Raison directe,* rapport entre deux quantités qui augmentent ou diminuent dans la même proportion. *Raison inverse,* rapport entre deux quantités dont l'une diminue, tandis que l'autre augmente dans la même proportion. *Raison d'une progression,* V. PROGRESSION. Loc. prép. : **A raison de,** au prix de. **En raison de,** en considération de.

RAISONNABLE (*rè-zo-na-ble*) adj. Qui est doué de raison : *l'homme est un être raisonnable.* Conforme à la raison : *prétention raisonnable.* Suffisant, convenable : *prix raisonnable.* Au-dessus du médiocre : *revenu raisonnable.* ANT. **Irraisonnable.**

RAISONNABLEMENT (*rè-zo-na-ble-man*) adv. Avec raison : *parler raisonnablement.* Passablement, convenablement : *boire raisonnablement.* ANT. **Irraisonnablement.**

RAISONNÉ (*rè-zo-né*), **E** adj. A quoi l'on applique les règles du raisonnement : *méthode raisonnée.* ANT. **Irraisonné.**

RAISONNEMENT (*rè-zo-ne-man*) n. m. Faculté, action ou manière de raisonner : *manquer de raisonnement.* Enchaînement de raisons déduites les unes des autres pour arriver à une démonstration : *raisonnements fondés.* Observations, objections : *pas tant de raisonnements !*

RAISONNER (*rè-zo-né*) v. i. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger : *raisonner juste.* Soulever des objections, au lieu d'écouter docilement les ordres ou les réprimandes : *les enfants ne doivent pas raisonner.* V. t. Appliquer le raison-

nement à ce qu'on fait. Converser sur : *raisonner politique.* Faire entendre raison à : *raisonner un malade. Mar.* Syn. ARRAISONNER.

RAISONNEUR, EUSE (*rè-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui raisonne : *un solide raisonneur.* Personne qui veut raisonner sur tout, qui discute les ordres, les observations : *raisonneur ennuyeux ; enfant raisonneur.*

RAJAH n. m. (hind. *radj*, roi). Prince hindou. (On écrit aussi RADJAH, RAJA ou RADJA.)

RAJEUNIR v. t. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Ramener à l'état de jeunesse : *Médée rajeunit Jason.* Rendre l'air de la jeunesse : *vêtement qui rajeunit.* Donner un air de nouveauté, de fraîcheur : *le printemps rajeunit la nature.* V. i. Redevenir jeune. Reprendre une nouvelle vigueur. **Se rajeunir** v. pr. Se dire plus jeune qu'on ne l'est. ANT. **Vieillir.**

RAJEUNISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui a la propriété de rajeunir. (Peu us.)

RAJEUNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action de rajeunir. État de celui qui est rajeuni.

RAJOUTER (*té*) v. t. Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT (*jus-te-man*) n. m. Action de rajuster.

RAJUSTER (*jus-té*) v. t. Ajuster de nouveau ; remettre en bon état : *rajuster une horloge.* **Se rajuster** v. pr. Se réconcilier après une brouille.

RÂLE n. m. Genre d'oiseaux échassiers très estimés comme gibier, et qui vivent en plaine (*râle des genêts*) ou aux abords des marécages (*râle d'eau*) : *le râle des genêts se trouve en France pendant la belle saison.*



Râle d'eau.

RÂLE ou **RÂLEMENT** (*man*) n. m. Action de râler. Bruit qu'on fait en râlant : *le râle de la mort.*

RALENTIR (*lan*) v. t. Rendre plus lent : *la digitaline ralentit les battements du cœur.* V. n. Devenir plus lent : *le train ralentit.* **Ralenti, e** : *Enfant ralenti*, arriéré. *Film au ralenti*, projeté à une vitesse moindre que celle de la prise de vue. N. m. Marche ralentie : *le ralenti d'un moteur.* ANT. **Accélérer.**

RALENTISSEMENT (*lan-ti-se-man*) n. m. Diminution de mouvement, d'activité : *ralentissement de la nutrition.* ANT. **Accélération.**

RÂLER (*lé*) v. i. Rendre un son enroué, par la difficulté de la respiration, en parlant des agonisants ou de personnes atteintes de certaines maladies respiratoires : *blessé qui râle.*

RALINGUE (*ghe*) n. f. (orig. scand.). Cordage cousu à une voile pour la fortifier.

RALINGUER (*ghé*) v. t. Garnir une voile de ses ralingues.

RALLIDÉS (*ra-li*) n. m. pl. Famille d'oiseaux échassiers, ayant pour types les *râles* et *poules d'eau.* S. un *rallidé.*

RALLIÉ (*ra-li-é*), **E** adj. Qui a donné son adhésion à un parti, à une cause. Spécialem., en France, se dit des députés royalistes ou impérialistes qui ont adhéré au régime républicain. N. : *les ralliés.*

RALLIEMENT ou **RALLÎMENT** (*ra-li-man*) n. m. Action de rallier les troupes, de se rallier. Sonnerie pour rallier. *Point de ralliement*, endroit marqué aux troupes pour se rallier. *Signe de ralliement*, signal auquel on doit se rallier autour d'un chef en cas de danger, d'échec, etc.

RALLIER (*ra-li-é*) v. t. (du préf. *re*, et de *allier*. Se conj. comme *prier*.) Rassembler ceux qui étaient dispersés : *rallier ses troupes.* Ramener à une cause, à une opinion : *rallier les partis.* Rejoindre : *rallier son poste. Rallier le bord*, rentrer à bord. *Rallier la terre*, s'en rapprocher. **Se rallier** v. pr. Se réunir.

RALLONGE (*ra-lon-je*) n. f. Ce qui sert à rallonger. Planches au moyen desquelles on augmente la surface des tables à coulisses.

RALLONGEMENT (*ra-lon-je-man*) n. m. Action de rallonger. Son résultat. ANT. **Raccourcissement.**

RALLONGER (*ra-lon-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rallongea, nous rallongeons.*) Rendre plus long en ajoutant quelque chose : *rallonger une table.* ANT. **Raccourcir.**

RALLUMER (*ra-lu-mé*) v. t. Allumer de nouveau : *rallumer une lampe. Fig.* Donner une nouvelle ardeur à : *rallumer la guerre.*

RALLYE (*ra-li*) n. m. (mot angl.). Course où les concurrents doivent rallier un point déterminé : *rallye automobile, rallye-ballon.*

RALLYE-PAPER (*ra-li-pé-peur*) n. m. (mot angl.). Sport dans lequel un cavalier, un cycliste, un automobiliste, parti avant les autres, sème sur son passage des papiers, qui guideront les poursuivants. Pl. des *rallye-papers.*

RAMADAN, RAMADHAN ou **RAMAZAN** n. m. Neuvième mois de l'année lunaire musulmane, consacré au jeûne. — Pendant sa durée, les musulmans doivent garder l'abstinence la plus complète, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Il se termine par des fêtes nommées *baïram.*

RAMAGE n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Représentation de rameaux, de branchages, sur une étoffe : *velours à ramages.* Chant des petits oiseaux, dans les branches des arbres : *le ramage des pinsons. Fig.* Babil des enfants.

RAMAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ramagea, nous ramageons.*) Couvrir de ramages : *ramager du velours.* V. i. Chanter, en parlant des oiseaux.

RAMAIGRIR (*mè*) v. t. Rendre maigre de nouveau. V. i. Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Action de ramaigrir.

RAMAS (*mâ*) n. m. (de *ramasser*). Assemblage confus d'objets : *ramas de vieux habits.* Réunion de personnes peu estimables : *ramas de bandits.*

RAMASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de ramasser : *le ramassage du bois mort.*

RAMASSE (*ma-se*) n. f. Traîneau sur lequel on descend les montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ (*ma-sé*), **E** adj. Trapu : *cheval ramassé.*

RAMASSE-MIETTES (*ma-se-mi-è-te*) n. m. inv. Plateau ou bassin dans lequel on fait tomber, à l'aide d'une brosse ou d'une raclette, les miettes dont une table est couverte.

RAMASSER (*ma-sé*) v. t. Faire un amas : *ramasser du bois mort.* Recueillir, collectionner : *ramasser des matériaux pour un ouvrage.* Prendre, relever ce qui est à terre : *ramasser ses gants.* Recueillir, ramener avec soi : *ramasser les pauvres. Ramasser ses forces*, les réunir pour quelque grand effort. **Se ramasser** v. pr. Se replier sur soi-même. Se pelotonner.

RAMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Léger clayonnage adapté à une faux pour ramasser les tiges coupées.

RAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui collectionne toutes sortes de choses. N. m. *Fam.* Celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS (*ma-si*) n. m. Assemblage de choses de peu de valeur, de personnes peu estimables : *un ramassis d'escrocs.*

RAMAZAN n. m. V. RAMADAN.

RAMBARDE (*ran*) n. f. (ital. *rambata*). Garde-corps placé autour des gaillards et des passerelles.

RAMBOUR ou **RAMBURES** (*ran*) n. m. (n. géogr.). Variété du pommier cultivé ; son fruit.

RAME n. f. (anc. allem. *rama*). Petite branche que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes. Aviron, longue pièce de bois aplatie par un bout, pour faire mouvoir un bateau.

RAME n. f. (espagn. *resma*). Réunion de cinq cents feuilles de papier ou vingt mains. Convoi de bateaux, de wagons, etc. *Coton de rames*, coton filé de médiocre qualité, dont on se servait jadis pour tisser les voiles des navires.

RAMÉ, E adj. Soutenu par des rames : *pois ramés. Boulets ramés*, joints ensemble par une chaîne, une barre, etc., et dont on se servait pour démâter les vaisseaux ennemis.

RAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *ramus*). Petite branche d'arbre. Subdivision d'une artère, d'une veine, d'un nerf. Subdivision d'un objet qui se partage : *les rameaux d'une famille. Dimanche des Rameaux*, dernier dimanche du carême. (Syn. PÂQUES FLEURIES.)

RAMÉE (*mé*) n. f. Branches coupées avec leur feuilles vertes : *un fagot de ramée.* Branches entrelacées, formant un couvert : *danser sous la ramée.*

RAMENABLE adj. Qui est susceptible d'être ramené. *Fig.* Qui peut être corrigé, converti. (Peu us.)

RAMENDER (*man-dé*) v. t. Amender, fumer de nouveau : *ramender un champ*. Remettre des feuilles d'or aux endroits d'un ouvrage de dorure où celle-ci a disparu. Diminuer de prix : *les boulangers ont ramendé le pain*. (Vx.)

RAMENER (*né*) v. t. (Se conj. comme *amener*.) Amener de nouveau. Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie : *ramener un déserteur*. Etre cause du retour de : *chien que la faim ramène au logis*. Faire arriver en déplaçant : *ramener un châle sur ses épaules*. *Fig.* Faire renaître, rétablir : *ramener l'abondance, la paix*. Rétablir après un écart : *ramener la question sur son véritable terrain*. N. m. *Le ramener*, opération de dressage qui consiste à obliger un cheval à plier l'encolure.

RAMEQUIN (*kin*) n. m. (allem. *rahmchen*). Sorte de pâtisserie au fromage.

RAMER (*mé*) v. t. Soutenir des plantes grimpantes avec des rames : *ramer des pois*. *Fam.* *Il s'y entend comme à ramer des choux*, il ne s'y entend pas du tout.

RAMER (*mé*) v. i. Manœuvrer la rame. *Fig.* et *fam.* Avoir beaucoup de fatigue.

RAMEREAU (*rô*) ou **RAMEROT** (*ro*) n. m. Jeune ramier.

RAMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. Disposition en rameaux.

RAMETTE (*mè-te*) n. f. Rame de papier à lettres. Châssis sans barre, employé dans les imprimeries pour imposer les ouvrages d'une seule page (affiches, etc.).

RAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui rame : *galère à trois rangs de rameurs*.

RAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de branches : *haricots rameux*. Qui a beaucoup de ramifications.

RAMIE (*mî*) n. f. Nom vulgaire d'une urticacée textile, que l'on cultive en extrême Orient.

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Nom de deux espèces de pigeons sauvages : *le ramier hiverne dans le Midi*. Adjectiv. : *pigeon ramier*.

RAMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ramus*, rameau). Assemblage de branchages. Syn. RAMÉE.

RAMIFICATION (*si-on*) n. f. Division d'un végétal arborescent. Division d'une artère, d'un nerf, d'une plante, etc., en parties plus petites, qui en sont comme les rameaux. *Fig.* Subdivision d'une chose quelconque : *les ramifications d'un complot*.

RAMIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Diviser en plusieurs rameaux. Faire des ramifications dans : *la sève ramifie la tige*. **Se ramifier** v. pr. Se partager en plusieurs branches. Se dit des arbres, des veines, etc. *Fig.* Se diviser et se subdiviser : *le protestantisme se ramifie à l'infini*.

RAMILLE (*ll* mll.) n. f. Nom donné aux dernières divisions des rameaux.

RAMINGUE (*ghe*) adj. (ital. *ramingo*). Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR v. t. et i. Amoindrir ou s'amoindrir de nouveau.

RAMOLLI (*mo-li*), **E** adj. pris substantiv. Personne qui a un ramollissement du cerveau ; qui est réduite à un état de quasi-imbécillité.

RAMOLLIR (*mo-lir*) v. t. Rendre mou : *ramollir du cuir*. *Fig.* Enerver, efféminer : *l'oisiveté ramollit les cœurs*. **Se ramollir** v. pr. : *la cire se ramollit au feu*. ANT. **Durcir, raffermir.**

RAMOLLISSABLE (*mo-li-sa-ble*) adj. Qui est susceptible de se ramollir.

RAMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui ramollit, relâche. N. m. : *la guimauve est un ramollissant*.

RAMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ramolli. *Méd.* Altération de certains organes qui se ramollissent. *Fam.* Etat de quasi-imbécillité. ANT. **Raffermissement.**

RAMON n. m. (de *rameau*). Sorte de balai. (Vx.)

RAMONAGE n. m. Action de ramoner : *le ramonage des cheminées doit être fait tous les ans*.

RAMONER (*né*) v. t. (de *ramon*). Racler l'intérieur d'une cheminée pour en enlever la suie.

RAMONEUR n. m. Dont le métier est de ramoner : *beaucoup de petits Savoyards venaient jadis à Paris comme ramoneurs*.

RAMPANT (*ran-pan*), **E** adj. Qui rampe : *animal rampant*. *Fig.* Humble, bassement soumis devant les grands : *homme, caractère rampant*. *Archit.* Qui va en pente : *un arc rampant*. *Blas.* Dressé sur ses pieds de derrière : *lion rampant*. *Littér.* Bas et plat : *style rampant*. *Bot.* Etalé sur le sol, horizontal : *tige rampante*.



Rampe d'escalier.

RAMPE (*ran-pe*) n. f. (de *ramper*). Partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long d'un escalier. Plan incliné, à pente douce, qui tient lieu d'escalier dans les jardins et dans les places fortes. Partie d'une route, d'un chemin de fer, inclinée par rapport à l'horizontale : *rampe très rapide*. Rangée de lumières sur le devant de la scène d'un théâtre, dans une devanture de magasin, etc.

RAMPEAU (*ran-pô*) n. m. Coup que l'on joue à certains jeux, comme revanche, après un premier coup joué. *Faire rampeau, être rampeau*, faire le même nombre de points, ce qui produit un coup nul.

RAMPEMENT (*ran-pe-man*) n. m. Action de ramper : *le rampement du serpent*.

RAMPER (*ran-pé*) v. i. (origin. germ.). Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles : *le serpent rampe*. S'étendre sur terre ou s'attacher aux arbres, comme le lierre, la vigne, etc. *Fig.* Vivre dans un état abject : *ramper dans la misère*. Garder une attitude basse, humiliante : *ramper devant les grands*. Manquer d'élévation dans le style, les idées.

RAMPIN (*ran*) adj. m. Se dit du cheval qui s'appuie en marchant sur les pinces des pieds de derrière, sans poser le talon.

RAMPISTE (*ran-pis-te*) n. et adj. m. Ouvrier tourneur, qui fait des rampes d'escalier en bois et des mains courantes.

RAMS (*ramss*) ou **REMS** (*rèmss*) n. m. (mot angl.). Nom d'un jeu de cartes qui se joue avec un jeu de piquet. *Faire son adversaire rams*, ne pas lui laisser faire de levées.

RAMURE n. f. Ensemble des branches et rameaux d'un arbre : *l'épaisse ramure du chêne*. Bois d'un ruminant à cornes ramifiées : *ramures du cerf*.

RANATRE n. f. Genre d'insectes hémiptères (punaises d'eau), allongés et cylindriques, qui courent sur l'eau.

RANCART (*kar*) n. m. *Mettre quelqu'un* ou *une chose au rancart*, de côté, au rebut : *vieux cheval, bon à mettre au rancart*.

RANCE adj. (lat. *rancidus*). Se dit de tout corps gras qui a contracté une odeur forte et une saveur âcre : *lard, beurre, huile rance*. N. m. Goût et odeur de ce qui est rance : *sentir le rance*.

RANCE n. f. Pièce de bois servant de chantier pour les futailles. N. f. pl. Pièces de bois appliquées sur les bordages d'un vieux bâtiment, pour le consolider.

RANCESCIBLE (*sè-si-ble*) adj. Susceptible de rancir : *huiles rancescibles*.

RANCH ou **RANCHO** n. m. Ferme de la prairie américaine. Pl. des *ranches*, des *ranchos*.

RANCHE n. f. (du lat. *ramex*, pieu). Chacune des chevilles de fer ou de bois qui servent d'échelons.

RANCHER (*ché*) n. m. Sorte d'échelle à un seul montant.

RANCIDITÉ n. f. Etat de ce qui est rance. (Peu us.)

RANCIO n. m. Vin de liqueur, qu'on a laissé vieillir et qui a pris le goût des vins d'Espagne.

RANCIR v. i. Devenir rance : *lard qui rancit*.

RANCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rancir. Etat de ce qui devient rance.

RANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Syn. de RANCIDITÉ.

RANCŒUR (*keur*) n. f. (lat. *rancor*). Haine, rancune, ressentiment : *garder une rancœur de nombreuses désillusions*.

RANÇON n. f. (du lat. *redemptio*, rachat). Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre : *payer rançon*. *Fig.* Prix, expiation : *la folie est parfois la rançon du génie*.

RANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de rançonner.

RANÇONNER (*so-né*) v. t. Exiger de force ce qui n'est point dû : *l'ennemi a rançonné la ville*. *Fig.* Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une

chose Exiger un prix excessif : *aubergiste qui rançonne les voyageurs.*

RANÇONNEUR, EUSE (*so-neur, eu-ze*) n. Qui rançonne.

RANCUNE n. f. (lat. *rancor*). Ressentiment qu'on garde d'une offense : *garder rancune à un adversaire heureux. Fam. Sans rancune*, oublions les sujets d'animosité.

RANCUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Syn. de RANCUNIER.

RANCUNIER (*nié*), **ÈRE** n. et adj. Qui est sujet à la rancune.

RANDON n. m. (du german. *rand*, bord). Mouvement impétueux.

RANDONNÉE (*do-né*) n. f. (de *randon*). Circuit que fait un animal autour de l'endroit où il a été lancé par le chasseur. *Fam.* Marche longue et ininterrompue : *faire une longue randonnée.*

RANG (*ran*) n. m. (du germ. *hring*, cercle). Ordre, disposition de choses, de personnes sur une même ligne : *un rang de soldats.* Place qui convient à chaque personne ou à chaque chose parmi plusieurs : *garder son rang.* Place qu'on occupe dans l'opinion des hommes par sa dignité, son mérite, etc. : *tenir un rang honorable.* Différentes classes de la société : *les révolutions confondent tous les rangs. Se mettre sur les rangs* parmi les prétendants à une place. *Mettre au rang*, au nombre de. *Mar.* Classification des vaisseaux d'après leur taille ou leur armement : *vaisseau de premier rang.*

RANGÉ, E adj *Fig.* Qui a de l'ordre, de la conduite : *homme rangé. Bataille rangée*, qui se livre entre deux armées régulièrement disposées.

RANGÉE (*jé*) n. f. Suite de plusieurs choses sur une même ligne : *une rangée d'arbres.*

RANGEMENT (*man*) n. m. *Fam.* Action de ranger.

RANGER (*jé*) v. t. (de *rang*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rangea, nous rangeons.*) Mettre en rang, dans un certain ordre : *ranger des papiers.* Mettre au nombre de : *ranger un auteur parmi les classiques.* Détourner, mettre de côté : *ranger une voiture. Fig.* Soumettre avec contrainte : *ranger un pays sous ses lois. Mar.* Longer, passer près de : *ranger une côte.* **Se ranger** v. pr. S'écarter pour faire place. Se placer dans un certain ordre. En parlant de plusieurs personnes : *se ranger autour d'une table. Se ranger du côté de*, s'engager dans le parti de : *se ranger du côté du succès. Se ranger à un avis, à une opinion*, l'adopter. *Fig.* Prendre une conduite plus réglée. ANT. **Déranger.**

RANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui range, qui est employée à ranger.

RANI n. f. Reine ou princesse hindoue. Femme d'un rajah.

RANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de batraciens, dont la grenouille verte (*rainette*) est le type. S. un *ranidé.*

RANIMABLE adj. Qui peut être ranimé.

RANIMER (*mé*) v. t. Rendre la vie. *Par ext.* Redonner de la vigueur, du mouvement : *ranimer un noyé par des frictions. Fig.* Redonner de l'ardeur : *l'exemple du chef ranime le soldat.* Réveiller, rajeunir : *le printemps ranime la nature.*

RANULE n. f. (du lat. *ranula*, petite grenouille). Tumeur sous la langue, appelée aussi GRENOUILLETTE.

RANZ (*ranz'* ou *rants*) n. m. invar. Nom donné, en Suisse, à des airs pastoraux. — Les ranz des vaches sont des airs populaires chantés par les bergers dans les montagnes, ou joués par eux sur le cor des Alpes, pour conduire les troupeaux. Les effets sympathiques que ces airs exercent sur les montagnards helvétiens les ont rendus célèbres. A l'époque où des régiments suisses étaient à la solde de la France, on fut obligé de défendre, sous peine de mort, de jouer le ranz des vaches, qui poussait les soldats les uns à la désertion, les autres au suicide, et qui les plongeait tous dans une profonde mélancolie.

RAOUT (*ra-out'*) n. m. (angl. *rout*). Réunion, fête où l'on invite des personnes du monde : *donner un raout.*

RAPACE adj. (lat. *rapax*). Ardent à la proie : *le vautour est rapace. Fig.* Avide de gain : *usurier rapace.*

RAPACES n. m. pl. Ordre d'oiseaux carnassiers, comme l'aigle, le vautour, etc. (On les appelle aussi ACCIPITRES.) S. un *rapace.*


Tête et serre d'un rapace.

RAPACITÉ n. f. Avidité de l'animal qui se jette sur sa proie. et *fig.*, avidité d'une personne cupide : *la rapacité de l'usurier.*

RÂPAGE n. m. Action de râper : *le râpage des betteraves.*

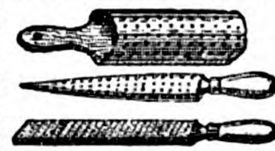
RAPATELLE (*tè-le*) n. f Tissu de crin qui sert à faire des sacs et des tamis

RAPATRIAGE n. m. *Fam.* Réconciliation (Peu us.)

RAPATRIEMENT (*trî-man*) n. m. Action de rendre quelqu'un à sa patrie. Renvoi dans leur patrie, par les soins des consulats, de marins, soldats ou voyageurs, restés en pays étranger. Réconciliation.

RAPATRIER (*tri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Ramener dans sa patrie : *rapatrier des émigrés.* Réconcilier des personnes qui étaient brouillées : *rapatrier deux frères.*

RAPATRONNAGE (*tro-na-je*) n. m. Réunion qu'on fait du tronc d'un arbre coupé à une souche restée en terre, pour vérifier si l'un provient de l'autre.


Râpes.

RÂPE n. f. (anc. haut allem. *raspon*). Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux, certaines substances. Espèce de lime à grosses entailles, à l'usage des menuisiers, des serruriers, etc. (V. RAFLE.)

RÂPÉ, E adj. *Habit râpé*, usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ n. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin ; ce vin même : *boire du râpé.* Boisson obtenue en mettant des grappes de raisins frais (écrasés ou non) dans un tonneau et en les arrosant d'eau. Copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER (*pé*) v. t. Mettre en poudre avec la râpe : *râper des pommes de terre.* User la surface d'un corps avec une râpe : *râper du bois. Fam.* User jusqu'à la corde : *le temps râpe les habits.*

RÂPERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on râpe les betteraves destinées à la fabrication du sucre, le bois pour faire de la pâte à papier, etc.

RÂPES n. f pl. Crevasses du pli du genou, chez le cheval.

RAPETASSAGE (*ta-sa-je*) n. m. Action de rapetasser. Son résultat.

RAPETASSER (*ta-sé*) v. t. *Fam.* Raccommoder grossièrement : *rapetasser de vieilles hardes.*

RAPETASSEUR, EUSE (*ta-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui rapetasse.

RAPETISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action ou effet de rapetisser. ANT. **Agrandissement.**

RAPETISSER (*ti-sé*) v. t. Rendre plus petit : *la distance rapetisse les objets.* V. i. Devenir plus petit : *les jours rapetissent.*

RAPHAÉLESQUE (*lès-ke*) adj. Qui a les qualités de Raphaël. Qui rappelle les types de Raphaël : *madone raphaélesque.*


Raphia.

RAPHÉ n. m. (du gr. *raphê*, suture). *Anat.* Petite saillie imitant une suture.

RAPHIA n. m. Genre de palmiers d'Afrique et d'Amérique, fournissant des fibres très solides.

RAPHIDE n. f. Nom de cristaux en forme d'aiguilles, qui existent chez certaines cellules animales et végétales.

RAPIAT (*pi-a*), **E** adj. (du lat. *rapere*, enlever). *Pop.* Avide, cupide.

RAPIDE adj. (lat. *rapidus*). Qui a lieu avec vitesse : *mouvement rapide.* Qui se meut avec vitesse : *un cheval rapide.* Qui s'accomplit avec rapidité : *conquête rapide.* Très incliné : *côte rapide.* ANT. **Lent.**

RAPIDE n. m. Partie d'un fleuve où le courant devient très rapide et forme presque une cataracte : *les rapides du Mé-kong.* Train à marche aussi accélérée que possible : *le rapide de Bordeaux.*

RAPIDEMENT (*man*) adv. Avec rapidité : *l'autruche court rapidement.* ANT. **Lentement.**

RAPIDITÉ n. f. (de *rapide*). Célérité, grande vitesse. *Fig.* : *la rapidité du temps.* ANT. **Lenteur.**

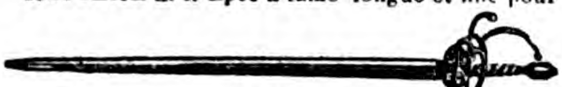
RAPIÉCEMENT (*man*) ou **RAPIÉÇAGE** n. m. Action de rapiécer.

RAPIÉCER (*sé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer* et prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il rapiéça, nous rapiéçons.*) Mettre des pièces à du linge, à des habits : *rapiécer un manteau.*

RAPIÉCETAGE n. m. Action de rapiéceter. Choses rapiécetées.

RAPIÉCETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rapiécetterai.*) Mettre de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose, pour le raccommoder : *rapiéceter des habits, des meubles.*

RAPIÈRE n. f. Epée à lame longue et fine pour



Rapière

frapper d'estoc : *la rapière était surtout une arme de duel.*

RAPIN n. m. Jeune élève en peinture.

RAPINE n. f. (lat. *rapina*). Action de ravir par violence : *le loup est né pour la rapine.* Ce qui est ravi : *vivre de rapines.* Pillage, concussion : *s'enrichir par ses rapines.*

RAPINER (*né*) v. t. et i. Prendre par rapine.

RAPINERIE (*rî*) n. f. Action de rapiner ; acte de rapine.

RAPOINTIR v. t. Refaire une pointe à : *rapointir une alène.*

RAPPAREILLEMENT (*ra-pa-rè, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de rappareiller.

RAPPAREILLER (*ra-pa-rè, ll* mll., *é*) v. t. Remettre avec son pareil : *rappareiller deux vases, deux chevaux.*

RAPPARIEMENT (*ra-pa-rî-man*) n. m. Action de rapparier. Son résultat.

RAPPARIER (*ra-pa-ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire : *rapparier des gants.*

RAPPEL (*ra-pèl*) n. m. (de *rappeler*). Action par laquelle on rappelle : *rappel d'un ambassadeur.* Batterie de tambour pour rassembler une troupe : *battre le rappel.* Action de payer à quelqu'un une portion d'appointements ou d'arrérages restés en suspens. *Rappel à l'ordre,* action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires.

RAPPELABLE (*ra-pe*) adj. Qui peut être rappelé.

RAPPELER (*ra-pe-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je rappellerai.*) Appeler de nouveau. Faire revenir en appelant. Appeler fréquemment. Faire revenir quelqu'un d'un pays étranger où il exerçait des fonctions : *rappeler un ambassadeur.* Permettre à un exilé de rentrer dans sa patrie : *rappeler les proscrits. Fig.* Ramener à : *rappeler à la vie.* Faire rentrer : *rappeler à l'ordre, au devoir.* Faire revenir en la mémoire : *rappeler un souvenir.* Reproduire la ressemblance de : *la Madeleine, à Paris, rappelle un temple grec. Rappeler ses esprits,* reprendre ses esprits. **Se rappeler** v. pr. Se souvenir. — Dites : *se rappeler quelque chose,* et non *de quelque chose ; je me le rappelle,* et non *je m'en rappelle ; les choses que je me rappelle,* et non *dont je me rappelle.*

RAPPLIQUER (*ra-pli-ké*) v. t. Appliquer de nouveau. V. i. *Pop.* Revenir.

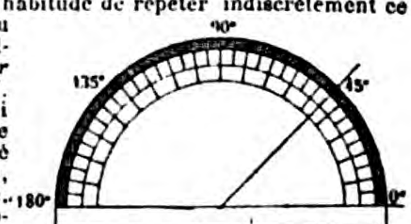
RAPPOINTIS (*ra-poin-tî*) n. m. Pointe de fer enfoncée dans un bois pour retenir le plâtre.

RAPPORT (*ra-por*) n. m. Revenu, produit : *le rapport d'une terre.* Etat d'un fonds qui donne un produit : *terre en plein rapport.* Récit, compte rendu : *faire un rapport fidèle.* Relation faite par indiscrétion ou malignité : *faire des rapports.* Exposé sommaire, qu'un juge fait des circonstances se rattachant à un procès. Témoignage de médecins ou d'experts, rendu par ordre de justice. Conformité, analogie : *personnes qui ont des rapports de caractère.* Commerce, relations que les hommes ont entre eux : *entretenir des rapports de commerce, d'amitié avec quelqu'un. Dr.* Action par laquelle celui qui a reçu une somme, un bien, les rapporte à la succession pour faire compte au partage : *le rapport des immeubles se fait en nature. Gram.* Relation entre les mots dans la construction. *Math. Rapport de deux nombres,* le quotient de leur division ; *rapport de deux grandeurs,* le nombre qui exprime la mesure de l'une quand l'autre est prise pour unité. *Terres de rapport,* terres qu'on est allé prendre dans un lieu pour les rapporter dans un autre. *Maison de rapport,* immeuble dont la location donne des revenus au propriétaire. Loc. prép. : **Par rapport à,** en proportion de : *la terre est petite par rapport au soleil.* **Sous le rapport de,** au point de vue de, eu égard à.

RAPPORTABLE (*ra-por*) adj. Qui peut être rapporté.

RAPPORTER (*ra-por-té*) v. t. Apporter une chose au lieu où elle était : *emporter et rapporter un sac.* Apporter de voyage : *rapporter des cigares de La Havane.* Ajouter à une chose pour la compléter : *rapporter un bout de planche à une étagère.* Donner comme produit : *cette terre rapporte beaucoup de blé.* Faire le récit de : *historien qui rapporte des faits curieux.* Redire par indiscrétion ou malice : *personne qui rapporte tout.* Faire remonter : *rapporter un fait à telle époque.* Revoquer, annuler : *rapporter une loi.* Diriger vers un but, vers une fin : *rapporter tout à son profit. Chass.* Se dit d'un chien qui rapporte à une personne l'objet qu'elle a lancé, le gibier qu'elle a tué. *Géom.* Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain : *rapporter des angles.* **Se rapporter** v. pr. Avoir de la conformité : *les dépositions de ces témoins ne se rapportent pas.* Avoir rapport à : *le pronom relatif se rapporte à son antécédent. S'en rapporter à quelqu'un,* s'en remettre à sa décision, ajouter foi à ce qu'il dit.

RAPPORTEUR, EUSE (*ra-por, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de répéter indiscrètement ce qu'elle a vu ou entendu. Adjectiv. : *écolier rapporteur.* N. m. Celui qui est chargé de faire l'exposé d'un procès, d'une affaire, de faire le rapport des conclusions que propose une commission parlementaire, etc. : *le rapporteur général du budget.* (Est aussi adjectif dans ce sens : *juge rapporteur.*) *Géom.* Demi-cercle ou cercle entier, divisé pour rapporter ou mesurer des angles.



Rapporteur. (Géom.)

RAPPRENDRE (*ra-pran-dre*) v. t. Apprendre de nouveau.

RAPPRÊTER (*ra-prè-té*) v. t. Donner un second apprêt à une étoffe.

RAPPROCHEMENT (*ra-pro-che-man*) n. m. Action de rapprocher ; son résultat. *Fig.* Réconciliation. Comparaison, parallèle : *établir un rapprochement entre deux textes.* ANT. **Eloignement.**

RAPPROCHER (*ra-pro-ché*) v. t. Approcher de nouveau, de plus près : *rapprocher une lampe qu'on avait éloignée.* Rendre plus proche : *rapprocher son fauteuil du feu.* Faire paraître plus proche : *les lorgnettes rapprochent les objets.* Etablir des relations entre : *le besoin rapproche les hommes.* Réconcilier : *rapprocher deux personnes.* Mettre en parallèle. Envisager à la fois : *rapprocher des circonstances.* ANT. **Eloigner.**

RAPPROPRIER (*ra-pro-pri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre propre de nouveau.

RAPPROVISIONNER (*ra-pro-vi-zi-o-né*) v. t. Approvisionner de nouveau : *rapprovisionner une place après un siège.*

RAPSODE ou **RHAPSODE** n. m. (gr. *rhapsôdos* ; de *rhaptein,* coudre, et *ôdê,* chant). Nom que les

Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes, surtout ceux d'Homère.

RAPSODIE ou **RHAPSODIE** (*dî*) n. f. Chez les anciens, se disait des morceaux détachés des poèmes d'Homère, que chantaient les rapsodes. Auj., ouvrage fait de pièces et de morceaux, de parties disparates : *une ennuyeuse rapsodie*.

RAPSODISTE ou **RHAPSODISTE** (*dis-te*) n. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT (*rapt'*) n. m. (lat. *raptus*). Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction.

RÂPURE n. f. Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETTE (*kè-te*) n. f. (de l'ar. *rahat*, paume). Instrument formé d'un morceau de bois courbé en ovale et garni d'un réseau pour jouer à la paume, au tennis ou au volant. Appareil de forme analogue, que l'on attache au pied pour marcher sur la neige.



Raquette.

RAQUETTIER ou **RAQUETIER** (*ra-kè-ti-é*) n. m. Celui qui fait des raquettes.

RARE adj. (lat. *rarus*). Qui n'est pas commun : *phénomène rare*. Clairsemé : *avoir la barbe rare*. Qui a un mérite extraordinaire : *homme rare*. *Fam.* Qu'on voit peu souvent : *vous devenez bien rare*. *Physiq.* Opposé à DENSE : *l'air est plus rare à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère*. ANT. **Commun, fréquent, ordinaire.**

RARÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Action de raréfier. Etat de ce qui est raréfié : *la machine pneumatique produit la raréfaction de l'air*. ANT. **Condensation.**

RARÉFIABLE adj. Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT (*fi-an*), **E** ou **RARÉFACTIF, IVE** adj. Qui dilate : *agents raréfiants*.

RARÉFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *rarus*, rare, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre moins dense, soit par augmentation de volume sans changement de poids, soit par absorption : *la chaleur raréfie l'air*. ANT. **Condenser.**

RAREMENT (*man*) adv. Peu souvent. ANT. **Souvent.**

RARESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Etat de ce qui se raréfie.

RARESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui devient rare ; qui se raréfie : *fluide rarescent*.

RARETÉ n. f. Qualité de ce qui est rare : *la rareté d'un phénomène*. Objet curieux : *un cabinet de raretés*. Etat de ce qui est peu dense : *la rareté de l'air dans les hautes régions*. *Pour la rareté du fait*, à cause de la singularité de la chose. ANT. **Fréquence, abondance.**

RARISSIME (*ris-si-me*) adj. *Fam.* Très rare.

RAS, E (*ra, ra-ze*) adj. (du lat. *rasus*, rasé). Coupé jusqu'à la peau : *barbe rase*. Qui a le poil fort court : *basset à poil ras ; velours ras*. *Rase campagne*, pays plat et découvert. (S'oppose souvent, en ce sens, à PLACE FORTE : *capituler en rase campagne*.) *Mesure rase*, pleine jusqu'aux bords. *Faire table rase*, mettre de côté les idées reçues, les institutions antérieures, pour s'en former ou en former de nouvelles. N. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie, dont le poil ne paraît point. *Au ras de l'eau*, de manière à être de niveau avec la surface de l'eau.

RAS n. m. V. RAZ.

RAS (*ra*) n. m. (du lat. *ratis*, radeau). Plate-forme flottante, pour travailler à la carène d'un bâtiment.

RAS (*râs*) n. m. (mot arabe qui signif. *tête*) préfixe des noms de cap ou de promontoire, dans les noms arabes : *le ras Kapoudia*, Chef : *le ras Makonnen*.

RASADE (*za-de*) n. f. Liquide qui remplit un vase à boire jusqu'aux bords : *se verser une rasade de vin*.

RASAGE (*za-je*) n. m. Opération par laquelle on débarrasse les étoffes des poils trop longs et des inégalités.

RASANT (*zan*), **E** adj. Qui rase, qui effleure. *Tir rasant*, qui passe à fleur de terre. *Fortification rasante*, qui s'élève à peine au-dessus du terrain environnant. *Pop.* Fatigant, ennuyeux.

RASCASSE (*ras-ka-se*) n. f. Nom vulgaire d'un poisson du genre scorpène, commun dans la Méditerranée : *la rascasse entre dans la confection de la bouillabaisse*. (V. la planche POISSONS.)

RASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de raser une place, des fortifications, etc. (Peu us.)

RASE-MOTTES (En) loc. adv. A ras du sol : *voler en rase-mottes*.

RASER (*zé*) v. t. (lat. *radere*). Couper ras le poil : *raser la barbe*. Abattre à ras de terre : *raser un édifice*. *Mar. Raser un navire*, couper ses mâts. *Fig.* Passer tout auprès avec rapidité : *raser les murs*.

RASETTE (*zè-te*) n. f. Petit soc qui se fixe sur une charrue en avant du coutre et qui a pour fonction de couper les mauvaises herbes.

RASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui rase : *raseur de velours*. *Pop.* Personne ennuyeuse.

RASH (*rach'*) n. m. Eruption érythémateuse, qui s'observe au début ou au cours de diverses maladies.

RASIBUS (*zi-buss*) adv. *Fam.* Ras, tout près.

RASIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Ancienne mesure de capacité, valant 70 lit. 14.

RASOIR (*zoir*) n. m. Sorte de couteau à tranchant très affilé, dont on se sert pour faire la barbe. *Fam.* Personne ou chose ennuyeuse.



Rasoir.

RASSADE (*ra-sa-de*) n. f. Verroterie autrefois en usage dans les échanges avec les nègres.

RASSASIANT (*ra-sa-zi-an*), **E** adj. Qui rassasie : *mets rassasiant*.

RASSASIEMENT (*ra-sa-zi-man*) n. m. Etat d'une personne rassasiée. (Peu us.)

RASSASIER (*ra-sa-zi-é*) v. t. (du préf. *re*, de *ad*, et du lat. *satiare*, assouvir. — Se conj. comme *prier*.) Apaiser la faim et, *fig.*, ôter, par l'usage, le désir de : *rassasier quelqu'un de fêtes*. Assouvir, contenter : *rassasier ses yeux de...*

RASSE (*ra-se*) n. f. Panier à mesurer le charbon dans les forges.

RASSEMBLEMENT (*ra-san-ble-man*) n. m. Action de rassembler ce qui est épars. Action de rassembler des troupes. Concours de personnes : attroupement : *dissiper un rassemblement*. Sonnerie pour assembler une troupe. ANT. **Eparpillement, dispersement.**

RASSEMBLER (*ra-san-blé*) v. t. Assembler de nouveau : *amis séparés que le hasard rassemble*. Réunir, mettre ensemble : *rassembler les mains*. Faire amas : *rassembler des matériaux*. *Fig.* Recueillir, concentrer, remettre en ordre : *rassembler ses forces, ses idées*. *Rassembler un cheval*, le tenir dans la main et dans les jambes, de façon à le préparer aux mouvements qu'on veut lui faire exécuter. ANT. **Eparpiller.**

RASSEOIR (*ra-soir*) v. t. (Se conj. comme *asseoir*.) Asseoir de nouveau. Replacer : *rasseoir une pierre*. *Fig.* Remettre en ordre : *rasseoir ses idées*. **Se rasseoir** v. pr. S'asseoir de nouveau. *Fig.* Se calmer, se remettre : *se rasseoir après une émotion*.

RASSÉRÉNEMENT (*ra-sé-rè-ne-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir serein. (Peu us.)

RASSÉRÉNER (*ra-sé-ré-né*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre serein : *un orage peut rasséréner le ciel*. *Fig.* Rendre le calme à : *rasséréner les traits du visage*. **Se rasséréner** v. pr. Devenir serein. *Fig.* Retrouver son calme.

RASSIS, E (*ra-si, i-ze*) adj. (de *rasseoir*). *Pain rassis*, qui n'est plus frais. *Fig. Esprit rassis*, calme, réfléchi. *De sens rassis*, sans être ému. ANT. **Frais.**

RASSORTIMENT (*ra-sor-ti-man*) ou **RÉASSORTIMENT** (*a-sor-ti-man*) n. m. Action de rassortir : *le rassortiment d'un fonds de magasin*.

RASSORTIR (*ra-sor*) ou **RÉASSORTIR** (*a-sor*) v. t. Assortir de nouveau.

RASSOTER (*ra-so-té*) v. t. *Fam.* Faire devenir sot.

RASSURANT (*ra-su-ran*), **E** adj. Propre à rassurer : *nouvelle rassurante*. ANT. **Inquiétant.**

RASSURER (*ra-su-ré*) v. t. Affermir, rendre stable : *rassurer une voûte*. Rendre la confiance, la tranquillité : *vos paroles me rassurent*. ANT. **Inquiéter, ébranler.**

RASTAQUOUÈRE (*ras-ta-kou-è-re*) n. m. (de l'espagn. *arrastracuero*, traîne-cuir). Etranger menant grand train, et dont on ne connaît pas les moyens d'existence.

RASTEL (*ras-tèl*) n. m. (dialectal). Dans le Midi, réunion de gens que l'on invite à boire.

RASURE (*ra-zu-re*) n. f. Action de raser les cheveux ou la barbe. Son résultat. (Peu us.)

RAT (*ra*) n. m. Genre de mammifères rongeurs à longue queue annelée, très répandus sur tout le globe ;

les rats dévastent les greniers et les magasins. Homme très avare : *c'est un rat. Avoir des rats [dans la tête]*, des caprices, des fantaisies bizarres. *Rat d'hôtel*, filou qui dévalise les hôtels. *Rat d'église*, dévot. *Rat de cave*, employé des contributions indirectes, qui visite les caves contenant des boissons spiritueuses. Longue et mince mèche de coton recouverte de cire et repliée sur elle-même, servant pour s'éclairer dans une cave, un escalier, etc.


Rat.

RATA n. m. (abrév. de *ratatouille*). *Pop.* Ragoût de pommes de terre ou de haricots. Ragoût quelconque. Pitance : *un maigre rata.*

RATAFIA n. m. Liqueur préparée en faisant macérer dans de l'alcool additionné de sucre des substances aromatiques (angélique, vanille, noyaux, etc.).

RATANHIA (*ta-ni-a*) n. m. Nom vulgaire de diverses espèces de kramérie du Pérou, dont l'écorce est très astringente.

RATATINÉ, E adj. Flétri, ridé, racorni : *pomme ratatinée.*

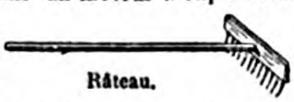
RATATINER (*né*) v. t. Rider, racornir. **Se ratatiner** v. pr. Se rider, se racornir.

RATATOUILLE (*tou, ll* mll.) n. f. (provenç. *ratatoulho*). *Pop.* Ragoût grossier.

RATE n. f. (holl. *raat*). Viscère situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes : *le rôle physiologique de la rate n'est pas nettement établi. Fig.* et *fam. Dilater, désopiler la rate*, faire rire. *Ne pas se fouler la rate*, travailler mollement.

RATE n. f. Femelle du rat.

RATÉ n. m. Coup d'arme à feu qui n'est pas parti. Allumage défectueux dans un moteur à explosion. *Fig.* Écrivain, artiste, acteur, etc., qui, faute de talent ou de chance, n'a pas réussi : *les ratés.*


Râteau.

RÂTEAU (*tô*) n. m. (lat. *rastellus*). Instrument d'agriculture et de jardinage, formé d'une traverse munie de dents.

RATEL (*tèl*) n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Inde, voisins des blaireaux.


Ratel

RÂTELAGE n. m. Action de râteler.

RÂTELÉE (*lé*) n. f. Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER (*lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je râtellerai.*) Ramasser avec le râteau : *râteler du foin.* Se dit pour *ratisser.*

RÂTELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui râtelle les foins.

RÂTELIER (*li-é*) n. m. Espèce d'échelle suspendue en travers aux murs d'une écurie, pour mettre le foin et la paille qu'on donne aux animaux. Montants garnis de crochets, sur lesquels on place les fusils, dans les casernes et les corps de garde. Tringle le long d'un établi de menuisier pour y placer les outils. *Fig. et Fam.* Les deux rangées de dents d'une personne. Se dit surtout des fausses dents ; *se faire poser un râtelier* Loc. fam. *Manger à deux râteliers, à plusieurs râteliers*, servir avec profit deux causes opposées ; tirer profit de plusieurs emplois différents.


Râtelier.

RÂTELURES n. f. pl. Ce qu'on ramasse avec le râteau

RATER (*té*) v. i. (de *rat*). Se dit d'une arme à feu qui manque à partir *Fig.* Échouer, ne pas réussir : *entreprise qui rate.* V. t. Manquer : *rater un lièvre. Fig.* Ne pas atteindre, ne pas obtenir : *rater une place.*

RATIBOISER (*zé*) v. t *Fam.* Prendre, rafler : *ratiboiser au jeu l'argent de quelqu'un*

RATIER (*ti-é*) n. et adj. m. Chien qui prend les rats.

RATIÈRE n. f. Petit piège pour prendre les rats.


Ratière.

RATIFICATIF, IVE adj. Qui ratifie : *acte ratificatif.*

RATIFICATION (*si-on*) n. f. Confirmation, en forme authentique, de ce qui a été fait ou promis : *la ratification des traités appartient aux Chambres* Acte qui la contient.

RATIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *ratus*, certain, et *facere*, faire.— Se conj comme *prier.*) Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis : *ratifier un acte, un traité.*

RATINAGE n m. Sorte de frisure que l'on fait subir à certaines qualités de drap noir, à des ratines, à quelques peluches.

RATINE n f Étoffe de laine croisée, dont le poil est tiré au dehors et frisé.

RATINER (*né*) v. t. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser

RATIOCINATION (*si-o-si-na-si-on*) n. f Exercice de la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATIOCINER (*si-o-si-né*) v. i. (lat. *ratiocinari*). Exercer la faculté de raisonner (en mauv. part).

RATION (*si-on*) n. f. (lat. *ratio*). Portion de pitance qui revient à une personne ou à un animal : *une maigre ration.* Portion journalière de vivres, de fourrage, qui se distribue aux troupes, aux prisonniers, etc. Quantité d'aliments ou de boisson déterminée, qu'il n'est pas permis de dépasser *mettre un malade à la ration.*

RATIONAL (*si-o*) n. m. Morceau d'étoffe carré, orné de douze pierres précieuses, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine Syn PECTORAL.

RATIONALISATION n f Action de rationaliser : *la rationalisation d'une fabrication.*

RATIONALISER (*si-o, zé*) v t Rendre rationnel : *Justinien a rationalisé le droit.*

RATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n m. Doctrine philosophique, qui rejette la Révélation et prétend tout expliquer au moyen de la raison. Doctrine d'après laquelle les idées viennent de la raison, non de l'expérience.

RATIONALISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au rationalisme. N. Partisan de cette théorie

RATIONALITÉ (*si-o*) n. f. Caractère rationnel.

RATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Qui reçoit une ration *les rationnaires d'une place assiégée*

RATIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj (du lat. *ratio*, raison). Qui est fondé sur la seule raison *certitude rationnelle.* Conforme à la raison : *méthode rationnelle* Qui est déduit par le raisonnement et n'a rien d'empirique *mécanique rationnelle. Astr Horizon rationnel*, grand cercle de la sphère céleste dont le plan est perpendiculaire à la verticale du lieu d'observation *Math. Nombre rationnel*, dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par un nombre. *Quantité algébrique rationnelle*, celle qui ne contient l'indication d'aucune racine à extraire relativement à la variable ANT **Irrationnel.**

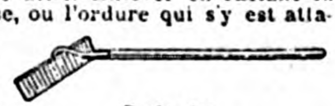
RATIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière rationnelle : *agir rationnellement*

RATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de rationner

RATIONNER (*si-o-né*) v t. Faire une répartition de vivres, de combustible, à bord d'un navire ou dans une ville assiégée *rationner le pain.* Mettre à la ration : *rationner un convalescent.*

RATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de ratisser.

RATISSER (*ti-sé*) v. t. Nettoyer et unir avec un râteau : *ratisser une allée.* Enlever en raclant la superficie d'une chose, ou l'ordure qui s'y est attachée : *ratisser des navets.*


Ratissoire.

RATISSETTE (*ti-se-te*) n. f. Outil de briquetier pour rassembler la terre.

RATISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Outil de jardinage pour effectuer des sarclages légers.

RATISSURE (*ti-su-re*) n. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

RATITES n. m. pl. Grande division des oiseaux dans laquelle on fait rentrer les coureurs (casoars, autruches, etc.). S. un *ratite.*

RATON n. m. Petit rat. Genre de mammifères carnassiers, qui vivent au bord des eaux. Terme de caresse, en s'adressant à un enfant. *Raton laveur*, nom vulgaire d'un petit mammifère américain, qui doit son nom à l'habitude qu'il a de tremper dans l'eau les aliments avant de les porter à sa bouche. (Les Américains l'appellent *racoon*.)

RATON n m (holl *rate*). Pâtisserie faite avec du fromage mou


Raton laveur.

RATTACHAGE (*ra-ta*) ou **RATTACHEMENT** (*ra-ta-che-man*) n. m Action de rattacher Son résultat.

RATTACHER (*ra-ta-ché*) v t. Attacher de nouveau . *rattacher les cordons de ses souliers. Fig.* Rendre attaché à : *une passion le rattache à la vie.* Faire dépendre : *rattacher une question à une autre.*

RATTEINDRE (*ra-tin-dre*) v. t. (Se conj. comme *craindre*) Rattraper. (Peu us.)

RATTRAPAGE (*ra-tra*) n. m. Action de rattraper ou de se rattraper.

RATTRAPER (*ra-tra-pé*) v t. Attraper de nouveau ; reprendre, ressaisir : *rattraper un prisonnier.* Rejoindre en route : *allez devant, je vous rattraperai. Fig. On ne m'y rattrapera plus*, on ne me trompera plus de nouveau, ou je ne ferai plus la même sottise.

RATURAGE n m. Action de raturer Opération qui consiste à amincir, unir et blanchir le parchemin.

RATURE n f (du lat. *radere*, raser). Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit, pour l'effacer : *manuscrit chargé de ratures.*

RATURER (*ré*) v t. Effacer à l'aide de ratures · *raturer un mot mal écrit* Faire subir au parchemin l'opération du raturage.

RAUCHEUR (*rô*) n m. Ouvrier mineur, chargé de veiller à l'entretien du boisage des galeries.

RAUCITÉ (*rô*) n. f. Caractère d'une voix rauque, d'un ton rauque. (Peu us.)

RAUQUE (*rô-ke*) adj. (lat. *raucus*). Rude et comme enroué : *voix rauque.*

RAVAGE n. m. (de *ravir*). Dommage, dégât, causé par la guerre, les éléments, une force quelconque, etc. : *les cyclones causent de grands ravages dans les pays tropicaux. Fig.* Désordre causé par les passions : *les ravages de l'alcoolisme.*

RAVAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ravagea, nous ravageons.*) Faire du ravage dans : *Les Allemands ont ravagé le nord de la France.*

RAVAGEUR n m. Qui ravage Autref., se disait d'hommes qui cherchaient des débris de ferraille dans les ruisseaux de Paris, dans la Seine, etc

RAVALEMENT (*man*) n. m. Petit enfoncement dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Diminution de l'épaisseur d'une pièce de bois. Ragrément d'un ouvrage en pierre, que l'on gratte pour le nettoyer. Crépi fait de haut en bas à un mur, à une façade, etc. *Fig.* Action de déprecier.

RAVALER (*lé*) v. t. Avaler de nouveau · *ravaler sa salive* Faire le ravalement d'un mur, d'une construction · *ravaler une façade Ravaler une branche*, la couper jusqu'à son insertion sur une autre *Fig.* Déprécier : *ravaler le mérite d'autrui.* **Se ravaler** v. pr S abaisser, s'avilir

RAVALEUR n. et adj m Ouvrier qui fait des ravalements

RAVAUDAGE (*vô*) n. m. Raccommodage des vêtements tres usés. Besogne faite grossièrement. Bavardage

RAVAUDER (*vô-dé*) v. t Raccommoder des hardes *Fam.* Maltraiter en paroles : *vous n'avez pas besoin de tant me ravauder.* V. i. Retourner, manier de menus meubles, des hardes. Bavarder.

RAVAUDERIE (*vô-de-rî*) n. f. Syn. de RAVAUDAGE.

RAVAUDEUR, EUSE (*vô, eu-ze*) n. Qui raccommode les hardes. Qui importune de paroles inutiles ou désagréables.

RAVE n. f. (lat. *rapum*). Espèce de chou-navet, à racine charnue alimentaire. (V. NAVET.)

RAVELIN n. m. (ital. *rivellino*). Demi-lune, dans un système de fortification.

RAVENALA n. m. Genre de plantes de Madagascar, voisines des palmiers et des bananiers.


Ravenala.

RAVENELLE n. f. Nom vulgaire de la giroflée jaune et du radis sauvage.

RAVIER (*vi-é*) n. m. (de *rave*). Petit plat dans lequel on sert des radis et autres hors-d'œuvre.

RAVIÈRE n. f. Terrain semé de raves.

RAVIGOTE n. f. Sauce composée avec diverses herbes, du vinaigre et de l'ail.

RAVIGOTER (*té*) v. t. (pour *ravigorer ;* du lat. *vigor*, vigueur). *Fam.* Remettre en appétit, en force, en vigueur

RAVILIR v t. Rendre méprisable.

RAVIN n. m. Lit creusé par une ravine. Chemin creux . *se cacher dans un ravin.*

RAVINE n. f. (du lat. *rapina*, action d'enlever). Petit cours d'eau pluviale, qui se précipite d'un lieu élevé · *beaucoup de ravines des Cévennes sont à sec pendant l'été.* Lit creusé par ce cours d'eau

RAVINÉE (*né*) n. f. Creux formé par le passage d'un torrent

RAVINEMENT (*man*) n. m. Action de raviner : *le ravinement des pluies est très actif aux versants déboisés des montagnes*

RAVINER (*né*) v. t. Ravager un terrain par des ravines : *l'orage a raviné les terres.*

RAVIOLI n. m. pl. (mot ital.) Petits carrés de pâte renfermant des viandes hachées et bien assaisonnées que l'on sert avec une sauce et saupoudrés de fromage râpé.

RAVIR v. t. (lat. *rapere*). Enlever de force : *ravir le bien d'autrui. Fig* Faire perdre : *ravir l'honneur.* Transporter d'aise . *son chant me ravit.* **A ravir** loc. adv. Admirablement : *chanter à ravir.*

RAVISEMENT (*ze-man*) n. m Action de se raviser (Peu us.)

RAVISER [*zé*] **(SE)** v. pr. Changer d'avis.

RAVISSABLE (*vi-sa-ble*) adj Qui peut être ravi. (Peu us.)

RAVISSANT (*vi-san*), **E** adj. Qui enlève par force · *loup ravissant. Fig.* Qui charme, exalte : *beauté ravissante*

RAVISSEMENT (*vi-se-man*) n. m. Enlèvement fait avec violence : *le ravissement d'Hélène. Fig* Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration : *être dans le ravissement*

RAVISSEUR, EUSE (*vi-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui ravit, enlève avec violence : *les loups ravisseurs.*

RAVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ravitailler : *assurer le ravitaillement d'une ville.*

RAVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v t. (du préf. *re*, de *a*, et de *victuailles*). Munir de vivres et de munitions : *ravitailler un port bloqué*

RAVIVER (*vé*) v t. Rendre plus vif : *raviver le feu.* Reveiller, réconforter : *liqueur qui ravive les forces. Fig.* Ranimer · *raviver l'espérance.*

RAVIVAGE n m Action de raviver.

RAVOIR v. t. (N'est usité qu'au prés. de l'inf.). Avoir de nouveau, recouvrer.

RAYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Action de rayer. Résultat de cette action : *le rayage d'un canon.*

RAYÉ (*rè-ié*), **E** adj. Qui a des raies ou des rainures : *la robe rayée de l'hyène. Canon rayé*, canon qui a des cannelures à l'intérieur.

RAYEMENT (*rè-ie-man*) n. m. Action de rayer.

RAYER (*ré-ié*) v. t. (de *raie.* — Se conj. comme *balayer.*) Faire des raies : *rayer du marbre.* Effacer, raturer en faisant une raie : *rayer un mot.* Tracer des rayures dans un canon.

RAYÈRE (*rè-iè-re*) n. f. (de *raie*). Jour étroit, pratiqué dans le mur d'une tour. Conduit étroit, qui projette l'eau sur le dessus d'une roue.

RAY-GRASS (*rè-i-grass*) n. m. Nom anglais de l'ivraie vivace : *le ray-grass est utilisé dans la constitution des pelouses*.

RAYON (*rè-ion*) n. m. (de *rai*). Trait qui part d'un corps lumineux : *les rayons du soleil*. *Fig.* Lueur, apparence : *un rayon d'espérance*. Se dit de choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant : *les rayons d'une roue*. *Géom.* Ligne menée du centre d'un cercle à la circonférence : *le rayon est la moitié du diamètre*. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Par ext.* *Dans un rayon de dix, de vingt lieues*, à dix, à vingt lieues à la ronde. *Agric.* Sillon qu'on trace en labourant. Chaque tablette d'une bibliothèque, d'une armoire, etc. Gâteau de cire que font les abeilles : *rayons de miel* **Rayons X** ou *de Rœntgen*, rayons lumineux non perceptibles par l'œil, qui, sous le passage d'un courant électrique, jaillissent d'une ampoule où le vide est poussé très loin (V. TUBE *de Crookes*) : *les rayons X traversent presque tous les corps opaques à la lumière, impressionnent les plaques photographiques, illuminent les substances fluorescentes et jouissent de propriétés thérapeutiques*.

RAYONNAGE (*rè-io-na-je*) n. m. Action de tracer des rayons dans un potager, un champ, pour y semer des graines en ligne. Ensemble des rayons d'une bibliothèque, d'un magasin, d'un bureau.

RAYONNANT (*rè-io-nan*), **E** adj. Qui rayonne : *rayonnant de lumière*. *Fig.* *Rayonnant de joie*, dont les traits, les yeux expriment une vive satisfaction. *Style gothique rayonnant*, forme sous laquelle apparaît l'art gothique après la première partie du XIII[e] siècle. (On y voit de nombreux motifs ornementaux, d'immenses rosaces polylobées et rayonnantes.) *Blas.* Dont les pointes sont séparées par de petits rayons figurés, en parlant des astres *Phys.* *Chaleur rayonnante*, chaleur qui se transmet par *rayonnement*, c'est-à-dire par des rayons qui partent d'un corps chaud et sont analogues aux rayons lumineux. *Pouvoir rayonnant*, faculté que possèdent les corps plus chauds que le milieu ambiant d'émettre de la chaleur.


Style rayonnant.

RAYONNE n. f. Nom officiel de la soie artificielle.

RAYONNEMENT (*rè-io-ne-man*) n. m. Action de rayonner : *le rayonnement des astres, de la chaleur*. (V. RAYONNANTE [*chaleur*].) Expression de vive satisfaction qui anime les traits. Se dit de tout ce qui se propage en rayonnant : *le rayonnement de la gloire*.

RAYONNER (*rè-io-né*) v. i. Jeter des rayons. *Fig.* Porter l'expression du bonheur : *son visage rayonne* Partir à plusieurs reprises d'un même centre dans des directions diverses.

RAYONNÉS (*rè-io-ne*) n. m. pl. Dans le système de Cuvier, classe d'animaux sans vertèbres, dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre ou d'un axe (éponges, polypes, corail, etc.). S. un *rayonné*.

RAYONNEUR (*rè-io-neur*) n. m. Instrument aratoire, servant au rayonnage.

RAYURE (*rè-iu-re*) n. f. Façon dont une chose est rayée : *les rayures d'une étoffe* Action de biffer : *la rayure d'une sentence*. Rainure pratiquée dans l'intérieur d'une arme à feu : *les rayures assurent la justesse et la portée du tir*.

RAZ ou **RAS** (*ra*, *râ* [Acad.]) n. m. (mot bas bret.). Courant de mer très violent dans un passage étroit. *Raz de marée*. Soulèvement puissant et soudain des eaux de mer.

RAZZIA (*ra-zi-a* ou *rad-zi-a*) n. f. (arabe *rhaziat*). Mot employé en Algérie pour désigner les incursions faites sur le territoire ennemi dans le but d'enlever les troupeaux, les grains, etc. : *entreprendre une razzia*. Pl. des *razzias*.

RAZZIER (*ra-zi-é* ou *rad-zi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Exécuter une razzia sur : *razzier une tribu*.

RE, RÉ préfixe latin qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français et qui marque la réitération, la réciprocité, la résistance, le retour à un ancien état.

RÉ n. m. (première syllabe du mot *resonare*, dans l'hymne latine de Saint-Jean-Baptiste). Seconde note de la gamme d'*ut*.


Le « ré », d'après les trois clefs.

RÉA n. m. Roue à gorge d'une poulie, dans laquelle passe le cordage.

RÉABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Action de réabonner, de se réabonner.

RÉABONNER (*bo-né*) v. t. Abonner de nouveau.

RÉABSORBER (*bé*) v. t. Absorber de nouveau.

RÉABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Nouvelle absorption.

RÉACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. t. Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. Qui réagit : *force réactive*. N. m. Substance qu'on emploie en chimie pour reconnaître la nature des corps, en opérant sur eux des compositions et des décompositions.

RÉACTION (*ak-si-on*) n. f. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. *Fig.* Tout ce qui agit en sens opposé : *réaction politique*. *Spécialem.*, action d'un parti qui s'oppose au progrès et qui veut faire revivre les choses du passé. *Chim.* Manifestation, provoquée par l'action d'un corps, des caractères qui distinguent un autre corps. *Physiol.* Action organique, qui tend à provoquer un effet contraire à celui de l'agent par lequel elle a été occasionnée : *la fièvre est une réaction de l'organisme contre la maladie*.

RÉACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) adj. et n. Qui prête son concours à une réaction politique : *politique réactionnaire ; les réactionnaires*.

RÉADJUDICATION (*si-on*) n. f. Nouvelle adjudication.

RÉADJUGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réadjugea, nous réadjugeons*.) Remettre en adjudication ; adjuger à nouveau *réadjuger une terre*.

RÉADMETTRE (*mè-tre*) v. t. (Se conj. comme *mettre*.) Admettre de nouveau.

RÉADMISSION n. f. Nouvelle admission.

RÉAFFIRMER v. t. Affirmer de nouveau.

RÉAGIR v. i. Se dit d'un corps qui agit à son tour sur un autre dont il a éprouvé l'action. *Fig.* Exercer une action contraire : *réagir contre ses passions*.

RÉAIMANTER (*é-man-té*) v. t. Aimanter de nouveau : *réaimanter l'aiguille d'une boussole*.

RÉAJOURNEMENT (*man*) n. m. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (*né*) v. t. Ajourner de nouveau.

RÉAL n. m. Petite monnaie espagnole valant un quart de la peseta. Pl. des *réaux* ou *réales*.

RÉAL, E, AUX adj. (espagn. *real*). Royal : *pavillon réal*. (Vx.) *Galère réale* ou subst. *réale*, celle que montait le roi ou le général des galères

RÉALGAR n. m. (de l'ar. *râhdjalgâr*, poudre de caverne). Sulfure naturel d'arsenic, de couleur rouge.

RÉALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se réaliser : *projet facilement réalisable*. ANT. **Irréalisable.**

RÉALISATEUR, TRICE adj. et n. Qui réalise.

RÉALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de réaliser ; son résultat : *poursuivre la réalisation d'un projet* *Fin.* Transformation d'obligations financières en capitaux.

RÉALISER (*zé*) v. t. (du lat. *realis*, réel). Rendre réel et effectif : *réaliser ses promesses*. *Réaliser sa fortune*, la convertir en espèces. *Abus.* Se rendre compte, mesurer l'importance, etc.

RÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique du moyen âge, qui considérait les idées générales comme des êtres réels : *le réalisme fut défendu par Duns Scot*. Tendance que manifestent certains artistes et certains littérateurs à représenter la nature

sous son aspect réel, avec ce qu'elle peut avoir de laid ou de vulgaire.

RÉALISTE (*lis-te*) n. m. Partisan du réalisme en philosophie, en littérature et en art. Adjectiv. : *peinture réaliste.*

RÉALITÉ n. f. Existence effective : *la réalité du monde extérieur.* Chose réelle : *abandonner les réalités pour des chimères.* **En réalité** loc. adv. Réellement. ANT. **Fiction, songe, chimère.**

RÉAPPARAÎTRE (*a-pa-rè-tre*) v. i. (Se conj. comme *connaître.*) Apparaître de nouveau : *certaines comètes réapparaissent à des dates régulières.*

RÉAPPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Action d'apparaître de nouveau. (Se dit particulièrement d'un astre qu'on aperçoit de nouveau après une éclipse, ou après être resté longtemps invisible.)

RÉAPPEL (*a-pèl*) n. m. Appel qui succède à un premier ou à plusieurs appels.

RÉAPPELER (*a-pe-lé*) v. t. (Se conj. comme *appeler.*) Appeler de nouveau. V. i. Faire un second appel.

RÉAPPOSER (*a-po-zé*) v. t. Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action de réapposer.

RÉAPPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de réapprovisionner.

RÉAPPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. t. Approvisionner de nouveau.

RÉARGENTER (*jan-té*) v. t. Argenter de nouveau : *réargenter des couverts.*

RÉARMEMENT n. m. Nouvel armement.

RÉARMER (*mé*) v. t. Armer de nouveau : *réarmer un bateau de guerre.*

RÉASSIGNATION n. f. Nouvelle assignation.

RÉASSIGNER (*a-si gné*) v. t. Assigner de nouveau.

RÉASSORTIMENT (*man*) n. m. **RÉASSORTIR** v. t. V. RASSORTIMENT, RASSORTIR.

RÉASSURANCE (*a-su*) n. f. Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client pour une somme considérable, se couvre elle-même d'une partie du risque en se faisant assurer à son tour par une autre compagnie.

RÉASSURER v. t. Faire une réassurance à.

RÉATTELER (*a-te-lé*) v. t. Atteler de nouveau.

REBAISSER (*bè-sé*) v. t. Baisser de nouveau.

REBAPTISATION (*ba-ti-za-si-on*) n. f. Action de rebaptiser.

REBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. t. Baptiser une seconde fois.

RÉBARBATIF, IVE adj. (de l'anc. fr. *se rebarber*, faire face à l'ennemi barbe contre barbe). Dur, rebutant : *mine rébarbative.*

REBÂTIR v. t. Bâtir de nouveau : *les Juifs, au retour de leur captivité, rebâtirent le temple de Jérusalem.*

REBATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. *Blas.* Répétition des pièces honorables (pal, fasce, etc.).

REBATTRE (*ba-tre*) v. t. (Se conj. comme *battre.*) Battre de nouveau. Parcourir de nouveau : *battre et rebattre la plaine. Rebattre un matelas,* le refaire en battant la laine avec des baguettes. *Rebattre un tonneau,* en resserrer les douves en frappant sur les cercles. *Fig.* Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *il rebat sans cesse la même chose. Rebattre les oreilles,* répéter à satiété.



Rebec.

REBATTU (*ba-tu*), **E** adj. *Fig.* Souvent répété, traité : *sujet rebattu.*

REBAUDIR (*bô*) v. t. (du préf. *re*, et de *baudir*). *Véner.* Caresser les chiens pour les exciter.

REBEC (*bèk*) n. m. (ar. *rabeb*). Sorte de violon à trois cordes et à archet, dont jouaient les ménestrels.

REBELLE (*bè-le*) n. et adj. (lat. *rebellis*; du préf. *re*, et de *bellum*, guerre). Qui refuse d'obéir à l'autorité légitime : *Turenne fut un moment rebelle. Fig.* Qui résiste à : *prince rebelle à la justice. Les esprits rebelles,* les anges révoltés, les démons. *Maladie rebelle,* qui résiste aux remèdes. ANT. **Obéissant, soumis.**

REBELLER [*bèl-lé*] **(SE)** v. pr. Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION (*bè-li-on*) n. f. (lat. *rebellio*). Résistance avec violences envers les agents de l'autorité. Ensemble des rebelles. *Fig.* Soulèvement intérieur : *la rébellion des sens contre la raison. Fig.* Action de s'opposer avec violence aux ordres de la justice.

REBÉQUER [*ké*] **(SE)** v. pr. (du préf. *re*, et de *bec.* — Se conj. comme *accélérer.*) Répondre avec fierté, avec emportement, à son supérieur.

REBIFFER [*bi-fé*] **(SE)** v. pr. *Pop.* Regimber, ne pas vouloir.

REBLANCHIR v. t. Blanchir de nouveau. V. i. Redevenir blanc.

REBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de reboiser : *le reboisement des montagnes.*

REBOISER (*zé*) v. t. Planter de nouveau en bois une partie de terrain qui avait été déboisée : *reboiser une lande.*

REBOND (*bon*) n. m. Action de rebondir : *les rebonds d'un torrent.* Saut, bond en arrière. Second bond de la balle, à la paume.

REBONDI, E adj. Arrondi par embonpoint : *joues rebondies.* ANT. **Plat, maigre.**

REBONDIR v. i. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui rebondit : *les eaux rebondissantes d'une cascade.*

REBONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'un corps qui rebondit. (Peu us.)

REBORD (*bor*) n. m. Bord élevé et ajouté : *rebord d'une table.* Bord naturel d'une chose qui a de la profondeur : *le rebord d'un fossé.* Bord replié, renversé : *rebord d'un manteau.*

REBORDER (*dé*) v. t. Border de nouveau.

REBOTTER [*bo-té*] **(SE)** v. pr. Remettre ses bottes.

REBOUCHER (*ché*) v. t. Boucher de nouveau.

REBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. i. (Se conj. comme *bouillir.*) Bouillir de nouveau : *faire rebouillir de l'eau.*

REBOUISER (*zé*) v. t. (du préf. *re*, et de *bouis*). Lustrer un chapeau. (Vx.) Réparer de vieux souliers en y adaptant un morceau.

REBOURS (*bour*) n. m. (de *rebours* adj.). Sens contraire de ce qui doit être. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. *Fig.* Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *tout ce qu'il dit est le rebours du bon sens.* **A rebours, au rebours** loc. adv. A contre-poil. A contresens : *marcher à rebours.* **A rebours de** ou **au rebours de** loc. prép. Contrairement à.

REBOURS (*bour*), **E** adj. (bas. lat. *reburrus*). Revêche, peu traitable. *Cheval rebours,* celui qui s'arrête, recule et rue. (Peu us.)

REBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de rebouter.

REBOUTER (*té*) v. t. Remettre une foulure, une cassure par des moyens empiriques.

REBOUTEUR, REBOUTEUX (*teû*), **RENOUEUR** ou **RHABILLEUR, EUSE** (*ll* mll., *eu-ze*) n. Empirique qui, dans les campagnes, guérit ou prétend guérir les luxations, les fractures, etc. : *la profession de rebouteur constitue l'exercice illégal de la médecine.*

REBOUTONNER (*to-né*) v. t. Boutonner de nouveau.

REBRAS (*bra*) n. m. Bord retroussé d'une manche. Partie du gant, qui s'étend sur le bras.

REBRIDER (*dé*) v. t. Brider de nouveau.

REBROCHER (*ché*) v. t. Brocher de nouveau.

REBRODER (*dé*) v. t. Broder de nouveau.

REBROUSSEMENT (*brou-se-man*) n. m. Action de rebrousser.

REBROUSSER (*brou-sé*) v. t. (de *rebours*). Relever en sens contraire les cheveux, le poil. *Rebrousser chemin,* retourner en arrière. V. i. Revenir sur ses pas. **A rebrousse-poil** loc. adv. A contre-poil.

REBUFFADE (*bu-fa-de*) n. f. (ital. *rabbuffo*). Mauvais accueil, Refus accompagné de paroles dures : *essuyer des rebuffades.*

RÉBUS (*buss*) n. m. (ablatif plur. du lat. *res*). Jeu d'esprit, qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures dont le nom offre de l'analogie

avec ce qu'on veut faire entendre. [G a (*j'ai grand appétit* : g grand, a petit).]



Rébus (Pauvreté n'est pas vice.)

REBUT (*bu*) n. m. Action de rebuter : *essuyer des rebuts*. (Peu us.) Chose rebutée, dédaignée, considérée comme sans valeur : *avoir le rebut d'un autre*. *Au rebut*, de côté, comme étant de nulle valeur : *mettre une machine au rebut*.

REBUTANT (*tan*), **E** adj. Qui rebute, décourageant : *travail rebutant*. Qui repousse, dégoûte : *mine rebutante*. ANT. **Encourageant.**

REBUTER (*té*) v. t. (du préf. *re*, et de *buter*). Rejeter avec dureté : *il me rebute toujours*. Décourager, dégoûter, lasser : *la moindre chose le rebute*. V. i. Choquer, déplaire : *ses manières rebutent*. ANT. **Encourager.**

RECACHETER (*té*) v. t. (Se conj. comme *cacheter*.) Cacheter de nouveau : *recacheter une lettre*.

RÉCALCITRANT (*tran*), **E** adj. et n. Qui résiste avec opiniâtreté : *cheval récalcitrant*. ANT. **Docile.**

RÉCALCITRER (*tré*) v. i. (du préf. *ré*, et du lat. *calx, calcis*, talon). Regimber, en parlant du cheval. (Peu us.) *Fig.* Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATIF, IVE adj. Qui sert à récapituler. Qui récapitule : *tableau récapitulatif*.

RÉCAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *récapitulatif*). Répétition sommaire de ce qu'on a déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER (*lé*) v. t. (du préf. *ré*, et du lat. *capitulum*, point principal). Résumer, redire sommairement.

RECARDER (*dé*) v. t. Carder de nouveau.

RECARRELAGE (*ka-re*) n. m. Raccommodage de vieux souliers.

RECARRELER (*ka-re-lé*) v. t. (Se conj. comme *carreler*.) Carreler de nouveau : *recarreler une cuisine*.

RECASSER (*ka-sé*) v. t. Casser de nouveau.

RECAUSER (*kô-zé*) v. i. Causer de nouveau : *nous recauserons de cette affaire*.

RECÉDER (*dé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Céder à quelqu'un ce qu'il nous avait cédé auparavant, ou une chose qu'on avait achetée pour soi.

RECEL (*sèl*), **RECELÉ** ou **RECÈLEMENT** (*man*) n. m. Action de receler : *le recel d'objets qu'on sait volés constitue une complicité de vol*.

RECELER (*lé*) v. t. (du préf. *re*, et de *celer*. — Se conj. comme *accélérer*.) Garder et cacher une chose volée par un autre : *receler des bijoux*. Soustraire aux recherches de la justice : *receler un meurtrier*. Renfermer : *que de beautés cet ouvrage recèle !*

RECELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui recèle.

RÉCEMMENT (*sa-man*) adv. Depuis peu.

RECENSEMENT (*san-se-man*) n. m. Opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un État, d'une ville, des suffrages d'un vote, etc. : *le recensement se fait en France tous les cinq ans*. Vérification de marchandises. Inventaire des animaux, voitures, etc., susceptibles d'être requis en temps de guerre.

RECENSER (*san-sé*) v. t. (du préf. *re*, et du lat. *censere*, évaluer). Faire le recensement de : *recenser la population*.

RECENSEUR (*san*) n. m. Celui qui est chargé d'un recensement.

RECENSION (*san*) n. f. Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits : *la recension d'Homère par les grammairiens alexandrins*.

RÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *recens*). Nouveau, nouvellement fait ou arrivé : *une découverte récente*. *Souvenir récent*, *mémoire récente*, souvenir d'une chose arrivée depuis peu. ANT. **Ancien, vieux.**

RECEPAGE ou **RECÉPAGE** n. m. Action de receper. Son effet.

RECEPER ou **RECÉPER** (*pé*) v. t. (du préf. *re*, et de *cep*. — Se conj. comme *accélérer*.) Couper un jeune arbre près de terre ou un peu au-dessus du point où il a été greffé.

RÉCÉPISSÉ (*pi-sé*) n. m. (du lat. *recepisse*, avoir reçu). Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, une somme d'argent, un colis, etc. : *délivrer un récépissé*. Pl. des *récépissés*.

RÉCEPTACLE (*sèp*) n. m. (du lat. *receptum*, supin de *recipere*, recevoir). Lieu où se rassemblent des personnes, des choses venues de plusieurs endroits : *cette maison est un réceptacle de voleurs*. *Bot.* Portion de la fleur où s'insèrent le calice, la corolle, les étamines et, habituellement, le ou les carpelles de l'ovaire.

RÉCEPTEUR (*sèp*) n. m. Appareil recevant, dans la télégraphie électrique, les signaux transmis par le *manipulateur*. Appareil recevant une action, une impression quelconque. Écouteur téléphonique.

RÉCEPTIF (*sèp-tif*), **IVE** adj. Susceptible de recevoir des impressions.

RÉCEPTION (*sèp-si-on*) n. f. (lat. *receptio*). Action de recevoir : *la réception d'une lettre*. Manière de recevoir les personnes. Accueil : *faire bonne réception à quelqu'un*. Action de recevoir des visites avec cérémonial : *il y a eu hier réception à la cour*. Action d'être admis : *réception d'un candidat*. Cérémonie d'installation dans une compagnie, dans une charge : *prononcer un discours de réception à l'Académie*. Épreuves auxquelles est soumis un ouvrage avant d'être admis par l'administration à l'emploi auquel on le destine : *réception d'un pont*.

RÉCEPTIONNAIRE (*sèp-si-o-nè-re*) n. et adj. Qui est chargé de la réception des travaux ou objets faits par un entrepreneur.

RÉCEPTIVITÉ (*sèp*) n. f. *Philos.* Aptitude à recevoir des impressions. *Méd.* Aptitude à contracter certaines maladies, notamment les maladies infectieuses : *la mauvaise hygiène augmente la réceptivité de l'organisme*.

RÉCEPTRICE (*sèp*) adj. f. *Machine réceptrice*, dynamo recevant une énergie électrique transmise d'une certaine distance.

RECERCLAGE (*sèr*) n. m. Action de recercler.

RECERCLER (*sèr-klé*) v. t. Mettre de nouveaux cercles : *recercler des tonneaux*.

RECETTE (*sè-te*) n. f. (lat. *recepta*). Ce qui est reçu en argent ou en nature : *compter la recette et la dépense*. Recouvrement de ce qui est dû : *faire la recette d'une maison de commerce*. Fonction de receveur des deniers publics : *recette buraliste*. Bureau d'un receveur : *porter son argent à la recette*. *Garçon de recette*, employé chargé d'encaisser les effets de commerce dans une maison de commerce ou une banque. *Méd.* Formule indiquant la composition de certains remèdes : *bonne recette contre la fièvre*. Écrit enseignant la manière de faire cette composition. Procédé dont on fait usage dans l'économie domestique : *recette pour conserver les fruits*. Palier d'un ascenseur de mine.

RECEVABILITÉ n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est recevable : *examiner la recevabilité d'un pourvoi*. ANT. **Irrecevabilité.**

RECEVABLE adj. Qui peut être admis, reçu : *offre, excuse recevable*. *Dr.* Admis à poursuivre en justice. Se dit aussi d'une demande qui doit être accueillie : *appel recevable*. ANT. **Irrecevable.**

RECEVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de recevoir les deniers publics : *receveur des contributions directes, de l'enregistrement*. Employé qui perçoit la recette dans les voitures publiques.

RECEVOIR v. t. (lat. *recipere*). Accepter, prendre ce qui est offert, donné, envoyé : *recevoir un présent*. Toucher ce qui est dû : *recevoir sa pension*. Retenir : *recevoir dans la main, dans son chapeau*. Accueillir : *recevoir un ami chez soi*. Admettre : *recevoir un candidat*. Absorber : *la mer reçoit les fleuves*. Agréer : *recevoir une offre*. Se soumettre à quelque chose : *recevoir des lois*. Passer en usage : *ce mot est reçu*. Subir : *recevoir un châtiment*. Tirer, emprunter : *la lune reçoit sa lumière du soleil*. Prendre : *la cire reçoit toutes les formes*. Se dit de ce qui est transmis ou communiqué : *recevoir la vie, l'instruction*, etc. ; des sacrements : *recevoir le baptême*. V. i. Avoir société chez soi : *nous recevons souvent*. ANT. **Donner. Envoyer.**

RÉCHAMPIR (*chan*) v. t. Détacher les objets du fond sur lequel on peint en marquant les contours ou par l'opposition des couleurs. Enlever les taches sur un fond qu'on veut dorer. (On dit aussi ÉCHAMPIR.)

RÉCHAMPISSAGE (*chan-pi-sa-je*) n. m. Action de réchampir. Ouvrage réchampi.

RECHANGE n. m. Action de mettre un objet à la place d'un autre qu'on veut réparer ou modifier. Se dit d'objets qu'on tient en réserve pour remplacer au besoin d'autres objets semblables : *habits de rechange.* N. m. Pièce de rechange.

RECHANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechangea, nous rechangeons.*) Changer de nouveau : *changer et rechanger sa toilette.*

RECHANTER (*té*) v. t. Chanter une seconde fois : *rechanter une chanson. Fam.* Répéter.

RECHAPER v. t. Couvrir d'une nouvelle chape : *rechaper un pneumatique.*

RÉCHAPPER (*cha-pé*) v. t. Se tirer d'un grand péril : *réchapper d'un danger.*

RECHARGEMENT (*je-man*) n. m. Action de recharger.

RECHARGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rechargea, nous rechargeons.*) Charger de nouveau des marchandises : *recharger des bagages.* Mettre une nouvelle charge dans : *recharger son fusil. Recharger une route, un chemin de fer,* l'empierrer pour en relever le niveau.



Réchauds.

RECHASSER (*cha-sé*) v. t. Chasser une seconde fois : *rechasser un importun.* Repousser en sens opposé : *rechasser une balle à la paume.*

RÉCHAUD (*chô*) n. m. (de *réchauffer*). Ustensile de ménage pour tenir chauds des plats, des mets : *réchaud à alcool.* Petit fourneau portatif.

RÉCHAUFFAGE (*chô-fa-je*) n. m. Action de réchauffer. *Fig.* Syn. de RÉCHAUFFÉ.

RÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Chose réchauffée : *ce dîner n'est que du réchauffé. Fig.* Nouvelle, idée, etc., vieille et connue, que l'on donne comme neuve : *ce livre ne contient que du réchauffé.*

RÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action de réchauffer. *Jard.* Fumier neuf, qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. t. Chauffer ce qui est refroidi : *réchauffer un potage. Fig.* Exciter de nouveau, ranimer : *réchauffer le zèle.*

RÉCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil destiné à chauffer progressivement un liquide avant son admission dans une chaudière.

RÉCHAUFFOIR (*chô-foir*) n. m. Dans un poêle de salle à manger, fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSEMENT (*chô-se-man*) n. m. Action de rechausser.

RECHAUSSER (*chô-sé*) v. t. Chausser de nouveau. *Rechausser un arbre,* remettre de la terre au pied. *Rechausser un mur,* en rétablir le pied en y apportant de nouveaux matériaux.

RÊCHE adj. Rude au toucher : *peau rêche.* Âpre au goût : *vin rêche. Fig.* Rétif : *caractère rêche.*

RECHERCHE (*chèr-che*) n. f. Action de rechercher ; perquisition : *faire des recherches dans les archives.* Action de chercher à obtenir : *la recherche des honneurs.* Affectation, raffinement : *recherche dans la parure, dans le style.*

RECHERCHÉ (*chèr-ché*), **E** adj. Peu commun, rare : *ouvrage recherché. Fig.* Qui manque de naturel : *style recherché ; toilette recherchée.*

RECHERCHER (*chèr-ché*) v. t. Chercher de nouveau : chercher avec soin : *rechercher la cause d'un phénomène.* Poursuivre juridiquement, faire enquête sur : *rechercher l'auteur d'un crime.* Tâcher d'obtenir : *rechercher l'amitié de quelqu'un ; rechercher une personne en mariage.* Désirer de voir, de fréquenter quelqu'un : *tout le monde le recherche.* Poursuivre avec affectation : *rechercher l'esprit.*

RECHIGNÉ, E adj. (du préf. *re*, et du germ. *kinan*). De mauvaise humeur : *avoir un air rechigné.*

RECHIGNEMENT (*man*) n. m. Action de rechigner.

RECHIGNER (*gné*) v. i. (germ. *kinan*). Prendre un air maussade. Témoigner, par l'air de son visage, de la mauvaise humeur, de la répugnance : *rechigner devant une besogne facile.*

RECHOIR v. i. (Se conj. comme *choir.*) Choir de nouveau.

RECHUTE n. f. Nouvelle chute. *Fig.* Action de retomber dans un mal, un inconvénient, un vice. Retour d'une maladie.

RECHUTER (*té*) v. i. Faire une rechute.

RÉCIDIVANT, E adj. Qui récidive (maladie).

RÉCIDIVE n. f. (du lat. *recidivus*, qui retombé dans la même faute). Action de commettre de nouveau un délit, un crime : *la récidive entraîne une aggravation de peine.* Réapparition d'une maladie : *le cancer a de nombreuses récidives.*

RÉCIDIVER (*vé*) v. i. Faire une récidive. Recommencer, réapparaître : *maladie qui récidive.*

RÉCIDIVISTE (*vis-te*) n. et adj. Se dit d'une personne qui tombe dans la récidive, dans le même délit, le même crime pour lequel elle a déjà été condamnée : *récidiviste passible de la relégation.*

RÉCIDIVITÉ n. f. Tendance à la récidive. *Méd.* Tendance à reparaître par récidive : *la récidivité du rhumatisme.*

RÉCIF n. m. (de l'ar. *arrecife*, chaussée). Chaîne de rochers à fleur d'eau : *des récifs bordent la côte du Calvados.* (V. GÉOGRAPHIE.)

RÉCIPÉ n. m. (du lat. *recipe*, prenez). Mot par lequel un médecin commençait autrefois son ordonnance (*R* en abrégé). L'ordonnance elle-même.

RÉCIPIENDAIRE (*pi-an-dè-re*) n. m. (du lat. *recipiendus*, qui doit être reçu). Celui que l'on reçoit dans une compagnie avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT (*pi-an*) n. m. (du lat. *recipiens*, qui reçoit). Vase, cavité pour recevoir, contenir un liquide, un fluide : *récipient d'un alambic.* Cloche de verre dans laquelle on fait le vide avec la machine pneumatique. *Récipient florentin*, sorte de matras à une ou deux tubulures servant à recueillir les eaux distillées aromatiques.

RÉCIPROCITÉ n. f. État et caractère de ce qui est réciproque : *réciprocité de sentiments.*

RÉCIPROQUE adj. (lat. *reciprocus*). Qui a lieu entre deux personnes, deux objets agissant l'un sur l'autre : *amitié, haine réciproque. Gramm. Verbe réciproque*, qui exprime l'action de plusieurs sujets les uns sur les autres, comme dans : *Pierre et Paul se louent. Théorème réciproque*, second théorème dans lequel la conclusion du premier est prise pour hypothèse et l'hypothèse pour conclusion. N. m. ou f. La pareille : *rendre le réciproque* (vx) ou *la réciproque.* N. f. *Logiq.* Proposition réciproque.

RÉCIPROQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière réciproque : *se flatter réciproquement.*

RÉCIT (*si*) n. m. (de *réciter*). Relation, narration d'un fait : *les récits d'Hérodote sont très attachants. Musiq.* Syn. de RÉCITATIF.

RÉCITAL n. m. (mot angl.). Audition d'un seul artiste sur un seul instrument : *un récital d'orgue.* Pl. des *récitals.*

RÉCITANT, E adj. *Musiq.* Se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale : *partie récitante.* N. m. Celui qui, dans un oratorio, une cantate ou une scène lyrique, est chargé de chanter les récits.

RÉCITATEUR n. m. Qui récite par cœur.

RÉCITATIF n. m. Chant qui imite la déclamation parlée, qui n'est point assujetti à la mesure.

RÉCITATION (*si-on*) n. f. Action de réciter : *la récitation des leçons.* Action de réciter en musique.

RÉCITER (*té*) v. t. (lat. *recitare*). Prononcer ce que l'on sait par cœur : *réciter sa leçon.* Raconter : *réciter des historiettes. Musiq.* Exécuter un récitatif.

RÉCLAMANT (*man*), **E** n. et adj. Qui réclame : *calmer les réclamants.*

RÉCLAMATEUR n. m. Celui qui réclame. (Peu us.)

RÉCLAMATION (*si-on*) n. f. Action de réclamer, de revendiquer, de s'opposer : *vive réclamation.*

RÉCLAME n. m. Cri et signe pour faire revenir un faucon.

RÉCLAME n. f. Petit article inséré dans le corps d'un journal et qui contient ordinairement l'éloge payé d'un livre, d'une industrie, etc : *une habile réclame.* Tout appel à la publicité par voie d'affiches, de prospectus, etc. : *faire de la réclame.* En T de plain-chant, partie du répons que l'on reprend après le verset. *Impr.* Mot placé autrefois au bas d'une page ou d'une feuille, et qui était le premier de la page ou de la feuille suivante.

RÉCLAMER (*mé*) v. t. (lat. *reclamare*). Demander avec instance : *réclamer la parole.* Implorer : *réclamer du secours.* Revendiquer : *réclamer un droit.* Avoir besoin de : *plante qui réclame beaucoup de soins.* V. i. Protester : *réclamer contre une injustice.* Intercéder : *réclamer en faveur des absents.*

RECLASSER v. t. Classer de nouveau.

RECLOUER (*klou-é*) v. t. Clouer de nouveau.

RECLURE v. t. (lat. *recludere.* — N'est usité qu'à l'infin. et aux temps composés : *j'ai reclus, j'avais reclus,* etc.) Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. **Se reclure** v. pr. S'enfermer, s'isoler du monde.

RECLUS, E (*klu, u-ze*) adj. et n. Renfermé étroitement. Qui ne fréquente point le monde *moine reclus ; vivre comme un reclus.*

RECLUSION ou **RÉCLUSION** (*zi-on*) n. f. Etat d'une personne étroitement enfermée : *se condamner à la reclusion.* *Dr.* Peine afflictive et infamante, consistant dans la privation de la liberté avec assujettissement au travail : *les femmes condamnées aux travaux forcés subissent la reclusion.*

RECLUSIONNAIRE ou **RÉCLUSIONNAIRE** (*zi-o-nè-re*) n. Personne qui subit la reclusion.

RECOGNER (*gné*) v. t. et i Cogner de nouveau *recogner un clou.*

RÉCOGNITIF (*kogh-ni*) adj. m. (du lat. *recognitus,* reconnu) *Dr.* Se dit d'un acte par lequel on reconnait une obligation en rappelant le titre qui l'a créée.

RÉCOGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. Reconnaissance de l'état d'une personne, de la qualité d'une chose.

RECOIFFER (*koi-fé*) v. t. Coiffer de nouveau, ou réparer le désordre d'une coiffure.

RECOIN n. m. (du préf. *re,* et de *coin*). Coin plus caché et moins en vue : *les recoins d'un vieux manoir.* *Fig.* Ce qu'il y a de plus intime : *les recoins de la conscience.*

RÉCOLEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle on récolait les témoins. Procès-verbal de cette action. Vérification des objets contenus dans un inventaire, une saisie. Vérification d'une coupe de bois.

RÉCOLER (*lé*) v. t. (du lat. *recolere,* reprendre en œuvre). *Dr.* Lire à des témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent. Vérifier par un nouvel examen.

RECOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de recoller.

RECOLLECTION (*ko-lek-si-on*) n. f. *Relig.* Action par laquelle on se recueille en soi-même. (Peu us.)

RECOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de recoller.

RECOLLER (*ko-lé*) v. t. Coller de nouveau.

RÉCOLLET (*ko-lè*) n. m. (du lat. *recollectus,* recueilli). Religieux franciscain réformé.

RÉCOLLETTE (*ko-lè-te*) n. f. Membre de certaines communautés de femmes de l'ordre de Saint-François.

RECOLLIGER (*ko-li-jé*) v. t. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recolligea, nous recolligeons.*) Colliger de nouveau. **Se recolliger** v. pr. *Relig.* Se recueillir en soi-même.

RECOLORATION (*si-on*) n. f. Action de recolorer. Son résultat.

RECOLORER (*ré*) v. t. Colorer de nouveau.

RÉCOLTABLE adj. Que l'on peut récolter.

RÉCOLTE n. f. (ital. *ricolta*). Action de recueillir les biens de la terre. Produits qui en résultent : *faire une riche récolte de blé.* *Fig.* Résultat de recherches : *une maigre récolte de documents.* Profit, bénéfice.

RÉCOLTER (*té*) v. t. Faire une récolte : *récolter du blé.* *Fig.* Recueillir : *récolter la haine.* ANT. **Semer, ensemencer.**

RECOMMANDABLE (*ko-man*) adj. Estimable : *personne peu recommandable.*

RECOMMANDATION (*ko-man-da-si-on*) n. f. Action de recommander quelqu'un : *solliciter la recommandation d'un personnage puissant.* Avis, conseil : *oublier les recommandations paternelles.* Considération, estime : *être en grande recommandation.* *Postes.* Engagement que prend la poste (moyennant une taxe spéciale) de remettre une lettre, un paquet en main propre.

RECOMMANDER (*ko-man-dé*) v. t. (du préf. *re,* et de *commander*). Charger quelqu'un de faire une chose : *recommandez au domestique de vous réveiller.* Exhorter à faire une chose : *on lui a recommandé d'être sage.* Prier d'être favorable à, d'avoir soin de : *recommander quelqu'un au ministre.* **Se recommander** v. pr. Tirer sa valeur de : *le vrai mérite se recommande tout seul.* *Se recommander de quelqu'un,* invoquer son appui, son témoignage.

RECOMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Action de recommencer.

RECOMMENCER (*ko-man-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il recommença, nous recommençons.*) Commencer de nouveau : *recommencer la guerre.* V. i. : *la pluie recommence.*

RECOMMENCEUR, EUSE (*ko-man, eu-ze*) n. Celui, celle qui recommence (Peu us.)

RECOMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. i. (Se conj. comme *connaître.*) Comparaître de nouveau.

RÉCOMPENSE (*kon-pan-se*) n. f. Dédommagement, compensation : *récompense d'une perte qu'on a subie.* Bien qu'on fait à quelqu'un en reconnaissance d'un service, d'une bonne action. *Par antiphr.* Châtiment : *la mort est la récompense du meurtre.* **En récompense** loc. adv. En revanche. ANT. **Punition.**

RÉCOMPENSER (*kon-pan-sé*) v. t. (du préf. *re,* et de *compenser*). Dédommager : *ma chasse d'aujourd'hui m'a récompensé de celle d'hier.* Accorder une récompense : *récompenser un bon élève.* *Par antiphr.* Punir : *récompenser un traître de ses perfidies.* ANT. **Punir.**

RECOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être recomposé.

RECOMPOSER (*kon-po-zé*) v. t. Composer de nouveau : *recomposer une administration.* *Chim.* Réunir les parties d'un corps séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de recomposer. Son effet.

RECOMPTER (*kon-té*) v. t. Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE adj. Qui peut être réconcilié. ANT. **Irréconciliable.**

RÉCONCILIATEUR, TRICE n. Qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION (*si-on*) n. f. Raccommodement entre personnes : *ménager une réconciliation entre deux frères brouillés.* Acte par lequel un hérétique est réuni à l'Eglise. Nouvelle bénédiction d'une église profanée. ANT. **Désunion, désaccord, brouille.**

RÉCONCILIER (*li-é*) v. t. (du lat. *reconciliare,* ramener, rétablir. — Se conj. comme *prier.*) Accorder, raccommoder, rétablir l'accord, l'harmonie entre : *réconcilier des ennemis.* Inspirer des idées plus favorables sur le compte de quelqu'un : *cette bonne action me réconcilie avec lui.* Accomplir la réconciliation d'un hérétique, d'une Eglise. **Se réconcilier** v. pr. Se raccommoder. *Se réconcilier avec Dieu,* rentrer en grâce avec lui. ANT. **Désunir, brouiller.**

RECONDAMNER (*da-né*) v. t. Condamner de nouveau.

RECONDUCTION ou **RÉCONDUCTION** (*duk-si-on*) n. f. Renouvellement d'une location, d'un bail à ferme. *Tacite reconduction,* renouvellement du bail s'opérant par le fait de la continuation de jouissance du preneur, sans opposition du bailleur.

RECONDUIRE v. t. (Se conj. comme *conduire.*) Accompagner au retour. Accompagner par civilité une personne dont on a reçu la visite. *Iron.* Econduire, expulser : *reconduire un insolent à coups de bâton.*

RECONDUITE n. f. Action de reconduire.

RECONFORT (*for*) n. m. Consolation, secours dans l'affliction : *apporter du réconfort à un malheureux.*

RÉCONFORTANT (*tan*), **E** adj. Qui réconforte : *breuvage réconfortant*. N. m. Médicament ou aliment qui réconforte : *la kola est un réconfortant*.

RÉCONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de réconforter. ANT. **Affaiblissement, découragement.**

RÉCONFORTER (*té*) v. t. et t. Fortifier : *le vin de quinquina réconforte*. Relever la force morale : *réconforter un affligé*. ANT. **Affaiblir, décourager.**

RECONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Facile à reconnaître : *cadavre à peine reconnaissable*.

RECONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de se rappeler comme connue antérieurement une personne, une chose. Souvenir, gratitude d'un bienfait reçu : *compter sur la reconnaissance d'un protégé*. Aveu, confession : *la prompte reconnaissance de sa faute lui en a valu le pardon*. Examen détaillé, vérification : *la reconnaissance des lieux*. Acte par lequel on reconnaît l'existence d'une obligation : *reconnaissance de dette*. Reçu d'un dépôt, délivré par un mont-de-piété, etc. Opération militaire ayant pour objet d'obtenir des indications sur la position de l'ennemi : *un détachement alla en reconnaissance*. Soldats chargés de cette opération. Exploration : *faire une reconnaissance en Afrique*. ANT. **Ingratitude.**

RECONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui a de la reconnaissance. ANT. **Ingrat.**

RECONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. t. (Se conj. comme *connaître*). Se remettre dans l'esprit comme antérieurement connu : *reconnaître un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps*. Distinguer à certains caractères : *reconnaître quelqu'un à sa voix*. Admettre comme vrai : *reconnaître une vérité*. Parvenir à constater : *on a reconnu son innocence*. Confesser, avouer : *reconnaître ses torts*. Relever la situation de : *aller reconnaître les lieux*. Montrer de la gratitude pour : *reconnaître un service*. *Reconnaître un gouvernement*, le déclarer légitimement établi. *Reconnaître un enfant*, s'en déclarer le père. **Se reconnaître** v. pr. Retrouver son image, son caractère dans quelqu'un ou dans quelque chose : *se reconnaître dans ses enfants*. Se retrouver, s'orienter : *je commence à me reconnaître*. *Fig.* Se repentir : *il a pu se reconnaître avant de mourir*. S'avouer : *se reconnaître coupable*. Examiner ce qu'on doit faire : *laissez-moi me reconnaître*. ANT. **Méconnaître.**

RECONQUÉRIR (*ké*) v. t. (Se conj. comme *acquérir*.) Conquérir de nouveau : *reconquérir une province*. *Fig.* Recouvrer : *reconquérir l'estime publique*.

RECONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de reconsolider.

RECONSOLIDER (*dé*) v. t. Consolider de nouveau : *reconsolider un mur*.

RECONSTITUANT (*kons-ti-tu-an*), **E** adj. Se dit des médicaments qui ramènent l'organisme à l'état normal. N. m. : *l'huile de foie de morue est un reconstituant*. ANT. **Débilitant.**

RECONSTITUER (*kons-ti-tu-é*) v. t. Constituer de nouveau : *reconstituer un édifice*.

RECONSTITUTION (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. Action de reconstituer.

RECONSTRUCTION n. f. Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE (*kons-tru-i-re*) v. t. (Se conj. comme *conduire*.) Construire de nouveau : *reconstruire un édifice*.

RECONTINUER (*nu-é*) v. t. Reprendre la continuation.

RECONVENTION (*van-si-on*) n. f. Demande que forme un défendeur contre celui qui en a formé une le premier contre lui et devant la même juridiction.

RECONVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de la nature d'une reconvention : *demande reconventionnelle*.

RECONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par mode de reconvention : *demander reconventionnellement des dommages-intérêts*.

RECOPIER (*pi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Copier, transcrire de nouveau : *recopier un devoir*.

RECOQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recoquiller, de se recoquiller.

RECOQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. t. Retrousser en forme de coquille : *recoquiller des feuilles d'un livre*. **Se recoquiller** v. pr. Se friser, se rouler sur soi-même : *les feuilles sèches se recoquillent*.

RECORD (*kor*) n. m. (mot angl.). Exploit sportif officiellement constaté et surpassant tout ce qui a été fait précédemment dans le même genre.

RECORDAGE n. m. Action de recorder.

RECORDER (*dé*) v. t. (du lat. *recordare*, remettre à l'esprit). Remettre dans la mémoire de quelqu'un ou dans sa propre mémoire : *recorder la leçon à quelqu'un*. **Se recorder** v. pr. Se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire. *Fam.* Se concerter. (Peu us.)

RECORDER (*dé*) v. t. (du préf. *re*, et de *corder*). Attacher de nouveau avec une corde. Remettre des cordes : *recorder une raquette*.

RECORDMAN (*man*) n. m. (mot angl.). Celui qui est détenteur d'un record sportif. Pl. des *recordmen*.

RECORRIGER (*ko-ri-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il recorrigea, nous recorrigeons*.) Corriger de nouveau : *recorriger un ouvrage*.

RECORS (*kor*) n. m. (de *record*, rappel). Celui qui accompagne un huissier pour lui servir de témoin et lui prêter main-forte au besoin.

RECOUCHER (*ché*) v. t. Coucher de nouveau.

RECOUDRE v. t. (Se conj. comme *coudre*.) Coudre ce qui est décousu ou déchiré : *recoudre une manche*. *Fig.* Réunir : *recoudre ses souvenirs*.

RECOULER (*lé*) v. t. Couler de nouveau : *recouler un canon*. V. i. *Son sang récoule*.

RECOUPAGE n. m. Action de recouper.

RECOUPE n. f. Farine de qualité inférieure, tirée du son remis au moulin : *pain de recoupe*. Éclat qui s'enlève des pierres que l'on taille. Ce qui reste d'une étoffe, quand on taille des vêtements. Rognures de métaux précieux, etc.

RECOUPEMENT (*man*) n. m. Retraite faite à chaque assise de pierre pour donner plus de solidité au bâtiment. Vérification d'un fait au moyen de renseignements provenant de sources différentes.

RECOUPER (*pé*) v. t. Couper de nouveau. Mélanger des vins de divers crus avec le produit d'un premier coupage. V. i. Faire une seconde coupe aux cartes.

RECOUPETTE (*pè-te*) n. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes et employée dans la fabrication de l'amidon.

RECOUPONNER v. t. Regarnir de coupons un titre dont tous les coupons ont été détachés.

RECOURBEMENT (*man*) n. m. Action de recourber. Résultat de cette action.

RECOURBER (*bé*) v. t. Courber de nouveau. Courber en rond par le bout : *recourber une branche*.

RECOURBURE n. f. État d'une chose recourbée. Partie recourbée d'un objet.

RECOURIR v. i. (Se conj. comme *courir*.) Courir de nouveau : *cheval qui va recourir dans une nouvelle épreuve*. *Fig.* Avoir recours, faire appel à : *recourir à Dieu, au médecin, à la ruse*.

RECOURS (*kour*) n. m. (lat. *recursus*). Action de rechercher de l'assistance, du secours : *il n'a recours qu'à vous*. Ressource, refuge : *la fuite est le recours des êtres faibles*. *Dr.* Action en garantie ou en dommages-intérêts, que l'on a contre quelqu'un. Pourvoi : *recours en cassation*. *Recours en grâce*, demande pour obtenir du chef de l'État la remise ou la commutation d'une peine et surtout de la peine capitale.

RECOUSSE (*kou-se*) n. f. V. RESCOUSSE.

RECOUVRABLE adj. Qui peut se recouvrer : *somme facilement recouvrable*. ANT. **Irrécouvrable.**

RECOUVRAGE n. m. Travail fait pour recouvrir : *le recouvrage d'un parapluie*.

RECOUVRANCE n. f. Action de recouvrer. (Vx.) *Notre-Dame de Recouvrance*, la sainte Vierge, spécialem. invoquée pour le rétablissement de la santé.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrer ce qui était perdu : *recouvrement de titres*. Rétablissement : *recouvrement des forces, de la santé*. Perception de sommes dues : *faire des recouvrements*. Pl. Dettes actives, pour déboursés et honoraires d'un officier ministériel.

RECOUVREMENT (*man*) n. m. Action de recouvrir : *le recouvrement périodique de l'Égypte par les eaux du Nil*. Enduit sur un lattis ou un pan de bois. Partie d'une pierre, d'un morceau de bois, qui couvre un joint, une entaille. *Recouvrement du tiroir*, avance du tiroir d'une machine qui règle l'introduction de la vapeur dans le cylindre.

RECOUVRER (*vré*) v. t. (lat. *recuperare*). Rentrer en possession de : *recouvrer la vue, des créances*.

RECOUVRIR v. t. (Se conj. comme *couvrir*.) Couvrir de nouveau : *recouvrir une maison*. Couvrir complètement : *neige qui recouvre une plaine*. *Par ext.* Masquer : *recouvrir ses défauts de belles apparences*. — Ne pas confondre avec *recouvrer*.

RECRACHER (*ché*) v. t. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche. V. i. Cracher de nouveau.

RÉCRÉANCE n. f. (anc. v. *recroire*, rendre). *Dr. can.* Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige. *Lettres de récréance*, envoyées à un ambassadeur pour qu'il les présente au souverain d'auprès de qui on le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE adj. Qui récrée : *livre récréatif*. ANT. **Ennuyeux, fatigant.**

RÉCRÉATION (*si-on*) n. f. (lat. *recreatio*). Passe-temps, délassement : *prendre un peu de récréation*. Temps accordé aux enfants pour jouer : *récréation d'une heure*. Ce qui plaît : *une récréation des yeux*.

RECRÉER (*kré-é*) v. t. (du préf. *re*, et de *créer*). Créer de nouveau.

RÉCRÉER (*kré-é*) v. t. (lat. *recreare*). Réjouir, divertir. **Se récréer** v. pr. Se divertir. ANT. **Ennuyer, fatiguer.**

RÉCRÉMENT (*man*) n. m. (lat. *recrementum*). Ensemble des déchets de fonctionnement qui demeurent dans l'organisme.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) ou **RÉCRÉMENTITIEL, ELLE** (*man-ti-si-èl, è-le*) adj. Qui est de la nature des récréments.

RECRÉPIMENT (*man*) ou **RECRÉPISSAGE** (*pi-sa-je*) n. m. Action de recrépir.

RECRÉPIR v. t. Crépir de nouveau : *recrépir un mur*. *Fam.* Mettre du fard sur : *recrépir son visage*. *Fig.* Restaurer, réparer : *recrépir une nouvelle pour la publier de nouveau*.

RECREUSER (*zé*) v. t. Creuser de nouveau ou plus avant : *recreuser un fossé*.

RÉCRIER [*kri-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Faire une exclamation pour réclamer, protester : *se récrier contre une injustice*. Faire une exclamation d'étonnement : *se récrier au moindre bon mot*.

RÉCRIMINATEUR, TRICE adj. Qui récrimine.

RÉCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action de récriminer ; reproche.

RÉCRIMINATOIRE adj. Qui contient une récrimination : *discours récriminatoire*.

RÉCRIMINER (*né*) v. i. (du préf. *ré*, et du lat. *crimen, inis*, accusation). Répondre à des injures, à des accusations par d'autres : *récriminer contre son accusateur*.

RÉCRIRE v. t. Écrire de nouveau : *récrire une page perdue*. Recomposer une œuvre écrite : *récrire un chapitre mal venu*.

RECROISER (*zé*) v. t. Croiser de nouveau.

RECROÎTRE v. i. (Se conj. comme *croître*.) Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLÉ, E adj. Tordu, replié par la chaleur.

RECROQUEVILLER [*ke-vi, ll* mll., *é*] **(SE)** v. pr. (du préf. *re*, de *croc*, et *vrille*). Se dit des feuilles desséchées par le soleil, du parchemin, du cuir, etc., qui se retirent, se replient quand on les expose à une chaleur trop intense.

RECRU, E adj. (de l'anc. v. *se recroire*, s'avouer vaincu). Harassé de fatigue : *un cheval recru*.

RECRÛ n. m. (subst. particip. de *recroître*). Pousse annuelle d'un bois taillis.

RECRUDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (du lat. *recrudescere*, reprendre des forces). Intensité plus grande des symptômes d'une maladie, des ravages d'une épidémie, etc., après un amendement : *l'hiver amène une recrudescence de misère*.

RECRUDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui présente une recrudescence : *une épidémie recrudescente*.

RECRUE (*krû*) n. f. (subst. particip. de *recroître*). Levée de nouveaux soldats : *faire une recrue*. Jeune soldat. *Fig.* Personne qui s'ajoute à une société.

RECRUTEMENT (*man*) n. m. Action de recruter : *recrutement des soldats, des marins*.

RECRUTER (*té*) v. t. Faire des recrues : *recruter un régiment*. *Fig.* Attirer dans une société, dans un parti : *recruter des associés*. **Se recruter** v. pr. Être recruté, entretenir au moyen de recrues : *les corps d'élite se recrutent difficilement*.

RECRUTEUR n. m. Qui faisait des recrues. Adjectiv. : *sergent recruteur*.

RECTA (*rèk*) adv. (mot lat. signif. *tout droit*). *Fam.* Ponctuellement : *payer recta à l'échéance*.

RECTAL, E, AUX (*rèk*) adj. Du rectum.

RECTANGLE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *angle*). Dont les angles sont droits : *Triangle rectangle*, triangle qui a un angle droit. (V. TRIANGLE.) *Parallélépipède rectangle*, parallélépipède droit à base rectangulaire. N. m. Quadrilatère dont les angles sont droits : *la surface d'un rectangle a pour mesure le produit de sa base par sa hauteur*.



Rectangle.

RECTANGULAIRE (*rèk, lè-re*) adj. Se dit en général de toute figure dont les angles sont droits.

RECTEUR (*rèk*) n. m. (lat. *rector* ; de *regere*, diriger). Autrefois, chef d'une université ; aujourd'hui, chef d'une université régionale. Directeur d'un collège de jésuites. Curé, en Bretagne.

RECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. (lat. *rector, trix*). Qui dirige. *Esprit recteur*, ancien nom des fluides volatils qui constituent les odeurs. *Pennes rectrices*, ou substantiv., *les rectrices*, plumes de la queue des oiseaux, qui servent à diriger le vol.

RECTIFIABLE (*rèk*) adj. Qui peut être rectifié : *erreur aisément rectifiable*.

RECTIFICATEUR (*rèk*) n. m. Appareil s'adaptant à un alambic et où s'effectue la rectification.

RECTIFICATIF, IVE (*rèk*) adj. Qui rectifie : *état rectificatif*.

RECTIFICATION (*rèk, si-on*) n. f. Action de rectifier : *rectification d'un compte*. Purification d'un liquide par une nouvelle distillation. Modification à un article de journal, à un passage d'une publication : *insérer une rectification*.

RECTIFIER (*rèk-ti fi-é*) v. t. (du lat. *rectus*, droit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre droit : *rectifier le tracé d'une route*. Rendre exact, correct : *rectifier un calcul*. Purifier par une nouvelle distillation : *rectifier de l'eau-de-vie*.

RECTIFIEUSE n. f. Machine-outil à rectifier.

RECTILIGNE (*rèk*) adj. (du lat. *rectus*, droit, et de *ligne*). Qui est en ligne droite : *mouvement rectiligne*. Terminé par des lignes droites ; qui concerne la ligne droite : *figure rectiligne ; trigonométrie rectiligne*.

RECTILINÉAIRE adj. Se dit d'un objectif double symétrique.

RECTITUDE (*rèk*) n. f. (lat. *rectitudo* ; de *rectus*, droit). Qualité de ce qui est en ligne droite. Conformité à la saine raison : *rectitude de jugement*.

RECTO (*rèk*) n. m. (mot lat.) Première page d'un feuillet. Pl. des *rectos*. ANT. **Verso.**

RECTORAL, E, AUX (*rèk*) adj. De recteur : *dignité rectorale*.

RECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Charge de recteur. Temps pendant lequel on l'exerce.

RECTUM (*rèk tom*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui est droit*). Dernière portion du gros intestin qui aboutit à l'anus.

REÇU (subst. particip. de *recevoir*) n. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnaît avoir reçu une somme : *les reçus des sommes supérieures à dix francs doivent porter un timbre de quittance*. Est invariable quand on l'emploie par ellipse devant l'énoncé d'une somme, pour reconnaître que cette somme a été payée : *reçu mille francs*.

RECUEIL (*keu, l* mll.) n. m. (de *recueillir*). Assemblage de divers actes, de divers écrits, etc. : *recueil de morceaux choisis*. Collection, compilation.

RECUEILLEMENT (*keu, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de recueillir. (Peu us.) Action, état d'une personne qui se recueille. ANT. **Dissipation.**

RECUEILLI (*keu, ll* mll., *i*), **E** adj. Qui se concentre dans le recueillement : *homme recueilli ; mener une vie recueillie*. ANT. **Dissipé.**

RECUEILLIR (*keu, ll* mll., *ir*) v. t. (lat. *recolligere*. — Se conj. comme *cueillir*.) Faire la récolte des produits d'une terre : *recueillir du blé*. *Fig.* Obtenir comme résultat : *recueillir le fruit de son travail*. Acquérir par hérédité : *recueillir une succession*. Rassembler : *recueillir les débris d'un naufrage, les restes d'une armée*. Rassembler avec éner-

gie : *recueillir ses forces, ses idées.* Prendre avec soi par humanité : *recueillir un malheureux.* **Se recueillir** v. pr. Réfléchir, se replier sur soi-même. Détourner son esprit des pensées terrestres, pour se livrer à de pieuses méditations. ANT. **Dissiper.**

RECUIRE v. t. (Se conj. comme *conduire.*) Cuire de nouveau : *recuire un gigot.* Exposer de nouveau (un métal) à l'action du feu : *recuire du fer pour le convertir en acier.* Faire refroidir lentement dans un four spécial les pièces de verrerie qu'on vient de fabriquer : *on recuit le cristal pour le rendre moins cassant.*

RECUIT (*ku-i*) n. m. ou **RECUITE** n. f. Action de recuire un ouvrage ou de le soumettre au feu de nouveau : *le recuit ou la recuite d'une pièce d'acier.*

RECUL (*kul*) n. m. (de *reculer*). Mouvement de ce qui recule : *le recul d'une pièce d'artillerie.* Eloignement nécessaire pour bien voir une chose.

RECULADE n. f. Action d'une personne, d'un véhicule qui recule. *Fig.* Action de celui qui, s'étant trop avancé dans une affaire, est obligé de revenir sur ses pas : *une honteuse reculade.*

RECULÉ, E adj. Isolé, lointain : *quartier reculé.* Eloigné dans le temps : *époque reculée.*

RECULÉE (*lé*) n. f. Espace qui permet de se reculer.

RECULEMENT (*man*) n. m. Action de reculer. *Courroie de reculement,* pièce de harnais qui relie l'avaloire aux brancards. (V. HARNAIS.)

RECULER (*lé*) v. t. (du préf. *re,* et de *cul*). Tirer, pousser en arrière : *reculer sa chaise. Fig.* Accroître, étendre, agrandir : *reculer les bornes, les frontières d'un Etat.* Eloigner dans le temps, retarder : *reculer un payement.* V. i. Aller en arrière : *faire reculer un cheval.* Différer : *il n'y a plus moyen de reculer. Fig.* Perdre du terrain, rétrograder : *périodes où l'humanité recule.* Hésiter : *reculer devant une difficulté.* PROV. : **Quand on n'avance pas, on recule,** quand on ne fait aucun progrès, on perd ses avantages. ANT. **Avancer.**

RECULONS [*lon*] **(À)** loc. adv. En reculant : *marcher à reculons.*

RÉCUPÉRABLE adj. Que l'on peut récupérer.

RÉCUPÉRATEUR n. m Appareil de récupération : *un récupérateur de chaleur.*

RÉCUPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de récupérer : *récupération d'une créance.*

RÉCUPÉRER (*ré*) v. t. (lat. *recuperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Rentrer en possession de : *récupérer ses débours.* **Se récupérer** v. pr. Se dédommager : *se récupérer de ses pertes.*

RÉCURAGE n. m. Action de récurer.

RÉCURER (*ré*) v. t. (du préf. *re,* et de *écurer*). Nettoyer : *récurer les casseroles.*

RÉCURRENCE (*kur-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est récurrent.

RÉCURRENT (*kur-ran*), **E** adj. (du lat. *recurrere,* revenir en arrière). Qui revient en arrière : *nerfs récurrents. Math.* Qui suppose un calcul fait sur des termes placés en arrière : *série récurrente.*

RÉCURSOIRE adj. Qui ouvre un recours : *action récursoire.*

RÉCUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être récusé : *témoin récusable.* En qui l'on peut ne pas avoir foi : *témoignage récusable.* ANT. **Irrécusable.**

RÉCUSATION (*za-si-on*) n. f. Action de récuser.

RÉCUSER (*zé*) v. t. (lat. *recusare*). Refuser de reconnaître la compétence d'un tribunal, d'un juge, d'un juré, d'un expert, d'un témoin : *récuser un juré.* Rejeter, ne pas admettre : *je récuse son témoignage.* **Se récuser** v. pr. Se déclarer incompétent pour juger une cause, décider une question.

RÉDACTEUR (*dak*) n. m. (du lat. *redactus,* rédigé). Qui rédige : *rédacteur de journal.* (On emploie quelquef. le fém. RÉDACTRICE.)

RÉDACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de rédiger : *la rédaction d'un acte.* La chose rédigée. Ensemble des rédacteurs. Bureau où travaillent les rédacteurs : *la rédaction d'un journal.*

REDAN ou **REDENT** (*dan*) n. m. (du préf. *re,* et de *dent*). Ouvrage de fortification, composé de deux faces d'égale longueur formant un angle saillant. (V. la planche FORTIFICATION.) Ressaut que l'on fait de distance en distance, quand on construit un mur sur un terrain en pente. Dans l'architecture du moyen âge, découpures de pierre en forme de dents.

REDDITION (*réd-di-si-on*) n. f. (lat. *redditio*). Action de rendre : *reddition d'une ville ; reddition de comptes.*

REDÉFAIRE (*fè-re*) v. t. (Se conj. comme *faire.*) Défaire de nouveau : *redéfaire une robe.*

REDEMANDER (*dé*) v. t. Demander de nouveau : *redemander un air.* Demander à quelqu'un ce qu'on lui a prêté.

RÉDEMPTEUR (*danp*) n. m. (du lat. *redemptum,* supin de *redimere,* racheter). Qui rachète. (Se dit surtout de Jésus-Christ, qui a racheté les hommes et, en ce sens, prend une majuscule.)

RÉDEMPTION (*danp-si-on*) n. f. (de *rédempteur*). Rachat. Se dit surtout du rachat du genre humain par Jésus-Christ et, en ce sens, prend une majuscule : *le mystère de la Rédemption.*

RÉDEMPTORISTE (*danp-to-ris-te*) n. m. Membre des ordres du Rédempteur ou de la Merci, ou d'un ordre fondé dans le royaume de Naples par saint Liguori en 1732.



Arceau redenté.

REDENT (*dan*) n. m. V. REDAN.

REDENTÉ, E (*dan*) adj. Se dit des redents formés par trois arcs de cercle se coupant deux à deux.

REDESCENDRE (*dé-san-dre*) v. i. Descendre de nouveau. Descendre après s'être élevé : *ballon qui continue à redescendre.* V. t. Porter de nouveau en bas : *redescendre un lustre.* ANT. **Remonter.**

REDEVABLE adj. Qui redoit : *être redevable de 20 francs sur un compte. Fig.* Qui a obligation à quelqu'un : *je vous suis redevable de la vie.*

REDEVANCE n. f. Dette, charge, rente, que l'on doit acquitter à termes fixes : *redevance en nature.*

REDEVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui est obligé à des redevances. (Peu us.)

REDEVENIR v. i. (Se conj. comme *venir.*) Recommencer à être ce que l'on était auparavant.

REDEVOIR v. t. (Se conj. comme *devoir.*) Devoir après un compte fait.

RÉDHIBITION (*si-on*) n. f. (du lat. *redhibitum,* supin de *redhibere,* avoir de retour). Résolution d'une vente obtenue par l'acheteur, lorsque la chose est entachée de certains vices.

RÉDHIBITOIRE adj. Qui tend à faire prononcer la rédhibition : *action rédhibitoire.* Qui peut motiver la rédhibition : *dans la vente d'un cheval, le cornage chronique est un vice rédhibitoire.*



Redingote.

RÉDIGER (*jé*) v. t. (du lat. *redigere,* mettre en ordre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rédigea, nous rédigeons.*) Formuler par écrit, dans l'ordre voulu, la forme définitive : *rédiger des mémoires, un article de journal.*

RÉDIMER (*mé*) v. t. (lat. *redimere*). Racheter. **Se rédimer** v. pr. Se racheter, se délivrer à prix d'argent : *se rédimer du pillage.*

REDINGOTE n. f. (de l'angl. *riding coat,* vêtement de cheval). Vêtement d'homme, plus long et plus ample que l'habit et dont les basques font le tour du corps.

REDIRE v. t. (Se conj. comme *dire.*) Répéter ce qu'on a déjà dit : *redire des vérités utiles.* Répéter ce qu'un autre a dit : *l'écho redit le son.* Révéler : *il redit tout.* V. i. Blâmer : *trouver à redire.*

REDISCUTER (*dis-ku-té*) v. t. Discuter de nouveau : *rediscuter une convention.*

REDISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui répète les mêmes choses : *éternel rediseur.*

REDITE n. f. Répétition oiseuse : *évitez les redites dans un discours.*

REDONDANCE n. f. Superfluité de paroles : *style plein de redondances.*

REDONDANT (*dan*), **E** adj. Superflu, qui est de trop : *expression redondante.* Où il y a du superflu : *style redondant.*

REDONDER (*dé*) v. i. (du lat. *redundare*, déborder). Etre superflu dans le discours : *expressions qui redondent. Redonder de*, surabonder en : *ouvrage qui redonde de citations.*

REDONNER (*do-né*) v. t. Donner de nouveau la même chose. Rendre à celui qui avait déjà eu. *Fig.* Procurer de nouveau : *redonner des forces, de l'espérance.* V. i. Se remettre : *redonner dans les excès.* Recommencer : *le froid redonne.* Revenir à la charge : *l'infanterie redonna avec un nouveau courage.*

REDORER (*ré*) v. t. Dorer de nouveau : *redorer un cadre. Fig.* Eclairer de nouveau : *le soleil redore les coteaux.*

REDORMIR v. i. Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, E adj. Pressé, accéléré. *Milit. Pas redoublé*, pas qui se fait avec une vitesse double, air de la musique militaire dont le rythme règle ce pas.

REDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de redoubler, augmentation : *redoublement de zèle. Gramm.* Répétition d'un mot ou d'un élément de mot ayant pour objet d'exprimer un rapport grammatical : *le redoublement caractérise les parfaits grecs.*

REDOUBLER (*blé*) v. t. Remettre une doublure : *redoubler une robe.* Réitérer avec augmentation : *redoubler ses cris.* Augmenter : *cet événement a redoublé nos alarmes.* V. i. Augmenter, s'accroître : *la tempête redouble. Redoubler de*, apporter plus de : *redoubler de soins.*


Redoul.

REDOUL, RODOUL ou **ROUDOU** n. m. Genre de géraniacées, vulgairement *herbe aux tanneurs*, parce que les différentes parties de la plante sont riches en tanin.

REDOUTABLE adj. Fort à craindre : *la paresse est un vice redoutable.*

REDOUTE n. f. (de l'ital. *ridotto*, réduit). *Fortif.* Ouvrage isolé, sans angle rentrant. Endroit public où l'on danse, joue, fait de la musique. Fête donnée dans un de ces établissements : *organiser une redoute costumée.*

REDOUTER (*té*) v. t. Craindre fort : *redouter la chaleur.*

RÉDOWA (*va*) n. f. (tchèque *redjovak*). Danse qui tient de la valse et de la mazurka : *la rédowa, comme la mazurka, est écrite sur un rythme à trois temps.*

REDRESSE (*drè-se*) n. f. *Mar.* Cordages, appareils qui servent à remettre droit un navire abattu en carène : *caliorne, bigues de redresse.*

REDRESSEMENT (*drè-se-man*) ou **REDRESSAGE** (*drè-sa-je*) n. m. Action de redresser ; son effet : *redressement de la taille. Fig.* Action de réparer : *redressement de torts.*

REDRESSER (*drè-sé*) v. t. Rendre droit : *redresser un arbre.* Replacer debout : *redresser une statue tombée. Fig.* Donner de la rectitude : *redresser le jugement.* Réparer, réformer : *redresser des abus. Fam.* Corriger, réprimander : *je l'ai redressé d'importance.* **Se redresser** v. pr. Se remettre droit, se relever. *Fig.* Prendre une attitude fière.

REDRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui redresse. *Redresseur de torts*, chevalier errant qui vengeait les victimes de l'injustice : *le Don Quichotte de Cervantes a ridiculisé les redresseurs de torts.* Appareil transformant un courant électrique alternatif en un courant d'un seul sens.

REDÛ n. m. (subst. particip. de *redevoir*). Ce qui reste dû après un compte fait.

RÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui réduit. *Chim.* Se dit des corps qui ont la propriété de désoxyder. N. m. : *le charbon est un réducteur.*

RÉDUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Caractère de ce qui est réductible. ANT. **Irréductibilité.**

RÉDUCTIBLE (*duk-ti-ble*) adj. Qui peut être réduit, ramené à une forme plus simple : *fraction réductible à une plus simple expression. Chir.* Qui peut être remis en place : *luxation réductible.* ANT. **Irréductible.**

RÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *reductio*). Action de réduire. Effet de cette action : *réduction des impôts.* Action de subjuguer : *réduction d'une province.* Copie réduite : *réduction d'une statue. Géom.* Opération par laquelle on remplace une figure par une autre semblable, mais plus petite : *échelle, compas de réduction. Arithm.* Conversion d'une quantité en une autre équivalente : *réduction d'une fraction à sa plus simple expression. Chim.* Opération par laquelle on enlève l'oxygène à un oxyde métallique, pour obtenir le métal pur. *Chir.* Action de remettre à leur place les os luxés ou fracturés. ANT. **Augmentation.**

RÉDUIRE v. t. (du lat. *reducere*, ramener. — Se conj. comme *conduire.*) Rendre moindre : *réduire l'effectif d'une armée ; réduire ses dépenses, une figure géométrique.* Transformer, résoudre une chose en une autre : *réduire du blé en farine.* Refaire en petit : *réduire un tableau.* Contraindre, subjuguer : *réduire quelqu'un à l'obéissance ; Alexandre réduisit toute l'Asie.* Faire tomber dans un état fâcheux : *réduire quelqu'un à la misère.* Ramener : *réduire des toises en mètres.* Rendre plus concentré par l'ébullition : *réduire une dissolution. Arith.* Transformer : *réduire deux fractions au même dénominateur. Chir.* Remettre à leur place les os luxés : *réduire une fracture. Chim.* Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. *Géom. Réduire une figure*, en opérer la réduction. ANT. **Augmenter.**

RÉDUIT (*du-i*) n. m. Retraite : *réduit paisible.* Galetas : *misérable réduit. Fortif.* Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre : *le réduit d'une place est destiné à devenir le dernier asile de la défense.* Sur un navire de guerre, compartiment cuirassé où sont loges des canons.

RÉDUPLICATIF, IVE adj. (du lat. *reduplicatus*, redoublé). Qui exprime le redoublement, comme la particule **re** dans *redire*, *refaire*, etc.

RÉDUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *réduplicatif*). Répétition d'une syllabe, d'une lettre. Figure de rhétorique, consistant à redoubler certains mots qui éveillent l'intérêt.

RÉDUVE n. m. Genre d'insectes hémiptères, qui vivent dans les maisons mal tenues.

RÉÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de réédifier : *demander la réédification d'une église.*

RÉÉDIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rebâtir : *réédifier un palais.* Rétablir : *réédifier sa fortune.*

RÉÉDITER (*té*) v. t. Faire une nouvelle édition : *rééditer un ouvrage. Fig.* Remettre en circulation : *rééditer une anecdote scandaleuse.*

RÉÉDITION (*si-on*) n. f. Edition nouvelle.

RÉÉDUCATION (*si-on*) n. f. Action d'éduquer à nouveau. Système employé pour apprendre à certains malades comment s'exécutent les mouvements.

RÉÉDUQUER v. t. Faire la rééducation.

RÉEL, ELLE (*ré-èl, è-le*) adj. (lat. *realis* ; de *res*, chose). Qui existe réellement : *besoins réels.* Qui concerne une *chose*, par opposition au mot *personnel* : *l'hypothèque confère un droit réel sur l'immeuble hypothéqué, le prêt d'une somme d'argent ne confère qu'un droit personnel sur l'emprunteur.* N. m. Ce qui est réel : *identifier l'idéal et le réel.* ANT. **Imaginaire, faux.**

RÉÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. Action d'élire de nouveau : *réélection d'un député.*

RÉÉLIGIBILITÉ n. f. Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE adj. Qui peut être réélu : *en France, le président de la République est rééligible.*

RÉÉLIRE v. t. (Se conj. comme *lire.*) Elire de nouveau : *réélire un sénateur.*

RÉELLEMENT (*è-le-man*) adv. Effectivement, véritablement : *cette besogne est réellement trop lourde pour moi.*

RÉENGAGEMENT (*an-gha-je-man*) n. m. **RÉENGAGER** (*an-gha-jé*) v. a. V. RENGAGEMENT, RENGAGER.

RÉENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action de réensemencer. (Syn. RENSEMENCEMENT.)

RÉENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il réensemença*,

nous réensemençons.) Ensemencer de nouveau. (On dit aussi RENSEMENCER.)

RÉESCOMPTE (*ès-kon-te*) n. m. Opération de banque qui consiste à faire escompter à nouveau, par un autre banquier, le papier que l'on a escompté.

RÉESCOMPTER (*es-kon-té*) v. t. Escompter de nouveau : *la Banque de France réescompte le portefeuille des banques de moindre importance.*

RÉEXPÉDIER (*èks-pé-di-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Expédier de nouveau.

RÉEXPÉDITION (*èks-pé-di-si-on*) n. f. Nouvelle expédition.

RÉEXPORTATION (*èks, si-on*) n. f. Action de réexporter.

RÉEXPORTER (*èks-por-té*) v. t. Transporter hors d'un Etat des marchandises qu'on y avait importées.

REFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *refaire*). Réduction sur le prix des marchandises au moment de la livraison, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans les conditions convenues.

REFAIRE (*fè-re*) v. t. (Se conj. comme *faire.*) Faire encore ce qu'on a déjà fait : *refaire un voyage.* Réparer, rajuster : *refaire sa coiffure.* **Se refaire** v. pr. Manger, boire. Reprendre des forces. de la santé : *se refaire à la campagne.* Rétablir ses affaires.

REFAIT (*fè*), **E** adj. *Fam.* Trompé, dupé.

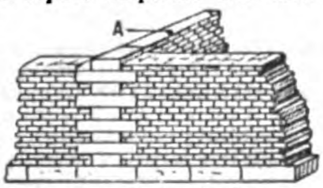
REFAIT (*fè*) n. m. Nouveau bois du cerf. *Jeu.* Au lansquenet, coup qu'il faut recommencer.

REFAUCHER (*fô-ché*) v. t. Faucher de nouveau.

RÉFECTION (*fèk-si-on*) n. f. (lat. *refectio*). Action de reconstruire : *réfection d'un mur.* Action de se refaire. Collation, repas. (Peu us. en ce sens.)

RÉFECTOIRE (*fèk*) n. m. (lat. *refectorium*). Lieu où l'on prend ses repas en commun.

REFEND (*fan*) n. m. (de *refendre*). *Mur de refend,* mur intérieur qui sépare les pièces d'un bâtiment. *Bois de refend,* scié en long. *Lignes de refend,* chacune des lignes creuses tracées sur les murs des bâtiments pour marquer ou simuler les joints des pierres.


A, mur de refend.

REFENDRE (*fandre*) v. t. Fendre de nouveau. Fendre, scier en long : *refendre l'ardoise.*

RÉFÉRÉ n. m. Recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. Arrêt rendu dans ces conditions : *solliciter un référé.*

RÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *référer*). Action de rapporter une chose à une autorité. *Ouvrage de référence,* ouvrage non à lire, mais à consulter. Pl. Attestations destinées à servir de recommandation : *ce commis a de bonnes références.*

RÉFÉRENDAIRE (*ran-dè-re*) adj. (du lat. *referre,* rapporter). *Conseiller référendaire à la Cour des comptes,* magistrat de la Cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité, d'en faire un rapport et de rédiger les arrêts. N. m. **Grand référendaire,** membre du Sénat impérial, qui apposait le sceau de l'Assemblée aux actes émanés d'elle.

REFERENDUM (*ré-fé-rin-dom*) n. m. (mot lat. signif. *ce qui doit être rapporté*). *Diplom.* Dépêche qu'un agent diplomatique expédie à son gouvernement pour demander de nouvelles instructions. *Politiq.* Droit des citoyens de se prononcer directement sur les grandes questions d'intérêt général : *le referendum est pratiqué en Suisse.*

RÉFÉRER (*ré*) v. t. (du lat. *referre,* rapporter. — Se conj. comme *accélérer.*) Rapporter, attribuer : *référer à quelqu'un l'honneur d'une entreprise.* V. i. Faire rapport : *il faut en référer à la Chambre.* **Se référer** v. pr. S'en rapporter : *je m'en réfère à votre avis.*

REFERMER (*fèr-mé*) v. t. Fermer de nouveau : *refermer une porte.*

REFERRER (*fè-ré*) v. t. Ferrer de nouveau.

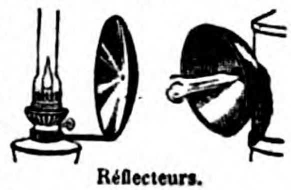
REFEUILLETER (*feu, ll* mll., *e-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je refeuillette.*) Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E adj. Qui est fait ou dit avec réflexion. Qui agit avec réflexion : *jeune homme réfléchi. Gram. Verbes, pronoms réfléchis,* verbes, pronoms indiquant qu'une action retombe sur le sujet de la proposition. ANT. **Irréfléchi.**

RÉFLÉCHIR v. t. (du lat. *reflectere,* replier). Renvoyer dans une autre direction : *les miroirs réfléchissent l'image des objets. Physiq. Rayon réfléchi, onde réfléchie,* rayon, onde provenant d'une réflexion. V. i. Penser mûrement, méditer en soi-même : *réfléchir avant d'agir.* **Se réfléchir** v. pr. Etre réfléchi : *arbres qui se réfléchissent dans un lac.*

RÉFLÉCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui réfléchit la lumière, le son, le calorique.

RÉFLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Rejaillissement, réverbération : *réfléchissement de la lumière.*


Réflecteurs.

RÉFLECTEUR (*flèk-teur*) n. m. Appareil destiné à réfléchir la lumière. Adjectiv. : *miroir réflecteur*

REFLET (*flè*) n. m. Rayon lumineux ou coloré, réfléchi par un corps : *reflet d'un tableau, d'une étoffe. Fig.* Reproduction affaiblie : *sa réputation n'est qu'un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER (*té*) v. t. (du lat. *reflectere,* revenir. — Se conj. comme *accélérer.*) Renvoyer en reflets la lumière, la couleur sur un corps voisin. *Fig.* Reproduire : *visage qui reflète la bonté.* V. i. et **Se refléter** v. pr. *Fig.* Etre reproduit : *sa gloire reflète* ou *se reflète sur sa famille.*

REFLEURIR v. i. Fleurir de nouveau : *les marronniers refleurissent quelquefois à l'automne. Fig.* Redevenir florissant : *les lettres, les arts commencent à refleurir.* V. FLEURIR.

REFLEURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Seconde floraison qui a lieu dans la même année

RÉFLEXE (*flèk-se*) adj. (lat. *reflexus*). Qui se fait par réflexion : *vision réflexe. Action* ou *phénomène réflexe,* réaction nerveuse inconsciente (motrice, sécrétoire, etc.), qui résulte d'une impression extérieure. N. m : *un réflexe.*

RÉFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f Propriété de ce qui peut être réfléchi.

RÉFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION (*flèk-si-on*) n. f (lat. *reflexio*). Action d'un corps qui change de direction après avoir choqué un autre corps. Changement de direction des ondes lumineuses ou sonores qui tombent sur une surface réfléchissante : *réflexion des rayons, du son. Angle de réflexion,* angle que fait la normale au point d'incidence avec le rayon réfléchi (V INCIDENCE.) *Fig.* Action de l'esprit qui revient sur ses pensées pour les examiner et les comparer Pensée qui en résulte : *faire de sérieuses réflexions.* ANT. **Irréflexion.**

REFLUER (*flu-é*) v i. (du lat. *refluere,* couler en arrière). Se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. *Fig.* Revenir vers le lieu d'où l'on est parti : *émigrants qui refluent vers la mère patrie.*

REFLUX (*flu*) n. m. Mouvement des eaux de la mer qui s'éloignent du rivage, lorsque la marée baisse. *Fig.* Retour en arrière : *le reflux de la foule.*

REFONDRE v. t Fondre une seconde fois : *refondre une statue. Fig* Apporter des modifications considérables dans : *refondre un ouvrage. On ne peut se refondre,* on ne peut changer de caractère.

REFONTE n. f. Action de refondre au *prop.* et au *fig.* : *la refonte des monnaies ; la refonte d'un ouvrage.*

REFORGER (*jé*) v t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il reforgea, nous reforgeons.*) Forger de nouveau.

RÉFORMABLE adj Qui peut être réformé : *jugement réformable.* ANT **Irréformable.**

RÉFORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui réforme : *Solon fut un sage réformateur.* Particulièrem., chef d'une réforme religieuse : *les réformateurs du XVIe siècle.*

RÉFORMATION (*si-on*) n f. Action de corriger : *réformation des mœurs.* Syn. (avec une majuscule) d'un des sens de RÉFORME. (V ci-après.)

RÉFORME n. f. Changement opéré en vue d'une amélioration : *la réforme du calendrier Julien.* Amélioration apportée à une règle trop relâchée, dans un ordre religieux : *la réforme de Cîteaux.* Retranchement d'abus introduits : *mettre la réforme dans une administration.* Opération par laquelle un militaire est rayé des contrôles comme incapable ou indigne de continuer à servir. Se dit également des chevaux et du matériel mis hors de service : *officier mis à la réforme ; cheval de réforme. Absol.* Changements introduits dans les croyances et la discipline de l'Église par les fondateurs des diverses communions protestantes.(En ce sens, s'écrit avec une majuscule et on dit aussi RÉFORMATION. V. *l'art. hist.*)

RÉFORMÉ, E adj. *Religion réformée,* le protestantisme. N. m. Protestant : *un réformé.* Qui a été mis à la réforme : *un réformé militaire.* N. m. pl. Les protestants Les réformés de la Grande Guerre.

REFORMER (*mé*) v. t. Former de nouveau : *reformer les rangs.* **Se reformer** v. pr. En parlant des troupes, se rallier après avoir été dispersées.

RÉFORMER (*mé*) v. t. (du lat. *reformare*, rendre la première forme). Donner une meilleure forme, corriger : *réformer les lois, les mœurs.* Supprimer ce qui est nuisible : *réformer un abus. Milit.* Retrancher des cadres ou de l'approvisionnement de l'armée des hommes, des chevaux, du matériel, etc., impropres au service. *Réformer les monnaies,* les refondre **Se réformer** v. pr Renoncer à de mauvaises habitudes.

RÉFORMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan d'une réforme politique ou religieuse. Spécialem., en Angleterre, partisan de la réforme électorale. Adjectiv *un ministère réformiste.*

REFOUILLEMENT (*fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de creuser pour faire des ornements : *refouillement d'un chapiteau.* Evidement pratiqué d'outre en outre dans une pierre ou une charpente.

REFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. t. Fouiller de nouveau. Pratiquer un évidement dans.

REFOULEMENT (*man*) n. m. Action de refouler ; effet de cette action : *le refoulement des étoffes.*

REFOULER (*lé*) v. t. (du pref. *re*, et de *fouler*). Fouler de nouveau : *refouler une étoffe.* Comprimer : *refouler un gaz.* Faire entrer de force *refouler des chevilles.* Comprimer avec le refouloir *refouler la charge d'un canon.* (Vx.) Faire reculer, repousser (au propre et au fig.) : *Charles-Martel refoula les Sarrasins en Espagne. Mar. Refouler le courant, la marée,* se dit d'un navire qui avance malgré le courant ou la marée.‖ *Fig.* Comprimer avec effort : *refouler sa colère.* V. i. Refluer, retourner en arrière : *la digue a fait refouler les eaux.* (Peu us.)

REFOULOIR n. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, qui servait pour bourrer les pièces de canon.

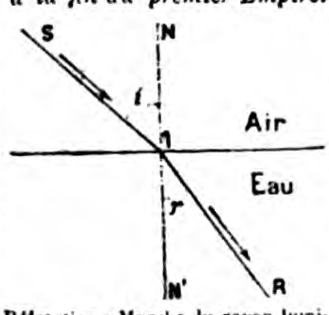
REFOURRER (*fou-ré*) v. t. Fourrer de nouveau.

RÉFRACTAIRE (*frak-tè-re*) adj. (du lat. *refractum*, supin de *refringere*, briser). *Chim.* Qui résiste à certaines influences et, *spécialem.*, qui ne fond qu'à une très haute température : *argile réfractaire.* Qui refuse de se soumettre à : *réfractaire à la loi. Prêtre réfractaire,* prêtre qui, pendant la Révolution, avait refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. N. m. Soldat qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux : *les réfractaires furent nombreux à la fin du premier Empire.*

RÉFRACTER (*frak-té*) v. t. Produire la réfraction : *le prisme réfracte les rayons lumineux.*

RÉFRACTEUR (*frak-teur*) adj. m. Qui sert à réfracter : *appareil réfracteur.*

REFRACTIF (*frak-tif*), **IVE** adj. Qui produit la réfraction : *milieu réfractif.*



Réfraction : Marche du rayon lumineux passant de l'air dans l'eau.

RÉFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (lat. *refractio*). Changement de direction qu'éprouve la lumière en passant d'un milieu dans un autre. — Les *lois de la réfraction* sont au nombre de deux : 1° le rayon incident SI, le rayon réfracté IR et la normale IN sont dans un même plan appelé *plan d'incidence ;* 2° le rapport entre le sinus de l'angle d'incidence *i* et le sinus de l'angle de réfraction *r* est constant pour deux milieux bien définis. Ce rapport constant est appelé *indice de réfraction.*

RÉFRACTOMÈTRE (*frak-to*) n. m. Instrument pour mesurer les indices de réfraction.

REFRAIN (*frin*) n. m. (du vx fr. *refraindre*, briser). Répétition de mots, de vers ou de strophes, dans le cours ou à la fin des parties d'une pièce de vers lyrique. *Par ext.* Ce qu'une personne répète sans cesse : *c'est toujours le même refrain.*

RÉFRANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il réfrangea, nous réfrangeons.*) Syn. de RÉFRACTER.

RÉFRANGIBILITÉ n. f Propriété de ce qui est refrangible : *chaque rayon coloré a sa réfrangibilité propre*

RÉFRANGIBLE adj. Susceptible de réfraction : *les rayons violets sont les plus réfrangibles.* ANT. **Irréfrangible.**

REFRAPPER (*fra-pé*) v. t. et i. Frapper de nouveau.

REFRÈNEMENT (*man*) n. m. Action de refréner. (Peu us.)

REFRÉNER v. t. (lat. *refrenare* — Se conj. comme *accélérer.*) Mettre un frein, réprimer : *refréner ses passions*

RÉFRIGÉRANT (*ran*), **E** adj (du préf *ré*, et du lat. *frigus, oris*, froid) Qui abaisse la température : *la glace pilée et le sel marin constituent un mélange réfrigérant.* N. m. Remède rafraîchissant Appareil servant à abaisser la température d'un produit quelconque. Vaisseau qui contient le serpentin d'un alambic et qu'on emplit d'eau froide, pour obtenir la condensation des vapeurs

RÉFRIGÉRATIF, IVE adj. Qui a la propriété de rafraîchir *remède réfrigératif.* N. m. : *un réfrigératif.*

RÉFRIGÉRATION (*si-on*) n. f. (de *réfrigératif*). Action d'abaisser la température d'un liquide, d'un gaz. Résultat de cette action.

RÉFRIGÉRER (*ré*) v. t. (lat. *refrigerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Soumettre à la réfrigération.

RÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. Propriété de réfracter la lumière : *la réfringence du cristal.*

RÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *refringere*, briser). *Physiq.* Qui fait dévier de leur direction les rayons lumineux : *milieu réfringent*

REFRISER (*zé*) v. t. Friser de nouveau. V. i. Redevenir frisé.

REFROGNEMENT. V. RENFROGNEMENT.

REFROGNER. v. t. V. RENFROGNER.

REFROIDIR v. t. Faire redevenir froid : *vent qui refroidit la température Fig.* Diminuer l'ardeur, l'activité de : *la vieillesse refroidit les passions.* V. i. ou **Se refroidir** v. pr. Devenir froid ou plus froid : *corps qui refroidit* (ou *se refroidit*) *lentement.* ANT. **Réchauffer.**

REFROIDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Diminution de chaleur : *refroidissement de l'air.* Indisposition causée par un froid subit : *attraper un refroidissement. Fig.* Diminution de tendresse, d'affection, etc. ANT. **Réchauffement.**

REFROIDISSEUR n. m. Appareil pour refroidir.

REFUGE n. m. (lat. *refugium*). Asile, retraite, lieu où l'on se retire pour échapper à un danger : *les églises étaient jadis des lieux de refuge.* Asile pour les indigents. Garage pour piétons, dans les voies très fréquentées par les voitures. *Fig.* Personne à laquelle on a recours, dans certains embarras : *vous êtes mon refuge.*

RÉFUGIÉ, E adj. et n. Qui a quitté son pays pour éviter des persécutions ou une condamnation, ou pour fuir une invasion : *accueillir hospitalièrement un réfugié.* N. m. pl. Nom donné aux protestants qui s'expatrièrent après la révocation de l'édit de Nantes.

RÉFUGIER [*ji-é*] (**SE**) v. pr. (de *refuge.* — Se conj. comme *prier.*) Se retirer en quelque lieu pour y être en sûreté : *se réfugier à l'étranger. Fig.* Mettre sa ressource dans : *se réfugier dans des équivoques.*

REFUIR v. i. (Se conj. comme *fuir*.) *Vener.* Revenir sur ses pas pour donner le change.

REFUITE n. f. Endroit où une bête a coutume de passer quand elle est poursuivie : *connaître les refuites d'un lièvre, d'un cerf.* Ruse de la bête de meute, qui revient sur ses pas pour donner le change. *Fig.* Prétexte, retardements affectés. Ouverture profonde d'une mortaise.

REFUS (*fu*) n. m. Action de refuser : *essuyer un refus.* ANT. **Autorisation. Acceptation.**

REFUSABLE (*za-ble*) adj. Qui doit ou peut être refusé. ANT. **Acceptable.**

REFUSER (*zé*) v. t. (du lat. *refusum*, supin de *refundere*, renverser). Ne pas accepter une chose offerte : *refuser un présent.* Ne pas accorder ce qui est demandé : *refuser une grâce.* Ne pas recevoir à un examen : *refuser un candidat.* Ne pas reconnaître : *refuser toute qualité à un ennemi.* V. i. *Mar.* Se dit du vent quand il se rapproche de l'avant. **Se refuser** v. pr. Se priver de : *l'avare se refuse le nécessaire.* Ne pas consentir : *se refuser à faire une chose.* PROV. : **Tel refuse qui après muse** ou **Qui refuse muse,** on se repent d'avoir repoussé des offres avantageuses. ANT. **Accorder, accepter, recevoir.**

RÉFUTABLE adj. Qui peut être réfuté : *argument difficilement réfutable.* ANT. **Irréfutable.**

RÉFUTATION (*si-on*) n. f. Action de réfuter. Raisons alléguées pour réfuter : *la réfutation d'un argument.* Preuve qui détruit ce qui a été allégué : *ses actions sont la réfutation de ses paroles. Rhét.* Partie d'un discours où l'on répond aux objections.

RÉFUTÉ, E adj. Combattu victorieusement par des preuves contraires : *une thèse réfutée.* ANT. **Irréfuté.**

RÉFUTER (*té*) v. t. (lat. *refutare*). Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *réfuter un argument spécieux, des calomnies.*

REGAGNER (*gné*) v. t. Recouvrer ce qu'on avait perdu : *regagner l'argent perdu.* Retourner vers : *regagner son logis.* Recouvrer ou réparer : *regagner le temps perdu.* Recouvrer l'affection, l'estime : *regagner des partisans.*

REGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. t. Syn. de RAGAILLARDIR.

REGAIN (*ghin*) n. m. Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison : *couper un regain. Fig.* Retour de santé, de fraîcheur, après que l'âge en est passé.

RÉGAL n. m. (de *régaler*). Grand repas, festin : *un régal magnifique.* Mets qui plaît beaucoup : *c'est un régal pour moi. Fig.* Grand plaisir que l'on trouve à quelque chose : *la flatterie est le régal des sots.* Pl. des *régals.*

RÉGALADE n. f. Action de regaler. Feu vif et clair, de bruyère, de bois léger, etc. *Boire à la régalade,* en se versant la boisson dans la bouche sans que le vase touche les lèvres.

RÉGALANT (*lan*), **E** adj. Qui régale, plaît, divertit. S'emploie presque toujours avec la négation : *vous avez beau dire, cela n'est pas régalant.*

RÉGALE n. m. (du lat. *regalis*, royal). Instrument à vent, à réservoir d'air et anches battantes. Un des jeux de l'orgue. (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

RÉGALE n. f. (du lat. *regalis*, royal). Droit que s'attribuait le roi de prendre possession du temporel des évêchés pendant la vacance du siège.

RÉGALE adj. f. (du lat. *regalis*, royal). *Eau régale,* mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique, qui a la propriété d'attaquer l'or et le platine.

RÉGALEMENT (*man*) ou **RÉGALAGE** n. m. Travail que l'on fait pour aplanir un terrain et lui donner la pente.

RÉGALER (*lé*) v. t. (du vx franç. *gale*, réjouissance). Donner un régal : *régaler ses amis.* Procurer quelque plaisir : *régaler d'un concert. Ironiq.* Maltraiter : *régaler de coups de bâton.*

RÉGALER (*lé*) v. t. (du préf. *re*, et de *égaler*). Faire un régalement : *régaler un terrain.*

RÉGALIEN, ENNE (*li-in, ène*) adj. (du lat. *regalis*, royal). Se disait des droits attachés à la souveraineté royale : *la frappe des monnaies était, en principe, un droit régalien.*

REGARD (*ghar*) n. m. (de *regarder*). Action ou manière de regarder : *regards distraits.* Ouverture pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit : *regard d'égout. Fig.* Attention : *les regards de l'Europe sont fixés sur lui.* **En regard** loc. adv. Vis-à-vis : *traduction avec texte en regard.* **Au regard de** loc. prép. En comparaison de.

REGARDANT (*dan*), **E** adj. Méticuleux. Qui regarde de trop près à la dépense : *maîtresse de maison très regardante.*

REGARDER (*dé*) v. t. (du préf. *re*, et de *garder*). Jeter la vue sur : *regarder les gens qui passent. Fig.* Etre tourné vers : *cette maison regarde le midi.* Avoir rapport à, concerner : *cela vous regarde. Regarder de travers,* avec mépris ou colère. *Regarder de bon œil,* avec bienveillance. *Regarder comme,* tenir pour, juger. V. i. *Regarder à,* donner son attention à. Ne dépenser qu'avec regret : *regarder à deux sous. Y regarder à deux fois,* prendre garde à ce qu'on va faire. **Se regarder** v. pr. Etre en face l'un de l'autre : *maisons qui se regardent.*

REGARNIR v. t. Garnir de nouveau.

RÉGATE n. f. (de l'ital. *regatta*, défi). Course de barques, joute sur mer, sur une rivière, etc. : *les régates de Nice.* Cravate analogue à celle des marins.

REGAYOIR (*ghè-i-oir*) n. m. Sorte de peigne qui sert à nettoyer le chanvre.

REGAZONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de regazonner.

REGAZONNER (*zo-né*) v. t. Revêtir de gazon un terrain qui s'était dénudé : *regazonner un talus.*

REGEL (*jèl*) n. m. (de *regeler*). Gelée nouvelle qui survient après un dégel : *le mouvement des glaciers est dû aux alternatives de dégel et de regel.*

REGELER (*lé*) v. t. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *il regèlera.*) Geler de nouveau. V. i. et impers : *il regèle.*

RÉGENCE (*jan-se*) n. f. (de *régent*). Fonction de celui qui gouverne un Etat pendant l'absence, la maladie ou la minorité du souverain : *Marie de Médicis exerça la régence au nom de Louis XIII mineur.* Durée de cette dignité. Absol. *La Régence,* v. *Part. hist.* Fonction de régent, dans un collège. Adjectiv. Qui rappelle les mœurs, le style de la régence de Philippe d'Orléans : *un boudoir Régence.*

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE n. et adj. Qui régénère : *Lycurgue fut le régénérateur des mœurs à Lacédémone.* Adjectiv. : *principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Restitution de ce qui était détruit : *régénération des chairs. Fig.* Renouvellement moral : *régénération de la société. Relig.* Changements apportés dans l'âme par le baptême ou la pénitence.

RÉGÉNÉRER (*ré*) v. t. (du lat. *regenerare*, faire revivre. — Se conj. comme *accélérer.*) Reproduire ce qui était détruit : *la sève régénère les tissus détruits. Fig.* Renouveler moralement : *le baptême nous régénère; régénérer une nation.*

RÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Transformation de ce qui se régénère : *la régénérescence des idées.*

RÉGENT (*jan*), **E** n. et adj. (du lat. *regens*, qui gouverne). Chef du gouvernement pendant la minorité, l'absence ou la maladie du souverain : *le régent; reine régente.* Absolum. (avec une majuscule dans ce sens et le suiv.). *Le Régent,* Philippe d'Orléans, régent de France de 1715 à 1723. Célèbre diamant de la couronne de France, qui fut acheté en 1717 par ce prince : *le poids du Régent est de 136 carats.* N. m. Celui qui dirige une classe : *régent de rhétorique.* (Vx.) Professeur dans un collège communal : *régent de septième. Régent de la Banque de France,* un des quinze membres du conseil général de cet établissement.

RÉGENTER (*jan-té*) v. t. et i. (de *régent*). Diriger comme professeur : *régenter une classe de rhétorique. Fig.* Gouverner à son gré : *il veut régenter tout le monde.*

RÉGICIDE n. m. (du lat. *rex, regis*, roi, et *cædere*, tuer). Assassin d'un roi : *le régicide Ravaillac.* Meurtre d'un roi : *commettre un régicide.* Adjectiv. : *un vote régicide.* N. m. pl. Ceux qui avaient voté la condamnation de Louis XVI : *les régicides furent exilés par la seconde Restauration.*

RÉGIE (*jî*) n. f. (de *régir*). Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. Administration chargée de la perception des impôts indirects : *les employés de la régie.* Bureaux de la régie. *Tra-*

vaux mis en régie, travaux publics exécutés par l'Etat sous la surveillance de ses agents.

REGIMBEMENT n. m. Action de regimber.

REGIMBER (*jin-bé*) v. i. Ruer sur place, en parlant des animaux : *cheval qui regimbe*. *Fig.* Résister, se révolter : *regimber contre la force*.

REGIMBEUR, EUSE (*jin, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de regimber : *une mule regimbeuse*.

RÉGIME n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Ensemble des règles que l'on impose, que l'on suit. Règle observée dans la manière de vivre et, surtout en ce qui regarde les aliments et les boissons : *suivre un bon régime*. Forme, gouvernement d'un Etat : *régime monarchique*. Administration de certains établissements : *régime des prisons, des hôpitaux*. Convention matrimoniale : *régime dotal ; régime de communauté*. Ensemble des règles légales et fiscales qui régissent certains produits : *le régime des boissons*. Assemblage des fruits à l'extrémité d'un rameau : *un régime de dattes*. Débit d'un fluide, au point de vue des circonstances qui le règlent : *régime d'un fleuve*. Marche, vitesse normale d'un moteur, d'un avion, etc. *Gramm.* Nom qui dépend, grammaticalement, d'un autre mot de la même phrase. *Ancien régime*, gouvernement qui existait en France avant 1789. *Nouveau régime*, gouvernement né de la Révolution.

RÉGIMENT (*man*) n. m. (du lat. *regimen*, gouvernement). Corps militaire, composé de plusieurs bataillons ou escadrons : *le régiment est commandé par un colonel*. *Fig.* Grand nombre indéterminé : *ils sont là un régiment*.

RÉGIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient à un régiment : *les cadres régimentaires*. *Ecole régimentaire*, formée dans un régiment pour donner aux soldats les éléments d'instruction primaire.

REGINGLARD (*ghlar*) n. m. *Fam.* Petit vin aigrelet.

REGINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit piège à prendre les oiseaux.

RÉGION n. f. (lat. *regio*). Grande étendue de pays : *les régions polaires*. Chacune des diverses parties du ciel : *la région du zodiaque*. Chacune des couches différentes de l'atmosphère, au point de vue de l'élévation. Point où l'on s'élève dans certaines sciences : *les hautes régions de la philosophie*. *Anat.* Espace déterminé de la surface du corps : *la région pectorale*.

RÉGIONAL, E, AUX adj. Qui est affecté à une certaine région, à plusieurs départements de la France : *école régionale ; concours régional*. N. m. Réseau téléphonique régional.

RÉGIONALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine qui favorise les groupements régionaux.

RÉGIONALISTE adj. et n. Partisan du régionalisme.

RÉGIR v. t. (lat. *regere*). Gouverner, diriger : *régir un Etat*. Administrer : *Sully régit avec habileté les finances de Henri IV*. *Fig.* Déterminer la forme, l'action de : *les lois qui régissent le mouvement des astres*. *Gramm.* Avoir pour régime en parlant du verbe. Déterminer la flexion de, dans les langues à désinences variables : *adjectif qui régit le génitif*.

RÉGISSEUR (*ji-seur*) n. m. Qui régit, à charge de rendre compte : *le régisseur d'une propriété*. Dans un théâtre, celui qui dirige le service intérieur.

REGISTRE (*jis-tre*) n. m. (lat. *regestum*). Tout livre public ou particulier, où l'on inscrit certains faits ou actes dont on veut conserver le souvenir. Etendue de l'échelle vocale. (V. VOIX.) Bouton qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. *Impr.* Correspondance que les lignes des deux pages opposées d'un même feuillet ont l'une avec l'autre. Appareil destiné à régler le tirage d'un foyer. Appareil qui règle l'introduction de la vapeur dans la boîte de distribution et dans le cylindre. (On écrit aussi REGITRE.)

REGISTRER (*jis-tré*) v. t. Enregistrer.

RÉGLAGE n. m. Action ou manière de régler du papier. Action de régulariser la marche d'un mécanisme. *Réglage du tir*, détermination de la hausse à donner aux pièces d'une batterie pour atteindre un but dont on ne connaît pas la distance.

RÈGLE n. f. (lat. *regula* ; de *regere*, diriger). Instrument droit et plat, pour tracer des lignes. *Fig.* Principe, loi : *les règles de la politesse*. Discipline, ordre : *rétablir la règle dans un collège*. Exemple, modèle : *servir de règle*. Statuts d'un ordre religieux : *la règle de saint François*. Principes et méthode qui servent à l'enseignement des arts et des sciences : *les règles de l'architecture*. *Arithm.* Nom donné à certaines opérations principales. *Les quatre règles*, addition, soustraction, multiplication et division : *savoir les quatre règles*. *Règle de trois*, se dit d'opérations permettant de résoudre certains problèmes d'arithmétique. (V. TROIS.) *Règle à calcul*, petit instrument qui permet, en faisant glisser une règle sur une autre, d'opérer mécaniquement des calculs d'arithmétique ou d'algèbre. *En bonne règle*, suivant l'usage, la bienséance. *Se mettre, être en règle*, faire, avoir fait ce qu'il faut pour être dans l'état exigé par la loi, la bienséance, etc. *Règle générale*, dans la plupart des cas.

RÉGLÉ, E adj. Sage : *jeune homme réglé*. Uniforme : *pouls réglé*.

RÈGLEMENT (*man*) n. m. Action d'arrêter, de régler en général : *règlement d'une contestation ; règlement de comptes*. Ordonnance, statut qui prescrit ce que l'on doit faire : *règlement de police*. Ordre des travaux d'une communauté, d'une manufacture, etc. Ordre que l'on impose à ses actions : *se faire un règlement de vie*. Solde d'un compte.

RÉGLÉMENT (*man*) adv. D'une façon mesurée.

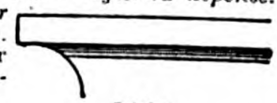
RÉGLEMENTAIRE ou **RÈGLEMENTAIRE** (*man-tè-re*) adj. Qui concerne le règlement. Conforme au règlement : *tenue réglementaire*.

RÉGLEMENTAIREMENT (*man-te-re-man*) adv. En vertu des règlements.

RÉGLEMENTATION ou **RÈGLEMENTATION** (*man-ta-si-on*) n. f. Action de fixer par des règlements.

RÉGLEMENTER ou **RÈGLEMENTER** (*man-té*) v. t. Soumettre, assujettir à un règlement : *réglementer une industrie*.

RÉGLER (*glé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Tirer, avec la règle, des lignes sur du papier : *régler une page*. Fixer, déterminer : *régler un itinéraire*. Terminer : *régler un différend*. Acquitter : *régler un compte*. Mettre en ordre : *régler ses affaires*. Mettre à l'heure : *régler une pendule*. Conduire, diriger : *régler sa maison*. Assujettir à certaines règles : *régler sa vie*. Modérer : *régler sa dépense*. Modeler, conformer : *régler ses dépenses sur son revenu*. **Se régler** v. pr. Devenir régulier. Se donner à soi-même de l'ordre.



Réglet.

RÉGLET (*glè*) n. m. Règle à coulisses des menuisiers. Moulure rectiligne séparant les compartiments dans un panneau. *Typogr.* Filet, ligne horizontale.

RÉGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite règle employée en typographie pour former les garnitures.

RÉGLEUR n. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE (*gli-se*) n. f. (du gr. *glukurrhiza*, douce racine). Genre de légumineuses papilionacées, dont la racine est employée en médecine pour composer des boissons rafraîchissantes. Jus de cette plante.



Réglisse.

RÉGLOIR n. m. Instrument pour régler. Os dont se servent les cordonniers.

RÉGLURE n. f. Manière dont le papier est réglé : *réglure serrée*.

RÉGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui règne : *le prince régnant*. *Fig.* Dominant : *le goût régnant*.

RÈGNE n. m. (lat. *regnum*). Gouvernement d'un souverain : *le règne de Henri IV fut glorieux*. Durée, époque du gouvernement d'un prince. Gouvernement exercé par une autorité quelconque : *le règne de la République*. *Fig.* Autorité morale, in-

fluence : *le règne des lois, de la mode.* Durée : *le règne de la paix. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions des corps de la nature : *règne animal, végétal, minéral.*

RÉGNER (*gné*) v. t. (lat. *regnare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Gouverner un Etat comme chef suprême : *Louis XIV régna de 1643 à 1715.* Gouverner, agir en roi : *l'art de régner. Fig.* Dominer, être en vogue, en crédit : *telle mode règne en ce moment.* S'étendre en longueur : *une chaîne de montagnes règne du midi au nord de l'Amérique.* Sévir, en parlant des maladies, des fléaux : *le choléra règne dans tel pays.* Impers. Exister · *il règne partout un esprit de réforme.*

RÉGNICOLE (*régh-ni*) n. et adj. (du lat. *regnum,* royaume. et *colere,* cultiver). Qui habite le pays où il est né, auquel il appartient comme citoyen.

REGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de regonfler : *le regonflement d'un aérostat.* Élévation du niveau des eaux courantes arrêtées par un obstacle.

REGONFLER (*flé*) v. t. Gonfler de nouveau · *regonfler un ballon.* V. i. Devenir gonflé de nouveau.

REGORGEANT (*jan*), **E** adj. Qui regorge.

REGORGEMENT (*man*) n. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER (*jé*) v. t. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* · *il regorgea, nous regorgeons.*) Rendre, vomir : *regorger son vin Par ext* Rendre les biens dont on était gorgé *faire regorger les traitants.* V. i. Déborder, s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide. *Fig* Avoir en abondance *regorger de biens.*

REGOÛTER (*té*) v t. Goûter de nouveau. V i Faire un second goûter.

REGRAT (*gra*) n m (de *regratter*). Vente, en detail et de seconde main, de menues denrées et particulièrement de dessertes

REGRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de regratter . *le regrattage d'un mur.*

REGRATTER (*gra-té*) v t. Gratter de nouveau. Racler les murs noircis d'un bâtiment *Fig* v i. Réaliser du bénéfice sur une vente en détail Faire des réductions sur de menus articles d'un compte

REGRATTERIE (*gra te-rî*) n f Commerce de regrattier

REGRATTIER (*gra-ti-é*) **ÈRE** n et adj Qui vend de seconde main au petit detail et, particulierem., personne qui vend des dessertes *Fam* Qui fait des réductions sur les plus petits articles d'un compte

REGRÉER (*gré-é*) v t Remplacer le greement de *regréer un bâtiment.*

REGREFFER (*gré-fé*) v t. Greffer pour la seconde fois *regreffer un poirier*

RÉGRESSIF (*gré-sif*), **IVE** adj. (du lat *regressus,* qui est retourne sur ses pas) Qui revient sur soi-même *série régressive*

RÉGRESSION (*gré-si-on*) n f (lat *regressio*) Marche regressive Figure de style, par laquelle on reprend les mots dans l'ordre inverse avec un sens different, comme dans *il faut* **manger pour vivre,** *et non* **vivre pour manger** *Biol* Retour d'un tissu d'un individu à un état antérieur

RÉGRESSIVEMENT (*gré-si-ve-man*) adv D'une manière regressive

REGRET (*gre*) n m. (de *regretter*) Deplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possedait ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait *la vie est une succession de regrets et d'espérances* Repentir *regret d'avoir offensé Dieu* Plaintes, doléances *cesser des regrets inutiles Etre aux regrets,* eprouver un deplaisir d'avoir dit ou fait quelque chose **A regret** loc adv Avec repugnance

REGRETTABLE (*gré-ta-ble*) adj Qui merite d'être regrette Fâcheux . *une erreur regrettable*

REGRETTER (*gré-té*) v. t. (du goth *gretan,* se lamenter). Etre affligé de ne plus avoir ou de ne pas avoir *regretter l'argent dépensé , regretter un ami perdu.* Etre affligé d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose : *regretter son imprévoyance.*

REGRÈVEMENT n. m. Augmentation d'impôt.

REGRIMPER (*grin-pé*) v i Grimper de nouveau. *Fam.* Activem *regrimper une côte*

REGROS (*gro*) n m Grosse écorce de chêne, dont on fait le tan.

RÉGULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de régulariser.

RÉGULARISER (*zé*) v t. (du lat. *regularis,* régulier). Rendre régulier : *régulariser un acte.*

RÉGULARITÉ n. f. Qualité de ce qui est régulier. Conformité à des règles : *régularité du mouvement des corps célestes.* Ponctualité réglée : *la régularité dans les repas.* Juste proportion : *régularité des traits.* Observation exacte des règles du devoir et de la bienséance · *régularité des mœurs.* Observation des règles esthétiques établies · *la régularité nuit souvent au pittoresque.* Ant. **Irrégularité.**



Régulateur.

RÉGULATEUR, TRICE adj. Qui règle · *pouvoir régulateur.* N. m. Horloge à poids, sans sonnerie, à marche très régulière, dont les horlogers se servent pour régler les pendules et les montres. Sorte de pendule de salle à manger. Toute pièce, tout appareil destiné à régulariser le mouvement d'une machine et, en particulier, à régler le passage de la vapeur de la chaudière aux cylindres *régulateur à boules.* (V MACHINE.)

RÉGULATION (*si-on*) n. f. Action de régler : *régulation des compas à la mer.*

RÉGULE n. m (du lat. *regulus,* petit roi). Substance métallique non ductile · *le régule d'antimoine donne leur dureté aux caractères d'imprimerie.* Métal antifriction.

RÉGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *regularis*). Conforme aux règles · *mouvement régulier.* Bien proportionné *visage régulier* Disposé symétriquement : *édifice régulier* Exact, ponctuel : *régulier dans ses actions* Conforme aux devoirs de la morale, de la religion *vie régulière. Géom. Figure régulière,* dont tous les côtés et tous les angles sont égaux. *Gramm. Verbes réguliers,* qui suivent les règles générales des conjugaisons. *Clergé régulier,* ordres religieux qui sont soumis à une *règle.* (Son opposé est SÉCULIER.) Ant **Irrégulier.**

RÉGULIÈREMENT (*man*) adv D'une manière régulière Exactement, uniformement. Ant. **Irrégulièrement.**

RÉHABILITABLE adj. Qui peut être réhabilité.

RÉHABILITATION (*si-on*) n. f. Action de réhabiliter *condamné qui obtient sa réhabilitation.*

RÉHABILITÉ, E adj et n. Qui a obtenu sa réhabilitation *condamné réhabilité.*

RÉHABILITER (*té*) v t. (du préf. *ré* et de *habiliter*). Rétablir dans son premier état, dans ses droits, celui qui en était déchu particulièrement par une condamnation judiciaire *réhabiliter la mémoire d'un condamné , réhabiliter un failli. Fig* Faire recouvrer l'estime *réhabiliter quelqu'un dans l'opinion.*

RÉHABITUER (*tu-é*) v t. Faire reprendre une habitude

REHAUSSAGE (*re-ô-sa-je*) n m. Action de relever par des rehauts (des dessins)

REHAUSSEMENT (*re-ô-se-man*) n. m. Action de rehausser *le rehaussement d'un mur.*

REHAUSSER (*re-ô-sé*) v t. Hausser davantage : *rehausser un plancher Fig* Relever, ranimer : *rehausser le courage* Faire valoir, vanter avec excès : *rehausser le mérite d'une action* Donner plus d'éclat *la parure rehausse la beauté.* Ant. **Rabaisser, rabattre.**

REHAUT (*re-ô*) n m *Peint.* Retouche d'un ton clair, destinée à rehausser, à faire ressortir une partie.

REILLÈRE (*re, ll* mll) n f Conduit amenant l'eau sur la roue d'un moulin.

RÉIMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action de réimporter

RÉIMPORTER (*in-por-té*) v. t. Importer de nouveau.

RÉIMPOSER (*in-po-zé*) v. t. Etablir une nouvelle imposition pour compléter le payement d'une taxe : *réimposer les contribuables. Typogr.* Imposer de nouveau une feuille, une forme d'imprimerie.

RÉIMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Nouvelle imposition.

RÉIMPRESSION (*in-pré-si-on*) n. f. Impression nouvelle d'un ouvrage. Ouvrage réimprimé : *une réimpression bien meilleure que l'édition première.*

RÉIMPRIMER (*in-pri-mé*) v. t. Imprimer de nouveau : *réimprimer un livre.*

REIN (*rin*) n. m. (lat. *ren*). Viscère double, qui sécrète l'urine : *les reins sont placés de chaque côté de la colonne vertébrale.* Pl. Lombes, partie inférieure de l'épine dorsale. *Archit.* Extrados de la voûte, depuis son sommet jusqu'à la retombée sur les pieds-droits. *Fig. Avoir les reins solides,* être riche, puissant.

RÉINCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Nouvelle incarcération.

RÉINCARCÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Incarcérer de nouveau.

RÉINCARNATION n. f. Nouvelle incarnation.

RÉINCARNER v. t. Incarner de nouveau.

RÉINCORPORER (*ré*) v. t. Incorporer de nouveau.

REINE (*rè-ne*) n. f. (lat. *regina*). Femme d'un roi. Princesse qui possède de son chef un royaume : *la reine des Pays Bas. Fig.* La première, la plus belle : *la rose est la reine des fleurs. Reine des abeilles,* femelle de la ruche. *Reine du ciel, reine des anges,* la sainte Vierge. La seconde pièce du jeu des échecs.

REINE-CLAUDE (*rè-ne klô-de*) n. f. Espèce de grosse prune très estimée. Pl. des *reines-Claude.*

REINE-DES-PRÉS (*rè-ne-dè-pré*) n. f. Nom vulgaire de la spirée. Pl. des *reines-des-prés.*

REINE-MARGUERITE (*re-ne-mar-ghe*) n. f. Belle marguerite à fleurs doubles. Pl. des *reines-marguerites.*



Reine-Marguerite.

REINETTE (*rè-nè-te*) n. f. (de *rainette*). Pomme dont la peau tachetée rappelle celle des grenouilles.

RÉINSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action de réinstaller.

RÉINSTALLER (*ins-ta-lé*) v. t. Installer de nouveau.

REINTÉ, E (*rin*) adj. Qui a les reins larges et forts : *un portefaix bien reinté.* Syn. RABLÉ. (Peu us.)

RÉINTÉGRABLE adj. Qui peut être réintégré.

RÉINTÉGRANDE n. f. *Dr.* Action possessoire, qui a pour objet le rétablissement dans la possession matérielle d'un bien dont on avait été dépouillé par force : *sentence de réintégrande.*

RÉINTÉGRATION (*si-on*) n. f. Action de réintégrer. Résultat de cette action : *fonctionnaire révoqué, qui a obtenu sa réintégration.*

RÉINTÉGRER (*gré*) v. t. (du préf. *ré*, et de *intégrer.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Dr.* Rétablir quelqu'un dans la possession d'un bien, d'un emploi dont il avait été dépouillé. Remettre dans le même lieu : *faire réintégrer des meubles.* Reconduire : *réintégrer quelqu'un en prison.* S'établir de nouveau dans : *réintégrer le domicile conjugal.*

RÉINVITER (*té*) v. t. Inviter une seconde fois.

REIS (*ré-iss*) n. m. Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'ancien empire turc.

REIS (*ré-iss*) n. m. Monnaie de compte du Portugal et du Brésil. (V. les tableaux MONNAIES.)

RÉITÉRABLE adj. Qui peut être réitéré.

RÉITÉRATIF, IVE adj. Qui réitère.

RÉITÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réitérer.

RÉITÉRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière réitérative.

RÉITÉRER (*ré*) v. t. (du préf. *ré*, et du lat. *iterare*, faire de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire de nouveau ce qu'on avait déjà fait : *réitérer un ordre.*

REÎTRE (*rê-tre*) ou **RÈTRE** n. m. (de l'allem. *reiter*, cavalier). Au moyen âge, cavalier allemand servant en France. *Fig. Vieux reître,* vieux routier, homme que l'expérience a rendu rusé ; soudard.

REJAILLIR (*ja, ll* mll.) v. i. Rebondir : *rayons qui rejaillissent sur un miroir.* Jaillir avec force (en parlant des liquides). *Fig.* Retomber sur : *la honte en rejaillit sur lui.*

REJAILLISSANT (*ja, ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui rejaillit : *des eaux rejaillissantes.*

REJAILLISSEMENT (*ja, ll* mll., *i-se-man*) n. m. Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET (*jè*) n. m. Action de rejeter, de ne pas agréer : *l'assemblée vota pour le rejet de la loi.* Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre compte. *Agric.* Nouvelle pousse de la souche d'un arbre. Rejeton d'arbre, qui pousse sur le tronc. Terre qu'on rejette en creusant un fossé. *Métriq.* Syn. de ENJAMBEMENT. ANT. **Admission.**



Reître (XVIe s.).

REJETABLE adj. Qui doit ou peut être rejeté.

REJETEAU ou **REJETTEAU** (*jè-tô*) n. m. Moulure pratiquée à la partie inférieure du bois d'une fenêtre pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans l'appartement.

REJETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rejetterai.*) Jeter de nouveau. Repousser : *rejeter la balle.* Jeter hors de soi : *la mer rejette sur ses bords les débris des naufrages.* Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait retirée : *rejeter un petit poisson dans l'eau. Fig.* Faire retomber dans : *rejeter quelqu'un dans l'incertitude.* Ne pas admettre : *rejeter un projet de loi.* Ne pas agréer : *rejeter une offre. Rejeter une faute sur quelqu'un,* l'en accuser pour se disculper. *Arbor.* Pousser, produire de nouveau : *arbre qui rejette de nouvelles branches.* ANT. **Admettre, accepter.**

REJETON n. m. Nouveau jet que pousse par le pied une plante, un arbre. (Syn. REJET.) *Fig.* Descendant : *le dernier rejeton d'une illustre famille.*

REJOINDRE v. t. (Se conj. comme *craindre.*) Réunir des parties séparées : *rejoindre les chairs.* Unir de nouveau : *la mort rejoint ceux qu'elle a séparés.* Atteindre de nouveau, se retrouver auprès : *je vous rejoindrai.* ANT. **Disjoindre, séparer.**

REJOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de rejointoyer.

REJOINTOYER (*toi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Remplir d'un nouveau mortier les joints d'une maçonnerie dégradée.

REJOUER (*jou-é*) v. t. et i. Jouer de nouveau : *rejouer un air.*

RÉJOUI, E adj. Qui exprime la joie, la gaieté : *air réjoui.* N. Personne de bonne humeur : *c'est un gros réjoui.* ANT. **Triste, affligé.**

RÉJOUIR v. t. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *esjouir*). Donner de la joie : *cette nouvelle réjouit tout le monde.* Plaire, être agréable : *cette couleur réjouit la vue.* Donner du divertissement à : *réjouir une compagnie.* **Se réjouir** v. pr. Se divertir : *se réjouir à la campagne.* ANT. **Attrister, affliger.**

RÉJOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Amusement divertissement, démonstration de joie : *se livrer à la réjouissance.* Certaine quantité d'os que les bouchers pèsent avec la viande. Pl. Fêtes publiques : *on a ordonné des réjouissances.* ANT. **Affliction, tristesse.**

RÉJOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui réjouit : *conte réjouissant.* ANT. **Attristant.**

REJUGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rejugea, nous rejugeons.*) Juger de nouveau : *rejuger un accusé.*

RELÂCHANT (*chan*), **E** adj. *Méd.* Propre à relâcher, laxatif. N. m. : *un relâchant.* ANT. **Constipant, astringent.**

RELÂCHE n. m. Interruption dans un travail, un exercice : *étudier sans relâche.* Repos, intermittence : *son mal ne lui donne pas de relâche. Théât.* Suspension momentanée des représentations.

RELÂCHE n. f. *Mar.* Action de relâcher, de séjourner sur un point quelconque d'une côte. Lieu où l'on relâche : *Singapour est une relâche fréquentée.*

RELÂCHÉ, E adj. Qui n'est pas assez sévère : *morale relâchée; mœurs relâchées.*

RELÂCHEMENT (*man*) n. m. (de *relâcher*). Diminution de tension : *le relâchement des cordes d'un violon.* Etat de faiblesse des voies intestinales ; diarrhée. *Fig.* Ralentissement de zèle, d'ardeur, etc. : *relâchement dans le travail.* Délassement, repos : *donner du relâchement à l'esprit.*

RELÂCHER (*ché*) v. t. (du préf. *re*, et de *lâcher*). Détendre : *l'humidité relâche les cordes.* Laisser aller libre : *relâcher un prisonnier.* Rabattre : *il a beaucoup relâché de ses prétentions.* Rendre moins rigoureux : *relâcher la discipline militaire.* V. i. *Mar* S'arrêter en quelque endroit pour cause urgente : *relâcher pour faire du charbon.* Faiblir, perdre de son activité. **Se relâcher** v. pr. Se détendre. S'adoucir Perdre de son zèle : *cet écolier se relâche.* Perdre de sa rigueur : *la morale s'est relâchée.* ANT **Resserrer.**

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relayer*). Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux que l'on quitte : *chevaux de relais.* Lieu où l'on met les relais : *au second relais.* Coureurs de remplacement : *course par relais. Véner.* Troupe de chiens placés en différents endroits pour être découplés pendant la chasse. *Techn.* Electro-aimant qui coupe ou établit plusieurs circuits. (Applications en télégraphie, téléphonie, signalisation.)

RELAIS (*lè*) n. m. (de *relaisser*). Terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire de l'une de ses rives, ou la marée, quand elle se retire.

RELAISSER [*lè-sé*] **(SE)** v pr. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude : *lièvre qui s'est relaissé.*

RELANCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il relança, nous relançons.*) Lancer de nouveau : *relancer une balle. Véner.* Faire repartir : *relancer un cerf Fig.* et *fam. Relancer quelqu'un*, le poursuivre ardemment partout où il se trouve, pour en obtenir une chose contre son gré Tancer : *je l'ai vivement relancé*

RELANCIS (*si*) n. m. Remplacement, dans une construction, de matériaux usés par des nouveaux

RELAPS, E (*lapss, lap-se*) n. et adj. (du lat. *relapsus*, retombé). Retombé dans l'hérésie ou l'infidélité : *Jeanne d'Arc fut brûlée à Rouen comme relapse.*

RÉLARGIR (*jir*) v t. Rendre plus large *faire rélargir ses habits.* ANT. **Rétrécir.**

RÉLARGISSEMENT (*ji-se-man*) n m. Action de rélargir : *le rélargissement d'un passage.* ANT **Rétrécissement.**

RELATER (*té*) v. t. (du lat. *relatum*, supin de *referre*, rapporter). Raconter, mentionner en détaillant les circonstances : *relater un fait.*

RELATIF, IVE adj. Qui se rapporte à : *études relatives à l'histoire.* Qui est lié par un rapport : **père et fils** *sont des termes relatifs.* Opposé à ABSOLU. Proportionnel, évalué par comparaison : *chaque être a sa valeur relative. Gramm.* Mot qui unit une proposition au reste de la phrase : *pronom, adverbe relatif. Pronoms relatifs* (ou *conjonctifs*), pronoms qui servent à joindre le mot dont ils tiennent la place à ceux qui le suivent. Les pronoms relatifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM PLUR.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES :

Qui, que, quoi, dont, où.

Proposition relative, proposition amenée par un pronom ou un adverbe relatif. *Musiq. Tons relatifs*, tons majeurs et mineurs, ayant à la clef le même nombre de dièses ou de bémols : *le ton mineur est à un ton et demi au-dessous de son relatif majeur.*

RELATION (*si-on*) n. f. (lat. *relatio*). Rapport d'une chose à une autre. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, que l'on considère ensemble : *relation entre la cause et l'effet.* Correspondance, liaison : *avoir des relations de commerce, d'amitié.* Personne avec laquelle on est en rapport : *il est éloigné de toutes ses relations.* Récit, narration : *relation de voyage.*

RELATIVEMENT (*man*) adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELATIVISME (*vis-me*) n. m. Théorie philosophique, fondée sur la relativité de la connaissance.

RELATIVITÉ n. f. Propriété de ce qui est relatif : *la rélativité de deux propositions ; relativité de la connaissance.*

RELAVER (*vé*) v. t. Laver de nouveau.

RELAXATION (*lak-sa-si-on*) n. f. Relâchement, état de distension : *relaxation des muscles* Action de relaxer, de remettre en liberté.

RELAXE (*lak-se*) n. f. Action de relaxer

RELAXER (*lak-sé*) v t. (lat. *relaxare*). Mettre en liberté : *relaxer un prisonnier*

RELAYER (*lè-ié*) v, t. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *layer*, laisser. — Se conj. comme *balayer*.) Remplacer dans un travail : *relayer des terrassiers.* V. i. Changer de chevaux aux relais : *relayer de cinq en cinq lieues.* **Se relayer** v. pr. Travailler alternativement à un même ouvrage.

RELAYEUR (*lè-ieur*) n. m. Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION (*si-on*) n. f. Action de reléguer dans un lieu déterminé. *Spécialem.*, pénalité consistant dans l'internement perpétuel des récidivistes dans une colonie française.

RELÉGUER (*ghé*) v. t. (lat. *relegare.* — Se conj. comme *accélérer*.) *Dr* Interner dans une colonie *reléguer un récidiviste.* Confiner dans un endroit déterminé : *reléguer un fonctionnaire en province. Fig.* Eloigner, mettre à l'écart : *reléguer un portrait au grenier.* Classer avec mépris dans *reléguer une tradition parmi les fables.*

RELENT (*lan*) n. m. (du préf. *re*, et du lat. *lentus*, visqueux). Mauvais goût que l'humidité ou un lieu fermé fait contracter à un aliment. *Par ext* Mauvaise odeur : *relent des égouts.*

RELEVAILLES (*va*, *ll* mll.) n. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église, la première fois qu'y va une femme après ses couches. Réjouissances célébrées à cette occasion : *un repas de relevailles.*

RELEVANT (*van*), **E** adj. Dépendant *terres relevantes immédiatement de la couronne.*

RELÈVE n. f. Remplacement d'une troupe, d'une équipe par une autre, dans un service. Troupe, équipe, qui fait cette opération.

RELEVÉ, E adj. Au-dessus du commun *condition relevée.* Noble, généreux *sentiments relevés.* Sublime : *pensée relevée.* Elevé : *style relevé.* Piquant, de haut goût : *sauce très relevée.* N. m. Détail, résumé écrit : *faire le relevé d'un compte.* Plat ou service qui succède immédiatement à un autre, ordinairement service qui succède au potage. Pli fait à une robe.

RELEVÉE (*vé*) n. f. Après-midi *à deux heures de relevée.*

RELÈVEMENT (*man*) n. m. Action de relever une chose : *le relèvement d'un navire échoué.* Relevé, énumération exacte : *faire le relèvement d'un compte. Mar.* Appréciation exacte d'un point : *faire le relèvement d'un cap. Fig.* Rétablissement : *le relèvement d'un peuple.* ANT. **Renversement.**

RELEVER (*vé*) v. t. (du préf. *re*, et de *lever.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je relèverai.*) Remettre debout ce qui était tombé : *relever une chaise.* Reconstruire ce qui tombait en ruine : *relever un mur.* Remettre à flot : *relever un vaisseau.* Porter en haut, retrousser : *relever sa robe.* Redresser : *relever la tête. Fig.* Rétablir la prospérité de : *relever une industrie.* Rendre la dignité à : *le travail relève l'homme.* Redonner de l'énergie à : *relever le courage.* Reprendre aigrement : *relever quelqu'un.* Faire remarquer : *relever une faute.* Remplacer dans un emploi : *relever une sentinelle.* Révoquer : *relever quelqu'un de ses fonctions.* Délier d'un engagement : *relever d'un vœu.* Faire valoir : *la parure relève la beauté.* Copier, prendre note : *relever une date.* Déterminer la position d'un objet : *relever une côte.* Donner un goût plus piquant : *relever une sauce. Relever le gant*, accepter un défi. V. i. Se remettre de : *relever de maladie.* Dépendre de : *cette administration relève d'une autre.* Etre une dépendance : *toutes les sciences relèvent de la philosophie.* **Se relever** v. pr. Se remettre sur ses pieds. Sortir de nouveau du lit. Prendre plus d'élévation. Se remettre, sortir heureuse-

ment de : *il ne s'en relèvera jamais.* ANT. **Abattre, renverser.**

RELEVEUR adj. et n. m. Qui relève. *Anat.* Se dit des muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés.

RELIAGE n. m. Action de relier des tonneaux.

RELIEF (*li-èf*) n. m. (de *relever*). Ce qui fait saillie : *le relief de la Suisse est très accidenté.* Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse : *haut-relief; demi-relief; bas-relief.* (V. BAS-RELIEF ; HAUT-RELIEF.) *Fig.* Eclat qui naît de l'opposition, du contraste : *certaines couleurs se donnent mutuellement du relief.* Considération que donne un emploi, une dignité. Caractère qui sort de la banalité : *donner du relief à son style.* Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Ce qui n'a pas été employé. ANT. **Creux.**

RELIEN (*li-in*) n. m. Poudre à tirer, grossièrement écrasée et non tamisée, pour artificiers.

RELIER (*li-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Lier de nouveau : *relier une gerbe.* Etablir des communications entre : *l'isthme de Panama relie les deux Amériques. Par ext.* Rattacher, rassembler : *relier en un seul corps toutes les lois éparses; relier le passé à l'avenir.* Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Mettre des cercles à un tonneau.

RELIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec religion : *vivre religieusement.* Exactement, scrupuleusement : *observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient à la religion : *chant religieux.* Pieux, qui vit selon les règles de la religion : *hommes religieux; sentiments religieux.* Qui appartient à un ordre monastique : *l'habit religieux. Fig.* Exact, ponctuel : *religieux observateur de sa parole.* N. Personne engagée par des vœux monastiques.

RELIGION n. f. (lat. *religio*; de *re*, et *ligare*, lier). Culte rendu à la Divinité : *les obligations de l'homme envers Dieu constituent la religion.* Doctrine religieuse : *la religion catholique.* Foi, piété : *avoir de la religion. Religion naturelle,* fondée sur les seules inspirations du cœur et de la raison. *La religion réformée* et absol. (aux XVIe et XVIIe s.), *la religion,* le protestantisme. *Guerres de religion,* v. RELIGION (*guerres de*) [*Part. hist.*]. *Entrer en religion,* se faire religieux ou religieuse. *Fig.* Ce qui est considéré comme un devoir, un scrupule sacré. *Se faire une religion d'une chose,* s'en faire une obligation. *Surprendre la religion de quelqu'un,* tromper sa bonne foi.

RELIGIONNAIRE (*o-nè-re*) n. Autrefois, membre de la religion réformée.

RELIGIOSITÉ (*zi*) n. f. Disposition pour les sentiments religieux, surtout en dehors de toute religion particulière : *la religiosité de Jean-Jacques Rousseau.*


Reliquaire.

RELIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Boîte, coffret, cadre où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT (*ka*) n. m. (du lat. *reliqua*, choses restantes). Ce qui reste dû après un arrêté de comptes. Suite, restes d'une maladie.

RELIQUATAIRE (*ka-tè-re*) n. Débiteur, débitrice d'un reliquat de compte.

RELIQUE n. f. (du lat. *reliquiæ*, restes). Partie du corps d'un saint ; objet ayant été à son usage, ou ayant servi à son supplice, que l'on conserve religieusement : *on vénère à Paris les reliques de sainte Geneviève. Garder comme une relique,* soigneusement.

RELIRE v. t. (Se conj. comme *lire.*) Lire de nouveau.

RELIURE n. f. Art de relier un livre : *apprendre la reliure.*

RELOCATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on loue de nouveau une chose. Sous-location.

RELOUAGE n. m. Frai des harengs, vers la fin de décembre. L'époque elle-même.

RELOUER (*lou-é*) v. t. Louer une seconde fois. Sous-louer : *relouer un appartement à quelqu'un.*

RÉLUCTANCE n. f. Résistance magnétique.

RELUIRE v. n. (Se conj. comme *luire.*) Briller, luire en réfléchissant la lumière : *faire reluire des cuivres. Fig.* Se manifester avec éclat : *vertu qui reluit à tous les yeux.*

RELUISANT (*zan*), **E** adj. Qui reluit : *armes reluisantes.*

RELUQUER (*ké*) v. t. (du préf. *re*, et de l'anc. v. *luquer* d'orig. germ.). *Fam.* Lorgner du coin de l'œil avec curiosité ou convoitise.

RELUSTRER (*lus-tré*) v. t. Lustrer de nouveau : *relustrer un chapeau.*

REMÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de remâcher. (Peu us.)

REMÂCHER (*ché*) v. t. Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants. *Fig.* et *fam.* Repasser dans son esprit : *remâcher perpétuellement les mêmes idées.*

REMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. t. Enlever sur les peaux chamoisées les parties de fleur ou d'épiderme qui ont été laissées par les opérations antérieures.

RÉMANENCE n. f. Conservation d'une partie de l'aimantation d'un barreau de fer soumis à l'action d'un courant électrique.

REMANGER (*jé*) v. t. et i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il remangea, nous remangeons.*) Manger de nouveau.

REMANIABLE adj. Qui peut ou doit être remanié.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT** (*man*) n. m. Action de remanier. Changement, modification : *ouvrage présenté après de nombreux remaniements.*

REMANIER (*ni-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Manier de nouveau : *manier et remanier des étoffes.* Changer, modifier par un nouveau travail ; retoucher : *remanier le plan d'un livre.*

REMANIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remanie.

REMARIAGE n. m. Nouveau mariage.

REMARIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Marier de nouveau. **Se remarier** v. pr. Se marier de nouveau : *Napoléon Ier se remaria à Marie-Louise.*

REMARQUABLE (*ka-ble*) adj. Digne d'être remarqué : *action remarquable.*

REMARQUABLEMENT (*ka-ble-man*) adv. D'une manière remarquable : *remarquablement doué.*

REMARQUE n. f. (subst. verb. de *remarquer*). Action de noter : *chose digne de remarque.* Observation : *remarque judicieuse.* Note, observation écrite : *ouvrage plein de remarques.*

REMARQUER (*ké*) v. t. (du préf. *re*, et de *marquer*). Marquer de nouveau : *remarquer du linge. Fig.* Observer attentivement : *remarquer un chemin.* Distinguer : *remarquer quelqu'un dans la foule.*

REMASTICAGE (*mas-ti-ka-je*) n. m. Action de remastiquer. Son résultat.

REMASTIQUER v. t. Mastiquer de nouveau.

REMBALLAGE (*ran-ba-la-je*) n. m. Nouvel emballage.

REMBALLER (*ran-ba-lé*) v. t. Remettre ses marchandises en balle, en ballot. Emballer de nouveau.

REMBARQUEMENT (*ran-bar-ke-man*) n. m. Action de rembarquer ou de se rembarquer.

REMBARQUER (*ran-bar-ké*) v. t. Embarquer de nouveau : *rembarquer les troupes.* V. i. S'embarquer de nouveau : *passagers qui rembarquent.* **Se rembarquer** v. pr. Se remettre en mer. *Fig.* S'engager de nouveau dans : *se rembarquer dans une affaire.*

REMBARRER (*ran-ba-ré*) v. t. Repousser vigoureusement : *rembarrer les ennemis. Fig.* Reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place : *rembarrer un malappris.*

REMBLAI (*ran-blè*) n. m. Action de remblayer ; son résultat. Masse de matière rapportée pour élever un terrain ou combler un creux : *voie de chemin de fer établie sur un remblai.*

REMBLAVER (*ran-bla-vé*) v. t. Ensemencer de nouveau, quand le premier ensemencement n'a pas réussi.

REMBLAYAGE (*ran-blè-ia-je*) n. m. Action de remblayer. Son résultat.

REMBLAYER (*ran-blè-ié*) v. t. (du préf. *re*, et de *emblayer.*—Se conj. comme *balayer.*) Hausser ou combler au moyen d'un remblai : *remblayer une route.*

REMBOÎTEMENT (*ran-boi-te-man*) n. m. Action de remboîter : *pratiquer le remboîtement d'un os démis*. Résultat de cette action.

REMBOÎTER (*ran-boi-té*) v. t. Remettre en sa place ce qui a été deboîté : *remboîter un os*.

REMBOUGER (*ran-bou-jé*) v. t. (du préf. *re*, de *en*, et *bouge*.— Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rembougea, nous rembougeons*.) Maintenir plein par une addition de liquide : *rembouger un tonneau*.

REMBOURRAGE (*ran-bou-ra-je*) ou **REMBOURREMENT** (*ran-bou-re-man*) n. m. Action de rembourrer. Résultat de cette action.

REMBOURRER (*ran-bou-ré*) v. t. Garnir de bourre, de crin, etc. : *rembourrer un fauteuil*.

REMBOURSABLE (*ran-bour-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être remboursé : *rente remboursable*.

REMBOURSEMENT (*ran-bour-se-man*) n. m. Action de rembourser : *effectuer le remboursement d'une dette*. Payement d'une somme due.

REMBOURSER (*ran-bour-sé*) v. t. (du préf. *re*, et de *embourser*). Rendre l'argent déboursé : *payez pour moi, je vous rembourserai. Rembourser une rente*, acquitter le principal. *Rembourser un billet*, se dit d'un endosseur qui en paye la valeur, lorsque le souscripteur se trouve dans l'impossibilité de le faire.

REMBRUNIR (*ran*) v. t. et i. Rendre, devenir plus brun. *Fig*. Attrister, assombrir : *nouvelle qui rembrunit les assistants*. **Se rembrunir** v. pr Devenir sombre, triste : *à cette nouvelle, son front se rembrunit. Le temps se rembrunit*, se couvre. ANT. **Eclaircir, égayer.**

REMBRUNISSEMENT (*ran-bru-ni-se-man*) n. m. Etat de ce qui est ou s'est rembruni. (Peu us.)

REMBUCHEMENT (*ran, man*) ou **REMBUCHER** (*ran, ché*) n. m. Rentrée d'une bête dans un fort, dans une forêt.

REMBUCHER (*ran-bu-ché*) v. t. (du préf. *re*, et de *embucher*). Suivre la bête avec le limier jusqu'à la rentrée dans le fort ou dans la forêt : *rembucher un cerf*. **Se rembucher** v. pr. Se dit de la bête, lorsqu'elle rentre dans son fort ou dans la forêt.

REMÈDE n. m. (lat *remedium*). Toute substance dont on fait usage pour combattre les maladies : *un remède anodin, violent*. Lavement : *prendre un remède. Fig* Tout ce qui sert à calmer, à guérir les souffrances morales, les accidents, les malheurs de la vie : *douleur sans remède*.

REMÉDIABLE adj. A quoi on peut apporter remède : *mal remédiable* ANT **Irrémédiable.**

REMÉDIER (*di-é*) v i. (Se conj. comme *prier*.) Apporter du remède : *remédier à une indisposition. Fig*. Obvier : *remédier aux abus*.

REMEIL (*mè; ll* mll.) n m. *Chass*. Courant d'eau qui ne se gèle pas en hiver et où se retirent les oiseaux aquatiques.

REMÊLER (*le*) v t. Mêler de nouveau : *remêler les cartes*.

REMEMBRANCE (*man*) n. f. (du lat. *rememorare*, se souvenir). Souvenir (Vx.)

REMEMBREMENT (*man-bre-man*)n. m. Reconstitution entre les mains d'un seul propriétaire d'un terrain démembré.

REMÉMORATIF, IVE adj. (de *remémorer*). Qui rappelle la mémoire d'un événement : *fête remémorative*.

REMÉMORER (*ré*) v. t. (lat. *rememorare*). Remettre en mémoire : *remémorer un fait a quelqu'un*. **Se remémorer** v. pr *Se remémorer une chose*, se la rappeler.

REMENER (*né*) v. t. (Se conj. comme *amener*.) Mener, conduire de nouveau. Faire revenir au point de départ : *remener des moutons à la bergerie*.

REMERCIEMENT (*si-man*) ou **REMERCÎMENT** (*man*) n. m. Action de remercier. Paroles par lesquelles on remercie : *adresser des remerciements*.

REMERCIER (*si-é*) v. t. (rad. *merci*. — Se conj. comme *prier*.) Rendre grâce : *remercier un bienfaiteur*. Refuser honnêtement : *on l'invita à dîner, il remercia*. Congédier, destituer : *remercier un employé*.

RÉMÉRÉ n. m. (du préf. *ré*, et du lat. *emere*, acheter). *Dr*. Clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition : *vendre à réméré*.

REMÉRER (*ré*) v. t. (de *réméré*. — Se conj. comme *accélérer*.) *Dr*. Reprendre en vertu d'un pacte facultatif. (Peu us.)

REMESURER (*zu-ré*) v. t. Mesurer de nouveau.

REMETTRE (*mè-tre*) v. t. (lat. *remittere*. — Se conj. comme *mettre*.) Mettre une chose à l'endroit où elle était auparavant : *remettre l'épée au fourreau*. Mettre de nouveau sur soi : *remettre un habit*. Remboîter, replacer : *remettre un bras*. Livrer une chose à celui à qui elle est destinée : *remettre une lettre*. Se dessaisir de : *remettre une charge*. Mettre en dépôt : *je lui ai remis mes fonds*. Réconcilier : *on les a remis ensemble*. Rétablir la santé : *l'air de la campagne l'a remis*. Rassurer, calmer le trouble : *cette nouvelle l'a remis*. Confier : *je remets mon sort entre vos mains*. Reconnaître : *je vous remets à présent*. Pardonner : *remettre les péchés*. Faire grâce de : *remettre une peine*. Différer : *remettre une partie au lendemain*. **Se remettre** v. pr. Recouvrer sa santé, ses forces. Se tranquilliser. Recommencer : *se remettre à jouer*. Se replacer où l'on était : *se remettre à table*. *Fig*. Se rappeler : *je me remets votre visage*. *S'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui.

REMEUBLER (*blé*) v. t. Regarnir de meubles ou garnir de nouveaux meubles : *remeubler son appartement*.

RÉMIGE n. f. (lat. *remigium*). Chacune des grandes plumes rigides de l'aile d'un oiseau.

REMINGTON (*ré-min'gh-ton'*) n. m. Fusil inventé par l'Américain Remington.

RÉMINISCENCE (*nis-san-se*) n. f. (du lat. *reminisci*, se ressouvenir). Souvenir inconscient : *pour Platon, la connaissance n'est qu'une réminiscence*. Chose dont on se souvient inconsciemment : *poème plein de réminiscences*.

REMISAGE (*mi-za-je*) n. m. Action de remiser.

REMISE (*mi-ze*) n. f. Action de remettre dans un lieu : *la remise en place d'un lustre*. Action de mettre dans les mains de quelqu'un : *remise de fonds*. Effet de commerce : *porter une remise au compte courant*. Rabais fait sur le prix fort de certaines marchandises : *accorder une forte remise*. Commission accordée à un placier, à un représentant. Réduction que l'on fait à un débiteur d'une partie de sa dette. Grâce que l'on accorde à un condamné d'une partie de sa peine. Somme abandonnée aux receveurs généraux et particuliers sur le montant des recettes. Délai, retardement : *je partirai demain sans remise*. Taillis peu étendu servant de retraite au gibier. Lieu où l'on met à couvert les carrosses, les voitures. *Voiture de remise*, voiture de louage qu'on appelle aussi *remise* (n. m.) : *louer un remise*.

REMISER (*mi-zé*) v. t. Placer sous une remise : *remiser une voiture*. Absol. : *cocher qui va remiser*. Faire une nouvelle mise. **Se remiser** v. pr. Se poser après avoir couru ou volé, en parlant du gibier à plumes.

REMISIER (*zi-é*) n. m. Intermédiaire entre les agents de change ou les coulissiers et la clientèle.

RÉMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est digne de pardon : *rémissibilité d'une peine*. ANT. **Irrémissibilité.**

RÉMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. Pardonnable : *faute difficilement rémissible*. ANT. **Irrémissible.**

RÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *remissio*). Pardon : *rémission des péchés*. *Lettre de rémission*, lettre de grâce à l'adresse des juges, autrefois accordée par le roi en faveur d'un condamné. *Méd*. Diminution momentanée des symptômes d'une maladie. **Sans rémission** loc. adv. Sans interruption. D'une manière implacable.

RÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. *Dr. anc*. Celui qui avait obtenu des lettres de rémission.

RÉMITTENCE (*mi-tan-se*) n. f. Caractère des affections rémittentes. Atténuation momentanée dans une maladie.

RÉMITTENT, E adj. (lat. *remittens*). *Méd*. Qui diminue d'intensité par intervalles : *fièvre rémittente*.

RÉMIZ (*miz*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, voisins des mésanges et communs en Europe.

REMMAILLAGE (*ran-ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de remmailler.

REMMAILLER (*ran-ma, ll* mll., *é*) v. t. Rejoindre les mailles d'un tissu : *remmailler des filets.*

REMMAILLOTER (*ran ma, ll* mll., *o-té*) v. t. Emmailloter de nouveau : *remmailloter un enfant.*

REMMANCHER (*ran-man-ché*) v. t. Emmancher de nouveau.

REMMENER (*ran-me-né*) v. t (Se conj. comme *amener.*) Emmener après avoir amené.

RÉMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. De Reims . *l'industrie rémoise.*

RÉMOLADE n. f. V. RÉMOULADE.

REMOLE n. f. (de *remoudre*). Remous dangereux

REMONTAGE n. m. Action de tendre de nouveau le moteur d'un mécanisme : *le remontage d'une horloge.* Action de remettre à leur place les pièces d une machine démontée. Action de remettre des empeignes et des semelles neuves aux chaussures.

REMONTANT (*tan*), **E** adj. Qui va vers le haut. *Bot.* Se dit d'une plante qui refleurit à diverses époques. N. m. Boisson qui redonne de la force.

REMONTE n. f. Action de remonter un cours d'eau. Poissons qui remontent un cours d'eau pour frayer : *la remonte du Rhône. Milit.* Service qui a pour objet de fournir aux corps de troupes et aux établissements militaires les chevaux dont ils ont besoin : *cavalier de remonte.* Groupe de chevaux envoyé à un de ces corps ou établissements.

REMONTÉE n. f. Action de remonter.

REMONTER (*té*) v. i. Monter de nouveau à l'endroit d'où l'on était descendu : *remonter au grenier.* S'élever de bas en haut : *au jeu de bascule, quand un des côtés s'abaisse, l'autre remonte.* Suivre une direction contraire à la pente du terrain : *remonter une vallée.* Faire un mouvement de bas en haut : *son collet remonte.* Etre élevé de nouveau : *remonter sur le trône* S'élever au dessus de l'horizon : *le soleil remonte en hiver et au printemps. Fig.* Augmenter de valeur après avoir baissé : *la rente remonte.* Reprendre les choses de loin : *remonter jusqu'à la source d'un bruit.* Avoir son origine : *cette maison remonte aux croisades. Mar. Remonter au vent,* louvoyer au plus près du vent. V. t. Porter de nouveau en haut : *remonter du foin au grenier.* Exhausser : *remonter un mur.* Aller contre le mouvement d'une chose : *remonter un fleuve.* Pourvoir de nouveau des choses nécessaires : *remonter une maison.* Rassembler pour mettre en état de fonctionner : *remonter une serrure.* Tendre de nouveau les ressorts de : *remonter une montre.* Donner un autre cheval : *remonter un cavalier. Fig.* Relever, ranimer : *remonter le moral.* Préparer pour être joué de nouveau : *remonter une pièce de théâtre.* **Se remonter** v. pr. Se donner une nouvelle monture. Se pourvoir de nouveau des choses nécessaires. Reprendre de la vigueur, de l'activité. ANT. **Redescendre.**

REMONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui remonte : *un remonteur de pendules.*

REMONTOIR n. m. Appareil au moyen duquel on peut remonter une montre sans l'aide d'une clef : *montre à remontoir.* Cette montre elle-même.

REMONTRANCE n. f. (de *remontrer*). Avertissement, réprimande, observation ayant un caractère de reproche, de critique : *faire des remontrances.* N. f. pl. Discours adressés aux rois par les parlements et les autres cours souveraines, pour leur signaler les inconvénients d'un édit, etc. : *Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI.*

REMONTRER (*tré*) v. t. Montrer de nouveau. Représenter à quelqu'un son tort : *remontrer à quelqu'un qu'il a mal agi.* Neutralem. *En remontrer,* faire la leçon à. Etre supérieur : *certains insectes nous en remontreraient en fait de prévoyance.* **Se remontrer** v. pr. Se montrer de nouveau : *il n'ose se remontrer.*



Rémora.

RÉMORA n. m. Nom vulgaire d'un poisson acanthoptère, dit aussi *échénéide* (*ké*), de taille médiocre. (La tête des rémoras est munie d'un disque adhésif qui leur sert à se fixer aux corps flottants, aux navires. De là cette fable, qui leur attribuait jadis le pouvoir d'arrêter les navires.) *Fig.* Obstacle, empêchement.

REMORDRE v. t. Mordre de nouveau : *il l'a mordu et remordu.* V. i. *Fig.* Reprendre ce qu'on avait fait : *repoussé, ce régiment n'a pas voulu remordre.*

REMORDS (*mor*) n. m. (de *remordre*). Vif reproche de la conscience : *la voix du remords.*

REMORQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de remorquer.

REMORQUE (*mor-ke*) n. f. Traction exercée sur un véhicule, à l'aide d'un autre véhicule : *prendre, conduire un bateau à la remorque.* Câble qui relie les deux véhicules : *jeter la remorque.* Voiture remorquée par une autre. *Fig. Se mettre à la remorque de quelqu'un,* suivre aveuglément sa direction.

REMORQUER (*ké*) v. t. (ital. *remorchiare*). Traîner à sa suite, en parlant d'un bateau, d'une voiture, etc. : *remorquer des chalands sur une rivière.*

REMORQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) adj. Qui sert à remorquer. N. m. Bateau ou véhicule qui en remorque un autre. N. f. Locomotive qui traîne à sa suite les wagons.

REMOUCHER (*ché*) v. t. Moucher à nouveau.

REMOUDRE v. t. (Se conj. comme *moudre.*) Moudre de nouveau : *remoudre du gruau.*

RÉMOUDRE v. t. (Se conj. comme *moudre.*) Emoudre à nouveau.

REMOUILLAGE (*mou, ll* mll.) n. m. Action de mouiller de nouveau : *remouillage des étoffes.*

REMOUILLER (*mou, ll* mll., *é*) v. t. Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE ou **RÉMOLADE** n. f. (ital. *remolata*). Sauce faite de fines herbes, ail, huile et jus de citron, qui se sert avec des viandes froides et des poissons cuits au court-bouillon.

REMOULAGE n. m. Action de remouler. Son provenant de la mouture du gruau.

REMOULER (*lé*) v. t. Mouler de nouveau.

RÉMOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui aiguise les outils et les ustensiles tranchants ou aigus.

REMOUS (*mou*) n. m. (provenç. *remou*). Tournoiement d'eau, qui se forme à l'arrière d'un navire en marche. Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle : *les remous sont dangereux aux nageurs.* Contre-courant qui s'établit le long des rives d'un cours d'eau.

REMPAILLAGE (*ran-pa, ll* mll., *a-je*) n. m. Ouvrage du rempailleur.

REMPAILLER (*ran-pa, ll* mll., *é*) v. t. Garnir de nouveau de paille : *rempailler des chaises.*

REMPAILLEUR, EUSE (*ran-pa, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui rempaille.

REMPAQUETER (*ran-pa-ke-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je rempaquette.*) Empaqueter de nouveau.

REMPARER (*ran-pa-ré*) v. t. (du préf. *re,* et de *emparer*). Défendre par un rempart : *remparer un poste militaire.* (Peu us.)

REMPARER [*ran-pa-ré*] **(SE)** v. pr. S'emparer de nouveau.

REMPART (*ran-par*) n. m. (de *remparer*). Masse de terre élevée derrière l'escarpe pour soutenir le parapet. Muraille épaisse dont, on entourait autrefois les places de guerre et les châteaux forts. *Fig.* Ce qui sert de défense : *le courage de ses défenseurs est le meilleur rempart d'une ville.*

REMPIÈTEMENT (*ran, man*) n. m. Reprise en tous sens des fondations d'un mur, d'un édifice.

REMPIÉTER (*ran-pi-é-té*) v. t. (du préf. *re, en,* et de *pied.* — Se conj. comme *accélérer.*) Refaire le pied : *rempiéter des bas.*

REMPLAÇABLE (*ran*) adj. Que l'on peut remplacer.

REMPLAÇANT, E n. Personne qui en remplace une autre, dans une occupation quelconque. N. m. Celui qui autrefois, en France et en Belgique, remplaçait un jeune homme appelé au service militaire.

REMPLACEMENT (*ran-pla-se-man*) n. m. Action de remplacer une chose par une autre. Substitution d'une personne à une autre dans une fonction. *Dr.* Syn. de REMPLOI.

REMPLACER (*ran-pla-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il remplaça, nous remplaçons.*) Donner la place de, mettre à la place de : *remplacer de vieux meubles par des neufs.* Suppléer par une autre chose : *remplacer le sucre par du*



RENAISSANCE : **1.** Escalier des Géants (Palais Ducal, Venise) ; **2.** Escalier du château de Blois ; **3.** Maison Topler (Nuremberg) ; **4.** Hôpital de Santa Cruz (Tolède) ; **5.** Leonello d'Este, par V. Pisanello ; **6.** Bourguignotte en acier ; **7.** Le Colleone, par Verrochio (Venise) ; **8.** Ronde d'enfants, par L. della Robbia (Florence) ; **9.** Niccolo da Uzzano, par Donatello (Florence) ; **10.** Diane, de J. Goujon (Louvre) ; **11.** Poignée d'épée italienne ; **12.** Plat émaillé, par B. Palissy ; **13.** Les Trois Grâces, par G. Pilon (Louvre) ; **14.** Nymphe de la fontaine des Innocents, par J. Goujon ; **15.** Armoire de Hugues Sambin ; **16.** Table ; **17.** Armure milanaise ; **18.** Puits de Q. Metsys (Anvers)

miel. Prendre la place de : *remplacer un maire*. Donner un successeur : *remplacer un domestique*. Occuper momentanément la place d'un autre : *remplacer un employé malade*. Autref., partir à la place d'un conscrit pour le service militaire.

REMPLAGE (*ran-pla-je*) n. m. Blocage composé de menus morceaux de moellon et de mortier, au moyen duquel on remplit l'espace vide entre deux parements d'un mur en pierre.

REMPLI (*ran*) n. m. Pli fait à une étoffe pour la rétrécir ou la raccourcir sans la couper.

REMPLI (*ran*), **E** adj. (de *remplir*). *Fig. Etre rempli de soi-même*, avoir une très haute opinion de sa valeur. *Style rempli*, où il n'y a rien d'oiseux.

REMPLIER (*ran-pli-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire un rempli.

REMPLIR (*ran*) v. t. (du préf. *re*, et de *emplir*). Emplir de nouveau : *remplir un tonneau vide*. Rendre plein : *remplir un vase*. Mettre un grand nombre de choses dans : *remplir une volière d'oiseaux rares*. Compléter : *remplir un nombre*. Ecrire ce qui a été laissé en blanc dans un acte : *remplir une quittance*. Occuper, exercer : *remplir une place*. Accomplir, exécuter : *remplir une promesse*. Répondre à : *remplir l'attente*. Employer : *bien remplir son temps*. Faire retentir : *remplir l'air de ses cris*. Abonder dans : *les étrangers remplissent la ville*. Occuper : *les guerres religieuses ont rempli la moitié du* XVI*e siècle*. *Remplir du point, de la dentelle*, réparer, refaire à l'aiguille les fleurs rompues. *Remplir un canevas*, le couvrir à l'aide de point à l'aiguille. **Se remplir** v. pr. Devenir plein : *la cave se remplit d'eau*. Ant. **Vider.**

REMPLISSAGE (*ran-pli-sa-je*) n. m. Action de remplir. *Fig.* Dans les ouvrages d'esprit, chose inutile ou étrangère au sujet. *Musiq.* Parties entre la basse et le dessus. *Mar.* Pièce de bois servant à remplir un vide. Réparation à l'aiguille des dentelles.

REMPLISSEUSE (*ran-pli-seu-ze*) n. et adj. f. Raccommodeuse de dentelle.

REMPLOI (*ran*) n. m. (de *remployer*). Acquisition d'un immeuble avec les deniers provenant de la vente d'un propre ou de l'aliénation d un bien dotal : *les notaires doivent assurer le remploi des sommes provenant de l'aliénation d'un bien dotal*. Affectation des indemnités pour dommages de guerre à la reconstitution des objets détruits.

REMPLOYABLE (*ran-ploi-ia-ble*) adj. Qui peut être remployé.

REMPLOYER (*ran-ploi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer*.) Employer de nouveau.

REMPLUMER [*ran-plu-mé*] **(SE)** v. pr. Se recouvrir de plumes, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Reprendre de l'embonpoint. Rétablir ses affaires : *ce commerçant commence à se remplumer*.

REMPOCHER (*ran-po-ché*) v. t. Remettre en poche.

REMPOISSONNEMENT (*ran-poi-so-ne-man*) n. m. Action de repeupler de poisson : *le rempoissonnement d'un étang*.

REMPOISSONNER (*ran-poi-so-né*) v. t. Repeupler de poisson : *rempoissonner un étang*.

REMPORTER (*ran-por-té*) v. t. Rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. Enlever : *on le remporta mort*. *Fig.* Gagner, obtenir : *Condé remporta la victoire de Lens*.

REMPOTAGE (*ran-po-ta-je*) n. m. Action de rempoter.

REMPOTER (*ran-po-té*) v. t. Transporter une plante dans un pot plus grand, ou qui contient de la terre nouvelle : *rempoter des rosiers*.

REMPRUNTER (*ran-prun-té*) v. t. Emprunter de nouveau.

REMUABLE adj. Que l'on peut remuer.

REMUAGE n. m. Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT (*an*), **E** adj. Qui est sans cesse en mouvement : *enfant remuant*. *Fig. Esprit remuant*, inquiet, actif, qui aime l'agitation. Ant. **Inerte.**

REMUE-MÉNAGE n. m. invar. Dérangement de meubles, de choses que l'on transporte d'un lieu en un autre. *Fig.* Troubles qui résultent des changements subits.

REMUEMENT ou **REMÛMENT** (*mû-man*) n. m. Action de ce qui remue : *le remuement des humeurs*. Transport d'un lieu dans un autre : *faire un remuement de terre*. *Fig.* Troubles dans un Etat : *causer du remuement*.

REMUER (*mu-é*) v. t. (du préf. *re*, et de *muer*). Mouvoir une chose : *remuer la tête*. Changer de place : *remuer un meuble*. *Fig.* Emouvoir : *remuer l'âme*. *Remuer ciel et terre*, recourir à tous les moyens pour atteindre le but qu'on se propose. V. i. Changer de place : *cet enfant remue continuellement*. Etre ébranlé : *dent qui remue*. **Se remuer** v. pr. Se mouvoir. *Fig.* Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE (*eu-ze*) n. f. Autref., femme chargée de bercer un enfant, de le changer de langes.

REMUGLE n. m. (du préf. *re*, et du norm. *mucre*, humide) Odeur particulière que contractent les objets longtemps renfermés ou exposés à un mauvais air.

REMÛMENT (*man*) n. m. V. remuement.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE n. et adj. Qui récompense ; qui est avantageux : *la conscience est la seule rémunératrice des bonnes actions ; entreprise très rémunératrice*.

RÉMUNÉRATION (*si-on*) n. f. Récompense. Prix d'un travail, d'un service rendu : *recevoir la juste rémunération de son travail*.

RÉMUNÉRATOIRE adj. Qui tient lieu de récompense : *contrat rémunératoire*.

RÉMUNÉRER (*ré*) v. t. (lat. *remunerare* ; de *re*, et *munus, eris*, don — Se conj. comme *accélérer*.) Récompenser : *rémunérer des services*.

RENÂCLER (*klé*) v. i. (de l'anc. franç. *renasquer*, renifler) Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. *Fig.* et *pop.* Témoigner de la répugnance, rechigner : *renâcler à la besogne*.

RENAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. Action de renaître : *la renaissance du phénix est une fable*. Renouvellement, retour : *la renaissance du printemps, des lettres, des arts*. Nouvelle activité donnée aux lettres, aux sciences, aux arts. *Spécialem.* Mouvement littéraire, artistique et scientifique, qui eut lieu au XV*e* et au XVI*e* siècle et qui était fondé en grande partie sur l'imitation de l'antiquité (V. *Part. hist.*) Adjectiv. Qui appartient à l'époque ou au style de la Renaissance : *des ornements Renaissance*. — Style renaissance. Ce style, caractérisé par un retour aux doctrines et aux œuvres antiques, s'est manifesté en Italie à la fin du moyen âge, s'est imposé peu à peu à tous les arts plastiques pendant le XV*e* siècle et est arrivé à son apogée au XVI*e* siècle. Les architectes Brunellesco, Alberti, Bramante, Palladio ; les sculpteurs Jacopo della Quercia, Ghiberti, Donatello, Verrocchio, Pollajuolo, Michel-Ange ; les peintres Gentile da Fabriano, Fra Angelico, Gozzoli, Carpaccio, les deux Bellini, Masaccio, Raphaël, Léonard de Vinci, Mantegna, le Pérugin, Botticelli, Michel-Ange, sont ou les initiateurs ou les grands maîtres de la Renaissance italienne. En France, l'italianisme pénètre les traditions gothiques chez des artistes tels que les architectes Bullant, Philibert Delorme, Lescot, ou le sculpteur Michel Colombe, et surtout sous les auspices de l'école franco-italienne de Fontainebleau et des peintres italiens le Primatice et le Rosso, triomphe avec les sculpteurs Jean Goujon, Germain Pilon, Ligier Richier ou le peintre Jean Cousin. En Espagne, l'art italo-antique l'emporte facilement en statuaire et en architecture. Dans les pays du Nord, les idées de la Renaissance ne réussissent qu'à la longue à modifier l'art indigène.

RENAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui renaît : *les forces renaissantes d'un convalescent*.

RENAÎTRE (*nè-tre*) v. i. (Se conj. comme *naître*, sauf qu'il n'a pas de part. passé ni de temps composés.) Naître de nouveau : *le phénix, suivant la Fable, renaît de ses cendres*. Croître de nouveau, repousser : *les fleurs renaissent au printemps*. *Renaître par le baptême*, naître à l'état de grâce après être né à la vie physique. *Fig.* Reprendre des forces, de la vie : *renaître après une longue maladie*. Reparaître : *le jour renaît*. *Renaître à*, être rendu à, animé de nouveau par : *renaître à l'espérance*.

RÉNAL, E, AUX adj. (lat. *renalis*). Qui a rapport aux reins : *fonction rénale*.

RENARD (*nar*) n. m. (n. propre de cet animal dans le *Roman de Renart* [V. *Part. hist.*].) Genre de mammifères carnassiers, famille des canidés, com-

prenant des animaux à queue velue et à museau pointu, grands destructeurs d'oiseaux et de petits mammifères : *le renard est renommé pour sa ruse*. Peau de cet animal. *Fig.* Homme fin et rusé : *un vieux renard*. *Pop.* Ouvrier qui se refuse à la grève. *Triv.* Vomissement. *Mar.* Plateau portant une rose des vents, et qui servait à marquer les routes suivies par le navire. Crochet pour haler les bois dans les arsenaux. PROV. : **Un bon renard ne mange point les poules de son voisin,** un homme rusé évite de se faire connaître tel qu'il est dans le voisinage du lieu qu'il habite. **En sa peau mourra le renard,** l'homme vicieux ne se corrige point. — Les *renards* sont des canidés de taille médiocre, à livrée rousse ou fauve. Ils vivent dans de profonds terriers, d'où ils sortent ordinairement la nuit pour aller piller les basses-cours ; ils détruisent aussi le petit gibier et de nombreux animaux nuisibles dans les champs (rats, mulots, campagnols), etc.



Renard.

RENARDE n. f. Femelle du renard.

RENARDEAU (*dô*) n. m. Petit renard.

RENARDER (*dé*) v. i. Agir de ruse comme le renard. *Pop.* et *triv.* Vomir.

RENARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui est chargé de la destruction des renards.

RENARDIÈRE n. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE (*ran-kè-sa-je*) ou **RENCAISSEMENT** (*ran-kè-se-man*) n. m. Action de rencaisser.

RENCAISSER (*ran-kè-sé*) v. t. Remettre en caisse : *rencaisser des orangers*. Verser de nouveau dans la caisse.

RENCHAÎNER (*ran-chè-né*) v. t. Remettre à la chaîne : *renchaîner un chien*.

RENCHÉRI, E (*ran*) adj. et n. Personne difficile, dédaigneuse : *faire le renchéri*.

RENCHÉRIR (*ran*) v. t. Rendre plus cher : *renchérir une marchandise*. V. i. Devenir plus cher : *le blé renchérit*. *Fig.* Dire ou faire plus qu'un autre : *il renchérit sur tout ce qu'il entend raconter*.

RENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Augmentation de prix : *le renchérissement d'une denrée est la conséquence de sa rareté*.

RENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seu, eu-ze*) n. Personne qui renchérit.

RENCOGNER (*ran-ko-gné*) v. t. *Fam.* Pousser, serrer quelqu'un dans un coin : *rencogner quelqu'un dans une embrasure*.

RENCONTRE (*ran*) n. f. Jonction de deux personnes ou de deux choses qui se meuvent en sens opposé : *rencontre de deux voitures*. Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *singulière rencontre*. Choc imprévu de deux corps de troupes : *rencontre de deux armées*. Duel : *Armand Carrel fut mortellement blessé dans une rencontre au pistolet*. *Aller à la rencontre*, au-devant de. *De rencontre*, acheté par occasion. Instinctif, non réfléchi. *Blas.* Tête d'animal, représentée seule et de face : *la tête du cerf ne s'appelle pas rencontre, mais massacre*.

RENCONTRER (*ran-kon-tré*) v. t. (du préf. *re*, et de *encontre*). Trouver par rencontre sur son chemin : *rencontrer quelqu'un, un obstacle*. Choquer : *la balle a rencontré un os*. *Absol.* Trouver un mot heureux, une idée ingénieuse : *mot bien rencontré*. Deviner : *rencontrer juste*. Etre servi par les circonstances : *avoir toujours bien rencontré*. **Se rencontrer** v. pr. Se trouver : *un homme s'est rencontré qui...* Exister : *cela ne se rencontre guère*. Avoir la même pensée qu'un autre : *les beaux esprits se rencontrent*.

RENDANT (*ran-dan*), **E** n. *Dr.* Celui, celle qui rend un compte. Adjectiv. : *parties rendantes*. Syn. RENDANT COMPTE.

RENDEMENT (*ran-de-man*) n. m. Ce que produit une chose en raison de la quantité : *les terres de la Beauce sont d'un excellent rendement*. *Rendement d'une machine*, rapport entre le travail utile qu'elle fournit et le travail moteur.

RENDETTER [*ran-dè-té*] **(SE)** v. pr. S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS (*ran-dé-vou*) n. m. (rad. *rendre*) Convention que font deux ou plusieurs personnes de se trouver à la même heure en un même lieu : *donner, accepter un rendez-vous*. Lieu où l'on doit se trouver : *arriver le premier au rendez-vous*.

RENDORMIR (*ran*) v. t. Faire dormir de nouveau : *rendormir un enfant*. **Se rendormir** v. pr. Recommencer à dormir.

RENDOSSER (*ran-do-sé*) v. t. Remettre sur son dos : *rendosser son habit*.

RENDOUBLER (*ran-dou-blé*) v. t. Syn. de REMPLIER.

RENDRE (*ran-dre*) v. t. (lat. *reddere*). Restituer une chose, la remettre à qui elle appartient : *rendre un dépôt*. Voiturer, porter, conduire : *rendre des marchandises à domicile*. Rejeter du corps : *rendre son déjeuner*. Faire recouvrer ce qu'on avait perdu : *rendre la vue, la santé ; rendre ses bonnes grâces*. Livrer : *rendre une place*. Rapporter, produire : *ce blé rend beaucoup de farine*. Accomplir, accorder : *rendre les derniers devoirs à quelqu'un*. Exhaler : *la rose rend une odeur agréable*. Représenter, exprimer : *ce peintre a bien rendu vos traits*. Traduire : *mal rendre un passage*. Prononcer : *rendre un arrêt*. Faire devenir : *rendre un chemin praticable*. Faire entendre : *ce violon rend des sons harmonieux*. *Rendre l'âme, l'esprit*, mourir. *Rendre gorge*, rendre par force ce qu'on a acquis par des moyens illicites. *Rendre grâce*, remercier. *Rendre les armes*, s'avouer vaincu. *Rendre la justice*, l'administrer. *Rendre justice à quelqu'un*, reconnaître ses droits, son mérite ; *lui rendre sa parole*, le dégager d'une promesse ; *lui rendre service*, l'obliger ; *lui rendre visite*, l'aller voir. **Se rendre** v. pr. Se transporter : *se rendre à Paris*. Aboutir : *les fleuves se rendent à la mer*. *Fig.* Se montrer : *se rendre utile*. Se soumettre : *se rendre à l'ennemi*. Accéder, déférer : *je me rends à votre avis*. *Se rendre maître*, s'emparer.

RENDU, E (*ran*) adj. Fatigué, harassé : *le pauvre piéton était rendu*. Arrivé : *enfin, nous voilà rendus*. N. m. Action de rendre la pareille (V. PRÊTÉ). Ce qui, dans une œuvre d'art, est vigoureusement exprimé : *le rendu d'un dessin*. Objet rendu.

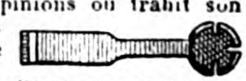
RENDUIRE (*ran*) v. t. (Se conj. comme *conduire*.) Enduire de nouveau.

RENDURCIR (*ran*) v. t. Rendre plus dur.

RENDURCISSEMENT (*ran-dur-si-se-man*) n. m. Action de rendurcir, de se rendurcir.

RÊNE n. f. (du lat. *retinere*, retenir). Courroie fixée au mors du cheval et que le cavalier tient à la main pour guider sa monture. Guide. *Fausses rênes*, partie du harnais qui force le cheval à plier l'encolure (V. HARNAIS.) *Fig.* Moyen de direction. *Tenir les rênes de l'État*, le gouverner.

RENÉGAT (*gha*), **E** n. et adj. (ital. *rinegato*). Qui a renié la religion chrétienne pour en embrasser une autre, et particulièrement l'islamisme. *Fig.* Personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé : *un renégat politique*.



Rénette de charpentier.

RÊNER (*né*) v. t. Mettre les rênes à : *rêner un cheval*.

RÉNETTE (*né-te*) n. f. (de *rouanne*). Instrument dont se servent les maréchaux pour couper l'ongle du cheval par sillons. Instrument à pointe recourbée et tranchante, pour tracer des lignes : *rénette de charpentier*, etc.

RÉNETTER (*né-té*) v. t. Couper le sabot par sillons avec la rénette.

RENETTOYER (*nè-toi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer*.) Nettoyer de nouveau.

RENFAÎTAGE (*ran-fè-ta-je*) n. m. Action de renfaîter : *le renfaîtage d'un toit*.

RENFAÎTER (*ran-fè-té*) v. t. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ (*ran-fèr*) n. m. (subst. particip. de *renfermer*). Mauvaise odeur qu'exhale une chose qui a été longtemps renfermée, ou une chambre qui a été longtemps fermée : *maison qui sent le renfermé*.

RENFERMER (*ran-fer-mé*) v. t. Enfermer de nouveau : *renfermer un prisonnier évadé*. Tenir dans un lieu clos : *renfermer un vagabond*. *Fig.* Comprendre, contenir : *ce livre renferme de grandes vérités*. Restreindre, réduire dans de certaines bornes : *renfermer une pensée dans peu de mots*. Tenir caché : *ren-*

fermer ses projets, ses chagrins. **Se renfermer** v. pr. Se concentrer, se dissimuler : *se renfermer dans le silence.* Se limiter : *se renfermer dans son sujet.* Se *renfermer en soi-même*, se recueillir.

RENFILER (*ran-fi-lé*) v. t. Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (*ran-fla-mé*) v. t. Enflammer de nouveau. **Se renflammer** v. pr. S'enflammer de nouveau : *une allumette encore incandescente se renflamme quand on la plonge dans l'oxygène pur. Fig.* Redevenir ardent.



Colonne renflée.

RENFLÉ, E (*ran*) adj. Dont le diamètre est plus grand vers la partie médiane : *colonne renflée.*

RENFLEMENT (*ran-fle-man*) n. m. État de ce qui est renflé. Partie remplie : *les renflements d'une racine.*

RENFLER (*ran-flé*) v. t. Augmenter le volume de : *renfler une sphère à l'équateur.* V. i. Augmenter de volume : *ces légumes renflent par la cuisson.*

RENFLOUAGE (*ran*) ou **RENFLOUEMENT** (*ran-flou-man*) n. m. *Mar.* Action de renflouer.

RENFLOUER (*ran-flou-é*) v. t. (du préf. *re*, de *en*, et *flot*). *Mar.* Remettre à flot : *renflouer un navire échoué.*

RENFONCEMENT (*ran-fon-se-man*) n. m. Creux ménagé dans certaines parties d'un ouvrage : *renfoncement d'un caisson. Pop.* Coup de poing, principalement sur le chapeau : *recevoir un renfoncement.*

RENFONCER (*ran-fon-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renfonça, nous renfonçons.*) Enfoncer de nouveau ou plus avant : *renfoncer son chapeau sur ses oreilles.*

RENFORÇAGE (*ran*) ou **RENFORCEMENT** (*ran-for-se-man*) n. m. Action de renforcer ; son effet. *Phot.* Action d'accroître l'intensité des noirs des clichés ou des épreuves photographiques.

RENFORÇATEUR n. m. *Phot.* Bain de renforcement.

RENFORCÉ, E adj. Achevé : *sot renforcé.*

RENFORCER (*ran-for-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il renforça, nous renforçons.*) Rendre plus fort, plus nombreux : *renforcer une garnison.* Donner plus de solidité : *renforcer un mur.* Donner plus d'intensité : *renforcer sa voix.*

RENFORCIR (*ran*) v. t. *Pop.* Rendre plus fort. V. i. Devenir plus fort : *l'enfant renforcit vite.*

RENFORMIR (*ran*) v. t. *Maçonn.* Remplacer les pierres manquantes d'un vieux mur et le crépir.

RENFORMIS (*ran-for-mi*) n. m. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT (*ran-for*) n. m. (de *renforcer*). Augmentation de force : *recevoir un renfort de troupes.* Pièce de fer soudée à une autre pour en augmenter la résistance. Partie la plus épaisse d'un canon. *Chevaux de renfort*, ceux qu'on ajoute à un attelage dans les routes difficiles. **A grand renfort de** loc. prép., Au moyen d'une grande quantité de.

RENFROGNEMENT (*ran-fro-gne-man*) ou **REFROGNEMENT** n. m. Action de renfrogner.

RENFROGNER (*ran-fro-gné*) ou **REFROGNER**, v. t. (du préf. *re*, et de l'anc. v. *rogner*). Contracter par mécontentement : *renfrogner son visage.* **Se renfrogner** ou **se refrogner** v. pr. Contracter la peau de son visage en signe de mécontentement.

RENGAGÉ (*ran*) n. m. Militaire qui, son temps achevé, s'est lié au service pour une nouvelle période : *les rengagés jouissent d'une haute paye.*

RENGAGEMENT (*ran-gha-je-man*) n. m. Action de mettre de nouveau en gage. Action de se rengager.

RENGAGER (*ran-gha-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rengagea, nous rengageons.*) Engager de nouveau. Mettre de nouveau en gage. **Se rengager** v. pr. Contracter un nouvel engagement.

RENGAINE (*ran-ghè-ne*) n. f. *Pop.* Chose que quelqu'un répète à satiété : *c'est toujours la même rengaine.*

RENGAINER (*ran-ghè-né*) v. t. (du préf. *re*, de *en*, et *gaine*). Remettre dans la gaine, dans le fourreau : *rengainer une épée. Fig. Rengainer son compliment*, supprimer ou ne pas achever ce qu'on voulait dire.

RENGORGEMENT (*ran-ghor-je-man*) n. m. Action de se rengorger.

RENGORGER (*ran-ghor-jé*) (**SE**) v. pr. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il se rengorgea, nous nous rengorgeons.*) Avancer la gorge en retirant la tête un peu en arrière : *le paon se rengorge. Fig.* Faire l'important.

RENGRAISSER (*ran-grè-sé*) v. t. Engraisser de nouveau. V. i. Redevenir gras.

RENGRÈNEMENT (*ran, man*) n. m. Action de rengréner : *le rengrènement du gruau.*

RENGRÉNER (*ran-gré-né*). — Se conj. comme *accélérer*) ou **RENGRENER** (*ran-gre-né.* — Se conj. comme *amener.*) v. t. Remplir la trémie de nouveau grain. Engager de nouveau entre les dents d'une roue dentée : *rengréner un pignon.* Remettre dans le creux des coins, en parlant des monnaies.

RENIABLE adj. Que l'on peut, que l'on doit renier.

RENIEMENT ou **RENÎMENT** (*ni-man*) n. m. Action de renier : *le reniement de saint Pierre.*

RENIER (*ni-é*) v. t. (du préf. *re*, et de *nier.* — Se conj. comme *prier.*) Déclarer, contre la vérité, qu'on ne connaît point une personne, une chose, désavouer : *renier sa famille.* Abjurer : *renier sa religion. Renier Dieu*, blasphémer.

RENIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui renie, qui blasphème. (Peu us.)

RENIFLARD (*flar*) n. m. Soupape de chaudière à vapeur, qui aspire l'air quand la tension descend au-dessous de la pression atmosphérique.

RENIFLEMENT (*man*) n. m. Action de renifler.

RENIFLER (*flé*) v. i. (du préf. *re*, et de l'anc. fr. *nifler*). Aspirer fortement des narines. *Fig.* et *pop. Renifler sur*, répugner à faire une chose. V. t. Aspirer par le nez : *renifler du tabac.*

RENIFLERIE (*rî*) n. f. Action de renifler. (Peu us.)

RENIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de renifler.

RÉNIFORME adj. Qui a la forme d'un rein.

RENÎMENT (*man*) n. m. V. RENIEMENT.

RÉNITENCE (*tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est rénitent.

RÉNITENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *renitens*, qui résiste). Qui offre une certaine résistance à la pression : *tumeur rénitente.*

RENNE (*rè-ne*) n. m. (orig. scand.). Genre de mammifères ruminants de l'hémisphère boréal, employés comme bêtes de trait. — Le *renne* atteint $1^{m},20$ de haut ; c'est un animal sobre et résistant. Son bois a des andouillers aplatis en palettes, qui lui servent à découvrir sous la neige les lichens dont il se nourrit. Les Lapons et les Esquimaux le tiennent dans une demi-domesticité ; ils l'emploient comme bête de trait. Son sang, sa chair, son lait, son cuir, ses bois, leur sont de précieuses ressources.



Attelage de rennes.

RENOIRCIR v. t. Noircir de nouveau.

RENOM (*non*) n. m. Célébrité : *homme de renom.* Réputation : *mauvais renom.*

RENOMMÉ (*no-mé*), **E** adj. Célèbre : *capitaine renommé.*

RENOMMÉE (*no-mé*) n. f. Renom, réputation : *bonne renommée, dit le proverbe, vaut mieux que ceinture dorée.* Célébrité, réputation honorable : *jouir d'une grande renommée.* Voix publique : *apprendre une chose par la renommée.* Divinité mythologique et allégorique (avec une majuscule). (V. *Part. hist.*) *Dr. Preuve par commune renommée*, enquête faite pour établir ce qui passe pour exister, plutôt que ce qui existe.

RENOMMER (*no-mé*) v. t. Nommer, élire de nouveau : *renommer un député.*

RENONCE n. f. Action de ne pas fournir une couleur demandée au jeu de cartes.

RENONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de renoncer : *renoncement aux honneurs, aux plaisirs.* Action de se priver volontairement de certains biens : *mener une vie de renoncement. Renoncement à* ou *de soi-même*, abnégation, sacrifice complet de soi-même.

RENONCER (*sé*) v. i. (lat. *renuntiare.* — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il renonça, nous renonçons.*). Se désister : *renoncer à une succession.* Ne plus s'attacher à : *renoncer au monde. Jeu.* Mettre une carte d'une couleur autre que la couleur demandée. V. t. Renier, désavouer : *je le renonce pour mon fils.* (Peu us.)

RENONCIATAIRE (*tè-re*) n. Personne en faveur de qui l'on fait une renonciation.

RENONCIATEUR, TRICE n. Personne qui fait une renonciation.

RENONCIATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel on renonce à une chose : *la renonciation de Marie-Thérèse à la couronne d'Espagne ne fut pas reconnue valable par Louis XIV.* Acte par lequel on renonce à soi-même.


Renoncules.

RENONCULACÉES (*sé*) n. f. pl Famille de plantes dicotylédones supérovariées. S. une *renonculacée.*

RENONCULE n. f. (du lat. *ranuncula*, petite grenouille, parce qu'une de ses espèces, la *grenouillette*, est aquatique). Genre de *renonculacées*, comprenant de belles plantes d'ornement, dont une espece, vulgairement *bouton-d'or*, est commune dans les prairies humides.

RENOUÉE (*nou-é*) n. f. Genre de polygonacées, dont les tiges ont beaucoup de nœuds : *la renouée est astringente et vulnéraire.*


Renouée.

RENOUEMENT (*noû-man*) ou **RENOÛMENT** (*man*) n. m. Action de renouer, au pr. et au fig. : *renouement d'amitié.*

RENOUER (*nou-é*) v. t. Nouer une chose dénouée : *renouer un ruban. Fig.* Reprendre après interruption : *renouer la conversation ; renouer une affaire.* V. i. Renouveler une liaison : *renouer avec quelqu'un.*

RENOUEUR n. m. V. REBOUTEUR.

RENOUVEAU (*vô*) n. m. Retour de la belle saison ; le printemps.

RENOUVELABLE adj. Qui peut être renouvelé : *concession renouvelable.*

RENOUVELANT (*lan*), **E** n. Enfant qui renouvelle sa première communion.

RENOUVELER (*lé*) v. t. (du préf. *re*, et de *nouveau.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je renouvellerai.*) Rendre nouveau en substituant une chose à une autre de même espece : *renouveler sa garde-robe. Relig.* Régénérer : *la grâce renouvelle l'homme. Fig.* Rappeler : *renouveler un souvenir, un chagrin.* Refaire : *renouveler un bail.* Remettre en vigueur : *renouveler une mode.* Recommencer : *renouveler un procès.* Transformer : *renouveler la face d'un pays.* V. i. Redoubler. (Vx.) **Se renouveler** v. pr. Revenir de nouveau : *les beaux jours se renouvellent au printemps.*

RENOUVELLEMENT (*vè-le-man*) n. m. Rétablissement d'une chose dans un état nouveau ou meilleur : *le renouvellement des tentures d'une pièce.* Action de refaire : *renouvellement de bail.* Nouveau commencement : *renouvellement de l'année.* Accroissement : *renouvellement de tendresse.* Prorogation de l'échéance d'une dette, d'un effet de commerce.

RÉNOVATEUR, TRICE adj. et n. Qui renouvelle : *influence rénovatrice ; le rénovateur des lettres.*

RÉNOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *renovatio*). Rétablissement d'une chose dans l'état où elle était auparavant : *rénovation d'un titre.* Changement en mieux : *rénovation des mœurs.*

RÉNOVER (*vé*) v. t. (lat. *renovare*). Renouveler, donner une nouvelle forme, une nouvelle existence à.

RENSEIGNEMENT (*ran-sè-gne-man*) n. m. Exposé de faits servant à faire connaître une chose : *fournir des renseignements.*

RENSEIGNER (*ran-sè-gné*) v. t. Enseigner de nouveau. Donner des renseignements : *renseigner quelqu'un sur une affaire.*

RENSEMENCEMENT (*ran-se-man-se-man*) n. m. V. RÉENSEMENCEMENT.

RENSEMENCER (*ran-se-man-sé*) v. t. V. RÉENSEMENCER.

RENTABLE adj. Qui donne un revenu.

RENTAMER (*ran-ta-mé*) v. t. Entamer de nouveau. *Fig.* Recommencer : *rentamer un discours.*

RENTE (*ran-te*) n. f. (du lat. *reddita*, choses rendues). Revenu annuel : *vivre de ses rentes.* Ce qui est dû tous les ans pour des fonds placés ou un bien mis à ferme : *rente sur l'État ; rente foncière.*

RENTÉ (*ran-té*), **E** adj. Qui a des rentes : *être bien, mal renté.*

RENTER (*ran-té*) v. t. Assigner une rente, un revenu à : *renter un hôpital.*

RENTER (*ran-té*) v. t. (du préf. *re*, et de *enter*). Rempiéter : *renter de vieux bas.*

RENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n Qui a des rentes.

RENTOILAGE (*ran-toi-la-je*) n. m. Action de rentoiler : *pratiquer le rentoilage d'un tableau.*

RENTOILER (*ran-toi-lé*) v t. Soutenir, conserver la toile usée d'un tableau en la collant sur une toile neuve. Transporter les couleurs d'une peinture sur une toile neuve. Renouveler la toile de : *rentoiler des manchettes.*

RENTOILEUR, EUSE (*ran, eu-ze*) n. Personne qui fait des rentoilages.

RENTRAGE (*ran*) n. m. Action de rentrer *le rentrage du bois.*

RENTRAÎNER (*ran-trè-né*) v. t. Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE (*ran-trè-re*) v. t. (du préf. *re*, de *en*, et *traire.* — Se conj. comme *traire.*) Raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse.

RENTRAITURE (*ran-trè*) n. f. Couture faite avec un tel art qu'elle ne se voit pas.

RENTRANT (*ran-tran*), **E** adj. *Angle rentrant*, dont l'ouverture est en dehors d'un corps, d'une figure. *Courbe rentrante*, courbe qui revient sur elle-même. (ANT. **Saillant.**) N. m Joueur qui prend la place d'un autre qui a perdu la partie.

RENTRAYAGE (*ran-trè-ia-je*) n. m. Action de rentraire.

RENTRAYEUR, EUSE (*ran-trè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui sait rentraire.

RENTRÉ (*ran-tré*), **E** adj. Dont l'action s'est portée en dedans : *sueur rentrée.* Obligé de se contraindre : *colère rentrée.* Cave, creux : *avoir les yeux rentrés.*

RENTRÉE (*ran-tré*) n. f. Action de rentrer : *rentrée des troupes dans leurs quartiers.* Action de reprendre ses fonctions, ses travaux après des vacances : *rentrée des classes.* Action de reporter à l'intérieur : *rentrée des foins.* Perception d'un impôt, recouvrement de fonds : *rentrée difficile.* Effets mis en liasse après payement : *les rentrées de juin. Jeu.* Cartes qu'on prend au talon, à la place de celles que l'on a écartées : *mauvaise rentrée.* ANT. **Sortie.**

RENTRER (*ran-tré*) v. i. Entrer de nouveau : *rentrer chez soi.* S'emboîter : *tubes qui rentrent les uns dans les autres.* Être compris virtuellement : *cet article rentre dans le précédent.* Être payé : *fonds qui rentrent mal.* Reprendre sa place, certaines fonctions, des études : *les tribunaux, les collèges sont rentrés. Rentrer en grâce*, obtenir son pardon. *Rentrer dans son devoir*, y revenir. *Rentrer dans ses droits, dans son bien*, les recouvrer. *Rentrer en soi-même*, réfléchir. V. t. Porter de nouveau en dedans : *rentrer des foins.* Cacher : *rentrer ses larmes. Rentrer le corps*, se tenir droit sous les armes.

RENTR'OUVRIR (*ran*) v. t. (Se conj. comme *couvrir.*) Entr'ouvrir de nouveau.

RENVELOPPER (*ran-ve-lo-pé*) v. t. Envelopper de nouveau : *renvelopper un paquet.*

RENVERGUER (*ran-vèr-ghé*) v. t. *Mar.* Enverguer de nouveau.

RENVERSABLE (*ran-vèr*) adj. Qui peut être renversé. ANT. **Inversable.**

RENVERSANT (*ran-ver-san*), **E** adj. *Fam.* Qui produit un étonnement capable de faire tomber à la renverse : *nouvelle renversante.*

RENVERSE (*ran-vèr-se*) n. f. Etat de ce qui est renversé. *Mar.* Vent ou courant venant d'une direction opposée à celle qu'il avait auparavant. **A la renverse** loc. adv. Sur le dos : *tomber à la renverse.*

RENVERSÉ (*ran-vèr-sé*), **E** adj. Qui est dans une position contraire à la position normale. Qui paraît être dans une position contraire à la position normale : *image renversée d'un objet.* Troublé, altéré : *figure renversée.* C'est *le monde renversé*, cela va au rebours de la raison, du bon sens.

RENVERSEMENT (*ran-vèr-se-man*) n. m. Action de renverser. Etat d'une chose renversée : *le renversement d'une table. Fig.* Ruine, chute totale : *le renversement d'un Etat. Mus.* Changement d'ordre dans les rapports des sons qui forment l'accord fondamental. *Renversement de l'esprit*, désordre des idées.

RENVERSER (*ran-vèr-sé*) v. t. (du préf. *re*, et de *envers*). Faire tomber par terre : *renverser un mur. Fig.* Détruire, troubler l'ordre : *renverser un système, un Etat.* Mettre dans un état contraire à celui qui existait antérieurement : *renverser un ordre de bataille. Fam.* Etonner profondément : *cette nouvelle me renverse.* V. i. Tomber : *voiture qui renverse. Mar.* Se dit de la marée quand son courant change de route. **Se renverser** v. pr. Etre renversé, se jeter à la renverse. Se pencher en arrière. Se transposer.

RENVI (*ran*) n. m. (subst. verb. de *renvier*). Ce qu'on met par-dessus l'enjeu, à certains jeux de cartes, lorsque la première mise est perdue.

RENVIDAGE (*ran*) n. m. Action de renvider.

RENVIDER (*ran-vi-dé*) v. t. (du préf. *re*, et de *envider*). Enrouler sur les bobines l'aiguillée de fil obtenue par le métier à filer ou par le renvideur mécanique.

RENVIDEUR, EUSE (*ran, eu-ze*) n. Personne dont le métier est de renvider. N. m. Métier mécanique à renvider.

RENVIER (*ran-vi-é*) v. t. (du préf. *re* et de *envier*. — Se conj. comme *prier*.) Au jeu, mettre une somme au delà de l'enjeu. *Fig.* Renchérir. (Vx.)

RENVOI (*ran*) n. m. (de *renvoyer*). Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée : *renvoi de marchandises.* Congé : *renvoi de troupes.* Destitution : *le renvoi de Necker par Louis XVI précipita la Révolution.* Action de renvoyer devant une commission, devant un juge : *renvoi d'une proposition, d'une demande.* Ajournement : *le tribunal a prononcé le renvoi de la cause à huitaine.* Indication par laquelle le lecteur d'un livre, d'un acte, est averti de l'endroit où il trouvera le complément du passage qu'il a sous les yeux. Emission par la bouche de gaz provenant de l'estomac. *Musiq.* Signe qui indique une reprise. *Mécan.* Organe qui, dans un arbre de transmission, permet de faire passer sur une poulie folle la courroie d'une poulie calée sur l'arbre, et inversement.

RENVOYER (*ran-voi-ié*) v. t. (Se conj. comme *envoyer*.) Envoyer de nouveau. Faire retourner d'où l'on vient : *renvoyer des chevaux, une escorte.* Faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé : *renvoyer un présent.* Rendre un objet prêté, oublié : *renvoyer un livre, des gants.* Congédier : *renvoyer un domestique.* Destituer : *renvoyer un ministre.* Décharger d'une accusation : *renvoyer un accusé.* Répercuter, réfléchir : *renvoyer la balle, les sons.* Ajourner à un autre temps : *renvoyer au lendemain.* Adresser, reporter pour obtenir une décision, des renseignements : *renvoyer quelqu'un à son avocat.*

RÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Nouvelle occupation.

RÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. t. Occuper de nouveau : *réoccuper un poste.*

RÉORCHESTRER (*kès-tré*) v. t. Orchestrer de nouveau : *réorchestrer un opéra.*

RÉORDINATION (*si-on*) n. f. Seconde ordination, destinée à suppléer une première ordination dont la nullité a été reconnue.

RÉORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action de réordonnancer.

RÉORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il réordonnança, nous réordonnançons.*) Ordonnancer de nouveau : *réordonnancer un traitement.*

RÉORDONNER (*do-né*) v. t. Ordonner de nouveau. Conférer de nouveau les ordres.

RÉORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui réorganise : *décret réorganisateur.*

RÉORGANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'organiser de nouveau. Son résultat.

RÉORGANISER (*zé*) v. t. Organiser de nouveau : *la troisième République a réorganisé l'armée française.*

RÉORTHE n. f. Dans l'ouest de la France, hart servant à lier les fagots.

RÉOUVERTURE (*vèr*) n. f. Action de rouvrir : *la réouverture d'un théâtre.*

REPAIRE (*pe-re*) n. m. (du vx fr. *repairer*, retourner chez soi). Retraite de bêtes féroces, de brigands, de malfaiteurs. *Véner.* Fiente des loups, des renards, des lièvres, des lapins, etc.

REPAIRER (*pè-ré*) v. i. (lat. *repatriare*). *Véner.* Etre au repaire, au gîte.

REPAÎTRE (*pè-tre*) v. i. (Se conj. comme *paître*, mais a de plus le passé simple *je repus*, l'imp. du subj. *que je repusse*, le partic. passé *repu, e*, et les temps composés.) Paître, brouter : *ce cheval a fait vingt lieues sans repaître.* V. t. Nourrir : *il fait repaître ses animaux. Fig.* Entretenir, occuper, amuser : *repaître quelqu'un d'espérances.* **Se repaître** v. pr. Se nourrir, se rassasier. *Fig.* S'entretenir, amuser son esprit : *se repaître de chimères. Se repaître de sang, de carnage*, être cruel et sanguinaire.

RÉPANDRE v. t. (du préf. *re*, et de *épandre*). Verser, épancher, laisser tomber : *répandre du vin par terre ; répandre des larmes, du sang.* Etendre au loin : *le soleil répand sa lumière. Fig.* Propager : *répandre l'alarme.* Exhaler : *répandre une odeur agréable.* Distribuer : *répandre des bienfaits.* **Se répandre** v. pr. Paraître, se manifester au dehors : *la tristesse se répand sur tous les visages.* Se dissiper par des relations : *se répandre dans le monde. Se répandre en invectives*, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, E adj. Propagé, porté au loin : *c'est un bruit habilement répandu.* Communément admis : *l'opinion la plus répandue. Etre répandu dans le monde*, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE adj. Qui peut se réparer : *dommage aisément réparable.* ANT. **Irréparable.**

REPARAÎTRE (*rè-tre*) v. i. (Se conj. comme *connaître*.) Paraître de nouveau : *le soleil reparaît sur l'horizon.*

RÉPARATEUR, TRICE adj. et n. Qui répare. Qui redonne des forces, la santé : *un sommeil réparateur.*

RÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de réparer. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer : *réparation d'un pont, d'une machine.* Restitution des forces, de la vigueur. *Fig.* Satisfaction d'une offense : *refuser réparation à quelqu'un. Réparation d'honneur*, rétractation d'une parole injurieuse ou offensante. *Réparation par les armes*, duel.

RÉPARER (*ré*) v. t. (lat. *reparare* ; de *re*, et du lat. *parare*, préparer). Refaire, restaurer : *réparer sa maison.* Corriger par une restauration : *réparer des avaries.* Améliorer, remettre dans un état prospère : *réparer sa fortune.* Rétablir : *réparer ses forces. Fig.* Effacer, expier. Corriger les conséquences de : *réparer ses fautes.* Donner satisfaction : *réparer une offense. Réparer le temps perdu*, faire un meilleur emploi du temps que par le passé.

REPARLER (*lé*) v. i. Parler de nouveau : *nous reparlerons plus tard de cette affaire.*

REPARTAGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repartagea, nous repartageons.*) Partager de nouveau.

RÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *répartir*). Ensemble des opérations relatives à la répartition de l'impôt dans les degrés supérieurs à celui de la répartition individuelle.

REPARTIE (*tî*) n. f. Prompte et vive réplique : *avoir des reparties spirituelles.*

REPARTIR v. t. (Se conj. comme *partir*.) Répliquer promptement, répondre sur-le-champ : *qu'avez-vous à me repartir ?*

REPARTIR v. i. (Se conj. comme *partir.*) Partir de nouveau.

REPARTIR v. t. (du préf. *ré*, et de *partir*, dans le sens de *partager*. — Se conj. comme *finir.*) Partager, distribuer : *répartir une somme entre des créanciers au prorata de leurs créances.*

RÉPARTITEUR n. m. Qui fait une répartition, en particulier celle de l'impôt direct dans les communes : *les répartiteurs sont choisis parmi les habitants notables des communes.*

RÉPARTITION (*si-on*) n. f. Partage, distribution : *répartition d'une somme. Impôt de répartition*, celui dont le contingent, fixé annuellement par la loi de finance, est réparti de degré en degré entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables : *la contribution personnelle mobilière est un impôt de répartition.*

REPAS (*pa*) n. m. (du lat. *repastum*, supin de *repascere*, nourrir). Nourriture que l'on prend chaque jour à certaines heures réglées : *l'heure du repas.*

REPASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer de nouveau : *le repassage d'une rivière.* Action d'aiguiser un couteau, un canif, etc. Action de repasser du linge.

REPASSE (*pa-se*) n. f. Grosse farine contenant du son. Mélange des produits de tête et de queue dans la distillation du cognac : *les repasses sont soumises à une nouvelle distillation.*

REPASSER (*pa-sé*) v. i. Passer de nouveau : *je repasserai ce soir.* Se trouver de nouveau : *cela repassera par mes mains.* V. t. Traverser de nouveau : *repasser les monts, les mers.* Transporter de nouveau au delà de : *le batelier vous repassera.* Évoquer, se représenter de nouveau : *repasser dans son esprit les années de sa jeunesse.* Répéter par cœur, pour fixer dans sa mémoire : *repasser sa leçon, un rôle, un sermon.* Examiner de nouveau : *repasser un compte.* Aiguiser : *repasser un couteau.* Passer au fer chaud, pour rendre plus uni : *repasser du linge.*

REPASSEUR (*pa-seur*) n. m. Qui repasse, aiguise les couteaux, les ciseaux, etc.

REPASSEUSE (*pa-seu-ze*) n. f. Femme dont le métier est de repasser le linge.

REPAVAGE ou **REPAVEMENT** (*man*) n. m. Action de repaver.

REPAVER (*vé*) v. t. Paver de nouveau.

REPAYER (*pè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer.*) Payer de nouveau.

REPÊCHAGE n. m. Action de repêcher. Épreuve supplémentaire en faveur de candidats d'abord éliminés.

REPÊCHER (*ché*) v. t. Pêcher de nouveau. Retirer de l'eau ce qui y est tombé : *repêcher un noyé. Fig.* et *fam.* Retirer quelqu'un d'une position dangereuse : *repêcher un parent dans l'embarras.*

REPÊCHEUR n. m. Celui qui repêche : *un repêcheur de cadavres.*

REPEINDRE (*pin-dre*) v. t. (Se conj. comme *craindre.*) Peindre de nouveau : *repeindre des boiseries. Fig.* Retracer par l'imagination : *repeindre un spectacle dans son esprit.*

REPEINT (*pin*) n. m. Se dit des endroits d'un tableau sur lesquels on a appliqué de nouvelles couleurs.

REPENDRE (*pan-dre*) v. t. Pendre de nouveau.

REPENSER (*pan-sé*) v. i. Penser de nouveau.

REPENTANCE (*pan*) n. f. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT (*pan-tan*), **E** adj. Qui se repent : *pécheur repentant.*

REPENTI, E (*pan*) adj. Qui s'est repenti : *pécheur repenti.* N. : *Filles repenties* ou substantiv. *repenties*, se dit des filles qui ont vécu dans le désordre et qui ont renoncé à cette vie, et aussi des refuges destinés à les recevoir.

REPENTIR [*pan*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *sentir.*) Avoir un véritable regret : *se repentir de ses fautes.*

REPENTIR (*pan*) n. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait une chose. Trace d'une première ..., d'un premier essai que le peintre a retouché.

REPÉRAGE n. m. Action de repérer, de mettre au point, de localiser à l'aide de repères. Indication de l'endroit où des dessins tracés sur des feuilles ...es doivent se réunir.

REPERCER (*pèr-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il reperça, nous reperçons.*) Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF (*pèr-ku-sif*), **IVE** adj. *Méd. anc.* Qui a pour but de faire refluer à l'intérieur. N. m. : *les astringents, la glace sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n. f. Action des médicaments répercussifs. Action de répercuter : *répercussion du son.*

RÉPERCUTER (*pèr-ku-té*) v. t. (du préf. *ré*, et du lat. *percutere*, frapper). Réfléchir, renvoyer dans une direction nouvelle : *les surfaces polies répercutent la chaleur.* Faire refluer les humeurs à l'intérieur.

REPERDRE (*pèr-dre*) v. t. Perdre de nouveau : *reperdre un avantage péniblement gagné.*

REPÈRE n. m. (autre forme de *repaire*). Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les reconnaître et les ajuster plus facilement. Marque faite sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau, une hauteur, etc. Plaque circulaire de fonte, indiquant l'altitude d'un lieu. *Point de repère*, toute marque employée pour reconnaître un lieu. *Fig.* Point de départ qui sert à se retrouver.

REPÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer des repères. Découvrir : *repérer une batterie.*

RÉPERTOIRE (*pèr*) n. m. (du lat. *repertorium* inventaire). Table, fichier où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver : *répertoire alphabétique.* Titre de certains recueils : *répertoire de jurisprudence.* Nomenclature des pièces qui forment le fonds ordinaire d'un théâtre : *répertoire du Théâtre-Français. Fig.* Ensemble de connaissances : *ouvrage qui est un vaste répertoire de souvenirs.* Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres : *c'est un répertoire vivant.*

RÉPERTORIER (*pèr-to-ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Faire un répertoire de. Inscrire dans un répertoire.

REPESER (*zé*) v. t. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il repèsera.*) Peser de nouveau. *Fig.* Examiner soigneusement : *repeser les arguments.*

RÉPÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. *Fam.* Répéter la même chose jusqu'à satiété.

RÉPÉTER (*té*) v. t. (du lat. *repetere*, aller chercher de nouveau. — Se conj. comme *accélérer.*) Redire ce qu'on a déjà dit : *répéter une question.* Redire ce qu'un autre a dit : *répéter une calomnie.* S'étudier à dire seul ce qu'on devra débiter en public : *répéter un rôle, un sermon.* Recommencer : *répéter une expérience.* Réfléchir : *le miroir répète l'image des objets.* Reproduire pour la symétrie : *répéter un ornement. Absol.* Donner des répétitions : *professeur qui ne fait que répéter. Dr.* Réclamer ce qu'on a prêté ou ce qu'on prétend avoir été pris sans droit. **Se répéter** v. pr. Tomber dans des redites.

RÉPÉTITEUR, TRICE n. Qui donne des répétitions à des élèves : *prendre un répétiteur de mathématiques.* Adjectiv. *Maître répétiteur* et, substantiv. *répétiteur*, dans les lycées et collèges, maître d'études : *le répétiteur de la 13e étude.* N. m. *Mar.* Vaisseau qui répète les signaux d'un amiral.

RÉPÉTITION (*si-on*) n. f. (lat. *repetitio*). Action de reproduire plusieurs fois la même idée, le même mot. Action de répéter ce qu'un autre a dit. Réitération d'une même action : *la répétition d'un geste.* Figure de rhétorique, qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour, pour donner plus d'énergie à la phrase. Leçon particulière donnée à un élève, ou à quelques élèves réunis, pour compléter les leçons données en classe : *donner des répétitions.* Essai d'une pièce, d'un morceau de musique qu'on doit jouer en public. *Montre à répétition*, qui donne l'heure quand on fait jouer un ressort. *Armes à répétition*, armes à feu avec lesquelles on peut tirer plusieurs coups de suite sans les recharger.

RÉPÉTITORAT (*ra*) n. m. Fonction, situation de maître répétiteur.

REPÉTRIR v. t. Pétrir de nouveau. *Fig.* Refaire, remanier.

REPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de repeupler : *le repeuplement d'un étang.*

REPEUPLER (*plé*) v. t. Peupler de nouveau un pays d'habitants, un parc de gibier, un étang de poisson, etc. : *repeupler une rivière.*

REPIC (*pik*) n. m. (du préf. *re*, et de *pic*). Au jeu de piquet, se dit quand on a trente points en main sans que l'adversaire puisse rien compter, en sorte qu'au lieu de trente on compte quatre-vingt-dix.

REPINCER (*sé*) v. t. (Se conj. comme *pincer*.) Pincer de nouveau.

REPIQUAGE (*ka-je*) ou **REPIQUEMENT** (*ke-man*) n. m. Action de repiquer, transplantation d'une jeune plante venue de semis. Remplacement des pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée par des pavés neufs ou retaillés.

REPIQUER (*ké*) v. t. Piquer de nouveau. *Agric.* Transplanter : *repiquer un plant.*

RÉPIT (*pi*) n. m. (du lat. *respectus*, regardé en arrière). Délai, relâche : *ne laisser aucun répit à.*

REPLACEMENT (*man*) n. m. Action de replacer.

REPLACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il replaça, nous replaçons.*) Remettre en place : *replacer une statue.* Donner de nouveau une place à : *replacer un fonctionnaire.*

REPLAIDER (*plé-dé*) v. t. Plaider de nouveau : *replaider un procès.*

REPLANIR v. t. (du préf. *re*, et de *plan*). Finir, parachever un meuble avec le rabot et le racloir.

REPLANISSAGE ou **REPLANISSEMENT** (*man*) n. m. Action de replanir. Son résultat.

REPLANTABLE adj. Qui peut être replanté.

REPLANTAGE n. m. ou **REPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de replanter.

REPLANTER (*té*) v. t. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE n. m. Réparation superficielle, faite avec du plâtre. *Fig.* Amendement, arrangement mal combiné et destiné à durer peu de temps. Réconciliation éphémère.

REPLÂTRER (*tré*) v. t. Recouvrir de plâtre : *replâtrer un mur. Fig.* Réparer par un subterfuge. Déguiser.

REPLET (*plè*), **ÈTE** adj. (du lat. *repletus*, rempli). Qui a de l'embonpoint : *femme replète.*

RÉPLÉTIF, IVE adj. Servant à remplir : *injections réplétives.*

RÉPLÉTION (*si-on*) n. f. (de *replet*). Excès d'embonpoint. Surcharge d'aliments.

REPLEURER (*ré*) v. t. Verser de nouveaux pleurs sur. V. i. Verser de nouvelles larmes. (Peu us.)

REPLEUVOIR v. i. impers. (Se conj. comme *pleuvoir*.) Pleuvoir de nouveau.

REPLI n. m. (de *replier*). Double pli, ou simplement pli. Sinuosités, ondulations : *les replis d'un serpent ; un repli de terrain. Fig.* Ce qu'il y a de plus caché, de plus intime dans l'âme : *les replis du cœur.*

REPLIEMENT (*pli-man*) n. m. Action de replier, de se replier.

REPLIER (*pli-é*) v. t. (du préf. *re*, et de *plier*. — Se conj. comme *prier*.) Plier une chose qui avait été dépliée : *replier une robe.* Courber : *replier son corps.* **Se replier** v. pr. Se plier, se courber une ou plusieurs fois : *le serpent se replie en tous sens.* Faire un mouvement en arrière et en bon ordre : *l'armée se replia.*

RÉPLIQUE n. f. (de *répliquer*). Réponse à ce qui a été répondu : *avocat fort sur la réplique ;* à ce qui a été dit ou écrit : *le soldat doit obéir sans réplique.* Repartie : *avoir la réplique prompte.* Dernier mot que dit un acteur, avant que son interlocuteur prenne la parole : *donner la réplique.* Exemplaire d'une œuvre d'art qui n'est pas l'original.

RÉPLIQUER (*ké*) v. t. (lat. *replicare*). Dire comme réplique : *répliquer une insolence.* V. i. Faire une réplique : *répliquer avec aigreur.*

REPLISSER (*pli-sé*) v. t. Plisser de nouveau.

REPLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Syn. de REPLIEMENT.

REPLONGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il replongea, nous replongeons.*) Plonger de nouveau : *replonger une étoffe dans le bain de teinture. Fig.* Faire retomber : *replonger une nation dans l'ignorance.* V. i. S'enfoncer de nouveau dans l'eau.

REPLOYER (*ploi-ié*) v. t. Syn. de REPLIER.

REPOLIR v. t. Polir de nouveau : *repolir de l'argenterie. Fig.* Corriger de nouveau : *polir et repolir un écrit.*

REPOLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de repolir.

RÉPONDANT (*dan*) n. m. Celui qui répond la messe. Celui qui se présente dans un examen public. Caution, garant : *être le répondant de quelqu'un.*

RÉPONDEUR, EUSE adj. Qui répond.

RÉPONDRE v. t. (lat. *respondere*). Dire ou écrire en réponse : *répondre une impertinence.* V. i. Faire une réponse : *bien, mal répondre.* Raisonner au lieu d'obéir : *ne répondez point.* Répéter le son : *l'écho répond.* Apporter des raisons contre : *répondre victorieusement à une objection.* Affirmer, assurer : *je vous réponds que cela est ainsi. Fig.* Etre en proportion de : *ses forces ne répondent pas à son courage.* Etre en conformité : *répondre aux espérances qu'on avait fait concevoir.* Payer de retour : *répondre à une politesse.* Correspondre d'une manière symétrique : *ce pavillon répond à l'autre.* Se faire entendre : *sonnette qui répond dans l'antichambre.* Etre garant : *répondre pour quelqu'un.* Se faire sentir par contre-coup : *la douleur me répond à la tête.*

REPONDRE v. t. ou i. Pondre de nouveau.

RÉPONS (*pon*) n. m. (lat. *responsum*). Paroles qui se chantent ou qui se disent dans les offices de l'Eglise catholique, alternativement, par une ou quelques voix d'une part, et le chœur, représentant l'assistance, d'autre part.

RÉPONSE n. f. (lat. *responsa*). Ce qu'on répond à une question : *réponse affirmative.* Ce qui répond, explique. Réfutation : *réponse victorieuse.* Lettre missive qu'on écrit pour répondre à une autre.

REPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de repeupler : *la repopulation artificielle d'une rivière.*

REPORT (*por*) n. m. (de *reporter*). Action de reporter un total d'une colonne ou d'une page sur une autre : *faire un report ;* la somme ainsi reportée. Opération de Bourse qui consiste à proroger jusqu'à la liquidation suivante un marché arrivé à son terme. Prime payée par celui qui sollicite le report. Transport d'un dessin sur un autre support : *report lithographique.*

REPORTAGE n. m. Fonctions de reporter (*tèr*) dans un journal : *le reportage est souvent indiscret.*

REPORTER (*tèr*) n. m. (mot angl.). Journaliste qui recueille des renseignements, des nouvelles, pour les communiquer aux journaux.

REPORTER (*té*) v. t. Porter de nouveau, porter une chose au lieu où elle était auparavant. Transporter : *reporter une somme à une autre page.* **Se reporter** v. pr. *Fig.* Se transporter en pensée, en esprit : *se reporter aux jours de son enfance.* Se référer : *se reporter à tel ou tel document.*

REPOS (*po*) n. m. (de *reposer*). Cessation de mouvement : *repos prolongé.* Cessation de travail : *prendre un peu de repos.* Sommeil : *perdre le repos.* Tranquillité d'esprit, quiétude : *avoir la conscience en repos.* Exemption de trouble : *assurer le repos public.* Dans un tableau, état d'une figure représentée sans mouvement. Etat d'une arme à feu lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Césure, pause indiquée par le sens dans la lecture ou la déclamation. Suspension d'un exercice militaire. Commandement indiquant cette suspension. *Champ du repos,* cimetière. *Eternel repos,* état qui suit la mort. Loc. adv. : *De tout repos,* sans aléa. ANT. **Fatigue.**

REPOSANT, E adj. Qui repose.

REPOSÉ (*po-zé*), **E** adj. Qui a repris son calme habituel, qui a de la fraîcheur : *air, teint reposé.* Loc. adv. : **A tête reposée,** mûrement et avec réflexion.

REPOSÉE (*po-zé*) n. f. *Véner.* Lieu où une bête se repose pendant le jour.

REPOSER (*po-zé*) v. t. Poser de nouveau : *reposer un livre sur la table.* Mettre dans une situation tranquille : *reposer sa tête sur un oreiller. Fig.* Procurer du calme, du soulagement à : *cela repose l'esprit. Reposer ses yeux sur un objet,* les y arrêter avec plaisir. *Ne savoir où reposer sa tête,* être sans asile. V. i. Dormir, être dans un état de repos : *passer la nuit sans reposer.* Etre déposé : *le saint sacrement repose dans cette chapelle.* Etre enterré : *ici repose.....* Etre établi, fondé : *la maison repose sur le roc,* et *fig.,* être établi : *ce raisonnement ne*

repose sur rien de certain. Laisser reposer du vin, lui donner le temps de s'éclaircir, de déposer sa lie. *Laisser reposer une terre*, la laisser en jachère. **Se reposer** v. pr. Se poser de nouveau. Cesser de travailler. Reprendre du calme. S'arrêter avec plaisir sur : *la vue se repose sur une plaine verdoyante. Fig. Se reposer sur ses lauriers*, demeurer inactif après un succès. *Se reposer sur quelqu'un du soin d'une affaire*, s'en rapporter à lui. ANT. **Fatiguer.**

REPOSOIR (*po-zoir*) n. m. (lat. *repositorium*). Lieu préparé pour qu'on s'y repose. Autel préparé sur le passage de la procession, le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement. Autref., édicule que l'on construisait au bord d'une route, pour servir d'abri au voyageur.

REPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Posséder de nouveau.

REPOUSSAGE (*pou-sa-je*) n. m. Action de repousser. Modelage à froid des métaux en feuilles. (Pour le travail artistique, on dit mieux *repoussé*.)

REPOUSSANT (*pou-san*), **E** adj. Qui inspire du dégoût, de l'aversion : *une odeur repoussante*. ANT. **Alléchant, attirant.**

REPOUSSÉ (*pou-sé*) adj. et n. m. Se dit d'un travail exécuté au marteau sur une lame mince de métal que supporte un mastic élastique ; *statue en argent repoussé ; un beau repoussé*. (V. REPOUSSAGE.)

REPOUSSEMENT (*pou-se-man*) n. m. Action de repousser. Recul des armes à feu. Action de repousser quelqu'un, de ne pas l'accueillir.

REPOUSSER (*pou-sé*) v. t. Pousser de nouveau ou en sens contraire : *repousser un tiroir*. Obliger à reculer : *repousser l'ennemi*. Résister victorieusement : *repousser un assaut*. Ne pas céder à : *repousser une tentation*. Ne pas agréer, ne pas accepter : *repousser une proposition*. Inspirer de la répulsion. Produire de nouveau : *cet arbre a repoussé d'autres branches*. V. i. Produire un effort qui tend à repousser : *ressort qui ne repousse pas assez*. Éprouver un mouvement en arrière : *ce fusil repousse*. Pousser de nouveau : *sa barbe repousse*. ANT. **Attirer.**

REPOUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Cheville de fer que l'on emploie pour faire sortir une autre cheville de fer ou de bois. Ciselet des tailleurs de pierre, pour pousser les moulures. Partie vigoureuse de ton sur le devant d'un tableau pour faire paraître les autres objets plus éloignés. *Fam.* Chose, personne qui en fait valoir une autre par opposition.

RÉPRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Digne de blâme, de châtiment : *acte répréhensible*. ANT. **Louable.**

RÉPRÉHENSIF (*pré-an-sif*), **IVE** adj. Qui blâme, réprimande. (Peu us.) ANT. **Laudatif.**

RÉPRÉHENSION (*pré-an-si-on*) n. f. (lat. *reprehensio*). Réprimande, blâme. (Peu us.)

REPRENDRE (*pran-dre*) v. t. (lat. *reprehendere*. — Se conj. comme *prendre*.) Prendre de nouveau : *reprendre un prisonnier évadé*. S'emparer de nouveau : *reprendre une ville*. Engager de nouveau : *reprendre un ancien valet*. Revêtir de nouveau : *reprendre ses habits d'été*. Venir chercher de nouveau : *je viendrai vous reprendre*. Continuer une chose interrompue : *reprendre un travail*. Réprimander, blâmer : *reprendre un enfant*. (Absolum. : *il trouve à reprendre à tout*.) Recouvrer : *reprendre ses forces*. Attaquer de nouveau : *sa goutte l'a repris*. Raccommoder : *reprendre des bas ; reprendre un mur. Reprendre haleine*, se reposer un instant. *Reprendre ses esprits*, revenir d'un trouble. *Reprendre le dessus*, regagner l'avantage. *Reprendre une pièce*, la jouer de nouveau. *On ne m'y reprendra plus*, je ne le ferai plus. *Reprendre de plus haut*, remonter à un temps plus éloigné. *Reprendre sa parole*, se délier d'un engagement. V. i. Prendre de nouveau racine : *cet arbre reprend bien*. Se rétablir : *sa santé reprend*. Revenir : *le froid reprend*. Se rejoindre : *les chairs reprennent*. Recommencer : *les modes reprennent*. Se figer : *la rivière a repris*. **Se reprendre** v. pr. Redevenir maître de soi. Se rétracter quand on a mal dit : *il se reprit à temps*.

REPRÉSAILLE (*pré-za, ll* mll.) n. f. (ital. *ripresaglia*). Mal que l'on fait subir à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé, ou pour se venger. (S'emploie surtout au plur.) *User de représailles*, rendre le mal qu'on a souffert.

REPRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qui peut être représenté : *le drame de Cromwell, par Victor Hugo, n'était pas représentable*.

REPRÉSENTANT (*pré-zan-tan*) n. m. Celui qui a mandat de représenter une autre personne. Commis voyageur, courtier : *représentant de commerce*. Député : *représentant du peuple*. *Dr.* Celui qui est appelé à une succession, à la place de son ascendant prédécédé.

REPRÉSENTATIF, IVE (*pré-zan*) adj. Qui représente : *signe représentatif. Gouvernement représentatif*, dans lequel des députés, élus par la nation concourent à la formation des lois.

REPRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. Exhibition, action de mettre devant les yeux : *représentation de titres*. Action de jouer des pièces sur la scène : *représentation d'une tragédie*. Traduction matérielle par la peinture, la sculpture, la gravure : *représentation d'une bataille*. Etat que tient une personne d'un rang élevé : *frais de représentation*. Remontrances faites avec mesure : *faire des représentations*. Exercice du pouvoir législatif, au nom de la nation, par des assemblées élues. Corps des représentants d'une nation : *la représentation nationale*. *Dr.* Action de recueillir une succession à la place d'un ascendant prédécédé.

REPRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. t. (lat. *repræsentare*). Présenter de nouveau : *représenter ses candidats aux élections*. Exhiber, exposer devant les yeux : *représenter des pièces*. Rappeler le souvenir : *cet enfant me représente son père*. Figurer par la peinture, la gravure, le discours, etc. : *représenter un naufrage*. Jouer en public une pièce de théâtre : *représenter l'Avare*. Remplir un rôle : *représenter Harpagon*. Tenir la place de quelqu'un : *les ambassadeurs représentent les chefs d'État*. Remontrer : *représenter à quelqu'un les inconvénients d'une action*. V. i. Avoir un certain maintien : *cet homme représente bien*. Faire les dépenses convenables à sa position : *ambassadeur qui représente avec dignité*. **Se représenter** v. pr. Se figurer : *représente-toi son étonnement*.

RÉPRESSIBLE (*pré-si-ble*) adj. Qui peut être réprimé : *délit répressible*. (Peu us.) ANT. **Irrépressible.**

RÉPRESSIF (*pré-sif*), **IVE** adj. (du lat. *repressus*, réprimé). Qui réprime : *lois répressives*.

RÉPRESSION (*pré-si-on*) n. f. (lat. *repressio*). Action de réprimer : *la répression des délits relève des tribunaux correctionnels*.

REPRÊTER (*té*) v. t. Prêter de nouveau.

REPRIER (*pri-é*) v. t. et i. (Se conj. comme *prier*.) Prier de nouveau.

RÉPRIMANDABLE adj. Qui doit ou peut être réprimandé.

RÉPRIMANDE n. f. (du lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée). Répréhension faite avec autorité : *encourir une réprimande*. Peine disciplinaire, que les membres de certains corps encourent pour des manquements légers. ANT. **Louange, compliment.**

RÉPRIMANDER (*dé*) v. t. (de *réprimande*). Reprendre avec autorité : *réprimander un enfant*. ANT. **Louer, complimenter.**

RÉPRIMANT (*man*), **E** adj. Qui réprime, est capable de réprimer : *lois réprimantes*.

RÉPRIMER (*mé*) v. t. (lat. *reprimere*). Arrêter l'effet, le progrès d'une chose : *réprimer une révolte*.

REPRIS (*pri*) n. m. *Un repris de justice*, celui qui a déjà subi une précédente condamnation. (Le fém. *reprise* est quelquef. employé.)

REPRISAGE (*pri-za-je*) n. m. Action de repriser : *le reprisage des dentelles*.

REPRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *reprendre*). Action de s'emparer de nouveau : *la reprise d'un fort*. Continuation d'une chose interrompue : *travail fait à plusieurs reprises*. Réparation à une étoffe : *faire une reprise à un bas*. Réparation à un mur, un pilier, etc. Chacune des parties d'un assaut d'escrime, d'un duel. Remise en scène au théâtre : *la reprise d'un drame*. Toute partie d'un air, d'une chanson, qui doit être exécutée, chantée deux fois, bien qu'elle ne soit écrite

qu'une fois. N. f. pl. *Dr.* Ce que chacun des époux a droit de prélever avant partage sur la masse des biens de la communauté, lorsqu'elle est dissoute. *A plusieurs reprises*, plusieurs fois, successivement. *Autom.* Passage à un régime de vitesse supérieur.

REPRISER (*pri-zé*) v. t. Faire des reprises dans une étoffe : *repriser une robe.*

REPRISEUSE (*pri-zeu-ze*) n. f. Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE adj. Qui exprime la réprobation : *ton réprobateur.* (Peu us.) ANT. **Approbateur.**

RÉPROBATION (*si-on*) n. f. (lat. *reprobatio*). Action de reprouver. Jugement par lequel Dieu exclut un pécheur du bonheur éternel. Blâme très sévère ; répulsion violente : *encourir la réprobation des gens de bien.* ANT. **Approbation.**

REPROCHABLE adj. Qui mérite d'être reproché : *action reprochable.* Qui mérite des reproches : *des hommes reprochables. Dr.* Qu'on peut récuser : *témoins reprochables.* ANT. **Irréprochable.**

REPROCHE n. m. (subst. verb. de *reprocher*). Ce qu'on dit à une personne pour lui exprimer son mécontentement et lui faire honte : *supporter impatiemment les reproches. Sans reproche*, à qui l'on ne peut rien reprocher. *Ellipt.* Sans prétendre faire des reproches. ANT. **Compliment, félicitation.**

REPROCHER (*ché*) v. t. (lat. pop. *repropiare*). Dire à quelqu'un une chose qui doit lui faire honte : *reprocher une ingratitude.* Rappeler avec aigreur : *reprocher aux gens les services qu'on leur a rendus. Dr.* Récuser en alléguant des raisons : *reprocher des témoins.* **Se reprocher** v. pr. S'en vouloir, se blâmer d'une chose : *se reprocher sa propre faiblesse.* ANT. **Féliciter.**

REPRODUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. Qui sert à la reproduction : *organes reproducteurs.* N. m. Animal employé à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ (*duk-ti*) n. f. Faculté d'être reproduit. (Peu us.)

REPRODUCTIBLE adj. Qui peut être reproduit.

REPRODUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui favorise une nouvelle production : *force reproductive.*

REPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. (de *reproduire*). Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leur espèce. *Bot.* Moyen de multiplier les végétaux : *reproduction par greffe, par bouture*, etc. Se dit des parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui ont été arrachées ou mutilées, telles que les pattes de l'écrevisse, la queue du lézard, etc. Imitation fidèle : *reproduction d'une œuvre d'art.* Action d'éditer de nouveau : *droits de reproduction.*

REPRODUIRE v. t. (Se conj. comme *conduire.*) Produire de nouveau. Présenter de nouveau : *reproduire ses motifs.* Imiter fidèlement : *artiste qui reproduit la nature.* Publier de nouveau : *reproduire un article de journal.* **Se reproduire** v. pr. Se perpétuer par la génération : *les animaux ne cessent de se reproduire.*

REPROMETTRE (*mè-tre*) v. t. (Se conj. comme *mettre.*) Promettre de nouveau. (Peu us.)

RÉPROUVABLE adj. Qui peut ou doit être réprouvé : *dessein réprouvable.* (Peu us.)

RÉPROUVÉ, E n. et adj. Damné : *les justes et les réprouvés.*

REPROUVER (*vé*) v. t. (du préf. *re*, et de *prouver*). Prouver de nouveau.

RÉPROUVER (*vé*) v. t. (lat. *reprobare*). Désapprouver, rejeter : *réprouver une doctrine.* Condamner aux peines éternelles. ANT. **Approuver.**

REPS (*rèpss*) n. m. Étoffe de soie ou de laine très forte : *le reps est utilisé en tapisserie.*

REPTATION (*rèp-ta-si-on*) n. f. (lat. *reptatio*). Action de ramper.

REPTATOIRE (*rèp-ta*) adj. Qui offre les caractères de la reptation : *mouvement reptatoire.*

REPTILES n. m. pl. (lat. *reptilia* ; de *repere*, ramper). Classe de vertébrés rampant avec ou sans pattes, comme le *serpent*, le *lézard*, la *tortue*, etc. (S. un *reptile.*) *Fig.* Personne d'un caractère bas et rampant. Adjectiv. : *animal reptile.* — Les *reptiles* sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, à respiration pulmonaire et organisés pour la vie terrestre, bien que beaucoup d'entre eux, notamment les crocodiliens, puissent séjourner plus ou moins longtemps sous l'eau. Leur peau est renforcée par des plaques dermiques parfois très résistantes (carapaces des tortues, des grands sauriens), imbriquées ou juxtaposées. Chez les serpents, ce revêtement solide et souple se renouvelle à chaque *mue.* Il peut exister une paire ou deux de membres, permettant parfois une grande vivacité de mouvements (sauriens). Mais, souvent aussi, ces membres sont atrophiés et à peine apparents. Ils manquent, en règle générale, chez les serpents, qui avancent par *reptation*, au moyen des mouvements de leurs côtes.

Sauf de rares exceptions, les reptiles sont carnassiers. Ils peuvent, grâce à une faculté exceptionnelle de distension de leur mâchoire et de leur œsophage, avaler leur proie sans la diviser. Chez les grandes espèces, la digestion se fait alors lentement et dans une sorte de sommeil léthargique de l'animal. Enfin, un certain nombre de reptiles sont *venimeux*, et le virus de leur morsure peut être mortel pour l'homme (vipère, naja, céraste, etc.). Très résistants aux causes de destruction, pouvant subir sans succomber des mutilations terribles, les reptiles sont répandus sur tout le globe, leurs espèces croissant en variété et en taille à mesure qu'on s'avance vers l'équateur (gavials, pythons), sans approcher cependant des formes colossales des reptiles fossiles, dont certains ont mesuré jusqu'à 30 mètres de longueur.

Quelques reptiles seulement sont utiles à l'homme. Les lézards, les geckos, les couleuvres purgent les maisons et les jardins de nombreux insectes malfaisants ; la maroquinerie tire quelque parti de la peau des crocodiles et des grands serpents, et l'écaille est une matière de grande valeur.

La classe des reptiles est divisée en ordres, dont les plus importants sont les *chéloniens*, les *ophidiens*, les *sauriens*, etc.

REPU, E adj. (de *repaître*). Qui a satisfait sa faim. *Fig.* Rassasié de : *poète repu de chimères.*

RÉPUBLICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. Qui appartient à une république ou à la république : *gouvernement républicain.* Partisan de la république : *le parti républicain.* N. Partisan de la république.

RÉPUBLICAIN (*kin*) n. m. Oiseau du groupe des tisserins.

RÉPUBLICAINEMENT (*kè-ne-man*) adv. D'une manière républicaine. (Peu us.)

RÉPUBLICANISER (*zé*) v. t. Établir une constitution républicaine dans : *républicaniser un pays.* Rendre républicain : *républicaniser les mœurs.*

RÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER (*bli-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Publier de nouveau : *republier de vieux romans.*

RÉPUBLIQUE n. f. (du lat. *res publica*, la chose publique). Chose publique, gouvernement des intérêts de tous (indépendamment de la forme de gouvernement). État dans lequel le peuple exerce la souveraineté par l'intermédiaire de délégués élus par lui, et pour un certain temps : *la République française. Fig.* Association de gens formant une sorte de confrérie. *La république des lettres*, les gens de lettres. Association d'animaux, qui vivent en commun : *république de fourmis. République française*, v. *Part. hist.*

RÉPUDIABLE adj. Qui peut être répudié.

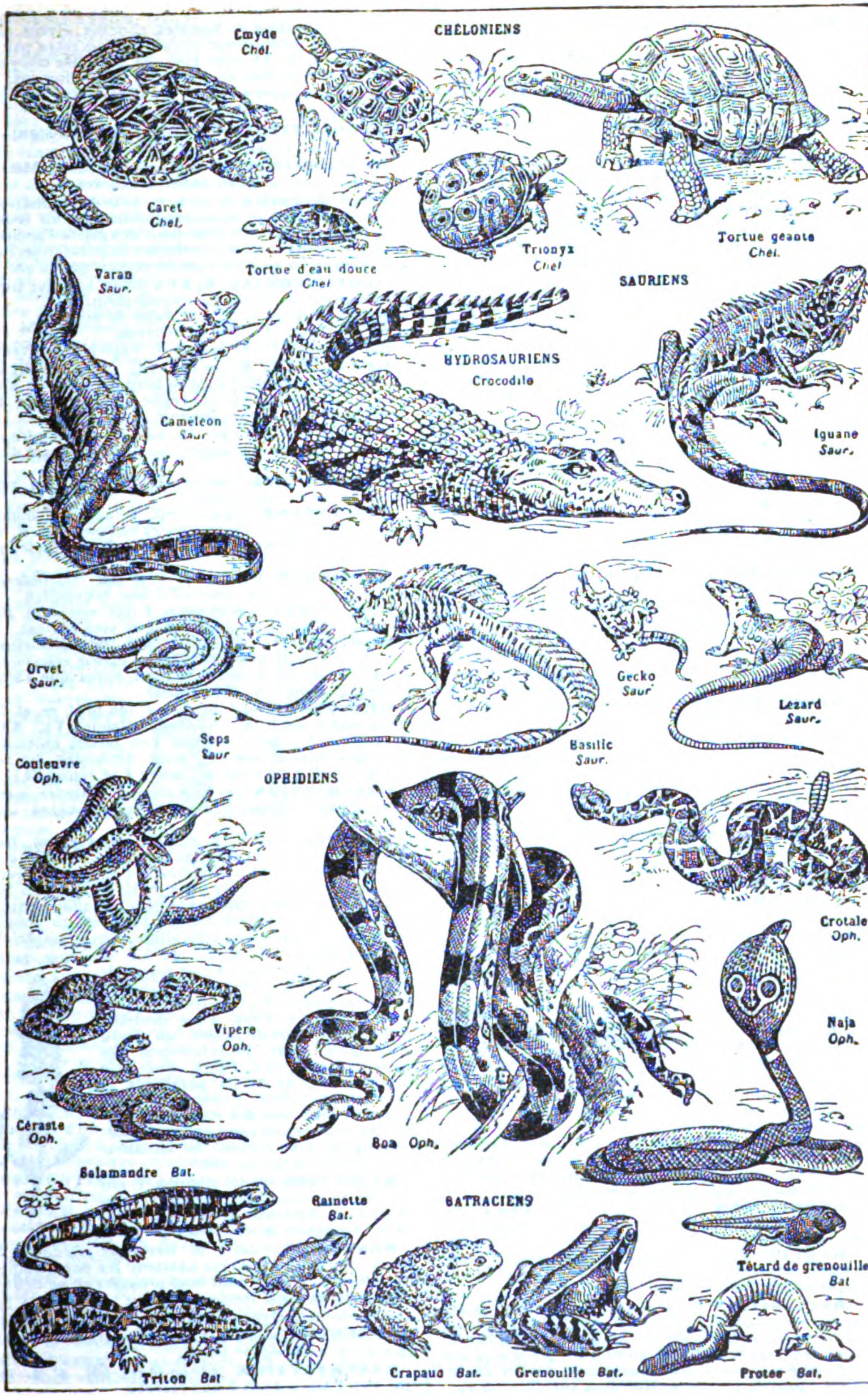
RÉPUDIATION (*si-on*) n. f. Action de répudier. *Dr.* Renonciation volontaire (à un legs, à une succession).

RÉPUDIER (*di-é*) v. t. (lat. *repudiare.* — Se conj. comme *prier.*) Renvoyer sa femme avec les formalités légales : *Philippe Auguste répudia la reine Ingelburge. Fig.* Rejeter, repousser : *répudier la croyance de ses pères. Dr.* Renoncer volontairement à : *répudier une succession.*

REPUE n. f. (de *repu*). Action de se repaître. *Arg. Repue franche*, repas qui ne coûte rien.

RÉPUGNANCE n. f. Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour un acte.

RÉPUGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui inspire de la répugnance. Contraire : *proposition répugnante à la raison.* ANT. **Alléchant, séduisant.**


CHÉLONIENS
Emyde Chél.
Caret Chél.
Tortue d'eau douce Chél
Trionyx Chél
Tortue géante Chél.
SAURIENS
Varan Saur.
Caméléon Saur
HYDROSAURIENS
Crocodile
Iguane Saur.
Orvet Saur.
Seps Saur
Basilic Saur.
Gecko Saur
Lézard Saur.
OPHIDIENS
Couleuvre Oph.
Vipère Oph.
Céraste Oph.
Boa Oph.
Crotale Oph.
Naja Oph.
BATRACIENS
Salamandre Bat.
Rainette Bat.
Triton Bat
Crapaud Bat.
Grenouille Bat.
Têtard de grenouille Bat
Protée Bat.

RÉPUGNER (*gné*) v. i. (du lat. *repugnare*, résister). Avoir de la répugnance : *répugner à faire une chose*. Inspirer de la répugnance : *cet homme me répugne*. Etre opposé : *cela répugne à la raison*.

REPULLULER ou, selon l'Acad., **RÉPULLULER** (*pul-lu-lé*) v. i. (lat. *repullulare*). Renaître en grande quantité : *les mouches repullulent au commencement de l'été*.

RÉPULSIF, IVE adj. (du lat. *repulsus*, repoussé), Qui repousse : *force répulsive*. *Fig.* Qui déplaît, repousse : *physionomie répulsive*.

RÉPULSION (*pul-si-on*) n. f. (du lat. *repulsio*, action de repousser). Résultat des forces qui tendent à éloigner deux corps l'un de l'autre : *la répulsion de l'aimant, d'un corps électrisé*. *Fig.* Répugnance, aversion : *éprouver de la répulsion pour quelqu'un*. ANT. **Attraction. Attrait.**

REPURGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il repurgea, nous repurgeons*.) Purger de nouveau.

RÉPUTATION (*si-on*) n. f. (de *réputer*). Renom, opinion publique favorable ou défavorable : *bonne, mauvaise réputation*. Absolum., en bonne part : *être en réputation*.

RÉPUTÉ, E adj. Considéré comme. *Absol.* Qui jouit d'un grand, d'un bon renom : *médecin réputé*.

RÉPUTER (*té*) v. t. (du lat. *reputare*, compter, estimer). Estimer, tenir pour : *on le répute pour homme de bien*.

REQUÉRABLE (*ké*) adj. *Dr.* Que le créancier doit aller chercher : *rente requérable*.

REQUÉRANT (*ké-ran*), **E** n. et adj. *Dr.* Qui requiert, qui demande en justice.

REQUÉRIR (*ké*) v. t. (lat. *requirere*; de *re*, et de *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir*.) Prier : *requérir un passant de vous venir en aide*. Demander en justice : *requérir l'application d'une peine*. Sommer : *requérir quelqu'un de faire une chose*. Réclamer en vertu de la loi : *requérir la force armée*. *Fig.* En parlant des choses, demander, exiger : *travaux qui requièrent une grande application*.

REQUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. t. Questionner de nouveau. (Peu us.)

REQUÊTE (*kè-te*) n. f. Demande par écrit devant les tribunaux, etc. : *présenter une requête*. Demande verbale, supplique : *ayez égard à ma requête*. *Véner.* Nouvelle chasse ou quête que l'on fait de la bête quand elle est en défaut. *Maître des requêtes*, magistrat qui fait l'office de rapporteur au conseil d'Etat. *Chambre des requêtes*, chambre de la Cour de cassation, qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation.

REQUÊTER (*kè-té*) v. t. *Véner.* Quêter de nouveau.

REQUIEM (*ré-kui-èm*) n. m. (mot lat. qui commence cette prière et qui signifie *repos*). Prière de l'Eglise pour les morts : *chanter un requiem*. Musique composée sur cette prière (en ce sens prend une majuscule) : *le* Requiem *de Mozart*. Pl. des *requiem*.

REQUIN (*kin*) n. m. (du lat. *requiem*, repos). Nom vulgaire des squales : *les requins sont communs dans l'Atlantique tropical*. — Les requins sont de grands poissons de mer, très voraces, atteignant jusqu'à 8 mètres de long. Les marins leur ont donné ce nom parce que leur voisinage ne laissait aucun espoir de salut et équivalait pour le nageur à un véritable *requiem*.



Requin.

REQUINQUER (*kin-ké*) v. t. *Pop.* Habiller, parer de neuf. Donner de nouveau une belle apparence. **Se requinquer** v. pr. Se vêtir de neuf. Se pavaner.

REQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. (de *requérir*). Convenable, nécessaire : *se trouver dans les conditions requises pour obtenir un avancement*.

RÉQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. Action de requérir en justice : *à la réquisition du procureur de la République*. Demande incidente, faite à l'audience, pour requérir la représentation d'une pièce ou d'une personne : *prendre des réquisitions*. Action de requérir pour le service public, dans certains cas spéciaux, des subsides en hommes, chevaux, vivres, etc. *Réquisition permanente*, réquisition décrétée par la Convention, le 23 août 1793, de tous les citoyens français non mariés de dix-huit à vingt-cinq ans.

RÉQUISITIONNAIRE (*ki-zi-si-o-nè-re*) n. m. Soldat appelé par la réquisition.

RÉQUISITIONNEMENT (*ki-zi-si-o-ne-man*) n. m. Action de réquisitionner. (Peu us.)

RÉQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. t. Mettre en réquisition : *réquisitionner des vivres*.

RÉQUISITOIRE (*ki-zi*) n. m. Acte de réquisition, que fait par écrit le ministère public dans un tribunal. Discours ou écrit contenant des griefs d'accusation : *le réquisitoire doit précéder la plaidoirie*. *Par ext.* Reproches qu'on accumule contre quelqu'un.

RÉQUISITORIAL, E, AUX (*ki-zi*) adj. Qui tient du réquisitoire : *plaidoyer réquisitorial*.

RESALER (*re-sa-lé*) v. t. Saler de nouveau.

RESALIR v. t. Salir de nouveau.

RESALUER (*re-sa-lu-é*) v. t. Saluer de nouveau.

RESARCELÉ, E (*re-sar*) adj. *Blas.* Se dit de toute pièce honorable dont le bord présente un filet d'un émail particulier, qui règne à une distance du bord égale à sa propre largeur.

RESCAPÉ (*rès-ka-pé*), **E** adj. et n. (de *récapé*, forme picarde de *réchapper*). Sorti sain et sauf d'un danger.

RESCINDABLE (*rès-sin*) adj. Qui peut être rescindé : *contrat rescindable*.

RESCINDANT (*rès-sin-dan*), **E** adj. Qui donne lieu à la rescision : *circonstances rescindantes*. N. m. *Dr.* Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

RESCINDER (*rès-sin-dé*) v. t. (lat. *rescindere*). *Dr.* Casser, annuler : *rescinder une convention*.

RESCISION (*rès-si-zi-on*) n. f. (lat. *rescissio*). *Dr.* Annulation d'un acte pour cause de vice radical.

RESCISOIRE (*rès-si-zoi-re*) adj. (lat *rescisorius*). *Dr.* Qui donne lieu à la rescision : *clause rescisoire*. N. m. Action intentée sur le fond, après que l'acte ou le jugement ont été annulés.

RESCOUSSE (*rès-kou-se*) n. f. (du préf. *re*, et du lat. *excussa*, secousse). Nouvelle attaque. (Vx.) **A la rescousse** loc. adv. Cri que l'on faisait entendre autrefois dans un combat, pour demander du secours. (De là l'expression : *venir à la rescousse*.)

RESCRIPTION (*rès-krip-si-on*) n. f. Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une certaine somme.

RESCRIT (*rès-kri*) n. m. (lat. *rescriptum*). Réponse des empereurs romains aux questions qui leur étaient posées par les magistrats et les gouverneurs des provinces. Lettre du pape (bulle ou bref), en faveur de certaines personnes et pour une affaire particulière. Lettre d'ordres donnée par certains souverains sur une question particulière : *rescrit impérial*.

RÉSEAU (*ré-zô*) n. m. (du lat *retiolum*, petit filet). Tissu de mailles. Objet formé de fils ou de lignes entrelacés : *réseau de toile d'araignée*. Enchevêtrement : *réseau de routes*. Fond d'une dentelle. *Fig.* Complication de choses : *un réseau d'intrigues*. *Anat.* Entrelacement des vaisseaux sanguins. *Optiq.* Ensemble d'ouvertures, de traits parallèles et équidistants. *Zool.* Bonnet, seconde poche de l'estomac des ruminants. Ensemble de voies ferrées, de lignes téléphoniques, électriques, de canalisations de gaz, d'égouts, etc.

RÉSECTION (*ré-sèk-si-on*) n. f. (du lat. *resectum*, supin de *resecare*, retrancher). *Chir.* Action de couper, de retrancher : *pratiquer la résection d'un nerf*.



Réséda.

RÉSÉDA (*ré-zé-da*) n. m. Genre de *résédacées*, à fleurs très odorantes, qui habitent les pays tempérés : *les fleurs du réséda sont groupées en panicule*.

RÉSÉDACÉES (*ré-zé-da-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *réséda*.

RÉSÉQUER (*sé-ké*) v. t. (lat. *resecare*). Pratiquer la résection : *réséquer un os*.

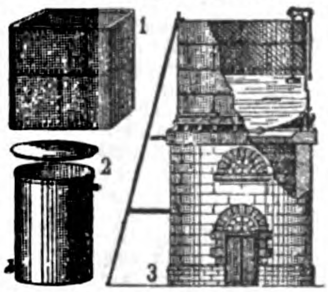
RÉSERVATAIRE (*zèr-va-tè-re*) adj. et n. m. *Dr.* Celui qui a droit à une réserve.

RÉSERVATION (*ré-zèr-va*) n. f. *Dr.* Action de réserver : *réservation faite de tous mes droits.*

RÉSERVE (*zèr-ve*) n. f. (de *réserver*). Action de réserver : *faire donation de son bien sous réserve.* Partie de l'armée, qu'on n'appelle sous les drapeaux que lorsque les circonstances l'exigent. Troupes réservées un jour de bataille et prêtes à se porter aux endroits où leur présence devient nécessaire (dans ce sens, s'emploie plutôt au plur.). Portion de bois qu'on réserve dans une coupe, qu'on laisse croître en haute futaie. *Dr.* Portion de la succession dont le défunt ne peut pas librement disposer : *la réserve, qui s'oppose à la quotité disponible, est constituée au profit des héritiers légitimes. Fig.* Restriction : *l'amitié n'admet point de réserve.* Discrétion, retenue : *parler avec réserve.* Espace réservé. N. f. pl. *Dr.* Protestation qu'on fait contre le sens d'un acte que l'on accomplit. *Réserves nutritives,* parties de l'alimentation qui, après avoir été absorbées, sont déposées dans les tissus sous une forme plus ou moins insoluble. Loc. adv : **Sans réserve,** sans exception. **Sous toute réserve,** en faisant la part de toute opposition éventuelle, de toute rectification possible. **En réserve,** à part, de côté : *mettre en réserve.* **A la réserve de** loc. prép. A l'exception de. Loc. conj. : **A la réserve que,** excepté que.

RÉSERVÉ (*ré-zèr-vé*), **E** adj. Discret, circonspect : *langage réservé. Cas réservé,* péché dont le pape ou l'évêque peut seul absoudre. N. : *faire le réservé.*

RÉSERVER (*ré-zèr-vé*) v. t. (lat. *reservare*). Mettre à part quelque chose d'un tout : *réserver une part du butin.* Garder pour un autre temps, pour un autre usage : *réserver quelque argent pour des besoins imprévus. Fig.* Destiner : *à quoi réservez-vous cela?* **Se réserver** v. pr Attendre *se réserver pour une autre occasion. Se réserver à ou de faire quelque chose,* remettre à faire cette chose quand on le jugera convenable



Réservoirs en tôle : 1. Rectangulaire ; 2. Cylindrique ; 3. Cylindrique, avec support en maçonnerie.

RÉSERVISTE (*ré-zèr-vis-te*) n m Homme faisant partie de la réserve de l'armée : *les réservistes sont convoqués pour les périodes d'exercices.*

RÉSERVOIR (*ré-zèr-voir*) n. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve Lieu où l'on amasse de l'eau. Caisse percée de trous et plongée dans l'eau, pour conserver du poisson vivant. Récipient renfermant l'essence destinée à alimenter une automobile.

RÉSIDANT (*ré-zi-dan*), **E** adj Qui réside.

RÉSIDENCE (*ré-zi-dan-se*) n. f. Demeure habituelle dans un lieu déterminé : *Paris est la résidence des pouvoirs publics en France ; changer de résidence.* Séjour obligé au lieu où l'on exerce une fonction : *évêque astreint à la résidence.* Lieu où réside un seigneur, un prince, un souverain. Dans les colonies, emploi, fonction, habitation d'un résident.

RÉSIDENT (*ré-zi-dan*) n. m. Envoyé d'un souverain auprès d'un gouvernement étranger, avec un grade inférieur à celui d'ambassadeur. Titre de certains fonctionnaires coloniaux

RÉSIDENTIEL, ELLE adj. De résidence : *quartiers résidentiels.*

RÉSIDER (*ré-zi-dé*) v. i. (lat. *residere*). Faire sa demeure habituelle en quelque endroit : *Louis XIV résida à Versailles. Fig.* Se trouver, consister : *voilà où réside la difficulté.*

RÉSIDU (*ré-zi-du*) n. m. (du lat. *residuus,* qui est de reste). *Chim.* Reste des substances soumises à l'action de divers agents : *les cendres sont le résidu de la combustion du bois. Fig.* Ce qu'on trouve au fond de : *le résidu de différentes doctrines.*

RÉSIDUAIRE (*ré-zi-du-è-re*) adj. Qui forme résidu : *eaux résiduaires d'usines.*

RÉSIGNANT (*ré-zi-gnan*) n. m. Celui qui résigne un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE (*ré-zi-gna-tè-re*) n. m. Celui au profit de qui l'on a résigné un bénéfice.

RÉSIGNATION (*ré-zi-gna-si-on*) n. f. Abandon de droits en faveur de quelqu'un. Soumission à la volonté de quelqu'un, à son sort : *subir un exil avec résignation.* ANT. **Révolte, protestation.**

RÉSIGNÉ (*ré-zi-gné*), **E** adj Qui supporte un mal avec résignation : *malade résigné.* ANT. **Révolté.**

RÉSIGNER (*ré-zi-gné*) v. t. (lat. *resignare*). Se démettre d'un office, d'un bénéfice, en faveur de quelqu'un *Résigner son âme à Dieu,* la remettre entre ses mains. **Se résigner** v. pr. Se soumettre : *se résigner à une perte.* ANT. **Se révolter, protester.**

RÉSILIABLE adj. Qui peut être résilié.

RÉSILIATION (*ré-zi, si-on*) n. f. Annulation d'un acte quelconque : *demander la résiliation d'un bail.* (On dit aussi RÉSILIEMENT OU RESILIMENT.)

RÉSILIENCE n. f. (lat. *resilire,* rebondir). Energie absorbée pour la rupture par choc d'un matériau.

RÉSILIER (*ré-zi-li-é*) v. t. (du lat. *resilire,* sauter en arrière. — Se conj. comme *prier.*) Annuler un acte : *résilier un contrat.*

RÉSILLE (*ré-zi, ll* mll.) n. f. (de *réseau*). Espèce de filet qui enveloppe les cheveux. Minces barres de plomb réunissant les fragments d'un vitrail.

RÉSINE (*ré-zi-ne*) n. f. (lat. *resina*). Matière inflammable et visqueuse, qui découle de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le mélèze, etc. Il existe aussi des résines synthétiques.

RÉSINER (*ré-zi-né*) v. t. Extraire la résine de : *résiner un pin.* Enduire de résine.

RÉSINEUX, EUSE (*ré-zi-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la résine ; qui en produit : *sucs, bois résineux. Electricité résineuse* ou *négative,* nom donné à l'électricité qui se développe quand on frotte un bâton de résine avec une étoffe de laine.

RÉSINGLE (*ré-zin-gle*) n. f. Outil à l'aide duquel l'orfèvre redresse les objets bossués.

RÉSINIER (*ré-zi-ni-é*), **ÈRE** n. Personne employée au traitement de la résine de pin. Adj. Qui a trait aux produits résineux : *l'industrie résinière.*

RÉSINIFÈRE (*ré-zi*) adj. Qui produit de la résine : *arbres résinifères.*

RÉSIPISCENCE (*ré-si-pis-san-se*) n. f. (du lat. *resipiscere,* se raviser). Regret de sa faute, avec amendement : *venir à résipiscence. Recevoir à résipiscence,* accepter le repentir de quelqu'un, pardonner.

RÉSISTANCE (*ré-zis-tan-se*) n. f. (de *résister*). Qualité d'un corps qui réagit contre l'action d'un autre corps : *la résistance des matériaux.* Force par laquelle on supporte la fatigue, la faim, etc. : *soldats qui ont de la résistance.* Défense contre l'attaque : *faire résistance.* Opposition, refus de soumission : *obéir sans résistance. Pièce de résistance,* où il y a beaucoup à manger. *Résistance électrique,* difficulté plus ou moins grande qu'un conducteur oppose au passage d'un courant. ANT. **Abandon.**

RÉSISTANT (*ré-zis-tan*), **E** adj. Qui oppose de la résistance : *l'acajou est un bois résistant.*

RÉSISTER (*ré-zis-té*) v. i. (du lat. *resistere,* se tenir ferme). Ne pas céder au choc d'un autre corps : *le fer froid résiste au marteau.* Se défendre, opposer la force à la force : *résister à la force publique. Fig.* Tenir ferme contre : *résister à la tentation.* Ne pas succomber : *résister à la fatigue, à la douleur.* ANT **Céder, succomber.**

RÉSOLU (*ré-zo-lu*), **E** adj. (de *résoudre*). Hardi, déterminé : *c'est un homme résolu.* ANT. **Irrésolu.**

RÉSOLUBLE (*ré-zo*) adj. Dont la solution est possible : *problème facilement résoluble.* Qui peut être annulé : *contrat résoluble.*

RÉSOLUMENT (*zo-lu-man*) adv. Avec résolution ; avec courage : *marcher résolument au combat.* ANT. **Irrésolument.**

RÉSOLUTIF, IVE (*ré-zo*) adj. Se dit des médicaments qui déterminent la résolution des engorgements. N. m. : *la farine de lin est un résolutif.*

RÉSOLUTION (*ré-zo-lu-si-on*) n. f. (lat. *resolutio ;* de *resolvere,* résoudre). Action de se résoudre, de se

réduire à un état élémentaire : *résolution de l'eau en vapeur.* Décision d'un cas douteux, d'une question : *résolution d'une difficulté, d'un problème. Dr.* Destruction d'un contrat valable : *résolution d'un bail.* Dessein que l'on prend : *former une résolution.* Caractère résolu ; fermeté, courage : *manquer de résolution. Méd. Résolution d'une tumeur,* action par laquelle elle disparaît peu à peu. *Alg. Résolution d'une équation,* détermination des inconnues qui y sont contenues. ANT. **Irrésolution.**

RÉSOLUTOIRE (*ré-zo*) adj. (lat. *resolutorius*). Qui a pour objet de faire prononcer la cassation d'un acte : *condition résolutoire.*

RÉSOLVANT (*ré-zol-van*), **E** n. m. et adj. Syn. de RÉSOLUTIF.

RÉSONANCE (*ré-zo*) n. f. (lat. *resonantia*). Propriété d'accroître la durée ou l'intensité du son : *la résonance d'une salle.* Manière dont un corps transmet les ondes sonores : *la résonance des métaux.*

RÉSONATEUR (*ré-zo-na*) n. m. Qui fait résonner : *résonateur électrique.*

RÉSONNANT (*ré-zo-nan*), **E** adj. Qui renvoie le son, en accroît l'intensité ou la durée : *salle très résonnante.*

RÉSONNEMENT (*ré-zo-ne-man*) n. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER (*ré-zo-né*) v. i. (lat. *resonare*). Renvoyer le son : *cette salle résonne parfaitement.* Être sonore : *voix qui résonne bien.*

RÉSORBER (*ré-zor-bé*) v. t. Opérer une résorption. Faire disparaître : *résorber un déficit.*

RÉSORCINE (*ré-zor*) n. f. L'un des trois phénols dérivant de la benzine : *la résorcine est antiseptique.*

RÉSORPTION (*ré-zor-psi-on*) n. f. (du lat. *resorptum,* supin de *resorbere,* avaler de nouveau). Action d'absorber de nouveau. *Méd.* Absorption interne.

RÉSOUDRE (*ré-zou-dre*) v. t. (du lat. *resolvere,* délier, détacher. — *Je résous, nous résolvons. Je résolvais, nous résolvions. Je résolus, nous résolûmes. Je résoudrai, nous résoudrons. Je résoudrais, nous résoudrions. Résous, résolvons, résolvez. Que je résolve, que nous résolvions. Que je résolusse, que nous résolussions. Résolvant. Résolu, e,* et pour une résolution chimique, *résous* sans fém.) Décomposer un corps en ses éléments constituants : *Thalès résolvait tout en eau.* Transformer : *le feu résout le bois en cendres.* Faire disparaître peu à peu, fondre : *résoudre une tumeur.* Annuler : *résoudre un bail.* Trouver la solution : *un problème résolu. Résoudre une équation,* chercher des valeurs qui, mises à la place de l'inconnue, transforment l'équation en identité. Déterminer, décider : *roi qui a résolu la guerre. Résoudre quelqu'un à,* le déterminer à. *Résoudre de* (infin.), prendre la détermination de. *Résoudre que,* décider que. **Se résoudre** v. pr. Se changer en : *se résoudre en pluie.* Se déterminer : *se résoudre à partir.*

RESPECT (*res-pè*) n. m. (du lat. *respectus,* égard, considération). Vénération, déférence : *respect filial. Respect humain,* crainte qu'on a du jugement des hommes. *Sauf votre respect,* que cela ne vous offense pas. *Tenir quelqu'un en respect,* le contenir, lui imposer. Pl. Hommages, civilités : *présenter ses respects à quelqu'un.*

RESPECTABILITÉ (*rès-pèk-ta*) n. f. Mot anglais francisé (*respectability*), qui exprime l'honorabilité, la qualité d'une personne.

RESPECTABLE (*rès-pèk-ta-ble*) adj. Digne de respect : *un vieillard respectable.* D'une importance suffisante : *une respectable quantité de gibier.*

RESPECTABLEMENT (*rès-pèk-ta-ble-man*) adv. D'une manière respectable.

RESPECTER (*rès-pèk-té*) v. t. Porter respect, honorer, vénérer : *on doit respecter la vieillesse. Par ext.* Avoir égard à : *respecter le sommeil de quelqu'un. Fig.* Épargner, ne point endommager : *le temps ne respecte rien.* **Se respecter** v. pr. Garder les bienséances convenables à sa situation, à son caractère.

RESPECTIF (*rès-pèk-tif*), **IVE** adj. Réciproque, qui a rapport à chacun en particulier : *les droits respectifs de deux cohéritiers.*

RESPECTIVEMENT (*rès-pèk, man*) adv. D'une manière respective.

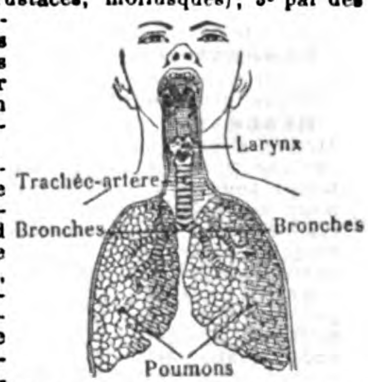
RESPECTUEUSEMENT (*rès-pèk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec respect : *saluer respectueusement un vieillard.* ANT. **Irrespectueusement.**

RESPECTUEUX, EUSE (*rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui témoigne du respect : *enfant respectueux.* Qui marque du respect : *langage, ton respectueux. Dr. Sommation respectueuse, acte respectueux,* acte par lequel un enfant majeur somme ses parents de consentir à son mariage (faute de quoi, il y sera procédé sans leur assentiment). ANT. **Irrespectueux.**

RESPIRABLE (*rès-pi*) adj. Qu'on peut respirer : *l'air trop chargé d'acide carbonique cesse d'être respirable.* ANT. **Irrespirable.**

RESPIRATEUR (*rès-pi*) adj. m. Qui sert à la respiration : *muscles respirateurs.*

RESPIRATION (*rès-pi-ra-si-on*) n. f. (de *respirer*). Fonction à l'aide de laquelle se font les échanges gazeux entre les tissus vivants et le milieu extérieur. — La *respiration* est la fonction par laquelle l'individu prend, dans l'air, le gaz oxygène qui doit changer le sang impur, ou *sang veineux,* en sang pur, ou *sang artériel.* La série animale offre quatre modes de respiration : 1° par des poumons (respiration pulmonaire des mammifères, oiseaux et reptiles) ; 2° par des branchies (respiration branchiale des poissons, annélides, crustacés, mollusques) ; 3° par des trachées (respiration trachéenne des insectes et des arachnides) ; 4° par la peau (respiration cutanée des zoophytes).



L'appareil respiratoire de l'homme et des animaux supérieurs comprend essentiellement le nez et la bouche, par où se font l'inspiration et l'expiration de l'air ; le larynx et la trachée-artère, enfin le poumon, organe double logé dans la poitrine ou thorax des deux côtés du cœur, et dans lequel l'air circule au moyen des canaux indéfiniment ramifiés des *bronches,* prolongement de la trachée. Seize fois par minute environ, le mouvement mécanique des côtes et du diaphragme produit l'inspiration, puis l'expiration de l'air. Deux fois en une minute, tout le sang du corps traverse les poumons, s'emparant de l'oxygène de l'air inspiré, qui se trouve remplacé dans l'air rejeté par une quantité à peu près équivalente d'acide carbonique. En raison de cette *viciation* continuelle de l'air par la respiration, il est bon d'aérer soigneusement les milieux où l'on doit séjourner longtemps (chambres, bureaux, etc.), ou en grand nombre (classes, salles de réunion).

RESPIRATOIRE (*rès-pi*) adj. Propre à la respiration ; qui sert à respirer : *l'appareil respiratoire.*

RESPIRER (*rès-pi-ré*) v. i. (lat. *respirare*). Absorber l'air ambiant et le rejeter après qu'il a régénéré le sang : *les végétaux respirent, aussi bien que les animaux.* Vivre : *il respire encore. Fig.* Se manifester d'une manière vive : *enfant sur les joues duquel respire la santé.* Avoir les apparences de la vie : *portrait qui respire.* Prendre quelque relâche : *laissez-moi respirer un moment. Respirer en,* revivre en. V. t. Absorber en respirant : *respirer un bon air.* Exhaler. (Peu us.) *Fig.* Marquer, exprimer : *tout ici respire la joie.* Désirer ardemment : *respirer la vengeance,* et v. i. : *respirer après la gloire.*

RESPLENDIR (*rès-plan*) v. i. (lat. *resplendere ;* de *splendere,* être éclatant). Briller avec grand éclat : *le soleil resplendit.*

RESPLENDISSANT (*rès-plan-di-san*), **E** adj. Qui resplendit : *visage resplendissant de santé.*

RESPLENDISSEMENT (*rès-plan-di-se-man*) n. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. (Peu us.)

RESPONSABILITÉ (*rès-pon*) n. f. Obligation de répondre de ses actions, de celles d'un autre ou d'une chose confiée : *la responsabilité implique la liberté.* ANT. **Irresponsabilité.**

RESPONSABLE (*rès-pon*) adj. (du lat. *respondere*, répondre). Qui doit répondre, être garant de certains actes. ANT. **Irresponsable.**

RESPONSIF (*rès-pon-sif*), **IVE** adj. *Dr.* Qui contient une réponse : *mémoire responsif.*

RESQUILLEUR n. m. (du provenç. *resquihaïre*, glisser). *Arg.* Celui qui se faufile en un lieu de plaisir, sans payer.

RESSAC (*re-sak*) n. m. (provenç. *ressaco*). Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles ont frappé contre un obstacle.

RESSAIGNER (*re-sè-gné*) v. t. Saigner de nouveau : *ressaigner un malade.* V. i. Perdre de nouveau du sang : *ma plaie ressaigne.*

RESSAISIR (*re-sè-zir*) v. t. Reprendre possession. *Par ext.* Ramener sous son autorité : *ressaisir des provinces perdues. Fig.* Reprendre l'exercice de : *ressaisir le pouvoir.* **Se ressaisir** v. pr. *Fig.* Redevenir maître de soi.

RESSASSER (*re-sa-sé*) v. t. Sasser de nouveau : *ressasser de la farine. Fig.* et *fam.* Examiner minutieusement et à plusieurs reprises : *ressasser un compte.* Répéter une même chose d'une manière fatigante : *ressasser d'inutiles recommandations.*

RESSASSEUR (*re-sa-seur*) n. m. Qui ressasse.

RESSAUT (*re-sô*) n. m. (de l'anc. v. *ressaillir*). Saillie d'une corniche. Passage brusque d'un plan horizontal à un autre : *un ressaut de terrain. Fig.* Passage brusque.

RESSAUTER (*re-sô-té*) v. i. Sauter de nouveau. V. t Franchir de nouveau par un saut : *ressauter un fossé.*

RESSAYER (*rè-sè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer.*) Essayer de nouveau.

RESSELLER (*re-sè-lé*) v. t. Seller de nouveau une bête de somme : *resseller son cheval.*

RESSEMBLANCE (*re-san*) n. f. Conformité, rapport de physionomie, de forme, de caractère, etc., entre les personnes ou les choses, entre une chose et son modèle : *le persil et la ciguë ont une grande ressemblance. Fig.* Analogie. ANT. **Dissemblance.**

RESSEMBLANT (*re-san-blan*), **E** adj. Qui ressemble : *portrait bien ressemblant.* Qui se ressemble : *deux frères ressemblants.*

RESSEMBLER (*re-san-blé*) v. i. (du préf. *re*, et de *sembler*). Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. **Se ressembler** v. pr. Avoir une mutuelle ressemblance : *les jumeaux, d'ordinaire, se ressemblent.* PROV. : **Les jours se suivent et ne se ressemblent pas,** les circonstances varient avec le temps. **Qui se ressemble s'assemble,** ceux qui ont les mêmes penchants, les mêmes habitudes, se recherchent mutuellement.

RESSEMELAGE (*re-se-me-la-je*) n. m. Action de ressemeler. Son résultat.

RESSEMELER (*re-se-me-lé*) v. t. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ressemelle.*) Mettre de nouvelles semelles à de vieilles chaussures.

RESSEMER (*re-se-mé*) v. t. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je ressèmerai.*) Semer une seconde fois : *ressemer un champ.*

RESSENTIMENT (*re-san-ti-man*) n. m. Nouveau sentiment de. (Vx.) Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *avoir un léger ressentiment de sa goutte.* (Vx.) Souvenir d'une injure avec désir de s'en venger : *conserver le vif ressentiment d'une offense.*

RESSENTIR (*re-san-tir*) v. t. Sentir, éprouver : *ressentir du malaise.* Etre impressionné : *ressentir une injure.* **Se ressentir** v. pr. Etre ressenti : *commotion qui se ressent au loin.* Sentir quelque reste d'un ancien mal : *se ressentir d'un rhumatisme.* Eprouver les suites : *il s'en ressentira longtemps.*

RESSERRE (*re-sè-re*) n. f. Endroit où l'on serre quelque chose.

RESSERRÉ (*re-sè-ré*), **E** adj. Enfermé à l'étroit : *vallon resserré.*

RESSERREMENT (*re-sè-re-man*) n. m. Action par laquelle une chose est resserrée. *Fig.* Contrainte, état qui empêche l'expansion.

RESSERRER (*re-sè-ré*) v. t. Serrer davantage : *resserrer un cordon.* Enfermer de nouveau, ou plus étroitement : *resserrer un prisonnier.* Remettre dans un lieu fermé : *resserrer des papiers dans un coffre. Fig.* Diminuer l'étendue, l'action de : *resserrer ses besoins.* Rendre plus étroit : *resserrer les liens de l'amitié. Absolum.* Rendre le ventre moins libre : *les nèfles, les coings resserrent.* ANT. **Elargir, relâcher.**

RESSERVIR (*re-sèr*) v. i. (Se conj. comme *servir.*) Etre employé de nouveau : *les timbres oblitérés ne peuvent resservir.* V. t. Servir de nouveau : *resservir du café.*

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, sortir de nouveau). Elasticité : *le ressort de l'air.* Organe élastique, destiné à réagir après avoir été plié ou comprimé : *ressort de montre. Par ext.* Moteur quelconque : *les ressorts de la machine humaine. Fig.* Activité, force, énergie : *donner du ressort à l'esprit.* Moyen pour réussir : *faire jouer tous les ressorts.*



Ressorts.

RESSORT (*re-sor*) n. m. (de *ressortir*, être d'une juridiction). Etendue de juridiction : *le ressort d'un tribunal, d'une cour.* Limite de compétence de chaque corps judiciaire. *Par ext.* Action, pouvoir, compétence : *cela n'est pas de mon ressort.* **Juger en dernier ressort**, sans appel.

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. i. (Se conj. comme *sortir.*) Sortir de nouveau, sortir après être entré. Apparaître nettement par un effet de contraste : *faire ressortir les défauts d'autrui.* Résulter, déduire : *ce qui ressort de cet aveu.* ANT. **Rentrer.**

RESSORTIR (*re-sor-tir*) v. i. (Se conj comme *finir.*) Etre d'une juridiction, de la compétence, du ressort de : *affaire qui ressortit au juge de paix.*

RESSORTISSANT (*re-sor-ti-san*), **E** adj. Qui ressortit à une juridiction : *procès ressortissant à la cour d'appel.*

RESSOUDER (*re-sou-dé*) v. t. Souder de nouveau.

RESSOURCE (*re-sour-se*) n. f. (de l'anc. vx. fr. *ressourdre*). Ce à quoi on a recours, dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras : *un homme habile a mille ressources.* **Homme de ressource**, homme fertile en expédients. *Sans ressource*, sans remède. Pl. Argent, hommes, etc. : *les ressources de la France.*

RESSOUVENANCE (*re-sou*) n. f. Nouvelle souvenance ; ressouvenir. (Peu us.)

RESSOUVENIR (*re-sou*) n. m. Souvenir, mémoire : *les ressouvenirs du passé.*

RESSOUVENIR [*re-sou*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *venir.*) Se souvenir de nouveau ; se souvenir après avoir oublié.

RESSUAGE (*re-su-a-je*) n. m. Action de ressuer. Opération métallurgique, qui consiste à faire sortir par liquation, par battage, etc., d'un métal, certaines parties étrangères qui y sont alliées.

RESSUER (*re-su-é*) v. i. (du préf. *re*, et de *suer*). Suer de nouveau. En parlant de certains corps, rendre de l'humidité intérieure *en temps de dégel, les murailles ressuent.*

RESSUI (*ré-su-i*) n. m. (de *ressuyer*). *Véner.* Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUIEMENT (*ré-sui-man*) n. m. Evaporation d'une partie de l'humidité naturelle de la terre ou des grains. (Peu us.)

RESSUSCITER (*ré-su-si-té*) v. t. (du lat. *ressuscitare*, réveiller). Ramener de la mort à la vie : *Jésus, raconte l'Evangile, ressuscita Lazare. Fig.* Renouveler, faire revivre : *ressusciter une mode.* V. i. Revenir de la mort à la vie : *Jésus ressuscita le troisième jour.*

RESSUYER (*ré-su-ié*) v. t. (Se conj. comme *appuyer.*) Essuyer de nouveau. Sécher : *le vent ressuie bien les étoffes mouillées.*

RESTANT (*rès-tan*), **E** adj. Qui reste : *il est le seul héritier restant. Poste restante, bureau restant*, mots qui, inscrits sur une lettre, un télégramme, etc., indiquent qu'ils doivent rester au bureau réceptionnaire, jusqu'à ce que celui à qui ils sont adressés vienne les réclamer. N. m. Ce qui reste. ANT. **Partant.**

RESTAURANT (*rès-tô-ran*), **E** adj. Qui restaure : *aliment très restaurant.* N. m. Ce qui restaure : *le vin est un bon restaurant. Par ext.* Etablissement public où l'on mange : *restaurant à prix fixe.*

RESTAURATEUR, TRICE (*rès-tô*) n. Qui répare : *restaurateur d'un tableau.* Qui rétablit dans son éclat, sa splendeur : *Pétrarque fut un des grands restaurateurs des lettres antiques.* N. m. Celui qui tient un établissement public où l'on donne à manger.

RESTAURATIF, IVE (*rès-tô*) adj. Qui restaure. Qui rétablit les forces. (Peu us.)

RESTAURATION (*rès-tô-ra-si-on*) n. f. (de *restaurer*). Réparation, rétablissement : *restauration d'un monument. Fig.* Nouvelle existence donnée à une institution : *la restauration des lettres.* Rétablissement, sur le trône, d'une dynastie déchue : *la restauration des Stuarts, des Bourbons.* Sur les bords du Rhin, dans la Suisse allemande, restaurant. Absolum. *La Restauration, v. Part. hist.*

RESTAURER (*rès-tô-ré*) v. t. (lat. *restaurare*). Rétablir en bon état : *restaurer ses forces* et, *fig.*, rétablir dans la prospérité : *restaurer les lettres.* Faire des réparations à : *restaurer une statue.* Rétablir sur le trône : *restaurer une dynastie.*

RESTE (*rès-te*) n. m. (de *rester*). Ce qui demeure d'un tout, dont on a retranché une ou plusieurs parties : *le reste d'une somme.* Trace : *un reste d'espoir.* Mets entamés, mais non entièrement consommés dans un repas : *manger les restes. Arith.* Différence entre deux quantités, comme dans la soustraction. *Etre en reste*, être redevable d'une partie, d'une plus forte somme. Au *fig.* : *être en reste de politesse. Jouer son reste*, employer ses dernières ressources. *Jouir de son reste*, jouir des derniers moments d'une situation qu'on va perdre. *Ne pas demander son reste*, se retirer promptement et sans rien dire. Pl. Cadavre, ossements humains : *les restes d'un grand homme.* Loc. adv. : **Du reste,** autant et plus qu'il ne faut. **Au reste, du reste,** au surplus, d'ailleurs.

RESTER (*rès-té*) v. i. (du lat. *restare*, s'arrêter. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Demeurer, après qu'on a retranché une ou plusieurs parties : *château dont il ne reste que des ruines.* Durer, perpétuer : *un livre qui restera.* Continuer à être dans un certain état : *un esprit faux reste toujours faux.* Stationner dans un lieu : *rester où l'on est.* Mettre du temps : *vous êtes resté trop longtemps à faire cela. En rester là*, ne pas aller plus loin. *Rester sur le champ de bataille*, être tué. ANT. **Partir.**

RESTIPULER (*re-sti-pu-lé*) v. t. Stipuler de nouveau, ou réciproquement. (Peu us.)

RESTITUABLE (*rès-ti*) adj. Que l'on doit rendre : *avance restituable dans un délai fixé.*

RESTITUER (*rès-ti-tu-é*) v. t. (du lat. *restituere*, replacer). Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment : *restituer le bien d'autrui. Par ext.* Faire recouvrer : *restituer à une famille son ancienne splendeur.* Remettre en son premier état : *restituer un monument, un texte.*

RESTITUTEUR (*rès-ti*) n. m. Celui qui restitue, qui rétablit quelque chose.

RESTITUTION (*rès-ti-tu-si-on*) n. f. Action de restituer : *opérer une restitution.* Chose restituée.

RESTITUTOIRE (*rès-ti*) adj. Qui sert à restituer. Qui a rapport aux restitutions : *décision restitutoire.*

RESTREINDRE (*rès-trin-dre*) v. t. (lat. *restringere* ; de *re*, et *stringere*, étreindre. — Se conj. comme *craindre*.) Réduire, limiter : *restreindre le sens d'une proposition ; restreindre ses désirs.* **Se restreindre** v. pr. Réduire sa dépense.

RESTRICTIF (*rès-trik-tif*), **IVE** adj. Qui restreint, qui limite : *clause restrictive.*

RESTRICTION (*rès-trik-si-on*) n. f. (lat. *restrictio*). Action de restreindre. Condition qui restreint : *apporter des restrictions à son obéissance. Restriction mentale*, réserve, acte secret de l'esprit par lequel les paroles que l'on prononce sont restreintes à un sens qui n'est pas leur sens naturel.

RESTRINGENT (*rès-trin-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *eau restringente.* N. m. : *appliquer un restringent.*

RÉSULTANT (*zul-tan*), **E** adj. Qui résulte. N. f. *Mécan.* Force qui, au point de vue de l'effet, peut remplacer deux ou plusieurs forces appliquées à un point matériel ou à un corps solide : *la résultante se calcule par application du théorème du parallélogramme des forces.*

RÉSULTAT (*zul-ta*) n. m. Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe, d'une opération mathématique : *le résultat d'une division.*

RÉSULTER (*zul-té*) v. i. (N'est usité qu'à l'infin., aux participes et aux 3es pers.) S'ensuivre, être la conséquence logique de.

RÉSUMÉ (*zu-mé*) n. m. Précis, abrégé, sommaire : *résumé d'histoire de France.* **Au résumé, en résumé** loc. adv. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMER (*zu-mé*) v. t. (du lat. *resumere*, reprendre). Rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement : *la péroraison résume tout le discours.* **Se résumer** v. pr. Reprendre sommairement ce qu'on a dit plus au long et conclure.

RÉSURE (*zu-re*) n. f. Filet à pêcher la sardine.

RÉSURRECTION (*zu-rèk-si-on*) n. f. (lat. *resurrectio* ; de *resurgere*, se relever). Retour de la mort à la vie : *la résurrection des morts.* Fête où l'Eglise catholique célèbre la résurrection de Jésus-Christ. Tableau qui représente la résurrection du Christ, (en ce sens, comme dans le précédent, prend une majuscule). *Par exagér.* Retour à la santé. *Fig.* Retour au succès, au progrès : *la résurrection des arts.*

RÉSURRECTIONNISTE (*zu-rèk-si-o-nis-te*) ou **RÉSURRECTIONISTE** n. m. En Angleterre, criminel qui déterre furtivement les cadavres pour les vendre aux chirurgiens.

RETABLE n. m. (du lat. *retro*, en arrière, et de *table*). Ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée, contre lequel est appuyé l'autel : *le retable de l'église Saint-Vulfran d'Abbeville est une merveille.*



A, retable.

RÉTABLIR v. t. Remettre en son premier ou en meilleur état : *rétablir un temple.* Ramener, faire renaître : *rétablir l'ordre.* Redonner de la vigueur : *rétablir sa santé.* **Se rétablir** v. pr. Recouvrer la santé.

RÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action de rétablir. Etat de de ce qui est rétabli. *Absolum.* Retour à la santé : *je vous souhaite un prompt rétablissement. Gymn.* Action de se soulever sur les poignets.

RETAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Morceau retranché d'une chose (peau, étoffe, etc.) qu'on a façonnée.

RETAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. Tailler de nouveau. Refaire des stries : *retailler une meule.*

RÉTAMAGE n. m. Action de rétamer.

RÉTAMER (*mé*) v. t. Faire subir de nouveau l'étamage à des ustensiles de cuisine.

RÉTAMEUR n. et adj. m. Ouvrier qui rétame.

RETAPER (*pé*) v. t. Remettre à neuf, en parlant d'un chapeau. *Par ext.* Réparer un objet quelconque.

RETARD (*tar*) n. m. Fait d'arriver trop tard : *le train est en retard.* Ralentissement du mouvement d'une horloge, d'une montre. ANT. **Avance.**

RETARDATAIRE (*tè-re*) adj. Qui est en retard : *soldat, contribuable retardataire.* Substantiv. : *attendre les retardataires.*

RETARDATEUR, TRICE adj. *Physiq.* Qui ralentit un mouvement : *frottement retardateur.*

RETARDATION (*si-on*) n. f. *Physiq.* Action de retarder, de ralentir.

RETARDEMENT (*man*) n. m. Délai, action de retarder. *Obus, bombe, torpille à retardement*, engin dont la déflagration au point de chute est différée de quelques instants, grâce à un dispositif spécial.

RETARDER (*dé*) v. t. (lat. *retardare*). Différer : *retarder un payement.* Faire arriver plus tard : *les mauvais chemins nous ont retardés.* Rendre moins rapide : *l'ignorance des foules retarde le progrès. Retarder une pendule*, en mettre les aiguilles sur une heure moins avancée. V. i. Aller trop lentement : *l'horloge retarde.* Etre arriéré, en retard pour les idées : *écrivain qui retarde sur son temps.* ANT. **Avancer.**

RETÂTER (*té*) v. t. Tâter de nouveau. *Fig.* Sonder de nouveau. V. i. Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE (*tin-dre*) v. t. (Se conj. comme *craindre*.) Teindre de nouveau.

RETENDRE (*tan-dre*) v. t. Tendre de nouveau : *retendre un piège.*

RETENIR v. t. (du préf. *re*, et de *tenir*. — Se conj. comme *tenir*.) Faire demeurer : *retenir quelqu'un à dîner.* S'opposer à l'effet prochain d'une action :

retenir ses larmes ; *retenir le bras prêt à frapper.* Arrêter, maintenir : *retenir un cheval qui s'emporte.* Modérer, réprimer : *retenir sa colère.* Garder dans la mémoire : *retenir par cœur.* Ravoir : *je voudrais retenir mon argent.* Garder par devers soi ce qui est à un autre. Conserver : *retenir l'accent de son pays.* S'assurer par précaution : *retenir une place à la diligence.* Engager d'avance : *retenir un domestique.* Déduire, prélever : *retenir tant sur la paye d'un employé. Dr.* Garder contre quelqu'un un chef d'accusation : *retenir une cause.* Se juger compétent pour un procès. *Arith. Retenir un chiffre,* le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. **Se retenir** v. pr. S'accrocher à quelque chose pour ne pas tomber. Se modérer, se réprimer. Différer de satisfaire aux besoins naturels. ANT. **Relâcher.**

RETENTER (*tan-té*) v. t. Tenter de nouveau.

RÉTENTEUR, TRICE (*tan*) adj. Qui sert à retenir : *le pouvoir rétenteur d'un ressort.*

RÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *retentio*). Action de retenir, de réserver. *Méd.* Fait qu'un liquide destiné à être évacué du corps y est conservé dans une cavité : *rétention d'urine.*

RÉTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. Personne qui retient ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR (*tan*) v. i. (du préf. *re*, et du lat. *tinnire*, tinter). Se faire entendre, résonner : *la trompette retentit.* Se reproduire par contre-coup : *choc qui retentit dans tout l'organisme.*

RETENTISSANT (*tan-ti-san*), **E** adj. Qui retentit : *voix retentissante.* Sonore : *des mots retentissants, mais vides de sens.*

RETENTISSEMENT (*tan-ti-se-man*) n. m. Action de retentir. Son renvoyé avec éclat. *Fig.* Effet réflexe, propagé d'un point à un autre : *le retentissement d'un tremblement de terre ; cette nouvelle a eu un grand retentissement.*

RETENTUM (*ré-tin-tom'*) n. m. (mot lat.). Partie d'un arrêt que les juges tenaient secrète. *Fam.* Ce qu'on tient en réserve ; ce qu'on ne dit pas.

RETENUE (*nû*) n. f. (de *retenir*). Modération, discrétion, modestie : *la retenue d'une femme.* Action de garder : *retenue des marchandises par la douane.* Ce qu'on retient sur un traitement, une pension, etc., pour assurer une retraite. Privation de récréation ou de sortie dans les collèges : *mettre un élève en retenue.* Assujettissement des extrémités d'une poutre dans un mur. Cordage servant à maintenir un objet que l'on hisse. Espace qui s'étend entre deux écluses. *Arith.* Nombre réservé pour être joint aux chiffres de la colonne suivante.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** (*tèr-sa-je*) n. m. Action de retercer.

RETERCER ou **RETERSER** (*tèr-sé*) v. t. (du préf. *re*, et de *terser*. — *Retercer* prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il reterça, nous reterçons.*) Donner un quatrième labour à la vigne.

RÉTIAIRE (*si-è-re*) n. m. (lat. *retiarius* ; de *rete*, filet). Gladiateur romain, armé d'un trident, d'un poignard et d'un filet dans lequel il cherchait à envelopper son adversaire armé de pied en cap : *les rétiaires combattaient contre les mirmillons.* (V. GLADIATEUR.)

RÉTICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *reticentia*). Omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire : *faire une réticence. Rhét.* Figure par laquelle celui qui parle arrête l'expression de sa pensée, tout en laissant entendre ce qu'il ne dit pas.


Réticule.

RÉTICENT, E adj. Qui montre de la réticence.

RÉTICULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de réseau : *tracé réticulaire.*

RÉTICULE n. m. (du lat. *reticulum*, petit filet). Autrefois, filet dans lequel les femmes enfermaient leurs cheveux. Petit sac que les femmes portent à la main pour y mettre de menus objets, appelé aussi, par corruption, *ridicule. Physiq.* Disque percé d'une ouverture circulaire coupée par deux fils très fins, qui se croisent à angle droit et servent à viser dans les lunettes astronomiques et terrestres.

RÉTICULÉ, E adj. (de *réticule*). Qui figure un réseau : *tissu réticulé. Appareil réticulé,* sorte de maçonnerie, de revêtement employé par les Romains, et formé de petites pierres ou briques carrées disposées en réseau. *Porcelaine réticulée,* porcelaine à deux enveloppes, dont l'extérieure est découpée à jour.

RÉTIF, IVE adj. (du lat. *restare*, rester debout). Qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer : *cheval rétif. Fig.* Difficile à conduire, à persuader : *caractère, esprit rétif.* ANT. **Docile, maniable.**

RÉTIFORME adj. (du lat. *rete, retis*, filet, et de *forme*). Qui offre la forme d'un réseau. (Peu us.)

RÉTINACLE n. m. Petit corps glanduleux des masses polliniques des orchidées.

RÉTINE n. f. (du lat. *rete, retis*, réseau). La plus intérieure des enveloppes membraneuses du globe de l'œil : *la rétine est formée par l'épanouissement du nerf optique.*

RÉTINERVE (*nèr-ve*) adj. (du lat *rete, retis*, réseau et de *nervure*). Qui présente des nervures réticulées.

RÉTINITE n. f. (de *rétine*) Inflammation de la rétine.

RETIRADE n. f. (ital. *ritirata*). *Fortif.* Abri derrière lequel on se retire pour continuer à se défendre, après l'enlèvement d'un ouvrage plus avancé.

RETIRATION (*si-on*) n. f. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier. *Presse à retiration,* presse typographique imprimant le recto et le verso d'une feuille.

RETIRÉ, E adj. Peu fréquenté : *lieu retiré. Vie retirée,* qui s'écoule dans la retraite. *Etre retiré des affaires,* ne plus s'en occuper.

RETIREMENT (*man*) n. m. Contracture, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER (*ré*) v. t. Tirer de nouveau. Tirer à soi. Porter en arrière : *retirer la jambe.* Extraire : *retirer une balle d'une plaie.* Tirer une personne : une chose de l'endroit où elle était : *retirer un enfant du collège, quelqu'un de la rivière.* Oter, reprendre : *retirer une arme à un enfant, sa confiance à quelqu'un.* Rétracter : *retirer un mot injurieux.* Donner asile : *il m'a retiré chez lui.* Dégager : *retirer sa parole.* Percevoir, recueillir : *retirer tant d'un bien.* **Se retirer** v. pr. S'en aller, s'éloigner : *se retirer à la campagne.* Rentrer chez soi : *se retirer de bonne heure.* Battre en retraite : *armée qui se retire.* Rentrer dans son lit : *la rivière se retire.* Quitter un genre de vie, sa profession : *se retirer du monde, du service.* Se rétrécir : *cette étoffe se retire.*

RETIRONS (*ron*) n. m. pl. Laine restée dans le peigne, après le peignage.

RÉTIVETÉ ou **RÉTIVITÉ** n. f. Humeur rétive. (Peu us.)

RETOMBE (*ton-be*) n. f. *Archit.* Syn. de RETOMBÉE. *Adm. Feuilles de retombe,* feuilles collées à un état, pour recevoir les observations d'un vérificateur.

RETOMBÉE (*ton-bé*) ou **RETOMBE** (*ton-be*) n. f. Naissance d'une voûte ou d'une arcade au-dessus des pieds-droits, qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER (*ton-bé*) v. i. (Prend ordinairem. l'auxil. *être*, rarement l'auxil. *avoir*.) Tomber de nouveau : *blessé qui retombe.* Tomber après s'être élevé : *la vapeur retombe en pluie.* Etre pendant : *lianes qui retombent en guirlande. Fig.* Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri : *retomber dans une crise de paludisme.* Tomber de nouveau dans un mal : *retomber dans l'impénitence.* Revenir, après un détour : *conversation qui retombe sur les mêmes sujets.* Peser : *le blâme retombera sur lui.*

RETONDEUR n. et adj. m. Ouvrier qui retond.

RETONDRE v. t. Tondre de nouveau. *Archit.* Tailler pour refaire les parties superficielles.

RETOQUER (*ké*) v. t. *Pop.* Refuser à un examen : *retoquer un candidat.*

RETORDEMENT (*man*) ou **RETORDAGE** n. m. Action de retordre. Résultat de cette action.

RETORDERIE (*rî*) Atelier de retordage.

RETORDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui retord les fils.

RETORDOIR n. m. Sorte de bâton pour retordre les matières filamenteuses. Syn. RETORSOIR.

RETORDRE v. t. Tordre de nouveau. *Fig. Donner du fil à retordre à quelqu'un,* lui susciter des embarras, lui rendre la victoire pénible.

RÉTORQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être rétorqué : *argument rétorquable.*

RÉTORQUER (*ké*) v. t. (lat. *retorquere*). Tourner contre son adversaire les arguments, les raisons dont il s'est servi : *rétorquer un raisonnement.*

RETORS (*tor*), **E** adj. (anc. partic. de *retordre*). Qui a été tordu plusieurs fois : *fils retors ; soie retorse. Fig.* Fin, rusé, artificieux : *un procédurier retors.* N. m. : *c'est un retors.*

RÉTORSIF, IVE adj. Qui consiste à retorquer : *objection retorsive.*

RÉTORSION n. f. Action de rétorquer.

RETOUCHE n. f. Action de retoucher. Correction faite après coup : *retouche d'une photographie.*

RETOUCHER (*ché*) v. t. Toucher de nouveau. *Fig.* Corriger certaines parties de : *retoucher un cliché photographique.* Perfectionner : *retoucher un ouvrage,* et v. i. : *retoucher à un ouvrage.* Syn. CHÂTIER, CORRIGER.

RETOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait de la retouche.

RETOUPER (*pé*) v. t. Reprendre un ouvrage de poterie qui a été manqué.

RETOUR n. m. (subst. verb. de *retourner*). Action de revenir à un endroit d'où l'on était parti : *le retour annuel des hirondelles.* Répétition : *le retour des mêmes motifs musicaux.* Renvoi d'une lettre de change, d'un billet non payé à un client, à un compte courant. Coude, angle d'une ligne, d'une surface : *retour d'une façade. Fig.* Vicissitude des affaires : *les retours de la fortune.* Ce qu'on ajoute pour égaliser un échange : *donnez-moi tant de retour.* Réciprocité de sentiments : *l'amitié exige du retour ; payer de retour une personne qui vous aime. Faire un retour sur soi-même,* faire de sérieuses réflexions sur sa conduite. *Retour d'âge,* âge auquel la vie humaine commence à décliner. *Être sur le retour,* commencer à vieillir. *Être de retour,* être revenu. *Être sur son retour,* être près de partir pour retourner. *Dr.* Droit en vertu duquel un donateur rentre en possession de choses par lui données, au cas de prédécès du donataire. Mouvement imprévu en arrière : *retour de manivelle, retour de flamme.* En librairie, rendu d'un envoi d'office. Pl. Sinuosités : *les tours et retours d'une rivière.* **Sans retour** loc. adv. A jamais, pour toujours. **En retour de** loc. prép. En récompense de. ANT. **Départ.**

RETOURNAGE n. m. Action de retourner les boyaux pour en gratter l'intérieur.

RETOURNE n. m. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNEMENT (*man*) n. m. Action de retourner dans un autre sens.

RETOURNER (*né*) v. t. Tourner de nouveau. Tourner dans un autre sens : *retourner du foin.* Examiner en tous sens : *retourner un projet.* Sonder de nouveau : *tourner et retourner un prévenu.* Faire changer d'avis : *retourner quelqu'un.* Troubler : *spectacle qui vous retourne.* Renvoyer : *retourner un manuscrit à son auteur. Retourner le sol,* remuer la terre. *Retourner une carte,* la placer de manière qu'on voie la figure. *Retourner une robe, un habit,* les refaire en mettant l'envers en dehors. V. i. Aller de nouveau : *retourner dans son pays.* Être reporté : *méchanceté qui retourne à son auteur.* Être restitué : *terre qui retourne à son premier propriétaire.* Se remettre, se livrer de nouveau : *retourner au travail, au combat.* **Se retourner** v. pr. Se tourner dans un autre sens : regarder derrière soi. *Fig.* Prendre des biais : *il saura bien se retourner. S'en retourner,* s'en aller. V. impers. *De quoi retourne-t-il ?* que se passe-t-il ? et, au jeu, quelle est la couleur retournée ?

RETRACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il retraça, nous retraçons.*) Tracer de nouveau ou autrement : *retracer un plan. Fig.* Raconter, exposer : *retracer les événements d'une époque.* **Se retracer** v. pr. Se rappeler : *se retracer l'image de...* Être rappelé : *ce qui se retrace à mon esprit.*

RÉTRACTABLE (*trak-ta-ble*) adj. Qui peut être rétracté : *conv[illegible] rétractable.*

RÉTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de se rétracter : *faire une rétractation publique.*

RÉTRACTER (*trak-té*) v. t. (du lat. *retractum,* supin de *retrahere,* même sens). Tirer en arrière : *le colimaçon rétracte ses cornes. Fig.* Désavouer l'opinion qu'on avait avancée, retirer ce qu'on a dit. **Se rétracter** v. pr. Se dédire : *se rétracter publiquement.*

RÉTRACTIF (*trak-tif*), **IVE** adj. Qui produit une rétraction : *force rétractive.*

RÉTRACTILE (*trak-ti-le*) adj. Qui a la faculté de se rétracter, de se retirer en dedans : *les griffes du chat sont rétractiles.*

RÉTRACTILITÉ (*trak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétractile. (Peu us.)

RÉTRACTION (*trak-si-on*) n. f. (de *rétracter*). *Méd.* Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRADUIRE v. t. (Se conj. comme *conduire.*) Traduire de nouveau ou sur une traduction.

RETRAIRE (*trè-re*) v. t. (du lat. *retrahere,* retirer. — Se conj. comme *traire.*) *Dr.* Exercer un retrait.

RETRAIT (*tré*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce de longueur qui ne touche au bord de l'écu que par l'une de ses extrémités. *Chef retrait,* chef qui n'occupe que la moitié de sa longueur habituelle.

RETRAIT (*tré*) n. m. Diminution de volume, éprouvée par un corps qui se resserre. Action de retirer un projet présenté dans une assemblée : *retrait d'un projet de loi. Retrait d'emploi,* action de retirer un emploi à celui qui l'exerçait. *Dr.* Action de retirer, de reprendre un bien, un droit qui avait été aliéné. Lieu secret pour les nécessités naturelles. (Peu us.)

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (du lat. *retrahere,* retirer). Action de se retirer : *l'heure de la retraite a sonné.* Marche rétrograde d'une troupe après un combat désavantageux : *l'ennemi est en pleine retraite. Battre en retraite,* se retirer devant l'ennemi. *Par ext.* Céder. Obligation, pour les militaires, de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence : *battre, sonner la retraite.* État d'une personne retirée des affaires, du tumulte du monde : *Charles-Quint voulut mourir dans la retraite ;* lieu où elle se retire : *paisible retraite.* État de l'employé, de l'officier retiré du service et recevant une pension : *militaire en retraite ;* la pension elle-même : *avoir tant de retraite. Caisses de retraite,* institutions organisées par l'État pour assurer, moyennant des versements annuels effectués pendant un certain temps, une pension de retraite à certaines catégories de personnes : *caisse de retraite pour la vieillesse, caisse de retraite des ouvriers mineurs,* etc. (V. PENSION.) Éloignement momentané du monde, pour se préparer à un devoir important de religion ou se livrer à des actes de piété : *faire huit jours de retraite.* Action des eaux qui rentrent dans leur lit. Recul en arrière d'un alignement.

RETRAITE (*trè-te*) n. f. (du préf. **re,** et de *traite*). *Comm.* Traite faite sur un correspondant pour rentrer dans les fonds, avec frais et accessoires, d'une traite impayée et protestée. Lettre de change qu'un négociant, un banquier tire sur le négociant ou le banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ (*trè-té*), **E** adj. Qui est à la retraite, qui reçoit une pension de retraite : *officier retraité.* N. m. : *tous les retraités d'un département.*

RETRAITER (*trè-té*) v. t. Mettre à la retraite : *retraiter un officier.* Traiter de nouveau : *les aventures de Médée ont été souvent retraitées par les poètes tragiques.*

RETRANCHEMENT (*man*) n. m. Action de retrancher ; suppression. *Fortif.* Ouvrage de défense et plus particulièrement ouvrage de fortification passagère. (V. FORTIFICATION.) *Fig.* Position de défense : *attaquer quelqu'un dans ses derniers retranchements.*

RETRANCHER (*ché*) v. t. Ôter quelque chose d'un tout : *retrancher un passage d'un ouvrage.* Supprimer : *on lui a retranché sa pension.* Fortifier par des retranchements : *retrancher une position.* **Se retrancher** v. pr. Se fortifier : *l'ennemi se retranche derrière ses remparts. Fig.* Recourir à un moyen de défense contre les reproches : *se retrancher derrière un prétexte.*

RETRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. t. (Se conj. comme *écrire.*) Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. t. et i. Travailler de nouveau.

RETRAVERSER (*vèr-sé*) v. t. et i. Traverser de nouveau.

RETRAYANT (*trè-ian*), **E** adj. Personne qui exerce un retrait.

RÉTRÉCI, E adj. Borné, étroit : *esprit rétréci.* ANT. **Elargi.**

RÉTRÉCIR v. t. (du préf. *re*, et de *étrécir*). Rendre plus étroit. *Fig.* Diminuer l'ampleur, la capacité : *occupation qui rétrécit l'esprit.* V. i. et **Se rétrécir** v. pr. Devenir plus étroit : *ce drap a rétréci, s'est rétréci. Fig.* Perdre de son ampleur. ANT. **Elargir.**

RÉTRÉCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de rétrécir ; état d'une chose rétrécie. ANT. **Elargissement.**

RETREMPER (*tran-pé*) v. t. Tremper de nouveau : *retremper du linge dans l'eau.* Donner une nouvelle trempe : *retremper une lame d'acier. Fig.* Redonner de la force, de l'énergie : *le malheur retrempe les hommes.* **Se retremper** v. pr. : *se retremper dans l'adversité.*

RÉTRIBUER (*bu-é*) v. t. (lat. *retribuere*). Donner à quelqu'un un salaire, une récompense : *rétribuer un employé.*

RÉTRIBUTION (*si-on*) n. f. (de *rétribuer*). Salaire, recompense : *payer une lourde rétribution.*

RÉTRO (du lat. *retro*, en arrière) préfixe qui exprime le mouvement d'avant en arrière. N. m. *Fam.* Au billard, effet de recul : *faire un rétro.*

RÉTROACTIF (*ak-tif*), **IVE** adj. (du préf. *rétro*, et de *actif*). Qui agit sur le passé : *les lois n'ont pas, en principe, d'effet rétroactif.*

RÉTROACTION (*ak-si-on*) n. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT (*ak-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (*ak-ti*) n. f. Qualité de ce qui est rétroactif : *la rétroactivité d'une mesure.*

RÉTROCÉDANT (*dan*), **E** n. Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER (*dé*) v. t. (du préf. *rétro*, et de *céder*. — Se conj. comme *accélérer*.) Céder ce qui nous a été cédé auparavant. Céder une chose achetée pour soi-même.

RÉTROCESSIF (*sè-sif*), **IVE** adj. Qui comporte une rétrocession : *acte rétrocessif.*

RÉTROCESSION (*sè-si-on*) n. f. Acte par lequel on rétrocède un droit acquis : *faire rétrocession d'une terre.*

RÉTROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. A qui l'on rétrocède.

RÉTROFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. Inflexion en arrière.

RÉTROGRADATION (*si-on*) n. f. Action de rétrograder. Mesure disciplinaire, par suite de laquelle un sous-officier retourne au grade de caporal ou brigadier, ou bien à un emploi inférieur du grade de sous-officier : *encourir la rétrogradation.* *Astr.* Mouvement rétrograde.

RÉTROGRADE adj. (de *rétrograder*). Qui va, qui se fait en arrière : *marche rétrograde. Fig.* Qui est opposé au progrès : *esprit rétrograde.*

RÉTROGRADER (*dé*) v. i. (du lat. *retrogradare*). Revenir en arrière : *l'armée a rétrogradé. Fig.* Marcher en sens inverse du progrès. *Astr.* Se mouvoir dans un sens rétrograde. *Milit.* V. t. Soumettre à la rétrogradation.

RÉTROGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (du préf. *rétro*, et du lat. *gressus*, marche). Mouvement en arrière.

RÉTROPÉDALAGE n. m. Pédalage en arrière.

RÉTROSPECTIF (*spèk-tif*), **IVE** adj. (du préf. *rétro*, et du lat. *aspicere*, regarder). Qui regarde en arrière, qui se rapporte au passé : *revue rétrospective.*

RÉTROSPECTIVEMENT (*spèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière rétrospective.

RETROUSSAGE (*trou-sa-je*) n. m. Quatrième façon donnée à la vigne, un peu avant la vendange.

RETROUSSÉ (*trou-sé*), **E** adj. Relevé : *nez retroussé.*

RETROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de retrousser, de se retrousser.

RETROUSSER (*trou-sé*) v. t. Relever : *retrousser ses cheveux.* **Se retrousser** v. pr. Relever son vêtement, sa jupe, pour éviter de les salir dans la poussière ou la boue.

RETROUSSIS (*trou-si*) n. m. Partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode. Partie d'un vêtement, qui est retroussée : *habit bleu avec des retroussis jaunes.* Revers de botte.

RETROUVER (*vé*) v. t. Trouver de nouveau. Trouver une chose perdue, oubliée : *retrouver une clef égarée.* Retourner vers quelqu'un : *j'irai vous retrouver. Fig.* Reconnaître : *on ne retrouve plus cet auteur dans ses derniers écrits.* **Se retrouver** v. pr. Se trouver de nouveau après une absence. Reconnaître son chemin après s'être égaré.

RÉTROVERSION (*vér-si-on*) n. f. (du préf. *rétro*, et du lat. *versum*, supin de *vertere*, tourner). Action de se renverser. (Peu us.)

RÉTROVISEUR adj. Qui permet de voir derrière soi : *miroir rétroviseur.*

RETS (*rè*) n. m. (lat. *rete*). Filet pour prendre des oiseaux, des poissons. *Fig.* Ruse, piège, embûche : *se laisser prendre dans les rets d'une coquette.*

REUCHLINIEN, ENNE (*kli-ni-in, è-ne*) adj. Se dit, par opposition à *érasmien*, du système de prononciation du grec, préconisée par Reuchlin et analogue à la prononciation du grec moderne.

RÉUNI, E adj. *Droits réunis*, nom donné, sous le premier Empire, aux contributions indirectes réunies en une seule administration : *les droits réunis furent très impopulaires.* ANT. **Dispersé.**

RÉUNION n. f. Action de réunir : *réunion de la Bourgogne à la France.* Rapprochement de parties desunies : *réunion des lèvres d'une plaie.* et *fig.*, groupement : *réunion des partis politiques.* Assemblée de personnes : *réunion nombreuse.* ANT. **Dispersion.**

RÉUNIR v. t. (du préf. *ré*, et de *unir*). Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé : *réunir les deux bouts d'une corde.* Unir, faire communiquer une chose avec une autre : *cette galerie réunit les deux pavillons.* Assembler ce qui était épars : *réunir les rayons du soleil au moyen d'une lentille. Fig.* Grouper : *réunir des preuves. Fig.* Reconcilier : *l'intérêt réunit les hommes.* **Se réunir** v. pr. Se rassembler : *se réunir dans un bois. Fig.* Concourir : *tout se réunit pour m'accabler.* ANT. **Disperser, éparpiller.**

RÉUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de réunir des fils de coton dans les filatures.

RÉUNISSEUSE (*ni-seu-ze*) n. f. Machine qui, dans les filatures de laine peignée et de coton, réunit les rubans pour en former des bobines.

RÉUSSI (*u-si*), **E** adj. Exécuté avec succès : *entreprise bien réussie.* Distingué en son genre : *une soirée réussie.*

RÉUSSIR (*u-sir*) v. i. (ital. *riuscire*). Avoir un résultat bon ou mauvais : *expédition qui n'a pas réussi.* Avoir un bon résultat : *l'audace réussit souvent.* Avoir du succès : *réussir en tout.* Parvenir à : *j'ai enfin réussi à lui parler.* S'acclimater : *la vigne n'a pas réussi, cette année.* V. t. Faire avec succès : *peintre qui réussit bien le portrait.* ANT. **Echouer.**

RÉUSSITE (*u-si-te*) n. f. (de *réussir*). Résultat quelconque : *mauvaise réussite d'une affaire.* Heureux succès : *la réussite d'une entreprise.* Combinaison de cartes, de pur hasard, pour connaître le succès ou l'insuccès d'une entreprise : *faire une réussite.* ANT. **Echec.**

REVACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de revacciner.

REVACCINER (*vak-si-né*) v. t. Vacciner de nouveau : *revacciner un enfant.*

REVALIDATION (*si-on*) n. f. Action de revalider.

REVALIDER (*dé*) v. t. Donner une nouvelle validité à un acte de procédure.

REVALOIR v. t. (Se conj. comme *valoir*.) Rendre la pareille : *je vous revaudrai cela.*

REVALORISER v. t. Valoriser de nouveau.

REVANCHE n. f. (subst. verb. de *revancher*). Action par laquelle on rend ce que l'on a reçu, le plus souvent en mal : *prendre une bonne revanche.* Seconde partie qu'on joue pour chercher à se racquitter d'une première qu'on a perdue. *A charge de revanche*, à condition de la pareille. **En revanche** loc. adv. En compensation.

REVANCHER (*ché*) v. t. (du préf. *re*, et du lat. *vindicare*, venger). *Pop.* Défendre, secourir quelqu'un qui est attaqué : *revancher un camarade*. **Se revancher** v. pr. Rendre la pareille.

RÊVASSER (*va-sé*) v. i. Faire des rêves dans un sommeil agité : *j'ai rêvassé toute la nuit*. *Fig.* et *fam.* Se livrer à des rêveries incohérentes.

RÊVASSERIE (*va-se-rî*) n. f. *Fam.* Action de rêvasser. Rêve incohérent. Chimère, utopie.

RÊVASSEUR (*va-seur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui rêvasse.

RÊVE n. m. (de *rêver*). Songe, ensemble d'idées et d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil : *les anciens croyaient à la signification prophétique des rêves*. *Fig.* Imagination sans fondement, idées chimériques : *les rêves d'un idéologue*. Idée que l'on poursuit avec passion : *des rêves de fortune*.

REVÊCHE adj. Âpre au goût : *vin revêche*. Rude : *étoffe revêche*. *Fig.* Peu traitable, rébarbatif : *humeur revêche*. ANT. **Doux, aimable.**

RÉVEIL (*vè*, *ll* mll.) n. m. (de *réveiller*). Passage de l'état de sommeil à l'état de veille. *Fig.* Retour à l'activité : *le printemps marque le réveil de la nature*. Action d'être désabusé. Batterie de tambour, sonnerie de clairon, pour éveiller : *battre, sonner le réveil*. Abréviation pour RÉVEILLE-MATIN.

RÉVEILLÉE (*vè*, *ll* mll., *é*) n. f. Dans les fours de glacerie, temps pendant lequel on travaille sans interruption.

RÉVEILLE-MATIN (*vè*, *ll* mll.) ou, par abrév. **RÉVEIL** n. m. invar. Horloge dont le carillon sert à réveiller à l'heure sur laquelle on a placé d'avance une aiguille spéciale. Bruit matinal qui éveille les gens. Nom vulgaire d'une variété d'euphorbe.

RÉVEILLER (*vè*, *ll* mll., *é*) v. t. Tirer du sommeil : *réveiller un malade*. Faire sortir d'un état de torpeur : *réveiller une personne évanouie*. *Fig.* Exciter de nouveau, renouveler : *réveiller le courage ; réveiller des souvenirs*. ANT. **Endormir.**

RÉVEILLEUR (*vè*, *ll* mll., *eur*) n. m. Religieux chargé de réveiller les autres au cours de la nuit. Garde de nuit, qui parcourait les rues en annonçant les heures.

RÉVEILLON (*vè*, *ll* mll., *on*) n. m. Repas fait au milieu de la nuit, surtout dans la nuit de Noël : *faire un joyeux réveillon*.

RÉVEILLONNER (*vè*, *ll* mll., *o-né*) v. i. *Fam.* Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE n. et adj. Qui fait des révélations. Adj. : *circonstance révélatrice*. N. m. *Photogr.* Bain destiné au développement de l'image latente.

RÉVÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *revelatio*). Action de révéler : *révélation d'un secret*. Action de Dieu faisant connaître aux hommes les vérités que notre raison ne saurait découvrir, ses mystères, ses volontés, etc. Choses révélées : *les révélations de saint Jean*. La religion révélée (en ce sens, prend une majuscule).

RÉVÉLÉ, E adj. Communiqué par révélation divine : *dogme révélé ; religion révélée*.

RÉVÉLER (*lé*) v. t. (lat. *revelare* ; de *re*, et de *velum*, voile. — Se conj. comme *accélérer*.) Découvrir, faire connaître ce qui était inconnu et secret : *révéler une conspiration*. *Photogr.* Faire apparaître l'image latente sur la plaque photographique : *révéler un cliché*. Être la marque de : *roman qui révèle un grand talent*. Faire connaître par une révélation divine. **Se révéler** v. pr. Se manifester : *son génie se révéla tout à coup*.

REVENANT (*nan*), **E** adj. Qui revient, qui plaît : *physionomie revenante*. N. m. Esprit, âme d'un mort qu'on suppose revenir de l'autre monde : *le peuple a longtemps cru aux revenants*.

REVENANT-BON (*nan*) n. m. Profit éventuel. Argent qui reste entre les mains d'un comptable après qu'il a rendu ses comptes. Boni. Pl. des *revenants-bons*.

REVENDAGE (*van*) n. m. Métier de revendeur (Peu us.)

REVENDEUR, EUSE (*van*, *eu-ze*) n. Qui achète pour revendre. *Revendeuse à la toilette*, femme dont le métier est d'acheter, pour les revendre, des objets de toilette féminine.

REVENDICATION (*van, si-on*) n. f. Action de revendiquer une chose immobilière. *Par ext.* Réclamation d'un droit politique ou social.

REVENDIQUER (*van-di-ké*) v. t. (du préf. *re*, et du lat. *vindicare*, réclamer). Réclamer une chose qui nous appartient et qui se trouve entre les mains d'un autre : *revendiquer un droit*. Assumer, prendre sur soi : *revendiquer une responsabilité*.

REVENDRE (*van-dre*) v. t. Vendre ce qu'on a acheté : *revendre une chose plus cher qu'elle n'a coûté*. Vendre de nouveau : *revendre plusieurs fois le même objet*. *Fig.* *En revendre à quelqu'un*, être plus fin que lui. ANT. **Racheter.**

REVENEZ-Y (*né-zi*) n. m. invar. Retour vers le passé. Chose à laquelle on aime à revenir : *plat qui a un goût de revenez-y*. Action de recommencer.

REVENIR v. i. (Se conj. comme *venir*.) Venir de nouveau, ou venir une autre fois. Faire retour : *je reviens de Paris*. Reparaître : *question qui revient sur l'eau*. Se produire de nouveau : *le temps passé ne revient plus*. Repousser : *ses cheveux reviennent*. En parlant des morts, apparaître : *il revient des esprits dans cette maison*. Se représenter à l'esprit par le souvenir : *son nom ne me revient pas*. S'attacher, se livrer de nouveau à : *revenir à ses études*. Produire des retours de goût désagréables : *le boudin revient*. *Fig.* S'apaiser, se réconcilier : *une fois fâché, il ne revient plus*. Plaire : *sa figure me revient*. Se désabuser : *revenir d'une erreur*. Se corriger : *revenir de ses égarements*. Coûter : *cet habit me revient à tant*. *En revenir*, guérir d'une maladie. *En revenir à*, parler de nouveau de. *Revenir à la charge*, recommencer ses tentatives. *Revenir à soi*, reprendre ses sens après un évanouissement. *Revenir à ses moutons*, à son sujet principal après une digression. *Revenir sur une matière*, en parler de nouveau. *Revenir sur ce qu'on a dit*, changer d'opinion. *Revenir sur le compte de quelqu'un*, changer d'opinion à son égard. *Cela revient au même*, c'est la même chose. *Je n'en reviens pas*, j'en suis très surpris. *Il me revient tant de bénéfice*, j'ai tant pour ma part. *Il m'est revenu que*, j'ai appris que. *Il n'en reviendra pas*, il n'en guérira pas. *Cuis.* *Faire revenir de la viande*, lui faire subir un commencement de cuisson.

REVENOIR n. m. Outil de l'horloger, qui s'en sert pour recuire l'acier, ou pour le bleuir.

REVENTE (*van-te*) n. f. Seconde vente.

REVENU n. m. Ce que rapporte un fonds, un capital : *revenu foncier*. *Fig.* Avantage, profit. *Revenus publics* ou *de l'État*, ce que l'État retire soit des contributions, soit de ses propriétés.

REVENUE (*nû*) n. f. Action de revenir. Jeune bois qui revient sur une coupe. *Vén.* Action des bêtes qui sortent du bois pour pâturer.

RÊVER (*vé*) v. i. Songer, faire des rêves : *rêver de combats*. Être en délire : *on rêve dans la fièvre*. Dire des choses déraisonnables : *vous rêvez, je crois*. Méditer profondément : *Archimède rêvait à un problème, quand il fut tué par un soldat romain*. V. t. Voir en rêve : *rêver un incendie*. Imaginer : *rêver un poème*. *Fig.* Désirer vivement : *rêver le pouvoir, les grandeurs*.



Réverbère.

RÉVERBÉRANT (*ver-bé-ran*), **E** adj. Qui a la propriété de réverbérer.

RÉVERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. Réflexion de la lumière ou de la chaleur : *la réverbération de l'incendie éclairait au loin*.

RÉVERBÈRE (*vèr*) n. m. (de *réverbérer*). Miroir réflecteur adapté à une lampe pour faire converger la lumière sur un seul point. Lanterne de verre qui contient une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, pour éclairer les rues pendant la nuit. *Four à réverbère*, four à métaux dans lequel on utilise le calorique réfléchi.

RÉVERBÉRER (*vèr-bé-ré*) v. t. (du lat. *reverberare*, frapper en retour. — Se conj. comme *accélérer*.) Réfléchir, renvoyer la lumière.

REVERCHER (*vèr-ché*) v. t. Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

REVERDIR (*vèr*) v. t. Peindre en vert une seconde fois : *reverdir des contrevents*. Rendre sa verdure à : *le printemps reverdit les bois*.

Redevenir vert : *les arbres reverdissent*. *Fig.* ınir, redevenir plus fort : *ce vieillard reverdit.*

:VERDISSEMENT (*vèr-di-se-man*) n. m. Ac- le reverdir.

:VERDOIR (*vèr*) n. m. Réservoir placé dans rasseries sous la cuve matière.

:VÉREMMENT (*ra-man*) adv. Avec respect. us.)

:VÉRENCE (*ran-se*) n. f. (lat. *reverentia*). ect, vénération. Mouvement du corps pour sa- soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux : *la révérence.* Titre d'honneur donné autrefois ·eligieux qui étaient prêtres (en ce sens, prend najuscule). *Pop. Sauf révérence, révérence par-* ie dit quand on craint de blesser par ses pa- . ANT. **Irrévérence.**

:VÉRENCIEL, ELLE (*ran-si-èl, è-le*) adj. Ins- par la révérence : *respect révérenciel* ; *crainte* *encielle.*

ÉVÉRENCIEUSEMENT (*ran-si-eu-ze-man*) Avec respect. ANT. **Irrévérencieusement.**

ÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ran-si-eù, eu-ze*) adj. 'ait trop de révérences. Humble et cérémonieux. **Irrévérencieux.**

ÉVÉREND (*ran*), **E** adj. et n. (du lat. *reveren-* digne de vénération). Titre d'honneur donné religieux et aux religieuses. Titre des pasteurs, l'Église anglicane

ÉVÉRENDISSIME (*ran-di-si-me*) adj. Titre ıneur donné aux archevêques, aux généraux lres religieux.

ÉVÉRER (*ré*) v. t. (lat. *revereri.* — Se conj. ıe *accélérer.*) Honorer, respecter, en parlant personnes, des choses saintes.

ÉVERIE (*rî*) n. f. État de l'esprit occupé d'ima- tions vagues : *s'abandonner à la rêverie.* Idée e, chimérique : *les rêveries des astrologues.*

EVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *reversus*, retourné). d'une chose opposé à celui qui se présente d'a- ou au côté principal : *le revers de la main.* Le d'une médaille, d'une pièce, opposé à celui où 'empreinte de la figure principale. Partie repliée habit ou l'étoffe, repliée au dehors laisse voir ssous du vêtement. Repli au haut d'une botte e autre couleur que la tige. *Fig.* Disgrâce, lent fâcheux : *éprouver des revers de fortune.* *rs de la médaille*, mauvais côté d'une chose. *rs de la main*, le dos de la main, surface oppo- ı la paume. *Prendre, battre à revers une posi-* . l'attaquer à la fois par un de ses flancs et sur derrières. ANT. **Avers, face. Succès.**

ÉVERSAL, E, AUX (*vèr*) adj. (du lat. *reversus*, urné). S'est dit d'un acte d'assurance donné à ui d'un engagement précédent. *Lettres réversales* ubstantiv. *réversales*, lettres par lesquelles on une concession en échange d'une autre.

EVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. *Mar.* Trans- lement. Changement qui survient dans la direc- des courants de la marée ou de la mousson. RENVERSEMENT.

EVERSER (*vèr-sé*) v. t. Verser de nouveau : *rser à boire.* Verser dans le vase d'où l'on avait é : *reverser du vin dans la bouteille.* *Fig.* Trans- er, reporter sur : *reverser un titre de propriété la tête de ses enfants.* Faire retomber : *reverser ldme sur d'autres.*

EVERSI ou **REVERSIS** (*vèr-si*) n. m. (ital. *:scino*). Sorte de jeu de cartes, où celui qui fait ıoins de levées gagne le plus.

ÉVERSIBILITÉ (*vèr-si*) n. f. Qualité de ce qui réversible : *la réversibilité d'un mouvement.*

ÉVERSIBLE (*vèr-si-ble*) adj. *Physiq.* Se dit ıe transformation physique, chimique, etc., capa- de changer de sens, à un moment donné, sous luence d'un changement infinitésimal dans les ditions du phénomène. *Dr.* Se dit des biens qui 'ent, en certains cas, retourner au propriétaire en a disposé ou d'une pension dont les arrérages ient à d'autres personnes à la mort du titulaire. peut changer de sens : *sens de marche réversible.*

ÉVERSION (*vèr-si-on*) n. f. (lat. *reversio*). Droit 'etour en vertu duquel les biens dont une per- sonne a disposé en faveur d'une autre lui revien- nent quand celle-ci meurt sans enfant.

REVERSIS (*vèr-si*) n. m. V. REVERSI.

REVERSOIR (*vèr*) n. m. Barrage par-dessus le- quel l'eau s'écoule en nappe.

REVERTIER (*vèr-ti-é*) n. m. Variété de trictrac, dans lequel les dames doivent faire le tour du tablier et revenir à leur point de départ (On dit aussi RE- VERQUIER.)

REVÊTEMENT (*man*) n. m. Ouvrage en pierre, en brique, etc., qui sert à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse. Sorte de placage de pierre, plâtre, bois, etc., que l'on a fait à une construction pour la consolider ou l'orner : *beaucoup de temples anciens avaient souvent un revêtement de marbre.* (On dit aussi REVÊTISSEMENT.)

REVÊTIR v. t. (Se conj. comme *vêtir.*) Vêtir de nouveau. Pourvoir de vêtements : *revêtir les pau- vres.* Se couvrir : *revêtir un habit* ou v. pr : *se revê- tir d'un habit.* Faire un revêtement sur : *revêtir un bastion.* Recouvrir, enduire : *revêtir de gazon, de plâtre.* *Fig.* Investir d'un emploi : *le roi l'a revêtu de la charge de chambellan.* Couvrir, décorer : *re- vêtir le mal des apparences du bien.*

RÊVEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui rêve. Dis- trait. Qui s'abandonne à ses imaginations ; médi- tatif, pensif : *les poètes sont d'incorrigibles rêveurs.*

RÊVEUSEMENT (*ze-man*) adv. En rêvant. (Peu us.)

REVIDAGE n. m. Action de revider. Troc que font entre eux des brocanteurs de ce qu'ils ont acheté dans les ventes publiques.

REVIDER (*dé*) v. t. Vider de nouveau. Faire le revidage : *revider des hardes.*

REVIENT (*vi-in*) n. m. *Prix de revient*, ce que les marchandises coûtent au fabricant.

REVIF n. m. (du préf. *re*, et de *vif*). Mouvement de croissance des marées.

REVIRADE n. f. Action de se retourner, de re- virer. Au trictrac, action d'employer une ou deux dames de cases déjà faites.

REVIREMENT (*man*) n. m. (de *revirer*). Action de virer de bord à nouveau : *le revirement d'un vaisseau.* Changement complet : *revirement d'opi- nion.* *Comm.* Manière de s'acquitter envers une personne en lui faisant le transport d'une dette ac- tive équivalente à la somme qu'on lui doit.

REVIRER (*ré*) v. i. *Mar.* Virer de nouveau : *revirer de bord.* *Fig.* Changer de parti.

REVISABLE ou **RÉVISABLE** (*za-ble*) adj. Qui peut être revisé : *jugement revisable.*

REVISER ou **RÉVISER** (*zé*) v. t. (du préf. *re*, et du lat. *visere*, visiter). Revoir, examiner de nouveau, pour modifier s'il y a lieu : *reviser un procès.*

REVISEUR ou **RÉVISEUR** (*zeur*) n. m. Qui revoit après un autre : *un reviseur de comptes.* Celui qui fait la revision des épreuves typographiques.

REVISION ou **RÉVISION** (*zi-on*) n. f. (lat. *re- visio*). Action de reviser, d'examiner de nouveau : *demander la revision d'un procès* ; *la revision de la constitution.* *Conseil de revision*, chargé d'examiner, dans chaque canton, lors du recrutement, si les cons- crits sont propres au service militaire : *le conseil de revision est présidé par le préfet.* Tribunal qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

REVISIONNISTE (*zi-o-nis-te*) n. et adj. Qui effec- tue une revision, notamment celle de la constitu- tion. Partisan de cette revision.

REVIVAL n. m. (mot angl. signif. *retour à la vie*). Assemblée religieuse, appelée aussi RÉVEIL.

REVIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de revivi- fier, de ranimer : *l'humidité amène la revivification de certains infusoires.* *Chim.* Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique un métal engagé dans une combinaison. (Se dit surtout du mercure.)

REVIVIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Vivifier de nouveau. *Fig.* Réveiller, ranimer. *Chim.* Tirer de sa combinaison et ramener à l'état métal- lique : *revivifier du mercure.*

REVIVISCENCE (*vis-san-se*) n. f. Propriété de certains animaux ou végétaux qui peuvent, après avoir été desséchés, reprendre vie à l'humidité : *la reviviscence a été constatée chez certains infusoires*

REVIVISCENT (*vis-san*), **E** adj. Se dit des êtres qui jouissent de la propriété de reviviscence.

RÉVIVISCIBLE (*vis-si-ble*) adj. Qui a la propriété de reviviscence.

REVIVRE v. i. (Se conj. comme *vivre*.) Revenir à la vie. Reprendre ses forces, son énergie. *Fig.* Être rappelé ou représenté : *un père qui revit dans son enfant. Faire revivre une chose*, la renouveler ; lui rendre son éclat. Activem. : *revivre une époque.*

RÉVOCABILITÉ n. f. État de ce qui est révocable : *la révocabilité des fonctionnaires publics.*

RÉVOCABLE adj. Qui peut être révoqué : *procuration révocable.* ANT. **Irrévocable.**

RÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de révoquer, de mettre à néant : *révocation d'un testament.* Action de destituer : *la révocation d'un fonctionnaire.*

RÉVOCATOIRE adj. Qui révoque.

REVOICI, REVOILÀ prép. *Fam.* Voici, voilà, de nouveau.

REVOIR v. t. (Se conj. comme *voir*.) Voir de nouveau : *revoir un ancien ami.* Revenir auprès de : *Ulysse put enfin revoir sa patrie.* Examiner de nouveau : *revoir un manuscrit.* N. m. Action de se revoir : *adieu, jusqu'au revoir.*

REVOLER (*lé*) v. i. Retourner en volant. *Fig.* Retourner avec rapidité : *revoler aux combats.*

REVOLIN n. m. *Mar.* Déviation et tournoiement du vent, quand il rencontre un obstacle quelconque.

RÉVOLTANT (*tan*), **E** adj. Qui révolte, choque, indigne : *ce procédé est révoltant.*

RÉVOLTE n. f. (de *révolter*). Rebellion, soulèvement contre l'autorité établie. *Fig.* Soulèvement violent : *la révolte des passions.* ANT. **Soumission.**

RÉVOLTÉ, E n. Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER (*té*) v. t. (ital. *rivoltare*). Porter à la révolte : *révolter des sujets contre leur souverain. Fig.* Indigner, choquer : *nécessité qui révolte.* **Se révolter** v. pr. Se soulever, se mettre en révolte. ANT. **Apaiser, soumettre.**

RÉVOLU, E adj. (lat. *revolutus*). Achevé, complet : *avoir vingt ans révolus.*

RÉVOLUTÉ, E adj. Qui est roulé en dehors.

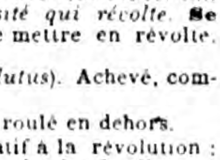
RÉVOLUTIF, IVE adj. Relatif à la révolution : *mouvement révolutif. Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent en dehors.

RÉVOLUTION (*si on*) n. f. (lat. *revolutio* ; de *revolvere*, retourner). Mouvement d'un mobile qui parcourt une courbe fermée. Marche circulaire des corps célestes dans l'espace ; période de temps qu'ils emploient à parcourir leur orbite : *la révolution de la terre autour du soleil. Fig.* Changement brusque et violent qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, et surtout dans le gouvernement des États : *révolution dans les arts, les esprits ;* absolum. *la Révolution (de 1789).* [V. *Part. hist.*] Réaction à une impression physique et morale. *Mécan.* Tour entier d'une roue. *Géom.* Mouvement supposé d'un plan autour d'un de ses côtés pour engendrer un solide. Pl. *Révolutions du globe*, changements que la terre a éprouvés.

RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Qui a rapport aux révolutions politiques : *principes révolutionnaires.* Se dit particulièrement de la révolution de 1789 : *la période révolutionnaire.* N. Partisan des révolutions.

RÉVOLUTIONNAIREMENT (*si-o-nè-re-man*) adv. Par des moyens révolutionnaires.

RÉVOLUTIONNER (*si-o-né*) v. t. Mettre un pays en état de révolution : *révolutionner la région. Fig.* Causer du trouble, bouleverser : *cette nouvelle m'a révolutionné.* ANT. **Calmer, apaiser.**



Revolver.

REVOLVER (*ré-vol-vèr*) n. m. (mot angl., de *to revolve*, retourner). Sorte de pistolet avec lequel on peut tirer plusieurs coups sans recharger. Mécanisme tournant pouvant présenter des pièces diverses : *tour revolver.*

REVOMIR v. t. Vomir de nouveau. Rejeter.

RÉVOQUER (*ké*) v. t. (lat. *revocare*). Destituer : *révoquer un préfet.* Annuler : *révoquer un ordre. Révoquer en doute*, contester.

REVOYEUR (*voi-ieur*) n. m. Bateau dragueur au moyen duquel on cure un canal, un cours d'eau.

REVUE (*vû*) n. f. (de *revoir*). Inspection exacte, examen détaillé : *faire la revue de ses papiers, de ses fautes.* Inspection des corps de troupes, des chevaux, du matériel : *passer un régiment en revue.* Titre de certains écrits périodiques : *une revue scientifique.* Pièce comique où l'on passe en revue les événements de l'année.

REVUISTE (*is-te*) n. m. Auteur dramatique, qui écrit des revues de fin d'année.

RÉVULSER (*sé*) v. t. (du lat. *revulsus*, arraché). Déplacer.

RÉVULSEUR n. m. Instrument qui produit une révulsion.

RÉVULSIF, IVE adj. Se dit des remèdes qui produisent une révulsion. N. m. : *la teinture d'iode, la farine de moutarde, sont des révulsifs.*

RÉVULSION n. f. (du lat. *revulsio*, action d'arracher). Irritation locale, provoquée dans le but de faire cesser un état congestif ou inflammatoire existant dans une autre partie du corps.

REZ (*ré*) prép. (du lat. *rasus*, rasé). Tout contre : *couper un arbre rez de terre*, ou, elliptiquement, *rez terre.* **À rez de** loc. prép. Au niveau de.

REZ-DE-CHAUSSÉE (*ré-de-chô-sé*) n. m. invar. Niveau du sol. La partie d'une maison au niveau du sol : *habiter un rez-de-chaussée.*

RHABDITIS (*tiss*) n. m. Genre de vers nématodes qui vivent dans les détritus organiques et dans l'intestin de divers animaux.

RHABDOMANCIE n. f. V. RABDOMANCIE.

RHABILLAGE (*ll* mll.) ou **RHABILLEMENT** (*ll* mll., *e-man*) n. m. Raccommodage : *le rhabillage d'une montre.* Réparation d'armes détériorées.

RHABILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Habiller de nouveau. Raccommoder. *Fig.* Renouveler la forme de. Présenter sous un jour favorable.

RHABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui fait des rhabillages.

RHAGADE n. f. (du gr. *rhagas, ados*, déchirure). *Pathol.* Sorte de gerçure, de crevasse du tégument externe de la peau.

RHAMNACÉES (*ram'-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, dont le nerprun (*rhamnus*) est le type. S. une *rhamnacée.*

RHAPSODE. V. RAPSODE.

RHÉNAN, E adj. Qui appartient au Rhin, aux bords du Rhin : *les pays rhénans.*

RHÉOMÈTRE n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *metron*, mesure). Ancien nom du galvanomètre. Instrument de jaugeage pour les fluides.

RHÉOPHORE n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *phoros*, qui porte). Chacun des fils de la pile électrique.

RHÉOSTAT (*os-ta*) n. m. (du gr. *rheos*, courant, et du lat. *stare*, rester immobile). Résistance électrique variable à volonté et qui, placée dans un circuit, permet de faire varier l'intensité du courant.

RHÉOSTATIQUE (*os-ta*) adj. Qui se rapporte au rhéostat.

RHÉOTOME n. m. (du gr. *rheos*, courant, et *tomê*, section). Pièce servant à interrompre le passage d'un courant électrique.

RHÉTEUR n. m. (gr. *rhêtôr*). Celui qui, chez les anciens, enseignait l'art de l'éloquence : *Gorgias fut un des plus célèbres rhéteurs de son temps.* Orateur emphatique.

RHÉTIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique, base du jurassique. N. m. : *le rhétien.*

RHÉTORICIEN (*si-in*) n. m. Qui sait la rhétorique. (Peu us.) Élève de rhétorique.

RHÉTORIQUE (*ri-ke*) n. f. (gr. *rhêtorikê*). Art qui donne les règles de bien dire. Livre qui traite de cet art : *la rhétorique d'Aristote.* Classe où on l'enseigne. Affectation d'éloquence : *ce n'est que de la rhétorique. Figure de rhétorique*, tournure de langage qui change l'expression de la pensée pour la rendre plus vive ou plus facile à comprendre. — On distingue les *figures de mots* qui consistent à détourner le sens des mots (*ellipse, syllepse, inversion, pléonasme*), *métaphore, allégorie, catachrèse, synecdoque, métonymie, euphémisme, antonomase,*

rase, etc.), et les ***figures de pensée*** **qui consis- certains tours de** pensee indépendants de ssion (*antithèse, apostrophe, ation, épiphonème, interroga- numération, gradation, réti- interruption, périphrase, hy- , litote, prétérition, prosopopée, pose*, etc.).



Rhinanthe.

:TORIQUEUR n. m. Nom que nt les écrivains de la cour de ogne au XVe siècle.

NALGIE (*jî*) n. f. (gr *rhis*, nez, et *algos*, douleur). Dou- i siège dans le nez.

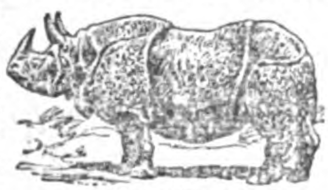
NANTHE n. m. Genre de scro- cées d'Europe, vulgairement *e-coq*.

NGRAVE n. m. (de l'allem. Rhin, et *graf*, comte). Autrefois, du Rhin ; aujourd'hui, titre de es princes d'Allemagne. N. f. Sorte de haut- usses en usage au XVIIe siècle. (Quelques-uns nt RINGRAVE.)

INGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de rhingrave.

INITE n. f. (du gr. *rhis, rhinos*, nez). Inflam- ı de la muqueuse nasale. Syn. CORYZA.

INOCÉROS (*ross*) n. m. (du gr. *rhis, rhinos*, nez, s. corne). Genre de mammifères périssodac- des régions es, caractéri- ır la présence ou deux cornes face : *le rhi- s habite les ns marécageu-* Les *rhinocé-* nt de puissants ux sauvages, u très épaisse, teignent 4 mètres de long et 2 mètres de haut. vent dans les régions tropicales de l'Asie et de que et causent de grands dégâts dans les plan- s. Le rhinocéros d'Asie n'a généralement corne sur le nez ; celui d'Afrique en a deux.



Rhinocéros.

INOLOPHE n. m. Genre de mammifères, com- nt des chauves-souris, dites aussi *fers-à-cheval*.

INONÉCROSIE (*zî*) n. f. Nécrose de la cloi- es fosses nasales.

INOPLASTIE (*plas-tî*) n. f. (du gr. *rhis, rhinos*, t *plastos*, formé). Opération chirurgicale qui a ut de refaire un ceux qui l'ont : *la rhinoplastie des plus curieux les de greffe ani-*



Rhinopome.

INOPOME n. nre de chauves- d'Egypte.

INOSCOPIE *o-pî*) n. f. (du gr. *rhinos*, nez, et , examen). Examen des fosses nasales, con- lement éclairées.

IPIPTÈRES n. m. pl. Ordres d'insectes à ailes eures vastes et s'ouvrant entail. S. un *rhipiptère*.

IZOCARPÉ, E adj. (du *hiza*, racine, et *karpos*, Se dit des plantes dont organes reproducteurs nt sur les racines.

IZOCTONE (*zok-to-ne*) ou **RHIZOCTONIE** (*nî*) Champignon parasite de es plantes

IZOME n. m. (du gr. *rhi-* acine). Tige souterraine iverses plantes : *l'iris eloppe par rhizomes.*

IZOPHAGE adj. (du gr. racine, et *phagein*, man- Qui se nourrit de racines.



Rhizophora.

IZOPHORA ou **RHIZOPHORE** n. m. Arbre ays tropicaux, communément appelé aussi *man- glier*, et qui atteint de 15 à 18 mètres de hauteur.

RHIZOPHORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de di- cotylédones dialypétales. S. une *rhizophoracée*.

RHIZOPODES n. m. pl. Classe de protozoaires gélatineux. S. un *rhizopode*.

RHIZOPOGON n. m. Champignon qui se ren- contre dans les sables.

RHIZOSTOME (*sos-to-me*) n. m. Genre de mé- duses acalèphes, répandues dans toutes les mers.

RHIZOTOME n. m. (du gr. *rhiza*, racine, et *tomê*, section). Instrument servant à couper les racines.

RHO n. m. Dix-septième lettre de l'alphabet grec.

RHODANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui ap- partient au Rhône : *la vallée rhodanienne*.

RHODIOLE n. f. Genre de crassulacées des ré- gions montagneu- ses, vulgairement *orpin odorant*.

RHODIQUE adj. Se dit des oxydes de rhodium.

RHODIUM (*di- om'*) n. m. Corps simple métallique (Rh) de densité 12,33, fusible à 1970°, qui existe dans tous les minerais platinifè- res et qui pré- sente de grandes analogies avec le chrome et le cobalt (pur, il a la couleur de l'argent) : *le rhodium a été découvert par Wollaston*.



Rhododendron.

RHODODENDRON (*din*) n. m. (du gr. *rhodon*, rose, et *dendron*, arbre). Genre d'éricacées, dites aussi *rosages*, plantes ornementales recherchées.

RHODORA n. m. *Bot*. Genre d'éricacées du Canada.

RHOMBE (*ron-be*) n. m. (gr. *rhombos*). Losange.

RHOMBOÈDRE (*ron*) n. m. (du gr. *rhombos*, losange, et *edra*, base). Cristal dont les faces sont des rhombes.

RHOMBOÉDRIQUE (*ron*) adj. Qui a la forme d'un rhomboèdre.

RHOMBOÏDAL (*ron-bo-i-dal*), **E, AUX** adj. En forme de rhombe.

RHOMBOÏDE (*ron-bo-i-de*) n. m. Figure qui res- semble à un rhombe.

RHOTACISME (*sis me*) n. m. (gr. *rhôtakismos*). Emploi fréquent ou prononciation vicieuse de la lettre *r* (en gr. *rhô*). Substitution de *r* à une autre consonne.

RHUBARBE n. f. Genre de polygonacées, dont la racine et les tiges sont laxatives : *la rhubarbe est souvent cultivée comme ornementale.* **Passez-moi la rhu- barbe, je vous pas- serai le séné,** phrase proverbiale inspirée par un passage de l'*Amour médecin*, de Mo- lière, et qui s'emploie en parlant de deux person- nes qui se font mutuelle- ment des concessions in- téressées.



Rhubarbe.

RHUM ou **RUM** (*rom'*) n. m. (angl. *rum*). Eau-de- vie obtenue par la fermen- tation et la distillation des mélasses de canne à sucre : *rhum des Antilles*.

RHUMATISANT (*zan*), **E** adj. Affecté de rhu- matisme : *vieillard rhumatisant*. Substantiv. : *un rhumatisant*.

RHUMATISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a des rhuma- tismes. (Peu us.).

RHUMATISMAL (*tis-mal*), **E, AUX** adj. Qui appar- tient au rhumatisme : *douleur rhumatismale*.

RHUMATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *rheumatis- mos*, fluxion). Maladie caractérisée par une fluxion douloureuse des articulations, des muscles, des vis- cères, etc. : *rhumatisme articulaire*.

RHUMB n. m. V. RUMB.

RHUME n. m. (du gr. *rheuma*, fluxion). Nom vulgaire du catarrhe pulmonaire et des affections qui produisent la toux. *Rhume de cerveau*, coryza. *Rhume des foins*, inflammation des muqueuses des yeux et du nez, survenant surtout au printemps.

RHUMERIE (*ro-me-rî*) n. f. Distillerie de rhum.

RHYAS (*ri-ass*) n. f. *Pathol.* Ecoulement continuel des larmes.

RHYNCHÉE (*rin-ké*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers, des pays chauds.

RHYNCHITE (*ki-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sur les arbres.

RHYNCHOPHORE n. m. Genre d'insectes coléoptères, des régions tropicales.

RHYNCHOTE (*ko-te*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique.

RHYTIDOME n. m. *Bot.* Couche de tissu cellulaire placée entre le liber et l'enveloppe herbacée.

RHYTON n. m. (mot gr. ; de *rhein*, couler). Vase grec à boire, en forme de corne ou de tête d'animal.



Rhyton.

RIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui annonce de la gaieté : *visage riant.* Agréable à la vue : *aspect riant. Fig.* Agréable à l'esprit : *idées riantes* ANT. **Triste.**

RIBAMBELLE (*ban-bè-le*) n. f. Kyrielle, longue suite : *une ribambelle d'enfants.*

RIBAUD (*bô*), **E** n. et adj. Personne de mœurs déréglées. Jusqu'au XIVe siècle, homme ou femme suivant une armée *Roi des ribauds*, chef des ribauds de l'armée royale, sorte d'officier infime, dont l'office disparut sous Charles VII.

RIBAUDAILLE (*bô-da, ll* mll.) n. f. Troupe de gens de pied dits *ribauds*. (Vx.)

RIBAUDEQUIN (*bô-de-kin*) n. m. Ancien engin de guerre en forme de chariot, sur lequel étaient montées quelques pièces d'artillerie de petit calibre.

RIBAUDERIE (*bô de-rî*) n. f. Action de ribaud.

RIBLAGE n. m. Action de ribler.

RIBLER (*blé*) v. i. Mener une vie de ribaud. (Vx.) V t. *Ribler une meule*, unir sa surface en l'usant par frottement avec une autre meule.

RIBLETTE (*blè-te*) n. f. Tranche de viande mince, cuite dans la poêle ou grillée.

RIBLEUR n. m Rôdeur de nuit ; batteur de pavé.

RIBLON n m Déchet d'acier ou de fer.

RIBORD (*bor*) n. m. *Mar.* Bordage assemblé sur les gabords qui sont eux-mêmes assemblés sur la quille.

RIBORDAGE n. m. Dommage qu'éprouvent les bâtiments dans un abordage. Indemnité payée par ceux dont la négligence a causé ce dommage.

RIBOTE n. f. *Pop.* Excès de table et de boisson : *être en ribote.*

RIBOTER (*té*) v. i. *Fam.* Faire ribote.

RIBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à riboter.

RICANEMENT (*man*) n. m. Action de ricaner.

RICANER (*né*) v. i. Rire à demi, sottement ou avec malice.

RICANERIE (*ne-rî*) n. f. Rire moqueur. (Peu us.)

RICANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ricane. Adjectiv. : *air ricaneur.*

RIC-À-RAC ou **RIC-À-RIC** (*ri-ka*) loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric.*

RICCIE (*rik-sî*) n. f. Genre d'hépatiques, qui croissent sur les terres humides.

RICHARD (*char*), **E** n. Personne très riche.

RICHARDSONIE (*chard'-so-nî*) n. f. Genre de rubiacées d'Amérique, à propriétés vomitives.

RICHE adj. (allem. *reich*). Qui possède de grands biens : *un riche propriétaire.* Abondamment pourvu : *riche en vertus* Fertile, abondant : *riche moisson.* Magnifique : *riches broderies. Langue riche*, féconde en mots et en tours. *Rimes riches*, celles qui vont au delà de l'exactitude exigée, qui offrent une grande conformité de sons, comme dans **utile** et **futile, douleur** et **couleur.** *Riche parti*, personne à marier qui possède de grands biens. N. m. Personne riche. PROV. : **On ne prête qu'aux riches,** on ne rend des services qu'à ceux qui peuvent les récompenser ; on attribue volontiers certaines choses à ceux qui sont coutumiers du fait. ANT. **Pauvre.**

RICHEMENT (*man*) adv. D'une manière riche : *doter richement sa fille.* ANT. **Pauvrement.**

RICHESSE (*chè-se*) n. f. (de *riche*). Abondance de biens : *la richesse d'un État.* Opulence : *vivre dans la richesse.* Fécondité, fertilité : *la richesse du sol.* Eclat, magnificence : *ameublement d'une grande richesse. Fig.* Source de bien : *la science est une richesse.* Fécondité en idées, en images : *richesse de style. Richesse de la rime*, qualité des rimes riches. N. f. pl. Grands biens : *amasser d'immenses richesses.* Objets de grande valeur : *musée plein de richesses.* PROV. : **Contentement passe richesse,** la joie dans la pauvreté est préférable à la richesse troublée par les chagrins. **L'épargne est une grande richesse,** l'économie est un moyen de s'enrichir. ANT. **Pauvreté.**



Ricin.

RICHISSIME (*chi*) adj. *Fam.* Très riche.

RICIN n. m. (lat. *ricinus*). *Bot.* Genre d'euphorbiacées, vulg. *Palma-Christi*, dont les graines fournissent une huile purgative.

RICINÉ, E adj. Imprégné d'huile de ricin : *collodion riciné.*

RICOCHER (*ché*) v. i. Faire des ricochets.

RICOCHET (*chè*) n. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau : *les enfants s'amusent à faire des ricochets. Fig.* Suite d'événements amenés les uns par les autres. *Par ricochet*, indirectement : *j'ai su cela par ricochet. Tir à ricochet*, sorte de tir inventé par Vauban en 1688, dans lequel les projectiles ricochent sur le sol, avant de frapper le but.

RICTUS (*rik-tuss*) n. m. (mot lat.). Contraction qui découvre les dents en donnant à la bouche l'expression ou l'apparence du rire : *rictus moqueur ; rictus sinistre.*

RIDAGE n m. *Mar.* Action de rider un cordage.

RIDE n. f. (de *rider*). Pli du front, du visage, des mains, qui est ordinairement l'effet de l'âge : *les rides de la vieillesse.* Pli semblable à une ride, qui se forme sur une surface quelconque : *les rides de l'eau Mar.* Petit cordage servant à tendre des haubans, etc.

RIDÉ, E adj. Couvert de rides : *un visage ridé.*

RIDEAU (*dô*) n. m. (de *rider*). Pièce d'étoffe, draperie, qui sert à cacher, à couvrir quelque chose, ou bien qu'on suspend devant une ouverture pour intercepter la vue ou le jour : *rideaux de fenêtre, de lit.* Ligne d'objets formant un obstacle à la vue : *un rideau de peupliers.* Grande toile peinte, qu'on lève ou qu'on abaisse pour découvrir ou cacher aux spectateurs la scène d'un théâtre. *Rideau de manœuvre*, toile qu'on baisse, dans le cours d'un acte, pour cacher certaines manœuvres. Assemblage de feuilles de tôle, qu'on peut baisser ou lever, devant une cheminée, un magasin, une scène de théâtre, etc. *Fig. Tirer le rideau sur*, mettre à dessein dans l'ombre.

RIDÉE (*dé*) n. f. Filet dont on se sert pour prendre les alouettes.



Ridelle.

RIDELLE (*dè-le*) n. f. Balustrade légère, pleine ou à claire-voie, placée de chaque côté d'une charrette, pour maintenir la charge. Branche de chêne, employée en charronnerie.

RIDER (*dé*) v. t. Produire des rides : *le chagrin ride le front. Fig.* Produire des sillons sur : *le vent ride la surface de l'eau. Mar.* Tendre au moyen de rides.

RIDICULE adj (lat. *ridiculus*). Digne de risée : *discours ridicule.* N. m. Ce qui est ridicule : *tomber dans le ridicule.* Travers, manière d'être digne de risée : *peindre les ridicules de son temps.* Ce qui ridiculise : *l'arme du ridicule.* Corruption de RÉTICULE.

RIDICULEMENT (*man*) adv. D'une manière ridicule : *homme ridiculement contrefait.*

RIDICULISER (*zé*) v. t. Tourner en ridicule.

DIR n. m. *Mar.* Appareil servant à rider les
es.

N (*ri-in*) pron. indéf. (du lat. *rem*, accusatif
chose). Quelque chose : *ne vous reprochez-
en ?* Peu de chose : *se fâcher de rien.* Avec
icule négative *ne*, aucune chose : *n'en faites
De rien*, très petit : *un petit fleuve de rien.
ie*, seulement. *Cela n'est rien*, c'est peu de
Cela ne fait rien, cela importe peu. *En
de rien*, en très peu de temps. *Il ne fait plus*
n'a plus d'emploi. *C'est un homme de rien*,
vaise conduite. *Il a eu cette maison pour rien*,
rix. *Comme si de rien n'était*, comme si la
n'était pas arrivée. N. m. Néant : *le rien
pas*. Très peu de chose, ou chose nulle : *un
ffraye*. N. m. pl. Bagatelles : *s'amuser à des*
ANT. **Tout.**

UR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui rit, aime à
voir, mettre les rieurs de son côté, avoir l'ap-
ion du plus grand nombre dans une affaire où
nécessairement quelqu'un
cule.


Riflard de maçon.

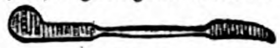
USE (*eu-ze*) n. f. Sorte de
e.

LARD (*flar*) n. m. (de *ri-*
abot à deux poignées, pour dégrossir le bois.
en forme de palette, qui sert aux maçons
barber les ouvrages de plâtre. Grosse lime à
sir les métaux. Laine la plus grosse et la
ngue d'une toison.

LARD (*flar*) n. m. (du n. d'un personnage de
ie). *Pop.* Grand parapluie.

LE (*ra-ifl*) n. m. (mot angl.). Carabine à long

LER (*flé*) v. t. (de *rafler*). Egratigner. Enlever
le riflard. *Fig.* et
enlever, dérober :
*a riflé son porte-
ie*. Syn. RAFLER.


Rifloir.

LOIR n. m. Lime recourbée, qui sert à rifler.

AUDON (*ghô*) ou **RIGODON** n.m. Air à deux
Danse qu'on exécutait sur cet air, en usage
XVIIe et XVIIIe siècles. *Milit.* Batterie ou sonne-
r indiquer le nombre de balles parvenues au
de la cible. Ces balles elles-mêmes.

IDE adj. (lat. *rigidus*). Raide, peu flexible :
est plus rigide que le fer. Fig. Inflexible : *la
rigide de Caton.* ANT. **Mou, flexible.**

IDEMENT (*man*) adv. Avec rigidité.

IDITÉ n. f. Manière d'être de ce qui est ri-
la rigidité d'une verge de fer. Fig. Grande
té ; probité rigoureuse : *la rigidité d'un ma-*
. Durcissement des muscles après la mort.
Flexibilité, souplesse.

OLADE n. f. *Pop.* Action de rigoler.

OLAGE n. m. *Hortic.* Action de creuser entre
ates-bandes de petites rigoles pour y planter
nes sujets.

OLE n. f. Petite tranchée creusée dans la
ou dans la pierre, pour laisser couler l'eau.
tranchée pour recevoir les fondations d'un
les semis de graines, ou de jeunes plants.

OLER (*lé*) v. i. *Pop.* S'amuser beaucoup.

OLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Per-
qui aime à rigoler.

OLO, OTE n. et adj. *Pop.* Plaisant et amusant.

ORISME (*ris-me*) n. m. Morale sévère : *les
ins affichaient un rigorisme exagéré.*

ORISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui pousse trop
sévérité des principes.

OUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec ri-
dureté : *punir rigoureusement.* Exactement :
trer rigoureusement.

OUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a beau-
de sévérité dans ses maximes, dans sa con-
: *moraliste rigoureux.* Dur, difficile à suppor-
hâtiment rigoureux. Rigide : *devoir rigoureux.*
âpre : *hiver rigoureux.* Sans réplique : *démons-
n rigoureuse.* ANT. **Clément, indulgent, doux.**

GUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *rigor*). Sévérité, du-
user de rigueur envers un écolier. Action
rigoureuse : *les rigueurs du destin.* Dureté,
: *rigueur du froid.* Exactitude inflexible :
gueur des règles. Forme exacte : *la rigueur
raisonnement. De rigueur*, rigoureusement exi-
gible : *soirée où l'habit est de rigueur.* **A la rigueur**
loc. adv. Au pis aller. ANT. **Clémence, douceur,
indulgence.**

RILLETTES (*ri, ll* mll., *è-te*) n. f. pl. Viande de
porc hachée menu et cuite dans la graisse.

RILLONS (*ri, ll* mll., *on*) n. m. pl. Résidus de
porc ou d'oie que l'on a fait fondre pour en avoir la
graisse.

RIMAILLER (*ri-ma, ll* mll., *é*) v. t. et i. Faire
de mauvais vers.

RIMAILLERIE (*ri-ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. (de *ri-
mailler*). Mauvaise poésie. (Peu us.)

RIMAILLEUR (*ri, ma, ll* mll.) n. m. (de *rimail-
ler*). Qui fait de mauvais vers.

RIME n. f. (lat. *rhythmus*). Retour du même son
à la fin de deux ou plusieurs vers : *rime riche.
Rimes masculines*, dont les mots se terminent par
un son plein, sans *e* muet, comme *actif, craintif.
Rimes féminines*, dont les mots se terminent par
une syllabe muette, comme *tête, fête, appellent, re-
nouvellent. Sans rime ni raison*, sans bon sens.

RIMER (*mé*) v. i. (de *rime*). Se dit des mots qui
se terminent par le même son : **vautour** *et* **autour**
riment ensemble. Se dit aussi de la manière dont le
poète fait rimer les mots. Faire des vers. *Fig.* Cor-
respondre à, signifier : *cette démarche ne rime à
rien.* V. t. Mettre en vers : *rimer un conte.*

RIMEUR n. m. Qui fait des vers. (Se dit surtout
d'un mauvais poète.)

RINÇAGE n. m. Action de rincer.

RINCEAU (*sô*) n. m. (du lat. *ramicellus*, petit ra-
meau). Orne-
ment sculpté
ou peint, en
forme de bran-
che recourbée.


Rinceau.

RINCE-BOUCHE n.
m. invar. Go-
belet conte-
nant de l'eau
tiède parfu-
mée, qu'accompagne un bol que l'on présentait aux
convives à l'issue d'un repas, afin qu'ils pussent se
rincer la bouche. L'opération elle-même.

RINCE-DOIGTS n. m. inv. Bol contenant de l'eau
tiède parfumée de citron et que l'on passe dans un
diner aux convives qui ont touché à certains mets dont
l'odeur est persistante (crevettes, écrevisses, etc.).

RINCÉE (*sé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

RINCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c*
devant *a* et *o* : *il rinça, nous rinçons.*) Nettoyer en
lavant et en frottant : *rincer des verres.* Passer dans
une eau nouvelle ce qui a déjà été lavé : *rincer du
linge.*

RINCETTE (*sè-te*) n. f. *Fam.* Petite quantité
d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre ou dans sa
tasse à café, après les avoir vidés.

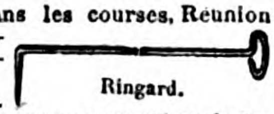
RINCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée
de rincer.

RINÇOIR n. m. Vase dans lequel on rince.

RINÇURE n. f. *Fam.* Eau qui a servi à rincer.

RINFORZANDO (*rin'*) adv. (mot ital.). *Musiq.* En
renforçant, en passant du piano au forte. N. m. :
un rinforzando.

RING (*rin'gh'*) n. m. Dans les courses, Réunion
des parieurs à la cote. En-
ceinte d'une épreuve spor-
tive.


Ringard.

RINGARD (*ghar*) n. m.
Barre de fer recourbée, pour remuer et attiser le feu
dans les fourneaux. Syn. TISONNIER.

RIOLE n. f. Partie de plaisir, de débauche. (Vx.)

RIOTER (*té*) v. i. *Pop.* Rire à demi.

RIOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui ne
fait que rioter.

RIPAGE ou **RIPEMENT** (*man*) n. m. Action de
riper un cordage, une chaîne d'ancre.

RIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. *Pop.* Grande chère :
faire ripaille. — Ripaille est le nom d'un célèbre
château, dans le Chablais, où se retira Amédée VIII,
duc de Savoie, après son abdication. La vie com-
mode et voluptueuse qu'une légende assez fausse.
prête à ce prince a donné naissance à l'expression pro-
verbiale: *faire ripaille*, c'est-à-dire faire grande chère.

RIPAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. i. Faire ripaille.

RIPAILLEUR, EUSE (*pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui aime à ripailler.

RIPE n. f. (de l'allem. *reipen*, gratter). Outil de sculpteur ou de maçon pour gratter. Auge dans laquelle se meut une meule.



Ripe.

RIPER (*pé*) v. t. (allem. *rippen*). Ratisser avec la ripe : *riper une sculpture. Mar.* Faire glisser : *riper la chaîne d'une ancre.* V. i. S'emploie quelquefois comme syn. de DÉRAPER.

RIPOPÉE (*pé*) n. f. Mélange que font les cabaretiers de différents restes de vin. Mélange de sauces. *Fig.* Mélange de choses disparates. (Peu us.)

RIPOSTE (*pos-te*) n. f. (ital. *risposta*). Repartie prompte ; réponse vive à une raillerie : *avoir la riposte prompte. Escr.* Attaque qui suit la parade.

RIPOSTER (*pos-té*) v. i. (de *riposte*). Répondre vivement : *riposter à une insinuation.* Repousser une injure. *Escr.* Attaquer immédiatement après avoir paré.

RIPUAIRE (*è-re*) adj. (du lat. *ripa*, rive). Se dit des anciens peuples des bords du Rhin : *lois, Francs ripuaires.*

RIQUIQUI (*ki-ki*) ou **RIKIKI** n. m. *Fam.* Liqueur alcoolique quelconque. *Fam.* Petit homme, petite femme. Adj. Tout petit.

RIRE v. i. (lat. *ridere.* — Prend deux *i* de suite à la 1re pers. du plur. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Je ris, nous rions. Je riais, nous riions. Je ris, nous rîmes. Je rirai, nous rirons. Je rirais, nous ririons. Ris, rions, riez. Que je rie, que nous riions. Que je risse, que nous rissions. Riant. Ri.*) Marquer un sentiment de gaieté soudaine par un mouvement des lèvres, de la bouche, et souvent avec bruit : *rire aux éclats.* Prendre une expression de gaieté : *des yeux qui rient.* Avoir un air gai, agréable : *tout rit dans ce séjour.* Etre favorable : *la fortune nous rit aujourd'hui. Rire dans sa barbe*, éprouver une satisfaction maligne qu'on cherche à dissimuler. *Rire du bout des dents, des lèvres*, sans en avoir envie. *Rire de quelqu'un*, s'en moquer. *Rire des menaces de quelqu'un*, n'en pas tenir compte. *Aimer à rire*, à se divertir. *Vous voulez rire*, vous ne parlez pas sérieusement. *Vous me faites rire*, ce que vous dites est absurde. *Prêter à rire*, donner sujet de rire, de railler. *Avoir le mot pour rire*, savoir dire des choses plaisantes. *Mourir, crever de rire ; rire à gorge déployée*, etc., rire très fort. **Se rire** v. pr. Se moquer, ne faire aucun cas. PROV. : **Rira bien qui rira le dernier,** celui qui rit à présent sera moqué à son tour. **Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera,** souvent, la joie n'est pas de longue durée. ANT. **Pleurer.**

RIRE n. m. Action de rire : *le rire, a dit Rabelais, est le propre de l'homme. Fou rire*, rire prolongé qu'on ne peut contenir. ANT. **Larmes.**

RIS (*ri*) n. m. (lat. *risus*). Action de rire : *ris moqueur.* N. m. pl. *Fig.* Divinités qui présidaient à la gaieté : *les Jeux et les Ris.*

RIS (*ri*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Partie d'une voile destinée à être serrée sur la vergue, pour en diminuer la surface. *Prendre un ris*, serrer sur la vergue la partie de la voile destinée à cet usage (V. la planche NAVIRE.)

RIS (*ri*) n. m. Nom vulgaire du thymus du veau et de l'agneau, placé derrière le sternum et qui est un manger délicat : *croquettes de ris d'agneau.*

RISBAN (*ris-ban*) n. m. (du holl. *rys*, branchage, et *bank*, banc). Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.

RISBERME (*ris-bèr-me*) n. f. (du holl. *rys*, branchage, et de *berme*). Intervalle entre les pieux jointifs et le batardeau. Espace rempli de fascines chargées de pierres, pour protéger les fondations d'un ouvrage hydraulique. Retraite garnie de fascines au pied d'un mur de terre.

RISÉE (*ri-zé*) n. f. (de *ris*). Grand éclat de rire de plusieurs personnes : *il s'éleva une risée générale.* Moquerie, rire moqueur : *être un objet de risée.* Objet de moquerie : *être la risée de tous. Mar.* Augmentation subite de vent, plus durable qu'une rafale.

RISER (*ri-zé*) v. t. *Mar.* Syn. de ARRISER.

RISETTE (*ri-zè-te*) n. f. (rad. *ris*). Petit ris agréable : *faire la risette.* Légère ondulation de la mer.

RISIBILITÉ (*ri-zi*) n. f. Faculté de rire. Caractère de ce qui est risible. (Peu us.)

RISIBLE (*ri-zi-ble*) adj. Qui est propre à faire rire. Digne de moquerie : ***homme risible.*** ANT. **Triste.**

RISIBLEMENT (*ri-zi-ble-man*) adv. D'une manière risible.

RISORIUS (*ri-zo-ri-uss*) n. m. (du lat. *risor*, rieur). Petit faisceau du muscle peaucier, qui s'attache aux commissures des lèvres et contribue à l'expression du rire. (On dit aussi RISORIUS DE SANTORINI.) [V. planche HOMME.]

RISOTTO (*zo-to*) n.m. (mot ital. ; de *riso*, riz). Mets italien, composé d'un mélange de riz, coloré au safran, avec du beurre et du parmesan râpé.

RISQUABLE (*ris-ka-ble*) adj. Où il y a du risque : *entreprise risquable.* (Vx.) Qu'on peut risquer : *affaire risquable.* (Peu us.)

RISQUE (*ris-ke*) n. m. (ital. *risco*). Danger, péril, inconvénient possible : *toute entreprise a ses risques. A tout risque*, à tout hasard. *A ses risques et périls*, en assumant sur soi toute la responsabilité d'une chose. **Au risque de** loc. prép. En s'exposant à.

RISQUER (*ris-ké*) v. t. (de *risque*). Hasarder, mettre en danger : *risquer son honneur, sa vie. Fig.* Tenter avec risque : *il risqua la bataille.* Emettre au hasard d'un insuccès : *risquer un néologisme.* PROV. : **Qui ne risque rien, n'a rien,** un succès ne peut s'obtenir sans quelque risque.

RISQUE-TOUT (*ris-ke-tou*) n. m. invar. *Fam.* Personne audacieuse.

RISSOLE (*ri-so-le*) n. f. (du lat. *russeus*, roux). Pâtisserie qui contient une farce de viande, de poisson ou de légumes.

RISSOLE (*ri-so-le*) n. f. Filet à petites mailles, pour pêcher les anchois dans la Méditerranée.

RISSOLER (*ri-so-lé*) v. t. (de *rissole*). Rôtir de manière que la viande prenne une couleur dorée : *rissoler une volaille.*

RISSOLETTE (*ri-so-lè-te*) n. f. Rôtie de pain, couverte de viande hachée et qu'on passe au four.

RISTORNE ou **RISTOURNE** (*ris*) n. f. (ital. *ristorno*). Annulation totale ou partielle d'une police d'assurance maritime au profit de l'assureur. *Comm.* Toute espèce de bonification.

RIT (*rit'*) ou **RITE** n. m. (lat. *ritus*). Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion : *les rites de l'Église romaine.* (Au plur., on écrit toujours RITES, et non *rits*.) Cérémonies religieuses, propres aux diverses communions chrétiennes : *le rit catholique grec.*

RITOURNELLE (*nè-le*) n. f. (ital. *ritornello*). Trait de symphonie qui précède ou suit un chant. *Fig. et fam.* Propos que l'on répète sans cesse.

RITTE (*ri-te*) n. f. Charrue sans oreilles, qui ameublit la terre sans la retourner.

RITTER (*ri-té*) v. t. Labourer avec la ritte.

RITUALISME (*lis-me*) n. m. En Angleterre, tendance religieuse de ceux qui cherchent à augmenter l'importance des cérémonies religieuses : *le ritualisme marque un rapprochement avec le catholicisme.*

RITUALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui traite des différents rites. En Angleterre, partisan du ritualisme. Adjectiv. : *opinions ritualistes.*

RITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. Qui a rapport aux rites : *lois rituelles.* N. m. Livre contenant les cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin.

RIVAGE n. m. (du lat. *ripa*, rive). Les rives d'un cours d'eau, d'un lac, etc., le bord de la mer : *le rivage de la Gascogne est bordé de dunes, le rivage méditerranéen.*

RIVAL, E, AUX adj. et n. (lat. *rivalis*). Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre : *François Ier fut le rival de Charles-Quint au trône impérial.* Celui qui atteint presque le mérite d'un autre : *Racine a eu des imitateurs, mais non des rivaux.* ANT. **Partenaire, associé.**

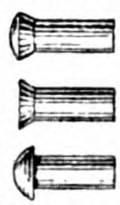
RIVALISER (*zé*) v. i. (de *rival*). Chercher à égaler ou surpasser : *rivaliser d'efforts avec quelqu'un.*

RIVALITÉ n. f. (de *rival*). Concurrence de personnes, d'Etats, etc., qui prétendent à la même chose.

RIVE n. f. (lat. *ripa*). Bords d'un fleuve, d'un étang, d'un lac : *les rives de la Seine. Rive droite (gauche)*, bord d'un cours d'eau qu'on a à sa droite (à sa gauche), quand on regarde dans le sens du cours de l'eau.


Rivelaine.

ement en terre cuite, placé à l'angle inférieur ou couronnement d'un comble.
:IVELAINE (*lè-ne*) n. f. Sorte de à deux pointes, à l'usage des mi- rs.
:IVEMENT (*man*) n. m. Action de :r.
:IVER (*vé*) v. t. Rabattre et aplatir ›ointe d'un clou sur l'autre côté de jet qu'il traverse. Assujettir à de- ıre : *river deux plaques de tôle*. . Attacher d'une manière indisso- le : *deux complices rivés l'un à l'au- River à quelqu'un son clou*, lui ondre vertement.
:IVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. et n. habite le long d'une rivière ; qui a une propriété ong d'une forêt, d'une route : *propriétaire rive- n ; les riverains de la Loire*.
:IVET (*vè*) n. m. (de *river*). Pointe rivée d'un clou fer à cheval. Sorte de clou qu'on ploie pour maintenir une pièce de ıal fixée à une autre.


Rivets.

:IVETAGE n. m. Action de riveter.
:IVETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* de- ıt une syllabe muette : *il rivettera*.) :er au moyen de rivets.
:IVETIER (*ti-é*) n. m. Outil pour :r des clous de bottines.
:IVEUR n. et adj. m. Ouvrier qui : ou pose des rivets.
:IVIÈRE n. f. (de *rive*). Cours d'eau ırel, qui se jette dans un autre cours d'eau : *llier est une rivière torrentielle. Rivière de dia- nts*, ou absol., *rivière*, collier au chaînon duquel ıt enchâssés des diamants. PROV. : **Les petits isseaux font les grandes rivières,** les petits ›fits accumulés finissent par faire de gros bénéfices.
:IVIÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petite rivière.
:IVOIR n. m. Marteau pour river. Machine à er. (On dit aussi RIVOIRE n. f.)
:IVULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *rivulus*, petit sseau). Qui vit ou croît dans les eaux des ruis- ıux, ou sur leurs bords : *plantes rivulaires*.
:IVURE n. f. Action de river. Broche de fer qui re dans les charnières des ıes pour en joindre les deux es.

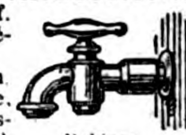

Riz.

:IXDALE (*riks*) n. f. (holl. *ls daaler*). Monnaie d'argent ›riquée jadis en Allemagne, ède, Danemark, Pologne, ındre et Suisse, valant envi- ı 5 francs.
:IXE (*rik-se*) n. f. (lat. *rixa*). erelle accompagnée d'injures de coups.
:IZ (*ri*) n. m. (ital. *riso*). pèce de graminée (nom scien- *oryza*), cultivée dans les ter- ns humides des pays chauds : *riz est la richesse principale l'Indochine*. Le grain de te plante : *le riz fait le fond 'alimentation chinoise et japo- ise*. *Eau de riz*, boisson rafraî- ssante, que l'on obtient en faisant cuire du riz ıs de l'eau. *Poudre de riz*, fécule de riz que l'on ıuit en poudre impalpable et que l'on parfume pour nployer à la toilette. *Paille de riz*, partie ligneuse tiges du riz, dont on fabrique des chapeaux.
:IZERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on manipule le riz.
:IZIÈRE n. f. Terre affectée à la culture du riz.
:IZ-PAIN-SEL (*ri-pin-sèl*) n. m. invar. Sobri- :t donné aux officiers et sous-officiers d'adminis- tion du service de l'intendance.
:OB (*rob'*) n. m. (ar. *rob*). Suc dépuré d'un fruit ı et épaissi jusqu'à consistance de miel.
:OB (*rob'*) ou **ROBRE** n. m. (de l'angl. *rubber*, 'tie liée). Se dit, au jeu de whist, de la réunion trois parties.
:OBAGE ou **ROBELAGE** n. m. Action de rober.
:OBE n. f. (du vx fr. *rober*, dérober, d'orig. :m.). Vêtement à manches, long et flottant, que 'taient les hommes chez les anciens, et qu'ils portent encore en Orient. Vêtement à peu près sem- blable, que portent les femmes et les enfants. Vête- ment long et ample, que portent les juges, les avo- cats, les professeurs, etc., dans l'exercice de leurs fonctions. *Fig.* Profession de la judicature : *gens de robe ; noblesse de robe*. Pelage : *ce cheval a une belle robe*. Enveloppe : *robe d'une fève, d'un oignon*. Enveloppe sans côtes d'un cigare. **Robe de cham- bre,** que les hommes aussi bien que les femmes portent dans la chambre. *Pommes de terre en robe de chambre*, cuites sans être épluchées. PROV. : **Ven- tre de son, robe de velours,** se dit d'une personne qui lésine sur sa dépense de bouche pour se parer d'habits somptueux. **C'est la robe qu'on salue,** se dit d'une personne à qui l'on rend hommage à cause de sa dignité et non pour son mérite personnel.

ROBER (*bé*) v. t. Dépouiller la garance de sa robe, de son écorce. Entourer les cigares d'une feuille extérieure, dite *robe*.

ROBEUSE (*beu-ze*) n. f. Ouvrière qui applique aux cigares la dernière enveloppe ou *robe*.

ROBIN n. m. *Fam.* et *par dénigr.* Homme de robe.


Robinet.

ROBINE ou **ROUBINE** n. f. Dans le Midi, canal de largeur mé- diocre. Canal de navigation.

ROBINET (*nè*) n. m. (de *Robin* n. pr.). Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau ou à la lais- ser couler. Tout tuyau qui sert à donner ou à retenir un fluide con- tenu dans un vase, un tonneau, etc. La clef seule du robinet : *tourner le robinet*. *Fig.* et *fam.* *Robinet d'eau tiède*, personne d'une loquacité fade.

ROBINETIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de robinets.

ROBINETTERIE (*nè-te-ri*) n. f. Fabrication, usine de robinets.

ROBINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres dont le type est appelé vul- gairement *acacia*.

ROBORATIF, IVE adj. (du lat. *robur, oris*, force). Qui fortifie : *remède roboratif*. N. m. : *un roboratif*. (Peu us.)

ROBOT n. m. *Néol.* Automate à forme humaine capable d'accomplir certains travaux.

ROBURITE n. f. Matière explosive, formée par un mélange de benzène et d'azotate d'ammoniaque.

ROBUSTE (*bus-te*) adj. (lat. *robustus*). Fort, vi- goureux : *un robuste athlète*. Difficilement troublé dans ses fonctions : *estomac robuste*. *Fig* Ferme inébranlable : *foi robuste*. ANT. **Faible, chétif.**

ROBUSTEMENT (*bus-te-man*) adv. D'une ma- nière robuste. (Peu us.)

ROBUSTESSE (*tè-se*) n. f. Caractère robuste.

ROC (*rok*) n. m. (autre forme de *roche*). Masse de pierre très dure, qui tient à la terre : *la citadelle de Belfort s'appuie sur le roc*. *Fig.* *Ferme comme un roc*, d'une très grande fermeté.

ROCADE n. f. *Milit.* Chemin de fer ou route straté- gique, parallèle à la ligne de feu.

ROCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Revêtement en rocaille. Travail en rocaille.

ROCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. (de *roc*). Cailloux, coquillages qui ornent une grotte, une voûte, une salle. Genre d'ornementation usité pour certains petits meubles sous Louis XV et qui représentait des grottes, des rochers, des coquillages. Meuble construit dans ce genre. Adjectiv. : *le genre rocaille*.

ROCAILLEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Plein de petits cailloux : *chemin rocailleux*. *Fig.* Dur heurté : *style rocailleux*.

ROCAMBEAU (*kan-bô*) n. m. Cercle de fer garni d'un croc, auquel on fixe le point d'amure ou de drisse d'une voile.

ROCAMBOLE (*kan*) n. f. (allem. *rockenbollen*). Échalote d'Espagne, espèce d'ail plus doux que l'ail ordinaire. *Fig.* Attrait piquant. Plaisanterie usée.

ROCCELLA (*rok-sèl*) ou **ROCELLE** (*ro-sè-le*) n. f. Genre de lichens, qui fournissent l'orseille.

ROCHAGE n. m. Phénomène qui se produit dans la coupellation de l'argent. Action de rocher.

ROCHE n. f. (lat. pop. *rocca*). Grande masse de pierre de même structure : *le granit est une roche éruptive ancienne*. Pierre la plus dure, employée dans

les constructions. Borax. (Vx.) *Eau de roche*, eau très limpide, qui sourd d'une roche. *Fig. Clair comme de l'eau de roche*, extrêmement clair; évident. *Vieille, ancienne roche*, manière d'être des gens d'autrefois. *Cœur de roche*, dur, insensible.

ROCHER (*ché*) n. m. (de *roche*). Roc élevé, escarpé: *Gibraltar est bâti sur un rocher; escalader un rocher. Fig.* Symbole de dureté, d'insensibilité, ou, en bonne part. de fermeté, de solidité. *Anat* Partie forte et dure de l'os temporal. *Mollusq.* Nom vulgaire des *murex*.

ROCHER v. t. (de *roche*). Saupoudrer de borax deux pièces métalliques qu'on veut souder. V. i. Mousser, en parlant de la bière qui fermente. Se couvrir d'excroissances, en parlant de l'argent en fusion.


Roue à rochet.

ROCHET (*chè*) n. m. Surplis à manches étroites, que portent les évêques et certains dignitaires ecclésiastiques.

ROCHET (*chè*) n. m. (de l'allem. *rocken*, fuseau). Bobine grosse et courte, sur laquelle on enroule la soie. *Roue à rochet*, roue dentée, dont les dents sont recourbées.

ROCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Couvert de roches, de rochers : *la côte bretonne est rocheuse*

ROCHIER (*chi-é*) n. m. Nom vulgaire d'un requin des mers françaises (la petite roussette). Ancien nom de l'*émerillon*.


Rocking-chair.

ROCK (ar. *rokh*) n. m. Oiseau énorme, souvent cité dans les contes orientaux.

ROCKING-CHAIR (*ro khin'gh-tchèr*) n. m. (mot angl.). Chaise, fauteuil à bascule, que l'on peut faire osciller par un simple mouvement du corps.

ROCOCO n. m. (de *rocaille*). Genre d'ornementation, qui fut en vogue sous le règne de Louis XV et le commencement de celui de Louis XVI. *Par ext.* Genre ou objet vieux et passé de mode. Adj. invar. : *style rococo*

ROCOU ou **ROUCOU** n. m. Matière tinctoriale rouge, tirée des graines du rocouyer

ROCOUER (*kou-é*) v. t. Teindre avec du rocou

ROCOUYER (*kou-ié*) n. m. Genre de bixacées, qui croissent en Amérique.


Rocouyer.

RODAGE n. m. Action de roder : *voiture en rodage*.

RODER (*dé*) v. t. (du lat. *rodere*, ronger). User par le frottement mutuel deux objets qui doivent s'adapter l'un sur l'autre : *roder un moteur*.

RÔDER (*dé*) v. i. (anc. fr. *raudir*). Errer çà et là : *rôder dans la campagne*. Tourner autour en épiant, le plus souvent avec de mauvaises intentions : *les loups rôdent autour des bergeries*.

RÔDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rôde : *rôdeur de nuit*. Adjectiv. : *un pas rôdeur*.

RODOIR n. m. Outil pour roder.

RODOMONT (*mon*) n. m. Fanfaron, faux brave, du nom d'un personnage, brave et insolent, du *Roland furieux* de l'Arioste : *faire le rodomont*.

RODOMONTADE n. f. (de *rodomont*). Fanfaronnade.

ROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *rogatio*; de *rogare*, demander). Chez les Romains, projet de loi présenté au peuple pour lui demander d'approuver. N. f. pl. Prières publiques et processions faites pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, pour attirer sur les champs la bénédiction du ciel : *les rogations rappellent les ambarvales romaines*.

ROGATOIRE adj. (du lat. *rogare*, demander). Qui concerne une demande : *formule rogatoire. Commission rogatoire*, qu'un tribunal adresse à un autre pour l'inviter à faire, dans l'étendue de son ressort, quelque acte de procédure ou d'instruction qu'il ne peut faire lui-même.

ROGATOIREMENT (*man*) adj. Par voie rogatoire : *un juge commis rogatoirement*.

ROGATON n. m. (du lat. *rogatum*, chose demandée). Humble requête. (Vx.) Objet de rebut. Débris de mets; bribe : *vivre de rogatons*.

ROGNAGE ou **ROGNEMENT** (*gne-man*) n. m. Action de rogner

ROGNE n. f. Nom vulgaire de la gale ou de la teigne.

ROGNE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Outil de maréchal pour rogner la corne du cheval.

ROGNER (*gné*) v. t. (du lat. *rotundus*, rond). Retrancher quelque chose sur les bords : *rogner un manteau. Fig.* Diminuer : *rogner le traitement de quelqu'un. Rogner les ongles à quelqu'un*, le mettre dans l'impuissance de nuire.

ROGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui rogne quelque chose : *un rogneur de pièces d'or*. Ouvrier qui rogne le papier. N. f. Machine à rogner.

ROGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la rogne : *bêtes rogneuses*.

ROGNOIR n. m. Instrument qui sert à rogner.

ROGNON n. m. (lat. pop. *renio*). Rein de certains animaux, considéré surtout comme comestible : *brochette de rognons. Géol.* Masse minérale plus ou moins arrondie, qui se trouve comme noyée dans une roche de nature différente : *des rognons de silex*.

ROGNONNER (*gno-né*) v. i. *Pop.* Gronder, murmurer entre ses dents.

ROGNURE n. f. Ce qu'on a rogné : *rognures de papier*.

ROGOMME (*gho-me*) n. m. *Pop.* Liqueur alcoolique quelconque. *Voix de rogomme*, enrouée par l'abus de ces liqueurs.

ROGUE (*ro-ghe*) adj. (orig. celt.). Fier, arrogant : *prendre un ton, une mine rogue*.

ROGUE (*ro-ghe*) n. f. (orig. scand.). Œufs de poisson salés, employés comme appât dans la pêche à la sardine.

ROGUÉ (*ghé*), **E** adj. (de *rogue*). *Pêch.* Qui a des œufs.

ROHART (*ro-ar*) n. m. Ivoire de morse et d'hippopotame : *le rohart est moins estimé que l'ivoire proprement dit*.

ROI n. m. (lat. *rex*; de *regere*, gouverner). Chef d'État, investi de la souveraineté : *les rois de France*. Personne qui jouit d'un pouvoir absolu : *chacun est roi chez soi. Le roi du ciel, des rois*, Dieu. *Le roi des dieux*, Jupiter. *Le Grand Roi*, titre que les historiens grecs donnaient au roi de Perse et que l'on donne auj. à Louis XIV. *Le roi des rois*, titre donné parfois au roi des Parthes et des Perses. *Le roi Très Chrétien*, le roi de France. *Le roi Catholique*, le roi d'Espagne. *Roi d'armes*, officier qui commandait les hérauts d'armes. *Le jour, la fête des Rois* l'Épiphanie. *Le roi de la création, de la nature, de l'univers*, l'homme. *Le roi des animaux*, le lion. *Le roi des oiseaux*, l'aigle. *Morceau de roi*, mets exquis et délicieux. Principale pièce au jeu d'échecs. Première figure de chaque couleur d'un jeu de cartes. *Astr. Les trois Rois*, les trois étoiles qui composent le baudrier d'Orion.


Les quatre rois.

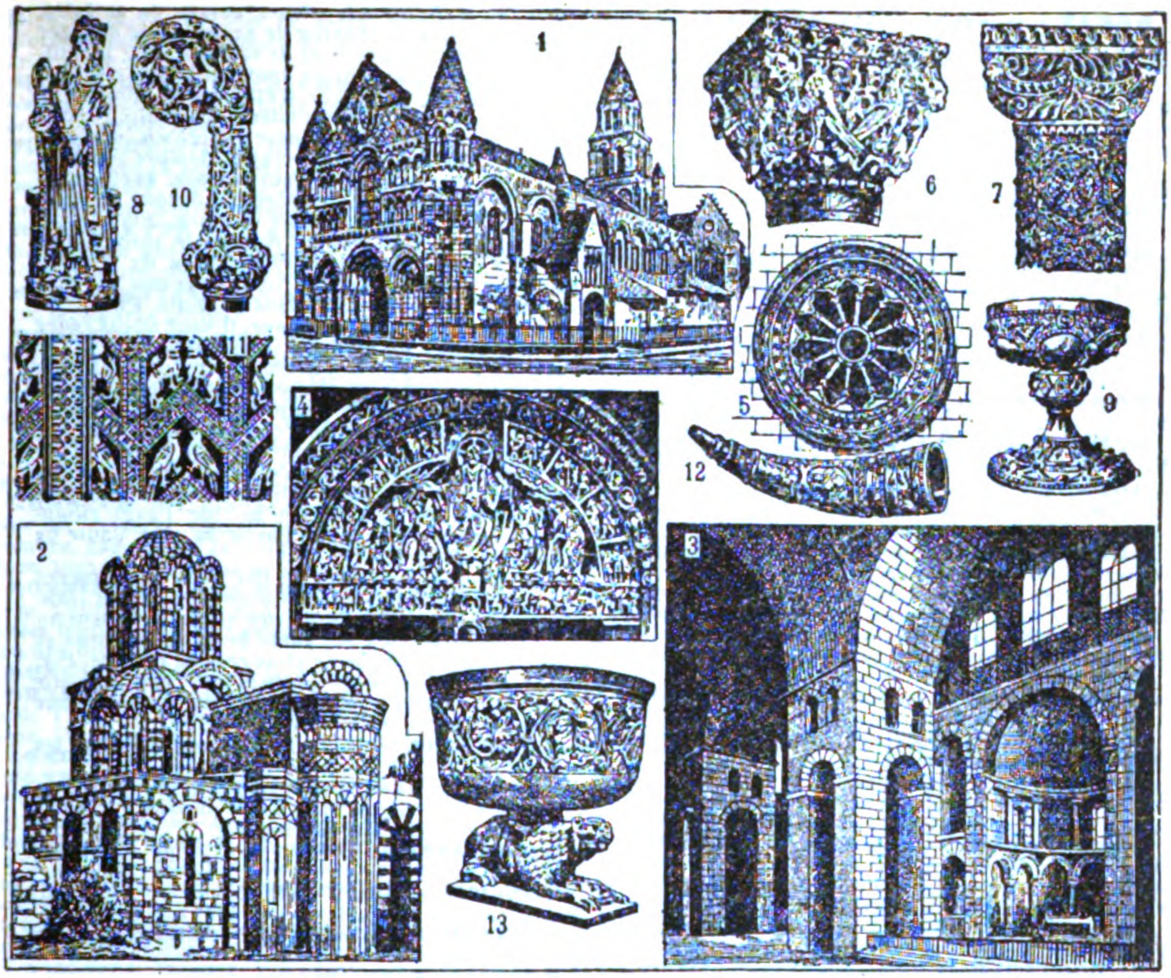
ROIDE adj., **ROIDEUR** n. f., **ROIDIR** v. t. V. RAIDE, RAIDEUR, RAIDIR.

ROITELET (*lè*) n. m. Roi d'un très petit État : *les roitelets nègres du Soudan*. Genre d'oiseaux passereaux de très petite taille, qui vivent dans les haies et les buissons des régions tempérées.


Roitelet.

RÔLAGE n. m. Action de mettre en rôles le tabac.

RÔLE n. m. (du lat. *rotulus*, rouleau). Liste, catalogue. Liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider : *sa cause viendra à son tour de rôle. À tour de rôle*, dans l'ordre d'inscription au rôle. *Fig.* Chacun son tour. En style de pratique, feuillet écrit, comprenant la page et le verso. Cahiers portant la liste des contribuables, avec indication de leur cotisation individuelle : *consulter le rôle des*



ART ROMAN : 1. Eglise N.-D.-la-Grande (Poitiers) ; 2. Eglise de Salonique (roman byzantin) ; 3. Intérieur de Saint-Front (Périgueux) ; 4. Tympan de portail (Vézelay) ; 5. Rose ; 6. 7. Chapiteaux ; 8. Statue en pierre ; 9. Calice ; 10. Crosse épiscopale ; 11. Tissu orné ; 12. Olifant en ivoire ; 13. Fonts baptismaux.

contributions. Partie d'une pièce, qu'un acteur doit jouer. *Créer un rôle*, le jouer le premier. *Jouer un rôle*, faire un personnage sur le théâtre. *Fig.* Remplir certaines fonctions : *jouer un vilain rôle*. Personnage qu'on fait dans le monde, dans une affaire : *il a joué là un triste rôle*. Pelote de tabac à chiquer, en forme de petit câble.

RÔLER (*lé*) v. i. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET (*lè*) n. m. Petit rôle.

ROLLIER (*ro-li-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, vulgairement appelés *geais bleus*.

ROMAILLET (*ma, ll* mll., *è*) n. m. *Mar.* Morceau de bois qui sert à remplir un vide.

ROMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De l'ancienne Rome : *la république romaine*. De la Rome actuelle : *les Etats romains*. Digne des anciens Romains : *vertu romaine*. *Chiffres romains*, lettres numérales I, V, X, L, C, D, M, qui valent respectivement 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1.000, et qui, diversement combinées, servaient aux Romains à former tous les nombres. *Eglise romaine*, catholique. *Architecture romaine*, ordre toscan et ordre composite. *Ecole romaine*, école de peinture fondée par Pérugin. N. m. *Impr.* Caractère droit, perpendiculaire, dont on se sert généralement pour la partie courante d'un livre. (Adjectiv. : *du caractère romain*.)



Romaine.

ROMAINE (*mè-ne*) n. f. Balance à levier, formée d'un fléau à bras inégaux et d'un poids unique que l'on fait glisser à volonté sur le long bras du fléau, portant des divisions avec indication des poids correspondants.

ROMAINE (*mè-ne*) n. f. Variété de laitue.

ROMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. (gr. *rômaikos*). Qui appartient aux Grecs modernes. N. m. Le grec moderne.

ROMAN, E adj. (du lat. *romanus*, romain). Se dit des langues dérivées du latin : *l'italien, le français, le provençal, l'espagnol, le portugais, le roumain sont des langues romanes*. Se dit de l'architecture des pays latins, du Ve au XIIe siècle. N. m. Ensemble des langues romanes. Architecture romane. — ART ROMAN. Dérivé directement de l'art romain, il s'inspire du style des basiliques et des villes latines. Les édifices furent d'abord recouverts d'une charpente en bois ; la voûte n'apparaît qu'au Xe siècle, et d'abord en Aquitaine. Outre les éléments antiques, on retrouve dans l'art roman des éléments orientaux et byzantins. Préoccupés d'alléger les supports et de faire équilibre à la poussée des voûtes sur les murs latéraux, les architectes donnent une importance de plus en plus grande au pilier et à l'arc, inventent le triforium et empruntent la coupole byzantine sur pendentifs. Les murs, d'une grande épaisseur et percés de rares fenêtres, sont appuyés de contreforts. Les nefs sont étroites. Le plan de la basilique romane se modifie et adopte la forme d'une croix. Les portes et ouvertures sont ordinairement en demi-cercle ou plein cintre. C'est surtout dans les détails de la décoration que la fantaisie se donne carrière. L'art roman se développe à partir du XIe siècle, surtout grâce aux ordres monastiques. Les principales écoles d'architecture sont : celles de Cluny ou de Bourgogne (église de Vézelay), d'Auvergne (Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Trophime d'Arles), du Périgord (Saint-Front de Périgueux), du Poitou (églises de Poitiers), de Normandie (églises de Caen, Evreux, Rouen, Bayeux).

ROMAN n. m. Autref., récit vrai ou faux, en prose ou en vers, écrit en langue romane. Auj. Œuvre d'imagination, récit en prose d'aventures imaginaires, inventées et combinées pour intéresser le lecteur : *les romans historiques de Dumas père sont d'un vif intérêt*. *Fig.* Récit dénué de vraisemblance : *cela a tout l'air d'un roman*. Chimère, utopie.

ROMANCE n. f. (espagn. *romance*). Morceau de chant sur un sujet tendre et touchant.

ROMANCER v. t. Donner la forme d'un roman : *une biographie romancée*.

ROMANCERO (*sé*) n. m. (mot espagn.). Recueil de poèmes espagnols, écrits en strophes de vers octosyllabiques et ayant pour sujet quelque histoire héroïque ou touchante. Pl. des *romanceros*.

ROMANCHE n. m. (lat. *romanicum*). Nom indigène d'une langue romane parlée dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul (On dit aussi ROUMANCHE et RHÉTO-ROMAN.)

ROMANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Auteur de romans : *Balzac fut un incomparable romancier*.

ROMAND (*man*), **E** adj. Se dit de la partie de la Suisse où l'on parle le français : *la Suisse romande*.

ROMANÉE (*né*) n. m. Vin rouge de Bourgogne, récolte en Côte-d'Or, dans la comm. de Vosne-Romanée (climats de *Romanée-Conti* et *Romanée-Saint-Vivant*).

ROMANESQUE (*nès-ke*) adj. Fabuleux, qui tient du roman : *aventure romanesque*. *Fig.* Passionné, rêveur à la manière des héros de roman : *esprit romanesque*. N. m. : *il y a du romanesque dans cette aventure*.

ROMANESQUEMENT (*nès-ke-man*) adv. D'une manière romanesque. (Peu us.)

ROMAN-FEUILLETON (*feu*, *ll* mll.) n. m. Roman destiné à paraître en feuilletons dans un journal. Pl. des *romans-feuilletons*.

ROMANICHEL, ELLE (*chèl*) n. m. Tzigane ou bohémien. Vagabond.

ROMANISANT (*zan*), **E** adj. et n. Se dit des tendances d'un culte étranger (ou de ceux qui ont ces tendances) à se rapprocher des rites de l'Église romaine.

ROMANISER (*zé*) v. t. (du lat. *romanus*, romain). Donner les mœurs, les habitudes des Romains. Écrire en caractères romains l'arabe et le persan. V. i. Embrasser la foi de l'Église romaine.



Romarin.

ROMANISTE (*nis-te*) n. m. Philologue qui s'occupe des langues romanes.

ROMANTIQUE adj. Romanesque : *imagination romantique*. (Vx.) Qui rappelle ce qu'on voit dans les romans : *site romantique*. Qui relève du romantisme : *littérature romantique*. N. m. Se dit des écrivains qui, au commencement du XIXe siècle, s'affranchirent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. (V. ROMANTISME, *Part. hist.*)

ROMANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon romantique. (Peu us.)

ROMANTISME (*tis-me*) n. m. Système, école des écrivains et des artistes romantiques. (V. *Part. hist.*)

ROMARIN n. m. (du lat. *ros marinus*, rosée de mer). Genre de labiées, comprenant de petits arbrisseaux aromatiques, à fleurs douées de propriétés stimulantes : *le romarin croît en abondance sur le littoral méditerranéen*.

ROMESTECQ (*mès-tèk*) n. m. Jeu de cartes d'origine flamande, voisin du rams, et dont le nom vient des mots *rome* et *stecq* qui y sont employés.

ROMPEMENT (*ron-pe-man*) n. m. Action de rompre. *Rompement de tête*, fatigue causée par un grand bruit ou une forte application. (Peu us.)

ROMPIS (*ron-pi*) n. m. Arbre rompu.

ROMPRE (*ron-pre*) v. t. (lat. *rumpere*. — Prend un *t* à la 3e pers. du sing. du prés. de l'ind. : *il rompt*.) Briser, casser, mettre en pièces : *le fleuve a rompu ses digues*. Faire subir le supplice de la roue : *Cartouche fut rompu vif*. Arrêter ou détourner le cours : *rompre le fil de l'eau*. Troubler : *rompre le sommeil*. Interrompre : *rompre le jeûne ; rompre un tête-à-tête*. Gâter : *la pluie a rompu les chemins*. Enfoncer, disperser : *rompre un bataillon*. Quitter : *rompez les rangs*. *Fig.* Réduire, dompter : *rompre le caractère de quelqu'un*. Fatiguer, assourdir : *rompre la tête, les oreilles*. Détruire, faire cesser, rendre nul : *rompre l'amitié, un entretien, un marché, un mariage*. Accoutumer : *rompre quelqu'un aux affaires*. *Rompre le silence*, cesser de se taire. *Rompre ses fers*, s'échapper de prison ou se dégager d'une liaison. *Rompre le fil de son discours*, le quitter subitement pour entrer dans une autre matière. *Rompre la paille*, cesser d'être amis. *Rompre la glace*, surmonter les premières difficultés d'une affaire. *Rompre une lance avec quelqu'un*, disputer en règle avec lui sur un sujet. *Rompre son ban*, sortir du lieu assigné. *A tout rompre*, avec grand bruit, avec transport : *applaudir à tout rompre*. V. i. Se briser : *cette poutre rompit*. *Fig.* Cesser d'être amis : *ils ont rompu*. *Rompre en visière*, dire brusquement et en face quelque chose de désobligeant. **Se rompre** v. pr. *Se rompre le cou*, se tuer ou se blesser grièvement dans sa chute. PROV. : **Il vaut mieux plier que rompre**, il vaut mieux céder que de s'attirer un malheur irréparable.

ROMPU (*ron-pu*), **E** adj. (de *rompre*). Accablé de fatigue : *je suis rompu*. Expérimenté, habile : *rompu aux affaires*. **A bâtons rompus** loc. adv. A diverses reprises : *travailler à une chose à bâtons rompus*. Sur divers sujets : *conversation à bâtons rompus*.

ROMPURE (*ron*) n. f. Endroit où se rompt un caractère typographique. Action du fondeur qui le rompt.

ROMSTECK (*roms-tèk*) n. m. (de l'angl. *rump-steak*, tranche de croupe). Partie la plus haute de la culotte de bœuf.

RONCE n. f. (lat. *rumex*). *Bot.* Genre de rosacées épineuses, dont les fruits (*mûrons* ou *mûres sauvages*) sont rafraîchissants : *les ronces croissent au bord des chemins*. Petit câble de fil de fer tordu et garni de pointes, qu'on emploie comme clôture. *Fig.* Peine, difficulté : *les ronces de la vie*. Veine arrondie dans certains bois ou sur des lames damassées. *Ronce artificielle*, fil de fer barbelé.

RONCERAIE (*rè*) n. f. Terrain où croissent les ronces.

RONCEUX, EUSE (*seû*, *eu-ze*) adj. Plein de ronces : *chemin ronceux*. Se dit d'un bois qui a des veines arrondies : *acajou ronceux*.

RONCHONNER (*cho-né*) v. i. *Pop.* Gronder, grogner, murmurer.

RONCHONNEUR, EUSE (*cho-neur*, *eu-ze*) n. *Pop.* Personne qui a l'habitude de ronchonner.

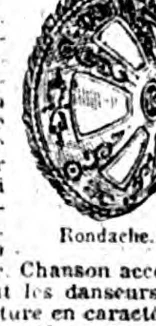
RONCIER (*si-é*) n. m. ou **RONCIÈRE** n. f. Touffe de ronces.

RONCINÉ, E adj. Dont les feuilles pennatifides ont leurs lobes aigus dirigés vers la base.

ROND (*ron*), **E** adj. (lat. *rotundus*). Se dit d'un corps, d'une figure qui est de forme telle que toutes les lignes droites tirées d'un point ou d'un axe central à la circonférence sont égales : *le cercle, la sphère, le cylindre, le cône sont des figures rondes*. *Fam.* Gros et court : *petite femme toute ronde*. *Fig.* Franc et décidé : *être rond en affaires*. *Nombre, compte rond*, sans fraction. *Bourse ronde*, bien garnie.

ROND (*ron*) n. m. Cercle, figure circulaire. Anneau qui sert pour marquer les serviettes des divers convives. **En rond** loc. adv. Circulairement.

RONDACHE n. f. Bouclier de forme *ronde*, porté par les fantassins jusqu'à la fin du XVIe siècle.



Rondache.

ROND-DE-CUIR (*ron*) n. m. *Fam.* Bureaucrate. Pl. des *ronds-de-cuir*.

RONDE n. f. (de *rond*). Inspection pour s'assurer que tout est en ordre : *faire une ronde*. Dans une place de guerre, visite de nuit faite aux différents postes, pour savoir si tout est en bon ordre ; ceux qui la font. Visite nocturne des employés des douanes et des octrois. Chanson de table, où chacun chante à son tour : *ronde de table*. Chanson accompagnée d'une danse en rond, dont les danseurs se tiennent par la main. Sorte d'écriture en caractères courts, ronds et verticale. *Musiq.* Note qui vaut deux blanches. **À la ronde** loc. adv. Alentour : *à dix lieues à la ronde*. Chacun à son tour, circulairement : *boire à la ronde*.

RONDEAU (*dô*) n. m. Petit poème français à forme fixe, sur deux rimes, avec des répétitions obligées : *le rondeau simple comporte treize vers*. *Musiq.* Air à deux ou plusieurs reprises.

RONDEAU (*dô*) n. m. Nom donné à des disques de

plâtre, de terre, de bois, de métal employés dans différents métiers. Rouleau de bois que l'on passe sur la terre ensemencée.

RONDE-BOSSE ou mieux **RONDE BOSSE** n. f. Ouvrage de sculpture en plein relief. Pl. des *rondes-bosses* ou *rondes bosses.*

RONDELET (*lé*) n. m. Bâton avec lequel le bourrelier enfonce la bourre dans les harnais.

RONDELET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Qui a un peu trop d'embonpoint. *Bourse rondelette*, assez bien garnie.

RONDELETTE (*lè-te*) n. f. Toile à voiles, que l'on fabriquait en Bretagne aux xve et xviiie siècles. Soie inférieure. *Bot.* Nom vulgaire de l'*asaret.*

RONDELETTINE (*lé-ti-ne*) n. f. Soie formée de deux bouts très tordus.

RONDELLE (*dè-le*) n. f. Pièce ronde de métal, de cuir, de carton, etc., percée par le milieu et qu'on place sous les écrous. Outil de fer du marbrier, pour fouiller ou arrondir le marbre. Bouclier rond en usage jusqu'au xviie siècle. Epée à garde ronde.

RONDEMENT (*man*) adv. Promptement, lestement : *marcher rondement.* Avec ardeur, entrain : *affaire menée rondement.* Loyalement : *il y va rondement.*

RONDEUR n. f. Etat de ce qui est rond : *la rondeur de la terre.* Chose ronde : *des rondeurs. Fig.* Nombre, harmonie : *la rondeur des périodes.* Franchise, loyauté : *rondeur de caractère.*

RONDIE (*dî*) n. f. ou **RONDIN** ou **MANDRIN** n. m. Cylindre de bois dont on se sert pour arrondir les feuilles de plomb employées dans la fabrication des tuyaux.

RONDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Syn. de BORASSE.

RONDIN n. m. (de *rond*). Bois à brûler, qui est rond. Tronc de sapin dépouillé de son écorce. Gros bâton. (V. RONDIE.)

RONDINER (*né*) v. t. Battre à coups de rondin. (Vx.)

ROND-POINT (*ron-poin*) n. m. Place circulaire où aboutissent plusieurs avenues ou allées : *le rond-point des Champs-Elysées, à Paris.* Pl. des *ronds-points.*

RONFLANT (*flan*), **E** adj. Sonore, bruyant : *voix ronflante. Fig.* Sonore, prétentieux et creux : *des phrases ronflantes. Promesses ronflantes*, magnifiques, mais mensongères.

RONFLEMENT (*man*) n. m. Bruit qu'on fait en ronflant : *les ronflements d'un dormeur. Fig.* Bruit qui a quelque rapport avec le ronflement d'un homme : *ronflement de l'orgue.*

RONFLER (*flé*) v. i. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Fig.* Produire un bruit sourd et prolongé.

RONFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE n. m. *Faire le ronge*, se dit du cerf qui rumine.

RONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui ronge : *ulcère rongeant. Fig.* Tourmentant : *soucis rongeants.*

RONGE-MAILLE (*ma, ll* mll.) n. m. invar. Nom que La Fontaine donne au rat. Adjectiv. : *le peuple ronge-maille.*

RONGEMENT (*je-man*) n. m. Action de ronger.

RONGER (*jé*) v. t. (lat. pop. *rumigare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il rongea, nous rongeons.*) Manger, entamer à petits coups : *les rats rongent les meubles. Fig.* Serrer plusieurs fois avec les dents : *cheval qui ronge son mors.* Corroder : *la rouille ronge le fer.* Miner : *la mer ronge les falaises.* Consumer, tourmenter : *la maladie, le chagrin, le rongent. Ronger son frein.* V. FREIN.

RONGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui ronge : *animal rongeur.* Qui corrode, détruit peu à peu : *ulcère rongeur. Fig.* Qui tourmente, dévore : *remords rongeur.* N. m. pl. Ordre de mammifères munis à chaque mâchoire de dents incisives, sans canines, comme le *rat*, l'*écureuil*, etc. S. un *rongeur.*

RONRON, RONRONNEMENT n. m. Bruit que le chat tire de sa gorge pour marquer le contentement : *faire ronron.* Bruit sourd et continu : *le ronron d'une bouilloire.*

RONRONNER (*ro-né*) v. i. Faire des ronrons.

ROQUEFORT (*ke-for*) n. m. (de *Roquefort* n. p.). Fromage très estimé, que l'on fabrique avec du lait de brebis auquel on incorpore du pain moisi : *le roquefort est conservé sur place dans des caves creusées dans le roc.*

ROQUELAURE (*ke-lô-re*) n. f. Vêtement long, demi-ajusté, que portaient les hommes, en France, sous Louis XIV.

ROQUENTIN (*kan*) n. m. Vétéran retraité. *Par ext.* Vieillard qui veut faire le jeune homme.

ROQUER (*ké*) v. i. (de *roc*, anc. nom de la tour au jeu d'échecs). Au jeu des échecs, placer sa tour auprès de son roi et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET (*ke*) n. m. Sorte de petit chien. *Fig.* Individu hargneux, mais peu redoutable.

ROQUETIN (*ke*) n. m. Petite bobine servant au dévidage des fils d'argent, des fils de soie. (On dit aussi ROQUET, ROQUETTE.)

ROQUETTE (*kè-te*) n. f. Genre de crucifères à fleurs jaunes d'une odeur forte, cultivées pour leurs feuilles que l'on mange en salade, ou à cause de leurs propriétés médicinales.



Roquette. (Bot.)

ROQUETTE (*kè-te*) n. f. Ancienne fusée de guerre. (V. ROQUETIN.)

ROQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, qui contenait un quart de setier. Confiture d'écorce d'orange.

RORQUAL (*kou-al*) n. m. Syn. de BALEINOPTÈRE.

ROS (*rô*) n. m. (germ. *raus*). Peigne qui garnit le métier de tisserand.

ROSACE (*za-se*) n. f. (de *rose*). Ornement d'architecture en forme de *rose* ou d'étoile à plusieurs branches : *un plafond à rosaces.* Grand vitrail d'église, analogue à cet ornement : *les rosaces de Notre-Dame de Paris.* (On dit aussi ROSON.

ROSACÉ (*za-sé*), **E** adj. (lat. *rosaceus*). Qui ressemble ou se rapporte à la rose ou au rosier.



Rosace.

ROSACÉES (*za-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose : *le fraisier, l'églantine, le prunier, l'abricotier, etc., sont des rosacées.* S. une *rosacée.*

ROSAGE (*za-je*) n. m. Opération qui a pour but d'aviver les tissus teints avec de la garance.

ROSAIRE (*zè-re*) n. m. (de *rose*). Grand chapelet composé de quinze dizaines d'*Avé*, précédées chacune d'un *Pater. Par ext.* Les prières elles-mêmes : *dire le rosaire.*

ROSALBIN (*zal*) n. m. Espèce de cacatois.



Roses.

ROSANILINE (*za*, n. f. Base azotée dont les dérivés : *fuchsine, bleu de Lyon, violet de Paris*, etc., sont des couleurs teignant directement la fibre animale.

ROSAT (*za*) adj. inv. (du lat. *rosatus*, rose). Où il entre des roses et en particulier des roses rouges : *miel rosat ; huile rosat.*

ROSÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui a une teinte rose sale.

ROSBIF (*ros-bif*) n. m. (de l'angl. *roast*, rôti, et *beef*, bœuf). Bœuf rôti et, particulièrement, aloyau rôti à la broche : *manger un succulent rosbif.*

ROSCONNE (*ros-ko-ne*) n. f. (de *Roscoff* n. géogr.). Autref., toile de lin, de fabrication bretonne.

ROSE (*rô-ze*) n. f. (lat. *rosa*). Fleur du rosier : *les roses présentent d'infinies variétés de couleur et de port. Rose trémière*, alcée rose ou passe-rose. *Rose de Noël*, ellébore noir. *Rose de Jéricho*, petite crucifère des sables maritimes de Syrie et d'Arabie, qui possède la curieuse propriété de revivre après avoir été séchée. *Eau de rose*, tirée des roses par la distillation. *Fig.* Couleur vermeille des joues et des lèvres : *teint de rose. Être sur des roses*, vivre dans la mollesse, les plaisirs. *Voir tout couleur de rose*, voir tout en beau. *Découvrir le pot aux roses*, découvrir le fin mot de l'affaire. Diamant taillé à facettes par-dessus et plat en dessous. *Archit.* Dans les églises gothiques, grande fenêtre circulaire, formée de vitraux disposés en compartiments. *Mar.* **Rose des vents**, figure circulaire collée sur le cadran du compas et marquée de trente-deux divisions. Prov : **Il n'y a pas de roses sans épines**, il n'y a point de plaisir sans peine.



Rose des vents.

ROSE (*rô-ze*) adj. Qui est d'une couleur rouge clair, semblable à celle de la rose. N. m. La couleur rose : *aimer le rose ; des étoffes rose clair, rose foncé* (c'est-à-dire d'un rose clair, d'un rose foncé).

ROSÉ (*zé*), **E** adj. D'un rouge faible : *teint rosé*.

ROSEAU (*ro-zô*) n. m. (germ. *raus*). Nom vulgaire de diverses plantes des genres phragmite, massette, etc. : *les roseaux croissent au bord des eaux. Fig.* Personne ou chose faible, fragile.


Roseaux.

ROSE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. Membre de la Rose Croix. (V. *Part. hist.*) Grade de la franc-maçonnerie.

ROSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *ros*, rosée). Vapeur qui se dépose le matin et le soir sur la terre ou sur l'herbe en gouttelettes très déliées : *les prés humides de rosée. Par ext.* Liquide qui se divise en gouttelettes : *une rosée de larmes. Fig. Tendre comme rosée*, très tendre.

ROSÉINE (*zé*) n. f. Composé de couleur rouge, résultant de l'action du peroxyde de plomb sur le sulfate d'aniline.

ROSELET (*ze-lè*) n. m. Nom commercial de la fourrure de l'hermine.

ROSELIER (*ze-li-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des roseaux : *un marais roselier.* N. m. Corps qui se trouve dans le minerai d'argent.

ROSÉOLE (*zé*) n. f. (rad. *rosé*). Maladie éruptive des enfants, consistant en petites taches roses.

ROSER (*zé*) v. t. Donner une teinte rosée à. Opérer le rosage de.

ROSERAIE (*ze-rè*) n. f. Terrain planté de rosiers.

ROSETTE (*ze-te*) n. f. Nœud formé d'une ou de deux boucles, qu'on peut détacher en tirant les bouts. Nœud de ruban en forme de rose, insigne de certains ordres de chevalerie, et qui se porte à la boutonnière : *la rosette de la Légion d'honneur.* Disposition des feuilles étalées en cercle à l'extrémité d'une tige. Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre. Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil : *régler des registres avec de la rosette.* Craie teinte en rouge, dont on se sert pour peindre. Cuivre rouge.

ROSIER (*zi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbustes épineux parfois grimpants, dont il existe un nombre incalculable d'espèces et de variétés, cultivées pour leurs belles fleurs : *les rosiers sont propres aux régions tempérées de l'ancien monde.*

ROSIÈRE (*zi*) n. f. Jeune fille vertueuse à laquelle, dans certaines localités, on décerne solennellement une récompense. (Ce prix consistait jadis en une couronne de *roses* ; aujourd'hui, il consiste en une somme d'argent ou une dot.)

ROSIÉRISTE (*zi-é-ris-te*) n. m. Horticulteur qui s'occupe spécialement de la culture des rosiers.

ROSIR (*ro-zir*) v. i. Prendre une teinte rose.

ROSSARD (*ro-sar*) n. m. (de *rosse*). *Pop.* Mauvais cheval. *Par ext.* Fainéant, vaurien.

ROSSE (*ro-se*) n. f. (de l'all. *ross*, coursier). Cheval sans force, sans vigueur. *Fig.* et *fam.* Personne qui ne vaut pas grand'chose. Personne méchante. Adjectiv. : *chanson rosse*, d'une ironie mordante.

ROSSÉE n. f. *Fam.* Action de rosser.

ROSSER (*ro-sé*) v. t. (de *rosse*). *Fam.* Battre quelqu'un violemment : *Guignol rosse le commissaire.*

ROSSERIE n. f. *Fam.* Parole ou action rosse.

ROSSIGNOL (*ro-si*) n. m. (lat. pop. *lusciniolus*). Genre de passereaux dentirostres, dont le chant est très agréable : *les rossignols détruisent quantité d'insectes nuisibles. Voix de rossignol*, pure et très flexible. *Iron. Un rossignol d'Arcadie*, un âne. Crochet pour ouvrir les serrures. Marchandise défraîchie, démodée.


Rossignol.

ROSSIGNOLET (*lè*) n. m. Diminutif de *rossignol*.

ROSSINANTE (*ro-si*) n. f. Rosse, mauvais cheval, par allusion au cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS (*ro-so-li*) n. m. (du lat. *ros solis*, rosée du soleil). Sorte de ratafia de roses : *le rossolis se fabrique surtout en Italie et en Turquie.*

ROSTELLÉ (*ros-tèl-lé*), **E** adj. Qui est muni d'un appendice en forme de petit bec.

ROSTRAL (*ros-tral*) **E, AUX** adj. (du lat. *rostrum*, éperon de navire). *Antiq. rom.* En forme d'éperon de navire. *Colonne rostrale*, colonne ornée de proues de navire, élevée en souvenir d'une victoire navale. *Couronne rostrale*, récompense du soldat qui était le premier monté sur un vaisseau ennemi.

ROSTRE (*ro-stre*) n. m. (lat. *rostrum*). Éperon des navires anciens. *Les rostres*, tribune aux harangues, à Rome, ainsi appelée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris sur les Volsques à la bataille d'Antium.


Rostre.

ROSTRÉ (*ros-tré*), **E** adj. (de *rostre*). Qui est allongé en forme de bec.

ROT (*ro*) n. m. (de *roter*). *Pop.* Émission par la bouche, et avec un bruit rauque, de gaz stomacaux.

RÔT (*rô*) n. m. Syn. de RÔTI n. m.

ROTACÉ, **E** adj. (de *rota*). Qui a la forme d'une roue.

ROTANG (*tangh*) n. m. Palmier des Indes. (V. ROTIN.)

ROTATEUR, TRICE adj. (du lat. *rotare*, faire tourner). Qui fait tourner : *force rotatrice.* Se dit des muscles qui produisent le mouvement de rotation. (N. m. : *un rotateur.*) N. m. pl. Classe d'invertébrés, comprenant des animalcules microscopiques munis d'un appareil rotatoire à leur partie antérieure et qui vivent dans l'eau et les lieux humides : *les rotateurs ou rotifères possèdent la singulière propriété de résister à une dessiccation prolongée, pour reprendre leur activité dès qu'il se trouvent de nouveau dans un milieu humide.* S. un *rotateur.*

ROTATIF, IVE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui agit en tournant : *machine rotative.* N. f. Machine à imprimer, inventée par Marinoni.

ROTATION (*si-on*) n. f. (de *rotatif*). Mouvement d'un corps qui tourne autour d'un axe : *la rotation de la terre.*

ROTATOIRE adj. (de *rotation*). Circulaire, qui tourne : *le mouvement rotatoire de la terre autour du soleil.* (On dit aussi ROTATIF.)

ROTE n. f. Ancien instrument de musique à cordes pincées.

ROTE n. f. (du lat. *rota*, roue). Juridiction de Rome, composée de douze juges ecclésiastiques, appelés « auditeurs de rote » : *les décisions de la rote.*

ROTER (*té*) v. i. (lat. *ructare*). *Pop.* Faire des rots.

RÔTI ou **RÔT** n. m. Viande rôtie. Service consistant en viande rôties.

RÔTIE (*tî*) n. f. Tranche de pain, qu'on fait rôtir devant le feu : *manger des rôties beurrées.*

ROTIFÈRES n. m. pl. Syn. de ROTATEURS. n. m. pl.

ROTIN n. m. (de *rotang*). Branche de rotang, qu'on emploie pour faire des cannes, des sièges, etc. (Se dit aussi pour ROTANG.)

RÔTIR v. t. (du germ. *rostjan*, griller). Faire cuire à sec, à la broche ou sur le gril : *rôtir un gigot. Par ext.* Dessécher, brûler : *le soleil rôtit les fleurs.* V. i. Etre, devenir rôti. *Fig.* Etre exposé à une très grande chaleur : *on rôtit ici.* **Se rôtir** v. pr. Etre rôti : *je me suis rôti au soleil.*

RÔTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de rôtir.

RÔTISSERIE (*ti-se-rî*) n. f. Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. Qui fait rôtir des viandes pour les vendre.

RÔTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTOGRAVURE n. f. Procédé d'héliogravure, permettant les tirages sur machines rotatives.

ROTONDE n. f. (du lat. *rotundus*, rond). Bâtiment de forme ronde, surmonté d'une coupole. Petit pavillon de forme circulaire porté par des colonnes, dans un parc, un jardin. Compartiment qui forme le derrière d'une diligence. Manteau taillé en rond et retombant à grands plis.

ROTONDITÉ n. f. Rondeur : *la rotondité de la terre n'est pas absolue. Fam.* Grosseur, embonpoint.

ROTOR n. m. Partie mobile, dans un moteur à courant alternatif, dans une turbine, etc.

ROTROUENGE (*an-je*) n. f. Aux XIIe et XIIIe siècles, poésie consistant en strophes de longueur et de nombre indéterminés, mais nécessairement terminée par un retrain.



Rotule.

ROTULE n. f. (du lat. *rotula*, roulette). Os mobile (A) placé en avant du genou ; fémur (B) ; tibia (C) ; péroné (D).

ROTULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui concerne la rotule : *le ligament rotulien assujettit la rotule au tibia.*

ROTURE n. f. (de *roturier*). Condition d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble : *naître dans la roture.* Ensemble des roturiers : *fréquenter la roture.*

ROTURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. et n. (du lat. pop. *ruptarius*, celui qui brise la terre). Qui n'est pas noble : *hommes, biens roturiers ; un roturier.*

ROTURIÈREMENT (*man*) adv. A la manière des roturiers. (Peu us.)

ROUABLE adj. Digne d'être rompu sur la roue.

ROUABLE n. m. (lat. *rutabulum*). Perche terminée par un crochet et servant aux boulangers pour tirer la braise du four. Râteau sans dents, pour ramasser le sel dans les salines.

ROUAGE n. m. (de *roue*). L'ensemble ou chacune des roues d'une machine : *les rouages d'une montre. Fig.* Ensemble des moyens servant à un fonctionnement : *les rouages d'un gouvernement.*

ROUAN, ANNE (*a-ne*) adj. Se dit d'un cheval à poil mêlé de bai, de gris et de blanc. N. m. Cheval rouan.

ROUANNE (*a-ne*) n. f. (gr. *rukanê*). Instrument en forme de compas, dont l'une des branches est tranchante et dont on se sert pour marquer les tonneaux. Tarière de charpentier, de tonnelier, de sabotier.

ROUANNER (*a-né*) v. t. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE (*a-nè-te*) n. f. Petite rouanne.

ROUBLARD (*blar*), **E** n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne habile, qui sait toujours tirer son épingle du jeu, souvent en employant des moyens peu délicats : *un homme d'affaires roublard.*

ROUBLARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop.* Caractère de roublard. Habileté, ruse, astuce.

ROUBLE n. m. Monnaie d'argent de Russie, valant en 1914 environ 2 fr. 65.

ROUCOULANT (*lan*), **E** adj. Qui roucoule.

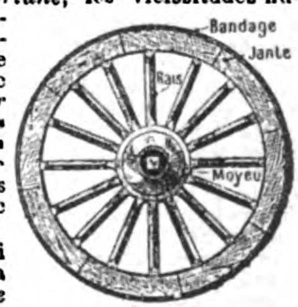
ROUCOULEMENT (*man*) n. m. (de *roucouler*). Sorte de murmure triste et tendre, qui est le cri des pigeons et des tourterelles.

ROUCOULER (*lé*) v. i. Faire des roucoulements. *Fig. et fam.* Tenir des propos tendres, langoureux. Chanter langoureusement. V. t. : *roucouler une romance.*

ROUE (*rou*) n. f. (lat. *rota*). Organe de forme circulaire, destiné à tourner autour de son centre et servant à mouvoir un véhicule, une machine, etc. : *les roues d'une voiture. Roue hydraulique,* roue mue par l'eau et destinée à transmettre le mouvement à un moulin, à une machine quelconque. *Faire la roue,* se dit de certains volatiles qui, comme le paon, déploient en roue les plumes de leur queue, et *fig.*, se pavaner, se rengorger. *Fig. Pousser à la roue,* aider à la réussite d'une affaire. *Cinquième*


Supplice de la roue.

roue à un carrosse, chose, personne complètement inutile. *La roue de la fortune,* les vicissitudes humaines. Supplice qui consistait à rompre les membres du patient, puis à le laisser mourir sur une roue : *Cartouche périt sur la roue.* PROV. **La plus mauvaise roue d'un chariot fait toujours le plus de bruit,** ce sont les gens inutiles qui font le plus d'embarras.



Roue.

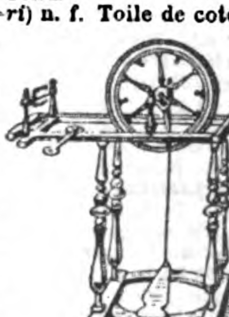
ROUÉ, E adj. et n. Qui a subi le supplice de la roue. Excédé, rompu : *être roué de fatigue, de coups.* N. m. Nom donné aux compagnons de débauche du Régent. Débauché élégant de la même époque : *le duc de Richelieu fut le plus célèbre des roués. Par ext.* Personne sans principes et sans mœurs. N. : *une petite rouée.*

ROUELLE (*è-le*) n. f. (de *roue*). Tranche coupée en rond : *rouelle de citron, de saucisson.* Partie de la cuisse du veau, coupée en rond.

ROUENNERIE (*rou-a-ne-rî*) n. f. Toile de coton de couleur, que l'on a d'abord fabriquée à Rouen.

ROUER (*rou-é*) v. t. (du lat. *rotare*, tourner comme une roue). Faire mourir par le supplice de la roue. *Fig. Rouer quelqu'un de coups,* le battre excessivement.

ROUERIE (*roû-rî*) n. f. Ruse, habileté de roué.


Rouet.

ROUET (*rou-è*) n. m. (de *roue*). Machine à roue, mue au moyen d'une pédale et qui servait autrefois à filer le chanvre et le lin. Cercle de bois, servant de fondation à un puits. Rondelle d'acier, destinée à battre sur le silex, dans une arme à feu : *arquebuse à rouet. Mar.* Réa d'une poulie, sur lequel court le cordage.

ROUETTE (*rou-è-te*) n. f. Branche menue et flexible, dont on fait un lien pour attacher un fagot.

ROUF (*rouf*) n. m. (de l'angl. *roof*, toit). *Mar.* Petite construction élevée sur le pont pour remplacer une dunette. Logement disposé sur le pont avant, pour recevoir l'équipage.

ROUFLAQUETTE (*kè-te*) n. f. *Pop.* Mèche de cheveux collée sur la tempe en forme de virgule.

ROUGE adj. (lat. *rubeus*). Qui a la couleur rouge, celle du sang, des coquelicots, etc. : *les cardinaux portent le chapeau rouge. Perdrix rouge*, qui a les pieds et le bec rouges. *Fer rouge*, devenu rouge au feu. *Cheveux rouges*, très roux. *Race rouge* ou *Peaux-Rouges*, race d'Indiens de l'Amérique du Nord. *Polit.* Se dit des républicains avancés, ou de ce qui appartient à leur parti : *un républicain rouge.* N. m. Couleur rouge : *le rouge sied aux brunes.* Matière qui fournit une couleur rouge : *rouge d'Andrinople.* Fard de couleur rouge à l'usage des femmes : *se mettre du rouge. Fig. Le rouge lui monte au visage*, il devient rouge de honte ou de colère. Sorte de canard aux pattes rouges. Adv. *Se fâcher tout rouge*, se fâcher sérieusement.


Rouge-gorge.

ROUGEÂTRE (*jâ-tre*) adj. Qui tire sur le rouge. N. m. Champignon comestible (amanite rougissante).

ROUGEAUD (*jô*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui a le visage rouge, haut en couleur.

ROUGE-GORGE n. m. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux d'Europe, à la gorge rouge. Pl. des *rouges-gorges*.

ROUGE-NOIR n. m. Nom vulgaire d'une espèce de pinson. Pl. des *rouges-noirs*.

ROUGEOLE (*jo-le*) n. f. (lat pop. *rubeola*). Maladie fébrile, contagieuse, qui atteint surtout les enfants : *la rougeole est caractérisée par une éruption de taches rouges sur la peau.* Maladie de l'orge et du seigle. *Bot.* Mélampyre des champs. — La rougeole débute par des frissons, de la fièvre, de la céphalalgie, des catarrhes divers (larmoiement, coryza, bronchite), une toux rauque et de la constipation ou de la diarrhée. C'est surtout à cette période d'invasion que la maladie est contagieuse. Au bout de quelques jours apparaît l'*éruption*, formée par de petites taches rouges irrégulières qui débutent à la face, mais s'étendent progressivement à tout le corps, puis disparaissent en se desquamant. La gravité de la maladie est variable ; le plus souvent bénigne et ne résistant pas à un repos de quelques jours au lit, diète lactée et lavages antiseptiques de la bouche, du nez et de la gorge, la rougeole peut cependant revêtir des formes malignes d'emblée ou se compliquer de bronchite, broncho-pneumonie, qui la rendent dangereuse.

ROUGEOYER (*joi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Prendre une teinte rougeâtre : *un ciel qui rougeoie.*

ROUGE-QUEUE (*keû*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux à la queue rouge, dits *rossignols de murailles*. Pl. des *rouges-queues*.


Rouget.

ROUGET, ETTE (*jè, è-te*) adj. Un peu rouge.

ROUGET (*jè*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson du genre trigle, qu'on appelle aussi *grondin*. Maladie infectieuse des porcs.

ROUGETTE (*jè-te*) n. f. Espèce de chauve-souris de l'île Bourbon et de Madagascar.

ROUGEUR n. f. Couleur rouge : *la rougeur des lèvres.* Teinte rouge passagère, qui apparaît sur la peau du visage et révèle une émotion : *sa rougeur trahit un mensonge.* Pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR v. t. Rendre rouge : *fer rougi au feu. Rougir son eau*, y mettre un peu de vin. *Rougir ses mains dans le sang*, commettre un meurtre. V. i. Devenir rouge : *l'écrevisse rougit en cuisant ; rougir de honte, rougir au moindre compliment.*

ROUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui devient rouge.

ROUGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Maladie du fraisier, analogue à la rouille.

ROUI n. m. Action de rouir. *Sentir le roui*, avoir un mauvais goût qui provient de la malpropreté du vase où s'est opérée la cuisson.

ROUILLE (*rou, ll* mll.). n. f. (lat. *rubigo*). Oxyde de fer, d'un rouge foncé, dont se couvre ce métal exposé à l'humidité : *la galvanisation du fer prévient la formation de la rouille. Fig.* Cause d'inertie ou de destruction progressive : *la rouille de l'oisiveté.* Maladie parasitaire due à des champignons de la famille des urédinées et qui attaque certains végétaux (froment, seigle, etc.). *Vitic. Rouille des feuilles*, syn. de MILDIOU.

ROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. t. Produire de la rouille sur un corps. *Fig.* Altérer, faute d'exercice : *l'oisiveté rouille l'esprit.* Produire la rouille des céréales sur : *rouiller le blé.* V. i. : *on recouvre le fer de peinture pour l'empêcher de rouiller.* ANT. **Dérouiller.**

ROUILLEUX, EUSE (*rou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui présente la couleur de la rouille.

ROUILLURE (*rou, ll* mll.) n. f. Effet de la rouille sur le fer, sur les céréales.

ROUIR v. t. (du germ. *rotjan*, pourrir). Pratiquer l'opération du rouissage : *rouir du lin, du chanvre.* V. i. Etre soumis au rouissage.

ROUISSAGE (*i-sa-je*) n. m. Macération que l'on fait subir au lin, au chanvre, etc., pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

ROUISSOIR (*i-soir*) n. m. Endroit où l'on met rouir le chanvre, le lin. (On dit aussi ROUTOIR.)

ROULADE n. f. Action de rouler de haut en bas : *il a fait une belle roulade. Fam.* En T. de musique, agrément de chant formé par le passage de plusieurs notes sur une même syllabe.

ROULAGE n. m. Action de rouler : *le roulage des voitures.* Transport de marchandises sur des voitures traînées par des chevaux : *la construction des chemins de fer a diminué l'importance du roulage.* Entreprise de transport par voiture. Établissement où l'on se charge de ce transport. Opération consistant à faire passer un rouleau sur un champ pour briser les mottes.

ROULAISON (*lè-zon*) n. f. Ensemble des travaux qu'exige la fabrication du sucre.

ROULANT (*lan*), **E** adj. Qui roule aisément : *voiture bien roulante.* Commode pour le roulement des voitures : *chemin roulant. Matériel roulant*, ensemble des voitures, wagons, locomotives employés à une exploitation. *Trottoir roulant*, plate-forme mobile sur des galets, propre à transporter les piétons d'un point à un autre. *Feu roulant*, feu de mousqueterie continu, et au *fig.* Succession vive et ininterrompue : *feu roulant d'épigrammes.*

ROULEAU (*lô*) n. m. Objet formé par une chose roulée en cylindre : *rouleau de papier ;* ou par des objets empilés en cylindre : *rouleau de pièces d'or.* Cylindre de bois, de papier, etc., servant à divers usages. Instrument de culture pour briser les mottes de terre. (V. la planche AGRICULTURE.) Cylindre de fonte pour écraser le macadam sur une route. Bâton cylindrique dont les pâtissiers se servent pour étendre la pâte. Cylindre de bois dont se servent les carriers, maçons, tailleurs de pierre, pour déplacer de lourdes pièces. *Impr.* Cylindre élastique imprégné d'encre, qu'on passe sur les formes pour les encrer. Loc. fam. *Etre au bout de son rouleau*, avoir épuisé tous ses arguments, ses moyens.

ROULÉE (*lé*) n. f. *Pop.* Violente décharge de coups : *recevoir une roulée de coups de bâton.*

ROULE-FEU n. m. invar. *Mar.* Cylindre en tôle rempli de braise rouge, que l'on promenait le long des batteries pour les sécher.

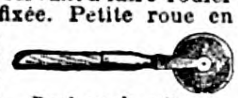
ROULEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui roule : *roulement d'un carrosse.* Mécanisme permettant à certains appareils de rouler : *le roulement d'une bicyclette.* Batterie militaire de tambour, produite par des coups égaux et pressés. *Roulement d'yeux*, mouvement d'yeux qui se portent rapidement de côté et d'autre. Bruit causé par un objet qui roule : *le roulement des voitures.* Bruit semblable à celui d'un corps qui roule : *roulement du tonnerre.* Circulation d'espèces : *grand roulement de fonds.* Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions : *le roulement des tribunaux. Fonds de roulement*, somme en caisse, valeurs immédiatement réalisables, destinées à faire face aux dépenses courantes.

ROULER (*lé*) v. t. (lat. *rotulare*). Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même : *rouler un tonneau.* Plier en rouleau : *rouler une pièce d'étoffe. Rouler les yeux*, les porter rapidement de côté et d'autre. *Rouler carrosse*, avoir un carrosse à soi. *Rouler sa bosse*, se déplacer fréquemment. *Fig.*

Former, méditer : *rouler un projet dans sa tête. Fam.* Duper, dépouiller : *rouler un acheteur.* Passer sous le rouleau : *rouler un champ.* V. n. Avancer en tournant : *rouler de haut en bas.* Errer, voyager : *avoir roulé dans tous les pays.* Faire entendre des roulements : *le tonnerre roule sur nos têtes. Rouler sur l'or,* être fort riche. *Tout roule là-dessus,* c'est le point dont le reste dépend. *Son discours roule sur la morale,* la morale en est le sujet. *Mar.* Se dit d'un navire auquel la mer imprime des mouvements alternatifs sur un bord et sur l'autre. **Se rouler** v. p. Se tourner étant couché.

ROULET (*lè*) n. m. Fuseau de bois, dont on se sert pour fouler les chapeaux.

ROULETTE (*lè-te*) n. f. (de *roue*). Petite roue tournant dans tous les sens et servant à faire rouler les objets auxquels elle est fixée. Petite roue en cuivre, dont les relieurs se servent pour fixer la dorure sur les livres. Boîte circulaire dans laquelle est enroulé un ruban portant des divisions en mètres. Jeu de hasard, dans lequel le gagnant est désigné par l'arrêt d'une bille sur l'un des numéros d'un plateau tournant : *jouer à la roulette. Fig. Aller comme sur des roulettes,* se faire vite et bien.


Roulette de relieur.

ROULEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de rouler. *Fig.* Qui va de côté et d'autre. N. m. Ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. Ouvrier qui roule des chariots, des brouettes. *Mar.* Se dit d'un navire qui roule beaucoup. Rhynchite de la vigne dont les larves roulent les feuilles.

ROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au roulage : *industrie roulière.* N. m. Voiturier par terre, qui transporte les marchandises.

ROULIÈRE n. f. Blouse de roulier.

ROULIS (*li*) n. m. Oscillations alternatives d'un vaisseau d'un bord sur l'autre : *le roulis cause le mal de mer.*

ROULOIR n. m. Outil de cirier, pour rouler les bougies et les cierges.

ROULON n. m. Barreau de bois tourné d'un râtelier, d'une ridelle, d'un banc d'église.

ROULOTTE (*lo-te*) n. f. Grande voiture où logent les forains, nomades, etc.


Roulotte.

ROULOTTER v. t. Ourler ou surjeter en rouleau.

ROULOUL n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisins des cailles, qu'on trouve en Indochine et dans la Malaisie.


Rouloul.

ROULURE n. f. Action de rouler. Maladie des arbres, qui consiste en un décollement entier ou partiel des couches ligneuses.

ROUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. et n. De la Roumanie : *la langue roumaine est dérivée du latin.*

ROUMI n. m. (proprem. *Romain*). Nom par lequel les Arabes désignent un chrétien.

ROUPIE (*pî*) n. f. (du sanscr. *rûpya,* monnaie). Monnaie orientale. Unité monétaire de l'Inde anglaise. V. MONNAIES.

ROUPIE (*pî*) n. f. Humeur qui découle des fosses nasales et qui pend au nez par gouttes.

ROUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Sommeiller.

ROUPILLEUR, EUSE (*pi, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui roupille fréquemment.

ROUQUIN (*kin*), **E** adj. Pop. Roux.

ROURE n. m. V. ROUVRE.

ROUSSABLE (*rou-sa-ble*) n. m. Endroit où l'on fume les harengs.

ROUSSÂTRE (*sâ-tre*) adj. Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU (*rou-sô*) n. m. *Fam.* Homme qui a les cheveux roux.

ROUSSELET (*rou-se-lè*) n. m. Sorte de poire d'été, qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE (*rou-se-ro-le*) n. f. Fauvette des roseaux.

ROUSSET (*rou-sè*) n. m. ou **ROUSSETTE** (*rou-sè-te*) n. f. Nom vulgaire de deux champignons, l'un comestible et l'autre vénéneux.

ROUSSETTE (*rou-sè-te*) n. f. Espèce de squale ou chien de mer. Espèce de grande chauve-souris. Nom vulgaire du bruant et de la fauvette des bois.


Roussette.

ROUSSEUR (*rou-seur*) n. f. Qualité de ce qui est roux. *Taches de rousseur,* taches rousses au visage et aux mains. Syn. ÉPHÉLIDE.

ROUSSI (*rou-si*) n. m. Odeur d'une chose que le feu a brûlée superficiellement : *cela sent le roussi. Fig. Sentir le roussi,* être suspect d'hérésie et menacé du bûcher et, *par ext.,* avoir des opinions téméraires.

ROUSSIN (*rou-sin*) n. m. (pour *roncin*). Cheval de forte taille, que l'on montait surtout à la guerre. *Un roussin d'Arcadie,* un âne.

ROUSSIR (*rou-sir*) v. t. Rendre roux : *le soleil a roussi cette étoffe.* Brûler légèrement : *roussir le linge.* V. i. Devenir roux. Brûler légèrement.

ROUSSISSEMENT (*rou-si-se-man*) n. m. Action de roussir. État de ce qui est roussi.

ROUT (*rout'*) n. m. Syn. de RAOUT.

ROUTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. (de *route*). *Véner.* Suivre avec le limier une bête fauve, pour la faire tirer par des chasseurs.

ROUTE n. f. (du lat. *rupta* [*via*], voie brisée). Voie de terre pratiquée pour aller d'un lieu à un autre : *route pavée, macadamisée.* Direction qu'on suit pour aller d'un point à un autre : *route de mer.* Espace que parcourent les astres, les cours d'eau : *la route du soleil; fleuve grossi sur sa route.* Action de cheminer, de se transporter ailleurs : *se mettre en route. Grande route,* grande voie publique. *Fig.* Voie banale, suivie par un grand nombre de personnes. *Faire fausse route,* s'écarter de sa route et *au fig.,* se tromper. **Feuille de route.** V. FEUILLE.

ROUTER v. tr. Répartir suivant leur destination les imprimés, journaux, etc., d'une expédition postale.

ROUTIER (*ti-é*) n. m. Recueil de cartes marines : *les anciens routiers portèrent le nom de portulans.* Cycliste qui court sur les routes. *Vieux routier,* homme devenu habile par une longue pratique : *un vieux routier de la procédure.* Pl. Bandes de partisans, de soldats pillards, au moyen âge : *Du Guesclin débarrassa la France des compagnies de routiers.*

ROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Relatif aux routes : *carte routière. Machine* ou *locomotive routière,* qui peut circuler sur une chaussée pavée ou empierrée.

ROUTIN n. m. Sentier rectiligne, peu large, à travers un bois, pour faciliter le tir du gibier.

ROUTINE n. f. Habileté acquise par l'habitude. Habitude irréfléchie. Voie banale : *suivre la routine.*

ROUTINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui agit par routine : *esprit routinier.* Qui a le caractère de la routine : *procédés routiniers.*

ROUTINIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon routinière. (Peu us.)

ROUTOIR n. m. (de *rouir*). Syn. de ROUISSOIR.

ROUVERIN adj. m. Se dit du fer cassant à chaud comme à froid.

ROUVIEUX (*vi-eû*) ou **ROUX-VIEUX** (*rou-vi-eû*) n. m. Sorte de gale sur l'encolure du cheval et le dos du chien. Adjectiv. Attaqué du rouvieux : *cheval rouvieux.*

ROUVRAIE (*vrè*) n. f. Lieu où croissent des chênes rouvres.

ROUVRE ou **ROURE** n. m. (lat. *robur*). Espèce de gros chêne peu élevé. Adjectiv. : *chêne rouvre.*

ROUVRIR v. t. (Se conj. comme *ouvrir.*) Ouvrir de nouveau. *Fig. Rouvrir une blessure, une plaie,* renouveler une douleur.

ROUX, ROUSSE (*rou, rou-se*) adj. (lat. *russus*). Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge.

Qui a les cheveux roux : *une femme rousse. Lune rousse*, lune d'avril. N. : *une rousse*. N. m. Couleur rousse : *un roux ardent*. Sauce faite avec de la farine et du beurre qu'on a fait roussir.

ROYAL (*roi-ial*), **E, AUX** adj. (lat. *regalis ; de rex, regis*, roi). Qui appartient, qui se rapporte à un roi : *château, manteau royal*. Emané de l'autorité d'un roi : *ordonnance royale*. Digne d'un roi : *magnificence royale*. Se dit, dans une monarchie, de certains établissements dont le gouvernement a la direction : *bibliothèque royale. Famille royale*, ensemble des personnes qui font partie de la famille du roi. *Prince royal*, héritier présomptif de la couronne. *Altesse royale*, titre de certains princes et de certaines princesses. *Tigre, aigle royal*, de la plus grande espèce.

ROYALE (*roi-ia-le*) n. f. Bouquet de barbe qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure.

ROYALEMENT (*roi-ia-le-man*) adv. En roi. Avec une grande magnificence : *traiter royalement un hôte de marque*.

ROYALISME (*roi-ia-lis-me*) n. m. Attachement à la monarchie royale : *être d'un royalisme éprouvé*.

ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) adj. et n. Partisan du roi, de la royauté. Qui concerne ce parti : *journaux royalistes. Etre plus royaliste que le roi*, prendre les intérêts de quelqu'un plus qu'il ne le fait lui-même.

ROYAUME (*roi-iô-me*) n. m. (lat. pop. *regalimen*). Etat gouverné par un roi : *le royaume de Belgique. Royaume des cieux*, paradis. *Royaume des morts, sombre royaume*, les Enfers, en mythologie.

ROYAUTÉ (*roi-iô-té*) n. f. Dignité de roi : *aspirer à la royauté*. Les rois : *les erreurs de la royauté. Par ext.* Influence souveraine : *la royauté des salons*.

RU n. m. (du lat. *rivus*, ruisseau). Petit ruisseau.

RUADE n. f. Action de ruer. *Fig.* Attaque brusque, inattendue.

RUBACE, RUBACELLE ou **RUBICELLE** (*sè-le*) n. f. Sorte de rubis de couleur claire. Quartz hyalin, teint artificiellement en rouge.

RUBAN n. m. Tissu de soie, de fil, de laine, plat, mince et étroit : *ruban uni*. Fragment plat et long comme un ruban : *un ruban d'acier*. Décoration : *porter le ruban rouge* (la Légion d'honneur). *Archit.* Ornement imitant un ruban tortillé autour d'une baguette.

RUBANÉ, E adj. Couvert de rubans. *Canon rubané*, canon d'arme à feu fabriqué avec du fer tordu.

RUBANER (*né*) v. t. Garnir de rubans. Aplatir en ruban : *rubaner du fer*.

RUBANERIE (*rî*) n. f. Profession de rubanier ; commerce de rubans : *la rubanerie est florissante à Saint-Etienne*.

RUBANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la fabrication, à la vente des rubans : *l'industrie rubanière*. N. Qui fait et vend du ruban.

RUBÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Rougeur produite à la surface de la peau par des remèdes irritants.

RUBÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui rubéfie. N. m. : *un rubéfiant*.

RUBÉFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Produire la rubéfaction : *rubéfier la peau*.

RUBELLITE (*bèl-li-te*) n. f. (du lat. *rubellus*, rouge). Variété rouge de tourmaline.

RUBÉOLE n. f. (lat. pop. *rubeola ; de rubeus*, rouge). Maladie éruptive, contagieuse et épidémique, analogue à la rougeole.

RUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. (lat. *rubescens*). Un peu rouge ; qui devient rouge : *peau rubescente*.

RUBIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *rubia*, garance). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, qui ont des propriétés tinctoriales ou médicinales, comme le quinquina, la garance. S. une *rubiacée*.

RUBICAN adj. m. (de l'espagn. *rabicano*, à la queue blanche). Cheval noir, bai ou alezan, à robe semée de poils blancs.

RUBICOND (*kon*), **E** adj. (lat. *rubicundus*). Rouge, en parlant du visage : *face rubiconde*.

RUBIDIUM (*di-om'*) n. m. Métal alcalin (Rb) de densité 1,52, fusible à 38°,5, analogue au potassium, et que l'on trouve dans certains végétaux (betterave, tabac, etc.), dans certaines eaux minérales, etc.

RUBIETTE (*bi-è-te*) n. f. Nom vulgaire des rouges-gorges.

RUBIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *rubigo, inis*, rouille). Plein de rouille ; couleur de rouille ; sujet à la rouille : *métal rubigineux*.

RUBINE n. f. Ancien nom de certains corps rouges : *la rubine d'arsenic est un sulfure*.

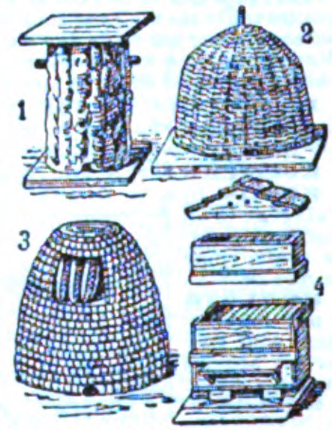
RUBIS (*bi*) n. m. (du lat. *ruber*, rouge). Pierre précieuse, variété d'alumine cristallisée, transparente et d'un rouge vif : *les rubis les plus estimés sont ceux du Tibet et de l'Inde*. Petit rubis servant de support à un pivot de rouage d'horlogerie. *Fig. Faire rubis sur l'ongle*, vider son verre de manière qu'en le renversant sur l'ongle il n'en tombe qu'une seule petite goutte qui ne s'épanche pas. *Payer rubis sur l'ongle*, exactement.

RUBRICATEUR n. m. Celui qui écrivait les mots en couleur sur les chartes, les diplômes. Celui qui peignait les miniatures dans les manuscrits.

RUBRIQUE n. f. (du lat. *rubrica*, terre rouge). Sorte de terre ou de craie rouge, qu'emploient les charpentiers pour tracer au cordeau des lignes sur des pièces de bois. Terre rouge, dont on se servait autrefois pour étancher le sang. Titre qui, dans les livres de droit, était autrefois marqué en rouge. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue : *ce fait est sous la rubrique de Londres*. Indication de la matière dont il va être traité : *sous la rubrique* Histoire. Pl. Règles du bréviaire et du missel, enseignant la manière d'officier. *Fig.* Ruses, détours : *il sait toutes sortes de rubriques*.

RUBRIQUER (*ké*) v. t. Marquer de rubriques. (Peu us.)

RUCHE n. f. (orig. celt.). Habitation préparée en forme de panier pour les abeilles : *ruche de liège, d'osier*. Le panier et les abeilles qui sont dedans. Tuiles disposées en piles pour recevoir le naissain des huîtres. Sorte de nasse pour pêcher en mer. *Par anal.* Agglomération, habitation commune : *des ruches humaines. Fig.* Bande plissée de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement. — Les *ruches* peuvent être construites en liège, en osier, en paille, etc. Un *trou de vol*, à la partie inférieure, permet aux abeilles d'entrer et de sortir. Dans la pratique, on adopte généralement des ruches démontables, à *calotte*, à *cadres*, à *hausses*, etc., d'où les rayons de miel peuvent être facilement retirés, sans incommoder la colonie. Les ruches peuvent être disposées soit en plein air, soit à couvert, dans un lieu abrité des vents violents, et légèrement ombragé, les trous de vol étant orientés S.-S.-E. Lorsqu'elles sont réunies en un *rucher*, sur des tablettes horizontales superposées, on aura soin de fixer sur chacune d'elles une planchette de forme particulière, afin que les abeilles reconnaissent facilement leur domicile.



Ruches : 1. En liège ; 2. En osier ; 3. En paille ; 4. Démontable.

RUCHÉE (*ché*) n. f. Population, ou produit d'une ruche.

RUCHER (*ché*) n. m. Endroit où sont les ruches : *rucher couvert*.

RUCHER (*ché*) v. t. Plisser en ruche : *rucher un ruban*. Garnir de ruche : *rucher un bonnet*.

RUDÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. (de *rude*, et *ânier*). Qui parle rudement, rudoie. (Vx.)

RUDBECKIE (*rud-bè-kî*) n. f. Genre de composées herbacées ornementales.

RUDE adj. (du lat. *rudis*, grossier). Apre au toucher : *peau rude*. Raboteux : *chemin rude. Fig.* Pénible, fatigant : *faire un rude métier*. Difficile à supporter : *saison rude*. Triste, malheureux : *les temps sont rudes*. Apre au goût : *vin rude*. Désagréable à entendre : *voix rude*. Dur, sévère : *maître rude*. Redoutable : *rude adversaire*.

RUDEMENT (*man*) adv. D'une manière rude : *parler rudement à un enfant. Fig.* Durement, cruellement : *être rudement éprouvé. Pop.* Beaucoup.

RUDENTÉ (*dan-té*), **E** adj. Se dit des colonnes qui ont des rudentures.

RUDENTER (*dan-té*) v. t. Orner de rudentures.

RUDENTURE (*dan*) n. f. (du lat. *rudens, entis,* câble). Moulure en forme de câble ou de bâton, dont on remplit quelquefois les cannelures des colonnes jusqu'au tiers de leur hauteur.

RUDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *rudera,* décombres). Qui croît sur les masures, dans les décombres : *plantes rudérales.*

RUDÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *rudis,* gravois). Pavage en cailloux ou petites pierres. Enduit appliqué sur le parement d'un mur.

RUDESSE (*dè-se*) n. f. État de ce qui est rude : *rudesse de la peau. Fig.* État de ce qui est désagréable à voir, à entendre : *la rudesse des traits, de la voix.* Dureté : *traiter quelqu'un avec rudesse.*

RUDIMENT (*man*) n. m. (du lat. *rudimentum,* apprentissage). Premières notions d'une science, d'un art : *les rudiments de la grammaire.* Livre qui contient les éléments d'une science et, particulièrement, de la langue latine. Premiers linéaments de la structure des organes : *les rudiments des plantes.*

RUDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient aux rudiments. Élémentaire, peu développé : *organe, pensée à l'état rudimentaire.*

RUDOIEMENT ou **RUDOYEMENT** (*doi-man*) n. m. Action de rudoyer : *le rudoiement est un mauvais système d'éducation.*

RUDOYER (*doi-ié*) v. t. (Se conj. comme *aboyer.*) Traiter rudement : *rudoyer un domestique.*

RUE (*rû*) n. f. (du lat. *ruga,* sillon). Chemin bordé de maisons, dans les villes, dans les bourgs, etc. : *grande rue.* Habitants des maisons qui bordent une rue : *toute la rue est en émoi. Être vieux comme les rues,* être fort vieux. *Courir les rues,* être connu de tout le monde.

RUE (*rû*) n. f. (lat. *ruta*). Genre de plantes dicotylédones, type de la famille des rutacées, et dont on connaît de nombreuses espèces : *la rue est une plante officinale.*

RUÉE (*ru-é*) n. f. Amas de paille qu'on met pourrir avec le fumier. Action de se ruer.

RUELLE (*ru-è-le*) n. f. Petite rue étroite. Espace laissé entre les deux côtés du lit et le mur. Au XVIe et au XVIIe siècle, partie de la chambre à coucher où se trouvait le lit et où certaines personnes de haut rang recevaient des invités avant d'être levées.

RUER (*ru-é*) v. i. (du lat. *ruere,* se précipiter). Se dit d'un cheval, d'un âne, etc., qui jette avec force en l'air les pieds de derrière. **Se ruer** v. pr. Se jeter impétueusement.

RUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de ruer.

RUFIEN (*fi-in*), **RUFIAN** ou **RUFFIAN** (*ru-fi-an*) n. m. (ital. *ruffiano*). Homme débauché.

RUGBY n. m. V. FOOTBALL.

RUGINATION (*si-on*) n. f. Action de ruginer.

RUGINE n. f. (du lat. *runcina,* rabot). Instrument de chirurgie pour racler les os.

RUGINER (*né*) v. t. Racler avec la rugine.

RUGIR (*jir*) v. i. (lat. *rugire*). Pousser des rugissements : *le lion rugit. Fig.* Pousser des cris de fureur : *rugir de colère.* V. t. Proférer avec fureur : *rugir des menaces.*

RUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui rugit : *lion rugissant.*

RUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri du lion, ou semblable à celui du lion : *le rugissement du lion s'entend de fort loin.* Cris humains, ou bruit comparé au cri du lion : *les rugissements de la tempête.*

RUGOSITÉ (*zité*) n. f. Petite aspérité. État d'une surface rugueuse.

RUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Qui a des rugosités : *écorce rugueuse.*

RUILÉE (*lé*) n. f. (subst. verb. de *ruiler*). Bordure de plâtre ou de mortier pour lier les tuiles ou les ardoises avec les murs.

RUILER (*lé*) v. t. Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur.

RUINE n. f. (lat. *ruina ;* de *ruere,* tomber). Dégradation très grave, destruction d'un bâtiment : *maison qui tombe en ruine. Fig.* Ravages, destruction, décadence : *les ruines d'un État.* Affaiblissement : *la ruine d'une théorie.* Perte de la fortune, de la prospérité : *il court à sa ruine ; cela a causé la ruine de sa réputation.* Cause de perte : *Hélène fut la ruine de Troie.* Pl. Débris, décombres : *les ruines de Palmyre.* ANT. **Prospérité, fortune, richesse.**

RUINE-MAISON (*mè-zon*) n. invar. Personne extrêmement dépensière.

RUINER (*né*) v. t. (de *ruine*). Démolir, abattre, détruire : *ruiner une ville.* Ravager : *la grêle a ruiné les vignes. Fig.* Causer la perte de la fortune : *le jeu ruine la plupart des joueurs.* Mettre en mauvais état : *ruiner sa santé.* Infirmer : *objection qui ruine un raisonnement.* **Se ruiner** v. pr. Tomber en ruine : *ce château commence à se ruiner.* Causer sa propre ruine : *se ruiner au jeu.* ANT. **Enrichir.**

RUINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui cause la ruine par des dépenses excessives : *la construction du château de Versailles fut une entreprise ruineuse.*

RUINURE n. f. Entaille faite par le charpentier sur le côté des solives et des poteaux, pour donner plus de prise à la maçonnerie.

RUISSEAU (*ru-i-sô*) n. m. (lat. *rivus*). Cours d'eau peu considérable : *les petits ruisseaux font les grandes rivières.* Son lit : *creuser un ruisseau.* Petit canal ménagé dans une rue pour l'écoulement des eaux ménagères ou pluviales. *Fig.* Tout ce qui coule en abondance : *ruisseaux de vin, de larmes.* Source impure, état ignoble : *calomnie ramassée dans le ruisseau.*

RUISSELANT (*ru-i-se-lan*), **E** adj. Qui ruisselle. *Fig.* Très mouillé : *front ruisselant de sueur.*

RUISSELER (*ru-i-se-lé*) v. i. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ruisselle.*) Couler en manière de ruisseau : *son sang ruisselait.* Être inondé d'un liquide qui coule : *ruisseler de sueur.*

RUISSELET (*ru-i-se-lè*) n. m. Petit ruisseau.

RUISSELLEMENT (*ru-i-sè-le-man*) n. m. Action de couler comme un ruisseau. Émission de jets de lumière chatoyante : *ruissellement de pierreries.* Ensemble de phénomènes géologiques produits par l'écoulement rapide des eaux sur les pentes : *le ruissellement modifie peu à peu le profil des montagnes.*

RUISSON (*ru-i-son*) n. m. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

RUMB ou **RHUMB** (*ronb'*) n. m. *Mar.* Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole.

RUMEN (*mèn*) n. m. (mot lat. signif. *mamelle*). Panse, premier estomac des ruminants.

RUMEUR n. f. (lat. *rumor*). Bruit confus de voix : *rumeur d'une assemblée.* Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement : *grande rumeur.* Bruit confus : *rumeur des flots.* Tous les bruits qui courent contre quelqu'un : *la rumeur publique l'accuse.*

RUMEX (*mèks*) n. m. *Bot.* Genre de polygonacées, comprenant diverses espèces vulgairement nommées *oseille* et *patience.*

RUMINANT (*nan*), **E** adj. Qui rumine : *animaux ruminants.* N. m. pl. Sous-ordre de mammifères artiodactyles, dont l'estomac est divisé en quatre parties, parfois en trois, comme le bœuf, le chameau, le mouton, etc. S. un *ruminant.* (V. ESTOMAC.)

RUMINATION (*si-on*) n. f. Action de ruminer.

RUMINER (*né*) v. t. (lat. *ruminare*). Remâcher, en parlant des aliments ramenés de l'estomac dans la bouche : *les bœufs ruminent leur pâture ;* et, absolum. : *la brebis, le chameau ruminent. Fig.* Tourner et retourner une chose dans son esprit : *ruminer un projet.* V. i. Réfléchir silencieusement : *savant qui rumine sans cesse.*

RUMSTECK (*rom-stèk*) n. m. V. ROMSTECK.

RUNES n. f. pl. (du goth. *runa,* chose cachée). Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.

RUNIQUE adj. Qui a rapport aux runes.

RUOLZ (*ru-olss*) n. m. Métal doré ou argenté par la pile voltaïque. (Ce procédé fut inventé vers 1841 par le chimiste français Ruolz.)

RUPESTRE (*pès-tre*) adj. (du lat. *rupes,* roche). Qui croît sur les rochers : *les plantes rupestres.*

RUPICOLE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique au plumage orangé, vulg. *coqs de roche.*

RUPTEUR n. m. (lat. *ruptor*). Dispositif pour interrompre et rétablir le courant primaire dans une bobine d'induction.

RUPTILE adj. (du lat. *ruptus*, rompu). *Bot.* Se dit d'un organe qui s'ouvre spontanément en se déchirant d'une façon irrégulière.

RUPTURE n. f. (lat. *ruptura ;* de *rumpere*, briser). Action par laquelle une chose est rompue : *effort de rupture*. Effet de cette action : *la rupture d'une digue*. *Fig.* Division entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. : *rupture passagère*. Annulation, cassation d'un acte public ou particulier : *rupture de la paix, d'un mariage*. Mélange de couleurs sur une palette. (Vx.)

RURAL, E, AUX adj. (du lat. *rus, ruris*, campagne). Qui appartient à la campagne : *bien rural*.

RUSE (*ru-ze*) n. f. (de *ruser*). Finesse, artifice dont on se sert pour tromper : *user de ruse. Ruse de guerre*, moyen que l'on emploie à la guerre pour tromper l'ennemi.

RUSÉ (*ru-zé*), **E** adj. et n. Fin, adroit, qui annonce de la ruse : *figure rusée*. ANT. **Niais, nigaud.**

RUSER (*ru-zé*) v. i. (lat. pop. *refusare*). Se servir de ruses : *ruser avec l'opinion*.

RUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de ruser. (Peu us.)

RUSH (*reuch'*) n. m. (mot angl.). Effort final impétueux, par lequel un concurrent dans une course essaye de dépasser brusquement ses rivaux.

RUSMA (*rus-ma*) n f. Poudre épilatoire.

RUSSE (*ru-se*) adj. et n. De la Russie.

RUSSIFIER (*ru-si-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre russe. Obliger à adopter les mœurs russes : *les tsars ont voulu russifier la Pologne*.

RUSSOPHILE (*ru-so*) adj. et n. (de *Russe*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Russes.

RUSSULE (*ru-su-le*) n. f. Genre de champignons, de couleur rouge, et qui sont souvent vénéneux.

RUSTAUD (*rus-tô*), **E** adj. et n. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTAUDERIE (*rus-tô-de-rî*) n. f. État, défaut du rustaud : *il est d'une rustauderie !* (Peu us.)

RUSTICAGE (*rus-ti*) n. m. Mortier très clair, qu'on jette à l'aide d'une sorte de balai contre la surface d'un mur pour le crépir.

RUSTICITÉ (*rus-ti*) n. f. (de *rustique*). Manière d'être des campagnards. Grossièreté de manières. Qualité que possède une plante, de ne pas craindre les intempéries des saisons.

RUSTIQUE (*rus-ti-ke*) adj. (lat. *rusticus*). Qui appartient à la campagne : *travaux rustiques. Fig.* Grossier, rude : *air, langage rustique. Ordre rustique*, ordre où les colonnes, l'entablement sont ornés de bossages vermiculés. Se dit des végétaux et des animaux qui résistent bien aux intempéries. *Le genre rustique*, le genre campagnard). N m. Ce qui est inculte. Marteau de tailleur de pierre, à tranchant dentelé.

RUSTIQUEMENT (*rus-ti-ke-man*). adv. D'une manière rustique. (Peu us.).

RUSTIQUER (*rus-ti-ké*) v. t. Donner une apparence rustique à une construction. Tailler une pierre en lui donnant l'aspect brut. Crépir un mur dans le genre rustique.

RUSTRE (*us-tre*) n. m. (lat. *rusticus*). Paysan, campagnard. *Par ext.* Homme grossier. Adjectiv. Grossier, rustique : *un langage rustre*.

RUT (*rut'*) n. m. (lat. *rugitus*). État physiologique des animaux, spécialement des mammifères, qui les pousse à rechercher l'accouplement.

RUTABAGA n. m. Navet à chair jaune, appelé aussi *navet de Suède*.

RUTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, ayant pour type le genre *rue*. S. une *rutacée*.

RUTHÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Métal du groupe du platine.

RUTILANT (*lan*), **E** adj. D'un rouge éclatant.

RUTILE n. m. Oxyde naturel de titane.

RUTILER (*lé*) v. i. (lat. *rutilare*). Briller d'un vif éclat : *armure qui rutile*.

RYTHME n. m. (gr. *rhuthmos*). Dispositions symétriques et à retour périodique des temps forts et des temps faibles dans un vers, une phrase musicale, etc. : *rythme poétique*.

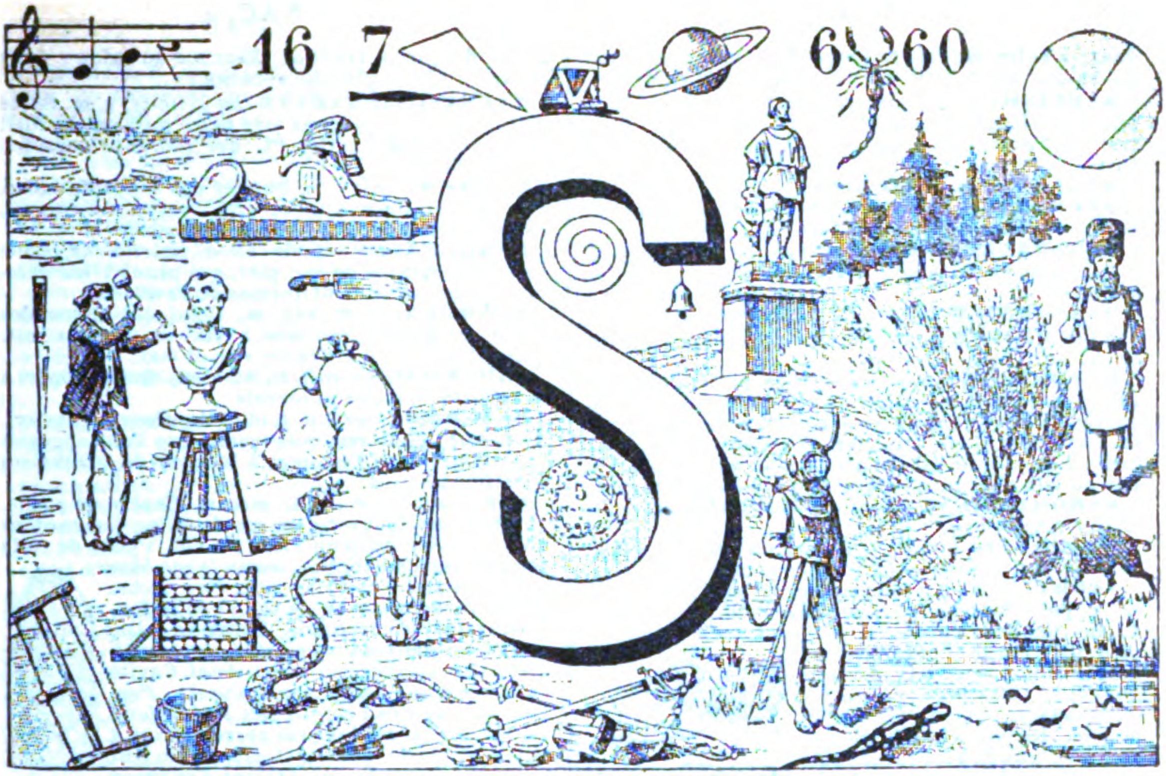
RYTHMÉ, E adj. Qui a du rythme, de la cadence : *période, phrase bien rythmée*.

RYTHMER (*rit'-mé*) v. t. Soumettre à un rythme.

RYTHMIQUE adj. Qui appartient au rythme ; qui a du rythme : *lecture rythmique*.

ALPHABET RUSSE

IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION	IMPRIMERIE	ÉCRITURE	APPELLATION
А а	А а		С с	С с	esse
Б б	Б б	bé	Т т	Т т	té
В в	В в в	vé	У у	У у	ou
Г г	Г г	ghé	Ф ф	Ф ф	effe
Д д	Д д д	dé	Х х	Х х	kha
Е е	Е е	ié	Ц ц	Ц ц	tsé
Ж ж	Ж ж	jé	Ч ч	Ч ч	tché
З з	З з	zé	Ш ш	Ш ш	cha
И и	И и	i	Щ щ	Щ щ	chtcha
й	й	i kratkoé (i bref)	Ъ ъ	ъ	tvœrdy znak (signe dur)
І і	І і	i	Ы ы	ы	i dur
К к	К к	ka	Ь ь	ь	miagky znak (signe mou)
Л л	Л л	elle	Ѣ ѣ	Ѣ ѣ	iatié
М м	М м	emme	Э э	Э э	è
Н н	Н н	enne	Ю ю	Ю ю	iou
О о	О о	o	Я я	Я я	ia
П п	П п	pé	Ѳ ѳ	Ѳ ѳ	fita
Р р	Р р	erre			



S n. m. et f. (*èss* ou *se*). Dix-neuvième lettre de l'alphabet et quinzième des consonnes : *un S majuscule; un s minuscule. L's placé entre deux voyelles se prononce comme un z* : rose, vase (pron. *roze, vaze*).

SA adj. f. V. SON.

SAÀ m. n. Mesure algérienne, usitée pour la vente des grains et valant 48 litres.

SABAYE (*ba-i* ou *bè*) n. f. Cordage servant à haler un canot mouillé près de la côte.

SABAYON (*ba-i-on*) n. m. (ital. *zabaione*). Mélange de jaunes d'œufs, de sucre, de vin et d'aromates, que l'on fait cuire en le battant pour l'épaissir.

SABBAT (*sa-ba*) n. m. (hébr. *schabbat*). Repos sacré que, d'après la loi de Moïse, les Juifs devaient observer le septième jour de la semaine, consacré à Dieu. Assemblée nocturne de sorciers et de sorcières, qui, suivant une superstition populaire, se tenait le samedi à minuit, sous la présidence de Satan. *Fig.* Tapage, grand bruit : *c'est un véritable sabbat.*

SABBATAIRE (*sa-ba-tè-re*) n. m. Juif converti au christianisme, qui continuait à pratiquer le repos du sabbat et d'autres observances judaïques. Anabaptiste qui observait le sabbat.

SABBATHIEN, ENNE (*sa-ba-ti-in, è-ne*) n. et adj. Membre d'une secte fondée au IVe siècle par Sabbathius, qui célébrait la Pâque, comme les Juifs, le quatorzième jour de la lune de mars.

SABBATIN, E (*sa-ba*) adj. *Bulle sabbatine*, bulle qui contenait les privilèges du scapulaire.

SABBATINE (*sa-ba*) n. f. Petite thèse de controverse, que les écoliers de philosophie soutenaient un samedi à la fin de la première année de leur cours.

SABBATIQUE (*sa-ba*) adj. Qui appartient au sabbat : *repos sabbatique*. Nom donné par les Juifs à chaque septième année sanctifiée par la cessation des travaux agricoles.

SABÉEN, ENNE (*bé-in, è-ne*) adj. et n. Du pays de Saba : *les Sabéens habitaient jadis l'Arabie Heureuse.* Personne qui professe le sabéisme : *les Sabéens enseignaient que Dieu était l'âme du monde.*

SABÉISME (*bé-is-me*) n. m. Religion mentionnée dans le Coran, dans laquelle l'adoration des astres tenait une grande place. Religion des chrétiens de Saint-Jean ou mendaïtes. (On dit aussi SABAÏSME et SABISME.)

SABELLE (*bè-le*) n. f. Genre de vers maritimes à branchies disposées en demi-cercle, qui vivent dans des tubes faits de vase.



Sabelle.

SABELLIANISME (*bèl-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Sabellius.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. et adj. Se dit des idiomes indo-européens de l'Italie ancienne, autres que le *latin*, l'*osque* et l'*ombrien*. Syn. SABELLIQUE.

SABELLIEN, ENNE (*bèl-li-in, è-ne*) n. Disciple de Sabellius : *les sabelliens niaient la distinction des trois personnes de la Trinité.*

SABELLIQUE (*bèl-li-ke*) adj. Syn. de SABELLIEN.

SABINE n. f. Genévrier de l'Europe méridionale, dont les feuilles ont des propriétés médicinales.

SABIR n. m. Langage mêlé d'arabe, de français, d'italien, d'espagnol, et qui est parlé dans le Levant et en Algérie.

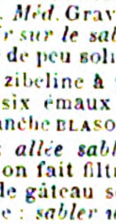
SABLAGE n. m. Action de sabler.

SABLE n. m. (lat. *sabulum*). Sorte de poudre minérale, provenant de la désagrégation de certaines roches. *Par ext.* Gravier : *sable de rivière. Méd.* Gravier qui se forme dans les reins. *Fig. Bâtir sur le sable*, fonder une entreprise sur quelque chose de peu solide.

SABLE n. m. (russe *sobol*). Martre zibeline à pelage noir. Sa fourrure. *Blas.* Un des six émaux de l'écu, qui est de couleur noire. (V. la planche BLASON.)

SABLÉ, E adj. Couvert de sable : *allée sablée. Fontaine sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers du sable. N. m. Sorte de gâteau sec.

SABLER (*blé*) v. t. Couvrir de sable : *sabler une allée.* Couler dans un moule fait de sable fin : *statue sablée. Fig.* Boire d'un trait : *sabler une coupe de champagne.*



Sablier.

SABLERIE (*rî*) n. f. Partie d'une fonderie où l'on fait les moules de sable.

SABLEUR n. et adj. m. Ouvrier qui fait les moules en sable.

SABLEUX, EUSE (*bleû, eu-ze*) adj. Mêlé de sable.

SABLIER (*bli-é*) n. m. Appareil dans lequel une certaine quantité de sable fin mesure, en s'écoulant d'un compartiment

dans un autre, la durée du temps. Petit vase contenant du sable, qu'on jette sur l'écriture pour la sécher.

SABLIÈRE n. f. Carrière de sable. Pièce de bois posée horizontalement et destinée à recevoir l'extrémité d'autres pièces dans la charpente d'une toiture. (V. FERME.)

SABLON n. m. Sable très fin.

SABLONNER (*blo-né*) v. t. Ecurer avec du sablon : *sablonner des chandeliers.*

SABLONNEUX, EUSE (*blo-neû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de sable : *le Sahara est un pays sablonneux.*

SABLONNIER (*blo-ni-é*) n. m. Qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE (*blo-ni*) n. f. Lieu d'où l'on tire le sablon.

SABORD (*bor*) n. m. Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille du navire et servant soit de passage à la volée des pièces, soit de prise d'air pour les chambres et les batteries. (V. planches NAVIRE.) *Sabord de charge*, sabord plus grand que les autres, par où l'on charge les marchandises encombrantes.

SABORDEMENT (*man*) ou **SABORDAGE** n. m. Action de saborder.

SABORDER (*dé*) v. t. Percer un navire au-dessous de la flottaison pour le faire couler.

SABOT (*bo*) n. m. Chaussure grossière, faite d'une seule pièce de bois, ou d'un dessous de bois et d'un dessus de gros cuir : *marcher en sabots.* Corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. (V. la planche CHEVAL.) Garniture de métal qu'on adapte à l'extrémité d'un poteau. Rabot cintré du menuisier. Morceau de bois qui emboîte les calibres du maçon. Outil de bois du cordier. Garniture de cuivre qu'on met au bas de chacun des pieds de certains meubles. Jouet en forme de toupie, qu'on fait tourner en le frappant avec une lanière de peau d'anguille. Plaque de fer qu'on met, dans les descentes, sous l'une des roues d'une voiture, pour l'empêcher de tourner. *Fig.* Mauvais instrument de musique, mauvais billard. (Se dit en général de tout ce qui est mauvais.) *Dormir comme un sabot*, profondément.



Sabots : 1. En bois ; 2. En cuir.

SABOTAGE n. m. Fabrication des sabots. Métier de sabotier. Opération consistant à entailler obliquement les traverses de chemins de fer pour y fixer les coussinets ou les rails. *Fam.* Acte malhonnête de l'ouvrier qui, volontairement, introduit dans les produits du travail soit des erreurs, soit des malfaçons, ou détériore le matériel qui lui est confié.

SABOTER (*té*) v. i. Faire du bruit avec ses sabots. Jouer au sabot. V. t. Munir d'un sabot le pied d'un poteau. *Fig.* Exécuter vite et mal : *saboter un morceau de musique.* Détériorer volontairement un outillage industriel, etc.

SABOTERIE (*rî*) n. f. Fabrique de sabots.

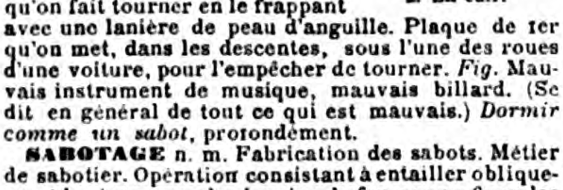
SABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sabote. Personne qui exécute mal un ouvrage ou qui, par malveillance, détériore un organe de machine ou d'appareil.

SABOTIER (*ti-é*) **ÈRE** n. Ouvrier qui fait des sabots. Personne qui sabote.

SABOTIÈRE n. f. Sorte de danse, qu'on exécute en sabots.

SABOULER (*lé*) v. t. Tirailler, secouer, houspiller.

SABRE n. m. (allem. *sæbel*). Sorte d'épée qui ne tranche que d'un côté : *sabre de cavalerie; sabre d'abordage. Fig.* La force militaire : *la domination du sabre. Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs de bravache. *Sabre de bois*, latte d'Arlequin. Sorte de juron familier. Escrime au sabre : *faire du sabre.* (V. la planche ESCRIME.)



Sabres : 1. Bancal ; 2. Latte ; 3. D'abordage.

SABRE-BAÏONNETTE (*ba-io-nè-te*) n. m. Sorte de sabre court, qui peut être placé au bout du fusil en guise de baïonnette. Pl. des *sabres-baïonnettes.* (V. BAÏONNETTE.)

SABRER (*bré*) v. t. Donner des coups de sabre. *Fig.* et *fam.* Faire vite et mal : *sabrer un travail.* Biffer résolument : *sabrer un manuscrit.*

SABRETACHE n. f. (de l'allem. *sæbeltasche*, poche de sabre). Espèce de sac plat, qui pendait au ceinturon dans certains uniformes de cavalerie.

SABREUR n. et adj. m. Celui qui donne des coups de sabre. Militaire brutal et peu instruit. *Fam.* Homme qui travaille vite et mal.

SABURRAL (*bu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la saburre : *langue saburrale.*

SABURRE (*bu-re*) n. f. (du lat. *saburra*, gravier). *Méd. anc.* Matières muqueuses, que l'on supposait se produire dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC (*sak*) n. m. (lat. *saccus*). Espèce de poche, ouverte par le haut : *un sac de toile; les cordons d'un sac.* Son contenu : *sac de blé.* Poche de toile pour serrer de l'argent : *avoir le sac bien garni*, et *pop.*, *avoir le sac*, être riche. Havresac de peau ou de toile que le fantassin porte sur son dos. Habit de toile, que l'on portait dans certains ordres religieux par esprit de pénitence. *Anat.* Cavité entourée d'une paroi membraneuse. *Pop.* Estomac, ventre : *emplir son sac. Le fond du sac*, les pièces les plus secrètes. *Sac à ouvrage*, poche que les femmes portent avec elles et où elles serrent l'ouvrage auquel elles travaillent. *Vider son sac*, dire tout ce qu'on a sur le cœur. *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, le prendre sur le fait. *Homme de sac et de corde*, scélérat, homme digne des plus grands châtiments. *Sac à vin*, ivrogne. *Sac à papier*, juron familier.


Sac.

SAC (*sak*) n. m. (ital. *sacco*). Pillage d'une ville ; massacre de ses habitants : *le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon.*

SACCADE (*sa-ka-de*) n. f. Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant les rênes ou les guides. Mouvement brusque : *n'aller, n'avancer que par saccades.*

SACCADÉ (*sa-ka-dé*), **E** adj. Brusque, irrégulier : *mouvements saccadés. Fig. Style saccadé*, à phrases courtes, heurtées.

SACCADER (*sa-ka-dé*) v. t. Donner des saccades à : *saccader un cheval.*

SACCAGE (*sa-ka-je*) n. m. Bouleversement, confusion : *saccage d'un jardin.* (Peu us.)

SACCAGEMENT (*sa-ka-je-man*) n. m. Action de saccager : *saccagement d'une ville.* (Peu us.)

SACCAGER (*sa-ka-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il saccagea, nous saccageons.*) Mettre à sac, au pillage : *saccager une ville. Fam.* Bouleverser : *saccager une bibliothèque.*

SACCAGEUR (*sa-ka*) n. m. Qui saccage : *saccageur de provinces.*

SACCHARATE (*sak-ka*) n. m. Combinaison du sucre avec un oxyde métallique.

SACCHAREUX, EUSE (*sak-ka-reû, eu-ze*) adj. (du lat. *saccharum*, sucre). De la nature du sucre.

SACCHARIDE (*sak-ka*) n. m. Nom générique des composés résultant de l'action des acides organiques sur les sucres. Médicament auquel le sucre sert de véhicule.

SACCHARIFÈRE (*sak-ka*) adj. Qui produit, contient du sucre : *substance, plante saccharifère.*

SACCHARIFICATION (*sak-ka, si-on*) n. f. Conversion en sucre : *la saccharification de l'amidon, des grains.*

SACCHARIFIER (*sak-ka-ri-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Changer, transformer en sucre.

SACCHARIGÈNE (*sak-ka*) adj. Qui donne du sucre par hydratation.

SACCHARIMÈTRE (*sak-ka*) n. m. Instrument pour doser le sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIMÉTRIE (*sak-ka, trî*) n. f. Ensemble des procédés servant à mesurer la quantité de sucre en dissolution dans un liquide.

SACCHARIN, E (*sak-ka*) adj. Qui est de la nature du sucre. Qui a rapport au sucre, à sa fabrication.

SACCHARINE (*sak-ka*) n. f. Poudre blanche sucrée, tirée du goudron de la houille, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, et qu'on emploie en médecine : *à poids égal, la saccharine sucre 300 fois plus que le sucre.*

SACCHAROÏDE (*sak-ka-ro-i-de*) adj. Qui a l'apparence du sucre : *gypse saccharoïde.*

SACCHAROL (*sak-ka*) n. m. Nom du sucre employé comme excipient.

SACCHAROLÉ (*sak-ka*) n. m. Nom générique des médicaments à base de sucre : *les sirops sont des saccharolés.*

SACCHAROLOGIE (*sa-ka, jî*) n. f. Traité sur le sucre.

SACCHAROMYCES (*sa-ka, sèss*) n. m. pl. Genre de champignons qui se développent dans les jus sucrés, où ils provoquent la fermentation.

SACCHAROSE (*sak-ka-rô-ze*) n. f. Nom donné au sucre de canne et à ses isomères.

SACCHARURE (*sak-ka*) n. m. Médicament solide à base de sucre.

SACCULAIRE (*sak-ku-lè-re*) adj. Qui a rapport au saccule.

SACCULE (*sak-ku-le*) n. m. Organe membraneux rempli de lymphe, dans l'oreille interne.

SACCULIFORME (*sak-ku*) adj. Qui a la forme d'un petit sac.

SACERDOCE (*sèr*) n. m. (lat. *sacerdotium*). Dignité et fonctions des ministres d'un culte : *être élevé au sacerdoce.* Corps des prêtres et des ecclésiastiques : *le sacerdoce français.*

SACERDOTAL, E, AUX (*sèr*) adj. Qui appartient au sacerdoce : *dignité sacerdotale.*

SACERDOTALISME (*sèr, lis-me*) n. m. Esprit, influence des sacerdoces, des prêtres. (Peu us.)

SACHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'un sac : *une sachée de noix.*

SACHEM (*chèm*) n. m. Membre du conseil de la nation, dans les peuplades de l'Amérique du Nord.

SACHET (*chè*) n. m. (de *sac*). Petit sac. Petit coussin où l'on met des aromates : *sachet de parfums.* Sac de serge ou de papier, destiné à soutenir la charge de poudre d'un canon se chargeant par la culasse. Petit sac de mousseline, rempli de substances médicamenteuses.


Sacoche.

SACOCHE n. f. (ital. *saccoccia*). Sorte de grosse bourse de cuir. Sac dans lequel les garçons de recette mettent l'or et l'argent. Partie du harnachement de la cavalerie, qui se place sur le devant de la selle.

SACOLÈVE n. f. ou **SACOLÉVA** n. m. Navire caboteur du Levant, courbé et relevé de l'arrière : *les sacolèves ont une marche très rapide.*


Sacolève.

SACOME n. m. (ital. *sacoma*). Moulure en saillie. Calibre, profil de cette moulure.

SACRAMENTAIRE (*man-tè-re*) n. m. Livre qui contient les prières de la messe et celles qu'on récite lorsqu'on administre les sacrements. N. m. pl. Nom donné par les luthériens aux dissidents qui refusaient de croire à la présence réelle dans l'eucharistie.

SACRAMENTAL, E, AUX (*man*) ou mieux **SACRAMENTEL, ELLE** (*man-tèl, è-le*) adj. (du lat. *sacramentum*, sacrement). Qui appartient aux sacrements : *espèces sacramentelles. Paroles sacramentelles,* formule essentielle pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) ou **SACRAMENTELLEMENT** (*man-tè-le-man*) adv. D'une manière sacramentelle.

SACRAMENTAUX (*man-tô*) n. m. pl. Objets ou exercices de piété auxquels sont attachées des grâces spéciales, comme l'eau bénite, le bénédicité l'angélus, etc.

SACRARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Chez les Romains, oratoire domestique. Partie d'un temple, où l'on gardait les objets sacrés.

SACRE n. m. (subst. verb. de *sacrer*). Action, cérémonie religieuse par laquelle on consacre un roi, un évêque : *le sacre des rois de France se faisait dans la cathédrale de Reims.*

SACRE n. m. (ar. *çaqr*). Grand faucon de l'Europe méridionale et de l'Asie. *Fig.* et *pop.* Homme sans conscience et sans mœurs.

SACRÉ, E adj. Qui a rapport à la religion, au culte : *les vases sacrés.* Qui doit inspirer une profonde vénération : *la personne d'un père est sacrée pour ses enfants.* Inviolable : *rien de plus sacré qu'un dépôt. Pop.* Maudit, exécré : *sacré menteur. Livres sacrés,* l'Ancien et le Nouveau Testament. *Histoire sacrée,* par opposition à *Histoire profane. Ordres sacrés,* la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. *Le sacré collège,* le collège des cardinaux, à Rome. *Feu sacré,* se dit de certains sentiments nobles et passionnés : *le feu sacré du travail.* N. m. Ce qui est sacré : *le sacré et le profane.*

SACRÉ-CŒUR n. m. Cœur de Jésus, à qui l'Église catholique rend un culte de latrie.

SACREMENT (*man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Acte religieux, ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet : *les sacrements de l'ancienne loi.* Rit religieux institué par Jésus-Christ pour donner ou augmenter la grâce. (Il y a sept sacrements : le *baptême,* la *confirmation,* l'*eucharistie,* la *pénitence,* l'*extrême-onction,* l'*ordre* et le *mariage.*) *Spécialem.* Mariage : *se lier par le sacrement. Le saint sacrement,* l'eucharistie. *Les derniers sacrements,* pénitence, eucharistie et extrême-onction, que les catholiques reçoivent quand ils sont en danger de mort. *Fréquenter les sacrements,* se confesser et communier souvent.

SACRER (*kré*) v. t. (lat. *sacrare*; de *sacer,* saint). Conférer un certain caractère au moyen de cérémonies religieuses : *Charlemagne fut sacré empereur par le pape Léon III.* V. i. Jurer, blasphémer.

SACRET (*krè*) n. m. Sacre mâle ; tiercelet.

SACRIFIABLE adj. Qui peut être sacrifié. (Peu us.)

SACRIFICATEUR n. m. *Antiq.* Prêtre qui offrait le sacrifice : *les sacrificateurs romains. Grand sacrificateur,* grand prêtre des Juifs, que l'on choisissait dans la famille d'Aaron.

SACRIFICATOIRE adj. Qui a rapport au sacrifice : *pompe sacrificatoire.*

SACRIFICATURE n. f. Dignité, fonction de sacrificateur : *exercer la sacrificature.* (Peu us.)

SACRIFICE n. m. (de *sacrifier*). Offrande faite à la Divinité (ou à une divinité), avec certaines cérémonies. *Le saint sacrifice,* le sacrifice de la messe. *Fig.* Renoncement, volontaire ou forcé, à un bien : *l'honneur exige que vous fassiez ce sacrifice.* Dépenses : *faire de grands sacrifices pour l'éducation des enfants. Sacrifice humain,* immolation d'une personne à une divinité.

SACRIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *sacrificare*; de *sacrum,* sacrifice, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Offrir en sacrifice : *sacrifier des victimes. Fig.* Se priver volontairement d'une chose en considération de quelqu'un : *sacrifier ses intérêts à un ami.* Consacrer en entier à : *sacrifier sa fortune à l'éducation de ses enfants.* V. i. Offrir un sacrifice : *sacrifier aux idoles. Sacrifier à une passion,* s'y abandonner. *Sacrifier à la mode,* s'y conformer. **Se sacrifier** v. pr. Se dévouer entièrement : *se sacrifier à la patrie.*

SACRILÈGE n. m. (lat. *sacrilegium*). Profanation des choses sacrées. *Par ext.* Attentat sur une personne sacrée ou digne de vénération : *frapper un prêtre est considéré comme un sacrilège.*

SACRILÈGE adj. et n. (lat. *sacrilegus*). Qui commet une profanation de choses sacrées : *vestale sacrilège; punir un sacrilège.* Souillé d'un sacrilège : *main sacrilège. Fig.* : *intention sacrilège.*

SACRILÈGEMENT (*man*) adv. D'une manière sacrilège. (Peu us.)

SACRIPANT (*pan*) n. m. (de *Sacripante,* personnage de Boiardo et de l'Arioste. [V. *Part. hist.*]). Vaurien, mauvais drôle capable de toutes les violences.

SACRISTAIN (*kris-tin*) n. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTI (*kris-ti*) ou **SAPRISTI** (*pris-ti*) interj. Juron familier.

SACRISTIE (*kris-tî*) n. f. (lat. *sacristia*). Lieu où l'on serre les ornements d'église, où les prêtres vont revêtir leurs habits sacerdotaux. Ce que contient la sacristie.

SACRISTINE (*kris-ti-ne*) n. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRO-SAINT (*sin*), **E** adj. Très saint, doublement saint. (Se dit souvent par ironie.)

SACRO-VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres.

SACRUM (*krom'*) n. m. (mot lat.). Os placé à la partie inférieure de la colonne vertébrale et s'articulant avec les os iliaques pour former le bassin.

SADIQUE adj. (de *Sade* n. pr.). Qui a le caractère du sadisme.

SADISME n. m. (de *Sade* n. pr.) Lubricité accompagnée de cruauté.

SADUCÉEN ou **SADDUCÉEN, ENNE** (*sa-du-sé-in, è-ne*) n. Membre d'une secte juive opposée aux pharisiens, favorable à l'hellénisme, et qui se recrutait surtout dans la classe riche : *les saducéens niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection.* Adjectiv. : *secte saducéenne.*

SADUCÉISME ou **SADDUCÉISME** (*sa-du-sé-is-me*) n. m. Doctrine des saducéens.

SAFRAN n. m. (persan *zaafer*). Genre d'iridacées cultivées pour leurs fleurs, dont on enlève le stigmate qui sert pour la teinture en jaune, et comme assaisonnement dans certains mets.


Safran.

SAFRAN n. m. *Mar.* Pièce de bois destinée à augmenter le gouvernail en largeur.

SAFRANÉ, E adj. Qui présente la couleur du safran : *teint safrané.*

SAFRANER (*né*) v. t. Apprêter ou jaunir avec du safran : *safraner du riz.*

SAFRANIER (*ni-é*) n. m. Celui qui cultive le safran.

SAFRANIÈRE n. f. Plantation de safran.

SAFRE adj. et n. Goulu, glouton. (Vx.)

SAFRE n. m. (autre forme de *saphir*). Oxyde bleu de cobalt.

SAGA n. f. (mot scand.). Nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves, rédigés pour la plupart en Islande du XIIe au XIVe siècle : *la mythologie des sagas.*

SAGACE adj. (lat. *sagax*). Doué de sagacité.

SAGACITÉ n. f. (de *sagace*). Perspicacité, pénétration d'esprit : *la sagacité d'Œdipe lui fit deviner l'énigme du Sphinx.*

SAGAIE (*ghè*) n. f. V. ZAGAIE.

SAGAMITÉ n. f. Mets des peuplades de l'Amérique septentrionale, qui consiste en une espèce de bouillie de maïs, dans laquelle on fait cuire de la viande.

SAGARD (*ghar*) n. m. Ouvrier qui débite le bois en planches, dans une scierie forestière.

SAGE adj. (lat. *sapiens*). Instruit, savant. (Vx.) Qui a sa raison : *tel se croit sage, qui n'est qu'un fou.* Prudent, circonspect : *agir en homme sage.* Modéré, retenu : *sage dans ses désirs.* Obéissant, doux, qui n'est point turbulent : *enfant sage.* Pudique, chaste : *femme, fille sage.* Se dit des actions, des paroles : *conduite, réponse sage.* N. m. : *le sage est maître de ses passions.* **Le Sage,** titre qu'on donne à l'auteur des livres dits *sapientiaux.* ANT. **Fou.**

SAGE-FEMME (*fa-me*) n. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Pl. des *sages-femmes.*

SAGEMENT (*man*) adv. D'une manière sage, prudente. ANT. **Follement.**

SAGÈNE n. f. Mesure de longueur employée en Russie et valant 2m,1336.

SAGESSE (*jè-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Autref. Connaissance des choses, naturelle ou acquise : *Moïse était instruit dans la sagesse des Egyptiens.* Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie : *la sagesse pratique de la vie.* Modération, retenue. Chasteté, en parlant d'une femme. Docilité, en parlant des enfants : *remporter le prix de sagesse.* Caractère de ce qui est dit ou fait sagement : *sagesse d'une réponse.* ANT. **Folie.**

SAGETTE (*jè-te*) n. f. (lat. *sagitta*). Flèche. (Vx.)

SAGITTAIRE (*ji-tè-re*) n. m. (du lat. *sagitta,* flèche). *Antiq. rom.* Archer. N. f. Plante à fleurs blanches, vulgairement appelée *flèche d'eau.*

SAGITTAL, AUX (*ji-tal*), **E** adj. Qui est en forme de flèche. *Anat. Suture sagittale,* celle qui unit les deux pariétaux. (Peu us.)

SAGITTÉ (*ji-té*), **E** adj. (du lat. *sagitta,* flèche). Qui a la forme d'un fer de flèche : *feuille sagittée.*

SAGOU n. m. Fécule qu'on retire de la moelle des sagoutiers.


Sagoutier : A, fruit.

SAGOUIN n. m. Sorte de petit singe. *Fig.* et *fam.* Homme malpropre. (On dit aussi, au féminin, *sagouine.*)

SAGOUTIER (*ghou-ti-é*) ou **SAGOUIER** (*ghou-ié*) n. m. Palmier des Moluques, qu'on appelle aussi *arbre à pain,* et dont la tige renferme une farine alimentaire nommée *sagou.*

SAGUM (*ghom'*) n. m. (mot lat. emprunté au gaulois) ou **SAIE** (*sè*) n. f. Manteau court en laine, vêtement militaire des Romains et des Gaulois, que l'on attachait sur l'épaule au moyen d'une broche.

SAÏ (*sa-i*) n. m. Nom vulgaire d'un singe américain, dit aussi *capucin.*

SAIE (*sè*) n. f. Petite brosse en soie de porc, à l'usage des orfèvres.


Saïga.

SAIETTER (*sè-iè-té*) v. t. Nettoyer avec la saie.

SAÏGA n. m. Genre d'antilopes de l'Orient, au nez bossu et bombé.

SAIGNANT (*sè-gnan*), **E** adj. Qui dégoutte de sang : *blessure saignante. Fig. Plaie encore saignante,* injure, douleur toute récente. *Viande saignante,* viande assez peu cuite pour laisser couler du sang.

SAIGNÉE (*sè-gné*) n. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang : *la saignée est beaucoup moins pratiquée aujourd'hui qu'autrefois.* Sang tiré par cette ouverture : *saignée abondante.* Pli formé par le bras et l'avant-bras : *recevoir un coup sur la saignée.* Rigole pour faire écouler l'eau d'un terrain marécageux. *Fig.* Exaction. Sacrifice que l'on s'impose.

SAIGNEMENT (*sè-gne-man*) n. m. Ecoulement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER (*sè-gné*) v. t. (lat. *sanguinare*). Tirer du sang en ouvrant une veine : *saigner un malade.* Tuer par effusion de sang : *saigner un poulet.* Faire écouler par des rigoles l'eau de : *saigner un fossé. Fig.* Rançonner, arracher de l'argent à : *saigner les contribuables.* V. i. Perdre du sang naturellement ou par une blessure : *saigner du nez.* (Saigner du nez, se dit aussi au *fig.,* pour manquer de résolution, de courage.) *La plaie saigne encore,* se dit d'une offense, d'un malheur dont on ressent encore les effets. **Se saigner** v. pr. S'épuiser en sacrifices d'argent : *se saigner pour ses enfants.*

SAIGNEUR (*sè-gneur*) n. et adj. m. Celui qui saigne : *un saigneur de porcs.* Médecin qui aime à pratiquer la saignée. (Vx en ce sens.)

SAIGNEUX, EUSE (*sè-gneû, eu-ze*) adj. Taché de sang : *un mouchoir saigneux.*

SAILLANT (*sa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui avance, qui sort en dehors : *corniche saillante. Blas.* Se dit des chèvres, moutons, licornes, représentés dressés sur leurs pattes de derrière. *Angle saillant,* dont le sommet est en dehors, par opposition à *angle rentrant. Fig.* Vif, brillant, frappant : *trait saillant ; idée saillante.* N. m. Partie d'un ouvrage de fortification qui fait saillie. (V. FORTIFICATION.) ANT. **Rentrant.**

SAILLIE (*sa, ll* mll., *î*) n. f. Elan, mouvement brusque et interrompu : *animal qui s'avance par saillies.* Accouplement des animaux domestiques. Eminence à la surface de certains objets : *os qui fait saillie. Archit.* Avance d'une pièce hors du

corps de bâtiment, comme un balcon, une corniche, etc : *portique en saillie*. *Peint.* Relief apparent des objets représentés dans un tableau : *cette figure n'a pas assez de saillie*. *Fig.* Boutade, emportement : *les saillies de la jeunesse*. Trait d'esprit brillant et imprévu : *ouvrage plein de saillies*.

SAILLIR (*sa, ll* mll., *ir*) v. i. (du lat. *salire*, sauter. — S'emploie surtout à l'infin. et à la 3e pers. de quelques temps : *Il saillit. Il saillissait. Il saillit. Il saillira*, etc. *Saillissant. Sailli, e.*) Jaillir, sortir avec force (vx.) : *son sang saillit brusquement*. S'avancer en dehors, être en saillie, en parlant d'un balcon, etc. V. t. Couvrir la femelle (en parlant des grands animaux domestiques).

SAÏMIRI (*sa-i*) n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante.



Saïmiri.

SAIN, E (*sin, sè-ne*) adj. (lat. *sanus*). Qui a une constitution non viciée d'éléments morbides : *homme sain; corps sain*. Qui n'est point gâté : *ce bois est encore sain*. Salubre, salutaire pour la santé : *air sain*. *Fig.* Dont les facultés intellectuelles, morales, sont en bon état : *être sain d'esprit*. Orthodoxe : *doctrine saine*. *Sain et sauf*, sans avoir éprouvé aucun mal. *Mar.* Où il n'y a pas d'écueil : *rade saine*. ANT. **Malsain, vicié.**

SAINBOIS (*sin-boi*) n. m. (de *sain*, et *bois*). *Bot.* Syn. de GAROU.

SAINDOUX (*sin-dou*) n. m. (du lat. *sagina*, graisse, et de *doux*). Graisse de porc, fondue.

SAINEMENT (*sè-ne-man*) adv. D'une manière saine : *être sainement logé*. Judicieusement : *juger sainement les choses*.

SAINFOIN (*sin*) n. m. (de *sain*, et *foin*). Genre de légumineuses, comprenant des herbes vivaces qui fournissent un excellent fourrage.



Sainfoin.

SAINT (*sin*), **E** adj (lat. *sanctus*). Essentiellement pur, souverainement parfait : *la sainte Trinité*. Se dit d'un élu qui a obtenu dans le ciel une haute récompense et qui est reconnu par l'Église : *les saints martyrs*. Qui vit selon la loi de Dieu : *un saint homme*. Conforme à la loi divine, à la piété : *vie sainte*. Qui appartient à la religion : *saint temple*. Se dit des jours de la semaine qui précèdent le dimanche de Pâques : *mercredi saint; vendredi saint*. *Semaine sainte*, semaine qui précède le jour de Pâques. *Terre sainte*, terre bénite pour inhumer les fidèles : *vouloir être enterré en terre sainte*. **Les lieux saints, la terre sainte,** la Palestine. N. Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté : *les litanies des saints*. *Par ext.* Homme, femme d'une vie exemplaire. **Le saint des saints,** la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem. *La communion des saints*, la société des fidèles. *Lasser la patience d'un saint*, être très impatientant. *Ne savoir à quel saint se vouer*, n'avoir plus de ressources. PROV. : **Comme on connaît les saints, on les honore,** on traite chacun selon son caractère, selon ses mérites. **Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints,** il vaut mieux s'adresser directement à la personne de qui dépend une affaire qu'à ses subordonnés. **La fête passée, adieu le saint,** une fois le plaisir passé, on oublie qui l'a fait naître.

SAINT-CRÉPIN (*sin*) n. m. (du n. du patron des cordonniers). Ensemble des outils nécessaires à un cordonnier. *Par ext.* Ensemble des objets mobiliers d'une personne peu riche : *porter tout son saint-crépin sur son dos*.

SAINTE-BARBE (*sin-te*) n. f. Dans un vaisseau, endroit où sont enfermées la poudre et les munitions. Fête des canonniers et artilleurs, le 4 décembre. Pl. des *saintes-barbes*.

SAINT-CYRIEN n. m. Elève de Saint-Cyr.

SAINTEMENT (*sin-te-man*) adv. D'une manière sainte : *mourir saintement*.

SAINT-ESPRIT (*sin-tès-pri*) n. m. Troisième personne de la sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.

SAINTETÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est saint. **Sa Sainteté,** titre d'honneur donné au pape

SAINT-FRUSQUIN n. m. V. FRUSQUIN.

SAINT-GERMAIN n. m. Poire fondante sucrée.

SAINT-HONORÉ n. m. Sorte de gâteau à la crème.

SAINT-OFFICE (*sin-to-fi-se*) n. m. Congrégation de l'Inquisition, établie à Rome. Tribunal de l'Inquisition : *Galilée fut condamné par le saint-office*.

SAINT-PÈRE (*sin*) n. m. Nom par lequel on désigne le pape.

SAINT-SIÈGE (*sin*) n. m. Siège du chef de l'Eglise catholique. Gouvernement pontifical.

SAINT-SIMONIEN, ENNE (*sin, ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne le saint-simonisme : *la doctrine saint-simonienne*. N. Disciple de Saint-Simon.

SAINT-SIMONISME (*sin, nis-me*) n. m. Doctrine de Saint-Simon. (V. *Part. hist.*)

SAÏQUE (*sa-i-ke*) n. f. Bâtiment de charge, du Levant, ayant deux mâts sans perroquets.

SAISI (*sè-zi*) n. m. Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE (*sè-zî*) n. f. Acte par lequel on saisit entre les mains du possesseur un bien dont on revendique la propriété, ou que l'on veut faire vendre pour obtenir le payement d'une dette. Action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit : *opérer la saisie de marchandises de contrebande*. *Saisie foraine*, saisie pratiquée sur des meubles trouvés dans la commune qu'habite le créancier et appartenant à un débiteur qui réside dans une autre commune. *Mar.* Capture d'un navire neutre. — Les saisies se divisent en saisies *conservatoires*, qui ont pour objet d'empêcher l'aliénation ou la destruction d'un bien dont la propriété est contestée (saisie-gagerie, saisie foraine, saisie-revendication) ; en saisies constituant une voie d'*exécution forcée* (saisie-exécution, saisie-brandon, saisie des rentes, saisie immobilière) ; en saisie *mixte* (saisie-arrêt, qui est conservatoire tant qu'elle n'a pas été dénoncée, et qui devient ensuite une voie d'exécution).

SAISIE-ARRÊT (*sè-zi-a-rè*) n. f. *Dr.* Opposition formée au payement de la somme que doit un tiers. Pl. des *saisies-arrêts*.

SAISIE-BRANDON (*sè-zî*) n. f. *Dr.* Saisie des fruits pendants par racines. Pl. des *saisies-brandons*.

SAISIE-EXÉCUTION (*sè-zi, si-on*) n. f. *Dr.* Saisie et vente, à l'instigation du créancier, des meubles de son débiteur. Pl. des *saisies-exécutions*.

SAISIE-GAGERIE (*sè-zî, rî*) n. f. *Dr.* V. GAGERIE. Pl. des *saisies-gageries*.

SAISIE-REVENDICATION (*van, si-on*) n. f. Acte par lequel celui qui prétend avoir un droit de propriété ou de gage privilégié sur une chose mobilière possédée par un tiers met cette chose sous la main de la justice jusqu'à ce qu'il en ait été statué. Pl. des *saisies-revendications*.

SAISINE (*sè-zi-ne*) n. f. (de *saisir*). Dévolution de plein droit des biens du défunt à ses héritiers légitimes, à l'instant même du décès. *Mar.* Cordage servant à maintenir ou à saisir un objet à bord.

SAISIR (*sè-zir*) v. t. (germ. *satjan*). Prendre vivement et avec vigueur : *saisir quelqu'un au collet*. Prendre quelque chose pour le tenir, s'en servir ou le porter : *saisir une épée par la poignée*. Se rendre maître : *saisir le pouvoir*. Opérer la saisie de : *saisir un mobilier*. Mettre en possession de : *saisir quelqu'un d'un héritage*. Ne pas laisser échapper : *saisir l'occasion*. Discerner, comprendre : *saisir une pensée*. S'emparer d'une personne, en parlant d'un mal, d'une passion : *la douleur, le désespoir l'a saisi*. *Etre saisi*, être frappé subitement d'effroi, de douleur, d'étonnement, etc. *Saisir un tribunal d'une affaire*, la porter devant sa juridiction. **Se saisir** v. pr. S'emparer, se rendre maître : *voleur qui se saisit de l'argenterie*

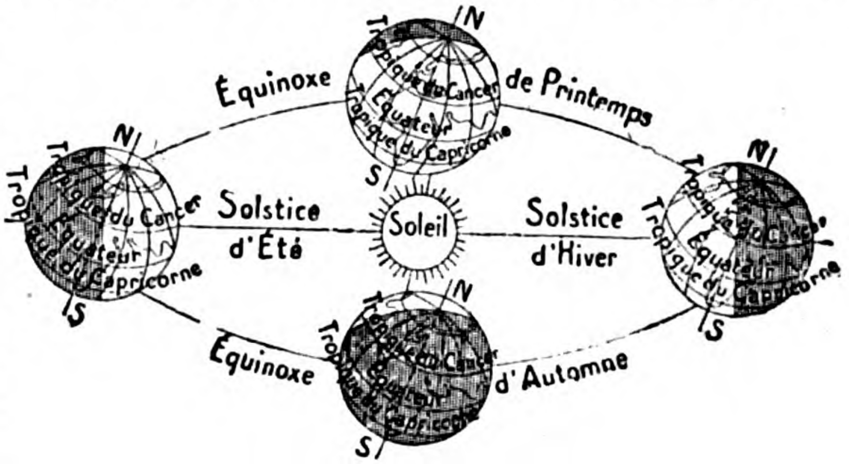
SAISISSABILITÉ (*sé-zi-sa*) n. f. Qualité de ce qui est saisissable : *contester la saisissabilité d'une pension alimentaire*. ANT. **Insaisissabilité.**

SAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui peut être saisi : *rente saisissable*. ANT. **Insaisissable**.

SAISISSANT (*sè-zi-san*), **E** adj. Qui surprend tout d'un coup : *froid saisissant*. *Fig.* Qui émeut vivement : *spectacle saisissant*. N. m. Celui au nom de qui se fait une saisie : *les droits du saisissant*.

SAISISSEMENT (*sè-zi-se-man*) n. m. Impression subite et violente, causée par le froid. *Fig.* Emotion forte et soudaine : *mourir de saisissement*.

SAISON (*sè-zon*) n. f. (du lat. *satio*, action de semer). Chacune des quatre divisions à peu près égales de l'année : *les quatre saisons sont : le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver*. Temps où dominent certains états de l'atmosphère : *la saison des pluies*. Epoque où se fait une culture, une récolte : *la saison des semailles; la saison des cerises*. Epoque où l'on a l'habitude de faire une chose : *la saison de la chasse*. Durée de séjour dans une station thermale : *faire une saison de 21 jours à Vichy*. *Saison nouvelle*, le printemps. *Arrière-saison*, v. à son ordre alph. *Fig.* Age de la vie. *Morte-saison*, v. à son ordre alph. *Être de saison*, être à propos. *Cela est hors de saison*, déplacé. — La différence des *saisons* est due à l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique. Si, dans sa révolution annuelle, la terre avait toujours la même inclinaison à l'égard du soleil, il n'y aurait aucun changement de saison : les contrées polaires seraient couvertes d'une glace éternelle, et les zones tempérées jouiraient d'un printemps sans fin.



Position de la Terre pendant les différentes saisons.

SAISONNIER (*sè-zo-ni-é*), **ERE** adj. Dont la marche est réglée sur celle des saisons : *maladies saisonnières*.

SAJOU n. m. Genre de singes de l'Amérique tropicale, à longue queue prenante. (V. planche MAMMIFÈRES.)

SAKÉ ou **SAKI** n. m. Boisson japonaise, fabriquée par la fermentation du riz.

SAKIEH (*ki-è*) n. f. Sorte de noria usitée en Egypte, constituée par une roue verticale munie de vases et mise en mouvement par des bœufs.

SALADE n. f. (de *saler*). Mets composé d'herbes ou de légumes, crus ou bouillis, assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile : *salade de laitue*. Toute plante dont on fait de la salade. Tout mélange de plusieurs mets, fruits, viandes froides, etc., mis en salade : *salade de homard, d'anchois*, etc. *Salade russe*, macédoine de légumes coupés en petits morceaux et assaisonnés de mayonnaise. *Fam.* Réunion de choses confusément assemblées.


Salade.

SALADE n. f. (ital. *celata*). Casque rond, léger, que portaient les gens de guerre, du XVe au XVIIe siècle : *la salade de don Quichotte*.

SALADERO (*dé*) n. m. (mot espagn.). Etablissement où l'on sale la viande de bœuf, dans l'Amérique du Sud.

SALADIER (*di-é*) n. m. Vase où l'on fait la salade. Contenu de ce vase. Panier à jour pour secouer la salade. (Peu us. en ce sens.)

SALAGE n. m. Action de saler : *le salage des harengs*. Ancien impôt sur le sel, gabelle. *Phot.* Opération consistant à imprégner de sel de cuisine des papiers photographiques.

SALAIRE (*lè-re*) n. m. (lat. *salarium*). Somme donnée pour payer un travail ou un service : *toucher de forts salaires*. *Fig.* Récompense ou châtiment que mérite une action bonne ou mauvaise : *tôt ou tard, le crime reçoit son salaire*.

SALAISON (*lè-zon*) n. f. Action de saler les viandes. Chose salée : *embarquer des salaisons*.

SALAMALEC (*lèk*) n. m. (de l'ar. *salam*, paix, et *aleikoum*, sur vous). Salut turc. *Par ext.* Révérence profonde, politesses exagérées : *faire des salamalecs*.

SALAMANDRE n. f. (lat. et gr. *salamandra*). Genre de batraciens urodèles de l'Europe : *les salamandres, croyait-on, jouissaient de la propriété de traverser la flamme sans se brûler*.



Salamandres : 1. Noire ; 2. Terrestre.

SALANGANE n. f. Genre d'oiseaux passereaux de l'Inde et de l'Océanie, dits *hirondelles de mer*, et dont les nids, collés par leur salive, sont fort recherchés par les gourmets chinois.

SALANGE n. m. Saison de la production du sel, dans les marais salants.

SALANQUE n. f. Syn. de MARAIS SALANT.

SALANT (*lan*) adj. m. *Marais salants*, v. MARAIS. N. m. Etendue de sol proche de la mer, où apparaissent de légères efflorescences salines.


Salanganes.

SALARIAT (*ri-a*) n. m. Etat, condition de salarié.

SALARIÉ, E adj. et n. Qui reçoit des gages, un salaire : *domestique salarié*.

SALARIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Donner un salaire.

SALAUD (*lô*), **E** n. *Pop.* Personne sale, malpropre. *Fig.* Personne peu honorable.

SALE adj. (de l'anc. haut allem. *salo*, terni). Malpropre, souillé d'ordure : *du linge sale*. Se dit d'une couleur qui semble ternie : *un jaune sale*. *Fig.* Qui blesse la pudeur : *paroles sales*. *Pop.* Contraire à l'honneur, à la délicatesse; dont il est difficile de se tirer : *c'est une sale affaire*. ANT. **Propre**.

SALÉ n. m. Chair de porc salée. *Petit salé*, chair de porc cuite dans de l'eau salée, avec thym, laurier, oignon, échalotes.

SALÉ, E adj. Saupoudré de sel. Qui a le goût du sel. *Fig.* Spirituel et piquant : *raillerie salée*. Risqué, grivois : *un conte salé*. *Fam.* Exagéré : *c'est un prix un peu salé*.

SALÈGRE n. m. Sel qui s'attache au fond des poêles quand on chauffe les eaux servant à la préparation du sel. Pierre imprégnée de sel, que l'on suspend dans les étables pour que les animaux puissent la lécher.

SALEMENT (*man*) adv. D'une manière sale.

SALEP (*lèp*) n. m. (de l'ar. *ahlap*). Farine alimentaire, provenant de la racine de certains orchis, desséchée et réduite en poudre.

SALER (*lé*) v. t. (du lat. *sal*, sel). Assaisonner avec du sel : *saler un ragoût*. Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver : *saler du porc*. *Fig.* Vendre trop cher : *ce marchand sale ce qu'il vend*.

SALERON n. m. Partie creuse de la salière, où l'on met le sel.

SALÉSIEN, ENNE adj. et n. (V. *Part. hist.*)

SALETÉ n. f. Etat de ce qui est sale : *la saleté d'une rue*. Ordure, chose malpropre : *enlever une saleté*. *Fig.* et *pop.* Action vile, procédé peu délicat : *il m'a fait une saleté*. Paroles obscènes : *dire des saletés*. Ant. **Propreté.**

SALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prépare des salaisons.

SALICAIRE (*kè-re*) n. f. (du lat. *salix, icis*, saule). *Bot.* Genre de lythrariacées, dont diverses espèces croissent dans le voisinage des saules.



Salicaire.

SALICINE n. f. Glucoside extrait de l'écorce des saules.

SALICINÉ, E adj. Qui se rapporte au saule. N. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant les saules et les peupliers. S. une *salicinée*.

SALICIONAL (*si*) n. m. Jeu d'orgue d'un timbre doux.

SALICOLE adj. (du lat. *sal, salis*, sel, et *colere*, cultiver). Qui produit le sel : *industrie salicole*.

SALICOQUE n. f. Sorte de crevette grise, qui ne rougit pas à la cuisson.

SALICORNE n. f. Genre de chénopodiacées des marais salants, dont on extrait de la soude. (*Salicor*, dans le midi de la France.)

SALICULTURE n. f. (du lat. *sal, salis*, sel, et de *culture*). Exploitation d'un marais salant, d'une saline.

SALICYLATE n. m. Sel de l'acide salicylique.

SALICYLIQUE adj. m. Se dit d'un acide antiseptique, dérivé de la salicine.

SALICYLOL n. m. Aldéhyde salicylique.

SALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Saliens. (V. *Part. hist.*)

SALIÈRE n. f. (du lat. *sal, salis*, sel). Pièce de vaisselle pour mettre le sel, à table. Boîte dans laquelle on met le sel employé aux usages de cuisine. Enfoncement au-dessus des yeux des chevaux. (V. la planche Cheval.) *Fam.* Creux qui se produit en arrière des clavicules, chez les personnes maigres.



Salière.

SALIFIABLE adj. (du lat. *sal, salis*, sel, et *facere*, faire). Se dit des substances qui jouissent de la propriété de former des sels : *base salifiable*.

SALIFICATION (*si-on*) n. f. Formation d'un sel.

SALIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en sel.

SALIGAUD (*ghô*), **E** n. *Pop.* Sale, malpropre.

SALIGNON n. m. Pain de sel, extrait des eaux d'une fontaine salée.

SALIN, E adj. (du lat. *sal*, sel). Qui contient du sel : *concrétion saline*. N. m. Marais salant.

SALINAGE n. m. Lieu où l'on recueille le sel. Produit brut obtenu en faisant évaporer dans la lessive des cendres végétales. Alcali fixe, employé dans les verreries à produire la fusion des sables. Opération consistant à pousser la concentration de l'eau salée au point convenable pour que le sel se dépose.

SALINE n. f. (du lat. *sal, salis*, sel). Syn. de marais salant. Mine de sel gemme.

SALINER (*né*) v. i. Procéder au salinage.

SALINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de sel.

SALINITÉ n. f. Qualité de ce qui est salin : *la salinité des eaux de la mer Rouge est très forte*.

SALIQUE adj. Qui appartient aux Francs Saliens. *Loi salique*, v. Salique (*Loi*), à la *Part hist.*

SALIR v. t. Rendre sale : *salir peu de linge*. *Fig.* Rendre impur : *salir l'imagination d'un enfant*. Déshonorer : *salir la réputation de quelqu'un*. Ant. **Nettoyer, purifier.**

SALISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui se salit aisément : *le blanc est une couleur salissante*. Qui salit : *travail salissant*.

SALISSON (*li-son*) n. f. *Fam.* Petite fille malpropre.

SALISSURE (*li-su-re*) n. f. Ordure, souillure. (Peu us.)

SALITRE n. m. Nom donné communément au sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (*vè-re*) adj. Qui a rapport à la salive. *Anat. Glandes salivaires*, qui sécrètent la salive. *Conduits salivaires*, canaux par où elle passe.

SALIVANT (*van*), **E** adj. Qui produit la salivation : *remèdes salivants*.

SALIVATION (*si-on*) n. f. Sécrétion surabondante de la salive : *salivation abondante*.

SALIVE n. f. (lat. *saliva*). Humeur, aqueuse et un peu visqueuse, qui humecte la bouche : *la salive a une action réelle sur la digestion*. *Fam. Dépenser beaucoup de salive*, parler beaucoup. *Perdre sa salive*, parler en vain.

SALIVER (*vé*) v. i. Rendre beaucoup de salive.

SALIVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la salive : *liquide saliveux*.

SALLE (*sa-le*) n. f. (du german. *sal*, demeure). Grande pièce d'un appartement. Lieu vaste et couvert, destiné à un service public ou à une grande exploitation : *salle des ventes*, *salle de spectacle*. Public qui remplit une salle : *toute la salle applaudit*. Dortoir dans un hôpital : *salle de chirurgie*. Lieu où les maîtres d'armes donnent publiquement leurs leçons : *salle d'armes*. *Salle à manger*, pièce d'un appartement dans laquelle on prend ordinairement ses repas. *Salle de police*, sorte de prison de caserne, où l'on enferme les soldats qui ont manqué aux règles de la police du corps. *Salle des pas perdus*, salle d'un palais de justice, qui précède les salles d'audience. *Salle d'asile*, v. Écoles (*Part. hist.*).

SALLERAN, E (*sa-le*) n. Ouvrier qui s'occupe, dans une papeterie, de diverses manipulations, telles que collage, étendage, triage, nettoyage. (On écrit aussi sallerant.)

SALMIGONDIS (*di*) n. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. *Fig.* Mélange de choses disparates : *un salmigondis de citations*.

SALMIS (*mi*) n. m. Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche : *salmis de perdrix*.

SALMONIDÉS n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *saumons* et genres voisins. S. un *salmonidé*.

SALOIR n. m. Vaisseau de bois, dans lequel on met le sel ou les viandes que l'on veut conserver en les salant.

SALOL n. m. Salicylate de phényl.

SALON n. m. (ital. *salône*). Pièce destinée, dans un appartement, à recevoir des visiteurs : *avoir un salon luxueux*. Galerie où se fait, à Paris, l'exposition des ouvrages d'art (en ce sens ou le suiv., prend une majuscule) : *le Salon de peinture, de sculpture*. *Par ext.* L'exposition elle-même : *le dernier Salon était très remarquable*. Dénomination de diverses expositions : le *Salon de l'automobile*. *Fig.* Pl. La bonne compagnie, les gens du grand monde : *c'est la nouvelle des salons*.

SALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Littérateur, journaliste qui rend compte des expositions au Salon.

SALOPE (de *sale*) n. f. *Pop.* Femme très malpropre.

SALOPER (*pé*) v. t. *Pop.* Faire très mal un travail quelconque.

SALOPERIE (*rî*) n. f. *Pop.* Saleté, grande malpropreté. Chose malpropre ; discours ordurier. Chose de très mauvaise qualité : *ce vin est une saloperie*.

SALOPETTE (*pè-te*) n. f. Vêtement que les enfants et certains ouvriers mettent par-dessus un autre, pour garantir ce dernier.

SALORGE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *horreum*, grenier). Amas de sel. (Vx.)

SALPÊTRAGE n. m. Formation du salpêtre, dans les salpêtrières artificielles.

SALPÊTRE n. m. (du lat. *sal*, sel, et *petra*, de pierre). Nom vulgaire du nitrate de potassium. *Poét.* Poudre à canon : *le salpêtre homicide*. *Fig.* et *Fam.* Personne très vive : *enfant qui est un vrai salpêtre*.

SALPÊTRER (*tré*) v. t. Couvrir de salpêtre : *l'humidité salpêtre les murs*. Mêler de salpêtre pour rendre imperméable : *salpêtrer une allée*.

SALPÊTRERIE (*rî*) n. f. Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui renferme du salpêtre : *mur salpêtreux.*

SALPÊTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE n. f. Fabrique et dépôt de salpêtre.

SALPÊTRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de salpêtrer, de se transformer en salpêtre.

SALPICON n. m. (mot espagn.). Ragoût composé de plusieurs sortes de viandes coupées et de truffes, quenelles, champignons, servant de garniture.

SALPINGITE n. f. (du gr. *salpigx*, trompe). *Path.* Inflammation d'une trompe.

SALSE n. f. (du lat. *salsus*, salé). Petit volcan émettant de la boue salée et des gaz abondants : *les salses sont nombreuses aux environs de l'Etna.*



Salsepareille.

SALSEPAREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (espagn. *sarzaparilla*). Genre de liliacées américaines, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS (*fi*) n. m. (ital. *sassefrica*). Nom vulgaire de diverses composées, en particulier du *trogopogon*, dont la racine est bonne à manger. **Salsifis d'Espagne** ou **noir,** scorsonère.



Salsifis.

SALSOLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantesdicotylédones, dite aussi des *chénopodiacées.* S. une *salsolacée.*

SALSUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *salsugo, inis,* saumure). Qui est imprégné de sel marin : *terres salsugineuses.*

SALTARELLE (*rè-le*) n. f. (ital. *saltarella*). Danse populaire romaine, d'un mouvement rapide et sautillant.

SALTATION (*si-on*) n. f. (lat. *saltatio*). Chez les Romains, art des mouvements réglés qui comprenait la *danse*, la *pantomime*, l'*action théâtrale* ou *oratoire.*

SALTIGRADE adj. (du lat. *saltus*, saut, et *gradi*, marcher). Qui marche par sauts.

SALTIMBANQUE (*tin*) n. m. (de l'ital. *saltare in banco*, sauter sur le tremplin). Bateleur qui fait des exercices sur les places publiques. *Fig.* Bouffon de société ; charlatan, mauvais orateur.

SALUBRE adj. (lat. *salubris* ; de *salus*, santé). Sain, qui contribue à la santé : *l'air de la mer est salubre.* ANT. **Insalubre.**

SALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière salubre. ANT. **Insalubrement.**

SALUBRITÉ n. f. Qualité de ce qui est salubre : *la salubrité de l'air. Salubrité publique*, soins que l'administration prend de la santé publique. Cette administration. ANT. **Insalubrité.**

SALUER (*lu-é*) v. t. (lat. *salutare*). Donner à quelqu'un une marque extérieure d'attention, de civilité, de respect : *saluer un ami.* Honorer du signal de civilité réglé par les usages de l'armée ou de la marine : *saluer un navire de vingt coups de canon. Fig.* Acclamer : *saluer l'avènement de la liberté.* Déclarer par acclamations : *l'armée le salua empereur.*

SALURE n. f. État de ce qui est salé, contient du sel : *la salure de la mer.*

SALUT (*lu*) n. m. (du lat. *salus*, santé). Action de sauver : *ne devoir son salut qu'à la fuite.* Personne ou chose qui sauve : *Jeanne d'Arc fut le salut de la France.* Félicité éternelle : *travailler à son salut.* Marque de civilité que l'on donne à une personne en la saluant. Office du soir, destiné à honorer le saint sacrement : *assister au salut.* **Armée du salut,** association protestante fondée par William Booth pour ranimer le souci des destinées religieuses de l'homme.

SALUTAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *salutaris*). Utile pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc. : *remède, loi salutaire.*

SALUTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière salutaire.

SALUTATION (*si-on*) n. f. Salut, action de saluer : *présenter ses salutations.* **Salutation angélique,** prière à la sainte Vierge (l'*Avé Maria*).

SALUTISTE (*tis-te*) n. Membre de l'armée du salut.

SALVAGE n. m. (du lat. *salvare*, sauver.) *Droit de salvage*, que l'on perçoit sur les choses sauvées du naufrage. (On dit auj. *droit de sauvetage.*)

SALVAGE CORPS (*kor*) n. m. Fraction d'un régiment de sapeurs-pompiers spécialement organisée pour le sauvetage ou la protection, dans un incendie, des objets précieux qui se trouvent dans une maison sinistrée.

SALVANOS (*nôss*) n. m (du lat *salva nos*, sauvenous). *Mar.* Bouée de sauvetage. (Vx.)

SALVATELLE (*tè-le*) n. f. Veine de la face dorsale de la main.

SALVATION (*si-on*) n. f. (lat. *salvatio*). Action de sauver ; rédemption. (Peu us.)

SALVE n. f. (ital. *salva*). Décharge d'un grand nombre d'armes à feu en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance, soit à l'exercice ou au combat : *exécuter un feu de salve. Fig. Salve d'applaudissements*, applaudissements unanimes.

SALVE n. m. (du lat. *salve*, salut). Prière à la Sainte Vierge : *chanter le Salve, le Salve Regina.*

SALVINIE (*nî*) n. f. *Bot.* Genre des plantes aquatiques flottantes.

SAMARE n. f. Sorte de fruit sec et indéhiscent.

SAMARITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De la Samarie : *la parabole du bon Samaritain.*

SAMBAQUI (*san-ba-ki*) n. m. Nom, au Brésil, de certaines sépultures préhistoriques.

SAMBUQUE (*san*) n. f. (lat. *sambuca*). Machine de guerre du moyen âge, munie d'un pont volant que l'on rabattait sur les murailles des places attaquées. Instrument de musique à cordes pincées, dans la Grèce antique.



Samovar.

SAMEDI n. m. (du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat). Septième jour de la semaine. *Samedi saint*, le samedi de la semaine de Pâques.

SAMIT (*mi*) n. m. Riche tissu de soie, lamé d'or ou d'argent, de la catégorie des brocarts, en usage jusqu'au XVIIe siècle.

SAMOLE n. m. *Bot.* Genre de primulacées, dit aussi *mouron d'eau.*

SAMOURAÏ n m. Membre de la classe des guerriers dans l'organisation shogounale japonaise.

SAMOVAR n. m. Sorte de bouilloire russe généralement en cuivre.

SAMPANG (*san-pan*) ou **SAMPAN** (*san*) n. m. Embarcation de passage ou de transport, en usage en extrême Orient.



Sampan chinois.

SANAS (*nâss*) n. m. Cotonnade de provenance indienne (XVIIe et XVIIIe s.).

SANATORIUM (*ri-om'*) n. m. (du lat. *sanare*, guérir). Station hygiénique : établissement hygiénique, où l'on envoie les malades, les convalescents, etc : *les sanatoriums sont situés de préférence au bord de la mer ou dans les montagnes.* Pl. des *sanatoriums.*

SAN-BENITO (*bé*) n. m. invar. (mot espagn. signif. *saint Benoît* parce que ce vêtement rappelait l'habit des bénédictins). Casaque de couleur jaune, dont les inquisiteurs revêtaient ceux qu'on allait brûler.

SANCIR v. i. *Mar.* Couler à fond sous voiles ou au mouillage, en embarquant de l'eau par l'avant.

SANCTIFIANT (*sank-ti-fi-an*), **E** adj. Qui sanctifie : *la grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATEUR, TRICE (*sank-ti*) adj. et n. Qui sanctifie. Absolum. Le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION (*sank-ti. si-on*) n. f. Action et effet de ce qui sanctifie : *la sanctification des âmes.* Célébration selon les rites religieux : *sanctification du dimanche.*

SANCTIFIER (*sank-ti-fi-é*) v. t. (du lat. *sanctus*, saint, et *facere*, faire.— Se conj. comme *prier.*) Rendre saint : *la grâce nous sanctifie.* Mettre dans la voie du salut : *sanctifier des hommes par son exemple.* Révérer comme saint : *que votre nom soit sanctifié.* Célébrer suivant la loi de l'Eglise : *sanctifier le dimanche.*

SANCTION (*sank-si-on*) n. f. (lat. *sanctio ;* de *sancire*, établir). Acte par lequel le chef de l'État donne à une loi la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire : *refuser sa sanction à un décret. Par ext.* Approbation, confirmation considérée comme nécessaire : *ce mot n'a pas encore reçu la sanction de l'usage.* Peine ou récompense qui empêche ou punit la violation et assure l'exécution : *les sanctions pénales.*

SANCTIONNER (*sank-si-o-né*) v. t. Donner la sanction : *sanctionner une loi.* Approuver : *sanctionner les décisions d'un mandataire.* Etre la confirmation de : *exemple qui sanctionne la leçon.*

SANCTIONNISTE adj. et n. m. Partisan de sanctions : *politique sanctionniste.*

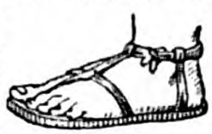
SANCTISSIME (*sank-ti-si-me*) adj. Très saint.

SANCTUAIRE (*sank-tu-è-re*) n. m. (lat. *sanctuarium ;* de *sanctus*, saint). Chez les Juifs, la partie la plus secrète du Temple de Jérusalem. Endroit de l'église où est le maître-autel. Edifice consacré aux cérémonies d'une religion. Eglise. *Fig.* Asile sacré : *maison qui est le sanctuaire de l'honneur.*

SANCTUS (*sank-tuss*) n. m. Partie de la messe entre la préface et le canon, où l'on chante le mot *sanctus* (saint) trois fois répété.

SANDAL n. m. V. SANTAL.

SANDALE n. f. (lat. *sandalium*). Chaussure formée d'une simple semelle retenue au pied par des cordons. Chaussure d'escrimeur. (V. la planche ESCRIME.) — Chez les Grecs et les Romains, la sandale était surtout une chaussure de femme. Dans les temps modernes, elle a été adoptée par certains ordres religieux (capucins, etc.).


Sandale.

SANDALIER (*li-é*) Qui fait des sandales.

SANDARAQUE n. f. (gr. *sandarakê*). Résine extraite d'une espèce de thuya, employée pour la préparation des vernis, le glaçage du papier, etc.

SANDERLING (*dèr-lin*) n. m. Genre de petits oiseaux échassiers, des rivages marins de toute la région arctique.


Sanderling.

SANDIX ou **SANDYX** (*diks*) n. m. (mot lat.). Rouge minéral, dont les anciens se servaient pour teindre des étoffes.

SANDJAK (*djak*) ou **SANGIAC** (*ji-ak*) n. m. Subdivision territoriale d'un pachalik.

SANDRE n. f. Poisson des cours d'eau de l'Europe centrale et orientale, à chair très estimée : *la sandre atteint jusqu'à 1 mètre de long.*

SANDWICH (*san-dou-itch*) n. m. (mot angl.). Mets constitué par deux tranches minces de pain beurré, entre lesquelles on a mis une tranche de jambon, du foie gras, etc. **Homme-sandwich,** homme qui se promène sur la voie publique, avec une affiche-réclame sur le dos et une autre sur la poitrine.

SANG (*san, sank'* devant une voyelle ou un *h* muet) n. m. (lat. *sanguis*). Liquide rouge, qui circule dans les veines et dans les artères. *Coup de sang*, hémorragie cérébrale. *Se faire du bon sang*, éprouver du contentement. *Glacer le sang*, causer de l'effroi. *Fig.* Vie : *donner son sang pour la patrie.* Descendance, extraction : *être d'un sang illustre.* Famille : *être du même sang. Liens du sang*, affection entre personnes de même famille. *Droit du sang*, droit que donne la naissance. *Prince du sang*, d'une maison royale. *Baptême de sang*, le martyre. *Répandre, verser le sang*, blesser ou tuer une ou plusieurs personnes. *Mettre un pays à feu et à sang*, le saccager. *Avoir du sang dans les veines*, être énergique, courageux. *Fouetter le sang*, exciter. *Avoir le sang chaud*, être ardent. *La voix du sang*, le cri de la nature. *Cheval pur sang* (substantiv. : *un pur sang*), cheval de race. *Suer sang et eau*, se donner beaucoup de peine. *Le sang lui monte à la tête*, il est près de se fâcher. *Payer une faute de son sang*, être tué pour l'avoir commise. — Le *sang* est le liquide nourricier de l'organisme ; il est porté dans tout le corps par les artères, et est ramené par les veines au cœur, qui l'envoie dans les poumons où il s'oxygène de nouveau. Le sang reçoit les matériaux provenant de la digestion, et il recueille les substances de déchets ; il est composé d'un liquide ou sérum, de globules rouges et d'un petit nombre de globules blancs. Les maladies du sang ont une grande importance dans la pathologie. (V. planche HOMME.)

SANG-DRAGON ou **SANG-DE-DRAGON** (*san*) n. m. Substance d'un rouge brun, qui découle de certains arbres et qui était autrefois usitée en médecine.

SANG-FROID (*san-froi*) n. m. Tranquillité, présence d'esprit : *garder, perdre son sang-froid. De sang-froid*, sans emportement

SANGLADE n. f. Grand coup de sangle ou de fouet. (Peu us.)

SANGLANT (*glan*), **E** adj. Taché, souillé de sang : *épée sanglante.* Mêlé de sang : *eau sanglante.* Où il y a eu beaucoup de sang répandu : *combat sanglant.* Qui est de la couleur du sang : *nuage sanglant. Fig.* Très dur, très amer : *affront sanglant. Mort sanglante*, mort violente avec effusion de sang.

SANGLE n. f. (lat. *cingula ;* de *cingere*, ceindre). Bande de cuir, large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. Bande plate et large, qui passe sous le ventre d'une bête de somme et qui assujettit la selle ou le bât. *Lit de sangle*, lit composé de deux châssis croisés en X, sur lesquels sont tendues des sangles ou une toile.

SANGLER (*glé*) v. t. Serrer avec une sangle, des sangles : *sangler un cheval.* Frapper avec une sangle, fouetter. Appliquer fortement, comme on ferait avec une sangle : *sangler un coup de fouet à quelqu'un.*


Sanglier et marcassins.

SANGLIER (*gli-é*) n. m. (du lat. *singularis*, solitaire). Genre de mammifères pachydermes, dont le type habite l'Europe : *le sanglier établit sa bauge dans les fourrés.* — Le sanglier est le porc sauvage ; c'est un animal puissant et qui cause de grands ravages dans les champs ; sa femelle se nomme *laie* et ses petits *marcassins.* La chair de cet animal est bonne à manger.

SANGLON n. m. Petite sangle.

SANGLOT (*glo*) n. m. (lat. *singultus*). Contraction spasmodique du diaphragme, par l'effet de la douleur, suivie de l'émission brusque de l'air contenu dans la poitrine : *éclater en sanglots.*

SANGLOTER (*té*) v. i. Pousser des sanglots.


Sangsues.

SANGSUE (*san-sû*) n. f. (du lat. *sanguisuga*, qui suce le sang). Genre d'hirudinées, qui vivent dans les eaux stagnantes et que la médecine emploie pour les saignées locales : *les sangsues sont, en médecine, avantageusement remplacées par des ventouses scarifiées ou par une saignée. Fig.* Personne qui tire de l'argent par des exactions ou autrement

les usuriers sont de véritables sangsues. Chose qui épuise. Petit fossé pour l'écoulement des eaux.

SANGUIFICATION (*ghu-i, si-on*) n. f. Formation du sang par la transformation des aliments.

SANGUIN (*ghin*), **E** adj. (lat. *sanguineus*). Qui a rapport au sang : *émission sanguine.* Ou le sang prédomine : *tempérament sanguin.* De couleur de sang : *visage d'un rouge sanguin. Vaisseaux sanguins,* qui servent à la circulation du sang. *Maladie sanguine,* causée par une altération du sang.

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) adj. Qui se plaît à répandre le sang humain : *Caracalla fut un tyran sanguinaire.* Où l'on verse beaucoup de sang : *lutte sanguinaire.* Cruel : *loi sanguinaire.*

SANGUINAIRE (*ghi-nè-re*) n. f. *Bot.* Genre de papavéracées, à latex rouge sang.

SANGUINE (*ghi-ne*) n. f. Crayon fait avec de l'ocre rouge. Croquis exécuté avec ce crayon. Lithographie imitant un croquis de ce genre. Pierre précieuse de couleur sang. Orange à suc rougeâtre.

SANGUINELLE (*ghi-nè-le*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de cornouiller à fruits rouges.

SANGUINOLE (*ghi*) n. f. Variété de pêche.

SANGUINOLENT (*ghi-no-lan*), **E** adj. Teint de sang : *crachat sanguinolent.*

SANGUISORBE (*ghu-i-sor-be*) n. f. Genre de rosacées astringentes, d'Europe et de Sibérie.

SANHÉDRIN (*sa-né*) n. m. (du gr. *sunedrion,* tribunal). Tribunal des anciens Juifs à Jérusalem, composé des prêtres, des anciens et des scribes, qui jugeait les affaires criminelles ou administratives concernant une tribu ou une ville, les crimes politiques importants, etc. *Fig.* Réunion de gens assemblés pour délibérer.

SANICLE ou **SANICULE** n. f. Genre d'ombellifères douées de propriétés vulnéraires.

SANIE (*nî*) n. f. (lat. *sanies*). Matière purulente, qui sort des ulcères et des plaies non soignées.

SANIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. De la nature de la sanie : *plaie sanieuse.*

SANITAIRE (*tè-re*) adj. (du lat. *sanitas,* santé). Qui a rapport à la conservation de la santé : *mesure sanitaire ; police sanitaire. Cordon sanitaire,* troupes établies sur les frontières entre des pays limitrophes, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses. N. m. Militaire du service de santé.

SANS (*san*) prép. (lat. *sine*). Marque privation, exclusion : *sans argent ; allez-y sans moi.* Entre dans plusieurs loc. adv. : **sans doute, sans cesse** etc. *Sans quoi, sans cela,* si cela n'était pas, *sans plus,* et pas plus ; *non sans,* avec pas mal de : *non sans peine* ; avec un infin. : *non sans rire ; sans que* (avec le subj.), et il n'arrive pas que. — Ne dites pas : *sans qu'on ne m'ait vu,* mais *sans qu'on m'ait vu.* N'écrivez pas non plus : *sans dessus dessous,* mais *sens dessus dessous, sens devant derrière.*

SANS-CŒUR (*san-keur*) n. invar *Fam.* Qui n'a pas de courage, de sentiments.

SANSCRIT (*sans-kri*), **E** adj. (du sanscr. *sanskrita,* régulier). Se dit de la langue sacrée des brahmanes et des livres écrits dans cette langue : *la langue sanscrite.* N. m. Langue sacrée de l'Inde.

SANSCRITISME (*sans-kri-tis-me*) n. m. Ensemble des sciences relatives à la connaissance du sanscrit.

SANSCRITISTE (*sans-kri-tis-te*) n. m. Savant versé dans la connaissance du sanscrit : *Bergaigne fut un distingué sanscritiste.*

SANS-CULOTTE (*san ku-lo-te*) n. m. Nom sous lequel les aristocrates désignaient, vers 1792, les révolutionnaires, qui avaient remplacé la culotte par le pantalon, et que ceux-ci finirent par adopter comme synonyme de *patriote.* Pl. des *sans-culottes.*

SANS-CULOTTIDE (*san-ku-lo-ti-de*) n. f. Nom des jours complémentaires du calendrier républicain. Fêtes célébrées pendant ces mêmes jours. Adjectiv. : *jours sans-culottides.*

SANS-CULOTTISME (*san-ku-lo-tis-me*) n. m. Système, époque des sans-culottes.

SANS-DENT (*san-dan*) n. Qui n'a plus de dents.

SANSEVIÈRE n. f. *Bot.* Genre de liliacées.

SANS-FAÇON (*san, son*) n. m. Manière d'agir sans façon.

SANS-FIL n. f. Télégraphie, téléphonie sans fils ; *transmission par sans-fil.*

SANS-FILISTE n. m. Amateur de T. S. F.

SANS-GÊNE (*san-jè-ne*) n. m. Manière d'agir sans gêne : *le sans-gêne touche souvent à l'inconvenance.*

SANSONNET (*so-nè*) n. m. Nom vulgaire de l'étourneau. Variété de maquereau, de petite taille.

SANS-SOUCI (*san,si*) n. invar. *Fam.* Qui ne s'inquiète de rien. Adjectiv. : *personne sans-souci.*

SANS-TRAVAIL n. m. Chômeur.

SANTAL n. m. Genre de santalacées, comprenant des arbres de l'Asie et de l'Afrique. (*Le bois de santal* est très employé en ébénisterie, et l'on en extrait une essence utilisée en thérapeutique.) Pl. des *santals.*

SANTALACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones apétales. S. une *santalacée.*

SANTALINE n. f. Principe extrait du bois de santal.

SANTÉ n. f. (lat. *sanitas*). État de celui dont les fonctions ne sont troublées par aucune maladie : *être en bonne santé.* État des organes : *avoir une santé faible.* Vœu que l'on fait, en buvant, pour la santé de quelqu'un : *porter une santé. Fig.* État normal, régulier : *la santé de l'âme. Maison de santé,* où l'on reçoit les malades pour les soigner, moyennant une rétribution. *Officier de santé,* médecin autrefois autorisé à exercer sans avoir le titre de docteur : *le titre d'officier de santé a cessé d'être conféré depuis 1892. A votre santé,* salutation qu'on se fait en buvant.

SANTOLINE n. f. *Bot.* Genre de composées tubuliflores européennes.

SANTON n. m. Religieux et ascète musulman.

SANTON n. m. En Provence, figurine servant à la décoration des crèches de Noël.

SANTONINE n. f. Sorte d'armoise, dont les semences (*semen-contra*) sont employées comme vermifuge. Matière cristallisée purgative, extraite du semen-contra.

SANVE n. f. (lat. *sinapis*). Nom vulgaire de la moutarde des champs.

SAOUL (*sou*), **E** adj. ; **SAOULER** (*sou-lé*) v. a. V. SOÛL, SOÛLER.

SAPA n. m. (mot lat.). *Pharm.* Suc de raisin, évaporé jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU n. m. Petit singe de l'Amérique du Sud. *Fig.* Petit homme laid et ridicule.

SAPAN n. m. Bois de teinture, du Japon.

SAPE n. f. (ital. *zappa*). Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser : *pousser la sape.* Travaux de terrassement permettant de s'approcher des positions ennemies. *Fig.* Destruction progressive : *la sape des préjugés.* Petite faux à moissonner. Pelle ronde ou pointue, dont la lame est perpendiculaire au manche et dont se servent les mineurs.

SAPEMENT (*man*) n. m. Action de saper.

SAPÈQUE n. f. Petite monnaie de la Chine et de l'Indochine. — La *sapèque,* qui équivaut nominalement à un millième de tael, est une petite pièce ronde, percée d'un trou carré. On enfile les sapèques sur un lien de jonc ou de paille souple.

SAPER (*pé*) v. t. (de *sape*). Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. *Fig.* Travailler à la ruine de : *saper les fondements d'une doctrine.* Couper avec la sape : *saper des blés.*

SAPERDE (*pèr-de*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, communs en France.

SAPEUR n. m. (de *saper*). Soldat du génie, qui travaille aux fortifications. Dans l'infanterie, soldat qui marche en tête du régiment et qui est chargé de frayer un chemin aux troupes. Moissonneur qui se sert de la sape. N. m. pl. **Sapeurs-pompiers,** corps institué pour porter secours en cas d'incendie. S. un *sapeur-pompier.* (V. POMPIER.)

SAPHÈNE n. et adj. f. (du gr. *saphênês,* manifeste). Une des veines des membres inférieurs.

SAPHIQUE adj. Qui a rapport à Sapho (ou Sappho). *Vers saphique,* vers grec ou latin de onze syllabes que l'on croit inventé par Sapho.

SAPHIR n. m. (de l'hébr. *sappir,* la plus belle chose). Pierre précieuse, qui est une variété bleue de corindon.

SAPHIRINE n. f. Variété de calcédoine bleue.

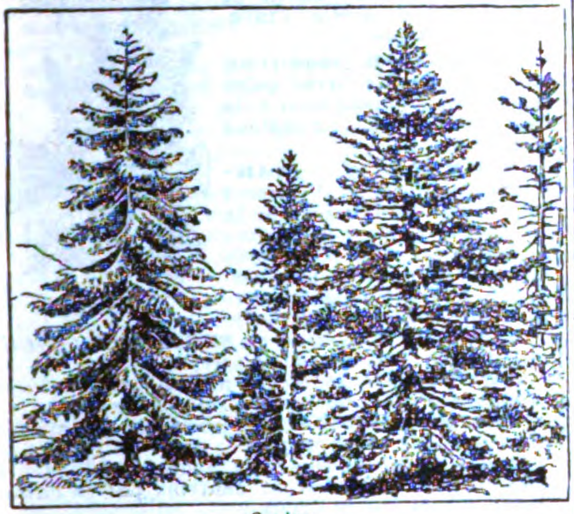
SAPIDE adj. (lat. *sapidus* ; de *sapor,* saveur). Qui a de la saveur : *corps sapide.* ANT. **Insipide.**

SAPIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est sapide.

SAPIENCE (*pi-an-se*) n. f. (lat. *sapientia*). Sagesse. (Vx.) *Pays de sapience*, nom donné par les écrivains du moyen âge à la Normandie. *Livre de la Sapience*, livre de la Sagesse (v. SAGESSE [*Part. hist.*]).

SAPIENTIAUX (*an-si-ô*) adj. et n. m. pl. Se dit des livres de l'Écriture sainte, qui contiennent surtout des sentences morales.

SAPIN n. m. (lat. *sapinus ;* du sanscr. *sapa*, résine). Genre de conifères, comprenant de grands arbres toujours verts : *les sapins de la Forêt-Noire atteignent de 30 à 40 mètres de hauteur.* Leur bois. *Pop.* Voiture de place. Cercueil. — Les *sapins*, qu'il ne faut pas confondre avec les pins, sont de beaux arbres dont le bois est utilisé en charpente et en ébénisterie, mais qui est inférieur comme qualité à celui du pin. Ils fournissent la térébenthine, la poix blanche ou poix de Bourgogne, le baume du Canada ; les bourgeons en sont aussi utilisés en pharmacie.



Sapins.

SAPINDACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant le savonnier (*sapindus*) pour type.

SAPINE n. f. Planche, solive de sapin. Baquet en bois de sapin. Espèce de grue (ou monte-charge) au moyen de laquelle on élève à de grandes hauteurs des matériaux de construction.

SAPINETTE (*nè-te*) n. f. Nom de quelques espèces de pins de l'Amérique du Nord. Sorte de boisson faite avec des bourgeons de sapin. Bateau en sapin, qui accompagne les grands bateaux pour les servir. (On dit aussi SAPINIÈRE.)

SAPINIÈRE n. f. Lieu planté de sapins : *les magnifiques sapinières des Vosges.*

SAPONACÉ, E adj. (du lat. *sapo, onis*, savon). Qui a les caractères du savon.

SAPONAIRE (*nè-re*) n. f. (du lat. *sapo, onis*, savon). Genre de caryophyllacées, dont la tige et la racine donnent à l'eau une qualité savonneuse.



Saponaire.

SAPONIFIABLE adj. Qu'on peut saponifier : *substance saponifiable.*

SAPONIFICATION (*si-on*) n. f. (de *saponifier*). Transformation des corps gras en savon, à la suite de la décomposition de cette matière grasse en acides gras et en glycérine : *la saponification des huiles.*

SAPONIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *sapo, onis*, savon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Transformer en savon : *saponifier des graisses.*

SAPONINE n. f. Glucoside de la saponaire, du bois de Panama, etc., dont la solution aqueuse mousse comme du savon.

SAPORIFIQUE adj. (du lat. *sapor*, saveur, et *facere*, faire). Qui produit de la saveur. (Peu us.)

SAPOTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *sapotacée.*

SAPOTE ou **SAPOTILLE** (*ll* mll.) n. f. Fruit du sapotier.

SAPOTIER (*ti-é*) ou **SAPOTILLIER** (*ti-li-é*) n. m. Bel arbre des Antilles, de la famille des *sapotacées*, à fruit délicieux.

SAPRISTI interj. V. SACRISTI.

SAPROLÉGNIÉES (*gni-é*) n. f. pl. Famille de champignons, qui vivent dans l'eau sur les matières organiques en décomposition. S. une *saprolégniée.*

SAPROPHYTE n. m. (du gr. *sapros*, pourri, et *phuton*, plante). Organisme végétal, né sur des substances en pourriture.

SARABANDE n. f. (espagn. *zarabanda*). Danse noble, en vogue au XVIIe et au XVIIIe siècle. Musique de cette danse : *la sarabande s'écrivait à trois temps, dans un mouvement plus lent que celui du menuet. Fam.* Danse agitée, violente.

SARBACANE n. f. (ar. *zabatana*). Long tuyau qui sert à lancer, en soufflant, de petits projectiles.

SARBOTIÈRE n. f. Syn. de SORBETIÈRE.

SARCASME (*kas-me*) n. m. (gr. *sarkasmos ;* de *sarkazein*, railler). Raillerie acerbe.



Sarcelle.

SARCASTIQUE (*kas-ti-ke*) adj. Qui tient du sarcasme : *ton, rire sarcastique.* Qui emploie le sarcasme : *écrivain sarcastique.*

SARCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *querquedula*). Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des canards : *les sarcelles sont un gibier recherché.*

SARCINE n. f. Microcoque, qui se dispose en masse cubique.

SARCLAGE n. m. Action de sarcler. Résultat de cette action.

SARCLER (*klé*) v. t. (lat. *sarculare*). Arracher les mauvaises herbes d'un sol cultivé ou ensemencé : *sarcler un jardin.*

SARCLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui sarcle.

SARCLOIR n. m. Instrument pour sarcler



Sarcloir

SARCLURE n. f. Mauvaises herbes qu'on arrache en sarclant.

SARCOCARPE adj. (du gr. *sarx, sarkos*, chair et *karpos*, fruit). Dont le fruit est charnu.

SARCOCÈLE n. f. ou m. (du gr. *sarx, sarkos*, chair, et *kêlê*, tumeur). Sorte de tumeur squirreuse.

SARCOCOLLE n. m. Résine de sarcocollier.

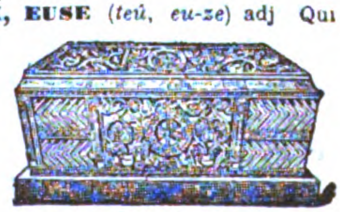
SARCOCOLLIER (*ko-li-é*) n. f. *Bot.* Genre d'arbrisseaux des régions chaudes du globe, d'où l'on tire une résine molle employée parfois pour raffermir certains pansements.

SARCOLACTIQUE (*lak*) adj. Se dit d'un acide isomère de l'acide lactique, que l'on extrait de la viande. (On dit aussi PARALACTIQUE.)

SARCOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *sarx, sarkos*, chair, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite du tissu musculaire.

SARCOMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui tient du sarcome.

SARCOME n. m. (du gr. *sarx, sarkos*, chair). Cancer malin, formé de jeunes cellules conjonctives.



Sarcophage.

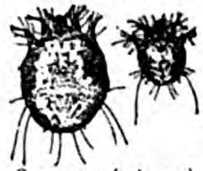
SARCOPHAGE adj. (du gr. *sarx, sarkos*, chair, et *phagein*, manger). Qui ronge les chairs : *médicament sarcophage.* (Vx.) N. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler : *les sarcophages égyptiens.* Aujourd'hui, partie d'un monument funèbre, qui représente le cercueil, bien qu'il ne renferme pas le corps du défunt.

SARCOPHYLLE (*fi-le*) n. m. Parenchyme des feuilles.

SARCOPTE n. m. Nom donné à l'acarus qui produit la gale.

SARCORAMPHE (*ran-fe*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces de l'Amérique du Sud.

SARCOTIQUE adj. (du gr. *sarx, sarkos*, chair). Se dit des substances qui hâtent la cicatrisation des plaies.



Sarcoptes (très gr.)

SARDANAPALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui convient à un Sardanapale (v. *Part. hist.*) : *vie sardanapalesque.*

SARDE adj. et n. De la Sardaigne.

SARDINE n. f. (gr. *sardinê*). Poisson de mer du genre alose, semblable au hareng, mais plus petit : *la pêche de la sardine constitue une des grandes ressources des pêcheurs bretons. Sardine de dérive*, grosse sardine. *Fam.* Galon de sous-officier. — La sardine atteint jusqu'à 25 centimètres de long ; on la pêche de juin à novembre. On la consomme fraîche ou conservée dans l'huile en boîtes de fer-blanc. Ainsi préparée, c'est un article de commerce très important.



Sardine.

SARDINERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on prépare les sardines à conserver.

SARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Pêcheur, pêcheuse de sardines. Ouvrier, ouvrière employés à la fabrication des conserves de sardines : *les sardiniers de Concarneau.* N. m. Filet, bateau pour la pêche de la sardine.

SARDOINE n. f. (gr. *sardonux*). Variété brune ou rouge sang de calcédoine.

SARDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) ou **SARDONIQUE** adj. (gr. *sardonios*). Se dit d'un rire qui donne à la bouche une expression de moquerie acerbe : *rire sardonique.*

SARDONIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sardonique. (Peu us.)



Sargasse.

SARGASSE (*gha-se*) n. f. (espagn. *sargazo*). Algue brune, de la famille des fucacées, qui croît dans les mers tropicales : *les sargasses, portées par les courants, s'accumulent dans les zones de calmes. Géogr.* : **Mer des Sargasses**, v. *Part. hist.*

SARGUE n. m. Genre d'insectes diptères de nos pays, à livrée métallique.

SARIGUE (*ri-ghe*) n. m. (mot brésil.). Genre de mammifères marsupiaux d'Amérique, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche. N. f. Femelle du sarigue : *la sarigue porte souvent ses petits sur son dos, leurs queues enroulées à la sienne.*



Sarigue

SARISSE (*ri-se*) n. f (gr. *sarissa*). Longue lance particulière aux armées macédoniennes.

SARMENT (*man*) n. m (lat *sarmentum*). Tige ou branche ligneuse grimpante. Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui produit beaucoup de sarment : *vigne sarmenteuse. Par ext.* Se dit des plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment

SARONIDE n. m. (du gr. *sarônis, idos*, vieux chêne). Druide. Prêtre gaulois.

SAROS (*ross*) n. m. Période de 18 ans et 11 jours, qui règle approximativement le retour des éclipses.

SARRACÉNIE (*sa-ra, nî*) n. f. Genre de plantes exotiques, dont les feuilles sont des ascidies.

SARRACÉNIQUE (*sa-ra*) adj. (du lat. *sarracenus, sarrasin*). Qui a rapport aux Sarrasins : *l'art sarracénique.*

SARRASIN (*sa-ra-zin*) n. m. Genre de polygonacées, dit vulgairement *blé noir*, à graine alimentaire.



Sarrasin.

SARRASIN, E (*sa-ra-zin, i-ne*) adj. et n. (lat. *Sarracenus*). Nom donné par les Occidentaux du moyen âge aux musulmans d'Europe et d'Afrique : *la bataille de Poitiers (732) arrêta l'invasion des Sarrasins.*

SARRASINE (*sa-ra-zi-ne*) n. f. Espèce de herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SARRAU (*sa-rô*) ou **SARROT** (*sa-ro*) n. m. Vêtement léger que les ouvriers de la campagne portent par-dessus leurs autres vêtements. Sorte de blouse ouverte par derrière, que les enfants mettent par-dessus leur vêtement.

SARRETTE (*sa-rè-te*) ou **SERRETTE** (*sè-rè-te*) n. f. Nom vulgaire de la serratule.

SARRIETTE (*sa-ri-è-te*) n. f. Genre de labiées aromatiques, qui servent d'assaisonnement.

SARRUSSOPHONE (*sa-ru-so-fo-ne*) n. m. (de *Sarrus* n. pr., et du gr. *phônê*, son). Instrument de musique à vent, en cuivre, à anche double. (Il se rapproche du basson et du hautbois par la forme, du trombone par le timbre.)

SAS (*sâ*) n. m. (du lat. *seta*, soie). Tamis de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, pour passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc. Claie servant à passer les terres dont on veut enlever les pierres. Partie d'un canal, comprise entre les deux portes d'une écluse. (V. ÉCLUSE.)

SASSAFRAS (*sa-sa-fra*) n. m. Genre de lauracées d'Amérique, dont les feuilles, pulvérisées et séchées, sont employées comme condiment.

SASSE (*sa-se*) n. f. (provenç. *sasso*). Pelle creuse, qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSEMENT (*sa-se-man*) n. m. Action de sasser.

SASSENAGE (*sa-se*) n. m Fromage très estimé, que l'on fabrique dans les environs de Sassenage (Isère).

SASSER (*sa-sé*) v. t. Passer au sas : *sasser de la farine. Fig. Sasser et ressasser une affaire*, l'examiner minutieusement.

SASSER (*sa-sé*) v t. Faire passer un bateau par le sas d'une écluse.

SASSEUR (*sa-seur*) n. m. Ouvrier qui sasse Instrument pour sasser.

SATANÉ, E adj. *Fam.* Digne de Satan, abominable : *c'est un satané farceur.*

SATANIQUE adj. Propre à Satan. Digne de Satan : *intrigue satanique.*

SATELLITE (*tèl*) n. m. (du lat. *satelles, itis*, escorte). Homme armé, ministre des violences de celui qu'il accompagne. *Par ext.* Homme qui obéit complètement aux volontés d'un autre. *Astr.* Planète secondaire, qui tourne autour d'une planète principale : *la lune est le satellite de la terre.*

SÂTI. V. SUTTÉE.

SATIÉTÉ (*si*) n. f. (lat. *satietas*). Réplétion d'aliments, qui va jusqu'au dégoût : *manger jusqu'à satiété. Fig* Dégoût produit par l'usage immodéré : *satiété des plaisirs, des honneurs.*

SATIF, IVE adj. (lat. *sativus*). Qui vient des graines qu'on a semées : *plantes satives.*

SATIN n. m. (ital. *setino* ; de *seta*, soie). Etoffe de soie fine, moelleuse et lustrée, dont la trame ne paraît pas à l'endroit. Etoffe lustrée à la manière du satin. *Fig. Peau de satin*, douce et unie.

SATINAGE n. m. Action de satiner.

SATINÉ, E adj. Qui a l'apparence, le brillant du satin. *Peau satinée*, douce comme du satin. N. m. Reflet brillant comme celui du satin.

SATINER (*né*) v. t. Donner à une étoffe, à du papier, etc., le lustre du satin : *presse à satiner ; papier satiné.*

SATINETTE (*nè-te*) n. f. Etoffe de coton et de soie, ou de coton seul, offrant l'aspect du satin.

SATINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui satine des étoffes, du papier.

SATIRE n. f. (lat. *satira*). Petite pièce de poésie, où l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps : *les satires de Boileau.* Discours, écrit piquant ou médisant. Blâme indirect : *certaines louanges sont des satires.*

SATIRIQUE adj. Qui appartient à la satire : *ouvrage satirique.* Qui écrit des satires : *poète satirique.* Enclin à la médisance : *esprit satirique.* N. m. Auteur de satires : *Horace, Juvénal et Perse sont les trois grands satiriques latins.*

SATIRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière satirique.

SATIRISER (*zé*) v. t. Railler satiriquement

SATISFACTION (*tis-fak-si-on*) n. f. (lat. *satisfactio*). Contentement, joie : *recevoir un témoignage de satisfaction.* Action par laquelle on répare une offense : *réclamer, donner satisfaction.* ANT. **Mécontentement.**

SATISFACTOIRE (*tis-fak-toi-re*) adj. (de *satisfaction*). Propre à expier, à réparer les fautes commises : *œuvre satisfactoire.*

SATISFAIRE (*tis-fè-re*) v. t. (du lat. *satis*, assez, et *facere*, faire. — Se conj. comme *faire.*) Rendre content : *satisfaire ses maîtres. Satisfaire l'esprit, les sens,* leur plaire. *Satisfaire l'attente,* la remplir. *Satisfaire ses passions,* les contenter. *Satisfaire un besoin,* faire ce que ce besoin exige. V. i. Acquitter ce qui est dû : *satisfaire pour quelqu'un.* Faire ce qu'on doit : *satisfaire à ses devoirs.* ANT. **Mécontenter.**

SATISFAISANT (*tis-fe-zan*), **E** adj. Qui contente, satisfait : *réponse satisfaisante.* Dont on peut se contenter : *résultat satisfaisant.*

SATISFAIT (*tis-fè*), **E** adj. Content : *je suis satisfait de vos progrès.* Assouvi, rempli : *ses désirs sont satisfaits.* ANT. **Mécontent.**

SATISFECIT (*tis-fé-sit*) n. m. invar (mot lat.). Attestation donnée en témoignage de satisfaction.

SATRAPE n. m. (gr. *satrapês*). Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses : *les satrapes jouissaient d'une autorité presque illimitée. Fig.* Grand seigneur despotique, riche et voluptueux.

SATRAPIE (*pî*) n. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURABILITÉ n. f. *Chim.* Qualité de ce qui peut être saturé.

SATURABLE adj. *Chim.* Susceptible de saturation.

SATURANT (*ran*), **E** adj. Qui sature

SATURATION (*si-on*) n. f. Action de saturer. État de ce qui est saturé : *point de saturation.*

SATURÉ, E adj. *Chim.* Se dit d'un composé organique qui ne peut plus fixer de nouveaux éléments.

SATURER (*ré*) v. t. (lat. *saturare*). Amener à l'état de la plus grande condensation possible, en augmentant autant qu'elle peut l'être la quantité de matière diluée ou combinée : *saturer un acide. Fig* Rassasier.

SATURNALES n. f. pl. (du lat. *Saturnalia*, fêtes en l'honneur de Saturne [V. *Part. hist.*].) Fête dans laquelle le désordre, la licence se donnent libre cours *les jours gras sont de véritables saturnales.*

SATURNE n. m. Nom donné au plomb par les anciens alchimistes. *Extrait de Saturne,* solution d'acétate de plomb. *Myth.* et *astr.* V. *Part. hist*

SATURNIE (*nî*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dits vulgairement *paons de nuit.*

SATURNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Saturne. *Géol. Période saturnienne,* période antérieure à la révolution qui a donné leur forme actuelle aux continents.

SATURNIN, E adj. (de *Saturne*). Relatif au plomb ; produit par le plomb : *maladie saturnine.*

SATURNISME (*nis-me*) n. m. (de *Saturne*). Intoxication chronique par le plomb. — Le *saturnisme,* assez fréquent chez les peintres, cartonniers, etc., qui font usage de *céruse,* se manifeste par les *coliques de plomb,* lesquelles surviennent brusquement après quelques troubles digestifs. On traite cette maladie par le régime lacté, les vomitifs, lavages d'estomac, absorption de sulfate de soude ou de magnésie, eau albumineuse, etc.

SATYRE n. m. (gr. *saturos*). Demi-dieu rustique. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme cynique et débauché. *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères.

SATYRION n. m. Genre d'orchidées de nos pays à odeur repoussante.

SATYRIQUE adj. Qui appartient aux satyres : *danse satyrique. Drame satyrique,* chez les Grecs, poème dramatique, à la fois pathétique et comique où le chœur était composé de satyres.

SAUCE (*sô-se*) n. f. (lat. *salsa* ; de *sal*, sel). Assaisonnement liquide, qu'on sert avec certains mets où il entre du sel, des épices, etc. : *sauce au vin ; sauce à la tomate. Fig.* Accessoire, accompagnement. *A toutes sauces,* sous toutes les formes : *accommoder un même sujet à toutes les sauces.* Crayon noir, très friable, dont les artistes se servent pour dessiner à l'estompe. Liquide employé par les orfèvres pour aviver la couleur de l'or.

SAUCÉ (*sô-sé*), **E** adj. Se dit de pièces ou monnaies antiques de cuivre, recouvertes d'une couche d'argent très mince.

SAUCER (*sô-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il sauça, nous sauçons.*) Tremper dans la sauce. *Fam.* Mouiller beaucoup : *touristes que l'orage a saucés. Saucer quelqu'un,* le réprimander fortement.

SAUCIER (*sô-si-é*) n. m. Vendeur de sauces. (Vx.) Cuisinier chargé des sauces. *Mar.* Plaque, taquet qui reçoit le pivot d'un cabestan, etc.



Saucière.

SAUCIÈRE (*sô*) n. f. Vase dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE (*sô-si-se*) n. f. (lat. *salsicium*). Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée. *Fig. Ne pas attacher ses chiens avec des saucisses,* être ladre, avare.

SAUCISSON (*sô-si-son*) n. m. (ital. *salsiccione*). Grosse saucisse crue ou cuite, fortement assaisonnée. Long rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à un fourneau de mine. Fascinage fait de branchages liés en forme de boudin.

SAUF (*sof*), **SAUVE** (*sô-ve*) adj. (lat. *salvus*). Sauvé, tiré d'un péril de mort : *avoir la vie sauve.* Qui n'est point endommagé : *l'honneur est sauf. Sain et sauf,* sans dommage : *se tirer sain et sauf d'une affaire.*

SAUF (*sof*) prép. (du précéd.). Sans blesser, sans porter atteinte : *sauf votre respect.* Hormis, à la réserve de : *sauf meilleur avis ; sauf à recommencer.* Excepté : *il a tout vendu, sauf sa maison. Sauf à,* quitte à : *sauf à changer. Sauf que,* sous la réserve que.



Sauge.

SAUF-CONDUIT (*sof-kon-du-i*) n. m. Permission donnée par l'autorité d'aller en quelque endroit, d'y séjourner quelque temps et de s'en retourner librement, sans crainte d'être arrêté : *solliciter un sauf-conduit.* Sauvegarde que les magistrats accordaient en certains cas à des débiteurs exposés à la contrainte par corps. Permission qu'un général donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain qu'occupe son armée. Pl. des *sauf-conduits.*

SAUGE (*sô-je*) n. f. (lat. *salvia*). Genre de labiées très répandues, employées en médecine comme toniques, excitantes et antispasmodiques : *la sauge a de belles fleurs rouges.*

SAUGÉ (*sô-jé*), **E** adj. Qui contient de la sauge : *vin saugé.*

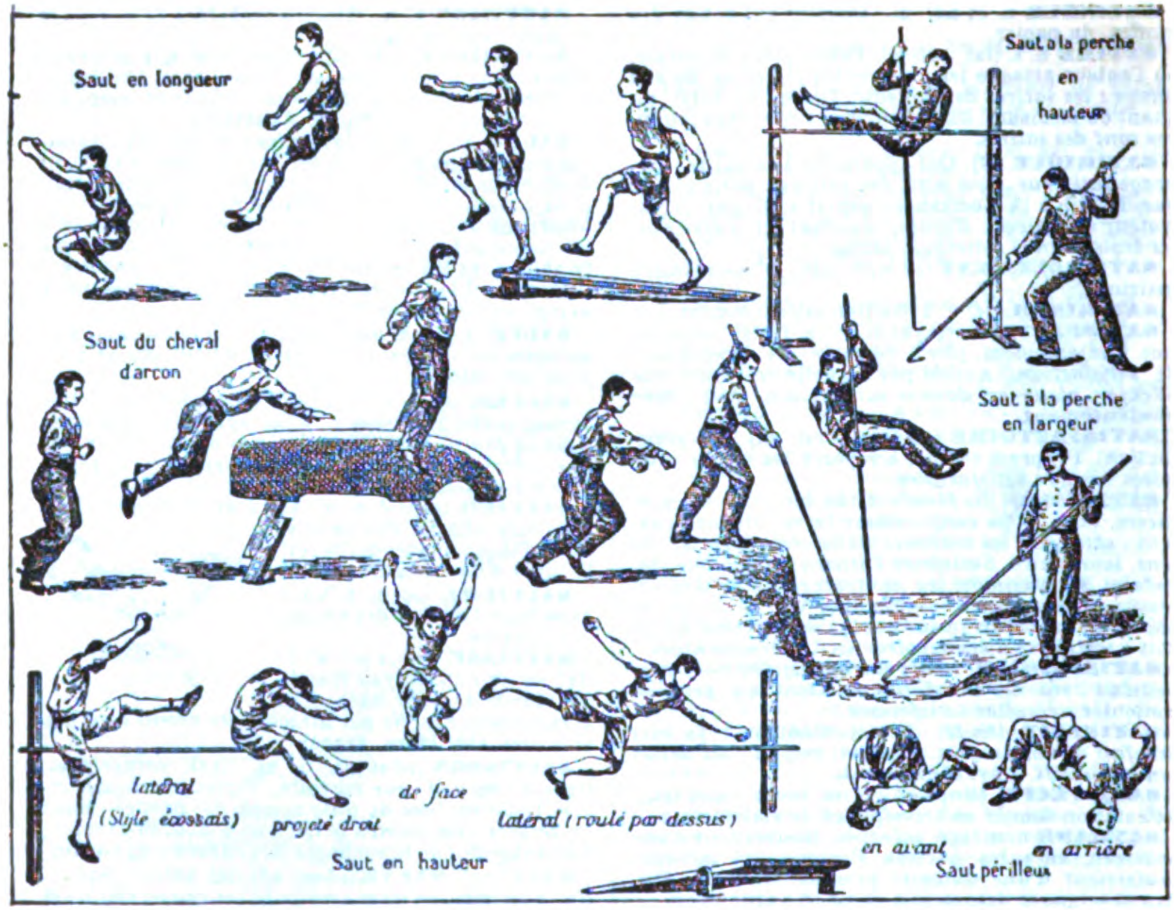
SAUGÉ (*sô*) ou **SAUGET** (*sô-jè*) n. m. Variété de lilas.

SAUGRENU, E (*sô*) adj. (du lat. *sal*, sel, et de *grenu*). Qui est d'une bizarrerie ridicule : *question saugrenue.*

SAUGRENUITÉ (*sô*) n. f. Qualité de ce qui est saugrenu, chose saugrenue. (Peu us.)

SAULAIE (*sô-lè*) ou **SAUSSAIE** (*sô-sè*) n. f. Lieu planté de saules.

SAULE (*sô-le*) n. m. (germ. *salaha*). Genre de *salicinées,* comprenant des arbres très répandus au bord des eaux des régions tempérées : *on appelle* saules pleureurs *ceux dont les branches et le feuillage retombent latéralement.* — Le *saule,* dont la



SAUTS.

taille est très variable, pousse au bord des eaux, il en existe de nombreuses espèces. Son bois est



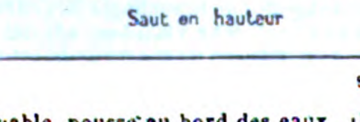
Saules.

utilisé en menuiserie, sous le nom de *bois blanc*.

SAULÉE (*sô-lé*) n. f. Rangée de saules.

SAUMÂTRE (*sô*) adj. (lat. *salmacidus*). D'un goût approchant celui de l'eau de mer : *eau saumâtre*.

SAUMON (*sô*) n. m. (lat. *salmo*). Genre de poissons, famille des *salmonidés*, fusiformes, comprimés et à museau long ; *la chair rose du saumon est très estimée*. Masse de fer, de fonte, de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. Adjectiv. Se dit d'une couleur rosée analogue à celle de la chair du saumon : *ruban saumon*. — Le *saumon* peut atteindre 2 mètres de long. Il vit dans les eaux douces, où il se reproduit, et dans la mer, où s'effectue sa croissance. La chair du saumon est consommée fraîche, salée, fumée, ou préparée en conserve.



Saumon.

SAUMONÉ, E (*sô*) adj. Se dit des poissons dont la chair est rosée comme celle du saumon : *truite saumonée*.

SAUMONEAU (*sô-mo-nô*) n. m. Petit saumon.

SAUMURAGE (*sô*) n. m. Action de mettre des matières alimentaires dans la saumure.

SAUMURE (*sô*) n. f. (du lat. *sal*, sel, et de *muire*). Préparation liquide salée, où l'on conserve des viandes, ou des légumes : *anchois conservés dans la saumure*.

SAUMURÉ, E (*sô*) adj. Mis dans la saumure.

SAUNAGE (*sô*) n. m. ou **SAUNAISON** (*sô-nè-zon*) n. f. Action de tirer le sel des eaux de mer. Époque où se fait cette opération. Fabrication et vente du sel. **Faux saunage**, sous l'ancien régime, contrebande du sel.

SAUNER (*sô-né*) v. i. (lat. pop. *salinare* ; de *sal*, sel). Faire le sel. Produire du sel, en parlant des bassins des marais salants.

SAUNERIE (*sô-ne-rî*) n. f. (de *sauner*). Bâtiments et instruments propres à la fabrication du sel.

SAUNIER (*sô-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le sel. Marchand de sel. **Faux saunier**, sous l'ancien régime, celui qui faisait la contrebande du sel.

SAUNIÈRE (*sô*) n. f. Espèce de coffre où l'on conserve le sel. Mélange d'argile et de sel marin que l'on place dans un parc ou une forêt, pour que les cerfs, daims, chevreuils viennent le lécher.

SAUPIQUET (*sô-pi-kè*) n. m. (du lat. *sal*, sel, et de *piquer*). Espèce de sauce piquante.

SAUPOUDRER (*sô-pou-dré*) v. t. (de *sel*, et *poudrer*). Poudrer de sel et, *par ext.*, de farine, de sucre, etc. : *saupoudrer un gâteau de sucre*. *Fig.* Parsemer, orner çà et là : *saupoudrer son discours de citations latines*. (Ne pas dire *soupoudrer*.)

SAUPOUDROIR (*sô*) n. m. Instrument servant à saupoudrer.

SAUR (*sôr*) ou **SOR** adj. m. (du holl. *zoor*, desséché). Salé et séché à la fumée : *hareng saur*.

SAURAGE (*sô*) n. m. *Fauconn.* État d'un jeune oiseau qui n'a pas encore mué. *Techn.* Syn. de SAURISSAGE.

SAURE (*sô-re*) adj. (lat. pop *saurus*). De la couleur jaune tirant sur le brun : *cheval saure*.

SAURER (*sô-ré*) ou **SAURIR** (*sô*) v. t. (de *saur*). Faire sécher à la fumée : *saurer des harengs*.

SAURET (*sô-rè*) ou **SORET** (*rè*) adj. m. Syn. de SAUR.

SAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. (du gr. *sauros*, lézard). Ordre des reptiles comprenant les *lézards*, les *orvets*, les *scinques*, etc. (Les crocodiles appartiennent aux *hydrosauriens*.) S. un *saurien*.

SAURIN (*sô*) n. m. Hareng nouvellement sauré (ou sauri).

SAURIR (*sô*) v. t. Syn. de SAURER.

SAURIS (*sô-ri*) n. m. Saumure qui a servi à saler des harengs dans les caques.

SAURISSAGE (*sô-ri-sa-je*) n. m. Action de saurer (ou saurir).

SAURISSERIE (*sô-ri-se-rî*) n. f. Endroit où s'effectue le saurissage : *les saurisseries de Boulogne-sur-Mer*.

SAURISSEUR (*sô-ri-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le saurissage.

SAUSSAIE (*sô-sè*) n. f. Syn. de SAULAIE.

SAUSSE (*sô-se*) n. f. V. SAUCE (*orfèvrerie*).

SAUT (*sô*) n. m. (lat. *saltus*). Action de sauter : *saut en longueur, en hauteur, à la perche*, etc. Chute : *il a fait là un terrible saut*. Chute d'eau dans le courant d'une rivière : *le saut du Niagara*. *Fig.* Passage brusque et sans degrés intermédiaires : *rien ne se fait par sauts dans la nature*. Mouvement subit de l'esprit, de l'imagination : *un saut d'idée*. *De plein saut*, tout à coup, brusquement. *Faire le saut*, se déterminer à prendre un parti; se ruiner, se déshonorer. *Au saut du lit*, au sortir du lit. *Saut périlleux*, saut qu'exécutent les acrobates, danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air. *Saut de carpe*, exécuté à plat ventre. *Saut de mouton*, v. SAUTE-MOUTON. *Saut de loup*, fossé pour défendre l'entrée d'une propriété sans borner la vue

SAUTAGE (*sô*) n. m. Action de faire sauter : *le sautage d'une mine* (Peu us.)

SAUTE (*sô-te*) n. f. *Mar. Saute de vent*, changement subit dans le vent régnant

SAUTÉE (*sô-té*) n. f. Espace que l'on franchit d'un seul saut.

SAUTE-EN-BARQUE (*sô-tan*) n. m. *Mar.* Veston court de canotier.

SAUTELER (*sô-te-lé*) v. i (Prend deux *l* devant une syllabe muette . *je sautelle*.) Sautiller. (Vx.)

SAUTELLE (*sô-tè-le*) n. f. Marcotte faite avec un sarment recourbé.

SAUTE-MOUTON n. m. Jeu dans lequel les joueurs sautent alternativement les uns par-dessus les autres.

SAUTER (*sô-té*) v. i. (lat. *saltare*). S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu dans un autre : *sauter de haut en bas*. Être détruit par une explosion ; voler en éclats : *la poudrière a sauté*. S'élancer et saisir avec vivacité : *sauter au collet, à la gorge de quelqu'un*. *Faire sauter un vaisseau*, mettre le feu aux poudres. *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Faire sauter la coupe*, remettre adroitement un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. *Fig.* Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires : *sauter de troisième en rhétorique*. *Sauter d'un sujet à l'autre*, passer brusquement d'une chose à une autre. *Sauter aux nues*, s'emporter. *La chose saute aux yeux*, est évidente. *Faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. *Faire sauter* ou activ. *sauter*, faire cuire à feu vif, avec du beurre et de la graisse, un morceau de viande, en le faisant sauter de temps en temps pour l'empêcher d'attacher : *faire sauter un poulet*. V. t. Franchir : *sauter un fossé*. *Fig.* Omettre : *sauter un feuillet*. PROV. : **Reculer pour mieux sauter**, céder pour un temps afin de mieux reprendre ses avantages. Hésiter devant une décision désagréable qu'il faudra prendre tôt ou tard.

SAUTEREAU (*sô-te-rô*) n. m. Petite languette de bois mince mobile d'un clavecin, armée d'un morceau de plume ou de buffle.

SAUTERELLE (*sô-te-rè-le*) n. f. (de *sauter*). Nom vulgaire de la plupart des insectes orthoptères sauteurs, comme les *locustes* et les *criquets*. (V. CRIQUET.) Instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités, servant aux tailleurs de pierre, menuisiers, etc., à tracer des angles. Mode d'attache des chaînes, cordes, bat-flancs d'écurie, etc., qui peut se défaire automatiquement.

SAUTERIE (*sô-te-rî*) n. f. Danse sans caractère. Petite soirée intime, où l'on danse sans façon : *organiser une sauterie*.

SAUTERNES (*sô-tèr-ne*) n. m. Vin blanc récolté dans les vignobles du pays de Sauternes (Gironde) : *un verre de sauternes*.

SAUTE-RUISSEAU (*sô-te-ru-i-sô*) n. m. invar. Dans les études d'avoués, de notaires, etc., petit clerc qui fait les courses.

SAUTEUR, EUSE (*sô, eu-ze*) n. et adj. Dont la profession est de sauter, qui aime à sauter. *Fig.* Homme qui passe, qui *saute* d'une opinion à une autre, suivant ses intérêts Cheval dressé à exécuter différents sauts et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Se dit des orthoptères qui ont les pattes postérieures propres au saut : *la sauterelle est un orthoptère sauteur*.

SAUTEUSE (*sô-teu-ze*) n. f. Sorte de valse à deux temps, d'un mouvement rapide. Casserole plate pour sauter les viandes, qu'on appelle aussi *sautoir*.

SAUTILLANT (*sô-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui sautille : *animal sautillant*. *Fig.* Haché, décousu *style sautillant*.

SAUTILLEMENT (*sô-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de sautiller. (Peu us.)

SAUTILLER (*sô-ti, ll* mll , *é*) v. i. Sauter à petits sauts, comme les oiseaux. *Fig.* Changer fréquemment d'objet.

SAUTOIR (*sô*) n. m (de *sauter*). Figure de deux objets mis l'un sur l'autre de manière à former sur la poitrine une espèce de X ou de croix de Saint-André. *Porter un ordre en sautoir*, en passer le ruban ou le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine Pièce d'étoffe que les femmes portent autour du cou, avec les bouts croisés sur la poitrine. Chaîne d'orfèvrerie, que les femmes portent de cette façon. Tout objet par-dessus lequel on s'exerce à sauter. *Art culin* Syn. de SAUTEUSE. *Blas* Pièce honorable, formée par une barre et par une bande réunies. (V. la planche BLASON.)

SAUVAGE (*sô*) adj. (lat. *silvaticus*, de *silva*, forêt) Qui vit dans les bois, dans les déserts . *les animaux sauvages*. Qui n'est point civilisé, vit dans les bois, sans lois ni demeure fixe : *peuple sauvage*. Qui n'est point apprivoisé : *canard sauvage*. *Fig.* Qui aime à vivre seul : *homme fort sauvage*. Désert, inculte *site sauvage*. Qui vient sans culture : *pommier sauvage*. N. Qui ne vit pas en société civilisée : *les sauvages de l'Amérique*. *Fig.* Qui fuit la société : *c'est un sauvage*. ANT. **Civilisé.**

SAUVAGEMENT (*sô-va-je-man*) adv. D'une manière sauvage. (Peu us.)

SAUVAGEON (*sô-va-jon*) n. m. Plant d'arbre ou d'arbrisseau qui a poussé naturellement et qui n'a pas été greffé. Arbre venu de semis en pépinière et qui n'a pas encore été greffé. (V. GREFFE.)

SAUVAGERIE (*sô-va-je-rî*) n. f. État de la société, chez les sauvages : *la sauvagerie des anthropophages*. Caractère de celui qui ne peut souffrir la société.

SAUVAGESSE (*sô-va-jè-se*) n. f. Nom donné quelquefois aux femmes sauvages.

SAUVAGIN, E (*sô*) adj. Se dit du goût et de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais : *l'odeur sauvagine*. N. m. : *cela sent le sauvagin*. N. f. Dénomination collective des oiseaux qui ont ce goût ou cette odeur.

SAUVEGARDE (*sô*) n. f. (de *sauf*, et *garde*). Protection accordée par une autorité quelconque : *les lois sont la sauvegarde de la liberté*. *Fig.* Ce qui sert de garantie, de défense : *son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription*. Sauf-conduit : *obtenir une sauvegarde*. Corde, chaîne qui empêche le gouvernail ou tout autre objet de tomber à la mer.

SAUVEGARDER (*sô, dé*) v. t. (de *sauvegarde*). Protéger : *l'armure sauvegardait le chevalier*. *Fig.* Mettre à l'abri : *sauvegarder l'honneur*.

SAUVE-QUI-PEUT n. m. Désarroi où chacun se sauve comme il peut : *le fatal sauve-qui-peut de Waterloo*. (Mais on écrit : *le cri de sauve qui peut se fit entendre*.)

SAUVER (*sô-vé*) v. t. (lat. *salvare*). Tirer du péril : *sauver quelqu'un du naufrage*. Rendre la santé : *sauver un malade*. Procurer le salut éternel : *Jésus est venu pour sauver tous les hommes*. Conserver intact : *sauver son honneur*. Excuser, faire passer sur : *la forme de ce livre en sauve le fond*. *Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui puisse scandaliser. **Se sauver** v. pr. Fuir : *se sauver à toutes jambes*. S'échapper : *se sauver de prison*. Se dédommager : *se sauver sur la quantité*. Faire son salut éternel : *travailler à se sauver*.

SAUVETAGE (*sô*) n. m. Action de préserver de la mort ou de la destruction les hommes, les choses, tombés à la mer à la suite d'un naufrage. *Par ext.* Action de retirer quelqu'un d'une position périlleuse. *Bateau de sauvetage*, embarcation, généralement insubmersible, destinée à aller au secours des équipages des navires naufragés.

SAUVETEUR (*sô*) adj. m. Employé au sauvetage : *bateau sauveteur*. N. m. Celui qui prend part à un sauvetage : *récompenser un sauveteur*.

SAUVEUR (*sô*) n. m. Celui qui sauve. Libérateur : *Joseph, sauveur de l'Egypte*. **Le sauveur du monde** ou *absolum*. **le Sauveur,** Jésus-Christ. Adjectiv. : *Dieu sauveur*.

SAUVE-VIE (*sô-ve-vî*) n. f. Petite fougère qu'on appelle aussi *rue de muraille*.

SAVAMMENT (*va-man*) adv. D'une manière savante : *disserter savamment d'une question*. *J'en parle savamment*, en connaissance de cause.

SAVANE n. f. (espagn. *sabana*). Vaste prairie, cultivée ou sauvage : *les savanes du Mexique*. A la Guyane, aux Antilles, etc., tout endroit, sec ou marécageux, où il n'y a pas de grandes forêts.

SAVANT (*van*), **E** adj. Qui a la science de quelque chose : *être savant en mathématiques*. Qui a des connaissances étendues : *un savant professeur*. Où il y a de la science, de l'érudition : *livre savant*. Qui dénote de l'art ; habile : *les savantes manœuvres de Turenne*. *Armes savantes*, le génie, l'artillerie. *Chien savant*, chien dressé à certains exercices. *Femme savante*, femme qui fait un étalage ridicule de sa science. N. Celui, celle qui a de la science : *les savants assurent que* . Ant. **Ignorant.**

SAVANTASSE (*ta-se*) n. *Fam.* Personne qui affecte de paraître savante, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très savant.

SAVARIN n. m. Gâteau rond, évidé au milieu comme une couronne, et qui doit son nom au gastronome Brillat-Savarin.

SAVATE n. f. (ital. *ciabatta*). Vieille pantoufle, soulier usé. Soulier, neuf ou vieux, dont le quartier est rabattu : *mettre ses souliers en savate*. Homme maladroit. Combat à coups de pied suivant certaines règles : *tirer la savate*. (V. la planche BOXE.) *Fam. Traîner la savate*, être dans l'indigence. *Mar.* Morceau de bois dur, placé sous un objet peu large pour l'empêcher de s'enfoncer ou de faire des dégradations.

SAVETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je savette*.) *Pop.* Gâter, raccommoder maladroitement un ouvrage.

SAVETIER (*ti-é*) n. m. Raccommodeur de vieux souliers. *Pop.* Mauvais ouvrier.

SAVEUR n. f. (lat. *sapor*). Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût : *saveur piquante*. *Fig.* Ce qui flatte le goût, en littérature, en art, etc. : *poésie pleine de saveur*.

SAVOIR v. t. (lat. *sapere*. — *Je sais, nous savons. Je savais, nous savions. Je sus, nous sûmes. Je saurai, nous saurons. Je saurais, nous saurions. Sache, sachons, sachez. Que je sache, que nous sachions. Que je susse, que nous sussions. Sachant. Su, e.*) Connaître : *savoir son chemin*. Etre instruit dans quelque chose : *savoir l'anglais*. Etre exercé à : *savoir commander*. Avoir dans la mémoire : *savoir sa leçon*. Etre informé de : *savoir un secret*. Avoir le pouvoir, le moyen de : *je ne saurais flatter*. Prévoir : *nous ne pouvons savoir ce qui nous attend*. *C'est un homme qui sait vivre*, qui connaît les convenances. *Je ne sache personne*, je ne connais personne. *Que je sache*, d'après ce que je sais. *Absol.* Avoir des connaissances, de l'expérience : *savoir, c'est pouvoir*. Etre sûr : *si je savais, je... Un je ne sais qui*, personne peu considérée. *Un je ne sais quoi*, sentiment indéfinissable. *Dieu sait*, expression qui marque notre ignorance de quelque chose. **A savoir, savoir** loc. conj. qui marquent énumération : *il y a neuf espèces de mots : savoir,... etc.* Ant. **Ignorer.**

SAVOIR n. m. Ensemble de connaissances acquises : érudition. Ant. **Ignorance.**

SAVOIR-FAIRE (*fè-re*) n. m. Habileté, souvent mêlée de ruse, pour faire réussir ce qu'on entreprend : *il faut, pour réussir dans le monde, autant de savoir-vivre que de savoir-faire*.

SAVOIR-VIVRE n. m. Connaissance des usages du monde : *les règles du savoir-vivre*.

SAVOISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*), ou **SAVOYARD** (*voi-iar*), **E** adj. et n. De la Savoie.

SAVON n. m. (lat. *sapo*). Mélange d'une matière grasse et d'un alcali qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. Un pain de cette matière : *acheter un savon*. *Par ext.* Lavage au savon. *Fig* et *fam.* Verte réprimande. — Le savon s'obtient par la combinaison des acides que contiennent les corps gras (suifs, graisses, huiles végétales) avec une base potasse (savons mous) ou soude (savons durs); cette combinaison se fait à chaud ; c'est la saponification, qui donne une masse qu'on n'a plus qu'à couler en moules. Les savons de toilette sont obtenus par une saponification très soignée et parfumés diversement. Marseille s'est acquis une renommée universelle pour la fabrication des savons de toutes sortes.

SAVONNAGE (*vo-na-je*) n. m. Blanchissage par le savon.

SAVONNER (*vo-né*) v. t. Nettoyer, blanchir avec du savon : *savonner des mouchoirs*. Couvrir d'écume de savon : *savonner le menton de quelqu'un, avant de le raser*. *Fig.* et *fam.* Réprimander fortement. **Se savonner** v. pr. Pouvoir se nettoyer au savon : *étoffe qui peut se savonner*.

SAVONNERIE (*rî*) n. f. Fabrication de savon. Lieu où l'on fabrique le savon. Tapis V *Part hist*

SAVONNETTE (*vo-nè-te*) n. f. Savon parfumé, pour la toilette. Blaireau pour faire la barbe. *Montre à savonnette*, dont le cadran est recouvert d'un couvercle bombé en métal, qui s'ouvre au moyen d'un ressort. (Substantiv : *une savonnette*.) *Fig.* *Savonnette à vilain*, nom donné autrefois par dénigrement aux charges que les roturiers achetaient pour s'anoblir.

SAVONNEUX, EUSE (*vo-neû, eu-ze*) adj. Qui tient de la nature du savon. Onctueux comme le savon

SAVONNIER (*vo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au savon, à la fabrication ou au commerce du savon : *industrie savonnière*. N m. Fabricant de savon.

SAVONNIER (*vo-ni-é*) n. m. Genre de sapindacées des Antilles, dont l'écorce est très connue sous le nom de *bois de Panama*.

SAVOUREMENT (*man*) n. m. Action de savourer. (Peu us.)

SAVOURER (*ré*) v. t. (de *saveur*) Goûter lentement, avec attention et plaisir : *savourer une tasse de café*. *Fig.* Jouir avec une lenteur voluptueuse de : *savourer les plaisirs, les honneurs*.

SAVOUREUSEMENT (*ze-man*) adv En savourant. D'une façon savoureuse (Peu us.)

SAVOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a une saveur agréable : *mets savoureux*. *Fig.* Dont on jouit avec plaisir : *lecture savoureuse*.

SAVOYARD (*voi-iar*), **E** adj. et n. De la Savoie. (On dit aussi SAVOISIEN, ENNE.)

SAXATILE (*sak-sa*) adj. (du lat. *saxum*, rocher). Qui croît, qui vit sur ou dans les pierres, les rochers : *plantes saxatiles*.

SAXE (*sak-se*) n. m. Porcelaine de Saxe : *un service de vieux saxe*.

SAXHORN (*sak-sorn*) n. m. (de *Sax* n. de l'inventeur, et de l'allem. *horn*, cornet). Sorte d'instrument à vent en cuivre, à embouchure et à pistons : *le petit bugle, le bugle, l'alto, le baryton, la basse et les contrebasses sont des saxhorns*.

SAXIFRAGACÉES (*sak-si-fra-gha-sé*) ou **SAXIFRAGÉES** (*jé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, ayant pour type la *saxifrage*. S. une *saxifragacée* ou *saxifragée*.

SAXIFRAGE (*sak-si*) n. f. (du lat. *saxum*, rocher, et *frangere*, briser). Genre de *saxifragacées*, qui croissent au milieu des pierres.

SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. De la Saxe.

SAXOPHONE (*sak-so*) n. m. (de *Sax* n. pr., et du gr. *phônê*, voix). Instrument à vent, en cuivre et à anche simple, ayant beaucoup d'analogie avec la clarinette : *saxophone soprano, alto, ténor, baryton.*



Saxophone soprano. Saxophone baryton.

SAYE. V. SAGUM.

SAYETTE (*sè-iè-te*) n. f. Serge de laine, mêlée de soie, qui se fabriquait aux XVIIe et XVIIIe siècles.

SAYNÈTE (*sè*) n. f. (de l'espagn. *sainete*, morceau délicat). Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. En France, courte comédie à deux ou trois personnages.

SAYON (*sè-ion*) n. m. (de *saie*). Ancienne casaque de guerre des Gaulois, des Romains.

SBIRE (*sbi-re*) n. m. (ital. *sbirro*). En Italie, agent de la force publique. *Par ext.* et en mauv. part, agent de police.

SCABELLON (*ska-bèl-lon*) n. m. (ital. *scabellone*). Escabeau en ébénisterie. Petit piédestal. (Peu us.).

SCABIEUSE (*ska-bi-eu-ze*) n. f. Genre de dipsacées, comprenant de belles plantes qui servent à l'ornement des jardins.



Scabieuse

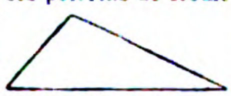
SCABIEUX, EUSE (*ska-bi-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *scabies*, gale). Qui ressemble à la gale : *éruption scabieuse*

SCABREUX, EUSE (*ska-breû, eu-ze*) adj. (lat. *scabrosus*). Rude, raboteux *chemin scabreux* *Fig* Dangereux : *entreprise scabreuse.* Risqué, au point de vue de la décence *conte scabreux.*

SCAFERLATI (*ska-fèr*) n m. Tabac ordinaire pour la pipe ou la cigarette.

SCALA-SANTA (*ska*) n. f. (mots ital. signif *escalier saint*) Escalier que les pèlerins de Rome montent à genoux pour gagner des indulgences

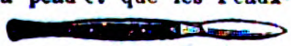
SCALDE (*skal-de*) n. m Nom des anciens poètes scandinaves



Triangle scalène.

SCALÈNE (*ska*) adj (du gr. *skalenos*, inégal). Se dit d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux

SCALP ou **SCALPE** (*scal-pe*) n m Chevelure détachée du crâne avec la peau et que les Peaux-Rouges conservent comme trophée de guerre.



Scalpel.

SCALPEL (*skal-pèl*) n m. Instrument dont se sert l'anatomiste pour inciser et disséquer.

SCALPEMENT (*skal, man*) n. m. Action de scalper.

SCALPER (*skal-pé*) v. t. (du lat. *scalpere*, inciser). Détacher la peau du crâne avec un instrument tranchant : *les Peaux-Rouges scalpent leurs victimes.*

SCAMMONÉE (*skam'-mo-né*) n. f. Liseron d'Asie. Mineure et gomme purgative qu'il fournit.

SCANDALE (*skan*) n. m. (du gr. *shandalon*, pierre d'achoppement). Occasion de chute, de péché. Se dit surtout de l'occasion de péché fournie par l'exemple de quelqu'un : *être une occasion de scandale.* Indignation qu'excite le mauvais exemple : *au grand scandale des gens de bien.* Eclat que produit un acte honteux : *causer du scandale.*

SCANDALEUSEMENT (*skan, ze-man*) adv. D'une manière scandaleuse; à l'excès, extraordinairement.

SCANDALEUX, EUSE (*skan-da-leû, eu-ze*) adj. Qui cause du scandale : *conduite scandaleuse.*

SCANDALISER (*skan. zé*) v. t. Causer du scandale à, porter au mal : *scandaliser des enfants par de mauvais exemples.* Soulever par sa conduite ou ses paroles l'indignation de : *scandaliser le vulgaire.* **Se scandaliser** v. pr. S'offenser, se choquer.

SCANDER (*skan-dé*) v. t. (du lat. *scandere*, monter). Marquer la quantité ou la mesure des vers en les décomposant en leurs différentes unités métriques ou syllabiques : *scander des vers.*

SCANDINAVE (*skan*) adj. et n. De la Scandinavie.

SCANDIX (*skan-diks*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, dites vulgairement *peignes de Vénus.*

SCANSION (*skan-si-on*) n. f. Action ou façon de scander : *scansion fautive.*

SCAPHANDRE (*ska*) n. m. (du gr. *skaphê*, barque, et *anêr*, homme). Sorte de corset garni de liège, à l'aide duquel on peut se soutenir sur l'eau. Appareil hermétiquement fermé, mais approvisionné d'air au moyen d'une pompe, et dont se revêtent les plongeurs pour travailler sous l'eau.



Scaphandriers.

SCAPHANDRIER (*ska-fan-dri-é*) n. m. Plongeur muni d'un scaphandre.

SCAPHOÏDE (*ska-fo-i-de*) adj. (du gr. *skaphê*, barque, et *eidos*, aspect). Se dit d'un des os de la main et du pied. N. m. : *le scaphoïde du carpe.*

SCAPULAIRE (*ska-pu-lè-re*) n. m. (du lat. *scapulæ*, épaules). Pièce d'étoffe que portent plusieurs ordres religieux sur leurs vêtements. Ensemble de deux petits morceaux d'étoffe bénits que l'on porte sur soi. Adjectiv. Qui a rapport à l'épaule : *muscles scapulaires.*

SCAPULO-HUMÉRAL, E, AUX (*ska*) adj. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus.

SCARABÉE (*ska-ra-bé*) n. m. Nom générique des insectes coléoptères lamellicornes, caractérisés par leurs cornes et leurs vives couleurs.



Scarabée.

SCARABÉIDÉS (*ska, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, comptant plus de huit mille espèces. S. un *scarabéidé.*

SCARE (*ska-re*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, propres à la Méditerranée orientale et à l'Atlantique tropical : *les couleurs vives des scares leur ont fait donner le nom de* perroquets de mer.

SCARIFICATEUR (*ska*) n. m. (de *scarifier*). Instrument de chirurgie, composé de dix à douze pointes de lancettes qui partent au moyen d'un ressort et font autant d'incisions à la peau. Instrument agricole, servant à ameublir la terre sans la retourner.

SCARIFICATION (*ska, si-on*) n. f. Incisions superficielles faites avec le scarificateur.

SCARIFIER (*ska-ri-fi-é*) v. t. (lat. *scarificare.* — Se conj. comme *prier.*) Faire des incisions sur : *scarifier la peau.*

SCARLATINE (*skar*) n. f. (de *écarlate*). Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée par l'existence sur la peau et les muqueuses de taches écarlates : *la scarlatine atteint de préférence les enfants.* Adjectiv. : *fièvre scarlatine.* — La scarlatine est surtout une maladie des enfants au-dessous de quinze ans. L'incubation est rapide et dure à peine quatre jours ; après ce laps de temps, apparaît une angine plus ou moins intense, puis, vingt-quatre heures après, une éruption *générale écarlate*, constituée par des pla-

ques non proéminentes. La scarlatine est toujours une maladie grave, qui dure environ quarante jours; elle se termine par une desquamation intense, et c'est à cette époque qu'elle est le plus contagieuse. Le traitement consiste dans le régime lacté absolu, en une hygiène rigoureuse de la bouche, de la gorge et du nez. Si la température s'élève, on donne des bains froids ou tièdes. Le médecin doit déclarer au maire les cas de scarlatine et veiller à la désinfection des locaux et des vêtements.

SCARLATINIFORME (*skar*) adj. Qui ressemble à la scarlatine.

SCAROLE (*ska*) n. f. V. ESCAROLE.

SCATOLOGIE (*ska, jî*) n. f. (du gr. *skatos*, excréments, et *logos*, discours). Genre de plaisanterie, de littérature, qui a rapport aux excréments et particulièrement aux excréments humains.

SCATOLOGIQUE (*ska*) adj. Qui a rapport à la scatologie : *plaisanterie scatologique.*

SCATOPHILE adj. (du gr. *skatos*, excréments, et *philos*, ami). Qui vit ou croît sur les excréments.

SCAZON (*ska*) n. et adj. m. (du gr. *skazôn*, boiteux). Sorte de vers iambique à fin irrégulière.

SCEAU (*sô*) ou **SCEL** (*sèl*) n. m. (lat. *sigillum*). Grand cachet employé pour rendre un acte authentique : *le sceau de l'Etat.* L'empreinte même de ce cachet. Application sur un acte du sceau de l'Etat : *pièce soumise au sceau.* Fonction de garde des sceaux : *donner le sceau à quelqu'un.* (V. GARDE.) *Fig.* Caractère distinctif : *cet ouvrage porte le sceau du génie. Mettre le sceau à une chose,* la rendre entière. *Confier une chose sous le sceau du secret,* à la condition que le secret en sera bien gardé. *Bot. Sceau de Salomon,* convallaire polygonée.

SCÉLÉRAT (*sé-lé-ra*), **E** adj. (lat. *sceleratus*, de *scelus, eris*, crime). Coupable ou capable de crimes : *âme scélérate.* Qui a un caractère de noire perfidie : *conduite scélérate.* N. Personne scélérate : *c'est un scélérat, une scélérate. Iron.* Personne à laquelle on reproche quelque peccadille sans importance.

SCÉLÉRATEMENT (*sé, man*) adv. D'une manière scélérate. (Peu us.)

SCÉLÉRATESSE (*sé, tè-se*) n. f. Méchanceté noire.

SCELLAGE (*sè-la-je*) n. m. Action de sceller.

SCELLÉ (*sé-lé*) n. m. Bande de papier ou d'étoffe que fixe, aux deux bouts, un cachet de cire molle revêtu du sceau officiel : *les scellés sont apposés par le juge de paix.* — L'apposition des scellés après décès intervient lorsque tous les héritiers ne sont pas présents ou qu'il y a parmi eux des mineurs ou des interdits, ou bien encore lorsque le défunt était dépositaire de papiers d'Etat.

SCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de sceller une pièce de bois ou de métal dans un mur, une pierre, etc. Partie d'un objet scellé engagée dans la matière qui le scelle. ANT. **Descellement.**

SCELLER (*sè-lé*) v. t. (de *scel*). Appliquer un sceau, le sceau de l'Etat : *sceller un acte en cire rouge.* Apposer les scellés sur : *sceller la porte d'un logement.* Cacheter : *sceller une lettre.* Fixer une pièce de bois ou de métal dans un mur avec du plâtre, du plomb ou du mortier. Fermer hermétiquement : *sceller un tube. Fig.* Cimenter, affermir : *sceller une religion de son sang.* ANT. **Desceller.**

SCELLEUR (*sè-leur*) n. m. Qui appose le sceau.

SCÉNARIO (*sé*) n. m. (ital. *scenario*). Mise en scène. Canevas d'une pièce : *le scénario d'un ballet.*

SCÈNE (*se-ne*) n. f. (du gr. *skênê*, tente). Partie du théâtre où jouent les acteurs : *une scène bien éclairée.* Ensemble des décors qui représentent le lieu où se passe l'action : *la scène change.* Lieu où est supposée se passer l'action qu'on représente : *la scène est à Rome.* Art dramatique : *avoir une parfaite connaissance de la scène.* Subdivision d'un acte, pendant laquelle le théâtre est occupé par les mêmes personnages : *troisième scène du premier acte. Fig.* Action qui représente quelque chose d'intéressant, d'extraordinaire, de sentimental : *scène affligeante.* Lieu où se passe une action : *la scène d'un crime. Fam.* Attaque violente ; apostrophe imprévue : *faire une scène à quelqu'un. Paraître sur la scène,* se faire acteur. *Mettre en scène,* disposer pour la représentation théâtrale. *Mettre sur la scène une personne, un événement,* en faire le personnage, le sujet d'une action théâtrale.

SCÉNIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scène, au théâtre : *art scénique.*

SCÉNIQUEMENT (*sé-ni-ke-man*) adv. Au point de vue de la scène. (Peu us.)

SCÉNOGRAPHE (*sé*) n. m. Celui qui se livre à la scénographie.

SCÉNOGRAPHIE (*sé, fî*) n. f. (du gr. *skênê*, scène, et *graphê*, description). Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE (*sé*) adj. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE (*sé, jî*) n. f. (du gr. *skênê*, tente, et *pêgnumi*, je fixe). Fête des Tabernacles, chez les Juifs, célébrée en commémoration de la vie nomade du désert.

SCEPTICISME (*sèp-ti-sis-me*) n. m. (de *sceptique*). Doctrine qui repose sur la suspension du jugement affirmatif ou négatif, surtout en matière métaphysique : *Pyrrhon défendit le scepticisme universel. Par ext.* Etat d'esprit de toute personne qui refuse son adhésion à des croyances généralement admises : *accueillir une nouvelle avec scepticisme.* — Les principaux représentants du *scepticisme* furent, dans l'antiquité : Pyrrhon son fondateur, Ænésideme, Agrippa, Sextus Empiricus ; et dans les temps modernes : Montaigne et Bayle.



Sceptre.

SCEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) n. et adj. (gr. *skeptikos* ; de *skeptomai*, j'examine). Partisan du scepticisme : *les philosophes sceptiques. Par ext.* Celui qui affecte de douter de tout ce qui n'est pas prouvé de manière évidente : *esprit, écrivain sceptique.*

SCEPTIQUEMENT (*sèp-ti-ke-man*) adv. D'une manière sceptique. (Peu us.)

SCEPTRE (*sèp-tre*) n. m. (du gr. *skêptron*, bâton). Espèce de bâton de commandement, insigne de la royauté : *le sceptre des rois de France figurait une main. Fig.* La royauté même : *ambitionner le sceptre.* Supériorité : *l'Angleterre tient le sceptre des mers. Sceptre de fer,* gouvernement dur et despotique.

SCHABRAQUE (*cha*) n. f. V. CHABRAQUE.

SCHAH, SHAH ou **CHAH** (*cha*) n. m. (mot persan). Souverain de la Perse.

SCHAKO (*cha*) n. m. V. SHAKO.

SCHAPPE s. f. Bourre de soie.

SCHAPSKA (*chaps-ka*) n. m. V. CHAPSKA.

SCHEIDAGE (*chè*) n. m. (de l'allem. *scheiden*, séparer). Triage à la main du minerai.

SCHELEM (*che-lèm*) n. m. V. CHELEM.

SCHELLING n. m. V. SCHILLING.

SCHÉMA (*ché*) ou **SCHÈME** (*chè-me*) n. m. (du gr. *schêma*, figure). Figure simplifiée, servant uniquement à la démonstration et qui représente non la forme, mais les relations et le fonctionnement des objets. Projet de décret qui doit être soumis à la délibération d'un concile.

SCHÉMATIQUE (*ché*) adj. Qui a rapport au schéma. Qui se fait au moyen d'un schéma : *croquis schématique.*

SCHÉMATIQUEMENT (*ché, ke-man*) adv. D'une manière schématique.

SCHÉMATISER v. t. Représenter en schéma.

SCHÉRIF (*ché*) n. m. Autre orthographe de CHÉRIF.

SCHERZO (*skèr-dzo*) ou **SCHERZANDO** (*skèr-dzan*) adv. (mot ital.). Expression indiquant qu'un morceau doit être vif et gai. N. m. Morceau de musique d'un style badin et léger : *un scherzo de Beethoven.*

SCHIBBOLETH (*chi-bo-lèt'*) n. m. (mot hébreu dont les gens de Galaad se servirent pour reconnaître ceux d'Ephraïm, qui prononçaient *sibboleth* et qu'ils égorgeaient aussitôt). *Fam.* Epreuve qui doit faire juger de la capacité d'une personne.

SCHIEDAM (*ski-dam'*) n. m. (du n. de la ville). Eau-de-vie de grain, en Hollande et en Belgique.

SCHILLING (*chi-lin'gn'*) n. m. Anc. monnaie de compte utilisée en Allemagne, d'une valeur variable, inférieure à 1 franc.

SCHISMATIQUE (*chis-ma*) adj. et n. (de *schisme*). Qui se sépare de la communion d'une Eglise : *les Grecs schismatiques ; les schismatiques.*

SCHISME (*chis-me*) n. m. (du gr. *schisma*, division). Séparation du corps et de la communion d'une religion : *le schisme des donatistes, des grecs.* V. SCHISME [*Part. hist.*] *Fig.* Division d'opinions.

SCHISTE (*chis-te*) n. m. (gr. *schistos ;* de *schizein*, fendre). Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise : *les schistes font partie des plus anciens terrains sédimentaires.*

SCHISTEUX, EUSE (*chis-teû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du schiste : *terrain schisteux.*

SCHISTOÏDE (*chis-to-i-de*) adj. Qui a l'apparence feuilletée du schiste : *roche schistoïde.*

SCHIZOMYCÈTES (*ski*) n. m. pl. Végétaux unicellulaires, sans chlorophylle. S. un *schizomycète.*

SCHLAGUE (*chla-ghe*) n. f. (de l'allem. *schlagen*, battre). Peine disciplinaire, longtemps en usage en Allemagne, dans les écoles et dans l'armée, consistant dans l'application de coups de baguette.

SCHLAGUER (*chla-ghé*) v. t. Donner la schlague.

SCHLICH (*chlik*) n. m. (mot. allem.). Minerai en grains. Minerai broyé en vue de la fusion.

SCHLITTAGE (*chli-ta-je*) n. m. Transport des bois au moyen de la schlitte.

SCHLITTE (*chli-te*) n. f. (de l'allem. *schlitten*, traîneau). Traîneau servant à descendre le bois des montagnes et glissant sur une voie faite de troncs d'arbres : *la schlitte est très usitée dans les Vosges.*

SCHLITTER (*chli-té*) v. t. Faire descendre le long des pentes, à l'aide de schlittes : *schlitter des troncs de sapins.*


Schlitteur.

SCHLITTEUR (*chli-teur*) n. et adj. m. Ouvrier qui transporte le bois avec la schlitte.

SCHNICK (*chnik*) n. m. (mot patois allem.). *Pop.* Mauvaise eau-de-vie.

SCHOONER (*chou-nèr*) n. m. (mot angl.). Petit bâtiment à deux mâts, gréé en goélette.

SCIABLE (*si*) adj. Qui peut être scié.

SCIAGE (*si-a-je*) n. m. Action de scier. Bois de construction ou de menuiserie, provenant de troncs sciés dans toute leur longueur.

SCIARA (*si*) n. f. Genre d'insectes diptères d'Europe.

SCIASSE (*si-a-se*) n. m. *Mar.* Cordage garni de larges estropes, servant à élonger les fils de caret qu'on veut commettre.

SCIATÉRIQUE ou **SCIATHÉRIQUE** (*si-a*) adj. (du gr. *skia*, ombre, et *therân*, poursuivre). Se dit d'un cadran horaire horizontal, muni d'une lunette pour l'observation du temps vrai, et qui montre l'heure par l'ombre du style.

SCIATIQUE (*si-a*) adj. (du gr. *ischion*, hanche). Qui a rapport à la hanche et à l'os ischion : *nerf sciatique.* N. m. : *le sciatique.* N. f. *Sciatique* ou adjectiv. *goutte sciatique*, névralgie du nerf sciatique.

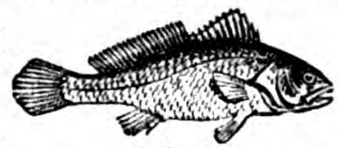


Scies : 1. Ordinaire ; 2. Passe-partout ; 3. A main ; 4. Circulaire.

SCIE (*si*) n. f. (de *scier*). Lame de fer généralement longue et étroite, taillée à dents aiguës, dont on se sert pour scier le bois, la pierre, les métaux, etc. : *scie mécanique, circulaire, à main, de long, à ruban, articulée, etc. Trait de scie*, marque que l'on fait sur l'objet que l'on veut scier, afin de la suivre pendant l'opération. *Pop.* Personne ou chose ennuyeuse. Rengaine ; répétition fastidieuse : *une scie de café-concert. Monter une scie à quelqu'un*, le tracasser en répétant continuellement la même mystification. Poisson à museau armé de fortes épines implantées comme des dents de scie. (V. la planche POISSONS.)

SCIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec réflexion, avec connaissance de ce qu'on fait : *mentir sciemment.*

SCIENCE (*si-an-se*) n. f. (lat. *scientia ;* de *scire*, savoir). Connaissance exacte et raisonnée de certaines choses déterminées : *la science des choses extérieures.* Tout ensemble de connaissances fondé sur l'étude : *les progrès de la science.* Ensemble de connaissances coordonnées, relatives à un objet déterminé : *les sciences naturelles. De science certaine*, sur des informations certaines. *Science du monde*, connaissance de certaines choses servant à la conduite de la vie. *Science infuse*, qui vient de Dieu par inspiration. *Sciences occultes*, l'alchimie, l'astrologie, la chiromancie, la cabale, etc. *Sciences exactes*, les différentes branches des mathématiques.


Sciène.

SCIÈNE (*si-è-ne*) n. f. Genre de poissons acanthoptères de l'Atlantique, dont la chair est très estimée : *les sciènes poursuivent les bancs de harengs et de sardines.*

SCIENTIFIQUE (*si-an*) adj. Qui concerne les sciences, qui a la rigueur de la science.

SCIENTIFIQUEMENT (*si-an, man*) adv D'une manière scientifique.

SCIENTISME (rad. *science*) n. m. Doctrine suivant laquelle il n'y a de vérité que dans la science positive.

SCIENTISTE n. m. Qui professe le scientisme

SCIER (*si-é*) v. t. (lat. *secare.* — Se conj. comme *prier.*) Couper avec une scie : *scier du bois. Pop. Scier le dos à quelqu'un* ou *scier quelqu'un*, ennuyer par la répétition, la monotonie.


Scille.

SCIERIE (*si-ri*) n. f. Usine où plusieurs scies mécaniques débitent le bois, la pierre, etc. : *scierie à vapeur.*

SCIEUR (*si*) n. et adj. m. Celui dont le métier est de scier. *Scieur de long*, ouvrier qui débite les troncs d'arbres en les sciant dans le sens de la longueur.

SCIEUSE n. f. Machine à scier.

SCILLE (*si-le*) n. f. Genre de liliacées bulbeuses, employées en médecine.

SCILLITIQUE (*sil-li*) adj. Extrait de la scille.

SCINCIDÉS (*sin-si-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *scinque.* S. un *scincidé.*

SCINDEMENT (*sin-de-man*) n. m. Action de scinder. Etat de ce qui est scindé.

SCINDER (*sin-dé*) v. t. (lat. *scindere*). Diviser, fractionner : *scinder une question.*

SCINQUE (*sin-ke*) n. m. Genre de reptiles voisins des lézards, qui habitent les lieux sablonneux.

SCINTILLANT (*sin-til-lan*), **E** adj. Qui scintille.

SCINTILLATION (*sin-til-la-si-on*) n. f. ou **SCINTILLEMENT** (*sin-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Propriété des minéraux qui donnent des étincelles sous le briquet. Etat de ce qui brille par éclat : *la scintillation des étoiles.*

SCINTILLER (*sin-t, ll* mll., *é*) v. i. (lat. *scintillare*). Briller avec une sorte de trépidation rapide : *les étoiles scintillent.*

SCIOGRAPHIE (*si-o-gra-fî*) n. f. (du gr. *skia*, ombre, et *graphê*, description). Coupe verticale d'un édifice, d'une machine. *Astr.* Art de trouver l'heure au moyen des ombres projetées par la lumière du soleil ou de la lune.

SCIOGRAPHIQUE (*si-o*) adj. Qui a rapport à la sciographie.

SCION (*si-on*) n. m. Pousse de l'année, qui n'est pas encore aoûtée. Jeune branche destinée à être greffée. Bourgeon qui a commencé à se développer. Partie extrême d'une canne à pêche.

SCIOTTE (*si-o-te*) n. f. Scie à main, avec ou sans dents, des marbriers et tailleurs de pierre.

SCIRPE (*sir-pe*) n. m. Genre de cyperacées des endroits marécageux, vulgairement appelées *joncs*.

SCISSILE (*sis-si-le*) adj. (lat. *scissilis*). *Minér.* Qui peut être fendu : *roche scissile*.

SCISSION (*si-si-on*) n. f. (lat. *scissio ; de scindere*, fendre). Division dans une assemblée, dans un parti politique. Partage de voix, d'opinions, dans un corps délibérant.

SCISSIONNAIRE (*si-si-o-nè-re*) n. et adj. Celui qui fait scission dans une assemblée politique.

SCISSIPARE (*si-si*) adj. Se dit des êtres qui se multiplient par scissiparité.

SCISSIPARITÉ (*si-si*) n. f. (du lat. *scissus*, divisé, et *parere*, enfanter). Forme de la multiplication ou génération, dans laquelle l'organisme se divise en deux parties : *la scissiparité existe chez les protozoaires.* (On dit aussi FISSIPARITÉ.)

SCISSURE (*si-su-re*) n. f. (lat. *scissura*). *Anat.* Fente naturelle à la surface de certains organes.

SCITAMINACÉES (*si, sé*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *scitaminacée*.

SCIURE (*si*) n. f. Poudre qui tombe de toute matière que l'on scie : *sciure de bois*.

SCIURIDÉS (*si*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *écureuils*. S. un *sciuridé*.

SCLÉRANTHE (*sklé*) n. m. Genre de caryophyllacées, d'Europe et d'Australie.

SCLÉREUX, EUSE (*sklé-reû, eu-ze*) adj. Epaissi, fibreux, en parlant d'un tissu.

SCLÉROPHTALMIE (*sklé, mî*) n. f. (du gr. *sklêros*, dur, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie caractérisée par une induration de l'œil.

SCLÉROSE (*sklé-rô-ze*) n. f. (du gr. *sklêros*, dur). Induration pathologique d'un tissu : *la sclérose des tissus est un accompagnement presque normal de la vieillesse.*

SCLÉROTIQUE (*sklé*) n. f. (du gr. *sklêrotês*, dureté). Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE (*sko-lè-re*) adj. (du lat. *scola*, école). Qui a rapport aux écoles : *réformes scolaires. Année scolaire*, temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances.

SCOLARITÉ (*sko*) n. f. Cours d'études suivi dans les écoles. *Privilège de scolarité*, privilège d'après lequel les causes des membres de l'Université étaient portées devant le tribunal spécial des conservateurs des privilèges de l'Université.

SCOLASTIQUE (*sko-las-ti-ke*), adj. (lat. *scolasticus*). Se dit de ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire des écoles : *enseignement scolastique*. Qui a rapport aux écoles du moyen âge : *la philosophie scolastique*. N. m. Celui qui écrit sur la théologie scolastique. N. f. Enseignement philosophique, propre au moyen âge. — Les principaux docteurs de la *scolastique* sont : Scot Erigène, saint Anselme, Roscelin, Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle, Guillaume d'Occam, etc.

SCOLASTIQUEMENT (*sko-las-ti-ke-man*) adv. D'une manière scolastique. (Peu us.)

SCOLIASTE (*sko-li-as-te*) n. m. (gr. *skoliastês*). Annotateur des ouvrages des anciens.

SCOLIE (*sko-lî*) n. f. (du gr. *skolion*, note). Note de grammaire ou de critique sur les auteurs anciens et particulièrement ceux de la Grèce. N. m. *Math.* Remarque relative à un problème précédemment résolu, à un théorème démontré.

SCOLIOSE (*sko-li-ô-ze*) n. f. (du gr. *skolios*, tortueux). Déviation latérale de la colonne vertébrale.

SCOLOPENDRE (*sko-lo-pan-dre*) n. f. Genre de fougères à feuilles en fer de lance, des régions tempérées. Genre de myriapodes à morsures venimeuses, dits vulgairement *mille-pattes*. — Les *scolopendres* habitent les pays chauds ; celles de France ne dépassent guère 12 centimètres ; mais, dans les régions tropicales, on en trouve qui mesurent 30 centimètres.



Scolopendre.

SCOLYTE (*sko*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, de l'hémisphère nord.



Scolyte.

SCOMBÉROÏDES (*skon-bé-ro-i-de*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les maquereaux (*scombre*) et genres voisins. S. un *scombéroïde*.

SCONSE (*skon-se*) n. m. Fourrure provenant des carnassiers du genre moufette. (On écrit aussi SKONKS, SCONS, SCONCE, SKUNS ET SKUNKS.)

SCOPS (*skopss*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces nocturnes, vulgairement appelés *petits ducs*.

SCORBUT (*skor-bu*) n. m. (holland. *scheurbuik*). Maladie générale et épidémique, due probablement à un mauvais régime alimentaire : *le scorbut frappe souvent les marins naufragés.*

SCORBUTIQUE (*skor*) adj. De la nature du scorbut : *affection scorbutique*. N. Qui est atteint du scorbut.

SCORIE (*sko-rî*) n. f. (du gr. *skôria*, déchet). Matière vitreuse, qui nage à la surface des métaux en fusion des coulées volcaniques.

SCORIFICATION (*sko, si-on*) n. f. Action de réduire en scories.

SCORIFIER (*sko-ri-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Réduire en scories : *scorifier les matières étrangères contenues dans un métal.*

SCORPÈNE (*skor*) n. f. Genre de poissons des mers d'Europe, vulgairement appelés *diables de mer*.

SCORPIOÏDE (*skor-pi-o-i-de*) adj. Recourbé en queue de scorpion. (Vx).



Scorpion

SCORPION (*skor*) n. m. (gr. *skorpios*). Arachnide venimeux, surtout commun dans les pays chauds. (Le scorpion communique son venin au moyen d'un crochet dont sa queue est armée.) Autref., sorte de fouet de guerre, machine de guerre qui était une grande arbalète.

SCORSONÈRE (*skor-so*) n. f. Salsifis noir dont la racine est alimentaire.

SCOTIE (*sko-sî*) n. f. (lat. *scotia*). *Archit.* Moulure en creux bordée de deux filets, placée ordinairement à la base d'une colonne. Syn. NACELLE.

SCOTISME (*sko-tis-me*) n. m. Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot.

SCOTISTE (*sko-tis-te*) adj. Qui a rapport à Duns Scot ou à sa doctrine. N. Partisan de ce philosophe de sa doctrine.

SCOTTISH ou **SCHOTTISCH** (*sko-tich*) n. f. (mot angl. signif. *écossais*). Sorte de danse voisine de la polka, mais qui s'écrit sur un rythme à quatre temps. Air sur lequel on exécute cette danse.

SCOUFFIN (*skou-fin*) n. m. Cabas en sparterie dans lequel on met les olives pour les placer sous la presse. (V. aussi COUFFE.)

SCOUT n. m. V. BOY-SCOUT.

SCOUTISME n. m. Organisation des boy-scouts.

SCRAMASAXE (*skra-ma-sak-se*) n. m. Couteau de guerre, en usage chez les Francs.

SCRATCH n. m. (mot angl.). *Sport.* Course sans aucun avantage ni handicap.

SCRIBE (*skri-be*) n. m. (lat. *scriba*). Copiste et greffier, chez différents peuples. Chez les Juifs, docteur qui enseignait la loi au peuple. Auj., avec une nuance de dédain, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire.

SCRIPTEUR (*skrip-teur*) n. m. (lat. *scriptor*). Officier qui écrit les bulles, dans la chancellerie romaine. En graphologie, celui qui de sa main a écrit ou copié un document.

SCRIPTURAL, E, AUX (*skrip*) adj. (du lat. *scriptura*). Qui se rapporte aux Ecritures saintes.

SCROFULAIRE (*skro-fu-lè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées de l'hémisphère nord. (L'espèce dite *herbe aux hémorroïdes* est employée contre les maladies de la peau.)

SCROFULARIACÉES (*skro, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales, dont la *scrofulaire* est le type. S. une *scrofulariacée*.

SCROFULE (*skro*) n. f. (lat. *scrofula*). Affection diathésique, due à des troubles nutritifs qui prédisposent à la tuberculose : *la scrofule était désignée autrefois sous les noms de* strume, affection strumeuse, humeurs froides, écrouelles, *etc.*

SCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Qui cause ou accompagne les scrofules : *tumeur scrofuleuse.* N. Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE (*skru*) n. m. (du lat. *scrupulus*, petit caillou). La plus petite monnaie d'or de Rome. Ancien poids de 24 grains, en usage surtout en pharmacie. Inquiétude de conscience, inspirée par une grande délicatesse : *se faire des scrupules.* Grande exactitude que l'on met à ce qu'on fait : *faire quelque chose avec scrupule.*

SCRUPULEUSEMENT (*skru, ze-man*) adv. D'une manière scrupuleuse : *compte scrupuleusement exact.*

SCRUPULEUX, EUSE (*skru-pu-leû, eu-ze*) adj. Qui est sujet à avoir des scrupules de délicatesse : *conscience scrupuleuse. Fig.* Exact, minutieux : *recherches scrupuleuses.*

SCRUTATEUR (*skru*) n. m. (lat. *scrutator*). Celui qui scrute. Pl. Se dit des membres d'une assemblée, qui vérifient un scrutin. Adjectiv. : *regard scrutateur.*

SCRUTER (*skru-té*) v. t. (lat. *scrutari*). Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer : *Dieu scrute les cœurs.*

SCRUTIN (*skru*) n. m. (du lat. *scrutinium*, action de fouiller). Vote émis par boules ou billets déposés dans une urne et comptés ensuite : *ouvrir, fermer, dépouiller le scrutin. Scrutin de liste*, celui dans lequel un collège électoral ayant à choisir simultanément plusieurs représentants, le bulletin de chaque électeur contient une liste de noms, par opposition à *scrutin individuel* ou *uninominal.*

SCRUTINER (*skru-ti-né*) v. i. Voter au scrutin.

SCULPTABLE (*skul-ta-ble*) adj. Qui peut être sculpté, reproduit en sculpture

SCULPTÉ (*skul-té*), **E** adj. Orné de sculptures.

SCULPTER (*skul-té*) v. t. (lat. *sculpere*). Tailler, fouiller pour produire une œuvre d'art : *sculpter le marbre.* Produire avec le ciseau dans le marbre, la pierre, le bois, etc. : *sculpter une statue.*

SCULPTEUR (*skul-teur*) n. m. Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL (*skul-tu-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport à la sculpture : *l'art sculptural.* Digne d'être sculpté : *beauté sculpturale.*

SCULPTURE (*skul-tu-re*) n. f. (lat. *sculptura*). Art de sculpter : *la sculpture fut très en honneur chez les Grecs.* Ouvrage du sculpteur : *les sculptures de Michel-Ange.*

SCUTELLAIRE (*sku-tèl-lè-re*) n. f. Genre de labiées ornementales, des régions tempérées.

SCUTIFORME adj. (du lat. *scutum*, bouclier, et de *forme*). Qui a la forme d'un bouclier.

SCYTALE (*si*) n. f. (gr. *skutalê*). Bâton cylindrique, sur lequel les Spartiates enroulaient en spirale les bandes de parchemin servant à écrire les dépêches d'État. La dépêche elle-même.

SCYTHIQUE (*si*) adj. Qui appartient aux Scythes.

SE pron. de la 3e pers. des deux genres et des deux nombres. Soi, à soi.

SEALSKIN (*sil-skin'*) n. m. (mot angl. ; de *seal*, veau marin, et *skin*, peau). Etoffe veloutée, d'origine anglaise, faite avec des poils d'animaux.

SÉANCE n. f. (de *seoir*). Action de prendre place dans une assemblée réunie pour délibérer : *prendre séance.* Droit de prendre place dans une assemblée : *avoir séance.* Temps pendant lequel un corps constitué reste assemblé pour s'occuper de ses travaux : *séance orageuse. Par ext.* Temps pendant lequel une personne pose pour se faire peindre : *faire un portrait en trois séances.* Temps qu'on passe à table, à une partie de jeu, à une visite, etc. : *nous avons fait là une longue séance. Séance tenante*, pendant la durée de la séance. *Fig.* Immédiatement, sans remise : *régler une affaire séance tenante.*

SÉANT (*sé-an*), **E** adj. (de *seoir*). Qui siège, qui réside actuellement : *tribunal séant à.* Décent, convenable : *il n'est pas séant à votre âge de.* N. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *se mettre sur son séant.*

SEAU (*sô*) n. m. (lat. *situlus*). Vase de bois ou de métal propre à puiser, à transporter de l'eau. Son contenu : *un seau d'eau. Fam. Il pleut à seaux*, il pleut très fort.



Seau.

SÉBACÉ, E adj. (du lat. *sebum*, suif). Qui est de la nature du suif : *matière sébacée. Glandes sébacées*, glandes de la peau ou du cuir chevelu, qui sécrètent une substance grasse.

SÉBACIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on peut retirer du suif.

SÉBESTE (*bès-te*) n. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER (*bès-ti-é*) n. m. Genre de borraginées, dont le fruit ressemble à une prune.

SÉBILE n. f. Vaisseau de bois rond et creux : *jeter un sou dans la sébile d'un aveugle.*

SÉBORRHÉE (*bo-ré*) n. f. Hypersécrétion morbide de substance grasse (*sebum*) par les glandes sébacées : *la séborrhée entraîne souvent la calvitie.*

SEC (*sèk*), **SÈCHE** adj. (lat. *siccus*). Aride, qui a peu ou point d'humidité : *terrain sec, temps sec.* Cueilli depuis longtemps, qui n'est plus vert : *noix sèche.* Qui n'est pas mouillé, humecté : *avoir la bouche sèche.* Maigre, décharné : *homme grand et sec.* Qui ne se prolonge pas : *bruit sec. Regarder d'un œil sec*, sans être attendri. *Passer une rivière à pied sec*, quand il n'y a point d'eau. *Fig.* Aride, sans agrément : *ouvrage sec et languissant.* Brusque, sans ménagement : *réponse sèche. Style sec*, dénué d'agréments. *Cœur sec, âme sèche*, peu sensible. *Sujet sec*, ingrat à traiter. *Fruit sec*, jeune homme sorti d'une école du gouvernement sans avoir obtenu de brevet, pour cause d'incapacité. *Coup sec*, donné vivement. *Pain sec*, pain pour tout aliment. *Tout sec*, tout seul, sans rien de plus : *un merci tout sec. Vergue sèche*, vergue sur laquelle on n'établit pas de voiles. N. m. Ce qui n'est point humide. *Mettre un cheval au sec*, au fourrage sec. Adv. Rudement : *répondre sec à quelqu'un. Tout sec*, sans plus ni moins. *Boire sec*, boire beaucoup et sans eau. **A sec** loc. adv. Sans eau : *mettre un étang à sec. Fig.* Sans argent. *A sec de toile*, se dit d'un navire qui a serré toutes ses voiles. ANT. **Humide, mouillé. Affable, sensible.**

SÉCABLE adj. (du lat. *secare*, couper). Qui peut être coupé.

SÉCANT (*kan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui coupe une surface, une ligne : *ligne sécante.* N. f. Ligne qui coupe une autre ligne. *Sécante d'un cercle*, ligne droite qui coupe la circonférence en deux points. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Sécante trigonométrique*, distance du centre au point d'intersection de la tangente à l'extrémité de l'arc avec le diamètre qui passe par l'extrémité de l'arc.



Sécateur.

SÉCATEUR n. m. Outil en forme de ciseaux, employé en horticulture pour la taille des rameaux et petites branches.

SÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *secessio* ; de *secedere*, se retirer). Action de se séparer de ceux avec lesquels on était uni. *Guerre de Sécession*, v. SÉCESSION. (*Part. hist.*)

SÉCESSIONNISTE (*sè-si-o-nis-te*) adj. et n. Qui fait sécession, qui rompt l'union.

SÉCHAGE n. m. Action de faire sécher : *le séchage de ces murs n'est pas complet.*

SÈCHE n. f. *Mar.* Bas-fond. Terre qui reste à sec à la basse mer.

SÉCHÉE (*ché*) n. f. Action de sécher. Durée de cette action.

SÈCHEMENT (*man*) adv. En lieu sec. *Fig.* D'une manière froide, peu agréable ou brève et rude : *répondre sèchement à un solliciteur.* ANT. **Humidement. Affablement.**

SÉCHER (*ché*) v. t. (lat. *siccare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Débarrasser de son humidité : *le vent sèche les chemins.* Mettre à sec : *l'été sèche les ruisseaux. Fig. Sécher les larmes de quelqu'un*, le consoler. V. i. Devenir sec : *la rivière a séché. Fig.* Se consumer par l'effet de la douleur, de la passion :

sécher d'ennui. Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse. **Se sécher** v. pr. Devenir sec. Cesser de couler : *la pluie se sécha tout à coup*. ANT **Mouiller.**

SÉCHERESSE (*rè-se*) n. f. Etat de ce qui est sec : *la sécheresse de la terre nuit à la végétation*. Disposition de l'air et du temps, quand il fait trop sec. *Fig.* Froideur, brusquerie : *répondre avec sécheresse* Manque de sentiments : *sécheresse du cœur.* Absence d'images, d'idées : *sécheresse du style.* Manque de moelleux dans l'exécution d'une œuvre d'art. ANT **Humidité. Bonté, affabilité.**

SÉCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fait sécher des matières mouillées ou humides.

SÉCHEUR n. m. ou **SÉCHEUSE** (*cheu-ze*) n. f. (de *sécher*). Dispositif de séchage.

SÉCHOIR n. m. Endroit préparé pour y faire sécher, naturellement ou artificiellement, diverses matières : *séchoir à papier, etc.* Petit support pour linge de toilette.

SECOND (*ghon*), **E** adj. (lat. *secundus*). Qui est immédiatement après le premier : *la seconde année.* Autre, nouveau : *c'est un second Alexandre. Eau seconde*, eau-forte affaiblie. N. m. Le second étage d'une maison : *monter au second.* N. Celui, celle qui tiend le second rang : *être la seconde.* Qui en accompagne un autre dans un duel : *servir de second.* Officier en second d'un navire. **En second** loc. adv Sous les ordres d'un autre : *capitaine en second.*

SECONDAIRE (*ghon-dè-re*) adj. Accessoire, qui ne vient qu'en second : *motifs secondaires. Enseignement secondaire*, d'un degré intermédiaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. *Méd.* Se dit des phénomènes pathologiques subordonnés à d'autres. *Géol.* Se dit d'une ère caractérisée par la grande extension des reptiles et des ammonites et l'apparition des mammifères et des oiseaux.

SECONDAIREMENT (*ghon-dè-re-man*) adv. D'une manière secondaire. (Peu us.)

SECONDE (*ghon-de*) n. f. La classe qui précède la première : *élève de seconde.* Soixantième partie d'une minute d'heure (Abrév. : *s*) ou d'une minute de degré (Abrév. : ''). *Par ext.* Temps très court : *attendez une seconde. Mus.* Intervalle qui existe entre deux notes conjointes. *Escr.* Engagement dans la ligne basse et en dehors (le fleuret est tenu les ongles en dessous). Attaque, parade et riposte qui se font dans cette ligne. (V. la planche ESCRIME.)



Seconde.

SECONDEMENT (*ghon-de-man*) adv En second lieu.

SECONDER (*ghon-dé*) v. t. (lat. *secundare*). Prêter sa collaboration à : *avocat secondé par son secrétaire.* Servir dans une entreprise, favoriser : *le hasard seconda le génie de Colomb.* ANT. **Entraver, desservir.**

SECOUAGE n m Action de secouer

SECOUEMENT (*koû-man*) ou **SECOÛMENT** (*man*) n. m. Action de secouer. (Peu us.)

SECOUER (*kou-é*) v. t. (lat. *succutere*). Agiter fortement et à plusieurs reprises : *secouer un arbre.* Jeter bas par des mouvements répétés : *secouer la poussière. Fig.* Réveiller, exciter : *secouer un écolier paresseux.* Tourmenter violemment : *cette maladie l'a bien secoué. Secouer le joug*, s'affranchir d'une domination. *Secouer la tête*, la remuer en signe de negation. **Se secouer** v. pr. Remuer ses membres pour se dégourdir. *Fig.* Ne pas se laisser aller à l'inertie ou à la maladie.

SECOURABLE adj. Qui secourt, aime à secourir.

SECOURIR v. t. (lat. *succurrere.* — Se conj. comme *courir.*) Aider, assister : *secourir les malheureux.*

SECOURS (*kour*) n. m. Aide, assistance : *prêter un secours.* Ce que l'on donne pour aider, pour assister : *secours en espèces.* Pl. Troupes envoyées pour secourir : *recevoir des secours.* Choses qui servent à secourir : *les secours de la charité.*

SECOUSSE (*kou-se*) n. f. (de *secouer*). Agitation, ébranlement : *secousse de tremblement de terre. Fig.* Cause de trouble : *les secousses d'une révolution.*

SECRET (*krè*), **ÈTE** adj. (lat. *secretus*). Qui est tenu caché : *négociation secrète.* Qui n'est pas visible : *les ressorts secrets d'un mécanisme.* Qui dissimule ses sentiments : *avoir un ennemi secret.* Discret : *vous n'êtes guère secret. Escalier secret, porte secrète*, par lesquels on arrive et l'on pénètre dans un appartement sans crainte d'être vu. *Comité secret*, assemblée aux délibérations de laquelle le public n'assiste pas. *Fonds secrets*, fonds dont l'emploi échappe aux règles de la comptabilité publique et au contrôle ordinaire des dépenses de l'Etat

SECRET (*krè*) n. m. (lat. *secretum*). Ce qui doit être caché, tenu secret : *trahir un secret.* Discrétion : *observer le secret.* Raison cachée, procédé spécial : *le secret de plaire; trouver le secret pour s'enrichir; le secret de l'art d'écrire.* Explication, notion juste : *je voudrais avoir le secret de sa conduite.* Organe, ressort caché : *le secret d'une serrure.* Lieu séparé dans une prison : *mettre un prisonnier au secret. Secret d'Etat*, chose dont la divulgation nuirait aux intérêts généraux. *Secret de polichinelle, secret de la comédie*, secret que tout le monde connait. **En secret** loc. adv. Sans témoin.

SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui dont l'emploi est de faire, d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Meuble sur lequel on écrit et dans lequel on renferme des papiers. *Secrétaire d'Etat*, ministre ayant un portefeuille : *le titre de secrétaire d'Etat fut aboli en 1814. Secrétaire d'ambassade*, fonctionnaire remplissant les fonctions de secrétaire d'une ambassade. *Secrétaire de la rédaction*, chargé de recevoir et de revoir les articles d'un journal. *Secrétaire d'une assemblée*, qui en rédige les délibérations. *Secrétaire de mairie*, qui fait les écritures de cette mairie. *Secrétaire général*, fonctionnaire chargé, dans chaque département, de seconder le préfet, de le remplacer par délégation et d'exercer le ministère public près le conseil de préfecture.

SECRÉTAIRE (*te-re*) n. m. *Zool* V SERPENTAIRE.

SECRÉTAIRERIE (*tè-re-rî*) n. f Lieu où les secrétaires d'un gouvernement, d'un ministre, etc., font et délivrent leurs expéditions et où ils gardent les minutes. Ensemble des employés de ce service.

SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Fonction de secrétaire. Bureau du secrétaire, dépôt de ses actes.

SECRÈTE n. f. Oraison que le prêtre dit tout bas avant la préface

SECRÈTEMENT (*man*) adv En secret : *avertir quelqu'un secrètement.*

SÉCRÉTER (*té*) v. t. (du lat. *secretare*, fréquentatif de *secernere*, mettre à part. — Se conj comme *accélérer.*) Laisser exsuder : *le foie sécrète la bile.*

SÉCRÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRICE** adj Qui sécrète : *les organes sécréteurs de la salive.*

SÉCRÉTION (*si-on*) n. f. Action de sécréter.

SÉCRÉTOIRE adj. Relatif à la sécrétion *organe, appareil sécrétoire.*

SECTAIRE (*sèk-tè-re*) n. m. (de *secte*) Qui suit avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse ou philosophique : *toute religion a ses sectaires.* Adjectiv. : *esprit sectaire.*

SECTARISME n. m. Esprit sectaire.

SECTATEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sectator*). Partisan déclaré d'un système, d'une opinion, d'une secte : *les sectateurs d'Arius.*

SECTE (*sèk-te*) n. f. (lat. *secta*; de *sectari*, suivre). Réunion de personnes qui professent la même doctrine : *la secte d'Epicure.* Se dit particulièrement, en religion, de ceux qui se sont détachés d'une communion principale : *la secte des luthériens, des anabaptistes. Fig. Faire secte*, avoir un esprit de corps, faire bande à part.



Secteur.

SECTEUR (*sèk*) n. m. (lat. *sector*, de *secare*, couper). *Géom.* Partie d'un cercle, comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils renferment : *on trouve la surface d'un secteur en multipliant la longueur de l'arc qui lui sert de base par la moitié du rayon ou encore en multipliant l'aire du cercle par la fraction* $\frac{n}{360}$, *n étant le nombre de degrés de l'arc du secteur.* (On dit aussi SECTEUR CIRCULAIRE.) *Secteur sphérique*, V. SPHÉRIQUE. *Milit.*

Portion d'une enceinte fortifiée, qui est sous les ordres d'un commandant particulier. *Astr.* Instrument d'observation formé d'un arc de 20° à 30°, muni d'une lunette. (V. la planche SURFACES.)

SECTION (*sèk-si-on*) n. f. (lat. *sectio*). Action de couper. Endroit où une chose est coupée : *la section des tendons.* Division ou subdivision faite dans une œuvre écrite : *chapitre divisé en deux sections.* Catégorie introduite dans un classement quelconque : *les sections du conseil d'Etat.* Profil longitudinal ou transversal, exécuté sur un dessin représentant un édifice, de manière à montrer les hauteurs et profondeurs des divers étages. *Géom.* Rencontre de deux lignes, d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide. *Section plane*, section d'une surface par un plan. *Section conique*, ligne courbe que donne la section d'un cône par un plan. *Milit.* Certaine unité ou fraction d'unité des corps de troupes.

SECTIONNEMENT (*sèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de sectionner.

SECTIONNER (*sèk-si-o-né*) v. t. Diviser par sections : *sectionner une commune.*

SÉCULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *sæcularis ;* de *sæculum*, siècle). Qui se fait de siècle en siècle : *fête séculaire.* Agé d'un siècle, ou très âgé : *chêne séculaire.* *Année séculaire*, celle qui termine un siècle.

SÉCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. De siècle en siècle : *tradition séculairement fortifiée.*

SÉCULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de séculariser : *la sécularisation des biens ecclésiastiques, en Allemagne, suivit la proclamation de la Réforme de Luther.*

SÉCULARISER (*zé*) v. t. (du lat. *sæculum*, siècle). Rendre au siècle, à la vie laïque, les personnes ou les choses qui appartenaient à la vie ecclésiastique : *séculariser un domaine.*

SÉCULARITÉ n. f. Etat du clergé séculier. Juridiction régulière d'une église, pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *sæculum*, siècle). Qui vit dans le siècle et n'a pas fait de vœux monastiques : *prêtre séculier ; clergé séculier.* (S'oppose à *régulier.*) Mondain : *une vie séculière.* Laïque, temporel : *tribunaux séculiers. Bras séculier*, justice temporelle : *livrer un ecclésiastique au bras séculier.* N. m. Laïque, par opposition à *ecclésiastique.*

SÉCULIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière séculière : *vivre séculièrement.*

SECUNDO (*sé-kon-do*) adv. (mot lat.). Secondement, en second lieu. (S'écrit souvent : 2°.)

SÉCURITÉ n. f. (lat. *securitas*). Confiance, tranquillité d'esprit résultant de la pensée qu'il n'y a pas de péril à craindre : *l'industrie a besoin de sécurité.*

SEDAN n. m. Drap fin, fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, IVE adj. (du lat. *sedare*, calmer). Qui calme les douleurs : *potion sédative ; eau sédative.* N. m. : *un sédatif.*

SÉDATION (*si-on*) n. f. Apaisement, modération dans le fonctionnement exagéré d'un organe.

SÉDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. (du lat. *sedere*, être assis). Qui demeure ordinairement assis : *un bureaucrate trop sédentaire.* Qui sort peu, qui reste ordinairement chez soi : *en vieillissant, on devient sédentaire.* Fixe, attaché à quelque lieu : *Philippe le Bel rendit le Parlement sédentaire. Vie, emploi sédentaire*, qui se passe, qui s'exerce dans un même lieu. *Milit.* Se dit des troupes qui ne changent pas de garnison : *garde nationale sédentaire.* ANT. **Nomade.**

SÉDENTAIREMENT (*dan-tè-re-man*) adv. D'une manière sédentaire : *vivre sédentairement.*

SEDIA GESTATORIA (*sé-di-a-jès-ta*) n. f. (mots ital. signif. *chaise à porteurs*). Chaise sur laquelle on porte le pape, dans certaines cérémonies.

SÉDIMENT (*man*) n. m. (lat. *sedimentum ;* de *sedere*, être assis). Dépôt qui se formé dans un liquide où des substances sont en suspension. Dépôt naturel, généralement lent, formé par les mers, les cours d'eau, les organismes ou le vent : *sauf les émissions éruptives, tous les dépôts qui se sont produits sur l'écorce primitive du globe sont des sédiments.*

SÉDIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. De la nature du sédiment : *dépôts sédimentaires.* (On dit aussi SÉDIMENTEUX, EUSE.)

SÉDIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Formation de sédiments ; progression lente d'un dépôt.

SÉDITIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière séditieuse.

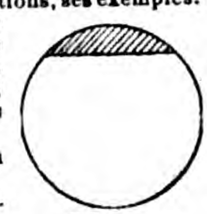
SÉDITIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui excite une sédition, ou y prend part : *une populace séditieuse ; le chef des séditieux.* Enclin à la sédition : *esprit séditieux.* Qui y porte : *discours séditieux.*

SÉDITION (*si-on*) n. f. (lat. *seditio*). Emeute populaire ; révolte contre la puissance établie.

SÉDUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui séduit, fait tomber en faute. Adj. : *discours séducteur.*

SÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *seductio*). Action de séduire. Objet, attrait qui séduit.

SÉDUIRE v. t. (du lat. *seducere*, conduire à l'écart. — Se conj. comme *conduire.*) Faire tomber en erreur ou en faute par ses insinuations, ses exemples. Suborner, corrompre : *séduire des témoins.* Plaire par quelque attrait : *ses manières m'ont séduit.*



Segment.

SÉDUISANT (*zan*), **E** adj. Qui séduit, charme, persuade : *offres séduisantes ; homme séduisant.*

SÉGALA n. m. Terre où l'on sème du seigle.

SEGMENT (*sègh-man*) n. m. (lat. *segmentum ;* de *secare*, couper). *Géom.* Portion de figure définie. Portion de cercle, comprise entre un arc et sa corde : *la surface d'un segment est égale à la surface du secteur de même arc, diminuée de la surface du triangle ayant son sommet au centre et pour base la corde du segment. Segment sphérique*, portion de sphère comprise entre deux plans sécants parallèles. Chacune des bagues métalliques coupées qui entourent le piston d'un moteur pour assurer son adhérence parfaite au cylindre : *segment racleur.*

SEGMENTAIRE (*sègh-man-tè-re*) adj. Qui est formé de plusieurs segments : *organes segmentaires.*

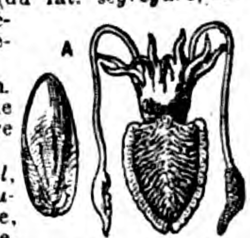
SEGMENTER (*sègh-man-té*) v. t. Couper, partager en segments.

SÉGRAIRIE (*grè-rî*) n. f. (de *ségrais*). Possession d'un bois par indivis. Ce bois lui-même.

SÉGRAIS (*grè*) n. m. (du lat. *secretum*, mis à part). Bois isolé, qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATIF, IVE adj. (du lat. *segregare*, séparer). Qui produit une ségrégation ; qui résulte d'une ségrégation.

SÉGRÉGATION (*si-on*) n. f. (rad. *ségrégatif*). Action de séparer d'un tout, de mettre à part.



Seiche : A, os de seiche.

SÉGUEDILLE (*ghe-di, ll* mll.) ou **SEGUIDILLA** (*ghou-i-di, ll* mll.) n. f. En Espagne, courte composition métrique. Air populaire et danse.

SEICHE ou **SÈCHE** (*sè-che*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes, à bras tentaculaires rétractiles, qui rejettent à volonté une liqueur noire. (La coquille interne est dite *os de seiche.*)

SEICHE (*sè-che*) n. f. Variation du niveau de l'eau, que l'on observe dans le Léman et dans d'autres lacs : *les seiches se produisent en général au moment des orages.*

SÉIDE (*sé-i-de*) n. m. (de *Seïd* n. pr.). Agent des crimes d'un autre : *Séjan était le séide de Tibère.*



Seigle.

SEIGLE (*sè-gle*) n. m. (lat. *secale*). Genre de graminées, dont la tige est plus longue et plus brune que celle du froment : *le seigle s'accommode des terres pauvres.*

SEIGNEUR (*sé*) n. m. (du lat. *senior*, plus âgé). Possesseur d'un fief, d'une terre. Personne noble, de haut rang : *les seigneurs de la cour.* Titre d'honneur, donné parfois aujourd'hui en plaisantant. Propriétaire, maître absolu : *être maître et seigneur chez soi. Vivre en seigneur*, magnifiquement. *Faire le seigneur*, prendre des airs au-dessus de sa condition. *Fam. Le seigneur et maître d'une femme*, son mari. **Le Seigneur**, Dieu. **Notre-**

Seigneur, Jésus-Christ. PROV. : **A tout seigneur, tout honneur,** il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité.

SEIGNEURIAGE (*sè*) n. m. Tout droit d'un seigneur. Droit que le roi percevait sur la fabrication des monnaies.

SEIGNEURIAL, E, AUX (*sè*) adj. Qui appartenait à un seigneur : *les droits seigneuriaux.* Qui donnait des droits de seigneur : *terre seigneuriale.*

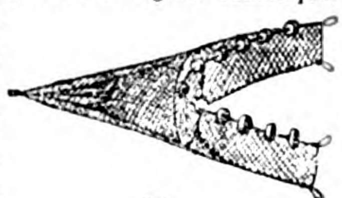
SEIGNEURIE (*sè-gneu-rî*) n. f. Autorité d'un seigneur. Territoire sur lequel s'étendait cette autorité. Titre d'honneur des anciens pairs de France, des membres de la Chambre des lords en Angleterre, etc. (dans ce sens, prend une majuscule) : *Votre Seigneurie a bien voulu...* Gouvernement de la république de Venise : *l'illustrissime seigneurie.*

SEILLE (*sè, ll* mll.) n. f. (lat. *situla*). Seau et, en général, récipient quelconque en bois.

SEIME (*sè-me*) n. f. Fente qui se forme au sabot du cheval : *les seimes occasionnent la boiterie.*

SEIN (*sin*) n. m. (du lat. *sinus*, pli). Partie du corps humain, depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac : *presser quelqu'un contre son sein.* Poitrine d'une femme : *avoir le sein découvert.* Chacune des mamelles de la femme : *donner le sein à un enfant.* Siège de la conception : *elle l'a porté dans son sein.* *Par ext.* Partie interne : *dans le sein de la terre.* *Fig.* Milieu où un fait se produit : *vivre au sein des grandeurs.* Ame, cœur, pensée : *déposer un secret dans le sein d'un ami. Le sein de Dieu*, le paradis. *Le sein de l'Eglise*, la communion de l'Eglise catholique.

SEINE (*sè-ne*) ou **SENNE** (*sè-ne*) n. f. (lat. *sagena*). Filet de pêche triangulaire.



Seine.

SEINETTE ou **SENNETTE** (*sè-nè-te*) n. f. Petite seine.

SEING (*sin*) n. m. (du lat. *signum*, signe). Autref., signe tenant lieu de signature. Auj., signature d'une personne sur un acte, pour en signaler l'authenticité. *Sous seing privé*, se dit d'un acte qui n'a point été passé devant un officier public, par oppos. *à acte notarié.* **Blanc-seing,** v. à son ordre alph.

SÉISME (*is-me*) n. m. (du gr. *seismos*, secousse). Secousse imprimée au sol par un effort interne.

SÉISMIQUE adj. Syn. de SISMIQUE.

SEIZAINE (*sè-zè-ne*) n. f. Nombre de seize ou environ : *une seizaine de francs.* Petite corde dont les emballeurs font usage.

SEIZE (*zè-ze*) adj. num. (lat. *sexdecim*). Dix et six : *seize personnes.* Seizième : *Louis seize.* N. m. Seizième jour du mois : *le seize septembre.*

SEIZIÈME (*sè*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre seize. N. : *être le, la seizième.* N. m. Seizième partie d'un tout.

SEIZIÈMEMENT (*sè, man*) adv. En seizième lieu.

SÉJOUR n. m. (de *séjourner*). Fait de rester plus ou moins longtemps dans un lieu : *faire un séjour à la campagne.* Lieu où l'on séjourne : *séjour enchanteur. Céleste séjour*, ciel, Olympe, paradis. *Noir, sombre, ténébreux, infernal séjour*, les Enfers.

SÉJOURNER (*né*) v. i. (du lat. *sub*, sous, et *diurnum*, jour). Demeurer quelque temps dans un lieu : *séjourner à Paris, en province.* Stationner : *endroit où l'eau séjourne.*

SEL (*sèl*) n. m. (lat. *sal*). Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût âcre, employée comme assaisonnement. *Sel gemme*, celui qu'on trouve cristallisé dans la terre. *Sel marin*, sel commun, tiré de l'eau de mer. *Sel gris* ou *de cuisine*, sel marin, mêlé d'impuretés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammonium. *Sel d'Angleterre, de Sedlitz* ou *d'Epsom*, ou *de magnésie*, sulfate de magnésium. *Sel de Glauber*, sulfate de sodium. *Sel de Saturne*, acétate de plomb cristallisé. *Sel de Seignette* ou *des tombeaux*, tartrate de potassium ou de sodium. *Sel de Vichy*, bicarbonate de sodium. *Sel d'oseille*, bioxalate de potassium. *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif dans la conversation ou dans un ouvrage d'esprit. *Au gros sel*, d'une gaieté grossière. *Chim.* Composé résultant de la substitution d'un métal à l'hydrogène, dans un acide. N. m. pl. Sels volatils qu'on fait respirer pour ranimer les esprits : *flacon de sels.* — Le *sel* ou *chlorure de sodium* (Na Cl) se trouve dans la



Mine de sel gemme. (V. aussi MARAIS salant.)

nature en abondance, soit à l'état de roche ou *sel gemme*, soit mélangé avec des argiles (argiles salifères), soit en sources salées (salines), soit en solution dans la mer (*sel marin*, 25 à 26 gr. environ par litre d'eau). Le sel gemme (gisements de Wielicza en Pologne [Galicie], de Cardona en Espagne, etc.) est exploité comme un minerai par des travaux d'abattage, ou par dissolution. Les eaux des sources salines sont concentrées par écoulement sur d'immenses tas de fagots abrités de la pluie (*bâtiments de graduation*) ; enfin, les eaux marines sont traitées par évaporation dans les marais salants (en France : côtes de Bretagne, de Vendée, du Languedoc, etc.).

Le principal usage du sel est dans l'alimentation, soit comme condiment, soit dans la préparation des conserves. Il constitue, en outre, la principale matière première des industries de la soude, du chlore, de l'acide chlorhydrique, du sulfate de soude, etc. En France, l'impôt onéreux et vexatoire que l'Etat percevait sur la consommation et la circulation du sel et qui portait le nom de *gabelle* a été supprimé au début de la Révolution.

SÉLACIENS n. m. pl. Sous-ordre de poissons cartilagineux (requins, raies). N. m. : *un sélacien.*

SÉLAGINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *sélaginacée.*

SÉLAGINE n. f. Genre de *sélaginacées.*



Sélagine.

SÉLAM (*lam'*) n. m. (de l'ar. *salam*, salut). Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs disposées de manière à exprimer une pensée, un sentiment secret.

SELECT (*lekt'*) adj. (mot angl.). *Fam.* De premier ordre, d'élite.

SÉLECTIF, IVE adj. Qui choisit, qui fait une sélection.

SÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *selectio*). Choix raisonné. Choix de reproducteurs, ayant pour but l'amélioration des espèces. *Sélection naturelle*, survivance des variétés animales ou végétales les mieux adaptées dans les conditions considérées, aux dépens des moins aptes : *la théorie de la sélection naturelle est due à Malthus et à Ch. Darwin.*

SÉLECTIONNER v. t. *Néol.* Choisir : *sélectionner des graines.*

SÉLÉNHYDRIQUE adj. Se dit d'un acide dérivé du sélénium.

SÉLÉNIATE n. m. Sel de l'acide sélénique.

SÉLÉNIEUX (*ni-eû*) adj. *Chim.* Se dit d'un des acides du sélénium : *acide sélénieux.*

SÉLÉNIQUE adj. *Chim.* Se dit d'un des acides du sélénium : *acide sélénique.*

SÉLÉNITE n. m. Sel de l'acide sélénieux.

SÉLÉNITEUX, EUSE (*teu, eu-ze*) adj. Qui contient du sulfate de calcium : *eau séléniteuse.*

SÉLÉNIUM (*om'*) n. m. Métalloïde (Se), de densité 4,8, fusible à 217°, qui existe dans la nature à l'état de séléniures métalliques.

SÉLÉNIURE n. m. Sel de l'acide sélénhydrique.

SÉLÉNOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *selênê*, lune, et *graphê*, description). Description ou carte de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la sélénographie.

SÉLEUCIDE n. m. Genre de paradisiers de la Nouvelle-Guinée, très recherchés pour leur plumage.

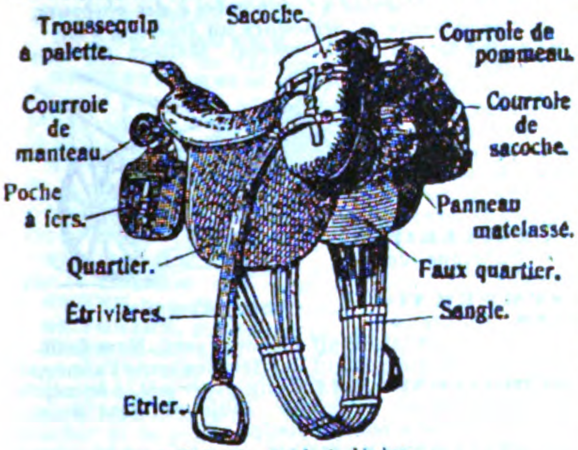
SELF n. f. Bobine de self-induction.

SELF-GOVERNMENT (*sèlf-gheu-vern'-men't'*) n. m. (mot angl. signif. *gouvernement par soi-même*). Système anglais d'administration, dans lequel les citoyens n'abandonnent au pouvoir central que les affaires qui ont besoin d'être dirigées par des vues d'ensemble.

SELF-INDUCTION (*sèlf-in-duk-si-on*) n. f. (mot angl. signif. *auto-induction*). *Electr.* Induction d'un courant sur son propre circuit.

SELLAGE (*sè-la-je*) n. m. Action ou manière de seller : *le sellage d'un cheval.*

SELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *sella*). Sorte de siège que l'on met sur le dos du cheval pour la commodité du cavalier : *selle anglaise ; selle arabe.* Petit siège de cuir, sur lequel s'assied le vélocipédiste. *Cheval de selle*, propre à être monté. Garde-robe : *aller à la*



Selle de cavalerie légère.

selle. Evacuation par les voies naturelles : *selles abondantes.* Forte tablette de bois fixée par un pivot à un axe mobile sur un trépied, et sur laquelle le sculpteur place l'objet qu'il travaille. *Bouch.* et *cuis. Selle de mouton, d'agneau, de chevreuil, etc.*, partie de la bête, qui s'étend de la première côte au gigot. *Fig. Etre bien en selle*, être bien affermi dans son emploi, dans sa place.

SELLER (*sè-lé*) v. t. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, d'un mulet, etc. : *seller sa monture.* ANT. **Desseller.**

SELLER (*sè-lé*) v. i. ou **SE SELLER** v. pr. Se dit des terres argileuses qui durcissent à la surface.

SELLERIE (*sè-le-rî*) n. f. Commerce, industrie du sellier. Lieu où l'on serre les selles et les harnais. Ensemble des selles et harnais d'une maison.

SELLETTE (*sè-lè-te*) n. f. Petit siège de bois, sur lequel on faisait asseoir un accusé. *Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette*, le questionner pour tirer de lui quelque chose qu'il voudrait tenir secret. Petite selle étroite, qui fait partie du harnachement et supporte la dossière soutenant les brancards. (V. HARNAIS.) Coffre des décrotteurs. Partie d'une ancienne charrue, sur laquelle le timon est appuyé. Selle de calfat, sans fond. Petit siège à l'usage de certains ouvriers du bâtiment et destiné à les soutenir devant une surface verticale. Petite selle de sculpteur.

SELLIER (*sè-li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des selles, des harnachements, etc.

SELON prép. (lat. pop. *sublungum*). Suivant, eu égard à, conformément à : *selon ses forces.* Suivant l'opinion de : *selon moi.* D'après la rédaction de : *Evangile selon saint Matthieu. C'est selon*, cela dépend des circonstances. **Selon que** loc. conj. Suivant que.

SEMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. Action de semer : *le temps des semailles.* (S'emploie surtout au plur.)

SEMAINE (*mè-ne*) n. f. (lat. *septimana ; de septimus*, septième). Période de sept jours, fixée par le calendrier : *il y a cinquante-deux semaines dans un an.* Suite de sept jours consécutifs : *il viendra dans trois semaines. Semaine sainte*, celle qui précède le dimanche de Pâques. *Fig.* Travail d'un ouvrier pendant la semaine ; prix de ce travail : *recevoir sa semaine. Etre de semaine*, être chargé de certaines fonctions durant une semaine. Bracelet, bague, composés de sept anneaux. *Prêter à la petite semaine*, se dit d'un usurier qui prête de l'argent dont il fait payer l'intérêt par semaine. *Semaine anglaise*, organisation du travail, d'abord pratiquée en Angleterre, dans laquelle au repos du dimanche s'ajoute l'après-midi du samedi qui le précède.

SEMAINIER (*mè-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui est de semaine pour remplir quelque office.

SEMAISON (*mè-zon*) n. f. Temps des semailles. Dispersion naturelle des graines. (Vx.)

SÉMANTIQUE adj. (gr. *sêmantikos ;* de *sêma*, signe). Qui a trait à la signification : *la valeur sémantique d'un mot.* N. f. Etude des éléments du langage, considérés dans leurs significations.

SÉMAPHORE n. m. (du gr. *sêma*, signe, et *phoros*, qui porte). Autref., appareil muni de bras au moyen desquels on exécutait des signaux de télégraphie optique. Auj., télégraphe aérien établi sur une côte pour signaler les navires et correspondre avec eux. Syn. de ÉLECTROSÉMAPHORE.

SÉMAPHORIQUE adj. Qui a rapport au sémaphore : *poste sémaphorique ; signaux sémaphoriques.*

SEMBLABLE (*san*) adj. (lat. *similis*). Pareil, de même nature, de même qualité : *deux cas semblables.* Tel, de cette nature : *ne tenez pas de semblables discours. Semblable à*, pareil, identique, comparable à. *Géom. Triangles semblables*, qui ont leurs angles égaux chacun à chacun et les côtés homologues proportionnels. N. Pareil, égal : *elle n'a point sa semblable.* N. m. Homme, animal considéré par rapport aux autres hommes, aux autres animaux de la même espèce : *aimer son semblable, ses semblables.* ANT. **Dissemblable, différent.**

SEMBLABLEMENT (*san, man*) adv. D'une manière semblable. Aussi, également.

SEMBLANT (*san-blan*) n. m. Apparence : *un semblant d'amitié. Faire semblant*, feindre. *Ne faire semblant de rien*, prendre un air indifférent pour tromper. *Faux semblant*, ruse, hypocrisie, prétexte menteur.

SEMBLER (*san-blé*) v. i. (lat. *simulare*). Avoir une certaine apparence ; avoir l'air : *ce vin me semble gâté.* V. impers. Il paraît, on dirait : *il semble que cette chose soit facile. Ce me semble*, selon moi, à mon avis. *Si bon vous semble*, si vous le trouvez bon. *Que vous en semble?* qu'en pensez-vous ?

SEMÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des meubles portant de petites pièces en nombre indéterminé : *écu semé de fleurs de lis.*

SÉMÉIOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *sêmeion*, signe, et *logos*, discours). Partie de la médecine, qui s'occupe des signes ou symptômes des maladies. (On dit aussi SÉMÉIOTIQUE.)

SÉMÉIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la séméiologie : *théorie séméiologique.*

SÉMÉIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de séméiologie.

SEMELLE (*mè-le*) n. f. Ensemble des pièces qui forment le dessous d'une chaussure. *Semelle de cuir, de bois*, pièce de même forme, que l'on met dans les chaussures pour préserver les pieds de l'humidité. Etoffe dont on garnit par-dessous le pied d'un bas : *semelle de feutre, de liège.* Longueur d'un pied d'homme chaussé : *rompre d'une semelle. Battre la semelle*, battre en cadence ses pieds contre ceux d'un autre pour les réchauffer. *Ne pas avancer d'une semelle*, ne faire aucun progrès. *Ne pas reculer d'une semelle*, demeurer ferme, ne pas reculer, ne pas transiger. Pièce de bois horizontale, placée sous un étai.

SEMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *sementis*). Toute graine qui se sème. Graine, ou partie du fruit, propre à la reproduction, que l'on met en terre pour qu'elle germe. *Blé de semence*, blé réservé pour servir à la semence. Espèce de clou fort petit, à tête large. Très petites perles. *Fig.* Cause d'où doivent naître, avec le temps, certains effets : *un article obscur dans un traité est une semence de guerre.*

SEMENCINE (*man*) n. f. *Bot.* Syn. de SEMEN-CONTRA.

SEMEN-CONTRA (*sé-mèn*) n. m. (mots lat. signif. *semence contre* [*les vers*]). Capitules de certaines composées, employés comme anthelminthiques.

SEMER (*mé*) v. t. (lat. *seminare.* — Se conj. comme *amener.*) Mettre en terre pour germer : *semer du grain à la volée.* Ensemencer : *semer un champ.* Disséminer : *le petit Poucet sema des cailloux sur le chemin.* Orner çà et là : *semer ses écrits de citations ; semer un chemin de fleurs. Fig.* Répandre, propager : *semer la discorde, l'erreur, de faux bruits.* Faire d'avance, en vue de certains résultats : *semer dans la jeunesse pour récolter dans l'âge mûr. Semer de l'argent,* en distribuer à profusion. PROV. : **Il faut semer pour récolter** (ou **recueillir**), pour espérer une récompense, un salaire, il faut travailler.

SEMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *semestris ;* de *sex,* six, et *mensis,* mois). Espace de six mois : *pension payée par semestre. Par ext.* Rente, traitement qui se paye tous les six mois : *toucher son semestre.* Congé de six mois, accordé à un militaire : *officier en semestre ; être de semestre.*

SEMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. Qui se fait par semestre : *assemblée semestrielle.* Qui dure six mois : *congé semestriel.*

SEMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par semestre. (Peu us.)

SEMESTRIER (*mès-tri-é*) n. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui sème du grain. *Fig.* Personne qui propage : *semeur de faux bruits.* — N. f. Syn. de SEMOIR.

SEMI préf. emprunté au latin et qui signifie *demi.* (Il est à peu près réservé à la langue scientifique.)

SEMI-DOUBLE adj. *Liturg.* Se dit d'une catégorie de fêtes qui sont inférieures en solennité aux doubles et supérieures aux simples. *Bot.* Se dit des fleurs dans lesquelles une partie seulement des organes sexuels a été transformée en pétales.

SEMI-FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont les capitules sont formés de fleurs en languette.

SÉMILLANT (*mi, ll* mll., *an*), **E** adj. Très vif et gai : *enfant sémillant ; esprit sémillant.*

SÉMINAIRE (*nè-re*) n. m. (du lat. *seminarium,* pépinière). Etablissement où l'on élève des jeunes gens qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique : *grand séminaire ; petit séminaire.* Les élèves mêmes : *tout le séminaire est sorti.* Temps que l'on passe au séminaire : *il finit son séminaire. Par ext.* Lieu où l'on se forme à une profession quelconque.

SÉMINAL, E, AUX adj. (du lat. *semen, inis,* semence). Qui a rapport à la semence. *Feuilles séminales,* cotylédons.

SÉMINARISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui est élevé, instruit dans un séminaire.

SÉMINATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les semences se dispersent et germent.

SÉMIOLOGIE ou **SÉMIOTIQUE** n. f. V. SÉMÉIOLOGIE.

SEMI-PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine professée, au ve siècle, par Cassien, Gennadius, Faustus, et qui tendait à concilier les opinions des pélagiens avec celles des orthodoxes.

SEMI-PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au semi-pélagianisme. N. Qui professe cette doctrine : *les semi-pélagiens.*

SEMIS (*mi*) n. m. (de *semer*). Action ou manière de semer : *les plantes annuelles ne se multiplient guère que par semis.* Terrain ensemencé : *marcher dans un semis.* Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc., qui ont été semés en graines : *un semis d'œillets.*

SÉMITIQUE adj. Qui appartient aux Sémites : *langues sémitiques.* (V. *Part. hist.*)

SÉMITISME (*tis-me*) n. m. Caractère sémitique.

SEMI-TON n. m. Demi-ton, en plain-chant. Pl. des *semi-tons.*

SEMI-VOYELLE (*voi-iè-le*) n. f. Voyelle d'intensité plus faible, faisant partie d'une diphtongue. Voyelle avant pris la valeur d'une consonne. Pl. des *semi-voyelles.*

SEMNOPITHÈQUE (*sém*) n. m. Genre de mammifères primates, des forêts de l'Asie : *les semnopithèques vivent en grandes troupes.*


Semnopithèques.

SEMOIR n. m. (de *semer*). Sac où le semeur tient son grain dans les semis à la main. Instrument d'agriculture, destiné à distribuer la semence dans les sillons (v. la planche AGRICULTURE), ou à répandre les engrais.

SEMONCE n. f. (de *semondre*). Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.

SEMONCER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il semonça, nous semonçons.*) Réprimander.

SEMONDRE v. t. (lat. *submonere*). — Convier à : *semondre à des obsèques.* Faire une semonce à : *semondre un écolier.* (Vx.)

SEMOULE n. f. (ital. *semola*). Matière alimentaire faite de grains de céréales, surtout de froment, réduits en granules par une grossière mouture. Sorte de pâte alimentaire, tirée des pommes de terre.


Semoir d'engrais.

SEMOULERIE n. f. Fabrique de semoule.

SEMPER VIRENS (*sin-pèr-vi-rinss*) n. m. (mot lat. signif. *toujours vert*). Nom de diverses plantes qui portent des feuilles toute l'année.

SEMPITERNEL, ELLE (*sin-pi-tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *sempiternus ;* de *semper,* toujours). Qui dure toujours : *querelle sempiternelle.*

SEMPITERNELLEMENT (*sin-pi-ter-nè-le-man*) adv. Eternellement, toujours.

SÉNAT (*na*) n. m. (lat. *senatus ;* de *senex,* vieillard). Nom donné à diverses assemblées formant d'importants organes de gouvernement à Sparte (*gerousia*), à Athènes (*boulè*), à Carthage, à Rome (*senatus*). Nom donné, dans certains Etats qui ont deux assemblées législatives, à celle d'entre elles qui est considérée comme la première et qui provient moins directement ou même pas du tout de l'élection populaire. Lieu où les sénateurs s'assemblent : *César fut tué en plein sénat.* (V. *Part. hist.*)

SÉNATEUR n. m. Membre du sénat. *Loc. fam. Train de sénateur,* démarche lente, grave.

SÉNATORERIE (*ri*) n. f. Dotation, majorat d'un sénateur, sous le premier Empire.

SÉNATORIAL, E, AUX adj. Qui appartient au sénateur : *la dignité sénatoriale.*

SÉNATORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. De sénateur romain : *famille sénatorienne.*

SÉNATUS-CONSULTE (*tuss*) n. m. Autrefois, décision, décret du sénat romain. Acte d'un sénat quelconque. Pl. des *sénatus-consultes.*

SENAU (*nô*) n. m. (holl. *snauw*). Bâtiment à deux phares carrés, portant à l'arrière un tapecu. *Mât de senau,* baguette allant de la hune au pont sur l'arrière du mât et contre laquelle coulisse la corne de la goélette.



Séné : A, fruit.

SÉNÉ n. m. (bas lat. *sene*). Genre de légumineuses césalpiniées à feuilles purgatives. (V. CASSE.) *Faux-séné,* V. BAGUENAUDIER.

SÉNÉCHAL n. m. (du germ. *siniscale,* chef des serviteurs). Officier féodal qui, dans un certain res-

sort, était chef de justice. Officier royal de robe longue, qui était chef de justice subalterne : *les sénéchaux du Midi étaient analogues aux baillis du Nord.* **Grand sénéchal de France,** surintendant général de l'hôtel du roi.

SÉNÉCHALE n. f. Femme du sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Etendue de la juridiction d'un sénéchal : *la sénéchaussée de Carcassonne.* Tribunal de sénéchal ; lieu où il se tenait.

SENEÇON n. m. (lat. *senecio*). Genre de composées, comprenant de nombreuses espèces répandues dans le monde entier et employées parfois en thérapeutique.



Seneçon.

SÉNESTRE ou **SENESTRE** (*nès-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Gauche. Situé à gauche. N. f. *Blas.* La main gauche. ANT. **Dextre.**

SÉNESTROCHÈRE (*nès-tro-kè-re*) n. m. (de *sénestre*, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras gauche représenté sur un écu.

SÉNESTROGYRE (*nès-tro*) adj. Syn. de LÉVOGYRE.

SENESTRORSUM [*som'*] adjectif invar. et adv. (mot latin). Qui va, s'enroule vers la gauche. ANT. **dextrorsum.**

SÉNEVÉ n. m. (lat. *sinape*). Un des noms vulgaires de la moutarde noire.

SÉNILE adj. (lat. *senilis* ; de *senex*, vieux). Qui a rapport au vieillard, à la vieillesse : *débilité sénile.*

SÉNILITÉ n. f. (de *sénile*). Affaiblissement causé par la vieillesse : *mourir de sénilité.*

SENNE n. f. Syn. de SEINE.

SÉNONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. De Sens.

SENS (*sanss*) n. m. (lat. *sensus*). Faculté grâce à laquelle l'homme et les animaux reçoivent l'impression des objets extérieurs par l'intermédiaire des sens. (Il y a cinq sens : la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *toucher* et le *goût.*) Sentiment, faculté d'apprécier : *perdre le sens du vrai.* Jugement, faculté de comprendre : *un homme de sens.* Avis, opinion, point de vue : *j'abonde dans votre sens.* Signification : *mots à double sens ; sens propre, figuré.* Côté d'un corps, d'une chose : *couper un objet dans le sens de sa longueur.* Direction : *spectateurs qui s'enfuient dans tous les sens. Le sens intime* ou *interne*, faculté de l'esprit qui se considère lui-même ; la conscience. *Le bon sens*, la droite raison. *Le sens commun*, faculté que possède la généralité des hommes de juger sainement. *Sens moral*, conscience du bien et du mal moral. Pl. Faculté d'éprouver le plaisir ; passion physique, sensualité. *Les plaisirs des sens*, la sensualité. Loc. adv. **Sens dessus dessous,** dans un grand désordre. Dans un grand trouble moral : *mettre les gens sens dessus dessous.* **Sens devant derrière,** dans une situation telle que ce qui devrait être devant est derrière.

SENSATION (*san-sa-si-on*) n. f. (lat. *sensatio*). Impression que l'âme reçoit des objets par les sens : *sensation agréable. Fig. Faire sensation*, produire une impression marquée dans une assemblée, etc. *Nouvelle à sensation*, de nature à causer de l'émotion.

SENSATIONNEL, ELLE (*san-sa-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est de nature à faire sensation.

SENSATIONNISME ou **SENSATIONISME** (*san-sa-si-o-nis-me*) n. m. *Philos.* Syn. de SENSUALISME.

SENSATIONNISTE ou **SENSATIONISTE** (*san-sa-si-o*) adj. et n. Qui professe le sensationnisme.

SENSÉ (*san-sé*), **E** adj. Qui a du bon sens : *personne sensée.* Conforme au bon sens : *discours sensé.* ANT. **Insensé.**

SENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. D'une manière sensée : *parler, agir sensément.*

SENSIBILISABLE (*san-si, za-ble*) adj. *Photogr.* Qui peut être sensibilisé : *papier sensibilisable.*

SENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Qui rend sensible à l'action de la lumière ou de quelque autre agent. *Photogr.* N. m. : *un sensibilisateur.* ANT. **Insensibilisateur.**

SENSIBILISATION (*san-si, za-si-on*) n. f. Action de sensibiliser.

SENSIBILISER (*san-si, zé*) v. t. Rendre sensible : *Photogr.* Rendre sensible à l'action de la lumière : *on sensibilise les papiers photographiques en les imprégnant de sels d'argent.* ANT. **Insensibiliser.**

SENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Faculté d'éprouver des impressions physiques : *les nerfs sont les organes de la sensibilité.* Faculté de percevoir des impressions morales. *Fig.* Faculté de sentir vivement. Sentiments d'humanité, de compassion : *avoir trop de sensibilité ; sensibilité pour les malheureux.* Disposition des choses à être influencées par la moindre action physique : *la sensibilité d'une balance, d'un thermomètre.* ANT. **Insensibilité.**

SENSIBLE (*san-si-ble*) adj. (lat. *sensibilis* ; de *sentire*, sentir). Doué de la faculté d'éprouver des sensations : *les animaux sont sensibles.* Qui a la faculté d'éprouver des impressions morales. Facilement ému, touché : *cœur sensible.* Facilement impressionnable : *être sensible à la raillerie.* Qui tombe sous les sens : *le monde sensible.* Qu'on remarque aisément : *progrès, amélioration sensible.* Qui fait une vive impression physique ou morale : *plaisir, chagrin sensible. Côté, endroit sensible*, la chose qui touche le plus. *Physiq.* Qui indique les plus légères différences : *balance sensible. Musiq. Note sensible*, d'un demi-ton au-dessous de la tonique. ANT. **Insensible.**

SENSIBLEMENT (*san-si-ble-man*) adv. D'une manière sensible, perceptible : *le flux monte sensiblement.* D'une manière qui affecte le cœur : *sensiblement ému.* ANT. **Insensiblement.**

SENSIBLERIE (*san-si-ble-rî*) n. f. *Fam.* Sensibilité fausse et outrée.

SENSITIF (*san-si-tif*), **IVE** adj. Qui a la faculté de sentir : *les êtres sensitifs.* Qui a rapport aux sens et à la sensation : *faculté sensitive.*

SENSITIVE (*san-si*) n. f. Genre de légumineuses, dont les feuilles se replient si on les touche : *la sensitive est dite aussi* mimosa (v. ce mot). *Fig.* Personne qu'un rien blesse ou effarouche.

SENSORIAL, E, AUX (*san-so*) adj. Qui a rapport au sensorium.

SENSORIEL, ELLE (*san-so-ri-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte, qui appartient au sensorium : *les phénomènes sensoriels.*

SENSORIUM (*sin-so-ri-om'*) n. m. Partie du cerveau, que l'on croit être le centre commun de toutes les *sensations.*

SENSUALISER (*san-su-a-li-zé*) v. t. Attribuer aux sens. Donner un caractère sensuel à.

SENSUALISME (*san-su-a-lis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel toutes les idées proviennent des sensations : *le sensualisme soutenu en Angleterre par Locke a été défendu en France par Condillac.* Amour des plaisirs des sens.

SENSUALISTE (*san-su-a-lis-te*) adj. Qui a rapport au sensualisme. N. Partisan de cette doctrine.

SENSUALITÉ (*san-su-a*) n. f. Attachement aux plaisirs des sens : *vivre avec sensualité.* Plaisir des sens : *austérité qui condamne toutes les sensualités.*

SENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Attaché aux plaisirs des sens : *homme sensuel.* Qui flatte les sens : *plaisirs sensuels.*

SENSUELLEMENT (*san-su-è-le-man*) adv. D'une manière sensuelle : *vivre sensuellement.* (Peu us.)

SENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui a la faculté d'éprouver des sensations : *les êtres sentants.*

SENTE (*san-te*) n. f. (lat. *semita*). Sentier.

SENTENCE (*san-tan-se*) n. f. (lat. *sententia* ; de *sentire*, sentir, avoir une opinion). Maxime, pensée courte d'un sens général, d'une belle moralité : *une sentence de Sénèque.* Jugement rendu par des juges ou des arbitres : *sentence de mort. Par ext.* Décision quelconque : *les sentences de l'opinion.*

SENTENCIEUSEMENT (*san-tan ze-man*) adv. D'une façon sentencieuse : *parler sentencieusement.*

SENTENCIEUX, EUSE (*san-tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'explique ordinairement par sentences : *homme sentencieux.* Qui contient des sentences : *langage sentencieux.* Qui a la forme d'une sentence : *phrase sentencieuse.* D'une gravité affectée : *ton sentencieux.*

SENTEUR (*san*) n. f. Odeur, parfum : *pois de senteur*, nom vulgaire de la gesse odorante.

SENTI, E (*san*) adj. Fortement conçu et exprimé : *paroles bien senties.*

SENTIER (*san-ti-é*) n. m. (de *sente*). Chemin étroit. *Fig.* Voie morale : *les sentiers de l'honneur, de la vertu.*

SENTIMENT (*san-ti-man*) n. m. (de *sentir*). Action d'être affecté d'une manière agréable ou pénible. Aptitude à recevoir les impressions : *le sentiment lui manque ; perdre le sentiment.* Conscience intime, connaissance par impression : *avoir le sentiment de sa force ; avoir le sentiment des convenances.* Passion, mouvement de l'âme : *sentiment bas.* Amour : *éprouver un sentiment durable.* Opinion : *changer de sentiment. Avoir des sentiments,* de l'honneur, de la probité, de la délicatesse, etc.

SENTIMENTAL (*san-ti-man-tal*), **E, AUX** adj. Qui a, annonce du sentiment, vrai ou affecté : *discours sentimental.* Qui a ou affecte une sensibilité un peu romanesque : *jeune fille sentimentale.* (S'emploie ordinairem. par ironie.)

SENTIMENTALEMENT (*san-ti-man-ta-le-man*) adv. D'une manière sentimentale. (Peu us.)

SENTIMENTALISME (*san-ti-man*) n. m. Affectation de sentiment. Genre sentimental.

SENTIMENTALITÉ (*san-ti-man*) n. f. Etat d'une personne sentimentale.

SENTINE (*san*) n. f. (lat. *sentina*). Partie la plus basse d'un navire, réceptacle des ordures. *Fig.* Milieu impur, corrompu : *les sentines du vice.*

SENTINELLE (*san-ti-nè-le*) n. f. (lat. *sentinella*). Soldat placé en faction pour faire le guet. *Sentinelle perdue,* soldat placé dans un poste avancé et dangereux. *Par ext. Faire sentinelle,* guetter, épier.

SENTIR (*san*) v. t. (du lat. *sentire,* percevoir. — Se conj. comme *mentir.*) Percevoir par l'un des sens : *sentir une odeur agréable ; sentir le froid, la faim,* etc. Eprouver dans l'âme : *sentir du chagrin, de la joie.* Apprécier, comprendre : *sentir la grandeur d'une perte ; sentir les beautés d'un ouvrage.* Avoir la conscience de : *sentir ce que l'on vaut.* Flairer : *sentir une rose.* Exhaler une odeur de : *ce tabac sent la violette.* Avoir une saveur particulière : *ce vin sent son terroir.* Toucher : *je le sens du doigt.* Révéler : *écrit qui sent trop le travail.* Avoir les manières, l'apparence : *sentir l'homme de qualité. Sentir quelque chose pour quelqu'un,* être disposé à l'aimer. *Ne pouvoir sentir quelqu'un,* le haïr. *Faire sentir la force de son bras,* la faire éprouver. V. i. Exhaler une odeur : *ce bouquet sent bon. Cette viande sent,* exhale une mauvaise odeur. **Se sentir** v. pr. Sentir dans quel état l'on est : *je ne me sens pas bien.* Reconnaître en soi : *se sentir du courage.* Avoir quelque reste : *on se sent toujours d'une bonne éducation.*

SEOIR (*soir*) v. i. (du lat. *sedere,* s'asseoir. — N'est guère usité qu'aux part. *séant, sis, sise.*) Etre assis. Dans le langage familier, on l'emploie à l'impér. : *sieds-toi.*

SEOIR (*soir*) v. i. (dérivé du précéd. — Ne se dit qu'au part. pr. *seyant,* et aux 3es pers. : *il sied, ils siéent : il seyait, ils seyaient ; il siéra, ils siéront ; il siérait, ils siéraient.*) Etre convenable : *cette coiffure vous sied bien.* Impers. : *il vous sied mal de parler ainsi.*

SEP (*sèp*) n. m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté. Syn. CEP.

SÉPALE n. m. (mot forgé avec *séparer* et *pétale*). Foliole du calice d'une fleur.

SÉPALOÏDE (*lo-i-de*) adj. En forme de sépale.

SÉPARABLE adj. Qui peut se séparer. ANT. **Inséparable.**

SÉPARATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété de séparer : *pouvoir séparateur.*

SÉPARATIF, IVE adj. Qui produit la séparation. Qui indique la séparation : *mur séparatif.*

SÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de séparer, de se séparer : *séparation pénible.* Chose qui sépare (mur, cloison, etc.) : *il faut enlever cette séparation. Dr. Séparation de corps,* droit pour les époux de ne plus vivre en commun et qui résulte d'un jugement. (Les causes de la séparation de corps sont les mêmes que les causes de divorce.) *Séparation de biens,* régime matrimonial, dans lequel chacun des deux époux conserve la propriété et l'administration de ses biens. (Elle résulte du contrat de mariage ou d'un jugement. La séparation de corps entraîne la séparation de biens.)

SÉPARATISME (*tis-me*) n. m. Schisme des séparatistes. Tendance à se séparer de l'Etat dont on fait partie, à former un Etat particulier : *le séparatisme rhénan.*

SÉPARATISTE (*tis-te*) n. et adj. Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion. Qui a pour but une séparation de ce genre : *les tendances séparatistes de la Catalogne.*

SÉPARÉ, E adj. Distinct : *ils ont des intérêts séparés.* Qui est sous un régime de séparation.

SÉPARÉMENT (*man*) adv. A part l'un de l'autre : *vivre séparément.* ANT. **Ensemble.**

SÉPARER (*ré*) v. t. (du lat. *separare,* disposer à part). Désunir ce qui était joint : *séparer la tête du corps.* Ranger à part l'un de l'autre : *séparer l'ivraie du bon grain.* Considérer à part : *la raison sépare l'homme des autres animaux.* Partager : *séparer ses cheveux sur le front.* Diviser : *séparer une chambre en trois.* Etre placé entre : *la mer sépare la France de l'Angleterre.* Eloigner l'un de l'autre : *le vent sépara les deux flottes.* Empêcher de se battre : *séparer des combattants.* **Se séparer** v. pr. *Dr. Se séparer de corps et de biens,* se dit des époux qui, à la suite d'un jugement, ne vivent plus ensemble et administrent leurs biens séparément. ANT. **Joindre, unir, réunir.**

SÉPHARDI n. m. V. ASHKENAZIM et SEPHARDIM (*Part. hist.*).

SÉPIA n. f. (gr. *sêpia*). Nom scientifique de la *seiche.* Liqueur noirâtre, propre au lavis, qu'on retire de la seiche : *paysage à la sépia.* Dessin fait avec cette matière : *une belle sépia.* Pl. des *sépias.*

7

SEPS (*sèpss*) n. m. Reptile saurien, de la famille des scincidés, qui habite le midi de la France et l'Espagne.

SEPT (*set'* comme nombre abstrait et devant une voyelle, *sè* dans *sept francs,* etc.) adj. num. (lat. *septem*). Six plus un : *les sept jours de la semaine.* Septième : *Charles sept.* N. m. Le nombre sept. Le septième jour : *le sept octobre.*



Les sept (cartes).

SEPTAIN (*sep-tin*) n. m. Pièce ou strophe de sept vers, composée d'un quatrain et d'un tercet, ou inversement. Corde faite de sept torons, qui soutient les poids dans les horloges à poids. Droit qu'on percevait sur le sel.

SEPTANTE (*sèp*) adj. num. Soixante-dix. (Vx. et dial.) *Version des Septante,* v. SEPTANTE (*Part. hist.*)

SEPTANTIÈME (*sèp*) adj. Soixante-dixième. (Vx.)

SEPTEMBRAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Qui a rapport au mois de septembre. *La purée septembrale,* le vin.

SEPTEMBRE (*sèp-tan-bre*) n. m. (lat. *september ;* de *septem,* sept). Le septième mois de l'année, quand elle commençait en mars. Neuvième mois de l'année actuelle : *le mois de septembre a trente jours.*

SEPTEMBRISADES (*sèp-tan-bri-za-de*) n. f. pl. Massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, du 2 au 6 septembre 1792 : *Danton a été accusé d'avoir laissé se produire les septembrisades.*

SEPTEMBRISEUR (*sèp-tan-bri-zeur*) n. m. Qui prit part aux septembrisades.

SEPTEMVIR (*sèp-tèm*) n. m. (du lat. *septem,* sept, et *vir,* homme). Chez les Romains, titre que portaient les prêtres chargés d'organiser les banquets donnés en l'honneur des dieux ou à la suite des jeux.

SEPTEMVIRAT (*sep-tèm-vi-ra*) n. m. Magistrature des septemvirs.

SEPTÉNAIRE (*sèp-té-nè-re*) adj. (lat. *septenarius*). Qui embrasse sept jours, sept ans. Se dit des vers latins de sept pieds et demi. N. m. : *un septénaire iambique.* Espace de sept jours, dans la durée des maladies.

SEPTENNAL (*sèp-tèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *septem,* sept, et *annus,* année). Qui arrive tous les sept ans, qui dure sept ans : *période septennale ; pouvoirs septennaux.*

SEPTENNALITÉ (*sèp-tèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est septennal : *la septennalité d'un mandat.*

SEPTENNAT (*sèp-tèn-na*) n. m. Pouvoir politique qui dure sept ans.

SEPTENTRION (*sèp-tan*) n. m. (du lat. *septemtriones*, constellation des sept étoiles de la petite Ourse). Le nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX (*sèp-tan*) adj. Du côté du nord : *Amérique septentrionale.* N. m. pl. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

SEPTICÉMIE (*sèp, mî*) n. f. (du gr. *septein*, corrompre, et *haima*, sang). Maladie causée par l'introduction, dans le sang, de microbes infectieux.

SEPTICÉMIQUE (*sèp*) adj. Qui a rapport à la septicémie : *affection septicémique.*

SEPTICITÉ n. f. Caractère de ce qui est septique.

SEPTIDI (*sèp*) n. m. (du lat. *septem*, sept, et *dies*, jour). Septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (*sè-ti*) adj. num. ord. Qui occupe le rang marqué par le nombre sept. *Septième ciel*, dans l'astronomie des anciens, ciel de Saturne, la plus éloignée des planètes alors connues. *Fig. Etre au septième ciel*, être dans un bonheur parfait. (On devrait dire au *troisième ciel*, car c'est au troisième ciel que la Bible raconte que fut ravi saint Paul.) N. : *être le, la septième.* N. m. La septième partie d'un tout. N. f. La septième classe en comptant à partir de la rhétorique ou première : *finir sa septième. Musiq.* Intervalle de sept degrés.



Septième

SEPTIÈMEMENT (*sè-ti, man*) adv. En septième lieu.

SEPTIME (*sèp*) n. f. (lat. *septimus*). L'une des lignes d'engagement à l'escrime. Parade dans cette ligne. (V. la planche ESCRIME.)

SEPTIMO (*sèp*) adv. (mot lat.). Septièmement.

SEPTIQUE (*sèp*) adj. (gr. *septikos*; de *septein*, corrompre). Qui a rapport à la putréfaction : *microbes septiques.* Qui est causé par les microbes.

SEPTON (*sèp*) n. m. Ancien nom de l'azote.

SEPTORIE (*sèp-to-rî*) n. f. Champignon qui pousse sur les feuilles ou les fruits.

SEPTUAGÉNAIRE (*sèp, nè-re*) adj. et n. (du lat. *septuaginta*, soixante-dix). Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME (*sèp, zi-me*) n. f. (lat. *septuagesimus*). Le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême : *le dimanche de la Septuagésime.*

SEPTUOR (*sèp*) n. m. Morceau exécuté par sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE (*sèp*) adj. (lat. *septuplus*). Qui vaut sept fois autant : *nombre septuple.* N. m. Quantité sept fois plus grande : *prendre le septuple d'un nombre.*

SEPTUPLER (*sèp-tu-plé*) v. t. Rendre sept fois aussi grand : *septupler son revenu.* V. i. Devenir septuple : *revenu qui a septuplé.*

SÉPULCRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à un sépulcre : *inscription sépulcrale. Fig. Voix sépulcrale*, voix caverneuse, semblant sortir d'un tombeau.

SÉPULCRE n. m. (lat. *sepulcrum*). Monument consacré à la sépulture d'un ou plusieurs morts. (Ne se dit que dans le langage soutenu.) *Le saint sépulcre*, le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem. (V. SAINT-SÉPULCRE [*Part. hist*].)

SÉPULTURE n. f. (lat. *sepultura*). Lieu où l'on enterre : *Saint-Denis était la sépulture des rois de France.* Ensevelissement, inhumation : *recevoir les honneurs de la sépulture.*

SÉQUANAIS, E (*kou-a-nè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *Sequana*, la Seine). De la Séquanie : *César vante la fertilité du sol séquanais.* (On dit aussi SÉQUANE et SÉQUANIEN, ENNE.)

SÉQUANIEN, ENNE (*kou-a-ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'un état géologique de la partie supérieure du jurassique. N. m. : *le séquanien. Géogr.* V. l'art. précéd.

SÉQUELLE (*kè-le*) n. f. (du lat. *sequela*, suite ; de *sequi*, suivre). Suite méprisable de gens : *on l'a chassé, lui et sa séquelle.* Suite fâcheuse de choses. Troubles qui persistent après une maladie.

SÉQUENCE (*kan-se*) n. f. (du lat. *sequi*, suivre). *Jeu.* Série d'au moins trois cartes de la même couleur, qui se suivent sans interruption : *annoncer une séquence.* Nom donné aux proses qui, les jours de fête, se chantent à la messe après le graduel et l'*Alleluia.*

SÉQUESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Action par laquelle on séquestre. Etat de ce qui est séquestré : *séquestration de biens.* Isolement forcé et illégal, en parlant des personnes : *séquestration arbitraire. Par ext.* Isolement volontaire.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequestrum*). Dépôt d'une chose litigieuse par ordre de justice, ou par convention des parties entre les mains d'un tiers qui doit la conserver jusqu'à décision définitive : *mettre un bien sous séquestre. Séquestre judiciaire*, la chose séquestrée : *détourner un séquestre. Méd.* Portion d'os nécrosée, qui reste enclavée dans les tissus.

SÉQUESTRE (*kès-tre*) n. m. (lat. *sequester*). Celui entre les mains de qui les choses sont en séquestre. Adjectiv. : *le tribunal séquestre.*

SÉQUESTRER (*kès-tré*) v. t. Mettre une chose en séquestre : *séquestrer des biens.* Renfermer illégalement une personne : *séquestrer un enfant.* **Se séquestrer** v. pr. S'éloigner du monde, vivre solitaire.

SEQUIN (*kin*) n. m. (ital. *zecchino*, ar. *sekkah*). Monnaie d'or de valeur variable, en usage dans différents Etats italiens et du Levant.

SEQUOIA (*sé-ko-ia*) n. m. Genre de conifères, qui atteignent 130 mètres de haut : *des sequoias majestueux se trouvent en Californie.* Syn. WELLINGTONIA.

SÉRAC (*rak*) n. m. (mot suisse). Fromage des Alpes, blanc et compact. Amoncellement chaotique de blocs de glace dans les montagnes.

SÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (turc *serai*). Palais des princes mahométans. Palais du sultan de Constantinople. Se dit souvent, mais improprement, du *harem*, partie du palais où les femmes sont renfermées.

SÉRAN n. m. (de *sérancer*). Sorte de peigne, qui sert à sérancer le chanvre ou le lin.

SÉRANÇAGE n. m. Action de sérancer.

SÉRANCER (*sé*) v. t. (du germ. *schrenzen*, partager. — Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il sérança, nous sérançons.*) Diviser la filasse du lin ou du chanvre après qu'elle a été séparée de la chènevote.

SÉRANCEUR n. et adj. m. Ouvrier qui sérance.

SÉRAPÉUM (*om*), **SÉRAPÉON, SÉRAPEION** (*pé-i-on*), ou **SÉRAPION** n. m. Temple de Sérapis : *le sérapéum de Memphis découvert par Mariette* (1841).

SÉRAPHIN n. m. (hébr. *seraphim*). Esprit céleste de la première hiérarchie des anges, chez les Juifs et les chrétiens.

SÉRAPHIQUE adj. Qui appartient aux séraphins. *Fig.* Ethéré, digne des séraphins : *amour séraphique. Ordre, institut, famille séraphique*, ordre des religieux franciscains. **Le docteur séraphique,** surnom de saint Bonaventure.

SÉRASQUIER (*k-ié*) ou **SÉRASKIER** (*ki-é*) n. m. Général des troupes de l'empire, chez les Turcs.

SERBE adj. et n. De la Serbie.

SERBOCROATE adj. et n. Yougoslave.

SERDEAU (*sèr-dô*) n. m. (pour *sert d'eau*). Officier de bouche, à l'ancienne cour des rois de France, chargé de recevoir la desserte. Office où l'on portait cette desserte.

SEREIN (*rin*) n. m. (de *soir*). Vapeur qui se résout en une pluie fine après le coucher du soleil : *prendre froid au serein.*

SEREIN, E (*rin, è-ne*) adj. (lat. *serenus* ; de *serum*, soir). Clair, pur et calme : *temps serein. Fig.* Exempt d'agitation, de trouble : *passer des jours sereins.* Qui marque le calme, la tranquillité d'esprit : *front serein. Jours sereins*, paisibles, heureux. *Méd. Goutte sereine*, syn. de AMAUROSE.

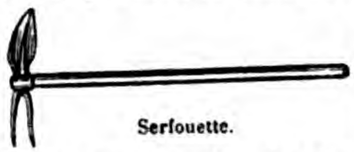
SÉRÉNADE n. f. (ital. et espagn *serenata*, concert du soir). Concert de voix et d'instruments donné, la nuit, en plein air, sous les fenêtres de quelqu'un, pour lui rendre hommage : *donner une sérénade.*

SÉRÉNISSIME (*ni-si-me*) adj. Très serein. Titre donné à quelques hauts personnages, à certains Etats : *la sérénissime république de Venise.*

SÉRÉNITÉ n. f. Etat du ciel, de l'air, quand il est serein. *Fig.* Calme, tranquillité : *la sérénité de l'âme.* Titre d'honneur donné à quelques princes

SÉREUX, EUSE (*reû,eu-ze*) adj. (du lat. *serum*, petit-lait). Qui a les caractères de la sérosité : *la partie séreuse du lait.* Qui abonde en sérosités anormales : *pus séreux. Membranes séreuses* ou subst. *séreuses*, membranes qui sécrètent des sérosités.

SERF (*sèrf*), **SERVE** (*sèr-ve*) adj. (du lat. *servus*, esclave). Dont la personne et les biens dépendent d'un maître : *paysans serfs.* Qui a rapport à l'état des personnes serves : *condition serve.* N. Personne serve et, dans les pays féodaux, personne attachée à la glèbe, dépendant d'un seigneur : *Louis X le Hutin émancipa les serfs de son royaume.* (V. *Part. hist.*)



Serfouette.

SERFOUETTE (*sèr-fou-è-te*) n. f. (de *serfouir*). Outil de jardinier, comprenant une houe et une languè, ou une langue et une fourche, avec lequel on remue la terre autour des jeunes plantes.

SERFOUIR (*sèr*) v. t. (lat. *circumfodere*). Cultiver avec la serfouette.

SERFOUISSAGE (*sèr-fou-i-sa-je*) n. m. Action de serfouir.

SERGE (*sèr-je*) n. f. (lat. *serica*). Etoffe légère de laine, dérivant du sergé.

SERGÉ (*sèr-jé*) n. m. Tissu croisé et uni, formant des sillons obliques, séparés par un fil.

SERGENT (*sèr-jan*) n. m. (du lat. *serviens*, qui sert). Autrefois, officier de justice chargé de signifier les exploits, les assignations, de faire les saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y avait prise de corps. Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. **Sergent-chef** (anc. *sergent-major*), sous-officier d'une compagnie d'infanterie, chargé de la comptabilité. (Pl. des *sergents-chefs.*) *Sergent fourrier*, sous-officier qui aidait le sergent-major dans la comptabilité de la compagnie. *Sergent de ville*, agent de police municipale, appelé à Paris *gardien de la paix. Menuis.* Nom donné communément au serre-joint (*sergent* est une corruption de *serre-joint.* [V. SERRE-JOINT].) *Mar.* Petit crochet de fer, servant à hisser les tonneaux à bord.

SERGER (*sèr-jé*) ou **SERGIER** (*sèr-ji-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique la serge.

SERGERIE (*sèr-je-ri*) n. f. Manufacture où l'on fabrique le sergé ou la serge. Magasin où l'on vend ces étoffes. Art de les fabriquer.

SERGETTE (*sèr-jè-te*) n. f. Etoffe de laine étroite, mince et légère.

SÉRICICOLE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'éducation des vers à soie : *l'industrie séricicole est prospère dans le Midi.*

SÉRICICULTURE n. f. Production de la soie.

SÉRICIGÈNE adj. (du lat. *sericum*, soie, et *gennân*, produire). Qui produit la soie : *glande séricigène.*

SÉRICINE n. f. (du lat. *sericum*, soie). Principe constitutif de la soie, que l'on obtient en traitant la soie par l'eau dans une marmite de Papin.

SÉRIE (*rî*) n. f. (lat. *series*). Suite de termes se succédant d'après une loi : *la série des couleurs. Par ext.* Suite ininterrompue : *poser une série de questions.* Ensemble de choses analogues : *ranger des objets par séries. Math.* Suite de grandeurs qui se déduisent les unes des autres suivant une loi déterminée. *Hist. nat.* Disposition des êtres, dans l'ordre naturel de leurs affinités : *série zoologique. Hors série*, qui n'est pas de fabrication courante.

SÉRIER (*ri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Classer par séries : *sérier les questions pour les résoudre.*

SÉRIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Sans plaisanterie : *parler sérieusement.* Avec application : *travailler sérieusement à un examen.* A fond, gravement : *être sérieusement malade.* ANT. **Plaisamment.**

SÉRIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat *serius*). Qui a un caractère grave, exempt de frivolité : *homme sérieux.* Qui marque ce caractère : *air sérieux.* Positif, réel, sincère : *promesses sérieuses.* Important, qui peut avoir des suites graves : *maladie sérieuse.* N. m. Gravité : *prendre son sérieux.* Genre grave : *acteur qui réussit dans le sérieux. Prendre au sérieux*, accepter pour réel, important. ANT. **Plaisant, badin.**

SERIN, E n. Petit oiseau des îles Canaries, à plumage ordinairement jaune : *le chant des serins est très agréable. Fig.* et *pop.* Niais : *c'est un serin.*

SERINER (*né*) v. t. Instruire un serin ou tout autre oiseau avec la serinette. *Fig.* Répéter souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre : *seriner une règle à un écolier.*

SERINETTE (*nè-te*) n. f. Petit orgue mécanique, à tuyaux et à cylindre, qu'on joue à l'aide d'une manivelle, et dont on se sert pour instruire les serins. *Par extens.* Personne qui chante de routine et sans aucune expression.



Serinette.

SERINGA ou **SERINGAT** (*gha*) n. m. Genre de saxifragacées à fleurs blanches très odorantes, cultivées dans les jardins.

SERINGAGE (*gha je*) n. m. Arrosage des plantes de telle sorte que l'eau arrive en pluie fine sur elles.

SERINGUE (*rin-ghe*) n. f. (gr. *surigx*). Petite pompe portative, dont on se sert pour repousser l'air ou les liquides. Instrument au moyen duquel on porte des liquides dans les cavités intérieures du corps : *seringue auriculaire ; à lavement ; etc.*

SERINGUEMENT (*ghe-man*) n. m. Action de seringuer. (Peu us.)

SERINGUER (*ghé*) v. t. Pousser un liquide avec une seringue : *seringuer de la morphine.*

SERMENT (*sèr-man*) n. m. (lat. *sacramentum*). Affirmation d'un fait ou d'une obligation, en prenant à témoin Dieu ou ce qu'on regarde comme sacré : *ne faites pas de serments à la légère.* Promesse solennelle : *prêter serment de fidélité. Serment d'ivrogne*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMON (*sèr*) n. m. (du lat. *sermo*, discours). Discours prononcé en chaire sur un sujet religieux : *les sermons de Massillon. Fig.* Remontrance longue et ennuyeuse.

SERMONNAIRE (*sèr-mo-nè-re*) n. m. Auteur de sermons : *Bossuet et Bourdaloue sont les deux plus grands sermonnaires du XVIIe siècle.* Recueil de sermons : *sermonnaire pour l'Avent.*

SERMONNER (*sèr-mo-né*) v. t. Faire des remontrances à : *sermonner un jeune homme.* V. i. Faire un sermon, une harangue.

SERMONNEUR, EUSE (*sèr-mo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à faire des remontrances.

SÉROSITÉ (*zi*) n.f. (rad. *sérum*). Liquide contenu et sécrété dans les cavités séreuses. Nom donné aux liquides des œdèmes, phlyctènes, hydropisies, etc.

SÉROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Méthode de traitement préventive ou curative par les sérums.



Serpe.

SÉROTINE n.f. Chauve-souris, très commune en France.

SERPE (*sèr-pe*) n. f. (du gr. *harpê*, faux). Instrument recourbé pour couper du bois, tailler des arbres, etc *Fig. Ouvrage fait à la serpe, à coups de serpe*, grossièrement.

SERPENT (*sèr-pan*) n. m. (lat. *serpens ;* de *serpere*, ramper). Reptile sans pieds. *Par anal.* Objet qui serpente : *de longs serpents de feu. Serpent à lunettes*, syn. de NAJA. *Serpent à sonnettes*, syn. de CROTALE. *Serpent devin*, le plus grand et le plus fort des boas. *Relig.* Le démon. *Fig.* Personne perfide et méchante. *Langue de serpent*, personne très médisante. *Réchauffer un serpent dans son sein*, accorder ses bienfaits à un ingrat qui se retourne contre son bienfaiteur. *Serpent de Pharaon*, petit cylindre de sulfocyanure de mercure, qui, allumé, se développe en forme de serpent. *Musiq.* Instrument de musique à vent, à bois recouvert de cuir, percé de neuf trous qui en règlent l'intonation et ainsi appelé à cause de sa forme : *le serpent, qui servait à accompagner les chantres, a été remplacé par*



Serpent (Mus.).

l'ophicléide. N. m. pl. Syn. de OPHIDIENS. (V. les planches REPTILES, SQUELETTES.)


Serpentaire.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. f. Espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes.

SERPENTAIRE (*sèr-pan-tè-re*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces africains à longues jambes, très utiles par la quantité de reptiles qu'ils détruisent. (On les appelle aussi SECRÉTAIRES, MESSAGERS.)

SERPENTE (*sèr-pan-te*) n. et adj. f. Papier très fin et transparent, employé pour préserver les gravures des livres.

SERPENTEAU (*sèr-pan-tô*) n. m. Petit serpent. Jeune serpent. *Pyrotechn.* Sorte de fusée volante.

SERPENTER (*sèr-pan-té*) v. i. Avoir un cours tortueux : *ruisseau qui serpente à travers la prairie.*

SERPENTIN (*sèr-pan*) n. m. Tuyau de l'alambic, où se condense le produit de la distillation et qui va en serpentant. (V. ALAMBIC.) Dans les anciennes armes à mèche, sorte de chien dont les mâchoires tenaient la mèche. Petite pièce d'artillerie de rempart (XVIe et XVIIe s.). Longue et étroite bande de papier coloré enroulée sur elle-même et qui se déroule quand on la lance.

SERPENTINE (*sèr-pan*) n. f. Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent : *vase en serpentine.* Plante employée autrefois comme sudorifique et fébrifuge. Ancienne pièce d'artillerie.

SERPETTE (*sèr-pè-te*) n. f. Petite serpe.

SERPIGINEUX, EUSE (*sèr, neû, eu-ze*) adj. Se dit des affections cutanées à contours sinueux.

SERPILLIÈRE (*sèr-pi, ll* mll., *è-re*) n. f. Toile grosse et claire en fil d'étoupe, qu'on emploie pour emballer les marchandises et dont on fait des torchons à laver. Tablier en grosse toile.

SERPOLET (*sèr-po-lè*) n. m. (lat. *serpyllum*). *Bot.* Espèce de labiée vivace et odorante de la France : *le serpolet est très recherché des lapins.*

SERPULE (*sèr*) n. f. Genre d'annélides, comprenant des vers marins vivant dans des tubes calcaires qu'ils ferment à volonté. (V. la planche MOLLUSQUES.)

SERRAGE (*sè-ra-je*) n. m. Action de serrer.

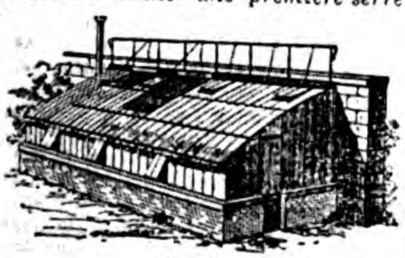
SERRAN (*sè-ran*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, appelés vulgairement *perches de mer.*

SERRATE (*sèr-ra-te*) adj. (lat. *serratus ;* de *serra*, scie). Se dit de certaines monnaies romaines en argent, dont les bords sont découpés en dents de scie.

SERRATIFORME (*sèr-ra*) adj. (du lat. *serra*, scie, et de *forme*). Qui est en forme de scie. (Peu us.)

SERRATULE (*sèr-ra*) n. f. *Bot.* Genre de composées, qui fournissent diverses teintures.

SERRE (*sè-re*) n. f. (de *serrer*). Action de soumettre à une pression : *donner une première serre au raisin.* Se dit des griffes ou ongles des oiseaux de proie : *les serres de l'aigle.* (V. RAPACE.) Local vitré, en totalité ou en partie, destiné à abriter du froid certains végétaux et à leur fournir une température artificielle : *les palmiers, dans nos pays, doivent passer l'hiver en serre.* Dans un navire, pièce de liaison longitudinale, croisant intérieurement les couples.


Serre.

SERRÉ (*sè-ré*), **E** adj. Dont les parties constituantes sont très rapprochées : *tissu serré. Fig.* Rigoureux : *logique serrée.* Précis, concis : *style serré. Serré du devant, du derrière,* se dit d'un cheval dont les membres antérieurs (ou postérieurs) sont trop rapprochés. (V. la planche CHEVAL.) *Fam.* Avare : *Harpagon était un mortel fort serré. Avoir le cœur serré,* éprouver du chagrin, de l'angoisse. *Avoir un jeu serré,* ne rien hasarder. Adv. *Jouer serré,* jouer avec application et prudence. *Fig.* Agir avec prudence.

SERRE-BOUCHON (*sè-re*) n. m. invar. Appareil servant à maintenir en place le bouchon d'une bouteille contenant une boisson gazeuse.

SERRE-FILE (*sè-re*) n. m. invar. Officier ou sous-officier placé derrière un peloton, dans une troupe en bataille. Vaisseau naviguant le dernier de tous, dans l'ordre de marche ou de bataille.

SERRE-FILS (*sè-re-fil*) n. m. invar. Instrument pour réunir deux fils électriques.

SERRE-FINE (*sè-re*) n. f. Instrument pour rapprocher les lèvres d'une plaie. Pl. des *serre-fines.*

SERRE-FREIN ou **SERRE-FREINS** (*sè-re-frin*) n. m. invar. Employé chargé de serrer les freins, dans un train de chemin de fer.

SERRE-JOINT ou **SERRE-JOINTS** (*sè-re-join*) n. m. invar. Instrument des menuisiers, tonneliers, etc., pour tenir des planches, des joints, etc., serrés les uns contre les autres. (On dit aussi, par corruption, SERGENT.)


Serre-joint.

SERREMENT (*sè-re-man*) n. m. Action de serrer : *serrement de mains.* Digue ou barrage de bois, dans l'intérieur des galeries de mine. *Fig. Serrement de cœur,* grande douleur.

SERRE-NEZ (*sè-re-né*) n. m. invar. Petit appareil, appelé aussi *tord-nez, torche-nez, trousse-nez,* composé d'une anse de cordelette fixée au bout d'un bâton, pour rendre les chevaux dociles.

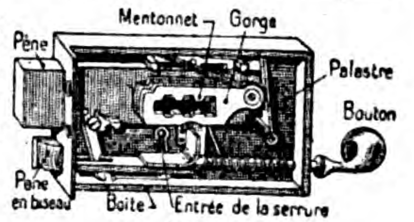
SERRE-PAPIERS (*sè-re-pa-pi-é*) n. m. invar. Endroit où l'on serre les papiers. Tablettes divisées en compartiments pour serrer des papiers. (S'emploie aussi comme syn. de PRESSE-PAPIERS.)

SERRER (*sè-ré*) v. t. (bas lat. *serrare ;* de *sera*, serrure). Etreindre, presser : *serrer la main.* Joindre, rapprocher : *serrer les rangs ; serrer les dents.* Rendre plus étroit : *serrer un nœud.* Placer en lieu sûr ; enfermer : *serrer du linge ; serrer une récolte. Serrer quelqu'un de près,* être sur le point de l'atteindre. *Serrer les dents,* presser fortement l'une contre l'autre les deux mâchoires en signe de colère. *Serrer les voiles,* les attacher sur la vergue avec les jarretières. *Serrer le vent,* aller au plus près du vent. *Serrer le cœur,* causer une vive douleur. *Serrer son style,* écrire avec concision. *Serrer son jeu,* ne rien hasarder. **Se serrer** v. pr. Etre oppressé par une émotion douloureuse : *devant certaines infortunes le cœur se serre.* Serrer son corps, sa taille : *que de femmes se rendent malades à force de se serrer!* Se presser les uns contre les autres. ANT. **Desserrer.**

SERRE-TÊTE (*sè-re*) n. m. invar. Ruban pour serrer un bonnet de nuit. Coiffe dont on se serre la tête.

SERRICORNE (*sèr-ri*) adj. Qui a des antennes dentées en scie : *coléoptères serricornes.*

SERRURE (*se-ru-re*) n. f. (lat. *sera*). Appareil destiné à fermer une porte au moyen d'une clef ou d'un ressort : *forcer une serrure.*



Serrure.

SERRURERIE (*sè-ru-re-rî*) n. f. Art, état, ouvrage du serrurier.

SERRURIER (*sè-ru-ri-é*) n. m. Celui qui fait des serrures et autres ouvrages en fer forgé ; *Louis XVI était un fort habile serrurier.*

SERTE (*sèr-te*) n. f. (de *sertir*). Enchâssement des pierres fines.

SERTIR (*sèr*) v. t. (de *sertum*, supin de *serere*, entrelacer). Enchâsser une pierre dans un chaton : *sertir un diamant. Sertir une cartouche,* refouler à l'intérieur, au moyen du *sertisseur*, le carton d'une douille chargée, pour que le bourrelet ainsi formé maintienne le carton placé sur le plomb.

SERTISSAGE (*sèr-ti-sa-je*) n. m. Action de sertir.

SERTISSEUR (*sèr-ti-seur*) n. et adj. m. Ouvrier qui sertit. Appareil pour sertir les cartouches de chasse.

SERTISSURE (*sèr-ti-su-re*) n. f. Manière dont une pierre est sertie. Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

SÉRUM (*rom'*) n. m. (lat. *serum*). Liquide contenu dans le sang et le lait et qui s'en sépare après la coagulation. — On emploie les *sérums* extraits du sang d'animaux vaccinés contre une maladie déterminée, pour obtenir la guérison de cette maladie. C'est ainsi que l'on connaît les sérums *antidiphtérique*, *antitétanique*, *antivenimeux*, etc. D'autre part, on fabrique de toutes pièces des liquides de composition fort variable, dits *sérums artificiels*.

SERVAGE (*sèr-va-je*) n. m. (du lat. *servus*, esclave). Etat de serf : *le servage a été aboli en Russie en 1865, par Alexandre II. Fig.* Privation de sa liberté d'action : *le servage intellectuel.*

SERVAL (*sèr*) n. m. Espèce de grand chat d'Afrique : *le serval s'apprivoise facilement.* Pl. des *servals*.



Serval.

SERVANT (*sèr-van*) adj. m. *Frère servant*, religieux convers, employé aux œuvres serviles d'un monastère. *Cavalier servant*, homme qui rend des hommages assidus à une femme. N. m. *Artill.* Artilleur qui *sert* une pièce, par opposition au conducteur qui la *conduit*.

SERVANTE (*sèr*) n. f. Femme ou fille à gages, employée aux travaux du ménage : *Frédégonde fut d'abord servante dans le palais de Chilpéric. Servante de Jésus-Christ, des pauvres*, religieuse. Terme de civilité employé par les femmes : *je suis votre servante.* Meuble de salle à manger, table ou étagère, sur lequel on dépose les plats, la vaisselle. Support qui soutient une voiture dans la position horizontale. Syn. CHAMBRIÈRE.

SERVEUR, EUSE (*sèr*) n. Celui qui lance la balle à la paume ou au tennis. Celui qui sert à table.

SERVIABILITÉ (*sèr*) n. f. Qualité d'une personne serviable.

SERVIABLE (*sèr*) adj. Qui aime à rendre service : *homme serviable.*

SERVIABLEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière serviable. (Peu us.)

SERVICE (*sèr*) n. m. (du lat. *servire*, servir). Action de servir, état de domesticité : *se mettre en service.* Ouvrage à faire dans une maison : *service pénible.* Exercice des fonctions dont on est chargé : *hommes de service.* Fonction dans l'Etat : *avoir trente ans de service.* Etat militaire : *prendre du service. Service armé*, branche du service militaire où les hommes portent les armes, en opposition au *service auxiliaire*, où les hommes, en raison de leur inaptitude physique, sont employés dans les services administratifs. Fonctionnement organisé : *le service des hôpitaux.* Ensemble du personnel mis en œuvre dans un fonctionnement de ce genre. Assistance, bon office : *offrir ses services.* Disposition : *je me mets à votre service.* Utilité qu'on tire de quelque chose ; usage : *cet habit m'a fait un bon service.* Assortiment de vaisselle, ou de linge, pour la table : *service de porcelaine ; service de linge damassé.* Nombre de plats qu'on sert à la fois : *un dîner à trois services.* Célébration solennelle des prières et cérémonies : prières pour un mort : *fonder un service perpétuel. Etre de service*, dans l'exercice de ses fonctions. *Escalier de service*, ménagé pour faciliter le service de la maison, pour les domestiques, les fournisseurs, etc.

— SERVICE MILITAIRE :

La loi du 31 mars 1928 a fixé comme suit la durée du service militaire. La durée totale des obligations militaires a été ramenée de 30 à 28 ans ; 1 an de service actif ; 3 ans de disponibilité ; 16 ans de première réserve (ancienne réserve de l armée active) ; 8 ans de deuxième réserve (ancienne armée territoriale et sa réserve). En outre, tout Français libéré peut être requis individuellement en temps de guerre pour être employé aux services économiques (mobilisation administrative, industrielle, agricole). L'armée se recrute par *appel du contingent* annuel (tous les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre au cours de l'année l'âge de 20 ans et qui, sauf les cas d'incapacité physique, sont incorporés en deux portions en avril et octobre), *engagements* et *rengagements*. Les sous-officiers satisfaisant à certaines conditions peuvent être nommés officiers de réserve ; l'accès à ce grade est, pour les autres candidats, soumis aux épreuves d'un concours, à la suite d'une préparation spéciale.

SERVIETTE (*sèr-vi-è-te*) n. f. (de *servir*). Pièce de linge avec laquelle on s'essuie, à table ou à la toilette. Sorte de grand portefeuille.

SERVILE (*sèr*) adj. (lat. *servilis*). Qui appartient à l'état d'esclave, de serf : *condition servile.* Qui appartient à l'état de domestique : *métier servile. Fig.* Bas, vil : *âme servile.* Qui suit trop étroitement l'original, le modèle : *imitation servile. Théol. Œuvres serviles*, travail manuel.

SERVILEMENT (*sèr, man*) adv. D'une manière basse, servile : *obéir servilement aux caprices des grands.* D'une manière trop étroitement exacte : *traduire servilement un auteur.*

SERVILISME (*sèr-vi-lis-me*) n. m. Esprit de servilité systématique : *le servilisme des monarchies.*

SERVILITÉ (*sèr*) n. f. (de *servile*). Esprit de servitude, de basse soumission : *Tacite a flagellé la servilité des Romains de son temps.*

SERVIR (*sèr*) v. t. (lat. *servire*. — *Je sers, nous servons. Je servais, nous servions. Je servis, nous servîmes. Je servirai, nous servirons. Je servirais, nous servirions. Sers, servons, servez. Que je serve, que nous servions. Que je servisse, que nous servissions. Servant. Servi, e.*) Etre au service d'un maître comme domestique : *servir un maître exigeant.* Se consacrer au service de : *servir la patrie.* Rendre de bons offices à : *servir ses amis.* Vendre fournir des marchandises : *ce marchand me sert depuis longtemps.* Placer sur la table pour être consommé : *servir le potage.* Donner d'un mets à un convive : *servir un enfant.* Favoriser, aider : *servir les passions de quelqu'un. Servir Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû. *Servir la messe*, assister le prêtre qui la dit. *Servir l'Etat*, exercer un emploi public ; être soldat. *Servir une batterie*, faire les manœuvres nécessaires à son tir. *Servir une pompe*, la faire jouer. *Servir une rente*, en payer les intérêts. *Véner.* Tuer une bête fauve, une bête noire aux abois : *servir un sanglier au couteau. Absolum.* Etre esclave, être domestique. Etre au service militaire : *servir depuis vingt ans*, etc. V. i. Etre d'un certain usage : *cet habit ne peut plus servir. Servir à*, être propre, bon à : *cet instrument sert à tel usage. A quoi sert ce que vous dites ? Servir de*, faire l'office de, tenir lieu de : *servir de père à un enfant. Servir de jouet, de plastron à quelqu'un*, être en butte à ses railleries. *Mar. Faire servir*, quitter la panne. **Se servir** v. pr. Faire usage de : *se servir du compas.* Faire soi-même ce qu'on pourrait faire faire : *qui se sert est bien servi.* Prendre d'un mets : *se servir du vin.* Acheter ses fournitures : *se servir chez tel épicier.* ANT. **Desservir.**

SERVITES (*sèr*) n. m. pl. Membres d'un ordre religieux (*serviteurs de Marie*) établi en Italie en 1223.

SERVITEUR (*sèr*) n. m. Celui qui est au service, aux gages de quelqu'un : *on doit toujours bien traiter ses serviteurs. Fig. Serviteur de Dieu*, homme pieux. *Serviteur de l'Etat*, fonctionnaire. Terme de civilité : *je suis votre serviteur*, ou elliptiquem., *serviteur.*

SERVITUDE (*sèr*) n. f. (lat. *servitudo*). Etat de celui qui est serf, esclave : *Sparte réduisit en servitude les Messéniens.* Dépendance morale : *servitude des passions.* Contrainte, assujettissement : *c'est une grande servitude d'être obligé de...* Charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'un immeuble appartenant à un autre propriétaire : *héritage franc de toute servitude.* (*L'héritage au profit duquel est établie la servitude s'appelle* fonds dominant ; *l'héritage qui la subit*, fonds servant.) *Mar. Bâtiments de servitude*, ensemble des pontons, chalands, citernes, canots de la direction d'un port, se trouvant dans un arsenal.

SERVO-FREIN n. m. Frein agissant sous l'action d'un moteur.

SERVO-MOTEUR (*sèr*) n. m. Engin régulateur des moteurs. Pl. des *servo-moteurs*.

SES (*sè*) adj. poss. pl. de *son, sa*.

SÉSAME (*za-me*) n. m. Genre de dicotylédones, cultivées de toute antiquité pour l'huile qu'on retire de leurs graines.


Sésame.

SÉSAME. V. ALI-BABA (*Part. hist.*).

SÉSAMÉES (*za-mé*) n. f. pl. Groupe de plantes ayant pour type le genre *sésame*. S. une *sésamée*.

SÉSAMOÏDE (*za-mo-i-de*) adj. Qui ressemble à la graine de sésame. *Os sésamoïdes*, petits os du carpe et du tarse.

SESBAN (*sès*) n. m. ou **SESBANIE** (*sès-ba-nî*) n. f. Genre de légumineuses des régions tropicales.

SÉSÉLI (*sé-zé*) n. m. *Bot.* Genre d'ombellifères, de l'Europe méridionale.

SESQUI (*sès-ku-i*), préfixe signifiant *un et demi* : *un sesquioxyde ; un sesquichlorure*.

SESQUIALTÈRE (*sès-ku-i*) adj. (du préf. *sesqui*, et du lat. *alter*, autre). Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

SESQUIPLAN n. m. Avion à deux plans de sustentation dont l'un est moitié de l'autre.

SESSILE (*sè-si-le*) adj. (lat. *sessilis* ; de *sedere*, être assis). *Bot.* Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support : *fleur, feuille sessile*.

SESSION (*sè-si-on*) n. f. (du lat. *sedere*, s'asseoir). Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé : *les sessions de la Chambre ; d'un concile*.

SESTERCE (*sès-tèr-se*) n. m. (lat. *sestertius*). Menue monnaie d'argent des anciens Romains, valant 2 as et demi ou un quart de denier. *Grand sesterce* (*sestertium*), monnaie de compte qui équivalait à 1.000 sesterces.

SET n. m. (mot angl.). Une manche au tennis.

SÉTACÉ, E adj. (du lat. *seta*, soie). Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon.

SETIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *sextarius*, sixième partie du congé). Anc. mesure pour les grains ou les liquides : *le setier de Paris, pour les liquides, contenait 8 pintes, et il valait, pour les grains, 156 litres. Demi-setier*, non donné abusivement, dans la région parisienne, à une mesure valant 0 lit. 250.

SÉTIFÈRE adj. (du lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter). Qui porte des soies ou poils raides.

SÉTIFORME adj. (du lat. *seta*, soie, et de *forme*). Qui est en forme de soie.

SÉTON n. m. (du lat. *seta*, soie). Bandelette de linge ou cordon qu'on passe sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante dite *exutoire*. *Plaie en séton*, faite par une arme blanche, qui entre et ressort en passant simplement sous la peau et sans entamer les muscles.


Setter.

SETTER (*sè-tèr*) n. m. (mot angl.). Race de chiens d'arrêt à poil long, roux et ondulé : *le setter est très intelligent*.

SEUIL (*seu, l* mll.) n. m. (du lat. *solium*, siège). Pierre ou pièce de bois qui est en travers et au bas de l'ouverture d'une porte. Exhaussement de terrain dans un passage resserré. *Fig.* Début : *le seuil de la vie*. Barrière sous-marine.

SEUL, E adj. (lat. *solus*). Qui est sans compagnie ; isolé : *vivre seul*. A l'exclusion de tout autre : *il est seul coupable de*... Qui n'est point aidé : *mon bras seul suffit*. Unique : *un seul Dieu*. Simple : *la pensée seule de la mort effraye*. N. m. *Le gouvernement d'un seul*, la monarchie absolue.

SEULEMENT (*man*) adv. Rien de plus, pas davantage : *être deux seulement*. Uniquement : *dites-lui seulement*... Mais, toutefois : *il consent, seulement il demande des garanties*. Pas plus tôt que : *un courrier arrivé seulement le matin*. Au moins : *si seulement on profitait de l'expérience*. *Pas seulement*, pas même. **Non seulement** loc. adv. ordinairement suivie de *mais* ou de *mais encore*.

SEULET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Diminutif de *seul*.

SÈVE n. f. (du lat. *sapa*, vin cuit). Liquide nourricier, qui circule dans les diverses parties des végétaux : *la sève monte, au printemps, des racines dans la tige et les rameaux*. *Fig.* Activité morale, vigueur : *la sève de la jeunesse*.

SÉVÈRE adj. (lat. *severus*). Rigoureux, sans indulgence : *magistrat sévère*. Empreint de rigueur : *une loi sévère*. Qui exprime la sévérité : *regard sévère*. Grave, austère, d'une exactitude scrupuleuse : *mœurs sévères*. Qui a plus de régularité que d'agrément : *architecture sévère*. ANT. **Indulgent.**

SÉVÈREMENT (*man*) adv. Avec sévérité : *réprimander sévèrement un écolier*. ANT. **Indulgemment.**

SÉVÉRITÉ n. f. Qualité d'une personne ou d'une chose sévère : *la sévérité d'un juge, d'une peine*. ANT. **Indulgence.**

SÉVICES (*vi-se*) n. m. pl. (lat. *sævitia* ; de *sævus*, cruel). Mauvais traitements exercés sur une personne sur laquelle on a autorité : *exercer des sévices sur ses enfants*.

SÉVIR v. i. (lat. *sævire*). Punir avec rigueur : *sévir contre un coupable*. *Fig.* Exercer des ravages : *le froid sévit*.

SEVRAGE n. m. Action, manière de sevrer un enfant : *le sevrage doit se faire progressivement et ne jamais être commencé en été*. *Arbor.* Opération qui consiste à séparer la marcotte du pied mère.

SEVRER (*vré*) v. t. (du lat. *separare*, séparer. — Se conj. comme *amener*.) Oter à un enfant le lait de sa nourrice, pour lui donner une nourriture appropriée à son âge : *il ne faut pas sevrer un nourrisson avant un an*. *Fig.* Priver : *sevrer quelqu'un de ses droits*. *Sevrer une marcotte*, la séparer du pied mère après qu'elle a pris racine.

SÈVRES (*sè-vre*) n. m. Porcelaine fabriquée à Sèvres : *un service de vieux sèvres*.

SÉVRIENNE n. f. Elève de l'école normale de Sèvres.

SEXAGÉNAIRE (*sèk-sa-jé-nè-re*) adj. et n. (lat. *sexagenarius*). Qui a soixante ans : *un vigoureux sexagénaire*.

SEXAGÉSIMAL, E, AUX (*sek-sa, zi*) adj. (du lat. *sexagesimus*). Qui se rapporte au nombre soixante.

SEXAGÉSIME (*sèk-za-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *sexagesimus*, soixantième). Dimanche qui arrive quinze jours avant le premier dimanche de carême et qui est à peu près le soixantième jour avant Pâques : *le dimanche de la Sexagésime*.

SEXDIGITAL, E, AUX (*sèks*) adj. Qui a six doigts : *pied sexdigital*.

SEXDIGITISME (*sèks*) n. m. Conformation d'une personne qui a six doigts à la main ou au pied.

SEXE (*sèk-se*) n. m. (lat. *sexus*). Différence physique et constitutive de l'homme et de la femme, du mâle et de la femelle : *sexe masculin, féminin ; sexe mâle, femelle*. Ensemble des individus qui ont le même sexe : *des personnes des deux sexes*. *Fam. Le sexe fort*, les hommes. *Le sexe faible, le beau sexe*, les femmes.


Sextant.

SEXENNAL (*sèk-sèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *sex*, six, et *annus*, année). Qui a lieu tous les six ans. Qui dure six ans.

SEXENNALITÉ (*sèk-sèn-na*) n. f. Qualité de ce qui est sexennal. (Peu us.)

SEXTANT (*sèks-tan*) n. m. (du lat. *sextans*, sixième partie d'un tout). Sixième de cercle, arc de 60 degrés. Instrument à l'aide duquel on mesure la distance angulaire des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon : *on utilise le sextant pour faire le point*.

SEXTE (*sèks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). La troisième des heures canoniales, qui devait se célébrer à la *sixième* heure du jour, c'est-à-dire à midi.

SEXTELLAGE (*sèks-tèl-la-je*) ou **SEXTÉRAGE** n. m. (du lat. *sextarius*, setier). Droit qui se payait au seigneur pour chaque setier de blé vendu aux halles.

SEXTIDI (*sèks*) n. m. (du lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour). Sixième jour de la décade républicaine.

SEXTIL, E (*sèks-til*) adj. (lat. *sextilis*). *Distance sextile*, distance de 60 degrés entre deux planètes.

SEXTINE n. f. Poème à forme fixe, comprenant six strophes et demie, où les mêmes mots reviennent à la rime dans un ordre déterminé.



Sextolet.

SEXTO (*sèks-to*) adv. (mot lat.). Sixièmement.

SEXTOLET (*sèks-to-lè*) ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. En musique, réunion de deux triolets.

SEXTUOR (*sèks*) n. m. Morceau de musique pour six voix ou six instruments.

SEXTUPLE (*sèks*) adj. (lat. *sextuplus*). Qui vaut six fois autant. N. m. Nombre sextuple : *douze est le sextuple de deux.*

SEXTUPLER (*sèks-tu-plé*) v. t. (de *sextuple*). Rendre six fois aussi grand : *sextupler un nombre.*

SEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (du lat. *sexus*, sexe). Ensemble de tous les caractères spéciaux des individus qui sont déterminés par la reproduction sexuelle.

SEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** adj. (du lat. *sexus*, sexe). Qui a un sexe : *phylloxera sexué.* ANT. **Asexué.**

SEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui caractérise le sexe des animaux et des plantes : *différences sexuelles.* Qui se rapporte au sexe.

SEYANT (*sè-ian*), **E** adj. Qui sied, qui va bien : *une coiffure très seyante.*

SFORZANDO (*sfor-dzan*) adv. (mot ital. signif. *en forçant*). Terme musical marquant qu'on doit passer graduellement du piano au forte. (Indique une nuance moins prolongée que *crescendo*.)

S. G. D. G. abrév. de Sans garantie du gouvernement (brevets).

SGRAFFITE (*sgra-fi-te*) n. m. (de l'ital. *sgraffito*, égratigné). Genre de peinture à fresque, consistant à appliquer sur un fond noir de stuc un enduit blanc, qu'on enlève ensuite par hachures pour former les ombres.

SHAH n. m. V. SCHAH.

SHAKE-HAND (*chèk-hand*) n. m. invar. (en anglais : *secoue-main*). Poignée de main : *un vigoureux shake-hand.*


Shako.

SHAKESPEARIEN, ENNE (*chèk-spi-ri-in, è-ne*) adj. De Shakespeare : *la fantaisie shakespearienne.*

SHAKER (*che-keur*) n. m. [m. angl.]. Gobelet pour secouer les cocktails.

SHAKO (*cha*) ou **SCHAKO** (*cha*) n. m. (mot hongrois). Coiffure militaire : *le shako a été presque partout remplacé par le képi.*

SHAMPOOING (*chan-poin* ou à l'angl. *cham'-pou-in'gn*) n. m. Lavage de la tête à l'eau de savon, etc. : *faire, donner un shampooing.*

SHÉRIF (*ché*) n. m. (angl. *sheriff*). Officier d'administration qui représente la couronne, dans chaque comté d'Angleterre : *le shériff préside à l'exécution des sentences capitales.*

SHILLING (*chi-lin'gn*) n. m. Monnaie d'argent d'Angleterre. V. MONNAIES.

SHINTO ou **SHINTOÏSME** n. m. V. *Part. hist.*

SHIRTING (*chir-tign*) n. m. (mot angl.). Tissu employé pour faire des chemises.

SHOCKING (*cho-kin'gn*) adj. (mot angl.). Expression employée, sous forme d'interjection, pour marquer qu'une chose paraît inconvenante, déplacée.

SHOGOUN (*cho-ghoun*) n. m. V. TAÏKOUN.

SHRAPNELL ou mieux **SHRAPNEL** (*chrap-nèl*) n. m. (du n. de l'inventeur). Obus rempli de balles.

SHUNT (*chunt'*) n. m. (mot angl. signif. *dériver*). Dérivation prise sur un circuit de façon à ne laisser passer dans le circuit qu'une fraction du courant.

SHUNTER (*chun-té*) v. t. Pourvoir d'un shunt.

SI conj. (lat. *si*). En cas que, pourvu que, supposé que : *il viendra s'il peut.* Exprime le doute : *je ne sais s'il pourra.* Le motif : *si je suis gai, c'est que...* L'opposition : *si l'un dit oui, l'autre dit non.* L'affirmation : *je gage que si.* Un vœu : *si nous allions nous promener?* Loc. conj. *Si... ne.* A moins que. *Ou si*, ou bien est-ce que. *Que si*, dans le cas où. *Si tant est que*, s'il est vrai que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que. *Si ce n'est que*, excepté que N. m. : *je n'aime pas les si, les mais.*

SI adv. (lat. *sic*). Tellement : *le vent est si grand que...* Aussi : *ne courez pas si fort.* Quelque : *si petit qu'il soit.* Oui, pour répondre par une affirmation à une négation ou à un doute. (On dit dans le même sens : SI FAIT... et QUE SI.). Loc. conj. *Si..., que*, à quelque degré que : *si heureux qu'on soit, on se plaint toujours de son sort. Si peu que*, quelque peu que. *Si bien que*, tellement que, de sorte que.


Le si d'après les trois clefs.

SI n. m. Mot formé à l'aide des initiales des mots *Sancte Iohannes* de l'hymne de Saint-Jean-Baptiste. Septième note de la gamme d'*ut*. Signe qui représente cette note.

SIALAGOGUE (*gho-ghe*) adj. *Méd.* Qui provoque l'excrétion de la salive. N. m. : *un sialagogue.*

SIALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *sialon*, salive). Evacuation abondante de salive.

SIAM (*si-am'*) n. m. Jeu de quilles dans lequel, au lieu de boule, on se sert d'un disque en bois.

SIAMOIS, E (*moi, oi-ze*) adj. et n. Du royaume de Siam. *Frères siamois, sœurs siamoises*, jumeaux qui naissent réunis par une partie du corps. *Fig.* Deux amis inséparables. N. m. Langue en usage au Siam. N. f. Etoffe de coton commune (XVII[e] s.).

SIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De Sibérie : *le froid sibérien.*

SIBILANT (*lan*), **E** adj. (du lat. *sibilare*, siffler). *Méd.* Qui a le caractère d'un sifflement : *râle sibilant.*

SIBYLLE (*bi-le*) n. f. (gr. *sibulla*). Chez les anciens, femme qui prédisait l'avenir : *la sibylle de Cumes. Par ext.* Devineresse.

SIBYLLIN (*bil-lin*), **E** adj. Qui appartient aux sibylles : *fureurs sibyllines. Livres sibyllins*, livres que la sibylle de Cumes apporta à Tarquin le Superbe et qui renfermaient les destinées du peuple romain. *Oracles sibyllins*, rendus par les sibylles.

SIBYLLIQUE (*bil-li-ke*) adj. Qui a rapport aux sibylles, à la faculté de prédire l'avenir. (Peu us.)

SICAIRE (*kè re*) n. m. (lat. *sicarius*; de *sica*, poignard). Assassin gagé : *soudoyer des sicaires.*

SICCATIF, IVE (*si-ka*) adj. (du lat. *siccare*, sécher). Se dit de toute substance propre à amener rapidement la dessiccation des couleurs auxquelles on les mêle : *huile siccative.* N. m. : *un siccatif.*

SICCITÉ (*sik-si*) n. f. (du lat. *siccus*, sec). Qualité de ce qui est sec : *évaporer une solution jusqu'à siccité.*

SICILIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De la Sicile. N. f. Sorte de danse, d'origine sicilienne, qui s'exécute sur un air à six-huit. L'air sur lequel on la danse.

SICLE n. m. (hébr. *shekel*). Chez les Hébreux, poids et monnaie pesant 6 grammes.

SICYDION n. m. Genre de poisson des mers tropicales, aux couleurs tranchées et brillantes.

SIDE-CAR ou **SIDECAR** (*saïd'-kar*) n. m. (mot angl.). Voiturette accouplée à une motocyclette latéralement.

SIDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *sidus, eris*, astre). Qui concerne les astres : *observations sidérales. Révolution sidérale*, retour d'un astre au même point du ciel. *Jour sidéral*, temps qu'une étoile emploie dans son mouvement apparent pour revenir au même méridien (un peu moins de 24 heures), par opposition à *jour solaire. Année sidérale*, temps qu'emploie dans son mouvement apparent le soleil partant d'une étoile pour y revenir (elle dure 365 j. 6 h. 9 m. 9 s.).

SIDÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui produit la sidération.

SIDÉRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sidus, eris*, astre). Influence attribuée à un astre sur la vie ou la santé. (Vx.) Etat d'une personne sidérée.

SIDÉRÉ, E adj. Anéanti subitement, foudroyé. *Fig.* Stupéfait, abasourdi.

SIDÉRITIS (*tiss*) n. m. *Bot.* V. CRAPAUDINE.

SIDÉRODENDRON (*din*) n. m. Genre de rubiacées, qui fournissent le bois de fer.

SIDÉROGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *sidêros*, fer, et *graphê*, écriture). Art de graver sur fer, sur acier.

SIDÉROLITHIQUE adj. (du gr. *sidêros*, fer, et *lithos*, pierre). Se dit des formations tertiaires riches en minerais de fer : *les terrains sidérolithiques*.

SIDÉROSE (*rô-ze*) n. f. Carbonate naturel de fer.

SIDÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (du lat. *sidus*, *eris*, astre, et *stare*, se tenir). Appareil destiné à annuler, pour l'observateur, le déplacement apparent des astres.

SIDÉROTECHNIE (*tèk-nî*) n. f. (du gr. *sidêros*, fer, et *tekhnê*, art). Métallurgie du fer.

SIDÉRURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *sidêros*, fer, et *ergon*, travail). Art de travailler ou de fabriquer le fer.

SIDÉRURGIQUE adj. Relatif à la sidérurgie.

SIÈCLE n. m. (lat. *sæculum*). Espace de cent ans : *vivre un siècle*. Espace de cent ans numérotés en partant d'un terme fixe appelé *ère* : *le troisième siècle avant J.-C.* Se dit absolument des espaces de cent années comptés à partir de la naissance de J.-C. : *les philosophes du XVII*e *siècle*. Epoque, temps où l'on vit : *il faut être de son siècle*. Monde, considéré au point de vue de ses vanités : *vivre selon le siècle*. *Les siècles futurs*, *les siècles*, l'avenir, la postérité. *Le grand siècle*, se dit en France de l'époque de Louis XIV. *Le siècle de Périclès*, *d'Auguste*, *de Léon X*, *de Louis XIV*, époques fécondées en hommes de génie et qu'on a placées sous l'invocation du souverain le plus en vue de chaque époque. *Dans tous les siècles des siècles*, toujours. *Par ext.* Temps qu'on trouve trop long : *il y a un siècle qu'on ne vous a vu*.

SIÈGE n. m. (lat. *sedes* ; de *sedere*, s'asseoir). Meuble ou autre objet disposé pour qu'on puisse s'y asseoir : *prenez un siège*. Partie d'une voiture où le cocher est assis. Place où le juge s'assied pour rendre la justice. *Siège épiscopal*, évêché et sa juridiction. *Le siège d'un empire*, résidence du gouvernement. *Siège d'un tribunal*, *d'une cour*, endroit où ils résident pour rendre la justice. *Siège d'une administration*, lieu où elle a son principal établissement. Opérations d'une armée devant une place ou une ville fortifiée, pour s'en emparer : *le siège de Troie*. *Lever le siège*, se dit quand l'armée assiégeante se retire sans s'être emparée de la place. *Fig.* : *lever le siège*, s'en aller. *Etat de siège*, mesure de sûreté publique par laquelle l'action des lois est suspendue et remplacée par le régime militaire. *Fig.* Centre : *le siège de la maladie*. *Le siège de la pensée*, le cerveau. *Bain de siège*, du fondement.

SIÉGER (*jé*) v. i. (Se conj. comme *abréger*.) Occuper un siège dans une assemblée, un tribunal : *siéger au Sénat*. Résider (se dit des juges, des tribunaux) : *la Cour de cassation siège à Paris*. Tenir le siège pontifical ou épiscopal : *Léon XIII siégea vingt-six ans*. *Fig.* Avoir son centre : *le point où siège le mal*.

SIEN, ENNE (*si-in*, *è-ne*) adj. poss. de la 3e pers. du sing. Qui est à lui, à elle : *regarder une chose comme sienne ; une sienne cousine*. Pr. poss. **Le sien, la sienne,** ce qui appartient, ce qui est à lui, à elle. N. m. **Le sien,** son bien, son travail, sa peine : *à chacun le sien*. *Y mettre du sien*, contribuer de son argent à quelque chose ; faire des concessions, inventer, amplifier. N. m. pl. **Les siens,** ses parents, alliés, partisans : *vivre au milieu des siens*. N. f. pl. *Faire des siennes*, faire des folies, des fredaines.

SIERRA (*si-è-ra*) n. f. (mot espagn.). V. *Part. hist.*

SIESTE (*si-ès-te*) n. f. (espagn. *siesta*). Somme qu'on fait vers le milieu de la journée.

SIEUR n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Qualification dont on fait précéder un nom propre de personne, en style de palais ou de pratique. Quelquefois, terme de dénigrement : *le sieur un tel*.

SIFFLABLE (*si-fla-ble*) adj. Qui mérite d'être sifflé : *acteur sifflable*.

SIFFLAGE n. m. *Art vétér.* Syn. de CORNAGE.

SIFFLANT (*si-flan*), **E** adj. Qui produit un sifflement : *prononciation sifflante*. *Consonnes sifflantes* ou subst. *sifflantes*, consonnes qui produisent un sifflement (*s*, *z*, *ch*, *j* en français).

SIFFLEMENT (*si-fle-man*) n. m. Bruit fait en sifflant : *le sifflement d'un serpent*. Bruit aigu produit par le vent ou par une balle, une flèche, un cordage, etc., qui fendent l'air.

SIFFLER (*si-flé*) v. i. (lat. *sibilare*). Produire un son aigu soit avec la bouche, soit avec un instrument. Se dit aussi de quelques animaux, du vent, d'une flèche, d'une balle, etc. Faire entendre un son aigu en respirant : *les asthmatiques sifflent*. V. t. Moduler en sifflant : *siffler un air*. Appeler en sifflant : *siffler son chien*. *Fig.* *Siffler une pièce*, *un acteur*, témoigner sa désapprobation à coups de sifflet.



Sifflet.

SIFFLET (*si-flè*) n. m. Petit instrument avec lequel on siffle. *Sifflet d'alarme*, appareil fixé aux chaudières à vapeur et qui avertit du manque d'eau. *En sifflet*, en biseau, comme l'extrémité d'un sifflet. *Fig.* et *pop.* *Couper le sifflet à quelqu'un*, lui couper la gorge, ou le mettre hors d'état de répondre. Pl. Désapprobation marquée par des coups de sifflet : *cette pièce a essuyé les sifflets*.

SIFFLEUR, EUSE (*si-fleur*, *eu-ze*) adj. et n. Qui siffle : *merle siffleur ; un habile siffleur*.

SIFFLOTEMENT (*si-flo-te-man*) n. m. Action de siffloter.

SIFFLOTER (*si-flo-té*) v. i. Siffler doucement, légèrement. Activ. : *siffloter un air*.

SIFILET (*lè*) n. m. Nom vulgaire d'un paradisier de la Nouvelle-Guinée, dont la tête est ornée de six pennes fines.



Sifilet.

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Qui a rapport aux sceaux : *légende sigillaire*.

SIGILLAIRE (*jil-lè-re*) n. f. Genre d'arbres fossiles, caractéristiques des terrains houillers.

SIGILLÉ (*jil-lé*), **E** adj. (du lat. *sigillum*, sceau). Marqué d'un sceau ou d'une empreinte semblable à celle d'un sceau.

SIGILLOGRAPHIE (*jil-lo-gra-fî*) n. f. (du lat. *sigillum*, sceau, et du gr. *graphê*, description). Etude des sceaux. Syn. de SPHRAGISTIQUE.

SIGILLOGRAPHIQUE (*jil-lo*) adj. Relatif à la sigillographie : *discussion sigillographique*.

SIGISBÉE (*jis-bé*) n. m. (ital. *cicisbeo*). Cavalier servant d'une dame.

SIGLE n. m. (lat. *siglum*). En paléographie et épigraphie, lettre initiale dont on se sert pour exprimer un mot ou un groupe de mots : *les sigles sont souvent très difficiles à interpréter*.

SIGMA n. m. (mot gr.). Dix-huitième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'*s* français.

SIGMOÏDE (*sigh-mo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un *sigma*.

SIGNAL n. m. (du lat. *signum*, signe). Signe convenu pour servir d'avertissement : *faire des signaux d'alarme*. *Spécialem.* Signe permettant de transmettre des nouvelles de distance en distance. Ce qui annonce, provoque : *donner le signal de*. Pl. des *signaux*.

SIGNALÉ, E adj. Remarquable : *rendre un service signalé*.

SIGNALEMENT (*man*) n. m. (de *signaler*). Description de l'extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître : *envoyer le signalement exact d'un criminel*.

SIGNALER (*lé*) v. t. Annoncer par des signaux : *signaler une flotte*. Donner le signalement de : *signaler un malfaiteur*. Appeler l'attention sur : *signaler quelqu'un à l'autorité*. Rendre remarquable, fameux : *signaler son courage*. **Se signaler** v. pr. Se distinguer, se rendre fameux : *se signaler par de belles actions*.

SIGNALÉTIQUE adj. Qui donne le signalement, la description propre à faire connaître : *état signalétique*.

SIGNALEUR n. m. Employé de chemin de fer, soldat, etc. spécialement chargé du service des signaux.

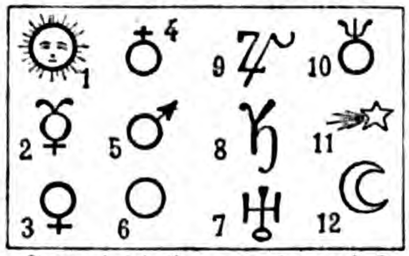
SIGNALISATION (*za-si-on*) n. f. Installation de signaux sur une voie ferrée, dans un port, etc. Utilisation de signaux variés pour correspondre à distance.

SIGNATAIRE (*tè-re*) n. Qui a signé un acte, une pièce quelconque : *le signataire d'un contrat*.

SIGNATURE n. f. (de *signe*). Nom ou marque que l'on met au bas d'un écrit, pour attester qu'on en est bien l'auteur ou qu'on en approuve le contenu : *faire légaliser sa signature*. Action de signer :

la signature du contrat aura lieu aujourd'hui. Impr. Chiffre, lettre ou marque mis au bas de la première page d'une feuille imprimée, pour en faciliter le pliage, ainsi que l'assemblage avec d'autres feuilles.

SIGNE n. m. (lat. *signum*). Indice, marque : *signe de pluie.* Marque distinctive : *marquer ses livres d'un signe.* Trait ou ensemble de traits ayant un sens conventionnel : *les mots sont les signes des idées.* Manifestation extérieure de ce qu'on pense, de ce qu'on veut : *signe de tête.* Tache naturelle sur la peau. (Syn. NÆVUS.) *Signes abréviatifs astronomiques,* signes adoptés



Signes abréviatifs astronomiques : 1. Soleil ; 2. Mercure ; 3. Vénus ; 4. Terre ; 5. Mars ; 6. Planètes diverses ; 7. Uranus ; 8. Saturne ; 9. Jupiter ; 10. Neptune ; 11. Comète ; 12. Lune.

par les astronomes pour la représentation des planètes et des éléments principaux du système solaire. *Signes du zodiaque,* v. ZODIAQUE. *Sous le signe de,* se dit en astrologie, de l'influence des constellations (ne signifie pas : *à l'enseigne de, sous l'emblème de,* etc.). Miracle qui présage certains événements. *Signe de croix,* v. CROIX. *Ne pas donner signe de vie,* sembler mort. *Fig.* Ne pas donner de ses nouvelles.

SIGNER (*gné*) v. t. (lat. *signare*). Marquer de sa signature : *signer une pétition.* Apposer comme signature : *ne pas savoir signer son nom.* Attester par sa signature qu'on est l'auteur de : *signer un tableau. Signer à,* mettre sa signature comme témoin : *signer à un contrat.* **Se signer** v. pr. Faire le signe de la croix.

SIGNET (*si-nè*) n. m. Petit ruban attaché au haut d'un livre et servant à marquer l'endroit où l'on en est resté.

SIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui signifie : *l'avoué signifiant.* Expressif. (Peu us.)

SIGNIFICATIF, IVE adj. Qui marque clairement un sens ; expressif : *geste significatif.*

SIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Ce que signifie une chose : *contester la signification d'un mot.* Notification d'un acte, d'un jugement, d'un fait, par la voie judiciaire : *signification par huissier.*

SIGNIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *significare.* — Se conj. comme *prier.*) Vouloir dire, avoir le sens de : *en latin, le mot* auriga *signifie* cocher. Etre le signe de : *que signifie cette allégorie ?* Déclarer, faire connaître : *signifier sa volonté.* Notifier par voie judiciaire : *signifier un commandement.*

SIL n. m. (mot lat.). Argile rouge ou jaune

SILENCE (*lan-se*) n. m. (lat. *silentium*). Etat d'une personne qui s'abstient de parler : *garder le silence.* Omission d'une explication : *bénéficier du silence de la loi.* Absence de bruit : *le silence de la nuit. Fig.* Paix, inaction : *le silence des passions.* Interruption dans un commerce de lettres : *le silence d'un ami éloigné. Souffrir en silence,* sans se plaindre. *Passer sous silence,* ne pas parler de, omettre. *Imposer silence à* ou *réduire au silence,* faire taire. *Musiq.* Interruption plus ou moins longue dans le chant ou les instruments ; signes qui mar-



Silences.

quent l'arrêt momentané des sons : *il y a sept silences : la pause, la demi-pause, le soupir, le demi-soupir, le quart de soupir, le huitième de soupir et le seizième de soupir* ANT. **Bruit, vacarme, tapage.**

SILENCIEUSEMENT (*lan, ze-man*) adv. En silence : *s'avancer silencieusement.* ANT. **Bruyamment.**

SILENCIEUX, EUSE (*lan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui garde le silence : *demeurer silencieux.* Taciturne : *homme silencieux.* Où l'on n'entend aucun bruit : *un bois silencieux.* ANT. **Bruyant, tapageur.**

SILÈNE n. f. Genre de caryophyllacées, très répandues dans nos bois.



Silène.

SILÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Silésie. N. f. Etoffe mi-soie, mi-laine, dont on se sert pour faire des doublures, des parapluies, etc.

SILEX (*lèks*) n. m. (mot lat.). Caillou, pierre à fusil, qui est une variété de quartz impur : *les premiers hommes fabriquaient des haches en silex.*

SILHOUETTE (*lou-è-te*) n. f. (de *Silhouette,* contrôleur des finances [1759], qu'on ridiculisa par ce procédé). Dessin de profil, en suivant l'ombre projetée par le visage : *portrait à la silhouette. Par ext.* Dessin d'une teinte uniforme, dont le bord seul se détache du fond.

SILHOUETTER (*lou-é-té*) v. t. Dessiner en silhouette.

SILICATE n. m. Sel de l'acide silicique.

SILICE n. f. Composé oxygéné du silicium. (Le quartz, le grès, le sable, le silex, etc., sont des variétés naturelles de silice, plus ou moins pures.)

SILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du silex. Qui contient beaucoup de silice : *le châtaignier réussit sur les sols siliceux.*

SILICIQUE adj. m. Se dit d'un acide dérivé du silicium.

SILICIUM (*om'*) n. m. Métalloïde (Si) qui, à l'état amorphe, est d'une couleur brune et qui, à l'état cristallisé, est d'un gris de plomb. — Le silicium a pour densité 2,3 ; il fond vers 1420° et se volatilise au four électrique ; il entre dans un certain nombre de composés naturels, comme les sables.

SILICIURE n. m. Composé d'un métal et de silicium : *siliciure de fer.*

SILICULE n. f. Petite silique.

SILICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silicule.

SILIGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *siligo, inis,* farine). Farineux ; qui est de la nature de la farine de froment.

SILIQUE n. f. (lat. *siliqua*). Sorte de capsule allongée, qui contient la graine d'un grand nombre de crucifères : chou, colza, etc. (V. la planche PLANTE.)

SILIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une silique.

SILLAGE (*ll* mll.) n. m. (de *siller*). Trace que laisse après lui un bâtiment en fendant l'eau : *le sillage est d'autant plus marqué, que la vitesse est plus grande.* Espace parcouru par un vaisseau dans un temps donné, par rapport à la surface. Veine de prolongement d'une mine de houille, en superficie ou en profondeur. *Fig. : marcher dans le sillage d'un homme puissant.*

SILLE (*si-le*) n. m. (du gr. *sillos,* louche). Chez Grecs, poème satirique où la parodie tenait une grande place.

SILLER (*si, ll* mll., *é*) v. i. Fendre les flots.

SILLET (*si, ll* mll., *è*) n. m. Morceau d'ivoire ou d'ébène appliqué au bout du manche d'un instrument à cordes et sur lequel portent celles-ci.

SILLOMÈTRE (*si, ll* mll.) n. m. Instrument pour mesurer la vitesse du sillage.

SILLON (*si, ll* mll., *on*) n. m. Rigole que fait dans la terre le soc de la charrue. *Fig.* Trace longitudinale : *sillon de feu tracé par une fusée. Faire, creuser son sillon,* exécuter avec lenteur et persévérance l'œuvre qu'on s'est proposée. Pl. Rides : *les sillons que trace l'âge sur le front. Poét.* Campagnes, champs : *trop de sang français inonda nos sillons.*

SILLONNER (*si, ll* mll., *o-né*) v. t. Traverser, couvrir : *nos vaisseaux sillonnent les mers.* Laisser des traces longitudinales nombreuses : *les torrents ont sillonné le flanc des montagnes,* et, *fig. : l'âge a sillonné son front.*

SILO (mot espagn.) n. m. Fosse souterraine où l'on dépose les grains, les légumes, etc., pour les

conserver : *les silos sont très employés dans l'Afrique du Nord.* Dépôt, magasin : *silo à blé.*

SILOTAGE n. m. Action de siloter.

SILOTER v. t. Placer dans un silo.

SILPHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, des pays froids, dont une espèce est nuisible aux betteraves.

SILPHION n. m. Genre de composées ornementales, des Etats-Unis.

SILURE n. m. Genre de poissons physostomes, atteignant jusqu'à 5 mètres de long. — Les *silures* vivent dans les eaux douces et les mers ; leur chair est estimée. On les appelle aussi *silures-chats*, à cause de leurs barbillons, semblables aux moustaches d'un chat.


Silure.

SILURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Géol.* Se dit d'un terrain d'époque primaire, placé au-dessous du dévonien. N. m.: *le silurien.*

SILVES n. f. pl. (du lat. *silva*, forêt). Recueil de pièces latines détachées, qui n'ont aucun rapport entre elles : *les silves de Stace.*

SIMAGRÉE (*gré*) n. f. Faux semblant : *faire la simagrée de refuser.* Pl. Manières affectées ; minauderies : *voilà bien des simagrées.*

SIMARRE (*ma-re*) n. f. (ital. *cimarra*). Habit long et traînant, que portaient les femmes autrefois. Robe traînante de dessous, que portent les magistrats et certains professeurs : *porter la simarre.*

SIMARUBA n. m. Genre de *simarubacées* des Antilles, dont l'écorce s'emploie contre la dysenterie.

SIMARUBACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones d'Amérique. S. une *simarubacée.*

SIMBLEAU (*sin-blô*) n. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMIESQUE (*ès-ke*) adj. (du lat. *simius*, singe). Qui tient du singe : *face simiesque.* (On dit aussi SIMIEN, ENNE.)

SIMILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *similis*, semblable). Homogène, de même nature. Qui peut être assimilé à un autre : *cannes, parapluies et objets similaires. Physiq. Rayons similaires*, rayons lumineux également réfrangibles.

SIMILARITÉ n. f. Qualité des choses similaires.

SIMILI (du lat. *similis*, semblable). Sorte de préfixe qui entre dans la composition de certains mots et qui indique la similitude, l'imitation : *similimarbre, similipierre.* N. m. *Fam.* Une imitation quelconque : *parure en simili.*

SIMILIGRAVURE n. f. (du lat. *similis*, semblable, et de *gravure*). Genre de photogravure permettant de reproduire des images à demi-teintes.

SIMILISTE n. m. Spécialiste en simili-gravure.

SIMILITUDE n. f. (lat. *similitudo*). Ressemblance, analogie, conformité, rapport exact entre deux choses : *similitude des triangles.* (V. SEMBLABLES [*triangles*].) *Rhét.* Comparaison prolongée ; rapprochement.

SIMILOR n. m. Syn. de CHRYSOCALE.

SIMONIAQUE adj. Entaché de simonie : *contrat simoniaque.* N. m. Qui commet une simonie : *c'est un simoniaque.*

SIMONIE (*nî*) n. f. (du n. de *Simon le Magicien*). Trafic des choses saintes ; vente des biens spirituels : *les conciles ont souvent condamné la simonie.*

SIMOUN (*moun*) n. m. (ar. *semoum*). Vent brûlant qui souffle dans le Sahara, du midi au nord : *le simoun est nuisible aux caravanes.*

SIMPLE (*sin-ple*) adj. (lat. *simplex*). Qui n'est point composé, ou qui est composé d'éléments homogènes : *l'or, l'argent, le fer sont considérés comme des corps simples.* Qui n'est point compliqué : *machine, mécanique, procédé simple.* Facile, aisé : *une méthode simple.* Naturel : *préférer le certain à l'incertain, c'est tout simple.* Sans recherche, sans ornement : *parure, style simple.* Sans malice, sans déguisement : *simple comme un enfant.* Naïf, crédule, facile à tromper : *il est si simple, que...* Seul, unique : *croire quelqu'un sur sa simple parole. Simple soldat*, qui n'a point de grade. *Simple particulier*, qui n'exerce point de fonction publique. *Fleur simple*, dont la corolle n'a qu'un rang de pétales. *Pur et simple*, sans restriction ni modification : *donation pure et simple. Fam. Simple comme bonjour*, extrêmement simple. *Gram. Temps simples*, temps du verbe, qui se conjuguent sans auxiliaire. *Passé simple*, temps du verbe qui indique une période de temps complètement écoulée : *j'écrivis une lettre hier ; je partis en voyage l'année dernière.* N. m. Ce qui est simple : *passer du simple au composé.* Personne simple : *Dieu aime les simples.* N. m. pl. *Bot.* Plantes médicinales, employées en nature : *cueillir des simples.* ANT. **Composé, complexe, compliqué.**

SIMPLEMENT (*sin-ple-man*) adv. D'une manière simple : *être vêtu simplement. Purement et simplement*, sans réserve et sans condition.

SIMPLESSE (*sin-plè-se*) n. f. Simplicité naturelle ; ingénuité douce. (Vx.)

SIMPLET, ETTE (*sin-plè, è-te*) adj. Un peu simple.

SIMPLICITÉ (*sin*) n. f. Qualité de ce qui est simple : *simplicité des mœurs, des habits.* Niaiserie : *c'est une simplicité de parler ainsi.*

SIMPLIFIABLE (*sin*) adj. Qui peut être simplifié : *calculs simplifiables.*

SIMPLIFICATEUR, TRICE (*sin*) adj. et n. Qui simplifie.

SIMPLIFICATION (*sin, ka-si-on*) n. f. Action de simplifier. Résultat de cette action : *rechercher la simplification d'un procédé.* ANT. **Complication.**

SIMPLIFIER (*sin-pli-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Rendre simple : *simplifier un problème ; simplifier une fraction.* ANT. **Compliquer.**

SIMPLISME (*sin-plis-me*) n. m. Vice de raisonnement, qui consiste à négliger des éléments nécessaires de la solution. Emploi de moyens simples.

SIMPLISTE (*sin-plis-te*) n. et adj. Entaché de simplisme : *raisonnement simpliste.* Qui est d'une simplicité outrée.

SIMULACRE n. m. (du lat. *simulacrum*, reproduction). Image, statue. Fantôme, apparition, vision : *voir en rêve de vains simulacres ; les simulacres des faux dieux. Fig.* Apparence sans réalité ; semblant : *sous Jules César, il n'y avait à Rome qu'un simulacre de république.* Représentation, action simulée : *faire un simulacre de combat, de débarquement.*

SIMULATEUR, TRICE n. Personne qui simule. *Spécialem.* Qui simule une prétendue maladie.

SIMULATION (*si-on*) n. f. (lat. *simulatio*). Action de simuler : *la simulation d'une maladie.*

SIMULÉ, E adj. (de *simuler*). Feint : *fuite simulée.*

SIMULER (*lé*) v. t. (du lat. *simulare*, copier). Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point : *simuler une maladie.* Faire le simulacre de : *simuler un combat.*

SIMULTANÉ, E adj. (du lat. *simul*, ensemble). Se dit de deux ou plusieurs actions qui s'accomplissent en même temps : *mouvements simultanés. Enseignement simultané*, mode d'enseignement par lequel le maître instruit lui-même les élèves et leur fait faire en même temps les mêmes exercices.

SIMULTANÉITÉ n. f. Existence, production simultanée.

SIMULTANÉMENT (*man*) adv. En même temps.

SINAPISATION (*za-si-on*) n. f. Application de sinapismes.

SINAPISÉ (*zé*), **E** adj. (de *sinapisme*). Se dit des médicaments où l'on a mis de la farine de moutarde : *cataplasme sinapisé.*

SINAPISME (*pis-me*) n. m. (du lat. *sinapis*, moutarde). Médicament dont la farine de moutarde fait la base : *les sinapismes sont un excellent révulsif.*

SINCÈRE adj. (lat. *sincerus*). Qui s'exprime sans déguiser sa pensée : *homme sincère.* Qui est éprouvé, dit ou fait d'une manière franche : *regrets sincères.* ANT. **Faux, hypocrite.**

SINCÈREMENT (*man*) adv. D'une manière sincère : *parler sincèrement.* ANT. **Hypocritement.**

SINCÉRITÉ n. f. (lat. *sinceritas*). Franchise, qualité de ce qui est sincère : *la sincérité est une qualité précieuse.* Paroles, propos sincères : *pardonnez à ma sincérité.* ANT. **Hypocrisie.**

SINCIPITAL, E, AUX adj. Du sinciput.

SINCIPUT (*put'*) n. m. (du lat. *semi*, demi, et *caput*, tête). *Anat.* Partie supérieure, sommet de la tête. (Son opposé est OCCIPUT.)

SINDON n. m. (du gr. *sindôn*, toile de lin). Linceul dans lequel Jésus fut enseveli. Petit morceau de toile qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.

SINÉCURE n. f. (du lat. *sine*, sans, et *cura*, soin). Charge salariée ne demandant aucun travail.

SINÉMURIEN (*ri-in*) adj. et n. m. Se dit d'un étage géologique appartenant au lias.

SINGALETTE n. f. Sorte de mousseline.

SINGE n. m. (lat. *simius*). Nom général de tous les mammifères de l'ordre des primates, l'homme excepté : *le singe est leste, adroit, malin, grimacier*. (V. ORANG-OUTAN, GORILLE, CHIMPANZÉ, GIBBON, OUISTITI, etc.) *Malin, adroit, laid comme un singe*, très malin, très adroit, très laid. *Fig.* Celui qui contrefait, qui imite les actions des autres : *c'est un vrai singe*. Personne très laide ou très malicieuse. *Payer en monnaie de singe*, en belles paroles, promesses. *Pop.* Nom que les ouvriers donnent à leur patron. *Arg. milit.* Bœuf de conserve : *boîte de singe*. Capitaine. — Les *singes* sont caractérisés par leurs membres postérieurs à pieds préhensiles, leur face nue, leur système dentaire complet, etc. Ils ne se construisent pas de nids, sauf quelques grands anthropoïdes. On en connaît un grand nombre d'espèces de taille variable, depuis les plus minuscules jusqu'à dépasser la hauteur de l'homme. Leur habitat est actuellement exclusivement les pays tropicaux. Ils ont un petit, rarement deux, et en prennent le plus grand soin. Ce sont des animaux très agiles, intelligents, sociables, mais nullement industrieux.

SINGER (*jé*) v. t. (de *singe*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il singea, nous singeons*.) Imiter servilement et gauchement : *les courtisans singent volontiers les manies des rois*.

SINGERIE (*rî*) n. f. (de *singe*). Grimaces : *faire mille singeries*. Imitation gauche et ridicule : *singerie des mœurs étrangères*. Manières affectées : *ce n'est qu'un faiseur de singeries*.

SINGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui singe, qui imite les actions des autres.

SINGLETON n. m. (mot angl. ; de *single*, seul). Au boston, au whist et au bridge, carte qui est seule de sa couleur dans la main d'un joueur.

SINGULARISER (*zé*) v. t. (de *singulier*). Distinguer des autres : *n'ayez pas une conduite qui vous singularise*. **Se singulariser** v. pr. Se faire remarquer par quelque singularité.

SINGULARITÉ n. f. Caractère de ce qui se rapporte à un seul : *singularité d'une opinion*. Qualité de ce qui est extraordinaire, bizarre : *singularité d'un fait*. Manière extraordinaire de parler, d'agir : *ses singularités choquent*. ANT. **Pluralité.**

SINGULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *singularis*). Qui se rapporte à un seul. Qui ne ressemble point aux autres ; inusité, extraordinaire : *aventure singulière*. Bizarre, original dans ses paroles, sa conduite : *homme singulier*. Rare, excellent : *vertu, beauté singulière*. *Combat singulier*, d'homme à homme. N. et adj. *Gram. Le singulier, nombre singulier, forme singulière*, qui marque une seule personne ou une seule chose. ANT. **Pluriel.**

SINGULIÈREMENT (*man*) adv. Notamment : *le quinquina est bon pour toutes les fièvres et, singulièrement, pour les fièvres intermittentes*. Beaucoup : *être singulièrement affecté*. D'une manière bizarre : *s'habiller singulièrement*.

SINISTRE (*nis-tre*) adj. (du lat. *sinister*, gauche). Qui fait présager des malheurs : *des symptômes sinistres*. Malheureux, funeste : *événement sinistre*. Sombre, triste et menaçant : *regard, physionomie sinistre*. Méchant, pernicieux : *un homme sinistre*. N. m. Evénement et, particulièrement, incendie, qui entraîne de grandes pertes matérielles.

SINISTRÉ (*nis-tré*), **E** adj. Qui a subi un sinistre : *maison sinistrée*. N. Personne qui a subi un sinistre : *indemniser les sinistrés*.

SINISTREMENT (*nis-tre-man*) adv. D'une manière sinistre. (Peu us.)

SINN-FEIN n. m. (mot irland. signif. *nous-mêmes*). Mouvement nationaliste irlandais, qui aboutit à rendre l'Irlande indépendante de l'Angleterre.

SINN-FEINER n. m. Partisan du sinn-fein.

SINOLOGIE (*jî*) n. f. (de *sinologue*). Science de la langue, de l'histoire et des institutions de la Chine.

SINOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sinologie : *les études sinologiques*.

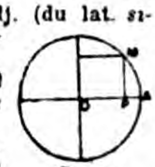
SINOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (du lat. *Sina*, Chine, et du gr. *logos*, discours). Qui sait, qui professe le chinois : *un savant sinologue*.

SINON conj. (de *si*, et *non*). Autrement, sans quoi, faute de quoi : *obéissez ; sinon, gare !* Si ce n'est : *pour être heureux, que faut-il, sinon ne rien désirer ?*

SINOPLE n. m. (du lat. *sinopis*, fer oxydé de Sinope). Un des émaux héraldiques [vert]. (V. la planche BLASON.)

SINUÉ, E adj. (lat. *sinuatus*). Découpé d'une manière sinueuse : *feuille sinuée*.

SINUEUX, EUSE (*nu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sinus*, pli). Tortueux ; qui fait des replis, des détours.



Sinus.

SINUOSITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est sinueux : *la sinuosité des côtes de la mer*.

SINUS (*nuss*) n. m. (m. lat. signif. *cavité*). *Anat.* Nom de diverses cavités irrégulières de l'économie. *Géom.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au diamètre qui passe par l'autre extrémité : *le sinus de l'arc* A M *est* P M.

SINUSITE (*zi-te*) n. f. *Path.* Inflammation d'un sinus.

SINUSOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. Qui appartient à la sinusoïde ; en forme de sinusoïde.

SINUSOÏDE n. f. Courbe plane, représentant les variations du sinus quand l'arc varie.

SIONISME (*nis-me*) n. m. (de *Sion*, montagne de Jérusalem). Doctrine visant à l'établissement en Palestine d'un Etat israélite autonome.

SIONISTE (*nis-te*) n. Qui adhère au sionisme. Adj. Qui se rapporte au sionisme.

SIPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. En forme de siphon.

SIPHON n. m. (mot gr.). Tube recourbé à deux branches inégales, dont on se sert pour transvaser les liquides. Appareil employé pour faire franchir un obstacle à des eaux d'alimentation ou d'évacuation. Tuyau doublement recourbé, dont la courbure est remplie d'eau et que l'on dispose dans une conduite d'eaux ménagères, d'égout, de water-closets, etc., pour empêcher toute mauvaise odeur de monter. Vase en forme de carafe, dans lequel on introduit de l'eau de Seltz sous pression et qui est muni, à sa partie supérieure, d'un appareil permettant d'obtenir l'écoulement du liquide. *Mar.* Syn. de TROMBE D'EAU.



Siphons : **1.** Pour transvaser ; **2.** d'eau de Seltz.

SIPHONOPHORES n. m. pl. Ordre d'hydroméduses, comprenant des colonies d'animaux marins. S. un *siphonophore*.

SIPHONOPS (*nopss*) n. m. Genre de batraciens sans pieds, de l'Amérique tropicale.

SIRDAR n. m. (pers. *serdar*). Officier anglais, commandant en chef l'armée égyptienne.

SIRE n. m. (du lat. *senior*, plus vieux). Anciennem., seigneur : *le sire de Coucy*. Titre féodal de certains seigneurs : *le sire de Joinville*. Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois. *Pauvre sire*, homme sans capacité, sans considération.

SIRÈNE n. f. (de *Sirène* n. mythol. [V. *Part. hist.*)]. *Par ext.* Femme très séduisante. *Voix de Sirène*, voix mélodieuse, captivante. *Techn.* Appareil dans lequel la vapeur ou l'air comprimé produit un son grave ou strident et qu'on utilise pour alerter. Appareil au moyen duquel on détermine le nombre de vibrations correspondant à chaque son : *la sirène a été imaginée par le physicien Cagniard-Latour*.

SIREX (*rèks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères très communs dans les forêts de pins.

SIROCCO n. m. Nom donné, sur la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique, à un vent brûlant, qui souffle du sud-est : *le sirocco dessèche la végétation.* (On écrit aussi SIROCO.)

SIROP (*ro*) n. m. (bas lat. *sirupus*). Liqueur formée de sucre en dissolution et de substances aromatiques ou médicamenteuses : *sirop de groseille.* Jus concentré dans les sucreries.

SIROTER (*té*) v. t. et i. (de *sirop*). Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps : *siroter son café.*

SIRUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du sirop : *préparation sirupeuse.*

SIRVENTE (*van-te*) n. m. Genre poétique provençal : *le sirvente, poème de circonstance, peut être politique, moral ou personnel.*

SIS, E (*si, si-ze*) adj. (de *seoir*). Situé : *maison sise à Paris.*

SISMAL (*sis*) ou **SÉISMAL, E, AUX** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). *Physiq.* Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement, dans un tremblement de terre.

SISMIQUE (*sis*) ou **SÉISMIQUE** (*sé-is*) adj. (du gr. *seismos*, choc). Qui a rapport aux tremblements de terre : *mouvements sismiques.* (V. SÉISME).

SISMOGRAPHE (*sis*) n. m. Appareil destiné à enregistrer l'heure, la durée et l'amplitude des mouvements sismiques.

SISMOLOGIE (*sis-mo-lo-jî*) n. f. (du gr. *seismos*, tremblement, et *logos*, discours). Science et traité des tremblements de terre et des mouvements du globe.

SISON (*si-zon*) n. m. Genre d'ombellifères, à fruits aromatiques employés autrefois comme stimulants.

SISTRE (*sis-tre*) n. m. (lat. *sistrum*). Ancien instrument de musique, en usage chez les Egyptiens. (Il consistait en une lame métallique recourbée, armée d'un manche, traversée de baguettes mobiles qui retentissaient lorsqu'on agitait l'appareil.) Ancienne sorte de luth.



Sistre.

SISYMBRE (*si-zin-bre*) n. m. Genre de crucifères à feuilles en hallebarde, qu'on utilisait autrefois contre les enrouements et que, pour cette cause, on appelle aussi *herbe aux chantres.*

SITE n. m. (du lat. *situs*, situation). Paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques : *site agréable.*

SITÔT (*tô*) adv. (de *si*, et *tôt*). Aussi promptement : *sitôt pris, sitôt pendu.*

SITTELLE (*si-tè-le*) ou **SITTÈLE** (*si-tè*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux, dits vulgairement *torchepots, grimpereaux, pics-bleus.*

SITUATION (*si-on*) n. f. (de *situer*). Position, assiette : *situation d'une ville, d'une maison, d'un jardin.* Attitude, posture : *situation incommode.* Etat, condition : *être dans une situation brillante.* Etat où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *Littér.* Etat des personnages d'un récit ou d'un drame, qui a quelque chose de caractérisé : *situation dramatique.*

SITUER (*tu-é*) v. t. (du lat. *situs*, situation). Placer, poser dans un certain endroit : *maison bien située.*

SIUM (*si-om'*) n. m. Genre d'ombellifères à fleurs blanches, vulgairement *aches d'eau.*

6

SIX (*si* devant une consonne, *siz* devant une voyelle, *siss* en fin de phrase ou quand il est pris substantiv.) adj. num. (lat. *sex*). Cinq plus un. Sixième : *Charles six.* N. m. : *le six du mois ; un six mal fait.* Carte, côté d'un dé marqué de six points.

SIXAIN n. m. V. SIZAIN.

SIX-BLANCS (*si-blan*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre, qui valait deux sous et demi.

SIX-CLEFS (*si-klé*) n. m. Anneau portant six carrés de divers calibres, pouvant servir à remonter toutes les montres.

SIX-HUIT (*si-zu-it'*) n. m. Dénomination d'une mesure à deux temps, qui a la noire pointée pour unité. Morceau dont la mesure est à six-huit.

SIXIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le cinquième. N. : *être le, la sixième.* N. m. La sixième partie d'un tout. Sixième étage. N. f. Troisième classe de grammaire, la sixième classe à partir de la rhétorique ou première. Ensemble des élèves de cette classe.

SIXIÈMEMENT (*man*) adv. En sixième lieu.

SIX-QUATRE-DEUX [*siss-ka-tre-deû*] **(À LA)** loc. adv. *Pop.* Sans soins, négligemment.

SIXTE (*siks-te*) n. f. (du lat. *sextus*, sixième). *Musiq.* Intervalle compris entre six notes. *Escr.* Une des lignes hautes : *parade de sixte.*



Sixte.

SIZAIN ou **SIXAIN** (*si-zin*) n. m. Stance de six vers. Paquet de six jeux de cartes.

SIZERIN n. m. Espèce de linottes, communes dans les bouleaux.

SIZETTE (*zè-te*) n. f. (de *six*). Jeu de cartes qui se joue à six, avec un jeu de trente-six cartes.

SKATING (prononc. angl., *skè-tin'gn*) n. m. (de l'angl. *to skate*, patiner). Patinage, au moyen de patins à roulettes. Etablissement, lieu où l'on s'exerce à ce sport.

SKETCH n. m. (mot angl.). Saynète, petite scène dramatique.

SKI n. m. (mot norvég.). Sorte de patin en bois, pour avancer sur la neige.

SKIEUR (*ski-eur*) ou **SKIER** (*skir*) n. m. Personne chaussée de skis. (On dit au fém. *skieuse.*)

SKIFF (mot angl.) n. m. Canot long, étroit et léger, à un seul rameur.

SKUNKS n. m. V. SCONSE.

SKYE-TERRIER (*ski-tè-ri-é*) n. m. Terrier de l'île de Skye (Hébrides). [V. la planche CHIENS.]



Chasseur alpin, chaussé de skis.

SLAVE adj. et n. Qui appartient aux Slaves: *les langues slaves.* (V. *Part. hist.*)

SLAVISANT (*zan*) n. m. Linguiste spécialisé dans les langues slaves.

SLAVISER (*zé*) v. t. Rendre slave.

SLAVISME (*vis-me*) n. m. Syn. de PANSLAVISME.

SLAVON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Slavonie. N. m. Dialecte slave archaïque, d'où dérive le bulgare moderne.

SLAVOPHILE n. et adj. (de *Slave*, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les Slaves.

SLEEPING-CAR (*slî-pin'gn-kar*) n. m. (mot angl.). Wagon-lit.

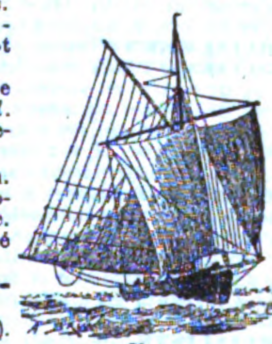
SLOGAN n. m. Cri de guerre écossais (Vx.). *Néol.* Sentence publicitaire, brève et frappante.

SLOOP (*sloup'*) n. m. (mot angl.). Navire caboteur, à un mât gréé en cotre.

SLOUGHI n. m. Variété de lévriers d'Afrique.

SLOVAQUE, SLOVÈNE adj. V. *Part. hist.*

SMACK n. m. (mot angl.). Bateau hollandais, de formes courtes et ramassées.



Sloop.

SMALAH (*la*) n. f. (mot ar.). Ensemble des équipages et de la maison d'un chef arabe, en Algérie et au Maroc : *en 1843, la cavalerie du duc d'Aumale s'empara de la smalah d'Abd el-Kader. Fam.* Famille nombreuse. (On écrit aussi SMALA.)

SMALT n. m. (ital. *smalto*). Verre que l'on colore en bleu, au moyen de l'oxyde de cobalt.

SMALTINE n. f. Arséniure naturel de cobalt.

SMARAGDIN, E adj. (du lat. *smaragdus*, émeraude). Qui est d'un vert d'émeraude.

SMARAGDITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMECTIQUE (*smèk*) adj. Se dit des substances utilisées pour dégraisser la laine : *argile smectique.*

SMÉRINTHE n. m. Genre de papillons nocturnes, de forte taille.

SMILAX (*laks*) n. m. Genre de liliacées grimpantes, qui fournissent la salsepareille.
SMILLAGE (*ll* mll.) n. m. Dégrossissage des moellons bruts à l'aide de la smille. Syn. ESMILLAGE.
SMILLE (*ll* mll.) n. f. (gr. *smilê*). Marteau pointu des deux bouts, pour piquer le moellon et le grès.
SMILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Piquer avec la smille.
SMITHSONITE n. f. Carbonate naturel de zinc.
SMOGLER (*glé*) v. i. (angl. *to smuggle*). Faire la contrebande sur mer.
SMOKING (*kin'gn*) n. m. (mot angl.). Veston de drap noir ouvert à la façon d'un habit, que l'on porte dans les dîners et soirées de demi-cérémonie.
SMORZANDO (*dzan'*) adv. Terme musical italien, signifiant : *en affaiblissant.*
SNOB n. (mot angl.). Personne qui fait preuve de snobisme.
SNOBISME (*bis-me*) n. m. (de *snob*). Admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue.
SNOW-BOOT (*snô-boût'*) n. m. (mot angl.). Chaussure caoutchoutée et fourrée, pour marcher dans la neige.
SOBRE adj. (lat. *sobrius*). Tempérant dans le boire et dans le manger : *convive sobre.* Où règne la sobriété : *mener une vie sobre.* D'où sont exclus l'excès, le luxe : *un dessin très sobre. Fig.* Modéré, retenu : *être sobre de louanges.* ANT. **Intempérant.**
SOBREMENT (*man*) adv. D'une manière sobre. *Fig.* Avec retenue, circonspection : *parler sobrement.*
SOBRIÉTÉ n. f. (lat. *sobrietas*) Tempérance dans le manger. Retenue, modération en général : *user des plaisirs avec sobriété.* Exclusion de la recherche : *la sobriété de l'art florentin.* ANT. **Intempérance.**
SOBRIQUET (*kè*) n. m. Surnom, donné le plus souvent par dérision : *recevoir un sobriquet.*
SOC (*sok*) n. m. (orig. celt.). Fer large et pointu, partie de la charrue servant à ouvrir le sol et à renverser la terre. (V. CHARRUE.)
SOCIABILITÉ n. f. Aptitude à vivre en société.
SOCIABLE adj. (du lat. *socius*, compagnon). Né pour vivre en société : *l'homme est essentiellement sociable.* Qui est d'un bon et facile commerce : *cet homme n'est pas sociable.* N. m. Voiture de luxe à quatre roues, avec deux sièges se faisant vis-à-vis et un siège en avant pour le cocher. ANT. **Insociable.**
SOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sociable. (Peu us.)
SOCIAL, E, AUX adj. Qui concerne la société : *ordre social.* Qui concerne une société de commerce : *raison, signature sociale. Science sociale*, science de l'organisation et du développement de la société. *Guerre sociale*, v. SOCIALE (*guerre*) à la *Part. hist.*
SOCIALEMENT (*man*) adv. Dans l'ordre social.
SOCIALISATION (*za-si-on*) n. f. (de *socialiser*). Action de mettre en société : *demander la socialisation des biens.* Extension, par lois ou décrets, d'avantages particuliers à la société entière.
SOCIALISER (*zé*) v. t. Rendre social. Placer dans le régime de l'association : *socialiser la propriété.*
SOCIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui veulent transformer la société par l'incorporation à la communauté des moyens de production, le retour des biens à la collectivité, la répartition entre tous du travail commun et des objets de consommation : *Karl Marx est un des fondateurs du socialisme contemporain.*
SOCIALISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du socialisme : *un député socialiste.*
SOCIÉTAIRE (*tè-re*) n. et adj. Qui fait partie d'une société, d'une association : *les sociétaires de la Comédie-Française.*
SOCIÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Qualité de sociétaire : *être promu au sociétariat.*
SOCIÉTÉ n. f. (lat. *societas*). État des hommes ou des animaux vivant sous des lois communes : *les abeilles vivent en société.* Réunion d'hommes ou d'animaux soumis à des lois communes : *chaque famille forme une société naturelle.* Corps social : *devoirs envers la société.* Union de plusieurs personnes soumises à un règlement commun : *former une société.* Réunion de gens qui s'assemblent pour la conversation, le jeu ou d'autres plaisirs : *société nombreuse.* Commerce, relations habituelles : *rechercher la société de quelqu'un. Société commerciale*, association entre plusieurs personnes, en vue de réaliser des bénéfices résultant d'actes de commerce. *Société civile*, association n'ayant pas pour objet des actes de commerce. *La haute société* ou, absol., *la société*, le grand monde. *Arith. Règle de société* ou *de compagnie*, règle qui donne les moyens de partager une somme entre plusieurs associés d'après la quotité de leurs mises.
SOCINIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères et la divinité de J.-C.
SOCINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au socinianisme. N. Adhérent du socinianisme.
SOCIOLOGIE (*jî*) n. f. Science des phénomènes sociaux : *la sociologie est une science toute moderne.*
SOCIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la sociologie : *la science sociologique.*
SOCIOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de sociologie. (On dit aussi SOCIOLOGISTE.)
SOCLE n. m. (de l'ital. *zoccolo*, patin). Partie, ordinairement carrée, plus large que haute, sur laquelle repose un édifice ou une colonne. Petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.


Socque.

SOCQUE (*so-ke*) n. m. (du lat. *soccus*, sandale). Chaussure de bois, dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour garantir cette dernière de l'humidité. Dans l'antiquité, chaussure basse employée par les acteurs comiques. *Par ext.* La comédie : *quitter le socque pour le cothurne.*
SOCQUETTE ou **SOCKETTE** n. f. *Néol.* Chaussette basse.
SOCRATIQUE adj. Qui appartient à Socrate : *la philosophie socratique.*
SODA ou **SODA-WATER** (*ou-a-teur*) n. m. (en angl., *eau de soude*). Eau chargée d'acide carbonique.
SODÉ, E adj. Qui contient de la soude.
SODIQUE adj. Qui a rapport à la soude ou à ses composés : *sel sodique.*
SODIUM (*om'*) n. m. Corps simple métallique (Na), de densité 0,97, fusible à 97°5, très répandu dans la nature à l'état de chlorure (sel marin et sel gemme) et de nitrate. (Il est blanc, mou, s'altère rapidement à l'air humide).
SŒUR (*seur*) n. f. (lat. *soror*). Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou de l'un des deux seulement : *Anne de Beaujeu était la sœur de Charles VIII.* Nom donné à toutes les femmes qui ont fait des vœux religieux. **Belle-sœur**, v. à son ordre alphab. *Sœur de lait*, qui a eu la même nourrice. *Fig.* Se dit de deux choses qui ont beaucoup de rapport : *la poésie et la peinture sont sœurs. Les neuf Sœurs*, les Muses.


Sofa.

SŒURETTE (*seu-rè-te*) n. f. *Fam.* Petite sœur.
SOFA ou **SOPHA** n. m. ar. *soffah*). En Orient, estrade élevée et couverte d'un tapis. Lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme d'un siège.
SOFFITE (*so-fi-te*) n. m. (ital. *soffito*). *Archit.* Plafond, dessous d'un plancher, orné de compartiments et de rosaces.
SOFI ou **SOPHI** n. m. Nom donné aux religieux persans. (Syn. SOUFI.) Ancien nom du roi de Perse, remplacé par celui de *schah.*
SOI pron. pers. de la 3e pers. et des deux genres. Lui, elle (se rapporte ordinairement à un sujet indéterminé) : *parler de soi.* Lui, elle (en parlant des choses) : *un bienfait porte sa récompense en soi. Soi-même*, personnellement et non un autre. *Rentrer en soi-même*, faire des réflexions. *Revenir à soi*, reprendre ses esprits. *De soi, en soi*, de sa nature : *la vertu est aimable en soi. Sur soi*, sur sa personne. *A part soi*, en son particulier. *Prendre sur soi*, accepter la responsabilité de. *Chez soi*, dans sa maison, dans son pays. — Substantiv. Domicile : *aimer son chez soi. Avoir un chez soi*, une habitation en propre. *Être soi*, ne pas sortir de son naturel. *Revenir à soi*, sortir d'un évanouissement. *Rentrer en soi*, faire des réflexions plus sages.
SOI-DISANT (*zan*) adj. invar. Qui se prétend : *un soi-disant docteur. Abusiv.* Que l'on prétend être : *les*

arts soi-disant libéraux. Loc. adv. A ce qu'on prétend : *il est parti, soi-disant pour revenir*.

SOIE (*soî*) n. f. (lat. *seta*). Fil fin et brillant, produit par une espèce de ver appelé *ver à soie* : *le Japon et la Chine produisent la soie en quantité*. L'étoffe qu'on en fait : *robe de soie*. Fil produit par les araignées. Poil dur et raide, qui croît sur le corps du porc, du sanglier, etc. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée. — La soie est produite par le *ver à soie* (v. VER) ; la sériciculture et les industries qui en dérivent occupent de nombreux ouvriers. Lyon et Saint-Etienne se sont acquis une juste renommée, la première de ces villes pour les tissus de soie, la seconde pour les rubans. La France, par suite du grand essor que l'industrie de la soie a pris chez elle et de la décadence de la sériciculture, est de plus en plus tributaire pour la matière première des pays d'extrême Orient (Chine, Japon) et aussi de l'Italie et de l'Espagne. On appelle *soie artificielle* ou, officiellement, *rayonne*, divers textiles obtenus au moyen de cellulose passée à la filière.

SOIERIE (*soi-rî*) n. f. Etoffe de soie. Fabrique d'étoffes de soie : *les grandes soieries lyonnaises*. Manière de préparer la soie.

SOIF n. f. (lat. *sitis*). Désir, besoin de boire : *étancher sa soif*. *Fig.* Vif désir : *la soif de l'or*.

SOIGNER (*gné*) v. t. (bas lat. *soniare*). Donner des soins à : *soigner un cheval*. S'appliquer soigneusement à : *soigner son style*. **Se soigner** v. pr. Avoir soin de soi, de sa personne.

SOIGNEUR n. m. Celui qui soigne un champion sportif.

SOIGNEUSEMENT (*gneu-ze-man*) adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. Qui apporte du soin à ce qu'il fait : *un ouvrier soigneux*. Qui ménage les objets d'usage : *une ménagère soigneuse*. Qui prend souci de quelque chose : *soigneux de sa réputation*. Qui est fait avec soin : *de soigneuses recherches*.

SOIN n. m. (de *soigner*). Attention, application à faire une chose : *objet travaillé avec soin*. Ensemble de moyens par lesquels on s'efforce de rendre la santé à un malade : *les soins d'un médecin*. Attention qu'on a pour quelqu'un : *cet enfant a coûté beaucoup de soins à sa mère*. Inquiétude, préoccupation, présence d'esprit. (Vx.) *Petits soins*, attentions délicates, empressées.

SOIR n. m. (lat. *serum*). Dernière partie du jour : *un beau soir d'été*. Après-midi : *trois heures du soir*. *Poétiq. Le soir de la vie*, la vieillesse. *A ce soir*, nous nous reverrons dans la soirée du jour où nous sommes. ANT. **Matin.**

SOIRÉE (*ré*) n. f. Espace de temps, depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche : *en hiver, les soirées sont longues*. Réunion dans les soirées, pour causer, jouer, etc. : *donner une soirée dansante*. ANT. **Matinée.**

SOIT (*soi* devant une consonne ; *soit* devant une voyelle ou quand le mot est employé absolum.) conj. alternative, mise pour *ou* : *soit l'un, soit l'autre*. En supposant : *soit 4 à multiplier par 3*. Ellipse de « que cela soit, je le veux bien » : *vous aimez mieux cela, soit ! Ainsi soit-il*, sorte de vœu par lequel se terminent la plupart des prières catholiques. **Tant soit peu** loc. adv. Très peu : *donnez-lui-en tant soit peu*.

SOIT-COMMUNIQUÉ (*soi-ko-mu-ni-ké*) n. m. *Ordonnance de soit-communiqué*, ordonnance par laquelle un juge d'instruction communique le dossier de sa procédure au parquet, pour que celui-ci prenne ses réquisitions.

SOIXANTAINE (*soi-san-tè-ne*) n. f. Soixante ou environ : *une soixantaine de francs*. Age de soixante ans : *avoir la soixantaine*.

SOIXANTE (*soi-san-te*) adj. num. Nombre composé de six dizaines. Soixantième : *page soixante*. N. m. Nombre soixante : *faire un soixante au jeu de piquet*. — Dites : *soixante et un, soixante-deux... soixante-dix, soixante et onze, soixante-douze...*, etc.

SOIXANTIÈME (*soi-san*) adj. num. ord. de soixante. N. : *être le, la soixantième*. N. m. Soixantième partie d'un tout.

SOJA ou **SOYA** (*so-ia*) n. m. Genre de légumineuses dites *pois chinois*, originaires des régions chaudes de l'Asie et qui donnent une graine très riche en matière azotée et en matière grasse.



Soya : A, fleur, B, fruit.

SOL n. m. (lat. *solum*). Terre considérée quant à ses qualités productives : *sol fertile*. Terrain sur lequel on bâtit, on marche : *sol peu solide*.

SOL n. m. (première syllabe du mot *solve*, dans l'hymne de Saint-Jean-Baptiste). Cinquième note de la gamme d'*ut*. Signe qui représente cette note.

SOLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *solaris* ; de *sol*, soleil). Qui appartient, qui a rapport au soleil : *rayon, année solaire*. *Cadran solaire*, v. CADRAN.

SOLANACÉES (*sé*) n. f. pl. Grande famille de dicotylédones gamopétales, renfermant des plantes alimentaires ou médicinales, comme la *pomme de terre*, la *tomate*, la *jusquiame*, etc. ; *beaucoup de solanacées sont vénéneuses*. S. une *solanacée*.



Le « sol », d'après les trois clefs.

SOLANDRE n. f. *Art vétér.* Syn. de MALANDRE.

SOLANÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de SOLANACÉES.

SOLARD (*lar*) adj. m. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage. Subst. : *un solard*.

SOLBATU, E adj. Se dit d'un cheval dont la sole a été meurtrie par le fer ou le choc de corps durs.

SOLBATURE n. f. Maladie du cheval solbatu. (On dit mieux *sole battue*.)

SOLDANELLE (*nè-le*) n. f. Genre de primulacées, des pays montagneux.

SOLDAT (*da*) n. m. (ital. *soldato*). Militaire qui touche une solde payée par le souverain ou le pays qu'il sert : *lever des soldats*. *Simple soldat* ou, absolum., *soldat*, militaire non gradé. Tout homme qui appartient à la profession militaire. *Fig.* Celui qui prend la défense d'une cause : *les soldats de l'ordre*.

SOLDATESQUE (*tès-ke*) n. f. Troupe de soldats indisciplinés : *une soldatesque pillarde*. Adjectiv. Qui sent le soldat : *manières soldatesques*.

SOLDATESQUEMENT (*tès-ke-man*) adj. D'une manière soldatesque. (Peu us.)

SOLDE n. f. (de l'ital. *soldo*, sou). Etat d'une personne payée par une autre pour lui rendre des services : *être à la solde d'un prince*. Paye des soldats et *par ext.*, de certains fonctionnaires.

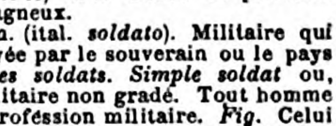
SOLDE n. m. (de *solder*). Différence entre le débit ou le crédit d'un compte. Reliquat d'une somme à payer. Marchandises vendues au rabais pour cause de dépréciation, liquidation, etc.

SOLDER (ital. *saldare*) v. t. Acquitter une dette, un compte, en faire l'entier payement : *solder un mémoire*. Vendre au rabais : *solder des marchandises démodées*.

SOLDER (*dé*) v. t. (de *solde* n. f.). Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. *Fig.* Payer des personnes pour les faire agir dans un certain sens : *solder des espions*

SOLDEUR, EUSE n. Marchand de soldes.

SOLE n. f. (du lat. *solum*, sol). Chaque partie d'une terre alternativement soumise aux différentes cultures pendant telle ou telle année de l'assolement : *la sole des blés*.



Sole.

SOLE n. f. (du lat. *solea*, sandale). Plaque cornée, formant le dessous du sabot d'un animal. (V. la planche CHEVAL.) Pièce horizontale de charpente, disposée pour soutenir le bâti d'une machine. Fond d'un bateau sans quille. Partie à peu près horizontale d'un fourneau d'affinerie. Partie d'un fourneau, qui reçoit les cendres.

Genre de poissons plats, ovales, qui habitent les fonds sablonneux de la mer et sont très recherchés pour la délicatesse de leur chair : *la sole atteint 60 centimètres de long.*

SOLÉAIRE (*lé-è-re*) adj. (de *sole*). *Anat.* Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe. (V. planche HOMME.)

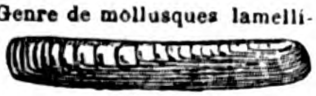
SOLÉCISME (*sis-me*) n. m. Faute contre la syntaxe, comme : *il fallait qu'il* **vienne**, pour : *qu'il* **vînt.** *Par ext.* Faute quelconque : *un solécisme politique.* — On parlait fort mal le grec à *Soles*, ville de Cilicie, fondée par les Athéniens. Du nom de ses habitants est venu le mot *solécisme*.

SOLEIL (*lè, l* mll.) n. m. (lat. *sol*). Astre central, lumineux, du monde que nous habitons : *la lumière du soleil.* Astre considéré comme centre d'un système planétaire : *les étoiles sont autant de soleils diversement colorés.* Image du soleil : *les mousquetaires portaient un soleil sur la poitrine.* *Poétiq.* Jour ou année. *Fig.* Ce qui brille d'un grand éclat : *la vérité est le soleil des intelligences.* Ostensoir formé d'un cercle d'or garni de rayons, dans lequel on place l'hostie consacrée, pour l'exposer à la vue des fidèles. Pièce d'artifice, qui tourne autour d'un axe et qui jette des feux en forme de rayons. Belle fleur jaune, appelée aussi *tournesol.* *Coup de soleil*, insolation. *Fig. Sous le soleil*, sur la terre, dans le monde. *Bien au soleil*, propriété immobilière. *Adorer le soleil levant*, faire sa cour au pouvoir naissant. **Le roi-soleil,** Louis XIV. PROV. : **Le soleil luit pour tout le monde,** tous les hommes ont le même droit. **Rien de nouveau sous le soleil,** V. NIL NOVI SUB SOLE (*Part. rose*). — Le soleil est le centre de notre système planétaire et le régulateur du mouvement de la terre et des autres planètes. Source de chaleur et de lumière, il est le principe vivifiant de tous les êtres organisés. Les astronomes lui attribuent un noyau solide, obscur, entouré d'une atmosphère lumineuse. La distance du soleil à la terre est d'environ 150 millions de kilom. Il est plus de 1 300 000 fois plus gros que la terre. Avant Copernic, on croyait que le soleil tournait avec tout le ciel autour de la terre ; on sait aujourd'hui que c'est la terre qui est animée d'un mouvement de rotation autour du soleil. (V. PLANÈTE.) Le soleil a été l'objet de l'adoration de la plupart des peuples primitifs.


Soleil (pièce d'artifice).

SOLEMENT (*man*) n. m. Ravalement pour soutenir l'égout d'un toit. Filet de plâtre au pourtour des dormants des croisées et des portes. Bout des entrevous.

SOLEN (*lèn*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *couteaux.*


Solen.

SOLENNEL, ELLE (*la-nèl, è-le*) adj. (lat. *solennis*). Célèbre chaque année par des cérémonies publiques : *fêtes solennelles.* Pompeux, qui se fait avec appareil : *audience, entrée solennelle.* Accompagné d'actes ou de formalités qui donnent une importance considérable : *acte solennel.* Emphatique : *ton solennel.*

SOLENNELLEMENT (*la-nè-le-man*) adv. D'une manière solennelle : *monarque qui entre solennellement dans une ville.*

SOLENNISATION (*la-ni-za-si-on*) n. f. Action de solenniser : *la solennisation d'une fête.*

SOLENNISER (*la-ni-zé*) v. t. Célébrer publiquement et annuellement avec solennité : *solenniser un événement historique.*

SOLENNITÉ (*la-ni-té*) n. f. (lat. *solennitas*). Cérémonie publique, qui rend une chose solennelle : *solennité d'une fête.* Formalités qui rendent un acte authentique : *solennité d'un serment.* Emphase : *parler avec solennité.*

SOLÉNOÏDE (*no-i-de*) n. m. (du gr. *solên*, tuyau, et *eidos*, forme). Fil métallique contourné en hélice, puis revenant sur lui-même en ligne droite parallèle à l'axe de l'hélice et qui, parcouru par un courant, possède les propriétés de l'aimant.

SOLERET (*rè*) ou **SOLLERET** (*so-le-rè*) n. m. Partie de l'armure, qui protégeait le pied.


Soleret.

SOLFATARE n. f. (ital. *solfatara*). Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses : *la plus célèbre solfatare est celle de Pouzzoles, où les anciens voyaient une entrée des Enfers.*

SOLFATARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à la solfatare : *émissions solfatariennes.*

SOLFÈGE n. m. (ital. *solfeggio*). Action de s'exercer à solfier. Recueil gradué de notes, de morceaux de chant, pour l'étude de la musique : *travailler le solfège.*

SOLFIER (*fi-é*) v. t. (de *sol*, et *fa*. — Se conj. comme *prier*). Chanter un morceau de musique en prononçant seulement le nom des notes : *solfier un air.*

SOLICITOR n. m. (mot angl.). En Angleterre, conseiller légal, qui est en même temps avocat plaidant devant certaines cours.

SOLIDAGE n. f. Genre de composées astérées de nos pays, assez communes dans les bois.

SOLIDAIRE (*dè-re*) adj. (du lat. *solidus*, entier). Qui fait que de plusieurs personnes chacune est obligée directement au payement de la somme totale : *obligation solidaire.* Qui est oblige solidairement : *le mari est solidaire des actes de sa femme. Fig.* Se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres.

SOLIDAIREMENT (*dè-re-man*) adv. Avec solidarité : *associés condamnés solidairement aux frais.*

SOLIDARISER (*zé*) v. t. Rendre solidaire. *Fig.* Rendre responsable, eu égard aux actes. **Se solidariser** v. pr. S'unir par des actes de solidarité.

SOLIDARITÉ n. f. (de *solidaire*). *Dr.* État de deux ou plusieurs personnes dont chacune est engagée pour toutes, et pour le tout, en cas de non-payement de la part des autres. *Philos.* Dépendance mutuelle entre les hommes, qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi.

SOLIDE adj. (lat. *solidus*). Qui a de la consistance, dont les parties sont adhérentes, par opposition à *fluide* : *corps solide.* Robuste : *un solide gaillard.* Énergique, vigoureux : *un solide coup de poing.* Ferme, capable de résistance, par opposition à *fragile* : *bâtiment solide. Aliments solides*, ceux qui ont de la consistance, par opposition aux *aliments liquides. Fig.* Qui a un fondement réel, effectif, durable : *de solides raisons.* Ferme dans ses sentiments : *un ami solide.* N. m. Corps solide : *les solides se dilatent moins que les liquides. Math.* Corps, espace, limité par des surfaces. ANT. **Liquide, fluide, fragile.**

SOLIDEMENT (*man*) adv. D'une manière solide : *ligoter solidement un prisonnier.* ANT. **Fragilement.**

SOLIDIFICATION (*si-on*) n. f. Passage d'un corps de l'état liquide à l'état solide. ANT. **Liquéfaction. Vaporisation.**

SOLIDIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Rendre solide ; faire passer à l'état solide : *le froid solidifie l'eau.* ANT. **Liquéfier. Vaporiser.**

SOLIDITÉ n. f. (lat. *soliditas*). Qualité de ce qui est ferme, résistant : *la solidité d'un bâtiment. Fig.* Caractère de ce qui est sérieux, réel : *solidité de l'esprit, du jugement.* Autref., volume : *mesures de solidité.* ANT. **Fragilité.**

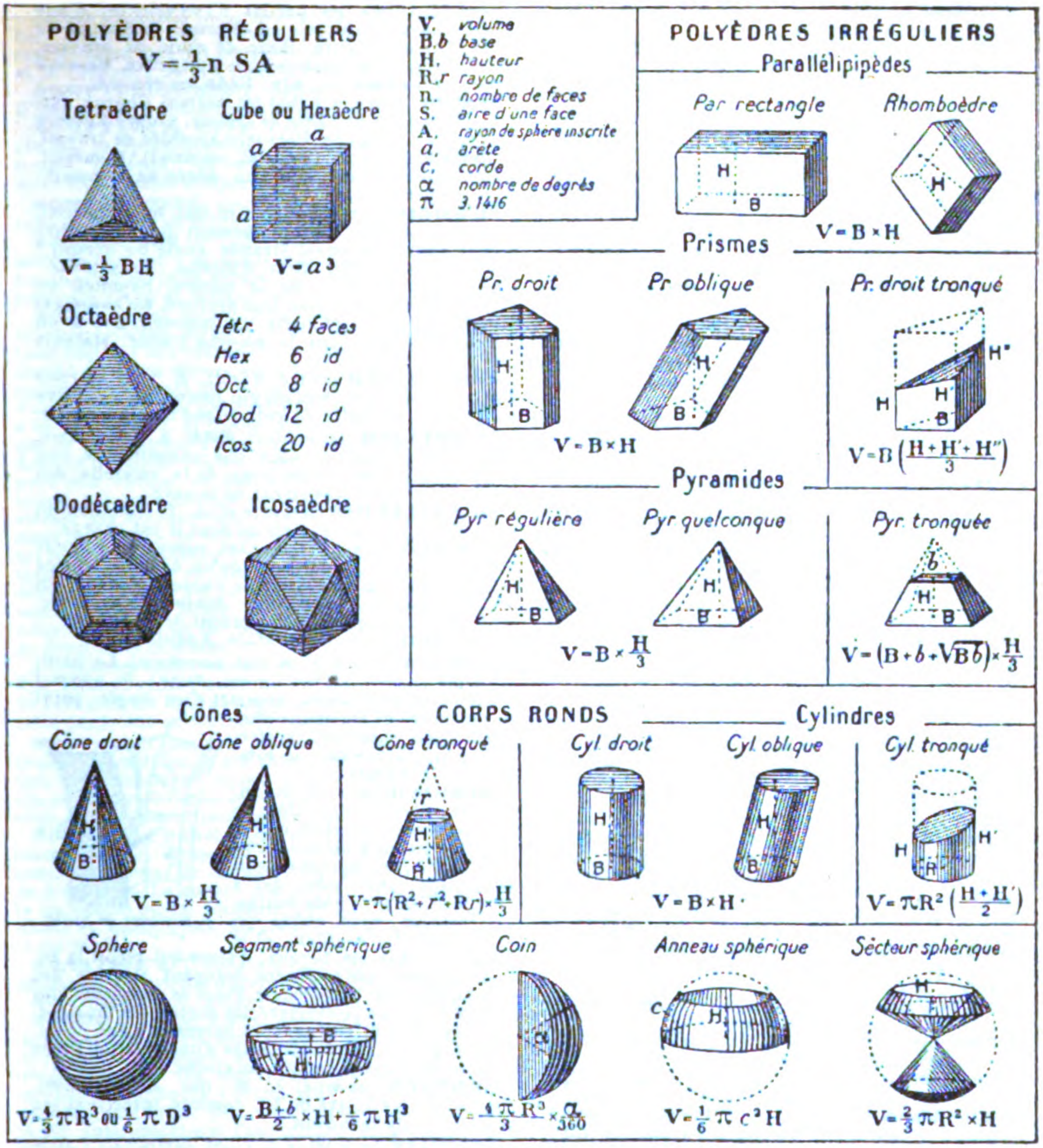
SOLILOQUE n. m. (du lat. *solus*, seul, et *loqui*, parler). Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Titre de quelques écrits (en ce sens, prend une majuscule) : *les* Soliloques *de saint Augustin.*

SOLIN n. m. (de *sole*). Intervalle entre les solives, les tuiles. Enduit de plâtre ou saillie de pierre ou de métal pour combler un vide.

SOLIPÈDE adj. (du lat. *solidus*, solide, et *pes, pedis*, pied). Dont le pied ne présente qu'un seul doigt, un seul sabot, comme le *cheval*, l'*âne*, etc. N. m. pl. Syn. de ONGULÉS.

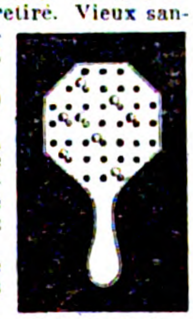
SOLISTE (*lis-te*) n. (de *solo*). Artiste qui exécute un solo. Adjectiv. : *violon soliste.*

SOLITAIRE (*tè-re*) adj. Qui est seul, qui aime à être, à vivre seul : *le loup est solitaire.* Qui est placé dans un lieu écarté, désert : *hameau solitaire. Ver solitaire*, le ténia. *Bot.* Se dit d'une inflores-



SOLIDES.

cence qui naît seule sur la tige florale : *la pensée est une inflorescence solitaire.* N. m. Anachorète, moine qui vit dans la solitude : *les solitaires de la Thébaïde. Par ext.* Celui qui vit très retiré. Vieux sanglier. Espèce de jeu de combinaison, que l'on joue seul. Diamant détaché et monté seul.



Solitaire (jeu).

SOLITAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE n. f. (lat. *solitudo*). État d'une personne seule, retirée du monde : *les charmes de la solitude.* Lieu éloigné du commerce des hommes : *se retirer dans la solitude.*

SOLIVAGE n. m. Mise en solive d'une pièce de bois. Ensemble des solives d'un bâtiment.

SOLIVE n. f. (de *sole*). Pièce de bois destinée à soutenir le plancher et qui porte sur les murs ou sur les poutres : *les solives se font généralement en chêne.* (V. MAISON.) Ancienne mesure de volume pour les bois de charpente.

SOLIVEAU (*vô*) n. m. Petite solive. *Fig.* (par allus. à une fable de La Fontaine), homme, roi, etc. d'une nullité complète : *ce n'est qu'un soliveau.*

SOLLICITATION (*so-li, si-on*) n. f. Action de solliciter; prière instante : *c'est à votre sollicitation que...*

SOLLICITER (*so-li-si-té*) v. t. (du lat. *sollicitare*, demander). Exciter, pousser à : *solliciter à la révolte.* Demander avec instance : *solliciter une audience, un emploi.* Pousser par une action physique : *la pesanteur sollicite les corps à tomber. Fig.* Attirer, provoquer : *solliciter l'attention.*

SOLLICITEUR, EUSE (*so-li, eu-ze*) n. et adj. Qui sollicite une place, une grâce : *être assailli de solliciteurs.*

SOLLICITUDE (*so-li*) n. f. (lat. *sollicitudo*). Soin attentif, minutieusement affectueux : *sollicitude maternelle.* Préoccupation inquiète : *affaire qui me cause beaucoup de sollicitude.* ANT. **Indifférence.**

SOLMISATION (*sa-si-on*) n. f. Art, action de solmiser.

SOLMISER (*zé*) v. t. (de *sol*, et *mi*). Solfier dans le système des hexacordes.

SOLO n. m. *Musiq.* Morceau joué ou chanté par un seul artiste, que les autres accompagnent : *faire un solo.* (Pl. des *solos* ou *soli.*) Adjectiv. : *violon solo.*

SOLOGNOT (*gno*), **E** adj. et n. De la Sologne.

SOLSTICE (*sols-ti-se*) n. m.(du lat. *sol*, soleil, et *stare*, s'arrêter). Temps où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire : *le solstice d'été a lieu vers le 21 juin et le solstice d'hiver vers le 21 décembre.* (V. SAISON.)

SOLSTICIAL, E, AUX (*sols-ti*) adj. Qui a rapport aux solstices : *points solsticiaux.*

SOLUBILISER v. t. Rendre soluble.

SOLUBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est soluble : *la solubilité d'un même corps varie avec la température du milieu.* ANT. **Insolubilité.**

SOLUBLE adj. (lat. *solubilis*). Qui peut se dissoudre dans un liquide : *le sucre est soluble dans l'eau.* Qui peut être résolu : *problème soluble.* ANT. **Insoluble.**

SOLUTÉ n. m. (lat. *solutum*). Dissolution d'une substance active, faite à chaud ou à froid dans un liquide aqueux.

SOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *solutio*). Opération par laquelle un corps se fond dans un autre. Liquide contenant un corps dissous : *une solution sucrée.* Dénouement d'une difficulté. Réponse à un problème. Terminaison, conclusion : *affaire qui demande une prompte solution. Solution de continuité.* V. CONTINUITÉ.

SOLUTRÉEN, ENNE adj. De Solutré.

SOLVABILITÉ n. f. État d'une personne solvable : *la solvabilité d'un commerçant.*

SOLVABLE adj. (du lat. *solvere*, payer). Qui a de quoi payer : *locataire solvable.* ANT. **Insolvable.**

SOLVANT n. m. Dissolvant.

SOMA n. m. Préparation alcoolique que les Indiens védiques versaient sur le feu du sacrifice.

SOMATIQUE adj. (du gr. *sôma atos*, corps). Qui appartient au corps.

SOMATOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *sôma atos*, corps et *logos*, traité). Traité des parties solides du corps.

SOMBRE (*son-bre*) adj. Peu éclairé : *maison sombre.* Qui éclaire mal : *jour sombre.* Foncé, qui tire sur le brun : *couleur sombre. Fig.* Inquiétant : *un sombre avenir.* Mélancolique, taciturne, morne : *caractère sombre.* **Les sombres bords, le sombre empire,** les Enfers. ANT. **Éclairé, clair. Gai.**

SOMBRER (*son-bré*) v. i. *Mar.* Couler bas, être englouti dans l'eau : *navire qui sombre. Fig.* Être anéanti : *fortune qui sombre.*

SOMBRER (*son-bré*) v. t. *Agric.* Donner un premier labour : *sombrer une jachère.* (Vx.)

SOMBRER (*son-bré*) v. t. Rendre sombre, couvert : *sombrer sa voix.* (Peu us.)

SOMBRERO (*son-bré*) n. m. (mot espagn.). Chapeau de feutre à larges bords. Pl. des *sombreros.*

SOMMAGER (*so-ma-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o*. Mettre des sommiers sur : *sommager une futaille.*

SOMMAIRE (*so-mè-re*) adj. (lat. *summarius*). Court, abrégé, succinct : *exposé sommaire.* Expéditif, exempt des formules ordinaires : *la loi de Lynch est une justice sommaire.* N. m. Analyse abrégée d'un ouvrage ou d'une de ses parties. ANT. **Long.**

SOMMAIREMENT (*so-mè-re-man*) adv. D'une manière sommaire. ANT. **Longuement.**

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. Action de sommer : *sommation verbale. Particulièrem.*, appel légalement adressé à une foule ameutée, afin qu'elle se disperse pacifiquement : *il ne peut être fait usage de la force pour dissiper un rassemblement, qu'après trois sommations régulières.* Appel adressé au gouverneur d'une place qu'on assiège, pour lui demander de la rendre. *Fig.* Invitation ayant une forme impérative. *Sommation respectueuse*, V. RESPECTUEUX.

SOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. *Math.* Action de faire la somme de plusieurs quantités.

SOMME (*so-me*) n. f. (lat. *summa*). Résultat de l'addition de plusieurs quantités : *faire la somme de deux nombres.* Certaine quantité d'argent : *payer une grosse somme. Fig.* Ensemble : *la somme des biens et des maux.* Titre d'ouvrages qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine (avec majuscule en ce sens) : *la Somme de saint Thomas d'Aquin.* Banc de sable, de gravier, devant un port, à l'embouchure d'un fleuve. **Somme toute, en somme** loc. adv. Enfin, en résumé.

SOMME (*so-me*) n. f. (bas lat. *sagma*). Charge, fardeau : *somme de blé. Bête de somme*, propre à porter des fardeaux, et au *fig.* Personne accablée de travail.

SOMME (*so-me*) n. m. (lat. *somnus*). Sommeil. Moment assez court que l'on donne au sommeil : *faire un petit somme.*

SOMMEIL (*so-mè, l* mll.) n. m. (lat. *somniculum*). Repos causé par l'assoupissement des sens : *être plongé dans le sommeil.* Grande envie de dormir : *avoir sommeil. Fig.* État d'inertie, d'inactivité : *l'hiver est le sommeil de la nature. Sommeil de plomb, de mort*, sommeil très profond. **Le sommeil éternel,** la mort. *Maladie du sommeil*, due à un microbe transmis par la mouche tsé-tsé. Maladie très grave.

SOMMEILLER (*so-mè, ll* mll., *é*) v. i. Dormir d'un sommeil léger : *malade qui sommeille. Fig.* Être dans un état d'inertie : *la nuit, quand tout sommeille.*

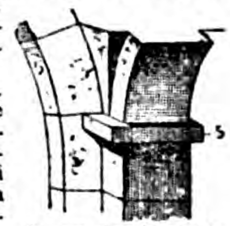
SOMMELIER (*so-me-li-é*), **ÈRE** n. (de *somme*, charge). Personne qui, dans une communauté, une grande maison, a soin du linge, de la vaisselle, des provisions et principalement de la cave.

SOMMELLERIE (*so-mè-le-ri*) n. f. Fonction du sommelier. Lieu où il serre ce dont il est chargé.

SOMMER (*so-mé*) v. t. (bas lat. *summare*). Avertir avec menaces. Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire une chose : *sommer un débiteur d'avoir à s'exécuter. Sommer une place*, signifier à ceux qui la commandent de se rendre.

SOMMER (*so-mé*) v. t. *Math.* Additionner.

SOMMET (*so-mè*) n. m. (lat. *summum*). Le haut, la partie la plus élevée ; cime, faîte : *le sommet d'une montagne. Géom. Sommet d'un angle*, point de rencontre de ses deux côtés. *Fig.* Degré suprême, perfection, point culminant : *le sommet des grandeurs.*



S, sommier de voûte.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. (du lat. *sagmarium*). Bête de somme ; cheval de charge. Matelas servant de paillasse. *Sommier élastique*, matelas muni de ressorts intérieurs, qui a remplacé les anciennes paillasses. Dans un orgue, coffre qui reçoit l'air des soufflets, et le distribue, dans les tuyaux. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. Pierre occupant chacune des extrémités d'une plate-bande. Pièce de charpente, qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées. Traverse de fer recevant les barreaux d'une grille. Cerceaux placés aux extrémités d'une futaille. Pièce de bois supportant une grosse cloche.

SOMMIER (*so-mi-é*) n. m. (lat. *summarium*). *Comm.* Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMITÉ (*som-mi-té*) n. f. (lat. *summitas*). Partie la plus élevée de certaines choses : *les sommités des montagnes. Pharm.* Pointe, extrémité des branches, des plantes. *Fig.* Personnage distingué par ses talents, sa fortune, etc. : *les sommités de la littérature.*

SOMNAMBULE (*som-nan*) n. et adj. (du lat. *somnus*, sommeil, et *ambulare*, marcher). Qui marche, agit, parle tout en demeurant dans l'état de sommeil.

SOMNAMBULIQUE adj. Qui a rapport au somnambulisme.

SOMNAMBULISME (*som-nan-bu-lis-me*) n. m. Mouvements automatiques qui se produisent pendant le sommeil naturel ou provoqué. *Somnambulisme provoqué* ou *magnétique*, hypnotisme.

SOMNIFÈRE (*som-ni*) adj. (du lat. *somnus*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui provoque, qui cause le sommeil : *breuvage somnifère. Fam.* Ennuyeux : *lecture somnifère.* N. m. : *le pavot est un somnifère.*

SOMNOLENCE (*som-no-lan-se*) n. f. (lat. *somnolentia*). État intermédiaire entre le sommeil et la veille. *Fig.* Manque d'activité, mollesse extrême.

SOMNOLENT (*som-no-lan*), **E** adj. Qui a rapport à la somnolence : *état somnolent.*

SOMNOLER (*lé*) v. i. Être dans un demi-sommeil.

SOMPTUAIRE (*sonp-tu-è-re*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui a rapport à la dépense. *Lois somptuaires*, qui ont pour but de restreindre le luxe et la dépense : *les lois somptuaires de Sparte*.

SOMPTUEUSEMENT (*sonp-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière somptueuse : *vivre somptueusement*.

SOMPTUEUX, EUSE (*sonp-tu-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *sumptus*, dépense). Qui fait de grandes dépenses de luxe : *prince somptueux*. Magnifique, splendide : *festin somptueux*.

SOMPTUOSITÉ (*sonp-tu o-zi-té*) n. f. (de *somptueux*). Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES [*sè*] (lat. *suus*) adj. poss. qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Le, la (avec certains verbes) : *faire son homme d'importance*. Ce qu'on possède bien ; *posséder son Cicéron*.

SON n. m. (lat. *sonus*). Bruit, ce qui frappe l'ouïe : *la vitesse du son*. Bruit rythmé, produit par le retour régulier des vibrations : *le son des cloches*. — Quand un corps sonore a été frappé, ses molécules éprouvent aussitôt un mouvement de *vibration* ou d'*ondulation*. L'air qui environne ce corps participe à ce mouvement, et forme autour de lui des *ondes* qui ne tardent pas à parvenir à l'oreille. L'air est donc le principal véhicule du *son*, qui se propage avec une vitesse de 340 mètres par seconde ; les liquides le transmettent avec plus de rapidité : sa vitesse par seconde dans l'eau est de 1.425 mètres ; dans les solides, la vitesse est encore plus grande. Le son ne se transmet pas dans le vide, et son intensité augmente ou diminue en même temps que la densité du milieu qui le transmet. C'est ainsi qu'au sommet du mont Blanc, où l'air est très raréfié, un coup de pistolet ne fait pas plus de bruit qu'un coup de fouet dans la plaine.

Lorsque les ondes sonores rencontrent un obstacle fixe, elles se réfléchissent de telle sorte que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. C'est sur cette propriété qu'est fondée la théorie de l'*écho*.

SON n. m. (bas lat. *seonnum*). Péricarpe des fruits des céréales, après qu'il a été séparé par l'action de la mouture : *le son sert à l'engraissement des animaux de basse-cour*. *Fam.* Tache de rousseur. *Boule de son*, pain de munition.

SONATE n. f. (ital. *sonata*). Pièce de musique instrumentale, composée de trois et quelquefois quatre morceaux de caractère différent : *les sonates de Mozart*. — La sonate comprend : 1° un *allégro* ; 2° un *adagio* ou un *andante* ; 3° un *finale* mouvementé et, quelquefois, un *menuet* ou un *scherzo*, en 2° ou 3° place.

SONATINE n. f. Sonate d'exécution facile, pour débutants : *Clementi a écrit d'agréables sonatines*.

SONDAGE n. m. Action de sonder. Son résultat.

SONDE n. f. (du scand. *sund*, détroit). Instrument dont on se sert pour connaître la profondeur de l'eau et la nature du fond : *jeter un coup de sonde*. Verge de fer emmanchée de bois, dont se servent les employés d'octroi pour s'assurer si les ballots renferment des marchandises de contrebande. Instrument que l'on enfonce dans certaines masses alimentaires pour en retirer une petite partie et s'assurer de leur qualité : *sonde à fromage*. Tarière qu'on enfonce dans le sol, soit pour en reconnaître la nature, soit pour y pratiquer un forage. *Chir.* Instrument à l'aide duquel on explore une plaie, un canal, ou avec lequel on vide une cavité.

SONDER (*dé*) v. t. Reconnaître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature d'un terrain : *sonder une baie*. Explorer avec la sonde : *sonder une plaie*. *Fig.* Chercher à pénétrer : *sonder les dispositions de quelqu'un*. Chercher à connaître la pensée de : *sonder un prévenu*. *Sonder le terrain*, chercher à connaître la situation.

SONDEUR n. m. Celui qui sonde.

SONGE n. m. (lat. *somnium*). Rêve, association souvent incohérente d'idées qui se forment en nous pendant le sommeil : *le songe de Pharaon ; le songe d'Athalie*. *Fig.* Illusion, vaine imagination : *la vie n'est qu'un songe*. *En songe*, pendant le sommeil, en rêvant. PROV. : **Tout songe est mensonge**, les rêves sont toujours trompeurs.

SONGE-CREUX (*kreû*) n. m. invar Homme qui nourrit sans cesse son esprit de chimères.

SONGER (*jé*) v. i. (lat. *somniare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il songea, nous songeons*.) Faire un songe : *songer qu'on se bat*. S'abandonner à des rêveries : *songer en marchant*. Penser : *songer à son salut*. Avoir l'intention, le projet : *songer à se marier*.

SONGERIE (*ri*) n. f. Action de songer. Etat de celui qui se livre à des rêveries.

SONGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne concentrée, peu expansive : *c'est un songeur*. Celui qui fait des songes : *voici notre songeur qui vient*.

SONNAILLE (*so-na, ll* mll.) n. f. Clochette attachée au cou des bestiaux.

SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) n. m. Animal qui, dans un troupeau, marche le premier avec la clochette.

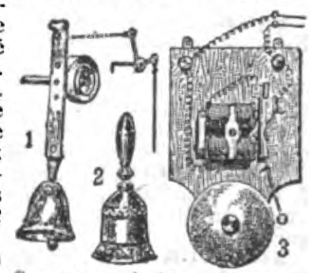
SONNAILLER (*so-na, ll* mll., *é*) v. i. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne : *horloge sonnante*. *A huit heures sonnantes*, à huit heures précises. *Espèces sonnantes*, monnaie d'or ou d'argent.

SONNÉ (*so-né*), **E** adj. Annoncé par le son de la cloche : *il est midi sonné*. Révolu, accompli : *il a cinquante ans sonnés*.

SONNER (*so-né*) v. i. (lat. *sonare*). Rendre un son : *les cloches sonnent*. Tirer des sons de : *sonner du cor*. Etre annoncé par un son : *la messe sonne*. (*Au moment où midi a sonné* marque le fait ; *midi est sonné* marque l'état.) Arriver, en parlant d'un moment, d'une époque : *la dernière heure sonne pour tout le monde*. *Fig.* *Faire sonner une lettre*, la faire sentir, appuyer dessus en prononçant. *Ce mot sonne mal*, choque l'oreille. *Faire sonner une action, une victoire, une conquête*, etc., les faire valoir beaucoup. *Sonner creux*, être vide, ne rien contenir V. t. Tirer du son de : *sonner les cloches*. Appeler par le son d'une sonnette : *sonner sa femme de chambre*. Annoncer par une sonnerie : *sonner la retraite, la charge*. Faire entendre en sonnant : *sonner le tocsin*. *Ne sonner mot*, ne dire mot, se taire.

SONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. (de *sonner*). Son de plusieurs cloches ensemble. *La grosse sonnerie*, totalité des cloches d'une église. Assemblage de toutes les pièces qui servent à faire sonner une pendule, etc. : *la sonnerie est dérangée*. Air que sonnent les trompettes ou les clairons d'un régiment. Air sonné par un ou plusieurs cors de chasse. *Sonnerie électrique*, appareil d'appel, d'alarme ou de contrôle, actionné par un électro-aimant.



Sonnettes : 1. D'appartement ; 2. A main ; 3. Electrique.

SONNET (*so-nè*) n. m. (ital. *sonetto*). Pièce de poésie de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets, suivant des règles fixes : *Ronsard a écrit d'admirables sonnets*.

SONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite clochette pour appeler ou pour avertir : *sonnette électrique*. Grelot. Machine dont on se sert pour soulever le mouton avec lequel on enfonce des pilotis et des pieux. *Serpent à sonnettes*, nom vulgaire du crotale.

SONNEUR (*so-neur*) n. et adj. m. Celui qui sonne les cloches. Ménétrier.

SONNEZ (*so-né*) n. m. (2° pers. pl. du verbe *sonner*). Les deux six, aux dés ou au trictrac.

SONOMÈTRE n. m. (du lat. *sonus*, son, et du gr. *metron*, mesure). Instrument de physique destiné à mesurer et comparer les sons et intervalles harmoniques

SONORE adj. (lat. *sonorus*). Propre à rendre des sons : *corps sonore*. Qui a beaucoup de son : *langage sonore*. Se dit du cinéma parlant. Emphatique : *promesses sonores*. Qui renvoie bien le son : *amphithéâtre sonore*. *Consonnes sonores*, celles qui sont accompagnées de vibrations pharyngiennes (*r, l ; m, n ; v, z, j, b, d, g*).

SONOREMENT (*man*) adv. Avec sonorité

SONORISER v t Rendre sonore.

SONORITÉ n. f. Qualité de ce qui est sonore : *la sonorité d'un timbre*.

SOPHA n. m. V SOFA.

SOPHI n. m. V. SOFI.

SOPHISME (*fis-me*) n. m. (gr. *sophisma*). Faux raisonnement, fait avec l'intention d'induire en erreur : *l'école d'Elée a imaginé de nombreux sophismes pour démontrer la non-existence du mouvement.*

SOPHISTE (*fis-te*) n. m. (gr. *sophistês*). Chez les anciens, philosophe rhéteur : *Socrate combattit les sophistes.* (Les plus fameux sophistes furent : Thrasymaque, Critias, Protagoras, Gorgias, Calliclès.) *Par ext.* Personne qui fait des sophismes. Adjectiv. : *esprit sophiste.*

SOPHISTICATION (*fis-ti-ka-si-on*) n. f. Action de sophistiquer. Action de frelater. Substance frelatée.

SOPHISTIQUE (*fis-ti-ke*) adj. De la nature du sophisme : *raisonnement sophistique.* N. f. Mouvement de pensée qui, dans les cités grecques et particulièrement à Athènes, a été représenté par les sophistes.

SOPHISTIQUEMENT (*fis-ti-ke-man*) adv. D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUER (*fis-ti-ké*) v. i. Faire des raisonnements sophistiques. (Peu us.) V. t. Falsifier, frelater une liqueur, une drogue, etc.

SOPHORA n. m. Genre de légumineuses papilionacées ornementales, originaires du Japon : *le sophora atteint une dizaine de mètres de haut.*

SOPHRONISTE (*nis-te*) n. m. Magistrat chargé de la surveillance des éphèbes, dans les gymnases grecs.

SOPORATIF, IVE adj. (du lat. *sopor*, sommeil). Qui a la propriété d'endormir : *potion soporative.* N. m. : *le laudanum est un soporatif.*

SOPOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui cause un assoupissement dangereux : *affection soporeuse.*

SOPORIFIQUE ou **SOPORIFÈRE** adj. (du lat. *sopor*, sommeil, et *ferre*, porter). Qui a la vertu d'endormir. *Fig.* Ennuyeux : *livre soporifique.* N. m. : *l'opium est un soporifique.*

SOPRANISTE (*nis-te*) n. m. Castrat qui a une voix de soprano.

SOPRANO n. m. (mot ital. ; de *sopra*, dessus). Voix aiguë de femme ou de jeune garçon, appelée aussi *dessus.* Le chanteur lui-même. Pl. des *soprani.*

SOR, SORET. V. SAUR, SAURET.

SORABE n. m. Idiome slave de Lusace.

SORBE n. f. (lat. *sorbus*). Fruit du sorbier ou *cormier.*

SORBET (*bè*) n. m. (ar. *chorbat*). Boisson à demi glacée, faite de sucre et de jus de fruits, aromatisée avec une liqueur : *sorbet au marasquin.*


Sorbier.

SORBETIÈRE (*ti-è-re*) n. f. Vase de métal dans lequel on prépare les glaces et les sorbets.

SORBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rosacées, comprenant des arbres à bois dur, dont il existe plusieurs variétés (ex. : le sorbier des oiseleurs et le sorbier domestique ou cormier) ; *le fruit du sorbier* (sorbe ou corme) *peut servir à fabriquer une boisson alcoolique.*

SORBONIQUE adj. Qui concerne la Sorbonne. N. f. Troisième épreuve pour la licence en théologie, parce qu'elle se passait en Sorbonne depuis le milieu du XIVe siècle.

SORBONISTE (*nis-te*) n. m. Etudiant en théologie, de la Sorbonne. Docteur en Sorbonne.

SORCELLERIE (*se-le-ri*) n. f. (de *sorcier*). Opération, profession de sorcier : *la sorcellerie était considérée au moyen âge comme un crime. Par ext.* Tours d'adresse qui paraissent surnaturels.

SORCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. et n. (lat. *sortiarius*; de *sors*, sort). Personne que le peuple croyait jadis en société avec le diable, pour faire des maléfices : *la croyance aux sorciers n'a pas encore entièrement disparu. Fig.* Personne fort habile. *Fam. Vieille sorcière*, se dit d'une femme vieille et méchante.

SORDIDE adj. (lat. *sordidus*). Sale, dégoûtant : *habits sordides. Avarice sordide*, avarice qui atteint à un degré honteux.

SORDIDEMENT (*man*) adv. D'une façon sordide.

SORDIDITÉ n. f. Etat de ce qui est sordide.

SORE (du gr. *sôros*, amas). Nom des groupes des corps reproducteurs, chez les fougères.

SORGHO n. m. (ital. *sorgo*). Genre de graminées alimentaires, originaires d'Afrique et de l'Inde : *le sorgho peut atteindre 4 à 5 mètres de haut.*


Sorgho.

SORIE (*rî*) n. f. Sorte de laine d'Espagne : *la sorie de Ségovie est estimée.*

SORITE n. m. (gr. *sôreitês* ; de *sôros*, monceau). Argument composé d'une suite de propositions liées entre elles de manière que l'attribut de chacune d'elles devienne le sujet de la suivante, et ainsi de suite, jusqu'à la conclusion, qui a pour sujet le sujet de la première et pour attribut l'attribut de l'avant-dernière.

SORNETTE (*nè-te*) n. f. (du vx fr. *sorner*, railler). Discours frivole, bagatelle : *laissez là toutes ces sornettes !*

SORT (*sor*) n. m. (lat. *sors*). Destinée : *se plaindre de son sort.* Rencontre fortuite d'événements. Hasard : *le sort en a décidé.* Condition, état de fortune : *faire un sort heureux à quelqu'un.* Manière de décider quelque chose par le hasard : *beaucoup de magistrats d'Athènes étaient choisis par le sort.* Mode de recrutement des armées, dans lequel le sort décide : *tirage au sort. Le sort des armes*, les hasards de la guerre. *Le sort en est jeté*, le parti en est pris. Pratiques consistant en paroles, gestes, etc., en vue de faire des maléfices : *jeter un sort sur un troupeau.*

SORTABLE adj. Convenable : *mariage sortable.*

SORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière sortable, convenable : *s'établir sortablement.* (Peu us.)

SORTANT (*tan*), **E** adj. Qui sort : *numéraire sortant.* Qui cesse, par extinction de son mandat, de faire partie d'une assemblée : *députés sortants.* N. m. : *les entrants et les sortants.*

SORTE n. f. (lat. *sors*). Espèce, genre : *toutes sortes de bêtes.* Etat, condition : *un homme de la sorte.* Façon, manière : *s'y prendre de telle ou telle sorte. Faire en sorte de* ou *que*, tâcher d'arriver à ce que. *De la bonne sorte*, rigoureusement, sérieusement. *Une sorte de*, quelque chose qui ressemble à. **En quelque sorte** loc. adv. Pour ainsi dire. **De sorte que, en sorte que** loc. conj. Si bien que, de manière que.

SORTIE (*tî*) n. f. Action de sortir : *faire sa première sortie après une maladie.* Endroit par où l'on sort ; issue : *cette maison a deux sorties.* Attaque des assiégés, lorsqu'ils sortent pour repousser les assiégeants. Transport des marchandises hors de l'endroit où elles étaient : *droits de sortie.* Action de quitter la scène : *acteur qui fait une fausse sortie. Fig.* Algarade, emportement brusque et violent contre quelqu'un : *je ne m'attendais pas à cette sortie de sa part. Sortie de bain*, peignoir de bain. **A la sortie de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *à la sortie du spectacle.* ANT. **Entrée, rentrée.**

SORTILÈGE n. m. (du lat. *sors, sortis*, sort, et *legere*, lire). Maléfice de sorcier : *avoir recours aux sortilèges. Fig.* Moyen de nuire : *l'envie a des sortilèges.*

SORTIR v. i. (*Je sors, nous sortons. Je sortais, nous sortions. Je sortis, nous sortîmes. Je sortirai, nous sortirons. Je sortirais, nous sortirions. Sors, sortons, sortez. Que je sorte, que nous sortions. Que je sortisse, que nous sortissions. Sortant, Sorti, e.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Passer du dedans au dehors : *sortir de chez soi.* Aller dehors : *jeune fille qui ne sort pas seule.* Etre parti à l'instant même : *madame sort d'ici.* Cesser d'être employé quelque part : *sortir du service.* Arriver à la fin : *sortir de l'hiver.* Etre délivré : *sortir de prison, de maladie.* Avoir été élevé : *sortir de l'Ecole polytechnique.* S'écarter : *sortir du sujet.* Etre tiré : *sortir de l'obscurité.* Faire saillie : *pierre qui sort du mur.* Pousser au dehors : *les blés sortent de terre. Fig.* Etre issu : *sortir de bonne famille. Sortir des bornes*, les dépasser. *Sortir de la vie*, mourir. *Sortir de son caractère*, se fâcher, contre sa coutume. *Sortir des gonds*, se mettre en colère. *Cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier*, est tout neuf. *Cela sort des mains d'un tel*, un tel en est l'auteur. *Les yeux lui sortent de la tête*, sont animés par un sentiment violent. *Ne pas sortir de là*, persister dans son opi-

nion. V. t. Tirer dehors : *sortir un cheval de l'écurie.* V. impers. S'exhaler, s'échapper : *il sort de ces fleurs une douce odeur.* **Au sortir de** loc. prép. Au moment où l'on sort de : *au sortir de l'école, de l'enfance.* ANT. **Entrer, rentrer.**

SORTIR v. t. (lat. *sortiri.* — Se conj. comme *mentir.*) *Dr.* Obtenir, avoir : *cette sentence sortira son plein et entier effet.*

S.O.S. Signal de détresse radiotélégraphique international émis par les navires ou avions en danger.

SOSIE (*so-zî*) n. m. (V. *Part. hist.*)

SOT, SOTTE (*so, so-te*) adj. Dénué d'esprit, de jugement : *un homme sot. Par ext.* Embarrassé, confus : *il resta tout sot.* Qui est fait sans esprit : *sotte entreprise.* Fâcheux, ridicule : *sotte affaire ; sot orgueil.* N. : *c'est un sot.* ANT. **Intelligent.**

SOTIE (*tî*) n. f. (de *sot*). Genre dramatique des XIVe et XVe siècles, dans lequel les personnages sont tous censés être fous : *Louis XII encouragea les soties pour le besoin de sa politique.*

SOT-L'Y-LAISSE (*so-li-lè-se*) n. m. invar. Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTNIA (*sot'*) n. f. Compagnie de cent cosaques.

SOTTEMENT (*so-te-man*) adv. D'une manière sotte : *répondre sottement.* ANT. **Intelligemment.**

SOTTISE (*so-ti-ze*) n. f. Défaut d'esprit et de jugement : *la sottise accompagne souvent la vanité.* Discours, action sotte : *il a fait là une sottise.* Invective, injure : *dire des sottises à quelqu'un.*

SOU n. m. (lat. *solidus*). Petite monnaie de cuivre, qui équivalait à la vingtième partie du franc ou 5 centimes. *Gros sou,* un décime. Anciennem., *sou d'or,* monnaie mérovingienne. *Sou tournois,* ancien sou de 12 deniers. *Sou parisis,* ancien sou de 15 deniers. *Cent sous,* pièce de 5 francs. *N'avoir pas le sou, être sans le sou, sans un sou vaillant,* être sans argent. *N'avoir pas un sou de, pas pour un sou de,* n'avoir pas de : *n'avoir pas pour un sou de talent. Un sans le sou,* une personne sans bien. *Sou du franc,* remise d'un sou par franc d'achat, que certains commerçants font aux domestiques qui se fournissent chez eux. *Etre propre comme un sou* (neuf), être très propre. *Cela vaut mille francs comme un sou,* cela vaut largement 1.000 francs. *Au sou la livre,* à chacun en proportion de la somme pour laquelle il est intéressé à une affaire. **Sou à sou, sou par sou** loc. adv. Par petites sommes : *payer sou à sou.*

SOUBARBE n. m. V. SOUS-BARBE.

SOUBASSEMENT (*ba-se-man*) n. m. (de *sous,* et *bas*). Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. (V. MAISON.) Tablette de plâtre qu'on place sous le manteau de la cheminée pour diriger la fumée. Garniture d'étoffe que l'on met au bas d'un lit et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT (*sô*) n. m. (du lat. *super,* sur, et *saltus,* saut). Saut brusque, inopiné : *cheval qui fait un soubresaut.* Sursaut. *Fig.* Emotion subite.

SOUBRETTE (*brè-te*) n. f. (provenç. *soubreto*). Suivante de comédie : *les soubrettes jouent un grand rôle dans les pièces de Marivaux. Par ext.* Femme de chambre.

SOUBREVESTE (*vès-te*) n. f. (ital. *sopravesta*). Casaque sans manches, que l'on portait autrefois par-dessus les armes. Sorte de justaucorps sans manches, que portaient les mousquetaires.

SOUCHE n. f. Partie du tronc de l'arbre, qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé. (Se dit particulièrement de la vigne.) Cette partie arrachée avec les racines. *Fig.* Personne de laquelle descend une famille : *Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, est la souche des Bourbons.* Source, origine, principe : *de la souche indo-européenne sont sorties un grand nombre de langues. Faire souche,* avoir des descendants. *Fam.* Personne stupide, sans activité ni intelligence : *c'est une souche.* Partie d'une feuille de papier, qu'on laisse adhérente à un registre et qui sert à vérifier l'authenticité de la partie détachée (*volant*). Le plus long des deux morceaux de la taille d'un boulanger. Partie maçonnée de la cheminée, qui dépasse les combles. Grand cierge postiche, de bois ou de fer-blanc, où l'on ajuste une cire.

SOUCHET (*chè*) n. m. (de *souche*). Genre de cypéracées des pays chauds, dont plusieurs espèces ont des rhizomes alimentaires.

SOUCHET (*chè*) n. m. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc d'une carrière.

SOUCHETAGE n. m. Visite qu'on fait dans un bois abattu, pour compter les souches.

SOUCHETEUR n. et adj. m. Expert qui assiste au souchetage.

SOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Nom vulgaire de l'agaric à pied en fuseau, qui pousse sous les chênes.

SOU-CHONG ou **SOUCHONG** (*chon*) n. m. Thé noir de Chine, très estimé.

SOUCI n. m. (de *soucier*). Soin accompagné d'inquiétude : *vivre sans souci.* Objet de soin, d'affection : *mon fils est mon unique souci. C'est là le moindre* (*le cadet*) *de mes soucis,* c'est une chose dont je ne me mets nullement en peine.

SOUCI n. m. (lat. *solsequia*). Genre de composées ornementales, à fleurs jaunes : *les fleurs du souci ont la propriété de se tourner toujours vers le soleil.*

SOUCIER [*si-é*] **(SE)** v. pr. (lat. *sollicitare.* — Se conj. comme *prier.*) S'inquiéter, se mettre en peine : *je ne m'en soucie guère. Je ne me soucie pas,* il ne me plaît pas, il ne me convient pas : *je ne me soucie pas qu'il vienne.*

SOUCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec souci : *réfléchir soucieusement à l'avenir.*

SOUCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Inquiet, pensif, chagrin : *mère soucieuse.* Qui s'occupe avec soin : *peuple soucieux de sa liberté.* Qui marque du souci : *air soucieux.*



Soucoupe.

SOUCOUPE n. f. (de *sous,* et *coupe*). Sorte de petite assiette mise sous la tasse.

SOUDABLE adj. Qui peut être soudé.

SOUDAGE n. m. Action de souder.

SOUDAIN, E (*din, è-ne*) adj. (du lat. *subitaneus,* subit). Subit, prompt : *mort soudaine.* Adv. Dans le même instant, aussitôt après : *il partit soudain.*

SOUDAINEMENT (*dè-ne-man*) adv. Subitement.

SOUDAINETÉ (*dè-ne-té*) n. f. Etat de ce qui est soudain : *la soudaineté d'une attaque.*

SOUDAN n. m. (de l'ar. *soultan,* empereur). Nom donné autrefois aux sultans de Syrie et d'Egypte.

SOUDANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. Du Soudan.

SOUDARD (*dar*) n. m. (ital. *soldato*). Vieux soldat. (Se prend surtout en mauv. part.)

SOUDE n. f. Genre de chénopodiées, utilisées jadis pour la *soude alcali* qu'on en retirait. Sel alcali ($Na\,OH$) qu'on retirait de leurs cendres et qu'on obtient aujourd'hui en traitant les sels naturels de sodium, entre autres le chlorure : *la soude du commerce est proprement un carbonate neutre de sodium ; la soude caustique est un hydrate de sodium.*

SOUDER (*dé*) v. t. (du lat. *solidare,* affermir). Joindre par le moyen de la soudure. *Par ext.* Unir bout à bout : *souder deux bouts de bougie.* **Se souder** v. pr. (en parlant de deux parties primitivement distinctes) : *deux os qui se soudent.*

SOUDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui soude.

SOUDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la soude : *industrie soudière.* N. m. Fabricant de soude ; ouvrier qui travaille à la soude. N. f. Usine où l'on fabrique de la soude.

SOUDOYER (*doi-ié*) v. t. (de *solde.* — Se conj. comme *aboyer.*) Avoir à sa solde : *soudoyer des troupes.* S'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent : *soudoyer des assassins.*

SOUDURE n. f. (de *souder*). Composition métallique en fusion, dont on se sert pour unir des pièces de métal : *la soudure des plombiers est un alliage de plomb et d'étain.* Travail de celui qui soude. Endroit soudé. V. AUTOGÈNE. *Méd.* Jonction de deux parties par adhésion.

SOUE n. f. (du lat. *sus,* porc). Etable à porcs.

SOUFFLAGE (*sou-fla-je*) n. m. Art, action de souffler le verre. *Mar.* Couche de bois que l'on ajoute à la carène d'un navire qui n'a pas assez de stabilité.

SOUFFLARD (*sou-flar*) n. m. ou **SUFFIONI** (*su-fi*) n. m. pl. Dégagement de vapeur d'eau qui se forme dans certaines fractures du sol en Toscane et qui donne pour certaines un jet de 30 mètres de hauteur.

SOUFFLE (*sou-fle*) n. m. Vent produit en soufflant de l'air par la bouche : *éteindre une bougie par son souffle.* Expiration de l'air inspiré : *écouter le souffle d'un malade.* Agitation de l'air : *le souffle des vents.* Exhalaison : *souffle empoisonné des marécages. Fig.*

Puissance mystérieuse qui inspire : *le souffle du génie. N'avoir plus que le souffle*, être à l'agonie. *Ne tenir qu'à un souffle*, être peu résistant, peu durable.

SOUFFLÉ (*sou-flé*), **E** adj. Se dit d'entremets de pâte légère, à l'intérieur vide, cuits dans un moule : *omelette soufflée*. N. m. : *un soufflé*.

SOUFFLER (*sou-flé*) v. i. (lat. *sufflare*). Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *souffler dans ses doigts*. Respirer avec effort : *souffler comme un bœuf*. Reprendre haleine : *laisser les chevaux souffler*. Faire jouer un appareil de ventilation : *souffler à l'orgue*. Fournir de l'air : *soufflet qui ne souffle plus*. Se déplacer, en parlant de l'air : *le mistral souffle violemment*. *Fig. Il n'ose souffler*, il n'ose parler. V. t. Activer au moyen du vent : *souffler le feu*. Eteindre : *souffler la chandelle*. Remplir d'air en soufflant : *souffler une vessie*. *Souffler l'orgue*, remplir les tuyaux d'air au moyen des soufflets. *Souffler le verre, l'émail*, les travailler à chaud en insufflant de l'air à l'intérieur au moyen d'un tube. *Souffler un animal*, introduire de l'air sous la peau pour faciliter l'écorchement. *Fig. Souffler la discorde*, l'exciter. *Souffler le froid et le chaud*, louer et blâmer la même chose. *Souffler son rôle à un acteur*, le lui dire tout bas pour suppléer aux défaillances de mémoire. *Souffler un élève, un acteur*, lui dire tout bas les mots qui échappent à sa mémoire. *Souffler un emploi à quelqu'un*, l'obtenir à son détriment. *Ne pas souffler mot*, ne pas dire un seul mot. *Souffler un pion*, au jeu de dames, enlever un pion à son adversaire quand il ne s'en est pas servi pour prendre. *Mar. Souffler un navire*, lui mettre un soufflage.

SOUFFLERIE (*sou-fle-rî*) n. f. Ensemble des soufflets d'un orgue, d'une forge, etc.



Soufflet.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Instrument qui sert à souffler : *soufflet de forge*. Couverture mobile de cabriolet, qui se replie en manière de soufflet. Pièce cousue dans une fente pour élargir l'étoffe. Partie pliante d'une chambre photographique. Couloir flexible entre deux wagons de chemin de fer.

SOUFFLET (*sou-flè*) n. m. Coup du plat ou du revers de la main, sur la joue. *Fig.* Mortification, affront : *il a reçu là un rude soufflet*.

SOUFFLETADE (*sou-fle*) n. f. Soufflets répétés.

SOUFFLETER (*sou-fle-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je souffletterai*.) Donner un soufflet : *souffleter un insolent*. *Fig.* Outrager, avilir : *souffleter quelqu'un de son mépris*.

SOUFFLEUR (*sou-fleur*) n. m. Gros cétacé du genre dauphin, commun sur les côtes de France.

SOUFFLEUR, EUSE (*sou-fleur, eu-ze*) n. Celui qui souffle : *souffleur de verre*. Personne qui respire avec peine. Qui souffle les mots à une personne parlant ou récitant, qui joue en public : *souffleur de théâtre*. *Souffleur d'orgue*, celui qui en fait mouvoir les soufflets. N. m. Aide-appareilleur, chargé de surveiller le transport des pierres.

SOUFFLURE (*sou-flu-re*) n. f. Nom donné, dans les fonderies et les verreries, à des concavités qui se forment dans l'épaisseur du métal, du verre.

SOUFFRANCE (*sou-fran-se*) n. f. Malaise, douleur physique ; peine morale : *craindre la souffrance*. *Fig. En souffrance*, se dit des différentes affaires qui sont en suspens : *le commerce est en souffrance*. *Jour de souffrance*, baie qu'on peut ouvrir sur la propriété d'un voisin, à condition de la garnir d'une grille ou d'un châssis dormant.

SOUFFRANT (*sou-fran*), **E** adj. Qui souffre : *personne infirme et souffrante*. Patient, endurant : *il n'est pas d'humeur souffrante*. *Eglise souffrante*, les âmes qui sont dans le purgatoire.

SOUFFRE-DOULEUR (*sou-fre*) n. m. invar. Personne qui a toute la fatigue d'une maison. Qui est continuellement exposé aux tracasseries des autres : *le mousse était jadis le souffre-douleur de l'équipage*. (Se trouve quelquef. au fém. : une *souffre-douleur*.)

SOUFFRETEUX, EUSE (*sou-fre-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *suffractus*, brisé). Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *vieillard souffreteux*. Qui éprouve des souffrances physiques : *je suis aujourd'hui tout souffreteux*. Qui annonce la souffrance : *air souffreteux*.

SOUFFRIR (*sou-frir*) v. t. (du lat. *sufferre*, supporter. — Se conj. comme *ouvrir*.) Endurer : *souffrir la faim, la soif*. Résister à : *il souffre bien la fatigue*. Tolérer les actes, le caractère de : *ne pouvoir souffrir les importuns*. Permettre : *souffrez que je vous parle*. Etre susceptible de, admettre : *cela ne souffre aucun retard*. *Souffrir mort et passion*, *le martyre*, éprouver de grandes douleurs, de vives contrariétés. V. i. Sentir de la douleur physique ou morale : *souffrir cruellement*. Etre tourmenté : *je souffre de le voir ainsi*. *Fig.* Languir : *le commerce, les blés souffrent*.

SOUFRAGE n. m. Action d'imprégner de soufre les allumettes, les étoffes qu'on veut blanchir, etc. Répandre du soufre en poudre sur certains végétaux malades : *le soufrage de la vigne prévient l'oïdium*.

SOUFRE n. m. (lat. *sulfur*). Corps simple solide (S), d'une couleur jaune citron, insipide et inodore. — Le soufre a pour densité 1,95 ; il fond à 114°,5 et bout à 444°,5. Insoluble dans l'eau, il se dissout dans la benzine et le sulfure de carbone. Il est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité et brûle à l'air en donnant du gaz sulfureux, reconnaissable à son odeur forte et pénétrante. Le soufre est très répandu dans la nature, où on le trouve à l'état de sulfures et de sulfates, ou même à l'état natif au voisinage des anciens volcans. Les principaux gisements sont en Sicile, en Louisiane. On utilise surtout le soufre dans la fabrication des allumettes chimiques ; mais on l'emploie aussi pour fabriquer du sulfure de carbone, de l'acide sulfurique, pour prendre des empreintes de médailles, etc. ; on s'en sert également en médecine. Le soufre en poudre (*fleur de soufre*) est utilisé dans le soufrage des vignes.

SOUFRER (*fré*) v. t. Enduire de soufre : *soufrer des allumettes*. Couvrir de fleur de soufre : *soufrer une treille*. Exposer aux vapeurs du gaz sulfureux : *soufrer des laines*. *Soufrer un tonneau*, le mécher.

SOUFREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée de soufrer. N. f. Appareil employé pour répandre le soufre pulvérulent sur les végétaux attaqués ou menacés par l'oïdium.

SOUFRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on tire le soufre.

SOUFROIR n. m. Etuve où l'on soufre la laine.

SOUHAIT (*sou-è*) n. m. Aspiration vers une chose qu'on n'a pas : *chacun forme le souhait d'être heureux*. *Souhaits de bonne année*, vœux de bonheur exprimés à l'occasion de la nouvelle année. **A souhait** loc. adv. Selon ses désirs : *tout lui réussit à souhait*.

SOUHAITABLE (*sou-è*) adj. Désirable : *cette éventualité n'est pas souhaitable*.

SOUHAITER (*sou-è-té*) v. t. (de l'anc. fr. *hait*, humeur). Désirer : *souhaiter la santé*. Exprimer sous forme de vœu, de compliment : *souhaiter le bonjour, la bonne année*. *Je vous en souhaite*, manière familière de dire à une personne qu'elle n'aura pas ce qu'elle désire.

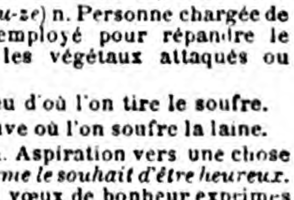
SOUILLARD (*sou, ll* mll., *ar*) n. m. Trou pratiqué dans une pierre pour l'écoulement des eaux. La pierre elle-même.

SOUILLARDE (*sou, ll* mll.) n. f. Grand baquet pour les soudes lessivées, en usage dans les savonneries.

SOUILLE (*sou, ll* mll.) n. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. Enfoncement formé dans la vase ou dans le sable par un navire échoué.

SOUILLER (*sou, ll* mll., *é*) v. t. Salir, couvrir de boue, d'ordure : *souiller ses habits de boue*. *Fig.* Déshonorer, rendre impur : *souiller sa réputation*. *Souiller ses mains de sang*, commettre un meurtre.

SOUILLON (*sou, ll* mll., *on*) n. Qui se salit, qui est malpropre. Servante employée à de bas offices.



Souimanga.

SOUILLURE (*sou, ll* mll.) n. f. Ce qui souille, tache : *vêtement couvert de souillures*. *Fig.* Tache morale, flétrissure : *la souillure du péché*.

SOUÏMANGA ou **SOUÏ-MANGA** n. m. Nom vulgaire de petits oiseaux à teintes métalliques qui vivent en Afrique.

SOUK n. m. Mot arabe signifiant *marché*.

SOÛL (*sou*), **E** adj. (lat. *satullus;* de *satur*, rassasié). Pleinement repu, rassasié. *Pop.* Ivre : *un homme soûl n'est pas forcément un ivrogne.* Rassasié, ennuyé jusqu'au dégoût : *être soûl de musique.* N. m. *Fam. En avoir tout son soûl*, autant qu'on peut en désirer.

SOULAGEMENT (*je-man*) n. m. Diminution d'un malaise ou d'une douleur du corps, d'une peine d'esprit : *apporter du soulagement.*

SOULAGER (*jé*) v. t. (du lat. *sublevare*, soulever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il soulagea, nous soulageons.*) Débarrasser d'une partie d'un fardeau : *soulager un portefaix trop chargé. Fig.* Diminuer, adoucir une souffrance physique ou morale : *soulager un mal de dent, un chagrin.* Aider, secourir : *soulager les malheureux.* Diminuer l'effort, le travail de : *soulager une poutre qui fatigue.* **Se soulager** v. pr. Se procurer du soulagement. Satisfaire un besoin naturel.

SOÛLARD (*lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Ivrogne, ivrognesse : *un vieux soûlard.*

SOULAUD (*lô*) n. et adj. Ivrogne, ivrognesse.

SOÛLER (*lé*) v. t. (de *soûl*). Gorger de nourriture ou de boisson. Enivrer. *Fig.* Satisfaire jusqu'à satiété.

SOULERIE (*rî*) Partie de débauche où l'on s'enivre.

SOULEUR n. f. Frayeur subite ; saisissement (vx).

SOULÈVEMENT (*man*) n. m. Action par laquelle une chose se soulève : *soulèvement des flots. Soulèvement de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût. *Géol.* Mouvement de l'écorce terrestre, qui produit les montagnes et modifie le niveau des couches du sol. *Fig.* Mouvement de révolte indignée : *les Espagnols ne purent dompter le soulèvement des Pays-Bas.*

SOULEVER (*vé*) v. t. (de *sous*, et *lever*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette.) Elever à une petite hauteur : *soulever un fardeau.* Faire lever : *le vent soulève la poussière. Fig.* Exciter l'indignation : *son insolence souleva l'assemblée.* Exciter à la révolte : *soulever le peuple. Soulever une question*, la faire naître. *Soulever le cœur*, causer du dégoût. **Se soulever** v. pr. *Fig.* Se révolter. Eclater en indignation. *Le cœur se soulève*, on est écœuré



Souliers.

SOULEVEUR n. m. Celui qui soulève. Adjectiv. : *contrepoids souleveur.* (Peu us.)

SOULIER (*li-é*) n. m. (lat. *subtelare*). Chaussure qui couvre le pied en tout ou en partie. *Fig. N'avoir pas de souliers*, être dans un dénuement complet. *Etre dans ses petits souliers*, être dans une position embarrassante.

SOULIGNEMENT (*man*) n. m. Action de souligner.

SOULIGNER (*gné*) v. t. Tirer un trait, une ligne sous : *souligner une phrase. Fig* Accentuer par une inflexion de voix, etc., pour attirer l'attention.

SOULOGRAPHIE (*fî*) n. f. *Triv.* Ivrognerie, orgie.

SOULOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. *Triv.* Gorger de boisson, enivrer.

SOULOIR v. i (lat. *solere*). Vieux mot qui signifiait Avoir coutume et qui ne se trouve qu'à l'imparf. de l'ind. :

> Quant à son temps, bien sut le dispenser ;
> Deux parts en fit, dont il « souloit » passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(Epitaphe de La Fontaine, composée par lui-même.)

SOULTE (*soul-te*) ou **SOUTE** n. f. (du lat. *solvere*, payer). En matière de succession et de partage ou d'échange, ce que l'une des parties doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots : *payer une soulte.*

SOUMETTRE (*mè-tre*) v. t. (lat. *submittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Réduire à l'obéissance, à la dépendance, dompter, réduire : *soumettre des rebelles.* Devenir maître : *soumettre ses passions.* Subordonner : *soumettre la raison à la foi.* Subordonner au jugement de quelqu'un : *je vous soumets la question.* Faire subir à : *soumettre un produit à l'analyse.* **Se soumettre** v. pr. Faire sa soumission. S'en rapporter : *je me soumets à sa décision.*

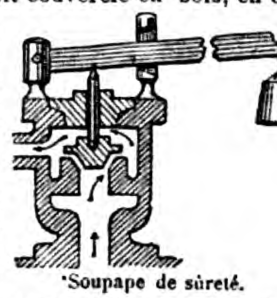
SOUMIS, E (*mi, ze*) adj. Disposé à l'obéissance : *enfant soumis.* Qui annonce la soumission : *air soumis.*

SOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *submissio*). Disposition à obéir : *soumission parfaite.* Action de rentrer dans le devoir, l'obéissance : *cette ville a fait sa soumission.* Déclaration écrite, par laquelle on s'engage à se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à de certaines conditions.

SOUMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui fait une soumission pour une entreprise, une fourniture, etc.

SOUMISSIONNER (*mi-si-o-né*) v. t. S'engager par écrit à acheter, à payer un certain prix, ou à fournir, à entreprendre à de certaines conditions : *soumissionner à une adjudication.*

SOUPAPE n. f. (de *sous*, et de l'anc. v. *paper*, manger). Espèce de petit couvercle en bois, en cuivre ou en métal, destiné à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un corps de pompe ou de tout autre appareil, à l'empêcher de ressortir, ou réciproquement. Obturateur mobile d'un tuyau de poêle. *Soupape de sûreté*, soupape qui, dans une chaudière à vapeur, est maintenue par un ressort permettant l'échappement partiel de la vapeur dès que sa pression atteint la valeur qu'elle ne pourrait dépasser sans risque d'explosion.



Soupape de sûreté.

SOUPÇON n. m. (lat. *suspectio*). Croyance désavantageuse, accompagnée de doute : *conduite exempte de soupçon.* Idée vague, simple conjecture : *j'ai quelque soupçon que c'est lui.* Très petite quantité : *soupçon de fièvre; un soupçon de vin.*

SOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui peut être soupçonné. ANT. **Insoupçonnable.**

SOUPÇONNER (*so-né*) v. t. Porter ses soupçons sur : *soupçonner quelqu'un d'un crime.* Conjecturer : *soupçonner quelque mensonge.*

SOUPÇONNEUSEMENT (*so-neu-ze-man*) adv. Avec soupçon ; d'un air soupçonneux.

SOUPÇONNEUX, EUSE (*so-neû, eu-ze*) adj. Défiant, enclin à soupçonner : *caractère soupçonneux.* ANT. **Confiant.**

SOUPE n. f. (de *souper*). Aliment composé de bouillon et de tranches de pain. *Agric.* Fourrage imbibé d'eau, qu'on emploie pour engraisser le bétail. *Fig. Trempé comme une soupe*, très mouillé. *S'emporter comme une soupe au lait*, se mettre très promptement en colère.

SOUPENTE (*pan-te*) n. f. (du lat. *suspendere*, suspendre). Assemblage de grosses et larges courroies servant à tenir suspendu le corps d'une voiture. Bande de fer qui maintient la hotte d'une cheminée. Petit réduit en planches pratiqué dans la hauteur d'une chambre, d'une cuisine, etc.

SOUPER (*pé*) ou **SOUPÉ** n. m. Repas du soir. Mets qui le composent : *il y avait un bon souper.* Repas qu'on fait très tard dans la nuit : *organiser un souper au sortir de l'Opéra.*

SOUPER (*pé*) v. i. (du bas allem. *supen*, humer). Prendre le repas dit *souper.*

SOUPÈSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de soupeser. (Peu us.)

SOUPESER (*zé*) v. t. (de *sous*, et *peser.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je soupèse.*) Lever un fardeau avec la main pour juger du poids : *soupeser un sac d'écus.*



Soupière.

SOUPEUR, EUSE (*eu ze*) n. Qui soupe, qui a l'habitude de souper

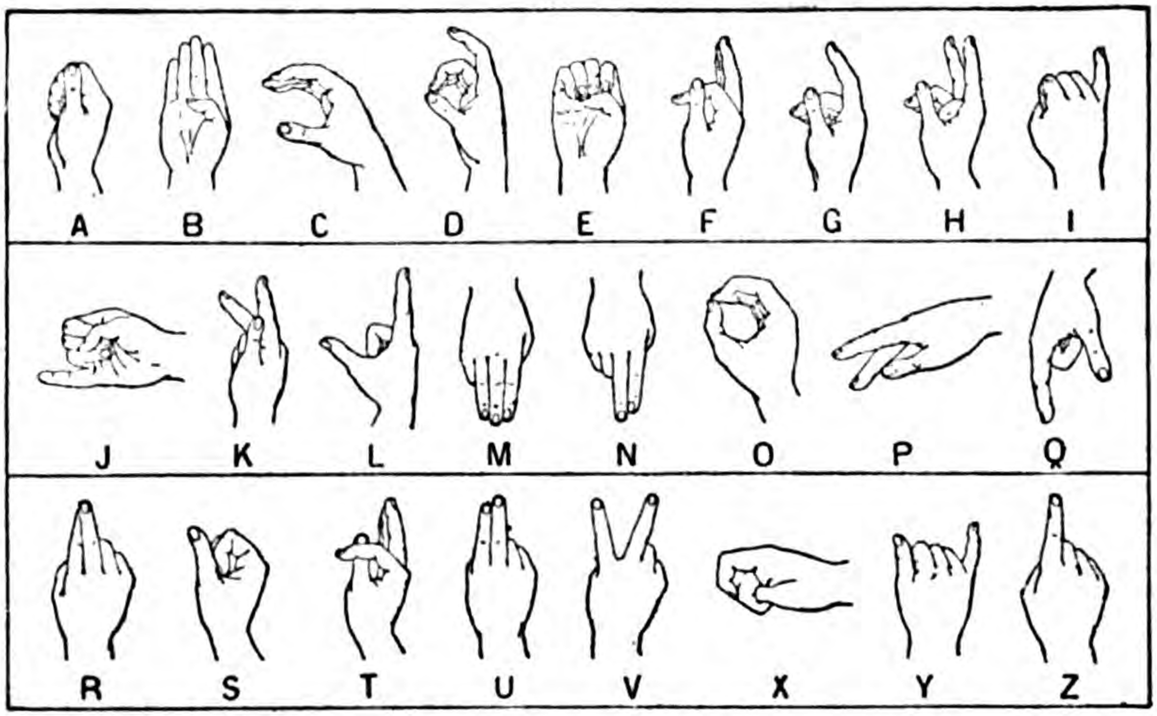
SOUPIER, ÈRE adj. *Pop.* Se dit d une personne qui aime beaucoup la soupe.

SOUPIÈRE n. f. Vase creux et large, dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR n. m. (de *soupirer*). Respiration forte et prolongée, occasionnée par la douleur, le plaisir, etc. : *pousser, étouffer des soupirs. Jusqu'au dernier soupir*, jusqu'à la mort. *Rendre le dernier soupir*, expirer. *Poét.* Son doux et mélancolique : *les soupirs du vent dans les bois. Musiq.* Silence, qui vaut une noire. Signe qui l'indique.



Soupir.



ALPHABET DES SOURDS-MUETS.

SOUPIRAIL (*ra, ll* mll.) n. m. Ouverture pour éclairer, aérer une cave, un souterrain. **Pl. des** *soupiraux*. (V. MAISON.)

SOUPIRANT (*ran*) n. m. Qui aspire **à se faire** aimer d'une femme : *écarter les soupirants.*

SOUPIRER (*ré*) v. i. (lat. *suspirare*). Pousser des soupirs : *soupirer de douleur. Soupirer pour, vers, après,* désirer ardemment. V. t. Exprimer par des soupirs : *soupirer ses peines.* Exprimer sur un mode plaintif : *soupirer des vers élégiaques.*

SOUPIREUR n. m. Qui soupire, qui a l'habitude de soupirer. (Peu us.)

SOUPLE adj. (lat. *supplex*). Flexible, maniable : *osier, étoffe souple.* Qui a les membres flexibles : *la gymnastique rend souple. Fig.* Pliable à diverses choses : *talent souple.* Docile, soumis et, en mauv. part. complaisant jusqu'à la servilité : *courtisan souple. Avoir l'échine souple, les reins souples,* être soumis, complaisant. ANT. **Raide.**



A, souquenille.

SOUPLEMENT (*man*) adv. Avec souplesse.

SOUPLESSE (*plè-se*) n. f. Qualité de ce qui est souple, flexible, maniable, etc. ANT. **Raideur.**

SOUQUENILLE (*ke-ni, ll* mll.) n. f. (mot d'origine slave). Surtout fort long, fait de grosse toile. *Par ext.* Vêtement usé, misérable.

SOUQUER (*ké*) v. t. *Mar.* Raidir fortement : *souquer un amarrage.* V. i. Faire effort avec énergie : *souquer sur les avirons.*

SOURCE n. f. (de *sourdre*). Eau qui sourd de terre : *la source du Loiret est extrêmement abondante.* Liquide quelconque qui sourd de terre : *une source de pétrole.* Endroit où l'on puise : *la France est la source des bons vins. Fig.* Principe, cause, origine : *le travail est une source de richesses.* Documents originaux : *les sources de l'histoire. Eau de source,* eau puisée à une source. *Sources de la vie,* organes essentiels à la vie. *Fig. Chose qui coule de source,* chose qui se produit aisément, naturellement. *Tenir une nouvelle de bonne source,* la tenir de personnes bien informées.

SOURCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui découvre les sources souterraines à l'aide d'une baguette.

SOURCIL (*si*) n. m. (lat. *supercilium*). Saillie arquée, revêtue de poils, qui s'étend au-dessus de l'orbite de l'œil. Ensemble des poils qui garnissent cette région : *avoir les sourcils très fournis. Fig. Froncer le sourcil,* témoigner du mécontentement, de la mauvaise humeur.

SOURCILIER (*si-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les sourcils : *l'arcade sourcilière.*

SOURCILLER (*si, ll* mll., *é*) v. i. Remuer le sourcil en signe de mécontentement, de surprise. *Fig. Ne pas sourciller,* rester impassible dans une circonstance critique.

SOURCILLER (*si, ll* mll., *é*) v. i. Jaillir en petites sources. (Peu us.)

SOURCILLEUX, EUSE (*si, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. A qui les sourcils froncés donnent un air hautain. *Poét.* Haut, élevé : *roc sourcilleux.* (Vx.)

SOURD (*sour*), **E** adj. (lat. *surdus*). Privé complètement du sens de l'ouïe : *devenir sourd.* Qui a le sens de l'ouïe plus ou moins atrophié : *la plupart des vieillards sont sourds. Sourd comme un pot,* extrêmement sourd. *Fig.* Insensible, inexorable : *sourd à la pitié, aux prières.* Peu sonore : *voix sourde.* Peu éclatant : *teinte sourde.* Incertain, qui n'est pas encore public : *une rumeur sourde se répand.* Qui se fait secrètement, sans bruit : *guerre sourde. Lanterne sourde,* V. LANTERNE. *Lame sourde,* lame qui s'élève sans qu'on ait senti le vent qui l'a soulevée. *Faire la sourde oreille,* faire semblant de ne pas entendre, de ne pas comprendre. N. Qui est privé de l'ouïe : *un sourd de naissance. Frapper comme un sourd,* sans pitié. *Crier comme un sourd,* très fort. PROV. : **Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre,** il est plus facile d'obtenir une réponse d'un sourd que de celui qui, intéressé à ne pas répondre, feint de ne pas entendre.

SOURDAUD (*dô*), **E** n. (de *sourd*). Qui n'entend qu'avec peine. (Peu us.)

SOURDEMENT (*man*) adv. D'une manière sourde : *le tonnerre grondait sourdement.* Secrètement : *agir sourdement.*

SOURDIÈRE n. f. (de *sourd*). Volet matelassé, pour arrêter les bruits de la rue : *fenêtre garnie de sourdières.*

SOURDINE n. f. (ital. *sordina*). Petit morceau de bois en forme de peigne, que l'on fixe sur le chevalet du violon, violoncelle, alto, contrebasse, pour en affaiblir le son : *jouer en sourdine.* Appareil que l'on met dans le pavillon de certains

instruments à vent, pour en assourdir le son. Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. **A la sourdine, en sourdine** loc. adv. A petit bruit : *il fait ses coups à la sourdine*.



Sourdines : 1, de violon ; 2, de cornet.

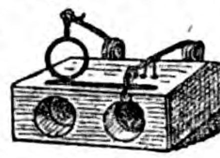
SOURD-MUET (*sour-mu-è*), **SOURDE-MUETTE** (*mu-è-te*) n. Personne privée de l'ouïe et de la parole : *l'abbé de L'Epée a imaginé l'alphabet des sourds-muets*. (V. ECOLES. [*Part. hist.*].)

SOURDRE v. i. (du lat. *surgere*, jaillir. — N'est usité qu'à l'infin. et quelquef. dans *il sourd, ils sourdent*.) Sortir de terre, en parlant des eaux : *on voyait l'eau sourdre de tous côtés*. *Fig.* Sortir, résulter : *de cette affaire on verra sourdre de grands malheurs*.

SOURIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui sourit : *un visage souriant*.

SOURICEAU (*sô*) n. m. Petit d'une souris.

SOURICIER (*si-é*) n. m. Preneur ou mangeur de souris : *le hérisson est un excellent souricier*.


Souricière.

SOURICIÈRE n. f. Piège pour prendre les souris : *tendre une souricière*. Endroit où la police place secrètement des agents pour s'emparer des malfaiteurs qui y fréquentent d'habitude. *Se mettre, se jeter dans la souricière*, donner dans un piège.

SOURIQUOIS, E (*koi, oi-ze*) adj. *Fam. Le peuple souriquois*, les souris.

SOURIRE v. i. (lat. *subridere*.) Se conj. comme *rire*.) Rire sans éclat et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *sourire de dédain*. *Par ext.* Présenter un aspect agréable : *tout sourit à la jeunesse*. Favoriser : *la fortune lui sourit*.

SOURIRE n. m. Action de sourire : *sourire agréable*.

SOURIS (*ri*) n. m. (lat. *subrisus*). *Fam.* Sourire fin, léger, gracieux : *le souris de l'enfant*.

SOURIS (*ri*) n. f. (lat. *sorex*). Petit quadrupède rongeur, du genre rat : *les souris se multiplient avec une grande rapidité*. Muscle charnu, qui tient à l'os du manche d'un gigot. *Fig. On entendrait trotter une souris*, il règne un silence parfait. PROV. : **Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise**, quand on n'a qu'un seul expédient, on est bientôt à bout de ressources.


Souris.

SOURNOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. (apparenté au provençal *sorn*, sombre). Dissimulé, d'un caractère en dessous : *homme sournois*. Qui annonce la dissimulation : *mine sournoise*. ANT. **Franc**.

SOURNOISEMENT (*noi-ze-man*) adv. En sournois : *desservir sournoisement un concurrent*. ANT. **Franchement**.

SOURNOISERIE (*noi-ze-rî*) n. f. Dissimulation. Action de sournois. (Peu us.) ANT. **Franchise**.

SOUS (*sou ; souz'* devant une voyelle) prép. (lat. *subtus*). Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *sous la table ;* la situation intérieure : *mettre une lettre sous enveloppe ;* le poids : *plier sous le faix ;* l'effet : *sous le coup d'une surprise ;* la dépendance : *il a cent hommes sous ses ordres ;* le temps : *sous Louis XIV ;* la réserve : *sous telle condition ;* l'apparence : *sous une forme agréable ;* la limite maximum du temps : *s'engager à faire une chose sous huit jours ;* l'indication : *sous tel numéro*. *Sous peu*, bientôt. *Sous ce rapport*, à cet égard. ANT. **Sur**.

SOUS (*sou*) préfixe qu'on joint à différents noms de sels chimiques pour indiquer que le métal est en excès : *sous-acétate, sous-carbonate, sous-chlorure, etc.*

SOUS-AFFERMER (*sou-za-fèr-mé*) v. t. Donner, prendre à sous-ferme.

SOUS-AGENT n. m. Dans certaines administrations, celui dont l'emploi est inférieur à celui d'agent.

SOUS-AIDE (*sou-zè-de*) n. m. Celui qui est aux ordres d'un autre n'étant lui-même qu'un aide. Pl. des *sous-aides*.

SOUS-AMENDEMENT (*sou-za-man-de-man*) n. m. Modification à un amendement. Pl. des *sous-amendements*.

SOUS-AMENDER (*sou-za-man-dé*) v. t. Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU (*sou-zar-bri-sô*) n. m. Plante qui tient le milieu entre l'arbrisseau et l'herbe : *les pivoines sont souvent des sous-arbrisseaux*.

SOUS-ARCHIVISTE n. m. Archiviste en second.

SOUS-ARRONDISSEMENT (*sou-za-ron-di-seman*) n. m. Subdivision d'un arrondissement maritime. Pl. des *sous-arrondissements*.

SOUS-BAIL (*ba, l* mll.) n. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qu'il a pris à ferme. Pl. des *sous-baux*.

SOUS-BAILLEUR, EUSE n. Personne qui donne à sous-bail.

SOUS-BARBE ou **SOUBARBE** n. f. invar. Partie de la mâchoire inférieure du cheval, contre laquelle porte la gourmette. Pièce du harnais qui réunit en prenant à cette place les deux montants de la bride. (V. HARNAIS.) *Mar.* Cordage de soutien, allant du beaupré à l'arc-boutant de martingale.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (*kè-re*) n. m. Employé adjoint au bibliothécaire. Pl. des *sous-bibliothécaires*.

SOUS-BOIS (*sou-boi*) n. m. Végétation qui pousse sous les arbres d'une forêt. Peinture, dessin représentant un intérieur de forêt : *peindre un sous-bois*.

SOUS-BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui commande sous le brigadier et a le rang de caporal : *sous-brigadier de la douane, des gardiens de la paix*. Autref., officier qui marchait après le brigadier des armées du roi. Pl. des *sous-brigadiers*.

SOUS-CHEF (*chèf*) n. m. Celui qui dirige en l'absence du chef : *sous-chef de bureau*. Pl. des *sous-chefs*.

SOUS-CLAVIER (*vi-é*), **ÈRE** adj. *Anat.* Qui est sous la clavicule : *veines sous-clavières*. (V planche HOMME.)

SOUS-COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Fonctionnaire de l'administration de la marine. Officier du commissariat de la marine, du rang de capitaine.

SOUS-COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. Commission nommée par une autre commission.

SOUS-COMPTOIR n. m. Comptoir dépendant d'un autre comptoir.

SOUS-COSTAL, E, AUX adj. Qui est situé sous les côtes : *muscles sous-costaux*.

SOUSCRIPTEUR (*sou-skrip*) n. m. Celui qui souscrit un effet de commerce : *le souscripteur d'une lettre de change*. Celui qui prend part à une souscription : *les souscripteurs à un emprunt*.

SOUSCRIPTION (*sou-skrip-si-on*) n. f. (lat. *subscriptio*). Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. Signature d'une lettre, accompagnée de certaines formules de civilités. Engagement pris par écrit, ou par simple signature, de s'associer à une entreprise. Engagement d'acheter un ouvrage en cours de publication. Somme qui doit être versée par le souscripteur : *verser une souscription élevée*.

SOUSCRIRE (*sou-skri-re*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire*.) Signer au bas d'un acte pour l'approuver : *souscrire une obligation*. V. i. Consentir : *souscrire à un arrangement*. Fournir ou s'engager à fournir une certaine somme pour une entreprise : *souscrire pour un monument*. Prendre l'engagement d'acheter, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié.

SOUS-CUTANÉ, E adj. Qui est sous la peau. Qui se fait sous la peau : *injection sous-cutanée*.

SOUS-DÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Syn. de SUBDÉLÉGUÉ.

SOUS-DIACONAT (*na*) n. m. Le troisième des ordres sacrés dans le clergé catholique, qu'on ne reçoit pas sans s'imposer définitivement les obligations incombant aux ecclésiastiques.

SOUS-DIACRE n. m. Celui qui est promu au sous-diaconat. Pl. des *sous-diacres*.

SOUS-DIRECTEUR, TRICE (*rek*) n. Qui dirige en second. Pl. des *sous-directeurs, sous-directrices*.

SOUS-DOMINANTE n. f. *Musiq.* Quatrième note d'un ton quelconque, immédiatement au-dessous de la dominante. Pl. des *sous-dominantes.*

SOUS-DOYEN (*doi-i-in*) n. m. Celui qui est au-dessous du doyen d'un chapitre. Le second en âge ou en ancienneté dans une charge. Pl. des *sous-doyens.*

SOUS-ÉCONOME (*sou-zé*) n. m. Employé adjoint à l'économe. Pl. des *sous-économes.*

SOUS-ENTENDRE (*sou-zan-tan-dre*) v. t. Ne pas exprimer une chose qu'on a dans la pensée. *Gram.* Se dit des mots qu'on n'exprime pas et qui peuvent être aisément suppléés.

SOUS-ENTENDU (*sou-zan*) n. m. Ce qu'on sous-entend : *parler par sous-entendus.*

SOUS-ENTENTE (*sou-zan-tan-te*) n. f. Ce qu'on sous-entend par artifice : *il y a là quelque sous-entente.* Pl. des *sous-ententes.*

SOUS-ÉPIDERMIQUE (*sou-zé-pi-dèr*) adj. Qui est sous l'épiderme : *tissus sous-épidermiques.*

SOUS-ESTIMER ou **SOUS-ÉVALUER** v. t. Apprécier au-dessous de sa valeur réelle.

SOUS-FAÎTE (*fè-te*) n. m. Pièce de charpente qui, dans un comble, est posée sous le faîte et parallèlement à sa direction. Pl. des *sous-faîtes.*

SOUS-FERME (*fèr-me*) n. f. Sous-bail. Pl. des *sous-fermes.*

SOUS-FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bien à sous-ferme. Pl. des *sous-fermiers.*

SOUS-FIFRE n. m. *Fam.* Individu qui occupe un emploi tout à fait secondaire.

SOUS-FRÉTER v. t. Fréter à un autre le vaisseau qu'on a affrété.

SOUS-FRUTESCENT (*tès-san*), **E** adj. Qui ressemble à un sous-arbrisseau : *plantes sous-frutescentes.*

SOUS-GARDE n. f. Demi-cercle qui protège contre les chocs en dessous la détente d'une arme à feu : *la partie de la sous-garde qui protège directement la gâchette est appelée* pontet. Pl. des *sous-gardes.* (V. FUSIL.)

SOUS-GENRE (*jan-re*) n. m. Division particulière qu'on établit dans un genre. Pl. des *sous-genres.*

SOUS-GORGE n. f. invar. Partie de la bride qui passe sous la gorge du cheval et se rattache de chaque côté à la têtière. (V. HARNAIS.)

SOUS-GOUVERNEUR n. m. Gouverneur en second. Pl. des *sous-gouverneurs.*

SOUS-INGÉNIEUR n. m. Fonctionnaire placé immédiatement au-dessous de l'ingénieur.

SOUS-INSPECTEUR n. m. Fonctionnaire placé, dans la hiérarchie, au-dessous de l'inspecteur. Pl. des *sous-inspecteurs.*

SOUS-INTENDANCE (*sou-zin*) n. f. Charge de sous-intendant. *Sous-intendant militaire*, fonctionnaire de l'intendance dont le grade correspond à celui de chef de bataillon. Résidence, bureau du sous-intendant. Pl. des *sous-intendances.*

SOUS-INTENDANT (*sou-zin-tan-dan*) n. m. Intendant en second. Pl. des *sous-intendants.*

SOUS-JACENT (*san*), **E** adj. Qui est placé dessous : *tissus sous-jacents.*

SOUS-JUPE n. f. Jupe qui se porte sous une robe ouverte ou d'étoffe transparente. Pl. des *sous-jupes.*

SOUS-LIEUTENANCE n. f. Autref., grade de sous-lieutenant : *acheter une sous-lieutenance* Pl. des *sous-lieutenances.*

SOUS-LIEUTENANT (*nan*) n. m. Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant. Pl. des *sous-lieutenants.*

SOUS-LOCATAIRE (*tè-re*) n. Celui, celle qui fait une sous-location. Pl. des *sous-locataires.*

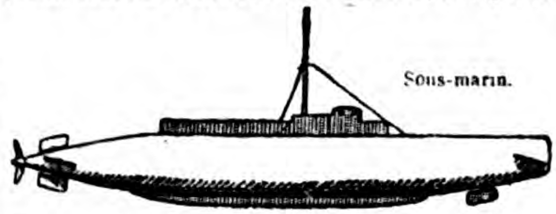
SOUS-LOCATION (*si-on*) n. f. Action de sous-louer. Pl. des *sous-locations.*

SOUS-LOUER (*lou-é*) v. t. Donner à loyer une partie d'une maison dont on est locataire. Prendre à loyer du principal locataire une portion de maison : *sous-louer un appartement.*

SOUS-MAIN (*min*) n. m. invar. Cahier, feuilles de papier ou buvard que l'on place sur son bureau, pour écrire.

SOUS-MAÎTRE (*mè-tre*), **SOUS-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Qui aide le maître, la maîtresse, dans leurs fonctions. Pl. des *sous-maîtres, sous-maîtresses*

SOUS-MARIN, E adj. : Qui existe sous la mer : *plante sous-marine ; volcan sous-marin ; navigation*



Sous-marin.

sous-marine. N. m. Navire construit pour naviguer sous l'eau : *c'est en France qu'ont été construits les premiers sous-marins vraiment pratiques.*

SOUS-MAXILLAIRE (*mak-si-lè-re*) adj. Situé sous la mâchoire : *glandes sous-maxillaires.*

SOUS-MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Bride qui sert à attacher le shako sous le menton. Pl. des *sous-mentonnières.*

SOUS-MULTIPLE adj. Se dit d'une quantité qui est contenue exactement dans une autre un certain nombre de fois. N. m. : *trois est un sous-multiple de neuf.* Pl. des *sous-multiples.*

SOUS-NAPPE (*na-pe*) n. f. Pièce d'étoffe qu'on met sous la nappe. Pl. des *sous-nappes.*

SOUS-NORMALE n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre la projection d'un point sur l'axe et la normale à la courbe. Pl. des *sous-normales.*

SOUS-OCCIPITAL, E (*sou-zok-si*) adj. Placé sous l'occipital (se dit spécialement des nerfs de la première paire cervicale) : *nerfs sous-occipitaux.*

SOUS-ŒUVRE (*sou-zeu-vre*) n. m. *En sous-œuvre*, se dit d'un travail fait sous un autre, après un autre, pour en compléter certaines parties : *reprendre en sous-œuvre la construction d'un édifice.*

SOUS-OFFICIER (*sou-zo-fi-si-é*) n. m. Militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant et supérieur à celui de caporal. Pl. des *sous-officiers.*

SOUS-ORBITAIRE (*sou-zor-bi-tè-re*) adj. Qui est situé sous l'orbite : *artères sous-orbitaires.*

SOUS-ORDRE (*sou-zor*) n. invar. Qui travaille sous les ordres d'un autre. *Hist. nat.* Subdivision d'un ordre. (Pl., en ce sens, des *sous-ordres.*) **En sous-ordre** loc. adv. Subordonnément, au second rang *Créancier en sous-ordre*, créancier d'un créancier.

SOUS-PIED (*sou-pi-é*) ou **SOUPIED** (*pi-é*) n. m. Bande de cuir ou d'étoffe, qui passe sous le pied et s'attache au bas des deux côtés d'une guêtre ou d'un pantalon. Pl. des *sous-pieds.*

SOUS-PRÉFECTORAL (*sou, fèk*) **E, AUX** adj. Qui appartient, qui a rapport à une sous-préfecture, à un sous-préfet.

SOUS-PRÉFECTURE (*fèk*) n. f. Subdivision de préfecture, administrée par un sous-préfet. Ville où réside le sous-préfet. Fonction, demeure, bureau du sous-préfet : *solliciter une sous-préfecture.* Pl. des *sous-préfectures.*

SOUS-PRÉFET (*fè*) n. m. Fonctionnaire chargé de l'administration d'un arrondissement. Pl. des *sous-préfets.*

SOUS-PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme de sous-préfet. Pl. des *sous-préfètes.*

SOUS-PRODUIT n. m. Produit secondaire obtenu dans une fabrication.

SOUS-PUBIEN, ENNE adj. Qui est sous le pubis.

SOUS-SCAPULAIRE (*ska-pu-lè-re*) adj. Qui est placé sous l'omoplate (en lat. *scapulum*) : *muscles sous-scapulaires.* (V. planche HOMME.)

SOUS-SECRÉTAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui aide ou remplace un secrétaire. *Sous-secrétaire d'Etat*, haut fonctionnaire adjoint dans certains cas à un ministre et qui, par délégation de ce dernier, dirige une partie de l'administration centrale. Pl. des *sous-secrétaires.*

SOUS-SECRÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de sous-secrétaire. Bureau d'un sous-secrétaire. Pl. des *sous-secrétariats.*

SOUS-SEING (*sin*) n. m. Acte fait entre particuliers, sans l'intervention d'un officier ministériel. (On dit le plus souvent que l'acte est fait *sous-seing privé.*) [V. SEING.]

SOUSSIGNÉ, E (*sou-si*) n. et adj. Qui a mis son nom au bas d'un acte : *le soussigné déclare ; les témoins soussignés.*

SOUS-SOL n. m. Couche immédiatement au-dessous de la terre végétale : *un sous-sol sablonneux.* Construction située au-dessous du rez-de-chaussée : *la cuisine est dans le sous-sol.* Pl. des *sous-sols.*

SOUS-STATION n. f. Station secondaire d'un grand réseau de transport et distribution d'énergie électrique.

SOUS-TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. Pl. des *sous-tangentes.*

SOUS-TENDANTE n. f. Corde qui sous-tend un arc.

SOUS-TENDRE (*tan-dre*) v. t. *Géom.* Former la corde de : *la corde qui sous-tend un arc.*

SOUS-TITRE n. m. Titre placé après le titre principal d'un livre. Pl. des *sous-titres.*

SOUSTRACTIF (*sou-strak-tif*), **IVE** adj. Qui a rapport à la soustraction. Qui doit être soustrait : *nombre soustractif.*

SOUSTRACTION (*sou-strak-si-on*) n. f. Action de soustraire : *soustraction de papiers. Arith.* Opération par laquelle on retranche d'un nombre autant d'unités qu'il y en a dans un autre : *le résultat de la soustraction se nomme* reste, excès *ou* différence. (On fait la preuve de la soustraction en ajoutant le reste au nombre à soustraire ; on doit alors retrouver le nombre le plus grand. Le signe — [moins] indique qu'il faut soustraire.) ANT. **Addition.**

SOUSTRAIRE (*sou-strè-re*) v. t. (Se conj. comme *traire.*) Oter par adresse ou par fraude : *soustraire des effets. Fig.* Faire échapper : *rien ne peut le soustraire à ma vengeance. Arith.* Retrancher un nombre d'un autre. **Se soustraire** v. pr. Se dérober : *se soustraire au châtiment.* ANT. **Additionner.**

SOUS-TRAITANT (*trè-tan*) n. m. Celui qui reçoit une entreprise en seconde main. Pl. des *sous-traitants.*

SOUS-TRAITÉ (*trè-té*) n. m. Traité contenant transmission d'un droit ou d'une obligation résultant d'un traité antérieur. Pl. des *sous-traités.*



Soutanes : 1, jusqu'au XVIIe s. ; 2, actuelle.

SOUS-TRAITER (*trè-té*) v. t. Reprendre une affaire de celui qui l'a traitée.

SOUS-TRIPLE adj. Se dit d'un nombre contenu trois fois dans un autre : *3 est sous-triple de 9.*

SOUSTYLAIRE (*sou-sti-lè-re*) n. f. Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire et menée dans un plan perpendiculaire au cadran.

SOUS-VENTRIÈRE (*van*) n. f. Courroie attachée aux deux limons d'une charrette et qui passe sous le ventre du cheval limonier. Pl. des *sous-ventrières.* (V. HARNAIS).

SOUS-VERGE (*vèr-je*) n. m. invar. Cheval attelé, non monté, placé à la droite d'un autre également attelé, qui porte le cavalier. *Fam.* Adjoint d'un chef.



Soutanelle.

SOUTACHE n. f. (hongr. *szuszak*). Passementerie, tresse de galon qu'on applique sur diverses parties du costume militaire et des vêtements de femme.

SOUTACHER (*ché*) v. t. Garnir de soutache : *soutacher un manteau.*

SOUTANE n. f. (ital. *sottana*). Sorte de robe, boutonnée par devant, que portent les ecclésiastiques : *les évêques portent la soutane violette. Par ext.* Etat ecclésiastique : *renoncer à la soutane.*

SOUTANELLE (*nè-le*) n. f. Sorte de redingote à collet droit, qui remplace la soutane comme habit de ville dans certains cas.

SOUTE n. f. (du lat. *subtus*, en dessous). Réduit pratiqué dans la cale d'un navire, pour recevoir toutes sortes de provisions et de munitions : *soute aux poudres ; soute au biscuit.* (Syn. de SOULTE.)

SOUTENABLE adj. Qui peut être supporté, enduré : *joug qui n'est pas soutenable.* Qui peut se soutenir par de bonnes raisons : *opinion soutenable.* ANT. **Insoutenable.**

SOUTENANCE n. f. Action de soutenir une thèse : *une brillante soutenance.* Planche échancrée, dont on se sert pour battre et nettoyer le chanvre.

SOUTENANT (*nan*) n. m. Celui qui soutient une thèse.

SOUTÈNEMENT (*man*) n. m. Action de soutenir. Appui, étai disposé de manière à résister à la poussée des terres ou d'une masse d'eau : *mur de soutènement.*

SOUTENEUR n. m. Celui qui soutient : *les souteneurs d'un système.* Protecteur d'une maison ou d'une personne mal famée.

SOUTENIR v. t. (lat. *sustinere.* — Se conj. comme *venir.*) Tenir par-dessous, supporter : *soutenir une poutre. Fig.* Défendre : *soutenir ses droits.* Résister à : *soutenir une attaque.* Affirmer : *je vous soutiens que...* Nourrir, sustenter : *les viandes soutiennent bien l'estomac.* Faire subsister : *soutenir une famille.* Empêcher de faiblir : *soutenir le courage.* Appuyer : *soutenir des troupes.* Ne pas démentir : *soutenir son caractère. Soutenir la voix*, prolonger le son avec la même force. *Soutenir son rang*, vivre d'une manière conforme à son rang. *Soutenir sa réputation*, s'en montrer digne. *Soutenir la conversation*, ne point la laisser languir. *Soutenir une gageure*, la tenir. *Soutenir une disgrâce, une épreuve*, les supporter avec courage. **Se soutenir** v. pr. Se tenir debout. S'empêcher réciproquement de tomber. Etre porté sans enfoncer : *se soutenir sur l'eau, en l'air. Fig.* Continuer : *le mieux se soutient.* Se prêter une mutuelle assistance.

SOUTENU, E adj. Constamment noble, élevé : *style soutenu.* Qui ne languit point : *intérêt soutenu.*

SOUTERRAIN, E (*tè-rin, è-ne*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *terra*, terre). Qui est sous terre : *chemin souterrain. Fig. Voies souterraines*, pratiques cachées pour parvenir à ses fins. N. m. Excavation, en forme de galerie, qui s'étend plus ou moins loin sous terre : *les souterrains des châteaux forts allaient s'ouvrir au loin dans la campagne.*

SOUTERRAINEMENT (*tè-rè-ne-man*) adv. De façon souterraine. *Fig.* Mystérieusement.

SOUTIEN (*ti-in*) n. m. (de *soutenir*). Ce qui soutient : *cette colonne est le soutien de la voûte. Fig.* Appui, défenseur : *le soutien du trône. Soutien de famille*, jeune homme reconnu nécessaire pour faire vivre sa famille et à qui, à ce titre, sont accordés certains avantages au point de vue du service militaire.

SOUTIEN-GORGE n. m. invar. Pièce du costume intime féminin, servant à soutenir la poitrine.

SOUTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui est chargé de la garde d'une soute.

SOUTIRAGE n. m. Action de soutirer : *le soutirage clarifie le vin.* Vin soutiré : *une pièce de soutirage.*

SOUTIRER (*ré*) v. t. Transvaser du vin ou une autre liqueur d'un tonneau dans un autre. *Fig.* Obtenir par adresse : *soutirer de l'argent à quelqu'un.*

SOUTRA n. m. Dans la littérature de l'Inde, traité où sont réunies, sous forme de courts aphorismes, les règles du rituel, de la morale, de la vie quotidienne.

SOUVENANCE n. f. Souvenir lointain. (Vx.)

SOUVENIR n. m. Impression, idée que la mémoire conserve d'une impression précédente : *souvenir confus.* La faculté même de la mémoire : *échapper au souvenir.* Objet qui rappelle un fait : *sa blessure est un glorieux souvenir.* Objet donné par une personne pour qu'on se souvienne d'elle. Se dit des tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler.

SOUVENIR (SE) v. pr. (Se conj. comme *venir.*) Avoir mémoire d'une chose : *souvenez-vous des leçons du passé.* Par menace : *je m'en souviendrai*, je me vengerai ; il me le payera. V. impers. : *vous souvient-il que...* ANT. **Oublier.**

SOUVENT (*van*) adv. Fréquemment. ANT. **Rarement.**

SOUVENTEFOIS (*van-te-foi*) ou **SOUVENTES FOIS** (*van-te-foi*) adv. Vieille forme de *souvent.*

SOUVERAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Suprême; qui atteint le plus haut degré : *le souverain bien*. Qui s'exerce sans contrôle : *puissance souveraine*. Qui exerce une puissance de ce genre : *prince souverain*. *Remède souverain*, remède infaillible. *Le souverain pontife*, le pape. *Cour souveraine*, tribunal qui juge en dernier ressort. N. Celui, celle en qui réside l'autorité souveraine. N. m. Monnaie d'or d'Angleterre équivalant à la livre sterling.

SOUVERAINEMENT (*rè-ne-man*) adv. Au plus haut point : *Dieu est souverainement bon*. *Par ext.* : *livre souverainement ennuyeux*. Avec un pouvoir souverain : *commander souverainement*. Sans appel : *la Cour de cassation juge souverainement*.

SOUVERAINETÉ (*rè*) n. f. Autorité suprême : *la souveraineté de la nation*. Autorité du prince souverain : *souveraineté héréditaire*. Territoire d'un souverain. *Fig.* Pouvoir suprême : *la souveraineté du droit*.

SOVIET (*vi-èt'*) n. m. (mot russe). Dans la Russie révolutionnaire, conseil des délégués ouvriers, paysans et soldats. Pl. des *soviets*.

SOVIÉTIQUE adj. Relatif aux soviets.

SOVIÉTISER v. t. Soumettre au régime des soviets, au communisme.

SOYA n. m. V. SOJA.

SOYER (*soi-ié* ou *so-ié*)) n. m. Verre de champagne glacé, qu'on hume, avec une paille.

SOYER (*soi-ié*), **ÈRE**, adj. Qui a rapport à la production de la soie : *industrie soyère*.

SOYEUX, EUSE (*soi-ieû, eu-ze*) adj. De la nature de la soie : *matière soyeuse*. Fin et doux au toucher comme de la soie : *laine soyeuse*.

SPACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Au large, avec beaucoup d'espace : *être logé spacieusement*.

SPACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spatium*, espace). Vaste, de grande étendue : *logement spacieux*. ANT. **Petit, étroit, resserré.**

SPADASSIN (*da-sin*) n. m. (ital. *spadaccino*; de *spada*, épée). Bretteur, ferrailleur; qui recherche les duels : *un spadassin à gages*.



Spahi algérien.

SPADICE n. m. (lat. *spadix*). *Bot.* Sorte d'inflorescence en épi ou en panicule qu'enveloppe une bractée (spathe).

SPADILLE (*ll* mll.) n. m. (espagn. *espadilla*). L'as de pique, au jeu de l'hombre.

SPAGHETTI n. m. pl. (mot ital.). Macaroni très mince et sans trou.

SPAHI n. m. (du turc ou persan *sipahi*, cavalier). Cavalier turc. En Algérie, au Sénégal, cavalier appartenant à une troupe au service de la France, composée en grande partie d'indigènes.

SPALAX (*laks*) n. m. Genre de mammifères rongeurs vulgairement appelés *rats-taupes*.



Spalax.

SPALT n. m. (ital. *spalto*). Bitume de Judée.

SPALT n. m. (mot allem.). Pierre écailleuse, qui sert à mettre les métaux en fusion.

SPALTER (*tèr*) n. m. Brosse plate dont les peintres en bâtiment et les peintres décorateurs se servent pour faire les faux bois.



Spalter.

SPARADRAP (*dra*) n. m. Emplâtre agglutinatif, étendu sur du linge ou du papier : *couvrir une plaie d'un sparadrap*.

SPARDECK (*dèk*) n. m. (mot angl.). Pont léger sur montants, recouvrant les cabines et salons du pont supérieur des paquebots.

SPARGANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de typhacées qui vivent dans les eaux, et sont dites vulgairement *rubans d'eau*.

SPARKLET (*klèt'*) n. m. Ampoule métallique qui renferme de l'anhydride carbonique liquide, pour fabriquer toute espèce de boisson gazeuse.

SPARTE (*spart'*) n. m. (gr. *sparton*). Nom de diverses graminées, dont les feuilles servent à confectionner de la sparterie. (On écrit aussi SPART.)



Bouteilles à sparklet.

SPARTÉINE n. f. Composé que l'on trouve dans le spart à balai et qui est employé en médecine comme tonique du cœur et diurétique.

SPARTERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique des tissus de sparte. Art de tisser le sparte : *la sparterie est originaire d'Espagne*. Nattes, tapis, brosses, tapis de pieds, etc., confectionnés en sparte.

SPARTIATE (*si-a-te*) adj. et n. De Sparte : *la législation spartiate fut l'œuvre de Lycurgue*. *Fig.* Austère, plein de fermeté, comme les habitants de Sparte. *A la spartiate*, sévèrement.

SPASME (*spas-me*) n. m. (du gr. *spasmos*, contraction). Contraction involontaire et convulsive des muscles : *se débattre dans les spasmes de l'agonie*.

SPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Qui a rapport au spasme : *contractions spasmodiques*.

SPASMODIQUEMENT (*man*) adv. Par spasmes.

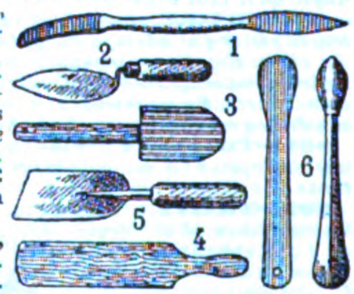
SPATANGOÏDES (*gho-i-de*) n. m. pl. Ordre d'oursins. S. un *spatangoïde*.

SPATH (*spat'*) n. m. (mot allem.). Nom de divers minéraux pierreux, à structure lamelleuse.

SPATHE n. f. (gr. *spathê*). Involucre de certaines fleurs : *la spathe entoure le spadice*.

SPATHIQUE adj. Qui est de la nature du spath.

SPATIAL, E, AUX adj. (du lat. *spatium*, espace). Qui se rapporte à l'espace.



Spatules : 1, de mouleur; 2, de marbrier; 3, 4, à beurre; 5, de peintre; 6, de pharmacien.

SPATULE n. f. (lat. *spathula*). Instrument employé en chirurgie, pharmacie, peinture, etc., rond par un bout et plat par l'autre. Truelle de maçon pour faire les rejointoiements.

SPATULE n. f. Genre d'échassiers à bec en forme de *spatule*.



Spatule.

SPEAKER (*spî-keur*) n. m. (mot angl. signif. *celui qui parle*). Président de la Chambre des communes, en Angleterre. Celui qui annonce les programmes, les nouvelles à la T. S. F., etc.

SPÉCIAL, E, AUX adj. (du lat. *species*, espèce). Particulier, affecté exclusivement à une chose : *étude spéciale*. Qui a une aptitude particulière : *hommes spéciaux*. *Armes spéciales*, artillerie, génie. *Mathématiques spéciales*, ou n. f., *Spéciale*, dans certains lycées, classe où l'on s'occupe de mathématiques supérieures. ANT. **Général, commun.**

SPÉCIALEMENT (*man*) adv. D'une manière spéciale : *s'intéresser spécialement à une science*.

SPÉCIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spécialiser, de se spécialiser.

SPÉCIALISER (*zé*) v. t. Désigner spécialement : *bien spécialiser ce qu'on veut*. **Se spécialiser** v. pr. Adopter une spécialité : *médecin qui se spécialise dans la dermatologie*. ANT. **Généraliser.**

SPÉCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui s'adonne à une spécialité. Médecin qui s'attache à l'étude et à la cure d'un genre de maladies.

SPÉCIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécial. Branche d'étude, de travail, etc., à laquelle une personne se consacre : *peintre qui fait des scènes rusti-*

ques sa spécialité. Homme qui est doué d'un talent spécial ; qui se livre à un travail spécial : *consulter les spécialités médicales. Pharm.* Médicament que son inventeur a seul le droit de fabriquer.

SPECIES (*spé-si-èss*) n. m. (mot lat. signif. *espèce*). Nom des ouvrages d'histoire naturelle où l'on décrit les caractères des espèces.

SPÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière spécieuse : *défendre spécieusement une théorie.*

SPÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *speciosus*, beau). Qui n'a qu'une apparence de vérité et de justice : *argument spécieux.* N. m. Ce qu'il y a de spécieux : *le spécieux d'un argument.*

SPÉCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de spécifier. *Dr.* Action de faire avec la matière d'autrui une chose d'une espèce nouvelle (par exemple, le travail du bijoutier qui fait une bague avec de l'or qui ne lui appartient pas).

SPÉCIFICITÉ n. f. Qualité de ce qui est spécifique : *spécificité d'un microbe.*

SPÉCIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Déterminer spécialement, en particulier, en détail : *la loi ne peut pas spécifier tous les cas de délit.*

SPÉCIFIQUE adj. (du lat. *species*, espèce). Qui appartient à l'espèce : *caractère spécifique ; nom spécifique.* Qui est caractéristique d'une espèce morbide : *microbe spécifique de la tuberculose. Pesanteur spécifique*, rapport de la masse, du poids, d'un corps à son volume. *Poids spécifique absolu*, nombre de grammes que pèse l'unité de volume. *Chaleur spécifique*, v. CHALEUR. *Poids spécifique relatif* ou *densité*, v. DENSITÉ. *Droits spécifiques*, droits de douanes perçus d'après la nature des produits importés, par opposition aux *droits ad valorem*, fixés d'après la valeur des objets. N. m. Médicament qui agit spécialement contre une affection déterminée : *le quinquina est un spécifique contre la fièvre paludéenne.*

SPÉCIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (*mèn*) n. m. (lat. *specimen*). Echantillon, modèle : *trouver un spécimen d'une nouvelle famille d'insectes.* Adjectiv. : *numéro spécimen d'une publication.* Pl. des *spécimens.*

SPÉCIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère spécieux : *la spéciosité d'un argument.*

SPECTACLE (*spèk*) n. m. (lat. *spectaculum*). Tout ce qui attire le regard, l'attention : *le spectacle de la nature.* Représentation théâtrale : *aimer le spectacle.* Mise en scène luxueuse : *féeric à grand spectacle. Etre en spectacle, servir de spectacle, se donner en spectacle*, être exposé, s'exposer à l'attention, aux critiques du public.

SPECTACULAIRE adj. *Néol.* Propre à constituer un spectacle.

SPECTATEUR, TRICE (*spek*) n. Qui est témoin oculaire d'un événement. Personne qui assiste à une cérémonie publique, à une représentation théâtrale.

SPECTRAL, E, AUX (*spèk*) adj. Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme ; qui se rapporte aux spectres : *visions spectrales.* Qui concerne le spectre solaire : *analyse spectrale.*

SPECTRE (*spèk-tre*) n. m. (lat. *spectrum*). Fantôme, figure fantastique, visible, mais impalpable : *spectre hideux. Fig.* Epouvantail : *le spectre de la guerre.* Personne grande, hâve et maigre : *c'est un véritable spectre. Physiq.* **Spectre solaire,** ensemble de rayons colorés, résultant de la décomposition de la lumière solaire. (V. PRISME.)

— *Théâtre.* L'apparition du spectre au théâtre est un truc basé sur la propriété que possèdent les glaces sans tain de refléter, lorsqu'on les place sur un fond sombre, les objets éclairés placés devant elles. Ainsi dans la figure ci-contre, la glace (A) reflète un personnage (B), éclairé et placé dans les dessous ; ce personnage paraît être en réalité sur la scène (C) pour les spectateurs de la salle (D).

SPECTROMÈTRE (*spèk*) n. m. Syn. de SPECTROSCOPE.

SPECTROMÉTRIE (*spèk, trî*) n. f. (de *spectromètre*). Syn. de SPECTROSCOPIE.

SPECTROMÉTRIQUE (*spèk*) adj. Syn. de SPECTROSCOPIQUE.

SPECTROSCOPE (*spèk-tro-sko-pe*) n. m. (du gr. *spektron*, spectre, et *skopein*, regarder). *Physiq.* Appareil destiné à étudier les différents spectres, particulièrement dans la disposition des raies qu'ils présentent.

SPECTROSCOPIE (*spèk-tro-sko-pî*) n. f. (de *spectroscope*). Etude du spectre lumineux : *la spectroscopie a permis de déterminer la composition chimique du soleil.*

SPECTROSCOPIQUE (*spèk-tro-sko-pi-ke*) adj. Qui se rapporte à la spectroscopie.

SPECTROSCOPISTE (*spèk-tro-sko-pis-te*) n. Celui ou celle qui s'occupe de spectroscopie.

SPÉCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *specularis*, transparent). Se dit des minéraux composés de feuillets brillants. *Pierre spéculaire*, mica.

SPÉCULAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de campanulacées européennes, appelées communément *miroir de Vénus.*

SPÉCULATEUR, TRICE n. Qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE adj. (du lat. *speculari*, observer). Qui a pour objet l'étude purement théorique des choses : *esprit spéculatif ; philosophie, science, idées spéculatives.* N. m. Celui qui se livre à la spéculation pure.

SPÉCULATION (*si-on*) n. f. (lat. *speculatio*). Examen, étude théorique. Théorie, par opposition à *pratique : cela n'est bon que dans la spéculation.* Combinaisons, opérations en matière de banque, de commerce, etc. : *se ruiner en spéculations hasardeuses.*

SPÉCULATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière spéculative.

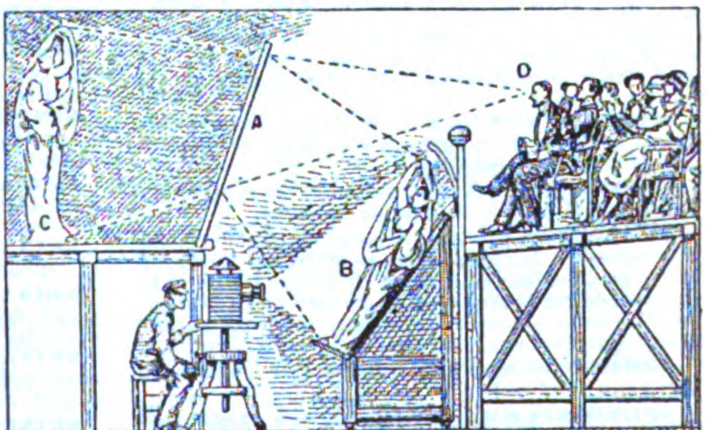
SPÉCULER (*lé*) v. i. (lat. *speculari*). Méditer, raisonner, faire de la théorie pure : *spéculer sur la métaphysique.* Faire des combinaisons, des opérations de finance, etc., basées sur les événements, la politique, etc. : *spéculer sur les grains, sur la rente.*

SPECULUM ou **SPÉCULUM** (*spé-ku-lom'*) n. m. (mot lat. signif. *miroir*). Instrument dont se sert le chirurgien pour élargir certaines cavités du corps (nez, oreille, etc.) et en faciliter l'examen. Pl. des *spéculums.*

SPEECH (*spitch'*) n. m. (mot angl.). Discours de circonstance : *prononcer un speech.* Discours répondant à un toast.

SPEISS (*spèss*) n. m. Minerai de nickel, qui a subi un premier grillage.

SPÉLÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *spelaion*, caverne, et *logos*, discours). Etude de la formation des cavités naturelles du sol (grottes, cavernes, sources, etc.).



Spectre.

SPÉLÉOLOGIQUE adj. Relatif à la spéléologie.

SPÉLÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **SPÉLÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de spéléologie.

SPENCER (*spin-sèr*) n. m. (mot angl. ; du n. de lord *Spencer*). Espèce de corsage sans jupe. Habit sans basques.

SPERGULE (*spèr*) n. f. *Bot.* Genre de caryophyllacées, employées comme fourrage en vert.



Spergule.

SPERKISE (*spèr-ki-ze*) n. f. Sulfure naturel de fer.

SPERMACETI (*spèr-ma-sé*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, et du lat. *ceti*, de baleine). Nom scientifique du blanc de baleine. Matière grasse et blanche, qui se trouve dans le crâne du cachalot.

SPERMATIQUE adj. (gr. *spermatikos*). Qui appartient au sperme.

SPERMATOZOÏDE ou **SPERMATOZOAIRE** (*zo-ère*) n. m. (du gr. *sperma*, semence, *zoon*, animal, et *eidos*, figure). Elément caractéristique du sperme.

SPERME n. m. (du gr. *sperma*, semence). Substance complexe, produite par les organes génitaux des animaux mâles.

SPERMOGONIE (*spèr, ni*) n. f. Fructification accessoire de divers champignons.

SPERMOPHILE (*spèr*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Europe orientale.

SPHACÈLE n.m.(du gr. *sphakelos*). Gangrène sèche.

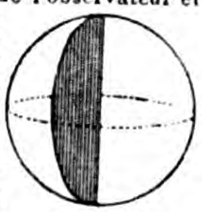
SPHACÉLÉ, E adj. Affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE (*no-i-de*) adj. (du gr. *sphên*, coin, et *eidos*, aspect). *Os sphénoïde*, un des os de la tête, à la base du crâne. N. m. : *le sphénoïde*.

SPHÉNOPHYLLUM (*fil-lom'*) n. m. *Bot.* Genre de lycopodiacées fossiles.

SPHÈRE n. f. (du gr. *sphaira*, boule). Globe, corps solide tel que toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. *Sphère céleste*, sphère imaginaire ayant pour centre l'œil de l'observateur et sur la surface de laquelle les étoiles semblent attachées. *Sphère armillaire*, v. ARMILLAIRE. Espace dans lequel les anciens astronomes pensaient qu'une planète accomplit son cours : *la sphère de Saturne*. *Fig.* Milieu dans lequel l'autorité, le talent de quelqu'un, l'action, l'influence d'une chose, produisent leur plein effet : *être hors de sa sphère*. *Sphère d'activité*, espace dans lequel s'exerce l'action de quelqu'un ou de quelque chose. — La surface d'une sphère s'obtient en multipliant 3,1416 par 4 fois le carré du rayon ; le volume, en prenant les 4/3 de 3,1416 et en multipliant le résultat obtenu par le cube du rayon.



Génération de la sphère à l'aide d'un demi-cercle.

SPHÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de champignons, dont les fructifications sont de petites masses noirâtres. S. une *sphériacée*.

SPHÉRICITÉ n. f. Etat de ce qui est sphérique : *la sphéricité de la terre n'est pas absolue*.

SPHÉRIQUE adj. Qui a la forme d'une sphère. Qui se rapporte à la sphère : *figure sphérique*. *Polygone sphérique*, portion de surface sphérique limitée par des arcs de grand cercle. *Secteur sphérique*, solide engendré par un secteur circulaire tournant autour d'un diamètre qui ne le traverse pas N m. Ballon rond.

SPHÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sphérique.

SPHÉRISTÈRE (*ri-stè-re*) n. m. (gr. *sphair istêrion*). Emplacement pour le jeu de paume, chez les Grecs. Ce jeu lui-même.

SPHÉRISTIQUE (*ri-sti-ke*) n. f. (gr. *sphairistikê*, s. ent. *tekhnê*). Partie de la gymnastique où l'on se servait de la balle chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Qui est ou qui concerne un sphéroïde : *forme sphéroïdale*.

SPHÉROÏDE (*ro-i-de*) n. m. Solide dont la forme approche de celle de la sphère : *la terre est un sphéroïde*.

SPHÉROÏDIQUE (*ro-i*) adj. Qui appartient aux sphéroïdes.

SPHÉROMÈTRE n. m. (du gr. *sphaira*, sphère, et *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHÉROMÉTRIE (*tri*) n. f. (de *sphéromètre*). Art de mesurer les petites épaisseurs.

SPHÉRULE n. f. Petite sphère.

SPHEX (*sfèks*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, dits vulgairement *guêpes-ichneumons*. (Les sphex sont des insectes très utiles, car la femelle après avoir pondu ses œufs dans une sorte de terrier, approvisionne celui-ci avec un insecte [grillon, criquet, etc.] engourdi par un coup d'aiguillon et que dévoreront les jeunes larves dès leur éclosion.)



Sphex.

SPHINCTER (*sfink-tèr*) n. m. (mot lat.). Muscle annulaire, servant à fermer ou à resserrer un orifice.

SPHINX (*sfinks*) n. m. (gr. *sphigx*). Monstre fabuleux. Représentation artistique de ce monstre. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personnage impénétrable ; individu habile à poser des questions difficiles, des problèmes.

SPHINX (*sfinks*) n. m. *Entom.* Sorte de papillon nocturne.



Sphinx.

SPHRAGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (du gr. *sphragis*, sceau). Qui a trait aux sceaux. N. f. Syn. peu us. de SIGILLOGRAPHIE.

SPHYGMOGRAPHE n. m. (du gr. *sphugmos*, pulsation, et *graphein*, décrire). Instrument servant à mesurer et à enregistrer la vitesse et la force des battements du pouls.

SPHYGMOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art de mesurer la vitesse et la force des battements du pouls au moyen du sphygmographe.

SPHYRÈNE n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits vulgairement *brochets de mer*.

SPIC (*spik*) n. m. (du lat. *spica*, épi). Lavande dont on extrait une huile odorante. l'*huile de spic*, appelée, par corruption, *huile d'aspic*.

SPICA n. m. (mot lat. signif. *épi*). Bandage croisé, dont les tours de bandes sont disposés symétriquement.

SPICIFLORE adj. (du lat. *spica*, épi, et *flos floris*, fleur). Qui a les fleurs disposées en épi.

SPICIFORME adj. (du lat. *spica*, épi, et de *forme*) Qui a la forme d'un épi.

SPICILÈGE n. m. (lat. *spicilegium* ; de *spica*, épi, et *legere*, choisir). Recueil d'actes, de pièces, de traités. Recueil de morceaux, de pensées, d'observations (Peu us.)

SPICULE n. m. (du lat. *spicula*, petit épi). Nom des corpuscules siliceux ou calcaires, qui constituent le squelette des éponges.

SPIDER (*der'*) n. m. Cavité derrière la capote d'une auto, pouvant contenir des passagers ou des bagages.

SPINA-BIFIDA n. f. (en lat. *épine dorsale fendue*). Hernie sous la peau, d'une partie du contenu du canal rachidien.

SPINAL, E, AUX adj. (du lat. *spina*, épine). Qui se rapporte à l'épine du dos : *nerfs spinaux*.

SPINA-VENTOSA (*vin-to-za*) n. m. (mots lat. signif. *épine venteuse*). Affection tuberculeuse du squelette des doigts, chez les enfants.

SPINELLE (*nè-le*) n. m. (lat. *spinella*). Rubis rouge pâle. Adjectiv. : *rubis spinelle*. N. f. Poil gros et fort, comparable à une épine.

SPINESCENT (*nès-san*), **E** adj. (du lat. *spina*, épine). Qui est couvert d'épines. (Peu us.)

SPINOZISME ou **SPINOSISME** (*zis-me*) n. m. Système du philosophe Spinoza : *le spinozisme est une forme du panthéisme*. (V. *Part. hist.*)

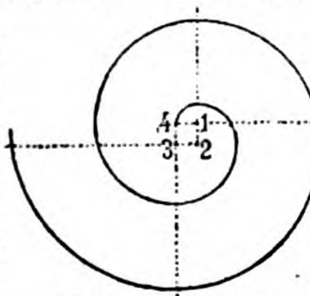
SPINOZISTE ou **SPINOSISTE** (*zis-te*) n. m. Partisan du spinozisme.

SPINULE n. f. Petite épine.

SPIRAL, E, AUX adj. Qui a la figure d'une spirale : *ressort spiral*. N. m. Petit ressort de montre, qui met le balancier en mouvement.

SPIRALE n. f. (de *spire*). *Géom.* Courbe non fermée, qui s'écarte de plus en plus de son point de

départ en faisant un certain nombre de révolutions autour de ce point. *Dessin.* Courbe formée d'arcs de cercle raccordés. Adjectiv. : *ligne spirale*. **En spirale** loc. adv. En forme de spirale. — L'éloignement progressif d'une *spirale* dépend du nombre de centres qui ont servi à la former. Il y a des spirales à deux centres, qui sont situés sur une même ligne (v. la planche LIGNES); à trois centres, qui sont situés aux trois sommets d'un triangle équilatéral ; à quatre centres, qui sont situés aux quatre sommets des angles d'un carré.



Spirale à quatre centres.

SPIRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *spirare*, respirer). *Gram.* Se dit des consonnes produites par un simple rétrécissement du canal vocal : *f, v, s, z, ch, j.* N. f. : *une spirante.* Syn. FRICTATIVE, CONTINUE.

SPIRATION (*si-on*) n. f. (lat. *spiratio*). *Théol.* Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, dans la Trinité chrétienne.

SPIRE n. f. (du gr. *speira*, enroulement). Tour d'une spirale, d'une hélice. Ensemble des tours d'une coquille enroulée comme celle des gastéropodes.


Spirée.

SPIRÉE (*ré*) n. f. Genre de rosacées aromatiques et diurétiques de nos régions.

SPIRIFÈRE n. m. Genre de molluscoïdes fossiles.

SPIRILLE n. m. Nom générique des bactéries en forme de filaments allongés et contournés en spirale.

SPIRITE n. (du lat. *spiritus*, esprit). Personne qui passe pour avoir la faculté de se mettre en relation avec les esprits. Personne qui s'occupe de spiritisme. Adjectiv. Qui concerne le spiritisme : *revue spirite.*

SPIRITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *spiritus*, esprit). Doctrine des spirites.

SPIRITUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de spiritualiser. Interprétation dans le sens spirituel.

SPIRITUALISER (*zé*) v. t. Donner un esprit, une âme à : *spiritualiser la matière.* Donner un caractère spirituel. Dégager des sens : *spiritualiser ses sentiments.* Interpréter au sens spirituel : *spiritualiser un texte. Chim.* S'est dit autref. pour Distiller.

SPIRITUALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui admet l'existence de l'esprit comme réalité substantielle : *le spiritualisme de Leibniz.* (S'oppose à MATÉRIALISME.) Tendance de l'âme à vivre d'une vie spirituelle.

SPIRITUALISTE (*lis-te*) n. Partisan du spiritualisme. Adjectiv. : *philosophie spiritualiste.*

SPIRITUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est esprit : *la spiritualité de l'âme. Théol.* Tout ce qui a pour objet la vie spirituelle : *livre de spiritualité.*

SPIRITUEL, ELLE (*tu-èl, è-le*) adj. (lat. *spiritualis* ; de *spiritus*, esprit). Qui est esprit, incorporel : *les anges sont des êtres spirituels.* Qui a de l'esprit : *homme spirituel.* Où il y a de l'esprit : *réponse spirituelle.* Qui annonce de l'esprit : *physionomie spirituelle.* Qui est borné au domaine de l'esprit : *parenté spirituelle.* Qui regarde l'âme : *le pouvoir spirituel s'oppose au temporel.* Qui a rapport à la religion : *exercices spirituels. Sens spirituel*, sens figuré dans l'interprétation des Écritures. *Concert spirituel*, qui se compose de morceaux de musique religieuse. N. m. Pouvoir spirituel : *le spirituel et le temporel.* Membre d'une section de l'ordre des franciscains, qui se sépara de l'ordre au XIIIe siècle. ANT. **Matériel. Niais, sot, imbécile.**

SPIRITUELLEMENT (*tu-è-le-man*) adv. (de *spirituel*). Avec esprit : *répondre spirituellement.* En esprit : *communier spirituellement avec le prêtre.*

SPIRITUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin ou de l'alcool. N. m. Liqueur spiritueuse : *proscrire les spiritueux.*

SPIROCHÈTE (*kè-te*) n. m. Nom réservé aux spirilles qui présentent de nombreux tours de spires.

SPIROÏDAL, E, AUX (*ro-i*) adj. Contourné en spirale : *mouvement spiroïdal.*

SPIROMÈTRE n. m. (du lat. *spirare*, respirer, et du gr. *metron*, mesure). Instrument servant à mesurer la capacité respiratoire du poumon.


Spirorbe.

SPIROMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de se servir du spiromètre.

SPIRORBE n. m. Genre d'annélides, très communs sur les côtes de France.

SPIZAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, appelés communément *aigles huppés.*

SPLANCHNIQUE (*splank*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE (*splank, jî*) n. f. (du gr. *splagkhnon*, viscère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie, qui traite des viscères. Ouvrage qui traite des viscères.

SPLEEN (*splîn'*) n. m. (mot angl. signif. *rate*). Ennui de toute chose. Maladie hypocondriaque, spécialement dans la forme où on l'attribue aux Anglais.

SPLENDEUR (*splan*) n. f. (lat. *splendor*). Grand éclat de lumière : *la splendeur du soleil. Fig.* Grand éclat d'honneur et de gloire : *la splendeur de son nom.* Magnificence, pompe : *la splendeur du trône.*

SPLENDIDE (*splan*) adj. (lat. *splendidus*). D'un grand éclat lumineux : *soleil splendide.* Magnifique, somptueux : *palais, repas splendide.*

SPLENDIDEMENT (*splan, man*) adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE adj. Qui concerne la rate : *artère splénique.* (V. planche HOMME.)

SPLÉNITE n. f. Inflammation de la rate.

SPLÉNIUS (*ni-uss*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle situé à la partie postérieure du cou.

SPODE n. f. (anc. n. de l'*oxyde de zinc*). Ivoire calciné à blanc.

SPOLIATEUR, TRICE n. et adj. Qui spolie : *une mesure spoliatrice.*

SPOLIATION (*si-on*) n. f. Action de spolier.

SPOLIER (*li-é*) v. t. (du lat. *spoliare*, dépouiller. — Se conj. comme *prier*.) Déposséder par fraude ou par violence : *spolier un orphelin de son héritage.*

SPONDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. Se dit d'un vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée, au lieu d'être un dactyle.


Spondias.

SPONDÉE (*dé*) n. m. (gr. *spondeion*). *Métr.* Pied composé de deux syllabes longues.

SPONDIAS (*di-âss*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le fruit comestible est dit *pomme de Cythère* et sert à préparer des confitures et une boisson fermentée.

SPONDYLE n. m. (du gr. *spondulos*, vertèbre). Ancien nom des vertèbres.

SPONGIAIRES (*ji-è-re*) n. m. pl. (du lat. *spongia*, éponge). Division des cœlentérés, renfermant les *éponges* et animaux analogues. S. un *spongiaire.*

SPONGICULTURE n. f. Culture de l'éponge en parcs.

SPONGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *spongia*, éponge). Poreux, de la nature de l'éponge : *tissu spongieux.* Qui s'imbibe comme une éponge : *sol spongieux.*

SPONGIOSITÉ (*si*) n. f. Qualité, état de ce qui est spongieux.

SPONGITE n. f. Pierre spongieuse.

SPONTANÉ, E adj. (du lat. *sponte*, de son propre mouvement). Que l'on fait de soi-même, sans y être poussé par une influence extérieure : *déclaration spontanée*. Qui s'exécute de soi-même et sans cause apparente : *les mouvements du cœur sont spontanés*. *Génération spontanée*, production d'animaux ou de végétaux qui, selon certains naturalistes, se ferait sans germe antérieur.

SPONTANÉITÉ n. f. Caractère spontané.

SPONTANÉMENT (*man*) adv. D'une manière spontanée : *faire spontanément une concession*.

SPORADICITÉ n. f. Caractère des maladies qui se présentent à l'état sporadique.

SPORADIQUE adj. (gr. *sporadikos*; de *speirein*, semer). Se dit, par opposition aux *maladies épidémiques*, de celles qui n'atteignent que quelques individus isolément : *le choléra existe continuellement à l'état sporadique dans l'Inde*. Se dit des espèces animales ou végétales dont les individus sont épars dans diverses régions.

SPORADIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière sporadique : *maladie qui sévit sporadiquement*.

SPORADOSIDÈRE (*do-zi*) n. m. Météorite contenant des grains de fer.

SPORANGE n. m. (du gr. *spora*, semence, et *aggos*, vase). Sorte de petit sac qui renferme les spores des cryptogames.

SPORE n. f. (du gr. *spora*, semence). Organe reproducteur des cryptogames.

SPORIDIE (*di*) n. f. Nom des spores provenant de la spore d'hiver de certains champignons.

SPOROGONE n. m. Syn. de SPORANGE.

SPOROTRIC ou **SPOROTRICHE** n. m. (de *spore* et du gr. *trix*, *trikhos*, cheveu). Genre de champignons, constitués par des filaments qui forment une sorte de moisissure blanche sur certaines plantes (avoine, hêtre, etc.) et dont certaines espèces même sont pathogènes pour l'homme.

SPOROTRICHOSE (*ko-ze*) n. f. Mycose due à une invasion de sporotrics.

SPOROZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. Subdivision des protozoaires, groupant ceux qui se reproduisent par spores.

SPORT (*spor*) n. m. (mot angl.). Pratique méthodique des exercices physiques non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit (course de chevaux, chasse, pêche, canotage, escrime, tir, gymnastique, etc.).

SPORTIF, IVE adj. Qui concerne les sports : *épreuve sportive*.

SPORTSMAN (*sports-man*) n. m. (m. angl.). Amateur de sports. Pl. des *sportsmen*.

SPORTSWOMAN (*sports-ouo-man*) n. f. (mot angl.). Femme qui s'occupe de sport. Pl. des *sportswomen*.

SPORTULE n. f. (lat. *sportula* ; de *sporta*, corbeille). Don que les patriciens romains faisaient distribuer quotidiennement à leurs clients.

SPORULATION (*si-on*) n. f. Reproduction par spores. Émission de spores.

S. P. Q. R. Sigle pour *senatus populusque romanus* (le sénat et le peuple romain).

SPRAT (*sprat*) n. m. Nom vulgaire d'un petit poisson de l'Atlantique, la melette ou esprot.

SPRINGBOK (*sprin'gn*) n. m. Nom vulgaire d'une antilope africaine, commune au Cap.

SPRINT (*in't*) n. m. (mot angl.). Accélération de vitesse en arrivant près du but.

SPRINTER (*sprin-teur*) n. m. (mot angl.) *Sport*. Coureur de vitesse sur petites distances.

SPUMAIRE (*mè-re*) n. f. Champignon qui pousse sur les chaumes des graminées.

SPUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *spuma*, écume). Qui ressemble à de l'écume. Qui jette de l'écume.

SPUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Rempli, mêlé d'écume. Qui a l'apparence de l'écume.

SPUMOSITÉ (*si*) n. f. Qualité de ce qui est spumeux. (Peu us.)

SPUTATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sputare*, cracher). Action de cracher.

SQUALE n. m. (lat. *squalus*). Syn. de REQUIN.

SQUAME (*skou-a-me*) n. f. (du lat. *squama*, écaille). Lamelle épidermique qui se détache de la peau, particulièrement dans les dermatoses (pityriasis, psoriasis, etc.) : *les squames, suivant leur forme et leurs dimensions, sont dites* farineuses, furfuracées, *etc.*

SQUAMEUX, EUSE (*skou-a-meû, eu-ze*) adj. (du lat. *squama*, écaille). Écailleux, en forme d'écaille : *peau squameuse*.

SQUAMIFÈRE (*skou-a*) adj. Qui est revêtu d'écailles, comme la plupart des poissons.

SQUAMIFORME (*skou-a*) adj. Qui a la forme d'une écaille.

SQUAMULE (*skou-a*) n. f. Petite écaille telle que celles qui recouvrent les ailes des papillons.

SQUARE (*skou-a-re*) n. m. (mot angl.). Jardin entouré d'une grille, au milieu d'une place publique.

SQUATINE n. m. Genre de poissons sélaciens ayant une ressemblance avec la raie.

SQUATTER (*skou-o-teur*) n. m. (de l'angl. *to squat*, blottir). Aux États-Unis, pionnier qui se fixe dans les États non encore occupés. En Australie, propriétaire de troupeaux de moutons paissant sur des terrains loués au gouvernement.

SQUELETTE (*ske-lè-te*) n. m. (gr. *skeletos*). Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal : *la mort est souvent figurée sous l'aspect d'un squelette*. *Fig.* Personne extrêmement maigre et décharnée : *c'est un vrai squelette*. Canevas, plan sommaire d'une œuvre : *le squelette d'une tragédie*. La charpente, la carcasse : *squelette d'un navire*.

SQUELETTIQUE (*ske-lè-ti-ke*) adj. Qui a rapport au squelette : *pièces squelettiques*. *Maigreur squelettique*, extrême maigreur.

SQUILLE (*ski, ll* mll.) n. f. Genre de crustacés, dits vulgairement *sauterelles de mer*.

SQUIRE (angl. *skou-aïr*) n. m. (mot angl.). En Angleterre primitivement écuyer, simple gentilhomme. Propriétaire campagnard.

SQUIRRE ou **SQUIRRHE** (*ski-re*) n. m. (du gr. *skirros*, corps dur). Tumeur cancéreuse dure.

SQUIRREUX, EUSE (*ski-reû, eu-ze*) adj. De la nature du squirre : *tumeur squirreuse*.

STABAT ou **STABAT MATER** (*bat', tèr*) n. m. invar. (en lat. : *La mère était debout*). Prose qu'on chante dans les églises catholiques, pour retracer les douleurs de la mère du Christ. Composition musicale sur ces paroles.

STABILISATEUR (*li-za*) n. m. Dispositif des avions et dirigeables, pour corriger automatiquement la direction.

STABILISATION n. f. Action de stabiliser.

STABILISER (*li-zé*) v. t. Rendre stable.

STABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est stable : *vérifier la stabilité d'un point*, et *fig.* : *stabilité d'un État*. *Mécan.* Propriété qu'a un corps dérangé de son état d'équilibre de revenir à cet état. ANT. **Instabilité.**

STABLE adj. (du lat. *stabilis*). Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *édifice stable*. *Mécan. Équilibre stable*, état d'un corps qui, dérangé de sa position, y revient de lui-même. *Fig.* Assuré, durable : *paix stable*. ANT. **Instable.**

STABULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stabulum*, étable). Séjour des animaux dans l'étable.

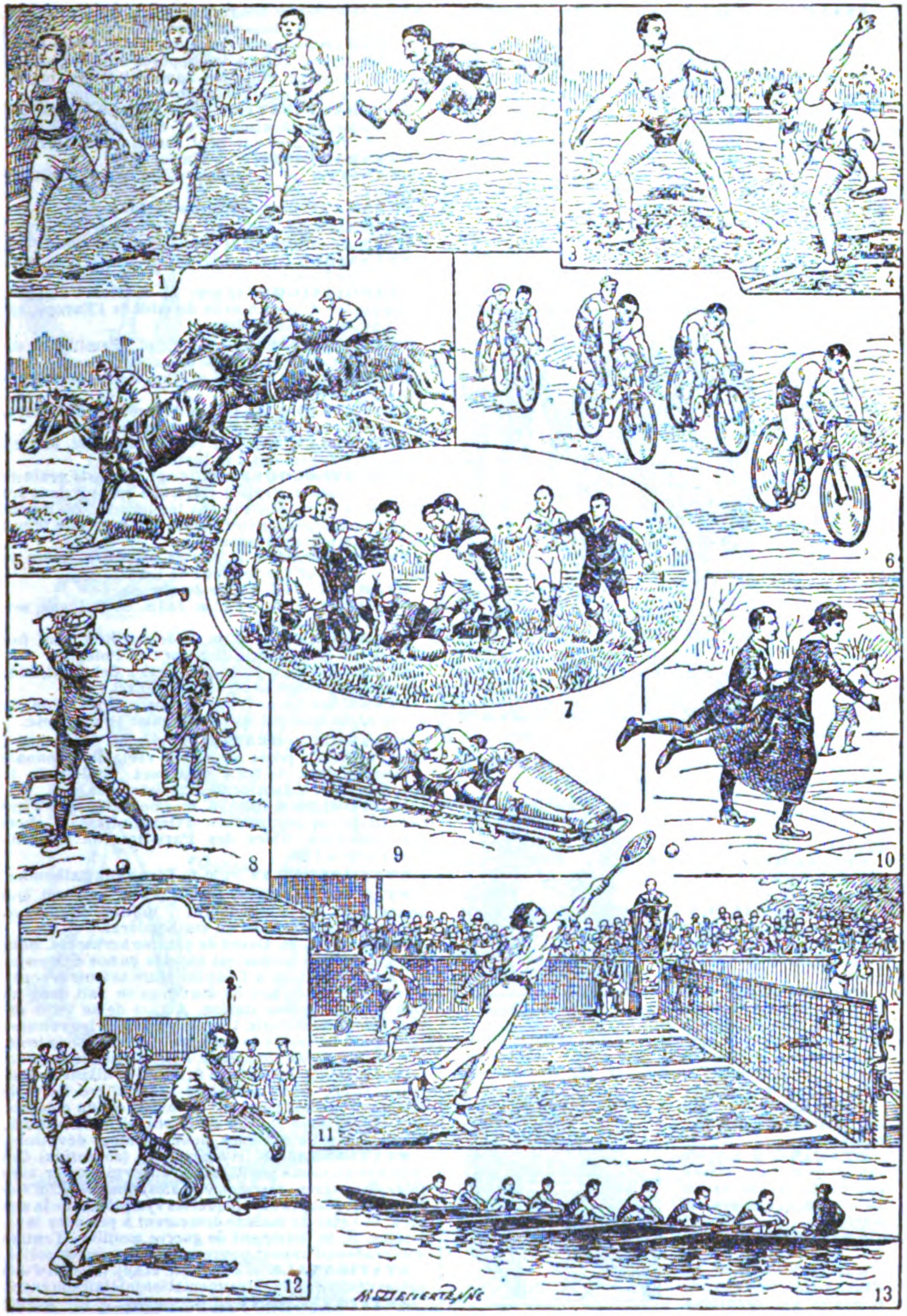
STACCATO (*sta-ka*) adv. (mot ital. signif. *détaché*). *Musiq.* Mot indiquant que, dans une suite de notes rapides, chacune d'elles doit être nettement détachée des autres. N. m. Ce mode d'exécution : *un staccato*. Pl. des *staccato* ou *staccati*.

STADE n. m. (gr. *stadion*). Chez les Grecs, mesure itinéraire de 600 pieds grecs ; carrière de la longueur d'un stade, où avaient lieu les courses à pied, ou divers exercices : *Stade olympique*, course dans le stade. *Par ext.* Lieu destiné à des manifestations sportives. *Fig.* Degré, partie distincte d'un développement : *les différents stades d'une évolution*. Chacune des trois périodes d'une fièvre intermittente.

STADIA n. m. Instrument pour mesurer, sans se déplacer, la distance entre deux points.

STAFF n. m. (mot angl.). Mélange plastique de plâtre, de ciment, de glycérine, de dextrine, etc., employé en guise de pierre pour la décoration architecturale des constructions temporaires.

STAFFEUR (*sta-feur*) n. et adj. m. Ouvrier qui emploie le staff.



Sports : **1. Course à pied** ; 2. Saut en longueur ; 3. Lancement du disque ; **4.** Lancement du poids ; **5. Course de chevaux** ; **6. Course cycliste** ; 7. Football ; 8. Golf ; 9. Bobsleigh ; 10. Patinage ; **11.** Tennis ; 12. Pelote basque ; **13. Canotage. — Voir :** AÉRONAUTIQUE, AUTOMOBILE, AVIATION, BOXE, CHASSE, ESCRIME, GYMNASTIQUE, LUTTE, PÊCHE, NATATION, SAUTS, etc.

STAGE n. m. (bas lat. *stagium*). Temps pendant lequel des candidats, des débutants, sont astreints à des études, des obligations : *les jeunes avocats font un stage. Fig.* Situation transitoire, préparation.

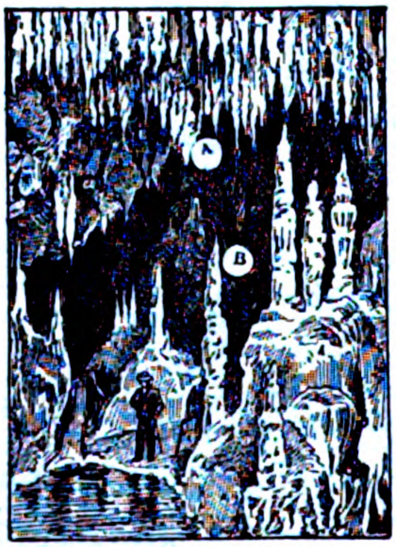
STAGIAIRE (*ji-è-re*) n. et adj. Qui fait son stage : *avocat stagiaire.* Qui concerne le stage : *période stagiaire.*

STAGNANT (*stagh-nan*), **E** adj. (du lat. *stagnum*, étang). Qui ne coule pas : *les eaux stagnantes sont en général malsaines. Fig.* Inactif, qui ne fait aucun progrès : *l'état stagnant des affaires.*

STAGNATION (*stagh-na-si-on*) n. f. Etat de ce qui est stagnant : *stagnation des eaux. Fig.* Inertie, suspension d'activité : *la stagnation des affaires.*

STAKE (*stèk*) n. m. (mot angl. signif. *enjeu*). En terme de turf. mise de fonds de chaque concurrent.

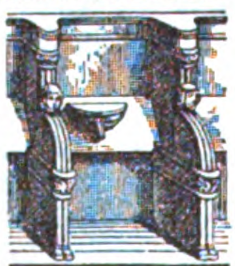
STALACTITE (*lak*) n. f. (du gr. *stalaktos*, qui coule goutte à goutte). Concrétion calcaire, qui se forme à la voûte des grottes et souterrains. *Archit.* Motif ornemental, qui rappelle la forme des stalactites. — Ces concrétions pierreuses sont formées par l'action des eaux qui arrivent à une cavité souterraine et déposent à la voûte, par suite de leur évaporation, les molécules calcaires qu'elles tiennent en dissolution. Si, par la chute de ces eaux, la concrétion se forme sur le sol, elle prend le nom de *stalagmite*. (V. ce mot.) Quelquefois, les unes et les autres se réunissent et forment des piliers qui grossissent graduellement et finissent par combler les cavités qui les renferment.



A, stalactites ; B, stalagmites.

STALAGMITE (*lagh*) n. f. (du gr. *stalagmos*, écoulement). (V. STALACTITE.)

STALAGMOMÈTRE n. m. (du gr. *stalagmos*, goutte, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer le volume des gouttes.


Stalle de chœur.

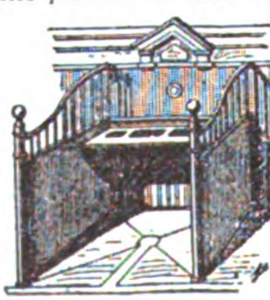
STALLE (*sta-le*) n. f. (de l'anc. allem. *stal*, place). Chacun des sièges de bois qui sont autour du chœur d'une église. Siège isolé et numéroté, dans un théâtre. Dans une écurie, espace réservé à un cheval et limité par les cloisons des compartiments contigus.

STAMINAL, E, AUX adj. Qui se rapporte aux étamines.

STAMINÉ, E adj. (du lat. *stamen, inis*, étamine). Se dit des fleurs qui ne possèdent que des étamines.

STAMINIFÈRE adj. Qui porte des étamines.

STAMINODE n. m. Etamine latérale et rudimentaire des orchidées.


Stalle d'écurie.

STANCE n. f. (ital. *stanza*). Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos : *les stances de* Polyeucte.

STAND (*stand'*) n. m. (mot angl.). Tribune des spectateurs des courses. Endroit clos et disposé pour le tir à la cible : *se rendre au stand.* Espace réservé aux concurrents, dans une exposition.

STANDARD (*stan-dar*) n. m. (mot angl signif. *type*). Modèle, étalon auquel on rapporte un échantillon. Meuble employé dans les administrations importantes, pour les communications téléphoniques.

STANDARDISATION (*za-si-on*) n. f. En technique industrielle, unification des éléments de construction, de tout ce qui peut faciliter les travaux.

STANDARDISER v. t. Uniformiser.

STANITZA n. f. Subdivision d'un territoire cosaque.

STANNATE n. m. Sel de l'acide stannique.

STANNIFÈRE (*stan'-ni*) adj. Se dit des gîtes, des roches, qui contiennent de l'étain: *minerai stannifère.*

STANNIQUE (*stan'-ni-ke*) adj. m. Se dit d'un acide oxygéné de l'étain.

STAPHISAIGRE (*zè-gre*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de dauphinelle du midi de l'Europe, appelée aussi *herbe aux poux.*

STAPHYLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *staphyléacée.*

STAPHYLIER (*li-é*) n. m. *Bot.* Genre de staphyléacées d'Europe.

STAPHYLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui recherchent les matières putréfiées.

STAPHYLIN, INE adj. (du gr. *staphulê*, luette). *Anat.* Qui appartient à la luette.

STAPHYLOCOQUE n. m. (du gr. *staphulê*, grain de raisin, et *kokkos*, graine). Microbe qui vit dans les poussières et végète sur nos téguments, où il peut devenir pathogène, déterminant la plupart du temps une formation abondante de pus.

STAPHYLOME n. m. (du gr. *staphulê*, grain de raisin). Tumeur sur le globe de l'œil.

STAR n. f. *Néol.* Etoile de cinéma.

STAROSTE (*ros-te*) n. m. Jadis, en Pologne, seigneur d'une starostie.

STAROSTIE (*ros-tî*) n. f. (de *staroste*). Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STARTER (*teur*) n. m. (mot angl.). Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ.

STASE (*sta-ze*) n. f. (gr. *stasis*). Arrêt d'un liquide organique qui circule, comme le sang, etc.

STATÈRE ou **STATER** (*tèr*) n. m. (gr. *statêr*). Chez les Grecs, poids de valeur variable. Monnaie d'argent valant de 2 à 4 drachmes. Etalon de la monnaie d'or, valant de 20 à 28 drachmes.

STATHOUDER (*dèr*) n. m. (mot holland.). Titre que portaient les princes d'Orange-Nassau, chefs des provinces unies des Pays-Bas, de la fin du XVI[e] siècle à 1795.

STATHOUDÉRAT (*ra*) n. m. Dignité du stathouder.

STATHOUDÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au stathoudérat : *dignité stathoudérienne.* N. m. Partisan du stathoudérat.

STATICE n. m. Genre de plantes herbacées, dont l'espèce la plus connue est appelée *gazon d'Olympe.*

STATION (*si-on*) n. f. (du lat. *stare*, se tenir debout). Pause, séjour de peu de durée qu'on fait dans un lieu : *ne faire qu'une station.* Action de se tenir debout : *station verticale.* Lieu où s'arrêtent les voitures publiques, les trains de chemin de fer, etc., pour prendre ou laisser les voyageurs. *Relig.* Chacune des quatorze pauses (ou arrêts) que fit Jésus en allant au Calvaire. Office d'une solennité particulière. Sorte de sermons prêchés pendant un avent ou un carême : *être chargé de la station de l'avent à la cathédrale.* Eglise, chapelle désignée pour certaines dévotions.

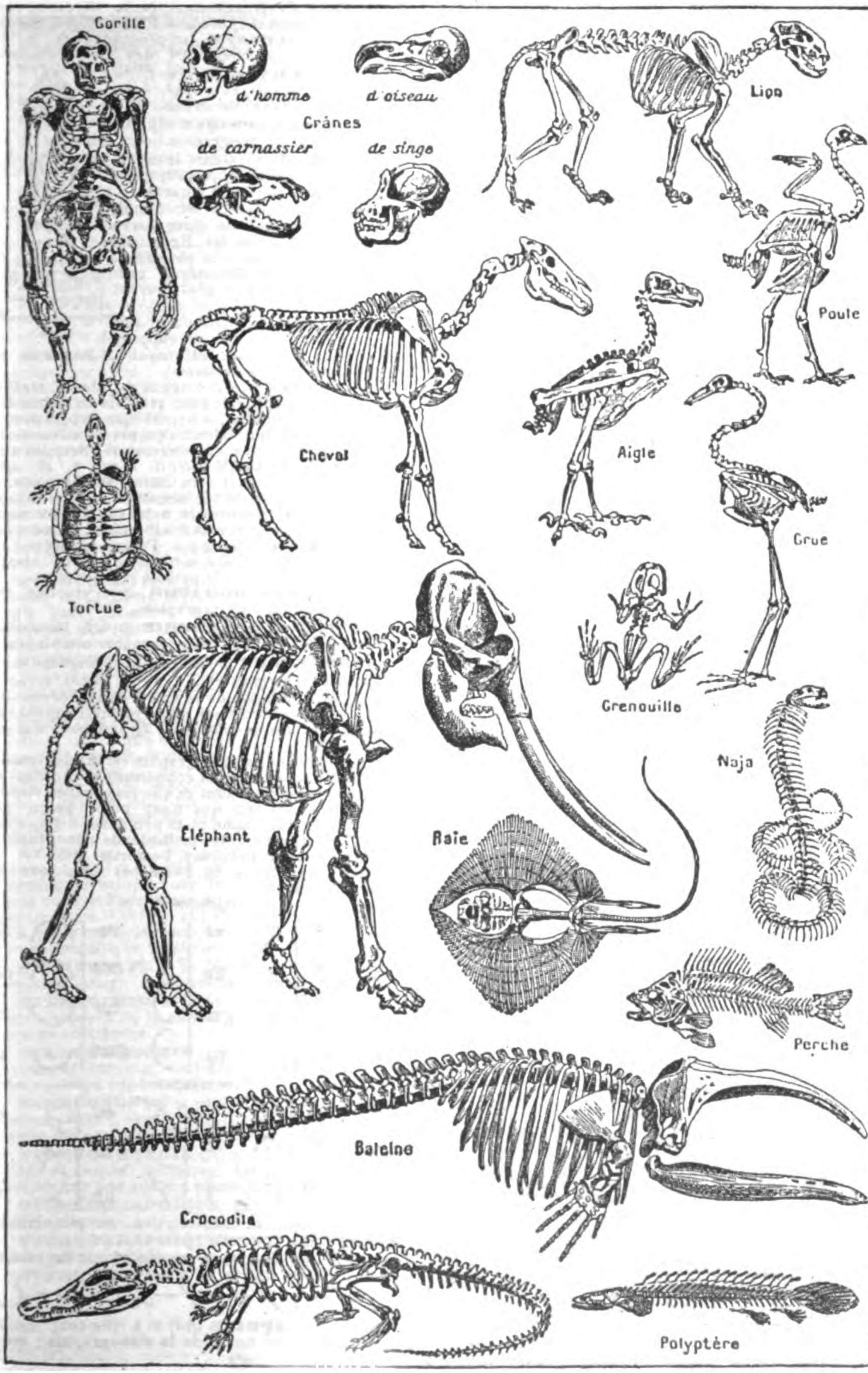
STATIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. (de *station*). Qui demeure au même point, sans avancer ni reculer, sans faire de progrès : *thermomètre stationnaire. Etat stationnaire*, état pendant lequel les symptômes de la maladie et l'état du malade demeurent à peu près invariables. N. m. Bâtiment de guerre mouillé à l'entrée d'une rade ou d'un port, pour exercer une sorte de police.

STATIONNALE (*si-o-na-le*) n. et adj. f. Se dit d'une église désignée pour être une station jubilaire ou autre.

STATIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de stationner : *stationnement des voitures.*

STATIONNER (*si-o-né*) v. t. Faire une station. S'arrêter momentanément dans un lieu.

STATIQUE adj. (gr. *statikos.*) Qui a rapport à l'équilibre des forces : *électricité statique.* N. f. Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des forces,


Gorille
d'homme
d'oiseau
Crânes
de carnassier
de singe
Lion
Poule
Cheval
Aigle
Grue
Tortue
Grenouille
Naja
Éléphant
Raie
Perche
Baleine
Crocodile
Polyptère

STATISTICIEN (*tis-ti-si-in*) n. m. Celui qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE (*tis-ti-ke*) n. f. (du gr. *statizein*, constater). Science qui a pour objet le groupement méthodique des faits sociaux qui se prêtent à une évaluation numérique (impôts, recrutement, condamnations, productions industrielles et agricoles, population, religion, etc.). Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *rapports statistiques.*

STATOR n. m. Partie fixe d'une dynamo, d'une turbine, etc. ANT. **Rotor.**

STATTHALTER (*tèr*) n. m. (de l'allem. *statt*, au lieu de, et *halter*, tenant). Gouverneur de « l'Alsace-Lorraine », pendant la domination allemande.

STATUAIRE (*è-re*) n. m. Sculpteur qui fait des statues. N. f. Art de faire des statues. Adj. Propre à faire des statues : *marbre statuaire.*

STATUE (*tû*) n. f. (lat. *statua* ; de *stare*, être debout). Figure de plein relief, représentant une personne ou un animal. *Fig.* Personne froide ou sans énergie : *c'est une statue.*

STATUER (*tu-é*) v. t. (lat. *statuere*). Régler avec autorité : *statuer une enquête.* Absolum. : *statuer sur un litige.*

STATUETTE (*tu-è-te*) n. f. Très petite statue.

STATUFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*). *Fam.* Elever une statue à.

STATURE n. f. (lat. *statura*). Hauteur de la taille d'une personne ou d'un animal.

STATUT (*tu*) n. m. (lat. *statutum*). Règle établie pour la conduite d'une association quelconque : *les statuts d'une compagnie d'assurances.* La Constitution du royaume d'Italie. Loi, règlement, ordonnance : *statuts d'une confrérie.*

STATUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est conforme aux statuts : *gérant statutaire.*

STAYER n. m. (*stéyeur*). *Sport.* Coureur de fond.

STEAM-BOAT ou **STEAMBOAT** (*stim-bôt'*) n. m. (m. angl.). Bateau à vapeur.

STEAMER (*sti-meur*) n. m. (mot angl.). Navire à vapeur.

STÉARATE n. m. Sel de l'acide stéarique.

STÉARINE n. f. (du gr. *stear*, suif). Principe des corps gras, qui ne fond pas à la température ordinaire : *la stéarine sert à la fabrication des bougies.*

STÉARINER (*né*) v. t. Enduire de stéarine.

STÉARINERIE (*ri*) n. f. Fabrique de stéarine.

STÉARINIER (*ni-é*) n. m. Fabricant de stéarine.

STÉARIQUE adj. Se dit d'un acide contenu dans les graisses, et de ses dérivés : *la stéarine avec laquelle on fait des bougies, est de l'acide stéarique.* Fabriqué avec de la stéarine : *bougie stéarique.*

STÉATITE n. f. Pierre onctueuse au toucher, qui est un silicate naturel de magnésie : *les tailleurs se servent de stéatite pour tracer des lignes sur le drap.* Syn. CRAIE DE BRIANÇON.

STÉATITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient de la stéatite.

STÉATOME n. m. Kyste sébacé.

STÉATOSE (*tô-ze*) n. f. (du gr. *stear, atos*, graisse). Dégénérescence graisseuse d'un tissu.

STEEPLE-CHASE (*sti-ple-tchè-se*) n. m. (de



Steeple-chase.

l'angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse) Course à cheval faite en franchissant toute espèce d'obstacles : *gagner un steeple-chase.* Pl. des *steeple-chases.*

STEEPLE-CHASER (*sti-ple-tchè-zeur*) n. m. Cheval de steeple-chase. Pl. des *steeple-chasers.*

STÉGANOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *steganos*, caché, et *graphê*, écriture). Syn. de CRYPTOGRAPHIE.

STÉGANOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stéganographie.

STÉGOMYIE n. f. Genre de moustiques des pays chauds, qui propagent la fièvre jaune par leurs piqûres.

STÈLE n. f. (gr. *stêlê*). Monument monolithe, formé d'une pierre placée debout, chez les Egyptiens et les Grecs. Colonne brisée, cippe, plaque de pierre destinée à porter une inscription le plus souvent funéraire.



Stèle.

STELLAIRE (*stèl-lè-re*) adj. (du lat. *stella*, étoile). Qui a rapport aux étoiles : *la lumière stellaire.* Rayonné en étoiles : *disposition stellaire.*

STELLIONAT (*stèl-li-o-na*) n. m. (du lat. *stellio, onis*, lézard, animal pris pour symbole de la fraude). Délit de celui qui vend ou hypothèque un bien dont il sait n'être pas propriétaire, ou qui présente comme libres des biens hypothéqués : *être coupable de stellionat.*

STELLIONATAIRE (*stèl-li, tè-re*) n. et adj. Coupable de stellionat : *en cas de faillite, le stellionataire est privé du bénéfice de la réhabilitation.*

STEMMATE (*stèm-ma-te*) n. m. (du gr. *stemma, atos*, couronne). Œil simple des insectes. Syn. OCELLE.

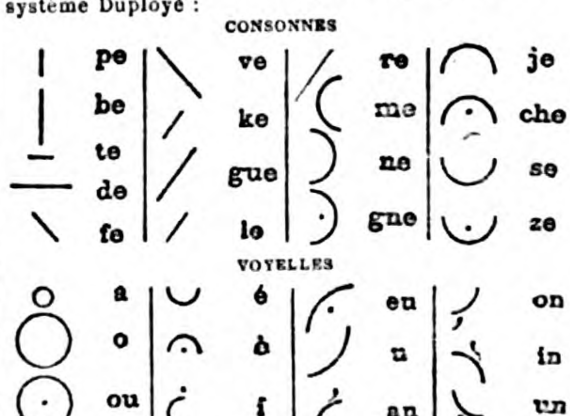
STENCIL n. m. (m. angl.). Papier paraffiné perforé soit à la main, soit à la machine à écrire, et servant ensuite de pochoir pour la reproduction.

STÉNODACTYLOGRAPHE n. Personne qui s'occupe de sténodactylographie.

STÉNODACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Emploi de la sténographie et de la dactylographie combinées.

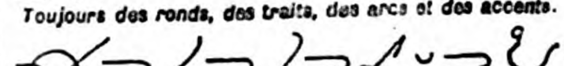
STÉNOGRAPHE n. Qui sait la sténographie.

STÉNOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *stenos*, serré, et *graphê*, écriture). Art de se servir de signes conventionnels pour écrire d'une manière aussi rapide que la parole : *la sténographie était déjà connue des anciens Grecs.*
— Le principe de la sténographie est la suppression de tous les accessoires et complications inutiles de l'écriture usuelle, de tout ce que les organes vocaux n'articulent pas ou qui n'est point perçu par l'oreille ; l'orthographe et la ponctuation disparaissent. Il existe différentes méthodes de sténographie : Duployé, Prevost-Delaunay, Demortier, etc.
Principaux signes de l'alphabet graphique du système Duployé :



Phrase, avec sa transcription en sténographie Duployé :

Toujours des ronds, des traits, des arcs et des accents.



STÉNOGRAPHIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Ecrire au moyen de la sténographie : *sténographier un discours*

STÉNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la sténographie : *caractères sténographiques.*

STÉNOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les procédés sténographiques.

STÉNOSE (*nô-ze*) n. f. (du gr. *stenos*, étroit). Rétrécissement d'un conduit naturel ou d'un organe : *sténose du cœur.*

STÉNOTYPE n. f. Machine à sténographier.

STÉNOTYPER (*pé*) v. t. Sténographier à la machine.

STÉNOTYPIE (*pî*) n. f. Sténographie mécanique.

STÉNOTYPISTE n. Sténographe à la machine.

STENTOR (*stan*) n. m. (du n. d'un guerrier grec). Homme qui a une voix retentissante. *Voix de stentor*, voix forte et retentissante. (V. *Part. hist.*)

STENTOR (*stan*) n. m. Genre de mollusques hétérotriches. (V. la planche MOLLUSQUES.)

STEPPE (*stè-pe*) n. m. ou f. (russe *stepj*). Nom que l'on donne aux grandes plaines herbeuses de la Russie d'Europe et d'Asie : *les steppes de la république Argentine portent le nom de pampas.*

STEPPER (*stè-peur* [mot angl.]) ou **STEPPEUR** (*stè-peur*) n. m. Cheval de trot, qui a de la vivacité.

STÉRAGE n. m. Mesurage au stère : *le stérage du bois à brûler.*

STERCORAIRE (*stèr-ko-rè-re*) adj. (du lat. *stercus, oris*, excrément). Qui a rapport aux excréments.



Stercoraire.

STERCORAIRE (*stèr-ko-rè-re*) n. m. Nom vulgaire de certains insectes, qui vivent dans les matières stercoraires. Genre d'oiseaux palmipèdes, dits *mouettes pillardes.*

STERCORAL, E, AUX (*stèr*) adj. (du lat. *stercus, oris*, excrément). Qui concerne les excréments.

STERCORATION (*stèr, si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Production des matières fécales.

STERCORITE (*stèr*) n. f. Phosphate d'ammoniaque et de soude, qui existe dans certains guanos.

STERCULIER (*stèr-ku-li-é*) n. m. Genre d'arbres des pays chauds, dont une espèce fournit la noix de kola ; une autre espèce, à odeur repoussante, lui a fait donner le nom de *bois puant.*



Sterculier.

STÈRE n. m. (du gr. *stereos*, solide). Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage, égale au mètre cube. (Abrév. st.) (V. MESURE). — Le stère n'a qu'un multiple usuel, le *décastère* (dix stères) et un sous-multiple, le *décistère* (dixième du stère).

STÉRÉOBATE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *bainein*, aller). Soubassement sans moulures

STÉRÉOCHIMIE (*chi-mî*) n. f. Représentation des composés de la chimie organique par des solides géométriques.

STÉRÉOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *khrôma*, couleur). Méthode de fixation des couleurs sur les corps solides.

STÉRÉODONTE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *odous, ontos*, dent). Appareil employé par les dentistes pour la consolidation des dents.

STÉRÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *graphê*, écriture). Art de représenter les solides sur une surface plane par projection.

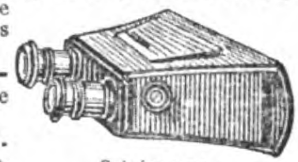
STÉRÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stéréographie.

STÉRÉOGRAPHIQUEMENT adv. D'une manière stéréographique.

STÉRÉOMÈTRE n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *metron*, mesure). Instrument dont on se sert pour mesurer les solides.

STÉRÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *stéréomètre*). Partie de la géométrie pratique, qui traite des propriétés des solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la stéréométrie.



Stéréoscope.

STÉRÉOSCOPE (*o-sko-pe*) n. m. (du gr. *stereos*, solide, et *skopein*, examiner). Instrument d'optique, dans lequel deux images planes, superposées par la vision binoculaire, apparaissent en relief.

STÉRÉOSCOPIQUE (*o-sko*) adj. Qui concerne le stéréoscope : *vue stéréoscopique.*

STÉRÉOSTATIQUE (*o-sta*) n. f. Statique des solides. Adjectiv. : *loi stéréostatique.*

STÉRÉOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *stereos*, solide, et *omê*, section). Science qui traite de la coupe des solides employés dans l'industrie et la construction.

STÉRÉOTOMIQUE adj. Qui a rapport à la stéréotomie : *procédés stéréotomiques.*

STÉRÉOTYPAGE n. m. Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE adj. (du gr. *stereos*, solide, et *tupos*, caractère). Imprimé avec des planches dont les caractères ne sont pas mobiles et que l'on conserve pour de nouveaux tirages : *édition stéréotype.* N. m. Ouvrage stéréotypé. (On dit mieux CLICHÉ.)

STÉRÉOTYPER (*pé*) v. t. (de *stéréotype*). Convertir en formes solides, au moyen d'un métal en fusion, des pages préalablement composées en caractères mobiles. *Fig.* Rendre fixe, toujours le même : *avoir le sourire stéréotypé sur les lèvres.* Syn. CLICHER.

STÉRÉOTYPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (*pî*) n. f. Art de stéréotyper.

STÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Mesurer au stère : *stérer du bois.*

STÉRILE adj. (lat. *sterilis*). Qui ne porte point de fruits : *les fleurs doubles sont généralement stériles. Terre stérile*, où les productions sont peu abondantes. Impropre à la génération : *femelle stérile. Fig.* Qui produit peu : *auteur stérile.* Sans résultats : *discussions stériles.* ANT. **Fertile, fécond.**

STÉRILEMENT (*man*) adv. D'une manière stérile.

STÉRILISATEUR n. m. Appareil que l'on emploie pour stériliser.

STÉRILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de stériliser. Action de détruire les ferments de toute nature que contient une substance : *la chaleur est le meilleur agent de stérilisation.* ANT. **Fertilisation.**

STÉRILISÉ (*li-zé*), **E** adj. Qui a été soumis à la stérilisation : *lait stérilisé.*

STÉRILISER (*zé*) v. t. Rendre stérile : *stériliser une terre. Fig.* : *stériliser le talent. Microbiol.* Débarrasser entièrement une substance des ferments qu'elle contient et dont l'action nuirait à sa conservation : *stériliser une eau.* ANT. **Fertiliser.**

STÉRILITÉ n. f. Etat de ce qui est stérile. *Fig.* : *stérilité d'un sujet.* ANT. **Fertilité, fécondité.**

STERLET (*stèr-lè*) ou **STRELET** (*lè*) n. m. Espèce d'esturgeon, dont les œufs servent à fabriquer le caviar : *le sterlet est commun dans les fleuves russes.*

STERLING (*stèr-lin*) n. m. invar. (mot angl.). Nom donné en Angleterre, sous Henri II, à l'étalon monétaire (*standard*), principale monnaie d'argent. (On disait ESTERLIN.) Adjectiv. : *livre sterling* en Angleterre, unité de compte fictive. V. MONNAIES.

STERNAL, E, AUX (*stèr*) adj. Qui a rapport au sternum.

STERNO-CLÉIDO-MASTOÏDIEN (*di-in*) adj. et n. m. *Anat.* Se dit d'un muscle qui s'insère au sternum, à la clavicule et à l'apophyse mastoïde. (V. planche HOMME.)

STERNO-MAXILLAIRE adj. et n. m. Muscle du cou du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

STERNUM (*stèr-nom'*) n. m. (gr. *sternon*). Os plat, situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATIF, IVE (*stèr*) adj. (du lat. *sternutare*, éternuer). Qui provoque les éternuements.

STERNUTATION (*si-on*) n. f. Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE (*stèr*) adj. Qui provoque l'éternuement : *poudre sternutatoire*. N. m. Médicament qui fait éternuer.

STÉTHOMÈTRE n. m. (du gr. *stêthos*, poitrine, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les dimensions de la poitrine.

STÉTHOSCOPE (*to-sko-pe*) n. m. (du gr *stêthos*, poitrine, et *skopein*, examiner). Instrument inventé par Laënnec, et dont on se sert pour ausculter la poitrine.


Stéthoscope.

STÉTHOSCOPIE (*to-sko-pi*) n. f. Etude de la cavité thoracique à l'aide du stéthoscope.

STEWARD (*sti-ou-ard'*) n. m. (mot angl.). Maître d'hôtel ; garçon à bord des paquebots, dans les cercles.

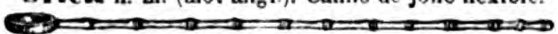
STHÈNE n. m (du gr. *sthenos*, force). Unité de force dans le système M. T. S. : *le sthène est la force qui, en 1 seconde, communique à une masse égale à 1 tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde*. (Abrév. : *sn*.)

STIBIÉ, E adj. (du lat. *stibium*, antimoine). Où il entre de l'antimoine : *tartre stibié*.

STIBINE n. f. Sulfure naturel d'antimoine, qui constitue le minerai d'antimoine le plus important.

STICHOMYTHIE (*ko-mi-ti*) n. f. (du gr. *stikhos*, vers, et *muthos*, récit). Dialogue tragique, où les interlocuteurs se répondent vers pour vers.

STICK n. m. (mot angl.). Canne de jonc flexible.


Stick.

STIGMATE (*stigh-ma-te*) n. m. (gr. *stigma*). Marque que laisse une plaie : *les stigmates de la petite vérole*. Autrefois, marque du fer rouge : *le stigmate de la justice*. Marque des cinq plaies du corps de Jésus-Christ reproduites, selon la tradition, sur le corps de saint François d'Assise. Marque, trace honteuse : *les stigmates du vice*. *Bot.* Partie supérieure du pistil. *Hist. nat.* Orifice respiratoire, chez les animaux articulés.

STIGMATIQUE (*stigh-ma*) adj. Qui appartient au stigmate.

STIGMATISATION n. f. Action de stigmatiser.

STIGMATISER (*stigh-ma-ti-zé*) v. t. Marquer de stigmates : *on stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs*. Imprimer des cicatrices, des traces sur : *la petite vérole stigmatise le visage*. *Fig.* Imprimer une flétrissure, un blâme public : *les satiriques stigmatisent le vice*. Imprimer une marque honteuse : *visage que stigmatise la débauche*.

STIL-DE-GRAIN n. m. (holl. *schijtgroen*). Couleur jaune, employée en peinture.

STILLATION (*stil-la-si-on*) n. f. (du lat. *stillatio*, goutte). Action d'un liquide s'écoulant goutte à goutte.

STILLATOIRE (*stil-la*) adj. Qui tombe goutte à goutte.

STILLIGOUTTE n. m. Syn. de COMPTE-GOUTTES.

STIMULANT (*lan*), **E** adj. Propre à accroître l'activité : *potion stimulante*. N. m. : *faire usage de stimulants*. *Fig.* Ce qui augmente l'ardeur, le zèle de : *sa paresse a besoin d'un stimulant*. ANT. **Stupéfiant.**

STIMULATEUR, TRICE adj. Qui stimule.

STIMULATION (*si-on*) n. f. Action de stimuler. *Méd.* Action produite par les stimulants.

STIMULER (*lé*) v. t. (lat. *stimulare* ; de *stimulus*, aiguillon). Exciter, aiguillonner : *l'intérêt stimule l'homme*. ANT. **Stupéfier.**

STIMULUS (*luss*) n. m. (mot lat.). Ce qui stimule l'économie animale.

STIPE n. m. (du lat. *stipes*, souche). Tige du tronc qui s'élève en colonne et habituellement sans ramification : *un stipe de palmier*.

STIPELLE (*pè-le*) n. f. Petite stipule.

STIPENDIAIRE (*pan-di-è-re*) n. et adj. Qui est à la solde de quelqu'un : *troupes stipendiaires*.

STIPENDIÉ, E (*pan*) n. et adj. Qui reçoit une somme d'argent pour faire une chose : *sicaires stipendiés*. (Se prend en mauv. part.)

STIPENDIER (*pan-di-é*) v. t. (du lat. *stipendium*, solde. — Se conj. comme *prier*.) Avoir à sa solde : *stipendier des troupes*.

STIPITÉ, E adj. (du lat. *stipes*, *itis*, souche). Se dit des organes munis d'un support.

STIPULATION (*si-on*) n. f. (de *stipuler*). Clause, convention énoncée dans un contrat.

STIPULE n. f. (du lat. *stipula*, paille). Petit appendice membraneux ou foliacé, qui se rencontre au point d'origine des feuilles. (V. la planche PLANTE.)

STIPULER (*lé*) v. t. (lat. *stipulari*). Enoncer dans un contrat une clause, une convention : *stipuler une garantie*.

STOCK (*stok*) n. m. (mot angl.). Quantité de marchandises disponibles sur un marché : *un stock de blé*. Dépôt en général. Fonds existant en numéraire : *le stock d'or de la Banque de France*.

STOCKAGE (*sto-ka-je*) n. m. Mise en stock. Approvisionnement.

STOCKER (*sto-ké*) v. t. Mettre en stock, en dépôt : *stocker des marchandises*.

STOCKFISCH (*stok-fich*) n. m. (mot allem.). Morue séchée à l'air. Toute sorte de poisson salé et séché.

STOCKISTE (*sto-kis-te*) n. m. Commerçant ou industriel qui détient en magasin le stock disponible d'un fabricant. Agent d'une maison d'automobiles, etc., qui tient en dépôt des pièces détachées fabriquées par cette maison.

STOFF n. m. (angl. *stuff*). Sorte d'étoffe légère de laine longue peignée.

STOÏCIEN, ENNE (*sto-i-si-in, è-ne*) adj. (gr. *stoikos* ; de *stoa*, portique). Qui appartient à la doctrine de Zénon, appelée aussi doctrine du Portique, lieu de réunion de ses disciples : *maxime stoïcienne*. N. m. Philosophe de la secte de Zénon. *Par ext.* Homme ferme, inébranlable : *c'est un vrai stoïcien*.

STOÏCISME (*sto-i-sis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Zénon. *Fig.* Fermeté, austérité, constance dans le malheur : *supporter les maux avec stoïcisme*. — Le *stoïcisme* est un système de panthéisme faisant consister la substance dans un feu subtil, qui est à la fois matière et force. Il est surtout célèbre par la morale, qui place le souverain bien dans l'effort pour n'obéir qu'à la raison en se rendant indifférent aux circonstances extérieures : fortune, santé, douleur, etc.

STOÏQUE (*sto-i-ke*) adj. Qui tient de la fermeté stoïcienne : *prendre une résolution stoïque*. N. Personne stoïque.

STOÏQUEMENT (*sto-i-ke-man*) adv. D'une manière stoïque : *affronter stoïquement la mort*.

STOLON n. m. *Bot.* Nom de bourgeons axillaires qui allongent beaucoup leur premier entre-nœud et s'enracinent vers la première feuille (*fraisier*).

STOLONIFÈRE adj. Se dit des plantes qui émettent des stolons.

STOMACAL, E, AUX adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Qui appartient à l'estomac : *digestion stomacale*. Bon pour l'estomac : *vins stomacaux*. (En ce sens, syn. de STOMACHIQUE.)

STOMACHIQUE adj. (du lat. *stomachus*, estomac). Propre à rétablir le fonctionnement troublé de l'estomac : *médicament stomachique*. N. : *un stomachique*.

STOMATE n. m. Petit pore des organismes aériens des plantes, qui facilite la respiration ou l'émission des liquides.

STOMATIQUE adj. (du gr. *stoma*, *atos*, bouche). Se dit des médicaments employés dans les affections de la bouche.

STOMATITE n. f. (du gr. *stoma*, *atos*, bouche). Inflammation de la muqueuse buccale.

STOMATOSCOPE (*to-sko-pe*) n. m. Instrument qui maintient la bouche ouverte et permet de l'examiner.

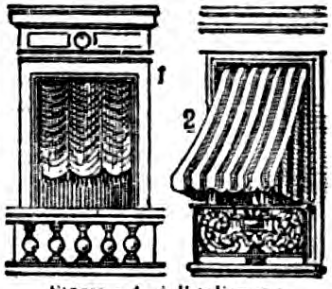
STOMOXE (*mok-se*) n. m. Genre de mouches qui peuvent inoculer le charbon.

STOP (*stop'*) interj. (mot angl. signif. *arrête*). Mot employé dans la marine pour commander de s'arrêter ; dans les télégrammes, pour séparer les mots.

STOPPAGE (*sto-pa-je*) n. m. Action de stopper. Syn. de RENTRAYAGE.

STOPPER (*sto-pé*) v. t. (rad. *stop*). Arrêter, en parlant d'un navire, d'un train ou d'une machine à vapeur.

STOPPER (*sto-pé*) v. t. Réparer une déchirure en refaisant la trame et la chaîne de l'étoffe. Syn. de RENTRAIRE.



Stores : 1, à l'italienne ; 2, ordinaire.

STOPPEUR, EUSE (*sto-peur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui fait le stoppage. Syn. de RENTRAYEUR, EUSE.

STORAX (*raks*) n. m. Résine odorante, fournie par le styrax et employée en pharmacie.

STORE n. m. (ital. *stora*). Rideau qui se lève et se baisse devant une fenêtre au moyen d'un ressort : *des stores de broderie.*

STOUPÂ n. m. Monument funéraire indien, renfermant des cendres ou des reliques de bouddhas.

STOUT (*sta-out'*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise assez alcoolisée.

STOVAÏNE n. f. Chlorhydrate d'amyléine, employé comme anesthésique.

STRABISME (*bis-me*) n. m. (du gr. *strabos*, louche). Difformité de celui qui louche.

STRADIOT (*di-o*) n. m. Syn. de ESTRADIOT.

STRADIVARIUS (*ri-uss*) n. m. Violon fabriqué par Stradivarius.

STRAMOINE n. f. Nom de quelques espèces de solanacées du genre *datura*, excessivement toxiques.

STRAMONINE n. f. Principe actif extrait de la stramoine : *la stramonine est un poison violent.*

STRANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *strangulare*, étrangler). Action d'étrangler. Son résultat : *mort par strangulation.*

STRANGURIE (*rî*) n. f. Difficulté extrême d'uriner.

STRAPONTIN n. m. (ital. *strapuntino*). Siège que l'on met sur le devant dans une voiture et qui peut se lever et s'abaisser. Siège analogue que l'on installe dans les salles de spectacle, afin d'augmenter le nombre des places assises.

STRASS ou **STRAS** (*strass*) n. m. (de *Stras* l'inventeur). Composition qui imite le diamant et les pierres précieuses. *Fig.* Ce qui brille d'un faux éclat.

STRASSE (*stra-se*) n. f. (de l'ital. *straccio*, chiffon). Bourre, rebut de soie.

STRATAGÈME n. m. (gr. *stratagêma*). Ruse de guerre pour tromper l'ennemi. *Par ext.* Finesse, subtilité, tour d'adresse : *plaisant stratagème.*

STRATÈGE n. m. (du gr. *stratos*, armée, et *agôgos*, qui conduit). *Antiq. gr.* Général d'armée. Principal magistrat d'Athènes (Ve siècle av. J.-C.) : *les stratèges étaient au nombre de dix.* Stratégiste.

STRATÉGIE n. f. Partie de l'art militaire, qui s'applique aux moyens de conduire une armée jusqu'en présence de l'armée ennemie : *Napoléon Ier était passé maître en stratégie. Par ext.* Art de diriger un ensemble de dispositions : *la stratégie politique.*

STRATÉGIQUE adj. Qui concerne la stratégie.

STRATÉGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les règles de la stratégie.

STRATÉGISTE (*jis-te*) n. m. Qui connaît la stratégie. Qui écrit sur la stratégie : *Jomini fut un distingué stratégiste.*

STRATIFICATION (*si-on*) n. f. Disposition par couches superposées : *la stratification des sédiments.*

STRATIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *stratum*, couche, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Disposer par couches superposées.

STRATIGRAPHIE (*fî*) n. f. (du lat. *stratum*, couche, et du gr. *graphê*, écriture). Partie de la géologie qui étudie les roches stratifiées.

STRATIGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la stratigraphie : *étude stratigraphique d'un terrain.*

STRATIGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles de la stratigraphie.

STRATIOMYS (*miss*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches très communes dans nos pays.

STRATIOTE n. f. Genre de plantes aquatiques, de l'Europe centrale.

STRATOSPHÈRE n. f. Nom donné à une zone de l'atmosphère assez éloignée de la terre pour que les gaz y soient au repos presque complet.

STRATUS (*tuss*) n. m. (mot lat. signif. *étendu*). Nuage affectant la forme d'une longue bande.

STREPTOCOQUE (*strèp*) n. m. Microbe que l'on rencontre partout et qui abonde particulièrement dans les matières putrescibles : *le streptocoque, devenant pathogène, forme des amas purulents.*

STRETTE (*strè te*) n. f. (de l'ital. *stretta*, action d'étreindre). Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

STRIATION (*si-on*) n. f. Action de strier. État de ce qui est strié.

STRICT (*strikt*), **E** adj. (lat. *strictus*). Étroit, rigoureux : *devoir strict.* Sévère, exact : *personne stricte en affaires.*

STRICTEMENT adv. D'une manière stricte.

STRIDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *stridere*, grincer). Qui rend un son aigu et criard : *bruit strident.*

STRIDULANT, E adj. Qui fait entendre un bruit aigu : *insectes stridulants.*

STRIDULATION (*si-on*) n. f. Bruit aigu, que font entendre certains insectes comme les cigales.

STRIDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *stridulus*). Un peu strident. *Méd. Bruits striduleux,* bruits respiratoires aigus et sifflants.

STRIE (*strî*) n. f. (lat. *stria*). *Archit.* Petits sillons parallèles. Cannelures avec listel, qui ornent les colonnes ou les pilastres. Sillons parallèles creusés dans une roche : *les stries glaciaires.* (Syn. STRIURE.)

STRIÉ, E adj. Dont la surface présente des stries : *les roches striées trahissent l'action des glaciers.*

STRIER (*stri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Faire des stries sur : *le sable strie le verre.*

STRIGE n. f. (du lat. *striga*, oiseau de nuit). Vampire nocturne. (On écrit aussi STRYGE.)

STRIGIDES (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, ayant pour type les *strix*. S. un *strigidé.*

STRIGILE n. m. (du lat. *strigilis*, étrille). Étrille ou racloir dont les baigneurs, dans l'antiquité, se servaient pour frotter et nettoyer leur peau.

STRIQUER (*ké*) v. t. (allem. *strich*, trait). Donner la dernière main, le fini au drap. Coudre les fleurs sur le réseau ou tulle pour former la dentelle.

STRIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. (de *striquer*). Personne qui strique.

STRIURE n. f. État de ce qui est strié. Strie.

STRIX (*striks*) n.m. Nom scientifique des chouettes dites vulgairement *effraies.*

STROBILE n. m. (du gr. *strobilos*, objet en spirale). Fruit en cône : *strobiles de houblon.*

STROBILIFORME adj. En forme de cône.

STROBOSCOPE n. m. (gr. *strobos*, tournique, et *skopein*, observer). Appareil permettant de voir au ralenti certains mouvements rapides. Dans un char de guerre, appareil permettant à l'observateur de voir en tous sens tout en restant protégé.

STROMBE (*stron-be*) n. m. Genre de mollusques des mers chaudes, dont les coquilles servent à fabriquer des camées.

STRONGLE ou **STRONGYLE** n. m. Ver nématode, parasite du tube digestif de divers animaux.

STRONTIANE (*si*) n. f. Oxyde de strontium.

STRONTIUM (*si-om'*) n. m. Métal jaune (Sr) de densité 2,54, fusible vers 800°, qui existe à l'état naturel dans la strontiane, la célestine, etc. — On utilise l'azotate de strontium en pyrotechnie, pour colorer les flammes en rouge.

STROPHANTE (*fan-te*) ou **STROPHANTUS** (*fan-tuss*) n. m. Genre d'apocynacées tropicales.

STROPHE n. f. (gr. *strophê*). Division régulière, d'une pièce lyrique : *les strophes enflammées de la* Marseillaise. (Syn. STANCE.) Dans la tragédie grecque, air que chantait le chœur en évoluant sur la scène.

STRUCTURE (*struk*) n. f. (lat. *structura*). Manière dont un édifice est bâti : *édifice de structure solide.* Manière dont les parties d'un tout sont arrangées entre elles : *la structure du corps. Fig.* Disposition, agencement : *la structure d'un poème.*

STRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *strumosus*). Scrofuleux.

STRYCHNINE (*strik*) n. f. (du gr. *strukhnos*, noix vomique). Poison violent, extrait de la noix vomique.

STRYCHNOS (*strik-noss*) n. m. Genre de loga-

niacées vénéneuses, qui contiennent de la strychnine, du curare, etc., et dont le type est le *vomiquier*.

STUC (*stuk*) n. m. (ital. *stucco*). Enduit imitant le marbre et composé ordinairement de chaux éteinte, de poussière de marbre et de craie.

STUCATEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUD (*steud'*) n. m. (mot angl.). Haras. Réunion de chevaux pour la course, la vente.

STUD-BOOK (*steud'-bouk*) n. m. (en angl. : *livre de haras*). Registre où sont inscrits le nom, la généalogie, les victoires des chevaux pur sang.

STUDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec application.

STUDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *studium*, étude). Qui aime l'étude : *écolier studieux*.

STUDIO (pr. angl. *stioudio*) n. m. Atelier d'artiste. Cabinet de travail, local où l'on tourne les scènes cinématographiques.

STUPÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Étonnement proche de la stupeur : *être plongé dans la stupéfaction*.

STUPÉFAIT (*fè*), **E** adj. (lat. *stupefactus*). Interdit, immobile de surprise : *demeurer stupéfait*.

STUPÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui stupéfie : *la belladone est stupéfiante*. *Fig.* Qui frappe de stupeur : *nouvelle stupéfiante*. N. m. Médicament stupéfiant : *la morphine est un stupéfiant*. ANT. **Stimulant.**

STUPÉFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *stupor*, stupeur, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Mettre dans un état d'inertie physique et morale : *l'opium stupéfie les Orientaux*. *Fig.* Rendre comme paralysé d'étonnement. ANT. **Stimuler.**

STUPEUR n. f. (lat. *stupor*). Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles : *la stupeur de l'ivresse*. *Fig.* Immobilité causée par une grande douleur subite ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE adj. (lat. *stupidus*). Frappé de stupeur : *demeurer stupide devant un malheur imprévu*. Hébété, d'un esprit lourd et pesant : *un homme stupide*. Qui marque la stupidité : *air stupide*. ANT. **Spirituel, intelligent.**

STUPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière stupide : *répondre stupidement*. ANT. **Intelligemment.**

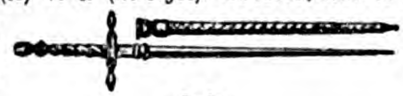
STUPIDITÉ n. f. (de *stupide*). Privation totale d'esprit, de jugement : *la stupidité d'une réponse*. Parole, action stupide : *dire des stupidités*. ANT. **Intelligence, esprit.**

STUPRE n. m. (lat. *stuprum*). Acte de débauche honteuse, infamie.

STUQUER (*ké*) v. t. Enduire de stuc.

STYLE n. m. (du lat. *stylus*, stylet). Poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire. *Fig.* Manière d'écrire, d'exprimer la pensée : *style simple, tempéré, sublime*. Manière d'écrire propre à un grand écrivain : *le style de Voltaire*. *Bx-arts.* Manière particulière à un artiste, à un genre, à une époque : *monument de bon style ; style gothique ; style Louis XIII*. *Bot.* Prolongement de l'ovaire surmonté par le ou les stigmates. (V. la planche PLANTE.) Tige dont l'ombre marque l'heure sur un cadran solaire. **Style Renaissance,** v. RENAISSANCE. **Style Louis XIII :** par réaction contre l'élégance de la Renaissance, ce style, influencé par l'art flamand, est grave, un peu lourd, mais grandiose. Androuet du Cerceau, Jacques de Brosse donnent aux édifices des formes carrées et anguleuses, et pourtant élancées. **Style Louis XIV :** il marque un retour complet aux ordres et aux détails antiques, ce qui lui donne un aspect régulier et un peu froid. Les salles, d'une ornementation surchargée, sont garnies de lambris d'or, de grandes figures allégoriques, de peintures chaudes, de meubles rehaussés d'or, de cuivre ou d'écaille. **Style Louis XV :** il rappelle le précédent, mais avec moins d'ampleur. Les salons sont moins vastes. Dans la décoration, la ligne droite est remplacée par la courbe : coquilles, palmes, moulures gondolées ; les panneaux sont ornés de scènes pastorales. **Style Louis XVI :** l'imitation des fresques de Pompéi et d'Herculanum, récemment découvertes, se fait sentir dans la décoration. La marqueterie orne tous les meubles. Les scènes champêtres et sentimentales sont à la mode. **Style Directoire :** il conserve des traces du style Louis XVI et prépare le style Empire. Les meubles sont de forme carrée, souvent ornés de colonnes. Les motifs typiques sont la marguerite, le losange, la petite palmette. **Style Empire,** v. EMPIRE. **Style moderne** (*modern style* ou *art nouveau*) : ce style, qui trahit l'influence de l'art décoratif anglais et japonais, est caractérisé par la profusion d'ornements empruntés à une flore et à une faune de fantaisie.

STYLER (*lé*) v. t. (de *style*). Dresser, former : *styler un nouveau domestique*.



Stylet.

STYLET (*lè*) n. m. Petit poignard à lame très aiguë. *Hist. nat.* Partie saillante et déliée en certains organes, chez les animaux.

STYLIEN, ENNE (*sti-li-in, è-ne*) adj. Se dit de muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde.

STYLISER v. t. Donner à une figure artistique un style décoratif.

STYLISME (*lis-me*) n. m. Recherche du style. Soin extrême que l'on donne à son style. (Peu us.)

STYLISTE (*lis-te*) n. et adj. Écrivain qui brille surtout par le style : *Théophile Gautier est un de nos meilleurs stylistes*.

STYLISTIQUE n. f. Recueil de règles de style.

STYLITE n. et adj. (du gr. *stulos*, colonne). Qui passe sa vie sur une colonne : *Siméon le Stylite*.

STYLOBATE n. m. (du gr. *stulos*, colonne, et *bainein*, s'appuyer). Soubassement avec base et corniche, qui porte une rangée de colonnes.





Stylographe.

STYLOGRAPHE n. m. (du gr. *stulos*, style, et *graphê*, écriture). Instrument tenant lieu de plume à écrire et contenant un réservoir d'encre. (Abrév. : STYLO.)

STYLOGRAPHIE (*fî*) n. f. Procédé électrotypique, qui permet d'obtenir des planches en creux imitant le dessin à la plume et l'eau-forte.

STYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la stylographie : *procédés stylographiques*.

STYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un stylet.

STYPTICITÉ n. f. Qualité des styptiques.

STYPTIQUE adj. et n. m. (gr. *stuptikos*). Se dit d'un astringent qui contracte fortement la muqueuse buccale (alun, sels solubles de plomb, de fer, etc.)

STYRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, dont le genre styrax est le type.

STYRAX (*raks*) n. m. Genre de styracées tropicales, qui fournissent le benjoin et des résines dites aussi *styrax* : *le styrax solide est appelé aussi* storax.

SU n. m. (part. pass. de *savoir*). Connaissance d'une chose : *au vu et au su de tout le monde*.

SUAGE n. m. Petit ourlet sur le bord d'un plat ou d'une assiette d'étain. Partie carrée du pied d'un flambeau.

SUAGE n. m. (de *suer*). Eau qui sort par les deux bouts d'une bûche exposée à la chaleur du feu.

SUAIRE (*su-è-re*) n. m. (du lat. *sudarium*, linge pour essuyer la sueur). Linceul dans lequel on ensevelit un mort. **Le saint suaire,** linceul qui servit à ensevelir Jésus-Christ.

SUANT (*su-an*), **E** adj. Qui sue : *avoir les mains suantes*. Qui suinte : *des murailles suantes*.

SUAVE adj. (lat. *suavis*). Doux, très agréable : *parfum, musique suave*.

SUAVEMENT (*man*) adv. D'une manière suave.

SUAVITÉ n. f. Qualité de ce qui est suave : *suavité d'un parfum*. *Mystic.* Grâce céleste pleine de douceur.

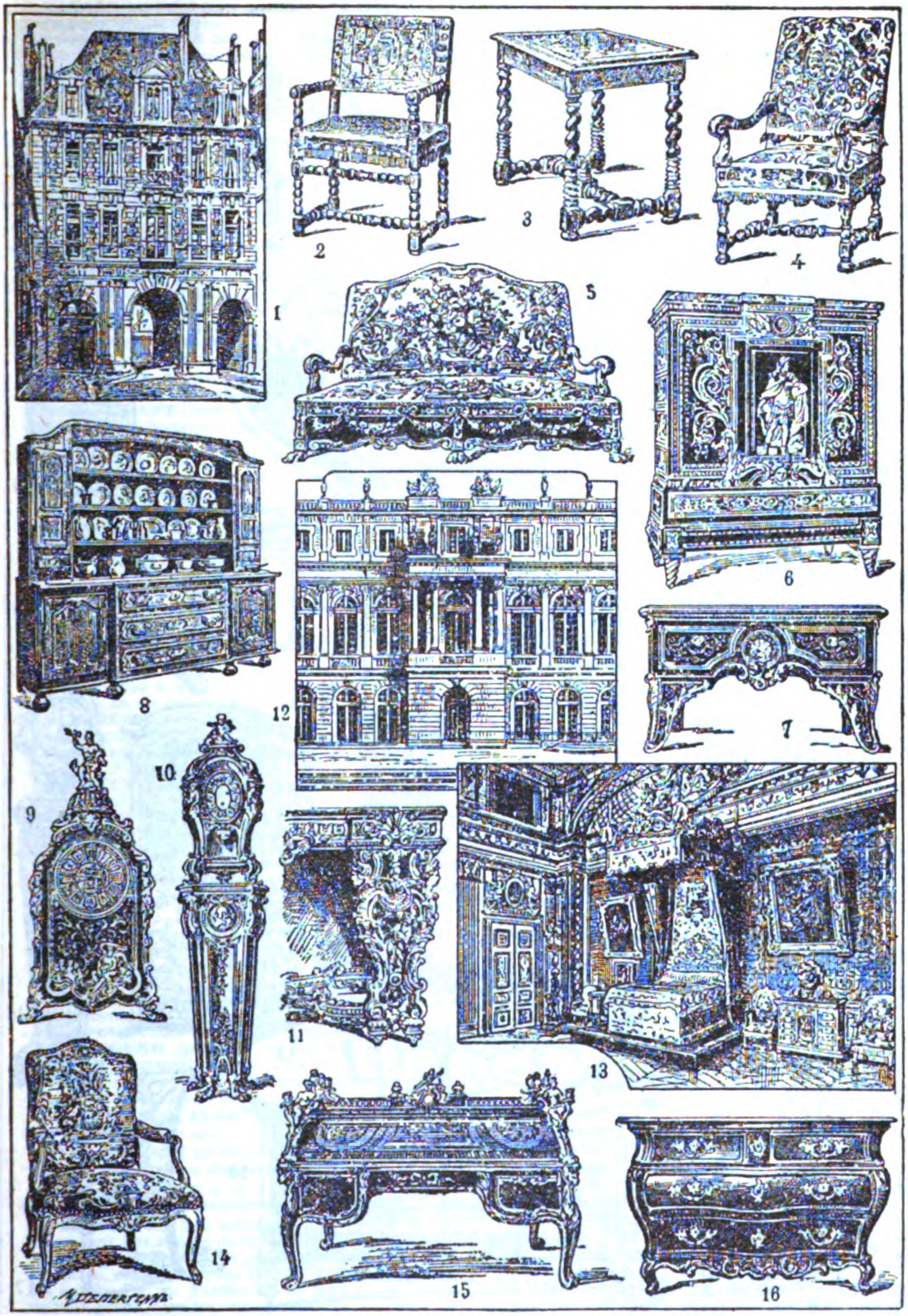
SUB (mot lat. signif. *sous*) préfixe indiquant une position inférieure, ou un degré moins élevé.

SUBAIGU (*bè-ghu*), **Ë** adj. Qui est légèrement aigu : *maladie subaiguë*.

SUBALPIN, E adj. Se dit des régions situées au pied des Alpes : *l'Italie subalpine*.

SUBALTERNE (*tèr-ne*) adj. et n. (du lat. *sub*, sous, et *alter*, autre). Subordonné, dépendant d'un autre : *juridiction subalterne ; un subalterne*. Inférieur, secondaire : *rôle subalterne*.

SUBCONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. *Philos.* Conscience obscure, ou demi-conscience.



STYLE LOUIS XIII : 1. Pavillon de la place des Vosges, à Paris ; 2. Fauteuil tourné ; 3. Table à pieds tors. — STYLE LOUIS XIV : 4. Fauteuil couvert en velours de Gênes ; 5. Canapé : tapisserie au point ; 6. Meuble de Boulle en marqueterie, ébène, cuivre, écaille (Louvre) ; 7. Commode (Louvre) ; 8. Buffet vaisselier lorrain ; 9. Pendule en marqueterie (Fontainebleau) ; 10. Horloge ; 11. Console en bois sculpté ; 12. Château de Versailles : détail de la façade ; 13. Chambre à coucher de Louis XIV, à Versailles. — STYLE LOUIS XV : 14. Fauteuil à tapisserie d'Aubusson ; 15. Bureau de Louis XV (Louvre) ; 16. Commode ou console acajou



Style Louis XV (suite) : 1. Ecritoire Régence en bronze doré ; 2. Cartel style rocaille ; 3. Console rocaille à fleurs ; 4. Bras de lumière (Fontainebleau) ; 5. Trumeau et encadrement de glace, par Boffrand ; 6. Bergère ou confessionnal ; 7. Petit Trianon, par Gabriel ; 8. Cartonnière Régence en marqueterie ; 9. Armoire Régence ; 10. Ottomane. — Style Louis XVI : 11. Lit ; 12. Commode à deux tiroirs ; 13. Chaise à porteurs (Cluny) ; 14. Pendule à gaine (Louvre) ; 15. Fauteuil à médaillon (Louvre). — Style Directoire : 16. Lit-divan à dossier enroulé ; 17. Fauteuil à dossier enroulé.

SUBCONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Dont on n'a qu'une demi-conscience.

SUBCONTRAIRE adj. *Log.* Se dit de deux propositions particulières qui sont, l'une affirmative, l'autre négative.

SUBDÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Action de subdéléguer. Commission donnée à un subdélégué.

SUBDÉLÉGUÉ (*ghé*) n. m. Celui qu'une personne revêtue par délégation de quelque autorité commet pour agir en sa place.

SUBDÉLÉGUER (*ghé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Se dit en parlant d'une personne qui a reçu une délégation. Donner à quelqu'un le pouvoir d'agir en sa place.

SUBDIVISER (*zé*) v. t. Diviser les parties d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISIBLE (*zi*) adj. Qui peut être subdivisé.

SUBDIVISION (*zi-on*) n. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé : *les subdivisions territoriales d'un corps d'armée.*

SUBDIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a rapport à une subdivision : *régiment subdivisionnaire.*

SUBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du lat. *suber*, liège). Qui a la consistance du liège.

SUBINTRANT (*tran*), **E** adj. Se dit d'un mal dont un accès nouveau commence avant la fin du précédent.

SUBIR v. t. (lat. *subire*). Supporter, être soumis à : *subir des tortures.* Se soumettre, se résigner à : *subir sa destinée.* Eprouver, expérimenter : *subir une rénovation totale.* Soutenir l'épreuve de : *subir un examen. Subir son jugement*, supporter la peine que ce jugement a prononcée.

SUBIT (*bi*), **E** adj. (lat. *subitus*). Soudain, qui arrive tout à coup : *un changement subit.*

SUBITEMENT (*man*) adv. Soudainement.

SUBITO adv. (mot lat.). *Fam.* Subitement : *il est parti subito.*

SUBJACENT (*san*), **E** adj. Syn. de SOUS-JACENT.

SUBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (du lat. *subjectus*, placé dessous). Qui se rapporte au sujet pensant, par opposition à *objectif*, qui se rapporte à l'objet pensé. N. m. Ce qui est subjectif.

SUBJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *subjectio*). *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur, interrogeant l'adversaire, suppose sa réponse et la réfute à l'avance. (Peu us.)

SUBJECTIVEMENT (*jèk-ti-ve-man*) adv. D'une manière subjective.

SUBJECTIVER (*jèk-ti-vé*) v. t. (de *subjectif*). Ramener à n'être plus qu'un simple état du sujet : *subjectiver un phénomène.* (Peu us.)

SUBJECTIVISME n. m. *Philos.* Système qui n'admet d'autre réalité que celle de sujet pensant.

SUBJECTIVITÉ (*jèk*) n. f. Caractère de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. (du lat. *subjunctum*, supin de *subjungere*, subordonner). Qui appartient au mode appelé *subjonctif* : *proposition subjonctive.* N. m. Mode du verbe, indiquant qu'une action est conçue comme subordonnée à une autre et, par conséquent, comme douteuse.

SUBJUGATION (*si-on*) n. f. Action de subjuguer.

SUBJUGUER (*ghé*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *jugum*, joug). Soumettre par la force des armes : *Sparte subjugua la Messénie. Fig.* Dominer par un puissant ascendant : *subjuguer les esprits.* ANT. **Affranchir.**

SUBJUGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Personne qui subjugue. (Peu us.)

SUBLIMATION (*si-on*) n. f. *Chim.* Action de sublimer : *sublimation du mercure.*

SUBLIMATOIRE n. m. Vaisseau dans lequel on recueille les parties sublimées.

SUBLIME adj. (lat. *sublimis*). Très grand, élevé, en parlant des choses morales, intellectuelles : *abnégation sublime.* Qui est grand, noble, élevé dans ses actes, ses paroles, ses écrits : *écrivain sublime.* **Le sublime** n. m. Perfection du beau ; ce qu'il y a de plus grand dans les sentiments, les actions : *le sublime de la charité.* Un des trois genres du style, caractérisé par l'élévation de la pensée et la noblesse de l'expression : *le Traité du sublime.*

SUBLIMÉ n. m. *Chim.* Corps volatilisé et recueilli à l'état solide. *Sublimé corrosif* ou simplem. *sublimé*, bichlorure de mercure (substance âcre, caustique, qui est un antiseptique puissant à toutes petites doses, mais très vénéneux) : *le blanc d'œuf et le lait sont les antidotes du sublimé.*

SUBLIMEMENT adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER (*mé*) v. t. *Chim.* Faire passer un corps directement de l'état solide à l'état gazeux.

SUBLIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est sublime : *la sublimité du style.*

SUBLIMINAL, E, AUX adj. (du lat. *sub*, à l'entrée de, et *limen*, seuil). Qui ne dépasse pas le seuil de la conscience.

SUBLINGUAL (*gou-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue). Qui est sous la langue : *glandes sublinguales.*

SUBLUNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune). Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *région sublunaire.* Par plaisant. *Le monde sublunaire*, la terre.

SUBMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. Syn. de SUBMERSION. (Peu us.)

SUBMERGER (*mèr-jé*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *mergere*, plonger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il submergea, nous submergeons.*) Inonder, couvrir d'eau : *le Nil submerge périodiquement l'Egypte.* Engloutir dans l'eau : *la tempête submergea le vaisseau. Fig.* Emporter, en parlant de l'action violente d'un cataclysme, d'une révolution, etc. : *Etat submergé par l'anarchie.*

SUBMERSIBLE (*mèr-si-ble*) adj. Qui peut être submergé : *terrains facilement submersibles.* N. m. Bateau sous-marin, qui peut naviguer à la surface de l'eau en s'immergeant seulement au moment de son action contre l'ennemi. ANT. **Insubmersible.**

SUBMERSION (*mèr-si-on*) n. f. Action de submerger. Etat de ce qui est submergé. Etat d'un être vivant qui est tenu complètement enfoncé sous l'eau : *mourir par submersion.*

SUBODORER (*ré*) v. t. (lat. *subodorari*). Sentir de loin : *le basset subodore le lièvre. Fig.* et *fam.* Pressentir : *subodorer une affaire véreuse.*

SUBORDINATION (*si-on*) n. f. (du lat. *sub*, sous, et *ordo, inis*, ordre). Ordre établi entre les personnes et qui rend les unes dépendantes des autres : *maintenir la subordination.* Dépendance d'une chose par rapport à une autre. *Gramm.* Dépendance d'un mot par rapport à un autre mot.

SUBORDONNÉ (*do-né*), **E** adj. Qui est sous la dépendance de. Qui exprime une idée conçue comme dépendant d'une autre idée exprimée par une proposition dite « principale ». *Proposition subordonnée*, celle qu'une conjonction rattache à une proposition principale pour en compléter le sens ou pour y ajouter l'idée de quelque circonstance : *les hommes regrettent la vie,* **quand elle leur échappe.** N. Personne qui est sous la dépendance d'une autre : *un chef doit avoir la confiance de ses subordonnés.*

SUBORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière dépendante. (Peu us.)

SUBORDONNER (*do-né*) v. t. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur : *les lois subordonnent les citoyens aux magistrats.* Au fig. : *subordonner ses dépenses à son revenu.*

SUBORNATION (*si-on*) n. f. Action de suborner : *la loi punit sévèrement la subornation de témoins.*

SUBORNER (*né*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *ornare*, orner). Séduire, porter à agir contre le devoir : *suborner des témoins.*

SUBORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suborne. Qui tend à suborner.

SUBRÉCARGUE (*kar-ghe*) n. m. (de l'espagn. *sobre*, sur, et *cargo*, charge). Préposé choisi par un armateur pour veiller sur la cargaison.

SUBRÉCOT (*ko*) n. m. (du provenç. *sobre*, sur, et *escot*, écot). Le surplus de l'écot. Tout ce qui est ajouté par surcroît. Demande accessoire, que l'on ajoute aux choses convenues. (Peu us.)

SUBREPTICE (*rèp*) adj. (du lat. *subreptum*, supin de *subripere*, dérober). Se dit de toutes choses qui se font furtivement et illicitement : *pacte subreptice.*

SUBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière subreptice : *dérober subrepticement des objets.*

SUBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. Emploi de moyens subreptices : *obtenir une faveur par subreption.*

SUBROGATEUR n. m. *Dr.* Second rapporteur. Adj. *Acte subrogateur*, acte qui subroge un rapporteur à un autre, un tuteur à un autre.

SUBROGATIF, IVE adj. Qui exprime, qui constitue une subrogation.

SUBROGATION (*si-on*) n. f. *Dr.* Substitution d'une personne à une autre pour l'exercice d'un droit : *la subrogation des personnes.*

SUBROGATOIRE adj. *Dr.* Qui subroge : *acte subrogatoire.*

SUBROGÉ, E adj. *Subrogé tuteur*, se dit d'une personne qui doit au besoin remplacer le tuteur et surveiller sa gestion. Pl. des *subrogés tuteurs.*

SUBROGER (*jé*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *rogare*, demander. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il subrogea, nous subrogeons.*) Substituer, mettre en la place de quelqu'un pour succéder à ses droits et agir à sa place : *subroger quelqu'un à son créancier.*

SUBSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Ensuite, après.

SUBSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Caractère ou existence de ce qui est subséquent. (Peu us.)

SUBSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *subsequens*). Qui suit, qui vient après : *un testament subséquent annule le premier.* ANT. **Précédent.**

SUBSIDE n. m. (du lat. *subsidium*, secours). Impôt que payent les peuples pour subvenir aux besoins accidentels de l'État. Secours d'argent offert par des sujets à leur souverain. Secours qu'un prince, un État s'engage, par traité, à fournir à un autre prince, à un autre État : *accorder des subsides à un allié. Fam.* Secours quelconque.

SUBSIDIAIRE (*di-è-re*) adj. (lat. *subsidiarius*). Donné accessoirement pour venir à l'appui d'autre chose : *moyen subsidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière subsidiaire ; en second lieu.

SUBSISTANCE (*sub-zis-tan-se*) n. f. Nourriture et entretien : *pourvoir à la subsistance de quelqu'un.* Pl. Ensemble d'objets au moyen desquels on subsiste.

SUBSISTER (*sub-zis-té*) v. i. (lat. *subsistere*). Exister encore ; continuer d'être : *cet ancien édifice subsiste toujours.* Etre en vigueur : *cette loi subsiste encore.* Pourvoir à ses besoins ; s'entretenir : *ne subsister que d'aumônes.*

SUBSTANCE (*sub-stan-se*) n. f. (lat. *substantia*). Toute sorte de matière : *substance dure, molle.* Ce qui subsiste en soi, indépendamment de tout accident déterminé : *substance spirituelle, corporelle.* Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, d'essentiel : *la substance d'une viande ; rapporter la substance d'un discours.* **En substance** loc. adv. En abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE (*sub-stan-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à la substance : *idée substantielle.* Nourrissant : *aliment substantiel. Fig. Discours substantiel*, qui renferme beaucoup de faits, d'idées.

SUBSTANTIELLEMENT (*sub-stan-si-è-le-man*) adv. D'une manière substantielle.

SUBSTANTIF, IVE (*subs-tan*) adj. (lat. *substantivus*). Qui exprime la substance. Qui exprime l'être. *Verbe substantif*, le verbe *être.* N. m. *Gram.* Tout mot qui désigne un être, un objet. Syn. NOM.

SUBSTANTIVEMENT (*sub-stan. man*) adv. Comme substantif : *adjectif employé substantivement.*

SUBSTITUER (*sub-sti-tu-é*) v. t. (du lat. *sub*, sous, et *statuere*, placer). Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre. *Substituer un héritier*, l'appeler à hériter à la place d'un autre et avec mission de lui remettre plus tard l'héritage. **Se substituer** v. pr. Se mettre ou être mis à la place d'une autre personne, d'une autre chose.

SUBSTITUT (*sub-sti-tu*) n. m. (du lat. *substitutus*, substitué). Personne chargée de remplir des fonctions lorsque celui à qui elles sont dévolues est absent ou empêché. Magistrat chargé de suppléer, de remplacer au parquet le procureur général ou le procureur de la République.

SUBSTITUTIF, IVE (*sub-sti*) adj. Se dit d'une médication qui provoque une inflammation aiguë pour combattre un processus chronique. (Peu us.)

SUBSTITUTION (*sub-sti-tu-si-on*) n. f. (lat. *substitutio*). Action de substituer : *substitution d'enfant. Algèb.* Action de substituer à une quantité son expression, sa valeur. *Dr.* Disposition en vertu de laquelle un donataire ou un légataire était obligé de conserver jusqu'à son décès les biens qui lui avaient été donnés, pour les transmettre en mourant à un tiers désigné par le disposant : *les substitutions sont généralement prohibées, à peine de nullité.*

SUBSTRATUM (*sub-stra-tom'*) n. m. (mot lat.). *Philos.* Ce qui forme la partie essentielle de l'être ; ce sur quoi reposent les qualités.

SUBSTRUCTION (*sub-struk-si-on*) n. f. (du lat. *substruere*, construire en dessous). Fondement d'un édifice. Construction exécutée au-dessous d'une autre.

SUBTERFUGE (*tèr*) n. m. (du lat. *subter*, en dessous, et *fugere*, fuir). Ruse, moyen détourné pour se tirer d'embarras : *user de subterfuge.*

SUBTIL, E adj. (du lat. *subtilis*, finement tissé), Délié, fin, menu : *poussière subtile.* Qui pénètre promptement, s'insinue avec facilité : *venin subtil.* Perçant : *vue subtile.* Doué d'une grande dextérité : *voleur subtil.* Opéré avec une grande dextérité : *un tour fort subtil.* Habile, ingénieux : *esprit subtil.* Qui exige une grande finesse : *un raisonnement subtil.*

SUBTILEMENT (*man*) adv. D'une manière adroite, délicate : *tourner subtilement une difficulté.*

SUBTILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de subtiliser.

SUBTILISER (*zé*) v. t. Volatiliser ; rendre subtil : *subtiliser une substance.* Raffiner, donner de la subtilité à : *subtiliser son style. Pop.* Tromper subtilement : *subtiliser un client.* Dérober subtilement : *on lui a subtilisé sa bourse.* V. i. Penser, agir avec raffinement : *il ne faut pas trop subtiliser.*

SUBTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est subtil : *subtilité de l'air, d'un venin, de la vue. Fig.* Ruse subtile. Finesse, délicatesse de l'esprit ; distinction trop subtile : *trop de subtilité nuit dans un ouvrage.* Chose subtile, raffinée (en bonne ou en mauv. part).

SUBTROPICAL, E adj. Situé sous les tropiques : *climat subtropical.*

SUBULÉ, E adj. (du lat. *subula*, alêne). Terminé en pointe comme une alêne : *antenne subulée.*

SUBURBAIN, E adj. (du lat. *sub*, sous, et *urbs*, ville). Voisin de la ville : *les populations suburbaines.*

SUBURBICAIRE (*kè-re*) adj. Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome.

SUBVENIR v. i. (lat. *subvenire.* — Se conj. comme *venir.* [Prend toujours l'auxil. *avoir*].) Pourvoir, suffire : *subvenir aux besoins de quelqu'un.*

SUBVENTION (*van-si-on*) n. f. (lat. *subventio*). Secours d'argent, subside fourni par l'État.

SUBVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui constitue une subvention.

SUBVENTIONNER (*van-si-o-né*) v. t. Donner une subvention à : *subventionner un théâtre.*

SUBVERSIF (*vèr-sif*), **IVE** adj. (du lat. *sub*, sous, et *vertere*, tourner). Propre à détruire, à bouleverser : *doctrine subversive de toute société.*

SUBVERSION (*vèr-si-on*) n. f. Action de bouleverser, de renverser : *subversion de l'État.*

SUBVERSIVEMENT (*vèr-si-ve-man*) adv. D'une manière subversive. (Peu us.)

SUBVERTIR (*vèr*) v. t. (lat. *subvertere*). Renverser, troubler complètement : *subvertir l'ordre.*

SUC (*suk*) n. m. (lat. *succus*). Liqueur qui s'exprime des viandes, des plantes, etc., et qui est ce qu'elles ont de plus substantiel. Liquide organique, obtenu par écoulement naturel ou par expression : *suc gastrique, pancréatique. Fig.* Ce qui existe de plus substantiel, en fait de doctrine : *le suc de la science.*

SUCCÉDANÉ, E (*suk-sé*) adj. (lat. *succedaneus.*) Se dit de tout médicament et, *par ext.*, de tout produit qu'on peut substituer à un autre, parce qu'il produit des effets analogues. N. m. : *les succédanés de l'opium.*

SUCCÉDER (*suk-sé-dé*) v. i. (lat. *succedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Venir après : *les vivants succèdent aux morts.* Remplacer un autre dans un emploi, une dignité : *Louis XIII succéda à Henri IV.* **Se succéder** v. pr. Succéder l'un à l'autre, venir l'un après l'autre : *les jours et les nuits se succèdent.*

SUCCENTURIÉ, E (*suk-san*) adj. Qui remplace un autre organe du même genre. *Ventricule succenturié*, renflement de l'œsophage chez les oiseaux.

SUCCÈS (*suk-sè*) n. m. (lat. *successus*). Issue quelconque d'une affaire : *bon, mauvais succès.* **Absolum.** Issue heureuse : *avoir du succès.*

SUCCESSEUR (*suk-sè-seur*) n. m. Celui qui succède à un autre.

SUCCESSIBILITÉ (*suk-sè-si*) n. f. Droit de succéder. Ordre de succession.

SUCCESSIBLE (*suk-sè-si-ble*) adj. Qui peut succéder : *parents successibles.* Qui rend habile à succéder : *parents à un degré successible.*

SUCCESSIF (*suk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui se succède sans interruption ; continu : *l'ordre successif des jours et des nuits.* Qui a rapport aux successions : *le droit successif.*

SUCCESSION (*suk-sè-si-on*) n. f. (lat. *successio*). Suite non interrompue de personnes ou de choses : *succession de rois ; succession d'idées.* Transmission de biens qui s'opère, par des voies légales, entre une personne décédée et une ou plusieurs personnes survivantes : *par droit de succession.* Biens qu'une personne laisse en mourant : *succession considérable.* — On distingue les successions *ab intestat*, qui s'ouvrent lorsque le défunt n'a pas laissé de testament et dont la dévolution est réglée par la loi, et les successions *testamentaires.* Les successeurs sont dits *réguliers* (descendants, ascendants, collatéraux) ou *irréguliers* (enfants naturels reconnus, conjoint survivant, Etat). Les droits et les charges du défunt passant à ses héritiers, ceux-ci sont tenus au payement des dettes de la succession ; mais, si le passif excède l'actif, la loi permet de n'accepter la succession que sous *bénéfice d'inventaire.* En ce cas, les héritiers ne sont tenus du passif que jusqu'à concurrence de l'actif. On peut d'ailleurs renoncer à une succession.

Les descendants succèdent à leurs ascendants, à l'exclusion de tous autres héritiers. Ils partagent par tête et par égale portion s'ils viennent au premier degré (par ex. : les fils du défunt), par souche et par *représentation* (v. ce mot) dans tous les autres cas (par ex. : Louis a eu deux fils, dont l'un, Jacques, vit encore, tandis que l'autre, Joseph, est décédé laissant deux enfants : une moitié sera dévolue à Jacques, l'autre moitié aux deux enfants de Joseph, qui succèdent par représentation).

Si le défunt n'a ni postérité, ni frères ni sœurs, ni descendants d'eux, la succession se divise par moitié entre les ascendants de la ligne paternelle et ceux de la ligne maternelle. S'il a perdu ses père et mère, ses frères et sœurs, leurs ascendants sont appelés à succéder exclusivement. S'il a encore ses père et mère, la succession se partage par moitié entre ces derniers et les frères et sœurs ou descendants d'eux. En dernier lieu, viennent les parents ou collatéraux ordinaires, qui ne succèdent pas d'ailleurs au delà du douzième degré.

SUCCESSIVEMENT (*suk-sè-si-ve-man*) adv. L'un après l'autre. Par degrés successifs.

SUCCESSORAL (*suk-sè-so-ral*), **E, AUX** adj. Qui a rapport aux successions : *loi successorale.*

SUCCIN (*suk-sin*) n. m. (lat. *succinum*). V. AMBRE.

SUCCINATE n. m. Sel de l'acide succinique.

SUCCINCT, E (*suk-sin, sink-te*) adj. (lat. *succinctus*). Dit en peu de mots ; bref, concis, laconique : *récit succinct.* Qui s'énonce en peu de mots : *être succinct dans ses réponses. Fam.* Peu abondant : *repas succinct.* ANT. **Long, prolixe.**

SUCCINCTEMENT (*suk-sink-te-man*) adv. Brièvement : *résumer succinctement un débat.*

SUCCINIQUE (*suk-si*) adj. Se dit d'un acide qui se trouve dans le succin ou ambre jaune.

SUCCION (*suk-si-on*) n. f (lat. *suctio*). Action de sucer : *pratiquer la succion d'une plaie.*

SUCCOMBER (*su-kon-bé*) v. i. (du lat. *succumbere*, être couché dessous. — Ne prend jamais l'auxil. *être.*) Etre accablé sous un fardeau : *succomber sous le faix.* Etre abattu : *la santé succombe sous les excès. Fig.* Ne pas résister, céder : *succomber à la tentation.* Avoir du désavantage : *succomber dans un procès.* Mourir : *le malade a succombé.*

SUCCUBE (*su-ku-be*) n. m. Sorte de démon féminin (par oppos. *incube*). Adjectiv. : *démon succube.*

SUCCULEMMENT (*su-ku-la-man*) adv. D'une manière succulente. (Peu us.)

SUCCULENCE (*su-ku-lan-se*) n. f. Qualité d'un mets succulent.

SUCCULENT (*su-ku-lan*), **E** adj. (lat. *succulentus*). Qui a beaucoup de suc nourrissant et qui flatte le goût ; savoureux : *viande succulente.*

SUCCURSALE (*su-kur*) n. f. (du lat. *succursus*, secours). Eglise qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale : *desservant de la succursale.* Etablissement dépendant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier : *succursale d'une banque.*

SUCCUSSION (*suk-ku-si-on*) n. f. (lat. *succussio*). Mode d'exploration qui consiste à agiter le malade pour produire un bruit de fluctuation thoracique ou stomacale.

SUCEMENT (*man*) n. m. Action de sucer. (Peu us.)

SUCER (*sé*) v. t. (lat. pop. *suctiare ;* de *sugere*, sucer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il suça, nous suçons.*) Attirer dans sa bouche en y faisant le vide : *sucer la moelle d'un os. Fig.* Nourrir son esprit de : *sucer de saines doctrines. Sucer avec le lait*, recevoir dès l'enfance.

SUCETTE (*sè-te*) n. f. Petite tétine que l'on donne à sucer aux nourrissons. Sorte de sucre d'orge.

SUCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui suce.

SUÇOIR n. m. Organe qui sert à certains insectes pour sucer.

SUÇON n. m. *Pop.* Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. *Fam.* Petit bâton de sucre d'orge, de pomme, etc., que l'on suce.

SUÇOTER (*té*) v. t. Sucer à plusieurs reprises.

SUCRAGE n. m. Action de sucrer : *le sucrage des moûts augmente la teneur du vin en alcool.*

SUCRANT, E adj. Qui sucre : *pouvoir sucrant.*

SUCRASE (*kra-ze*) n. f. Diastase qui transforme les saccharoses en glucoses et qui existe dans différents végétaux. (On dit aussi INVERTINE.)

SUCRATAGE n. m. Traitement des mélasses pour en entraîner le suc cristallisable.

SUCRATE n. m. Nom commercial des divers saccharates qui se forment dans la fabrication du sucre.

SUCRATERIE (*rî*) n. f. Etablissement où l'on fabrique les sucrates.

SUCRE n. m. (gr. *sakkharon*). Substance d'une saveur douce et agréable extraite de divers végétaux, surtout de la canne à sucre et de la betterave : *le sucre est un excellent aliment ; l'industrie du sucre de betterave date de l'époque du blocus continental. Sucre candi*, sucre cuit dans l'eau, et cristallisé par évaporation lente. *Sucre d'orge*, sucre préparé à l'eau d'orge. *Sucre de pomme*, sucre préparé au jus de pomme et coulé en cylindres. *Sucre raffiné*, sucre blanc et compact, obtenu en décolorant le sucre brut. *Sucre de lait*, syn. de LACTOSE. *Pain de sucre*, masse de sucre blanc coulée dans des moules coniques. *Par ext. En pain de sucre*, de forme conique. *Fig.* et *fam. Casser du sucre*, faire des médisances.



Sucriers ; **1**, en porcelaine ; **2**, en métal.

SUCRÉ, E adj. Qui a le goût du sucre : *fruit sucré. Fig.* D'une douceur affectée : *langage sucré.* N. f. *Faire la sucrée*, faire la difficile, jouer la modestie.

SUCRER (*kré*) v. t. Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique et où l'on raffine le sucre. Pl. Choses sucrées, dragées, confitures, etc. : *manger des sucreries.*

SUCRIER (*kri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la fabrication du sucre : *industrie sucrière.* N. m. Fabricant de sucre. Ouvrier qui travaille à la fabrication du sucre. Vase où l'on met le sucre destiné aux usages de la table et du ménage.

SUCRIN n. et adj. m. Variété de melon très sucré.

SUD (*sud'*) n. m. Un des quatre points cardinaux, celui qui est opposé au nord ; midi. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend une majuscule) : *le Sud a rarement envahi le Nord.* Partie d'un pays, située plus près du pôle sud : *le sud de l'Afrique.* Adjectiv. : *la partie sud de la France.* ANT. **Nord, septentrion.**

SUDATION (*si-on*) n. f. (lat. *sudatio*). Production

de sueur physiologique ou artificielle : *provoquer une abondante sudation.*

SUDATOIRE adj. Accompagné de sueur.

SUD-EST (*dèst*) n. m. Partie située entre le sud et l'est. Contrées situées dans cette direction (en ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Est.* Partie d'un pays située dans la direction du sud-est : *le sud-est de l'Italie.* Adjectiv. : *la région sud-est de la France.*

SUDORIFIQUE adj. (du lat. *sudor*, sueur, et *facere*, faire). *Méd.* Se dit de tout remède qui provoque la sudation. N. m. : *la tisane de tilleul est un sudorifique.*

SUDORIPARE ou **SUDORIFÈRE** adj. Qui produit la sueur : *les glandes sudoripares.*

SUD-OUEST (*dou-èst*) n. m. Partie située entre le sud et l'ouest. Contrées situées dans cette direction (dans ce sens, prend des majuscules) : *les peuples du Sud-Ouest.* Partie d'un pays située dans cette direction : *le sud-ouest de la France.* Adjectiv. : *la région sud-ouest de l'Europe.*

SUÈDE n. m. Peau de gant dont le côté chair est à l'extérieur : *des gants de suède lavables.*

SUÉDOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. De Suède.

SUÉE (*su-é*) n. f. Action de suer, de se faire suer. *Pop.* Peur subite, extrême. Série d'alertes, de fatigues.

SUER (*su-é*) v. i. (lat. *sudare*). Rendre par les pores de la peau une humeur aqueuse. *Fig.* et *pop. Faire suer quelqu'un*, le fatiguer par ses discours, ses actions. Suinter : *les murs suent par les temps humides.* V. t. *Suer sang et eau*, se donner une peine extrême.

SUETTE (*su-è-te*) n. f. Nom de diverses maladies, caractérisées par une sueur abondante.

SUEUR n. f. (lat. *sudor*). Humeur aqueuse, qui sort par les pores de la peau. Action de suer : *être en sueur à la suite d'une longue course.* *Par ext.* Travail pénible : *vivre des sueurs du peuple. A la sueur de son front*, par un travail pénible et persévérant.

SUFFÈTE (*su-fè-te*) n. m. (lat. *suffes, etis*). Nom des magistrats suprêmes de Carthage, de Tyr, etc.

SUFFIRE (*su-fi-re*) v. i. (lat. *sufficere.* — *Je suffis, nous suffisons. Je suffisais, nous suffisions. Je suffis, nous suffîmes. Je suffirai, nous suffirons. Je suffirais, nous suffirions. Suffis, suffisons, suffisez. Que je suffise, que nous suffisions. Que je suffisse, que nous suffissions. Suffisant. Suffi.*) Pouvoir fournir, satisfaire à : *cent francs ne suffiront pas pour...* *Cela suffit*, ou impers. *il suffit. suffit*, en voilà assez. *Il suffit de*, il n'est besoin que de. *Il suffit que*, c'est assez que. **Se suffire** v. pr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

SUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. Assez.

SUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. (de *suffisant*). Quantité assez grande : *avoir sa suffisance de blé.* Aptitude suffisante. (Vx.) Insolente présomption : *sotte suffisance.* **A suffisance, en suffisance** loc. adv. Assez. ANT. **Insuffisance.**

SUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. (de *suffire*). Qui est en quantité assez grande : *capacité suffisante.* D'une vanité impudente : *ton suffisant.* N. m. : *c'est un suffisant.* ANT. **Insuffisant.**

SUFFIXE (*su-fik-se*) adj. (du lat. *sub*, sous, et *fixus*, placé). Se dit de toute partie de mot qui, ajoutée à la racine, détermine la nature ou le sens. N. m. : *beaucoup d'adverbes français ont le suffixe* **ment.** ANT. **Préfixe.**

SUFFOCANT (*su-fo-kan*), **E** adj. Qui gêne la respiration : *chaleur, fumée suffocante.*

SUFFOCATION (*su-fo-ka-si-on*) n. f. Sentiment d'oppression, produit par la gêne de la respiration.

SUFFOQUER (*su-fo-ké*) v. t. (lat. *suffocare*). Etouffer, faire perdre la respiration : *les sanglots le suffoquent.* *Fam.* Causer une émotion violente. V. i. Perdre la respiration : *suffoquer de colère. Fig.* Etre violemment ému.

SUFFRAGANT (*su-fra-ghan*) n. et adj. m. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain : *l'évêque de Paris resta longtemps suffragant de Sens.*

SUFFRAGE (*su-fra-je*) n. m. (lat. *suffragium*). Vote, voix donnée en matière d'élection : *donner, refuser son suffrage.* Approbation : *cette pièce a enlevé les suffrages du public. Suffrage universel*, régime électoral où tout citoyen est investi du droit de vote, sans aucune exclusion de rang ou de fortune.

SUFFRAGETTE (*su-fra-jè-te*) n. f. Nom donné naguère aux femmes anglaises qui réclamaient pour leur sexe le droit de voter.

SUFFRUTESCENT (*su-fru-tès-san*), **E** adj. Syn. de SOUS-FRUTESCENT.

SUFFUSION (*su-fu-zi-on*) n. f. (lat. *suffusio*). Action d'une humeur qui se répand sous la peau.

SUGGÉRER (*sugh-jé-ré*) v. t. (du lat. *suggerere*, placer dessous. — Se conj. comme *accélérer.*) Insinuer, inspirer : *suggérer une résolution.*

SUGGESTIBILITÉ n. f. Aptitude à recevoir les suggestions.

SUGGESTIF (*sugh-jès-tif*), **IVE** adj. Qui produit une suggestion ; évocateur.

SUGGESTION (*sugh-jès-ti-on*) n. f. (de *suggérer*). Action de faire naître dans la pensée. La pensée même ainsi imposée au cerveau. *Suggestion hypnotique*, volonté, désir, idée, provoqués chez une personne en état d'hypnose.

SUGGESTIONNER (*sugh-jès-ti-o-né*) v. t. Produire la suggestion chez un sujet.

SUICIDE n. m. (du lat. *sui*, de soi, et *cædere*, tuer). Meurtre de soi-même : *la morale défend le suicide.* *Fig.* Action de détruire soi-même son influence.

SUICIDÉ, E n. Personne homicide de soi-même.

SUICIDER [*dé*] **(SE)** v. pr. (de *suicide*). Se donner volontairement la mort : *se suicider est presque toujours une lâcheté. Fig.* Détruire soi-même son activité, son influence.

SUIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères, dont le porc est le type. S. un *suidé.*

SUIE (*su-î*) n. f. Matière noire et épaisse, que produit la fumée et qui s'attache à la cheminée.

SUIF (*su-if*) n. m. (du lat. *sebum*, graisse). Graisse fondue des animaux ruminants, dont on fait la chandelle. *Suif végétal*, matière grasse tirée de certains végétaux, tels que l'*arbre à suif* des Chinois, de la famille des euphorbiacées. *Pop.* Réprimande.

SUIFFER (*sui-fé*) v. t. Enduire de suif : *suiffer un mât de cocagne.*

SUINT (*su-in*) n. m. (de *suer*). Humeur onctueuse, qui suinte du corps des bêtes à laine. Scorie sur le verre en fusion. (On écrit aussi SUIN en ce sens.)

SUINTEMENT (*man*) n. m. Action de suinter.

SUINTER (*té*) v. i. (de *suint*). S'écouler presque insensiblement (en parlant des liquides, des humeurs) : *l'eau suinte à travers les vieux murs.* Laisser transsuder un liquide, une humeur : *ce mur suinte.*

SUISSE (*su-i-se*) adj. Qui appartient à la Suisse : *montagne suisse.*

SUISSE, SUISSESSE (*su-i-se, su-i-sè-se*) n. De la Suisse : *les Suisses et les Suissesses sont robustes.*

SUISSE (*su-i-se*) n. m. Portier d'une grande maison, que l'on prenait autrefois parmi les Suisses. Employé, armé d'une hallebarde et d'une épée, qui est chargé de faire la police d'une église. Petit fromage blanc. N. m. pl. Soldats de nationalité suisse, qui servaient en corps dans les armées étrangères et, en particulier, en France, sous l'ancienne monarchie : *les Suisses disparurent en 1830.*



Suisse.

SUITE n. f. (lat. pop. *sequita* ; de *sequi*, suivre). Ceux qui suivent, ceux qui accompagnent par honneur : *suite d'un prince.* Série de personnes qui se succèdent : *longue suite de rois.* Ce qui vient après : *cela s'annonce bien, mais attendons la suite.* Continuation d'une œuvre écrite : *la suite d'un roman.* Enchaînement de faits qui se suivent : *suite de succès, de malheurs.* Résultat, conséquence : *cette affaire aura des suites graves.* Ordre, liaison : *paroles, raisonnements sans suite.* Persévérance : *esprit de suite.* Loc. adv. : **De suite,** sans interruption : *faire dix lieues de suite.* **Tout de suite,** sur-le-champ : *il faut prendre ce médicament tout de suite.* (C'est une faute d'employer *de suite* pour *tout de suite.*) Loc. adv. et prep. : **Par suite,** par une conséquence naturelle.

SUITÉE (*té*) adj. f. Se dit d'une jument suivie de son poulain.

SUIVANT (*van*) prép. Dans la direction de : *marcher suivant l'axe d'une vallée.* A proportion de : *suivant le mérite.* Selon l'opinion de : *suivant Bossuet.* **Suivant que** loc. conj. Selon que.

SUIVANT (*van*), **E** adj. Qui est après : *au chapitre suivant.* N. m. pl. Ceux qui escortent. N. f. Femme qui est au service d'une autre ; soubrette.

SUIVI, E adj. Où il y a de la liaison : *raisonnement bien suivi.* Fréquenté : *théâtre suivi.*

SUIVRE v. t. (lat. *sequi.* — *Je suis, nous suivons. Je suivais, nous suivions. Je suivis, nous suivîmes. Je suivrai, nous suivrons. Je suivrais, nous suivrions. Suis, suivons, suivez. Que je suive, que nous suivions. Que je suivisse, que nous suivissions. Suivant. Suivi, e.*) Aller, être après : *marchez, je vous suis.* Accompagner dans un déplacement : *suivre un ami dans son exil.* Courir après : *suivre un lièvre, un voleur.* Aller aussi vite que : *suivre un cheval au galop.* Observer, épier : *il faut suivre cet homme-là.* Longer : *suivre le cours d'un fleuve, la lisière d'un bois.* Marcher dans : *suivre un chemin. Fig.* Accompagner : *cette image me suit partout.* Ecouter attentivement pour comprendre : *suivre un discours, un raisonnement.* Venir après, par rapport au temps : *le printemps suit l'hiver.* S'attacher à : *l'envie suit la gloire. Suivre une affaire,* s'en occuper sérieusement. *Suivre une profession,* l'exercer. *Suivre une méthode,* la pratiquer. *Suivre une mode,* s'y conformer. *Suivre un cours,* y assister assidûment. *Suivre ses goûts,* s'y abandonner. *Suivre un parti,* l'embrasser. V. i. Aller à la suite : *c'est à vous de suivre.* V. impers. Résulter : *il suit de là que...* ANT. **Précéder. Se suivre** v. pr. Se succéder : *les jours se suivent.* Etre placé l'un après l'autre dans un ordre régulier : *numéros qui ne se suivent pas.* S'enchaîner : *ces raisonnements se suivent.*

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) adj. (du lat. *subjectus,* mis dessous). Soumis, astreint par sa nature ou sa situation : *tous les hommes sont sujets à la mort.* Mis dans l'obligation de se soumettre : *sujet à l'impôt foncier.* Enclin, porté à : *sujet à s'enivrer.* Susceptible de : *sujet à se tromper.* Exposé : *sujet à la goutte. Homme sujet à caution,* auquel il ne faut pas se fier.

SUJET, ETTE (*jè, è-te*) n. Soumis à une autorité souveraine : *un sujet n'est pas un esclave.*

SUJET (*jè*) n. m. Cause, raison, motif : *sujet d'espérance.* Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose : *le sujet d'une conversation, d'un tableau.* Personne ou chose considérée par rapport à ses actes ou à ce qu'on peut faire par rapport à elle : *c'est un bon sujet. Mauvais sujet,* personne méchante et vicieuse. Personne folâtre ou maligne. *Etre plein de son sujet,* en être pénétré. *Anat.* et *méd.* Cadavre que l'on dissèque ; malade que l'on traite. *Gramm.* Terme de toute proposition dont on affirme ou l'on nie quelque chose (le sujet exprime l'état ou l'action que marque le verbe) : *le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet. Philos.* Esprit qui connaît, par rapport à l'objet qui est connu.

SUJÉTION (*si-on*) n. f. (lat. *subjectio*). Etat de celui qui est sujet : *vivre dans la sujétion.* Assiduité gênante : *emploi d'une grande sujétion.*

SULCATURE n. f. (du lat. *sulcare,* sillonner). Trace en forme de sillon.

SULCIFORME adj. (du lat. *sulcus,* sillon, et de *forme*). Qui est en forme de sillon.

SULF ou **SULFO** (du lat. *sulfur,* soufre) préfixe indiquant la présence du soufre dans un composé.

SULFATAGE n. m. Action de sulfater : *le sulfatage de la vigne se fait au moyen de pulvérisateurs.*

SULFATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfurique.

SULFATÉ, E adj. Qui renferme du ou des sulfates.

SULFATER (*té*) v. t. Asperger de sulfate de cuivre : *on sulfate les vignes pour prévenir le mildiou.* Couvrir de sulfate.

SULFATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui effectue le sulfatage.

SULFHYDRATE (*fi*) n. m. Sel de l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE (*fi*) adj. du lat. *sulfur,* soufre, et du gr. *udôr,* eau. Se dit d'un acide (HS) formé de soufre et d'hydrogène. — L'*acide sulfhydrique* se produit dans la décomposition des matières animales ; c'est un gaz incolore, à odeur d'œufs pourris, soluble dans l'eau. On l'emploie dans la fabrication de l'aniline ; en médecine, il est utilisé dans les affections du larynx. (On dit aussi HYDROGÈNE SULFURÉ.)

SULFHYDROMÉTRIE (*fi, trî*) n. f. Dosage de l'acide sulfhydrique contenu dans certaines eaux.

SULFITAGE n. m. Emploi de l'anhydride sulfureux (comme désinfectant, microbicide, décolorant, producteur du froid, etc.).

SULFITE n. m. *Chim.* Sel de l'acide sulfureux.

SULFITOMÈTRE n. m. Appareil à doser l'anhydride sulfureux.

SULFOCARBONATE n. m. Composé obtenu en mettant le sulfure de carbone en présence des alcalis.

SULFOCARBONIQUE adj. *Anhydride sulfocarbonique,* syn. de SULFURE DE CARBONE.

SULFOSEL n. m. Combinaison de deux sulfures.

SULFOVINIQUE adj. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool. Syn. ETHYLSULFURIQUE.

SULFURAGE n. m. Opération qui a pour but l'introduction dans le sol d'une certaine quantité de sulfure de carbone : *le sulfurage est destiné à combattre le phylloxéra.*

SULFURATION (*si-on*) n. f. Action de sulfurer.

SULFURE n. m. (du lat. *sulfur,* soufre). *Chim.* Composé formé par la combinaison du soufre avec un autre corps. — Le *sulfure de carbone* est utilisé pour vulcaniser le caoutchouc, extraire le parfum des plantes, dégraisser les draps, etc. ; on l'utilise aussi contre le phylloxéra et autres insectes (*sulfurage*).

SULFURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de sulfure. *Hydrogène sulfuré,* syn. de ACIDE SULFHYDRIQUE.

SULFURER v. t. (du lat. *sulfur,* soufre). Combiner avec le soufre.

SULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui tient de la nature du soufre : *exhalaison sulfureuse. Anhydride sulfureux,* composé oxygéné (SO^2) dérivé du soufre. (C'est un gaz incolore, suffocant, que l'on emploie comme décolorant et comme désinfectant.)

SULFURIQUE adj. m. *Chim. Acide sulfurique,* acide oxygéné (SO^4H^2) dérivé du soufre, très répandu dans la nature à l'état de sulfate, appelé dans le commerce HUILE DE VITRIOL : *l'acide sulfurique est un corrosif très violent, ce qui le rend dangereux à manier.* — Il sert à la fabrication de plusieurs acides, pour détruire les résidus animaux, pour épurer les huiles, fabriquer la glucose, etc.


Sulky.

SULKY n. m. (mot angl.). Voiture sans caisse et à deux roues, très légère pour les courses au trot.

SULTAN n. m. (mot ar. signif. *pouvoir*). Titre de l'empereur des Turcs. Titre donné à certains princes mahométans. Corbeille garnie de soie. Petit sachet de parfums, qu'on met dans un coffre à linge.

SULTANAT (*na*) n. m. Dignité de sultan. Règne d'un sultan.

SULTANE n. f. Femme du sultan. Robe longue, faite d'une riche étoffe et ouverte par devant. Ancien bâtiment de guerre turc.

SULTANI ou **SULTANIN** n. m. Monnaie d'Egypte (5 à 6 fr.), de Tunis, d'Algérie (8 fr. 35 c.).

SUMAC (*mak*) n. m. Genre d'anacardiacées des régions chaudes, employées en teinture et en tannage.



Sumac.

SUMMUM (*som'-mom'*) n. m. (mot lat.). Plus haut degré : *le summum d'une civilisation.*

SUNNA (*sun'*) **SOUNNA** (*soun'*) ou **SOUNA** n. f. Chez les musulmans, recueil des préceptes d'obligation tirés des pratiques du Prophète et des quatre califes orthodoxes. *Par ext.* Orthodoxie musulmane.

SUNNITE (*sun'-ni-te*) n. Qui suit les principes de la *sunna.* Musulman orthodoxe.

SUPÉ, E adj. (de *super*). Engagé et comme moulé dans la vase : *navire supé.*

SUPER (*pé*) v. t. (de l'angl. *to sup*, humer). *Mar.* Aspirer, pomper. V. i. S'obstruer, se boucher.

SUPER (*pèr*) préfixe lat. qui signifie *sur, au-dessus.*

SUPERBE (*pèr-be*) adj. (lat. *superbus*). D'un orgueil majestueux : *vainqueur superbe.* Qui marque l'orgueil : *air superbe.* D'une prestance imposante : *femme, cheval superbe.* Très beau, très riche : *temps superbe* N. m. Orgueilleux : *Dieu punit les superbes.* N. f. Orgueil, présomption : *la superbe des monarques.*

SUPERBEMENT (*pèr-be-man*) adv. Magnifiquement : *être superbement meublé.*

SUPERCHERIE (*pèr-che-rî*) n. f. (ital. *soperchieria*). Tromperie calculée : *supercherie littéraire.*

SUPÈRE (lat. *superus*) adj. Syn. de SUPÉRIEUR. (Usité en botanique, où il s'oppose à *infère.*)

SUPERFÉTATION (*pèr, si-on*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *fœtus*, fœtus). Chose qui s'ajoute inutilement à une autre. Redondance : *superfétation de mots.*

SUPERFÉTATOIRE adj. Qui s'ajoute inutilement à quelque chose.

SUPERFICIALITÉ (*pèr*) n. f. Qualité de ce qui est superficiel. (Peu us.)

SUPERFICIE (*pèr-fi-sî*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *facies*, face). Le dessus d'un corps : *la superficie de la terre.* Étendue, dimension : *mesurer la superficie d'un champ. Fig.* Connaissance légère, imparfaite, des choses : *s'arrêter à la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE (*pèr-fi-si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport à la superficie : *étendue superficielle.* Qui n'est qu'à la superficie : *plaie superficielle. Fig.* Léger, qui n'approfondit pas : *esprit superficiel.*

SUPERFICIELLEMENT (*pèr-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière superficielle.

SUPERFIN, E (*pèr*) adj. Très fin : *miel superfin.*

SUPERFLU, E (*pèr*) adj. (du lat. *superfluere*, couler par-dessus). Qui est de trop : *ornement superflu.* Inutile : *regrets superflus.* N. m. Ce qui est au delà du nécessaire : *donner aux pauvres son superflu*

SUPERFLUITÉ n. f. Caractère de ce qui est superflu : *superfluité de paroles.* Pl. Choses superflues, inutiles : *que de superfluités dans cet ouvrage !*

SUPÉRIEUR, E adj. (lat. *superior*). Qui est situé au-dessus : *étage supérieur.* Qui atteint un degré plus élevé : *température supérieure. Fig.* Qui surpasse les autres en dignité, en force : *emploi, talent supérieur. Être supérieur aux événements*, les subir avec courage. N. Qui a autorité sur un autre : *obéir à ses supérieurs.* Personne qui dirige une communauté, un établissement religieux. ANT. **Inférieur.**

SUPÉRIEUREMENT (*man*) adv. D'une manière supérieure : *être supérieurement doué.* Parfaitement : *chanter supérieurement.* ANT. **Inférieurement.**

SUPÉRIORITÉ n. f. Qualité de ce qui est supérieur : *supériorité de courage, de mérite.* Dignité de supérieur ou de supérieure dans un couvent. ANT. **Infériorité.**

SUPERLATIF, IVE (*pèr*) adj. (lat. *superlativus*). Qui exprime une qualité au plus haut degré : *terminaison superlative.* N. m. *Gramm.* Degré de signification qui exprime la qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré : *superlatif absolu, relatif.* **Au superlatif** loc. adv. Extrêmement.

SUPERLATIVEMENT (*pèr, man*) adv. *Fam.* Extrêmement.

SUPEROVARIÉ, E adj. Se dit d'une plante dont l'ovaire est supère.

SUPERPHOSPHATE (*pèr-fos-fa-te*) n. m. Phosphate acide de chaux, employé comme engrais.

SUPERPOSABLE (*pèr-po-za-ble*) adj. Qui peut être superposé : *deux surfaces superposables.*

SUPERPOSER (*pèr-po-zé*) v. t. (du lat. *super*, au-dessus, et de *poser*). Poser sur : *superposer des sous.*

SUPERPOSITION (*pèr-po-zi-si-on*) n. f. Action de superposer. *Géom.* Action de poser une ligne, une surface sur une autre, pour qu'elles coïncident.

SUPERSÉCRÉTION (*pèr, si-on*) n. f. Syn. de HYPERSECRÉTION.

SUPERSTITIEUSEMENT (*pèr-sti-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière superstitieuse. *Fig.* Avec une exactitude excessive.

SUPERSTITIEUX, EUSE (*pèr-sti-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a, où il y a de la superstition : *la crainte superstitieuse du vendredi.* N. Personne superstitieuse.

SUPERSTITION (*pèr-sti-si-on*) n. f. (du lat. *superstes, itis*, ce qui survit). Déviation du sentiment religieux par laquelle on est porté à se créer des obligations fausses, à craindre des choses qui ne doivent pas être craintes, ou à mettre sa confiance en d'autres qui sont vaines : *la superstition païenne a longtemps survécu au paganisme proprement dit.* Croyance ou pratique superstitieuse. *Fig.* Attachement exagéré : *avoir la superstition du passé.*

SUPERSTRUCTURE (*pèr-struk*) n. f. Parties d'une construction, d'un bâtiment, relativement surélevées : *les superstructures d'un cuirassé.* Ensemble des travaux exécutés par-dessus des terrassements pour l'établissement d'une voie de chemin de fer.

SUPIN n. m. (lat. *supinum*). *Gramm.* Forme du verbe latin, qui ressemble à un participe passé et se traduit d'ordinaire en français par un infinitif précédé de *à*.

SUPINATEUR n. et adj. m. (du lat. *supinatus*, couché sur le dos). Se dit des muscles qui amènent la paume de la main à être antérieure.

SUPINATION (*si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). État d'une personne couchée sur le dos. Position de la main renversée et présentant la paume en dessus : *dans la parade d'octave en escrime, la main est en supination.*

SUPPLANTATEUR (*su-plan*) n. m. Qui supplante.

SUPPLANTATION (*su-plan-ta-si-on*) n. f. Action de supplanter. (Peu us.)

SUPPLANTER (*su-plan-té*) v. t. (du lat. *supplantare*, renverser par un croc-en-jambe). Faire perdre à quelqu'un une faveur, un emploi, etc., et prendre sa place : *supplanter un rival.* Être substitué, en parlant d'une chose.

SUPPLÉANCE (*su-plé*) n. f. Action, droit de suppléer : *remplir une suppléance.* Fonction de suppléant : *cette suppléance est vacante.*

SUPPLÉANT (*su-plé-an*), **E** adj. et n. Qui supplée, remplace : *juge suppléant ; un suppléant.*

SUPPLÉER (*su-plé-é*) v. t. (lat. *supplere*). Fournir ce qui manque : *s'il faut plus de cent francs, je suppléerai le reste.* Remplacer, se substituer à : *le génie supplée l'expérience.* Être le suppléant de : *suppléer un juge.* V. i. Réparer le défaut de quelque chose : *la valeur supplée au nombre.*

SUPPLÉMENT (*su-plé-man*) n. m. (lat. *supplementum*). Ce qu'on ajoute pour rendre plus complet : *supplément de solde.* Ce qu'on ajoute à un livre pour le compléter. Billet que délivre un contrôleur de chemin de fer, de théâtre, etc., pour constater que l'on a payé une somme supplémentaire. *Géom. Supplément d'un angle*, ce qui lui manque pour valoir 180 degrés.

SUPPLÉMENTAIRE (*su-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert de supplément : *demander un crédit supplémentaire. Géom. Angles supplémentaires*, angles dont la somme vaut deux angles droits. *Musiq. Lignes supplémentaires* ou *accidentelles*, petites lignes tracées au-dessus ou au-dessous de la portée, sur ou entre lesquelles viennent se placer les notes. (Ce sont comme des fragments de nouvelles portées.)

SUPPLÉMENTAIREMENT (*su-ple-man-tè re, man*) adv. D'une manière supplémentaire.

SUPPLÉTIF, IVE (*su-plé*) adj. (du lat. *suppletus* suppléé). *Gramm.* Se dit des mots qui complètent le sens du mot principal.

SUPPLÉTOIRE (*su-plé*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). *Dr.* Se dit d'un serment déféré par le juge à une des parties, pour suppléer à l'insuffisance des preuves.

SUPPLIANT (*su-pli-an*), **E** adj. et n. Qui supplie : *une mère suppliante.* Qui annonce la supplication : *voix suppliante.*

SUPPLICATION (*su-pli-ka-si-on*) n. f. (de *supplier*). Humble prière. *Hist.* Prière publique que le sénat romain ordonnait dans les occasions importantes. Remontrances que le Parlement français pouvait adresser en certains cas au roi de France.

SUPPLICE (*su-pli-se*) n. m. (lat. *supplicium*). Punition corporelle ordonnée par la justice : *le supplice de la roue.* Ce qui cause une vive douleur de quelque durée : *le mal de dents est un supplice. Le dernier supplice,* la peine de mort. *Fig.* Ce qui cause une peine morale, une inquiétude violente : *sa vue est pour moi un supplice. Etre au supplice,* souffrir de quelque mal, de quelque contrariété. *Supplices éternels,* peines de l'enfer.

SUPPLICIÉ, E (*su-pli*) n. m. Criminel, après son exécution : *faire l'autopsie d'un supplicié.*

SUPPLICIER (*si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Faire subir la peine de mort à : *supplicier un assassin.*

SUPPLIER (*su-pli-é*) v. t. (du lat. *supplicare,* plier le genou. — Se conj. comme *prier.*) Prier avec instance et soumission. *Par exagér.* Demander d'une manière pressante.

SUPPLIQUE (*su-pli-ke*) n. f. Requête pour demander une grâce : *présenter une supplique.*

SUPPORT (*su-por*) n. m. (subst. verb. de *supporter*). Ce qui soutient une chose ; ce sur quoi elle pose : *les supports d'une voûte. Fig.* Appui, soutien. *Blas.* Figure d'animal placée à côté de l'écu et qui semble le supporter.

SUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on peut souffrir : *douleur supportable.* Qu'on peut tolérer, excuser : *cela n'est pas supportable.* ANT. **Insupportable.**

SUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière supportable. ANT. **Insupportablement.**

SUPPORTER (*su-por-té*) v. t. Porter, soutenir : *piliers qui supportent une voûte.* Avoir la charge de : *supporter les frais d'un voyage.* Permettre, tolérer : *ne pas supporter qu'un enfant désobéisse.* Souffrir, endurer : *supporter le froid. Fig.* Etre à l'épreuve de : *ce livre ne supporte pas l'examen.*

SUPPOSABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ (*su-po-zé*), **E** adj. Faux : *testament, nom supposé.* Admis : *cette circonstance supposée...* **Supposé** prép. v. EXCEPTÉ. **Supposé que** loc. conj. Dans la supposition que.

SUPPOSER (*su-po-zé*) v. t. (du lat. *sub,* sous, et *ponere,* poser). Admettre par hypothèse : *supposons ce fait vrai.* Inventer, imaginer contre la vérité : *supposer un complot.* Donner faussement comme authentique : *supposer un testament.* Faire présumer comme nécessaire : *les droits supposent les devoirs.*

SUPPOSITIF (*su-po-zi-tif*), **IVE** adj. Qui est de la nature de la supposition.

SUPPOSITION (*su-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *suppositio*). Proposition qu'on suppose vraie ou possible, pour en tirer une induction : *faire des suppositions.* Allégation d'une chose qu'on sait fausse. Fabrication, production d'une pièce fausse : *supposition d'un titre. Supposition d'enfant,* action de faire passer un enfant comme né d'autres personnes que ses parents véritables. Conjecture sans preuves positives : *pure supposition. Une supposition que,* admettons ceci comme exemple.

SUPPOSITOIRE (*su-po-zi*) n. m. Médicament solide, que l'on place dans l'anus.

SUPPÔT (*su-po*) n. m. (lat. *suppositus*). Membre d'un corps, chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps : *anciennement, les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'Université.* Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal. *Suppôt de Satan,* un méchant homme. *Suppôt de Bacchus,* un ivrogne.

SUPPRESSION (*su-pré-si-on*) n. f. Action de supprimer : *suppression d'un emploi.*

SUPPRIMER (*su-pri-mé*) v. t. (lat. *supprimere*). Empêcher de continuer à exister : *supprimer un journal ; supprimer un impôt.* Retrancher : *supprimer une phrase.* Passer sous silence : *supprimer une circonstance.* ANT. **Maintenir, ajouter.**

SUPPURANT (*su-pu-ran*), **E** adj. Qui suppure : *plaie suppurante.*

SUPPURATIF, IVE (*su-pu*) adj. Se dit de tout remède qui facilite la suppuration : *un cataplasme suppuratif.* N. m. : *un suppuratif.*

SUPPURATION (*su-pu-ra-si-on*) n. f. (de *suppurer*). Production ou écoulement du pus.

SUPPURER (*su-pu-ré*) v. i. (lat. *suppurare*). Rendre du pus : *abcès qui suppure.*

SUPPUTATION (*ta-si-on*) n. f. Action de supputer.

SUPPUTER (*su-pu-té*) v. t. (lat. *supputare ;* de *sub,* sous, et *putare,* penser). Evaluer indirectement une quantité par le calcul de certaines données : *supputer une dépense.*

SUPRANATURALISME (*lis-me*) n. m. Nature de ce qui est surnaturel. Doctrine qui croit au surnaturel.

SUPRANATURALISTE (*lis-te*) n. et adj. Celui qui professe le supranaturalisme.

SUPRASENSIBLE (*san*) adj. Ce qui est au-dessus des sens.

SUPRÉMATIE (*si*) n. f. (angl. *supremacy*). Supériorité, primauté : *prétendre à la suprématie.*

SUPRÊME adj. (du lat. *supremus,* superlatif de *superior,* qui est au-dessus). Qui est au-dessus de tout : *dignité suprême.* Le plus important : *voici l'instant suprême. L'Etre suprême,* Dieu. *Pouvoir suprême,* la souveraineté. *Moment, heure suprême,* heure de la mort. *Volontés suprêmes,* dernières dispositions d'un mourant. *Honneurs suprêmes,* funérailles. *Au suprême degré,* au plus haut point.

SUPRÊME n. m. Parties délicates d'une volaille, accompagnées d'un coulis : *un suprême aux truffes.*

SUPRÊMEMENT (*man*) adv. D'une manière suprême. (Peu us.)

SUR (lat. *super*) prép. qui marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui est placée plus bas : *les nuages sont sur nos têtes.* A la surface de : *flotter sur l'eau.* Contre : *frapper sur une enclume.* Tout proche : *ville sur la Seine.* En arrière, vers : *revenir sur ses pas.* En prenant comme matière ou sujet : *commentaires sur Platon.* D'après : *juger sur les apparences.* Au nom de : *jurer sur l'honneur.* Par répétition de : *faire sottise sur sottise.* Parmi : *un sur dix.* Dans une situation dominante : *avoir autorité sur quelqu'un.* Vers : *sur le tard.* En état de : *sur le qui-vive. Sur toutes choses,* principalement, sur tout. ANT. **Sous.**

SUR, E adj. (orig. germ.). D'un goût acide, aigrelet : *pomme sure.*

SÛR, E adj. (lat. *securus*). Indubitable : *le fait est sûr.* Assuré, convaincu : *j'en suis sûr.* Qui doit arriver infailliblement : *bénéfice sûr.* Qui produit infailliblement son effet : *remède sûr.* En qui l'on peut se fier : *ami sûr.* Qui n'offre aucun danger : *route sûre. Avoir le coup d'œil sûr,* bien juger à la simple vue. *Avoir la main sûre,* ferme, qui ne tremble point. *Avoir le pied sûr,* ne pas broncher. *Le temps n'est pas sûr,* il y a apparence qu'il deviendra mauvais. *Avoir le goût sûr,* discerner la qualité des mets ou juger bien des ouvrages d'esprit. *Mettre quelqu'un en lieu sûr,* dans un lieu où il n'ait rien à craindre, ou bien d'où il ne puisse s'échapper. **A coup sûr, pour sûr** loc. adv. Infailliblement, certainement. ANT. **Douteux, incertain.**

SURABONDAMMENT (*da-man*) adv. Plus que suffisamment : *démontrer surabondamment une proposition.*

SURABONDANCE n. f. Très grande abondance. Qui va au delà du nécessaire. ANT. **Pénurie.**

SURABONDANT (*dan*), **E** adj. Extrêmement abondant : *récolte surabondante.* Superflu : *détails surabondants.*

SURABONDER (*dé*) v. i. Etre très abondant.

SURAH (*ra*) n. m. (de *Surate* n. géogr.). Etoffe de soie croisée, douce et légère, originaire des Indes.

SURAIGU (*ré-ghu*), **Ë** adj. Très aigu : *inflammation suraiguë.*

SURAJOUTER (*té*) v. t. Ajouter à ce à quoi l'on a déjà ajouté.

SURAL, E, AUX adj. (du lat. *sura*, mollet). Qui appartient au mollet. (Peu us.)

SURALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Augmentation de l'alimentation normale : *traiter un malade par la suralimentation*

SURALIMENTER v. t. Pratiquer la suralimentation : *suralimenter un malade, un moteur*.

SURANNATION (*ra-na-si-on*) n. f. (de *suranné*). *Dr.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un an ou un délai déterminé.

SURANNÉ (*ra-né*), **E** adj. (de *sur*, et *an*). Qui est devenu sans valeur, par suite d'un délai expiré : *permis suranné*. Qui n'est plus d'usage : *habit suranné*. Dont l'âge a détruit les mérites : *beauté surannée*.

SUR-ARBITRE n. m. Arbitre choisi en second lieu pour la décision d'une affaire, quand les premiers arbitres sont divisés. Pl. des *sur-arbitres*.

SURARD (*rar*) n. et adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURATE n. f. (ar. *sourat*). Nom des chapitres du Coran, rangés d'après leur longueur.

SURBAISSÉ (*bè-sé*), **E** adj. Se dit des arcades, des voûtes dont la montée est moindre que la moitié de son ouverture. ANT. **Surhaussé.**

SURBAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Quantité dont une arcade est surbaissée. ANT. **Surhaussement.**

SURBAISSER (*bè-sé*) v. t. Donner une forme surbaissée à : *surbaisser une voûte*. ANT. **Surhausser.**

SURBAU (*bô*) n. m. (de *sur*, et *bau*). Pièce qui forme le cadre des écoutilles.

SURBOUT (*bou*) n. m. Pièce de bois tournant sur pivot, qui reçoit des assemblages de charpente.

SURCHARGE n. f. Surcroît de charge. Charge excessive donnée à un ouvrage d'art. Poids de bagages excédant celui qui est alloué à chaque voyageur. Surplus de poids imposé à certains chevaux de course : *supporter une surcharge*. Mot écrit sur un autre mot : *faire une surcharge*. Inscription modifiant le libellé d'un timbre-poste.

SURCHARGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il surchargea, nous surchargeons*.) Imposer une charge nouvelle ou excessive : *surcharger un cheval*. Imposer des travaux excessifs : *surcharger ses employés*. Lever des impôts excessifs sur : *surcharger une ville*. Faire une surcharge sur l'écriture : *surcharger toute une ligne*.

SURCHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de surchauffer ; résultat de cette action.

SURCHAUFFER (*chô-fé*) v. t. Chauffer avec excès. Donner à la vapeur une tension plus considérable en élevant sa température.

SURCHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Appareil servant à surchauffer la vapeur dans les locomotives.

SURCHOIX (*choi*) n. m. Premier choix d'une marchandise quelconque : *viande de surchoix*.

SURCOMPOSÉ (*kon-po-zé*), **E** adj. Doublement composé. (Se dit des temps verbaux que l'on conjugue en redoublant l'auxiliaire *avoir*, comme : *j'aurais eu fait*.)

SURCONTRER v. t. *Jeux*. Contrer une déclaration déjà contrée.

SURCOSTAL (*kos-tal*), **E, AUX** adj. Qui est situé sur les côtes : *muscles surcostaux*.

SURCOT (*ko*) n. m. (de *sur*, et *cotte*). Vêtement de dessus, porté par les deux sexes au moyen âge.

SURCOUPE n. f. Action de surcouper.

SURCOUPER (*pé*) v. t. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre joueur vient de jeter.

SURCROÎT (*kroi*) n. m. Augmentation : *surcroît de besogne. De surcroît, par surcroît*, en outre.

SURCROÎTRE v. i. (Se conj. comme *croître*.) Croître au delà des bornes ordinaires.

SURDENT (*dan*) n. f. Dent, de la première dentition, qui persiste en déviant, après la seconde dentition. Dent du cheval, plus longue que les autres.

SURDI-MUTITÉ n. f. (du lat. *surdus*, sourd, et *mutus*, muet). État du sourd-muet.

SURDITÉ n. f. (lat. *surditas*). Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe : *surdité congénitale*.

SURDON n. m. (de *sur*, et *don*). Droit laissé à l'acheteur de déclarer forfait, dans certains cas d'avarie de la marchandise.

SURDORER (*ré*) v. t. Dorer à fond.

SURDOS (*dô*) n. m. Bande de cuir sur le dos du cheval, pour soutenir les traits.



S, surdos.

SUREAU (*rô*) n. m. Genre de caprifoliacées, à bois rempli de moelle et à fleurs aromatiques : *le sureau hièble est un purgatif drastique*.

SURÉLÉVATION (*si-on*) n. f. Action de surélever. Partie surélevée.

SURÉLEVER (*vé*) v. t. (Se conj. comme *élever*.) Donner un surcroît d'élévation à : *surélever un mur*. Accroître de nouveau, à l'excès : *surélever les prix*. ANT. **Abaisser.**



Sureau : A, fleur.

SURELLE (*rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oseille.

SÛREMENT (*man*) adv. Avec sûreté : *argent sûrement placé*. Certainement : *il lui sera sûrement arrivé malheur*. ANT. **Douteusement.**

SURÉMINENT (*nan*), **E** adj. Éminent au suprême degré : *la dignité suréminente du pape*.

SURÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. Émission exagérée.

SURENCHÈRE (*ran*) n. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère ou au-dessus du prix d'adjudication.

SURENCHÉRIR (*ran*) v. i. Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEMENT (*ran-ché-ri-se-man*) n. m. Nouvel enchérissement.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE (*ran-ché-ri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui surenchérit.

SURÉROGATION (*si-on*) n. f. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire.

SURÉROGATOIRE adj. Qui est de surérogation.

SURESTARIE (*rès-ta-rî*) n. f. (espagn. *sobrestaria*). *Mar.* Nombre de jours en plus des estaries, donnant droit à une indemnité pour le fréteur.

SURESTIMATION n. f. Estimation exagérée.

SURESTIMER v. t. Estimer au delà de son prix.

SURET, ETTE (*rè, è-te*) adj. (de *sur*). Un peu acide : *pomme surette*.

SÛRETÉ n. f. (du lat. *securitas*, sécurité). Éloignement de tout péril : *voyager en sûreté*. Certitude qui empêche de se tromper : *sûreté de coup d'œil*. Caution, garantie : *prendre toutes ses sûretés*. *Serrure de sûreté*, très difficile à forcer. *En sûreté*, dans un endroit sûr, en prison, en un lieu d'où l'on ne peut s'échapper. Avec une majuscule, la police de sûreté : *la Sûreté est à la poursuite de ce criminel*. *Mettre en lieu de sûreté*, mettre à l'abri de toute poursuite. *En sûreté de conscience*, sans que la conscience en soit blessée. ANT. **Danger, péril.**

SUREXCITABILITÉ (*rèk-si*) n. f. État de ce qui est surexcitable.

SUREXCITABLE (*rèk-si*) adj. Qui est sujet à la surexcitation.

SUREXCITANT (*rèk-si-tan*), **E** adj. Qui surexcite. N. m. : *un surexcitant*.

SUREXCITATION (*rèk-si-ta-si-on*) n. f. Excitation exagérée. *Fig.* Animation passionnée.

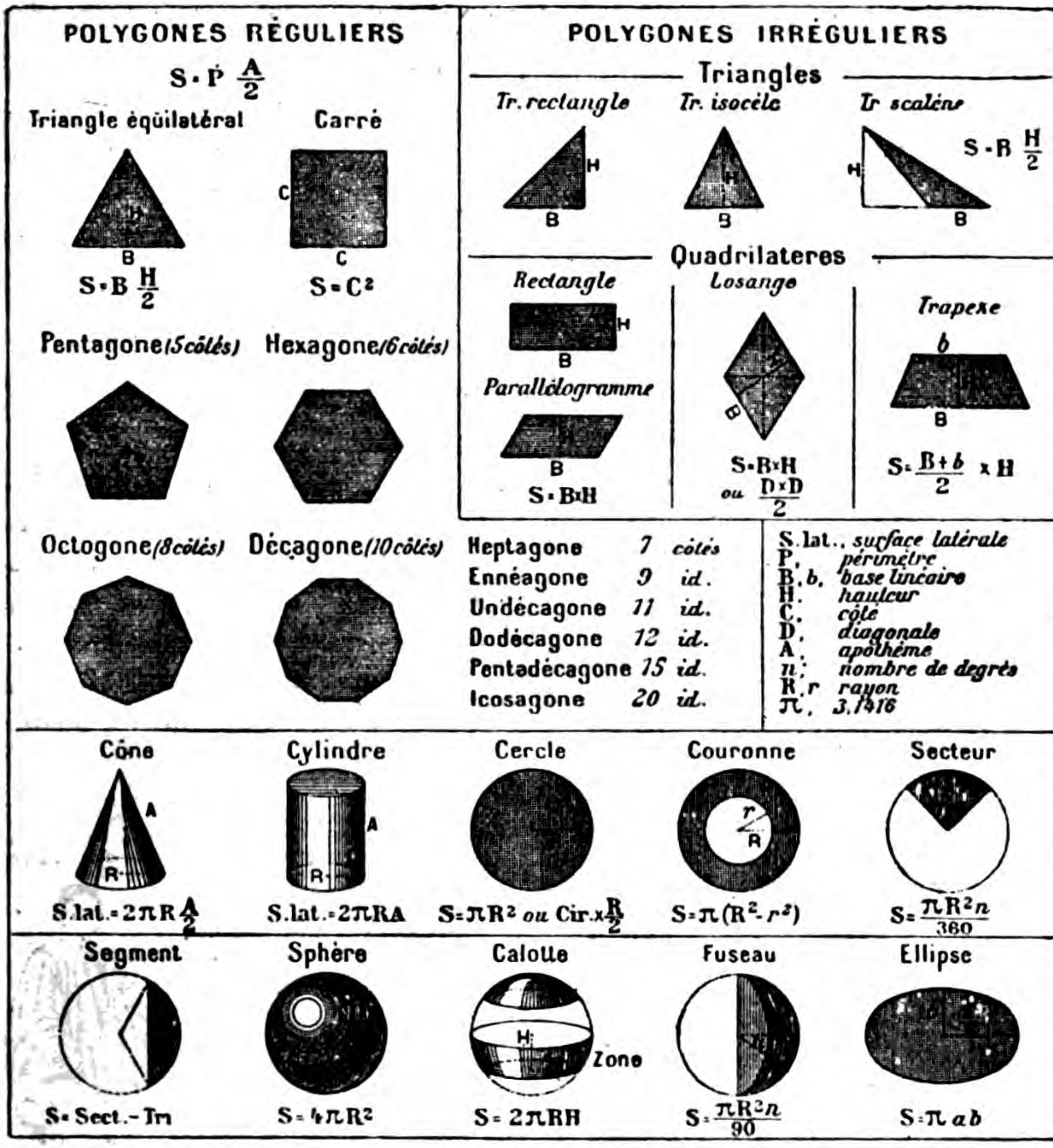
SUREXCITER (*rèk-si-té*) v. t. Exciter au delà des limites ordinaires : ANT. **Apaiser, calmer.**

SUREXPOSITION n. f. Exposition trop prolongée d'un phototype à la lumière : *la surexposition peut provoquer le voile du phototype*.

SURFACE n. f. (de *sur*, et *face*) Partie extérieure, dehors d'un corps : *la surface de la terre*. S'emploie aussi pour AIRE : *surface d'un polygone*. *Fig.* Apparence : *esprit qui n'a que de la surface*. Crédit : *la surface d'un commerçant*.

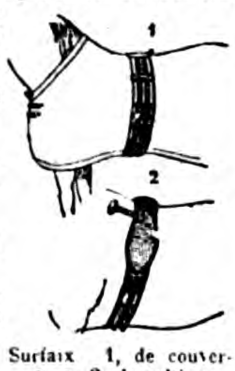
SURFACER v. t. *Techn.* Polir une surface.

SURFAIRE (*fè-re*) v. t. et i. (Se conj. comme *faire*.) Demander un prix trop élevé d'une marchandise : *surfaire un objet ; ce marchand surfait*. Vanter à l'excès : *surfaire un écrivain*.



SURFACES.

SURFAIX (*fè*) n. m (de *sur*, et *faix*). Bande de cuir ou d'étoffe avec laquelle on attache une couverture sur un cheval ou qui retient les quartiers de la selle, ou la chabraque.



Surfaix 1, de couverture ; 2, de voltige.

SURFILAGE n. m. Supplement de torsion donné aux matières textiles, lors du filage. Couture provisoire.

SURFILER (*lé*) v. t Augmenter la torsion d'un fil Syn de FAUFILER.

SURFIN, E adj. *Comm*. Dont la qualite est d'une finesse supérieure

SURFRAPPE n. f. Nouvelle frappe d'une monnaie qui portait déja un type.

SURFUSION (*zi-on*) n. f. *Phys*. Phénomene par lequel un corps reste accidentellement liquide à une température inférieure à sa température de fusion.

SURGEON (*jon*) n. m. (du lat. *surgere*, se lever). Rejeton qui sort du pied d'un arbre.

SURGIR v. i. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Se montrer en s'élevant : *une voile surgit à l'horizon*. *Fig*. Apparaître, se manifester : *de nouvelles difficultés surgissent sans cesse*.

SURGISSEMENT n. m. Action de surgir.

SURHAUSSÉ, (*rô-sé*), **E** adj. Se dit des arcades des voûtes dont la montée est plus grande que la moitié de son ouverture. ANT. **Surbaissé.**

SURHAUSSEMENT (*rô se-man*) n. m. Action de surhausser ; son résultat. Élevation donnée a un arc, au delà du plein cintre. ANT. **Surbaissement.**

SURHAUSSER (*rô-sé*) v. t. Augmenter la hauteur . *surhausser un mur*. Elever une voûte au-dessus de son plein cintre. *Fig*. Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. ANT. **Surbaisser.**

SURHOMME n. m. Dans la philosophie de Nietzsche, type d'homme supérieur par la volonté, etc.

SURHUMAIN, E (*ru-min, è-ne*) adj. Qui est au-dessus des forces humaines : *effort surhumain*.

SURICATE ou **SURIKATE** n. m. Genre de carnivores de l'Afrique du Sud.



Suricate.

SURIMPOSER (*rin-po-zé*) v. t. Frapper d'un surcroît d'impôt : *l'alcool est surimposé.*

SURIMPOSITION (*rin-po-zi-si-on*) n. f. Surcroît d'imposition.

SURIMPRESSION n. f. Impression de deux ou plusieurs images sur la même pellicule : *les scènes de rêve au cinéma se font souvent par surimpression.*

SURIN n. m. Jeune pommier non encore greffé. *Arg.* Poignard.

SURINTENDANCE (*tan*) n. f. Charge, fonction de surintendant. Hôtel, bureaux d'un surintendant.

SURINTENDANT (*tan-dan*) n. m. Officier chargé de la surveillance des intendants d'une administration militaire. *Surintendant des finances*, sous l'ancien régime, administrateur général des finances.

SURINTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un surintendant. Dame qui avait la première charge dans la maison de la reine. Directrice des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Personne appelée par la direction d'une industrie ou d'une administration publique ou privée à organiser, à développer le bien-être matériel et moral du personnel employé.

SURIR v. i. Devenir sur, aigre : *les chaleurs font surir le vin.*

SURJALER (*lé*) et **SURJAULER** (*jô-lé*) v. t. *Mar.* Se dit d'une ancre sur le jas de laquelle la chaîne s'engage pendant le mouillage. V. i. Sortir du jas.

SURJET (*jè*) n. m. (de *surjeter*). Couture faite à deux morceaux d'étoffe appliqués l'un sur l'autre bord à bord. (V. COUTURE.)

SURJETER (*té*) v. t. (Se conj. comme *jeter.*) Coudre un surjet.

SURLÉ n. m. Entaille faite aux pins pour l'extraction de la térébenthine et de la résine.

SURLENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLIER (*li-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) *Mar.* Entourer avec du fil à voile ou avec un petit cordage pour empêcher de se détordre : *surlier un câble.*

SURLONGE n. f. Partie de l'échine du bœuf, située entre le paleron et le talon du collier.

SURLOUER v. t. Prendre ou donner en location au-dessus de la valeur réelle.

SURMENAGE n. m. (de *surmener*). Troubles qui résultent de la fatigue répétée des organes.

SURMENER (*né*) v. t. (Se conj. comme *amener.*) Excéder de fatigue ; faire travailler trop vite et trop longtemps : *surmener un cheval.*

SURMONTABLE adj. Que l'on peut surmonter : *difficulté aisément surmontable.*

SURMONTER (*té*) v. t. Passer par-dessus : *eau qui surmonte les maisons.* Etre placé au-dessus : *statue qui surmonte une colonne. Fig.* Dominer.

SURMOULAGE n. m. Moulage pris sur un autre moulage.

SURMOULE n. m. Moule pris sur un objet moulé.

SURMOULER (*lé*) v. t. Couler dans un moule pris sur un objet moulé.



Surmulot.

SURMOÛT (*mou*) n. m. Jus de raisin, tiré de la cuve avant la fermentation.

SURMULET (*lè*) n. m. Poisson de mer, appelé aussi *rouget.*

SURMULOT (*lo*) n. m. Espèce de gros rat qui vit surtout dans les villes.

SURNAGER (*jé*) v. i. (Se conj. comme *nager.*) Se soutenir sur la surface d'un fluide : *le liège surnage. Fig.* Survivre, subsister.

SURNATURALISME (*lis-me*) n. m. Système religieux qui admet le surnaturel.

SURNATURE n. f. *Philos.* Nature surajoutée.

SURNATUREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui excède les forces de la nature : *pouvoir surnaturel.* Qui n'est connu que par la foi : *vérités surnaturelles. Par exag.* Extraordinaire : *adresse surnaturelle.* **Le surnaturel** n. m. Ce qui est surnaturel.

SURNATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM (*non*) n. m. Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille : *Scipion, vainqueur de Carthage, reçut le surnom d'Africain.*

SURNOMBRE (*non-bre*) n. m. Excédent : *être en surnombre dans un compartiment.*

SURNOMMER (*no-mé*) v. t. Donner un surnom : *Louis XIV fut surnommé le Grand.*

SURNUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *supra*, au-dessus, et *numerus*, nombre). Qui est au-dessus du nombre fixé : *avoir un doigt surnuméraire.* N. m. Employé d'administration qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette en titre.



Suroît.

SURNUMÉRARIAT (*ri-a*) n. m. Emploi de surnuméraire. Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROFFRE n. f. Offre plus avantageuse qu'une offre déjà faite.

SUROÎT (*roi*) n. m. (corrupt. de *sud-ouest*). *Mar.* Vent du sud-ouest, dans le langage des marins. Chapeau de toile huilée imperméable. Vareuse de laine à capuchon.

SUROS (*rô*) n. m. Tumeur dure sur la jambe du cheval.

SUROXYDATION (*rok-si-da-si-on*) n. f. Oxydation poussée au plus haut degré.

SUROXYDER (*rok-si-dé*) v. t. Pousser l'oxydation au plus haut degré.

SUROXYGÉNATION (*rok-si, si-on*) n. f. Addition d'un excès d'oxygène.

SUROXYGÉNÉ, E (*rok-si*) adj. Qui contient un excès d'oxygène.

SURPASSER (*pa-sé*) v. t. Excéder, dépasser en hauteur : *surpasser de toute la tête.* Etre au-dessus, supérieur à : *cet élève surpasse tous ses condisciples en talent, en méchanceté.* Excéder les forces, l'intelligence, les ressources de : *dépense qui surpasse ses moyens. Fam.* Causer un grand étonnement : *cet événement me surpasse.* **Se surpasser** v. pr. Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire.

SURPAYE (*pè-i*) n. f. Action de surpayer. Gratification accordée en sus de la paye.



Surplis.

SURPAYER (*pè-ié*) v. t. (Se conj. comme *balayer.*) Payer, acheter trop cher.

SURPEUPLEMENT n. m. Peuplement en excès.

SURPEUPLÉ, E adj. Peuplé à l'excès.

SURPLIS (*pli*) n. m. (lat. *superpellicium*). Vêtement d'église, de toile blanche et fine.

SURPLOMB (*plon*) n. m. Défaut de ce qui penche, de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBEMENT (*plon-be-man*) n. m. Action de surplomber : *le surplombement d'un mur.*

SURPLOMBER (*plon-bé*) v. i. Etre hors de l'aplomb : *ce mur surplombe.* V. t. Dépasser l'aplomb de : *des rochers surplombent le ravin.*

SURPLUS (*plu*) n. m. Ce qui est en plus. L'excédent. **Au surplus** loc. adv. Au reste.

SURPRENANT (*nan*), **E** adj. Qui cause de la surprise : *nouvelle surprenante.*

SURPRENDRE (*pran-dre*) v. t. (de *sur*, et *prendre.* — Se conj. comme *prendre.*) Prendre sur le fait : *surprendre un voleur.* Prendre à l'improviste : *la pluie nous a surpris.* Arriver inopinément chez : *aller surprendre un ami chez lui. Fig.* Etonner : *cette nouvelle m'a surpris.* Tromper, abuser : *surprendre la bonne foi.* Obtenir par artifice : *surprendre une signature.* Intercepter : *surprendre une lettre.*

SURPRIME n. f. Ce qu'on paye en plus de la prime normale, dans les assurances, afin de se garantir contre certains risques exceptionnels.

SURPRISE (*pri-ze*) n. f. Action par laquelle on surprend. Etonnement. Plaisir inattendu : *faire une*

surprise à un enfant. Boîte à surprise, boîte à ressort qui fait sortir lorsqu'on l'ouvre, quelque figure grotesque ou tout autre objet inattendu.



Boîte à surprise.

SURPRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Multiplication excessive d'un produit ou d'une série de produits : *la surproduction amène l'avilissement des prix.*

SURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. Action de surgir, de se soulever.

SURRÉNAL, E, AUX (*sur-ré*) adj. Qui est placé au-dessus des reins : *capsules surrénales.*

SURSATURATION (*si-on*) n. f. Action de sursaturer un liquide. Etat d'un liquide sursaturé.

SURSATURER (*ré*) v. t. Saturer en dépassant les limites ordinaires de la saturation.

SURSAUT (*sô*) n. m. (de *sur*, et *sauter*). Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. **En sursaut** loc. adv. Brusquement, par l'effet de quelque sensation subite : *s'éveiller en sursaut.*

SURSAUTER (*sô-té*) v. i. Faire un sursaut : *sursauter en apprenant une fâcheuse nouvelle.*

SURSÉANCE n. f. (de *surseoir*). Délai pendant lequel une affaire est suspendue en justice.

SURSEMER (*mé*) v. t. (Se conj. comme *semer*.) Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.

SURSEOIR (*soir*) v. t. et i. (*Je sursois, nous sursoyons. Je sursoyais, nous sursoyions. Je sursis, nous sursîmes. Je surseoirai, nous surseoirons. Je surseoirais, nous surseoirions. Sursois, sursoyons, sursoyez. Que je sursoie, que nous sursoyions. Que je sursisse, que nous sursissions. Sursoyant. Sursis.*) Suspendre, remettre, différer : *surseoir l'exécution, à l'exécution d'un arrêt.*

SURSIS (*si*) n. m. (subst. particip. de *surseoir*). Délai, remise.

SURSITAIRE n. m. Qui bénéficie d'un sursis.

SURSOLIDE n. m. Carré du carré, quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAUX (*tô*) n. m. Taux excessif.

SURTAXE (*tak-se*) n. f. Taxe supplémentaire, ajoutée à d'autres. Mesure excessive et illégale.

SURTAXER (*tak-sé*) v. t. (de *surtaxe*). Frapper d'une taxe plus forte que la taxe existante ou que la taxe légale : *surtaxer un produit de luxe.*

SURTENSION n. m. Tension exceptionnelle, et momentanée qui se produit sur une ligne électrique.

SURTONDRE v. t. Soumettre à la surtonte.

SURTONTE n. f. Action de couper les extrémités de la laine ou du poil, après le lavage des peaux.

SURTOUT (*tou*) n. m. Vêtement, fort large, qu'on met par-dessus tous les autres habits. Grande pièce d'orfèvrerie que l'on place comme ornement sur la table. Charrette légère pour porter les bagages. Paillasson conique dont on couvre une ruche.

SURTOUT (*tou*) adv. (de *sur*, et *tout*). Principalement, par-dessus tout, plus que toute autre chose : *et surtout, soyez prudent.*

SURVEILLANCE (*vè, ll* mll.) n. f. Action de surveiller : *exercer une surveillance active.* Etat de celui qu'on surveille : *être sous la surveillance de la police.*

SURVEILLANT (*vè, ll* mll., *an*), **E** n. Personne chargée de surveiller. *Spécialem.* Personne chargée de surveiller les élèves : *surveillant des études.*

SURVEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. Avant-veille.

SURVEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. t. Veiller particulièrement et avec autorité : *surveiller des élèves, des travaux ; surveiller un prisonnier.*

SURVENANCE n. f. *Dr.* Le fait de venir après coup : *survenance d'enfant* (après donation faite). Action de venir tout à coup.

SURVENANT (*nan*), **E** n. Qui survient.

SURVENDRE (*van-dre*) v. t. Vendre trop cher.

SURVENIR v. i. (Se conj. comme *venir*. — Prend toujours l'auxil. *être*.) Arriver inopinément : *survint un fâcheux.* Venir après coup.

SURVENTE n. f. Vente à un prix excessif.

SURVENTE n. f. *Mar.* Augmentation du vent.

SURVENTER (*van-té*) v. i. *Mar.* Venter plus fort.

SURVIDER (*dé*) v. t. Oter une partie de ce qui remplit un vase, un sac, lorsqu'ils sont trop pleins.

SURVIE (*vî*) n. f. Etat de celui qui survit à un autre. *Gain de survie*, avantage que, dans un acte, les contractants stipulent au profit du survivant. Prolongement d'existence au delà de la mort.

SURVIVANCE n. f. Fait de survivre à quelqu'un. Privilège de succéder à quelqu'un dans sa charge, après sa mort : *acheter la survivance d'un bénéfice.*

SURVIVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui a une survivance.

SURVIVANT (*van*), **E** n. et adj. Qui survit à un autre : *le survivant des époux ; l'époux survivant.*

SURVIVRE v. i. (Se conj. comme *vivre*. — Prend toujours l'auxil. *avoir*.) Demeurer en vie après un autre. *Fig.* Subsister après la perte, la ruine de : *survivre à son honneur.* **Se survivre** v. pr. Conserver la vie après la perte de ses facultés, de sa situation, etc.

SURVOL n. m. Action de survoler.

SURVOLER (*lé*) v. t. Voler au-dessus de : *survoler Paris.*

SURVOLTAGE n. m. Augmentation du voltage.

SURVOLTER v. t. Augmenter le voltage.

SUS (*suss*) prép. (lat. *susum*). Sur : *courir sus à quelqu'un.* **En sus** loc. adv. En plus. **En sus de** loc. prép. Outre, au delà de. Interj. pour exhorter, exciter : *sus, mes amis, marchons !*

SUS (*suss*) préf. qui signifie Au-dessus.

SUS-BANDE ou **SUSBANDE** (*su-ban-de*) n. f. Pièce de forme demi-cylindrique qui, dans un affût, maintient par en dessus le tourillon de la pièce.

SUSCEPTIBILITÉ (*su-sèp*) n. f. (de *susceptible*). Capacité à recevoir des impressions. *Fig.* Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE (*su-sèp*) adj. (du lat. *susceptum*, supin de *suscipere*, être sensible). Apte à recevoir, à prendre, à éprouver : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes.* D'une sensibilité physique très vive : *l'œil est un organe susceptible. Fig.* Facile à offenser : *homme susceptible.*

SUSCEPTION (*sus-sèp-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Action de recevoir en soi : *la susception des ordres sacrés.*

SUSCITATION (*sus-si-ta-si-on*) n. f. (de *susciter*). Suggestion, instigation. (Peu us.)

SUSCITER (*sus-si-té*) v. t. (du lat. *suscitare*, exciter). Faire naître : *Dieu suscita les prophètes.* Provoquer : *susciter une querelle.* Soulever contre : *susciter des ennemis à quelqu'un.*

SUSCRIPTION (*sus-krip-si-on*) n. f. (du lat. *super*, sur, et *scribere*, écrire). Adresse écrite sur l'extérieur d'un pli.

SUSDÉNOMMÉ (*sus-dé-no-mé*), **E** n. et adj. Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT (*sus-di*), **E** n. et adj. Nommé ci-dessus : *la susdite.*

SUS-DOMINANTE n. f. Note au-dessus de la dominante, sixième du ton.

SUS-HÉPATIQUE (*su-zé*) adj. Qui est situé au-dessus du foie.

SUS-MAXILLAIRE (*sus-mak-si-lè-re*) adj. Qui est situé à la mâchoire supérieure. N. m. Os maxillaire supérieur.

SUSMENTIONNÉ (*sus-man-si-o-né*), **E** adj. Mentionné plus haut.

SUS-NASO-LABIAL adj. m. Se dit d'un muscle de la tête du cheval, qui s'insère sous le naseau et sur la lèvre. (V. la planche CHEVAL.)

SUSNOMMÉ (*sus-no-mé*), **E** n. et adj. Nommé plus haut : *entre les susnommés, il a été convenu...*

SUSPECT (*sus-pè* ou *sus-pèkt'*), **E** (*pèk-te*) [au m. pl. toujours *suspè*] adj. (lat. *suspectus ;* de *suspicere*, regarder d'en bas). Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être : *probité suspecte. Suspect de*, qui est soupçonné, mérite d'être soupçonné de : *suspect de partialité.* N. m. Homme suspect. *Loi des suspects*, v. SUSPECTS (*Part. hist.*).

SUSPECTER (*sus-pèk-té*) v. t. Tenir pour suspect : *suspecter la fidélité d'un serviteur.*

SUSPENDRE (*sus-pan-dre*) v. t. (lat. *suspendere*). Fixer en haut et laisser pendant : *suspendre un lustre. Fig.* Faire planer sur : *suspendre les châtiments sur la tête des coupables.* Tenir dans l'indécision : *suspendre les esprits.* Différer : *suspendre l'exécution d'une peine.* Interrompre momentanément : *suspendre sa marche.* Interdire pour un temps : *suspendre un fonctionnaire, un journal. Suspendre ses payements*, cesser de payer ses créanciers.

SUSPENDU (*sus-pan-du*), **E** adj. Qui est en suspens, irrésolu. *Voiture suspendue*, voiture dont le corps ne porte pas directement sur les essieux, mais sur des ressorts interposés. *Pont suspendu*, pont dont le tablier est soutenu par des chaînes ou des câbles.

SUSPENS (*sus-pan*) adj. (lat. *suspensus*). Suspendu, interdit : *prêtre suspens*. **En suspens** loc. adv. Dans l'incertitude.

SUSPENSE (*sus-pan-se*) n. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est suspendu. Etat d'un ecclésiastique frappé de cette censure.

SUSPENSEUR (*sus-pan-seur*) adj. m. *Anat.* Qui tient suspendu : *ligament suspenseur*.

SUSPENSIF (*sus-pan-sif*), **IVE** adj. *Dr.* Qui suspend, qui arrête l'exécution d'un jugement, d'un contrat : *appel suspensif; condition suspensive. Gramm. Points suspensifs*, v. POINT.


Suspension.

SUSPENSION (*sus-pan*) n. f. Action de suspendre ; état d'une chose suspendue : *la suspension du pendule*. Support suspendu au plafond et soutenant une lampe, des fleurs, etc. Interdiction pour un temps : *la suspension d'un prêtre*. Cessation momentanée : *suspension de payements. Suspension d'armes*, convention qui suspend le combat pour un temps et sur un point, en vue d'intérêts urgents (enlèvement des blessés, inhumation des morts). *Gramm.* Interruption de sens, qui, dans l'écriture, s'indique par une série de points. (V. POINT.) *Chim.* Etat d'un corps très divisé, qui se mêle à la masse d'un fluide sans être dissous par lui. *Mécan. Suspension à la Cardan*, disposition permettant de suspendre un instrument dans une position rigoureusement verticale.

SUSPENSOIR (*sus-pan-soir*) n. m. Sorte de bandage propre à soutenir un organe.

SUSPENTE (*sus-pan-te*) n. f. *Mar.* Chaîne (ou cordage) amarrée à un mât et sur laquelle on attache un palan ou les basses vergues hissées.

SUSPICION (*sus-pi*) n. f. (lat. *suspicio*). Soupçon : *tenir un domestique en suspicion*.

SUSPIED (*su-pi-é*) n. m. Courroie de l'éperon, qui passe sur le cou-de-pied.

SUSSEYER v. i. V. ZÉZAYER.

SUSTENTATEUR (*sus-tan*) n. m. Qui assure la sustentation (en parlant d'un appareil d'aviation).

SUSTENTATION (*sus-tan-ta-si-on*) n. f. Action de sustenter. *Base de sustentation*, polygone convexe, que l'on obtient en joignant les points par lesquels un corps solide repose sur un plan. Maintien d'un appareil d'aviation en équilibre.

SUSTENTER (*sus-tan-té*) v. t. (du lat. *sustinere*, soutenir). Entretenir la vie par le moyen des aliments : *sustenter un malade*.

SUSURRATION (*su-su-ra-si-on*) n. f. Murmure.

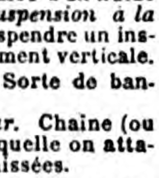
SUSURREMENT (*su-su-re-man*) n. m. Murmure, bruissement : *le susurrement des feuilles*.

SUSURRER (*su-su-ré*) v. t. et i. Murmurer.

SUTTÉE (*su-té*), **SUTTIE** (*su-ti*) ou **SÂTI** n. f. Veuve de l'Inde, qui se brûle sur le bûcher de son mari. Ce sacrifice lui-même.

SUTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux sutures.

SUTURE n. f. (lat. *sutura*). Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie : *suture aux fils d'argent*. Articulation dentelée de deux os : *les sutures du crâne. Bot.* Ligne suivant laquelle s'opèrent la jonction et la séparation des valves dans les fruits.


Svastika.

SUTURER (*ré*) v. t. Faire une suture à.

SUZERAIN, E n. et adj. Seigneur qui possédait un fief dont d'autres fiefs relevaient : *le suzerain devait aide et protection à son vassal*.

SUZERAINETÉ (*ré*) n. f. Qualité de suzerain.

SVASTIKA (*svas-ti*) n. m. Symbole religieux de l'Inde, qui consiste en une croix à branches égales, recourbées en forme de gamma grec.

SVELTE (*svèl-te*) adj. (ital *svelto*). Délié, dégagé : *colonne, taille svelte*.

SVELTESSE (*svèl-tè-se*) n. f. Forme svelte. Qualité de ce qui est svelte : *la sveltesse des formes*.

SWEATER (*souiteur*) n. m. (mot angl.). Gilet de laine tricotée.

SWEEPSTAKE (*souips'-tek*) n. m. (mot angl., de *sweep*, rafler et *stake*, enjeu). Loterie consistant à tirer au sort, entre de nombreux parieurs, les chevaux engagés dans une course dont le résultat fixe les gagnants.

SWING (*souign*) n. m. (mot angl.). Coup porté latéralement en balançant le bras (boxe).

SYBARITE adj. et n. De Sybaris. *Par ext.* Personne qui mène une vie molle et voluptueuse comme les habitants de Sybaris. (V. *Part. hist.*)

SYBARITIQUE adj. Propre aux Sybarites.

SYBARITISME (*tis-me*) n. m. Vie, mœurs semblables à celles des Sybarites.

SYCOMORE n. m. (du gr. *sukon*, figue, et *moron*, mûre). Variété d'érable, dit aussi *faux platane*.

SYCONE n. m. Fruit charnu, dont la *figue* est le type.

SYCOPHANTE n. m. (du gr. *sukon*, figue, et *phainein*, faire voir). Nom donné, à Athènes, à ceux qui dénonçaient les exportateurs ou voleurs de figues. *Par ext.* Dénonciateur. *Fig.* Fourbe. (Peu us.)

SYÉNITE n. f. (de *Syène* v. d'Egypte). Roche neutre primitive, qui est une sorte de granit sans quartz.

SYÉNITIQUE adj. Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (*sil-la-bè-re*) n. m. Livre élémentaire où les mots sont décomposés en syllabes.

SYLLABE (*sil-la-be*) n. f. (gr. *sullabê*). Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix : *le mot* Paris *a deux syllabes. Ne pas répondre une syllabe*, ne rien répondre.

SYLLABER (*sil-la-bé*) v. t. Assembler les lettres par syllabes. (Peu us.)

SYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui a rapport aux syllabes. *Ecriture syllabique*, où chaque syllabe est représentée par un caractère. *Vers syllabique*, où la mesure est déterminée par le nombre et non la valeur des syllabes.

SYLLABIQUEMENT adv. Par syllabes.

SYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Système d'écriture dans lequel chaque syllabe est représentée par son signe propre (telle l'écriture assyrienne).

SYLLABUS (*sil-la-buss*) n. m. (mot lat. signif. *sommaire*). Liste d'erreurs condamnées par le pape. *Absolum.* Le syllabus promulgué par Pie IX en 1864.

SYLLEPSE (*sil-lèp-se*) n. f. (gr. *sullêpsis*). *Gram.* Figure de rhétorique, par laquelle les mots s'accordent selon le sens, non selon les règles grammaticales : **il** *est six* **heures** (syllepse de nombre) ; *les* **vieilles gens** *sont* **soupçonneux** (syllepse de genre).

SYLLEPTIQUE (*sil-lèp*) adj. Qui appartient à la syllepse : *forme sylleptique*.

SYLLOGISER (*sil-lo-ji-zé*) v. i. Raisonner par syllogismes. (Peu us.)

SYLLOGISME (*sil-lo-jis-me*) n. m. (gr. *sullogismos*). Argument qui contient trois propositions : la majeure, la mineure et la conclusion, et tel que la conclusion est déduite de la majeure par l'intermédiaire de la mineure. Ex. : Tous les hommes sont mortels (*majeure*) ; or, tu es un homme (*mineure*) ; donc tu es mortel (*conclusion*).

SYLLOGISTIQUE (*sil-lo-jis-ti-ke*) adj. Qui appartient au syllogisme : *forme syllogistique*.

SYLPHE n. m. Génie de l'air, dans la mythologie celtique et germanique du moyen âge.

SYLPHIDE n. f. Sylphe femelle. *Fig.* Femme gracieuse et légère : *une taille de sylphide*.

SYLVAINS (*vin*) n. m. pl. (du lat. *sylva*, forêt). Divinités fabuleuses des forêts et des champs, chez les Latins. S. un *sylvain*. (V. *Part. hist.*)

SYLVESTRE (*vès-tre*) adj. (du lat. *sylva*, forêt). Qui croit dans les bois : *pin sylvestre*.

SYLVICOLE adj. (du lat. *sylva*, forêt, et *colere*, habiter). Qui a rapport à la sylviculture : *l'industrie sylvicole*. Qui vit dans les forêts.

SYLVICULTEUR n. m. Qui fait de la sylviculture.

SYLVICULTURE n. f. (du lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture). Science de la culture des bois.

SYLVINE n. f. Chlorure naturel de potassium.

SYLVINITE n. f. Sel extrait des gisements de potasse d'Alsace et qu'on emploie comme engrais.

SYMBIOSE (*sin-bi-ô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *bios*, vie). Association de deux ou plusieurs organismes différents, qui leur permet de vivre : *un lichen est la symbiose d'une algue et d'un champignon.*

SYMBOLE (*sin*) n. m. (gr. *sumbolon*). Objet physique ayant une signification morale fondée sur un rapport naturel : *le chien est le symbole de la fidélité. Théol.* Formulaire qui contient les principaux articles de la foi (en ce sens, prend une majuscule) : *le Symbole des apôtres. Chim.* Nom donné aux lettres adoptées pour désigner les corps simples : *le symbole du fer est* Fe. *Numism.* Signes, figures indiquant, sur les monnaies antiques, l'atelier monétaire.

SYMBOLIQUE (*sin*) adj. Qui a le caractère d'un symbole : *le glaive symbolique de la loi.* N. f. Ensemble des symboles propres à une religion, un peuple, etc. : *la symbolique égyptienne.* Science qui explique les symboles. Livre qui traite de cette science.

SYMBOLIQUEMENT adv. D'une manière symbolique.

SYMBOLISATION (*sin, za-si-on*) n. f. Action de représenter par des symboles.

SYMBOLISER (*sin, zé*) v. t. Exprimer au moyen d'un symbole : *l'olivier symbolise la paix.*

SYMBOLISME (*sin-bo-lis-me*) n. m. Système de symboles destiné à rappeler des faits ou à exprimer des croyances. Mouvement poétique de la fin du XIXe siècle qui, par réaction contre l'art des parnassiens, a cherché à exprimer les secrètes affinités des choses avec notre âme.

SYMBOLISTE (*sin-bo-lis-te*) adj. Qui se rattache au symbolisme : *poète symboliste.*

SYMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *métron*, mesure). Disposition de parties semblables, semblablement disposées dans un ensemble. Harmonie résultant de certaines combinaisons et proportions régulières : *symétrie architecturale.* ANT. **Asymétrie.**

SYMÉTRIQUE adj. Qui a de la symétrie : *constructions symétriques.* ANT. **Asymétrique.**

SYMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec symétrie : *deux pavillons symétriquement disposés.*

SYMPATHIE (*sin-pa-tî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *pathein*, ressentir). Rapport entre des organes symétriques qui fait que, quand l'un est atteint, l'autre l'est également. Correspondance que l'on supposait entre les qualités de certains corps : *le mercure s'unit à l'or par sympathie.* (Vx.) Rapport d'inclination entre deux personnes, penchant instinctif qui les attire l'une vers l'autre : *avoir de la sympathie pour quelqu'un.* ANT. **Antipathie.**

SYMPATHIQUE (*sin*) adj. Qui appartient à la cause et aux effets de la sympathie : *sentiment sympathique.* Qui inspire la sympathie : *un homme sympathique. Encre sympathique*, composition chimique avec laquelle on trace des caractères invisibles qui n'apparaissent que par un artifice, comme l'exposition au feu. ANT. **Antipathique.** *Nerf grand sympathique* ou substantiv. *le grand sympathique*, partie du système nerveux, longeant la colonne vertébrale.

SYMPATHIQUEMENT (*sin, ke-man*) adv. Avec sympathie : *accueillir sympathiquement un visiteur.* ANT. **Antipathiquement.**

SYMPATHISER (*sin, zé*) v. i. Avoir de la sympathie : *deux personnes qui sympathisent mal ensemble.*

SYMPHONIE (*sin-fo-nî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *phônê*, son). Morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants : *orchestrer une symphonie.* Composition pour orchestre, dans la formule de la sonate, comprenant : 1° un allégro ; 2° un adagio, largo ou andante ; 3° un menuet ou scherzo ; 4° un finale en rondeau ou allégro vif : *les symphonies de Haydn, Mozart, Beethoven.*

SYMPHONIQUE (*sin*) adj. Relatif à la symphonie : *concert symphonique.*

SYMPHONIQUEMENT adv. D'une manière symphonique.

SYMPHONISTE (*sin-fo-nis-te*) n. Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHORINE (*sin*) n. f. Genre de caprifoliacées de nos pays, appelées vulgairement *boules de cire.*

SYMPHYSE (*sin-fi-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *phusis*, structure). Connexion de deux os ensemble. Articulation fixe : *symphyse du pubis.*

SYMPIÉZOMÈTRE (*sin*) n. m. Baromètre à réservoir d'air.

SYMPLECTIQUE (*plèk-ti-ke*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *plektos*, tressé). Qui est enlacé avec un autre corps.

SYMPTOMATIQUE (*sinp-to*) adj. Qui est le symptôme de quelque autre maladie : *pâleur symptomatique de l'anémie.*

SYMPTOMATOLOGIE (*sinp-to, jî*) n. f. (du gr. *sumptôma, atos*, symptôme, et *logos*, traité). Partie de la médecine qui étudie les symptômes des maladies.

SYMPTÔME (*sinp-tô-me*) n. m. (du gr. *sumptôma*, coïncidence). Phénomène qui révèle un trouble fonctionnel ou une lésion : *des symptômes d'anémie. Fig.* Indice, présage : *des symptômes de rébellion.*

SYNAGOGUE (*gho-ghe*) n. f. (du gr. *sunagogê*, réunion). Assemblée des fidèles, sous l'ancienne loi juive. L'église juive ; la loi religieuse des juifs. Lieu où s'assemblent les juifs pour l'exercice de leur religion : *on ne se découvre pas, dans une synagogue.*

SYNALÈPHE n. f. (du gr. *sunaleiphein*, rendre cohérent). Réunion de deux syllabes en une seule, dans la prononciation.

SYNALLAGMATIQUE (*na-lagh-ma*) adj. (du gr. *sunallagma*, échange). *Contrat synallagmatique*, contrat par lequel deux personnes s'engagent réciproquement (comme les baux, contrats de vente, etc.).

SYNANTHÉRÉES (*ré*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de COMPOSÉES. S. une *synanthérée.*

SYNANTHÉRIQUE adj. (du gr. *sun*, avec, et de *anthère*). Se dit des étamines à anthères soudées.

SYNARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation immobilisée, par continuité de deux surfaces osseuses.

SYNCELLE (*sè-le*) n. m. (bas gr. *sugkellos*). Officier ecclésiastique qui était placé auprès des grands dignitaires de l'Église grecque.

SYNCHONDROSE (*kon-drô-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *khondros*, cartilage). Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE (*kro-ne*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *khronos*, temps). Se dit des mouvements qui se font dans le même temps : *des oscillations synchrones.*

SYNCHRONIQUE (*kro*) adj. *Tableau synchronique*, qui présente sur plusieurs colonnes les faits arrivés en même temps en différents pays.

SYNCHRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de synchroniser.

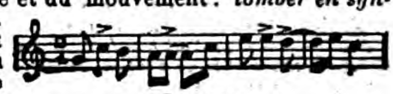
SYNCHRONISER (*zé*) v. t. Rendre synchrone.

SYNCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. État de ce qui est synchrone : *synchronisme de deux pendules.* Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCLINAL n. m. *Géol.* Pli creux du sol.

SYNCOPAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la syncope.

SYNCOPE n. f. (gr. *sugkopê*). Perte momentanée de la sensibilité et du mouvement : *tomber en syncope. Gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe dans le corps d'un mot : **dénoûment** pour **dénouement.** *Musiq.* Note émise sur un temps faible et continuée sur un temps fort : *la syncope est ordinairement figurée par un signe ondulé semblable à celui de la liaison* ⁀ *ou* ‿.



Syncope.

SYNCOPER (*pé*) v. t. Retrancher par syncope dans un mot : *syncoper une syllabe. Musiq.* Unir par syncope : *note syncopée.* V. i. *Musiq.* Être uni par syncope.

SYNCRÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *sugkretizein*, réunir). Système philosophique ou religieux, qui tend à fondre plusieurs doctrines différentes.

SYNDACTYLE adj. (du gr. *sun*, avec, et *daktulos*, doigt). Qui a les doigts soudés entre eux. N. m. pl. Division des marsupiaux. S. un *syndactyle.*

SYNDIC (*dik*) n. m. (du gr. *sun*, avec, et *dikê*, procès). Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps dont il est membre : *syndic des notaires.* Dans certaines villes, chef de la municipalité ; maire. *Syndic d'une faillite*, mandataire salarié du failli et des créanciers, chargé des opérations d'une faillite.

SYNDICAL, E, AUX adj. Qui appartient au syndicat : *l'action syndicale. Chambre syndicale*, espèce de tribunal disciplinaire institué pour juger les infractions aux règlements d'une corporation et aux devoirs imposés à ses membres.

SYNDICALISME (*lis-me*) n. m. Théorie politi-

que basée sur le principe syndicaliste. Action sociale des syndicats.

SYNDICALISTE (*lis-te*) n. et adj. Partisan du système syndical.

SYNDICAT (*ka*) n. m. Fonction de syndic ; sa durée. Exercice de cette fonction. *Sociol.* Groupement formé pour la défense d'intérêts économiques communs : *syndicats corporatifs, agricoles.*

SYNDICATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui appartient, qui a rapport à un syndicat.

SYNDIQUÉ, E adj. et n. Qui fait partie d'un syndicat.

SYNDIQUER (*di-ké*) v. t. Organiser en syndicat. **Se syndiquer** v. pr. S'organiser en syndicat : *ouvriers qui se syndiquent.*

SYNDROME n. m. (du gr. *sundromê*, concours). Ensemble des symptômes qui caractérisent une maladie : *le syndrome de la fièvre typhoïde.*

SYNECDOCHE (*si-nèk*) ou **SYNECDOQUE** (*si-nèk-do-ke*) n. f. (du gr. *sunecdochê*, compréhension). Figure de rhétorique, par laquelle on prend la partie pour le tout : *payer tant par* **tête**, c'est-à-dire *par personne;* le tout pour la partie : *acheter un* **castor**, pour *un chapeau fait du poil de cet animal;* le genre pour l'espèce ; l'espèce pour le genre ; etc.

SYNÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *airein*, prendre). Contraction de deux syllabes en une seule émission de voix dans un même mot : *taon* (tan), *août* (ou).

SYNERGIE (*si-nèr-jî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *ergon*, travail). Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

SYNGÉNÉSIE (*zî*) n. f. Soudure des étamines entre elles par les anthères.

SYNGNATHE n. m. Genre de poissons lophobranches, répandus dans toutes les mers.



Syngnathe.

SYNODAL, E, AUX adj. Qui appartient au synode.

SYNODE n. m. (du gr. *sunodos*, compagnie). Ancien nom des conciles. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse : *réunir un synode.* Assemblée des ministres protestants. **Le saint-synode**, conseil suprême de l'Église russe.

SYNODIQUE adj. Qui a rapport à un synode. Qui émane d'un synode. *Lettre synodique*, écrite, au nom des conciles, aux évêques absents.

SYNODIQUE adj. (gr. *sunodikos*). *Astr. Révolution synodique*, temps que met une planète pour revenir en conjonction avec le soleil.

SYNONYME adj. (du gr. *sun*, avec, et *onuma*, nom). Se dit des mots qui ont à peu près la même signification, comme *épée* et *glaive*. N. m. : un *synonyme*. ANT. **Antonyme, contraire.**

SYNONYMIE (*mî*) n. f. Qualité des mots synonymes. ANT. **Antonymie.**

SYNONYMIQUE adj. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE adj. (du gr. *sun*, avec, et *optomai*, je vois). Qui permet d'embrasser, de saisir d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble : *établir le tableau synoptique d'une science.* N. m. pl. Evangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, qui présentent de grandes ressemblances dans le récit.

SYNOVIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la synovie. *Capsule synoviale* et absolum. *synoviale* n. f. Glande, sac qui sécrète, contient de la synovie.

SYNOVIE (*vî*) n. f. Humeur des articulations.

SYNOVITE n. f. Inflammation d'une membrane synoviale.

SYNTAXE (*tak-se*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *taxis*, ordre). *Gramm.* Partie de la grammaire qui traite de la fonction et de l'arrangement des mots : *étudier la syntaxe latine.* Volume où est exposée cette partie de la grammaire.

SYNTAXIQUE (*tak-si-ke*) ou **SYNTACTIQUE** adj. Qui appartient à la syntaxe : *règles syntaxiques.*

SYNTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *sunthesis*). Méthode qui procède du simple au composé, des éléments au tout, de la cause aux effets, du principe aux conséquences : *la synthèse est l'opération inverse de l'analyse. Par ext.* Généralisation, exposé synoptique. *Synthèse chimique*, opération par laquelle on combine des corps simples pour en former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe : *la synthèse de l'eau.* ANT. **Analyse.**

SYNTHÉTIQUE adj. Qui appartient à la synthèse : *méthode synthétique.* ANT. **Analytique.**

SYNTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière synthétique. ANT. **Analytiquement.**

SYNTHÉTISER (*zé*) v. t. Réunir par synthèse : *synthétiser les faits.*

SYNTONISATION (*za-si-on*) n. m. Méthode de réglage des postes de T. S. F.

SYPHILIGRAPHE n. m. Qui écrit sur la syphilis.

SYPHILIGRAPHIE n. f. Traité sur la syphilis.

SYPHILIS (*liss*) n. f. Maladie contagieuse dont l'agent spécifique est une bactérie : le tréponème pâle.

SYPHILITIQUE adj. Relatif à la syphilis. N. et adj. Qui est atteint de la syphilis.

SYRIAQUE n. m. et adj. Se dit de la langue araméenne, parlée autrefois dans la Syrie.

SYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Syrie.

SYRINGE ou **SYRINX** (*rinks*) n. f. (gr. *surigx*). Flûte de Pan. *Hist. anc.* Nom donné par les Grecs aux sépultures souterraines des rois égyptiens, à Thèbes.

SYRPHE n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, très communs dans les jardins de Paris.



Syrphe.

SYSTALTIQUE (*sis*) adj. Qui a rapport à la systole.

SYSTÉMATIQUE (*sis-té*) adj. Qui appartient à un système. Qui est combiné d'après un système : *la science est une connaissance systématique.* Erigé en système ; voulu dans une intention définie : *doute systématique. Homme, esprit systématique*, dont les actions sont réglées, décidées d'avance avec précision. (Se prend en mauv. part.)

SYSTÉMATIQUEMENT (*sis-té, ke-man*) adv. D'une manière systématique.

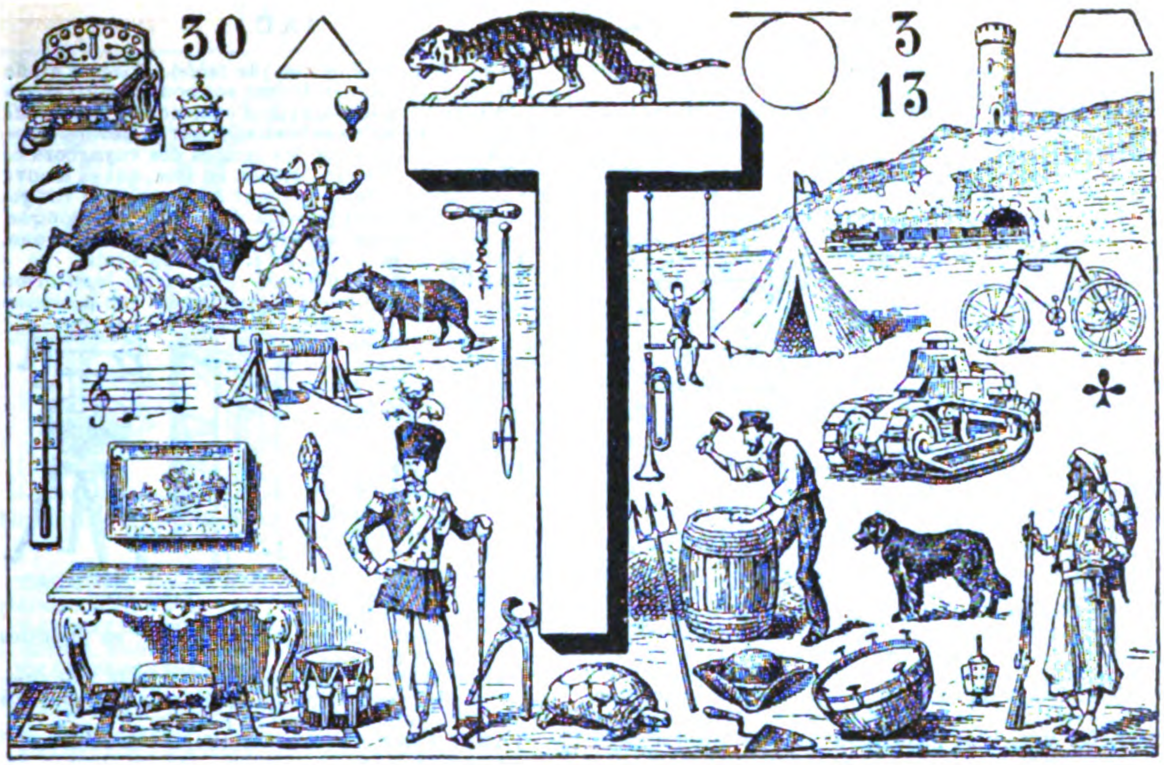
SYSTÉMATISER (*sis-té, zé*) v. t. Réduire en système : *systématiser ses idées.*

SYSTÈME (*sis-tè-me*) n. m. (du gr. *sun*, avec, et *istêmi*, je place). Assemblage de principes vrais ou faux liés ensemble, de manière à former un corps de doctrine : *le système de Descartes.* Combinaison de parties assemblées pour concourir à un résultat ou de manière à former un ensemble : *système nerveux; système planétaire. Par système*, de parti pris. *Esprit de système*, penchant à tout réduire en système, à agir de parti pris. *Géol.* Se dit des périodes qui divisent les ères : *système dévonien. Hist. nat.* Méthode de classification fondée sur l'emploi d'un seul ou d'un petit nombre de caractères : *le système de Linné. Polit.* Mode de gouvernement : *le système féodal. Système métrique.* V. MÉTRIQUE. *Physiq. Système C. G. S.*, voyez C. G. S.

SYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. (du gr. *sustolê*, contraction). Mouvement de contraction du cœur et des artères. ANT. **Diastole.**

SYSTYLE (*sis-ti-le*) adj. (du gr. *sun*, avec, et *stulos*, colonne). Se dit d'une ordonnance où l'entre-colonnement était de deux diamètres ou quatre modules. N. m. : *un systyle.*

SYZYGIE (*jî*) n. f. (du gr. *sun*, avec, et *zugos*, lien). Conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.



T n. m. (*té* ou *te*). Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes : *tracer un grand T, des petits t. En T*, qui a la forme de la lettre T. (On écrit aussi EN TÉ.)

TA adj. poss. fém. V. TON.

TABAC (*ba*, et devant une voyelle, *bak'*) n. m. (espagn. *tabaco*). Espèce de solanacée originaire de l'île de *Tabago*, dont les feuilles, diversement préparées, se fument, se prisent ou se mâchent : *le tabac tire son parfum et ses qualités d'un alcaloïde dangereux, la nicotine*. Adjectiv. Se dit d'une couleur brun roux, rappelant celle du tabac : *une étoffe tabac*. N. m. pl. Administration des tabacs de la régie : *entrer dans les tabacs*. — Le *tabac* est une plante vigoureuse, pouvant atteindre 2 mètres de haut, à larges feuilles mesurant jusqu'à 60 ou 70 centimètres de long. Originaire probablement des Antilles, importé en Europe par les Espagnols, et vulgarisé en France par l'ambassadeur de Catherine de Médicis, Jean Nicot, il est aujourd'hui cultivé à peu près dans tous les pays, notamment à Cuba, Java, Sumatra, aux Etats-Unis (Maryland, Virginie), en Turquie et en Asie Mineure. Les feuilles de tabac récoltées sont séchées sous des hangars couverts, puis soumises à une fermentation en masse, et transformées enfin en très menus grains (tabac à priser), en filaments découpés (tabac à fumer), en *carottes* (tabac à chiquer). En France, la culture (autorisée seulement dans 25 départements), la fabrication et la vente du tabac sont l'objet d'un monopole exploité par l'Etat. Il ne faut user du tabac que très modérément, afin d'éviter les accidents assez dangereux du *tabagisme* ou *nicotinisme* (haleine fétide, pharyngite, dyspepsie, troubles de la vue ou de la mémoire).



Tabac.

TABAGIE (*jî*) n. f. (de *tabac*). Lieu public, salle spéciale où l'on se retire pour fumer. Endroit où l'on fume souvent et qui conserve l'odeur du tabac.

TABAGISME (*jiss-me*) n. m. V. NICOTINISME.

TABARD (*bar*) ou **TABAR** n. m. Au moyen âge, vêtement de dessus. Manteau qu'on portait sur l'armure. Dalmatique des hérauts et rois d'armes.

TABARINADE et **TABARINAGE** n. m. Bouffonnerie de *Tabarin*. (V. *Part. hist.*)

TABATIÈRE n. f. Petite boite où l'on met du tabac à priser. *Fenêtre à tabatière*, fenêtre qui a la même inclinaison que le toit sur lequel on l'adapte.



Tabatière.

TABELLAIRE (*bèl-lè-re*) adj. (du lat. *tabella*, tableau). En forme de tablette. *Impression tabellaire*, celle qu'on faisait avec des planches gravées, avant l'invention des caractères mobiles.

TABELLION (*bè-li-on*) n. m. (lat. *tabellio*). Fonctionnaire autrefois chargé de mettre en grosse les actes dont les minutes étaient dressées par les notaires. Ancien officier public, jouant le rôle de notaire dans les juridictions subalternes. *Par plaisanterie*, Notaire.

TABERNACLE (*bèr*) n. m. (lat. *tabernaculum*). Tente, pavillon. Chez les Hébreux, tente sous laquelle reposait l'arche d'alliance. Petite armoire placée au milieu et au fond de l'autel, et dans laquelle on renferme le saint ciboire. Anciennem., syn. de CIBOIRE. *Fête des tabernacles*, une des trois grandes solennités des Hébreux, qu'ils célébraient après la moisson, sous des tentes et des feuillées, en mémoire de leur campement dans le désert après la sortie d'Egypte. *Tabernacle éternel*, ciel, séjour des élus.



Tabernacle.

TABES n. m. (m. lat.) Maladie où la coordination des mouvements s'abolit progressivement.

TABESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (du lat. *tabes*, humeur corrompue). Amaigrissement morbide, dû à certaines affections nerveuses.

TABI ou **TABIS** (*bi*) n. m. Sorte de moire de soie, à petits grains.

TABISER (*sé*) v. t. Marquer d'ondes à la manière des tabis.

TABLATURE n. f. Anciennem., toute musique écrite à l'aide de lignes et de signes conventionnels : *la tablature était extrêmement compliquée*. Tableau, dessin qui représente un instrument à vent, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts pour former les diverses notes. *Entendre, savoir la tablature*, être intelligent, rusé. *Fig.*

Donner de la tablature à quelqu'un, lui susciter de l'embarras. (Vx.)

TABLE n. f. (du lat. *tabula*, planche). Meuble, de bois ou de marbre, posé sur un ou plusieurs pieds : *table de jeu*. Meuble de ce genre, sur lequel on dépose les objets qui doivent servir aux repas. Mets qu'on y sert habituellement : *avoir une table frugale*. Lame ou plaque de matière quelconque et de forme plane : *une table de marbre*. Plaque ou panneau rectangulaire de revêtement. Tableau dans lequel certaines matières sont disposées méthodiquement, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil, ou trouvées facilement : *table de Pythagore* (V. MULTIPLICATION); *table des logarithmes; table chronologique*. Tableau qui indique méthodiquement ou alphabétiquement les matières traitées dans un livre : *table des chapitres, des matières*. *Table d'harmonie*, partie supérieure d'un instrument sur laquelle les cordes sont tendues. *Blas. Table d'attente*, écu qui n'est chargé d'aucune figure. *Tables de la loi*, tables de pierre sur lesquelles étaient gravées les lois que Dieu donna à Moïse. *Les douze Tables*, v. DOUZE (*Part hist.*). *La sainte table*, balustrade ornée d'une nappe, qui sépare le chœur du sanctuaire, et à laquelle les fidèles communient. *S'approcher de la sainte table*, communier. *Table d'hôte*, table servie à heures fixes et à tant par tête. *Table de nuit*, petite table placée à côté du lit. *Fig. Mettre, dresser la table*, placer sur la table les choses nécessaires pour le repas. *Se mettre à table*, s'asseoir autour de la table pour les repas. *Aimer la table*, la bonne chère. *Tenir table ouverte*, donner fréquemment à dîner. *Faire table rase*, v. RAS.


Table.

TABLEAU (*blô*) n. m. (de *table*). Ouvrage de peinture exécuté sur toile, sur bois, etc. : *un tableau de genre*. Liste des membres d'un corps, d'une société : *tableau des avocats*. Disposition méthodique d'objets dont on veut saisir l'ensemble, ou classer les détails : *tableau chronologique*. Châssis de planches assemblées et peintes en noir pour écrire, tracer des figures à la craie, et principalement en usage dans les écoles. Division d'une pièce de théâtre ou subdivision d'un acte, marquée par un changement de décor : *féerie en cinq actes et treize tableaux*. *Mar.* Partie de la poupe d'un navire en bois où sont percés les sabords, et qui supporte le nom et les emblèmes du navire. *Tableau de baie*, partie de l'épaisseur d'un mur, qui est située en dehors d'une baie de porte ou de fenêtre. *Tableau d'avancement*, tableau sur lequel sont inscrits les officiers jugés dignes d'être promus au grade supérieur. *Fig.* Ensemble d'objets qui frappent la vue, qui font impression : *de cette hauteur on découvre un tableau magnifique*. Représentation vive d'une chose, de vive voix ou par écrit : *un tableau fidèle de la guerre*. *Tableau vivant*, groupe de personnes immobiles représentant une scène artistique.

TABLEAUTIN (*blô*) n. m. Petit tableau.

TABLÉE (*blé*) n. f. Ensemble des personnes qui prennent un repas à la même table. (Peu us.)

TABLER (*blé*) v. i. Baser ses calculs : *tabler sur un événement*.

TABLETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique ou vend des échiquiers, des damiers et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE (*blè-te*) n. f. (de *table*). Planche disposée horizontalement pour recevoir des papiers, des livres, etc. Pièce de marbre, de pierre, de bois, etc., de peu d'épaisseur, posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, sur un poêle, sur le haut d'un ouvrage de maçonnerie, etc. : *tablette de cheminée*. Préparation alimentaire, moulée, de forme aplatie : *tablette de chocolat*. Pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, qu'on porte sur soi, et dont on se sert pour prendre des notes : *les tablettes des anciens étaient des planchettes de bois ou d'ivoire, enduites de cire, sur lesquelles ils écrivaient avec un poinçon*. *Fig.* : *Rayez cela de vos tablettes*, n'y comptez pas.

TABLETTERIE (*blè-te-ri*) n. f. Métier, commerce, ouvrage du tabletier.

TABLIER (*bli-é*) n. m. (de *table*). Pièce d'étoffe ou de cuir, qu'on met devant soi pour préserver ses vêtements ou pour servir d'ornement : *tablier de cuisine*. Morceau de cuir attaché sur le devant d'une voiture, pour garantir les jambes des voyageurs de la pluie et de la boue. Rideau en tôle, qui se trouve devant une cheminée et sert à en régler le tirage. Plancher d'un pont-levis ou d'un pont quelconque. Côté du damier ou de l'échiquier, sur lequel on joue.

TABOR n. m. Corps de troupe marocain.

TABOU n. m. (du polynés. *tabu*, sacré). Institution religieuse de la Polynésie, qui marque une personne ou une chose d'un caractère sacré, et en interdit le contact ou l'usage. Adjectiv. Marqué de ce caractère : *un lieu tabou; armes taboues*.

TABOURET (*rè*) n. m. (de *tambour*). Petit siège à quatre pieds, sans bras ni dos. Petit meuble sur lequel on pose le pied quand on est assis. Privilège qu'avaient les duchesses, d'être assises, sur un siège pliant, en présence du roi et de la reine.


Tabourets.

TABOURIN n. m. Ancienne forme du mot *tambourin*. Machine tournante placée au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

TABULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de tableau.

TABULARIUM (*om'*) n. m. (du lat. *tabula*, tablette.) *Antiq. rom.* Archives publiques ou privées.

TABULATEUR n. m. Organe d'une machine à écrire, servant à aligner des chiffres.

TAC n. m. Bruit sec. *Escr.* Bruit du fer. Certaine parade. *Riposter du tac au tac*, répondre à un tac par un tac et *fig.* rendre vivement la pareille.

TACAMAQUE n. m. Nom donné à différentes résines de térébinthacées.

TACAUD (*kô*) n. m. Poisson du genre gade.

TACCA (*ta-ka*) n. m. Genre de taccacées de Madagascar, à tubercule alimentaire.

TACCACÉES (*ta-ka-cé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *taccacée*.

TACET (*sèt'*) n. m. Mot latin qui signifie *il se tait* et qui s'emploie en musique pour indiquer le silence d'une partie. *Garder le tacet*, se taire. (Peu us.)

TACHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des étoffes, des couleurs qui se tachent, se salissent facilement.

TACHE n. f. (orig. incert.). Marque salissante: *tache de graisse*. Marque naturelle sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. En peinture, partie qui ne s'harmonise pas avec le reste. *Fig.* Défaut dans un ouvrage d'esprit. Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *Faire tache*, produire une tache ; *fig.*, être déplacé. *Théol.* Effet du péché sur l'âme : *tache originelle*. *L'agneau sans tache*, le Christ. *Astr.* Partie obscure sur le disque du soleil, de la lune.

TÂCHE n. f. (de *tâcher*). Ouvrage qui doit être fait dans un temps fixé. *Prendre à tâche de*, s'efforcer de. *A la tâche*, à un prix convenu pour un travail réglé d'avance : *travailler à la tâche*. PROV. : **A chaque jour suffit sa tâche**, il ne faut pas trop entreprendre à la fois.

TACHÉOGRAPHE (*ké-o*) n. m. (du gr. *takhus*, *eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Appareil employé dans la construction des cartes.

TACHÉOMÈTRE (*ké-o*) n. m. (du gr. *takhus*, *eos*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument permettant de lever rapidement la topographie d'un terrain.

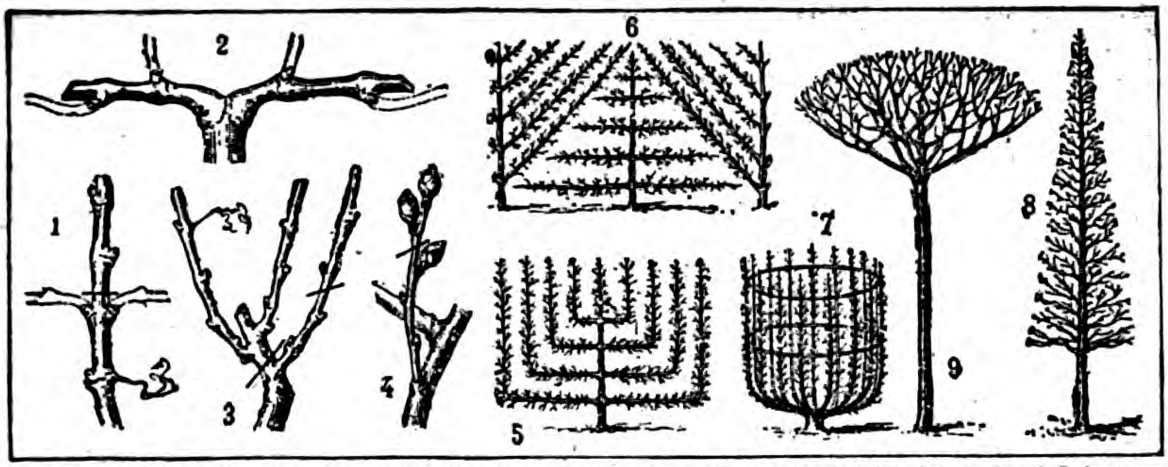
TACHÉOMÉTRIE (*ké. tri*) n. f. Ensemble des procédés pour lever des plans avec le tachéomètre.

TACHER (*ché*) v. t. Salir, faire une tache : *tacher son habit*. *Fig.* Souiller : *tacher sa réputation*.

TÂCHER (*ché*) v. i. (lat. *taxare*). S'efforcer : *tâcher de se faire connaître*. (*Tâcher à* marque un plus grand effort que *tâcher de*.)

TÂCHERON n. m. Ouvrier à la tâche.

TACHETER (*té*) v. t. (de *tacher*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tachetterai*.) Marquer de diverses taches.



TAILLE : 1 et 2. Formation d'un cordon ; 3. Taille à deux yeux (VIGNE) ; — 4. Taille d'une brindille à fruit ; 5 et 6. Palmettes ; 7. Vase (ARBRES FRUITIERS) ; — 8. Pyramide ; 9. Dôme (ARBRES D'ORNEMENT).

TACHINE (*ki-ne*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, communs aux environs de Paris.

TACHYCARDIE (*ki, dî*) n. f. (du gr. *takhus*, rapide, et *kardia*, cœur.) *Méd.* Battement accéléré du cœur.

TACHYGRAPHE (*ki*) n. (du gr. *takhus, eos*, rapide, et *graphein*, écrire). Sténographe.

TACHYGRAPHIE (*ki-gra-fî*) n. f. (de *tachygraphe*). Sténographie.

TACHYGRAPHIQUE (*ki*) adj. Sténographique.

TACHYGRAPHIQUEMENT (*ki, ke-man*) adv. Syn. de STÉNOGRAPHIQUEMENT.

TACHYMÈTRE (*ki*) n. m. (du gr. *takhus*, rapide, et *metron*, mesure). Instrument au moyen duquel on mesure les vitesses.

TACHYMÉTRIE (*ki-mé-trî*) n. f. Méthode permettant de démontrer les théorèmes de géométrie en matérialisant les figures.

TACITE adj. (lat. *tacitus*). Qui n'est pas formellement exprimé ; qui est sous-entendu : *pacte tacite*.

TACITEMENT (*man*) adv. D'une manière tacite.

TACITURNE adj. (lat. *taciturnus*). Qui parle peu, silencieux : *beaucoup de marins sont taciturnes*. ANT. **Exubérant, expansif, bavard.**

TACITURNITÉ n. f. Caractère taciturne.

TACOT (*ko*) n. m. *Fam.* Véhicule démodé et défectueux.

TACT (*takt'*) n. m. (lat. *tactus*). Sens du toucher. *Fig.* Sagacité, finesse d'esprit, sens de ce qui convient : *avoir du tact*.

TAC TAC (*tak-tak*) n. m. Syn. de TIC TAC.

TACTICIEN (*tak-ti-si-in*) n. m. Militaire habile dans la tactique : *un tacticien distingué*.

TACTILE (*tak*) adj. (lat. *tactilis*; de *tactus*, tact). Qui est ou peut être l'objet du tact : *corps tactile*. Qui a rapport au sens du toucher : *l'impressionnabilité tactile*.

TACTILEMENT (*tak-ti-le-man*) adv. D'une manière tactile. (Peu us.)

TACTILITÉ (*tak-ti*) n. f. (de *tactile*). Faculté de sentir ou d'être senti par le toucher. (Peu us.)

TACTIQUE (*tak-ti-ke*) n. f. (du gr. *taktikê*, s-ent. *tekhnê*, même sens). Art de disposer et d'employer les troupes sur le terrain où elles doivent combattre : *chaque arme a sa tactique propre*. *Fig.* Moyens qu'on emploie pour réussir. Adjectiv. Qui a rapport à la tactique : *disposition tactique*.

TACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Influence exercée par certaines substances ou certaines formes de l'énergie sur le développement des êtres unicellulaires.

TADORNE n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de forts canards aux vives couleurs.

TAEL (*ta-èl*) n. m. Ancienne unité monétaire chinoise. (V. tableaux des MONNAIES).

TÆNIA (*té*) n. m. Autre orthographe de *ténia*.

TAFFETAS (*ta-fe-ta*) n. m. (persan *taftah*). Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA n. m. (mot créole). Eau-de-vie fabriquée avec les mélasses du sucre de canne.

TAGAL n. m. Fibre végétale tirée de certains palmiers et employée à la confection des chapeaux féminins.

TAGÈTE n. m. Genre de composées ornementales, appelé vulgairement *œillet d'Inde*.

TAÏAUT ou **TAYAUT** (*ta-i-ô*) interj. *Vèner.* Cri du veneur à l'aspect du gibier, pour animer les chiens.

TAIE (*tè*) n. f. (du gr. *thêkê*, étui). Sac de linge qui enveloppe un oreiller. Tache blanche qui se forme quelquefois sur la cornée de l'œil.

TAÏKOUN (*ta-i*) ou **SHOGOUN** (*cho*) n. m. Titre porté par les puissants seigneurs féodaux du Japon, qui, de 1186 jusqu'à la révolution de 1868, gouvernèrent effectivement le pays, tenant en quelque sorte en tutelle les empereurs ou *mikados*.

TAILLABILITÉ (*ta, ll* mll.) n. f. Etat de ce qui est taillable. (Peu us.)

TAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. Qui était sujet à la taille : *les serfs étaient taillables et corvéables à merci*.

TAILLADE (*ta, ll* mll.) n. f. Coupure, balafre dans les chairs. Coupure en long dans une étoffe : *pourpoint à taillades*.

TAILLADER (*ta, ll* mll., *a-dé*) v. t. Faire des taillades : *taillader les chairs*.

TAILLADIN (*ta, ll* mll.) n. m. Tranche mince d'orange ou de citron.

TAILLANDERIE (*ta, ll* mll., *rî*) n. f. Métier, commerce, ouvrage de taillandier.

TAILLANDIER (*ta, ll* mll., *di-é*) n. m. (de *tailler*). Ouvrier qui fait des outils propres à tailler, pour les charpentiers, les charrons, etc.

TAILLANT (*ta, ll* mll., *an*) n. m. Tranchant d'une lame : *le taillant d'une hache*.

TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *tailler*). Action de tailler ; manière dont on coupe, dont on taille certaines choses : *la taille des pierres, des arbres fruitiers, des habits, des plumes d'oie, des diamants*. Tranchant d'une épée : *frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. Stature du corps : *taille de cinq pieds quatre pouces*. Partie du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *taille svelte*. Dimension en hauteur d'un objet quelconque : *un obélisque de grande taille*. Bois coupé qui commence à repousser : *taille de deux ans*. Petit morceau de bois sur lequel les boulangers marquent, par des incisions, la quantité de pain qu'ils vendent à crédit à leurs pratiques. Impôt mis autrefois sur les roturiers : *être exempt de la taille*. (V. *Part. hist.*) *Grav.* Incision qui se fait avec le burin, dans la planche de cuivre ou de toute autre matière. *Pierre de taille*, dure, propre à être taillée et employée aux constructions. *Chir.* Opération qui a pour but d'ouvrir la vessie, pour extraire les concrétions pierreuses qui s'y sont formées. *Musiq.* **Basse-taille**, v. à son ordre alphab. — La *taille* a pour but soit d'obtenir une fructification plus régulière ou plus abondante, soit de donner aux végétaux une forme déterminée. On distingue (du moins pour les arbres fruitiers) la *taille d'hiver* ou taille en sec et la *taille d'été* ou taille en vert. Des deux, la première est la plus importante ; elle se pratique pendant le sommeil de la végétation. On enlève, au moyen du sécateur, de la serpe ou de la scie, les branches inutiles, réservant seulement

des *coursons* sur lesquels on laisse subsister un *bourgeon* (œil) ou plusieurs, qui donneront de nouvelles branches à fruits ou rectifieront la croissance dans le sens désiré. Les formes qu'on donne aux arbres fruitiers sont fort nombreuses : *cordons, treilles, palmettes, vases*, etc. La vigne, elle seule, réclame des tailles très diverses, suivant les régions qu'elle habite. Quant à la taille d'été, elle a plutôt pour but de supprimer, à l'extrémité des branches, les pousses qui consomment inutilement la sève au détriment du fruit. Enfin, les arbres d'ornement sont *élagués* en *rideau*, en *voûte*, en *colonne*, *cône*, *pyramide*, etc., pour leur donner des formes susceptibles de fournir plus d'ombrage, ou simplement pour les rendre plus agréables à la vue.

TAILLÉ, E (*ta, ll* mll., *é*) adj. Prêt, préparé : *voilà votre besogne taillée.* Fait pour, propre à : *il n'est pas taillé pour cela. Homme bien taillé*, d'une taille forte et bien conformée. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une diagonale, de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. N. m. : *le taillé est une des quatre principales partitions.* (V. planche BLASON.)

TAILLE-CRAYON ou **TAILLE-CRAYONS** (*ta, ll* mll., *krè-ion*) n. m. invar. Petit outil conique, garni à l'intérieur d'une lame tranchante, dont on se sert pour tailler les crayons.

TAILLE-DOUCE (*ta, ll* mll.) n. f. Procédé de gravure, qui fait usage plus spécialement du burin que de l'eau-forte : *graver un dessin en taille-douce.* Estampe obtenue avec une planche ainsi gravée. Pl. des *tailles-douces*.

TAILLE-LÉGUMES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Ustensile avec lequel on taille les tubercules et les racines sous diverses figures.

TAILLE-MER (*ta, ll* mll., *mèr*) n. m. invar. Partie inférieure de l'éperon d'un navire.

TAILLE-ONGLES (*ta, ll* mll.) n. m. invar. Petit instrument pour se tailler les ongles.

TAILLE-PLUME ou **TAILLE-PLUMES** (*ta, ll* mll.) n. m. Instrument pour tailler les plumes.

TAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. t. (du lat. *talea*, couture). Couper, retrancher pour donner une certaine forme : *tailler une pierre, un arbre, une plume d'oie.* Créer, façonner, arranger en prenant les parties à autre chose : *tailler un drame dans un roman.* Soumettre à la taille : *tailler un pays. Tailler en pièces une armée*, la défaire entièrement. *Tailler de la besogne, des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras. *Tailler la soupe*, couper de minces tranches de pain sur lesquelles on versera le bouillon. *Chir.* Faire l'opération de la taille. V. i. Tenir les cartes et jouer seul contre tous. Loc. PROV. : **Tailler et rogner**, disposer librement de tout.

TAILLE-RACINES n. m. invar. Instrument qui sert à découper les légumes en spirales, pour garnitures de plats.

TAILLERIE (*ta, ll* mll., *e-rî*) n. f. Art de tailler les cristaux ou les pierres fines : *la taillerie est une des principales industries de la Hollande.* Atelier où se fait ce travail.

TAILLEUR (*ta, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui taille : *tailleur de pierre.* Absolum. Celui qui fait des habits d'homme. *Costume tailleur*, costume de femme comprenant une jaquette et une jupe.

TAILLEUSE (*ta, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Ouvrière qui taille et confectionne les vêtements de femme.

TAILLIS (*ta, ll* mll., *i*) n. m. (de *tailler*). Petit bois que l'on coupe à des intervalles rapprochés, et où l'on ne laisse croître que des arbres venus de souches ou de drageons : *couper un taillis.* Adjectiv. : *bois taillis.*


A, Tailloir.

TAILLOIR (*ta, ll* mll., *oir*) n. m. Assiette de bois sur laquelle on découpe la viande. *Archit.* Abaque, partie supérieure d'un chapiteau, qui porte l'architrave.

TAILLON (*ta, ll* mll., *on*) n. m. (dimin. de *taille*). Imposition créée par Henri II en 1549.

TAIN (*tin*) n. m. (altérat. du mot *étain*). Amalgame d'étain qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir les objets : *glace sans tain.*

TAIRE (*tè-re*) v. t. (lat. *tacere.* — Se conj. comme *plaire*, mais a un part. passé fém. : *tue.*) Ne pas dire, cacher : *taire la vérité.* **Se taire** v. pr. Être tenu secret : *les bonnes nouvelles ne doivent pas se taire.* Garder le silence, ne pas faire de bruit. *Se taire sur* (ou *de*), ne rien dire de. *Faire taire*, imposer silence : *faites taire cet enfant. Faire taire son ressentiment*, en empêcher les manifestations. *Faire taire la calomnie*, la faire cesser. *Faire taire le canon, la fusillade de l'ennemi*, l'obliger à cesser son tir. ANT. **Parler.**

TALAPOIN n. m. Prêtre bouddhiste siamois.

TALC (*talk*) n. m. (ar. *thalc*). Minéral à structure lamelleuse, dont une espèce, réduite en poudre, s'emploie en pharmacie et dans l'industrie.


Talégalle.

TALCIQUE adj. Composé de talc.

TALED. V. TALETH.

TALÉGALLE (*gha-le*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés d'Océanie.

TALENT (*tan*) n. m. (lat. *talentum*). Poids usité chez les Grecs (environ 26 kil. en Attique). Monnaie de compte usitée chez les Grecs et représentant la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant un talent (environ 28.000 fr. pour le talent d'argent, et 280.000 fr. pour le talent d'or). *Fig.* Aptitude naturelle ou faculté acquise : *avoir de rares talents.* Personne qui possède un talent, des talents : *talent de premier ordre.*

TALENTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a du talent.

TALER (*lé*) v. t. Fouler. Meurtrir, surtout en parlant des fruits : *poires talées.* **Se taler** v. pr. Se fouler, se meurtrir. (Vx.)

TALETH (*lèt*), **TALED** (*lèd*), **TALITH** ou **TALISS** n. m. Voile dont les juifs se couvrent les épaules à la synagogue, lorsqu'ils récitent leurs prières.

TALION n. m. (lat. *talio*; de *talis*, tel). Punition pareille à l'offense : *subir la peine du talion; la peine du talion remonte à la législation mosaïque.*

TALISMAN (*lis-man*) n. m. (du gr. *telesma*, rit). Objet marqué de signes cabalistiques, qui a la vertu de porter bonheur, de communiquer un pouvoir surnaturel : *porter sur soi un talisman. Fig.* Ce qui opère un effet subit, merveilleux : *l'or est un puissant talisman.*

TALISMANIQUE (*lis-ma-ni-ke*) adj. Qui appartient, a rapport aux talismans.

TALLAGE (*ta-la-je*) n. m. Action de taller. Ensemble des pousses d'une plante qui talle.

TALLE (*ta-le*) n. f. (gr. *thallos*). Rejeton qui pousse au pied d'un arbre, d'une plante, après le développement de la tige principale.

TALLER (*lé*) v. t. *Bot.* Pousser des talles.

TALLIPOT (*ta-li-po*) n. m. Espèce de palmier de Ceylan et du Malabar.

TALMOUSE (*mou-ze*) n. f. Sorte de pâtisserie feuilletée. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une talmouse.*

TALMUDIQUE adj. Qui se rapporte au Talmud (V. *Part. hist.*) : *les traditions talmudiques.*


Taloche.

TALMUDISTE (*dis-te*) n. m. Qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE n. f. Coup donné sur la tête avec la main : *donner des taloches.* Planche mince, quadrangulaire, munie d'un manche, et à l'aide de laquelle les maçons étendent le plâtre frais.

TALOCHER (*ché*) v. t. Donner une ou des taloches à : *talocher un enfant.*

TALON n. m. (lat. *talus*). Partie postérieure du pied de l'homme : *Achille fut blessé au talon par la flèche de Pâris.* (V. HOMME.) Partie du pied d'un cheval, située entre les quartiers. Partie d'une chaussure, d'un bas, etc., sur laquelle repose le derrière du pied. Partie saillante qu'on ajoute à cet endroit à la semelle : *talon de botte.* Dernier morceau d'une chose entamée : *talon de pain.* Ce qui reste des cartes, après en avoir donné à chaque

joueur. Saillie à la partie inférieure d'une pipe. *Archit.* Moulure concave par le bas et convexe par le haut. (V. MOULURE.) *Mar.* Extrémité de la quille d'un navire, du côté de l'arrière. *Talon de souche*, vignette imprimée à l'endroit où doivent être coupés les feuillets qu'on détache du registre à souche. *Talon rouge*, autrefois, homme de cour qui avait des talons rouges à ses souliers. *Fig. Montrer les talons*, s'enfuir. *Marcher sur les talons de*, suivre de très près.

TALONNER (*lo-né*) v. t. Presser du talon ou de l'éperon : *talonner son cheval.* Poursuivre de près : *talonner l'ennemi. Fig.* Presser vivement : *être talonné par ses créanciers.* V. i. *Mar.* Toucher du talon : *navire qui talonne.*

TALONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Morceau de tricot qui renforce le talon d'un bas. Lame de liège ou de toute autre matière, taillée en biseau, et que l'on place sous le talon à l'intérieur du soulier.


Talpack.

TALONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des talons pour chaussures.

TALONNIÈRE (*lo-ni*) n. f. Ailes que Mercure, messager des dieux, portait aux talons. Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutent, l'hiver, à leurs sandales, pour se garantir le talon.

TALPA n. f. Loupe plate de la tête.

TALPACK (*pak*) n. m. Coiffure qui a fait partie de l'uniforme des chasseurs à cheval de l'armée française, pendant le second Empire.

TALPIFORME adj. (du lat. *talpa*, taupe, et de *forme*). Qui a la forme d'une taupe.

TALQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature du talc : *schiste talqueux.*

TALUS (*lu*) n. m. (mot lat. signif *talon*). Pente, inclinaison qu'on donne à un terrassement, au revêtement d'un mur, d'un fossé. Surface même de la pente. *Tailler, couper en talus*, obliquement.

TALUTAGE n. m. Action de taluter.

TALUTER (*té*) v. t. Construire en forme de talus. Donner du talus à. (Peu us.)


Tamandua

TAMANDUA n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique chaude.

TAMANOIR n. m. Nom vulgaire du *grand fourmilier*. *Le tamanoir atteint deux mètres de long — Le tamanoir* est un mammifère édenté de l'Amérique tropicale, qui se nourrit de fourmis qu'il capture avec sa langue gluante.

Tamanoir


TAMAR n. m. Bonbon laxatif, à la pulpe de tamarin et de séné.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire des tamariniers et des tamaris. *Les tamarins croissent dans la région méditerranéenne.* Pulpe du fruit du tamarinier.

TAMARIN n. m. Nom vulgaire de petits ouistitis de la Guyane.

TAMARINIER (*ni-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres qui croissent dans les pays chauds.

TAMARIS (*ri*) n. m. Genre de tamariscinées, comprenant des arbres et des arbrisseaux qui croissent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. (On dit aussi TAMARISC et TAMARIX.)


Tamaris

TAMARISCINÉES (*ris-si-né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones ayant le *tamarin* pour type. S. une *tamariscinée.*

TAMBOUL (*tan*) n. m. Genre de plantes dicotylédones, comprenant des arbres de Madagascar, vulgairement appelés *bois tambour.*

TAMBOUR (*tan*) n. m. (du persan *tabir*). Caisse cylindrique, dont les fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes pour en tirer des sons : *batterie de tambour.* Homme qui bat du tambour : *les tambours du régiment. Tambour maître*, nom ancien du caporal tambour, chargé de l'instruction des tambours. *Tambour de basque*, v. BASQUE. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne. Gros cylindre, en bois ou en métal, sur lequel s'enroule un câble. Cylindre sur lequel est tendue une étoffe que l'on veut broder à l'aiguille. Cylindre autour duquel s'enroule la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge ou une montre. Petite enceinte de menuiserie, avec une ou plusieurs portes, placée à l'entrée principale de certains édifices pour empêcher le vent ou le froid d'y pénétrer. Tympan de l'oreille. *Tambour d'une roue de navire*, construction faite au-dessus des roues d'un navire à vapeur, pour les mettre à l'abri. *Battre du tambour*, en tirer des sons. *Mener tambour battant*, rudement. *Sans tambour ni trompette*, sans bruit, en secret : *partir sans tambour ni trompette.* PROV. : **Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour**, le bien trop facilement acquis se dissipe avec la même facilité.


Tambour.

TAMBOURIN (*tan*) n. m. Tambour plus long et plus étroit que le tambour ordinaire : *jouer du tambourin.* Jouet en forme de petit tambour. Celui qui en joue. Air de danse dont on marque la mesure sur cet instrument.

TAMBOURINAGE (*tan*) n. m. Action de tambouriner.

TAMBOURINAIRE (*tan, nè-re*) n. m. Joueur de tambourin, en Provence.


Tambourinaire.

TAMBOURINER (*tan, né*) v. i. Battre du tambour. Imiter le bruit du tambour : *tambouriner sur les vitres.* V. t. Battre sur un tambour : *tambouriner une marche.* Réclamer au son du tambour : *tambouriner un chien perdu.* Annoncer au son du tambour. *Fig.* Publier partout : *tambouriner une nouvelle.*

TAMBOURINEUR n. m. Qui tambourine. Joueur de tambourin.

TAMBOUR-MAJOR (*tan*) n. m. Sous-officier chef des tambours et clairons d'un régiment : *les tambours-majors étaient jadis choisis de grande taille.* Pl. des *tambours-majors.*



Tambours-majors : 1. 1er Empire ; 2. Second Empire ; 3. Troisième République, avant 1914.

TAMIER (*mi-é*) ou **TAMINIER** (*ni-é*) n. m. Genre de plantes grimpantes, dont l'espèce commune est appelée *sceau de Notre-Dame.*

TAMIS (*mi*) n. m. Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. *Fig. Passer au tamis*, examiner sévèrement : *passer au tamis la conduite de quelqu'un.*


Tamis.

TAMISAGE (*za-je*) n. m. Action de tamiser.

TAMISATION (*za-si-on*) n. f. Action de tamiser. (Peu us.)

TAMISE (*ze*) n. m. Etoffe de laine pure ou de laine et soie, qui appartient à la famille des étamines.

TAMISER (*zé*) v. t. Passer par le tamis : *tamiser de la farine*. Laisser passer à travers soi en adoucissant : *vitraux qui tamisent le jour*. V. i. Passer par le tamis. *Mar. Voile qui tamise*, voile si usée qu'elle laisse passer le vent.

TAMISERIE (*ze-ri*) n. f. Fabrique de tamis.

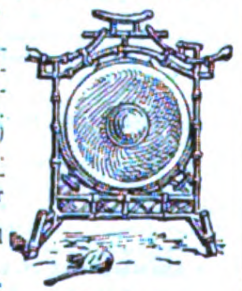
TAMISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Ouvrier qui tamise.

TAMISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Celui qui fabrique ou vend des tamis.

TAMOUL ou **TAMIL** n. m. Langue parlée par les Tamouls. (V. *Part. hist.*)

TAMPICO n. m. Sorte d'agavé.

TAMPON (*tan*) n. m. (de *taper*). Couvercle, gros bouchon de bois, de pierre ou de métal, servant à boucher une ouverture. Sorte de bouchon de linge ou de papier. Etoffe roulée ou pressée, servant à frotter ou à imprégner. Petit paquet de ouate ou de gaze pour arrêter une hémorragie ou drainer une plaie. Bourrelets métalliques à ressort, placés à l'extrémité des voitures de chemin de fer pour amortir les chocs. *Fig.* Ce qui amortit un choc : *Etat tampon*. *Fam.* Casquette ronde et plate. Soldat ordonnance. *Pop. Coup de tampon*, coup de poing.


Tam-tam.

TAMPONNEMENT (*tan-po-ne-man*) n. m. Action de tamponner. Résultat de cette action. Rencontre de deux trains.

TAMPONNER (*tan-po-né*) v. t. Boucher avec un tampon. Heurter avec des tampons. Percer un mur pour y enfoncer une cheville, etc.

TAMPONNOIR n. m. Outil pour tamponner.

TAM-TAM (*tam'-tam'*) n. m. instrument de musique d'origine chinoise, composé d'une plaque circulaire de métal, suspendue verticalement, et qu'on frappe avec un maillet. *Fam.* Publicité. Scandale : *faire du tam-tam*. Pl. des *tam-tams*.

TAN n. m. Ecorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre, pour préparer les cuirs.

TANAISIE (*nè-zî*) n. f. *Bot.* Genre de composées employées comme condiments.

TANCER (*sé*) v. t. (du lat. pop. *tentiare* ; de *tendere*, tendre. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il tança, nous tançons*.) Réprimander : *tancer un écolier dissipé*.


Tanche.

TANCHE n. f. (lat. *tinca*). Genre de poissons cyprinidés des eaux douces. — La *tanche* est trapue, ovale ; elle se plait dans les fonds vaseux et calmes des étangs. Ordinairement verdâtre, bronzée, elle devient parfois d'une superbe teinte dorée, avec des taches noires. Sa taille ne dépasse pas 35 centimètres ; sa chair est excellente.

TANCHIS (*chi*) n. m. Partie biaise du comble, qui recouvre une noue en tuiles, en ardoises.

TANDEM (*dèm'*) n. m. (mot angl. tiré du lat. *tandem*, enfin). Cabriolet découvert à deux chevaux en flèche. *Attelage en tandem*, attelage en flèche. (Se dit, dans les cirques, de deux chevaux en flèche, non attelés, et dont le second est monté.) Bicyclette à deux places.


Tandem.

TANDIS (*di*) **QUE** loc. conj. Pendant le temps que : *travaillons, tandis que nous sommes jeunes*. Au lieu que : *le nonchalant échoue, tandis que l'opiniâtre réussit*.

TANDOUR n. m. Table couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle les Orientaux mettent un réchaud rempli de braise.


Tandour.

TANGAGE n. m. Mouvement d'oscillation d'un bateau d'avant en arrière. V. ROULIS.

TANGARA n. m. Genre d'oiseaux aux vives couleurs.

TANGENCE (*jan-se*) n. f. *Géom.* Contact de ce qui est tangent. *Point de tangence*, point où deux lignes, deux surfaces se touchent.

TANGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *tangens*, qui touche). *Géom. Plan tangent en un point d'une surface*. Lieu des tangentes à toutes les lignes qu'on peut tracer sur la surface et passant par le point considéré.

TANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom. Tangente à un cercle*, Ligne droite qui n'a qu'un point commun avec le cercle. (Ce point est dit *point de tangence* ou *de contact*. [V. CIRCONFÉRENCE].) *Fig.* et *fam. S'échapper par la tangente*, éluder adroitement les arguments de son adversaire.

TANGENTIEL, ELLE (*jan-si-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte à la tangente.

TANGENTIELLEMENT (*jan-si-è-le-man*) adv. D'une façon tangentielle.

TANGHIN (*ghin*) n. m. Poison préparé avec l'amande d'une plante appelée *tanghinia*, et dont les Sakalaves empoisonnent leurs flèches.

TANGIBILITE n. f. Etat de ce qui est tangible. ANT. **Intangibilité.**

TANGIBLE adj. (du lat. *tangere*, toucher). Que l'on peut toucher. ANT. **Intangible.**

TANGIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière tangible. (Peu us.)

TANGO n. m. (mot esp.). Nom générique de danses populaires à deux temps d'Espagne et de l'Amérique du Sud espagnole. *Néol.* Une couleur orangée.

TANGUE (*tan-ghe*) n. f. Sable vaseux de la baie du Mont-Saint-Michel, employé comme amendement.

TANGUER (*ghé*) v. i. Se dit d'un navire qui éprouve le balancement du tangage.

TANGUIÈRE (*ghi*) n. f. Endroit où l'on recueille la tangue.

TANIÈRE n. f. Caverne servant de repaire aux bêtes sauvages : *la tanière du lion*. *Par anal.* Habitation misérable ou très retirée.

TANIN n. m. (de *tan*). Substance particulière qui se trouve dans divers produits végétaux, et qui est le principe actif du tan : *le tanin est employé comme tonique*. (On écrit aussi TANNIN.)

TANK n. m. (mot angl.). Char de combat blindé et armé : *les premiers tanks apparurent sur la Somme en 1916*. (Voir le tableau ARTILLERIE.)

TANNAGE (*ta-na-je*) n. m. Action de tanner les cuirs. Résultat de cette action.

TANNANT (*ta-nan*), **E** adj. Propre au tannage des cuirs ; *écorces tannantes*. *Pop.* Qui importune.

TANNE (*ta-ne*) n. f. (de *tanner*). Marque brune sur une peau préparée. Petite tumeur grisâtre qui se forme dans les pores de la peau, par accumulation de dépôts graisseux et épithéliaux.

TANNÉ (*ta-né*), **E** adj. Préparé par le tannage : *peau tannée*. Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. N. m. Couleur du tan.

TANNÉE (*ta-né*) n. f. Vieux tan, dépourvu de son tanin, et qui a servi à la préparation des cuirs.

TANNER (*ta-né*) v. t. (de *tan*). Préparer les cuirs avec du tan. *Fig.* et *pop.* Ennuyer, molester.

TANNERIE (*ta-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR (*ta-neur*) n. et adj. m. Celui qui tanne et vend les cuirs.

TANNIN (*ta-nin*) n. m. Autre orthogr. de TANIN.

TANNIQUE (*ta-ni-ke*) adj. Qui contient du tanin.

TANNISAGE (*ta-ni-za-je*) ou **TANISAGE** n. m. Action de taniser.

TANNISER (*ta-ni-zé*) ou **TANISER** v. t. Ajouter du tan à une poudre ou à un liquide. Ajouter du tanin à un vin ou à un moût.

TANREC (*rèk*) ou **TENREC** (*tan-rèk*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de Madagascar.

TANT (*tan*) adv. (lat. *tantum ;* de *tantus*, si grand). Une si grande quantité, un si grand nombre : *il a tant d'amis que...* Telle quantité : *il y aura tant pour vous.* A tel point : *il a tant mangé que...* Si longtemps : *j'ai tant marché.* Aussi longtemps : *tant que je vivrai.* Aussi loin : *tant que la vue peut s'étendre.* *Faire tant*, faire si bien. Loc. adv. : **Tant mieux**, marque que l'on est satisfait d'une chose. **Tant pis**, que l'on est fâché. Loc. conj. : **Tant s'en faut que**, bien loin que. **Si tant est que**, supposé que. **En tant que**, dans la mesure où.

TANTALE n. m. Métal (Ta) de densité 16,6, fusible vers 2.250°, qui se présente sous forme de poudre noire brûlant à l'air quand on l'a préalablement chauffée.

TANTALE n. m. Genre d'oiseaux échassiers à livrée blanche, parfois rosée, tachée de noir, des régions tropicales de l'Amérique.


Tantale.

TANTALITE n. f. Minerai de tantale.

TANTE n. f. (pour *ante* du lat. *amita*). Sœur du père, de la mère, ou femme de l'oncle. *Tante à la mode de Bretagne*, cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET (*tè*) n. m. Une petite quantité. Tant soit peu.

TANTIÈME adj. Qui est représenté par le nombre *tant : soit à trouver la tantième partie d'un tout.* Pourcentage sur un nombre déterminé, sur une somme à distribuer, etc. : *les tantièmes des administrateurs d'une société.*

TANTINET (*nè*) n. m. (dimin. de *tantet*). Très petite quantité : *un tantinet de pain.*

TANTÔT (*tô*) adv. Peu après (dans la journée, par rapport au matin) : *j'irai tantôt.* Peu avant dans la journée, par rapport au soir : *je suis venu tantôt. Tantôt... tantôt...*, une fois, une autre fois : *tantôt il est d'un avis, tantôt d'un autre. A tantôt*, au revoir bientôt.

TAOÏSME (*is-me*) n. m. Religion populaire de la Chine.

TAOÏSTE (*is-te*) n. et adj. Qui pratique le taoïsme, qui le concerne.

TAON (*tan*) n. m. (lat. *tabanus*). Genre d'insectes diptères, comprenant de grosses mouches qui sucent le sang des grands mammifères.


Taon.

TAPABOR, TAPABORD. ou **TAPEBORD** (*bor*) n. m. Coiffure dont les bords peuvent se rabattre, pour garantir de la pluie ou du vent.

TAPAGE n. m. Bruit produit en tapant : *faire du tapage.* Bruit tumultueux quelconque : *tapage nocturne.* Eclat bruyant : *cette nouvelle fera du tapage.* ANT. **Silence.**

TAPAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait, qui a l'habitude de faire du tapage : *un enfant tapageur. Fig.* Qui aime l'éclat : *vanité tapageuse.* Qui offre des contrastes exagérés : *toilette tapageuse.* ANT. **Silencieux.**

TAPAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. D'une manière tapageuse.

TAPE n. f. (subst. verb. de *taper*). Coup de la main. Nom donné à diverses sortes de bouchons. *Mar.* Bouchon pour fermer un écubier, etc.

TAPÉ, E adj. *Poire, pomme tapée*, aplatie et séchée au four.

TAPECU, TAPECUL ou **TAPE-CUL** (*ku*) n. m. Troisième voile d'un canot, disposée à l'arrière. Voiture mal suspendue. Petit tilbury à deux places.

TAPÉE (*pé*) n. f. *Pop.* Grande quantité, ribambelle : *une tapée d'enfants.*

TAPEMENT (*man*) n. m. Action de taper. (Peu us.)

TAPER (*pé*) v. t. (orig. germ.). Donner des tapes à : *taper un enfant.* Frapper, heurter : *taper deux coups à la porte.* Introduire à petits coups la peinture dans les creux. *Mar.* Boucher. *Fam.* Emprunter de l'argent. V. i. *Taper du*, frapper avec : *taper du pied.*

TAPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tape. Petite masse ou bâton court, pour enfoncer les bouchons, etc. Manière de jouer aux billes en les tapant contre le mur. Tampon de graveur. *Pop.* Langue : *avoir une fière tapette.*

TAPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Personne qui emprunte souvent de l'argent.

TAPIA n. m. Genre de grands arbres d'Amérique.

TAPIN n. m. Tambour. *Pop.* Mauvais tambour.

TAPINOIS [*noi*] **(EN)** loc. adv. *Fam.* En cachette, à la dérobée, sournoisement : *partir en tapinois.*

TAPIOCA ou **TAPIOKA** n. m. (mot amér.). Fécule que l'on retire de la racine de manioc, et dont on fait un excellent potage. Potage ainsi préparé : *tapioca au gras.*


Tapir.

TAPIR n. m. Genre de mammifères périssodactyles d'Amérique et de l'Asie tropicale, dont le museau est allongé en forme de trompe.

TAPIR (SE) v. pr. Se cacher en se tenant courbé, ramassé : *les perdrix se tapissent dans la neige.*

TAPIRIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères, comprenant les tapirs. S. un *tapiridé.*

TAPIS (*pi*) n. m. (du lat. *tapes*, étoffe de laine à longs poils). Pièce d'étoffe dont on couvre un meuble, un parquet : *tapis en poils de chèvre. Par ext.* Objet dont le sol est couvert : *tapis de verdure. Fig. Mettre une affaire sur le tapis*, la proposer pour l'examiner. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, en faire le sujet de la conversation. *Amuser le tapis*, entretenir la société de choses plaisantes et frivoles. *Tapis vert*, table de jeu recouverte d'un tapis vert. *Tapis de gazon*, étendue de gazon vert taillé régulièrement. *Tapis brosse*, sorte de paillasson. *Tapis roulant*, appareil transporteur pour personnes ou marchandises.

TAPIS-FRANC (*pi-fran*) n. m. Cabaret mal famé. Pl. des *tapis-francs.*

TAPISSER (*pi-sé*) v. t. Revêtir, orner de tapisseries ou de papier de tenture les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Par ext.* Se dit de ce qui couvre et revêt une surface : *mur que tapisse le lierre.*

TAPISSERIE (*pi-se-rî*) n. f. Ouvrage fait au métier ou à l'aiguille, sur du canevas, avec de la laine ou de la soie, etc. : *chaise de tapisserie.* Grand ouvrage fait au métier avec de la laine, de la soie et de l'or, et servant à couvrir ou parer les murs : *tapisserie des Gobelins.* Art de tapisser. Tissu, cuir ou papier dont on tapisse les murs. Métier de tapissier. *Fig. Faire tapisserie*, se dit des personnes qui assistent à un bal, à une réunion, etc., sans prendre part à ce qui s'y fait. *Etre derrière la tapisserie*, suivre une chose discrètement, sans paraître.

TAPISSIER (*pi-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend toutes sortes de meubles, et en général tout ce qui sert à la décoration des appartements.

TAPISSIÈRE (*pi-si*) n. f. Voiture légère ouverte de tous côtés, servant au transport des meubles, des tapis, etc. Grand omnibus d'excursion.

TAPON (de *taper*) n. m. Linge, étoffe qui se met en tas et forme une sorte de bouchon.

TAPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Action de taponner.

TAPONNER (*po-né*) v. t. Mettre en tapons, en bouchons : *taponner les cheveux.*

TAPOTER (*té*) v. t. (rad. *tape*). Donner de petits coups : *tapoter la joue d'un enfant.*

TAQUE n. f. Plaque de fer fondu.

TAQUER (*ké*) v. t. *Impr.* Egaliser les lettres d'une forme au moyen du taquoir.

TAQUET (*kè*) n. m. Petit morceau de bois taillé qui sert à tenir provisoirement en place un objet, l'encoignure d'un meuble, d'une armoire. Piquet de bois qu'on enfonce en terre et qui sert de témoin pour l'évaluation des terres enlevées. *Mar.* Pièce de bois ou de fer servant à amarrer les cordages.

TAQUIN (*kin*), **E** adj. et n. (ital. *taccagno*). Qui aime à taquiner : *un enfant taquin.*

TAQUINER (*ki-né*) v. t. et i. Harceler légèrement pour impatienter : *taquiner un enfant.*

TAQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Caractère du taquin. Action de celui qui taquine.

TAQUOIR (*koir*) n. m. *Impr.* Morceau de bois très uni, dont on se sert pour égaliser les caractères qui entrent dans la composition d'une forme.

TAQUON (*kon*) ou **TACON** n. m. Garniture mise sous les caractères pour augmenter leur hauteur.

TAQUONNER ou **TACONNER** (*ko-né*) v. t. Mettre un taquon sous les caractères.

TARABISCOT (*bis-ko*) n. m. Petite cavité ménagée entre deux moulures. Outil servant à creuser cette cavité.

TARABISCOTER (*bis-ko-té*) v. t. Tailler des tarabiscots dans. *Fig.* Orner à l'excès : *tarabiscoter son style.*

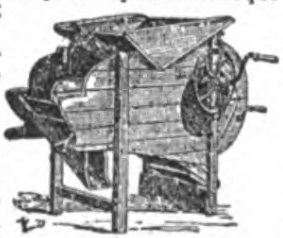
TARABUSTER (*bus-té*) v. t. *Fam.* Troubler ; fatiguer, importuner.

TARAGE n. m. Action de tarer.

TARANTASS n. m. Sorte de voiture rustique à quatre roues, employée en Russie.

TARARE interj. fam. marquant qu'on se moque de ce qu'on entend dire ; qu'on n'y croit point.

TARARE n. m. Instrument qui sert à vanner le blé et à nettoyer le grain (V. la planche AGRICULTURE.)


Tarare.

TARASQUE (*ras-ke*) n. f. (de *Tarascon* n. pr. de ville). Sorte de mannequin représentant un animal monstrueux, que l'on promenait, à la Pentecôte et le jour de la fête de sainte Marthe, dans quelques villes du midi de la France, et particulièrement à Tarascon.

TARAUD (*rô*) n. m. Morceau d'acier, taillé en vis, dont on se sert pour tarauder.


Taraud.

TARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de tarauder.

TARAUDER (*rô-dé*) v. t. Creuser en spirale une pièce qui doit recevoir une vis.

TARAUDEUSE (*eu-ze*) n. f. Machine à tarauder.

TARBOUCH (*bouch'*) **TARBOUCHE** n. m. Coiffure des Turcs et des Grecs : *le tarbouch est une espèce de bonnet rouge, qui porte un gland de soie bleue.*

TARD (*tar*) adv. (lat. *tarde*). Après un temps long ou relativement éloigné : *se lever tard.* Vers la fin de la journée : *nous arriverons tard chez nous.* N. m. : *il ne viendra que sur le tard.* ANT. **Tôt.**

TARDER (*dé*) v. i. (du lat. *tardare*, retarder). Différer : *ne tardez pas un moment.* V. impers. : *il me tarde de...*, c'est avec impatience que j'attends de...

TARDIF, IVE adj. Lent : *pas tardif.* Qui vient tard : *regrets tardifs.* ANT. **Hâtif.**

TARDIFLORE adj. Qui fleurit tard. (Peu us.)

TARDIGRADES n. m. pl. (du lat. *tardus*, lent, et *gradi*, marcher). Famille d'animaux privés d'incisives, dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, et qui se meuvent très lentement. S. un *tardigrade.*

TARDIVEMENT (*man*) adv. D'une manière tardive ; *se décider tardivement.* ANT. **Hâtivement.**

TARDIVETÉ n. f. Etat de ce qui est tardif. *Jard.* Croissance tardive : *la tardiveté d'une plante.*

TARE n. f. (ital. *tara*). Perte de valeur que subit une marchandise, par suite d'une diminution dans la quantité ou d'une avarie dans la qualité. Poids d'objets (caisses, sacs, etc.), pesés avec la marchandise et qui se trouve à défalquer pour obtenir le poids net. *Fig.* Défectuosité physique ou morale.

TARÉ, E adj. Vicié, corrompu : *homme taré. Blas.* Tourné, posé : *casque taré de profil.*

TARENTELLE (*ran-tè-le*) n. f. (ital. *tarantella*). Danse vive du midi de l'Italie : *la tarentelle est la danse nationale des Napolitains.* Air sur lequel on la danse.

TARENTIN, E (*ran*) adj. et n. De Tarente.

TARENTISME (*ran-tis-me*) n. m. Prétendue maladie causée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE (*ran*) n. f. Nom vulgaire d'une grosse araignée du genre lycose, très commune aux environs de Tarente. (Sa piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. De là cette locution : *être piqué de la tarentule*, être violemment excité.)

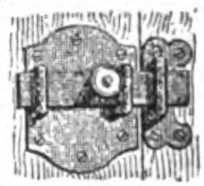

Tarentule.

TARER (*ré*) v. t. Gâter, avarier : *l'humidité a taré ces marchandises. Fig.* Altérer, souiller. *Comm.* Peser le contenant, l'enveloppe d'une marchandise emballée, et en défalquer le poids du poids total pour obtenir le poids net.

TARET (*rè*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, qui font des trous dans les bois des vaisseaux, des pilotis : *on préserve les bois de l'action des tarets par des injections de créosote.*

TARGE n. f. (orig. germ.). Petit bouclier en usage au moyen âge. (V. la planche ARMURES.)

TARGETTE (*jè-te*) n. f. Petit verrou plat, porté sur une plaque.


Targette.

TARGUI, E adj. et n. Sing. de TOUAREG. *La langue targuie*, la langue des Touareg. Au plur. : *les dialectes touareg*, les différents dialectes de la langue targuie. (V. *Part. hist.*).

TARGUER [*ghé*] **(SE)** v. pr. (de *targe*). Se glorifier, se vanter : *se targuer d'un petit avantage.*

TARGUM (*ghom'*) n. m. Traduction de l'Ancien Testament en langue chaldéenne.

TARI n. m. Vin de palmier et de cocotier.

TARIÈRE n. f. (orig. celt.). Grande vrille de charpentier, de charron, qui sert à faire des trous dans le bois. Organe qui sert aux insectes femelles à percer les substances dures pour y déposer leurs œufs. Syn. OVISCAPTE.


Tarière.

TARIF n. m. (de l'ar. *taarifa*, publication). Tableau du prix de certaines denrées, des droits d'entrée de certaines marchandises, etc.

TARIFAIRE adj. Relatif au tarif.

TARIFER (*fé*) v. t. Etablir par un tarif les prix, les droits de : *tarifer des marchandises.*

TARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tarifer.

TARIN n. m. Petit oiseau du genre chardonneret, de l'Europe du Nord.

TARIR v. t. (germ. *tharjan*). Mettre à sec : *l'été a tari les puits. Fig.* Faire cesser : *la paix tarit la source des maux publics.* V. i. Etre à sec : *la source a tari tout à coup* (marque le fait) ; *la source est tarie* (marque l'état). *Fig.* Cesser, s'arrêter : *ses pleurs ne tarissent pas.* Cesser de parler : *ne pas tarir sur un sujet.*

TARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui peut se tarir. ANT. **Intarissable.**

TARISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Desséchement. *Fig.* Epuisement.

TARLATANE n. f. Etoffe de coton très légère et très claire : *robe de tarlatane.*

TARMACADAM n. m. (de l'angl. *tar*, goudron, et de *macadam*). Macadam goudronné.

TAROTÉ, E adj. *Cartes tarotées*, dont le dos ou revers est orné de grisaille comme les tarots.

TAROTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant de tarots. Fabricant de papiers de fantaisie.

TAROTS (*ro*) n. m. pl. (ital. *tarocco*). Cartes à jouer dont le dos est orné de compartiments en grisaille. *Jeu de tarots*, jeu de cartes comprenant, outre les quatre séries ordinaires, une suite de figures (généralement vingt-deux). Jeu que l'on joue avec ces cartes.

TAROUPE n. f. Touffe de poils qui croît dans l'espace séparant les deux sourcils.

TARPAN n. m. Race de cheval domestique retournée à l'état sauvage, dans l'Asie occidentale. Adjectiv. : *cheval tarpan.*

TARPON n. m. Très grand poisson des côtes de la Floride : *le tarpon atteint 2 m. de long.*

TARSALGIE (*jî*) n. f. Douleur dont la voûte plantaire est le siège.

TARSE n. m. (gr. *tarsos*). Partie du pied, appelée vulgairement *cou-de-pied.* (V. HOMME.) Troisième et dernière partie des pattes des insectes.


Tarsier.

TARSECTOMIE (*sèk-to-mî*) n. f. Ablation chirurgicale, totale ou partielle, des os du tarse.

TARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui concerne le tarse : *la région tarsienne.*

TARSIER (*si-é*) n. m. Genre de mammifères lémuriens répandus dans toute la Malaisie, qui ont le tarse de derrière très long.

TARTAN n. m. (mot angl.). Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, très employée en Ecosse. Vêtement, châle de cette étoffe.

TARTANE n. f. (ital. *tartana*). Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée, portant un grand mât avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré.


Tartane.

TARTAREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se produit sous forme de tartre: *sédiment tartareux.* (On dit plus ordinairem. TARTREUX, EUSE.)

TARTE n. f. Pâtisserie plate dans laquelle on met de la crème, des confitures, des fruits, etc. : *tarte aux pommes.*

TARTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite tarte.

TARTINE n. f. (de *tarte*). Tranche de pain recouverte de beurre ou de confitures. *Fam.* Longue tirade.

TARTRAGE n. m. Action d'ajouter à la vendange de l'acide tartrique ou du tartrate de calcium.

TARTRATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide tartrique : *tartrate de potassium.*

TARTRE n. m. (lat. *tartarum*). Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux : *le tartre proprement dit est un bitartrate de calcium.* Sédiment de couleur jaunâtre, qui se dépose autour des dents. Dépôt qui se forme à l'intérieur des chaudières. *Crème de tartre,* bitartrate de potassium, qui provient du tartre purifié des tonneaux.

TARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tartre.

TARTRIFUGE n. m. (de *tartre*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Substance destinée à prévenir la formation d'un dépôt de tartre sur les parois intérieures des chaudières. Syn. DÉSINCRUSTANT.

TARTRIQUE adj. *Chim. Acide tartrique,* acide extrait du tartre. (On dit aussi TARTARIQUE.)

TARTUFE n. m. Faux dévot, hypocrite. (V. *P. hist.*)

TARTUFERIE (*rî*) n. f. Caractère, action de tartufe.

TAS (*tâ*) n. m. (orig. germ.). Monceau d'objets mis ensemble et les uns sur les autres : *mettre le foin en tas. Fam.* Grand nombre, réunion de gens, de choses : *tas de fripons.* Petite enclume portative. *Tas de charge,* assise de pierres à lits horizontaux, que l'on place sur un point d'appui pour recevoir des constructions.

TASMANIEN, ENNE (*tas-ma-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Tasmanie : *les indigènes tasmaniens ont disparu.*


Tasses.

TASSE (*ta-se*) n. f. (ar. *thaça*). Petit vase à boire, pourvu d'une anse : *tasse en métal, en porcelaine, en bois,* etc. Contenu de ce vase : *une tasse de café.*

TASSÉ (*ta-sé*), **E** adj. *Bx-arts. Figure tassée,* figure courte et qu'on dirait réduite en hauteur par l'effet de son propre poids.

TASSEAU (*ta-sô*) n. m. (du lat. *taxillus*, coin). Petit morceau de bois qui soutient une tablette. *Impr.* Morceau de fer qui sert à maintenir les crampons, dans les bandes de certaines presses manuelles.

TASSEMENT (*ta-se-man*) n. m. Action de tasser. Etat qui en résulte : *le tassement des terres.*

TASSER (*ta-sé*) v. t. (de *tas*). Réduire de volume par pression : *tasser du foin.* Resserrer dans un petit espace : *peintre qui tasse trop ses figures.* V. i. Croître, devenir plus épais : *l'oseille commence à tasser.* **Se tasser** v. pr. S'affaisser sur soi-même par son propre poids : *le mur se tasse.*

TASSETTE (*ta-sè-te*) n. f. Pièce de l'armure, qui défendait le devant de la cuisse. (V. la planche ARMURES.)

TÂTEMENT (*man*) n. m. Action de tâter. (Peu us.)

TÂTER (*té*) v. t. Manier doucement : *tâter une étoffe. Tâter le pouls,* presser légèrement l'artère pour reconnaître le mouvement du sang par la rapidité et la force des pulsations. *Fig., Tâter le terrain,* s'assurer par avance de l'état des choses, des esprits. *Tâter le terrain, tâter quelqu'un,* sonder pour connaître les intentions. *Tâter l'ennemi,* l'attaquer de loin avec de l'artillerie. *Tâter le pavé,* marcher avec hésitation. *Tâter le fond,* s'assurer de sa profondeur et de sa nature. *Tâter le vent,* se rapprocher doucement du lit du vent pour voir si l'on peut lofer davantage. V. i. *Tâter de* (ou *à*) goûter : *tâter à un mets. Fig.* Essayer de : *tâter d'un métier.* **Se tâter** v. pr. Examiner ses propres sentiments.


Tâte-vin.

TÂTE-VIN n. m. invar. Instrument pour tirer le vin par la bonde, lorsqu'on veut le goûter. Petite tasse d'argent pour goûter le vin.

TATILLON, ONNE (*ti, ll* mll., *on, o-ne*) adj. et n. *Fam.* Qui tatillonne.

TATILLONNAGE (*ti, ll* mll., *o-na-je*) n. m. *Fam.* Action de tatillonner.

TATILLONNER (*ti, ll* mll., *o-né*) v. i. S'occuper avec minutie des moindres détails.

TÂTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de tâtonner : *les tâtonnements d'un aveugle. Fig.* Recherche hésitante : *les tâtonnements de la science.*

TÂTONNER (*to-né*) v. i. Chercher en tâtant. Essayer de la main, du pied, d'un bâton, etc. : *on tâtonne dans l'obscurité. Fig.* Procéder avec hésitation, incertitude : *savant qui tâtonne dans ses recherches.*

TÂTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui tâtonne.


Tatou.

TÂTONS [*ton*] **(À)** loc. adv. En tâtonnant : *marcher à tâtons. Fig.* A l'aveugle, sans savoir ce qu'on fait.

TATOU n. m. Genre de mammifères édentés, couverts d'écailles, et habitant l'Amérique du Sud.

TATOUAGE n. m. Action de tatouer. Résultat de cette action.


Tatouage.

TATOUER (*tou-é*) v. t. (angl. *tattow*, emprunté au tahitien). Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TATOUEUR adj. et n. m. Se dit d'un individu qui tatoue.

TATTERSALL (*ta-tèr-sal*) n. m. (du n. d'un jockey anglais, fondateur d'un marché aux chevaux). Lieu où se font des ventes de chevaux, de voitures.

TAU (*tô*) n. m. Figure héraldique en forme de T. (On l'appelle aussi TAF ou CROIX DE SAINT-ANTOINE). Dix-neuvième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *t.*

TAUD (*tô*) n. m. ou **TAUDE** (*tô-de*) n. f. Tente de grosse toile goudronnée, qu'on établit au-dessus des barques quand il pleut.

TAUDIS (*tô-di*) ou **TAUDION** (*tô*) n. m. (de l'anc. franç. *tauder*, abriter). Logement misérable : *vivre dans un taudis malsain.* Appartement mal tenu.

TAUPE (*tô-pe*) n. f. (lat. *talpa*). Genre de mammifères insectivores, qui ont les yeux peu développés, et qui vivent sous terre : *les taupes détruisent quantité d'insectes et de larves, mais elles se rendent nuisibles en coupant les racines*. Peau de la taupe, qui constitue une fourrure estimée. *Noir comme une taupe*, très noir. *Aller au royaume des taupes*, mourir.


Taupe.

TAUPE-GRILLON n. m. Nom vulgaire de la courtilière. Pl. des *taupes-grillons*.

TAUPIER (*tô-pi-é*) n. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE (*tô*) n. f. Piège à taupes.

TAUPIN (*tô*) n. m. Insecte coléoptère, dit vulgairement *tape-marteau*.

TAUPIN (*tô*) n. m. Nom ancien des mineurs qui sapaient les remparts des villes assiégées. *Francs taupins*, nom donné par plaisanterie aux francs archers de Charles VII. *Arg. des écoles*. Candidat à l'Ecole polytechnique.


Taupin.

TAUPINIÈRE (*tô*) ou **TAUPINÉE** (*tô-pi-né*) n. f. Petit monceau de terre, qu'une taupe élève en fouillant. *Fig.* Elévation, édifice de peu d'importance.

TAURE (*tô-re*) n. f. Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU (*tô-rô*) n. m. (lat. *taurus*). Genre de mammifères ruminants de la famille des bovidés. Sa femelle est la vache. *Fig.* Homme très vigoureux. *De taureau*, très gros, très fort : *cou de taureau*. PROV. : **Prendre le taureau par les cornes**, attaquer, affronter hardiment la difficulté

TAURIDES (*tô*) n. f. pl. Etoiles filantes, paraissant sortir de la constellation du Taureau.

TAURILLON (*tô-ri, ll* mll., *on*) n. m. Jeune taureau.

TAUROBOLE (*tô*) n. m. (du gr. *tauros*, taureau, et *bolê*, action de frapper). *Antiq.* Sacrifice expiatoire, dans lequel le prêtre ou les fidèles se faisaient arroser du sang du taureau immolé.

TAUROMACHIE (*tô, chî*) n. f. (du gr. *tauros*, taureau, et *machê*, combat). Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport aux tauromachies : *le sport tauromachique*.

TAUTOCHRONE (*tô-to-kro-ne*) adj. (du gr. *tauto*, le même, et *khronos*, temps). Syn. de ISOCHRONE.

TAUTOCHRONISME (*tô-to-kro-nis-me*) n. m. Syn. de ISOCHRONISME.

TAUTOGRAMME (*tô-to-gra-me*) n. m. (du gr. *tauto*, le même, et *gramma*, lettre). Poème ou vers dont tous les mots commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE (*tô, jî*) n. f. (du gr. *tauto*, le même, et *logos*, discours). Répétition inutile d'une même idée en termes différents : **au jour d'aujourd'hui** *est une tautologie*.

TAUTOLOGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la tautologie : *expression tautologique*.

TAUX (*tô*) n. m. (du lat. *taxare*, taxer). Prix fixé, réglé par une convention ou par l'usage : *taux du blé*. Intérêt annuel produit par une somme de 100 francs : *taux de cinq pour cent*. Somme à laquelle chaque contribuable est taxé.

TAVAILLON (*va, ll* mll., *on*) ou **TAVAÏON** n. m. Latte de sapin, qui sert à recouvrir les maisons.

TAVAÏOLE ou **TAVAÏOLLE** (*va-io-le*) n. f. Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême, le pain bénit, etc.

TAVELAGE n. f. Etat des fruits tavelés.

TAVELER (*lé*) v. t. (du lat. *tabella*, compartiment. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il tavellera*.) Moucheter, tacheter : *l'humidité tavelle les fruits*.

TAVELURE n. f. Bigarrure d'une peau tavelée. Tache produite sur les fruits par l'humidité.

TAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *taberna*). Cabaret.

TAVERNIER (*vèr-ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient taverne.

TAXATEUR (*tak-sa*) n. et adj. m. Celui qui taxe : *juge taxateur*. (On dit aussi TAXEUR.)

TAXATIF, IVE (*tak-sa*) adj. Qui peut être taxé.

TAXATION (*tak-sa-si-on*) n. f. Action de taxer : *la taxation des frais de procès*.

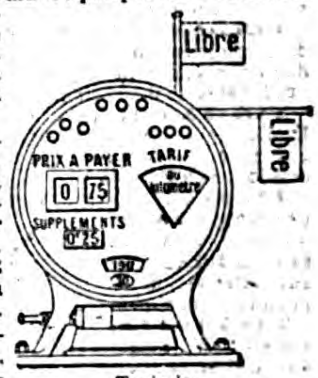
TAXE (*tak-se*) n. f. (subst. verb. de *taxer*). Prix officiellement fixé pour certaines denrées, certains services. Impôt personnel : *payer sa taxe*. Taxation faite par autorité de justice des frais judiciaires et des honoraires dus aux officiers ministériels.

TAXER (*tak-sé*) v. t. (du lat. *taxare*, estimer). Régler le prix d'une denrée ou le total des frais : *taxer le pain, la viande : mémoire taxé par le juge*. Mettre un impôt sur : *taxer les objets de luxe*. *Fig.* *Taxer de*, accuser : *taxer quelqu'un d'avarice*.

TAXI (*tak-si*) n. m. Abréviation de TAXI-AUTO.

TAXIARQUE (*tak-si*) n. m. *Antiq. gr.* chef d'un corps d'infanterie équivalant à peu près à un bataillon.

TAXI-AUTO (*tak-si-ô-to*) n. m. (abrév. de *taximètre* et *automobile*). Fiacre automobile muni d'un taximètre.



Taximètre.

TAXIDERMIE (*tak-si-dèr-mî*) n. f. (du gr. *taxis*, arrangement, et *derma*, peau). Art d'empailler, de naturaliser les animaux vertébrés.

TAXIDERMIQUE (*tak-si-dèr*) adj. Qui a rapport à la taxidermie.

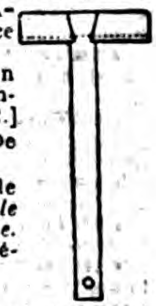
TAXIMÈTRE (*tak-si*) n. m. (du gr. *taxis*, taxe, et *metron*, mesure). Compteur qui mesure la distance parcourue par une voiture ou le temps pendant lequel on l'occupe.

TAXINÉES (*tak-si-né*) n. f. pl. Division des conifères ayant pour type le genre *if*. S. une *taxinée*.

TAXIS (*tak-siss*) n. f. (mot grec). Pression exercée avec la main pour réduire une hernie.

TAXOLOGIE (*tak-so-lo-jî*) n. f. (du gr. *taxis*, ordre, et *logos*, discours). Science des classifications.

TAXONOMIE (*tak-so-no-mî*) ou **TAXINOMIE** (*tak-si-no-mî*) n. f. Science des lois de la classification.


Té.

TAYLORISME n. m. Organisation du travail propre à en accroître le rendement. V. TAYLOR (F. W.) [*Part. hist.*]

TCHÉCOSLOVAQUE adj. et n. De Tchécoslovaquie.

TCHÈQUE n. m. Langue qui se parle en Bohême, Moravie, Silésie : *parler le tchèque*. Adjectiv. : *la langue tchèque*.

TCHERVONETZ n. m. Unité monétaire russe. V. MONNAIES.

TE pron. pers. V. TU.

TÉ n. m. Nom de la lettre T. Pièce quelconque ayant la forme d'un T. Règle double dont la forme est celle d'un T. Equerre en forme de T, employée pour consolider les assemblages de menuiserie dans les croisées et autres baies. *Fer en té*, fer employé en construction et représentant comme section un T. Disposition de plusieurs fourneaux de mines, en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TECHNICIEN n. m. Qui est versé dans la technique d'un art, d'une science. ANT. **Praticien**.

TECHNICITÉ (*tèk*) n. f. Caractère technique.

TECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. (gr. *tekhnikos* ; de *tekhnê*, art). Qui appartient en propre à un art ou à une science : *termes techniques*. N. f. Ensemble des procédés d'un art, d'un métier : *la technique des peintres*.

TECHNIQUEMENT (*tèk-ni-ke-man*) adv. D'une manière technique : *définir techniquement*.

TECHNOLOGIE (*tèk-no-lo-jî*) n. f. (du gr. *tekhnê*, art, et *logos*, discours). Science des arts et métiers en général. Ensemble des termes techniques propres à un art, à une science : *chaque science a sa technologie particulière*.

TECHNOLOGIQUE (*tèk-no*) adj. Qui appartient aux arts et métiers ; à la technologie : *dictionnaire technologique*.

TECK ou **TEK** (*tèk*) n. m. Arbre de l'Asie et de l'Océanie tropicales. (Son bois sert à construire des vaisseaux.)

TECTONIQUE n. f. (du gr. *tektôn*, constructeur). Science de la structure de la Terre.

TECTRICE (*tèh*) adj. f. (du lat. *tectum*, supin de *tegere*, couvrir). Se dit des plumes couvrant les ailes, la queue des oiseaux.

TE DEUM (*té-dé-om'*) n. m. Cantique d'action de grâces de l'Eglise catholique, qui commence par les mots : *Te Deum laudamus* (Seigneur, nous te louons).

TÉGÉNAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'arachnides très répandus dans les maisons, les caves, etc.

TEGMEN (*tègh-mèn'*) n. m. (mot lat. signif. *couverture*). *Bot.* Syn. de TÉGUMENT.

TÉGUMENT (*man*) n. m. (lat. *tegumentum* ; de *tegere*, couvrir). *Anat.* Ce qui couvre le corps de l'homme et des animaux (la peau, les poils, les plumes, les écailles). *Bot.* Enveloppe de la graine.

TÉGUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des téguments : *enveloppe tégumentaire.*

TEIGNASSE (*tè-gna-se*) n. f. V. TIGNASSE.



Teigne des draps.

TEIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *tinea*). Petit papillon dont les larves rongent la laine, les grains, les pelleteries, etc. Nom générique donné autrefois à toutes les affections du cuir chevelu, et en particulier à la pelade. Gale qui vient à l'écorce des arbres. *Pop.* Personne méchante.

TEIGNEUX, EUSE (*tè-gneù, eu-ze*) adj. et n. Qui a la teigne.

TEILLAGE (*tè, ll* mll.) ou **TILLAGE** (*ti, ll* mll.) n. m. Action ou manière de teiller.

TEILLE (*tè, ll* mll.) ou **TILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *tilia*, chanvre). Ecorce de la tige du chanvre. Liber du tilleul.

TEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **TILLER** (*ti, ll* mll., *é*) v. t. Débarrasser de la teille.

TEILLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée du teillage. N. f. Machine à teiller.

TEINDRE (*tin-dre*) v. t. (lat. *tingere*). Pénétrer, imbiber d'une substance colorante : *teindre des étoffes.* Communiquer une couleur à : *la garance teint les étoffes en rouge. Fig.* *Teindre sa main, son bras du* (ou *dans le*) *sang de quelqu'un*, le tuer ou le blesser.

TEINT (*tin*) n. m. (de *teindre*). Coloris du visage : *un teint brun.* Couleur donnée à une étoffe par la teinture *Bon teint*, teint solide, qui résiste à l'usage.

TEINT (*tin*), **E** adj. (de *teindre*). Qui a reçu une teinture : *étoffe teinte.*

TEINTE (*tin-te*) n. f. (de *teindre*). Nuance résultant d'un mélange de couleurs : *teinte grise.* Degré d'intensité des couleurs : *teinte forte. Demi-teinte*, teinte extrêmement faible. *Teinte plate*, uniforme. *Fig.* Dose légère : *une teinte d'ironie.*

TEINTÉ (*tin-té*), **E** adj. Qui a reçu une légère teinte de.

TEINTER (*tin-té*) v. t. Couvrir d'une teinte : *teinter un plan.*

TEINTURE (*tin*) n. f. (lat. *tinctura*). Liqueur propre à teindre : *plonger une étoffe dans la teinture.* Opération, art du teinturier. Couleur que prend la chose teinte : *drap d'une belle teinture. Fig.* Connaissance superficielle : *avoir une teinture de latin. Pharm.* Alcool ou éther chargé par macération ou lixiviation des principes actifs d'une ou plusieurs substances de nature végétale, animale ou minérale : *teinture de benjoin, d'iode, de boldo.*

TEINTURERIE (*tin, rî*) n. f. Art ou atelier du teinturier.

TEINTURIER (*tin-tu-ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui exerce l'art de teindre les étoffes : *ouvrier teinturier.*

TEL, TELLE (*tèl, tè-le*) adj. (lat. *talis*). Pareil, semblable : *on ne verra plus de tels hommes.* Comme cela : *tel est mon avis. Tel... tel* comme... ainsi : *Tel père, tel fils. Tel que*, pareil à, exactement comme : *voir les hommes tels qu'ils sont.* Si grand que : *son pouvoir est tel, que tout lui obéit. Tel quel*, comme il est, sans changement : *je vous rends votre livre tel quel.* (Ne pas dire *tel que*, dans ce sens.) Pron. indéf. Telle personne : *tel rit aujourd'hui, qui pleurera demain.*

TÉLAMON n. m. Statue qui supporte une corniche, un entablement, un écu. Syn. de ATLANTE.

TÉLAUTOGRAPHE n. m. Appareil permettant de transmettre à distance l'écriture, le dessin.

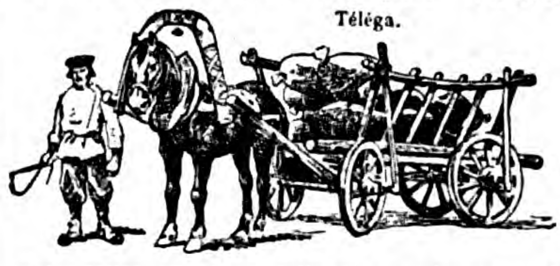
TÉLAUTOGRAPHIE n. f. Procédé de transmission télégraphique du dessin, de la photographie. V. BÉLINOGRAMME.

TÉLÉDYNAMIE (*mî*) n. f. (du gr. *tèlé*, loin, et *dunamis*, force). Art de transmettre au loin la force.

TÉLÉDYNAMIQUE adj. (de *télédynamie*). Qui transmet au loin la force, la puissance : *câble télédynamique.*

TÉLÉFÉRIQUE n. m. V. TÉLÉPHÉRIQUE.

TÉLÉGA ou **TÉLÈGUE** (*lè-ghe*) n. f. Voiture à quatre roues, employée en Russie pour le transport des marchandises.



Téléga.

TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *tèle*, loin, et *gramma*, écriture). Communication transmise à l'aide du télégraphe : *télégramme chiffré.*

TÉLÉGRAPHE n. m. (du gr. *tèlé*, loin, et *graphein*, écrire). Appareil avec lequel on peut communiquer. *Télégraphe aérien*, appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variées de bras mobiles. *Télégraphe électrique*, appareil télégraphique fondé sur les propriétés des électro-aimants. *Télégraphe sous-marin*, télégraphe électrique dont les fils réunis en câble sont plongés au fond de la mer et vont d'un rivage à l'autre. *Télégraphie par le sol* (T. P. S.), transmission de signaux en employant le sol comme conducteur. — Les anciens, notamment les Grecs, les Romains et les Gaulois, avaient fait usage, pour la transmission rapide des nouvelles, de systèmes rudimentaires de télégraphie, en particulier de feux allumés sur les hauteurs et diversement disposés. En France, Guillaume Amontons, en 1690, songea à poster de loin en loin des hommes munis de télescopes pour observer des signaux dont le sens n'était connu qu'aux stations extrêmes. Enfin, en 1791, Cl. Chappe imagina son ingénieuse machine à bras, inaugurée en 1794, et qui devait subsister jusqu'à l'adoption, en 1844, de la télégraphie électrique, perfectionnée par Wheatstone et par Morse. Des lignes télégraphiques sillonnent aujourd'hui dans tous les sens les continents, et, sous forme de câbles sous-marins, traversent les océans. Le dispositif des appareils est varié, mais comprend toujours trois parties essentielles : un *manipulateur*, un *récepteur* et le *fil métallique* qui les réunit : tantôt, les caractères transmis sont indiqués par le mouvement circulaire d'une aiguille sur un cadran (télégraphe à cadran) ; tantôt, ils sont imprimés, sous forme de points et de traits diversement combinés, sur une bande de papier qui se déroule (télégraphe Morse) ; tantôt, même, la dépêche transmise se transcrit en caractères romains (télégraphe imprimeur de Hughes). Des dispositions spéciales ont augmenté encore la rapidité des communications électriques, en permettant d'expédier à la fois deux ou même quatre dépêches sur le même fil (systèmes *duplex* et *quadruplex*).

Enfin, grâce aux travaux de Branly, de Marconi, etc., on a pu construire des appareils de télégraphie sans fil (T. S. F.) en utilisant les ondes hertziennes ou *ondes électriques* qui, comme les ondes lumineuses, se propagent à travers l'espace, permettant d'effectuer une transmission de signaux, sans fil conducteur intermédiaire. Les ondes sont émises au *poste émetteur*, et reçues au *poste récepteur* : pour cette réception, on utilise, en général, le téléphone ou encore l'on inscrit les sons sur le disque d'un phonographe, ce qui permet d'opérer plus rapide-

ment. Parmi les postes de T. S. F. les plus puissants du monde on peut citer ceux de Moscou, Bucarest, Luxembourg, Stockholm, Paris P. T. T., Strasbourg, Leipzig, Prague

TÉLÉGRAPHIE (*fi*) n. m. Art de construire et de faire fonctionner les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER (*fi-é*) v. i. (Se conj. comme *prier.*) Se servir du télégraphe. V. t. Faire parvenir au moyen du télégraphe : *télégraphier une nouvelle.*

TÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au télégraphe : *signes télégraphiques.* Expédié par le télégraphe : *dépêche télégraphique.*

TÉLÉGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par le télégraphe : *transmettre télégraphiquement un ordre.*

TÉLÉGRAPHISTE (*fis-te*) n. Employé au télégraphe. Adjectiv. : *officier télégraphiste.*

TÉLÉMÉCANIQUE n. f. Art de commander à distance une action mécanique à l'aide des ondes électriques.

TÉLÉMÈTRE n. m. Instrument servant ordinairement à mesurer la distance qui sépare un observateur d'un point inaccessible.

TÉLÉMÉTRIE (*tri*) n. f. Art de mesurer la distance au télémètre.

TÉLÉMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au télémètre.

TÉLÉMÉTROGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'exécuter sur le terrain des perspectives à la chambre claire.

TÉLÉOBJECTIF (*jèk*) n. m. Objectif pour la téléphotographie.

TÉLÉOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *telos, eos*, fin, et *logos*, discours). Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de finalité, de cause finale.

TÉLÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la téléologie : *argument téléologique.*

TÉLÉOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de crocodiles fossiles dans les terrains secondaires.

TÉLÉPATHIE (*ti*) n. f. (du gr *téle*, loin, et *pathos*, affection). Sensation éprouvée par un sujet, se rapportant à un événement réel accompli au même moment, mais à une distance ou dans des circonstances qui font que sa connaissance, par le sujet, semble matériellement impossible.

TÉLÉPHÉRAGE (*fé-ra-je*) n. m. Transport à distance de véhicules par le moyen de câbles aériens faisant office de rails et de tracteurs.

TÉLÉPHÉRIQUE adj. Qui concerne le téléphérage. N m. Se dit du chemin de fer téléphérique.

TÉLÉPHONE n. m. (du gr. *télé*, loin, et *phônè*, voix). Instrument qui permet de reproduire à distance la parole ou tout autre son. *Coup de téléphone* : appel, conversation téléphonique. — La transmission de la voix a été réalisée pour la première fois en 1876, par Graham Bell, dont les appareils ont été perfectionnés par Hughes, Bert, d'Arsonval, etc. Tout dispositif téléphonique comprend essentiellement un *transmetteur*, devant lequel on parle, un *récepteur*, que l'auditeur place à son oreille pour écouter, et le *fil* qui les réunit. L'organe principal du transmetteur (microphone) reçoit les vibrations acoustiques et transforme le courant électrique circulant dans le fil en courant modulé par la mise en mouvement de grenaille de charbon entre deux électrodes. A l'autre bout de la ligne, la plaque du récepteur, attirée et repoussée par un électro-aimant, reproduit exactement ces modulations. Les usages du téléphone se multiplient chaque jour, en même temps que les progrès dans la construction des appareils permettent d'augmenter la distance des stations extrêmes.

ALPHABET TÉLÉGRAPHIQUE MORSE

Lettres Chiffres	SIGNAUX	Chiffres, ponctuation, indications	SIGNAUX
a	· —	6	— · · · ·
à	· — — · —	7	— — · · ·
b	— · · ·	8	— — — · ·
c	— · — ·	9	— — — — ·
d	— · ·	0	— — — — —
e	·	Point	· · · · · ·
é, è ou ê	· · — · ·	Alinéa	· — · — · ·
f	· · — ·	Virgule	· — · — · —
g	— — ·	Point-virgule	— · — · — ·
h	· · · ·	Deux points	— — — · · ·
i	· ·	Point interrogatif	· · — — · ·
j	· — — —	Point exclamatif .	— — · · — —
k	— · —	Apostrophe	· — — — — ·
l	· — · ·	Trait d'union . . .	— · · · · —
m	— —	Barre de division ou de fraction . .	— · · — ·
n	— ·	Souligné	· · — — · —
ñ	— — · — —	Guillemet	· — · · — ·
o	— — —	Parenthèse	— · — — · —
ö	— — — ·		
p	· — — ·		
q	— — · —		
r	· — ·	Signal séparant le préambule de l'adresse, l'adresse du texte, et le texte de la signature	— · · · —
s	· · ·		
t	—		
u	· · —		
ü	· · — —		
v	· · · —	Appel (préliminaire de toute transmission)	— · — · —
w	· — —		
x	— · · —	Compris	· · · — ·
y	— · — —	Erreur.	· · · · · · · ·
z	— — · ·	Croix (fin de transmission)	· — · — ·
ch	— — — —		
1	· — — — —	Invitation à transmettre	— · —
2	· · — — —	Attente	· — · · ·
3	· · · — —		
4	· · · · —	Réception terminée	· · · — · —
5	· · · · ·		

TÉLÉPHONER (*né*) v. i. Se servir du téléphone. V. t. Transmettre par le téléphone : *téléphoner une importante nouvelle.*

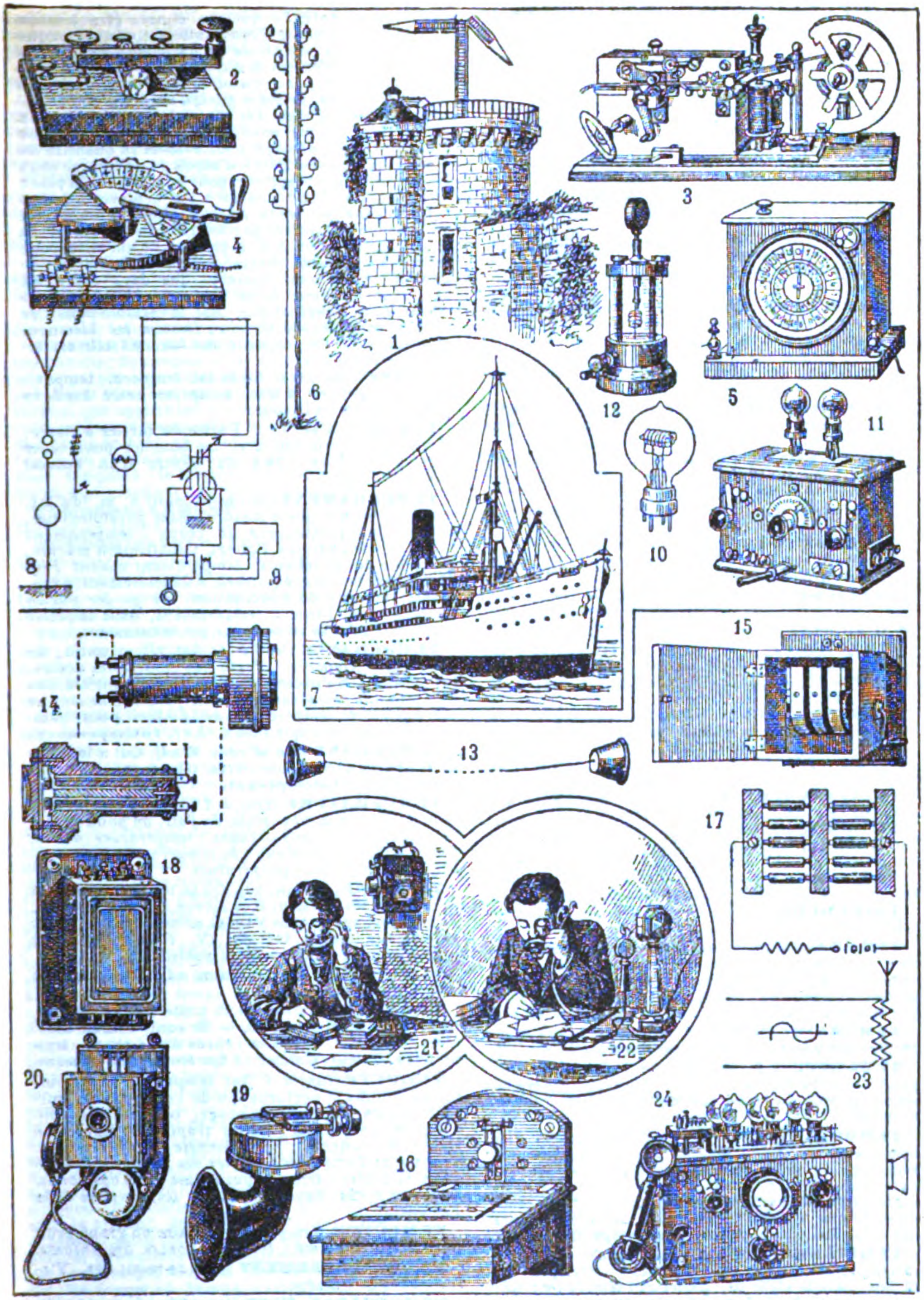
TÉLÉPHONIE (*ni*) n. f. (de *téléphone*). Art de communiquer, au moyen du son, à de grandes distances. L'emploi d'ondes entretenues modulées par un microphone, détectées puis amplifiées (lampe à trois électrodes) a permis la téléphonie sans fil fondée sur le même principe que la télégraphie sans fil.

TÉLÉPHONIQUE adj. Qui a rapport au téléphone : *appel téléphonique.*

TÉLÉPHONIQUEMENT adv. Par le téléphone.

TÉLÉPHONISTE (*nis-te*) n. Personne chargée du service d'un téléphone public.

TÉLÉPHOTE n. m. Appareil photographique pour



TÉLÉGRAPHE : 1. Télégraphe de Chappe ; 2. Manipulateur de Morse ; 3. Récepteur ; 4. Télégraphe à cadran (manipulateur) ; 5. Récepteur ; 6. Mât-support télégraphique ; 7. Paquebot muni d'une antenne de radiotélégraphie ; 8. Schéma de transmission ; 9. Schéma de réception sur cadre ; 10. Lampe à grille ; 11. Amplificateur ; 12. Détecteur à galène ; — TÉLÉPHONE : 13. Téléphone à ficelle ; 14. Téléphone Bell (vue extérieure et coupe) ; 15. Appel magnéto-électrique ; 16. Téléphone Ader (transmetteur mural) ; 17. Son microphone ; 18. Téléphone Bert-d'Arsonval ; 19. Transmetteur Berliner ; 20. Poste avec timbre d'appel ; 21. Poste mural automatique (Thomson-Houston) ; 22. Transmetteur et récepteur combinés ; 23. Schéma d'un montage de radiotéléphonie ; 24. Poste récepteur et émetteur de radiotéléphonie.

la prise des vues à grande distance sans téléobjectif. Appareil servant à transmettre électriquement à distance une image lumineuse.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *tèlé*, au loin, et *photographie*). Art de photographier les lointains. Transmission à distance et par l'électricité d'images photographiques.

TÉLESCOPAGE n. m. Action de se telescoper.

TÉLESCOPE (*lè-sko-pe*) n m. (du gr. *tèlé*, loin, et *skopein*. examiner). Instrument astronomique qui sert à observer les astres : *le télescope a permis de découvrir une infinité d'étoiles.*



Télescope

TÉLESCOPER [*lè-sko-pé*] **(SE)** v. pr. Se dit d'objets qu'un choc violent, etc., force à s'emboiter les uns dans les autres, comme les tubes d'un télescope. **V. a.** : *train qui en télescope un autre.*

TÉLESCOPIQUE (*lè-sko*) adj. Fait à l'aide du télescope : *observations télescopiques.* Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope : *planète télescopique.*

TÉLÉSTÉRÉOGRAPHE n. m. Appareil inventé par Belin et qui permet de transmettre à distance toutes sortes de documents graphiques.

TÉLÉVISION n. f. Transmission à distance de l'image d'un objet.

TELLEMENT (*tè-le-man*) adv. De telle sorte, à tel point. *Tellement que*, à tel point que. *Tellement quellement*, plutôt mal que bien.

TELLIÈRE (*tè-li*) n. m. (du chancelier *Le Tellier*). Format de papier, dit *papier ministre* (env. 0m,44 sur 0m,34). Adjectiv. : *papier tellière.*

TELLURE (*tèl-lu-re*) n. m. (du lat. *tellus, uris*, terre). Métalloïde (Te) de densité 6,2, fusible à 420°, d'un blanc bleuâtre, lamelleux et fragile, découvert en 1782 par Muller de Richenstein.

TELLUREUX, EUSE (*tèl-lu-reû, eu-ze*) adj. Combinaison oxygénée du tellure : *anhydride tellureux.*

TELLURHYDRIQUE (*tèl-lu-ri*) adj. Se dit d'un acide qui résulte de la combinaison du tellure et de l'hydrogène.

TELLURIEN, ENNE (*tèl-lu-ri-in, è-ne*) adj. Qui vient de la terre : *courant tellurien.*

TELLURIQUE (*tèl-lu*) adj. Qui concerne le tellurisme. Se dit de la télégraphie par le sol (T. P. S.). *Chim.* Se dit d'un acide produit par le tellure.

TELLURISME n. m. Influence du sol d'une contrée sur les habitants (mœurs, caractère, etc.).

TELLURURE (*tèl-lu*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide tellurhydrique.

TÉMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *temerarius*). Hardi avec imprudence : *homme téméraire.* Inspiré par la témérité : *action téméraire. Jugement téméraire*, jugement désavantageux à quelqu'un, et porté sans preuves suffisantes. N. : *jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT (*rè-re-man*) adv. Avec témérité : *s'engager témérairement dans une aventure.*

TÉMÉRITÉ n. f. (de *téméraire*). Hardiesse imprudente et présomptueuse : *la témérité diffère essentiellement du vrai courage.* Discours, action téméraire.

TÉMOIGNAGE n. m. Action de témoigner : *être appelé en témoignage.* Rapport d'un ou de plusieurs témoins : *recueillir des témoignages. Fig.* Marque extérieure, preuve : *témoignage d'amitié.* Action de certains objets, qui nous conduit à la connaissance de certaines vérités : *témoignage de la conscience des sens. Faux témoignage*, témoignage mensonger

TÉMOIGNER (*gné*) v. t. (de *témoin*). Faire paraître par ses paroles ou ses actions : *témoigner de la joie.* Etre le signe de : *gestes qui témoignent une vive surprise.* V. i. Servir de témoin, porter témoignage : *témoigner contre quelqu'un en justice.*

TÉMOIN n. m. (lat. *testimonium*). Qui rend témoignage : *récuser un témoin gênant.* Qui témoigne en justice : *les témoins prêtent serment de dire la vérité.* Personne qui en assiste une autre dans l'accomplissement d'un acte : *être témoin à un mariage.* Qui a vu ou entendu quelque chose : *être témoin d'une scène touchante.* Prouve, attestation quelconque d'un fait : *cette cathédrale est un témoin de la piété de nos aïeux. Témoin oculaire*, qui a vu de ses propres yeux. *Témoin auriculaire*, qui a entendu de ses propres oreilles. *Prendre quelqu'un à témoin*, invoquer son témoignage. *Les témoins d'un duel*, ceux qui en règlent les conditions. Butte qu'on laisse dans un terrain déblayé, pour évaluer la quantité de matériaux enlevés. Débris d'objets qu'on enterre sous les bornes d'une propriété, pour en marquer la place dans le cas où l'on viendrait à les déplacer. Arbre réservé dans une vente. Animal, plante, etc., qui ne subit aucun traitement particulier afin de fournir la comparaison avec des individus de même espèce soumis à des essais divers. — Employé sans déterminatif, ce mot n'est variable que dans ces deux cas : *leur entrevue aura lieu sans témoins; vous m'êtes tous témoins que.* Est invariable dans : *je vous prends tous à témoin, témoin les blessures qu'il a reçues.* En parlant d'une femme : *elle est témoin* ou *le témoin.*

TEMPE (*tan-pe*) n. f. (du lat. *tempora*, tempes). Partie latérale de la tête, comprise entre l'œil, le front, l'oreille et la joue.

TEMPE (*tan-pe*) n. f. Partie du métier à tisser. Morceau de bois qui sert au boucher pour tenir écartés les deux côtés du ventre d'un animal ouvert.

TEMPÉRAMENT (*tan-pé-ra-man*) n. m. (du lat. *temperamentum*, juste mesure). Etat physiologique, constitution particulière du corps : *tempérament sanguin, lymphatique. Par ext.* Constitution morale, ensemble des penchants : *tempérament violent. Fig.* Justes proportions, équilibre. Adoucissement, expédients, moyens de conciliation : *ne garder aucun tempérament. Vente à tempérament*, dans laquelle l'acheteur peut se libérer par petites sommes.

TEMPÉRANCE (*tan*) n. f. (lat. *temperantia*; de *temperare*, tempérer). Vertu qui modère les désirs, les passions. Sobriété dans l'usage des aliments, des boissons : *la tempérance est une garantie de longue vie. Société de tempérance*, association pour combattre l'usage des spiritueux. ANT. **Intempérance.**

TEMPÉRANT (*tan-pé-ran*), **E** adj. Qui a la vertu de la tempérance; sobre : *être tempérant dans les plaisirs.* ANT. **Intempérant.**

TEMPÉRATURE (*tan*) n. f. (du lat. *temperatura*, climat). Etat atmosphérique de l'air, au point de vue de son action sur nos organes : *température douce, froide.* Degré de chaleur : *la température d'un bain.* Fièvre : *avoir de la température.*

TEMPÉRÉ, E (*tan*) adj. Où la température n'est jamais ni très basse ni très élevée : *climat tempéré. Zones tempérées*, zones situées entre l'une des zones glaciales et la zone torride. (V. ZONE.) *Fig. Style tempéré*, entre le simple et le sublime.

TEMPÉRÉMENT (*tan, man*) adv. D'une manière tempérée. (Peu us.)

TEMPÉRER (*tan-pé-ré*) v. t. (du lat. *temperare*, mélanger convenablement. — Se conj. comme *accélérer.*) Modérer, diminuer l'excès d'une chose : *tempérer la chaleur.* Calmer : *l'âge tempère les passions*

TEMPÊTE (*tan*) n. f. (lat. *tempestas*; de *tempus*, temps). Violente perturbation de l'atmosphère, surtout en mer; bourrasque, orage, ouragan : *les tempêtes sont fréquentes sous les tropiques.* Explosion subite et violente : *une tempête d'injures. Fig.* Trouble de l'âme : *les tempêtes des passions.* Discussions violentes : *tempête qui s'élève entre deux amis.* Troubles civils dans un Etat : *les tempêtes de la Révolution.*

TEMPÊTER (*tan-pê-té*) v. i. Faire un grand bruit par mécontentement : *tempêter contre des enfants.*

TEMPÊTUEUSEMENT (*tan, ze-man*) adv. Violemment; en tempête.

TEMPÊTUEUX, EUSE (*tan-pê-tu-eû, eu-ze*) adj. Sujet aux tempêtes; qui cause les tempêtes : *mer, vent tempêtueux.* ANT. **Calme.**

TEMPLE (*tan-ple*) n. m. (lat. *templum*). Monument élevé en l'honneur d'une divinité : *les temples grecs.* Dans le style soutenu, église catholique : *les temples du Seigneur.* Eglise des protestants : *la déco-*

ration des temples est généralement sévère. Avec une majuscule, édifice religieux élevé à Jérusalem par Salomon. (V. *Part. hist.*) Ordre des Templiers.

TEMPLIER (*tan-pli-é*) n. m. Chevalier de l'ordre du Temple. (V. *Part. hist.*)

TEMPO (*tèm'*) n. m. (mot ital.). Mot employé en musique pour noter les différents mouvements dans lesquels est écrit un morceau : *tempo di marcia* (mouvement de marche). *A tempo*, reprendre le mouvement normal un moment ralenti ou précipité.

TEMPORAIRE (*tan-po-rè-re*) adj. (lat. *temporarius;* de *tempus, oris,* temps). Momentané, qui ne dure qu'un certain temps : *pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT (*tan-po-rè-re-man*) adv. Pour un temps : *s'éloigner temporairement d'un lieu.*

TEMPORAL, E, AUX (*tan*) adj. Qui a rapport aux tempes : *os temporal.* N. m. pl. *Temporaux*, os du crâne situés dans la région des tempes.

TEMPORALITÉ (*tan*) n. f. Autrefois, juridiction du pouvoir temporel d'un évêché, d'un chapitre, etc.

TEMPOREL, ELLE (*tan-po-rèl, è-le*) adj. (lat. *temporalis;* de *tempus, oris,* temps). Qui a lieu dans le temps, par opposition à *éternel* : *l'existence temporelle de l'homme.* Qui concerne les choses matérielles, par opposition à *spirituel* : *les biens temporels ; puissance temporelle. Pouvoir temporel*, pouvoir des papes en tant que souverains territoriaux au temps où existait un pouvoir pontifical. N. m. Pouvoir temporel : *le temporel et le spirituel.* Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice.

TEMPORELLEMENT (*tan-po-rè-le-man*) adv Durant un temps (Peu us.)

TEMPORISATEUR, TRICE (*tan, za*) adj. et n Qui temporise *général temporisateur.*

TEMPORISATION (*tan. za-si-on*) n. f. Action de temporiser *les temporisations du dictateur Fabius sauvèrent Rome d'Annibal*

TEMPORISER (*tan, zé*) v. i. (du lat. *tempus, oris*. temps). Retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.

TEMPORISEUR (*tan, zeur*) adj et n. Syn de TEMPORISATEUR.

TEMPORO-MAXILLAIRE (*tan, mak-sil-lè-re*) adj. Qui appartient à la tempe et à la mâchoire.

TEMPS (*tan*) n m. (lat. *tempus*). Durée limitée. *bien employer son temps.* Age, époque, siecle *au temps de César.* Epoque actuelle *les modes du temps.* Moment, occasion : *faire chaque chose en son temps.* Moment fixé *le temps approche* Remise, délai : *accordez-moi du temps.* Loisir *je n'ai pas le temps.* Saison : *le temps des vendanges.* Etat de l'atmosphère : *temps humide Les quatre-temps* (v à son ordre alph.). *Gros temps*, temps d'orage en mer. *Dans la nuit des temps*, à une époque tres reculée, incertaine. *Tuer le temps*, s'occuper à des riens pour échapper à l'ennui. *Perdre le temps*, ne rien faire. *Passer le temps à*, employer à. *Gagner du temps*, temporiser. *Avoir le temps*, n'être pas pressé. *Prendre son temps*, faire une chose sans se presser. *Prendre bien* (ou *mal*) *son temps*, agir dans un moment (bien ou mal) choisi. *Profiter du temps*, en faire bon usage. *Réparer le temps perdu*, compenser la perte du temps par un redoublement de travail. *Prendre du bon temps*, se divertir. *Avoir fait son temps*, être hors d'usage. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien. *Astr. Temps vrai*, mesuré par le mouvement reel de la terre *Temps moyen*, mesuré par la vitesse moyenne de la terre. *Temps légal*, mesure du temps adoptée légalement sur toute l'étendue d'un même territoire. *Musiq.* Division de la mesure *mesure a trois, à quatre temps. Escr.* Moment précis, dans lequel il faut faire certains mouvements. *Gramm.* Modifications du verbe, qui servent à exprimer le présent, le passé et le futur. Loc. adv. **A temps**, assez tôt : *vous arrivez à temps;* pour une période déterminée · *bannissement à temps.* **De** (ou **en**) **tout temps**, toujours. **En même temps**, ensemble. **De temps en temps**, quelquefois. **En temps et lieu**, au moment et dans le lieu convenables. **Avant le temps**, prématurément. **Avec le temps**, par la progression du temps. **Entre temps**, dans l'intervalle. PROV. . **Le temps est un grand maître**, l'expérience instruit beaucoup. **Le temps perdu ne revient pas**, on ne peut suppléer d'aucune façon à ce qu'on a omis de faire quand il le fallait. **Le temps, c'est de l'argent**, v. *time is money* (Part. rose).

TENABLE adj. Où l'on peut tenir contre l'ennemi : *abandonner un poste qui n'est plus tenable.* (S'emploie presque toujours avec la négation.) ANT. **Intenable.**

TENACE adj. (lat. *tenax;* de *tenere*, tenir). Qui adhère fortement : *la poix est tenace. Fig.* Difficile à extirper, à détruire *les préjugés sont tenaces.* Opiniâtre : *solliciteur tenace. Mémoire tenace*, mémoire qui retient bien et longtemps.



Tenaille.

TENACITÉ n. f. Etat de ce qui est tenace *Fig.* Attachement opiniâtre à une idée, à un projet.

TENAILLE n. f. ou **TENAILLES** (*na, ll* mll) n. f. pl Instrument de fer, composé de deux pièces croisées mobiles autour d'une vis ou d'un boulon pour tenir ou arracher quelque chose *Fortif.* Partie d'un front bastionné formant un angle rentrant vers la campagne. *Fig.* Ce qui étreint.

TENAILLEMENT (*na ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tenailler (Peu us.)

TENAILLER (*na, ll* mll , *é*) v. t. Torturer un criminel avec des tenailles brûlantes *Fig* Tourmenter moralement

TENAILLON (*na, ll* mll . *on*) n m. *Fortif* Ouvrage en forme d angle saillant, employé pour couvrir une face ou la pointe d'une demi-lune.

TENANCIER (*si-é*), **ÈRE** n Qui tenait une terre en roture dépendante d'un fief Fermier d'une métairie dépendant d'une ferme plus considérable. Personne qui gère un établissement *le tenancier d'une maison de jeu.*

TENANT (*nan*), **E** adj. *Séance tenante*, dans le cours même de la séance : sans désemparer N m. Chevalier qui, dans un tournoi, appelait en lice quiconque voulait se mesurer avec lui. *Fig.* Celui qui se fait le défenseur d'une personne, d'une idée. *Blas.* Nom donné aux figures humaines qui soutiennent un écu d'armoiries. *Tout d'un tenant, tout en un tenant*, sans solution de continuité. N. m. pl. *Les tenants et les aboutissants d'une terre*, les lieux contigus à cette terre.

TENDANCE (*tan*) n. f. (de *tendre* v.). Action, force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers quelque chose *tendance des corps vers la terre. Fig.* Inclination à *tendance à la vertu.*

TENDANCIEUX, EUSE (*tan-dan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui marque une tendance, une intention secrète : *information tendancieuse.* (On dit aussi TENDANCIEL, ELLE.)

TENDANT (*tan-dan*), **E** adj. Qui tend à, qui a pour but : *requête tendante à...*

TENDE (*tan-de*) n. f. *Tende de tranche*, morceau de bœuf placé sous le gîte à la noix. Syn. QUASI

TENDELET (*tan-de-lè*) n. m (ital. *tendaletto*). Tente de l'arrière d'une embarcation.

TENDELLE n. f. Sorte de collet pour prendre les grives.

TENDER (*tan-dèr'*) n. m. (mot angl.) Wagon qui suit la locomotive, et qui contient l'eau et le charbon.

TENDERIE (*tan-de-rî*) n. f. Chasse où l'on tend des pièges.

TENDEUR (*tan*) n. m. Celui qui tend quelque chose : *tendeur de pièges.* Appareil servant à tendre une courroie, une corde, un fil métallique.

TENDINEUX, EUSE (*tan-di-neû, eu-ze*) adj. De la nature des tendons : *membrane tendineuse. Viande tendineuse*, qui contient des fibres dures, coriaces

TENDOIR (*tan*) n. m. Perche ou corde sur laquelle on fait sécher du linge. Pièce d'un métier de tisserand, qui empêche la poitrinière de se dérouler

TENDON (*tan*) n. m. (de *tendre* v.). Extrémité du muscle. *Tendon d'Achille*, gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe (en souvenir de la blessure qui fit mourir le héros grec, vulnérable en ce seul point).

TENDRE (*tan-dre*) adj. (lat. *tener*). Qui peut être facilement entamé, coupé, divisé, mâché : *bois, pierre tendre.* Jeune, peu avancé : *dès l'âge le plus tendre. Pain tendre*, nouvellement cuit. *Fig.* Porté à l'amitié ou à l'amour : *un cœur tendre.* Affectueux : *paroles tendres.* Délicat, peu accentué : *rose tendre.* Doux, langoureux, touchant : *un air tendre. Tendre à l'éperon*, se dit d'un cheval très sensible à l'action

des éperons. N. m. Tendresse, amour. (Vx.) *Pays de Tendre*, pays allégorique où l'on ne s'occupait que d'amour, imaginé par Mlle de Scudéry et d'autres romanciers du XVIIe siècle. ANT. **Dur, sec.**

TENDRE (*tan-dre*) v. t. (lat. *tendere*). Tirer et tenir dans un état d'allongement. Bander : *tendre un arc*. Disposer pour prendre une proie : *tendre un piège*. Avancer, porter en avant : *tendre la main*. Élever, dresser : *tendre une tente*. Tapisser : *tendre une chambre de papier bleu*. *Tendre la main*, offrir son assistance ; demander l'aumône. *Tendre le dos*, se préparer à être battu. *Fig. Tendre son esprit*, l'appliquer avec effort. V. i. Se diriger, aller vers : *la ville où tendent nos pas*. Contribuer : *l'ivrognerie tend à démoraliser l'homme*. ANT. **Détendre.**

TENDREMENT (*tan-dre-man*) adv. Avec tendresse : *embrasser tendrement*. ANT. **Durement.**

TENDRESSE (*tan*) n. f. Sentiment d'amour, d'amitié : *la tendresse d'une mère*. Pl. Caresses, témoignages d'affection : *combler de tendresses*. ANT. **Dureté.**

TENDRETÉ (*tan*) n. f. Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, etc.

TENDRON (*tan*) n. m. Bourgeon, rejeton. *Fam.* Très jeune fille. Pl. Cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux : *des tendrons de veau*.

TENDU (*tan-du*), **E** adj. *Esprit tendu*, fortement appliqué. *Style tendu*, qui sent l'application, l'effort. *Rapports tendus*, rendus difficiles à force de mettre la patience à bout.

TENDUE (*tan-dû*) n. f. Action de tendre des filets. Lieu où sont disposés des pièges à prendre des oiseaux : *cette tendue est mal organisée*. Pièges tendus.

TÉNÈBRES n. f. pl. (lat. *tenebræ*). Obscurité profonde : *marcher dans les ténèbres*. *Fig.* Ignorance, incertitude. **L'ange, le prince, l'esprit des ténèbres**, le démon. **L'empire des ténèbres**, l'enfer. *Œuvre de ténèbres*, œuvre diabolique.

TÉNÉBREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ténébreuse, secrète et perfide : *intriguer ténébreusement*.

TÉNÉBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Plongé dans les ténèbres : *prison ténébreuse*. Sombre, noir : *les sapins ténébreux*. Noir, secret et perfide : *des projets ténébreux*. Difficile à comprendre : *style ténébreux*. Qui s'exprime en termes obscurs : *philosophe ténébreux*.

TÉNÉBRION n. m. Genre d'insectes coléoptères, dont la larve est dite *ver de farine*.

TÈNEMENT (*man*) n. m. *Féod.* Terre tenue moyennant redevance. (Vx.)

TÉNESME (*nès-me*) n. m. (gr. *tenesmos*). Tension douloureuse et brûlure produite par l'irritation spasmodique des sphincters (anus, col de la vessie).

TENETTE n. f. ou **TENETTES** (*te-nè-te*) n. f. pl. Sorte de pince qui sert à extraire les calculs de la vessie.



Ténia. A, Tête.

TENEUR n. f. (lat. *tenor*). Texte littéral d'un acte, d'un arrêt, d'un écrit quelconque : *la teneur d'un traité*. Ce qu'un corps contient d'une matière déterminée : *teneur en eau*.

TENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui tient. *Teneur de livres*, qui tient les livres d'un négociant.

TÉNIA ou **TÆNIA** n. m. (lat. *tænia* ; du gr. *tainia*, bandelette). *Méd.* Genre de vers plats qui vivent en parasites dans le tube digestif des vertébrés et peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur : *le ver solitaire qui vit dans le tube digestif de l'homme passe ses premiers stades dans l'organisme du porc*.

TÉNIFUGE adj. (de *ténia*, et du lat. *fugare*, mettre en fuite). Se dit des médicaments qui provoquent l'expulsion des ténias. N. m. : *l'écorce de grenadier est un ténifuge*.

TENIR v. t. (lat. *tenere*. — *Je tiens, nous tenons. Je tenais, nous tenions. Je tins, nous tînmes. Je tiendrai, nous tiendrons. Je tiendrais, nous tiendrions. Tiens, tenons, tenez. Que je tienne, que nous tenions. Que je tinsse, que nous tinssions. Tenant. Tenu, e*). Avoir à la main : *tenir une épée*. Occuper : *tenir à bail*. Garder : *tenir en prison*. Entretenir : *tenir en bon état*. Contenir : *cette cruche tient un litre*. Regarder comme : *je tiens l'affaire comme faite*. S'emparer de : *la colère le tient*. Remplir : *tenir une promesse*. Diriger : *tenir une classe*. Être redevable : *je tiens tout de vous*. Exercer certains métiers : *tenir boutique, auberge*. *Tenir quelqu'un*, l'avoir amené au point où l'on voulait. *Tenir une chose de quelqu'un*, l'avoir apprise de lui. *Tenir secret*, ne pas divulguer. *Tenir un part*, le soutenir. *Tenir table ouverte*, recevoir beaucoup de monde à sa table. *Tenir son rang*, l'occuper dignement. *Tenir garnison*, être en garnison. *Tenir la mer*, naviguer. *Tenir la caisse, les livres*, etc., être caissier, teneur de livres, etc. *Tenir des propos, des discours*, parler d'une certaine façon. *Tenir compte d'une chose*, y avoir égard. *Tenir tête*, résister. *Tenir la main à une chose*, y veiller. *Tenir en haleine*, entretenir les dispositions. *Tenir conseil*, délibérer. *Tenir la vie de*, la naissance de. *Absolum.* *Tiens*, prends, écoute, vois. Exprime la surprise : *tiens ! que c'est drôle !* V. i. Être contigu : *ma maison tient à la sienne*. Être attaché : *la branche tient à l'arbre*. Être compris dans un certain espace : *on tient huit à cette table*. Siéger : *les tribunaux tiennent toute l'année*. Ressembler à : *il tient de son père*. Participer : *le mulet tient de l'âne et du cheval*. Résulter, provenir de : *cela tient à plusieurs raisons*. Avoir un grand désir : *il tient à nous voir*. *Tenir bon, ferme*, ou absolum. *tenir*, résister. *Cela ne tient qu'à un fil*, cela est peu solide. *Tenir pour*, être partisan de. *En tenir*, être amoureux de. **Se tenir** v. pr. Demeurer, rester en un certain lieu : *tenez-vous là*. Dans une certaine situation : *tenez-vous droit*. *S'en tenir à une chose*, ne vouloir rien de plus. *Se tenir à peu de chose*, être près de s'accorder. *Se tenir les bras croisés*, ne pas agir. *Tenez-vous bien*, formule d'avertissement ou de menace. V. impers. *Qu'à cela ne tienne*, peu importe. *Il ne tient qu'à moi*, cela dépend de moi. PROV. **Il vaut mieux tenir que courir**, la possession vaut mieux que l'espérance. **Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras**, posséder peu, mais sûrement, vaut mieux qu'espérer beaucoup sans certitude.

TENNIS (*iss'*) n. m. (mot angl.). Sport qui consiste, pour deux ou quatre joueurs formant deux camps et munis de raquettes, à envoyer une balle, par-dessus un filet, dans les limites du terrain (*court*), de telle sorte que son renvoi par l'adversaire soit aussi difficile que possible.

TENON n. m. Bout d'une pièce de bois, de métal, etc., qui entre dans une *mortaise* (V. ce mot.)

TÉNOR n. m. (ital. *tenore*). *Musiq.* Voix d'homme la plus élevée : *partie de ténor*. Chanteur qui possède ce genre de voix. Pl. des *ténors*.

TÉNORINO (*té*) n. m. (mot ital.). Ténor très léger, chantant en fausset.

TÉNORISANT (*zan*), **E** adj. Qui se rapproche du ténor : *baryton ténorisant*.

TÉNORISER (*zé*) v. i. Chanter à la manière d'un ténor, dans le registre du ténor.

TÉNOTOMIE (*mî*) n. f. (du gr. *tenôn*, tendon, et *tomê*, section). *Chir.* Section d'un tendon.

TENSEUR (*tan*) adj. et n. m. (lat. *tensor*). Se dit des muscles destinés à produire une tension.

TENSION (*tan*) n. f. (lat. *tensio*, de *tendere*, tendre). État de ce qui est tendu : *la tension des muscles*. *Fig.* *Tension d'esprit*, préoccupation forte et soutenue. État de raideur qui se manifeste dans certaines parties du corps : *la tension des muscles*. *Physiq.* *Tension d'une vapeur*, la pression qu'elle exerce sur tous les points de l'enveloppe qui la contient. *Tension électrique*, expression employée quelquefois pour : *différence de potentiel*. *Tension artérielle*, pression du sang dans les artères.

TENSON (*tan*) n. f. (du bas lat. *tensio*, dispute, querelle). Dans la poésie du moyen âge, française et provençale, genre de dialogue où les interlocuteurs échangent des invectives.

TENTACULAIRE (*tan, lè-re*) adj. Qui se rapporte aux tentacules : *appendices tentaculaires*.

TENTACULE (*tan*) n. m. (lat. *tentaculum*). Appendice mobile dont beaucoup d'animaux (mollusques, infusoires) sont pourvus, et qui leur sert d'organe du tact ou de la préhension : *les tentacules des pieuvres sont très développés*.

TENTANT (*tan-tan*), **E** adj. Propre à tenter.

TENTATEUR, TRICE adj. et n. Qui tente, sollicite au mal : *inspirations tentatrices.* **L'esprit tentateur,** le démon.

TENTATION (*tan-ta-si-on*) n. f. Mouvement intérieur qui porte à faire une chose, et particulièrement à faire le mal : *résister à une tentation.*

TENTATIVE (*tan*) n. f. Action ayant pour but de faire réussir un projet : *tentative d'assassinat.*



Tente.

TENTE (*tan-te*) n. f. (du lat. *tendere*, tendre). Pavillon de grosse toile, que l'on dresse pour se mettre à l'abri des injures du temps. Toile ou autre étoffe tendue pour servir d'abri. *Fig. Se retirer sous sa tente,* abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille abandonnant la cause des Grecs, dans l'*Iliade*).

TENTE-ABRI (*tan-ta*) n. f. Tente très légère, employée quelquefois par les troupes en campagne. Pl. des *tentes-abris.*

TENTER (*tan-té*) v. t. (lat. *tentare*). Entreprendre, essayer, chercher à faire réussir : *tenter une entreprise.* Mettre en usage : *tenter des efforts surhumains.* Chercher à séduire : *le serpent tenta Eve.* Donner envie : *ce fruit me tente. Tenter Dieu,* entreprendre quelque chose au-dessus des forces de l'homme. *Tenter de,* essayer de, chercher à.

TENTER (*tan té*) v. t. Couvrir d'une tente.

TENTHRÈDE (*tan*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, vulgairement appelés *mouches à scie.*



Tenthrède.

TENTURE (*tan*) n. f. Tapisserie, étoffe, papier peint qui couvre les murs d'un appartement, etc. : *tenture de velours.*

TENU, E adj. (de *tenir*). Soigné : *enfant bien tenu.* En ordre : *maison bien tenue.* Obligé : *être tenu à.* En T. de Bourse, ferme dans les prix : *valeurs tenues.*

TÉNU, E adj. (lat. *tenuis*). Fort délié, fort mince : *les fils ténus d'un ver à soie. Consonnes ténues,* explosives fortes : *p, t, c, k, q.*

TENUE (*nû*) n. f. Action d'être tenu : *la tenue des assises.* Manière de soigner : *tenue d'une maison.* Manière de se tenir, de se vêtir, de soigner son extérieur : *bonne, mauvaise tenue. Grande tenue,* uniforme, habit de parade. *En tenue,* en uniforme ; en habit de parade. *Musiq.* Action de prolonger un son pendant quelque temps. *Bourse.* Fermeté dans la valeur des fonds. *Equit. Avoir de la tenue,* avoir une assiette ferme sur la selle. *Tenue des livres,* art de régler la comptabilité d'un négociant ; action de tenir ses livres. **Tout d'une tenue, d'une seule tenue** loc. adv. Tout attenant, sans interruption.

TÉNUIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. (du lat. *tenuis,* mince, et *rostrum,* bec). Groupe de passereaux à bec grêle et long, ordinairement arqué. S. un *ténuirostre.*

TÉNUITÉ n. f. Etat d'une chose ténue : *fil d'une extrême ténuité. Fig.* Petitesse.

TENURE n. f. *Féod.* Mouvance, dépendance. Mode de possession d'un fief. (Vx.)

TENUTO (*té-nou*) adv. *Musiq.* Expression italienne signif. *tenu,* et qu'on place au-dessus de certains passages pour indiquer que les sons doivent être tenus pendant toute leur durée. (S'abrège en *Ten.*)

TÉOCALLI (*ka-li*) n. m. Au Mexique, éminence artificielle.

TÉORBE ou **THÉORBE** n. m. (ital. *tiorbe*). Espèce de luth à manche double en usage au XVI[e] et au XVII[e] siècle.

TÉPHRITE n. f. Genre d'insectes diptères, communs aux environs de Paris.

TÉPHROSIE (*zî*) n. f. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées purgatives d'Amérique.

TÉPIDITÉ n. f. (lat. *tepiditas*). Tiédeur. (Peu us.)

TER (*tèr*) adv. (mot lat.). Trois fois. Pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *téras, atos,* prodige, et *logos,* discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres, des formes exceptionnelles.

TÉRATOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la tératologie : *anatomie tératologique.*

TÉRATOLOGUE ou **TÉRATOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de tératologie.

TERBIUM (*tèr-bi-om'*) n. m. Métal isolé des terres rares.

TERCER ou **TERSER** (*tèr-sé*) v. a. Syn. de TIERCER.

TERCET (*tèr-sè*) n. m. (ital. *terzetto*). Couplet ou stance de trois vers : *la* Divine Comédie *est écrite en tercets.*

TÉRÉBATE n. m. Sel de l'acide térébique.

TÉRÉBELLE (*bè-le*) n. f. Genre d'annélides de toutes les mers.



Térébelle.

TEREBELLUM (*té-ré-bèl-lom'*) n. m. Genre de mollusques marins, appelés vulgairement *tarières.*

TÉRÉBENTHÈNE (*ban*) n. m. Carbure qui constitue l'essence de térébenthine.

TÉRÉBENTHINE (*ban*) n. f. Résine semi-liquide, qui coule du térébinthe et d'autres arbres (conifères et térébinthacées). *Essence de térébenthine,* essence fournie par la distillation des térébenthines, qu'on utilise pour dissoudre les corps gras, pour fabriquer les vernis, délayer les couleurs, etc. : *la térébenthine, employée en frictions, est un révulsif énergique.*

TÉRÉBINTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *térébinthe.* S. une *térébinthacée.*

TÉRÉBINTHE n. m. (lat. *terebinthus*). Espèce de pistachier résineux et toujours vert, qui croît sur les bords de la Méditerranée.

TÉRÉBIQUE adj. Se dit d'un acide qui dérive par oxydation de l'essence de térébenthine.

TÉRÉBRANT (*bran*), **E** adj. (du lat. *terebrare,* percer avec une tarière). Qui perce, qui pratique des ouvertures : *insectes térébrants. Douleur térébrante,* douleur qui donne la sensation d'une perforation.

TÉRÉBRATION (*si-on*) n. f. (de *térébrant*). Action de percer avec une tarière ou un instrument agissant comme une tarière.

TÉRÉBRATULE n. f. Genre de vermidiens répandus dans toutes les mers.

TERGAL, E, AUX (*tèr-ghal*) adj. (du lat. *tergum,* dos). Qui se rapporte à la région dorsale.

TERGIVERSATION (*tèr-ji-vèr-sa-si-on*) n. f. (lat. *tergiversatio*). Action de tergiverser : *perdre son temps en tergiversations.*

TERGIVERSER (*tèr-ji-ver-sé*) v. i. (lat. *tergiversari ;* de *tergum,* dos, et *versare,* tourner). Prendre des détours. Hésiter : *tergiverser devant une difficulté imprévue.*

TERME (*tèr-me*) n. m. (lat. *terminus*). Fin, borne, limite, par rapport au lieu et au temps : *terme d'une course, de la vie.* Epoque à laquelle on doit effectuer un payement, et spécialement le prix d'un loyer : *le terme est échu.* Durée de trois mois, pendant laquelle on habite un logement loué : *habiter un appartement pendant un terme.* La somme due pour ce temps : *payer son terme. Vente à terme,* vente dans laquelle le débiteur ne payera le prix de la chose vendue qu'au bout d'un certain temps qui constitue le terme. Epoque de l'accouchement. Mot, expression : *choisir ses termes.* Chacune des quantités qui composent un rapport, une proportion. (V. MONÔME.) *Logiq.* Mot considéré sous le rapport de l'étendue de sa signification. Chacun des termes combinés deux à deux, dans les trois propositions d'un syllogisme. Figure d'homme, de femme, dont la partie inférieure se termine par une gaine. (V. TERME, à la *Part. hist.*) Pl. Relations, rapports : *en quels termes êtes-vous avec lui ?*

TERMINAISON (*tèr-mi-nè-zon*) n. f. (lat. *terminatio*). Manière dont une chose se termine : *terminaison d'une maladie, d'un procès.* Désinence d'un

mot : *asse est une terminaison péjorative.* Partie d'un mot variable, par opposition au radical.

TERMINAL, E, AUX (*tèr*) adj. (du lat. *terminus*, borne). *Bot.* Qui occupe le sommet : *fleur terminale*

TERMINER (*tèr-mi né*) v. t. (lat. *terminare*). Borner, limiter : *mur qui termine un jardin.* Achever : *terminer ses études* Finir avec soin *peintre qui ne termine pas ses tableaux.* **Se terminer** v pr. *Gramm.* Avoir une certaine désinence, en parlant des mots. ANT. **Commencer.**

TERMINOLOGIE (*tèr, jî*) n f. (du lat. *terminus*, terme, et du gr. *logos*, discours). Ensemble des termes techniques employés spécialement dans un art, une science : *la terminologie des mathématiques.*



Termites 1. Mâle ; 2. Femelle.

TERMINOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la terminologie.

TERMINUS (*tèr-mi-nuss*) n. m. Point extrême d'une ligne de chemin de fer ou de tramway. Adjectiv. : *point terminus d'une voie ferrée.*

TERMITE (*tèr*) n. m. (du lat. *termes*, ver rongeur). Genre d'insectes archiptères appelés vulgairement *fourmis blanches*, et qui abondent dans les pays chauds où ils détruisent tout ce qu'ils rencontrent : *les termites se construisent des nids* (termitières) *qui peuvent atteindre plusieurs mètres de haut.*

TERMITIÈRE (*tèr*) n. f. Nid de termites.

TERNAIRE (*tèr-nè-re*) adj. (lat. *ternarius*; de *terni*, trois). Composé de trois unités : *nombre ternaire.* Distribué par trois : *division ternaire.*

TERNE (*tèr-ne*) n. m. (du lat. *terni*, trois). Trois numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Au loto, trois numéros sortis et marqués sur la même ligne horizontale. Aux dés, coup où l'on amène les deux trois. *Fig.* Succès extraordinaire.

TERNE (*tèr-ne*) adj. Qui a peu ou point d'éclat : *œil terne. Fig.* Sans couleur, peu éclatant : *style terne.* ANT. **Brillant éclatant.**

TERNIR (*tèr*) v. t. (de *terne*). Ôter le lustre, l'éclat, la couleur : *ternir une étoffe. Fig.* Rendre moins pur, moins honorable : *ternir sa réputation.* ANT. **Polir.**

TERNISSEMENT (*tèr-ni-se-man*) n. m. Action de ternir. (Peu us.)

TERNISSURE (*tèr-ni-su-re*) n. f. État de ce qui est terni : *ternissure d'une glace.*

TERNSTRŒMIACÉES (*tèrn-stré-mi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *ternstrœmie.* S. une *ternstrœmiacée.*

TERNSTRŒMIE (*tèrn-stré-mî*) n. f. Genre de *ternstrœmiacées*, propres aux régions tropicales de l'Asie et de l'Amérique.

TERPÈNES (*tèr*) n. m. pl. Nom général des hydrocarbures du type térébenthène, camphène. etc. S. un *terpène.*

TERPINE n. Hydrate de térébenthine, qui sert à préparer le terpinol, essence de muguet, et qui a été introduit dans la thérapeutique comme succédané de la térébenthine.

TERPINOL ou **TERPINÉOL** (*tèr*) n. m. Composé à odeur forte de muguet, que l'on tire de la terpine.

TERRAGE (*tè-ra-je*) n. m. Action de terrer le sucre. *Féod.* Droit pour le seigneur de prélever du blé ou des légumes sur les produits de la terre.

TERRAIN (*tè-rin*) n. m. (lat. *terrenum*; de *terra*, terre). Espace de terre : *occuper un vaste terrain.* Sol considéré au point de vue de sa nature : *bon terrain. Fig. Disputer le terrain*, soutenir avec force son opinion. *Sonder le terrain*, chercher à connaître l'état des choses ou des esprits. *Gagner du terrain*, avancer dans une affaire. *Connaître le terrain*, les choses, les gens auxquels on a affaire. *Être sur son terrain*, dans une situation qu'on connaît bien. *Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain*, se placer dans une situation avantageuse, désavantageuse pour agir. *Aller sur le terrain*, se battre en duel.

TERRAL (*tè-ral*) n. m. *Mar.* Vent de la terre.

TERRAMARE (*tè-ra*) n. f. (en ital. : *terre amère*). Terre ammoniacale, employée comme engrais en Italie.

TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. (de *terre*). Levée de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue. Toiture d'une maison, en plateforme. Ouvrage de maçonnerie, en forme de galerie découverte. Partie du trottoir longeant un café, un restaurant, etc. et où sont installées des tables. Terrain naturellement exhaussé et uni : *plateau disposé en terrasse. Blas.* Sol figuré dans l'écu.

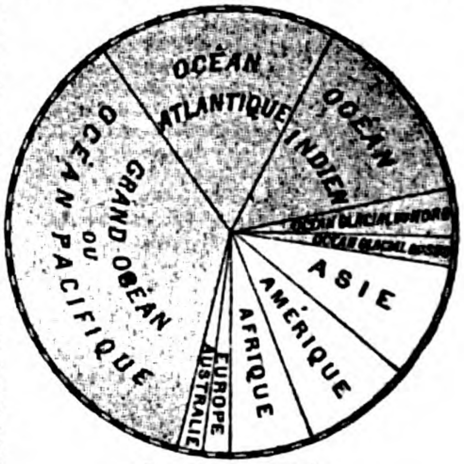
TERRASSEMENT (*tè-ra-se-man*) n. m. Action de creuser et de transporter des terres. Terres ainsi transportées : *les terrassements d'une voie ferrée.*

TERRASSER (*tè-ra-sé*) v. t. Munir d'un amas de terre : *terrasser un mur.* Jeter de force par terre : *terrasser un adversaire. Fig.* Vaincre : *terrasser l'ennemi.* Abattre, consterner : *cette nouvelle l'a terrassé.*

TERRASSIER (*tè-ra-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux terrassements.

TERRASSON (*tè-ra-son*) n. m. Petite couverture horizontale en terrasse.

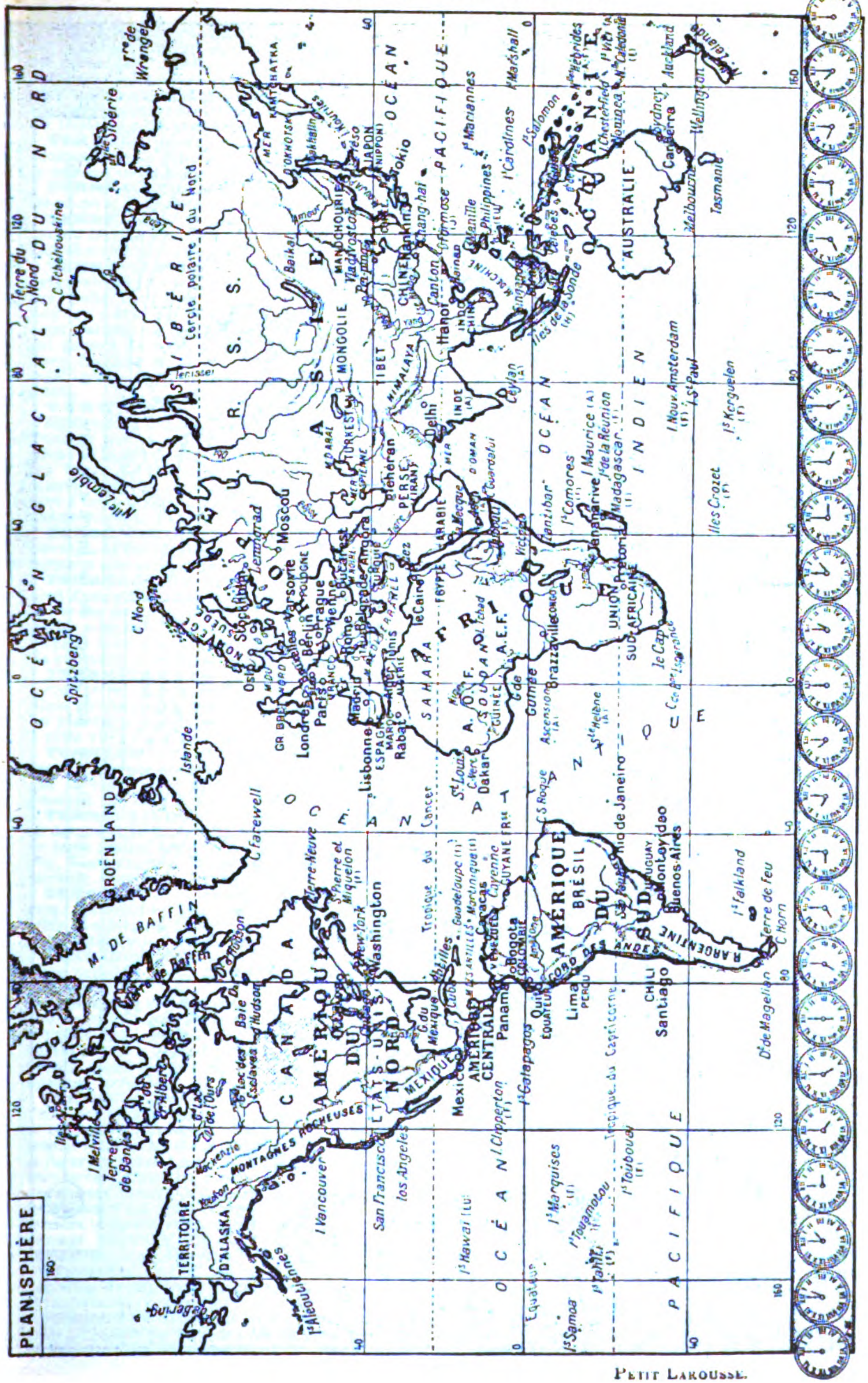
TERRE (*tè-re*) n. f. (lat. *terra*). Planète habitée par l'homme : *la rotation de la terre.* Biens terrestres : *se détacher de la terre.* Sol : *se coucher sur la terre.* Partie solide de la surface terrestre, par opposition à la *mer.* Les habitants de la terre : *toute la terre a frémi d'horreur.* Terrain par rapport à sa nature : *terre glaise.* Étendue de pays considérable : *une terre inhabitée.* Terrain cultivé : *le paysan aime la terre.* Domaine rural : *acheter une terre.* Cimetière : *porter en terre. A terre* ou *par terre*, sur le sol. *Terre à terre*, avec peu d'élévation, de largeur dans les idées. (Adjectiv. : *être terre à terre.*) *Terre ferme*, continent. *Fonds de terre*, propriété. *Perdre terre*, perdre de vue les côtes en mer ; arriver à un endroit où l'eau est trop profonde pour que les pieds touchent le fond. *Prendre terre*, aborder. *Être sur terre*, exister. *Remuer ciel et terre*, faire tous ses efforts. *Armée de terre*, armée équipée pour combattre sur terre. *Mettre, porter en terre*, enterrer. *Terre cuite*, argile façonnée et mise au four. L'objet obtenu de cette façon. *Terre promise* ou *de promission*, la Palestine. *La Terre sainte*, lieux où a vécu et où est mort le Christ ; terre bénite par le prêtre et qui peut recevoir les corps des fidèles (en ce sens, prend une minuscule). *Terre de bruyère*, produite par la décomposition des feuilles de bruyère. *Terre forte* ou *grasse*, où domine l'argile. *Terre végétale*, partie du sol mêlée d'humus et propre à la végétation. *Terre vierge*, non encore cultivée. *En pleine terre*, dans le sol même, et non en pot ou en caisse. PROV. : **Qui terre a, guerre a**, la propriété amène des contestations et des procès. — La *terre* est la troisième des planètes dans l'ordre des distances croissantes au soleil. Elle affecte la forme d'un sphéroïde légèrement aplati aux pôles et renflé à l'équateur, et qui mesure environ 6.371.000 mètres de rayon. Elle tourne sur elle-même en 24 heures et autour du soleil en 365 jours 1/4. Géométriquement, la position des points de sa surface est déterminée au moyen des parallèles de *latitude* et des méridiens de longitude. (V. LATITUDE.)

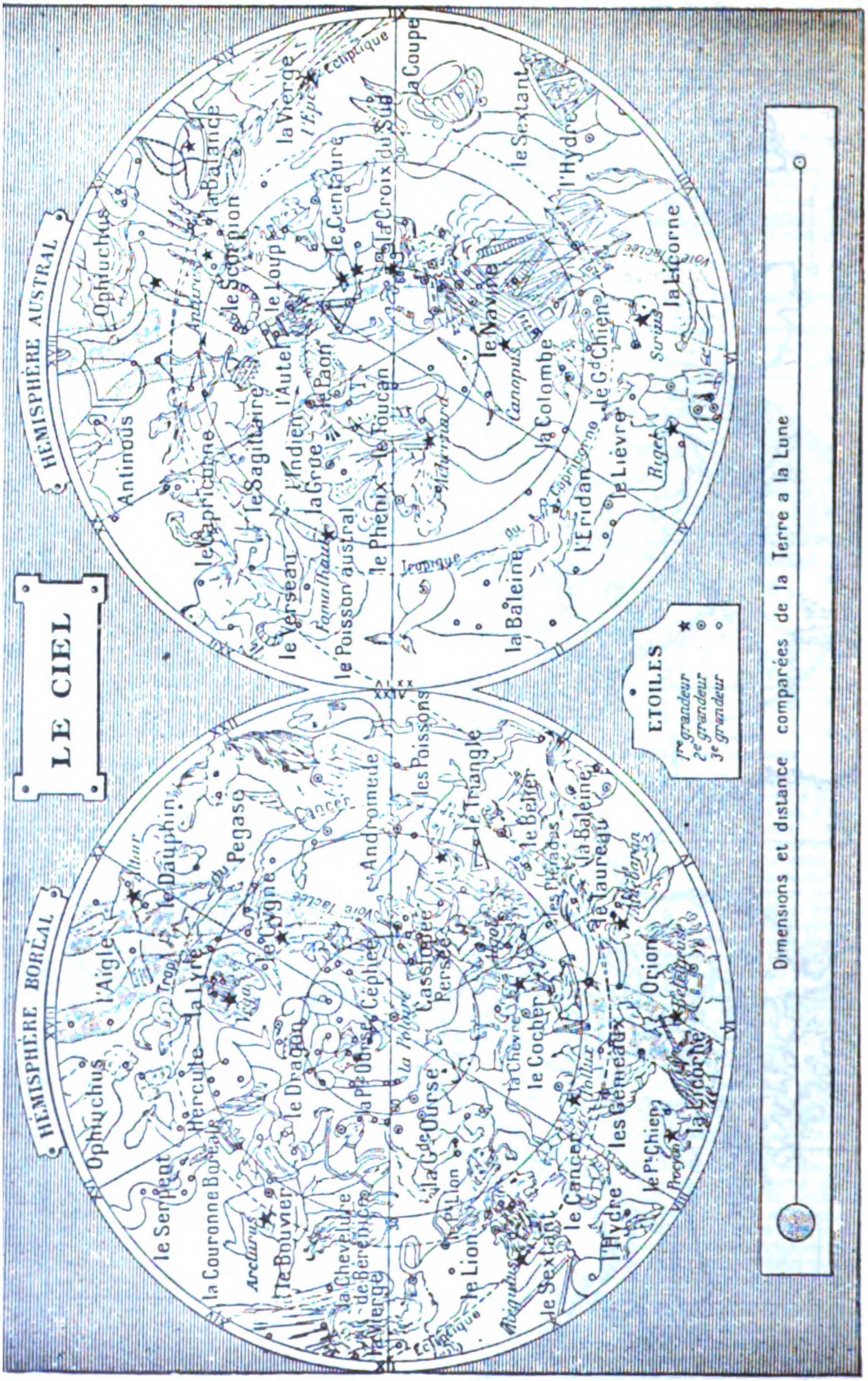


Superficie comparée des océans et des continents.

Au point de vue de sa constitution interne, le globe terrestre peut être considéré comme un noyau central en état de fusion et dont la couche superficielle (50 kil. environ) est seule solidifiée, mais encore soumise à des contractions qui produisent le

TERRE (PLANISPHÈRE)




LE CIEL
HÉMISPHÈRE BORÉAL
HÉMISPHÈRE AUSTRAL
ETOILES
1re grandeur
2e grandeur
3e grandeur
Dimensions et distance comparées de la Terre à la Lune

soulèvement des montagnes, et parfois même des fractures à travers lesquelles réapparaît la masse en ignition (volcans). Les dénivellations terrestres ou océaniques n'altèrent que d'une manière à peu peu près insensible sa forme. Elle est entourée d'une atmosphère qui rend possible la vie organisée, et les mers occupent à sa surface une superficie de plus du triple de celle des terres. (V. MAPPEMONDE.)

TERREAU (*tè-rô*) n. m. Terre formée par la décomposition de substances animales et végétales : *le terreau sert à amender le sol ordinaire.*

TERREAUTER (*tè-rô-té*) ou **TERREAUDER** (*tè-rô-dé*) v. t. Entourer ou recouvrir de terreau.

TERREMENT (*tè-re-man*) n. m. Action d'exhausser un terrain trop bas, au moyen de terres qu'on y fait charrier par les eaux. (Peu us.)

TERRE-NEUVE n. m. inv. Chien de pelage foncé, originaire de l'île de Terre-Neuve. — Le *terre-neuve* a les poils longs et soyeux ; ses pieds sont palmés, ce qui lui permet de nager avec facilité. Il est intelligent, doux et fidèle.


Terre-neuve.

TERRE-NEUVIEN (*vi-in*) n. m. Pêcheur qui va à la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Navire qui sert à cette pêche. (On dit aussi TERRE-NEUVIER ou TERRE-NEUVAS.) Pl. des *terre-neuviens.*

TERRE-PLEIN (*plin*) n. m. Sol intérieur d'un ouvrage de fortification. Amas de terres rapportées, formant une surface unie. Pl. des *terre-pleins.*

TERRER (*tè-ré*) v. t. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante : *terrer un arbre.* Couvrir de terre : *terrer des semis.* Blanchir le sucre au moyen de terre glaise mise dans les formes. V. i. Se loger dans un terrier : *le renard et le lapin terrent.* **Se terrer** v. pr. Se cacher sous terre, en parlant du lapin, etc.

TERRESTRE (*tè-rès-tre*) adj. (lat. *terrestris ;* de *terra,* terre). Qui appartient à notre planète : *le globe terrestre.* Qui vit sur la partie solide du globe : *les plantes terrestres. Fig.* Qui appartient à la terre, à cette vie : *pensées terrestres.*

TERREUR (*tè-reur*) n. f. (lat. *terror*). Epouvante, frayeur, grande crainte : *inspirer la terreur.* Celui qui la cause : *être la terreur d'un pays. Terreur panique,* V. PANIQUE. *La Terreur,* v. *Part. hist*

TERREUX, EUSE (*tè-reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la terre : *matière terreuse.* Mêlé, sali de terre : *métal terreux ; avoir les mains terreuses. Fig. Visage terreux,* d'une pâleur jaunâtre. *Couleur terreuse,* sans éclat, terne.

TERRIBLE (*tè-ri-ble*) adj. (lat. *terribilis ;* de *terrere,* épouvanter). Qui cause de la terreur : *cri terrible.* Violent, très fort : *coup terrible. Fig.* Etrange, extraordinaire : *bruit terrible ; un terrible bavard.*

TERRIBLEMENT (*tè-ri-ble-man*) adv. D'une manière terrible. *Fam.* Excessivement : *manger terriblement.*

TERRICOLE (*tè-ri*) adj. (du lat. *terra,* terre, et *colere,* cultiver). Qui habite la terre. (Peu us.)

TERRIEN, ENNE (*tè-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite le globe terrestre. Qui possède plusieurs terres : *un seigneur terrien.*

TERRIER (*tè-ri-é*) n. m. Trou, cavité dans la terre, où se retirent certains animaux, comme le lapin, le renard, etc. : *le furet atteint les lapins dans leur terrier.* Chien du groupe des dogues, propre à chasser les animaux qui habitent des terriers. — Les terriers sont effrontés, rageurs et d'un courage admirable. On distingue le *fox-terrier,* le *bull-terrier,* le *skye-terrier,* le *irish-terrier.* (V. CHIEN.)


Fox-terrier.

TERRIER (*tè-ri-é*) adj. m. Qui contient le dénombrement des droits seigneuriaux : *livre terrier,* ou, substantiv., *un terrier.*

TERRIFIER (*tè-ri-fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Frapper de terreur : *les éclipses terrifiaient les anciens.* ANT. **Rassurer.**

TERRIL n. m. Dans les mines, monticule de déblais, de scories.

TERRINE (*tè-ri-ne*) n. f. (rad. *terre*). Vase de terre ayant la forme d'un tronc de cône renversé et évasé. Vase métallique de forme semblable. Contenu d'une terrine : *une terrine de pâté de foie.* Viande cuite, que l'on conserve dans une terrine.



Terrines : 1. De cuisine ; 2 et 3. Pour pâtés.

TERRINÉE (*tè-ri-né*) n. f. Le contenu d'une terrine.

TERRIR (*tè-rir*) v. i. Venir à terre pour pondre : *saison où les tortues terrissent.*

TERRITOIRE (*tè-ri*) n. m. (lat. *territorium*). Etendue de terre dépendant d'une autorité, d'une juridiction, etc. : *le territoire d'un corps d'armée.*

TERRITORIAL, E, AUX (*tè-ri*) adj. Qui concerne le territoire : *impôt territorial. Armée territoriale* ou *territoriale* n. f. Portion de l'armée, dite aujourd'hui deuxième réserve, à laquelle appartiennent tous les Français, au sortir de la première réserve. (V. SERVICE MILITAIRE.) N. m. Soldat faisant partie de cette armée.

TERRITORIALEMENT (*tè-ri, man*) adv. Au point de vue territorial.

TERRITORIALITÉ (*tè-ri*) n. f. Condition de ce qui fait partie du territoire d'un Etat.

TERROIR (*tè-roir*) n. m. (lat. *territorium*). Terre considérée par rapport à l'agriculture : *terroir fertile. Goût de terroir,* goût particulier à certains vins, dû en partie à la nature du terroir. *Fig. Sentir le terroir,* avoir les qualités, les défauts du pays où l'on est né, que l'on habite.

TERRORISER (*tè-ro-ri-zé*) v. t. (du lat. *terror,* terreur). Tenir sous un régime de terreur. Frapper de terreur : *terroriser une contrée.*

TERRORISME (*tè-ro-ris-me*) n. m. Système, régime de la Terreur, en France (1793-1794). Régime de violence institué par des gouvernements ou des groupements révolutionnaires.

TERRORISTE (*tè-ro-ris-te*) n. m. Partisan du terrorisme.

TERTIAIRE (*tèr-si-è-re*) adj. (du lat. *tertius,* troisième). Qui occupe le troisième rang. *Géol. Terrain tertiaire,* ou substantiv. *le tertiaire,* un des étages de la série sédimentaire, le plus récent avant l'ère actuelle : *les grands singes font leur apparition dans le tertiaire. Période tertiaire,* celle pendant laquelle ce terrain s'est formé.

TERTIO (*tèr-si-o*) adv. (mot lat. ; de *tertius,* troisième). Troisièmement, en troisième lieu.

TERTRE (*tèr-tre*) n. m. Elévation peu considérable de terre. *Tertre funéraire,* éminence de terre recouvrant une sépulture.

TERTULLIANISME (*tèr-tu-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine des tertullianistes.

TERTULLIANISTE (*tèr-tu-li-a-nis-te*) n. m. Partisan des idées particulières à Tertullien.

TERZETTO (*tèr-zè-to*) n. m. (mot ital.). Petite composition pour trois voix ou trois instruments.

TES (*tè*) adj. poss. V. TON.

TESSÈRE (*tè-sè-re*) n. f. (lat. *tessera*). *Antiq. rom.* Tablette de métal ou d'ivoire, servant de billet d'entrée dans un théâtre, de bulletin de vote, de jeton de distribution, de signe de ralliement.

TESSITURE (*tè-si*) n. f. (de l'ital. *tessitura,* texture, trame). Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix : *tessiture grave, aiguë.* Ensemble des notes qui reviennent le plus souvent dans un morceau, constituant pour ainsi dire la texture, l'étendue moyenne dans laquelle il est écrit.

TESSON (*tè-son*) n. m. (de *têt*). Débris d'un vase, d'une bouteille.

TEST (*tèst'*) n. m. (du lat. *testa,* vase en terre). Enveloppe calcaire, qui protège le corps des testacés et des crustacés : *le test des oursins est garni de piquants.* Enveloppe ou tégument des grains.

TEST (*tèst'*) n. m. (mot angl. signif. *épreuve*). Epreuve servant à mesurer la puissance de travail d'un enfant, d'un ouvrier, etc. V. aussi *Part. hist.*

TESTACÉ (*tès-ta-sé*), **E** adj. Couvert d'un test.

TESTACELLE (*tès-ta-sè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes méditerranéens.

TESTAMENT (*tès-ta-man*) n. m. (lat. *testamentum* ; de *testari*, attester). Acte par lequel on déclare ses dernières volontés et dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort. On distingue : 1° le *testament olographe*, entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur ; 2° le *testament public* ou *authentique*, reçu en présence d'un notaire et de témoins ; 3° le *testament mystique*, remis, clos et scellé, par le testateur au notaire. **Ancien Testament** et **Nouveau Testament,** v. TESTAMENT, *Part. hist.*

TESTAMENTAIRE (*tès-ta-man-te-re*) adj. Qui concerne le testament : *dispositions testamentaires. Exécuteur testamentaire,* chargé de l'exécution d'un testament.

TESTATEUR, TRICE (*tès-ta*) n. Qui a fait un testament.

TESTER (*tès-té*) v. i. (du lat. *testari*, attester). Faire son testament.

TESTICULE (*tès-ti*) n. m. (lat. *testiculus*). Glande génitale mâle.

TESTIF (*tès-tif*) n. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. (du lat. *testimonium*, témoignage). Qui résulte d'un témoignage : *preuve testimoniale.*

TESTIMONIALEMENT (*tès-ti, man*) adv. Par témoins. (Peu us.)

TESTON (*tès-ton*) n. m. (ital. *testone ;* de *testa*, tête). Ancienne monnaie d'argent frappée sous Louis XII, valant de 10 à 12 sous.

TÊT ou **TEST** (*tè*) n. m. (du lat. *testa*, vase en terre). Tesson. Crâne. (Vx.) *Chim.* Vaisseau de terre, dont on se sert pour faire en grand l'opération de la coupellation.

TÉTANIE (*nî*) n. f. Accès de contracture des muscles des extrémités.

TÉTANIQUE adj. De la nature du tétanos : *convulsions tétaniques.*

TÉTANISER (*zé*) v. t. Provoquer des accidents tétaniques.

TÉTANOS (*noss*) n. m. (du gr. *tetanos*, rigidité). Maladie infectieuse, caractérisée par la tension convulsive et douloureuse des muscles : *le tétanos est ordinairement consécutif aux plaies.*

TÊTARD (*tar*) n. m. (de *tête*). Première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre. (V. BATRACIENS.) Arbre taillé de manière à former une touffe au sommet du tronc. Nom vulgaire de certains poissons (*chabot, chevesne*, etc.).

TÊTE n. f. (du lat. *testa*, pot de terre). Extrémité supérieure du corps de l'homme, et antérieure de celui de l'animal, contenant le cerveau et les organes de plusieurs sens : *lever la tête.* (V. planche HOMME.) Crâne : *fendre la tête à quelqu'un. Fig.* Esprit, imagination, mémoire : *avoir une chose en tête.* Raison, sang-froid : *perdre la tête.* Individu : *payer tant par tête.* Vie : *il lui en coûta la tête.* Représentation d'une tête : *une tête d'étude.* Sommité, extrémité renflée d'un objet : *tête d'un arbre, d'une épingle, d'un pont,* etc. Principale direction : *être à la tête des affaires.* Premier rang : *marcher a la tête d'une armée, d'un cortège.* Commencement d'un écrit, d'un livre, etc. : *une tête de chapitre. Mauvaise tête*, esprit léger ou indiscipliné. *Tête carrée*, homme obstiné. *Coup de tête*, étourderie, hardiesse. *Lever la tête*, se montrer, révéler son influence. *Baisser la tête*, avoir honte. *Courber la tête*, se soumettre. *Tête baissée*, sans réfléchir, sans regarder le danger *Faire sa tête*, se donner des airs importants. *Avoir quelque chose en tête*, y penser souvent. *En avoir par-dessus la tête*, être rassasié, excédé de. *Ne savoir où donner de la tête*, ne savoir de quoi s'occuper d'abord. *Tenir tête*, résister. *Tourner la tête*, rendre fou, faire adopter ses opinions *Crier à tue-tête*, de toute sa force. *Rompre, casser la tête*, importuner. *Monter à la tête*, causer une sorte de trouble. *Jeter à la tête*, rappeler pour blâmer, outrager *Se mettre en tête*, concevoir le projet de. *Avoir toute sa tête*, jouir de son bon sens. *De tête*, de mémoire, d'imagination. *Tête de mort*, squelette d'une tête humaine. *Tête de ligne*, station où commence une ligne de chemin de fer, de tramway, etc. *Tête de mur*, partie plus épaisse d'un mur. *Milit.* Partie la plus avancée d'un ouvrage ou d'une colonne. *Tête de nègre, de maure*, couleur brun foncé. *Tête à queue*, pivotement brusque, changeant complètement la direction d'un cheval, d'une voiture. **En tête à tête** loc. adv. Seul à seul. PROV. : **Tête de fou ne blanchit pas,** les fous sont exempts des soucis qui font blanchir les cheveux.

TÊTE-À-TÊTE n. m. invar. Entretien particulier de deux personnes. Canapé à deux places. Service à thé pour deux personnes seulement. — *En tête à tête*, v. l'art. précéd.

TÊTEAU (*tô*) n. m. Extrémité d'une maîtresse branche.

TÊTE-BÊCHE loc. adv. (de *tête*, et du vx fr. *béchevet*, tête à rebours). Se dit quand deux objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÊTEBLEU interj. Sorte de jurement.

TÉTÉE n. f. Quantité de lait qu'un nouveau-né tette en une fois.

TÉTER (*té*) [de *tette.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je tette.* — Se conj. comme *accélérer.*] v. t. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle d'un animal.

TÉTERELLE (*rè-le*) n. f. Petit appareil en verre, qui se place sur le bout du sein d'une nourrice, et dans lequel on aspire le lait au moyen d'un tube en caoutchouc.

TÊTIÈRE n. f. (de *tête*). Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. Partie supérieure de la bride d'un cheval, qui passe derrière les oreilles, et soutient le mors. (V. HARNAIS.) *Mar.* Partie supérieure d'une voile carrée.

TÊTIGUÉ (*ghé*), **TÊTIGUENNE** (*ghè-ne*), juron campagnard, dans les comédies du XVII[e] siècle.

TÉTIN n. m. Bout de la mamelle.

TÉTINE n. f. (de *téter*). Mamelle d'un mammifère. Petite membrane en caoutchouc, percée d'un trou, et que l'on met sur les bouteilles ou biberons pour faire téter les enfants.

TÉTON n. m. Mamelle.

TÉTRA (du gr. *tettara*, quatre) préf. qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots.

TÉTRACORDE n. m. (du préf. *tétra*, et de *corde*). Sorte de lyre des anciens, à quatre cordes. Gamme des anciens, fondée sur une échelle de quatre sons.

TÉTRADACTYLE adj. Qui a quatre doigts au pied.

TÉTRADRACHME (*dragh-me*) n. f. *Antiq. gr.* Monnaie d'argent, valant quatre drachmes.

TÉTRADYNAME adj. Se dit des étamines au nombre de six, dont quatre sont plus longues.

TÉTRADYNAMIE (*mî*) n. f. Etat des fleurs tétradynames.

TÉTRAÈDRE n. m. (du préf *tétra*, et du gr *édra*, face). Solide dont la surface est formée de quatre triangles : *le volume d'un tétraèdre est égal au tiers du produit des mesures de sa base et de sa hauteur.*



Tétraèdre.

TÉTRAÉDRIQUE adj. *Coordonnées tétraédriques*, système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par des nombres proportionnels aux distances de ce point aux quatre faces d'un tétraèdre.

TÉTRAGONE adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gônia*, angle). *Géom.* Qui a quatre angles et quatre côtés. N. m. : *un tétragone.*

TÉTRAGONIE (*nî*) ou **TÉTRAGONE** n. f. Genre de plantes herbacées des pays chauds, dont une espèce se consomme comme l'épinard.

TÉTRAGRAMME (*gra-me*) adj. (du préf. *tétra*, et du gr. *gramma*, lettre). Se dit d'un mot composé de quatre lettres. N. m. : *un tétragramme.*

TÉTRAGYNE ou **TÉTRAGYNIQUE** adj. Se dit des fleurs qui ont quatre pistils.

TÉTRALOGIE (*jî*) n. f (du préf. *tétra*, et du gr. *logos*, discours). Ensemble de quatre pièces que pré-

sentaient aux concours dramatiques les poètes tragiques de l'ancienne Grèce : *une tétralogie comprenait trois tragédies et un drame satyrique. Musiq.* Ensemble de quatre opéras : *la tétralogie de Richard Wagner.*

TÉTRAMÈRE adj. Qui est divisé en quatre parties

TÉTRANDRE adj. Qui a quatre étamines.

TÉTRANDRIE (*drî*) n. f. Etat des fleurs tétrandres.

TÉTRAONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés dont le genre *tétras* est le type. S. un *tétraonidé*

TÉTRAPODE adj. Qui a quatre pieds.

TÉTRAPTÈRE adj. Qui possède deux paires d'ailes, en parlant des insectes.

TÉTRARCHAT (*ka*) n. m. Dignité de tétrarque. Exercice des fonctions de tétrarque.

TÉTRARCHIE (*chî*) n. f. Subdivision de la phalange grecque. Fonction d'un tétrarque. Gouvernement de l'empire romain, divisé par Dioclétien entre quatre empereurs: *la tétrarchie fut instituée surtout pour permettre à l'empire de se défendre contre les Barbares.*



Tétras.

TÉTRARQUE n. m. (du préf. *tétra*, quatre, et *arkhos*, chef). Chef, gouverneur d'une tétrarchie.

TÉTRAS (*trâ*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, vulgairement appelés *coqs de bruyère.* — Le tétras est un oiseau grand et fort ; il est noir, avec la poitrine vert métallique, le ventre marqué de blanc. Il habite les forêts des montagnes. Sa chair est très estimée.

TÉTRASTYLE (*tras-ti-le*) n. m. (du prét. *tétra*, et du gr. *stulos*, colonne). Temple à quatre colonnes de front.

TÉTRASYLLABE (*sil-la-be*) ou **TÉTRASYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a quatre syllabes.



Tétrodon.

TÉTRODON n. m. Genre de poissons, de forme renflée, qui vivent dans les mers chaudes.

TETTE (*tè-te*) n. f. (orig. german.). Bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TÊTU, E n. et adj. Obstiné, opiniâtre. N. m. Gros marteau pour abattre la pierre près des arêtes. ANT. **Obéissant, docile.**

TEUCRIETTE (*è-te*) n. f. Nom vulgaire de la véronique des prés.

TEUF-TEUF n. m. Onomatopée figurant le bruit de l'explosion motrice, dans les automobiles à pétrole. *Par ext.* Automobile.

TEUGUE (*teu-ghe*) n. f. (lat. *tegula*). Petite dunette de l'avant ou de l'arrière du navire.

TEUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

TEUTONIQUE adj. Qui appartient aux Teutons : *langue teutonique. Ordre teutonique.* v. *Part. hist.*

TEXTE (*tèks-te*) n. m. (lat. *textus*). Propres termes qu'on lit dans un auteur, un acte, par opposition aux commentaires, aux traductions, etc. : *citer un texte de Cicéron.* Passage de l'Ecriture sainte, qui fait le sujet d'un sermon. *Restituer un texte*, rétablir l'ordre, les mots, la ponctuation de l'auteur. *Revenir à son texte*, revenir au sujet dont il est question. *Gros texte, petit texte*, caractères d'imprimerie de quatorze points, et de sept points et demi.

TEXTILE (*tèks-ti-le*) adj. (lat. *textilis ;* de *texere*, tisser). Qui peut être divisé en filets propres à faire un tissu : *le lin, le chanvre sont des plantes textiles.* Qui se rapporte au tissage : *industrie textile.* N. m. Produit qui peut être tissé : *textiles artificiels.* L'industrie textile.

TEXTUAIRE (*tèks-tu-è-re*) adj. Qui concerne le texte : *notes textuaires.* N. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaires.

TEXTUEL, ELLE (*tèks-tu-èl, è-le*) adj. Conforme au texte : *citation textuelle.*

TEXTUELLEMENT (*tèks-tu-è-le-man*) adv. Conformément au texte : *citer textuellement un passage.*

TEXTURE (*tèks-tu-re*) n. f. (lat. *textura ;* de *texere*, tisser). Etat d'une chose tissue. Disposition des parties d'un corps : *texture de la peau.* Liaison, arrangement des parties d'un ouvrage : *la texture d'un drame.*

THALASSIDROME (*ta-la-si*) n. m. Genre de petits oiseaux palmipèdes, des mers tempérées.

THALASSOTHÉRAPIE n. f. (du gr. *thalassa*, mer, et *therapeia*, traitement). Usage méthodique, dans un but thérapeutique, des bains de mer et des climats maritimes

THALER (*lèr*) n. m. Ancienne monnaie allemande d'argent qui valait environ 3 marks

THALIE (*lî*) n. f. *Bot* Genre de zingibéracées.

THALLE n. m. (du gr. *thallos*, rameau). *Bot.* Appareil végétatif rudimentaire des cryptogames (algues, champignons, etc.).

THALLIUM (*ta-li-om'*) n. m. *Chim.* Métal blanc, découvert en 1861, et qui existe dans les pyrites.

THALLOPHYTES (*tal-lo*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, renfermant tous les végétaux dont l'appareil végétatif est réduit à un thalle (algues, champignons, lichens, bactéries). S. une *thallophyte.*

THALWEG (*vègh*) n. m. (de l'all. *thal*, vallée, et *weg*, chemin). Ligne de plus grande pente d'une vallée suivant laquelle se dirigent les eaux courantes.

THANE n. m. Titre d'honneur attribué, aux origines de la monarchie anglaise, à certains hauts dignitaires.

THAPSIA n. m. Emplâtre vésicant fait avec la résine des *thapsies*, plantes ombellifères qui croissent sur les bords de la Méditerranée.

THAUMATURGE (*tô*) n. m. (du gr. *thauma, atos*, prodige, et *ergon*, œuvre). Qui fait ou prétend faire des miracles : *saint Grégoire le Thaumaturge.*

THAUMATURGIE (*tô, jî*) n. f. Pouvoir, action de thaumaturge.

THAUMATURGIQUE (*tô*) adj. Qui a rapport à la thaumaturgie.

THÉ n. m. (mot chinois). Arbrisseau de la Chine. Sa feuille cueillie et desséchée. Infusion que l'on en fait. Collation ou soirée dans laquelle on sert du thé : *inviter quelqu'un à un thé.* — Le *thé*, originaire d'Annam ou de Chine, est un arbuste peu élevé, à feuilles alternes, lancéolées, et qui exige pour sa culture un climat tempéré et régulièrement humide. Les principaux pays producteurs sont : l'Inde, Ceylan, les îles de la Sonde, la Chine, le Japon, Formose. Les feuilles de l'arbuste sont torréfiées immédiatement après la cueillette (thé vert), ou bien après avoir subi une légère fermentation (thé noir). Introduit en Europe dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, le thé est maintenant consommé partout sous forme d'infusion, particulièrement en Angleterre et en Russie. Il est digestif, excitant et diurétique ; son abus peut parfois être nuisible.



Thé.

THÉATIN n. m. Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Gaëtan de Tiene et Pierre Caraffa, évêque de Théato auj. *Chieti.*

THÉÂTRAL, E, AUX adj. Qui concerne le théâtre : *action théâtrale.* Amplifié et exagéré, comme ce qui se fait au théâtre : *attitude théâtrale.*

THÉÂTRALEMENT (*man*) adv. D'une façon théâtrale.

THÉÂTRE n. m. (gr. *theatron*). Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles : *bâtir un théâtre.* La scène où jouent les acteurs : *paraître sur le théâtre.* Profession de comédien : *se destiner au théâtre.* Art de composer des ouvrages dramatiques : *les règles du théâtre.* Recueil des pièces d'un pays ou d'un auteur : *le théâtre français ; le théâtre de Corneille. Roi de théâtre*, roi faible, sans autorité. *Coup de théâtre*, effet scénique inattendu. *Fig.* Changement brusque inattendu. Lieu, physique ou moral, où se passent des actions remarquables : *le théâtre de la guerre.*

THÉÂTRICULE n. m. Très petit théâtre.

THÉATROPHONE n. m. (du gr. *theatron*, théâtre, et *phonê*, voix). Appareil destiné à transmettre, au moyen d'un téléphone et d'un microphone, une audition théâtrale de chant, de musique, etc.

THÉBAÏDE (*ba-i-de*) n. f. Solitude profonde : *se retirer dans une thébaïde*. (V. *Part. hist.*)

THÉBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Thèbes : *Epaminondas fut le plus illustre des Thébains*.

THÉBAÏQUE (*ba-i-ke*) adj. (de *Thèbes* d'Egypte). Qui appartient à l'opium. *Extrait thébaïque*, extrait d'opium.

THÉBAÏSME (*ba-is-me*) n. m. (de *thébaïque*). Intoxication par l'opium

THÉIER (*té-i-é*) n. m. Nom sous lequel on désigne l'arbre à thé.

THÉIÈRE n. f. Vase pour faire infuser du thé.



Théiere.

THÉIFORME adj. Qui ressemble au thé : *infusion théiforme*.

THÉINE n. f. Alcaloïde du thé.

THÉISME (*té-is-me*) n. m. (du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui admet l'existence personnelle d'un Dieu, et son action providentielle dans le monde.

THÉISME (*té-is-me*) n. m. (de *thé*). Ensemble des accidents produits par l'abus des infusions de thé.

THÉISTE (*te-is-te*) n. *Théol.* Partisan du théisme. Adjectiv. : *doctrine théiste*.

THÉMATIQUE adj. *Gramm.* Qui a rapport au thème des mots : *suffixe thématique*. *Musiq.* Qui a rapport aux thèmes musicaux : *table thématique*.

THÈME n. m. (du gr. *thema*, sujet posé). Sujet, matière : *traiter un thème ingrat*. Ce qu'un écolier doit traduire de la langue qu'il parle dans celle qu'il apprend : *thème latin, allemand*. *Musiq.* Motif sur lequel on compose un morceau de contrepoint ou des variations. *Fig. Fort en thème*, se dit d'un jeune homme qui réussit dans les exercices d'école, mais manque d'imagination et de caractère.

THÉNAR n. m. Saillie du côté externe de la paume de la main. (V. planche HOMME.)

THÉOBROME n. m. Genre de malvacées des régions chaudes, dont plusieurs espèces fournissent du cacao.

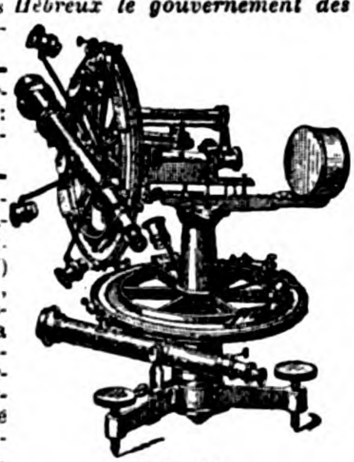
THÉOBROMINE n. f. Base azotée retirée des graisses de cacao et employée comme diurétique.

THÉOCRATE n. m. (du gr. *theos*, dieu, et *kratos*, force). Membre d'une théocratie. Partisan de ce gouvernement.

THÉOCRATIE (*sî*) n. f. Société où l'autorité, regardée comme émanant de Dieu, est exercée par ses ministres : *chez les Hébreux le gouvernement des Juges était une théocratie*.

THÉOCRATIQUE adj. Qui appartient à la théocratie : *pouvoir théocratique*.

THÉOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théocratique.



Théodolite.

THÉODICÉE (*sé*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *dikê*, justice). Doctrine, traité sur la Justice de Dieu : *théodicée de Leibniz*. Partie de la métaphysique qui traite de Dieu, de son existence, de ses attributs.

THÉODOLITE n. m. Instrument de géodésie, dont on se sert pour lever les plans, mesurer les angles réduits à l'horizon, les distances zénithales et les azimuts.

THÉODOSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. *Code théodosien*, v. *Part. hist.*

THÉOGONIE (*nî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *gonos*, génération). Généalogie et filiation des dieux. Ensemble de divinités dont le culte forme le système religieux d'un peuple polythéiste : *la théogonie des Indiens*.

THÉOGONIQUE adj. Qui a rapport à la théogonie : *les légendes théogoniques d'Hésiode*.

THÉOLOGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la théologie. *Vertus théologales*, les trois vertus qui ont principalement Dieu pour objet : foi, espérance et charité. N. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une cathédrale pour enseigner la théologie.

THÉOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *logos*, discours). Science de la religion, des choses divines : *la théologie catholique*. Doctrine théologique : *la théologie de Bossuet*. Traité théologique : *la Théologie de Bellarmin*. Cours d'études théologiques : *faire sa théologie*.

THÉOLOGIEN (*ji-in*) n. m. Qui sait la théologie, ou qui écrit sur cette science : *saint Thomas reste le plus grand des théologiens catholiques du moyen âge*. Elève de théologie.

THÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les principes théologiques.

THÉOPHILANTHROPE n. m. Partisan ou adepte de la théophilanthropie. (V. *Part. hist.*)

THÉOPHILANTHROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, *philein*, aimer, et *anthrôpos*, homme). Sous le Directoire, doctrine philosophique fondée sur la croyance en Dieu sans culte.

THÉOPHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la théophilanthropie.

THÉORBE n. m. V. TÉORBE.

THÉORÈME n. m. (gr. *theôrêma*; de *theôrein*, examiner). Proposition qui doit être démontrée : *la géométrie s'enseigne sous forme de théorèmes*.

THÉORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui connaît les principes, la théorie d'un art : *les théoriciens de la musique ne sont pas forcément de grands compositeurs*.

THÉORIE (*rî*) n. f. (gr. *theôria*; de *theôrein*, considérer). Connaissance spéculative, purement rationnelle. (S'oppose à *pratique* et à *spéculation*.) Opinions systématisées : *théories politiques*. Ensemble de connaissances, donnant l'explication complète d'un certain nombre de faits : *théorie de la chaleur*. *Art milit.* Développement des principes de la manœuvre. Livre qui contient ces principes.

THÉORIE (*rî*) n. f. (du gr. *theôria*, procession). *Antiq.* Ambassade sacrée, envoyée par un Etat grec pour le représenter dans de grands jeux, consulter un oracle, porter des offrandes, etc. *Par extens.* signif. auj. Ensemble de personnes s'avançant processionnellement.

THÉORIQUE adj. Qui appartient à la théorie : *cette discussion n'offre qu'un intérêt théorique*.

THÉORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière théorique.

THÉOSOPHE (*o-zo-fe*) n. m. Partisan de la théosophie : sorte d'illuminé.

THÉOSOPHIE (*o-zo-fî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *sophia*, sagesse). Illuminisme ; doctrine religieuse qui a pour objet l'union avec la Divinité.

THÈQUE n. f. (du gr. *thêkê*, coffre). Cellule à l'intérieur de laquelle se forment les spores des champignons ascomycètes.

THÉRAPEUTE n. m. (du gr. *therapeuein*, soigner). Nom donné à des moines juifs répandus en Egypte, et qui se rattachaient vraisemblablement à la secte des esséniens. N. Celui, celle qui applique rationnellement les données de la thérapeutique.

THÉRAPEUTIQUE adj. (du gr. *therapeuein*, soigner). Relatif au traitement des maladies : *agent thérapeutique*. N. f. Partie de la médecine, qui enseigne la manière de traiter les maladies.

THÉRAPEUTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui se livre spécialement à la thérapeutique.

THÉRIACAL, E, AUX adj. De la nature de la thériaque.

THÉRIAQUE n. f. (gr. *thêriakê*). Médicament opiacé très compliqué, dont on attribue l'invention à Mithridate.

THÉRIDION n. m. Genre d'araignées, communes sur les murs.

THERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. Se dit des eaux minérales chaudes.

THERMALITÉ (*tèr*) n. f. Nature, qualité des eaux thermales.

THERMES (*tèr-me*) n. m. pl. (lat. *thermæ ;* du gr. *thermos*, chaud). Bains publics des anciens Romains : *les thermes de Pompéi.* Etablissement où l'on prend des eaux médicinales chaudes : *les thermes de Luchon.*

THERMIDOR (*tèr*) n. m. (du gr. *thermê*, chaleur, et *dôron*, don). Onzième mois de l'année républicaine, en France (du 20 juillet au 18 août).

THERMIDORIEN, ENNE (*tèr, ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux événements du 9 thermidor an II. N. m. Nom donné aux instigateurs et aux auteurs des événements du 9-Thermidor. (V. *Part. hist.*)

THERMIE n. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centésimal la température d'une masse de 1 tonne d'eau sous la pression atmosphérique normale : *la thermie vaut 1 million de petites calories* (Abrév. *th.*).

THERMIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la chaleur : *variations thermiques.*

THERMITE n. f. Mélange d'oxydes métalliques dégageant à l'allumage une chaleur intense (soudure autogène).

THERMOCAUTÈRE (*tèr-mo-kô*) n. m. Cautère de platine, maintenu incandescent par un courant d'air carburé.

THERMO (*tèr.* — du gr. *thermos*, chaud) préfixe qui indique la chaleur.

THERMOCHIMIE (*tèr, mî*) n. f. Partie de la science chimique, qui s'occupe des quantités de chaleur mises en jeu par les combinaisons.

THERMODYNAMIQUE (*tèr*) n. f. Partie de la physique, qui traite des relations existant entre les phénomènes mécaniques et calorifiques.

THERMO-ÉLECTRICITÉ (*tèr*) n. f. Electricité dont le développement est produit par la chaleur.

THERMO-ÉLECTRIQUE (*tèr*) adj. De la nature de la thermo-électricité.

THERMOGÈNE adj. Qui engendre la chaleur.

THERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. Instrument qui sert à mesurer les variations de la température.



Ther-mo-mètre.

THERMOLOGIE (*tèr, jî*) n. f. Partie de la physique, relative à la chaleur.

THERMOLOGIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport à la thermologie.

THERMOMAGNÉTIQUE (*tèr*) adj. Qui se rapporte au thermomagnétisme.

THERMOMAGNÉTISME (*tèr, tis-me*) n. m. Magnétisme développé par la chaleur.

THERMOMÈTRE (*tèr*) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures. *Thermomètre centigrade*, celui qui comprend 100 divisions entre la division 0, correspondant à la température de la glace fondante et la division 100, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Réaumur*, celui qui comprend 80 divisions entre celles qui correspondent aux températures de la glace fondante et de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre Fahrenheit*, celui qui comprend 180 divisions entre la division 32, qui correspond à la température de la glace fondante, et la division 212, qui correspond à la température de la vapeur d'eau bouillante. *Thermomètre enregistreur*, appareil qui marque sur une feuille de papier les variations thermométriques. *Thermomètre à maxima*, celui qui indique la température maximum à laquelle il se trouve porté pendant un temps déterminé. *Thermomètre à minima*, celui qui indique la température minimum à laquelle il se trouve porté.

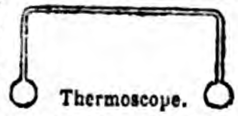
THERMOMÉTRIE (*tèr, trî*) n. f. Mesure de la chaleur.

THERMOMÉTRIQUE (*tèr*) adj. Qui a rapport au thermomètre : *échelle thermométrique.*

THERMOMÉTROGRAPHE (*tèr*) n. m. Thermomètre enregistreur.

THERMOMULTIPLICATEUR (*tèr*) n. m. Appareil employé en physique pour étudier la chaleur rayonnante.

THERMOSCOPE (*tèr-mo-sko-pe*) n. m. (du gr. *thermos*, chaud, et *skopein*, observer). Sorte de thermomètre à air, servant à étudier les différences de température entre deux milieux.



Thermoscope.

THERMOSCOPIE (*tèr-mo-sko-pî*) n. f. (de *thermoscope*). Mesure de la chaleur.

THERMOSCOPIQUE (*tèr-mo-sko pike*) adj. Qui a rapport à la thermoscopie.

THERMOSIPHON (*tèr*) n. m. Appareil destiné au chauffage par circulation d'eau chaude.

THERMOSTAT n. m. Appareil servant à maintenir une température constante.

THERMOTHÉRAPIE (*tèr-mo, pî*) n. f. Traitement des maladies par la chaleur.

THÉSAURISATION (*zô-ri-za-si-on*) n. f. Action de thésauriser.

THÉSAURISER (*zô-ri-zé*) v. i. (du gr. *thesauros*, trésor). Amasser de l'argent : *l'avare thésaurise par simple amour de l'or.*

THÉSAURISEUR, EUSE n. et adj. Qui thésaurise.

THÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *thesis*, action de poser). Proposition que l'on avance : *thèse très avancée.* Proposition soutenue publiquement dans les écoles publiques, dans les universités : *thèse de philosophie.* Feuille de papier, de satin, sur laquelle on imprimait autrefois les thèses. Auj. brochure, volume, imprimés, servant au même usage. *En thèse générale*, d'une façon générale. *Changer la thèse*, modifier la question, l'état des choses.

THESMOPHORIES (*tès-mo fo-rî*) n. f. pl. Fêtes que les femmes d'Athènes et d'autres villes grecques célébraient en l'honneur de Cérès ou Déméter et de sa fille Proserpine ou Coré.

THESMOTHÈTE (*tès-mo*) n. m. (du gr. *thesmos*, loi, et *tithêmi*, je pose). Titre donné, à Athènes, aux magistrats gardiens des lois.

THESSALIEN, ENNE (*tè-sa-li-in, è-ne*) adj. et n. De Thessalie : *la plaine thessalienne.*

THÊTA n. m. Huitième lettre de l'alphabet grec (*t* suivi d'une aspiration.)

THÉURGIE (*jî*) n. f. (du gr. *theos*, dieu, et *ergon*, ouvrage). Espèce de magie fondée sur le commerce avec les esprits célestes.

THÉURGIQUE adj. Qui a rapport à la théurgie.

THÉURGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui pratique la théurgie.

THIBAUDE (*bô-de*) n. f. Tissu grossier de poil de vache, servant à doubler les tapis de pied.

THIONINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée du gaïacol, préconisée contre la phtisie.

THIONIQUE adj. *Série thionique*, se dit d'une série d'acides oxygénés du soufre.

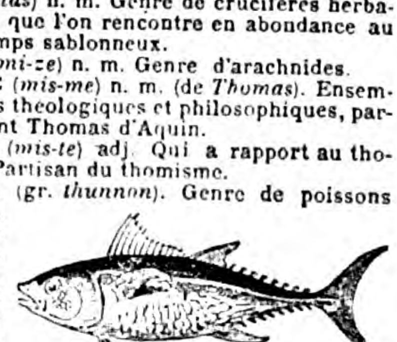
THLASPI (*tlas*) n. m. Genre de crucifères herbacées annuelles, que l'on rencontre en abondance au milieu des champs sablonneux.

THOMISE (*mi-ze*) n. m. Genre d'arachnides.

THOMISME (*mis-me*) n. m. (de *Thomas*). Ensemble de doctrines théologiques et philosophiques, particulières à saint Thomas d'Aquin.

THOMISTE (*mis-te*) adj. Qui a rapport au thomisme. N. m. Partisan du thomisme.

THON n. m. (gr. *thunnos*). Genre de poissons acanthoptères, répandus dans toutes les mers chaudes et tempérées : *le thon se pêche en quantité dans la Méditerranée.* – Le thon atteint jusqu'à 5 mètres de long et 900 kilogr. de poids. Sa chair, excellente, se consomme fraîche ou salée ; on le conserve à l'huile d'olive comme la sardine.



Thon.

THONAIRE ou **THONNAIRE** (*to-nè-re*) n. m. Grand filet employé pour la pêche du thon.

THONIER (*ni é*) n. m. Bateau affecté à la pêche du thon.

THONINE n. f. Thon propre à la Méditerranée.

THORACENTÈSE (*san-tè-ze*) n. f. (du gr. *thôrax*, poitrine, et *kentein*, percer). Ponction de la poitrine, pour évacuer une collection liquide ou purulente.

THORACIQUE adj. Qui a rapport à la poitrine *région thoracique*.

THORAX (*raks*) n. m. (gr. *thôrax*). *Anat* Cavité des vertèbres, protégée par des parois osseuses, et contenant les principaux organes de la respiration et de la circulation.

THORITE n. f. Silicate hydraté de thorium, qui constitue le minerai de ce métal.

THORIUM (*ri-om'*) n. m. Métal rare (Th) de densité 11, extrait de la thorite. (Il est blanc, fusible au-dessus de 1 700° ; on l'emploie dans l'alliage des manchons à incandescence pour le gaz d'éclairage.)

THRIDACE n. f. (du gr. *thridax*, laitue). Extrait de suc de laitue, préconisé comme calmant.

THRIPS (*tripss*) n. m. Genre d'insectes orthoptères, qui abondent sur diverses plantes qu'ils épuisent par leurs piqûres et qui s'attaquent parfois aux céréales dont ils rongent les grains à peine formés.

THROMBUS (*tron-buss*) n. m. Petite tumeur qui se forme dans une veine.

THUG n. m. Membre d'une association religieuse d'Hindous, qui pratiquaient des sacrifices humains en étranglant les étrangers.


Thuya.

THURIFÉRAIRE (*rè-re*) n. m. (du lat. *thus, thuris*, encens, et *ferre*, porter). Clerc qui, dans les cérémonies de l'Eglise, porte l'encensoir. *Fig.* Flatteur : *les thuriféraires du pouvoir*.

THURIFÈRE adj. Qui produit de l'encens.

THUYA ou **THUIA** (*tu-i-a*) n. m. Genre de conifères toujours verts, très répandus dans les jardins. — Le *thuya du Canada* atteint parfois 15 mètres de haut ; il affecte la forme pyramidale. Le *thuya géant* atteint 50 mètres de haut. Un *thuya d'Algérie* fournit la résine dite *sandaraque*.

THYADE n. f. (gr. *thuas*). Bacchante.

THYLACINE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la Tasmanie.


Thym.

THYM (*tin*) n. m. (lat. *thymus*). *Bot.* Genre de labiées odoriférantes, dont une espèce, le *serpolet*, est très répandue : *le thym croît surtout dans la région méditerranéenne*.

THYMIQUE adj. Qui appartient au thymus.

THYMOL n. m. Phénol retiré de l'essence de thym.

THYMUS (*muss*) n. m. Glande de la partie inférieure du cou : *c'est le thymus du veau qu'on appelle vulgairement* ris de veau

THYROÏDE (*ro-i-de*) adj. Se dit d'une glande vasculaire sanguine, située en avant du larynx.

THYROÏDECTOMIE (*ro-i-dèk-to-mi*) n. f. Ablation du corps thyroïde.


Thyrse.

THYROÏDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au corps thyroïde.

THYRSE n. m. (gr. *thursos*). Bâton terminé par une pomme de pin et entouré de pampre et de lierre, que portaient Bacchus et les bacchantes. *Bot.* Disposition des fleurs en pyramide, comme dans le lilas, le marronnier, etc.

THYSANOURES (*ti-za*) n. m. pl. Ordre d'insectes aptères, dont l'abdomen est terminé par des appendices filiformes. S. un *thysanoure*.

TIARE n. f. (gr. et lat. *tiara*). Ornement de tête des souverains, chez les Mèdes et les Perses Mitre à trois couronnes, que porte le pape dans certaines cérémonies. *Fig* Dignité papale. *aspirer, renoncer à la tiare*.

TIBETAIN, E adj. et n. Du Tibet.

TIBIA n. m. (mot lat.). Os le plus gros de la jambe. (V. planche HOMME.) Pl. des *tibias*. — Les parties du tibia sont : les *épines* (1), la *tubérosité externe* (2), la *tubérosité interne* (3), la *tubérosité antérieure* (4), le *bord antérieur* (5), la *malléole* (6), le n° 7 représente le *péroné*.


Tiare.

TIBIAL, E, AUX adj Qui appartient au tibia : *nerfs tibiaux*.

TIC (*tik*) n. m Contraction convulsive de certains muscles, surtout de ceux du visage. *Fig.* Habitude ridicule : *avoir le tic de ronger ses ongles*.

TICAGE n. m. Etat du cheval qui a des tics.

TICKET (*ti-kè*) n. m. (mot angl.). Billet de chemin de fer, d'entrée, etc.

TIC TAC (*tik-tak*) n. m. Bruit occasionné par un mouvement réglé : *le tic tac d'un moulin*. Pl. des *tic tac*.


Tibia.

TIÈDE adj. (lat. *tepidus*) Qui est entre le chaud et le froid : *un bain tiède*. *Fig.* Qui manque d'ardeur, de ferveur : *un ami tiède*. Adverbialem. : *boire tiède*.

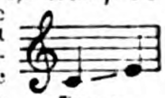
TIÈDEMENT (*man*) adv. Avec tiédeur.

TIÉDEUR n. f. Etat de ce qui est tiède : *la tiédeur de l'air*. *Fig.* Nonchalance, manque de zèle : *agir avec tiédeur*.

TIÉDIR v. i. Devenir tiède. V. t. Rendre tiède.

TIEN, TIENNE (*ti-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *tuus*). Qui est à toi : *ce qui est vraiment tien*. Pron. poss **Le tien, la tienne**, qui est à toi. N. m. **Le tien**, ce qui t'appartient : *défends le tien*. N. m. pl. **Les tiens**, tes parents : *toi et les tiens*.

TIERÇAIRE (*ti-ér-sè-re*) et **TIERCIAIRE** n. Membre d'un tiers ordre.


Tierce.

TIERCE (*tièr-se*) n. f. (fem de *tiers*). *Musiq.* Intervalle de trois degrés. *Escr.* Ligne d'engagement dans laquelle la main est tournée, le poignet en dedans, les ongles en dessous. Parade et attaque dans cette ligne. (V. ESCRIME.) *Jeu.* Série de trois cartes de même couleur. *Impr.* Dernière épreuve avant le tirage. *Liturg.* Seconde des heures canoniales. *Math.* et *astr.* Soixantième partie d'une seconde.

TIERCÉ (*ti-ér-sé*), **E** adj *Blas* Se dit d'un écu ou d'une pièce quelconque divisés en trois parties égales par deux traits parallèles. (V la planche BLASON.)

TIERCEFEUILLE (*ér-se-feu. ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble représentant une fleur à trois pétales

TIERCELET (*ti-ér-se-lè*) n. m. Mâle du faucon, de l'épervier (plus petit d'un *tiers* que la femelle).

TIERCEMENT (*ti-ér-se-man*) n. m. Action de tiercer.

TIERCER (*ti-ér-sé*) v. t. (de *tiers*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il tierça, nous tierçons*.) Augmenter d'un tiers : *tiercer le prix des places au théâtre*. (Vx.) *Agric* Donner aux terres un troisième labour : *tiercer un champ*. (On dit aussi TERCER.)

TIERCERON (*ti-ér*) n. m. Arc qui naît des angles, dans une voûte gothique.

TIERS, ERCE (*ti-ér, ér-se*) adj (du lat. *tertius*, troisième). Qui vient en troisième lieu : *une tierce personne*. *Fièvre tierce*, qui revient tous les troisièmes jours. *Tiers arbitre*, arbitre appelé à départager deux arbitres. *Tierce opposition*, voie par laquelle un tiers s'oppose à l'exécution d'un jugement intervenu à la suite d'un procès où il n'a pas été partie : *former une tierce opposition* *Tiers opposant*, celui qui a formé une tierce opposition. (Pl. des *tiers opposants*.) **Tiers état** ou subst., **le tiers**, partie de la nation française, qui n'appartenait ni à la noblesse ni au clergé. (V. ÉTATS GÉNÉRAUX [*Part. hist*].) **Tiers ordre**, sorte de congrégation laïque dont les membres, tout en vivant dans le monde, sont affiliés à un ordre religieux, ou de congrégation religieuse affiliée à un grand ordre mais suivant une règle moins austère.

TIERS (*ti-ér*) n. m. Chaque partie d'un tout divisé en trois parties : *le tiers d'une pomme*. Troisième personne : *il survint un tiers*. *Être en tiers*, être troisième avec deux autres personnes. *Fam. Le tiers et le quart*, les uns et les autres.

TIERS-POINT (*ti-èr-poin*) n. m. Sommet d'un triangle équilatéral. Point d'intersection de deux arcs formant une ogive. Lime triangulaire. Pl. des *tiers-points*.


Tiers-point.

TIGE n. f. (lat. *tibia*). Partie du végétal, qui s'élève de la terre et sert de support aux branches, aux feuilles et aux fleurs : *la tige des palmiers prend le nom de* stipe. Partie mince et allongée : *la tige d'une plume. Fig.* Ce qui donne naissance à des objets semblables : *Abraham fut la tige du peuple hébreu. Faire tige*, avoir une lignée, des descendants. *Tige d'une botte*, partie qui enveloppe la jambe.

TIGELLE (*jè-le*) n. f. Partie de l'embryon qui donne naissance à la tige. (V. la planche PLANTE.)

TIGETTE (*jè-te*) n. f. *Archit.* Sorte de tige, ornée de feuilles. d'où sortent les volutes dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE (*gna-se*) n. f. (de *teigne*). *Fam.* Mauvaise perruque. Chevelure rude et mal peignée.

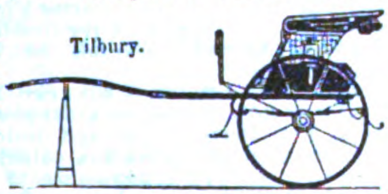
TIGNON n. m. *Fam.* Chignon.

TIGRE, ESSE (*è-se*) n. (lat. *tigris*). Quadrupède carnassier, du genre chat, à peau rayée : *le tigre est cruel sans nécessité. Fig.* Personne très cruelle. *Jaloux comme un tigre*, extrêmement jaloux. *Tigre du poirier*, hémiptère qui vit sur les feuilles de cet arbre. Adjectiv. Tigré : *cheval tigre.* — Le *tigre* habite le sud de l'Asie, Sumatra et Java. Sa livrée, d'un beau jaune orangé, blanchâtre au ventre, est marquée de zébrures noires. Le tigre est, avec le lion, le plus puissant des carnassiers ; il est nocturne, se tient dans les forêts marécageuses, au voisinage des cours d'eau. Il attaque particulièrement l'homme ; de là le nom de *mangeur d'hommes*, qu'on lui a donné dans la région indienne, où il dépeuple les districts. Sa peau est très estimée, on en fait de beaux tapis.


Tigre.

TIGRÉ, E adj. Moucheté comme la peau du tigre : *cheval tigré ; fourrure tigrée.*

TIGRER (*gré*) v. t. Marquer de bandes semblables à celles de la peau du tigre.


Tilbury.

TIGRESSE (*grè-se*) n. f. V. TIGRE.

TIGRIDIE (*dî*) n. f. Genre d'iridiacées d'Amérique.

TILBURY n. m. (mot angl ; du n. de l'inventeur). Cabriolet léger, à deux places. Pl. des *tilburys*.

TILDE n. m. Accent en forme d's couché, qui se met sur l'*n* de certains mots espagnols, comme *España*, pour lui donner la prononciation de *gn* mouillé en français.

TILIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *tilleul*. S. une *tiliacée*.

TILLAC (*ti, ll* mll., *ak*) n. m. (orig. scand.). Pont des gaillards. *Franc tillac*, pont complet allant d'un bout à l'autre du navire.

TILLAGE (*ll* mll.) n. m. V. TEILLAGE.

TILLANDSIE (*ti, ll* mll., *and'-si*) n. f. *Bot.* Genre de plantes épiphytes, dont une espèce d'Europe fournit un crin végétal.

TILLE (*ll* mll.) n. f. V. TEILLE.


Tille.

TILLE (*ti, ll* mll.) n. f. (de l'angl. *till*, tiroir). Compartiment de l'avant et de l'arrière des barques.

TILLE (*ll* mll.) n. f. (orig. scand.). Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau.

TILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. t. V. TEILLER.

TILLEUL (*ti, ll* mll., *eul*) n. m. (lat. *tilia*). Genre de *tiliacées* des régions tempérées, dont le bois est blanc, tendre et léger. Sa fleur : *l'infusion de tilleul est sudorifique.*


Tilleul.

TIMAR n. m. Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc qui en percevait les impôts, à charge d'entretenir plusieurs cavaliers et de fournir lui-même le service militaire.

TIMARIOT (*ri-o*) n. m. Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE (*tin*) n. f. (ar. *thabal*). Bassin semi-sphérique, en cuivre, recouvert d'une peau tendue sur laquelle on frappe avec deux petites baguettes. Moule de cuisine, de forme circulaire et haute. Préparation culinaire cuite, enveloppée dans une croûte de pâte, dans une timbale. Gobelet en métal, qui a la forme d'un verre sans pied. *Fig. Décrocher la timbale*, remporter le prix (par allusion à la timbale d'argent qu'on met souvent comme prix au haut des mâts de cocagne).


Timbale.

TIMBALIER (*tin-ba-li-é*) n. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE (*tin*) n. m. Action de timbrer.

TIMBRE (*tin-bre*) n. m. (lat. *tympanum*). Cloche ou clochette métallique, qui est frappée par un marteau : *le timbre d'une pendule.* Qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité : *les cymbales ont un timbre particulier.* Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres. Marque imprimée par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publics, judiciaires, etc., et dont le prix varie suivant la dimension du papier employé. Bureau où l'on timbre ce papier : *aller au timbre.* Marque d'une administration, d'une maison de commerce. Instrument servant à apposer ces marques : *un timbre en caoutchouc.* Vignette mobile, que l'on colle sur une lettre. (V. TIMBRE-POSTE.) La partie supérieure d'un casque. (V. ARMURE.) *Fig. Avoir le timbre fêlé*, la tête dérangée. *Blas.* Casque ou couronne surmontant l'écu. — Tous les actes civils et judiciaires, ainsi que les écrits privés susceptibles de faire titre, sont soumis au droit de timbre. La perception de cet impôt est faite de la façon suivante : emploi des *papiers de la débite* (papier timbré), application de l'*empreinte du timbre* faite sur les papiers présentés par les particuliers, apposition des *timbres fixes spéciaux*, visa pour *timbre* (mention remplaçant l'empreinte en certains cas). Quant aux timbres (marques ou vignettes) qui représentent le payement de la taxe, on distingue : le *timbre de dimension*, tarifé d'après la dimension du papier, le *timbre proportionnel*, gradué en raison des sommes énoncées dans l'acte et dont le tant pour cent varie suivant la nature des écrits eux-mêmes ; enfin, les *timbres fixes spéciaux*, de 0 fr. 10, 0 fr. 25, 0 fr. 35, 0 fr. 50, 0 fr. 70, etc., pour quittances, reçus et décharges, affiches, etc. Le timbre-quittance, le plus souvent mobile, est apposé sur toutes les factures acquittées dont le montant est supérieur à 10 francs.


Timbre.

TIMBRÉ, E (*tin*) adj. *Fam.* Un peu fou. *Blas.* S'emploie comme syn. de *surmonté. Voix timbrée*, celle qui résonne bien, qui rappelle l'éclat métallique d'un timbre.

TIMBRE-POSTE (*tin-bre-pos-te*) n. m. Marque imprimée, que l'on colle sur les lettres pour les affranchir : Pl. des timbres-poste.

TIMBRE-QUITTANCE n. m. V. TIMBRE. Pl. des *timbres-quittance*.

TIMBRER (*tin-bré*) v. t. Marquer avec le timbre : *timbrer du papier, une lettre.*

TIMBREUR (*tin*) n. m. Celui qui timbre.

TIMIDE adj. (lat. *timidus*). Qui manque de hardiesse, d'assurance : *enfant, air timide*. ANT. **Hardi, audacieux**.

TIMIDEMENT (*man*) adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ n. f. (de *timide*). Crainte habituelle ; réserve excessive. ANT. **Audace, effronterie**.

TIMOCRATIE (*sî*) n. f. (du gr. *timê*, richesse, et *kratos*, force). Régime politique dans lequel l'autorité publique appartient aux plus riches : *Carthage était une timocratie*.

TIMOCRATIQUE adv. Relatif à la timocratie.

TIMON n. m. (lat. *temo*). Pièce de bois du train de devant d'une voiture aux deux côtés de laquelle on attelle des chevaux. Nom que l'on donnait autrefois à la barre du gouvernail. *Fig.* Gouvernement : *prendre le timon des affaires*.

TIMONERIE (*rî*) n. f. Endroit du navire où sont les objets nécessaires au service des timoniers. Personnel attaché à ce service.

TIMONIER (*ni-é*) n. m. Matelot qui est chargé de la surveillance de la route et de la transmission des signaux d'un navire. Cheval que l'on attelle de chaque côté du timon d'une voiture.

TIMORÉ, E adj. (du lat. *timor*, crainte). Qui craint de commettre le mal ; timide sur les questions de conscience : *esprit timoré*. ANT. **Effronté**.

TIN n. m. (mot provenç. signif. *chantier*). Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave, une pièce de charpente, la quille d'un bâtiment pendant qu'on y travaille.

TINAMOU n. m. Oiseau gallinacé de l'Amérique.

TINCAL ou **TINKAL** n. m. Borate hydraté naturel de soude.

TINCTORIAL, E, AUX (*tink-to*) adj. (lat. *tinctorius* ; de *tinctus*, teint). Qui sert à teindre : *plante tinctoriale*. Qui a rapport à l'art de teindre : *procédés tinctoriaux*.

TINE n. f. (lat. *tina*). Espèce de tonneau qui sert à transporter de l'eau, la vendange, etc.

TINE n. f. (angl. *tin*). Boîte en fer (biscuiterie).

TINETTE (*nè-te*) n. f. Diminutif de *tine*. Tonneau pour la vidange.

TINTAMARRE (*ma-re*) n. m. Grand bruit, avec confusion et désordre : *le tintamarre des rues*.

TINTEMENT (*man*) n. m. Bruit d'une cloche qui tinte. Prolongement du son d'une cloche qui va en diminuant. *Tintement d'oreilles*, bourdonnement d'oreilles analogue à celui d'une cloche qui tinte.

TINTER (*té*) v. t. (du lat. *tinnitare*, résonner). Faire sonner lentement une cloche, de manière que le battant frappe d'un seul côté et par coups espacés : *tinter la grosse cloche*. Annoncer en tintant la cloche : *tinter un glas*. V. i. : *la cloche tinte, les oreilles me tintent*.

TINTER (*té*) v. t. Soutenir avec des tins.

TINTINNABULER (*tin-tin-na-bu-lé*) v. i. (du lat. *tintinnabulum*, grelot). Produire le son d'un grelot.

TINTOUIN n. m. Tintement d'oreilles. (Vx.) Inquiétude, embarras : *cette affaire me donne du tintouin*.

TIPULE n. f. Genre d'insectes diptères, répandus sur tout le globe.



Tipule.

TIQUE n. f. (germ. *tick*). Nom vulgaire d'un acarien qui s'attache au corps et surtout aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

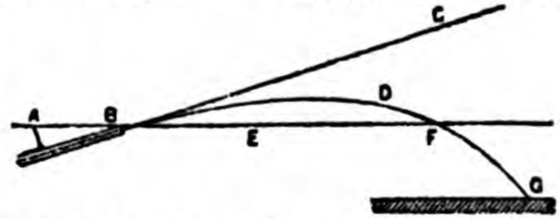
TIQUER (*ké*) v. i. Avoir un tic.

TIQUETÉ (*ke-té*), **E** adj. Tacheté : *œillet tiqueté*.

TIQUETURE (*ke*) n. f. État de ce qui est tiqueté : *les tiquetures d'un œillet*.

TIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui a un tic.

TIR n. m. (subst. verb. de *tirer*). Action ou art de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but : *s'exercer au tir*. Endroit où l'on s'exerce à tirer. *Ligne de tir*, axe d'une bouche à feu qu'on suppose indéfiniment prolongé. *Plan de tir*, plan vertical mené par la ligne de tir. — Il est indispensable de tenir compte, dans le *tir*, de l'action des forces extérieures qui agissent sur le projectile, et particulièrement de la pesanteur, qui l'attire vers le sol. D'où la nécessité, pour atteindre un point donné, F par exemple, de diriger l'arme suivant une direction ou *ligne de tir*, BC, sensiblement élevée au-dessus de l'horizontale. La *trajectoire* D du projectile se trouvera ainsi réglée de manière à compenser l'action de la pesanteur. On apprécie l'inclinaison à



donner à l'arme au moyen d'une hausse graduée, A, et la *ligne de mire* ABE se trouve déterminée par la droite qui joint l'œil du tireur au but en passant par le sommet du guidon de l'arme et le fond du cran de mire de la hausse.

TIRADE n. f. (ital. *tirata*). Action de tirer d'une manière continue. (Peu us.) Morceau, écrit ou parlé, qui est le développement ininterrompu d'une même idée : *débiter de longues tirades*. Ce qu'un personnage de théâtre débite d'un trait.

TIRAGE n. m. Action de tirer : *tirage d'un bateau par des chevaux*. Espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les bateaux. Action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Effort pour tirer quelque chose dans une montée. *Fig.* Difficulté : *il y aura du tirage*. *Tirage des métaux*, action de les faire passer par la filière. *Tirage de la soie*, action de la dévider. *Tirage d'une loterie*, action d'en tirer les numéros. *Tirage au sort*, action de tirer au sort pour le recrutement de l'armée. *Impr.* Action de faire passer les feuilles sous la presse pour les imprimer, son résultat.

TIRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tirailler. Mouvement irrégulier et pénible de certaines parties intérieures du corps : *tiraillements d'estomac*. *Fig.* Désaccord, conflit : *tiraillements entre administrations rivales*.

TIRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. t. (rad. *tirer*). Tirer à diverses reprises. *Fig.* Solliciter avec importunité. Entraîner d'une manière pénible dans des sens différents : *l'intérêt et le devoir tiraillent l'homme*. V. i. Tirer d'une arme à feu fréquemment et sans ordre : *ils ne font que tirailler*.

TIRAILLERIE (*ra, ll* mll., *e-rî*) n. f. Action de tirailler. (Peu us.)

TIRAILLEUR (*ra, ll* mll., *eur*) n. m. Celui qui tiraille. Soldat détaché en avant pour harceler l'ennemi. *Fig.* Personne qui agit isolément. Nom de certains corps indigènes aux colonies : *tirailleurs algériens, sénégalais, annamites*. (V. INFANTERIE.)

TIRANT (*ran*) n. m. (de *tirer*). Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, et dans lesquels passent les cordons. Forte ganse, attachée à la tige d'une botte ou d'une bottine pour aider à la mettre. Tendon dans la viande de boucherie. Pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison. Quantité dont un navire s'enfonce verticalement dans l'eau.

TIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *tirer*). Filet pour prendre des cailles, des perdrix. Pédale que l'organiste abaisse afin d'accoupler un des claviers manuels de l'orgue au pédalier.

TIRASSER (*ra-sé*) v. t. Prendre à la tirasse : *tirasser les cailles*. V. i. : *tirasser aux cailles*.

TIRE n. f. Action de tirer. *Blas.* Chacune des rangées horizontales du vair et de l'échiqueté.

TIRÉ, E adj. Fatigué et amaigri : *figure tirée*. *Être tiré à quatre épingles*, être mis avec recherche. *Tiré par les cheveux*, peu naturel, mal amené. N. m. *Comm.* Celui sur lequel une lettre de change a été tirée. (On dit aussi ACCEPTEUR.) Gibier que l'on chasse au fusil. Taillis maintenu à hauteur d'homme, pour faciliter la chasse au fusil : *les tirés de la forêt de Rambouillet*.

TIRE-AU-FLANC n. m. *Pop.* Paresseux, simulateur.

TIRE-BALLE (*ba-le*) n. m. Instrument en forme de double tire-bouchon, dont on se servait pour dé-

charger les fusils. Instrument de chirurgie pour extraire les balles d'une blessure. Pl. des *tire-balles*.

TIRE-BONDE n. m. Outil dont on se sert pour enlever la bonde d'un tonneau. Des *tire-bondes*.



Tire-bouchons.

TIRE-BOTTE (*bo-te*) n. m. Planchette de bois à entaille dans laquelle on engage le pied pour ôter la botte. Crochets en fer qu'on passe dans les tirants d'une botte pour la chausser. Pl. des *tire-bottes*.

TIRE-BOUCHON n. m. Sorte de vis en métal, pour tirer le bouchon d'une bouteille. Cheveux frisés en spirale. *En tire-bouchon*, en forme de spirale. Pl. des *tire-bouchons*.

TIRE-BOURRE (*bou-re*) n. m. Crochet en hélice, pour retirer la bourre d'un fusil. Pl. des *tire-bourres*.

TIRE-BOUTON n. m. Crochet qui sert à boutonner des souliers, des gants, etc. Pl. des *tire-boutons*.



Tire-boutons.

TIRE-BRAISE (*brè-ze*) n. m. invar. Ringard à l'extrémité aplatie et recourbée, dont les boulangers se servent pour retirer la braise du four.

TIRE-CARTOUCHE n. m. Instrument pour retirer les débris de cartouche d'un canon de fusil. Pl. des *tire-cartouches*.

TIRE-CLOU n. m. Outil de couvreur, en forme de tige plate et dentée, et qui sert à l'extraction des clous. Pl. des *tire-clous*.

TIRE-D'AILE (*dè-le*) n. m. invar. Vol rapide, avec des battements d'ailes précipités. **A tire-d'aile** loc. adv. Se dit du battement d'aile prompt et vigoureux d'un oiseau quand il vole : *canard qui s'enfuit à tire-d'aile*.

TIRE-FEU n. m. invar. Instrument pour mettre le feu à la charge d'un canon en déterminant l'inflammation d'une étoupille.

TIRE-FILET (*lè*) n. m. Outil pour tracer des filets sur le bois, le métal. Pl. des *tire-filets*.

TIRE-FOND (*fon*) n. m. invar. Grosse vis employée pour fixer un coussinet ou un rail à patin sur la traverse. Anneau qu'on fixe à un plafond pour y suspendre un lustre ou un ciel de lit. Outil de tonnelier, qui sert à placer la dernière douve du fond d'un tonneau.

TIRE-LAINE (*lè-ne*) n. m. invar. Autrefois, rôdeur de nuit qui volait les manteaux : *le Pont-Neuf, à Paris, fut, jadis, le rendez-vous des tire-laine*.

TIRE-LARIGOT [*gho*] **(À)** loc. adv. V. LARIGOT.

TIRE-LIGNE n. m. Petit instrument d'acier à deux branches, qu'on peut rapprocher au moyen d'une vis, pour tirer des lignes. Outil de plombier pour tracer des lignes sur le plomb. Pl. des *tire-lignes*.



Tire-lignes.

TIRELIRE n. f. (de l'ital. *tiralira*, tire-franc). Petit vase, le plus souvent de terre cuite, qui n'a qu'une fente en haut, et par laquelle on introduit l'argent qu'on veut économiser.

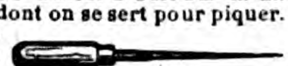


Tirelire.

TIRE-PIED (*pi-é*) n. m. Grande lanière de cuir dont se servent les cordonniers pour maintenir leur ouvrage sur le genou. Pl. des *tire-pieds*.

TIRE-PLOMB (*plon*) n. m. invar. Rouet pour tirer le plomb en petites lames.

TIRE-POINT (*poin*) ou **TIRE-POINTE** n. m. invar. Instrument pointu dont on se sert pour piquer.



Tire-point.

TIRER (*ré*) v. t. Mouvoir, amener vers soi, ou après soi : *tirer un fardeau*. Faire sortir : *tirer l'épée du fourreau*. Oter : *tirer ses bas*. Délivrer : *tirer de prison*. Etendre, allonger : *tirer une courroie*. Tracer : *tirer une ligne*. Imprimer : *tirer une estampe*. Faire partir : *tirer le canon*. Lancer : *tirer une flèche, une bombe*. *Tirer du sang*, saigner. *Tirer la langue*, la sortir de la bouche. *Tirer des sons d'un instrument*, lui faire rendre des sons. *Tirer du feu d'un caillou*, en faire jaillir. *Tirer les larmes des yeux*, faire pleurer. *Tirer sa révérence*, saluer. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, en obtenir. *Tirer des marchandises d'un pays*, en faire venir. *Tirer une loterie*, faire sortir les numéros. *Navire qui tire quatorze pieds d'eau*, qui s'enfonce dans l'eau de cette quantité. *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, désigner quelqu'un comme devant la solder. *Fig.* Délivrer : *tirer quelqu'un d'embarras*. Recueillir : *tirer du profit*. Emprunter : *tirer un mot du latin*. Inférer, conclure : *tirer une conséquence*. *Tirer son origine*, provenir, être issu. *Tirer son épingle du jeu*, sortir adroitement d'une mauvaise affaire. *Tirer les vers du nez*, questionner habilement pour savoir une chose. *Tirer une épine du pied*, délivrer d'un grand embarras. *Tirer de la boue*, faire sortir d'un état misérable. *Tirer satisfaction d'une injure*, en obtenir réparation. *Tirer vengeance*, se venger. *Tirer parti*, utiliser. *Tirer vanité d'une chose*, s'en vanter. *Tirer l'horoscope, les cartes*, prédire la destinée. *Tirer une affaire au clair*, l'éclaircir. V. i. Exercer une traction : *tirer sur une corde*. Avoir du tirage : *cheminée qui ne tire pas*. Faire des armes. Viser : *tirer très juste*. *Tirer sur*, avoir de l'analogie, en parlant des couleurs : *cet habit tire sur le bleu*. *Tirer à sa fin*, être près de finir. *Tirer au large*, s'enfuir. *Tirer au sort*, s'en remettre à la décision du sort. *Tirer en longueur*, se prolonger. *Tirer à conséquence*, avoir des suites graves. *Comm. Tirer sur quelqu'un*, lui adresser une lettre de change. **Se tirer** v. pr. Se dégager : *se tirer d'un bourbier*, et *fig.* : *se tirer d'un mauvais pas*.

TIRE-SOU n. m. Homme avide de gains mesquins. Usurier. Jeu quelconque où le joueur perd le plus souvent. Pl. des *tire-sous*.

TIRET (*rè*) n. m. Morceau de parchemin coupé en long et destiné à attacher des papiers. Petit trait horizontal qui, dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur, ou qui sert de parenthèse dans un texte.

TIRETAINE (*tè-ne*) n. f. Nom de plusieurs étoffes anciennes en laine pure ou mélangée.

TIRETTE (*rè-te*) n. f. Cordons au moyen desquels on ouvre ou ferme des rideaux de fenêtre. Lacet de gants. Petite tablette mobile, prolongeant un meuble sur le côté.

TIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui tire une arme à feu : *les Suisses sont presque tous de bons tireurs*. Personne qui sait tirer les armes : *un habile tireur d'épée*. Celui qui tire une lettre de change. (V. CHANGE.) Ouvrier qui tire les métaux, les ficelles du métier à tisser, les trains de bois, etc. *Tireur, tireuse de cartes*, personne qui prétend prédire l'avenir d'après certaines combinaisons de cartes à jouer.

TIRE-VEILLE (*vi-è*, *ll* mll.) n. m. invar. *Mar.* Cordage servant de point d'appui pour monter aux échelles. Cordages pour manœuvrer un gouvernail. (On écrit aussi TIRE-VEILLE.)

TIROIR n. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, une table, etc., et qui se tire à volonté. Pièce d'une machine à vapeur, destinée à distribuer alternativement la vapeur des deux côtés du piston. *Pièce à tiroirs*, pièce comique dont les scènes n'ont presque aucune relation entre elles.

TIRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. *Notes tironiennes*, sorte de sténographie en usage chez les Romains, et inventée par Tiro, affranchi de Cicéron.

TISANE (*za-ne*) n. f. (du lat. *ptisana*, décoction d'orge). Liquide aqueux peu chargé en principes médicamenteux et servant de boisson aux malades : *les tisanes se font par macération, solution, infusion, digestion ou décoction*. *Tisane de champagne*, champagne plus léger que le champagne ordinaire.

TISANERIE (*za-ne-rî*) n. f. Endroit d'un hôpital, où se font les tisanes.

TISON (*zon*) n. m. (lat. *titio*). Morceau de bois brûlé en partie : *éteindre un tison*. *Tison de discorde*, personne ou chose qui est une cause de trouble.

TISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Se dit du poil d'un cheval, parsemé de taches noires, comme si elles avaient été faites avec un tison.

TISONNER (*zo-né*) v. i. S'occuper à remuer les tisons du foyer. Activem. : *tisonner le feu*.

TISONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) n. Qui aime à tisonner

TISONNIER (*zo-ni-é*) n. m. Verge de fer pour attiser le feu.

TISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de tisser. *le tissage de la toile.* Usine où l'on tisse : *les tissages de Roubaix.*

TISSER (*ti-sé*) v. t. (lat. *texere*). Entrelacer régulièrement les fils d'une toile : *tisser de la laine, du coton.*

TISSERAND (*ti-se-ran*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE (*ti-se, rî*) n. f. Profession de tisserand ou de vendeur d'ouvrages de tisserand.

TISSERIN (*ti-se*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux des régions chaudes, ainsi nommés pour leur habileté à tisser leur nid.

TISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Celui qui tisse.

TISSU (*ti-su*) n. m. Tout ouvrage de fils entrelacés. *un tissu de soie.* Manière dont les fils d'une étoffe sont assemblés : *étoffe d'un tissu serré.* *Fig.* Enchaînement, enchevêtrement : *tissu de mensonges.* *Anat.* Combinaison définie d'éléments anatomiques.

TISSU-ÉPONGE n. m. Etoffe qui présente sur chacune de ses faces des boucles qui la rendent spongieuse. Pl. des *tissus-éponges*

TISSURE (*ti-su-re*) n. f. Liaison de ce qui est tissu : *tissure lâche, serrée.*

TISSUTERIE (*ti-su-te-rî*) n. f. Art du passementier et du rubanier.

TISSUTIER (*ti-su-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des tissus pour la passementerie et la rubanerie.

TISTRE (*tis-tre*) v. t. (lat. *texere*). Ancien synonyme de TISSER. (N'est plus usité qu'au part. pass. *tissu* [*un nid tissu de mousse*] et aux temps composés.)

TITAN n. m. (n. mythol.). Personne ou objet qui a un caractère de grandeur gigantesque : *un vrai titan.* Adjectiv. : *un siècle titan.* (V. *Part. hist.*)

TITANE ou **TITANIUM** n. m. Corps simple métallique (Ti), de couleur noire, de densité 4,5, fusible vers 1.800°.

TITANÉ, E adj. Qui contient du titane.

TITANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui est propre aux Titans ; digne des Titans : *un travail titanesque.*

TITANIFÈRE adj. Qui contient du titane.

TITANIQUE adj. Syn. de TITANESQUE.

TITANITE n. f. Silicate naturel de titane.

TITI n. m. *Pop.* Gamin de Paris.

TITILLATION (*til-la-si-on*) n. f. Légère agitation qui se remarque dans certains corps. Chatouillement.

TITILLER (*til-lé*) v. t. (lat. *titillare*). Chatouiller légèrement : *ce vin titille agréablement le palais.* V. i. Eprouver une sensation de titillation.

TITRAGE n. m. Détermination des quantités de certaines matières contenues dans un composé.

TITRE n. m. (lat. *titulus*). Inscription mise en tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en faire connaître le sujet. Subdivision employée dans les recueils de lois : *le titre IV du Code civil.* Qualification de dignité donnée à certaines personnes : *le titre de duc.* Propriété d'une charge, d'un office : *recevoir son titre de notaire.* Qualification exprimant une relation sociale : *le titre de père.* Acte, pièce authentique établissant un droit : *un titre de propriété, de rente ; titres de noblesse.* *En titre,* comme titulaire. *A juste titre,* avec raison, justice. *Monn.* Degré de fin des matières monnayées ou des matières d'or et d'argent : *monnaies au titre légal ; vaisselle au titre.* *Chim.* *Titre d'une solution,* poids de matière dissoute dans un volume déterminé de dissolvant. **A titre de** loc. prép. En qualité de : *à titre d'ami.* *A titre d'office,* en vertu de sa charge. — Les titres nobiliaires en France sont, dans l'ordre ascendant : *chevalier, baron, vicomte, comte, marquis* et *duc.* (V. ces mots.) La Révolution française et le gouvernement provisoire de 1848 les avaient abolis, mais ils furent rétablis par un décret du 24 janvier 1852, encore en vigueur aujourd'hui. Ils sont protégés contre les usurpateurs par le code pénal. — Le *titre* d'un alliage est le rapport entre le poids du métal fin contenu dans l'alliage et le poids total. Le titre des objets d'or et d'argent est déterminé par la loi, et l'État appose sur chacun de ces objets une *marque* ou *poinçon* de contrôle, qui garantit le titre. Les monnaies étaient au titre suivant : *or,* 900 millièmes ; *argent,* 680 millièmes. Le titre des bijoux est variable : *or,* 900 millièmes (médailles) ; 920 millièmes (1er titre), 840 millièmes 2e titre), 750 millièmes (3e titre) [bijoux] ; *argent,* 950 millièmes (médailles), 800 millièmes (bijoux). Le titre légal des ouvrages de platine est 950 millièmes.

TITRÉ, E adj. Qui possède un titre nobiliaire ou honorifique : *personnage titré.* *Chim.* Se dit d'une solution dont le titre est connu.

TITRER (*tré*) v. t. Donner un titre : *titrer un homme.* *Chim.* Déterminer le titre d'une solution.

TITRIER (*tri-é*) n. m. Religieux autrefois chargé de la garde des titres, dans un monastère.

TITUBANT (*ban*), **E** adj. Chancelant : *la démarche titubante d'un ivrogne.*

TITUBATION (*si-on*) n. f. (de *tituber*). Action de tituber, de vaciller sur ses jambes.

TITUBER (*bé*) v. i. (lat. *titubare*). Chanceler, vaciller sur ses jambes : *ivrogne qui titube.*

TITULAIRE (*lè-re*) n. et adj. (du lat. *titulus,* titre). Personne qui possède un emploi, une dignité, en vertu d'un titre. *Evêque titulaire,* titre qui a remplacé celui d'evêque *in partibus.*

TITULARIAT (*ri-a*) n. m. Possession en titre d'une fonction. (Peu us.)

TITULARISER (*zé*) v. t. Rendre titulaire : *titulariser un suppléant.*

TITUS [*tuss*] **(À LA)** loc. adv. Se dit d'une manière de couper les cheveux aussi court devant que derrière, comme on les voit dans les statues antiques de l'empereur Titus.

TMÈSE (*tmè-ze*) n. f. (gr. *tmêsis*). *Gramm.* Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots.

TOARCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du lias, très développée aux environs de Thouars. N. m. : *le toarcien.*

TOAST (*tôst'*) n. m. (mot angl.). Proposition de boire à la santé de quelqu'un, au succès d'une entreprise : *porter un toast.* (On écrit quelquef. TOSTE.) Rôtie de pain beurré. Pl. des *toasts.*



Toboggan.

TOASTER (*tôs-té*) v. i Porter des toasts. (On écrit quelquef. TOSTER.)

TOBOGGAN (*bo-ghan*) n. m. (de l'amér. *odabagan,* traîneau). Sorte de traîneau bas, qui repose sur deux patins et que recouvre une planche rembourrée : *le toboggan est très en usage aux États-Unis, au Canada et en Suisse.* Glissière en bois rectiligne ou contournée, qui est un jeu d'enfant. Glissoire pour la manutention de marchandises.

TOC n. m. Onomatopée d'un choc : *faire toc toc.* *Fam.* Faux, imitation : *bijou en toc.* Adj *Fam.* Laid.

TOCANE n. f. Vin de champagne nouveau, fait avec la mère goutte.

TOCSIN (*tok-sin*) n. m. (du provenç. *toca senh*). Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups redoublés pour donner l'alarme. Cette cloche : *sonner le tocsin.*

TODIER (*di-é*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, des Antilles.



Todier.

TOGE n. f. (lat. *toga*). Manteau de laine ample et long, qui formait le vêtement particulier des Romains. Robe de magistrat, d'avocat, de professeur.

TOHU-BOHU n. m. (mot hébreu). Le chaos primitif, dans la Genèse. *Fig.* Mélange d'opinions, de systèmes ; grand désordre : *le tohu-bohu d'une réunion publique.*

TOI pr. pers. V. TU.

TOILAGE n. m. (de *toile*). Fond sur lequel se détache le dessin d'une dentelle.

TOILE n. f. (lat. *tela*). Tissu de lin, de chanvre ou de coton : *toile fine, de ménage, de batiste, de Hollande*, etc. Tissu de fils d'une matière quelconque : *toile de crin*. Grand rideau peint, qui sépare la scène d'un théâtre de la salle, ou qui en forme le fond. Toile préparée et tendue, sur laquelle on peint un tableau : *tableau peint sur une toile ; des toiles de maître*. Tente des soldats : *coucher sous la toile*. Voile de navire : *ramasser une toile*. Voile dont on garnit chaque aile de moulin à vent. *Toile cirée*, toile enduite d'une composition qui la rend imperméable. *Toile d'araignée*, tissu que forme l'araignée avec des fils tirés de son corps, pour prendre des insectes. Pl. Pièces de toile avec lesquelles on forme une enceinte pour prendre les sangliers.

TOILERIE (*rî*) n. f. Fabrique, commerce, tissu de toile : *la toilerie est prospère en Bretagne*.

TOILETTE (*lè-te*) n. f. (dimin. de *toile*). Petite toile, toile fine. Meuble garni de tous les objets destinés aux soins de la coiffure et de la propreté : *une toilette de marbre*. Action de se coiffer, de s'habiller : *faire sa toilette*. Morceau de toile dans lequel les couturières, les tailleurs, etc., enveloppent les objets qu'ils vont livrer. Membrane graisseuse dont les bouchers et les charcutiers enveloppent certaines pièces. *Cabinet de toilette*, cabinet réservé aux soins journaliers de propreté. *Marchande à la toilette*, femme qui achète et revend toutes sortes d'objets de toilette.



Conscrit sous la toise.

TOILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend ou fabrique de la toile. Qui a rapport à la fabrication de la toile : *l'industrie toilière*.

TOISE (*toi-ze*) n. f. (lat. *tensa*). Ancienne mesure de longueur, valant 1m949. Instrument pour mesurer la taille des conscrits. *Fig. Long d'une toise*, très long. *Mesurer à sa toise*, juger par comparaison avec soi.

TOISÉ (*zé*) n. m. Evaluation des travaux faits dans tout ce qui concerne le bâtiment. (Syn. de MÉTRÉ.) Art de mesurer les surfaces solides.

TOISER (*zé*) v. t. Mesurer à la toise ou autrement : *toiser une construction*. *Fig. Toiser quelqu'un*, le regarder avec attention ou avec dédain.

TOISEUR (*zeur*) n. m. Dont le métier est de toiser des travaux. Syn. MÉTREUR.

TOISON (*zon*) n. f. (du lat. *tonsio*, action de tondre). Poil, lainage d'un mouton ou de certains autres animaux. *Toison d'or*. (V. *Part. hist.*)

TOIT (*toi*) n. m. (lat. *tectum*). Couverture d'un bâtiment : *toit de chaume*. *Fam.* Maison : *le toit paternel*. *Publier, crier sur les toits*, annoncer partout.

TOITURE n. f. Ce qui compose le toit.

TOKAI ou **TOKAY** (*kè*) n. m. Vin de liqueur, jaune doré, récolté en Hongrie.

TÔLE n. f. (vx fr. *taule ;* du lat. *tabula*, planche, tablette). Fer ou acier laminé en feuille.

TOLÉRABLE adj. Qu'on peut tolérer, supporter : *cette attitude n'est plus tolérable*. ANT. **Intolérable.**

TOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière tolérable. ANT. **Intolérablement.**

TOLÉRANCE n. f. Indulgence pour ce qu'on ne peut ou ne veut pas empêcher : *tolérance aveugle*. *Tolérance religieuse*, ou absolum. *tolérance*, condescendance par laquelle on laisse à chacun la liberté de pratiquer la religion qu'il professe : *Voltaire ne cessa de prêcher la tolérance*. Propriété que possède l'organisme de supporter sans en souffrir certains remèdes. Excédent ou insuffisance de poids ou de dimensions dans une fabrication : *la tolérance dans les monnaies est minime*. ANT. **Intolérance.**

TOLÉRANT (*ran*), **E** adj. Indulgent dans le commerce de la vie, et surtout en matière de religion. ANT. **Intolérant.**

TOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent la tolérance en matière de religion.

TOLÉRER (*ré*) v. t. (lat. *tolerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Supporter avec indulgence : *tolérer la présence d'un fâcheux*. Permettre facilement ; ne pas empêcher : *tolérer les abus, c'est se faire leur complice*. ANT. **Défendre, interdire.**

TÔLERIE (*rî*) n. f. Art du tôlier. Fabrique de tôle.

TOLET (*lè*) n. m. (orig. scand.). *Mar.* Fiche, en bois ou en fer, fixée dans le plat-bord, et qui sert à recevoir l'erseau d'un aviron.

TOLETIÈRE n. f. Pièce de bois clouée sur le plat-bord et recevant les tolets. Syn. PORTE-TOLET n. m.

TÔLIER (*li-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille la tôle.



Tomahawk.

TOLITE n. f. Sorte d'explosif.

TOLLÉ (*tol-lé*) n. m. (du lat. *tolle*, enlève [cri que poussèrent les Juifs quand Pilate leur présenta Jésus].) Cri d'indignation, réclamation pleine de colère : *crier tollé contre quelqu'un*. Pl. des *tollés*.

TOLUÈNE n. m. Hydrocarbure qui accompagne la benzine dans le goudron.

TOLUIDINE n. f. Base dérivant du toluène et utilisée pour la fabrication des couleurs.

TOMAHAWK (*ma-ôk*) n. m. Hache de guerre des Peaux-Rouges : *lancer le tomahawk*.

TOMAISON (*mè-zon*) n. f. Indication du tome dont doit faire partie une feuille imprimée.

TOMAN n. m. Unité monétaire de la Perse. V. tableau MONNAIES.

TOMATE n. f. (mot espagn.). Espèce de solanacée de nos pays, très cultivée pour son fruit alimentaire. Son fruit : *la tomate sert à faire des confitures, des sauces, et se mange en salade*.



Tomate.

TOMBAC (*ton-bak*) n. m. Alliage de zinc et de cuivre jaune.

TOMBAL, E (*ton*) adj. Qui a rapport à la tombe : *pierre tombale*.

TOMBANT (*ton-ban*), **E** adj. Qui tombe : *cheveux tombants ; à la nuit tombante*. Qui s'affaiblit, en parlant d'un son : *finale tombante*.

TOMBE (*ton-be*) n. f. (lat. *tumba*). Table de pierre, de marbre, etc., dont on couvre une sépulture. Tombeau, sépulcre : *être dans la tombe*. *Poétiq.* Mort, trépas.

TOMBEAU (*ton-bô*) n. m. (de *tombe*). Monument élevé sur les restes d'un mort : *le tombeau de Turenne*. *Par ext.* Lieu sombre, triste : *une prison est un tombeau*. Lieu où l'on périt : *Saint-Privat fut, en 1870, le tombeau de la garde prussienne*. *Fig.* La mort : *rester fidèle jusqu'au tombeau*. *Mettre, conduire quelqu'un au tombeau*, causer sa mort. *Descendre au tombeau*, mourir. *Tirer du tombeau*, arracher à la mort.

TOMBÉE (*ton-bé*) n. f. Mouvement d'une chose qui tombe. *A la tombée de la nuit*, au moment où la nuit arrive. *A la tombée du jour*, au moment où le jour décline.

TOMBELIER (*ton-be-li-é*) n. m. Conducteur d'un tombereau. (Vx.)

TOMBELLE (*ton-bè-le*) n. f. Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (*ton-bé*) v. i. (orig. germ. — Prend ordinairement l'auxil. *être*, mais peut aussi se construire avec l'auxil. *avoir*.) Etre entraîné de haut en bas par son propre poids : *tomber de cheval*. Se jeter : *tomber aux pieds de quelqu'un*. Arriver inopinément : *tomber sur les ennemis*. Aboutir : *la Saône tombe dans le Rhône*. Etre pendant : *ses cheveux lui tombent sur les épaules*. Etre anéanti : *nos illusions tombent une à une*. Devenir : *tomber malade*. Etre subitement saisi par un mal : *tomber en léthargie*. Succomber : *la ville tomba en son pouvoir*. Cesser : *le vent est tombé*. Languir : *la conversation tombe*. Perdre de son intensité : *laisser*

tomber la voix à la fin des phrases. Se porter : *la conversation tomba sur lui.* Ne pas réussir, en parlant d'une pièce de théâtre. Cesser d'être en vogue, en usage : *cet auteur, cette coutume tombe.* Se jeter dans, être pris : *tomber dans un piège.* Arriver : *cette fête tombe le jeudi.* Dégénérer : *tomber dans le burlesque.* Echoir : *cela m'est tombé en partage.* Parvenir par hasard : *cette lettre m'est tombée entre les mains. Tomber de son haut, des nues,* être extrêmement surpris. *Tomber en disgrâce,* perdre la faveur. *Tomber en faute,* faillir, pécher. *Tomber dans l'erreur,* se tromper. *Tomber dans l'oubli, le mépris,* être oublié, méprisé. *Tomber en ruine,* s'écrouler lentement, au prop. et au fig. *Tomber en lambeaux,* s'en aller par morceaux. *Le sort est tombé sur lui,* l'a désigné. *Tomber d'accord,* s'accorder. *Bien tomber,* être bien servi par le hasard, ou arriver à propos. *Tomber sur un passage, un mot,* les trouver du premier coup. *Tomber à plat,* avoir un échec complet. *Tomber à rien,* se réduire à peu de chose. *Tomber sous le sens,* être perceptible par les sens être clair, évident. V. t. *Pop.* Jeter à terre, vaincre : *tomber un adversaire.* V. impers. : *il tombe de la pluie, de la neige.*

TOMBEREAU (*ton-be-rô*) n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues



Tombereau.

qu'on peut faire basculer pour la décharger. Ce qu'elle contient : *un tombereau de sable.*

TOMBERELLE (*ton-be-rè-le*) n. f. Grand filet pour prendre les perdrix.

TOMBEUR (*ton*) n. et adj. m. Ouvrier qui démolit les vieux murs. *Fam.* Lutteur qui tombe ses adversaires.

TOMBOLA (*ton*) n. f. (mot ital.) Espèce de loterie de société, où chaque gagnant reçoit un lot en nature : *tirer une tombola.*

TOME n. m. (du gr. *tomos,* section) Division d'un ouvrage qui forme, le plus souvent, un volume entier : *le* Larousse du XX[e] siècle *a six tomes.*

TOMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *tomentum,* bourre). *Bot.* Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.

TOMER (*mé*) v. t. Diviser par tomes. *Tomer les feuilles,* les marquer du chiffre qui indique le tome.

TOMME n. f. Sorte de fromage de Savoie.

TON, TA, TES (*tė* — lat. *tuus*) adj. poss. qui ajoute au nom une idée de possession.

TON n. m. (lat. *tonus*) Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou du son d'un instrument : *jouer dans un ton grave, aigu.* Inflexion ou expression de la voix : *ton humble, hautain.* Caractère du style : *ton noble, soutenu.* Façon particulière de s'exprimer, de se présenter : *le ton de la cour.* Tension, élasticité ou fermeté des organes. Vigueur, énergie : *ce mets donne du ton. Musiq.* Intervalle entre deux notes de la gamme qui se succèdent diatoniquement. Gamme dans laquelle un air est composé : *le ton de fa s'indique par un bémol à la clef.* Corps de rechange qui font varier la tonalité de certains instruments (cor, cornet, trompette). *Changer de ton,* changer de langage, de manière de conduite. *Donner le ton,* régler la mode, les habitudes, les manières d'une société, d'une ville. *Bon ton,* langage, manière des personnes bien élevées. *Se donner un ton,* un air d'importance. *Peint.* Degré de force et d'éclat des teintes.

TONAL, E, ALS adj. *Musiq.* Qui a rapport à la tonalité, à une tonalité : *le système tonal des anciens différait profondément du nôtre.*

TONALEMENT (*man*) adv. Conformément au ton, selon le ton. (Peu us.)

TONALITÉ n. f. Qualité d'un morceau de musique écrit dans un ton déterminé : *la tonalité est indiquée par l'armature de la clef.* Teinte, nuance.

TONDAGE n. m. Action de tondre les draps.

TONDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. Tonte des bêtes à laine. Fête qui l'accompagne.

TONDAISON (*dè-zon*) n. f. V. TONTE.

TONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tond. N. f. Nom de divers instruments qu'on emploie pour faucher le gazon, couper les cheveux et la barbe de l'homme, les poils des animaux, les étoffes de laine.



Tondeuse (hort.).

TONDRE v. t. (lat. *tondere*). Couper de près la laine, les cheveux, le gazon, le poil d'une étoffe, etc. Tailler ras : *tondre les buis. Fig.* Frapper d'impôts excessifs : *tondre les contribuables. Il tondrait un œuf,* il est d'une avarice sordide. PROV. : **Il faut tondre ses brebis et non pas les écorcher,** il ne faut pas exiger de quelqu'un plus qu'il ne peut faire.

TONDU, E adj. Dont on a coupé le poil, les cheveux : *Pré tondu,* dont on a fauché l'herbe nouvellement. N. Personne tondue : *quel est cet affreux tondu ? Le petit tondu,* surnom familier donné, par ses soldats, à Napoléon I[er].

TONGRIEN, ENNE (*gri-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique, développé près de Tongres, et formé de sable : *les sables tongriens.* N. m. : *le tongrien.*

TONICITÉ n. f. Manifestation permanente de l'élasticité des tissus vivants, des muscles.

TONIFICATION (*si-on*) n. f. Action de tonifier.

TONIFIER (*fi-é*) v. t. (Se conj. comme *prier.*) Donner du ton à : *les lotions froides tonifient la peau.*

TONIQUE adj. (gr. *tonikos*) Qui reçoit le ton ou l'accent : *syllabe tonique. Accent tonique,* placé, dans la prononciation, sur l'une des syllabes des mots sur laquelle la voix appuie avec plus d'intensité. *Note tonique,* première note de la gamme du ton dans lequel est composé un morceau. Qui fortifie ou réveille l'activité des organes : *remède tonique.* N. m. Remède tonique. N. f. Note tonique. Voyelle ou syllabe marquée de l'accent tonique.

TONITRUANT (*tru-an*), **E** adj. (du lat. *tonitru,* tonnerre) Bruyant comme le tonnerre : *voix tonitruante.*

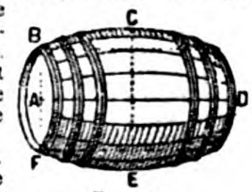
TONKA n. f. Sorte de fève qui sert à aromatiser le tabac : *la tonka est le fruit d'un arbre de la famille des légumineuses, appelé* coumarouna.

TONKINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Du Tonkin.

TONNAGE (*to-na-je*) n. m. Jaugeage, capacité de transport d'un navire évaluée en tonneaux : *paquebot d'un tonnage considérable.*

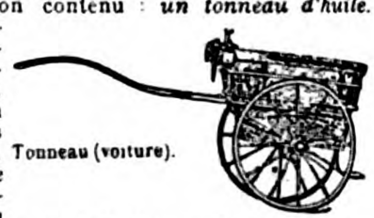
TONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui tonne : *Jupiter tonnant. Fig. Voix tonnante,* éclatante.

TONNE (*to-ne*) n. f. (orig. celt.). Grand tonneau. Ce que contient une tonne pleine. Unité de poids équivalant à 1 000 kilogrammes. *Armure à tonne,* armure dont la braconnière était évasée en jupon. (V. planche ARMURES.)



Tonneau.

TONNEAU (*to-nô*) n. m. Vaisseau de bois formé de douves assemblées, retenues par des cercles et ayant deux fonds plats. Son contenu : *un tonneau d'huile.* Mesure de capacité pour le jaugeage d'un navire, valant 1 m. c. 440 et adoptée en France depuis 1681 (Colbert). [Le *tonneau de jauge international* est à peu près le double de celui-ci (2 m c. 83). Le *tonneau d'affrètement* exprime le poids de 1 m. c. 44 d'une marchandise déterminée.] Voiture légère et découverte à deux roues, à caisse basse, dans laquelle on pénètre par derrière. Espèce de jeu d'adresse, consistant en un coffre percé de trous dans lesquels il s'agit de lancer des palets de métal. — La capacité



Tonneau (voiture).



Calvaire
Chapelle, hermitage
Château, Manoir
Croix
Eglise
Ferme
Fonderie
Fontaine
Forge Usine
Maison isolée
Manufacture
Moulin à eau
Moulin à vent
Phare
Point coté
230
Point trigonométrique 117
Clocher servant de point trigonométrique 121
Puits
Ruines
Télégraphe
Tour
CLÔTURES
Clôtures en pierres
Clôtures en fossés
Clôtures en levée de terre
Clôtures en haies
CANAUX
Grand canal navigable
écluse
Canal navigable
gare
pont
port
aqueduc
tunnel
Canal d'irrigation
Fossé
Digue
Système de canaux et de digues
Pont fixe
Pont de bat.aux
Bac
Traille
ROUTES
Route nationale
tracée
ouverte
terminée
Route départementale
tracée
ouverte
terminée
Route
encaissée
en chaussée
Chem. de grde communicUon
Route agricole ou forestière
Chem. de moyne communicon
Chemin communal
Sentier
Vestiges d'ancienne voie
CHEMINS DE FER
Station
Gare
Déblai
Remblai
Tunnel
Viaduc
Ponceau
Passages
en dessus, en dessous, à niveau
SIGNES ADMINISTRATIFS
Limite d'État
Limite de département
Limite d'arrondissemnt
Limite de canton
Limite de commune
PRÉFECTURE
PF
SOUS-PRÉFECT.
SP
CANTON
CT
Bois
Vignes
Prés
Vergers
Haies et jardins
Tourbières
Marais
Marais salants
Bruyères et falaises
Dunes et sables
Rochers plats dns la mer
Montagnes
Ville fortifiée
Ville fermée
Lignes, Retranchts, Redoutes
Ville ouverte
Port de mer
Bourg ou village

d'un *tonneau* est sensiblement la même que la capacité d'un cylindre ayant pour hauteur la longueur intérieure du tonneau (AD) et pour diamètre celui du bouge (le plus grand diamètre, EC), diminué du tiers de la différence entre le diamètre du bouge et le diamètre des fonds (BF).



Jeu de tonneau

TONNELAGE (*to-ne*) n. m. Ce qui concerne la tonnellerie. *Marchandises de tonnelage*, marchandises qu'on met en tonneaux.

TONNELER (*to ne lé*) v. t. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *il tonnellera*.) Prendre à la tonnelle : *tonneler des perdrix*.

TONNELET (*to-ne-lè*) n. m. Petit tonneau, baril : *tonnelet de cantinière*. Haut-de-chausses d'apparat, court et renflé, en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

TONNELEUR (*to-ne*) n. m. Chasseur à la tonnelle.

TONNELIER (*to-ne-li é*) n. m. Ouvrier qui fait ou répare les tonneaux.

TONNELLE (*to-nè-le*) n. f. Berceau couvert de verdure : *déjeuner sous une tonnelle*. Voûte en plein cintre. Filet pour prendre les perdrix.

TONNELLERIE (*to-nè-le-rî*) n. f. Profession du tonnelier. Lieu où il travaille.

TONNER (*to-né*), v. impers. (lat. *tonare*). Se dit en parlant du bruit que fait entendre le tonnerre : *il tonne surtout en été*. V. i. Faire entendre le tonnerre. Produire un bruit qui rappelle le tonnerre : *le canon tonne*. *Fig.* Parler avec véhémence contre quelqu'un ou contre quelque chose : *tonner contre les abus*.

TONNERRE (*to-ne-re*) n. m. (lat. *tonitru*). Bruit éclatant, qui accompagne la foudre : *les roulements du tonnerre*. (V. PARATONNERRE.) *Abusiv.* La foudre : *le tonnerre est tombé sur un chêne*. Partie du canon d'une arme à feu, où se fait l'explosion de la poudre. *Par ext.* Grand bruit comparable à celui du tonnerre : *un tonnerre d'applaudissements*. *Coup de tonnerre*, événement fatal ou imprévu. *Voix de tonnerre*, voix forte et éclatante. *Myth.* *Maître du tonnerre*, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, l'aigle. PROV. **Le tonnerre ne tombe pas toutes les fois qu'il tonne,** les menaces ne sont pas toujours suivies d'effet. — Le *tonnerre* est à proprement parler le bruit de la foudre, dont l'éclair est la manifestation visible. Quand le tonnerre gronde, il faut éviter de se mettre à proximité des objets qui présentent une certaine élévation (arbres, meules, etc.) et ne sont point garantis par un *paratonnerre*, car la décharge électrique qui constitue l'éclair peut les frapper (on dit que la foudre tombe), mais le tonnerre lui-même, on le comprend, n'est pas à redouter : c'est l'éclair seul qu'il faut craindre. Quand le bruit ne suit pas immédiatement la fulguration, on peut compter le nombre de secondes qui les séparent et en multipliant par 340 (nombre de mètres que le son parcourt à la seconde), calculer approximativement à quelle distance s'est produit le phénomène.

TONSURE n. f. (lat. *tonsura* ; de *tondere*, tondre). Couronne que l'on fait en rasant les cheveux sur le sommet de la tête de ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique. Cérémonie de l'Église, par laquelle on donne la tonsure.



Tonsure

TONSURÉ adj. et n. m. Qui a reçu la tonsure.

TONSURER (*ré*) v. t. Donner la tonsure : *tonsurer un clerc*.

TONTE ou **TONDAISON** (*dè-zon*) n. f. Action de tondre la laine des troupeaux. Laine qu'on retire en tondant. Temps de la tonte. Façon donnée à une étoffe en la tondant.

TONTINE n. f. (de l'inventeur *Lorenzo Tonti*). Sorte d'association mutuelle, dans laquelle chaque associé verse une certaine somme pour en tirer une rente viagère qui devra être répartie, à une époque déterminée, entre tous les survivants. Rente viagère servie à chaque intéressé.

TONTINE n. f. Paillon au moyen duquel on maintient une motte de terre autour des racines d'une plante que l'on doit transplanter.

TONTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a mis de l'argent dans une tontine.

TONTISSE (*ti-se*) n. et adj. f. (de *tondre*). Se dit de la bourre qui provient de la tonture des draps.

TONTURE n. f. (bas lat. *tontura*). Action de tondre les draps. Poil que l'on tond ainsi. *Mar.* Courbure d'un navire, obtenue en donnant à l'avant et à l'arrière une forme relevée.

TONTURER (*ré*) v. t. *Mar.* Donner de la tonture à : *tonturer une frégate*.

TOPAZE n. f. (du gr. *Topazos*, île de la mer Rouge). Pierre précieuse jaune, transparente.

TOPE ! interj. (pour *je tope*). J'y consens. Volontiers.

TOPER (*pé*) v. i. (espagn. *topar*). Se taper mutuellement dans la main, en signe d'accord. Consentir à une proposition.

TOPETTE (*pè-te*) n. f. Fiole longue et étroite, de verre ou de terre ; son contenu : *une topette d'encre*.

TOPHACÉ, E adj. Qui appartient au tophus.

TOPHUS (*fuss*) n. m. Dépôts d'urates de soude et de chaux qui se font dans les articulations des goutteux.

TOPINAMBOUR (*nan*) n. m. Genre de composées dont les tubercules alimentaires, ressemblent à des pommes de terre.



Topinambour A, tubercule

TOPIQUE adj. (du gr. *topos*, lieu). *Méd.* Se dit des médicaments qui agissent sur des points déterminés à l'extérieur et à l'intérieur du corps : *remède topique*. Qui se rapporte directement à la question : *argument topique*. N. m. Médicament topique. Argument général s'appliquant à tous les cas analogues (syn. LIEU COMMUN) : *les topiques d'Aristote*.

TOPIQUEMENT (*ke man*) adv. D'une manière topique : *répondre topiquement à un argument*.

TOPO n. m. Bateau de pêche italien de l'Adriatique, à fond plat, gréé de deux voiles au tiers et d'un foc.



Topo.

TOPO n. m. (abrév. de *topographie*). Plan.

TOPOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *topos*, lieu, et *graphê*, description). Description et représentation graphique d'un lieu. Art de représenter graphiquement un lieu sur le papier, avec les accidents de la surface. — Toute opération topographique comporte la *planimétrie* et le *nivellement* du terrain considéré, puis l'établissement du dessin qui représente conventionnellement ce dernier. La planimétrie s'obtient au moyen d'un canevas polygonal progressivement agrandi ; le rapport entre les dimensions du terrain et celles du tracé se nomme l'*échelle* du plan. Dans l'évaluation de la *cote* d'altitude des principaux points, on prend pour repère le niveau de la mer. Le figuré du terrain est réalisé soit au moyen de *courbes de niveau*, soit au moyen de *hachures* ou lignes de plus grande pente, dont la direction et l'écartement indiquent le sens et la raideur des pentes. Chacune des particularités du sol (rivières, routes, bois, champs, maisons, etc.) est représentée par une notation particulière. En France, la carte topographique par excellence est celle de l'état-major à l'échelle de 1 quatre-vingt-millième.

TOPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la topographie : *signes topographiques*.

TOPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la topographie.

TOPONYMIE n. f. (du gr. *topos*, lieu. et *onuma*, nom). Etude linguistique ou historique de l'origine des noms de lieu.

TOQUADE (*ka-de*) ou **TOCADE** n. f. *Fam.* Caprice, penchant maniaque.

TOQUANTE (*kan-te*) n. f. *Pop.* Montre.

TOQUE n. f. (ital. *tocca*). Coiffure en étoffe, sans bords, et souvent plissée : *toque de magistrat*. Casquette à très petits bords : *toque de jockey*.

TOQUÉ (*ké*), **E** adj. et n. Qui a le cerveau dérangé.

TOQUER (*ké*) v. i. Toucher, frapper. V. t. *Fig.* Déranger le cerveau.

TOQUET (*kè*) n. m. Petite toque.

TORCHE n. f. (du lat. *torquere*, tordre). Flambeau grossier, consistant en une corde tordue ou un bâton de sapin entouré de résine, de cire ou de suif. Rouleau de linge, que les femmes mettent sur la tête pour porter des fardeaux. Bouchon de paille tortillée. *Fig.* Elément de discorde : *les torches de la guerre civile.*



Torche.

TORCHER (*ché*) v. t. Essuyer avec un torchon (de papier, de linge, etc.), pour nettoyer. *Pop.* Faire à la hâte : *torcher son ouvrage.*

TORCHÈRE n. f. Vase métallique à jour, placé sur un pied et dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. Candélabre porté sur une tige ou une applique, et supportant lui-même des flambeaux, des girandoles, etc.

TORCHETTE (*chè-te*) n. f. Petit torchon.

TORCHIS (*chi*) n. m. Mortier composé de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON n. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. : *torchon de cuisine.* Petite natte de paille que l'on place sous les pierres taillées pour en protéger les arêtes *Papier-torchon*, papier spécial pour la gouache et l'aquarelle.

TORCHONNER (*cho-né*) v. t. Nettoyer, essuyer avec un torchon : *torchonner la vaisselle. Fig.* et *fam.* Exécuter rapidement sans soin : *torchonner un dessin.*

TORCOL n. m. Genre d'oiseaux, de l'ordre des grimpeurs.



Torcol.

TORDAGE n. m. Façon qu'on donne à la soie en doublant et en tordant ses fils sur des moulinets.

TORD-BOYAUX (*tor-boi-iô*) n. m. invar. *Pop.* Eau-de-vie très forte ou de mauvaise qualité.

TORDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui tord la laine, la soie, le fil, etc. N. f. Machine à tordre les fils de câble.

TORD-NEZ (*né*) n. m. invar. Corde fixée au bout d'un bâton et avec laquelle on serre le nez des chevaux rétifs.

TORDOIR n. m. Bâton ou garrot pour tordre, serrer une corde.

TORDRE v. t. (lat. *torquere*) Tourner un corps par ses deux extrémités en sens contraire : *tordre du linge.* Contourner par un effort : *tordre le bras de quelqu'un. Tordre le cou*, faire mourir en tournant le cou. **Se tordre**, v. pr. Contourner son corps avec effort. *Rire à se tordre les côtes* (ou *à se tordre*), rire convulsivement. ANT. **Détordre.**

TORE n m. (lat. *torus*). *Archit.* Grosse moulure ronde, de forme circulaire, pratiquée ordinairement à la base d'une colonne (V. planche ORDRES.) *Géom* Solide engendré par un cercle tournant autour d'un axe situé dans son plan et ne passant pas par son centre.

TORÉADOR n. m. (mot espagn.) Nom donné en France aux combattants, dans les courses de taureaux d'Espagne. (Le véritable terme espagnol est **torero.**)

TOREUTIQUE n. f. (du gr. *toreuein*, ciseler). Art de ciseler sur bois, sur ivoire, sur métaux : *les anciens amenèrent la toreutique à un haut degré de perfection.*

TORGNIOLE ou **TORGNOLE** n. f. *Pop.* Soufflet, coup de poing : *recevoir une torgniole.*



Torii.

TORII n. m. Portique en pierre, en bois, en bronze érigé, au Japon, devant les temples shintoïstes.

TORIL (*ril*) n. m. (mot espagn.). Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés avant le combat.

TORMENTILLE (*man-ti, ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, qui croissent dans les bois.

TORMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *tormina*, tranchées). Qui a rapport aux tranchées (coliques).

TORNADE n. f. (de l'ital. *tornare*, tourner). Cyclone très violent, sur la côte occidentale d'Afrique. (On dit aussi TORNADO n. m.)



Tornélie.

TORNÉLIE (*lî*) n. f. Genre de plantes sarmenteuses, de l'Amérique tropicale. — La *tornélie délicieuse* atteint 8 mètres de hauteur : ses fruits, très aromatiques, sont comestibles.

TORON n. m. (du lat. *torus*, corde). Réunion de plusieurs fils de caret. *Archit.* Gros tore qui se trouve à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEDO (*pé*) ou **TORPÉDO** n. m. ou f. (mot lat. signif. *torpille*). Voiture automobile, à profil allongé.

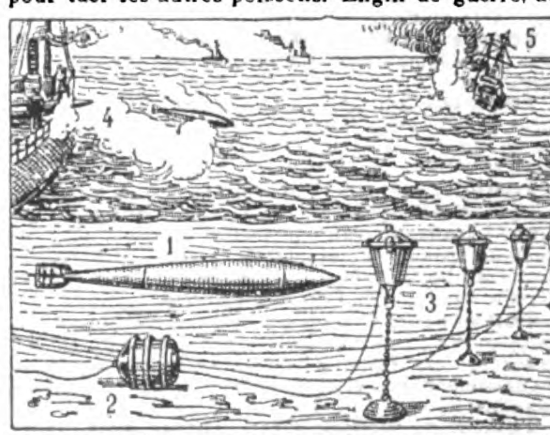
TORPEUR n. f. (lat. *torpor*; de *torpere*, être engourdi). Engourdissement profond : *sortir de sa torpeur. Fig.* Inaction de l'âme : *tirer un homme de sa torpeur.*



Torpille.

TORPILLAGE (*ll* mll., *a-je*) n. m. Action de torpiller ; son résultat.

TORPILLE (*ll* mll.) n. f. (ital. *torpilla*). Genre de poissons plats, qui ressemblent à des raies et possèdent, à la base de la tête, un appareil électrique avec lequel ils envoient des décharges assez fortes pour engourdir la main qui veut les saisir et pour tuer les autres poissons. Engin de guerre, au moyen duquel on produit des explosions sous-marines : *torpille automobile*, *torpille de fond.* Bombe à ailettes.



TORPILLES : 1. Automobile ; 2. De fond ; 3. Torpilles vigilantes en chapelet ; 4. Lancement d'une torpille ; 5. Explosion d'une torpille.

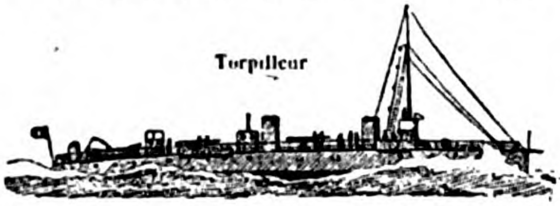
TORPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. t. Garnir de tor-

pilles : *torpiller une rade* (Peu us.) Attaquer à l'aide de torpilles : *torpiller un navire.*

TORPILLERIE (*ll* mll., *e-ri*) n. f. Ensemble du matériel nécessaire au service des torpilles sur un navire. Atelier et magasin des torpilles dans un arsenal.

TORPILLEUR (*ll* mll.) n. m. Bateau destiné à

Torpilleur



placer, à lancer des torpilles : *les torpilleurs sont des bateaux de petit tonnage, à marche très rapide.* Marin chargé de l'entretien et de la manipulation des torpilles. Adjectiv. : *bateau, marin torpilleur.*

TORQUE n. f. (du lat. *torques*, collier). Fil de fer, de laiton, roulé en cercle. Tabac à chiquer en rouleau. *Blas.* Bourrelet d'étoffe tortillée, des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier.



Torques gaulois.

TORQUÈS (*tor-kè*) n. m. Collier gaulois.

TORQUETTE (*kè-te*) n. f. (Peu us.). Panier d'osier, dans lequel on transporte la marée. Cette marée elle-même.

TORRÉFACTEUR (*tor-ré-fak*) n. m. Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION (*tor-re-fak-si-on*) n. f. Action de torréfier : *la torréfaction de la chicorée.*



Torréfacteur

TORRÉFIER (*tor-ré-fi-é*) v. t. (du lat. *torrefacere*, même sens. — Se conj. comme *prier.*) Griller, rôtir : *torréfier des grains de café.*

TORRENT (*tor-ran*) n. m. (lat. *torrens*). Courant d'eau rapide et impétueux : *les torrents sont sujets à de dangereuses inondations. Fig.* Écoulement violent : *torrent de larmes, d'injures.* Force impétueuse : *céder au torrent d'une révolution.*

TORRENTIEL, ELLE (*tor-ran-si-èl, è-le*) adj. Qui appartient aux torrents : *des eaux torrentielles.* Qui tombe à torrents : *pluie torrentielle.*

TORRENTIELLEMENT (*tor-ran-si-è-le-man*) adv. A la manière des torrents.

TORRENTUEUX, EUSE (*tor-ran-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a l'impétuosité d'un torrent : *rivière torrentueuse.*

TORRIDE adj. (lat. *torridus*). Brûlant, excessivement chaud : *air, climat torride. Zone torride*, partie de la terre extrêmement chaude, située entre les deux tropiques. (V. ZONE.)

TORS, E (*tor, tor-se*) adj. (lat. *torsus*; de *torquere*, tordre). Tordu en spirale : *fil tors. Colonne torse*, colonne à fût contourné en forme d'hélice. (On dit quelquef. TORTE au fém. : *jambes tortes.*) N. m. Action de tordre les fils. Torsion elle-même. Gros cordon de soie que l'on emploie en tapisserie.

TORSADE n. f. (de *tors*). Frange tordue en spirale, que l'on emploie pour orner les tentures, les draperies, etc. *Torsade d'épaulette*, nom des brins de passementerie, dont sont formées les franges des épaulettes.

TORSE n. m. (ital. *torso*). Œuvre d'art représentant la partie supérieure du corps humain, sans tête ni membres. Le buste d'une personne : *un torse robuste.*

TORSION n. f. (du lat. *torsio*). Action de tordre. État de ce qui est tordu.

TORT (*tor*) n. m. (lat. *tortus*, tordu). Ce qui est contre le droit, la justice, la raison ; dommage, préjudice : *réparer ses torts. Avoir tort*, soutenir une chose fausse, faire un acte qu'on ne devrait pas faire. *Faire tort à*, voler le droit de, déprécier, nuire. *Faire tort de quelque chose*, ôter injustement, faire perdre. Loc. adv. **A tort**, injustement. **A tort et à travers**, sans discernement. **A tort ou à raison**, avec ou sans raison.

TORTE adj. f. V. TORS.

TORTELLE (*te-le*) n. f. Nom vulgaire du velar officinal.

TORTICOLIS (*li*) n. m. (du lat. *tortus*, tors, et *collum*, cou). Douleur rhumatismale, qui a son siège dans les muscles du cou.



Tortil.

TORTIL (*til*) n. m. (de *tortis*). *Blas.* Cercle d'or gemmé, rebordé plus fortement en haut qu'en bas et autour duquel est passé en spirale un collier de perles. (C'est la couronne des barons.) Bourrelet en torsade à bouts pendants par derrière, qui ceint une tête de Maure.

TORTILE adj. Qui peut se tordre. (Peu us.)

TORTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de tortiller. *Fig.* Façon de s'exprimer, confuse et embarrassée. Échappatoire, détour.

TORTILLARD ou **TORTILLART** (*ti, ll* mll. *ar*) n. m. Orme à bois noueux. Adjectiv. Qui se tord en croissant.

TORTILLE (*ll* mll.) n. f. Allée étroite et sinueuse, dans un parc, un jardin. (On dit aussi TORTILLÈRE.)

TORTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de tortiller ; état d'une chose tortillée.

TORTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *tortus*, tordu). Tordre à plusieurs tours : *tortiller une corde.* V. i. *Fig.* Chercher des détours, des subterfuges. *Tortiller des hanches*, faire un mouvement des hanches en marchant. **Se tortiller** v. pr. Se replier, se tordre, en parlant des reptiles.

TORTILLIS (*ti, ll* mll., *i*) n. m. Sorte de vermiculure tracée dans un bossage.

TORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. m. Bourrelet disposé sur la tête pour porter un fardeau. Linge tortillé en rond. Sorte de coiffure de paysanne. Petit rouleau de papier, dont on se sert pour estomper.

TORTIONNAIRE (*si-o-ne-re*) adj. Qui sert pour la torture : *appareil tortionnaire.* Entaché de violence inique : *saisie tortionnaire.* N. m. Le bourreau.

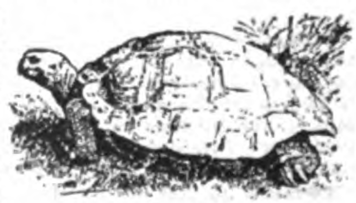
TORTIS (*ti*) n. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, etc., tordus ensemble. Couronne ou guirlande de fleurs. (Vx.)

TORTOIR n. f. Bâton servant à tendre en la tordant la corde qui maintient le chargement d'une charrette.

TORTRICIDES n. m. pl. Famille d'insectes lépidoptères, renfermant ceux qu'on nomme vulgairement *tordeuses* (tortrix) comme la pyrale de la vigne.

TORTU, E adj. (lat. *tortus*). Qui se dévie de sa direction naturelle, qui n'est pas droit : *nez, arbre tortu. Fam. Bois tortu*, la vigne. *Fig.* Qui manque de justesse : *raisonnement tortu.* Adverbialem. D'une manière tortue : *aller tortu.* (Peu us.) ANT. **Droit.**

TORTUE (*tû*) n. f. (bas lat. *tortuca*, de *tortus*, tortu). Terme général, qui désigne tous les reptiles chéloniens à corps court, renfermé, dans une carapace osseuse : *les tortues fournissent l'écaille.* Sorte de toit que les soldats romains formaient en élevant unissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles lancés par les assiégés. *Fig. A pas de tortue*, lentement. — La *tortue* est un animal lourd et lent, dont le corps est renfermé dans une cuirasse osseuse nommée *carapace*, extrêmement résistante. Elle n'a point de dents ; ses mâchoires, munies d'une enveloppe cornée, forment un bec comme celui des oiseaux. La tortue creuse des trous pour y demeurer durant la saison froide ou sèche ; sa chair est comestible. Il y a des tortues de mer, des tortues d'eau douce et des tortues de terre. Certaines (aux Mascareignes) dépassent 1 mètre de long et 300 kilogrammes de poids.



Tortue.

TORTUER (*tu-é*) v. t. Rendre tortu : *tortuer une broche, une épingle.* (Peu us.)

TORTUEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière tortueuse : *intriguer tortueusement.*

TORTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *tortuosus*). Qui fait plusieurs tours et retours ; sinueux : *sentier tortueux. Fig.* Qui manque de loyauté, de franchise : *conduite tortueuse.* ANT. **Droit.**

TORTUOSITÉ (*zi-té*) n. f. État de ce qui est tortueux, au pr. et au *fig.*

TORTURANT (*ran*), **E** adj. Qui torture : *remords torturants.*

TORTURE n. f. (lat. *tortura*). Supplice que l'on fait subir à quelqu'un : *les tortures des premiers chrétiens.* Tourments que, dans certains cas, l'on faisait subir autrefois à un accusé, pour lui arracher des aveux. (V. QUESTION.) *Fig.* Grand tourment de l'esprit. *Se mettre l'esprit à la torture,* travailler avec une grande contention d'esprit. *Mettre quelqu'un à la torture,* lui causer un embarras pénible, ou une vive impatience.

TORTURER (*ré*) v. t. Faire subir la torture à : *torturer un accusé. Fig.* Tourmenter : *la jalousie torture l'homme.* Dénaturer violemment le sens de : *torturer un texte.*

TORTUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui torture. (Peu us.)

TORULA n. f. Nom donné à certaines levures pathogènes qui produisent la graisse du vin blanc, le rancissement du beurre, etc.

TORULE n. m. Champignon noirâtre, qui pousse sur les écorces et les feuilles.

TORVE adj. (lat. *torvus*). Se dit d'un regard qui est de travers et menaçant.

TORY n. m. et adj. En Angleterre, partisan de l'autorité. Pl. des *tories.* V. WHIG (*Part. hist.*).

TORYSME ou **TORISME** (*ris-me*) n. m. Opinion, parti des tories.

TORYSTE ou **TORISTE** (*ris-te*) n. et adj. Partisan des tories.

TOSCAN (*tos-kan*), **E** adj. et n. De la Toscane. *Ordre toscan,* le plus simple des cinq ordres d'architecture, chez les Romains : *l'ordre toscan n'est qu'une déformation du dorique. Architecture toscane,* genre d'architecture, caractérisé par des arcades à plein cintre et des bossages. (V. la planche ORDRES.) N. m. *Archit.* Ordre toscan. *Ling.* Dialecte italien, parlé en Toscane.

TOSTE (*tos-te*) n. m. V. TOAST.

TOSTER (*tos-té*) v. i. V. TOASTER.

TÔT (*tô*) adv. Au bout de peu de temps : *se coucher tôt.* Promptement, vite. *Tôt ou tard,* un jour rapproché ou non. *Plus tôt que plus tard,* plutôt tôt que tard. ANT. **Tard.**

TOTAL, E, AUX adj. (lat. *totalis*). Complet, entier : *ruine totale.* N. m. Assemblage de plusieurs parties formant un tout. Somme obtenue par l'addition. **Au total** loc. adv. Tout considéré.

TOTALEMENT (*man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être totalement ruiné.*

TOTALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui totalise. n. m. Appareil qui sert à totaliser mécaniquement plusieurs nombres. (On dit aussi TOTALISEUR.)

TOTALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de faire un total.

TOTALISER (*zé*) v. t. Calculer le total de : *totaliser ses dépenses.*

TOTALITÉ n. f. Le total, le tout : *la presque totalité des hommes. En totalité,* totalement, complètement.

TOTEM (*tèm*) n. m. (mot peau-rouge). Animal considéré, dans certaines tribus sauvages, particulièrement dans l'Amérique du Nord, comme l'ancêtre de la race, et honoré à ce titre.

TOTÉMISME (*mis-me*) n. m. Croyance aux totems.

TÔT-FAIT (*tô-fé*) n. m. Sorte de pâtisserie soufflée, qui se fait très rapidement. Pl. des *tôt-faits.*



Totons.

TOTON n. m. (du lat. *totum,* tout, mot marqué sur une des faces des anciens totons). Sorte de toupie marquée de différentes lettres ou signes sur ses six faces latérales et tournant sur un pivot. Nom donné à toutes les petites toupies qu'on fait tourner avec le pouce et l'index. *Fig. Faire tourner quelqu'un comme un toton,* le faire aller et venir, agir à sa volonté.

TOUAGE n. m. Action de touer. Prix payé par un bateau toué.

TOUAILLE (*a, ll* mll, *e*) n. f. Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau.

TOUAREG. V. TARGUI.

TOUCAN n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le bec est fort gros et fort long : *les toucans sont propres à l'Amérique tropicale.*



Toucan.

TOUCHANT (*chan*) prép. Concernant, au sujet de : *touchant vos intérêts.*

TOUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui touche, émeut le cœur : *discours touchant.* N. m. Ce qui est propre à toucher : *le touchant de l'histoire.*

TOUCHAU ou **TOUCHAUD** ou **TOUCHEAU** (*chô*) n. m. Étoile d'or ou d'argent, dont chaque branche est à un titre déterminé et qui sert aux essais des métaux précieux.

TOUCHE n. f. Action de toucher. Chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Essai de l'or au moyen d'une pierre particulière. *Pierre de touche,* variété de jaspe noir, que l'on emploie pour distinguer l'or du cuivre. *Fig.* Moyen d'épreuve : *l'adversité est la pierre de touche de l'amitié. Peint.* Manière dont la couleur est appliquée sur la toile : *touche hardie, fine, légère.* (Se dit au fig. du style d'un écrivain.) Gaule dont on se sert pour faire avancer les bœufs. Troupeau de bœufs gras, que l'on mène au marché. Petite baguette crochue en ivoire, pour lever les jonchets.

TOUCHE-À-TOUT (*tou-cha-tou*) n. et adj. invar. *Fam.* Personne qui touche à tout. Personne qui se mêle de tout.

TOUCHER (*ché*) v. t. (germ. *tukkan*). Être en contact avec : *toucher un objet du doigt.* Recevoir : *toucher de l'argent. Escr.* Atteindre : *toucher son adversaire. Fig.* Avoir rapport, regarder : *cela ne me touche en rien.* Intéresser, émouvoir : *son sort me touche.* Dire : *je lui en toucherai un mot. Toucher les bœufs,* les stimuler avec la touche, pour les faire avancer. Être parent : *il me touche de près.* V. i. *Toucher à,* manier, porter la main sur. Atteindre : *toucher à une chose, au plafond.* S'attaquer à, se mêler dans : *toucher aux convictions de quelqu'un.* Modifier : *toucher aux lois.* Être au contact de : *maison qui touche au rempart.* Être sur le point d'atteindre : *toucher au port, à sa fin.* Se heurter : *le vaisseau a touché. Toucher de,* jouer de certains instruments : *toucher du piano. Fig. N'avoir pas l'air d'y toucher,* n'avoir pas l'air de s'intéresser à une chose, de se proposer un but.

TOUCHER (*ché*) n. m. (subst. verb. de *toucher.*) Celui des cinq sens par lequel on connaît, par le contact direct de certains organes, la forme et l'état extérieur des corps : *le toucher s'exerce surtout par les doigts de la main.* Manière de jouer de certains instruments : *un toucher brillant, délicat.*

TOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Chacune des petites barres d'ivoire incrustées dans le manche de la guitare, qui permettent de donner les tons et les demi-tons.

TOUCHEUR n. m. Conducteur de bestiaux.

TOUE (*toû*) n. f. Action de touer. Espèce de bateau plat, qui sert de bac sur certaines rivières.



Toue.

TOUÉE (*tou-é*) n. f. *Mar.* Longueur de chaîne filée en mouillant l'ancre. Longueur des remorques. Action de touer. Câble de 120 brasses.

TOUER (*tou-é*) v. t. (orig. scand.). Faire avancer un navire, un bateau, en tirant une corde à force de bras, ou à l'aide d'un cabestan. Remorquer un bateau à l'aide d'une chaîne mouillée au fond de l'eau.

TOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui toue. *Bateau toueur*, celui qui sert à touer les gros chalands. N. m. Individu qui toue ; bateau toueur.

TOUFFE (*tou-fe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de choses de même nature, minces, légères, rapprochées et formant une sorte de bouquet : *une touffe d'herbes*.

TOUFFEUR (*tou feur*) n. f. (rad *étouffer*). Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

TOUFFU (*tou-fu*), **E** adj. (de *touffe*). Épais, formé d'un grand nombre d'objets : *cheveux touffus* *Fig.* Encombré de trop de détails : *roman touffu*.

TOUG, THOUG (*tough*) ou **TOUC** (*touk*) n. m. Sorte d'étendard turc, formé d'une demi-pique à laquelle est fixée une queue de cheval.

TOUILLAGE (*tou, ll* mll.) n. m. Action de touiller.

TOUILLER (*tou. ll* mll., *é*) v. t. (du lat. *tudicula*, spatule). Mêler, agiter, remuer : *touiller la fécule*.

TOUJOURS (*jour*) adv (de *tout*, et *jour*). Sans cesse, sans fin : *on n'est pas toujours heureux*. Encore à présent : *malgré ses erreurs passées, je l'aime toujours*. En tout état de cause : *il en restera toujours quelque chose*. Néanmoins, du moins : *si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir*. *Pour toujours, à toujours* d'une façon définitive. Ant. **Jamais.**

TOULINE n. f. (angl *towline*). Ensemble des cordages servant à la manœuvre des bateaux de petit tonnage.

TOULOUPE n. f. (m. russe). Tunique en peau de mouton, dont la laine est en dedans et qui constitue le vêtement d'hiver du moujik russe.

TOUNDRA (*toun*) n. f. Nom donné aux prairies arctiques qui se développent sur les côtes basses de la Russie, de la Sibérie, de l'Amérique du Nord : *la végétation des toundras ne comprend guère que des mousses*.

TOUPET (*pè*) n. m. (du vx fr *toupe*, touffe de cheveux) Petite touffe de poils, de crin ou de cheveux. Touffe de cheveux relevés au-dessus du front. *Faux toupet*. petite perruque qui ne couvre que le sommet de la tête *Fig* et *pop* *Avoir du toupet*, de l'effronterie, de l'audace.

TOUPIE (*pî*) n f. Jouet en forme de poire avec une pointe en fer, qu'on lance à l'aide d'une ficelle enroulée ou au moyen d'un ressort : *jouer à la toupie*. Sorte de tour conique pour tailler des moulures. **Toupie d'Allemagne**, sorte de toupie creuse et percée d'un côté, qui émet un son musical en tournant.



Toupies.

TOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. i. Tourner sur soi-même comme une toupie. V i Tailler à l'aide du tour appelé TOUPIE

TOUPILLON (*ll* mll.) n. m (de *toupet*) Petit toupet. Bouquet de branches mal disposées, sur un arbre

TOUR n f lat *turris*) Sorte de bâtiment très élevé, de forme ronde ou carrée *les châteaux forts portaient en général à leurs angles de hautes tours* Pièce du jeu d'échecs, en forme de tour crénelée.

TOUR n. m. (du lat *tornus*, tour à tourner). Mouvement circulaire *tour de roue*. Action de parcourir la périphérie de *faire le tour de la ville*. Circuit, circonférence . *le tour des yeux*. Vêtement ou armement qui enveloppe une partie du corps *tour de cou* Toute action qui exige de l'agilité, de la force, de l'adresse, de la subtilité · *tour de gobelets* Trait d'adresse ou de friponnerie *jouer un bon, un mauvais tour* Manière de présenter une idée ou un fait *tour gracieux, original* Rang successif, moment où une chose se fait après une autre. *parler à son tour*. *A tour de bras*. de toute la force du bras *En un tour de main* ou, plus exactement, *en un tournemain*, en un instant *Tour de bâton*, profits illicites *Tour de reins*, rupture ou foulure dans la région lombaire. *Tour de lit*. draperie qui entoure un lit et est attachée à la partie supérieure du bois. *Faire son tour de France*, parcourir la France en exerçant son métier. Machine-outil. sur laquelle on dispose des pièces auxquelles on imprime des mouvements de rotation, tandis qu'on les travaille avec divers instruments. Espèce d'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur d'un mur, dans les monastères et les hôpitaux, pour recevoir ce qu'on y dépose du dehors. Appareil analogue, placé autrefois à l'entrée des hospices d'enfants trouvés et destiné à recevoir les enfants qu'on voulait y introduire sans être vu. *Fig* *Fait au tour*, très bien fait. **Tour à tour** loc. adv. Alternativement.



Tour.

TOURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Étuve dans laquelle le brasseur sèche le grain pour arrêter la germination. Grain que l'on sèche dans l'étuve.

TOURAILLON (*ra, ll* mll., *on*) n. m. Germe d'orge séché à la touraille : *le touraillon s'emploie comme engrais et pour la nourriture du bétail*.

TOURANGEAU, ELLE (*jô, è-le*) adj. et n. De la Touraine ou de Tours.

TOURANIEN, ENNE (*ni in. è ne*) adj. et n. Nom appliqué par les Aryens et les Iraniens aux populations turques de l'Asie moyenne occidentale. N. m. Nom donné aux langues ouralo-altaïques.

TOURBE n. f. (orig. germ.). Combustible formé par des matières végétales plus ou moins carbonisées : *la tourbe se forme au fond des eaux claires et lentes*.

TOURBE n. f. (lat. *turba*) Multitude confuse, surtout en parlant du bas peuple. Foule de gens méprisables . *la tourbe des intrigants*.

TOURBER (*bé*) v. i. Exploiter la tourbe. V. t. Recueillir la tourbe de *tourber un marais*.

TOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj Qui contient de la tourbe *sol tourbeux*.

TOURBIER (*bi-é*) n. m. Ouvrier ou propriétaire d'une tourbière.

TOURBIÈRE n. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe *les tourbières de la vallée de la Somme*.

TOURBILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *turbo*). Vent impétueux, qui souffle en tournoyant · *les cyclones sont des tourbillons d'un grand rayon*. Masse d'eau qui tournoie rapidement en forme d'entonnoir Matières quelconques emportées avec un mouvement de tourbillon *tourbillon de poussière* *Fig*. Tout ce qui entraîne l'homme · *le tourbillon des affaires*

TOURBILLONNANT (*bi, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT (*bi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Mouvement en tourbillon. *Fig*. Action impétueuse, entraînante *le tourbillonnement du vent*.

TOURBILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. i. Aller en tournoyant *l'eau tourbillonne*

TOURD (*tour*) n m. (du lat. *turdus*, grive). Sorte de poisson de la Méditerranée, appartenant au genre *labre* Ancien nom des grives.

TOURDILLE (*ll* mll.) adj (espagn *tordillo*). Se dit d'une couleur grise particulière : *un cheval gris tourdille*

TOURELLE (*rè-le*) n f Petite tour souvent en encorbellement, qui flanque un édifice, un château. Tour blindée tournante ou fixe, servant à abriter les canons des navires cuirassés et de certains forts



Tourelle.

TOURET (*rè*) n m *Mécan* Petite roue à gorge, fixée sur l'axe d'un tour et recevant la courroie qui passe sur le volant. Sorte de dévidoir à l'usage des cordiers Petit tour de graveur en pierres fines. Gros clou à tête ronde, que l'on fixe dans les branches d'un mors Tolet d'aviron Moulinet de ligne à pêcher.

TOURETTE (*rè-te*) n. f. Genre de crucifères de nos pays

TOURIE (*ri*) n. f. Grand vase de grès ou de verre, entouré de paille ou d'osier.

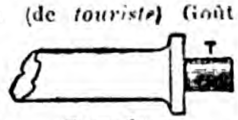


Tourie.

TOURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. et n. Préposé au tour dans un couvent : *frère tourier. Sœur tourière*, religieuse non cloîtrée, chargée des relations avec l'extérieur.

TOURILLON (*ll* mll.) n. m. Partie cylindrique, autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, etc. Morceau de métal rond fixé de chaque côté d'un canon et servant à l'assujettir sur son affût.

TOURISME (*ris-me*) n. m. (de *touriste*). Goût du déplacement, des voyages : *le tourisme constitue un sport très agréable.*



T tourillon

TOURISTE (*ris-te*) n. (de *tour*). Personne qui voyage pour son agrément : *les Pyrénées, les Alpes offrent des sites chers aux touristes.*

TOURISTIQUE adj. Qui a rapport au tourisme : *société touristique.*

TOURLOUROU n. m. Nom donné par plaisanterie aux soldats de l'infanterie de ligne.

TOURMALINE n. f. Pierre qui, chauffée ou comprimée dans un certain sens, s'électrise : *la tourmaline est un borosilicate naturel d'alumine.*

TOURMENT (*man*) n. m. (lat. *tormentum*). Torture : *mourir dans les tourments.* Violente douleur physique ou morale : *les tourments de la goutte.*

TOURMENTANT (*man-tan*), **E** adj. Qui tourmente ; qui se plaît à tourmenter.

TOURMENTE (*man-te*) n. f. Tempête violente, mais de peu de durée : *une tourmente de neige. Fig. tourmente politique.*

TOURMENTÉ, E (*man*) adj. Qui a des irrégularités brusques et nombreuses : *sol tourmenté.* Excessif, d'une recherche exagérée : *style tourmenté.*

TOURMENTER (*man-té*) v. t. (de *tourment*). Soumettre à des tortures : *tourmenter des prisonniers.* Soumettre à de violentes tortures physiques : *la goutte le tourmente.* Agiter violemment : *le vent tourmente le navire. Fig.* Causer une peine d'esprit : *son procès le tourmente.* Importuner, harceler : *ses créanciers le tourmentent.* Rendre peu naturel par un travail excessif : *tourmenter son style.* **Se tourmenter** v. pr. S'inquiéter, se donner beaucoup de peine. Se déjeter, en parlant du bois.

TOURMENTEUR, EUSE (*man, eu-ze*) n. et adj. Qui tourmente. N. m. Bourreau qui appliquait la torture.

TOURMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (de *tourmente*). Se dit de parages exposés à de fréquentes tempêtes. (Peu us.)

TOURMENTIN (*man*) n. m. *Mar.* Petit foc dont on se sert quand la misaine a été serrée, en cas de tourmente.

TOURNAGE n. m. Action de tourner au tour. Cabillot, taquet sur lequel on tourne une manœuvre en sautoir, pour la tenir tendue.

TOURNAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. i. *Fam.* Aller et venir à droite et à gauche.

TOURNANT (*nan*), **E** adj. Qui tourne : *pont tournant.* Qui fait des détours : *allée tournante. Mouvement tournant*, opération par laquelle on tourne les positions de l'ennemi.

TOURNANT (*nan*) n. m. Coin de rue, de chemin ; endroit où une rivière fait un coude. *Fig.* Epoque où les événements prennent une autre direction : *les tournants de l'histoire. Mar.* Endroit dangereux, où l'eau tournoie continuellement. *Fig.* Moyen détourné : *prendre des tournants pour arriver à son but.*

TOURNÉ, E adj. Fait d'une certaine façon. *Eglise bien tournée*, bien orientée, avec le sanctuaire à l'orient. Aigri, altéré, fermenté : *lait, vin tourné.*

TOURNE-À-GAUCHE n. m. inv. Levier, muni d'un œil, qui sert à virer une tige sur elle-même. Outil avec lequel on courbe en sens contraire les dents d'une scie. Outil qui sert à faire des pas de vis.

TOURNEBRIDE n. m. Hôtellerie établie près d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des visiteurs.

TOURNEBROCHE n. m. Mécanisme servant à faire tourner une broche à rôtir. Marmiton qui tourne une broche. Chien que l'on place dans une sorte de tambour pour faire tourner une broche.

TOURNEDOS (*dô*) n. m. Position assignée, dans certaines halles, à des vendeurs dont la marchandise n'est pas fraîche. Filet de bœuf accommodé en tranches.

TOURNÉE (*né*) n. f. Voyage, à itinéraire déterminé, que fait un fonctionnaire dans son ressort, ou un commerçant pour ses affaires. *Pop.* Ensemble des boissons offertes et payées par un consommateur.

TOURNE-FEUILLE (*feu, ll* mll., *e*) n. m. Appareil pour tourner les feuilles d'un cahier de musique. Pl. des *tourne-feuilles.*

TOURNEMAIN (*min*) n. m. *En un tournemain*, en un instant. (Mieux que : *en un tour de main.*)

TOURNEMENT (*man*) n. m. (de *tourner*). *Tournement de tête*, vertige. (On dit mieux TOURNOIEMENT.)

TOURNE-OREILLE (*no-rè, ll* mll., *e*) n. m. invar. Sorte de charrue dont le versoir se met tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Adjectiv. : *charrue tourne-oreille.*



Tourne-pierre.

TOURNE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, qui vivent au bord des eaux. Pl. des *tourne-pierres.*

TOURNER (*né*) v. t. (du lat. *tornare*, façonner au tour). Mouvoir en rond : *tourner une roue, une broche.* Changer par un mouvement en ligne courbe la position de : *tourner la tête.* Mettre une chose dans un sens opposé : *tourner le feuillet.* Façonner au tour : *tourner un pied de table.* Examiner : *tourner une affaire en tous sens.* Interpréter : *tourner en bien en mal.* Agencer, arranger : *bien tourner une lettre.* Appliquer, diriger : *tourner ses pensées vers Dieu.* Eculer d'un côté : *tourner ses souliers.* Faire le tour pour éviter : *tourner une montagne*, pour surprendre : *tourner les positions de l'ennemi.* Eluder : *tourner la difficulté. Tourner le dos à quelqu'un*, marcher en sens contraire, et, *fig.*, le traiter avec mépris. *Tourner les talons*, s'éloigner. *Tourner casaque*, changer de parti. *Tourner bride*, revenir sur ses pas, en parlant d'un cavalier. *Tourner en ridicule*, rendre ridicule. *Tourner la tête à quelqu'un*, le faire changer de bien en mal. *Tourner le sang* (ou *les sens*) *à*, causer une émotion violente. *Tourner quelqu'un à son gré*, en faire ce qu'on veut. V. i. Se mouvoir circulairement : *le vent a tourné au nord.* S'agiter en divers sens : *tourner longtemps avant de prendre un parti.* S'altérer, se dénaturer : *le lait, le vin a tourné.* Se colorer, mûrir : *le raisin commence à tourner.* Avoir une bonne ou mauvaise issue : *l'affaire a mal tourné.* Se transformer : *abondance qui tourne à l'excès.* Prendre une certaine conduite : *ce jeune homme a bien tourné.* Avoir une tendance vers : *tourner à la dévotion. Tourner à tout vent*, changer souvent d'opinion. *Tourner du côté de quelqu'un*, prendre son parti. *La tête lui tourne*, il a le vertige. *La chance a tourné*, a passé d'un autre côté. *Tourner autour du pot*, ne pas aller directement au fait. *Tourner de l'œil*, mourir. *Tourner court*, tourner dans un petit espace, et *fig.*, fuir brusquement. V. impers. *Il tourne cœur*, la carte tournée est cœur.

TOURNERIE (*rî*) n. f. Atelier de tourneur.

TOURNESOL n. m. Nom de diverses plantes dont les fleurs se tournent vers le soleil, comme l'héliotrope et l'hélianthe ou *grand soleil.* Matière colorante extraite de l'orseille ou du croton, fermentés avec de l'urine. (Les alcalis la font virer au bleu et les acides au rouge.)

TOURNETTE (*ne-te*) n. f. Sorte de dévidoir tournant sur un pivot. Cage tournante d'un écureuil. Instrument coupant dont se servent les vitriers.

TOURNEUR n. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. Adjectiv. Qui tourne au tour : *ouvrier tourneur.* Qui tourne sur lui-même : *derviche tourneur.*

TOURNEVENT (*van*) n. m. Tuyau coudé mobile au sommet d'une cheminée, de manière à tourner à tout vent.

TOURNEVIS (*viss*) n. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer les vis.


Tournevis.

TOURNIOLE n. f. Variété de panaris, qui se développe autour de l'ongle.

TOURNIQUET (*kè*) n. m. Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, à l'entrée d'un spectacle payant, pour ne laisser passer que les piétons ou une personne à la fois. Petit morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis levé. Lame de fer mobile en forme d'S et servant à maintenir un volet ouvert. Jeu de hasard, qui consiste en un disque tournant creux et vertical, autour duquel sont marqués des numéros, et dans lequel se meut une bille. *Chir.* Instrument pour comprimer les artères, dans certaines opérations.


Tourniquet.

TOURNIS (*ni*) n. m., Maladie causée par un cysticerque (cenure) qui se développe dans le cerveau des moutons et des bœufs, et pendant laquelle ils tournent convulsivement.

TOURNISSE (*ni-se*) n. f. Poteau qu'on établit entre une sablière et une décharge de cloison et qui sert de remplissage.


T, tournisses

TOURNOI n. m. (de *tournoyer*). Fête guerrière, où l'on combattait à armes courtoises et à cheval. *Fig.* Assaut, concours : *tournoi industriel.*

TOURNOIEMENT (*noi-man*) ou **TOURNOÎMENT** n. m. Action de ce qui tournoie : *tournoiement de l'eau.* Syn. de TOURNIS.

TOURNOIS (*noi*) adj. (du lat. *turonensis*, de Tours). S'est dit, en France, de la monnaie frappée jusqu'au XIIIe siècle à Tours, puis de la monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tours : *la livre tournois valait vingt sous tournois et le sou tournois douze deniers, la monnaie tournois était d'un quart moins forte que la monnaie parisis.*

TOURNOYANT (*noi-i-an*), **E** adj. Qui tournoie.

TOURNOYER (*noi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même.

TOURNURE n. f. (lat. pop. *tornatura*). Manière dont une chose s'avance vers le but : *affaire qui prend une bonne tournure.* Manière dont une chose est présentée : *donner une certaine tournure à sa conduite.* Manière dont une personne est faite : *avoir une jolie tournure.* Bouffant élastique, que les dames mettaient naguère par derrière sous leur jupe. Manière d'agencer les mots dans une phrase : *tournure incorrecte.* Déchet métallique, detaché d'une pièce pendant le tournage.

TOURON n. m. Gâteau préparé avec des amandes, des œufs, du sucre, etc.

TOURTE n. f. (bas lat. *torta*). Pâtisserie de forme circulaire, contenant un mets : *tourte au poisson.*

TOURTEAU (*tô*) n. m. (de *tourte*). Gros pain de forme ronde. Masse formée d'un résidu de graines, de fruits, dont on a exprimé l'huile, le suc, et utilisée comme aliment pour les bestiaux ou comme engrais : *un tourteau d'olives.* *Blas.* Figure circulaire toujours en émail (à l'inverse du besant, qui est toujours en métal). [V. la planche BLASON.] Disque de bois pour broyer le salpêtre. Sorte de crabe.


Tourterelle.

TOURTEREAU (*rô*) n. m. Jeune tourterelle encore au nid. Au plur. *Fig.* Jeunes gens qui s'aiment tendrement.

TOURTERELLE (*rè-le*) n. f. (dimin. du lat. *turtur*, même sens). Genre d'oiseaux colombiformes un peu plus petits que les pigeons.

TOURTIÈRE n. f. Ustensile de cuisine, pour faire cuire des tourtes.

TOUSELLE (*zè le*) n. f. (provenç. *tosela*). Variété de blé, dont l'épi est dépourvu de barbe.

TOUSSAINT (*tou-sin*) n. f. Fête de tous les saints (1er nov.) [Prend une majuscule] : *célébrer la Toussaint.*

TOUSSER (*tou-sé*) v. i. (lat. *tussire;* de *tussis*, toux). Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE (*tou-se-ri*) n. f. Action de tousser ; toux répétée.

TOUSSEUR, EUSE (*tou-seur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui tousse souvent.

TOUSSOTER (*tou-so-té*) v. i. Tousser souvent et faiblement.

TOUT (*tou* devant une consonne, *tout'* devant une voyelle), **TOUTE**, pl. masc. **TOUS** (*tou* ou *touss* suivant les cas : *tous* [tou] *les hommes sont mortels :* mais : *ils sont tous* [touss] *mortels*) adj. (lat. *totus*). Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble : *tous les hommes.* Se dit d'une chose considérée dans son entier : *employer tout son pouvoir.* Chaque : *toute peine mérite salaire.* Est invariable devant un nom de ville au fém., quand il signifie « tout le peuple » : *tout Rome l'a vu;* mais on dira : *toute Rome est couverte de monuments. Je suis tout à vous,* je suis à votre disposition. *Toutes les semaines,* une fois par semaine. *Tout ce qu'il y a de,* l'universalité de. **Tout** pron. indéf. L'universalité des choses : *qui sait tout, abrège tout. Après tout,* en définitive. *Comme tout,* extrêmement. *En tout,* en comprenant l'universalité des objets. *A tout prendre,* en somme, en considérant toute chose. N. m. Ensemble, objet divisible pris en son entier : *le tout est plus grand que la partie* (dans ce sens, le pluriel est *touts*). L'universalité des choses : *le grand tout.* *Fig.* L'important, le principal : *le tout est de réussir. Risquer le tout pour le tout,* hasarder de tout perdre pour tout gagner. *Blas. Sur le tout,* v. BROCHANT. ANT. **Rien**. Adv. Entièrement : *ils sont partis tout contents ; je vous le dis tout net. Tout... que,* quelque, si : *tout aimable qu'est la vertu,* et non *que soit.* (On écrira : *femme tout en larmes,* mais *église toute en feu.*) — Varie devant un adj. fém. commençant par une consonne ou par un *h* aspiré : *elle était* **toute** *honteuse,* **toutes** *vieilles qu'elles sont. Pour tout de bon,* sérieusement. *Tout un,* identique. *C'est tout un,* cela revient au même. Est aussi explétif : *tout doucement, tout au plus.* Loc. adv. **Du tout,** nullement. **Tout à fait,** entièrement. **En tout,** tout compris. — *Tout* suivi de *autre* varie lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif **autre :** *je répondrai à* **toute autre** *question* (*à toute question autre que celle que vous me posez*). *Tout* est invariable s'il modifie l'adjectif **autre** et quand il est accompagné de **un, une :** *ceci est* **tout autre** *chose, c'est* **une tout autre** *chose* (*une chose tout à fait autre*).

TOUT-À-L'ÉGOUT (*ghou*) n. m. Mode de vidange des cabinets d'aisances, qui consiste à envoyer les matières fécales directement à l'égout au moyen d'une chasse d'eau.

TOUT-BEAU (*bô*) interj. Cri par lequel un chasseur arrête un chien d'arrêt qui est près de se laisser emporter.

TOUTE-BONNE (*bo-ne*) n. f. Sorte de sauge. Variété de poire. Pl. des *toutes-bonnes.*

TOUTE-ÉPICE n. f. Nom vulgaire de la nielle cultivée et du myrte piment. Pl. des *toutes-épices.*

TOUTEFOIS (*foi*) adv. Néanmoins, cependant.

TOUTE-PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. Puissance infinie : *la toute-puissance de Dieu.* Pouvoir souverain : *aspirer à la toute-puissance.*

TOUTOU n. m. Chien, dans le langage des enfants.

TOUT-PUISSANT (*pu-i-san*), **TOUTE-PUISSANTE** (*i-san-te*) adj. Qui a un pouvoir sans bornes : *ministre tout-puissant.* N. m. **Le Tout-Puissant,** Dieu. Pl. des *tout-puissants, toutes-puissantes.*

TOUT-VENANT (*nan*) n. m. Houille prise sans triage avec la poussière et les gros fragments.

TOUX (*tou*) n. f. (lat. *tussis*). Expiration brusque, convulsive et sonore, de l'air contenu dans les poumons : *la toux est déterminée par l'irritation de la muqueuse qui tapisse la trachée et les bronches.*

TOXÉMIE (*tok-sé-mi*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *haima*, sang.) Ensemble des accidents provoqués par les toxines.

TOXICITÉ (*tok-si*) n. f. Caractère de ce qui est toxique : *la toxicité de l'arsenic*. Quotient de la quantité d'une substance nécessaire pour tuer un animal, par le poids de cet animal exprimé en kilogrammes.

TOXICOLOGIE (*tok-si, jî*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et *logos*, discours). Partie de la médecine qui traite des poisons.

TOXICOLOGIQUE (*tok-si*) adj. Qui a rapport à la toxicologie : *discussion toxicologique*.

TOXICOLOGUE (*tok-si-ko-lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de toxicologie.

TOXICOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison, et de *manie*). Habitude morbide d'absorber des doses croissantes de substances toxiques (éther, morphine, cocaïne, opium).

TOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du gr. *toxikon*, poison). Poison produit par les microbes.

TOXIQUE (*tok-si-ke*) n. m. (du gr. *toxikon*, poison). Nom générique des poisons. Adjectiv. Qui a la propriété d'empoisonner : *substance toxique*.

TRABAC (*bak*) ou **TRABACOLO** n. m. Bâtiment de commerce à deux mâts de l'Adriatique.

TRABAN n. m. (allem. *trabant*). Hallebardier dans la garde des princes scandinaves ou dans les armées suisses.

TRABE n. f. (du lat. *trabs*, poutre). *Blas.* Traverse ou jas de l'ancre. Hampe d'un drapeau, d'une bannière.

TRABÉE (*bé*) n. f. (lat. *trabea*). *Antiq. rom.* Toge de cérémonie, ornée de bandes de diverses couleurs.

TRABUCO n. m. (mot espagn. signif. *tromblon*). Cigare de La Havane, en forme de tromblon.

TRAC (*trak*) n. m. Allure d'une bête de somme : *le trac des chevaux*. Trace, piste des bêtes : *suivre un loup au trac*.

TRAC (*trak*) n. m. *Pop.* Peur : *avoir le trac*.

TRAÇAGE n. m. Action de tracer.

TRAÇANT (*san*), **E** adj. (de *tracer*). *Racine traçante*, racine d'arbre ou de plante, qui s'étend horizontalement et très près de la surface du sol.

TRACAS (*ka*) n. m. Mouvement accompagné d'embarras, de désordre : *les tracas d'un déménagement*. Peine, fatigue : *le tracas des affaires*. Ouverture qui, dans certaines fabriques, est pratiquée dans le plancher pour le passage des marchandises.

TRACASSER (*ka-sé*) v. t. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE (*ka-se-ri*) n. f. Ennui, tourment. Action de tracasser : *cessez ces tracasseries inutiles*.

TRACASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui aime à faire des tracasseries : *les enfants sont tracassiers*.

TRACASSIN n. m. *Fam.* Humeur inquiète.

TRACE n. f. (subst. verb. de *tracer*). Empreinte, vestige marquant le passage d'un homme ou d'un animal : *suivre les traces d'un gibier*. Cicatrice, marque physique qui reste d'une chose : *les traces d'une brûlure*. Premiers points à l'aiguille, indiquant les contours d'un dessin de tapisserie. *Fig.* Impression dans l'esprit, la mémoire. *A la trace*, en se guidant d'après les traces.

TRACÉ n. m. Représentation, par des lignes, des contours, d'un dessin, d'un plan : *faire le tracé d'une figure*. Ligne parcourue : *le tracé du Métropolitain*.

TRACELET (*lè*) n. m. Syn. de TRACERET.

TRACEMENT (*man*) n. m. Action de tracer.

TRACER (*sé*) v. t. (lat. pop. *tractiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il traça, nous traçons*.) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, etc. Indiquer par l'écriture : *tracer des caractères*. Dépeindre : *tracer le tableau de ses malheurs*. Marquer, déterminer la voie à suivre : *tracer une ligne de conduite à quelqu'un*. V. i. Se dit des plantes dont les tiges ou les racines s'étalent sur le sol ou près de la surface ; des animaux qui creusent sous terre des galeries peu éloignées de la surface.

TRACERET (*rè*) n. m. Outil qui sert à marquer et à piquer le bois. (On dit aussi TRACELET.)

TRACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui trace.

TRACHÉAL (*ké-al*), **E, AUX** adj. Qui se rapporte à la trachée, aux trachées.

TRACHÉE (*ché*) n. f. (du gr. *trakheia*, raboteuse). Abrév. de TRACHÉE-ARTÈRE. *Zool.* Organe respiratoire des animaux articulés. *Bot.* Vaisseau entouré de fils en spirales serrées.

TRACHÉE-ARTÈRE n. f. Chez l'homme et l'animal, canal qui porte l'air aux poumons. Pl. des *trachées-artères*.

TRACHÉEN, ENNE (*ké-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la trachée, aux trachées : *la respiration trachéenne des insectes*.

TRACHÉITE (*ké-i-te*) n. f. Inflammation de la trachée-artère.

TRACHÉOCÈLE (*ké*) n. m. Tumeur gazeuse du cou, en communication avec la trachée.

TRACHÉOTOMIE (*ké, mi*) n. f. (de *trachée*, et du gr. *tomê*, section). Opération chirurgicale, qui consiste à inciser, à ouvrir la trachée-artère.

TRACHOME (*ko-me*) n. m. Conjonctivite granuleuse.

TRACHYTE (*ki-te*) n. m. Roche du type porphyroïde : *les trachytes sont des roches éruptives anciennes*.

TRACHYTIQUE (*ki*) adj. De la nature du trachyte.

TRAÇOIR n. m. Outil dont on se sert pour tracer.

TRACT (*trakt*) n. m. (mot angl.). Petit traité, brochure, opuscule sur une question politique, religieuse, etc. : *faire une campagne de tracts*.

TRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. (lat. *tractatio*). Manière de traiter une affaire, un marché. (Se prend souvent en mauv. part.)

TRACTEUR (*trak*) n. m. Machine ou mécanisme produisant une traction. (Se dit spécialement du véhicule automobile muni d'organes d'adhérence et d'un dispositif de remorquage.)

TRACTION (*trak-si-on*) n. f. (lat. *tractio* ; de *tractum*, supin de *trahere*, tirer). Action d'une force qui tire un mobile : *traction d'une locomotive*. Dans les chemins de fer, partie de l'exploitation, qui consiste dans les transports de tous genres. *Traction rythmique de la langue*, manœuvre employée pour exciter la respiration chez les noyés ou asphyxiés.

TRACTIONNEUR (*trak si-o-neur*) adj. et n. m. Se dit d'un animal (cheval, bœuf, etc.) utilisé à la traction d'un véhicule. (Le mot s'emploie par opposition à TRACTEUR, appareil mécanique de traction.)

TRACTOIRE (*trak*) adj. Relatif à la traction.

TRADE-UNION ou **TRADE UNION** (pron. angl. *trèd-iou-ni-eun*) n. f. (de l'angl. *trade*, métier, et *union*, union). Association de travailleurs organisés pour la protection de leurs intérêts. Pl. des *trade-unions* ou *trade unions*.

TRADITEUR n. et adj. m. (du lat. *traditor*, qui livre). Nom donné aux chrétiens qui, pendant les persécutions de Dioclétien, avaient livré les livres sacrés aux païens, pour échapper à la mort.

TRADITION (*si-on*) n. f. (du lat. *traditio*, action de transmettre). Transmission orale pendant un long espace de temps : *la tradition lie le passé au présent*. *Spécialem.* Transmission orale ou écrite des faits ou des doctrines qui concernent la religion. Les choses mêmes transmises par cette voie : *l'allaitement de Romulus par une louve est une tradition*.

TRADITIONALISME (*si-o na-lis-me*) n. m. Système de croyance fondé sur la tradition. Opinion philosophique, qui diminue la part de la raison dans la connaissance de la vérité, au profit de la révélation.

TRADITIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) n. et adj. Partisan du traditionalisme.

TRADITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. et adj. Nom donné aux juifs qui font appel à la tradition talmudique pour interpréter la Bible.

TRADITIONNEL, ELLE (*si-o nèl, è-le*) adj. Fondé sur la tradition : *les lois traditionnelles*.

TRADITIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. D'après la tradition.

TRADUCTEUR (*duk-teur*) n. m. Qui traduit un ouvrage d'une langue dans une autre.

TRADUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de transposer dans une autre langue : *faire une traduction d'Horace*. Ouvrage traduit. *Par ext.* Interprétation.

TRADUIRE v. t. (lat. *traducere*). Citer, renvoyer pour être jugé : *traduire en justice*. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre : *traduire du latin*. Représenter, exprimer : *traduire ses sentiments sur le papier*. **Se traduire** v. pr. Être exprimé : *sa douleur se traduisait par des cris*.

TRADUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être traduit : *Pindare est difficilement traduisible.*

TRAFIC (*fik*) n. m. (ital. *traffico*). Négoce, commerce de marchandises : *le trafic des cuirs. Fig.* Commerce qu'on fait de choses qui ne sont pas vénales : *faire trafic de son honneur.*

TRAFIQUANT (*kan*) n. m. Commerçant.

TRAFIQUER (*ké*) v. i. Faire trafic. *Fig.* Faire abus de ce qui est honnête, moral, etc., pour gagner de l'argent : *trafiquer de son honneur.*

TRAFIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui fait un trafic peu honnête.

TRAGÉDIE (*dî*) n. f. (lat. *tragœdia*). Poème dramatique, représentant une action importante qui se passe entre des personnages illustres et propre à exciter la terreur ou la pitié : *les tragédies de Corneille.* Le genre tragique : *la tragédie n'est plus cultivée. Fig.* Evènement funeste : *sanglante tragédie.*

TRAGÉDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Acteur, actrice tragique : *Talma fut un grand tragédien.*

TRAGI-COMÉDIE (*dî*) n. f. Tragédie mêlée d'incidents comiques. En France, au XVIIe siècle, tragédie adoucie, dont le dénouement n'est pas tragique : *le Cid est une tragi-comédie. Fig.* Mélange de choses sérieuses et de choses comiques. Pl. des *tragi-comédies.*

TRAGI-COMIQUE adj. Qui tient du tragique et du comique : *le genre tragi-comique.* N. m. Genre de la tragi-comédie.

TRAGIQUE adj. Qui appartient à la tragédie : *auteur tragique. Fig.* Sanglant et terrible : *fin tragique.* N. m. Le genre tragique. Auteur de tragédies : *les tragiques grecs.* Caractère de ce qui est terrible : *le tragique de certaines situations. Prendre une chose au tragique*, s'en alarmer. *Tourner au tragique*, prendre une tournure menaçante, terrible.

TRAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière tragique : *aventure qui finira tragiquement.*

TRAGOPAN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés de l'Inde, comprenant de beaux faisans à masque bleu.

TRAGUS (*ghuss*) n. m. Petite saillie triangulaire de l'orifice externe du conduit auditif. (V. OREILLE.)

TRAHIR v. t. (du lat. *tradere*, livrer). Livrer, abandonner quelqu'un à qui l'on doit fidélité : *trahir sa patrie.* Manquer honteusement à : *trahir ses serments.* Révéler : *trahir un secret.* Faire connaître par imprudence : *trahir sa pensée.* Ne pas répondre à : *trahir la confiance d'un maître.* Ne pas exprimer exactement : *l'expression a trahi sa pensée.* **Se trahir** v. pr. Se faire découvrir : *l'hypocrite s'est trahi.*

TRAHISON (*zon*) n. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. (lat. *tragula*). Sorte de bac porté d'un bord à l'autre d'une rivière par l'impulsion seule du courant, qui frappe obliquement ses parois. *Pêch.* Chalut.

TRAIN (*trin*) n. m. (de *traîner*). Allure d'une bête de somme ou de trait : *le mulet a le train plus rude que le cheval.* Allure en général : *marcher grand train.* Bruit, tapage : *faire du train.* Suite des bêtes qu'on fait voyager ensemble : *un train de bœufs.* Suite de wagons traînés par la même locomotive. *Train omnibus*, qui s'arrête à toutes les stations. *Train express, direct*, qui ne s'arrête qu'aux principales stations. *Train rapide.* V. RAPIDE. *Train de plaisir*, à prix réduit. *Train de bois*, long radeau de bois flotté. *Train d'artillerie*, attirail nécessaire pour le service des canons. *Train des équipages*, corps spécial muni du matériel nécessaire pour assurer les approvisionnements et évacuations d'une armée. Charronnage sur lequel porte le corps d'un véhicule quelconque. *Train de devant, de derrière*, partie antérieure ou postérieure du cheval. *Fig. Train de vie*, manière de vivre. *Train de maison*, ensemble des services d'une maison. *A fond de train*, à toute vitesse. *Aller son train*, continuer comme on a commencé. *Etre en train*, être bien disposé, en verve ; être en voie d'exécution. *Etre en train de*, être actuellement occupé à. *Mettre une affaire en train*, la commencer. *Mise en train*, se dit, dans l'imprimerie, des opérations qui s'effectuent avant le tirage en vue de donner à celui-ci toute la régularité désirable. *Mener quelqu'un bon train*, ne pas le ménager. *Fam. Etre dans le train*, être dans le mouvement de son temps.

TRAÎNAGE (*tré*) n. m. Action de traîner. Transport en traîneau.

TRAÎNANT (*tré-nan*), **E** adj. Qui traîne à terre : *robe traînante. Fig.* Languissant, monotone : *style traînant.*

TRAÎNARD (*tré-nar*) n. m. Qui reste en arrière. Soldat qui, dans une colonne en marche, reste en arrière. *Par ext.* Homme lent. Corde traînant dans l'eau derrière un bateau, pour rendre le sillage visible.

TRAÎNASSE (*tré-na-se*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes à racines et à tiges traînantes. Rejet ou stolon de certaines plantes. Long filet qu'on traîne pour prendre des oiseaux.

TRAÎNASSER (*tré-na-sé*) v. t. *Fam.* Traîner en longueur. Rester longtemps à faire une chose : *traînasser une vie monotone.* V. i. Vaguer çà et là sans but : *traînasser dans les rues.*

TRAÎNE (*tré-ne*) n. f. Action de traîner. La queue d'une robe : *la traîne d'une robe de cérémonie.* Filet appelé aussi SEINE. Chariot roulant des cordiers. *Bateau à la traîne*, qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU (*tré-nô*) n. m. Sorte de voiture sans roues, qu'on fait glisser sur la glace et sur la neige et qui constitue le principal véhicule dans les pays



Traîneau sibérien.

froids. Grand filet que l'on traîne dans les champs pour prendre des oiseaux, ou dans les rivières pour prendre du poisson. (V. SEINE.)

TRAÎNÉE (*tré-né*) n. f. Petite quantité de choses répandues en longueur : *traînée de poudre.*

TRAÎNE-MALHEUR ou **TRAÎNE-MISÈRE** n. m. invar. *Fam.* Celui qui vit dans la misère.

TRAÎNER (*tré-né*) v. t. (lat. *trahere*). Tirer après soi : *traîner un filet sur le sable.* Déplacer péniblement : *traîner les pieds.* Mener sans énergie, sans dignité : *traîner une misérable existence.* Se faire suivre : *traîner avec soi une foule de valets. Fig. Traîner une affaire en longueur*, en différer la conclusion. *Traîner ses paroles*, parler lentement. *Traîner quelqu'un dans la boue*, salir sa réputation. V. i. Pendre jusqu'à terre : *son manteau traîne.* Mener une existence languissante : *il traîne depuis longtemps.* Etre éparpillé, hors de sa place : *tout traîne dans cette maison.* **Se traîner** v. pr. Ramper à terre : *les enfants se traînent.* Marcher avec difficulté : *se traîner pesamment.*

TRAÎNEUR, EUSE (*tré, eu-ze*) n. Personne qui traîne. N. m. *Traîneur de sabre*, militaire qui affecte des airs tapageurs. Traînard, retardataire.

TRAINGLOT (*trin-glo*) n. m. *Fam.* Soldat du train. (On écrit aussi TRINGLOT.)

TRAÎNOIR (*tre*) n. m. Châssis qu'on traîne sur les terres labourées, pour écraser les mottes.

TRAINTRAIN (*trin-trin*) n. m. (de *train*). Cours de certaines affaires ; routine qu'on y suit : *le train-train quotidien de la Bourse.* Syn. TRANTRAN.

TRAIRE (*tré-re*) v. t. (lat. *trahere*. — *Je trais, nous trayons. Je trayais, nous trayions.* Pas de passé simple. *Je trairai, nous trairons. Je trairais, nous trairions. Trais, trayons, trayez. Que je traie, que nous trayions.* Point d'imp. du subj. *Trayant. Trait, e.*) Tirer le lait des mamelles de : *traire les vaches, les chèvres, etc.*

TRAIT (*tré*) n. m. (lat. *tractus* ; de *trahere*, tirer). Arme de jet à pointe aiguë : *percer son ennemi d'un trait.* Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux tirent. (V. HARNAIS.) Quantité de liquide qu'on boit sans reprendre haleine : *avaler d'un trait.* Ligne qu'on trace d'un coup avec le crayon, la plume. Ligne

d'un dessin qui n'est pas ombré : *dessiner au trait*. Les lignes du visage : *traits fins, grossiers*. Manière d'exprimer, de rendre : *peindre l'amitié en traits touchants*. Ce qui fait une blessure morale : *trait de satire, de médisance, de calomnie*. Action considérée au point de vue de son caractère moral : *trait de vertu, d'histoire*. Caractère d'un style vif, piquant : *écrivain qui a du trait*. Passage saillant : pensée vive : *trait d'esprit*. *Musiq*. Succession rapide de notes. *Avoir trait à*, avoir du rapport avec : *cela a trait à ce qu'on vient de dire*. *Trait de scie*, chaque coupe faite avec la scie. *Partir comme un trait*, très vite. *Copier trait pour trait*, exactement. *Gram*. **Trait d'union**, petite ligne horizontale, qui sert à lier les diverses parties d'un mot composé. *Fig*. Ce qui sert à joindre, à unir.

TRAIT (*trè*), **E** adj. Tiré à la filière : *de l'or trait*.

TRAITABLE (*trè-ta-ble*) adj. Qu'on peut traiter, développer : *sujet difficilement traitable*. Doux, facile : *caractère traitable*. ANT. **Intraitable.**

TRAITANT (*trè-tan*) n. m. Celui qui se chargeait à forfait du recouvrement des impôts : *les traitants volaient indignement le Trésor public*. Adjectiv. *Médecin traitant*, médecin qui visite les malades, (s'oppose à *médecin consultant*.)

TRAITE (*trè-te*) n. f. (de *traire*). Action de traire. Étendue de chemin que l'on fait sans s'arrêter : *longue traite*. *Tout d'une traite*, sans s'arrêter en chemin, sans s'interrompre. Lettre de change, que l'on tire sur un correspondant : *faire traite sur quelqu'un*. Trafic, échange des marchandises, que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique : *la traite de l'ivoire*. *Traite des noirs* ou *des nègres*, trafic d'esclaves sur la côte d'Afrique. — Le monopole de la *traite* des nègres, d'abord entre les mains de l'Espagne, passa aux Portugais de 1580 à 1640. Puis la traite des noirs fut faite par l'Angleterre, pendant plus de deux siècles, sous le patronage du gouvernement. En 1792, le Danemark défendit l'importation des esclaves dans ses colonies. En 1794, les Etats-Unis interdirent la traite aux citoyens américains. Le Congrès de Vienne la condamna. Des conventions permettant le droit de visite réciproque des navires dans certains parages (1831-1833), auxquelles succédèrent d'autres conventions sur la vérification du pavillon (1845), furent conclues pour prohiber la traite des noirs sur mer. Des conférences postérieures (1885) s'occupèrent de l'entraver sur terre.

TRAITÉ (*trè*) n. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science : *traité de mathématiques*. Convention écrite, entre deux gouvernements : *conclure un traité de commerce*. Convention entre particuliers, administrations, etc. : *passer un traité avec une compagnie*.

TRAITEMENT (*trè-te-man*) n. m. Accueil, réception, manière d'agir envers quelqu'un : *subir de mauvais traitements*. Appointements d'un fonctionnaire. Manière de combattre une maladie. Manière d'opérer sur certaines matières qu'on veut transformer : *le traitement des matières premières*.

TRAITER (*trè-té*) v. t. (lat. *tractare*). Agir bien ou mal avec quelqu'un : *on doit traiter les prisonniers ennemis avec humanité*. Recevoir, accueillir : *il m'a fort bien traité*. Régaler, donner à manger : *il nous a traités splendidement*. Exposer verbalement ou par écrit : *traiter une question*. Travailler à conclure, négocier : *traiter la paix*. Soigner : *traiter un malade*. Exécuter, représenter : *peintre qui traite les épisodes de la Révolution*. Modifier au moyen de tel ou tel agent : *traiter un minerai par le mercure*. *Traiter de*, qualifier : *traiter quelqu'un de voleur*. V. i. Faire un traité, une convention, négocier pour conclure : *traiter de la paix*. Discourir, faire un traité sur : *traiter de la métallurgie*.

TRAITEUR (*trè*) n. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent : *dîner chez le traiteur*.

TRAÎTRE, ESSE (*trè-tre, è-se*) n. et adj. (du lat. *traditor*, traître). Qui trahit ; capable de trahison : *âme traîtresse*. Qui a pour but une trahison : *paroles traîtresses*. Farouche, sournois : qui fait du mal à l'improviste : *les chats sont traîtres*. *Ne pas dire un traître mot*, garder un silence absolu. **En traître** loc. adv. Par trahison.

TRAÎTREUSEMENT (*trè-treu-ze-man*) adv. En traître : *attaquer traîtreusement un passant*.

TRAÎTRISE (*trè-tri-ze*) n. f. Caractère de traître. Action de trahir.

TRAJECTOIRE (*jèk*) n. f. (du lat. *trajectus*, traversé). *Géom*. Ligne que décrit un projectile lancé par une arme de jet, depuis le moment où il quitte cette arme jusqu'à celui où il frappe le but ou le sol : *la trajectoire est une parabole*. (V. TIR.) Adjectiv. : *ligne trajectoire*.

TRAJET (*jè*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Espace à parcourir d'un lieu à un autre : *le trajet du Havre à Paris*. Action de traverser cet espace : *notre trajet fut difficile*.

TRALALA n. m. (onomatopée). *Fam*. Tapage, appareil tumultueux et somptueux : *faire du tralala*.

TRAM n. m. *Fam*. Abrév. de TRAMWAY.

TRAMAIL ou **TRÉMAIL** (*ma, ll* mll.) n. m. (du lat. *tres*, trois, et *macula*, maille). Filet de pêche formé de trois rets superposés : *pêcher au tramail*. Filet d'oiseleur, à trois rangs de mailles.

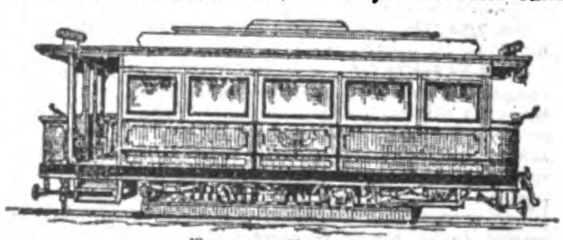
TRAME n. f. (lat. *trama*). Ensemble des fils que les tisserands font passer transversalement, au moyen de la navette, entre les fils formant la *chaîne*. *Fig*. Complot, intrigue : *ourdir une trame odieuse*. *Poétiq*. *La trame de nos jours*, la durée de la vie.

TRAMER (*mé*) v. t. Entrelacer les fils de la trame avec ceux de la chaîne. *Fig*. Machiner, comploter : *tramer une conspiration*.

TRAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose sur des canettes les fils devant servir à la trame. N. f. Appareil mécanique pour faire les fils de la trame.

TRAMONTANE n. f. (de l'ital. *tramontana*, d'au delà des monts, des Alpes). Côté du nord ; étoile polaire. Vent du nord, dans la Méditerranée. *Fig*. *Perdre la tramontane*, ne plus savoir s'orienter ; ne plus savoir où l'on en est, devant une difficulté imprévue.

TRAMWAY (*tra-mou-è*) n. m. (de l'angl. *tram*, rail plat, et *way*, voie). Voie ferrée établie sur une route ordinaire, dans une rue, au moyen de rails sans saillie, sur lesquels circulent des voitures à traction animale ou mécanique : *tramway électrique*. Voiture qui circule sur ces rails. Pl. des *tramways*.



Tramway électrique.

TRANCHAGE n. m. Action de trancher. En ébénisterie, action de couper en tranches minces les bois de placage.

TRANCHANT (*chan*), **E** adj. Qui coupe : *épée tranchante*. *Fig*. *Ton tranchant*, décisif. *Couleurs tranchantes*, fort vives.

TRANCHANT (*chan*) n. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc. *Fig*. *Epée à deux tranchants*, moyen pouvant avoir deux effets opposés.

TRANCHE n. f. (de *trancher*). Morceau coupé un peu mince avec un instrument tranchant : *couper une tranche de jambon*. Corps dur, peu épais, ayant deux surfaces planes parallèles : *une tranche de marbre*. Surface unie, que présente l'épaisseur d'un livre rogné : *volume doré sur tranche*. Partie moyenne de la cuisse du bœuf et du veau. Terre que la charrue soulève du sillon. Série de chiffres consécutifs dans un même nombre : *pour la lecture des nombres, on divise ceux-ci en tranches de trois chiffres*. Dans un canon, partie plane constituant un sillon perpendiculaire à l'axe d'un élément cylindrique. Épaisseur des monnaies, qui porte la légende et le cordonnet.

TRANCHÉ, E adj. *Fig*. Bien marqué, net et distinct : *deux couleurs bien tranchées*. *Blas*. Se dit d'une pièce ou de l'écu partagés par une ligne oblique allant de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. (V. la planche BLASON.) N. m. : *le tranché est une des quatre partitions principales de l'écu*.

TRANCHÉE (*ché*) n. f. (subst. particip. de *trancher*). Excavation longitudinale à ciel ouvert : *ouvrir, creuser une tranchée.* Fouille faite dans le sol, pour poser les fondations d'un mur, planter des arbres, etc. *Fortif.* Fosse creusé dans



Profil d'une tranchée.

le sol et protégé par un parapet constitué au moyen des terres qu'on retire. *Plur. Méd.* Coliques très aiguës. *Tranchées rouges*, coliques violentes des chevaux.

TRANCHÉE-ABRI n. f. Tranchée, retranchement, creusés pour servir d'abris a des soldats en campagne. Pl. des *tranchées-abris*.

TRANCHEFIL (*fil*) n. m. *Manèg.* Petite chaîne que l'on met autour du mors. Instrument qui sert à former les veloutés des tapis.

TRANCHEFILE n. f. Petit rouleau de papier couvert de soie ou de fil, que les relieurs mettent aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHEFILER (*lé*) v. t. Garnir d'une tranchefile.

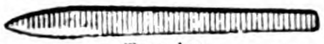
TRANCHELARD (*lar*) n. m. Couteau de cuisine, à lame mince.

TRANCHE-MONTAGNE n. m. Fanfaron. Pl. des *tranche-montagnes*.

TRANCHE-PEIGNE n. f. Tranche de livre marbrée au peigne. Pl. des *tranche-peignes*.

TRANCHER (*ché*) v. t. (lat. *truncare*). Séparer en coupant : *trancher la tête d'un homme.* Diviser en tranches minces : *trancher du marbre. Fig.* Résoudre brusquement : *trancher la difficulté. Trancher le mot*, parler catégoriquement. V. i. Décider hardiment : *il tranche sur tout. Fig.* Ressortir par vive opposition : *ces couleurs ne tranchent pas assez ; leurs caractères tranchent. Trancher du grand seigneur, du bel esprit*, se donner des airs de grand seigneur, de bel esprit.

TRANCHET (*chè*) n. m. Outil d'acier, plat et effilé, dont les cordonniers se servent pour couper le cuir. Outil pour couper le plomb, le fer, etc.



Tranchet.

TRANCHOIR n. m. Plateau de bois, sur lequel on découpe la viande. Poisson du genre *zancle*.

TRANQUILLE (*ki-le*) adj. (lat. *tranquillus*). Sans agitation : *eau tranquille ; rue tranquille.* Sans inquiétude : *avoir l'âme tranquille.* ANT. **Inquiet, troublé.**



Tranchoir.

TRANQUILLEMENT (*ki-le-man*) adv. D'une manière tranquille. Sans s'émouvoir : *répondre tranquillement à un insolent.*

TRANQUILLISANT (*ki-li-zan*), **E** adj. Qui tranquillise : *nouvelle tranquillisante.* ANT. **Troublant, alarmant.**

TRANQUILLISER (*ki-li-zé*) v. t. Calmer, rendre tranquille : *tranquilliser l'esprit.* **Se tranquilliser** v. pr. N'être plus inquiet, ne plus se troubler. ANT. **Troubler, alarmer.**

TRANQUILLITÉ (*ki-li-té*) n. f. État de ce qui est sans mouvement, sans agitation, sans inquiétude : *tranquillité de la mer, des esprits, de l'âme.* ANT. **Trouble.**

TRANS prép. lat. qui signifie *au delà, à travers, entre*, etc., et qui entre comme préfixe dans la composition d'un certain nombre de mots français.

TRANSACTION (*zak-si-on*) n. f. (lat. *transactio*). Acte par lequel on transige sur un différend, un procès, etc. : *une médiocre transaction est toujours préférable à un bon procès.* Ensemble des conventions qui peuvent intervenir entre des commerçants : *transactions commerciales.*

TRANSACTIONNEL, ELLE (*zak-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a le caractère d'une transaction.

TRANSACTIONNELLEMENT (*zak-si-o-nè-le-man*) adv. Sous forme de transaction. (Peu us.)

TRANSALPIN, E (*zal*) adj. Qui est au delà des Alpes. *Gaule transalpine* (ou substantiv. *la Transalpine*), nom donné par les Romains à la Gaule proprement dite, située pour eux au delà des Alpes.

TRANSATLANTIQUE (*zat*) adj. Qui est au delà de l'océan Atlantique : *les pays transatlantiques.* N. m. Paquebot qui fait le service entre l'ancien et le nouveau monde, en traversant l'Atlantique.

TRANSBORDEMENT (*trans, man*) n. m. Action de transborder.

TRANSBORDER (*trans-bor-dé*) v. t. Transporter d'un bâtiment dans un autre : *transborder des marchandises, des voyageurs.*

TRANSBORDEUR (*trans*) n. et adj. m. Appareil servant à transborder. *Pont transbordeur*, sorte de wagon suspendu à des câbles, à l'aide duquel on fait franchir un fleuve dans sa largeur à des voyageurs ou des marchandises : *wagon transbordeur.*

TRANSCASPIEN, ENNE (*trans-kas-pi-in, è-ne*) adj. Qui est (ou qui va) au delà de la mer Caspienne.

TRANSCAUCASIEN, ENNE (*trans-kô-ka-zi-in, è-ne*) adj. Qui est au delà du Caucase.

TRANSCENDANCE (*trans-san*) n. f. Qualité de ce qui est transcendant.

TRANSCENDANT (*trans-san-dan*), **E** adj. (du pref. *trans*, et du lat. *ascendere*, monter). Supérieur, sublime ; qui excelle en son genre : *génie transcendant. Géométrie transcendante*, qui se sert du calcul différentiel et du calcul intégral.

TRANSCENDANTAL (*trans-san-dan-tal*), **E, AUX** adj. *Philos.* Qui appartient à la raison pure, à priori, antérieurement à toute expérience : *d'après Kant, l'espace et le temps sont deux concepts transcendantaux.*

TRANSCENDANTALISME n. m. École philosophique américaine, représentée par Emerson et caractérisée par un certain mysticisme panthéiste.

TRANSCONTINENTAL (*trans-kon-ti-nan-tal*), **E, AUX** adj. Qui traverse un continent : *route transcontinentale.*

TRANSCRIPTEUR (*trans-krip-teur*) n. m. Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (*trans-krip-si-on*) n. f. Action de transcrire ; son résultat. Action d'écrire pour un instrument un air de musique noté pour un autre instrument. *Dr.* Copie, sur un registre spécial, d'un acte translatif de propriété immobilière : *transcription d'un acte de vente, d'une saisie.*

TRANSCRIRE (*trans-kri-re*) v. t. (lat. *transcribere*). Copier un écrit : *transcrire une lettre.* Faire la transcription d'un air de musique.

TRANSE (*tran-se*) n. f. (de *transir*). Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain (surtout au pl.) : *vivre dans les transes. Spirit.* État d'un médium qui cède son enveloppe matérielle à l'esprit d'une personne décédée, dès que celui-ci commence à se manifester.

TRANSENNE (*zè-ne*) n. f. (du lat. *transenna*, corde tendue). Sorte de grille qui ferme certaines chapelles funéraires, dans les catacombes de Rome.

TRANSEPT (*sèpt*) n. m. (du pref. *trans*, et du lat. *septum*, clôture). Galerie transversale qui, dans une église, sépare le chœur de la nef et forme les bras de la croix dans les églises qui affectent cette disposition. (V. ÉGLISE.)

TRANSFÈREMENT (*trans, man*) n. m. Action de transférer : *le transfèrement d'une créance.*

TRANSFÉRER (*trans-fé-ré*) v. t. (du pref. *trans*, et du lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire passer d'un lieu dans un autre : *transférer un prisonnier, une préfecture, d'une ville dans une autre.* Transmettre d'une personne à une autre, en observant les formalités requises : *transférer une inscription de rente.*

TRANSFERT (*trans-fèr*) n. m. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente, d'une action, etc. : *transfert d'une action nominative. Néol.* Translation : *transfert de reliques.*

TRANSFIGURATION (*trans, si-on*) n. f. Changement d'une figure en une autre. *Relig.* Etat glorieux dans lequel Jésus-Christ se montra à trois de ses disciples sur le mont Thabor (en ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Tableau représentant cette scène. Fête catholique, le 6 août.

TRANSFIGURER (*trans, ré*) v. t. Changer la figure, la forme, le caractère, etc. **Se transfigurer** v. pr. : *Jésus-Christ se transfigura sur le mont Thabor.*

TRANSFILAGE n. m. Action de transfiler.

TRANSFILER (*trans-fi-lé*) v. t. *Mar.* Joindre deux choses bord à bord, au moyen d'une ligne : *transfiler les tentes.*

TRANSFIXION (*trans-fik-si-on*) n. f. Procédé opératoire, employé dans certaines amputations.

TRANSFORMABLE (*trans-for*) adj. Qui peut être transformé.

TRANSFORMATEUR, TRICE (*trans-for*) adj. Qui transforme. N. m. Appareil qui, recevant de l'énergie électrique, en modifie la tension.

TRANSFORMATION (*trans, si-on*) n. f. Changement de forme ; métamorphose : *les transformations des insectes.*

TRANSFORMER (*trans-for-mé*) v. t. Métamorphoser. *Math. Transformer une équation,* la changer en une autre d'une forme différente. **Se transformer** v. pr. *Fig.* Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts.

TRANSFORMISME (*trans-for-mis-me*) n. m. Doctrine biologique, suivant laquelle les espèces animales et végétales se transforment et donnent naissance à de nouvelles espèces, sous l'influence de l'adaptation : *Lamarck, Darwin, Haeckel sont les principaux défenseurs du transformisme.*

TRANSFORMISTE (*trans-for-mis te*) n. Partisan du transformisme. Adjectiv. Qui a rapport au transformisme : *théorie transformiste.*

TRANSFUGE (*trans*) n.m. (du préf. *trans*, et du lat. *fugere*, fuir). Celui qui déserte et passe à l'ennemi. *Fig.* Celui qui passe dans le parti opposé : *les transfuges politiques.*

TRANSFUSER (*trans-fu-zé*) v.t. (du préf. *trans*, et du lat. *fusum*, supin de *fundere*, verser). Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Opérer la transfusion du sang.

TRANSFUSION (*trans-fu-zi-on*) n. f. (de *transfuser*). Opération par laquelle on fait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre.

TRANSGANGÉTIQUE (*trans*) adj. Situé au delà du Gange : *l'Inde transgangétique.*

TRANSGRESSER (*trans-grè-sé*) v. t. (lat. *transgredi*). Enfreindre, violer : *transgresser la loi.*

TRANSGRESSEUR (*trans-grè-seur*) n. et adj. m. Celui qui transgresse. (Peu us.)

TRANSGRESSIF, IVE adj. Qui transgresse.

TRANSGRESSION (*trans-gre-si-on*) n. f. Action de transgresser.

TRANSHUMANCE (*tran-zu*) n. f. (de *transhumer*). Emigration périodique des troupeaux de moutons de la plaine, qui vont habiter les hautes montagnes pendant les chaleurs et en descendent aux approches de l'hiver.

TRANSHUMANT (*tran-zu-man*), **E** adj. Se dit des troupeaux qui sont soumis au régime de la transhumance.

TRANSHUMER (*tran-zu-mé*) v. t. (du préf. *trans*, et du lat. *humus*, terre). Mener paître des bestiaux, des troupeaux de moutons dans les montagnes. V. i. Aller paître dans les montagnes.

TRANSI (*tran-si*), **E** adj. Saisi : *transi de froid, de peur.*

TRANSIGER [*zi-jé*] v. i. (lat. *transigere*. Se conj. comme *manger*). Faire un accommodement par des concessions réciproques : *Mieux vaut transiger que plaider. Fig. Transiger avec son devoir, sa conscience, son honneur,* manquer à ce qu'exigerait strictement son devoir, etc.

TRANSIR (*sir*) v. t. (du lat. *transire*, aller au delà). Pénétrer et engourdir de froid : *le vent du nord nous transit. Fig.* Faire frissonner de crainte ou autrement. V. i. Etre pénétré et engourdi de froid. *Fig.* Frissonner de : *transir de peur.*

TRANSISSEMENT (*zi-se-man*) n. m. Etat d'un homme transi. (Peu us.)

TRANSIT (*zit'*) n. m. (du lat. *transitus*, passage). Faculté de faire passer des marchandises à travers une ville, un Etat, sans payer de droits d'entrée : *marchandises en transit.*

TRANSITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Relatif au transit : *commerce transitaire.* Traversé par des denrées en transit : *pays transitaire.* N. m. Commissionnaire en marchandises, qui s'occupe du transit.

TRANSITER (*zi-té*) v. t. Passer en transit : *transiter des marchandises.* V. i. Etre passé en transit.

TRANSITIF, IVE (*zi*) adj. (du lat. *transire*, aller au delà). *Verbe transitif,* marquant que l'action faite par le sujet passe sur un complément direct ou indirect. Syn. ACTIF. ANT. **Intransitif.**

TRANSITION (*zi-si-on*) n. f. (du lat. *transire*, aller au delà). *Fig.* Passage d'un état à un autre : *de l'anarchie au despotisme, la transition est inévitable.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours : *habile transition.*

TRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitive : *certains verbes neutres peuvent être employés transitivement.*

TRANSITOIRE (*zi*) adj. Passager, qui ne dure pas : *loi transitoire.*

TRANSITOIREMENT (*zi, man*) adv. D'une manière transitoire.

TRANSJURAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Jura : *régions transjuranes.*

TRANSLATER (*trans-la-té*) v. t. (du lat. *translatum*, supin de *transferre*, transporter). Traduire d'une langue dans une autre langue. (Vx.)

TRANSLATIF, IVE (*trans*) adj. Par lequel on transfère une chose à un autre : *acte translatif de propriété.*

TRANSLATION (*trans-la-si-on*) n. f. (lat. *translatio*). Action de transférer : *la translation d'un prisonnier.* Mouvement d'un solide dont toutes les parties suivent une même direction : *mouvement de translation.*

TRANSLUCIDE (*trans*) adj. Se dit des corps qui laissent passer la lumière, mais au travers desquels on n'aperçoit pas les objets : *les verres dépolis sont translucides.* ANT. **Opaque.**

TRANSLUCIDITÉ (*trans*) n. f. Etat de ce qui est translucide. ANT. **Opacité.**

TRANSMETTEUR (*trans-mè-teur*) n. et adj. m. Appareil qui sert à transmettre les signaux télégraphiques.

TRANSMETTRE (*trans-mè-tre*) v. t. (lat. *transmittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Faire parvenir : *transmettre un ordre.* Faire passer par mutation : *transmettre une propriété. Fig.* Faire passer par succession : *transmettre ses vertus à son fils.*

TRANSMIGRATION (*trans, si-on*) n. f. Action d'un peuple qui passe d'un pays dans un autre. *Transmigration des âmes,* métempsycose.

TRANSMIGRER (*trans-mi-gré*) v. i. (lat. *transmigrare*). Passer d'un lieu, d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ (*trans-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui peut être transmis : *beaucoup de tares physiques sont transmissibles par hérédité.*

TRANSMISSION (*trans-mi-si-on*) n. f. Action de transmettre. Son effet : *transmission d'un droit.* Communication du mouvement d'un organe mécanique à un autre organe au moyen d'engrenages, poulies, courroies, etc. Organe servant à transmettre ce mouvement.

TRANSMUABLE ou **TRANSMUTABLE** (*trans*) adj. Qui peut être transmué.

TRANSMUER (*trans-mu-é*) v. t. (lat. *transmutare*). Changer, transformer, en parlant des métaux : *les alchimistes prétendaient transmuer les métaux en or.*

TRANSMUTABILITÉ (*trans*) n. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION (*trans, si-on*) n. f. (lat. *transmutatio*). Changement d'une chose en une autre : *transmutation des métaux en or.*

TRANSPADAN, E (*trans*) adj. (du préf. *trans*, et de *Padus*, n. lat. du Pô). Qui est situé au delà du Pô.

TRANSPARAÎTRE (*trans-pa-rê-tre*) v. i. (Se conj. comme *paraître*.) Paraître à travers un voile. *Fig.* : *aventures qui transparaissent au travers de claires allusions.*

TRANSPARENCE (*trans-pa-ran-se*) n. f. Qualité de ce qui est transparent : *transparence du verre.* Ant. **Opacité.**

TRANSPARENT (*trans-pa-ran*), **E** adj. (du préf. *trans*, et du lat. *parere*, paraître). Se dit des corps qui se laissent traverser par la lumière et permettent de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur : *le verre est transparent.* Se dit d'une couleur qui, étendue sur une autre, laisse paraître plus ou moins celle-ci. *Fig.* Dont le sens caché se laisse pénétrer aisément : *allusion transparente.* N. m. Feuille où sont tracées plusieurs lignes noires et qui doit être vue à travers le papier pour guider celui qui écrit. Sorte de tableau derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. Ant. **Opaque.**

TRANSPERCER (*trans-pèr-sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il transperça, nous transperçons.*) Percer de part en part : *un tunnel transperce le mont Cenis.* Passer au travers : *la pluie ne peut transpercer un vêtement imperméable.*

TRANSPIRABLE (*trans-pi*) adj. *Méd.* Qui peut être éliminé par la transpiration.

TRANSPIRATION (*trans-pi-ra-si-on*) n. f. (de *transpirer*). Sortie rapide de la sueur par les pores de la peau : *être en transpiration.*

TRANSPIRER (*trans-pi-ré*) v. i. (du préf. *trans*, et du lat. *spirare*, exhaler). S'exhaler du corps par les pores : *les humeurs qui transpirent au travers de la peau.* Exhaler des liquides : *cet homme transpire beaucoup.* *Fig.* Commencer à être connu : *ses projets transpirent.*

TRANSPLANTABLE (*trans-plan*) adj. Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transplanter. (On dit aussi transplantement n. m.)

TRANSPLANTER (*trans-plan-té*) v. t. Planter en un autre endroit : *transplanter des arbres.* *Fig.* Transférer, transporter : *transplanter une colonie.*

TRANSPORT (*trans-por*) n. m. Action de transporter d'un lieu dans un autre : *le transport des voyageurs, des marchandises.* Acte par lequel on fait la cession de choses incorporelles : *faire le transport d'une rente.* Action d'une personne qui, par autorité de justice, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen. Navire propre à transporter des troupes ou des munitions. *Fig.* Sentiment vif, violent : *transport de joie.* Enthousiasme : *transport poétique.* *Méd.* Délire, congestion : *transport au cerveau.*

TRANSPORTABLE (*trans*) adj. Qui peut être transporté : *malade transportable.*

TRANSPORTATION (*trans, si-on*) n. f. Action de transporter d'un pays dans un autre. Action de transporter un condamné dans un lieu situé hors de son pays et de le contraindre à y séjourner jusqu'à l'expiration de sa peine.

TRANSPORTÉ, E (*trans*) n. Qui a subi la peine de la transportation.

TRANSPORTER (*trans-por-té*) v. t. (du préf. *trans*, et du lat. *portare*, porter). Porter d'un lieu dans un autre : *transporter des voyageurs.* Faire passer d'un milieu à un autre : *transporter sur la scène un fait historique.* Céder par un acte : *transporter une créance.* *Fig.* Exciter, mettre hors de soi : *la fureur le transporte.* *Législ.* Appliquer la mesure de la transportation aux forçats. **Se transporter** v. pr. Se rendre en un lieu. Se porter par l'imagination ou par la pensée : *transportez-vous dans le passé.*

TRANSPORTEUR (*trans*) n. m. Celui qui opère un transport. Machine qui transporte un objet d'un endroit dans un autre.

TRANSPOSABLE (*trans-po-za-ble*) adj. Qu'on peut transposer. *Musiq.* Qui peut être mis d'un ton dans un autre : *ce morceau n'est pas transposable.*

TRANSPOSER (*trans-po-zé*) v. t. Mettre une chose à une place autre que celle qu'elle occupe ou qu'elle doit occuper : *transposer un mot.* *Musiq.* Changer le ton sur lequel un air est noté.

TRANSPOSITEUR (*trans-po-zi-teur*) n. et adj. m. Se dit d'un piano, d'un organe qui opère la transposition d'un ton dans un autre par un moyen mécanique.

TRANSPOSITIF (*trans-po-zi-tif*), **IVE** adj. Se dit des langues où les terminaisons des mots en déterminent les rapports grammaticaux, ce qui dispense de les placer dans l'ordre logique, comme dans le latin, le grec, etc.

TRANSPOSITION (*trans-po-zi-si-on*) n. f. (lat. *transpositio*). Action de transposer ; son résultat. Renversement de l'ordre habituel des mots. *Musiq.* Changement de tonalité d'un morceau.

TRANSRHÉNAN, E (*trans*) adj. Qui est au delà du Rhin : *province transrhénane.*

TRANSSAHARIEN, ENNE (*trans-sa-a-ri-in, è-ne*) adj. Qui traverse le Sahara : *le projet d'un chemin de fer transsaharien fut étudié par Flatters.*

TRANSSIBÉRIEN, ENNE (*trans-si-bé-ri-in, è-ne*) adj. Qui est situé au delà de la Sibérie ; qui traverse la Sibérie : *chemin de fer transsibérien* ou *le Transsibérien*, grande route ferrée, qui relie la Russie d'Europe à ses débouchés sur le Pacifique.

TRANSSUBSTANTIATION (*trans-sub-stan-si-a-si-on*) n. f. Changement de la substance du pain et du vin en celle du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER (*trans-sub-stan-si-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Changer en une autre substance. (Peu us.) Opérer la transsubstantiation eucharistique.

TRANSSUDATION (*trans-su-da-si-on*) n. f. Action de transsuder.

TRANSSUDER (*trans-su-dé*) v. i. (du préf. *trans*, et du lat. *sudare*, suer). Se dit d'un liquide qui passe, qui sue à travers le vase ou l'enveloppe qui le recèle. V. t. Emettre par transsudation.

TRANSTÉVERIN, E (*trans*) adj. Situé au delà du Tibre.

TRANSVALUTION (*trans, si-on*) n. f. *Philos.* Changement de valeur.

TRANSVASEMENT (*trans-va-ze-man*) n. m. Action de transvaser.

TRANSVASER (*trans-va-zé*) v. t. Verser d'un vase dans un autre : *transvaser du vin.*

TRANSVERSAIRE (*trans-vèr-sè-re*) adj. Qui appartient aux apophyses transverses.

TRANSVERSAL (*trans-vèr-sal*), **E, AUX** adj. Qui est disposé en travers : *ligne transversale.* N. f. Droite coupant deux côtés d'un triangle.

TRANSVERSALEMENT (*trans-vèr, man*) adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE (*trans-vèr-se*) adj. (du lat. *transversus*, placé en travers). Oblique. Se dit, en anatomie, d'un certain nombre d'organes dont la direction est à peu près transversale par rapport à l'axe du corps : *artère transverse.* N. m. Désignation de divers muscles : *le transverse du nez vient du maxillaire supérieur.*

TRANSVIDER (*trans-vi-dé*) v. t. Verser d'un vase incomplètement plein dans un autre.

TRANSYLVAIN, E (*sil-vin, è-ne*) ou **TRANSYLVANIEN, ENNE** (*sil-va-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Transylvanie : *les montagnes transylvaines.*

TRANTRAN n. m. V. traintrain.

TRAPAN n. m. Haut d'un escalier, endroit où finit la rampe. Nom donné à des planches de différentes dimensions percées de trous et qui servent à faire égoutter les feuilles de papier.

TRAPÈZE n. m. (du gr. *trapeza*, table). *Géom.* Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. (Les deux côtés parallèles sont les *bases* du trapèze, leur distance est la *hauteur*.) *Trapèze isocèle*, celui dans lequel les deux côtés non parallèles sont égaux. *Trapèze rectangle*, celui dont un des côtés non parallèle est perpendiculaire sur les



Trapeze.



Trapeze isocèle.



Trapeze rectangle.

bases : *l'aire d'un trapèze s'obtient en multipliant la demi-somme des deux bases par la hauteur.* Appareil de gymnastique, formé de deux cordes verticales réunies à leur base par une barre ronde. (V. la

planche GYMNASTIQUE.) *Anat.* Muscle de la région dorsale : *le trapèze* (ou adjectiv. *muscle trapèze*) *rapproche l'omoplate de la colonne vertébrale.*

TRAPÉZOÈDRE n. m. Solide dont les faces sont des trapèzes.

TRAPÉZOÏDAL, E, AUX (*zo-i*) adj. En forme de trapèze. (On dit aussi TRAPÉZIFORME.)

TRAPÉZO-MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. *Anat.* Qui appartient au trapèze et au métacarpe.

TRAPPE (*tra-pe*) n. f. (orig. germ.). Porte posée horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher : *lever, baisser la trappe.* Cette ouverture même. Espèce de porte, de fenêtre à coulisse. Piège à bascule au-dessus d'une fosse. *Fig.* Piège, ruse.

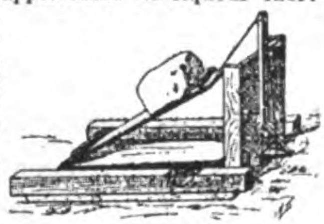
TRAPPEUR (*tra-peur*) n. m. Chasseur de l'Amérique du Nord, qui se sert ordinairement de trappes.

TRAPPILLON ou **TRAPILLON** (*ll* mll) n. m. Ce qui tient une trappe fermée. Ouverture dans le plancher de la scène, donnant passage aux fermes.

TRAPPISTE (*tra-pis-te*) n. m. Religieux de la Trappe.

TRAPPISTINE (*tra-pis-ti-ne*) n. f. Religieuse d'un couvent de la Trappe. Sorte de liqueur fabriquée par les trappistes.

TRAPPON (*tra-pon*) n. m. Trappe à fleur de terre, servant à fermer les caves où l'on entre par la rue, par une boutique.



Traquenard.

TRAPU, E adj. Gros et court : *un homme trapu.*

TRAQUE n. f. Action de traquer, de chasser le gibier vers la ligne des chasseurs.

TRAQUENARD (*ke-nar*) n. m. Piège pour prendre les animaux nuisibles. *Fig.* Piège tendu à quelqu'un : *un habile traquenard.* Allure de certains chevaux fatigues, qui participe du trot et de l'amble. Cheval qui a cette allure.

TRAQUER (*ké*) v. t. (de *trac*). Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. *Fig.* Poursuivre, serrer de près : *traquer des voleurs.*



Traquet.

TRAQUET (*kè*) n. m. Morceau de bois qui passe à travers la trémie, afin de faire tomber le blé sous la meule du moulin. Piège que l'on tend aux bêtes puantes. Genre de passereaux, comprenant de petits oiseaux très communs en France.

TRAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui traque à la chasse.

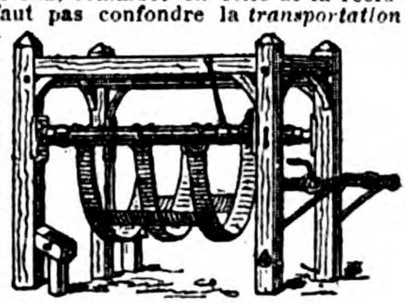
TRAULET (*trô-lè*) n. m. Pointe d'acier montée sur un manche, dont on se sert pour piquer un dessin d'architecture.

TRAUMATIQUE (*trô*) adj. (du gr. *trauma, atos,* blessure). *Chir.* Qui concerne les plaies, les blessures.

TRAUMATISME (*trô-ma-tis-me*) n. m. Ensemble des troubles occasionnés par le trauma ou blessure.

TRAUMATOLOGIE (*trô, ji*) n. f. (du gr. *trauma, atos,* blessure, et *logos,* discours). Science qui traite des blessures, des plaies.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (de *travailler.* — Fait au pl. **TRAVAUX**). Peine que l'on prend pour faire une chose : *les travaux de l'esprit fatiguent plus que ceux du corps.* Ouvrage fait ou à faire : *travail délicat; distribuer le travail aux ouvriers.* Manière dont un objet est exécuté : *bijou d'un beau travail.* Manière dont on travaille : *avoir le travail facile.* Phénomènes qui se produisent dans une substance et en changent la nature : *le travail de la fermentation.* Mouvement qui se produit dans les matériaux industriels : *le travail des bois produit souvent des fentes.* Etude écrite sur une question : *publier un travail sur le paupérisme.* Autref., rapport d'un ministre au souverain, ou d'un commis au ministre. Discussion, délibération préparant des résolutions : *les travaux d'une commission. Mécan.* Produit de l'intensité d'une force par la projection, sur la direction de la force, du chemin que parcourt son point d'application : *l'unité principale de travail est le kilojoule. Homme de travail,* celui qui gagne sa vie par un métier pénible. *Maison de travail,* maison où l'on fait travailler des detenus, des réfugiés, etc. **Travaux forcés,** peine afflictive et infamante, qui a remplacé les galères. — La peine afflictive et infamante des travaux forcés, subie jusqu'à 1854 dans les bagnes, est purgée aujourd'hui dans les établissemens pénitentiaires coloniaux qui lui sont affectés en Guyane. Elle consiste en détention hors de la métropole (*transportation*) avec travail obligatoire, et elle est prononcée à perpétuité ou à temps. Les sexagénaires condamnés aux travaux forcés ne sont pas transportés : la peine est, pour eux, commuée en celle de la réclusion. Il ne faut pas confondre la *transportation* avec la *relégation,* qui frappe certains récidivistes, ni avec la *déportation,* peine réservée aux condamnés politiques et qui ne comporte pas l'obligation du travail.



Travail.

TRAVAIL (*va, l* mll.) n. m. (lat. pop. *tripalium.* — Fait au pl. **TRAVAILS**). Appareil pour assujettir de grands animaux domestiques dans différentes attitudes, pendant qu'on les ferre, qu'on les panse ou qu'on les soigne.

TRAVAILLÉ, E (*va, ll* mll.) adj. Où l'on remarque la peine, le soin, le travail : *ouvrage travaillé ; style travaillé.* Obsédé : *travaillé par une idée.* Tourmenté : *travaillé par la maladie.*

TRAVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. i. (lat. pop. *tripaliare*). Se donner de la peine pour faire, pour exécuter une chose : *travailler pour gagner son pain.* Fonctionner activement : *esprit, imagination qui travaille sans cesse.* Produire un intérêt : *faire travailler son argent. Fig.* Se déjeter : *le bois vert travaille.* Changer de nature : *le vin nouveau travaille. Travailler pour* (ou *contre*), servir (ou desservir) quelqu'un. V. t. Façonner : *travailler le fer.* S'appliquer à : *travailler ses vers, son style. Fig.* Chercher à gagner ou à soulever : *travailler les esprits.* Tourmenter : *la fièvre le travaille.*

TRAVAILLEUR, EUSE (*va, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. Qui aime le travail : *écolier très travailleur.* N. Personne qui travaille : *le travail doit faire vivre le travailleur.* ANT. **Paresseux, fainéant.**

TRAVAILLISTE (*va, ll* mll., *is-te*) n. m. Membre du Labour party, en Angleterre. Adjectiv. : *politique travailliste.*

TRAVEAU (*vô*) n. m. ou **TRAVETTE** (*vè-te*) n. f. Soliveau.

TRAVÉE (*vé*) n. f. (du lat. *trabs,* poutre). Espace entre deux poutres, qui est garni par un certain nombre de solives. Partie d'un édifice, comprise entre deux points d'appui principaux (pilastres, arcs-doubleaux, etc.).

TRAVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *transversus,* oblique). Etendue d'un corps dans le sens qui coupe la longueur, la largeur, la profondeur : *un travers de doigt. Fig.* Ce qui fausse. Défaut : *la jalousie est un vilain travers.* Loc. adv. : **En travers,** d'un côté à l'autre suivant la largeur. **A tort et à travers,** inconsidérément. **De travers,** obliquement. *Regarder de travers,* avec colère. *Esprit de travers,* mal fait, mal tourné. *Entendre de travers,* mal. Loc. prép. : **A travers,** au milieu : *à travers les champs.* **Au travers,** par le milieu, lorsqu'il y a obstacle : *au travers de l'ennemi.*

TRAVERSABLE (*vèr*) adj. Qui peut être traversé : *rivière traversable.*

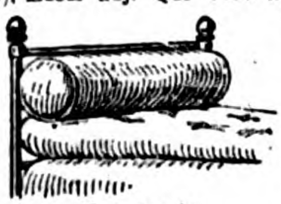
TRAVERSE (*vèr-se*) n. f. Pièce de bois horizontale, faisant partie d'un châssis ou d'un bâti, et qui est assemblée à l'extrémité des montants. Chemin étroit, plus direct que la grande route : *prendre la*

traverse. Fig. Se mettre à la traverse, apporter des obstacles. Chacune des pièces de bois placées sur le sol perpendiculairement à la voie, et sur lesquelles les rails sont établis. Barre transversale, servant a maintenir les barreaux d'une grille. *Mar.* Barre obstruant l'entrée d'un port. *Fortif.* Massif rectangulaire de terre, établi sur le terre-plein d'un ouvrage perpendiculairement au parapet. Pl. Obstacles, revers : *essuyer bien des traverses.*

TRAVERSÉE (*vèr-sé*) n. f. Trajet, voyage par mer : *faire la traversée de Calais à Douvres.* Voyage a travers un pays : *faire la traversée de la France. Ch. de f. Traversée de voie*, point où deux voies se coupent.

TRAVERSER (*vèr-sé*) v. t. Passer au travers, d'un côté à l'autre : *traverser une forêt, la rue, la rivière.* Couper : *des allées traversent le jardin.* Percer de part en part : *la pluie a traversé mes habits. Traverser l'esprit*, se présenter fugitivement à la pensée. *Fig.* Susciter des obstacles : *traverser les desseins de quelqu'un.*

TRAVERSIER (*vèr-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à traverser : *barque traversière. Flûte traversière*, qu'on place presque horizontalement sur les lèvres.


T, traversin.

TRAVERSIN (*vèr-sin*) n. m. (de *travers*). Sorte d'oreiller long, qui occupe toute la largeur du lit. Pièce de charpente consolidant la membrure d'un navire. Chacune des pièces de bois qui forment le fond d'un tonneau. Fléau d'une balance.

TRAVERSINE (*vèr*) n. f. Pièce de bois horizontale, reliant des pilotis. Planche pour passer d'un bateau dans un autre. Traverse d'un grillage. Pièce de bois qui forme le radier d'une écluse.

TRAVERTIN (*vèr-tin*) n. m. (ital. *travertino*). Ensemble de dépôts, le plus souvent calcaires, précipités par les eaux de certaines sources.

TRAVESTI (*vès-ti*), **E** adj. (de *travestir*). Qui s'est déguisé sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. *Bal travesti*, bal où les danseurs sont travestis. *Rôle travesti* ou substantiv. *travesti*, rôle d'un acteur qui prend les travestissements. N. m. Costume de travestissement : *un piquant travesti.*

TRAVESTIR (*vès-tir*) v. t. (ital. *travestire*). Déguiser sous l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition : *travestir un homme en femme. Fig.* Traduire un ouvrage sérieux en style burlesque : *Scarron a travesti l'*Enéide. Donner une fausse interprétation : *travestir une pensée.*

TRAVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action de travestir ou de se travestir. *Fig.* Action de dénaturer.

TRAVESTISSEUR, EUSE (*vès-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Se dit d'une personne qui travestit les œuvres littéraires.

TRAVON n. m. Charpente qui couronne la file des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles de la travée.

TRAVOUIL (*vou*, *l* mll.) ou **TRAVOUL** n. m. Dévidoir pour mettre le fil en écheveaux.

TRAYEUR, EUSE (*trè-i-eur, eu-ze*) n. Personne qui trait les vaches.

TRAYON (*trè-ion*) n. m. L'extrémité du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., qu'on prend dans la main pour traire.

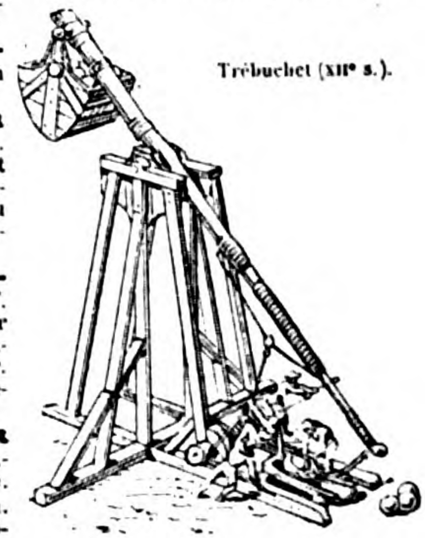
TRÉBUCHAGE n. m. Vérification du poids des monnaies au moyen du trébuchet.

TRÉBUCHANT (*chan*), **E** adj. Se dit des monnaies d'or et d'argent qui sont de poids, qui trébuchent : *espèces sonnantes et trébuchantes.*

TRÉBUCHEMENT (*man*) n. m. Action de trébucher. (Peu us.)

TRÉBUCHER (*ché*) v. i. (du lat. *trans*, au delà et de l'anc. franç. *buc*, buste, d'orig. germ.) Faire un faux pas. Perdre l'équilibre : *trébucher sur une pierre.* Faire pencher la balance ; *quand on pèse*

TRÉBUCHET (*chè*) n. m. Piège pour les petits oiseaux. Petite balance, très sensible, pour peser les monnaies. Machine de jet, usitée au moyen âge pour abattre les murailles.


Trébuchet (XIIe s.).

TRÉFILAGE n. m. Action de tréfiler.

TRÉFILER (*lé*) v. t. (du lat. *trahere*, tirer, et *filum*, fil). Passer du fil ou du laiton par la filière.

TRÉFILERIE (*rî*) n. f. Art de tréfiler les métaux. Machine à tréfiler. Atelier de tréfileur.

TRÉFILEUR n. et adj. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE n. m. (lat. *trifolium ;* de *tres*, trois, et *folium*, feuille). Plante herbacée, employée comme fourrage : *un trèfle à quatre feuilles.* (On distingue : *le trèfle de prés* ou *trèfle rouge, le trèfle incarnat* ou *de Roussillon* ou *farouch, le trèfle blanc, le trèfle hybride*, etc.) Tout ce qui a la forme de la feuille du trèfle. Ornement architectural géométrique, formé par trois cercles qui se coupent et ont leurs centres respectifs à chacun des sommets d'un triangle équilatéral. Une des deux couleurs noires aux cartes françaises, en forme de trèfle.


Trèfle.

TRÉFLÉ, E adj. *Blas.* Qui est terminé en feuille de trèfle.

TRÉFLER (*flé*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Mal rengrener une monnaie ou médaille, en sorte que l'effigie paraît double.

TRÉFLIÈRE n. f. Champ de trèfle.


Trèfle (archit.).

TRÉFONCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tréfonds : *redevance tréfoncière.*

TRÉFONDS (*fon*) n. m. (de *très*, et *fonds*). Fonds qui est sous le sol et qu'on possède comme le sol lui-même. *Fig.* Ce qu'il y a de plus secret : *savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire.*

TRÉHALA n. m. Sorte de coque creuse, produite par la piqûre d'un coléoptère sur une composée du genre échinops.

TRÉHALOSE n. f. Ferment soluble, qui existe dans certains champignons.

TREILLAGE (*trè, ll* mll.) n. m. Assemblage de lattes en treillis.

TREILLAGER (*trè, ll* mll., *a-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il treillagea, nous treillageons.*) Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (*trè, ll* mll., *a-jeur*) n. et adj. m. Qui fait des treillages.

TREILLE (*trè, ll* mll.) n. f. (du lat. *trichila*, berceau de verdure). Ceps de vigne élevés contre un mur ou un treillage. Berceau formé par des ceps de vigne que soutient un treillage. *Le [illegible] treille*, le vin.

de poutres entre-croisées, qui constituent un ensemble rigide. Châssis divisé en plusieurs compartiments ou carreaux, qui sert à copier des tableaux dans de certaines dimensions. Toile de chanvre écru, très grosse, pour faire des sacs, des vêtements de travail, etc. : *pantalon de treillis.*

TREILLISSER (*tré. ll* mll., *i-sé*) v. t. Garnir de treillis : *treillisser une fenêtre.*

TREIZAINE (*tré-zè-ne*) n. f. Treize ou environ.

TREIZE (*tre-ze*) adj. num. (lat. *tredecim*). Dix et trois : *treize est un nombre réputé malheureux.* Treizième : *Grégoire treize.* N. m. : *le nombre treize* ; *le treize du mois.* Treizième jour du mois.

TREIZIÈME (*trè-zi*) adj. num. ord. Qui suit le douzième. N. : *être le, la treizième.* N. m. La treizième partie d'un tout.

TREIZIÈMEMENT (*trè-zi, man*) adv. En treizième lieu.

TRÉJETAGE n. m. Transvasement du verre en fusion destiné à la fabrication des glaces, des pots où il a été fondu dans les cuvettes, qui servent à le verser sur la table de coulée.

TRÉJETER (*té*) v. t. (Se conj. comme *jeter.*) Soumettre au tréjetage.

TRELINGAGE n. m. (ital. *strelingagio*). *Mar.* Gros filin ou bridure, qui attache les bas haubans de bâbord avec ceux de tribord.

TRÉLINGUER (*ghé*) v. a. Consolider, raidir par un trelingage.

TRÉMA n. m. (gr. *trêma*). Double point qu'on met horizontalement sur les voyelles *e, i, u,* pour indiquer qu'on doit prononcer séparément la voyelle qui les précède : Ex. : *na-ïf, ciguë, Sa-ül.*

TRÉMAT (*ma*) n. m. ou **TRÉMATE** n. f. Banc de sable dans les tournants de la Seine.

TRÉMATER v. t. Dépasser un bateau

TRÉMATODES n. m. pl. Ordre de vers plats, parasites des vertébrés. Adjectiv. : *vers trématode.*

TREMBLAIE (*tran-blè*) n. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT (*tran-blan*), **E** adj. Qui tremble : *main, voix tremblante. Fig.* Saisi d'effroi : *il était tout tremblant.*

TREMBLANTE (*tran*) n. f. Maladie des moutons, caractérisée par un tremblement musculaire.

TREMBLE (*tran-ble*) n m. (lat. *tremulus*). Espèce de peuplier, dont la feuille tremble au moindre vent. — Le tremble atteint 20 mètres de haut : son bois, mauvais pour le chauffage, fournit un excellent charbon à poudre.



Tremble

TREMBLÉ, E (*tran*) adj. *Ecriture tremblée,* tracée par une main tremblante. *Sons tremblés,* sons qui varient rapidement d'intensité. *Typogr. Filet tremblé* ou substantiv. *un tremblé,* filet ondulé.

TREMBLEMENT (*tran-ble-man*) n. m. Agitation de ce qui tremble : *tremblement de main. Musiq.* Cadence précipitée, en chantant ou en jouant d'un instrument. *Tremblement de terre,* secousse qui ébranle le sol sur une plus ou moins grande étendue.

TREMBLER (*tran-blé*) v. i. (lat. pop. *tremulare;* de *tremere*). Etre agité par de petits mouvements saccadés : *le plancher tremble.* Éprouver de petits mouvements musculaires convulsifs : *trembler de froid. Fig.* Avoir peur : *je tremble qu'il n'apprenne trop vite cette malheureuse nouvelle.* V. t. *Trembler la fièvre* être dans le frisson de la fièvre.

TREMBLEUR, EUSE (*tran, eu-ze*) n. et adj. Qui tremble. *Fig* Personne craintive, circonspecte à l'excès : *ce fonctionnaire est un trembleur.* Nom sous lequel on désigne quelquefois certains sectaires anglais et américains (*shakers, quakers*). N. m. Appareil qui sert à interrompre automatiquement un courant électrique et à le rétablir de même. Syn. INTERRUPTEUR.

TREMBLOTANT (*tran-blo-tan*), **E** adj. Qui tremblote. Chevrotant : *voix tremblotante.* Qui vacille : *lumière tremblotante.*

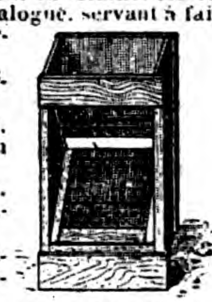
TREMBLOTEMENT (*tran, man*) n. m. Action de trembloter.

TREMBLOTER (*tran-blo-té*) v. i. Trembler un peu : *trembloter de froid.*

TRÉMELLACÉES (*mèl-la-sé*) n. f. pl. Famille de champignons mous, qui poussent sur les troncs d'arbres. S. une *trémellacée.*

TRÉMELLE (*mè-le*) n. f. Genre de champignons.

TRÉMIE (*mi*) n. f. (lat. *trimodia*). Sorte d'auge carrée, très étroite par le bas, d'où le blé tombe petit à petit entre les meules d'un moulin à farine. Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. Mangeoire pour la volaille. Assemblage de planches de forme analogue, servant à faire couler dans des fouilles du mortier ou du béton.



Trémie.

TRÉMIÈRE adj. f. *Rose trémière.* V. ROSE.

TRÉMILLON (*ll* mll.) n. m. Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

TREMOLO (*tré*) n. m. (m. ital). *Musiq.* Tremblement, roulement sur une note.

TRÉMOUSSEMENT (*mou-se-man*) n. m. Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (*mou-sé*) v. t. Donner du mouvement à. V. i. Remuer, s'agiter, surtout en parlant des oiseaux. **Se trémousser** v. pr. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier : *se trémousser d'impatience. Fig.* Se donner beaucoup de peine.

TREMPAGE (*tran*) n. m. Immersion dans un liquide, etc. *Impr.* Action d'humecter d'eau le papier avant l'impression.

TREMPE (*tran-pe*) n. f. Action de tremper le fer ou l'acier en les refroidissant brusquement après les avoir portés à une température assez élevée. Dureté et élasticité qu'ils acquièrent par cette opération : *recevoir une solide trempe.* Eau propre à faire fermenter le grain destiné à la fabrication de la bière. *Fig.* Constitution du corps. Qualité de l'âme, du caractère : *esprit, âme, caractère d'une bonne trempe.*

TREMPÉE (*tran-pé*) n. f. Façon donnée à une chose en la trempant dans un liquide.

TREMPER (*tran-pé*) v. t. (lat *temperare*). Mouiller en mettant dans un liquide : *tremper une plume dans l'encre.* Humecter : *tremper son mouchoir de larmes.* Donner la trempe à : *tremper une lame. Tremper la soupe,* verser le bouillon sur le pain. *Tremper son vin,* y mettre beaucoup d'eau. *Etre trempé,* être très mouillé. *Fig. Tremper ses mains dans le sang,* commettre un meurtre ; le conseiller, y consentir. V. i. Demeurer quelque temps dans un liquide. *Fig. Tremper dans un crime, dans un complot,* en être complice.

TREMPERIE (*tran-pe-ri*) n. f. *Impr.* Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPETTE (*tran pè-te*) n. f. Petite tranche de pain, que l'on trempe dans un liquide avant de la manger. *Faire la trempette,* manger de petites tranches de pain que l'on trempe dans un liquide.

TREMPEUR (*tran*) n. et adj. m. Ouvrier qui trempe : *trempeur d'acier, de papier.*

TREMPLIN (*tran*) n. m. (ital. *trempellino*). Planche inclinée et élastique, sur laquelle court un sauteur pour prendre son élan. (V. la planche GYMNASTIQUE.) *Fig.* Ce dont on se sert pour arriver à un résultat : *les tremplins de la politique.*

TREMPOIR (*tran*) n. m. Endroit où l'on met tremper des pièces de drap chez les foulons.

TREMPOIRE (*tran*) n. f. Cuve où l'on met à tremper une substance quelconque (drap, papier, etc.).

TRÉMUE (*mû*) n. f. Entourage en planches, disposé autour des panneaux des petits navires, pour préserver la cale de l'eau de mer par gros temps. Gouttière par laquelle on fait passer la chaîne sur le pont.

TRÉMULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *tremulare,*

tremblotter). Tremblement rapide que l'on observe à la suite d'une brusque contraction musculaire.

TRÉMULER (*lé*) v. t. Donner un mouvement de trémulation à.

TRENAIL (*na, ll* mll.) n. m. (de l'angl. *treenail*). Cheville qui sert à assujettir les tirefonds, dans les traverses des chemins de fer.

TRENTAIN (*tran-tin*) n. m. Terme dont on se sert, à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente points.

TRENTAINE (*tran-tè-ne*) n. f. Nombre de trente ou environ. *Fam.* Age de trente ans : *avoir passé la trentaine.*

TRENTE (*tran-te*) adj. num. (lat. *triginta*). Trois fois dix. Trentième : *page trente.* N. m. Nombre trente. Trentième jour du mois : *le trente décembre.* (Dites *trente et un, trente-deux,* etc.) **Trente et quarante, trente et un,** sortes de jeux de cartes.

TRENTE-DEUX-PIEDS (*tran-te-deù-pi-é*) n. m. L'un des tuyaux de l'orgue.

TRENTENAIRE (*tran-te-nè-re*) adj. Qui dure trente ans : *la possession trentenaire opère la prescription.*

TRENTIÈME (*tran*) adj. num. ord. de *trente.* Qui est contenu trente fois dans un tout. N. : *être le, la trentième.* N. m. Trentième partie d'un tout.

TRÉOU n. m. *Mar.* Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.

TRÉPAN n. m. (gr. *trupanon*). Instrument de chirurgie, avec lequel on perce les os et surtout ceux du crâne. *Par ext.* Opération faite avec cet instrument : *subir le trépan.* Outil de serrurier, à foret ou à mèche, pour percer des trous verticalement. Instrument pour forer les roches, les pierres, etc.

TRÉPANATEUR n. m. Celui qui fait l'opération du trépan. (Peu us.)

TRÉPANATION (*si-on*) n. f. Opération du trépan.

TRÉPANER (*né*) v. t. Faire l'opération du trépan : *trépaner un blessé. Trépaner une mine,* en percer la galerie avec le trépan.

TRÉPAS (*pa*) n. m. (de *trépasser*). *Poétiq.* Décès, mort : *Turenne eut un glorieux trépas. Fam. Passer de vie à trépas,* mourir.

TRÉPASSÉ (*pa-sé*), **E** n. Personne décédée : *prier pour les trépassés. Le jour, la fête des Trépassés,* le 2 novembre, jour des morts.

TRÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Trépas. (Vx.)

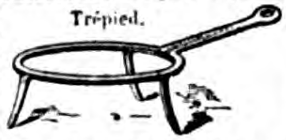
TRÉPASSER (*pa-sé*) v. i. (du vx franç. *tres,* outre, et de *passer*). Mourir.

TRÉPIDANT (*dan*), **E** adj. Agité de secousses brusques.

TRÉPIDATION (*si-on*) n. f. (du lat. *trepidus,* agité). Tremblement des membres, des nerfs, etc. Tremblement en général : *la trépidation des vitres.*

TRÉPIED (*pi-é*) n. m. (du lat. *tres,* trois, et *pes, pedis,* pied). Ustensile de cuisine à trois pieds, qu'on place sur le feu et sur lequel on pose un chaudron, une marmite. Dans l'antiquité, table, siège ou vase à trois pieds. Vase précieux consacré aux dieux, ou donné comme prix aux vainqueurs des jeux publics. *Trépied d'Apollon,* siège à trois pieds sur lequel la Pythie de Delphes rendait ses oracles.

Trépied.



TRÉPIGNEMENT (*man*) n. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER (*gné*) v. i. (orig. germ.). Frapper vivement des pieds contre terre : *trépigner de joie, de colère, d'impatience.*

TRÉPIGNEUSE (*gneu-ze*) n. f. Manège à plan incliné et tablier roulant, actionné par un animal qui piétine sur place.

TRÉPOINTE n. f. (de *trépoindre,* piquer à travers). Bande de cuir mince que les cordonniers, les bourreliers, etc., mettent et cousent entre deux cuirs plus épais.

TRÉPONÈME n. m. *Méd.* Genre de protozoaires flagellés, auquel appartient l'agent spécifique de la syphilis : *le tréponème pâle de la syphilis est un spirochète.*

TRÈS (*trè*) adv. (du lat. *trans,* au delà). Se place devant un adjectif ou un autre adverbe pour marquer le superlatif. (*Très* ne doit pas être suivi du trait d'union : *très bien, très fort, très bon,* etc.)

TRÉSAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Pièce horizontale de bois, qui maintient les ridelles d'une charrette.

TRÉSAILLÉ, E (*za, ll* mll.) ou **TRÉSALLÉ** (*zal-lé*), **E** adj. (de *très,* et *aller*). Se dit d'un tableau, d'une faïence, que l'action de la chaleur a fendillés.

TRESAILLURE (*trè-za, ll* mll.) n. f. Fentes du vernis d'une poterie tresaillée.

TRESCHEUR (*trè-cheur*) ou **TRÉCHEUR** n. m. *Blas.* Pièce honorable analogue à l'orle, mais moins large et moins près des bords de l'écu.

TRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Syn. de ÉTRÉSILLON.

TRÉSILLONNER (*zi, ll* mll., *o-né*) v. t. Syn. de ÉTRÉSILLONNER.

TRÉSOR (*zor*) n. m. (lat. *thesaurus*). Amas d'or, d'argent, de choses précieuses mises en réserve : *découvrir un trésor caché.* Lieu où l'on enferme ces choses. Objet précieux, caché ou enfoui, découvert par hasard : *trouver un trésor.* Reliques et ornements de prix, que l'on conserve dans certaines églises. Lieu où l'on garde ces objets : *le trésor de Notre-Dame. Le trésor public* ou simplement *le Trésor,* administration chargée de la gestion des deniers publics. Bureaux, caisse d'un trésorier public. *Fig.* Tout ce qui est précieux, excellent, très utile : *la santé* (ou *le travail*) *est un trésor.* Personne ou chose pour laquelle on a un très grand attachement. *Les trésors de Cérès, de Bacchus, de l'automne,* les blés, les raisins, les fruits.

TRÉSORERIE (*zo-re-rî*) n. f. Administration du trésor public. Lieu où l'on garde et administre ce trésor. Disponibilités d'une collectivité ou d'un particulier. *Partic.* Bureau d'un trésorier-payeur général. Fonction de trésorier public. Finances de l'État. Ministère des finances, en Angleterre : *les lords de la trésorerie.* Bénéfice, maison du trésorier d'un chapitre.

TRÉSORIER (*zo-ri-é*) n. m. Fonctionnaire qui reçoit et distribue les fonds d'un prince, d'un État, d'une communauté, d'un chapitre, d'un régiment, etc. **Trésorier-payeur général,** comptable supérieur chargé de gérer le Trésor, dans le ressort d'un département. Pl. des *trésoriers-payeurs généraux.*

TRÉSORIÈRE (*zo*) n. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, les souscriptions, etc.

TRESSAGE (*trè-sa-je*) n. m. Action de tresser : *le tressage de la paille est très pratiqué en Italie.*

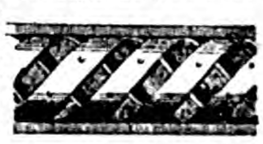
TRESSAILLEMENT (*trè-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Brusque secousse de tout le corps, généralement à la suite d'une émotion vive : *tressaillement d'un nerf. Abusiv.* Mouvement soudain, déplacement d'un muscle, d'un tendon.

TRESSAILLI (*trè-sa, ll* mll., *i*) adj. m. *Nerf, tendon tressailli,* déplacé par un effort violent.

TRESSAILLIR (*trè-sa, ll* mll., *ir*) v. i. (du lat. *transilire,* sauter par delà.— *Je tressaille, nous tressaillons. Je tressaillais, nous tressaillions. Je tressaillis, nous tressaillîmes. Je tressaillirai, nous tressaillirons. Je tressaillirais, nous tressaillirions. Tressaille, tressaillons, tressaillez. Que je tressaille, Que nous tressaillions, que je tressaillisse, que nous tressaillissions. Tressaillant. Tressailli, e.*) Éprouver un tressaillement : *tressaillir de joie, de crainte.*

TRESSAUT (*trè-sô*) n. m. (de *tressauter*). Sursaut.

TRESSAUTER (*trè-sô-té*) v. i. Sursauter, tressaillir : *tressauter devant un danger imminent.*



Tresse (archit.).



Coiffure à tresse.

TRESSE (*trè-se*) f. n. Tissu plat de fils, de cheveux, etc., entrelacés. Cheveux assujettis sur trois brins de soie pour faire les perruques. Ornement architectural, constitué par l'entrelacement de plusieurs tresses. *Mar.* Cordage plat ou tressé à la main. Gros papier gris.

TRESSER (*trè-sé*) v. t. Arranger en tresse : *tresser des cheveux.*

TRESSEUR, EUSE (*trè-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui tresse des fils, des cheveux, etc.

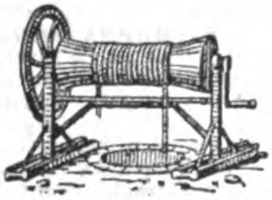


Tréteau.

TRESSOIR (*trè-soir*) n. m. Instrument sur lequel on tresse les cheveux.

TRÉTEAU (*tô*) n. m. (bas-lat. *transtellum*). Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, pour soutenir une table, un échafaud, un théâtre etc. Pl. Théâtre des saltimbanques, d'opérateur forain, etc. *Monter sur les tréteaux*, se faire comédien,

TREUIL (*treu, l* mll.) n. m. (lat *torculum*). Cylindre horizontal mobile, autour duquel s'enroule une corde qui sert à élever des fardeaux.



Treuil.

TREUVER (*vé*) v. t. Anc. forme de TROUVER.

TRÊVE n. f. (haut. allem. *triwa*). Suspension d'hostilités entre des belligérants : *conclure une trêve. Fig.* Suspension d'attaques quelconques : *en cas de danger national, les partis politiques doivent faire trêve.* Relâche, suspension d'action : *son mal ne lui donne point de trêve. Trêve de railleries, de cérémonies*, plus de railleries, de cérémonies. *Trêve de Dieu*, v. *Part. hist.*

TRÉVIRE n. f. (du préf. *trans*, et de *virer*). *Mar.* Cordage plié en double, amarré au sommet d'un plan incliné et servant à y faire rouler un corps cylindrique. Sorte de trésillon.

TRÉVIRER (*ré*) v. t. Affaler à l'aide de trévires.

TRI (du lat. *tres, tria*, trois), préfixe qui signifie *trois* et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots français.

TRI n. m. Triage : *le tri des lettres, des soies.*

TRI ou **TRICK** n. m. Espèce de jeu d'hombre, qu'on joue à trois. *Faire le tri*, au jeu de whist et de bridge, faire une levée de plus que la partie adverse.

TRIADE n. f. (du gr. *trias, ados*, groupe de trois). Assemblage de trois unités, de trois personnes, etc. : *la triade de Jupiter, Minerve et Apollon.*

TRIADELPHE (*dèl-fe*) adj. (du pref. *tri*, et du gr. *adelphos*, frère). Se dit des plantes dont la fleur présente des étamines soudées par leurs filets en trois faisceaux distincts.

TRIAGE n. m. Action de trier, de choisir : *le triage de la houille.* Choses choisies.

TRIAIRE (*è-re*) n. m. (lat. *triarius*). Nom donné aux soldats qui formaient le troisième rang de la légion romaine.

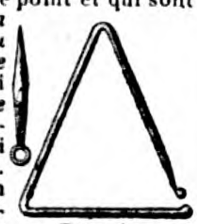
TRIANDRE adj. Qui a trois étamines libres.

TRIANDRIE (*dri*) n. f. Etat des plantes triandres.

TRIANGLE n. m. (du préf. *tri*, et de *angle*). *Géom.* Portion de plan comprise entre trois droites qui se coupent sans passer par un même point et qui sont limitées à leur intersection : *la surface d'un triangle est égale au produit de la base par la moitié de la hauteur. Triangle isocèle*, celui qui a deux côtés égaux. *Triangle équilatéral*, celui qui a les trois côtés égaux. *Triangle scalène*, celui dont les trois côtés sont inégaux. *Triangle rectangle*, celui qui a un angle droit. *Musiq.* Instrument d'acier en forme de triangle, qu'on frappe avec une baguette de même métal. *Mar.* Pavillon de forme triangulaire, pour les signaux.



Triangles : 1. Équilatéral ; 2. Isocèle ; 3. Scalène ; 4. Rectangle.



Triangle.

TRIANGULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de triangle : *figure triangulaire.* Dont la base est un triangle : *pyramide triangulaire.* N. m. Nom de divers muscles qui ont la forme d'un triangle.

TRIANGULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En triangle.

TRIANGULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *triangulus*, triangle). Opération trigonométrique, au moyen de laquelle on lève le plan d'un terrain en le divisant en triangles : *opérer la triangulation d'un pays.*

TRIANGULER (*lé*) v. t. Faire la triangulation de.

TRIAS (*âss*) n. m. (mot gr. signif. *groupe de trois*). Système géologique, qui doit son nom à sa division en trois étages : *le trias contient d'énormes restes de sauriens fossiles.*

TRIASIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport au trias.

TRIATOMIQUE adj. Se dit des corps dont les atomes peuvent se combiner à trois atomes d'hydrogène ou qui peuvent se substituer à trois atomes d'un corps monoatomique dans un composé.



Tribart.

TRIBALLE (*ba-le*) n. f. Tringlette en fer, avec laquelle les fourreurs battent les peaux pour les assouplir.

TRIBALLER (*ba-lé*) v. t. Assouplir les peaux avec la triballe.

TRIBART (*bar*) n. m. Bâton ou système de bâtons que l'on attache au cou de certains animaux (porcs, veaux, chiens), pour les empêcher de courir ou de passer à travers les haies, les vignes.

TRIBASICITÉ (*zi*) n. f. Caractère des acides tribasiques.

TRIBASIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un acide renfermant trois atomes d'hydrogène, remplaçables par des équivalences métalliques.

TRIBOMÈTRE n. m. (du gr. *tribein*, frotter, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la force du frottement.

TRIBOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la science, qui s'occupe de la mesure des forces de frottement.

TRIBORD (*bor*) n. m. (danois *styrbord*). Côté droit du navire, en regardant l'avant. ANT. **Bâbord.**

TRIBORDAIS (*dè*) n. m. Homme de l'équipage, faisant partie du quart de tribord.

TRIBRAQUE n. m. (du gr. *tri*, trois, et *brakhus*, étroit). *Métriq.* Pied formé de trois brèves.

TRIBU n. f. (lat. *tribus*). Agglomération de familles ou de peuplades sous l'autorité d'un même chef, vivant dans la même contrée et issues d'une même souche : *les tribus sauvages de l'Afrique centrale.* Une des divisions du peuple, chez les anciens : *l'Attique compta successivement quatre, dix, puis treize tribus ; il y avait à Rome trois tribus primitives.* Chez les Hébreux, postérité de chacun des douze patriarches : *la tribu de Juda. Hist. nat.* Division de la classification venant après la famille.

TRIBULATION (*si-on*) n. f. (lat. *tribulatio* ; de *tribulare*, presser, affliger). Affliction, adversité morale : *avoir des tribulations.*

TRIBUN n. m. (lat. *tribunus*). *Ant. rom.* Magistrat chargé de défendre les droits et les intérêts du peuple : *les tribuns du peuple, d'abord au nombre de deux, furent créés en 493 av. J.-C., à la suite de la retraite de la plèbe sur le mont Sacré. Tribuns militaires*, magistrats romains, qui jouirent pendant quelque temps de l'autorité des consuls. En France, membre de l'ancien Tribunat. *Par ext.* Orateur populaire, démagogue éloquent : *Gambetta fut un admirable tribun.*

TRIBUNAL n. m. (mot lat.). Siège du magistrat, du juge : *siéger dans un tribunal.* Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble : *comparaître devant le tribunal.* Les magistrats qui composent le tribunal : *le tribunal se déclare suffisamment éclairé.* Lieu où ils siègent. Partie postérieure des basiliques, en forme d'hémicycle. *Tribunal révolutionnaire*, v. *Part. hist. Fig.* Ce que l'on considère comme pouvant rendre une décision quelconque : *le tribunal de la conscience. Le tribunal de la pénitence*, le confessionnal. — TRIBUNAUX. Les corps constitués pour exercer le pouvoir judiciaire et rendre la justice au nom du chef de l'État portent le nom général de *tribunaux*. Il y a une *justice de*

paix par canton et un tribunal de *première instance* ou *tribunal civil* par arrondissement. Les jugements des tribunaux de première instance sont portés en appel devant les *cours d'appel*, et il en est de même des jugements des *tribunaux de commerce*, composés de commerçants et institués dans les centres industriels et commerciaux. Il y a vingt-sept cours d'appel, dont le ressort s'étend, en général, à plusieurs départements (*Agen, Aix, Amiens, Angers, Bastia, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse*). Les tribunaux de première instance sont juges d'appel des justices de paix, lorsque les décisions de ces tribunaux du premier degré sont susceptibles d'appel. La Cour de cassation, placée au sommet de la hiérarchie judiciaire, a pour mission de juger les jugements et de les casser lorsqu'ils sont illégaux. Les réclamations contentieuses en matière administrative sont portées devant des tribunaux spéciaux : conseil d'État, cour des comptes, conseils de préfecture, etc. Au point de vue pénal, il y a des *cours d'assises* (crimes), des tribunaux de *police correctionnelle* (délits), des tribunaux de *simple police* (contraventions).

TRIBUNAT (*na*) n. m. Charge de tribun du peuple, à Rome. Exercice de cette charge. (V. *Part. hist.*)

TRIBUNE n. f. (ital. *tribuna*). Lieu élevé d'où parlent les orateurs. *Éloquence de la tribune*, éloquence propre aux débats politiques. *Tribune sacrée*, chaire de prédicateur. Dans les lieux d'assemblée, endroit réparé et élevé pour les personnes privilégiées : *les tribunes d'un champ de courses*. Balcon autour de la lanterne d'un dôme. *Tribune d'orgues*, lieu où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au tribunat romain : *la puissance tribunitienne fit souvent échec au patriciat.*

TRIBUT (*bu*) n. m. (lat. *tributum*; de *tribuere*, attribuer). Ce qu'un État paye à un autre pour marque de dépendance : *payer tribut*. Impôt : *lever un tribut*. Chez les Romains, impôt auquel étaient soumises les provinces impériales. *Fig.* Rétribution, salaire. Ce qu'on est obligé d'accorder comme dû, mérité : *le respect est un tribut qu'on doit à la vertu. Payer le tribut à la nature*, mourir.

TRIBUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui paye tribut : *peuple tributaire. Fig.* Sujet, dépendant : *les hommes sont tributaires de la mort*. Se dit d'un cours d'eau, par rapport à un autre cours d'eau dans lequel il se jette.

TRIBUTE adj. (lat. *tributus*). *Antiq. rom. Comices tributes*, comices par tribus.

TRICAGE n. m. Action de dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. Dans le flottage du bois, action de réunir ensemble les bûches portant la marque du même propriétaire.

TRI-CAR ou **TRICAR** n. m. Tricycle automobile.

TRICENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (du lat. *triceni*, trente). Qui comprend un espace de trente ans.

TRICENTENAIRE n. m. Troisième centenaire.

TRICÉPHALE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *kephalê*, tête). A trois têtes : *monstre tricéphale. Myth.* Surnom de certaines divinités : Hécate, Hermès, Cerbère.

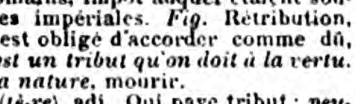
TRICEPS (*sèpss*) n. m. Nom des muscles ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités.

TRICHER (*ché*) v. t. et i. (orig. germ.). Tromper au jeu : *tricher quelqu'un ; vous trichez*. Tromper dans les petites choses. *Fig.* Dissimuler un défaut de symétrie.

TRICHERIE (*rî*) n. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui triche.

TRICHINAL, E, AUX (*ki* ou *chi*) adj. Qui appartient à la trichine.



Trichines dans les fibres musculaires (très grossies).

TRICHINE (*ki-ne* ou *chi-ne*) n. f. (du gr. *thrix, trikhos*, cheveu). Genre de vers parasites, qui se trouvent dans les muscles du porc : *la trichine ingérée avec de la chair de porc mal cuite détermine chez l'homme la maladie appelée trichinose.*

TRICHINÉ, E (*ki* ou *chi*) adj. Envahi par les trichines.

TRICHINOSE (*ki* ou *chi-nô-ze*) n. f. *Méd.* Maladie produite par les trichines : *le meilleur préventif contre la trichinose, c'est l'abstention de la viande de porc insuffisamment cuite.*

TRICHITE (*ki-te*) n. f. Nom qui désigne des cristaux groupés et ressemblant à des paquets de fils.

TRICHOCÉPHALE (*ko*) n. m. Genre de vers filiformes, parasites de l'homme et de divers mammifères.

TRICHOLOME (*ko*) n. m. Genre de champignons auquel appartient le mousseron vrai : *tricholome de la Saint-Georges.*

TRICHOMA ou **TRICHOME** (*ko*) n. m. (gr. *trikhôma*). Feutrage des cheveux, produit par l'accumulation de la poussière, de la matière sébacée et des parasites et qui constitue la *plique polonaise.*

TRICHOPHYTIE (*ko-fi-tî*) n. f. Affection cutanée déterminée par le développement d'un trichophyton.

TRICHOPHYTON (*ko*) n. m. Champignon qui vit sur la peau de l'homme et qui occasionne diverses affections (*teigne tondante, sycosis, etc.*) (Il est considéré comme causant la pelade.)

TRICHROME (*kro-me*) adj. Se dit d'un procédé de photographie pour l'obtention des épreuves en couleurs et d'un procédé industriel d'impression en couleurs par superposition de trois teintes seulement.

TRICHROMIE (*kro-mî*) n. f. Nom donné aux procédés graphiques d'impression en trois couleurs.

TRICLINIUM (*ni-om'*) n. m. (mot lat.; du gr. *treis*, trois, et *klinê*, lit). Salle à manger des anciens, renfermant trois lits disposés autour d'une table.

TRICOISES (*koi-ze*) n. f. pl. (pour *turcoises*, turques). Tenailles dont se servent les maréchaux ou ceux qui travaillent le bois.

TRICOLOR n. m. Nom vulgaire d'une espèce d'amarante et de plusieurs variétés d'œillets. Peaux de chat de trois couleurs. Nom de certains oiseaux tels que le tangara.

TRICOLORE adj. (du préf. *tri*, et du lat. *color*, couleur). De trois couleurs. *Le drapeau tricolore*, le drapeau français. — L'origine des trois couleurs qui figurent dans notre drapeau national remonte à l'année 1789 : pour cimenter la bonne intelligence entre le roi et la ville de Paris, dans la journée où, suivant le mot heureux de Bailly, *Paris reconquit son roi*, on réunit à la couleur blanche, qui était celle de la royauté, le bleu et le rouge, couleurs qui figuraient dans les *armes de la ville de Paris.*



Tricorne.

TRICORNE adj. (du préf. *tri*, et de *corne*). Qui a trois appendices en forme de cornes. N. m. Chapeau à trois cornes. *Abusiv.* Chapeau des gendarmes, qui, en réalité, n'a que deux cornes.

TRICOT (*ko*) n. m. Tissu à mailles tricotées : *gilet de tricot*. Vêtement fait de ce tissu : *mettre un tricot*. Adjectiv. : *drap tricot.*

TRICOT (*ko*) n. m. (de *trique*). Bâton gros et court. (Vx.)

TRICOTAGE n. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER (*té*) v. t. Exécuter en mailles entrelacées : *tricoter des bas. Tricoter de la dentelle*, la faire sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. V. i. Faire du tricot : *apprendre à tricoter. Pop.* Marcher en ramenant les pieds l'un vers l'autre.

TRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tricote. N. f. Machine à tricoter. N. f. pl. Femmes du peuple qui, pendant la Révolution, assistaient en tricotant aux séances de la Convention, des assemblées populaires et du tribunal révolutionnaire. S. une *tricoteuse.*

TRICOTOIR n. m. Petit bâton percé, que les tricoteuses passent à leur ceinture et où elles font entrer une de leurs aiguilles.

TRICTRAC (*trik-trak*) n. m. Jeu qui se joue avec des dames et des dés, sur un tableau divisé en deux compartiments : *une partie de trictrac*. Ce damier lui-même. Partie qu'on joue à ce jeu. Ancien moulin à tabac.

TRICUSPIDE (*kus-pi-de*) adj. Qui est muni de trois pointes : *valvule tricuspide.*

TRICYCLE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *kuklos*, cercle). Voiture, charrue, cycle à trois roues : *tricycle à pétrole.*



Tricycle.

TRIDACNE n. m. Genre de mollusques lamellibranches, dont les valves atteignent des tailles gigantesques.

TRIDACTYLE (*dak*) adj. Qui possède trois doigts.

TRIDE adj. (espagn. *trido*). *Manèg.* Vif : *cheval qui a des mouvements trides.*

TRIDENT (*dan*) n. m. (du préf. *tri*. et de *dent*). Fourche à trois pointes ou dents. Sceptre de Neptune. Bêche à trois dents.



Trident.

TRIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui présente trois dents : *feuille tridentée.*

TRIDI n. m. Troisième jour de la décade du calendrier républicain en France.

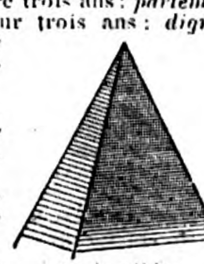
TRIDUUM (*du-om'*) ou **TRIDUO** n. m. (du préf. *tri*, et du lat. *dies*, jour). Prières qui durent pendant trois jours.

TRIÈDRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *edra*, base). *Angle trièdre* ou substantiv. *un trièdre*, figure formée par trois plans qui se coupent en passant par un même plan sans passer par une même droite et qui sont limités à leurs intersections.

TRIENNAL (*èn-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *tri*, et du lat. *annus*, année). Qui dure trois ans : *parlement triennal.* Qui est conféré pour trois ans : *dignité triennale.* Qui est nommé pour trois ans : *supérieur, magistrat triennal.*

TRIENNALITÉ (*èn-na*) n. Durée de trois ans. Retour périodique tous les trois ans. (Peu us.)

TRIENNAT (*èn-na*) n. m. Espace de trois ans. Exercice d'une fonction pendant trois ans.



Angle trièdre.

TRIENNIUM (*èn-ni-om'*) n. m. (mot lat.). Espace de trois ans, pendant lequel on étudiait en théologie avant de parvenir aux grades.

TRIER (*tri-é*) v. t. (Se conj. comme *prier*.) Séparer, choisir parmi plusieurs : *trier des raisins.*

TRIÉRARCHIE (*chi*) n. f. (de *triérarque*). Commandement d'une trière. A Athènes, charge d'équiper à ses frais une trière.

TRIÉRARQUE n. m. (du gr. *trierês*, trière, et *arkhos*, chef). Commandant d'une trière. A Athènes, citoyen riche, tenu d'équiper à ses frais une trière.

TRIÈRE n. f. (gr. *trierês*). *Antiq. gr.* Vaisseau de guerre, à trois rangs de rameurs superposés.

TRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui opère un triage. N. m. Machine pour séparer les grains par grosseur. Machine pour séparer le coke des scories. N. f. Machine pour trier et éplucher les laines.

TRIFACIAL, E, AUX adj. Se dit du nerf appelé aussi *trijumeau*. N. m. : *le trifacial.*

TRIFIDE adj. (du préf. *tri*, et du lat. *findere*, fendre). *Hist. nat.* Se dit des organes partagés en trois divisions profondes : *graine trifide.*

TRIFLORE adj. Qui porte trois fleurs.

TRIFOLIOLÉ, E adj. Dont le pétiole se termine par trois folioles.



Triforium.

TRIFOLIUM (*om'*) n. m. *Bot.* Nom latin du trèfle.

TRIFORIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.; de *tres*, trois, et *foris*, porte). Galerie régnant au pourtour intérieur d'une église, au-dessus des archivoltes des collatéraux, et qui présente généralement trois ouvertures sur la nef à chaque travée.

TRIGAME adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gamos*, mariage). Qui s'est marié trois fois. Qui a contracté un troisième mariage avant la dissolution des deux premiers. *Bot.* Qui porte trois fleurs de sexes différents : une mâle, une femelle et une hermaphrodite. Substantiv. Homme, femme trigame.

TRIGAMIE (*mî*) n. f. État de trigame.

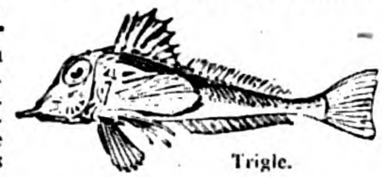
TRIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. Qui n'agit pas franchement. (Vx.)

TRIGAUDER (*ghô-dé*) v. i. Agir comme un trigaud, sans franchise. (Vx.)

TRIGAUDERIE (*ghô-de-rî*) n. f. Action de trigaud. (Vx.)

TRIGÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemellus*, jumeau). Se dit d'une grossesse où il existe trois fœtus.

TRIGÉMINÉ, E adj. (du préf. *tri*, et du lat. *gemini*, jumeaux). Trois fois jumeau : au nombre de six disposés deux à deux.



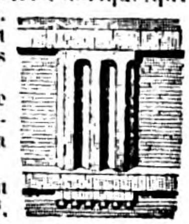
Trigle.

TRIGLE n. m. Genre de poissons acanthoptères marins, dits vulgairement *rougets, grondins*, etc., et dont certaines espèces se trouvent sur les côtes de France.

TRIGLYPHE n. m. (du préf. *tri*, trois, et du gr. *gluphê*, ciselure). *Archit.* Ornement de la frise dorique, qui portait trois rainures verticales.

TRIGONE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gônia*, angle). Qui offre trois angles : *fontaine trigone.*

TRIGONELLE (*nè-le*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisin des trèfles et dont l'espèce la plus connue est le *fenugrec.*

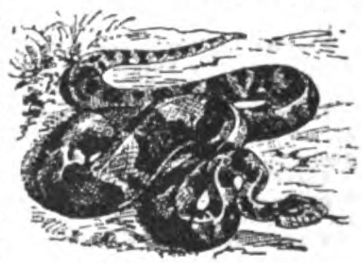


Triglyphe.

TRIGONOCÉPHALE n. m. (du gr. *trigônos*, triangulaire, et *kephalê*, tête). Genre de serpents appartenant à la famille des vipéridés, très venimeux, et qui sont propres à l'Asie et à l'Amérique.

TRIGONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *trigônos*, triangle, et *metron*, mesure). Science qui a pour but de calculer tous les éléments d'un triangle à l'aide de données numériques suffisantes : *trigonométrie rectiligne.*

TRIGONOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la trigonométrie : *calcul trigonométrique.*



Trigonocéphales.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIGYNE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a trois styles ou pistils libres.

TRIGYNIE (*nî*) n. f. État des fleurs trigynes.

TRIHEBDOMADAIRE (*tri-èb, dè-re*) adj. Qui a lieu, qui paraît trois fois par semaine : *journal trihebdomadaire.*

TRIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Nerf de la cinquième paire crânienne, qui se divise en trois branches.

TRILATÉRAL, E, AUX adj. (du préf. *tri*, et de *latéral*). Qui a trois côtés.

TRILINGUE (*lin-ghe*) adj. (du préf. *tri*, et du lat. *lingua*, langue). Qui sait trois langues. Qui est écrit en trois langues : *inscription trilingue.*

TRILITHE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *lithos*, pierre). Monument mégalithique, formé de trois pierres : deux verticales, la troisième en travers.

TRILITTÈRE (*lit'-tè-re*) adj. (du préf. *tri*, et du lat.

littera, lettre). *Gram.* Composé de trois lettres (consonnes). *Langues trilittères*, languesse mitiques

TRILLE (*ll* mll.) n. m. (de l'ital. *trillo*, tremblement).



Trille.

Musiq. Agrement d'exécution, qui consiste dans le battement très rapide et plus ou moins prolongé d'une note avec la note qui lui est immédiatement supérieure : *exécuter un trille.*

TRILLER (*tri, ll* mll., *é*) v. t. Orner de trilles : *triller un passage.*

TRILLION (*tri-li-on*) n. m. Mille billions ou un million de millions.

TRILOBÉ, E adj. Qui a trois lobes : *arc trilobé.*

TRILOBITES n. m. pl. Ordre de crustacés, fossiles dans les terrains primaires. S. un *trilobite.*

TRILOCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se partage en trois loges : *ovaire triloculaire.*

TRILOGIE (*ji*) n. f. (du préf. *tri*, et du gr. *logos*, discours). Chez les Grecs, ensemble des trois tragédies que devait présenter chacun des concurrents dans les concours dramatiques : *l'Orestie est la plus belle des trilogies du théâtre antique.* Série de trois pièces dramatiques, de trois poèmes, dont les sujets font suite les uns aux autres.

TRILOGIQUE adj. Qui se rapporte à une trilogie.

TRIMBALAGE (*trin*) ou **TRIMBALEMENT** (*trin, man*) n. m. *Pop.* Action de trimbaler.

TRIMBALER (*trin-ba-lé*) v. t. *Pop.* Traîner partout avec soi : *trimbaler ses enfants partout.*

TRIMER (*mé*) v. i. *Pop.* Se fatiguer en efforts pénibles : *trimer toute une journée.*

TRIMÈRE adj. (du préf. *tri*, et du gr. *meros*, partie). Qui est composé de trois articles : *césure, tarse trimère.*

TRIMESTRE (*mès-tre*) n. m. (lat. *trimestris*). Espace de trois mois. Somme payée pour trois mois. Fonctions qui durent trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (*mès-tri-èl, è-le*) adj. (de *trimestre*). Qui comprend trois mois ; qui revient tous les trois mois : *bulletin, recueil trimestriel.*

TRIMESTRIELLEMENT (*mès-tri-è-le-man*) adv. Par trimestre. Tous les trois mois : *revue qui paraît trimestriellement.*

TRIMÉTHYLAMINE n. f. Ammoniaque composée, dérivant de l'ammoniaque simple par la substitution de trois groupes méthyles à trois atomes d'hydrogène.

TRIMÈTRE n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *metron*, mesure). *Métriq.* Vers composé de trois mètres ou mesures : *trimètre iambique.* Adjectiv. : *vers trimètre.*

TRIMMER (*mèr*) n. m. Engin de pêche constitué par un gros flotteur plat circulaire, sur la tranche duquel s'enroule la ligne.

TRIMORPHE adj. Se dit d'une substance susceptible de cristalliser sous trois formes différentes incompatibles.

TRIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Cas d'une substance trimorphe.

TRIN ou **TRINE** adj. (du lat. *trinus*, triple). Divisé en trois : *une trine unité.* (Vx.) *Trin* ou *trine aspect*, se dit, en astronomie, de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINERVÉ, E (*nèr*) adj. A trois nervures.

TRINGLE n. f. (holl. *tingel*). Verge de fer servant à soutenir un rideau, une draperie. Baguette équarrie, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches. Moulure plate à la partie inférieure du triglyphe dorique. Marque faite au cordeau sur un morceau de bois.

TRINGLER (*glé*) v. t. Tracer une ligne droite sur une poutre, avec un cordeau frotté de rouge, de noir ou de blanc : *tringler une pièce de bois.*

TRINGLETTE (*glè-te*) n. f. Petite tringle.

TRINGLOT n. m. V. TRAINGLOT

TRINITAIRE (*tè-re*) n. Personne qui croit à l'existence de trois personnes en Dieu. Sectaire dont les opinions sur la Trinité n'étaient pas orthodoxes. N. m. Religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité. (V. *Part. hist.*) En France, on appelait aussi les trinitaires *mathurins.* N. f. Religieuse de l'ordre de la Trinité. (V. *Part. hist.*)

TRINITÉ n. f. (lat. *trinitas* ; de *trinus*, triple). *Relig.* Union de trois personnes distinctes ne formant qu'un seul Dieu : *la trinité hindoue.* Absolum. *La Trinité*, la trinité chrétienne : du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Fête catholique en l'honneur de ce mystère, le premier dimanche qui suit la Pentecôte (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule.)

TRINÔME n. m. (du préf. *tri*, et du gr. *nomos*, division). Quantité algébrique, composée de trois termes. Adjectiv. : *facteurs trinômes.*

TRINQUART (*kar*) n. m. Petit bâtiment de formes lourdes, destiné à la pêche du hareng.

TRINQUER (*ké*) v. i. (de l'allem. *trinken*, boire). Choquer son verre contre celui d'un autre, avant de boire.

TRINQUET (*kè*) n. m. (ital. *trinchetto*). Mât de misaine, incliné un peu sur l'avant des bâtiments grées en voiles latines.

TRINQUETTE (*kè-te*) n. f. Voile triangulaire, portée par la vergue de trinquet.

TRINQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO n. m. (mot ital.). Morceau de musique à trois parties : *les trios de Haydn.* Réunion de trois personnes ou de trois choses personnifiées : *un trio de filous.* Pl. des *trios.*

TRIOBOLE n. m. Mesure et monnaie des Grecs, valant trois oboles.



Triolet.

TRIOLET (*lè*) n. m. Petite pièce de huit vers, généralement octosyllabes, sur deux rimes, où le 1er, le 4e et le 7e vers sont les mêmes, et le 2e est repris au 8e. *Musiq.* Groupe de trois notes d'égale valeur, exécutées dans le même temps que le seraient deux notes de même figure : *on place un 3 au-dessus ou au-dessous du triolet, pour l'indiquer.* *Bot.* Nom vulgaire de la luzerne lupuline et du trèfle rampant.

TRIOMPHAL, E, AUX (*tri-on*) adj. Qui a rapport au triomphe : *char triomphal.* *Fig.* Fait avec pompe : *faire dans un salon une entrée triomphale.*

TRIOMPHALEMENT (*on, man*) adv. En triomphe : *entrer triomphalement dans une ville.* *Fam.* Avec pompe.

TRIOMPHANT (*on-fan*), **E** adj. Qui triomphe, qui a vaincu : *général triomphant.* Qui marque la joie et la fierté : *air triomphant.* Décisif, qui ne laisse rien à répliquer : *argument triomphant.* *Église triomphante*, v. ÉGLISE (*Part. hist.*).

TRIOMPHATEUR, TRICE (*tri-on*) adj. Qui a obtenu les honneurs du triomphe : *général triomphateur.* Qui a remporté la victoire : *nation triomphatrice.* N. m. Chez les Romains, général qui rentrait à Rome avec les honneurs du triomphe, après une grande victoire. *Par ext.* Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. m. (lat. *triumphus*). Entrée pompeuse et solennelle d'un général d'armée romain qui avait remporté une grande victoire : *obtenir le triomphe.* Grand succès militaire ; victoire : *les triomphes d'Alexandre.* *Fig.* Succès brillant : *c'est un jour de triomphe pour lui.* *En triomphe*, triomphalement, avec de grandes démonstrations de joie. *Porter quelqu'un en triomphe*, le porter à bras d'hommes pour lui faire honneur. *Fig.* Faire de lui les plus pompeux éloges.

TRIOMPHE (*on-fe*) n. f. Jeu de cartes, variante de l'écarté.

TRIOMPHER (*on-fé*) v. i. (lat. *triumphare*). *Antiq. rom.* Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une victoire. Vaincre à la guerre : *César réussit à triompher des Gaulois.* Remporter un avantage sur quelqu'un : *triompher dans une discussion*, et *fig.*, surmonter : *triompher de ses passions.* Exceller : *triompher dans un art.* Tirer vanité de : *triompher du gain d'un procès.* Être dans la joie de : *triompher du malheur d'autrui.*

TRIONYX (*niks*) n. m. Genre de reptiles chéloniens, comprenant d'énormes tortues des eaux douces tropicales. (V. la planche REPTILES.)



Trionyx.

TRIPAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. (de *tripe*). *Fam.* Entrailles, intestins des animaux.

TRIPANG ou **TRÉPANG** (*pan*) n. m. Nom commercial de diverses espèces d'holothuries comestibles.

TRIPARTI, E ou **ITE** adj. (du préf. *tri*, et de *parti*, partagé). Divisé en trois parties : *feuille tripartite. Chambre tripartite*, tribunal où un tiers seulement des magistrats appartenait à la religion réformée.

TRIPARTITION (*si-on*) n. f. (de *triparti*). Action de diviser une quantité en trois parties égales.

TRIPE n. f. Boyau d'un animal. *Fam.* Intestins de l'homme. *Tripe de velours*, étoffe veloutée, en fil et en laine. *Œufs à la tripe*, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons. Partie intérieure d'un cigare.

TRIPENNÉ (*pèn-né*), **E** adj. *Bot.* Se dit des feuilles dont les pétioles secondaires sont divisés en pétioles tertiaires.

TRIPERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on vend des tripes. Commerce du marchand de tripes.

TRIPÉTALE ou **TRIPÉTALÉ, E** adj. *Bot.* Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (*pè-te*) n. f. Petite tripe. *Pop. Cela ne vaut pas tripette*, ne vaut rien.

TRIPHASÉ (*fa-zé*), **E** adj. Se dit des courants polyphasés, au nombre de trois.

TRIPHÉNYLMÉTHANE n. m. Composé dérivant du méthane et qui a une importance considérable dans la chimie des matières colorantes.

TRIPHTONGUE (*trif-ton-ghe*) n. f. (du pref. *tri*, et du gr. *phthoggos*, son). Syllabe composée de trois sons, qu'on fait entendre en une seule émission de voix : *il n'y a pas de triphtongues proprement dites en français.*

TRIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Dont les feuilles sont disposées trois par trois.

TRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. Qui vend des tripes.

TRIPLACE adj. A trois places.

TRIPLAN n. m. Aéroplane à trois plans.

TRIPLE adj. (lat. *triplex*). Qui contient trois fois une chose : *bâtiment à triple étage. Fig.* Sert à marquer un haut degré : *triple sot.* N. m. Valeur trois fois aussi grande : *neuf est le triple de trois.*

TRIPLEMENT (*man*) n. m. Action de tripler.

TRIPLEMENT (*man*) adv. En trois façons ; d'une manière triple.

TRIPLER (*plé*) v. t. Rendre triple : *tripler une somme.* V. i. Devenir triple.

TRIPLET (*plè*) n. m. Objectif photographique, composé de trois lentilles corrigées chacune isolément pour l'aberration.

TRIPLETTE (*plè-te*) n. f. Bicyclette à trois places.



Triplette.

TRIPLEUR n. m. Machine pour tripler les fils sans l'intermédiaire de l'ouvrier.

TRIPLICATA n. m. invar. (du lat. *triplicatus*, triplé). Troisième copie d'un acte. (Peu us.)

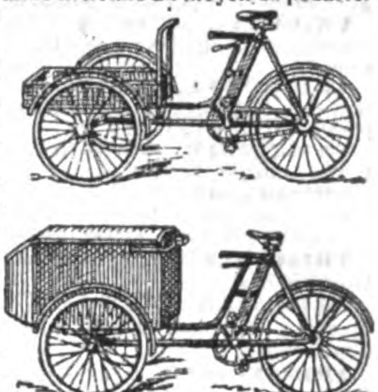
TRIPLICITÉ n. f. Qualité de ce qui est triple : *la triplicité de Dieu.*

TRIPLIQUE n. f. *Dr. rom.* Exception opposée à une duplique.

TRIPODIE (*di*) n. f. (du gr. *treis*, trois, et *pous, podos*, pied). *Métriq.* Vers composé de trois pieds.

TRIPOLI n. m. Substance minérale, jaune ou rouge, qui sert à polir et que l'on tirait autrefois de la ville de Tripoli, en Syrie.

TRI-PORTEUR ou **TRIPORTEUR** (abrév. de *tricycle porteur*) n. m. Sorte de tricycle muni d'une caisse dans laquelle on peut placer des marchandises et qu'un homme actionne au moyen de pédales. (V. la planche VÉHICULES.)



Tri-porteurs.

TRIPOT (*po*) n. m. Jeu de paume. (Vx.) Maison de jeu. *Par ext.* Maison mal fréquentée.

TRIPOTAGE n. m. Mélange malpropre ou de mauvais goût. *Fig. et fam.* Petits arrangements : *les tripotages d'un ménage.* Intrigue, tromperie : *il doit y avoir du tripotage là-dedans. Fam.* Malversation, trafic d'influence.

TRIPOTÉE (*té*) n. f. *Pop.* Volée de coups : *recevoir une tripotée.* Grande quantité : *une tripotée d'enfants.*

TRIPOTER (*té*) v. t. Toucher, manipuler : *tripoter un enfant.* Spéculer avec : *tripoter l'argent des autres.* V. i. Faire quelque chose de mauvais ou de malpropre en mélangeant différentes choses ensemble : *enfants qui tripotent dans la terre. Fig.* Faire des opérations plus ou moins probes : *tripoter sur les blés.*

TRIPOTEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **TRIPOTIER** (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des tripotages : *un tripoteur d'affaires.*

TRIPTYQUE n. m. (du gr. *triptukhos*, plié en trois). Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu : *il existe de magnifiques triptyques flamands.* Chez les anciens, tablette à trois feuillets se repliant l'un sur l'autre.

TRIQUE n. f. *Pop.* Gros bâton.

TRIQUEBALLE (*ke-ba-le*) n. m. Voiture de transport, dans les parcs d'artillerie et les arsenaux. Fardier à deux roues, pour le transport des longues pièces de bois, qui sont suspendues au-dessous de l'essieu. (Le fem. est aussi usité.)



Triqueballe.

TRIQUE-MADAME n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'orpin blanc. (Quelques-uns disent TRIPE-MADAME.)

TRIQUER (*ké*) v. t. Battre à coups de trique : *triquer un âne. Mar.* Faire le tricage des pièces dont un mât se compose. *Techn.* Trier les bois suivant leur espèce et leur qualité.

TRIQUET (*kè*) n. m. Battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume. Échafaud de couvreur, en forme de triangle. Espèce d'échelle double.

TRIQUETRAC (*ke-trak*) n. m. Bruit confus de chocs. (V. TRICTRAC.)

TRIQUÈTRE (*kè-tre*) adj. (du gr. *trikhê*, triplement, et *edra*, base). Qui a trois côtés ou trois faces. N. f. *Numism.* Assemblage de trois jambes repliées en triangle, que l'on trouve sur certaines médailles antiques.

TRIQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait le tri du bois flotté.

TRIRECTANGLE (*rèk*) adj. Qui a trois angles droits : *trièdre trirectangle.*

TRIRÈME n. f. (lat. *triremis* ; de *tres*, trois, et *remus*, rame). Galère des anciens, à trois rangs de rameurs superposés : *les trirèmes athéniennes.*

TRIROTE n. f. (du pref. *tri*, trois, et du lat. *rota*, roue). Chaise roulante à trois roues, que peut faire mouvoir elle-même la personne qui y est assise.

TRISAGION (*tri-za-ghi-on'*) n. m. (m. gr. , de *treis*, trois, et *hagios*, saint). *Liturg. cath.* Hymne

catholique, où le mot *saint* est répété trois fois en grec ou en latin (à l'office public du vendredi saint).

TRISAÏEUL, E (*za-i-eul*), **E** n. Le père, la mère du bisaïeul et de la bisaïeule. Pl. des *trisaïeuls, trisaïeules.*

TRISANNUEL, ELLE (*za-nu-èl, è-le*) adj. Qui a lieu tous les trois ans : *fête trisannuelle.* Se dit d'une plante qui dure trois ans.

TRISECTEUR, TRICE (*tri-sèk*) adj. Qui donne la trisection de l'angle.

TRISECTION (*tri-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Division d'une chose en trois parties égales : *la trisection d'un angle est un problème insoluble.*

TRISÉPALE (*tri-sé*) adj. *Bot.* Dont le calice a trois sépales.

TRISÉQUER (*tri-sé-ké*) v. t. (Se conj. comme *accélérer.*) Partager en trois parties : *triséquer un angle.*

TRISMÉGISTE (*tris-mé-jis-te*) adj. m. (du gr. *tris*, trois fois, et *megistos*, très grand). Trois fois grand. (Surnom que les Grecs donnaient à Hermès ou au dieu Thôt des Egyptiens.)

TRISMUS (*tris-muss*) ou **TRISME** (*tris-me*) n. m. (gr. *trismos*). Constriction des maxillaires, due à la contracture des muscles masticateurs : *le trismus est un des symptômes caractéristiques du tétanos.*

TRISOC n. m. Charrue à trois socs.

TRISPERME (*tris-pèr-me*) adj. *Bot.* Qui renferme trois graines.

TRISSE (*tri-se*) n. f. Corde ou palan qui servait à approcher ou à éloigner un canon du sabord.

TRISSER (*tri-sé*) v. i. Crier, en parlant de l'hirondelle.

TRISSER (*tri-sé*) v. t. (préf. *tri*). Faire répéter jusqu'à trois fois de suite : *on a bissé et trissé cette sérénade.*

TRISTE (*tris-te*) adj. (lat. *tristis*). Qui a du chagrin : *être triste après un deuil.* Porté à la tristesse : *caractère triste.* Qui exprime la tristesse : *air triste.* Affligeant : *nouvelle triste.* Qui inspire de la tristesse : *triste cérémonie.* Pénible : *triste devoir.* Obscur, sombre : *couleur triste.* Funeste, déplorable : *faire une triste fin.* Frivole, chétif, pitoyable : *il a choisi un triste sujet ; triste auteur ; triste dîner.* ANT. **Gai, joyeux, content.**

TRISTEMENT (*tris-te-man*) adv. D'une manière triste : *s'éloigner tristement d'un ami.* ANT. **Gaiement.**

TRISTESSE (*tris-tè-se*) n. f. Souffrance morale. Abattement. Mélancolie habituelle. ANT. **Gaieté, joie.**

TRISULCE (*tri-sul-se*) ou **TRISULQUE** (*tri-sul-ke*) adj. Se dit des mammifères dont les pieds ont chacun trois sabots distincts.

TRISYLLABE ou **TRISSYLLABE** (*tri-sil*) adj. et n. m. Qui a trois syllabes.

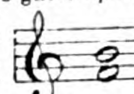
TRISYLLABIQUE ou **TRISSYLLABIQUE** (*tri-sil*) adj. Qui appartient à un trisyllabe.



Tritons.

TRITON n. m. Nom de divinités marines, descendant du divin Triton. (V. *Part. hist.*) Ancien appareil à plongeur. *Zool.* Genre de batraciens urodèles de taille médiocre, à livrée brillante, qui portent des branchies : *on rencontre les tritons dans beaucoup de mares de France.* Genre de mollusques gastéropodes, à coquille en forme de conque.

TRITON (gr. *tritonon*) n. m. Nom ancien de l'intervalle de trois tons, appelé aujourd'hui *quarte augmentée.*



Triton.

TRITONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit des terrains où l'on trouve des débris fossiles d'animaux marins.

TRITURABLE adj. Qui peut être trituré.

TRITURATEUR n. m. Appareil pour triturer.

TRITURATION (*si-on*) n. f. Action de triturer.

TRITURE n. f. (subst. verb. de *triturer*). Habitude de manier les affaires publiques ou privées : *avoir la triture des affaires.* (Peu us.)

TRITURER (*ré*) v. t. (lat. *triturare*). Réduire en parties très menues, en poudre ou en pâte, par écrasement. *Fig.* : *triturer la besogne à un employé encore novice.*

TRIUMVIR (*tri-om'*) n. m. (du lat. *trium*, de trois, et *vir*, homme). Magistrat de Rome, chargé, conjointement avec deux collègues, d'une branche de l'administration. (V. TRIUMVIRAT [*Part. hist.*].)

TRIUMVIRAL, E, AUX (*tri-om'*) adj. Qui appartient aux triumvirs : *pouvoirs triumviraux.*

TRIUMVIRAT (*tri-om'-vi-ra*) n. m. Fonction de triumvir ; durée de cette fonction. Association de trois citoyens puissants, pour accaparer toute l'autorité : *le triumvirat de César, Crassus et Pompée.* (V. *Part. hist.*)

TRIVELIN n. m. Farceur, bouffon, par allusion à Trivelin, personnage de l'ancienne comédie italienne.

TRIVELINADE n. f. Bouffonnerie dans le goût de celles de Trivelin.

TRIVIAL, E, AUX adj. (lat. *trivialis* ; de *trivium*, carrefour). Usé, rebattu : *vérité triviale.* Bas, grossier : *expression triviale.* **Le trivial** n. m. Ce qui est trivial : *rechercher le trivial.*

TRIVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière basse, triviale.

TRIVIALISER (*zé*) v. t. Rendre trivial : *trivialiser volontairement son style.*

TRIVIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est trivial. Pensée ou expression triviale : *dire des trivialités.*

TRIVIUM (*vi-om'*) n. m. (mot lat. ; de *tres*, trois, et *via*, route). Au moyen âge, partie de l'enseignement, comprenant les trois premiers arts libéraux (la grammaire, la rhétorique et la dialectique) : *le trivium était suivi du quadrivium.*

TROC (*trok*) n. m. (de *troquer*). Echange direct d'un objet contre un autre : *le troc fut sans doute la première forme du commerce. Troc pour troc,* échange sans supplément ni retour.

TROCART (*kar*) ou **TROIS-QUARTS** (*troi-kar*) n. m. *Chir.* Instrument en forme de poinçon cylindrique, monté sur un manche et contenu dans une canule propre à faire des ponctions.

TROCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. m. Se dit du rythme, du vers où le pied fondamental est le trochée : *vers trochaïque.*

TROCHANTER (*kan-tèr*) n. m. (du gr. *trokhos*, rondelle). *Anat.* Nom de deux tubérosités où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHANTÉRIEN, ENNE (*kan-té-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au trochanter.

TROCHE n. f. Faisceau, assemblage : *une troche d'oignons.* Espèce de coquillage en sabot. N. f. pl. *Vèner.* Fumées à demi formées des bêtes fauves.

TROCHÉE (*ché*) n. m. (gr. *trokhaios*). Pied de vers de la prosodie grecque ou latine, qui se compose d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE (*ché*) n. f. (de *troche*). Touffe de rameaux qui s'élève du tronc d'un arbre coupé un peu au-dessus de terre.

TROCHET (*chè*) n. m. Fleurs ou fruits qui croissent par bouquets : *un trochet de noisettes.*

TROCHILE (*ki-le*) ou **TROCHILUS** (*ki-luss*) n. m. Syn. de COLIBRI.

TROCHILIDÉS (*ki*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux des régions tropicales du globe, comprenant les *colibris* (trochile) et les *oiseaux-mouches.* S. un *trochilidé.*

TROCHIN n. m. Petite tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHISQUE (*chis-ke*) n. m. *Bot.* Nom de certaines algues cylindriques, groupées en filets. *Pharm.* Médicament, etc., façonné en cône, dont on enflamme la pointe pour des fumigations (*pastilles du sérail*, etc.)

TROCHITER (*ki-tèr*) n. m. Grosse tubérosité de l'extrémité supérieure de l'humérus.

TROCHLÉE (*klé*) n. f. (du gr. *trochlea*, poulie). Sorte de jointure articulaire, dans laquelle un os roule sur une poulie que lui présente l'os adjacent.

TROCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *trokhos*, roue). *Géom.* Ancien nom de la *cycloïde*.

TROCHURE n. f. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROÈNE n. m. (orig. germ.). Genre d'oléacées, à fleurs blanches odorantes : *une haie de troènes.*



Troène.

TROGLODYTE n. m. (du gr. *trôglê*, trou, et *duein*, entrer). Habitant des cavernes. Nom que donnaient les géographes de l'antiquité à un peuple qu'ils plaçaient au sud-est de l'Égypte. Genre de passereaux très petits, qui vivent dans les buissons.

TROGLODYTIQUE adj. Qui a rapport aux troglodytes : *les habitations troglodytiques sont communes en Touraine.*

TROGNE n. f. (orig. celt.) Visage plein, ouvert et haut en couleur, révélant l'usage de la bonne chère.

TROGNON n. m. (de *trogne*). Cœur d'un fruit ou d'un légume d'où l'on a retiré ce qui se mange.

TROGUE (*tro-ghe*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe.



Troglodyte.

TROÏKA (*tro-i*) n. f. Grand traîneau russe, attelé de trois chevaux de front.

TROIS (*troi*) adj. num. (lat. *tres*). Deux et un : *trois hommes.* Troisième : *Henri trois.* N. m. : *un trois mal fait ; le trois janvier. Trois pour cent*, taux de l'argent réglé à 3 francs pour 100 francs par an. *Math. Règle de trois*, règle ayant pour but la solution de tous les problèmes dans lesquels on cherche le quatrième terme d'une proposition dont les trois autres sont connus.

TROIS-DEUX (*deû*) n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, peu usitée, qui a la blanche pour unité de temps.



Troïka.

TROIS-ÉTOILES (*troi-zé*) n. m. Sorte de pseudonyme qu'on exprime le plus souvent par trois astérisques, employé pour désigner une personne qu'on ne veut pas nommer : *Monsieur *** : Madame trois-étoiles.*

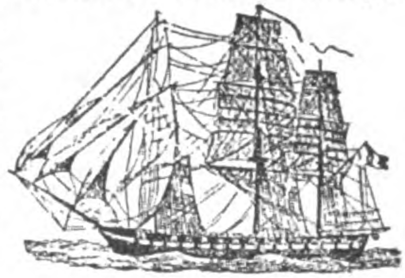
3

TROIS-HUIT (*troi-u-it*) n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à trois-huit.

TROISIÈME (*zi*) adj. num. ord. Qui suit le deuxième : *le troisième jour.* Qui est contenu trois fois dans le tout : *la troisième partie de 21 est 7.* N. : *être le, la troisième.* N. m. : *le troisième étage.* N. f. Classe qui est la troisième à partir de la rhétorique ou première.

TROISIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS (*troi-mâ*) n. m. Navire qui a trois mâts : *un trois-mâts carré ; trois-mâts barque.*



Trois-mâts.

TROIS-PIEDS (*troi-pi-é*) n. m. Syn. de TRÉPIED.

TROIS-PONTS (*troi-pon*) n. m. Navire à trois ponts, dans l'ancienne marine de guerre : *un trois-ponts.*

TROIS-QUARTS (*troi-kar*) n. m. Coupé plus grand que les coupés ordinaires. Petit violon d'enfant. *Chir.* V. TROCART.

TROIS-QUATRE n. m. *Musiq.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à trois-quatre.

TROIS-SIX (*troi-sis*) n. m. Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties (en poids) de cet alcool, mélangées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire.

TRÔLE n. f. (de *trôler*). Vente, par l'ouvrier lui-même, des meubles qu'il a fabriqués et qu'il colporte : *ouvrier à la trôle.*

TRÔLER (*lé*) v. t. (de l'allem. *trollen*, courir). *Pop.* Mener partout avec soi : *il trôle partout ses enfants.* Promener un meuble pour le vendre : *trôler une chaise, une armoire.* V. i. *Fam.* Aller de-ci, de-là.

TRÔLEUR n. m. Ouvrier qui fait la trôle. Vagabond.

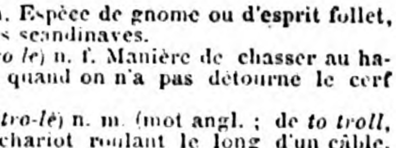
TROLL n. m. Espèce de gnome ou d'esprit follet, chez les peuples scandinaves.

TROLLE (*tro le*) n. f. Manière de chasser au hasard du lancer, quand on n'a pas détourné le cerf avec le limier.

TROLLEY (*tro-lè*) n. m. (mot angl. ; de *to troll*, rouler). Petit chariot roulant le long d'un câble. Organe formé d'une tige flexible munie d'une petite roulette ou d'un contact glissant et qui sert à transmettre le courant du câble conducteur au moteur de la voiture : *tramway à trolley.*

TROMBE (*tron-be*) n. f. Masse de vapeur ou d'eau soulevée en colonne et animée d'un mouvement rapide : *les trombes sont des cyclones à très court rayon.* — Les *trombes* sont accompagnées généralement d'un vent violent soufflant en tempête et qui renverse tout sur son passage, puis d'éclairs, de grêle, de pluie. Elles se compliquent souvent encore d'un mouvement d'aspiration qui peut dessécher les petits cours d'eau, les mares quand la trombe circule sur le continent, ou, quand elle évolue sur mer, enlever à grand bruit une colonne d'eau dangereuse pour les navires qu'elle vient à rencontrer. Les marins d'autrefois avaient recours au canon pour briser la colonne liquide et arrêter l'élan de la trombe, mais ils ne réussissaient qu'à modifier momentanément le phénomène qui, bientôt, reprenait toute son intensité. Le mieux est, en pareille circonstance, pour le navire qui se trouve à proximité, de fuir rapidement le centre du cyclone.

TROMBIDION (*tron*) n. m. Genre d'acariens, qui vivent sur les plantes et sont vulgairement dits *rougets, aoûtats, vendangeons*, etc. : *le trombidion pénètre sous la peau et cause d'insupportables démangeaisons.*



Tromblon.

TROMBIDIOSE (*di-ô-ze*) n. f. Phénomènes (rougeurs, démangeaisons, etc.) déterminés chez l'homme par le trombidion.

TROMBLON (*tron*) n. m. Espèce de fusil très court, dont la gueule est évasée en forme de trompette et qu'on charge généralement de plusieurs balles. *Pop.* Chapeau évasé par le haut. Adjectiv. : *chapeau tromblon.*

TROMBONE (*tron*) n. m. (mot ital.). Instrument à vent, composé de deux tubes recourbés qui peuvent entrer l'un dans l'autre, de manière à produire les différents tons ou demi-tons : *trombone à coulisse. Trombone à pistons*, trombone dans lequel des pistons remplacent le jeu de la coulisse. Musicien qui joue de cet instrument.

TROMBONISTE (*tron-bo-nis-te*) n. m. Celui qui joue du trombone.

TROMMEL (*tro-mèl*) n. m. (mot allem. signif. *tambour*). Appareil pour classer les minerais par rang de grosseur.

TROMPE (*tron-pe*) n. f. (allem. *trumpa*). Sorte de trompette recourbée, dont on se sert à la chasse. Syn. de CORNE D'APPEL D'AUTOMOBILE. (V. CORNE.) Toute partie buccale ou nasale allongée en tube, comme chez l'éléphant, les mollusques, les vers et les insectes. Ventilateur hydraulique pour les forges. *Trompe à vide*, espèce de machine pneumatique hydraulique, servant à raréfier l'air. *Anat.* Nom donné à des conduits recourbés et évasés. *Trompe d'Eustache*, canal de communication pour l'air extérieur, entre la bouche et le tympan de l'oreille. *Archit.* Portion de voûte tronquée, posée en encorbellement dans un angle de bâtiment.



Trombones : 1. A coulisse; 2. A pistons.

TROMPE-LA-MORT (*tron pe la-mor*) n. invar. *Fam.* Personne qui revient d'une maladie désespérée ou qui, malgré sa vieillesse ou sa maigreur, semble résister à la mort.

TROMPE-L'ŒIL (*tron-pe-leu, l* mll.) n. m. invar. Peinture où les objets sont représentés avec une vérité qui fait illusion. *Fig.* Trompeuse apparence.

TROMPER (*tron-pé*) v. t. Faire tomber dans l'erreur : *tromper un client.* Décevoir, frustrer : *tromper les calculs de quelqu'un.* Se soustraire à : *tromper la vigilance de ses gardes.* Distraire, endormir : *tromper la faim. Tromper le temps*, se distraire pour abréger les heures. **Se tromper** v. pr. Tomber dans l'erreur. *Se tromper de*, prendre l'un pour l'autre : *se tromper de rue.*

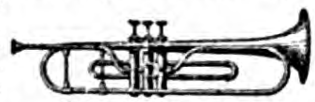
TROMPERIE (*tron-pe-rî*) n. f. Action faite pour tromper.

TROMPETER (*tron-pe-té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je trompette* [cependant, l'Acad. écrit : *l'aigle trompete*].) Sonner de la trompette. Se dit du cri de l'aigle. V. t. Divulguer : *trompeter une nouvelle par toute la ville.* Faire crier à son de trompe une chose perdue : *trompeter un chien perdu.* Assigner à comparaître. (Vx.)

TROMPETEUR (*tron*) n. et adj. m. Celui qui sonne de la trompette. Chacun des muscles des joues, appelés plus souvent *buccinateurs.*

TROMPETTE (*tron-pè-te*) n. f. (dimin. de *trompe*). Instrument à vent, en métal, d'un son éclatant : *trompette de cavalerie. Trompette d'harmonie*, trompette à pistons, en *fa* ou en *si b*, au son brillant et solennel, plus allongée que le cornet. *Nez en trompette*, nez relevé. *Déloger sans trompette*, partir clandestinement. *Iron. Emboucher la trompette*, prendre le style héroïque. *Fig.* Personne indiscrète : *c'est la trompette du quartier. Zool.* Nom de coquillages tels que les *buccins*, les *tritons*. Nom d'oiseaux tels que l'*agami*, la *grue couronnée*. N. m. Celui qui sonne de la trompette. **Trompette-major**, celui qui est placé à la tête des trompettes d'un régiment. Pl. des *trompettes-majors.*


Trompette de cavalerie.


Trompette d'harmonie.

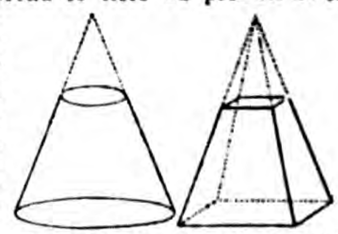
TROMPETTISTE (*tron-pè-tis-te*) n. m. Celui qui joue de la trompette.

TROMPEUR, EUSE (*tron, eu-ze*) adj. et n. Qui trompe : *discours trompeur.*

TROMPEUSEMENT (*tron-peu-ze-man*) adv. D'une manière trompeuse : *promettre tromp usement.*

TROMPILLON (*tron-pi, ll* mll. *on*) n. m. *Archit.* Petite trompe. Voussoir qui occupe l'angle d'une trompe. *Techn.* Chacune des ouvertures d'une trompe ou machine soufflante hydraulique.

TRONC (*tron.* même devant une voyelle) n. m. (lat. *truncus*). Partie d'un arbre depuis la naissance des racines jusqu'à celle des branches : *le tronc des palmiers est très élancé.* (V. la planche PLANTE). Le corps de l'homme, considéré sans la tête et les membres. Fragment du fût d'une colonne. Boîte, dans une église, pour les aumônes. *Fig.* Source commune. Souche d'une famille. *Géom. Tronc de pyramide, tronc de cône*, partie d'une pyramide, d'un cône, qui est comprise entre la base et la section par un plan parallèle à la base. — Pour obtenir le volume d'un tronc de pyramide ou d'un tronc de cône, on prend le tiers du produit de la hauteur par le nombre obtenu en *additionnant* l'aire de la grande base, l'aire de la petite base et la racine carrée du produit des aires des deux bases (*moyenne proportionnelle entre les deux bases*).


Tronc de cône. Tronc de pyramide

TRONCATURE n. f. État de ce qui est tronqué. *Minér.* Remplacement d'une arête par une facette.

TRONCE ou **TRONCHE** n. f. (de *tronc*). Grosse souche de bois, qu'on brûle la veille de Noël. Arbre de futaie, dont on tient les branches coupées.

TRONCHET (*chè*) n. m. Gros billot de bois à trois pieds.

TRONÇON n. m. (de *tronc*). Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large : *tronçon d'épée, de lance.* Partie de la queue d'un cheval, qui porte les crins et qui adhère à la croupe.

TRONCONIQUE adj. Qui est en forme de tronc de cône.

TRONÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action de tronçonner. (Peu us.)

TRONÇONNER (*so-né*) v. t. Couper par tronçons : *tronçonner une anguille.*

TRON DE L'AIR (prov. *troun dé l'air*, tonnerre de l'air) interj. *Fam.* Ancien juron provençal.

TRÔNE n. m. (lat. *thronus*; du gr. *thrônos*, siège). Siège de cérémonie des rois, des empereurs : *saint Éloi avait, dit-on, fabriqué pour Dagobert un trône d'or massif.* Siège sur lequel s'assied un évêque, dans les cérémonies religieuses. *Fig.* Puissance souveraine : *aspirer au trône.* Pl. L'un des neuf chœurs des anges.

TRÔNER (*né*) v. t. (de *trône*). Faire l'important dans une réunion, une assemblée : *trôner dans un salon.*

TRONQUÉ (*ké*), **E** adj. Mutilé, diminué d'une partie considérable : *colonne tronquée.* Où l'on a retranché quelque partie essentielle : *ouvrage tronqué. Géom.* Dont on a retranché le sommet par un plan sécant : *cône tronqué.*

TRONQUER (*ké*) v. t. (lat. *truncare*; de *truncus*, tronc). Mutiler, diminuer d'une partie considérable : *tronquer une statue. Fig. Tronquer un livre, un passage*, le dénaturer.

TROP (*tro*) adv. Plus qu'il ne faudrait. Accompagne de la negation, il signifie *guère* : *cela n'est pas trop sûr. Par trop*, réellement trop. *De trop*, excessif, superflu, importun, déplacé. *En trop*, en excès. *Trop peu*, pas assez. N. m. L'excès : *en tout, le trop ne vaut rien.* ANT. **Pas assez.**

TROPE n. m. (du gr. *tropos*, tour). *Rhét.* Texte figure de mots, dans laquelle on emploie ceux-ci avec un sens différent de l'habituel : *la métaphore, l'antonomase sont des tropes.* (V. RHÉTORIQUE.)

TROPÉOLÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de dicoty-

tédonés, ayant pour type la *capucine* (tropeolum). S. une *tropéolée*.

TROPHÉE (*fé*) n. m. (lat. *trophæum*). Dépouilles d'un ennemi vaincu : *les trophées de la victoire*. Ornement consistant en un groupe d'armes appendues à une colonne, à une muraille. *Fig.* Marque, souvenir d'un succès, d'une victoire : *s'enorgueillir de ses trophées*. *Par ext.* Objets divers mis en faisceau : *trophée de drapeaux*. Représentation d'un trophée d'armes ou d'un trophée quelconque.

TROPHIQUE adj. (du gr. *trophê*, nourriture). Qui est relatif à la nutrition : *troubles trophiques*. *Nerfs trophiques*, nerfs qui président à la nutrition des tissus.

TROPHOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *trophê*, nourriture, et *logos*, traité). Science de l'alimentation. (Peu us.)

TROPHONÉVROSE (*vrô ze*) n. f. Affection nerveuse, causée par des troubles trophiques.

TROPICAL, E, AUX adj. Du tropique. Qui vit dans les tropiques : *régions tropicales ; plantes tropicales*. *Chaleur tropicale*, chaleur comparable à celle des tropiques.

TROPIQUE n. m. (du gr. *tropikos*, qui tourne). Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, et entre lesquels s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. *Astr.* *Tropique du Cancer*, dans l'hémisphère septentrional. *Tropique du Capricorne*, dans l'hémisphère méridional. (V. MAPPEMONDE, LATITUDE, TERRE, ZONE.) [Les régions tropicales ou intertropicales sont les contrées les plus chaudes du globe ; elles forment la zone torride. Par analogie, on appelle *chaleur tropicale* une chaleur très forte.] *Baptême des tropiques*, v. BAPTÊME. Adjectiv. Qui appartient aux tropiques. *Année tropique*, intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages successifs du soleil à l'équinoxe du printemps.

TROPIQUE adj. (du gr. *tropos*, tour). *Bot.* Se dit des fleurs qui, plusieurs jours consécutifs, s'ouvrent au lever du soleil et se ferment à son coucher.

TROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *tropos*, tour). Accroissement ou progression d'un organisme dans une direction donnée, sous l'influence d'une excitation extérieure (lumière, chaleur, activité nutritive, etc.).

TROPOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *tropos*, trope, et *logos*, discours). Science ou traité des tropes.

TROPOLOGIQUE adj. *Rhét.* Figuré : *sens tropologique*.

TROP-PERÇU n. m. Somme perçue en trop : *rembourser le trop-perçu*.

TROP-PLEIN (*tro-plin*) n. m. Ce qui excède la capacité d'un récipient : *vider le trop-plein d'un réservoir*. Puisard creusé auprès d'une citerne pour en recevoir le trop-plein.

TROQUE n. f. (de *troquer*). Commerce par échange de marchandises. (Syn. de TROC.)

TROQUE n. m. Genre de mollusques gastéropodes marins, dont la coquille conique, large et épaisse, fournit de la nacre à l'industrie.

TROQUER (*ké*) v. t. Échanger pour autre chose. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, échanger une chose mauvaise contre une pire.

TROQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui troque, qui aime à troquer.

TROT (*tro*) n. m. Allure du cheval et de certains quadrupèdes, intermédiaire entre le pas et le galop et caractérisée par des battues également espacées, exécutées successivement par chaque bipède diagonal : *prendre le trot*. (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* et *fam.* *Au trot*, vivement : *mener une affaire au trot*.

TROTTABLE (*tro-ta-ble*) adj. Où l'on peut aller au trot : *chemin trottable*.

TROTTADE (*tro-ta-de*) n. f. Petite course à cheval ou en voiture.

TROTTE (*tro-te*) n. f. Espace de chemin.

TROTTE-MENU (*tro-te*) adj. invar. Qui trotte à petits pas. *La gent trotte-menu*, les souris.

TROTTER (*tro-té*) v. i. Aller le trot : *cheval qui trotte bien*. Marcher : *trotter toute une journée*. *Trotter par* (ou *dans*) *la cervelle, la tête de quelqu'un*, faire chez lui l'objet d'une préoccupation constante.

TROTTEUR, EUSE (*tro-teur, eu-ze*) n. et adj. Cheval dressé à n'aller que le trot. N. f. Aiguille des secondes dans une pendule, une montre. Adjectiv. Qui permet de trotter, de marcher vite : *un costume trotteur ; une jupe trotteuse*.

TROTTIN (*tro-tin*) n. m. Petit domestique employé à faire des courses. (Vx.) Jeune ouvrière employée aux courses.

TROTTINER (*tro-ti-né*) v. i. Avoir le trot très court, en parlant du cheval. Marcher vite et à petits pas.

TROTTINETTE (*tro-ti-nè-te*) n. f. Jouet d'enfant consistant en une planchette montée sur deux roues et munie d'une tige articulée servant de direction. (On dit aussi PATINETTE.)

TROTTING (*tro-tin'-gn'*) n. m. Élevage des chevaux trotteurs.

TROTTOIR (*tro-toir*) n. m. Espace, généralement bitumé ou dallé, ménagé sur les côtés d'une rue, d'une chaussée et réservé aux piétons.

TROU n. m. (lat. pop. *traucum*). Toute ouverture en creux, faite dans un corps : *creuser un trou en terre*. Cavité naturelle ou non, dans laquelle se loge un animal : *le trou de la souris*. *Fig.* Logement sans commodité, sans gaieté. *Boucher un trou*, payer une dette. *Faire son trou*, se faire une position. *Mettre la pièce à côté du trou*, se servir d'un expédient qui ne peut amener de résultat. *Faire un trou à la lune*, s'enfuir précipitamment sans payer ses dettes. *Mar.* *Trou du chat*, vide dans le plancher d'une hune pour laisser passer un homme. *Fortif.* *Trous de loup*, défense accessoire constituée par des trous évasés et au fond de chacun desquels est planté un pieu aiguisé.

TROUBADOUR n. m. (du provenç. *trobador*, le trouveur). Poète provençal du moyen âge : *le troubadour de langue d'oc correspond au trouvère de langue d'oïl*. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *costume, air troubadour*.

TROUBLANT (*blan*), **E** adj. Qui cause du trouble : *inquiétude troublante*.

TROUBLE n. m. (de *trouble* adj.). Agitation tumultueuse : *ne pouvoir parler au milieu du trouble*. Mésintelligence, désunion : *apporter du trouble dans une famille*. Émotion inquiète : *les troubles du cœur*. Pl. Soulèvement populaire : *exciter des troubles*. ANT. **Calme.**

TROUBLE adj. (du lat. *turbidus*, agité). Brouillé ; qui n'est pas clair : *vin trouble*. *Fig.* *Pêcher en eau trouble*, chercher du profit dans les affaires louches.

TROUBLE n. f. V. TRUBLE.

TROUBLE-FÊTE n. m. invar. Personne importune, qui vient troubler la joie d'une réunion par sa présence. (S'emploie aussi au fém. : *cette femme est une trouble-fête*.)

TROUBLER (*blé*) v. t. Rendre trouble, brouiller : *troubler de l'eau, du vin*. Jeter dans le désordre, l'agitation : *la tempête trouble la surface des mers*. *Fig.* Causer de la mésintelligence : *troubler un ménage*. Causer du désordre : *troubler la paix publique*. Empêcher l'usage de : *troubler la raison*. Interrompre : *troubler un entretien*. Intimider : *votre présence le trouble*. **Se troubler** v. pr. Devenir trouble. *Fig.* S'embarrasser : *l'orateur se troubla*.

TROUÉE (*trou-é*) n. f. Ouverture naturelle ou artificielle dans une haie, un bois, une palissade. *Fig.* : *la trouée de Belfort*. Effet d'une décharge d'artillerie à travers les rangs ennemis ou un corps d'ouvrages fortifiés : *faire une trouée*.

TROUER (*trou-é*) v. t. Percer un trou dans : *trouer un mur*.

TROU-MADAME n. m. Sorte de jeu consistant à faire passer de petites boules d'ivoire dans des arcades numérotées. Pl. des *trous-madame*.

TROUPE n. f. Réunion de gens : *une troupe d'hommes*. Association de gens se livrant à la même occupation : *une troupe de voleurs*. Animaux vivant ensemble : *une troupe de frelons*. Toute réunion de soldats. Ensemble des comédiens, des artistes d'un même théâtre : *une bonne troupe*.

TROUPEAU (*pô*) n. m. Troupe d'animaux domestiques, vivant ensemble sous la direction d'un berger. Peuple d'un diocèse, d'une paroisse par rapport à l'évêque, au curé. Troupe d'hommes (dans un sens défavorable). *Troupeau de Jésus-Christ*, l'Église.

TROUPIALE n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Amérique, qui vivent par bandes dans les forêts.

TROUPIER (*pi-é*) n. m. *Fam.* Soldat : *le troupier français est débrouillard.*

TROUSSAGE (*trou-sa-je*) n. m. Action de trousser une volaille.

TROUSSE (*trou-se*) n. f. (de *trousser*). Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de chirurgien, de médecin, de vétérinaire*, étui ou portefeuille divisé en compartiments et contenant les instruments qui sont nécessaires à ces praticiens. Pl. Chausses bouffantes que portaient autrefois les pages. *Aux trousses de*, à la poursuite de : *avoir les gendarmes à ses trousses.*

TROUSSÉ (*trou-sé*), **E** adj. *Fam.* Fait, exécuté : *compliment bien troussé.* Tourné, bâti : *un gaillard bien troussé.*

TROUSSEAU (*trou-sô*) n. m. Petite trousse : *trousseau de clefs.* Linge, habits qu'on donne à une fille que l'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension.

TROUSSE-BARRE (*trou-se-ba-re*) n. f. invar. Morceau de bois qui sert à faire joindre ensemble les coupons d'un train à flotter.

TROUSSE-ÉTRIERS (*trou-sé-tri-é*) n. m. invar. Syn. de PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (*trou-se-gha-lan*) n. m. Choléra sporadique. (C'est une maladie à marche rapidement mortelle, qui *trousse* en peu de temps l'homme le plus vigoureux.)

TROUSSE-PIED (*trou-se-pi-é*) n. m. invar. Lanière qui tient plié le pied d'un animal domestique.

TROUSSE-QUEUE (*trou-se-keû*) n. m. invar. Morceau de cuir rond qui, dans le harnachement du cheval, passe sous le tronçon de la queue de l'animal.

TROUSSEQUIN (*trou-se-kin*) n. m. Arcade postérieure de l'arçon d'une selle. *Techn.* V. TRUSQUIN.

TROUSSEQUINER v. t. V. TRUSQUINER.

TROUSSER (*trou-sé*) v. t. (de *trou*, au sens de *trognon*). Replier, relever pour empêcher de traîner : *trousser sa jupe.* Expédier vite : *trousser une affaire.* Faire mourir rapidement : *ce mal l'a troussé en trois jours. Trousser quelqu'un*, relever ses vêtements. *Trousser une volaille*, la préparer pour la mettre à la broche. *Trousser bagage*, partir brusquement. **Se trousser** v. pr. Relever ses vêtements.

TROUSSIS (*trou-si*) n. m. Pli fait à un vêtement pour le raccourcir.

TROUVABLE adj. Qui peut se trouver, se rencontrer. ANT. **Introuvable.**

TROUVAILLE (*va, ll* mll.) n. f. Découverte heureuse : *faire une bonne trouvaille.* Objet heureusement découvert : *une riche trouvaille.*

TROUVÉ, E adj. Heureusement imaginé : *expression trouvée. Tout trouvé*, qui se présente de soi-même. *Enfant trouvé*, abandonné dans un lieu public et recueilli par charité.

TROUVER (*vé*) v. t. (peut-être de *tropus*, trope). Rencontrer, que l'on cherche ou non : *trouver un trésor.* Surprendre : *trouver en faute.* Découvrir, inventer : *trouver un procédé.* Éprouver, sentir : *trouver du plaisir.* Estimer, juger : *trouver un ouvrage bien fait. Trouver la mort*, être tué. *Trouver bon, mauvais*, approuver, désapprouver. *Trouver à dire, à redire*, trouver des raisons de blâmer. *Aller trouver quelqu'un*, se rendre auprès de lui. *Fam. La trouver mauvaise*, juger mauvais un procédé, un résultat. **Se trouver** v. pr. Se rencontrer, exister : *plante qui se trouve partout.* Etre dans un lieu déterminé : *trouvez-vous ici demain.* Etre dans une certaine situation : *se trouver fort embarrassé.* Se reconnaître, se sentir : *je me trouve mieux. Se trouver mal*, avoir une syncope. V. impers. *Il se trouve*, il y a. *Il se trouva que*, il arriva que.

TROUVÈRE n. m. (de *trouver*). Poète du moyen âge, ayant composé en langue d'oïl. (V. TROUBADOUR.)

TROUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui trouve, qui invente : *un heureux trouveur.*

TROX (*troks*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, répandus aux environs de Paris.

TROYEN, ENNE (*troi-i in, è-ne*) adj. et n. De Troie, capitale de la Troade ou de Troyes, en Champagne.

TRUAND (*tru-an*), **E** n. (du celt. *tryan*, vagabond). Au moyen âge, vagabond, mendiant de profession.

TRUANDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. Réunion de truands.

TRUANDER (*dé*) v. i. Faire le truand. (Vx.)

TRUANDERIE (*ri*) n. f. Métier de truand.

TRUBLE ou **TROUBLE** n. f. (du lat. *tribula*, herse). Poche de filet, attachée à un cerceau auquel est ajusté un manche et qui sert à prendre les poissons dans les viviers ou sous les berges des rivières.



Truble.

TRUBLEAU ou **TROUBLEAU** (*blô*) n. m. Petite truble.

TRUC (*truk*) n. m. (du gasc. *truca*, frapper). Sorte de billard. *Fam.* Savoir-faire, adresse, habileté : *avoir le truc.* Moyen adroit ou subtil : *des trucs de métier.* Mécanisme employé au théâtre pour faire mouvoir certains décors. Jeu de cartes.

TRUC ou **TRUCK** (*truk*) n. m. (mot. angl.). Wagon-tombereau en plate-forme, employé sur les chemins de fer pour le transport des objets encombrants et pesants.

TRUCAGE ou **TRUQUAGE** (*ka-je*) n. m. Ensemble des procédés à l'aide desquels on donne à des objets modernes un air de vétusté qui augmente leur prix. Emploi de moyens adroits pour tromper.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (*man*) n. m. (ar. *tardjouman*). Interprète, dans la conversation entre des personnes qui parlent des langues différentes. *Fig.* Intermédiaire servant à expliquer, interpréter les pensées de quelqu'un. Chose qui en explique une autre : *les yeux sont les muets truchemans du cœur.*

TRUCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat, caractère de celui ou de ce qui est truculent.

TRUCULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *truculentus*). Brutal et fanfaron.

TRUELLE (*è-le*) n. f. (lat. *trulla*). Outil de maçon à lame triangulaire ou trapézoïdale, à manche recourbé, pour appliquer le mortier, le plâtre. Spatule de métal, pour servir le poisson à table.

TRUELLÉE (*è-lé*) n. f. Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.



Truelle.

TRUFFE (*tru-fe*) n. f. (lat. *tuber*). Champignon ascomycète souterrain très savoureux, qui n'a ni tige ni racines apparentes : *pour chercher les truffes, on se sert de porcs ou de chiens auxquels on enlève leur trouvaille dès qu'elle est déterrée.*

TRUFFER (*tru-fé*) v. t. Garnir de truffes : *truffer une volaille.*

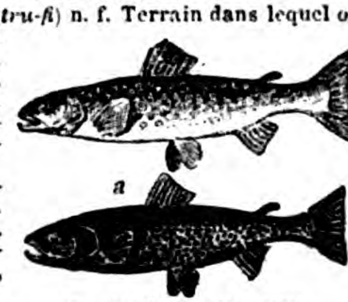
TRUFFICULTEUR, TRICE (*tru-fi*) n. et adj. Qui cultive les truffes.

TRUFFICULTURE (*tru-fi*) n. f. Art de cultiver la truffe.

TRUFFIER (*tru-fi é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui a rapport aux truffes. Où il y a des truffes : *région truffière.* Dressé à la recherche des truffes : *chien truffier. Chêne truffier*, variété de chêne blanc au pied duquel on trouve la truffe.

TRUFFIÈRE (*tru-fi*) n. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE (*tru-î*) n. f. (bas. lat. *troja*). Femelle du porc. *Truie de mer*, poisson du genre scorpène.



Truites (*a*, variété noire).

TRUISME (*is-me*) n. m. (angl. *truism* ; de *true*, vrai). Vérité banale, toute simple, sans portée.

TRUITE n. f. (lat. *trutta*). Sous-genre de saumons, comprenant des poissons très estimés, des eaux courantes douces et salées de nos pays : *la truite affectionne les eaux rapides et claires.*

Truite saumonée, individu de l'espèce truite commune, qui a la chair rouge comme le saumon.

TRUITÉ, E adj. Marqueté, tacheté : *chien truité*. Se dit des poteries dont la glaçure se trouve, par suite d'un accident de fabrication, couverte de fentes disposées en réseaux. *Fonte truitée*, fonte blanche, mêlée de fonte grise et très propre à fournir du fer forgé.

TRULLISATION (*tru-li-za-si on*) n. f. (du lat. *trulla*, truelle). *Maçonn.* Travail à la truelle, d'enduits ou de crépis que l'on applique à l'intérieur des voûtes.


Trusquins : 1. De bourrelier ; 2. De menuisier et charpentier.

TRUMEAU (*mô*) n. m. Espace d'un mur entre deux fenêtres, entre deux ouvertures. Glace qui occupe cet espace. Jarret du bœuf, coupé pour être mangé.

TRUQUER (*ké*) v. t. *Fam.* Contrefaire, falsifier, vendre du neuf pour du vieux : *truquer un bijou*. V. i. Employer des trucs, des stratagèmes.

TRUQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Personne qui emploie des trucs, qui dénature des objets.

TRUSQUIN (*trus-kin*) ou **TROUSSEQUIN** (*trou-se-kin*) n. m. (wallon *cruskin*) Outil de menuisier, formé d'une planche que traverse en son milieu une règle carrée, servant pour tracer sur les planches dressées des lignes parallèles à leur bord. Outil de bourrelier pour pincer le cuir.

TRUSQUINER (*trus-ki-né*) ou **TROUSSEQUINER** (*trou-se-ki-né*) v. t. Tracer au trusquin des lignes parallèles.

TRUST (*treust'*) n. m. (mot angl.). Syndicat de producteurs ou de spéculateurs, formé en vue de faire hausser le cours d'une valeur ou le prix d'une marchandise en les accaparant : *les grands trusts se sont d'abord formés en Amérique.*

TRUSTE (*trus te*) ou **TRUSTIS** (*trus-tiss*) n. f. (du celt. *trust*, foi). Sorte de compagnonnage guerrier, qui se composait d'hommes libres groupés autour des chefs, chez les Francs, pour leur constituer une sorte de garde d'honneur et dont les membres portaient le nom d'*antrustions*.

TRUSTER (*té*) v. t. Accaparer par un trust.

TRUSTEUR n. m. Qui organise un trust.

TRUXALE (*truk-sa-le*) n. m. Genre d'insectes sauteurs, des régions chaudes.

TRYPANOSE (*nô-ze*) ou **TRYPANOSOMIASE** (*a ze*) n. f. Maladie déterminée par la présence de trypanosomes dans le sang : *la maladie du sommeil est une trypanose.*

TRYPANOSOME n. m. Infusoire, flagellé, qui vit en parasite dans le sang de divers vertébrés : *les trypanosomes sont inoculés à l'homme et aux animaux par des insectes piqueurs comme la tsé tsé.*

TRYPSINE n. f. Ferment du suc pancréatique.

TSAR n. m. Titre habituellement donné à l'empereur de Russie. (CZAR est la forme polonaise.)

TSARÉVITCH n. m. Fils du tsar. (On écrit aussi CÉSARÉVITCH, CZARÉVITCH et CZAROWITZ, qui est en réalité la forme polonaise.)

TSARIEN, ENNE (*ri-in, è ne*) adj. Qui appartient au tsar. *Sa Majesté tsarienne*, le tsar. (CZARIENNE est la forme polonaise. Pas de masc.)


Tsé-tsé.

TSARINE n. f. Femme du tsar. (CZARINE, est la forme polonaise.)

TSARISME (*ris-me*) n. m. Régime politique de la Russie, au temps des tsars.

TSÉ-TSÉ n. f. Nom vulgaire d'une mouche africaine, qui cause par ses piqûres de grands ravages, inoculant à l'homme et aux animaux les trypanosomes qu'elle véhicule.

T.S.F. Abréviation des mots *télégraphie sans fil.*

TSIGANE n. V. TZIGANE.

TU, TOI, TE (lat. *tu, te*) pron. pers. sing. de la 2e pers. *Fam. Être à tu et à toi avec quelqu'un*, en être avec lui aux termes d'une intime familiarité.

TUABLE adj. Qui peut être tué ; bon à tuer : *un cochon tuable.*

TUANT (*an*), **E** adj. *Fam.* Pénible, fatigant : *métier tuant.*

TU-AUTEM (*ô-tèm*) n. m. (des mots lat. *tu autem*, signif. *mais toi* [empruntés aux leçons du bréviaire]). *Fam.* Nœud de l'affaire, difficulté : *voilà le tu-autem.* (V. *Part. rose.*)

TUB (*teub*) n. m. (mot angl.). Large cuvette de métal ou de caoutchouc, dans laquelle on se fait des lotions à grande eau sur tout le corps. Le bain luimême qu'on y prend : *prendre son tub.*

TUBA n. m. Instrument de cuivre, de la famille des *saxhorns.*

TUBAGE n. m. Introduction d'un tube dans le larynx pour empêcher l'asphyxie, dans des cas de *croup*. Dans les sondages, action d'enfoncer des tubes de retenue pour prévenir l'éboulement de la terre.

TUBE n. m. (lat. *tubus*). Tuyau cylindrique : *un tube de plomb.* Canal ou conduit naturel : *le tube digestif.* Partie inférieure et tubuleuse des calices ou des corolles gamopétales. *Pop.* Chapeau haut de forme. *Tube Berlier*, tunnel revêtu intérieurement de plaques d'acier et qu'on emploie dans les chemins de fer souterrains, particulièrement pour le passage sous les cours d'eau. *Tube de Branly*, syn. de COHÉREUR, RADIOCONDUCTEUR, récepteur des ondes dans la télégraphie sans fil. *Tube de Crookes*, instrument employé en radiographie. *Tube de Geissler*, tube contenant du gaz raréfié dans l'intérieur duquel le passage de la décharge électrique provoque des effets lumineux particuliers.

TUBER (*bé*) v. t. Garnir de tubes un sondage.

TUBÉRACÉ, E adj. (du lat. *tuber*, truffe). Qui se rapporte à la truffe. N. f. pl. Groupe de champignons ayant pour type la *truffe*. S. une *tubéracée.*

TUBERCULE (*bèr*) n. m. (lat. *tuberculum*). Toute excroissance qui survient à une partie quelconque d'une plante, mais principalement à la racine, comme la pomme de terre, l'igname, la patate, etc. (V. la planche PLANTE.) *Pathol.* Petite tumeur arrondie de l'intérieur des tissus et qui est caractéristique de la tuberculose.

TUBERCULEUX, EUSE (*bèr-ku-leù, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du tubercule : *racine tuberculeuse. Pathol.* Qui concerne les tubercules morbides. N. Phtisique : *envoyer un tuberculeux dans un sanatorium.*

TUBERCULIFORME (*bèr*) adj. Qui a la forme d'un tubercule.

TUBERCULINE (*bèr*) n. f. Extrait d'une culture de tuberculose, dit aussi *lymphe de Koch.*

TUBERCULINATION (*na-si-on*) ou **TUBERCULINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'injecter de la tuberculine diluée aux animaux que l'on veut éprouver pour le diagnostic de la tuberculose.

TUBERCULINER (*né*) **TUBERCULINISER** (*zé*) v. t. Pratiquer la tuberculination sur : *tuberculiner une génisse.*

TUBERCULISABLE (*za ble*) adj. Qui peut être atteint de tuberculose.

TUBERCULISATION (*bèr, za-si-on*) n. f. Formation du tubercule.

TUBERCULISER (*bèr, zé*) v. t. Produire des tubercules. **Se tuberculiser** v. pr. Devenir tuberculeux.

TUBERCULOSE (*bèr-ku-lô-ze*) n. f. Maladie produite par un bacille spécifique et qui attaque plus spécialement les poumons. — La *tuberculose* est une maladie extrêmement contagieuse, qui atteint surtout les organismes prédisposés par l'hérédité, le surmenage physique et intellectuel, etc. Elle se localise surtout dans le poumon (*tuberculose pulmonaire, phtisie, maladie de poitrine*) ou les articulations (*tumeur blanche, coxalgie, mal de Pott*). Elle s'attaque aussi aux ganglions, à la peau (*lupus*), etc. La tuberculose est guérissable par la suralimentation, la vie au grand air, le repos ; les tuberculoses locales sont plus facilement arrêtées dans leur évolution.


Tubéreuse.

TUBÉREUSE (*reu-ze*) n. f. (de *tubéreux*). Espèce

d'amaryllidées, très recherchées pour leurs belles grappes de fleurs blanches à odeur suave et pénétrante. *Tubéreuse bleue*, l'agapanthe.

TUBÉREUX, EUSE (*reù, eu-ze*) adj. (du lat. *tuber*, tubercule). Qui forme une masse charnue : *racine tubéreuse*.

TUBÉRISATION (*za-si-on*) n. f. (du lat. *tuber, eris*, tubercule). Transformation en tubercules ou pseudo-bulbes de la partie inférieure de la tige ou des organes radiculaires de certains végétaux.

TUBÉRIFORME adj. (du lat. *tuber, eris*, truffe, et de *forme*). Se dit d'une production animale ou végétale qui revêt la forme d'une truffe : *racine tubériforme*.

TUBÉROSITÉ (*zi*) n. f. (de *tubéreux*). Tumeur en forme de tubercule.

TUBICOLE adj. Qui vit dans un tube : *annélides tubicoles*.

TUBIPORE n. m. Genre de polypiers des mers chaudes, vulgairement dits *orgues de mer*.

TUBITÈLE ou **TUBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. *Zool.* Qui construit une toile munie d'un tube, en parlant des araignées.

TUBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tubulus*, petit tube). Qui est en forme de tube. *Chaudière tubulaire*, dans laquelle la masse liquide est traversée d'un grand nombre de tubes donnant passage aux produits de la combustion. *Pont tubulaire*, formé d'une série de tubes métalliques ajoutés bout à bout.

TUBULÉ, E adj. Qui est en forme de tube. Muni d'une ou de plusieurs tubulures : *cornue tubulée*.

TUBULEUX, EUSE (*leù, eu-ze*) adj. Qui est en forme de tube : *corolle tubuleuse*.

TUBULIBRANCHES n. m. pl. *Zool.* Ancienne division des mollusques gastéropodes. S. un *tubulibranche*.

TUBULURE n. f. (du lat. *tubulus*, petit tube). Ouverture de certains vaisseaux, destinée à recevoir un tube : *flacon à trois tubulures*. Petits conduits, dans certaines productions naturelles.

TUDESQUE (*dès-ke*) adj. (de l'allem. *deutsch*, allemand). Se dit des Germains, et surtout de la langue parlée par eux : *les idiomes tudesques*. *Fig.* Rude, grossier: *façons tudesques*. N. m. La langue tudesque.

TUDIEU! interj. (de *tue*, et *Dieu*). Juron de l'ancienne comédie.

TUE-CHIEN (*chi-in*) n. m. invar. Employé municipal chargé de tuer les chiens égarés. (Vx.) Nom vulgaire du colchique d'automne.

TUE-DIABLE n. m. invar. Engin de pêche constitué par une olive de métal recouverte d'une enveloppe brillante garnie de plusieurs hameçons triples, et dont les mouvements dans l'eau imitent ceux des poissons.

TUE-MOUCHE n. m. invar. *Bot.* Nom vulgaire de la fausse oronge. (V. ORONGE.) *Tue-mouches* ou adjectiv. *Papier tue-mouches*, papier imprégné d'une substance vénéneuse, dont on se sert pour tuer les mouches.

TUER (*tu-é*) v. t. (peut-être du lat. *tutari*, couvrir et, *par ext.*, étouffer). Oter la vie d'une manière violente : *tuer un homme à coups d'épée*. Causer la mort : *l'apoplexie l'a tué*. Détruire : *la gelée tue les plantes*. *Fig.* Altérer la santé : *ses excès le tuent*. Importuner extrêmement : *il me tue avec ses compliments*. Faire tomber, discréditer, ruiner : *tuer une entreprise*. *Tuer le temps*, s'amuser à des riens. *Absolum.* Egorger les animaux de boucherie : *boucher qui tue deux fois par semaine*. **Se tuer** v. pr. Se donner la mort. S'évertuer, altérer sa santé : *se tuer au travail*.

TUERIE (*tû-rî*) n. f. (de *tuer*). Carnage, massacre : *la tuerie de la Saint-Barthélemy*. Abattoir.

TUE-TÊTE [*tû*] **(À)** loc. adv. *Crier à tue-tête*, de toutes les forces de sa voix.

TUEUR n. m. Celui qui tue : *Jules Gérard fut surnommé* « le Tueur de lions ». Celui qui tue les animaux dans les abattoirs.

TUE-VENT (*tû-van*) n. m. Abri contre le vent, pour protéger les arbres.

TUF (*tuf*) n. m. (lat. *tofus*). Formation géologique, de consistance généralement poreuse. *Fig.* Le fond, la nature vraie du caractère. — Les *tufs calcaire*, sont des sédiments abandonnés par le suintement des eaux calcarifères ; les *tufs volcaniques* sont formés de cendres et de boues d'origine éruptive.

TUFACÉ, E adj. Composé de tuf : *terrain tufacé*.

TUFFEAU ou **TUFEAU** (*tu-fô*) n. m. (de *tuf*). Craie micacée, qui durcit à l'air : *le tuffeau de Touraine*.

TUFIER (*fi-é*), **ÈRE** adj. Qui est de la nature du tuf : *terre tufière*.

TUILAGE n. m. Façon donnée aux draps avec la tuile.

TUILE n. f. (lat. *tegula*; de *tegere*, couvrir). Carreau de terre cuite pour couvrir les toits : *maison couverte de tuiles*. Morceau de marbre, de pierre, de bronze, etc., ayant la forme et la destination d'une tuile. Planche de bois des tondeurs de drap, pour achever de coucher le poil. *Fig.* et *fam.* Accident imprévu et désagréable.


Tulipes.

TUILEAU (*lô*) n. m. Fragment de tuile cassée.

TUILER (*lé*) v. t. Donner la dernière façon au drap avec la tuile.

TUILERIE (*rî*) n. f. Lieu ou l'on fait de la tuile.

TUILETTE (*lè-te*) n. f. Petite tuile. Plaque d'argile cuite, avec laquelle on diminue l'ouvreau d'un four.

TUILIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait de la tuile. Celui qui exploite une tuilerie.

TULIPE n. f. (du turc *tolipend*, turban). Genre de liliacées bulbeuses, à belles fleurs ornementales : *la culture de la tulipe est en honneur en Hollande, et les variétés de cette plante s'y comptent par milliers*.

TULIPIER (*pi-é*) n. m. Genre de magnoliacées, comprenant de grands arbres américains que l'on cultive en Europe pour l'ornement des parcs et des jardins.

TULLE n. m. (de *Tulle*, n. de ville). Tissu mince, léger et transparent, de fils fins de coton ou de soie, formant un reseau à mailles rondes et polygonales : *du tulle broché*.

TULLERIE (*tu-le-rî*) n. f. Commerce ou fabrique de tulle.

TULLIER (*tu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte au tulle : *industrie tullière*.

TULLISTE (*tu-lis-te*) n. Personne qui vend, qui fabrique du tulle.

TUMÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. *Méd.* Enflure, gonflement.

TUMÉFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *tumefacere*. — Se conj. comme *prier*.) *Méd.* Causer de la tuméfaction.

TUMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. Etat de ce qui est tumescent. Tuméfaction.

TUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (du lat. *tumescere*, s'enfler). Qui s'enfle, se gonfle.

TUMEUR n. f. (lat. *tumor*). Eminence, circonscrite et d'un certain volume, qui se développe dans une partie quelconque du corps. — D'une façon générale on distingue les tumeurs en *bénignes* et *malignes* ; les premières croissent lentement et, une fois extirpées, ne récidivent pas ; les tumeurs malignes, au contraire, récidivent après l'ablation et ont une tendance à se généraliser dans tout l'organisme. La pathologie des tumeurs est encore mal connue. Les tumeurs emplies de liquide s'appellent kystes.

TUMULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *tumulus*, tombeau). Qui a rapport aux tombeaux : *pierre tumulaire*.

TUMULTE n. m. (lat. *tumultus*). Grand mouvement, avec bruit et désordre : *le tumulte des armes*. *Fig.* Trouble, agitation : *le tumulte du monde, des passions*. Mouvement animé : *le tumulte des affaires*. Chez les Romains, alerte militaire, soudaine et grave : *la levée en masse suivait d'ordinaire le tumulte*. **En tumulte** loc. adv. En confusion.

TUMULTUAIRE (*tu-è-re*) adj. Qui se fait avec tumulte : *assemblée tumultuaire ; levée tumultuaire*.

TUMULTUAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT (*ze-man*) adv. En tumulte : *écoliers qui sortent de la classe tumultueusement*.

TUMULTUEUX, EUSE (*tu-eù, eu-ze*) adj. Plein de tumulte : *scène tumultueuse*.

TUMULUS (*luss*) n. m. (mot lat. signif. *tertre*). Amas de terre. Construction de pierres en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Pl. des *tumulus* ou, comme en latin, *tumuli*.

TUNAGE n. m. ou **TUNE** n. f. Couchis de fascines traversé de piquets et de clayons et chargé d'un lit de gravier pour arrêter l'action des eaux.

TUNGSTATE (*tongh-sta-te*) n. m. Sel de l'acide tungstique.

TUNGSTÈNE (*tongh-stè-ne*) n. m. (du suéd. *tungsten*, pierre pesante). *Chim.* Métal (Tu ou W) de densité 19.1, fusible vers 3.000°, d'un gris presque noir, découvert par Scheele en 1780.

TUNGSTIQUE (*tongh-sti-ke*) adj. Se dit d'un oxyde et d'un acide dérivant du tungstène.

TUNICIERS (*si-é*) n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux marins mous en forme de sac, avec une enveloppe externe dite *manteau* ou *tunique*, d'où leur nom. S. un *tunicier*.

TUNIQUE n. f. (lat. *tunica*). Vêtement de dessous que portaient les anciens. Redingote d'uniforme que portent les soldats d'infanterie, les élèves de certaines écoles, etc. Habillement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement. Habillement des diacres et des sous-diacres. *Anat.* Nom de diverses membranes qui enveloppent les organes : *la tunique de l'œil. Bot.* Enveloppe d'un bulbe. Enveloppe en général.



Tunique.

TUNIQUÉ (*ké*), **E** adj. Qui est enveloppé d'une ou de plusieurs tuniques.

TUNISIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De Tunis ou de Tunisie : *les souks ou bazars tunisiens sont d'un aspect fort curieux.*

TUNNEL (*tu-nèl*) n. m. (mot angl.). Galerie souterraine, pratiquée pour donner passage à une voie de communication : *un tunnel de chemin de fer.* — C'est le plus souvent pour les chemins de fer que l'on creuse les *tunnels ;* il en est cependant qui livrent passage à des canaux ou à des routes. Les méthodes de percement varient avec la nature elle-même du sol, mais on se sert fréquemment aujourd'hui d'un bouclier, sorte d'armature en fer ou en bois, qui garnit le fond du tunnel et s'avance au fur et à mesure des travaux de déblaiement. Quand il faut attaquer le rocher, on a recours à des perforatrices mécaniques, qui percent des trous de mine. Ce sont en tout cas des travaux considérables et fort coûteux (le tunnel du Simplon a coûté 80 millions de francs). Les plus longs tunnels sont les suivants : Simplon (19.730 m.), tunnel du Bologne-Florence à travers les Apennins (18 710 n.), Saint-Gothard (14.920 m.), Lœtschberg (13.700 m.), Mont-Cenis (12.220 m.), Arlberg (10.257 m.), Ronco [Italie] (8.260 m.), etc En France, il faut citer le tunnel de la Nerthe (4.638 m.), celui de Blaizy (4.100 m.), du Crédo [sous le fort de l'Ecluse] (3.965 m.), de Rilly (3.450 m.), de Meudon (3.360 m.), etc.



Turban.

TUPA n. m. Genre de lobéliacées ornementales d'Amérique.

TUPAIA (*pa-ia*) ou **TUPAJA** n. m. Genre de mammifères insectivores, de l'Asie.

TUPINAMBIS (*nan-biss*) n. m. Genre de reptiles sauriens (grands lézards d'Amérique).

TURBAN n. m. (du pers. *dulbend*, bande de tête). Coiffure des Orientaux, qui se compose d'une longue pièce d'étoffe qu'on enroule autour de la tête recouverte d'une calotte de drap. Coiffure de femme, sous le premier Empire. Coiffure de certaines troupes d'Afrique (tirailleurs algériens, zouaves).

TURBE n. f. (du lat. *turba*, foule). *Dr. anc. Enquêtes par turbe*, enquêtes faites pour constater la coutume, l'usage, sur une question de droit. (On dit aussi TOURBE.)

TURBELLARIÉS (*bèl-la-ri-é*) n. m. pl. Ordre de vers plats, qui vivent dans la terre humide, les eaux douces ou salées (*planaires*). S. un *turbellarié*.

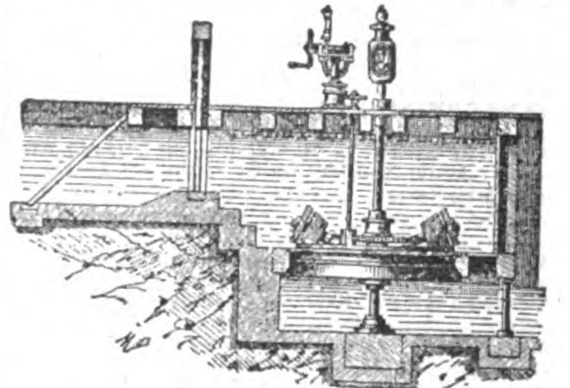
TURBEH (*bé*) n. f. (mot arabe). Edifice cubique recouvert d'une coupole en pierre, ou les musulmans de distinction se font enterrer. (Dans le Maghreb, ces édifices s'appellent *marabouts*).

TURBIDITÉ n. f. Etat d'un liquide trouble.

TURBINAGE n. m. Action de soumettre les sirops à la turbine centrifuge.

TURBINAIRE (*nè-re*) n. f. *Zool.* Genre d'anthozoaires, comprenant des polypiers de diverses mers.

TURBINE n. f. (du lat. *turbo, inis*, tourbillon). Roue hydraulique à axe vertical, que l'eau fait tourner en agissant sur des augets ou aubes de formes diverses: *les turbines ont un rendement bien supérieur à celui des roues hydrauliques ordinaires.* Appareil dans lequel on effectue par centrifugation la séparation des cristaux de sucre d'avec les sirops incristallisables. Les *turbines* se divisent en *turbines hydrauliques* et *turbines à vapeur*. Les premières comprennent deux catégories : *turbines à réaction* et *turbines à impulsion*. Ces deux catégories se subdivisent elles-mêmes en trois types : les *turbines radiales*, appelées aussi *centrifuges* ou *centripètes*, dans lesquelles l'eau agit suivant les rayons. Le second type comprend les *turbines parallèles* ou *axiales*, dans lesquelles l'eau agit parallèlement à l'axe. (V. la *fig.*) Le troisième type est constitué par la *turbine américaine* ou *mixte*, dans laquelle l'eau exerce son action en empruntant les deux modes précédents. Les *turbines à vapeur* sont généralement destinées à actionner directement les arbres des hélices de certains navires de guerre à grande vitesse. Dans ces appareils, on n'utilise que la vitesse de la vapeur et non sa



Turbine hydraulique.

pression. Ces turbines, dont il existe divers systèmes, reçoivent actuellement de nombreuses applications. Enfin, on appelle encore *turbines à air* ou *turbines atmosphériques* des moteurs constitués par une roue à aubes disposée au sommet d'un pylône, et sur laquelle agit le vent.

TURBINÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui est en forme de toupie : *coquille turbinée.*

TURBINELLE (*nè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des mers tropicales.

TURBITH (*bit*) n. m. Nom donné anciennement à diverses substances généralement irritantes ou purgatives : *turbith minéral ; turbith végétal.*



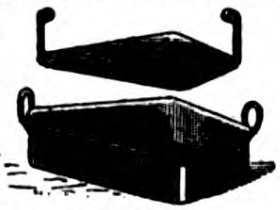
Turbot.

TURBO n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des mers chaudes.

TURBO-ALTERNATEUR n. m. Groupe dynamique, comprenant un alternateur et une turbine montés sur le même axe. (L'application de la turbine à d'autres machines qu'elle actionne donne, suivant le cas, les *turbo-compresseur, turbo-dynamo, turbo-pompe*, etc.)

TURBOT (*bo*) n. m. Genre de poissons plats, qui sont répandus dans l'Atlantique et la Méditerranée et sont très estimés pour leur chair : *le turbot est un grand poisson, rhomboïdal ou ovale, qui dépasse 1 mètre de long.*

TURBOTIÈRE n. f. Vase de forme particulière, où l'on fait cuire des turbots.



Turbotière.

TURBOTIN n. m. Petit turbot.

TURBULENCE (*lan-se*) n. f. Caractère d'une personne turbulente : *la turbulence des enfants.*

TURBULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *turbulentus*). Porté à faire du bruit : *écolier turbulent.* Porté à exciter du trouble : *esprit turbulent.* N. m. Sorte de caisse pivotante pour le brassage de certains produits.

TURC (*turk*), **TURQUE** (*tur-ke*) adj. et n. De Turquie. *A la turque,* à la façon des Turcs. *Fig.* Rudement, durement. *Grand Turc,* titre que les chrétiens donnaient autrefois aux empereurs ottomans. *Fort comme un Turc,* très fort. *Tête de Turc,* personne sur laquelle tout le monde frappe. *Traiter quelqu'un de Turc à Maure,* le traiter sans ménagement. N. m. Langue turque : *apprendre le turc.*

TURC (*turk*) n. m. Outil de chaudronnier, de joaillier, de boutonnier, etc., pour soutenir les têtes de rivet pendant le rivetage. *Zool.* Nom vulgaire de la larve du hanneton commun.

TURCIE (*si*) n. f. Sorte de chaussée au bord d'une rivière, pour contenir les eaux : *les turcies de la Loire.* (Vx.)

TURCO n. m. Nom familier des tirailleurs algériens. (V. INFANTERIE.)

TURCOMAN n. m. Idiome parlé par les Turcomans et qui appartient au groupe turc des langues ouralo-altaïques.

TURCOPHILE n. et adj. (de *Turc,* et du gr. *philos,* ami). Ami, partisan des Turcs.

TURCOPHOBE n. et adj. (de *Turc,* et du gr. *phobos,* crainte). Qui hait ou qui craint les Turcs.

TURDIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux dentirostres, dont le genre turdus est le type. S. un *turdidé.*

TURDUS (*duss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, comprenant les *merles* et les *grives.*

TURELURE n. f. Refrain : *c'est toujours la même turelure,* la même chose. (Peu us.)

TURF (*turf*) n. m. (mot angl. signif. *champ de gazon*). Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux. Sport chevalin : *les plaisirs du turf.*

TURFISTE (*fis-te*) n. Personne qui aime les courses de chevaux, qui les suit assidûment.

TURFOL n. m. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

TURGESCENCE (*jès-san-se*) n. f. (de *turgescent*). *Méd.* Gonflement.

TURGESCENT (*jès-san*), **E** adj. (du lat. *turgescere,* s'enfler). *Méd.* Gonflé.

TURION n. m. (du lat. *turio,* bourgeon). Bourgeon de certaines plantes, comme l'asperge, etc.

TURLUPIN n. m. (du n. d'un acteur de nos anciennes farces). Mauvais plaisant. (V. *Part. hist.*)

TURLUPINADE n. f. (de *turlupin*). Mauvaise plaisanterie ; mauvais jeu de mots.

TURLUPINAGE n. m. Action de turlupiner.

TURLUPINER (*né*) v. t. Tourmenter. V. i. Faire des turlupinades.

TURLURETTE (*rè-te*) n. f. Sorte de guitare dont les mendiants faisaient usage, au XIVᵉ siècle. Refrain de quelques chansons. *Interjectiv.* Exclamation marquant l'insouciance.

TURLUTAINE (*tè-ne*) n. f. *Fam.* Ce qu'on répète sans cesse. Lubie, manie.

TURLUTTE n. f. Ustensile de pêche en mer, qui est formé d'un morceau de plomb entouré d'hameçons.

TURLUTUTU n. m. *Fam.* Flûte, mirliton. *Interjectiv.* S'emploie pour exprimer les sons de la flûte. S'emploie par ironie pour refuser, se moquer, etc.

TURNEP (*nèp*) ou **TURNEPS** (*nèps*) n. m. (de l'angl. *turnip*). Variété de chou-rave.

TURNÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *turnéracée.*

TURNÈRE n. f. Genre de *turnéracées* de l'Amérique tropicale.

TURNIX (*niks*) n. m. Genre d'oiseaux gallinacés des pays chauds, qui ressemblent aux cailles.

TURONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie moyenne du système crétacé : *l'étage turonien.* N. m. : *le turonien.*

TURPITUDE n. f. (lat. *turpitudo ; de turpis,* honteux). Ignominie d'une personne ou d'une chose : *la turpitude des traîtres.* Action honteuse : *commettre des turpitudes.*

TURQUERIE (*ke-rî*) n. f. (de *Turc*). *Fam.* Dureté sauvage ; avarice sordide. Tableau, œuvre littéraire représentant des scènes turques.

TURQUET (*kè*) n. m. Nom vulgaire du maïs. Petit chien à nez camus et à poil ras.



Tussilage : *a,* coupe.

TURQUETTE (*kè-te*) n. f. *Bot.* Herniaire glabre.

TURQUIN (*kin*) adj. m. (de l'ital. *turchino,* turc). *Bleu turquin,* foncé et mat. *Marbre turquin,* ou substantiv. *turquin,* marbre bleu veiné de blanc, que l'on trouve en Italie.

TURQUOISE (*koi-ze*) n. f. Pierre précieuse de couleur bleue, non transparente (variété de phosphate d'alumine).

TURRICULÉ, E adj. Se dit des coquillages auxquels leur enroulement donne une forme de tour.

TURRITELLE (*tu-ri-tè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes renfermant des animaux marins à coquille pyramidale, spiralée, qui vivent dans les mers chaudes.

TUSSAH ou **TUSSAU** n. m. Nom générique des soies produites par d'autres bombyx que le ver à soie (*attacus,* etc.).

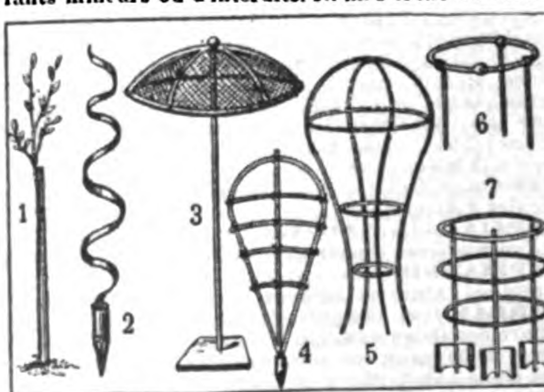
TUSSILAGE (*tu-si*) n. m. (du lat. *tussis,* toux, et *agôgos,* qui chasse). *Bot.* Genre de composées dont une espèce, vulgairement appelée *pas-d'âne,* plante envahissante et très commune, possède des propriétés pectorales.

TUSSOR ou **TUSSORE** n. m. (mot hindou). Étoffe de soie légère.

TUTÉLAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *tutelaris*). Qui tient sous sa protection : *le génie tutélaire de la cité. Par anal.* Favorable : *puissance tutélaire. Dr.* Qui concerne la tutelle : *gestion tutélaire.*

TUTELLE (*tè-le*) n. f. (du lat. *tutela,* protection.) Autorité donnée par la loi ou par le magistrat pour veiller aux biens d'un mineur ou d'un interdit. *Fig.* Protection, sauvegarde : *la tutelle des lois.* Surveillance, dépendance gênante : *se mettre en tutelle.*

TUTEUR, TRICE n. (lat. *tutor, trix ; de tueri,* protéger). Personne à qui est confiée la tutelle d'enfants mineurs ou d'interdits. N. m. Perche ou armature de bois, de métal qui soutient une jeune plante pour en diriger la croissance. — Le *tuteur* a la triple mission de veiller à la personne du mineur orphelin, d'administrer ses biens et de le représenter dans les actes de la vie civile. Il agit d'accord avec un *conseil de famille* présidé par le juge de paix et, lorsque ses intérêts sont en conflit avec ceux du pupille, il cède la place au *subrogé tuteur.*



Tuteurs : 1. Ordinaire ; 2. En fer spiralé ; 3. Parapluie pour plantes grimpantes ; 4. Tuteur vase ; 5. Boule pour plantes grimpantes ; 6. Pour fraisiers ; 7. Pour œillets.

La tutelle appartient de plein droit au survivant des père et mère ; si ces derniers sont décédés, aux ascendants. Lorsque l'enfant mineur n'a ni père ni mère, ni tuteur choisi par ses père et mère, ni ascendants masculins, il est pourvu à la nomination du tuteur par le conseil de famille.

Le tuteur ne peut, sans autorisation, faire que des actes de pure administration : passer des baux qui n'excèdent pas neuf ans, percevoir les revenus du mineur, etc. Pour les autres actes, il a besoin de l'autorisation du conseil de famille, dont la délibération doit même parfois (par ex. vente d'immeubles) être homologuée par le tribunal.

Lorsque le mineur a atteint sa majorité ou obtenu son émancipation, le tuteur lui doit un « compte de tutelle ».

TUTEURAGE n. m. Action de munir une plante d'un tuteur.

TUTEURER (*ré*) v. t. *Arbor.* Munir d'un tuteur.

TUTHIE ou **TUTIE** (*ti*) n. f. (allem. *tuthia*). *Chim.* Oxyde de zinc, qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT (*toi-man*) ou **TUTOÎMENT** (*man*) n. m. Action de tutoyer.

TUTOYER (*toi-ié*) v. t. (rad. *tu*. — Se conj. comme *aboyer*.) User des mots *tu, te, toi*, au lieu de *vous*, en parlant à quelqu'un.

TUTTI (*tout-ti*) n. m. (mot ital. ; pl. de *tutto*, tout). *Musiq.* Passage d'ensemble de toutes les parties d'un orchestre. **Tutti quanti**, tous, tant qu'il y en a.

TUTU n. m. Sorte de caleçon bouffant des danseuses de théâtre et, *par ext.*, leur jupe de gaze, courte et flottante.



Tutu.

TUYAU (*tu-io* ou *tui-io*) n. m. (orig. germ.). Tube ou canal circulaire ou prismatique de fer, de plomb, etc. : *tuyau d'orgue, de cheminée*. Bout creux d'une plume d'oiseau. Tige creuse du blé et de certaines plantes. Pli cylindrique que l'on fait à du linge empesé. *Tuyau sonore*, tube à parois lisses et rigides rendant un son, lorsque la masse d'air qu'il renferme entre en vibration. *Fam. Dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille*, dire quelque chose à voix basse et en secret. *Tuyau d'arrosage*, tuyau (de cuir, toile, caoutchouc, etc.) destiné à amener à la lance d'arrosage l'eau prise à une canalisation ou à un réservoir. *Arg. des courses.* Renseignement confidentiel.



Tuyau d'arrosage.

TUYAUTAGE (*tu-iô* ou *tui-iô*) n. m. Action de tuyauter : *tuyautage du linge*. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur.

TUYAUTÉ n. m. Manière dont le linge est tuyauté.

TUYAUTER (*tu-* ou *tui-iô-té*) v. t. Repasser et plisser en forme de tuyaux, avec un fer chauffé : *tuyauter un bonnet*. *Arg. des courses.* Renseigner.

TUYAUTERIE (*tu* ou *tui-iô-te-ri*) n. f. Fabrique de tuyaux métalliques. Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur, d'une installation d'éclairage au gaz, etc.

TUYÈRE (*tu-iè-re*) n. f. (de *tuyau*). Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un fourneau, et destinée à recevoir le bec des soufflets.

TYLENCHUS [*tin-kuss*] n. m. Genre de vers nématodes vivant dans les matières végétales en décomposition.

TYLOSE (*lô-ze*) n. f. (gr. *tulôsis*). Cor aux pieds ; œil-de-perdrix.

TYMPAN (*tin*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Cavité de l'oreille, sur laquelle est tendue une membrane sonore : *la rupture de la membrane du tympan entraîne souvent la surdité*. *Fig. Briser le tympan à quelqu'un*, lui parler trop fort. *Impr.* Dans la presse à bras, châssis tendu d'étoffe, sur lequel on pose les feuilles à imprimer. *Archit.* Espace entre les trois corniches du fronton : *tympan d'un temple grec*. Espace uni ou sculpté, circonscrit par plusieurs arcs ou plusieurs lignes droites : *tympan d'une porte de cathédrale*. *Menuis.* Panneau entre des moulures. *Mécan.* Pignon denté qui engrène dans les dents d'une roue. *Hydraul.* Roue hydraulique qui puise l'eau par son pourtour et la déverse par son axe.



Tympan (XIIe s.).

TYMPANAL, E, AUX adj. Qui a rapport au tympan.

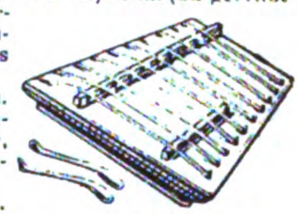
TYMPANIQUE (*tin*) adj. Qui a rapport au tympan : *membrane tympanique*. Qui a rapport au tambour. N. f. Art d'exécuter les batteries de caisse.

TYMPANISER (*tin, zé*) v. t. Faire connaître à grand bruit (Vx.). Décrier hautement quelqu'un. Agacer.

TYMPANISME (*tin-pa-nis-me*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Gonflement de l'abdomen, causé par l'accumulation des gaz dans l'intestin.

TYMPANITE (*tin*) n. f. (du gr. *tumpanon*, tambour). Enflure du ventre, produite par une accumulation de gaz.

TYMPANON (*tin*) n. m. (du gr. *tumpanon*, tambour). Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, qu'on touche avec des baguettes de bois.



Tympanon.

TYNDALLISATION (*da-li-za-si-on*) n. f. Méthode de stérilisation dû à Tyndall et qui consiste à chauffer les produits à stériliser pendant une heure ou deux à 55-60°, puis à les laisser refroidir. (C'est un des procédés courants de stérilisation du lait.)

TYPE n. m. (du gr. *tupos*, empreinte). Empreinte servant à produire des empreintes semblables. Modèle idéal, réunissant à un haut degré les traits essentiels de tous les objets de même nature : *les Géorgiens nous offrent le type de la beauté humaine*. Ensemble de traits caractéristiques : *le type anglais*. *Fam.* Figure, personnage d'une forte originalité : *c'est un vrai type*. *Biol.* Se dit de la forme générale autour de laquelle oscillent les variations individuelles d'une race, d'une espèce. *Typogr.* Caractère d'imprimerie.



Typha.

TYPHA n. m. Genre de plantes monocotylédones, vulgairement appelées *massettes, quenouilles*, etc.

TYPHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre typha. S. une *typhacée*.

TYPHIQUE adj. Qui concerne le typhus ou la fièvre typhoïde : *affection typhique*. Substantiv. Personne atteinte du typhus, de la fièvre typhoïde.

TYPHLITE n. f. (du gr. *tuphlon*, cæcum). Inflammation du cæcum et de son appendice : *lorsque*

*la typhlite est limitée à l'appendice cæcal, elle prend le nom d'*appendicite.

TYPHLOGRAPHE n. m. Instrument au moyen duquel les aveugles peuvent écrire.

TYPHLOPS (*flopss*) n. m. Genre de petits reptiles ophidiens des régions chaudes du globe.

TYPHO-BACILLOSE ou **TYPHO-TUBERCULOSE** n. f. Tuberculose miliaire aiguë, d'apparence typhoïque.

TYPHOÉMIE (*mî*) n. f. Altération du sang par les maladies typhoïdes.

TYPHOGÈNE adj. Qui produit le typhus, la fièvre typhoïde.

TYPHOÏDE (*fo-i-de*) adj. Qui a le caractère du typhus. *Fièvre typhoïde*, maladie contagieuse, infectieuse, à localisation intestinale, due à un microbe spécifique, et qui attaque surtout les jeunes gens surmenés. Substantiv. : *une typhoïde grave.* — *La fièvre typhoïde* se caractérise principalement par les variations de température, qui permettent de diviser son évolution en trois périodes : d'*ascension*, d'*état* et de *déclin*. La première dure quatre ou cinq jours, et la température atteint 40° ; elle reste à ce point pendant quinze jours environ, puis diminue lentement. Le traitement consiste en bains froids (22°) administrés méthodiquement, en boissons alimentaires (*lait*), et surtout dans une surveillance incessante pour éviter les complications. La convalescence est longue. La prophylaxie de la fièvre typhoïde est aujourd'hui assurée par la vaccination (obligatoire dans l'armée française depuis 1913).

TYPHOÏQUE ou **TYPHOÏDIQUE** (*fo-i*) adj. Qui se rapporte à la fièvre typhoïde.

TYPHON n. m. (chinois *tafung*). Violent ouragan de l'océan Indien : *les typhons sont des cyclones à faible rayon.*

TYPHOTOXINE n. f. Toxine de la fièvre typhoïde.

TYPHUS (*fuss*) n. m. (du gr. *tuphos*, stupeur). Nom de diverses maladies contagieuses, épidémiques, qui sévissent généralement sur un grand nombre d'individus à la fois, dans les lieux où il y a encombrement. — Les grandes épidémies de typhus ont en général accompagné les grandes guerres : les plus célèbres sont celles de Leipzig (1813), de Mayence (1814). Actuellement les progrès de l'hygiène le font disparaître peu à peu ; il reste cependant à l'état endémique dans certaines régions pauvres de l'Irlande, du Mexique, de l'Inde.

TYPIQUE adj. (de *type*). Symbolique, allégorique : *le sens typique.* Qui caractérise un type : *les traits typiques de la race jaune.* Qui a une forte originalité : *personnage typique.*

TYPOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (du gr. *tupos*, empreinte, et *khrôma*, couleur). Impression typographique en couleur.

TYPOGRAPHE n. Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Adjectiv. : *ouvrier, ouvrière typographe.*

TYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *tupos*, type, et *graphê*, écriture). Art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière typographique.

TYPOLITHOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *tupos*, type, *lithos*, pierre et *graphê*, écriture). *Techn.* Impression sur pierre, permettant d'intercaler, par report des ornements ou un texte typographique.

TYPOMÈTRE n. m. (du gr. *tupos*, caractère, et *metron*, mesure). Règle, rigide ou pliante, divisée en « points » typographiques, et dont on se sert dans l'imprimerie.

TYPOPHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art d'obtenir des clichés typographiques par la photographie.

TYPOPHOTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la typophotographie.

TYPOTÉLÉGRAPHIE (*fî*) n. f. Procédé de télégraphie électrique par lequel on imprime les dépêches en caractères typographiques.

TYPOTÉLÉGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la typotélégraphie.

TYPTOLOGIE (*jî*) n. f. (du gr. *tuptein*, frapper, et *logos*, discours). Dans le spiritisme, communication des esprits au moyen de coups frappés par les tables tournantes.

TYRAN n. m. (gr. *turannos*). Usurpateur du pouvoir souverain : *Polycrate fut tyran de Samos.* Prince qui gouverne avec cruauté : *Néron fut un cruel tyran.* *Fig.* Celui qui abuse de son autorité : *les enfants gâtés sont des tyrans.*

TYRAN n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres d'Amérique.

TYRANNEAU (*ran'-nô*) n. m. Petit tyran subalterne : *les tyranneaux de l'Afrique centrale.*

TYRANNICIDE (*ran'-ni*) n. m. (du lat. *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer). Assassinat d'un tyran. N. Meurtrier d'un tyran : *Harmodius et Aristogiton furent des tyrannicides.*

TYRANNIE (*ran'-nî*) n. f. (de *tyran*). Pouvoir souverain usurpé et illégal : *la tyrannie de Pisistrate à Athènes.* Gouvernement injuste et cruel : *la tyrannie de Caligula.* *Fig.* Oppression. Pouvoir de certaines choses sur les hommes : *la tyrannie de l'usage, des passions.*

TYRANNIQUE (*ran'-ni-ke*) adj. Qui tient à la tyrannie : *loi, pouvoir tyrannique.* *Fig.* Qui exerce une influence irrésistible : *le charme tyrannique de la beauté.*

TYRANNIQUEMENT (*ran'-ni-ke-man*) adv. Avec tyrannie : *régner tyranniquement.*

TYRANNISER (*ran'-ni-sé*) v. t. Traiter tyranniquement : *tyranniser ses sujets.* Opprimer : *tyranniser les consciences.*

TYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De Tyr : *la pourpre tyrienne.*

TYRINE n. f. Syn. de CASÉINE.

TYROGLYPHE n. m. Genre d'acariens, vulgairement appelés *mites du fromage.*

TYROÏDE adj. (du gr. *turos*, fromage, et *eidos*, aspect). Qui a l'apparence du fromage.

TYROLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. Du Tyrol. N. f. *Musiq.* Sorte d'air qui s'exécute en franchissant, avec un accent particulier et à l'aide de certaines notes de poitrine et de tête qui se succèdent rapidement, d'assez grands intervalles toniques. Danse du Tyrol.

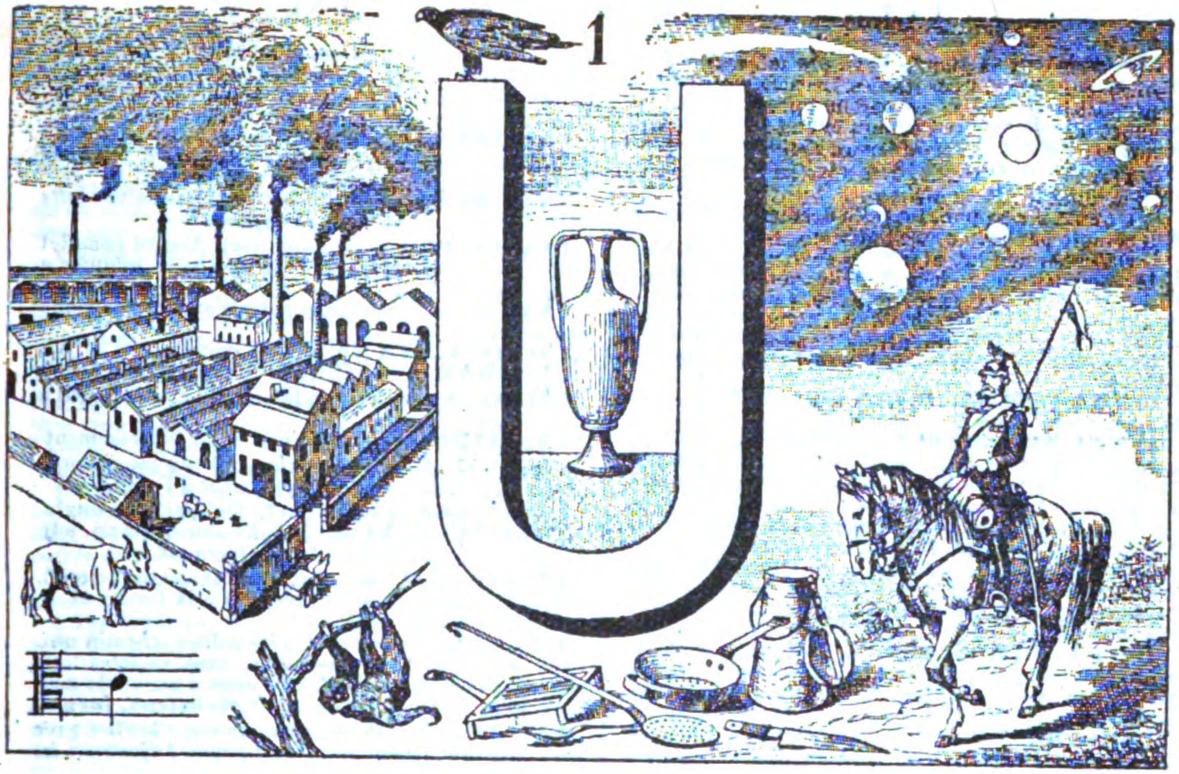
TYROSINASE (*zi-na-ze*) n. f. Ferment soluble qui existe dans divers champignons.

TYROSINE n. f. Matière azotée non albuminoïde, qui se rencontre dans certains tubercules et racines (pomme de terre, dahlia, betterave, etc.) et qui peut agir comme vaccin contre le venin de la vipère.

TYRRHÉNIEN, ENNE adj. et n. De Tyrrhénie (Etrurie).

TZAR, TZARIEN, ENNE, TZARINE, TZARÉWITCH, autres orthographes de TSAR, etc.

TZIGANE ou **TSIGANE** n. et adj. Nom donné aux Bohémiens. Nom donné aux musiciens bohémiens ou portant le costume bohémien, qui jouent dans les cafés-concerts, etc.



U n. m. Vingt et unième lettre de l'alphabet français et la cinquième des voyelles : *un grand U ; un petit u. Membre d'U*, ouvrage de treillageur en forme de U ou de V.

UBÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est tres fécond. (Peu us.)

UBIQUISTE (*ku-is-te*) n. et adj. (du lat. *ubique*, partout). *Fam.* Personne ou être qui parait être dans plusieurs lieux à la fois, ou qui se trouve bien partout. Docteur de l'Université, qui n'était attaché à aucune faculté particulière. (Se dit aussi pour UBIQUITAIRE.)

UBIQUITAIRE (*ku-i-tè-re*) n. m. (du lat. *ubique*, partout). Membre d'une secte de luthériens qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie non par l'effet de la transsubstantiation, mais parce qu'il est présent partout.

UBIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (lat. *ubiquitas*; de *ubique*, partout). Le fait d'être présent en tout lieu à la fois. *Je n'ai pas le don d'ubiquité*, je ne puis être partout en même temps.

UDOMÈTRE n. m. Syn. de PLUVIOMÈTRE.

UDOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'udomètre. (On dit aussi PLUVIOMÉTRIQUE.)

***UHLAN** (*u* asp.) ou ***HULAN** (*h* asp.) n. m. (turc *oghlan*). Espèce de lancier, dans les armées allemande, autrichienne et russe.

UKASE ou **OUKASE** (*ka-ze*) n. m. (russe *ukasati*). Edit du tsar : *un ukase impérial. Fig.* Décision empreinte d'absolutisme : *les ukases d'un chef de bureau.*



Uléma.

UKRAINIEN, ENNE et quelquef. **UKRANIEN, ENNE** adj. et n. De l'Ukraine.

ULCÉRATIF, IVE adj. Qui produit l'ulcération.

ULCÉRATION (*si-on*) n. f. Formation d'ulcère. L'ulcère lui-même.

ULCÈRE n. m. (lat. *ulcus, eris*). Solution de continuité dans un tissu, avec perte de substance déterminée par une cause locale : *ulcère variqueux. Arbor.* Plaie des arbres.

ULCÉRÉE, E adj. (de *ulcère*). *Conscience ulcérée*, pressée de remords. *Cœur ulcéré*, qui garde un profond ressentiment.

ULCÉRER (*ré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Produire un ulcère. *Fig.* Produire une profonde blessure morale : *cette déception l'a profondément ulcéré.*

ULCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ulcère : *plaie ulcéreuse.* Couvert d'ulcères.

ULCÉROÏDE adj. Qui ressemble à un ulcère.

ULÉMA n. m. (ar. *oulema* pl. de *alim*). Docteur de la loi, théologien, chez les musulmans.

ULEX (*lèks*) n. m. Syn. de AJONC.

ULIGINAIRE (*ji-nè-re*) ou **ULIGINEUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. Qui croit ou vit dans les lieux humides : *plantes uliginaires* ou *uligineuses.*

ULITE n. f. Inflammation de la muqueuse des gencives.

ULLUQUE (*ul-lu-ke*) n. m. *Bot.* Genre de chénopodiacées du Pérou, à tubercules alimentaires.



Ulmaire.

ULMACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type *l'orme.* S. une *ulmacée.*

ULMAIRE (*mè-re*) n. f. Genre de rosacées, vulgairement appelées *reines-des-prés* : *l'ulmaire fournit par ses tiges une teinture jaune.*

ULMIQUE adj. Se dit d'un acide qui prend naissance dans la décomposition des matières animales et végétales.

ULNAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *ulna*, os cubital). Qui a rapport à l'os cubital.

ULSTER (*ul-stèr*) n. m. (du n. d'une province d'Irlande). Long pardessus d'hiver, en forme de robe de chambre.



Ulster.

ULTÉRIEUR, E adj. (lat. *ulterior*). Qui est au delà, par opposition à *citérieur* : *la Calabre Ultérieure.* Qui arrive après, par opposition à *antérieur* : *nouvelle ultérieure.* ANT. **Antérieur.**

ULTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Plus tard : *nous examinerons cela ultérieurement.* ANT. **Antérieurement.**

ULTIMATUM (*tom'*) n. m. (du lat. *ultimus*, dernier). Conditions irrévocables. Dernier mot. Dernière proposition, précise et péremptoire, qu'une puissance fait à une autre, et dont la non-acceptation doit amener la guerre : *signifier un ultimatum*.

ULTIME ou **ULTIÈME** adj. (lat. *ultimus*). Dernier, final : *syllabe ultime*.

ULTIMO adv. (mot lat.). En dernier lieu, lorsqu'on a compté par *primo*, *secundo*, etc.

ULTRA, mot lat. signif. *au delà*, et qui entre dans la composition de beaucoup de mots, pour caractériser ce qui est exagéré. N. m. Celui qui professe des opinions exagérées en politique : *tous les gouvernements ont leurs ultras*. Sous la Restauration, ultra-royaliste, partisan intransigeant de l'ancien régime.

ULTRA-LIBÉRAL, E, AUX adj. et n. Qui pousse le libéralisme à ses dernières limites.

ULTRA-MICROSCOPE n. m. Microscope particulier, permettant, grâce à son éclairement latéral, de déceler les infiniment petits, qui échappent au microscope ordinaire. Syn. APPAREIL A FOND NOIR. — Avec l'ultra-microscope, l'image qui se dessine sous les yeux de l'observateur est *l'inverse* de celle observée au microscope ordinaire : les corps observés y apparaissent en brillant *sur fond noir*, par suite de l'éclairage latéral réalisé, au lieu d'apparaître en noir sur fond clair.

ULTRA-MICROSCOPIE n. f. Procédé d'observation au microscope permettant d'étudier des objets trop petits pour pouvoir être observés au microscope ordinaire.

ULTRAMONTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. (du préf. *ultra*, et du lat. *mons, montis*, mont). Qui est au delà des monts, et particulièrement au delà des Alpes, par rapport à la France : *pays ultramontains*. Se dit des doctrines théologiques particulières ou favorables à la cour de Rome : *les prétentions ultramontaines*. (Son opposé est *gallican, ane*.)

ULTRAMONTANISME (*nis-me*) n. m. Système des ultramontains.

ULTRA-PETITA n. m. (des mots lat. signif. *au delà de ce qui a été demandé*). *Dr. Statuer ultra-petita*, se dit d'un tribunal qui décide sur les choses qui ne lui étaient pas soumises : *les jugements entachés d'ultra-petita peuvent être rétractés par la voie de la requête civile*.

ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Se dit des révolutionnaires outrés.

ULTRA-ROYALISTE (*roi-ia-lis-te*) n. Partisan outré des doctrines monarchiques. Adjectiv. : *politique ultra-royaliste*.

ULTRA-VIOLET, ETTE (*lè, è te*) adj. Se dit des radiations obscures plus réfrangibles que le violet.

ULTRA-ZODIACAL, E, AUX adj. Se dit des planètes dont l'orbite n'est pas comprise entièrement entre les plans qui limitent le zodiaque.

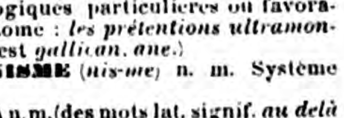
ULULATION (*si-on*) n. f. (de *ululer*) ou **ULULEMENT** n. m. Cri des oiseaux de nuit. (On écrit aussi HULULATION et HULULEMENT.)

ULULER (*lé*) v. i. (du lat. *ululare*, hurler). Crier, en parlant des oiseaux de nuit. (On écrit aussi HULULER.)

ULVACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes, en forme de lame. S. une *ulvacée*.

ULVE n. f. *Bot.* Genre d'algues gélatineuses.

UMBRE (*on-bre*) n. m. Genre de poissons physostomes, répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal : *l'umbre ne dépasse guère une vingtaine de centimètres de long*.



Umbre.

UN, UNE adj. numér. Le premier de tous les nombres : *un franc*. Adj. ordin. Premier : *chapitre un*. Seul, qui n'est pas associé à d'autres : *travail fait en un jour*. Qui n'admet pas de division : *Dieu est un ; la vérité est une*. Qui n'est point multiple ; simple : *dans un poème l'action doit être une*. Art. indét. Quelque, certain : *un ancien a dit*. N. m. Une unité : *un et un font deux*. Le chiffre qui exprime l'unité : *un un mal tracé*. *Un a un*, un succédant à l'autre. *Pas un*, aucun, nul. *Ne faire qu'un*, être tout à fait semblable ou parfaitement uni. *En donner une a quelqu'un*, lui en faire accroire. *L'un*, un des deux hommes, par opposition à *l'autre*. *L'un l'autre*, réciproquement.

UNANIME adj. (du lat. *unus*, un, et *animus*, esprit). Général, sans exception : *un avis unanime*. Pl. Tous du même avis : *nous avons été unanimes*.

UNANIMEMENT (*man*) adv. A l'unanimité : *cette décision a été unanimement approuvée*.

UNANIMITÉ n. f. (de *unanime*). Accord complet des opinions, des suffrages : *proposition adoptée à l'unanimité*.

UNAU (*nô*) n. m. Sorte d'ai paresseux de l'Amérique tropicale.

UNCIAL, E, AUX (*on*) adj. V. ONCIAL.

UNCIFORME (*on*) adj. Qui a la forme d'un crochet.

UNCINÉ, E (*on*) adj. (du lat. *uncus*, crochet). Qui a un crochet.

UNDECIMO (*on-dé*) adv. (mot. lat.). Onzièmement

UNGUÉAL, E, AUX (*on-ghu*) adj. (du lat. *unguis* ongle). Qui a rapport, qui appartient à l'ongle.

UNGUIFÈRE (*on-ghu-i*) adj. Qui porte un ongle

UNGUINEUX, EUSE (*on-ghu-i-neû, eu-ze*) adj (du lat. *ungere*, oindre). *Anat.* Onctueux.

UNGUIS (*on-ghu-iss*) n. m. (mot lat. signif. *ongle*). *Anat.* Très petit os de la face, qui a la forme et la transparence d'un ongle.

UNI, E adj. (de *unir*). Sans inégalités : *chemin uni*. Sans ornements : *linge uni*. *Fig.* Sans variétés : *vie unie*. N. m. Chose unie. Etoffe unie, d'une seule couleur : *ne porter que de l'uni*. ANT. **Raboteux, inégal.**

UNIATE n. m. (du lat. *unia*, union). Chrétien grec reconnaissant la suprematie du pape. Adjectiv. : *les Grecs uniates*.

UNICAULE (*kô-le*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une tige.

UNICELLULAIRE (*sèl-lu-lè-re*) adj. Qui n'est formé que d'une cellule : *organisme unicellulaire*.

UNICITÉ n. f. Caractère de ce qui est unique.

UNICOLORE adj. Qui est d'une seule couleur.

UNICORNE adj. Qui n'a qu'une corne.

UNICOTYLÉDONÉ, E adj. *Bot.* Syn. de MONOCOTYLÉDONÉ.

UNIÈME adj. num. ord. de *un*. Ne s'emploie qu'à la suite des dizaines, des centaines, etc. : *le vingt et unième jour*.

UNIÈMEMENT (*man*) adv. Ne s'emploie qu'en composition : *vingt et unièmement*, en vingt et unième lieu.

UNIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'unifier.

UNIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *unus*, un seul, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Réduire plusieurs parties à un seul tout.

UNIFLORE adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui ne porte qu'une feuille.

UNIFORME adj. (du lat. *unus*, un seul, et *forma*, forme). Qui a la même forme : pareil : *des maisons uniformes*. Où l'on n'aperçoit aucune variété : *aspect, couleur, style uniforme*. Toujours égal : *allure uniforme*. Qui ne change pas, est toujours le même : *vie, conduite uniforme*. *Mouvement uniforme*, mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en des temps égaux. N. m. Vêtement uniforme, qui est le même pour toute une catégorie d'individus : *l'uniforme d'un lycée*. Habit militaire, costume de corps : *le prestige de l'uniforme*. *Fig. Endosser l'uniforme*, se faire soldat. *Quitter l'uniforme*, se retirer du service militaire. (V. MILITAIRE.)

UNIFORMÉMENT (*man*) adv. D'une manière uniforme : *mouvement uniformément accéléré*.

UNIFORMISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'uniformiser. Son résultat.

UNIFORMISER (*zé*) v. t. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ n. f. (lat. *uniformitas*). Etat de ce qui est uniforme.

UNIJUGUÉ (*ghé*), **E** adj. Se dit d'une feuille ayant une seule paire de folioles.

UNILABIÉ, E adj. Qui n'a qu'une seule lèvre.

UNILATÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *unus*, un seul, et *latus, eris*, côté). *Bot.* Situé d'un seul côté : *nectaire unilatéral*. *Dr.* Qui n'engage qu'une seule des parties contractantes : *la donation est une convention unilatérale*.

UNILATÉRALEMENT (*man*) adv. D'une façon unilatérale. (Peu us.)

UNILOBÉ, E adj. Qui n'a qu'un lobe.

UNILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui n'a qu'une loge : *ovaire uniloculaire.*

UNIMENT (*man*) adv. D'une façon unie. Sans inégalité : *toile travaillée uniment. Fig.* Simplement, sans ambages : *voilà tout uniment ce que j'ai vu.*

UNINOMINAL, E, AUX adj. Qui ne contient qu'un nom. Qui ne peut se faire qu'en indiquant un seul nom : *scrutin uninominal.*

UNIOCULÉ (*u-ni-o-cu-lé*), **E** adj. Qui n'a qu'un œil. (Peu us.)

UNION n. f. (lat. *unio*). Association de différentes choses de manière qu'elles ne forment plus qu'un tout : *l'union de deux terres.* Conformité d'efforts ou de pensées : *l'union fait la force.* Association entre plusieurs personnes : *union commerciale.* Traité d'alliance. Mariage : *union bien assortie. Union latine.* convention monétaire entre la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse. ANT. **Désunion, discorde.**

UNIONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des unionistes.

UNIONISTE (*nis-te*) n. m. Membre d'une union ouvrière. Partisan du maintien de l'union, dans un Etat confédéré : *les unionistes anglais étaient adversaires de l'autonomie irlandaise.*

UNI-OVULÉ, E adj. *Bot.* Qui ne renferme qu'un ovule.

UNIPARE adj. (du lat. *unus*, un, et *parere*, enfanter). Qui généralement ne donne naissance qu'à un seul petit : *femelle unipare.*

UNIPERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. *Gramm.* Qui ne s'emploie qu'à une seule personne. (Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la 3e pers. du singulier, et que les grammairiens appellent aussi *impersonnel.*)

UNIPERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. A la manière des verbes unipersonnels. (Peu us.)

UNIPÉTALE ou **UNIPÉTALÉ, E** adj. *Bot.* Qui n'a qu'un seul pétale.

UNIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui n'a qu'un pôle.

UNIQUE adj. (lat. *unicus*). Seul en son genre : *fils unique. Fig.* Infiniment au-dessus des autres : *un talent unique.* Singulier, extravagant : *ah ! vous êtes unique.*

UNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Exclusivement : *penser uniquement au devoir.* Préférablement à tout : *aimer uniquement.*

UNIR v. *t.* (lat. *unire*, de *unus*, un seul). Confondre en un : *unir deux communes.* Joindre l'un à l'autre : *canal qui unit deux mers.* Associer : *unir les plaisirs aux affaires.* Joindre d'amitié, d'intérêt : *l'amitié qui unit deux personnes.* Lier par l'amour, le mariage : *unir deux fiancés.* Aplanir : *unir une allée.* **S'unir** v. pr. S'associer, se lier par les liens de l'amour, du mariage. Devenir uni, s'aplanir. ANT. **Désunir.**

UNIRÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. Qui ne produit qu'une réfraction : *cristal uniréfringent.*

UNISÉRIÉ, E adj. Qui ne forme qu'une série. Qui est disposé sur un seul rang.

UNISEXUALITÉ (*sèk-su*) n. f. (de *unisexué*). Etat d'une fleur qui n'a qu'un sexe.

UNISEXUEL, ELLE (*sèk-su-èl, è-le*) ou **UNISEXUÉ** (*sèk-su-é*), **E** adj. *Bot.* Qui n'a qu'un seul sexe.

UNISSON (*ni-son*) n. m. (du lat. *unus*, un, et *sonus*, son). Accord de plusieurs voix ou de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même son : *chanter à l'unisson. Fig.* Action simultanée. Accord : *se mettre à l'unisson des circonstances.*

UNISSONNANT (*ni-so-nan*), **E** adj. *Musiq.* Qui est à l'unisson. (Peu us.)

UNITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'unité politique : *doctrines unitaires.* N. m. Partisan de l'unité, de la centralisation en politique. Sectaire qui ne reconnait qu'une seule personne en Dieu, comme les sociniens.

UNITARISME (*ris-me*) n. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ n. f. (lat. *unitas*; de *unus*, un seul). Principe de tout nombre : *on n'additionne que des unités de même espèce.* Quantité prise pour commune mesure de toutes les autres de même espèce : *unité de longueur, de poids, de capacité.* Qualité de ce qui est un, par opposition à *pluralité* : *l'unité de Dieu.* Action simultanée et tendant au même but : *il n'y a pas d'unité entre eux.* Harmonie d'ensemble d'une œuvre artistique ou littéraire : *unité d'action, de temps, de lieu* (ou *les trois unités*). Dans la littérature classique française, règles dramatiques d'après lesquelles la pièce entière doit se développer : 1° en une seule action principale, 2° dans tout l'espace d'une journée, 3° dans le même édifice, ou au moins dans la même ville.

UNITIF, IVE adj. Qui unit : *fibres unitives du cœur. Théol. Vie unitive*, vie de perpétuelle union avec Dieu.

UNIVALVE adj. Se dit des fruits capsulaires formes d'une seule pièce, et des mollusques qui n'ont qu'une valve.

UNIVERS (*vèr*) n. m. (lat. *universus*). L'ensemble des choses existantes ; le monde : *l'immensité de l'univers.* La terre et ses habitants : *parcourir l'univers.* Universalité des hommes : *événement qui étonne l'univers.*

UNIVERSALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action d'universaliser.

UNIVERSALISER (*vèr, zé*) v. t. Rendre universel, général.

UNIVERSALISME (*vèr-sa lis-me*) n. m. Opinion qui ne reconnait d'autre autorité que le consentement universel. Opinion d'après laquelle Dieu a voulu la rédemption de tous les hommes, et non pas seulement celle des élus.

UNIVERSALISTE (*vèr-sa-lis-te*) n. m. Partisan de l'universalisme.

UNIVERSALITÉ (*vèr*) n. f. Généralité ; totalité : *l'universalité des êtres ; l'universalité de ses biens.* Caractère de ce qui embrasse toutes les connaissances : *universalité d'esprit. Logiq.* Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, ELLE (*vèr-sel, è-le*) adj. (lat. *universalis*). Général ; qui s'étend à tout : *remède universel.* Qui a des aptitudes dans tout : *esprit universel. Legs universel*, celui de tout le patrimoine.

UNIVERSEL (*vèr-sel*) n. m. Ce qui est universel *Philos.* Nom sous lequel les scolastiques désignaient les idées ou termes généraux qui servaient à classer les êtres et les idées. (En ce sens, fait au plur. *universaux.*)

UNIVERSELLEMENT (*vèr-sè-le-man*) adv. D'une façon universelle ; de tout l'univers : *savant universellement connu.*

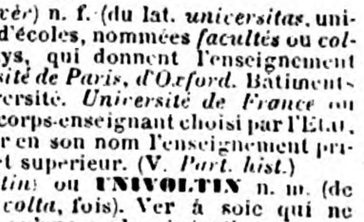
UNIVERSITAIRE (*vèr-si-tè-re*) adj. Qui appartient à l'Université : *études universitaires.* N. m. Professeur de l'Université.

UNIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (du lat. *universitas*, universalité). Groupe d'écoles, nommées *facultés* ou *collèges* suivant le pays, qui donnent l'enseignement supérieur : *l'université de Paris, d'Oxford.* Bâtiments où réside une université. *Université de France* ou absol. *l'Université*, corps enseignant choisi par l'Etat, et chargé de donner en son nom l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. (V. *Part. hist.*)

UNIVOLTAIN (*tin*) ou **UNIVOLTIN** n. m. (de l'ital. *una*, une, et *volta*, fois). Ver à soie qui ne donne dans l'année qu'une seule génération.

UNIVOQUE adj. (du lat. *unus*, seul, et *vox*, voix). Qui désigne plusieurs objets distincts, mais de même genre, avec le même sens : **homme** *est univoque à Pierre et à Paul. Gramm.* Qui désigne avec le même son des objets différents : **son** *est univoque à la partie grossière du blé et à la sensation du bruit. Musiq. Consonance univoque*, de même nom.

UPAS (*u-pâss*) n. m. Poison tiré du latex de divers arbres, en particulier du *strychnos*, et qui sert aux naturels de Java pour empoisonner leurs flèches.



Uraète.

UPSILON [*lon*] n. m. Vingtième lettre de l'alphabet grec.

URAËTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces d'Australie, qui sont des aigles d'assez grande taille.

URANATE n. m. *Chim.* Sel de l'acide uranique.

URANE n. m. *Chim.* Oxyde d'uranium.

URANIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de grands papillons de Madagascar, qui brillent des plus vives couleurs.


Uranie.

URANIQUE adj. Qui concerne l'uranium.

URANITE n. f. Phosphate hydraté naturel d'uranium.

URANIUM (*ni-om'*) n. m. *Chim.* Corps simple métallique (U) de densité 18,6, que l'on extrait de l'urane, et dont les sels sont radifères.

URANOGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe d'uranographie.

URANOGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *graphê*, description). Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'uranographie.

URANOMÉTRIE (*trî*) n. f. (du gr. *ouranos*, ciel, et *metron*, mesure). Art de mesurer les distances célestes.

URANOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. Restauration du voile du palais.

URANOSCOPE (*no-sko-pe*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, répandus dans les mers chaudes.

URATE n. m. Sel de l'acide urique.

URBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. (lat. *urbanus*; de *urbs*, ville). De ville, de la ville, par opposition à *rural* : *les populations urbaines.*

URBANISME n. m. Science de l'aménagement des villes.

URBANISTE (*nis-te*) n. f. Membre d'une congrégation de femmes qui suit la règle des clarisses, mitigée par Urbain IV.

URBANITÉ n. f. (lat. *urbanitas*). Politesse que donne l'usage du monde : *accueillir un visiteur avec urbanité.*

URCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de lichens qui vivent sur la terre, les arbres, les rochers.

URCÉOLE n. m. (du lat. *urceolus*, petit vase). Organe en forme de sac. *Bot.* Nom donné au calice quand il est en forme d'outre. Genre de lianes d'Asie qui fournissent du caoutchouc.

URCÉOLÉ, E adj. (de *urcéole*). *Bot.* Se dit d'un calice en forme d'urcéole.

URÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, qui forment des taches connues sous le nom de *rouilles*. S. une *urédinée.*

URÉDO n. m. Fructification des urédinées.

URÉE (*u-ré*) n. f. (du gr. *ouron*, urine). Substance azotée que l'on rencontre dans l'urine, qui en contient env. 25 gr. par litre : *l'urée est le produit de la combustion des matières azotées dans l'organisme.*

URÉIDES n. m. pl. *Chim.* Classe de composés dérivés de l'*urée*. S. un *uréide.*

URÉMIE (*mî*) n. f. (de *urée*, et du gr. *haima*, sang). Intoxication du sang par l'urée, observée dans les néphrites.

URÉMIQUE adj. Qui a rapport à l'urémie.

URÉTÉRALGIE (*jî*) n. f. (de *uretère*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans les uretères.

URETÈRE n. m. (gr. *ourêtêr*). Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie.

URÉTÉRIQUE adj. Qui a rapport aux uretères.

URÉTÉRITE n. f. Inflammation des uretères.

URÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'urètre.

URÈTRE n. m. (gr. *ourêthra*). Canal qui conduit l'urine hors de la vessie.

URGENCE (*jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est urgent : *il y a grande urgence à ce que vous veniez.* D'*urgence*, sur-le-champ.

URGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *urgere*, presser). Qui ne peut se différer : *affaire urgente.*

URGONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du système crétacé : *la craie urgonienne.* N. m. : *l'urgonien.*

URICÉMIE (*mî*) n. f. (de *urique*, et du gr. *haima*, sang). Affection caractérisée par une diminution de l'excrétion de l'acide urique et une accumulation de ce corps dans le sang.

URINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL n. m. Vase à col relevé, où les malades urinent. Pl. des *urinaux.*

URINATION (*si-on*) n. f. Production de l'urine.

URINATOIRE adj. Qui facilite l'urination.

URINE n. f. (lat. *urina*). Liquide excrémentitiel, sécrété par les reins et émis par la vessie.

URINER (*né*) v. i. Evacuer l'urine.

URINIPARE adj. (de *urine*, et du lat. *parere*, engendrer). Qui produit l'urine.

URINOIR n. m. Endroit disposé pour uriner.

URIQUE adj. *Chim. Acide urique*, acide azoté éliminé par l'organisme, que l'on rencontre dans l'urine humaine, et qui constitue la masse entière des excréments de serpents et d'oiseaux. *Calcul urique*, calcul urinaire composé d'acide urique ou d'urate.

URNE n. f. (lat. *urna*). Vase de forme variable, qui servait aux anciens à renfermer les cendres des morts, à puiser de l'eau, etc. Vase qui a la forme d'une urne antique. Boîte ou récipient quelconque, qui sert à recueillir les bulletins de vote, les numéros qu'on tire au sort, etc.

UROBILINE n. f. Pigment biliaire, constituant l'une des matières colorantes de l'urine.

UROCYSTITE (*sis-ti-te*) n. f. Inflammation de la vessie.

URODÈLES n. m. pl. Ordre de batraciens à corps allongé, à membres courts, comme la salamandre. S. un *urodèle.*

URODYNIE (*nî*) n. f. (du gr. *ouron*, urine, et *odunê* douleur). Douleur causée par l'excrétion de l'urine.

UROGASTRE (*ghas-tre*) n. m. Partie des crustacés, dite vulgairement *queue.*

UROLITHE n. m. Calcul urinaire.

UROMÈTRE, URÉOMÈTRE, URINOMÈTRE n. m. Aréomètre pour mesurer la densité des urines.

UROPODE n. m. Appendice de l'extrémité de l'abdomen, chez certains crustacés.

UROPYGIAL, E, AUX adj. (du gr. *oura*, queue, et *pugê*, cuisse). Qui appartient au croupion des oiseaux.

UROSCOPIE (*ro-sko-pî*) n. f. Examen de l'urine.

URSULINE n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Ursule, fondé en 1537 par sainte Angèle de Merici, de Brescia.

URTICACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones, ayant pour type l'*ortie*. S. une *urticacée.*

URTICAIRE (*kè-re*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie : *l'urticaire est souvent le résultat d'une intoxication alimentaire.*

URTICANT (*kan*), **E** adj. Se dit des animaux ou des végétaux qui produisent une piqûre analogue à celle de l'ortie.

URTICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *urtica*, ortie). Piqûre accompagnée d'une sensation de brûlure, que produisent sur la peau les poils de l'ortie. Flagellation que l'on pratique avec des orties fraîches, pour produire sur la peau une excitation révulsive.


Urubu.

URUBU n. m. Espèce de vautour, de la taille d'un dindon, répandu dans toute l'Amérique chaude. — L'urubu est noir, avec les pieds rougeâtres, la face et le cou roux et bleuâtres. Très commun dans les lieux habités, il rend service en dévorant les charognes et les ordures jusque dans les rues des villes.

URUS (*u-russ*) ou **URE** n. m. Nom donné à l'aurochs, ou bison d'Europe.

URVILLÆE (*vi-lé*) n. f. Genre de sapindacées américaines.

US (*uss*) terminaison d'un grand nombre de mots latins. *Fam. Savant en us*, pédant.

US (*uss*) n. m. pl. (lat. *usus*). Usages : *les us et coutumes de ce pays.*

USABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut user. ANT. **Inusable.**

USAGE (*u-za-je*) n. m. (de *us*). Coutume, pratique consacrée : *s'accoutumer aux usages reçus.* Action de se servir, emploi : *usage des richesses.* Coutume qui règle l'emploi des mots et des tours de phrase : *expression hors d'usage.* Droit de se servir d'une chose qui appartient à autrui ; jouissance : *se réser-*

ver l'usage d'une chose. Connaissance acquise par la pratique de ce qu'il faut faire ou dire en société : *usage du monde.* N. m. pl. Terrains vagues appartenant à une commune, et sur lesquels les habitants avaient le droit de faire paître leurs bestiaux.

USAGÉ, E (*u-za*) adj. (de *usage*). Qui a déjà servi : *vêtements usagés.*

USAGER (*u-za-jé*), **ÈRE** adj. Destiné à l'usage habituel. *Effets usagers*, effets non soumis aux droits de douane. Personne qui a le droit d'usage, de pâture dans les forêts. N. m. Celui qui utilise une chose : *les usagers de la route.*

USANCE (*u-zan-se*) n. f. Terme de trente jours habituellement fixé pour le payement d'une traite.

USANT (*u-zan*), **E** adj. Abrasif, qui use. *Fig.* Qui use, qui a droit d'user : *fille usante de ses droits.*

USÉ (*u-zé*), **E** adj. (de *user*). Affaibli : *homme usé.* Banal, pour avoir été trop répété ou employé : *sujet usé.*

USER (*u-zé*) v. i (du lat. *usus*, usage). Faire usage, se servir : *user d'un droit.* Avoir recours à : *user de violence.* *User mal*, abuser. *En user*, agir, se conduire : *vous en usez mal avec lui.* V. t. Consommer par l'usage : *user de l'huile.* Détériorer par l'usage : *user la pointe d'un couteau.* Diminuer par le frottement, le volume de : *le grès use le fer.* *Fig.* Détruire, anéantir progressivement : *user sa santé.*

USER (*u-zé*) n. m. (v. *user* pris substantiv.). Usage, durée de l'emploi : *cette étoffe est d'un bon user.*

USINE (*u-zi-ne*) n. f. (lat. *officina*). Grand établissement de fabrication, comme forge, fonderie, etc.

USINER (*né*) v. t. Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine-outil. Fabriquer dans une usine : *usiner des obus.*

USINIER (*u-zi-ni-é*) n. m. Qui exploite une usine.

USITÉ (*u-zi-té*), **E** adj. (lat. *usitatus*). Qui est en usage : *terme qui n'est plus usité.*

USTENSILE (*us-tan*) n. m. (lat. *utensilia*). Petit meuble, instrument, etc., servant aux usages de la vie courante et à l'exercice de certaines professions.

USTILAGINÉES (*us-ti, né*) n. f. pl. Ordre de champignons parasites des végétaux, sur lesquels ils produisent le *charbon* et la *carie*. S. une *ustilaginée.*

USTION (*us-ti-on*) n. f. (du lat. *urere*, brûler). Action de brûler. *Chir.* Effet d'un cautère actuel. (Peu us.)

USUCAPION (*u-zu-ka*) n. f. (du lat. *usus*, usage, et *capere*, prendre). En droit romain, mode d'acquisition de la propriété, fondé sur une possession prolongée pendant un certain temps.

USUEL, ELLE (*u-zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *usus*, usage). Dont on se sert ordinairement : *termes usuels.*

USUELLEMENT (*u-zu-è-le-man*) adv. D'une façon usuelle. (Peu us.)

USUFRUCTUAIRE (*u-zu-fruk-tu-è-re*) adj. Qui ne donne que l'usufruit.

USUFRUIT (*u-zu-fru-i*) n. m. (du lat. *usus*, usage, et *fructus*, fruit). Jouissance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue propriété appartient à un autre. — L'*usufruit* est le droit d'user d'une chose qui appartient à autrui, et d'en percevoir les fruits à titre définif, le propriétaire de la chose n'en conservant que la nue propriété. Les fruits sont les produits périodiques et réguliers de la chose donnée en usufruit. L'usufruit *légal* est celui que la loi accorde aux père et mère sur les biens de leurs enfants mineurs ; au mari, sur les biens dotaux de sa femme.

USUFRUITIER (*u-zu-fru-i-ti-ié*), **ÈRE** n. Qui a l'usufruit : *l'usufruitier d'un bien.* Adjectiv. *Réparations usufruitières*, celles qui incombent à l'usufruitier.

USURAIRE (*u-zu-rè-re*) adj. Où il y a usure : *prêt usuraire.*

USURAIREMENT (*u-zu-rè-re-man*) adv. D'une manière usuraire.

USURE (*u-zu-re*) n. f. (lat. *usura*). Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi : *le délit d'habitude d'usure est puni d'amende et d'emprisonnement.* *Fig.* Profit disproportionné avec l'objet qui le procure. *Avec usure*, au delà de ce qu'on a reçu : *rendre avec usure une injure reçue.*

USURE (*u-zu-re*) n. f. (de *user*). Détérioration, que produit l'usage ou le frottement.

USURIER (*u-zu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui prête à usure. Adjectiv. : *banquier usurier.*

USURPATEUR, TRICE (*u-zur*) n. Personne qui usurpe. *Spécialem.* Personne qui s'empare, par des moyens injustes, de l'autorité souveraine.

USURPATION (*u-zur-pa-si-on*) n. f. Action d'usurper : *usurpation de fonctions publiques.* Etat qui en résulte. *Par ext.* Objet usurpé.

USURPATOIRE (*u-zur*) adj. Qui a le caractère de l'usurpation.

USURPER (*u-zur-pé*) v. t. (lat. *usurpare*). S'emparer, par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre : *usurper un trône.* *Fig.* Arriver à posséder sans droit : *réputation usurpée.*

UT (*ut'*) n. m. (premier mot de l'hymne de Saint-Jean Baptiste. [V. GAMME].) Première note de la gamme ordinaire. Signe qui la représente (on dit auj. *do*, en solfiant) ; *la clef d'ut.* [V. CLEF.]

UTÉRIN, E adj. (du lat. *uterus*, ventre). Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, mais non du même père. Qui concerne l'utérus : *maladies utérines.*

UTÉRUS (*russ*) n. m. (mot lat.). Organe de la gestation, chez les animaux supérieurs. (Syn. MATRICE.)

UTILE adj. (lat. *utilis*; de *uti*, se servir). Qui rend service : *des travaux utiles.* *Temps utile*, temps opportun, au delà duquel il n'est plus utile d'agir. **L'utile** n. m. Ce qui est utile : *joindre l'utile à l'agréable.* ANT. **Inutile.**

UTILEMENT (*man*) adv. D'une manière utile. ANT. **Inutilement.**

UTILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être utilisé. ANT. **Inutilisable.**

UTILISATION (*za-si-on*) n. f. Action ou manière d'utiliser. ANT. **Inutilisation.**

UTILISER (*zé*) v. t. Tirer parti de. ANT. **Inutiliser.**

UTILITAIRE (*tè-re*) adj. Qui se propose surtout l'utilité : *morale utilitaire.* N. Personne qui met l'utilité au-dessus de toute autre considération. *Philos.* Partisan de l'utilitarisme.

UTILITARISME (*ris-me*) n. m. Système de morale, qui place dans l'intérêt particulier ou général la règle de nos actions : *Stuart Mill a défendu l'utilitarisme.*

UTILITÉ n. f. Service que rend une personne ou un objet : *l'utilité d'une mesure.* N. f. pl. Au théâtre, emploi subalterne. Acteur qui le remplit : *jouer les grandes, les petites utilités.* ANT. **Inutilité.**

UTOPIE (*pî*) n. f. (du n. lat. *Utopia* pays imaginaire inventé par le chancelier anglais Thomas Morus, et donné comme titre à un de ses livres). Système ou plan qui paraît d'une réalisation impossible.

UTOPIQUE adj. Qui a le caractère de l'utopie.

UTOPISTE (*pis-te*) n. Personne qui fait des utopies, qui forme des projets imaginaires.

UTRAQUISTE (*ku-is-te*) n. m. (du lat. *utraque*, l'une et l'autre). Nom donné aux hussites de la Bohême, qui communiaient sous les deux espèces.

UTRICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *utriculariacée.*

UTRICULE n. m. *Bot.* Petite outre.

UTRICULEUX, EUSE adj. Garni d'utricules.

UVAIRE (*vè-re*) adj. *Bot.* Qui se compose de petits grains globuleux comme le raisin (en lat. *uva*).

UVAL, ALE adj. De raisin : *cure uvale.*

UVA-URSI n. m. Espèce d'éricacée, dont les feuilles sont employées en infusions diurétiques.

UVE n. f. Pommade de blanc de plomb.

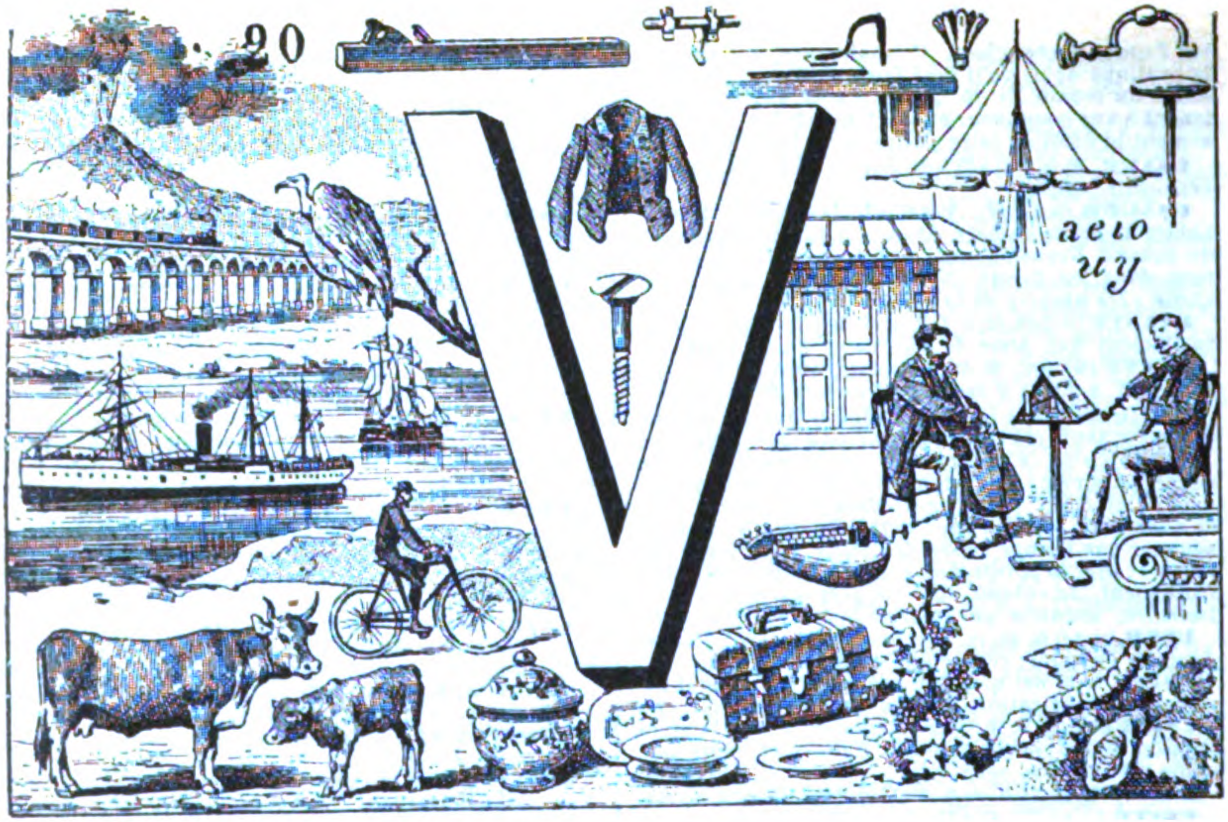
UVÉE (*vé*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Couche pigmentaire de l'iris. Ancien nom de la choroïde.

UVÉITE n. f. Inflammation de l'uvée.

UVIFORME adj. Qui a la forme du raisin.

UVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à l'uvule. N. f. Genre de liliacées ornementales.

UVULE n. f. Nom scientifique de la luette.



V n. m. (*vé* ou *ve*). Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et dix-septième des consonnes : *un grand* V ; *des* v *minuscules*. V, chiffre romain, vaut cinq (précédé de I, il ne vaut plus que quatre).

VA imper. du v. *aller*. Interj. S'emploie pour encourager, exciter, menacer, etc. *Fam.* ***Va pour***, j'accepte, je consens à : *va pour dix francs.*

VACANCE n. f. (du lat. *vacare*, être vacant). Etat d'une place, d'une charge qui n'est pas occupée : *déclarer la vacance d'une chaire.* Pl. Intervalle du repos accordé à des élèves, à des employés, à des étudiants. Suspension légale annuelle des audiences des cours et des tribunaux.

VACANT (*kan*), **E** adj. Non occupé : *un logement vacant.* Se dit d'un poste ou d'une dignité qui n'a pas de titulaire : *évêché vacant.* *Succession vacante*, succession ouverte et non réclamée par les héritiers.

VACARME n. m. (holl. *wacharme*). Bruit tumultueux : *faire du vacarme.* ANT. **Calme, silence.**

VACATION (*si-on*) n. f. (lat. *vacatio*). Temps que certains officiers publics consacrent à une affaire par ordre de justice. Leurs honoraires pour ce temps de travail : *toucher de fortes vacations.* Pl. Cessation des séances des gens de justice : *vacations des tribunaux.*

VACCAIRE (*va-kè-re*) n. f. Genre de caryophyllacées annuelles à fleurs rouges, communes dans les champs de céréales.

VACCIN (*vak-sin*) n. m. (du lat. *vacca*, vache). Toute substance qui, inoculée à un individu, lui confère l'immunité contre une maladie déterminée : *Pasteur a trouvé un vaccin contre la rage.* En particulier, liquide séreux provenant d'une pustule qui se développe au pis de la vache atteinte de *cow pox*, et que l'on emploie par inoculation pour préserver de la variole. Adjectiv. : *fluide vaccin.* (Peu us. en ce sens.) — La découverte du *vaccin* est due au médecin anglais Jenner, qui ne la rendit publique, en 1796, qu'après l'avoir confirmée par vingt années d'observations et de recherches. Le parlement lui

rienne sont utilisées aussi à présent (contre la peste, la typhoïde, la rage, etc.).

VACCINABLE (*vak-si*) adj. Qu'on peut vacciner.

VACCINAL, E, AUX (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin : *bouton vaccinal* ; ou à la vaccine : *affection vaccinale.*

VACCINATEUR (*vak-si*) n. et adj. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION (*vak-si-na-si-on*) n. f. Action de vacciner : *la vaccination antivariolique est obligatoire en France au cours de la première année de la vie. L'immunité due à la vaccination ne dure guère en général plus de dix ans.*

VACCINE (*vak-si-ne*) n. f. Maladie de la vache (*cow pox*) ou du cheval (*horse pox*), qui peut se transmettre à l'homme et lui assurer l'immunité variolique. (V. VACCIN.)

VACCINELLE (*vak-si-nè-le*) n. f. Eruption vaccinale bénigne.

VACCINER (*vak-si-né*) v. t. Inoculer la vaccine à : *vacciner un enfant.*

VACCINIDE (*vak-si*) n. f. Eruption vaccinale généralisée.

VACCINIER n. m. Syn. de AIRELLE.

VACCINIFÈRE (*vak-si*) adj. Se dit de la génisse, dont la lymphe sert à la vaccination.

VACCINIQUE (*vak-si*) adj. Qui a rapport au vaccin ou à la vaccine : *inoculation vaccinique.*

VACCINOGÈNE adj. (de *vaccin*, et du gr. *gennân*, engendrer). Qui produit le vaccin.

VACCINOÏDE (*vak-si*) adj. Qui ressemble à la vaccine : *éruption vaccinoïde.* N. f. Syn. de VACCINELLE.

VACCINOSTYLE n. m. Lancette à vacciner constituée par une plume métallique non fendue.

VACCINOTHÉRAPIE n. f. (de *vaccin*, et du gr. *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique basée sur l'emploi des vaccins.

VACHE n. f. (lat. *vacca*). Femelle du taureau : *du lait de vache.* Sa chair : *manger de la vache.* Sa peau corroyée : *des souliers en vache.* ***Vache à lait***, vache qu'on élève pour le lait qu'elle fournit. *Fig.* Personne ou chose dont on tire un profit continuel.

racheries doivent être tenues dans un parfait état de propreté.

VACHERIN n. m. Gâteau à la crème avec pâte de meringue. Nom du fromage de Gruyère dans la Franche-Comté.

VACHETTE (*chè-te*) n. f. Cuir de petite vache.

VACILLANT (*sil-lan* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui vacille : *la flamme vacillante d'une bougie. Fig.* Irrésolu, mobile : *esprit vacillant.*

VACILLATION (*sil-la-si-on* ou *si, ll* mll.. *a-si-on*) n. f. Mouvement de ce qui vacille : *vacillation d'une barque. Fig.* Irrésolution : *vacillation dans les opinions.*

VACILLATOIRE (*sil-la* ou *si, ll* mll.) adj. Qui est de la nature de la vacillation. *Fig.* Qui décèle le doute, l'irrésolution.

VACILLEMENT (*si-le-man* ou *si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de vaciller.

VACILLER (*sil-lé* d'après l'Acad., ou *si, ll* mll., *é*) v. i. (lat. *vacillare*). Chanceler, n'être pas bien solide : *la table vacille.* Trembloter : *la lumière vacille. Fig.* Hésiter, être irrésolu, incertain : *mémoire qui vacille.*

VACIVE n. f. Nom vulgaire de la brebis née l'année d'avant et qu'on appelle aussi *antenaise.* (On écrit aussi VASSIVE.)

VACUITÉ n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Etat d'une chose vide.

VACUOLE n. f. (du lat. *vacuus*, vide). Cavité du protoplasma.

VACUUM (*ku-om'*) n. m. (mot lat.). Le vide.

VADE n. f. (de l'ital. *vada*, qu'il aille). Première mise, dans certains jeux de cartes.

VADE-IN-PACE (*va-dé-in'-pa-sé*) n. m. invar. (expression lat. signif. *va en paix*). Prison de couvent.

VADE-MECUM (*va-dé-mé-kom'*) n. m. (du lat. *vade*, va, et *mecum*, avec moi). Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Ouvrage de format commode, que l'on porte avec soi. Pl. des *vade-mecum.*

VADROUILLE (*drou, ll* mll.) n. f. Tampon de laine emmanché pour nettoyer les navires, etc. *Arg.* Promenade de débauche.

VADROUILLER (*drou, ll* mll., *é*) v. i. *Arg.* Aller en vadrouille.

VA-ET-VIENT (*va-é-vi-in*) n. m. invar. Action de ce qui va et vient alternativement d'un point à un autre : *le va-et-vient d'un balancier.* Petit bac tiré alternativement d'une rive à l'autre au moyen d'un cordage. Cordage servant à établir la communication entre deux points : *jeter un va-et-vient à un navire échoué près de la côte.*

VAGABOND (*bon*), **E** adj. (lat. *vagabundus* ; de *vagari*, errer). Qui erre çà et là : *mendiant vagabond. Fig.* Inconstant, qui va çà et là : *imagination vagabonde.* N. m. Homme errant, sans domicile.

VAGABONDAGE n. m. Etat de vagabond : *le délit de vagabondage.*

VAGABONDER (*dé*) v. i. Faire le vagabond. *Fig.* Passer légèrement d'une chose à l'autre : *poète qui vagabonde de sujet en sujet.*

VAGIN n. m. Canal auquel aboutit le col de l'utérus et qui s'ouvre dans la vulve.

VAGINAL, E, AUX adj. Qui appartient au vagin : *muqueuse vaginale.*

VAGINISME n. m. Contraction spasmodique du muscle constricteur du vagin.

VAGINITE n. f. Inflammation du vagin.

VAGINULE n. f. (du lat. *vaginula*, petite graine). *Bot.* Nom donné aux corolles tubuleuses des composées.

VAGIR v. i. (lat. *vagire*). Pousser des vagissements : *nouveau-né qui vagit.*

VAGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui vagit.

VAGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri des enfants nouveau-nés. *Par ext.* Cri du crocodile ou du lièvre.

VAGON n. m. V. WAGON.

VAGUAGE (*gha-je*) n. m. Action de vaguer la bière dans la cuve-matière.

VAGUE (*va-ghe*) n. f. (orig. germ.). Eau de la mer, d'un fleuve, agitée et élevée par les vents : *vagues qui se brisent contre les rochers. Par anal.* Objet rappelant la forme ou le mouvement des vagues : *des vagues de sable. Fig.* et *poét.* Objets qui se succèdent sans cesse. Instrument pour vaguer la bière. Poussée : *vague de froid.*

VAGUE (*va-ghe*) adj. (lat. *vagus*). Indécis, mal déterminé : *de vagues désirs.* Inculte : *terres vagues. Peint.* Indécis et nuageux : *couleur, lumière vague.* N. m. Grand espace vide : *le vague des airs. Fig.* Ce qui est indécis, mal défini : *rester dans le vague.* ANT. **Précis, net.**

VAGUEMENT (*ghe-man*) adv. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE (*ghe-mès-tre*) n. m. (de l'allem. *wagenmeister*, maître de chariot). Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. Sous-officier chargé, dans un régiment, de la distribution des lettres et du payement des mandats.

VAGUER (*ghé*) v. i. (lat. *vagari*). Errer çà et là : *vaguer au clair de lune.*

VAGUER (*ghé*) v. t. (lat. *vagari*). Brasser le moût dans la cuve en faisant usage de la vague.

VAHÉ n. m. *Bot.* Genre d'apocynacées, qui fournissent du caoutchouc.

VAICYA n. m. Membre de la troisième des castes de l'Inde constituée par les commerçants, les éleveurs de bétail, les agriculteurs.

VAIGRAGE (*vè*) n. m. *Mar.* Ensemble des vaigres d'un navire.

VAIGRE (*vè-gre*) n. f. (orig. scand.). Planche employée au revêtement intérieur d'un navire.

VAIGRER (*vè-gré*) v. t. Revêtir de vaigres l'intérieur d'un navire : *vaigrer un brick.*

VAILLAMMENT (*va, ll* mll., *a-man*) adv. Avec vaillance : *lutter vaillamment.* ANT. **Lâchement.**

VAILLANCE (*va, ll* mll.) n. f. (de *vaillant* adj.). Valeur, courage à la guerre, dans une lutte : *la vaillance des héros.* ANT. **Lâcheté, couardise.**

VAILLANT (*va, ll* mll. *an*) n. m. (de *valoir*). Ce que l'on possède. Adv. *N'avoir pas un sou vaillant,* n'avoir ni biens ni argent.

VAILLANT (*va, ll* mll.. *an*), **E** adj. (du lat. *valens*, qui a de la force, du courage). Qui a de la vaillance : *vaillants soldats.* ANT. **Lâche, poltron, couard.**

VAILLANTIE (*va, ll* mll., *an-ti*) n. f. Genre de rubiacées de la région méditerranéenne.

VAILLANTISE (*va, ll* mll., *an-ti-ze*) n. f. Acte de vaillance. ANT. **Lâcheté, poltronnerie.**

VAIN, E (*vin, è-ne*) adj. (lat. *vanus*). Qui est sans effet, sans résultat : *vains efforts.* Illusoire, sans fondement réel : *vain espoir.* Futile, frivole : *de vains amusements.* Orgueilleux : *esprit vain. Vaine pâture,* terrain dont la pâture est libre. **En vain** loc. adv. Inutilement.

VAINCRE (*vin-kre*) v. t. (lat. *vincere*. — *Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais, nous vainquions. Je vainquis, nous vainquîmes. Je vaincrai, nous vaincrons. Je vaincrais, nous vaincrions. Vaincs, vainquons, vainquez. Que je vainque, que nous vainquions. Que je vainquisse, que nous vainquissions. Vainquant. Vaincu, e.*) Remporter un avantage à la guerre : *vaincre l'ennemi en bataille rangée.* L'emporter sur : *vaincre ses rivaux.* Surpasser : *vaincre en générosité.* Surmonter : *vaincre un obstacle.* **Se vaincre** v. pr. Se maîtriser.

VAINCU, E (*vin*) adj. Dont on est venu à bout. Persuadé : *vaincu par un raisonnement.* N. m. : *les vaincus ont toujours tort.* ANT. **Vainqueur.**

VAINEMENT (*vè-ne-man*) adv. Inutilement : *vous alléguez vainement cent raisons.*

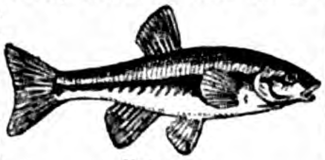
VAINQUEUR (*vin-keur*) n. m. Celui qui remporte une victoire dans un combat. Qui remporte l'avantage sur ses concurrents. Adjectiv. Qui a vaincu. Qui dénote une victoire : *prendre un air vainqueur. Air vainqueur,* air de suffisance. ANT. **Vaincu.**

VAIR (*vèr*) n. m. (lat. *varius*). Fourrure blanche et grise. *Blas.* Fourrure consistant en points blancs et bleus alternés. (Quand les points de même couleur sont joints deux à deux, on a le *contre-vair.* [V. la planche BLASON].)

VAIRÉ (*vè-ré*), **E** adj. Fourré de vair. *Blas.* Chargé de vair, quand les points sont de couleurs qui diffèrent du vair proprement dit. (V. la planche BLASON.)

VAIRON (*vè*) ou **VÉRON** adj. m. (du lat. *varius*, varié). Se dit des yeux, quand ils sont de couleur différente.

VAIRON (*vè*) n. m. Genre de petits poissons très communs dans les ruisseaux, et dont la chair est en général peu estimée.



Vairon.

VAISSEAU (*vè-sô*) n. m. (lat. *vasulum*, dimin. de *vas*, vase). Vase, récipient destiné à contenir les liquides : *un vaisseau de terre*. Grand bâtiment sur mer : *la tempête dispersa les vaisseaux de la grande Armada*. Grand espace couvert dans un édifice : *le vaisseau d'une cathédrale*. Canal, tube servant à la circulation des liquides nourriciers des animaux et des végétaux. *Fig. Vaisseau de l'Etat*, l'Etat considéré par rapport à son gouvernement.

VAISSELIER (*vè-se li-é*) n. m. Meuble qui reçoit la vaisselle.

VAISSELLE (*vè-sè-le*) n. f. (de *vaisseau*). Tout ce qui sert à l'usage de la table, comme plats, etc. : *laver la vaisselle*. *Vaisselle plate*, vaisselle d'argent, ou d'or), d'un seul morceau.

VAISSELLERIE (*vè-sè-le-rî*) n. f. Industrie comprenant la fabrication des seaux, écuelles, etc. Objets ainsi fabriqués.

VAL n. m. (lat. *vallis*). Espace de terre resserré entre deux coteaux, et plus étroit que la vallée : *le val d'Andorre*. *Par monts et par vaux*, de tous côtés.

VALABLE adj. Recevable en justice : *testament valable*. Acceptable; ayant une valeur : *raison valable*.

VALABLEMENT (*man*) adv. D'une manière valable : *alléguer valablement une excuse*.

VALAQUE adj. et n. De la Valachie.

VALENCE (*lan-se*) n. f. Orange de Valence (Espagne).

VALENCE (*lan-se*) n. f. (du lat. *valere*, valoir). *Chim. Valence d'un corps simple*, nombre maximum d'atomes d'hydrogène susceptibles de se combiner avec un atome de ce corps simple.

VALENCIENNES (*lan-si-è-ne*) n. f. Dentelle fabriquée dans la ville de ce nom.

VALENTIN (*lan*) n. m. Prétendu que chaque jeune fille choisissait jadis le jour de la fête des brandons, et qui était tenu de lui offrir des présents.

VALENTINE (*lan*) n. f. Jeune fille qui choisissait un valentin.

VALENTINIANISME (*lan, nis-me*) n. m. Doctrine des gnostiques valentiniens.

VALENTINIEN (*lan-ti-ni-in*) n. m. Partisan des doctrines gnostiques de l'hérésiarque Valentin d'Alexandrie (IIe s.).

VALENTINITE (*lan*) n. f. Oxyde naturel d'antimoine.

VALÉRIANACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *valériane*. S. une *valérianacée*.

VALÉRIANATE n. m. Sel de l'acide valérianique, très employé dans les maladies nerveuses.



Valériane.

VALÉRIANE n. f. Genre de *valérianacées*, dont une espèce, la *valériane officinale* ou *herbe aux chats*, est utilisée en médecine comme antispasmodique et fébrifuge : *la valériane est appelée* herbe aux chats *parce que ces animaux recherchent son odeur avec avidité*.

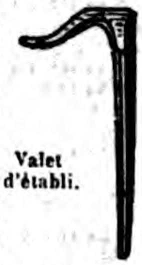
VALÉRIANELLE (*nè-le*) n. f. Plante de la famille des *valérianacées*, vulgairement nommée *mâche* ou *doucette*.

VALÉRIANIQUE ou **VALÉRIQUE** adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans l'angélique, la racine de valériane, etc.



Les valets (cartes).

VALET (*lè*) n. m. Homme attaché au service d'une maison : *tel maître, tel valet*. *Valet de chambre*, attaché plus particulièrement au service de son maître, à sa toilette, au soin de ses vêtements. *Valet de pied*, qui suit son maître quand il va à pied. *Valet de comédie* : rôle de valet au théâtre. *Fig.* : *valet habile dans l'intrigue*. *Par ext.* Homme d'une complaisance servile et intéressée. Terme de politesse ou d'ironie, analogue à celui de *serviteur* : *je suis votre valet*. Quatre cartes portant des figures de valets ou servants d'armes. Pièce de fer coudée en F, qui sert à maintenir une pièce de bois sur l'établi d'un menuisier. Contrepoids qui referme une porte automatiquement. Sorte de bouchon de cordage, qu'on interposait dans les anciennes bouches à feu entre la charge et le projectile. (V. VARLET.)



Valet d'établi.

VALETAGE n. m. Service de valet.

VALETAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Troupe de valets. (Se prend en mauv. part.)

VALET-À-PATIN (*lè-ta*) n. m. (du méd. *Gui Patin*). *Chir.* Sorte de pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts dont on veut opérer la ligature. Pl. des *valets-à-patin*.

VALETER (*té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il valettera*.) Faire le valet. Montrer une complaisance servile.

VALÉTUDINAIRE (*nè-re*) n. et adj. Maladif. Qui a une santé chancelante. Qui est propre aux personnes maladives : *tempérament valétudinaire*.

VALEUR n. f. (lat. *valor* ; de *valere*, valoir). Ce que vaut une personne ou une chose : *un artiste, un tableau de grande valeur*. Prix élevé : *objet de valeur*. Valeurs mobilières, titres de rente, actions, obligations, effets de commerce, etc., représentant une certaine somme d'argent : *avoir des valeurs en portefeuille*. *Math.* Détermination d'une quantité. *Peint.* Intensité relative. *Musiq.* Durée que doit avoir chaque note d'après sa figure. *Fig.* Importance, portée : *attacher de la valeur à un propos*. État de production : *mettre une terre en valeur*. Estimation approximative : *boire la valeur d'un verre de vin*. Bravoure, vaillance : *une valeur indomptable*.

VALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *valeur*). Qui a de la vaillance, du courage : *de valeureux soldats*. ANT. **Lâche, poltron.**

VALGUE ou **VALGUS** [*ghuss*] n. m. Genre d'insectes coléoptères lamellicornes, dont une espèce assez commune en France dépose ses œufs dans les vieux bois.

VALIDATION (*si-on*) n. f. Action de valider.

VALIDE adj. (lat. *validus*). Sain, pouvant vaquer au travail : *homme valide*. Qui a les conditions requises : *contrat valide*. ANT. **Invalide.**

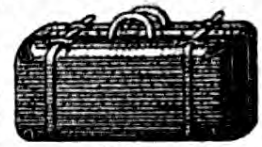
VALIDÉ n. f. Nom donné, chez les Turcs, à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT (*man*) adv. Valablement.

VALIDER (*dé*) v. t. Rendre ou déclarer valide : *valider une élection*. ANT. **Invalider.**

VALIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est valide : *contester la validité d'un titre*. ANT. **Invalidité.**

VALISE (*li-ze*) n. f. (ital. *valigia*). Long sac de cuir, disposé pour être porté en croupe. Petite malle très légère, qui se porte à la main.



Valise.

VALKYRIE (*rî*) n. f. V. WALKYRIES (*Part. hist.*).

VALLAIRE adj. (du lat. *vallum*, retranchement). Se disait d'une couronne qu'on donnait, chez les Romains, à celui qui franchissait le premier les retranchements ennemis.

VALLÉCULE (*va-lé*) n. f. Intervalle qui sépare les côtes, dans les fruits des ombellifères.

VALLÉE (*va-lé*) n. f. (rad. *val*). Espace entre deux montagnes : *la vallée de Campan*. Bassin d'un cours d'eau : *la vallée du Rhône*. *Fig. Vallée de larmes, de misère*, ce bas monde.

VALLEUSE (*va-leu-ze*) n. f. Petite vallée sèche, en Normandie.

VALLISNÈRE (*lis-nè-re*) ou **VALLISNÉRIE** (*lis-né-rî*) n. f. *Bot.* Genre d'hydrocharidées aquatiques.

VALLON (*va-lon*) n. m. Petite vallée. *Poét. Sacré vallon. double vallon*, vallon situé entre le Parnasse et l'Hélicon, séjour des Muses.

VALLONNEMENT n. m. Action de vallonner.

VALLONNER (*va-lo-né*) v. t. Creuser en forme de vallon : *vallonner une pelouse.*

VALOIR v. i. (lat. *valere.* — *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. Je valais, nous valions. Je valus, nous valûmes. Je vaudrai, nous vaudrions. Je vaudrais, nous vaudrions. Vaux, valons, valez. Que je vaille, que nous valions. Que je valusse, que nous valussions. Valant. Valu, e.*) Avoir une valeur de : *montre qui vaut cinq cents francs. Fig.* Avoir un certain mérite, une certaine utilité : *homme qui sait ce qu'il vaut.* Mériter : *personne qui vaut qu'on s'occupe d'elle. Valoir la peine de* ou *que*, être assez important pour. *Valoir mieux*, être préférable, avoir plus de valeur. *Autant vaut*, c'est tout comme. *Cette liqueur ne vous vaut rien*, est nuisible à votre santé. *Ne rien faire qui vaille*, rien de bon. *A valoir*, à compte. *Faire valoir* rendre productif, tirer parti ; vanter, mettre en crédit. *Se faire valoir*, faire ressortir ses qualités. V. t. Procurer : *ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* V. impers. *Il vaut mieux*, il est plus avantageux. *Autant vaudrait*, il serait aussi convenable. **Vaille que vaille** loc. adv. Tant bien que mal. N. m. *Un rien qui vaille*, un mauvais sujet.

VALORISATION (*za-si-on*) n. f. Hausse factice dans la valeur marchande d'une denrée.

VALSE n. f. (allem. *walzer*). Danse dans laquelle deux personnes tournent ensemble sur elles-mêmes : *valse à trois temps ; valse à deux temps.* Air sur lequel on exécute une valse : *Métra et Strauss ont écrit des valses célèbres.*

VALSER (*sé*) v. i. Danser la valse. V. t. Exécuter en valsant : *valser une mazurka.*

VALSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui valse. Adjectiv. : *poupée valseuse.*

VALUE (*lû*) n. f. (subst. particip. de *valoir*). Prix, valeur. V. MOINS-VALUE, PLUS-VALUE.

VALVACÉ (*sé*), **E** adj. *Bot.* Indéhiscent, bien que formé de valves.

VALVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte aux valves.

VALVE n. f. (du lat. *valva*, battant de porte). Partie d'une coquille. Soupape à clapet : *valve de pneumatique. Bot.* Nom donné aux pièces du péricarpe des fruits déhiscents qui s'ouvrent à la maturité.

VALVÉ, E adj. Qui est composé de valves.

VALVIFORME adj. Qui a la forme d'une valve.

VALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a des valvules. Qui a rapport aux valvules.

VALVULE n. f. (lat. *valvula*). Espèce de soupape qui, dans les veines du corps humain, empêche le sang de refluer.

VALVULITE n. f. Inflammation des valvules.

VAMPIRE (*van*) n. m. (de l'allem. *vampir*, d'orig. scand.). Mort que le peuple suppose sortir la nuit du tombeau pour sucer le sang des vivants. *Fig.* Personne qui s'enrichit du bien et du travail d'autrui : *les usuriers sont des vampires.* Genre de mammifères chiroptères, de l'Amérique tropicale. — Les vampires sont de grandes chauves-souris, atteignant jusqu'à 0m75 d'envergure. Ils vivent de fruits, d'insectes, et sucent le sang des animaux et des hommes endormis.



Vampire.

VAMPIRIQUE (*van*) adj. Qui a le caractère, l'avidité du vampire.

VAMPIRISME (*van-pi-ris-me*) n. m. Croyance aux vampires. Ravages des vampires. *Fig.* Avidité de ceux qui s'enrichissent du bien d'autrui.



Van.

VAN n. m. (lat. *vannus*). Instrument d'osier, fait en forme de coquille, pour agiter et nettoyer le grain : *passer du blé au van.*

VAN n. m. (mot angl.) Voiture fermée à quatre roues, spécialement disposée pour le transport des chevaux de course.

VANADATE n. m. Sel de l'acide vanadique.

VANADIFÈRE adj. Qui contient du vanadium : *roche vanadifère.*

VANADINITE n. f. Chlorovanadate naturel de plomb.

VANADIQUE adj. Se dit d'un acide dérivé du vanadium.

VANADIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc (V) de densité 5,5, fusible vers 1.700°, que l'on rencontre dans un grand nombre de minerais, dans les argiles, les basaltes : *les oxydes de vanadium servent à la préparation industrielle du noir d'aniline.*

VANDA n. f. Genre d'orchidées originaires de l'Inde et de l'Océanie (Ce sont des plantes épiphytes que l'on cultive fréquemment en serre chaude pour leurs fleurs superbes.)

VANDALE n. m. (de *Vandales* n. de peuple). Qui détruit les monuments des arts et des sciences.

VANDALISME (*lis-me*) n. m. Etat d'esprit qui porte à détruire les belles choses, à les mutiler. Acte d'un vandale.



Vanesse.

VANDELLIE (*dèl-li*) n. f. Genre de scrofulariacées purgatives, des pays chauds.

VANDOISE (*doi-ze*) n. f. Poisson d'eau douce voisin du chevesne et que l'on appelle communément *aubour, dard.*

VANESSE (*nè-se*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons à ailes dentelées, brillant des plus riches couleurs.

VANILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *vainilla*). Fruit du vanillier : *la vanille est très employée comme condiment.*



Vanillier et son fruit.

VANILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Parfumé avec la vanille : *chocolat vanillé.*

VANILLERIE (*ni, ll* mll., *e-rî*) n. f. Lieu où l'on cultive des vanilliers. (On dit aussi VANILLIÈRE.)

VANILLIER (*ni, ll* mll., *é*) n. m. Genre d'orchidées grimpantes, des régions tropicales du globe, qui produisent la *vanille* : *le vanillier est cultivé aux Antilles.* — Le *vanillier* est une liane d'Amérique et d'Afrique. Son fruit, qui est une capsule ou gousse, atteint 0m,25 de long et la grosseur du petit doigt. Dès qu'on le cueille, on le plonge dans l'eau presque bouillante ; on le laisse sécher un peu, puis on l'enferme, humide encore, dans des boîtes en fer-blanc où, au bout de quelques mois, son parfum se développe.

VANILLINE n. f. Aldéhyde aromatique, qui se dépose sous forme de givre sur les gousses de vanille, mais que l'on prépare aussi industriellement.

VANILLISME (*ni, ll* mll, ou *ni-lis-me*) n. m. Ensemble des accidents provoqués chez les ouvriers qui manipulent la vanille.

VANILLON (*ni, ll* mll, *on*) n. m. Variété de vanille mexicaine.

VANITÉ n. f. (lat. *vanitas ;* de *vanus*, vain). Fragilité, néant : *vanité des grandeurs humaines.* Choses vaines, futiles : *mépriser les vanités du monde.* Désir de briller et de paraître. *Tirer vanité de*, s'enorgueillir de : *tirer vanité de sa naissance. Sans vanité*, je ne dis pas ceci par vanité. ANT. Modestie.

VANITEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vanité : *étaler vaniteusement sa richesse.*


Vannes.

VANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de la vanité. ANT. **Modeste.**

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Système, combinaison de vannes. Endroit où sont établies des vannes.

VANNAGE (*va-na-je*) n. m. Action de vanner, de nettoyer les grains.

VANNE (*va-ne*) n. f. (du bas lat. *venna*). Porte qui se meut verticalement entre deux coulisses pour intercepter ou laisser libre un cours d'eau : *vanne d'écluse.* Nom des plus grandes pennes des ailes d'un oiseau.

VANNEAU (*va-nô*) n. m. (de *van*). Genre d'oiseaux échassiers, très communs en Europe. — Le vanneau huppé est noir, bleu et verdâtre, avec la queue et les ailes marquées de rouge ; il vit au bord des cours d'eau. Sa chair et ses œufs surtout sont estimés.


Vanneau huppé.

VANNELLE ou **VANTELLE** n. f. Petite vanne destinée à remplir ou à vider les sas des écluses, des canaux ou les bassins des ports. Petite valve au moyen de laquelle on interrompt ou l'on rétablit l'écoulement de l'eau dans une conduite.

VANNELLERIE (*nè-le-ri*) ou **VANTELLERIE** (*tè-le-ri*) n. f. Ouvrage de bois ou de maçonnerie destiné à soutenir une retenue d'eau et dans lequel sont disposées des vannes ou des vannelles.

VANNER (*va-né*) v. t. Secouer le grain au moyen d'un van pour le nettoyer : *vanner du blé, de l'orge.* *Pop.* Fatiguer.

VANNER (*va-né*) v. t. Garnir de vannes.

VANNERIE (*va-ne-rî*) n. f. Métier, marchandise du vannier. (La vannerie utilise non seulement l'osier brut ou décortiqué, mais encore le rotin, le bois, le raphia, la paille, le sorgho, le bambou, le jonc, le roseau, etc. C'est une industrie qui s'est beaucoup développée en France. Il existe une école nationale de vannerie. V. ÉCOLES.)

VANNET (*va-nè*) n. m. Filet qu'on tend sur les grèves qui se couvrent d'eau à la haute mer.

VANNETTE (*va-nè-te*) n. f. Petit panier plat et rond, muni d'un faible rebord, et qu'on emploie pour vanner l'avoine avant de la donner aux animaux.

VANNEUR (*va-neur*) n. et adj. m. Celui qui vanne.

VANNIER (*va-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fabrique les vans, les corbeilles, etc.

VANNOIR (*va-noir*) n. m. Bassin de cuivre dans lequel on polit, en les agitant, les morceaux de fil de laiton dont on veut faire des clous, d'épingle.

VANNURE (*va-nu-re*) ou **VANNÉE** (*va-né*) n. f. Poussières et impuretés qui proviennent du vannage des grains.

VANTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (pour *ventail;* de *venter*). Battant d'une porte. Pl. des *vantaux.*

VANTARD (*tar*), **E** n. et adj. Qui a l'habitude de se vanter : *les chasseurs sont souvent vantards.*

VANTARDISE (*di-ze*) n. f. Action de se vanter ; propos de vantard.

VANTER (*té*) v. t. (lat. pop. *vanitare*). Louer beaucoup : *vanter le temps passé.* **Se vanter** v. pr. Exalter son propre mérite. *Se vanter de,* se faire fort de : *il se vante de réussir.* ANT. **Déprécier, dénigrer.**

VANTERIE (*rî*) n. f. Défaut, habitude de vantard.

VA-NU-PIEDS (*pi-é*) n. invar. Personne qui n'a même pas de chaussures. Gueux.

VAPEUR n. f. (lat. *vapor*). Exhalaison gazeuse : *des vapeurs d'éther.* Nuage qui s'élève des choses humides, par l'effet de la chaleur : *vapeur d'eau. Machine, bateau à vapeur,* qui fonctionne à l'aide de la vapeur d'eau. *Fig.* Objet vain, fragile, passager. *A la vapeur, à toute vapeur,* avec toute la vitesse que la vapeur peut imprimer à une machine. (V. BAIN.) État que prend un corps solide ou liquide par la vaporisation. *Vapeur saturante,* état d'une vapeur lorsque l'espace qui la contient renferme le maximum de cette vapeur. Pl. Trouble général qu'on attribuait à des vapeurs morbides montant au cerveau : *être sujet aux vapeurs.* Agent qu'on suppose produire l'ivresse : *les vapeurs du vin.* Effet de certaines passions analogue à l'ivresse : *les vapeurs de l'orgueil.* — A la surface de la terre, une goutte d'eau réduite en *vapeur* occupe un volume 1.700 fois plus considérable qu'à l'état liquide ; il en résulte une force d'expansion immense, qui a été mise à profit comme force motrice dans les arts, l'industrie, la navigation, etc. A 100°, la vapeur d'eau soulève la masse d'air qui pèse sur la surface du liquide, et qui équivaut à 1 kil.033 par centimètre carré. La force élastique de la vapeur d'eau croît rapidement avec la température.

Un Français, Salomon de Caus, eut, dès 1615, l'idée d'employer la vapeur comme force motrice. Vint ensuite Denis Papin, également Français, qui imagina la première machine à piston ; enfin, l'Anglais James Watt éleva cet appareil à un tel degré de perfection, qu'on peut lui rapporter presque tout le mérite de l'invention.

VAPEUR n. m. Bateau mû par la vapeur : *partir par le vapeur.* (V. NAVIRE, MARINE.)

VAPOREUSEMENT adv. D'une manière vaporeuse.


Vaporisateur.

VAPOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui contient des vapeurs : *ciel vaporeux.* Dont l'éclat est affaibli par des vapeurs : *lumière vaporeuse.* Sujet aux vapeurs : *personne vaporeuse. Fig.* Nuageux, obscur : *style vaporeux.*

VAPORISAGE (*za*) n. m. Action de soumettre à l'action de la vapeur des fils, des tissus pour donner l'apprêt, fixer la torsion, les couleurs, etc.

VAPORISATEUR (*za*) n. m. Récipient dans lequel on opère la vaporisation. Instrument de toilette, dont on se sert pour pulvériser les liquides parfumés.

VAPORISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vaporiser, de se vaporiser.

VAPORISER (*zé*) v. t. Faire passer de l'état liquide ou solide à celui de vapeur : *vaporiser de l'eau.* **Se vaporiser** v. pr. Passer à l'état de vapeur.

VAPORISEUR (*zeur*) n. m. Syn. de VAPORISATEUR.

VAQUER (*ké*) v. i. (du lat. *vacare,* être vide). Être vacant : *les bonnes places ne vaquent pas longtemps.* Cesser pour un temps ses fonctions : *les tribunaux vaquent. Vaquer à,* s'appliquer à.

VAQUERO (*ke*) n. m. (m. esp.). En Espagne, conducteur de bœufs, de taureaux, etc.


Varech.

VARAIGNE (*rè-gne*) n. f. Ouverture par laquelle on introduit l'eau de la mer dans les marais salants.

VARAN n. m. Genre de reptiles sauriens carnassiers, de l'Afrique du Nord. (V. la planche REPTILES.)

VARANGUE (*ran-ghe*) n. f. (orig. scand.). *Mar.* Pièce à deux branches, formant la partie inférieure d'un couple. Véranda.

VARECH ou **VAREC** (*rèk*) n. m. (orig. scand.). Nom vulgaire de toutes les plantes marines de la famille des algues : *le varech est employé comme engrais.*

VAREUSE (*reu-ze*) n. f. Sorte de blouse en grosse toile, que revêtent les marins pendant le service ordinaire du bord. *Vareuse de laine,* blouse de laine de même

forme, que les marins mettent le dimanche ou pour descendre à terre.

VARGUE (*var-ghe*) n. f. Etage d'un moulin à dévider la soie.

VARI n. m. Maki de Madagascar, largement marqué de blanc et de noir.

VARIA n. m. pl. (mot lat. signif. *choses diverses*). Collection, recueil bibliographique d'œuvres variées.


Vari.

VARIABILITÉ n. f. Disposition à varier : *variabilité du temps. Gramm.* Propriété qu'ont la plupart des mots, de varier dans leur terminaison. ANT. **Invariabilité.**

VARIABLE adj. Sujet à varier. *Gramm.* Se dit des mots dont la terminaison varie. N. m. Degré du baromètre, qui indique un temps incertain. N. f. *Math.* Grandeur capable de passer par tous les états, compris ou non entre de certaines limites. ANT. **Invariable.**

VARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière variable. (Peu us). ANT. **Invariablement.**

VARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui change souvent

VARIANTE n. f. Texte d'un auteur, qui diffère de la leçon communément admise : *étudier les variantes de l'*Iliade.

VARIATION (*si-on*) n. f. (lat. *variatio*). Changement dans un ordre de faits : *les variations du temps.* Pl. *Musiq.* Ornements sur un air, de manière à conserver les éléments du thème principal.

VARICE n. f. (lat. *varix*). Dilatation permanente d'une veine.

VARICELLE (*sè-le*) n. f. (de *variole*). Maladie éruptive, contagieuse, sans gravité, qu'on observe spécialement chez les enfants, et qui est caractérisée par une éruption vésiculeuse ou bulbeuse, espacée, qui disparaît en quelques jours.

VARICOCÈLE n. m. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du cordon spermatique.

VARIÉ, E adj. (lat. *varius*). Divers ou contenant des parties diverses : *couleurs variées ; dessin varié.*

VARIER (*ri-é*) v. t. (lat. *variare*). — Se conj. comme *prier*.) Diversifier, apporter de la variété : *il faut varier ses aliments. Musiq. Varier un air,* broder sur cet air sans changer le motif. V. i. : *le vent a varié.* Etre d'avis différent : *les auteurs varient sur le lieu de la naissance d'Homère.*

VARIÉTÉ n. f. Etat d'un objet composé de parties variées : *la variété d'un paysage.* Diversité, caractère de choses qui ne se ressemblent pas : *variété des opinions.* Subdivision de l'espèce, en histoire naturelle. Pl. Mélanges : *variétés littéraires.*

VARIOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui offre des taches rappelant les pustules de la variole.

VARIOLE n. f. (lat. *variola* ; de *varius*, tacheté). Maladie infectieuse, éruptive, contagieuse et épidémique, caractérisée par une éruption boutonneuse arrivant à suppuration : *les grandes épidémies de variole ont presque disparu, devant la vaccine de Jenner.*

VARIOLE n. f. Genre de poissons acanthoptères, rouges, tachés de brun, de l'océan Indien.

VARIOLÉ, E n. et adj. Marqué de la variole.

VARIOLEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui concerne la variole. N. Atteint de la variole.

VARIOLIQUE adj. Qui a rapport à la variole : *pustule variolique.*

VARIOLISATION [*za-si-on*] n. f. Méthode employée avant la vaccination jennérienne et qui consistait à inoculer une variole bénigne pour éviter une variole grave.

VARIOLOÏDE (*lo-i-de*) n. f. (de *variole*, et du gr. *eidos*, aspect.) Forme atténuée de la variole.

VARIORUM (*rom'*) n. m. (abrév. du lat. : *cum notis variorum scriptorum*). Livre classique, imprimé avec des notes et commentaires de divers écrivains : *achetez un variorum.*

VARIQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. Qui a rapport, qui est dû aux varices : *ulcère variqueux.*

VARLET (*lè*) n. m. (autre forme de *valet*). *Féod.* Jeune noble, placé en service auprès d'un seigneur pour faire une sorte d'apprentissage de chevalerie.


Varlope.

VARLOPE n. f. (du holl. *voorlooper*, qui court devant). Grand rabot, dont le bois est très long.

VARLOPER (*pé*) v. t. Travailler à la varlope : *varloper une planche.*

VARLOPEUSE [*peuze*] n f Machine-outil employée pour varloper de grandes pièces de menuiserie

VARME n. m. Côté du creuset, où se trouve la tuyère, dans les fourneaux qui n'ont qu'une tuyère

VAROQUE n. f Bâton avec lequel on tord, pour la tendre, la corde passant sur le chargement d'une charrette.

VARPIÉ n. m. Plaque de fonte dont on recouvre l'oreille d'une charrue.

VARRE (*va-re*) n. f Harpon dentelé, dont on se sert pour prendre les tortues.

VARSOVIANA ou **VARSOVIENNE** (*vi-è-ne*) n. f. Sorte de danse à caractère polonais, imaginée en France vers 1854, écrite à trois temps et qui tient à la fois de la mazurka et de la polka.

VARTIGUÉ (*ghé*) interj. (pour *vertu Dieu*). Jurement familier (Vx.)

VARUS (*russ*) adj (fem. VARA — mot lat.). Cagneux qui est tourné en dedans *pied bot varus ; coxa vara.*

VASAIS (*va-zè*) n. m. ou **VASIÈRE** (*zi*) n f Réservoir disposé à la tête d'un marais salant, pour recevoir les eaux des hautes marées.

VASARD (*zar*), **E** adj. Vaseux *côte vasarde* N m. Fond de vase molle

VASCULAIRE (*vas-ku-lè-re*) ou **VASCULEUX, EUSE** (*vas-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *vasculum*, vaisseau). Qui appartient aux vaisseaux · *membrane vasculaire.* Formé de vaisseaux *tissu vasculeux Bot Plantes vasculaires*, plantes dont le tissu possède des vaisseaux.

VASCULARISATION (*vas-ku, si-on*) n. f. Production de vaisseaux. (Peu us.)


Vases communicants.

VASCULARITÉ (*vas-ku*) n. f. Disposition anatomique des vaisseaux. (Peu us.)

VASE (*va-ze*) n. f. (holl. *wase*). Boue qui se dépose au fond des eaux *beaucoup de poissons peuvent vivre dans la vase humide.*

VASE (*va-ze*) n. m. (lat. *vas*). Récipient de matière, de forme, d'usages variables. *Vases sacrés*, vases réservés au culte. *Vase d'élection*, celui, celle, que Dieu a choisi. *Vases communicants*, vases qu'un tube fait communiquer entre eux et dans lesquels l'eau s'élève au même niveau, quelle que soit la forme de chacun d'eux.


Vasistas.

VASÉ (*zé*), **E** adj. Couvert de vase, de terre.

VASELINE (*ze*) n. f. Graisse minérale extraite du pétrole brut : *la vaseline, qui a l'avantage de ne pas rancir, est l'excipient d'un grand nombre de médicaments.*

VASEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Où il y a de la vase : *fond vaseux.*

VASIDUCTE (*zi*) n. m. (du lat. *vas, vasis*, vase, et *ductus*, conduite). Faisceau vasculaire qui fait communiquer, dans une graine, le hile et la chalaze.

VASIÈRE n. f. Endroit vaseux.

VASISTAS (*zis-tass*) n. m. (de l'allem. *was ist das ?* qu'est-ce ?) Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre : *fermer un vasistas.*

VASO-MOTEUR, TRICE (*zo*) adj. *Nerfs vaso-moteurs*, nerfs qui déterminent la contraction ou le relâchement des vaisseaux. N. m. Chacun de ces nerfs.

VASON (*zon*) n. m. (de *vase*). Motte de terre, préparée pour faire des tuiles.

VASQUE (*vas-ke*) n. f. (ital. *vasca*). Bassin rond, peu profond, qui reçoit et laisse déborder les eaux d'une fontaine.

VASSAL (*va-sal*), **E, AUX** n. et adj. (bas lat. *vassalus*). Personne liée à un suzerain par l'obligation de foi et hommage : ***le vassal devait obéissance à son suzerain.***

VASSALITÉ (*va-sa*) n. f. Condition de vassal.

VASSELAGE (*va-se-la-je*) n. m. Etat, devoirs de vassal. *Droits de vasselage*, droits du seigneur sur le vassal.

VASSIVE n. f. Ensemble des agneaux d'une bergerie. Brebis antenaise. (On écr. aussi VACIVE.)

VASSIVEAU (*va-si-vô*) n. m. Agneau de moins de deux ans.

VASSOLE (*va-so-le*) n. f. Feuillure de l'encastrement des écoutilles.

VASTE (*vas-te*) adj. (lat. *vastus*). Qui est d'une grande étendue : *la vaste mer*. *Fig.* Qui a de grandes proportions : *vaste érudition*. N. m. Nom donné à différents muscles.

VASTEMENT (*vas-te-man*) adv. D'une manière vaste.

VATICANE adj. f. Qui se rapporte au Vatican *politique vaticane; bibliothèque vaticane* ou substantiv. (avec une majuscule) *la Vaticane.*

VATICINATEUR, TRICE n. (du lat. *vaticinari*, prophétiser). Devin, devineresse. Prophète, prophétesse.

VATICINATION (*si-on*) n. f. (de *vaticiner*). Prédiction de l'avenir.

VATICINER (*né*) v. i. (du lat. *vates*, prophète). Prophétiser, prédire l'avenir. (Se prend souvent en mauv. part.)

VA-TOUT (*tou*) n. m. invar. A certains jeux, la vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. *Fig. Jouer son va-tout*, tout hasarder.

VAU (*vô*) ou **VAV** n. m. Sixième lettre des alphabets hébreu et phénicien, correspondant au V français.

VAUCHÉRIE (*vô-ché-rî*) n. f. Espèce d'algues qui vivent dans les eaux douces ou les endroits humides.

VAUCOUR (*vô*) n. m. Table de potier de terre.

VAU-DE-ROUTE (À) loc. adv. (de *à*, *val*, et *route*). Dans un désordre complet.

VAUDEVILLE (*vô-de-vi-le*) n. m. Petite pièce de théâtre, mêlée de couplets : *Labiche a écrit d'amusants vaudevilles.* — Olivier Basselin, ouvrier foulon de Vire, composait, au XVe siècle, des chansons satiriques, qui coururent bientôt le *val* ou *vau de Vire* (vallon de Vire). En s'éloignant du lieu de sa naissance, le nom dégénéra en *vaudeville*. Les premiers *vaux-de-Vire* furent des chants bachiques, que la licence des buveurs rendit bientôt caustiques et malins. Ce genre dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Dès le commencement de ce même siècle, des chansons de ce genre avaient été intercalées dans les pièces du théâtre de la foire, qui s'appelèrent alors comédies avec vaudevilles et, par suite, vaudevilles. Quand la comédie à couplets, illustrée par Désaugiers, Scribe, Labiche, disparut, le nom de « vaudeville » resta appliqué à toute comédie légère, habilement intriguée, d'un comique un peu gros.

VAUDEVILLESQUE [*vô-de-vi-les-que*] adj. Qui convient à un vaudeville.

VAUDEVILLISTE (*vô-de-vi-lis-te*) n. m. Auteur de vaudevilles.

VAUDOIS, E (*vô-dois, oi-ze*) adj. et n. Du canton de Vaud. Secte hérétique. (V. *Part. hist.*)

VAU-L'EAU [*vô-lô*] **(À)** loc. adv. (de *à*, *val*, et *eau*). Au courant de l'eau. *Fig.* En déroute, à la débandade. ***L'affaire est allée à vau-l'eau***, n'a pas réussi.

VAURIEN, ENNE (*vô-ri-in, è-ne*) n. et adj. (de *valoir*, et *rien*). Personne de nulle valeur, vicieuse, libertine. *Par exagér.* Personne légère, étourdie, qui aime à s'amuser.

VAUTOIR (*vô*) n. m. Sorte de râtelier, sur lequel on distribue la chaîne des tapis.

VAUTOUR (*vô*) n. m. (lat. *vultur*). Genre d'oiseaux rapaces. *Fig.* Homme rapace. Usurier. — Le vautour est un gros oiseau de proie, à tête et cou dénudés, répandu dans toutes les hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie ; il atteint 3 mètres d'envergure. Lâches et prudents, les vautours sont des oiseaux voraces, dont le goût dépravé recherche plutôt les charognes que les animaux vivants, qu'ils n'osent attaquer à moins d'être plusieurs contre un seul.


Vautour.

VAUTRAIT (*vô-trè*) n. m. *Véner.* Equipage de vautres.

VAUTRE (*vô-tre*) n m. (lat. *vertragum*). *Véner.* Nom sous lequel on désigne le chien courant qui ne court que le sanglier et les bêtes noires.

VAUTRER (*vô-tré*) v. t. Rouler sur le sol, dans la boue. **Se vautrer** v pr. Se rouler dans la boue.

VAUTRER (*vô-tré*) v. t. *Véner.* Courre le sanglier avec des vautres, le vautrait.

VAU-VENT [*vô-van*] **(À)** loc. adv. *Chasser à vau-vent*, avec le vent dans le dos. ***Aller à vau-vent***, fuir avec le vent dans le dos, en parlant du gibier

VAUXHALL (*vôk-sal*) n. m. (du n. d'un jardin public de Londres). Jardin public avec bal et concert.

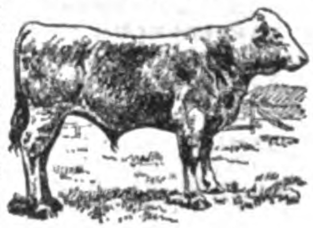
VAVAIN (*vin*) n. m. *Mar.* Gros câble.

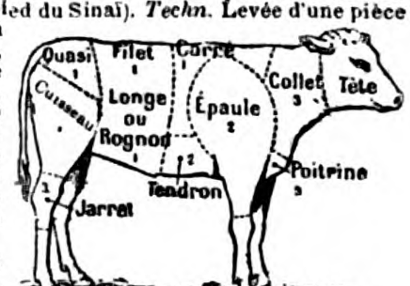
VAVASSAL (*va-sal*) ou **VAVASSEUR** (*va-seur*) n. m. *Féod.* Celui qui occupait le degré inférieur, dans la noblesse féodale.

VAVASSORIE (*va-so-rî*) ou **VAVASSERIE** (*vase-rî*) n. f. Fief tenu par un vavassal.

VAYSONIER (*vè-zo-ni-é*) n. m. (de *Vayson* n. de l'inventeur). Vase de terre, percé de trous, qu'on remplit de tourbe, pour transporter les sangsues.

VEAU (*vô*) n. m. (lat. *vitellus*). Le petit de la vache. Sa chair : ***un rôti de veau.*** Sa peau corroyée : *souliers en veau mégis.* *Tuer le veau gras*, faire de grandes réjouissances de table (allusion à la parabole de « l'Enfant prodigue »). *Faire le veau, s'étendre comme un veau*, se mettre lourdement dans une attitude d'abandon. *Veau marin*, phoque. *Fig. Adorer le veau d'or*, avoir le culte de la richesse (par allusion à l'idole que les Hébreux adorèrent au pied du Sinaï). *Techn.* Levée d'une pièce de bois qu'on veut cintrer, suivant une courbe donnée.


Veau.



Veau de boucherie (détail) : 1. Morceau de première catégorie ; 2. De seconde catégorie ; 3. De troisième catégorie.

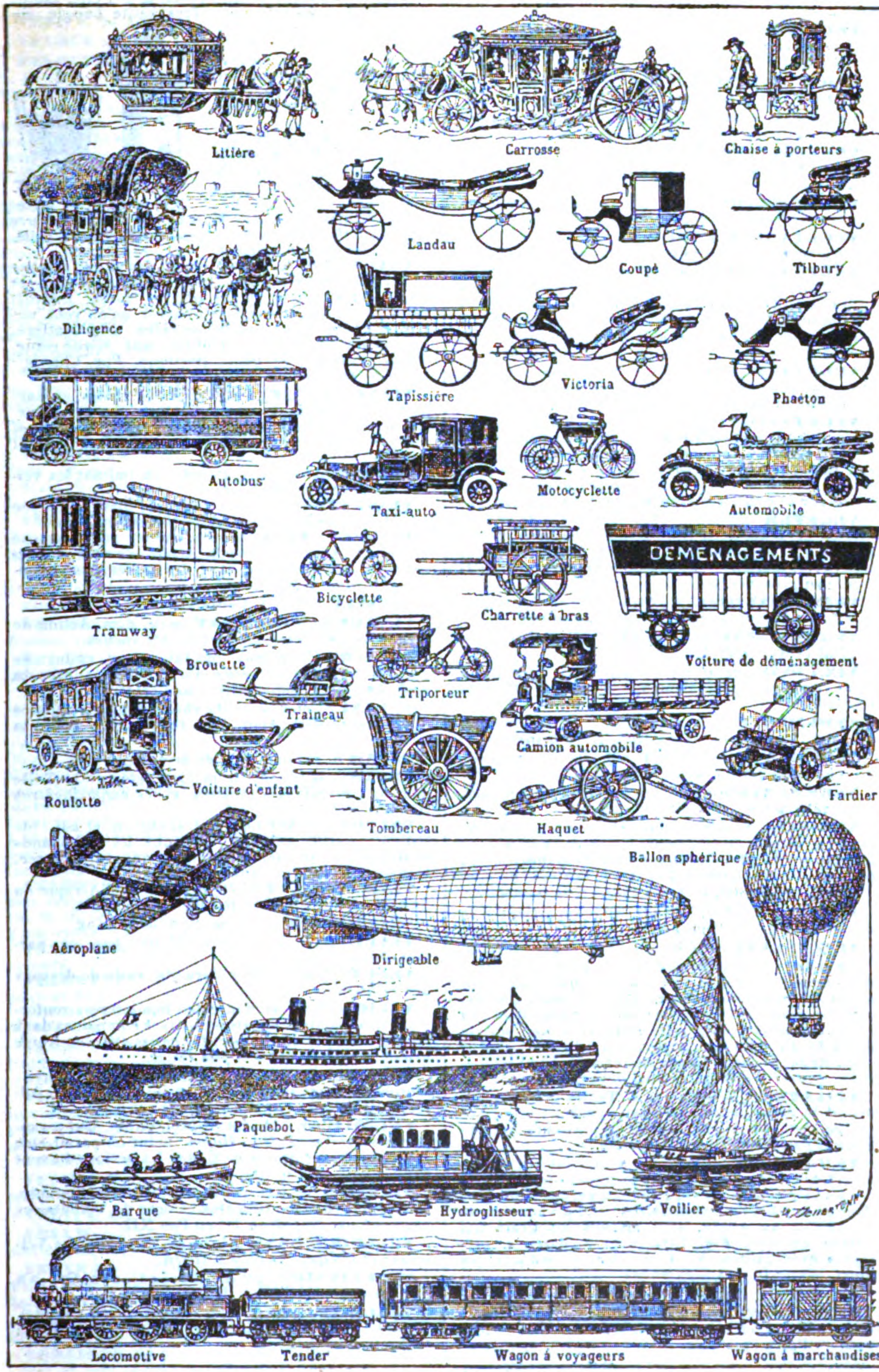
VEAU-LAQ (*vô-lak*) n. m. Cuir très souple, dont on fait des bandages et des chaussures.

VECTEUR (*vèk*) adj. m. (du lat. *vectum*, supin de *vehere*, porter). *Géom. Rayon vecteur*, celui que l'on porte à partir d'un point fixe dans une direction variable pour obtenir la position variable d'un point qui suit une courbe définie. N. m. Droite définie en grandeur, direction et sens.

VECTORIEL, ELLE adj. Qui a rapport aux vecteurs.

VÉDASSE (*da-se*) n. f. Sel qu'on tire de la guède et qui est employé dans la teinturerie.

VEDETTE (*dè-te*) n. f. (ital. *vedetta*). Cavalier en sentinelle. Petit bâtiment de guerre en observation. *Fig.* Personne qui devance les autres, prépare leur action. Artiste en vue. *Impr.* ***En vedette***, isolément, sur une seule ligne : ***mettre un nom en vedette.***


Litière
Carrosse
Chaise à porteurs
Diligence
Landau
Coupé
Tilbury
Tapissière
Victoria
Phaeton
Autobus
Taxi-auto
Motocyclette
Automobile
Tramway
Bicyclette
Charrette à bras
DEMENAGEMENTS
Voiture de déménagement
Brouette
Triporteur
Traineau
Roulotte
Voiture d'enfant
Camion automobile
Fardier
Tombereau
Haquet
Ballon sphérique
Aéroplane
Dirigeable
Paquebot
Barque
Hydroglisseur
Voilier
Locomotive
Tender
Wagon á voyageurs
Wagon à marchandises

VÉDIQUE adj. Qui appartient aux *Védas*. (V. *Part. hist.*)

VÉDISME (*dis-me*) n. m. Nom par lequel les Européens désignent la forme primitive de la religion des Hindous.

VÉGÉTABILITÉ n. f. Faculté de végéter.

VÉGÉTABLE adj. Qui peut végéter.

VÉGÉTAL n. m. Arbre, plante : *l'étude des végétaux constitue la botanique*. Pl. des *végétaux*.

VÉGÉTAL, E, AUX adj. Qui appartient aux végétaux : *le règne végétal. Terre végétale*, propre à la végétation.

VÉGÉTALISME n. m. Alimentation exclusive par les végétaux. V. VÉGÉTARISME.

VÉGÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Se dit des personnes qui pratiquent le végétarisme.

VÉGÉTARISME (*ris-me*) n. m. (de *végétal*). Système d'alimentation dans lequel on supprime toutes les espèces de viande (végétarisme), ou même tous les produits d'origine animale (végétarisme pur ou *végétalisme*), dans un but soit prophylactique, soit curatif.

VÉGÉTATIF, IVE adj. Qui détermine la végétation : *principe végétatif*. Qui est commun aux plantes et aux animaux : *vie végétative*.

VÉGÉTATION (*si-on*) n. m. Développement, accroissement progressif des parties constituantes des végétaux : *arbres qui sont en pleine végétation. Par ext.* Les végétaux : *la végétation est magnifique cette année. Pathol.* Excroissance anormale, qui se développe sur le corps des animaux et des végétaux.

VÉGÉTER (*té*) v. i. (lat. *vegetare ;* de *vegere*, être en vigueur. — Se conj. comme *accélérer*.) Pousser, croître, en parlant des plantes. *Fig.* Vivre d'une vie inerte, misérable ou obscure : *fonctionnaire qui végète en province.*

VÉGÉTO-ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à la fois au règne végétal et au règne animal.

VÉGÉTO-MINÉRAL, E, AUX adj. Qui tient du végétal et du minéral.

VEGLIONE (*vè, gl* mll., *o-né*) n. m. (mot ital.). Fête de nuit généralement costumée. Pl. des *veglioni*.

VÉHÉMENCE (*vé-é-man-se*) n. f. Impétuosité, violence : *parler avec véhémence.* ANT. **Douceur.**

VÉHÉMENT (*vé-é-man*), **E** adj. (lat. *vehemens ;* de *vehere*, porter). Ardent, impétueux.

VÉHÉMENTEMENT (*vé-é-man-te-man*) adv. Avec véhémence ; très fort, beaucoup.

VÉHICULE (*vé-i*) n. m. (lat. *vehiculum ;* de *vehere*, porter). Moyen de transport par terre, par air ou par eau : *véhicules destinés aux marchandises.* Ce qui sert à transmettre : *l'air est le véhicule du son.*

VÉHICULER (*lé*) v. t. Voiturer, transporter.

VEHMIQUE (*vé-mi-ke*) adj. Qui appartient à la sainte Vehme. (V. *Part. hist.*)

VÉIEN, ENNE (*vé-i-in, è-ne*) adj. et n. De Véies.

VEILLE (*vè, ll* mll.) n. f. (lat. *vigilia*). Privation du sommeil de la nuit : *les veilles prolongées fatiguent l'esprit et le corps.* Etat de celui qui est éveillé : *pendant l'état de veille.* Jour précédent : *la veille de Pâques. Fig. Etre à la veille de*, sur le point de. Pl. Travaux, application à l'étude : *c'est le fruit de ses veilles.* Insomnie causée par l'inquiétude : *causer à quelqu'un bien des veilles.*

VEILLÉE (*vè, ll* mll., *é*) n. f. Temps qui s'écoule depuis le repas du soir jusqu'au coucher : *passer sa veillée chez son voisin.* Action de plusieurs personnes qui passent ce temps ensemble.

VEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. i. (lat. *vigilare*). S'abstenir de dormir : *veiller jusqu'au jour.* Exercer une surveillance, être sur ses gardes : *un gardien qui veille. Veiller à, veiller sur*, prendre garde à. *Veiller au grain*, être attentif au grain qui s'élève en mer. *Fig.* Etre prêt à parer à certaines éventualités. V. t. *Veiller un malade, un mort*, passer la nuit près de lui.

VEILLEUR, EUSE (*vè, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui veille. *Veilleur de nuit*, nom des gardiens qui parcourent, la nuit, les rues d'une ville, pour veiller à sa sûreté.

VEILLEUSE (*vè, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Petite lampe qu'on fait brûler la nuit. Très petite bougie enchâssée dans une rondelle, qui flotte sur une couche d'huile, et qu'on allume pendant la nuit. *Bot.* Nom vulgaire du colchique d'automne. (On dit aussi VEILLOTTE.)



Veilleuses : 1. En porcelaine ; 2. Dans un verre (coupe) : E, eau ; H, huile.

VEILLOIR (*vè, ll* mll., *oir*) n. m. Table carrée, sur laquelle les bourreliers placent leurs outils et leurs matériaux.

VEINARD (*vè, nar*), **E** n. et adj. *Pop.* Qui a de la veine : *un joueur veinard.*

VEINE (*vè-ne*) n. f. (lat. *vena*). Canal qui ramène le sang des extrémités au cœur. Partie longue et étroite dans le bois et les pierres dures. Endroit d'une mine, où se trouve le minéral qu'on veut exploiter : *tomber sur une bonne veine. Fig.* Matière, circonstance à utiliser : *trouver une bonne veine. Veine poétique*, le génie poétique. *Pop.* Chance : *avoir de la veine au jeu ; être en veine.*

VEINÉ (*vè-né*), **E** adj. Qui a des veines, en parlant du bois et de certaines pierres : *marbre veiné.* Qui porte des dessins imitant les veines du bois ou des pierres dures : *peau de serpent veinée de noir et de bleu.*

VEINER (*vè-né*) v. t. Peindre en imitant les veines du marbre ou du bois.

VEINETTE (*vè-nè-te*) n. f. Brosse plate employée par les peintres pour imiter les veines du bois.

VEINEUX, EUSE (*vè-neû, eu-ze*) adj. Composé de veines : *système veineux.* Rempli de veines : *bois veineux. Sang veineux*, sang des veines, par opposition à *sang artériel.*

VEINULE (*vè*) n. f. Petite veine.

VÊLAGE ou **VÊLEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre bas, de vêler, en parlant des vaches.

VÉLAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *velum*, voile). Se dit des voyelles ou consonnes articulées près du voile du palais. Substantiv. : *une vélaire.*

VÉLANI n. m. Espèce de chêne dont les cupules (dites *vélanèdes*) sont fort recherchées pour la teinture.

VÉLAR n. m. *Bot.* Syn. de SISYMBRE.

VÉLARIUM (*ri-om'*) n. m. (lat. *velarium*). Toile dont on couvrait les théâtres et les amphithéâtres romains.

VELCHE ou **WELCHE** (*vèl-che*) n. et adj. (de l'allem. *welsh*, gaulois). Mot que les Allemands appliquent par mépris à tout ce qui est étranger. Homme ignorant et sans goût.

VELD ou **VELDT** (*vèlt'*) n. m. Dans l'Afrique du Sud, steppe ou savane : *le veld transvaalien.*

VÊLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VÊLAGE.

VÊLER (*lé*) v. i. (de *veau*). Mettre bas, en parlant d'une vache.

VELET (*lè*) n. m. Doublure du voile de dessous des religieuses.

VÉLIE n. f. Genre d'insectes hémiptères, renfermant des punaises aquatiques, assez communes dans les eaux douces de France : *les vélies ont une livrée brune, tachée de blanc ou de rouge.*

VÉLIN n. m. (de *veau*). Peau de veau préparée : *manuscrit tracé sur vélin.* Dentelle d'Alençon. Adjectiv. Qui imite le vélin : *papier vélin.*

VÉLIQUE adj. (du lat. *velum*, voile). Qui a rapport aux voiles. *Point vélique*, point où paraît être appliquée la résultante de toutes les actions du vent sur les voiles du navire.

VÉLITE n. m. (lat. *veles, itis*). Soldat d'infanterie légère, chez les Romains. Corps de volontaires organisé par Napoléon Ier en l'an XII.

VELLÉIEN, ENNE (*vè-lé-i-in, è-ne*) adj. De Velleius : *le sénatus-consulte velléien.*

VELLÉITAIRE [*vèl-lé-i-tè-re*] adj. et n. Qui n'a que des commencements de volonté.

VELLÉITÉ (*vèl-lé*) n. f. (du lat. *velle*, vouloir). Volonté imparfaite ; intention fugitive : *avoir des velléités de résistance.*

VÉLO n. m. Abréviation familière de *vélocipède*.

VÉLOCE adj. (lat. *velox*). Agile, rapide. (Peu us.)

VÉLOCEMAN (*man'*) n. m. (de *véloce*, et de l'angl. *man*, homme). Amateur du sport vélocipédique. Pl. des *vélocemen*. (Au fém. on dit *velocewoman* et au pl. *velocewomen*.)



Vélocimane.

VÉLOCIFÈRE n. m. (du lat. *velox*, *ocis*, rapide, et *ferre*, porter). Ancienne voiture publique d'une marche rapide. Autre nom du *célérifère*.

VÉLOCIMANE n. m (du lat. *velox*, *ocis*, rapide, et *manus*, main). Appareil de locomotion, spécial pour les enfants, en forme de cheval, monté sur trois ou quatre roues, et dit aussi *cheval mécanique*.

VÉLOCIPÈDE n. m. (du lat. *velox*, *ocis*, véloce, et *pes*, *pedis*, pied). Appareil à roues, pour se transporter au moyen d'un mécanisme mû par les pieds.



Vélocipède.

VÉLOCIPÉDIE (*di*) n. f. Tout ce qui intéresse les vélocipèdes (évolution, industrie, sport, etc.).

VÉLOCIPÉDIQUE adj. Qui se rattache aux vélocipèdes : *sport vélocipédique*.

VÉLOCIPÉDISTE (*dis-te*) n. Personne qui se livre au sport du vélocipède.

VÉLOCITÉ n. f. (de *véloce*). Vitesse, rapidité.

VÉLODROME n. m. (du lat. *velox*, rapide, et du gr. *dromos*, course). Piste à l'usage des vélocipédistes.

VELOT (*lo*) n. m. Peau de veau mort-né, avec laquelle on fabrique le vélin.

VELOURS (*lour*) n. m. (vx fr. *velous* ; du lat. *villosus*, velu). Etoffe rase d'un côté, et couverte de l'autre de poils dressés, très serrés, maintenus par les fils du tissu : *robe de velours de soie*. *Par anal.* Objet extrêmement doux au toucher : *le velours d'une pêche*. *Fam.* Liaison de langage incorrecte, par substitution de *s* ou de *z* à *t*. (V. cuir.) *Patte de velours*, patte d'un chat quand il rentre ses griffes. *Fig.* *Faire patte de velours*, caresser ceux à qui l'on cherche à nuire. PROV : **Habit de velours, ventre de son**, pour se parer de beaux habits, il est des gens qui font maigre chère.

VELOUTÉ, E adj. Qui a l'aspect du velours : *papier velouté*. Doux comme du velours : *fleur veloutée*. N. m. Qualité de ce qui est velouté : *le velouté d'une étoffe*, *d'un fruit*.

VELOUTER (*té*) v. t. Donner l'apparence du velours.

VELOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui est couvert de poils comme le velours.

VELOUTIER (*ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait du velours.

VELOUTINE n. f. Etoffe de soie, du XVIIIe siècle. Etoffe de laine ou de coton, pelucheuse.

VELTAGE (*vèl*) n. m. Mesurage à la velte.

VELTE (*vèl-te*) n. f. Ancienne mesure pour les liquides, variant suivant les pays et qui valait à Paris 7^lit,45. Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER (*vèl-té*) v. t. Mesurer avec une velte.

VELTURE n. f. Bridure faite pour lier deux pièces de bois.

VELU, E adj. (lat. *villutus*). Couvert de poils.

VÉLUM (*lom'*) n. m. (lat. *velum*). Grand voile qui sert de toiture à un cirque, à un vestibule, etc.

VELVET (*vèl-vè*) n. m. **VELVANTINE** ou **VELVENTINE** (*vèl-van*) n. f. (de l'angl. *velvet*, velours). Sorte de velours de coton.

VELVOTE (*vèl*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la linaire bâtarde.

VENAISON (*nè-zon*) n. f. (du lat. *venatio*, chasse). Chair de bête fauve : *manger de la venaison*.

VÉNAL, E, AUX adj. (lat. *venalis*). Qui s'achète à prix d'argent : *une charge vénale*. *Fig.* Intéressé. Qui fait pour de l'argent des choses que réprouve la conscience : *un homme vénal*.

VÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière vénale.

VÉNALITÉ n. f. Etat de ce qui est vénal.

VENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient. *Bien venant*, qui vient bien, qui fait de grands progrès : *un enfant bien venant*. Payé régulièrement : *six mille livres de rente bien venantes*. N. m. Celui qui vient : *les allants et les venants*. *A tout venant*, au premier venu.

VENDABLE (*van*) adj. Qui peut être vendu : *marchandises difficilement vendables*. ANT. **Invendable.**

VENDANGE (*van*) n. f. (lat. *vindemia*). Récolte du raisin. Les raisins eux-mêmes : *porter la vendange à la cuve*. Temps de la récolte du raisin : *se louer pour les vendanges*. Loc. prov. : **Adieu paniers, vendanges sont faites**, il n'y a pas de raisin cette année, ou, *fig.*, c'est une affaire terminée.

VENDANGEABLE (*van-dan-ja-ble*) adj. En état d'être vendangé.

VENDANGEOIR (*van-dan-joir*) n. m. Hotte ou panier de vendangeur.

VENDANGER (*van-dan-jé*) v. t. Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vendangea*, *nous vendangeons*.) Récolter le raisin de : *vendanger une vigne*. *Absol.* Faire la vendange : *vendanger de bonne heure*.

VENDANGEROT (*ro*) n. m. Panier d'osier dans lequel on récolte le raisin.

VENDANGETTE (*van-dan-jè-te*) n. f. Nom vulgaire de la grive.

VENDANGEUR, EUSE (*van, eu-ze*) n. Qui fait la vendange.

VENDÉEN, ENNE (*van-dé-in, è-ne*) adj. et n. De Vendée : *l'insurrection vendéenne*.

VENDELIN (*van*) n. m. Petite nacelle dont se servent les pontonniers.

VENDÉMIAIRE (*van-dé-mi-è-re*) n. m. (du lat. *vindemia*, vendange). Premier mois de l'année républicaine, en France (du 22 septembre au 21 octobre).

VENDETTA (*vin-dèt-ta*) n. f. (mot. ital. signif. *vengeance*). En Corse, état d'inimitié, provenant d'une offense ou d'un meurtre, qui s'étend et se transmet à tous les parents de la victime.

VENDEUR, EUSE (*van-deur, eu-ze*) n. Dont la profession est de vendre. Personne qui fait un acte de vente. (En ce sens, le fém. est VENDERESSE.) ANT. **Acheteur.**

VENDRE (*van-dre*) v. t. (lat. *vendere*). Céder moyennant un prix convenu : *vendre un objet trois francs*. Faire le commerce de : *vendre des meubles*. Sacrifier à prix d'argent : *vendre sa conscience*. Trahir pour de l'argent : *vendre un secret*. *Vendre chèrement sa vie*, mourir en se défendant avec courage. *Vendre son honneur*, faire à prix d'argent une action honteuse. ANT. **Acheter.**

VENDREDI (*van*) n. m. (du lat. *Veneris dies*, jour de Vénus). Sixième jour de la semaine. *Vendredi saint*, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

VENDU, E (*van*) adj. Cédé moyennant un prix. *Fig.* Gagné par l'appât de l'argent : *homme vendu au gouvernement*. Substantiv. Personne vendue.

VÉNÉFICE n. m. (du lat. *venenum*, poison, et *facere*, faire). Autref. Empoisonnement accompagné de sortilège. (Vx.)

VENELLE (*nè-le*) n. f. (de *veine*). Petite rue. *Enfiler la venelle*, prendre précipitamment la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *venenum*, poison). Qui renferme du poison : *champignon vénéneux*. *Animaux vénéneux*, animaux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la manière des poisons (il ne faut pas les confondre avec les *animaux venimeux*) : *les moules sont quelquefois vénéneuses*.

VÉNÉNIFÈRE adj. (du lat. *venenum*, poison, et *ferre*, porter). Qui porte du venin ou du poison. (Peu us.

VÉNÉNIFIQUE ou **VÉNÉNIPARE** adj. Qui forme, qui produit le poison.

VÉNÉNOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est vénéneux. (Peu us.)

VENER (*né*) v. t. (lat. *venari*). Chasser courre, en parlant d'un animal domestique dont on veut

ainsi attendrir la chair. *Faire vener de la viande*, la faire mortifier avant de la manger.

VÉNÉRABLE adj. Digne de vénération : *vieillard vénérable*. N. m. Président d'une loge maçonnique. Premier degré dans la procédure de canonisation

VÉNÉRABLEMENT (*man*) adv. Avec respect, vénération. (Peu us.)

VÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Respect profond et qui a quelque chose de religieux. Honneur qu'on rend aux personnes ou aux choses que l'on vénère.

VÉNÉRER (*ré*) v. t. (lat. *venerari*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir un respect religieux pour : *vénérer des reliques*. Avoir une estime respectueuse : *vénérer un bienfaiteur*.

VÉNÉRICARDE n. f. Genre de mollusques lamellibranches marins à coquille cordiforme.

VÉNERIE (*rî*) n. f. (du lat. *venari*, chasser). Art de chasser avec des chiens courants. Administration des chasses d'un chef d'Etat.

VÉNÉRIEN, ENNE adj. (de *Vénus*). Qui concerne les rapports des sexes : *maladies vénériennes*.

VENET (*nè*) n. m. Enceinte demi-circulaire de filets dormants verticaux, pour retenir le poisson à marée basse.

VENETTE (*nè-te*) n. f. *Fam.* Peur, alarme.

VENEUR n. m. (lat. *venator*). Celui qui chasse les bêtes fauves ou noires avec des chiens courants. **Grand veneur**, chef de la vénerie d'un souverain.

VÉNÉZUÉLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. Du Venezuela.

VENEZ-Y-VOIR (*ve-né-zi*) n. m. invar. Chose qui mérite d'attirer l'attention (ne se dit que par ironie) : *voilà un beau venez-y-voir*.

VENGEANCE (*van-jan-se*) n. f. Action de se venger, de punir une offense : *tirer vengeance de quelqu'un*. Désir de se venger : *ne respirer que la vengeance*.

VENGER (*van-jé*) v. t. (lat. *vindicare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vengea, nous vengeons*.) Tirer vengeance : *venger une injure, la mort d'un parent*. **Se venger** v. pr. Tirer vengeance : *se venger d'un ennemi, d'une offense*.

VENGEUR, ERESSE (*van-jeur, e-rè-se*) n. et adj. Qui venge, qui punit : *Jeanne d'Arc fut la vengeresse de la France*.

VENIAT (*vé-ni-at'*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il vienne*). Ordre donné par un juge supérieur à un juge inférieur, de venir se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE (*ni-èl, è-le*) adj. (du lat. *venia*, pardon). *Péché véniel*, péché léger, qui ne fait pas perdre la grâce. ANT. **Péché mortel.**

VÉNIELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière vénielle : *pécher véniellement*.

VENIMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *venim*, venin). Qui a du venin : *la vipère est un animal venimeux*. *Fig.* Méchant, envenimé : *critique venimeuse*.

VENIMOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est venimeux.

VENIN n. m. (lat. *venenum*). Liquide toxique sécrété chez certains animaux par un organe spécial, et qui se communique par une piqûre ou une morsure : *le venin de la vipère*. *Fig.* Malignité, haine cachée : *le venin de l'envie*.

VENIR v. i. (lat. *venire*. — *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. Je venais, nous venions. Je vins, nous vînmes. Je viendrai, nous viendrons. Je viendrais, nous viendrions. Viens, venons, venez. Que je vienne, que nous venions. Que je vinsse, que nous vinssions. Venant. Venu, e.*) Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle, ou à laquelle on parle, ou de laquelle on parle : *sa mère lui écrivit de venir près d'elle*. Arriver, survenir : *la mort vient sans qu'on s'en doute*. Etre apporté ; originaire : *ce thé vient de la Chine*. Etre donné en partage : *ce bien lui est venu de famille*. Avoir lieu : *il faut prendre le temps comme il vient*. Se présenter à l'esprit : *nos idées nous viennent involontairement*. Provenir : *la liberté vient du droit naturel*. Dériver : *ce mot vient du latin*. Naître : *il lui est venu une tumeur*. Emaner : *toute puissance vient de Dieu*. Grandir : *cet arbre vient bien*. *En venir à* (ou *jusqu'à*), oser, être réduit à. *Vouloir en venir*, avoir comme objet dans ses actes, ses paroles. *Venir au monde*, naître. *En venir aux mains*, se battre. *Venir à bout*, réussir. *Venir à rien*, diminuer extrêmement ; n'avoir aucun succès. *Venir de* (avec un infin.), avoir accompli à l'instant même l'action marquée par le verbe : *il vient de partir*. *Faire venir*, mander, commander. *Se faire bien venir*, s'attirer de l'affection. *Laisser venir, voir venir*, attendre sans se presser d'agir. *Voir venir quelqu'un*, préjuger ses intentions. *Ne faire qu'aller et venir*, être toujours en mouvement.

VÉNITIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Venise : *la puissance vénitienne*.

VENT (*van*) n. m. (lat. *ventus*). Air atmosphérique qui se déplace en suivant une direction déterminée : *les vents alizés*. Mouvement de l'air ainsi déplacé : *se mettre à l'abri du vent*. Air agité par un moyen quelconque : *faire du vent avec un éventail*. Air en général : *ballon plein de vent*. Gaz contenus dans le corps de l'homme et de l'animal : *avoir des vents*. *Véner.* Odeur qu'une bête laisse dans les lieux où elle a passé. *Musiq.* *Instruments à vent*, instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit. *Fig.* Impulsion, cause qui entraîne, abat, etc. : *le vent de l'adversité*. *Aller comme le vent*, très vite. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée. *Tourner à tout vent*, être inconstant. *Le nez au vent*, la tête haute pour narguer ou pour chercher. *En plein vent*, dans un endroit découvert et exposé au vent. *Des quatre vents*, de tous les points de l'horizon et, *par ext.*, de tous les pays. *Avoir vent de quelque chose*, en recevoir quelque avis. *Avoir bon vent*, avoir le vent favorable à la route. *Etre sous le vent*, être en deçà d'un autre navire par rapport à la direction du vent. PROV. : **Selon le vent, la voile,** il faut proportionner ses entreprises à ses moyens. **Le vent n'est ni chasseur, ni pêcheur,** le vent est défavorable à la chasse et à la pêche. — Tant que la densité de l'air est égale partout, l'équilibre n'est point troublé et l'air ne se met point en mouvement ; mais si cette densité devient moindre sur un point, l'air s'élève, et les couches plus denses qui se précipitent pour remplir le vide ainsi formé donnent naissance à des *courants aériens*, connus sous le nom de *vents*. Leur cause vient, en général, de la différence de température sur deux points du globe. Si, en effet, de deux contrées voisines l'une est plus échauffée que l'autre, il y a un vent inférieur qui va des parties plus froides vers le point échauffé, et un courant supérieur qui se dirige du point échauffé vers les parties plus froides. Les girouettes nous indiquent la direction des courants inférieurs, les nuages, celle des vents plus élevés.

VENTAGE (*van*) n. m. Séparation du grain et des matières étrangères, en faisant usage du van.

VENTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. ou **VENTAILLE** (*van-ta, ll* mll.) n. f. Partie de la visière des casques clos, par laquelle passait l'air. (V. la planche ARMURES.)

VENTAISON (*van-tè-zon*) n. f. Maladie que contractent les céréales, lorsqu'elles ont subi l'action des vents violents et fréquents.

VENTE (*van-te*) n. f. (lat. pop. *vendita*). Débit : *marchandise de bonne vente*. Cession moyennant un prix convenu : *contrat de vente*. Commerce de celui qui vend : *la vente du lait*. Réunion de carbonari ; lieu de cette réunion. Partie d'une forêt, qui vient d'être coupée. — La *vente* est un contrat synallagmatique par lequel une personne (*vendeur*) s'oblige à transférer la propriété d'une chose, et l'autre (*acheteur*) à payer le prix de cette chose. Le vendeur est tenu de délivrer la chose vendue, et de *garantir* l'acheteur en cas d'éviction par un tiers, ou de vices cachés rendant la chose vendue impropre à son usage naturel. Il a le droit, en cas de non-payement du prix, de demander la résolution de la vente et, s'il s'agit d'un objet mobilier, de le reprendre dans les huit jours s'il est encore en la possession de l'acheteur. La vente peut être faite par acte authentique, ou par acte sous seing privé ; les frais d'acte sont à la charge de l'acheteur. Les ventes d'immeubles peuvent être annulées si le ven-

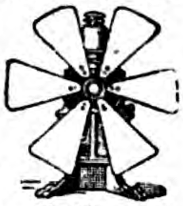
deur a été lésé dans la proportion de plus des 7/12[es], sauf si la vente a été faite en justice.

VENTÉ (*van-té*), **E** adj. Poussé par le vent : *marée ventée.*

VENTEAUX (*van-tô*) n. m. pl. Ouvertures garnies de soupapes, par lesquelles l'air extérieur pénètre et s'emmagasine à l'intérieur d'une soufflerie.

VENTER (*van-té*) v. impers. Faire du vent : *il vente fort.*

VENTEUX, EUSE (*van-teû, eu-ze*) adj. Sujet aux vents : *saison venteuse.* Qui cause des vents dans le corps : *légumes venteux.*


Ventilateur.

VENTILATEUR (*van*) n. m. Appareil propre à renouveler l'air dans un lieu clos : *ventilateur électrique.*

VENTILATION (*van, si-on*) n. f. Action de ventiler : *la ventilation des mines, indispensable à la santé des mineurs, a encore pour but de combattre les accumulations de grisou.*

VENTILER (*van-ti-lé*) v. t. (lat. *ventilare*). Renouveler l'air de : *ventiler un tunnel. Dr.* Evaluer la valeur respective des divers objets qui ont été vendus ensemble.

VENTILEUSE [*leu-ze*] n. f. Nom donné aux abeilles qui, à l'entrée d'une ruche, battent des ailes constamment pour établir un courant d'air. (On dit aussi *ventilateuse.*)

VENTILLON (*van-ti, ll* mll., *on*) n. m. Soupape qui ferme les venteaux d'un soufflet de forge.

VENTIS (*van-ti*) n. m. pl. Arbres abattus par le vent.

VENTOLIER (*van-to-li-é*) adj. m. Qui résiste au vent. *Oiseau bon ventolier*, qui se plaît à voler dans le vent.


Ventouse.

VENTÔSE (*van-tô-ze*) n. m. (du lat *ventosus*, venteux). Sixième mois de l'année républicaine, en France (du 19 février au 20 mars).

VENTOSITÉ (*van-to-zi*) n. f. Accumulation de gaz dans l'intestin.

VENTOUSE (*van-tou-ze*) n. f. (lat. *ventosa*). Vase qu'on applique sur la peau pour y produire une irritation locale, en raréfiant l'air : *appliquer des ventouses.* Organes de la sangsue et de quelques autres animaux aquatiques. Ouverture pratiquée dans un conduit, dans un poêle, une cheminée, etc., pour donner passage à l'air. Dans un navire, hublot d'aération.

VENTOUSER (*van-tou-zé*) v. t. Appliquer des ventouses : *ventouser un malade.*

VENTOUSEUR, EUSE (*van-tou-zeur, eu-ze*) n. et adj. Celui qui pose des ventouses.

VENTRAL, E, AUX (*van*) adj. Qui appartient au ventre : *la région ventrale.*

VENTRE (*van-tre*) n. m. (lat. *venter*). Cavité du corps où sont les intestins. Région du corps où est située cette cavité. *Par ext.*, renflement d'un mur ou d'un vase. *Fig.* Passion pour la bonne chère : *ne songer qu'à son ventre. A plat ventre*, tout de son long sur la partie antérieure du corps. *Ventre à terre*, avec une extrême vitesse. *Avoir le ventre plein*, être rassasié. *A ventre déboutonné*, avec excès ; de toutes ses forces. *Mar.* Partie rentrée des œuvres vives d'un navire. **Bas-ventre**, v. à son ordre alph. PROV. : **Ventre affamé n'a point d'oreilles**, l'homme pressé par la faim est sourd à tout ce qu'on peut lui dire.

VENTREBLEU ! (*van*) interj. Jurement familier.

VENTRÉE n. f. Petits qu'une femelle met bas en une fois. *Pop.* Nourriture dont on s'emplit l'estomac.

VENTRE-SAINT-GRIS (*van-tre-sin-gri*) interj. Juron familier de Henri IV.

VENTRICULAIRE (*van, lè-re*) adj. Qui a rapport aux ventricules.

VENTRICULE (*van*) n. m. (lat. *ventriculus*). Nom donné à diverses cavités du corps humain : *les ventricules du cœur.*

VENTRIÈRE (*van*) n. f. Sangle qui passe sous le ventre du cheval. (On dit mieux SOUS-VENTRIÈRE.) Pièce de bois placée au milieu d'autres pièces qu'elle sert à réunir. Pièce de bois placée provisoirement contre la carène d'un navire pour l'empêcher de s'incliner pendant le lancement.

VENTRILOQUE (*van*) n. et adj. (du lat. *venter, tris*, ventre, et *loqui*, parler). Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait du ventre.

VENTRILOQUIE (*van, kî*) n. f. Art du ventriloque.

VENTRIPOTENT (*van, tan*), **E** adj. (du lat. *venter, tris*, ventre, et *potens*, puissant). *Fam.* Qui a un gros ventre ; ventru.

VENTRU, E (*van*) adj. Qui a un gros ventre.

VENU, E adj. Réussi, exécuté : *estampe bien venue. Etre bien, mal venu* (ou, substantiv., *le bien, le mal venu* [en ce sens, on écrit aussi *bienvenu, malvenu* en un seul mot]), être bien, mal reçu. N. *Le premier venu, la première venue*, une personne quelconque : *écouter le premier venu.* N m. et adj. : *Nouveau venu, nouvelle venue*, personne récemment arrivée.

VENUE (*nû*) n. f. Action de venir ; arrivée. *Fig.* Croissance : *arbre d'une belle venue. Tout d'une venue*, sans irrégularité dans sa longueur. (Se dit d'une taille longue et droite.) Pl. *Allées et venues*, action d'aller et de venir plusieurs fois.

VÉNUS (*nuss*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, de taille moyenne, à coquille ovale, côtelée, répandus dans toutes les mers.

VENVOLE [*van*] **(À LA)** loc. adv. (de *à, la*, et anc. adj. *venvole*, qui vole au vent). A la légère. (Vx.)

VÊPRE n. m. (lat. *vesper*). Le soir (Vx.)

VÊPRES (*vê-pre*) n. f. pl. (lat. *vesperæ* ; de *vesper*, soir). Partie de l'office divin, qu'on célèbre vers deux ou trois heures de l'après-midi, après nones et avant complies : *dire, chanter les vêpres.*

VER (*vèr*) n. m. (lat. *vermis*). Embranchement du règne animal, comprenant des animaux mous, contractiles, qui vivent en général dans les eaux, et qui sont dépourvus de membres, tels les lombrics, ténias, douves, etc. (V. la planche MOLLUSQUES, VERS. — Ne pas confondre les vers proprement dits avec diverses larves d'insectes qui vulgairement portent ce nom.) *Ver blanc*, larve du hanneton. *Ver luisant*, lampire, luciole. *Ver solitaire*, nom vulgaire du ténia. *Ver à soie*, chenille du bombyx qui produit la soie. *Ver rongeur*, cause intérieure et incessante de ruine, de destruction, de douleur. *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, lui faire dire ce qu'on veut savoir. *Fig.* et *fam.* : *avoir le ver solitaire*, manger beaucoup. — L'élevage des *vers à soie* (sériciculture) se fait à l'air libre en Chine, mais le climat européen ne s'y prête pas aussi facilement, et il faut aux vers (*bombyx* ou, dans le midi de la France, *magnan*) un local spécial (*magnanerie*), où la température soit conduite d'une façon très régulière. Des œufs de vers à soie (*graine*), sortent de petites chenilles filiformes qui se mettent, dès leur éclosion, à consommer des quantités prodigieuses de feuilles de mûrier ; les vers changent plusieurs fois de peau (*mue*), puis ils choisissent sur des branches de genêts placées auprès d'eux une place où ils s'installent pour filer leur cocon. Celui-ci, déroulé dans l'eau chaude, donne un fil très ténu qui, mouliné, préparé de diverses manières, fournira la soie.

VÉRACITÉ n. f. (lat. *veracitas* ; de *verax*, véridique). Attachement constant à la vérité : *avoir en tout de la véracité.* Qualité de ce qui est conforme à la vérité : *contester la véracité d'un fait.*


Vératre.

VÉRAISON (*rè-zon*) n. f. Etat des fruits, et surtout du raisin, qui commencent à prendre la couleur de leur maturité.

VÉRANDA n. f. Galerie légère, établie sur toute la longueur des habitations de l'Inde, de l'extrême Orient et aussi, parfois, du Brésil et qu'on imite en Europe dans certaines maisons particulières. Balcon couvert et fermé par des glaces, qu'on appelle aussi BOW-WINDOW.

VÉRATRE n. m. Genre de liliacées dont la racine est émétique, purgative, mais qui, à dose trop forte, peut déterminer la mort.

VÉRATRINE n. f. Alcaloïde tiré des semences de vératre et qu'on utilise en thérapeutique

VERBAL, E, AUX (*vèr*) adj. (de *verbe*). Qui n'est fait que de vive voix, par opposition à *écrit* : *promesse verbale. Gram.* Propre au verbe : *forme verbale. Adjectif verbal*, adjectif tiré du verbe et ayant la forme du participe présent. — L'adjectif verbal varie (*on aime les enfants* **obéissants**), tandis que le participe présent est toujours invariable (*on aime les enfants* **obéissant** *à leurs parents*).

VERBALEMENT (*vèr-ba-le-man*) adv. De vive voix.

VERBALISATION (*vèr, za-si-on*) n. f. Action de verbaliser.

VERBALISER (*vèr, zé*) v. i. Dresser un procès-verbal : *verbaliser contre un chasseur sans permis.*

VERBE (*vèr-be*) n. m. (du lat. *verbum*, parole). Parole. *Avoir le verbe haut*, avoir un timbre de voix élevé. *Fig.* Parler avec hauteur. *Gramm.* Partie du discours, qui exprime une action ou un état sous une forme variable, suivant les dispositions du sujet qui parle. — Un verbe peut être à la *forme active*, à la *forme passive*, ou à la *forme pronominale*. Il y a aussi des verbes *impersonnels* ou *unipersonnels*. (V. ces mots.) *Verbe auxiliaire*. V. AUXILIAIRE. Le verbe est sujet à quatre modifications ou changements de forme : il peut changer de *personne*, de *nombre*, de *temps* et de *mode*. Il se compose de deux parties distinctes : le *radical* et la *terminaison* ; au point de vue de la conjugaison, on divise les verbes en trois groupes. (V. CONJUGAISON.) On distingue enfin les verbes *défectifs*. (V. DÉFECTIF.)

VERBE (*vèr-be*) n. m. La deuxième personne de la sainte Trinité, incarnée en Jésus-Christ : *et le Verbe s'est fait chair*. (S'écrit avec un V majuscule.)

VERBÉNACÉES (*vèr, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *verveine*. S. une *verbénacée*.

VERBÉRATION (*vèr, si-on*) n. f. (du lat. *verberare*, frapper). Vibration de l'air, qui produit le son. (Vx.)

VERBEUX, EUSE (*vèr-beû, eu-ze*) adj. (lat. *verbosus* ; de *verbum*, parole). Qui abonde en paroles inutiles : *orateur verbeux.*

VERBIAGE (*vèr*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abondance de paroles inutiles.

VERBIAGER (*vèr-bi-a-jé*) v. i. (de *verbiage*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il verbiagea, nous verbiageons*.) Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. (Peu us.)

VERBOQUET (*vèr-bo-kè*) n. m. Corde attachée à la flèche d'un clocher, pour hisser les derniers éléments de la charpente. Cordage qui sert à diriger, du sol, un fardeau que l'on hisse, pour l'empêcher de heurter les murs.

VERBOSITÉ (*vèr-bo-zi-té*) n. f. (de *verbeux*). Superfluité de paroles.

VER-COQUIN (*vèr-ko-kin*) n. m. Sorte de vertige qui atteint certains animaux, et que l'on attribue à la présence d'un ver (*cénure*) qu'ils ont dans le cerveau. Nom donné au ver lui-même. Larve de la cochylis. Pl. *des vers coquins.*

VERDAGE (*vèr*) n. m. Récolte en fleur, enterrée pour servir d'engrais. (On dit communément *engrais vert*.)

VERDAL (*vèr*) n. m. Masse épaisse de verre, que l'on a coulée en bloc.

VERDALE (*vèr*) n. f. Nom vulgaire du bruant et du verdier. Variété d'olive verte.

VERDÂTRE (*vèr*) adj. Qui tire sur le vert : *couleur, teint verdâtre.*

VERDELET, ETTE (*vèr-de-lè, è-te*) adj. *Vin verdelet*, un peu vert, acide. *Fig. Vieillard verdelet*, qui a encore de la vigueur.

VERDERIE (*vèr-de-rî*) n. f. Etendue de bois placée sous la surveillance d'un verdier.

VERDET (*vèr-dè*) n. m. Nom donné à divers acétates de cuivre à cause de leur couleur verte : *le verdet est employé en bouillies, au traitement des maladies cryptogamiques des plantes.*

VERDEUR (*vèr*) n. f. (de *vert*). Etat du bois qui n'est pas encore sec. Défaut de maturité des fruits. Force du vin. *Fig.* Jeunesse et vigueur : *la verdeur de l'âge.* Grande liberté de paroles : *la verdeur d'un propos.*

VERDICT (*vèr-dikt*) n. m. (mot angl., dérivé du lat. *vere dictum*, véritablement dit). Réponse faite par le jury aux questions posées par la cour : *verdict d'acquittement. Par ext.* Jugement rendu en matière quelconque : *le verdict de l'opinion publique.*



Verdier

VERDIER (*vèr-di-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres à plumage vert, répandus en Europe et en Asie. (On dit aussi *verdale* n. f.)

VERDIER (*vèr-di-é*) n. m. (du lat. *viridarius*, qui garde un verger). Anciennement, officier des eaux et forêts.

VERDILLON (*vèr-di, ll* mll., *on*) n. m. Petite tringle servant à fixer le commencement de la chaîne d'un métier de haute lice dans le rouleau. Levier servant à détacher les blocs d'ardoise.

VERDIR (*vèr*) v. t. Rendre vert : *la lumière verdit les feuilles.* V. i. Devenir vert : *les prairies verdissent au printemps.*

VERDISSAGE (*vèr-di-sa-je*) n. m. Action de donner la teinte verte.

VERDISSANT (*vèr-di-san*), **E** adj. Qui devient vert : *rameaux verdissants.*

VERDISSEMENT (*vèr-di-se-man*) n. m. Action de verdir : *le verdissement des cornichons.*

VERDOIEMENT ou **VERDOIMENT** (*doi-man*) n. m. Action de verdoyer.

VERDOYANT (*vèr-doi-ian*), **E** adj. Qui verdoie.

VERDOYER (*vèr-doi-ié*) v. i. (Se conj. comme *aboyer*.) Devenir de couleur verte.

VERDUNISATION n. f. Addition d'eau de Javel à une eau suspecte pour la rendre potable.

VERDURE (*vèr*) n. f. Couleur verte des arbres, des plantes : *la verdure des prés.* Herbe, feuillage vert : *se coucher sur la verdure.* Plantes potagères : *la verdure est rafraîchissante.* Tenture de tapisserie qui représente généralement des arbres.

VERDURETTE (*vèr-du-rè-te*) n. f. Broderies vertes : *l'habit à verdurette des académiciens.*

VERDURIER (*vèr-du-ri-é*), **ÈRE** n. Qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉRÉTILLE (*ll* mll.) n. m. Genre d'anthozoaires, constituant des colonies de polypes qui vivent dans les mers chaudes. (V. la planche MOLLUSQUES.)

VÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a des vers : *fruit véreux. Fig.* Suspect, mauvais : *créance véreuse.* Malhonnête : *homme d'affaires véreux.*

VERGE (*vèr-je*) n. f. (lat. *virga*). Petite baguette longue et flexible. Tringle de métal : *verge de cuivre.* Instrument de correction, formé d'une baguette flexible et plus ordinairement d'une poignée de brindilles : *être battu de verges.* Baguette garnie d'ivoire, portée par les huissiers. Morceau de baleine garni d'argent, insigne des bedeaux. Ancienne mesure agraire, valant un quart d'arpent. Tige d'une ancre. Fléau de certaines balances.

VERGÉ, E (*vèr*) adj. *Etoffe vergée*, renfermant des fils plus gros ou plus teintés que le reste. *Papier vergé*, où il y a des vergeures.

VERGÉE (*vèr-jé*) n. f. Ancienne mesure agraire, qui valait 40 perches.

VERGEOISE (*vèr-joi-ze*) n. f. Sucre fabriqué avec des déchets de raffinerie. Grande forme dans laquelle on coule le sucre pour le transformer en pains.

VERGER (*vèr-jé*) n. m. (lat. *viridarium*). Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER (*vèr-jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vergea, nous vergeons*.) Mesurer avec la verge.

VERGERON (*vèr*) n. m. Petite verge.

VERGETÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu partagé en vergettes. Parsemé de vergetures : *peau, figure vergetée.*

VERGETER (*vèr-je-té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il vergettera*.) Nettoyer avec

une vergette : *vergeter un habit*. Rayer comme de petites marques de verges.

VERGETIER (*vèr-je-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend des vergettes et diverses espèces de brosses.

VERGETTE (*vèr-jè-te*) n. f. Petite verge. Brosse pour les habits. *Blas.* Pal rebattu cinq fois ou au delà.

VERGETURES (*vèr*) n. f. pl. Raies provenant de la distension de la peau pendant la grossesse et certaines maladies.

VERGEURE (*vèr-ju-re*) n. f. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. Marques qu'ils y laissent.

VERGLACER (*vèr-gla-sé*) v. impers. (Prend une cédille sous le c devant l'*a* : *il verglaça, il verglaçait*.) Faire du verglas : *pavé verglacé*. (Peu us.)

VERGLAS (*vèr gla*) n. m. Couche de glace mince et glissante, qui couvre parfois le sol.

VERGNE (*vèr-gne*) ou **VERNE** (*vèr-ne*) n. m. Nom vulgaire de l'aune.

VERGOBRET (*vèr-gho-brè*) n. m. (mot gaulois). Sorte de dictateur annuel des Éduens et de quelques autres peuples de la Gaule, élu par les druides, et qui, seul, pouvait prononcer une condamnation capitale.

VERGOGNE (*vèr-gho-gne*) n. f. (lat. *verecundia*). Honte, pudeur : *homme sans vergogne*.

VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. (de *verge*). Longue pièce de bois placée horizontalement (vergue carrée), ou obliquement (vergue en corne), sur un mât, et destinée à soutenir la voile.

VÉRIDICITÉ n. f. (de *véridique*). Qualité de celui qui dit la vérité. Conformité entière à la vérité : *véridicité d'un récit*. (Peu us.) ANT. **Mensonge.**

VÉRIDIQUE adj. (du lat. *verus*, vrai, et *dicere*, dire). Qui a l'habitude de dire la vérité : *homme véridique*. Conforme à la vérité : *témoignage véridique*. ANT. **Mensonger.**

VÉRIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière véridique : *rapporter véridiquement un fait*.

VÉRIFIABLE adj. Qui peut être vérifié.

VÉRIFICATEUR n. et adj. m. Celui qui est commis pour faire des vérifications : *vérificateur des poids et mesures*.

VÉRIFICATIF, IVE adj. Qui sert de vérification.

VÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vérifier : *vérification d'un compte*. *Vérification d'écriture*, examen fait en justice d'un acte sous seing privé. *Vérification des pouvoirs*, examen par une assemblée élective de la validité de l'élection de chacun de ses membres.

VÉRIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *verus*, vrai, et *facere*, faire — Se conj. comme *prier*.) Examiner si une chose est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée : *vérifier une assertion*. Justifier, confirmer : *l'événement vérifie sa prédiction*.



Vérin.

VÉRIN n. m. Machine composée d'une vis et de deux écrous, servant à soulever de gros fardeaux. (On écrit aussi VERRIN et VERRAIN.)

VÉRINE n. f. (de *Varinas* v. du Venezuela). Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique.

VÉRINE ou **VERRINE** (*vèr*) n. f. *Mar.* Lampe qui servait autrefois à éclairer le timonier pendant la nuit. Bout de filin volant terminé par un croc, et qui sert à haler les chaînes d'un navire.

VÉRISME n. m. (ital. *verismo*, de *vero*, vrai). Nom donné en Italie à l'école littéraire et musicale qui, comme l'école réaliste en France, revendique le droit de représenter la réalité tout entière.

VÉRISTE n. et adj. Partisan du vérisme.

VÉRITABLE adj. Conforme à la vérité : *histoire véritable*. Qui est réellement ce qu'exprime le mot auquel on applique cette qualification : *un véritable capitaine*. Véridique : *récit véritable*. (Vx.) ANT. **Faux.**

VÉRITABLEMENT (*man*) adv. Conformément à la vérité. (Peu us.) De fait, réellement : *être véritablement heureux*. ANT. **Faussement.**

VÉRITÉ n. f. (lat. *veritas*). Qualité de ce qui est vrai. Conformité de ce qu'on dit avec ce qui est : *jurer de dire la vérité*. Chose vraie, principe certain : *vérités mathématiques*. Sincérité, bonne foi : *parler avec l'accent de la vérité*. *Peint.* et *sculpt.* Expression fidèle de la nature : *il y a de la vérité dans cette tête*. Pl. *Dire à quelqu'un ses vérités*, lui reprocher librement ses fautes, ses défauts. Loc. adv. : **En vérité**, certainement. **A la vérité**, il est vrai, je conviens que. PROV. : **Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire**, il n'est pas toujours prudent de dire ce que l'on sait, quelque vrai que cela puisse être. **Il n'y a que la vérité qui offense**, les reproches vraiment pénibles sont ceux qu'on a mérités. ANT. **Mensonge.**

VERJUS (*vèr-ju*) n. m. (de *vert*, et *jus*). Suc acide, que l'on extrait du raisin cueilli vert.

VERJUTÉ, E (*vèr*) adj. Préparé au verjus : *sauce verjutée*. Acide comme du verjus : *vin blanc verjuté*.

VERJUTER (*vèr-ju-té*) v. t. Mettre du verjus comme assaisonnement : *verjuter une sauce*. (Peu us.)

VERMEIL, EILLE (*vèr-mè, l* mll. ; *mè, ll* mll.) adj. (du lat. *vermiculus*, petit ver, cochenille). D'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat : *lèvres vermeilles*. N. m. Argent doré : *médaille de vermeil*.

VERMET n. m. Genre de mollusques gastéropodes marins à coquille turriculée (On les trouve généralement agrégés en masses serrées.)

VERMICELIER (*vèr-mi-se-li-é*) n. m. Fabricant de vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICELLE (*vèr-mi-sè-le*) ou **VERMICEL** (*vèr-mi-sèl*) n. m. (de l'ital. *vermicelli*, petits vers). Pâte à potages, en forme de fils déliés. Potage fait avec cette pâte façonnée.

VERMICELLERIE (*vèr-mi-sè-le-rî*) n. f. Fabrication, fabrique de vermicelle.

VERMICIDE (*vèr*) adj. Qui tue les vers. Syn. ANTHELMINTHIQUE.

VERMICULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. Qui ressemble aux vers. *Mouvement vermiculaire*, contraction successive des différentes parties d'un canal musculeux.

VERMICULÉ, E (*vèr*) adj (lat. *vermiculatus*). *Archit.* Dont les ornements représentent des traces de vers : *colonne vermiculée*.

VERMICULURE (*vèr*) n. f. Nom donné aux refouillements ornementaux, représentant des traces de vers. V. ORNEMENTS.

VERMIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Production des vers.

VERMIFORME (*vèr*) adj. (du lat. *vermis*, ver, et de *forme*) En forme de ver.

VERMIFUGE (*vèr*) adj. (du lat. *vermis*, ver, et *fugare*, chasser). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux (*semen-contra, santonine, absinthe, tanaisie*, etc.). N. m. : *un vermifuge*.

VERMILLE (*vèr, ll* mll.) n. f. Syn. de LIGNE DE FOND et de TRAÎNÉE.

VERMILLER (*vèr-mi, ll* mll., *é*) v. i. Se dit du sanglier et du cochon, qui fouillent la terre pour y trouver des vers, des racines.

VERMILLON (*vèr-mi, ll* mll., *on*) n. m. (de *vermeil*). Sulfure rouge de mercure pulvérisé, ou cinabre. Couleur qu'on en tire. *Fig.* Couleur semblable au cinabre : *le vermillon des joues*.

VERMILLONNER (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. t. Enduire, peindre de vermillon.

VERMILLONNER (*vèr-mi, ll* mll., *o-né*) v. i. *Vèner.* En parlant du blaireau, fouir la terre pour y trouver des tubercules, des racines.

VERMINATION (*vèr, si-on*) n. f. Pullulation de vers intestinaux.

VERMINE (*vèr*) n. f. (du lat. *vermis*, ver). Insectes malpropres, nuisibles : *mendiant dévoré de vermine*. *Fig.* Ce qui ronge, ce qui détruit progressivement.

VERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. *Méd.* Se dit des maladies produites par les vers intestinaux.

VERMINIÈRE (*vèr*) n. f. Fosse où l'on fait développer des vers ou larves d'insectes qu'on destine à la nourriture des volailles.

VERMIS (*vèr-miss*) n. m. Partie du cervelet, qui a un aspect vermiforme.

VERMISSEAU (*vèr-mi-sô*) n. m. Petit ver de terre. *Fig.* Être chétif et misérable : *l'homme n'est qu'un vermisseau, en face de la nature.*

VERMIVORE adj. (du lat. *vermis*, ver, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de vers.

VERMOULER (*vèr-mou-lé*), **(SE)** v. pr. Commencer à devenir vermoulu.

VERMOULU, E (*vèr*) adj. (de *ver* et *moulu*). Piqué des vers : *bois vermoulu. Fig.* Fatigué.

VERMOULURE (*vèr*) n. f. (de *vermoulu*). Trace que laissent les vers dans ce qu'ils ont rongé. Poudre de bois, qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT ou **VERMOUTH** (*vèr-mout'*) n. m. (de l'allem. *vermut*, absinthe). Vin blanc dans lequel on a fait infuser différentes substances amères et toniques, réputé comme apéritif, mais dont la consommation régulière est dangereuse.

VERNACULAIRE (*vèr, lè-re*) adj. (du lat. *vernaculus*, indigène). Qui est propre au pays : *nom vernaculaire.* N. m. Langue propre à un pays, indigène.

VERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. (lat. *vernalis*). Qui se rapporte au printemps. *Point vernal*, point équinoxial du printemps.

VERNATION (*vèr-na-si-on*) n. f. Syn. de PRÉFOLIATION.

VERNE (*vèr-ne*) n. m. V. VERGNE.

VERNICIFÈRE (*vèr*) adj. Qui produit du vernis.

VERNIER (*vèr-ni-é*) n. m. (du n. de l'inventeur). Petit instrument de géométrie, au moyen duquel on peut mesurer avec la plus grande précision : *le vernier se compose d'une petite règle mobile qui glisse le long d'une grande.*

VERNIR (*vèr*) v. t. Enduire de vernis. ANT. **Dévernir.**

VERNIS (*vèr-ni*) n. m. Enduit dont on couvre la surface de certains ouvrages pour les préserver de l'action de l'air, de l'humidité, ou pour leur donner de l'éclat. Nom donné à divers végétaux qui fournissent des vernis : *le vernis du Japon. Fig.* Éclat, apparence brillante : *couvrir ses vices d'un vernis d'élégance.*

VERNISSAGE (*vèr-ni-sa-je*) n. m. Action de vernir ; résultat de cette action. Jour qui précède l'ouverture d'une exposition de tableaux.

VERNISSÉ (*vèr-ni-sé*), **E** adj. Enduit de vernis, en parlant des poteries.

VERNISSER (*vèr-ni-sé*) v. t. Vernir de la poterie.

VERNISSEUR (*vèr-ni-seur*) n. et adj. m. Artisan qui fait ou emploie des vernis.

VERNISSURE (*vèr-ni-su-re*) n. f. Application du vernis. Vernis appliqué.

VERNONIE (*vèr-no-ni*) n. f. Genre de composées lactescentes à racine fébrifuge, qui croissent dans les régions chaudes.

VÉROLE (petite) n. f. Syn. de VARIOLE.



Véronique.

VÉRONIQUE n. f. Genre de scrofulariacées à fleurs bleues, qui croissent dans nos pays : *la véronique officinale ou thé d'Europe, commune dans les bois, est employée comme succédané du thé.*

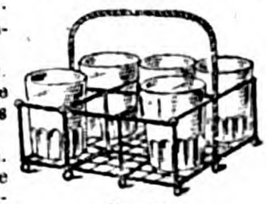
VÉRONIQUE n. f. Relique conservée à Saint-Pierre de Rome, et où l'on voit le linge avec lequel, selon la tradition, une femme de Jérusalem, nommée *Véronique*, essuya le front de Jésus montant au Calvaire, et sur lequel resta imprimée l'image du Sauveur.

VERRAT (*vè-ra*) n. m. (lat. *verres*). Pourceau mâle.

VERRE (*vè-re*) n. m. (lat. *vitrum*). Corps solide, transparent et fragile, produit de la fusion d'un sable siliceux mêlé de potasse ou de soude : *le verre est très cassant.* Objet fait de verre : *verre de montre.* Vase à boire, fait de verre ; ce qu'il contient : *un verre de vin. Verre double*, verre très épais. *Maison de verre*, maison où il n'y a rien de secret. *Petit verre*, liqueur alcoolique qu'on prend dans un verre de petite dimension : *boire un petit verre.* — Le *verre*, dont l'invention est attribuée aux Phéniciens, est obtenu par la fusion dans des *creusets* (ou *pots*) d'un mélange de silice (sable) avec des sels de soude, de potasse (*verre ordinaire*) ou de plomb (*cristal*). Les creusets sont placés dans des *fours* où la température est poussée jusqu'à 1.000°. Cueilli avec une *canne* que l'on plonge dans les creusets par une ouverture (*ouvreau*) pratiquée dans la paroi du four, le verre pâteux est travaillé, soufflé, moulé, étiré, pour donner des bouteilles, des vitres, des objets de gobeleterie, des tubes, etc. Les glaces sont obtenues par *coulage* : on sort du four le creuset tout entier, et l'on en verse le contenu sur une immense table de fonte. Tous les objets de verre, avant d'être livrés au commerce et indépendamment des façons qu'on leur fait subir ou des décors dont on les agrémente, doivent être *recuits*, c'est-à-dire refroidis lentement, pour être moins cassants. Outre les mille objets à l'usage domestique, le verre sert encore à fabriquer les verres optiques et les instruments si nombreux utilisés dans les laboratoires. Ramolli au four et comprimé fortement, il donne la *pierre de verre*, qu'on emploie au revêtement des murs et même au pavage des rues.

VERRÉ (*vè-ré*), **E** adj. Saupoudré de verre en poudre : *papier verré.*

VERRÉE (*vè-ré*) n. f. Contenu d'un verre. (Peu us.)

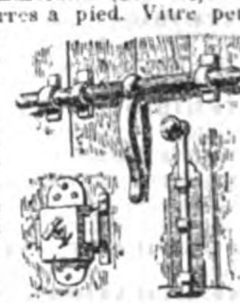


Verrier.

VERRERIE (*vè-re-ri*) n. f. Art de faire le verre. Usine où on le fabrique. Ouvrages de verre.

VERRIER (*vè-ri-é*) n. m. Celui qui fait ou vend le verre : *les nobles, sous l'ancien régime, pouvaient exercer sans déroger le métier de verrier.* Panier d'osier ou de fil de fer, pour mettre les verres à boire. Adjectiv. *Peintre verrier*, peintre sur verre.

VERRIÈRE (*vè-ri*) ou **VERRINE** (*vè-ri-ne*) n. f. Cuvette où l'on place des verres à pied. Vitre percée devant un tableau, une châsse, etc., pour les protéger. Fenêtre garnie de vitraux peints. Grand vitrail : *les verrières de Notre-Dame.*



Verrous.

VERROTERIE (*vè-ro-te-ri*) n. f. Petits ouvrages de verre, coloriés et travaillés, dont on fait des colliers, des bracelets, etc. : *les nègres affectionnent particulièrement la verroterie.*

VERROU (*vè-rou*) n. m. (du lat. *veruculum*, petite broche). Pièce de métal qui va et vient entre deux crampons et que l'on pousse pour fermer une porte ou une fenêtre. *Fig. Sous les verrous*, en prison. *Porter l'épée en verrou*, la porter horizontalement.

VERROUILLER (*vè-rou*, *ll* mll., *é*) v. t. Fermer au verrou : *verrouiller sa porte.* Enfermer : *verrouiller un prisonnier.*

VERRUCAIRE (*vè-ru-kè-re*) n. f. Genre de lichens qui croissent sur les branches mortes.

VERRUCOSITÉ [*co-zi-té*] n. f. Nom donné aux excroissances de petites dimensions qui apparaissent groupées parfois en nombre considérable sur les tissus animaux.

VERRUE (*vè-rû*) n. f. (lat. *verruca*). Petite excroissance de chair, qui vient surtout au visage et aux mains : *on détruit les verrues en les touchant soit au cautère, soit avec un peu d'acide azotique, ou bien encore en les badigeonnant au moyen de collodion au sublimé. Fig.* Vice, défaut.

VERRUQUEUX, EUSE (*vè-ru-keû, eu-ze*) adj. Rempli de verrues : *mains verruqueuses.*

VERS (*vèr*) n. m. (lat. *versus*). Assemblage de mots rythmés d'après la quantité des syllabes, comme en latin ou en grec (*vers métriques*) ; d'après leur accentuation, comme en allemand ou en anglais (*vers rythmiques*) ; ou d'après leur nombre, comme en français (*vers syllabiques*). *Vers faux*, vers qui pèche contre les règles. *Vers libres*, de différentes mesures et à rimes mêlées chez les classiques, et, chez les symbolistes, vers affranchis de toutes les règles traditionnelles. *Vers blancs*, non rimés.

VERS (*vèr*) prép. (du lat. *versus*, tourné). Dans la direction de : *tourner les yeux vers le ciel.* A peu près au temps où : *vers midi.*

VERSAGE (*vèr*) n. m. Opération consistant à

vider les wagons, bennes, etc., à mesure qu'ils sont amenés au four. Premier labour donné aux jachères.

VERSANT (*vèr-san*) n. m. Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes.

VERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Sujet à verser, en parlant d'une voiture.

VERSATILE (*vèr*) adj. (du lat. *versatilis*, facile à tourner). Sujet à changer, changeant; inconstant: *esprit versatile*. (Ne s'emploie qu'au fig.)

VERSATILITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est versatile : *la versatilité des opinions*.

VERSE (*vèr-se*) n. f. Action de verser : *la verse du grain*. Accident par lequel les moissons sur pied sont couchées à terre. **A verse** loc. adv. Abondamment, en parlant de la pluie qui tombe.

VERSE (*vèr-se*) adj. (du lat. *versus*, tourné). *Géom.* *Sinus verse*, partie du rayon d'un arc, comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. *Blas.* Syn. de RENVERSÉ.

VERSÉ, E (*vèr*) adj. Exercé, expérimenté : *versé dans les sciences*.

VERSEAU (*vèr-sô*) n. m. (de *verse-eau*). Pente du dessus d'un entablement non couvert.

VERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de verser de l'argent dans une caisse : *échelonner une souscription en plusieurs versements*.

VERSER (*vèr-sé*) v. t. (lat. *versare*). Répandre, faire couler : *verser du blé dans un sac ; verser à boire*. Faire tomber, en parlant de la voiture que l'on conduit, ou des personnes qu'elle renferme. Fournir en payement : *verser mille francs*. *Fig.* Faire passer dans : *verser ses chagrins dans le cœur d'un ami*. *Verser son sang*, donner sa vie. *Verser des larmes*, pleurer. V. i. Tomber sur le côté, en parlant des voitures. Etre renversé par le vent, en parlant des blés.

VERSET (*vèr-sè*) n. m. (de *vers*). Chacun des petits paragraphes qu'il est d'usage de numéroter dans la Bible. Dans l'office du bréviaire, paroles tirées de l'Ecriture et suivies presque toujours d'un répons. Signe typographique en forme de V barre (℣), que l'on emploie pour indiquer les versets.


Verseuse.

VERSEUR (*vèr*) n. m. Celui qui verse, dans un café. Employé des halles de Paris qui distribue le poisson par lots, avant la vente à la criée.

VERSEUSE (*vèr-seu-ze*) n. f. Cafetière à poignée droite.

VERSICOLORE (*vèr*) adj. (du lat. *versus*, changé, et *color*, couleur). Qui a plusieurs couleurs : *ruban versicolore*.

VERSICULE (*vèr*) ou **VERSICULET** (*vèr, lè*) n. m. Petit vers.

VERSIFICATEUR (*vèr*) n. m. Celui qui fait des vers : *un habile versificateur*.

VERSIFICATION (*vèr, si-on*) n. f. Art de faire des vers : *traité de versification*. Facture des vers : *versification élégante*.

VERSIFIER (*vèr-si-fi-é*) v. i. (du lat. *versus*, vers, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Faire des vers : *versifier avec grâce*. V. t. Mettre en vers : *versifier une fable*.

VERSION (*vèr*) n. f. (lat. *versio* ; de *vertere*, tourner). Traduction d'une langue dans une autre : *version arabe, chaldaïque*. Traduction que font les élèves, d'une langue étrangère dans leur propre langue, par opposition à *thème* : *version latine*. Manière de raconter un fait : *il y a sur cet accident plusieurs versions*.

VERS-LIBRISME n. m. Emploi du vers libre moderne. Ecole des adeptes du vers libre.

VERS-LIBRISTE n. et adj. Qui compose des vers libres modernes. Partisan du vers libre moderne.

VERSO (*vèr*) n. m. (mot lat.). Revers d'un feuillet, par opposition à *recto*. Pl. des *versos*.

VERSOIR (*vèr*) n. m. Partie de la charrue, qui jette la terre de côté. (V. CHARRUE.)

VERSTE (*vèrs-te*) n. f. Mesure itinéraire de Russie (1.067 m.).

VERT (*vèr*), **E** adj. (lat. *viridis*). Qui est d'une couleur particulière, produite par la combinaison du jaune et du bleu, et très répandue dans la nature végétale : *herbe verte*. Qui a encore de la sève, et n'est pas encore sec : *bois vert*. Frais, nouveau : *légume vert*. Qui n'est pas mûr : *raisin vert*. *Fig.* Resté vigoureux, malgré les années : *vieillard encore vert*. Rude, vif : *une verte réprimande*. *Fam.* Leste, grivois : *en dire de vertes*. *Vin vert*, qui n'est pas fait et a conservé une partie de son acidité. *Volée de bois vert*, volée de coups vigoureux. N. m. Couleur verte : *aimer le vert ; des étoffes vert foncé*. Fourrage frais, que l'on fait manger aux chevaux : *mettre un cheval au vert*. *Fig. Se mettre au vert*, aller se reposer à la campagne. *Prendre sans vert*, prendre au dépourvu.

VERT-DE-GRIS (*vèr-de-gri*) n. m. Hydrocarbonate de cuivre. S'emploie comme syn. de *verdet*.

VERT-DE-GRISÉ (*vèr-de-gri-zé*), **E** adj. Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui a rapport aux vertèbres : *la colonne vertébrale*. (V. COLONNE.)

VERTÈBRE (*vèr*) n. f. (lat. *vertebra*). Chacun des petits os formant l'épine dorsale : *les vertèbres sont percées d'un trou par où passe la moelle épinière*.

VERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. Se dit des animaux qui ont des vertèbres. N. m. pl. Grande division du règne animal, comprenant ceux qui sont pourvus d'un squelette. (On les divise en cinq classes : les *poissons*, les *reptiles*, les *batraciens*, les *oiseaux* et les *mammifères*.) S. un *vertébré*.

VERTÉBRO-ILIAQUE (*vèr*) adj. Qui appartient aux vertèbres et à l'os iliaque.

VERTELLE (*vèr-tè-le*) n. f. Bonde qui ferme les varaignes des marais salants.

VERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Avec énergie, vivacité : *relever vertement une inconvenance*.

VERTERELLE (*vèr-te-rè-le*) n. f. Anneau dans lequel glisse un verrou. Penture de gouvernail. (On dit aussi VERTENELLE et VERTEVELLE.)

VERTET (*vèr-tè*) n. m. Cône métallique, sorte de virole dont on garnit la pointe du fuseau.

VERTEX (*vèr-tèks*) n. m. (mot lat. signif. *sommet*). Sommet de la tête. (Peu us.)

VERTICAL, E, AUX (*vèr*) adj. Perpendiculaire au plan de l'horizon : *plan vertical*. N. f. Direction du fil à plomb. (V. la planche LIGNES.) N. m. *Astr.* Grand cercle de la sphère céleste, qui contient la verticale du lieu d'observation.

VERTICALEMENT (*vèr, man*) adv. Perpendiculairement à l'horizon : *dresser verticalement un piquet*.

VERTICALITÉ (*vèr*) n. f. Etat de ce qui est vertical : *vérifier la verticalité d'un mur*.

VERTICILLE (*vèr-ti-si-le*) n. m. (lat. *verticillus*). *Bot.* Assemblage de feuilles, de fleurs, de rameaux autour du même point d'une tige.

VERTICILLÉ (*vèr-ti-sil-lé*), **E** adj. *Bot.* En forme de verticille : *feuille verticillée*. (V. la planche PLANTES.)

VERTIGE (*vèr*) n. m. (du lat. *vertigo*, tournoiement). Sentiment d'un défaut d'équilibre dans l'espace. Etourdissement. *Fig.* Egarement d'esprit.

VERTIGINEUSEMENT (*vèr, ze-man*) adv. D'une manière vertigineuse. (Peu us.)

VERTIGINEUX, EUSE (*vèr, neû, eu-ze*) adj. Qui donne le vertige : *hauteur vertigineuse*. Qui est de la nature du vertige : *affection vertigineuse*.

VERTIGO (*vèr*) n. m. (mot lat. signif. *tournoiement*). Maladie des chevaux, qui se manifeste par le désordre des mouvements. *Fig.* Caprice, fantaisie.

VERTU (*vèr*) n. f. (lat. *virtus*). Disposition constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à éviter le mal : *la vertu a des degrés*. Chasteté, en parlant des femmes. Propriétés, efficacité : *vertu des plantes*. **En vertu de** loc. prép. En conséquence de : *en vertu d'un jugement*. ANT. **Vice**.

VERTUBLEU ou **VERTUCHOU** (*vèr*) interj. Sorte de juron ancien.

VERTUEUSEMENT (*vèr, ze-man*) adv. D'une manière vertueuse. ANT. **Vicieusement**.

VERTUEUX, EUSE (*vèr-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la vertu : *homme vertueux*. Qui est inspiré par la vertu : *action vertueuse*. ANT. **Vicieux, corrompu.**



Verveine.

VERTUGADIN (*ver*) n. m. (espagn. *verdugado*). Bourrelet que les femmes portaient par-dessous leur jupe pour la faire bouffer. Robe rendue bouffante par un de ces bourrelets. (On disait aussi VERTUGADE, VERTUGALE et VERTUGARDE n. f.) Pelouse de gazon, en glacis et en amphithéâtre.

VERVE (*vèr-ve*) n. f. (du lat. *verbum*, parole). Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, le causeur, etc. : *être en verve*.

VERVEINE (*vèr-vè-ne*) n. f. (lat. *verbena*). Genre de *verbénacées*, à fleurs bleues officinales et ornementales de nos pays.

VERVELLE (*vèr-vè-le*) n. f. Anneau qu'on mettait aux pieds des oiseaux et qui portait la marque de leur propriétaire.



Verveux à ailes.

VERVEUX, EUSE (*vèr-veû, eu-ze*) adj. Qui a de la verve : *un orateur verveux*.

VERVEUX (*vèr-veû*) n. m. Sorte de filet en entonnoir, pour prendre du poisson.

VÉSANIE (*za-nî*) n. f. (du lat. *vesanus*, insensé). Nom générique des différents troubles des facultés intellectuelles.

VESCE (*vè-se*) n. f. (lat. *vicia*). Genre de légumineuses papilionacées de nos pays, cultivées comme fourragères. Graine qu'elles produisent.



Vesce.

VESCERON (*vè-se*) n. m. Petite vesce des moissons.

VÉSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui a rapport à la vessie : *veine vésicale, calcul vésical*.

VÉSICANT (*zi-kan*), **E** adj. (lat *vesicans*). *Med.* Qui fait naître des ampoules sur la peau : *cataplasme vésicant*. N. m. : *un vésicant*.

VÉSICATION (*zi-ka-si-on*) n. f. Action produite par un médicament vésicant.

VÉSICATOIRE (*zi*) n. m. (du lat. *vesica*, ampoule). Médicament externe, qui fait venir des vésicules à la peau. Adjectiv. : *topique vésicatoire*.

VÉSICULAIRE (*zi-ku-lè-re*) adj. Qui est en forme de vésicule. Qui présente des vésicules : *tissu vésiculaire*. *Bot.* Se dit de petites cavités en forme de vésicules, dans lesquelles s'amassent de l'air ou des liquides spéciaux.

VÉSICULATION (*zi, si on*) n. f. Production de vésicules. (Peu us.)

VÉSICULE (*zi*) n. f. (lat. *vesicula*). *Anat.* Sac membraneux, semblable à une petite vessie. *Pathol.* Elevure hémisphérique ou conique de l'épiderme, pleine de sérosité.

VÉSICULEUX, EUSE (*zi-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a la forme d'une petite vessie, d'une vésicule.

VESOU (*zou*) n. m. (mot créole). Liquide qui sort de la canne à sucre quand on l'écrase.

VESPASIENNE (*vès-pa-zi-è-ne*) n. f. (de *Vespasien*, empereur romain qui avait établi un impôt sur les urinoirs). Urinoir en forme de guérite.

VESPÉRAL, E, AUX (*vès-pé-ral*) adj. (du lat. *vesper*, soir). Qui a rapport au soir : *clarté vespérale*. N. m. Livre d'église, contenant l'office des vêpres.

VESPERTILION (*vès-pèr*) n. m. Genre de chauves-souris à grandes oreilles, communes en France.

VESPERTILIONIDÉS (*vès-pèr*) n. m. pl. Famille de mammifères chiroptères. S. un *vespertilionidé*.

VESPÉTRO (*vès*) n. m. Liqueur spiritueuse et stomachique, obtenue en faisant macérer dans de l'eau-de-vie des graines d'angélique, de fenouil, d'anis, de coriandre.

VESPIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'insectes hyménoptères renfermant les formes appelées vulgairement *guêpes sociales*. S. un *vespidé*.

VESSE (*vè-se*) n. f. Vent qui sort sans bruit de l'anus.

VESSE-DE-LOUP (*vè-se-de-lou*) n. f. Sorte de champignon. Pl. des *vesses-de-loup*.

VESSER (*vè-sé*) v. i. (lat. *visire*). Lâcher une vesse.

VESSERON n. m. Nom vulgaire de la gesse cultivée.

VESSEUR, EUSE (*vè-seur, eu-ze*) n. Qui vesse fréquemment.

VESSIE (*vè-sî*) n. f. (lat. *vesica*). Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine. *Vessie natatoire*, poche remplie de gaz, que l'on trouve dans l'abdomen de certains poissons, et qui leur sert à s'équilibrer dans l'eau aux différentes profondeurs. *Fig.* *Prendre des vessies pour des lanternes*, se tromper grossièrement.

VESSIGON (*vè-si*) n. m. (ital. *vessigone*). Tumeur molle, qui se forme à l'articulation du genou ou du jarret du cheval.

VESTALAT (*vès-ta-la*) n. m. Corps des vestales. Espace de trente ans, pendant lequel les vestales ne devaient pas se marier.

VESTALE (*vès-ta-le*) n. f. Prêtresse de Vesta, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Fille très chaste.

VESTALIES (*vès-ta-lî*) n. f. pl. Fêtes en l'honneur de Vesta, que les Romains célébraient le 15 juin de chaque année.

VESTE (*vès-te*) n. f. (du lat. *vestis*, vêtement). Autrefois, vêtement à quatre pans qui descendait jusqu'aux genoux. Vêtement de dessus, sans basques, qui couvre la partie supérieure du corps : *veste de garçon de café ; veste d'escrime*.

VESTIAIRE (*vès-ti-è-re*) n. m. (lat. *vestiarius*; de *vestis*, habit). Lieu où l'on dépose les habits, les cannes, etc., dans certains établissements publics. (C'est à tort que l'on désigne par le mot *vestiaire* les objets déposés au vestiaire ; il ne faut pas dire : *donnez-moi mon vestiaire*.)

VESTIBULAIRE (*vès-ti-bu-lè-re*) adj. Qui a rapport au vestibule de l'oreille. (Peu us.)

VESTIBULE (*vès-ti*) n. m. (lat. *vestibulum*). Pièce par laquelle on entre dans un édifice, et qui sert de passage pour aller dans les autres pièces.

VESTIGE (*vès-ti-je*) n. m. (du lat. *vestigium*, trace). Empreinte du pied. *Par ext.* Traces, restes de ce qui a péri : *les vestiges d'une ville*.

VESTIMENTAIRE (*vès-ti-man-tère*) adj. Qui a rapport aux vêtements.

VESTITURE (*vès-ti*) n. f. Poils, aiguillons, etc., qui couvrent la surface de certains végétaux, ou la peau d'un animal. (Peu us.)

VESTON (*vès-ton*) n. m. Vêtement masculin, un peu plus court que l'ancienne veste.

VÉSULIEN, ENNE (*vé-zu-li-in, è-ne*) adj. Se dit de la base de l'étage bathonien. N. m. : *le vésulien*.

VÊTEMENT (*man*) n. m. (de *vêtir*). Tout ce qui sert à couvrir le corps. *Blas.* Pièce honorable, formée par la réunion de quatre triangles qui occupent les coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

VÉTÉRAN n. m. (du lat. *veteranus*, vieux soldat, de *vetus, eris*, vieux). Chez les Romains, soldat qui avait obtenu son congé. Soldat ayant accompli un long service. Vieux soldat, ancien soldat : *les vétérans de 1870*. *Par ext.* Homme qui a vieilli dans une profession, une pratique : *un vétéran de l'enseignement*. Écolier qui redouble une classe.

VÉTÉRANCE n. f. État de vétéran.

VÉTÉRINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *veterinum*, bête de somme). Se dit de ce qui concerne l'art de guérir les chevaux, les bestiaux : *médecine vétérinaire*. N. m. Celui qui pratique cet art.

VÉTILLARD, E n. et adj. V. VÉTILLEUR.

VÉTILLE (*ll* mll.) n. f. (de l'espagn. *vetilla*, petite raie). Bagatelle ; chose insignifiante.

VÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. i. S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUR, EUSE (*ti, ll* mll., *eur, eu-ze*) ou **VÉTILLARD** (*ti, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui s'amuse à des vétilles ; qui discute sur des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE (*ti, ll* mll. *eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache à des vétilles : *personne vétilleuse*. Plein de petites difficultés : *ouvrage vétilleux*.

VÊTIR v. t. (lat. *vestire* ; de *vestis*, habit. — *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais, nous vêtions. Je vêtis, nous vêtîmes. Je vêtirai, nous vêtirons. Je vêtirais, nous vêtirions. Vêts, vêtons, vêtez. Que je vête, que nous vêtions. Que je vêtisse, que nous vêtissions. Vêtant. Vêtu, e.*) Habiller, couvrir de vêtements : *vêtir un enfant*. Fournir de vêtements : *vêtir les pauvres*. Mettre sur soi : *vêtir une robe*. **Se vêtir** v. pr. S'habiller.

VÉTIVER ou **VÉTYVER** (*vèr*) n. m. (du tamoul *vettivern*). Espèce de plantes de l'Inde, du genre andropogon. (Leurs racines, très odorantes, servent à préserver les fourrures et les vêtements de laine de l'atteinte des insectes.)

VETO (*rè*) n. m. (mot latin signif. *je m'oppose*). *Fam.* Opposition, refus : *père qui met son veto à un mariage*. Pl. des *veto*. — Le mot *veto* est la formule qu'employaient, à Rome, les tribuns du peuple pour s'opposer à un décret du sénat. Il s'est dit particulièrement, en France, du *veto* suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi.

VÊTURE n. f. Cérémonie de la prise d'habit par un religieux ou une religieuse.

VÉTUSTE adj. (lat. *vetustus*). Vieux, détérioré par l'usage.

VÉTUSTÉ (*tus-té*) n. f. (lat. *vetustas*, de *vetus*, ancien). État de détérioration, résultant de l'ancienneté : *arbre qui tombe de vétusté*.

VEUF (*veuf*), **VEUVE** n. et adj. (lat. *viduus*). Qui a perdu sa femme ou son mari, et n'a pas contracté un nouveau mariage. *Par ext.* Privé : *armée veuve de son chef*.

VEUGLAIRE (*glè-re*) n. f. Pièce d'artillerie des XIVe et XVe siècles, qui se chargeait par la culasse.

VEULE adj. *Fam.* Faible, mou, sans énergie.

VEULERIE (*rî*) n. f. (de *veule*). Manque d'énergie.

VEUVAGE n. m. État d'un veuf, d'une veuve.

VEUVE n. f. Genre d'oiseaux passereaux d'Afrique, à plumage très recherché. Espèce de scabieuse.

VEXANT (*vèk-san*), **E** adj. Qui vexe, contrarie.

VEXATEUR, TRICE (*vèk-sa*) adj. Qui commet, cause des vexations : *mesure vexatrice*.

VEXATION (*vèk-sa-si-on*) n. f. Action de vexer : *commettre des vexations inutiles*.

VEXATOIRE (*vèk-sa*) adj. Qui a le caractère de la vexation : *impôt vexatoire*.

VEXER (*vèk-sé*) v. t. (lat *vexare*). Tourmenter par un abus de pouvoir : *vexer ses administrés*.

VEXILLAIRE (*vèk-sil lè-re*) n. m. (lat. *vexillarius* ; de *vexillum*, enseigne). Chez les Romains, celui qui portait un étendard (*vexille*).

VEXILLE n. m. (lat. *vexillum*). Étendard des armées romaines. Chacune des deux rangées de barbes que porte le rachis des plumes des oiseaux.

VIA (ablatif du lat. *via*, voie) prép. Par la voie de : *départ pour New-York « via » Le Havre*.

VIABILITÉ n. f. État de l'enfant né viable. État des voies de communication dans un pays : *la viabilité d'une route*.

VIABLE adj. (de *vie*). *Enfant né viable*, assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC (*duk*) n. m. (du lat. *via*, voie, et *ducere*, conduire). Pont en arcades, construit au-dessus d'une route ou d'une vallée, pour le passage d'un chemin de fer ou d'une route : *le viaduc de Garabit est une magnifique construction en fer*.

VIAGER (*jé*), **ÈRE** adj. (de *vie*). Dont on possède la jouissance sa vie durant : *rente viagère*. N. m. Revenu viager : *mettre sa fortune en viager*.

VIAGÈREMENT (*man*) adv. En viager.

VIANDE n. f. (lat. *vivenda* ; de *vivere*, vivre). Chair des animaux terrestres et des oiseaux, des poissons dont on se nourrit. *Viande blanche*, celle du veau, du lapin, de la volaille. *Viande noire*, celle du sanglier, du cheval, du lièvre, de la bécasse, etc.

VIANDER (*dé*) v. i. Pâturer, en parlant des fauves.

VIANDIS (*dî*) n. m. Lieu où pâturent les bêtes fauves. Manière dont elles broutent les jeunes taillis.

VIATIQUE n. m. (lat. *viaticum* ; de *via*, chemin). Argent, provision que l'on donne à quelqu'un pour faire un voyage. *Liturg.* Sacrement de l'eucharistie, reçu par un malade en danger de mort.

VIBICES n. f. pl. Taches violacées de la peau.

VIBORD (*bord*) n. m. Partie de la muraille d'un navire, qui renferme les gaillards.

VIBRANT (*bran*), **E** adj. Qui vibre : *lame vibrante*. *Fig.* : *l'éloquence vibrante d'un tribun*. N. f. Consonne que l'on articule en faisant vibrer la langue ou le gosier, comme *l* et *r*.

VIBRATEUR n. m. Appareil qui transmet des vibrations, en télégraphie.

VIBRATILE adj. Qui est susceptible de vibrer.

VIBRATILITÉ n. f. Faculté de vibrer. (Peu us.)

VIBRATION (*si-on*) n. f. Action de vibrer. Tremblement rapide des cordes d'un instrument de musique, des lames métalliques, etc. qui produit le son.

VIBRATOIRE adj. Qui se compose d'une suite de vibrations : *mouvement vibratoire*.

VIBRER (*bré*) v. i. (lat. *vibrare*). Faire des vibrations, entrer en vibration. *Fig.* Être excité, ému : *sentiments qui vibrent dans un cœur généreux*.

VIBRION n. m. Genre de bactéries qui ont une forme courbe ou infléchie.

VIBRISSE (*bri-se*) n. f. (lat. *vibrissa*). Poil des narines de l'homme. Plume filiforme des oiseaux. Poil tactile de certains mammifères.

VICAIRE (*kè-re*) n. m. (lat. *vicarius*). Qui tient la place d'un autre. Sous l'Empire romain, gouverneur d'un diocèse. Prêtre adjoint à un curé. *Grand vicaire, vicaire général*, suppléant d'un évêque. *Vicaire de Jésus-Christ*, le pape.

VICAIRIE (*kè-rî*) n. f. V. VICARIAT.

VICARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au vicariat : *fonctions vicariales*.

VICARIAT (*ri-a*) n. m. ou **VICAIRIE** (*kè-rî*) n. f. Fonctions du vicaire : *solliciter un vicariat*. Son logement. Succursale desservie par un vicaire.

VICARIER (*ri é*) v. i. (Se conj. comme *prier*.) Faire les fonctions de vicaire. *Fig.* Remplir des fonctions subalternes. (Peu us.)

VICE n. m. (lat. *vitium*). Défaut, imperfection qui rend une personne, un objet impropre à sa destination : *vice de conformation, de style*. Disposition habituelle au mal : *flétrir le vice*. Débauche, libertinage : *croupir dans le vice*. *Vice de construction*, faute commise dans la construction d'un édifice. (V. RÉDHIBITOIRE.) Ant. **Vertu**.

VICE (lat. *vices*), particule qui entre dans la composition de plusieurs mots français, et qui indique des fonctions exercées en sous-ordre.

VICE-AMIRAL n. m. Officier de marine, inférieur à l'amiral et supérieur au contre-amiral : *les préfets maritimes sont choisis parmi les vice-amiraux*. Vaisseau d'une flotte, portant le pavillon du vice-amiral. Pl. des *vice-amiraux*.

VICE-AMIRAUTÉ (*rô*) n. f. Charge de vice-amiral. (Peu us.) Pl. des *vice-amirautés*.

VICE-CHANCELIER (*li-é*) n. m. Qui fait les fonctions du chancelier en son absence. Pl. des *vice-chanceliers*.

VICE-CONSUL n. m. Qui aide le consul, ou tient lieu de consul. Pl. des *vice-consuls*.

VICE-CONSULAT (*la*) n. m. Emploi de vice-consul. Pl. des *vice-consulats*.

VICE-GÉRANCE n. f. Fonction de vice-gérant. Pl. des *vice-gérances*.

VICE-GÉRANT (*ran*) n. m. Celui qui remplace le gérant. Pl. des *vice-gérants*.

VICE-LÉGAT (*gha*) n. m. Prélat établi par le pape pour remplacer le légat. Pl. des *vice-légats*.

VICE-LÉGATION (*si-on*) n. f. Emploi de vice-légat. Pl. des *vice-légations*.

VICENNAL (*sèn-nal*), **E, AUX** adj. (lat. *vicennalis*). De vingt ans, qui se fait tous les vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE (*zi-dan-se*) n. f. Fonction, dignité de vice-président. Pl. des *vice-présidences*.

VICE-PRÉSIDENT (*zi-dan*) n. m. Qui exerce la fonction du président pendant son absence. Pl. des *vice-présidents*.

VICE-RECTEUR (*rèk*) n. m. Dignitaire placé au-dessous du recteur et qui le supplée. Titre porté

jusqu'en 1920 par le chef de l'université de Paris, dont le ministre de l'Instruction publique était officiellement recteur. Pl. des *vice-recteurs*.

VICE-RECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Dignité de vice-recteur. Pl. des *vice-rectorats*.

VICE-REINE (*rè-ne*) n. f. Femme d'un vice-roi. Pl des *vice-reines*.

VICE-ROI n. m. Gouverneur d'un royaume ou d'une grande province qui dépend d'un autre Etat : *vice-roi des Indes* Pl. des *vice-rois*.

VICE-ROYAUTÉ (*roi-ió*) n. f. Dignité de vice-roi. Pays qu'il gouverne. Pl. des *vice-royautés*.

VICE-SÉNÉCHAL n. m. Officier de robe courte, qui, dans quelques provinces, exerçait les mêmes fonctions que le vice-bailli. Pl. des *vice-sénéchaux*.

VICE-SÉNÉCHAUSSÉE (*chô sé*) n. f. Fonctions, résidence du vice-sénéchal. Pl. des *vice-sénéchaussées*.

VICÉSIMAL, E, AUX adj. (du lat. *vicesimus*, vingtième). Qui a pour base le nombre *vingt*.

VICE VERSA (*sé-vèr*) loc. adv. (mots lat. signif. *chance retournée*). Réciproquement.

VICHY n. m. Étoffe de coton généralement fabriquée avec deux fils de différentes couleurs, tissés alternativement. (On dit aussi TOILE DE VICHY).

VICIABLE adj. Qui peut être vicié.

VICIANINE n. f. Glucoside qui existe dans les graines de diverses espèces de vesces.

VICIATEUR, TRICE adj. Qui vicie.

VICIATION (*si-on*) n. f. Action de vicier : *la respiration d'un grand nombre de personnes dans une salle close produit une rapide viciation de l'air.*

VICIER (*si-é*) v. t. (lat. *vitiare*. — Se conj comme *prier*.) Gâter, corrompre : *vicier l'air*. *Dr.* Rendre nul, défectueux : *erreur qui vicie un acte*. **Se vicier** v. pr. Se gâter, se corrompre : *contracter des vices*. ANT. **Purifier.**

VICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière vicieuse : *parler vicieusement*.

VICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *vitiosus*). Qui a un défaut, une imperfection : *clause vicieuse*, *locution vicieuse*. Qui a rapport au vice : *inclination vicieuse*. Adonné au vice : *homme vicieux*. Rétif, en parlant des chevaux : *mule vicieuse*. ANT **Vertueux. Correct. Docile.**

VICINAL, E, AUX adj. (lat. *vicinalis* ; de *vicinus*, voisin). Se dit d'un chemin qui met en communication les villages, les hameaux voisins.

VICINALITÉ n. f. Qualité de chemin vicinal. *Chemin de grande vicinalité*, qui fait communiquer des communes entre elles ou avec les routes départementales ou nationales.

VICISSITUDE (*si-si*) n. f. (lat. *vicissitudo*). Révolution par laquelle des choses très différentes se succèdent : *la vicissitude des saisons ; les vicissitudes de la fortune.*

VICOMTAL, E, AUX adj. Qui appartient à un vicomte, à une vicomté : *couronne vicomtale*.

VICOMTE (*kon-te*) n. m. (du pref. *vice*, et *comte*). Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. Titre de noblesse, immédiatement inférieur à celui de comte.



Insignes du vicomte : 1. Heaume (XII[e] s.) ; 2. Couronne ; 3. Toque (1[er] Empire).

VICOMTÉ (*kon-té*) n. f. Titre de noblesse attaché autrefois à une terre. La terre elle-même. Etendue de la juridiction d'un vicomte.

VICOMTESSE (*kon-tè-se*) n. f. Femme d'un vicomte.

VICTIMAIRE (*vik-ti-mè-re*) n. m. (de *victime*). Chez les Romains, sacrificateur.

VICTIME (*vik*) n. f. (lat. *victima*). Animal que les anciens offraient en sacrifice à leurs dieux : *on offrait à Baal des victimes humaines*. *Par ext.* Personne qui meurt ou qui souffre par la tyrannie ou l'injustice de quelqu'un. *Fig.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui : *être victime d'une intrigue.*

VICTIMER (*vik-ti-mé*) v. t. Rendre quelqu'un victime ; le ridiculiser. (Peu us.)

VICTOIRE (*vik*) n. f. (lat. *victoria* ; de *vincere*, vaincre). Avantage remporté à la guerre : *remporter la victoire*. Succès remporté sur un rival : *la victoire d'un joueur d'échecs*. *Fig.* Résultat heureux, obtenu au prix de certains efforts : *la victoire sur nous-mêmes*. (V. *Part. hist.*)

VICTORIA n. f. Voiture découverte à quatre roues. (V. la planche VÉHICULES.)

VICTORIA (ou *maïs d'eau*) n. m. Genre de nymphéacées, originaires d'Amérique, dont les feuilles ont jusqu'à 2 mètres de diamètre : *le victoria regia est cultivé en Europe pour l'ornement des pièces d'eau.*

VICTORIEUSEMENT (*vik, ze-man*) adv. D'une manière victorieuse : *combattre victorieusement*.

VICTORIEUX, EUSE (*vik-to-ri-eû, eu-ze*) adj. Qui a remporté la victoire : *troupes victorieuses*. *Fig.* Décisif, sans réplique : *preuve victorieuse*.

VICTUAILLE (*vik-tu-a*, *ll* mll.) n. f. (lat. *victualia*). *Fam.* Vivres et munitions de bouche : *emporter des victuailles*.

VIDAGE n. m. Action de vider.



Couronne de vidame.

VIDAME n. m. (du lat. *vice*, à la place de, et *dominus*, seigneur). Personnage qui, au moyen âge, représentait l'évêque au temporel, et commandait ses troupes.

VIDAMÉ n. m. ou **VIDAMIE** (*mî*) n. f. Dignité de vidame.

VIDANGE n. f. Action de vider. Etat d'un tonneau qui n'est plus plein : *tonneau en vidange* Etat du liquide lui-même, dans un vase qu'il ne remplit pas. Pl. Matières fécales, retirées des fosses d'aisances.

VIDANGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il vidangea, nous vidangeons*.) Vider, en parlant des bouteilles ou des fosses d'aisances.

VIDANGEUR n. et adj. m. Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE adj. (lat. *viduus*). Qui ne contient rien : *bourse vide*. Qui n'est rempli que d'air : *espace vide*. Qui ne contient pas d'aliments : *estomac vide*. D'où l'on a tout enlevé : *chambre vide*. *Fig.* *Cœur vide*, dépourvu d'affections. *Tête vide* sans idées. *Vide de*, dégarni, privé de : *mot vide de sens*. *Les mains vides*, sans profits, sans présents. N m. Espace vide : *faire le vide*. *Fig* Sentiment pénible de privation : *le travail aide à remplir le vide de l'âme* Absence produisant une privation : *sa mort fait un grand vide*. Absence d'idées, de sentiments : *le vide de l'esprit*. Néant, vanité : *le vide des plaisirs du monde* *Physiq.* Espace qui n'est rempli par aucun corps. **A vide** loc. adv. Sans rien contenir Sans effet produit. ANT **Plein, rempli.**

VIDE-BOUTEILLE ou **VIDE-BOUTEILLES** (*tè ll* mll.) n. m. invar. Petite maison de plaisance avec jardin, près de la ville, où l'on se réunit pour boire ou se divertir. Siphon terminé en haut par un robinet et qui sert à vider une bouteille sans la déboucher

VIDE-CITRON n. m. Instrument propre à extraire le jus de citron. Pl des *vide-citrons*



Vide-citron

VIDE-GOUSSET (*ghou sè*) n. m. *Fam* Filou, voleur. Pl des *vide-goussets*. (Vx.)

VIDELLE (*dè-le*) n. f. (de *vider*). Reprise sans pièce pour boucher un trou. Instrument de confiseur pour vider les fruits Instrument dont le pâtissier se sert pour couper la pâte.

VIDEMENT (*man*) n. m. Action de vider.

VIDE-POCHE ou **VIDE-POCHES** n m. invar. Petit meuble qui sert à recevoir ce que l'on porte habituellement dans ses poches.

VIDE-POMME (*po-me*) n. m. Outil pour ôter le cœur des pommes sans les couper. Pl des *vide-pommes*.

VIDER (*dé*) v. t. Rendre vide : *vider un tonneau*. Boire le contenu de : *vider une bouteille*. Sortir, se retirer de : *vider les lieux*. Terminer, donner une solution à : *vider une question, un différend*. *Vider un canon*, le creuser. *Vider une volaille, un poisson*, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. *Vider les arçons*, être renversé de cheval. ANT. **Remplir.**

VIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui vide : *un videur de volailles*.

VIDIMER (*mé*) v. t. (du lat. *vidimus*, nous avons vu). Collationner et certifier conforme à l'original.

VIDIMUS (*muss*), n. m. (mot lat. signif. *nous avons vu*). Attestation commençant par le mot *vidimus* et certifiant qu'un acte a été collationné et trouvé conforme à l'original : *délivrer un vidimus*.

VIDOIR n. m. Lieu destiné aux vidanges.

VIDRECOME n. m. (allem. *wiederkomm*). Grand verre à boire allemand.

VIDUITÉ n. f. (lat. *viduitas*). Veuvage.

VIDURE n. f. Ouvrage à jour. Ce qu'on ôte en vidant.

VIE (*vî*) n. f. (lat. *vita*). Résultat du jeu des organes, concourant au développement et à la conservation du sujet : *les conditions nécessaires à la vie*. Ensemble des actes de l'être vivant, depuis la naissance jusqu'à la mort : *vie courte*. Manière de se nourrir, aliments : *être réduit à mendier sa vie*. Manière de vivre : *mener joyeuse vie*. Biographie, histoire d'un homme : *les Vies de Plutarque*. Profession : *embrasser la vie religieuse*. Activité, entrain, mouvement, chaleur : *style plein de vie*. *Donner la vie à quelqu'un*, le mettre au monde. *Devoir la vie à quelqu'un*, être né de lui. *Entre la vie et la mort*, dans un danger de mort imminent. *Sa vie ne tient qu'à un fil*, se dit d'une personne exposée à une mort prochaine. *Redonner, rendre la vie à quelqu'un*, le ranimer, le rassurer. *De la vie, de ma vie*, etc., jamais : *je ne lui pardonnerai de ma vie*. *Vie éternelle*, bonheur éternel des élus. *La vie future*, existence de l'âme après la mort. *Faire la vie*, se livrer au plaisir. Loc. adv. **A vie**, pour toute la durée de la vie : *pension, bail à vie*. **A la vie, à la mort : pour la vie**, pour toujours. ANT. **Mort.** — La durée de la *vie* chez les êtres organisés est extrêmement variable. Certains insectes, tels que les éphémères, ne vivraient que quelques heures, au moins sous leur forme ailée. Divers oiseaux, au contraire, l'aigle, le corbeau et surtout le cygne, atteindraient une longévité remarquable, dépassant plus d'un siècle. Parmi les animaux domestiques, le mouton passe rarement l'âge de dix ans, la vache celui de quinze, le cheval vingt ans. Le chien vit parfois vingt ans ; le chat un peu moins. Plus longue de beaucoup paraît être la vie des animaux sauvages, surtout des espèces de grande taille (éléphant, rhinocéros, etc.) ; les éléphants vivraient plusieurs siècles. Enfin, la moyenne de la vie de l'homme varie, selon les races et les pays, entre trente-cinq et quarante ans. Les races montagnardes, rudes et sobres, paraissent favorisées quant à la durée de la vie.

VIE (*vî*) n. f. (du lat. *via*, chemin). Chemin pratiqué dans un marais salant entre les différents bassins ou réservoirs.

VIEIL (*vi-è*, *l* mll.) adj. m. Autre forme de *vieux*, que l'on emploie devant un mot commençant par une voyelle ou par un *h* muet : *mon vieil ami*, *mon vieil habit*. (V. VIEUX.)

VIEILLARD (*vi-e*, *ll* mll. *ar*) n. m. Homme très âgé : *respectez les vieillards*.

VIEILLARDER (*vi-è*, *ll* mll., *ar-dé*) v. i. (de *vieillard*). Prendre les qualités du vin vieux.

VIEILLERIE (*vi-è*, *ll* mll., *e-rî*) n. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *Fig.* Idées rebattues, usées : *il ne dit que des vieilleries*. ANT. **Nouveauté.**

VIEILLESSE (*vi-è*, *ll* mll., *è-se*) n. f. Age avancé : *mourir de vieillesse*. Les vieilles gens : *la vieillesse est chagrine*. *Bâton de vieillesse*, personne jeune qui aide, soutient, console un vieillard. ANT. **Jeunesse.**

VIEILLI (*vi-è*, *ll* mll., *i*), **E** adj. Qui porte les traces apparentes de la vieillesse : *retrouver bien vieilli un ami qu'on n'avait pas vu depuis longtemps*. Devenu ancien, qui existe depuis longtemps : *préjugé vieilli*. Suranné : *une mode vieillie*. ANT. **Rajeuni.**

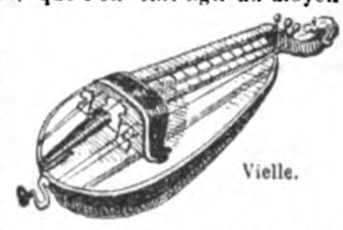
VIEILLIR (*vi-è*, *ll* mll., *ir*) v. i. (Prend *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Devenir vieux : *il est pénible de vieillir*. Perdre sa fraîcheur, sa grâce : *les femmes vieillissent plus vite que les hommes*. Passer une grande partie de sa vie : *vieillir dans l'administration*. *Fig.* Commencer à n'être plus d'usage : *cette mode vieillit*. V. t. Rendre ou faire paraître vieux avant le temps : *les malheurs vieillissent l'homme*. ANT. **Rajeunir.**

VIEILLISSANT (*vi-è*, *ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui vieillit. ANT. **Rajeunissant.**

VIEILLISSEMENT (*vi-è*, *ll* mll., *i-se-man*) n. m. État de ce qui vieillit. État de ce qui devient suranné. ANT. **Rajeunissement.**

VIEILLOT, OTTE (*vi-è*, *ll* mll., *o*, *o-te*) adj. Petit vieux ou paraissant tel : *une femme vieillotte*. Qui est flétri comme dans la vieillesse : *une mine vieillotte*.

VIELLE (*vi-è-le*) n. f. Instrument de musique à cordes et à touches, que l'on fait agir au moyen d'une roue mue par une manivelle.



Vielle.

VIELLER (*vi-è-lé*) v. i. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE (*vi-è-leur*, *eu-ze*) n. Qui joue de la vielle.

VIERGE (*vi-èr-je*) n. f. (lat. *virgo*). Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *La Sainte Vierge*, la Vierge Marie, mère du Christ. Peinture qui la représente (en ce sens, comme dans le précéd., prend une majuscule) : *les Vierges de Raphaël*. Adjectiv. : *fille vierge*. *Fig.* Qui n'est pas sali, mêlé ; qui est encore intact : *page vierge ; réputation vierge*. *Forêt vierge*, qui n'a jamais été exploitée. *Terre vierge*, qui n'a jamais été cultivée. *Huile vierge*, extraite des olives sans pression. *Cire vierge*, cire mise en pain, qui n'a été ni fondue, ni employée à aucun ouvrage.

VIEUX (*vi-eû*) ou **VIEIL, VIEILLE** (*vi-è*, *l* mll., *è*, *ll* mll.) adj. (lat. *vetulus* ; de *vetus*, ancien). Avancé en âge : *vieux soldat*. Dont l'âge est relativement avancé : *je suis plus vieux que vous*. Ancien ; qui dure depuis longtemps : *vieux château*. Usé, dont on se sert depuis longtemps : *un vieux chapeau*. Qui n'est plus en usage : *une vieille expression*. N. Personne âgée. N. m. Ce qui est ancien : *le vieux vaut bien le nouveau*. ANT. **Jeune.**

VIEUX- (fém. **VIEILLE-**) **CATHOLIQUE** n. et adj. *Un vieux-catholique*, catholique allemand faisant partie de ceux qui refusèrent d'adhérer au dogme de l'infaillibilité pontificale et se sont constitués en Église indépendante : *Église vieille-catholique*.

VIF, VIVE adj. (lat. *vivus* ; de *vivere*, vivre). Qui est en vie : *être brûlé vif*. Qui a des mouvements prompts : *enfant vif*. Prompt à s'emporter : *vif comme la poudre*. Qui conçoit promptement : *imagination vive*. Brillant, éclatant : *couleur vive*. Mené avec entrain : *attaque vive*. Mordant : *échanger des propos fort vifs*. *Eau vive*, qui coule de source. *Vives-eaux*, marée de nouvelle et pleine lune. *Foi vive*, que rien ne peut ébranler. *Haie vive*, formée d'arbustes épineux en pleine végétation. *Chaux vive*, qui n'a point été imprégnée d'eau. *Vive arête*, angle saillant et non émoussé du bois, de la pierre, etc. *Bois vif*, qui donne chaque année des branches et des feuilles. N. m. Chair vive : *trancher dans le vif*. *Dr.* Personne vivante : *acte entre vifs*. *Fig.* Ce qu'il y a de profondément sensible ou de très important : *entrer dans le vif de la question*. *Trancher, couper dans le vif*, sacrifier résolument. *Prendre sur le vif*, imiter avec beaucoup de vérité et d'énergie. *Piquer au vif*, offenser, émouvoir d'une manière sensible. Loc. adv. : **De vive voix**, en parlant. **De vive force**, avec violence. ANT. **Mou, endormi.**

VIF-ARGENT (*jan*) n. m. Le mercure. *Fig.* *Avoir du vif-argent dans les veines*, avoir de la vivacité.

VIGESIMO (*jé-zi*) adv. (du lat. *vigesimus*, vingtième). Vingtièmement.

VIGIE (*jî*) n. f. (ital. *veggia*). Matelot en sentinelle dans la mâture. Homme chargé à terre de surveiller le large : *installer une vigie*. Construction élevée pour loger une vigie. Loge vitrée et établie pour la surveillance des trains au sommet d'un des wagons qui les composent. Sorte de balise.

VIGIGRAPHE (de *vigie*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Espèce de télégraphe de vigies qui se correspondent.

VIGIGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *vigigraphe*). Système télégraphique des vigies.

VIGILAMMENT (*la-man*) adv. Avec vigilance.

VIGILANCE n. f. (lat. *vigilantia*). Surveillance attentive.

VIGILANT (*lan*), **E** adj. Plein de vigilance : *gardien vigilant.* Qui est fait avec vigilance : *soins vigilants.*

VIGILE n. f. (du lat. *vigilia*, veille). *Relig. cathol.* Jour qui précède une fête religieuse importante. *Vigile des morts*, matines et laudes de l'office des morts, dites la veille du service.

VIGILE n. m. (lat. *vigil*). A Rome, garde de nuit. — Les *vigiles* furent institués par Auguste pour combattre les incendies et veiller à la sécurité de la ville pendant la nuit. Ils étaient placés sous les ordres du préfet des vigiles.



Vigne.

VIGNE n. f. (lat. *vinea* ; de *vinum*, vin). Genre d'ampélidées, dont une espèce produit le raisin : *la vigne demande un climat chaud et assez sec.* Terre plantée en ceps de vigne : *labourer une vigne.* *Fig. Etre dans les vignes du Seigneur*, être pris de vin. *Vigne vierge*, cissus hédéracé ; bignone radicante ; douce amère. — Les espèces de *vignes* sont fort nombreuses : répandues sur tous les points du globe, elles donnent soit des raisins de table, soit des raisins à vin. Depuis l'invasion, en France, du phylloxera, et pour reconstituer les vignobles, on a greffé sur pied américain les vignes indigènes, ou croisé différentes espèces pour obtenir des hybrides résistants. Parmi les espèces indigènes les plus répandues, il faut citer : le *chasselas*, le *cabernet*, le *cot*, le *gamay*, le *pineau*, le *piquepoul*, *l'aligote*, *l'aramón*, etc. Les vignes vierges sont des plantes grimpantes, que l'on utilise pour les tonnelles et charmilles de jardin.

VIGNEAU (*gnô*) n. m. Sorte de tertre avec sentier en hélice, et couronné d'une treille, qu'on élevait autrefois dans les jardins, en Normandie. Ajonc d'Europe. Mollusque comestible (*littorina littorea*). [On écrit aussi VIGNOT.]

VIGNERON, ONNE (*o, o-ne*) n. Qui cultive la vigne. Adjectiv. : *charrue vigneronne.*

VIGNETTE (*gnè-te*) n. f. (de *vigne*). Petite vigne. Petite gravure en tête ou à la fin d'un livre ou d'un chapitre et qui à l'origine représentait un pampre. Dessin servant à l'encadrement. Gravure entourée de cartouches. Ornement de la couverture d'un livre, d'un papier à lettre, autour d'un mouchoir.

VIGNETTE (*gnète*) n. f. Nom vulgaire de la *reine des prés*, de la *clématite* et de la *mercuriale*.

VIGNETTISTE (*gne-tis-te*) n. m. Celui qui dessine ou grave des vignettes.

VIGNETURE n. f. Ornement de feuilles de vigne, qui encadrait les miniatures.

VIGNOBLE n. m. (lat. *vineolum*). Etendue de pays plantée de vignes : *cultiver un vignoble.* Ces vignes elles-mêmes : *le vignoble bourguignon fournit des crus renommés.* Adjectiv. : *pays vignoble.*

VIGNON n. m. Nom vulgaire du genêt piquant.

VIGNOT (*gno*) n. m. V. VIGNEAU.

VIGOGNE n. f. (mot péruvien). Espèce de lama du Pérou. Laine du même animal.



Vigogne.

VIGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vigueur : *un lutteur vigoureux.* Qui se fait avec vigueur : *une attaque vigoureuse.* Fortement accusé, exprimé : *coloris vigoureux.* ANT. **Faible, chétif.**

VIGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Fonctions du viguier. Etendue de sa juridiction.

VIGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *vigor*, de *vigere*, être fort). Force physique : *vigueur de la jeunesse.* Energie du caractère : *agir avec vigueur.* Puissance d'esprit : *vigueur de l'imagination.* Puissance d'effet : *la vigueur des lois.* *Etre en vigueur*, subsister avec autorité, en parlant des lois, des règlements, etc. ANT. **Faiblesse.**

VIGUIER (*ghi-é*) n. m. (lat. *vicarius*). Magistrat chargé d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi dans certaines provinces du midi de la France, avant 1789.

VIL, E adj. (lat. *vilis*). De peu de valeur : *à vil prix.* *Fig.* Abject, méprisable : *âme vile.* ANT. **Noble.**

VILAIN, E (*lin, è-ne*) n. (du bas lat. *villanus*, de la campagne). Autrefois, paysan, roturier : *les nobles et les vilains.* Adjectiv. Se dit des roturiers de basse condition : *les hommes nobles et vilains.* Qui déplaît à la vue : *vilain pays.* Incommode, désagréable : *vilain temps.* Malhonnête, déshonorant : *une vilaine action.* Méchant, infâme : *vilain homme.* ANT. **Noble, beau, joli.**



Vilebrequin

VILAINAGE (*lè*) n. m. Condition, habitation, terre de vilain (Vx.)

VILAINEMENT (*lè-ne-man*) adv. D'une manière vilaine, malpropre, grossière, honteuse.

VILAYET (*la-iè*) n. m. Division administrative, en Turquie.

VILEBREQUIN (*kin*) n. m. (holl. *wimbelkin*). Outil au moyen duquel on imprime une rotation à une mèche pour percer le bois, la pierre, etc. Arbre coudé d'un moteur.

VILEMENT (*man*) adv. D'une manière vile.

VILENIE (*nî*) n. f. Action basse et vile. Avarice sordide.

VILETÉ n. f. (de *vil*). Etat d'une chose sans valeur. *Fig.* Infériorité méprisable. Action honteuse. (On dit quelquef. VILITÉ.) [Peu us.]

VILIPENDER (*pan-dé*) v. t. (lat. *vilipendere*). Traiter comme vil, mépriser, dire du mal de.

VILLA (*vil-la*) n. f. (mot lat.) Maison de campagne élégante.

VILLAGE (*vi-la-je*) n. m. (de *villa*). Assemblage de maisons, moins considérable qu'une ville, habité principalement par des paysans.

VILLAGEOIS, E (*vi-la-joi, oi-ze*) n. Habitant d'un village. Adjectiv. : *manières villageoises.*

VILLANELLE (*vil-la-nè-le*) n. f. (ital. *villanella*). Sorte de poésie pastorale. Ancienne danse accompagnée de chant.

VILLARSIE (*vi-lar-sî*) n. f. Genre de plantes herbacées de la famille des gentianacées qui croissent dans les eaux stagnantes de l'Europe.

VILLE (*vi-le*) n. f. (du lat. *villa*, maison de campagne). Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues : *les grandes villes des Etats-Unis se sont développées avec rapidité.* Les habitants d'une ville : *la ville est sur pied.* Séjour que l'on fait à la ville ; manière dont on y vit : *la ville débilite.* *La ville éternelle*, Rome. *La ville sainte*, Jérusalem, Médine, La Mecque, Lhassa, Rome, suivant les religions. *A la ville*, dans une ville, par opposition à la campagne. *En ville*, dans la ville, par opposition à chez soi.

VILLÉGIATEUR (*vil-lé*) n. m. *Fam.* Celui qui est en villégiature.

VILLÉGIATURE (*vil-lé*) n. f. (ital. *villeggiatura* ; de *villa*). Séjour à la campagne : *longue villégiature.*

VILLÉGIATURER v. i. *Fam.* Etre en villégiature.

VILLENAGE (*vi-le*) ou **VILENAGE** n. m. Syn. de VILAINAGE.

VILLETTE (*vi-lè-te*) n. f. Petite ville. (Peu us.)

VILLEUX, EUSE (*vil-leû, eu-ze*) adj. (lat. *villosus*). Qui est couvert de longs poils touffus : *insecte villeux.*

VILLIFÈRE (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui porte une villosité.

VILLIFORME (*vil-li*) adj. *Zool.* Qui ressemble à une fourrure.

VILLOSITÉ (*vil-lo-zi-té*) n. f. (lat. *villositas*). Etat d'une surface velue ; ensemble des poils qui recouvrent cette surface. *Anat.* Se dit de petites rugosités ou saillies qui couvrent certaines surfaces.

VIMAIRE (*mè-re*) ou **VIMÈRE** n. f. (du lat. *vis*, force, et *major*, majeure). Dommage ; effet funeste. Outrage, injure.

VIME n. m. L'osier, dans quelques départements.

VIN n. m. (lat. *vinum*). Liqueur que l'on tire du raisin : *vin blanc, vin rouge, vin mousseux*. Préparation médicinale, dans laquelle le vin sert d'excipient : *vin de quinquina*. *Vin d'honneur*, celui que les municipalités ou les corps constitués offrent à un personnage de marque. *Être pris de vin*, être ivre. *Être entre deux vins*, un peu ivre. *Sac à vin*, ivrogne. *Cuver son vin*, dormir dans l'ivresse. *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer, se radoucir. PROV. **Quand le vin est tiré, il faut le boire,** il n'est plus temps de songer à reculer. **A bon vin point d'enseigne,** ce qui est bon prévaut de soi, sans qu'il soit nécessaire de le prôner. **Chaque vin a sa lie,** chaque chose a ses inconvénients. *Les vins de raisin frais* comprennent les vins *rouges*, provenant de raisins rouges fermentés en présence de la grappe ou égrappés, et pressurés après fermentation ; les vins *blancs* provenant de raisins pressurés avant la fermentation, les vins *gris* ou *rosés*, les vins *mousseux*, soutirés mis en bouteilles avant l'achèvement de la fermentation, les vins *de liqueur* obtenus de moûts très sucrés ou de raisins très mûrs, les vins de *paille*, fournis par des raisins dont on a concentré le jus en les exposant au soleil sur de la paille ; les vins *cuits*, obtenus de moûts concentrés par chauffage.

Les vins de *seconde cuvée* sont fournis par une refermentation des marcs additionnés d'eau et de sucre, les vins de *raisins secs*, par digestion des raisins secs dans de l'eau chaude sucrée ou alcoolisée, fermentation et soutirage. Ce sont là des vins assez économiques, mais dont la loi limite l'usage à la consommation familiale du producteur.

Pris en petite quantité, le vin est une boisson saine, mais l'abus mène à l'alcoolisme.

VINAGE n. m. Action de viner.

VINAIGRE (*nè-gre*) n. m. (de *vin*, et *aigre*). Vin aigri par la production spontanée ou provoquée de l'acide acétique, et employé comme condiment : *la production du vinaigre est due au mycoderma aceti.*

VINAIGRÉ (*nè-gré*), **E** adj. Assaisonné avec du vinaigre. Se disait des lettres venues des pays infectés et passées au vinaigre pour les assainir.

VINAIGRER (*nè-gré*) v. t. Assaisonner avec du vinaigre : *vinaigrer une salade*.

VINAIGRERIE (*nè-gre-ri*) n. f. Établissement où l'on fabrique du vinaigre.

VINAIGRETTE (*nè-grè-te*) n. f. Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc. *Bœuf à la vinaigrette*, mets accommodé avec cette sauce. Voiture à deux roues en forme de chaise à porteurs, dans laquelle on se faisait traîner par un homme.

VINAIGRIER (*nè-gri-é*) n. m. Qui fait et vend du vinaigre. Burette à vinaigre.

VINAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport au vin : *industrie vinaire*.

VINASSE (*na-se*) n. f. Vin faible et fade. Résidu de la distillation des liqueurs alcooliques.

VINDAS (*dass*) n. m. (mot islandais). Cabestan composé d'un arbre vertical, qu'on manœuvre avec des leviers. Appareil de gymnastique, appelé aussi *pas-de-géant*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

VINDE n. m. Langue slave, appelée aussi **Slovène.** (Ne pas confondre avec WENDE ou SORABE).

VINDICATIF, IVE adj. (du lat. *vindicare*, venger). Qui aime à se venger : *caractère vindicatif*.

VINDICATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière vindicative. (Peu us.)

VINDICTE (*dik-te*) n. f. (lat. *vindicta*). Poursuite, punition des crimes : *vindicte légale*. *Vindicte publique*, poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE (*né*) n. f. Récolte du vin : *une bonne vinée*. Branche à fruits dans la taille de la vigne.

VINER (*né*) v. t. Additionner d'alcool, en parlant des vins et des moûts.

VINETTE (*nè-te*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire du genre berbéris ou épine-vinette.

VINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit du vin qui est riche en alcool : *vin bien vineux*. Qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin : *pêche vineuse*. Fertile en vin : *la vineuse Bourgogne*.

VINGT (*vin*) adj. num. (lat. *viginti*). Deux fois dix : *vingt francs*. Vingtième jour du mois : *le vingt du mois*. **Vingt et un,** jeu de cartes. (Dites *vingt et un*, *vingt-deux*, etc.) — Vingt prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *quatre-vingts hommes*. Il reste invariable 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : *quatre-vingt-deux francs*, 2° quand il est employé pour *vingtième* : *page quatre-vingt* (pour la *page quatre-vingtième*).

VINGTAIN (*vin-tin*) n. m. *Féod.* Droit du seigneur sur la vingtième partie des fruits.

VINGTAINE (*vin-tè-ne*) n. f. Vingt ou environ.

VINGTIÈME (*vin-tiè-me*) adj. num. ord. de *vingt*. N. *être le, la vingtième*. N. m. Vingtième partie d'un tout.

VINGTIÈMEMENT (*vin-ti-è-me-man*) adv. En vingtième lieu.

VINGTUPLE (*vin-tu-ple*) adj. Vingt fois aussi considérable. N. m. Nombre vingt fois aussi grand.

VINGTUPLER (*vin-tu-plé*) v. t. Rendre vingt fois aussi grand : *vingtupler son capital*.

VINICOLE adj. (du lat. *vinum*, vin, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à la culture de la vigne, à la production du vin : *pays, société vinicole*.

VINIFÈRE adj. (du lat. *vinum*, vin, et *ferre*, porter). Qui produit du vin : *terrain vinifère*.

VINIFICATEUR n. m. Appareil propre à empêcher le contact de l'air avec le vin, tout en permettant au gaz carbonique des vins nouveaux de se dégager.

VINIFICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *vinum*, vin, et *facere*, faire). Ensemble des procédés mis en œuvre pour transformer le jus de raisin en vin.

VINIQUE adj. Qui provient du vin : *éther vinique*.

VINOCOLORIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine l'intensité de coloration des vins.

VINOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère des substances vineuses.

VIOL n. m. (de *violer*). Fait d'abuser par la violence d'une fille ou d'une femme.

VIOLABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut être violé. (Peu us.)

VIOLABLE adj. Qui peut être violé.

VIOLACÉ, E adj. D'une couleur tirant sur le violet : *rouge violacé*. N. m. pl. Famille de plantes dicotylédones dont la jeune violette (*viola*) est le type : *une violacée*. (On dit aussi *violariacées* et *violariées*.)



Viole d'amour.

VIOLACER (*sé*) v. t. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il violaça, nous violaçons*.) Se couvrir de taches violettes, prendre une teinte violacée.

VIOLARIACÉES (*sé*) ou **VIOLARIÉES** (*ri-é*) n. f. Syn. de VIOLACÉES.

VIOLAT (*la*) adj. m. On il entre de l'extrait de violette : *sirop, miel violat*.

VIOLATEUR, TRICE n. Qui viole : *un violateur des lois*.

VIOLATION (*si-on*) n. f. Action de violer un engagement, d'enfreindre une obligation, de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE adj. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE n. f. (provenç. *viula*). Instrument de musique à trois ou six cordes, dont on joue avec un archet. **Viole d'amour,** viole plus grande que la viole ordinaire, à sept cordes.

VIOLEMENT (*man*) n. m. Syn. de VIOL ou de VIOLATION.

VIOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec violence : *repousser violemment*.

VIOLENCE (*lan-se*) n. f. État de ce qui est violent : *la violence des vents, des passions*. Force dont on use contre le droit, la loi : *employer la violence*. *Faire violence à la loi*, lui donner un sens forcé. *Se faire violence*, se contraindre. ANT. **Douceur.**

VIOLENT (*lan*), **E** adj. (lat. *violentus*). Qui a une force impétueuse : *tempête violente*. Emporté, fougueux, irascible : *homme violent ; discours violent*. *Mort violente*, causée par force, par accident. ANT. **Doux, calme.**

VIOLENTER (*lan-té*) v. t. (de *violent*). Contraindre, forcer : *violenter les consciences*.

VIOLER (*lé*) v. t. (lat. *violare*). Commettre un viol sur. *Fig.* Envahir ou détruire d'une manière sacrilège : *violer un temple*. Enfreindre ; *violer la loi*.

VIOLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. (de *violette*). De la couleur de la violette : *drap violet.*

VIOLETER (*té*) v. t. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je violetterai.*) Teinter de violet.

VIOLETTE (*lè-te*) n. f. (lat. *viola*). Genre de *violariacées* des régions tempérées, à fleurs bleues, très odorantes : *la violette est l'emblème de la modestie.*



Violettes.

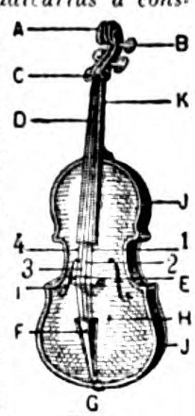
VIOLEUR, EUSE (*leu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui viole.

VIOLIER (*li-é*) n. m. Un des noms de la giroflée.

VIOLINE n. f. Alcali extrait des fleurs de la violette odorante.

VIOLISTE (*lis-te*) n. m. Joueur de viole.

VIOLON n. m. (ital. *violone*). Instrument de musique à quatre cordes en boyau de mouton, accordées de quinte en quinte, qu'on frotte avec un archet : *Stradivarius a construit d'admirables violons.* Celui qui en joue. *Payer les violons,* les frais. Espèce de prison contiguë à un corps de garde ou à un poste de police. — Le *violon* a été enfanté par la viole ; son étendue est de trois octaves et une sixte. Il est formé de deux tables réunies par des éclisses ; celle de dessous et les éclisses sont en hêtre ; celle de dessus, en sapin ou en cèdre. Les parties du violon sont : la *crosse* ou *volute* (A) ; les *chevilles,* qui servent à tendre les cordes (B), le sillet (C) ; la *touche,* où l'on touche les cordes (D) ; le *chevalet,* qui supporte les cordes (E), et que soutient l'*âme,* entre les deux *tables* (H) ; la *queue* (F) ; le *bouton* (G) ; les *ouïes* (I) ; les *éclisses* (J) ; le *manche* (K) ; la première corde, *mi* (1) ; la deuxième corde, *la* (2) ; la troisième corde, *ré* (3) ; la quatrième corde, *sol* (4).



Violon.

VIOLONCELLE (*sè-le*) n. m. (ital. *violoncello*). Instrument à quatre cordes, comme le violon, mais beaucoup plus grand. Artiste qui joue de cet instrument. (On dit aussi dans ce sens VIOLONCELLISTE.) — Le *violoncelle* sert de basse ; ses quatre cordes, dont les deux dernières sont revêtues de fil de métal, sont accordées de quinte en quinte en montant à partir du *do* grave. Son étendue dépasse trois octaves. (V. la planche MUSIQUE.)

VIOLONCELLISTE (*sè-lis-te*) n. m. Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONEUR ou **VIOLONEUX** (*neû*) n. m. Mauvais joueur de violon ; ménétrier de campagne.

VIOLONISTE n. Personne qui joue du violon.

VIORNE n. f. (lat. *viburnum*). Arbrisseau de nos pays, de la famille des caprifoliacées.

VIPÈRE n. f. (lat. *vipera*). Genre de reptiles ophidiens venimeux. *Vipère fer de lance,* trigonocéphale. *Fig.* Personne très méchante. *Langue de vipère,* personne très médisante. — La *vipère,* qui se distingue de la couleuvre surtout par sa tête nettement triangulaire, affectionne les terrains pierreux et ensoleillés. Sa morsure, surtout par les temps chauds de l'été, est dangereuse, et peut être mortelle chez les enfants et même chez l'homme. Le traitement le plus efficace consiste dans l'injection de sérum antivenimeux, ce qui n'empêche pas les précautions immédiates qui consistent à ligaturer au-dessus de la plaie le membre atteint, élargir sans hésitation la plaie, la faire saigner abondamment, et la laver avec une solution de chlorure de chaux (1 gr. pour 60 gr. d'eau) ou de l'eau de Javel. On peut aussi sucer la morsure de manière à en extraire le venin, mais à la condition expresse de n'avoir ni plaie ni excoriation dans la bouche.



Vipères : 1. Aspic ; 2. Dite « péliade » ; 3. Tête de vipérine ; 4. Tête d'aspic ; 5. Tête d'aspic montrant la glande à venin.

VIPEREAU (*rô*) n. m. Petite vipère.

VIPÉRIDES ou **VIPÉRIDÉS** n. m. pl. Famille de reptiles ophidiens, ayant pour type la *vipère.* S. un *vipéride* ou *vipéridé.*

VIPÉRIN, E adj. Qui a rapport à la vipère. *Langue vipérine,* perfide comme la vipère. N. f. Couleuvre qui, par sa forme et sa coloration, ressemble à la vipère : *la vipérine* (ou *couleuvre vipérine*) *est commune en France. Bot.* Genre de borraginées, des pays tempérés, à fleurs bleues ou blanches.

VIRAGE n. m. Action de tourner, de faire tourner quelque chose. *Mar.* Action de virer de bord et point où l'on vire. Action de faire décrire une courbe un tournant à un vélocipède, une automobile : *un virage au frein.* Endroit où l'on vire : *le virage d'un vélodrome. Photogr.* Opération destinée à remplacer l'argent constituant les noirs d'une image photographique par un métal ou un composé plus stable ou d'un ton plus agréable : *le virage se fait selon des formules nombreuses.* Bain destiné à cet usage.

VIRAGO n. f. (mot lat., de *vir,* homme). Fille ou femme qui a la taille, l'air ou les manières d'un homme.

VIRÉE n. f. Action de virer. Estimation de forêt faite en partageant hypothétiquement une coupe en portions limitées par des rangées d'arbres à peu près parallèles.

VIRELAI (*lè*) n. m. (de *vireli,* refrain). Ancien petit poème français, sur deux rimes et à refrain.

VIREMENT (*man*) n. m. Action de virer. Opération par laquelle on transporte une somme du crédit d'une personne au crédit d'une autre. Irrégularité qui consiste à transporter à un chapitre du budget des crédits votés pour un autre chapitre.

VIRER (*ré*) v. i. (lat. *gyrare*). Tourner sur soi-même : *tourner et virer sans cesse.* Changer de nuance, en parlant d'une étoffe teinte. Subir l'opération du virage photographique. *Virer à,* tendre vers : *le noir vire souvent au jaunâtre. Mar. Virer de bord,* tourner d'un côté sur l'autre, et *fig.,* changer de parti. V. t. Transporter d'un compte à un autre : *virer une somme.* Soumettre au virage photographique : *virer une épreuve.*

VIRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Métamorphose des parties colorées des fleurs en feuilles vertes.

VIRETON n. m. Flèche d'arbalète, armée d'un fer pyramidal, et à laquelle les lames obliques qui l'empennaient imprimaient un mouvement de rotation, de manière à rendre la blessure plus pénétrante.

VIREUR n. m. Tourteau circulaire, monté sur l'arbre d'une machine et percé de trous dans lesquels on engage un levier pour faire tourner la machine.

VIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *virosus*). Qui a des propriétés vénéneuses : *plante vireuse. Saveur, odeur vireuse,* nauséabonde.

VIREVEAU (*vô*) ou **VIREVAUT** (*vô*) n. m. Guindeau à bras, sur les bateaux de petit tonnage.

VIRE-VIRE n. m. ou **VIREVAUDE** (*vô-de*) n. f. Tournant, dans la navigation fluviale.

VIREVOLE n. f. Au jeu de la bête ou de l'hombre, résultat nul du joueur qui, comptant faire la vole, ne fait pas une seule levée.

VIREVOLTE n. f. (ital. *giravolta*). *Manèg.* Tour et retour faits avec vitesse par un cheval.

VIRGINAL, E, AUX adj. (du lat. *virgo,* vierge). Qui appartient à une vierge : *candeur virginale.*

VIRGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière virginale. (Peu us.)

VIRGINIE (*nî*) n. m. Tabac de la Virginie : *priser du virginie.*

VIRGINITÉ n. f. (lat. *virginitas;* de *virgo,* vierge). État d'une personne vierge. *Par ext.* Pureté, candeur. État de ce qui est intact.

VIRGULE n. f. (lat. *virgula*). Petit signe de ponctuation, petit trait un peu courbe vers la gauche servant à séparer les divers membres d'une phrase



VIRGULER (*lé*) v. t. Marquer de virgules.

VIRIDITÉ n. f. Syn. peu usité de VERDEUR.

VIRIL, E adj. (lat. *virilis;* de *vir*, homme). Qui appartient à l'homme. *Age viril*, d'un homme fait. *Ame virile*, ferme, courageuse.

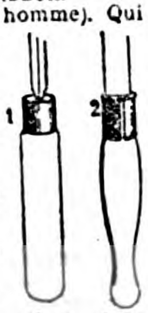
VIRILEMENT (*man*) adv. Avec virilité

VIRILISER v. t. Donner un caractère viril.

VIRILITÉ (de *viril*) n. f. Ce qui constitue le sexe masculin. Apparences masculines Age viril.

VIROLAGE n. m. Action de viroler

VIROLE n. f. (lat. *viriola*). Petit anneau plat de métal, autour du manche d'un outil *couteau à virole*. Moule d'acier où l'on place les flans qu'on veut frapper, et qui porte en creux les dessins qui doivent être reproduits en relief sur la tranche.



Virole : 1. De manche d'outil; 2. De couteau.

VIROLER (*lé*) v. t. Munir d'une virole un manche d'outil Introduire les flans, destinés à produire des monnaies dans la virole.

VIROLET (*lè*) n. m. Rouleau vertical de sapin, servant à modifier la direction des fils de caret dans les corderies pendant le bobinage. *Virolet de cabestan*, tourniquets sur lesquels porte la chaîne.

VIRTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE (*el, èl-le*) adj. (du lat. *virtus* force). Qui est en puissance et non en acte. Qui n'a pas d'effet actuel *faculté virtuelle*.

VIRTUELLEMENT (*è-le-man*) adv. D'une manière virtuelle : *armée virtuellement défaite*.

VIRTUOSE (*ô-ze*) n. (ital. *virtuoso*). Qui a de grands talents pour la musique, et, *par ext.* dans un genre quelconque *Paganini fut un incomparable virtuose; les virtuoses de la parole*.

VIRTUOSITÉ (*zi*) n f. Talent du virtuose.

VIRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est virulent *la virulence des humeurs*. *Fig.* Caractère de violence · *critiques pleines de virulence*.

VIRULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *virulentus*). Qui est produit par un virus : *maladie virulente*. *Fig.* Qui est d'une violente énergie *satire virulente*.

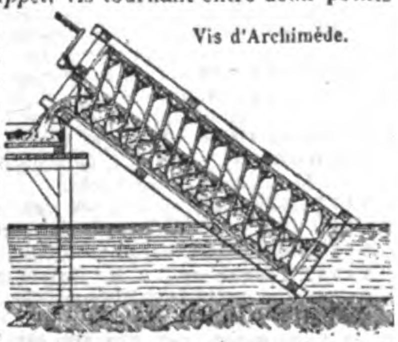
VIRURE n. f. *Mar.* Nom donné à une file de bordages, s'étendant de l'avant à l'arrière du navire sur la carène.

VIRUS (*russ*) n. m. (mot lat. signif. *poison*). Principe des maladies contagieuses : *le virus de la rage*. *Fig.* Principe de contagion morale : *le virus révolutionnaire*.

VIS (*viss*) n. f. (du lat. *vitis*, vigne). Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en spirale. *Escalier à vis*, escalier en spirale. *Pas de vis*, tour de spire d'une vis. *Vis sans fin*, vis dont les filets agissent sur les dents d'une roue placée dans le même plan. *Vis de pression*, celle qui sert à serrer un objet contre un autre. *Vis de rappel*, vis tournant entre deux points fixes et servant à amener ou à reculer un objet taraudé. *Vis d'Archimède*, machine élévatoire consistant en un cylindre incliné, dont l'intérieur est cloisonné en spirale.



Vis.



Vis d'Archimède.

VISA (*za*) n. m. (mot lat. signif. *chose [pièce], vue*). Formule, signature qui rend un acte authentique : *le visa d'un consul sur un passeport*.

VISAGE (*za-je*) n. m. (lat. *visus*). Face de l'homme ; partie antérieure de la tête : *un visage rond, ovale*. Expression des traits de la face : *visage riant*. La personne même : *visage nouveau*. *Changer de visage*, pâlir ou rougir, se troubler. *Trouver visage de bois*, ne pas rencontrer la personne qu'on venait voir, *Fig* Aspect face : *toute vérité a deux visages*. *A visage découvert*, sans masque. *Fig.* Sans déguisement.

VIS-A-VIS (*vi-za-vi*) loc. prép. En face, à l'opposite : *vis-à-vis la mairie*. (On dit mieux : VIS-A-VIS DE.) *Fig.* En comparaison, en présence de : *être sincère vis-à-vis de soi-même*. **Vis-à-vis** n. m. Personne en face d'une autre au bal, à table, etc. Petit canapé pour deux personnes. Voiture à quatre roues, avec deux sièges se faisant face.



Vis-à-vis.

VISCACHE (*vis-ka-che*) ou **VIZCHACA** n. f. Genre de rongeurs de la taille d'un lièvre, qui habitent les pampas de la république Argentine.

VISCÉRAL, E, AUX (*vis-sé*) adj. Qui a rapport aux viscères : *cavité viscérale*.

VISCÈRE (*vis-sè-re*) n. m. (lat. *viscera*). Chacun des organes que renferment les cavités du corps, comme le cerveau, les poumons, le cœur, etc.

VISCOSE (*vis-co-ze*) n. f. Cellulose sodique employée pour l'apprêt des tissus, la fabrication de la soie artificielle ou comme succédané du celluloïde, pour la fabrication des objets de bimbeloterie.

VISCOSIMÈTRE (*vis-co-zi*) n. m. Appareil pour apprécier la consistance des huiles de graissage.

VISCOSITÉ (*vis-ko-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est visqueux.

VISÉ n. m. (de *viser*). Action de faire partir une arme à feu en prenant le temps de viser : *tirer au visé*.

VISÉE (*zé*) n. f. (du lat. *visus*, vue). Direction de la vue vers un but : *ligne de visée*. *Fig.* But, prétention : *dénoncer les visées d'un ambitieux*.

VISER (*zé*) v. t. (du lat. *visus*, vue) Diriger son coup vers : *viser un oiseau*. *Fig.* Chercher à atteindre : *viser les honneurs*. V. i. *Viser à*, diriger son coup vers : *viser au cœur*. Diriger ses efforts vers : *viser à l'effet*.

VISER (*zé*) v. t. Prendre connaissance d'un acte et y mettre son visa. *Viser un article du code*, le citer par référence.

VISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui vise. N. m. Dispositif qui s'adapte aux appareils photographiques à main, pour mettre convenablement en plaque le sujet choisi.

VISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité qui rend une chose visible. ANT. **Invisibilité**.

VISIBLE (*zi-ble*) adj. (lat. *visibilis;* de *videre*, voir). Qui peut être vu : *des corps visibles à l'œil nu*. Qui est disposé, en état de recevoir des visites : *Madame X*** est-elle visible?* *Fig.* Evident, manifeste : *imposture visible*. ANT. **Invisible**.

VISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière visible. ANT. **Invisiblement**.

VISIÈRE (*zi*) n. f. (du vx. fr. *vis*, visage). Pièce du casque, qui se haussait et se baissait à volonté. Partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite le front et les yeux. *Fig. Rompre en visière*, rompre, se séparer sans ménagement; contredire en face.

VISION (*zi-on*) n. f. (lat. *visio* ; de *videre*, voir). Perception par l'organe de la vue : *les troubles de la vision*. Imagination vaine; idée sans fondement : *prendre ses visions pour des réalités*. *Théol.* Choses que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *les visions des prophètes*.

VISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) n. et adj. Qui perçoit ou croit percevoir, par des communications surnaturelles, des choses cachées aux hommes. *Fig.* Qui a des idées extravagantes : *c'est un visionnaire*.

VISITANDINE (*zi*) n. f. Religieuse de la Visitation. Adjectiv : *religieuse visitandine*.

VISITATEUR, TRICE (*zi*) n. Personne qui visite. N. f. Religieuse chargée de visiter les divers monastères de son ordre ou de sa province.

VISITATION (*zi-ta-si-on*) n. f. Action de faire

une visite. (Peu us.) *Spécialem.* Visite de la Sainte Vierge à sainte Elisabeth. Fête que l'Eglise célèbre en mémoire de cette visite. (En ces derniers sens, prend une majuscule.)

VISITE (*zi-te*) n. f. (de *visiter*). Action d'aller voir quelqu'un chez lui : *faire une visite de condoléances.* Personne qui fait une visite. Action d'un médecin qui va voir un malade. Tournée des médecins et des élèves dans un hôpital pour examiner et soigner les malades. Tournée d'inspection d'une nature quelconque. Tournée des évêques dans leur diocèse : *visite pastorale.* Examen détaillé d'une nature quelconque : *faire la visite d'un navire.* V. CARÈNE.

VISITER (*zi-té*) v. t. (lat. *visitare*). Aller voir par civilité, devoir, curiosité ou charité : *visiter un ami, un malade, un musée.* Parcourir en examinant : *visiter une côte.*

VISITEUR, EUSE (*zi, eu-ze*) n. Personne qui est en visite. Personne qui aime à faire des visites. Personne chargée d'une inspection : *visiteurs de la douane.*



Vison

VISNAGE (*vis-na-je*) ou **VISNAGUE** (*vis-na-ghe*) n. m. Le fenouil annuel.

VISON (*zon*) n. m. Putois d'Europe et d'Amérique, dont la fourrure est très estimée.

VISON-VISU (*zon zu*) loc. adv. *Fam.* Vis-à-vis l'un de l'autre. (Peu us.)

VISORIUM (*zo-ri-om'*) n. m. Support employé par les typographes pour tenir la copie.

VISQUEUX, EUSE (*vis-keû, eu-ze*) adj. (lat. *viscosus*, de *viscum*, glu). Qui adhère aux corps et qui forme une couche molle et gluante : *humeur visqueuse.* Qui est couvert d'un enduit gluant : *une peau visqueuse.*

VISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de visser.

VISSER (*vi-sé*) v. t. Fixer avec des vis. Serrer en faisant tourner comme une vis : *visser un couvercle de boîte.*

VISSERIE (*vi-se-ri*) n. f. Articles tels que vis, écrous, boulons. Etablissement où on les fabrique.

VISUEL, ELLE (*zu-èl, è-le*) adj. (du lat. *visus*, vue). Qui appartient à la vue : *perception visuelle. Rayon visuel*, ligne droite allant de l'œil de l'observateur à l'objet.

VISUELLEMENT (*zu-è le-man*) adv. D'une manière visuelle.

VITAL, E, AUX adj. (du lat. *vita*, vie). Qui est essentiel à la vie, donne ou conserve la vie : *fonctions vitales. Fig.* Fondamental, nécessaire à l'action ou à la conservation : *les forces vitales d'un pays.*

VITALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine biologique qui admet un principe vital, distinct à la fois de l'âme et de l'organisme, et qui fait dépendre de lui les actions organiques.

VITALISTE (*lis-te*) adj. Qui se rapporte au vitalisme : *les théories vitalistes.* N. Partisan du vitalisme.

VITALITÉ n. f. (de *vital*). Etat de vie. Energie de la force vitale chez les êtres.

VITAMINE n. f. (du lat. *vita*, vie). Nom donné à des substances non définies chimiquement, mais qui introduites dans l'organisme par les aliments en favorisent l'assimilation.

VITE adj. Qui se meut avec célérité : *un cheval très vite.* Adv. Avec vitesse : *parler vite.* ANT. **Lent ; lentement.**

VITELLIN (*tèl-lin*), **E** adj. Qui se rapporte au vitellus : *membrane vitelline.*

VITELLUS (*tèl-lus*) n. m. (mot lat. sign. *jaune d'œuf*). Ensemble des substances qui constituent l'œuf en dehors du noyau et de la membrane vitelline.

VITELOT (*lo*) n. m. Ruban de pâte cuite dans du lait et que l'on sert avec une sauce piquante.

VITELOTTE (*lo-te*) n. f. Variété de pomme de terre rouge, longue et très estimée.

VITEMENT (*man*) adv. *Fam.* Avec vitesse.

VITESSE (*tè-se*) n. f. Célérité : dans un mouvement uniforme, rapport du chemin parcouru au temps employé à le parcourir : *la vitesse du son est de 340 mètres, celle de la lumière de 300.000 kilomètres par seconde.* ANT. **Lenteur.**

VITICOLE adj. Qui a rapport à la culture de la vigne : *l'industrie viticole fait la richesse du Bordelais.*

VITICULTEUR n. m. (du lat. *vitis*, vigne, et *cultor*, qui cultive). Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE n. f. Culture de la vigne : *la viticulture française a été très éprouvée par le phylloxéra.*

VITILIGO n. m. Disparition de la pigmentation de la peau.

VITONNIÈRE (*to-ni*) n. f. *Mar.* Ferrure du gouvernail.

VITRAGE n. m. Action de vitrer. Toutes les vitres d'un bâtiment. Porte vitrée. Châssis servant de cloison.

VITRAIL (*tra, l* mll.) n. m. Grande fenêtre avec châssis de métal garni de vitres. Pl. des *vitraux.*

VITRE n. f. (du lat. *vitrum*, verre). Panneau de verre qui s'adapte à une fenêtre et laisse pénétrer la lumière et non l'air. *Fig.* et *fam. Casser les vitres*, faire de l'éclat, du scandale.

VITRÉ, E adj. Transparent comme une vitre. *Humeur vitrée*, qui remplit le fond du globe de l'œil. *Electricité vitrée*, syn. anc. de *électricité positive.*

VITRER (*tré*) v. t. Garnir de vitres.

VITRERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce des vitres. Marchandises du vitrier.

VITRESCIBILITÉ (*trés-si*) n. f. Caractère de ce qui est vitrescible, vitrifiable.

VITRESCIBLE (*trés-si-ble*) adj. (du lat. *vitrum*, verre). Qui peut se transformer en verre.

VITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui a de la ressemblance avec le verre. Se dit de l'œil, du regard qui ne brille plus : *les yeux vitreux d'un cadavre.*

VITRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier qui travaille en vitres, qui pose les vitres. *Fam.* Nom donné aux soldats des bataillons de chasseurs à pied.

VITRIÈRE n. f. Fer en verges carrées, semblable à celui qu'on emploie dans les verrières d'église.

VITRIFIABILITÉ n. f. Propriété d'être vitrifiable.

VITRIFIABLE adj. Susceptible d'être changé en verre : *sable vitrifiable.*

VITRIFICATIF, IVE adj. Qui vitrifie.

VITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vitrifier.

VITRIFIER (*fi-é*) v. t. (du lat. *vitrum*, verre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Fondre, transformer en verre : *vitrifier du sable.*

VITRINE n. f. (de *vitre*). Partie d'une boutique, qui n'est séparée de la rue que par ce vitrage. Armoire, table fermée par des châssis garnis de vitres.

VITRIOL n. m. (du lat. *vitrum*, verre). Nom donné par les anciens chimistes aux sels appelés aujourd'hui *sulfates. Vitriol blanc*, sulfate de zinc. *Vitriol bleu*, sulfate de cuivre. *Vitriol vert*, sulfate de fer. *Huile de vitriol* ou simplem. *vitriol*, nom vulgaire de l'*acide sulfurique concentré.*

VITRIOLAGE n. m. Action de passer les toiles dans un bain d'acide sulfurique étendu, pour détruire les matières ferrugineuses et calcaires. Action de lancer du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLÉ, E adj. Où il y a du vitriol. Substantiv. Personne sur laquelle on a lancé du vitriol.

VITRIOLER (*lé*) v. t. Soumettre à l'opération du vitriolage. Lancer du vitriol sur quelqu'un.

VITRIOLERIE (*rî*) n. f. Fabrique de vitriol.

VITRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance du vitriol sur quelqu'un pour le défigurer.

VITRIOLIQUE adj. De la nature du vitriol.

VITROSITÉ (*zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est vitreux : *la vitrosité d'une roche.*

VITULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *vitulus*, veau). Se dit d'une fièvre puerpérale des vaches.

VITUPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de vitupérer.

VITUPÉRER (*ré*) v. t. (lat. *vituperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Blâmer, désapprouver. (Vx.)

VIVACE adj. (lat. *vivax*). Qui a en soi les principes d'une longue vie. *Fig.* Qui est propre à résister longtemps : *préjugé vivace. Plantes vivaces*, celles qui vivent plusieurs années, ou, mieux, qui fructifient plusieurs fois dans le cours de leur existence.

VIVACE (*vat'-ché*) adj. (mot ital.). *Musiq.* Vif, rapide, animé : *allégro vivace.*

VIVACITÉ n. f. (de *vivace*). Promptitude à agir, à se mouvoir : *vivacité des enfants. Fig.* Ardeur, violence : *vivacité des passions.* Prompte pénétration : *vivacité d'esprit.* Vif éclat : *vivacité du teint.* Pl. Emportements légers : *réprimer ses vivacités.* ANT. **Mollesse, apathie, nonchalance.**

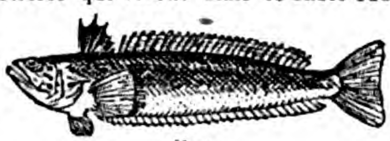
VIVANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui vend aux soldats des vivres, des boissons.

VIVANT (*van*), **E** adj. Qui vit : *les êtres vivants. Fig. Langue vivante,* actuellement parlée, par opposition à *langue morte. Portrait vivant,* très ressemblant. *Quartier vivant,* où il y a beaucoup de mouvement. *Une bibliothèque vivante,* un homme très savant. N. m. Celui qui vit : *les vivants et les morts. Bon vivant,* homme d'humeur gaie. *En son vivant,* pendant qu'il vivait.

VIVARIUM (*om'*) n. m. Établissement aménagé pour la conservation de divers petits animaux vivants.

VIVAT (*vat'*) interj. Mot latin (signif. *qu'il vive*) dont on se sert pour acclamer, applaudir. N. m. Acclamation : *pousser un vivat sonore.* Pl. des *vivats.*

VIVE n. f. (pour *vivre* ; du lat. *vipera*). Genre de poissons comestibles qui vivent dans le sable submergé sur les côtes d'Europe : *la vive vipère, commune sur les côtes françaises, est redoutée à cause de ses piqûres douloureuses et difficiles à guérir.* (V. la planche POISSONS.)


Vive.

VIVEMENT (*man*) adv. Avec vivacité, ardeur : *marcher vivement.* Profondément : *être vivement touché.*

VIVEUR n. m. Celui qui mène une vie dissipée, et ne songe qu'aux plaisirs.

VIVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *vivarium ;* de *vivus,* vivant). Pièce d'eau d'étendue restreinte, où l'eau se renouvelle facilement et dans laquelle on conserve du poisson vivant.

VIVIFIABLE adj. Qui peut être vivifié.

VIVIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui vivifie.

VIVIFICATEUR, TRICE adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION (*si-on*) n. f. Action de vivifier.

VIVIFIER (*fi-é*) v. t. (lat. *vivificare ;* de *vivus,* vivant, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Douer de vie, animer : *le soleil vivifie la nature. Fig.* Donner du mouvement, de l'activité : *la liberté vivifie l'industrie.* Rendre comme vivant : *l'histoire vivifie le passé.*

VIVIFIQUE adj. Qui vivifie. (Peu us.)

VIVIPARE n. et adj. (du lat. *vivus,* vivant, et *parere,* enfanter). Animal qui met au monde ses petits tout vivants (par opposition à *ovipares*) : *les mammifères sont vivipares.*

VIVIPARITÉ n. f. ou **VIVIPARISME** (*ris-me*) n. m. Mode de reproduction des animaux vivipares.

VIVISECTEUR (*sèk-teur*) n. et adj. m. Celui qui pratique des vivisections : *un hardi vivisecteur.*

VIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. (du lat. *vivus,* vivant, et *sectio,* action de découper). Opération pratiquée sur un animal vivant, pour l'étude de quelques phénomènes physiologiques.

VIVOTER (*té*) v. i. Vivre petitement : *vivoter péniblement d'une maigre rente.*

VIVRE v. i. (lat. *vivere.* — *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivais, nous vivions. Je vécus, nous vécûmes. Je vivrai, nous vivrons. Je vivrais, nous vivrions. Vis, vivons, vivez. Que je vive, que nous vivions. Que je vécusse, que nous vécussions. Vivant, Vécu, e.*) Être en vie : *la corneille vit très longtemps.* Habiter : *vivre à la campagne. Fig.* Durer : *sa gloire vivra éternellement.* Mener un certain genre de vie : *vivre dans le célibat.* Se conduire : *vivre saintement.* Se nourrir : *vivre de légumes. Vivre de,* entretenir son existence au moyen de : *vivre de ses rentes. Vivre avec,* fréquenter, être en relation avec. *Vivre pour,* faire le but de sa vie de. *Vivre sur,* tirer sa subsistance de. *Savoir vivre,* connaître les bienséances, les usages du monde. (*Savoir-vivre,* v. à son ordre alph.) *Apprendre à vivre à quelqu'un,* le corriger, le punir de ses torts. *Qui vive?* cri d'une sentinelle à l'approche de quelqu'un. *Vive* ou *vivent...,* cri par lequel on exprime un souhait de longue vie ou une simple approbation. Activ. : *ma vie, l'ai-je vécue ou l'ai-je rêvée ?* Subst. n. m. Action de vivre ; jouissance de la vie. ANT. **Mourir.**

VIVRE n. m. (v. *vivre* pris substantiv.). Nourriture, aliment : *le vivre et le vêtement.* Pl. Tout ce dont l'homme se nourrit : *les vivres sont chers. Couper les vivres à quelqu'un,* empêcher qu'ils ne lui parviennent ; *fig.* cesser de lui servir des subsides.

VIVRÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les bords sont taillés en forme de grosses dents de scie.

VIVRIER (*vri-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des substances alimentaires : *cultures vivrières.* N. m. Administrateur ou fournisseur des vivres de l'armée.

VIZIR n. m. Ministre d'un prince musulman. **Grand vizir,** premier ministre de l'empire ottoman.

VIZIRIAT ou **VISIRIAT** (*zi-ri-a*) n. m. Fonction de vizir. (On dit aussi VIZIRAT ou VISIRAT).

VLAN ! ou **V'LAN !** interj. qui accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement, ou d'une action faite avec vivacité : *vlan ! en plein visage.*

VLI ou **V'LI** interj. qui ne s'emploie jamais qu'avec vlan.

VOCABLE n. m. (lat. *vocabulum*). Mot : *tous les vocables d'une langue.* Nom du saint sous le patronage duquel une église est placée : *église sous le vocable de saint Jean.*

VOCABULAIRE (*lè-re*) n. m. (rad. *vocable*). Ensemble des mots qui appartiennent à une langue : *le vocabulaire français est d'une grande richesse.* Ensemble des mots qui appartiennent à une science : *le vocabulaire des sports.* Dictionnaire abrégé.

VOCAL, E, AUX adj. (du lat. *vox, vocis,* voix). Qui a rapport à la voix : *organes vocaux. Musique vocale,* musique destinée à être chantée, par opposition à *musique instrumentale.*

VOCALEMENT (*man*) adv. Au moyen de la voix.

VOCALIQUE adj. Qui a rapport aux voyelles.

VOCALISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui vocalise, qui sait vocaliser.

VOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Émission de voyelles. Changement d'une consonne en voyelle. Action de vocaliser.

VOCALISE (*li-ze*) n. f. Manière ou action de vocaliser. Ce que l'on chante en vocalisant : *exécuter de brillantes vocalises.*

VOCALISER (*zé*) v. i. (du lat. *vocalis,* voyelle). Faire des exercices de chant sans nommer les notes, ni prononcer les paroles, sur une ou plusieurs syllabes : *cantatrice qui vocalise habilement.*

VOCALISME (*lis-me*) n. m. (de *vocaliser*). Théorie des voyelles. Système des voyelles d'une langue. Ensemble des voyelles d'un mot.

VOCATIF n. m. Dans les langues où les noms se déclinent, cas indiquant qu'on interpelle. Adj. Qui s'emploie pour appeler : *ô vocatif.*

VOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *vocatio ;* de *vocare,* appeler). Acte par lequel la Providence prédestine toute créature raisonnable à un rôle déterminé. Inclination qu'on se sent pour un état : *beaucoup de grands artistes ont vu leur vocation contrariée. Spécialem.* Destination à la vie religieuse.

VOCERATRICE (*vo-tché-ra-tri-tché*) n. f. (m. corse). Femme qui en Corse chante un vocero.

VOCERO (*vo-tché*) n. m. (mot corse). Chant funèbre improvisé, usité en Corse. Pl. des *voceri*

VOCIFÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui vocifère.

VOCIFÉRATEUR, TRICE n. Personne qui a l'habitude de vociférer. (Peu us.)

VOCIFÉRATIONS (*si-on*) n. f. pl. Paroles dites en criant : *les vociférations de la foule.*

VOCIFÉRER (*ré*) v. i. (lat. *vociferare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Parler en criant et avec colère. Activem. : *vociférer des injures.*

VODKA n. m. Sorte d'eau-de-vie de grain dont l'usage est répandu en Russie.

VŒU (*veu*) n. m. (lat. *votum*). Promesse faite à la Divinité de faire un acte ou de s'en abstenir : *faire vœu de pauvreté.* Résolution que l'on prend : *faire vœu de se venger.* Souhaits : *faire des vœux pour la prospérité d'un ami.* Expression d'un désir : *tel est le vœu de la nation. Vœux de la religion ou*

vœux monastiques, les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, que l'on prononce en entrant dans un ordre religieux.

VOGUE (*vo-ghe*) n. f. Action de voguer. (Vx.) Crédit, faveur publique : *livre en vogue*.

VOGUE (*ghe*) n. f. Fête patronale, dans certains départements du sud-est de la France.

VOGUER (*ghé*) v. i. (ital. *vogare*). Etre poussé sur l'eau à force de rames ou de voiles. *Fig.* Errer : *voguer sur la mer du monde. Vogue la galère*, l'affaire est engagée, arrive que pourra.

VOICI (pour *vois ici*) prép. qui désigne ce qui est près, ce qui est proche dans le temps, ce qui est présent, ce que l'on va dire.

VOIE (*voi*) n. f. (lat. *via*). Route, chemin que l'on suit : *voie commode*. Mode de transport : *par quelle voie est-il arrivé ? Fig.* Moyen, entremise : *la voie de la persuasion; obtenir un emploi par la voie de...* Sens, caractère de la conduite : *suivre la voie de l'honneur. Voie publique*, endroit public préparé pour le transport, le passage des personnes et des voitures. *Les voies de Dieu*, ses desseins, impénétrables aux humains. *Voies de droit*, recours à la justice. *Voie d'accommodement*, conciliation. *Voies de fait*, actes de violence. *Mettre sur la voie*, donner des indications pour... *Etre en voie de*, suivre la voie nécessaire pour arriver à. *Voies et moyens*, ressources de l'impôt. *Voie de bois*, charretée ordinaire, soit environ 2 stères de bois. *Voie d'eau*, deux pleins seaux de porteur d'eau contenant 30 litres, et, en terme de marine, fente, ouverture dans un vaisseau. *Voie de charbon de terre*, environ 1 mètre cube. *Anat.* Canal : *les voies urinaires. Véner.* Chemin parcouru par le gibier ; ensemble des marques qui trahissent son passage. *Ch. de f.* Double ligne de rails, que suivent les trains : *les voies ferrées françaises*. Distance entre les roues d'un véhicule. Inclinaison des dents d'une scie vers l'extérieur.

VOILÀ (pour *vois là*) prép. Qui indique ce que l'on vient de dire, ou, de deux objets, celui qui est le plus éloigné.

VOILAGE n. m. Garniture d'étoffe transparente sur un vêtement.

VOILE n. m. (lat. *velum*). Etoffe destinée à couvrir ou à protéger : *statue couverte d'un voile*. Pièce de toile, de dentelle, de soie, etc., qui couvre le visage des femmes : *baisser son voile*. Etoffe très fine de soie ou de coton. Pièce d'étoffe que les religieuses et novices portent sur leur tête et dont elles se couvrent le visage. *Par ext.* Objet qui couvre, cache : *un voile de nuages. Fig.* Apparence, prétexte : *sous le voile de l'amitié*. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose : *soulever un coin du voile qui nous cache les secrets de la nature. Les voiles de la nuit*, les ténèbres. *Prendre le voile*, se faire religieuse. *Anat. Voile du palais*, cloison musculo-membraneuse qui sépare les fosses nasales de la bouche. *Photogr.* Obscurcissement général d'un phototype.

VOILE n. f. (lat. *velum*). Toile forte, que l'on attache aux vergues d'un mât pour recevoir le vent et faire avancer le vaisseau : *naviguer à la voile*. Le vaisseau lui-même : *signaler une voile à l'horizon. Mettre à la voile*, s'embarquer. *Faire voile*, naviguer. PROV. : **Il faut tendre sa voile selon le temps**, il faut régler ses projets selon les moyens dont on dispose. (V. NAVIRE.)

VOILÉ, E adj. Couvert : *soleil voilé de nuages*. Déjeté, courbé : *planche, roue voilée. Voix voilée*, dont le timbre n'est pas pur. *Regard voilé*, qui a perdu de son éclat.

VOILER (*lé*) v. t. Couvrir d'un voile : *voiler l'image du Christ. Par ext.* Dérober à la vue : *un nuage a voilé le soleil. Fig.* Cacher, rendre secret : *voiler ses desseins. Mar.* Garnir de voiles : *voiler un navire.* V. i. ou **Se voiler** v. pr. Se déjeter, se courber : *planche qui voile* ou *se voile*.

VOILERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on fabrique, répare ou conserve les voiles des vaisseaux.

VOILETTE (*lè-te*) n. f. Sorte de petit voile très léger, que les femmes portent sur le visage.

VOILIER (*li-é*) n. m. Ouvrier qui travaille aux voiles de bâtiments. Bâtiment qui ne marche qu'à la voile : *un fin voilier*. (V. NAVIRE.) Adjectiv. Dont le vol est étendu : *oiseau voilier*.

VOILURE n. f. Ensemble des voiles nécessaires à un bâtiment : *carguer la voilure*. Courbure d'une planche, d'une feuille de métal qui se déjette.

VOIR v. t. (lat. *videre*. — *Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais, nous voyions. Je vis, nous vîmes. Je verrai, nous verrons. Je verrais, nous verrions. Vois, voyons, voyez. Que je voie, que nous voyions. Que je visse, que nous vissions. Voyant. Vu, e.*) Percevoir par le moyen des yeux : *le véritable aveugle ne voit rien*. Etre témoin de : *cela arrivera, mais nous ne le verrons pas*. Rendre visite : *aller voir un ami*. Donner des soins en qualité de médecin : *voir un malade*. Regarder avec attention : *voir au microscope*. Parcourir : *voir du pays*. Fréquenter, recevoir : *voir beaucoup de monde*. Examiner, essayer : *voyez si cet habit vous va*. Remarquer : *voyez comme il est à plaindre*. Connaître : *Dieu voit le fond de nos cœurs*. Comprendre : *je vois où tend ce discours. Voir le jour*, naître, exister, et, en parlant des ouvrages d'esprit, être publié. *Laisser voir*, découvrir, ne pas dissimuler : *Voir venir quelqu'un*, pénétrer ses intentions. *Voir de bon, de mauvais œil*, avoir des dispositions favorables ou défavorables, être content ou mécontent. *Voir de loin*, avoir de la prévoyance. *Faire voir*, montrer, prouver. *Voir faire*, être témoin de quelque chose sans y prendre part. *Pour voir*, pour en faire l'expérience. V. i. *Voir à ce que*, veiller. **Se voir** v. pr. Se fréquenter. *Ne point se voir*, être en mauvaise intelligence. *Cela se voit tous les jours*, cela arrive fréquemment.

VOIRE adv. (du lat. *vere*, vraiment). Vraiment, oui. (Vx.) *Voire même* et plus correct. *voire*, et même : *Mazarin était habile, voire retors*.

VOIRIE (*ri*) n. f. (du lat. *viarius*, qui concerne les rues). Partie de l'administration, qui a pour objet l'établissement, la conservation et l'entretien des voies publiques. Lieu où l'on dépose les immondices, les débris d'animaux, etc. *Grande voirie*, celle qui concerne les grandes voies de communication.

VOISIN (*zin*), **E** adj. (lat. *vicinus*). Qui est proche : *pays voisin*. Qui demeure auprès : *les peuples voisins de l'océan*. Rapproché par le temps : *voisin de la mort. Fig.* Peu différent : *deux espèces voisines*. N. Personne qui demeure auprès d'une autre : *vivre en paix avec ses voisins*. Le prochain : *médire des voisins*. PROV. : **Qui a bon voisin a bon matin**, avec des voisins honnêtes on dort tranquille, on vit en paix. **Grand clocher mauvais voisin**, le voisinage des grands est dangereux.

VOISINAGE (*zi*) n. m. Proximité des êtres qui habitent près les uns des autres. Proximité des lieux. Rapports entre voisins : *des relations de bon voisinage*. Lieux voisins : *la jeunesse du voisinage*. Personnes qui habitent ces lieux : *être détesté de tout le voisinage*.

VOISINER (*zi-ne*) v. i. Fréquenter ses voisins.

VOITURAGE n. m. Transport en voiture.

VOITURE n. f. (lat. *vectura*). Véhicule servant à transporter les personnes, les marchandises : *voiture publique*. Transport : *la voiture se fait par charroi*. Prix du transport : *payer sa voiture*. Contenu d'une voiture.

VOITURÉE n. f. Personnes, choses, qui sont ensemble dans une voiture : *une voiturée de choux*.

VOITURER (*ré*) v. t. Transporter par voiture.

VOITURETTE (*rè-te*) n. f. Petite voiture et, en particulier, petite voiture automobile.

VOITURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Celui qui le fait métier de voiturer.

VOITURIN n. m. (ital. *vetturino*). Nom donné, en Italie, aux cochers des voitures de louage. Voiture conduite par un de ces cochers.

VOÏVODAT (*da*) n. m. Autorité du voïvode. Territoire sur lequel il l'exerce.

VOÏVODE n. m. Sorte de gouverneur, dans quelques contrées orientales. Général commandant d'armée, en Yougoslavie.

VOÏVODIE (*dî*) n. f. Gouvernement d'un voïvode.

VOIX (*voi*) n. f. (lat. *vox*). Son qui sort des poumons et de la bouche de l'homme : *parler à haute et intelligible voix ; voix timbrée, sonore, faible. Voix blanche*, expression métaphorique par laquelle on indique l'intensité et le caractère de certaines voix

et de certains instruments : *les voix de soprano et d'alto sont des voix blanches; la flûte, le hautbois, le violon, etc., sont des instruments à voix blanche.* Se dit de certains animaux : *la voix du perroquet.* Bruit quelconque : *la voix du tonnerre.* Se dit particulièrement des sons émis en chantant et de la faculté de les émettre : *voix de ténor.* Partie

ÉTENDUE NORMALE DES VOIX



vocale d'un morceau de musique : *nocturne à deux voix Fig.* Conseil : *écouter la voix d'un ami.* Sentiment, opinion : *il n'y a qu'une voix sur son compte.* Impulsion : *voix de l'honneur, des passions.* Suffrage : *aller aux voix.* Mouvement intérieur : *la voix de la conscience, du sang. La déesse aux cent voix*, la Renommée. *La voix du peuple*, l'opinion générale *Avoir voix au chapitre*, droit de donner son avis. *De vive voix*, en parlant, non par écrit. *Etre en voix*, être bien disposé pour chanter. *Gramm.* Forme que prend le verbe, suivant que l'action est faite ou soufferte par le sujet : *voix active, passive. Voix moyenne*, celle qui, dans la langue grecque, exprime une action faite et reçue par le sujet. *Chass. La voix des chiens*, leur aboiement après le gibier. *Donner de la voix*, crier, en parlant des chiens. — Les voix humaines se répartissent en deux catégories : les *voix d'homme*, qui sont les plus graves, et les *voix de femme*, dont le registre est plus élevé d'une octave. Les voix d'enfant sont rangées avec les voix de femme. Parmi les voix d'homme, on distingue le *ténor* (registre supérieur) et la *basse* (registre inférieur) ; parmi les voix de femme, le *soprano* et le *contralto*. Soprano et ténor, contralto et basse, forment le quatuor vocal. Les voix de *baryton, ténor léger, mezzo-soprano* sont caractérisées par des registres mixtes. Sauf d'heureuses exceptions, chacune de ces catégories de voix normales comprend de treize à quatorze notes.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. i.). Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se meuvent dans l'air par le moyen de leurs ailes : *le vol de l'aigle est d'une exceptionnelle puissance.* Progression dans l'air sur un aéroplane. (On dit *vol plané* quand l'avion, utilisant la résistance de l'air, descend, moteur éteint, en s'appuyant sur l'aile ; *vol à voile*, pour désigner la progression sans le secours du moteur et de l'hélice, en utilisant les courants aériens à la manière des oiseaux.) Espace qu'un oiseau peut parcourir en volant sans se reposer. Envergure d'un oiseau. Quantité d'animaux qui volent ensemble : *un vol de perdrix.* Mouvement rapide d'un lieu dans un autre : *le vol des flèches.* Essor, progrès : *le vol de la pensée.* En T. de blason, réunion de deux ailes d'oiseau accolées. *Au vol*, pendant le vol, en l'air. En courant lestement : *saisir l'occasion au vol.* **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite.

VOL n. m. (subst. verb. de *voler* v. tr.). Action de celui qui dérobe : *commettre un vol.* Chose volée : *porter son vol chez le receleur. Vol qualifié*, vol accompagné de circonstances aggravantes.

VOLABLE adj. Que l'on peut dérober : *des effets volables.* A qui l'on peut dérober quelque chose. (Peu us.)

VOLAGE adj. Changeant, léger : *la jeunesse est volage dans ses goûts.*

VOLAGEMENT (*man*) adv. D'une manière volage.

VOLAILLE (*la, ll* mll.) n. f. (du lat. *volatilia*, oiseaux). Nom collectif des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour : *engraisser de la volaille.* Oiseau de basse-cour : *manger une volaille.*


Volant.

VOLAILLER (*ll* mll., *é*) n. m. Marchand de volailles. (On dit quelquefois *volailleur.*) Lieu où l'on élève la volaille.

VOLANT (*lan*) n. m. Morceau de liège, etc., garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes. Jeu auquel on se livre avec cet objet. Aile d'un moulin à vent. Roue pesante, qui sert à maintenir l'uniformité du mouvement d'une machine : *volant de fonte.* Garniture légère, en dentelle ou en étoffe, attachée à la jupe d'une robe. Perche pliante, sur laquelle on dispose des gluaux.

VOLANT (*lan*), **E** adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air : *poisson volant. Feuille volante*, feuille écrite ou imprimée, qui n'est attachée à aucune autre. *Fusée volante*, qui s'élève en l'air quand on y a mis le feu. *Pont volant*, qui se monte et se déplace à volonté. *Petite vérole volante*, nom vulgaire de la varicelle. *Table volante*, table légère qu'on déplace facilement. *Fig.* Réserve assurant la bonne marche d'une opération : *volant de sécurité*

VOLAPÜK n. m. (de l'angl. *world*, univers, et *speak*, parler). Langue universelle inventée en 1879 par Johann Martin Schleyer.

VOLATIL, E adj. (lat. *volatilis*). Qui peut se réduire en vapeur ou en gaz. *Alcali volatil*, l'ammoniaque.

VOLATILE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Animal qui vole. Oiseau domestique (quelquef. du fém.).

VOLATILISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de se volatiliser : *minéraux volatilisables.*

VOLATILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de volatiliser.

VOLATILISER (*zé*) v. t. Rendre volatil. Réduire en vapeur : *volatiliser du soufre.* **Se volatiliser** v. pr. Se dissiper en vapeur ou en gaz.


Vol-au-vent.

VOLATILITÉ n. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOL-AU-VENT (*lô-van*) n. m. invar. Moule de pâte feuilletée garnie de viande ou de poisson, avec des quenelles, des champignons, etc. : *vol-au-vent aux filets de sole.*

VOLCAN n. m. (du lat. *Vulcanus*, Vulcain, dieu du feu). Montagne d'où sortent, par une ouverture nommée *cratère*, des tourbillons de feu et des matières embrasées : *l'Etna et le Vésuve sont les deux principaux volcans de l'Europe. Fig.* Personne ou chose de nature impétueuse. Etat de choses qui ne peut se dénouer que par un éclat dangereux. — La puissance d'explosion d'un *volcan* est si violente qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, agiter la mer, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances souvent considérables. L'an 79 de J.-C., une terrible éruption du Vésuve renversa en partie, puis ensevelit Herculanum, ville située près de Naples, et Pompéi. De nos jours, les éruptions les plus célèbres ont été celle du Krakatoa, qui détruisit une partie de l'île de ce nom, dans l'archipel de la Sonde, et celle de la Montagne-Pelée, à la Martinique, qui, en 1902, anéantit la ville de Saint-Pierre et fit 35.000 victimes.



Il existe sur certains points du globe des volcans éteints depuis des siècles. Il n'est pas rare qu'un volcan demeure pendant des années dans un calme

si profond qu'on douterait même de son existence. Quelques volcans lancent des jets d'eau bouillante, d'autres de la boue, du soufre, de l'air chaud, des gaz inflammables, etc. Certains terrains du centre et du midi de la France sont volcaniques.

VOLCANICITÉ n. f. Syn. de VOLCANISME.

VOLCANIQUE adj. Issu d'un volcan : *des scories volcaniques. Fig.* Ardent, impétueux : *une imagination volcanique.*

VOLCANISÉ (*zé*), **E** adj. Se dit des lieux où il reste des traces de volcans.

VOLCANISER (*zé*) v. t. Rendre volcanique.

VOLCANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des manifestations volcaniques et des théories expliquant leurs causes.

VOLCANITE n. f. Pyrite des volcans.

VOLE n. f. (de *voler*). Coup qui consiste à faire toutes les levées, aux cartes : *faire la vole.*

VOLÉE (*lé*) n. f. Action de voler. Distance qu'un animal parcourt en volant : *prendre sa volée.* Bande d'oiseaux qui volent ensemble : *une volée de moineaux. Fig.* Condition, qualité : *personne de haute volée.* Ensemble de coups nombreux et consécutifs : *recevoir une volée de coups de bâton.* Décharge de plusieurs pièces d'artillerie : *une volée de coups de canon.* Son d'une cloche mise en branle : *sonner à toute volée.* Partie d'un escalier, comprise entre deux paliers successifs. Partie d'un canon entre la bouche et le premier renfort, ou la partie frettée portant les tourillons. Pièce de bois attachée en travers et de chaque côté du timon d'une voiture et à laquelle les chevaux sont attelés. *Chevaux de volée,* ceux qui sont attelés en avant, seulement à la volée. *Fig. Prendre sa volée,* s'en aller, s'émanciper. **A la volée** loc. adv. En l'air : *saisir une balle à la volée. Fig.* Très promptement : *saisir une allusion à la volée. Sport.* Reprise d'une balle avant qu'elle ait touché terre. *Demi-volée,* reprise de la balle immédiatement après son contact avec le sol.

VOLER (*lé*) v. i. (lat. *volare*). Se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes. *Fig.* Aller très vite : *ce cheval vole.* Se propager avec rapidité : *ces mots volent de bouche en bouche.* S'écouler rapidement : *le temps vole. Voler de ses propres ailes,* agir par soi-même. V. t. Chasser, poursuivre, en parlant des oiseaux de vénerie : *autour volant un lièvre.*

VOLER (*lé*) v. t. (du précéd.). Prendre furtivement ou par force le bien d'autrui : *voler une montre. Fam. Ne l'avoir pas volé,* mériter ce qui nous arrive.

VOLEREAU (*rô*) n. m. *Fam.* Petit voleur.

VOLERIE (*rî*) n. f. Larcin, pillerie.

VOLERIE (*rî*) n. f. Chasse qui se fait avec les oiseaux de proie.

VOLET (*lè*) n. m. (de *voler* v. n.). Panneau de bois plein ou de tôle, qui peut se refermer sur une fenêtre. Tablette sur laquelle on trie des choses menues, comme des grains, des lentilles, etc. *Fig. Trier sur le volet,* choisir avec soin entre plusieurs personnes, plusieurs choses : *trier ses invités sur le volet.*

VOLETER (*té*) v. i. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il volettera.*) Voler çà et là, à petites distances.

VOLETTE (*lè-te*) n. f. Claie en osier, sur laquelle on fait égoutter les fromages. Claie sur laquelle on épluche la laine. Rang de cordelettes dont on borde le réseau qui couvre un cheval, et qui éloignent les mouches par leur mouvement.

VOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a volé ou qui vole habituellement : *une bande de voleurs.* Adjectiv. : *pie voleuse.*

VOLIÈRE n. f. Espèce de grande cage, dans laquelle on nourrit des oiseaux.

VOLIGE (*je*) n. f. Planche mince de bois blanc, que les couvreurs emploient pour fixer les ardoises.

VOLIGEAGE (*ja-je*) n. m. Action de voliger.

VOLIGER (*jé*) v. t. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voligea, nous voligeons.*) Garnir de voliges.

VOLIS (*li*) n. m. Cime d'un arbre, qui a été rompue et enlevée par le vent.

VOLITIF, IVE adj. Qui produit la volition, ou qui s'y rapporte : *les phénomènes volitifs.*

VOLITION (*si-on*) n. f. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *voluntarius;* de *voluntas,* volonté). Qui se fait par un acte de la volonté : *acte volontaire.* Qui a une volonté obstinée, de l'entêtement : *enfant volontaire.* N. m. Soldat qui sert dans une armée sans y être obligé : *les volontaires de 1792.* ANT. **Involontaire. Obligatoire.**

VOLONTAIREMENT (*tè-re-man*) adv. De sa propre volonté. Avec intention. Avec obstination. ANT. **Involontairement.**

VOLONTARIAT (*ri-a*) n. m. Engagement, service des volontaires. *Spécialem.* Engagement d'un an, contracté dans de certaines conditions : *le volontariat d'un an a été supprimé, en France, en 1889.*

VOLONTÉ n. f. (lat. *voluntas*). Faculté de se déterminer à certains actes : *les réflexes physiologiques ne dépendent pas de la volonté.* Exercice de cette faculté. Acte qui en résulte : *faire connaître sa volonté.* Énergie, fermeté de l'âme qui veut : *une volonté inflexible.* Disposition à l'égard de quelqu'un : *mauvaise volonté.* Pl. Fantaisies, caprices : *faire ses volontés. Dernières volontés,* testament d'une personne. **A volonté** loc. adv. A discrétion : *vous en aurez à volonté.* Quand on veut : *billet payable à volonté.*

VOLONTIERS (*ti-é*) adv. De bon gré, de bonne grâce, avec plaisir. Facilement, naturellement.

VOLT (*volt'*) n. m. Unité de force électromotrice qui équivaut à la différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur dont la résistance est de 1 ohm, traversé par un courant de 1 ampère : *courant de 200 volts.* (Abrév. V.)

VOLTA n. f. (mot ital.). *Musiq.* Fois, reprise. (Usité dans les expressions : *prima volta, seconda volta.*)

VOLTAGE n. m. Différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur. Nombre de volts nécessaires au fonctionnement d'un appareil électrique.

VOLTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Se dit de la pile électrique de Volta et, en général, de l'électricité développée par les piles : *arc voltaïque.* (V. GALVANISME.)

VOLTAIRE (*tè-re*) n. m. (de *Voltaire* n. pr.). Grand fauteuil dont le siège est bas et le dos assez élevé pour y appuyer la tête.

VOLTAIRIANISME (*te-ri-a-nis-me*) n. m. Philosophie et incrédulité de Voltaire.

VOLTAIRIEN, ENNE (*tè-ri-in, è-ne*) adj. De la nature des ouvrages de Voltaire. Qui partage les opinions de Voltaire : *l'esprit voltairien a longtemps persisté en France.* N. : *un voltairien déterminé.*

VOLTAÏSATION (*ta-i-za-si-on*) n. f. Traitement médical à l'aide de la pile.

VOLTAÏSME (*ta-is-me*) n. m. Électricité développée par la pile. (Vx.)

VOLTAMÈTRE n. m. Appareil imaginé par Volta et permettant de décomposer l'eau par un courant électrique : *dans la décomposition de l'eau par le voltamètre, l'hydrogène se dégage à l'électrode négative, l'oxygène à l'électrode positive.* Tout appareil où se produit une réaction électrolytique.



Voltamètre.

VOLTAMPÈRE n. m. Unité de puissance électrique. (Employé quelquefois pour *watt.*)

VOLTE n. f. (de l'ital. *volta,* tour). Mouvement en rond, que l'on fait faire à un cheval. *Escr.* Mouvement pour éviter un coup.

VOLTE-FACE n. f. invar. Action de se retourner du côté opposé à celui qu'on regardait : *faire volte-face. Fig.* Changement subit d'opinion, de système : *les volte-face politiques.*

VOLTER (*té*) v. i. *Equit.* Exécuter une volte. *Mar.* Virer de bord.

VOLTI n. m. (mot ital. signif. *tourne*). *Musiq.* S'écrit au bas des pages pour indiquer que le morceau continue à la page suivante : *volti subito.*

VOLTIGE n. f. (de *voltiger*). Corde lâche, sur laquelle les bateleurs font des tours. Exercices sur cette corde : *exceller dans la voltige.* Exercice d'équitation.

VOLTIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui voltige.

VOLTIGEMENT (*je-man*) n. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER (*jé*) v. i. (ital. *volteggiare*. — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voltigea, nous voltigeons*.) Voler çà et là, comme le papillon : *les abeilles voltigent sur les fleurs*. Aller rapidement de côté et d'autre : *cavaliers qui voltigent sur le champ de manœuvre*. Flotter au gré du vent. Faire la voltige. *Fig.* Etre inconstant. léger.

VOLTIGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) n. Personne qui exécute des voltiges. N. m. Nom donné en France, avant 1870, à des soldats de petite taille, formant une compagnie d'élite, placée à la gauche du bataillon.



Voltigeurs de la garde impériale : 1. En 1808, 2. En 1864.

VOLTMÈTRE n. m. Galvanomètre destiné à mesurer la force électromotrice d'un courant.

VOLUBILE adj. (lat. *volubilis*). *Bot.* Se dit des tiges qui s'enroulent en spirale autour des corps voisins : *la tige volubile des liserons*.

VOLUBILIS (*liss*) n. m. Nom vulgaire de la plupart des convolvulacées et notamment de l'ipomée pourpre, souvent cultivée dans les jardins pour l'ornement des berceaux et des charmilles.

VOLUBILISME n. m. *Bot* Propriété des organes ou des plantes volubiles.

VOLUBILITÉ n. f. (de *volubile*). Articulation facile et rapide *parler avec volubilité*.

VOLUCELLE (*sè-le*) n. f. Genre d'insectes diptères, comprenant des bourdons, communs en France.



Volubilis.

VOLUME n. m. (du lat. *volumen*, rouleau, livre). Chez les anciens, manuscrit enroulé autour d'un bâton. Livre relié ou broché : *ouvrage en deux volumes*. Etendue, grosseur d'un objet. Espace occupé par un corps quelconque : *mesurer le volume d'un bloc de pierre*. Se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une fontaine, etc. : *l'Amazone est, de tous les fleuves, celui dont le volume est le plus considérable*. *Musiq*. Force, ampleur des sons. Etendue de la voix.

VOLUMÉNOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le volume des corps.

VOLUMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la détermination des volumes.

VOLUMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés volumétriques.

VOLUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de volume : *paquet volumineux*.

VOLUPTÉ (*lup-té*) n. f. (lat. *voluptas*). Grand plaisir des sens : *boire avec volupté*. Grand plaisir en général : *les voluptés du travail, de l'étude*. ANT. **Chasteté.**

VOLUPTUAIRE (*lup-tu-è-re*) adj. Se dit des dépenses consacrées aux choses de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT (*lup-tu-eu-ze-man*) adv. Avec volupté. ANT. **Chastement.**

VOLUPTUEUX, EUSE (*lup-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui aime la volupté : *homme voluptueux*. Qui inspire ou exprime la volupté : *pose voluptueuse*. Substantiv. Personne voluptueuse. ANT. **Chaste.**

VOLUTE n. f. (du lat. *volutus*, roulé). Ornement développé en spirale, principalement dans le chapiteau ionique. (V. les planches LIGNES et ORDRES.) *Par ext.* Objet quelconque, enroulé en spirale : *des volutes de fumée s'échappent de la cheminée du paquebot*. Coquille univalve en cône spiré. Sorte d'enroulement, que forme le pied du limon d'un escalier.

VOLUTER (*té*) v. i. Faire des volutes. V. t. Dévider le fil des fusées. (Peu us.)

VOLVACÉ, E adj. Qui ressemble à une bourse.

VOLVAIRE (*vè-re*) n. f. Espèce de champignon vénéneux caractérisé par une volve à la base du pied.

VOLVE n. f. (du lat. *volva*, enveloppe). *Bot.* Membrane épaisse qui entoure complètement le chapeau et le pied de certains champignons à l'état jeune (*volvaire*), et qui se déchire irrégulièrement quand le pied s'allonge.

VOLVOCACÉES n. f. pl. Famille d'algues vertes qui vivent principalement dans les eaux douces et dont le type est le genre *volvox*. S. une *volvocacée*.

VOLVULUS (*luss*) n. m. (du lat. *volvere*, rouler). Occlusion intestinale, due à une torsion de l'intestin

VOLVUS (*vuss*) n. m. Nom donné quelquefois aux vrilles des plantes grimpantes.

VOMER (*mèr*) n. m. Os qui forme la partie supérieure de la cloison des fosses nasales Genre de poissons de l'Amérique tropicale, vulgairement *poissons-lunes*.

VOMÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'os vomer . *dents vomériennes*.

VOMI-PURGATIF, IVE adj. Qui est à la fois vomitif et purgatif

VOMIQUE n. f Amas de pus qui est parfois évacué par un vomissement.

VOMIQUE adj. *Noix vomique*, graine du *strychnos vomiquier* des Indes, qui a des propriétés vomitives

VOMIQUIER (*ki-é*) n m Nom vulgaire du *strychnos*, qui produit la noix vomique.

VOMIR v. t. (lat. *vomere*). Rejeter avec effort par la bouche ce qui était dans l'estomac *vomir son déjeuner*. *Par ext* Lancer violemment hors de soi *les canons vomissent le fer et la mort*. *Fig* Proférer avec violence : *vomir des injures*.

VOMISSEMENT (*mi-se man*) n m Action de vomir : *l'ipéca provoque le vomissement* Matières vomies.

VOMITIF, IVE adj. Qui fait vomir N m *L'émétique et l'ipécacuana sont les vomitifs les plus usités*

VOMITO et plus souv **VOMITO-NEGRO** (*né*) n m. (mot espagn.). Nom donné à la fièvre jaune . *il est mort du vomito-negro*.

VOMITOIRE n. m. (lat. *vomitorium*, de *vomere*, vomir). Chez les Romains, issue pratiquée dans le cirque et par laquelle s'écoulait la foule après le spectacle : *les vomitoires du Colisée*

VOMITURITION (*si-on*) n. f Vomissement fréquent et qui se produit sans effort

VORACE adj. (lat. *vorax*). Qui dévore, qui mange avec avidité : *le brochet est très vorace* Qui exige une grande quantité de nourriture *appétit vorace*

VORACEMENT (*man*) adv. D'une manière vorace

VORACITÉ (de *vorace*) n. f. Avidité à manger *la voracité des loups*. *Fig.* Avidité extrême.

VORGE n. f. Nom vulgaire de l'ivraie.

VORTEX (*tèks*) n. m. Disposition concentrique et rayonnante de certains organes. Genre de vers turbellariés qui vivent dans les eaux douces.

VORTICELLE (*sè-le*) n. f. Genre d'infusoires, des eaux douces et salées.

VOS (*vo*) adj. poss. Pl. de *votre*.

VOTANT (*tan*), **E** adj. Qui vote, a le droit de voter : *l'assemblée votante*. N. Personne qui vote.

VOTATION (*si-on*) n. f. Action de voter : *mode de votation*.

VOTE n. m. (du lat. *votum*, désir). Suffrage, vœu énoncé par chacune des personnes appelées à émettre un avis : *recueillir les votes*. Décision prise par la voie des suffrages : *exécuter un vote*.

VOTER (*té*) v. i. (de *vote*). Donner sa voix dans une élection : *voter par assis et levé*. V. t. Décider ou demander par son vote : *voter une loi*.

VOTIF, IVE adj. (du lat. *votum*, vœu). Qui a rapport à un vœu : *épigramme votive*.

VOTRE adj. poss. sing. Qui est à vous. Pl. *vos*.

VÔTRE adj. qualif. (lat. *vester*). Qui est à vous : *disposez de ma maison comme vôtre*. Tout dévoué à vous : *monsieur je suis tout vôtre*. N. m. **Le vôtre,** votre bien : *vous en serez du vôtre*. N. m. pl. **Les vôtres,** vos parents, vos amis, ceux de votre parti.

VOUAPA n. m. Genre de légumineuses césalpiniées de l'Amérique du Sud, dont une espèce est appelée vulgairement *copalier*.

VOUER (*vou-é*) v. t. (de *vœu*). Consacrer par un vœu. Promettre par vœu : *vouer un temple à Dieu*. Promettre d'une manière irrévocable : *vouer obéissance au roi*. Appliquer avec zèle, avec suite : *vouer sa plume à la vérité*. **Se vouer** v. pr. Se consacrer par un vœu. S'appliquer exclusivement à : *se vouer aux études grecques*. *Ne savoir à quel saint se vouer*, ne savoir à qui recourir, quel moyen employer.

VOUGE n. m. (lat. pop. *vidubium*, du celtique *vidu*, bois, et *bi*, couper). Croissant pour émonder les arbres. Au moyen âge, arme qui se composait d'une lame tranchante montée sur une hampe longue de 4 à 6 pieds.

VOUGIER (*ji-é*) n. m. Piéton armé d'un vouge, aux XIVe et XVe siècles.

VOUIVRE n. f. *Blas*. Syn. de GUIVRE.

VOULOIR v. t. (bas lat. *volere* pour *velle*. — *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais, nous voulions. Je voulus, nous voulûmes. Je voudrai, nous voudrons. Je voudrais, nous voudrions. Veux, voulons, voulez*, ou pour marquer une volonté moins forte, moins personnelle, *veuille, veuillons, veuillez. Que je veuille, que nous voulions. Que je voulusse, que nous voulussions. Voulant. Voulu, e.*) Avoir le désir, l'intention, la volonté de faire une chose : *faites ce que vous voudrez*. Commander, exiger : *je le veux*. Exiger par sa nature : *la vigne veut de grands soins*. Désirer : *vouloir du bien à quelqu'un*. Consentir : *si je mens, je veux être pendu*. Pouvoir, en parlant des choses : *ce bois ne veut pas brûler*. Essayer, tenter de : *un infirme qui veut courir*. Supposer, prétendre : *on veut tout recevoir et ne rien donner*. Fixer comme prix : *vouloir cent mille francs de sa terre*. *Vouloir bien*, consentir à, accepter. *Vouloir du bien, du mal à quelqu'un*, être bien, mal disposé pour quelqu'un. *Vouloir dire*, avoir l'intention de faire entendre, avoir un certain sens. *Sans le vouloir*, par mégarde. *En vouloir à*, souhaiter du mal, avoir affaire à. PROV. : **Vouloir, c'est pouvoir,** on réussit toujours lorsqu'on a la ferme volonté de réussir.

VOULOIR n. m. (v. *vouloir* pris substantiv.). Acte de la volonté : *votre vouloir sera le mien*. Intention, disposition : *bon, mauvais vouloir*.

VOUS (*vou*) pron. pers. Pl. de *tu*.

VOUSSOIEMENT (*soi-man*), **VOUSOIEMENT** (*zoi-man*) ou **VOUVOIEMENT** (*voi-man*) n. m. (de *vous*). Action de voussoyer.

VOUSSOIR (*vou-soir*) ou **VOUSSEAU** (*vou-so*) n. m. (lat. pop. *volsorium*). Chacune des pierres qui forme le cintre d'une voûte ou d'une arcade : *voussoir à crossette*, *voussoir à branches*.



V. Voussoir.

VOUSSOYER (*soi-ié*), **VOUSOYER** (*zoi-ié*) ou **VOUVOYER** (*voi-ié*) v. t. (de *vous*. — Se conj. comme *aboyer*.) Désigner par le mot *vous* et non par *tu* et *toi* : *Voussoyer des parents*.

VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Courbure d'une voûte. Partie de voûte servant d'empattement à un plafond ou le reliant à une corniche.

VOÛTE n. f. (du lat. *volvere*, tourner). Ouvrage de maçonnerie cintré, formé d'un assemblage de pierres qui s'appuient l'une sur l'autre : *les voûtes sonores d'une cathédrale*. *Clef de voûte*, v. CLEF. *Voûte à plein cintre*, dont la courbe est déterminée par une demi-circonférence. *Voûte en berceau*, voûte en demi cercle, dont la longueur est supérieure à la largeur. *Voûte en ogive*, dont la courbe est déterminée par des arcs d'ogive. *Voûte d'arête*, formée par l'intersection de deux demi-cylindres. *Voûte du crâne*, partie supérieure de la boîte osseuse du crâne. *Voûte du palais* ou *palatine*, cloison qui forme la paroi supérieure de la bouche et la paroi intérieure des cavités nasales. *Voûte azurée, étoilée, céleste*, le ciel. *Mar. Voûte d'arcasse*, prolongement du pont à l'arrière d'un navire.

VOÛTÉ, E adj. En forme de voûte. *Fig.* Courbé : *avoir le dos voûté*.

VOÛTER (*té*) v. t. Couvrir d'une voûte : *voûter une cave*. *Fig.* Courber : *l'âge voûte la taille*. **Se voûter** v. pr. Se former en voûte. Commencer à se courber sous le poids des années.

VOYAGE (*voi-ia-je*) n. m. (du lat. *viaticum*, provision de route). Action d'aller du pays où l'on était dans un autre pays : *faire voyage en Amérique*. Allée et venue d'un lieu à un autre : *faire dix voyages chez quelqu'un sans le trouver*. Allée et venue d'un homme de peine, d'un commissionnaire : *payer ses voyages à un charretier*. *Fig. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage*, mourir.

VOYAGER (*voi-ia-jé*) v. i. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il voyagea, nous voyageons*.) Aller en pays éloigné : *voyager en Asie*. *Par ext.* Changer de lieu, se déplacer : *les nuages voyagent*.

VOYAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui voyage actuellement, qui a l'habitude de voyager. Adjectiv. *Commis voyageur*, ou absol. *voyageur*, commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui jouit du sens de la vue : *vieillard voyant*. Qui attire l'œil par un éclat criard : *couleur voyante*. N. Personne qui dit posséder la vision surnaturelle des choses passées, futures, lointaines : *consulter une voyante*. Plaque de deux couleurs, mobile sur la tige d'une mire de nivellement. Partie saillante d'une bouée. Sphère surmontant les mâts des bateaux-feux.

VOYELLE (*voi-iè-le*) n. f. (lat. *vocalis*, de *vox*, voix). Son du langage, produit par la vibration du larynx avec le concours de la bouche plus ou moins ouverte. Lettre représentant une voyelle. — L'alphabet français a six voyelles, qui sont **a, e, i, o, u, y.**

VOYER (*voi-ié*) n. m. (lat. *vicarius*). Fonctionnaire préposé à l'entretien des routes. Adjectiv. *agent voyer*.

VOYER (*voi-ié*) v. t. (de *voie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Faire écouler.

VOYOU (*voi-iou*) n. m. (de *voie*). Individu de mœurs crapuleuses, qui vit ordinairement dans la rue.

VRAC (*vrak*) n. m. (du holl. *wrak*, rebut). État des marchandises que l'on met pêle-mêle sur un navire, sans les arrimer : *expédier en vrac*.

VRAI, E (*vrè*) adj. (lat. *verus*). Conforme à la vérité : *une assertion vraie*. Qui dit la vérité, sincère : *ami vrai*. Qui a les qualités essentielles à sa nature : *un vrai diamant*. Convenable : *voilà sa vraie place*. *Astr. Temps vrai*, v. TEMPS. N. m. La vérité : *aimer le vrai*. *A vrai dire*, pour parler avec vérité. *Au vrai*, à la vérité. *Pour de vrai*, pour de bon. *Au vrai, pour vrai, dans le vrai*, conformément à la vérité. ANT. **Faux.**

VRAIMENT (*vrè-man*) adv. Véritablement : *une aventure vraiment extraordinaire*. (S'emploie aussi pour affirmer avec plus de force, pour exprimer l'étonnement ou l'admiration ironique.)

VRAISEMBLABLE (*vrè-san*) adj. Qui a l'apparence de la vérité : *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*. **Le vraisemblable** n. m. : *au delà du vraisemblable*. ANT. **Invraisemblable.**

VRAISEMBLABLEMENT (*vrè-san, man*) adv. Avec vraisemblance, selon la vraisemblance : *cette armée sera vraisemblablement défaite*. ANT. **Invraisemblablement.**



Vrille.

VRAISEMBLANCE (*vrè-san*) n. f. Apparence de vérité. ANT. **Invraisemblance.**

VRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Défaut des matières textiles, dans lesquelles la torsion des fils a été poussée trop loin.

VRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *viticula*). Petit filament en spirale, qui croît sur certaines plantes. Petit outil de fer, que termine une sorte de vis finissant en pointe aiguë, pour percer des trous dans le bois.

VRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Percé avec une vrille. *Bot.* Muni de vrilles : *tige vrillée*. Enroulé, tordu : *ficelle vrillée par l'humidité*.

VRILLÉE (*ll* mll., *é*) n. f. Nom vulgaire du liseron des champs.

VRILLER (*ll* mll., *é*) v. t. Percer avec une vrille :

vriller une planche. V. i. S'élever en décrivant une hélice. Se tordre en se rétrecissant : *corde qui vrille*.

VRILLERIE (*ll* mll., *e-rî*) n. f. Fabrication de vrilles. Atelier où l'on fabrique des vrilles. Ensemble des outils tels que vrilles, poinçons, forets, etc.

VRILLETTE (*ll* mll., *è-te*) n. f. Genre de coléoptères, dont les larves criblent les bois de petits trous.

VRILLIER (*ll* mll., *é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des vrilles.

VRILLIFÈRE (*ll* mll.) adj. Qui est muni de vrilles.

VRILLON (*ll* mll.) n. m. Petite tarière en forme de vrille.

VRILLONNER (*ll* mll., *o-né*) v. i. Se contourner en vrille, former des vrilles.

VROMBIR v. i. Produire un vrombissement.

VROMBISSEMENT n. f. Ronflement vibrant sous l'action d'un mouvement de rotation ou d'agitation très rapide (ailes d'insectes, hélice d'avion).

VU, E adj. (de *voir*). *Fig*. Considéré, accueilli : *être mal vu à cause de ses opinions*. Prép. Eu égard à : *vu la difficulté*. (V. EXCEPTÉ.) N. m. Action de voir, connaissance que l'on a d'une chose, parce qu'on l'a vue : *au vu et au su de tout le monde*. **Vu que** loc. conj. Attendu que.

VUE (*vû*) n. f. (du précéd.) Faculté de voir : *perdre de vue*. Celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets : *avoir la vue perçante*. L'organe même de la vue ; yeux, regards : *tourner la vue du côté de la mer*. Action de regarder, examen : *regardez, la vue n'en coûte rien*. Aspect : *à la vue de l'ennemi*. Manière dont les objets se présentent aux regards : *une vue de côté*. Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *cette maison a une belle vue*. Dessin, tableau qui représente un lieu, un édifice, etc., pris sur nature : *une vue de Rome*. Examen que l'on fait de ses propres yeux : *la vue des pièces*. Manière de voir : *vues ingénieuses sur une question*. Considération : *la vue du passé*. But, intention : *nous n'aurons d'autre vue que de vous satisfaire*. Fenêtre, ouverture d'une maison, par laquelle on voit les lieux environnants : *condamner les vues*. *Garder quelqu'un à vue*, le surveiller *Connaître de vue*, de visage. *A vue d'œil*, presque sensiblement. *A perte de vue*, si loin qu'on ne peut plus distinguer les objets. *Perdre de vue*, cesser de voir, oublier ; négliger, cesser de fréquenter : *retrouver un ami depuis longtemps perdu de vue*. *Ne pas perdre de vue*, surveiller constamment. *Garder à vue*, garder de manière à ne pas cesser de voir. *Payable à vue*, à présentation. *Vue courte* ou *basse*, celle qui n'est distincte qu'à une faible distance. *Fig*. Défaut de perspicacité. *Vue longue*, celle qui n'est distincte qu'à une distance plus ou moins considérable. *A la première vue*, *à première vue*, rien qu'en voyant ; sans examen. *Seconde, double vue*, faculté de voir par l'imagination des choses éloignées. *Point de vue*, objet sur lequel la vue se dirige Assemblage d'objets qui frappent le regard : *sommet d'où l'on découvre un magnifique point de vue*. Point d'un tableau ou d'un dessin, vers lequel convergent les lignes droites supposées perpendiculaires à la surface d'un tableau. Endroit où il faut se placer pour bien voir un objet. *Fig*. Manière de considérer les choses. *Au point de vue de*, sous le rapport de. *En vue de*, à un endroit d'où l'on voit, en considération de. *Etre en vue*, être exposé aux regards. *Dessin à vue*, fait sans prendre de mesures, et sans le secours d'instruments. *Archéol*. Partie de la visière d'un casque, percée de fentes horizontales qui permettent de voir. Ces fentes elles-mêmes. (V. la pl. ARMURES.)

VULCANALES n. f. pl. Chez les Romains, fêtes en l'honneur de Vulcain.

VULCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à Vulcain.

VULCANISATION (*za-si-on*) n. f. Préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur ou au froid.

VULCANISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a subi la vulcanisation : *caoutchouc vulcanisé*.

VULCANISER (*zé*) v. t. (du lat. *Vulcanus*, Vulcain et feu). Faire subir le procédé de la vulcanisation.

VULCANISME (*nis-me*) n. m. Système qui attribue à l'action du feu l'état actuel du globe

VULCANITE n. f. Syn. de ÉBONITE.

VULCANOLOGIE n. f. Etude des phénomènes volcaniques.

VULCANOLOGISTE ou **VULCANOLOGUE** n. m. Celui qui étudie la vulcanologie.

VULGAIRE (*ghe-re*) adj. (lat. *vulgaris*). Communément reçu : *opinion vulgaire*. Trivial, commun, ordinaire : *pensée vulgaire*. *Langue vulgaire*, langue parlée communément, par opposition à la *langue écrite* ou *savante*. **Le vulgaire** n. m. Le peuple, le commun des hommes.

VULGAIREMENT (*ghè-re-man*) adv. Communément : *l'arum se nomme vulgairement* pied-de-veau. D'une manière peu distinguée : *s'exprimer vulgairement*.

VULGARISATEUR, TRICE (*za*) n. Personne qui répand la connaissance, l'usage d'une chose. Adjectiv. : *esprit vulgarisateur*.

VULGARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de vulgariser : *la vulgarisation des sciences*. Le résultat.

VULGARISER (*zé*) v. t. Rendre vulgaire. Mettre à la porté de tous : *vulgariser une science*.

VULGARITÉ n. f. Défaut de ce qui est vulgaire : *la vulgarité des manières*.

VULGATE n. f. V. *Part. hist*.

VULGO adv. (mot lat.). *Fam*. Vulgairement ; dans la langue vulgaire.

VULNÉRABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est vulnérable. ANT. **Invulnérabilité.**

VULNÉRABLE adj. (lat. *vulnerabilis* : de *vulnus*. *eris*, blessure). Qui peut être blessé : *les crocodiles sont peu vulnérables*. *Par ext*. Défectueux, donnant prise : *réputation vulnérable*. ANT. **Invulnérable.**



Vulpin.

VULNÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *vulnus, eris*, blessure). Qui est propre à la guérison des plaies et blessures. N. m. Médicament que l'on administre aux personnes ayant subi une blessure, fait une chute. Alcoolat de plantes vulnéraires. N. f. *Bot*. Nom vulgaire de l'anthyllide vulnéraire.

VULNÉRATION (*si-on*) n. f. Blessure produite par l'instrument dont se sert le chirurgien.

VULPIN n. m. Genre de graminées fourragères vivaces, très communes dans les champs, appelées aussi *queues-de-renard*.

VULTUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *vultus*, visage). Rouge et gonflé, en parlant de la face.

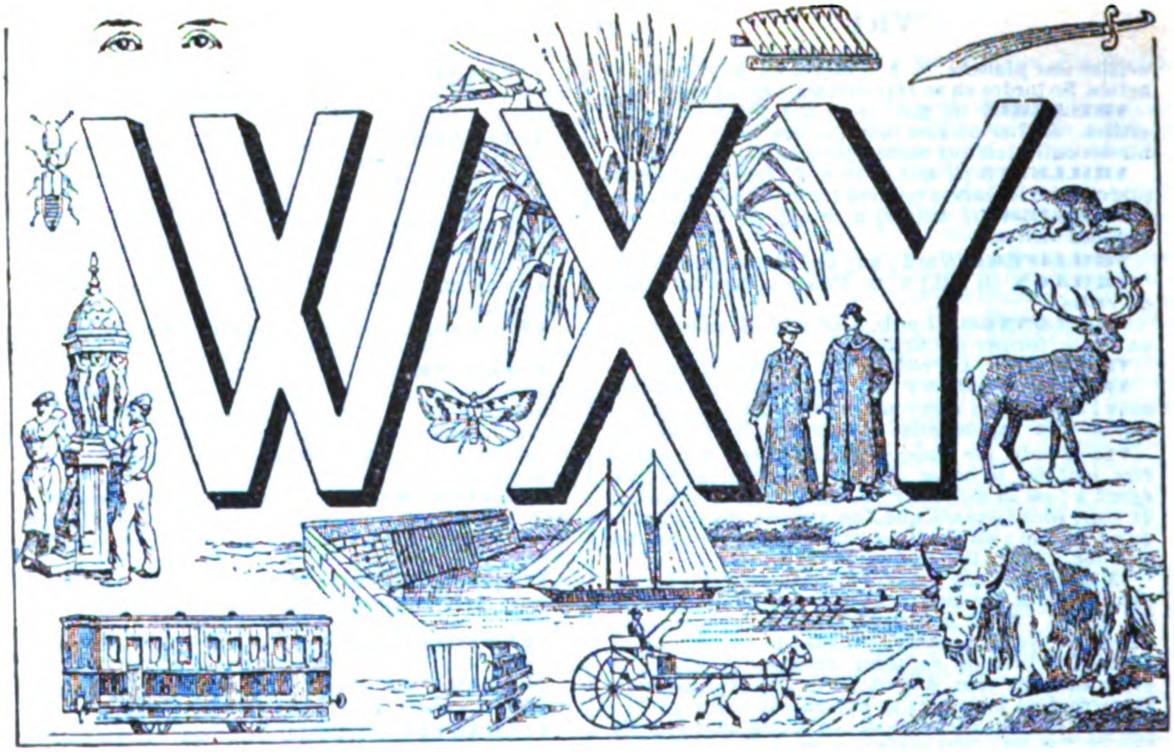
VULTUOSITÉ (*zi*) n. f. Etat d'une face vultueuse.

VULTURIDÉS n. m. pl. Famille de rapaces, comprenant les *vautours* et genres voisins. S. un *vulturidé*.

VULVAIRE (*vè-re*) n. f. Espèce de chénopode qui croit sur les décombres et dont les feuilles exhalent une odeur fétide. (On l'appelle aussi *arroche puante*.)

VULVE n. f. (lat. *vulva*). Ensemble des parties génitales externes chez la femme et les femelles des animaux supérieurs.

VULVITE n. f. Inflammation de la vulve.



W n. m. (*double v*). Lettre propre aux langues du Nord, et qui n'est usitée en français que dans les mots empruntés à ces langues avec leur orthographe *un W majuscule, un w minuscule.* — En allemand, et dans les mots français empruntés a cette langue, *w* a la valeur du *v* simple, ainsi, *Wagram* doit se prononcer *Vagram*. Dans l'anglais (et aussi le hollandais), *w* ayant le son de *ou*, doit, le plus souvent, se prononcer ainsi dans les mots francisés, par ex *Westminster* doit se lire *Ouestmin'ster*, etc.

WACAPOU (*ou-a*) n m. Nom d'un bois guyanais, employé en ébénisterie.

WAGAGE (*va*) n. m. Limon de rivière, employé comme engrais

WAGER-BOAT (*oué-djèr-bôt'*) n m. (mot angl.) Petite embarcation dont on se sert dans les régates

WAGNÉRIEN, ENNE (*vagh-né-ri-in, è-ne*) adj. De Wagner *les thèmes wagnériens ; l'école wagnérienne.* N Partisan du wagnérisme.

WAGNÉRISME (*vagh-né-ris-me*) n. m. Système musical de Wagner.

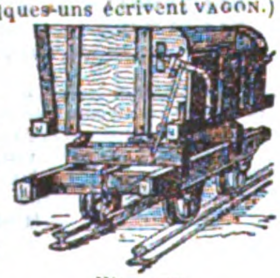
WAGON (*va-ghon* ou *oua-ghon*) n. m. (de l'angl *waggon*, chariot). Voiture de voyageurs, ou de marchandises, sur un chemin de fer. Conduit de cheminée, en briques ou en terre cuite, contenu dans l'épaisseur des murs de refend. (Quelques-uns écrivent VAGON.)

Wagon-tombereau, V. TRUC. V VÉHICULES, CHEMIN DE FER.

WAGON-BAR n. m. Wagon organisé en estaminet. Pl. des *wagons-bars*.

WAGON-CITERNE n. m. V WAGON-RÉSERVOIR

WAGON-LIT n. m. Wagon à couchettes. Syn. SLEEPING-CAR. Pl. des *wagons-lits*.



Wagonnet.

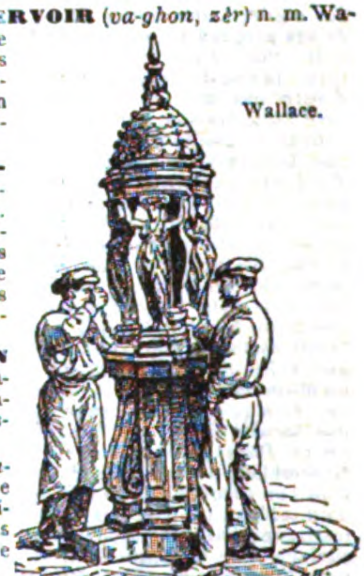
WAGONNET (*va-ghonè*) n. m. Petit wagon pouvant basculer en travers ou en bout, employé pour les travaux de terrassement.

WAGONNETTE (*va-gho-nè-te*) n. f. Petite voiture à quatre roues, rectangulaire et basse.

WAGONNIER (*va-gho ni-é*) n. m. Homme employé à la manœuvre des wagons.

WAGON-POSTE (*va-ghon-pos-te*) n. m. Wagon réservé au service de la poste. Pl. des *wagons-poste*.

WAGON-RÉSERVOIR (*va-ghon, zèr*) n. m. Wagon spécial, destiné au transport des liquides. Pl. des *wagons-réservoirs*. (On dit aussi *wagon-citerne*.)



Wallace.

WAGON-RESTAURANT (*va-ghon-res-tô-ran*) n. m. Wagon dans lequel les voyageurs peuvent prendre leurs repas. Pl des *wagons-restaurants*.

WAGON-SALON (*va-ghon*) n. m. Wagon disposé en salon. Pl. des *wagons-salons*.

WALLACE (*va-la-se*) n. f. Chacune des petites fontaines données à Paris par le philanthrope Richard Wallace.

WALLON, ONNE (*oua-lon, o-ne*) adj. Qui se rapporte aux Wallons. N. m. Dialecte français de langue d'oïl, parlé dans la Belgique de langue française.



Wapiti.

WAPITI (*ou-a*) n. m. Grand cerf de l'Amérique du Nord, à robe blanchâtre tachée de fauve, et qui n'est qu'une variété de notre cerf commun.

WARRANT (*oua* ou *va-rant'*) n. m. (mot angl. signif. *garant*). En Angleterre, mandat d'amener ; prise de corps : *délivrer un warrant. Comm.* Récépissé d'une marchandise dé-

posée dans des docks ou magasins spéciaux, et négociable comme une lettre de change.

WARRANTAGE n. m. Action de warranter

WARRANTÉ, E (*oua* ou *va-ran-té*) adj. Garanti par un warrant : *marchandises warrantées*.

WARRANTER (*oua* ou *va-ran-té*) v. t. Garantir par un warrant.

WASHINGTONIE (*ou-a-chin'gh*) n. f. ou **WASHINGTONIA** n. m. Genre de palmiers de l'Amérique du Nord à très grandes feuilles.

WASSINGUE (*oua*) n. f. Toile à laver.

WATER-BALLAST (*oua-tèr-ba-last'*) n. m. Compartiment d'un bateau, particulièrement d'un sous-marin, que l'on peut remplir d'eau pour équilibrer à volonté le bâtiment.

WATER-CLOSET (*oua-ter-klo-zet'*) n. m. Mot anglais, syn. de LIEUX D'AISANCES. Pl. des *water-closets*. (Communément on dit, en abrégé, *va-tèr*.)

WATERGANG (*oua-ter-ghan'gh'*) n. m. (du holland. *water*, eau, et *gang*, voie). Fossé ou canal qui borde un chemin ou un polder, dans les Pays-Bas.

WATERINGUE (*oua-te-rin-ghe*) n. f. (flam. *wateringen;* de *water*, eau). Dans les Flandres, travaux de desséchement des pays situés au-dessous du niveau de la mer. Association de propriétaires pour l'exécution de ces travaux.

WATERMAN (*oua-teur-man'*) n. m. Machine pour creuser le sol au fond de l'eau. Pl. des *watermen*.

WATER-POLO (*oua-teur-po-lo*) n. m. Jeu de polo ou de ballon, qui se joue dans l'eau.

WATERPROOF (*oua-teur-prouf'*) n. m. (de l'angl. *water*, eau, et *proof*, épreuve). Manteau imperméable.

WATT (*ouat'*) n. m. Unité de puissance qui égale la puissance d'un moteur produisant une énergie de 1 joule par seconde. (Abrév. : *w.*) En électricité la puissance en watts correspond au nombre de volts multiplié par celui des ampères. L'unité de consommation est le watt-heure.



Waterproof.

WATTMAN (*ou-at'-man'*) n. m. (de *watt*, et de l'angl. *man*, homme). Mécanicien chargé de la conduite d'une automobile, locomotive, ou d'un tramway, électriques. Pl. des *wattmen*.

WÉDÉLIE n. f. Genre de composées hélianthées des pays chauds.

WEDELIN (*ve*) n. m. Petit bateau de rivière, formé de trois planches.

WEEK-END (*ouik-en'd*) n. m (mot angl. : fin de semaine). Vacances de fin de semaine.

WELLINGTONIA n. m. Synon. de SEQUOIA.

WENDE. V. VINDE et, dans la *part. hist.*, WENDES.

WERGELD ou **VEHRGELD** (*vèr-ghèld'*) n. m. (de l'allem. *wehr*, défense et *geld*, argent). Dans le droit germanique, et en France à l'époque franque, indemnité que l'auteur d'un fait dommageable payait à la victime de ce fait, ou aux ayants droit, pour se soustraire à la vengeance privée.

WESLEYEN (*ou-ès-lè-i-in*) n. m. Partisan de Wesley. Syn. de MÉTHODISTE.

WHARF (*ouarf*) n. m. (mot angl.). Quai, appontement en bois ou en fer, se prolongeant en mer, et où accostent les navires : *les wharfs suppléent au manque de profondeur d'eau de la côte*.

WHIG (*ouigh'*) n. m. et adj. Membre du parti libéral en Angleterre. V. WHIG (*Part. hist.*).

WHIPCORD n. m. (mot angl. signif. *corde à fouet*). Etoffe anglaise à tissu serré.

WHISKY ou **WHISKEY** (*ouis-ki*) n. m. Eau-de-vie de grain que l'on fabrique surtout en Angleterre.

WHIST (*ouist'*) n. m. (mot angl. signif. *silence*). Jeu de cartes, emprunté à l'Angleterre, qui se joue deux contre deux.

WICKET (*oui-kèt'*) n. m. (m. angl. signif. *guichet*). Au cricket, appareil composé de deux ou trois piquets plantés sur la même ligne et réunis par une traverse horizontale, contre lequel on dirige la balle.

WICLÉFISME (*oui-klé-fis-me*) n. m. Doctrine de Wiclef.

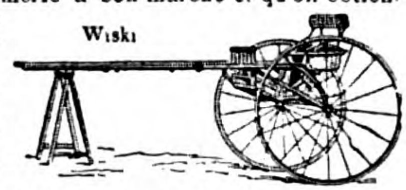
WICLÉFISTE (*oui-klé-fis-te*) adj. Qui a rapport à la secte fondée par Wiclef. N. Membre de cette secte.

WIGWAM (*ouigh-ouam'*) n. m. Village peau-rouge en Amérique. Hutte, chaumière peau-rouge.

WILLOW (*ou-i-lon*) n. m. Appareil à débarrasser le coton de ses graines et enveloppes.

WINTERGREEN (*ouin'-ter-grin'*) n. m. *Essence de wintergreen*, salicylate de méthyle, très employé dans la parfumerie à bon marché et qu'on obtient par distillation de la *gaulthérie*.

Wiski



WISIGOTHIQUE adj. Qui concerne les Wisigoths.

WISKI (*ouis-ki*) n. m. Sorte de cabriolet léger et très élevé, à deux roues et à un cheval, dont la mode fut importée d'Amérique.

WITENAGEMOT (*oui-tè-na-ghe-mot'*) n. m. (de l'anglo-saxon *witan*, sage, et *gemot*, assemblée). Dans l'Angleterre primitive, assemblée de la nation.

WITLOOF (*ouit-lof*) n. f. Variété de chicorée dite aussi *chicorée de Bruxelles*, et qui, par étiolement, fournit l'*endive* et la *barbe-de-capucin*.

WOLFRAM (*volf-ram'*) n. m. Acide tungstique naturel, employé pour la fabrication de l'acier au tungstène.

WOMBAT (*ou-on-ba*) n. m. Syn. de PHASCOLOME.

WORKHOUSE (*ouork-ha-ou-se*) n. m. (de l'angl. *work*, travail, et *house*, maison). En Angleterre, maison de détention où l'on soumet au travail les vagabonds. Maison municipale de travail pour les pauvres.

WORMIEN (*vor-mi-in*) adj. m. Se dit des petits os crâniens étudiés par le médecin Worm.

WRIGHTIE (*ra-i-ti*) n. f. Genre d'apocynacées, qui fournissent une couleur bleue.

WRIT (*rit'*) n. m. (mot angl.). En Angleterre, document délivré au nom du roi, et qui commence la procédure devant les cours supérieures.

WURTEMBERGEOIS, OISE (*vur-tin-bèr-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Wurtemberg : *l'armée wurtembergeoise*.

WYANDOTTE n. et adj. Race de gallinacés américaine, obtenue de divers croisements.

X (*iks*) n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet, et dix-huitième des consonnes : *des X majuscules ; des x minuscules*. X, chiffre romain, vaut dix ; précédé de I, il ne vaut que neuf. En algèbre, *x* représente l'inconnue ou une des inconnues. Objet en forme d'X. Tabouret à pieds croisés.

XANTHIE ou **XANTHIA** n. f. Genre de lépidoptères renfermant de jolis papillons nocturnes jaunes.

XANTHINE n. f. Matière colorante que l'on trouve dans l'urine.

XANTHOLIN (*gzan*) n. m. Genre d'insectes coléoptères comptant plus de cent espèces, dont une se rencontre dans les environs de Paris.

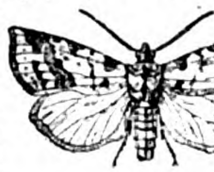
XANTHOPHYLLE (*ghzan-to-fi-le*) n. f. *Bot.* Chlorophylle jaune, qui colore en jaunâtre, à l'automne, les feuilles vertes des végétaux.

XÉNON (*ksé*) n. m. Un des gaz de l'atmosphère. (Symbole X).

XÉNOPHILE (*ksé*) adj. Qui aime les étrangers.

XÉNOPHILIE n. f. Sympathie pour les étrangers

XÉNOPHOBE (*ksé*) adj. (du gr *xenos*, étranger et *phobos*, effroi). Qui déteste les étrangers.



Xanthie

XÉNOPHOBIE (*ksé, bî*) n. f. Etat d'esprit du xénophobe.

XÉRANTHÈME (*ksé*) n. m. (du gr. *xêros*, sec, et *anthêmon*, fleur). Genre de composées comprenant des herbes annuelles, communes en Europe. Le xéranthème rayonné, vulg. *immortelle annuelle* ou *de Belleville*, est cultivé dans les jardins. Ses fleurs se conservent longtemps à l'état sec.



Xanthelin

XÉRÈS (*ké-rèss*) n. m. Vin très estimé, récolté à Xérès (Espagne).

XÉRODERMIE (*ksé-ro-dèr-mî*) n. f. Maladie congénitale, qui se traduit par un durcissement de la peau avec desquamation.

XÉROPHAGE (*ksé*) adj. (du gr *xêros*, sec, et *phagein*, manger). Qui pratique la xérophagie.

XÉROPHAGIE (*ksé, jî*) n. f. (de *xérophage*). Nourriture composée exclusivement d'aliments secs. Dans l'ancienne Eglise, jour de jeûne où l'on ne pouvait manger que des aliments secs ou plutôt non cuits (pain, sel, eau, légumes crus)

XÉROPHTALMIE (*kse, mî*) n. f. (du gr *xêros*, sec, et *ophthalmos*, œil). Ophtalmie sèche, avec rougeur, cuisson et suppression de la sécrétion des larmes.



Xérus.

XÉRUS (*ksé-russ*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, renfermant de petits écureuils répandus en Afrique et en Asie et dont une espèce est nommée communément *rat palmiste*.

XIMÉNIE n. f. Genre de plantes épineuses des pays chauds, dont les fruits (*prunes* ou *citrons de mer*) sont comestibles.



Xiphidion.

XIPHIDION (*ksi*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant de petites sauterelles à livrée verte que l'on rencontre sur tout le globe et dont une espèce est commune en France

XIPHOÏDE (*ksi-fo-i-de*) adj. (du gr *xiphos*, épée). *Anat.* Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum.

XIPHOÏDIEN, ENNE (*ksi-fo-i-di-in, ène*) adj. *Méd* Qui a rapport à l'appendice xiphoïde.

XYLÈNE (*ksi*) n. m. Carbure d'hydrogène, que l'on trouve en distillant la houille.

XYLIDINE (*ksi*) n. f. Composé dérivé du xylène, et employé dans la fabrication des ponceaux.

XYLOCOPE (*ksi*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, répandus sur tout le globe et qu'on appelle *abeilles perce-bois* ou *abeilles charpentières*.

XYLOFER (*ksi-lo-fer*) n. m. Instrument de gymnastique. Sorte de mil ayant la forme d'une massue allongée.

XYLOGRAPHE (*ksi*) n. m. (du gr *xulon*, bois, et *graphein* graver). Graveur sur bois.

XYLOGRAPHIE (*ksi, fi*) n. f (de *xylographe*). Art de graver sur bois. Mode d'impression à l'aide de caractères en bois ou de planchettes en bois, portant l'empreinte de mots ou de figures.

XYLOGRAPHIQUE (*ksi*) adj Qui a rapport à la xylographie *l'impression xylographique en Europe remonte au XIIe siècle.*

XYLOÏDINE (*ksi-lo-i*) n f *Chim* Précipité blanc qu'on obtient en faisant réagir l'acide azotique sur les matières végétales,

XYLOL (*ksi*) n m *Chim*. Syn. de XYLÈNE.

XYLOLÂTRE (*ksi*) n. (du gr *xulon*, bois, et *latreuein*, adorer). Qui adore les idoles de bois. (Peu us.)

XYLOLÂTRIE (*ksi, trî*) n. f. (de *xylolâtre*) Culte des idoles de bois.

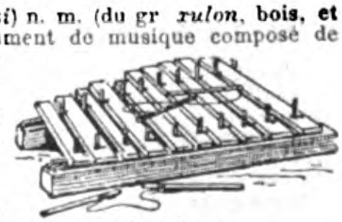
XYLOLÂTRIQUE (*ksi*) adj Relatif à la xylolâtrie.

XYLOLOGIE (*ksi, jî*) n. f (du gr *xulon*, bois, et *logos*, discours). Traité des bois employés dans les arts (Peu us.)

XYLOMÉTRIE (*ksi*) n f (du gr *xulon*, bois, et *metron*, mesure). Cubage des bois.

XYLOPHAGE (*ksi*) n. m. et adj. (du gr. *xulon*, bois, et *phagein*, manger). Se dit des insectes qui vivent du bois.

XYLOPHONE (*ksi*) n. m. (du gr *xulon*, bois, et *phônê*, voix). Instrument de musique composé de plaques de bois d'inégale longueur, portées sur deux appuis, et sur lesquelles on frappe avec deux baguettes de bois.



Xylophone

XYSTE (*ksis te*) n m (du gr *xustos*, uni). Galerie couverte, d'un gymnase grec, au sol aplani, où avaient lieu les exercices pendant l'hiver

XYSTIQUE (*ksis-ti-ke*) adj. Qui a rapport au xyste *les exercices xystiques*. N Athlète s'exerçant dans le xyste.

XYSTRE (*ksis-tre*) n. m. *Méd.* Rugine servant à enlever le tartre des dents.

Y (*i grec*) n. m. Vingt-quatrième lettre de l'alphabet, et sixième des voyelles *un Y majuscule; des y minuscules.*

Y adv Dans cet endroit-là : *allez-y*. Pron. pers. 3e pers. A cela, à cette personne-là : *ne vous y fiez pas Il y a*, il est, il existe

YACHMAK n. m. Voile de visage des femmes turques.

YACHT (*i-ak'* [*y* asp., — et non pas *iót'*) n. m. (holl. *jacht*). Bâtiment de plaisance, de cérémonie ou d'apparat, dont l'usage est venu de Hollande : *yacht à voiles, à vapeur.*

YACHTING (*i-ak'-tin'gn'*, [*y* asp.]) n. m. Sport nautique; navigation de plaisance maritime.

YACHTMAN n. m. Homme adonné au yachting. (Fem. *yachtwoman*. Pl. *yachtmen ; yachtwomen.*)



Yack.

YACK ou **YAK** (*i-ak'* [*y* asp.]) n. m. Espèce de buffle à queue de cheval : *les yaks vivent dans les montagnes de l'Asie centrale.*

YAMAGIRI n. m. Genre d'euphorbiacée du Japon, dont on extrait de l'huile.

YAMA-MAÏ n. m. Nom donné au Japon au ver à soie (chenille de l'attacus) qui vit sur l'ailante.

YAMEN [*mèn'*] n. m. (mot chinois). Administration chinoise, et particulièrement le gouvernement chinois dans ses rapports avec les gouvernements étrangers.

YAOURT, YAHOURT n. m. V. YOGHOURTH.

YAPOK n. m. Genre de mammifères marsupiaux de l'Amérique méridionale.

YARD (*i-ard'* [*y* asp.]) n. m. Mesure linéaire d'Angleterre (91 centimètres).

YATAGAN [*y* asp.] n. m. (mot turc). Sabre, arme de combat et d'exécution, en usage chez les Turcs et les Arabes.



Yatagan.

YEARLING (*ieur-lin'gn'*) n. m. (mot angl. signif. *d'un an*). Cheval pur sang, âgé d'un an.

YÈBLE n. m. *Bot.* V. HIÈBLE.

YÉLEK (*ié-lèk*) n. m. Longue veste portée par les femmes égyptiennes.

YEN n. m. Monnaie japonaise, valant au pair 12 fr. 72.

YEOMAN (*io-man'* [*y* asp.]) n. m. En Angleterre, franc tenancier, petit propriétaire. Roturier. Bas officier de la maison du roi. (Pl. *yeomen.*) *Yeomen de la garde*, vétérans, en costume du XV[e] siècle, qui figurent dans les cérémonies royales anglaises.

YEOMANRY (*io-man'-ré*) n. f. En Angleterre, cavalerie de yeomen, formant une sorte de garde nationale à cheval, qui sert à titre volontaire.

YERME n. m. Bâtiment court et large en usage autrefois dans le Levant.

YET n. m. Genre de mollusques gastéropodes qui vivent dans les mers chaudes.

YEUSE (*i-eu-ze*) n. f. (lat. *ilex*). Arbre appelé aussi *chêne vert*.

YEUX (*i-eù*) n. m. Pl. de *œil*.

YIDDISH (*id'-dich'*) n. m. Syn. de JUDÉO-ALLEMAND

YLANG-YLANG (*i-lan-i-lan*) n. m. V. ILANG-ILANG

YLIA n. m. Substance terreuse qui provient de la décomposition de certaines laves.

YOD n. m. Dixième lettre des alphabets phénicien et hébreu, correspondant à notre y.

YOGA n. m. Système philosophique de l'Inde, qui fait consister l'état parfait dans la contemplation, l'immobilité absolue, l'extase, les pratiques ascétiques.

YOGHOURTH ou **YOGOURT** n. m. Lait caillé qui constitue l'un des principaux aliments des montagnards bulgares : le *yoghourth est utilisé en médecine dans le régime alimentaire des sujets atteints de troubles gastro-intestinaux.* (On dit aussi YAHOURT et YAOURT.)

YOGI (*yo-ghi*) n. m. Ascète indien parvenu à la sagesse, par la pratique du yoga.

YOLE (*y* asp.) n. f. (du norvég. *jol*, canot). Embarcation étroite, légère, rapide, d'un faible tirant d'eau : *yole à plusieurs rameurs.*



Yole.

YOLEUR (*y* asp.) n. m. Conducteur d'une yole.

YOLIER n. m. Celui qui monte une yole.

YOUGA n. f. Chacune des époques chronologiques ou âges du monde de la cosmologie indienne.

YOUGOSLAVE adj. et n. De Yougoslavie

YOUNGITE n. f. Sulfate naturel de zinc, plomb, fer et manganèse.

YOURAK n. m. Langue ouralo-altaïque du groupe samoyède (nord-est de la Russie).

YOURTE n. f. Voir IOURTE.

YOUYOU (*y* asp.) n. m. Petite embarcation courte, large, servant à divers services du bord.



Youyou.

YO-YO n. m. Jouet consistant en un disque évidé comme une navette, que l'on fait monter et descendre le long d'une ficelle : *le yo-yo est l'ancienne* ÉMIGRETTE.

YPÉRITE (de *Ypres*, où tombèrent les premiers obus allemands chargés de cette substance toxique) n. f. Sulfure d'éthyle dichloré utilisé comme « gaz de combat » pendant la Grande Guerre. (C'est une substance suffocante, lacrymogène et surtout vésicante. Elle a sur les muqueuses une terrible action corrosive.)

YPONOMEUTE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui attaquent les arbres fruitiers (cerisiers, pommiers, pruniers) : *les chenilles des yponomeutes vivent en groupes dans des nids qu'elles tissent sur les branches.*

YPRÉAU (*pré-ó*) n. et adj. m. (de *Ypres*) n. géogr. Peuplier blanc. Orme à larges feuilles.

YSOPET (*zo pè*) n. m. Nom donné au moyen âge à des recueils de fables imitées d'Ésope : *les ysopets de Marie de France.*



Yucca.

YTTERBINE n. f. Oxyde d'ytterbium.

YTTERBIUM (*i-tér-bi-om'*) n. m. (de *Ytterby* village suédois). Métal non isolé, dont l'oxyde (*ytterbine*) est connu, et qui ne serait qu'un mélange de deux métaux.

YTTRIA (*i-tri*) n. m. Oxyde naturel d'yttrium.

YTTRIALITE n. f. Silicate naturel d'yttrium, thorium, etc.

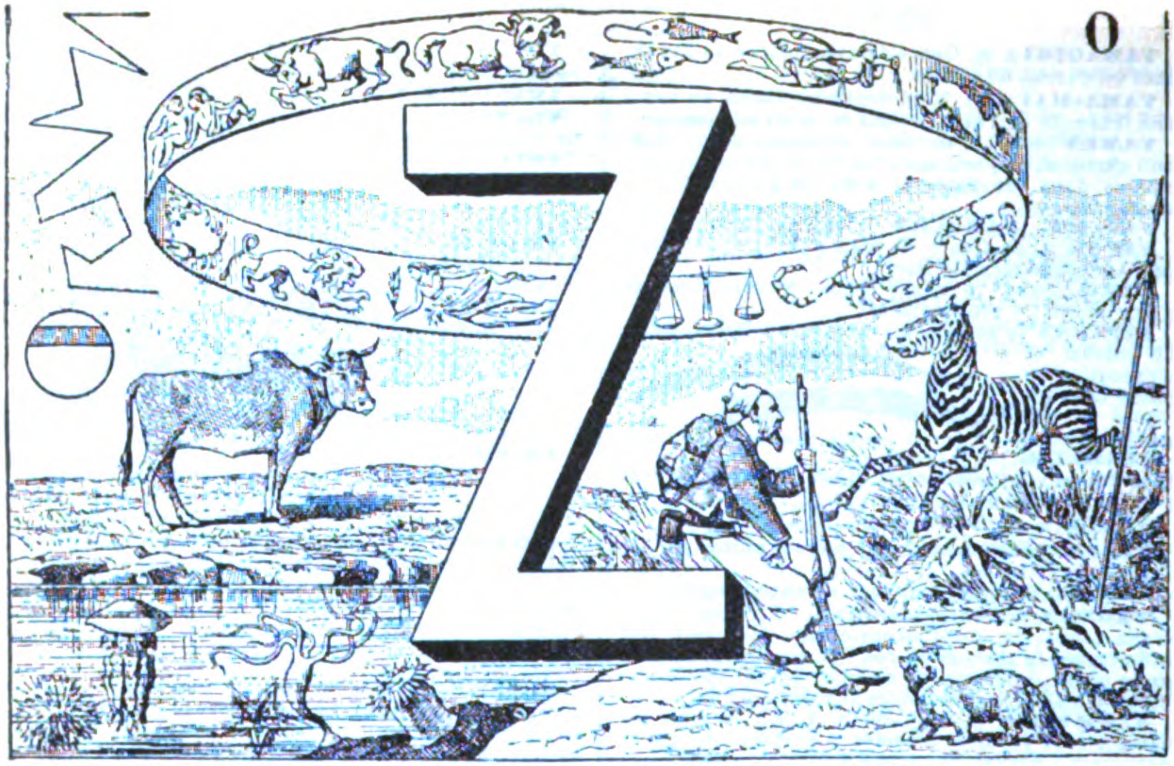
YTTRIFÈRE, adj. Qui contient l'yttrium.

YTTRIUM (*i-tri-om'*) n. m. Métal rare (Y), accompagnant le cérium dans la plupart de ses minerais. (C'est un des corps simples de la chimie.)

YTTROTANTALE n. m. **YTTROTANTALITE** n. f. Tantaloniobate naturel de cérium, yttrium, etc.

YU n. m. Mesure de capacité chinoise.

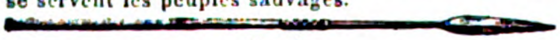
YUCCA (*iou-ka* [*y* asp.]) n. m. *Bot.* Genre de liliacées américaines, acclimatées dans les pays tempérés : *les yuccas fleurissent tous les deux ans.*



Z n. m. (*zè-de*). Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième des consonnes : *un Z majuscule*, *des z minuscules*.

ZABRE n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, répandus en Europe : *le zabre bossu, commun en France, ronge les tiges du blé*.

ZAGAIE ou **SAGAIE** ou **SAGAYE** (*ghè*) n. f. (espagn. *azagaya*). Javelot dont se servent les peuples sauvages.



Zagaie.

ZAIN (*zin*) adj. m. (ital. *zaino*). *Cheval zain*, cheval qui n'a pas un seul poil blanc dans sa robe.

ZAKUSKI ou **ZAKOUSKI** n. m. pl. Hors d'œuvre qui précèdent le repas russe et sont généralement servis dans une salle à part.

ZAMIER (*mi-é*) n. m. ou **ZAMIE** n. f. Genre de cycadées de l'Afrique et de l'Amérique tropicales, dont certaines espèces fournissent une fécule alimentaire (*sagou*) : *le zamier d'Afrique est appelé aussi arbre à pain*.

ZANCLE n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers océaniennes, qu'on appelle aussi *tranchoir*.

ZANNI (*za-ni*) ou **ZANI** n. m. (abrév. de *Giovanni*). Personnage bouffon de la comédie italienne. Pl. des *zanni*.

ZANZIBAR n. m. Jeu de hasard, qui se joue dans les débits de vin au moyen de 2 ou 3 dés et d'un cornet.

ZAOUÏA (*ou-i-a*) n. f. Etablissement d'instruction musulman. Mosquée ayant droit d'asile.



Zèbre.

ZAPATÉADO n. m. (de l'espagn. *zapata*, soulier). Danse espagnole, analogue à la sabotière.

ZAPTIÉ n. f. Corps de troupes ottoman, faisant aussi un service de police.

ZARZUELA n. f. Petit drame lyrique espagnol et portugais.

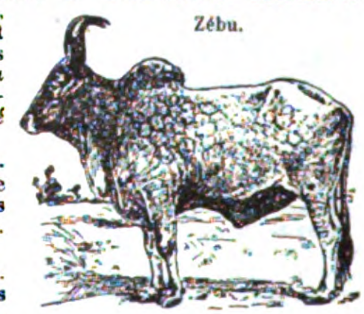
ZÈBRE n. m. Genre de mammifères africains du groupe des chevaux, à robe jaunâtre ou isabelle rayée de brun : *le zèbre s'apprivoise facilement*. Fam. *Courir comme un zèbre*, courir très vite.

ZÉBRÉ, E adj. Marqué de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *étoffe zébrée*.

ZÉBRER (*bré*) v. t. (Se conj. comme *accélérer*.) Marquer de raies semblables à celles de la robe du zèbre : *zébrer une couverture de voyage*. Marquer de raies quelconques : *les éclairs qui zèbrent un ciel d'orage*.

ZÉBRURE n. f. (de *zébrer*). Rayure sur la peau.

ZÉBU n. m. Genre de mammifères ruminants d'Asie et d'Afrique, ayant sur le garrot une ou deux bosses charnues : *le zébu a été de toute antiquité domestiqué dans l'Inde*.



Zébu.

ZÉDOAIRE (*do-è-re*) n. f. Rhizome de certains safrans à saveur camphrée, de l'Australie.

ZÉE (*zé*) n. m. Genre de poissons

ZÉLATEUR, TRICE (lat. *zelator, trix*) n. et adj. Qui agit avec zèle : *les zélateurs de la foi*. *Hist. biblique*. Membre d'une secte juive de Jérusalem, sous Titus.

ZÈLE n. m. (lat. *zelus*; du gr. *zêlos*, ardeur). Grande activité inspirée par la foi, le dévouement, l'affection : *le zèle d'un serviteur*. *Fam. Faire du zèle*, montrer un empressement intempestif. ANT. **Négligence, indifférence.**

ZÉLÉ, E adj. et n. Qui a du zèle : *un commis zélé*.

ZÉLEUR n. et adj. m. Procureur général des religieux minimes.

ZÉLOTE n. m. *Hist. biblique*. Syn. de ZÉLATEUR.

ZÉLOTISME (*tis-me*) n. m. Manière de penser et d'agir des zélotes.

ZEMSTVO (*zèms-tvo*) n. m. (du russe *zemlia*, province). Assemblée provinciale, naguère, dans quelques gouvernements russes.

ZEND, E (*zind'*) adj. Se dit de la langue indo-européenne, dans laquelle est écrit l'Avesta : *les livres zends; la langue zende*. N. m. Cette langue elle-même : *parler le zend*.

ZÉNITH (*nit'*) n. m. (de l'ar. *semt*, droit chemin). Point du ciel situé au-dessus de la tête, dans la direction de la verticale au point d'observation. *Fig.* Degré le plus élevé ou l'on puisse parvenir. Ant. **Nadir.**

ZÉNITHAL, E, AUX adj. Qui a rapport au zénith : *distance zénithale*.

ZÉNONIQUE adj. Qui se rapporte à la doctrine de l'un des deux Zénon.

ZÉOLITHE ou **ZÉOLITE** (du gr. *zein*, bouillir, et *lithos*, pierre) n. f. *Minér.* Sorte de silicate hydraté naturel.

ZÉOPHAGE n. et adj. (du gr. *zéa*, épeautre, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de maïs.

ZÉPHYR ou **ZÉPHIRE** ou quelquef. **ZÉPHYRE** n. m. (gr. *zephuros*). Chez les Anciens, vent qui souffle de l'occident. Personnification mythologique de ce même vent (en ce sens, prend une majuscule, *les caresses de Zéphire*. Vent doux et agréable : *le retour des zéphyrs*. Sorte de toile légère. *Arg. milit.* Soldat des compagnies de discipline, en Algérie. *Pas de zéphire*, pas de danse que l'on exécute sur un pied en balançant l'autre.

ZÉPHYRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Doux et léger comme un zéphire : *danse zéphyrienne*.

ZÉPHYRINE n. f. Étoffe de couleur, fabriquée à Saint-Quentin.

ZEPPELIN n. m. (du n. de l'inventeur). Ballon dirigeable allemand, à carcasse métallique.

ZERBIA (*zèr*) n. f. Tapis du genre des moquettes, fabriqué par les Arabes algériens.

ZÉRO n. m. (de l'ar. *sifr*, zéro). Signe numérique : *le zéro, placé à la droite d'un chiffre significatif, augmente dix fois sa valeur*. Tout ce qui, par lui-même, n'a aucune valeur, mais remplace dans les nombres les espèces d'unités absentes. Degré de température, correspondant à la glace fondante. *Zéro absolu*, v. ABSOLU. *Fig.* Homme nul : *c'est un zéro en chiffre*. Absolument rien : *fortune réduite à zéro*.

ZÉROTAGE n. m. Ensemble des opérations que nécessite la détermination du zéro des thermomètres.

ZÉRUMBET (*ron-bèt'*) n. m. Genre de zingibéracées, des régions tropicales, voisines du gingembre.

ZEST (*zèst'*) n. m. *Entre le zist et le zest*, ni bien ni mal. Interj. : *zest ! il s'envola*.

ZESTE (*zès-te*) n. m. Cloison membraneuse, qui divise en quatre l'intérieur de la noix. Écorce extérieure jaune de l'orange, du citron. *Fig.* Chose de peu de valeur : *cela ne vaut pas un zeste*.

ZESTER (*zès-té*) v. t. Enlever le zeste : *zester un citron*.

ZÊTA n. m. Lettre double grecque, équivalant à *dz* ou *zz*.

ZÉTÈTE n. m. (du gr. *zététês*, inquisiteur). Magistrat athénien, qui recherchait et recouvrait les créances de l'État.

ZÉTÉTIQUE adj. (de *zétète*). Se dit de la méthode employée pour découvrir la raison et la nature des choses. N. f. Méthode d'investigation : *la zététique*.

ZÉTHUS (*tuss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, répandus dans les régions tropicales du globe.

ZEUGMA (mot gr.) ou **ZEUGME** n. m. Figure qui consiste à rattacher grammaticalement deux ou plusieurs substantifs à un adjectif ou à un verbe qui, logiquement, ne se rapporte qu'à l'un des substantifs.


Zeuzère.

ZEUZÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, répandus sur tout le globe. (Leurs chenilles vivent dans les troncs d'arbres, où elles creusent de profondes galeries.)

ZÉZAIEMENT (*zè-man*) ou **ZÉZAYEMENT** (*zè-ie-man*) n. m. Défaut de celui qui zézaye.

ZÉZAYER (*zè-ié*) v. i. (Se conj. comme *balayer*.) Prononcer *z* les articulations *j, g* et *ch* ; *zuzube, pizon*, pour *jujube, pigeon*.

ZIBELINE n. f. Espèce de martre de l'Europe boréale, à poil très fin. Sa fourrure, qui est très estimée : *une cravate de zibeline*.


Zibeline.

ZIBETH (*bèt'*) n. f. Espèce de civette, répandue dans l'Asie tropicale.

ZICRONE n. f. Genre d'insectes hémiptères, renfermant les punaises des bois, répandus en Europe.

ZIGZAG (*zigh-zagh*) n. m. Ligne brisée, formant des angles alternativement saillants et rentrants : *les zigzags des éclairs*. *En zigzag*, en formant alternativement des angles saillants et rentrants : *ivrogne qui marche en zigzag*.

ZIGZAGUÉ (*ghé*), **E** adj. En zigzag : *éclair zigzagué*.

ZIGZAGUER (*ghé*) v. i. Faire des zigzags.

ZINC (*zink*) n. m. (mot allem.). Corps simple métallique (Zn), d'un blanc bleuâtre. — Le *zinc* est susceptible d'être poli, et jouit alors d'un bel éclat métallique. Sa densité est 7,12 ; il fond à 419°,4. On le trouve dans la nature, surtout à l'état de sulfure ou *blende*, et de carbonate ou *calamine*. Le zinc est utilisé en larges plaques pour recouvrir les toitures ; coulé dans des moules, il sert à fabriquer des objets d'ornement souvent recouverts de laiton par la galvanoplastie (bronzes artistiques). Le fer galvanisé, employé pour les fils télégraphiques, s'obtient par dépôt galvanique, ou bien par trempage du fil de fer dans un bain de zinc fondu. Le zinc entre dans la composition d'un grand nombre d'alliages (laiton, maillechort, etc.).

ZINCIFÈRE adj. Qui contient du zinc : *sol zincifère*.

ZINCOGRAPHE n. m. Ouvrier en zincographie.

ZINCOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *zinc*, et du gr. *graphê*, description). Procédé, analogue à la lithographie, dans lequel la pierre lithographique est remplacée par le zinc.

ZINCOGRAVURE n. f. Syn. de ZYNCOGRAPHIE.

ZINGAGE n. m. Action de couvrir de zinc. Procédé de la galvanisation du fer, qui consiste à appliquer sur une plaque de tôle une mince couche de zinc.

ZINGARO n. m. Nom italien des Bohémiens errants. Pl. *zingari*.

ZINGIBÉRACÉ, E adj. *Bot.* Qui se rapporte au gingembre.

ZINGIBÉRACÉES n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, dont le *gingembre* (lat. *zingiber*) est le type. S. une *zingibéracée*.

ZINGUER (*ghé*) v. t. Couvrir de zinc : *zinguer un toit*. Galvaniser avec du zinc : *zinguer du fer*.

ZINGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Commerce du zinc. Atelier où l'on prépare le zinc.


Zinnia.

ZINGUEUR (*gheur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINNIA (*zi-ni-a*) n. m. Genre de composées originaires du Mexique, et dont on a obtenu de nombreuses variétés ornementales.

ZINZINULER v. i. Se dit du chant de la mésange et de la fauvette.

ZINZOLIN n. m. (ital. *zuzzulino* ; de l'ar. *djoljolan*). Couleur d'un violet rougeâtre, tirée de la semence de sésame.

ZINZOLIN, E adj. Qui est de la couleur du zinzolin : *étoffe zinzoline*.

ZINZOLINER (*né*) v. t. Teindre en zinzolin.

ZIRCON n. m. Pierre précieuse cristalline, affectant diverses couleurs.

ZIRCONE n. f. Oxyde de zirconium.

ZIRCONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. *Chim.* Se dit d'une roche contenant du zircon.

ZIRCONITE n. f. *Chim.* Variété de zircon.

ZIRCONIUM (*ni-om'*) n. m. Métal (Zr) de densité 6,25, intermédiaire entre l'aluminium et le silicium : *le zirconium a été reconnu par Klaproth en 1789*.

ZIST (*zist'*) n. m. V. ZEST.

ZIZANIE (*nî*) n. f. (lat. *zizania*). Ivraie. (Vx.) *Fig.* Cause de désunion, de discorde : *semer la zizanie*.

ZIZI n. m. Espèce de bruant de l'Europe.

ZIZYPHE n. m. *Bot.* Syn. de JUJUBIER.

ZLOTY n. m. Unité monétaire polon. V. MONNAIES.

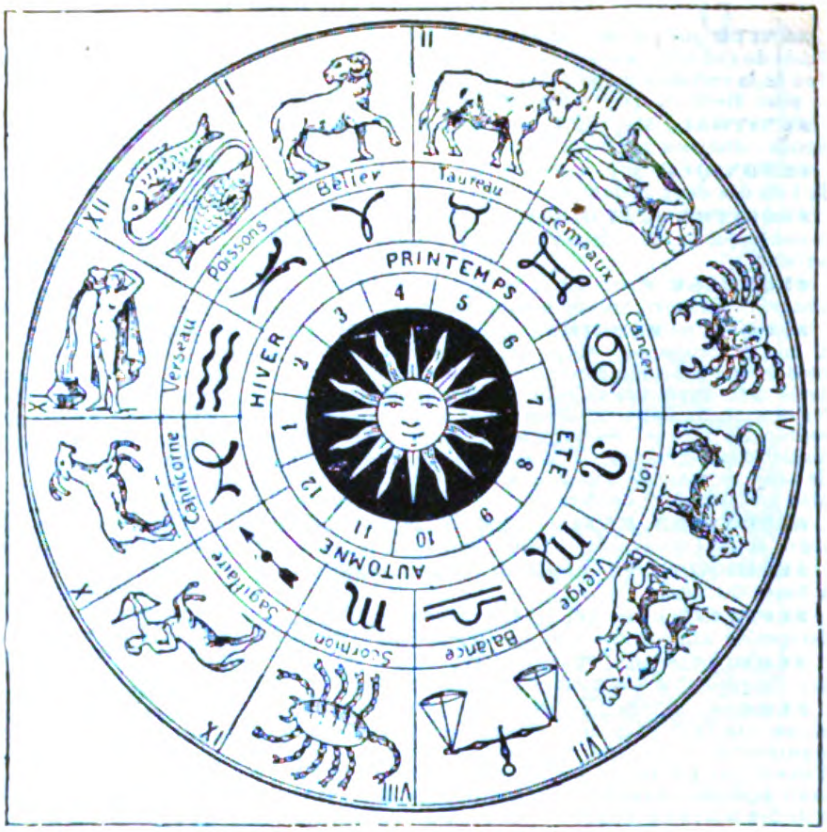
ZOANTHAIRES (*tè-re*) n. m. pl. Ordre d'anthozoaires, comprenant les *actinies* et les *madrépores*.

ZOANTHE n. m. Anthozoaire des mers chaudes.

ZOANTHROPIE (*pi*) n. f. Vésanie, dans laquelle le malade se croit changé en animal. (Peu us.)

ZODIACAL, E, AUX adj. Qui appartient au zodiaque *étoiles zodiacales*.

ZODIAQUE n. m. (gr *zodiakos*). Zone circulaire dont l'écliptique occupe le milieu, et qui contient les douze constellations que le soleil semble parcourir dans l'espace d'un an. Représentation de la même zone, avec les constellations dessinées ou figurées par des signes *il existe de remarquables zodiaques anciens en Egypte.* — *Le zodiaque* est compris entre deux parallèles a l'écliptique. En raison de la precession des équinoxes, les signes n'occupent plus, au bout de quelques années, les mêmes places dans le ciel, c'est-à-dire ne comprennent plus les mêmes étoiles dans leur intérieur. Les noms des douze signes sont le *Verseau* (1), les *Poissons* (2), le *Bélier* (3), le *Taureau* (4), les *Gémeaux* (5), le *Cancer* (6), le *Lion* (7), la *Vierge* (8), la *Balance* (9), le *Scorpion* (10), le *Sagittaire* (11) et le *Capricorne* (12). Immédiatement apres l'équinoxe de printemps, le soleil entre dans le signe du Bélier, d'où il sort pour entrer dans celui du Taureau, puis dans celui des Gemeaux, etc. Les douze signes correspondent aux quatre saisons de l'annee. Le printemps est le temps employé par le soleil à parcourir les trois signes du Belier, du Taureau et des Gémeaux, et ainsi de suite.



ZODIAQUE. — Les chiffres arabes correspondent à la succession des mois (1, janvier, etc.).

ZOÉ n. f. Forme larvaire de certains crustacés.

ZOÉCIE (*si*) n. f. Cellule individuelle des colonies de bryozoaires.

ZOÏLE n. m. Critique envieux. (V. *Part. hist.*)

ZOÏSME n. m. (du gr. *zôon*, animal). Ensemble des caractères qui font classer un organisme vivant parmi les animaux.

ZON n. m. Onomatopée qui rend un bruit d'instruments à cordes, une resonance.

ZONA n. m. (du gr. *zônê*, ceinture). Affection douloureuse de la peau, caractérisée par des eruptions vésiculeuses, localisées sur le trajet des nerfs de la sensibilité : *le zona affecte principalement le tronc et les membres inférieurs, plus rarement le visage.*

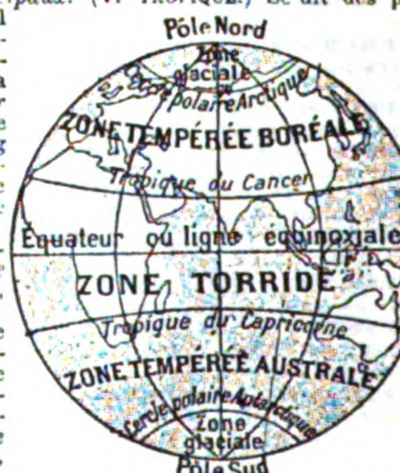


Zone du cercle.

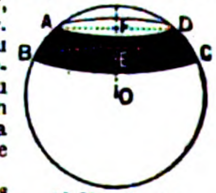
ZONAIRE n. f. Algue brune à tige rameuse qui se fixe aux rochers dans les mers tropicales.

ZONAL, E, AUX adj. Qui a des bandes transversales colorées : *spondyle zonal.*

ZONE n. f. (du gr. *zônê*, ceinture). Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux cercles parallèles : *les degrés de latitude divisent la terre, d'un pôle à l'autre, en 180 zones.* Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, determinées par les cercles polaires et les tropiques (la *zone torride* entre les deux tropiques ; les *deux zones tempérées*, entre les tropiques et les cercles polaires ; les *zones glaciales*, au delà des cercles polaires) : *les cinq zones déterminent cinq climats principaux.* (V. TROPIQUE.) Se dit des parties du ciel correspondant aux zones de la terre. *Par ext.* Espace de pays long et étroit, caractérisé par quelque circonstance particulière : *zone frontière, franche* Etendue de pays, formant une division administrative. *Zone militaire*, espace de terrain autour des places de guerre. *Zone des armées*, étendue de pays occupée par les armées en opérations et qui se subdivise en *zone de l'avant, zone des étapes, zone de l'arrière. Hist. nat.* Se dit des bandes ou marques circulaires. — La surface d'une *zone* est égale au produit de la circonférence d'un cercle ayant même rayon que la sphère, par la hauteur de cette zone.



Zones.



ABCD. Zone ; EF, Hauteur.

ZONÉ, E adj. Qui présente des bandes concentriques.

ZONIER, ÈRE adj. Qui concerne une zone (frontière, militaire, etc.) *franchises zonières*. Substantiv. Habitant de la zone (frontière, militaire) : *les droits des zoniers.*

ZONIFORME adj. Qui a la forme d'une ceinture.

ZONNAS (*zo-nass*) n. m. En Orient, large ceinture de cuir.

ZONURE n. m. Genre de reptiles sauriens de l'Afrique méridionale.

ZOO n. m. *Fam.* Abrév. de JARDIN ZOOLOGIQUE.

ZOOBIOLOGIE (*zoo, jî*) n. f. Biologie des animaux.

ZOOCHIMIE n. f. Chimie des réactions qui s'effectuent dans les tissus animaux.

ZOOGÉNIE (*zo-o-jé-nî*) n. f. Partie de la zoologie, qui traite du développement des animaux.

ZOOGÉOGRAPHIE n. f. (du gr. *zoon*, animal, et de *géographie*). Etude de la répartition des animaux sur la surface du globe.

ZOOGLÉE (*zo-o-glé*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *gloios*, matière visqueuse). Réunion de microbes, qui sont agglutinés par une substance visqueuse.

ZOOGLYPHITE (*zo-o*) n. m. Empreinte d'animal fossile.

ZOOGONIE (*zo-o-gho-nî*) n. f. Syn. de ZOOGÉNIE.

ZOOGRAPHE (*zo-o*) n. m. Qui s'occupe de la zoographie.

ZOOGRAPHIE (*zo-o-gra-fî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *graphê*, description). Peinture d'animaux. Partie de la zoologie, qui s'occupe de la description des animaux.

ZOOGRAPHIQUE (*zo-o*) adj. Qui appartient à la zoographie : *étude zoographique.*

ZOOÏDE (*zo-o-i-de*) n. m. Qui a la forme d'une figure d'animal, ou de quelqu'une des parties d'un animal.

ZOOLÂTRE (*zo-o*) n. et adj. Adorateur d'animaux.

ZOOLÂTRIE (*zo-o-lâ-trî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *latreia*, culte). Adoration des animaux : *les Egyptiens pratiquaient la zoolâtrie.*

ZOOLITHE ou **ZOOLITE** (*zo-o*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *lithos*, pierre). Partie fossile ou pétrifiée d'un animal.

ZOOLITHIQUE (*zo-o*) adj. Qui contient des zoolithes : *roches zoolithiques.*

ZOOLOGIE (*zo-o-lo-jî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *logos*, discours). Branche de l'histoire naturelle, qui traite des animaux : *Cuvier a renouvelé la zoologie.*

ZOOLOGIQUE (*zo-o*) adj. Qui concerne la zoologie : *musée zoologique.*

ZOOLOGIQUEMENT adv. Au point de vue zoologique.

ZOOLOGISTE (*zo-o-lo-jis-te*) ou **ZOOLOGUE** (*zo-o*) n. m. Naturaliste qui s'occupe de la zoologie.

ZOOMAGNÉTISME (*zo-o, tis-me*) n. m. Magnétisme animal.

ZOOMORPHIE (*zo-o-mor-fî*) n. f. Partie de la zoologie qui traite des formes extérieures des animaux.

ZOOMORPHISME (*zo-o-mor-fis-me*) n. m. Métamorphose en animal.

ZOONOMIE (*zo-o-no-mî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *nomos*, loi). Ensemble des lois qui régissent la vie animale.

ZOOPHAGE (*zo-o-fa-ge*) adj. (du gr. *zôon*, animal, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de la chair des animaux.

ZOOPHAGIE (*zo-o-fa-jî*) n. f. (de *zoophage*). Instinct qui pousse certains animaux à se nourrir de chair.

ZOOPHOBIE (*zo-o-fo-bî*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *phobos*, crainte). Crainte morbide de certains animaux.

ZOOPHORE (*zo-o-fo-re*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *phoros*, qui porte). Nom ancien de la frise de l'entablement, chargée autrefois de figures d'animaux.

ZOOPHORIQUE (*zo-o-fo-ri-ke*) adj. Qui sert de support à une figure d'animal : *colonne zoophorique.*

ZOOPHYTE (*zo-o-fi-te*) n. m. (du gr. *zôon*, animal et *phuton*, plante). Nom donné aux animaux dont les formes rappellent celles des plantes, comme le *corail*, l'*éponge*, la *méduse*. N. m. pl. Dans diverses classifications zoologiques, embranchement qui comprend les échinodermes, méduses, polypes, spongiaires, infusoires. S. un *zoophyte.*

ZOOPHYTIQUE (*zo-o-fi-ti-ke*) adj. Qui contient des zoophytes : *milieu zoophytique.*

ZOOPHYTOLITHE (*zo-o-fi-to-li-te*) n. m. Nom ancien des zoophytes fossiles.

ZOOPHYTOLOGIE (*zo-o, jî*) n. f. Partie de la zoologie, qui s'occupe des zoophytes.

ZOOPLASMA n. m. Plasma animal.

ZOOSCOPIE (*zo-o-sko-pî*) n. f. (du gr. *zoon*, animal, et *skopein*, examiner). Partie de la zoologie qui s'occupe de l'observation extérieure ou intérieure des animaux.

ZOOSPORANGE (*zo-o-spo-ran-je*) n. m. Sporange qui produit des zoospores.

ZOOSPORE (*zo-o-spo-re*) n. f. Nom donné aux spores de certains champignons, qui ont quelque ressemblance avec des animaux par leur mobilité dans l'eau où elles évoluent à l'aide de leurs cils vibratiles.

ZOOSPORÉ (*zo-o-spo-ré*), **E** adj. Dont les spores sont munis de cils vibratiles.

ZOOTAXIE (*tak-sî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *taxis*, arrangement). Classification méthodique du règne animal.

ZOOTECHNICIEN, ENNE (*tèk*) adj. et n. Qui s'occupe de zootechnie.

ZOOTECHNIE (*zo-o-tèk-nî*) n. f. (du gr. *zôon*, animal, et *tekhnê*, art). Art d'élever les animaux domestiques, et de les adapter à des besoins déterminés : *la zootechnie est une branche importante de l'agriculture.*



Zootrope.

ZOOTHÉRAPEUTIQUE adj. Qui a rapport à la thérapeutique des animaux.

ZOOTHÉRAPIE (*zo-o-té-ra-pî*) n. f. Thérapeutique animale.

ZOOTHÉRAPIQUE adj. Qui concerne la zoothérapie.

ZOOTOMIE (*zo-o-to-mî*) n. f. Dissection des animaux.

ZOOTOMIQUE (*zo-o-to-mi-ke*) adj. Qui appartient à la zootomie.

ZOOTROPE (*zo-o*) n. m. (du gr. *zôon*, animal, et *tropos*, action de tourner). Phénakistiscope montrant les différentes phases du mouvement, chez les êtres animés.

ZOPISSA (*pi-sa*) n. f. Résine fondue. Poix.

ZORILLE ou **ZORILLA** (*ll* mll.) n. f. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique que l'on chasse pour leur fourrure.



Zorille.

ZOROASTRIEN, ENNE (*ro-as-tri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Zoroastre ou à sa doctrine. N. Partisan de la doctrine de Zoroastre.

ZOROASTRISME (*ro-as-tris-me*) n. m. Nom donné à la doctrine de Zoroastre : *le zoroastrisme est une religion dualiste.*

ZORONGO n. m. Danse espagnole, très vive.

ZOSTÈRE (*zos-tè-re*) n. f. (du gr. *zôstêr*, ceinture). Genre de naïadacées marines qui forment parfois de véritables prairies sous-marines et que l'on dénomme communément *varech* avec plusieurs espèces d'algues.

ZOSTÉRÉES n. f. Groupe de plantes dont la zostère est le type. S. une *zostérée.*

ZOSTÉROPS n. m. Genre de passereaux à livrée verdâtre qui vivent dans les régions tropicales.

ZOUAVE n. m. (de l'ar. *zouaoua* n. d'une tribu kabyle, d'où furent tirés les premiers soldats de ce corps). Soldat d'un corps d'infanterie française, créé en Algérie en 1831 : *les zouaves se distinguèrent à la bataille de l'Alma, à Palestro*, etc. — D'abord formé d'indigènes et d'Européens, ce corps a été, par la suite, exclusivement composé de Français, bien que le costume soit emprunté aux Arabes. Il y a quatre régiments de *zouaves*, qui se distinguaient par la couleur de l'intérieur des ovales, dits *tom-*

beaux, formés par les tresses rouges sur les côtés de la veste. La couleur était rouge pour le premier



Zouaves : 1. En 1831 ; 2. En 1854 : 3. Officier, en 1854 ; 4. En 1890 ; 5. En 1914.

régiment, blanche pour le second, jaune pour le troisième, et bleu foncé (couleur de la veste) pour le quatrième. Aujourd'hui, les zouaves portent l'uniforme kaki. (V. INFANTERIE.)

ZOUZOU n. m. *Arg. milit.* Zouave.

ZUCCHETTE ou **ZUCHETTE** (*zu-kè-te*) n. f. Espèce de concombre.

ZUCCHETTI (*dzou-kèt-ti*) n. m. Mets italien, préparé avec des oranges et des courges.

ZUMIQUE adj. Se dit d'un acide qui se produit dans la fermentation des matières amylacées.

ZUT (*zut'*). *Pop.* Interjection qui exprime le dépit, le mépris, l'indifférence.

ZWANZE (*zou-an-ze*) n. f. (mot bruxellois). Humour belge.

ZWINGLIANISME (*zvin-gli-a-nis-me*) n. m Doctrine de Zwingli.

ZWINGLIEN, ENNE (*zvin-gli-in, è-ne*) adj Qui a trait au zwinglianisme. N. Partisan de cette doctrine

ZYGÈNE (*jè*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères très communs en France, et appelés vulgairement *sphinx béliers*, à cause de leurs fortes antennes

ZYGOMA n. m. (du gr *zugôma*, jonction). Os de la pommette.

ZYGOMATIQUE adj. Qui se rapporte au zygoma : *muscles zygomatiques.*

ZYGOMORPHE adj. Se dit en botanique des appendices floraux semblables unis entre eux.

ZYGOMYCÈTES n. m pl Groupe de champignons qui produisent des zygospores

ZYGOPÉTALE n. m Genre d'orchidées des régions chaudes de l'Amérique

ZYGOPHYLLACÉES (*fil-la-sé*) n. f pl Famille de plantes dicotylédones dont le type est la zygophylle. S. une *zygophyllacée.*

ZYGOPHYLLE n f Genre de zygophyllacées des régions chaudes et dont l'espèce type est la fabagelle du midi de l'Europe.

ZYGOSPORE (*gho-spo-re*) n m *Bot* Spore formée par la conjugaison de deux filaments voisins

ZYMASE (*ma-ze*) n f (du gr *zumê*, ferment) Ferment soluble, sécrété par les plastides *la diastase, la pepsine sont des zymases* (On a donné particulièrement le nom de *zymase* à la diastase alcoolique ou *alcoolase.*)

ZYMOGÈNE (*je-ne*) n m Substance des cellules glandulaires, qui engendre le ferment

ZYMODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic de la nature d'un épanchement pathologique, au moyen des ferments qu'on y trouve.

ZYMOHYDROLYSE n. f. (du gr *zumê*, levain, *hudor*, eau et *lusis*, dissolution). Dédoublement moléculaire avec hydratation, sous l'influence des fermentations.

ZYMOLOGIE (*jî*) n f (du gr *zumê*, levain, et *logos*, traité) Partie de la chimie, qui traite de la fermentation

ZYMOLOGIQUE adj Qui a rapport à la zymologie.

ZYMONE n m. Nom ancien du gluten

ZYMOPLASMA n. m. (du gr *zumê* levure, et de *plasma*). Substance constituée principalement par des ferments solubles et qui existerait dans les cellules organiques.

ZYMOSIMETRE (*mo zi*) n m *Physiq* Instrument pour mesurer le degré de fermentation d'un liquide.

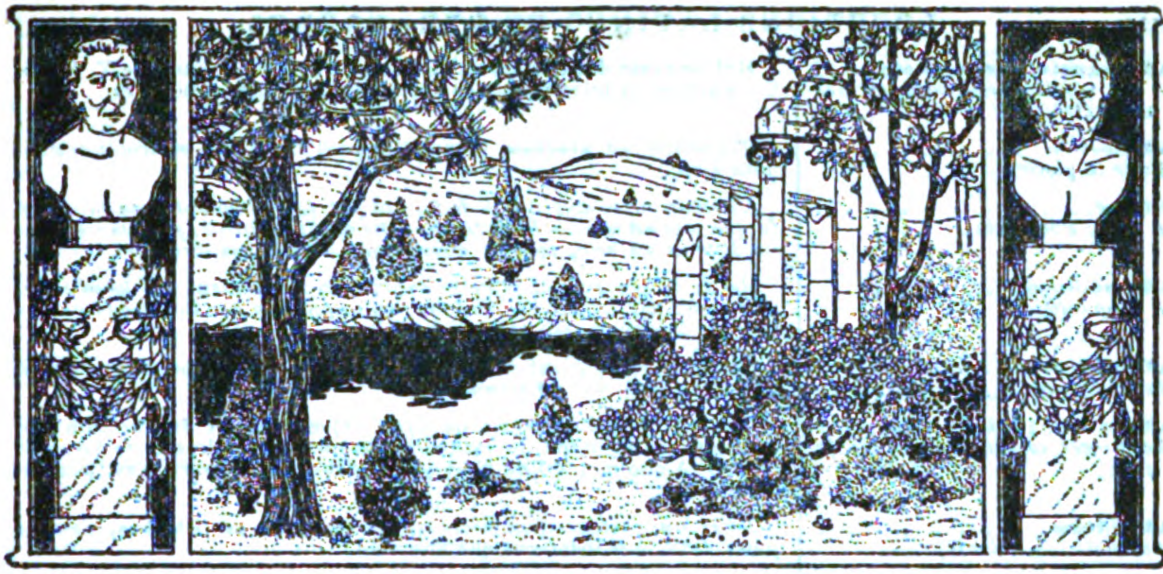
ZYMOTECHNIE (*tèk-nî*) n f (du gr *zumê* levain, et *tekhnê*, art) Art de produire et de diriger la fermentation

ZYMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj Qui a rapport à la zymotechnie

ZYMOTIQUE ou **ZYMOLYTIQUE** adj (du gr *zumê*, ferment) Qui a rapport aux ferments solubles *Maladies zymotiques*, nom donné autrefois aux maladies infectieuses et inoculables, dont les phénomènes étaient comparés à une fermentation

ZYTHOGALA ou **ZYTHOGALE** n m Mélange de bière et de lait, qui sert de boisson dans certains pays

ZYTHUM (*tom'*) ou **ZYTHON** (*ton*) n. m (du gr *zuthos*, bière) Bière que les Egyptiens fabriquaient avec de l'orge fermentée.



LOCUTIONS LATINES ET ÉTRANGÈRES

LOCUTIONS ET TRADUCTION.	APPLICATION.
Ab absurdo. . . . . (*Par, d'après l'absurde*).	*En géométrie, on démontre souvent par la méthode* **ab absurdo.**
Ab hoc et ab hac. . . . . . (*De celui-ci et de celle-là; A tort et à travers*).	*Parler* **ab hoc et ab hac.**
Ab imo pectore ou imo pectore (*Du fond de la poitrine, du cœur*).	Du plus profond du cœur, avec une entière franchise : *Exprimer son indignation* **ab imo pectore.**
Ab irato. . . . . (*Par un mouvement de colère*).	*Ne prenez aucune résolution* **ab irato.** — *Un testament* **ab irato.**
Ab Jove principium. . . . . (*Commençons par Jupiter*).	Expression de Virgile (*Eglogues*, III, 60). Le berger Damœtas déclare qu'il va commencer son chant par Jupiter, père de toutes choses. Dans l'application signifie : Commençons par le personnage le plus important, ou par la chose principale; A tout seigneur tout honneur.
Ab origine. . . . . (*Depuis l'origine*).	*Reprendre les choses* **ab origine.**
Ab ovo . . . . (*A partir de l'œuf*).	Mot emprunté d'Horace (*Art poétique*, 147); allusion à l'*œuf de Léda*, d'où était sortie Hélène. Homère aurait pu y remonter s'il avait voulu raconter **ab ovo** la guerre de Troie; mais Horace le loue précisément d'avoir tiré l'*Iliade* d'un seul événement du siège : la colère d'Achille, sans remonter jusqu'à la naissance d'Hélène.
Ab uno disce omnes. . . . . (*D'après un seul, apprenez à connaître tous les autres*).	Expression que Virgile (*Enéide*, II, 65) place dans la bouche d'Enée racontant à Didon comment Sinon, le Grec perfide, persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois. Se cite à propos de quelque trait distinctif servant à caractériser une classe d'individus.
Ab urbe condita . . . . . . (*Depuis la fondation de la ville*).	Les Romains dataient les années de la fondation de Rome **ab urbe condita** ou **urbis conditæ**, qui correspond à 753 av. J.-C. Ces mots se marquent souvent par les initiales **U. C.** : *L'an 532* **U. C.**, c'est-à-dire *l'an 532 de la fondation de Rome.*
Abusus non tollit usum. . . . (*L'abus n'enlève pas l'usage*).	Maxime de l'ancien droit. Dans l'application : L'abus que l'on peut faire d'une chose ne doit pas forcer nécessairement de s'en abstenir.
Abyssus abyssum invocat. . . (*L'abîme appelle l'abîme*).	Expression figurée d'un psaume de David (XLI, 8), qu'on emploie pour exprimer qu'une faute en entraîne une autre.
A cappella. . . . . (*A chapelle*).	Expression italienne usitée en musique et qui sous-entend « style », « forme ». Dans le style **a cappella**, les voix chantent sans accompagnement, ou les instruments les doublent à l'unisson ou à l'octave.
Acta est fabula. . . . . . . (*La pièce est jouée*).	C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. **Acta est fabula**, dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ses dernières paroles. *La farce est jouée*, aurait dit aussi Rabelais.
Ad aperturam libri. . . . . . (*A livre ouvert*).	*Peu de personnes sont capables d'expliquer les auteurs anciens* **ad aperturam libri.**

Ad augusta per angusta. (*A des résultats augustes par des voies étroites*). — Mot de passe des conjurés au quatrième acte d'*Hernani*, de V. Hugo. On n'arrive au triomphe qu'en surmontant maintes difficultés.

Ad gloriam. (*Pour la gloire*). — *Travailler* **ad gloriam** (Travailler pour la gloire, et ironiquement pour rien).

Ad hoc. (*A cela ; Pour cela*). — *L'avocat, ne trouvant pas de loi qui pût faire triompher sa cause, en forgea une* **ad hoc.** — *Pour traiter cette affaire délicate, je vous enverrai un homme* **ad hoc,** spécial, connaissant bien la matière dont il s'agit.

Ad hominem. (*A l'homme*). — Ne s'emploie que dans cette expression: *argument* **ad hominem,** argument par lequel on confond un adversaire en lui opposant ses propres paroles ou ses propres actes.

Ad honores (*Pour l'honneur ; Gratuitement*). — S'emploie en parlant d'un titre purement honorifique, sans rétribution : *Des fonctions* **ad honores.**

Adhuc sub judice lis est. (*Le procès est encore devant le juge*). — Hémistiche d'Horace (*Art poétique*, 78) examinant la question controversée de l'origine du rythme élégiaque. On emploie cette locution pour dire que la question n'est pas résolue, que l'accord n'est pas encore fait.

Ad libitum. (*Au choix ; A volonté*). — *Jouer un passage d'un morceau de musique* **ad libitum,** c'est le jouer dans le mouvement que l'on veut.

Ad limina apostolorum. (*Au seuil des apôtres*). — Périphrase pour dire *A Rome : Vers le Saint-Siège.* On dit, par abréviation : *Faire un pèlerinage* **ad limina.**

Ad litem. (*Pour un procès*). — Formule de procédure : *La mission donnée aux agréés de commerce constitue un mandat* **ad litem,** c'est-à-dire limité au seul procès en cause.

Ad litteram. (*A la lettre*). — *On doit citer un auteur* **ad litteram.**

Ad majorem Dei gloriam. (*Pour la plus grande gloire de Dieu*). — Devise de l'ordre des Jésuites. Les initiales A. M. D. G. servent d'épigraphe à la plupart des livres émanés de cette Compagnie.

Ad ostentationem. (*Par ostentation*). — Pour la montre : *Faire quelque chose* **ad ostentationem.**

Ad patres. (*Vers les ancêtres*). — *Aller* **ad patres,** mourir; *Envoyer* **ad patres,** tuer. — *Le lion furieux envoya l'ours* **ad patres.** S'emploie toujours familièrement.

Ad perpetuam rei memoriam. (*Pour perpétuer le souvenir de la chose*). — Formule qui s'inscrivait en tête de certaines bulles contenant la solution de difficultés soumises au Saint-Siège. On la trouve aussi sur les monuments commémoratifs, les médailles, etc.

Ad referendum. (*Sous condition d'en référer*). — Formule de chancellerie : *Accepter une proposition* **ad referendum.**

Ad rem. (*A la chose*). — Précisément : *Répondre* **ad rem.**

Ad unguem. (*A l'ongle*). — Allusion à la coutume qu'avaient les statuaires anciens de passer l'ongle sur leur travail pour vérifier son dernier poli. Cette expression se trouve dans Horace (*Satires*, I, 5, 32). *Les vers de Racine sont* **ad unguem,** c'est-à-dire du dernier fini. On dit aussi *Savoir une chose* **ad unguem,** très bien.

Ad unum. (*Jusqu'à un seul ; Jusqu'au dernier*). — *Ils y passèrent tous* **ad unum.**

Ad usum. (*Selon l'usage, la coutume*). — *Célébrer un anniversaire* **ad usum.**

Ad usum Delphini. (*A l'usage du Dauphin*). — Nom donné aux excellentes éditions des classiques latins entreprises pour le Dauphin, fils de Louis XIV, mais dont on avait retranché quelques passages trop crus. On emploie ironiquement cette formule à propos de publications expurgées ou arrangées pour les besoins de la cause.

Ad valorem. (*Selon la valeur*). — Se dit des droits de douane établis sur les objets importés, en proportion de la valeur de ces objets.

Ad vitam æternam. (*Pour la vie éternelle*). — Pour jamais; pour toujours.

Æquo animo. (*D'une âme égale; Avec constance*). — *Le sage supporte* **æquo animo** *les coups de l'adversité.*

Æquo pulsat pede. (*La mort frappe d'un pied indifférent*). — Expression d'Horace (*Odes*, I, 4, 13), relative à la mort qui ne choisit pas ses victimes, et qui frappe aussi bien à la porte des palais qu'à celle des chaumières.

Ære perennius. (*Plus durable que l'airain*). — Mots d'Horace. V. EXEGI MONUMENTUM.

Æs triplex. (*Triple airain*). — Expression dont se sert Horace (*Odes*, I, 3, 9) pour caractériser l'audace du premier navigateur, et qu'on rappelle pour exprimer soit l'intrépidité, soit la dureté de cœur.

Æternum vale. (*Adieu pour toujours*). — V. SUPREMUM VALE.

Age, libertate decembri utere. (*Allons, profite de la liberté de décembre*). — Paroles d'Horace à son esclave Davus (*Satires*, II, 7, 5). En décembre se célébraient les saturnales, pendant lesquelles les esclaves jouissaient d'une grande liberté.

Age quod agis. (*Fais ce que tu fais*). — C'est-à-dire *Sois attentif à ce que tu fais*, conseil que l'on donne à une personne qui se laisse distraire par un objet étranger à son occupation.

Agitato. (*Avec animation*). — Mot italien, que l'on place au-dessus d'une phrase musicale dont l'exécution doit être vive, passionnée.

Agnosco veteris vestigia flammæ. (*Je reconnais la trace de mes premiers feux*). — Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, IV, 23). C'est en ces termes que Didon, veuve de Sichée, avoue à sa sœur qu'elle retrouve en elle-même, pour Enée, la passion qu'elle éprouvait pour son premier époux. Les allusions qu'on fait à ces paroles ont toujours rapport à une passion mal éteinte.

A latere. (*Du côté ; D'auprès*). — Se dit de certains cardinaux choisis par le pape dans son entourage, *à son côté*, pour remplir des missions diplomatiques : *Un légat* **a latere**.

Albo lapillo notare diem. (*Marquer un jour d'une pierre blanche*). — Regarder un jour comme heureux. Allusion à un usage antique. Pour les Romains, le blanc était le symbole du bonheur, le noir celui du malheur.

Alea jacta est. (*Le sort en est jeté*). — Paroles fameuses qu'on attribue à César (Suétone, *César*, 32) se préparant à franchir le Rubicon, parce qu'une loi ordonnait à tout général entrant en Italie par le nord de licencier ses troupes avant de passer ce fleuve. Cette phrase s'emploie quand on prend une décision hardie et importante, après avoir longtemps hésité.

Alias. (*Autrement*). — Mot latin, qu'on emploie pour marquer une variante : *Molière*, **alias** *Poquelin*.

Alla militare. (*A la militaire*). — Mots italiens qui, placés en tête d'un morceau de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter dans un mouvement net et vif, à la manière des marches militaires.

All right (ôl ra-itt'). (*Tout [est] droit*). — Locution anglaise : *Tout va bien, tout est en état, vous pouvez aller de l'avant :* **all right**.

Alma mater ou **Alma parens.** (*Mère nourricière*). — Expression souvent employée par les poètes latins pour désigner la patrie, et quelquefois par les écrivains de nos jours pour désigner l'Université.

Alter ego. (*Un autre moi-même*). — *Fiez-vous à lui, c'est mon* **alter ego**. — *Ephestion était l'***alter ego** *d'Alexandre*.

Amant alterna Camenæ. (*Les Muses aiment les chants alternés*). — Fin d'un vers de Virgile (*Eglogues*, III, 59), dans une églogue où deux bergers chantent à tour de rôle, suivant l'usage bucolique.

Amicus humani generis. (*L'ami du genre humain*). — L'ami de tout le monde, c'est-à-dire l'ami de personne. C'est à un homme de ce genre que répond Alceste (*Misanthrope*, I, 1) :

> **L'ami du genre humain** *n'est pas du tout mon fait.*

Amicus Plato, sed magis amica veritas. (*Platon m'est cher, mais la vérité me l'est encore davantage*). — Sentence tirée de la *Vie d'Aristote* par Ammonius, où elle s'applique à Socrate, et qui signifie : « qu'il ne suffit pas qu'une opinion soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable, qu'il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité ».

Anch' io son' pittore. (*Et moi aussi, je suis peintre*). — Exclamation poussée, dit-on, par le Corrège devant la *Sainte Cécile* de Raphaël, et dans le premier élan d'une noble ambition. On peut la modifier en disant **Anch' io son' poeta** (*Et moi aussi je suis poète*), — ou de toute autre manière.

Angulus ridet. (*Ce coin de terre me sourit*). — Expression qu'Horace (*Odes*, II, 6, 13) applique à Tarente, et que l'on peut rappeler au sujet de tout endroit qui nous charme.

Animula vagula, blandula. (*Petite âme errante, caressante*). — Vers que l'empereur Adrien, d'après Spartien, composa au moment de sa mort, et par lequel ce prince marquait le peu de foi qu'il avait dans l'existence de l'âme.

Animus meminisse horret. (*Mon âme tremble d'horreur à évoquer ces souvenirs*). — Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 12) met dans la bouche d'Enée commençant le récit douloureux de la guerre de Troie.

Anno ætatis suæ. (*Dans l'année de son âge*). — Formule tumulaire, que l'on fait suivre du chiffre d'années atteint par la personne décédée.

A novo. (*De nouveau*). — *Affaire renvoyée* **a novo** *devant une autre cour.*

Ante mare, undæ. (*Avant la mer, les eaux*). — La cause précède l'effet; le tout résulte de la réunion des parties. *Pour avoir une armée, il faut des soldats :* **Ante mare, undæ.**

Aperto libro. (*A livre ouvert*).) — *Traduire* **aperto libro.** V. AD APERTURAM LIBRI.

Aquæ potoribus (*Par les buveurs d'eau*). — Allusion à cette pensée fantaisiste d'Horace (*Epîtres*, I, 19, 3) :

..... nec vivere carmina possunt,
Quæ scribuntur **aquæ potoribus.**

(Ils ne peuvent pas vivre, les poèmes qui sont écrits par des buveurs d'eau.)

Aquila non capit muscas. (*Un aigle ne prend pas de mouches*). — S'emploie pour faire entendre qu'un homme supérieur ne doit pas s'occuper de choses au-dessous de lui, et doit mépriser les petites questions.

Arcades ambo (*Arcadiens tous deux*). — Mots que Virgile (*Eglogues*, VII, 4) applique aux deux bergers Tircis et Corydon, tous deux Arcadiens, et, par conséquent, habiles à chanter. Aujourd'hui, ils s'emploient presque toujours ironiquement, en parlant d'un couple qui prête à la malice, à la plaisanterie.

A remotis (*A l'écart*). — *Mettre un objet* **a remotis.**

Argumentum ad crumenam. (*Argument à la bourse*). — A défaut de bonnes raisons, ouvrir sa bourse. *Dans le* Barbier de Séville, *le comte Almaviva emploie avec Basile l'***argumentum ad crumenam.**

Argumentum baculinum. (*Argument au bâton*). — Donner des coups de bâton en guise d'arguments; employer la force pour convaincre. *Dans le* Mariage forcé, *de Molière, Sganarelle emploie avec le pyrrhonien Marphurius l'***argumentum baculinum.**

Ars longa, vita brevis (*L'art est long, la vie est courte*). — Traduction latine du premier Aphorisme d'Hippocrate (**Ho bios brakhus, hê de tekhnê makra**).

A sacris. (*A l'écart des choses sacrées*). — *Le prêtre interdit* **a sacris** *ne peut exercer aucune des fonctions de son ministère.*

Asinus asinum fricat. (*L'âne frotte l'âne*). — Se dit de deux personnes qui s'adressent mutuellement des éloges outrés.

A tempo. (*En mesure*). — Expression italienne qui, en dehors de la musique, signifie *à propos.* V. TEMPO (*part. lang.*).

At home (at' hôm') (*A la maison*). — Locution anglaise : *Se trouver bien* **at home.**

Audaces fortuna juvat. (*La fortune favorise les audacieux*). — Locution imitée de l'hémistiche de Virgile (*Enéide*, X, 284) :

Audentes fortuna juvat...

Audax Iapeti genus (*Audacieuse race de Japet*). — Horace (*Odes*, I, 3, 27) désigne ainsi Prométhée ; mais, dans l'application, il s'agit d'ordinaire de toute la race humaine.

Audi alteram partem. (*Ecoute l'autre partie*). — Pour juger avec impartialité, il faut entendre la défense après l'accusation.

Aura popularis (*Le souffle populaire*). — Expression métaphorique, exprimant chez Virgile (*Enéide*, VI, 816), Horace (*Odes*, III, 2, 20), etc., l'inconstance de la faveur populaire.

Aurea mediocritas. (*Médiocrité d'or*). — Expression d'Horace (*Odes*, II, 10, 5), pour dire qu'une condition moyenne, gage de tranquillité, doit être préférée à tout.

Aures habent, et non audient. (*Ils ont des oreilles, et ils n'entendront point*). — Pensée du Psalmiste (ps. CXIII), que l'on rappelle à propos de ceux chez lesquels la passion étouffe la voix de la raison. V. OCULOS HABENT.

Auri sacra fames! (*Exécrable faim de l'or!*). — Expression de Virgile (*Enéide*, III, 57). On dirait, en français : *Exécrable soif de l'or.*

Austriæ est imperare orbi universo. (*Il appartient à l'Autriche de commander à tout l'univers*). — Ambitieuse devise de la maison d'Autriche. Elle s'écrit par abréviation **A. E. I. O. U.** Elle est composée sur les cinq voyelles de l'alphabet, et a été traduite par des mots allemands qui commencent par les mêmes lettres : *Alles Erdreich ist Oesterreich unterthan.*

Aut Cæsar, aut nihil. (*Ou empereur, ou rien*). — Devise attribuée à César Borgia, et qui peut servir à tous les ambitieux.

Ave Cæsar (ou Imperator), morituri te salutant (*Salut César [ou Empereur], ceux qui vont mourir te saluent*). — Paroles que, suivant Suétone (*Claude*, 21), prononçaient les gladiateurs romains en défilant, avant le combat, devant la loge impériale.

Beati pauperes spiritu. (*Bienheureux les pauvres d'esprit*). — C'est-à-dire ceux qui savent se détacher des biens du monde. Paroles qui se trouvent au début du *Sermon sur la montagne* (Evangile selon saint Matthieu, V, 3), et qui, par un travestissement du sens, s'emploient ironiquement pour désigner ceux qui réussissent avec peu de science.

Beati possidentes. (*Heureux ceux qui possèdent*). — Locution dont il est fait de fréquentes applications depuis que le prince de Bismarck la mit à la mode. Elle signifie que, pour revendiquer utilement un pays ou son droit, il faut d'abord en prendre possession de fait.

Bella matribus detestata. (*Les guerres, dont les mères ont horreur*). — Belle expression d'Horace (*Odes*, I, 1, 24-25), et qui a son reflet dans ce vers de A. Barbier, à propos de la colonne Vendôme, à Paris :

Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

Bis dat, qui cito dat. (*Celui-là donne deux fois, qui donne vite*). — Proverbe latin signifiant que celui qui oblige promptement oblige doublement.

Bis repetita placent. (*Les choses répétées, redemandées, plaisent*). — Aphorisme imaginé d'après un vers de l'*Art poétique* d'Horace (365), où le poète dit que telle œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre répétée dix fois plaira toujours (*Hæc decies repetita placebit*).

Bona fide. (*De bonne foi*). — *Agir, Se tromper* **bona fide.**

Bone Deus ! (*Bon Dieu !*). — Exclamation familière, qui exprime l'étonnement, la surprise : **Bone Deus !** *que me dites-vous là?*

Bonum vinum lætificat cor hominis. (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme*). — Proverbe tiré d'un passage de la Bible (*Ecclésiastique*, XL, 20), dont le véritable texte est : **Vinum et musica lætificant cor** (*Le vin et la musique réjouissent le cœur*), et le texte ajoute : *et plus que tous les deux, l'amour de la sagesse.*

Broken-down (brô-k'n-da-oun). (*Brisé bas*). — Expression anglaise. Se dit d'un cheval de course atteint de claudication subite : *Tout cheval* **broken-down** *est boiteux ; mais tout cheval boiteux n'est pas nécessairement* **broken-down.**

Cœli enarrant gloriam Dei. (*Les cieux racontent la gloire de Dieu*). — Passage des Psaumes (XVIII, 2). Les mondes célestes rendent un témoignage éclatant de la sagesse et de la puissance du Créateur.

Cœlo tonantem credidimus Jovem regnare. (*Nous avons cru que Jupiter règne au ciel, en l'entendant tonner*). — Nous sommes tous croyants quand le tonnerre gronde. C'est le début d'une ode d'Horace (III, 5, 1). Nous reconnaissons la puissance aux coups qu'elle frappe.

Cætera desiderantur. (*Les autres choses sont regrettées*). — C'est-à-dire *Le reste manque.* Formule employée pour marquer qu'un ouvrage est incomplet. On dit aussi **Cætera desunt** (*Le reste manque*).

Cara deum soboles, magnum Jovis incrementum. (*Race chérie des dieux, noble rejeton de Jupiter*). — Vers de Virgile (*Eglogues*, IV, 49), au sujet d'un enfant illustre dont le poète annonce la naissance, et qu'on applique au rejeton d'une grande famille.

Carcere duro (car-tché-rédouro). (*Dur cachot*). — Expression italienne, usitée pendant la domination autrichienne pour désigner un système d'emprisonnement réservé aux condamnés politiques : *Silvio Pellico fut condamné au* **carcere duro.** — (L'augmentatif de cette expression est *carcere durissimo.*)

Carpe diem. (*Mets à profit le jour présent*). — Mots d'Horace (*Odes*, I, 11, 8) qui aime à rappeler que la vie est courte, et qu'il faut se hâter d'en jouir.

Carpent tua poma nepotes. (*Tes arrière-neveux cueilleront les fruits*). — Seconde partie d'un vers de Virgile (*Eglogues*, IX, 50). Le poète s'inspire de cette pensée que l'homme ne doit pas seulement songer au présent et à lui-même, mais aussi à l'avenir et aux générations futures. La Fontaine a dit (*Le Vieillard et les Trois jeunes hommes*) :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Castigat ridendo mores. (*Elle corrige les mœurs en riant*). — Devise de la comédie, imaginée par le poète Santeul, et donnée à l'arlequin Dominique pour qu'il la mît sur la toile de son théâtre.

Casus belli. (*Cas de guerre*). — Se dit d'un acte qui peut provoquer les hostilités entre deux peuples : *Une insulte faite à un ambassadeur peut être un* **casus belli.** — Se dit aussi, par extension, et avec quelque ironie, d'un différend entre particuliers.

Caveant consules ! (*Que les consuls prennent garde !*). — Premiers mots d'une formule qui se complète par : **ne quid detrimenti respublica capiat** (*afin que la république n'éprouve aucun dommage*), et par laquelle le sénat romain, dans les moments de crise, invitait les consuls à désigner un dictateur. On l'emploie au figuré : *L'émeute gronde à nos portes :* **caveant consules !**

Cave ne cadas. (*Prends garde de tomber*). — Avertissement que donnait au triomphateur romain un esclave placé derrière lui, pour l'empêcher de s'enfler d'orgueil. Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le sens de déchoir, être dépossédé d'une position élevée : *Vous occupez un poste élevé,* **cave ne cadas.**

Cedant arma togæ. (*Que les armes le cèdent à la toge*). — Premier hémistiche d'un vers que Cicéron fit à sa propre louange, en mémoire de son consulat. On rappelle cette phrase pour exprimer que le gouvernement militaire, représenté par les armes, par l'épée, doit faire place au gouvernement civil, représenté par la toge, ou s'incliner devant lui.

Chi (ki) lo sa ? (*Qui le sait ?*). — Locution italienne, fréquemment employée.

Chi (ki) **va piano, va sano** . . (*Qui va doucement, va sûrement*). — Proverbe italien. Il se complète par **chi va sano, va lontano** (*qui va sûrement, va loin*). Racine a dit (*Plaideurs, I, 1*) :

Qui veut voyager loin, ménage sa monture.

Claudite jam rivos, pueri ; sat prata biberunt . . . . . . (*Fermez les ruisseaux, enfants; les prés ont assez bu*). — Dernier vers de la troisième églogue de Virgile. On le cite ironiquement pour dire : *En voilà assez ; finissons-en.*

Cogito, ergo sum . . . . . (*Je pense, donc je suis*). — Constatation fondamentale de l'existence d'un sujet pensant, sur laquelle Descartes (*Discours de la Méthode*), après avoir révoqué en doute toutes les assertions et tous les raisonnements des philosophes, construit son propre système.

Col canto . . . . (*Avec le chant*). — Locution italienne, employée en musique.

Commedia dell' arte . . . . (*Comédie de fantaisie*). — Locution italienne appliquée à un genre particulier de pièces dans lesquelles le scénario seul était réglé; les acteurs improvisaient le dialogue.

Compelle intrare. . . . . . (*Force-les d'entrer*). — Paroles de l'*Evangile*, dans la parabole du festin et des invités qui refusent d'entrer (S. Luc, XIV, 23). Dans l'application, ces mots caractérisent la violence qu'on croit pouvoir exercer sur une personne pour la forcer à faire une chose que l'on croit avantageuse pour elle.

Compos sui . . . . (*Maître de soi-même*). — *Dans toutes les circonstances, le sage reste* **compos sui.**

Concedo . . . . (*J'accorde*). — Terme de logique : *La guerre est parfois un mal nécessaire,* **concedo ;** *mais on doit tout faire pour l'éviter.*

Consensus omnium . . . . (*Le consentement universel*). — *Prouver une chose par le* **consensus omnium.**

Consilio manuque . . . . (*Par l'habileté et par la main*). — Devise donnée par Beaumarchais à Figaro, dans *le Barbier de Séville* (acte Ier, sc. VI).

Consummatum est . . . . . (*Tout est consommé*). — Dernières paroles de Jésus-Christ sur la croix, d'après la traduction latine de l'*Evangile* dans la Vulgate (S. Jean, XIX, 30). Se rappelle à propos d'un désastre, d'une grande douleur.

Contraria contrariis curantur. (*Les contraires se guérissent par les contraires*). — Maxime de la médecine classique, en opposition avec celle de l'homéopathie : **Similia similibus curantur** (*Les semblables se guérissent par les semblables*).

Coram populo . . . . (*En public*). — Expression d'Horace (*Art poétique*, 185), à propos de certains spectacles qu'un auteur dramatique ne doit pas mettre sous les yeux du public. — *Parler* **coram populo,** Hautement et sans crainte.

Corpus delicti . . . . (*Corps du délit*). — Objet qui prouve l'existence du délit, soit qu'il ait servi à le commettre, soit qu'il en soit le résultat.

Credo quia absurdum. . . . (*Je le crois parce que c'est absurde*). — Paroles inexactement rapportées de Tertullien (*De Carne Christi*) et attribuées à tort à saint Augustin qui enseigne seulement que le propre de la foi est de croire, sans avoir besoin de comprendre.

Cuique suum . . . . (*A chacun le sien*). — Aphorisme de la législation romaine : *Il faut donner* **cuique suum.**

Cujus regio, ejus religio. . . . (*De tel pays, de telle religion*). — Maxime latine par laquelle on indique que l'homme est généralement de la religion qui domine dans son pays.

Cum grano salis . . . . . . (*Avec un grain de sel*). — Locution dans laquelle le mot *sel* a le sens figuré de jovialité, enjouement, et que l'on emploie pour faire entendre que ce qu'on dit ne doit pas être pris au sérieux.

Cuncta supercilio moventis. (*Qui ébranle l'univers d'un froncement de ses sourcils*). — Vers d'Horace (*Odes*, III, 1), à propos de Jupiter dont il exalte la suprême puissance.

Currente calamo. . . . . . (*La plume courant*). — *Ecrire* **currente calamo,** c'est-à-dire rapidement et sans beaucoup de réflexion.

Curriculum vitæ . . . . (*Carrière de la vie*). — Mots latins désignant l'ensemble des indications relatives à l'état civil et à la situation d'un candidat, d'un écolier, etc.

Date obolum Belisario . . . (*Donnez une obole à Bélisaire*). — *Faites l'aumône à Bélisaire*, c'est-à-dire Tendez la main à l'homme éminent qu'a abattu la fortune. C'est dans ce sens qu'on applique la locution latine, née d'ailleurs d'une tradition fausse due à Tzetzès.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas . . . . (*La censure épargne les corbeaux, elle tourmente les colombes*). — Juvénal (*Satires*, II, 63) met ce vers dans la bouche de la Romaine Laronia, qui en fait la conclusion d'un énergique plaidoyer en faveur de son sexe, attaqué par les stoïciens. Il se rappelle chaque fois qu'on persécute les innocents et qu'on laisse les méchants impunis.

Davus sum, non Œdipus . . (*Je suis Davus, et non pas Œdipe*). — Expression de Térence (*Andrienne*, I, 2, 24). Davus est le type de l'esclave dévoué mais un peu simple ; Œdipe, au contraire, est le héros subtil, qui a deviné l'énigme du Sphinx.

De auditu. . . . . (*Par ouï-dire*). — *Ne savoir une chose que* **de auditu.**

Debellare superbos. (*Renverser les superbes*). — Mots de Virgile (*Enéide*, VI, 5, 853). V. PARCERE SUBJECTIS.

Debemur morti nos nostraque. (*Nous sommes destinés à la mort, nous et tout ce qui nous appartient*). — Commencement d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 63). Le poète, comparant les langues, dont les termes se renouvellent, aux arbres dont les feuilles tombent périodiquement, est amené à songer aux hommes, à la brièveté de leur vie et de ce qui les touche.

Decipimur specie recti. (*Nous sommes trompés par l'apparence du bien*). — Horace (*Art poétique*, 25) prétend ne parler que des poètes; mais tout le monde est dupe de la même illusion.

De commodo et incommodo. (*De l'avantage et de l'inconvénient*). — Cette locution est presque exclusivement administrative : *Ordonner une enquête* **de commodo et incommodo** *sur des travaux publics.*

De cujus... (*Celui, celle de qui...*). — Premiers mots de la locution juridique latine *De cujus successione agitur* (Celui ou celle de la succession de qui il s'agit), et que l'on emploie par abréviation : *Les dernières volontés du* **de cujus.**

De facto. (*De fait*). — On l'oppose à **de jure,** *de droit : Pour les légitimistes, Louis-Philippe était le roi* **de facto,** *et Henri V le roi* **de jure.**

De gustibus et coloribus non disputandum. (*Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer*). — Proverbe des scolastiques du moyen âge, qui est devenu français. Chacun est libre de penser, d'agir comme il lui plaît.

De jure. — V. DE FACTO.

Delenda Carthago. (*Il faut détruire Carthage*). — Paroles par lesquelles Caton l'Ancien (Florus, *Hist. rom.*, II, 15) terminait tous ses discours, sur quelque sujet que ce fût. S'emploient pour rendre une idée fixe que l'on a dans l'esprit, dont on poursuit avec acharnement la réalisation, et à laquelle on revient toujours.

De minimis non curat prætor. (*Le préteur ne s'occupe pas des petites affaires*). — Axiome que l'on cite pour signifier qu'un homme dans une certaine situation n'a pas à s'occuper de vétilles.

Dente lupus, cornu taurus petit. (*Le loup attaque de la dent, le taureau des cornes*). — Mots d'Horace (*Satires*, II, 1, 52). Chacun se sert des armes que la nature lui a données; chacun se défend comme il peut.

Dente superbo. (*D'une dent dédaigneuse*). — Expression figurée d'Horace (*Satires*, II, 6, 87), pour peindre le dédain avec lequel le Rat de ville goûtait au repas frugal du Rat des champs.

Dentibus albis. (*A dents blanches*). — Un satirique aimable fronde, persifle, mais toujours en riant, comme Horace, sans mordre jusqu'au sang : **dentibus albis.**

Deo gratias. (*Grâces soient rendues à Dieu*). — Mots qui reviennent fréquemment dans les prières liturgiques. Ils s'emploient familièrement pour faire entendre qu'on est content qu'une chose, qu'un discours, qui duraient depuis fort longtemps, soient finis.

Deo ignoto. (*Au dieu inconnu*). — Saint Paul, prêchant l'évangile à Athènes, lut sur un temple l'inscription : « *Au dieu inconnu* »; il déclara aux Grecs que le dieu des chrétiens était précisément celui-là. (*Actes des Apôtres*, XVII, 22 et suiv.)

Deo juvante. (*Dieu aidant*). — Locution latine, qui a passé littéralement en français.

De omni re scibili, et quibusdam aliis. (*De toutes les choses qu'on peut savoir, et même de plusieurs autres*). — **De omni re scibili** était la devise du fameux Pic de La Mirandole, qui se faisait fort de tenir tête à tout venant sur tout ce que l'homme peut savoir; **et quibusdam aliis** est une addition d'un plaisant, peut-être de Voltaire, qui critique d'une manière piquante les prétentions du jeune savant. La devise a passé en proverbe avec son complément, et sert à désigner ironiquement un profond érudit, — ou plutôt un homme qui ne sait rien et qui croit tout savoir.

De plano. (*Aisément; Sans difficulté*). — *Faire une chose* **de plano.** Dans le langage juridique, Tout de suite, sans enquête, formalités, débats préliminaires : *Divorce prononcé* **de plano.** *Être exproprié* **de plano.**

De profundis [s.-ent. *clamavi*], (*Des profondeurs de l'abîme* [j'ai crié]). — Premiers mots d'un psaume de la Pénitence (ps. CXXIX), que l'on dit ordinairement dans les prières pour les morts. — S'emploie substantivement (V. *part. lang.*).

Desinit in piscem. (*Finit en queue de poisson*). — Allusion au passage de l'*Art poétique* d'Horace (4), où le poète compare une œuvre d'art sans unité à un beau buste de femme qui se terminerait en queue de poisson :

Desinit in piscem *mulier formosa superne.*

Se dit des choses dont la fin ne répond pas au commencement.

Desipere in loco. (*Oublier la sagesse à propos*). — Fin d'un vers d'Horace (*Odes*, IV, 12, 28). Le poète y conseille à Virgile de *mêler à la sagesse un grain de folie.*

De stercore Ennii. (*Du fumier d'Ennius*). — Virgile (d'après Donat) disait avoir tiré des perles *du fumier d'Ennius,* pour s'excuser de lui avoir emprunté quelques-uns de ses vers.

De te fabula narratur. (*C'est de toi qu'il s'agit dans cette histoire*). — Expression d'Horace (*Satires*, I, 1, 69) qui, après avoir peint la folie de l'avare, s'adresse à son interlocuteur supposé. S'emploie pour faire observer à une personne que c'est d'elle qu'on parle, que c'est d'elle-même qu'on fait le portrait, quand elle paraît ne pas s'en apercevoir.

Deus, ecce deus! (*Le dieu, voici le dieu!*). — Exclamation prêtée par Virgile (*Enéide*, VII, 46) à la sibylle de Cumes qui se sent pénétrée par l'influence prophétique d'Apollon. Elle est restée le symbole de l'inspiration poétique.

Deus ex machina. (*Un dieu* [descendu] *au moyen d'une machine*). — Expression désignant l'intervention, dans une pièce de théâtre, d'un dieu, d'un être surnaturel descendu sur la scène au moyen d'une machine, et, au figuré, le dénouement plus heureux que vraisemblable d'une situation tragique.

Deus nobis hæc otia fecit. (*Un dieu nous a fait ces loisirs*). — Mots que Virgile (*Eglogues*, I, 6) met dans la bouche du berger Tityre sous le nom duquel il raconte à un autre berger comment il a obtenu d'Auguste la restitution de son patrimoine.

De viris. (*Des hommes*). — Premiers mots d'un livre élémentaire, le *De viris illustribus urbis Romæ* (Des hommes illustres de la ville de Rome), par Lhomond, où dans les lycées et collèges, on commence à apprendre le latin.

De visu. (*Pour l'avoir vu*). — *Parler d'une chose* **de visu.**

Diem perdidi. (*J'ai perdu ma journée*). — Paroles de Titus (selon *Suétone*), lorsqu'il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien.

Dies iræ. (*Jour de la colère*). — Premiers mots et titre d'une des quatre proses du missel romain, qu'on chante à l'office des morts.

Difficiles nugæ. (*Des bagatelles laborieuses*). — Martial (*Epigrammes*, II, 86) se moque des gens qui s'appliquent sérieusement à des enfantillages, et suent à faire de l'esprit.

Dignus est intrare. (*Il est digne d'entrer*). — Formule empruntée à la cérémonie burlesque du *Malade imaginaire*, de Molière, et qui s'emploie toujours par plaisanterie, quand il s'agit d'admettre quelqu'un dans une corporation ou une société.

Di meliora piis. (*Que les dieux donnent de meilleures destinées aux hommes pieux*). — Exclamation de Virgile, à la fin de sa description de la Peste (*Géorgiques*, III, 513). On l'applique d'une façon générale : *Que l'avenir nous soit plus favorable*, **Di meliora.**

Dir l'orazion della bertuccia. (*Dire l'oraison du singe*). — Proverbe italien : *Marmotter des paroles inintelligibles; Faire semblant de prier, et remuer seulement les lèvres.*

Dis aliter visum. (*Les dieux en ont jugé autrement*). — Phrase de Virgile (*Enéide*, II, 428). Réflexion mélancolique du poète à propos du Troyen Riphée qui aurait mérité par ses vertus d'échapper à la ruine de Troie.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos. (*Apprenez à connaître la justice après cet avertissement, et à ne pas mépriser les dieux*). — Vers de Virgile (*Enéide*, VI, 620). Phlégias, roi de Béotie, ayant pillé le temple de Delphes, fut précipité par Apollon dans les Enfers, et condamné à répéter à haute voix cet avertissement.

Disjecti membra poetæ. (*Les membres dispersés du poète*). — Mots tirés d'un passage d'Horace (*Satires*, I, 4, 62). *Un poète traduit en prose n'est pas rendu tout entier, mais on en retrouve encore les membres épars :* **disjecti membra poetæ.**

Displicuit nasus tuus. (*Ton nez a déplu*). — Hémistiche de Juvénal (*Satires*, VI, 495). Le poète vient de rappeler les mauvais traitements que parfois les dames romaines faisaient subir à leurs servantes. Il ajoute : « En quoi cette jeune fille est-elle coupable, *si ton nez t'a déplu?* »; c'est-à-dire : « Est-ce sa faute, si aujourd'hui tu te trouves laide? » Dans les applications, on donne à cet hémistiche un sens beaucoup plus général, pour faire entendre à quelqu'un qu'il est la victime du caprice, de l'arbitraire : *Son nez a déplu.*

Distinguo. (*Je distingue*). — Mot qui, dans l'arsenal de la scolastique, est le pendant de **Concedo,** *J'accorde*, et de **Nego,** *Je nie*.

Divide ut regnes. (*Divise, afin de régner*). — Maxime politique énoncée par Machiavel, qui a été celle du sénat romain, de Louis XI, de Catherine de Médicis. La forme la plus générale est : *Divide ut imperes*, et *Divide et impera* (Divise et règne).

Dixi. (*J'ai dit*). — Formule par laquelle on termine ordinairement l'exposé de ses preuves, un raisonnement, un plaidoyer; etc.

Doctor in utroque. — V. IN UTROQUE JURE.

Doctus cum libro. (*Savant avec le livre*). — Se dit de ceux qui, incapables de penser par eux-mêmes, étalent une science d'emprunt, et puisent leurs idées dans les ouvrages des autres.

Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum. (*Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a enlevé ; que le nom du Seigneur soit béni*). — Paroles de Job (*Livre de Job*, I, 20), tombé dans une extrême misère. On les cite comme exemple de résignation.

Dominus vobiscum. (*Le Seigneur soit avec vous*). — Paroles que le prêtre prononce plusieurs fois au cours de la célébration de la messe, en se retournant vers les fidèles.

Donec eris felix, multos numerabis amicos . . . . (*Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis*).
Vers d'Ovide (*Tristes*, I, 1, 39) exilé par Auguste, et abandonné de ses amis. On ajoute d'ordinaire le second vers :

Tempora si fuerint nubila, solus eris.
(Si le ciel se couvre de nuages, tu seras seul.)

Cette réflexion convient à tous ceux qu'une foule d'amis encensent dans la prospérité, et abandonnent dans le malheur.

Donec totum impleat orbem. (*Jusqu'à ce qu'il emplisse la terre entière*).
Devise du roi de France Henri II, placée au-dessous d'un croissant, et qu'il adopta, dit-on, en l'honneur de Diane de Poitiers.

Dulce et decorum est pro patria mori . . . . (*Il est doux et beau de mourir pour la patrie*).
Vers d'Horace (*Odes*, III, 2, 13) s'adressant aux jeunes Romains pour leur conseiller d'imiter les vertus de leurs ancêtres, et en particulier leur courage guerrier.

Dulces moriens reminiscitur Argos . . . . (*Mourant, il revoit en souvenir sa chère Argos*).
Expression dont Virgile (*Enéide*, X, 782) se sert pour rendre plus touchante la douleur d'un jeune guerrier, Antor, qui avait suivi Enée en Italie, et meurt loin de sa patrie, tué par Mézence.

Dulcia linquimus arva . . . (*Nous abandonnons nos chères campagnes*).
Hémistiche de Virgile (*Eglogues*, I, 3). Mélibée déplore l'exil auquel il est condamné, après la bataille de Philippes, et regrette ses chères campagnes.

Dura lex, sed lex . . . . . . (*La loi est dure, mais c'est la loi*).
Maxime que l'on rappelle en parlant d'une règle pénible à laquelle on est forcé de se soumettre.

Ecce homo . . . . (*Voilà l'homme*).
Paroles de Pilate aux Juifs (S. Jean, XIX, 5), lorsqu'il leur montra Jésus-Christ ayant à la main un roseau pour sceptre, et une couronne d'épines sur la tête. On s'en sert pour s'annoncer soi-même, ou pour annoncer quelqu'un.

Ecce iterum Crispinus . . . (*Voici de nouveau Crispinus*).
C'est-à-dire Voilà de nouveau l'importun, l'ennuyeux Crispinus. Mot de Juvénal (IV, 1). On n'emploie jamais cette locution qu'en mauv. part.

Editio princeps . . . . (*Première édition*).
Découvrir un Térence, **editio princeps**.

Ego sum qui sum . . . . . . (*Je suis celui qui suis*).
C'est-à-dire Je suis l'Etre des êtres, l'Etre suprême. Paroles de Dieu à Moïse (*Exode*, III, 14).

Eheu! fugaces labuntur anni. (*Hélas! les années s'enfuient rapidement*).
Passage d'Horace (*Odes*, II, 14, 1), qu'on rappelle en constatant, dans un esprit de mélancolie épicurienne, la fuite rapide des années.

Ejusdem farinæ . . . . (*De la même farine*).
Se prend toujours en mauvaise part, pour établir une comparaison entre personnes ayant mêmes vices, mêmes défauts, etc.

Eli, Eli, lamma sabacthani . . (*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*).
C'est le cri du Christ mourant sur la croix. (S. Matthieu, XXVII, 46; S. Marc, XV, 34).

Emunctæ naris . . . . (*Aux narines mouchées*).
Expression d'Horace (*Satires*, I, 4, 8), pour désigner un homme « qui a du nez », c'est-à-dire du discernement.

English spoken . . . . (*On parle anglais*).
Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant l'anglais.

Ense et aratro . . . . (*Par l'épée et par la charrue*).
Devise du citoyen qui sert son pays en temps de guerre par son épée, en temps de paix par les travaux de l'agriculture. C'était la devise du maréchal Bugeaud, alors qu'il était gouverneur de l'Algérie.

Epicuri de grege porcum . . (*Pourceau du troupeau d'Epicure*).
C'est ainsi que le voluptueux Horace ne craint pas de s'appeler dans une épître (I, 4, 16) à Tibulle, mais plutôt pour enchérir ironiquement sur le langage sévère des stoïciens, que pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes. Cependant, le mot est resté pour désigner les hommes ensevelis dans la matière et les jouissances grossières des sens.

Eppur (ou E pur), si muove! (*Et pourtant, elle se meut!*)
Mots italiens attribués à Galilée forcé de faire amende honorable pour avoir proclamé, après Copernic, que la terre tourne sur elle-même, contrairement à la lettre des Ecritures.

Ergo glu capiuntur aves . . (*C'est pourquoi les oiseaux se prennent à la glu*).
Conclusion burlesque par laquelle on terminait autrefois des raisonnements baroques.

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis . . . . (*Il a arraché la foudre au ciel, et le sceptre aux tyrans*).
Inscription gravée sur le piédestal du buste de Franklin par Houdon; allusion à la fois à ses découvertes scientifiques et à son rôle historique.

Eritis sicut dii . . . . (*Vous serez comme des dieux*).
Paroles que le serpent adresse à Eve, dans le paradis terrestre, pour l'inviter à manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal (*Genèse*, III, 5). On rappelle quelquefois ces paroles à propos de promesses fallacieuses

Errare humanum est. (*Il est de la nature de l'homme de se tromper*). — S'emploie pour expliquer, pour pallier une faute, une chute morale.

È sempre bene... (*Il est toujours bien de...*). — Expression familière des Italiens, précédant une proposition quelconque.

Est modus in rebus. (*Il y a une mesure en toutes choses*). — Pensée d'Horace (*Satires*, I, 1, 106), qui correspond au proverbe français : *L'excès en tout est un défaut.*

Et campos ubi Troja fuit. (*Et les champs où fut Troie*). — Hémistiche de Virgile (*Enéide*, III, 12). Troie est en flammes ; tous ceux qui ont échappé au désastre sont réunis autour d'Enée et quittent avec lui les ruines de la ville. Ce vers se rappelle comme une expression mélancolique de la douleur des peuples chassés de leur patrie.

Etiam periere ruinæ (*Les ruines mêmes ont péri*). — Mots de Lucain (*Pharsale*, IX, 969) racontant la visite de César aux ruines de Troie. On les cite pour exprimer une ruine complète.

Etiamsi omnes, ego non. (*Quand bien même tous les autres, moi non*). — Paroles de saint Pierre à Jésus, dans le jardin des Oliviers (saint Matthieu, XXVI, 35) : *Quand bien même tous les autres vous renieraient, je vous resterai fidèle.*

Et in Arcadia ego ! (*Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie !*). — Exclamation touchante qui sert d'épigraphe au célèbre tableau de Poussin : *les Bergers d'Arcadie* (V. *part. hist.*), et qu'on emploie pour rappeler la durée éphémère du bonheur et le regret d'un bien que l'on a perdu.

Et nunc reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram. (*Et maintenant, rois, comprenez ; instruisez-vous, vous qui décidez du sort de la terre*). — Paroles du Psalmiste (ps. II, 10), prises comme texte par Bossuet dans son Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, et qu'on rappelle pour marquer que l'expérience des autres doit nous instruire.

Et propter vitam, vivendi perdere causas (*Pour vivre, perdre ce qui est la raison d'être de la vie*). — Vers de Juvénal (*Satires*, VIII, 84). Le poète reproche leurs vices aux patriciens dégénérés de son époque, et, prêchant la vertu à un interlocuteur imaginaire, il termine par ce vers. Il entend que l'honneur doit être pour nous la plus forte raison que nous ayons de vivre.

Et quasi cursores, vitæ lampada tradunt. (*Comme des coureurs, ils transmettent le flambeau de la vie*). — Vers de Lucrèce (*De natura rerum*, II, 79). A propos de la brièveté de la vie humaine, Lucrèce fait allusion à la fête grecque des lampadophories, fête nocturne où des relais de coureurs, disposés à l'avance, se transmettent de l'un à l'autre des torches enflammées. Lucrèce compare les hommes à ces coureurs qui rentrent dans la nuit après avoir passé le flambeau à un autre.

Eurêka ! (*J'ai trouvé !*). — Mot grec devenu proverbial. C'est l'exclamation d'Archimède découvrant tout d'un coup, au bain, la loi de la pesanteur spécifique des corps.

Ex ou Ab abrupto. (*Brusquement ; Sans préparation*). — *Monter à la tribune et parler* **ex abrupto.**

Ex æquo (*A titre, a mérite égal*). — *Votre fils et le mien ont obtenu* **ex æquo** *le prix d'excellence.*

Exaudi (*Exauce*). — Premier mot de l'introït de la messe du cinquième dimanche après Pâques.

Ex cathedra (*Du haut de la chaire*). — En vertu de l'autorité enseignante que l'on tient de son titre : *Quand le pape parle* **ex cathedra**, *c'est comme chef de l'Eglise universelle.* — *Par extens.* D'un ton doctoral : *Parler* **ex cathedra.**

Exceptis excipiendis (*Excepté ce qu'il faut excepter*). — *C'est une règle générale,* **exceptis excipiendis.**

Ex commodo. (*A loisir ; A son aise*). — *Ce travail n'est pas pressé, faites-le* **ex commodo ou (tuo commodo).**

Ex consensu. (*Du consentement*). — Avec l'assentiment de la personne à qui l'on s'adresse ou de qui l'on parle.

Ex dono (*D'un don*). — Formule par laquelle on marque qu'un objet, dans une collection, provient d'un cadeau, d'une libéralité ; on la fait suivre du nom du donateur.

Exegi monumentum ære perennius (*J'ai achevé un monument plus durable que l'airain*). — Premier vers de la trentième et dernière ode du IIIe livre des *Odes* d'Horace. Le poète, terminant le recueil de ses trois premiers livres, promet à son œuvre l'immortalité. Souvent, on cite seule la première ou la deuxième moitié du vers.

Exempli gratia. (*Par exemple*). — En abrégé **e. g.** — On dit aussi, dans le même sens, **verbi gratia.**

Exeunt. Exit. (*Ils sortent. Il sort*). — Mots quelquefois employés, dans les pièces de théâtre, pour indiquer la sortie d'un ou de plusieurs personnages.

Ex nihilo nihil. (*De rien rien*). — Célèbre aphorisme résumant la philosophie de Lucrèce et d'Epicure, mais tiré d'un vers de Perse (*Satires*, III, 24), qui commence par *De nihilo nihil* (Rien ne vient de rien, c'est-à-dire Rien n'a été tiré de rien, rien n'a été créé mais tout ce qui existe existait déjà en quelque manière de toute éternité).

Ex ore parvulorum veritas. (*La vérité sort de la bouche des enfants*). — L'enfant ne sait pas mentir. Ce proverbe est souvent cité en français.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor. (*Qu'un vengeur naisse un jour de ma cendre*). — Imprécation de Didon mourante, dans Virgile (*Enéide*, IV, 625). Dans la pensée du poète, ce vengeur futur est Annibal, le plus terrible ennemi des Romains.

Expende Hannibalem... (*Pèse Annibal...*). — Commencement d'un vers de Juvénal (*Satires*, X, 147). *Pèse Annibal : combien de livres de cendres trouveras-tu dans ce grand capitaine ?* Cette expression qui, dans Juvénal, fait partie d'un développement sur la vanité de la gloire militaire, se cite pour marquer la fragilité de toute espèce de grandeur humaine.

Experto crede Roberto. (*Crois-en Robert, qui le sait par expérience*). — Second hémistiche d'un vers d'un poème macaronique d'Antonius Arena. Ce Robert est le personnage qui parle. Se rappelle pour dire : *Crois-en ma propre expérience.*

Ex professo (*En homme qui possède parfaitement son sujet*). — *Traiter une matière* **ex professo**. — *Parler d'une chose* **ex professo.**

Extra muros. (*Hors des murs*). — *Maison située* **extra muros,** hors de l'enceinte d'une ville.

Ex ungue leonem. ([On reconnaît] *le lion à la griffe*). — Au figuré : on reconnaît à certains traits la main d'un grand artiste.

Facit indignatio versum (*L'indignation fait* [jaillir] *le vers*). — Expression de Juvénal (*Satires*, I, 79), qui signifie que l'indignation suffit à inspirer la verve et l'éloquence.

Fœnum habet in cornu. (*Il a du foin à la corne*). — Horace (*Satires*, I, 4, 33) assimile plaisamment les satiriques à ces bœufs dangereux que l'on coiffe de foin ou de paille pour mettre en garde les passants. *Fuyez*, dit-il, *fuyez, il a du foin aux cornes.*

Fama volat. (*La Renommée vole*). — Expression de Virgile (*Enéide*, III, 121). Exprime la rapidité avec laquelle une nouvelle se répand.

Favete linguis (*Gardez un silence religieux*). — Commencement d'un vers d'Horace (*Odes*, III, 1, 2). Le poète demande qu'on fasse religieusement silence pour écouter les vérités morales qu'il va énoncer. Il emprunte la formule qu'adressait aux assistants celui qui allait célébrer une cérémonie religieuse. Euphémisme pour dire : *Faites silence ; Taisez-vous.*

Felix culpa ! (*Heureuse faute !*). — Paroles transportées d'une homélie de saint Augustin dans une hymne qui se chante le samedi saint. Saint Augustin fait allusion à la chute de nos premiers parents, qui nous valut le Rédempteur.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas. (*Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses*). — Vers de Virgile (*Géorgiques*, II, 489), souvent cité pour vanter le bonheur de ceux dont l'esprit vigoureux pénètre les secrets de la nature et s'élève ainsi au-dessus des superstitions du vulgaire.

Fervet opus (*Le travail bouillonne*). — Expression employée par Virgile (*Géorgiques*, IV, 169) pour peindre l'activité des abeilles.

Festina lente. (*Hâte-toi lentement*). — Mots attribués à Auguste, selon Suétone (*Auguste*, 25) : Allez lentement pour arriver plus vite à un travail bien fait. L'équivalent en grec est : *Speude bradeôs*. Boileau a dit de même : *Hâtez-vous lentement.*

Fiat lux ! (*Que la lumière soit !*). — Allusion à la parole créatrice de la *Genèse* (I, 3) : Dieu dit : « *Que la lumière soit* », *et la lumière fut*. — Elle est devenue la devise de toute grande découverte, qui fait, en quelque sorte, passer une chose de la nuit au jour, du néant à l'être.

Fiat voluntas tua. (*Que votre volonté soit faite*). — Paroles tirées de l'*Oraison dominicale*, et qu'on emploie en manière d'acquiescement résigné.

Fidus Achates (*Le fidèle Achate*). — Expression de Virgile (*Enéide*, VI, 158) en parlant d'Achate, le plus fidèle des compagnons d'Enée. On l'emploie pour désigner un ami intime.

Finis coronat opus. (*La fin couronne l'œuvre*). — S'emploie en bonne et en mauvaise part, pour marquer que la fin d'une chose est en rapport avec le commencement.

Flagrante delicto (*En flagrant délit*). — *Il a été pris* **flagrante delicto.**

Fluctuat nec mergitur. (*Il est battu par les flots, mais ne sombre pas*). — Devise de la Ville de Paris qui a pour emblème un vaisseau.

Fontes aquarum. (*Les sources des eaux*). — Expression tirée du psaume XLI, et que l'on emploie presque toujours plaisamment pour désigner, au figuré, une source abondante.

For ever! (*Pour toujours*). — Locution souvent employée en Angleterre, dans un sens exclamatif, comme on dirait en français *Vive à jamais!* : *General X...* **for ever.**

Forsan et hæc olim meminisse juvabit (*Peut-être un jour même ces souvenirs auront pour nous des charmes*). — Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 203). C'est par ces mots qu'Enée cherche à réconforter ses compagnons dans leurs épreuves.

Fortunate senex! (*Heureux vieillard!*). — Exclamation de Virgile (*Eglogues*, I, 46). Le pasteur Mélibée adresse ces mots à Tityre, qui conserve son champ. Ils se rappellent pour peindre un vieillard heureux et vertueux.

Four in hand (fôr inn han'd). (*Quatre en main*). — Locution anglaise : Attelage à quatre chevaux. — Au figuré : *Mener la vie* **four in hand**, c'est-à-dire *à grandes guides*, luxueusement.

Fugit irreparabile tempus (*Le temps irréparable fuit*). — Fin d'un vers de Virgile (*Géorgiques*, III, 284). Le poète se gourmande lui-même de se laisser aller à des digressions. Se cite pour marquer la fuite du temps.

Furia francese (fou-ri-a fran'-tché-sé) (*La furie française*). — Expression dont les Italiens, avec Machiavel, se servirent à partir de la bataille de Fornoue, pour caractériser l'impétuosité des Français.

Genus irritabile vatum (*La race irritable des poètes*). — Expression d'Horace (*Epîtres*, II, 2, 102), qui sert à caractériser l'extrême susceptibilité des poètes et des gens de lettres.

Gloria victis! (*Gloire aux vaincus!*). — Antithèse de la locution latine **Væ victis!**

Go ahead! (gô a-hèd). (*En avant!*). — Locution anglaise.

God save the king! (*Dieu sauve le roi!*). — Chant national des Anglais. *A l'arrivée du roi, la musique entonna le* **God save the king.** (Si c'est la reine, on dit *God save the* **queen.**)

Græcum est, non legitur (*C'est du grec, cela ne se lit pas*). — Axiome du moyen âge où le grec était si peu en crédit qu'on passait ce qui, dans les livres, était en grec. S'emploie pour dire *Ne vous mêlez pas d'une chose où vous n'entendez rien.*

Grammatici certant (*Les grammairiens discutent*). — Commencement d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 78), qui se complète par : **et adhuc sub judice lis est.** V. ADHUC.

Grande mortalis ævi spatium (*Grand espace de la vie d'un homme*). — Expression par laquelle Tacite (*Vie d'Agricola*, ch. III), désigne les quinze années du règne de Domitien. (On n'applique pas toujours ces mots au même laps de temps que Tacite.)

Gratis pro Deo (*Gratuitement pour l'amour de Dieu*). — *Travailler* **gratis pro Deo.**

Grosso modo (*D'une manière grossière*). — Locution, en bas latin, employée dans le sens de : *sommairement; en gros; par à peu près.*

Habeas corpus (*Que tu aies le corps* [sous-entendu : *ad subjiciendum*, pour le produire devant la cour]). — Nom d'une loi célèbre qui, en Angleterre, garantit la liberté individuelle des citoyens anglais, en ce qu'elle ordonne de produire le corps du détenu devant la cour, pour qu'elle statue sur la validité de l'arrestation.

Habemus confitentem reum (*Nous avons un accusé qui avoue*). — Locution empruntée à l'exorde du discours de Cicéron en faveur de Ligarius (I, 2), partisan de Pompée, exilé après la victoire de César.

Habent sua fata libelli (*Les livres ont leur destinée*). — Aphorisme du poète grammairien Terentianus Maurus. Il est lui-même un exemple de la vérité de sa réflexion, car on ne cite guère de lui que ce fragment de vers, et encore en le croyant d'un autre.

Hannibal ad portas! (*Hannibal* [est] *à nos portes!*). — Cri des Romains après la bataille de Cannes (Cicéron, *De finibus*, IV, 9; Tite-Live, 23, 16), qu'on peut rappeler lorsqu'un ennemi nous menace.

Hapax legomenon (*Chose dite une fois*). — Expression grecque désignant toute expression dont on ne connaît qu'un exemple (Se dit surtout à propos des auteurs grecs ou latins).

Hic et nunc (*Ici et maintenant*). — *Vous allez me payer* **hic et nunc**, c'est-à-dire tout de suite.

Hic jacet... (*Ci-gît...*). — Premiers mots d'une inscription tumulaire.

Hic jacet lepus (*Ici gît le lièvre*). — C'est là qu'est la difficulté.

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis (*Nous nous sommes enfin arrêtés ici, où le globe nous a manqué*). — Le dernier des quatre vers latins que Regnard et ses compagnons, dans leur expédition en Laponie (1681), gravèrent sur le mont Métawara, au delà duquel ils ne purent aller.

High life (aï laïf) (*Haute vie*). — Grande existence, grand monde, fashion : *Le* **high life** *parisien.*

Hoc caverat mens provida, Reguli . . . . (*L'âme prévoyante de Régulus y avait pris garde*).
On fait de cette pensée d'Horace (*Odes*, III, 5, 13) une application ironique. Nous ne manquons pas de prophètes qui toujours, après l'événement, prétendent l'avoir prévu.

Hoc erat in votis . . . . . . (*Cela était dans mes vœux*).
Voilà ce que je désirais. Mots d'Horace (*Satires*, II, 6, 1), que l'on rappelle en parlant d'un souhait dont la réalisation a comblé tous les désirs.

Hoc opus, hic labor est. . . . (*Voilà la difficulté, voilà ce qu'il y a de pénible*).
Commencement d'un vers de Virgile (*Énéide*, VI, 129). C'est par ces mots que la sibylle de Cumes explique à Énée la difficulté qu'il y a à revenir des Enfers. On les rappelle pour indiquer le point difficile d'une chose.

Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas . . . . . (*Je le veux, je l'ordonne, que ma volonté tienne lieu de raison*).
Vers de Juvénal (*Satires*, VI, 223) qui met ces mots dans la bouche d'une femme impérieuse. Se cite en parlant d'une volonté arbitraire.

Hodie mihi, cras tibi. . . . . (*Aujourd'hui à moi, demain à toi*).
S'adresse, dans le langage ordinaire, à une personne qui devra bientôt subir une épreuve à laquelle nous venons d'être soumis nous-même.

Homo homini lupus. . . . . (*L'homme est un loup pour l'homme*).
Pensée de Plaute (*Asinaria*, II, 4, 88), reprise et illustrée par Bacon et Hobbes, et qui revient à dire que l'homme fait souvent beaucoup de mal à ses semblables.

Homo sum : humani nihil a me alienum puto . . . . . (*Je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger*).
Vers de Térence (*l'Homme qui se punit lui-même*, I, 1, 25), exprimant le sentiment de la solidarité humaine.

Honest Iago . . . . (*Honnête Iago*).
Mots ironiques de Shakespeare (*Othello*), appliqués à un scélérat. On s'en sert dans le même sens.

Honoris causa . . . . (*Pour l'honneur*).
Se dit de grades conférés sans examen et à titre honorifique à des personnages de distinction.

Honos alit artes. . . . . . . (*L'honneur nourrit les arts*).
Maxime de Cicéron (*Tusculanes*, I, 2, 4). L'indifférence est mortelle aux artistes, aux poètes ; c'est la considération dont ils jouissent, l'estime où on les a, qui les payent de leurs efforts.

Horresco referens. . . . . . (*Je frémis en le racontant*).
Exclamation d'Énée racontant la mort de Laocoon (Virgile, *Énéide*, II, 204). Ces mots s'emploient toujours d'une manière plaisante.

Hospes, hostis . . . . (*Étranger, ennemi*).
C'est-à-dire Tout étranger est un ennemi. Maxime politique qui est l'exagération d'un patriotisme exclusif.

Ignoti nulla cupido . . . . . (*On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas*).
Aphorisme d'Ovide : *Art d'aimer* (III, 397). *L'indifférence naît de causes diverses, le plus souvent de l'ignorance :* **ignoti nulla cupido.**

Impavidum ferient ruinæ. . . (*Les ruines* [du monde] *le frapperaient sans l'émouvoir*).
Pensée d'Horace, dans l'ode célèbre (III, 3, 8) où il caractérise l'inébranlable fermeté de l'homme juste.

Imperium in imperio. . . . . (*Un État dans l'État*).
Locution qu'on emploie pour faire entendre qu'une classe particulière de citoyens échappe, ou veut échapper, à la loi commune.

In abstracto . . . . (*Dans l'abstrait*).
Beaucoup de principes élaborés **in abstracto** *ne se vérifient pas dans la réalité des faits.*

In actu . . . . (*En acte*).
Puissance qui se révèle **in actu.**

In æternum . . . . (*Pour toujours*).
S'engager **in æternum** *par des vœux religieux.* On dit aussi **in perpetuum.**

In ambiguo . . . . (*Dans le doute*).
Malgré les discussions, la question demeure **in ambiguo.** — Dans le même sens, on dit **in dubio.**

In anima vili . . . . (*Sur un être vil*).
Locution qui s'emploie à propos des expérimentations scientifiques faites d'ordinaire sur des animaux : *Essayer un poison* **in anima vili.**

In articulo mortis. . . . . . (*A l'article de la mort*).
Se confesser, faire son testament **in articulo mortis.** Même application que **in extremis.**

In bocca chiusa non entrò mai mosca. . . . . (*En bouche close, jamais n'entra mouche*).
Proverbe italien signifiant que, pour obtenir, il faut demander.

In cauda venenum . . . . . (*Dans la queue le venin*).
Comme le venin du scorpion est renfermé dans sa queue, les Romains tirèrent de cette circonstance le proverbe **In cauda venenum,** qu'ils appliquaient à la dernière partie d'une lettre, d'un discours, débutant sur un ton inoffensif mais pour montrer ensuite plus de malice.

Incidis in Scyllam, cupiens vitare Charybdim . . . . . (*Tu tombes dans Scylla, en voulant éviter Charybde*).
Vers de l'*Alexandréide* (V, 5, 301), de Gautier de Lille, équivalant à la locution française *Tomber de Charybde en Scylla.* — V. CHARYBDE (à la *part. hist.*).

Inde iræ. . . . . (*De là les colères*).	Mot de Juvénal (*Satires*, I, 168). Se rappelle pour dire *Tels sont les motifs de son irritation.*
Indocti discant et ament meminisse periti . . . . . . (*Que les ignorants apprennent, que ceux qui savent aiment à se ressouvenir*).	Vers du président Hénault, placé comme épigraphe en tête de son *Abrégé chronologique*. Il sert d'épigraphe à une foule d'ouvrages ou de travaux didactiques.
In extenso. . . . . (*En entier*).	*Compte rendu* **in extenso**, compte rendu sténographique des séances de la Chambre, opposé au *Compte rendu analytique*.
In extremis . . . . (*Au dernier moment*).	*Se confesser* **in extremis**. — *Faire son testament* **in extremis**.
Infandum, regina, jubes, renovare dolorem. . . . . . (*Vous m'ordonnez, reine, de renouveler une indicible douleur*).	Vers de l'*Énéide* (II, 3). Mots par lesquels Énée commence le récit qu'il fait à Didon de la prise de Troie. On le cite, en manière de pré caution oratoire, lorsqu'on a à faire quelque confidence plus ou moins douloureuse ; on l'emploie ordinairement par plaisanterie.
In fine . . . . (*A la fin*).	A la fin d'un paragraphe ou d'un chapitre : *Cette disposition se trouve dans tel titre du Code,* **in fine**.
In fiocchi (in' flok'-ki). . . . . (*En glands de passementerie*).	Locution italienne, qu'on emploie dans le sens de : *en tenue de gala*.
In foro conscientiæ . . . . . (*Au tribunal de la conscience*).	*Le monde ferme les yeux sur des pratiques qui doivent être condamnées* **in foro conscientiæ**.
In globo. . . . . (*En masse ; Ensemble*).	*J'ai acheté tous ces livres* **in globo**. — *Cela vaut tant* **in globo**.
In hoc signo vinces . . . . . (*Tu vaincras par ce signe*).	Les historiens rapportent que, Constantin allant combattre contre Maxence, une croix se montra dans les airs à son armée, avec ces mots : « **In hoc signo vinces**. » Il fit peindre ce signe sur son étendard ou *labarum*. S'emploie pour désigner ce qui, dans une circonstance quelconque, nous fera surmonter une difficulté, ou remporter un avantage.
Initium sapientiæ, timor Domini. . . . . (*La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*).	Phrase qui se trouve plusieurs fois dans la Bible (Ps. cx ; *Ecclésiastique*, I, 16), parfois sous une forme un peu différente : **Timor Domini, principium sapientiæ** (*Proverbes*, I, 7, et IX, 10), et qu'on rappelle souvent en remplaçant *Domini* par un autre mot.
In limine . . . . (*Sur le seuil*).	Par extension : *Au début* : *L'auteur de ce livre a inscrit un sonnet* **in limine**.
In limine litis. . . . . (*Au seuil du procès*).	Au moment où un procès va s'engager devant le tribunal : *Opposer* **in limine litis** *une fin de non-recevoir.*
In manus [tuas]. . . . . (*Entre vos mains*).	Premiers mots de l'exclamation de Jésus mourant (S. Luc, XXIII, 46) : **In manus** *tuas, Domine, commendo spiritum meum* (Seigneur, je remets mon âme entre vos mains). — Expression qui s'emploie dans cette phrase : *Dire son* **in manus**, recommander son âme à Dieu avant de mourir.
In medias res . . . . (*Au milieu des choses*).	Autrement dit, *en plein sujet, au milieu de l'action*. Expression d'Horace (*Art poétique*, 148) expliquant qu'Homère jette son lecteur **in medias res**.
In medio stat virtus. . . . . . (*La vertu est au milieu*).	C'est-à-dire également éloignée des extrêmes.
In naturalibus . . . . (*Dans l'état de nudité*).	*Surprendre quelqu'un* **in naturalibus**.
In partibus [infidelium]. . . . (*Dans les pays* [occupés par les infidèles]).	Se dit de l'évêque dont le titre est purement honorifique et ne donne droit à aucune juridiction. On dit par ironie : *ministre, ambassadeur*, etc., **in partibus**, pour désigner un fonctionnaire sans fonction.
In poculis. . . . . (*Au milieu des coupes*).	En buvant ; le verre en main : *Bien des gens ont l'habitude de traiter les moindres affaires* **in poculis**. On dit aussi **inter pocula**.
In præsenti . . . . (*Dans le temps présent*).	*Aux uns le souvenir du passé, aux autres les espérances dans l'avenir, servent de consolation pour les maux qu'ils souffrent* **in præsenti**.
In rerum natura . . . . . . (*Dans la nature des choses*).	*Une hypothèse scientifique qui ne se vérifie pas* **in rerum natura** *reste sans portée.*
In sacris . . . . (*Dans les choses sacrées*).	*Il ne convient pas de conserver* **in sacris** *les préoccupations de l'esprit du monde.*
In sæcula sæculorum . . . . (*Dans les siècles des siècles*).	S'emploie figurément pour marquer la longue durée d'une chose. Cette locution, ainsi que *ad vitam æternam*, qui a le même sens, est empruntée à la liturgie latine.
Insalutato hospite. . . . . . (*Sans saluer son hôte*).	En toute hâte, sans prendre le temps de dire adieu : *Partir* **insalutato hospite**.

In silvam non ligna feras insanius (*Porter du bois à une forêt ne serait pas plus insensé*). — Vers d'Horace (*Satires*, I, 10, 34). Le proverbe latin *Porter du bois à une forêt* équivaut exactement au vieux dicton français *Porter de l'eau à la rivière*.

In situ (*Dans l'endroit même*). — Locution employée spécialement en minéralogie : *On a découvert des diamants* **in situ**, *dans la roche même où ils s'étaient formés.*

In solido (*Dans le solide*). — Dans la masse. En masse, solidairement : *Complices condamnés* **in solido.**

In spiritualibus (*Dans les choses spirituelles*). — *Tout trafic* **in spiritualibus** *est qualifié simonie*

Instar omnium (*Comme tout le monde*) — C'est-à-dire En suivant la façon commune.

Intelligenti pauca (*A qui sait comprendre, peu de mots suffisent*). — Devant certaines personnes, on peut parler à demi-mot.

In temporalibus (*Dans les choses temporelles*). — *La disparition des Etats pontificaux a supprimé le pouvoir des papes,* **in temporalibus.**

In tempore opportuno (*En temps convenable*). — *Ce secours m'est venu* **in tempore opportuno.**

In tenui labor (*Mince est le sujet*). — Début du quatrième livre des *Géorgiques*, où Virgile annonce qu'il va parler des abeilles, et il ajoute aussitôt : *at tenuis non gloria* (mais la gloire qui en est le fruit n'est pas petite).

In terminis (*En dernier lieu*). — *Décision rendue* **in terminis,** celle qui met fin à l'instance, au procès.

Inter nos (*Entre nous*). — **Inter nos,** *ce n'est pas son esprit qui l'a fait arriver là.*

Intus et in cute (*Intérieurement et sous la peau*). — Fragment d'un vers de Perse (*Satires*, III, 30) disant à son contradicteur : *Je te connais à fond et sous la peau.—Se scruter au fond du cœur,* **intus et in cute.**

In utroque jure (*En l'un et l'autre droit*). — En droit civil et en droit canon : *Un docteur* **in utroque jure.** — On dit aussi, par abréviation, **in utroque.**

In vino veritas (*La vérité dans le vin*). — C'est-à-dire L'homme est expansif quand il a bu du vin ; la vérité, qu'il ne dirait pas à jeun, lui échappe alors.

Invita Minerva (*En dépit de Minerve*). — Ecrire en dépit de Minerve, rimer malgré Minerve. Expression d'Horace (*Art poétique*, 385). Se dit d'un auteur sans talent, sans inspiration, qui s'obstine à vouloir écrire *quand même*.

In vitium ducit culpæ fuga (*La crainte d'un défaut fait tomber dans un vice*). — Pensée d'Horace (*Art poétique*, 31), en parlant des lois de l'esthétique. Boileau a dit presque dans le même sens :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

In vitro (*Dans le verre*). — Expression désignant toute réaction physiologique qui se fait en dehors de l'organisme (dans des tubes, des éprouvettes, etc.) : *Constatations faites* **in vitro.**

In vivo (*Dans l'être vivant*). — Expression désignant toute réaction physiologique qui se fait dans l'organisme : *Expérimentation* **in vivo.**

Io non so lettere (*Je ne connais pas les lettres*). — *Je ne sais pas lire*. Réponse plaisante de Jules II, pape, à Michel-Ange qui, faisant la statue de ce pontife, lui demandait s'il fallait lui mettre un livre entre les mains : « Mets-moi dans la main une épée, répondit le pape, *je ne sais pas lire.* »

Ipso facto (*Par le fait même*). — *Celui qui frappe un prêtre est excommunié* **ipso facto.**

Ira furor brevis est (*La colère est une courte folie*). — Maxime d'Horace (*Epîtres*, I, 2, 62) ; la colère, comme toute passion violente, est une aliénation momentanée.

Is fecit cui prodest (*Celui-là a fait, à qui la chose faite est utile*). — Le coupable est presque toujours celui à qui le délit ou le crime profite. — (On ne doit se servir qu'avec circonspection de ce vieil axiome de droit.)

Is pater est, quem nuptiæ demonstrant (*Celui-là est le père, que le mariage légal désigne*). — Principe du droit romain, reproduit par notre Code : « L'enfant conçu pendant le mariage est réputé avoir pour père le mari. »

Ita diis placuit (*Ainsi il a plu aux dieux*). — Locution que l'on emploie dans le sens de : la chose est faite, accomplie, il n'y a plus à y revenir.

Ita est. (*Il en est ainsi*). — Formule de visa, mise anciennement sur les grosses pour certifier leur conformité avec la minute.

Italia (L') farà da sè. (*L'Italie fera par soi*). — C'est-à-dire L'Italie n'a besoin de personne. Dicton favori des Italiens, à l'époque où l'unité de l'Italie était en voie de formation.

Italia irredenta. (*L'Italie non rachetée*). — Expression par laquelle les Italiens désignent les pays de mœurs et de langue italiennes qui sont séparés politiquement de l'Italie (Tessin, région de Nice, Corse, Malte, etc.).

Ite, missa est (*Allez, la messe est dite*). — Formule liturgique de la messe, qui précède la bénédiction finale donnée par le célébrant.

Jam proximus ardet Ucalegon. (*Déjà brûle le palais d'Ucalégon, voisin du nôtre*). — Exclamation d'Enée (Virgile, *Enéide*, II, 311), lorsque, arraché au sommeil, il s'aperçoit que Troie est en flammes. Ces mots s'emploient pour marquer l'imminence d'un danger.

Judicatum solvi. (*Que ce qui est jugé est payé*). — Usité seulement dans l'expression juridique : *Caution* **judicatum solvi,** caution exigée d'un étranger demandeur dans une instance en France contre un Français, pour assurer le payement des frais du procès.

Jurare in verba magistri. (*Jurer sur les paroles du maître*). — Allusion d'Horace (*Epîtres*, I, 1, 14) à ces disciples trop respectueux pour qui l'autorité d'un philosophe qu'ils ont pris pour maître suffit.

Jure et facto. (*De droit et de fait*). — *Henri IV ne fut roi* **jure et facto** *qu'après son entrée solennelle dans Paris.*

Juro (*Je le jure*). — Mot qui rappelle une scène du *Malade imaginaire*, de Molière, dans laquelle Argan, reçu docteur, prête serment et, à chaque promesse saugrenue que lui demande le président, répond solennellement : « **Juro** ! »

Jus est ars boni et æqui (*Le droit est l'art du bien et du juste*). — Telle est l'élégante définition du droit, donnée par le *Digeste*.

Jus et norma loquendi. (*La loi et la règle du langage*). — Horace dit, dans son *Art poétique* (72), que c'est l'usage qui décide en maître, et règle les lois du langage.

Jus gentium (*Droit des gens*). — Chez les Romains, droit appliqué aux étrangers. — Aujourd'hui, le droit international.

Jus privatum. (*Droit privé*). — Droit des particuliers entre eux ; droit civil.

Jus publicum (*Droit public*). — Droit commun à l'universalité des citoyens, envisagée chez un seul peuple, dans leurs rapports avec l'Etat ; droit politique.

Justæ nuptiæ (*Justes noces*). — Mots par lesquels les Romains désignaient le mariage légal.

Justum et tenacem (*L'homme juste et ferme*). — Commencement d'une ode (III, 3, 1) où Horace développe cette idée que le monde se briserait sans émouvoir l'homme juste et ferme. V. IMPAVIDUM.

Ktêma eis aei. (*Un trésor, un bien pour toujours, une acquisition définitive*). — Expression de Thucydide (*Guerre du Péloponnèse*, I, 22). L'historien, caractérisant son œuvre, dit qu'il a composé non pas un discours d'apparat destiné à des auditeurs d'un moment, mais un monument durable.

Labor omnia vincit improbus. (*Un travail opiniâtre vient à bout de tout*). — Fragments de deux vers des *Géorgiques* de Virgile (I, 144-145), devenus proverbe.

Lapsus calami (*Faute échappée à la plume*). — S'emploie dans le même sens que *lapsus linguæ*, mais en parlant des fautes écrites.

Lapsus linguæ (*Faute échappée à la langue*). — « *Atteler la voiture au cheval* » *est un* **lapsus linguæ.** — *Les personnes distraites font souvent des* **lapsus linguæ.**

Lasciate ogni speranza, voi che' ntrate (*Laissez toute espérance, vous qui entrez*). — Inscription qui, dans le poème de Dante, est placée à la porte des Enfers (*Enfer*, III, 9).

Latet anguis in herba (*Un serpent se cache sous l'herbe*). — Expression de Virgile (*Eglogues*, III, 93), qu'on rappelle pour mettre en garde contre un danger caché.

Lato sensu (*Au sens large*). — Locution latine signifiant Au sens large, Par extension, et qui s'oppose à l'expression : **Stricto sensu** (dans le sens strict).

Laudator temporis acti. (*Celui qui fait l'éloge du temps passé*). — Fin d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 173), où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards, de dénigrer le présent au profit du passé.

Lege, quæso. (*Lisez, je vous prie*). — Formule que les élèves inscrivent en tête de leur copie, lorsqu'ils désirent qu'elle soit lue par le professeur.

Levius fit patientia Quidquid corrigere est nefas. (*La résignation allège tous les maux auxquels il n'est pas permis de remédier*). — Maxime philosophique d'Horace (*Odes*, I, 24, 19), qui a son pendant chez nous dans le dicton populaire : *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.*

Lex est quod notamus (*Ce que nous écrivons fait loi*). — Devise de la Chambre des notaires, à Paris. Elle est due à Santeul.

Loco citato (*A l'endroit cité*). — S'emploie dans un livre pour renvoyer *à l'endroit cité précédemment.* (En abrégé : *Loc. cit.*)

Loco dolenti (*A l'endroit douloureux*). — Mots qui s'emploient en médecine : *On appliquera le topique* **loco dolenti.**

Lucidus ordo (*Une claire disposition*). — Expression d'Horace (*Art poétique*, 41) : *Le* **lucidus ordo** *est une des qualités essentielles des grands écrivains français.*

Macte animo ! (*Bon courage !*). — Mots latins qui figurent dans le vers de Stace :

Macte animo! generose puer, sic itur ad astra,
(Courage! enfant, c'est ainsi qu'on s'élève jusqu'au ciel),

vers qui a été pris, légèrement modifié, à Virgile (*Enéide*, IX, 641).

Magister dixit (*Le maître l'a dit*). — Paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du moyen âge prétendaient citer comme un argument sans réplique l'opinion du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore. Aujourd'hui, ces mots se disent, par extension, de tout chef d'une école, d'une doctrine, d'un parti. On dit aussi **Ipse dixit** (en grec : *Autos ephê*).

Magnæ spes altera Romæ (*Second espoir de la grande Rome*). — Expression de Virgile, appliquée au fils d'Enée, Ascagne (*Enéide*, XII, 167). Elle peut servir à désigner le second personnage d'un Etat.

Magni nominis umbra (*L'ombre d'un grand nom*). — Célèbre hémistiche de Lucain (*Pharsale*, I, 135). Le poète fait allusion à Pompée, qui a perdu sous la toge ses vertus guerrières. La même expression se rencontre dans Sénèque le Tragique (*Octavie*, 71). Elle se rappelle à propos des hommes ou des choses qui ont eu leur heure de gloire et dont il ne reste plus qu'un souvenir.

Major e longinquo reverentia. (*L'éloignement augmente le prestige*). — Mot célèbre de Tacite (*Annales*, I, 47), souvent cité pour signifier que nous sommes portés à admirer de confiance ce qui est éloigné de nous dans le temps ou dans l'espace.

Majores pennas nido (*Des ailes plus grandes que le nid*). — Spirituelle expression d'Horace (*Epîtres*, I, 20-21) à propos de sa propre vie. Elle s'applique à ceux qui, dans une condition médiocre, aspirent à de hautes destinées.

Malesuada fames. (*La faim mauvaise conseillère*). — Virgile (*Enéide*, VI, 276), énumérant les monstres qui gardent l'entrée des Enfers, caractérise ainsi la Faim.

Mane, thecel, pharès (*Compté, pesé, divisé*). — Menace prophétique qu'une main invisible écrivit sur les murs de la salle dans laquelle Balthazar se livrait à sa dernière orgie, au moment où Cyrus pénétrait dans Babylone (*Livre de Daniel*, ch. v).

Manibus date lilia plenis (*Donnez les lis à pleines mains*). — Paroles d'Anchise (Virgile, *Enéide*, VI, 883) à propos de Marcellus (V. Tu Marcellus eris) : il réclame des fleurs pour en couvrir le tombeau de l'infortuné jeune homme.

Man spricht deutsch (*On parle allemand*). — Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant l'allemand.

Manu militari (*Par la main militaire*). — Locution usitée surtout dans le langage juridique, et qui équivaut à Par l'emploi de la force armée, de la gendarmerie : *Expulser quelqu'un* **manu militari.**

Margaritas ante porcos. ([*Ne jetez pas*] *des perles devant les pourceaux*). — Paroles de l'*Evangile* (saint Matthieu, VII, 6), qui, dans l'application signifient qu'il ne faut pas parler devant un ignorant de choses qu'il ne comprend pas.

Materiam superabat opus. (*Le travail surpassait la matière*). — Expression d'Ovide (*Métamorphoses*, II, 5) décrivant le temple du soleil. On peut dire cela de tous les objets d'art dignes de ce nom, d'un livre dont la forme l'emporte sur le sujet traité, etc.

Maxima debetur puero reverentia (*Le plus grand respect est dû à l'enfant*). — Vers célèbre de Juvénal (*Satires*, XIV, 47). Il indique de quelle prudence attentive il faut user pour que rien ne vienne souiller l'innocence des enfants.

Medice, cura te ipsum (*Médecin, guéris-toi toi-même*). — Se dit de ceux qui donnent des conseils qu'ils devraient commencer par pratiquer eux-mêmes.

Mehr Licht! (*Plus de lumière!*). — Expression allemande. Dernières paroles de Gœthe demandant qu'on ouvrît une fenêtre pour donner plus de lumière, et qu'on cite dans un sens tout différent pour dire : « Plus de clarté intellectuelle, plus de savoir, de vérité! »

Melioribus annis (*Dans des temps plus heureux*). — Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 649). S'emploie en parlant d'un temps qu'on regrette.

Me, me adsum qui feci. (*C'est moi, moi qui l'ai fait*). — Hémistiche de Virgile (*Enéide*, IX, 426), cri sublime que pousse Nisus pour chercher à détourner les coups qui menacent son ami Euryale.

Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris. (*Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière*). — Paroles que prononce le prêtre en marquant de cendre le front des fidèles le jour des Cendres, en souvenir de la parole de la *Genèse*, dite par Dieu à Adam, après le péché originel.

Mens agitat molem. (*L'esprit meut la masse*). — Commencement d'un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 727) placé dans une explication panthéiste et stoïcienne du monde, et signifiant qu'un principe spirituel anime l'univers. — S'emploie dans un sens un peu différent pour désigner tout ce qui marque l'empire de l'intelligence sur la matière.

Mens divinior (*Souffle divin*). — Expression poétique par laquelle Horace (*Satires*, I, 4, 43) désigne l'inspiration, ce que Boileau appelle : *du ciel l'influence secrète*.

Mens sana in corpore sano. (*Ame saine dans un corps sain*). — Maxime de Juvénal (*Satires*, X, 356). L'homme vraiment sage, dit le poète, ne demande au ciel que *la santé de l'âme avec la santé du corps*. Dans l'application, ces vers sont souvent détournés de leur sens, pour exprimer que la santé du corps est une condition importante de la santé de l'esprit.

Mettere la coda dove non va il capo (*Mettre la queue où la tête ne passe pas*). — Savoir se retourner, changer de tactique suivant les événements. Proverbe italien.

Minima de malis. (*Des maux choisir les moindres*). — Proverbe tiré des fables de Phèdre.

Minus habens (*Ayant moins*). — Expression qu'on emploie familièrement pour désigner un homme de peu de capacité : *C'est un* **minus habens**.

Mirabile visu. (*Chose admirable à voir*). — *C'était vraiment un spectacle curieux,* **mirabile visu.** — Dans un sens analogue, on dit **Mirabile dictu** (Chose étonnante à dire).

Modus faciendi. (*Manière de faire*). — Façon d'agir : *Le* **modus faciendi** *trahit presque toujours l'intention de l'agent.*

Modus vivendi. (*Manière de vivre*). — Accommodement, transaction moyennant laquelle il soit possible à deux parties en litige de se supporter mutuellement : *Adopter un* **modus vivendi.**

Molle atque facetum (*Le doux et le fin*). — Expression d'Horace (*Satires*, I, 10, 44) disant que les Muses ont accordé à Virgile la grâce et la jeunesse.

Monstrum horrendum, informe, ingens. (*Monstre horrible, hideux, colossal*). — Portrait que fait Virgile (*Enéide*, III, 658) du cyclope Polyphème, qu'Ulysse vient d'aveugler.

More majorum. (*D'après la coutume des ancêtres*). — *Quand les protestants de Bohême firent la seconde défenestration de Prague, ils déclarèrent qu'ils agissaient* **more majorum.**

Mors ultima ratio. (*La mort, est la raison finale de tout*). — *La haine, l'envie, tout s'efface au trépas :* **mors ultima ratio.**

Motu proprio. (*De son propre mouvement*). — Substantivement, Acte volontaire que l'on fait en pleine liberté. — Se dit de certaines bulles du pape.

Much ado about nothing. (meutch a-dou a-ba-outt noth'ing). (*Beaucoup de bruit pour rien*). — Titre d'une comédie de Shakespeare, devenu proverbial, surtout sous sa forme française.

Multa paucis. (*Beaucoup dans peu* [de mots]). — Expression qui s'applique aux écrivains concis.

Multi sunt vocati, pauci vero electi. (*Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*). — Paroles de l'*Evangile* (S. Matthieu, XX et XXII), qui ne regardent que la vie future, mais qu'on applique à la vie présente dans une foule de circonstances.

Mutatis mutandis. (*En changeant ce qui doit être changé*). — En faisant les changements nécessaires : *Reprendre un projet de loi* **mutatis mutandis.**

Mutato nomine. (*Le nom étant changé*). — *C'est,* **mutato nomine,** *toujours la même chose; il n'y a que l'appellation qui diffère.* (Dans Horace, *Sat.* I, 1, 69, ces mots sont suivis de : *de te fabula narratur.* V. DE TE.)

Nascuntur poetæ, fiunt oratores. (*On naît poète, on devient orateur*). — En d'autres termes, *l'éloquence est fille de l'art, la poésie est fille de la nature.* Brillat-Savarin, dans les *Aphorismes* qui précèdent sa *Physiologie du Goût*, a plaisamment parodié ainsi l'axiome latin : *On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.*

Naturam expelles furca, tamen usque recurret (*Chassez la nature avec une fourche, elle reviendra toujours en courant*). — Vers d'Horace (*Epîtres*, I, 10, 24), que Destouches, dans son *Glorieux* (III, 5), a traduit par le vers célèbre:

Chassez le naturel, il revient au galop.

Natura non facit saltus. (*La nature ne fait pas de saut*). — C'est-à-dire La nature ne crée ni espèces ni genres absolument tranchés ; il y a toujours entre eux quelque intermédiaire qui les relie l'un à l'autre. Aphorisme scientifique énoncé par Leibniz (*Nouveaux Essais*, IV, 16).

Nec mortale sonans. (*Dont la voix n'a pas l'accent de celle des mortels*). — Hémistiche de Virgile (*Enéide*. VI, 50) Il exprime ainsi l'effet de l'enthousiasme qui saisit la sibylle au moment où elle est animée de l'esprit prophétique. On rappelle cette expression à propos des grands orateurs, des grands poetes, etc.

Nec pluribus impar. (*Non inégal à plusieurs soleils même*). — C'est-à-dire *supérieur à tout le monde, au-dessus du reste des hommes.* Orgueilleuse devise de Louis XIV qui avait pour emblème le soleil.

Nec plus ultra. (*Non plus loin ; Non au delà*). — Inscription gravée par Hercule, selon la Fable, sur les monts Calpé et Abyla, qu'il crut être les bornes du monde, et qu'il sépara pour joindre l'Océan à la Méditerranée. Sert à désigner un terme qui n'a pas été ou ne saurait être dépassé : *Cette statue est le* **nec plus ultra** *de l'élégance.* On dit aussi **Non plus ultra.**

Negotiorum gestor. (*Gérant d'affaires*). — Mandataire : *Agir en qualité de* **negotiorum gestor.**

Neque semper arcum tendit Apollo. (*Apollon ne tend pas toujours son arc.*) — Horace (*Odes*, II, 10, 19) veut dire qu'Apollon ne dirige pas toujours ses flèches contre les hommes, comme il le fait dans l'*Iliade*. Mais dans l'application on rappelle ce vers pour dire que le dieu lui-même se repose quelquefois et que, par conséquent, le repos est nécessaire.

Ne quid nimis. (*Rien de trop*). — Sentence qui, empruntée par les Latins aux Grecs (*Méden agan*), avait le sens de : *L'excès en tout est un défaut.*

Nescio vos. (*Je ne vous connais pas*). — Mots empruntés d'une parabole de l'Evangile (S. Matthieu, XXV, 12), où il est répondu aux Vierges folles qui viennent trop tard : **Nescio vos**, je ne vous connais pas, c'est-à-dire On n'entre plus. Cette locution s'emploie familièrement par forme de refus : *Adressez-vous à d'autres,* **nescio vos.**

Nescit vox missa reverti. (*La parole une fois émise ne peut être rappelée*). — Aphorisme d'Horace, dans l'*Art poétique* (390). Il s'agit de la parole écrite. Horace conseille aux écrivains de garder longtemps un ouvrage avant de le faire paraître, pour mieux le corriger.

Nessun maggior dolore Che ricordarsi del tempo felice Nella miseria. (*Il n'y a pas de plus grande douleur que de se rappeler le temps du bonheur dans l'infortune*). — Vers de Dante dans *la Divine comédie* (*Enfer*, V, 121-123). C'est par ces mots que Francesca da Rimini commence à faire au poète le récit de ses malheureuses amours, dont elle souffre aux Enfers la punition.

Ne sutor ultra crepidam. — V. SUTOR NE SUPRA CREPIDAM.

Ne varietur. (*Afin qu'il n'y soit rien changé*). — *Faire parafer un acte, un document,* **ne varietur.** — Une édition **ne varietur.**

Nigro notanda lapillo. (*A marquer d'une pierre noire*). — Se disait chez les anciens des jours néfastes, des jours malheureux. Dans un sens opposé, on disait : **Albo notanda lapillo.** V. ALBO.

Nil actum reputans, si quid superesset agendum. (*Pensant qu'il n'y avait rien de fait, tant qu'il restait quelque chose à faire*). — Forme que l'on donne souvent à un vers de Lucain dans la *Pharsale* (II, 657) et dont le véritable texte est :

Nil actum credens, dum quid superesset agendum

C'est le trait principal du caractère de César.

Nil admirari. (*Ne s'émouvoir de rien*). — Mots d'Horace (*Epîtres*, I, 6, 1). Cette maxime stoïcienne est d'après lui le principe du bonheur. S'emploie souvent dans le sens de *ne s'étonner de rien*, et est pris alors comme la devise des indifférents.

Nil medium est. (*Il n'y a pas de milieu.*) — On dit cela aux gens qui sont obligés de choisir entre deux choses pénibles.

Nil novi sub sole. (*Rien de nouveau sous le soleil*). — Paroles de Salomon, dans l'*Ecclésiaste* (I, 10).

Nolens, volens. (*Ne voulant pas, voulant*). — Expression latine qui équivaut à l'expression française *Bon gré mal gré.*

Noli me tangere. (*Ne me touchez pas*). — Expression tirée de l'Evangile de saint Jean (XX, 17). Ce sont les paroles de Jésus à Madeleine. Se rappelle quand on parle d'une chose à laquelle une sorte de religion empêche de toucher.

Non bis in idem. (*Non deux fois pour la même chose*). — Axiome de jurisprudence, en vertu duquel on ne peut être jugé deux fois pour le même délit.

Non decet. (*Cela ne convient pas*). — Locution qu'on emploie pour avertir quelqu'un de l'inconvenance d'un acte ou d'une parole.

Non erat his locus. (*Ce n'en était pas la place*). — Mots empruntés de l'*Art poétique* d'Horace (19), et par lesquels le poète blâme les digressions. S'emploient à propos d'une chose faite à contretemps. On les cite souvent, inexactement, sous cette forme : **Non est** (ou **non erat**) **hic** (ici) **locus.**

Non ignara mali, miseris succurrere disco . . . . . . (*Connaissant moi-même le malheur, je sais secourir les malheureux*). — Paroles touchantes par lesquelles Didon accueille Enée et ses compagnons d'exil (Virgile, *Enéide*, I, 630).

Non licet omnibus adire Corinthum. . . . . (*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe*). — Traduction latine d'un proverbe grec exprimant que les plaisirs étaient si coûteux à Corinthe, qu'il n'était pas permis à tous d'y aller séjourner. Se rappelle à propos de toutes les choses auxquelles il faut renoncer faute d'argent, de moyens, etc.

Non liquet. . . . . (*Cela n'est pas clair*). — Cette locution s'emploie pour indiquer qu'une chose est obscure, peu intelligible.

Non multa, sed multum. . . (*Non pas des choses nombreuses, mais quelque chose d'important*). — Se dit en parlant de résultats qui valent non par leur nombre, mais par leur importance. (Expression appliquée par Pline le Jeune à la lecture [*Lettres*, VII, 9].)

Non, nisi parendo, vincitur. . (*On ne la* [le] *vainc qu'en lui obéissant*). — Axiome que le philosophe François Bacon applique à la nature : Pour faire servir la nature aux besoins de l'homme, il faut obéir à ses lois.

Non nova, sed nove. . . . . (*Non pas des choses nouvelles, mais d'une manière nouvelle*). — Se dit par exemple d'un écrivain qui n'apporte pas d'idées nouvelles, mais qui fait siennes des idées déjà connues, en les présentant d'une manière nouvelle, dans un ordre qui lui est propre.

Non omnia possumus omnes. (*Nous ne pouvons tous toutes choses*). — Expression de Virgile (*Eglogues*, VIII, 63). Tout le monde n'a pas toutes les aptitudes ; l'homme n'est pas universel.

Non omnis moriar . . . . . (*Je ne mourrai pas tout entier*). — Pensée d'Horace (*Odes*, III, 30, 6) : Je ne mourrai pas tout entier, car mon œuvre me survivra.

Non possumus. . . . . . . (*Nous ne pouvons*). — Réponse de saint Pierre et de saint Jean aux princes des prêtres, qui voulaient leur interdire de prêcher l'évangile (*Actes des Apôtres*, IV, 19-20). Dans l'application, ces mots expriment un refus sur lequel on ne peut revenir. S'emploie aussi substantivement : *Opposer un* **non possumus**.

Non videbis annos Petri. . . (*Tu ne verras pas les années de Pierre*). — Saint Pierre a occupé vingt-quatre ans le siège pontifical : *L'aphorisme* **non videbis annos Petri** *a pu s'appliquer à tous les papes jusqu'à Pie IX.*

Nosce te ipsum . . . . . . (*Connais-toi toi-même*). — Traduction latine de la fameuse inscription grecque *Gnôthi seauton*, laquelle figurait sur le fronton du temple de Delphes.

Novissima verba. . . . . . (*Les dernières paroles*). — Les paroles les plus récentes. Ces mots servent ordinairement à désigner les dernières paroles d'un mourant.

Nulla dies sine linea. . . . (*Pas un jour sans une ligne*). — Mots prêtés par Pline (*Histoire naturelle*, 35-36) à Apelle qui ne passait pas un jour sans tracer une ligne, c'est-à-dire sans peindre. Cette expression s'applique surtout aux écrivains.

Numero Deus impare gaudet. (*Le nombre impair plaît à Dieu*). — Hémistiche de Virgile (*Eglogues*, VIII, 75), où le poète fait allusion, sans doute, aux propriétés mystiques que l'antiquité grecque attribuait aux nombres impairs.

Nunc dimittis servum tuum, Domine . . . . (*Maintenant, tu renvoies ton serviteur, Seigneur*). — Paroles du vieillard juif Siméon, après avoir vu le Messie (Evangile selon saint Luc, II, 25). On peut mourir après avoir vu s'accomplir ses plus chères espérances.

Nunc est bibendum. . . . . (*C'est maintenant qu'il faut boire*). — Mots empruntés à Horace dans une ode (I, 37, 1) composée à l'occasion de la victoire d'Actium. Manière familière de dire qu'il faut célébrer un grand succès, un succès inespéré.

Nutrisco et extinguo. . . . . (*Je* [le] *nourris et je* [l'] *éteins*). — Devise qui accompagnait la salamandre sur les armes de François I[er], par allusion à cette ancienne croyance que les salamandres sont capables de vivre dans le feu et même d'en activer l'ardeur.

O altitudo ! . . . . (*O profondeur !*). — Exclamation de saint Paul (*Epître aux Romains*, XI, 33) en parlant de la science et de la sagesse divines. Ces mots se rappellent à propos d'un mystère insondable.

Obscurum per obscurius. . . (*L'obscur par le plus obscur*). — *Dire que l'opium fait dormir parce qu'il a une vertu dormitive, c'est expliquer* **obscurum per obscurius**.

Oculos habent et non videbunt. (*Ils ont des yeux et ne verront pas*). — Paroles tirées du psaume *In exitu Israel de Ægypto* (ps. CXIII), où elles caractérisent les idoles des nations. On les applique à ceux qu'une cause quelconque frappe d'aveuglement intellectuel. Dans le même psaume, on trouve les phrases : **Os habent, et non loquentur** (*Elles ont une bouche, et ne parleront pas*) ; **Manus habent, et non palpabunt** (*Elles ont des mains, et ne toucheront pas*) ; etc.

Oderint, dum metuant. . . (*Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent !*). — Expression du poète tragique Attius (*Atrée*), citée par Cicéron (*De officiis*, I, 28, 97). Elle peut servir de devise aux souverains autoritaires et soupçonneux.

Odi profanum vulgus. (*Je hais le profane vulgaire*). — Pensée d'Horace (*Odes*, III, 1, 1) qui se flatte de mépriser les applaudissements de la foule, et de ne rechercher que les suffrages des gens de goût.

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas. (*Trop heureux les hommes des champs, s'ils connaissaient leur bonheur!*). — Vers de Virgile (*Géorgiques*, II, 458-459), dont on ne cite souvent que la première partie, laquelle s'applique à ceux qui jouissent d'un bonheur qu'ils ne savent pas apprécier.

Oleum perdidisti. (*Tu as perdu ton huile*). — C'est-à-dire Tu as perdu ton temps, ta peine. Les anciens disaient d'un discours, d'un livre trop travaillé, qui avait dû coûter de la peine, qu'il sentait l'huile; s'il ne valait rien, l'auteur « avait perdu son huile ».

Omne ignotum pro magnifico. (*Tout ce qu'on ne connaît pas* [est tenu] *pour magnifique*). — Paroles de Tacite (*Vie d'Agricola*, 30), qui expriment bien l'attrait de l'inconnu.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci. (*Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable*). — Vers d'Horace (*Art poétique*, 343). On dit de quelqu'un qui a réussi, qui a recueilli tous les suffrages : **Omne tulit punctum.**

Omne vivum ex ovo. (*Tout être vivant provient d'un germe*). — Aphorisme biologique de l'Anglais Harvey.

Omnia mecum porto. (*Je porte tous mes biens avec moi*). — Réponse du philosophe Bias, un des Sept sages de la Grèce, à ses concitoyens de Priène, qui, menacés par l'armée de Cyrus, et quittant la ville avec toutes leurs richesses, s'étonnaient de voir que le philosophe ne faisait aucun préparatif. Il voulut leur faire entendre par là que les vraies richesses sont celles de la sagesse.

Omnia serviliter pro dominatione. (*Tout servilement en vue de la domination*). — Réflexion de Tacite (*Histoire*, I, 36) peignant les flatteries qu'adressait à la multitude Othon, désireux d'obtenir le pouvoir.

Omnia vincit amor. (*L'amour triomphe de tout*). — Première partie d'un vers de Virgile (*Eglogues*, X, 69). Il s'agit de l'Amour personnifié, tyran des hommes et des dieux.

Omnis homo mendax. (*Tout homme est menteur*). — Paroles tirées du psaume cxv : *Credidi propter quod locutus sum.*

Onus probandi. (*La charge de faire la preuve*). — *C'est aux accusateurs plutôt qu'aux accusés, que revient l'***onus probandi.**

Ore rotundo. (*D'une bouche arrondie*). — C'est-à-dire Dans un langage harmonieux. Fin d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 323).

O sancta simplicitas! (*O sainte simplicité!*). — Exclamation attribuée à Jean Hus voyant une vieille femme apporter un morceau de bois sur le bûcher où il brûlait. Se cite souvent par ironie pour railler une conduite, une parole, naïves.

Os homini sublime dedit. (*Il* [Dieu] *a donné à l'homme un visage tourné vers le ciel*). — Commencement d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, I, 85), où le poète, dans son récit de la création, raconte celle de l'homme capable d'idéal, d'aspirations élevées.

Os magna sonaturum. (*Bouche aux paroles sublimes*). — Expression d'Horace (*Satires*, I, 4, 3), où celui-ci prétend ne donner le nom de poète qu'à ceux qui possèdent le génie, une intelligence divine (V. MENS DIVINIOR), « *une bouche aux paroles sublimes* ».

O tempora! o mores! (*O temps! ô mœurs!*). — Exclamation par laquelle Cicéron s'élève contre la perversité des hommes de son temps (*Catilinaires*, I, 1, et *Verrines* : *De signis*, 25, 56).

O terque quaterque beati! (*O trois et quatre fois heureux!*). — Expression que Virgile (*Enéide*, I, 94) met dans la bouche d'Enée enviant le sort des Troyens morts en défendant leur ville. Imité d'Homère (*Odyssée*, V, 306).

Otium cum dignitate (*Repos honoré*). — Expression de Cicéron (*De oratore*, I, 1, 1), exprimant l'idéal d'un Romain retiré de la vie publique.

O ubi campi! (*O où sont les champs!*). — Exclamation de Virgile (*Géorgiques*, II, 485), regrettant la tranquillité des champs. Horace (*Satires*, II, 6, 60) a dit dans le même sens : *O rus! quando ego te aspiciam!*, O campagne! quand te reverrai-je!

Pæte, non dolet (*Pætus, cela ne fait pas de mal*). — Paroles d'Arria à Pætus son mari, en lui tendant le poignard dont elle venait de se frapper elle-même, pour l'encourager à se donner la mort. Pætus, personnage consulaire, s'était compromis dans une conspiration contre la vie de l'empereur Claude (Pline le Jeune, *Lettres*, III, 16).

Panem et circenses. (*Du pain et les jeux du cirque*). — Mots d'amer mépris adressés par Juvénal (*Satires*, X, 81) aux Romains de la décadence, qui ne demandaient plus, au Forum, que du blé et des spectacles gratuits.

Panta rhei (*Tout s'écoule*). — Expression grecque formulant un des principaux axiomes de la philosophie d'Héraclite.

Parcere subjectis et debellare superbos. (*Épargner ceux qui se soumettent, et dompter les superbes*). — Vers de Virgile (*Énéide*, VI, 853), mis dans la bouche d'Anchise qui explique à Énée le rôle futur du peuple romain.

Pareatis (*Que vous obéissiez*). — Formule qui rendait exécutoires les jugements en dehors du ressort du tribunal qui les avait prononcés : *Accorder le* **pareatis.**

Par pari refertur. (*On rend la pareille*). — Répond à peu près à la loi mosaïque du talion : *Œil pour œil, dent pour dent*, etc.

Parturiunt montes ; nascetur ridiculus mus. (*Les montagnes sont en travail : il en naîtra un rat ridicule*). — Pensée d'Horace (*Art poétique*, 139), que La Fontaine a commentée dans sa fable *la Montagne qui accouche*, et qui, dans l'application, sert à qualifier les promesses non suivies d'effet.

Passim (*Çà et là*). — Formule latine dont on fait suivre le titre d'un ouvrage cité, pour indiquer qu'on y trouvera de nombreuses références en divers endroits : *Voir sur ce sujet* Commentaires de César, **passim.**

Patere quam ipse fecisti legem. (*Subis la loi que toi-même as faite*). — On doit subir les conséquences d'un principe que l'on a établi soi-même. (Traduction latine d'une pensée de Pittacus de Mytilène.)

Paterna, paternis ; materna, maternis (*Les biens du père, à la ligne paternelle ; les biens de la mère, à la ligne maternelle*). — Ancienne formule de dévolution, dans les héritages, remplacée par l'égalité de partage dans les deux lignes, que consacre le Code civil.

Patiens, quia æternus. (*Il est patient parce qu'il est éternel*). — Paroles de saint Augustin admirant la patience immuable de Dieu au milieu des crimes du monde. On dit aussi de la Papauté : **Patiens, quia æterna.**

Pauca, sed bona (*Peu de choses, mais bonnes*). — *Cet auteur n'a laissé qu'un petit nombre d'ouvrages, mais chaque page est empreinte du cachet inimitable de son génie ;* **pauca, sed bona.**

Pauci quos æquus amavit Jupiter. (*Les rares humains qu'a aimés l'équitable Jupiter*). — Mots de Virgile (*Énéide*, VI, 129-130). Ces rares mortels ont seuls pu, dit le poète, sortir des Enfers. On applique ces mots à des hommes doués de qualités particulières, ou d'un bonheur spécial.

Paulo majora canamus. (*Chantons des choses un peu plus relevées*). — Virgile (*Églogues*, IV, 1). Cette locution sert de transition pour passer d'un sujet à un autre plus important.

Paupertas impulit audax. (*La pauvreté, qui a toutes les audaces, me poussa*). — Vers d'Horace (*Épîtres*, II, 2, 51). Le poète ajoute : **... ut versus facerem,** ... *à faire des vers*. La pauvreté pousse à des tentations, où l'on ne se risquerait pas sans elle.

Peccavi ! (*J'ai péché !*). — Exclamation du roi David (*Rois*, II, 12, 13), après avoir été confondu par la parabole du prophète Nathan. S'emploie pour signifier qu'on avoue ses torts.

Pectus est quod disertos facit. (*C'est le cœur qui fait les éloquents*). — De ce mot de Quintilien (X, 7, 15) il faut rapprocher celui de Vauvenargues : *Les grandes pensées viennent du cœur.*

Pede pœna claudo. (*Le châtiment au pied boiteux*). — Pensée d'Horace (*Odes*, III, 2, 32), qui signifie que, si le châtiment ne suit pas toujours immédiatement le crime, il ne manque cependant jamais d'arriver.

Pejor avis ætas. (*L'âge présent ne vaut pas celui des aïeux*). — Locution empruntée au début d'une ode d'Horace qui a dit, en réalité (*Odes*, III, 6, 46) :

Ætas parentum pejor avis
(L'âge de nos pères inférieur à celui de nos aïeux).

Pendent opera interrupta (*Les travaux interrompus restent en suspens*). — Mots de Virgile, dans l'*Énéide* (IV, 88), à propos des travaux interrompus, à Carthage, depuis que la reine Didon est tout occupée d'Énée.

Per fas et nefas (*Par le juste et l'injuste*). — C'est-à-dire Par toutes les voies, par tous les moyens possibles.

Perinde ac cadaver (*Comme un cadavre*). — Expression par laquelle saint Ignace de Loyola, dans ses *Constitutions*, prescrit aux jésuites la discipline et l'obéissance à leurs supérieurs, réserve faite des cas que la conscience défend.

Per jocum (*Par jeu, Pour rire*). — *Il ne convient pas de se fâcher d'une innocente plaisanterie, dite* **per jocum.**

Per Jovem ! (*Par Jupiter !*). — Espèce de jurement familier, que Molière met dans la bouche d'un pédant.

Per obitum (*Par la mort*). — Par suite de décès. Se dit surtout en droit canon : *Bénéfice vacant* **per obitum.**

Per saltum. . . . . (*Par saut*).	C'est-à-dire Sans passer par les grades intermédiaires. Se dit en droit canon, par exemple d'un homme fait prêtre sans avoir reçu le diaconat.
Persona grata. . . . . (*Personne bienvenue*).	Mots latins par lesquels on désigne, dans la langue diplomatique, un personnage qui sera agréé avec plaisir par la puissance près laquelle on l'accrédite : *Être* (ou *N'être point*) **persona grata** *à la cour*.
Pertransiit benefaciendo. . . (*Il a passé en faisant le bien*).	Mots simples et touchants de saint Pierre dépeignant Jésus au centurion Corneille (*Actes*, X, 38), et qu'on applique aux hommes dont la vie a été consacrée au soulagement de leurs semblables.
Piscem natare doces. . . . (*Tu apprends à nager à un poisson*).	Vous voulez en remontrer à quelqu'un sur son métier, sa spécialité.
Plaudite, cives ! . . . . . . (*Citoyens, applaudissez !*).	Mots par lesquels les acteurs romains, à la fin d'une comédie, sollicitaient les applaudissements du public.
Plerumque fit . . . . (*Ce qui arrive le plus souvent*).	*Statuer sur le* **plerumque fit**, c'est-à-dire Ne pas se préoccuper des exceptions possibles, prendre pour règle les cas les plus nombreux.
Plurima mortis imago. . . . (*La mort sous mille aspects*).	Fragment d'un vers de Virgile (*Enéide*, II, 369). Enée fait à Didon la peinture de la dernière nuit de Troie : « Partout le deuil, partout la terreur, *la mort sous mille aspects*. »
Plus æquo. . . . . (*Plus que de raison*).	*Boire* **plus æquo**.
Post equitem sedet atra cura. (*Le noir souci monte en croupe derrière le cavalier*).	Vers d'Horace (*Odes*, III, 1, 40), qui exprime que c'est en vain que l'on cherche dans une distraction quelconque un remède à l'ennui, aux noirs soucis. Boileau a traduit ainsi cette pensée : *Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.*
Post hoc, ergo propter hoc. . . (*A la suite de cela, donc à cause de cela*).	Formule par laquelle on désignait, dans la scolastique, l'erreur qui consiste à prendre pour cause ce qui n'est qu'un antécédent dans le temps.
Post mortem, nihil est. . . . (*Après la mort, il n'y a rien*).	Commencement d'un vers de Sénèque le Tragique (*Troyennes*, 398). Il se termine par **ipsaque mors nihil** (*et la mort elle-même n'est rien*).
Potius mori quam fœdari . . (*Plutôt mourir que se déshonorer*).	Expression latine qui peut servir de devise à tous ceux qui préfèrent l'honneur à la vie. On l'attribue au cardinal Jacques de Portugal (m. en 1459). Sous une forme un peu différente, elle a été la devise d'Anne de Bretagne, de Ferdinand d'Aragon : **Malo mori quam fœdari**.
Præsente cadavere. . . . . (*Le cadavre étant présent*).	*Lorsqu'un pape meurt, le cardinal camerlingue doit donner lecture de ses dispositions testamentaires, s'il en existe,* **præsente cadavere**.
Primo avulso, non deficit alter. (*Le premier arraché, il ne manque pas de s'en présenter un autre*).	Vers de Virgile (*Enéide*, VI, 143). Il s'agit d'un rameau d'or sans lequel il n'est pas permis de pénétrer dans les Enfers. On cite ce vers à propos de difficultés sans cesse renaissantes, d'ennemis ou de défenseurs d'une cause qui se renouvellent chaque fois que l'un d'eux disparaît.
Primo mihi . . . . (*A moi d'abord*).	Maxime favorite de l'égoïste.
Primo occupanti . . . . . . (*Au premier occupant*).	A ce droit de premier occupant remonte naturellement celui de la propriété, même provisoire.
Primum vivere, deinde philosophari . . . . (*Vivre d'abord, philosopher ensuite*).	Précepte des anciens, par lequel on se moque de ceux qui ne savent que philosopher ou discuter, et ne sont pas capables de se créer des moyens d'existence.
Primus inter pares . . . . . (*Le premier entre ses égaux*).	*Le président d'une république n'est que le* **primus inter pares**.
Pro aris et focis . . . . . . (*Pour ses autels et ses foyers*).	*Celui-là est bien fort, qui combat* **pro aris et focis**.
Pro domo sua . . . . (*Pour sa maison*).	Titre d'une harangue de Cicéron plaidant à son retour d'exil contre le patricien Clodius, qui avait fait confisquer ses biens. Plaider **pro domo sua**, c'est plaider pour sa propre cause.
Pro forma. . . . . (*Pour la forme*).	*Faire une demande* **pro forma**.
Proh (ou **Pro**) **pudor** . . . . . (*O honte!*).	Sert à manifester un sentiment de profond étonnement, de vive indignation.
Prolem sine matre creatam. . (*Enfant né sans mère*).	Montesquieu a mis cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, II, 553), en tête de son *Esprit des lois*, pour marquer qu'il n'avait pas eu de modèle.
Pro memoria . . . . (*Pour mémoire*).	Formule encore employée en diplomatie, pour rappeler des droits périmés depuis longtemps.

Pro rege sæpe; pro patria semper. (*Pour le roi, souvent; pour la patrie, toujours*).	Devise de Colbert.
Pro tempore. (*Selon le temps*).	*Agissez* **pro tempore.**
Pulchre, bene, recte! (*Bien, très bien, parfait!*).	Exclamation d'un critique trop bienveillant, dont Horace (*Art poétique*, 100) fait entendre qu'il faut se méfier.
Pulsate, et aperietur vobis. (*Frappez, et il vous sera ouvert*).	Paroles de l'Evangile (saint Luc, XI, 9), que l'on cite pour engager quelqu'un à persévérer dans ses efforts.
Punica fides. (*Foi punique, carthaginoise*).	Les Romains accusaient les Carthaginois d'enfreindre souvent les traités, ce qui leur fit employer cette expression comme synonyme de *mauvaise foi*.
Quærens quem devoret. (*Cherchant quelqu'un à dévorer*).	Expression de saint Pierre (*Epîtres*, I, 5, 8), pour caractériser le démon.
Qualis artifex pereo! (*Quel grand artiste je meurs!*)	Dernière exclamation de Néron avant de se tuer, d'après Suétone (*Néron*, 44), exprimant la perte que le monde faisait par la mort d'un homme qui avait brillé au théâtre et dans le cirque.
Qualis pater, talis filius. (*Tel père, tel fils*).	*Il est rare qu'on puisse dire de la postérité des grands hommes, et surtout des grands écrivains :* **Qualis pater, talis filius.**
Quandoque bonus dormitat Homerus (*Le bon Homère sommeille quelquefois*).	Horace (*Art poétique*, 359) veut faire entendre par ces mots que même un écrivain de génie n'est pas toujours égal à lui-même.
Quantum mutatus ab illo! (*Combien différent de ce qu'il était*).	Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 274) met dans la bouche d'Enée saisi d'horreur à la vue d'Hector qui lui apparaît, en songe, couvert de blessures.
Quantum satis. (*Autant que suffisamment*).	A dose suffisante ou raisonnable. Formule pharmaceutique exprimée souvent par les initiales Q. S., qui sont aussi celles de *quantité suffisante* ou de **quantum sufficit** (*autant qu'il suffit*).
Quia nominor leo. (*Parce que je m'appelle lion*).	Mots tirés d'une fable de Phèdre (I, 5). C'est la raison donnée par le Lion pour s'attribuer la première part du butin. Se dit de celui qui abuse de sa force, de son autorité. L'imitation de La Fontaine a donné naissance à cette expression, qui s'emploie dans le même sens : *La part du lion*.
Qui bene amat, bene castigat (*Qui aime bien, châtie bien*).	Application facile, puisque le *châtiment* n'a d'autre but que de corriger les défauts ou les vices de celui que l'on aime.
Quid deceat, quid non. (*Ce qui convient, ce qui ne convient pas*).	Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique* (308). *Corrigez ce qui est mauvais, gardez ce qui est bon, voyez* **quid deceat, quid non.**
Quid juris? (*Quoi du droit?*).	C'est-à-dire Quelle est la solution que donne le droit, la jurisprudence ?
Quid novi? (*Quoi de nouveau?*).	Interrogation familière, que deux personnes s'adressent volontiers quand elles se rencontrent.
Quid prodest? (*A quoi sert; A quoi bon?*).	*Je vous répéterais bien tout ce qu'il m'a dit, mais* **quid prodest?**
Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. (*Toutes les fois que les rois font des sottises, ce sont les Grecs qui reçoivent les coups*).	Pensée d'Horace (*Epîtres*, I, 2, 14), dont La Fontaine a donné cette imitation libre : ..... *On voit que, de tout temps,* *Les petits ont pâti des sottises des grands.*
Quidquid tentabam dicere versus erat. (*Tout ce que j'essayais de dire était vers*).	Vers d'Ovide (*Tristes*, IV, 10, 26), qui témoigne de son irrésistible penchant pour la poésie, que son père voulait l'empêcher de cultiver.
Quieta non movere. (*Ne pas agiter ce qui est tranquille*).	Proverbe qui s'applique surtout en matière politique ou religieuse, pour dire qu'il est imprudent de réveiller les querelles assoupies. Il est peut-être tiré d'une expression de Salluste (*Catilina*, XXI, 1).
Qui habet aures audiendi, audiat. (*Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende*).	Paroles qui se trouvent plusieurs fois dans l'*Evangile*, à la suite de paraboles du Christ. S'emploie pour avertir qu'on doit faire son profit d'un avis.
Qui nescit dissimulare, nescit regnare. (*Celui qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner*).	Maxime favorite de Louis XI.

Qui scribit, bis legit . . . . (*Celui qui écrit, lit deux fois*). — Axiome latin. Pour comprendre et retenir un texte, l'écrire équivaut à le lire deux fois.

Qui sine peccato est... . . . (*Celui qui est sans péché...*). — Célèbre parole de Jésus, dans l'Evangile (S. Jean, VIII, 3, 12), au sujet de la femme adultère : *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.*

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ? (*Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand ?*). — Hexamètre technique, qui renferme ce qu'en rhétorique on appelle les circonstances : la *personne*, le *fait*, le *lieu*, les *moyens*, les *motifs*, la *manière* et le *temps*. Il résume aussi toute l'instruction criminelle : *Quel est le coupable ? quel est le crime ? où l'a-t-on commis ? par quels moyens ou avec quels complices ? pourquoi ? de quelle manière ? à quel moment ?* Il nous a été transmis par Quintilien.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ? . . . . (*Qui aurait supporté que les Gracques se plaignissent d'une sédition ?*). — Vers de Juvénal (*Satires*, II, 24). Il s'applique à ceux qui blâment les procédés qu'eux-mêmes ont employés.

Quod ab omnibus, quod ubique, quod semper. (*Ce qui [a été admis] par tout le monde, en tout lieu et de tout temps*). — Paroles que saint Vincent de Lérins donne comme règle pratique pour discerner les articles de la foi traditionnelle dans l'Église catholique.

Quod di omen avertant ! . . . (*Que les dieux détournent ce présage !*). — Formule employée pour exprimer le souhait qu'un tel malheur n'arrive pas.

Quod erat demonstrandum. (*Ce qu'il fallait démontrer* [ou, par abréviation : *C. Q. F. D.*]). — Phrase qu'on prononce souvent après une démonstration, et qu'on trouve reproduite dans les livres par ces initiales : *Q. E. D.*

Quod scripsi, scripsi . . . . (*Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit*). — Réponse de Ponce Pilate aux princes des prêtres, qui lui reprochaient d'avoir inscrit sur la croix : *Jésus roi des Juifs* (S. Jean, XIX, 22). On l'emploie pour indiquer une détermination bien arrêtée.

Quomodo vales ? . . . . . . (*Comment vous portez-vous ?*). — Sorte de salutation familière, par laquelle on s'informe de la santé d'un ami.

Quo non ascendet ? . . . . (*Où ne montera-t-il pas?*). — (Et non *Quo non ascendam*, malgré une tradition constante.) Devise de Fouquet. Elle figurait, dans ses armes, au-dessous d'un écureuil.

Quorum pars magna fui. . . (*Où j'ai pris une grande part*). — Mots par lesquels Enée (Virgile, *Enéide*, II, 6) commence le récit de la dernière nuit de Troie, et qu'on peut s'appliquer en parlant d'événements auxquels on a pris une grande part. Si l'on veut être modeste, au lieu de *magna*, on dit *parva* (petite).

Quos ego... . . . . (Mots suspensifs dont le sens équivaut à : *Je devrais...*). — Paroles (en forme de réticence) que Virgile (*Enéide*, I, 135) met dans la bouche de Neptune irrité contre les vents déchaînés sur la mer, et qui, dans la bouche d'un supérieur, expriment la colère et la menace.

Quos vult Jupiter perdere, dementat prius . . . . . (*Ceux que Jupiter veut perdre, il commence par leur ôter la raison*). — Pensée d'Euripide, à laquelle Boissonade a donné cette forme latine. Racine en a reproduit le sens dans son *Athalie* :

> *Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle* (Athalie),
> *Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,*
> *De la chute des rois funeste avant-coureur !*

Quot capita, tot sensus. . . (*Autant de têtes, autant d'avis*). — *Jamais on ne vit pareille confusion :* **quot capita, tot sensus.** Térence a dit dans le même sens (*Phormion*, II, 4, 14) : **Quot homines, tot sententiæ** (*Autant d'hommes, autant d'avis*).

Quousque tandem... . . . . . (*Jusques à quand...*). — Premiers mots du premier discours de Cicéron contre Catilina, lorsque celui-ci osa se présenter au sénat après qu'on eut découvert le complot qu'il tramait contre la République.

Rapere in jus . . . . (*Traîner en justice*). — Locution latine, qui a son équivalent exact en français.

Rara avis in terris . . . . (*Rare oiseau sur la terre*). — Hyperbole de Juvénal (*Satires*, VI, 165), à propos des Lucrèce et des Pénélope. Se dit par extension de tout ce qui est extraordinaire. Le plus ordinairement, on cite seulement les deux premiers mots : **Rara avis.**

Rari nantes in gurgite vasto. (*De rares naufragés flottant sur le vaste abîme*). — Fin d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 118), dont on fait de nombreuses applications.

Reddo Cæsari quæ sunt Cæsaris, et quæ sunt Dei Deo. (*Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*). — Réponse de Jésus aux pharisiens qui lui demandaient insidieusement s'il fallait payer le tribut à César (saint Matthieu, XXII, 21). S'emploie le plus souvent sous la forme française.

Regis ad exemplar . . . . . (*A l'exemple du roi*). — Hémistiche de Claudien (*De IV consulatu Honorii*, 299), qui signifie que tous se règlent sur les exemples donnés par le roi, c'est-à-dire par un maître quelconque.

Relicta non bene parmula. (*En abandonnant peu glorieusement mon bouclier*). — Mots d'Horace (*Odes*, II, 7, 10) à propos de la bataille de Philippes à laquelle il avait assisté. Il faut voir dans cet aveu surtout une imitation des poètes grecs Archiloque, Alcée, Anacréon. Il s'applique souvent avec ironie à ceux qui fuient devant l'ennemi.

Remember ! (ri-mèm-beur') (*Souvenez-vous !*). — Dernier mot de Charles Ier, roi d'Angleterre, sur l'échafaud, adressé à l'évêque Juxon.

Requiescat in pace ! (*Qu'il repose en paix !*). — Paroles qu'on chante à l'office des morts, et qu'on grave souvent sur les pierres tumulaires.

Res angusta domi. (*De maigres ressources à la maison*). — La pauvreté au logis, c'est, dit Juvénal (*Satires*, III, 165), ce qui empêche souvent l'honnête homme de percer.

Res judicata pro veritate habetur. (*La chose jugée est tenue pour vérité*). — Axiome de l'ancien droit, toujours en vigueur : *Chose jugée, chose démontrée; Arrêt rendu vaut titre formel.*

Res, non verba. (*Des réalités, non des mots*). — Expression latine qu'on emploie pour dire qu'on demande (que la situation exige) des effets, des actes, et non des paroles.

Res nullius (*La chose de personne*) — Ce qui n'appartient en propre à personne : *La terre n'est jamais considérée comme* **res nullius.**

Res perit domino. (*La chose périt pour le compte du maître*). — *Le dommage résultant de la perte d'une chose incombe au propriétaire de cette chose.* Axiome de droit romain, adopté par le droit français; c'est la règle dans le cas de force majeure.

Res sacra miser (*Le malheureux, chose sacrée*). — Expression de Sénèque (*Epigrammes*, 4), qui exprime le respect que l'on doit avoir pour le malheur.

Retro Satana ! (*Arrière, Satan !*). — V. VADE RETRO.

Ridiculus mus (*Un rat, objet ridicule*) — V. PARTURIUNT.

Risum teneatis ? (*Vous retiendrez-vous de rire ?*) — Fragment du vers 5 de l'*Art poétique* d'Horace. S'applique aux choses ridicules ou grotesques.

Rudis indigestaque moles. (*Masse confuse et informe*). — Expression dont Ovide s'est servi dans ses *Métamorphoses* (I, 7) pour peindre l'aspect du chaos. L'Intimé, dans les *Plaideurs* de Racine (III, 4), fait une application plaisante de ces mots.

Rule, Britannia (roul') (*Gouverne, Angleterre*). — Premiers mots d'un chant patriotique des Anglais, dans lequel ils se glorifient de posséder l'empire des mers.

Salus populi suprema lex esto. (*Que le salut du peuple soit la suprême loi*). — Maxime du droit public, à Rome : Toutes les lois particulières doivent s'effacer s'il s'agit de sauver la patrie. (*Loi des XII Tables.*)

Sanctum sanctorum. (*Le saint des saints*). — Équivalent latin du nom que les Juifs donnaient à l'endroit le plus saint, le plus retiré du Temple, appliqué à tout lieu interdit aux profanes.

Sapiens nihil affirmat quod non probet. (*Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve*). — Il ne faut pas avancer une chose sans être en mesure de la prouver.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum (*On écrit pour raconter, non pour prouver*). — C'est de cette façon que Quintilien (*Instit. orat.*, X, 1, 31) note une différence entre l'histoire et l'éloquence.

Sedet æternumque sedebit. (*Il est assis et restera assis éternellement*). — Mots de Virgile (*Enéide*, VI, 617), appliqués au supplice infligé à Thésée aux Enfers. En expiation de sa vie errante, ce héros, aux Enfers, était condamné à rester éternellement assis.

Se habla español (*On parle espagnol*). — Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant l'espagnol.

Semper ad eventum festinat. (*Il se hâte toujours vers le dénouement*). — Horace (*Art poétique*, 148) parle ainsi de l'auteur de l'*Odyssée*, proposant son exemple à tous les poètes épiques.

Se non è vero, è bene trovato. (*Si cela n'est pas vrai, c'est [du moins] bien trouvé*). — Proverbe italien, d'une application facile et très fréquente.

Servum pecus (*Troupeau servile*). — Paroles par lesquelles Horace (*Epîtres*, I, 19, 19) a flétri les imitateurs en littérature. Se dit des flatteurs, des plagiaires, des courtisans.

Sesquipedalia verba (*Mots longs d'un pied et demi*). — Horace (*Art poétique*, 97) conseille aux auteurs tragiques de ne mettre dans la bouche de leurs personnages ni paroles empoulées, ni mots d'une longueur démesurée. Racine, dans les *Plaideurs*, fait dire à Petit-Jean :

Il me fait dire aussi des mots longs d'une toise.

Shocking (chok-in'-gh') . . . . (*Choquant*). — Exclamation dont se servent souvent les Anglais, et qu'on a transportée dans la langue française un peu par ironie.

Si augur augurem... . . . . (*Si un augure* [voit] *un augure...*). — Réflexion du vieux Caton, rapportée sous une forme un peu différente par Cicéron (*Traité de la divination*, II, 24), et qui était un trait lancé contre les augures privés, lesquels, disait-il, ne pouvaient se rencontrer sans rire.

Sic. . . . . (*Ainsi*). — Mot qui se met entre parenthèses dans le cours d'un texte ou à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qui s'y trouve : *Sa lettre commençait ainsi : Mossieu* (**sic**), *jc*, etc.

Sic itur ad astra . . . . . . — V. MACTE ANIMO.

Sic transit gloria mundi. . . (*Ainsi passe la gloire du monde*). — Paroles (peut-être tirées de l'*Imitation*, I, 3, 6) adressées au souverain pontife lors de son élévation, pour lui rappeler la fragilité de toute puissance humaine.

Sic vos non vobis . . . . . . (*Ainsi vous* [travaillez] *et ce n'est pas pour vous*). — Dans les quatre vers pentamètres qui commencent par ces mots, Virgile se plaint fort ingénieusement qu'un autre, le médiocre Bathylle, ait reçu la récompense que lui seul avait méritée. S'emploie lorsque quelqu'un reçoit le salaire dû à un autre.

Similia similibus curantur. . — V. CONTRARIA CONTRARIIS.

Sine die. . . . . (*Sans* [fixer de] *jour*). — Locution latine employée dans la langue parlementaire ou diplomatique : *Les plénipotentiaires se sont ajournés* **sine die**.

Sine ira et studio. . . . . . (*Sans ressentiment ni faveur*). — Tacite, au début de ses *Annales* (I, 1), déclare qu'il a décidé d'écrire l'histoire d'événements déjà éloignés de lui, et qu'il le fera **sine ira et studio**. Cette expression sert à caractériser l'impartialité de l'historien.

Sine nomine vulgus. . . . . (*La foule sans nom*). — Le *profane vulgaire* d'Horace (V. ODI PROFANUM VULGUS), ce que nous appelons *le commun des mortels*.

Sine qua non . . . . (*Sans quoi non*). — *Clause* **sine qua non**. — *C'est mon* **sine qua non**. — *Le travail est la condition* **sine qua non** *à laquelle est attaché le bonheur*.

Sinite parvulos venire ad me. (*Laissez venir à moi les petits enfants*). — Forme réduite sous laquelle on cite les paroles de Jésus-Christ à ses disciples qui écartaient de lui les petits enfants qu'on lui amenait (S. Matthieu, XIX, 14).

Sint ut sunt, aut non sint. . . (*Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas*). — Réponse attribuée au P. Ricci, général des jésuites, à qui l'on proposait de modifier les *Constitutions* de sa Société. S'emploie pour faire entendre qu'on ne veut rien changer à une chose établie, à quelque prix que ce soit.

Si parla italiano . . . . . . (*On parle italien*). — Phrase que l'on inscrit sur la devanture d'une boutique, etc., pour indiquer qu'on peut y trouver une personne parlant l'italien.

Si parva licet componere magnis. . . . . (*S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes*). — Fin d'un vers de Virgile (*Géorgiques*, IV, 176) qui compare les travaux des abeilles à ceux des Cyclopes.

Sit pro ratione voluntas. . . . — V. HOC VOLO.

Sit tibi terra levis! . . . . (*Que la terre te soit légère!*). — Inscription tumulaire, souvent employée.

Si vis me flere, dolendum est Primum ipsi tibi . . . . . (*Si vous voulez que je pleure, il faut d'abord que vous pleuriez*). — Fragments de deux vers d'Horace (*Art poétique*, 102-103), adressés à l'auteur dramatique, et traduits ainsi par Boileau dans son *Art poétique* :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Si vous voulez émouvoir, commencez par être ému vous-même.

Si vis pacem, para bellum. . . (*Si tu veux la paix, prépare la guerre*). — Locution signifiant que, pour éviter d'être attaqué, le meilleur moyen est de se mettre en état de se défendre. Végèce (*Instit. rei milit.*, III, Prol.) dit : *Qui desiderat pacem, præparet bellum.*

Sol lucet omnibus. . . . . . (*Le soleil luit pour tout le monde*). — Tout le monde a le droit de jouir de certains avantages naturels.

Solve senescentem . . . . . (*Dételle* [ton cheval] *qui vieillit*). — Conseil que donne Horace (*Epîtres*, I, 1, 8) aux écrivains et, en général, à tous ceux que l'âge avertit de songer à la retraite.

Spiritus promptus est, caro autem infirma . . . . . . (*L'esprit est prompt, mais la chair est faible*). — Paroles de Jésus-Christ, au mont des Oliviers (saint Matthieu, XXVI, 36-41), lorsque, trouvant ses disciples endormis, il leur conseille de veiller et de prier afin d'éviter la tentation.

Spiritus ubi vult spirat . . . (*L'esprit souffle où il veut*). — Paroles de l'Ecriture (saint Jean, III, 8). L'inspiration ne dépend pas de la volonté : c'est un don du ciel. On dit aussi : **Spiritus flat ubi vult.**

Sponte sua . . . . (*De son propre mouvement*). — *Agir* **sponte sua**.

Stans pede in uno. . . . . . (*Debout sur un seul pied*).
Expression d'Horace (*Satires*, I, 4, 10) qui nous représente Lucilius dictant deux cents vers à l'heure, *debout sur un seul pied*. Elle correspond à l'expression française **Au pied levé**.

Stare sulla corda. . . . . . (*Se tenir sur la corde*).
Locution italienne. Etre dans l'incertitude, dans l'état d'équilibre instable de quelqu'un qui se tient sur la corde raide.

Statu quo (pour : In statu quo ante) . . . . (*L'état où se trouvaient précédemment* [et se trouvent encore] *les choses*).
Expression employée surtout en diplomatie : *Maintenir le* **statu quo**. *Statu quo ante bellum*, Situation telle qu'elle était avant les hostilités.

Struggle for life (streu-ghl' for la-if). . . . . (*Lutte pour la vie*).
Locution anglaise, mise à la mode par Darwin. Elle équivaut à *Concurrence vitale* : *La sélection dans les espèces animales s'explique par le* **struggle for life**.

Stultorum infinitus est numerus. . . . . (*Le nombre des sots est infini*).
Paroles de Salomon (*Ecclésiaste*, I, 15).

Stupete, gentes. . . . . . . (*Nations, soyez dans l'étonnement*).
Premiers mots d'une hymne composée par Santeul pour la fête de la Purification de la Vierge. Cette exclamation s'emploie le plus souvent d'une façon plaisante, pour annoncer quelque chose d'étonnant.

Suave mari magno... . . . . (*Il est doux, sur la vaste mer...*).
Commencement d'un vers de Lucrèce (*De natura rerum*, II, 1). Le sens complet est : « Il est doux, quand, sur la vaste mer, les vents soulèvent les flots, de regarder, de la terre ferme, les terribles périls d'autrui. » Ces mots s'emploient pour marquer la joie que l'on éprouve à être soi-même exempt des périls auxquels les autres sont exposés.

Sub Jove . . . . (*Sous Jupiter*).
Sous le plafond du ciel, à la belle étoile : *Coucher* **sub Jove**. — On dit aussi **Sub Dio**.

Sublata causa, tollitur effectus. . . . . (*La cause supprimée, l'effet disparaît*).
Conséquence évidente du principe philosophique : *Il n'y a pas d'effet sans cause*.

Sub lege libertas. . . . . . (*La liberté sous la loi*).
La liberté dans les limites et avec les restrictions imposées par la loi, **sub lege libertas**, *est la seule qui soit compatible avec l'ordre*.

Sub tegmine fagi . . . . . . (*A l'ombre d'un hêtre*).
Fin du premier vers des *Eglogues* et du dernier vers des *Géorgiques* de Virgile.

Sufficit . . . . (*Il suffit*).
Je vous entends, **sufficit**.

Sufficit diei malitia sua. . . (*A chaque jour suffit sa peine*).
Aphorisme tiré de l'Evangile (saint Matthieu, VI, 34), et qu'on cite indifféremment en français ou en latin.

Sui generis . . . . (*De son espèce ; De ce qui n'appartient qu'à lui*).
On dit, par exemple, qu'une fleur exhale *une odeur* **sui generis**, quand cette odeur n'offre d'analogie avec le parfum d'aucune autre fleur.

Summum jus, summa injuria. (*Excès de justice, excès d'injustice*).
Adage latin de droit, cité par Cicéron (*De officiis*, I, 10, 33). Il entend par là qu'on commet souvent des iniquités par une application trop rigoureuse de la loi.

Sunt lacrymæ rerum. . . . . (*Il y a des larmes pour nos malheurs*).
Commencement d'un vers de Virgile (*Enéide*, I, 462). Ce sont les paroles d'Enée à son fidèle Achate, à la vue de tableaux représentant la guerre de Troie. Par une erreur d'interprétation, on prend d'ordinaire ces mots dans le sens de : *on pleure sur les choses* [comme sur les personnes], ou de : *les choses prennent part à notre douleur*.

Sunt verba et voces, prætereaque nihil. . . . . (*Des mots, des paroles, et rien de plus*).
Pentamètre qui peut s'appliquer à un grand nombre de discours. Le premier hémistiche semble emprunté à Horace (*Epîtres*, I, 34) ; le second a été ajouté plus tard.

Suo tempore. . . . . (*En son temps*).
Il faut que chaque chose se fasse **suo tempore**.

Super flumina Babylonis. . . (*Sur les fleuves de Babylone*).
Premiers mots d'un des plus beaux psaumes d'Israël, relatif à la captivité de Babylone (ps. CXXXVI), qu'on rappelle pour marquer le sort des exilés, des captifs, etc.

Supremum vale. . . . . . . (*Adieu pour la dernière fois*).
Mots qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée lorsqu'il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice (*Métam.*, X, 62). *Les hommes ne disent pas facilement un* **supremum vale** *aux biens de ce monde et aux plaisirs de la vie*.

Surge et ambula. . . . . . (*Lève-toi et marche*).
Paroles de Jésus-Christ au paralytique, qu'il guérit par ces seuls mots (saint Matthieu, IX, 5).

Sursum corda . . . . (*Elevez vos cœurs*).
Paroles que prononce le prêtre à la messe, au commencement de la préface. On cite ces mots pour faire appel ou signifier que quelqu'un fait appel à des sentiments élevés.

Sustine et abstine. (*Supporte et abstiens-toi*). — Maxime des stoïciens (en grec : *Anekhou kai apekhou*). *Supporte* tous les maux sans que ton âme en soit troublée; *abstiens-toi* de tous les plaisirs qui peuvent nuire à ta liberté morale.

Sutor, ne supra crepidam. (*Cordonnier, pas plus haut que la chaussure*). — Paroles du peintre Apelle à un cordonnier qui, après avoir critiqué dans un de ses tableaux une sandale, voulut juger du reste (Pline, *Histoire naturelle*, 35-36). Ce proverbe est à l'adresse de ceux qui veulent parler en connaisseurs de choses au-dessus de leur compétence.

Tædium vitæ (*Le dégoût de la vie*). — *Le* **tædium vitæ** *est souvent la conséquence d'une vie inactive et sans objet.*

Tantæ molis erat... (*Tant il était difficile...*). — Expression de Virgile (*Enéide*, I, 33), qui caractérise les difficultés que la nation romaine rencontra à se fonder, et qui, dans l'application, désigne la difficulté d'une entreprise.

Tantæne animis cœlestibus iræ ! (*Tant de ressentiment peut-il entrer dans l'âme des dieux!*). — Epiphonème de Virgile (*Enéide*, I, 11), où le poète s'étonne du ressentiment de Junon contre les Troyens. Boileau a imité Virgile dans ce vers du *Lutrin* :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ?

Tarde venientibus ossa. (*Ceux qui viennent tard à table ne trouvent plus que des os*). — S'emploie au propre et au figuré. Dans ce dernier cas, ces mots s'appliquent à tous ceux qui, par négligence ou par oubli, manquent une bonne affaire.

Telum imbelle sine ictu. (*Trait impuissant et sans force*). — Hémistiche de Virgile (*Enéide*, II, 544), en parlant du trait lancé par le vieux Priam à Pyrrhus. Se dit d'une attaque impuissante.

Tempora si fuerint nubila. — V. DONEC ERIS FELIX. Vers d'Ovide (*Tristes*, I, 1, 40).

Tempus edax rerum. (*Le temps qui détruit tout*). — Expression d'Ovide (*Métamorphoses* XV, 234).

Tenere lupum auribus. (*Tenir le loup par les oreilles*). — Signifie, par extension, Se trouver dans l'embarras, ou bien encore : La difficulté est surmontée.

Terminus ad quem... (*Limite jusqu'à laquelle...*).

Terminus a quo... (*Limite à partir de laquelle...*). — *Dans l'intervalle compris entre le* **terminus a quo** *et le* **terminus ad quem** *se trouve la date approximative d'un fait dont la date certaine est ignorée.*

Testis unus, testis nullus. (*Témoin seul, témoin nul*). — Adage de jurisprudence, qui s'emploie pour faire entendre que le témoignage d'un seul ne suffit pas pour établir en justice la vérité d'un fait.

Thalassa ! thalassa ! (*La mer! la mer!*). — Exclamation de joie que firent entendre les dix mille Grecs conduits par Xénophon (*Anabase*, IV, 8), quand, accablés de fatigue après une retraite de seize mois, ils aperçurent le rivage du Pont-Euxin.

That is the question (zat is ze kou-èss-tcheun') (*Cela est la question*). — Expression de Shakespeare au premier vers du monologue d'Hamlet (III, 1) : *Etre ou ne pas être, voilà la question*. S'emploie pour exprimer un cas douteux.

The right man in the right place (ze ra-it' man' in' ze ra-it' plè-se). (*L'homme qu'il faut dans la place qu'il faut*). — Expression anglaise, qu'on applique à tout homme qui convient tout à fait à l'emploi auquel on le destine.

Tibi gratias [s.-ent. *ago*]. (*Grâces vous soient rendues*). — S'emploie presque toujours d'une manière ironique et familière.

Time is money (ta-im' iz mo-nè). (*Le temps, c'est de l'argent*). — Proverbe anglais. Maxime d'un peuple pratique, qui sait que le temps bien employé est un profit.

Timeo Danaos et dona ferentes. (*Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes* [aux dieux]). — Paroles que Virgile (*Enéide*, II, 49) met dans la bouche du grand prêtre Laocoon, pour dissuader les Troyens de faire entrer dans leurs murs le fameux cheval de bois que les Grecs avaient perfidement laissé sur le rivage. Elles expriment cette vérité qu'il faut toujours se défier d'un ennemi, quelque aimable, quelque généreux qu'il paraisse.

Timeo hominem unius libri. (*Je crains l'homme d'un seul livre*). — Pensée de saint Thomas d'Aquin : L'homme qui ne connaît qu'un seul livre, mais qui le possède bien, est un adversaire redoutable. Quelquefois, on donne à cette phrase un autre sens : Je crains un homme qui a choisi un livre et ne jure que par lui.

To be or not to be (tou bi or not' tou bi). (*Etre ou ne pas être*). — Commencement du premier vers du monologue d'Hamlet (III, 1), dans le drame de Shakespeare. Caractérise une situation où l'existence même d'un individu, d'une nation, est en jeu.

Tolle, lege. (*Prends, lis*). — Un jour que saint Augustin, violemment agité par les hésitations qui précédèrent sa conversion, s'était réfugié dans un bosquet pour s'y recueillir, il entendit une voix prononcer ces mots : « *Tolle, lege.* » Jetant les yeux sur un livre que lisait son ami Alype, il tomba sur une épître de saint Paul, qui décida de sa conversion.

Totus in illis. (*Tout entier à ces choses*). — Fin d'un vers d'Horace (*Satires*, I, 9, 2) :
Nescio quid meditans nugarum, **totus in illis**,
c'est-à-dire : *Songeant à je ne sais quelles bagatelles qui absorbaient toute ma pensée.*

Tradidit mundum disputationibus eorum. (*Il* [Dieu] *a livré le monde à leurs disputes*). — Paroles de l'*Ecclésiaste* (III, 11), qui s'appliquent aux disputes éternelles des philosophes, des savants, des hommes d'Etat, etc.

Traduttore, traditore (*Traducteur, traître*). — Aphorisme italien, qui signifie que toute traduction est fatalement infidèle et trahit par conséquent la pensée de l'auteur du texte original.

Trahit sua quemque voluptas. (*Chacun a son penchant qui l'entraîne*). — Maxime empruntée à Virgile (*Eglogues*, II, 65), équivalent des adages français : *Tous les goûts sont dans la nature*, et *Chacun prend son plaisir où il le trouve.*

Tua res agitur. (*Ton intérêt est en jeu*). — Pensée d'Horace (*Epîtres*, I, 18, 84). Signifie, dans l'application, Cela vous touche, cela vous regarde, il y va de votre intérêt.

Tu autem... (*Mais toi...*). — Ces deux mots, sans doute empruntés à une phrase du bréviaire, dont la traduction isolée n'offre aucun sens, s'emploient dans certains cas comme synonymes de *difficulté*, et reçoivent à peu près la même signification que *hic* : *C'est là le* **tu autem**, c'est-à-dire le point essentiel, le difficile.

Tu duca, tu signore e tu maestro (*Tu es mon guide, mon seigneur et mon maître*). — Paroles de Dante à Virgile qu'il prend pour guide dans sa descente aux Enfers (*Enfers*, II, 140). Augustin Thierry a fait une heureuse application de ce vers à Chateaubriand, en déclarant que la lecture des *Martyrs* lui avait donné la vocation de l'histoire.

Tu es ille vir (*Tu es cet homme*). — Paroles du prophète Nathan à David (*Livre des Rois*, II, 12, 7), après lui avoir rappelé, au moyen d'une parabole, le crime dont il s'était rendu coupable en faisant tuer Urie pour épouser sa femme Bethsabée.

Tulit alter honores (*Un autre en a eu l'honneur*). — Cet hémistiche de Virgile précède les quatre vers qui commencent par *Sic vos non vobis* (V. plus haut), et se rapporte à la même circonstance.

Tu Marcellus eris ! (*Tu seras Marcellus !*). — Allusion aux paroles que Virgile (*Enéide*, VI, 883) met dans la bouche d'Anchise montrant à Enée, dans les Enfers, parmi les glorieux descendants de sa race, le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste. *Tu seras Marcellus !* C'est une promesse du ciel qui ne se réalisera pas.

Tu quoque, fili ! (*Toi aussi, mon fils !*). — Cri de douleur de César, lorsqu'il aperçut au nombre de ses assassins Brutus, qui passait pour être son fils.

Tutti quanti (*Tous, tant qu'ils sont*). — Mots italiens que l'on emploie pour compléter une énumération, pour exprimer cette idée : *tous sans exception.*

Ubi bene, ibi patria (*Où l'on est bien, là est la patrie*). — Devise de ceux chez qui les jouissances matérielles l'emportent sur le sentiment patriotique. Elle rappelle le vers de Pacuvius, cité par Cicéron (*Tusculanes*, V, 37) :
Patria est ubicumque est bene.

Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. (*Où ils font un désert, ils disent qu'ils ont donné la paix*). — Phrase mise par Tacite (*Vie d'Agricola*, 30) dans la bouche de Galgacus, héros calédonien, flétrissant les rapines des Romains. Ces mots s'appliquent aux conquérants qui colorent leurs ravages d'un spécieux prétexte de civilisation.

Ultima forsan. (*La dernière, peut-être*). — Inscription placée souvent sur les cadrans d'horloge : *Tu regardes l'heure ;* **ultima forsan.**

Ultima ratio regum (*Dernier argument des rois*). — Devise que Louis XIV avait fait graver sur ses canons.

Una salus victis. (*La seule chance de salut pour les vaincus*). — Allusion au vers de Virgile (*Enéide*, II, 354). Dernière exhortation d'Enée à ses compagnons d'armes lors de la prise de Troie, lorsqu'il essaye d'éveiller en eux le courage du désespoir :
Una salus victis, *nullam sperare salutem*,
Vers qu'un poète du XVIII[e] siècle, Gaston, a traduit ainsi :
Le salut des vaincus est de n'en plus attendre.

Unguibus et rostro (*Du bec et des ongles*). — *Se défendre* **unguibus et rostro**, c'est-à-dire vigoureusement et sans lâcher prise.

Unum et idem. (*Une seule et même chose*). — *Savoir mal ou ne rien savoir, c'est* **unum et idem.** — *Etre pauvre ou être avare, c'est* **unum et idem.**

Urbi et orbi (*A la ville* [Rome] *et à l'univers*). — Paroles qui font partie de la bénédiction du souverain pontife, pour marquer qu'elle s'étend sur l'univers entier. On dit de même, par extension, *publier une nouvelle* **urbi et orbi**, c'est-à-dire partout.

Ut fata trahunt (*Comme les destins conduisent*). — Au gré du destin, du hasard.

Utile dulci — Fin d'un vers d'Horace. V. OMNE TULIT.

Uti, non abuti . . . . (*User, ne pas abuser*). — Axiome de modération, s'appliquant à tout ordre d'idées.

Uti possidetis . . . . (*Comme vous possédez*). — Formule diplomatique employée à propos de conventions basées sur les possessions territoriales actuelles des belligérants : *Un traité basé sur l'***uti possidetis.**

Ut pictura poesis . . . . . . (*La poésie est comme une peinture*). — Pensée d'Horace (*Art poétique*, 361), d'après laquelle, dans les poèmes comme dans les tableaux, il convient de traiter et de juger chaque œuvre suivant son genre. On détourne souvent cette phrase de son sens pour lui faire dire que la poésie est sœur de la peinture.

Ut supra . . . . (*Comme ci-dessus*). — Formule souvent employée, surtout dans les actes juridiques, pour renvoyer à ce qui précède.—(On dit aussi **Vide supra** : *voyez ci-dessus*).

Vade in pace . . . . (*Va en paix*). — Paroles du confesseur en renvoyant son pénitent, après lui avoir donné l'absolution.

Vade retro, Satana. . . . . (*Retire-toi, Satan*). — Paroles de Jésus, qu'on trouve dans l'Evangile sous une forme un peu différente (S. Matthieu, IV, 10, et S. Marc, VIII, 33). On les applique en repoussant quelqu'un, en rejetant ses propositions.

Væ soli ! . . . . (*Malheur à l'homme seul !*). — Paroles de l'*Ecclésiaste* (IV, 10), qui caractérisent la position malheureuse de l'homme isolé, abandonné à lui-même.

Væ victis ! . . . . (*Malheur aux vaincus !*). — Paroles adressées par Brennus aux Romains, au moment où il jetait son épée dans la balance dans laquelle on pesait l'or destiné à acheter le départ des Gaulois (Tite-Live, V, 48). Elles se rappellent pour faire entendre que le vaincu est à la merci du vainqueur.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas . . . . (*Vanité des vanités, et tout est vanité*). — Paroles par lesquelles l'*Ecclésiaste* (I, 2) déplore le vide et le néant des choses d'ici-bas. C'est la traduction du grec : *Mataiotès mataiotètôn, kai panta mataiotès.*

Vare, legiones redde !. . . . (*Varus, rends les legions !*). — Célèbre exclamation d'Auguste, après la mort et la défaite de Varus et l'anéantissement de ses trois légions en Germanie (Suétone, *Aug.*, XXIII). On y fait allusion aussi bien en français qu'en latin : *Varus, rends-moi mes légions !*

Variorum . . . . (*De divers*). — Abréviation de la formule **Cum notis variorum scriptorum** (*Avec des notes de divers auteurs*), qui est la marque d'anciennes éditions classiques estimées : *L'édition* **variorum** *de Virgile.*

Varium et mutabile. . . . . (*Chose variable et changeante*). — Mots de Virgile (*Enéide*, IV, 569), appliqués par Mercure à la Femme, pour décider Enée à quitter Carthage, où le retient l'amour de Didon. François Ier les a redits à sa manière :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Vedi Napoli, e poi muori !. . (*Vois Naples, et meurs !*). — Proverbe par lequel les Italiens expriment leur admiration pour Naples et son golfe magnifique.

Velut ægri somnia. . . . (*Comme les rêves d'un malade*). — Fragment d'un vers d'Horace (*Art poétique*, 7). Il compare un livre sans suite aux rêves incohérents d'un malade.

Veniam petimusque damusque vicissim . . . . (*Nous demandons et nous accordons tour à tour cette permission*). — Mots d'Horace (*Art poétique*, 11), à propos de la faculté de tout oser concédée aux poètes. Ils sont souvent cités pour indiquer la tolérance mutuelle dont on doit user les uns vis-à-vis des autres.

Veni, vidi, vici . . . . (*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*). — Mots célèbres par lesquels César annonça au sénat la rapidité de la victoire qu'il venait de remporter près de Zéla sur Pharnace, roi de Pont. Phrase d'une application toujours familière, pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque.

Vera incessu patuit dea. . . (*Par sa démarche, elle révèle une véritable déesse*). — Mots de Virgile (*Enéide*, I, 405), appliqués à Vénus apparaissant à Enée.

Verba volant, scripta manent. (*Les paroles s'envolent, les écrits restent*). — Ce proverbe latin conseille la circonspection dans les circonstances où il serait imprudent de laisser des preuves matérielles d'une opinion, d'un fait, etc.

Vergiss mein nicht (fèr'ghiss ma-inn nich't). . . . . . . (*Ne m'oubliez pas*). — Nom allemand du *myosotis des marais*, qu'on appelle aussi en français *ne m'oubliez pas.*

Veritas odium parit. . . . . (*La franchise engendre la haine*). — Fin d'un vers de Térence (*Andrienne*, I, 1, 41), dont la première partie est **Obsequium amicos** (*La complaisance* [crée] *des amis*).

Victis honos . . . . (*Honneur aux vaincus*). — Mots dont se sert le joueur qui vient de gagner une partie, pour inviter son adversaire à jouer le premier coup de la revanche.

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni. (*Les dieux furent pour le vainqueur, mais Caton pour le vaincu*). — Vers de Lucain (*Pharsale*, I, 128), à propos de Caton resté fidèle à Pompée, vaincu par César. Il sert à caractériser celui qui continue à servir une cause juste, même quand elle a succombé. Racine en a fait, dans les *Plaideurs*, une application plaisante :

> *Devant le grand Dandin, l'innocence est hardie,*
> *Oui, devant ce Caton de basse Normandie,*
> *Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,*
> **Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.**

Video lupum. (*Je vois un loup*). — Se dit lorsque l'on aperçoit une personne que l'on craint et dont on parle. Cette locution rappelle un peu le dicton : *Quand on parle du loup on en voit la queue.*

Video meliora proboque, deteriora sequor. (*Je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal*). — Ces paroles, mises par Ovide dans la bouche de Médée (*Métamorphoses*, VII, 20), peignent l'homme à qui son intelligence droite montre le chemin du devoir et de la vérité, mais que sa faiblesse et l'appât du plaisir entraînent néanmoins vers le mal.

Vir bonus, dicendi peritus. (*Un homme de bien qui sait parler*). — Définition de l'orateur, que Caton l'Ancien proposait à son fils, donnant à entendre qu'il faut à l'orateur la double autorité de la vertu et du talent.

Vires acquirit eundo. (*Elle acquiert des forces dans sa course*). — Expression de Virgile faisant le portrait de la Renommée (*Énéide*, IV, 175). — *Défiez-vous de la calomnie :* **vires acquirit eundo.**

Virtus post nummos. (*La vertu après les écus*). — Commencement d'un vers d'Horace (*Epîtres*, I, 1, 54), qu'il donne comme la maxime des Romains. Il critique avec ironie cette théorie.

Vis comica. (*La force comique ; Le pouvoir de faire rire*). — Mots extraits d'une épigramme de César sur Térence (Suétone, *Vie de Térence*). En réalité, dans l'épigramme latine, l'adjectif *comica* ne se rapporte probablement pas à *vis*, mais à un autre mot de la phrase.

Vitam impendere vero. (*Consacrer sa vie à la vérité*). — Mots de Juvénal (*Satires*, IV, 91), dont J.-J. Rousseau fit sa devise.

Vivere parvo. (*Vivre de peu*). — *Heureux qui sait* **vivere parvo** ! — *Le bonheur consiste dans le* **vivere parvo.**

Vive valeque. (*Vis et porte-toi bien*). — Formule dont on fait quelquefois usage à la fin d'une lettre (Horace, *Satires*, II, 5, 110). — On écrit aussi : **Vive et me ama,** *Vis et aime-moi bien.*

Vivit sub pectore vulnus. (*La blessure vit au fond du cœur*). — Énergique expression de Virgile (*Énéide*, IV, 67), à propos de la passion naissante de Didon pour Énée. On y fait allusion pour exprimer la vivacité des traces que laissent les sentiments profonds.

Vixit. (*Il a vécu*). — Formule par laquelle les Romains annonçaient la mort de quelqu'un ; on l'emploie encore familièrement. André Chénier l'a transplantée en français :

> *Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine !*

Volenti non fit injuria. (*On ne fait pas tort à celui qui consent*). — Axiome de jurisprudence, d'après lequel on n'est pas fondé à porter plainte pour un dommage auquel on a consenti.

Volti subito. (*Tournez vite*). — Expression italienne (en abrégé **V. S.**) indiquant de tourner rapidement un feuillet d'une partition.

Vox clamantis in deserto. (*La voix de celui qui crie dans le désert*). — Paroles de saint Jean Baptiste aux Juifs qui lui demandaient s'il était le Christ, Élie ou un prophète : « *Je suis*, répondit-il, *la voix de celui qui crie dans le désert ; Rendez droites les voies du Seigneur.* » (Évangile selon S. Matthieu, III, 3). Il faisait allusion à ses prédications devant la foule, dans le désert. C'est abusivement qu'on dit, de quiconque n'est pas écouté, qu'il prêche dans le désert.

Vox faucibus hæsit. (*La voix s'arrêta dans ma gorge*). — Expression de Virgile (*Énéide*, III, 48), placée par le poète dans la bouche d'Énée racontant l'effet produit sur lui par un prodige. Elle est souvent employée pour peindre l'étonnement, la stupeur.

Vox populi, vox Dei. (*Voix du peuple, voix de Dieu*). — Adage suivant lequel on établit la vérité d'un fait, la justice d'une chose, sur l'accord unanime des opinions du vulgaire.

Vulnerant omnes, ultima necat. (*Toutes blessent, la dernière tue*). — En parlant des heures, inscription latine usitée anciennement sur les cadrans d'horloge des églises ou des monuments publics.

Walk-over (ou-ôk-o-veur). — Expression anglaise, désignant une course à laquelle ne prend part qu'un seul cheval : *Ce cheval a fait* **walk-over.**



ALGER.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE

AA (mot germanique qui signifie *eau*, et qui est resté le nom de plusieurs rivières des pays celtiques et germaniques). Fleuve côtier de France (mer du Nord) qui baigne Saint-Omer; 80 kil.

AABO [*ôbo*]. V. TURKU.

AALAND [*ôlan'd*]. V AHVENANMAA.

AALBORG [*ôl*], port du Danemark; 43.000 h.

AALESUND [*ôlesound'*] ou **ALESUND**, v. de Norvège, dans une île de l'Atlantique; 16.500 h.

AALI PACHA ou **ALI PACHA**, homme d'Etat turc, né à Constantinople. Il a attaché son nom à la politique de réformes du *Tanzimat* (1815-1871).

AANGSTRŒM. V. ANGSTRŒM.

AAR, riv. de Suisse, qui naît au col du Grimsel, arrose Berne, Soleure, Aarau, reçoit la Reuss, la Limmat, la Thièle et se jette dans le Rhin (r. g.); 280 kil.

AARAU, v. de Suisse, ch.-l. du cant. d'Argovie, sur l'Aar; 12.000 h. Machines.

AARGAU [*gaou*]. V. ARGOVIE.

AARHUS [*ôr*], port du Danemark; 78.000 h.

AARON, frère aîné de Moïse. Les Hébreux le forcèrent à construire le Veau d'or. Il devint pourtant le premier grand prêtre.

ABA (Samuel), roi de Hongrie, de 1041 à 1044.

ABADAN [*an'*], petit port de l'Iran, près de l'embouchure du Chatt el-Arab dans le golfe Persique; 40.000 h. Raffineries de pétrole.

ABADIE [*di*] (Paul), architecte fr., né à Paris. On lui doit les plans du Sacré-Cœur, à Paris (1812-1884).

ABAFFI Ier, prince de Transylvanie (1661-1690).

ABAILARD. V. ABÉLARD.

ABAUZIT [*zit'*] (Firmin), théologien protestant français, né à Uzès, réfugié à Genève après la révocation de l'édit de Nantes (1679-1767).

ABBAD [*bad'*], premier roi maure de Séville et chef de la dynastie des *Abbadites*; il régna de 1023 à 1042. — Son fils ABBAD II régna de 1042 à 1068, et son petit-fils, ABBAD III, de 1069 à 1095.

ABBADIE [*di*] (Jacques), théologien protestant français, né à Nay (Basses-Pyrénées) [1654-1727].

ABBAS [*bass*], oncle de Mahomet (566-652).

ABBAS Ier, **le Grand**, chah de Perse, de la dynastie des Séfis, conquérant et administrateur éminent (1557-1628). — ABBAS II régna de 1641 à 1666. — ABBAS III régna de 1732 à 1736.

ABBAS, vice-roi d'Egypte, petit-fils de Méhémet-Ali (1813-1854).

ABBAS-HILMI, khédive d'Egypte, né en 1874. Il régna depuis 1892 sous la surveillance de l'Angleterre, qui le déposa en 1914.

ABBASSIDES, dynastie de 37 califes arabes, fondée par Aboul-Abbas, qui détrôna les Omeyyades en 750. Les Abbassides régnèrent à Bagdad de 762 à 1258.

ABBATE [*té*] (Niccolo *dell'*), peintre, sculpteur et architecte italien, né à Modène (1512-1571), un des fondateurs de l'école de Fontainebleau.

ABBATTUCCI [*toutchi*], famille originaire de Zicavo (Corse), qui a fourni plusieurs personnages célèbres : JACQUES-PIERRE, général, le constant adversaire de Paoli (1726-1812); — CHARLES, son fils, également général, né en 1771, tué au siège de Huningue en 1796; — JACQUES-PIERRE-CHARLES, neveu du précédent, ministre de la justice sous Napoléon III (1792-1857).

Abbaye, monastère d'hommes ou de femmes gouverné par un abbé ou une abbesse. Revenu dont jouissait l'abbé. L'abbaye *régulière* était celle dont l'abbé était un religieux, et l'abbaye *en commende* celle dont l'abbé était un séculier ou un abbé séculier sans autorité sur les moines, mais jouissant des revenus de l'abbaye.

Abbaye (*prison de l'*), construite à Paris entre 1631 et 1635, pour servir de prison seigneuriale à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Affectée après 1789 aux détenus militaires, elle fut le théâtre des massacres de septembre 1792; démolie en 1854.

Abbaye-aux-Bois, nom donné en 1667 à un couvent de femmes fondé à Paris, rue de Sèvres, en 1640. Mme Récamier y logea en 1814.

ABBÉOKOUTA. V. ABÉOKOUTA.

Abbesse de Jouarre (*l'*), drame philosophique d'E. Renan (1886). La scène se passe sous la Terreur.

ABBEVILLE, ch.-l. d'arr. (Somme); port sur la Somme; ch. de f.; à 45 kil. N.-O. d'Amiens; 19.400 h. (*Abbevillois*). Toiles, corderie, serrurerie, sucrerie. Patrie de Millevoye, de l'amiral Cour-

het, etc. L'arr. a 11 cant., 173 comm., 120.200 h.

ABBIATEGRASSO, v. d'Italie (prov. de Milan), près de laquelle fut tué Bayard en 1524; 12.650 h.

ABBON, moine de Saint-Germain-des-Prés. Il célébra dans un poème latin d'un grand intérêt historique le siège de Paris par les Normands (850-923).

ABBON (*saint*), abbé de Fleury-sur-Loire, conseiller des rois Hugues et Robert; m. en 1004.

Abbotsford [*ord'*], imposant manoir d'Ecosse, construit par Walter Scott en 1812 sur les bords de la Tweed.

ABD ALLAH, père de Mahomet (545-570).

ABD EL-AZIZ [*iz'*], sultan du Maroc, né en 1880, fils et successeur, en 1894, de Moulay-Hassan. Il fut détrôné en 1908 par son frère, Moulay-Hafid.



Abd el-Kader.

ABD EL-KADER [*dèr*] **(El-Hadj)**, célèbre émir arabe, né vers 1807, près de Mascara (Algérie), mort à Damas (Syrie) en 1883. Il soutint de 1832 à 1847 la guerre contre les Français, obtint même du général Bugeaud l'avantageux traité de la Tafna et essaya d'organiser un empire arabe. Mais, après la prise de sa smala par le duc d'Aumale (1843) et la défaite de ses alliés marocains à l'Isly (1844), il dut se rendre en 1847 au général de Lamoricière, fut interné à Toulon, à Pau, enfin à Amboise et rendu à la liberté en 1853. Il devint alors un fidèle ami de la France.

ABD EL-KRIM, chef rifain, né à Tafersit en 1882. Il souleva le Rif contre l'Espagne et la France. Vaincu, il se rendit aux Français en 1926.

ABD EL-LATIF, savant médecin et géographe arabe, né à Bagdad (1161-1231).

ABD EL-MALIK. V. MOULAY ABD EL-MALIK.

ABD EL-MOUMIN [*min'*], premier calife almohade. Il régna sur le Maroc et sur une partie de l'Espagne (1100-1163).

ABDÉRAME, émir d'Espagne, battu par Charles Martel à Poitiers en 732.

ABDÉRAME Ier, le Juste, premier calife omeyyade d'Espagne (756-787). — ABDÉRAME II, *le Victorieux*, quatrième calife; il prit Barcelone et chassa les pirates normands (821-852). — ABDÉRAME III, huitième calife, fonda l'école de médecine de Cordoue (912-961).

ABDÈRE, v. de l'anc Thrace, sur la mer Egée. Les Abdéritains étaient renommés pour leur sottise.

ABD ER-RAHMAN, sultan chérif du Maroc, vaincu à l'Isly (1844) par Bugeaud (1778-1859).

ABDIAS [*ass*], le 4e des petits prophètes juifs.

Abdication. Les plus célèbres abdications sont celles : de Cincinnatus, qui retourna deux fois à sa charrue (458 et 438 av. J.-C.); de Sylla (79 av. J.-C.), qui se retira à Pouzzoles; de Dioclétien (305 de notre ère), qui se retira à Salone; de Charles-Quint (1555), qui alla finir ses jours au couvent de Yuste, dans l'Estrémadure; de Christine de Suède (1654), qui se retira à Rome; celles de Napoléon : la première à Fontainebleau, la seconde à Paris (1814 et 1815); de Bolivar, libérateur de l'Amérique espagnole (1829); de Charles X (1830); de Louis-Philippe (1848); de Guillaume Ier, roi de Hollande (1840); de Charles-Albert, roi de Sardaigne (1849); d'Isabelle II, reine d'Espagne (1870); de Guillaume II, empereur d'Allemagne (1918); de Ferdinand, tsar des Bulgares (1918); de Constantin, roi de Grèce (1922); d'Edouard VIII, roi d'Angleterre (1936).

ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, que la misère avait réduit à se faire jardinier. Restauré par Alexandre le Grand en 332 av. J.-C.

ABDON, l'un des juges d'Israël.

ABD UL-AZIZ [*iz'*], sultan de Turquie, frère d'Abd ul-Medjid, né en 1830; il monta sur le trône en 1861 et fut assassiné en 1876.

ABD UL-HAMID Ier, sultan de Turquie de 1774 à 1789. — ABD UL-HAMID II, fils d'Abd ul-Medjid, sultan en 1876, déposé en 1909 (1842-1918).

ABD UL-MEDJID, sultan de Turquie de 1839 à 1861, né en 1823; il participa à l'expédition de Crimée et fit d'inutiles tentatives de réforme; m. en 1861.

ABD UR-RAHMAN, émir d'Afghanistan, souverain énergique et intelligent, né v. 1844, monta sur le trône en 1880; m. en 1901.

ABÉCHÉ, v. du Tchad (Ouadaï); 28.000 h.

ABEL, deuxième fils d'Adam et d'Eve, tué par Caïn, son frère (*Bible*).

ABEL (Henri), mathématicien norvégien, né à Frindoë (Norvège). Malgré ses belles découvertes de calcul intégral, il mourut pauvre et méconnu (1802-1829).

ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis), peintre français, né à Valenciennes (1785-1861).

ABÉLARD [*lar*] (Pierre), théologien et philosophe scolastique français, né près de Nantes, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infortunes (1079-1142). Dans la querelle des universaux, il défendit le conceptualisme.

Abencérage (*Aventures du Dernier*), nouvelle du genre chevaleresque, par Chateaubriand (1826); l'action se passe à Grenade, au XVIe siècle.

ABENCÉRAGES [*abinséraj'*], puissante tribu maure du royaume de Grenade, au XVe siècle.

ABENSBERG [*bènsbergh*], v. de Bavière, sur l'Abens, affl. du Danube; 2.170 h. Eaux minérales. Napoléon Ier y battit les Autrichiens en 1809.

ABÉOKOUTA, v. de la Nigeria anglaise; 40.000 h.; ch.-l. de l'anc. territoire de Yorouba.

ABERCROMBIE [*aber-*] (John), médecin et philosophe anglais, né à Aberdeen (1781-1844).

ABERCROMBY (sir Ralph), général anglais, battu par Brune à Bergen et blessé mortellement devant Alexandrie (Egypte) [1734-1801].

ABERDARE [*aberdèr*], v. de Grande-Bretagne (Pays de Galles); 49.000 h. Charbon.

ABERDEEN [*aberdin'*], v. d'Ecosse, ch.-l. de comté; port sur la mer du Nord; 170.000 h. Université.

ABERDEEN (G. H. Gordon, *comte d'*), homme d'Etat anglais, né à Edimbourg. Premier ministre en 1852, il conclut avec la France une alliance contre la Russie (1784-1860).

ABER-VRACH, fl. côtier du Finistère (Atlantique); 34 kil. Station marémotrice d'essai.

ABGAR, nom de huit rois d'Edesse, en Mésopotamie (132 av. J.-C.-216 apr.).

ABIA, roi de Juda, fils de Roboam, vainqueur de Jéroboam, roi d'Israël (957-955 av. J.-C.).

ABIDJAN, ch.-l. de la Côte d'Ivoire (A.-O. F.), sur une vaste lagune navigable; 15.000 h.

ABIMÉLECH [*lèk*], fils de Gédéon. Il devint Juge d'Israël, après avoir fait égorger ses frères; il établit son pouvoir sur Sichem et fut tué au siège de Thèbes, en Palestine (vers 1100 av. J.-C.).

ABIRON, lévite qui fut englouti dans la terre avec Coré et Dathan, tous trois révoltés contre Moïse et Aaron (*Bible*).

ABIU, fils d'Aaron, dévoré par les flammes avec son frère Nadab, pour avoir mis du feu profane dans son encensoir (*Bible*).

ABKHASIE, petite république soviétique, en bordure de la mer Noire, rattachée à la Géorgie; 260.000 h. Cap. *Soukhoum*.

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE, c. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 1.100 h. Combats en 1915 pour la possession du plateau de N.-D.-de-Lorette.

ABLANCOURT (Nicolas Perrot d'), écrivain français, né à Châlons-sur-Marne. Auteur de traductions peu exactes, surnommées *les Belles infidèles* (1606-1664).

ABNER [*nèr*], général sous Saül et David. Il fut assassiné par Joab, envieux de la faveur qu'il avait acquise.

ABNER, général israélite, personnage de la tragédie de Racine : *Athalie*. Il personnifie le soldat courageux, mais de volonté timide.

ABOMEY [*mè*], ancienne cap. du Dahomey (A.-O. F.); 10.000 h. Prise par les Français en 1892.

ABONDANCE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, sur la Dranse; 1.180 h. Fromages.

ABOU ABDALLAH. V. BOABDIL.

ABOU BEKR, beau-père et successeur de Mahomet, le premier des califes; m. à Médine en 634.

ABOUKIR, bourg de la Basse-Egypte; 200 h. Combat naval où Nelson détruisit la flotte française commandée par Brueys (1798). Brillante victoire de Bonaparte sur les Turcs (1799).

Aboukir (*Bataille d'*), tableau de Gros (Versailles) [1806]. Belle peinture, pleine de fougue et d'éclat, représentant la victoire de Bonaparte.

ABOUL-ABBAS [*ass*], le premier calife abbasside, descendant d'Abbas. Il fit massacrer les Omeyyades et mérita par ses cruautés le surnom de *Sanguinaire* (*as-Saffah*); il régna de 751 à 754.

ABOUL-FARADJ, historien arabe, né à Mélitène, auteur d'une *Histoire universelle* (1226-1286).

ABOUL-FÉDA, historien et géographe arabe, né à Damas (1273-1331).

ABOUT [*bou*] (Edmond), littérateur et journaliste français, né à Dieuze (Moselle). Ecrivain spirituel et brillant, auteur du *Roi des montagnes*, du *Roman d'un brave homme*, etc. (1828-1885).

ABRAHAM [*am'*], patriarche, père d'Isaac, ancêtre des Hébreux, né à Ur en Chaldée, une des grandes figures de la Bible.

Abraham (*le Sacrifice d'*), tableau de Rembrandt (Ermitage, à Pétrograd), remarquable par le modelé des tons. — Tableau d'Andrea del Sarto (Dresde) ; beaucoup de vigueur et de clarté.

ABRANTÈS, v. du Portugal, près du Tage; 8.000 h. Prise par Junot en 1807.

ABRANTÈS (Laure, *duchesse d'*), femme du général Junot, née à Montpellier, auteur de *Mémoires* intéressants sur l'Empire et la Restauration (1784-1838).

ABRAVANEL (Isaac), juif portugais, né à Lisbonne (1437-1509), administra les finances d'Espagne sous Ferdinand le Catholique. — Son fils JUDAS-LÉON, dit *Léon l'Hébreu* (1460-1520), écrivit les *Dialogues d'amour*, ouvrage célèbre, d'un mysticisme entortillé.

Abreuvoir (*l'*), tableau de H. Berghem (Louvre) ; très joli effet de matin transparent.

ABRUZZES (*les*), région montagneuse du centre de l'Italie, dans l'Apennin. V. princ. *Aquila;* 1.480.000 h. (*Abruzzains*).

ABSALON, fils de David, révolté contre son père. Vaincu dans un combat, il s'enfuit; mais, comme il passait sous un arbre, sa longue chevelure s'embarrassa dans les branches, et il resta suspendu. Joab, qui le poursuivait, le perça de trois dards.

ABSALON ou **AXEL**, prélat danois, archevêque de Lund. Il fonda Copenhague et resserra les liens entre l'Etat et l'Eglise (1128-1201).

ABSCON, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 4.308 h.

ABSTEMIUS [*uss*] (Laurent), littérateur italien du XVIe siècle, auteur de fables latines, dont La Fontaine a imité quelques-unes.

ABSYRTE, frère de Médée, qui le mit en pièces et dispersa ses membres pour arrêter ceux qui la poursuivaient dans sa fuite avec Jason (*Myth.*).

ABYDOS [*doss*], v. d'Asie, sur l'Hellespont (Dardanelles), vis-à-vis de Sestos; fameuse par l'aventure de Héro et Léandre et par le pont de bateaux que Xerxès y jeta sur le détroit (480 av. J.-C.).

ABYDOS [*doss*], v. de la Haute-Egypte, où furent trouvées en 1817 des tables sur lesquelles sont gravées deux séries de noms de pharaons.

ABYLA, montagne du Maroc, sur le détroit de Gibraltar, en face de Calpé. L'une des Colonnes d'Hercule.

ABYMES (*Les*), comm. de la Guadeloupe, arr. de La Pointe-à-Pitre; 9.640 h.

ABYSSINIE, anc. nom de l'Ethiopie.

Académie, école philosophique fondée dans les jardins d'Académos par Platon. On distingua, d'après les variations que subit la doctrine de Platon, l'*ancienne Académie* (Speusippe, Xénocrate) et la *nouvelle* (Arcésilas, Carnéade). Le nom d'*académie* a été appliqué dans la suite à des sociétés ou institutions scientifiques, littéraires, artistiques, etc., mais il désigne spécialement aujourd'hui les cinq compagnies dont se compose l'Institut de France : 1° *Académie française*, fondée en 1635 par Richelieu (40 membres), chargée de la rédaction du Dictionnaire; 2° *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée par Colbert en 1663 (40 membres), s'occupant de travaux d'érudition historique ou archéologique; 3° *Académie des Sciences morales et politiques*, créée en 1795 par la Convention (40 membres), se consacrant à l'étude des questions de philosophie, d'économie politique, de droit, d'histoire générale, etc.; 4° *Académie des Sciences*, fondée en 1666 par Colbert (66 membres, plus 2 secrétaires perpétuels), pour l'étude des questions de mathématiques, de chimie, de physique, etc.; 5° *Académie des Beaux-Arts* (40 membres, plus un secrétaire perpétuel), composée de peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, et dont les diverses sections, créées successivement par Mazarin et Colbert, furent réunies en une seule compagnie en 1795. — Chacune de ces Académies se recrute par l'élection et distribue des prix.

Académie française (*Lettre à l'*), par Fénelon, où il est traité du dictionnaire, de projets de grammaire, d'enrichissements de la langue, d'une rhétorique, d'une poétique, et qui contient d'intéressantes et judicieuses appréciations littéraires, etc. (1716).

Académiques (*les*), ouvrages de Cicéron, dont il ne subsiste qu'une partie, où est discutée la théorie de la connaissance.

ACADÉMOS [*oss*] ou **ACADÉMUS** [*muss*], héros mythique de l'Attique, sur le domaine duquel s'étendaient, croyait-on, les jardins, situés à six stades d'Athènes et fréquentés par des philosophes, qui furent l'origine de la célèbre *Académie*, où enseignait Platon.

ACADIE [*dî*]. V. NOUVELLE-ECOSSE.

ACAPULCO [*poulko*], v. et port du Mexique, sur le Pacifique; 6.000 h. Jadis très important.

ACARIE (Mme), béatifiée sous le nom de *Marie de l'Incarnation*, née à Paris (1565-1618), introduisit les carmélites en France.

ACARNANIE [*nî*], contrée de l'ancienne Grèce arrosée par l'Achéloüs; les *Acarnaniens* étaient réputés comme frondeurs.

ACCA LARUNTIA [*sia*], d'après la légende, femme de Faustulus, berger de Numitor, surnommée *la Louve*. Elle recueillit Romulus et Rémus exposés sur une colline et leur servit de nourrice.

ACCIAJUOLI [*atchiaïouoli*], famille florentine, d'où sortirent : Nicolas ACCIAJUOLI (1310-1365), grand sénéchal de Naples, et son neveu RENIER, duc d'Athènes, fondateur d'une principauté où ses descendants se maintinrent jusqu'en 1456.

ACCIUS ou **ATTIUS** [*siuss*] (Lucius), poète tragique de Rome (170-94 av. J.-C.).

Acclimatation (*Jardin zoologique d'*), créé en 1860 et situé au bois de Boulogne (Paris) ; on y voit des plantes et des animaux exotiques.

Accordée de village (*l'*), tableau de Greuze (1761), une de ses plus poétiques inspirations (Louvre).

ACCOUS [*kouss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur un affl. du gave d'Aspe; 880 h.

ACCRA, ch.-l. de la colonie anglaise de la Côte de l'Or, port sur le golfe de Guinée; 60.000 h.

ACCURSE (François), célèbre jurisconsulte italien, né à Florence, un des rénovateurs du droit romain (1182-1260). — Son fils FRANÇOIS, né à Florence (1225-1293), fut aussi jurisconsulte.

ACESTE, personnage de l'*Enéide*, roi de Ségeste (Sicile) ; il accueillit Enée et fit ensevelir Anchise.

ACHAB [*kab*], roi d'Israël, qui épousa Jézabel, et fit mourir Naboth pour s'emparer de sa vigne; tué au siège de Ramoth (875-853 av. J.-C.).

ACHÆUS [*kéuss*], frère d'Ion, petit-fils d'Hellen, ancêtre mythique des Achéens.

ACHAÏE [*ka-î*], contrée de l'anc. Grèce, au N. du Péloponnèse, habitée par les Achéens. Elle forma au moyen âge une principauté de l'Empire grec. Le dép. grec actuel d'*Achaïe*, cap. *Patras*, a 190.420 h.

ACHANTIS, peuple nègre de la Côte de l'Or anglaise. Les Achantis formaient autrefois un royaume puissant, dont la capitale était Koumassi.

ACHARD [*char*] (Frédéric-Charles), chimiste allemand, né à Berlin (1753-1821). Il réussit un

des premiers à extraire le sucre de la betterave

ACHARD [*char*] (Amédée), fécond romancier français, né à Marseille; auteur de *Belle Rose* (1814-1875)

Acharniens [*kar*] (*les*), comédie d'Aristophane, représentée en 426 av. J.-C., où le poète tourne en ridicule les partisans de la guerre avec Sparte.

ACHATE [*kat'*] (*le fidèle*), personnage de l'*Enéide*, le compagnon le plus dévoué d'Enée

ACHAZ [*kaz'*], roi de Juda, cruel et impie, qui livra l'or du temple de Jérusalem au roi d'Assyrie, Téglathphalasar (740-724 av. J.-C.)

Achéenne [*ké*] (*Ligue*), confédération de douze villes du Péloponnèse, dirigée surtout contre l'influence macédonienne. Aratus, Philopœmen en furent les héros. Elle fut anéantie par les Romains (280-146 av. J.-C.)

ACHÉENS [*ké*], Grecs descendants d'Achæus. Originaires de la Thessalie, les *Achéens* s'emparerent d'abord du Péloponnèse presque tout entier; mais ils en furent chassés par les Doriens et s'établirent sur la côte septentrionale du Péloponnèse, qui fut appelée de leur nom *Achaïe*

ACHÉLOOS ou **ACHÉLOÜS** [*akélo-uss*] V. ASPROPOTAMO

ACHÉLOOS ou **ACHÉLOÜS**, dieu du fleuve de ce nom, père des Sirènes (*Myth.*)

ACHEM [*chèm*] V. ATCHIN.

ACHÉMÉNÈS [*ké*], le premier des rois perses, qui se délivra du joug des Mèdes; il fut la souche de la famille royale des Achéménides.

ACHÉMÉNIDES [*ké*], dynastie perse fondée par Achéménès en 668 et qui s'éteint en 330 av. J.-C., à la mort de Darius III Codoman

ACHENWAL [*kèn'val*] (Godefroy), économiste allemand, un des créateurs de la statistique (1719-1772)

ACHÈRES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3.100 h. Ch. de f. Champs d'épandage

ACHÉRON [*ké* ou *ché*], fleuve des Enfers (*Myth.*) Nul ne pouvait le franchir deux fois. Racine a écrit :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

(On emploie ce mot comme syn. de ENFERS.)

ACHERY (dom Luc *d'*), bénédictin et savant français, né à Saint-Quentin, auteur du *Spicilegium* (1609-1685)

ACHEUX-EN-AMIÉNOIS, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 550 h.

ACHICOURT, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 3.963 h. Ch. de f.

ACHILLAS [*kil-lass*], ministre de Ptolémée XII, roi d'Egypte. Il conseilla de tuer Pompée et participa au meurtre. César le fit mettre à mort (48 av. J.-C.).

ACHILLE [*chil*], fils de Thétis et de Pélée, roi des Myrmidons, le plus fameux des héros grecs de l'*Iliade*. Au siège de Troie il tua Hector, mais fut atteint mortellement au talon par une flèche empoisonnée que lui lança Pâris. Le nom d'Achille est resté dans toutes les langues la personnification de la bravoure. D'autres particularités de sa vie sont fréquemment rappelées, telles que : ***Achille plongé dans le Styx*** par sa mère Thétis pour le rendre invulnérable; le ***talon d'Achille***, seule partie de son corps à laquelle il pût être blessé; l'***éducation d'Achille***, allusion à la manière virile dont l'éleva le centaure Chiron, qui le nourrissait de la moelle des lions; ***Achille à Scyros***, où il fut élevé au milieu des filles de Lycomède. Ulysse le découvrit en lançant au milieu des filles de Lycomède une corbeille de bijoux au milieu desquels se cachait une épée. Achille se jeta sur l'épée; la ***lance d'Achille***, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites; ***Achille se retirant sous sa tente***, à la suite d'une querelle avec Agamemnon. ***Se disputer les armes d'Achille***, allusion à la querelle fameuse qui s'éleva entre Ajax et Ulysse, après la mort du héros. — Le Louvre possède une belle statue antique d'Achille, en marbre.



Achille.

Achilléide (*l'*), poème épique de Stace, inachevé, mais qui contient des passages remarquables (Ier s.).

ACHMED [*akmèd'*] V. AHMED

ACIREALE [*atchiréalé*], port de Sicile (prov. de Catane); 36.100 h. Eaux minérales

ACIS [*siss*], berger sicilien aimé de Galatée et que Polyphème jaloux écrasa sous un rocher

Acis et Galatée surpris par Polyphème, groupe en bronze et en marbre, par Ottin; il décore la Fontaine de Marie de Médicis, à Paris (Jardin du Luxembourg)

ACKERMANN (Louise), femme poète, née à Paris, auteur de poèmes philosophiques d'une inspiration pessimiste (1813-1890)

AÇOKA ou **ASOKA**, un des plus grands souverains de l'Inde, qui régna de 273 à 232 av. J.-C et favorisa le bouddhisme.

ACOMAT (Etienne), grand vizir de Bajazet II; originaire de Transylvanie, m. après 1511. — Racine a donné ce nom à l'un des principaux personnages de sa tragédie *Bajazet*

ACONCAGUA, volcan des Andes (Argentine et Chili); point culminant des Andes, 7.039 m.

AÇORES, archipel portugais de l'Atlantique. Les princ. îles sont Fayal, Terceira et San-Miguel; 232.500 h. (*Açoréens*) Ch.-l. *Angra*. Fruits, vins

ACQUAVIVA [*akoua*], célèbre famille napolitaine, dont le membre le plus remarquable fut CLAUDE, général des Jésuites, dont il régla les études (1542-1615)

ACRE, territ. du Brésil, dans le bassin supérieur du Purus, cédé par la Bolivie en 1903.

ACRE (Saint-Jean-d'), ou **AKKA**, anc. *Ptolemaïs*, v. de la Palestine sous mandat anglais, port sur la Méditerranée, 7.000 h. Olives. Prise par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, en 1191, elle résista à Bonaparte en 1799

ACRISIOS [*zioss*], roi fabuleux d'Argos, père de Danaé, il fut tué involontairement, d'un coup de disque, par Persée, son petit-fils

ACROCÉRAUNIENS [*séro*] (*monts*), chaîne de montagnes de l'Epire; auj. *Khimara*

Acrocorinthe, citadelle de l'ancienne Corinthe

Acropole, citadelle de l'ancienne Athènes, sur un rocher haut de 150 pieds, où l'on arrivait par les



L'Acropole

(Phot. Boissonnas.)

Propylées Le sommet était couvert de temples, de monuments, notamment le *Parthénon*, l'*Erechthéion*, le temple de la Victoire aptère; de statues (Athéna Promakhos, etc.).

Acta diurna, sorte de « Moniteur », indiquant les événements quotidiens, établi à Rome vers 131 et rendu officiel par César en 59 av. J. C.

Acta sanctorum (*Actes des saints*), immense recueil dit *des Bollandistes*, qui renferme la vie de tous les saints (62 vol. in-folio)

Acte additionnel, constitution à tendances libérales, établie par Napoléon Ier après son retour de l'île d'Elbe (1815).

ACTÉON, chasseur qui surprit Diane au bain et que la déesse irritée changea en cerf; il fut aussitôt dévoré par ses propres chiens.

Actes des apôtres, un des livres du Nouveau Testament, écrit en grec par saint Luc vers l'an 63; il contient l'histoire du christianisme depuis l'Ascension du Christ jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome (29-62).

Actes des apôtres, journal royaliste, pamphlet périodique contre la Constituante, fondé en 1789 par Peltier, Champcenetz, Suleau, Rivarol, Régnier, etc.; il cessa de paraître en 1791.

ACTIUM [*siom'*], promontoire de Grèce, à l'entrée du golfe d'Ambracie (auj. d'Arta). Victoire navale d'Octave et d'Agrippa sur Antoine et Cléopâtre, en 31 av. J.-C.

ACUNHA. V. CUNHA (DA).

AÇVINS, dieux védiques correspondant aux Dioscures.

ADA-KALEH, petite île du Danube, au S. des Portes de Fer, longtemps occupée par les Turcs, puis par les Autrichiens; roumaine depuis 1920.

ADALBÉRON, archevêque de Reims, chancelier de Lothaire et de Louis V; il contribua à l'avènement de Hugues Capet et le sacra roi; m. en 989.

ADALBERT [*bèr*] (*saint*), évêque de Prague en 983, martyrisé en Prusse (997). Fête le 23 avril.

ADALGISE [*jiz'*], fils de Didier, roi des Lombards, vaincu et dépossédé en 775 par Charlemagne, son beau frère, m. en 788.

ADAM [*dan*], nom du premier homme (*Bible*).

Adam (*Mystère d'*), poème dramatique du XII[e] siècle, le plus ancien spécimen du genre.

ADAM (Lambert Sigisbert), sculpteur fr., né à Nancy, auteur de *la Seine, la Marne* [Saint-Cloud] (1700-1759). — Son frère NICOLAS, né à Nancy, sculpteur (1705-1778).

ADAM (Robert), architecte décorateur anglais, né à Kirkcaldy (1728-1792); eut pour collaborateur son frère JAMES, mort en 1794.

ADAM (Adolphe), compositeur de musique français, né à Paris, auteur du *Chalet*, de *Si j'étais roi*, du *Postillon de Longjumeau*, etc. (1803-1856).



Adam (Adolphe).

ADAM (Juliette LAMBER, dame), femme de lettres française, née à Verberie (Oise) [1836-1936], auteur de *Païenne*.

ADAM (Paul), écrivain français, né à Paris (1862-1920); auteur de *la Force*, et autres romans tumultueux.

ADAM BILLAUT. V. BILLAUT.

ADAM DE LA HALLE, surnommé *le Bossu d'Arras*, trouvère du XIII[e] siècle, auteur du *Jeu de la Feuillée*, comédie satirique, et du *Jeu de Robin et Marion*, le plus ancien opéra-comique connu.

ADAMAOUA ou **FOUMBINA,** pays du Soudan, au S. du Tchad : 4 millions d'h. V. pr. *Yola, Ngaoundéré*. Ancien Etat peuhl, partagé en 1894 entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Le traité de Versailles a divisé la partie allemande entre la Nigeria anglaise et l'A. E. F.

Adamastor ou le Géant des tempêtes, personnage fictif des *Lusiades* de Camoëns. Le poète suppose qu'au moment où Vasco de Gama va franchir le cap des Tempêtes, appelé depuis *cap de Bonne-Espérance*, un géant, gardien de ce cap, se dresse devant lui pour l'empêcher d'aller plus loin.

ADAMS [*dam's*] (Samuel), un des auteurs de la révolution des Etats-Unis, né à Boston, surnommé *le Caton de l'Amérique* (1722-1803).

ADAMS [*dam's*] (John), deuxième président des Etats-Unis, élu en 1797 (1735-1826). — Son fils aîné, JOHN-QUINCY, fut le sixième président des Etats-Unis (1767-1848).

ADANA, v. de Turquie (Cilicie); 73.000 h.

ADANSON (Michel), botaniste français, né à Aix-en-Provence. Il exposa le premier la classification naturelle des plantes (1727-1806).

ADDA, riv. d'Italie, née dans le Tyrol; arrose la Valteline, traverse le lac de Côme et se jette dans le Pô (riv. g.); 225 kil.

ADDIS-ABÉBA [*adiss*], cap. de l'Ethiopie; 120.000 h. Centre commercial, relié par ch. de fer à Djibouti. Prise par les Italiens le 5 mai 1936.

ADDISON [*zon'*] (Joseph), écrivain anglais, né près d'Amesbury (Wiltshire). Ses remarquables articles du *Spectateur* contribuèrent à donner à la littérature anglaise plus de sérieux et de dignité. Sa tragédie *Caton* eut un grand succès (1672-1719).

ADDISON [*zon'*] (Thomas), médecin anglais, né à Long-Benton (1793-1860); découvrit la maladie des capsules surrénales.



Addison (Joseph).

(*Phot. Jacotin.*)

ADÉLAÏDE, capit. de l'Australie-Méridionale, 340.000 h. Port très actif sur l'océan Indien.

ADÉLAÏDE (*Madame*), fille aînée de Louis XV, née à Paris (1732-1808).

ADÉLAÏDE D'ORLÉANS, née à Paris, sœur de Louis-Philippe, dont elle fut la conseillère prudente (1777-1847).

ADÈLE (*sainte*), abbesse, fille de Dagobert II; m. près de Trèves vers 734. Fête le 8 janvier.

ADÉLIE (*terre*), terre antarctique française, à 2.500 kil. au S. de la Tasmanie. Parc national pour la conservation de certaines espèces animales.

Adelphes (*les*) ou *les Frères*, comédie de Térence, imitée de Ménandre (160 av. J.-C.). De la donnée de cette pièce, Molière a tiré *l'Ecole des maris*.

ADELSBERG. V. POSTUMIA-GROTTE.

ADÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, l'un des prédicateurs de la 1[re] croisade au concile de Clermont; m. de la peste à Antioche en 1098.

ADEN [*dèn*], v. d'Arabie (Yémen); port sur le *golfe d'Aden*, formé par la mer des Indes; aux Anglais; 32.000 h. Café moka. Dépôt de charbon.

ADENET ou **ADAM,** dit *le Roi*, poète du XIII[e] s., auteur de romans de chevalerie (*Berthe au grand pied*, etc).

ADER [*èr*] (Clément), ingénieur français, né à Muret; il a réalisé la première machine volante (1841-1925).

ADERNO, v. d'Italie (prov. de Catane); 30.000 h.

ADHERBAL, amiral carthaginois; vainquit Claudius Pulcher à Drépane (Sicile), en 249 av. J.-C.

ADHERBAL, fils de Micipsa, roi de Numidie en 118, tué à Cirta par ordre de son cousin Jugurtha (113 av. J.-C.).

ADIGE, fl. d'Italie, né dans les Alpes Rhétiques; arrose Trente, Vérone, et se jette dans l'Adriatique; 415 kil.

ADJARIE, république soviétique, unie à la Géorgie : 153.000 h. Cap. *Batoum*.

ADJER [*èr*]. V. TOUAREG.

ADJMIR. V. AJMERE.

ADLER [*èr*] (Victor), homme politique autrichien, né à Prague, israélite, chef du parti socialiste (1852-1918).

ADLERCREUTZ (Charles-Jean), général suédois, un des chefs de la révolution de 1809 (1757-1815).

ADMÈTE, fondateur et roi de Phères, en Thessalie, et l'un des Argonautes; il accueillit Apollon chassé de l'Olympe; le dieu garda ses troupeaux et obtint pour lui l'immortalité à condition que quelqu'un se dévouerait pour lui. Sa femme Alceste se sacrifia. V. ALCESTE.

ADOLPHE (*saint*), évêque d'Osnabruck (Westphalie), de 1202 à 1222; m. en 1224. Fête le 11 février.

Adolphe, roman de B. Constant, peinture vraie et saisissante d'une passion orageuse (1815).

ADOLPHE DE NASSAU, empereur d'Allemagne en 1292, défait et tué par Albert d'Autriche en 1298.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, duc de Holstein-Gottorp, puis roi de Suède en 1751, sous le nom de Vasa. A la faveur de son gouvernement peu énergique se formèrent les factions des *Bonnets* et des *Chapeaux* (1710-1771). Son fils Gustave III lui succéda.

ADONAÏ (*seigneur, souverain maître*), nom donné à Dieu par les Juifs.

ADONIAS [*ass*], fils de David. Disputa le trône à Salomon, qui le fit mettre à mort (1014 av. J.-C.).

ADONIS [*niss*], divinité phénicienne : jeune homme de Byblos d'une grande beauté, qui fut blessé mortellement par un sanglier; Vénus le changea en anémone (*Myth.*). On célébrait en son honneur les fêtes appelées *Adonies*. Adonis est resté le type de la beauté efféminée.

Adonis, poème italien en vingt chants, du cavalier Marini, ayant pour sujet les amours de Vénus et d'Adonis; œuvre d'un style affecté (1623).

ADOR (Gustave), homme d'Etat suisse, né à Genève (1845-1928). Président de la Confédération helvétique en 1919.

Adoration des bergers (*l'*), tableau de Raphaël (Berlin); de Ribera (Louvre); de Murillo (Madrid).

Adoration des mages ou **des rois** (*l'*), tableau d'Alb. Durer, d'un caractère réaliste, au musée des Offices (Florence); de Raphaël (Berlin); de Paul Véronèse (Dresde); de Memling, célèbre triptyque (Madrid); de Rubens (Anvers); de Poussin (Louvre); etc.

ADORNO, nom d'une illustre famille plébéienne de Gênes, qui a fourni plusieurs doges à la république, du XIe au XVIe siècle.

ADOUA, v. d'Ethiopie, ch.-l. du Tigré et anc. cap. de l'empire; 7.000 h. Défaite des Italiens par les Ethiopiens en 1896. Victoire italienne en 1935.

ADOUR, fl. de France; prend sa source au Tourmalet (Hautes-Pyrénées), traverse la *vallée de Campan*, arrose Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Saint-Sever, Dax, Bayonne, reçoit le gave de Pau et se jette dans le golfe de Gascogne; 335 kil.

ADRAR, mot berbère équivalant au *djebel* arabe et désignant divers massifs montagneux d'Algérie et du Maroc. Le plus important, l'*Adrar mauritanien*, forme un cercle de la Mauritanie; ch.-l. *Atar*.

ADRASTE, roi d'Argos. Il accueillit Polynice, chassé de Thèbes par son frère Etéocle, et entreprit contre celui-ci la guerre des Sept chefs.

ADRETS [*drè*] (*baron des*), chef protestant, né à La Frette (Dauphiné) et connu par sa cruauté. Il abjura le catholicisme en 1562, dévasta avec ses troupes le Lyonnais, le Dauphiné, le Forez. Emprisonné à Nîmes, mis en liberté en 1563, il revint au catholicisme, combattit ses anciens coreligionnaires, et fut jugé à Lyon (1513-1587).

ADRIA, v. d'Italie (Vénétie); 17.500 h. A donné son nom à la mer Adriatique, dont les alluvions du Pô l'ont considérablement éloignée aujourd'hui.

ADRIANI (Jean-Baptiste), historien florentin. Son *Histoire* continue celle de Guichardin (1513-1579).

ADRIATIQUE (*golfe* ou *mer*), long golfe de la Méditerranée, qui baigne l'Italie, la Yougoslavie et l'Albanie. Le Pô est son principal tributaire.

ADRIEN ou **HADRIEN** [*dri-in*], empereur romain, né à Rome en 76, régna de 117 à 138; fils adoptif de Trajan, auquel il succéda; il encouragea l'industrie, les lettres, les arts, réforma l'administration, construisit à Rome le *Môle d'Adrien*, auj. château Saint-Ange, et protégea l'empire contre les Barbares au moyen de fortifications continues en Germanie et en Angleterre.



Adrien.

ADRIEN Ier, pape de 772 à 795; — ADRIEN II, pape de 867 à 872; — ADRIEN III, pape de 884 à 885; — ADRIEN IV, pape de 1154 à 1159; — ADRIEN V, pape en 1276; — ADRIEN VI, pape de 1522 à 1523.

Adroite princesse (*l'*) ou *les Aventures de Finette*, nouvelle de Mlle Lhéritier de Villandon (1664-1734), où l'auteur cherche à prouver que l'oisiveté est la mère de tous les vices et la défiance la mère de la sûreté.

ADRUMÈTE ou **HADRUMÈTE**, colonie phénicienne d'Afrique. Ruines près de Sousse (Tunisie).

ADUATUQUES ou **ADUATIQUES**, peuple issu des Cimbres et des Teutons, établi dans la Gaule, entre Escaut et Meuse, lors de la conquête de César.

ADULA ou **ADULE**, massif des Alpes Lépontiennes (3.398 m.).

A.-E. F. V. AFRIQUE-EQUATORIALE FRANÇAISE.

ÆGATES. V. EGATES.

ÆGIDIUS [*uss*]. V. EGIDIUS.

ÆGOS-POTAMOS [*gôss, môss*] (*fleuve de la Chèvre*), petit fleuve de Thrace, près duquel Lysandre, à la fin de la guerre du Péloponnèse, détruisit la flotte athénienne (405 av. J.-C.).

(*Phot. Alinari.*)

AELST [*alst*], nom flamand d'Alost.

AELTRE [*altre*], comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 7.200 h. Filatures, tissages.

ÆNÉSIDÈME, philosophe sceptique, né à Cnosse (Crète); professa à Alexandrie (Ier s. ap. J.-C.).

ÆPINUS [*nuss*] (François-Ulrich HOCH, dit), physicien allemand, né à Rostock. On lui attribue la première idée de l'électrophore et du condensateur électrique (1724-1802).

AERSCHOT [*arschot'*], v. de Belgique (Brabant), ch.-l. de cant., arr. de Louvain; 7.800 h.

ÆSOPUS [*puss*], célèbre acteur tragique romain, ami de Pompée et de Cicéron.

AÉTIUS [*siuss*], général romain, né en Mésie vers la fin du IVe siècle. Il défendit la Gaule contre les Francs et les Burgondes, puis contribua à la défaite d'Attila dans les champs Catalauniques en 451. Il fut assassiné par Valentinien III, jaloux de sa gloire et de sa puissance (454).

AFAR. V. DANAKIL.

AFER [*èr*] (Domitius), orateur romain, né à Nîmes; consul sous Caligula; fut le maître de Quintilien (16 av. J.-C.-59 apr.).

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, né à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron) en 1793, blessé mortellement le 25 juin 1848 sur les barricades, où il était allé porter des paroles de paix.

AFGHANISTAN, Etat de l'ouest de l'Asie, entre l'Inde et la Perse; 731.000 km², 10.000.000 d'h. (*Afghans*). Cap. *Kaboul* (qui doit être remplacée par *Dar ul-Aman*); v. pr. *Hérat* et *Kandahar*. Pays traversé par le massif de l'Hindou-Kouch, arrosé par l'Amou-Daria au N., l'Hilmend au S.; peu fertile; climat rigoureux. Population iranienne, en partie nomade, gouvernée par des émirs jusqu'en 1925, puis par un sultan. Chevaux, fourrures, châles, fruits. Sous la tutelle anglaise de 1907 à 1921; il a repris son indépendance en 1921.

AFRANIUS [*uss*] (Lucius), poète comique latin; il porta le premier à la scène des sujets nationaux (IIe s. av. J.-C.).

AFRANIUS NEPOS [*poss*] (Lucius), général et consul romain (60 av. J.-C.), partisan et ami de Pompée; m. en 47 av. J.-C.

Africaine (*l'*), opéra en cinq actes; paroles de Scribe, musique de Meyerbeer (1865). La partition abonde en beaux passages.

AFRICANDER [*dèr*], personne de race blanche hollandaise, née ou résidant dans l'Afrique du Sud.

AFRICANUS [*nuss*] (Julius), orateur romain, d'origine gauloise; vivait au IIIe siècle.

AFRIQUE, une des cinq parties du monde. L'*Afrique* est une presqu'île triangulaire, tenant à l'Asie par l'isthme de Suez ouvert par un canal et bornée au N. par la Méditerranée, à l'O. par l'Atlantique, au S. et à l'E. par l'océan Indien, au N.-E. par la mer Rouge. Superficie : 30.000.000 de km². Popul. : environ 150.000.000 d'hab. L'Afrique est 3 fois plus grande que l'Europe, et 54 fois plus grande que la France.

Principales régions naturelles : 1° au N., sur le littoral méditerranéen, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Egypte; 2° les déserts : Sahara, Libye, Nubie); 3° le Soudan, arrosé par le Sénégal, le Niger, le Nil supérieur, et comprenant, de l'O. à l'E. : le Sénégal, la Guinée, la Nigeria, le Tchad, les marécages du Bahr el-Ghazal, l'Ethiopie; 4° l'Afrique équatoriale (forêts vierges, grandes pluies), comprenant les bassins du Congo et du Zambèze, les soulèvements montagneux du Kenya et du Kilima-Ndjaro, du Cameroun, etc., les lacs Nyassa, Bangouéolo, Tanganyika, Victoria, etc.; 5° l'Afrique australe, désertique à l'intérieur (Kalahari), montagneuse et cultivée sur les côtes : Cap, Orange, Natal, Transvaal, Mozambique.

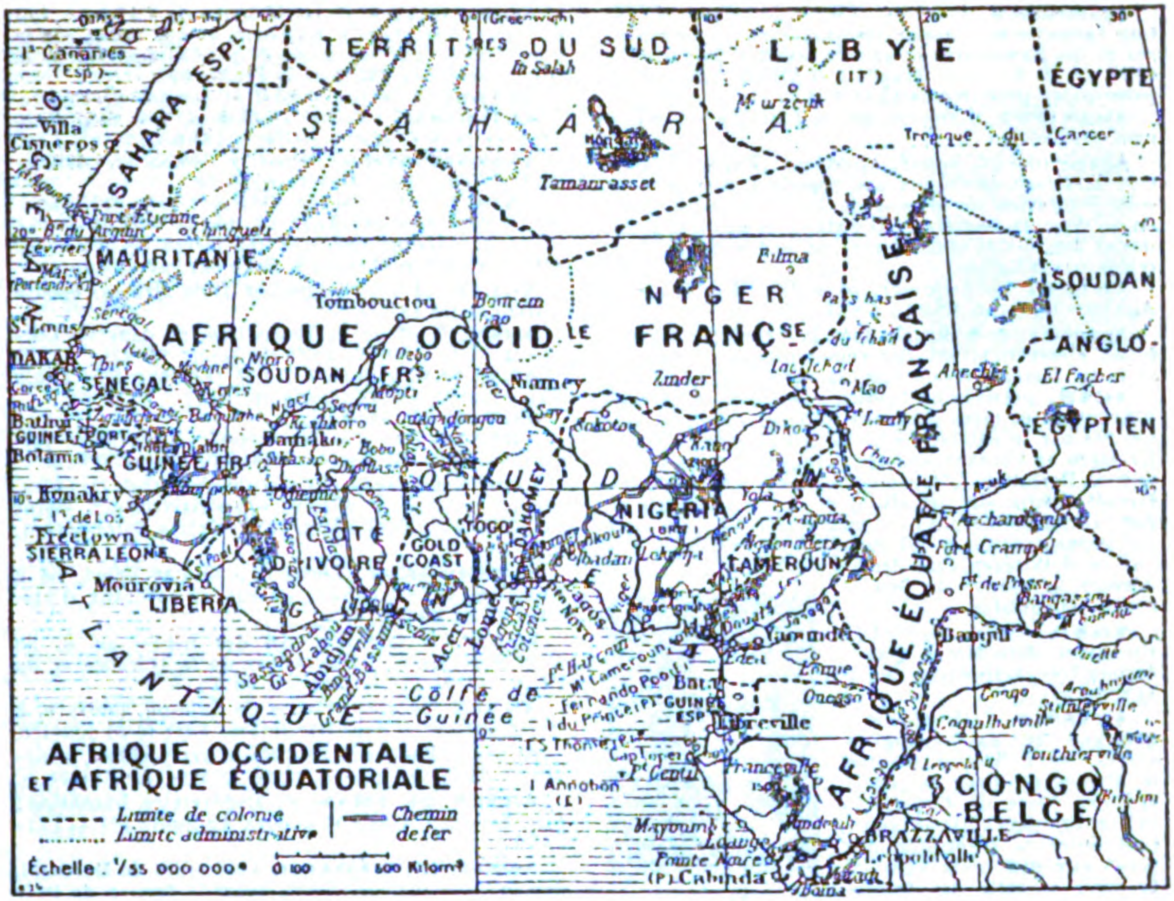
Races : On trouve dans le Nord des races blanches : Berbères (Kabyles, Touareg), Arabes (Bédouins) de race sémitique; Ethiopiens (Danakil, Gallas, Peuls ou Foulbé). Dans le centre, des races nègres : Soudaniens Haoussas, Mandingues, Ouolofs, Bantous. Dans le Sud des Boschimans (nains), des Hottentots. A Madagascar, des Malgaches, des Hovas (de race malaise).

Faune, flore, productions. — On rencontre en Afrique l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le buffle, le zébu, le lion, le léopard, la pan-

AFRIQUE


AFRIQUE
Echelle
OCÉAN
ATLANTIQUE
EUROPE
FRANCE
ESPAGNE
Madrid
Lisbonne
Bordeaux
M. NOIRE
TURQUIE
IRAN
Téhéran
ASIE
ARABIE
Beirout
Damas
Jérusalem
Mossoul
Bagdad
MÉDITERRANÉE
Alger
Tripoli
MAROC
ALGÉRIE
TERRITOIRES DU SUD
Rabat
Casablanca
Mogador
Tanger
LIBYE
FEZZAN
Mourzouk
EGYPTE
Siout
Assouan
Désert de Libye
SAHARA
SAHARA OCCIDL
Villa Cisneros
ADRAR
Tagant
MAURITANIE
St Louis
Dakar
AFRIQUE OCCLE FRANÇSE
SOUDAN
Tombouctou
Agadès
NIGER
Zinder
Niamey
Sokoto
Kano
BORKOU
TIBESTI
L. Tchad
OUADAI
Abéché
SOUDAN ANGLO-EGYPTIEN
Khartoum
Dongola
Berber
El Facher
El Obeïd
La Mecque
Djeddah
Tropique du Cancer
Konakry
Freetown
Monrovia
NIGERIA
CÔTE D'IVOIRE
TOGO
CAMEROUN
Yaoundé
Douala
Golfe de Guinée
Equateur
Fernando Po
Annobon
AFRIQUE ÉQUATle FRse
CONGO BELGE
Brazzaville
Léopoldville
St Paul de Loanda
ANGOLA
Benguella
Mossamédès
AFRIQUE ORIENTle ITALIENNE
Addis-Abeba
Djibouti
Aden
G. d'Aden
SOMALIE ITALIENNE
Mogadiscio
KENYA
Nairobi
Mombasa
Zanzibar
Dar es Salam
TANGANYIKA
OCÉAN INDIEN
Ascension
Ste Hélène
C. Frio
DAMARA Ld
SUD OUEST AFRICAIN
Walfish Bay
Windhoek
BECHUANALd
TRANSVAAL
Pretoria
Lourenço Marques
RHODESIA
MOZAMBIQUE (P)
Canal de Mozambique
Beira
Salisbury
NATAL
Durban
Maritzbourg
ORANGE
PROVce DU CAP
le Cap
East London
Tropique du Capricorne
Mozambique
Tananarive
Majunga
Tamatave
Fort Dauphin
MADAGASCAR
LA RÉUNION
St Denis
OCÉAN INDIEN
ÉRYTHRÉE
Djibouti
Golfe d'Aden
SOMALIE FRANÇAISE
MÉDITERRANÉE
Damiette
Pt Saïd
le Caire
Suez
Mascareignes
Maurice
I. de la Réunion
CÔTE DE L'OR
ACHANTIS
Coumassie
Accra
Cape Coast Castle
DAHOMEY
Golfe de Guinée


Dattier
Palmier
Pyramides
Baobab
Hippopotame
Éléphant
Rhinocéros
Python
Buffle
Panthère
Touareg
Cynocéphale
Aloès
Crocodile
Gnou
Dromadaire
Girafe
Chimpanzé
Arabe
Bananier
Autruche
Gorille
Gazelles
Zèbre
Lion
Tortue
Égyptien
Serpentaire
Malgache
Zébu
Pangolin
Boer
Hyène
Chacals
Fennec
Flamants
Nubien
Pélicans
Ibis
Nids de flamants
Cafre
Sénégalais
Kabyles
Gerboise
Marabout
Scorpion
OR
CAFÉ BOURBON
NOIX DE KOLA
HUILE DE SÉSAME
ORANGES
IVOIRE
DATTES
GOMME



AFRIQUE OCCIDENTALE ET AFRIQUE ÉQUATORIALE

thère, l'hyène, le zèbre, l'antilope, le gnou, le chacal, le dromadaire, le gorille, le chimpanzé, le cynocéphale, l'autruche, les perroquets, divers serpents, le crocodile. Parmi les végétaux on peut citer le baobab, les palmiers divers (dattier, cocotier, palmier à huile), les acacias, l'ébénier, l'okoumé, l'acajou, le caoutchouc. Parmi les plantes alimentaires, il faut citer la vigne, l'olivier en Afrique du Nord, l'arachide au Sénégal, le cacaoyer dans la Côte de l'Or, la canne à sucre en Egypte, le café en Ethiopie. Parmi les plantes industrielles, le cotonnier en Egypte, au Soudan, l'alfa, le chêne liège en Afrique française du Nord. Madagascar, Zanzibar, produisent des épices : vanille, girofle. Parmi les productions minérales on doit citer l'or et les diamants en Afrique du Sud (Transvaal) ; le cuivre (Congo belge, Rhodésie, S. O. africain) ; les phosphates (Tunisie, Maroc) ; le radium (Congo).

Colonisation européenne. La France domine dans l'Afrique septentrionale (Algérie, Tunisie et Maroc), occidentale (Afrique-Occidentale française, Afrique-Equatoriale française), et elle possède Djibouti, Madagascar et ses dépendances. L'Angleterre détient le Soudan égyptien et l'Afrique-Orientale anglaise, puis l'Union Sud-Africaine (le Cap, Natal, Orange, Transvaal et Rhodésie), enfin la Nigeria, la Côte de l'Or et Sierra-Leone. La Belgique possède le Congo. Le Portugal occupe l'Angola à l'O. et le Mozambique à l'E. L'Italie détient la Libye et l'Afrique-Orientale italienne. Le Cameroun et le Togo ont été partagés entre la France et l'Angleterre, l'Afrique-Orientale allemande entre l'Angleterre et la Belgique (1919). L'Espagne possède le nord du Maroc, le Rio de Oro et une partie de la Guinée. L'Afrique, longtemps peu connue, a été, au courant du XIXe siècle, traversée par Livingstone, Cameron, Stanley, Serpa-Pinto, Matteucci, Wissmann, Arnot, Brito Capello et Ivens. Autres voyageurs célèbres : Duveyrier, Flatters, Mungo Park, Clapperton, Caillé, Barth, Nachtigal, de Brazza, Burton, Speke, Baker, Foureau, Marchand.

AFRIQUE ANGLAISE DU SUD. V. UNION SUD-AFRICAINE.

AFRIQUE-ÉQUATORIALE FRANÇAISE, gouv. général, créé en 1908, englobant les colonies françaises du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et du Tchad ; 1 450 000 h. Forme une seule colonie depuis 1931. Cap. *Brazzaville.*

AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE, gouv. général, créé en 1904, englobant les colonies françaises suivantes : Sénégal, Mauritanie, Soudan, Niger, Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey ; 14 273 000 h. Capit. *Dakar.*

AFRIQUE-OCCIDENTALE PORTUGAISE. V. ANGOLA.

AFRIQUE-ORIENTALE ALLEMANDE. V. TANGANYIKA et CONGO BELGE.

AFRIQUE-ORIENTALE ANGLAISE. V. KENYA.

AFRIQUE-ORIENTALE ITALIENNE, réunion de l'Ethiopie, de l'Erythrée et de la Somalie italienne ; cap. *Addis-Abeba.*

AFRIQUE-ORIENTALE PORTUGAISE. V. MOZAMBIQUE.

AFYON-KARA-HISAR [*afion', sar*], v. de Turquie, sur le Kara Arslan ; 25 000 h. Opium.

AGADÈS, v. du Niger (A.-O. F.), ch.-l. de l'Aïr ; 18 000 h. Occupée par les Français en 1906, vainement assiégée par les nomades pendant la guerre de 1914-1918, et soumise en 1919.

AGADIR-IGHIR, port du Maroc, sur l'Atlantique ; 3 000 h. En 1911, l'envoi d'un croiseur allemand dans ce port fut le point de départ d'un incident franco-allemand.

AGAG, roi des Amalécites, vaincu par Saül et coupé en morceaux par ordre de Samuel (*Bible*).

AGA-KHAN III, chef religieux des musulmans de l'Inde, né à Bombay en 1877.

AGAMEMNON, fils d'Atrée, frère de Ménélas, roi légendaire de Mycènes et d'Argos, chef des héros grecs qui assiégèrent Troie. Pour apaiser le courroux de Diane et faire cesser les vents contraires, il sacrifia sa fille Iphigénie, sur les conseils du devin Calchas. A son retour de Troie, il fut assassiné par Clytemnestre, sa femme, et par Egisthe.

Agamemnon, tragédie d'Eschyle, d'une élévation farouche et superbe, formant avec les *Choéphores* et les *Euménides* la grande trilogie de l'*Orestie* (460 av. J.-C.). — Tragédie d'Alfieri ; une de ses principales productions (XVIIIe s.).

AGANIPPE, nymphe de la fontaine de même nom, en Béotie.

Agape (du gr. *agapê*, affection). Repas du soir, que faisaient entre eux les premiers chrétiens en commémoration de la cène de J.-C., et dans lequel on se donnait le baiser de paix. Les agapes, ayant donné lieu à des abus, furent de bonne heure proscrites par l'Eglise.

AGAPET [*pè*] (*saint*), pape de 535 à 536 ; — AGAPET II, pape de 946 à 956.

Agapètes, nom donné, dans la primitive Eglise, à des clercs habitant des communautés de femmes et à des femmes vivant dans la maison d'un prêtre.

AGAR, personnage biblique, esclave égyptienne d'Abraham et mère d'Ismaël, qui fut renvoyée avec son fils par le patriarche après la naissance d'Isaac. La mère et l'enfant errèrent longtemps dans le désert de Bersabée. L'eau étant venue à leur manquer, Ismaël tomba sur le sable, et Agar s'éloigna en pleurant, pour ne pas voir mourir son fils. Un ange lui apparut alors et lui montra une source où elle put se désaltérer avec Ismaël, qui était destiné à devenir la souche du peuple arabe (*Ismaélites*).



Agassiz.

AGAR (Marie-Léonide CHARVIN, dite Mme), tragédienne française, née à Sedan (1832-1891).

AGASSIZ [*si*] (Louis), géologue et paléontologiste suisse, né à Motier (canton de Fribourg). Pour ce partisan des idées de Cuvier, il existe un parallélisme constant entre la succession des types aux différents âges de la terre et celle des formes par lesquelles passe chaque individu durant son développement embryogénique. Il n'admet ni l'unité de composition organique, ni la variabilité des espèces (transformisme) [1807-1873].

AGATHE (*sainte*), vierge et martyre, née à Palerme, m. en 251. Fête le 5 février.

AGATHIAS [*tiass*], poète et historien grec du VIe s., auteur d'une *Histoire du règne de Justinien*.

AGATHOCLE, tyran de Syracuse, né à Rhegium, ennemi des Carthaginois (361-289 av. J.-C.).

AGATHON, poète tragique d'Athènes dont il ne reste que des fragments (448-401 av. J.-C.).

AGATHON (*saint*), né à Palerme, pape de 678 à 682. Fête le 10 janvier.

AGAUNE. V. SAINT-MAURICE (Suisse, Valais).

AGAY, station balnéaire du Var, comm. de Saint-Raphaël, au pied de l'Esterel.

AGDE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers ; 9.605 h. (*Agathais* ou *Agathois*) ; port sur l'Hérault, près de la mer ; ch. de f. Commerce de vins.

AGEN [*jin*], ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne ; ch. de f., à 651 kil. S.-S.-O. de Paris ; 24.939 h. (*Agenais* ou *Agenois*). Evêché. Cour d'appel. Beau pont-canal de 23 arches sur la Garonne. Prunes, volailles. Patrie de Lacépède, de Jasmin. L'arr. a 13 cant., 109 comm., 95.951 h.

AGENAIS [*nè*] ou **AGENOIS** [*noi*], ancien pays de France, dans la Guyenne (Lot-et-Garonne).

AGÉNOR, guerrier troyen, fils d'Anténor.

AGÉSANDRE, sculpteur rhodien qui exécuta, avec ses deux fils, le groupe du *Laocoon*.

AGÉSILAS [*lass*], roi de Sparte de 397 à 360 av. J.-C. Il vainquit les Perses, battit les ennemis grecs de Sparte à Coronée (394) et sauva sa patrie menacée par Epaminondas, vainqueur à Mantinée. Sous son règne fut signé le traité d'Antalcidas.

Agésilas, tragédie de P. Corneille (1667), une de ses plus faibles productions. V. ATTILA.

AGGÉE [*aghjé*], l'un des petits prophètes du canon juif (VIe siècle av. J.-C.).

AGHADÈS [*dèss*]. V. AGADÈS.

AGHLABITES, dynastie arabe de l'Afrique, qui établit sa résidence à Kairouan et qui régna sur la plus grande partie du nord de l'Afrique, sous la suzeraineté des Abbassides (800-909).

AGIDES, une des dynasties royales de Sparte.

AGILOLFE, roi des Lombards, qui ceignit le premier la « couronne de fer » (590-615).

AGILOLFINGES, dynastie lombarde, descendant du guerrier bavarois Agilolfe.

AGIS [*jiss*], nom de plusieurs rois de Sparte. — Le plus fameux, AGIS IV, régna de 245 à 241 av. J.-C., voulut partager les terres et abolir les dettes, et fut condamné à mort par les éphores.

AGLAÉ, la plus jeune des trois Grâces, épouse d'Héphaistos (*Myth.*).

AGLY, fl. côtier du Roussillon, né dans les Corbières, tributaire du golfe du Lion ; 80 kil.

AGNADEL, village d'Italie (Lombardie). Louis XII y battit les Vénitiens en 1509.

AGNAN. V. AIGNAN.

AGNANO (*lac d'*), lac occupant un cratère volcanique, près de Naples. Desséché depuis 1870.

Agneau mystique (*l'*) ou *le Triomphe de l'agneau*, célèbre tableau à plusieurs compartiments, peint par Jean Van Eyck avant 1432 ; église Saint-Bavon, à Gand.

AGNEESSENS (Edouard), peintre belge, né à Bruxelles (1842-1885), auteur de tableaux d'histoire et de guerre.

AGNELLO (*col d'*), col des Alpes, au S. du mont Viso, reliant les vallées de la Durance et du Pô. François Ier le franchit en 1515.

AGNÈS (*sainte*), vierge de Salerne, martyre, à treize ans (303), sous Dioclétien. Fête le 21 janvier.

Agnès, personnage de *l'Ecole des femmes*, comédie de Molière, qui est resté le type de l'ingénue.

AGNÈS DE FRANCE, impératrice byzantine ; fille de Louis VII, elle épousa Andronic Ier (1171-1220).

AGNÈS DE MÉRANIE [*ni*], fille de Berthold, duc de Méranie, en Tyrol, seconde épouse de Philippe Auguste (1196), qui avait répudié pour elle Ingeburge. Ce mariage fut déclaré nul par l'Eglise ; m. en 1201.

AGNI [*aghni*], feu du sacrifice et dieu du feu dans la religion védique.

AGNIS [*aghniss*], race de noirs de la Côte d'Ivoire ; une des plus intelligentes de l'Afrique.

AGOBARD [*bar*], archevêque de Lyon. Il participa à la révolte des fils de Louis le Débonnaire et contribua à la déposition de celui-ci (779-840).

AGOSTA. V. AUGUSTA.

AGOSTINO DI DUCCIO [*tchio*], sculpteur, architecte et céramiste (1418-1481).

AGOUÉ, port du Dahomey (A.-O. F.) ; 1.700 h.

AGOULT (Marie DE FLAVIGNY, *comtesse d'*), écrivain français, née à Francfort-sur-le-Main. Elle a publié, sous le nom de *Daniel Stern*, des ouvrages historiques et philosophiques. Liée avec Liszt (1805-1876).

AGOUT [*gou*], riv. de France, affl. du Tarn (riv. g.) ; né dans les Cévennes, arrose Castres ; 180 kil.

AGRA, v. de l'Inde (Provinces unies d'Agra-et-Aoudh), sur la Jumna ; 229.760 h.

AGRA-ET-AOUDH (*Provinces unies d'*), prov. du N.-E. de l'Inde anglaise ; baignées par le Gange ; 45.000.000 d'h. Cap. *Allahabad*. V. princ. : *Agra*, *Lucknow*, *Bareilly*, *Bénarès*, *Cawnpore*, *Jubbulpur*, *Meerut*. Céréales, lin, canne à sucre, soie.

Agraires (*lois*), lois présentées, à Rome, à diverses époques, dans le dessein de donner aux plébéiens pauvres une part plus considérable dans la répartition des terres du *domaine public*, c'est-à-dire conquises sur l'ennemi, et que les patriciens accaparaient presque en totalité. Leur application donna toujours lieu à de graves désordres. La première fut présentée par Spurius Cassius, qui proposa de distribuer aux pauvres une partie des terres publiques ; elle fut votée, mais la coalition des patriciens et des riches plébéiens en empêcha l'exécution. Accusé d'aspirer à la royauté, Spurius Cassius fut condamné à mort (485). En 376, une nouvelle loi agraire, due au tribun Licinius, porta que chacun ne devrait pas posséder plus de 500 arpents du do-

maine public. Enfin, en 133, Tiberius Gracchus, devant l'extension constante des grands domaines, ou *latifundia*, présenta une loi destinée à étendre les effets de la loi Licinia; il fut chargé, avec son frère Caïus et son beau-père Appius Claudius, de la mettre à exécution; mais il fut assassiné en plein Forum, dans un mouvement de réaction dirigé par Scipion Nasica. Son frère Caïus, qui avait repris ses projets, eut le même sort douze ans plus tard. César, pendant son consulat, fut plus heureux et réussit à faire distribuer des terres publiques, en Campanie, aux plébéiens pères de trois enfants.

AGRAM [*am'*]. V. ZAGREB.

Agramant, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste, chef des Sarrasins qui assiègent Paris. La locution : *La discorde est au camp d'Agramant*, fait allusion aux troubles et à la division que la Discorde, obéissant aux ordres de saint Michel, jette parmi les chefs sarrasins.

AGRÉDA (Marie CORONEL, dite *d'*), religieuse cordelière espagnole, née à Agreda (Espagne), célèbre par ses extases et ses visions (1602-1665).

AGRICOLA (Cneius-Julius), général romain, beau-père de Tacite. Il acheva la conquête de la Grande-Bretagne. Il fut empoisonné, dit-on, par ordre de Domitien, jaloux de sa gloire (37-93).

Agriculture (*De l'*), par Varron; œuvre d'un agronome et d'un écrivain de mérite (Ier s. av. J.-C.)

Agriculture (*De l'*), par Columelle; intéressant traité d'économie rurale (Ier s. de notre ère)

Agriculture (*Théâtre d'*) **et Mesnage des champs**, célèbre ouvrage d'Olivier de Serres (1600).

AGRIGENTE, v. anc. de Sicile (hab. *Agrigentins*). Patrie d'Empédocle, s'est appelée *Girgenti* jusqu'en 1927 où elle a repris son nom ancien.

AGRIPPA (Menenius). V. MENENIUS AGRIPPA.

AGRIPPA (Vipsanius), général romain, gendre et ministre préféré d'Auguste, se distingua à Actium et fit construire le Panthéon de Rome (63-12 av. J.-C.).

AGRIPPA DE NETTESHEIM (Corneille), médecin et cabaliste, né à Cologne, historiographe de Charles-Quint, m. dans la misère à Grenoble (1486-1533).

AGRIPPINE l'aînée, petite-fille d'Auguste, fille d'Agrippa et de Julie; épousa Germanicus, dont elle eut neuf enfants (parmi lesquels Caligula et Agrippine) et fut exilée dans l'île de Pandataria, par Tibère, auquel ses vertus portaient ombrage; m. en 33.



Agrippine la jeune.

AGRIPPINE la jeune, fille de la précédente et de Germanicus, mère de Néron, née à Cologne. Habile, ambitieuse, sans scrupules, elle épousa en troisièmes noces l'empereur Claude, son oncle, lui fit adopter son fils, puis empoisonna Claude, aidée par la fameuse Locuste, pour placer Néron sur le trône; mais celui-ci, trouvant trop lourde l'impérieuse tutelle de sa mère, après avoir inutilement tenté de la noyer au moyen d'un bateau qui devait s'ouvrir en pleine mer, la fit assassiner par un centurion. Racine lui donne un rôle dans *Britannicus* (16-59 ap. J.-C.).

AGUADO [*goua*] (Alexandre), riche banquier espagnol et collectionneur d'art, né à Séville, naturalisé Français (1784-1842).

AGUAS CALIENTES [*agouaskalièntès*], v. du Mexique, au N.-O. de Mexico; 62.000 h.

AGUERA (*La*) [*agouéra*], district du Sahara espagnol, au S. du cap Bojador.

AGUESSEAU [*ghessô*] (Henri-François *d'*), magistrat français, né à Limoges. Orateur éloquent et profond érudit, il se distingua au milieu de la cour corrompue de Louis XV par l'élévation de son caractère, une admirable intégrité et le dévouement le plus absolu aux intérêts publics. Chancelier en 1717, puis de 1727 à 1750, il signa toujours *Daguesseau*, son véritable nom (1668-1751).



D'Aguesseau.

AHAGGAR. V. HOGGAR.

Ahasvérus, personnage légendaire, plus connu sous le nom de *Juif errant*. V. JUIF.

AHMED Ier [*mèd*], sultan de Constantinople, né en 1589, régna de 1603 à 1617; — AHMED II, sultan des Turcs de 1691 à 1695, abandonna le pouvoir au grand vizir Koprulu; — AHMED III, sultan des Turcs de 1703 à 1730, donna asile à Charles XII après la bataille de Pultava.

AHMEDABAD, v. de l'Inde anglaise (présid. de Bombay); 313.790 h.

AHOURAMAZDA. V. ORMUZD.

AHRIMAN [*man'*], le principe du mal, opposé à *Ormuzd*, dans la religion de Zoroastre.

Ahrimans ou **Hermans** (*Hommes libres*). Chez les Francs et les Lombards, catégorie d'hommes libres qui étaient pourvus de bénéfices.

AHUN, ch.-l. c. (Creuse), arr de Guéret, près de la Creuse; 1.788 h.; ch. de f. Houille.

AHVENANMAA [*àn'mô*], anc. **Aaland** (*îles d'*), archipel finlandais de la Baltique; 30.000 h.

AICARD [*kar*] (Jean), poète français, auteur de *Maurin des Maures* et du *Père Lebonnard*, né à Toulon (1848-1921).

AÏCHA, fille d'Abou-Bekr et seconde femme de Mahomet; m. en 678.

Aïda, opéra en quatre actes, paroles de Ghislanzoni, musique de Verdi (1871) La scène se passe à Memphis et à Thèbes, au temps des pharaons; l'œuvre est émouvante et colorée.

AIDIN. V. AYDIN.

AIGLE, v. de Suisse (Vaud); 4.000 h.

Aigle, nom de deux ordres honorifiques en Prusse: l'*Aigle noir*, fut fondé par Frédéric Ier en 1701; l'*Aigle rouge*, inférieur au précédent, créé par Georges-Guillaume, margrave de Bayreuth, en 1790.

Aigle blanc, ordre de chevalerie créé en 1325 par Vladislas IV, roi de Pologne, et qu'un ukase du tsar Alexandre Ier réunit aux ordres russes en 1815. Rétabli en 1921 par la République polonaise.

Aigles (*Distribution des*) **à la Grande Armée**, vaste tableau de David (Versailles) [1810].

Aiglon (*l'*), drame en six actes, en vers, d'Edmond Rostand (1900), remarquable par l'ampleur lyrique et par la virtuosité de la forme. Il a pour héros le duc de Reichstadt.

AIGNAN (*saint*) ou **AGNAN**, évêque d'Orléans, né à Vienne (Isère); il défendit Orléans contre Attila (451). Fête le 17 novembre.

AIGNAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1.175 h.

AIGNAY-LE-DUC, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 658 h.

AIGOUAL (*mont*), massif des Cévennes, entre le Gard et la Lozère (1.567 m. d'alt.). Observatoire.

AÏGOUN, v. de Mandchourie, sur l'Amour; 35.000 h. Commerce.

AIGRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, sur l'Houme; 1.208 h. Eaux-de-vie, vins.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS, ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de Rochefort; 1.369 h. (*Aigrefeuillais*); ch. de f. Eaux-de-vie.

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE, ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Nantes; 1.073 h. (*Aigrefeuillais*).

AIGUEBELLE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc, affl. de l'Isère; 862 h. (*Aiguebellains*); ch. de f.

AIGUEPERSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.740 h. Gaz carbonique. Patrie de Michel de l'Hospital, de Delille. Ch. de f.

AIGUESMORTES [*eghmort'*], ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4.123 h. (*Aiguesmortains*). Ch. de f. Jadis port de mer, où Saint Louis s'embarqua pour l'Egypte (1248) et Tunis (1270).

AIGUILLE (*l'*), montagne de l'Isère; 2.097 m.

AIGUILLES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de

Briançon, sur le Guil, affl. de la Durance; 314 h.

AIGUILLON, comm. de Lot-et-Garonne (arr. d'Agen), près du confl. du Lot et de la Garonne; 2.644 h. (*Aiguillonnais*); ch. de f.

AIGUILLON (Marie-Madeleine DE VIGNEROT, *duchesse d'*), nièce de Richelieu. Elle fut l'auxiliaire de saint Vincent de Paul (1604-1675).

AIGUILLON (Emmanuel-Armand, *duc d'*), ministre de Louis XV. Il administra la Bretagne et entra en lutte avec La Chalotais et fit partie, avec Maupeou et Terray, du *Triumvirat* (1720-1782).

AIGURANDE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre; 2.204 h. (*Aigurandais*)

AILETTE ou **LETTE,** riv. affl. g. de l'Aisne; 63 kil. Victoire des Français sur les bords de l'Oise et de l'Ailette, du 17 au 29 août 1918.

AILLANT-SUR-THOLON [*a-yan*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1.193 h.

AILLY [*a-yi*], (Pierre *d'*), théologien et cardinal français, né à Compiègne, légat d'Avignon, chancelier de l'Université de Paris, et l'un des chefs des conciles de Pise et de Constance (1350-1420).

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 735 h.

AILLY-SUR-NOYE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 1.502 h. Ch. de f.

AIMARD (Olivier GLOUX, dit *Gustave*), romancier français, auteur de romans d'aventures (1818-1883).

AIME, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur l'Isère; 1.189 h. Ch. de f.

AIMÉ (*saint*), archevêque de Sens, m. en 690. Fête le 13 septembre.

AIN, riv. de France, qui sort du Jura et se jette dans le Rhône (riv. d.); 190 kil.

AIN (*départ. de l'*), départ. formé de la Bresse, du Bugey, du pays de Gex et de la principauté de Dombes, préf. *Bourg*; s.-préf. *Belley, Gex, Nantua.* 4 arr., 36 cant., 458 comm., 316.710 h. 14e région militaire; cour d'appel de Lyon; évêché de Belley. Ce dép. tire son nom de l'Ain qui l'arrose.



AÏN-BÉÏDA, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 13.788 h. Céréales.

AÏNOS, race asiatique, qui se rencontre dans l'île Yéso, l'île Sakhaline, et dans les Kouriles.

AÏN-SEFRA, comm. d'Algérie, dans le terr. homonyme (l'un des territoires du Sud); 15.280 h. Oasis. Le terr., ch.-l. *Colomb-Béchar*, a 175.594 h.

Ainsi parlait Zarathoustra (1883-1892), poème en prose de Fr. Nietzsche, où il développe sa théorie du surhomme.

AINSWORTH [*aïnsouorz*] (William Harrison), romancier anglais, né à Manchester (1805-1882).

AÏNTAB ou **GAZI-ANTEP,** v. de Turquie, au N. d'Alep; 50.000 h. Prise par les Français en 1921.

AÏN-TÉMOUCHENT, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran; 17.635 h. Vignobles.

AÏR, plateau montagneux du Niger, aux confins du Soudan et du Sahara. V. princ. *Agadès.*

AIRE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur la Lys; 7.538 h. (*Airiens*). Bière, grains. Ch. de f.

AIRE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour; 3.864 h. (*Aturins*). Ch. de f. Évêché. Ancienne résidence d'Alaric II.

AIROLO [*aï*], comm. de Suisse (cant. du Tessin), au pied du Saint-Gothard et à l'entrée sud du tunnel; 1.800 h.

Airs, des Eaux et des Lieux (*Traité des*), ouvrage d'Hippocrate, où il ébauche la théorie des milieux et des climats.

AIRVAULT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, sur le Thouet; 1.687 h. Ch. de f.

AIRY [*èri*] (George Biddell), astronome et mathématicien anglais, né à Alnwick (Northumberland). Il a donné le premier la théorie complète de l'arc-en-ciel (1801-1892).

AISNE [*èn'*], riv. de France, qui prend sa source dans l'Argonne occidentale, arrose Sainte-Menehould, Vouziers, Rethel, Soissons, et se jette dans l'Oise (r. g.) près de Compiègne, 280 kil. Les bords de l'Aisne ont vu trois batailles pendant la Grande Guerre, du 13 au 20 sept. 1914, en avril-juillet 1917, du 27 mai à juin 1918. Enfin une autre bataille a été gagnée par Mangin sur l'Oise, la Serre et l'Aisne, du 29 sept. au 30 oct. 1918.

AISNE (*départ. de l'*), départ. formé en partie par l'Ile-de-France, en partie par la Picardie, préf. *Laon*, s.-pr. *Saint-Quentin, Soissons, Vervins*; 4 arr., 37 cant., 834 comm., 484.645 h. 2e région militaire; cour d'appel d'Amiens; évêché à Soissons. Ce départ. tire son nom de l'Aisne (riv.).



AÏSSAOUAS, confrérie musulmane de l'Afrique du Nord, ainsi nommée du fondateur de la secte, le marabout Aïssa. Ils se croient invulnérables et se moquent des blessures de toutes sortes.

AÏSSÉ (Mlle), Circassienne achetée comme esclave par l'ambassadeur français de Ferriol, amenée à Paris vers 1700. Elle aima le chevalier d'Aydie à qui elle écrivit des lettres pleines d'esprit sur la société de son temps (1695-1733).

AÏTUTAKI, une des îles Cook; 1.300 h.

AÏVALIK. V. AYVALIK.

AIX (*île d'*), dans l'Océan, non loin de l'embouchure de la Charente; 153 h. Belle et vaste rade, avant-port de Rochefort. Musée napoléonien.

AIX-D'ANGILLON (*Les*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1.142 h. Ch. de f.

AIX-EN-OTHE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 2.410 h. Ch. de f. Bonneterie.

AIX-EN-PROVENCE [*èks*], ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône), 38.332 h. (*Aixois* ou *Aquisextains*); ch. de f.; à 28 kil. N. de Marseille. Archevêché; université; école des Arts et Métiers. Monuments remarquables; hôtels des XVIIe et XVIIIe s. Savons, huiles, amandes. Patrie de Vauvenargues, de l'abbé Brueys, de Vanloo, de Tournefort, d'Adanson, Mignet, Cézanne. Aix (*Aquæ Sextiæ*) fut fondée par les Romains en 123 av. J.-C. Marius vainquit les Teutons en 102 av. J.-C., non loin de là. L'arr. a 10 cant., 60 comm., 145.153 h.

AIXE-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Vienne; 3.281 h. (*Aixois*). Ch. de f. Papeteries.

AIX-LA-CHAPELLE, en allem. **Aachen** [*a-hèn*], ville d'Allemagne (Prusse-Rhénane); 155.000 h. Industrie textile; machines; aiguilles. Eaux thermales. Belle cathédrale. Ce fut la capitale de l'empire de Charlemagne qui y résida longtemps. On y tint deux conciles (816, 817). Un traité y fut signé en 1668, qui mit fin à la guerre de Dévolution et donna la Flandre à la France; un autre, en 1748, qui termina la guerre de la Succession d'Autriche. Louis XV, n'y obtenait, malgré ses victoires, que des avantages insignifiants. En 1818, y eurent lieu des conférences à la suite desquelles les Alliés évacuèrent la France.

AIX-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 13.020 h. (*Aixois*); Ch. de f.

AIZENAY, comm. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon; 3.859 h. Ch. de f.

AJACCIO [*jaksio*], ch.-l. du dép. de la Corse, à 1.089 kil. S.-E. de Paris; 37.145 h. (*Ajacciens* ou *Ajaccéens*). Belle rade; évêché, vice-rectorat. L'arr. a 12 cant., 80 comm., 77.101 h. Patrie de Charles et Lætitia Bonaparte et de leurs huit enfants (V. BONAPARTE), du cardinal Fesch et de Bacciochi.

AJAX, deux héros grecs de la guerre de Troie : 1° **Ajax**, fils de Télamon, roi de Salamine, fut vaincu par Ulysse dans la dispute relative aux armes d'Achille, et, devenu fou de douleur, égorgea les troupeaux des Grecs, croyant tuer ses adversaires; reconnaissant bientôt son erreur, il se donna la mort. Un jour qu'une divinité avait enveloppé d'un nuage les deux armées pour favoriser la fuite des Troyens, il s'écria : « *Grand Zeus, rends-nous la lumière et fais-nous périr en plein jour* ». — 2° **Ajax**, fils d'Oïlée, roi des Locriens, fit naufrage au retour du siège de Troie, se réfugia sur un rocher d'où il menaça le ciel, et fut englouti dans les flots. On fait allusion à *Ajax menaçant les dieux*.



Ajax.

Ajax furieux, tragédie de Sophocle, où est mise en scène la folie de l'orgueil (415 av. J.-C.).

AJMERE [*mir*], prov. de l'Inde anglaise, dans le Radjpoutana; 500.000 h. Cap. *Ajmere*; 115.000 h.

AJOIE, en allem. **Elsgau**, pays de la Haute-Alsace, divisé entre les deux diocèses de Besançon et de Bâle (Suisse).

AKAKIA (Martin SANS-MALICE, dit, en grec,) médecin de François Ier, né à Châlons-sur-Marne; m. en 1551.

AKBAR, empereur mogol de l'Inde, de la race de Tamerlan, né à Amarkot. Il agrandit et organisa son empire, avec l'aide de son ministre Aboul-Fazl; de l'année de son avènement (1556) date la *grande ère orientale* ou *ère d'Akbar* (1542-1605).

A KEMPIS. V. KEMPIS.

AKENSIDE [*ènsaed*] (Marc), poète anglais, né à Newcastle upon Tyne (1721-1770); auteur des *Plaisirs de l'imagination*.

AKHIAR. V. SÉBASTOPOL.

AKKAD, ou *pays des Akkadiens*, région septentrionale de la plaine de Basse-Mésopotamie, sur laquelle Babylone établit sa domination.

AKKERMAN [*man'*]. V. CETATEA-ALBA.

AKMETCHEK, nom tartare de **SIMFEROPOL**, v. de Russie, cap. de la Crimée; 88.000 h.

AKRA. V. ACCRA.

AKRON [*on'*], v. des Etats-Unis (Ohio); 240.000 h. Importante industrie du caoutchouc.

ALABAMA, un des Etats-Unis d'Amérique (Centre-S.-E.), traversé par le fleuve du même nom, qui se jette dans le golfe du Mexique; 2.650.000 h. Cap. *Montgomery*. V. princ. *Birmingham*.

ALACOQUE (Marie), née à Lauthecour, religieuse visitandine qui répandit la dévotion au Sacré-Cœur (1647-1690). Canonisée en 1920.

ALADIN, un des princes qui, commandant aux Hachischins (par corruption *Assassins*), furent connus sous le nom de *Vieux de la Montagne* (XIIIe s.).

Aladin *ou la Lampe merveilleuse*, titre d'un conte charmant des *Mille et une Nuits*. Le jeune Aladin, devenu possesseur de cette lampe magique, réalise la plus brillante fortune.

ALAGNON, riv. de France, née au massif du Cantal, affl. de l'Allier (r. g.); 80 kil.

ALAGOAS [*ass*], un des Etats du Brésil, 1.300.000 h. Ch.-l. *Maceio*.

ALAIGNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 503 h.

ALAIN DE LILLE, professeur de théologie à l'Université de Paris, poète latin, surnommé *le Docteur universel* (1114-1202).

ALAINS [*lin*], barbares qui envahirent la Gaule en 406; anéantis en Espagne par les Wisigoths.

ALAIS. V. ALÈS.

ALAMANNI (Louis), poète italien, né à Florence, protégé de François Ier, auteur d'un *Art de cultiver* (1495-1556).

ALAMANS. V. ALEMANS.

ALAMINOS [*oss*] (Anton), navigateur espagnol, compagnon de Colomb. Il découvrit le Gulf Stream en 1517.

ALAND (*îles d'*). V. AHVENANMAA.

ALAOUITES (*dynastie des*). Nom pris par la dynastie régnante au Maroc depuis 1639.

ALAOUITES (État des), nom porté, de 1924 à 1930, par le gouvernement de *Lattaquié*. V. SYRIE.

ALARCON [*on'*] (Juan Ruiz *de*), célèbre poète dramatique espagnol, né à Tasco (Mexique) vers la fin du XVIe siècle. Son drame le plus connu, *le Tisserand de Ségovie*, est un chef-d'œuvre. M. en 1639.

ALARCON [*on'*] (Pedro Antonio de), poète et romancier espagnol, né à Guadix (1833-1891).

A la recherche du temps perdu, titre général de la série des romans de Marcel Proust : *Du côté de chez Swann*, etc. (1913-1926), riches en observations psychologiques.

ALARIC Ier, roi des Wisigoths. Il ravagea l'Orient, pilla Rome, et mourut à Cosenza en 410. — ALARIC II, roi des Wisigoths, battu par Clovis et tué de sa propre main à Vouillé en 507.

ALARY (Pierre-Joseph), économiste français, né à Paris. Sous-précepteur du dauphin, le futur Louis XV (1689-1770).

ALASKA, presqu'île au N.-O. de l'Amérique septentrionale, dans le prolongement du Canada; achetée en 1867 à la Russie par les Etats-Unis; 1.520.000 kil. carr.; 55.000 h. Cap. *Juneau*. Or.

ALAVA, l'une des prov. basques de l'Espagne; 108.000 h. Ch.-l. *Vitoria*.

ALBACÈTE [*sèt'*], prov. d'Espagne (Murcie); 334.000 h. Ch.-l. *Albacète*; 42.000 h. Coutellerie.

ALBAIN, mont du Latium, au pied duquel s'élevait Albe, la rivale de Rome.

ALBA JULIA [*you*], en allem. **Karlsburg**, en

hongr **Gyula Fehervar**, v. de Roumanie (Transylvanie), sur la Muresh; 12.000 h. Anc. *Apulum*.

ALBAN, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 840 h.

ALBAN ou **ALBANS** *(saint)*, le premier martyr de l'Angleterre; périt vers 303. Fête le 22 juin.

ALBANE (François ALBANI, dit *l'*), peintre italien, disciple du Carrache, né à Bologne. Surnommé, pour ses gracieuses compositions, le *Peintre des Grâces* et l'*Anacréon de la peinture* (1578-1660).

ALBANI, nom d'une famille italienne, qui a donné à l'Eglise plusieurs cardinaux et le pape Clément XI.

ALBANIE, **SHQIPNIA** ou **SHQIPRIA** [*chk*], Etat de la péninsule des Balkans, au sud de la Yougoslavie; 27 500 kil. carr.; 1 million d'h. (*Albanais*). Cap. *Tirana*; v. pr. *Scutari* (Shkodra), *Durazzo* (Durres), *Koritcha*, *Elbasan*. Pays montagneux, consacré surtout à l'agriculture et à l'élevage. Indépendante de la Turquie depuis 1912, l'Albanie, d'abord royaume, puis république (1925), est redevenue un royaume en 1928, soumis de 1939 à 1943 au roi d'Italie.

ALBANO *(lac d')*, à 20 kil. de Rome. C'est un ancien cratère; sur ses bords s'élève *Castel-Gandolfo*, où est une maison de plaisance du pape.

ALBANY, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de New-York, sur l'Hudson; 127.300 h.

ALBANY, port d'Australie-Occid.; 4 200 h.

ALBANY *(ducs d')*, titre que portaient à la fin du XVe s. les princes puînés de la maison d'Ecosse.

ALBANY (Louise DE STOLBERG, *comtesse d'*), née à Mons, femme du prétendant anglais Charles-Edouard Stuart, puis du poète Alfieri (1753-1824).

ALBARRACIN [*razin'*], chaîne de montagnes d'Espagne, dans la prov. de Teruel.


Duc d'Albe

ALBE (Ferdinand ALVAREZ DE TOLÈDE, *duc d'*), général des armées de Charles-Quint et de Philippe II, célèbre par ses cruautés dans les Pays-Bas révoltés, où il institua le sanglant *Conseil des troubles*. Il soumit ensuite le Portugal révolté à l'autorité espagnole (1508-1582).

ALBE-LA-LONGUE, la plus ancienne ville du Latium, fondée par Enée, rivale de Rome, détruite par les cités voisines, au cours du règne du roi romain Tullus Hostilius. La plus grande partie de ses habitants (*Albains*) émigrèrent à Rome.

ALBENIZ [*éniz*] (Isaac), compositeur et pianiste espagnol, auteur d'*Iberia*, poème pour piano (1860-1909).

ALBENS [*binss*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1 535 h. (*Albanais*). Ch. de f.

ALBÈRES *(monts)*, nom donné à la partie des Pyrénées entre la Catalogne et le dép. des Pyrénées-Orientales, 1 000 m. d'alt. environ.

ALBERGATI CAPACELLI [*tchéli*] (François), dramaturge italien, né à Bologne (1728-1804).


Cardinal Alberoni

ALBERONI (Jules), abbé italien et ministre d'Espagne, né à Plaisance. Fils d'un jardinier, il s'éleva aux plus hautes situations par sa souplesse adulatrice et sa verve spirituelle. Devenu cardinal et ministre de Philippe V, il chercha, au lendemain du traité d'Utrecht, à relever l'Espagne de sa décadence, noua des intelligences dans toute l'Europe et chercha notamment, par l'intermédiaire de son ambassadeur en France, Cellamare, à faire donner à son souverain la régence de Louis XV; mais il échoua et fut exilé (1664-1752).

ALBERT [*bèr*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur l'Ancre, affl. de la Somme, 8.309 h. (*Albertins*). Machines-outils. Ch. de f.

ALBERT *(saint)*, évêque de Liège, assassiné en 1195 par des émissaires de l'empereur Henri VI. Fête le 21 novembre.

ALBERT LE GRAND *(saint)*, moine dominicain, théologien, philosophe et savant, né à Lauingen, en Souabe (1193-1280). Il fut le maître de saint Thomas d'Aquin.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne de 1298 à 1308; — ALBERT V, duc d'Autriche, empereur d'Allemagne sous le nom d'Albert II, de 1438 à 1439.

ALBERT Ier, roi des Belges, né à Bruxelles en 1875, mort dans un accident de montagne à Marches-les-Dames en 1934. Il a succédé à son oncle Léopold II en 1909. S'est refusé à laisser les Allemands pénétrer sur le territoire belge en 1914 et a lutté vaillamment à la tête des troupes belges aux côtés des armées alliées de 1914 à 1918.


Albert Ier.

ALBERT Ier, prince de Monaco (1848-1922); s'est distingué comme océanographe. Fondateur de l'Institut océanographique.

ALBERT *(prince)*, duc de Saxe, prince de Saxe, Cobourg et Gotha. Il épousa en 1840 la reine d'Angleterre Victoria (1819-1861).

ALBERT *(archiduc)*, général autrichien, né à Vienne. Il remporta en 1866, sur les Italiens, la victoire de Custozza (1817-1895).

ALBERTA, prov. du Canada; 730.000 hab. Ch.-l. *Edmonton*. Culture du blé, élevage. Houille.

ALBERT-ÉDOUARD, lac de l'Afrique équatoriale, tributaire du lac Albert.

ALBERTI, famille de Florence, rivale des Médicis et des Albizzi (XIVe, XVe s.).

ALBERTI (Leo Battista), architecte florentin, né à Gênes, génie universel, auteur de *l'Architecture* ou *Art de bâtir* (1404-1472).

ALBERT-NYANZA, lac de l'Afrique équatoriale, d'où sort une des branches du Nil.

ALBERTVILLE [*bervil*], ch.-l. d'arr. (Savoie), sur l'Arly, affl. de l'Isère; ch. de f., à 60 kil. N.-E. de Chambéry; 6.548 h. (*Albertvillains*). Scieries. L'arr. a 8 cant., 98 comm., 66.082 h.

ALBESTROFF, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Château-Salins; 434 h.

ALBI, ch.-l. du dép. du Tarn, sur le Tarn; ch. de f., à 709 kil. S. de Paris; 23.351 h. (*Albigeois*). Archevêché. Chaux hydraulique, produits chimiques. Cathédrale (XIIIe-XVIe s.). Patrie de La Pérouse. L'arr. a 17 cant., 171 comm., 146.978 h.

ALBIGEOIS [*joi*], pays de France (dép. du Tarn), réuni à la couronne sous Louis IX en 1247.

Albigeois ou **Cathares**, secte religieuse qui se propagea dès le XIIe siècle dans le midi de la France aux environs d'Albi et contre laquelle le pape Innocent III ordonna une croisade (1209). Les croisés, commandés par Simon de Montfort, saccagèrent Béziers, Carcassonne, et, malgré la protection du comte de Toulouse, Raymond VI, les albigeois furent vaincus à Muret et à Toulouse (1213). Cette guerre désastreuse, à laquelle Louis VIII de France prit part, ne se termina que sous la régence de Blanche de Castille, par le traité de Paris (1229).


Alboni.

ALBION, nom donné par les anciens à la Grande-Bretagne et par lequel on a désigné poétiquement l'Angleterre.

ALBIZZI, puissante famille de Florence, rivale des Médicis et des Alberti (XIVe-XVe s.).

ALBOÏN, roi des Lombards (561 à 573).

ALBONI (Marietta), célèbre cantatrice italienne, née à Citta di Castello, en Romagne (1826-1894).

ALBORNOZ [*oz*] (Gil ALVAREZ CARRILLO *de*),

homme d'Etat espagnol, archevêque de Tolède et cardinal, né à Cuenca. Il réussit à ramener Rome sous l'obéissance des papes (1310-1367).

ALBRET [*brè*] ou **LABRIT** [*bri*], anc. pays de Gascogne (Landes), réuni à la couronne par Henri IV.

ALBRET (*maison d'*), illustre famille à laquelle appartenait Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

ALBUERA [*ouéra*] (*La*), bourg d'Espagne (Estrémadure) ; 820 h. Défaite de Soult.

ALBUFÉRA [pron. esp. *albou*], lac marécageux d'Espagne, près de Valence. Victoire sur les Anglais, en 1812, de Suchet, créé duc d'Albuféra.

ALBUQUERQUE [*kèrké*] (Alphonse *d'*), navigateur portugais, né à Alhandra, près de Lisbonne. Il bombarda Calicut, prit Goa et Malacca et fonda la puissance portugaise aux Indes (1453-1515).



Albuquerque.

ALBY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy, sur le Cheran, affl. du Fier ; 805 h.

ALCALA DE HENARES [*ès*], v. d'Espagne (prov. de Madrid) ; 14.000 hab. (*Complutenses*). Université célèbre, fondée en 1508 par le cardinal Cisneros ; archives importantes. Patrie de Cervantes.

ALCALA LA REAL, v. d'Espagne (prov. de Jaen) ; 18.000 h. Victoire de Sébastiani sur les Espagnols (1810).

ALCAMO, v. de Sicile ; anc. *Ségeste ;* 30.000 h.

ALCANTARA [*àn'tara*], v. forte d'Espagne (prov. de Caceres) ; 4.000 h. **Ordre d'Alcantara**, ordre militaire et religieux, fondé en 1156 à l'imitation de celui des Templiers.

Alcazar, nom des palais des rois maures à Tolède (détruit en 1936), Cordoue, Ségovie, et Séville où se trouve le plus remarquable.

ALCAZAR-QUIVIR, en arabe **Kasr el-Kebir**, v. du Maroc espagnol ; 15.000 h. Défaite de Sébastien de Portugal, par les Maures, en 1578.

ALCÉE, fils de Persée, aïeul d'Hercule, qui prit de lui le nom d'Alcide (*Myth.*).

ALCÉE, poète lyrique grec (VIIe s. av. J.-C.), né à Mytilène, inventeur du vers et de la strophe *alcaïques*.

ALCESTE, fille de Pélias et femme d'Admète ; elle se dévoua à la mort pour sauver son mari. Hercule pénétra aux Enfers pour la ramener (*Myth.*).

Alceste, tragédie d'Euripide (439 av. J.-C.) ; drame extrêmement touchant, fort admiré de Racine.

Alceste, tragédie lyrique en 5 actes, paroles de Quinault, musique de Lulli (1674).

Alceste, opéra en 3 actes, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck ; un des ouvrages les plus justement admirés du musicien (1776).

Alceste, principal personnage du *Misanthrope*, de Molière ; type de l'homme bourru, d'une probité inflexible, ennemi des ménagements qu'impose la vie de société.

ALCIAT [*sia*] (André), jurisconsulte italien, né à Alzate, près de Côme. Il enseigna le premier le droit romain d'après la méthode historique (1492-1550).

ALCIBIADE, général athénien, plein de qualités brillantes, mais ambitieux et sans moralité. Il fut l'élève favori de Socrate. Devenu le chef du parti démocratique, il entraîna sa patrie dans l'aventureuse expédition contre la Sicile. Il en fut nommé le chef, mais bientôt rappelé comme coupable de la mutilation sacrilège des statues d'Hermès. Il s'enfuit alors auprès du satrape Tissapherne, servit un moment Lacédémone contre sa propre patrie, puis se réconcilia avec Athènes et, finalement, mourut en exil, assassiné par ordre de Pharnabaze, satrape de Bithynie (450-404 av. J.-C.). Plein de qualités naturelles et d'esprit, il était gâté par d'irrémédiables vices de caractère. Soucieux d'occuper l'attention publique, il fit couper la queue d'un chien magnifique qui lui avait coûté 7.000 drachmes, et qui faisait l'admiration d'Athènes. De là cette expression : *Couper la queue de son chien* ou *Couper la queue du chien d'Alcibiade*, qu'on applique à celui qui commet quelque extravagance pour attirer sur soi l'attention.



Alcibiade.

ALCIBIADE (*saint*), un des premiers martyrs des Gaules, m. à Lyon en 177. Fête le 2 juin.

ALCIDE, petit-fils d'Alcée, surnom d'Hercule et un de ses descendants (*Myth.*).

ALCINE, enchanteresse qui séduit Roger, dans le *Roland furieux* de l'Arioste.

ALCINOÜS [*no-uss*], roi des Phéaciens, père de Nausicaa ; accueillit Ulysse naufragé (*Odyssée*).

ALCIPHRON, rhéteur grec (IIIe s. apr. J.-C.).

ALCMAN, poète grec du VIIe s. av. J.-C., né à Sardes, un des fondateurs de la poésie chorale.

ALCMÈNE, épouse d'Amphitryon. Séduite par Jupiter, elle fut mère d'Hercule (*Myth.*).

ALCMÉONIDES, puissante famille venue de Messénie à Athènes. Elle prétendait descendre d'Alcméon, petit-fils de Nestor, et compta parmi ses membres Mégaclès, Périclès et Alcibiade.

ALCOFORADO (Marianna), religieuse portugaise (1640-1723). Les lettres passionnées qu'elle écrivit à Chamilly sont célèbres sous le titre de *Lettres portugaises*.

ALCORAN. V. CORAN.

ALCOY [*oï*], v. d'Espagne (Alicante) ; 37.000 h.

ALCUIN, savant anglais, un des maîtres de l'Ecole palatine fondée par Charlemagne et un des principaux collaborateurs de l'empereur (735-804).

ALCYONE, fille d'Eole et femme de Céyx, roi de Trachis, changée en alcyon avec son mari (*Myth.*).

ALDE, prénom du chef de la famille des imprimeurs Manuce dont les éditions sont appelées *Aldines*.

ALDÉBARAN, étoile fixe de première grandeur, dans la constellation du Taureau.

ALDEGONDE (*sainte*), première abbesse de Maubeuge (630-680). Fête le 30 janvier.

ALDEGREVER [*èr*] (Heinrich), peintre, graveur et orfèvre allemand, né à Soest (1502-1558).

ALDENHOVEN [*fen*], v. d'Allemagne, région d'Aix-la-Chapelle ; sur le Merzbach, s.-affl. de la Meuse ; 1.230 h. Victoire de Jourdan (1794).

ALDERSHOT [*chot'*], v. d'Angleterre (Hampshire) ; 35.000 h. Camp, établissements militaires.

ALDOBRANDINI [*an'*] (Sylvestre), jurisconsulte florentin (1499-1558) ; un de ses descendants, le cardinal Pietro Aldobrandini, neveu du pape Clément VIII, fut possesseur de la villa où furent transportées les fameuses fresques antiques appelées *Noces Aldobrandines*, découvertes en 1606 sur le mont Esquilin.

ALDROVANDI [*an'*] (Ulysse), naturaliste et voyageur italien, né à Bologne, auteur de nombreux ouvrages d'histoire naturelle fort méritoires pour son temps (1522-1607).

ALEANDRO [*an'*] (Girolamo), cardinal et humaniste italien, né à Motta (1480-1542).

ALECTO, une des Erinnyes ou Furies (*Myth.*).

ALEMAN [*an'*] (Mathieu), écrivain espagnol, né à Séville, auteur du roman picaresque *Guzman d'Alfarache*, imité par Lesage (1547-ap. 1613).

ALEMANS ou **ALAMANS**, confédération de plusieurs tribus germaniques, établies sur le Rhin. Battus par Clovis à Tolbiac (496). De leur nom dérive le mot *Allemands*, appliqué à l'ensemble des peuples germaniques.



D'Alembert.

ALEMBERT [*lanbèr*] (Jean LE ROND *d'*), écrivain, philosophe et mathématicien français, fils naturel de Mme de Tencin, né à Paris, un des fondateurs de l'*Encyclopédie*. Sceptique en religion et en métaphysique, mais tolérant, il exposa dans son célèbre *Discours préliminaire* sur l'Encyclopédie, la philosophie purement naturelle qui présidait à l'œuvre entreprise.

(*Phot. Giraudon.*)

Membre de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de l'Académie française, il a laissé de remarquables *Eloges académiques* (1717-1783).

ALEMTEJO [*lèmté*], anc. prov. du Portugal; forme les districts de Portalegre, Evora et Béja.

ALENÇON, ch.-l. du départ. de l'Orne, sur la Sarthe; ch. de f., à 210 kil. O de Paris; 16.668 h (*Alençonnais*). Eglise Notre-Dame verrières du XVIe s Fabrique de toile; dentelles, dites *point d'Alençon*. Patrie d'Hébert, de Desgenettes. L'arr. a 21 cant., 284 comm., 162.091 h.

ALENÇON (*comtes* et *ducs d'*), titres portés par divers membres de la maison de Valois. Les plus célèbres sont CHARLES DE VALOIS, tué à la bataille de Crécy (1346); — JEAN IV, tué à la bataille d'Azincourt (1415); — JEAN V, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc (1409-1476); — RENÉ, enfermé par Louis XI dans une cage de fer, m en 1492; — CHARLES IV, époux de Marguerite de Valois sœur de François Ier, m. en 1525; — FRANÇOIS, 4e fils de Henri II et qui devint duc d Anjou (1554-1584).

ALÉOUTES ou **ALÉOUTIENNES** (*îles*), chapelet d'îles sur la côte N.-O. de l'Amérique du Nord; aux Etats-Unis, 12 500 h (*Aléoutiens* ou *Aléoutes*).

ALEP [*lèp*], v de Syrie, 300.000 h, dans l'Etat de Syrie Grand commerce Le territoire d'Alep a formé un Etat autonome de 1922 à 1924.

ALERIA, comm de Corse, arr de Corte, 830 h.; sur le site d'une grande ville romaine

ALÈS, ch.-l. d arr. (Gard); sur le *Gardon d'Alès* Ch. de f., à 42 kil N.-O de Nîmes, 42 021 h. (*Alésiens*) Houille; verreries; forges; soie Ecole de mineurs Patrie du chimiste J.-B Dumas. En 1629, Richelieu y conclut avec les protestants un traité, ou *Edit de grâce*, qui leur laissait la liberté de conscience, mais supprimait leurs privilèges politiques, notamment les places de sûreté. L'arr a 11 cant., 102 comm., 139 356 hab.

ALÉSIA, place forte gauloise, où César assiégea et prit Vercingétorix, et qui domine très probablement Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or)

ALESSI (Galeazzo), architecte italien, né à Pérouse. Construisit de nombreux monuments à Gênes (1512-1572).

ALET [*lèt*] ou **ALETH**, comm. de l'Aude, arr. de Limoux, sur l'Aude; 740 h. Ch. de f. Eaux thermales bicarbonatées sodiques. Ancien évêché

ALETSCH, le plus grand glacier des Alpes et de l'Europe, long de 23 kil., depuis le côté S.-E. du glacier de la Jungfrau jusque dans le haut Valais.

ALEXANDRA, reine de Judée de 78 à 69 av. J.-C, après la mort d Alexandre Jannée, son époux

ALEXANDRA (Caroline-Marie-Charlotte), reine d'Angleterre, née à Copenhague. Fille du roi de Danemark Christian IX, elle épousa en 1863 le futur Edouard VII (1844-1925)

ALEXANDRA-FEODOROVNA, impératrice de Russie, née à Darmstadt. Fille du duc de Hesse Louis IV, elle épousa en 1894 le tsar Nicolas II. D'une religiosité maladive, elle subit l'influence de Raspoutine, exerça une action néfaste sur les affaires publiques, et fut massacrée avec sa famille par ordre des autorités soviétiques (1872-1918).

ALEXANDRE LE GRAND, roi de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias, né en 356 av. J.-C. Il fut élevé par Aristote et monta sur le trône en 336 Après avoir soumis la Grèce, il se fit décerner à Corinthe le titre de généralissime des Hellènes contre les Perses et franchit l'Hellespont. Il vainquit les troupes de Darius au Granique (334) et à Issus (333), prit Tyr, Sidon, etc., conquit l'Egypte, fonda Alexandrie, puis, passant l'Euphrate et le Tigre, remporta sur les Perses la victoire décisive d'Arbelles (331). Poursuivant sa marche, il prit Babylone, Suse, brûla Persépolis, arriva jusqu'à l'Indus et vainquit Porus, qui, subjugué par sa générosité, devint son allié. Les Macédoniens refusant d'aller plus loin, le conquérant revint à Babylone, où il mourut d'une fièvre aiguë, sans avoir pu réaliser les projets grandioses qu'il formait encore. Il avait alors 33 ans (356-323 av. J.-C.). L'œuvre d'Alexandre fut profondément bienfaisante et civilisatrice par la pénétration qu'elle assura entre les civilisations hellénique et asiatique. Mais son empire fut, aussitôt après sa mort, partagé entre ses généraux. — On rappelle souvent les épisodes de sa vie ou de sa légende : 1° *Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène*, réponse du héros aux généraux qui l'entouraient et qui s'étonnaient des égards qu'il témoignait au célèbre cynique; 2° *Mon fils, rien ne peut te résister*, paroles fatidiques de la prêtresse de Delphes à Alexandre, qui l'entraînait violemment sur son trépied; 3° *Alexandre se réservant l'espérance*, allusion à la réponse que le héros fit à ses amis au moment de son départ pour l'Asie. Comme il leur distribuait tout ce qu'il possédait, ceux-ci lui demandèrent ce qu'il se réservait pour lui-même : « *L'espérance* », répondit-il; 4° *Alexandre tranchant le nœud gordien* (v. GORDIOS); 5° *le médecin d'Alexandre*. Ce prince, gravement malade pour s'être baigné dans le Cydnus, fut averti que son médecin Philippe, suborné par Darius, voulait l'empoisonner. Lorsque Philippe lui présenta le breuvage qui devait le guérir, Alexandre, sans manifester la moindre émotion, saisit la coupe et la vida d'un trait, en montrant au médecin la lettre accusatrice; 6° *Celui-ci est aussi Alexandre*, réponse du conquérant à la mère de Darius, qui prenait son favori Ephestion pour lui; 7° *Et moi aussi, si j'étais Parménion*, réponse d'Alexandre à ce général, qui lui conseillait d'accepter les offres brillantes de Darius en lui disant : « J'accepterais si j'étais Alexandre »; 8° *O Athéniens, qu'il en coûte pour être loué de vous!* exclamation d'Alexandre au milieu des périls qu'il bravait, en reportant sa pensée sur cette brillante Athènes, dispensatrice suprême de la renommée; 9° *Au plus digne*, réponse d'Alexandre mourant à ses généraux, qui lui demandaient à qui il laissait l'empire; 10° *Les funérailles d'Alexandre*, allusion aux batailles sanglantes que se livrèrent les lieutenants du héros après sa mort, pour se partager son empire; 11° *Démembrement de l'empire d'Alexandre*, même allusion que ci-dessus.



Alexandre le Grand.

Alexandre (*Histoire d'*), par Quinte-Curce; sorte de roman historique plus pittoresque qu'exact.

Alexandre (*Expédition d'*), ouvrage d'Arrien; résumé élégant de relations originales (IIe s.).

Alexandre (*le Roman d'*), roman historique dont le héros est Alexandre le Grand, écrit en vers de 12 pieds (d'où le nom d'*alexandrins*) par le trouvère Alexandre de Paris (XIIe s.).

Alexandre (*les Batailles d'*), série de cinq vastes tableaux peints par Ch. Lebrun et représentant : *le Passage du Granique, la Bataille d'Arbelles, la Famille de Darius prisonnière, la Défaite de Porus* et *le Triomphe d'Alexandre à Babylone* (Louvre).

ALEXANDRE Ier, né en 1777, empereur de Russie en 1801, m. en 1825. Il lutta contre Napoléon Ier qui le battit à Austerlitz, à Eylau, à Friedland. Réconcilié avec son vainqueur par la paix de Tilsit, il se déclara de nouveau contre lui en 1812 et replaça les Bourbons sur le trône de France en 1814; — ALEXANDRE II, né en 1818, fils de Nicolas, monta sur le trône en 1855; il signa la paix avec la France après la guerre de Crimée, abolit le servage (1861), entreprit contre la Turquie la guerre de 1876-1877, qui eut comme conséquence le traité de Berlin : il mourut assassiné par les nihilistes (1818-1881); — ALEXANDRE III, son fils, né le 26 février 1845, monté sur le trône en 1881; il se montra l'ami et l'allié de la France; m. en 1894.



Alexandre Ier de Russie.

ALEXANDRE Ier, roi de Serbie en 1880, fils de Milan Ier, assassiné par une conjuration militaire (1876-1903).

ALEXANDRE Ier, roi de Yougoslavie, fils de Pierre Ier Karageorgevitch; régent en 1918, roi en 1921; né en 1888. Il a pris une grande part à la lutte des Serbes contre les Austro-Allemands pendant la Guerre. Assassiné à Marseille en 1934.



Alexandre Ier de Yougoslavie.

ALEXANDRE Ier de Battenberg, premier prince de Bulgarie de 1879 à 1886, né à Vérone. L'hostilité de la Russie le força à abdiquer, et il fut remplacé par Ferdinand Ier (1857-1893).

ALEXANDRE Ier, roi de Grèce, né à Tatoï, fils de Constantin; il lui succéda en 1917, et se joignit aux alliés pendant la Guerre (1893-1920).

ALEXANDRE Ier, pape de 105 à 115; — ALEXANDRE II, pape de 1061 à 1073; — ALEXANDRE III, pape de 1159 à 1181, lutta contre Frédéric Barberousse, à qui il opposa la *ligue lombarde*; — ALEXANDRE IV, pape de 1254 à 1261; — ALEXANDRE V, pape de 1409 à 1410; — ALEXANDRE VI (*Borgia*), né à Jativa (Espagne) en 1431, pape de 1492 à 1503. Politique éminent, il fit une guerre sans pitié aux grands seigneurs italiens; mais, par sa vie privée, sa duplicité, son népotisme, il fut un prince de la Renaissance beaucoup plus qu'un pape; — ALEXANDRE VII, pape de 1655 à 1667, fut forcé de s'humilier devant Louis XIV; — ALEXANDRE VIII, pape de 1689 à 1691.

ALEXANDRE (*saint*), patriarche d'Alexandrie de 312 à 326; il fit condamner Arius au concile de Nicée (325). Fête le 26 février.

ALEXANDRE Balas, roi de Syrie de 151 à 147 av. J.-C.; — ALEXANDRE **Zabinas**, fils d'un fripier, roi de Syrie de 126 à 122 av. J.-C.

ALEXANDRE Jannée, roi des Juifs de 104 à 78 av. J.-C.

ALEXANDRE Jagellon, roi de Pologne et de Lituanie de 1501 à 1506.

ALEXANDRESCU [*kou*] (Grégoire), poète roumain, né à Targoviste (1812-1885), auteur d'odes et de fables.

ALEXANDRE-SÉVÈRE, empereur romain, né en Phénicie, successeur d'Héliogabale en 222. Il créa d'utiles institutions (208-235).

ALEXANDRETTE ou **ISKANDEROUN**, v. et port de Syrie, au fond du *golfe d'Alexandrette* formé par la Méditerranée; 25.000 h., cap. d'un sandjak autonome peuplé de 220.000 h., constitué en république de Hataï en 1938.

ALEXANDRI (Basile), poète roumain, né à Bacau (1821-1890), auteur de poésies lyriques, drames.

ALEXANDRIE [*dri*], v. et port d'Egypte, sur la Méditerranée; 600.000 h. (*Alexandrins*). Grand commerce. Patrie de saint Athanase, Origène. Cette ville, fondée par Alexandre le Grand (331 av. J.-C.), célèbre par le phare haut de 400 pieds qui éclairait sa rade, fut au temps des Ptolémées le centre artistique et littéraire de l'Orient, héritier de la civilisation hellénique. La ville possédait une bibliothèque remarquable, qu'incendièrent une première fois les soldats victorieux de César, qui fut brûlée de nouveau en 390, et dont les restes, selon une légende, auraient été détruits par ordre du calife Omar en 641. Les Français s'emparèrent d'Alexandrie en 1798, les Anglais en 1801. Elle a été bombardée en 1882 par la flotte britannique.

ALEXANDRIE, v. d'Italie (Piémont), sur le Tanaro, affl. du Pô; 90.000 h. Industrie active. Chapeaux de feutre, produits chimiques.

Alexandrine (*poésie*), poésie grecque qui fleurit à Alexandrie sous les Ptolémées, et qui compte Callimaque, Hérondas, Apollonios de Rhodes, Lycophron, Aratos, Théocrite.

ALEXANDROPOLIS, anc. **Dédéagh** ou **Dédéagatch**, port de Grèce, dans la mer Egée, à l'embouchure de la Maritsa; 12.000 h.

ALEXÉIEV (Michel-Vassilievitch), général en chef des armées russes de 1915 à 1917 (1855-1918).

ALEXIS [*leksi*] (*saint*), solitaire de la fin du IVe siècle. Mort vers 412. Fête le 17 juillet.

ALEXIS, nom de plusieurs empereurs de Constantinople : ALEXIS Ier, *Comnène*, contemporain de la 1re croisade (1081-1118); — ALEXIS III, *l'Ange*, détrôné par les croisés en 1203; — ALEXIS IV, mis sur le trône à la place du précédent (1203); — ALEXIS V, *Ducas*, tué par les croisés en 1204.

ALEXIS MICHAÏLOVITCH, né en 1629, tsar de Moscovie de 1645 à 1676; père de Pierre le Grand.

ALEXIS PETROVITCH, fils du tsar Pierre le Grand, né à Moscou. Il conspira contre son père, qui le fit mettre à la torture, et mourut en prison (1690-1718).

ALFIERI (Victor), le premier poète tragique de l'Italie, né à Asti; auteur de *Virginie Marie Stuart*, *Mérope*, *Timoléon*, d'un style mâle et pur, et de curieux mémoires (1749-1803).



Alfieri

ALFŒLD, nom hongrois de la vaste plaine du Danube et de la Tisza. Grande richesse agricole.

ALFORTVILLE [*for*], comm. de l'arr. de Sceaux (Seine), cant. de Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne; 29.473 h. (*Alfortvillais*)

ALFOURS, peuple de la Malaisie (Moluques)

ALFRED LE GRAND, le plus célèbre des rois anglo-saxons. Après avoir conquis l'Angleterre sur les Danois, il se montra habile législateur, administrateur et protecteur des lettres. Il fonda l'Université d'Oxford (848-899)

ALGARDI (Alessandro), dit l'*Algarde*, sculpteur et architecte italien, né à Bologne (1602-1651)

ALGAROTTI (François), poète et critique italien, né à Venise (1712-1764). Ami de Voltaire.

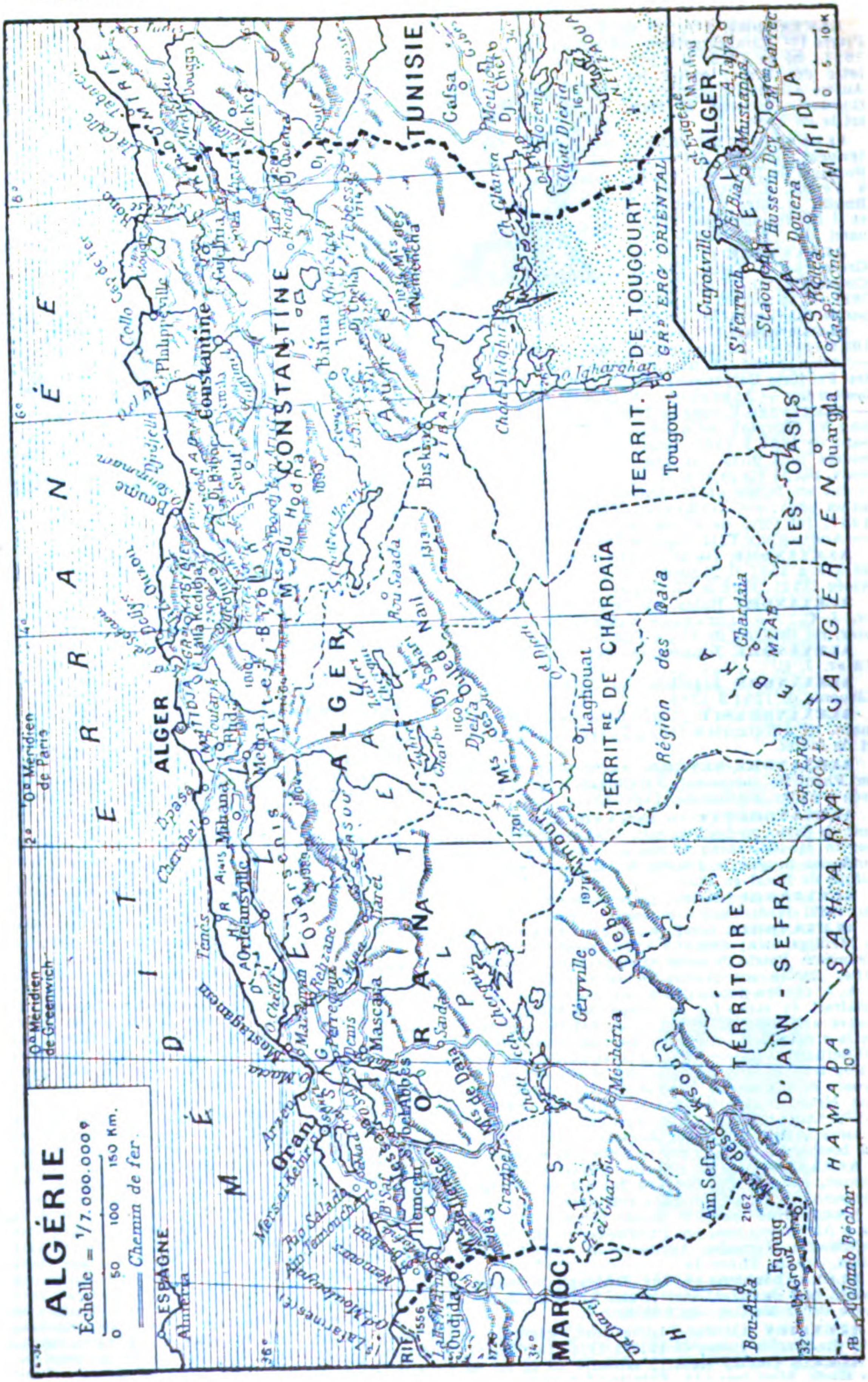
ALGARVE, anc. prov. méridionale du Portugal, qui forme aujourd'hui le district de Faro

ALGÉCIRAS [*rass*], v. d'Espagne (prov de Cadix); port sur le détroit de Gibraltar, 20.000 h. Conférence internationale (1906) au sujet du Maroc.

ALGER [*jé*] (*dép. d'*), une des trois divisions de l'Algérie : préf. *Alger*; sous-préf *Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou*; 5 arr., 138 comm., 2.057.971 h., 19e rég. milit., cour d'appel et archevêché à Alger

ALGER, cap. de l'Algérie, ch.-l. du dép. d'Alger. Belle rade sur la Méditerranée; à 800 kil. de Marseille; 264.230 h. (*Algérois* ou *Algériens*) Archevêché, université, cour d'appel. Grand commerce de vins et céréales. En 1541, Charles-Quint essaya de s'emparer d'Alger, qui fut bombardé par Duquesne (1682), par d'Estrées (1688), et pris par les Français (1830). L'arr. a 993.088 h.

ALGÉRIE, colonie française du N.-O. de l'Afrique; cap. *Alger*. I. GÉOGRAPHIE : *L'Algérie* est la principale des colonies françaises; elle est limitée au N. par la Méditerranée, à l'E. par la Tunisie, au S. par le Sahara, à l'O. par le Maroc Elle est divisée en 3 départ. : *Alger, Oran, Constantine*; 7.234.685 h. (*Algériens*) et 4 territoires (v. terr. du Sud); 642.651 h.; superf. : territ. du Nord, 207.740 kil. carr.; territ. du Sud, 367.550 kil. carr. On y distingue 3 régions 1o le *Tell*, région des cultures, entre la Méditerranée et l'Atlas, parcourue par de nombreuses mais peu importantes rivières, dont la principale est le Chéliff; 2o les *hauts plateaux* ou région de l'Atlas, secs, couverts de champs d'alfa, de pâturages maigres, coupés de chotts ou lacs salés; 3o le *Sahara*, dont la lisière algérienne est occupée par d'importantes oasis (Biskra, Laghouat), où vit le dattier. Climat relativement tempéré dans le N., très chaud dans le S. La population comprend 850.000 Européens (dont 650.000 Français ou naturalisés, puis des Italiens, des Espagnols, etc.), et environ 5 millions et demi d'indigènes, Berbères autochtones, Arabes, Maures et noirs. Pays très agricole : céréales, vigne, olivier, fruits, tabac, alfa, liège, élevage considérable. Richesses minérales : fer, sel gemme, phosphates, zinc. On trouve dans le Tell tous nos ani-


ALGÉRIE
Échelle = 1/7.000.000e
0 50 100 150 Km.
Chemin de fer
ESPAGNE
Almeria
MÉDITERRANÉE
TUNISIE
MAROC
ORAN
ALGER
CONSTANTINE
Oran
Alger
Constantine
Tlemcen
Mascara
Mostaganem
Orléansville
Médéa
Blida
Sétif
Philippeville
Batna
Biskra
Bône
Tebessa
Gafsa
Tougourt
Ouargla
Laghouat
Géryville
Mécheria
Ain Sefra
Figuig
Oudjda
Ghardaïa
TERRITOIRE D'AIN-SEFRA
TERRITre DE CHARDAÏA
TERRIT. DE TOUGOURT
LES OASIS
SAHARA ALGÉRIEN
HAMADA
Région des Daia
Chott Djerid
GRD ERG ORIENTAL
GRD ERG OCCt
0° Méridien de Greenwich
0° Méridien de Paris
MITIDJA

maux domestiques et en outre le chameau; dans le désert, le lion, la panthère, l'hyène, le chacal.

II. HISTOIRE: Occupée dès la plus haute antiquité par des Berbères, la partie de l'Afrique qui forme l'Algérie actuelle fut depuis le VIe s. av J.-C. sous la domination des Carthaginois, puis, après les guerres Puniques, des Romains, qui donnèrent au pays une prospérité remarquable. Dévastée par les Vandales, occupée ensuite par les Byzantins, les Arabes, et enfin par les Turcs, la région d'Alger devint dès le XIVe siècle un nid de pirates, sous l'influence des Barberousse. Les expéditions de Charles-Quint et de Louis XIV contre ces hardis corsaires, pas plus que celle de lord Exmouth en 1816, n'eurent de résultats durables, et ce fut seulement en 1830 que les troupes françaises, chargées de venger une insulte faite par le dey Hussein au consul de France, commencèrent la conquête du pays. Celle-ci se divise en trois périodes 1° période d'occupation signalée par la prise de Constantine (1837), 2° période de résistance, signalée par la lutte d'Abd el-Kader et de Bugeaud et l'intervention des Marocains, défaits à la bataille de l'Isly (1844). 3° période des insurrections partielles, notamment en Kabylie (1850-1871) et dans le Sud oranais (1901) L'Algérie s'étend vers le S par l'occupation successive des oasis sahariennes. Elle est administrée par un gouverneur général civil.

ALGÉSIRAS. V. ALGÉCIRAS.

ALGONQUINS [*kin*], peuple indien de l'Amérique du Nord, qui ne subsiste plus qu'au Canada

ALGRANGE, comm. de la Moselle, arr de Thionville; 10.175 h. Ch. de f

Alhambra, célèbre palais des rois maures, à Grenade (Espagne) Magnifiques jardins.



Alhambra de Grenade (cour des Lions)

ALI, époux de Fatime et gendre de Mahomet; 4e calife (de 656 à 661), assassiné dans la mosquée de Koufa.

ALI, pacha de Janina, né à Tébélen. Il s'empara de l'Albanie et se rendit célèbre par ses cruautés. Pris par les soldats du sultan Mahmoud, il fut égorgé (1741-1822).

ALI, roi du Hedjaz. Fils de Hussein, roi en 1924, il abdiqua en 1925, assiégé dans Djeddah, par Ibn Saoud, sultan du Nedjed (1878-1935)

Ali-Baba, héros d'un des contes les plus populaires des *Mille et une Nuits*. Le hasard lui a fait surprendre la formule cabalistique . *Sésame, ouvre-toi*, qui fait tourner sur ses gonds la porte de la caverne où les quarante voleurs entassaient leur butin. Par allusion, le : *Sésame, ouvre-toi*, c'est le moyen devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés.

ALIBERT [*bèr*] (Jean-Louis), médecin français, né à Villefranche (Aveyron) [1766-1837].

ALICANTE [*kant'*] v. d'Espagne; ch.-l. de prov.; port sur la Méditerranée; 73.000 h. Vins.

ALIDES (*dynastie des*). V. ALAOUITES.

ALIGARH, v. de l'Inde (prov. unies d'Agra-et-Aoudh); 70.000 h. Université mahométane.

ALIGHIERI, nom de famille de Dante.

ALIGNY (Théodore *d'*), paysagiste français, né à La Chaume (Nièvre) [1798-1871].

ALIGRE (Etienne *d'*), chancelier de France, né à Chartres, magistrat honnête, mais timide. Il fut disgracié par Richelieu en 1626 (1550-1635).

ALIMA, riv d'Afrique, affl. du Congo; 500 kil.

ALISE-SAINTE-REINE, comm. de la Côte-d'Or, arr de Montbard; 582 h. Statue de Vercingétorix, sur l'emplacement probable d'*Alésia*

ALISON [*zon'*] (Archibald) historien anglais, né à Kenley, auteur d'une belle *Histoire de l'Europe durant la Révolution française* (1792-1867).

ALIX DE CHAMPAGNE, reine de France, femme de Louis VII, mère de Philippe Auguste; m. en 1206

ALKMAAR, v des Pays-Bas, port sur le canal d'Amsterdam; 30.000 h. Beurre, fromages. Brune y vainquit le duc d'York en 1799

ALLADA, v du Dahomey (A.-O. F); 1.300 h.

ALLAH (en arabe *al-ilah*, la Divinité), nom que les musulmans donnent à Dieu

ALLAHABAD, v. sainte du N.-O. de l'Inde, au confluent du Gange et de la Jumna, ch -l. des Prov Unies d'Agra et Aoudh, 183.900 h.

ALLAINVAL (Léonor SOULAS *d'*), auteur de comédies (*l'Ecole des bourgeois*, etc.), né à Chartres (1700-1753)

ALLAIRE, ch.-l. de c. (Morbihan), arr de Vannes; 2 119 h. Nombreux débris mégalithiques.

ALLANCHE, ch -l de c (Cantal), arr. de Saint-Flour, sur l'*Allanche*, 1 792 h. Ch. de f

ALLARD (Jean-François), général français, né à Saint-Tropez. Il devint généralissime des troupes du roi de Lahore Runjeet-Singh (1785-1839)

ALLASSAC, comm de la Corrèze; arr de Brive-la-Gaillarde, 3 806 h. Ardoises. Ch. de f

ALLAUCH, comm des Bouches-du-Rhône, arr et à 11 kil. de Marseille, 5.230 h

ALLEGHANYS ou **APALACHES,** chaîne de montagnes de l'Amérique du Nord (Etats-Unis), parallèle à la côte de l'océan, sur 2 000 kil environ; 1 000 m. d'altitude moyenne. Importants gîtes de houille, anthracite, pétrole, fer, bauxite.

ALLEGRAIN, famille d'artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles

ALLÈGRE, ch -l. de c. (Haute-Loire), arr du Puy, 1 451 h Dentelles.

ALLEGRI, nom de famille du Corrège

ALLEGRI, compositeur italien, né à Rome, auteur d'un célèbre *Miserere* (1582-1652)

ALLEMAGNE, Etat de l'Europe centrale, cap. *Berlin*. I. GÉOGRAPHIE . L'*Empire allemand* a une superficie de 583.280 kil carr et une population de 78 millions d'h. (*Allemands*) La haute Allemagne, sillonnée par d'importants massifs montagneux (monts de Bohême, Harz, Eifel), est d'une grande richesse minéralogique plomb, étain, fer, zinc, etc. L'industrie et l'agriculture y sont très développées. La basse Allemagne forme une plaine sablonneuse ou marécageuse, mais fertile Principaux fleuves, dont la plupart naissent hors de l'Allemagne : Vistule, Oder, Elbe, Weser, Danube, Rhin. Le commerce allemand est considérable

L'Allemagne formait, de 1871 à 1918, un Etat fédératif constitutionnel sous le gouvernement supérieur d'un « empereur ». De 1918 à 1933 ce fut une République de 16 Etats. Depuis l'unification du Reich en 1933 les Etats ne sont plus que des pays (en 1938 Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Thuringe, Hesse, Mecklembourg, Oldenbourg, Brunswick, Anhalt, Schaumbourg-Lippe, Lippe, Brême, Hambourg, Sarre, Autriche, Allemagne des Sudètes) ; un *statthalter*, nommé par le président du Reich, est à la tête de chacun des pays. Jusqu'en 1934 les Etats nommèrent des délégués dont la réunion formait le *Reichsrat* et qui délibéraient sur les affaires communes du Reich concurremment avec le *Reichstag*, nommé par le suffrage universel. Celui-ci subsiste seul.



Armoiries de l'Allemagne.

II. HISTOIRE : Occupée à l'origine par des tribus finnoises, l'Allemagne le fut ensuite par les Celtes, qu'une invasion de Germains refoula dans les contrées occidentales. Le plus puissant des Etats fondés en Gaule par les Germains au début du moyen

(*Phot. Garzón.*)

âge, le royaume des Francs, fut agrandi et érigé sous Charlemagne en empire d'Occident; mais, après le traité de Verdun (843), il y eut un royaume de Germanie indépendant, sur lequel la race carolingienne cessa de régner au xe siècle, et qui, lors de l'épanouissement de la féodalité, devint une monarchie élective. Othon le Grand, roi en 936, ayant conquis l'Italie, se fit couronner empereur à l'exemple de Charlemagne, et dès lors l'Allemagne s'appela dans le langage diplomatique *Saint-Empire romain germanique*. L'autorité des empereurs resta toujours plus théorique que réelle. Les sept électeurs et les grands vassaux *immédiats*, restaient de fait indépendants. La maison impériale de Saxe s'éteignit en 1024; le sceptre passa alors à la maison de Franconie, célèbre par ses démêlés avec le Saint-Siège (querelle des *Investitures*), puis à la maison de Souabe ou de Hohenstaufen, qui fournit l'intéressante figure de Frédéric II, et enfin à celle des Habsbourg, à qui l'étendue de leurs domaines héréditaires d'Autriche permit de se faire plus constamment obéir du reste de l'Allemagne. La puissance impériale, portée à son apogée par Charles-Quint, fut ébranlée bientôt par les luttes religieuses et politiques, nées de la Réforme qui sépara nettement l'*Allemagne du Nord*, protestante et particulariste, de l'Allemagne du Sud, catholique et relativement unifiée. Les traités de Westphalie, qui mettent fin à la guerre de Trente ans, confirment la division et l'impuissance de l'Allemagne du Nord, d'où peu à peu se dégage et s'agrandit la Prusse, érigée en royaume en 1701, tandis que l'Autriche s'affaiblit pendant les guerres de la Succession d'Espagne, de la Succession d'Autriche et la guerre de Sept ans. Napoléon Ier, ayant supprimé le Saint-Empire germanique, constitua une Confédération du Rhin, dissoute par le Congrès de Vienne et reconstituée sur de nouvelles bases sous le nom de Confédération germanique (1815). Le roi de Prusse, aidé par Bismarck, après avoir exclu l'Autriche de la Confédération par sa victoire de Sadowa (1866), rétablit l'empire d'Allemagne à son profit et fut couronné à Versailles (guerre de 1870-1871).

Battue par la France et ses alliés pendant la guerre de 1914-1918, l'Allemagne renversa l'empereur; République fédérative, elle signa le traité de Versailles (28 juin 1919), qui la condamna à une forte indemnité, lui enleva ses colonies et une partie de son territoire, entre autres l'Alsace-Lorraine rendue à la France. En 1933-34, l'avènement du national-socialisme, dirigé par Adolf Hitler, transforma complètement le Reich allemand. Hitler a voulu annuler les effets du traité de Versailles par la force : réoccupation de la Rhénanie (1936), annexion de l'Autriche, d'une partie de la Bohême (*Sudètes*) [1938], occupation du reste de la Bohême et de la Moravie (1939). L'invasion de la Pologne (1er sept. 1939), à la suite de revendications sur Dantzig, déclencha la deuxième guerre mondiale. L'Allemagne, alliée à l'Italie et au Japon, envahit le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, la France, la Yougoslavie, la Grèce, puis une partie de la Russie. La résistance de cette dernière, la ténacité de la Grande-Bretagne, l'entrée en guerre des Etats-Unis obligèrent les puissances de l'Axe à abandonner peu à peu leurs conquêtes et l'Allemagne, envahie à l'est et à l'ouest, capitula le 4 mai 1945

Allemagne (*De l'*), par Mme de Staël (1810). Ce livre fixa l'image conventionnelle d'une Allemagne patriarcale et romanesque, prôna les littératures du Nord et prépara la voie aux romantiques.

Allemagne (*De l'*), par H. Heine. L'auteur y combat le goût romantique pour le moyen âge et le spiritualisme chrétien (1835).

ALLENBY [*alèn'bi*] (Edmond), maréchal anglais, né à Londres (1861-1936) Combattit au Zoulouland (1888), sur la Somme (1917), et en Palestine (1918). Haut-commissaire en Egypte (1919).

ALLENSTEIN [*taèn*], v. d'Allemagne (Prusse-Orientale), sur l'Alle; 43.000 h. Ville industrielle.

ALLENTOWN [*alèn'taoun'*], v. des Etats-Unis (Pennsylvanie); 120.000 h. V. industrielle.

ALLEVARD [*var*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur le Bréda, affl. de l'Isère; 2 571 h. (*Allevardais*). Fer, forges; eaux sulfureuses.

ALLIA, riv. de l'ancienne Italie, affl. du Tibre (r. g.); les Romains y furent battus par les Gaulois de Brennus, qui parvinrent jusqu'à Rome (390 av. J.-C.)

Alliance (*Triple-*), pacte formé par l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre Louis XIV, en 1668

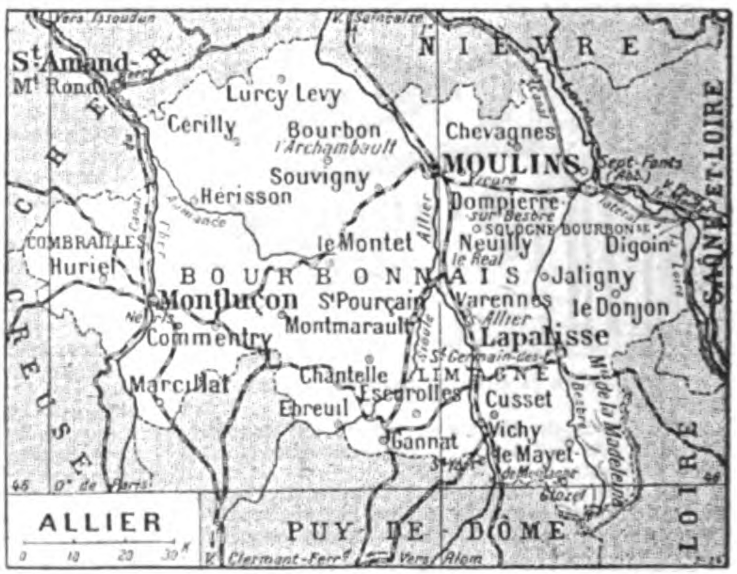
Alliance (*Quadruple-*), pacte formé en 1718 entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, pour le maintien du traité d'Utrecht, que compromettaient les grands projets d'Alberoni.

Alliance (*Sainte-*), pacte formé en 1815, sur l'initiative du chancelier autrichien Metternich, par la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour le maintien des traités de 1815, en face des aspirations libérales et nationalistes des petits Etats d'Italie et d'Allemagne, opprimés par les grandes puissances.

Alliance (*Triple-*), accord défensif encore connu sous le nom de *Triplice*, constitué par l'adhésion de l'Italie en 1882 à une alliance austro-germanique de 1879. Il fut renouvelé en 1887 et cessa en 1915

Alliance française, association fondée en 1883 pour étendre l'influence de la France à l'étranger par la propagation de la langue française.

ALLIER [*alyé*], riv. de France, qui prend sa source dans la Lozère, arrose Brioude, Issoire, Vichy, Moulins, et se jette dans la Loire (r. g.), au-dessous de Nevers, au *Bec d'Allier* 410 kil.



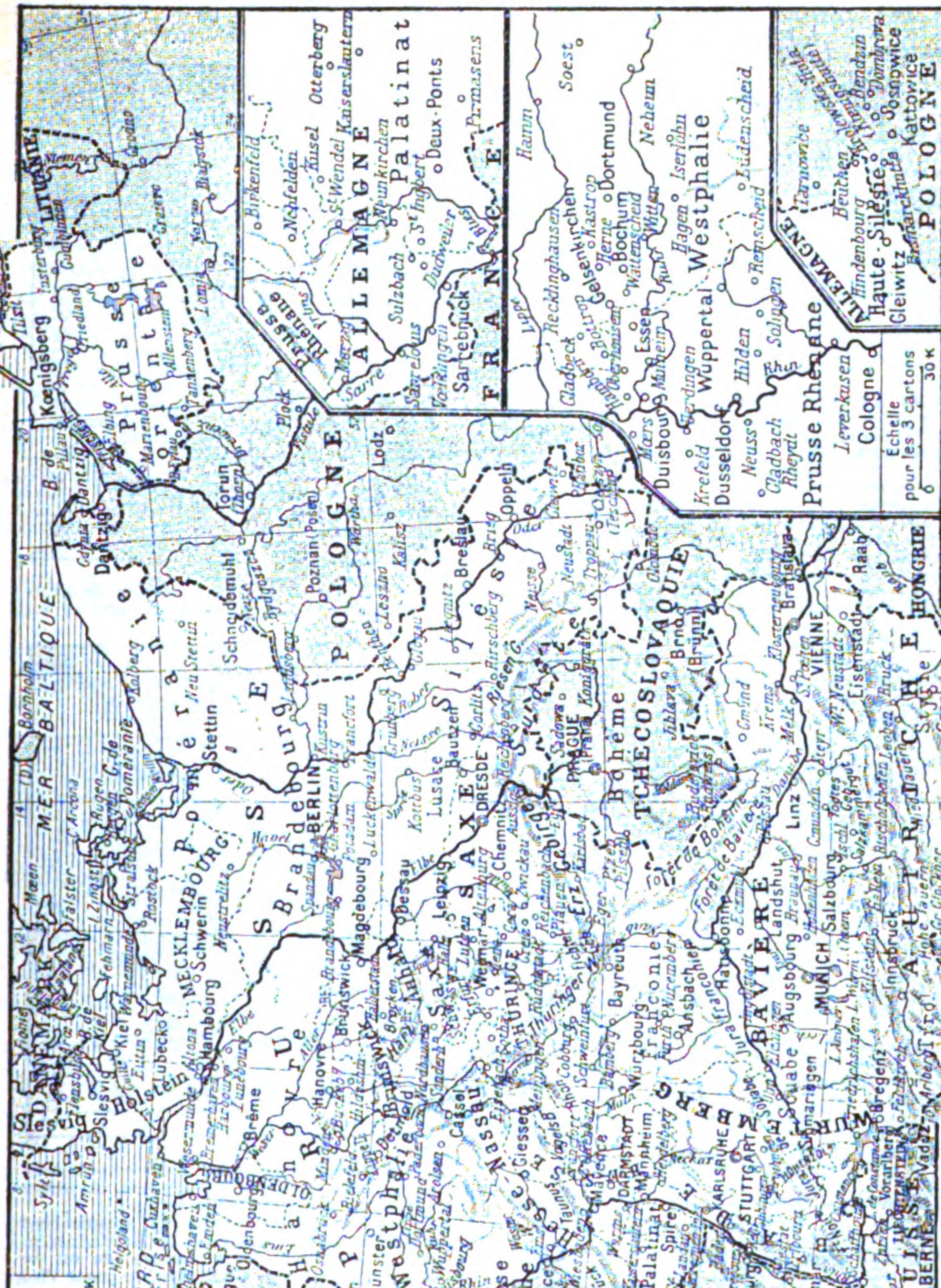
ALLIER (*départ. de l'*), départ. formé par le Bourbonnais; préf. *Moulins*; s.-préf. *Vichy*, *Montluçon*; 3 arr., 29 cant., 321 comm., 368 780 h. 13e région militaire; cour d'appel de Riom; évêque à Moulins. Ce départ. doit son nom à l'Allier, qui le traverse.

Alliés (*les*), nom sous lequel on désigne les confédérés (Anglais, Russes, Prussiens, Autrichiens, etc.) qui, en 1814 et en 1815, envahirent la France et rétablirent les Bourbons, ainsi que les puissances qui ont combattu dans les deux guerres mondiales contre l'Allemagne et ses alliés.

ALLIX [*a-liks*] (François), général français, né à Percy, auteur d'un *Système d'artillerie de campagne* (1768-1836)

ALLOBROGES, peuple de la Gaule, qui habitait au temps de César le Dauphiné et la Savoie.

ALLONGÉ (Auguste), paysagiste et fusiniste français, né à Paris (1833-1898)


ALLEMAGNE
Echelle
0 100 200 K
MER DU NORD
MER BALTIQUE
DANEMARK
LITUANIE
POLOGNE
TCHECOSLOVAQUIE
AUTRICHE
HONGRIE
YOUGOSLAVIE
ITALIE
SUISSE
FRANCE
BELGIQUE
BERLIN
Hambourg
Kœnigsberg
Dantzig
Stettin
Breslau
DRESDE
Leipzig
Magdebourg
Hanovre
Brême
Cologne
Coblence
Francfort
Nuremberg
MUNICH
STUTTGART
KARLSRUHE
PRAGUE
VIENNE
Strasbourg
Prusse Rhénane
Westphalie
Palatinat
Haute-Silésie
Echelle pour les 3 cartons
30 K

ALLORI (Alexandre), peintre italien, né à Florence (1535-1607), imita Michel-Ange. — Son fils CHRISTOPHE, né à Florence (1577-1621).

ALLOS [*loss*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette, sur le Verdon; 557 h.

ALLSCHWIL [*vil*], comm. de Suisse (Bâle-Campagne); 7.000 h.

ALMA, petit fl. de Crimée. Les Français et les Anglais, commandés par Saint-Arnaud et lord Raglan, y battirent les Russes de Mentchikov (1854).

Alma (*Bataille de l'*), nom de plusieurs tableaux parus à l'Exposition de 1855 (Bellangé, Beaume, G. Doré, Eugène Lami et Darjou), d'une grande composition d'Horace Vernet (1857) et d'un bon tableau plein de mouvement (Versailles), par I. Pils (1861).

ALMA ATA, anc. **Viernyi**, v. de Russie (Asie), cap. du Kazakstan, au S. du lac Balkach; 161.600 h.

ALMADEN [*dèn*], v. d'Espagne (prov. de Ciudad-Real); 17.400 h. Mines de mercure.

Almageste (*l'*), traité d'astronomie, par Claude Ptolémée, sous le règne d'Antonin le Pieux.

ALMAGRO (Diego *d'*), compagnon de Pizarre dans la conquête du Pérou; entré en lutte avec lui, il fut étranglé sur son ordre (1475-1538). Son fils DIEGO le vengea en tuant Pizarre, mais, vaincu par Vaca de Castro, fut lui-même décapité (1520-1542).

AL-MAMOUN, fils d'Haroun al-Rachid et 7e calife abbasside; m. en 833.

ALMANSA [*àn'sa*], v. d'Espagne (prov. d'Albacète); 12.000 h. Victoire de Berwick sur les Anglais (1707).

ALMANZOR ou **AL-MANSOUR**, calife abbasside, fondateur de Bagdad (745-775).

ALMANZOR (Mohammed), capitaine des Maures d'Espagne, vaincu à Calatañazor (939-1001).

ALMA-TADEMA [*déma*] (Laurens), peintre anglais d'origine hollandaise, né à Dronryp (1836-1912).

Almaviva, personnage du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, type du grand seigneur séduisant et corrompu.

ALMEIDA [*éi*], v. forte du Portugal (Beira); 2.500 h. Sources sulfureuses.

ALMEIDA (François *d'*), 1er vice-roi des Indes portugaises en 1505; tué par les Cafres en 1510.

ALMELO [*mé*], v. des Pays-Bas (Over-Yssel); 32.000 h. Tissages de coton et de jute.

ALMERIA [*mé*], v. d'Espagne; ch.-l. de prov.; port sur la Méditerranée; 55.000 h. Fruits.

ALMOHADES, dynastie arabe, qui chassa les Almoravides. Elle régna sur le nord de l'Afrique et l'Andalousie, de 1147 à 1269.

ALMORAVIDES, dynastie arabe, qui soumit d'abord Fez et le Maroc, puis le sud de l'Espagne, de 1055 à 1147.

ALONG, très belle baie du golfe du Tonkin. Charbonnages importants.

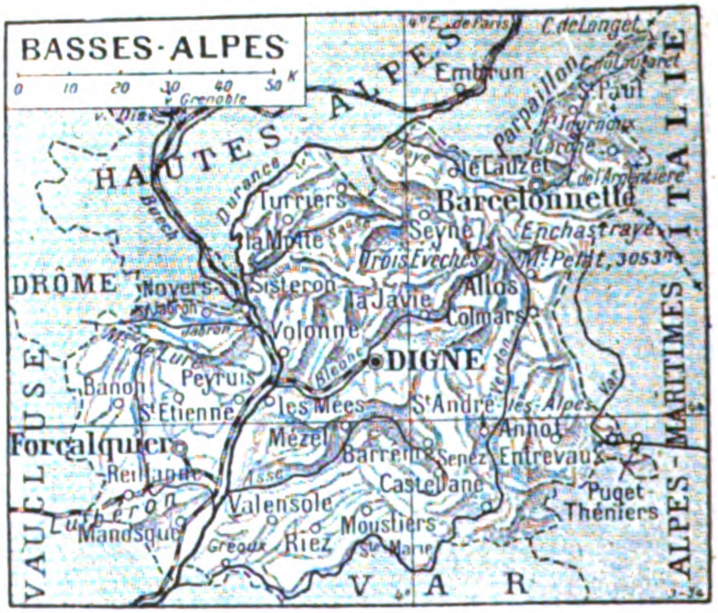
ALOST [*lost'*], en flam. **Aelst**, v. de Belgique (Flandre-Orientale); 38.000 h. Fils, toiles, cotonnades, soie artificielle, chaussures, machines.



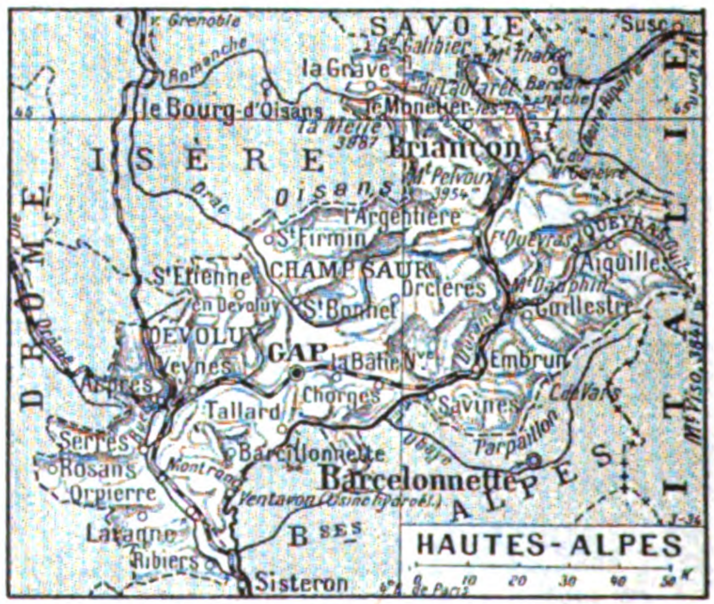
Guerrier de la légion de l'Alouette.

Alouette (*légion de l'*), légion romaine, formée par J. César de soldats gaulois; ils portaient sur le casque une alouette de bronze, les ailes étendues.

ALOXE-CORTON, comm. de la Côte-d'Or; arr. de Beaune; 223 h. Vins rouges renommés (corton).



ALPES, grande chaîne de montagnes de l'Europe occidentale. — Les Alpes commencent au col



de Cadibone, près du golfe de Gênes, et vont finir au S. du Danube moyen, près de Vienne. On divise cette chaîne en trois principales sections :

1° Les ALPES OCCIDENTALES, qui comprennent les *Liguriennes*, allant des côtes de la Méditerranée au col de Tende; les *Maritimes*, du col de Tende au mont Viso; les *Cottiennes*, du mont Viso au mont Cenis; les *Grées* (ou *Graies*), du mont Cenis au mont Blanc;

2° Les ALPES CENTRALES, qui comprennent les *Helvétiques* (*Bernoises, Grisonnes, de Glaris*, etc.); les *Pennines*, allant du mont Blanc au Simplon; les *Lépontiennes*, du Simplon au lac de Côme; les *Rhétiques* et les *Bergamasques*, du lac de Côme jusqu'en Autriche;

3° Les ALPES ORIENTALES, comprenant les *Algaviennes* et les *Bavaroises*, entre l'Autriche et la Bavière; les *Styriennes* et les *Noriques*, en Autriche; les *Cadoriques*, les *Carniques* et les *Juliennes*, entre l'Autriche et l'Italie; les *Dinariques*, en Dalmatie.

La chaîne des Alpes, qui est la plus élevée de l'Europe après le Caucase, et dont le plus haut pic, le mont Blanc, atteint 4.810 mètres, mesure une altitude moyenne de 2.500 mètres et une longueur de 1.200 kil. Ses principaux sommets sont les monts Blanc, Rose, Cervin, Pelvoux, Viso, Genèvre, Simplon, Cenis, Saint-Gothard, etc. On va de France en Italie par les cols de Tende, de l'Argentière ou de Larche, d'Agnello, du Mont-Genèvre, du Mont-Cenis, du Petit-Saint-Bernard, etc. On passe de Suisse en Italie par les cols du Grand-Saint-Bernard, du Simplon, du Saint-Gothard, du San-Bernardino, du Splugen, de la Maloja, de l'Albula et de la Bernina. Dans les Alpes orientales, se trouvent les cols du Brenner, de Tarvis, etc. Plusieurs lignes de chemins de fer franchissent les Alpes : lignes de Nice à Coni, par le col de Tende; de Lyon à Turin par le tunnel du Mont-Cenis; de Genève et Lausanne à Milan par le tunnel du Simplon; de Bâle à Milan par le tunnel du Saint-Gothard; de Bâle à Innsbruck par le tunnel de l'Arlberg; d'Innsbruck à Vienne et à Trente et de Venise à Vienne. — Les armées d'Annibal, de Pépin le Bref, de Charlemagne, de Charles VIII, Louis XII, François I[er], Henri II, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, enfin de Bonaparte, franchirent les Alpes pour descendre en Italie.

ALPES (*dép. des* **Basses-**), dép. formé d'une partie de la Provence; préf. *Digne;* s.-préf. *Barcelonnette, Forcalquier;* 3 arr., 30 cant., 245 comm., 87.893 h. (*Bas-Alpins*). 15e région militaire, cour d'appel d'Aix; évêché à Digne. Ce dép. tire son nom des Alpes, qui le traversent en s'abaissant graduellement vers l'O.

ALPES (*dép. des* **Hautes-**), dép. formé par une partie du Dauphiné et une partie de la Provence; préf *Gap*, s.-préf. *Briançon;* 2 arr., 24 cant., 185 comm., 87 893 h. (*Hauts-Alpins*). 14e région militaire; cour d'appel de Grenoble; évêché à Gap. Ce dép. doit son nom aux Alpes et renfermait, avant l'annexion de la Savoie, le plus haut mont de France (les Ecrins, dans le Pelvoux, 4.103 m.).

ALPES-MARITIMES (*dép. des*), dép. formé par le comté de Nice et une partie de la Provence;



préf. *Nice;* s.-préf. *Grasse;* 2 arr., 30 cant., 161 comm., 513.715 h. 15e région militaire; cour d'appel d'Aix; évêché à Nice. Ce dép. doit son nom aux Alpes, qui dominent de près la mer.

ALPHAND (Jean), ingénieur français, né à Grenoble (1817-1891); organisa les bois de Boulogne et de Vincennes.

ALPHÉE, fl. divinisé de l'Arcadie et de l'Elide, le plus grand de l'anc. Péloponnèse. Il passait à Olympie, se jetant dans la mer Ionienne. Auj. le *Rouphia*. V. ARÉTHUSE.

(Phot. Trampus.)

ALPHONSE (*saint*). V. LIGUORI.

ALPHONSE, comte de Poitiers et de Toulouse, fils de Louis VIII. Il se signala par la douceur de son gouvernement (1220-1271).

ALPHONSE I[er], le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre de 1104 à 1134, devint roi de Castille en 1110, sous le nom d'Alphonse VII; — ALPHONSE II, roi d'Aragon (1162-1196); — ALPHONSE III, *le Magnifique*, roi d'Aragon, (1285-1291); — ALPHONSE IV, *le Débonnaire*, roi d'Aragon (1327-1336); — ALPHONSE V, *le Sage* ou *le Magnanime*, roi d'Aragon en 1416, conquit Naples, où il mourut en 1458.

ALPHONSE I[er], fondateur du royaume de Portugal en 1139; m. en 1185; — ALPHONSE II, roi de Portugal de 1211 à 1223; vainqueur des Maures à Alcazar do Sal; — ALPHONSE III, roi de Portugal de 1248 à 1279, conquit les Algarves sur les Maures; — ALPHONSE IV, *le Brave*, roi de Portugal de 1325 à 1357, combattit glorieusement à Tarifa (1340); — ALPHONSE V, *l'Africain*, roi de Portugal de 1438 à 1481; il guerroya en Afrique et en Castille. Sous son règne, les Portugais découvrirent la Guinée. Il fonda la bibliothèque de Coïmbre.

ALPHONSE VI, roi de Castille; sous son règne vécut le *Cid* (1065-1109); — ALPHONSE VII, roi de Castille; sous son règne fut fondé l'ordre d'*Alcantara* (1126-1157); — ALPHONSE VIII, *le Noble* ou *le Bon*, roi de Castille de 1158 à 1214; vainquit les Maures aux Navas de Tolosa (1212); — ALPHONSE X, *le Sage*, roi de Castille; prince éclairé, on lui doit des travaux astronomiques et un code remarquable (1252-1284); — ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350; vainquit les Maures à Tarifa (1340).

ALPHONSE XII, fils d'Isabelle II, né à Madrid en 1857, m. en 1885; roi d'Espagne de 1874 à 1885; — ALPHONSE XIII, fils posthume du précédent, né à Madrid en 1886; il régna sous la tutelle de sa mère Marie-Christine jusqu'en 1902, et quitta le pouvoir en 1931. Il a épousé (1906) Victoria-Eugenia de Battenberg. Sous son règne, l'Espagne a établi sa domination sur le Maroc septentrional. Pendant la Grande Guerre, le roi s'est entremis pour les blessés et prisonniers français.



Alphonse XIII.

Alphonsines ou **Alonsines** (*Tables*), tables astronomiques, dressées en 1252 par ordre d'Alphonse X, roi de Castille. Elle divisaient l'année en 365 jours 5 heures 49 minutes 16 secondes.

ALPILLES ou **ALPINES**, petit massif montagneux des Bouches-du-Rhône, au N. de la plaine de la Crau, où se trouve le curieux village des Baux.

ALPUJARRAS [*alpouharras*], hautes vallées au S. de la sierra Nevada (Espagne), fameuses par la révolte (1568-1571) des Maures, qui s'y étaient réfugiés après la prise de Grenade (1492).

ALSACE [*alzas'*], anc. province de France, cap. *Strasbourg;* a formé le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Annexée à la couronne sous Louis XIV par le traité de Westphalie (1648) et cédée à l'Allemagne en 1871, moins Belfort et son Territoire, par le traité de Francfort, elle est redevenue française en 1918 [hab. *Alsaciens*].

Les Vosges limitent à l'O. l'Alsace proprement dite, bornée à l'E. par le Rhin. La principale rivière de l'Alsace est l'Ill, que longe sur presque tout son cours le canal du Rhône au Rhin et qui a donné son nom au pays (*Illsass, Elsass*, pays de l'Ill). L'Alsace est un pays très riche, tant par ses productions (bois, vins, céréales, potasse, etc.) que par ses industries. — Le régime oppressif auquel furent soumis ses habitants entre 1871 et 1918 ne put rompre les liens d'affection qui les unissaient à la France. La bataille d'Alsace de la Grande Guerre (août 1914) nous mit par deux fois en possession d'Altkirch et de Mulhouse. L'Alsace, par le traité de Versailles, rentra dans l'unité française.

ALSACE-LORRAINE, pays formé d'une partie des anc. provinces françaises d'Alsace et de Lorraine. Arrachée à la France en 1871, cette « Terre d'Empire » (*Reichsland*) est redevenue française en 1918. L'Alsace-Lorraine comprenait les départements actuels de : *Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin.*

ALTAÏ [*ta-i*], grande chaîne de montagnes de l'Asie centrale, divisée en Altaï mongol et Altaï russe. Mines d'or et d'argent.

ALTDORF, v. de Suisse, près de la Reuss, ch.-l. du canton d'Uri; 4.300 h. Soieries, produits chimiques. V. TELL (Guillaume).

ALTDORFER [*fer*] (Albrecht), peintre, graveur et architecte allemand, né à Altdorf; élève d'Albert Durer (1480-1538).

ALTENBURG [*altenbourgh*], v. d'Allemagne (Thuringe), sur la Pleisse; 42.000 h.

ALTENKIRCHEN [*tenkirhen*], bourg de la Prusse-Rhénane, aux environs duquel Marceau fut mortellement blessé (1796); 2.450 h.

ALTHEN [*èn*] (Jean), agronome, né en Perse. Il introduisit en France la culture de la *garance* (1709-1774).

Althing [*tin'gh*], nom du parlement islandais.

ALTKIRCH, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin), sur l'Ill; 3.614 h. Articles de ménage; filature, tissage. L'arr. a 4 cant., 116 comm., 47.482 h.

ALTMUHL, riv. d'Allemagne, affl. du Danube, en Bavière; 195 kil.

ALTONA, anc. v. de Prusse incorporée à Hambourg en 1937; port sur l'Elbe; 230.000 h. Lainages.

ALTOONA [*tou*], v. des Etats-Unis (Pensylvanie), au pied des Alleghanys; 100.000 h.

ALTSTÆTTEN [*altchtèten*], v. de Suisse (Saint-Gall), dans une jolie situation; 9.400 h. Eaux sulfureuses. Mousselines et broderies.

ALVARADO (Pierre *de*), un des lieutenants de Fernand Cortez; né à Badajoz, m. en 1541.

ALVEAR (Charles-Marie *de*), un des chefs de l'indépendance argentine, né à Misiones de l'Uruguay (1789-1853).

ALVINCZY ou **ALVINZY** [*in'tsi*] (Nicolas, *baron d'*), général autrichien, né en Transylvanie (1735-1810). Vaincu par Bonaparte à Arcole en 1796 et à Rivoli en 1797.

ALWAR, Etat indigène du Radjpoutana (Inde); 800.000 h.

ALYSCAMPS ou **ALISCAMPS** (*les*), voie bordée de tombeaux, près d'Arles.

Alzire, tragédie de Voltaire, représentée en 1736. C'est dans cette pièce que Guzman, assassiné par Zamore, lui adresse au moment d'expirer ces admirables paroles :

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance,
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

ALZON, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 518 h. Ch. de f.

ALZON (Joseph-Maurice DAUDÉ *d'*), ecclésiastique français, né au Vigan. Fonda les Augustins de l'Assomption (1850) et les oblats de l'Assomption (1865). Créateur du journal *la Croix* (1810-1880).

ALZONNE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, sur le Fresquel, affl. de l'Aude; 1.312 h. Ch. de f. Vins.

Amadis de Gaule, roman de chevalerie espagnol rédigé par Montalvo (1508), peut-être dérivé d'un original portugais de Lobeira (XIIIe s.), traduit en français par N. d'Herberay. Le héros de ce livre, Amadis, surnommé *le Chevalier au Lion*, est resté le type des amants constants et respectueux, aussi bien que de la chevalerie errante.

Amadis de Gaule, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli (1684).

AMAGAT (Emile-Hilaire), physicien français, auteur de travaux sur la statique des fluides; né et mort à Saint-Satur (Cher) [1841-1915].

AMALARIC [*rik*], roi des Wisigoths; il épousa une fille de Clovis (511-531).

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. Elle gouverna sagement après ce prince et fut étranglée par ordre de son mari, Théodat (535).

AMALÉCITES, ancien peuple de l'Arabie, aux confins de l'Idumée, souvent en guerre avec les Juifs au temps de Saül et de David, qui les extermina.

AMALFI, v. et port d'Italie (Campanie), sur le golfe de Salerne; 7.500 h. (*Amalfitains*). Evêché.

AMALRIC (Arnaud), abbé de Cîteaux, un des chefs de la croisade contre les albigeois. En 1209, il prit Béziers; archevêque-duc de Narbonne en 1212, il combattit les Maures en Espagne; m. en 1225.

AMALTHÉE, chèvre qui nourrit Jupiter; une de ses cornes devint la corne d'abondance (*Myth.*).

AMAN, favori et ministre d'Assuérus, roi des Perses. Il voulut perdre les Juifs; mais la reine Esther, prévenue par son oncle Mardochée, les sauva. Aman, disgracié, fut pendu (*Bible*) [508 av. J.-C.].

AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; sur la Superbe; 796 h.

AMANCEY [*sé*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 504 h.

AMAND (*saint*), apôtre des Flandres, évêque de Maëstricht vers 635. Fête le 6 janvier.

AMAR (André), conventionnel robespierriste, ennemi des girondins, né à Grenoble (1750-1816).

Amaryllis [*ril-liss*], nom donné par Virgile à une bergère, dans ses églogues.

AMASIAS, roi de Juda de 838 à 809 av. J.-C.; vaincu par Joas, roi d'Israël; il périt assassiné.

AMASIS Ier [*ziss*] ou **Ahmas**, roi d'Egypte de la 18e dynastie; — AMASIS II, roi d'Egypte de la 26e dynastie, usurpa la couronne en détrônant Apriès et se montra habile administrateur.

AMASYA [*ssia*], v. de Turquie, sur le Yeshil-Irmak; 13.000 h. Patrie de Strabon.

AMATERASU, déesse du soleil, la plus vénérée du shintoïsme japonais.

AMATHONTE, anc. v. de Chypre, célèbre par le culte d'Adonis et de Vénus.

AMATI, nom d'une célèbre famille de luthiers de Crémone, dont un des membres, NICOLAS (XVIIe s.), fut le maître de Stradivarius.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem, né en 1135, régna de 1162 à 1173; — AMAURY II, roi de Chypre, puis de Jérusalem (1194-1205).

AMAY, comm. de Belgique (prov. de Liége); 6.500 h. Produits réfractaires.

AMAZONAS, vaste Etat du Brésil, arrosé par le fl. des Amazones; 435.500 h. Ch.-l. *Manaos.*

AMAZONES (*les*). *Myth.* Peuplade fabuleuse de femmes guerrières qui auraient habité le Pont. Elles exposaient, dit-on, leurs enfants mâles et se brûlaient la mamelle droite afin de tirer de l'arc avec plus de facilité. On cite parmi les Amazones plusieurs reines célèbres : Hippolyte attaqua Hercule et fut vaincue par lui sur le pont du Thermodon; Penthésilée secourut les Troyens et fut tuée par Achille, lequel pleura sur sa beauté et assomma Thersite, qui insultait à son cadavre; Thomyris fit périr Cyrus; Thalestris visita Alexandre. Les modernes ont cru retrouver des nations semblables dans l'Amérique méridionale, sur les bords du Maranon, qu'ils appelèrent *fleuve des Amazones*, parce que, sur les deux rives, on rencontra des femmes qui combattaient aussi vaillamment que des hommes.

Amazones (*Combat des*), tableau de Rubens, à Munich (1609), représentant la victoire de Thésée et d'Hercule; sur le pont de Thermodon.

AMAZONES (*fleuve des*), ou **AMAZONE** ou **MARAÑON**, grand fleuve de l'Amérique méridionale. Il prend sa source dans les Andes, arrose le Pérou, la Colombie, le Brésil, traverse d'immenses forêts et se jette dans l'Atlantique. Cours : 6.420 kil. Par son débit, c'est le premier fleuve du monde.

AMBARÈS-ET-LAGRAVE, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 3.632 h. Ch. de f.

AMBARRES, peuple de la Gaule Celtique, établi, au moment de la conquête de César, entre la Saône et le Rhône.

Ambarvales ou **Ambarvalies**, processions champêtres des Romains en l'honneur de Cérès; se célébraient le 29 mai.

Ambassadeurs et ministres de France (*Recueil des instructions données aux*). Ce recueil diplomatique, publié sous les auspices du ministère des Affaires étrangères, comprend la période qui s'étend entre le traité de Westphalie et la Révolution. Il a

pour complément l'*Inventaire* analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères.

AMBATO [*àm*], v. de l'Equateur, au S. de Quito; 15.000 h.

AMBAZAC, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr de Limoges; 3.076 h. Ch. de f

AMBÉRIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 6.794 h. Ch. de f.

AMBERT [*bèr*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; sur la Dore, affl. de l'Allier; à 82 kil. S.-E. de Clermont-Ferrand; 6.862 h. Ch de f Papeteries, fromages; chapelets; dentelles, broderies Patrie de P. de Nolhac.

AMBÈS (*bec d'*) [*bèz*], pointe de terre, au confluent de la Dordogne et de la Garonne (Gironde)

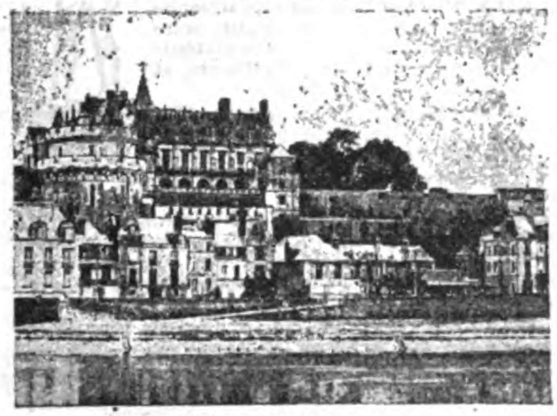
AMBIGAT, roi gaulois, qui régnait vers la fin du VIe siècle av. J.-C

AMBIORIX, roi des Eburons, qui lutta contre César (54 av. J.-C.) et fut vaincu par lui.

AMBLETEUSE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 820 h. Station balnéaire. Port jadis important.

AMBOINE, une des îles Moluques; aux Hollandais; 40.000 h. Girofiier

AMBOISE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr de Tours, sur la Loire; 4.129 h. (*Ambaciens* ou *Amboisiens*). Ch. de f Château célèbre où naquit et



Château d'Amboise.

mourut Charles VIII et qui servit de résidence à Abd el-Kader, prisonnier (1848-1852). En 1563, y fut proclamé un édit permettant aux protestants le libre exercice de leur culte.

AMBOISE (*conjuration d'*), formée par Condé et les huguenots, sous la conduite de La Renaudie, en 1560, pour soustraire François II à l'influence des Guises. Elle échoua et fut cruellement réprimée.

AMBOISE (Georges *d'*), cardinal, né à Chaumont-sur-Loire. Archevêque de Narbonne (1492) et de Rouen (1494), cardinal (1498), ministre de Louis XII, il opéra de grandes réformes et mit de l'ordre dans les finances royales (1460-1510).

AMBRIÈRES-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur la Varenne, affl. de la Mayenne; 1.947 h. Ch. de f.

AMBROISE (*saint*), Père de l'Eglise latine, archevêque de Milan, né à Trèves (340-397). Il imposa, à la suite du massacre de Thessalonique, une pénitence publique à l'empereur Théodose. Il réforma le chant liturgique. Nombreux ouvrages. Fête le 7 décembre.

Ambroise (*Saint*) refusant à Théodose l'entrée de son église, tableau de Rubens, au musée de Vienne, coloris très brillant; — de Van Dyck, à la National Gallery (Londres), visiblement inspiré de celui de Rubens.

AMBRONS, peuple de la Gaule (Helvétie), exterminé par Marius à la bataille d'Aix (102 av. J.-C.).

AMBROSIENNE (*bibliothèque*), célèbre bibliothèque de Milan, fondée en 1602 par le cardinal Frédéric Borromée et qui possède, entre autres raretés, un manuscrit de Virgile annoté par Pétrarque.

AMÉDÉE, nom de plusieurs princes de Savoie, dont le plus célèbre est Amédée VIII, qui devint pape sous le nom de Félix V et renonça à la tiare en 1449, pour mettre fin au schisme d'Occident.

AMÉDÉE Ier, roi d'Espagne, né à Turin, second fils du roi Victor-Emmanuel Il fut appelé au trône en 1870, et abdiqua en 1873 (1845-1890)

AMÉLIE-LES-BAINS, village des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret; 1 699 h. Eaux thermales

AMELOT DE LA HOUSSAYE [*oussè*] (Nicolas), historien français, né à Orléans (1634-1706).

AMENEMHÂT III V LABYRINTHE

AMENHOTEP ou **AMÉNOPHIS** [*fiss*], nom de quatre souverains égyptiens de la 18e dynastie.



Améric Vespuce.

AMENHOTPOU, AMÉNOTHÈS. V. MÉNEPHTAH

AMÉRIC VESPUCE, navigateur, né à Florence, qui visita quatre fois le nouveau monde, déjà découvert par Colomb. Les premiers cartographes donnèrent son nom à l'*Amérique* (1451-1512)

AMÉRIQUE, une des cinq parties du monde, découverte par Christophe Colomb en 1492 Dès le VIIIe ou le IXe siècle, les Norvégiens étaient arrivés jusqu'au Groenland et probablement jusqu'à la côte orientale de l'Amérique du Nord, mais leur découverte n'eut pas de suites. Il en fut autrement de celle de Colomb, après qui les principaux explorateurs de l'Amérique sont en Amérique du N. : Cabot, Cartier, Balboa, Champlain, Cavelier de La Salle, Marquette, Joliet, La Vérendrye; en Amérique du S. . Hojeda, Améric Vespuce, Alvarez Cabral, Orellana, Solis, Magellan, Humboldt, Crevaux.

On distingue, au point de vue géographique : 1° l'Amérique du Nord, 2° l'Amérique centrale, 3° l'Amérique du Sud. L'Amérique du N. mesure 6.800 kil. de long, et 5.200 kil. de larg.; l'Amérique du S., 7.343 kil. de long et 4.861 kil. de larg.; ensemble, elles ont une superficie de plus de 38 millions de kmq. et environ 245 millions d'h. (*Américains*). L'Amérique est près de 4 fois plus grande que l'Europe et 70 fois plus que la France.

Productions. — On trouve en Amérique de grandes richesses minérales : charbon (Etats-Unis, Canada); pétrole (Etats-Unis, Mexique, Venezuela, Colombie, Pérou, Argentine); cuivre (Etats-Unis, Mexique, Chili); fer (Etats-Unis); argent (Etats-Unis, Mexique); étain (Bolivie). La production agricole, très variée, comprend des plantes alimentaires : blé, maïs, avoine (Etats-Unis, Canada, Argentine); sucre (Cuba, Etats-Unis); café (Brésil, Colombie, Amérique centrale); des fruits divers; des plantes industrielles : tabac (Etats-Unis, Antilles); coton (Etats-Unis); agavé (Mexique); caoutchouc (Brésil); cacao (Amérique centrale, Brésil, Equateur). La faune comprend, outre un élevage considérable d'animaux domestiques : chevaux, bœufs, moutons (Etats-Unis, Argentine, Uruguay, Brésil), des animaux sauvages : puma, jaguar, ours, bison, tapir, pécari, lama, singes à queue prenante, caïman, boa, perroquets, condor, colibri, etc.

Races. — On trouve en Amérique des races d'Indiens diverses : Peaux-Rouges des Etats-Unis et du Canada, en voie d'extinction; Caraïbes des Antilles, à peu près disparus; Aztèques, Toltèques du Mexique; Mayas de l'Amérique centrale; Chibchas de Colombie; Guaranis du Brésil, de la Plata; Quichuas du Pérou, de l'Equateur; Araucans du Chili; Patagons du sud de l'Argentine.

La colonisation européenne a introduit en Amérique l'élément blanc : Français au Canada, Anglais aux Etats-Unis, Espagnols au Mexique, dans l'Amérique centrale et méridionale, Portugais au Brésil. Seuls les Espagnols et les Portugais se sont mêlés aux races indigènes. Les noirs, introduits jadis comme esclaves, forment un élément resté isolé aux Etats-Unis, plus ou moins mélangé aux autres races aux Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du S. Une forte immigration européenne, surtout

(*Phot. J.-B. Auclair.*)

allemande et irlandaise aux Etats-Unis, italienne en Argentine, s'est introduite au XIXe siècle.

Amérique du Nord. En forme de triangle aminci vers le S., elle est bornée au N. par l'océan Glacial arctique, à l'E. par l'Atlantique, au S. par le golfe du Mexique, à l'O. par le Pacifique. — Principales régions naturelles : 1° tout au N., en lisière de l'océan Glacial et de la *baie d'Hudson*, terres froides, marécageuses, lacustres, du Canada, confinant au S. à la région des grands lacs : *Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario*, qui s'écoulent par le grand fleuve *Saint-Laurent ;* 2° à l'O. s'étendant de la presqu'île d'*Alaska* au N., au Mexique au S., soulèvement montagneux des *Rocheuses*, prolongées par la *Sierra Madre*, et qui enferment le *Grand Bassin ;* 3° à l'E., le long du littoral atlantique, soulèvement des *Alleghanys ;* 4° entre les deux régions précédentes, profonde et large vallée du *Mississippi*, dont les grands affluents supérieurs (Ohio, Missouri), drainent la *Prairie*, et qui vient finir au milieu des terres basses, humides et chaudes, bordant le golfe du Mexique; 5° le plateau du *Mexique*.

Etats : Canada, Etats-Unis, Mexique.

Amérique centrale. Région montagneuse, aux contours étranglés (presqu'île du *Yucatan*, isthme de *Panama*), et partagée en petites républiques : *Guatemala, Salvador, Nicaragua, Honduras, Costa-Rica, Panama.* L'archipel des *Antilles* dépend géographiquement de l'Amérique centrale.

Amérique du Sud. En forme de triangle, elle est terminée au S. par le cap Horn. Régions naturelles : 1° à l'O., en bordure du Pacifique, soulèvement volcanique des *Andes;* 2° à l'E., bordé par l'océan Atlantique, *plateau brésilien* (1.200 à 1.500 m. d'alt.) ; 3° s'inclinant à l'E. et au S. vers l'Atlantique, *larges plaines* des grands fleuves Orénoque, Amazone, Parana et Paraguay (rio de la Plata) ; 4° au S., terres presque désertiques, des *Pampas* et de la Patagonie.

Etats : Colombie, Equateur, Bolivie, Pérou, Chili, Venezuela, Guyanes, Brésil, Paraguay, Uruguay, Argentine.

AMERSFOORT, v. industrielle des Pays-Bas (Utrecht), sur l'Eem; 38.000 h.

AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 394 h. Ch. de f.

AMHARA, région d'Ethiopie, au N. du lac Tsana. La langue de cette région, l'*amharite*, est la langue prédominante de l'Ethiopie.

Ami des femmes (*l'*), comédie d'Alexandre Dumas fils (1864), pleine de pénétration et d'esprit.

Ami des hommes (*l'*), ou *Traité de la population*, par le marquis de Mirabeau, père du célèbre orateur; livre d'économie politique un peu confus, mais empreint d'une grande philanthropie (1755).

Ami du peuple (*l'*), feuille ultra-révolutionnaire, rédigée par Marat, et qui parut du 12 septembre 1789 au 21 septembre 1792.

Ami Fritz (*l'*), comédie aimable en trois actes, en prose, d'Erckmann-Chatrian, tirée de leur roman (1876) ; — le compositeur italien Mascagni a transformé *l'Ami Fritz* en comédie lyrique (1893).

AMICI [*tchi*] (Jean-Baptiste), astronome et opticien italien, né à Modène (1786-1864).

AMIEL (Henri-Frédéric), écrivain suisse, auteur des *Fragments du Journal intime*, psychologue inquiet et clairvoyant, né à Genève (1821-1881).

AMIENS, anc. cap. de la Picardie; ch.-l. du dép. de la Somme, sur la Somme; ch. de f., à 131 kil. de Paris; 90.211 h. (*Amiénois*). Evêché; cathédrale gothique (XIIIe s.). Ch.-l. 2e rég. mil. Velours, étoffes de laine, toiles, bonneterie, filatures, confections, constructions mécaniques. Patrie de Pierre l'Ermite, Voiture, Du Cange, Gresset, Wailly, Gribeauval, Delambre, Branly, Bourget. Amiens fut pris par les Espagnols et repris par Henri IV (1597). En 1802, y fut conclu un traité de paix entre France, Angleterre, Espagne et Hollande. L'arr. a 17 cant., 339 comm., 222.719 h.

AMILCAR Barca, général carthaginois, père d'Annibal. Il réprima la révolte des mercenaires; m. en 228 av. J.-C.

Aminta (*l'*), drame pastoral, modèle des compositions de ce genre, par le Tasse; représenté en 1572.

AMIRANTES (*îles*), archipel de la mer des Indes, au N.-E. de Madagascar; aux Anglais.

AMIRAUTÉ (*îles de l'*), archipel de la Mélanésie, au N. de la Nouvelle-Guinée; dépend de la Confédération australienne.

AMIS (*îles des*). V. TONGA.

Amitié (*Traité de l'*), dialogue philosophique de Cicéron.

AMMAN ou **AMMON**, anc. **Philadelphie**, cap. de la Transjordanie; 12.000 h.

AMMANATI (Bartolomeo), sculpteur et architecte florentin né à Settignano (1511-1592).

AMMIEN MARCELLIN, historien latin du IVe siècle, bien informé, impartial, mais confus.

AMMIRATO (Scipion), historien italien né à Lecce (1532-1601), auteur d'une remarquable *Histoire de Florence*.

AMMON ou **AMOUN**, dieu égyptien, patron de Thèbes. Il avait un temple à Karnak. Identifié avec Râ il est devenu un dieu solaire.



Ammon.

AMMON, fils de Loth, frère de Moab, tige des Ammonites (*Bible*).

AMMON. V. AMMAN.

AMMONITES, peuple de la Syrie, issu d'Ammon, fils de Loth, et établi sur la rive droite du Jourdain. Rivaux des Hébreux, ils furent battus par Jephté et Saül, puis exterminés par Joab.

AMMONIUS Saccas, philosophe d'Alexandrie du IIIe siècle de notre ère, fondateur de l'école néo-platonicienne, maître de Plotin, d'Origène, et de Longin.

AMNÉVILLE, comm. de la Moselle, arr. de Metz; 6.649 h.

AMNON, fils aîné de David, fit violence à sa demi-sœur Thamar, et fut tué dans un festin par Absalon.

AMON, 14e roi de Juda, imita la conduite impie de son père Manassé et fut assassiné par ses officiers.

AMONTONS [*ton*] (Guillaume), physicien français, né à Paris. Il eut le premier l'idée du télégraphe aérien (1663-1705).

AMORRHÉENS [*mo-ré-in*], peuple chananéen, issu d'Amor, fils de Chanaan. Etabli sur le plateau à l'E. du Jourdain, il se souleva contre la domination égyptienne au temps de Ramsès II, lutta contre les Hébreux et finit par être soumis par Samuel.

AMOS [*môss*], le troisième des petits prophètes du canon juif (IXe s. av. J.-C.).

AMOU, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1.540 h.

AMOU-DARIA ou **DJIHOUN** (l'ancien *Oxus*), grand fl. du Turkestan; prend sa source au plateau de Pamir, baigne Khiva et se jette dans la mer d'Aral; 1.850 kil.

AMOUR ou **SAKHALIN**, fl. au N.-E. de l'Asie, formé par la réunion de l'Argoun et de la Chilka. Il sépare la Sibérie de la Mandchourie et se jette dans la mer d'Okhotsk; 4.377 kil.

Amour de Dieu (*Traité de l'*), ouvrage de dévotion, par saint François de Sales (XVIIe s.).

Amour (*De l'*), par Stendhal; étude célèbre de psychologie (1822).

Amour (*l'*), par Michelet (1858), étude de morale physiologique.

Amour et Psyché (*l'*), épisode de *l'Ane d'Or* d'Apulée, une des plus gracieuses allégories que nous ait léguées l'antiquité. Imité par La Fontaine. V. PSYCHÉ.

Amour et Psyché (*l'*), chef-d'œuvre de Gérard (Louvre) ; l'Amour embrasse timidement Psyché, assise; joie ingénue, étonnement naïf de celle-ci.

Amour et Psyché (*l'*), deux groupes en marbre de Canova, au Louvre, tous deux élégants et gracieux.

Amour médecin (*l'*), comédie-ballet de Molière (1665), musique de Lulli, pleine de traits charmants.

Amour sacré et l'Amour profane (*l'*) ou *la Fontaine d'Amour*, tableau du Titien, galerie Borghèse, à Rome : deux belles femmes sont assises près d'une citerne, où un enfant puise de l'eau.

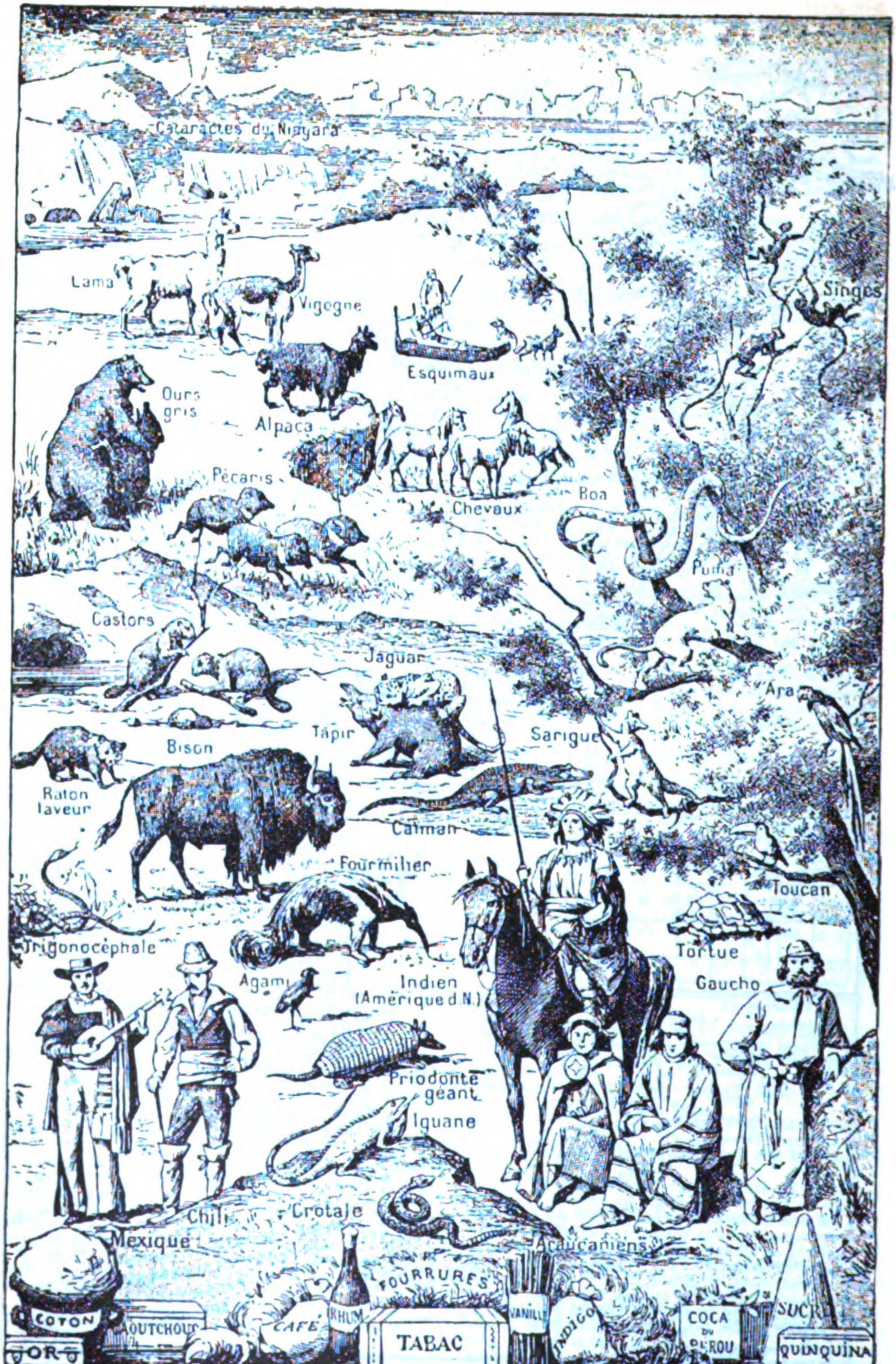
AMOY [*oï*], v. de Chine (Fou-kien); port dans une île en face de Formose; 300.000 h.

AMPÈRE (André-Marie), savant mathématicien et physicien français, né à Lyon. Il trouva les prin-

AMERIQUE



Petit Larousse.


Cataractes du Niagara
Lama
Vigogne
Esquimaux
Singes
Ours gris
Alpaca
Pécaris
Chevaux
Boa
Puma
Castors
Jaguar
Ara
Tapir
Sarigue
Bison
Raton laveur
Caïman
Fourmilier
Toucan
Trigonocéphale
Tortue
Agami
Indien (Amérique d.N.)
Gaucho
Priodonte géant
Iguane
Chili
Crotale
Mexique
Araucaniens
COTON
OR
OUTCHOU
CAFÉ
RHUM
FOURRURES
TABAC
VANILLE
INDIGO
COCA DU PÉROU
SUCR
QUINQUINA

cipes de la télégraphie électrique et découvrit la loi fondamentale de l'électrodynamique, d'après laquelle deux fils conducteurs, traversés par l'électricité, s'attirent ou se repoussent suivant que les courants s'y meuvent dans le même sens ou dans le sens contraire (1775-1836).



A.-M. Ampère.

AMPÈRE (Jean-Jacques), fils du précédent, littérateur et historien français, né à Lyon (1800-1864).

AMPHIARAÜS [*ra-uss*], devin célèbre, un des Argonautes; il périt devant Thèbes.

Amphictyonies, assemblées où des peuples de la Grèce ancienne, fédérés dans un dessein religieux et politique, envoyaient des délégués (*amphictyons*) chargés de délibérer en vue de l'intérêt commun et de juger les différends survenus entre eux.

AMPHION, fils de Jupiter et d'Antiope, poète et musicien, qui bâtit les murs de Thèbes; selon la Fable, les pierres venaient se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre.

AMPHIPOLIS [*liss*], v. de Macédoine, colonie d'Athènes, sur le Strymon. Thucydide fut exilé pour ne pas avoir su la défendre contre le Lacédémonien Brasidas (424 av J.-C.) Philippe de Macédoine la prit d'assaut (358 av. J.-C.). Patrie du critique Zoïle.



Amphitrite.

AMPHISSA, v. de la Grèce ancienne, à l'O. du Parnasse; auj. *Salona*.

AMPHITRITE, déesse de la mer, fille de l'Océan, épouse de Neptune (*Myth.*).

AMPHITRYON, fils d'Alcée, roi de Tirynthe, époux d'Alcmène. Jupiter prit ses traits pour tromper Alcmène qui fut mère d'Hercule. (*Myth.*)

Amphitryon, comédie de Plaute, imitée par Rotrou, puis par Molière dans la pièce du même nom.

Amphitryon, comédie de Molière, en trois actes et en vers libres (1668), imitation de la pièce de Plaute. Les personnages d'Amphitryon et surtout de son esclave Sosie sont du plus haut comique. On y remarque ces vers, passés en proverbe :

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

Depuis, le mot *amphitryon* a servi à désigner non seulement celui qui réunit des convives à sa table, mais l'homme riche et puissant, qu'un sentiment d'égoïsme nous pousse à encenser.

AMPLEPUIS [*pui*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 5.816 h. Ch. de f. Soieries, mousselines, cotonnades.

Ampoule (*sainte*), fiole autrefois conservée dans la cathédrale de Reims et contenant l'huile qui servait à l'onction des rois de France dans la cérémonie du sacre. La légende la faisait dater de saint Remi, qui sacra Clovis. Le conventionnel Ruhl la brisa à coups de marteau, sur la place publique (1793).

AMPURIAS, petite v. d'Espagne (prov. de Gérone), sur l'emplacement de l'anc. *Emporiæ*; 2.000 h.

AMRI [*am'ri*], 6e roi d'Israël. Il bâtit Samarie et fut le père d'Achab.

AMRITSAR, v. de l'Inde, dans le Pendjab; 264.000 h. C'est la ville sainte des Sikhs.

AMROU [*am'rou*], général musulman, soumit la Syrie et conquit l'Égypte pour Omar; m. en 663.

AMSCHASPANDS, nom donné, dans le mazdéisme, aux six grands génies du bien.

AMSTEL, riv. de Hollande qui traverse Amsterdam et se jette dans le golfe de l'Y.

AMSTERDAM [*dam'*], cap. du royaume des Pays-Bas, mais non résidence des pouvoirs publics. Ville industrielle et port très commerçant sur l'Amstel, relié à la mer du Nord par un canal, à 500 kil. N.-E. de Paris; 749.500 h. (*Amstellodamiens* ou *Amstellodamois*). Patrie de Spinoza, Hobbema. Amsterdam peut, en temps de guerre, inonder la région avoisinante au moyen de ses écluses, ce qui la sauva des armées de Louis XIV. Cependant, les hussards français de Pichegru y entrèrent en 1795, la gelée ayant transformé les eaux en une route solide.

AMULIUS, roi légendaire d'Albe, qui détrôna son frère Numitor et fut tué par ses petits-neveux Rémus et Romulus.

AMUNDSEN [*amoun'dsèn*] (Roald), explorateur norvégien, né à Börje (1872-1928), atteignit le pôle S. en 1911

AMURAT Ier [*ra*] ou **MOURAD**, sultan turc, prit Andrinople pour capitale et organisa la milice des janissaires (1319-1389); — AMURAT II, célèbre par sa victoire sur Jean Hunyade (1401-1451); — AMURAT III vainquit les Perses (1546-1596); — AMURAT IV s'empara de Bagdad (1611-1640); — AMURAT V, sultan en 1876, ne régna que trois mois (1840-1904)

AMYNTAS, nom de plusieurs rois de Macédoine. — AMYNTAS III fut le père de Philippe II (389-369).

AMYOT [*yo*] (Jacques), né à Melun, traducteur de Plutarque et de Longus, précepteur, puis grand aumônier de Charles IX et de Henri III et évêque d'Auxerre. Il fut, par ses traductions de Plutarque, de Longus, etc., un des créateurs de la belle langue du XVIe siècle, originale et naïve, souple et abondante, colorée et pittoresque (1513-1593)



Amyot.

ANABAPTISTES [*batist'*], secte d'hérétiques allemands du commencement du XVIe siècle. Elle recruta parmi les paysans le plus grand nombre de ses adhérents, que la noblesse protestante d'Allemagne, conduite par Luther, extermina à la journée de Frankenhausen, en 1525. (Ne pas confondre avec les baptistes. V. *part. Langue.*)

Anabase (*l'*), c'est-à-dire *Expédition dans l'intérieur*, ouvrage historique de Xénophon, récit précis et attachant de l'expédition de Cyrus le Jeune contre Artaxerxès II et de la retraite des Dix-Mille, que l'auteur lui-même avait conduite (IVe s. av. J.-C.). — Ouvrage d'Arrien sur l'expédition d'Alexandre.

ANACHARSIS [*karsiss*], philosophe scythe (VIe s. av. J.-C.). Il parut à Athènes vers 589 et devint l'ami de Solon et de Périandre de Corinthe.

Anacharsis en Grèce (*Voyage du jeune*), reconstitution pleine d'intérêt de la vie publique et privée des Grecs au IVe siècle, par l'abbé Barthélemy (1779)

ANACLET [*klè*] ou **CLET** [*klè*] (*saint*), pape de 76 à 88. Fête le 26 avril.

ANACRÉON, poète lyrique grec, né à Téos, en Lydie. De ses œuvres authentiques, il ne reste que des fragments. Les *Odes anacréontiques* qui lui ont été attribuées, à tort, et qui sont bien postérieures, célèbrent le plaisir, la bonne chère et brillent par l'enjouement et la grâce (560-478 av. J.-C.).

ANADYR, fl. de la Sibérie; se jette dans le *golfe d'Anadyr*, formé par la mer de Behring; 740 kil.

ANAGNI, v. d'Italie, près de Rome; 10.500 h. Le pape Boniface VIII y fut insulté par Nogaret, envoyé de Philippe le Bel, et par Sciarra Colonna en 1303.

ANAHUAC [*ouak*], l'un des noms du Mexique avant la conquête espagnole. Il est appliqué aujourd'hui au plateau des environs de Mexico.

ANANIAS [*ass*], l'un des trois jeunes Hébreux jetés par ordre de Nabuchodonosor dans la fournaise d'où ils sortirent sains et saufs.

ANANIAS ou **ANANIE**, Juif converti, frappé de mort avec son épouse Saphira, pour avoir menti à saint Pierre (*Nouveau Testament*).

ANASTASE Ier, pape de 398 à 402; — ANASTASE II, pape de 496 à 498; — ANASTASE III, pape de 911 à 913; — ANASTASE IV, pape de 1153 à 1154.

ANASTASE (*saint*), patriarche d'Antioche (561-599). Fête le 21 avril. — Saint ANASTASE *le Sinaïte*, moine du mont Sinaï (VIIe s.).

ANASTASE Ier, le Silentiaire, empereur d'Orient (491-518). — ANASTASE II, empereur (713-716).

ANASTASIE [*zi*] (*sainte*), martyre sous Néron. Fête le 15 avril.

ANATOLE (*saint*), évêque de Laodicée vers 270. Fête le 3 juillet.

ANATOLIE (du gr. *anatolê*, lever du soleil); nom souvent donné à l'Asie Mineure.

Anatomie (*la Leçon d'*), chef-d'œuvre de Rembrandt (1632), une des merveilles de la peinture (La Haye).

ANAXAGORE, philosophe grec de l'école ionienne. Il introduisit dans la philosophie l'idée d'un principe ordonnateur. Périclès et Socrate suivirent ses leçons; m. l'an 428 av. J.-C.

ANAXARQUE, philosophe grec, de l'école de Démocrite, ami d'Alexandre (IVe s. av. J.-C.).

ANAXIMANDRE, philosophe ionien. Il place le premier principe dans l'infini, substance éternelle (610-547 av. J.-C.).

ANAXIMÈNE DE MILET, philosophe de l'école ionienne. Il voyait dans l'air le principe du monde; m. vers 480 av. J.-C.

ANAXIMÈNE DE LAMPSAQUE, un des précepteurs d'Alexandre, qu'il suivit en Asie.

ANCELOT [*lo*] (Arsène), auteur dramatique français, né au Havre (1794-1854). — Sa femme, *Marguerite* CHARDON, née à Dijon, écrivain distingué (1792-1875).

ANCENIS [*ni*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. et à 38 kil. N.-E. de Nantes; sur la Loire; ch. de f.; 14.040 hab. (*Anceniens*). Forges, vins, grains, bois. Louis XI y conclut en 1468 un traité de paix avec François II, duc de Bretagne.

ANCERVILLE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, près de la Marne; 1.776 h.; ch. de f.

ANCHISE [*chiz'*], prince troyen, époux de Vénus dont il eut Enée. Lors de l'embrasement de Troie, Enée le plaça sur ses épaules et l'emporta jusqu'aux vaisseaux. V. ENÉE.

Ancien régime et la Révolution (*l'*), par A. de Tocqueville (1856), étude pleine d'érudition et de profondeur sur l'administration de la France avant 1789, dont il montre la survivance après la période révolutionnaire. — Ouvrage de Taine. V. FRANCE CONTEMPORAINE.

Anciens (*Conseil des*). V. CONSEIL.

Anciens et des modernes (*Parallèle des*), par Ch. Perrault, ouvrage ingénieux, mais paradoxal, dans lequel il essayait d'établir la prééminence des modernes sur les anciens dans les grands genres littéraires. Ce *parallèle* alluma dans l'Académie et le public cette *querelle* littéraire fameuse, où Boileau, Racine et La Bruyère défendirent les anciens. Elle reprit en 1714 entre Lamotte-Houdar et Mme Dacier.

ANCILLON [*yon*] (Charles), historien protestant d'origine française, né à Metz, devint conseiller du roi de Prusse (1659-1715). — Son petit-fils, FRÉDÉRIC, écrivain et homme d'Etat prussien, né à Berlin (1767-1837).

ANCKARSTRŒM (Jean-Jacques), gentilhomme suédois, tua d'un coup de pistolet, en 1792, le roi Gustave III, dans un bal masqué (1759-1792).

ANCONA (Alexandre *d'*), littérateur italien, né à Pise (1835-1894), auteur des *Origines du théâtre italien*.

ANCÔNE, v. d'Italie; port sur l'Adriatique; 85.000 h. (*Anconitains*). Le général Victor s'en empara en 1797 et, en 1799, les Français y soutinrent un siège glorieux. Le ministre Casimir Périer fit occuper la ville de 1832 à 1838, pour faire échec aux Autrichiens, qui la bombardèrent en 1849. En 1860, la flotte italienne prit Ancône sur les troupes du pape, commandées par Lamoricière.

ANCRE, riv. de Picardie, affl. dr. de la Somme; 35 kil. Sanglants combats pendant la Grande Guerre.

ANCRE (*maréchal d'*). V. CONCINI.

ANCUS MARTIUS, petit-fils de Numa, 4e roi légendaire de Rome; fonda Ostie (640-616 av. J.-C.).

ANCY-LE-FRANC [*fran*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, sur l'Armançon; 1.103 h. Ch. de f. Château du XVIe siècle. Carrières, ciments.

ANCYRE [*sir'*], v. d'Asie Mineure, auj. **Angora**, anc. cap. de la Galatie. Bajazet Ier y fut vaincu par Tamerlan en 1402. (Hab. *Ancyrans*.)

Ancyre (*monument d'*), inscription gréco-latine du temple d'Ancyre, traduction du testament d'Auguste; déchiffrée et commentée par G. Perrot.

ANDALOUSIE [*zi*], en esp. **Andalucia** [*àn'-dalouzi'a*], contrée au S. de l'Espagne, arrosée par le Guadalquivir, couverte par la sierra Morena et la sierra Nevada, divisée en 8 prov. : Huelva, Séville, Cadix, Cordoue, Malaga, Grenade, Jaen, Almeria. Région riche et fertile, siège d'une puissante colonisation romaine, puis occupée longtemps par les Arabes qui y laissèrent de nombreux monuments.

ANDAMAN (*îles*), archipel anglais du golfe de Bengale, au S. de la Birmanie; 28.000 h.

ANDÉCAVES ou **ANDES**, ancien peuple de la Gaule, établi, au temps de César, au confluent de la Loire et de la Maine, dans l'Anjou.

ANDELOT [*lo*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, sur le Rognon, affl. de la Marne; 775 h. Ch. de f. — En 587, Gontran et Brunehaut y signèrent un important traité, par lequel Gontran adoptait Childebert II et s'alliait avec ce dernier contre les leudes révoltés.

ANDELYS [*li*] (*Les*), ch.-l. d'arr. (Eure); sur la Seine, à 28 kil. N.-E. d'Evreux; 5.366 h. (*Andelisiens*). Ch. de f. Patrie de Turnèbe, de Poussin, de Blanchard. L'arr. a 8 cant., 160 comm., 72.615 h. Ruines du Château Gaillard.

ANDENNE, v. de Belgique (Namur), sur la Meuse; 8.000 h. Céramique, machines.

ANDÉOL (*saint*), apôtre du Vivarais (IIIe s.). Fête le 1er mai.

ANDERLECHT [*lèkt'*], faubourg de Bruxelles, sur la Senne; 79.000 h. Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens du duc de Wurtemberg (1792).

ANDERLUES, comm. de Belgique (Hainaut); 12.000 h. Houille.

ANDERSEN [*an'dersèn*] (Hans Christian), poète et romancier danois, né à Odense, auteur de contes remarquables par la fertilité de l'imagination et la grâce un peu mélancolique du récit (1805-1875).



Andersen.

ANDERSON [*an'derson'*] (James), agronome anglais, né à Hermiston, inventeur de la charrue dite *écossaise* (1739-1808).

ANDES (*Cordillère des*), grande chaîne de montagnes dominant la côte occidentale de l'Amérique du Sud; 7.500 kil. de longueur. L'Aconcagua (7.039 m.) et le Chimborazo (6.272 m.) en sont les principaux sommets. Nombreux volcans.

ANDES, peuple de la Gaule. V. ANDÉCAVES.

ANDOCIDE, orateur et homme d'Etat athénien, né vers 440 av. J.-C.

ANDOLSHEIM [*haèm*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; 718 h.

ANDORRE (*principauté d'*), petit pays, au S. du département de l'Ariège, dans les Pyrénées, placé depuis 1607 sous la suzeraineté de la France et de l'évêque d'Urgel (Espagne); 452 km²; 6.025 h. (*Andorrans*), de langue catalane. Union postale avec l'Espagne, union douanière avec la France. Cap. *Andorra la Vieja*, 700 h.

ANDRAL (Gabriel), médecin français, né à Paris (1797-1876).

ANDRASSY [*chi*] (Jules, *comte*), homme d'Etat hongrois, né à Kassa (1823-1890).

ANDRÉ (*saint*), apôtre, frère de saint Pierre, crucifié sur une croix en X. Fête le 30 novembre.

André (*Martyre de saint*), immense et belle fresque du Dominiquin, couvent de Saint-Grégoire (Rome); — tableau de Murillo (Madrid); — belle toile énergique du Calabrèse (Louvre).

ANDRÉ, nom de trois souverains de Hongrie, dont le second, roi de 1205 à 1235, prit part à la 5e croisade.

ANDRÉ (André BOULANGER, dit *le Petit Père*), moine augustin, prédicateur français, né à Paris; d'une sobre éloquence (1577-1657).

ANDRÉ (Yves-Marie, dit *le P. André*, jésuite

et philosophe cartésien français, né à Châteaulin, ami de Malebranche et auteur d'un *Essai sur le Beau* (1675-1764).

ANDRÉE [*dré*] (Salomon-Auguste), explorateur suédois, né à Grenna (Dalécarlie) en 1854. En 1897, il partit en ballon vers le pôle Nord et ne reparut plus.

ANDRÉOSSY (François), ingénieur français, né à Paris, employé par Riquet à la construction du canal du Midi (1633-1688); — Son arrière-petit-fils, ANTOINE-FRANÇOIS, général et diplomate français, né à Castelnaudary, seconda Bonaparte au coup d'Etat du 18-Brumaire (1761-1828).

ANDRIA, v. d'Italie (Pouilles); 51.000 h.

Andrienne (*l'*), comédie de Térence (166 av. J.-C.) dont l'héroïne est une jeune fille d'Andros. La pièce est habilement construite, le caractère bien soutenu, et il y a dans le dialogue une facilité élégante; imitée par Baron.

ANDRIEUX [*drieû*] (François), littérateur et poète français, auteur de fables, de comédies et de contes (*le Meunier Sans-Souci*); né à Strasbourg (1759-1833).

ANDRIMONT, comm. de Belgique (Liége); 6.000 h. Lainages.

ANDRINOPLE, en turc **Édirné**, v. de Turquie d'Europe (Thrace), sur la Maritza; 35.000 h. (*Andrinopolitains*). Le sultan Amurat Ier s'en empara en 1360 et les Russes en 1829. Le tsar y signa alors avec les Turcs un traité reconnaissant l'indépendance de la Grèce.

ANDRISCUS [*kuss*], aventurier grec, qui se fit passer pour le fils de Persée et fut vaincu à Pydna par Metellus (150 av. J.-C.), et mis à mort l'année suivante.

ANDROCLÈS [*klèss*], esclave romain, héros d'une histoire touchante racontée par Aulu-Gelle. Livré aux bêtes dans le cirque romain, il fut épargné par un lion. L'empereur se fit amener Androclès qui lui apprit que, fugitif en Afrique, il avait délivré ce lion d'une épine qui lui traversait la patte et qu'il avait vécu trois mois avec ce fauve. L'empereur lui accorda la vie et lui fit présent du lion.

ANDROGÉE [*jé*], fils de Minos, célèbre par sa force prodigieuse; il fut, par jalousie, tué par Egée.

ANDROMAQUE, femme d'Hector et mère d'Astyanax. Après la prise de Troie, elle devint l'esclave de Pyrrhus, fils d'Achille. *L'Iliade* fait d'Andromaque le symbole de l'amour conjugal.

Andromaque, tragédie d'Euripide (420 av. J.-C.); imitée en plusieurs endroits par Racine.

Andromaque, tragédie de Racine, représentée en 1667 et qui fonda la réputation du poète. Elle renferme de beaux vers, souvent cités :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.
... Dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendez justice.
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui.
Va, cours, mais crains encor d'y trouver Hermione.
Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
Qui te l'a dit?
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

ANDROMÈDE, fille de Céphée, roi d'Ethiopie, et de Cassiopée. Celle-ci ayant eu la témérité de disputer le prix de la beauté aux Néréides, Neptune, pour venger ses nymphes, suscita un monstre marin qui désola tout le pays. L'oracle, consulté, répondit qu'il fallait exposer Andromède aux fureurs du monstre. La princesse, liée sur un rocher par les Néréides, allait être dévorée, lorsque Persée, monté sur son cheval ailé Pégase, tua le monstre, brisa les liens d'Andromède et devint son époux. — Constellation de l'hémisphère boréal.

Andromède, tragédie-opéra de P. Corneille (1650), pièce à grand spectacle où Corneille apparaît comme le précurseur de Quinault.

ANDRONIC Ier [*nik*], *Comnène*, empereur d'Orient de 1183 à 1185. Il fit étrangler Alexis II pour s'emparer du trône et fut renversé par Isaac l'Ange (1110-1185); — ANDRONIC II, *Paléologue*, empereur de 1282 à 1328, vit son royaume dévasté par les Turcs et fut déposé (1269-1332); — ANDRONIC III, *le Jeune*, son petit-fils, empereur à partir de 1328, détrôna son grand-père et combattit vaillamment les Turcs (1296-1341); — ANDRONIC IV, *Paléologue*, détrôna son père Jean VI, mais ne conserva le pouvoir que de 1377 à 1378.

ANDRONICUS [*cuss*] (Livius), le plus ancien poète épique et dramatique latin. Grec d'origine. Il avait été esclave et jouait lui-même ses pièces (IIIe s. av. J.-C.).

ANDROS [*oss*], une des îles Cyclades (Grèce); 20.000 h. Ch.-l. *Andros*; 1.500 h. Vins, fruits.

ANDUZE, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; 2.507 h. Ch. de f. Papeterie, poterie.

Ane d'or (*l'*), ou *la Métamorphose*, roman fantastique d'Apulée, dont la magie forme le principal ressort (IIe s. apr. J.-C.). On y trouve l'épisode de Psyché. Le même sujet a été traité par Lucien et Lucius de Patras. L'ouvrage de Lucius est perdu; celui de Lucien a été traduit par P.-L. Courier.

ANÉCHO, anc. **Petit-Popo**, v. du Togo sous mandat français, sur le golfe de Bénin; 3.000 h.

ANET [*nè*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, près de l'Eure; 1.252 h. Chaudronnerie. Henri II y fit élever par Philibert Delorme un magnifique château pour Diane de Poitiers, décoré par J. Goujon.

ANGARA, riv. de la Sibérie, qui sort du lac Baïkal et se jette dans l'Iénisséi; 1.600 kil.

Ange gardien (*l'*), chef-d'œuvre du Dominiquin, musée de Naples. L'ange défend l'Innocence contre les embûches de Satan.

Ange Pitou, roman d'Alexandre Dumas (1852), qui a pour cadre le début de la Révolution de 1789.

ANGE (*saint*), religieux carme, martyr en Sicile (1185-1220). Fête le 5 mai.

ANGÈLE de Corbara (*sainte*), fondatrice des religieuses cloîtrées du tiers ordre de Saint-François (XVe s.). Fête le 22 décembre.

ANGÈLE de Merici (*la Mère*), fondatrice des ursulines, née à Desenzano, sur le lac de Garde (1470-1540).

ANGELES (*Los*) [*lès*], v. des Etats-Unis (Californie); 1.500.000 h. Centre minier; pétrole. Commerce des fruits. Station climatique. Aux environs, à Hollywood, est le centre de l'industrie cinématographique américaine.

ANGELICO (*Fra*). V. GIOVANNI.

Angélique (*la Belle*), charmante héroïne du *Roland furieux* de l'Arioste, femme capricieuse et tendre, faible et forte en même temps, dédaignant les hommages des plus valeureux paladins pour s'éprendre de Médor.

Angélique délivrée par Roger, tableau d'Ingres (Louvre). La figure d'Angélique est une délicieuse étude de femme (1819).

Angelo, tyran de Padoue, drame historique en trois *journées*, en prose, de Victor Hugo. Style coloré, vif et émouvant (1835).

Angélus (*l'*), tableau de J.-F. Millet (1860).

ANGELY (*l'*), fou de Louis XIII.

ANGENNES (Julie *d'*), fille de la marquise de Rambouillet, épousa le duc de Montausier. En son honneur fut composée la fameuse *Guirlande de Julie*. V. GUIRLANDE.

ANGERS [*jé*], ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire, anc. cap. de l'Anjou, sur la Maine; ch. de f.; à 308 kil. S.-O. de Paris; 85.602 h. (*Angevins*). Evêché, cour d'appel, belle cathédrale, château commencé sous Philippe-Auguste et achevé sous Saint Louis. Ecole d'arts et métiers. Ardoisières; vins; toiles, corderies, liqueurs; constructions mécaniques et métalliques. Patrie du roi René, de Jean Bodin, Ménage, David d'Angers, Chevreul, L.-J. Proust, Falloux. Les vendéens y furent battus les 3 et 4 décembre 1793. L'arr. a 12 cant., 119 comm., 197.375 h.

ANGHIERA (Pietro *d'*), historien italien, né à Arona; il a raconté l'histoire des découvertes des Européens dans les Indes (1457-1526).

ANGILBERT (*saint*), ministre de Charlemagne, dont il épousa, dit-on, la fille Berthe; se fit moine à Saint-Riquier; m. en 814. Fête le 18 février.

ANGKOR, localité du Cambodge occidental; imposantes ruines de l'art khmer, comprenant des centaines de temples brahmaniques et de palais (Angkor-

Vat, Bayon, etc.), datant du IXe au XIIe siècle et abandonnés depuis le XVe.

ANGLES, ancien peuple de la Germanie (Slesvig), qui envahit la Grande-Bretagne au VIe siècle et qui donna son nom à l'Angleterre.

ANGLÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.237 h.

ANGLESEY [*sè*], île et comté de Grande-Bretagne (Galles); 51.000 h. Ch.-l. *Beaumaris*.

ANGLET, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 11.467 h.

ANGLETERRE, partie S. de la Grande-Bretagne, bornée par l'Ecosse au N. et le pays de Galles à l'O.; 131.760 km²; 38 millions d'h. (*Anglais*). Cap. *Londres*. V. GRANDE-BRETAGNE.

Angleterre (*Histoire de la conquête de l'*) **par les Normands**, par Aug. Thierry. L'auteur y montre l'asservissement des Saxons par la féodalité normande venue avec Guillaume le Conquérant (1825).

Angleterre (*Histoire de la Révolution d'*), par Guizot, narration exacte et philosophique (1827).

Angleterre depuis l'avènement de Jacques II (*Histoire d'*), par Macaulay : se distingue par une connaissance approfondie des sources, un grand talent d'exposition, une peinture exacte des mœurs et des caractères et un style coloré (1848-1861).

ANGLEUR, comm. de Belgique (Liége); 12.000 h. Métallurgie du plomb et du zinc.

Anglicanisme, religion officielle de l'Angleterre. L'anglicanisme date du règne de Henri VIII qui rompit avec le pape, dont il n'avait pu obtenir la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon. Il maintint la hiérarchie et le dogme catholiques (*Bill des six articles*, 1539). Edouard VI accentua cette scission. Marie Tudor, reine catholique, voulut étouffer l'œuvre de ses deux prédécesseurs, mais le sang qu'elle fit couler ne servit qu'à rendre odieuses les anciennes croyances; aussi, Elisabeth n'eut-elle aucune peine à faire approuver la « Confession de foi » de l'Eglise anglicane (*les Trente-neuf articles*, 1562). Le roi est le chef de cette Eglise. Bien que les anglicans aient adopté certaines croyances protestantes, ils ont conservé des points de ressemblance avec le catholicisme et, particulièrement, la hiérarchie.

ANGLO-NORMANDES (*îles*). V. NORMANDES.

ANGLO-SAXONS, nom général des peuples germaniques (Angles, Jutes, Saxons) qui envahirent la Grande-Bretagne au VIe siècle.

ANGLURE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur l'Aube; 763 h.; ch. de f.

ANGO ou **ANGOT** (Jean), riche armateur de Dieppe, qui seconda les armements de François Ier contre l'Angleterre; m. en 1551.

ANGOLA ou **AFRIQUE-OCCIDENTALE PORTUGAISE**, colonie de la côte Atlantique de l'Afrique équatoriale; cap. *Saint-Paul de Loanda;* 4.142.000 h. (*Angolais*). Café, maïs, diamants.

ANGORA, en turc **Ankara** [*àn'*], cap. de la Turquie, sur un affl. du Sakarya; 122.720 h. Angora, située dans un district agricole célèbre depuis longtemps par ses laines, a remplacé comme capitale Constantinople (*Stamboul*) depuis 1923. C'est l'antique *Ancyre*. V. ce nom.

Angot (*Mme*), type populaire créé au temps du Directoire par Eve, dit Maillot, dans lequel se résument tous les ridicules d'une époque. C'est la femme partie de bas étage pour arriver subitement à la fortune et qui conserve, sous les dehors du luxe, le langage et les goûts de son premier état. V. FILLE DE Mme ANGOT (*la*).

ANGOULÊME, anc. cap. de l'Angoumois; ch.-l. du dép. de la Charente, sur la Charente; ch. de f.; à 445 kil. S.-O. de Paris; 36.699 h. (*Angoumois* ou *Angoumoisins*). Evêché. Curieuse cathédrale romane. Papeteries, feutres, distilleries, carrières, poudrerie. Patrie de Marguerite d'Angoulême, de Saint-Gelais, de J.-L. de Balzac. L'arr. a 16 cant., 260 comm., 179.060 h.

ANGOULÊME (*duc d'*), né à Versailles, fils aîné de Charles X. Il commanda l'expédition d'Espagne (1823); m. à Gorizia (1775-1844).

ANGOULÊME (*duchesse d'*), née à Versailles, fille de Louis XVI et femme du précédent (1778-1851). Energique et hautaine, elle eut une grande influence sur Louis XVIII et Charles X. Napoléon Ier disait d'elle qu'« elle était le seul homme de sa famille ».

ANGOULEVENT, fou célèbre et valet de chambre de Henri IV. Il était surnommé *le Prince des sots*.

ANGOUMOIS [*moi*], ancien pays de France, réuni à la couronne sous Charles V, qui le conquit sur les Anglais (1373), mais annexé définitivement sous François Ier (1515); cap. *Angoulême;* a formé en partie le dép. de la Charente, en partie celui de la Dordogne. (Hab. *Angoumoisins.*)

ANGRA-DO-HEROISMO [*àn'gra*], v. des Açores (île Terceira); cap. de l'archipel; 10.000 h.

ANGRA-PEQUEÑA [*pèkègna*], baie du S.-O. de l'Afrique, au N. de l'embouchure de l'Orange, dans l'anc. Afrique allemande. Sous mandat anglais.

ANGSTRŒM [*ong*] (André), physicien suédois connu par ses travaux sur la chaleur, le magnétisme et l'analyse spectrale; né à Medelpad (1814-1874).

ANGUIER [*ghié*] (François) [1604-1669] et Michel [1614-1686]), noms de deux frères, célèbres sculpteurs français, nés à Eu. Une des salles de sculpture du Louvre est consacrée à leurs principales œuvres et porte leur nom; — GUILLAUME, leur frère, né à Eu, peintre d'ornement (1628-1708).

ANGUILLA, une des petites Antilles anglaises.

ANGUS. V. FORFARSHIRE.

ANHALT [*àn'halt'*], pays d'Allemagne, membre du Reich; anc. duché; république en 1919; enclavé dans la prov. prussienne de Saxe; 350.000 h. (*Anhaltins*). Cap. *Dessau*.

AN-HOUEI, anc. **Ngan-houei**, prov. de Chine, à l'O. de Nankin; 20.000.000 d'h. Cap. *An-king*.

ANIANE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur la Corbière, affl. de l'Hérault; 2.116 h.

ANICET [*sè*] (*saint*), pape de 155 à 166. Martyr sous le règne de Marc-Aurèle. Fête le 17 avril.

ANICET-BOURGEOIS (Auguste), auteur dramatique français, né à Paris; auteur de drames et de féeries longtemps populaires (1806-1871).

ANICHE, v. du dép. du Nord, arr. de Douai; 9.105 h. Ch. de f. Mines de houille, verreries.

Animaux (*Histoire des*), par Aristote; exposé de la zoologie des anciens, que le philosophe a complété par d'autres traités relatifs au mouvement, aux parties, à la marche des animaux.

ANIO, riv. de l'Italie ancienne, affl. du Tibre; auj. le *Teverone*.

ANISSON - DUPÉRON (Alexandre - Jacques), érudit français, né à Paris; directeur de l'Imprimerie royale. Décapité sous la Terreur (1748-1794).

ANIZY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1.013 h. Ch. de f.

ANJOU, ancienne province de France, correspondant au pays gaulois des Andécaves, eut des comtes puissants au XIe siècle avec les *Plantagenets*, fut réunie à la couronne sous Louis XI (1480); capit. *Angers;* a formé le dép. de Maine-et-Loire et une partie de l'Indre-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. (Hab. *Angevins*.)

ANJOU (*duc d'*), titre porté par Henri III avant son avènement au trône de France; par François, son frère, d'abord duc d'Alençon (1554-1584), et par celui des petits-fils de Louis XIV qui devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

ANJOUAN, une des îles des Comores; 25.000 h.

ANKARA [*àn'-*], nom turc d'*Angora*.

AN-KING [*àn-kin'g*], anc. **Ngan-king**, v. de Chine, cap. de la prov. de An-houei, sur le Yang-tsé-kiang; 40.000 h.

ANNA IVANOVNA, nièce de Pierre le Grand, née en 1693, impératrice de Russie de 1730 à 1740.

Anna Karénine, roman de Tolstoï, où l'auteur oppose le calme bonheur d'un ménage honnête aux humiliations et aux déboires qui accompagnent la passion coupable (1877).

Annales, poème national de l'ancienne Rome, par Ennius; grande épopée en dix-huit livres, dont il ne reste que des fragments (IIIe s. av. J.-C.).

Annales, récit de Tacite (IIe s.) sur l'histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Néron, et dont il ne nous est parvenu que quelques livres. Tacite s'y montre, dans un style pittoresque et concis, un peintre énergique, un profond observateur.

ANNAM [*an'nam'*], Etat de l'Indochine française, constitué par une bande montagneuse le long de la

mer de Chine; 147.000 kil. carr.; 5.600.000 h. (*Annamites*). Pays fertile sur la côte, formé de plateaux pauvres et incultes à l'intérieur. Soie, riz. Cap. *Hué;* v. princ. *Tourane, Binh-dinh, Qui-nhon, Phanthiet, Nha-trang, Dalat.* Après la conquête de la Cochinchine (1859) et du Tonkin (1883), l'Annam vaincu reconnut, en 1884, le protectorat français. V. TONKIN et carte INDOCHINE.



Tirailleur annamite.

Anne, personnage d'un des contes de Perrault, intitulé *Barbe-Bleue*, et sœur de la dernière femme de ce croquemitaine de la légende. Barbe-Bleue s'aperçoit de l'indiscrétion que sa femme a commise; il lui annonce que sa dernière heure est venue, et ne lui accorde que quelques minutes pour se recommander à Dieu. Ce temps écoulé, il lui crie à plusieurs reprises : « Descendez bien vite, ou je vais monter là-haut. » C'est alors que la malheureuse femme, qui a envoyé chercher ses frères, demande à sa sœur, montée sur le haut d'une tour : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Non, répond celle-ci, je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. »



Anne d'Autriche.

ANNE (*sainte*), épouse de saint Joachim et mère de la sainte Vierge. Fête le 26 juillet.

ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III d'Espagne, femme de Louis XIII, régente pendant la minorité de Louis XIV, son fils. Elle gouverna avec le concours de Mazarin (1601-1666).

ANNE DE BEAUJEU, fille aînée de Louis XI. Elle gouverna, comme régente, avec énergie et habileté, pendant la minorité de Charles VIII, son jeune frère, et triompha à Saint-Aubin-du-Cormier (1488) du duc d'Orléans (1460-1522).



Anne de Beaujeu.

ANNE DE BOLEYN [*lèn'*], reine d'Angleterre, seconde femme de Henri VIII, qui divorça d'avec Catherine d'Aragon, dont Anne était demoiselle d'honneur. Accusée de trahison et d'adultère, elle fut décapitée (1507-1536).

ANNE DE BRETAGNE, fille de François II, duc de Bretagne, née à Nantes, femme de Charles VIII (1491), puis de Louis XII (1499), apporta en dot la Bretagne à la France (1477-1514).



Anne de Bretagne.

ANNE DE CLÈVES, fille du duc Jean III de Clèves, reine d'Angleterre, quatrième femme de Henri VIII, qui l'épousa en 1540, pour divorcer quelques mois après (1515-1557).

ANNE DE LUXEMBOURG, reine d'Angleterre, m. en 1394; fille de l'empereur Charles IV et femme du roi Richard II.

ANNE DE RUSSIE, reine de France, épousa en 1051 le roi Henri Ier; m. après 1075.

ANNE STUART [*stuar*], reine d'Angleterre, fille de Jacques II; elle lutta contre Louis XIV et réunit l'Ecosse à l'Angleterre (1665-1714).

Anneau du Nibelung (*l'*), drame lyrique en quatre parties (*l'Or du Rhin, la Walkyrie, Siegfried*, et *le Crépuscule des dieux*) formant autant d'opéras, de Wagner (1876); vaste tétralogie inspirée du poème épique *les Nibelungen*.

ANNEBAUT (Claude *d'*), maréchal et amiral de France. Il défendit avec succès Turin contre Charles-Quint; m. en 1552.

ANNECY, ch.-l. du dép. de la Haute-Savoie, sur le *lac d'Annecy;* ch. de f.; à 622 kil. S.-E. de Paris; 20.289 h. (*Annecíens*). Evêché. Filatures; électrométallurgie. L'arr. a 8 cant., 117 comm., 78.736 h.

Année littéraire, recueil périodique publié par Fréron contre les philosophes du XVIIIe siècle. Cette feuille, raillée par Voltaire, renferme de bons articles de critique. Elle fut continuée par Fréron fils et Geoffroy (1749-1790).

Année terrible (*l'*), par V. Hugo : poèmes écrits sous l'impression des événements de 1870-1871 et où l'on voit se dérouler les pages héroïques ou sinistres de cette partie de notre histoire (1872).

ANNEMASSE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, près de l'Arve; 7.092 h. Ch. de f.

ANNEZIN, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 4.029 h.

ANNIBAL ou **HANNIBAL**, fameux général carthaginois, fils d'Amilcar Barca. Après avoir pris Sagonte, alliée des Romains, il traversa l'Espagne, le sud de la Gaule, franchit les Alpes au mont Genèvre, battit les Romains au Tessin et à la Trébie (218), à Trasimène (217), à Cannes (216), s'empara de Capoue où il passa l'hiver; mais, ne recevant pas de secours de Carthage, il dut, après la défaite de son frère Asdrubal au Métaure (207), repasser en Afrique pour défendre sa patrie menacée par les Romains. Il fut vaincu à Zama par Scipion l'Africain (202). Après sa défaite, il se réfugia chez Antiochus, roi d'Ephèse, puis chez Prusias, roi de Bithynie. Apprenant que son hôte voulait le livrer aux Romains, il se donna la mort avec du poison qu'il portait toujours sur lui dans un anneau (247-183 av. J.-C.). — Annibal n'avait que neuf ans lorsque, voyant son père, l'illustre Amilcar Barca, aller au temple pour offrir un sacrifice aux dieux et leur demander de lui être favorable pendant la guerre qu'il allait porter en Espagne, il se jeta à son cou et le conjura de l'emmener avec lui. Attendri et vaincu par les caresses de son fils, Amilcar le prit entre ses bras et, arrivé dans le temple, il lui fit jurer une haine éternelle aux Romains. On fait encore allusion : 1o au cri d'alarme que poussèrent les Romains après la bataille de Cannes : *Annibal ad portas!* « Annibal est à nos portes! », cri qu'ils faisaient entendre toutes les fois que le péril était imminent; 2o à l'amollissement de son armée dans les délices de Capoue; 3o à ces mots que lui adressa son lieutenant Maharbal après la victoire de Cannes, en lui reprochant de ne pas marcher immédiatement sur Rome : « Tu sais vaincre, Annibal, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. »



Annibal.

ANNOBON, île espagnole du golfe de Guinée, dépendant de la Guinée espagnole; 1.200 h.

ANNŒUILLIN, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.190 h. Ch. de f.

ANNONAY [*nè*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon, sur la Cance; 15.427 h. (*Annonéens*); ch. de f. Papeteries, soieries, mégisseries, tanneries; colles. Patrie des frères Montgolfier, de Séguin.

ANNONCIADE, nom de plusieurs ordres religieux. Spécialem. ordre religieux de femmes, institué par Jeanne de France, fille de Louis XI, en 1500.

Annonciade, ordre de chevalerie, le plus élevé de l'Italie actuelle, fondé en 1362 par le duc Amédée VI de Savoie et placé sous l'invocation de la Vierge.

Annonciation (*l'*), tableau de l'Angelico (Florence); — de Léonard de Vinci (Florence); — de Murillo (Madrid); — de Fra Bartolomeo (Louvre).

Annone (lat. *Annona*), service public qui, dans la Rome ancienne, était chargé d'assurer l'approvisionnement en blé de la ville.

ANNOT, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur la Vaire, affl. du Var; 992 h.

Annuaire du Bureau des longitudes, publié chaque année par le Bureau des longitudes de Paris

depuis 1797 et qui contient, outre le calendrier de l'année, des observations astronomiques et météorologiques, des articles de statistique, des tables où sont consignés les résultats usuels de la physique, et souvent des notices sur des faits scientifiques.

ANNUNZIO [*a-noun*] (Gabriel d'), écrivain italien, auteur de romans : *le Triomphe de la Mort, l'Enfant de la volupté, les Vierges aux rochers, le Feu;* de drames, de poésies lyriques (*Laudi*). Son style est d'une rare magnificence. Il joua pendant la Grande Guerre un rôle glorieux. Né à Pescara (Abruzzes), m. à Gardone (1863-1938).



D'Annunzio.

Anonymes et Pseudonymes (*Dictionnaire des*), par Antoine-Alexandre Barbier (1806-1808); 2e édition en 1822-1827.

ANOR, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 4.160 h. Ch. de f. Verrerie, granit, taillanderie.

ANQUETIL [*ketil'*] (Louis-Pierre), ecclésiastique français, né à Paris, auteur d'une médiocre *Histoire de France* (1723-1806).

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent, orientaliste français, né à Paris. On lui doit la première traduction du *Zend-Avesta* (1731-1805).

ANS, comm. de Belgique (Liége); 12.000 h. Houille; construction mécanique.

ANSCHAIRE [*kèr*] (*saint*), *l'Apôtre du Nord,* né à Corbie; évangélisa la Scandinavie (801-864).

ANSE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, sur l'Azergues, affl. de la Saône; 1.764 h. Ch. de f.

ANSÉGISE, archevêque de Sens, fut chargé de missions importantes par Charlemagne et forma le premier recueil de Capitulaires; m. en 833.

ANSÉGISE, évêque de Troyes, chancelier de France; m. vers 970.

ANSELME (*saint*), archevêque de Cantorbéry, né à Aoste, théologien célèbre, un des fondateurs de la scolastique (1033-1109). Fête le 21 avril.

ANSELME DE LAON, théologien scolastique, maître de Guillaume de Champeaux; m. en 1117.

ANSELME (Pierre GUIBOURS, dit *le Père*), augustin déchaussé qui a laissé un ouvrage capital : *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France* (1625-1694).

ANSON (George), amiral anglais (1697-1762).

ANSONGO, localité de l'A.-O. F. (Soudan français), sur le Niger; terminus de la navigation fluviale du bief Koulikoro-Ansongo (1.408 kil.).

ANSPACH ou **ANSBACH** [*àn'sba'h*], v. de Bavière, cap. de la Moyenne-Franconie; 22.000 h.

ANSPACH-BAYREUTH (Charles-Frédéric, *margrave d'*), neveu du grand Frédéric; m. en 1806.

ANSPACH (Elisabeth CRAVEN, *margravine d'*), femme du précédent; elle a laissé des *Mémoires* intéressants (1750-1828).

ANTAKIÈH. V. ANTIOCHE.

ANTALCIDAS [*dass*], général lacédémonien. Il conclut avec la Perse un traité honteux par lequel Sparte abandonnait au Grand Roi, pour conserver son alliance, la plupart des villes grecques de l'Asie Mineure (387 av. J.-C.).

ANTALYA [*àn'talia*], anc. **Adalia** ou **Téké,** v. de Turquie, port sur la Méditerranée, au fond du golfe du même nom; 18.000 h.

ANTAR, guerrier et poète arabe du VIe siècle, héros de l'épopée *le Roman d'Antar.*

ANTARCTIQUES (*terres*). V. POLAIRES (*terres*).

Antéchrist (*l'*), savante étude de critique historique et religieuse, par Renan, où l'on trouve un tableau attachant du règne de Néron (1873). V. CHRISTIANISME.

ANTÉE [*té*], géant, fils de Neptune et de la Terre, qu'Hercule étouffa dans ses bras. Le héros, s'étant aperçu dans sa lutte contre le monstre que celui-ci reprenait de nouvelles forces chaque fois qu'il touchait la terre, le souleva et parvint ainsi à lui ôter la vie.

ANTÉNOR, prince troyen, qui aborda en Italie et fonda Padoue (*Enéide*).

ANTÉNOR, sculpteur grec de la fin du VIe s. av. J.-C.; auteur du groupe *Harmodios et Aristogiton.*

ANTEQUERA [*àn'tékéra*], v. d'Espagne (prov. de Malaga); 32.000 h. Tissages.

ANTHELME (*saint*), évêque de Belley (1105-1178).

ANTHEMIOS, architecte grec, né à Tralles, bâtit Sainte-Sophie de Constantinople (532-537).

Anthologie grecque, recueil célèbre d'épigrammes et de poésies légères grecques, compilé par Constantin Céphalas (Xe s.) et en dernier lieu par Planude (XIVe s.).

ANTIBES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 26.071 h. (*Antibois* ou *Antipolitains*). Port sur la Méditerranée; ch. de f. Oranges, olives; parfums, fleurs.

ANTICOSTI (*île d'*) ou **de l'ASSOMPTION,** île du Canada, à l'entrée du Saint-Laurent; 250 h.

ANTIER (Benjamin), auteur dramatique français, né à Paris. Il est le principal auteur de *Robert Macaire* et de *l'Auberge des Adrets* (1787-1870).

ANTIFER [*fèr*] (*cap d'*), promontoire de France, dép. de la Seine-Inférieure, près du Havre.

ANTIGOA (*île*), une des îles Sous-le-Vent (Antilles).

ANTIGONE, fille d'Œdipe, sœur d'Etéocle et Polynice. Elle servit de guide à son père, quand il se fut crevé les yeux, et fut condamnée à mort pour avoir, malgré la défense du roi Créon, enseveli son frère Polynice.

Antigone, tragédie de Sophocle, représentée à Athènes l'an 440 av. J.-C. Le personnage d'Antigone et les chœurs sont d'une rare beauté; — tragédie de Rotrou, imitée de Sophocle, représentée en 1638; — tragédie d'Alfieri (XVIIIe s.).

ANTIGONE le Cyclope, un des généraux et demi-frère d'Alexandre le Grand; roi de Syrie en 306, il essaya de fonder un empire en Asie, mais fut vaincu et tué à Ipsus (301 av. J.-C.); — ANTIGONE *Doson,* fils de Démétrius le Beau, roi de Macédoine de 229 à 220 av. J.-C.; — ANTIGONE *Gonatas,* né en 318; fils de Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine de 278 à 240 av. J.-C.

ANTIGONE, roi des Juifs de 40 à 37 av. J.-C., le dernier des Macchabées; mis à mort par ordre d'Antoine.

ANTI-LIBAN, chaîne de Syrie, parallèle au Liban, dont elle est séparée par la vallée de la Cœlésyrie.

ANTILLES [*tiy'*], archipel entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, divisé en Grandes et Petites Antilles; env. 9 millions d'h. (*Antillais*). Les Grandes sont : Cuba, la Jamaïque, Haïti, Porto-Rico. Parmi les Petites, citons : la Barbade, la Guadeloupe, la Martinique, la Désirade, Marie-Galante, Tabago, Sainte-Lucie, la Trinité, Saint-Martin, Grenade, etc. On compte souvent les Lucayes ou Bahama parmi les Antilles. Les Antilles produisent le sucre, le rhum, le café; elles sont dévastées par de fréquents séismes et des éruptions volcaniques.

ANTILLES (*mer des*), située entre les deux Amériques et limitée à l'E. et au N. par les Antilles; nommée aussi *mer des Caraïbes.*

ANTIN (Louis-Antoine, *duc d'*), fils du marquis et de la marquise de Montespan. Il passait pour être le type du parfait courtisan (1665-1736).

ANTINOÉ, v. de l'anc. Egypte (Thébaïde), sur le Nil, construite par Adrien. On y a découvert de nombreuses momies.

ANTINOÜS [*no-uss*], jeune Bithynien d'une grande beauté, esclave puis favori de l'empereur Adrien; est devenu le type de la beauté plastique.

Antinoüs du Belvédère, célèbre statue antique (Vatican); belle figure en marbre de Paros.

ANTIOCHE [*tioch*], en turc **Antakièh,** v. de la république de Hataï, qui fut autrefois la florissante résidence des Séleucides, sur l'Oronte ou Nahr el-Asi, tributaire de la Méditerranée, et compta jusqu'à 500.000 h.; aujourd'hui 40.000 h. (*Antiochéens*). Patrie d'Archias et de saint Jean Chrysostome. Les musulmans s'en emparèrent en 635, les croisés en 1098, et la ville retomba entre les mains des musulmans en 1268. De nombreux tremblements de terre l'ont dévastée.

ANTIOCHE (*pertuis d'*), détroit entre l'île d'Oléron et l'île de Ré.

(*Phot. H. Manuel.*)

ANTIOCHUS [*kuss*], nom de treize rois de Syrie, dont les plus fameux sont : ANTIOCHUS Ier, dit *Sôter* (*Sauveur*), fils de Séleucus Ier, roi de Syrie de 281 à 261 av. J.-C.; — ANTIOCHUS II, *Théos* (*Dieu*), roi de Syrie de 261 à 246 av. J.-C. — ANTIOCHUS III, *le Grand*, roi de Syrie de 223 à 186 av. J.-C., vainquit les Egyptiens et les Parthes, mais fut vaincu par les Romains; — ANTIOCHUS IV, *Epiphane* (*Illustre*), roi de Syrie de 175 à 164 av. J.-C., persécuta les Juifs et mourut dans des accès de frénésie; — ANTIOCHUS V, *Eupator* (*né d'un bon père*), roi de Syrie de 164 à 162 av. J.-C.

ANTIOPE [*ti*], sœur de la reine des Amazones Hippolyte, qui fut vaincue par Hercule; elle épousa Thésée et en eut un fils, Hippolyte. — Fille de Nycteus, roi de Thèbes; séduite pendant son sommeil par Jupiter sous les traits d'un satyre (*Myth.*).

Antiope ou *le Sommeil d'Antiope*, chef-d'œuvre du Corrège, au Louvre; modelé admirable, harmonie exquise de la couleur.

ANTIOQUIA, dép. de Colombie; cap. *Medellin*.

ANTIPATER [*tèr*], général macédonien, lieutenant d'Alexandre, gouverna la Macédoine pendant l'absence d'Alexandre le Grand et vainquit à Crannon les Athéniens révoltés, après la mort du conquérant (397-317 av. J.-C.); — ANTIPATER, petit-fils du précédent, roi de Macédoine de 296 à 294.

ANTIPHANE, auteur comique grec, de la comédie moyenne, né à Rhodes, m. en 306. Ses œuvres sont perdues.

ANTIPHILE, peintre grec, contemporain d'Apelle, de Philippe et d'Alexandre (IVe s. av. J.-C.)

ANTIPHON, orateur athénien (479-411 av. J.-C.). Dévoué au parti aristocratique, il fut condamné à boire la ciguë.

Antiquaire (*l'*), roman de Walter Scott, remarquable peinture de mœurs et de caractères (1816).

Antiquité expliquée (*l'*), vaste ouvrage d'érudition, par le P. de Montfaucon (1725).

Antiquités grecques et romaines (*Dictionnaire des*) important ouvrage d'érudition, sous la direction de Daremberg et Saglio (1877-1919).

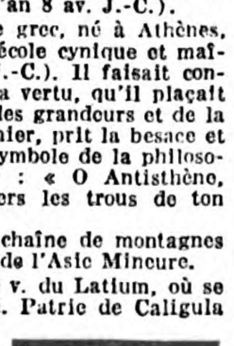
Antiquités judaïques, histoire (en grec) du peuple juif depuis la création du monde jusqu'à la 12e année du règne de Néron, par Josèphe; ouvrage d'un grand intérêt historique.

Antiquités romaines, ouvrage de Denys d'Halicarnasse, renfermant, dans un style un peu prolixe, des renseignements précieux (l'an 8 av. J.-C.).

ANTISTHÈNE, philosophe grec, né à Athènes, disciple de Socrate, chef de l'école cynique et maître de Diogène (444-365 av. J.-C.). Il faisait consister le souverain bien dans la vertu, qu'il plaçait dans le mépris des richesses, des grandeurs et de la volupté : c'est lui qui, le premier, prit la besace et le bâton du mendiant comme symbole de la philosophie. Socrate lui dit un jour : « O Antisthène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau! »

ANTI-TAURUS [*tô-russ*], chaîne de montagnes qui forme le talus sud-oriental de l'Asie Mineure.

ANTIUM [*siom'*], ancienne v. du Latium, où se réfugia, dit-on, Coriolan exilé. Patrie de Caligula et de Néron. (Hab. *Antiates*.)



Marc Antoine.

ANTIVARI, v. de Yougoslavie (Montenegro), près de l'embouchure de la Bojana, émissaire du lac de Scutari; 4.000 h.

ANTOFAGASTA [*àn'*], port du N. du Chili; 53.000 h. Entrepôt pour le transit de la Bolivie.

ANTOINE (Marc), ami de César; organisa avec Octave et Lépide le deuxième triumvirat (43) et battit Brutus et Cassius à Philippes en 42; ayant reçu en partage l'Orient, subjugué par la reine d'Egypte Cléopâtre, il se brouilla avec Octave et fut vaincu à la bataille navale d'Actium en 31; assiégé dans Alexandrie, il se tua (83-30 av. J.-C.).

Antoine et Cléopâtre, tragédie de Shakespeare (1608), évocation romanesque et pittoresque.

ANTOINE (*saint*), célèbre anachorète de la Thébaïde; il résista à un grand nombre de tentations, que les légendes ont popularisées (251-356). Fête le 17 janvier. V. TENTATION.

ANTOINE DE BOURBON. V. BOURBON.

ANTOINE DE PADOUE (*saint*), frère mineur, né à Lisbonne; prêcha l'évangile aux Maures d'Afrique (1195-1231). Fête le 13 juin.

Antoine de Padoue (*Saint*), tableau de Murillo, cathédrale de Séville; — de Ribéra (Madrid).

ANTOINE DE PALERME. V. PANORMITA.

ANTOINE (Jacques), architecte, né à Paris. Il exécuta la voûte et le grand escalier du Palais de Justice et l'Hôtel des monnaies de la ville de Paris, etc. (1733-1801).

ANTOINE (André), acteur et directeur de théâtre français, né à Limoges en 1857. Fondateur du *Théâtre libre* en 1887.

ANTOING, v. de Belgique (Hainaut); 4.500 h. Chaux, ciments.

ANTOMMARCHI (C.-François), né en Corse. Dernier médecin de Napoléon à Sainte-Hélène (1780-1838).

ANTONELLE (*marquis d'*), révolutionnaire français. Il présida les procès de Marie-Antoinette et des girondins (1747-1817).

ANTONELLI (Jacques), cardinal italien, né à Sonnino, premier ministre du pape Pie IX (1806-1876).

ANTONELLO de Messine, peintre italien, né à Messine, un des premiers à employer la peinture à l'huile en Italie. Auteur du *Condottiere* (Louvre) et de nombreux portraits (vers 1430-1479).

ANTONIN LE PIEUX, empereur romain, fils adoptif et successeur d'Adrien, né en 86; il régna avec modération et justice de 138 à 161.

Antonin (*Itinéraire d'*), important travail géographique ancien, dont on ignore la date de publication. C'est une énumération des lieux de l'empire romain et de leurs distances.

ANTONINE, femme de Bélisaire, favorite de Théodora, fameuse par le dérèglement de sa conduite.

ANTONINS (*les*), nom donné à sept empereurs romains (*Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Vérus, Commode*) qui régnèrent de 96 à 192.

ANTONY, comm. de la Seine; arr. de Sceaux; 17.645 h. (*Antoniens*). Ch. de f.

Antony, drame romantique d'Alexandre Dumas père (1831), glorification de la passion mélancolique et fatale.

ANTRAIGUES, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas, sur la Volane; 842 h. Eaux minérales.

ANTRAIN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères, sur le Couesnon; 1.383 h. Ch. de f.

ANTRIM [*àn'trim'*], comté de l'Irlande du N. (Ulster). Ch.-l. *Belfast*.

ANTWERPEN [*touèr*], nom flamand d'Anvers.

ANUBIS [*biss*], dieu de l'ancienne Egypte, figuré avec le corps d'un homme et la tête d'un chacal.



Anubis.

ANVERS [*vèr* ou *vèrss*], en flam. **Antwerpen**, place forte et ville de Belgique, ch.-lieu de la prov. homonyme, port très actif sur l'Escaut, l'un des premiers du monde; 300.000 h. (430.000 avec ses faubourgs) [*Anversois*]. Commerce considérable. Tailleries de diamants, constructions métalliques, mécaniques, électriques, matières grasses, produits chimiques. Patrie de Van Dyck, des deux Téniers, de Snyders, Jordaens, Edelinck. Les Français s'en emparèrent en 1746 et en 1792; Bernadotte y repoussa les Anglais en 1809; Carnot la défendit glorieusement en 1814. En 1832, les Français, commandés par le maréchal Gérard, s'emparèrent de la citadelle d'Anvers, occupée par les Hollandais. La ville fut assiégée par les Allemands au début de la Grande Guerre (oct. 1914). — La prov. a 1.017.000 h.

Anvers (*le Siège de la citadelle d'*), tableau d'Horace Vernet (Versailles).

ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON *d'*), géographe français, né à Paris (1697-1782).

ANYTOS [*toss*], citoyen d'Athènes, le principal accusateur de Socrate, avec Mélitos et Lycon.

ANZIN, v. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes, sur l'Escaut; 16.090 h. (*Anzinois*). Riches houillères; constructions métalliques, chaudronnerie.

AOD ou **EHOUD**, l'un des Juges d'Israël.

A.-O. F., abr. de *Afrique-Occidentale française*.

AOSTE, v. d'Italie (Piémont), dans le Val d'Aoste, formé par la Doria Baltea,. affl. du Pô; 23 000 h. (*Valdotains*). On y parle français.

AOUDH, en angl. **Oudh** [*a-oud'*], anc. royaume de l'Inde, berceau des Aryens; auj. section des Prov.-Unies d'Agra-et-Aoudh. Cap. *Lucknow*.

AOUELLIMIDEN [*èn*]. V. TOUAREG.

Août 1789 (*Nuit du 4*), nuit pendant laquelle l'Assemblée constituante abolit les privilèges féodaux.

Août 1792 (*Journée du 10*), insurrection parisienne, qui eut pour résultats la constitution d'une commune, l'emprisonnement de Louis XVI et la chute de la royauté.

APACHES, Peaux-Rouges chasseurs, errant à l'O. des Etats-Unis et au N. du Mexique, célèbres par leur prudence et leurs ruses de guerre.

APALACHES. V. ALLEGHANYS.

APCHÉRON [*ché*], péninsule et cap de la mer Caspienne, à l'E. du Caucase. Naphte, pétrole.

APELDOORN, v. des Pays-Bas, Gueldre; 67.000 h. Papier, machines. Résidence d'été de la reine.

APELLE, le plus illustre des peintres grecs. Il naquit à Ephèse et vécut à la cour d'Alexandre le Grand, dont il fit le portrait (IVe s. av. J.-C.). Apelle exposait quelquefois ses tableaux en public, et se cachait derrière la toile pour entendre les réflexions de chacun. Un jour, un cordonnier trouva à redire à la sandale d'un personnage; Apelle corrigea le défaut. Le lendemain, le même ouvrier s'avisa d'étendre ses critiques à d'autres parties du tableau; l'artiste sortit aussitôt de sa cachette et lui dit : « Cordonnier, tiens-t'en à la chaussure. » *Sutor, ne supra crepidam*. (V. *Part. rose*.)

APENNINS, chaîne de montagnes calcaires, sèches, boisées, qui parcourt toute la longueur de l'Italie; envir. 1.300 kil. de long.; 1.200 à 2.000 m. d'alt. moyenne. Pâturages. Carrières de marbre.

APER [*èr*] (Marcus), Gaulois de naissance, un des meilleurs orateurs latins du Ier siècle.

Aphorismes d'Hippocrate, traité de médecine par préceptes, où chaque ligne est un fait clairement et sobrement exprimé. Style simple et nerveux, péchant quelquefois par excès de concision (Ve s. av. J.-C.).

Aphorismes de l'école de Salerne, célèbre poème didactique, attribué à Jean de Milan (XIe s.); il résume toute la pratique hygiénique et médicale du moyen âge.

Aphorismes sur la sagesse dans la vie, ouvrage philosophique de Schopenhauer. Après avoir étudié les trois conditions qui différencient le sort des hommes (ce qu'on est, ce qu'on a, ce qu'on représente), l'auteur place tous nos maux dans la volonté et tout le bonheur dans l'intelligence (1851).

APHRODITE, nom grec de Vénus.

APICIUS [*siuss*], célèbre gastronome du temps d'Auguste et de Tibère.

APIS [*iss*] ou mieux **HAPI**, bœuf sacré, que les anciens Egyptiens considéraient comme l'expression la plus complète de la divinité sous la forme animale, et qui procédait à la fois d'Osiris et de Phtah. Il devait avoir certains signes ou taches : sur le front une tache blanche en forme de croissant, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle, sous la langue l'image d'un scarabée. Au bout d'un certain temps, les prêtres le noyaient dans une fontaine consacrée au Soleil, et sa momie était l'objet d'un culte.



Bœuf Apis.

Apocalypse (mot grec qui signifie *révélation*), dernier livre du Nouveau Testament, symbolique et mystique, fort obscur, mais éclatant de poésie; ouvrage de saint Jean l'Evangéliste, écrit dans l'île de Pathmos, sous le règne de Domitien. Il se compose de sept visions. C'est l'avenir de la religion chrétienne, son triomphe final après le règne de l'*Antéchrist*, que saint Jean prétend nous révéler. — Le mot *Apocalypse* est resté comme synonyme d'allégorie obscure, prêtant à des commentaires sans fin. La *bête de l'Apocalypse* est une sorte de monstre symbolique qui joue un grand rôle dans le livre de saint Jean, et l'on dit familièrement *cheval de l'Apocalypse* pour désigner un mauvais cheval.

Apocalypse (*Scènes de l'*), série de quinze estampes, par Albert Durer; sentiment profond du mysticisme apocalyptique (1498).

APOLDA, v. d'Allemagne (Thuringe); 26.000 h. Manufactures de laine.

APOLLINAIRE, nom de deux grammairiens et rhéteurs grecs chrétiens du IVe siècle. Ils composèrent divers ouvrages en vers ou en prose, pour remplacer les livres païens dont l'empereur Julien avait interdit l'enseignement aux chrétiens.

APOLLINAIRE. V. SIDOINE.

APOLLINE (*sainte*), vierge et martyre d'Alexandrie (249). Fête le 9 février.

APOLLODORE, peintre athénien, le premier qui ait donné du relief aux figures (405 av. J.-C.).

APOLLODORE, grammairien d'Athènes puis de Pergame (IIe s. av. J.-C.), auquel on a attribué (à tort) la *Bibliothèque* renfermant l'histoire des dieux et des héros.

APOLLODORE DE DAMAS, célèbre architecte, qui fit construire à Rome le Forum de Trajan, la basilique Ulpienne (60-125).

APOLLON, dieu grec et romain de la lumière, des arts et de la divination, nommé aussi Phébus. Il était fils de Jupiter et de Latone, frère jumeau de Diane et né dans l'île de Délos. Il avait à Delphes un sanctuaire et un oracle fameux. On célébrait tous les ans en son honneur les *jeux apollinaires*. On fait de fréquentes allusions à différents épisodes de sa vie : 1° *à son exil chez Admète*, roi de Thessalie, où il fut réduit à garder les troupeaux et où il poliça les bergers (Jupiter l'avait exilé parce qu'il avait tué les Cyclopes à coups de flèches); 2° *au satyre Marsyas, qu'il écorcha vif*, pour avoir osé lui disputer le prix de la musique; 3° *au roi Midas*, auquel il fit pousser des oreilles d'âne, parce qu'il avait préféré la flûte de Pan à sa lyre, etc.



Apollon.

Apollon au cygne (*l'*), statue antique, musée des Etudes; une des plus belles statues d'Apollon.

Apollon du Belvédère (*l'*), statue antique (Vatican) à laquelle on fait souvent allusion comme au type de la beauté plastique.

Apollon vainqueur du serpent Python, plafond d'Eug. Delacroix, galerie d'Apollon (Louvre) [1851].

APOLLONIA, v. anc. de l'Illyrie (Albanie), à l'embouchure de l'Aoûs ou Voioutsa, centre intellectuel réputé à l'époque gréco-romaine.

APOLLONIUS DE RHODES, poète et grammairien d'Alexandrie, auteur érudit, éloquent et ingénieux, des *Argonautiques* (IIIe s. av. J.-C.).

APOLLONIUS DE PERGA, célèbre géomètre grec d'Alexandrie (fin du IIIe s. av. J.-C.).

APOLLONIUS DE TRALLES, sculpteur grec, auteur du *Taureau Farnèse* (190 av. J.-C.).

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe et thaumaturge pythagoricien. Philostrate lui attribue de prétendus miracles que les païens mirent en parallèle avec ceux de J.-C.; m. en 97.

Apologétique de Tertullien, défense vigoureuse du christianisme contre les païens (197)

Apologie de Socrate, ouvrage de Platon, où Socrate se défend avec ironie contre les imputations de ses ennemis.

Apôtres (*les Quatre*), superbes figures des apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Marc et saint Paul, peintes de grandeur naturelle par Albert Durer, sur deux panneaux (musée de Munich).

Apôtres (*les*), volume de critique religieuse, par Renan; fait suite à la *Vie de Jésus* (1866). V. CHRISTIANISME.



L'Accordée de village (Greuze).



L'Assomption (Murillo)



Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII (Lenepveu)



L'Adoration des Bergers (Ribera).



L'Angélus (J. Fr. Millet)



Les Funérailles d'Atala (Girodet)

(Photos Neurdein.)



L'Appel des dernières victimes de la Terreur (Muller).



La Leçon d'anatomie (Rembrandt).



La Belle Jardinière (Raphaël).



Bataille d'Austerlitz (Gérard).

(Photos Neurdein, Giraudon.)

Apoxyomène (l'), statue antique, découverte en 1846 au Transtévère (musée du Vatican); belle figure d'athlète qui se frotte avec un strigile.

Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue, tableau du Dominiquin (au Louvre).

Apparition de la Vierge à saint Bernard et Apparition de la Vierge à saint Ildefonse, tableaux de Murillo (musée royal de Madrid).

APPELL (Paul-Emile), mathématicien français, né à Strasbourg (1855-1930); recteur de l'Académie de Paris (*Cours de mécanique rationnelle*).

APPENZELL [*en'*], canton de Suisse, inclus dans celui de Saint-Gall et divisé en deux demi-cantons : *Rhodes Extérieures*, 49.000 h., ch.-l. *Herisau* et *Trogen*, et *Rhodes Intérieures*, 14.000 h., ch.-l. *Appenzell*, 4.900 h.

APPERT [*pèr*] (Nicolas), industriel français, inventeur du procédé pour conserver en boîte les substances alimentaires (1750-1841).

APPIEN, historien grec du IIe siècle de notre ère; auteur d'une précieuse *Histoire romaine*.

Appienne (*voie*), route magnifique, qui allait de Rome à Brindes et fut commencée par Claudius Appius (312 av. J.-C.). Elle était bordée de somptueux tombeaux.

APPONYI (Antoine-Rodolphe, *comte*), diplomate autrichien (1782-1852). — GEORGES (*comte*), homme d'Etat hongrois, neveu du précédent (1808-1899). — ALBERT-GEORGES (*comte*), politique et patriote hongrois, fils de Georges (1846-1933).

APREMONT, comm. de la Meuse, arr. de Commercy; 250 h. — Comm. des Ardennes, arr. de Vouziers; 320 h. Toutes deux ont été le siège de violents combats pendant la Grande Guerre.

APRIÈS [*èss*], roi d'Egypte de la 26e dynastie, fils de Psammétique II; il eut des démêlés avec Nabuchodonosor et fut détrôné par son général Amasis.

APT [*apt'*], ch.-l. d'arr. (Vaucluse); sur le Calavon, affl. de la Durance; ch. de f.; à 45 kil. S.-E. d'Avignon; 6.462 h. (*Aptériens* ou *Aptois*). Ocres, fruits confits, truffes. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 51.140 h.

APULÉE [*lé*], écrivain latin du IIe siècle ap. J.-C., auteur de *l'Ane d'or* (v. ces mots).

APULIE, contrée de l'ancienne Italie, aujourd'hui les *Pouilles*. (Hab. *Apuliens*.)

AQUILA [*akouila*], v. d'Italie (Abruzzes); sur l'Aterno, tribut. de l'Adriatique; 56.000 h. Evêché.

AQUILÉE [*ki*], v. considérable dans l'antiquité, port sur le golfe Adriatique, détruite par Attila en 452; ancien bourg de l'Illyrie autrichienne, aujourd'hui à l'Italie; 2.650 h. (*Aquiléens*). Deux conciles y furent tenus, l'un en 381 sur l'initiative de saint Ambroise, l'autre en 556.

AQUITAINE, contrée de l'ancienne Gaule, correspondant à peu près au bassin de la Garonne. Ce fut une des grandes divisions de la Gaule romaine et, à l'époque carolingienne, un duché puis un royaume indépendant. (Hab. *Aquitains*.)

ARABIE [*bî*], péninsule à l'O. de l'Asie méridionale, bornée au N. par l'Irak ou Mésopotamie, à l'E. par le golfe Persique, au S. par l'océan Indien, à l'O. par la mer Rouge, la Palestine et la Syrie. Environ 2.000.000 de km²; 7.700.000 h. (*Arabes*). Le centre est un grand plateau pierreux et désertique, à climat très chaud et très sec (*Arabie Pétrée*, *Nedjed*); les côtes, notamment le Hedjaz, le Yémen (*Arabie Heureuse*), l'Hadramaout, sont très fertiles. Dattes, café (*moka*), céréales, gomme; pêcheries de perles. Au point de vue politique l'Arabie comprend deux grands royaumes, le Nedjed au centre, le Hedjaz à l'O., sous un souverain commun (*Arabie saoudite*); l'émirat d'Asir et l'imanat du Yémen, au S.; du S. à l'E., l'Hadramaout, le sultanat de Mascate ou d'Oman, la Côte des Pirates, les îles Bahrein, le Katar, le Koweït, principautés sous la dépendance anglaise; au N., la Transjordanie, sous mandat anglais. — C'est de l'Arabie que partit, au VIIe siècle, le mouvement musulman (v. ISLAM) grâce auquel la race arabe s'est répandue en Afrique, en Asie et, un moment même, dans le midi de l'Europe.



Arabe.

BEAUX-ARTS. V. ARABE (art) [*Part. langue*].

ARABIE SAOUDITE, nom pris en 1932 par la réunion du Nedjed et du Hedjaz. Cap. *Er-Riad*.

ARABI PACHA, né à Herya Rozna. Chef du parti national égyptien, il essaya en vain de se soulever contre l'Angleterre (1881-1882) [1839-1911].

ARABIQUE (*golfe*), autre nom de la mer Rouge.

ARACAJU [*jou*], v. du Brésil, capit. de l'Etat de Sergipe; 53.600 h. Exportation de sucre, café.

ARACHNÉ [*rakné*], jeune Lydienne qui excellait dans l'art de tisser. Minerve ayant déchiré une de ses broderies, Arachné se pendit de désespoir, et la déesse la changea en araignée (*Myth.*).

ARAD [*orod'*], v. de Roumanie, sur la Muresh, affl. de la Tisza; 75.000 h. Tissages, distilleries.

ARAGO (Dominique-*François*), l'un des plus grands savants du XIXe siècle, né à Estagel (Pyrénées-Orientales). A vingt-trois ans, il entra à l'Académie des sciences. Citons ses travaux sur la polarisation, la mesure des indices de réfraction, l'explication de la scintillation des étoiles et ses expériences sur l'électro-magnétisme. Esprit libéral, très populaire, il fut nommé membre du gouvernement provisoire en 1848 et dirigea quelque temps les ministères de la Guerre et de la Marine (1786-1853). — Son frère, JACQUES, écrivain et voyageur français, né à Estagel (Pyrénées-Orientales), est l'auteur d'un *Voyage autour du monde*, qui eut un grand succès (1790-1855). — ETIENNE, frère des précédents, littérateur et homme politique français, maire de Paris en 1859 (1802-1892). — EMMANUEL, fils de François, homme politique français, membre, en 1870, du gouvernement de la Défense nationale; né à Paris (1812-1896).



Arago.

ARAGON, anc. royaume du N.-E. de l'Espagne, comprenant les actuelles prov. de Huesca, Saragosse et Teruel, et qui s'unit au XIIe siècle à la Catalogne. Il s'agrandit plus tard par la conquête de Valence, des Baléares, de la Corse, la Sardaigne et la Sicile. Cap. *Saragosse*. Hab. *Aragonais*. Région très fertile, arrosée par l'Ebre et ses affluents. Le mariage de Ferdinand, roi d'Aragon en 1479, réunit ce royaume à la Castille.

ARAGON (Jeanne *d'*), illustre Italienne du XVIe siècle, née à Naples, fille naturelle de Ferdinand d'Espagne, épouse d'Ascanio Colonna (1500-1577). Son portrait par Raphaël est au Louvre.

ARAL (*lac* ou *mer d'*), grand lac salé d'Asie, dans le Turkestan occidental; 67.000 km². Il reçoit le Syr-Daria et l'Amou-Daria, dont les alluvions, en même temps que la sécheresse du climat, contribuent à diminuer progressivement sa surface.

ARAM [*am'*], nom donné par la Bible à la Syrie et à la Mésopotamie, peuplées par les Araméens descendants d'*Aram*, cinquième fils de Sem. (On donne le nom d'*araméen* aux dialectes des sémites nomades à l'O. de l'Euphrate.)

ARAMITS [*mitss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 753 h.

ARAMON, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Rhône; 1.509 h. Ch. de f. Vignobles.

ARAN (*val d'*), vallée espagnole, dans les Pyrénées; là se trouvent les sources de la Garonne.

ARANDA (*comte* Pedro *d'*), célèbre ministre espagnol, né à Saragosse. Il chassa les jésuites et essaya d'arrêter l'Espagne dans sa décadence (1718-1799).

ARANJUEZ [*arân'houez*], v. d'Espagne (prov. de Madrid), sur le Tage; 12.000 h. Anc. résidence royale.

ARANY (Jean), poète hongrois, né à Salonta (1817-1882), auteur de la trilogie de *Toldi*. — Son fils, LADISLAS, fut aussi un poète de valeur (1844-1898); auteur de la *Bataille des Huns*.

ARAPILES (*Les*), bourg d'Espagne, prov. de Sa-

lamanque. Wellington y vainquit Marmont (1812).

ARARAT [*ra*], massif volcanique d'Arménie, où, suivant la Bible, s'arrêta l'arche de Noé (5.157 m.)

ARAS [rass], anc. **Araxes** riv. d'Arménie, le plus important affluent du Koura; environ 700 km.

ARATUS [*tuss*], poète et astronome grec (IIIe s. av. J.-C.); auteur d'un célèbre poème sur les *Phénomènes* que Cicéron a traduits en vers latins.

ARATUS DE SICYONE, général grec, né à Sicyone; fondateur de la ligue Achéenne; il mourut empoisonné à l'instigation de Philippe V de Macédoine (272-213 av. J.-C.).

Araucana (*l'*), poème épique espagnol, en trente-sept chants, par Alonso de Ercilla, dont le sujet est la conquête du Chili par les Espagnols.

ARAUCANIE, nom donné autrefois à la partie méridionale du Chili, entre les Andes et le Pacifique, habitée par les *Araucans*, qui luttèrent avec acharnement contre les conquérants espagnols sous la conduite de Caupolican.

ARAVALLI (*monts*), chaîne de montagnes de l'Inde (Radjpoutana). Gisements d'or, de marbres, etc.

Arazzi (*les*) ou *Tentures d'Arras*, célèbres tapisseries faites en Flandre sur des cartons de Raphaël et conservées au Vatican.

ARBA (*L'*), comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger; 12.171 h.

ARBACE ou **ARBACÈS** [*sèss*], prince légendaire de Médie. Il aurait gouverné ce pays pour le compte de Sardanapale, puis se serait rendu indépendant (VIIIe s.).

ARBE ou **RAAB**, petite île de l'archipel dalmate; 6.000 h.

ARBELLES [*bel*], v. de l'anc. Assyrie, près de laquelle Alexandre vainquit Darius, en 331 av J.-C.

Arbelles (*Bataille d'*), célèbre mosaïque romaine de Pompéi. — Tableau de Lebrun (Louvre)

ARBOGAST, Gaulois, général de Valentinien II, qu'il fit tuer pour proclamer le rhéteur Eugène. Vaincu par Théodose, il se donna la mort (394).

ARBOGASTE (*saint*), évêque de Strasbourg, mort vers 678; fut en grande faveur auprès de Dagobert.

ARBOIS, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, sur la Cuisance, s.-affl. du Doubs; 3.681 h. (*Arboisiens, Arboisins* ou *Arbosiens*). Ch. de f. Tribunal de 1re inst. Bons vins. Patrie de Pichegru.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri *d'*), historien et celtisant français, né à Nancy (1827-1910).

ARBON, comm. de Suisse (Thurgovie); sur le lac de Constance; 9.500 h. Broderies, soieries; machines.

ARBRESLE [*brel*] (*L'*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, sur la Brévenne, s.-affl. du Rhône; 2.934 h. Ch. de f. Soie.

ARBUTHNOT [*bœznot'*] (Jean), savant écossais; fut médecin de la reine Anne (1658-1735).

ARC (*sainte* Jeanne *d'*) ou **DARC** dite *la Pucelle d'Orléans*, héroïne française, née à Domremy en 1412. Elle appartenait à une famille de villageois. Extrêmement pieuse, il lui arrivait fréquemment de tomber en extase et il lui semblait entendre des voix, notamment celles de saint Michel et de sainte Catherine, qui lui ordonnaient d'aller sauver la France, désolée par l'invasion anglaise. Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, ne voulut pas d'abord déférer à son désir d'être conduite auprès de Charles VII; il n'y consentit qu'à l'époque du siège d'Orléans (1429). Jeanne vit le roi de France à Chinon, le découvrit au milieu de ses courtisans, réussit à le convaincre, fut mise à la tête d'une petite troupe armée, obligea les Anglais à lever le siège d'Orléans, les vainquit à Patay, et fit sacrer Charles VII à Reims. Elle essaya ensuite de prendre Paris, mais dut renoncer à son projet sur l'ordre du roi lui-même, après avoir été blessée à l'assaut de la porte Saint-Honoré. Abandonnée, trahie peut-être par les siens devant Compiègne, elle tomba aux mains des Bourguignons. Le comte de Luxembourg la vendit aux Anglais. Ceux-ci la firent juger par un tribunal ecclésiastique, présidé par l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Elle s'y défendit avec autant d'habileté que de simplicité et de courage. Déclarée hérétique et relapse, elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, à Rouen (1431).



Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, personnification du patriotisme populaire français, qui arracha aux Anglais le sol national, est restée la gloire la plus pure de notre histoire. On fait souvent allusion à différents traits de sa vie : à son voyage à Chinon, à la divination avec laquelle elle reconnut Charles VII, sa fière réponse à ceux qui lui demandaient pourquoi elle avait porté son étendard à l'église lors du sacre du roi à Reims : « Il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur! » enfin, à son courage devant la mort, qui fit dire aux Anglais eux-mêmes : « Nous avons brûlé une sainte! » Elle a été béatifiée en 1909 et canonisée en 1920. Sa fête, devenue fête nationale (depuis 1919), est célébrée le deuxième dimanche du mois de mai.

Arc (*Jeanne d'*), poème de Southey, conception simple et noble (1795); — Tragédie de Schiller, qui obtint un succès enthousiaste à Leipzig (1801).

Arc (*Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'*), par Jules Quicherat (1841-1849) C'est une œuvre qui honore l'érudition française. Quicherat l'a complétée par des *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc* (1850) Pierre Champion a publié de nouveau, en latin et en français, le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, en 1921.

Arc (*Jeanne d'*), tableau de Paul Delaroche (1824); — d'Eug. Deveria (1831), musée d'Angers; — d'Ingres (1854); — de Bastien-Lepage (1880), d'une nouveauté d'interprétation remarquable.

Arc (*statues de Jeanne d'*), par Gois (1804), à Orléans; — par la princesse Marie d'Orléans, au Louvre; — par Rude (1852), au Luxembourg; — par Foyatier (1855), à Orléans; — par Chapu (1872), au Luxembourg; — par Frémiet (1874), sur la place des Pyramides, à Paris; — par Albert Lefeuvre (1875); par Paul Dubois, etc.

ARC [*ark'*], fl. des Bouches-du-Rhône, tributaire de l'étang de Berre; 70 kil. — Torrent de la Savoie, qui se jette dans l'Isère (r. g.); 150 kil.

Arc de triomphe. L'origine des arcs de triomphe remonte aux Romains, qui en élevèrent notamment à Drusus vainqueur des Germains, à Titus vainqueur des Juifs, à Marc-Aurèle vainqueur des Marcomans, à Septime-Sévère vainqueur des Parthes, à Constantin vainqueur de Maxence, etc. Outre ceux-ci, tous construits à Rome, on en trouve de remarquables à Ancône, Bénévent, Saint-Remy près d'Arles, Carpentras, Orange, etc. Dans les temps modernes, des arcs ont été érigés à Alphonse d'Aragon à Naples, à Louis XIV à Paris (*Portes Saint-Denis* et *Saint-Martin*), enfin aux armées de la République et de l'Empire (arcs du Carrousel et de l'Etoile).

Arc de triomphe de l'Etoile, le monument le plus considérable qu'on ait construit en ce genre; il s'élève sur une éminence qui termine la promenade des Champs-Elysées, à Paris, au milieu d'une place circulaire d'où rayonnent douze avenues. Son érection fut décrétée par Napoléon Ier le 12 février 1806. Construit d'après le plan de l'architecte Chalgrin, l'édifice fut inauguré le 29 juillet 1836. Sa hauteur est de 49m,55, sa largeur de 44m,82 et son épaisseur de 22m,10. Des décorations superbes ornent le monument, entre autres les figures de la *Renommée* par Pradier, le *Départ* de Rude, le *Triomphe* de Cortot, la *Résistance*, la *Paix* d'Etex, etc. Il porte inscrit le nom de 386 généraux ayant



Arc de triomphe de l'Etoile.

figuré dans les guerres de la République et de l'Empire, et le nom des principales victoires de l'Empire. Sous la grande arcade se trouve la pierre tombale du Soldat inconnu, inhumé le 11 nov. 1920.

Arc de triomphe du Carrousel, sur la place de ce nom à Paris, élevé en 1806 d'après les plans de Percier et Fontaine. Richement décoré, il rappelle l'arc de Constantin à Rome.

ARCACHON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur le *bassin d'Arcachon*, formé par le golfe de Gascogne; 13.135 h. (*Arcachonnais*). Ch. de f. Bains de mer très fréquentés. Parcs à huîtres.

ARCADELT (Jacques), compositeur hollandais de la fin du XVe et du début du XVIe siècle.

ARCADIE, région de la Grèce ancienne, dans la partie centrale du Péloponnèse, habitée par les *Arcadiens*, peuple de pasteurs, et dont les fictions des poètes antiques avaient fait le séjour de l'innocence et du bonheur. Au figuré, nom que l'on donne au pays imaginaire des bergers purs dans leurs mœurs, au séjour du bonheur pastoral. (V. BERGERS.) V. princ. *Tégée, Orchomène, Mantinée.* — Nome de Grèce moderne; ch.-l. *Tripolis*.

ARCADIUS [*uss*], fils de Théodose, né en Espagne en 376 ou 377, empereur d'Orient de 395 à 408.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 690 h. (*Arquois*).

Arc-en-ciel (*l'*), paysage de Rubens, musée de l'Ermitage, à Leningrad; — du même, au Louvre; — Tableau de Millet (Louvre).

ARCÉSILAS [*lass*], philosophe grec, né à Pitane (Eolie), rival de Zénon, fondateur de la Nouvelle Académie (316-241 av. J.-C.).

ARCHÉLAÜS [*ké*] **de Milet**, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C., un des précurseurs de Socrate.

ARCHÉLAÜS, roi de Macédoine (413-400 av. J.-C.). Il accueillit Euripide exilé.

ARCHÉLAÜS, roi de Judée, fils d'Hérode, banni par Auguste; m. l'an 6 apr. J.-C.

ARCHÉLAÜS le Cappadocien, un des généraux de Mithridate. Il fut vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène (86 av. J.-C.).

Archevêque de Grenade (*l'*), personnage de *Gil Blas*, le roman de Lesage. Gil Blas entre chez l'archevêque de Grenade en qualité de secrétaire. Le prélat, qui redoute pour son éloquence la décadence qui accompagne la vieillesse, l'autorise à l'avertir franchement quand il croira cette heure venue et lui promet en récompense une bonne place dans son testament. Gil Blas prend ce conseil au pied de la lettre, et il se voit immédiatement congédié.

ARCHIAC [*chiak*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 793 h. Dolmens.

ARCHIAS [*kiass*], tyran de Thèbes, égorgé au milieu d'un festin en 378 av. J.-C. Imposé à Thèbes par Lacédémone, il s'était fait exécrer pour sa cruauté; un complot se trama contre lui. Au milieu du banquet où les conjurés devaient l'assassiner, il reçut un billet qu'on l'invitait à lire sans retard : « *A demain les affaires sérieuses!* » s'écria-t-il en glissant la lettre sous son coussin. C'était un avis détaillé du complot. Quelques instants après, les conjurés, ayant à leur tête Pélopidas, pénétraient dans la salle du festin, et le massacraient.

ARCHIAS [*kiass*] (Licinius), poète et grammairien grec, né à Antioche et établi à Rome; un des maîtres de Cicéron (80 av. J.-C.).

Archias (*Pour*), un des plaidoyers les plus célèbres de Cicéron; il contient un magnifique éloge des lettres (62 av. J.-C.).

ARCHIDAMOS [*arki*], nom commun à plusieurs rois de Sparte.

ARCHILOQUE [*kilok'*], poète grec, né à Paros. Il inventa le vers iambique, dont il se fit dans ses satires une arme terrible (VIIe s. av. J.-C.).

ARCHIMÈDE [*chimèd'*], illustre géomètre de l'antiquité, né à Syracuse en 287 av. J.-C. Il inventa les moufles, la vis sans fin, la poulie mobile, les roues dentées, etc. Il tint pendant trois ans en échec les Romains qui assiégeaient Syracuse. On prétend qu'il avait trouvé, à l'aide de miroirs ardents, réfléchissant et concentrant la lumière solaire, le moyen d'incendier à distance les bateaux ennemis. La ville prise, Marcellus, général romain, donna des ordres pour qu'on épargnât le grand homme; mais celui-ci, absorbé par la recherche d'un problème, ne s'aperçut pas de la prise de la cité et fut tué par un soldat qui, ne le connaissant pas, s'irrita de ne pouvoir obtenir de lui aucune réponse (212 av. J.-C.).

Une circonstance curieuse de la vie d'Archimède se rattache à la découverte d'un des plus féconds principes de l'hydrostatique. Hiéron, roi de Syracuse, soupçonnait un orfèvre qui lui avait fabriqué une couronne d'or d'y avoir allié une certaine quantité d'argent. Il consulta Archimède sur les moyens de découvrir cette fraude en conservant intacte la couronne. L'illustre savant y réfléchit longtemps, sans trouver de solution. Un jour qu'il était au bain, il s'aperçut que ses membres, plongés dans l'eau, perdaient considérablement de leur poids; que, par exemple, il pouvait soulever une de ses jambes avec la plus grande facilité. Ce fut pour lui un trait de lumière qui le conduisit à la détermination de ce grand principe, dit *principe d'Archimède : Tout corps plongé dans un fluide perd une partie de son poids égale au poids du volume du fluide qu'il déplace.* Dans l'enthousiasme que lui causa cette découverte, qui lui permettait de résoudre facilement le problème, il sortit du bain et s'élança dans la rue en s'écriant : *Eurêka! eurêka!* « J'ai trouvé! j'ai trouvé! » Il venait de trouver le moyen de déterminer la densité des corps en prenant l'eau pour unité. Cette exclamation est souvent citée.

ARCHINARD (Louis), général français, né au Havre (1850-1932). Un des conquérants du Soudan français.

ARCHIPEL, partie de la Méditerranée orientale, parsemée d'îles, entre les péninsules des Balkans et d'Anatolie; c'est la mer Egée des anciens.

Architecture (*Traité d'*), par Vitruve, précieux pour l'étude des monuments antiques (Ier s. apr. J.-C.). — De cet ouvrage, on peut rapprocher *les Règles des Cinq ordres d'architecture*, de J. Barozzio dit Vignole (1563) ; *le Traité d'architecture*, par Philibert Delorme (1567) ; *le Traité d'architecture*, de Palladio (1570).

Archives parlementaires, recueil de tous les débats dont les assemblées politiques françaises ont été le théâtre depuis 1787 jusqu'en 1860.

Archonte [*kont'*], magistrat chargé des plus hautes fonctions publiques dans diverses cités de l'anc. Grèce. A Athènes, l'archontat fut d'abord une transformation de la royauté; héréditaire et viager, il devint décennal (752), puis (683) les pouvoirs confiés jusque-là à un seul archonte furent déférés à 9 magistrats annuels. Le premier, ou *archonte éponyme*, donnait son nom à l'année civile; le second, ou *archonte roi*, exerçait les fonctions religieuses des anciens rois; le troisième, ou *archonte polémarque*, commandait les armées; les six derniers, ou *archontes thesmothètes*, préparaient les lois et veillaient à leur exécution. L'Aréopage était composé d'anciens archontes. L'archontat, devenu une fonction surtout honorifique après la constitution de Clisthène, subsista encore longtemps, et des archontes sont mentionnés à Athènes jusqu'au Ve siècle de notre ère.

ARCHYTAS [*kitass*], philosophe pythagoricien de Tarente, qui vivait entre 430 et 365 av. J.-C. Il était l'ami de Platon.

ARCIS-SUR-AUBE, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes, sur l'Aube; 2.727 h. (*Arcisiens*). Ch. de f. Bonneterie. Patrie de Danton. Bataille livrée par Napoléon Ier aux Alliés (20 mars 1814).

ARCOLE, bourg d'Italie; 3.660 h.; sur l'Alpone, affl. de l'Adige. Bonaparte y battit les Autrichiens, payant bravement de sa personne, un drapeau à la main, à la tête de ses grenadiers, quand il fallut enlever le *pont d'Arcole* (17 nov. 1796).

ARCTIQUE (*océan*) ou **océan GLACIAL ARCTIQUE**, ensemble des mers situées dans la partie boréale du globe et limité par les côtes septentrionales de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe, et par le cercle polaire arctique (66°33' lat. N.).

ARCTIQUES (*terres*). V. POLAIRES (*terres*).

ARCTURUS [*russ*], étoile double du Bouvier.

ARCUEIL [*keuy'*], comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Bièvre; 16.200 h. Ch. de f. Bel aqueduc. Biscuiterie.

ARCY-SUR-CURE, comm. du dép. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 710 h. Ch. de f. Grottes.

ARDASCHIR-PABAKAN, premier roi et fondateur de la dynastie des Sassanides (226 apr. J.-C.).

ARDEAL. V. TRANSYLVANIE.

ARDÈCHE, riv. de France, qui naît dans les Cévennes et se jette dans le Rhône (r. dr.) ; 112 km.

ARDÈCHE (*dép. de l'*), dép. formé par le Vivarais ; préf. *Privas* ; s.-préf. *Largentière, Tournon*.



3 arr., 31 cant., 349 comm., 272.700 h. (*Ardéchois*). 15e région militaire ; cour d'appel de Nîmes ; évêché à Viviers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

ARDÉE, anc. ville du Latium, capitale des Rutules ; auj. village d'Italie (prov. de Rome) ; 100 h. (*Ardéates*)

ARDENNES (*forêt des*) ou **ARDENNE**, plateau boisé, situé en grande partie dans le département



français du même nom et qui se prolonge dans la Belgique wallonne. — La bataille des Ardennes, de la Grande Guerre (20-24 août 1914), s'est terminée par le repli des troupes françaises derrière la Meuse.

ARDENNES (*dép. des*), dép. formé par la Champagne et une partie de la Picardie et du Hainaut ; préf. *Mézières* ; s.-préf. *Rethel, Vouziers* ; 3 arr., 31 cant., 503 comm., 288.630 h. (*Ardennais*). 6e région militaire ; cour d'appel de Nancy ; diocèse de Reims. Ce dép. doit son nom à la forêt des Ardennes.

ARDENTES [*ant'*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur l'Indre ; 2.237 h. Ch. de f.

ARDES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire ; 917 h. (*Ardoisiens*). Sources ferrugineuses.

ARDJOUNA, héros du *Mahabharata*, vainqueur des Kauravas.

ARDOYE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 7.000 h. Dentelles.

ARDRES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur le canal d'Ardres ; 2.625 h. (*Ardrésiens*). Ch. de f. — En 1520 eut lieu, à Ardres, l'entrevue du *Camp du drap d'or*. V. CAMP.

ARENA (Joseph), né vers 1770. Député de la Corse au Corps législatif en 1796, il entra dans une conspiration contre le premier consul Bonaparte et fut guillotiné en 1801. — Son frère BARTHÉLEMY, né vers 1775, membre du conseil des Cinq-Cents, aurait tenté, suivant quelques-uns, de poignarder Bonaparte au 18-Brumaire (m. en 1832).

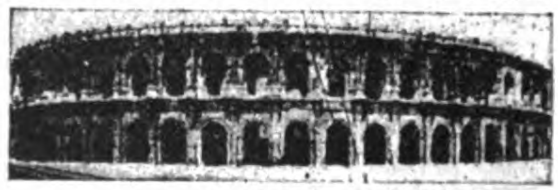
ARENBERG [*rinbèr'*] (Auguste d'), comte de La Mark, ami de Mirabeau ; né à Bruxelles (1753-1834).

ARENDONCK, comm. de Belgique (Anvers) ; 6.000 h. Papeteries, produits chimiques, explosifs.

ARÈNE (*Paul*), écrivain français et poète provençal, né à Sisteron (1843-1896). Auteur de *Jean des Figues*.

ARENENBERG [*en'bergh*], château du canton de Thurgovie, en Suisse, une des résidences de Napoléon III avant son avènement.

Arènes de Nîmes (*les*), grand amphithéâtre romain à forme elliptique, dont le grand axe a 133 mètres et le petit 101. La hauteur, qui mesure 21m,32, comprend deux rangs de soixante portiques super-



Arènes de Nîmes.

posés et séparés par des pilastres. Les 35 rangs de gradins pouvaient recevoir 30.000 spectateurs. Charles-Martel incendia les arènes de Nîmes en 737, pour en chasser les Barbares.

Aréopage, tribunal suprême d'Athènes, composé depuis Solon d'anciens archontes, et chargé du jugement des affaires criminelles les plus graves. On n'y permettait aucun artifice oratoire pour émouvoir ou attendrir les juges. La sévérité des arrêts, l'esprit d'équité qui les dictait acquirent à l'Aréopage d'Athènes une immense réputation de sagesse et d'impartialité. Le nom d'aréopage a passé dans la langue et désigne une assemblée auguste, impartiale et souveraine.

AREQUIPA [*arékipa*], v. du Pérou, fondée par Pizarre en 1540 ; 58.000 h.

ARÈS [*rèss*], dieu de la mythologie grecque, identifié avec le dieu Mars des Romains. V. MARS.

ARÉTÉ, épouse d'Alcinoos, roi des Phéaciens.

ARÉTÉE [*té*], médecin grec du Ier siècle de notre ère, né en Cappadoce, contemporain de Néron.

ARÉTHUSE, fontaine célèbre de l'île d'Ortygie, près de Syracuse. D'après la Fable, Aréthuse était une nymphe de Diane, qui, se baignant dans les eaux de l'Alphée en Grèce, fut poursuivie par le dieu du fleuve jusque dans l'île d'Ortygie. Elle implora le secours de Diane, qui la métamorphosa en fontaine. Et, comme ses eaux ne se mêlaient pas à celles du fleuve, les mythographes ont supposé qu'Aréthuse avait la propriété de conserver toute sa pureté à travers des eaux amères et fangeuses.

ARÉTIN (Pierre l'), fameux satirique italien, écrivain licencieux et méchant, mais plein de verve, né

(*Phot. M. Gilletta.*)

à Arezzo; auteur de *Dialogues* célèbres (1492-1556).

AREZZO [*aredzo*], v. d'Italie (Toscane); 60.000 h. (*Arétins*). Patrie de Mécène, Pétrarque, Vasari, Gui d'Arezzo, Pierre l'Arétin.

Argail, héros du *Roland furieux* de l'Arioste. Sa lance d'or renversait tout ce qu'elle touchait.

ARGAND (Aimé), physicien suisse, né à Genève, inventeur de lampes auxquelles Quinquet a donné son nom (1755-1803).

ARGELÈS-GAZOST [*zost'*], ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur le *gave d'Argelès;* 1.719 h. (*Argelésiens*). Ch. de f., à 31 km. S.-O. de Tarbes. Belle vallée.

ARGELÈS-SUR-MER, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret, près de la Méditerranée; 2.966 h. (*Argelésiens*). Ch. de f. Bouchons, huile.

ARGENS, fl. côtier du dép. du Var; se jette dans la Méditerranée à Saint-Raphaël; 116 km.

ARGENS [*janss*] (*marquis* Jean-Baptiste *d'*), littérateur français, né à Aix-en-Provence (1704-1771) Il écrivit en Hollande ses pamphlets (*Lettres juives*) et fut en Prusse chambellan de Frédéric II.

ARGENSON (Marc-René VOYER DE PAULMY *d'*). Il succéda à La Reynie au poste de lieutenant de police à Paris et devint garde des sceaux (1652-1721); — RENÉ-LOUIS, marquis d'ARGENSON, son fils aîné, ministre des Affaires étrangères, a laissé d'intéressants *Mémoires* (1694-1757); — MARC-PIERRE, comte d'ARGENSON, son second fils, fut lieutenant de police, puis ministre de la Guerre; Diderot et d'Alembert lui dédièrent l'*Encyclopédie* (1696-1764); — MARC-ANTOINE, fils de René-Louis, ministre de la Guerre en 1757 (1722-1787).

ARGENTAN, ch.-l. d'arr. (Orne), sur l'Orne; 7.038 h. (*Argentinais* ou *Argentanais*) Ch. de f., à 50 km. N.-O. d'Alençon. Volailles, chevaux. L'arr a 15 cant., 229 comm., 111.630 h.

ARGENTAT [*ta*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr de Tulle, sur la Dordogne; 2.560 h. (*Argentacois*) Houille.

ARGENTEUIL [*teuy'*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 70.657 h. (*Argentoliens* ou *Argenteuillais*). Ch. de f. Cultures maraîchères, plâtre; constructions métalliques et mécaniques, fonderies. Patrie de Jacques de Vitry

ARGENTIÈRE (*L'*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur la Durance; 1.911 h. Electrométallurgie.

ARGENTIÈRE (*col de l'*), dans les Basses-Alpes, aux sources de l'Ubaye, et conduisant de Barcelonnette à Demonte (Italie); 1.995 m. d'alt.

ARGENTIÈRES, village de la Haute-Savoie (vallée de Chamonix), voisin d'un glacier

ARGENTINE (*république*), république fédérale de l'Amérique du Sud, s'étendant sur le versant E. des Andes jusqu'à l'océan Atlantique et comprenant, outre les riches vallées du Parana et de l'Uruguay, les déserts du Chaco, au Nord, les grandes plaines fertiles des pampas au Centre et le plateau montagneux de la Patagonie, au Sud. Sup. 2.979.000 km². Pop. 11.000.000 d'h. (*Argentins*). La langue parlée est l'espagnol. Cap. *Buenos-Aires*. V. princ. *La Plata, Cordoba, Santa-Fé, Tucuman, Rosario, Bahia Blanca*. Production agricole considérable, en grande partie exportée : céréales, canne à sucre, vigne, lin; élevage; pétrole.



Armoiries de la république Argentine.

ARGENTON, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur la Creuse; 5.412 h. (*Argentonnais*). Ch. de f. Lingerie, draps, tanneries.

ARGENTON-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, sur l'Argenton, affl. de la Loire; 962 h. (*Argentonnais*). Granit.

ARGENTRÉ, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1.155 h. Ch. de f.

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.121 h. Ch. de f.

ARGENT-SUR-SAULDRE [*sôdr*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur la Sauldre, affl. du Cher; 2.410 h. Ch. de f. Poteries.

ARGINUSES, groupes d'îles de la mer Egée. Victoire navale des Athéniens sur les Lacédémoniens (406 av J.-C.) En rentrant à Athènes, les généraux vainqueurs furent condamnés à la peine capitale, pour n'avoir pu ensevelir leurs morts.

Argo. V. ARGONAUTES

ARGOLIDE, contrée montagneuse de l'ancienne Grèce, au N.-E. du Péloponnèse, cap *Argos;* v. pr *Mycènes, Epidaure*. — Nome de Grèce, ch.-l. *Nauplie*.

ARGONAUTES, [*nôt'*], héros grecs qui, montés sur le navire *Argo*, allèrent conquérir la Toison d'or en Colchide. Ils étaient environ cinquante : Jason, leur chef, Hercule, Castor et Pollux, Orphée, Télamon, Pélée, etc. (*Myth.*)

Argonautiques (*les*), poème sur l'expédition des Argonautes, par Apollonius de Rhodes, où l'on admire la peinture de l'amour de Médée (IIIe s. av. J.-C.); Valerius Flaccus en a fait, au Ier siècle de notre ère, une médiocre imitation.

ARGONNE, région de France, constituée par des collines boisées qui s'étendent entre la Meuse et l'Aisne, autour de Sainte-Menehould (Marne, Meuse et Ardennes). Célèbre par la belle campagne que dirigea Dumouriez en 1792. Une longue bataille s'est livrée en Argonne, du début à la fin de la Grande Guerre; elle s'est terminée par le rejet des Allemands depuis Varennes et Montfaucon jusqu'au nord de la forêt d'Argonne (bataille de Champagne et d'Argonne, 26 sept. — 15 oct. 1918). Parmi les sanglants combats livrés en Argonne de 1914 à 1918, on cite ceux de *Vauquois, le bois de la Gruric, le Four de Paris, la Fille-Morte*, etc. (Hab. *Argonnais*).

ARGOS [*ôss*], v. de Grèce (Péloponnèse), près du golfe de Nauplie; 10.500 h. (*Argiens*). Anc. capitale de l'Argolide, plus tard subjuguée par Sparte. Pyrrhus fut tué au siège d'Argos (272 av. J.-C.).

ARGOSTOLI, v. de Grèce, ch.-l. de l'île de Céphalonie (îles Ioniennes); 9.300 h.

ARGOUT [*goû*] (*comte d'*), homme d'Etat français, né à Veyssilieu (Isère), ministre de Louis-Philippe (1782-1858).

ARGOVIE, un des cantons de la Suisse; 240.800 h. (Argoviens). Ch.-l. *Aarau*.

ARGUEIL [*gheuy'*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 455 h.

ARGUIN [*gouin'*] (*banc d'*), banc de sable, sur la côte saharienne de la Mauritanie (A.-O. F.). Là, en 1816, s'échoua la frégate *Méduse*.

ARGUS [*uss*], prince argien qui, d'après la Fable, avait cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts, et qui fut chargé par Junon de la garde d'Io, changée en vache. Mercure parvint à l'endormir tout à fait au son de sa flûte et lui coupa la tête; Junon sema ses yeux sur la queue du paon. — Le nom d'Argus a passé dans la langue pour désigner un surveillant incommode et trop clairvoyant.

Argus, nom du chien d'Ulysse, immortalisé par Homère (*Odyssée*, ch. XVII). Il fut le seul être qui reconnut le héros revenant à Ithaque sous les haillons d'un mendiant. Il mourut de joie aussitôt après.

ARGYLL [*gaïl*] (Archibald, *duc d'*), seigneur écossais, du clan des Campbell; souleva en 1650 l'Ecosse contre Cromwell. Il fut décapité à la Restauration (1598-1661).

ARGYLLSHIRE, comté d'Ecosse, au S. des Grampians; 63.000 h. Ch.-l. *Lochgilphead*.

Argyraspides (*aux boucliers d'argent*), nom donné aux soldats de la garde d'Alexandre le Grand armés de boucliers lamés d'argent.

ARIANE ou **ARIADNE**, fille de Minos, donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du Labyrinthe après avoir tué le Minotaure, puis fut abandonnée par lui dans l'île de Naxos. (*Myth.*) On rappelle souvent le *fil d'Ariane* pour désigner le moyen qui nous sert de guide, le flambeau qui éclaire notre intelligence.

Ariane, tragédie de Th. Corneille (1672).

Ariane endormie, statue antique (Vatican).

Arianisme, hérésie d'Arius, qui combattait l'*unité* et la *consubstantialité* des trois personnes de la Trinité et soutenait que le Verbe, tiré du néant, était très inférieur au Père. Il regardait Jésus-Christ comme essentiellement parfait, mais il niait sa divi-

nité. Cette doctrine, prêchée vers l'an 323 par Arius, prêtre attaché à l'Eglise d'Alexandrie, fut condamnée au concile de Nicée (325). Mais, appuyée par divers empereurs de Constantinople (par ex. Constance, Valens), elle balança pendant quelque temps la puissance du catholicisme. Mais le concile de Constantinople (381) lui porta le coup de grâce.

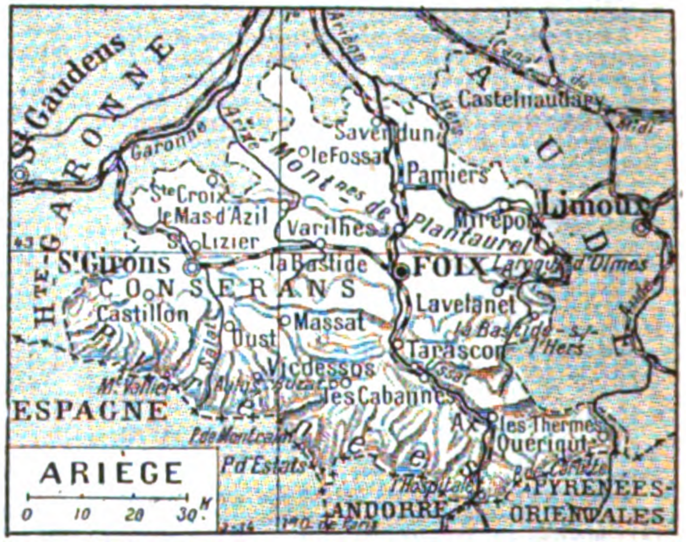
ARICA, v. du N. du Chili; 13.000 h. V. TACNA.

ARICIE [*si*], princesse athénienne qui fut épousée par Hippolyte. Racine en a fait une figure touchante dans sa *Phèdre*.

ARIDÉE ou **ARRHIDÉE**, demi-frère d'Alexandre le Grand, à qui il succéda. Mis à mort par ordre d'Olympias.

ARIÈGE, riv. de France, qui naît à la frontière franco-andorrane; arrose les dép. de l'Ariège et de la Haute-Garonne, passe à Foix, Pamiers, Saverdun, et se jette dans la Garonne, r. dr.; 170 kil.

ARIÈGE (*dép. de l'*), dép. formé par le comté de Foix, une partie de la Gascogne et du Languedoc; préf. *Foix*; s.-préf. *Saint-Girons*; 2 arr., 20 cant., 341 comm., 155.135 h. (*Ariégeois*). 17e région militaire; cour d'appel de Toulouse; évêché à Pamiers. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.



ARIEL, génie aérien, personnage de *la Tempête* de Shakespeare.

Ariens, sectateurs d'Arius. V. ARIANISME.

ARIMATHIE ou **RAMA**, v. de la Judée, patrie de Joseph qui ensevelit Jésus-Christ.

ARINTHOD [*to*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 903 h. Tournerie.

ARIOBARZANE, nom de trois satrapes du Pont, d'un de Perse et de trois de Cappadoce.

Ariodant, déformation occidentale de *Khaïr ed-Din* (V. BARBEROUSSE). — Titre d'un opéra de *Méhul* (1799).

ARION, célèbre poète et musicien grec du VIIe siècle av. J.-C. La légende raconte que, jeté à la mer par des pirates, il fut sauvé de la mort par des dauphins, que les sons de sa lyre avaient charmés.

ARIOSTE (Ludovico ARIOSTO, dit *l'*), poète de la Renaissance italienne, né à Reggio, auteur brillant, spirituel et pittoresque du *Roland furieux* (1474-1533).



L'Arioste.

ARIOVISTE, chef des Suèves, qui tenta d'envahir et d'asservir la Gaule et fut battu par César près de Vesontio (Besançon) en 58 av. J.-C.

ARISCH ou **ARICH** (**EL-**), v. d'Egypte, à l'entrée du désert de Syrie; 4.000 h. Les Français y signèrent en 1800 le traité par lequel ils évacuaient l'Egypte. Prise par les Turcs en 1915, la ville a été reprise en 1916 par les Anglais.

ARISTAGORAS [*rass*], tyran de Milet. Sa révolte contre Darius et l'appui qu'il reçut des Athéniens furent le prétexte de la première guerre médique; m. en 497 av. J.-C.

ARISTARQUE de Samos, astronome grec du IIIe siècle av. J.-C. Il eut le premier l'idée que la terre tourne sur son axe et autour du soleil; il fut accusé, pour cette opinion, de troubler le repos des dieux.

ARISTARQUE, célèbre grammairien et critique alexandrin, né dans l'île de Samothrace, fut précepteur des enfants de Ptolémée Philométor (IIe s. av. J.-C.). Type du critique sévère, mais juste et éclairé.

ARISTÉE [*sté*], fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène. Il apprit aux hommes à élever les abeilles. La mythologie raconte qu'il causa involontairement la mort d'Eurydice et que les nymphes, compagnes de l'épouse d'Orphée, la vengèrent en faisant périr toutes les abeilles d'Aristée. Celui-ci, désolé, alla trouver le devin Protée, qui lui conseilla d'immoler quatre taureaux et autant de génisses, pour apaiser les mânes irrités d'Eurydice : aussitôt, des entrailles des victimes s'échappa un essaim d'abeilles. Cette légende a fourni à Virgile le sujet d'un des plus beaux épisodes des *Géorgiques* (chant IV).

ARISTIDE, général et homme d'Etat athénien, que son intégrité fit surnommer *le Juste*. Il se couvrit de gloire à Marathon, mais fut, à l'instigation de Thémistocle, son rival, banni par l'ostracisme (484 av. J.-C.). Il sortit d'Athènes en formant des vœux pour la prospérité de son ingrate patrie. On rapporte que le jour où cette sentence fut rendue, Aristide fut invité à tracer son propre nom sur la coquille qui servait de bulletin de vote à un habitant de la campagne, lequel ne savait pas écrire et s'était adressé à lui sans le connaître; il demanda à cet homme si Aristide l'avait personnellement offensé : « Non, répondit le paysan, mais *je suis las de l'entendre toujours nommer* le Juste. » Rappelé plus tard par sa patrie qu'avait envahie Xerxès, il se réconcilia avec Thémistocle, combattit vaillamment à Salamine et à Platée, puis participa à la formation de l'empire colonial d'Athènes par la constitution de la confédération de Délos. Il géra les finances de la Grèce avec une inviolable probité et mourut pauvre (né vers 540, m. vers 468 av. J.-C.).



Aristide le Juste.

ARISTIDE, peintre grec, né à Thèbes (Béotie), contemporain d'Apelle (IVe s. av. J.-C.).

ARISTIDE de Milet, écrivain grec du IIe siècle av. J.-C., auteur des *Milésiaques*, contes licencieux.

ARISTIDE, philosophe d'Athènes (IIe s. après J.-C.), auteur de la plus ancienne *Apologie* de la religion chrétienne.

ARISTIDE (Ælius), rhéteur grec, né en Mysie l'an 129 de J.-C., mort vers 189.

ARISTION, philosophe et démagogue d'Athènes, hostile aux Romains et mis à mort par ordre de Sylla (86 av. J.-C.).

ARISTIPPE, philosophe grec, né à Cyrène, élève de Socrate. Il fut le chef de l'école cyrénaïque, qui fondait le bonheur sur le plaisir (IVe s. av. J.-C.).

ARISTOBULE Ier, roi de Judée. Il régna de 107 à 106 av. J.-C.; — ARISTOBULE II, roi de Judée de 70 à 63; vaincu par Pompée; empoisonné l'an 50 av. J.-C.

ARISTODÈME, roi légendaire de Messénie. Il fit vingt ans la guerre aux Spartiates et se tua sur le tombeau de sa fille, qu'il avait sacrifiée pour

l'accomplissement d'un vœu; m. vers 724 av. J.-C.

ARISTODÈME, sculpteur grec (IVe s. av. J.-C.).

ARISTOGITON, Athénien qui, avec Harmodios, tua le tyran Hipparque.

ARISTOMÈNE, chef des Messéniens, célèbre par sa lutte contre les Spartiates pendant la deuxième guerre de Messénie et par sa résistance de onze ans sur le mont Ira (VIIe s. av. J.-C.); m. exilé à Rhodes.

Aristonoüs (*les Aventures d'*), conte dans le genre antique, par Fénelon, d'un charme attendrissant.

ARISTOPHANE, le plus célèbre poète comique d'Athènes (Ve-IVe s. av. J.-C.). Ses onze comédies appartiennent à la *comédie ancienne*. De tendances aristocratiques, elles sont souvent des pamphlets politiques ou littéraires. Dans *les Nuées*, Socrate est attaqué avec autant d'esprit que de mauvaise foi. Ses autres comédies sont : *les Acharniens, la Paix, les Guêpes, Lysistrata, les Chevaliers, les Oiseaux, les Grenouilles, l'Assemblée des femmes, les Thermophories, Plutus*. Aristophane déploie une verve incroyable et une étonnante fantaisie. Il mêle une bouffonnerie souvent grossière à une délicieuse poésie.



Aristophane.

ARISTOPHANE de Byzance, grammairien d'Alexandrie (IIIe-IVe apr. J.-C.).

ARISTOTE, célèbre philosophe grec, né à Stagire, en Macédoine; il fut le précepteur et l'ami d'Alexandre le Grand et le fondateur de l'école péripatéticienne. Son système nous montre toute la nature comme un immense effort de la matière brute pour s'élever jusqu'à l'Acte pur, c'est-à-dire à la pensée et à l'intelligence. Il fut une des intelligences les plus vastes qui aient jamais existé. Il est l'auteur d'un grand nombre de traités de logique, de politique, d'histoire naturelle, de physique, dont les progrès de la science moderne ont démontré la valeur. Son *Histoire des animaux*, sa *Rhétorique*, sa *Politique*, sa *Météorologie*, etc., abondent en vues originales et profondes. Pendant tout le moyen âge, il resta l'oracle des philosophes qui, d'ailleurs, le connaissaient et l'interprétaient mal. Il mourut à Chalcis, en Eubée (384-322 av. J.-C.).



Aristote.

ARISTOXÈNE de Tarente, philosophe et musicien grec (IVe s. av. J.-C.).

ARIUS [*uss*], prêtre, né à Alexandrie, fameux hérésiarque, fondateur de la secte des ariens (280-336). V. ARIANISME.

ARIZONA, un des Etats unis d'Amérique (mont. Rocheuses); 436.000 h. Cap. *Phœnix*. L'Arizona fut colonisé par les Français en 1580. Territoire jusqu'en 1912. Elevage. Cuivre, argent.

ARKANSAS [*ass*], un des Etats unis d'Amérique (Centre S.-O.); 1.860.000 h. Cap. *Little-Rock*. Coton. L'Arkansas, colonisé par les Français en 1685, est traversé par le fleuve du même nom, né dans les montagnes Rocheuses et qui se jette dans le Mississipi : cours 3.470 kil.

ARKHANGELSK, v. de Russie, port sur la Dvina, près de la mer Blanche; 194.300 h.

ARKWRIGHT [*arkraït'*] (sir Richard), mécanicien anglais, né à Preston, à qui l'on attribue l'invention de la *mule jenny*, pour filer le coton (1732-1792).

ARLANC [*lan*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 2.811 h. Ch. de f. Dentelles.

ARLBERG [*bergh*], col s'ouvrant entre les Alpes Algaviennes et les Alpes Rhétiques, dans le Tyrol (Autriche); il est percé par un tunnel de 10.240 m.

Arlequin [*kin*], personnage comique qui, de la scène italienne, a passé depuis le XVIIe siècle sur presque tous les théâtres de l'Europe. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires, de diverses couleurs, un masque noir et, à la ceinture, un sabre de bois nommé *latte* ou *batte*.



Arlequin.

ARLES [*arl'*], ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône), sur le Rhône et sur le *canal d'Arles;* 32.485 h. (*Arlésiens*). Ch. de f., à 89 kil. N.-O. de Marseille. Fruits, vins, huiles, saucissons, construction mécanique, ciments. Antiquités romaines remarquables; arènes. Cloître de Saint-Trophime. L'arr. a 9 cant., 36 comm., 100.160 h.

Arlésienne (*l'*), mélodrame en trois actes et cinq tableaux, avec symphonies et chœurs, paroles d'Alph. Daudet; remarquable musique de G. Bizet (1871).

ARLES-SUR-TECH, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 2.606 h. Ch. de f.

ARLEUX [*leû*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; sur la Sensée, affl. de l'Escaut; 1.724 h. Ch. de f. Verrerie.

ARLINCOURT (*vicomte* Charles *d'*), romancier français et auteur dramatique, né près de Versailles (1789-1856), fameux par son emphase.

ARLINGTON [*lin'gton'*] (*comte* Henri *d'*), ministre d'Etat sous Charles Ier. Il fit partie du ministère célèbre de la *Cabale* (1618-1685). V. CABALE.

ARLON, en flam. **Aerlen**, v. de Belgique (prov. de Luxembourg); sur la Semoy, affl. de la Meuse; 12.000 h. Jourdan y vainquit les Autrichiens (1794).

Armada (*l'Invincible*), flotte géante envoyée par Philippe II, roi d'Espagne, contre l'Angleterre en 1588 pour venger la mort de Marie Stuart et détrôner Elisabeth; dirigée par un incapable, Medina Sidonia, elle fut détruite par la tempête.

ARMAGH, v. d'Irlande du N. (Ulster); 7.400 h. Ch.-l. de comté, anc. cap. du royaume d'Irlande.

ARMAGNAC [*gnak*], ancien pays de France (Gascogne), compris presque entièrement dans le dép. du Gers; v. princ. *Auch, Eauze*. (Hab. *Armagnacais* ou *Armagnacs*.) Eaux-de-vie renommées.

Armagnacs (*faction des*), parti du duc d'Orléans, dont un des chefs principaux était le comte Bernard VII d'Armagnac, beau-père du duc Charles d'Orléans. Il déchira la France sous Charles VI et sous Charles VII par ses luttes avec la faction des Bourguignons. Le conflit ne prit fin qu'au traité d'Arras en 1435.

ARMANÇON, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Côte-d'Or, passe à Semur, Tonnerre, et se jette dans l'Yonne (r. dr.) ; 174 km.

Armatoles ou **Klephtes**, tribus guerrières et pillardes du nord de la Grèce, sous la domination ottomane. Elles ont joué un grand rôle durant la guerre de l'Indépendance.

ARMÉNIE, contrée montagneuse de l'Asie, au S. du Caucase et aux sources de l'Euphrate et du Tigre, longtemps royaume indépendant, puis partagé entre la Turquie, la Russie et la Perse. Indépendante de 1918 à 1921, puis retombée ici sous la domination des Turcs et là sous la suzeraineté des Russes; environ 3 millions d'h. (*Arméniens*); la partie russe est une république soviétique, Etat-membre de l'U.R.S.S. (1936), cap. *Erivan;* la partie turque a pour cap. *Erzeroum*. On donne le nom de *Petite Arménie* au royaume fondé, à l'époque des croisades, par les *Arméniens* émigrés en Cilicie.



Arménien.

ARMENTIÈRES [*man*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur la Lys; 22.704 h. (*Armentiérais*). Ch. de f. Linge, toiles.

Armeria de Madrid, célèbre collection d'armes anciennes, établie à Madrid dans le palais royal; la fondation de l'Armeria date de Philippe II.

Armide, une des plus séduisantes héroïnes de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse. Son nom est souvent employé pour désigner une femme

(*Phot. Brogi.*)

qui fascine par ses charmes enchanteurs. On fait aussi de fréquentes allusions aux *jardins*, au *palais d'Armide*, où la magicienne retenait le beau Renaud loin de l'armée des croisés.

Armide, opéra en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Gluck, un de ses chefs-d'œuvre (1777).

Armide et Renaud, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, poème de Quinault, musique de Lulli (1686).

ARMINIUS [*uss*], chef des Chérusques, demeuré populaire en Allemagne sous le nom de *Hermann;* il détruisit les légions de Varus, l'an 9 apr. J.-C.

ARMINIUS (Jacques HARMENSEN, dit), théologien protestant hollandais, né à Oudewater (1560-1609), fondateur de la secte des *Arminiens*, qui adoucissait la doctrine de Calvin sur la prédestination et fut énergiquement combattue par les *Gomaristes* ou sectateurs de *Gomar*.

ARMOR ou **ARVOR**, nom celtique de la Bretagne.

ARMORIQUE, partie de la Gaule formant auj. la Bretagne. (Hab. *Armoricains*.)

ARMSTRONG (Jean), médecin et poète écossais, né à Castletown, auteur d'un poème sur *l'Art de conserver la santé* (1709-1779).

ARNAUD DE BRESCIA, réformateur politique et religieux italien, né vers 1100. Il fut élève d'Abélard. Il souleva Rome contre les papes, mais fut livré par l'empereur Frédéric Barberousse à ses ennemis qui l'étranglèrent, brûlèrent son corps et jetèrent ses cendres dans le Tibre (1155).

ARNAUD DE CERVOLE, célèbre chef de routiers, surnommé l'*Archiprêtre*, un des plus audacieux aventurier français du XIVe siècle (1300-1366).

ARNAUD DE VILLENEUVE, alchimiste et médecin, né en Catalogne vers 1235, m. en 1311. Etudia les propriétés de l'alcool.

ARNAUD (Baculard d'), auteur dramatique et poète français, né à Paris (1718-1805).

ARNAULD [*nô*] (Antoine), nommé LE GRAND ARNAULD, célèbre docteur en Sorbonne et théologien français, né à Paris, défenseur des jansénistes contre les jésuites; il a composé avec Lancelot, en 1660, la *Grammaire générale et raisonnée*, et avec Nicole, en 1662, la *Logique de Port-Royal* (1612-1694); — ARNAULD *d'Andilly*, son frère aîné, traducteur d'ouvrages religieux (1588-1674), père d'Arnauld de Pomponne; — ANGÉLIQUE, leur sœur, abbesse de Port-Royal (1591-1661).



Antoine Arnauld.

ARNAULT [*nô*] (Antoine-Vincent), poète tragique et fabuliste français, né à Paris (1766-1834); secrétaire perpétuel de l'Académie française.

ARNAY-LE-DUC [*nè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur l'Arroux; 2.021 h. Ch. de f.

ARNDT (Ernest-Maurice), poète allemand, connu par des chants de guerre qui contribuèrent en 1812 à soulever l'Allemagne contre Napoléon Ier (1769-1860).

ARNE (Thomas-Augustin), compositeur anglais, né à Londres. Auteur d'opéras célèbres (*Rosamonde*) [1710-1778].

ARNHEM, v. des Pays-Bas, capit. de la prov. de Gueldre, sur le Rhin; 84.000 h.

ARNIM [*im'*] (ACHIM *d'*), romancier prussien, né à Berlin (1781-1831). Il épousa Elisabeth BRENTANO (Bettina) [1785-1859], la correspondante de Gœthe.

ARNIM (*comte* Charles *d'*), diplomate allemand, ambassadeur à Paris; célèbre par ses démêlés avec Bismarck (1824-1881).

ARNO, fl. de Toscane (Italie), qui passe à Florence, Pise et se jette dans la Méditerranée; 250 km.

ARNOBE, écrivain latin, apologiste de la religion chrétienne; m. vers 327.

ARNOLD de Winkelried, le *Décius des Suisses*, héros suisse, paysan du canton d'Unterwald, qui, par son dévouement, aurait déterminé la victoire de Sempach (1386).

ARNOLD (Bénédict), général américain, né dans le Connecticut. Après de brillants débuts, il trahit sa patrie pendant la guerre de l'Indépendance (1741-1801).

ARNOLD (Matthew), poète et critique anglais, né à Laleham (1822-1888). Poète élégiaque, esprit raffiné et teinté d'hellénisme.

ARNOUL ou **ARNULF**, roi de Germanie, petit-fils de Louis le Germanique; empereur en 896 (850-899).

ARNOULD [*nou*] (Sophie), cantatrice de l'Opéra de Paris, interprète de Rameau et Gluck, célèbre par sa beauté et son esprit; née à Paris (1744-1802).



Sophie Arnould.

ARNOULD-PLESSY (Jeanne), actrice française, née à Metz. Elle excella dans l'emploi des grandes coquettes (1819-1897).

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.285 h.

AROSA, comm. de Suisse (Grisons); 2.100 h. Station climatique, près de Davos.

AROU, archipel de la Malaisie hollandaise; 22.000 h. Perles, oiseaux de paradis.

AROUET, nom de famille de Voltaire.

ARPAD, conquérant hongrois, m. en 907; fonda la dynastie des *Arpadiens*, qui s'éteignit en 1301.

ARPAJON, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Orge; 3.999 h. (*Arpajonais*). Ch. de f.

ARPHAXAD, l'un des fils de Sem, d'après la Bible. — Roi des Mèdes mentionné par la Bible, qu'on identifie avec Phraortès.

ARPINUM, v. ancienne de l'Italie, dans le Latium; patrie de Marius et de Cicéron; aujourd'hui *Arpino*, dans la prov. de Frosinone; 10.100 h.

ARQUES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 4.696 h. Ch. de f.

ARQUES-LA-BATAILLE, bourg de la Seine-Inférieure, sur l'Arques, fl. côtier de 50 km.; 2.260 h. (*Arquais*). Ch. de f. Soie artificielle. Henri IV y vainquit le duc de Mayenne en 1589.

Arracheur de dents (*l'*), tableau de Gérard Dov, au Louvre.

ARRACOURT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 362 h.

ARRAS [*âss*], ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais, anc. capit. de l'Artois, sur la Scarpe; 29.490 h. (*Arrageois* ou *Artésiens*). Ch. de f., à 192 km. N. de Paris. Evêché. Huile d'œillette, de colza, constructions métalliques, chaudronnerie, serrurerie. Patrie de Jean Bodel, Maximilien et Augustin Robespierre, Le Bon. Trois traités y furent signés : l'un (1414), entre Charles VI et Jean sans Peur; l'autre (1435), réconciliait Charles VII et Philippe le Bon; le troisième (1482) entre Louis XI et Maximilien d'Autriche. Louis XI s'empara de la ville en 1477. Louis XIII la prit sur les Espagnols en 1640; ceux-ci avaient fait graver sur une des portes :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les rats.

La ville prise, un soldat français effaça le *p* du quatrième mot, et on laissa subsister l'inscription ainsi modifiée. En 1654, Turenne y repoussa Condé et les Espagnols. Vauban fortifia la ville. Elle fut dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918), mais jamais les ennemis ne purent s'en emparer. L'arr. a 16 cant., 402 comm., 248.344 h.

ARREAU, ch.-l. de c. (H.-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur la Neste; 1.001 h. Ch. de f.

ARRÉE (*monts d'*), collines de Bretagne (Finistère); alt. 400 m. Landes arides.

ARRHENIUS (Svante-Auguste), physicien suédois, auteur de la théorie des ions, ou dissociation électrolytique, né à Wyk, près d'Upsal (1859-1927).

ARRIE ou **ARRIA**, dame romaine qui, pour donner du courage à son mari Pætus, condamné pour avoir conspiré contre Claude, se tua la première, en disant : « *Pæte, non dolet* » : « Pætus, cela ne fait pas de mal ».

ARRIEN (Flavius), historien grec du IIe siècle, auteur d'une précieuse histoire d'Alexandre le Grand intitulée *Anabase;* rédacteur des *Entretiens* et du *Manuel* d'Epictète.

ARRIGHI (Toussaint), créé duc de Padoue, né à

Corte; un des généraux de Napoléon Ier (1778-1853).

ARRIUS APER, préfet du prétoire, qui assassina son gendre, l'empereur Numérien, pour s'emparer du pouvoir (284), et qui fut tué par Dioclétien.

ARROU, comm. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun; 2.531 h.

ARROUX, riv. de France, qui naît dans la Côte-d'Or, arrose Autun, et se jette dans la Loire (r. d.), en aval de Digoin; 120 km.

ARS, comm. de l'Ain, arr. de Bourg; 441 h. Pèlerinage à la résidence du curé d'Ars. V. VIANNEY.

ARS [*arss*] ou **ARS-EN-RÉ**, ch.-l. de c. et port dans l'île de Ré (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 1.045 h.

ARSACE, fondateur de la monarchie des Parthes (255 av. J.-C.) et de la dynastie des *Arsacides*, qui régna de 256 av. J.-C. à 224 de notre ère.

Arsenal (*Bibliothèque de l'*), à Paris, une des plus importantes bibliothèques françaises, dont le premier fonds a été constitué au XVIIIe siècle par A.-R. de Paulmy. 500.000 vol.; 7.000 manuscrits.

ARSÈNE (*saint*), né à Rome, précepteur d'Arcadius, fils de Théodose. Il se retira dans la Thébaïde, où il mourut (350-445). Fête le 19 juillet.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, qui épousa son frère Ptolémée Philadelphe, après avoir fait égorger les enfants qu'elle avait eus d'un premier mariage. — Le nom d'Arsinoé a été donné à plusieurs princesses et à plusieurs villes anciennes.

Arsinoé, personnage du *Misanthrope*, de Molière, type de la coquette surannée et méchante.

ARSONVAL (Arsène *d'*), physicien et médecin français, né à La Borie, comm. de La Porcherie (Haute-Vienne) [1851]. Appliqua les courants de haute fréquence à la médecine (*arsonvalisation*). Membre de l'Académie des sciences.



A. d'Arsonval.

ARS-SUR-MOSELLE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne, sur la Moselle; 2.868 h. Ch. de f.

Art (*Histoire de l'*), publiée de 1905 à 1929 sous la direction d'André Michel par divers collaborateurs (18 vol.).

Art au XVIIIe siècle (*l'*), par E. et J. de Goncourt, ensemble d'études pénétrantes sur les peintres et graveurs (1881-1883).

Art (*Histoire de l'*) **chez les Anciens**, ouvrage de Winckelmann, qui renouvela la connaissance de la civilisation antique (1764).

Art d'aimer (*l'*), poème d'Ovide, œuvre élégante, aimable, souvent piquante dans sa futilité.

Art dans l'antiquité (*Histoire de l'*), par Perrot et Chipiez; œuvre remarquable. Elle s'arrête à la Grèce archaïque (10e *volume*) [1883-1914].

Art de la guerre (*Discours sur l'*), par Machiavel, un de ses plus remarquables ouvrages.

Art d'être grand-père (*l'*), poésies dédiées par V. Hugo à ses petits-enfants et qui sont pleines d'émotion et de tendresse (1877).

Art de vérifier les dates (*l'*), savant ouvrage historique, par les bénédictins (XVIIIe s.).

Art militaire (*De l'*), traité de Végèce, judicieux, instructif et concis (IVe s.)

Art poétique (*l'*) d'Horace, ou *Epître aux Pisons*, poème didactique plein de raison, de finesse et de jugement (Ier s. av. J.-C.), où se trouvent un grand nombre de vers restés proverbes et dont beaucoup ont été imités par Boileau. Ceux qu'on cite le plus souvent figurent dans notre *Partie rose*.

Art poétique (*l'*), poème didactique de Boileau, imité d'Horace, en quatre chants; excellent ouvrage de saine et judicieuse critique, qui a fait appeler son auteur LE LÉGISLATEUR DU PARNASSE (1674). Un grand nombre de vers de *l'Art poétique* sont restés comme de véritables proverbes. Voici les principaux :

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.
Enfin Malherbe vint...

(Phot. Manuel.)

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Faites-vous des amis prompts à vous censurer.
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.
Chez elle [l'ode] *un beau désordre est un effet de l'art.*
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
Le latin dans les mots brave l'honnêteté;
Mais le lecteur français veut être respecté.
Le Français, né malin, forma le vaudeville.
Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!
Il n'est point de degré du médiocre au pire.
Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Art religieux (*l'*) **en France** (III vol.) et **l'Art religieux après le Concile de Trente** (1 vol.), par E. Mâle, remarquable étude d'iconographie religieuse du XIIe au XVIIe siècle (1898-1932).

Art universel (*l'*) ou *le Grand Art* (*Ars magna*), ouvrage de Raimond Lulle, premier essai d'encyclopédie qui a été longtemps célèbre (XIIIe s.).

Arts du dessin (*Grammaire des*), par Ch. Blanc; exposé précis des principes élémentaires des beaux-arts (1867), complété par une *Grammaire des arts décoratifs* (1882).

ARTA, v. de la Grèce, port sur le *golfe d'Arta*, formé par la mer Ionienne, entre la Grèce et la Turquie; 7.500 h. C'est l'ancienne *Ambracie*.

ARTABAN, capitaine des gardes de Xerxès (465 av. J.-C.). Il le tua pour régner, mais fut lui-même tué par Artaxerxès Ier. — Nom de cinq rois des Parthes du IIIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C.

Artaban, héros d'un roman de La Calprenède, *Cléopâtre*, dont le caractère plein de fierté a passé en proverbe : *Fier comme Artaban*.

ARTABAZE, un des généraux de Xerxès; il combattit à Platée (Ve s. av. J.-C.).

ARTABAZE, nom de plusieurs rois d'Arménie, dont le plus célèbre est le fils de Tigrane le Grand.

ARTAGNAN (*Charles* DE BAATZ, *seigneur d'*), gentilhomme gascon, né à Lupiac (Gers) vers 1611, capitaine aux mousquetaires du roi (Louis XIV), puis maréchal de camp; tué au siège de Maëstricht en 1673 et rendu fameux par les romans d'Alexandre Dumas, notamment *les Trois Mousquetaires*.

Artamène *ou le Grand Cyrus*, roman du genre précieux, jadis fameux, par Mlle de Scudéry (1650).

ARTAPHERNE, général perse, neveu de Darius Ier, dont il commandait l'armée avec Datis, à Marathon (490 av. J.-C.).

ARTAXERXÈS [*ksèrksèss*] **Ier, Longue-Main**, roi de Perse, fils de Xerxès. Il régna de 465 à 425 av. J.-C., fut battu par Cimon et accueillit Thémistocle exilé, qu'il combla d'honneurs; — ARTAXERXÈS II (*Mnémon*), roi de Perse de 405 à 359 av. J.-C., vainquit et tua à Cunaxa (401) son frère, Cyrus le Jeune, révolté contre lui. En 387, il signa avec les Spartiates le traité d'Antalcidas; — ARTAXERXÈS III (*Ochus*), fils du précédent, roi de Perse de 359 à 338 av. J.-C.; conquit l'Egypte en 345.

ARTÉMIS [*miss*], divinité de la mythologie grecque, correspondant à la Diane des Romains.

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse, prit part à l'expédition de Xerxès contre les Grecs et combattit à Salamine (480 av. J.-C.); — ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse en Carie, éleva à son époux Mausole un tombeau, qui fut une des sept merveilles du monde (353 av. J.-C.). D'où le nom de *mausolée* donné aux riches monuments funéraires.

ARTÉMISIUM [*ziom'*], promontoire de la côte nord de l'île d'Eubée, près duquel les Grecs défirent la flotte de Xerxès en 480 av. J.-C.

ARTENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 1.164 h. Ch. de f.

ARTEVELDE (Jacques *d'*), brasseur et échevin de Gand, chef des Flamands révoltés contre la France;

périt dans une émeute (1295-1345). — Son fils PHILIPPE, né à Gand, capitaine des Gantois, fut tué à la bataille de Roosebeke (1340-1382).

ARTHEZ [*tèz*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1.037 h. (*Arthéziens*).

ARTHUR ou **ARTUS**, roi légendaire du pays de Galles (VIe s. apr. J.-C.), dont les aventures ont donné naissance au *Cycle d'Arthur*, appelé aussi *Cycle breton* ou *Cycle de la Table ronde*. V. CYCLE.

ARTHUR, duc de Bretagne, fils posthume de Geoffroy Plantagenet, prétendant au trône d'Angleterre à la mort de son oncle Richard Cœur de Lion. Il fut emprisonné dans la tour de Rouen et tué par ordre de Jean sans Terre, frère de Richard Cœur de Lion, en 1203.

ARTHUR III, duc de Bretagne en 1457, connétable de France depuis 1424 (1393-1458).

ARTHUR [*ârzer*] (Chester Alan), 21e président des Etats-Unis d'Amérique, né à Albany (1830-1886).

ARTIGAS [*ass*] (José), général uruguayen (1746-1826), rendit l'Uruguay indépendant en 1815.

ARTOIS [*toi*], anc. prov. au N. de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659). Capit. *Arras*. A formé la plus grande partie du département du Pas-de-Calais. (Hab. *Artésiens*.) Trois batailles dites d'Artois furent livrées pendant la Grande Guerre : du 30 septembre au 14 décembre 1914, pendant la « Course à la mer », du 9 mai au 17 juin et en septembre-octobre 1915.

ARUBA [*rou*], une des Iles sous le Vent (Antilles néerlandaises); 12.000 h. Ch.-l. *Oranjestadt*.

ARUDY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; près du gave d'Ossau; 2.032 h. Ch. de f. Chaux.

ARUNDEL [*ron'd'l*] (Thomas HOWARD, *comte d'*), maréchal d'Angleterre (vers 1580-1646), qui fit venir de Paros les fameuses chroniques lapidaires connues sous le nom de *marbres d'Arundel*.

ARUNS, fils de Tarquin le Superbe. Brutus et lui s'entretuèrent dans un combat, vers 508 av. J.-C.

Arvales (*frères*), collège de prêtres, commis au culte d'une antique divinité romaine, Dea Dia, déesse de l'agriculture, qui symbolisait la terre productrice et que l'on honorait en des processions autour des champs (*ambarvalies*).

ARVE, riv. torrentielle de la Haute-Savoie, qui traverse Chamonix, passe à Bonneville et atteint le Rhône (r. g.) au-dessous de Genève; 100 km.

ARVERNES, peuples de la Gaule ancienne, dans la partie qui s'appelle aujourd'hui *Auvergne*. Vercingétorix fut leur chef.

ARVERS [*vèr*] (Alexis-Félix), poète et auteur dramatique français, né à Paris (1806-1850), immortalisé par un *Sonnet* commençant par ce vers :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère.

ARVOR. V. ARMOR.

ARYAS [*ass*] ou **ARYENS**, nom que l'on donne aux ancêtres de la famille indo-européenne, ou *aryenne*. Les Aryas avaient pour patrie la région de l'Oxus. Ceux d'entre eux qui peuplèrent l'Iran et qui parlaient le zend sont appelés *Iraniens*; ceux qui peuplèrent l'Inde et qui parlaient le sanscrit sont appelés *Hindous*. C'est la comparaison du zend et du sanscrit avec les langues de l'Europe qui a démontré que les Celtes, les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves, ont une origine commune avec les Aryas.

ARZACQ-ARRAZIGUET, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 959 h.

ARZANO, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper, entre l'Ellé et le Scorff; 1.793 h.

ARZEU ou **ARZEW**, ch.-l. de c. de l'Algérie, arr. d'Oran; 7.789 h. Port. Exportation de céréales.

ASA, roi de Juda de 944 à 904 av. J.-C.; vainquit les Madianites et le roi d'Israël Baasa.

ASAHIGAWA, v. du Japon (Hokkaido); 91.000 h.

ASARHADDON, roi d'Assyrie de 680 à 669 av. J.-C. Il vainquit Manassès et l'emmena captif.

ASBEN [*bèn*]. V. AÏR.

ASCAGNE (Iule ou Jules), fils d'Enée et de Créuse, fut emmené par son père en Italie après la prise de Troie, lui succéda comme roi de Lavinium et fonda la ville d'Albe-la-Longue (*Enéide*). Il est la souche de la famille des *Iules*, dont César se glorifiait d'être issu.

ASCALON, port de l'ancienne Palestine.

ASCANIENS, nom d'une dynastie de l'Allemagne du Nord, qui a régné en Brandebourg, en Ascanie, en Saxe du XIe au début du XVe siècle.

ASCENSION (*île de l'*), petite île anglaise de l'océan Atlantique, découverte en 1501 par Jean de Nova, le jour de l'*Ascension*; 250 h.

Ascension (*l'*), tableau du Pérugin, à Lyon; — de Véronèse, à l'Ermitage; — du Tintoret, église du Rédempteur, à Venise.

ASCHAFFENBURG [*afenbourg'*], v. de Bavière, sur le Main; 34.000 h. Produits chimiques.

ASCLÉPIADE, célèbre médecin grec, né à Pruse (Bithynie). Il fonda à Rome une école fameuse, où il combattit les doctrines d'Hippocrate (124-96 av. J.-C).

ASCLÉPIADES, familles ou corporations de médecins grecs, qui prétendaient descendre d'Esculape.

Asclépios, nom grec d'Esculape.

ASCOLI PICENO [*pitchéno*], v. d'Italie (Marches), sur le Tronto, trib. de l'Adriatique; 37.000 h. Patrie du pape Nicolas IV. Sériciculture.

ASCOLI Satriano, v. d'Italie, l'anc. *Ausculum*; 10.000 h. Victoire de Pyrrhus sur les Romains (279 av. J.-C.), où Décius sacrifia sa vie aux dieux pour assurer la victoire de son armée.

ASDOD, auj. **Esdoud**, v. de Palestine, port sur la Méditerranée, longtemps occupée par les Philistins qui y adoraient l'idole de Dagon.

ASDRUBAL ou **HASDRUBAL**, dit *Barca*, général carthaginois, frère d'Annibal, vaincu et tué par les Romains, à la bataille du Métaure, en 207 av. J.-C., comme il allait rejoindre son frère. Le consul Néron fit jeter sa tête dans le camp d'Annibal qui s'écria : « Je reconnais la fortune de Carthage. »

ASÉNIDES, nom d'une dynastie qui régna sur un empire romano-bulgare de 1185 à 1257.

ASER [*zèr*], un des fils de Jacob, chef de la tribu qui porte son nom. (*Bible*.)

ASES, dieux de la mythologie scandinave qui représentent les forces de la nature.

ASFELD [*fèld*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel, sur l'Aisne; 1.840 h. (*Asfeldois*).

ASHBURNHAM [*achbernem*] (John, comte), riche Anglais qui avait réuni une collection admirable de manuscrits et de livres rares, connus sous le nom de collection Ashburnham (1797-1878).

ASHKENAZIM, Juifs originaires de la Germanie.

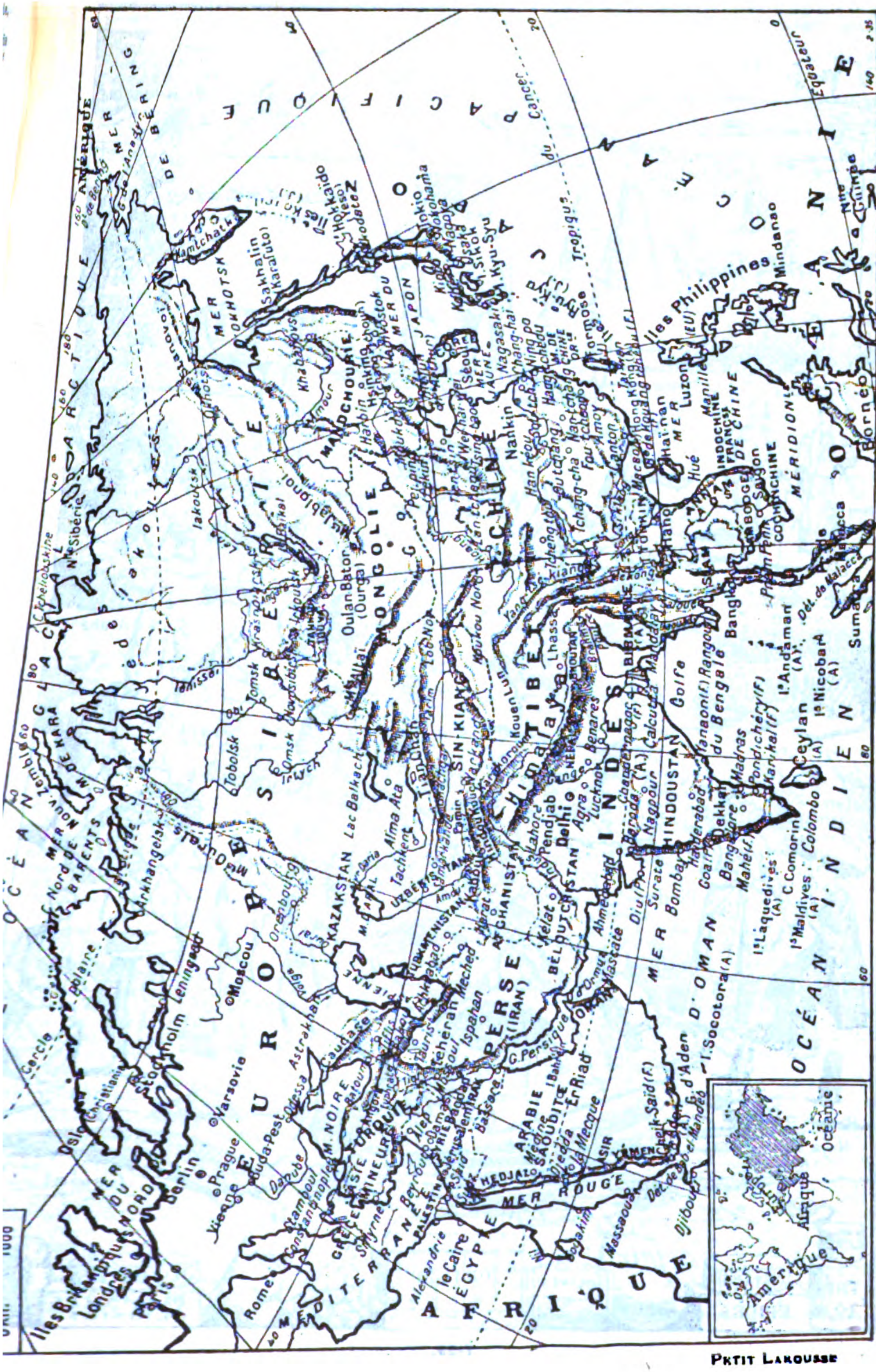
ASIAGO, v. d'Italie (Vénétie), sur le plateau de cette commune; 6.800 h. Longs et sanglants combats sur le plateau, entre Autrichiens et Italiens, en mai-juin 1916 et en octobre-novembre 1917.

ASIE [*zi*], une des cinq parties du monde, la plus anciennement peuplée, et le berceau de notre civilisation.

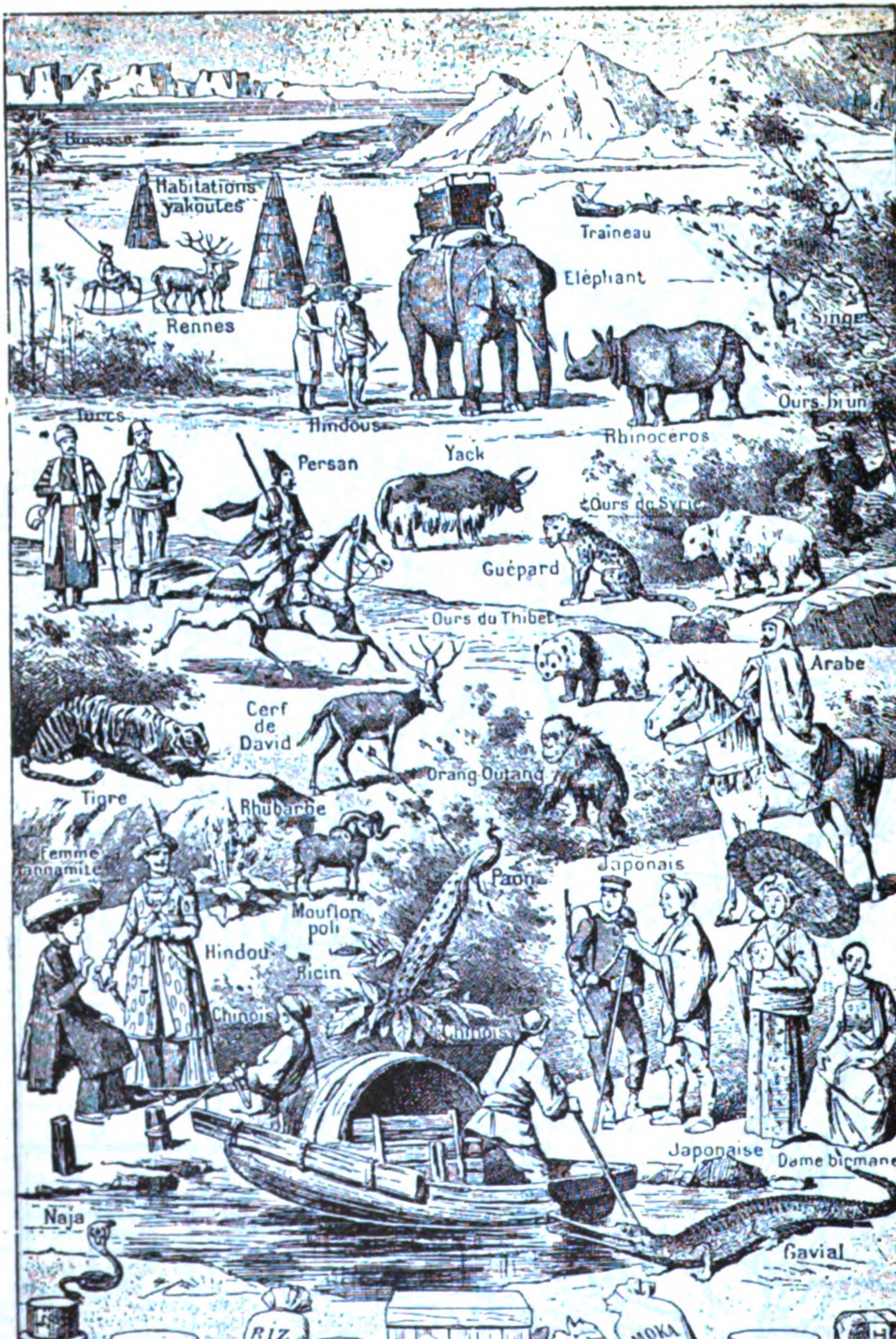
L'*Asie* est bornée au N. par l'océan Glacial, à l'E. par l'océan Pacifique et la mer de Béring, au S. par la mer de Chine et l'océan Indien, à l'O. par la mer Rouge, le canal de Suez, la Méditerranée et ses dépendances, le Caucase, la mer Caspienne, le fleuve Oural et les monts Ourals qui la séparent de l'Europe. L'Asie est 4 fois et demie plus grande que l'Europe et plus de 80 fois plus grande de la France; sa superficie est de 45.000.000 de km², et sa population s'élève à près de 1 milliard d'h. (*Asiatiques*). — Divisions anciennes : Asie Mineure, Arménie, Parthie, Mésopotamie, Babylonie ou Chaldée, Assyrie, Syrie, Palestine, Colchide, Arabie, Perse, Inde, Scythie ou Sarmatie et pays des Sères (Chine). — Divisions actuelles : l'Asie russe (Sibérie et Turkestan), la Chine, la Mongolie, la Mandchourie, le Japon, la Turquie (indépendants), la Syrie (*mandat français*), la Palestine, la Transjordanie (*mandat anglais*), l'Irak ou Mésopotamie, l'Arabie saoudite (Nedjed-Hedjaz), le Yémen, la Perse, l'Afghanistan, le Népal (indépendants), le Baloutchistan (*aux Anglais*), l'Inde (*aux Anglais*), la Birmanie (*aux Anglais*), le royaume de Siam (indépendant), le Cambodge, l'Annam, le Laos et le Tonkin (*protectorat français*), la Cochinchine (*à la France*) et la presqu'île de Malacca (*aux Anglais*), la Corée et Formose (*aux Japonais*).

Principales régions naturelles : 1° au N., les grandes plaines glacées et presque désertes de la Sibérie, traversées, entre autres fleuves notables, par l'Obi, l'Iénisséi, la Léna; 2° au centre, chaînes de montagnes et plateaux surélevés : massif arménien, Elbourz, dominant le plateau de l'Iran, Hindou-kouch;

ASIE



OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN INDIEN
EUROPE
AFRIQUE
OCÉANIE
SIBÉRIE
MONGOLIE
MANDCHOURIE
CHINE
TIBET
INDES
HINDOUSTAN
PERSE (IRAN)
ARABIE SAOUDITE
AFGHANISTAN
KAZAKSTAN
SIN-KIANG
MER D'OKHOTSK
MER DU JAPON
MER DE CHINE MÉRIDIONALE
MER D'OMAN
MER ROUGE
MER MÉDITERRANÉE
Golfe du Bengale
Iles Philippines
Bornéo
Ceylan
Moscou
Pékin
Delhi
Calcutta
Bombay
Tokio
Singapour
Tropique du Cancer
Équateur


Borasse
Habitations yakoutes
Traîneau
Eléphant
Rennes
Singes
Ours brun
Turcs
Hindous
Rhinoceros
Persan
Yack
Ours de Syrie
Guépard
Ours du Thibet
Arabe
Cerf de David
Orang-Outang
Tigre
Rhubarbe
Femme annamite
Japonais
Paon
Mouflon poli
Hindou
Ricin
Chinois
Chinois
Japonaise
Dame birmane
Naja
Gavial
THE
PISTACHES
ÉPICES
RIZ
OLIVES
OPIUM
MOKA
JUJUBES
DIAMANTS GEMMES
TABAC

Pamir, d'où rayonnent vers le N.-E. les Thian-chan, les monts Altaï, Saïan, Iablonoï et Stanovoï, et vers le S.-E. l'Himalaya, prolongé par les monts du Sétchouan. Entre ces deux soulèvements, s'étendent les plateaux déserts du Tibet et de Gobi; 3° au S., péninsules à climat tropical : Arabie; Inde, arrosée par le Gange, l'Indus, le Brahmapoutre; l'Indochine, arrosée par l'Iraouaddi, la Salouen, le Ménam, le Mékong, et prolongée par la presqu'île de Malacca. A l'E., régions tempérées : Chine, arrosée par le Yang-tsé-kiang, le Hoang-ho; Mandchourie, limitée par l'Amour. *Iles :* les Laquedives, les Maldives, Ceylan, les îles Andaman, Nicobar, Haï-nan, Formose, les îles du Japon, les Kouriles, l'île Sakhaline, et les îles Liakhov ou Nouvelle-Sibérie.

Races : Les Hindous, les Iraniens, les Hébreux ou Juifs ou Israélites, les Arabes, les Malais, les Annamites, les Cambodgiens, les Siamois, les Chinois, les Mongols, les Japonais, les Samoyèdes et les Ostiaks.

Les grandes régions agricoles sont la Chine, le Japon, l'Inde, l'Indochine : riz, froment, canne à sucre, fèves, thé; élevage considérable dans l'Inde et en Chine; soie (Chine, Japon); jute, coton (Inde). Richesses minières énormes, peu exploitées : houille (Chine, Tonkin); pétrole (Perse, Mésopotamie); cuivre, zinc, plomb, étain (Malaisie); antimoine, graphite, mica, pierres précieuses. Grandes richesses forestières. Industrie très développée au Japon, en Chine, dans l'Inde. On rencontre en Asie le tigre, l'éléphant, le rhinocéros, l'ours, le loup, le renard, l'hermine, le chameau, le yack et les animaux domestiques, puis une foule de singes, d'oiseaux et de serpents (crotale, python, cobra ou naja, etc.).

ASIE MINEURE, nom que donnaient les anciens à la partie occidentale de l'Asie, au S. de la mer Noire. Région montagneuse sur les côtes, sèche et parsemée de lacs salés dans l'intérieur. Constitue aujourd'hui la presque totalité de la Turquie. Princ. villes : *Angora, Smyrne, Adana, Brousse.*

Asile (*droit d'*). Le mot *asile,* qui veut dire en grec *inviolable,* désignait un lieu susceptible de servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Chez les anciens Grecs, les temples, les statues des dieux, les tombeaux, les autels, jouissaient, en général, du droit d'asile. Cette coutume passa du paganisme au christianisme. Le droit d'asile fut pendant longtemps, en France, un droit dont le clergé se montra jaloux. Grégoire de Tours, bravant les menaces et la fureur de Chilpéric et refusant de lui livrer le jeune Mérovée, qui était venu chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin, en est la preuve. Les coupables qui s'étaient réfugiés au pied des autels n'étaient point livrés avant qu'un serment prêté sur l'Evangile les eût garantis de la mort, de la mutilation et de la torture. A partir du XIVe siècle, ce droit subit de nombreuses restrictions, et l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) ne reconnut comme endroits inviolables que les maisons royales, les hôtels des ambassadeurs, et le Temple. Le droit d'asile n'existe plus actuellement en Europe.

Asinaire (*l'*) [*Asinaria*], comédie attribuée à Plaute, curieuse étude de mœurs, pleine de scènes amusantes, au style étincelant de verve.

ASINIUS POLLION. V. POLLION.

ASIR, émirat de l'Arabie, au S. du Hedjaz, sous le protectorat du Nedjed; 750.000 hab. Cap. *Abou-Arich.* V. princ. *Sabiya.*

ASMARA, cap. de l'Erythrée italienne, sur le plateau; 23.000 h.

ASMODÉE, personnalité diabolique, qui figure dans le livre de *Tobie* comme démon des plaisirs impurs. Lesage en a fait le principal personnage de son *Diable boiteux* enlevant les toits des maisons de Madrid et découvrant les secrets des habitants.

ASMONÉENS, nom donné à la famille des Macchabées, originaire d'Asmon (tribu de Siméon).

ASNIÈRES-SUR-SEINE [*anièr'*], ch.-l. de c. de l'arr. de Saint-Denis (Seine), sur la Seine; 63.654 h. (*Asniérois*). Autos, machines-outils, produits pharmaceutiques. Ch. de f.

ASPASIE [*zî*], née à Milet, célèbre par sa beauté et son esprit, maîtresse et conseillère de Périclès. Sa maison était fréquentée par les philosophes et les écrivains les plus célèbres de son temps, particulièrement Socrate (Ve s. av. J.-C.).

ASPE (*vallée d'*), belle et pittoresque vallée des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron; elle est arrosée par le *gave d'Aspe.* (Hab. *Aspois.*)

ASPET [*pè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur le Gers; 1.552 h.

ASPHALTITE (*lac*). V. MORTE (mer).

ASPINWALL [*in'oual*]. V. COLON.

ASPRES-SUR-BUËCH, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buëch, affl. de la Durance; 569 h. Ch. de f.

ASPROMONTE [*on'té*], massif granitique d'Italie (Calabre Ultérieure), à 25 km. de Reggio. En 1862, Garibaldi y fut blessé et fait prisonnier par les troupes de Victor-Emmanuel II.

ASPROPOTAMO, fl. de la Grèce moderne, tributaire de la mer Ionienne, l'*Achéloüs* des anciens.

ASQUITH [*askouiz*] (Herbert-Henri), homme d'Etat anglais, né à Morley (1852-1928); chef du parti libéral.

ASSAM [*am'*], prov. de l'Inde anglaise, entre le Tibet, la Birmanie et le Bengale; 7.600.000 h. Cap. *Chillong.* Thé, jute.

ASSAS [*assass*] (Louis, *chevalier d'*), né au Vigan, capitaine au régiment d'Auvergne, qu'un fait d'armes, la veille du combat de Clostercamp, a rendu célèbre. Dans la nuit du 15 octobre 1760 d'Assas pénétra seul au milieu d'un bois voisin du bivouac français, pour le fouiller dans la crainte d'une surprise. Tout à coup, il est environné de soldats ennemis qui le menacent de mort s'il parle. N'écoutant que son devoir, d'Assas de s'écrier : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » Et il tombe percé de coups (1733-1760).

Assassins (Hachischin) ou **Ismaïliens,** secte musulmane de l'Asie occidentale, fondée en Perse vers 1090 par Hassan ibn Sabbah, et dont le chef, appelé « le Vieux de la Montagne », résidait dans la forteresse d'Alamout. Ses sicaires, grisés de hachisch, commirent, à l'époque des croisades, de nombreux meurtres.

ASSCHE, comm. de Belgique (Brabant); 10.000 h.

ASSEBROUCK, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 6.000 h.

Assemblée constituante, assemblée élue au suffrage universel après la révolution de février 1848, pour donner une nouvelle Constitution à la France. Elle siégea du 4 mai 1848 au 26 mai 1849.

Assemblée législative, assemblée qui succéda à la Constituante le 1er octobre 1791 et fut remplacée par la Convention le 21 septembre 1792. Elle vota la guerre contre l'Autriche; suspendit, après la journée du 10 Août, les pouvoirs de Louis XVI, qui fut emprisonné au Temple, et convoqua la Convention nationale.

Assemblée législative, assemblée qui succéda à la Constituante le 28 mai 1849 et qui fut dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Elle avait voté la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement.

Assemblée nationale, nom que prirent les états généraux le 17 juin 1789 et qu'ils changèrent le 9 juillet en celui d'*Assemblée* **constituante,** qu'ils méritèrent en proclamant la Constitution de 1791. La Constituante abolit les privilèges féodaux (nuit du 4 Août), proclama la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, leur égalité devant la loi, la liberté des cultes, institua les actes de l'état civil, divisa la France en départements, réforma la magistrature, le système des impôts et vota la *Constitution civile* du clergé. Elle fit place à l'Assemblée législative, le 30 septembre 1791.

Assemblée nationale, assemblée élue en 1871 pendant la guerre franco-allemande et qui siégea jusqu'en 1875. C'est elle qui ratifia le traité de Francfort, vota les emprunts nécessaires à la libération du territoire (1871-72), renversa en 1873 le président Thiers et vota, à une voix de majorité, la Constitution républicaine du 25 février 1875, après avoir vainement tenté en 1873 de restaurer la monarchie en la personne du comte de Chambord.

Assemblée des dieux (*l'*), dialogue de Lucien, dont les interlocuteurs sont Jupiter, Momus et Mercure; railleur et sceptique (IIe s. apr. J.-C.).

Assemblée des femmes (*l'*) ou *les Harangueuses,*

comédie d'Aristophane, satire amusante des utopies communistes de Platon (393 av. J.-C.).

ASSEN [*en'*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de la Drenthe; 19.000 h.

ASSINIE, petit port de la Côte d'Ivoire (A.-O. F.); 3.000 h.

ASSIOUT. V. SIOUT.

ASSISE, v. d'Italie, prov. de Pérouse; 20.000 h. Patrie de saint François d'Assise (qui y institua l'ordre des Frères Mineurs), de sainte Claire et de Métastase. Deux églises superposées.

Assises d'Antioche, recueil des lois en vigueur pendant les croisades dans la principauté d'Antioche et la Petite Arménie.

Assises de Jérusalem, important recueil de lois et règlements féodaux donnés par Godefroy de Bouillon au royaume de Jérusalem. Rédigé au début du XIIIe siècle, il a été imprimé en 1843.

ASSOLLANT (Alfred), romancier français, né à Aubusson; écrivain alerte des *Aventures du capitaine Corcoran, François Bûchamor*, etc. (1827-1886).

ASSOMPTION. V. ASUNCION.

ASSOMPTION (*île de l'*). V. ANTICOSTI.

Assomption de la Vierge (*l'*), tableau de Poussin, au Louvre; — de Murillo, au Louvre; — du Corrège, fresque de la cathédrale de Parme; — du Titien, à Venise; — de Fra Bartolomeo, à Naples; — de Rubens, à Bruxelles; — de Prudhon, au Louvre.

Assomptionnistes ou **Pères Augustins de l'Assomption**, ordre religieux fondé à Nîmes, en 1847, par l'abbé d'Alzon, et consacré aux œuvres de pèlerinage et de propagande.

ASSOUAN, v. de la Haute-Egypte, sur le Nil, près de la première cataracte; 17.000 h. Ch.-l. de prov. Barrage-réservoir très important. V. SYÈNE.

ASSOUCI (Charles *d'*), poète burlesque, né à Paris, auteur d'*Ovide en belle humeur* (1605-1675).

ASSUÉRUS [*russ*], nom biblique d'un roi de Perse (Xerxès, Darius Ier ou Artaxerxès), qui épousa Esther, nièce de Mardochée. Mis en scène dans l'*Esther* de Racine.

ASSUR, la plus ancienne capitale de l'Assyrie.

ASSUR, le dieu suprême du Panthéon assyrien.

ASSURBANIPAL, roi d'Assyrie de 669 à 626 av. J.-C.

ASSYRIE [*ri*], royaume de l'Asie ancienne, qui occupait la partie moyenne du bassin du Tigre et eut successivement pour cap. *Assur*, *Kalah* et *Ninive*. Les inscriptions cunéiformes nous renseignent sur l'histoire assyrienne à partir du XIXe siècle avant notre ère. D'abord vassaux de la Chaldée et de l'Egypte, les *Assyriens* réussirent à se rendre indépendants, et leurs rois, à la suite de victoires nombreuses, imposèrent leur domination au reste de l'Asie occidentale et à l'Egypte. Les principaux de leurs souverains furent Téglathphalasar Ier, Salmanasar, Sennachérib, Assurbanipal, Asarhaddan, etc. La fondation de l'empire mède ruina l'Assyrie (VIIe s. av. J.-C.).

BEAUX-ARTS. V. ASSYRIEN (*Part. langue*).

ASTAFFORT [*for*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, sur le Gers; 1.668 h. Ch. de f. Fruits.

ASTARAC [*rak*], pays de l'ancienne France, au S.-E. de l'Armagnac. Ch.-l. *Mirande;* auj. dans le dép. du Gers. Eaux-de-vie renommées.

Astarté ou **Astaroth**, déesse par excellence du ciel chez les peuples sémitiques, protectrice, sous différents noms (Istar, Astoret, etc.), de nombreuses villes; souvent honorée par des sacrifices humains.

ASTER [*tèr*] **d'Amphipolis**, archer resté célèbre par son adresse. Il vint offrir ses services à Philippe, roi de Macédoine, auquel il se vantait de ne jamais manquer un oiseau dans son vol le plus rapide : « Bon! lui avait répliqué Philippe; je t'emploierai quand je ferai la guerre aux étourneaux. » La raillerie piqua au vif l'habile tireur, qui se jeta dans Méthone, alors assiégée par le roi, et lança contre lui une flèche sur laquelle il avait écrit ces mots : « A l'œil droit de Philippe. » Aster n'avait pas exagéré son adresse, car la flèche alla frapper le but. Philippe la fit renvoyer à l'archer avec cette inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » Et il tint parole.

ASTÉRABAD. V. ASTRABAD.

ASTI, v. d'Italie (Piémont), sur le Tanaro; 50.000 h. Célèbres vins mousseux. Station œnologique. Patrie d'Alfieri.

ASTOLPHE ou **ASTOLFE**, roi des Lombards, battu par Pépin le Bref (749-756).

ASTOLPHE, prince légendaire d'Angleterre, l'un des plus célèbres paladins du poème de l'Arioste, *Roland furieux*. Une fée lui fit présent d'un cor « dont le son était si perçant et si terrible à soutenir qu'il n'était être vivant qui pût l'entendre. »

ASTON [*on'*] (Francis-William), physicien anglais, né à Harbone en 1877, célèbre par ses études sur les isotopes.

ASTON MANOR, faubourg de Birmingham.

ASTORGA, v. d'Espagne (Léon), une des plus anciennes cités de la péninsule; 6.000 h.

ASTRABAD [*bad'*], v. de l'Iran, port sur la mer Caspienne; 40.000 h.

ASTRAKHAN ou **ASTRAKAN**, v. de Russie, dans une île de la mer Caspienne; port près de l'embouchure de la Volga; 250.000 h. Important commerce de fourrures et de céréales.

ASTRÉE [*tré*], fille de Jupiter et de Thémis, déesse de la Justice; elle séjourna parmi les hommes pendant l'âge d'or. *Au temps d'Astrée*, c'est-à-dire quand le bonheur régnait sur la terre.

Astrée (*l'*), célèbre roman pastoral, d'Honoré d'Urfé (1610-1627). La scène est placée au VIIe siècle, sur les bords du Lignon, petit ruisseau du Forez, que l'auteur a popularisé. Cette œuvre maniérée, où se trouvent, à côté d'une psychologie souvent juste et fine, de jolies descriptions de la nature, a, par son charme pénétrant, exercé une influence profonde et durable sur la littérature française : c'est là que soupire le langoureux *Céladon* pour la bergère *Astrée*.

ASTRID, reine des Belges; née à Stockholm, femme de Léopold III (1905-1935).

Astronomie nouvelle ou *Physique céleste*, le plus beau monument qui ait été élevé à cette partie de la science, par Képler (1609).

Astronomie populaire, traité élémentaire de cosmographie, par Fr. Arago (1856), ouvrage qui a puissamment contribué à vulgariser les connaissances astronomiques.

ASTRUC (Jean), célèbre médecin français, médecin de Louis XV, né à Sauve (Languedoc) [1684-1766].

ASTURIES, anc. prov. d'Espagne (act. prov. d'Oviedo); contrée montagneuse, couverte par les Pyrénées asturiennes. L'ancien royaume des Asturies fut réuni à la Castille en 1037 et, depuis 1388, l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne portait le titre de prince des Asturies.

ASTYAGE, le dernier des rois mèdes, détrôné par Cyrus II *le Grand* en 549 av. J.-C.

ASTYANAX [*naks*], fils d'Hector et d'Andromaque. Il fut emmené avec sa mère à la cour de Pyrrhus, d'après une version adoptée par Racine dans sa tragédie d'*Andromaque*, mais fut précipité par les Grecs du haut des remparts de Troie selon Homère et Virgile.

ASUNCION [*assounzion'*] ou **ASSOMPTION** [*psion*], cap. du Paraguay, sur le fleuve Paraguay; 125.000 h. Principal centre commercial du pays.

ASURAS ou **ASOURAS** [*assourass*], classe de dieux souverains, dans la mythologie védique.

ATACAMA, région du N. du Chili, en grande partie bolivienne jusqu'en 1883. Gisements de nitrate.

ATAHUALPA [*oual*], dernier des Incas du Pérou, étranglé en 1533 par ordre de Pizarre.

ATAKPAMÉ, v. du Togo français; 2.000 h. Marché important, terminus du ch. de f. de Lomé.

Atala, petit roman de Chateaubriand, détaché du *Génie du christianisme :* épisode de la vie sauvage en Amérique, d'une grande magnificence de style (1801).

Atala au tombeau, beau tableau de Girodet, au Louvre (1808).

ATALANTE, fille d'un roi de Scyros, célèbre pour son agilité à la course. Elle déclara qu'elle n'accorderait sa main qu'à celui qui l'aurait vaincue à la course. Hippomène remporta le prix, grâce à trois pommes d'or qu'il laissa successivement tomber pour tenter Atalante et la retarder dans sa course.

ATATURK. V. KEMAL PACHA.

ATAULF [*tôlf'*] ou **ATAULPHE**, roi des Wisigoths (410-415), beau-frère d'Alaric Ier. Il conquit

le sud de la Gaule et fut assassiné à Barcelone.

ATCHIN [*in'*], anc. sultanat au N.-O. de l'île de Sumatra, actuellement hollandais. Riz, pétrole. Ch.-l. *Kota-Radja.*

Atelier d'Horace Vernet, tableau d'H. Vernet, toile pleine de vie et de mouvement, où figurent les portraits des principaux élèves du grand peintre.

ATELLA, v. de la Campanie ancienne, où fut créé le genre des *atellanes.*

ATH [*at'*], v. de Belgique (Hainaut), sur la Dendre; 11.000 h. Meubles, tissus.

ATHABASCA [*aza*], riv. du Dominion canadien, qui naît dans le territoire d'Alberta et finit dans le *lac d'Athabasca*; 1.200 km. — Un territoire du Dominion porta ce nom de 1895 à 1905.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths d'Italie, né vers 516. Il régna de 526 à 534.

ATHALIE [*li*], reine de Juda, fille d'Achab et de Jézabel, célèbre par ses crimes et son impiété. Elle épousa Joram, fils de Josaphat. A la mort d'Ochozias, son fils, elle monta sur le trône, après avoir fait périr les fils de ce roi, excepté Joas, que le grand prêtre Joad recueillit et rétablit sur le trône. Elle fut massacrée par le peuple (IXe s. av. J.-C.).

Athalie, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine, appelée par Voltaire le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Elle avait été composée en 1691 pour les demoiselles de Saint-Cyr, à la prière de Mme de Maintenon. Elle fut représentée en 1702, chez la duchesse de Bouillon, et en 1716 au Théâtre-Français. Les chœurs ont été mis en musique par J.-B. Moreau et par Mendelssohn, J. Cohen. On trouve dans cette tragédie de nombreux vers qui, par la beauté de la pensée et la noblesse de l'expression, ont eu le privilège d'être souvent cités :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?

.. Cet esprit d'imprudence et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Un songe, me devrais-je inquiéter d'un songe?...

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit.

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille :
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

... Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés?

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur et l'orphelin un père.

ATHANAGILDE, roi des Wisigoths d'Espagne, de 555 à 567; père de Brunehaut et de Galswinthe.

ATHANASE (*saint*), patriarche d'Alexandrie, célèbre Père de l'Eglise (298 ou 299-373). Il lutta avec fermeté, au concile de Nicée, contre les ariens qui par la suite le persécutèrent. Fête le 2 mai.

ATHELSTAN [*azelsten*], roi anglo-saxon (895-941); monta sur le trône en 925.

ATHÉNA ou **ATHÉNÉ,** déesse grecque de la pensée, fille de Zeus, divinité éponyme d'Athènes, équivalant à la Minerve des Romains.

Athenæum, revue anglaise fondée en 1828, et qui traite de littérature, de science, etc.

ATHÉNÉE [*né*], écrivain grec du IIIe siècle de notre ère, né à Naucratis (Egypte), auteur d'un ouvrage curieux et précieux : *le Banquet des sophistes.*

ATHÈNES, capit. de l'Attique et ville principale de l'ancienne Grèce, composée de deux parties : 1° l'*Acropole* ou haute ville et la ville basse; 2° les trois ports (*Pirée, Munychie, Phalère*), réunis à la ville par les *Longs Murs,* construits sous Périclès, qui la restaura de 460 à 429 av. J.-C., Xerxès l'ayant brûlée en 480. Elle devait son éclat à ses monuments publics et au rang intellectuel que lui valurent dans le monde antique ses hommes d'Etat, ses philosophes, ses écrivains et ses artistes. Son histoire fut glorieuse au temps des guerres médiques, après lesquelles elle devint une puissance maritime de premier ordre, sous Thémistocle, Aristide, Cimon et Périclès. La guerre du Péloponnèse affaiblit sa puissance politique au profit de Sparte, mais sans entamer sa suprématie artistique et littéraire. Un siècle plus tard, elle fut, avec Démosthène, le dernier champion de la liberté hellénique contre la Macédoine. Même sous la domination romaine, elle resta un des centres de la culture littéraire de l'Orient. Capitale du royaume de Grèce (1834-1924), de la République grecque (1924-1936) puis du nouv. royaume, Athènes compte aujourd'hui 460.000 h. (*Athéniens*).

ATHERTON [*azert'n*], v. d'Angleterre (Lancashire); 20.000 h. Clouterie, forges.

ATHIS [*tiss*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 2.016 h. Filature de coton.

ATHIS-MONS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 10.033 h. Ch. de f. Forges, constr. mét.

ATHOS [*toss*], montagne de la Grèce (Macédoine), située dans le sud de la péninsule la plus orientale de la Chalcidique. Ses couvents de moines renferment de curieux manuscrits.

ATHUS, comm. de Belgique (Luxembourg); 5.000 h. Hauts fourneaux.

ATLANTA, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Géorgie; 270.000 h.

ATLANTIC CITY, v. des Etats-Unis (New-Jersey); 50.700 h. Station balnéaire dans une île de la côte.

ATLANTIDE, continent fabuleux, que les anciens mythographes mentionnent comme ayant existé autrefois dans l'Atlantique, à l'O. de Gibraltar.

ATLANTIDES (*les*), filles d'Atlas, nommées aussi *Pléiades*, qui furent changées en étoiles. (*Myth.*)

ATLANTIQUE (*océan*), vaste mer entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Superficie de près de 100 millions de km². On y a trouvé des profondeurs de 8.500 mètres. Parmi les courants qui le sillonnent, le plus important est le courant tiède du *Gulf-Stream*, qui, parti du golfe du Mexique, vient réchauffer les côtes occidentales de l'Europe.

ATLAS [*lass*], roi fabuleux de Mauritanie, fils de Jupiter. Ayant refusé l'hospitalité à Persée, celui-ci fit apparaître à ses yeux la tête terrifiante de Méduse et le métamorphosa en montagne. Comme cette montagne est très élevée, les mythographes ont imaginé qu'Atlas avait été condamné à soutenir le ciel sur ses épaules.



Atlas.

ATLAS, chaîne de montagnes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Le *grand Atlas* et le *moyen Atlas*, au Maroc, atteignent de 2.500 à 4.500 mètres. Leurs contreforts forment l'*Atlas méditerranéen* et l'*Atlas saharien*, au-dessous de 2.500 mètres, en Algérie et en Tunisie et l'*Anti-Atlas*, au Maroc.

ATOSSA, nom de plusieurs princesses perses. La plus connue, fille de Cyrus, femme de Darius et mère de Xerxès, joue un rôle important dans *les Perses* d'Eschyle; elle voit en songe la défaite des armées de son fils.

ATRÉBATES, peuple de la Gaule Belgique, au temps de César. Arras était leur capitale.

ATRÉE, fils de Pélops et roi de Mycènes, fameux dans les légendes grecques par sa haine contre son frère Thyeste et par l'épouvantable vengeance qu'il exerça contre lui : il massacra Tantale et Plisthène, fils de Thyeste, et les servit au père dans un banquet. Il fut tué par Egisthe, autre fils de Thyeste.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon (1707), où l'on remarque des traits d'une grande énergie, mais dont l'atrocité révolte trop souvent.

ATRIDES, nom sous lequel on désigne les descendants d'Atrée, particulièrement Agamemnon et

Ménélas. On fait de fréquentes allusions aux Atrides et aux crimes qui désolèrent leur famille.

ATROPOS [*pôss*], celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie. (*Myth.*)

ATTALE, nom de trois rois de Pergame. Le premier, roi de 241 à 197 av. J.-C., fonda la bibliothèque de Pergame et lutta avec les Romains contre Philippe. Le deuxième, qui régna de 159 à 138 av. J.-C., battit Prusias, roi de Bithynie. Le troisième, roi de 138 à 133 av. J.-C., abandonna ses Etats aux Romains.

ATTERBOM (Amédée), poète et critique suédois, né à Aasbo; auteur d'une excellente *Histoire littéraire* de la Suède (1790-1855).

ATTICHY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, sur l'Aisne; 1.161 h. Ch. de f.

ATTICUS [*kuss*] (Titus Pomponius), chevalier romain, ami de Cicéron, qui lui a adressé de nombreuses lettres (109-32 av. J.-C.).

ATTICUS (Hérode), rhéteur grec, né à Marathon; fut le maître de Marc-Aurèle et de Verus (101-177).

ATTIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur l'Aisne; 1.453 h. Ch. de f. Ancienne résidence des rois de France. Witikind y reçut le baptême (786). Louis le Débonnaire y fut soumis à une pénitence humiliante (822).

ATTILA, roi des Huns en 445. Vainqueur des empereurs d'Orient et d'Occident, il les soumit à un tribut, puis ravagea les cités de la Gaule, épargna Lutèce, dont l'éloigna sainte Geneviève, et fut défait dans les champs Catalauniques, non loin de Châlons (451), par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis. Il se retira sur les bords du Danube, où il mourut (453).

Attila est appelé *Etzel* dans les poèmes cycliques des *Nibelungen* et *Atli* dans les traditions scandinaves. Il s'intitulait *le Fléau de Dieu* et mettait sa gloire à dire que « l'herbe ne croissait plus, partout où son cheval avait passé ».

Attila, tragédie de Corneille (1667), une de celles qui signalèrent la décadence du génie de notre grand tragique, pièce encore plus faible que l'*Agésilas*, représentée auparavant, ce qui suggéra à Boileau cette cruelle épigramme :

Après l' « Agésilas »,
Hélas!
Mais après l' « Attila »,
Holà!

Attila repoussé par saint Léon, belle fresque de Raphaël, au Vatican (Chambres), grande composition, une des plus étudiées du maître.

ATTIQUE, contrée de l'ancienne Grèce, située au N.-E. du Péloponnèse, en face de l'île d'Eubée et qui avait pour capitale *Athènes*. L'Attique s'appelait primitivement Acté, d'où le nom d'*Actéens* donné à ses habitants. Le mot *Attique* a passé dans la langue et signifie métaphoriquement : qui a la grâce, la délicatesse, la finesse de l'esprit athénien. Dans cette expression : *sel attique*, il s'ajoute une idée de raillerie fine et délicate; on l'emploie pour caractériser la façon spirituelle et railleuse qui était particulière aux Athéniens. — L'Attique forme aujourd'hui avec la Béotie un *nome* de la Grèce; 1.025.000 h. Capit. *Athènes*.

ATWOOD [*at'oud*] (George), célèbre physicien anglais, a inventé une machine pour mesurer la vitesse de la chute des corps (1745-1807).

ATYS ou **ATTIS** [*tiss*], divinité de la végétation. Berger de Phrygie, il trompa Cybèle, qui, pour le punir, le changea en pin.

Atys, tragédie lyrique en cinq actes, de Quinault, et l'une de ses principales œuvres; musique de Lulli (1676).

AUBAGNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille, sur le petit fleuve Huveaune; 13.085 h. (*Aubains* ou *Aubaniens*). Ch. de f. Fruits, poterie, ciments. Patrie de Barthélemy.

AUBANEL (Théodore), poète provençal, né à Avignon; auteur de *la Grenade entr'ouverte* (1829-1886).

AUBE, riv. de France, qui prend sa source au plateau de Langres, dans le dép. de la Haute-Marne, arrose Bar, Arcis, et se jette dans la Seine, r. dr., à Marcilly (Marne); 240 km.

AUBE (*dép. de l'*), dép. formé par la Champagne



et une petite partie de la Bourgogne; préf. *Troyes*, s.-préf. *Bar-sur-Aube*, *Nogent-sur-Seine*; 3 arr., 26 cant., 445 comm., 242.596 h. 8e région militaire; cour d'appel de Paris; évêché à Troyes. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AUBÉ (Jean-Paul), sculpteur français, né à Longwy (1837-1916).

AUBENAS [*nâss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; non loin de l'Ardèche; 7.525 h. (*Albenassiens*). Ch. de f. Soieries.

AUBENTON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins, sur le *Thon*, affl. de l'Oise; 1.223 h. Ch. de f.

AUBER (Daniel-François), compositeur français, né à Caen, directeur du Conservatoire en 1842; a laissé de nombreux opéras et opéras-comiques, dont la musique, légère et frivole en général, est aussi pleine de finesse et de grâce. On compte parmi ses œuvres : *la Muette de Portici*, *le Domino noir*, *Haydée*, *Fra Diavolo*, etc. (1782-1871).



Auber

AUBERCHICOURT, comm. du Nord, arr de Douai; 4.057 h.

Auberge des Adrets (*l'*), célèbre mélodrame en trois actes, de Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe, dont le talent inimitable de Frédérick Lemaître fit le grand succès. Les deux principaux personnages de cette pièce sont deux scélérats : Robert Macaire et Bertrand.

AUBERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, sur l'Aube; 443 h.

AUBERT-DUBAYET (Annibal), général français, né à la Louisiane, un des défenseurs de Mayence en 1793 (1759-1797).

AUBERVILLIERS, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 55.714 h. Nombreuses industries. Ch. de f.

AUBETERRE, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, sur la Dronne, affl. de l'Isle; 509 h.

AUBIÈRE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand; 3.474 h.

AUBIGNAC (abbé François d'), critique dramatique français, né à Paris. Dans sa célèbre *Prati-*

que du théâtre (1657). Il posa la fameuse règle classique des *trois unités*. Le premier en France, il émit des doutes sur l'existence d'Homère (1604-1676).

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa *d'*), compagnon d'armes de Henri IV, calviniste ardent, poète et satirique au style imagé et violent; auteur des *Tragiques*, d'une *Histoire universelle* condamnée au feu par le Parlement de Paris et des *Aventures du baron de Fœneste*, roman satirique. Il fut le grand-père de Mme de Maintenon (1552-1630).



Agrippa d'Aubigné. Musée de Bâle.

AUBIGNY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; sur la Scarpe; 895 h. Ch. de f.

AUBIGNY (Robert STEWART *d'*), maréchal de France, d'origine écossaise; m. en 1544.

AUBIGNY-SUR-NÈRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur la Nère; 3.854 h. Ch. de f.

AUBIN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche, sur l'Enne, affl. g. du Lot; 8.322 h. Ch. de f. Houille, métallurgie du fer.

AUBOUÉ, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, sur l'Orne de Woëvre; 5.211 h. Ch. de f Hauts fourneaux, fonderies.

AUBRAC (*monts d'*), chaîne granitique et schisteuse du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère; point culminant 1.471 mètres.

AUBRAIS (*Les*), hameau de la comm. de Fleury, à 3 km. d'Orléans; 3.440 h. Importante bifurcation du chemin de fer d'Orléans.

AUBRIOT (Hugues), prévôt de Paris sous Charles V, fit construire la Bastille et le Petit Châtelet; né à Dijon; m. en 1382.

AUBRY (François), conventionnel, né à Paris, membre du Comité de salut public; fut déporté à Cayenne par le Directoire (1750-1802).

AUBRY DE LA BOUCHARDERIE (*comte* Claude-Charles), général français, né à Bourg en 1773; s'est illustré sous l'Empire; tué à Leipzig en 1813.

AUBRY DE MONTDIDIER, seigneur de la cour de Charles V, assassiné par un nommé Macaire et, s'il faut en croire la légende racontée par Gaston Phœbus, vengé par son chien. Depuis la perpétration du crime, dans un bois, près de Montargis, le chien de la victime s'acharnait à poursuivre le meurtrier. Cette animosité ayant éveillé les soupçons, le roi ordonna, entre Macaire et le chien, une sorte de duel judiciaire qui eut lieu dans l'île Notre-Dame, en 1371. Macaire était armé d'un bâton énorme; malgré cela, il fut vaincu, confessa son crime, et l'expia sur l'échafaud.

AUBURN [*œrn*], v. des Etats-Unis (New-York); 37.000 h. Célèbre prison pénitentiaire.

AUBUSSON, ch.-l. d'arr. (Creuse), sur la Creuse. Ch. de f., à 38 km. S.-E. de Guéret; 6.078 h. (*Aubussonnais*). Célèbre manufacture de tapis. Patrie de Pierre d'Aubusson, Jules Sandeau, Alfred Assollant. L'arr. a 12 cant., 122 comm., 80.827 h.

AUBUSSON (Pierre *d'*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Aubusson. Il soutint victorieusement dans Rhodes, en 1480, un siège fameux contre Mahomet II (1423-1503).

AUBY, comm. du Nord, arr. de Douai; 7.506 h. Produits chimiques, zinc.

Aucassin et Nicolette, gracieux roman du XIIIe siècle, en vers et en prose, racontant les amours du fils du comte de Beaucaire et d'une Sarrasine.

AUCH [*óch*], ch.-l. du dép. du Gers, sur le Gers; 12.567 h. (*Auscitains* ou *Auchois*). Ch. de f.; à 721 km. S.-O. de Paris. Archevêché, belle cathédrale. Vins, eaux-de-vie, volailles, chevaux. Patrie de Villaret de Joyeuse. L'arr a 10 cant., 156 comm., 67.221 h.

AUCHEL, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 13.623 h. Houille, briques.

AUCHY-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.329 h.

AUCKLAND [*an'd*], v. de Nouvelle-Zélande, dans l'île du Nord: port: 105.000 h.

AUCKLAND, petit archipel au S.-O. de la Nouvelle-Zélande.

AUCKLAND (William, *lord*), homme d'Etat anglais, premier lord de l'Amirauté, célèbre criminaliste, adversaire de la Révolution française (1750-1814). Il a donné son nom aux *îles Auckland*.

AUCUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, près du gave d'Argelès; 284 h.

AUDE, fl. de France, a sa source dans les Pyrénées-Orientales, à l'E. du pic de Carlitte, arrose Limoux, Carcassonne, et se jette dans la Méditerranée; cours, 223 km.

AUDE (*dép. de l'*), dép. formé par le Languedoc; préf. *Carcassonne*; s.-préf. *Limoux*, *Narbonne*;



3 arr., 31 cant., 441 comm., 285.115 h. 16e région militaire; cour d'appel de Montpellier; évêché à Carcassonne. Doit son nom au fleuve qui l'arrose.

AUDE (*la Belle*), fiancée de Roland dans les chansons de geste. Elle meurt en apprenant la mort du héros.

AUDENARDE, en flam. **Audenaarde**, anc. **Oudenarde**, v. de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut; 6.300 h. Huileries, confections. Défaite de Vendôme par le prince Eugène et Marlborough (1708). Prise par les Franco-Américains en 1918.

AUDENGE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; non loin du bassin d'Arcachon; 1.540 h. Résine, térébenthine.

AUDERGHEM, comm. de Belgique (Brabant); 11.000 h.

AUDEUX [*deû*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 100 h. C'est le plus petit chef-lieu de canton de France.

AUDIERNE (*baie d'*), golfe au sud-ouest du Finistère, entre la pointe du Raz et celle de Penmarch. Elle baigne le petit port d'*Audierne*, arr. de Quimper; 3.922 h. Conserves.

AUDIFFRET-PASQUIER (*duc* Gaston *d'*), homme politique français, membre de l'Académie française, ne à Paris (1823-1905).

AUDINCOURT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur le Doubs; 9.918 h. Ch. de f. Construction mécanique, quincaillerie, filatures.

AUDOUIN (Pierre), habile graveur français, né à Paris (1768-1822).

AUDOUIN (Jean-Victor), naturaliste français, né à Paris (1797-1841), savant entomologiste.

AUDOVÈRE, femme de Chilpéric, qui la répudia à l'instigation de Frédégonde; celle-ci la fit étrangler, ainsi que ses trois fils, vers 580.

AUDRAN, nom de plusieurs graveurs français; le plus célèbre est Gérard AUDRAN, né à Lyon, qui a gravé les œuvres des peintres Le Brun, Mignard, Poussin et Le Sueur (1640-1703).

AUDRAN (Edmond), compositeur français, né à Lyon; auteur d'opérettes spirituelles : *l'Ours et le Pacha*, *le Petit Poucet*, *le Grand Mogol*, *la Mascotte*, *Miss Helyett*, etc. (1842-1901).

AUDRUICQ, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr de Saint-Omer; 3.040 h. Ch. de f.

AUDUBON (John-James), ornithologiste américain d'origine française, né en Louisiane (1780-1851) ; auteur des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes d'Amérique*.

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; 2.668 h. Ch. de f.

AUDUN-LE-TICHE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 6.577 h. Ch. de f. Hauts fourneaux.

AUE [*aoué*], v. manufacturière d'Allemagne (Saxe), sur la Mulde; 19.000 h.

AUE [*aoué*] (Hartmann *d'*), célèbre minnesinger allemand, né en Souabe (1170-1235).

AUER VON WELSBACH (Karl), chimiste autrichien, né à Vienne. Il inventa en 1895 le manchon de la lampe à gaz à incandescence, dit *bec Auer* (1858-1929).

AUERBACH (Berthold), romancier wurtembergeois, né à Nordstetten, auteur des *Récits villageois de la Forêt-Noire* (1812-1882).

AUERSPERG (*comte d'*). V. GRUN (Anastasius).

AUERSTÆDT, bourg de la Saxe prussienne (580 h.), où Davout remporta une brillante victoire sur les Prussiens, tandis que Napoléon les battait à Iéna, le même jour (1806). Davout fut créé duc d'Auerstædt.



Claude Augé

AUFFENBERG (Joseph *d'*), auteur dramatique allemand, né à Fribourg-en-Brisgau (1798-1857).

AUGE (*vallée d'*), en Normandie, dép. du Calvados, arrosée par la Touques. Riches pâturages. (Hab. *Augerons*.)

AUGÉ (Jean-*Claude*), lexicographe, littérateur et éditeur français, né à l'Isle-Jourdain (Gers) ; auteur de nombreux ouvrages d'enseignement. Il conçut et dirigea le *Nouveau Larousse Illustré*, le *Petit Larousse*, le *Larousse Universel* et la revue le *Larousse Mensuel*. Par la clarté de son esprit, la sûreté de son jugement et son étonnante puissance de travail, il fut un remarquable vulgarisateur (1854-1924).

AUGER [*jé*] (Louis-Simon), critique français, né à Paris, critique de mérite, secrétaire perpétuel de l'Académie française (1772-1829).

AUGEREAU [*rô*] (Pierre-François-Charles), maréchal et pair de France, créé duc de Castiglione, né à Paris. Il exécuta le coup d'Etat du 18-Fructidor et se signala dans les campagnes de la République et de l'Empire (1757-1816).



Augereau.

AUGIAS [*ji-ass*], roi d'Elide et l'un des Argonautes; ses étables, qui contenaient 3.000 bœufs, n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. Hercule, envoyé par Eurysthée dans les Etats de ce prince, nettoya ses écuries en y faisant passer le fleuve Alphée. On fait de fréquentes allusions à ce travail du héros. *Nettoyer les écuries d'Augias*, c'est apporter la netteté et l'organisation dans une entreprise confuse et désordonnée.

AUGIER (Emile), auteur dramatique français, né à Valence, auteur de pièces d'une observation pénétrante, d'un vif sentiment dramatique où il défend la morale des honnêtes gens. Citons : *les Lionnes pauvres, Maître Guérin, le Fils de Giboyer, les Effrontés, l'Aventurière, les Fourchambault, le Gendre de Monsieur Poirier*, etc. (1820-1889).



Emile Augier.

AUGSBOURG [*ogsbour*], en allem. **Augsburg** [*aougsbourg*'], v. de Bavière, sur le Lech ; 165.000 h. Filatures. Patrie de Holbein, de Brucker, Peutinger. Les protestants y présentèrent, en 1530, la fameuse *Confession d'Augsbourg* (v. CONFESSION). En 1686, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, la *ligue d'Augsbourg* y fut signée contre Louis XIV entre l'Autriche, l'Espagne, la Suède et différents princes allemands. Cette ligue, œuvre de Guillaume d'Orange et de laquelle fit bientôt partie l'Angleterre, soutint contre la France une guerre de neuf ans, qui fut marquée par les victoires françaises de Steinkerque et de Fleurus dans les Pays-Bas, de Staffarde et de La Marsaille en Italie, et se termina par la paix de Ryswick (1688-1697).

Augures. Les *augures*, prêtres qui tiraient des présages du vol ou du chant des oiseaux, de l'appétit des poulets sacrés, etc., formaient un important collège; rien de grave ne se faisait qu'on ne les eût auparavant consultés. Un augure pouvait empêcher une délibération publique, sous prétexte que les auspices n'étaient pas favorables. La foi dans ces superstitieuses prédictions fut de bonne heure ébranlée. On connaît la conduite de Claudius Pulcher, qui, mécontent de leurs présages, fit jeter à la mer les poulets sacrés, disant de « les faire boire, puisqu'ils ne voulaient pas manger. » Cicéron ne comprenait pas que deux augures pussent se regarder sans rire Annibal se moquait du roi Prusias, qui regardait comme plus utile de consulter les entrailles d'une génisse que ses plus habiles généraux Le collège des *aruspices*, moins considéré que celui des augures, s'occupait aussi de divination.

AUGUSTA [*aougousta*], ou **AGOSTA**, port de Sicile; 16.000 h. Duquesne y battit Ruyter en 1676

AUGUSTE (César OCTAVIUS), empereur romain, connu d'abord sous le nom d'*Octave*, petit-neveu de Jules César et son héritier, né à Rome l'an 63 av. J.-C., m. à Nola l'an 14 apr. J.-C. Il fut d'abord triumvir avec Antoine et Lépide, garda pour sa part l'Italie et l'Occident; il resta seul maître du pouvoir après sa victoire d'Actium sur Antoine (31), reçut avec le nom d'*Auguste* les divers pouvoirs civils et religieux répartis jusqu'alors entre les magistrats, et commença ainsi l'ère des empereurs romains. Il s'attacha à faire oublier, par l'excellence de son gouvernement, la gravité du changement qu'il apportait dans la constitution de la république. Il multiplia les fonctionnaires à Rome, divisa l'Italie en *régions* pour faciliter le cens et la perception de l'impôt et réorganisa l'administration des provinces, partagées en *provinces sénatoriales et provinces impériales;* ces mesures eurent pour effet d'augmenter la centralisation dans l'Etat. Il ordonna des expéditions, généralement heureuses, en Espagne, en Rhétie, en Pannonie, en Germanie (où, pourtant, son lieutenant Varus subit un désastre), en Arabie, en Arménie et en Afrique. Il adopta Tibère, qui lui succéda. Il fut à sa mort honoré comme un dieu.



Auguste.

Le règne d'Auguste, qui fut l'époque sinon la plus glorieuse, du moins la plus brillante de l'histoire romaine, laissa des traces dans la littérature de tous les peuples. Les lettres, la poésie et l'éloquence enfantèrent ces chefs-d'œuvre qui sont la plus haute expression du génie latin et qui contribuèrent tant à la gloire de cette époque que l'histoire désigne sous le nom de *siècle d'Auguste* et qui fut illustrée par Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Ovide et tant d'autres hommes de génie ou de talent, dont la plupart ont été patronnés par Mécène et protégés par Auguste. C'est aussi sous ce règne que commença la belle époque de l'architecture romaine.

Auguste (*Histoire*), suite de monographies des trente-quatre empereurs romains d'Adrien à Probus; ouvrage rédigé sous Constantin par divers auteurs.

AUGUSTE, nom de plusieurs princes de Saxe et de Pologne, au XVIe et au XVIIe siècle. Le plus connu est **Auguste II** (1670-1733), électeur de Saxe : né à Dresde, il fut élu roi de Pologne après la mort de J. Sobieski (1697). Détrôné par Charles XII, il fut rétabli après la bataille de Poltava (1709). C'était un prince doué de quelques talents militaires, tolérant et d'un caractère élevé, mais trop enclin au

(*Phot. Neurdein, Anderson.*)

faste. On cite surtout, à propos de lui, un vers de Frédéric II :

Lorsque Auguste buvait, la Pologne était ivre.

qui a été mal interprété. Eclairé par le contexte, il signifie simplement que les courtisans et même les peuples se modèlent sur les rois. Maurice de Saxe fut le fils naturel de ce prince. — AUGUSTE III, fils du précédent, électeur de Saxe, né à Dresde en 1696, compétiteur de Stanislas Leczinski et roi de Pologne (1733-1763). Sa fille, MARIE-JOSÈPHE, fut la mère de Louis XVI.

AUGUSTIN (*saint*), évêque d'Hippone (près de Bône), fils de sainte Monique. Après une jeunesse orageuse, il fut attiré vers la vie religieuse par les prédications de saint Ambroise et devint le plus célèbre des Pères de l'Eglise latine (354-430); ses principaux ouvrages sont : *la Cité de Dieu, les Confessions* (v. CONFESSIONS), le traité *De la grâce*. Fête le 28 août. Théologien, philosophe, moraliste, dialecticien, Augustin cherche à concilier le platonisme et le dogme chrétien, l'intelligence et la foi. Un jour qu'il avait fui la compagnie de quelques amis pour aller chercher sous un bosquet de son jardin la solitude et le calme, il crut entendre une voix qui lui disait : « *Tolle et lege* » : « Prends et lis ». Surpris, se demandant quelle lecture lui était indiquée, il courut retrouver Alype, son ami; un livre était placé sous ses yeux : c'étaient les *Epitres* de saint Paul; Augustin l'ouvrit au hasard et tomba sur ce passage de l'apôtre : *Ne passez pas votre vie dans les festins et les plaisirs de la table... mais revêtez-vous de votre seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de satisfaire les désirs déréglés de la chair.* Ce précepte le décida à abandonner la vie de dissipation qu'il avait menée jusque-là.

AUGUSTIN (*saint*) ou **AUSTIN**, apôtre de l'Angleterre; il fonda le siège épiscopal de Cantorbéry; m. vers 605.

Augustinus (*l'*), célèbre traité théologique, dans lequel Jansénius exposa la doctrine qu'il extrayait de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, et que ses adversaires résumèrent dans les *Cinq propositions;* cet écrit provoqua de vives disputes et donna naissance à la secte des *jansénistes* (1640).

AULERQUES ou **AULERCES**, nom de différents peuples gaulois du temps de César, dans le centre et l'ouest de la Gaule.

AULIS [*liss*], port de Béotie, où se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie et où Iphigénie fut sacrifiée. (Bien que le mot *Aulide* ait été souvent employé par les poètes, il n'y a jamais eu en Grèce de pays de ce nom.)

AULNAY [*ônè*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes, sur la Brédoire; 1.436 h.

AULNAY-SOUS-BOIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise); 31.526 h. Constructions métalliques; carrières. Ch. de f.

AULNE [*ône*] ou **AUNE**, fl. côtier de Bretagne, qui prend sa source dans les Côtes-du-Nord, arrose Châteaulin et se jette dans la rade de Brest; cours, 130 kil.

AULNOY [*ônoi*] (*comtesse d'*), écrivain français, auteur de *Contes de fées* (*la Belle aux cheveux d'or, l'Oiseau bleu, la Biche au bois*, etc.) restés populaires, et de *Mémoires* précieux; m. en 1705.

AULNOYE, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 4.924 h. Granit; forges. Ch. de f.

AULT [*ô*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, 1.632 h. Serrurerie. Bains de mer.

AULU-GELLE, grammairien et critique latin du IIe siècle; auteur des *Nuits attiques*, livre précieux par le nombre des renseignements qu'il nous a conservés sur la littérature et les mœurs antiques.

Aulularia (*l'*) ou *la Marmite*, comédie de Plaute, pièce où l'avarice est tournée en ridicule, et que Molière imita dans son *Avare* (IIe s. av. J.-C.).

AULUS [*ôluss*], comm. de l'Ariège, arr. de Saint-Girons; sur le Garbet; 610 h. Eaux thermales.

AUMALE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Bresle; 2.402 h. (*Aumalois*). Ch. de f. Combat entre Henri IV et les Espagnols, en 1592.

AUMALE, v. d'Algérie, arr. et à 126 kil. S.-E. d'Alger, sur l'oued Souaghi; 4.978 h.

AUMALE (*duc Charles d'*), un des chefs de la Ligue. Il défendit Paris assiégé par Henri IV, s'allia avec les Espagnols, et mourut exilé, à Bruxelles (1555-1631).

AUMALE (*duc d'*), quatrième fils de Louis-Philippe Ier, général et historien français, né à Paris. Il se distingua dans les campagnes d'Algérie, où il enleva la smala d'Abd el-Kader (1843). Il a laissé une *Histoire des Princes de Condé*, légué à l'Institut le château de Chantilly et ses collections. Membre de l'Académie française (1822-1897). V. ORLÉANS.

AUMONT-AUBRAC, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1.095 h.

AUMONT (*ducs d'*), nom de deux maréchaux de France . Jean d'Aumont (1522-1595); Antoine d'Aumont (1601-1669), son petit-fils.

AUNAY-SUR-ODON [*ônè*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire, sur l'Odon, affl. de l'Orne; 1.618 h.

AUNEAU, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1.962 h. (*Alnélois.*) Ch. de f. Le duc de Guise y vainquit les protestants (1587). Machines agricoles.

AUNEUIL [*ôneuy'*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1.251 h. Ch. de f.

AUNIS [*ôniss*], anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1371; capit. *La Rochelle;* forme une partie du dép. de la Charente-Inférieure et une partie des Deux-Sèvres. (Hab. *Aunisiens.*)

AUPS [*ôps*], ch.-l. de c. (Var), arr de Draguignan; 1.281 h.

AURANGABAD, v. de l'Inde (Etat de Hyderabad); 35.000 h. Résidence d'Aurangzeb, qui la fit construire.

AURANGZEB [*angh-zeb'*], empereur mogol de l'Hindoustan, descendant de Tamerlan; arrivé au trône en 1659 par l'assassinat de ses trois frères et l'emprisonnement de son père, il fit la conquête de l'Inde, se montra administrateur habile, quoique fanatique, et protégea les lettres. Sous son règne, l'empire mogol atteignit son apogée (1619-1707).

AURAY [*ôrè*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; port à l'embouchure du Loch; 7.181 h. (*Alriens* ou *Alréens*). Ch. de f Pèlerinage célèbre de Sainte-Anne d'Auray. Victoire de Jean de Montfort; Charles de Blois y fut tué et Du Guesclin fait prisonnier (1364). Meubles.

AURÉLIEN, empereur romain de 270 à 275, né vers 212. Il vainquit Zénobie, reine de Palmyre. Tué par un de ses affranchis. Il avait entouré Rome de murs qui existent encore.

AURÉLIEN (*saint*), évêque d'Arles en 546; m. vers 552. Fête le 16 juin.

AURELIUS VICTOR, consul et historien latin du IVe siècle, auteur d'une histoire des empereurs.

AURELLE DE PALADINES (Louis-Jean-Baptiste *d'*), général français, né au Malzieu (Lozère). Il organisa et commanda, en 1870, la 1re armée de la Loire et gagna sur les Bavarois la bataille de Coulmiers (1804-1877).

AURÈS, massif montagneux et boisé de l'Atlas algérien (prov. de Constantine) [2.328 m.]

AURIGNAC [*gnak*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 932 h. Grotte où l'on a trouvé des restes préhistoriques curieux.

AURIGNY, en angl. **Alderney**, une des îles anglo-normandes, à la pointe du Cotentin; 2.700 h. Ch.-l. *Sainte-Anne.*

AURILLAC [*iyak*], ch.-l. du dép. du Cantal, sur la Jordanne, s.-affl. de la Dordogne; 17.643 h. Ch. de f., à 557 k. S. de Paris (*Aurillacois* ou *Aurillaquois*). Parapluies, filets, fromages. Patrie de saint Géraud, de P Doumer — L'arr a 8 cant., 95 comm., 76.842 h.

AURON (*l'*), riv de France, affl de l'Yèvre, 84 kil

AURORE, déesse du matin, chargée d ouvrir au Soleil les portes de l'Orient. (*Myth.*)

Aurore (*l'*), célèbre fresque du Guide, qui décore la coupole du palais Rospigliosi (Rome)

AUROS [*ôross*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon, près de la Beuve; 529 h

AUSONE, poète latin, né à Bordeaux vers 310, précepteur de Gratien; versificateur très habile, parfois frivole, mais à qui l'on doit de beaux vers sur la Moselle et sur la patrie gauloise; m. vers 395.

AUSONIE [*ni*], terre des Ausones, nom d'une partie de l'ancienne Italie, appliqué par les poètes à l'Italie tout entière.

AUSTEN [*aost'n*] (Jane), romancière anglaise, née à Steventon (1775-1817) remarquable peintre de mœurs.

AUSTERLITZ, en tchèque **Slavkov,** v de la **Moravie,** où Napoléon battit les Autrichiens et les Russes (2 déc. 1805). Parmi toutes les victoires de Napoléon Ier il n'en est pas une qui entoure sa mémoire d'un prestige plus légendaire Quelques instants avant la bataille de la Moskova (1812), le soleil se montra dans tout son éclat comme le matin de la célèbre victoire « Soldats, s'écria Napoléon c'est le soleil d'Austerlitz ! » Ces mots, devenus depuis légendaires, électrisèrent la Grande Armée. La bataille d'Austerlitz fut appelée *bataille des Trois Empereurs,* parce que les empereurs de France, d'Autriche et de Russie y prirent part.

Austerlitz (*Bataille d'*) célèbre tableau de Gérard; galerie de Versailles.

AUSTRALASIE, nom que l'on donne à l'ensemble géographique formé par l'Australie, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande.

AUSTRALIE, grande île d'Océanie, constituant à elle seule, un continent. Sup 7 703 000 km² pop 6.600 000 h. (*Australiens*) Vaste plateau, en partie désert, bordé à l'E. par des montagnes de 1 800 à 2 000 m d'alt., les *Alpes australiennes* d'où descend le Murray. Pays surtout agricole, produisant de la laine, du froment de la viande, du beurre, des peaux. Richesses minérales plomb, charbon, or, cuivre. L'Australie est un *Commonwealth* ou confédération, constituée, en 1900 par les anciennes colonies anglaises d'Australie-Méridionale, Australie-Occidentale, Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, auxquelles il faut ajouter la Tasmanie et le territoire de l'Australie septentrionale. La cap. fédérale est *Canberra,* les v princ. ***Sydney, Melbourne, Adélaïde, Cairns, Brisbane, Perth*** *Newcastle Hobart Ballarat.*



Armes de l'Australie.

Histoire. Découverte par les Portugais au XVIe s., explorée par les Hollandais en 1606, d'où son nom anc. de Nouvelle-Hollande. L'Australie fut colonisée par les Anglais en 1770 par l'établissement de colonies pénitentiaires (Nouvelle-Galles du Sud). Son développement date surtout de la découverte des mines d'or en 1851 et plus tard, de l'extension prise par l'élevage du mouton.

AUSTRALIE-MÉRIDIONALE, Etat d'Australie; 985.000 h. V pr *Adélaïde.*

AUSTRALIE-OCCIDENTALE, Etat d'Australie; 420.000 h. Cap. *Perth.* Or, charbon.

AUSTRALIE-SEPTENTRIONALE, territoire du nord de l'Australie, à peu près désert. Cap. *Darwin.*

AUSTRASIE (*royaume de l'Est*) royaume dans l'est de la Gaule franque, capit. ***Metz*** (511-843). Rivale heureuse de la Neustrie, elle fut le berceau de la dynastie carolingienne. (Hab. *Austrasiens.*)

AUTERIVE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur l'Ariège; 2.387 h. Ch. de f.

AUTEUIL [*teuy'*], ancienne commune du dép. de la Seine réunie à Paris (XVIe arr). Ce fut le séjour favori d'écrivains célèbres . Boileau, Molière, La Fontaine, plus tard Condorcet, etc.

AUTHARIS, roi des Lombards de 554 à 590.

AUTHIE, fl. côtier, naît dans le Pas-de-Calais, passe à Doullens et se jette dans la Manche; 100 kil.

AUTHON-DU-PERCHE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 1.269 h. (*Authonniers*) Ch. de f.

Autodafé (*l'*), tableau de J. Robert-Fleury (1845); scène pathétique peinte avec vigueur et éclat.

AUTOMÉDON, conducteur du char d'Achille. Ce nom est devenu synonyme de cocher habile.

Autos sacramentales (m. esp. signif. *actes ou drames du Saint Sacrement*), représentations dramatiques données autrefois en Espagne le jour de la Fête-Dieu et analogues à nos mystères.

AUTRAN (Joseph), poète français, né à Marseille auteur de *la Mer,* de ***Laboureurs et soldats,*** etc. (1813-1877)

AUTREY-LÈS-GRAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr de Vesoul, sur la Sousfroide, affl de la Saône; 602 h. Pierre de taille. Ch. de f.

AUTRICHE, un des Etats de l'Europe centrale, formé lors de la dissolution de l'Empire austro-hongrois, et enclavé entre l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Yougoslavie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, 83 833 km² 6 660 000 h. de langue allemande (*Autrichiens*), Cap ***Vienne.*** V princ. *Graz, Linz Innsbruck* Pays montagneux prolongement oriental de la Suisse formé par les ramifications des Alpes (Vorarlberg, Œtzthal Tauern, Alpes Carniques et Styriennes Salzkammergut Wienerwald) arrosé par le Danube et ses affluents (Inn Salzach Enns, Drave) Climat assez froid, productions agricoles insuffisantes pour la population du pays céréales vigne élevage important forêts considérables. Mines de fer Industrie développée (métallurgie, textiles, papier, produits chimiques) L'Autriche constitua, de 1919 à 1938, une république fédérale comprenant les pays suivants Burgenland, Carinthie, Basse et Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie, Tyrol, Vorarlberg et Vienne Après diverses convulsions intérieures cet Etat absorbé par l'Allemagne à la suite du coup de force national-socialiste du 11 mars 1938 (*Anschluss*) fit partie du Reich jusqu'à la défaite allemande de 1945



Armoiries de l'Autriche

AUTRICHE (BASSE-), un des pays fédéraux d'Autriche 1 500 000 h Cap ***Vienne*** V princ. *Wiener-Neustadt Saint-Pölten.*

AUTRICHE (HAUTE-), un des pays fédéraux d'Autriche 900 000 h. Cap *Linz.*

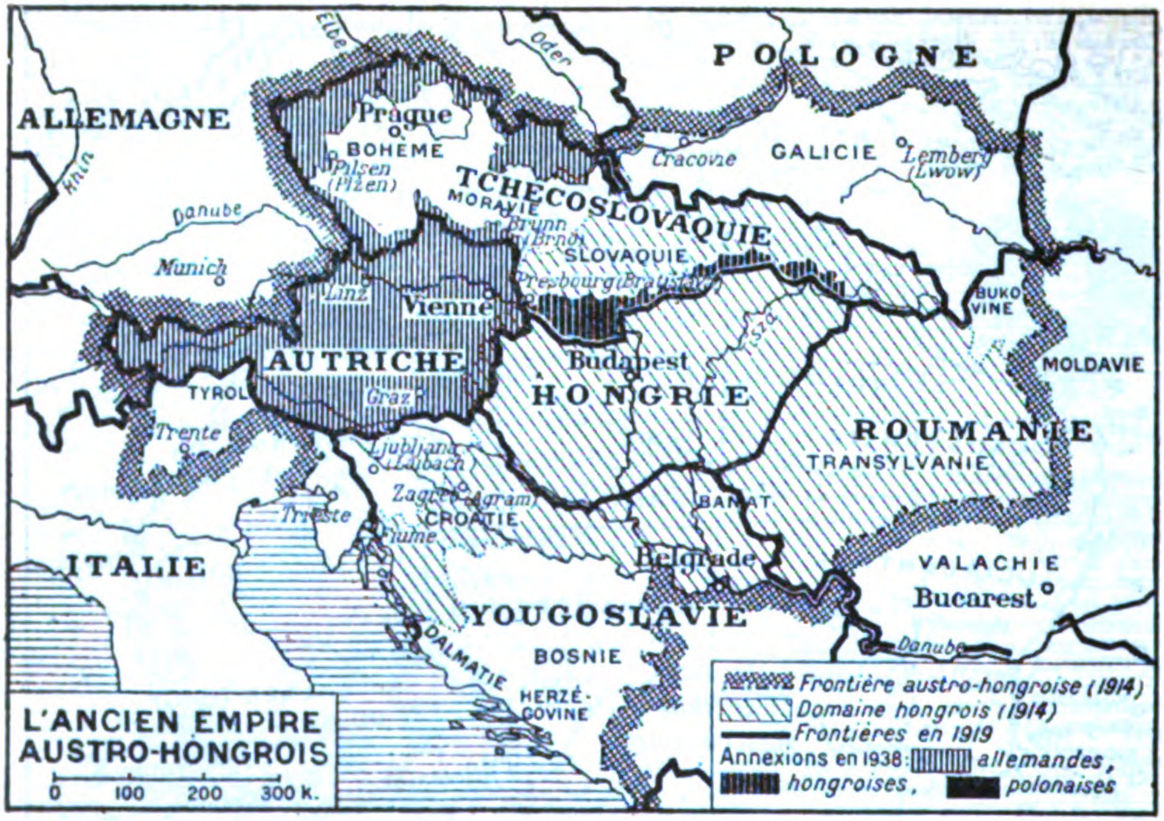
AUTRICHE-HONGRIE, ancien Etat de l'Europe centrale. cap ***Vienne,*** composé de l'Empire d'Autriche cap. ***Vienne*** et du royaume de Hongrie, cap ***Budapest.*** double monarchie sous un même souverain de la dynastie des Habsbourg, et comprenant un grand nombre de pays, disparates par leur aspect et leur population. De la couronne d'Autriche dépendaient les territoires du Trentin, de l'Istrie, aujourd'hui italiens, la Carniole, la Slovénie, la Dalmatie, yougoslaves j. 1941 , la Bohême, la Moravie, la Silésie, tchécoslovaques j. 1939 , la Galicie, polonaise la Bukovine, roumaine De la couronne de Hongrie dépendaient la Slovaquie, tchécoslovaque j. 1939, la Transylvanie, le Banat, passés à la Roumanie, la Croatie, la Slavonie réunies à la Yougoslavie j. 1941 La Bosnie et l'Herzégovine, appartenant en commun à l'Autriche et à la Hongrie depuis 1908, retournèrent alors à la Yougoslavie L'Autriche-Hongrie constituait un territoire de 676.250 km², peuplé de 52.000 000 d'habitants, dont 12.000 000 d'Allemands, 10 de Magyars ou Hongrois, 9 de Tchécoslovaques, 6 de Polonais, 3 de Ruthènes, 7 de Serbo-Croates et Slovènes, 3 de Roumains, 1 d'Italiens.

Histoire. Lorsque Charlemagne eut conquis l'empire des Avares, séparé par l'Ems de la Bavière germanique, il confia la garde de la ***Marchia austriaca*** (Marche orientale) à des comtes, qui peu à peu arrondirent leur domaine par des annexions, dans le Tyrol, la Styrie, etc., et se firent conférer par les empereurs le titre de duc héréditaire. Rodolphe de Habsbourg, élu empereur d'Allemagne en 1273, délégua à ses fils la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole, et la dynastie des Habsbourg fut fondée. En 1522, Charles-Quint céda les possessions allemandes de la maison d'Autriche à son frère Ferdinand, qui, quatre ans plus tard, hérita de sa femme le royaume de Bohême et de Hongrie. En 1699, la Transylvanie venait accroître ce puissant domaine, contre lequel les Turcs avaient inutilement combattu. Bien qu'affaiblie par la guerre de la Succession d'Autriche et par la guerre de Sept ans, l'Autriche reçut en 1772 et en 1795, par les premier et troisième partages de la Pologne, la Galicie. L'Illyrie, la Dalmatie, la Lombardie et la Vénétie lui furent rendues ou cédées en 1814. L'Autriche occupa après les traités de 1814 (traités de Vienne), dans la Confédération germanique, une situation prépondérante, qui fut entamée par la perte de la Lombar-





Australie : 1. Araucaria; 2. Fougères arborescentes; 3. Eucalyptus; 4. Xanthorrhea; 5. Kingie; 6. Arbre bouteille; 7. Koalas; 8. Phalanger couscous; 9. Ménure-lyre; 10. Echidné; 11. Thylacine; 12. Cygne noir; 13. Casoar; 14. Phascolome Wombat; 15. Oie d'Australie; 16. Dingo; 17. Kangourou; 18. Phalanger volant; 19. Ornithorynque; 20. Cacatoès.



die (1859) et de la Vénétie (1866). Ecrasée par la victoire de la Prusse à Sadowa et exclue de la Confédération germanique (1866), l'Autriche, adoptant une constitution dualiste, partagea le pouvoir avec la Hongrie en sacrifiant les populations slaves, notamment les Tchèques. En 1878, elle avait été autorisée à occuper la Bosnie-Herzégovine qu'elle s'annexa en 1908. — Après la défaite des Empires centraux (1918), le traité de Saint-Germain-en-Laye (10 sept. 1919) fit disparaître l'ancien Empire d'Autriche-Hongrie; à sa place, se constituèrent des Etats indépendants : l'*Autriche* proprement dite, la *Tchécoslovaquie*, la *Hongrie;* la *Pologne autrichienne* unie aux tronçons prussien et russe, pour former un Etat indépendant de *Pologne;* d'importants territoires passèrent à l'*Italie*, à la *Yougoslavie* et à la *Roumanie;* le Danube devint fleuve international.

AUTUN, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur l'Arroux, affl. de la Loire; ch. de f., à 106 kil. N.-O. de Mâcon; 14.045 h. (*Autunois*). Evêché. Monuments romains. Schistes, meubles. Patrie de saint Symphorien, de saint Germain, évêque de Paris, de saint Léger, du général Changarnier. L'arr. a 9 cant., 85 comm., 109.785 h.

AUVELAIS, comm. de Belgique (Namur); 8.000 h. Glaceries, feutres, houille, produits chimiques.

AUVERGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XIII (1610), cédée par Marguerite de Valois; cap. *Clermont-Ferrand;* a formé les dép. du Puy-de-Dôme, du Cantal et une partie de la Haute-Loire. (Hab. *Auvergnats*). Région de montagnes (puy de Dôme, Mont-Dore, Cantal), de volcans éteints, avec de fertiles plaines (*Limagne*).

AUVERGNE (*monts d'*). V. PLATEAU CENTRAL.

AUVERS-SUR-OISE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 3.240 h. Ch. de f.

AUVILLAR [*rilar*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, sur la Garonne; 841 h. Vins.

AUXERRE [*ôssèr'*], ch.-l. du dép. de l'Yonne, sur l'Yonne; 22.900 h. (*Auxerrois*). Ch. de f., à 175 kil. S.-E. de Paris. Vins, ocres, machines-outils. Patrie de saint Germain, Lacurne de Sainte-Palaye, Paul Bert. L'arr. a 18 cant., 214 comm., 144.660 h.

AUXI-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, sur l'Authie; 2.819 h. Ch. de f.

AUXOIS [*ôssoi*], pays de l'ancienne Bourgogne, cap. *Semur*. (Hab. *Auxois*.) Sur le *mont Auxois* (Côte-d'Or), près duquel s'élevait probablement la ville d'Alésia.

AUXONNE [*ôssonn'*], ch.-l. de c. et v. forte (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la Saône; 4.988 h. (*Auxonnois*). Aciers. Ch. de f.

AUZANCES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur l'Etang-Neuf, affl. du Cher; 1.320 h. Ch. de f.

AUZAT-SUR-ALLIER, comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 3.457 h.

AUZON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'*Auzon du Velay*, affl. de l'Allier; 1.219 h. (*Auzonnais*). Eaux minérales, produits chimiques.

AVAILLES-LIMOUZINE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne; 1.901 h. Eaux minérales aux environs.

AVALLON, ch.-l. d'arr. (Yonne), sur le Cousin, s.-affl. de l'Yonne; 5.603 h. (*Avallonnais*). Ch. de f. à 49 kil. S.-E. d'Auxerre. Vins, granit, bétail, ciments, tanneries. Patrie de Cousin d'Avallon, Caristie. L'arr. a 10 cant., 154 comm., 59.023 h.

AVALOS [*loss*] (Ferdinand-François *d'*), marquis de Pescara (ou Pescaire), né à Naples, un des plus illustres lieutenants de Charles-Quint (1489-1525).

AVALOS (Alfonso *de*), marquis Del Vasto, ou **Du Guast**, gouverneur du Milanais; fut vaincu par les Français à Cérisoles en 1544; m. en 1546.

Avare (*l'*), comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'*Aulularia* de Plaute, par Molière (1668). Molière a voulu présenter, sous une forme comique, un tableau des ravages causés par la passion de l'argent. Aussi a-t-il peint chez son héros, Harpagon, en même temps que la perversion du sens moral, l'humeur inquiète du thésauriseur, les raffinements d'économie du bourgeois parisien, tenu, malgré son avarice, à un certain train de vie, enfin la naïveté ridicule du vieillard amoureux. V. HARPAGON.

AVARES ou **AVARS**, peuple d'origine ouralo-altaïque; se jeta sur l'Europe, qu'il ravagea pendant trois siècles. Charlemagne les détruisit en 790.

AVARICUM [*om*], v. de Gaule; auj. *Bourges*.

AVAUX (Claude DE MESMES, *comte d'*), diplomate français, un des négociateurs des traités de Westphalie (1595-1650).

Ave, Cæsar, ou les Gladiateurs, tableau de Gérome (1859) ; savante et curieuse étude archéologique. C'est, mise en action, la phrase que prononçaient les gladiateurs en passant devant la loge impériale : « *Ave, Cæsar, morituri te salutant!* » (Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent.)

AVEBURY (*lord*). V. LUBBOCK.

AVED (Jacques-André-Joseph), portraitiste français, né à Douai (1702-1766).

AVEIRO, v. du Portugal, ch.-l. de district, sur la Vouga; 13.000 h.

AVELINE, célèbre famille de dessinateurs et graveurs français, illustrée par Pierre, dit le *Vieux* (1654-1722), Antoine (1691-1743), Pierre-Alexandre (1702-1760).

AVELLANEDA [*avelhanéda*] (Gertrude GOMEZ *de*), femme poète espagnole, née à Cuba (1816-1873).

AVENEL (Georges, *vicomte d'*), économiste français, né à Neuilly en 1850.

Avenir (*l'*), journal rédigé par Lamennais, Montalembert, Lacordaire, Gerbet, etc. Il tendait à concilier les idées libérales avec le catholicisme (1831-1832).

Avent (*l'*), de Bourdaloue, suite de douze sermons prêchés de 1670 à 1693 et qui brillent par la force du raisonnement, la sobriété et la vigueur du style.

Avent (*l'*), de Massillon, suite des dix sermons prêchés devant Louis XIV, à Versailles. Dans ce début d'un grand talent oratoire, salué par Bourdaloue lui-même, on trouve déjà tous les genres de mérite qui distinguent Massillon.

AVENTIN [*van*] (*mont*), l'une des sept collines comprises dans l'enceinte de l'ancienne Rome, près du Tibre. Lorsqu'en 493 av. J.-C. la plèbe se révolta contre le patriciat, elle se retira sur le mont Sacré et en partie seulement sur l'Aventin. C'est donc assez inexactement que la locution : *Se retirer sur le mont Aventin* a passé dans le langage courant pour exprimer qu'un parti se sépare de la majorité, ou du parti au pouvoir.

Aventurière (*l'*), comédie en cinq actes et en vers d'Emile Augier (1848), écrite en un style franc et spirituel.

AVENZOAR (Ibn Zohr), médecin arabe, né à Peñaflor, près de Séville; maître d'Averrhoès (1073-1162).

AVERESCO (Alexandre), général et homme politique roumain (1859-1938). Il a commandé l'armée roumaine pendant la guerre de 1914-1918.

AVERNE, lac de l'Italie, près de Naples, d'où s'échappent des émanations sulfureuses; regardé dans l'antiquité comme l'entrée des Enfers. Sur ses bords se trouvait l'antre de la Sibylle de Cumes.

AVERRHOÈS [*èss*] (Ibn Rochd), illustre médecin et philosophe arabe, né à Cordoue, commentateur d'Aristote. Ses doctrines philosophiques inclinaient vers le matérialisme et le panthéisme, et elles furent condamnées par l'Université de Paris, puis par le Saint-Siège (1126-1198).

AVESNES [*vèn'*], ch.-l. d'arr. (Nord) ; place forte sur l'Helpe Majeure, affl. de la Sambre; 5.239 h. (*Avesnois*). Ch. de f., à 24 kil. S.-E. de Lille. Filatures, laines, fromages dits *de Marolles* (v. MAROILLES). L'arr. a 11 cant., 153 comm., 217.049 h.

AVESNES-LE-COMTE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1.331 h.

AVESNES-LÈS-AUBERT, comm. du Nord, arr. de Cambrai; 4.457 h. Ch. de f. Toiles, batistes.

Avesta ou Zend-Avesta, nom donné à l'ensemble des textes mazdéens (livres sacrés des anciens Perses) attribués à Zoroastre. V. MAZDÉISME.

Aveugle (*l'*), célèbre idylle d'André Chénier, dont le héros est Homère.

Aveugles de Jéricho (*les*), chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre (1651).

AVEYRON [*véron*], riv. de France, qui prend sa source dans les Cévennes, passe à Rodez, Villefranche, Saint-Antonin, et se jette dans le Tarn (r. dr.) en aval de Montauban; 250 kil.

AVEYRON (*dép. de l'*), dép. formé par le Rouergue; préf. *Rodez;* s.-préf. : *Millau, Villefranche.*



3 arr., 43 cant., 306 comm., 314.680 h. (*Aveyronnais*). 16e région militaire; cour d'appel de Montpellier; évêché à Rodez. Doit son nom à la rivière qui l'arrose.

AVICÉBRON, nom arabe pris par le juif espagnol Salomon ben Gabirol, né à Malaga (vers 1045-1070); exposa son panthéisme dans *la Source de vie.*

AVICENNE (Ibn Sina), illustre médecin arabe, né près de Bokhara, surnommé *le Prince des médecins.* C'est un des hommes les plus remarquables de l'Orient par l'étendue de ses connaissances et l'activité de son esprit (980-1037).

AVIENUS, géographe et poète latin du IVe siècle.

AVIGNON, ch.-l. du dép. de Vaucluse, ancienne cap. du comtat Venaissin, sur le Rhône; 57.228 h. (*Avignonnais*). Ch. de f., à 742 kil. S.-E. de Paris. Archevêché. Soieries, vins, ocres, huiles, réglisse. Anciens remparts, château des papes, pont Saint-Bénezet. Patrie de Folard, de P. Parrocel, Joseph Vernet, Mme Favart, Trial, Aubanel. Avignon fut le siège de la papauté de 1309 à 1377. En 1348, le pape Clément VI l'acheta à la maison de Provence, et la ville resta à l'Eglise romaine jusqu'en 1791, époque où elle fut réunie à la France. L'arr. a 8 cant., 37 comm., 130.070 h.

AVILA, v. d'Espagne (Vieille-Castille); ch.-l. de prov.; 12.000 h. Patrie de sainte Thérèse.

AVILA (Gil GONZALEZ *de*), historiographe de Castille, auteur de *Chroniques* (vers 1577-1658).

AVION, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 16.445 h. Ch. de f. Houille, brasserie.

AVIT [*vi*] ou **AVITUS** (*saint*), illustre prélat gallo-romain, évêque de Vienne (Dauphiné) en 490, auteur de poèmes latins que Guizot a rapprochés du *Paradis perdu;* m. en 518.

AVITUS [*tuss*], empereur romain d'Occident de 454 à 456, détrôné par Ricimer. Sa fille épousa Sidoine Apollinaire.

AVIZ [*iz'*] (*ordre d'*), ordre militaire et religieux fondé en Portugal au XIIe siècle.

AVIZE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 2.063 h. Ch. de f. Vins.

AVIZZUÑA (Giuseppe), général et homme politique italien, né à Chiesi (1789-1879).

AVON, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Melun; 4.113 h.

AVORD, comm. du Cher, arr. de Bourges; 500 h. Camp militaire.

AVRANCHES, ch.-l. d'arr. (Manche), près de l'embouchure de la Sée; 6.881 h. (*Avranchains* ou *Avranchinais*). Ch. de f., à 55 kil. S.-O. de Saint-Lô. L'arr. a 15 cant., 168 comm., 119.274 h.

AVRE, riv. de Normandie, qui arrose Verneuil, Nonancourt et se jette dans l'Eure (r. g.); 72 kil. Ses eaux, captées, alimentent Paris. L'*Avre picarde*, affluent de la Somme (59 kil.), a vu du 26 mars au 5 avril 1918 une dure bataille entre les Allemands et les Anglo-Français; nouveaux combats à la fin d'avril et au début de mai 1918.

AVRICOURT, comm. de la Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville; 550 h. Ancienne gare frontière sur la ligne Paris-Strasbourg.

AXAT [*aksa*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Aude; 1.010 h. Ch. de f.

AX-LES-THERMES [*aks*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; sur l'Ariège; 1.338 h. (*Axéens*). Ch. de f. Eaux thermales sulfureuses.

AXOUM, v. d'Ethiopie, jadis capitale du pays, aujourd'hui encore ville sainte; 9.000 h. Ivoire.

AY [*aï*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims, sur la Marne; 6.995 h. (*Ayiens*). Ch. de f. Vins.

AYACUCHO [*koutcho*], v. du Pérou, 25.000 h. Aux environs, victoire de Sucre sur les Espagnols (1824), qui consacra l'indépendance sud-américaine.

AYALA (Pedro LOPEZ *de*), homme d'Etat et historien espagnol (1332-1407).

AYDIN [*in'*], v. de Turquie (Lydie), au S.-E. de Smyrne, sur un affl. du Méandre; 12.000 h. Coton. C'est l'anc. *Tralles*. Eaux thermales.

AYEN, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 930 h. Chaux.

AYLESBURY [*eilzberi*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de *Buckingham*; 13.400 h.

AYMARAS, anc. peuple du haut Pérou, soumis par les Quichuas.

AYMERI ou **AIMERI DE NARBONNE**, héros d'une chanson de geste du XIIIe siècle et d'une petite épopée de V. Hugo qui l'appelle *Aymerillot*.

AYMON ou **AIMON** (*les Quatre fils*) ou *Renaud de Montauban*, roman de chevalerie du XIIe siècle, en 18.489 vers. Ces quatre preux se nomment Renaud, Guiscard, Allard et Richard, tous quatre montés sur le cheval merveilleux *Bayard* et aidés de leur cousin l'enchanteur Maugis. Ils luttent contre Charlemagne et finissent par se soumettre.

AYOUBITES, dynastie musulmane, qui succéda aux Fatimites dans la domination de l'Egypte, de la Syrie, de l'Yémen et de la Mésopotamie; fondée en 1171, elle fut détruite par les Tatares au XIIIe siècle.

AYOUTHIA, anc. cap. du Siam, au N. de Bangkok.

AYR [*èr'*], v. d'Ecosse, port sur le canal du Nord; 37.000. h. Le *comté d'Ayr* a 290.000 h.

AYRAUT [*èrô*] (Pierre), jurisconsulte français, né à Angers (1536-1601), auteur du *De jure patrio*.

AYVALIK [*aï*], v. de Turquie, en face de Mytilène; 13.000 h. C'est l'antique *Cydonia*.

AZAÏS (Pierre), philosophe français, né à Sorèze (Tarn) [1766-1845], inventa le système des *Compensations*.

AZARIAS ou **OZIAS** [*ass*], roi de Juda (803-752 av. J.-C.), frappé de la lèpre.

AZAY-LE-RIDEAU [*zè*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur l'Indre; 1.977 h. Ch. de f. Magnifique château du XVIe siècle.

AZEGLIO [*adzélhio*] (Massimo, *marquis d'*), écrivain et homme d'Etat italien, né à Turin (1798-1866). Un des chefs du *risorgimento*.

AZERBAÏDJAN, république soviétique de Transcaucasie, Etat-membre de l'U.R.S.S. (1936), en bordure de la Caspienne; 2.500.000 h. Cap. *Bakou*. Pétrole. — Province frontière de Perse, cap. *Tauris*.

AZINCOURT, autrefois **Agincourt**, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 275 h. L'armée française y fut vaincue par les Anglais en 1415.

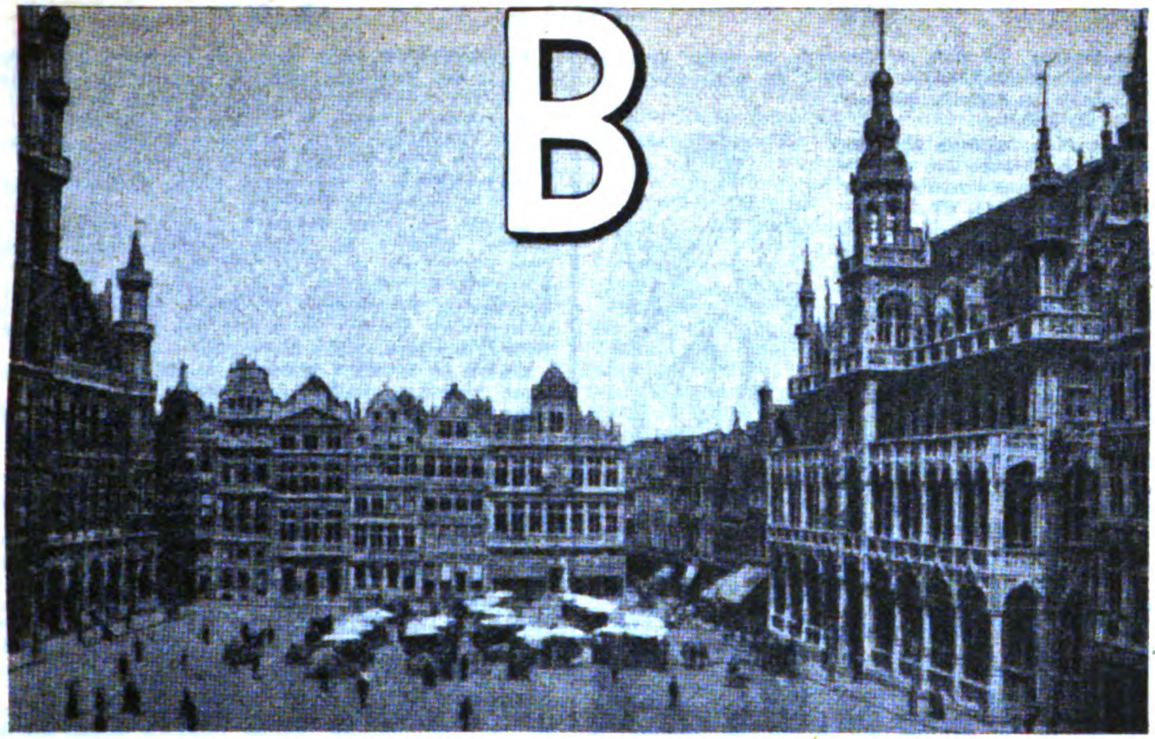
AZOTH. V. ASDOD.

AZOV ou **AZOF**, v. de Russie, terr. de Rostov, sur la mer d'Azov, à l'embouchure du Don; 17.000 h.

AZOV ou **AZOF** (*mer d'*), golfe formé par la mer Noire et appelé aussi *mer de Zabache*; il s'enfonce dans le sud de la Russie et reçoit le Don.

AZRAËL, l'ange de la Mort, chez les musulmans.

AZTÈQUES, peuple du Mexique, arrivé dans la vallée de Mexico en 1325 et qui domina le pays jusqu'à la venue des Espagnols en 1520. Ils possédaient une culture assez forte et connaissaient une écriture idéographique.



BRUXELLES.

BAADER [*dèr*] (François-Xavier *de*), philosophe allemand, né à Munich. Il chercha à concilier la religion et la philosophie (1765-1841).

Baal, Bêl ou **Bélus**, appellation des divinités de la religion phénicienne; il y en avait autant que de lieux consacrés par un culte : *Baal de Tyr, Baal de Sidon*, etc. C'est le *Bêl* des Babyloniens.

BAALBEK. V. BALBEK.

BAASA ou **BAAZA**, roi d'Israël (xe s. av. J.-C.). Il fit périr la famille de Nadab pour monter sur le trône et tuer le prophète Jéhu, qui lui reprochait sa cruauté; il fut vaincu par Asa.

BAB (Mirza Ali Mohammed), réformateur persan, né à Chiraz, fondateur de la secte des *babistes*. Il fut exécuté à Tauris (1820-1850).

BAB EL-MANDEB (*Porte des Pleurs*), détroit entre l'Arabie et l'Afrique; réunit la mer Rouge à l'océan Indien. A son entrée se trouve Périm.

Babel (*tour de*), grande tour que, d'après la Bible, les fils de Noé voulurent élever pour atteindre le ciel. Dieu aurait anéanti par la confusion des langues ces efforts insensés, ce qui a fait donner au mot Babel le sens de *confusion*. En réalité, Bab-el ou mieux Bab-ilou signifie *Porte du Dieu*.

Babel (*Construction de la tour de*), tableau de Brueghel le Vieux, galerie du Belvédère, à Vienne; — de Raphaël, Loges du Vatican; — Vaste fresque de Kaulbach, qui montre la tour de Babel foudroyée (Berlin).

BABENBERG, nom d'une ancienne famille franconienne dont les membres les plus connus furent margraves d'Autriche du xe au xIIIe siècle.

BÂBER [*bèr*] ou **BÂBOUR**, souverain du Turkestan, puis de l'Hindoustan, arrière-petit-fils de Tamerlan, fondateur de la dynastie des *Baberides*, ou Grands Mogols (1483-1530).

BABEUF (François-Emile, dit *Gracchus*), agitateur français, né à Saint-Quentin. Il conspira contre le Directoire et se poignarda avant de monter à l'échafaud. Sa doctrine, qui est une sorte de communisme, est appelée *babouvisme* (1760-1797).

BABINET [*nè*] (Jacques), physicien et astronome français, né à Lusignan; on lui doit un goniomètre et un polariscope (1794-1872).

BABRIUS [*uss*] ou **BABRIAS** [*ass*], poète grec, qui mit en vers les fables d'Esope (IIIe s.).

BABYLAS [*lass*] (*saint*), évêque d'Antioche (IIIe s.). Fête le 24 janvier.

BABYLONE, une des principales villes d'Akkad, sur l'Euphrate, capitale de l'empire fondé par Hammourabi. La dynastie amorrhéenne fut remplacée par les Kassites, eux-mêmes vaincus par les rois d'Assyrie (XIIIe s. av. J.-C.). Babylone, centre d'un pouvoir royal des plus faibles, dont les plus fameux souverains furent Sargon II, Asarhaddan, Assurbanipal, Nabuchodonosor, était, après la victoire de Cyrus (539), attachée à l'empire de Perse, et choisie par Alexandre comme capitale de l'Asie après la défaite de Darius (331). Culte du dieu Mardouk. Centre juif au moyen âge. Hab. : *Babyloniens*. Le nom de Babylone, après avoir été appliqué métaphoriquement à Rome par les premiers chrétiens, se donne aujourd'hui aux centres urbains où le développement du luxe favorise la corruption des mœurs.

BABYLONIE. V. CHALDÉE.

BACALAN, faubourg de Bordeaux. Chantier naval.

BACCARAT [*ra*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Meurthe; 5.598 h. Ch. de f. Manufacture de cristaux, broderies.

Bacchanales, fêtes célébrées à Rome en l'honneur de Bacchus (en Grèce, elles s'appelaient *Dionysies*). Ces fêtes donnèrent lieu à Rome à de graves scandales : elles furent interdites par un sénatus-consulte (186 av. J.-C.).

Bacchanales, sous ce nom, il existe deux tableaux célèbres du Titien (National Gallery [Londres] et Madrid); — d'A. Carrache (Rome); — du Poussin (National Gallery); etc.

Bacchante, prêtresse qui célébrait les mystères de Bacchus. Les Bacchantes couraient au hasard, échevelées, la tête couronnée de lierre, le thyrse à la main, dansant et remplissant l'air de cris discordants.

Bacchante, tableau d'A. Carrache (musée des Offices, Florence); — *Bacchante et Centaure*, groupe en marbre, de Pradier (Rouen); — une *Bacchante*, en marbre, de Carrier-Belleuse (1862); — un groupe de *Bacchantes*, par Falguière (1886); etc.

Bacchantes (*les*), tragédie d'Euripide, une des meilleures pièces de ce poète (405 av. J.-C.).

BACCHUS [*kuss*], dieu romain du vin, fils de Jupiter et de Sémélé; c'est le *Dionysos* des Grecs. Sa mère étant morte foudroyée, avant le terme, Bacchus fut enfermé dans la cuisse de Jupiter jusqu'à sa naissance. Il aida Jupiter dans la guerre des dieux contre les Géants. Pendant la chaleur du combat, le maître de l'Olympe excitait son courage par cette exclamation : *Evohe! Bacche, evohe!* « Bien, courage, Bacchus! » Ce mot est resté le cri des

Bacchantes. Le nom de Bacchus se prend souvent pour la personnification du vin : *les adorateurs, les disciples, les enfants, les suppôts de Bacchus.*

Bacchus (*statues de*), antiques au musée des Etudes, aux Offices, au Louvre, à Madrid, au Vatican, etc. Le *Bacchus ivre*, petite statue de Michel-Ange, musée des Offices (Florence). *L'Enfance de Bacchus*, groupe en marbre (1863), de Perraud, est au musée du Louvre.



Bacchus.

BACCHYLIDE [*ki*], poète lyrique grec du Ve siècle av. J.-C., neveu de Simonide; rival de Pindare.

BACCIOCHI [*batchioki*] (Félix), officier corse qui épousa Elisa Bonaparte et fut fait par Napoléon Ier prince de Lucques et de Piombino (1762-1841).

BACCIOCHI (Elisa BONAPARTE). V. BONAPARTE.

BACH [*bah*], nom d'une famille célèbre de musiciens allemands. Le plus illustre est Jean-Sébastien BACH, né à Eisenach, dont les œuvres de musique religieuse, vocale ou instrumentale, sont admirables par la richesse et les hardiesses de l'inspiration et la science de l'harmonie (*Cantates, Passions, Messes, Œuvres d'orgue, le Clavecin bien tempéré* [1685-1750]).



J.-S. Bach.

BACHAUMONT (François *de*), écrivain français, né à Paris, auteur, avec Chapelle, de l'amusant *Voyage de Chapelle et Bachaumont* (1624-1702).

BACHAUMONT (Louis PETIT *de*), littérateur français, né à Paris, auteur de *Mémoires secrets* souvent encore consultés (1690-1771).

BACHELIER (Nicolas), architecte et sculpteur français qui a travaillé dans la région de Toulouse (vers 1487-1550).

Bachelier de Salamanque (*le*) ou *Mémoires de don Chérubin de la Ronda*, le dernier des romans dus à la plume spirituelle de Lesage (1736).

BACHKIRIE, république autonome faisant partie de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), bornée par l'Oural; 3.000.000 d'h. (*Bachkirs*). Ch.-l. *Oufa*.

BACKHUYZEN [*zèn*] (Ludolf), peintre de marines de l'école hollandaise, né à Emden (1631-1709).

BAC-LIEU, v. de Cochinchine (Indochine), sur la côte de la mer de Chine; 25.000 h. Riz.

BAC-NINH [*nin'*], v. du Tonkin, ch.-l. de prov.; prise par les Français en 1884; 10.000 h.

BACON (Roger), moine anglais, surnommé **le Docteur admirable**, né à Ilchester, un des plus grands savants du moyen âge; il est un de ceux à qui l'on attribua (à tort) l'invention de la poudre à canon (1214-1294).

BACON DE VERULAM (François), chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier et célèbre philosophe, né à Londres. Il fut un des créateurs de la méthode expérimentale en écrivant son *Novum organum*. Il rend la recherche scientifique indépendante de la méthode déductive et scolastique et de la méthode d'autorité, théologique et religieuse. Sa renommée reste entachée par l'accusation de vénalité qui lui fit retirer ses charges par le Parlement (1561-1626).



Fr. Bacon.

BACQUEVILLE-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1.455 h. (*Bacquevillais*).

BACSKA [*batchska*]. V. BATCHSKA.

BACTRIANE, pays de l'Asie ancienne, l'un des séjours des Iraniens, compris aujourd'hui dans le Turkestan et la Perse; cap. *Bactres*. (Hab. *Bactriens*).

BADAJOZ [*hoz'*], v. d'Espagne (Estrémadure), sur le Guadiana; ch.-l. de prov.; 45.000 h. Lainages, cuirs. Prise en 1811 par le maréchal Soult.

BADALONA, v. d'Espagne (prov. de Barcelone); 30.000 h. Industries diverses.

BADE, en allem. **BADEN** [*baden*], pays d'Allemagne, membre du Reich, ancien grand-duché, puis république en 1919, sur la r. dr. du Rhin; 2.413.000 h. (*Badois*). Cap. *Carlsruhe*. V. princ. *Mannheim, Heidelberg, Fribourg, Pforzheim*. Sol montagneux, couvert en partie par la Forêt-Noire. Industrie active. Eaux thermales.

BADE ou **BADEN-BADEN**, v. du pays du même nom; 30.260 h. Bains renommés.

BADEN [*baden*], comm. de Suisse (Argovie), sur la Limmat; 10.000 h. Eaux minérales radioactives; tissages, machines, industrie électrotechnique.

BADEN-POWELL [*bad'n-póouel*] (sir Robert Stephenson Smyth), général anglais, né en 1857, fondateur des premières sociétés de *boy-scouts*.

BADIUS (Jodocus), ou Josse **BADE**, un des premiers imprimeurs humanistes, né à Asch (près de Bruxelles) [1462-1537].

BADONVILLER [*vilé*], ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle (arr. de Lunéville), sur la Blette, affl. de la Vezouze; 2.267 h. Faïence, broderie. Ch. de f.

BAELEN [*èn*], comm. de Belgique (Anvers); 7.500 h. Produits chimiques, poudrerie.

BAFFIN [*in'*] (*baie* ou *mer de*), golfe de l'Atlantique, au N. de l'Amérique, entre le Groenland et l'archipel polaire. Visitée pour la première fois en 1616 par William Baffin (1584-1622).

BAFOULABÉ, ville de l'A.-O. F. (Soudan), au confluent du Bafing et du Bakhoy, qui forment le Sénégal; 2.000 h. Ch. de f. de Kayes à Koulikoro.

Bagaudes, paysans gaulois révoltés, que Maximien, sur l'ordre de Dioclétien, écrasa, près du confluent de la Seine et de la Marne, vers 285.

BAGDAD, cap. du royaume d'Irak ou Mésopotamie, sur le Tigre, jadis cap. d'un califat célèbre (V. CALIFES); 300.000 h. Relié par ch. de f. avec Bassora, Mossoul et le Bosphore. Coutellerie, bijouterie, soieries, maroquins.

BÂGÉ-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 557 h.

BAGEHOT [*badjet*] (Walter), économiste anglais, né à Langport (1826-1877), auteur de la *Constitution anglaise*.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, ch.-l. d'arr. (Hautes-Pyrénées), sur l'Adour; 9.211 h. (*Bagnérais*). Ch. de f., à 20 kil. S.-E. de Tarbes. Sources thermales; marbres, ardoises, bonneterie, lainages. L'arr. a 14 cant., 255 comm., 88.121 h.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 3.884 h. (*Bagnérais*). Ch. de f. Eaux thermales sulfureuses.

BAGNES, comm. de Suisse (Valais); 4.200 h.

BAGNEUX [*gneû*], comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 8.398 h. Ch. de f. Briqueterie. Combat contre les Prussiens, le 13 octobre 1870.

BAGNOLES-DE-L'ORNE, comm. de l'Orne, arr. d'Alençon; 370 h. (*Bagnolais*). Eaux thermales. Ch. de f.

BAGNOLET, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis, dans la banlieue de Paris; 28.112 h. Petite métallurgie.

BAGNOLS-LES-BAINS [*ol*], comm. de la Lozère, arr. de Mende, sur le Lot; 390 h. (*Bagnolais*). Eaux sulfureuses.

BAGNOLS-SUR-CÈZE, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4.811 h. (*Bagnolais*). Ch. de f. Vins, pépinières.

BAGOAS [*ass*] (*l'eunuque*), favori d'Artaxerxès Ochus; contraint par Darius Codoman de prendre le poison qu'il avait préparé pour lui (339 av. J.-C.).

BAGRATION [*thion'*] (*prince* Pierre), général russe, mortellement blessé à la bataille de la Moskova (1765-1812).

BAGUIRMI, région de l'A.-E. F., à l'E. du lac Tchad, occupée par les Français en 1897.

BAHAMA ou **LUCAYES**, archipel anglais des Antilles, au N. de Cuba; 60.000 h. Ch.-l. *Nassau*.

Eponges. C'est dans une de ces îles (San Salvador) que Colomb atteignit le Nouveau Monde (1492)

BAHIA. V. SAO-SALVADOR.

BAHIA BLANCA [*àn*], v. de la république Argentine (Buenos-Aires). Port sur l'Atlantique; 102.000 h.

BAHREIN [*in'*] (*îles*), archipel du golfe Persique, près de la côte d'Arabie; 120.000 h. Protectorat anglo-indien. Perles.

BAHR EL-GHAZAL, riv. du Soudan oriental, qui se jette dans le Nil Blanc.

BAÏES (anc. *Baiæ*), v. de l'Italie ancienne, près de Naples. Lieu de plaisance célèbre sous l'empire romain. Il n'en subsiste plus que des ruines.

BAÏF (Antoine *de*), poète français de la Pléiade, né à Venise, plus érudit que poète (1532-1589).

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 1.503 h.

BAIGNEUX-LES-JUIFS [*bé-gneû*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 360 h.

BAÏKAL, lac profond de la Sibérie méridionale, aux confins de la Mongolie, qui se déverse dans l'Iénisséi par l'Angara inférieure. Le Transsibérien le contourne au S.

BAILEN [*baïlèn'*], v. d'Espagne (prov. de Jaen); 8.000 h. En 1808, le général Dupont y signa une capitulation désastreuse.

BAILLAUD (Édouard-*Benjamin*), astronome français, né à Châlon-sur-Saône (1848-1934); célèbre par ses travaux de mécanique céleste.

BAILLEUL [*bayeul*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; sur la Becque, affl. de la Lys; 9.691 h. (*Bailleulois*). Ch. de f. Toiles, dentelles.

BAILLON [*bayon*] (Henri), botaniste français, né à Calais, auteur d'un *Dictionnaire de botanique* (1827-1895).

BAILLOT [*bayo*] (Pierre-François de Sales), célèbre violoniste français, né à Paris (1771-1842).

BAILLY [*bayi*] (Jean-Sylvain), littérateur et astronome français, né à Paris (1736-1793). Président de la Constituante lors de la célèbre séance du Jeu de paume et maire de Paris après la prise de la Bastille, il perdit sa popularité lorsqu'il eut fait exécuter la loi martiale contre les pétitionnaires assemblés au Champ-de-Mars pour demander la déchéance de Louis XVI, arrêté à Varennes. Il fut exécuté en 1793. Les apprêts de son supplice furent d'une longueur excessive, et ses membres, glacés par le froid et la pluie, s'agitaient involontairement: « Tu trembles, Bailly? lui dit un des assistants. — Oui, mon ami, mais c'est de froid », répondit-il.



Bailly.

BAIN [*bèn'*] (Alexandre), philosophe anglais, de l'école expérimentale, né à Aberdeen, auteur de la *Logique* et de la *Science de l'éducation* (1818-1903).

Bain (*ordre du*), ordre de chevalerie anglais, institué en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre.

BAIN-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 4.044 h. Ch. de f. Tanneries.

BAINS-LES-BAINS [*bin*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 1.653 h. Eaux silicatées. Ch. de f.

BAINVILLE (Jacques), historien et publiciste français, né à Vincennes (1879-1936) Membre de l'Académie française.

BAÏOCASSES, peuple de la Gaule, dans le Calvados actuel, région de Bayeux.

BAIS [*bé*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur l'Aron, affl. de la Mayenne; 1.368 h.

BAÏSE (*la*), riv. de France, qui naît au plateau de Lannemezan, arrose Mirande, Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne (r. g.); 180 kil.

BAJAZET Ier [*zé*], né en 1347, sultan des Turcs (1389); conquit l'Asie Mineure, vainqueur à Nicopolis (1396), vaincu et pris par Tamerlan à Ancyre (1402); m. en 1403. — BAJAZET II, né en 1447, sultan de 1481 à 1512; empoisonné par son fils Sélim.

Bajazet, tragédie, en cinq actes et en vers, de Racine (1672); le sujet est tiré de l'histoire ottomane. Quelques vers en sont souvent cités, notamment cette parole du vizir Acomat

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours...

BAKEL, poste de l'A.-O. F. (Sénégal), sur le Sénégal, près de l'embouchure de la Falémé; 2.000 h.

BAKER [*béker*] (sir Samuel), voyageur anglais, qui explora l'Afrique centrale et découvrit le lac Albert-Nyanza en 1864; né à Londres (1821-1893).

BAKOU, v. de Transcaucasie, cap. de la rép. d'Azerbaïdjan, sur la Caspienne, dans la péninsule d'Apchéron; 709.000 h. Pétroles.

BAKOUNINE (Michel), révolutionnaire russe, né à Torjok, l'un des chefs de l'Internationale (1814-1876).

BALAAM, prophète ou devin dont il est parlé dans les Ecritures. Envoyé par Balak, roi de Moab, pour maudire les Israélites qui approchaient, le devin, monté sur une ânesse, s'en alla à leur rencontre; mais, pendant qu'il était en chemin, un ange, tenant une épée nue à la main, se présenta devant l'ânesse qui s'enfuit à travers champs et, douée tout à coup de la parole, reprocha à son maître sa dureté. Dieu ouvrit alors les yeux de Balaam : il bénit le peuple qu'il avait pour mission de maudire (*Bible*).

BALAGUER [*ghèr*] (Victor), homme politique et littérateur catalan, né à Barcelone. Promoteur de la renaissance catalane (1824-1901).

BALAÏTOUS [*touss*], mont du S.-O. des Hautes-Pyrénées (3.146 m.).

BALAKIREV (Milij), compositeur russe, né à Nijni-Novgorod. Auteur d'*Islamey* (1837-1910).

BALAKLAVA, port de Crimée, sur la mer Noire; 2.000 h. L'armée anglo-française l'occupa de 1854 à 1856. Le 25 octobre 1854, combat entre les Russes et les Anglais, célèbre par la charge désastreuse de la cavalerie anglaise, commandée par lord Cardigan.

BALANCE, un des douze signes du zodiaque, correspondant à la période du 23 septembre au 24 octobre, et ainsi appelé parce qu'à cette époque les jours sont égaux aux nuits.

BALARD (Antoine-Jérôme), chimiste français, né à Montpellier. Il découvrit le brome (1826) et tira le sulfate de soude de l'eau de mer (1802-1876).

BALARUC-LES-BAINS [*ruk*], c. de l'Hérault (arr. de Montpellier), sur l'étang de Thau; 1.720 h. Ch. de f. Eaux thermales.

BALATON [*ton'*], en allem. **Platten See,** lac de Hongrie, dans la plaine à l'O. du Danube; le plus vaste de la région, 598 km² de superficie.

BALBEK ou **BAALBEK,** anc. *Héliopolis*, v. de la Syrie (République libanaise), à 80 kil. de Damas; 8.000 h. Détruite par Tamerlan en 1400. Ruines.

BALBIN (Decimus-Cœlius), empereur romain de 237 à 238 avec Pupien; massacré par les prétoriens.

BALBO (Cesare), homme d'Etat italien, né à Turin, un des chefs du *Risorgimento*, auteur des *Speranze d'Italia* (1789-1853).

BALBOA (Vasco NUNEZ *de*), officier et navigateur espagnol, né à Xérès; il découvrit l'océan Pacifique en 1513. Il eut la tête tranchée par ordre du gouverneur du Darien, Pedrarias d'Avila (1475-1517).

BALBUS [*buss*], consul romain (40 av. J.-C.), ami de Cicéron, qui prononça pour lui un plaidoyer célèbre, le *Pro Balbo*.

BALDER [*èr'*], le plus beau des Ases, dans la mythologie scandinave.

BALDUNG [*oun'g'*] (Hans), dit **Grün,** peintre et graveur alsacien (vers 1476-1545)

BÂLE, en allem. **Basel,** v. de Suisse, sur le Rhin; 200.000 h. (*Bâlois*) Commerce considérable. Célèbre concile tenu de 1431 à 1449, où fut tentée une réforme radicale de l'Eglise. En 1795, deux traités y furent signés par la France : l'un avec la Prusse, l'autre avec l'Espagne. Pour la première fois, l'Europe monarchique consentait à traiter avec la République, qui s'agrandissait sur le Rhin. Patrie de Bernoulli, Euler, Burckhardt, Bœcklin, etc. Soieries, rubans, machines textiles, produits chimiques. Le cant. de *Bâle-Ville* a 154.000 h. Le cant. de *Bâle-Campagne* (92.540 h.) a pour ch.-l. *Liestal*; 6.700 h.

BALÉARES, îles espagnoles de la Méditerranée occidentale; 375.000 h. (*Baléares*) Ch.-l. *Palma de Majorque*. Les Baléares (Majorque, Minorque, Formentera, Ibiza, Cabrera, Conejera) forment une province espagnole. Sol fertile, agriculture active, élevage. Les Baléares, dont les habitants étaient jadis

réputés comme d'habiles frondeurs, furent conquises par les Aragonais au XIIIe siècle.

BALFOUR (Arthur-James) [*comte de*], homme d'Etat anglais, né à Whittingehame (Ecosse) [1848-1930]. Premier ministre conservateur (1900-1905) Secrétaire d'Etat des affaires étrangères (1916-1919).

BALI, île hollandaise de la Sonde, séparée de Java par le *détroit de Bali*; environ 1.565.000 h. (*Balinais*).

BALIKÉSIR [*essir*], v. de Turquie, près de Susurlu; 25.000 h.; minoteries, coton.

BALIOL ou **BAILLEUL** (John), roi d'Ecosse en 1292; fut vaincu à Dunbar (1296) par Edouard Ier, qui le força d'abdiquer (1249-1314). — Son fils EDOUARD, qui remonta sur le trône d'Ecosse avec l'aide d'Edouard III, roi d'Angleterre, fut chassé par ses sujets (1342).

BALKACH, lac, aux confins de la Sibérie et du Turkestan; 550 kil. de long. Il reçoit l'Ili.

BALKANS (*monts*), chaîne de montagnes calcaires de la péninsule des Balkans, en Bulgarie, de 50 à 100 kil. de large. Le point culminant de la chaîne est au Jumruktchal (2.385 m. d'alt.).

BALKANS (*péninsule des*), péninsule méridionale de l'Europe, limitée au N. par la chaîne des Balkans, et au S. se rétrécissant en pointe entre l'Adriatique et la mer Egée ou Archipel, la mer de Marmara et la mer Noire. Régions montagneuses (Balkans, Alpes Dinariques, Pinde, Rhodope, etc.), arrosées par la Maritza, le Vardar, le Kara-sou. Ethnographie très mélangée. En géographie politique, on désigne sous le nom général d'Etats des Balkans : la *Roumanie*, l'*Albanie*, la *Yougoslavie*, la *Bulgarie*, la *Turquie* et la *Grèce*. V. ces mots.

BALKAR-KABARDINES, peuple du Caucase, habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 200.000 h. Cap. *Naltchik*.

BALKIS [*kiss*], nom que les auteurs arabes donnent à la reine de Saba, qui vint visiter Salomon.

BALLANCHE (Pierre-Simon), écrivain mystique, né à Lyon, un des amis de Mme Récamier, auteur des *Essais de palingénésie sociale* (1776-1847).

BALLARAT [*ra*], v. d'Australie (prov. de Victoria); 40.000 h. Mines d'or. Métallurgie.

BALLARD, nom d'une célèbre famille d'imprimeurs de musique (1551 à 1825).

BALLAY (Noël-Eugène), administrateur et explorateur français, né à Fontenay-sur-Eure (1848-1902). Il fut un des premiers organisateurs de l'Afrique-Occidentale française.

BALLEROY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux, sur la Dromme; 882 h. Château.

BALLIN (Claude), orfèvre parisien (1615-1678).

BALLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1.252 h.

BALLON D'ALSACE, montagne au sommet arrondi, située dans les Vosges méridionales; 1.250 m.

BALLU (Théodore), architecte français, né à Paris; a construit l'église de la Trinité, à Paris (1817-1885).

BALMAT [*ma*] (Jacques), guide de la vallée de Chamonix, né à Chamonix. En 1786, il atteignit, le premier, le sommet du mont Blanc et y retourna en 1787 avec de Saussure (1762-1834).

BALME (*col de*), dans les Alpes, entre la vallée de l'Arve et celle du Rhône, à 2.204 m. d'alt. Passage très fréquenté. L'Arve y prend sa source.



Château de Balmoral.

BALMORAL, célèbre résidence royale anglaise, en Ecosse, sur la Dee. Château construit en 1855.

(*Phot. Kuhn, Pierre Petit.*)

BALOUTCHISTAN, pays d'Asie à l'E. de l'Iran, contrée montagneuse où errent des nomades pasteurs; 800.000 h. (*Baloutches*). Comprend une province anglaise, depuis 1879, incorporée à l'Inde, ch.-l. *Quetta*, et trois Etats indigènes, sous administration anglaise, cap. *Kelat*.

Balsamo (Joseph) ou *Mémoires d'un médecin* (continués par *Ange Pitou* et *la Comtesse de Charny*), roman d'Alexandre Dumas père, dont Cagliostro est le héros (1846). V. CAGLIOSTRO.

BALTA, v. de la rép. soviétique de Moldavie (Ukraine); anc. cap. de la Moldavie; 23.000 h.

BALTARD (L.-Pierre), architecte et graveur français, né à Paris, édifia le Palais de justice de Lyon (1764-1846). — Son fils VICTOR, architecte, né à Paris (1805-1874), construisit les Halles de Paris.

BALTHAZAR, dernier roi de Babylone. Le Livre de Daniel raconte qu'une nuit, pendant qu'il célébrait une orgie, il se fit apporter, par une forfanterie d'impiété, les vases sacrés que Nabuchodonosor avait jadis enlevés du temple de Jérusalem. L'impie vit alors apparaître une main qui traçait sur la muraille des caractères mystérieux. Le prophète Daniel ayant été appelé : « C'est Dieu, dit-il au roi, qui a envoyé cette main; et voici ce qui est écrit : Mané, Thécel, Pharès; — *Mané* : Dieu a compté les jours de ton règne, et il en a marqué la fin; *Thécel* : tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé trop léger; *Pharès* : ton royaume sera partagé. » La même nuit, en effet, Cyrus, ayant réussi à détourner le cours de l'Euphrate, pénétra dans Babylone par le lit desséché du fleuve; Balthazar fut tué et la Chaldée réunie à l'empire perse (539 av. J.-C.). On appelle *festin de Balthazar* tout repas copieux et bruyant, et l'on fait souvent allusion aux paroles mystérieuses et tragiques que traça devant Balthazar la main inconnue.

BALTIMORE, v. des Etats-Unis (Maryland); port sur le Patapsco, en amont de la baie de Chesapeake. 800.000 h. Entrepôt des tabacs du Maryland.

BALTIQUE (*mer*), formée par l'Atlantique. Généralement peu profonde, peu salée, sans marées notables, sujette à geler, elle communique avec la mer du Nord par le Sund, le Cattégat, le Skager-Rak, et forme, entre la Suède et la Finlande, le golfe de Botnie. Elle baigne la Finlande, la Russie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, Dantzig, la Pologne, l'Allemagne, le Danemark et la Suède.

BALUE (*cardinal* Jean) ou **de LA BALUE**, né peut-être à Angle-Luçon (Poitou), aumônier puis secrétaire d'Etat de Louis XI, enfermé par ordre de ce roi dans une cage de fer, de 1469 à 1480, pour avoir conspiré avec Charles le Téméraire (1421-1491).

BALUZE (Etienne), érudit français, né à Tulle, bibliothécaire de Colbert (1630-1718).

BALZAC (J.-L. GUEZ *de*), écrivain français, né à Angoulême, auteur de *Lettres* très appréciées, du *Socrate chrétien*, de l'*Aristippe*. Génie oratoire un peu emphatique, il a néanmoins beaucoup contribué à la formation de la langue classique (1597-1654).

BALZAC (Honoré *de*), romancier français, puissant et fécond, né à Tours, auteur de *la Comédie humaine*, série de romans remarquables, malgré certaines imperfections de style et la longueur de certaines descriptions, par la verve pittoresque, la puissance d'observation, le sentiment saisissant de la réalité, la fécondité de l'imagination; les principaux de ces romans sont : *Eugénie Grandet*, *le Père Goriot*, *la Recherche de l'absolu*, *les Illusions perdues*, *Un ménage de garçon*, *le Lys dans la vallée*, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, *César Birotteau*, *la Cousine Bette*, *le Cousin Pons*, etc. (1799-1850).



Honoré de Balzac.

BAMAKO, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); 21.240 h. Port sur le Niger, relié par ch. de fer à Kayes et Dakar.

BAMBARAS. V. MALINKÉS.

BAMBERG [*bam'bergh*], v. de Bavière; sur la Regnitz, affl. du Main; 50.000 h. Industrie active.

BAMBOCHE (Pierre VAN LAAR, dit *le*), peintre hollandais, né à Laaren (Hollande-Septentrionale). Il a donné son nom (*bambochades*) aux scènes populaires, qu'il excella à représenter (1613-1673).

BAMBYCE, anc. v. de la Syrie, sur l'Euphrate; actuellement *Membidsch*. Ruines hittites.

BAMRA, Etat indigène de l'Inde (Bihar-et-Orissa); 140.000 h. Ch.-l. *Deogarh*.

BANAT, anc. prov. de la Hongrie, dont la cap. était *Temesvar*. Elle a formé, après la Grande Guerre, le *Banat* roumain, 960.000 h., ch.-l. *Timishoara*. Une partie (*Batchska*) a été attribuée à la Yougoslavie.

BANCO. V. BANQUO.

BANCROFT (George), écrivain et homme d'Etat américain, né à Worcester (Massachusetts), auteur d'une belle *Histoire des Etats-Unis* (1800-1891).

BANDA (*îles*), groupe d'îles dans l'archipel des Moluques; aux Hollandais; environ 10.000 h.

Bande noire, société de spéculateurs, qui achetaient les châteaux et les monuments après la Révolution, pour les démolir et en vendre les matériaux. Le mot a passé dans la langue pour désigner toute association d'hommes d'affaires malhonnêtes.

BANDELLO (Matteo), conteur italien, né à Castelnuovo, près de Tortone. Le roi de France Henri II le fit évêque d'Agen (vers 1485-1561).

BANDINELLI (Baccio), peintre et sculpteur florentin, né à Florence (1493-1560); auteur de *Hercule et Cacus*.

BANDOENG, v. de l'île de Java; 166.800 h.

BANDOL, comm. du Var, arr. de Toulon; 2.529 h. Ch. de f. Station balnéaire.

BANER [*nèr*] ou **BANNER** (Jean-Gustave), général suédois, né près de Stockholm, se distingua pendant la guerre de Trente ans et remporta, en 1639, la victoire de Chemnitz (1596-1641).

BANFFSHIRE [*cher*], comté du N. de l'Ecosse; 55.000 h. Ch.-l. *Banff*; 3.500 h.

BANGALORE, v. de l'Inde (Mysore); 306.470 h.

BANGE (Charles RAGON DE), colonel français, né à Balignicourt, inventeur d'un canon (1833-1914).

BANGKA, île de la Sonde, à l'E. de Sumatra; 200.000 h. Etain. Aux Pays-Bas.

BANGKOK [*ban'gkok'*], cap. du royaume de Siam, près de l'embouchure du Ménam; 695.000 h. Port actif.

BANGOUÉOLO, grand lac de l'Afrique australe, au S.-O. du lac Tanganyika. C'est le réservoir le plus méridional du Congo.

BANGUI, ch.-l. de la colonie de l'Oubangui-Chari (A.-E. F.), sur le bas Oubangui; 800 h.

BANÏALUKA [*ouka*], v. de Yougoslavie, sur le Verbas, affl. de la Save; 22.160 h.

BANKS (Joseph), naturaliste anglais, compagnon de Cook (1743-1820).

BANNALEC [*lèk*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 6.159 h. Ch. de f.

BANON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur le Calavon, affl. de la Durance; 746 h.

Banquet (*le*), dialogue de Platon, dont le sujet est l'amour. De la beauté corporelle, la théorie s'élève à celle des âmes, puis à l'idée de la Beauté parfaite et éternelle. Platon, dans ce dialogue, place un magnifique portrait de Socrate.

Banquet (*le*), ou *Dialogue sur la beauté*, ouvrage de philosophie morale, par Xénophon (IVe s. av. J.-C.).

Banquet des sophistes (*le*) ou *des savants*, ouvrage d'Athénée, rempli de renseignements curieux sur l'ancienne littérature grecque (IIIe s. apr. J.-C.).

Banquet de la garde civique (*le*), chef-d'œuvre de Van der Helst (musée d'Amsterdam); vingt-quatre personnages y sont représentés, en pied et de grandeur naturelle.

BANQUO, gouverneur sous Duncan, roi d'Ecosse (XIe siècle). Il resta spectateur muet du meurtre de son maître par Macbeth. Dans la suite, il devint lui-même suspect au meurtrier, qui le fit égorger au milieu d'un repas, espérant ainsi jouir en paix de cette couronne teinte de sang. Dans sa tragédie de *Macbeth*, Shakespeare a tiré un grand parti de cette aventure dramatique. Au milieu d'un festin donné à toute sa cour pour célébrer son anniversaire, une place reste inoccupée, où tout à coup apparaît l'ombre de Banquo, qui n'est visible que pour le meurtrier. Ce spectre épouvante Macbeth, et tous les convives croient qu'il a perdu la raison. L'ombre de Banquo est l'éloquente personnification du remords.

BANTAM [*ban'tam'*], province de l'île de Java, cap. *Céram*. Ancien sultanat indépendant.

BANVILLE (Théodore *de*), poète français, né à Moulins, auteur des *Odes funambulesques*, des *Cariatides*, des *Stalactites*, de *Gringoire* (comédie), etc., œuvres d'une charmante fantaisie et d'une versification curieusement ciselée (1823-1891).



Th. de Banville.

(*Phot. Nadar*)

BANYULS-SUR-MER, c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret; 3.564 h. (*Banyulens* ou *Banyulais*). Ch. de f. Port sur la Méditerranée, à l'embouchure du Batloury. Vins renommés.

BAO-DAÏ, empereur d'Annam en 1925, à la mort de son père Khaï-Dinh, né en 1913.

BAOUR-LORMIAN (Pierre), poète français, né à Toulouse, membre de l'Académie française; traducteur d'Ossian (1770-1854).

BAPAUME, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 2.782 h. (*Bapaumois*). Ch. de f. Victoire de Faidherbe sur les Prussiens (1871).

Baptême du Christ, tableau de Raphaël, Loges du Vatican; — de Paul Véronèse, musée Brera, à Milan; — de Rubens (Malines); — de Nicolas Poussin, etc.

BAR. V. BARROIS.

BAR (*Le*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 1.403 h. Huiles.

BAR, ville de l'Ukraine, sur la Rove; 26.000 h. Les patriotes polonais y formèrent en 1768 une *Confédération* pour lutter contre la Russie.

BARA (Joseph), enfant célèbre par son héroïsme, né à Palaiseau (Seine-et-Oise) en 1779, tué près de Cholet en 1793. Il avait suivi, comme hussard, le général Desmarres, dans l'armée républicaine. Pris dans une embuscade et sommé de crier : « Vive le roi! » il répondit par le cri de : « Vive la République! » et tomba percé de coups. La Convention décréta que le buste du glorieux enfant serait placé au Panthéon. David d'Angers exposa une statue en marbre de Bara au Salon de 1829.



Bara.

BARABBAS ou **BARRABAS** [*bass*], Juif qui, lorsque Jésus fut conduit devant Ponce Pilate, se trouvait détenu dans les prisons, pour crime de sédition et de meurtre. Lorsque Ponce Pilate proposa aux Juifs de choisir entre Jésus et Barabbas, pour que l'un d'eux fût délivré à l'occasion de la fête de Pâque, le peuple préféra le meurtrier à l'innocent, et Barabbas échappa ainsi au supplice. L'on fait encore allusion, en littérature, à l'ignorance du peuple, dont la justice est parfois aveugle, et *qui préfère Barabbas à Jésus*.

BARAGUAY-D'HILLIERS [*ghé, lié*] (Louis), général français, né à Paris (1764-1812). — Son fils ACHILLE, maréchal de France, né à Paris, prit Bomarsund aux Russes (1854) et vainquit les Autrichiens à Melegnano (1859) [1795-1878].

BARAIL (François-Charles *du*), général français, né à Versailles, auteur de *Souvenirs* (1820-1902).

BARANTE (baron Guillaume-Prosper *de*), historien, publiciste et homme d'Etat français, né à Riom, auteur d'une bonne *Histoire des ducs de Bourgogne* (1782-1866).

BARANYA, comitat de Hongrie, ch.-l. *Pecs*, dont une partie a été réunie à la Yougoslavie.

Barataria (*île de*), île imaginaire dont Sancho Pança, écuyer de l'illustre don Quichotte, obtient le gouvernement, et où il éprouve, au milieu d'incidents plus comiques les uns que les autres, tous les désagréments attachés à la puissance.

BARATIER (Augustin), général français, né à Belfort. Membre de la mission Marchand (1864-1917).

BARBADE, une des petites Antilles anglaises; 170.000 h. Ch.-l. *Bridgetown*. Sucre, coton.

BARBANÈGRE (Joseph), général français, né à Pontacq (Basses-Pyrénées) [1772-1830], connu par sa belle défense de Huningue, où, avec 135 hommes, il tint tête à 25.000 Autrichiens (1815).

Barbares. Les Grecs et les Romains appelaient *Barbares* tous les peuples restés en dehors de leur civilisation. L'histoire a conservé ce nom pour désigner les bandes armées qui, du IIIe au VIe siècle de notre ère, envahirent l'empire romain, renversèrent les empereurs d'Occident et fondèrent sur les ruines de leur empire des Etats plus ou moins durables. Le plus grand nombre de ces barbares appartenaient aux races germaniques (Francs, Burgondes, etc.), slaves ou gothiques (Suèves, Vandales, etc.); d'autres, comme les Avares, les Magyars ou Hongrois, étaient de race ouralo-altaïque. Alaric, Genséric, Théodoric, Ataulphe furent leurs principaux chefs. Ce furent les Huns qui, faisant irruption dans l'Europe orientale, donnèrent l'impulsion au monde barbare, et le précipitèrent sur l'empire romain.

BARBARIE ou **ÉTATS BARBARESQUES**, nom donné jadis aux régions de l'Afrique du Nord situées à l'O. de l'Egypte: Maroc, Algérie, Tunisie, régence de Tripoli. (Hab. *Barbaresques*.)

BARBARIGO, famille vénitienne, qui a fourni un doge et plusieurs cardinaux.

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), conventionnel girondin, né à Marseille, décapité à Bordeaux (1767-1794).

BARBAZAN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 392 h. Eaux minérales.

BARBAZAN (Arnauld-Guillaume *de*), général français, né en Bigorre. Il s'illustra sous les règnes de Charles VI et de Charles VII et fut surnommé *le Chevalier sans reproche* (1360-1431).

BARBE (*sainte*), de Nicomédie (Asie Mineure), vierge et martyre pendant la persécution de Maximin. Patronne des artilleurs et des pompiers. Fête le 4 décembre.

Barbe (collège **Sainte-**), célèbre collège, fondé à Paris en 1430, près du Panthéon.

Barbe-Bleue, nom du principal personnage et titre d'un conte de Perrault. Barbe-Bleue, ainsi nommé à cause de la couleur de sa barbe, a déjà égorgé six épouses et va faire subir le même sort à la septième, lorsque celle-ci est délivrée par ses frères, qui tuent le sanguinaire mari. V. ANNE.

BARBÉ-MARBOIS (François, *marquis de*), né à Metz, président de la Cour des comptes, ministre du Trésor en 1802 et de la Justice en 1815 (1745-1837).

BARBERINI, illustre famille florentine, dont un des membres, le cardinal MAFFEO **Barberini**, fut élu pape sous le nom d'Urbain VIII. Ses trois neveux, les cardinaux Francesco (1597-1679) et Antonio (1607-1671), et le général Taddeo (m. en 1647), jouèrent un rôle important. Amis des arts, ils ont construit le beau palais Barberini.

BARBEROUSSE, nom de deux frères, fameux pirates, maîtres d'Alger : le premier, AROUDJ, fut tué devant Tlemcen par les Espagnols (1518); le second, KHAÏR ED-DIN, amiral des flottes de Sélim Ier, mourut en 1546. — Le surnom de *Barberousse* a été donné à l'empereur d'Allemagne Frédéric Ier. V. FRÉDÉRIC.

BARBÈS (Armand), homme politique français, né à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentant du peuple (1848). Emprisonné en 1849, il fut rendu à la liberté en 1854, s'expatria volontairement et mourut à La Haye (1809-1870).

Barbets, nom donné aux vaudois du Dauphiné et du Piémont et aux calvinistes des Cévennes (XVIe et XVIIe s.) parce qu'ils appelaient leurs pasteurs *barbes* (oncles).

BARBEY D'AUREVILLY (Jules), écrivain français, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), auteur des nouvelles *les Diaboliques* et des romans : *le Chevalier Des Touches*, *une Vieille Maîtresse*, etc. Esprit original et excessif, plein de verve et d'éclat (1808-1889).

BARBEZIEUX, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac, près du Trèfle, s.-affl. de la Charente; 4.079 h. (*Barbeziliens*). Ch. de f.; à 34 kil. S.-O. d'Angoulême. Eaux-de-vie, papier, chaussons.

BARBEZIEUX (*marquis* Louis *de*), fils de Louvois, né à Versailles. Il fut à vingt-trois ans ministre de la Guerre (1668-1701).

BARBIER (Edmond-Jean-François), avocat au parlement, né à Paris, auteur d'une *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV* (1689-1771).

BARBIER (Antoine-Alexandre), bibliographe français, né à Coulommiers, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (1765-1825).

BARBIER (Henri-Auguste), poète français, né à Paris, auteur des *Iambes*, poèmes d'une verve chaude et un peu crue (1805-1882).

BARBIER (Jules), auteur dramatique français, né à Paris; a donné des drames et les livrets de *Galatée*, *les Noces de Jeannette*, *Faust*, *Roméo et Juliette*, etc. (1825-1901).

BARBIER DE MEYNARD (Casimir-Adrien), orientaliste français, né à Marseille (1827-1908).

Barbier de Séville (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Beaumarchais; chef-d'œuvre d'entrain, de malice satirique et de grâce; représentée en 1775.

Barbier de Séville (*le*), opéra bouffe en quatre actes, un des chefs-d'œuvre de Rossini (1816). Partition étincelante d'inspiration et de verve.

BARBIZON, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Melun; 650 h. Séjour des peintres Rousseau, Corot, Diaz, Millet, Troyon.

BARBOTAN, localité du Gers, comm. de Cazaubon (arr. de Condom); 606 h. Eaux ferrugineuses.

BARBOUDE, une des Iles sous le Vent; 775 h.

BARCA, surnom donné à divers membres d'une famille carthaginoise à laquelle appartenaient Amilcar, Asdrubal, Annibal. Ce mot signifie *Eclair*.

BARCELONE [*selonn'*], en esp. **Barcelona** [*zé*], v. d'Espagne, cap. de la Catalogne, près de l'embouchure du Llobregat; 980.000 h. (*Barcelonais*). Port considérable. Industrie active (cotonnades, machines, automobiles). La prov. de Barcelone compte 1.800.000 h. Siège du Gouvernement républicain espagnol (nov. 1937), la ville fut prise par le général Franco en janv. 1939.

BARCELONNETTE, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes), à 84 kil. de Digne, sur l'Ubaye, affl. de la Durance; 2.723 h. (*Barcelonnettains*). Patrie du député Manuel. L'arr. a 4 cant., 20 comm., 9.842 h.

BARCILLONNETTE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 160 h.

BARCLAY DE TOLLY (Michel), général russe, né en Livonie, d'origine écossaise, habile adversaire de Napoléon Ier (1761-1818).

BARCOCHÉBAS [*ass*] (*Fils de l'étoile*), imposteur juif qui se fit passer pour le Messie sous le règne d'Adrien et souleva les Juifs; il fut tué en 135.

BARDANE, empereur byzantin (711-713) qui renversa Justinien II.

Bardes, poètes nationaux des peuples de race celtique (Gaulois, Bretons, Irlandais, Ecossais). Chez les Gaulois, ils faisaient partie de la classe sacerdotale. Ils célébraient, en s'accompagnant sur la lyre, la gloire des dieux et des héros dans les fêtes religieuses, et ils excitaient les guerriers au combat par le chant de guerre ou *bardit*. Dans le pays de Galles, ils survécurent à la conquête romaine. Les plus célèbres sont Taliésin, Llywarch Hen. Ossian est un barde écossais légendaire du IIIe siècle.

Bardes anglais et critiques écossais, violente satire de Byron contre ses censeurs littéraires (1809).

BARDESANE, hérésiarque du IIe siècle, né à Edesse. Sa doctrine se rapprochait du gnosticisme.

BARDO (*le*), bourg de Tunisie, à 3 kil. de Tunis. Palais du bey où fut signé en 1881 le traité établissant le protectorat français sur la Tunisie.

BARDONNÈCHE, v. d'Italie (Piémont); 1.800 h. à la sortie du tunnel du mont Cenis.

BARÈGES, village des Hautes-Pyrénées, comm. de Betpouey (cant. de Luz), sur le Bastan, affl. du gave de Pau. Eaux thermales sulfureuses, hôpital militaire. Sports d'hiver.

BAREILLY, v. de l'Inde (provinces unies d'Agra-et-Aoudh); 130.000 h.

BARENTIN, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 5.989 h. Ch. de f. Cotonnades.

BARENTON, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1.785 h. Ch. de f. Patrie de Postel.

BARENTZ (Guillaume), navigateur hollandais qui découvrit le Spitzberg (vers 1560-1597).

BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), conventionnel, né à Tarbes, membre du Comité de Salut public, passa des girondins aux montagnards (1755-1841).

BARFEROUCH, v. de l'Iran, port sur la Caspienne; 34.000 h. Centre commercial.

BARFLEUR, port sur la Manche, près de la pointe de Barfleur, extrémité E. de la presqu'île du Cotentin; 1.069 h. Petit port. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre. C'est de Barfleur que Guillaume le Conquérant partit à la conquête de l'Angleterre.

BARGELLO (*le*), palais du podestat de Florence (XIIIe s.), devenu musée national.

BARI, v. forte d'Italie (Pouilles); port sur l'Adriatique; 175.000 h. Huiles, vins.

BARILLON (Paul), *marquis de* BRANGES, diplomate français (1630-1691).

BARJAC, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; 1.206 h. Mûriers, soie, houille.

BARJOLS [*jol*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 2.394 h. Tannerie, chaussures.

BARKA, anc. nom de la Cyrénaïque.

BAR-LE-DUC, ch.-l. du dép. de la Meuse, sur l'Ornain, s.-affl. de la Marne; 16.550 h. (*Barisiens*). Ch. de f., à 254 kil. E. de Paris. Bonneterie, confitures, vins. Patrie de H. de Guise, des maréchaux Oudinot et Exelmans, de R. Poincaré. L'arr. a 8 cant., 130 comm., 64.215 h.

BARLETTA, v. forte d'Italie (prov. de Bari); 51.530 h. Port sur l'Adriatique. Commerce actif.

BARLIN, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 10.410 h. Ch. de f. Chaux, ciments.

BARLOW [*loou*] (Joël), diplomate et poète américain, né à Reading. La Convention lui accorda le titre de citoyen français (1755-1812).

BARLOW (Pierre), savant anglais, né à Norwich, auteur de beaux travaux sur le magnétisme et l'astronomie (1776-1862).

BARMÉCIDES, famille de vizirs célèbres sous plusieurs califes de Bagdad. Le dernier de ses membres, Giafar, favori d'Haroun al-Rachid, tomba en disgrâce et fut mis à mort en 803.

BARMEN-ELBERFELD. V. WUPPERTAL.

BARNABÉ (*saint*), apôtre, disciple et compagnon d'apostolat de saint Paul. Fête le 11 juin.

Barnabites, ordre religieux, fondé à Milan vers 1530 et constitué définitivement par saint Charles Borromée en 1579.

BARNAOUL, v. de Russie (Sibérie), sur l'Obi; 109.200 h. Mines.

BARNAVE (Joseph), orateur de l'Assemblée constituante, né à Grenoble (1761), décapité en 1793.

BARNEVELT ou **BARNEVELDT** (Jean VAN OLDENBARNEVELT, dit), grand pensionnaire de Hollande, né vers 1549 à Amersfoort, un des fondateurs de la république des Provinces-Unies, m. sur l'échafaud par ordre de Maurice de Nassau (1619).

BARNEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1.110 h. Ch. de fer.

BARNSLEY [*bânsli*], v. d'Angleterre (comté d'York); 71.600 h. Tissage du lin, fer, charbon.

BARNUM [*nom'*] (Phinéas TAYLOR), charlatan américain né à Bethel, dont le nom est synonyme d'exhibiteur de phénomènes (1810-1891).

BAROCHE (Federigo BAROCCI, dit), célèbre peintre religieux italien, né à Urbino (1535-1612).

BAROCHE (Pierre-Jules), homme politique fr., né à Paris, ministre de Napoléon III (1802-1870).

BARODA, État vassal de l'Inde; 2.200.000 h. Cap. *Baroda* (112.860 h.).

BAROJA (Pio), romancier réaliste espagnol, né à Madrid en 1872 : *la Maison d'Aizgorri, la Lutte pour la vie*, etc.

BARON (Michel BOYRON, dit), acteur et auteur comique français, de la troupe de Molière, puis de l'hôtel de Bourgogne, né à Paris (1653-1729); auteur de *l'Homme à bonnes fortunes*.

BARONIUS [*uss*] (*le cardinal*), supérieur de l'Oratoire, auteur d'*Annales ecclésiastiques* d'une grande érudition (1538-1607).

Barque de Dante (*la*), chef-d'œuvre d'Eugène Delacroix (1822), musée du Louvre; ce tableau fit époque dans l'histoire de l'art contemporain.

BARR, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Sélestat; 4.278 h. Ch. de f. Tanneries, bonneterie.

BARRANQUILLA [*an'kilha*], v. de Colombie, port à l'embouchure du Magdalena; 129.715 h.

BARRAS [*rass*] (Paul, *vicomte de*), conventionnel puis membre du Directoire; né à Fox-Amphoux (Var). Auteur de *Mémoires* intéressants, sinon toujours véridiques (1755-1829).

BARRE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 358 h.

BARRÊME, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 686 h. Plâtre.

BARRÊME (Bertrand-François), arithméticien français, né à Lyon, auteur du *Livre des comptes faits* (1640-1703). V. BARÊME (Part. langue).

BARRÈRE (Camille), diplomate français, né à La Charité-sur-Loire en 1851. Ambassadeur en Italie (1897-1924).

BARRÈS [*rèss*] (Maurice), écrivain français, né à Charmes (Vosges) [1862-1923]. Analyste subtil et écrivain d'un haut lyrisme, auteur de *Amori et Dolori sacrum; Du sang, de la volupté et de la mort*, etc.; il a passé du culte du moi au culte de la terre et des morts, et au nationalisme (*les Déracinés, l'Appel au soldat, Colette Baudoche*). Membre de l'Académie française.



Maurice Barrès.

BARRIAS [*ass*] (Félix-Joseph), peintre français, né à Paris (1822-1907). — Son frère, LOUIS-ERNEST, statuaire français, né à Paris, artiste vigoureux et adroit (1841-1905).

Barricades (*Journées des*). La première, le 12 mai 1588, fut une manifestation des Ligueurs contre Henri III; la seconde, le 27 août 1648, commença les troubles de la Fronde. — Au XIXe siècle, des barricades ont été élevées dans les rues de Paris, lors des insurrections de 1830, 1848, 1851, et durant la Commune (1870-1871).

BARRIE (James-Matthew), romancier et auteur dramatique anglais, né à Kirriemuir (1860-1937), créateur du type de *Peter Pan*.

BARRIÈRE (Théodore), auteur dramatique français, né à Paris (1823-1877); auteur des *Filles de marbre*, des *Faux Bonshommes*, etc.

BARROIS [*baroi*] ou *duché de Bar*, anc. pays de France, entre la Lorraine et la Champagne, baigné par la Meuse. (Hab. *Barisiens*.) Ch.-l. *Bar-le-Duc*. Rattaché définitivement en 1766.

BARROIS (*Charles*-Eugène), géologue français, né à Lille en 1851. Il a levé la carte géologique de la Bretagne, étudié le terrain crétacé, le carbonifère du bassin houiller franco-belge. Membre de l'Académie des sciences.

BARROT (Odilon), avocat et homme politique français, né à Villefort (Lozère), promoteur de la *Campagne des banquets* en 1847 (1791-1873).

BARROW [*roou*] (Isaac), philologue, mathématicien et théologien anglais; il prépara l'application du calcul différentiel à la géométrie (1630-1677).

BARROW-IN-FURNESS [*baroou in' ferness*], v. d'Angleterre (Lancaster); 71.000 h. Fer. Port sur la mer d'Irlande.

BARRY (Jeanne BÉCU, *comtesse du*), favorite de Louis XV, née à Vaucouleurs, décapitée sous la Terreur (1743-1793).

BARRY (Charles), architecte anglais, né et mort à Londres (1795-1860), construisit le Parlement.

BARSAC, c. de la Gironde (arr. de Bordeaux), sur la Garonne; 2.514 h. (*Barsacais*). Ch. de f. Vins blancs.

BAR-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. (Aube); 4.264 h. (*Bar-sur-Aubois* ou *Barisiens*). Ch. de f., à 53 kil. E. de Troyes. Grains, vins. L'arr. a 5 cant., 105 comm., 32.612 h. Patrie du comte Beugnot.

BAR-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. et à 30 kil. S.-E. de Troyes; 2.651 h. (*Barrois* ou *Bar-Séquanais*). Ch. de f. Vins, papiers. Victoire de Macdonald sur les Autrichiens en 1814.

BART [*bar*] (Jean), célèbre marin, né à Dunker-

que. Il servit d'abord sous Ruyter, en Hollande; mais, lorsque cette puissance fut en guerre avec la France, Jean Bart revint dans sa patrie et s'illustra comme corsaire par ses exploits. Louis XIV le fit venir à Versailles, où la simplicité de ses manières amusa les courtisans, le nomma capitaine de vaisseau, lui donna des titres de noblesse et le grade de chef d'escadre. Il se fit remarquer dans toutes les opérations navales de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1651-1702).



Jean Bart.

BARTAS [*tass*] (Guillaume *du*), poète français, né à Montfort, près d'Auch (1544-1590), auteur de la *Semaine* ou *Création du monde*.

BARTET [*tè*] (Jeanne-Julia REGNAULT, dite), actrice française, née à Paris en 1854.

BARTH (Henri), explorateur allemand de l'Afrique centrale, né à Hambourg (1821-1865).

BARTHE-DE-NESTE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 598 h.

BARTHÉLEMY ou **BARTHOLOMÉ** (*saint*), un des douze apôtres, martyr. Fête le 24 août. V. SAINT-BARTHÉLEMY.

BARTHÉLEMY (*l'abbé* Jean-Jacques), érudit français, né à Cassis (Bouches-du-Rhône), auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. (V. ANACHARSIS) [1716-1795].

BARTHÉLEMY (François, *marquis de*), homme politique français, né à Aubagne, membre du Directoire. Il négocia la paix de Bâle en 1795 (1750-1830).

BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), poète français, né à Marseille; auteur (avec MÉRY) de la *Némésis*, journal satirique en vers (1796-1867).

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (Jules), homme politique et philosophe français, traducteur des œuvres d'Aristote, né à Paris (1805-1895).

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin français, né à Montpellier, théoricien du *principe vital* (1734-1806).

BARTHOLDI (Frédéric-Auguste), statuaire français, né à Colmar (Haut-Rhin), auteur de *la Liberté éclairant le Monde* et du *Lion de Belfort* (1834-1904).

Bartholo, personnage du *Barbier de Séville* de Beaumarchais, type du tuteur jaloux et soupçonneux.

BARTHOLOMÉ (Paul-Albert), sculpteur français, né à Thiverval (Seine-et-Oise) [1848-1928], auteur du *Monument aux Morts* érigé au cimetière du Père Lachaise, à Paris (1899).

BARTHOU (Jean-*Louis*), homme politique et écrivain français, né à Oloron-Sainte-Marie, assassiné en même temps que le roi Alexandre Ier de Yougoslavie (1862-1934).

BARTOLE, célèbre jurisconsulte italien, né à Sassoferrato (duché d'Urbino) [1313 ou 1314-1357].

BARTOLOMEO ou **BARTOLOMMEO** (*Fra*), peintre italien de l'ordre des dominicains, né à Savignano (Toscane), près de Florence (1469-1517).

BARUCH [*ruk*], disciple de Jérémie, qui lui dicta ses prophéties (600 av. J.-C.). — *Avez-vous lu Baruch?* allusion à une parole de La Fontaine. Ayant lu la belle prière des Juifs dans le prophète Baruch, il disait à toutes les personnes qu'il rencontrait: « *Avez-vous lu Baruch?* » On rappelle plaisamment ces mots en parlant de quelqu'un qui vient de découvrir un auteur, un livre, et qui en a l'esprit occupé.



Barye.

BARWANI, principauté indienne du Radjpoutana, 100.000 h.

BARYE [*ri*] (Antoine-Louis), sculpteur animalier français, né à Paris, un des maîtres du genre. *Le Lion et le Serpent*, *Thésée et le Minotaure*, *le Lion assis* sont ses principales œuvres, d'une extraordinaire vigueur (1795-1875).

(*Phot. Nadar.*)

BAS, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Loire; 2.611 h. Ch. de f.

BASÈCLES, comm. de Belgique (Hainaut); 4.500 h. Marbre.

BASEDOW [*dov'*] (Jean-Bernard), pédagogue allemand, né à Hambourg; il tenta de réformer l'éducation d'après les idées de J.-J. Rousseau (1723-1790).

BASEL [*bas'l*], nom allemand de BÂLE.

BAS-EMPIRE. V. BYZANTIN (*Empire*).

BASILE (*saint*), Père de l'Eglise grecque, évêque de Césarée, auteur de *Lettres* sur des questions de doctrine, de discipline et de morale; un des fondateurs du monachisme (329-379). Fête le 14 juin.

BASILE Ier, le Macédonien, empereur d'Orient de 867 à 886; — BASILE II, empereur d'Orient de 976 à 1025; il soumit la Bulgarie (957-1025).

BASILE VALENTIN, alchimiste du moyen âge. Il a préparé l'acide chlorhydrique et distillé l'eau-de-vie.

Basile, personnage du *Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, type de l'hypocrite complaisant et cupide. Sa devise est: « Calomniez, calomniez; il en restera toujours quelque chose. »

BASILICATE. V. LUCANIE.

BASILIDE, gnostique égyptien (IIe s. apr. J.-C.) qui voulait concilier le christianisme, l'aristotélisme et le stoïcisme.

BASILISCUS, usurpateur de l'empire d'Orient en 476, détrôné par Zénon l'Isaurien, qui le fit mourir de faim en 478.

BASIN (Thomas), chroniqueur et prélat français, né à Caudebec, un des conseillers les plus écoutés de Charles VII, dont il a écrit l'histoire, ainsi que celle de Louis XI (1412-1491).

BASINE ou **BAZINE**, femme de Childéric Ier et mère de Clovis.

BASIRE ou **BAZIRE** (Claude), conventionnel, né à Dijon en 1764, décapité en 1794, avec les dantonistes.

BASNAGE (Jacques), théologien protestant, né à Rouen (1653-1725).

Basoche. C'était la corporation des clercs du Palais. Dotée de privilèges par Philippe le Bel (1302), elle eut une juridiction autonome, se constitua en royaume et son chef fut autorisé à prendre le titre de *roi*. Les basochiens donnaient des représentations théâtrales, où l'on jouait des pièces appelées *farces*, *soties*, *moralités*. Tous les ans, le roi de la basoche passait la revue de ses sujets. Henri III supprima le titre de roi de la basoche.

Basoche (*la*), opéra-comique en trois actes, paroles d'Albert Carré, musique d'André Messager (1890).

BASQUES, habitants des deux versants des Pyrénées occidentales, du côté de la France et de l'Espagne, en Navarre: ce sont de hardis montagnards, qui parlent un idiome spécial, agglutinant, sans rapport avec les langues voisines. (En parlant des femmes, on dit plutôt *Basquaises*.)

BASQUES (*Provinces*), en esp. Provincias Vascongadas, les provinces espagnoles de Vizcaya, Guipuzcoa et Alava.

BASS (*détroit de*), entre l'Australie et la Tasmanie; doit son nom à l'Anglais George Bass, qui le découvrit en 1798. Pêche du corail.

BASSAM. V. GRAND-BASSAM.

BASSAN (Jacopo DA PONTE, dit *le*), peintre italien, né à Bassano (1510-1592).

BASSANO, v. d'Italie (Vénétie), sur la Brenta; 20.000 h. Bonaparte y vainquit les Autrichiens (1796).

BASSANO (*duc de*). V. MARET.

BASSÉE (*La*), ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur le *canal de La Bassée*; 4.109 h. Ch. de f.

BASSE-INDRE. V. INDRE.

BASSELIN (Olivier), poète du XVe siècle, né à Vire; les chansons qu'on lui attribue ont été publiées par Jean Le Houx, en 1610, sous le nom de *Vaux-de-Vire*.

BASSE-POINTE (*La*), ch.-l. de c. de la Martinique, arr. de Saint-Pierre; 6.100 h. Port.

BASSE-TERRE (*La*), capitale de la Guadeloupe; 8.109 h. (*Basseterriens*). Evêché. Port assez actif.

BASSE-YUTZ, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 9.092 h. Aciers.

BASSIGNY, petit pays de l'ancienne France, sur les deux rives de la Haute-Marne, autour de Chaumont, et qui a été partagé en 1790 entre les départements de la Meuse, de l'Aube et de la Haute-Marne.

BASSOMPIERRE (François *de*), maréchal de France et diplomate, né au château d'Haroué, en Lorraine; un des esprits les plus brillants de son temps; il a été chargé de différentes missions en Suisse, Italie, Angleterre. Il resta enfermé douze ans à la Bastille pour avoir conspiré contre Richelieu. Ses *Mémoires* sont intéressants (1579-1646).

BASSORA ou **BASRAH**, v. de l'Irak ou Mésopotamie, sur le Chatt el-Arab; 50.000 h. Soieries.

BASSOUTOS, important groupe indigène de l'Afrique australe, aux sources du fleuve Orange. Le *Basutoland*, protectorat anglais (1884), ch.-l. *Maseru*, compte 500.000 h.

BASSVILLE (Nicolas HUGOU *de*), diplomate français, né à Abbeville, assassiné à Rome lors d'une émeute populaire (1753-1793).

BASTAN ou **BAZTAN** (*val de*), célèbre vallée de la Navarre espagnole; elle se prolonge en France (Basses-Pyrénées). — Torrent des Hautes-Pyrénées, affl. du gave de Pau; donne son nom à la vallée de Bastan, où se trouve Barèges.

BASTELICA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 4.125 h. Patrie de Sampiero d'Ornano.

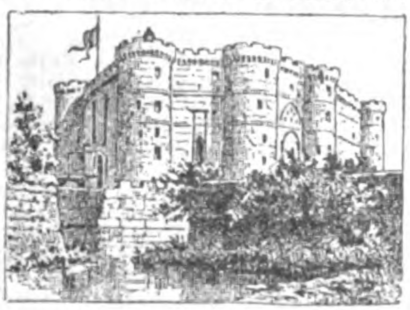
BASTIA, ch.-l. d'arr. (Corse); 44.628 h. (*Bastiais*). Port de mer, place forte. Huiles, pâtes alimentaires; pipes. Patrie de Casabianca. L'arr. a 26 cant., 129 comm., 114.727 h.

BASTIAT [*tia*] (Claude-Frédéric), économiste français, né à Bayonne, défenseur de la liberté du travail et du libre-échange, auteur des *Harmonies économiques* (1801-1850).

BASTIDE-DE-SÉROU (*La*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur l'Arize, affl. de la Garonne; 1.398 h. (*Bastidiens*). Minium.

BASTIEN-LEPAGE (Jules), peintre français, né à Damvillers (Meuse), observateur fidèle de la vie des champs (*les Foins*) [1848-1884].

Bastille (*la*), forteresse construite à Paris, à la porte Saint-Antoine; elle fut commencée sous Charles V, par le prévôt Hugues Aubriot en 1370 et terminée en 1382. D'abord citadelle militaire, elle devint bientôt une prison d'Etat, qui reçut, entre autres victimes illustres, Jacques d'Armagnac, Bassompierre, Fouquet, l'Homme au Masque de fer, la marquise de Brinvilliers, le duc d'Orléans, Voltaire, Lally-Tollendal, Latude, etc. Devenue comme le symbole de l'absolutisme royal et du régime du bon plaisir, la Bastille fut prise et détruite par le peuple de Paris le 14 juillet 1789. La France a choisi, comme fête nationale, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.



La Bastille.

Bastille (*Mémoires sur la*), pamphlet historique du XVIIIe siècle, par Linguet, publié à Londres en 1783. C'est un plaidoyer saisissant contre les lettres de cachet et les détentions arbitraires.

BASTOGNE, en flam. **Bastenaeken**, v. de Belgique (Luxembourg); 4.200 h. Station estivale.

BASUTOLAND. V. BASSOUTOS.

BATA, petit port d'Afrique, ch.-l. de la colonie du Rio Muni (Guinée espagnole); 9.000 h.

BATAILLE (Henry), poète et auteur dramatique français, né à Nîmes; psychologue subtil et hardi, parfois morbide : auteur de *la Marche nuptiale, la Vierge folle*, etc. (1872-1922).

BATARNAY [*nè*] (Ymbert *de*), conseiller de Louis XI, Charles VIII et Louis XII (1438-1523).

BATAVE (*République*), nom que prirent les Pays-Bas de 1795 à 1806.

BATAVES, peuple germanique qui habitait la Hollande actuelle avant César.

BATAVIA, v. de l'île de Java; 435.000 h. Grand commerce (sucre, café). Place de guerre et port militaire dans une baie de la côte nord-ouest de Java. Cap. des Indes néerlandaises. Sucre, café.

BATCHSKA. V. BANAT.

BATÉKÈS, peuplade indigène du Congo français.

BATH [*baz*], v. d'Angleterre (comté de Somerset); sur l'Avon; 68.600 h. Eaux thermales.

BATHILDE (*sainte*), reine de France. Elle épousa Clovis II, et gouverna pendant la minorité de ses fils, Clovis III, Childéric II et Thierry; m. en 680 au monastère de Chelles. Fête le 30 janvier.

BATHORY (Etienne), né en 1533, prince de Transylvanie, roi de Pologne, de 1575 à 1586, élu après la fuite du duc d'Anjou, Henri III.

BATHURST [*zerst*], ch.-l. de la Gambie anglaise; 14.000 h.

BÂTIE-NEUVE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 573 h.

BATIGNOLLES (*Les*), un des quartiers du nord de Paris, ancienne commune annexée en 1860.

BATNA, v. d'Algérie, ch.-l. d'arr. et subdivision militaire (Constantine); 11.733 h. Ch. de f., à 98 kil. S. de Constantine. Forêt de cèdres; ruines romaines. L'arr. a 10 comm. et 353.237 h.

BÂTON-ROUGE, v. des Etats-Unis, sur le Mississippi; capitale de la Louisiane; 30.000 h.

BATOUM, v. de Géorgie, cap. de l'Adjarie; port sur la mer Noire; 66.800 h. Pétrole.

BATOUTA (Ibn), célèbre voyageur et géographe arabe, né à Tanger (1304-1378).

Batrachomyomachie [*ko*] (*la*), c'est-à-dire *Combat des rats et des grenouilles* (*le*), petit poème grec burlesque, pastiche des poèmes homériques.

BATTAMBANG, v. du Cambodge; 22.000 h.

BATTEUX (Charles), littérateur français, né près de Vouziers, auteur d'un *Cours de Belles lettres* (1713-1780).

BATTHYANY, nom d'une célèbre famille hongroise dont deux membres, Casimir (1807-1854) et Louis (1809-1849) se sont distingués lors des insurrections hongroises de 1848.

BATTISTI (Cesare), patriote italien, né à Trente en 1875, pendu par les Autrichiens en 1916.

BATZ (*île de*), île et c. du Finistère, arr. de Morlaix, dans la Manche, en face de Roscoff; 1.225 h. (*Batziens* ou *Batzains*). Pêche.

BAUCIS [*siss*]. V. PHILÉMON.

BAUD [*bô*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; près de l'Evel, affl. du Blavet; 4.475 h. Ch. de f.

BAUDELAIRE (Charles), poète français, né à Paris, auteur des *Fleurs du mal*, où, en dépit d'une sensibilité morbide, il se place au premier rang par la richesse des images, l'intensité de l'expression, l'originalité de la musique verbale (1821-1867).



Baudelaire.

BAUDELOCQUE (Jean-Louis), médecin accoucheur français, né à Heilly (1746-1810).

BAUDIN (Charles), amiral français, né à Sedan. Détruisit (1838) le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, devant Vera-Cruz [V. MEXIQUE] (1784-1854).

BAUDIN (Jean-Baptiste-Alphonse), médecin et homme politique, né à Nantua en 1811, représentant du peuple à l'Assemblée de 1849, tué à Paris sur une barricade le 3 décembre 1851.

BAUDOT (Jean), télégraphiste français, né à Magneux (Haute-Marne), inventeur du télégraphe imprimeur qui porte son nom (1845-1903).

BAUDOUIN, nom de plusieurs comtes de Flandre, de Hainaut et de plusieurs empereurs latins de Constantinople ou rois de Jérusalem. Les plus connus sont Baudouin Ier, né en 1171, un des chefs de la quatrième croisade, empereur de Constantinople de 1204 à 1205, et Baudouin II, né à Constantinople en 1217, empereur de 1228 à 1261, m. vers 1273.

BAUDOUR, comm. de Belgique (Hainaut); 4.500 h.

BAUDRICOURT (Robert *de*), capitaine de Vaucouleurs. Il fit conduire, sur sa demande, Jeanne d'Arc auprès de Charles VII à Chinon (1429).

BAUDRILLART (Alfred), évêque et historien

(*Phot. Carjat.*)

français, né à Paris en 1859. Membre de l'Académie fr. Recteur de l'Institut catholique de Paris.

BAUDRIMONT (Alexandre-Edouard), physicien français, né à Compiègne (1806-1880), qui étudia le premier les colloïdes.

BAUDRY (Paul), peintre français, né à La Roche-sur-Yon, décorateur de l'Opéra (1828-1886).

BAUGÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 2.738 h. (*Baugeois*). Ch. de f.

BAUGY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur l'Yèvre naissante; 1.178 h. Chevaux, bœufs.

BAUHIN (Gaspard), botaniste français, né à Bâle (1560-1624).

BAULE (*La*). V. Escoublac-La Baule.

BAUMÉ (Antoine), chimiste français, né à Senlis; perfectionna l'aréomètre (1728-1804).

BAUME-LES-DAMES, ch.-l. de c. (Doubs), arr. et à 29 kil. N.-E. de Besançon, sur le Doubs; 3.043 h. (*Baumois*). Ch. de f. Pipes, tissages. Anc. abbaye de dames nobles, fondée au VIe siècle.

BAUMGARTEN (Alexandre), philosophe allemand, né à Berlin (1714-1762). Définit l'esthétique.

BAUR (Ferdinand-Chrétien), théologien et critique allemand, auteur de remarquables travaux sur les origines du christianisme (1792-1860).

BAUSSET (Louis *de*), cardinal, né à Pondichéry, biographe de Bossuet et de Fénelon (1748-1824).

BAUTRU (Guillaume *de*), diplomate français, né à Angers (1588-1665).

BAUTZEN [*bôtsèn*, en allem. *baoutsen*], v. d'Allemagne (Saxe), sur la Sprée; 40.000 h. Victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens et les Russes (1813).

BAUX (*Les*), bourg des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, 204 h. Ville jadis puissante, ruines superbes. C'est aux Baux que l'on a découvert les premiers gisements de *bauxite*, minerai d'aluminium.

BAVAI [*vè*], ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 1.770 h. Ch. de f.

BAVIÈRE, en allem. **Bayern** [*baïern*], pays d'Allemagne, membre du Reich; royaume jusqu'en 1919, puis république, comprenant la *Bavière* proprement dite, le *Palatinat*, la *Franconie* et la *Souabe;* 76.000 km²; 7.700.000 h. (*Bavarois*). Cap. *Munich* V. princ. *Augsbourg*, *Ludwigshafen*, *Nuremberg*, *Ratisbonne*, *Bayreuth*, *Spire*, *Wurzbourg*. Industrie active, surtout textile. Agriculture développée : céréales, vignobles. Eaux thermales.

BAYARD (Pierre du Terrail, seigneur *de*), illustre capitaine français, né près de Grenoble vers 1473. Il se couvrit de gloire pendant les guerres de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il combattit entre autres à Agnadel (1509), prit part aux sièges de Brescia (1512), à la bataille de Ravenne, à la défense de Mézières (1521). Sa bravoure lui valut le surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche*. Le soir de la bataille de Marignan, François Ier voulut être armé chevalier de sa main. On le vit défendre seul le pont du Garigliano contre 200 cavaliers espagnols. Il fut tué d'un coup d'arquebuse à Abbiategrasso, en 1524. Avant d'expirer, il reprocha sévèrement au connétable de Bourbon son infâme trahison. Comme Bourbon exprimait sa pitié de le voir en cet état : « Je ne suis point à plaindre, répondit Bayard, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous, qui combattez contre votre roi, votre patrie et votre serment. »



Bayard.

BAYARD (Jean-François), dramaturge français, collaborateur de Scribe, né à Charolles (1796-1853).

BAYARD (Emile), peintre et dessinateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre (1837-1891).

BAYEN (Pierre), chimiste français, né à Châlons-sur-Marne (1725-1798). Il s'attaqua avant Lavoisier à la théorie du phlogistique.

BAYERN. V. Bavière.

BAYEUX [*ba-yeu*], ch.-l. d'arr. (Calvados); sur l'Aure, affl. de la Vire; 7.351 h. (*Bayeusains* ou *Bajocasses*). Ch. de f., à 28 kil. N.-O. de Caen. Evêché. Dentelles, beurre. Patrie de Chartier, Coigny, Caumont. L'arr. a 6 cant., 136 comm., 53.647 h.

Bayeux (*Tapisserie de*), au musée de Bayeux. Elle représente la conquête de l'Angleterre par les Normands et constitue un document artistique archéologique de premier ordre (vers 1088-1092).

BAYLE [*bèl*] (Pierre), écrivain français, né au Carla (Ariège), auteur d'un *Dictionnaire historique* très érudit, dont l'esprit critique annonce la libre pensée de Voltaire et des Encyclopédistes (1647-1706).

BAYON [*ba-yon*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, non loin de la Moselle; 1.243 h. Ch. de f. Tuiles, chicorée.

BAYONNE [*ba-yonn'*], ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées, sur l'Adour; 31.727 h. (*Bayonnais*). Ch. de f., à 107 kil. O. de Pau. Evêché. Place forte. Eaux-de-vie, jambons. Patrie de Ravignan, Laffitte, Lavigerie, Bonnat. L'arr. a 13 cant., 126 comm., 178.098 h.

BAYREUTH [*baïrœ'ut'*], v. de Bavière, sur le Main; 35.000 h. Draps, poteries. Théâtre construit par le roi de Bavière Louis II, pour la représentation des œuvres de Richard Wagner (1876).

BAZAINE (Achille), maréchal de France, né à Versailles. Il se distingua en Crimée et commanda en chef au Mexique; chargé en 1870-1871 de la défense de Metz, il trahit son pays par son incapacité et l'égoïsme de ses vues. Il se laissa renfermer dans la place, ne tenta que des efforts dérisoires pour en sortir, engagea de louches négociations avec Bismarck, puis rendit la ville. La peine de mort à laquelle il fut condamné en 1873 ayant été commuée en celle de la détention, il réussit à s'évader en Espagne (1811-1888).

Bazar turc (*le*), chef-d'œuvre de Decamps (1855).

BAZARD (Armand), né à Paris, fondateur de la *charbonnerie française*, un des propagateurs du saint-simonisme (1791-1832).

BAZAS [*zass*], ch.-l. de c (Gironde), arr. de Langon; 4.356 h. (*Bazadais* ou *Bazadois*) Ch. de f. Bois, tanneries

BAZEILLES [*zèy'*], comm. des Ardennes, cant. de Sedan, près de la Meuse; 1.164 h. Ch. de f. Brûlée par les Allemands, le 1er sept. 1870.

BAZIN (François), compositeur français, né à Marseille, auteur du *Voyage en Chine* (1816-1878).

BAZIN (René), romancier français, né à Angers, écrivain délicat, auteur de *les Oberlé*, *la Terre qui meurt*, etc. (1853-1932).

BAZOCHES-SUR-HOËNE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 589 h.

BAZY (Pierre), chirurgien français, né à Sainte-Croix-de-Volvestre (Ariège) Spécialiste des voies urinaires (1853-1934).

BAZZI (Giovanni), peintre italien, dit *le Sodoma;* né à Verceil (vers 1477-1549).

BEACHY HEAD [*bitchi hèd'*] (en français **Béveziers**), promontoire de la côte sud d'Angleterre, entre Hastings et Brighton. Près de là, Tourville écrasa une flotte anglo-hollandaise en 1690.

BEACONSFIELD. V. Disraeli.

BÉARN, ancien pays de France, qui appartint aux comtes de Foix, à la Navarre, et fut réuni à la France par Louis XIII en 1620; cap. *Pau;* a formé en grande partie le départ. des Basses-Pyrénées (Hab. *Béarnais*).

BÉATRICE PORTINARI, Florentine célèbre, née en 1266, m. en 1290, immortalisée par Dante dans la *Vita nuova* et dans *la Divine Comédie*.

BEATTIE [*bitti*] (James), poète et critique écossais, auteur du *Ménestrel*, né à Lawrencekirk (1735-1803).

BEATTY [*bitti*] (David), amiral anglais, joua un rôle important pendant la Grande Guerre (batailles navales d'Helgoland, du Dogger Bank et du Jutland (1871-1936).

Beau Ténébreux, nom que prit Amadis de Gaule lorsque, après avoir offensé la dame de ses pensées, il se retira par désespoir dans l'ermitage de la Roche-Pauvre. Le nom de *Beau Ténébreux* est devenu synonyme d'amoureux sombre, aux allures timides.

BEAUCAIRE, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Rhône; 9.701 h. (*Beaucairois*). Ch. de f. Foires célèbres jadis. Patrie de Raymond VII. Chaux.

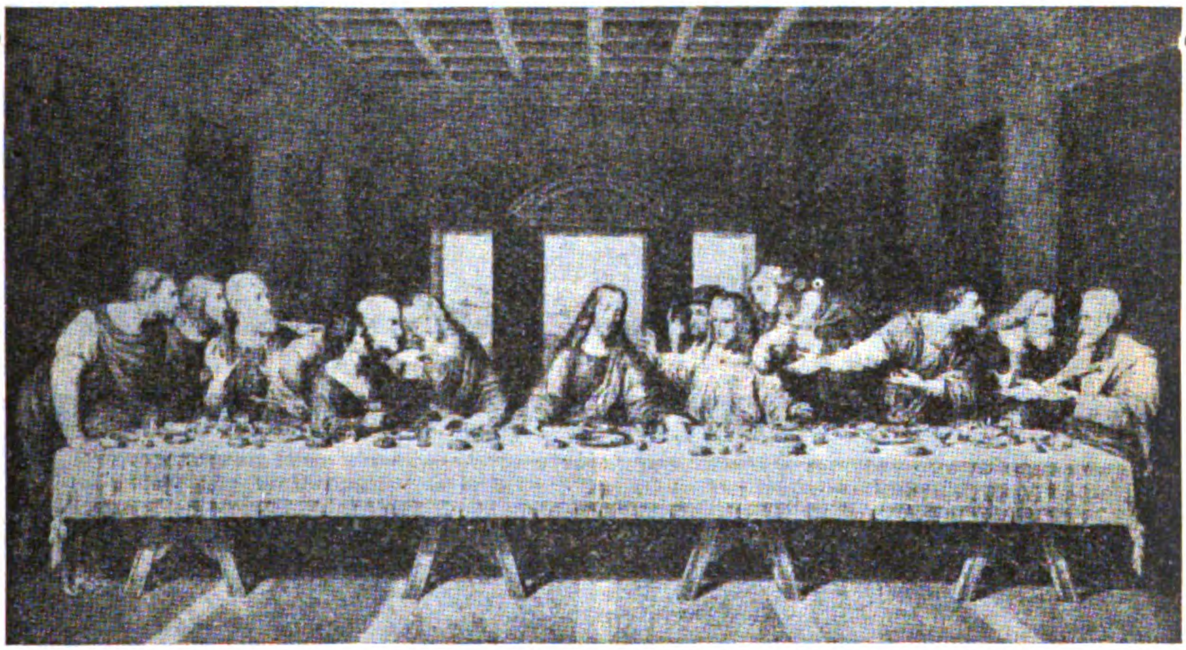
BEAUCE, pays de France, cap. *Chartres;* plaines très fertiles en blé. (Hab. *Beaucerons*.)



La Barque de Dante (Eug. Delacroix).



Bonaparte franchissant les Alpes (P. Delaroche).



La Cène (Léonard de Vinci).



La Charité (A. del Sarto).

(Photos Braun, Neurdein.)



Les Dernières Cartouches (A. de Neuville).



La Cuisine des Anges ou le Miracle de San Diego (Murillo).



La Cruche cassée (Greuze)



Charles Ier (Van Dyck)



L'Embarquement pour Cythère (Watteau).





Beaucoup de bruit pour rien, une des plus charmantes comédies de Shakespeare (1600).

BEAUCOURT, c. du Territoire de Belfort; 4.260 h. Ch. de f. Horlogerie, construction mécanique.

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1.000 h. (*Beaufortains*). Ch. de f.

BEAUFORT, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur le Doron, s.-affl. de l'Isère; 2.077 h.

BEAUFORT (Henri *de*), cardinal anglais, frère du roi d'Angleterre Henri IV; il présida le tribunal qui condamna Jeanne d'Arc; m. en 1447.

BEAUFORT (François DE VENDÔME, *duc de*), né à Paris, petit-fils de Henri IV, un des chefs de la Fronde des princes, surnommé, en raison de sa popularité, *le Roi des Halles*. Il se distingua plus tard, comme amiral, contre les Barbaresques (1616-1669).

BEAUFORT-EN-VALLÉE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 3.262 h. (*Beaufortains*).

BEAUGENCY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Loire; 3.502 h. Ch. de f. Vins. Patrie du physicien Charles.

BEAUHARNAIS (*vicomte* Alexandre *de*), né à la Martinique; il épousa M[lle] Tascher de La Pagerie, qui fut plus tard l'impératrice Joséphine (v. ce mot); général dans l'armée du Rhin, en 1793; m. sur l'échafaud (1760-1794). V. HORTENSE.

BEAUHARNAIS (Eugène *de*), fils du précédent et de Joséphine, beau-fils de Napoléon I[er] et vice-roi d'Italie, né à Paris. Il se distingua dans les guerres de l'Empire (1781-1824).

BEAUJEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 2.290 h. (*Beaujolais*). Ch. de f. Vins.

BEAUJOLAIS, ancien pays de France, au nord du Lyonnais, traversé par les *monts du Beaujolais;* capit. *Villefranche* (Rhône). Bons vins.

BEAUJON (Nicolas), financier français, né à Bordeaux. Il a donné son nom à un quartier de Paris, ainsi qu'à un hôpital fondé par lui (1708-1786).

BEAULIEU, comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 510 h. Eaux thermales.

BEAULIEU (Jean-Pierre *de*), général autrichien, né à Lathuy (Brabant), prit part à la guerre de Sept ans et fut vaincu par Bonaparte en Italie (1725-1819).

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Dordogne; 1.751 h.

BEAULIEU-SUR-MER, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 2.700 h. Ch. de f. St. balnéaire.

BEAUMANOIR (Philippe *de*), célèbre légiste français; bailli, puis sénéchal, il a rédigé les *Coutumes de Beauvoisis* (1246-1296).



Beaumarchais.

BEAUMANOIR (Jean *de*), un des héros du *Combat des Trente*, livré en 1352, et où 30 Bretons vainquirent 30 Anglais.

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON *de*), écrivain français, né à Paris, auteur du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro*, pièces hardies, développées avec un esprit étincelant, pleines de mouvement et de gaieté. Ses démêlés judiciaires avec le conseiller Goëzman lui ont fourni le sujet de spirituels et curieux *Mémoires* (1732-1799).

BEAUMES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 1.239 h. Vin muscat.

BEAUMESNIL [*ménil*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 448 h.

BEAUMETZ-LES-LOGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 576 h. Ch. de f.

BEAUMONT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 960 h. (*Beaumontois*).

BEAUMONT ou **BEAUMONT-HAGUE,** ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 480 h.

BEAUMONT (Francis), dramaturge anglais, né à Grâce-Dieu (Leicester) [1584-1616].

BEAUMONT (Christophe *de*), archevêque de Paris, né à La Roque (Dordogne); publia un mandement contre l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Celui-ci y répondit par une lettre célèbre (1703-1781).

BEAUMONT (Léonce ELIE *de*), géologue français, né à Canon (Calvados) [1798-1874].

BEAUMONT-DE-LOMAGNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 3.062 h. (*Beaumontois*). Ch. de f. Patrie de Fermat.

BEAUMONT-LE-ROGER, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille; 2.070 h. Ch. de f.

BEAUMONT-SUR-OISE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 5.541 h. Ch. de f. Ciment.

BEAUMONT-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1.624 h. (*Beaumontois*).

BEAUNE, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or); 11.862 h. (*Beaunois*). Ch. de f., à 38 kil. S.-O. de Dijon. Vins renommés. Célèbre Hôtel-Dieu fondé par le chancelier Rollin en 1443. Patrie de Monge, Ziem, Marey. L'arr. a 10 cant., 199 comm., 84.087 h.

BEAUNE-LA-ROLANDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1.703 h. (*Beaunois*). Ch. de f.

BEAUPRÉAU, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, près de l'Evre, affl. de la Loire; 3.693 h.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 2.740 h. Ch. de f.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon; 691 h. Etangs.

BEAUREPAIRE (Nicolas-Joseph *de*), officier français, né à Coulommiers; défendit énergiquement Verdun contre les Prussiens du duc de Brunswick, se tua pour éviter la honte de se rendre (1740-1792).

BEAUSOLEIL, ch.-l. de c. (Alpes-maritimes), arr. de Nice; 13.051 h.

BEAUSSET (*Le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 1.848 h. Huiles.

Beauté (*château de*), ancienne résidence royale, entre Nogent et Vincennes, donnée par Charles VII à Agnès Sorel, qui prit le nom de *Dame de Beauté*.

BEAUVAIS, ch.-l. du dép. de l'Oise, sur le Thérain et l'Avelon, affl. de l'Oise; 18.738 h. (*Beauvaisiens* ou *Beauvaisins*). Ch. de f., à 79 kil. N. de Paris. Evêché. Cathédrale, magnifique chœur du XIII[e] siècle. Tapisseries; brosses. Patrie de saint Yves, de Jeanne Hachette, qui, en 1472, prit part à la défense de la ville contre Charles le Téméraire; du numismate Vaillant, Villiers de l'Isle-Adam. L'arr. a 15 cant., 303 comm., 135.784 h.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste), prédicateur français, né à Cherbourg, évêque de Senez. On lui doit (*Oraison funèbre de Louis XV*) la phrase célèbre: « Le silence des peuples est la leçon des rois. » (1731-1790).

BEAUVAISIS ou **BEAUVOISIS** [*zi*], petit pays de l'ancienne France; cap. *Beauvais*.

BEAUVAU, ancienne et noble famille française, originaire d'Anjou. Le principal de ses représentants, CHARLES-JUSTE **de Beauvau**, fut maréchal de France et membre de l'Académie française (1720-1793).

BEAUVILLE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, près de la Séoune, affl. de la Garonne; 756 h.

BEAUVILLIER (François-Honorat *de*), duc de Saint-Aignan, un des protecteurs des gens de lettres sous Louis XIV (1610-1687). — Son fils, PAUL, diplomate français, fut chargé par Louis XIV de l'éducation du duc de Bourgogne (1648-1714).

BEAUVOIR, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 2.245 h. Port sur l'Océan. Huîtres.

BEAUVOIR (Roger DE BULLY, dit Roger *de*), romancier français, né à Paris (1809-1866).

BEAUVOIR-SUR-NIORT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 706 h. Ch. de f.

BEAUZÉE (Nicolas), grammairien français, né à Verdun, un des Encyclopédistes (1717-1789).

BÉBÉ, nain de Stanislas, roi de Lorraine; sa taille était de 0^{m},70 (1739-1764).

BEBEL (Ferdinand-Auguste), un des chefs du socialisme allemand, né à Cologne (1840-1913).

BECCARIA (César *de*), philosophe et criminaliste italien, né à Milan, auteur d'un célèbre *Traité des délits et des peines*, dont les principes ont renouvelé et adouci le droit pénal (1738-1794).

BECHER [*bé-her*] (Jean-Joachim), chimiste allemand, né à Spire (1625-1682).

BÉCHEREL [*rèl*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 723 h.

BECHUANALAND. V. BETCHOUANAS.

BECKET [*kèt'*] (*saint* Thomas), archevêque de Cantorbéry, grand chancelier d'Angleterre, assassiné au pied de l'autel par des courtisans de Henri II, roi d'Angleterre (1117-1170).

BÉCLARD (Pierre-Augustin), chirurgien fran-

çais, né à Angers (1785-1825). — Son fils, Jules, anatomiste français, né à Paris (1817-1887).

Becq de Fouquières (Louis), littérateur français, né à Paris, connu par ses travaux sur André Chénier (1831-1887).

Becque (Henry), auteur dramatique français, né à Paris, auteur de *la Parisienne*, des *Corbeaux*, peintures de mœurs vigoureuses et incisives (1837-1899).

Becquer [*kèr*] (Gustavo Adolfo), poète espagnol, né à Séville (1836-1870), lyrique romantique.

Becquerel (Antoine-César), physicien français, auteur de travaux sur les piles, l'électrochimie, la télégraphie, né à Châtillon-Coligny (1788-1878). — Son fils, Alexandre (1820-1891), et son petit-fils, Henri (1852-1908), furent également des physiciens de valeur. C'est à Henri que l'on doit la découverte de la radioactivité.

Bédarieux, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 9.244 h. (*Bédariciens*). Ch. de f. Mégisseries.

Bédarrides, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 1.900 h. (*Bédarridais*). Ch. de f.

Bède (*saint*) **le Vénérable**, moine et historien anglais d'un savoir encyclopédique, né à Wearmouth (675-735). Fête le 27 mai.

Bedeau (Marie-Alphonse), général français, né à Vertou (Loire-Inférieure). Il se distingua en Afrique et fut exilé après le 2-Décembre (1804-1863).

Bedford, v. d'Angleterre, sur l'Ouse; cap. du comté du même nom; 41.000 h.

Bedford (*duc de*), frère de Henri V, roi d'Angleterre, et régent de France pour son neveu Henri VI après Azincourt (1389-1435).

Bédier (Joseph), médiéviste français, né à Paris (1864-1938); auteur des *Légendes épiques*. Membre de l'Académie française.

Bedlam, hospice d'aliénés à Londres.

Bédouins, Arabes nomades du désert, dans l'Afrique du Nord et en Arabie.

Bédriac, village de l'Italie du Nord, sur l'Oglio, entre Crémone et Vérone, où Vitellius vainquit Othon en l'an 69. V. Vitellius.

Beecher-Stowe [*bîtcher-stoou*] (Harriet), femme de lettres américaine, née à Litchfield, auteur du roman : *la Case de l'oncle Tom* (1812-1896).

Beernaert (Auguste), homme politique belge, né à Ostende (1829-1912).

Beethoven [*bètovèn*] (Louis *Van*), célèbre compositeur de musique allemand, né à Bonn; auteur de sonates, quatuors, symphonies, de l'opéra *Fidelio*, œuvres d'une profondeur de sentiment et d'une puissance d'expression incomparables. Il eut une existence souvent difficile et fut, à la fin de ses jours, frappé de surdité (1770-1827).



Beethoven.

Bégard, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 4.463 h.

Bégards, Beggards ou **Béguards**, secte d'illuminés qui parut en Italie, en France et en Allemagne, au XIVe s., et qui, sous prétexte de perfection évangélique, se jetaient dans de graves désordres.

Bègles, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 21.582 h. Ch. de f. Vins, sécheries de morue, résine.

Beg-Meil, station balnéaire du Finistère, arr. de Quimper, comm. de Fouesnant.

Behaim [*béhaïm*] (Martin), cosmographe et navigateur allemand, né à Nuremberg. Il introduisit l'usage de l'astrolabe sur les vaisseaux (1459-1506).

Béhémoth, animal monstrueux dont parle Job.

Béhistoun, village du Kurdistan persan, près duquel sont des rochers couverts de bas-reliefs, et d'une inscription célèbre en caractères cunéiformes.

Behn (Afra), femme poète anglaise, née à Wye (Kent) [1640-1689], auteur du *Mariage forcé*.

Behring. V. Béring.

Behring [*inn'gh*] (*Emile*-Adolphe *von*), médecin et bactériologiste allemand, un des créateurs de la sérumthérapie, né à Hansdorf (Prusse) [1854-1917].

Beine, ch.-l. c. (Marne), arr. de Reims; 898 h.

Beira, anc. province centrale du Portugal. Capit. *Coïmbre*. A formé les districts d'Aveiro, Castelo-Branco, Coïmbre, Guarda, Viseu.

Beira, v. de la Mozambique; 23.000 h.

Beirout, cap. de la Syrie sous mandat français et de la République libanaise (anc. Grand Liban); 161.950 h. Port sur la Méditerranée. Commerce de soieries, tapis, etc. C'est la *Béryte* des Phéniciens.

Béja, v. du Portugal, ch.-l. de district; 12.985 h.

Béja, v. de Tunisie, dans la Medjerda; 5.000 h.

Béjart, famille de comédiens à laquelle appartenaient *Madeleine Béjart* (1618-1672) et sa sœur *Armande* (1638-1700), qui épousa Molière en 1662.

Békés [*békech*], v. de Hongrie, au confluent des deux Kœrœs; 29.000 h.

Békéscsaba [*békechtchaba*], v. de Hongrie, au S. de Békés; 49.000 h. Ind. textile.

Bêl, dieu suprême des Babyloniens, l'équivalent du Zeus grec et du Baal phénicien.

Béla, nom de plusieurs rois de Hongrie, de la dynastie des Arpadiens. Sous Béla IV (1235 à 1270), la Hongrie fut dévastée par les Tartares (1241).

Bélâbre, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc, sur l'Anglin, s.-affl. de la Creuse; 1.507 h.

Bélate (*col de*), col des Pyrénées, route très fréquentée de Bayonne à Pampelune (886 m.).

Belcaire, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 716 h.

Bélem [*lèm'*] ou **Para**, cap. de l'Etat de Para (Brésil), à l'embouchure de l'Amazone; 285.000 h. Caoutchouc.

Bélénus [*nuss*], dieu gaulois identifié avec Apollon; personnification probable du Soleil.

Belfast, v. d'Irlande du Nord; cap. de l'Ulster (Antrim); 415.000 h. Industrie du coton et du lin.

Belfort [*belfor* ou *béfor*], ch.-l. du *Territoire de Belfort* (anc. Haut-Rhin); 42.511 h. (*Belfortins*



ou *Belfortains*). Ch. de f., à 443 kil. de Paris. Place forte, illustrée par la belle défense du colonel Denfert-Rochereau (1870-1871). Patrie de G. Vicaire. Le *Territoire de Belfort* a 5 cant., 106 comm., 99.400 h. V. Lion de Belfort.

Belgiojoso (Christine Trivulzio, *princesse de*), patriote italienne, née à Milan (1808-1871), longtemps exilée en France où son salon fut un rendez-vous d'hommes en vue.

Belgique, Etat de l'Europe occidentale, capit. *Bruxelles*. I. Géographie. La Belgique est bornée

au N. par les Pays-Bas, au N.-O. par la mer du Nord; à l'O., au S.-O. et au S. par la France; à l'E. par le grand-duché de Luxembourg et les provinces rhénanes de la Prusse; au N.-E. par les Pays-Bas. Elle a une superficie de 30.447 kil. carr. et une population de 8.275.000 h. (*Belges*). Sauf dans la partie sud-est, où commence l'Ardenne, elle est constituée par un pays de plaines ondulées qu'arrosent la Meuse, l'Escaut, la Lys, etc. Les richesses minières sont considérables : vaste bassin houiller (Mons, Charleroi, Liége, Namur, Campine), belles carrières de marbre. Agriculture très développée céréales, betterave, lin, houblon, tabac, chicorée; culture maraîchère, floriculture. Elevage. Forêts dans l'Ardenne et le Luxembourg. Industrie fort active : métallurgie de l'acier, du zinc; construction métallique et mécanique, armurerie; verrerie et glacerie; céramique. Forte industrie textile (coton, laine, lin, dentelle). Industries chimiques puissantes. Commerce très important favorisé par un vaste réseau de chemins de fer et de canaux. La Belgique compte 9 prov : *Anvers, Brabant, Flandre-Occidentale, Flandre-Orientale, Hainaut, Liége, Limbourg, Luxembourg* et *Namur*, administrées par un gouverneur et un conseil provincial et subdivisées en arrondissements. Aux termes de la constitution du 7 février 1831, le gouvernement de la Belgique est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi, qui l'exerce par l'intermédiaire de dix ministres, et le pouvoir législatif appartient collectivement au roi, à la Chambre des représentants et au Sénat.



Armoiries de la Belgique.

II. HISTOIRE. Au temps de César, les Belges formaient dans la Gaule du Nord une confédération mi-celtique, mi-germanique, que les Romains soumirent définitivement en 51 apr. J.-C. A partir du IVe siècle ap. J.-C., la Belgique passa peu à peu au pouvoir des Francs mérovingiens; elle fut inégalement divisée entre Neustrie et Austrasie, puis elle devint sous les Carolingiens une enclave de la Lotharingie. Quand la féodalité triompha, on vit se constituer les comtés de Flandre, de Hainaut, de Brabant, etc.; puis s'organisèrent les communes flamandes, avec leurs puissantes corporations et leur milices qui, vaincues à Bouvines, victorieuses à Courtrai (1302), furent battues à Mons-en-Puelle (1304) et succombèrent d'abord à Cassel (1328), puis avec Artevelde à la bataille de Rosebecque (1382). Peu après, les Pays-Bas (Belgique et Hollande) échurent à la maison de Bourgogne, que Philippe le Bon et Charles le Téméraire rendirent célèbre; mais en 1477 le mariage de Marie de Bourgogne et de l'archiduc Maximilien fit passer les Pays-Bas à la maison d'Autriche. L'intolérance de Philippe II et les excès du duc d'Albe eurent pour conséquence la révolte et finalement l'indépendance des sept provinces du Nord, sous le nom de *Provinces-Unies* (1579), tandis que les provinces du Sud étaient définitivement rattachées à la domination espagnole. La Belgique, théâtre de nombreuses guerres sous Louis XIV, fut donnée à l'Autriche par le congrès de Rastadt (1714), que confirma sur ce point le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). La nouvelle organisation que Joseph II voulut appliquer à la Belgique fut mal accueillie et amena une insurrection (1788-1790). De 1795 à 1815, elle fut sous la domination française; en 1815, elle fut réunie à la Hollande. La révolution de 1830 aboutit à l'indépendance de la Belgique, qui se constitua en monarchie constitutionnelle. En 1908, l'Etat indépendant du Congo est devenu colonie belge. Envahie en août 1914, malgré son héroïque résistance, par les armées allemandes, la Belgique, dont la neutralité, garantie par les traités de 1839, avait été violée, resta presque dans sa totalité sous la domination ennemie jusqu'en novembre 1918. La victoire des Alliés lui rendit son indépendance et rectifia sa frontière de l'E. en lui attribuant Moresnet et Malmédy qui ont fait retour momentanément à l'Allemagne de 1940 à 1944.

BELGODÈRE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, non loin de la mer; 608 h.

BELGRADE, en serbe **Beograd**, cap. de la Yougoslavie; ancienne place forte sur le Danube, à 2.041 kil. S.-E. de Paris, 238.700 h. Centre commercial et industriel actif.

BELGRAND (Eugène), ingénieur français, né à Ervy (Aube), à qui l'on doit l'installation des égouts et l'alimentation en eau potable de Paris (1810-1878).

BÉLIAL, ce mot d'origine discutée et qui signifie *nuisible, mauvais*, est celui qu'emploie l'Ancien Testament pour désigner le chef des démons.

BÉLIER, constellation de l'hémisphère boréal et l'un des douze signes du zodiaque, correspondant à la période du 21 mars au 20 avril.

BELIN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Leyre; 1.574 h. (*Belinois*).

BELIN (Edouard), physicien français, né à Vesoul en 1876, inventeur de procédés de phototélégraphie et de télautographie.

BÉLISAIRE [*zèr'*], général byzantin, né vers 494. Sous Justinien, il vainquit les Perses, les Vandales et les Ostrogoths; une tradition, aujourd'hui reconnue fausse, veut qu'il ait été disgracié, privé de la vue, et réduit à mendier; m. en 565.

Bélise, personnage des *Femmes savantes*, belle-sœur de Philaminte, et précieuse comme elle.

BÉLIZE, capit. du Honduras britannique, sur la mer des Caraïbes; 12.500 h.

BELL (André), Ecossais né à Saint-Andrews, qui introduisit en Europe la méthode de l'enseignement mutuel, qu'il avait vu pratiquer aux Indes (1753-1832).

BELL (A. Graham), physicien américain, un des inventeurs du téléphone, né à Edimbourg (1847-1922).

BELLA (Stefano *della*), graveur italien, né à Florence (1610-1664).

BELLAC [*bèl-lak*], ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne); 3.718 h. (*Bellacquais* ou *Bellachons*). Ch. de f., à 39 kil. N.-O. de Limoges. Tanneries. L'arrond. a 8 cant., 65 comm., 63.497 h.

BELLANGÉ (Hippolyte), peintre de batailles, né à Paris (1800-1866), remarquable lithographe.

BELLARMIN (*saint* Robert), théologien de l'ordre des jésuites, né à Montepulciano (1542-1621). Béatifié en 1924. Canonisé en 1931.

BELLART (Nicolas *de*), procureur général à Paris sous la Restauration. Il requit sévèrement contre le maréchal Ney, contre les libéraux (1761-1826).

BELLAY [*bèl-lè*] (Guillaume *Du*), un des plus braves généraux de François Ier, auteur de *Mémoires*, né au château de Glatigny (1491-1543); — JEAN, frère du précédent, cardinal, homme d'Etat (1492-1560); — JOACHIM, cousin du précédent, fut un des poètes les plus remarquables de la Pléiade (*les Regrets, Jeux rustiques*). Sa célèbre *Défense et illustration de la langue française* fut le manifeste de la nouvelle école (1522-1560).

Belle au bois dormant (*la*), conte de Perrault. Une fée oubliée au baptême d'une princesse condamne celle-ci à dormir cent ans. Réveillée, puis épousée par un beau prince, elle a deux enfants : *Aurore* et *Jour*, et échappe à une méchante belle-mère.

Belle aux cheveux d'or (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. Une belle princesse, pour consentir à épouser un roi, soumet l'ambassadeur de celui-ci, *Avenant*, à de terribles épreuves. Il sort vainqueur de toutes, grâce à la reconnaissance d'une carpe, d'un corbeau, d'un hibou et du petit chien *Cabriole;* et c'est Avenant que la princesse épouse.

Belle et la Bête (*la*), conte de Mme Leprince de Beaumont. Un marchand imprudent est obligé de livrer une de ses filles à un monstre horrible. Mais le monstre aime la jeune fille, qui finit par l'aimer aussi, à cause de sa bonté. Cet amour lui fait reprendre sa forme de prince, et ils s'épousent.

Belle Hélène (*la*), opéra bouffe en trois actes, paroles d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach (1864).

Belle Jardinière (*la*), chef-d'œuvre de Raphaël (Louvre); une des madones les plus gracieusement expressives que le grand peintre ait figurées.


BELGIQUE
CHEF-LIEU de province
Chef-lieu d'arrond^t admin^f
Canaux — Ch^ins de fer
Echelle : 1/2.000.000^e
0 20 40 60 80 Kil^s
Echelle : 1/1.000.000^e
0 10 20 30 Km.
MER DU NORD
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
FRANCE
LUXEMBOURG
FLANDRE OCCID.
FLANDRE ORIENT.
ANVERS
LIMBOURG
BRABANT
HAINAUT
NAMUR
LIÈGE
BRUXELLES
Ostende
Bruges
Gand
Anvers
Malines
Louvain
Hasselt
Tongres
Liége
Verviers
Huy
Namur
Dinant
Mons
Tournai
Ypres
Courtrai
Arlon
Bastogne
Marche
Neufchâteau
Philippeville
Charleroi
Nivelles
Turnhout
Termonde
Alost
Audenarde
Eecloo
Furnes
Dixmude
Thielt
Roulers
Ath
Soignies
Thuin
Waremme
Maestricht
Aix-la-Chapelle
Trèves
Luxembourg
Mézières
Rocroi
Sedan
Lille
Dunkerque
Middelburg
Eindhoven
Bois-le-Duc
Ruremonde
Longitude Est de Greenwich

Belle-Rose, par A. Achard, roman de cape et d'épée, un des modèles du genre (1817).

BELLEAU (Remi), un des poètes de la Pléiade, élégant et gracieux, né à Nogent-le-Rotrou, auteur de la *Bergerie* (1528-1577).

Belleau (*bois*), situé dans le départ. de l'Aisne, près de la commune de même nom ; sanglants combats en octobre 1914 et juin-juillet 1918.

BELLEFONDS (*maréchal* Bernardin *de*), homme de guerre et diplomate français (1630-1694).

BELLEGAMBE (Jean), peintre flamand, né à Douai (1470-1534).

BELLEGARDE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua, au confl. du Rhône et de la Valserine ; 5.293 h. Ch. de f. Perte du Rhône.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur le Fessard, affl. du Loing ; 1.161 h.

BELLEGARDE (Roger DE SAINT-LARY *de*), un des favoris de Henri III. Il devint maréchal de France, fut disgracié et mourut en 1579 ; — ROGER II, son neveu, fut comblé de faveurs par Henri IV, qu'il avait vaillamment servi (1562-1646).

BELLEGARDE (Henri *de*), général autrichien, né à Dresde. Il combattit Napoléon en Italie et en Autriche (1756-1845).

BELLEGARDE-EN-MARCHE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson ; 509 h.

BELLE-ÎLE, île de l'océan Atlantique. La principale localité de l'île, *Le Palais*, est le ch.-l. du c. de Belle-Ile, arr. de Lorient (Morbihan) ; 2.802 h.

BELLE-ISLE (Charles FOUQUET *de*), maréchal de France, né à Villefranche (Aveyron), petit-fils de Fouquet ; il s'illustra en 1742 par la belle retraite de Prague (1684-1761).

BELLE-ISLE (*détroit de*), bras de mer qui sépare le Labrador du Nord de l'île de Terre-Neuve.

BELLE-ISLE-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 1.619 h. Ch. de f. Fer.

BELLÊME, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; sur un affl. de l'Huisne ; 1.938 h. Ch. de f. Dolmens. Jadis une des villes importantes du Perche.

BELLENCOMBRE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur un affl. de l'Arques ; 621 h.

BELLÉROPHON, héros mythologique, fils de Poseidon, ou de Glaucus et d'Eurymède. Ayant tué Belléros, son frère, sans le connaître, il se retira à la cour de Prœtos, roi d'Argos. Ce prince, jaloux de son hôte et ne voulant point violer les lois de l'hospitalité, envoya le héros à Iobatès, son beau-frère, roi de Lycie, après avoir remis à Bellérophon des tablettes où était gravé, en signes mystérieux, l'ordre de lui donner la mort. Iobatès lui ordonna de combattre la Chimère, persuadé qu'il succomberait ; mais, monté sur Pégase, Bellérophon tua le monstre, épousa la fille du roi de Lycie et lui succéda.

BELLESSORT (André), écrivain français, historien et critique littéraire, né à Laval en 1866. Membre de l'Académie française.

BELLEVILLE, faubourg de Paris, anc. comm. réunie à la capitale depuis 1860. (Hab. *Bellevillois*.)

BELLEVILLE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche ; 2.961 h. (*Bellevillois*). Ch. de f.

BELLEVUE [*vû*], localité de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, au-dessus de la Seine ; beau château construit en 1750 par Mme de Pompadour, aujourd'hui détruit ; 4.600 h. (Comm. de Meudon).

BELLEY [*bèlè*], anc. capit. du *Bugey*, ch.-l. d'arr. (Ain) ; 5.126 h. (*Belleysans*.) Ch. de f., à 74 kil. S.-E. de Bourg. Evêché. Fromages. Patrie de Brillat-Savarin. L'arr. a 9 cant., 116 comm., 69.061 h.

BELLIARD (Augustin-Daniel), général français de l'Empire, né à Fontenay-le-Comte (1769-1832).

BELLIÈVRE (Pompone *de*), surintendant des finances sous Henri III, chancelier de France sous Henri IV, né à Lyon (1529-1607).

BELLINI, nom d'une illustre famille de peintres vénitiens, dont les plus remarquables sont JACOPO (1400-1470) et ses fils GENTILE (v. 1429-1507) et GIOVANNI (1429-1516), célèbre par ses *Madones*.

BELLINI (Vincent), compositeur de musique, né à Catane (1801-1835) ; auteur des *Puritains*, etc.

BELLINZONA [*in'tsona*], en allem. **Bellenz**, comm. de Suisse (Tessin) ; 10.300 h. Transit actif.

BELLMANN (Charles), poète suédois, né à Stockholm (1740-1795) ; l'Anacréon de la Suède.

BELLO-HORIZONTE [*zon'té*], capit. de l'Etat de Minas-Geraes (Brésil) ; 135.110 h.

BELLONE, déesse de la guerre chez les Romains. Le nom de *Bellone* entre dans certaines périphrases, comme : *les champs de Bellone*, les champs de bataille ; *les fureurs de Bellone*, fureur du combat.

BELLOVAQUES (*les*), puissante tribu de la Gaule Belgique, dans le Beauvaisis. Elle résista énergiquement à Labiénus et à César.

BELLOY (*cardinal* Jean-Baptiste *de*), archevêque de Paris, né à Morangles (Oise) [1709-1808].

BELLOY (Pierre-Laurent BUYRETTE, dit *de*), poète français, né à Saint-Flour, auteur du *Siège de Calais*, tragédie patriotique (1727-1775).

BELLUNE, v. forte d'Italie, dans la Vénétie, sur la Piave, affl. de l'Adriatique ; 30.000 h. Masséna y vainquit les Autrichiens le 13 mars 1797.

BELLUNE (*duc de*). V. VICTOR.

BELMONT-DE-LA-LOIRE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne ; 2.115 h. Soie, lin.

BELMONT-SUR-RANCE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, sur un affl. du Tarn ; 1.130 h.

BELON, petit fl. côtier du Finistère, débouchant dans l'Océan près de Pont-Aven. Huîtres.

BELON (Pierre), naturaliste français, né près du Mans, un des précurseurs de Cuvier (1517-1564).

BELOT (Adolphe), romancier, auteur dramatique français, né à Pointe-à-Pitre, auteur, avec E. Villetard, du *Testament de César Girodot* (1829-1890).

BÉLOUTCHISTAN. V. BALOUTCHISTAN.

BELPECH [*pèch'*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 1.381 h.

BELPHÉGOR, idole des Moabites, des Ammonites et des Madianites, honorée sur le mont Phégor.

BELSUNCE [*zunss'*] (François *de*), évêque de Marseille, né à Laforce (Dordogne) ; il montra une charité héroïque pendant la peste de 1720-1721 (1671-1755).

BELT (**Grand-** et **Petit-**), nom de deux détroits : le premier entre les îles de Fionie et de Seeland, le second entre Fionie et le Jutland. Ils réunissent la mer Baltique à la mer du Nord par le Cattégat et le Skager-Rak. La navigation y est dangereuse et malaisée.

BELTRAMI (Eugène), mathématicien italien, né à Crémone (1835-1900), auteur de travaux sur l'élasticité, l'électricité, l'hydrodynamique.

BÉLUS [*luss*], chef assyrien, père de Ninus.

Belvédère (*musée du*), pavillon du Vatican pourvu d'un *cortile* où se trouve une belle collection d'antiques. — Autref., galerie de peinture de Vienne (auj. au *Musée historique et artistique* de cette ville).

BELVÈS [*vèss*] ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat ; 1.680 h. (*Belvézois*). Ch. de f.

BELZ, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient ; 3.114 h. Ch. de f. Port sur l'estuaire de l'Etel.

BELZÉBUTH [*but'*], nom d'un démon, considéré comme le chef des esprits malins dans la Bible.

BELZONI (Jean-Baptiste), savant voyageur italien, né à Padoue (1778-1823).

BEMBO [*bèmbo*] (Pierre), cardinal et humaniste italien, né à Venise. Latiniste d'une pureté cicéronienne, il fut secrétaire de Léon X. Il a écrit une *Histoire de Venise* de 1487 à 1537 (1470-1547).

BENADIR, littoral de la Somalie italienne.

BÉNARÈS [*rèss*], v. de l'Inde anglaise, sur le Gange ; 204.000 h. Ville sacrée des Indous.

BENDA [*bènda*], famille de musiciens nés en Bohême dans le XVIIIe siècle.

BENDER [*bèndèr'*]. V. TIGHINA.

BENDER-ABBAS [*bèndèr'-abass*], v. de Perse, port sur le détroit d'Ormuz ; 10.000 h.

BENDER-BOUCHIR. V. BOUCHIR.

BENDIGO [*bèn'*], v. d'Australie (Victoria) ; 29.130 h. Mines d'or. Elevage.

BENEDEK (Louis *de*), général autrichien, né à Sopron (Hongrie) ; il perdit en 1866 la bataille de Sadowa ou Kœniggrætz (1804-1881).

BENEDEN [*dèn'*] (Pierre-Joseph *Van*), zoologiste belge, né à Malines (1809-1894).

BENEDETTI (Vincent), diplomate français, né à Bastia ; il représentait la France à Berlin lors de la déclaration de guerre en 1870 (1817-1900).

Bénédicité (*le*), tableaux de Le Brun et de Chardin, au Louvre.

Bénédictins. L'ordre des bénédictins fut fondé par saint Benoît de Nursie en 529. Le célèbre monastère du Mont-Cassin (Italie) fut le berceau de cette congrégation, qui a compté parmi les membres une foule de savants laborieux et modestes, et rendu d'immenses services aux lettres et aux sciences (d'Achery, Montfaucon, Mabillon). Ce sont les grands érudits du moyen âge; ce sont eux qui ont transcrit, et par là conservé pour la postérité, la plupart des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome. On donne le nom de *bénédictin* à un homme érudit, d'une science profonde et solide.

BÉNÈS [*èch*] (Edouard), homme d'Etat tchécoslovaque, né à Kojlany en 1884. Deuxième président de la république tchécoslovaque (1935-1938).

BÉNÉVENT [*van*], v. forte d'Italie, près de Naples; 36.920 h. (*Bénéventins*). Pyrrhus y fut vaincu par les Romains (275 av. J.-C.). Mainfroi, roi des Deux-Siciles, y fut battu par Charles d'Anjou (1266).

BÉNÉVENT (*prince de*). V. TALLEYRAND.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 1.362 h. (*Bénéventins*).

BENFELD [*binfèld'*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Erstein, sur l'Ill; 2.741 h. Ch. de f.

BENFEY [*bèn'feï*] (Théodore), philologue et sanscritiste allemand, né à Nœrten (Hanovre) [1809-1881].

BENGALE [*bin*], prov. de l'Inde anglaise, comprenant le vaste delta du Gange; 50.000.000 d'h. (*Bengalis*). Cap. *Calcutta*; v. pr. *Dacca*.

BENGALE (*golfe du*), formé par la mer des Indes, entre l'Hindoustan et l'Indochine.

BENGAZI [*bèn'gatsi*], v. de Libye, cap. de la Cyrénaïque; 32.000 h.

BENGUÉLA [*bèn'*], v. de la colonie portugaise d'Angola; port sur l'Atlantique; 6.000 h.

BÉNIGNE (*saint*), apôtre de Bourgogne, martyr vers 179. Fête le 1er novembre.

BÉNI-MÉRED, comm. d'Algérie, arr. d'Alger; 476 h. Ch. de f. d'Alger à Oran.

BÉNIN (*golfe du*), partie du golfe de Guinée, comprenant la côte du Dahomey et de la Nigeria occidentale. De 1882 à 1893, protectorat français de ce nom, comprenant les établissements de Agoué, Grand- et Petit-Popo, Porto-Seguro, auj. *Dahomey*.

BÉNI-SAF, comm. d'Algérie, dép. d'Oran, arr. de Tlemcen; 11.819 h.

BÉNI-SOUEF, ville de la Haute-Egypte, sur le Nil; 40.000 h.

BENJAMIN, dans la Bible, dernier fils de Jacob, de la même mère que Joseph. Jacob avait une prédilection marquée pour cet enfant, dont la naissance avait coûté la vie à Rachel, son épouse bien-aimée, et il lui avait donné le nom de *Benjamin*, qui, en hébreu, signifie « fils de ma droite ». C'est par allusion à cette préférence que l'on donne le nom de *Benjamin*, devenu synonyme de *bien-aimé*, au dernier-né d'une nombreuse famille. Ce nom est aussi celui de l'une des douze tribus d'Israël.

BENNIGSEN (Auguste *de*), général russe, né à Brunswick, battu par Napoléon à Eylau (1745-1826).

BÉNODET, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 1.421 h. Station balnéaire. Bac.

BENOÎT D'ANIANE (*saint*), réformateur de la règle bénédictine (750-821). Fête le 12 février.

BENOÎT DE NURSIE (*saint*), prêtre italien, fondateur, vers 529, de l'ordre des bénédictins au Mont-Cassin. Fête le 21 mars.

BENOÎT Ier, pape de 574 à 578; — BENOÎT II (*saint*), pape de 684 à 685; — BENOÎT III, pape de 855 à 858; — BENOÎT IV, pape de 900 à 903; — BENOÎT V, pape de 964 à 965; — BENOÎT VI, pape de 972 à 974; — BENOÎT VII, pape de 974 à 983; — BENOÎT VIII, pape de 1012 à 1024; — BENOÎT IX, pape de 1033 à 1048; — BENOÎT X, antipape de 1058 à 1059; — BENOÎT XI, pape de 1303 à 1304; — BENOÎT XII, pape de 1334 à 1342; siégeait à Avignon; — BENOÎT XIII, antipape de 1394 à 1424; — BENOÎT XIII, pape de 1724 à 1730; — BENOÎT XIV, pape de 1740 à 1758; — BENOÎT XV, pape de 1914 à 1922.

BENOÎT DE SAINTE-MAURE, trouvère français du XIIe siècle, originaire de Touraine, auteur d'une célèbre *Chronique des ducs de Normandie*.

BENOIT (Pierre), romancier français, né à Albi en 1886, auteur de *Kœnigsmark*, *l'Atlantide*, etc. Membre de l'Académie française.

Benoiton (*la Famille*), comédie de V. Sardou (1865), satire amusante d'une famille de parvenus. On fait souvent allusion à Mme Benoîton, qui n'est jamais chez elle.

BÉNOUÉ, rivière du Soudan, affl. de gauche du Niger, dans la Nigeria anglaise.

BENSERADE [*bin*] (Isaac), poète de la cour de Louis XIV, né à Paris (1613-1691), auteur de sonnets célèbres (*Sonnet de Job*), de rondeaux, de tragédies, comédies, etc.

BENTHAM [*bèn'zam*] (Jérémie), philosophe et jurisconsulte anglais, né à Londres. Sa morale repose sur l'arithmétique des plaisirs (1748-1832).

BENTINCK [*bèn'tin'k*] (John-William), diplomate et général hollandais (1649-1709).

BENTIVOGLIO [*bèntivolio*], famille princière italienne, souveraine de Bologne (XVe et XVIe s.).

BENTIVOGLIO (Corneille), cardinal italien, né à Ferrare, nonce auprès de Louis XIV (1668-1732).

BENTLEY [*bèn'tlè*] (Richard), philologue anglais, né à Oulton, comté d'York (1662-1742).

BÉNY-BOCAGE (*Le*), ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 685 h. Ch. de f.

BEOGRAD. V. BELGRADE.

BÉOTIE [*si*], contrée de l'anc. Grèce, cap. *Thèbes*. Au Ve s., confédérée en ligue, puis alliée des Perses contre les Grecs. Lutta contre Athènes et Sparte. — Le nom de *Béotien* s'applique à un esprit peu cultivé, indifférent à la beauté artistique, par allusion à la réputation qu'avaient les Béotiens d'être d'esprit lourd. V. ATTIQUE.



Béranger.

BÉRANGER (Pierre-Jean *de*), chansonnier français, né à Paris, d'abord épicurien, puis patriotique et politique (1780-1857). *Le Vieux Sergent*, *le Dieu des bonnes gens*, *la Grand'Mère* sont longtemps restés populaires entre toutes ses chansons.

BÉRAR, prov. de l'Inde, au N. du Deccan, réunie avec les Provinces Centrales; v. princ. *Amraoti*.

BÉRARD (Frédéric), médecin français de l'école vitaliste, né à Montpellier (1789-1828).

BÉRARD (Léon), homme politique français, né à Sauveterre-de-Béarn en 1876. Membre de l'Académie française.

BÉRAT [*ra*] (Frédéric), poète et compositeur français, né à Rouen; ami de Béranger et auteur de chansons restées populaires : *Ma Normandie*, *la Lisette de Béranger*, etc. (1801-1855).

BERBER [*èr'*], v. du Soudan anglo-égyptien, sur le Nil; 20.000 h. Relié par ch. de f. à Port-Soudan.

BERBERA, v. d'Afrique, capitale de la Somalie anglaise, sur le golfe d'Aden; 30.000 h.

BERBÈRES, race de l'Afrique septentrionale, qui comprend les Kabyles, les Touareg, diverses tribus du Maroc, etc. Ils descendent des anciens Numides, et diffèrent des Arabes.

BERCHEM, comm. de Belgique (prov. d'Anvers); 43.800 h. Faubourg d'Anvers.

BERCHOUX [*chou*] (Joseph), poète français, né à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire); auteur de la *Gastronomie* (1765-1839).

BERCHTOLD (Léopold, *comte*), diplomate autrichien, né à Vienne en 1863.

BERCK, comm. du Pas-de-Calais (arr. de Montreuil); 16.433 h. (*Berckois*). Bains de mer; sanatorium pour enfants débiles et rachitiques.

BERCY, anc. comm. voisine de Paris, sur la rive droite de la Seine; réunie à la capitale en 1860. Grand entrepôt pour les vins et les eaux-de-vie.

BERDITCHEV, v. de l'Ukraine; 53.000 h.

BÉRENGER Ier, petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle; roi d'Italie en 888. Habile général, mais détesté à cause de ses abus, il fut assassiné à Vérone (923); — BÉRENGER II, petit-

(*Phot. Pierre Petit.*)

fils du précédent, roi d'Italie en 950; il fut détrôné en 961 et mourut en 966.

BÉRENGER, célèbre hérésiarque français, né à Tours; il fut condamné par plusieurs conciles (998-1088).

BÉRENGER (René), homme politique français, né à Valence; a fait voter la loi sur le sursis des pénalités (1830-1915).

BÉRENGÈRE [*ran*], reine de Léon et de Castille, fille de Raymond III de Castille, femme d'Alphonse VIII; morte en 1149.

BÉRÉNICE, princesse juive, de la famille d'Hérode, née en 28. Titus l'emmena à Rome et voulut l'épouser; mais il dut la renvoyer en Judée, pour ne pas mécontenter le peuple romain.

Bérénice, tragédie en cinq actes et en vers, de Racine (1670), composée à la demande de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. C'est une véritable élégie, inimitable pour l'élégance harmonieuse du style et la délicatesse des sentiments.

Bérénice (*la Chevelure de*), constellation de l'hémisphère boréal, située entre le Bouvier et le Lion.

BERESFORD (William), général anglais. Il combattit à côté de Wellington (1768-1854).

BÉRÉZINA, rivière de Russie blanche, affl. du Dniéper, célèbre par le passage, du 26 au 29 novembre 1812, de l'armée française, qui dut son salut au dévouement des pontonniers d'Eblé.

BERG [*bèrgh*] (*anc. duché de*), partie de la Prusse-Rhénane (prov. de Dusseldorf).

BERGA, v. d'Espagne (Catalogne); 6.000 h. Lignite.

BERGAME, v. d'Italie (Lombardie), à 40 kil. de Milan; 82.000 h. (*Bergamasques*). Filatures, chaux, ciments. Patrie de Donizetti, de Tiraboschi.

BERGASSE (Nicolas), avocat et publiciste, né à Lyon; connu par ses démêlés judiciaires avec Beaumarchais (1750-1832).

BERGEDORF [*ghe*], v. d'Allemagne (Hambourg); 18.000 h.

BERGEN [*ghèn*], port de Norvège, sur l'Atlantique; 100.000 h. Port très actif. Conserves de poissons; filatures; constructions navales.

BERGEN, localité de Hesse (6.000 h.), où les Français battirent les Prussiens le 3 avril 1759. — Ville de Hollande septentrionale, 4 000 h., où une armée anglo-russe fut battue par Brune (1799).

BERGEN, nom flamand de *Mons*.

BERGERAC, ch.-l. d'arr. (Dordogne), sur la Dordogne; 17.520 h. (*Bergeracois*). Ch. de f., à 48 kil. S.-O. de Périgueux. Truffes, vins, conserves, distilleries; meules; confections. Patrie de Maine de Biran, Mounet-Sully. L'arr. a 13 cant., 173 comm., 89.000 h.

BERGERAC (Cyrano *de*). V. Cyrano.

BERGERAT (Emile), littérateur et auteur dramatique français, né à Paris; ses *Souvenirs d'un enfant de Paris* sont pleins de verve (1845-1923).

Bergeries (*les*), pastorale de Racan, en cinq actes, pénétrée de la galanterie à la mode au XVIIe s., mais aussi d'un juste sentiment de la nature (1628).

Bergers d'Arcadie (*les*), chef-d'œuvre du Louvre, dans lequel Poussin a voulu exprimer la fragilité du bonheur. Quatre personnages groupés devant la tombe d'un pasteur y déchiffrent cette inscription : *Et in Arcadia ego!* « Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie! », par laquelle le mort semble leur dire : « Comme vous j'ai vécu heureux en Arcadie, et maintenant je ne suis plus. »

BERGHAUS [*haouss*] (Henri), géographe allemand, né à Clèves (1797-1884).

BERGHEM ou **BERCHEM** (Nicolas), peintre paysagiste de l'école hollandaise, né à Haarlem; auteur des tableaux *le Gué, l'Abreuvoir, le Bac,* etc. (1620-1683).

BERGIUS (Frédéric), chimiste allemand, né à Goldschmieden (près de Breslau) en 1884; a découvert un procédé pour obtenir des carburants artificiels (berginisation).

BERGMANN (Torbern Oloff), chimiste suédois. Auteur d'une classification minérale (1734-1784).

BERG-OP-ZOOM [*zom'*], v. du royaume des Pays-Bas (Brabant septentr.), sur l'Escaut; 20.000 h. Ville prise par les Français en 1747 et en 1795.

BERGSON (Henri), philosophe français, né à Paris en 1859. Son système repose sur l'intuition des données de la conscience dégagées de l'idée d'espace (*Essai sur les données immédiates de la conscience; Matière et mémoire, l'Evolution créatrice*). Membre de l'Académie française.


Bergson.

BERGUES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 3.756 h. (*Berguois*). Ch. de f.

BÉRING [*in'g*] ou **BEHRING** (*détroit de*), entre l'Asie et l'Amérique septent., réunissant l'océan Pacifique à l'océan Glacial. Découvert en 1728 par le navigateur danois Vitus Béring (1680-1741).

BÉRING ou **BEHRING** (*mer de*), partie nord du Pacifique, entre l'Asie et l'Amérique.

BÉRIOT (Charles *de*), célèbre violoniste belge, né à Louvain (1802-1870).

BERKELEY (George), évêque et philosophe irlandais, qui s'est proposé de consolider le théisme en démontrant que le monde corporel n'existe que dans l'esprit qui le perçoit; né à Kilkrin (1684-1753).

BERKSHIRE [*cheʳ*], comté du centre de l'Angleterre, ch.-l. *Reading*; 300.000 h.

BERLAER, comm. de Belgique (Anvers); 6.200 h.

BERLAERE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 5.000 h.

BERLAIMONT, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 3.240 h. Ch. de f.

BERLICHINGEN (Gœtz *de*), chevalier allemand, surnommé *Main de fer*, dont Gœthe a fait le héros d'un de ses drames (1480-1562).

BERLIN, cap. de l'Allemagne, sur la Sprée, à 1.070 kil. N.-E. de Paris; 4.000.000 d'h. (*Berlinois*). Grande et belle ville très commerçante, qui doit son essor, au XVIIe s., au « Grand électeur », puis, devenue capitale de la Prusse en 1701, à Frédéric II. En 1806, les Français y entrèrent et l'occupèrent trois ans. En 1878, les puissances européennes y tinrent un Congrès et y signèrent un traité relatif à la question d'Orient.

BERLIOZ (Hector), compositeur français, né à La Côte-Saint-André (Isère); auteur des *Troyens*, de la *Damnation de Faust*, de *Benvenuto Cellini*, de la *Symphonie fantastique*, de l'*Enfance du Christ*, etc., œuvres remarquables par la puissance du sentiment dramatique et la plastique; un des créateurs de la musique à programme (1803-1869).


Berlioz.

BERMEJO [*ého*], riv. de la rép. Argentine, qui traverse le Chaco et se jette dans le Parana.

BERMUDE Ier, roi des Asturies, de 789 à 791; — Bermude II, roi des Asturies et de Léon, de 982 à 999; — Bermude III, roi des Asturies et de Léon, de 1027 à 1037.

BERMUDES, îles anglaises de l'Atlantique, au N.-E. des Antilles; 32.000 h. Ch.-l. *Hamilton*.

BERNADETTE SOUBIROUS (*sainte*), née à Lourdes. Ses visions furent l'origine du pèlerinage de Lourdes (1844-1879). Fête le 10 avril.

BERNADOTTE (Charles), maréchal de France, né à Pau. Il se distingua dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. Adopté, en 1810, par le roi de Suède Charles XIII, il oublia son origine pour se joindre en 1813 aux Alliés et combattre les Français. Il devint roi de Suède en 1818 sous le nom de Charles XIV ou Charles-Jean (1763-1844).

BERNARD, fils de Pépin, roi d'Italie, vaincu par Louis le Débonnaire, son oncle, qui lui fit crever les yeux (818).

BERNARD, duc de Septimanie, de 820 à 844. Il eut de violentes querelles avec Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, qui le fit exécuter.

(*Phot. H. Manuel, Pierre Petit.*)

BERNARD DE MENTHON (*saint*), fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard, dans les Alpes. Fête le 15 juin (923-1008).

BERNARD (*saint*), né au château de Fontaine, près de Dijon, l'une des plus grandes figures du christianisme, dont le mysticisme était hostile au rationalisme d'Abélard. Contemplatif, il fonda l'abbaye de Clairvaux et prêcha la 2e croisade. On lui doit de remarquables *Lettres*, des *traités* de théologie, etc. (1091-1153). Fête le 20 août.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, né à Weimar. Pendant la guerre de Trente ans, il commanda après Gustave-Adolphe l'armée suédoise et fut pourvu, grâce à Richelieu, du duché d'Alsace (1604-1639).

BERNARD (Samuel), riche financier sous Louis XIV et Louis XV. Le trésor public dut avoir plusieurs fois recours à lui, et Louis XIV, dans sa détresse, alla jusqu'à lui faire les honneurs de Marly (1651-1739).

BERNARD (Charles *de*), romancier français, né à Besançon (1804-1850), auteur de *la Femme de quarante ans*.



Claude Bernard.

BERNARD (Claude), physiologiste français, né à Saint-Julien (Rhône). Il découvrit le rôle du pancréas dans la digestion des corps gras, et démontra que le foie transforme en sucre certains éléments du sang (*fonction glycogénique*). Ses recherches sur le grand sympathique l'ont conduit à admettre l'existence de centres nerveux indépendants du grand centre cérébro-spinal. Son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* est un chef-d'œuvre de méthode (1813-1878).

BERNARD (Paul, dit **Tristan**), romancier et auteur dramatique français d'une spirituelle fantaisie, né à Besançon en 1866; auteur de *l'Anglais tel qu'on le parle*, du *Petit Café*, et, avec A. Godfernaux, de *Triplepatte*.

BERNARD (*Saint-*). V. SAINT-BERNARD.



Bernardin de Saint-Pierre.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), écrivain français, né au Havre, auteur de *Paul et Virginie*, de *la Chaumière indienne*, des *Etudes de la nature*, etc. Ses ouvrages ont contribué à ramener le goût de la nature, du pittoresque et de l'exotisme (1737-1814).

BERNAVILLE, ch.-l. de cant., (Somme), arr. d'Amiens; 734 h. Blanchisseries.

BERNAY [*nè*], ch.-l. d'arr. (Eure); 7.700 h. (*Bernayens*). Ch. de f. Rubans, toiles; chevaux, grains. L'arr. a 14 cant., 248 comm., 97.110 h.

BERNBURG [*bourgh*], v. d'Allemagne (Anhalt); sur la Saale, affl. de l'Elbe; 33.000 h.

BERNE, en allem. **Bern**, cap. de la Suisse, ch.-l. du cant. de Berne, sur l'Aar, à 577 kil. S.-E. de Paris; 150.000 h. (*Bernois*). Industrie active; établissements scientifiques. Le cant. a 690.000 h.



Sarah Bernhardt.

BERNHARDT (Rosine BERNARD, dite **Sarah**), tragédienne française, née à Paris (1844-1923).

BERNI (François), poète italien, né en Toscane; il a excellé dans le genre burlesque; m. en 1536.

BERNIER (François), voyageur français, né à Joué (M.-et-L.); médecin d'Aurangzeb. Ses *Voyages* sont la relation d'un séjour en Orient (1620-1688).

BERNIER (Etienne), prélat français, né à Daon (Mayenne), un des négociateurs du Concordat, plus tard évêque d'Orléans (1762-1806).

BERNINA (*la*), massif des Alpes Rhétiques dont le point culminant (Bernina) atteint 4.052 m., et d'où sort l'Inn. Le col de la Bernina (2.334 m.) va de l'Engadine (Suisse) à la Valteline (Italie).

BERNINI, dit *le Cavalier Bernin*, peintre, sculpteur et architecte italien, né à Naples. Louis XIV l'appela en France en 1665; un des promoteurs d'un style orné et tourmenté; auteur de l'*Extase de sainte Thérèse* (1598-1680).

BERNIS [*niss*] (François-Joachim *de*), prélat et poète fr., né à Saint-Marcel (Vivarais). Ses petits vers, qui lui valurent le surnom de **Babet la Bouquetière**, le firent bien voir de Mme de Pompadour, et assurèrent sa fortune. Ambassadeur, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, au début de la guerre de Sept ans, archevêque d'Albi, cardinal, il finit ambassadeur à Venise et à Rome. On lui doit de curieux *Mémoires* (1715-1794).

BERNOULLI [*ou-yi*], nom de plusieurs mathématiciens suisses, issus d'une famille hollandaise réfugiée à Bâle. Les plus célèbres sont JACQUES (1654-1705) et JEAN **Bernoulli**, qui découvrit le calcul exponentiel et la méthode pour intégrer les fonctions rationnelles (1667-1748).

BERNSTEIN (Henry), auteur dramatique français, né à Paris en 1876; auteur de pièces vigoureuses : *la Rafale, Samson, le Voleur*, etc.

BERNSTORF (Jean Hartwig), ministre et philanthrope danois, surnommé *l'Oracle danois* par Frédéric le Grand, né à Hanovre (1712-1772). — Son neveu, PIERRE (1735-1797), fut aussi un homme d'Etat distingué.

BÉROALDE DE VERVILLE (François), écrivain français, né à Paris, auteur du *Moyen de parvenir*, dialogue d'une verve amusante, parfois licencieuse (1558-1612).

BÉROSE, prêtre chaldéen (IVe s. av. J.-C.), auteur d'une célèbre histoire de la Chaldée et de l'Assyrie, aujourd'hui perdue.

BERQUIN [*kin*] (Arnaud), littérateur français, né à Bordeaux, auteur de *l'Ami des enfants* et de pièces élégiaques d'une douceur assez fade, que l'on a appelées *berquinades* (1747-1791).

BERRE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur l'étang de Berre; 4.611 hab. (*Berratins*). Produits chimiques. Ch. de f.

BERRE (*étang de*), étang salé des Bouches-du-Rhône, communiquant avec la Méditerranée par le chenal de Martigues et par le tunnel du Rove.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Jacques), jurisconsulte français, né à Grenoble (1769-1845); commentateur de Boileau.

BERRUGUETE [*bérouguèté*] (Alonso), architecte, peintre et sculpteur espagnol, né à Paredès de Nava (1480-1561).

BERRY, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Philippe Ier, qui l'acheta (1100); cap. *Bourges*; a formé les dép. du *Cher* et de l'*Indre*. Hab. *Berrichons*.

BERRY (*canal du*), canal qui fait communiquer les bassins houillers de l'Allier : 1° avec le canal latéral à la Loire; 2° avec la vallée du Cher.

BERRY (*duc de*), Jean, un des oncles du roi Charles VI (1340-1416). — Charles, petit-fils de Louis XIV (1685-1714). Sa femme, fille du Régent, fut fameuse par son esprit et ses désordres. — Charles, second fils de Charles X, né à Versailles, assassiné par Louvel (1778-1820). — La femme de ce dernier, la duchesse de Berry, fille de François Ier de Naples, née à Palerme, femme énergique et romanesque, essaya, en 1832, de soulever la Vendée contre le gouvernement de Louis-Philippe; elle échoua et fut quelque temps emprisonnée à Blaye (1798-1870).

BERRY-AU-BAC, comm. de l'Aisne, arr. de Laon; 350 h. Sanglants combats en 1914 et 1917.

BERRYER (Nicolas), avocat français, né à Sainte-Menehould; défendit le maréchal Ney devant la cour des pairs (1757-1841). — Son fils, ANTOINE, né à Paris, orateur du parti légitimiste, adversaire du second Empire, fut aussi un avocat de premier ordre (1790-1868).

BERSOT (Ernest), moraliste français, né à Surgères, directeur de l'Ecole normale (1816-1880).

BERT [*bèr*] (Paul), physiologiste et homme poli-

(Phot. Downey.)

tique français, né à Auxerre; fut ministre de l'Instruction publique, résident général en Annam et au Tonkin, mort à Hanoï (1833-1886).

BERTAUT (Jean), poète français, né à Caen, disciple de Ronsard, auteur de poésies gracieuses; évêque de Séez (1552-1611).

BERTHE ou **BERTRADE**, dite *Berthe au grand pied*, femme de Pépin le Bref; mère de Charlemagne; morte en 783. Son nom est entouré de légendes.

BERTHE, fille de Conrad, roi de Bourgogne, née vers 962, femme du roi de France Robert.

BERTHELOT (Marcelin), chimiste et homme politique français, né à Paris (1827-1907); auteur de travaux remarquables sur la synthèse des corps organiques et sur la thermochimie.



Marcelin Berthelot.

BERTHELOT (Henri-Mathias), général français (1861-1931). Collaborateur de Joffre au début de la Guerre, réorganisateur de l'armée roumaine en 1917.

BERTHEZÈNE (Pierre), général français, né à Vendargues (Hérault). Il fut commandant en chef (1831) de l'armée d'Algérie (1775-1847).

BERTHIER (Louis-Alexandre), prince de Wagram, prince de Neuchâtel, maréchal de France, né à Versailles. Major général de la Grande Armée, il jouit d'un grand crédit auprès de Napoléon Ier, dont il signa pourtant en 1814 l'acte de déchéance. Il se tua ou peut-être fut assassiné à Bamberg (1753-1815).

BERTHOLLET (Claude-Louis, *comte*), né à Talloires, près d'Annecy, célèbre chimiste français. On lui doit la découverte des propriétés décolorantes du chlore, et leur application au blanchiment des toiles; l'emploi du charbon pour purifier l'eau; la découverte de la poudre détonante de chlorate de potasse, l'énoncé des lois de la double décomposition des sels, etc. Il suivit Bonaparte en Egypte (1748-1822).



Berthollet.

BERTHOUD, en allem. **Burgdorf**, v. de Suisse (Berne); 10.000 h. Toiles, fromages.

BERTHOUD (Ferdinand), horloger suisse, né à Plancemont; inventa l'*horloge marine* pour connaître la longitude en mer (1727-1807). — Son neveu, LOUIS (m. en 1813), inventa les chassis de compensation.

BERTILLON (Louis-Adolphe), médecin et statisticien français, né à Paris (1821-1883). — Son fils ALPHONSE, né à Paris (1853-1914), a imaginé l'anthropométrie.

BERTIN (*saint*), né à Constance (grand-duché de Bade), fonda à Saint-Omer le monastère de Sithieu et y mourut en 707. Fête le 5 septembre.

BERTIN l'aîné, publiciste, né à Paris (1766-1841); il fonda le *Journal des Débats*, après le 18-Brumaire, et le dirigea avec son frère **Bertin de Veaux** (1771-1842).

Bertin aîné (*portrait de*), par Ingres (1832); pose simple, expression grave, modelé précis.

BERTINAZZI (Charles-Antoine), dit CARLIN, acteur célèbre, né à Turin. Il joua à Paris, au Théâtre-Italien, les rôles d'Arlequin (1710-1783).

BERTINCOURT, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 866 h.

BERTON (Pierre Montan-), compositeur dramatique français, né à Paris (1727-1780). — HENRI, son fils, a composé un grand nombre d'opéras et un *Traité de l'harmonie* (1767-1844).

BERTRADE, fille de Simon de Montfort, épouse de Foulques d'Anjou, puis de Philippe Ier, auquel ce mariage irrégulier attira les foudres de l'Eglise; m. vers 1118.

BERTRAND (*saint*), comte de l'Isle, évêque de Comminges; m. vers 1128. Fête le 15 octobre.

BERTRAND [*tran*] (Henri-Gatien, *comte*), général français, né à Châteauroux. Fidèle à Napoléon Ier, il le suivit à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, et il ramena ses restes en 1840 (1773-1844).

BERTRAND (Joseph), mathématicien français, né à Paris (1822-1900). — Son frère aîné ALEXANDRE, né à Paris, a laissé des travaux d'archéologie gauloise (1820-1902).

BERTRAND (Marcel-Alexandre), géologue français, né à Paris; c'est le père de la tectonique moderne (1847-1907).

BERTRAND (Louis), écrivain français, né à Spincourt (Meuse) en 1866, auteur de *l'Invasion*, *Saint Augustin*, etc. Membre de l'Académie française.

BERTRAND (Gabriel), chimiste et biologiste français, né à Paris en 1867. Membre de l'Académie des sciences. Auteur de travaux sur les ferments.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François), ministre de la marine sous Louis XVI, né à Toulouse (1744-1818).

Bertrand et Raton, noms des deux personnages de la fable de La Fontaine : *le Singe et le Chat*. Tandis que le chat Raton retire les marrons du feu, le singe Bertrand n'a que la peine de les croquer. Bertrand est le type de ceux qui profitent de la peine d'autrui.

Bertrand et Raton, comédie de Scribe, en prose (1833); satire politique, pleine de vivacité.

BERTRIX, comm. de Belgique (Luxembourg); 3.300 h. Ardoisières.

BÉRULLE (*le cardinal* Pierre *de*), savant prédicateur, ministre de Louis XIII, né près de Troyes, introduisit en France l'ordre des carmélites et y fonda la congrégation de l'Oratoire (1575-1629).

BERWICK (Jacques, *duc de*), fils naturel de Jacques II; se fit naturaliser Français; maréchal de France (1706), il se distingua en Espagne, où il remporta la victoire d'Almanza (1707), défendit la frontière des Alpes contre les Impériaux, et fut tué au siège de Philippsbourg (1670-1734).

BERWICKSHIRE [*berikcher*], comté d'Ecosse, limitrophe avec l'Angleterre; 26.000 h. Ch.-l. *Duns*.

BERWICK-SUR-TWEED, port d'Ecosse, sur le Tweed; 15.000 h.

BERZÉLIUS [*uss*] (Jean-Jacques), chimiste suédois, né à Væfversunda, un des créateurs de la chimie moderne. Il institua la notation chimique par symboles et détermina avec précision les équivalents d'un grand nombre de corps simples, découvrit le sélénium, etc. Il étudia l'électrolyse et en développa la théorie (1779-1848).

BESANÇON, anc. cap. de la Franche-Comté; ch.-l. du dép. du Doubs; sur le Doubs; 60.367 h. (*Bisontins* ou *Bizontins*). Ch. de f., à 406 kil. S.-E. de Paris. Horlogerie, métallurgie, bonneterie, sel. Ville forte, chef-lieu de la 7e région militaire, archevêché, académie, école d'horlogerie. Patrie de Granvelle, Mairet, Suard, Ch. Fourier, J. Proudhon, Ch. Nodier, V. Hugo. L'arr. a 13 cant., 339 comm., 139.168 h.

BESENVAL (*le baron* Pierre-Victor *de*), officier suisse au service de la France (1722-1791); auteur de *Mémoires* fort intéressants.

BESKIDES, chaîne des Karpates (Slovaquie et Galicie).

BESME [*bèm'*] (Charles DANIOWITZ, dit), Bohémien à la solde du duc de Guise. Il assassina Coligny pendant la nuit de la Saint-Barthélemy et fut lui-même tué par les protestants en 1575.

BESNARD (Paul-*Albert*), peintre français, né à Paris (1849-1934); habile à manier les plus lumineuses couleurs; membre de l'Académie française.

BESSAN, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 3.487 h. Ch. de f.

BESSARABIE, prov. de Roumanie, entre le Dniestr (Nistru) et le Prut; 3.000.000 d'h. Ch.-l. *Chishinau*. Céréales, vigne, tabac, élevage.

BESSARION (*le cardinal* Jean), savant écrivain grec, né à Trébizonde; vécut en Italie où il contribua à la renaissance des lettres. Il fut ambassadeur auprès de Louis XI (1395-1472).

BESSE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, sur la Couze, affl. de l'Allier, près du lac Pavin; 1.271 h. Bestiaux, fromages de *Saint-Nectaire*.

BESSE, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; sur l'Issole, affl. de l'Argens; 930 h. Ch. de f.

BESSÈGES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; sur la Cèze; 6.357 h. Ch. de f. Houille, métallurgie.

BESSEMER [*mèr'*] (Henri), ingénieur anglais, né à Hertford, auteur d'un procédé célèbre pour la transformation du fer en acier (1813-1898).

BESSÉ-SUR-BRAYE, comm. de la Sarthe, arr. du Mans; 2.574 h. Ch. de f. Papiers.

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), duc d'Istrie, maréchal de France, né à Prayssac (Lot) ; un des meilleurs lieutenants de Napoléon Ier; tué la veille de Lutzen (1766-1813).

BESSIN, pays de la basse Normandie, dans le Calvados. (Hab. *Bessins.*)

BESSINES-SUR-GARTEMPE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; sur la Gartempe, affl. de la Creuse; 2.579 h. Ch. de f.

BESSUS [*suss*], satrape qui gouvernait la Bactriane, sous Darius Codoman; il assassina son maître après la bataille d'Arbelles. Livré à Alexandre, il fut écartelé (328 av. J.-C.).

BETCHOUANAS, tribus cafres de l'Afrique Australe à l'O. du Transvaal. Le *Bechuanaland*, ch.-l. *Mafeking*, compte 300.000 h.

BÉTHANIE, bourg de Judée, près du mont des Oliviers et de Jérusalem. Auj. *El-Azarié.*

BÉTHEL, v. de l'ancienne Palestine, où Dieu, suivant la Bible, apparut à Abraham et à Jacob.

BÉTHENCOURT (Jean *de*), navigateur normand, chambellan de Charles VI. Il conquit et colonisa les Canaries; m. en 1406.

BETHLÉEM [*èm*], ville de Palestine, tribu de Juda, où naquit le Christ; 8.000 h.

BETHLEHEM [*bezlihem*], v. des Etats-Unis (Pennsylvanie), sur le Lehigh; 60.000 h. Aciéries.

BETHLEN [*lèn'*], célèbre famille de Transylvanie, dont un des membres, Gabriel Bethlen, ou Bethlen Gabor (1580-1629), fut un moment roi de Hongrie (1620) au début de la guerre de Trente ans.

BETHMANN-HOLLWEG [*vegh*] (Theobald *von*), homme politique allemand, né à Hohen-Finow. Chancelier de l'Empire allemand en 1914, il a qualifié de *chiffon de papier* le traité conclu entre l'Angleterre et la Belgique (1856-1921).

BETHSABÉE, femme que David épousa après avoir fait périr Urie, son premier mari. Elle fut la mère de Salomon.

BÉTHULIE, v. de l'ancienne Palestine, tribu de Zabulon, où Judith tua Holopherne.

BÉTHUNE, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), près de la Lawe, affl. de la Lys; 19.956 h. (*Béthunois*). Ch. de f., à 30 kil. N.-O. d'Arras. Confections, produits alimentaires. Patrie de Buridan. L'arr. a 9 cant., 142 comm., 541.695 h.

BÉTHUNE-SULLY, vieille famille française, qui a fourni un grand nombre de personnages distingués, et d'où est sorti Sully, ministre de Henri IV.

BÉTIQUE, nom romain de l'Andalousie, arrosée par le *Bétis* (auj. Guadalquivir), et dont Fénelon a fait, dans son *Télémaque*, un magnifique éloge. Conquise par les Romains dès 200 av. J.-C., la Bétique, qui avait pour capitale *Hispalis* (Séville), fut une colonie romaine florissante, où naquirent Trajan, les deux Sénèque, Columelle, Lucain, etc.

BETSILEO, plateau de Madagascar, au S. d'Antsirabé.

BETTIGNIES (Louise *de*), héroïne française, née près de Saint-Amand-les-Eaux; mise par les Anglais à la tête d'un service de renseignements pendant la guerre. Prise par les Allemands et condamnée à la détention, morte à Cologne (1880-1918).

BETTINA D'ARNIM [*nim'*] amie de Gœthe (1785-1859). V. ARNIM.

BETZ [*bè*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; sur la Grivette, affl. de l'Ourcq; 623 h. Ch. de f.

BEUCHOT (Adrien), bibliographe français, né à Paris (1773-1851).

BEUDANT (François), minéralogiste français, né à Paris. Il a donné une excellente classification des minéraux (1787-1850).

BEUGNOT [*gno*] (Claude, *comte*), homme d'Etat, né à Bar-sur-Aube, ministre de Louis XVIII (1761-1835); auteur de *Mémoires* intéressants.

BEURNONVILLE (Pierre *de*), général sous la République, ministre de la guerre en 1793, maréchal de France sous la Restauration; né à Champignolle (Aube) [1752-1821].

BEUST (*comte* Ferdinand *de*), premier ministre saxon, puis chancelier de l'Empire austro-hongrois, né à Dresde (1809-1886).

BEUTHEN [*bœ'uten*], v. d'Allemagne (Silésie); 100.000 h. Mines de houille; hauts fourneaux.

BEUVRAIGNES, comm. de la Somme, arr. de Montdidier; 830 h. Ch. de f. Violents combats en 1914.

BEUVRON (*le*), riv. de France, affl. g. de la Loire; traverse la Sologne; 125 kil.

BEUVRY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.726 h. Ch. de f. Houille.

BEUZEC-CONQ, comm. du Finistère, arr de Quimper; 4.100 h.

BEUZEVAL-HOULGATE. V. HOULGATE.

BEUZEVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 2.145 h. Ch. de f.

BEVERLEY, v. d'Angleterre (York); 13.600 h.

BEX-LES-BAINS, comm. de Suisse (Vaud); 4.500 h. Eaux minér. Salines.

BEYLE (Henri). V. STENDHAL.

BEYNAT [*bèna*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 1.632 h. Ch. de f.

BEYROUTH [*bèrout'*]. V. BEIROUT.

BÈZE (Théodore *de*), né à Vézelay; disciple de Calvin, il le remplaça à Genève. Auteur d'une *Histoire ecclésiastique des Eglises réformées* (1519-1605).

BÉZIERS, ch.-l. d'arr. (Hérault); sur l'Orb et le canal du Midi; 71.527 h. (*Biterrois*). Ch. de f., à 72 kil. S.-O. de Montpellier. Vins et eaux-de-vie; matériel vinicole; produits chimiques. En 1209, pendant la guerre des Albigeois, la ville fut saccagée par les croisés. V. ALBIGEOIS. Patrie de Riquet, Pellisson. L'arr. a 17 cant., 152 comm., 245.573 h.

BEZONS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 14.310 h. Produits chimiques.

BEZOUT (Etienne), mathématicien français, né à Nemours (1730-1783).

BEZZUOLI [*bèdzu*] (Joseph), peintre d'histoire italien, né à Florence (1784-1855).

BHAGALPUR [*pour*], v. de l'Inde (Bihar-et-Orissa), sur le Gange; 83.850 h.

BHAGAVADGÎTÂ, épisode du *Mahâbhârata*, où Krichna expose à Ardjouna une philosophie mystique.

BHARTPUR, v. de l'Inde (Radjpoutana); 35.000 h.

BHOPAL, Etat vassal, dans l'Inde centrale, au N. du Deccan. Cap. *Bhopal*; 50.000 h.

BIAFRA, baie de la côte occidentale d'Afrique (Cameroun), entre les caps Formose et Lopez.

BIALYSTOK [*bua*], v. de Pologne, à l'E. de Lomja; 91.935 h. Lainages. (A l'U. R. S. S., 1939.)

BIANCHI [*ki*] (Nicomède), historien italien, né à Reggio (1818-1886).

BIAR (EL-), comm. d'Algérie, arr. d'Alger; 10.563 h. Station d'été sur un plateau dominant Alger.

BIARD (Auguste), peintre français, né à Lyon (1798-1882).

BIARRITZ [*rits'*], ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; sur le golfe de Gascogne; 22.955 h. (*Biarrots*). Ch. de f. Bains de mer.

BIAS [*ass*], un des sept sages de la Grèce, né à Priène dans le VIe siècle av. J.-C. Priène, sa patrie, ayant été assiégée par les généraux de Cyrus, tous les habitants s'enfuirent, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. On s'étonnait de l'insouciance du philosophe, qui ne faisait aucun préparatif de départ : « Je porte tout avec moi », répondit-il, donnant ainsi à entendre qu'il regardait comme ses biens les plus précieux sa sagesse et sa pensée.

BIBANS [*ban*] (*défilé des*), célèbre défilé de la Kabylie, en Algérie (prov. de Constantine).

BIBESCO (Georges), hospodar de Valachie de 1842 à 1848; ce pays lui doit de grandes améliorations politiques et sociales (1802-1873); — Son frère, BARBO-DÉMÈTRE, hospodar de 1849 à 1856, prit le nom de *prince de Stirbey*.

Bible (gr. *biblion*, c'est-à-dire *livre par excellence*), recueil des saintes Ecritures divisé en deux parties : l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. L'Ancien Testament, écrit, en général, en hébreu, comprend trois groupes de livres (*Pentateuque*, *Prophètes*, *Hagiographes*) relatifs à la religion, à l'his-

toire, aux institutions et aux mœurs des Juifs. Le Nouveau Testament comprend les quatre *Evangiles*, les *Actes* des Apôtres, les *Epîtres*, l'*Apocalypse*; il a été écrit en grec. Sous Ptolémée Philadelphe, l'Ancien Testament fut traduit en grec par 72 savants hébreux; leur traduction est connue sous le nom de *Version des Septante*. Au IVe siècle, la Bible tout entière, déjà traduite en latin d'après les Septante, fut retouchée par saint Jérôme; cette traduction, la seule qui soit officiellement reconnue par l'Eglise, est appelée *Vulgate*. (V. ce mot.) La *Version des Septante* contient plusieurs ouvrages considérés comme apocryphes par les Israélites et les protestants, mais regardés comme authentiques par l'Eglise catholique (*livres deutérocanoniques*).

Entre autres traductions célèbres de la Bible, il faut signaler, en français, celles de Lemaistre de Saci (1714) et de Crampon (1896-1904) pour les catholiques; Ostervald, L. Segond, E. Reuss pour les protestants.

Bibliographie de la France, journal de l'imprimerie et de la librairie donnant chaque semaine la liste des ouvrages qui paraissent en France (fondé en 1811).

Bibliothèques. Il y eut des bibliothèques dès la plus haute antiquité. Les plus célèbres furent celles d'Alexandrie et de Pergame. Aujourd'hui les plus remarquables de ces dépôts de livres et de manuscrits sont : *à Paris*, les Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, de la Chambre des députés, Mazarine et Sainte-Geneviève; *à Strasbourg*, celle de l'Université; *en Allemagne*, celles de Leipzig, de Dresde et de Munich; *en Angleterre*, celle du British Museum, la Bodléienne d'Oxford; *en Espagne*, celle de Madrid; *en Italie*, celle du Vatican, l'Ambrosienne de Milan, la Laurentienne de Florence.

BIBRACTE, v. gauloise dans le pays des Eduens, auj. **Le Mont-Beuvray** (Nièvre).

BIBULUS [*bus*], gendre de Caton d'Utique, collègue de César au consulat, en 59 av. J.-C.

BICÊTRE, village de France, commune de Kremlin-Bicêtre (Seine), au-dessus de la Bièvre, où il existe un magnifique hospice pour les vieillards et les aliénés; environ 5.000 h. (*Bicêtriens*). L'édifice fut construit par Louis XIII en 1632.

BICHAT (Marie-François-Xavier), anatomiste et physiologiste français, né à Thoirette (Jura), auteur de l'*Anatomie générale* (1771-1802).

Biche au bois (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. L'imprudence d'une mère, la haine de la princesse Noire, la trahison de la suivante Longue-Epine, sont cause que la princesse Désirée est métamorphosée en biche et manque d'être tuée par le prince Guerrier; mais, grâce à la fée Tulipe, elle reprend sa forme et le prince l'épouse.

BICOQUE (*La*), village d'Italie, près de Milan, où les Français et les Suisses, commandés par Lautrec, furent vaincus par les Impériaux en 1522.

BIDA (Alexandre), dessinateur français, né à Toulouse. Ses compositions représentent en général des scènes de l'Orient (1823-1895).

BIDACHE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; sur le Lihoury, s.-affl. de l'Adour; 1.544 h.

BIDASSOA (*la*), fl. qui sépare pendant 12 kil. la France occidentale de l'Espagne. Il forme l'île des Faisans, où fut signé le traité des Pyrénées (1659), et se jette dans le golfe de Gascogne; 60 kil.

BIDPAY. V. PILPAY.

BIÉLA (Guillaume *de*), astronome autrichien, né à Rossla (1782-1856).

BIELEFELD [*bilefelt*], v. d'Allemagne (Westphalie); 121.000 h. Toiles, machines.

BIELLA, v. d'Italie (Piémont); 23.000 h. Industrie de la laine et du coton. Chapeaux.

Bien public (*Ligue du*), formée en 1464 par les seigneurs contre Louis XI. Elle fut dissoute, après l'indécise bataille de Montlhéry, par les traités de Conflans et de Saint-Maur (1465).

Biens et des maux (*Traité des fins des*), ouvrage philosophique de Cicéron (45-44 av. J.-C.).

Bienfaits (*Des*), un des plus célèbres traités philosophiques de Sénèque (Ier siècle ap. J.-C.).

BIEN-HOA, v. de Cochinchine (Indochine), au N. de Saigon, sur le Donnai; 20.000 h.

BIENNE, en allem. **Biel**, v. de Suisse, canton de Berne, sur les bords du *lac de Bienne*, qui communique avec le lac de Neuchâtel par la Thièle; 41.000 h. Horlogerie. Séjour de J.-J. Rousseau en 1765.

BIERNÉ, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, sur le Béron; 800 h.

BIÈVRE (*la*), petite rivière qui naît près de Saint-Cyr (Seine-et-Oise), passe près de la manufacture des Gobelins et se jette dans l'égout collecteur, à Paris; 40 kil.

BIÈVRE (G.-F. MARESCHAL, *marquis de*), littérateur fr., né à Paris, connu pour ses calembours (1747-1789).

BIGNON (Jérôme), magistrat et érudit français, né à Paris; avocat général au parlement de Paris (1589-1656).

BIGNON (Edouard, *baron*), diplomate sous l'Empire, né à La Meilleraye (Seine-Inf.) [1771-1841].

BIGORRE, ancien pays de France, qui avait pour capit. *Tarbes* (Hab. *Bigorrois* ou *Bigourdans* ou *Bigordans*, etc.).

BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix), jurisconsulte français, né à Rennes; membre de la commission qui rédigea le Code civil (1747-1825).

BIGOURDAN (Guillaume), astronome fr., né à Sistels (1851-1932); a observé les nébuleuses.

BIHAR, massif montagneux de Roumanie.

BIHAR-ET-ORISSA, prov. de l'Inde anglaise, à l'O. du Bengale; 34.000.000 d'h. Cap. *Patna*. V. princ. *Bhagalpur*, *Gaya*. Comprend en outre divers petits Etats protégés (dont le Chota-Nagpour).

BIHOREL, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3.261 h. Briqueteries.

BIKANIR, v. de l'Inde (Radjpoutana); 86.000 h.

BILBAO, v. d'Espagne, ch.-l. de la Biscaye; port sur le Nervion canalisé; 160.000 h. Mines de fer, hauts fourneaux, papeteries, produits chimiques.

Bilboquet, personnage des *Saltimbanques*, parade de Du Mersan et Varin (1831). Type de l'industriel qui tire parti de tout par des moyens discutables.

BILLAUD-VARENNE (Jean-Nicolas), conventionnel, né à La Rochelle. Il eut une part dans les massacres de septembre; soutint d'abord Robespierre puis contribua à sa chute; déporté à Cayenne comme terroriste, il mourut à Port-au-Prince (1756-1819).

BILLAULT (Auguste), homme politique français, né à Vannes; ministre de Napoléon III (1805-1863).

BILLAUT (Adam), dit *Maître Adam*, menuisier poète, né et m. à Nevers (1602-1662), d'une inspiration gaie et populaire.

BILLITON, île de l'archipel de la Sonde, à l'E. de Sumatra; 80.000 h. Etain. Aux Pays-Bas.

BILLOM [*biyon*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 3.634 h. Ch. de f. Ecole militaire préparatoire pour l'artillerie.

BILLY-MONTIGNY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 10.492 h. Ch. de f. Houille.

BILSTON, v. d'Angleterre (Staffordshire); 25.700 h. Industrie active, mines de houille et de fer.

BINCHE, v. de Belgique (Hainaut), arr. de Thuin; 14.000 h. Chaussures, confections.

BINEAU (Jean-Martial), ingénieur et homme d'Etat français, né à Gennes (Maine-et-Loire). Il fut ministre des finances en 1852 (1805-1855).

BINET (Jacques-Philippe-Marie), mathématicien et astronome français (1786-1856).

BINGER (Louis-Gustave), officier français, né à Strasbourg. Il explora la boucle du Niger et la Côte-d'Ivoire (1856-1936).

BINGERVILLE, ville de la Côte-d'Ivoire (A.-O. F.); sur la lagune Ebrié; 900 h.

BINIC, comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc; 2.141 h. Station balnéaire.

Biographie universelle, par Michaud; ouvrage considérable et des plus utiles (1811-1828), refondu en 1842-1865. A la même catégorie appartient la *Nouvelle biographie générale* de Hœfer (1857-1870).

BION, bucolique grec, contemporain de Théocrite, né à Smyrne; auteur d'*Idylles*, entre autres d'un chant funèbre en l'honneur d'Adonis (IIIe s. av. J.-C.).

BIOT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon-les-Bains; 444 h.

BIOT (Jean-Baptiste), astronome, mathématicien, physicien et chimiste français, né à Paris (1774-1862).

BIRAGUE (René *de*), chancelier de France et

cardinal, né à Milan (1506-1583); accusé d'avoir été un des instigateurs de la Saint-Barthélemy.

BIRAN (MAINE DE). V. MAINE.

BIREN [*rèn'*] (Ernest-Jean *de*), duc de Courlande, favori de l'impératrice Anne, puis exilé en Sibérie et rappelé par Elisabeth, puis par Catherine II (1690-1772).

BIRKENFELD [*kèn'*], anc. principauté allemande de la république d'Oldenbourg, enclavée dans la Prusse-Rhénane; 51.200 h.

BIRKENHEAD [*bœrkenhed*], v. d'Angleterre, comté de Chester; près de la Mersey, en face de Liverpool; 148.000 h. Docks, constructions navales.

BIRMANIE, en angl. **Burma** [*bœr*], Etat de l'Indochine, col. britannique (j. 1937 fit partie de l'Empire des Indes). Pays montagneux, coupé de forêts, arrosé par l'Iraouaddi. Riz, sucre, coton, thé, soie, pétrole. 605.277 km²; 15.000.000 d'h. (*Birmans*). Cap. *Rangoon*. V. pr. *Mandalay*, *Moulmein*.

BIRMINGHAM [*bœrmignem*], v. d'Angleterre (Warwick), sur la Rea; 1.000.000 d'h. Importantes manufactures, métallurgie, filatures, fabrication de machines à vapeur. — V. des Etats-Unis d'Amérique, Alabama; 224.000 h.

BIRON (Armand DE GONTAUT, *baron de*), maréchal de France, né en Périgord; servit vaillamment Henri IV et fut tué au siège d'Epernay (1524-1592); — Son fils, CHARLES, *duc de* **Biron**, né en 1562, maréchal de France, servit avec intrépidité la cause de Henri IV. Brave, mais prétentieux et sans scrupules, il était surtout avide d'argent. Se croyant mal récompensé de ses services, il conspira avec le duc de Savoie et l'Espagne contre la France; il fut condamné à mort et décapité dans la cour de la Bastille (31 juillet 1602); — ARMAND LOUIS, *duc de* **Biron**, de la même famille, servit comme général le gouvernement révolutionnaire. Décapité en 1793.

BISAYAS. V. VISAYAS.

BISCARROSSE, comm. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan, près d'un étang côtier; 2.465 h.

BISCAYE [*biskaï*], en esp. **Vizcaya** [*viz*], l'une des prov. basques d'Espagne; 485.000 h. (*Biscaïens*). Cap. *Bilbao*. Fer, métallurgie.

BISCEGLIE [*bichélié*], v. d'Italie, prov. de Bari; 42.000 h. Port sur l'Adriatique.

BISCHHEIM, comm. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg-Campagne; 10.955 h. Meubles. Ch. de f.

BISCHWILLER [*bichvilèr*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Haguenau; 8.059 h. Ch. de f. Jute, draperies.

BISKRA, comm. d'Algérie, dép. de Constantine, arr. de Batna; 18.115 h. et comm. mixte du terr. de Touggourt; 202.500 h. (*Biskris*). Station thermale et hivernale. Dattes, oranges, citrons.

BISMARCK (Otto, *prince de*), homme d'Etat prussien, né à Schœnhausen (Magdebourg). Ministre du roi de Prusse Guillaume Ier, en 1862, autoritaire et poussant jusqu'au cynisme l'absence de scrupules politiques, il fut un des fondateurs de l'unité allemande. Il conquit sur le Danemark le Slesvig et le Holstein, et donna à la Prusse, par la victoire de Sadowa, la place prépondérante que l'Autriche avait jusque-là occupée. La guerre de 1870-1871 contre la France, qu'il avait directement provoquée, allant jusqu'à falsifier des télégrammes diplomatiques, fut pour lui un nouveau succès. Chancelier de l'Empire, il chercha ensuite à accroître le pouvoir impérial au détriment de la volonté nationale, soutenant contre le parti catholique la guerre religieuse du *Kulturkampf*, et n'hésitant pas, pour s'attacher les classes ouvrières, à entrer dans la voie du socialisme d'Etat. A l'extérieur, pour isoler la France en Europe, il constitua avec l'Autriche et l'Italie une *Triple Alliance*. Il dut quitter le pouvoir peu après l'avènement de Guillaume II (1815-1898).



Bismarck.

BISMARCK, archipel de la Mélanésie, au N.-E. de la Nouvelle-Guinée; 200.000 h.; anc. colonie allem.; auj. sous le mandat de l'Australie.

BISOUTOUN. V. BÉHISTOUN.

BISSAGOS [*oss*] (*îles*), archipel portugais, sur la côte de la Sénégambie (Guinée portugaise); 4.000 h.

BISSON (Alexandre), auteur dramatique français, né à Briouze (Orne) [1848-1912]. On lui doit : *le Député de Bombignac, les Surprises du divorce, la Famille Pont-Biquet, Château historique*, etc., comédies d'une gaieté franche et de bon aloi.

BITCHE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarreguemines; 5.532 h. Ch. de f. Petite place forte, qui repoussa deux fois les Autrichiens et les Prussiens en 1744 et en 1793. En 1870, les Allemands ne purent s'emparer de la ville, qui ne déposa les armes qu'à la fin des hostilités. Cristallerie, céramique.

BITHYNIE, anc. contrée d'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin et la Propontide. V. princ. *Nicée*.

BITOLJ [*toy'*], en turc **Monastir**, v. de Yougoslavie (Macédoine); 28.000 h. Un des points les plus disputés du front de Salonique (1915-1917).

BITON. V. CLÉOBIS.

BITONTO, v. du S. de l'Italie (Pouilles); 32.000 h. Vins. Victoire des Espagnols, alliés des Français, sur les Autrichiens en 1734.

BITURIGES, peuple de l'anc. Gaule, qui occupait le Berry; cap. *Avaricum*, auj. *Bourges*.



Georges Bizet.

BIXIO (Jacques-Alexandre), agronome et homme politique français, né à Chiavari (1808-1865).

BIZERTE, v. de Tunisie; 21.000 h. (*Bizertins*). Admirable port de guerre sur la Méditerranée et le *lac de Bizerte*. Corail.

BIZET [*zè*] (Georges), compositeur français, né à Paris, auteur des *Pêcheurs de perles*, de *la Jolie fille de Perth*, de *l'Arlésienne*, chef-d'œuvre d'émotion et de grâce, de *Carmen*, œuvre vivante, directe, pittoresque, un des monuments du répertoire contemporain (1838-1875).

BIZOT, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 10.815 h.

BJŒRNSON (Bjœrnstjerne), romancier et auteur dramatique norvégien, né à Kwikne (1832-1910). Son principal drame est *Au delà des forces*.

BLACAS [*kass*] (Pierre, *duc de*), ministre sous Louis XVIII, né à Aulps, en Provence (1771-1839).

BLACKBURN, v. d'Angleterre (Lancaster), sur la rivière homonyme; 122.000 h. Mousselines, calicots.

BLACKPOOL [*poul*], v. du Royaume-Uni, Angleterre, comté de Lancaster; 100.000 h.

BLAGOVECHTCHENSK, v. de Russie (Asie, terr. d'Extrême-Orient), sur l'Amour; 65.000 h.

BLAIN, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; sur le canal de Nantes à Brest; 5.978 h. Ch. de f.

BLAINVILLE (Henri-Marie *de*), naturaliste français, né à Arques (1777-1850).

BLAINVILLE-SUR-L'EAU, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Lunéville; 3.772 h. Ch. de f.

BLAIR [*blèr*] (Hugh), écrivain écossais, né à Edimbourg, auteur de *Sermons* et d'un *Cours de rhétorique* (1718-1800).

BLAISE (*saint*), évêque de Sébaste, en Arménie, martyrisé en 316. Fête le 3 février.

BLAKE [*blèk*] (Robert), amiral anglais, né à Bridgewater. Il se distingua contre les Espagnols et les Hollandais (1599-1657).

BLAKE (William), poète et peintre mystique anglais, né et m. à Londres (1757-1827).

BLÂMONT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 1.559 h. (*Blâmontois*). Ch. de f.

BLANC (*cap*), cap d'Afrique, à l'O. du Sahara.

BLANC (*mont*), le sommet le plus élevé des Alpes (Haute-Savoie), au-dessus de la vallée de Chamonix, et sur lequel, depuis 1893, est un observatoire; 4.810 m.

BLANC (*Le*), ch.-l. d'arr. (Indre), sur la Creuse; 5.426 h. Ch. de f. Lingerie, confections. L'arr. a 6 cant., 56 comm., 47.903 h.

BLANC (Louis), homme politique français, né à Madrid. Esprit aux idées avancées, mais généreuses, il contribua à la chute de la monarchie de Juillet.

(Phot. Carjat.)

Membre du gouvernement provisoire en 1848, s'exila à cette époque et rentra en France en 1870. Membre de l'Assemblée nationale, il siégea à l'extrême gauche (1811-1882).

BLANC (Charles), frère du précédent, critique d'art, né à Castres; a dirigé la rédaction d'une grande *Histoire des peintres*. Fondateur de la *Gazette des beaux-arts* (1813-1882).

BLANCHARD (*raz*), passage entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny.

BLANCHARD (François) aéronaute français, né aux Andelys, inventeur du parachute (1753-1809). — Sa femme, Sophie ARMANT, née près de La Rochelle, prit part à ses voyages aérostatiques (1778-1819).

BLANCHE (*mer*), formée par l'océan Glacial arctique, au N. de la Russie.

BLANCHE DE CASTILLE, femme de Louis VIII, roi de France, mère de Saint Louis, née à Palencia. Elle fut deux fois régente du royaume, et le gouverna avec sagesse et fermeté; m. en 1252.

BLANC-MESNIL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 19.343 h. Ch. de f. Constructions métalliques et mécaniques.

BLANC-NEZ (*cap*), cap au N. du dép. du Pas-de-Calais, entre Sangatte et Wissant.

Blancs et les Bleus (*les*), nom que l'on appliqua sous la Révolution, le premier aux insurgés vendéens, partisans du drapeau *blanc*, le second aux soldats de la République, dont l'habit était *bleu*. Par extension, ces appellations désignèrent les royalistes et les républicains.

BLANDAN (Jean-Pierre-Hippolyte), né à Lyon, sergent au 26ᵉ de ligne, blessé mortellement au combat de Beni-Méred, en luttant avec 21 hommes contre 300 cavaliers arabes (1819-1842).

BLANDINE (*sainte*), martyre à Lyon; fut livrée aux bêtes avec saint Pothin (177). Fête, 2 juin.

BLANGY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Bresle; 2.130 h. Ch. de f.

BLANGY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux, sur un affl. de la Touques; 421 h.

BLANKENBERGHE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 7.000 h. Pêche; station balnéaire.

BLANQUEFORT, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Jalle, affl. de la Garonne; 2.636 h. (*Blanquefortais*). Patrie de Louis-E. Dupaty.

BLANQUI [*ki*] (Adolphe), publiciste et économiste français, né à Nice (1798-1854); — Son frère, LOUIS-AUGUSTE, socialiste et révolutionnaire français, né à Puget-Théniers, passa de longues années en prison. Il fonda le journal *Ni Dieu ni maître* (1805-1881).

BLANZAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 763 h. Eaux-de-vie.

BLANZY, c. de Saône-et-Loire (arr. d'Autun), sur la Bourbince; 4.427 h. Ch. de f. Mines de houille.

BLASCO IBANEZ [*gnez'*] (Vicente), romancier espagnol, né à Valence (1867-1928), auteur de *A l'ombre de la cathédrale, les Quatre cavaliers de l'Apocalypse*.

BLAVET [*vè*], fl. côtier de France, prend sa source dans les Côtes-du-Nord, baigne Pontivy et débouche dans l'Atlantique en formant avec le Scorff la rade de Lorient; 140 kil. de cours.

BLAYE [*blay'*], ch.-l. d'arr. (Gironde), sur la Gironde; 4.054 h. (*Blayais* ou *Blaysiens*); ch. de f., à 33 kil. N.-O. de Bordeaux; place forte. Vins, fruits, bois. L'arr. a 4 cant., 57 comm., 50.607 h.

BLAYE-LES-MINES, comm. du Tarn, arr. d'Albi; 4.137 h.

BLAZE (François-Henri), dit **Castil-Blaze**, critique musical français, né à Cavaillon (1784-1857).

BLAZE DE BURY (Ange-Henri), littérateur, fils du précédent, né à Avignon (1813-1888).

BLENDECQUES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 3.206 h. Ch. de f. Papier.

BLÉNEAU, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur le Loing; 1.717 h. Ch. de f. En 1652, Condé y battit d'Hocquincourt puis fut vaincu par Turenne.

BLENHEIM [*blènhaem'*], village de Bavière, sur le Danube; 760 h. On appelle parfois bataille de Blenheim le combat d'Hœchstædt. V. HŒCHSTÆDT.

BLÉRÉ, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur le Cher; 3.041 h.

BLÉRIOT (Louis), aviateur et constructeur français, né à Cambrai. Il a le premier traversé la Manche en avion en 1909 (1872-1936).

BLESLE [*blèl*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1.117 h. Ch. de f.

BLESSINGTON [*signtèn*] (*comtesse de*), femme de lettres irlandaise; elle a laissé des romans et de curieux souvenirs (1789-1849).

BLETTERANS [*an*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 998 h. Ch. de f.

BLEU (*fleuve*). V. YANG-TSÉ-KIANG.

BLEUES (*montagnes*), nom donné à plusieurs chaînes de montagnes situées dans l'Amérique du Nord (Alleghanys), en Australie, etc.

Bleus (*les*). V. BLANCS.

Bleus et les Verts (*les*), nom des deux factions entre lesquelles le peuple de Byzance se partageait à l'hippodrome, d'après la couleur des casaques des cochers. Leur rivalité ensanglanta souvent la ville, particulièrement sous Justinien, lors de la sédition Nika (532), où l'empereur faillit perdre son trône.

BLÉVILLE, comm. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre; 4.918 h.

BLEYMARD [*blè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, sur le Lot; 519 h. Plomb argentifère.

BLIDA, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger; 36.500 h. (*Blidéens* ou *Blidiens*). Ch. de f. d'Alger à Oran. Grande culture d'orangers; station d'hiver.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 876 h.

Blocus continental, ensemble des mesures décrétées à Berlin le 21 novembre 1806, par Napoléon Iᵉʳ, pour fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports du continent et ruiner sa marine. Elles portèrent le plus grand tort à l'Angleterre; mais leur application fut une des causes qui liguèrent, par la suite, l'Europe contre Napoléon.

BLOEMFONTEIN [*bloumfon'tèin'*], capit. de l'État libre d'Orange, Union Sud-Africaine; 51.000 h.

BLOIS [*bloi*], ch.-l. du dép. de Loir-et-Cher, sur la Loire; ch. de f., à 178 kil. S.-O. de Paris; 24.607 h. (*Blaisois* ou *Blésois*). Constructions mécaniques; chaussures; vins. Évêché. Château historique, construit ou remanié aux XIIIᵉ, XVIᵉ et XVIIᵉ



Château de Blois.

siècles. Patrie de Charles de Blois, Louis XII, Renée de France, Denis Papin, Aug. Thierry. En 1505, Louis XII y signa un traité qui fut déchiré par les états généraux de Tours. Les états généraux s'y tinrent en 1576 et en 1588; ces derniers sont célèbres par le meurtre du duc de Guise. L'arr. a 16 cant., 188 comm., 176.270 h.

BLONDEL de Nesle, trouvère du XIIᵉ siècle. Suivant une légende, Blondel, favori de Richard Cœur de Lion, aurait retrouvé son maître prisonnier du duc d'Autriche et aurait contribué à le délivrer. Cette tradition a servi de thème au charmant opéra de Sedaine et de Grétry, *Richard Cœur de Lion*.

BLONDEL (François), architecte français, né à Ribemont. Il éleva la porte Saint-Denis, à Paris (1617-1686).

BLONDEL (*André*-Eugène), physicien français, né à Chaumont en 1863, auteur de travaux sur les ondes radioélectriques.

BLOOMFIELD [*bloum'fild'*] (Robert), poète anglais, né à Honington; il a décrit avec bonheur les mœurs champêtres (1766-1823).

(*Phot. H. Manuel.*)

BLOUET (Guillaume-Abel), architecte français, né à Passy, fut chargé de terminer l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris (1795-1853).

BLOY (Léon), écrivain français, né à Périgueux, talent vigoureux et acerbe (1846-1917).

BLUCHER [*chèr*, en allem. *bluher*] (Gebhard-Leberecht *de*), général prussien. Il se distingua pendant la campagne de France (1814), fut défait à Ligny par Napoléon (1815), mais put secourir Wellington à temps à Waterloo (1742-1819).

BLUMENBACH [*bloumènbah*] (Jean-Frédéric), naturaliste allemand, un des créateurs de l'anthropologie (1752-1840).

BLUNTSCHLI [*blount'*] (Jean-Gaspard), jurisconsulte suisse, né à Zurich, auteur du *Droit international codifié* (1808-1881).

BOABDIL ou **ABOU-ABDALLAH**, dernier roi maure de Grenade de 1487 à 1492, vaincu par Ferdinand le Catholique et Isabelle. C'est à lui que sa mère Ayescha disait : « Pleure comme une femme le royaume que tu n'as su défendre ni en homme ni en roi. »

BOADICÉE [*sé*] ou **BODICCA**, femme de Prasutagus, reine des Icéniens, dans la Grande-Bretagne. Outragée par les Romains, elle souleva son peuple contre eux, les battit, mais fut vaincue à son tour par Paulinus Suétonius, et s'empoisonna l'an 61 apr. J.-C.

BOBADILLA [*lha*] (Francisco *de*), Espagnol qui, envoyé à Saint-Domingue pour examiner la conduite de Christophe Colomb, le fit charger de fers et le renvoya en Europe avec ses frères. Il périt dans une tempête en 1502.

BOBÈCHE, pitre français, célèbre sous l'Empire et la Restauration; son véritable nom était *Mardelard* ou *Mandelard*. Plein d'esprit et jouant admirablement la niaiserie, il est resté le type du pitre qui amuse les badauds sur les tréteaux de la foire.

BOBIGNY, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 17.370 h. (*Balbyniens*). Imprimerie.

BOBILLOT [*biyo*] (Jules), sergent au 4e régiment du génie, né à Paris, mort glorieusement au Tonkin, pendant la défense de Tuyen-quan. Il avait composé un roman et un drame (1860-1885).

BOBO-DIOULASSO, v. de la Côte d'Ivoire (A.-O. F.); 9.000 h. Centre agricole.

BOBROUISK, v. de Russie blanche, sur la Bérézina; 64.800 h.

BOCAGE (*le*), nom de deux petits pays de France : le *Bocage vendéen*, situé au N.-O. du Poitou, a été le théâtre de la guerre civile pendant la Révolution (hab. *Bocagers, Bocageons*); le *Bocage normand*, compris dans les dépt du Calvados et de l'Orne (hab. *Bocains* ou *Boschains*). Tous deux tirent leur nom de leur aspect boisé.

BOCCACE [*bokass*] (Giovanni), poète et littérateur italien, né à Paris, auteur du *Décaméron*; fixa, ennoblit et enrichit la langue italienne (1313-1375).

BOCCADOR (Dominique DE CORTONE, dit *le*), architecte italien, né à Cortone, m. à Paris en 1549. On lui devait, à Paris, l'ancien Hôtel de ville. Il dessina les premiers plans de Chambord.

BOCCANIGRA ou **BOCCANERA**, illustre famille de Gênes, qui a fourni un doge, des amiraux, etc.

BOCCHERINI [*ké*] (Louis), compositeur italien, né à Lucques, auteur d'un *Stabat*, de trios et de quintettes, et d'un *menuet* célèbre (1743-1805).

BOCCHORIS [*koriss*], roi d'Egypte de la 24e dynastie. Vaincu par Sabakon, roi d'Ethiopie, il fut brûlé vif.

BOCCHUS [*kuss*], roi des Gétules, en Mauritanie. Il livra aux Romains Jugurtha, son gendre (106 av. J.-C.).

BOCHART [*char*] (Samuel), théologien, philologue et géographe français, né à Rouen (1599-1667).

BOCHUM [*bo'houm*], v. de Prusse (Westphalie); 315.000 h. Houillères, métallurgie, machines, produits chimiques.

BOCOGNANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1.620 h. (*Bocognaniens*).

BODE (Jean-Elert), astronome allemand, né à Hambourg. Il indiqua le moyen simple (connu sous le nom de *loi de Bode*) de trouver à peu près les distances relatives des planètes au soleil (1747-1826).

BODEL (Jean), trouvère français, né à Arras, m. en 1210; auteur du *Jeu de Saint-Nicolas* et de la *Chanson des Saxons*.

BODENSEE [*bodensée*]. V. CONSTANCE (*lac de*).

BODIN (Jean), magistrat et écrivain politique français, né à Angers, auteur du traité de la *République*. Il y développe les principes d'une monarchie tempérée par les états généraux (1530-1596).

BODLEY [*lè*] (Thomas), diplomate anglais, fondateur de la fameuse bibliothèque d'Oxford, appelée de son nom *Bodléienne* (1545-1613).

BODMER [*mèr*] (Jean-Jacques), critique et poète suisse distingué, auquel on doit le recueil des *Minnesinger* (1698-1783).

BODONI (Jean-Baptiste), imprimeur italien, né à Saluzzo, qui porta son art à un haut point de perfection (1740-1813).

BODRUM [*oum'*], v. de Turquie, port sur la mer Egée, en face de l'île de Cos; 5.000 h. C'est l'anc. *Halicarnasse*.

BOÈCE, philosophe, homme d'Etat et poète, né à Rome vers 470, ministre de Théodoric le Grand, auteur de la *Consolation philosophique*. Il fut mis à mort par ordre du roi goth vers 525.

BŒCKH [*beuk*] (Auguste), érudit et philologue allemand, né à Carlsruhe, auteur d'un livre sur l'*Economie politique des Athéniens* (1785-1867).

BŒCKLIN [*beuklin'*] (Arnold), peintre suisse, né à Bâle, artiste puissant, mais inégal (1827-1901).

BOËGE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, sur la Ménoge, affl. de l'Arve; 1.013 h.

BŒHME [*beumé*] (Jacob), théosophe et mystique allemand, né à Alt-Seidenberg (1575-1624).

BOËN [*bo-in*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; sur le Lignon, affl. de la Loire; 2.911 h. Ch. de f.

BOERHAAVE [*bourhav'*] (Herman), médecin hollandais, né près de Leyde (1668-1738). Sa renommée comme praticien était plus qu'européenne. Auteur des *Institutiones medicæ* et *Aphorismi de curandis morbis*.

BOERS [*bour* ou *bo-èr*] (mot holl. signif. *paysan*), colons de l'Afrique australe d'origine hollandaise, habitant le Transvaal et l'Orange. (V. ces mots.)

BOÉTIE [*si*] (Etienne *de La*). V. LA BOÉTIE.

Bœufs allant au labour (*les*), tableau de Troyon, vigoureusement peint (1853), au Louvre.

BOFFRAND (Germain), architecte français, né à Nantes (1667-1754), construisit le nouveau palais ducal à Nancy.

BOGOMILES, hérétiques bulgares.

BOGOTA ou **SANTA-FÉ DE BOGOTA**, cap. de la république de Colombie, dans la Cordillère orientale, sur le Funza, affl. du Magdalena. Fondée en 1538, elle fut pendant trois siècles la cap. d'une vice-royauté espagnole; 350.000 h.

BOHAIN [*bo-in*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 6.614 h. Ch. de f. Etoffes pour nouveautés et ameublement.

BOHÊME, pays le plus important de la Tchécoslovaquie, incorporé au Reich en 1938-1939. C'est un plateau granitique, encadré de hautes montagnes (monts des Géants, monts Métalliques, forêt de Bohême), arrosé par le Labe (Elbe) et ses affluents, la Vltava (Moldau) et l'Ohre (Eger); 7.200.000 h. (*Tchèques*). Cap. *Prague*. Contrée fertile, riche, industrieuse. Mines de houille et de fer.

BOHÊME (*monts de*) ou **BOHMER WALD** (forêt de Bohême), chaîne de montagnes à l'O. de la Bohême. En tchèque : *Tchesky Les* (au N.-O.) et *Shumava* (au S.-E.).

BOHÉMOND, nom de plusieurs seigneurs normands, princes de Tarente, d'Antioche et de Tripoli. BOHÉMOND Ier, né entre 1052 et 1060, fils de Robert Guiscard; il fut un des chefs de la première croisade; épousa Constance, fille de Philippe Ier, roi de France (m. en 1111); — BOHÉMOND II régna à Antioche de 1126 à 1129 (1107-1129); — Le dernier prince de cette lignée, BOHÉMOND VII, mourut en 1287.

BOHR (Niels), physicien danois, né à Copenhague en 1885; a étudié la structure de l'atome.

BOÏARDO (Mathieu-Marie), poète italien, né à Scandiano (1434-1494), auteur du *Roland amoureux*, continué par l'Arioste dans son *Roland furieux*.

BOIELDIEU (François-Adrien), compositeur français, né à Rouen, auteur de *la Dame blanche*, du *Calife de Bagdad*, de *Jean de Paris*, des *Voitures versées*. Il fut huit ans maître de chapelle du tsar Alexandre (1775-1834).


Boieldieu.

BOÏENS (lat. *Boii*), ancien peuple de la Gaule établi entre l'Allier et la Loire; cap. *Gergovie*.

BOIGNE (*comte* Benoît *de*), officier savoisien, né à Chambéry. Il devint général d'un prince mahratte (1741-1830). — Sa femme Charlotte D'OSMOND, née à Versailles (1781-1866), a laissé de piquants mémoires.

BOILEAU (Etienne), prévôt de Paris sous Saint Louis, auteur du *Livre des métiers*, précieux recueil contenant les règlements des corporations ouvrières; m. vers 1269.

BOILEAU-DESPRÉAUX [*dépréô*] (Nicolas), poète et critique français, né à Paris, auteur des *Satires*, des *Epîtres*, de l'*Art poétique*, du *Lutrin*, etc. Poète un peu froid, mais précis, spirituel et châtié, il eut le tort de méconnaître notre vieille poésie nationale en ne comptant pour rien les prédécesseurs de Malherbe, mais il employa le meilleur de son esprit fin, sensé et mordant, à combattre l'afféterie, l'emphase, l'érudition pédantesque, les fadeurs, les faux brillants, en un mot tout ce qui s'éloignait de la nature et de la raison. D'une grande fidélité de cœur, il fut l'ami dévoué de Corneille, de Molière, de Racine et de La Fontaine (1636-1711).


Boileau-Despréaux.

BOILLY (Louis-Léopold), peintre et lithographe français (1761-1845). Il excella dans les scènes de genre (*l'Arrivée de la diligence*).

BOINDIN (Nicolas), auteur dramatique français, né à Paris, auteur des *Trois Gascons* (1676-1751).

BOIS-COLOMBES, comm. de la Seine; arr. de Saint-Denis; 25.892 h. Ch. de f. Petite métallurgie.

BOIS-D'OINGT [*boi-doin*] (*Le*), ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, près l'Azergues, affl. de la Saône; 1.000 h. Ch. de f.

BOIS-GUILLAUME, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 4.729 h.

BOISGUILLEBERT [*ghiy'*] (Pierre *de*), économiste français, cousin de Vauban. Il plaida la cause de la liberté du travail et de l'affranchissement du commerce; auteur du *Détail de la France* et du *Factum de la France* (1646-1714).

BOIS-LE-DUC, en holl. **S'Hertogenbosch**, v. forte des Pays-Bas; ch.-l. du Brabant sept., au confluent de l'Aa et de la Dommel, affl. de la Meuse; 42.000 h. Port actif.

BOISLISLE [*boilil*] (Arthur MICHEL *de*), historien français, né à Beauvais, commentateur des *Mémoires* de Saint-Simon (1835-1908).

BOISROBERT (*l'abbé* François *de*), poète français, né à Caen, l'un des premiers membres de l'Académie française, dont peut-être il suggéra l'idée à son protecteur Richelieu (1592-1662).

Bois sacré cher aux Muses et aux Arts (*Le*), grande peinture décorative de Puvis de Chavannes (musée de Lyon, 1884).

BOISSIER (Gaston), humaniste français, né à Nîmes, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il a écrit d'attachantes études sur la littérature et les mœurs romaines (1823-1908).

BOISSIÈRE (Jean-Baptiste), lexicographe français, né à Valognes, auteur du *Dictionnaire analogique de la langue française* (1806-1885).

BOISSONADE (Jean-François), helléniste français, né à Paris (1774-1857).

BOISSY D'ANGLAS [*glass*] (François-Antoine), membre de la Convention, né à Saint-Jean-la-Chambre (Ardèche). Il montra une noble fermeté d'âme en présidant la Convention le jour de l'émeute du 1er prairial (20 mai 1795). Le peuple de Paris avait envahi la salle; un jeune député, nommé Féraud, fut tué d'un coup de pistolet. Sa tête, coupée et mise au bout d'une pique, fut présentée à Boissy d'Anglas qui la salua respectueusement. Il devint pair de France en 1814 (1756-1826).

BOISSY-SAINT-LÉGER, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 2.537 h. Ch. de f.

BOISTE (Claude), lexicographe français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire général de la langue française* (1765-1824).

BOIZOT [*zo*] (Louis-Simon), sculpteur français, né à Paris. On lui doit la fontaine du Châtelet, à Paris, et les bas-reliefs de la colonne Vendôme (1743-1809).

BOJADOR, cap d'Afrique, au N.-O. du Sahara.

BOL (Ferdinand), peintre et graveur hollandais, remarquable portraitiste, né à Dordrecht (1616-1680).

BOLAMA, cap. de la Guinée portugaise; 4.000 h.

BOLBEC, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, sur le Bolbec, affl. de la Seine; 10.187 h. (*Bolbécais*). Ch. de f. Fonderie, filature et tissage.

BOLESLAS [*lass*], nom de plusieurs ducs ou rois de Pologne, dont le plus célèbre est BOLESLAS Ier *le Grand*, qui régna de 992 à 1025.

BOLINGBROKE [*in'gbrouk'*] (*lord* Henry), homme d'Etat anglais, né à Battersea (Surrey); ministre des affaires étrangères, il négocia la paix d'Utrecht; philosophe déiste, auteur de *Lettres* politiques et littéraires remarquables (1678-1751).

BOLIVAR (Simon), général et homme d'Etat américain, né à Caracas. Il affranchit de la domination espagnole le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, qu'il érigea en république sous le nom de Colombie (1821). Accusé d'aspirer à la dictature, il abdiqua au moment d'unir en une confédération les Etats latins de l'Amérique du Sud. Sa popularité était telle en France vers 1820 qu'on donna son nom à une forme de chapeau haut de forme à larges bords (1783-1830).


Bolivar.

BOLIVIE, république de l'Amérique du Sud, qui doit son nom à Bolivar. Superf. 1.590.200 km²; pop. 3.000.000 d'h. (*Boliviens*). Langue espagnole. Cap. *La Paz*. Sol montagneux formé à l'O. par les hauts plateaux des Andes; cultures variées dans les vallées et la plaine orientale; élevage. Richesses minérales, surtout étain, argent, plomb et cuivre. — La Bolivie, qui faisait jadis partie de l'empire des Incas, fut soumise par les Espagnols Pizarre et Almagro en 1539. Elle conquit sa liberté en 1824 à la bataille d'Ayacucho. Elle possédait un débouché maritime avec Antofagasta et Atacama, qu'elle perdit en 1882 à la suite d'une guerre avec le Chili.



Armoiries de la Bolivie.

BOLLAND [*bolan*] (Jean *de*), jésuite d'Anvers, né à Tirlemont (Belgique). Il commença un vaste et précieux recueil : les *Acta sanctorum*. Ses continuateurs prirent le nom de *bollandistes* (1596-1665).

BOLLÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 5.469 h. (*Bollénois*). Ch. de f. Faïences.

BOLOGNE, v. forte d'Italie (Emilie); près du Reno, affl. du Pô; 270.000 h. (*Bolonais*). Salaisons. Siège d'une importante école de peinture à la Renaissance. Patrie du Primatice, des Carrache, du Dominiquin, de l'Albane, de Benoît XIV, Mezzofanti, Galvani, Aldrovandi, Marconi.

BOLOGNE (Jean *de*), statuaire flamand, né à Douai et fixé à Florence, où il fut attaché à la cour des Médicis (*Mercure* en bronze) [1529-1608].

(*Phot. Pierre Petit, Braun.*)

BOLSENA, lac d'Italie, au N. de Viterbe.

BOLTON [*on'*], v. d'Angleterre (Lancaster); 180.000 h. Centre cotonnier satellite de Manchester.

BOLTZMANN (Louis), physicien autrichien, né à Vienne; auteur de travaux sur les gaz (1844-1906).

BOLZANO [*tsano*], en allem. **Botzen**, v. d'Italie (Vénétie tridentine); 40.000 h. Centre commercial important, reconquis par l'Italie sur l'Autriche-Hongrie à la suite de la guerre de 1914-1918.

BOMA, port du Congo belge; capitale de la colonie jusqu'en 1923.

BOMARSUND, forteresse russe, dans l'île d'Aaland, détruite en 1854 par la flotte anglo-française.

BOMBAY [*bom'bèi*], prov. de l'Inde anglaise, sur la côte O. de l'Hindoustan; 320.165 km²; 26.000.000 d'h. Cap. *Bombay*. V. pr. *Ahmedabad*, *Hyderabad*, *Kolhapur*, *Poona*, *Sholapur*, *Surat*. Du gouverneur de Bombay dépendent de petits Etats protégés (*Kathiawar*, *Cutch*, *Palanpur*, etc.). Coton, tabac.

BOMBAY, port de l'Inde, cap. de la prov. de ce nom, sur une île de la mer d'Oman; 1.200.000 h. Centre de l'industrie cotonnière. Patrie de Kipling.

BOMILCAR, nom d'un général carthaginois, qui tenta de s'emparer du pouvoir, m. en 308 av. J.-C.; — d'un amiral carthaginois, contemporain de la seconde guerre punique; — d'un lieutenant de Jugurtha.

BON (*cap*), cap au N.-E. de la Tunisie.

BONAFOUS [*fouss*] (Mathieu), agronome et philanthrope français, né à Lyon (1793-1852).

BONALD (*vicomte* Louis *de*), écrivain politique français, né à Millau, défenseur ardent des principes monarchiques et catholiques (1754-1840).

BONAPARTE, nom d'une famille célèbre, originaire d'Italie et établie plus tard en Corse; ses principaux membres sont : **Charles-Marie**, né à Ajaccio en 1746, m. à Montpellier en 1785. Il épousa en 1764 Marie-Lætitia RAMOLINO, née à Ajaccio en 1750, morte à Rome en 1836. De cette union naquirent les huit enfants suivants : **Joseph**, né à Corte en 1768. Il devint roi de Naples en 1806, roi d'Espagne de 1808 à 1813, se retira aux Etats-Unis après Waterloo, revint plus tard en Europe et mourut à Florence en 1844; — **Napoléon Ier** (v. ce nom); — **Lucien**, né à Ajaccio en 1775. Il devint président du conseil des Cinq-Cents et prince de Canino; m. à Viterbe (Italie) en 1840; un de ses fils, PIERRE-NAPOLÉON, né à Rome en 1815, m. en 1881, père du prince *Roland*, président de la Société de Géographie (1858-1924); — **Marie-Anne-Elisa**, née à Ajaccio en 1777; elle épousa Félix Bacciochi, qui devint prince de Lucques et de Piombino; m. à Trieste en 1820; — **Louis**, né à Ajaccio en 1778, époux d'Hortense de Beauharnais, père de Napoléon III (v. ce nom); roi de Hollande (1806-1810), m. à Livourne en 1846; — **Marie-Pauline**, née à Ajaccio en 1780. Elle épousa le général Leclerc en 1801, veuve, elle épousa (1803), le prince Camille Borghèse et devint duchesse de Guastalla; m. à Florence en 1825; — **Caroline-Marie-Annonciade**, née à Ajaccio en 1782; mariée à Joachim Murat en 1800, elle devint grande duchesse de Berg et de Clèves, puis reine de Naples; m. à Florence en 1839; — **Jérôme**, né à Ajaccio en 1784; roi de Westphalie (1807-1813), gouverneur des Invalides en 1847 et maréchal de France en 1850; marié en secondes noces à la princesse Catherine de Wurtemberg (1807); m. à Villegenis (S.-et-O.) en 1860. Sa fille, la princesse **Mathilde**, née à Trieste en 1820, m. en 1904. Son fils, le prince NAPOLÉON, dit **Jérôme**, né à Trieste en 1822, m. en 1891, épousa la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel II, et de ce mariage est issu, d'une part, le prince VICTOR-NAPOLÉON, né à Meudon en 1862, m. à Bruxelles en 1926, qui a laissé pour héritier le prince LOUIS-JÉRÔME, né en 1914; de l'autre, NAPOLÉON-LOUIS, dit **le Prince Louis** (1864-1932). C'est cette branche cadette qui possède les droits de la famille impériale. La branche aînée de la famille Bonaparte résulte de la fusion des deux lignes de Joseph et de Lucien, frères de Napoléon Ier, fusion qui eut lieu en 1832, lors du mariage de ZÉNAÏDE, fille de Joseph, avec CHARLES-LUCIEN, fils de Lucien.

BONAVENTURE (*saint*), Père de l'Eglise, né à Bagnarea (Toscane). Il devint cardinal, général de l'ordre de Saint-François et légat du pape au concile de Lyon. On lui doit de nombreux ouvrages de théologie et de philosophie, qui lui ont valu le nom de *Docteur séraphique* (1221-1274). Fête le 14 juillet.

BONCHAMP (*marquis* Charles *de*), chef vendéen, né près de Châteauneuf (Anjou) en 1760. Blessé au combat de Cholet (1793), il mourut le lendemain après avoir gracié 4.000 prisonniers républicains.



Bonchamp.

BONDOU, ancien royaume du Sénégal (A.-O. F.).

BONDY, comm. du départ. de la Seine, arr. de Saint-Denis, sur le canal de l'Ourcq; 19.452 h. Ch. de f. Produits chimiques. Engrais. Forêt où furent assassinés Childéric II, Aubry de Montdidier, et qui fut longtemps un repaire de voleurs. — Quand on dit : *C'est une forêt de Bondy*, cela signifie que le lieu indiqué est rempli de voleurs.

BÔNE, v. d'Algérie, dép. de Constantine, ch.-l. d'arr. Port sur un golfe de la Méditerranée, à l'embouchure de la Seybouse; 86.000 h. (*Bônois*). Ch. de f., à 156 kil. N.-E. de Constantine. Ruines de l'anc. *Hippone*. L'arr. a 187.492 h.

BONGARS [*gar*] (Jacques), diplomate et érudit français, né à Orléans. Il fut un des meilleurs agents de Henri IV en Europe (1554-1612).

BONHEUR (Rosa), artiste peintre française, née à Bordeaux. On lui doit de nombreux tableaux rustiques : *Labourage nivernais*, *le Marché aux chevaux*, *la Fenaison en Auvergne*, etc. (1822-1899).



Rosa Bonheur.

BONIFACE (WINFRID, *saint*), apôtre de la Germanie, archevêque de Mayence. Il sacra roi Pépin le Bref, évangélisa l'Allemagne rhénane et fut massacré en Frise [Hollande] (680-755). Fête le 5 juin.

BONIFACE Ier, pape de 418 à 422; — BONIFACE II, pape de 530 à 532; — BONIFACE III, pape en 607, — BONIFACE IV, pape de 608 à 615; — BONIFACE V, pape de 619 à 625; — BONIFACE VI, pape en 896; — BONIFACE VII, pape de 974 à 985; — BONIFACE VIII, pape de 1294 à 1303, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel qui, en 1303, le fit maltraiter à Anagni par Nogaret et Colonna; — BONIFACE IX, pape de 1389 à 1404.

BONIFACE (*le comte*), général du Bas-Empire romain, gouverneur de l'Afrique, tué (432) par Aétius.

BONIFACIO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 2.331 h. (*Bonifaciens*). Port. Corail; bouchons. — Donne son nom au *détroit* ou *bouches de Bonifacio*, qui sépare la Corse de la Sardaigne.

BONIN [*in'*], chaîne d'îles rocheuses du Pacifique, au S.-E. du Japon, dont elles dépendent; 4.000 h.

BONINGTON [*in'gton'*] (Richard PARKES), peintre anglais, né à Arnold, près de Nottingham, remarquable par la fraîcheur du coloris, et par une grâce fine et aristocratique (1802-1828).

BONIVARD [*var*] (François), patriote genevois, né à Seyssel, incarcéré au château de Chillon par ordre de Charles III, duc de Savoie; il a été immortalisé par lord Byron dans son poème du *Prisonnier de Chillon* (1493-1570).

BONJOUR (Casimir), écrivain et auteur dramatique français, né à Clermont (Meuse) [1795-1856].

BONN, v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane); 91.400 h. Université célèbre. Faïences. Patrie de Beethoven.

BONNARD (Abel), écrivain français, né à Poitiers en 1883. Membre de l'Académie française; moraliste et poète (*En Chine*, *De l'amitié*).

BONNASSIEUX [*sieu*] (Jean-Marie), sculpteur français, né à Panissières (Loire) [1810-1892].

BONNAT [*na*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 2.103 h. (*Bonnachons*). Ch. de f.

BONNAT (Joseph-Léon), peintre français, portraitiste, né à Bayonne (1833-1922).

BONNE-ESPÉRANCE (*cap de*), autrefois *cap des Tempêtes*, cap du sud de l'Afrique, découvert par B. Diaz en 1486, et doublé pour la première fois par Vasco de Gama en 1497. V. ADAMASTOR.

BONNET [*nè*] (Charles), philosophe et naturaliste suisse, né à Genève, auteur de *Considérations sur les corps organisés* et de la *Palingénésie philosophique* (1720-1793).

BONNET (Amédée), chirurgien français, né à Ambérieu, auteur de travaux remarquables sur les maladies articulaires (1809-1858).

BONNET (Pierre-Ossian), mathématicien français, né à Montpellier, célèbre par ses travaux de géométrie pure (1819-1892).

Bonnet rouge, coiffure des partisans les plus avancés de la Révolution, symbole de la liberté.

Bonnets (*faction des*), opposée à la faction aristocratique des *Chapeaux*, en Suède, de 1738 à 1772; partis qui disputèrent le pouvoir aux diètes.

BONNÉTABLE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers, sur le Tripotin, affl. de l'Orne; 3.630 h. Beau château du XV[e] siècle.

BONNEVAL, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, au confluent du Loir et de l'Ozanne; 3.627 h. (*Bonnevallais*). Ch. de f.

BONNEVAL (*le comte* Claude-Alexandre *de*), général français, né à Coussac-Bonneval (Haute-Vienne); il passa d'abord au service de l'Autriche, puis à celui de la Turquie, où Achmet III le fit pacha (1675-1747).

BONNEVILLE, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie), sur l'Arve, à 34 kil. N.-E. d'Annecy; 2.158 h. (*Bonnevillois*). Ch. de f. Minoterie. L'arr. a 10 cant., 69 comm., 69.200 h.

BONNIER (Gaston), botaniste français, né à Paris; auteur de *Flores* très estimées (1853-1922).

BONNIÈRES-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, 1.567 h. Ch. de f.

BONNIEUX [*ieû*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 1.489 h. Ch. de f.

BONNIVET [*vè*] (Guillaume *de*), amiral français, favori de François I[er]. Il se ligua avec Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon. Investi en 1523 du commandement de l'armée d'Italie, il ne commit que des fautes, mais se fit bravement tuer à Pavie (1488-1525).

BONPLAND (Aimé GOUJAUD, dit), médecin et naturaliste français, compagnon d'Humboldt, né à La Rochelle; explora l'Amérique du Sud (1773-1858).

BONSTETTEN [*èn'*] (Charles-Victor *de*), écrivain suisse, né à Berne (1745-1832). Esprit curieux et ouvert.

BONVALOT [*lo*] (Gabriel), explorateur français, né à Epagne (Aube); explora le Turkestan et le Tibet (1853-1933).

BOOM [*bom*], c. de Belgique (Anvers), sur le Rupel; 18.000 h. Toiles; constructions métalliques.

BOOS [*bô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 507 h.

BOOTH [*bouz*] (William), fondateur et général de l'Armée du Salut, né à Nottingham (1829-1912).

BOOTH (John), acteur américain, né à Bel-Air (Maryland); il assassina Lincoln (1839-1865).

BOOTLE [*boutl'*], v. d'Angleterre (Lancaster); 78.000 h. Bains fréquentés, fonderies.

BOOZ, personnage biblique, époux de Ruth.

BOPP (Franz), linguiste allemand, né à Mayence, auteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (1791-1867).

BOR, village de Yougoslavie, à la frontière bulgare; mines de cuivre importantes.

BORA (Catherine *de*), religieuse défroquée, née près de Leipzig; elle épousa Luther (1499-1552).

BORAAS, v. de Suède, à l'E. de Gœteborg; 32.000 h.

BORDA (Jean-Charles), mathématicien et marin français, né à Dax, l'un de ceux qui mesurèrent un arc du méridien pour l'établissement du système métrique (1733-1799). On avait donné son nom au vaisseau qui porta l'Ecole navale jusqu'en 1913.

BORDEAUX [*dô*], anc. cap. de la Guyenne; ch.-l. du dép. de la Gironde; sur la Garonne; ch. de f., à 578 kil. S.-O. de Paris; 262.990 h. (*Bordelais*). Ch.-l. de la 18[e] région militaire, archevêché, cour d'appel, université. Port très actif. Commerce de vins rouges et blancs récoltés dans toute la région; eaux-de-vie. Constructions métalliques, mécaniques, navales; produits chimiques, résine; industries du bois; huileries, conserves. Beau pont de pierre de 486 mètres. Patrie d'Ausone, saint Paulin, Magendie, Carle Vernet, Beaujon, Nansouty, de Sèze, Lainé, de Peyronnet, Porto-Riche, Rosa Bonheur, etc. — L'arr. a 24 cant., 190 comm., 604.969 h.

BORDEAUX (duc *de*). V. CHAMBORD.

BORDEAUX (Henry), romancier français, né à Thonon en 1870, auteur de *la Peur de vivre*. Membre de l'Académie française.

BORDÈRES-LOURON, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur la Neste de Louron; 243 h.

BORDES (Charles), compositeur français, né à Vouvray; un des fondateurs de la *Schola Cantorum* (1863-1909).

BORDET (*Jules*-Vincent), médecin et microbiologiste belge, né à Soignies en 1870.

BORDEU (Théophile *de*), médecin français, né à Izeste (Béarn), auteur de recherches sur les eaux thermales (1722-1776).

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ, comm. d'Algérie, dép. de Constantine, arr. de Sétif; 12.921 h.

BORDJ-MÉNAÏEL, comm. d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou; 26.851 h.

BORDONE (Pâris), peintre italien, élève du Titien, né à Trévise (1500-1571).

BORÉE [*ré*], dieu des vents du nord, fils du Titan Astræus et de l'Aurore (*Myth.*).

BOREL (Emile), mathématicien et homme politique français, né à Saint-Affrique en 1871. Célèbre par ses travaux sur le calcul des probabilités. Membre de l'Académie des sciences.

BORGERHOUT [*rout'*], c. de Belgique (Anvers), 58.000 h. Faubourg d'Anvers. Produits chimiques.

BORGHÈSE, famille romaine qui s'est distinguée par son amour pour les arts. Un de ses membres fut élu pape sous le nom de Paul V (1605); un autre, CAMILLE **Borghèse**, épousa Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc, et mourut en 1832.

BORGHÈSE (*palais*), à Rome, construit de 1590 à 1607. — La *villa Borghèse*, maison de plaisance aux portes de Rome (1615), renferme une célèbre collection de tableaux et d'antiques.

BORGHESI (*comte* Barthélemy), savant numismate italien (1781-1860).

BORGIA, famille italienne, d'origine espagnole, qui compte parmi ses membres : le pape ALEXANDRE VI (v. ce nom); — CÉSAR **Borgia**, duc de Valentinois, son fils, politique habile, mais fourbe et cruel, qui se souilla de crimes et mourut en 1507. Machiavel l'a pris comme modèle dans son livre *le Prince*; — LUCRÈCE **Borgia** (1480-1519), sœur du précédent, célèbre par sa beauté; elle protégea les lettres, les sciences, les arts. Elle fut un instrument entre les mains de son père et de son frère. — Titre d'un drame historique de V. Hugo (1833); — d'un opéra italien en trois actes (*Lucrezia Borgia*) de Donizetti (1834).

BORGIA (*saint* François *de*), troisième général des jésuites, né à Gandie (1510-1572).

BORGNIS-DESBORDES [*gnis-dé*] (Gustave), général français, né à Paris, un des fondateurs de notre puissance au Sénégal et au Tonkin (1839-1900).



Boris III.

BORGO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 789 h. (*Borgiens*). Paoli y battit les Français (1768).

BORGOU, région du Soudan central, à l'O. du Niger, répartie entre le Dahomey et la Nigeria.

BORINAGE, pays de la Belgique (Hainaut), à l'O. de Mons; vastes houillères.

BORIS III [*ris*], roi de Bulgarie en 1918; fils de Ferdinand I[er]; né à Sofia en 1894.

BORMIDA (*la*), riv. d'Italie, affl. du Tanaro;

cours 50 kil. Bonaparte livra aux Autrichiens plusieurs combats sur ses bords de 1796 à 1799.

BORMIO, v. d'Italie, prov. de Sondrio, dans la Valteline; sur l'Adda; 2.000 h. Eaux minérales.

BORN (Bertrand *de*), un des plus célèbres troubadours du XIIe siècle; m. vers 1210.

BORN (Max), physicien allemand, né en 1882, auteur du mécanisme électronique de l'affinité.

BORNÉO, île de l'archipel indo-malais, où les Hollandais et les Anglais ont des possessions importantes. Bornéo est, après l'Australie et la Nouvelle-Guinée, l'île la plus grande du globe. Pétrole; 735.000 kil. arr.; 3.305.000 h. (*Bornéens*).

BORNHEM, comm. de Belgique (Anvers); 7.500 h.

BORNHOLM, île de la Baltique; 45.000 h.; ch.-l. *Rœnne*. Au Danemark.

BORNIER (*vicomte* Henri *de*), poète dramatique français, né à Lunel, auteur de *la Fille de Roland* (1825-1901).

BORNOU, ancien royaume du Soudan central, en Nigeria, au S.-O. du lac Tchad.

BORNY, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 2.232 h. Bataille indécise livrée entre les Français et les Prussiens le 14 août 1870.

BORODINE (Alexandre), compositeur russe, né à Saint-Pétersbourg (1834-1887), auteur du *Prince Igor*.

BORODINO, village de Russie, entre Moscou et Smolensk, où fut livrée, le 7 septembre 1812, la sanglante bataille dite « de la Moskova ».

BORROMÉE (*saint* **Charles**). V. CHARLES.

BORROMÉE (Frédéric), cardinal, archevêque de Milan, fondateur de la Bibliothèque ambrosienne (1564-1631).

BORROMÉES [*mé*] (*îles*), groupe de quatre îles pittoresques, situées dans le lac Majeur (Italie).

BORT-LES-ORGUES [*bor*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Dordogne; 3.715 h. (*Bortois*). Ch. de f. Houille; tanneries, confections. Belles colonnades de phonolithe dites *orgues de Bort*. Patrie de Marmontel.

BORY DE SAINT-VINCENT (Georges), général, géographe et botaniste fr., né à Agen (1778-1846).

BORYSTHÈNE, anc. nom du Dniéper.

BOSCAWEN [*kôin'*] (Edouard), amiral anglais. Il prit part à la guerre de Sept ans (1711-1761).

BOSCH (Jérôme AEKEN, dit), peintre hollandais (vers 1462-1516). A traité des sujets bizarres.

BOSCH (Karl), chimiste et industriel allemand, né à Cologne (1874-1937). Auteur du procédé Haber (application de la synthèse de l'ammoniaque).

BOSCHIMANS [*bochiman'*] ou **BUSHMEN** [*beuchmèn*] (*hommes des buissons*), peuple sauvage de l'Afrique méridionale, au N. de la colonie du Cap.

BOSCO (*saint* Jean), prêtre italien, né à Castelnovo d'Asti (1815-1888). Il fonda l'ordre des Salésiens; canonisé en 1933.

BOSCO REALE, ville d'Italie (Naples), au pied du Vésuve; 10.000 h. On y a retrouvé, en 1895, de belles pièces d'orfèvrerie antique, auj. au Louvre.

BOSIO (François-Joseph), sculpteur fr., né à Monaco, talent délicat, parfois prétentieux (1768-1845).

BOSNA-SERAÏ. V. SARAÏEVO.

BOSNIE et **HERZÉGOVINE**, pays montagneux de l'Europe balkanique, de population slave, soumis à la Turquie jusqu'au traité de Berlin (1878); occupés alors par l'Autriche-Hongrie, puis annexés par elle en 1908. Indépendants en 1918, ils s'unirent à la Serbie pour former le royaume serbo-croate-slovène (V. YOUGOSLAVIE). V. princ. *Saraïevo* (Bosnie), *Mostar* (Herzégovine).

BOSON, roi d'Arles et de Provence, beau-frère de Charles le Chauve; m. en 887.

BOSPHORE (*passage du bœuf*), ou **détroit de Constantinople**, détroit faisant communiquer la mer de Marmara avec la mer Noire.

BOSQUET (Pierre-Jean-François), maréchal de France et sénateur, né à Mont-de-Marsan; il se distingua en Algérie et surtout en Crimée, où il fut blessé à l'assaut de Malakof (1810-1861).

BOSSE (Abraham), graveur français, né à Tours (1602-1676). Excelle dans les scènes de mœurs.

Bossu (*le*) *ou le Petit Parisien*, célèbre roman de cape et d'épée, par Paul Féval (1857). — L'auteur, en collaboration avec Anicet Bourgeois, en a tiré un drame en cinq actes (1862).

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Condom, puis de Meaux, né à Dijon, orateur sacré, surnommé *l'Aigle de Meaux*. Il prononça les célèbres oraisons funèbres d'Henriette de France, reine d'Angleterre; de Madame, duchesse d'Orléans; de Condé; de Michel Le Tellier; d'Anne de Gonzague, princesse palatine, etc., écrites dans une langue magnifique et inspirée. Ses *Sermons* sont les monuments les plus sublimes de l'éloquence de la chaire. Choisi comme précepteur du Dauphin, il écrivit pour lui son *Discours sur l'Histoire universelle*, sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, où il défend le *droit divin* des rois. Dans son ouvrage sur les *Variations des Eglises protestantes*, il se montra grand historien, esprit érudit et critique. En 1682, il ouvrit la célèbre assemblée du clergé de France et fit adopter la déclaration de l'indépendance du pouvoir temporel et des libertés gallicanes. Il combattit, à ses derniers jours, le quiétisme, dans la personne de Fénelon (1627-1704).



Bossuet.

Bossuet (*portrait de*), tableau de Rigaud, au Louvre, un des meilleurs de l'artiste.

BOSSUT [*su*] (Charles), mathématicien français, né à Tartaras (Loire) [1730-1814]

BOSTON [*ton'*], v. d'Angleterre (Lincoln), sur la Witham; 16.700 h. Fonderies, toiles.

BOSTON, v. des Etats-Unis, cap. du Massachusetts; 785.000 h. (*Bostoniens*). Centre industriel et port actif. Patrie de Franklin, E. Poe.

BOSWORTH [*bozouerz*], v. d'Angleterre (Leicester); 7.300 h. Aux environs, champ de bataille où Richard III, meurtrier des enfants d'Edouard, perdit la couronne et la vie (1485). C'est à cette bataille que se rapporte ce cri désespéré de Richard III, qui, frappé d'une sorte de vertige et saisi de frénésie, s'écria plusieurs fois, hors de lui-même : « Un cheval! un cheval! Mon royaume pour un cheval! »

BOTANY-BAY, baie anglaise sur la côte de la Nouvelle-Galles du Sud, près de Sydney (Australie); découverte par Cook (1770) et choisie en 1787 par les Anglais comme lieu de déportation.

BOTHA [*bouta*] (Louis), général et homme d'Etat sud-africain, né à Greytown. Réorganisateur de l'armée boer, il lutta d'abord contre les Anglais, puis s'employa activement à la fusion de l'Etat sud-africain avec la Grande-Bretagne (1862-1919).

BOTHWELL, v. du Royaume-Uni (Ecosse), comté de Lanark; 3.500 h.

BOTHWELL [*bozouel*] (James HEPBURN, *comte de*), seigneur écossais qui fit périr Henry Darnley, second époux de Marie Stuart, qu'il épousa (1567). Chassé d'Ecosse, il mourut captif en Danemark (1578)

BOTNIE, région du N. de l'Europe, partagée entre la Suède et la Finlande, et baignée par le *golfe de Botnie*, formé par la Baltique.

BOTOCUDOS [*doss*], peuple indigène de l'Amérique du Sud, répandu dans les forêts vierges du Brésil.

BOTOSHANI, v. de Roumanie (Moldavie), sur la Sicna, affl. du Pruth; 33.000 h.

BOTTA (Carlo), historien italien, né à Saint-Georges (Piémont); député français sous le premier Empire, il vota la déchéance de Napoléon (1766-1837). — Son fils, PAUL-EMILE, fut un assyriologue distingué (1802-1870).

BOTTICELLI [*tchèl'li*] (Alessandro ou Sandro FILIPEPI), peintre italien, né à Florence (1444-1510), artiste élégant, passionné, un peu étrange (*le Printemps, la Naissance de Vénus*).

BOTTIN (Sébastien), administrateur français, né près de Toul (1764-1853). A donné son nom à un annuaire du commerce et de l'industrie.

BOTZARIS [*riss*] (Marcos), un des héros de la guerre de l'Indépendance grecque, né à Souli, tué à Karpenisi, près de Missolonghi (1788-1823).

BOTZEN. V. BOLZANO.

BOUAYE [*bouay'*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 1.279 h. Ch. de f.

BOUCAU, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 5.738 h. Ch. de f. Métallurgie.

BOUCHAIN [*chin*], v. forte, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes, sur l'Escaut; 2.434 h. Ch. de f.

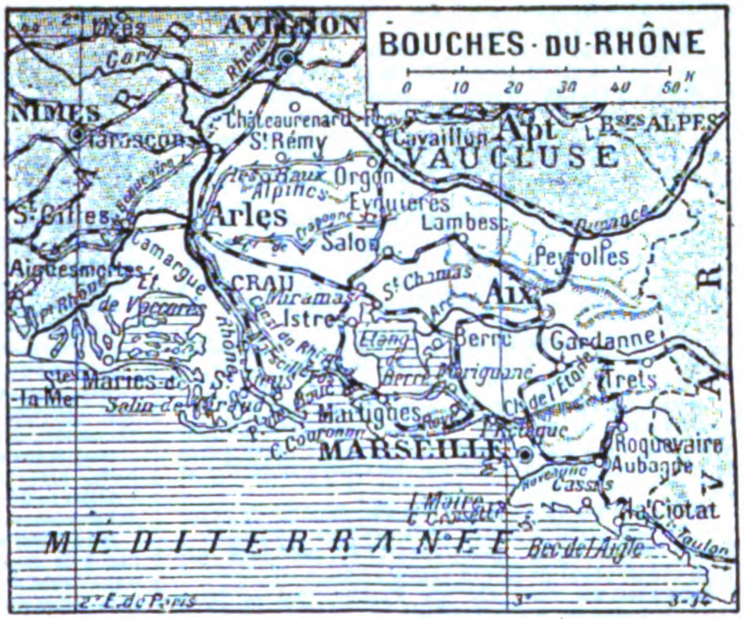
BOUCHARDAT (Apollinaire), chimiste et pharmacien français, né à L'Isle-sur-Serein (Yonne) [1806-1886].

BOUCHARDON (Edme), sculpteur français, né à Chaumont, auteur de la Fontaine de la rue de Grenelle, de plusieurs travaux à Versailles et à l'église Saint-Sulpice de Paris (1698-1762).

BOUCHAVESNES, comm. de la Somme, arr. de Péronne; 226 h. Combats en 1916 et 1918.

BOUCHER (Jean), curé de la paroisse de Saint-Benoît, à Paris, fougueux ligueur (1548-1644).

BOUCHER (François), peintre français, né à Paris; a peint des scènes pastorales ou mythologiques d'un caractère gracieusement décoratif (1703-1770).



BOUCHER DE PERTHES (Jacques), naturaliste français, né à Rethel, créateur de la science de la préhistoire sur l'homme (1788-1868).

BOUCHES-DU-RHÔNE (*dép. des*), dép. formé par la Provence; préf. *Marseille*; s.-préf. *Aix*, *Arles*; 3 arr., 34 cant., 117 comm., 1.224.800 h.; 15e région milit.; cour d'appel d'Aix; archevêché à Aix, évêché à Marseille.

BOUCHIR, port important de l'Iran, sur le golfe Persique; 25.000 h.

BOUCHOTTE (Jean-Baptiste-Noël), ministre de la guerre en avril-mai 1793; né à Metz (1754-1840).

BOUCHOUX [*chou*] (*Les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 594 h. Carrières.

BOUCICAULT [*kô*] (Jean LE MAINGRE, dit), maréchal de France, né à Tours; fait prisonnier à Nicopolis et à Azincourt, m. en Angleterre (1366-1421).

BOUDDHA (*le Sage*) ou **ÇAKYA-MOUNI** (*le Solitaire des Çakyas*), noms sous lesquels on désigne habituellement le fondateur du bouddhisme, *Siddharta Gautama*, personnage historique, fils du chef de la tribu des Çakyas, qui créa la religion nouvelle contre le formalisme des brahmanes (ve s. av. J.-C.). Considérant que vivre c'est souffrir, et que la souffrance résulte de la passion, Gautama posa en principe que le renoncement à soi-même était le seul moyen de s'affranchir de cette dernière. L'idéal bouddhiste est de conduire le fidèle au nirvâna ou anéantissement total. Le bouddhisme compte 500 millions d'adhérents dans l'Extrême Orient.

BOUDIN (Eugène-Louis), peintre français, né à Honfleur (1825-1898), paysagiste lumineux.

BOUFARIK, v. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, dans la Mitidja; 14.377 h. Vignobles, orangers.

BOUFFIOULX [*flou*], comm. de Belgique (Hainaut); 4.500 h. Céramique, constr. mécanique.

BOUFFLERS [*flèr*] (*duc* Louis-François *de*), maréchal de France, né à Cagny-en-Beauvaisis. Il s'illustra par la belle défense de Lille (1708) et par la retraite de Malplaquet (1709) [1644-1711].

BOUFFLERS (Stanislas-Jean, *chevalier de*), né à Nancy, maréchal de camp et gouverneur du Sénégal; il est surtout connu pour ses poésies légères et contes en vers (1738-1815).



Bougainville.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine *de*), navigateur français, né à Paris. Il a écrit le récit du célèbre *Voyage autour du monde* qu'il fit de 1766 à 1769 (1729-1811).

BOUGIE [*ji*], port d'Algérie, dép. de Constantine; ch.-l. d'arr., à 226 kil. N.-O. de Constantine; 31.000 h. (*Bougiotes*). L'arr. a 464.723 h.

BOUGIVAL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine; 3.559 h. Ch. de f.

BOUGLON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 547 h. Ch. de f.

BOUGUENAIS, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 4.158 h. Ch. de f.

BOUGUER [*ghèr*] (Pierre), mathématicien français, spécialiste d'hydrographie, né au Croisic (1698-1758).

BOUGUEREAU [*ghe-rô*] (William), peintre français, né et m. à La Rochelle (1825-1905).

BOUHIER [*bouié*] (Jean), jurisconsulte français, né à Dijon, président du parlement français de cette ville (1673-1746).

BOUHOURS [*our*] (*le Père* Dominique), jésuite, grammairien et critique français, né à Paris (1628-1702). Son goût faisait autorité.

BOUILHET [*bou-yè*] (Louis), poète et auteur dramatique français, né à Cany (1822-1869).

BOUILLÉ (*marquis* François-Claude *de*), général français, né à Clusel; il prépara la fuite de Louis XVI (1739-1800).

BOUILLET [*bou-yè*] (Marie-Nicolas), lexicographe français, né à Paris (1798-1864).

BOUILLIER [*bou-yié*] (Francisque), philosophe cartésien français, né à Lyon (1813-1899).

BOUILLON [*bou-yon*], v. de Belgique, prov. de Luxembourg, sur la Semois; 2.600 h. Chef-lieu, au moyen âge, du *duché de Bouillon*.

BOUILLON. V. GODEFROY.

BOUILLON (Henri, *duc de*), maréchal de France, un des chefs du parti protestant; partisan dévoué d'Henri IV (1555-1623). — Son fils, FRÉDÉRIC-MAURICE, né à Sedan, ennemi de Richelieu, s'allia aux Espagnols et vainquit à La Marfée les troupes françaises. Converti, il fut compromis dans le complot de Cinq-Mars, mais gracié (1605-1652).

BOUILLY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 554 h.

BOUILLY (Jean-Nicolas), auteur dramatique français, né à La Couldraye, près de Tours (1763-1842).

BOUIRA, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger; 10.982 h.

BOUKHARA, v. du Turkestan russe, cap. de la Boukharie; 80.000 h.

BOUKHARIE, ancien khanat de l'Asie centrale, faisant partie de l'U. R. S. S. et partagé entre l'Uzbékistan et le Turkménistan. 1.800.000 h. (*Boukhares* ou *Boukhariens*). Cap. *Boukhara*.

BOULAINVILLIERS (*comte* Henri *de*), historien français, né à Saint-Saire (Seine-Inférieure) [1658-1722]. Il était partisan des Etats généraux.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), littérateur et

philosophe français, né à Paris (1722-1759), auteur de *l'Antiquité dévoilée*.

BOULANGER (Louis), peintre romantique fr., né à Verceil (1806-1867) [*Triomphe de Pétrarque*].

BOULANGER (Georges), général français, né à Rennes, ministre de la guerre en 1886; chef du parti nationaliste et d'un complot révisionniste qui échoua; se suicida à Bruxelles (1837-1891).

BOULAQ ou **BOULAK**, faubourg du Caire (Egypte). Musée célèbre.

BOULAY DE LA MEURTHE (Antoine), jurisconsulte; né à Chaumousey (Vosges); un des principaux rédacteurs du Code civil (1761-1840). — **Boulay de la Meurthe** (Henri), fils du précédent, né à Nancy, vice-président de la République (1849-1851) [1797-1858].

BOULAY-MOSELLE, ch.-l. d'arr. de la Moselle; 2.364 h. Ch. de f., à 22 kil. de Metz. L'arr. a 3 cant., 101 comm., 50.843 h.

BOULLANGER, prédicateur. V. ANDRÉ.

BOULLE ou **BOULE** (André-Charles), sculpteur ébéniste, né à Paris, dont les œuvres se distinguent par une marqueterie spéciale, incrustée d'écaille et de cuivre (1642-1732).

BOULLONGNE ou **BOULOGNE**, famille de peintres français, qui a fourni trois artistes distingués : LOUIS **Boullongne** (1609-1674), et ses deux fils BON (1649-1717) et LOUIS (1654-1733).

BOULOGNE (*la*), riv. de France, qui se jette dans la Loire (r. g.) à Nantes.

BOULOGNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 1.528 h. (*Boulonnais*).

BOULOGNE-BILLANCOURT, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 86.234 h. Autos, construction mécanique, pr. chimiques, blanchisserie.

Boulogne (*bois de*), promenade de Paris, entre Paris, Neuilly et Boulogne : artistement aménagé par Alphand.

BOULOGNE-SUR-MER, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); port sur la Manche, à l'embouchure de la Liane; 51.854 h. (*Boulonnais, Boulenais* ou *Boulenois*). Ch. de f., à 118 kil. N.-O. d'Arras. Pêche, poisson salé, plumes, crayons, ciments, tissages. Patrie de Daunou, Sainte-Beuve, Mariette, les deux Coquelin. L'arr. a 8 cant., **102** comm., 222.650 h.

Boulogne (*camp de*), établi, en 1805, par Napoléon Ier qui projetait une descente en Angleterre.

BOULOIRE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans, sur la Tortue, s.-affl. de la Sarthe; 1.804 h.

BOULONNAIS, pays de l'ancienne France, autour de Boulogne, auj. dans le Pas-de-Calais.

BOULOU (*Le*), comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret; 1.918 h. Ch. de f. Bouchons.

BOULOURIS, station balnéaire du Var, comm. de Saint-Raphaël.

BOUQUET (*dom* Martin), bénédictin de Saint-Maur, célèbre érudit, né à Amiens (1685-1754).

BOUQUET DE LA GRYE (J.-Jacques-Anatole), ingénieur français, né à Thiers (1827-1909).

BOURBAKI (Charles), général français, né à Pau (1816-1897). Commanda l'armée de l'Est en 1871.

BOURBON (*île*). V. RÉUNION.

BOURBON (*maison de*), famille princière française, remontant à Robert de Clermont, 6e fils de Saint Louis. Avant d'arriver au trône, la famille des Bourbons a fourni trois ducs qui jouèrent un rôle important sous Charles V, Charles VI et Charles VII. Le connétable DE BOURBON, né en 1490, se comporta vaillamment à la bataille de Marignan, puis à la suite de violentes querelles qu'il eut avec Louise de Savoie, mère de François Ier, porta les armes contre sa patrie et vainquit les Français à Rebecco; il envahit la Provence, dut s'arrêter devant Marseille, et fut tué lors du sac de Rome (1527). De la **branche** des **Bourbons-Vendôme**, arrivée au trône avec Henri IV, sont issus : ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, le père de Henri IV; blessé mortellement au siège de Rouen (1518-1562); — CHARLES DE BOURBON, son frère, cardinal et proclamé roi par la Ligue sous le nom de Charles X, m. en captivité (1523-1590); — HENRI IV, fils d'Antoine (v. HENRI IV), tige des rois de France jusqu'à Charles X (1830) et dont le dernier représentant a été le *comte de Chambord*, m. en 1883. La **branche** des **Bourbons d'Orléans**, descend de PHILIPPE, fils de Louis XIII et frère de Louis XIV; elle est arrivée à la régence avec PHILIPPE D'ORLÉANS, pendant la minorité de Louis XV, et au trône avec LOUIS-PHILIPPE, renversé en 1848 (v. ORLÉANS). — PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, a été la tige des **Bourbons d'Espagne**, dont le dernier prince régnant a été Alphonse XIII (v. ce nom); des **Bourbons des Deux-Siciles ou de Naples**, qui ont fini de régner avec François II (1860); des **Bourbons de Parme**, qui ont perdu leur duché en 1860. V. ORLÉANS.

Bourbon (*musée*), musée de Naples, appelé aussi MUSÉE DES ETUDES (*gli Studi*), et qui occupe le premier rang parmi les collections de chefs-d'œuvre antiques; auj. *Musée national* de Naples.

BOURBON (*palais*), situé à Paris, quai d'Orsay, construit en 1722 par Giraldini pour la duchesse douairière de Bourbon. Sa façade date de 1807. Aujourd'hui occupé par la Chambre des députés.

BOURBON-LANCY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 4.540 h. (*Bourbonnais*). Eaux thermales chlorurées sodiques.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins, sur le Burges, s.-affl. de l'Allier; 2.787 h. (*Bourbonnais*). Eaux thermales chlorurées sodiques.

BOURBONNAIS, ancienne prov. de France, réunie à la couronne par confiscation des domaines du connétable de Bourbon, sous François Ier (1527); cap. *Moulins*; a formé le dép. de l'Allier. (Hab. *Bourbonnais* ou *Bourbonnichons*.)

BOURBONNE-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, sur l'Apance, affl. de la Saône; 2.808 h. (*Bourbonnais*). Eaux thermales.

BOURBOULE (*La*), comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand, sur la Dordogne; 3.154 h. (*Bourbouliens*). Ch. de f. Eaux thermales arsenicales.

BOURBOURG-VILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 2.878 h. (*Bourbourgiens*). Ch. de f.

BOURBRIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 3.801 h.

BOURCIER (Jean-Léonard), jurisconsulte lorrain, né à Vézelise (1649-1726).

BOURDALOUE (Louis), prédicateur français, de l'ordre des jésuites, auteur de *Sermons* remarquables par la netteté de la composition, la pénétration de l'analyse des cœurs, la sévérité de la morale, né à Bourges (1632-1704).



Bourdaloue.

BOURDEAUX, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur le Roubion, affl. du Rhône; 845 h.

BOURDELLE (Antoine), sculpteur français, né à Montauban (1861-1929); auteur du *Monument du général Alvear*, de l'*Héraklès archer*.

BOURDIN (Maurice), antipape sous le nom de Grégoire VIII, né en Limousin, m. vers 1125.

BOURDON (Sébastien), peintre français, né à Montpellier. Il a peint, avec plus de fougue que d'originalité, des tableaux de bataille, d'histoire, etc. (1616-1671).

BOURDON (François-Louis), dit **Bourdon de l'Oise**, conventionnel; suivit Barras au 9-Thermidor, déporté au 18-Fructidor; né à Rouy-le-Petit (1758-1798).

BOURG [*bourk*], ch.-l. du dép. de l'Ain; sur la Reyssouze, affl. de la Saône; 23.117 h. (*Bressans* ou *Bourgeois*). Célèbre église de Brou élevée de 1506 à 1536 par Marguerite d'Autriche. Ch. de f., à 478 kil. S.-E. de Paris. Chevaux, volailles. Patrie de Lalande, Quinet, Favre. L'arr. a 18 cant., 236 comm., 186.992 h.

BOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; sur la Dordogne, près de son confluent avec la Garonne; 2.306 h. (*Bourcais*). Vignobles.

BOURGANEUF, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 3.364 h. (*Bourganiauds*). Pierres, porcelaine, papeterie. Ch. de f.

BOURG-ARGENTAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne, sur la Déaume, s.-affl. du Rhône; 3.680 h. Ch. de f. Tissages.

BOURGAS [*ghass*], v. de la Bulgarie, port sur la mer Noire; 40.000 h.

BOURG-DE-PÉAGE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Isère; 6.435 h. Chapellerie.

BOURG-DE-THIZY, comm. du Rhône, arr. de Villefranche; 3.814 h. Cotonnades.

BOURG-DE-VISA, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 705 h.

BOURG-D'OISANS [*zan*], (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2.239 h.

BOURGELAT (Claude), vétérinaire français, né à Lyon, fondateur des écoles vétérinaires, créateur de la médecine des animaux domestiques (1712-1779).

BOURGEOIS (Léon), homme politique français, plusieurs fois ministre et président de la Chambre des députés; un des promoteurs de la Société des nations. Né à Paris (1851-1925).

BOURGEOIS (Robert), général et savant français, né à Sainte-Marie-aux-Mines en 1857, Membre de l'Académie des sciences. Sénateur du Haut-Rhin.

Bourgeois gentilhomme (*le*), comédie en cinq actes et en prose, de Molière (1670), où se trouve tournée en ridicule la vanité d'un bourgeois parvenu, M. Jourdain, qui prend des leçons d'armes, de musique, de danse, de philosophie, et s'étonne de *faire de la prose sans le savoir*.

BOURGES, anc. cap. du Berry; préf. du dép. du Cher; sur le canal du Berry et sur l'Yèvre, affl. du Cher. Ch. de f., à 232 kil. de Paris; 45.267 h. (*Berruyers*). Archevêché. Fonderie de canons; petite métallurgie; lingerie, confections. Ecole de pyrotechnie; magnifique cathédrale gothique (XIIIe s.). Moutons, laines, vins. Patrie de Jacques Cœur, Louis XI, Bourdaloue, Em. Deschamps, de Lapparent. L'arr. a 18 cant., 177 comm., 203.985 h.

BOURGES (Elémir), écrivain fr., né à Manosque (1852-1925); auteur du *Crépuscule des dieux*, etc.



P. Bourget.

BOURGET (*lac du*), lac de Savoie, à 9 kil. de Chambéry; long. 16 kil. Paysage magnifique.

BOURGET (*Le*), comm. du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 7.598 h. Ch. de f. Théâtre de deux sanglants combats contre les Prussiens, les 28-30 octobre et 21 décembre 1870. Aviation.

BOURGET (Paul), écrivain français, membre de l'Académie française. On lui doit de vigoureux *Essais de psychologie contemporaine* et des romans remarquables par la profondeur et la sûreté de l'analyse : *le Disciple, Mensonges, Cruelle énigme, André Cornélis, l'Etape, le Démon de midi*, etc. Né à Amiens (1852-1935).

BOURG-LA-REINE, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 8.946 h. Ch. de f. (*Réginéborgiens*).

BOURG-LASTIC, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 1.361 h. Ch. de f.

BOURG-LÈS-VALENCE, comm. de la Drôme, arr. de Valence; 6.471 h. Munitions.

BOURG-MADAME, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades; 468 h. Ch. de f. Station-frontière en face de Puigcerda.

BOURGNEUF-EN-RETZ [*rèz*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire, sur un chenal étroit, débouchant dans la *baie de Bourgneuf*; 2.514 h. Ch. de f. Pêche.

BOURGOGNE, anc. prov. de l'est de la France, qui forma un royaume au temps des Mérovingiens, puis un duché important dont les titulaires firent un moment échec à la royauté française au temps de Louis XI. Elle fut réunie à la couronne sous ce dernier prince (1477); cap. *Dijon*; a formé les dép. de *Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire, Ain*. (Hab. *Bourguignons*.)

BOURGOGNE (*canal de*), canal qui unit le bassin de la Seine à celui du Rhône par l'Yonne et la Saône, depuis Laroche (Yonne) jusqu'à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or); 242 kil. Grand trafic.

BOURGOGNE (*maison de*). La 1re, issue du roi de France Robert le Pieux, s'est éteinte en 1361; la 2e, issue du roi Jean le Bon, a compté les ducs : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire; elle s'est éteinte avec ce dernier, en 1477. — LOUIS, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, élève de Fénelon, qui composa pour lui son *Télémaque*, porta le titre de *duc de Bourgogne* (1682-1712).

(*Phot. Piron.*)

Bourgogne (*hôtel de*), ancienne résidence à Paris des ducs de ce nom, notamment de Jean sans Peur, sous Charles VI. Les restes de cet hôtel ont été abattus, sauf une curieuse tour, dite *le Donjon de Jean sans Peur*. En 1548, les *Confrères de la Passion* acquirent une partie de cet hôtel pour y représenter leurs mystères, puis l'abandonnèrent à une troupe d'acteurs, noyau de la Comédie-Française, connue sous le nom de *troupe de l'hôtel de Bourgogne*. En 1680, la Comédie-Italienne en prit possession et y demeura jusqu'en 1783. La Halle aux cuirs a longtemps occupé une partie de son emplacement, rue Mauconseil, no 34.

BOURGOGNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 515 h.

BOURGOIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin, sur la Bourbre, affl. du Rhône; 8.020 h. (*Berjalliens*). Ch. de f.; tribunal de 1re instance. Soieries, filatures; construction mécanique.

BOURGOING [*goin*] (*le Père*), théologien français, né à Paris, un des fondateurs de l'Oratoire, avec le cardinal de Bérulle, et le troisième général de cet ordre (1585-1662).

BOURGOING (*baron* Jean-François *de*), diplomate et mémorialiste fr., né à Nevers (1748-1811).

BOURG-SAINT-ANDÉOL, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas, sur le Rhône; 4.203 h. (*Bourguesans* ou *Bourdesans*). Ch. de f. Céramique, vins.

BOURG-SAINT-MAURICE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur l'Isère; 2.610 h. Ch. de f. (*Borrins* ou *Borrens*).

Bourgs pourris, terme de la langue politique anglaise employé en 1771 par Smollett, pour désigner les localités où un très petit nombre d'électeurs élisait plusieurs députés à la Chambre des communes.

BOURGTHEROULDE, ch. l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 536 h. Ch. de f.

BOURGUÉBUS [*buss*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 214 h.

BOURGUEIL [*gheuy'*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur l'Authion, affl. de la Loire; 2.488 h. Vins, beurre; conserves.

BOURGUIGNON (*le*). V. COURTOIS.

Bourguignons (*faction des*), parti du duc de Bourgogne opposé aux Armagnacs. V. ARMAGNACS.

BOURIATIE [*ti*], république autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), au S. du Baïkal; 600.000 h. (*Bouriates*). Ch.-l. *Oulan-Oudé* (autref. *Verkhné-Oudinsk*).

BOURMONT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 561 h. Ch. de f.

BOURMONT (*comte* Louis *de*), général sous l'Empire, né dans le départ. de Maine-et-Loire. Il abandonna l'armée impériale la veille de la bataille de Ligny (1815) pour rejoindre Louis XVIII à Gand, servit la Restauration et fut un des accusateurs de Ney. Nommé maréchal de France, il commanda l'armée qui, en 1830, s'empara d'Alger (1773-1846).

BOURNEMOUTH [*bournmeuz*], v. d'Angleterre (Hampshire); station balnéaire sur la Manche; 116.000 h.

BOUROUDJIRD, v. de Perse, dans le Louristan; 22.000 h. Pétroles; tapis, opium.

BOURRIENNE (Louis-Antoine FAUVELET *de*), secrétaire de Napoléon Ier, né à Sens; il servit la Restauration; auteur de *Mémoires* (1769-1834).

BOURSAULT [*sô*] (Edme), auteur dramatique, né à Mussy-sur-Seine (Bourgogne) [1638-1701]. Il eut avec Molière de vifs démêlés. Son principal ouvrage est la comédie du *Mercure galant*.

Bourse de Paris (*la*), monument construit par Al.-Th. Brongniart et Labarre, de 1808 à 1827, d'abord en quadrilatère, agrandi en croix latine en 1903; belle colonnade. Aux quatre angles du soubassement sont des statues colossales en pierre : la *Justice*, par Cortot; la *Fortune*, par Pradier; l'*Abondance*, par Petitot; la *Prudence*, par Roman. A l'intérieur, belles grisailles d'Abel de Pujol.

BOUSCAT *(Le)*, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 16.128 h. Vins, distillerie.

BOUSQUET-D'ORB *(Le)*, comm. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 2.541 h. Ch. de f.

BOUSSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret, sur la petite Creuse; 1.237 h. (*Boussaquins*).

BOUSSIÈRES, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 519 h.

BOUSSINESQ (Valentin-Joseph), mathématicien français, né à Saint-André (Hérault); spécialiste de la mécanique physique (1842-1929).

BOUSSINGAULT [*gô*] (Jean-Baptiste), chimiste et agronome français, né à Paris (1802-1887).

BOUSSOIS, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 2.519 h. Verrerie, glaces.

BOUSSU, comm. de Belgique (Hainaut); 14.000 h. Houille; matériel minier, locomotives, chaudronnerie.

BOUTAN, en angl. **Bhutan** [*boutan'*], contrée au N.-E. de l'Hindoustan, au pied de l'Himalaya; 300.000 h. Cap. *Punakha*. Protectorat indo-anglais.

BOUTERWEK [*terrèk*] (Frédéric), philosophe et littérateur allemand, né à Oker (1765-1828).

BOUTEVILLE (*comte* François DE MONTMORENCY *de*), fameux par ses duels, père du maréchal de Luxembourg. Il se battit en plein midi, place Royale, malgré les édits de Richelieu, et fut décapité (1600-1627).

BOUTHILLIER [*yié*] (Jean), jurisconsulte français, auteur de la *Somme rurale* (XIVe siècle).

BOUTHILLIER (Claude), seigneur de Pont-sur-Seine, ministre français, né à Paris. Un des collaborateurs de Richelieu (1581-1652).

BOUTMY (Emile), écrivain politique français, un des fondateurs de l'École libre des sciences politiques, né à Paris (1835-1906).

BOUTONNE *(la)*, riv. de France qui a sa source dans les Deux-Sèvres, arrose Saint-Jean-d'Angély, et se jette dans la Charente (riv. dr.); 90 kil.

BOUTROUX (Emile), philosophe et professeur français, né à Montrouge (1845-1921), auteur du livre *De la contingence des lois de la nature*.

BOUTS (Dierik). V. STUERBOUT.

BOUVERIE *(La)*, comm. de Belgique (Hainaut); 7.900 h.

BOUVIER *(le)*, constellation boréale, située entre la Vierge et la Lyre et qui renferme l'étoile de première grandeur *Arcturus*.

BOUVINES, comm. du Nord, arr. de Lille, sur la Marcq; 625 h. Philippe Auguste, soutenu par des contingents des communes de France, y vainquit l'empereur Othon IV et ses alliés en 1214.

BOUXWILLER [*ksvilèr*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne; 2.815 h. Ch. de f.

BOUZONVILLE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Boulay, sur un affl. de la Sarre; 2.306 h. Ch. de f.

Bovary (*Mme*), roman de G. Flaubert, l'un des chefs-d'œuvre de l'école réaliste (1857).

BOVES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, sur la Noye, s.-affl. de la Somme; 1.876 h. Ch. de f.

Boxers, nom donné par les Anglais aux insurgés chinois qui, en 1900, mirent en danger les légations européennes et obligèrent les puissances à une intervention (prise de Tien-tsin et de Pékin).

BOYACA, département de la Colombie, au N.-E. de Bogota, ch.-l. *Tunja*. Victoire de Bolivar sur les Espagnols, en 1819, qui décida de l'indépendance.

BOYER (*le baron* Alexis), chirurgien français, né à Uzerche (1757-1833).

BOYER (J.-Pierre), né à Port-au-Prince. Président d'Haïti (1818) pendant 25 ans; il mourut en France (1776-1850).

BOYER-FONFRÈDE. V. FONFRÈDE.

BOYLE (Robert), savant physicien et chimiste anglais, né à Lismore (Irlande) (1626-1691).

BOYLESVE (René TARDIVAUX, dit), romancier français, né à La Haye-Descartes; membre de l'Académie française (1867-1926).

BOYNE *(la)*, fl. d'Irlande, célèbre par la bataille que gagna, sur ses bords, Guillaume III sur Jacques II (11 juillet 1690).

BOZEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur le Doron, affl. de l'Isère; 1.183 h.

BOZOULS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.812 h. Ch. de f.

Brabançonne *(la)*, chant national de la Belgique; paroles de Jenneval, musique de Van Campenhout.

BRABANT, prov. de Belgique; 1.700.000 h. Cap. *Bruxelles*. (Hab. *Brabançons*.)

BRABANT-SEPTENTRIONAL, prov. du royaume des Pays-Bas; 900.000 h. Ch.-l. *Bois-le-Duc*.

BRACIEUX, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur le Beuvron; 846 h.

Bradamante, héroïne guerrière du *Roland furieux* de l'Arioste. Sœur de Renaud de Montauban, elle finit par épouser Roger après avoir accompli mainte prouesse à l'aide de la fameuse lance d'Argail, qui renversait tous ceux qu'elle touchait.

BRADFORD [*ord*], v. d'Angleterre (comté d'York); 300.000 h. Draps, fonderies de fer.

BRADLEY [*li*] (James), astronome anglais, né à Sherborne (comté de Glocester), auquel on doit deux découvertes, l'*aberration de la lumière* (1727) et la *nutation* de l'axe terrestre (1747), par laquelle on explique la précession des équinoxes (1692-1762).

BRADWARDIN [*brad'ouœdin'*] (Thomas), théologien anglais, archevêque de Cantorbéry, surnommé *le Docteur profond* (1290-1348).

BRAGA, v. de Portugal (Minho); 27.000 h.

BRAGANCE, v. de Portugal (Tras-os-Montes); 7.000 h.

BRAGANCE, anc. famille régnante de Portugal, qui descendait d'Alphonse, fils naturel du roi Jean Ier, et fut détrônée en la personne de Manuel II (1910).

BRAGG (William Henry), physicien anglais, né à Westward (1882), a reçu en 1915 le prix Nobel avec son fils (William Lawrence) pour ses travaux sur la structure des cristaux au moyen des rayons X.



Brahma.

BRAHÉ (Tycho [*ko*]), astronome danois, né à Knudstrup (1546-1601). Ses observations permirent à Képler d'énoncer ses lois sur les planètes.

BRAHMA, dieu suprême des anciens Hindous, personnification de l'Absolu et créateur du monde, des dieux et des êtres. Par la suite, il est associé en une trinité (*trimourti*) à Vichnou, conservateur, et Çiva, destructeur.

Brahmanes, prêtres hindous, qui forment la première des castes héréditaires de la société brahmanique. On dit aussi BRAHME. Les femmes de la caste des brahmanes se nomment *brahmines*.

Brahmanisme, nom donné à l'organisation sociale, politique et religieuse qui, succédant au védisme en le transformant, se développa chez les Aryas de la vallée du Gange sous l'influence de la caste des prêtres ou brahmanes. Le système des castes est essentiel au brahmanisme. Les quatre castes héréditaires de l'Inde sont : les brahmanes, les kchatriyas, les vaiçyas et les soudras. En dehors et au-dessous de ces castes sont les impurs et les parias. L'âge par excellence de la pensée brahmanique comprend les sept siècles antérieurs à J.-C.

BRAHMAPOUTRE, en angl. **Brahmaputra** *(le)*, fleuve de l'Inde, sorti de l'Himalaya et mêlant ses eaux à celles du Gange dans un puissant delta du golfe du Bengale; 2.000 kil.



Braille.

BRAHMS [*bramss*] (Jean), compositeur allemand, né à Hambourg, célèbre par ses *lieder* et sa musique de chambre. Un des plus grands maîtres néo-classiques (1833-1897).

BRAÏLA, v. de Roumanie, sur le Danube; 67.000 h.

BRAILLE [*bray'*] (Louis), professeur, né à Coupvray (Seine-et-Marne); aveugle, il inventa l'écriture en relief à l'usage des aveugles. Son nom a été donné à l'école d'enseignement des aveugles (1809-1852).

BRAINE [*brèn'*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 1.553 h. Ch. de f.

BRAINE-L'ALLEUD [*leu*], comm. de Belgique

(Brabant) ; 11.000 h. Filature et tissage de coton, papier. Patrie du cardinal Mercier.

BRAINE-LE-COMTE, v. de Belgique (Hainaut) ; 10.000 h. Construction métallique, papier.

BRAMANTE (Donato D'ANGELO LAZZARI, dit), célèbre architecte italien, auteur des plans de Saint-Pierre de Rome (1444-1514).

BRANCAS [*kass*], ancienne famille de France. L'amiral **de Villars-Brancas**, ligueur, défendit Rouen contre Henri IV et mourut en 1595. Le maréchal **de Brancas** fut ambassadeur de Louis XIV (1672-1750).

BRANDAN (*saint*), né en Irlande (484-578). Suivant une légende, il aurait fait un voyage au Paradis. Fête le 16 mai.

BRANDEBOURG, en allem. **Brandenburg** [*brandenbourg'*], prov. de Prusse ; 2.600.000 h. (*Brandebourgeois*). Cap. *Berlin*, qui forme une prov. à part. Industrie générale importante dans la capitale, industrie textile à Kottbus. — Le Brandebourg, électorat puissant au XIIIe siècle, agrandi par les Hohenzollern, a été le noyau de la Prusse.

BRANDEBOURG, v. de Prusse, sur la Havel, affl. de l'Elbe ; 60.000 h. Filatures, tissus.

BRANDÈS (Georges CAHEN, dit), critique danois, né à Copenhague (1842-1927). S'est intéressé aux littératures étrangères.

BRANDO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia ; 1.150 h.

BRANDT, alchimiste hambourgeois, qui découvrit fortuitement le *phosphore* (1669) ; m. en 1692.

BRANLY (Edouard), physicien et chimiste français, né à Amiens en 1844. C'est grâce à son *cohéreur* que la télégraphie sans fil est entrée dans le domaine de la pratique.


Branly.

BRANNE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne ; 655 h. Vins.

BRANT ou **BRANDT** (Sébastien), poète satirique alsacien, né à Strasbourg, auteur de la *Nef des fous* (1457-1521).

BRANTÔME, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Dronne ; 2.027 h. (*Brantômais*).

BRANTÔME (Pierre DE BOURDEILLES, *abbé* et *seigneur de*), mémorialiste français, né à Bourdeilles (Dordogne), auteur de la *Vie des Grands Capitaines* et des *Dames galantes*. Observateur amusant et expressif plutôt qu'historien exact (1535-1614).

BRASCASSAT (Jacques-Raymond), peintre animalier français, né à Bordeaux (1804-1867).

BRASHOV [*chof*], en hongr. **Brasso** [*cho*], en allem. **Kronstadt**, v. de Roumanie (Transylvanie) ; 56.000 h. Métallurgie, tissages, ciment.

BRASIDAS [*dass*], général spartiate, pendant la guerre du Péloponnèse. Il battit Cléon à Amphipolis, mais fut tué dans la lutte (422 av. J.-C.).

BRASSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout ; 1.582 h.

BRASSAC-LES-MINES, comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire ; 1.974 h. Ch. de f. Houille.

BRASSCHAET [*èt'*], comm. de Belgique (Anvers) ; 7.000 h. Polygone d'artillerie.

BRATIANO [*thia*] (Jean), homme politique et publiciste roumain (1822-1891) ; — Son fils JEAN (1864-1927), premier ministre pendant et après la Grande Guerre.

BRATISLAVA, en allem. **Presbourg**, cap. de la Slovaquie, sur le Danube, au pied des Karpates ; 125.000 h. Sucreries, filatures, industrie du bois. V. PRESBOURG.

BRAUWER [*brôouèr*] ou **BROUWER** (Adrien), peintre hollandais, ami de Rubens. Perdu par la débauche, il mourut à l'hôpital. Il a laissé des tableaux d'un admirable réalisme (1608-1640).

BRAVAIS (Auguste), chimiste et physicien français, né à Annonay (1811-1863).

BRAY [*brè*] (*pays de*), petit pays en Picardie et en Normandie (hab. *Brayants*, *Braylois* ou *Brayons*). Pays d'élevage : bœufs, chevaux.

(*Phot. Pirou.*)

BRAY, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne ; 1.064 h.

BRAY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins ; 1.329 h.

BRAZIER (Nicolas), chansonnier, vaudevilliste français, né à Paris, auteur d'une *Chronique des petits théâtres de Paris* (1783-1838).

BRAZZA (Pierre SAVORGNAN *de*), colonisateur français, né à Rome. Il acquit pacifiquement, au nom de la France, une partie du Congo (1852-1905).

BRAZZAVILLE, cap. de l'A.-E. F., sur le lac Stanley-Pool, formé par le Congo ; 4.000 h. Un chemin de fer la relie à l'Océan.

BRÉA (J.-B.), général français, né à Menton, assassiné par les insurgés parisiens de juin 1848.

BRÉAL (Michel), linguiste français, né à Landau (Bavière). Dans ses remarquables travaux de mythologie et de grammaire comparées, il s'est surtout attaché aux faits psychologiques (1832-1915).

BRÉBEUF (Georges *de*), poète français, né à Thorigny (Manche) [1617-1661], auteur d'une traduction de la *Pharsale*, longtemps célèbre.

BRÉCEY [*sé*], ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches ; 2.159 h.

BRÈCHE DE ROLAND, gorge des Hautes-Pyrénées que, suivant une tradition, le paladin Roland aurait ouverte d'un seul coup de son épée.

BRECKNOCKSHIRE, comté de Grande-Bretagne (Galles) ; 58.000 h. Ch.-l. *Brecknock* ; 5.500 h.

BRÉDA, v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional), sur la Mark, affl. de la Meuse ; 44.000 h. En 1667, traité entre la France et l'Angleterre pour la restitution de leurs conquêtes réciproques en Amérique. Prise de Bréda par Spinola en 1625 et par les Français en 1793 et 1794.

Bréda (*la Reddition de*) ou **les Lances**, tableau de Velasquez (Madrid), un des chefs-d'œuvre du maître.

BREGENZ, v. d'Allemagne (Autriche), anc. cap. du Vorarlberg, sur le lac de Constance ; 13.000 h.

BRÉGUET [*ghè*] (Abraham-Louis), horloger français, né à Neuchâtel (Suisse), inventeur d'instruments pour la physique et l'astronomie (1747-1823). — Son petit-fils, LOUIS, né à Paris, fut aussi un horloger et un physicien distingué (1803-1883).

BRÉHAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances ; 1.352 h.

BRÉHAT [*bréa*], île rocheuse de la côte de Bretagne, arr. de Saint-Brieuc et comm. des Côtes-du-Nord ; 1.000 h. (*Bréhatins* ou *Bréhatais*).

BREHM (Christian-Louis), ornithologiste allemand, né près de Gotha (1787-1864). — Son fils, ALFRED-EDMOND, né à Renthendorf (1829-1884), a publié une intéressante *Vie des animaux*.

BREIL-SUR-ROYA [*brey'*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la Roya ; 2.666 h. Ch. de f.

BRÊME, en allem. **Bremen** [*brèmen*], ville libre d'Allemagne, membre du Reich ; sur la Weser ; 323.000 h. Son territoire compte 371.000 h.

BREMERHAVEN [*brèmerhafen*], v. d'Allemagne, à l'embouchure de la Weser, avant-port de Brême.

BREMGARTEN [*garten*], comm. de Suisse (Argovie) ; 3.200 h. Marché du Freiamt. Filatures.

BREMOND (*abbé* Henri), critique français, né à Aix-en-Provence (1855-1933) ; auteur d'une *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*.

BRÉMONTIER [*tié*] (Nicolas-Thomas), ingénieur français, né à Quevilly, près de Rouen. On lui doit l'idée de fixer, à l'aide de semis de pins, les dunes de la Gascogne (1738-1809).

BRÉMULE. V. BRENNEVILLE.

BRENETS [*nè*] (*Les*), village suisse du cant. de Neuchâtel, sur les bords du Doubs, près de la cataracte appelée *Saut du Doubs* ; 1.500 h.

BRENNE (*la*), pays marécageux, entre la Touraine et le Berry. (Hab. *Brennous*.)

BRENNER [*nèr*] (*col du*), un des cols des Alpes centrales, au pied de la montagne du même nom ; fait communiquer le Tyrol septentrional et le Tyrol méridional (2.027 m. d'alt.).

BRENNEVILLE ou, plus exactement, **BRÉMULE**, lieu situé dans le dép. de l'Eure, où Louis le Gros fut défait (1119) par Henri Ier d'Angleterre.

BRENNUS [*nuss*], chef des Gaulois sénonais, envahit l'Etrurie en 390 av. J.-C., écrasa les Romains à la bataille de l'Allia, prit et détruisit Rome, assiégea le Capitole et consentit, après sept mois de siège, à s'éloigner moyennant mille livres d'or. Tandis qu'il pesait cet or, il ajouta à la balance le poids de son épée en s'écriant : *Væ victis!* « Malheur aux vaincus! » Camille, survenant à ce moment, le contraignit à se retirer vaincu.

BRÉNOD [*no*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua, sur l'Albarine, affl. de l'Ain; 647 h.

BRENTA (*la*), fl. d'Italie, qui prend sa source dans le Tyrol, arrose Bassano et a son embouchure dans l'Adriatique, près de Venise; 170 kil.

BRENTANO [*èn'*] (Clemens), poète allemand, un des chefs du romantisme, né à Francfort, frère de Bettina d'Arnim, l'amie de Gœthe (1778-1842).

Brera (*musée*), riche galerie de peinture à Milan.

BRESCIA [*chia*], v. d'Italie (Lombardie ; 115.000 h. (*Brescians*). Filatures, tissages, coutellerie, produits chimiques. Patrie d'Arnaud de Brescia, de Tartaglia. Prise par les Français en 1509 et 1512; Bayard fut blessé à ce dernier siège. Défaite des Autrichiens par Lecourbe en 1799 et par Eugène de Beauharnais en 1813.

BRÉSIL, le plus vaste des Etats de l'Amérique du Sud, seize fois plus grand que la France. Superf. 8.550.000 km²; pop. 44.000.000 d'h. (*Brésiliens*). On y parle le portugais. Cap. *Rio-de-Janeiro;* v. princ. *Sao-Paulo, Sao-Salvador, Belem, Recife.* Pays montagneux au S.-E., où de hautes chaînes longent la côte de l'Atlantique (Etats de Bahia, Minas-Geraes, São Paulo), mais formé dans le N. par l'immense plaine boisée où courent l'Amazone et ses affluents : le Madeira, le Tapajos, le Xingu. Café, riz, coton, tabac, canne à sucre; élevage prospère, industries laitières. Mines d'or, de cuivre, de fer, etc. Bois précieux, caoutchouc, plantes médicinales et tinctoriales, exploitées dans les forêts vierges amazoniennes. Le Brésil, colonisé dès le XVIᵉ siècle par les Portugais, se rendit indépendant en 1822, sous le gouvernement de don Pedro de Portugal. La révolution de 1889 y proclama la république. En 1937 le président Vargas y établit une dictature.

BRESLAU [*breslô*, allem. *bres'laou*], v. de Prusse, cap. de la Basse-Silésie; 625.000 h. Industrie textile. Les Français s'en emparèrent en 1807.

BRESLE (*la*), fl côtier, qui a sa source dans le dép. de l'Oise, sépare la Somme de la Seine-Inférieure et se jette dans la Manche; 72 kil.

BRESSE, ancien pays de France; avait pour cap. *Bourg;* annexé en 1601. (Hab. *Bressans.*)

BRESSE (*La*), comm. des Vosges, arr. d'Epinal; 5.213 h.

BRESSOUX [*sou*], comm. de Belgique (Liège); 15.000 h.

BRESSUIRE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 5.163 h. (*Bressuirais*). Ch. de f. Les Vendéens y furent vaincus en 1792.

BREST [*brèst'*], ch.-l. d'arr. (Finistère), place forte, port militaire, sur une rade immense, et dans laquelle on ne pénètre que par un étroit goulet; Ecole navale; nombreuses écoles des sciences et arts nautiques. Arsenal, construction navale; 69.841 h. (*Brestois*). Patrie de Jurien de La Gravière. Ch. de f., à 80 kil. N.-O. de Quimper et à 574 kil. O. de Paris. L'arr. a 12 cant., 87 comm., 235.260 h.

BREST-LITOWSK, en pol. **Brzesc-nad-Bugiem**, v. de Pologne (à l'U. R. S. S., sept. 1939), près du Bug; 50.000 h. Traité de paix (3 mars 1918) entre l'Allemagne et les Soviets. Rencontre des troupes allemandes et russes (18 sept. 1939).

BRETAGNE, anc. prov. de France, longtemps duché indépendant; réunie à la couronne sous Charles VIII (1491) par son mariage avec Anne de Bretagne, définitivement annexée seulement sous François Iᵉʳ (1532); capit. *Rennes;* a formé les dép. de : *Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan* (basse Bretagne), *Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure.* (Hab. *Bretons.*)

BRETAGNE (Grande-), la plus grande des îles Britanniques, comprenant l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Ecosse. Du temps des Romains, elle s'appelait simplement *Bretagne.* V. GRANDE-BRETAGNE.

BRETAGNE (Nouvelle-). V. BISMARCK.

BRETENOUX, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, sur la Cère; 862 h.

BRETEUIL, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 2.228 h. (*Bretoliens*). Métallurgie. Ch. de f.

BRETEUIL, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, aux sources de la Noye; 2.516 h. Ch. de f.

BRETEUIL (*baron* Louis-Auguste *de*), diplomate français, ministre sous Louis XVI, né à Azay-le-Ferron (Indre) [1730-1807].

BRÉTIGNY, hameau près de Chartres, où fut conclu avec les Anglais le traité humiliant par lequel Edouard III renonçait au trône de France, et Jean le Bon recouvrait sa liberté en cédant le S.-O. de la France et en s'engageant à payer 3 millions d'écus d'or de rançon (1360).

BRÉTIGNY-SUR-ORGE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 3.076 h. Ch. de f.

BRETON (*pertuis*), passage entre le département de la Charente-Inférieure et l'île de Ré.

BRETON (Jules), peintre paysagiste français, né à Courrières (Pas-de-Calais) [1827-1906].

BRETONNEAU (Pierre), médecin français, né à Tours (1778-1862).

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 864 h.

BREUGHEL. V. BRUEGHEL.

BREWSTER [*brousteʳ*] (David), physicien anglais, né à Jedburgh. Il inventa le kaléidoscope et le stéréoscope par réfraction (1781-1868).

BRÉZÉ (*maison de*), noble et ancienne famille française, qui s'est fondue au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle dans la maison de Dreux-Brézé et de Maillé; — Louis II **de Brézé**, sénéchal de Normandie, mort en 1531, épousa Diane de Poitiers.

BRÉZIN (Michel), philanthrope français qui fonda près de Garches (Seine-et-Oise) un hospice pour les ouvriers âgés et infirmes (1758-1828).

BREZOLLES [*zol*], ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 852 h. (*Brezolliens*).

BRIALMONT (Henri), général et écrivain belge, né à Venloo (Limbourg). Spécialisé dans la construction des places fortes, il a été au service de la Roumanie et de la Belgique (1821-1903).

BRIANÇON, ch.-l. d'arr. (Hautes-Alpes), place forte; sur la Durance; 6.822 h. (*Briançonnais*). Ch. de f., à 90 kil. N.-E. de Gap. Talc ou *craie de Briançon.* L'arr. a 6 cant., 38 comm., 25.370 h.

BRIAND (Aristide), homme politique français, né à Nantes. Orateur remarquable, il fut onze fois président du Conseil (1862-1932).

BRIARE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; sur la Loire; 4.012 h. (*Briarois*). Céramique, jouets, boutons. Ch. de f.

BRIARE (*canal de*), réunit la Loire au canal du Loing et va de Briare à Buges, près de Montargis; franchit la Loire, à Briare, sur un pont-canal.

BRIARÉE [*ré*], géant mythologique, fils du Ciel et de la Terre, qui avait cinquante têtes et cent bras. Il fut précipité dans la mer par Neptune et enchaîné sous l'Etna par Jupiter, en punition de sa révolte.

BRICE (*saint*), évêque de Tours, disciple de saint Martin; m. en 444. Fête le 13 novembre.

BRIÇONNET [*sonè*] (Guillaume), surintendant des finances, qui joua un rôle important sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres et devint cardinal; m. en 1514; — Son fils, GUILLAUME **Briçonnet**, né à Paris, esprit ouvert et libéral, évêque de Meaux, et quelque peu compromis dans le mouvement de la Réforme protestante (1472-1534).

BRICQUEBEC, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 2.604 h. Ch. de f. Sources minérales.

BRIDAINE (Jacques), prédicateur français, d'une éloquence puissante, parfois triviale, né à Chusclan (Gard) [1701-1767].

BRIDES-LES-BAINS, comm. de Savoie, arr. d'Albertville; 245 h. Eaux chlorurées calciques.

BRIDGEPORT, v. des Etats-Unis (Connecticut), sur le détroit de Long-Island; 160.000 h.

Bridoie, un des personnages les plus naïvement comiques du livre de Rabelais, l'aïeul de Brid'oison. Bridoie rend toutes ses sentences avec deux dés, prétendant que c'est le meilleur moyen de vider tous les procès.

Brid'oison, juge ridicule, toujours bégayant, dans *le Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais. Brid'oison aime la *fo-orme* avant tout; il est resté le type du juge niais, ignorant et formaliste.

BRIE, petit pays de France, à l'E. de Paris; plateau argileux, boisé et humide; avait pour capit. *Meaux*. (Hab. *Briards* ou *Briois*.)

BRIEC [*èk*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 3.935 h.

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 3.179 h. (*Briards*). Ch. de f. Verrerie.

BRIENNE (Jean *de*), descendant d'une vieille famille française, né en 1148, élu roi de Jérusalem, puis empereur de Constantinople; mort en 1237.

BRIENNE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube, sur l'Aube; 2.218 h. (*Briennois*). Ch. de f. Avait, au XVIIIe siècle, une école militaire où Napoléon Ier fut élève. Le 29 janvier 1814, victoire des Français sur les Alliés.

BRIENON-SUR-ARMANÇON, autref. BRIENON-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2.528 h. Ch. de f.

BRIENZ (*lac de*), lac de Suisse, cant. de Berne, formé par l'Aar; 15 kil. de long sur 6 de large; très poissonneux. — Il tire son nom de la petite ville de Brienz sur ses bords; 2.600 h. Bois sculptés.

BRIÈRE [*la*], plaine marécageuse de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire, bordée au S. par la Loire. (Hab. *Briérons*). Vastes tourbières.

BRIÈRE DE L'ISLE (Louis), général français; se distingua au Sénégal et au Tonkin; né à la Martinique (1827-1896).

BRIEUX (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris. Ses pièces *Blanchette, la Robe rouge, les Remplaçantes*, etc., sont de généreuses thèses sociales (1858-1932).

BRIEY [*bri-é*], ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle); 2.804 h. Ch. de f., à 68 kil. N.-O. de Nancy (*Briotins*). L'arr. a 6 cant., 129 comm., 168.726 h. Le bassin de Briey est riche en minerai de fer.

BRIFAUT (Charles), poète et littérateur français, né à Dijon (1781-1857).

Brigands (*les*), drame de Schiller, satire violente de la société de son temps (1782).

Brigands (*les*), opéra bouffe en trois actes, paroles de H. Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach, pleine de verve, d'esprit (1869).

BRIGHT [*brait'*] (Richard), médecin anglais, né à Bristol, connu par ses recherches sur la néphrite (1789-1858).

BRIGHT (John), homme politique anglais, du parti libéral, né à Greenbank (1811-1889).

BRIGHTON [*braiten*], v. d'Angleterre, comté de Sussex; 148.000 h. Port sur la Manche. Splendide aquarium; bains de mer.

BRIGIDE (*sainte*), vierge et abbesse, patronne de l'Irlande; morte en 525. Fête le 1er février.

BRIGITTE (*sainte*), fille d'un prince suédois (vers 1303-1373). Fête le 8 octobre.

BRIGNAIS [*gnè*], comm. du Rhône; arr. de Lyon, 2.175 h. En 1362, les seigneurs y furent défaits par les routiers de Seguin Batifol.

BRIGNOLES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 5.080 h. (*Brignolais*). Ch. de f. Eaux-de-vie.

BRIGUE, en allem. **Brig**, petite ville de Suisse (Valais); 3.100 h., à l'entrée du tunnel du Simplon;

BRIL (Paul), peintre et graveur flamand, né à Anvers, à qui l'on doit de grands travaux décoratifs au Vatican (1556-1626).

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), gastronome français, né à Belley, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826).

BRILLOUIN (Marcel), physicien français, né à Saint-Martin-lès-Melle en 1854.

BRINDISI [*in'*], anc. **Brindes**, v. d'Italie méridionale (Pouilles), port actif sur l'Adriatique; 42.000 h. Archevêché. Virgile y mourut.

BRINON-SUR-BEUVRON, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 349 h.

BRINVILLIERS (Marie-Madeleine D'AUBRAY, *marquise de*), empoisonneuse; décapitée et brûlée en place de Grève (1630-1676).

BRIOCHÉ (Pierre DATTELIN, dit), bateleur; il vivait vers 1650; célèbre par ses marionnettes et son singe Fagotin. Son fils Jean le remplaça.

BRION (Gustave), peintre français, né à Rothau (Bas-Rhin) [1824-1877]; a peint des scènes de mœurs.

BRIONNE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille; 2.930 h. Ch. de f. Cotonnades.

BRIOUDE, ch.-l. d'arr. (Haute-Loire), près de l'Allier; 5.113 h. (*Brivadois*). Ch. de f., à 64 kil. N.-O. du Puy. Houille, chaudronnerie, dentelles. L'arr. a 8 cant., 107 comm., 58.748 h.

BRIOUX-SUR-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, sur la Boutonne, affl. de la Charente; 1.180 h. Ch. de f.

BRIOUZE, ch.-l, de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1.591 h. (*Briouzains*). Ch. de f.

BRISBANE, capit. de l'Etat de Queensland (Australie); 313.500 h. Port très actif.

BRISÉIS [*zéiss*], fille du prêtre Brisès; elle devint la captive d'Achille. Elle lui fut enlevée par Agamemnon. Achille irrité se retira sous sa tente; c'est le point de départ de l'*Iliade*.

BRISGAU, pays d'Allemagne, sur les deux versants de la Forêt-Noire; fait partie de l'Etat de Bade. V. pr. *Fribourg*.

BRISSAC, nom d'une famille noble qui a fourni plusieurs maréchaux de France. V. COSSÉ.

BRISSON (Barnabé), magistrat français, né à Fontenay-le-Comte, nommé premier président par les ligueurs, puis pendu par les Seize (1531-1591).

BRISSON (Henri), homme politique français, né à Bourges; un des chefs du parti radical (1835-1912).

BRISSOT (Jacques-Pierre), dit *de Warville*, conventionnel, né à Chartres en 1754, un des chefs des girondins; décapité en 1793.

BRISTOL, v. d'Angleterre (comtés de Glocester et de Somerset), sur l'Avon, limite des deux comtés; 400.000 h. Port très actif, à proximité du canal de Bristol, prolongement de l'estuaire de la Severn, entre le pays de Galles et le Cornwall.

BRITANNICUS [*kuss*], fils de Claude et Messaline; empoisonné par Néron (42-55).

Britannicus, tragédie en cinq actes de Racine, où le poète a tracé deux admirables figures de Néron et d'Agrippine (1669).

BRITANNIQUE (*Empire*), en angl. **British Commonwealth of Nations**, l'ensemble de la Grande-Bretagne, des Indes, des colonies, dominions et protectorats de l'Angleterre. Il couvre environ 40 millions de kil. carr., peuplés de 500 millions d'habitants, dont 350 millions dans l'Inde seule et 46 dans les îles Britanniques. Il comprend en Europe : l'Etat libre d'Irlande, Gibraltar, Malte; en Asie : l'Inde (empire), la Birmanie, Chypre, Aden, Ceylan, la Malaisie britannique, Sarawak, le Bornéo septentrional, Hongkong, la Palestine, la Transjordanie; en Afrique, la Gambie, le Sierra-Leone, la Côte de l'Or, la Nigeria, l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie, le Nyassaland, Zanzibar, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, les Seychelles, l'île Maurice, le Togo, le Cameroun, l'Afrique du Sud-Ouest, le Tanganyika, le condominion du Soudan anglo-égyptien; en Amérique : le Canada, Terre-Neuve, plusieurs des Antilles (Jamaïque), le Honduras britannique, la Guyane anglaise, les îles Falkland; en Océanie : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée et de nombreuses îles (Samoa, Fidji, Tonga, etc.).

BRITANNIQUES (*îles*). V. GRANDE-BRETAGNE.

British Museum, musée de Londres, créé en 1753; riche bibliothèque et musée d'antiquités.

BRIVE-LA-GAILLARDE, ch.-l. d'arr. (Corrèze); sur la Corrèze; 26.718 h. (*Brivois* ou *Brivistes*). Ch. de f., à 33 kil. S.-O. de Tulle. Industries du bois; conserves; papier; confections. Patrie du cardinal Dubois, du maréchal Brune. L'arr. a 10 cant., 99 comm., 103.178 h.

BRIZEUX [*zeû*] (Auguste), poète breton, né à Lorient (1806-1858), auteur du poème de *Marie*, de l'épopée rustique *Bretons*, d'une inspiration fraîche et sincère.

BRNO [*berno*], en allem. **Brunn**, capitale de la Moravie; 265.000 h. Tissage de laines, feutres, métallurgie. Université.

BROCA (Paul), chirurgien français, né à Sainte-Foy-la-Grande. Il a fondé l'Ecole d'anthropologie. Il a étudié le cerveau et les fonctions du langage (1824-1880).

BROCÉLIANDE, vaste forêt de la Bretagne, auj. forêt de *Paimpont* (Ille-et-Vilaine), où les romans de la Table ronde font vivre l'enchanteur Merlin.

BROCHANT DE VILLIERS (André), géologue et minéralogiste français, né à Paris (1772-1840).

BROCKEN [*kèn*], mont granitique de l'Allemagne, dans le Harz (1.142 m.). L'imagination populaire y plaçait la réunion des sorcières pendant la nuit de Walpurgis.

BROGLIE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 974 h. Ch. de f. Rubannerie.

BROGLIE [*bro-y'*], famille noble, originaire d'Italie, qui a fourni à la France des généraux et des ministres : le maréchal VICTOR-FRANÇOIS **de Broglie**, qui se distingua dans la guerre de Sept ans et commanda les émigrés en 1792; il mourut à Munster (1718-1804); — LÉONCE-VICTOR, duc **de Broglie**, ministre de Louis-Philippe (1785-1870); — ALBERT, duc **de Broglie**, son fils, homme politique et membre de l'Académie française, auteur d'intéressants travaux sur la diplomatie de Louis XV, né à Paris (1821-1901); — MAURICE, duc **de Broglie**, son petit-fils, physicien français, né à Paris en 1875, célèbre pour ses travaux sur les rayons X, de l'Académie des sciences et de l'Académie française; — LOUIS-VICTOR, prince **de Broglie**, frère du précédent, physicien français, né à Dieppe, en 1892, auteur de la mécanique ondulatoire, membre de l'Académie des sciences.

BROHAN, nom de trois comédiennes célèbres : SUZANNE (1807-1887), et ses filles AUGUSTINE (1824-1893), et MADELEINE (1833-1900).

BROKEN HILL [*broouk'n hil*], v. d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud); 23.000 h. Plomb, argent, zinc, cobalt.

BROMBERG. V. BYDGOSZCZ.

BRON, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 12.423 h. Fonderies. Champ d'aviation.

BRONGNIART [*gniar*] (Alexandre-Théodore), architecte français, né à Paris, auteur du palais de la Bourse, à Paris, et du plan du Père-Lachaise (1739-1813); — ALEXANDRE, fils du précédent, minéralogiste et géologue, né à Paris, auteur de traités de *Minéralogie* et des *Arts céramiques* (1770-1847); — ADOLPHE-THÉODORE, fils du précédent, botaniste, né à Paris (1801-1876).

BRONTË [*bron'ti*] (Charlotte), dite *Currer Bell*, femme de lettres anglaise (1816-1855), auteur de *Jane Eyre*. Sa sœur, EMILY (1818-1848), a écrit *Wuthering Heights*, et sa sœur ANNE (1820-1849), a aussi écrit des romans.

BRONZINO [*tsi*] (Angiolo), peintre italien, né à Florence (1502-1572), remarquable portraitiste.

BROOKLYN [*brouklin'*], v. des Etats-Unis, auj. annexée à New-York, sur l'East-River.

BROONS [*bron*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 2.408 h. Ch. de f. Patrie de Du Guesclin.

BROSSAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 879 h.

BROSSE (Salomon *de*), architecte français, né à Verneuil-sur-Oise (v. 1571-1626). Il a construit le palais du Luxembourg, la salle des pas perdus du Palais de Justice, l'aqueduc d'Arcueil, etc.

BROSSES (Charles *de*), dit *le président de Brosses*, littérateur français, auteur de piquantes *Lettres sur l'Italie*, né à Dijon (1709-1777).

BROSSETTE (Claude), littérateur, né à Theizé, correspondant, éditeur et commentateur de Boileau (1671-1743).

BROU. V. BOURG.

BROU, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun, sur l'Ozanne, affl. du Loir; 2.757 h. Ch. de f.

BROUAGE, village de la Charente-Inférieure, comm. d'Hiers, jadis port important, aujourd'hui ensablé; 250 h. Patrie de Champlain.

BROUGHAM [*broû'm*] (Henry, *lord*), littérateur, historien et homme politique anglais, né à Edimbourg (1778-1868).

BROUSSAIS [*sè*] (François-Joseph-Victor), célèbre médecin français, né à Saint-Malo. Son système physiologique est fondé sur l'irritabilité des tissus (1772-1838).



Broussais.

BROUSSE, v. de Turquie, au S.-E. de la mer de Marmara; anc. cap. de l'Empire ottoman; 62.000 h. Eaux thermales, soieries, gazes.

BROUSSEL (Pierre), conseiller au parlement de Paris; son arrestation, en 1648, déclencha la Fronde.

BROUSSILOV (Alexis Alexiewitch), général russe (1853-1926). Dirigea pendant la Grande Guerre plusieurs offensives en Galicie et en Hongrie. Se rallia au régime des Soviets.

BROUSSONNET (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste français, né à Montpellier. Il introduisit en France le premier troupeau de mérinos et les chèvres d'Angora (1761-1807).

BROUVELIEURES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, près de la Mortagne; 518 h.

BROWN [*braoun'*] (Jean), médecin écossais célèbre par son système médical, fondé sur l'excitabilité (1735-1788).

BROWN (Robert), botaniste anglais, né à Montrose (Ecosse) (1773-1858); il a découvert le mouvement oscillatoire des particules infiniment petites dans les liquides, appelé depuis *mouvement brownien*.

BROWN (Thomas), philosophe écossais, disciple de Dugald Stewart (1778-1820).

BROWN (Anny), première femme du duc de Berry, née en Angleterre, morte en France. En 1816, le pape annula son mariage, mais déclara légitimes deux filles qui en étaient issues (1783-1876).

BROWN (John), abolitionniste américain. Il fut pendu à Charlestown (Virginie), pour avoir appelé les esclaves aux armes. Sa mort fit éclater la guerre de Sécession (1800-1859).

BROWNING [*braounin'gn*] (Elisabeth BARRETT, *dame*), femme poète anglaise (*Sonnets traduits du portugais*), née dans le comté de Durham (1805-1861). Son mari, ROBERT **Browning**, poète distingué, né à Camberwell, près de Londres (1812-1889).

BROWN-SÉQUARD [*braoun'-sékar'* ou *sékouar*] (Charles-Edouard), médecin et physiologiste français, né à l'île Maurice, un des créateurs de l'opothérapie (1817-1894).

BRUANT [*an*], nom d'une célèbre famille d'architectes français. Le plus connu, LIBÉRAL **Bruant**, m. à Paris, construisit les Invalides, sauf le dôme, et la Salpêtrière (1637-1697).

BRUAT [*brua*] (Armand-Joseph), amiral français, né à Colmar; commandait la flotte française lors de l'expédition de Crimée (1796-1855).

BRUAY-EN-ARTOIS, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 31.831 h. Ch. de f. Houille.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 9.411 h.

BRUCE (Robert), roi d'Ecosse, sous le nom de Robert Ier. Il arracha en 1314 sa patrie à la domination de l'Angleterre (1274-1329).

BRUCE [*brouss*] (Jacques), voyageur écossais, qui entreprit la recherche des sources du Nil (1730-1794).

BRUCKNER [*èr*] (Anton), compositeur autrichien, né à Ansfelden (1824-1896).

BRUCTÈRES, peuple de la Germanie, qui habitait sur les bords de l'Ems. A ce peuple appartenait la fameuse prêtresse Velléda.

BRUEGHEL (*les*), famille de peintres flamands célèbres : PIERRE **Brueghel** *le Vieux*, surnommé *Brueghel le Drôle*, à cause de la gaieté de ses scènes villageoises (vers 1530-1600); — PIERRE **Brueghel** *le Jeune*, fils du précédent; son goût pour les scènes terribles, lui fit donner le nom de *Brueghel d'Enfer* (vers 1565-1637); — JEAN **Brueghel**, frère du précédent, surnommé *Brueghel de Velours*, à cause de la fraîcheur de son coloris (vers 1570-1625).

BRUEYS [*èss*] (David-Augustin *de*), littérateur

français, né à Aix-en-Provence. Il est l'auteur d'une célèbre adaptation de *l'Avocat Patelin* (avec Palaprat) [1640-1723].

BRUEYS (François-Paul), vice-amiral français, né à Uzès, vaincu par Nelson à Aboukir; il périt dans ce combat (1753-1798).

BRUGES, en flam. **Brugge** (« pont »), v. de Belgique, cap. de la Flandre-Occidentale, à la jonction de divers canaux; 60.000 h. Superbes monuments du moyen âge, grandes richesses artistiques. Dentelles, chaussures, constructions mécaniques; port actif, relié à Zeebrugge. Patrie du peintre Van Eyck.

BRUGMANN [*broug*] (Frédéric-Charles), linguiste allemand, né à Wiesbaden (1849-1919).

BRUGSCH [*brougch*] (Henri-Charles), égyptologue allemand, né à Berlin (1827-1894).

BRUIX [*iks*] (Etienne-Eustache), amiral français, né à Saint-Domingue; il présida aux préparatifs du Camp de Boulogne (1759-1805).

BRÛLON, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 1.263 h. Ch. de f. Patrie de Cl. Chappe.

Brumaire (*Dix-huit*), jour où Bonaparte, revenu d'Egypte, renversa le Directoire (9 novembre 1799, an VIII de la République). Le lendemain, à Saint-Cloud, il triompha des Conseils.

BRUMATH [*mat'*], ch.-l. de c. du Bas-Rhin; arr. de Strasbourg-Campagne; 5.945 h. Ch. de f.

BRUMMEL (George), dandy anglais, né à Westminster (1778-1840), surnommé *le Roi de la mode*.

BRUMOY (*le Père* Pierre), jésuite français, né à Rouen, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*, auteur du *Théâtre des Grecs* (1688-1742).

BRUNCK (Philippe), helléniste français, né à Strasbourg (1729-1803).

BRUNE (Guillaume), maréchal de France, né à Brive. Il s'illustra pendant les campagnes de Hollande (Bergen) et d'Italie; il fut assassiné à Avignon pendant la Terreur blanche (1763-1815).

BRUNEAU (Alfred), compositeur français, né à Paris (1857-1934); auteur du *Rêve*, de *Messidor*.

BRUNEHAUT [*hô*] ou **BRUNHILDE**, fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths et sœur de Galswinthe, née en Espagne. Elle épousa en 566 Sigebert, roi d'Austrasie. Intelligente et énergique, mais cruelle, elle engagea avec Frédégonde une lutte terrible, qui ensanglanta l'Austrasie et la Neustrie. Trahie par ses leudes, elle fut prise par Clotaire II, fils de Frédégonde, qui la fit attacher par les cheveux, un bras et une jambe, à la queue d'un cheval indompté qui mit son corps en lambeaux (534-613).

BRUNÉI, sultanat au N. de Bornéo, protectorat anglais; 27.000 h. Ch.-l. *Brunéi*. Caoutchouc.

BRUNEL (Marc-Isambard), ingénieur français, né à Hacqueville (Eure). Il exécuta, de 1824 à 1842, le tunnel sous la Tamise (1769-1849); — Son fils, ISAMBARD KINGDOM, né à Portsmouth, construisit les steamers colossaux *Leviathan* et *Great Western* (1806-1859).

BRUNELLESCO ou **BRUNELLESCHI** [*ki*] (Philippe), né à Florence, le plus grand architecte de la première Renaissance. Il construisit à Florence la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs et le palais Pitti (1377-1446).

BRUNET (Jacques), bibliographe français, né à Paris, auteur du célèbre *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres* (1780-1867).

BRUNETIÈRE (Ferdinand), critique français, né à Toulon. Il a essayé d'appliquer à la littérature les théories de l'évolutionnisme (1849-1906).

BRUNETTO LATINI. V. LATINI.

BRUNI (Léonard), appelé *l'Arétin*, érudit italien, né à Arezzo. Il ne faut pas le confondre avec le fameux Pierre Arétin (1369-1444).

BRUNIQUEL, comm. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban, 750 h. Ch. de f. Grottes préhistoriques.

BRUNN. V. BRNO.

BRUNO (*saint*), fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne, m. en Calabre (1035-1101). Fête le 6 octobre.

Bruno (*la Vie de saint*), célèbre série de 22 tableaux exécutés par Eustache Le Sueur pour le petit cloître des chartreux de Paris (auj. au Louvre).

BRUNO (Giordano), philosophe italien, né à Nole. Il enseigna à Paris, où il battit en brèche la scolastique et l'aristotélisme; il fut brûlé à Rome comme hérétique (1550-1600).

BRUNOT (Ferdinand), linguiste français, né à Saint-Dié en 1860, auteur d'une remarquable *Histoire de la langue française*.

BRUNOY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 7.519 h. Ch. de f.

BRUNSTATT, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 3.882 h.

BRUNSWICK [*brunsvik*], en allem. **Braunschweig** [*braounchvaïg*], pays d'Allemagne, membre du Reich, duché jusqu'en 1919, puis république; 3.672 kil. carr.; 500.000 h. (*Brunswickois*). Cap. *Brunswick*; 146.000 h. Centre industriel.

BRUNSWICK (Nouveau-). V. NOUVEAU-BRUNSWICK.

BRUNSWICK (*duc* Charles-Guillaume *de*), général prussien, chef des armées coalisées contre la France en 1792; publia le fameux manifeste de Coblentz. Vaincu à Valmy par Dumouriez et Kellerman en 1792, il fut battu par Davout à Auerstædt, où il fut mortellement blessé (1735-1806).

Brunswick (*manifeste de*), nom que l'on donne au célèbre manifeste adressé par le duc de Brunswick à la France au nom des puissances coalisées (25 juillet 1792). Cette pièce insolente irrita les Parisiens et l'Assemblée législative; elle provoqua la journée du 10 Août. V. AOÛT.

Bruscambille, surnom de Deslauriers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, au XVIIe siècle.

BRUSQUET (LOMBART, dit), fou de François Ier; remplaça Triboulet; né vers 1520, m. en 1563.

Brut (*Roman de*), poème de 15.000 vers de huit syllabes, composé par Robert Wace d'après une chronique légendaire bretonne, que le bénédictin gallois Geoffroy de Monmouth avait traduite en latin (XIIe s.). Le héros du poème était un fabuleux *Brutus* descendant d'Enée et ancêtre de la race bretonne.

BRUTIUM [*siom*] ou **BRUTTIUM**, partie de la Grande-Grèce, dans l'ancienne Italie, aujourd'hui *Calabre-Ultérieure*. (Hab. *Brutiens*.)

BRUTUS [*tuss*] (Lucius Junius), le principal auteur de la révolution qui expulsa de Rome les Tarquins et institua la république. Encore enfant, il avait vu périr son père et ses frères par ordre du tyran, et il n'échappa lui-même à la mort qu'en contrefaisant l'insensé, d'où son nom de Brutus. Ses fils ayant conspiré pour le rétablissement des Tarquins, Brutus, alors consul, n'hésita pas à les condamner à mort et présida à leur exécution. Aruns, un des fils du roi banni et lui s'entretuèrent dans un combat (508 av. J.-C.). — Lethière et David ont consacré à cet épisode deux remarquables tableaux.

Brutus, tragédie en cinq actes de Voltaire, représentée à la Comédie-Française en 1730.

BRUTUS (Marcus Junius), fils d'une sœur de Caton d'Utique et descendant du premier Brutus, né vers 86 av. J.-C. Irrité par l'ambition de César, excité par les billets qu'on jetait secrètement sur son tribunal de prêteur : *Tu dors Brutus, et Rome est dans les fers!* il entra avec son ami Cassius dans une conspiration contre la vie de César, qui passait pour être son père, et qui l'avait toujours couvert de sa protection. Celui-ci l'apercevant, le poignard levé, au nombre de ses assassins, cessa de se défendre et s'enveloppa la tête de son manteau en s'écriant : *Tu quoque, fili mi!* « Et toi aussi, mon fils! » Poursuivis par Antoine et Octave, Brutus et Cassius furent vaincus dans les plaines de Philippes. Brutus proféra, dit Plutarque, cette amère exclamation : « O vertu! tu n'es qu'un mot! » puis il se jeta sur une épée que lui tendit un de ses amis (42 av. J.-C.).

Brutus ou *Des orateurs célèbres*, ouvrage de Cicéron, où il trace l'histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et les Latins (Ier siècle av. J.-C.), l'œuvre la plus admirable de critique littéraire que nous ait laissée l'antiquité.

BRUXELLES [*sel'*], en flam. **Brussel**, capit. de la Belgique et du Brabant, à 310 kil. N.-E. de Paris; sur la Senne, affl. de la Dyle; 220.000 h. (*Bruxellois*) [environ 900.000 avec les communes de son agglomération: Schaerbeek, Ixelles, Anderlecht, Molenbeek, Saint-Gilles, Etterbeek, Uccle, Forest, Saint-Josse-ten-Noode, etc.]. Industrie active et variée: construction mécanique et électrique; broderie,

dentelles, industries du vêtement; industries alimentaires, produits chimiques, céramique. Patrie de Vésale, Brueghel, Philippe de Champaigne, Van der Meulen, Weygand. Occupée par les Allemands pendant la Grande Guerre (20 août 1914-11 novembre 1918 et en mai 1940).

BRUYÈRES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; sur la Vologne, affl. de la Moselle; 3.266 h. Ch. de f. Papier, broderies.

BRZESC [*bjech*]. V. BREST-LITOWSK.

BUBASTE ou **BUBASTIS** [*tiss*], v. de la basse Egypte ancienne, sur l'une des branches du Nil, célèbre par les fêtes religieuses qu'on y célébrait.

BUBRY, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 4.906 h.

BUC, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 1.420 h. Aérodrome.

BUCAREST [*est'*], en roum. **Bucuresti** [*boukourechti*], cap. de la Roumanie, sur la Dambovitza, sous-affl. du Danube; 600.000 h. Centre commercial et industriel actif.

Bucentaure, nef de parade, où le doge de Venise montait, le jour de l'Ascension, pour la célébration de son mariage symbolique avec la mer.

BUCÉPHALE, nom du cheval d'Alexandre. Tout jeune, Alexandre l'avait dompté en remarquant qu'il avait peur de son ombre et en le faisant galoper contre le soleil.

BUCER ou **BUTZER** (Martin KUHHORN, dit), théologien allemand, né à Sélestat, un des propagateurs de la Réforme (1491-1551); m. en Angleterre.

BUCH (*captalat de*), subdivision du Bordelais, sous la domination anglaise. V. GRAILLY.

BUCH [*bouh*] (Léopold *de*), géologue allemand, né à Stolpe, auteur d'une théorie célèbre sur la formation des montagnes (1771-1853).

BUCHANAN [*bioukanen*] (George), humaniste et réformé écossais, né à Killearn, précepteur et garde des sceaux de Jacques Ier d'Angleterre, un des premiers latinistes de son temps (1506-1582).

BUCHANAN (James), 15e président des Etats-Unis (1791-1868).

BUCHEZ (Philippe), philosophe et homme politique français, né à Matagne-la-Petite; il se détacha du saint-simonisme pour fonder une école néocatholique (1796-1865).

BUCHNER [*bouhner'*] (Louis), médecin et philosophe matérialiste allemand, né et mort à Darmstadt (1824-1899); auteur de *Force et Matière*.



Buckingham.

BUCHY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 783 h.

BUCKINGHAM [*bœkignem*], comté d'Angleterre, dans le bassin de la Tamise; 276.000 h. Ch.-l. *Aylesbury*.

BUCKINGHAM (George VILLIERS, *duc de*), favori des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier. Il se préparait à secourir La Rochelle, quand il fut assassiné par Felton (1592-1628).

Buckingham Palace, palais des souverains d'Angleterre, à Londres.

BUCKLAND [*bœklän'd'*] (William), géologue anglais; s'efforça de confirmer les récits de la Genèse par les données de la science (1784-1856).

BUCKLE [*bœkl'*] (Henry-Thomas), historien anglais, né à Lee (1821-1862).

Bucoliques ou *Eglogues* de Virgile; souvent imitées des *Idylles* de Théocrite, souvent aussi inspirées de souvenirs personnels. La forme en est d'une savante harmonie (entre 42 et 39 av. J.-C.).

BUCOVINE, prov. de Roumanie, formée du nord de l'anc. Moldavie, démembrée de l'Autriche en 1919; 820.000 h. Ch.-l. *Cernautzi*. Région agricole. Combats pendant la Grande Guerre. A été cédée à l'U. R. S. S. en juin 1940.

BUDAPEST [pron. hongr. *boudopecht*], cap. de la Hongrie, sur le Danube; 1.006.000 h. Formée par la réunion (1873) de **Buda** (en allem. *Ofen*) et **Pest**. Machines, cuirs, produits agricoles. Minoteries. Exportation de produits agricoles. Université.

BUDÉ (Guillaume), helléniste français, né à Paris. Il profita de son crédit auprès de François Ier pour faire créer le Collège de France (1468-1540).

BUDĚJOVICE [*boudiéiovitsé*], en allem. **Budweiss**, v. de Bohême, sur la Vltava; 45.000 h. Fonderies.

BUEIL (Jean *de*), *comte* DE SANCERRE, capitaine français, surnommé *le Fléau des Anglais*, associé à la gloire de Jeanne d'Arc (1405-1478).

BUENOS-AIRES [*buénoz-èr*, en esp. *bouénoss-aïrèss*], capit. de la république Argentine; 2.268.000 h. Port magnifique à l'embouchure du rio de la Plata. Grand commerce de céréales, vins, peaux, viandes.

Buen-Retiro (*bonne retraite*), résidence royale bâtie par Philippe IV, aux portes de Madrid.

BUFFALO [*bœfelo*], v. des Etats-Unis (Etat de New-York); sur le lac Erié, près du Niagara; 575.000 h. Grains, farines; machines, filatures.

BUFFON (Georges-Louis LECLERC *de*), naturaliste et écrivain français, né à Montbard, auteur de l'*Histoire naturelle*, de 1749 à 1789. Savant aux vues larges et fécondes, il fut en même temps un écrivain élevé, noble et majestueux (1707-1788). Son style pompeux a fait dire qu'il ne travaillait qu'en jabot et en manchettes de dentelles.



Buffon.

La phrase fameuse du discours de réception de Buffon à l'Académie : *Le style est l'homme même* (et non *le style, c'est l'homme*) signifie que si le fonds des découvertes scientifiques devient la propriété commune de l'humanité, la manière de les exprimer, le *style*, reste la marque personnelle de l'écrivain. (Et non que dans le style se reflète le caractère de l'écrivain.)

BUG, riv. polonaise, affl. de la Vistule, qui passe près de Brest-Litowsk; 776 kil.; frontière germano-russe (septembre 1939).



Mal Bugeaud.

BUG, riv. de l'Ukraine, qui se jette dans la mer Noire; 750 kil.

BUGEAT [*ja*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1.145 h. Ch. de f.

BUGEAUD DE LA PICONNERIE [*jo*] (Thomas-Robert), *duc* D'ISLY, maréchal de France, né à Limoges. Il contribua puissamment à la consolidation de nos conquêtes en Afrique, fut nommé gouverneur de l'Algérie (1840) et se montra administrateur éclairé. Il gagna sur les Marocains (1844) la bataille de l'Isly (1784-1849).

BUGEY [*jè*] (*le*), pays de France, dont le ch.-l. était *Belley* (Ain).

Bug-Jargal, roman de Victor Hugo, dont la révolte des nègres de Saint-Domingue contre les Français fait le sujet (1825).

BUGUE (*Le*), ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère; 2.142 h. (*Buguois*). Ch. de f.

BUHL, comm. du Haut-Rhin, arr. de Guebwiller; 3.024 h. Ch. de f. Lainages.

BUIS-LES-BARONNIES, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 1.338 h. Soieries.

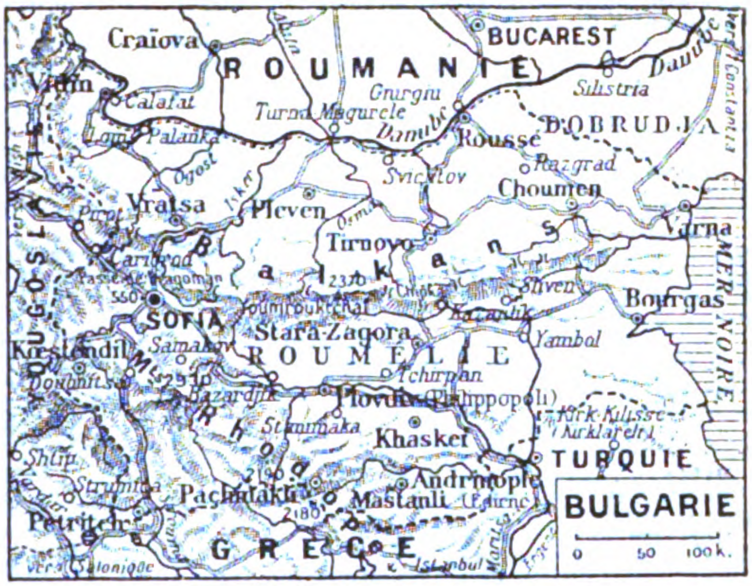
BUITENZORG, v. du sud de Java; 65.000 h. Jardin botanique tropical.

BUKOVINE, V. BUCOVINE.

BULGARES, peuple de race scythe, établi entre le Don et le Danube, et aujourd'hui complètement slave. Habitants de la Bulgarie.

BULGARIE [*ri*], Etat de la péninsule des Balkans, anc. prov. de la Turquie, érigée en principauté vassale depuis le traité de Berlin (1878), et devenue un royaume indépendant en 1908. En 1885, elle s'était unie avec la Roumélie, et la guerre de 1912-1913 lui avait permis d'atteindre la mer Egée, dont, alliée aux empires centraux en 1915, elle a été

Neuilly de 1919. Pendant la Grande Guerre, en 1915, la Bulgarie se rangea du côté des empires centraux. Pop. 5.500.000 h. (*Bulgares*). Cap. *Sofia*. Céréales, tabacs.



BULGNÉVILLE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 529 h.

Bull (*John*) [*djon'boul'*] (mot angl. signif. *Jean Taureau*), sobriquet donné au peuple anglais pour peindre sa lourdeur et son obstination. Il provient d'un pamphlet de John Arbuthnot (1712). John Bull a un costume traditionnel. Ce nom est, en Angleterre, le pendant de *Jacques Bonhomme* en France et de *Oncle Sam* en Amérique.

BULLANT, famille d'architectes français qui vécurent au XVe et au XVIe siècle. Le plus fameux JEAN II **Bullant**, architecte de Montmorency, d'Henri II et de Catherine de Médicis, a terminé les tombeaux de ces deux souverains et construit le château des Tuileries (1515-1578).

BULLE, comm. de Suisse (Fribourg); 4.500 h.

BULLET [*lè*], famille d'architectes français du XVIe et du XVIIe siècle. Le plus célèbre, PIERRE **Bullet**, né à Paris (1639-1716), travailla avec Blondel à la construction de la porte Saint-Denis, éleva la porte Saint-Martin et l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Bulletin des lois, recueil officiel des lois du gouvernement français, de frimaire an II à 1931.

BULLION (Claude *de*), surintendant des finances sous Louis XIII, puis garde des sceaux; m. en 1640.

Bullion (*hôtel*), ancienne résidence historique, bâtie en 1630 pour le précédent, hôtel décoré de peintures par Vouet, Blanchard, Sarazin, etc., et qui servait autrefois de salle des ventes.

BULLY-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 9.597 h. Houille.

BULOW [*bulov*] (Frédéric-Guillaume), général prussien, prit une grande part aux batailles de Leipzig et surtout de Waterloo (1755-1816).

BULOW (Hans Guido *de*), compositeur et chef d'orchestre allemand, né à Dresde (1830-1894).

BULOW (Bernard, *prince de*), homme d'Etat allemand, chancelier de l'Empire de 1900 à 1909, né à Klein-Flottbek, m. à Rome (1849-1929).

BULOZ [*lo*] (François), littérateur français, né à Vulbens (Haute-Savoie), fondateur de la *Revue des Deux Mondes* (1803-1877).

BUNDELKHAND [*kand'*], groupe de petits Etats vassaux, dans l'Inde centrale, au N. du Deccan.

BUNSEN [*bounsen'*] (Chrétien *de*), diplomate et archéologue prussien, né à Korbach (1791-1860).

BUNSEN (Robert-Guillaume), chimiste allemand, né à Gœttingue (1811-1899); a construit la pile électrique qui porte son nom.

BUNYAN [*bœnien*] (John), écrivain mystique anglais, né à Elstow, auteur du *Voyage du pèlerin* (1628-1688).

BUONACCORSI (Philippe), historien italien, né à San-Gimignano (Toscane) [1437-1496].

BUONARROTI. V. MICHEL-ANGE.

BUONARROTI (Philippe-Michel), patriote italien, né à Pise. Il a joué un certain rôle dans la Révolution française, où il se signala par ses opinions jacobines, puis babouvistes (1761-1837).

BUONTALENTI (Bernard), né à Florence, architecte, peintre et sculpteur italien de la Renaissance (1536-1608).

BURBAGE [*bœrbidj*] (Richard), acteur anglais (1567-1619); fondateur du théâtre du Globe et créateur des principaux rôles des drames de Shakespeare.

BURBURE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.008 h.

BURCKHARDT (Jean-Louis), explorateur suisse, né à Lausanne. Il pénétra, le premier des Européens, dans les villes saintes de l'Arabie (1784-1817).

BURCKHARDT (Jacques), historien suisse, auteur de la *Civilisation en Italie pendant la Renaissance*, et du *Cicerone*. Né à Bâle (1818-1897).

BUREAU [*rô*] (Jean), maître de l'artillerie sous Charles VII; m. à Paris en 1463.

Bureau des longitudes, établissement scientifique fondé en 1795 pour publier chaque année la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire* (v. ce mot).

BURGDORF. V. BERTHOUD.

BURGENLAND, petit pays d'Autriche, incorporé à la Styrie apr. l'ann. à l'Allemagne; ch.-l. *Eisenstadt*.

BURGER [*bourgher*] (Geoffroy-Auguste), poète lyrique allemand, auteur de la ballade *les Morts vont vite* (1747-1794).

BURGKMAIR (Hans), peintre et graveur allemand, né à Augsbourg (1473-1531).

BURGONDES [*gond'*], peuplade germanique, établie au IVe s. sur le Rhin, battue par les Huns en 437, alliée des Romains et installée dans le bassin du Rhône, soumise par les Francs en 534. Les Burgondes ont donné leur nom à la Bourgogne.

BURGOS [*bourgos'*], v. d'Espagne (Vieille-Castille); sur l'Arlanzon, affl. du Douro; ch.-l. de prov.; 40.000 h. Belle cathédrale gothique. Prise par les Français en 1808. Siège du gouvernement nationaliste depuis 1936.

BURGOYNE [*bœrgoïn'*] (John), général anglais. Il fut forcé de signer la capitulation de Saratoga, qui assurait l'indépendance des Etats-Unis (1722-1792). — Son fils, JOHN FOX, général et publiciste distingué (1782-1871).

Burgraves (*les*), drame de Victor Hugo en trois actes et en vers, pris dans l'histoire de la féodalité allemande (1843). Ce drame est d'un sombre lyrisme.

BURIDAN (Jean), docteur scolastique du XIVe siècle, recteur de l'Université de Paris en 1327, né à Béthune, m. après 1358. On lui prête l'argument dit de *l'âne de Buridan*, auquel on fait allusion pour peindre la situation d'un homme sollicité également de deux côtés et qui ne sait à quoi se résoudre : Par quoi commencerait un âne également pressé par la soif et par la faim, et qui se trouverait placé à égale distance d'un seau d'eau et d'un picotin d'avoine? C'est le problème de la *liberté d'indifférence*.

BURIE [*ri*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1.230 h. (*Buriauds*).

BURKE [*bœrk*] (Edmond), orateur anglais, né à Dublin, célèbre par ses attaques contre la Révolution française : *Réflexions sur la Révolution en France* (1728 ou 1730-1797).

BURLAMAQUI [*ki*] (Jean-Jacques), philosophe, publiciste et moraliste genevois (1694-1748).

BURNE-JONES [*bœrndjoouns'*] (Edouard), peintre anglais de l'école préraphaélite, né à Birmingham (1833-1898).

BURNES [*bœrns'*] (Alexandre), officier anglais qui voyagea en Asie centrale (1805-1841).

BURNET [*nèt*] (Gilbert), historien écossais, né à Edimbourg, évêque de Salisbury (1643-1715).

BURNLEY [*bœrnlè*], v. d'Angleterre (Lancaster) ; 100.000 h. Industrie du coton; meubles.

BURNOUF [*nouf*] (Jean-Louis), philologue français, né à Urville (Manche), auteur d'une remarquable traduction de Tacite (1775-1844) ; — Son fils EUGÈNE, né à Paris, savant orientaliste, auteur d'ouvrages remarquables sur la langue sanscrite, le bouddhisme et l'Avesta (1801-1852) ; — Son cousin, EMILE-LOUIS, orientaliste, né à Valognes (1821-1907).

BURNS [*bœrns'*] (Robert), poète écossais, né à Alloway, auteur des *Chansons populaires d'Ecosse* (1759-1796).

BURRHUS [*russ*], général romain, précepteur de Néron. Avec Sénèque, il réprima pendant quelque temps le naturel pervers de ce prince; mais le tyran, fatigué de ses conseils, le fit empoisonner en 62. On connaît ces deux vers du *Britannicus* de Racine :

Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors honorait leurs vertus.

BURTON [*bœrten*] (Richard), voyageur anglais; découvrit le lac Tanganyika (1821-1890).

BURTON-UPON-TRENT, v. d'Angleterre (Stafford), sur le Trent; 48.000 h. Brasserie d'ale.

BURY, v. d'Angleterre (Lancaster) ; 59.000 h.

BURY-SAINT-EDMUNDS [*béri,on'ds*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de *Suffolk-Ouest* ; 16.700 h.

BURZET, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, sur le Burzet, affl. de l'Ardèche; 1.754 h.

BUS [*buss*] (César *de*), né à Cavaillon. Après avoir mené une vie dissolue, il entra à 30 ans dans les ordres et fonda en 1592 la Congrégation des frères de la doctrine chrétienne (1544-1607).

BUSIGNY, comm. du Nord, arr. de Cambrai; 3.476 h. Ch. de f.

BUSIRIS [*riss*], roi fabuleux d'Egypte. Il faisait périr sur l'autel de ses dieux tous les étrangers qui entraient dans ses Etats. Il fut tué par Hercule.

BUSSAHIR, Etat de l'Inde, à l'O. du Népal; 75.000 h.

BUSSANG [*san*], v. des Vosges, arr. d'Epinal, sur la Moselle; 2.589 h. Ch. de f. Eaux ferrugineuses. Près du *col de Bussang* (Vosges), 731 m.

BUSSIÈRES-BADIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 910 h.

BUSSUM [*boussoum*], v. des Pays-Bas (Hollande-Sept.) ; 25.000 h. Chocolat, cacao.

BUSSY LE CLERC (Jean LECLERC, dit), un des chefs des Seize pendant la Ligue (1591).

BUSSY-D'AMBOISE (Louis *de*), favori du duc d'Alençon (frère de Henri III) et gouverneur de l'Anjou, se rendit célèbre par sa bravoure et ses nombreux duels; il périt assassiné par le comte de Montsoreau dont il avait séduit la femme (1549-1579).

BUSSY-RABUTIN (Roger *de*), écrivain, bel esprit, cousin de Mme de Sévigné, né à Epiry (Nièvre), auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, pleine de spirituelles médisances (1618-1693).

BUTE [*biout'*] (Jean STUART, *lord*), premier ministre du roi d'Angleterre George III. Chef des tories, il se rendit impopulaire (1713-1792).

BUTESHIRE [*biout'cher*], comté du S. de l'Ecosse, formé par les îles d'Arran, Bute, etc.; 18.000 h. Ch.-l. *Rothesay*.

BUTLER [*bœtler*] (Samuel), poète anglais, né à Strensham, auteur du poème burlesque *Hudibras* (1612-1680).

BUTLER (Joseph), théologien anglais, né à Wantage, auteur de l'*Analogie* (1692-1752).

BUTLER (Samuel), écrivain anglais, né à Langar (1835-1902) ; auteur de *Erewhon*.

BUTTMANN [*bout'*] (Philippe-Charles), philologue allemand, né à Francfort-sur-le-Main (1763-1829) ; chercheur érudit et sagace.

Buveurs (*les*) [*los Borrachos*], chef-d'œuvre de Velasquez (Madrid). Bacchus, assis sur un tonneau et entouré d'une douzaine de francs buveurs, couronne un récipiendaire agenouillé; — célèbre gravure de W. Hogarth; — nombreux tableaux de Teniers.

BUXTEHUDE (Dietrich), compositeur danois, né à Helsingborg; organiste à la Marienkirche de Lubeck, il fonda dans cette ville les *Abendmusik* (1637-1707).

BUXTON [*bœxsten*] (Thomas FOWELL), parlementaire anglais, antiesclavagiste (1786-1845).

BUXTORF [*bour*], famille allemande d'hébraïsants; le plus connu de ses membres est JEAN **Buxtorf**, né à Kamen (1564-1629).

BUXY [*bussi*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1.593 h. Ch. de f. Carrières.

BUYSSE (Cyriel), romancier et auteur dramatique belge, né à Nevele (1859-1932), réaliste.

BUZANÇAIS [*sè*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux, sur l'Indre; 4.137 h. Ch. de f.

BUZANCY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 575 h. (*Buzancéiens*). Carrières, tourbe. La bataille du Chesne et de Buzancy (4-5 nov. 1918) marque l'expulsion définitive des Allemands de l'Argonne.

BUZAU [*bouzéou*], v. de Roumanie (Valachie); 30.000 h. Foires importantes.

BUZENVAL [*zan*], château près de Paris; bataille meurtrière livrée aux Allemands le 19 janvier 1871, et où périrent Henri Regnault, Gustave Lambert, etc.

BUZOT [*zo*] (François), député girondin à la Convention, né à Evreux, ami de Mme Roland. Proscrit il s'enfuit près de Bordeaux et se suicida (1756-1794).

BYBLOS [*bloss*], v. importante de l'anc. Phénicie, auj. *Djebail* (République libanaise).

BYDGOSZCZ [*budgochtch*], en allem. **Bromberg**; v. de Pologne (à l'Allemagne, sept. 1939), près de la Vistule, au N.-E. de Poznan; 116.000 h. Constructions métalliques.

BYNG (George), amiral anglais. Il commandait l'escadre qui prit Gibraltar en 1704, et gagna sur les Espagnols, en 1718, la bataille de Passaro (1663-1733) ; — Son fils, JOHN **Byng**, également amiral, s'étant laissé battre par l'amiral français La Galissonnière fut injustement condamné à mort comme coupable de trahison, et fusillé (1704-1757).



Lord Byron.

BYRON [*baïren*] (John), célèbre navigateur anglais, qui découvrit plusieurs îles dans les mers australes (1723-1786).

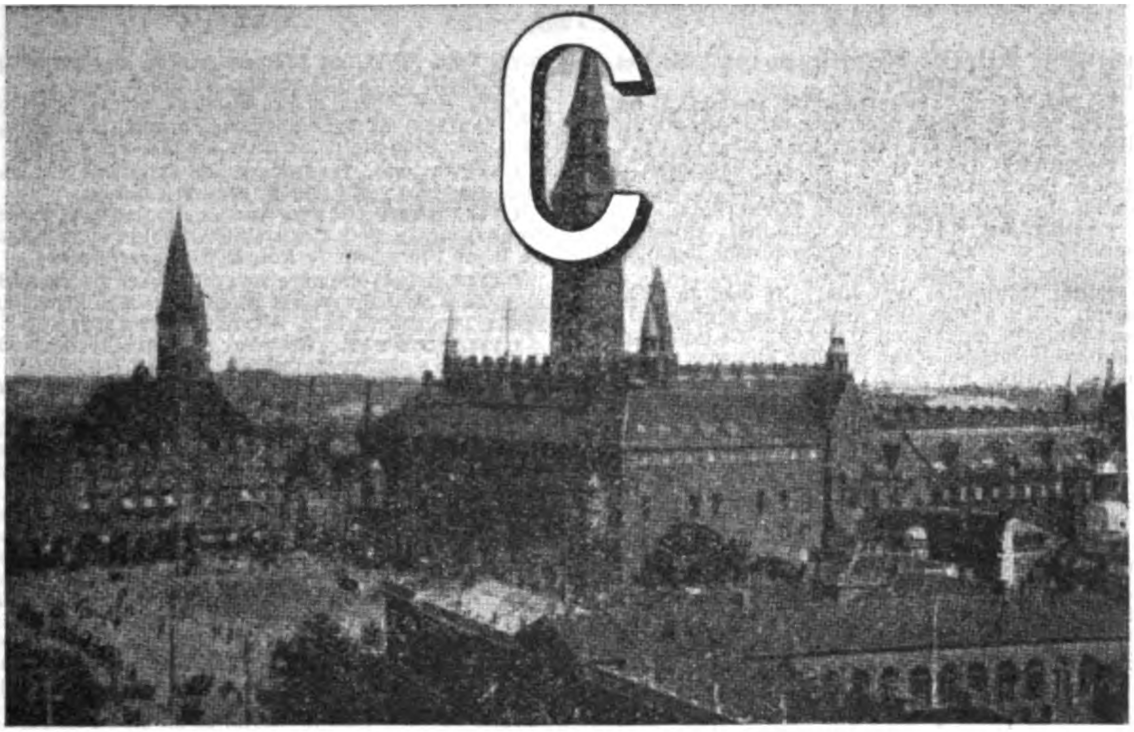
BYRON (George GORDON, *lord*), célèbre poète anglais, né à Londres, auteur de *Childe Harold, Don Juan*, etc., œuvres tourmentées, impétueuses, violentes comme son caractère et sa propre vie, et d'une verve satirique incomparable. Au moment de l'insurrection hellénique, Byron se rendit en Orient, et mourut à Missolonghi (1788-1824).

Byrsa, célèbre citadelle de Carthage.

BYZANCE, ancien nom de *Constantinople*. (Hab. *Byzantins*.) V. CONSTANTINOPLE.

BYZANTIN (*Empire*) ou **BAS-EMPIRE**, nom donné à l'Empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Sept dynasties ou familles se sont succédé : les descendants de Théodose et les princes de la maison de Thrace (395-518), les empereurs de la maison justinienne (518-610), de la famille d'Héraclius (610-717), de la dynastie isaurienne (717-867), de la dynastie macédonienne (867-1067), de la dynastie des Comnènes (1080-1204), de la famille des Paléologues (1264-1450).

Byzantine (*la*), collection des historiens grecs qui ont écrit les annales de l'empire d'Orient depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople (1453) et qui comprend 29 vol. publiés de 1648 à 1711.



COPENHAGUE.

CAABA. V. KAABA.

Cabale ou, en angl., **Cabal** (*ministère de la*), nom sous lequel on désigne un des ministères les plus impopulaires qu'ait eus l'Angleterre, sous le règne de Charles II (de 1669 à 1673). Arlington, Clifford, Buckingham, Ashley, Lauderdale étaient ses principaux membres.

CABANEL (Alexandre), peintre français, né à Montpellier, portraitiste (1823-1889).

CABANIS [*niss*] (Georges), médecin français, né à Cosnac (Corrèze), ami de Mirabeau. Disciple de Condillac, il a publié un *Traité du physique et du moral de l'homme*, qui eut un grand retentissement (1757-1808).

CABANNES (*Les*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix, sur l'Ariège; 362 h. Ch. de f. Forges.

CABARRUS [*russ*] (François, *comte de*), financier espagnol, d'origine française, né à Bayonne (1752-1810); — Sa fille, THÉRÉSA **de Cabarrus**, épousa le conventionnel Tallien. V. TALLIEN.

CABEL (Adrian *Van der*), peintre et graveur hollandais, paysagiste, né à Ryswick (1631-1705).

CABET [*bè*] (Etienne), publiciste français, né à Dijon, auteur d'une célèbre utopie communiste, exposée dans le *Voyage en Icarie* (1788-1856).

CABET (Paul), sculpteur français, né à Nuits (1815-1876).

Cabillauds (*les*), faction hollandaise du XIVe siècle, opposée à celle des *Hameçons;* elle fut détruite en 1492 par Maximilien d'Autriche.

CABINDA [*in'*], enclave portugaise à l'embouchure du Congo, entre le Congo belge et l'A.-E. F., faisant partie de l'Afrique-Occidentale portugaise.

Cabinet noir, bureau secret de l'Hôtel des postes, où l'on violait le secret des lettres. Il avait été établi par Louis XIV. Le mot a souvent servi depuis à désigner des institutions ou des procédés analogues.

CABIRES, divinités mystérieuses, sortes de démons de la nature matérielle, d'origine probablement orientale, auxquelles on rendait un culte en Grèce, particulièrement à Lemnos, à Samothrace, etc.

Câble (*le*) [*Rudens*], comédie de Plaute; pièce touchante et morale, vivement conduite.

Cabochiens, faction populaire du parti bourguignon, sous Charles VI, ainsi nommée du nom de son chef Caboche, boucher de Paris. On doit à cette faction l'*Ordonnance cabochienne* (1413), qui contient de sages réformes administratives et judiciaires.

CABOT [*bo*] (Jean), d'origine vénitienne (1451-vers 1498), et SÉBASTIEN, son fils, né à Bristol (1470-après 1555), navigateurs célèbres qui vécurent sous Henri VII et Henri VIII, rois d'Angleterre, et qui découvrirent Terre-Neuve et le Labrador en 1497.



Sébastien Cabot.

CABOUL. V. KABOUL.

CABOURG, comm. du Calvados, arr. de Caen; 2.036 h. (*Cabourgeois*). Ch. de f. Bains de mer.

CABRAL (Pedro ALVAREZ), navigateur portugais, qui découvrit le Brésil en 1500; m. vers 1526.

CABRERA [*éra*], îlot des Baléares, célèbre par les souffrances qu'y endurèrent les soldats français prisonniers après Bailen, de 1808 à 1813.

CABRIÈRES-D'AIGUES, comm. de Vaucluse, arr. d'Apt; 300 h. Massacre des vaudois (1545).

Cabrion, personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue; artiste facétieux, qui joue de mauvais tours à M. Pipelet, son concierge.

CACÉRÈS, v. d'Espagne (Estrémadure); ch.-l. de prov.; 26.000 h. Salaisons.

CACHAN, comm. de la Seine, arr. de Sceaux, à 6 kil. de Paris; 12.079 h. Blanchisseries.

CACHEMIRE, en angl. **Cashmere** [*mir*] ou **Kashmir**, Etat vassal du N. de l'Hindoustan, dans l'empire des Indes; 3.300.000 h. Célèbre pour ses châles. Cap. *Srinagar*.

CACUS [*kuss*], fameux brigand qui, d'après la légende, avait établi son antre sur le mont Aventin. Il était d'une taille colossale, et sa bouche vomissait des tourbillons de flammes. Hercule s'étant endormi pendant que ses troupeaux paissaient, le géant lui déroba quatre bœufs et quatre génisses et, pour n'être pas trahi par le sens des traces de leurs pas, il les traîna dans son antre à reculons. Hercule, à son réveil, guidé par le mugissement des bêtes, courut vers la caverne, saisit le monstre, et l'étouffa. Le récit de ce combat est un des plus beaux passages du VIIe livre de l'*Enéide*.

CADALEN [*lèn'*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1.215 h.

CA'DA-MOSTO (Alvise), navigateur vénitien au

(Phot. Stenders Forlag Eneret.)

service du Portugal; découvrit, en 1457, les îles du Cap-Vert (1432-vers 1477).

CADE (John), révolutionnaire anglais. Il se fit passer pour le duc de Mortimer et se souleva contre Henry VI, mais il fut pris et mis à mort en 1450.

CADENET [*nè*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; non loin de la Durance; 2.032 h. Ch. de f. Patrie du compositeur Félicien David. Sole.

CADET DE VAUX [*vô*] (Antoine), chimiste et agronome français qui fit beaucoup pour la salubrité publique, né à Paris (1743-1828).

Cadet Rousselle, type niais, et dont la création paraît due à quelque bel esprit d'un régiment français cantonné en Brabant vers 1792. Ce type si plaisant a été mis en vogue par une chanson populaire où tout marche par trois.

CADILLAC [*yak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Garonne; 3.019 h. Vins.

CADIX [*diks*], en esp. **Cadiz** [*iz'*], v. d'Espagne (Andalousie); ch.-l. de prov.; 79.000 h. (*Gaditans*). Port militaire, sur l'Atlantique, dans l'île de Léon. Prise par les Français en 1823 (*Trocadéro*).

Cadmée, citadelle de Thèbes, en Béotie.

CADMUS [*muss*], Phénicien, fondateur légendaire de Thèbes, en Béotie. On lui attribue l'importation de l'alphabet phénicien en Grèce. Arrivé en Béotie, il tua un dragon qui avait dévoré ses compagnons, en sema les dents par ordre de Minerve et en vit naître des hommes armés qui s'entr'égorgèrent, à l'exception de cinq, qui furent les nobles de Thèbes.

CADORNA (Luigi), maréchal italien né à Pallanza (1850-1928); généralissime de l'armée italienne de 1915 à 1917.

CADOUDAL (Georges), chef vendéen, né à Kerléano, près d'Auray, en 1771. Il fut un de ceux qui formèrent le complot de la *machine infernale* contre le premier consul; pris et exécuté en 1804.

CADOUIN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 420 h. Magnifique cloître.

CADOURS [*dour*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 718 h.

CADURCI, anc. peuple de la Gaule, qui occupait le Quercy. Sa capitale était *Divona*, qui, au IIIe siècle, prit le nom de *Cadurcum*, d'où Cahors. Il résista avec une énergie sauvage à César.

CÆLIUS, l'une des sept collines de Rome.

CAEN [*kan*], ch.-l. du dép. du Calvados, sur l'Orne; 57.528 h. (*Caennais* ou *Caenais*). Ch. de f., à 229 kil. O. de Paris. Académie, cour d'appel. Bestiaux, beurre, cidre; hauts fourneaux, tissages. Magnifiques églises. Patrie de Malherbe, Segrais, Auber, Mélingue. L'arr. a 14 cant., 302 comm., 173.429 h.

CÆRE, v. de l'anc. Étrurie, non loin de Rome, auj. *Cervetri*. Célèbre tombeau dit « des Tarquins ».

CAERMARTHEN ou **CARMARTHEN** [*karmâzen*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 180.000 h. Ch.-l. *Caermarthen*, sur le Towy; 10.300 h.

CAERNARVON ou **CARNARVON** [*karnâven*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 120.000 h. Ch.-l. *Caernarvon*; 9.000 h. Port sur le détroit de Menai.

CAFFIÉRI, famille de fondeurs et sculpteurs italiens, dont plusieurs exercèrent leur art à Paris. Le plus célèbre, JEAN-JACQUES **Caffieri**, né à Paris (1725-1792), est l'auteur du beau buste de *Rotrou*.

CAFRERIE, région S.-E. de l'Afrique habitée par les Cafres. V. CAP (*colonie du*).

CAGLIARI [*kalhiari*], v. d'Italie, capitale de la Sardaigne, port sur la côte sud de l'île; 100.000 h.

CAGLIOSTRO [*yi*] (Joseph BALSAMO, dit *le comte de*), habile charlatan, médecin italien, né à Palerme. Adepte de l'occultisme, mêlé au mouvement maçonnique, il eut un vif succès à la cour de Louis XVI. Il fut compromis dans l'affaire du Collier et exilé (1743-1795).

CAGNAC-LES-MINES, comm. du Tarn, arr. d'Albi; 3.869 h.

CAGNES-SUR-MER, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 7.866 h. Ch. de f. Bains.

CAGNIARD DE LA TOUR, physicien français, né à Paris; inventeur de la *sirène* (1777-1859).

CAHORS [*or*], ch.-l. du dép. du Lot, sur le Lot; 12.667 h. (*Cadurciens*, *Cahorsins* ou *Cahorsains*). Ch. de f., à 569 kil. S. de Paris. Evêché. Vins, truffes, noix. Pont de Valentré (XIVe s.). Patrie du pape Jean XXII, de Clément Marot, de Gambetta. L'arr. a 12 cant., 134 comm., 63.845 h.

Caïd (*le*), opéra bouffe en deux actes, livret de Th. Sauvage, musique d'Ambr. Thomas. Livret amusant, partition pleine de verve (1849).

CAÏFFA, auj. **HAÏFA**, v. de Palestine (mandat anglais), port; 100.000 h. Oranges, olives.

CAILLAVET (Gaston ARMAN *de*), auteur dramatique français, né à Paris (1869-1915); collaborateur de R. de Flers pour *le Roi*, *le Bois sacré*, etc.

CAILLÉ [*yé*] (René), voyageur français en Afrique, né à Mauzé; il est le premier Européen qui visita Tombouctou et la décrivit (1799-1838).

CAILLEBOTTE (Gustave), peintre français de l'école réaliste, né à Gennevilliers (1848-1894); a donné au Luxembourg une collection de tableaux impressionnistes.

CAILLET [*yè*] ou **CALE** (Guillaume), paysan de Mello (Oise), fut le chef de la *Jacquerie*, en 1358; pris par Charles le Mauvais, qui le fit couronner d'un trépied de fer rougi au feu.

CAILLETET [*kay'tè*] (Paul), physicien et industriel français, auteur de recherches sur la liquéfaction des gaz, né à Châtillon-sur-Seine (1832-1913).

CAILLIAUD [*kayiô*] (Frédéric), voyageur français, né à Nantes; explora la région du haut Nil (1787-1869).

CAILLY [*kayi*] (*chevalier* Jacques *de*), poète épigrammatique français, né à Orléans (1604-1673).

CAÏMANES ou **CAYMAN** (*îles*), archipel anglais dépendant de la Jamaïque; 5.900 h. Ch.-l. *Georgetown*.

CAÏN [*ka-in*], fils aîné d'Adam et d'Eve. Jaloux de son frère Abel, il le tua. On fait souvent allusion à la marque de réprobation que Dieu avait imprimée au front de Caïn; et à ces mots : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » que Dieu fit entendre à Caïn après le meurtre d'Abel.

CAIN [*kin*] (Auguste), sculpteur animalier français, né à Paris (1822-1894).

CAÏNAN, fils d'Enos, un des patriarches antédiluviens (*Genèse*).

CAÏPHE, grand-prêtre juif qui fit condamner Jésus-Christ et persécuta les apôtres. Le nom de Caïphe est employé proverbialement dans cette locution : « Renvoyer quelqu'un de Caïphe à Pilate », qui fait allusion aux hésitations du grand prêtre des Juifs pendant la passion du Christ.

CAIRE [*kèr*] (*Le*), capit. de l'Egypte, près du Nil; 1.060.000 h. Les Français l'occupèrent en 1798.

CAIRNS [*kernz*], v. d'Australie (Queensland), port sur la côte N.-E., centre agricole; 24.000 h.

CAIROLI [*kaï*] (Benedetto), homme d'Etat italien, né à Pavie (1825-1889).

CAITHNESS [*kaïz-ness*], comté au N.-E. de l'Ecosse; 32.000 h. Ch.-l. *Wick*. Port.

CAJARC [*jark*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, sur le Lot; 1.166 h. Ch. de f. (*Cajarcois*).

CAJETAN (Thomas DE VIO, dit), cardinal italien et général des dominicains, né à Gaëte. Légat en Allemagne, il fut chargé en 1517 de ramener Luther dans la communion romaine, mais échoua (1468-1533).

CAJETAN (Henri), légat du pape Sixte-Quint, né à Rome. Il soutint, en France, pendant la Ligue, les Seize et la politique de Philippe II contre Henri IV (1550-1599).

ÇAKOUNTALA. V. SAKOUNTALA.

ÇAKYA-MOUNI ou **BOUDDHA**, fondateur du *bouddhisme*. V. BOUDDHA.

CALABAR (*côte de*), côte de la Nigeria, entre l'embouchure du Niger et le Cameroun.

CALABRE, région du S. de l'Italie, séparée de la Sicile par le détroit de Messine; 1.600.000 h. (*Calabrais*). V. princ. *Reggio de Calabre*. Région montagneuse, boisée, sujette aux tremblements de terre, dont celui de 1783 fit périr 40.000 personnes. Longtemps infestée par des bandes de brigands.

CALABRÈSE (Mattia PRETI, dit *le*), peintre et fresquiste italien, né à Taverna, en Calabre, artiste fécond, mais d'un art peu soigné (1613-1699).

CALACUCCIA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1.074 h.

CALAHORRA, v. d'Espagne (Logroño); 9.500 h. Patrie de Quintilien.

CALAIS [*lè*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; port de mer sur le *Pas de Calais*; 70.213 h. (*Calaisiens*); ch. de f. Pêche, dentelles, tulles, broderies. Calais fut pris par les Anglais en 1347 après une héroïque résistance : le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de cinq bourgeois qui se livrèrent à Edouard III sauva la ville. La ville fut reprise aux Anglais par Fr. de Guise en 1558. Au début de la Grande Guerre (automne 1914) les Allemands essayèrent en vain de s'en emparer.

CALAMATTA (Louis), graveur italien, né à Civita-Vecchia. Elève d'Ingres, il passa la plus grande partie de sa vie en France (1801-1869).

CALAME (Alexandre), peintre et graveur suisse, né à Vevey (1810-1864). Habile paysagiste.

CALAMIS, sculpteur athénien, vivait vers 460 av. J.-C. Auteur d'un *Apollon* colossal.

CALAS [*làss*] (Jean), négociant de Toulouse, né en 1698. Accusé faussement d'avoir donné la mort à son fils pour l'empêcher d'abjurer le protestantisme, il expira en 1762 sur la roue, par sentence du parlement; il fut réhabilité en 1765, après les célèbres et pathétiques plaidoyers de Voltaire.

CALATAYUD [*youd'*], v. d'Espagne, prov. de Saragosse, sur le Jalon (affluent de l'Ebre); 12.000 h.

Calatrava (*ordre de*), ordre religieux et militaire espagnol, fondé en 1158 à Calatrava (Nouvelle-Castille) par des chevaliers de l'ordre de Cîteaux, à qui le roi de Castille Sanche III donna la ville de Calatrava, avec mission de la défendre contre les Maures. L'ordre fut réuni à la couronne en 1489.

CALAURIE, île de la Grèce, sur la côte de l'Argolide; elle possédait un temple de Neptune dans lequel s'empoisonna le grand orateur Démosthène, poursuivi par les Macédoniens.

CALCHAS [*kass*], devin grec qui accompagna Agamemnon au siège de Troie, ordonna le sacrifice d'Iphigénie et conseilla de construire le cheval de bois. Il se tua parce qu'il avait été supplanté par Mopsus dans l'art de la divination. On fait souvent allusion à ce vers de l'*Iphigénie* de Racine :

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas,

pour caractériser avec énergie la confiance absolue que l'on a dans la réalisation d'un événement.

CALCKEN, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 5.400 h.

CALCUTTA, v. de l'Empire des Indes (Bengale), sur l'Hugli, un des bras du Gange; 1.140.000 h. Centre commercial, longtemps capitale de l'empire.


Calderon.

CALDERON de la Barca [*éron'*] (Pedro), poète dramatique espagnol, né à Madrid, auteur de la *Dévotion à la croix*, du *Médecin de son honneur*, *la Vie est un songe*, etc., œuvres sobres et fortes, où se peint le caractère espagnol de son temps (1600-1681).

CALEB, héros hébreu qui entra avec Josué dans la Terre promise (*Bible*).

CALÉDONIE, ancien nom de l'Ecosse; les habitants sont souvent appelés *Calédoniens*.

CALÉDONIE (Nouvelle-). V. NOUVELLE-CALÉDONIE.

CALÉDONIEN (*canal*), canal du N. de l'Ecosse, entre l'estuaire de Moray (mer du Nord) et celui de la Lynnh (canal du Nord).

CALENZANA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 2.719 h.

CALEPINO [*kalé*] (Ambroise), savant religieux italien, né à Bergame (1435-1511), auteur d'un excellent *Dictionnaire latin* (1502). De là le nom de *calepin* donné à un registre de notes, de renseignements.

CALGARY [*kalgheri*], v. du Canada (Alberta); 84.000 h.

CALHOUN (John-Caldwell), homme d'Etat américain (1782-1850).

Caliban, personnage fantastique que Shakespeare a introduit dans sa pièce *la Tempête*. Caliban, gnome monstrueux, est la personnification de la brute obligée d'obéir à une puissance supérieure, mais toujours en révolte contre elle. Renan en a fait le héros d'un de ses drames philosophiques.

CALICUT [*kout'*], v. de l'Inde (Madras), port sur le golfe d'Oman; 100.000 h. A donné son nom aux étoffes de coton dites *calicots*. Première escale de Vasco de Gama en 1498.

Calife, titre pris par les souverains qui exercèrent après Mahomet les pouvoirs spirituel et temporel. Les principaux califats sont : 1° le *califat d'Orient*, fondé par Abou-Bekr à Médine, puis transporté à Bagdad par les Abbassides (632-1258); 2° le *califat de Cordoue*, fondé à Cordoue par Abdérame (756-1031); 3° le *califat d'Egypte*, fondé par les Fatimites (909-1171). C'est surtout à Bagdad que la civilisation musulmane parvint à son complet épanouissement.

Calife de Bagdad (*le*), charmant opéra-comique en un acte, paroles de Saint-Just-Dancourt, musique de Boieldieu (1800).

CALIFORNIE, l'un des Etats unis d'Amérique (Pacifique); 5.700.000 h. (*Californiens*). Cap. *Sacramento*. V. pr. *San-Francisco*, *Oakland*, *Los Angeles*. Pétrole, argent, cuivre, mercure. Richesses végétales variées. Industrie active. Faisait partie du Mexique avant 1848. V. MEXIQUE.

CALIFORNIE (Basse-), presqu'île du Mexique, sur la côte du Pacifique, bande de terre allongée parallèlement au littoral et enserrant le golfe de Californie; 90.000 h. V. pr. *Mexicalli*, *La Paz*.

CALIGULA, empereur romain, né à Antium, et qui régna de 37 à 41. Il était fils de Germanicus et d'Agrippine. Devenu à peu près fou, il poussa la cruauté jusqu'à souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour la pouvoir couper d'un seul coup, et la folie jusqu'à faire de son cheval Incitatus un consul. « Qu'ils me haïssent, disait-il en parlant de ses sujets, pourvu qu'ils me craignent! » (*Oderint, dum metuant*). Il fut assassiné par Chéréas (12-41 ap. J.-C.).

Calino, personnage d'un vaudeville, qui remplissait un rôle naïf et niais, et dont le nom est devenu proverbial.

CALIXTE ou **CALLISTE I**er (*saint*), pape de 218 à 222; — CALIXTE II, pape de 1119 à 1124; — CALIXTE III, pape de 1455 à 1458.

CALIXTINS, sectaires hussites du XVe siècle.

CALLAC [*lak*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 3.230 h.

CALLAO [*kayao*] (*Le*), port du Pérou, sur le Pacifique, près de Lima; 77.000 h. Grand commerce.

CALLAS [*lass*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 627 h.

CALLCOTT [*kâlk*e*t*] (Auguste WALL), peintre paysagiste anglais, né à Kensington (1779-1844).

CALLE (*La*), comm. d'Algérie (Constantine), arr. de Bône; 4.994 h. Petit port sur la Méditerranée. Corail, chênes-lièges.

CALLET [*lè*] (Jean-François), mathématicien français, né à Versailles, auteur d'une *Table de logarithmes* (1744-1799).

CALLICLÈS, sculpteur grec du Ve s. av. J.-C., auteur de la statue de l'athlète Diagoras.

CALLICRATE, architecte d'Athènes, qui éleva le Parthénon avec Ictinos (Ve s. av. J.-C.).

CALLICRATIDAS [*dass*], général spartiate, vaincu et tué par les Athéniens au combat naval des Arginuses (406 av. J.-C.)

CALLIMAQUE, sculpteur athénien du Ve siècle av. J.-C., auquel une légende attribuait l'invention du chapiteau corinthien.

CALLIMAQUE, poète alexandrin, né à Cyrène (IVe s. av. J.-C.). On lui doit des épigrammes, des hymnes d'une facture érudite et spirituelle.

CALLINOS D'ÉPHÈSE, le plus ancien des poètes lyriques grecs (VIIe s. av. J.-C.).


Calliope.

CALLIOPE, muse de la poésie épique et de l'éloquence; mère de Linos et d'Orphée. On la représente avec une tablette et un stylet, et quelquefois avec un rouleau de papier.

(*Phot. Larousse.*)

CALLIRRHOÉ, nom commun de plusieurs femmes des temps fabuleux.

CALLISTHÈNE, philosophe grec d'Olynthe, petit-neveu d'Aristote. Il suivit Alexandre et fut mis à mort par ordre du conquérant, dont il avait raillé le faste oriental et les prétentions à la divinité (360-327 av. J.-C.).

CALLISTO, fille de Lycaon, roi d'Arcadie. Aimée de Jupiter, elle fut changée en ourse par Junon, tuée à la chasse par Artémis. Jupiter la plaça au ciel où elle devint la constellation de la *Grande Ourse* (*Myth.*)

CALLISTRATE, orateur athénien, très admiré de Démosthène (IVe s. av. J.-C.).

CALLOT [*lo*] (Jacques), graveur et peintre français, né à Nancy. Génie hardi, fécond et fantasque. Il abandonna le burin pour l'eau-forte (1592-1635).



Jacques Callot.

CALMAR ou **KALMAR**, v. et port du S. de la Suède, ch.-l. de la province de ce nom ; 20.000 h.

Calmar (*Union de*), titre sous lequel on a désigné longtemps la convention qui réunit le Danemark, la Suède et la Norvège depuis 1389 jusqu'à 1521.

CALMET [*mè*] (*dom* Augustin), bénédictin français, né près de Commercy (1672-1757), auteur d'une *Histoire de la Lorraine*.

CALMETTE (Charles), bactériologiste français, né à Nice ; a proposé une vaccination préventive de la tuberculose (1863-1933).

CALMPTHOUT, comm. de Belgique (Anvers) ; 5.700 h.

CALONNE (Charles-Alexandre *de*), homme politique français, né à Douai. Contrôleur général des finances en 1783. Il se montra imprévoyant et dépensier, dut convoquer en 1787 l'Assemblée des notables, fut disgracié, et s'enfuit en Angleterre. Il fut dans l'émigration le ministre des finances des princes, notamment du comte d'Artois (1734-1802).

CALONNE-RICOUART, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 11.497 h. Ch. de f. Houille.

CALPÉ, une des deux colonnes d'Hercule, ancien nom du promontoire de Gibraltar.

CALPURNIA, quatrième femme de César. Elle ne put le détourner de se rendre au Sénat le jour fatal des ides de mars. — Femme de Pline le Jeune.

CALPURNIUS FLAMMA (Marcus), tribun militaire romain qui, dans la première guerre punique (494), sauva l'armée romaine en attirant l'effort de l'ennemi sur sa troupe de 300 hommes qui fut anéantie. Il échappa seul, couvert de blessures.

CALTAGIRONE [*djironé*], v. d'Italie, en Sicile, prov. de Catane ; 42.500 h.

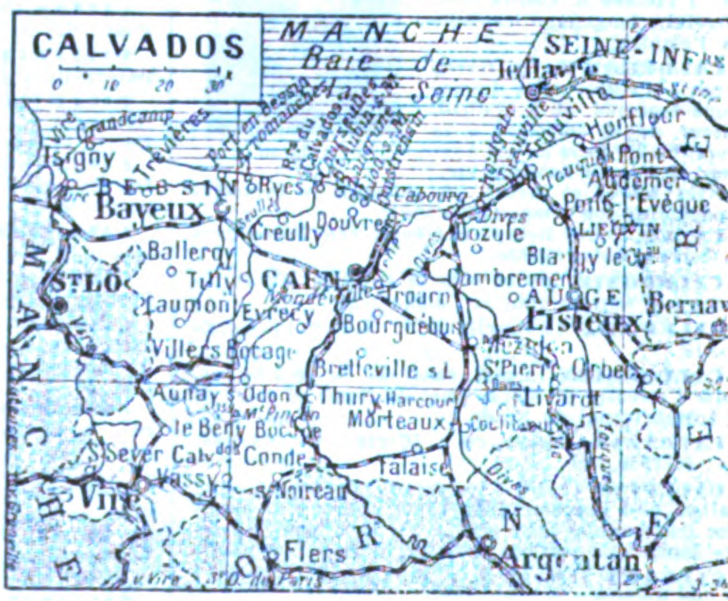
CALTANISSETTA, v. de Sicile, sur le Salso ; 44.000 h. Exploitation de soufre.

CALUIRE-ET-CUIRE, comm. du Rhône, arr. de Lyon ; 16.126 h. Ch. de f. Soie, produits chimiques.

CALUSO. V. VALPERGA.

CALVADOS [*doss*], chaîne de rochers dans la Manche, sur la côte de Normandie, au fond de la *baie du Calvados*.

CALVADOS (*dép. du*), dép. formé par la Normandie ; préf. *Caen* ; s.-préf. *Bayeux*, *Lisieux*, *Vire* ; 4 arr., 38 cant., 763 comm. ; 404.900 h. (*Calvadosiens*). 3e région militaire ; cour d'appel à Caen ; évêché à Bayeux. Ce départ. doit son nom aux *rochers du Calvados*.



CALVAERT [*vart'*] (Denis), peintre flamand, né à Anvers, fonda à Bologne une école d'où sortirent le Guide, le Dominiquin et l'Albane (1540-1619).

CALVAIRE ou **GOLGOTHA**, près de Jérusalem, montagne où fut crucifié Jésus-Christ.

Calvaire (*le*), tableau de Mantegna (Louvre) ; — de P. Véronèse, galerie de Dresde, etc.

CALVERT [*vèr*] (George), *baron* DE BALTIMORE, homme d'État anglais ; fonda une colonie anglaise dans la baie de Chesapeake (vers 1580-1632).

CALVI, ch.-l. de c. (Corse), arr. et à 92 kil. S.-O. de Bastia ; port de mer ; 2.827 h. (*Calvais*). Commerce de vins ; granit ; pêche.

CALVIN (Jean), né à Noyon, propagateur de la Réforme en France et en Suisse, chef des *calvinistes* ; mort à Genève, où il avait organisé une république protestante (1509-1564). Le système religieux de Calvin ou *calvinisme* se distingue des autres doctrines protestantes par l'origine démocratique qu'il attribue à l'autorité religieuse, la suppression complète des cérémonies, la négation absolue de la tradition, le dogme de la prédestination, la réduction des sacrements au baptême et à la cène. On donna, en France, le nom de *huguenots* aux disciples de Calvin. Le calvinisme est répandu surtout en Suisse, en Hollande, en Hongrie et en Écosse. Calvin est l'auteur de l'*Institution chrétienne* (1536), qui est une des plus remarquables œuvres de l'ancienne littérature française.



Calvin.

CALVO (Charles), publiciste argentin, né à Buenos-Aires, auteur d'un traité célèbre du *Droit international théorique et pratique* (1824-1906).

CALVUS [*vuss*] (Licinius), orateur et poète latin, imitateur des Alexandrins. Ses ouvrages sont aujourd'hui perdus (82-46 av. J.-C.).

CALYDON, v. de l'ancienne Grèce (Étolie), infestée par un sanglier que tua Méléagre (*Myth.*).

CALYPSO, nymphe, reine de l'île d'Ogygie, dans la mer Ionienne (selon la tradition) ; elle accueillit Ulysse naufragé, et le retint sept années dans son île. Elle figure aussi dans le *Télémaque* de Fénelon, où elle accueille le fils d'Ulysse.

CAMAGUEY, v. de Cuba, ch.-l. de prov. ; 42.000 h.

Camaldules, ordre religieux fondé par saint Romuald au commencement du XIe siècle, à Camaldoli, près de Florence.

Camaraderie (*la*), comédie en cinq actes et en prose, de Scribe ; satire des coteries politiques (1837).

CAMARAT [*ra*] (*cap*), à l'E. de la presqu'île de Saint-Tropez (Var).

CAMARÈS [*rèss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de

Millau; sur le Dourdou, affl. du Tarn; 1.633 h. Sources minérales.

CAMARET-SUR-MER, comm. du Finistère, arr. de Châteaulin; 3.528 h. Ch. de f. Station balnéaire.

CAMARGO (Marie-Anne *de*), célèbre danseuse, née à Bruxelles. Elle triompha à l'Opéra de Paris (1710-1770).



La Camargo.

CAMARGUE (*la*), île formée à l'embouchure du Rhône par les deux principaux bras du fleuve. Pâturages, chevaux, bestiaux, taureaux sauvages. (Hab. *Camarguais, Camarguins* ou *Camarguens*.)

CAMBACÉRÈS [*rèss*] (Jean-Jacques, *duc de*), conventionnel, né à Montpellier, 2e consul, archichancelier de l'Empire; eut une part importante à la rédaction du code civil (1753-1824).

CAMBAYE [*bay'*], v. de l'Inde anglaise, port sur un golfe de la mer d'Oman; 28.000 h.

CAMBERT [*bèr*] (Robert), compositeur français, né à Paris, un des fondateurs (avec sa *Pastorale*, 1659) de l'opéra moderne (1628-1677).

CAMBODGE, royaume de l'Indochine, au N.-O. de la Cochinchine, sur le Mékong; 2.500.000 h. (*Cambodgiens*). Cap. *Pnompenh*. Sous protectorat français depuis 1863. Climat chaud et régulier. Riz, kapok, ricin, poivre; grandes richesses forestières. Ruines khmères à Angkor.



Cambodgienne et Cambodgien.

Cambodge (*ordre royal du*), fondé en 1864 par le roi Norodom, et devenu français en 1895.

CAMBO-LES-BAINS, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 3.337 h. Ch. de f. Chocolat. Station thermale.

CAMBON (Joseph), conventionnel, né à Montpellier; il fut, en 1793, le créateur du Grand livre de la dette publique; m. exilé à Bruxelles (1754 ou 1756-1820).

CAMBON (Paul), diplomate français, né à Paris (1843-1924), fut ambassadeur à Londres de 1898 à 1920. — Son frère JULES, diplomate français, né à Paris (1845-1935); ambassadeur à Berlin de 1907 à 1914, membre de l'Académie française.

CAMBRAI, ch.-l. d'arr. (Nord), place de guerre sur l'Escaut; 28.542 h. (*Cambrésiens*). Ch. de f., à 72 kil. S. de Lille. Archevêché. Dentelles, batiste; bière, sucre, bonneterie, lingerie, constructions mécaniques. Patrie de Dumouriez. En 1529 y fut conclu le traité de Cambrai ou *Paix des Dames*, négocié par Louise de Savoie au nom de François Ier, et Marguerite d'Autriche au nom de Charles-Quint, son neveu. Prise par les Allemands en 1914, la ville, dont les Anglais essayèrent en vain de s'emparer en juillet-novembre 1917, fut reprise lors de l'offensive d'octobre 1918. Fénelon fut archevêque de Cambrai. L'arr. a 7 cant., 120 comm., 168.723 h.

Cambrai (*ligue de*), nom donné à l'alliance conclue en 1508 entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand d'Aragon, contre les Vénitiens. Louis XII fut l'exécuteur des décisions de la Ligue, par sa victoire d'Agnadel.

CAMBREMER, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 814 h.

CAMBRÉSIS [*zi*], ancien pays de France; ch.-l. *Cambrai*. (Hab. *Cambrésiens*.)

CAMBRIDGE [*kéimbridj*], v. d'Angleterre; ch.-l. du comté de ce nom; université comptant des collèges célèbres; 67.000 h.

CAMBRIDGE, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la rivière Charles; 125.000 h. Université de Harvard, la plus ancienne de l'Union.

CAMBRIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 674 h.

CAMBRONNE (Pierre), général français, né à Saint-Sébastien (Loire-Inférieure). Il commandait à Waterloo un des derniers carrés de la vieille garde; c'est là que, entouré par des masses ennemies et sommé de se rendre, il aurait fait l'héroïque et légendaire réponse : *La garde meurt et ne se rend pas* (1770-1842). D'après une autre version plus véridique, il répondit par un simple mot de cinq lettres, appelé, depuis : *le mot de Cambronne*.

CAMBYSE, prince perse, qui épousa Mandane, fille d'Astyage, et fut le père de Cyrus le Grand.

CAMBYSE, roi de Perse, fils et successeur de Cyrus le Grand; il régna de 529 à 521 av. J.-C. Il conquit l'Egypte, mais se montra sauvage et cruel.

CAMDEN, v. des Etats-Unis (New-Jersey); sur le Delaware; 118.000 h.

CAMDEN [*kam'*] (William), archéologue anglais, né à Londres, surnommé *le Strabon anglais*, auteur de la *Britanniæ descriptio* (1551-1623).

CAMERARIUS [*uss*] (Joachim LIEBHARD, dit), humaniste allemand, né à Bamberg. Il joua un grand rôle dans les affaires politiques et religieuses de son temps, et rédigea avec Mélanchthon l'*Apologie de la Confession d'Augsbourg* (1500-1574).

CAMERON [*kam'ren*] (Verney Lovett), voyageur anglais, né à Radipole. Il a accompli la traversée de l'Afrique de 1873 à 1875 (1844-1894).

CAMEROUN, massif montagneux de Guinée; 4.000 m. Le pays entre la côte et le Tchad, occupé par les Allemands en 1884, fut augmenté, en 1911, de deux pointes lui permettant d'atteindre l'Oubangui et le Congo, cédées par la France en échange de sa liberté d'action au Maroc. Occupé par les Alliés en 1914, le Cameroun allemand fut partagé, sous mandat, entre la France : 418.215 km², cap. *Yaoundé*, et l'Angleterre : 80.226 km², cap. *Bouéa*. Bois, cacao, amandes, huile de palme.

CAMILLE [*miy'*], reine des Volsques et l'une des héroïnes de l'*Enéide*, tuée par Aruns; fameuse pour son incomparable légèreté à la course. Virgile dit qu'*elle eût couru sur les épis sans en courber la tige*.

CAMILLE, sœur des Horaces, tuée par son frère parce qu'elle pleurait la mort d'un Curiace, son fiancé. Elle figure dans la tragédie de Corneille, *Horace*, où elle lance contre Rome de terribles imprécations.

CAMILLE, homme d'Etat romain. Il s'empara de Véies (396). Exilé à cause de son faste, il fut nommé dictateur par les Romains et les sauva après la prise de Rome par les Gaulois; m. en 366 av. J.-C. Il mérita le titre de second fondateur de Rome.

Camisards, protestants des Cévennes, qui prirent les armes après la révocation de l'édit de Nantes (1685); ils étaient ainsi nommés parce qu'ils portaient une chemise (en patois *camiso*) par-dessus leurs habits; leur chef principal fut Jean Cavalier; ils furent soumis par Villars.

CAMMIN ou **KAMMIN** [*in'*], v. de Prusse (prés. de Stettin); 6.300 h. Très ancien évêché.

CAMOËNS [*inss*] (Louis *de*), célèbre poète portugais, né à Lisbonne, mort de misère. Il excelle dans les images hardies, les descriptions colorées, les peintures éclatantes des phénomènes de la mer, et ses *Lusiades*, où il raconte, en les parant du merveilleux mythologique, les aventures et les découvertes du navigateur Vasco de Gama, sont l'œuvre maîtresse de la littérature portugaise (1525-1580). V. LUSIADES.



Camoëns.

Camp de Boulogne. V. BOULOGNE.

Camp du drap d'or, nom donné à la plaine située entre Guines et Ardres (Pas-de-Calais), et où François Ier rencontra Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520, dans le but de négocier avec lui une alliance contre Charles-Quint. Mais le luxe déployé par François Ier indisposa Henri VIII, qui donnera plus tard son appui à Charles-Quint.

CAMPAGNAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 821 h.

CAMPAGNE DE ROME (en ital. *Agro romano*), nom donné à la contrée qui s'étend au S. du Tibre, entre la mer et les Apennins, et correspond à l'ancien Latium. Sol fertile, jadis sujet à la malaria, mais amélioré par le gouvernement fasciste.

CAMPAGNE-LÈS-HESDIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 1.000 h.

CAMPAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées); arr. de Bagnères; sur l'Adour; 1.989 h. Belle vallée. Marbres.

CAMPAN (Jeanne-Louise, Mme), née à Paris; secrétaire de Marie-Antoinette, puis directrice de la maison d'Ecouen, pour les orphelines de la Légion d'honneur. Auteur de *Mémoires* (1752-1822).

Campana (*musée*) [du nom d'un antiquaire italien du XIXe siècle, le marquis de Campana], célèbre collection d'objets artistiques, réunie par cet antiquaire et transportée à Paris en 1861; au Louvre.

CAMPANELLA (Thomas), philosophe italien, né à Stilo, en Calabre. Il combattit la scolastique, préconisa la méthode expérimentale. Il passa vingt-sept ans en prison. Son ouvrage politique, *la Cité du Soleil*, préconise le communisme (1568-1639).

CAMPANIE, région de l'Italie méridionale; 3.500.000 h. V. princ. *Capoue*.

CAMPASPE ou **PANCASTE**, maîtresse d'Alexandre, qui la céda au peintre Apelle.

CAMPBELL, clan d'Ecosse, dont les membres ont joué un rôle important dans l'histoire d'Angleterre.

CAMPBELL (Thomas), poète lyrique anglais, né à Glasgow (1777-1844).

CAMPBELL (Alexandre), théologien écossais, fondateur de l'église des *baptistes campbellistes* (1788-1866).

CAMPBELL [*kam'bl*] (sir Colin), *lord* CLYDE, feld-maréchal anglais, né à Glasgow (1792-1863); triompha à Lucknow de la révolte des cipayes.

CAMPE (Joachim *de*), lexicographe et moraliste allemand, dit *le Berquin allemand* (1746-1818).

CAMPÊCHE, v. du Mexique, port sur le golfe du Mexique; 19.000 h. Bois de teinture.

CAMPEGGI (Laurent), cardinal italien, né à Bologne; un des chefs de la renaissance catholique du XVIe siècle; plusieurs fois légat ou chargé de missions sous Léon X et Clément VII (1474-1539).

CAMPER [*kanpèr'*] (Pierre), anatomiste et naturaliste hollandais, né à Leyde. Il a essayé le premier de déterminer le degré d'intelligence par le plus ou moins d'ouverture de l'*angle facial* (1722-1789).

CAMPILE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1.014 h.

CAMPINAS, v. du Brésil (Sao-Paulo); 80.000 h.

CAMPINE, vaste plaine qui s'étend à l'E. d'Anvers, et que d'habiles irrigations ont fertilisée.

CAMPISTRON (Jean GALBERT *de*), poète dramatique français, né à Toulouse (1656-1723), pâle imitateur de Racine.

CAMPITELLO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 214 h.

CAMPOAMOR (Ramon *de*), poète, philosophe et homme politique espagnol, né à Navia (Asturies) [1817-1901].

CAMPOBASSO, v. d'Italie (Abruzzes), ch.-l. de province; 27.000 h.

CAMPO-FORMIO, v. d'Italie (Vénétie), où fut conclue entre la France et l'Autriche la paix dite de *Campo-Formio*, qui donnait à la France la Belgique et les îles Ioniennes (1797); 3.000 h.

CAMPOS [*kam'poss*], v. du Brésil (Rio-de-Janeiro); 60.000 h.

Campo-Santo (*champ sacré*), nom donné, en Italie, aux cimetières, particulièrement aux nécropoles réservées aux personnages de distinction. Tel est le cas du fameux *Campo-Santo* de Pise, du XIIIe siècle.

CAMPRA (André), compositeur dramatique français, né à Aix (1660-1744), auteur de *Tancrède*, *Hésione*, etc.

CAMPULUNG [*kèmpoulounq'*], v. de Roumanie, anc. cap. de la Valachie, 15.000 h.

CAMULOGÈNE, chef gaulois qui défendit Paris contre Labiénus, lieutenant de César, et fut tué dans la bataille (52 av. J.-C.).

CAMUS [*mu*] (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris. Il fut l'ami de saint François de Sales et fit la guerre aux moines mendiants (1582-1653).

CAMUS (Charles-Etienne-Louis), mathématicien français, né à Crécy (Seine-et-Marne) [1699-1760].

CAMUS (Armand-Gaston), jurisconsulte français, conventionnel, né à Paris (1740-1804).

CANA, v. de Galilée, célèbre par les noces où J.-C. opéra son premier miracle en changeant l'eau en vin. (*Nouv. Test.*). [Hab. *Cananéens*.] V. NOCES.

CANA, v. du Dahomey, près d'Abomey; anc. cité sainte, aujourd'hui ruinée.

CANAAN. V. CHANAAN.

CANADA (*Dominion du*), confédération des colonies anglaises situées au N. des Etats-Unis. Le Dominion du Canada est divisé en neuf provinces : *Nouvelle-Ecosse*, *Nouveau-Brunswick*, *Québec*, *Ontario*, *Manitoba*, *Colombie britannique*, *île du Prince-Edouard*, *Alberta* et *Saskatchewan*, plus le territoire du *Nord-Ouest*. Pays arrosé par le Saint-Laurent à l'E. et, à l'O. et au N., couvert de lacs, confinant à des solitudes glacées, vers la baie d'Hudson et l'océan Glacial; superf. 9.600.000 km²; 11.000.000 h. (*Canadiens*), dont plus de 3.000.000 de langue française. Cap. fédérale *Ottawa*; v. princ. *Montréal*, *Québec*, *Toronto*, *Hamilton*, *Vancouver*, *Winnipeg*, *Halifax*. La culture des céréales, l'exploitation des forêts, l'industrie du papier, l'extraction de l'or, du charbon, du cuivre, du nickel, la chasse aux fourrures, la pêche sont les principales ressources du pays.



Armes du Canada.

Hist. Découvert par Cabot en 1497, exploré par Cartier, le Canada fut colonisé par Champlain, qui fonda Québec en 1608, avec des colons normands et poitevins. Le Canada français, comprenant les actuelles provinces de Québec et d'Ontario, appartint à la France de 1534 à 1763. Enserrés par les Anglais établis en 1670 dans le Manitoba, et en 1713 entre les Alleghanys et la mer, les Français eurent longtemps à se défendre contre leurs voisins, mais, abandonnés par la métropole, ils furent écrasés par le nombre, et en 1763 le Canada passa sous la domination anglaise. En 1867, l'Angleterre a laissé se constituer une fédération autonome entre le Canada anglais et l'ancien Canada français.

CANALETTO (Antonio CANALE, dit *le*), peintre italien, né à Venise, auteur de *Vues de Venise*, à la fois exactes et poétiques (1697-1768).

CANAQUES, nom donné aux indigènes de la Nouvelle-Calédonie et d'autres îles du Pacifique.

CANARIES (*îles*), archipel espagnol de l'Atlantique, au N.-O. du Sahara; 460.000 h. (*Canariens*, d'origine espagnole et *Guanches*, indigènes). Comprend les îles de Grande-Canarie, Ténérife, Fuerteventura, Lanzarote, Gomera, Palma et Hierro (île de Fer). Climat délicieux qui les fit nommer autrefois *îles Fortunées*. Bons vins. Forment deux prov. dont les ch.-l. sont *Las Palmas* et *Santa-Cruz de Tenerife*. Les îles Canaries furent découvertes en 1402 par le Normand Jean de Béthencourt.

CANARIS [*iss*] (Constantin), marin grec, héros de la guerre de l'Indépendance contre les Turcs.

CANBERRA, cap. fédérale de l'Australie, dans un territoire fédéral, enclavé dans la Nouvelle-Galles du Sud; ville neuve, créée en 1913; 7.000 h.

CANCALE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur la Manche; 6.029 h. (*Cancalais*). Huîtres renommées.

CANCER [*èr'*], signe du zodiaque, correspondant à la période du 22 juin au 23 juillet. Constellation de la partie la plus septentrionale de l'écliptique. *Tropique du Cancer*, v. TROPIQUE (*Part. langue*).

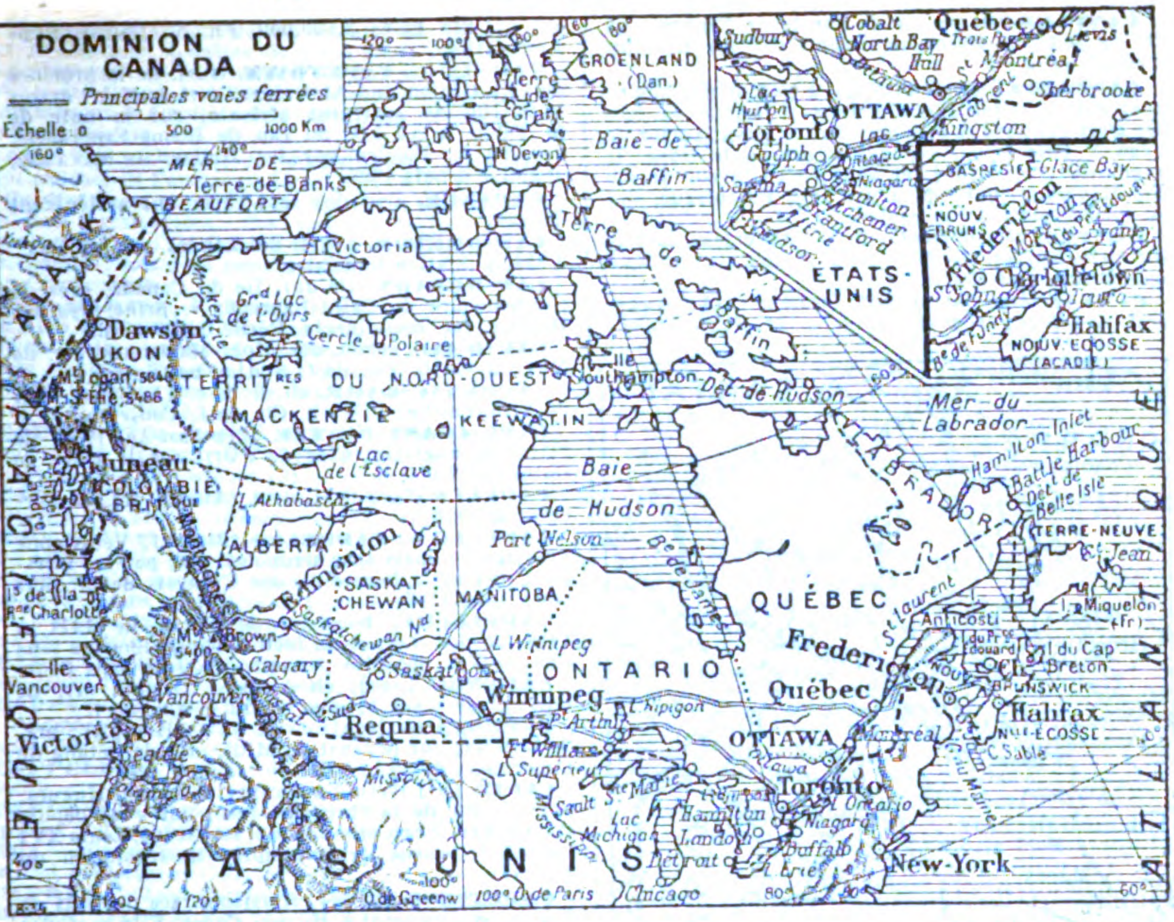
CANCHE (*la*), fl. côtier de France, en Artois, passe à Montreuil et se jette dans la Manche; 96 kil.

CANCLAUX [*klô*] (Jean-Baptiste-Camille), général français, né à Paris; combattit les Vendéens (1740-1817).

CANCON, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot; 1.189 h. Ch. de f.

CANDACE, nom porté par plusieurs reines d'Ethiopie, et qui paraît être le nom de la dignité royale.

CANDAULE, roi de Lydie, tué par Gygès, fut le



dernier des Héraclides (VIIIe s. av. J.-C.). V. GYGÈS.

CANDÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 1.720 h. Ch. de f.

CANDIANO, nom de cinq doges de Venise (IXe et Xe s.).

Candide, personnage et titre d'un roman philosophique où Voltaire a raillé la maxime de l'optimisme de Leibniz : *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* (1759).

CANDIE, île de l'Archipel. V. CRÈTE.

CANDIE auj. **HÉRACLION**, v. et port de l'île de Crète; 39.000 h.

CANDOLLE (Augustin-Pyrame *de*), botaniste suisse, né à Genève; un des créateurs de la géographie botanique (1778-1841); — Son fils, ALPHONSE, né à Paris, botaniste de valeur (1806-1893).

Canebière (*la*), belle rue de Marseille, débouchant sur le port.

CANÉE (*La*), port principal de l'île de Crète; 37.500 h. Belle rade.

CANFRANC [*fran*] (*col de*), ou mieux de **SOMPORT**, dans les Basses-Pyrénées; passage entre l'Aragon et la vallée d'Aspe (1.640 m. d'alt.).

CANIGOU (*le*), mont des Pyrénées (Pyrénées-Orientales); 2.785 m. d'altitude.

CANISY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô, sur la Joigne, affl. de la Vire; 688 h. Ch. de f.

CANNES, anc. v. d'Apulie, près de l'Aufidus (Ofanto). Annibal y vainquit les Romains en l'an 216 av. J.-C. V. ANNIBAL.

CANNES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 47.259 h. (*Cannois* ou *Cannois*). Ch. de f. Huiles, essences de fleurs; station d'hiver.

CANNING [*nin'gn'*] (George), homme d'Etat anglais, ministre des affaires étrangères, puis premier ministre; un des promoteurs du libre-échange; né à Londres (1770-1827).

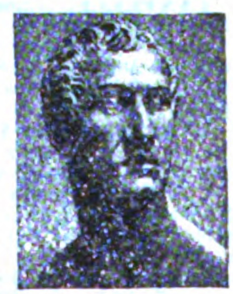
CANNSTADT. V. KANNSTADT.

CANO (Sébastien *del*), navigateur espagnol, qui exécuta le premier voyage autour du monde et périt pendant un second voyage aux Indes en 1526.

CANO (Alonso), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Grenade (1601-1667). Sa statuette de *François d'Assise* est célèbre.

CANOPE, v. de la Basse-Egypte, non loin de la Méditerranée, sur le Nil. Les Anglais y vainquirent les Français (1801).

CANOSSA, château d'Italie (Emilie). L'empereur d'Allemagne Henri IV y fit amende honorable au pape Grégoire VII, durant la querelle des Investitures (1077). Cet événement a donné naissance à la locution *aller à Canossa*, c'est-à-dire s'humilier devant celui auquel on a d'abord résisté.


Canova.

CANOURGUE (*La*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, sur l'Urugue, affl. du Lot; 1.246 h.

CANOVA (Antoine), sculpteur italien, né à Possagno. Ses œuvres, parfois un peu mièvres (*l'Amour et Psyché*, *Pauline Borghèse*), valent par la grâce et l'habileté du ciseau (1757-1822).

CANOVAS DEL CASTILLO [*ass, iyo*] (Antoine), homme d'Etat espagnol, né à Malaga (1828-1897).


Canrobert.

CANROBERT [*bèr*] (Certain), maréchal de France, né à Saint-Céré (Lot). Il se signala à la prise de Zaatcha, commanda le corps expéditionnaire en Crimée, et défendit héroïquement Saint-Privat, le 18 août 1870 (1809-1895).

CANTABRES (*monts*), chaîne de montagnes, prolongement des Pyrénées en Espagne.

CANTABRES, peuple de l'ancienne Espagne, au S. du golfe de Gascogne, soumis par les Romains l'an 25 av. J.-C.

CANTACUZÈNE, famille qui a joué un rôle important dans l'histoire byzantine et roumaine, et dont les deux principaux membres sont : JEAN, tuteur de Jean V Paléologue, sur qui il usurpa le trône. Il régna de 1341 à 1354, et abdiqua en faveur de son fils MATHIEU, qui, battu par Jean Paléologue, dut se retirer dans un monastère.

CANTAL, massif montagneux d'Auvergne, dont le pic principal est le *Plomb du Cantal*, magnifique volcan éteint (1.858 m.).

CANTAL (*dép. du*), départ. formé par l'Auvergne, préf. *Aurillac*; s.-préf. *Mauriac* et *Saint-Flour*;



3 arr.; 23 cant., 267 comm., 190.890 h. (*Cantaliens*). 13e région militaire; cour d'appel de Riom; évêché à Saint-Flour. Doit son nom au *Plomb du Cantal*.

CANTELEU, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 4.074 h.

CANTEMIR (Constantin), prince de Moldavie, de 1685 à 1693; — Son fils DÉMÈTRE, historien et savant, fut prince de Moldavie de 1710 à 1711 (1673-1723).

CANTERBURY. V. CANTORBÉRY.

CANTHO, v. de la Cochinchine (Indochine), sur une des branches du Mékong; 27.000 h.

Cantique des Cantiques (*le*), un des livres de l'Ancien Testament attribué à Salomon : épithalame symbolique, dont la forme, presque dramatique, est d'une fraîche poésie.

CANTON, v. de Chine (Kouang-tong), port sur le delta du Si-kiang; 820.000 h. Grand commerce.

CANTON, v. des États-Unis (Ohio); 115.000 h.

CANTORBÉRY, en angl. **Canterbury** [*kán'terberi*], v. d'Angleterre (Kent), siège de l'archevêque primat du royaume; 24.600 h. Magnifique cathédrale (XIIe s.)

CANTU (César), historien et homme politique italien, né à Brivio, connu surtout par son *Histoire universelle* (1804-1895).

CANUT [*nu*] ou **KNUT** (en danois **Knud**), nom de plusieurs rois de Danemark, d'Angleterre et de Suède. Les plus célèbres sont CANUT *le Grand*, roi de Danemark et d'Angleterre, m. en 1035, et CANUT *le Saint*, roi de Danemark de 1080 à 1086.

CANY-BARVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1.416 h. Ch. de f.

CAP (*colonie du*), colonie anglaise de l'Afrique du Sud, dont elle occupe l'extrême pointe, couverte par les montagnes du Drakenberg et du Nieuweveld; ch.-l. *Le Cap*; v. princ. *Port-Elizabeth*, *Kimberley*. Pays d'agriculture et d'élevage; diamants, or; 717.313 km²; 3.000.000 d'h. V. UNION SUD-AFRICAINE.

CAP (*Le*) ou **CAPETOWN**, ch.-l. de la province du Cap (Union Sud-Africaine), port actif à l'extrémité sud du continent africain, sur la baie de la Table, à 50 kil. du cap de Bonne-Espérance; 250.000 h. Fondée par les Hollandais en 1650, anglaise depuis 1806.

CAPANÉE, l'un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes.

CAP-BRETON, comm. des Landes, arr. de Dax; 2.954 h. Station balnéaire.

CAP-BRETON (*île du*), île du Canada, près de l'embouchure du Saint-Laurent; v. princ. *Sydney*. Houille, fer, métallurgie. Pêche de la morue.

CAP-D'AIL, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 3.444 h. Ch. de f. Station balnéaire.

CAPDENAC-GARE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 5.519 h. Ch. de f. Conserves.

CAPE-COAST-CASTLE [*kep-kost-kasl*], v. de l'Afrique anglaise (Côte de l'Or), sur le golfe de Guinée; 17.000 h.

CAPELLE (*La*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 2.126 h.

CAPELLO ou **CAPPELLO** (Bianca), Vénitienne intelligente, mais sans scrupules, qui, par ses intrigues, devint la femme du duc François de Médicis (vers 1542-1587).

CAPELUCHE, bourreau de Paris, de 1411 à 1418, un des chefs de la faction bourguignonne sous Charles VI; décapité par ordre de Jean sans Peur.

CAPENDU [*pan*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; sur l'Aude; 1.612 h. Ch. de f.

CAPESTANG [*tan*], ch.-l. de c. (Hérault); arr. de Béziers; sur le canal du Midi, près de l'étang de *Capestang*, 4.039 h. Vins.

CAPET [*pè*] (vêtu d'une cape), surnom de Hugues, premier roi de la troisième race, qui s'est depuis étendu à cette race elle-même et sous lequel Louis XVI fut officiellement désigné après la révolution du 10 août.

CAPÉTIENS [*si-in*], troisième race des rois de France, commençant à Hugues Capet. Elle se divise en : *Capétiens directs*, de Hugues Capet à Charles IV le Bel (987-1328); *Capétiens Valois*, de Philippe VI et Henri III (1328-1589), *Capétiens Bourbons*, de Henri IV à Louis-Philippe (1589-1848). V. FRANCE.

CAPETOWN. V. CAP (*Le*).

CAP-FERRAT, st. balnéaire des Alpes-Maritimes, comm. de Villefranche.

CAP-HAÏTIEN [*aïtien* ou *sien*], v. de la république d'Haïti; 20 000 h. Port actif.

CAPHARNAÜM [*om*], v. de Palestine (Galilée), au bord du lac de Génésareth. Jésus y résida.

CAPISTRANO (*Jean de*), franciscain italien, adversaire des hussites. Il seconda en 1456 Jean Hunyade dans sa défense de Belgrade contre les Turcs (1385-1456).

Capitaine Fracasse (*le*), roman de cape et d'épée, par Th. Gautier (1863). L'idée en est empruntée au *Roman comique*, de Scarron. Gautier y montre un talent séduisant de description et de style. V. FRACASSE.

Capitan, personnage de la comédie italienne, type de fanfaron ridicule.

CAPITANATE (*la*), région de l'Italie méridionale; correspond aujourd'hui à la prov. de Foggia.

CAPITO (Caius Ateius), jurisconsulte romain du temps d'Auguste.

Capitole, une des sept collines de Rome, et, dans un sens plus restreint, un des deux sommets de cette colline portant le Temple de Jupiter Capitolin, l'autre sommet portant la Citadelle ou *Arx*. Près de là se trouvait la roche Tarpéienne, du haut de laquelle on précipitait les traîtres. D'où le proverbe : « La roche Tarpéienne est près du Capitole », pour exprimer que la chute suit souvent le triomphe et que l'ignominie touche de près à la gloire.

On fait aussi allusion aux *oies du Capitole*. Des oies qui se trouvaient par hasard dans la forteresse investie par les Gaulois réveillèrent par leurs cris les assiégés sans défiance et leur permirent de repousser un assaut nocturne. Ces animaux furent consacrés aux dieux et conservés dans le Capitole.

Un musée d'antiques a été installé par les papes sur le Capitole. L'église de l'*Ara Cœli* s'élève sur l'emplacement de la citadelle. — Le nom de Capitole a été donné à différents monuments publics : mentionnons le Capitole de Washington, le Capitole de Toulouse, etc.

CAPITOLIN (*mont*) ou **TARPÉIEN**, l'une des sept collines de l'ancienne Rome. Syn. de CAPITOLE.

Capitulaires, recueil des ordonnances rendues par les rois carolingiens. Ces recueils étaient ainsi appelés parce qu'ils étaient divisés en chapitres (en lat. *capita*). Les plus remarquables ont été rédigés par Charlemagne.

CAP-MARTIN. V. ROQUEBRUNE.

CAPO D'ISTRIA (Jean-Antoine, *comte de*), né à Corfou. Il joua un grand rôle dans l'insurrection des Grecs contre la Turquie. Il fut quelque temps dictateur de la Grèce émancipée, mais périt assassiné à Nauplie (1776-1831).

CAPORETTO, localité d'Italie (Vénétie Julienne), sur l'Isonzo. Défaite des Italiens par les Austro-Allemands (octobre 1917).

CAPOUE, v. d'Italie (prov. de Naples), sur le Vulturne; 13.140 h. (*Capouans*). — Annibal s'en empara (215) et y prit ses quartiers d'hiver. La ville offrait jadis le séjour le plus délicieux de toute l'Italie, et l'on accusa l'armée d'Annibal de s'être « endormie dans les délices de Capoue ». Cette locution a passé dans la langue pour dire : « Perdre dans les plaisirs un temps précieux. »

CAPOUL (Victor), chanteur français, né à Toulouse (1839-1924). Il a donné son nom à une coiffure.

CAPPADOCE, anc. pays d'Asie Mineure, à l'O. de l'Arménie. V. princ. *Mazaca* (auj. *Kaisarieh*), *Nysse*, *Nazianze*.

CAPPELLEN, comm. de Belgique (Anvers); 6.500 h.

CAPPONI, illustre famille de Florence : GINO **Capponi** fut gonfalonier de la république (1350-1420); — GINO **Capponi**, homme politique et historien, né à Florence (1792-1876).

CAPRARA (Jean-Baptiste), cardinal italien, né à Bologne, légat de Pie VII en France, conclut le *Concordat* de 1801 et sacra Napoléon Ier roi d'Italie (1733-1810).

CAPRERA, petite île sur la côte N.-E. de la Sardaigne, célèbre par la résidence de Garibaldi.

CAPRI ou **CAPRÉE**, île de la mer Tyrrhénienne, dans le golfe de Naples, où Tibère passa ses dernières années. Le souvenir de la vie de volupté que Tibère menait à Caprée a fait que ce mot est souvent employé pour désigner un lieu de délices, et surtout un lieu de débauches; 7.000 h.

CAPRICORNE, dixième signe du zodiaque, correspondant à la période du 22 décembre au 20 janvier. Constellation zodiacale. *Tropique du Capricorne*, v. TROPIQUE (à la *Partie langue*).

CAPRIVI DI CAPRARA DI MONTECUCCOLI (G.-Léon, *comte de*), général et homme d'Etat prussien, né à Charlottenburg. Chef de l'amirauté, puis chancelier de l'empire (1831-1899).

CAPTIEUX [*sieu*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; sur le Guaneyre, s.-affl. de la Garonne; 1.638 h. Ch. de f. Résine, essence de térébenthine.

Captifs (*les*), comédie de Plaute; pièce plus touchante que gaie, du reste chaste (IIe s. av. J.-C.).

Captifs (*les*), statues de Michel-Ange, au Louvre, ce sont deux figures admirables d'expression et de style, bien qu'inachevées; elles étaient destinées aux angles du tombeau de Jules II.

Captive (*la Jeune*), poétique et touchante élégie qu'André Chénier écrivit dans sa prison quelques jours avant sa mort et qui fut inspirée par sa compagne de captivité, Mlle de Coigny (que la chute de Robespierre sauva de la mort).

Captivité de Babylone. Les soixante-dix années pendant lesquelles les Juifs demeurèrent captifs à Babylone où Nabuchodonosor les avait transportés et d'où Cyrus les fit revenir à Jérusalem. — On désigne parfois ainsi les soixante-dix années environ que les papes passèrent en Avignon (1309-1377).

CAPULETS [*lè*] (*les*), célèbre famille gibeline de Vérone, implacable ennemie des *Montaigus*; c'est à ces familles qu'appartenaient Roméo et Juliette.

CAPUS [*pu*] (Alfred), journaliste, romancier et auteur dramatique français, né à Aix (1858-1922), auteur de *la Veine*, *les Deux Ecoles*, etc., pièces d'une philosophie souriante et d'un indulgent mépris.

CAPVERN, comm. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre; 830 h. Ch. de f. Eaux thermales.

CAP-VERT (*îles du*), archipel portug., dans l'Atlantique, à l'O. du Sénégal; 149.800 h. Climat délicieux. Cap. *Porto-Praya*, dans l'île Santiago.

Carabas [*ba*] (*le marquis de*), personnage du *Chat botté*, conte de Perrault, lequel est enrichi outre mesure par l'habileté de son chat qui constitue son unique héritage. On compare au marquis de Carabas un homme possesseur de nombreux domaines.

CARABOBO, l'un des Etats formant la république fédérative du Venezuela; ch.-l. *Valencia*. Victoire de Bolivar (1821) qui rendit indépendant le pays.

Carabosse (*la fée*), fée malfaisante, vieille, laide, bossue, et qui ne faisait que de mauvais dons.

CARACALLA (Marcus BASSIANUS), empereur romain, fils de Septime-Sévère, né à Lyon. Son règne (211-217), qui débuta par l'assassinat de son frère Géta, fut une série de crimes et de folies. Il fit mettre à mort plus de 20.000 personnes, parmi lesquelles le jurisconsulte Papinien. Il fut assassiné à Edesse par ordre du préfet du prétoire Macrin. Sous son règne, le droit de cité romaine fut accordé à tous les sujets de l'empire (188-217).

CARACAS [*kâss*], cap. de la rép. de Venezuela, à 12 km. de la Guayra, qui lui sert de port sur la mer des Antilles; 141.000 h. Patrie de Bolivar.

CARACCIOLI [*tchioli*], famille italienne célèbre, dont les principaux membres sont : **Caraccioli** (Jean), secrétaire et favori de la reine de Naples Jeanne II; assassiné en 1432. — **Caraccioli** (Jean), Italien qui embrassa la cause des Français sous le règne de Charles VIII et devint maréchal de France (1487-1550). — **Caraccioli** (Jean-Antoine), qui fut nommé évêque de Troyes en 1551, mais embrassa ensuite le luthéranisme; m. en 1569. — **Caraccioli** (Dominique), né à Naples, économiste et diplomate, un des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle (1715-1789). — **Caraccioli** (Louis-Antoine), écrivain distingué, né à Paris; auteur des prétendues *Lettres du pape Clément XIV* (1721-1803). — **Caraccioli** (François), amiral de la flotte parthénopéenne, pendu sur l'ordre de Nelson (1752-1799).

CARACTACUS [*kuss*], héros breton, roi des Silures; il défendit la Bretagne contre les lieutenants de l'empereur Claude; m. vers 54.

Caractères, de Théophraste, philosophe grec, recueil d'observations morales et de portraits, où l'on trouve des traits d'une vérité ingénieuse (IVe s. av. J.-C.)

Caractères ou *Portraits moraux*, ouvrage célèbre de La Bruyère, galerie de peintures morales et littéraires et de maximes, où la vivacité et l'éclat du style le disputent à la vérité des peintures et à la finesse de l'observation psychologique (1688).

CARAFA ou **CARAFFA**, illustre famille napolitaine. Un de ses membres, PIETRO **Carafa**, fut pape sous le nom de Paul IV (V. PAUL.) — Un autre fut le cardinal CARLO **Carafa**, né en 1519, décapité à Rome pour haute trahison, en 1561.

CARAFA (Michel-Henri), compositeur français, d'origine italienne, né à Naples, auteur du *Solitaire*, de *Masaniello*, etc. (1787-1872).

CARAÏBES ou **GALIBIS**, peuples anthropophages, aujourd'hui à peu près complètement disparus, qui habitaient, lors de leur découverte par les Européens, les Petites Antilles et les côtes voisines de ces îles. Ce nom est donné quelquefois aux Petites Antilles et à la mer des Antilles.

Caraïtes, sectaires juifs qui rejettent la doctrine orthodoxe des rabbins et réclament la liberté d'interprétation de la Bible. (On en comptait 10.000 en Russie en 1914.)

CARAMAN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, 1.539 h.

CARAN D'ACHE (Emmanuel POIRÉ, *dit*), caricaturiste français, né à Moscou (1858-1909). Son talent est plein d'humour.

CARANTEC, comm. du Finistère, arr. de Morlaix; 1.400 h. Station balnéaire.

CARANUS [*nuss*], un des Héraclides, fondateur légendaire du royaume de Macédoine.

CARAVACA, v. d'Espagne, prov. de Murcie; 18.000 h.

CARAVAGE (Polydoro CALDARA, dit *le*), peintre italien, né à Caravaggio (1495-1543); excella dans le camaïeu.

CARAVAGE (Michel-Ange AMERIGHI ou MERISI, dit *le*), célèbre peintre italien, né à Caravaggio. Son style hardi et cru, mais puissant, fait de lui un des maîtres du réalisme (1569-1609).



Le Caravage.

CARBON (François-Joseph), chouan et conspirateur français, né à Paris en 1756. Il conduisait la charrette lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise; exécuté en 1801.

Carbonari (*Charbonniers*, ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient d'abord dans les bois), nom d'une célèbre société secrète et politique qui se forma en Italie au commencement du XIXe siècle et s'étendit en France sous la Restauration. Son objet principal était le triomphe des idées libérales, et l'unification de l'Italie.

CARBON-BLANC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1.127 h. Ch. de f. (*Carbonblannais*).

CARBONNE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur la Garonne; 2.250 h. Ch. de f.

CARCASSONNE, ch.-l. du dép. de l'Aude; sur l'Aude et le canal du Midi; 34.921 h. (*Carcassonnais*). Ch. de f., à 842 kil. de Paris. Évêché. Célèbres remparts qui entourent la *Cité de Carcassonne*. C'est l'ensemble le plus complet que l'on possède de fortifications du moyen âge. Grains, vins, fruits; distillerie. Patrie de Fabre d'Églantine. L'arrond. a 17 cant., 215 comm., 136.736 h.

CARCHÉMIS [*kémiss*] ou **CARCHEMISH** [*kémich'*], v. de la Syrie ancienne, sur l'Euphrate; le pharaon d'Égypte Néchao II y fut battu par Nabuchodonosor, roi de Babylone, dans une mémorable bataille (605 av. J.-C.).

CARDAN (Jérôme), savant mathématicien et philosophe italien, né à Pavie (1501-1576). Ses idées sont un mélange de science sûre et d'idées folles.

CARDENAS [*dénass*], v. et port de Cuba; 28.000 h.

CARDIFF, v. et port de Grande-Bretagne (Galles), ch.-l. du comté de Glamorgan; 225.000 h. Exportation de charbon. Métallurgie, produits chimiques.

CARDIGANSHIRE [*kârdighenncher*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 55.000 h. Ch.-l. *Aberystwyth*.

Cardinalistes, nom donné, au XVIIe siècle, aux partisans de Richelieu et de Mazarin.

CARDUCCI [*tchi*] (Giosuè), poète italien, né à Val-di-Castello (prov. de Pise) [1835-1907]. Il est un maître pour la beauté de la forme.

CAREL DE SAINTE-GARDE (Jacques), poète français, né à Rouen, auteur du poème *Childebrand*, raillé par Boileau; m. vers 1684.

CARÉLIE, république autonome de la R. S. F. S. R (Russie soviétique), à l'E. de la Finlande; 372.000 h. Cap. *Kalininsk* ou *Petrozavodsk*.

CARÊME (Marie-Antoine), cuisinier français, né à Paris, auteur de divers ouvrages d'art culinaire (1784-1833).

Carême (*le*), suite de trente-cinq sermons, prononcés par Bourdaloue de 1672 à 1682.

Carême (*Grand*), recueil de quarante sermons, prononcés par Massillon en 1699, 1701, 1704; le plus connu est celui *Sur le petit nombre des élus*.

Carême (*Petit*), recueil de dix sermons, prononcés par Massillon devant Louis XV encore enfant en 1718.

CARENCY, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 417 h. Combats pendant la Grande Guerre.

CARENTAN [*ran*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 3.641 h. (*Carentinais*). Port au confluent de l'Ouve, la Taute et le canal de Vire-et-Taute. Ch. de f.

CAREY [*rè*] (Harry), poète et musicien anglais, auquel on attribue l'air national *God save the king*; m. en 1743.

CAREY (Henry), économiste américain, né à Philadelphie (1793-1879).

CARHAIX [*rè*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, près du canal de Nantes à Brest; 4.287 h. (*Carhaisiens*). Patrie de La Tour d'Auvergne.

CARIBERT [*bèr*], fils aîné de Clotaire Ier, roi de Paris de 561 à 567; — CARIBERT, fils de Clotaire II, roi d'Aquitaine en 628 (606-631).

CARIE, anc. pays d'Asie Mineure, sur la mer Égée. V. princ. *Milet*, *Halicarnasse*. (Hab. *Cariens*.)

CARIGNAN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; sur la Chiers, affl. de la Meuse; 2.338 h. Ch. de f. Forges, brasseries.

CARIGNAN, v. d'Italie, prov. de Turin : sur le Pô; 7.080 h. Filatures de soie.

CARIGNAN (*princes de*), branche de la maison de Savoie, qui parvint au trône de Piémont en 1831, avec Charles-Albert, puis au trône d'Italie.

CARINTHIE, anc. État de la république d'Autriche, division de l'Autriche allemande de 1938 à 1945; 372.000 h. Ch.-l. *Klagenfurt*.

CARINUS (Marcus Aurelianus), empereur romain de 283 à 285, fils de l'empereur Carus. Cruel et corrompu, il fut assassiné par ses soldats.

CARISSIMI (Giacomo), compositeur italien, né à Marino, réformateur de son art en Italie; on lui doit de belles compositions religieuses (vers 1604-1674).

CARISTIE, nom d'une famille d'architectes français. — Le plus connu de ses membres, AUGUSTE-NICOLAS, né à Avallon, a restauré différents monuments antiques d'Orange (1783-1862).

CARLISLE [*kârlail*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Cumberland, sur le Caldew; 57.400 h.

Carlistes, en France, nom donné aux partisans de Charles X (1830); en Espagne, à ceux de don Carlos (1833) et à ceux de son petit-fils (1873-1874).

CARLITTE ou **CARLITT** (*mont*), pic des Pyrénées (Pyrénées-Orientales); 2.921 mètres.

CARLOMAN, fils de Charles-Martel et frère de Pépin le Bref; il gouverna l'Austrasie de 741 à 747, se retira au monastère du Mont-Cassin en 754.

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref et frère de Charlemagne. Il fut roi d'Austrasie, de Bourgogne et de Provence en 768 (751-771).

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue et frère de Louis III, avec lequel il régna de 879 à 882. Devenu seul roi, à cette époque, il mourut deux ans après.

CARLOMAN, fils de Louis le Germanique et roi de Bavière, puis d'Italie (828-880).

CARLOS [*loss*], nom de plusieurs princes espagnols. CARLOS (*don*), dit *d'Autriche*, fils de Philippe II. Il conspira contre son père qui le fit mettre à mort (1545-1568); — CARLOS (*don*), fils de Charles IV, essaya de prendre la couronne à Isabelle (1788-1855); — CARLOS (*don*), petit-fils du précédent, né à Laybach, prétendant à la couronne d'Espagne (1848-1909).

Carlos (*Don*), drame en cinq actes et en vers de Schiller (1787).

CARLOS Ier, fils de Louis Ier, roi de Portugal, et de Marie-Pia; né à Lisbonne en 1863, roi de Portugal en 1889, assassiné en 1908.

CARLOSTADT (André BODENSTEIN, dit), ami de Luther, dont il se sépara ensuite; il prit part à la révolte des anabaptistes; m. en 1541.

CARLOW [*kârloou*], v. d'Irlande libre, ch.-l. du comté du même nom (prov. de Leinster), sur le Barrow; 7.200 h. Le comté a 35.000 h.

CARLOWITZ. V. KARLOVCI.

CARLSBAD. V. KARLOVY-VARY.

CARLSBOURG, v. de Roumanie. V. ALBA-JULIA.

CARLSCRONA. V. KARLSKRONA.

CARLSRUHE, en allem. **Karlsruhe** [*rou*], v. d'Allemagne, cap. du pays de Bade, au pied de la Forêt-Noire; 143.000 h.

CARLSTAD. V. KARLSTAD.

CARLUX [*luks*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 641 h. (*Carluciens*). Ch. de f.

CARLYLE [*kârlail*] (Thomas), écrivain écossais, né à Ecclefechan, auteur de : *les Héros et le Culte des héros; Sartor resartus* (1795-1881).

CARMAGNOLA (Francesco BUSSONE, dit), condottiere italien, né à Carmagnola, décapité à Venise en 1432.

CARMAUX, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 11.129 h. (*Carmausins*). Houille; verrerie. Ch. de f.

CARMEL (*mont*), montagne de la Syrie (Palestine), qui fait partie du massif du Liban. Cette

montagne joua un grand rôle dans l'histoire du peuple juif.

Carmel (ordre de *N.-D.-du-Mont*) et, par abrév., **le Carmel**, un des quatre grands ordres mendiants, fondé en Palestine au XIIe siècle, et qui s'introduisit en France sous Louis IX. Les religieux qui suivent sa règle sont appelés *carmes*. En 1451 un ordre analogue fut fondé pour les femmes (*carmélites*), et, au XVIe siècle, sainte Thérèse en réforma la règle, qu'elle rendit plus rigoureuse. — Ordre de chevalerie fondé en 1606 par Henri IV, mais qui fut réuni à l'ordre de Saint-Lazare en 1608.

Carmen, opéra-comique en quatre actes, livret de H. Meilhac et L. Halévy, tiré de *Carmen*, nouvelle de Prosper Mérimée, musique de G. Bizet (1875). Œuvre pathétique, pittoresque et puissante.

CARMEN SYLVA, pseudonyme de la reine Elisabeth de Roumanie, femme de Charles Ier, à qui l'on doit de délicates poésies, des romans; née à Neuwied [Prusse-Rhénane] (1843-1916).

CARMONTELLE (Louis CARROGIS, dit), dessinateur et auteur dramatique français, né à Paris, auteur d'amusants *Proverbes* et de vivants croquis (1717-1806).

CARNAC, comm. du Morbihan, arr. de Lorient, sur la baie de Quiberon; 2.960 h. Célèbres alignements mégalithiques.

CARNAC. V. KARNAK.

CARNARVON. V. CAERNARVON.

Carnavalet (*hôtel*), situé à Paris, rue de Sévigné, et célèbre par le séjour qu'y fit Mme de Sévigné. Construit par Pierre Lescot et décoré par Jean Goujon, cet hôtel doit son nom à Mme de Kernevenoy (par corruption *Carnavalet*), qui l'acquit en 1578. Il reçut des agrandissements de Du Cerceau, de Mansard, d'autres encore en 1923. La Ville de Paris a acquis en 1866 cet hôtel, où elle a installé son musée municipal, qui comprend de précieuses collections de l'époque révolutionnaire.

CARNÉ (Louis *de*), publiciste catholique, né à Quimper, auteur d'*Etudes sur les fondateurs de l'unité nationale en France* (1804-1876).

CARNÉADE, philosophe grec (219-126 av. J.-C.), chef de la Nouvelle Académie et fondateur du probabilisme.

CARNEGIE (Andrew), philanthrope américain, né à Dunfermline [Ecosse] (1835-1919).


Lazare Carnot.

CARNIÈRES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1.081 h. Tissages.

CARNIÈRES, comm. de Belgique (Hainaut); 8.200 h.

CARNIOLE, anc. prov. d'Autriche, de population slovène, auj. yougoslave, sauf la partie O., à l'Italie. Cap. *Ljubljana* (Laibach).

CARNOT [*no*] (Lazare), conventionnel français, né à Nolay, savant mathématicien, membre du Comité de Salut public. Il créa les quatorze armées de la République, et traça tous les plans de campagne. Il fut surnommé *l'Organisateur de la victoire*. Exilé par la Restauration, il mourut à Magdebourg (1753-1823); — Son fils aîné NICOLAS-Léonard-*Sadi*, né à Paris (1796-1832), s'est occupé de thermodynamique et est l'auteur du fameux *principe de Carnot*; — Son second fils HIPPOLYTE, né à Saint-Omer, homme politique français, fut membre du gouvernement provisoire de 1848 (1801-1888); — SADI, fils d'Hippolyte, ingénieur et homme politique, né à Limoges en 1837. Elu président de la République française en 1887, il fut assassiné par l'anarchiste italien Caserio, à Lyon, en 1894.


Sadi Carnot

CARNUTES, ancien peuple de la Gaule, au temps de J. César; il occupait le pays de Chartres.

(*Phot. Pierre Petit.*)

CARO (Annibale), poète italien, né à Civitanova (1507-1566). Traducteur de l'*Enéide*. Ses *Lettres* sont célèbres.

CARO (Elme-Marie), philosophe spiritualiste et moraliste français, né à Poitiers (1826-1887), membre de l'Académie française.

CAROLINE, deux des Etats unis d'Amérique (Atlantique S.). La *Caroline du Nord*, cap. *Raleigh*, a 3.200.000 h.; la *Caroline du Sud*, cap. *Columbia*, a 1.750.000 h. (*Caroliniens*). Industrie textile.

CAROLINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

CAROLINE-AMÉLIE DE BRUNSWICK, reine d'Angleterre, femme de George IV (1768-1821). Leurs démêlés firent scandale.

CAROLINE-MATHILDE, reine de Danemark, née à Celle (Hanovre) [1751-1775]. Femme du dément Christian VII, gouverna avec son amant Struensée.

CAROLINES (*îles*), archipel de l'Océanie, espagnol, puis vendu à l'Allemagne en 1898; aujourd'hui sous mandat japonais; 30.000 h.

CAROLINGIENS [*jiin*] ou **CARLOVINGIENS**, seconde race des rois de France, qui tire son nom de *Charlemagne*. Elle a régné de Pépin le Bref à Louis V (751-987). V. FRANCE.

CAROLUS DURAN (Charles DURAND, dit), peintre portraitiste français, né à Lille (1837-1917).

CARON. V. CHARON.

CARON (Augustin-Joseph), né en 1774, lieutenant-colonel sous le premier Empire. Chef, en 1820, de la conspiration dite *de Belfort*. Fusillé en 1822.


J.-B. Carpeaux

CAROUGE, v. de Suisse, c. de Genève, sur l'Arve; 7.900 h. Horlogerie. Métallurgie.

CARPACCIO [*tchio*] (Vittore), peintre vénitien, né à Venise (vers 1450-vers 1525), a peint la *Légende de sainte Ursule*.

CARPATES. V. KARPATES.

CARPEAUX (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Valenciennes, auteur de *la Danse* (Opéra); *les Quatre parties du monde* (fontaine du Luxembourg); *Ugolin*, et de bustes d'un art vibrant (1827-1875).

CARPENTARIE (*golfe de*), golfe de la côte septentrionale de l'Australie.

CARPENTRAS [*trass*], ch.-l. d'arr. (Vaucluse), sur l'Auzon, s.-affl. du Rhône, et sur le canal de Carpentras; 12.632 h. (*Carpentrassiens*). Ch. de f., à 24 kil. N.-E. d'Avignon. Huile, miel, filatures de soie. Patrie de Fr. Raspail. L'arr. a 8 cant., 58 comm., 57.476 h.

CARPI, v. d'Italie, prov. de Modène, 32.800 h.

CARPI (Ugo *da*), graveur et peintre italien, né à Carpi (1450-1523); grava d'après Raphaël.

CARPI (Girolamo *da*), peintre et architecte italien, né à Ferrare (1501-1561).


Ann. Carrache.

CARPOCRATE, philosophe platonicien, puis sectaire gnostique du IIe siècle, vécut à Alexandrie.

CARQUEFOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, 2.472 h. Ch. de f.

CARRA (Jean-Louis), journaliste et conventionnel, né à Pont-de-Veyle en 1742; guillotiné avec les girondins en 1793.

CARRACHE, nom de trois peintres italiens, nés à Bologne: LOUIS (1555-1619); et ses deux cousins AUGUSTIN (1557-1602); — ANNIBAL, le plus fécond, peignit la galerie Farnèse (1560-1609).

CARRARE, v. d'Italie (Toscane), près de la Méditerranée; 50.000 h. Marbres blancs renommés.

CARRARE, famille guelfe de Padoue, célèbre au XIVe et au XVe siècle.

CARRÉ (Michel), auteur dramatique français, né à Paris, a écrit avec Jules Barbier les livrets de *Mignon*, *Galatée*, *Faust*, *les Noces de Jeannette*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, etc. (1819-1872).

CARREL (Armand), publiciste français, né à Rouen, fonda *le National* (1830) et combattit la monarchie de Juillet; tué en duel par Emile de Girardin (1800-1836).

CARRIER (Jean-Baptiste), conventionnel, né à Yolet (Cantal) en 1756. Il commit d'exécrables cruautés à Nantes, où il commanda les *noyades*; décapité en 1794.

CARRIÈRE (Eugène), peintre et lithographe français, né à Gournay. Ses figures, très expressives, se détachent sur un fond fumeux (1849-1906).

CARRIÈRES-SUR-SEINE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 5.460 h.

CARROUGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 734 h.

Carrousel (*place du*), située à Paris, entre le Louvre et l'emplacement occupé jadis par les Tuileries. Elle doit son nom au *carrousel* qu'y donna Louis XIV les 5 et 6 juin 1662; elle a été agrandie lors de l'achèvement du Louvre. Sur cette place, se trouve l'arc de triomphe du même nom (v. Arc *de triomphe*).

CARSO ou **KARST**, région de plateaux calcaires entre la Carniole et l'Istrie (Yougoslavie et Italie). Violents combats en 1916 et 1917.

CARTAILHAC (Emile), anthropologiste français, né à Marseille (1845-1921).

CARTEAUX [*tô*] (Jean-François), général français, né à Gouhenans (Haute-Saône); il entama le siège de Toulon en 1793 (1751-1813).

CARTELLIER [*lié*] (Pierre), sculpteur français, né à Paris, artiste vigoureux et réaliste (1757-1831).

CARTERET, comm. de la Manche, arr. de Coutances; 513 h. Station balnéaire.

CARTERET [*rè*] (Philippe), navigateur anglais. Il fit un intéressant voyage autour du monde, reconnut en 1767 les îles *Carteret* (archipel Salomon [Océanie]), auxquelles il donna son nom; m. en 1796.

CARTHAGE (hab. *Carthaginois*), v. de l'Afrique, fondée au VIIe siècle av. J.-C. par des Phéniciens, sous la conduite de la princesse tyrienne Didon, dans une presqu'île près de laquelle se trouve aujourd'hui Tunis. Carthage devint en peu de temps la capitale d'une république maritime très puissante, se substitua à Tyr en Occident, créa des colonies en Sicile, en Espagne, envoya des navigateurs dans l'Atlantique nord et soutint contre Rome, sa rivale, de longues luttes connues sous le nom de *guerres puniques*. Malgré les efforts d'Annibal, elle fut prise une première fois par les Romains commandés par Scipion l'Africain, à la fin de la deuxième guerre punique. Elle se releva quelque peu, mais fut définitivement détruite, à la fin de la troisième guerre punique, par Scipion Emilien. Bientôt reconstruite, elle brilla d'un vif éclat du Ier au VIe siècle de notre ère, et resta la véritable capitale de la prospère Afrique romaine. Tombée en 698 aux mains des Arabes, Carthage ne fit que décliner par la suite.

CARTHAGÈNE, en esp. **Cartagena** [**hé***na*], v. d'Espagne (prov. de Murcie); 98.000 h. Port sur la Méditerranée. Minerais de plomb et d'argent. Vins, oranges. Fondée par les Carthaginois en 223 av. J.-C.

CARTHAGÈNE, v. de Colombie, port sur la mer des Antilles; 115.000 h.

Carthaginois (*le*), comédie de Plaute, imitée de Ménandre (IIIe s. av. J.-C.). Dans cette pièce se trouve un passage en langue punique qui n'a pu être déchiffré.



J. Cartier.

CARTIER (Jacques), navigateur français, né à Saint-Malo. En 1534, il fut envoyé par François Ier pour explorer les parages occidentaux. Il atteignit Terre-Neuve et le Canada, dont les côtes avaient été découvertes par Cabot en 1497. Il visita ces pays et en prit possession au nom du roi de France (1491-1557).

Cartons de Raphaël (*les*), série célèbre de dix compositions de Raphaël, destinées à être exécutées en tapisserie. Sept de ces cartons sont conservés dans la galerie de South Kensington. Il en a été tissé deux en tapisseries d'Arras. V. Arazzi.

CARTOUCHE (Louis-Dominique Bourguignon, dit), chef célèbre d'une bande de voleurs, né à Paris; il fut roué vif en place de Grève. Son audace et son habileté sont restées légendaires (1693-1721).

CARTWRIGHT [*kèrtraït*] (Edmond), mécanicien anglais, né à Marnham. Il inventa des machines à tisser et à carder la laine (1743-1823).

CARUS [*russ*], empereur romain, proclamé par ses soldats après le meurtre de Probus. Administrateur énergique et éclairé, il régna de 282 à 283.

CARUSO (Enrico), ténor italien, né à Naples (1873-1921).

CARVAJAL [*hal*], nom d'une famille espagnole qui a produit plusieurs hommes célèbres. L'un d'eux, Francisco **de Carvajal**, fut l'un des *conquistadores* de l'Amérique du Sud, et se signala par sa cruauté à l'égard des Indiens. Il fut pendu avec Pizarre (1464-1548).

CARVIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 19.534 h. (*Carvinois*). Ch. de f. Houille.

CASABIANCA (Louis *de*), conventionnel et marin français, né à Bastia. Il se fit sauter avec son fils âgé seulement de dix ans, à la bataille d'Aboukir (1752-1798).

CASABLANCA, en arabe **Dar el-Béïda**, le port le plus important du Maroc, sur l'Atlantique; 160.000 h. Ville moderne et très commerçante.

CASAL ou **CASALE**, v. forte d'Italie, prov. d'Alexandrie, sur le Pô; 34.000 h. Filatures de soie.

CASAMANCE, fleuve côtier de l'Afrique-Occidentale française, Sénégal; env. 300 kil.

CASANOVA (François), peintre de batailles et de paysages, né à Londres, d'origine vénitienne (1730-1802); — Son frère aîné, **Casanova de Seingalt**, né à Venise, est célèbre par ses aventures romanesques (notamment son évasion des Plombs de Venise) et galantes, qu'il a contées dans ses *Mémoires* (1725-1798).

CASAUBON [*zô*] (Isaac), helléniste et théologien calviniste français, né à Genève, gendre de Henri Estienne (1559-1614).

Case de l'oncle Tom (*la*), roman contre l'esclavage, par Mrs H. Beecher-Stowe (1852).

CASELLI (Giovanni) [*l'abbé*], savant italien, inventeur du télégraphe écrivant ou *pantélégraphe*, né à Sienne (1815-1891).

CASENAVE (Antoine), conventionnel, né à Lembeye (Basses-Pyrénées) [1763-1818].

CASERTE, v. d'Italie (Naples), au N. de Naples; 51.000 h. Filatures, soieries.

CASILINUM [*nom'*], ancienne ville de Campanie, vis-à-vis de Capoue, sur le Vulturne. Aux environs de cette ville, Annibal, cerné par Fabius, s'échappa en lançant dans le camp romain des bœufs dont les cornes étaient chargées de sarments enflammés et qui semèrent le désordre parmi les légions (216 av. J.-C.).

CASIMIR, nom de cinq rois de Pologne : Ier, de 1034 à 1058; II, de 1179 à 1194; III, de 1333 à 1370; IV, de 1444 à 1492; V, de 1648 à 1667.

CASIMIR-PERIER (Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer et, à partir de 1873, dit), homme politique français, fils de Casimir-Pierre Périer (V. Périer), né à Paris (1811-1878).

CASIMIR-PERIER (Jean-Paul-Pierre), homme politique français, fils du précédent, né à Paris; élu président de la République le 27 juin 1894, il démissionna le 15 janvier 1895 (1847-1907).

CASPIENNE (*mer*), mer intérieure entre l'Europe et l'Asie. De forme allongée, elle baigne le Caucasie, le Kazakstan, le Turkménistan et la Perse. Son niveau est à 26 mètres au-dessous de celui de la mer Noire, et, malgré l'apport de la Volga, elle est en voie de régression constante.

CASSAGNAC (Bernard-Adolphe Granier *de*), publiciste impérialiste et homme politique français, né à Avéron-Bergelle (Gers) [1806-1880]; — Son fils Paul, journaliste et homme politique français, né à Paris, fut un des chefs les plus énergiques du parti impérialiste (1843-1904).

CASSAGNE (*l'abbé* Jacques), prédicateur du XVIIe s., né à Nîmes, raillé par Boileau (1636-1679).

CASSAGNES-BÉGONHÈS [*nèss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.239 h.

CASSANDRE, fille de Priam et d'Hécube (*Myth.*). Elle reçut d'Apollon le don de prophétiser l'avenir, mais elle manqua ensuite de parole au dieu, et celui-ci, pour se venger, décida que personne n'ajouterait foi à ses prédictions. A la chute de Troie, qu'elle avait en vain prédite, elle devint l'esclave d'Agamemnon et fut, à peine arrivée en Grèce, tuée par Clytemnestre. — Le nom de Cassandre est resté proverbial pour désigner les personnes clairvoyantes qui ne rencontrent que des incrédules.

CASSANDRE, roi de Macédoine, fils d'Antipater. Il soumit la Grèce par la victoire de Mégalopolis (318), épousa Thessalonice, sœur d'Alexandre le Grand, et fit périr toute la famille du conquérant. Il conserva la Macédoine et la Grèce après la bataille d'Ipsus (301) [vers 354-297 av. J.-C.].

Cassandre, personnage de la comédie italienne, type du vieillard crédule, berné par ses enfants et par tout le monde.

CASSANO D'ADDA, v. d'Italie (prov. de Milan), sur l'Adda; 9.100 h. En 1705, Vendôme y battit le prince Eugène, et en 1799 y eut lieu la bataille entre les Français et les Austro-Russes.

CASSARD (Jacques), intrépide marin français, né à Nantes. Il s'illustra dans ses luttes contre les Anglais et les Portugais. Ses démêlés avec le cardinal Fleury le firent enfermer au château de Ham où il mourut après quinze ans de captivité (1672-1740).

CASSEL, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur une colline, au milieu des ruisseaux de l'Yser; 2.711 h. (*Casselois*). Ch. de f. Philippe VI y vainquit les Flamands en 1328; le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, y battit le prince d'Orange en 1677.

CASSEL, en allem. **Kassel** [*kass*e*l*], v. de Prusse, cap de l'anc. électorat de Hesse-Cassel et aujourd'hui du Hesse-Nassau; 171.000 h. Optique.

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique latin, né vers 350, mort après 432.

CASSIN (*mont*), montagne de l'Italie méridionale, près de Cassino. Saint Benoît y fonda en 529 un monastère bénédictin où se retira Carloman, frère de Pépin le Bref; détruit en 1944.

CASSINI, famille d'astronomes et topographes français d'origine italienne, qui ont eu une grande part dans l'établissement des cartes scientifiquement construites de notre pays : JEAN-DOMINIQUE, organisa l'Observatoire de Paris (1625-1712); — JACQUES, fils du précédent, s'intéressa aux recherches relatives à la figure de la terre (1677-1756); — CÉSAR-FRANÇOIS, dit CASSINI DE THURY, fils du précédent, s'occupa de geodésie et entreprit la grande carte de France (1714-1784); — JACQUES-DOMINIQUE, fils du précédent, termina la carte de la France et prit une part active à la division de la France en départements (1748-1845).

CASSINO, v. d'Italie (Latium); 14.200 h.

CASSIODORE (Magnus Aurelius), écrivain latin, homme d'Etat sous Théodoric, roi des Goths (468-après 552).

CASSIOPÉE ou **CASSIÉPÉE**, reine d'Ethiopie, mère d'Andromède, placée après sa mort parmi les constellations (*Myth.*).

CASSIOPÉE [*pé*], constellation, voisine du pôle nord, qui se trouve toujours en opposition à la Grande Ourse, par rapport à l'étoile polaire. (On l'appelle aussi la CHAISE.)

CASSIS, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. de Marseille; 2.434 h. Ch. de f. Carrières.

CASSIUS LONGINUS [*uss*] (Caïus), l'un des meurtriers de César; il se fit tuer par un affranchi sur le champ de bataille de Philippes, en 42 av. J.-C. Brutus le surnomma *le Dernier des Romains*.

CASSIUS VISCELLINUS [*uss*] (Spurius), consul romain, promoteur d'une loi agraire qui n'eut aucun succès et lui coûta la vie; m. en 485 av. J.-C. V AGRAIRES (*lois*).

CASTAGNO (Andrea *del*), peintre italien, né à Castagno, dans le Mugello; élève d'Uccello. C'est un réaliste vigoureux, mais outré, versé dans la perspective (1390-1457).

CASTALIE, fontaine au pied du Parnasse et consacrée aux Muses; elle doit son nom à la nymphe Castalie, qui s'y noya pour échapper à Apollon.

CASTALION. V. CASTELLION.

CASTANET (Bernard *de*), évêque d'Albi, dont il fit construire la cathédrale, puis cardinal-archevêque de Porto, né à Montpellier; obtint la canonisation de Louis IX (vers 1245-1317).

CASTANET-TOLOSAN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; sur l'Hers; 872 h.

CASTAÑOS [*gnoss*] (François-Xavier *de*), *duc* DE BAYLEN, général espagnol. Il cerna à Baylen le général Dupont, et l'obligea à signer une désastreuse capitulation, en 1808 (1756-1852).

CASTELAR [*té*] (Emilio), homme politique républicain et écrivain espagnol, né à Cadix (1832-1899).

CASTELFIDARDO, v. d'Italie (marche d'Ancône); 7.000 h. Lamoricière, commandant des troupes pontificales, y fut battu par l'armée de Victor-Emmanuel II, commandée par Cialdini (18 sept. 1860).

CASTELJALOUX, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; sur l'Avance, affl. de la Garonne; 4.324 h. (*Casteljalousais*). Ch. de f. Source minérale. Bonneterie, bois.

CASTELLAMARE [*ré*] **del Golfo**, v. de Sicile; 20.000 h. Vins.

CASTELLAMARE di Stabia, port d'Italie (Campanie), au S. de Naples; 25.000 h. Eaux thermales.

CASTELLANE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. et à 56 kil. S.-E. de Digne; sur le Verdon, affl. de la Durance; 1.532 h. (*Castellanais*). Lignite.

CASTELLANE (Victor, *comte de*), maréchal de France, né à Paris, célèbre par sa sévérité et ses saillies (1788-1862).

CASTELLION (Sébastien), théologien et humaniste français, né à Saint-Martin-du-Fresne, remarquable par son érudition et sa tolérance (1515-1563).

CASTELLON [*téyon'*], v. d'Espagne (Valence), ch.-l. de prov., près de la Méditerranée; 36.000 h. Oranges.

CASTELLORIZZO, en ital. **Castelrosso**, petite île italienne, au S. de l'Anatolie, turque jusqu'en 1913; 12.000 h. Occupée par les Français en 1915.

CASTELMORON-SUR-LOT, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur le Lot; 1.360 h. (*Castelmoronnais*).

CASTELNAU [*nô*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1.366 h. Vins.

CASTELNAU (Pierre *de*), religieux de Cîteaux, né à Castelnaudary; légat du pape chargé de combattre l'hérésie albigeoise, il fut assassiné sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, meurtre qui fut le signal de la guerre des albigeois (1208).



Gal de Castelnau.

CASTELNAU (Michel *de*), diplomate français, né au château de la Mauvissière (Touraine); auteur de *Mémoires* estimés (1520-1592).

CASTELNAU (Edouard DE CURIÈRES *de*), général français, né à Saint-Affrique (1851-1943), vainqueur au Grand-Couronné de Nancy (sept. 1914).

CASTELNAUDARY, ch.-l. de c. (Aude), arr. et à 36 kil. N.-O. de Carcassonne, près du canal du Midi; 8.054 h. (*Castelnaudariens*). Ch. de f. Farines, poteries, faïences, vins, conserves. En 1632, le duc de Montmorency y fut battu et fait prisonnier par les troupes de Louis XIII.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1.502 h.

CASTELNAU-MAGNOAC, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1.179 h.

CASTELNAU-MONTRATIER, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 2.038 h.

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, près de l'Adour; 751 h. Ch. de f. Bestiaux.

CASTELSARRASIN, ch.-l. d'arr. (Tarn-et-Garonne); sur le canal latéral à la Garonne. Ch. de f., à 21 kil. O. de Montauban; 8.040 h. (*Castelsarrasinois*). Grains. Patrie de l'abbé de Prades. L'arr. a 10 cant., 103 comm., 64.589 h.

(*Phot. Meley.*)

CASTEL-VETRANO, v. de Sicile; 23.000 h.

CASTETS [*tè*], ch.-l. de c. (Landes), arr de Dax; 1.455 h. (*Castésiens*). Produits résineux.

CASTI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Acquapendente, auteur des *Animaux parlants* (1721-1803).

CASTIFAO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 588 h. Marbre.

CASTIGLIONE [*yoné*], v. d'Italie, prov. de Mantoue; 4.000 h. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796, qui valut à Augereau le titre de *duc de Castiglione*.

CASTIGLIONE (Balthazar *de*), écrivain italien de la cour de Léon X, auteur du *Courtisan*. Raphaël a fait de lui un remarquable portrait, aujourd'hui au Louvre (1478-1529).

CASTIGLIONE (Giovanni Benedetto), peintre et graveur italien, né à Gênes. Il excella comme peintre d'animaux et de natures mortes (1616-1670).

CASTILHO (Antoine-Félicien *de*), poète portugais, né à Lisbonne (1800-1875).

CASTILLE, vaste plateau occupant le centre de la péninsule Ibérique dont il constitue le tiers de la superficie. Limitée au N. par les monts Cantabriques, au S. par la sierra Morena, la Castille est une contrée sèche et dénudée, par endroits presque déserte (*Manche*). La *Vieille-Castille* (act. prov. de Burgos, Santander, Logroño, Soria, Ségovie, Avila, auxquelles on ajoute parfois Palencia et Valladolid) forma au IXe s. un comté, puis, au XIe, un royaume qui allait être le noyau de la future monarchie espagnole. La *Nouvelle-Castille* (act. prov. de Madrid, Guadalajara, Tolède, Cuenca, Ciudad-Real) fut reconquise sur les Maures au XIIe s. La Castille est réunie définitivement au royaume de Léon en 1230; le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand, roi d'Aragon, en 1469, consacra l'union des trois royaumes de Castille, Léon et Aragon.

CASTILLON, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 610 h. (*Castillonnais*).

CASTILLON [*yon*] (Salvemini *de*), philosophe et mathématicien italien, né à Castiglione (1709-1791).

CASTILLON (Jean), écrivain et polémiste français, né à Toulouse, un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* (1718-1799).

CASTILLON-ET-CAPITOURLAN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne; 3.000 h. (*Castillonnais*). Ch. de f. Vins. Le général anglais Talbot y fut vaincu et tué par les Français, dans une bataille qui marqua la fin de la guerre de Cent ans (1453).

CASTILLONNÈS [*yonès*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve; 1.434 h. Ch. de f.

CASTLEREAGH [*kas'lré*] (Henri-Robert, *vicomte*), homme d'État anglais. Il fut l'âme des coalitions contre Napoléon Ier. Il se tua dans un accès de démence (1769-1822).

CASTOR et **POLLUX**, dits les **Dioscures**, héros mythologiques, fils de Jupiter et de Léda et frères d'Hélène et de Clytemnestre. Transportés au ciel, ils devinrent la constellation des Gémeaux.

Castor et Pollux, opéra en cinq actes et un prologue, poème de Gentil-Bernard, musique de Rameau (1737).

CASTRES, ch.-l. d'arr. (Tarn), sur l'Agout, affl. du Tarn; 28.084 h. (*Castrais*). Ch. de f., à 42 kil. S.-E. d'Albi. Laines, draps, tanneries, bonneterie. Patrie de Dacier. Sabatier. L'arr. a 19 cant., 151 comm., 156.000 h.

CASTRIES [*tri*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 1.430 h. Ch. de f.

CASTRIES (*le marquis* Charles *de*), maréchal de France, né à Castries, ministre de la Marine de 1780 à 1787; il émigra en 1791 (1727-1801).

CASTRO. V. MYTILÈNE.

CASTRO (Jean *de*), explorateur et savant portugais, vice-roi des Indes, né à Lisbonne (1500-1548).

CASTRO (Inès *de*). *Biogr.* V. INÈS.

CASTRO (Vaca *de*), gouverneur du Pérou, où il fut envoyé, en 1538, par Charles-Quint, pour rétablir l'ordre; il vainquit le fils d'Almagro et le fit exécuter; m. en 1558.

CASTRO Y BELLVIS (Guilhen ou Guilhem *de*), dramaturge espagnol, né à Valence, auteur de la *Jeunesse du Cid* (1569-1631).

CASTROGIOVANNI. V. ENNA.

CASTRUCCIO CASTRACANI, homme de guerre italien, duc de Lucques et chef de la faction gibeline dans cette ville, né à Lucques (1281-1328).

Catacombes. Les catacombes sont les cimetières souterrains dont les chrétiens usèrent jusqu'à Constantin. Les catacombes de Rome sont célèbres. Elles renferment des galeries, des chambres, des vestibules. Les plus connues sont celles de Domitilla, de Calliste, de Sainte-Agnès, de l'Ostrianum, de Priscille. Elles fournissaient aux chrétiens un moyen, non pas précisément de dissimuler leurs sépultures, mais d'en détourner l'attention publique, et aussi de célébrer en secret les rites chrétiens des obsèques. Les peintures des catacombes sont très intéressantes au point de vue de l'histoire primitive du christianisme. D'autres catacombes existent à Naples, à Syracuse, etc. Quant aux catacombes de Paris, ce sont d'anciennes carrières exploitées, qui ont reçu fortuitement une destination semblable à celle des catacombes de Rome : on jugea bon, en effet, de 1781 à 1787, d'y transporter les ossements provenant de cimetières désaffectés de la capitale.

CATALANI (Angelica), cantatrice italienne, née à Sinigaglia (1779-1849).

CATALAUNI, nom latin de Châlons-sur-Marne. — Peuple gaulois de la Belgique.

CATALAUNIENS ou **CATALAUNIQUES** (*champs*), plaines où s'élèvent Châlons-sur-Marne, Troyes, et où Attila fut vaincu en 451 par Aétius, Mérovée et Théodoric réunis, dans une bataille qui délivra la Gaule des Huns.

CATALOGNE, en catalan **Catalunya** [*lougna*] (*Generalitat de*), pays du N.-E. de l'Espagne; cap. *Barcelona*. Comté indépendant d'abord, réuni à la couronne d'Aragon au XIIe s., puis à l'Espagne sous les rois catholiques (1479), elle a joui de l'autonomie de 1932 à 1939, tout en faisant toujours partie de l'Espagne. La Catalogne comprend auj. les provinces de Barcelone, Tarragone, Lérida et Gérone. Grandes richesses minières et agricoles, région la plus industrielle de la péninsule ibérique.

CATAMARCA, v. du N. de la rép. Argentine, aux confins du Chili; 14.000 h.

CATANE, v. et port de Sicile, sur la côte E., souvent dévastée par l'Etna; 227.700 h. Cuirs et peaux, fruits, vins, huiles.

CATANZARO [*an'tsaro*], v. d'Italie (Calabre); 44.000 h.

CATEAU (*Le*), ancienn. *Le Cateau-Cambrésis*, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai, sur la Selle, affl. de l'Escaut; 8.427 h. (*Catésiens*). Ch. de f. Brasserie, broderies, lainages. Patrie du maréchal Mortier. Traité de paix entre Henri II de France et Philippe II d'Espagne (1559), qui mettait fin aux guerres d'Italie, et donnait à la France les Trois-Évêchés (Metz, Toul, Verdun). Partiellement détruit pendant la Grande Guerre.

Catéchismes de Luther, le grand et le petit, composés par Luther vers 1526.

Catéchisme de Calvin, composé en français par Calvin (1536), et que l'auteur appelle « un formulaire commun d'instruction pour les petits enfants et les rudes du peuple » : mis en 1541 par demandes et réponses.

Catéchisme romain ou *Catéchisme du concile de Trente*, catéchisme dans lequel les Pères du concile voulurent doter la chrétienté d'un recueil contenant l'exposition succincte des dogmes catholiques (1566).

Catéchisme de Meaux, appelé aussi *Catéchisme de Bossuet*, publié par l'illustre évêque en 1687.

CATEL (Charles-Simon), compositeur français, né à Laigle (Orne). Auteur d'un célèbre *Traité d'harmonie* (1773-1830).

CÂTELET (*Le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 260 h.

CATESBY [*kéitsbi*] (Robert), conspirateur anglais. Instigateur de la Conspiration des poudres, il se fit tuer les armes à la main (1573-1605).

CATHARES (d'un mot grec signifiant *les purifiés*), secte hérétique du moyen âge, d'origine slave, et qui devint en France celle des albigeois (v. ce mot).

CATHAY [*tè*] ou **CATAY** (*le*), nom donné à la Chine au moyen âge. Dans le *Roland furieux* de l'Arioste, la belle Angélique est une princesse du Cathay.

CATHCART [*kaskart*] (William SCHAW, *comte*

de): général anglais; bombarda Copenhague en 1807 (1755-1843).

CATHELINEAU (Jacques), chef vendéen, fils d'un maçon, né au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire); fut mortellement blessé à l'attaque de Nantes (1759-1793).

CATHERINE D'ALEXANDRIE (*sainte*), patronne des jeunes filles; martyre vers l'an 307. Fête le 25 novembre.

Catherine (*le Mariage de sainte*), chef-d'œuvre de Memling, à l'hôpital Saint-Jean (Bruges); peinture admirablement achevée; — tableau de Jordaens (Madrid); — chef-d'œuvre du Corrège, musée des Etudes (Naples); du même, au Louvre (Paris).

CATHERINE DE SIENNE (*sainte*), religieuse italienne, des sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique, célèbre par ses extases et ses révélations (1347-1380). C'est elle qui décida Grégoire XI à quitter Avignon pour Rome. Fête le 30 avril.

CATHERINE DE GÊNES (*sainte*), fille de Jacques Fieschi, vice-roi de Naples (1447-1510).

CATHERINE D'ARAGON, première femme de Henri VIII d'Angleterre, répudiée après dix-huit ans d'union. Les conflits auxquels donna lieu ce divorce furent une des causes du schisme anglais. Mère de Marie Tudor (1485-1536).

CATHERINE HOWARD, cinquième femme de Henri VIII qui avait répudié, pour l'épouser, Anne de Clèves. Née vers 1522, elle monta sur le trône en 1541, et fut décapitée en 1542.

CATHERINE PARR, reine d'Angleterre, sixième et dernière femme d'Henri VIII (1512-1548).



Catherine de Médicis.

CATHERINE DE MÉDICIS [*siss*], fille de Laurent de Médicis, née à Florence, femme de Henri II, mère de François II, de Charles IX et de Henri III, régente pendant la minorité de Charles IX. Politique habile, mais sans scrupules et sans véritable hauteur de vues, elle essaya de régner par la division, en tenant la balance égale entre protestants et catholiques pendant les guerres de religion. Elle eut la plus grande part au massacre de la Saint-Barthélemy (1519-1589).

CATHERINE Ire, impératrice de Russie, femme de Pierre le Grand, à qui elle succéda (1682-1727).

CATHERINE II, la Grande, impératrice de Russie, née à Stettin, fille du duc d'Anhalt-Zerbst, femme de Pierre III. Elle régna seule, après le meurtre de celui-ci, de 1762 à 1796. Ses guerres heureuses, ses conquêtes sur les Turcs, ses réformes, la protection qu'elle accorda aux savants et aux philosophes, particulièrement aux Français, firent oublier ses violences, son despotisme et le dérèglement de sa conduite (1729-1796).



Catherine II.

CATILINA (Lucius Sergius), patricien romain, né vers 109 av. J.-C., mort en 62. Sa conjuration contre le sénat fut dénoncé par Cicéron, l'an 63. Il mourut les armes à la main à Pistoia. Cicéron fit exécuter ses complices. V. CONJURATION.

Catilinaires, quatre harangues de Cicéron, alors consul, contre Catilina, l'an 63 av. J.-C. L'orateur obtint alors le titre de *Père de la patrie*.

CATINAT [*na*] (Nicolas *de*), maréchal de France, né à Paris, l'un des meilleurs capitaines du règne de Louis XIV. Il vainquit le duc de Savoie à Staffarde (1690), à La Marsaille (1693) et se montra habile négociateur. Les soldats l'appelaient *le Père la Pensée*. Il a laissé des *Mémoires* (1637-1712).



Nicolas de Catinat.

CATOCHE (*cap*), situé au N.-E. de la presqu'île du Yucatan (Mexique).

CATON L'ANCIEN ou **LE CENSEUR**, Romain célèbre par l'austérité de ses principes, né à Tusculum. Censeur en 184 av. J.-C., il s'efforça par tous les moyens d'enrayer le luxe qui commençait à corrompre Rome. Envoyé en Afrique comme arbitre du différend entre Masinissa et Carthage, il fut choqué de la prospérité qu'avait reprise cette ville et, de retour à Rome, il ne parla plus au sénat sans terminer ses discours par ces mots restés célèbres : *Ceterum, censeo Carthaginem esse delendam* : « D'ailleurs, je pense qu'il faut détruire Carthage » (232-147 av. J.-C.). Le nom de *Caton* est devenu synonyme d'homme de mœurs austères, très sage ou qui affecte de l'être. Orateur éloquent, il avait écrit de nombreux ouvrages, un livre (perdu) sur les *Origines* de Rome et un traité sur l'*Agriculture* (*De re rustica*).

Caton ou *De la vieillesse* (*De senectute*), charmant dialogue de Cicéron, chef-d'œuvre de raison et de grâce.

CATON D'UTIQUE, arrière-petit-fils de Caton l'Ancien, né en 95 av. J.-C., défenseur de la liberté et du sénat contre César. Il se perça de son épée à Utique, après la défaite de Thapsus, l'an 46 av. J.-C. Sa vie et sa mort furent celles d'un stoïcien.

CATS (Jacques), poète hollandais, né à Brouwershaven (1577-1660).

CATTARO, n. italien de **Kotor**, port de Yougoslavie, sur la côte de l'Adriatique (Dalmatie), dans le golfe des *bouches de Cattaro*; 5.000 h.

CATTÉGAT [*gat'*], bras de mer entre la Suède et le Danemark. Il communique avec la mer du Nord par le Skager-Rak et avec la Baltique par le Sund et les Belts.

CATTENOM [*non*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville-Est, sur la Moselle; 880 h.

CATTES, peuple de la Germanie, absorbé par les Francs au IIIe siècle.

CATULLE (Caius Valerius), poète latin, né à Vérone vers l'an 84 av. J.-C., mort après 47. Ses poésies, l'*Epithalame de Thétis et de Pélée*, et de nombreuses pièces lyriques, érudites et élégantes, d'un tour souvent très libre, sont inspirées par sa passion ardente pour la fameuse Lesbie.

CATUS [*tuss*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, sur le Vert, affl. du Lot; 778 h. Ch. de f.

CAUCASE, chaîne de montagnes entre la mer Noire et la Caspienne, longue de 1.200 kil., atteignant une hauteur de 5 647 m. à l'Elbrous. C'est sur un des pics du Caucase que fut enchaîné Prométhée. V. ce nom.

CAUCASIE, région de l'ancien empire des tsars, comprenant l'actuelle Caucasie du Nord, ch.-l. *Rostov*, la république du Daghestan, les territoires autonomes des Tcherkesses, des Ossètes, des Ingoutches et des Tchetchènes, en R. S. F. S. R. (Russie soviétique), et les Etats de Transcaucasie. V. ce nom.

CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais, juge inique du parti bourguignon; il s'est acquis une triste célébrité par la part qu'il prit au procès et à la condamnation de Jeanne d'Arc; m. en 1442.

CAUCHY (Augustin-Louis), mathématicien français, dont les méthodes en analyse sont encore suivies de nos jours; né à Paris (1789-1857).

CAUCHY-À-LA-TOUR, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.032 h. Patrie de Pétain

CAUDEBEC-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2.100 h. (*Caudebecquais*) Port sur la Seine, où se fait souvent sentir le mascaret. Jolie ville ancienne. Ch. de f. Bac.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 8.800 h. Ch. de f. Filature de laine, tissus imperméables.

CAUDÉRAN, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 20.384 h. Vins, distillerie.

CAUDINES. V. FOURCHES.

CAUDIUM [*om'*], anc. v. d'Italie (*Samnium*) près de laquelle se trouvait le défilé des *Fourches Caudines*.

CAUDRY, comm. du Nord, arr. de Cambrai, 13.056 h. Ch. de f. Dentelles, broderies.

CAULAINCOURT (*marquis* Louis *de*), *duc* DE VICENCE, général français, né à Caulaincourt (Aisne). Grand écuyer, puis ambassadeur de Russie sous l'Empire, il représenta Napoléon au congrès de Châ-

(Phot. Giraudon.)

tillon (1772-1827); — Son frère, Auguste, général, né à Caulaincourt, fut tué à la Moskova (1777-1812).

CAULNES [*kôn'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la Rance; 2.120 h. Ch. de f.

CAUMARTIN, famille de magistrats français : Louis, né à Leyde (1552-1623), garde des sceaux en 1622; — Son petit-fils, Louis-François (1624-1687), fut le conseiller du cardinal de Retz.

CAUMONT, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 861 h. Ardoisières.

CAUMONT (Arcisse *de*), archéologue français, né à Bayeux; fondateur de la science archéologique en France; auteur de l'*Abécédaire* (1802-1873).

CAUS [*kô*] (Salomon *de*), ingénieur français, à qui l'on doit la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice (vers 1576-1626).

Causeries du lundi, série d'études littéraires, fines et sagaces, par Sainte-Beuve (1851-1862), suivies des *Nouveaux lundis*.

CAUSSADE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur la Lère, affl. de l'Aveyron, 3.704 h. (*Caussadais*). Ch. de f. Chapellerie.

CAUSSIDIÈRE (Marc), homme politique et révolutionnaire français, né à Genève (1808-1861).

CAUSSIN (Nicolas), jésuite français, confesseur de Louis XIII, né à Troyes. Il voulut se servir de Mlle de La Fayette contre Richelieu et fut disgracié (1583-1651).

CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine), arabisant français, né à Montdidier (1759-1835); — Son fils, Armand-Pierre (1795-1871), fut aussi un orientaliste de valeur.

CAUTERETS [*rè*], comm. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre, sur le *gave de Cauterets*; 1.577 h. (*Cauterésiens*). Ch. de f. Eaux minérales sulfureuses sodiques.

CAUX [*kô*] (*pays de*), région de la Normandie (Seine-Inférieure), au N. de la Seine; c'est un plateau crayeux coupé de vallées et tombant en hautes falaises sur la Manche (cant. d'*Yvetot*, arr. de *Dieppe*, *Le Havre*). [Hab. *Cauchois*.]



Général Cavaignac.

CAVAIGNAC [*vègnak*] (Jean-Baptiste), conventionnel français, né à Gourdon (Lot), commissaire aux armées de la République (1762-1829); — Son fils aîné, Godefroy, né à Paris, fut un des chefs du parti démocratique sous Charles X et Louis-Philippe (1801-1845); — Son second fils, Louis-Eugène, général français, né à Paris, fut gouverneur de l'Algérie, chef du pouvoir exécutif en 1848, réprima l'insurrection de Juin, mais posa vainement sa candidature à la présidence de la République contre Louis-Napoléon (1802-1857).

CAVAILLON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 11.743 h. (*Cavaillonnais*). Ch. de f., à 23 kil. S.-E. d'Avignon. Primeurs.

CAVALAIRE-SUR-MER, comm. du Var, arr. de Draguignan; 785 h. Station balnéaire, fruits, fleurs.

CAVALCANTI (Guido), poète italien, ami de Dante, né à Florence vers 1259; m. en 1300.

CAVALIER (Jean), chef camisard, né à Ribaute (Gard). Il tint longtemps tête à Montrevel et à Villars. En 1704, il fit la paix avec ce dernier. Puis il servit contre la France et mourut gouverneur de Jersey (1680-1740).

CAVALIERI (François-Bonaventure), géomètre milanais, disciple de Galilée; créa la méthode des indivisibles (1598-1647).

Cavaliers, surnom des partisans royalistes, sous Charles Ier, pendant la révolution d'Angleterre, par opposition aux parlementaires, appelés *Têtes rondes*.

CAVALLA ou **CAVALLE**. V. Kavala.

Cavalleria rusticana, drame lyrique en un acte et deux tableaux, paroles de Targioni-Tozzetti et Menasci, traduction française de P. Milliet, musique de P. Mascagni (1890).

CAVALLI (François), compositeur italien, un des créateurs de l'opéra, né à Crema (1602-1676).

CAVALLO (Tiberius), physicien italien, né à Naples (1749-1809); inventa l'électromètre et le micromètre.

CAVAN [*kâven*], comté de l'État libre d'Irlande (Ulster); 82.000 h. Ch.-l. *Cavan*; 3.000 h.

Caveau (*le*), société de chansonniers, fondée en 1729 par Crébillon père, Piron, Collé, etc. Dispersée en 1739, elle se reconstitua vingt ans plus tard avec Pelletier, Marmontel, Suard, Crébillon fils, Helvétius, Gentil-Bernard, etc. En 1805, Gouffé et Cappelle créèrent le *Caveau moderne*, où brillèrent Désaugiers et Béranger.

CAVELIER de La Salle. V. La Salle.

CAVELIER (Pierre-Jules), sculpteur français, né à Paris (1814-1894), un des décorateurs du Louvre.

CAVELL (Edith), infirmière anglaise, née à Swardeston, fusillée par les Allemands à Bruxelles pour avoir aidé de nombreux soldats alliés à s'enfuir (1865-1915).

CAVENDISH [*vendich*] (Thomas), navigateur anglais, né à Trimley-St-Martin, m. au Brésil en 1592.

CAVENDISH (Henri), physicien et chimiste anglais, né à Nice. Il analysa l'air atmosphérique, détermina la densité moyenne du globe, découvrit la composition de l'eau et fit connaître les propriétés de l'hydrogène (1731-1810).

CAVENTOU [*van*] (Joseph-Bienaimé), pharmacien français, né à Saint-Omer; découvrit avec Pelletier la quinine en 1820 (1795-1877).



Cavour.

CAVITE [*té*], port des Philippines (Luzon), 22.000 h. au fond d'une belle baie où fut détruite par les Américains, en 1898, la flotte espagnole.

CAVOUR (Camille Benso, *comte de*), homme d'État italien, né à Turin; fondateur, en vue de la renaissance italienne, du journal *il Risorgimento* (1847); député au Parlement après Novare; ministre de Victor-Emmanuel depuis 1852 jusqu'à sa mort; travailleur acharné il fut un des promoteurs de l'unité italienne (1810-1861).

CAWNPORE [*kôn'*], v. de l'Inde (Provinces-Unies d'Agra-et-Aoudh); 220.000 h. Industrie cotonnière. En 1857 les Cipayes y massacrèrent les Européens.

CAXTON [*kaxten*] (William), typographe anglais. Il imprima en 1477 le premier livre paru en Angleterre (vers 1422-1491).

CAYENNE, cap. de la Guyane française, dans l'île du même nom; 13.500 h. (*Cayennais*). Port sur l'Atlantique.

CAYES (*Les*), petit port de la rép. d'Haïti; 15.000 h.

CAYET (Palma), historien et controversiste français, né près de Montrichard (1525-1610).

CAYEUX-SUR-MER, comm. de la Somme (arr. d'Abbeville); 3.163 h. Port (au Hourdel) et plage sur la Manche.

CAYLA [*kè*] (Zoé Talon, *comtesse du*), favorite de Louis XVIII (1784-1850).

CAYLAR [*kè*] (*Le*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, à la source de la Lergue; 501 h.

CAYLUS, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2.382 h.

CAYLUS [*kèluss*] (*comtesse* Marie-Marguerite *de*), née dans le Poitou, nièce de Mme de Maintenon. Elle a écrit des *Souvenirs* très piquants sur la cour de Louis XIV et la maison de Saint-Cyr (1673-1729).

CAYLUS (*comte de*), né à Paris, fils de la précédente, archéologue distingué, membre de l'Académie des inscriptions (1692-1765).

CAYOR, région du Sénégal, au S. de Saint-Louis, passée sous protectorat français en 1871.

CAYRES [*kèr*] ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, près des sources de la Gagne; 1.521 h.

CAZALÈS [*lèss*] (Jacques *de*), membre de l'Assemblée constituante, né à Grenade (Haute-Garonne), un des orateurs du parti royaliste; émigra après le 10-Août (1758-1805).

CAZALS [*zalss* ou *zal*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, sur la Masse, affl. du Lot; 483 h. Ch. de f.

(*Phot. Pierre Petit, Perini.*)

CAZAU ou **CAZAUX** (*étang de*), situé près de l'Atlantique, partie dans la Gironde, partie dans les Landes.

CAZAUBON, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, sur la Douze; 1.841 h. Ch. de f.

CAZÈRES [*zèr'*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur la Garonne; 2.585 h. Ch. de f.

CAZIN (Hubert-Martin), imprimeur français, né à Reims, produisit une collection de charmants volumes (1724-1795).

CAZIN (Jean-Charles), peintre français, né à Samer (1841-1901).

CAZOTTE (Jacques), littérateur français, né à Dijon en 1719, auteur du récit fantastique *le Diable amoureux;* décapité en 1792.

CAZOULS-LÈS-BÉZIERS, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 3.717 h.

CEARA, Etat du Brésil, sur l'Atlantique: 1.700.000 h. Cap. *Fortaleza* ou *Ceara* (140.000 h.).

CÉBÈS, philosophe grec, disciple de Socrate (ve s. av. J.-C.); il figure dans le *Phédon* de Platon.

CECIL, famille anglaise qui a fourni plusieurs hommes d'Etat. Le plus fameux, WILLIAM **Cecil**, fut ministre de la reine Elisabeth et la poussa à l'exécution de Marie Stuart (1520-1598).

CÉCILE (*sainte*), vierge et martyre romaine, m. vers 230, sous Alexandre Sévère. Elle eut la tête tranchée. Patronne des musiciens. Fête le 22 novembre.

Cécile (*Sainte*), chef-d'œuvre de Raphaël, pinacothèque de Bologne; — du Dominiquin, au Louvre; — tableau de Carlo Dolci (Dresde); — de P. Mignard, au Louvre; — de Véronèse (Vienne); — de Rubens (Berlin).

CÉCROPS [*kropss*], héros pélasgique qui aurait été le premier roi de l'Attique. Il enseigna l'agriculture aux Grecs, et fonda Athènes et l'Aréopage.

CÉDRON (*le*), torrent de la Judée, qui sépare Jérusalem de la montagne des Oliviers et se jette dans la mer Morte.

CEGLED [*tséglèd*]. V. CZEGLED.

Céladon, personnage de *l'Astrée*, célèbre roman de d'Urfé. Ce nom est devenu synonyme d'amant constant, langoureux, discret et timide.

CELAENO, une des trois Harpies.

CELANO (Thomas *de*), franciscain du XIIIe s. qui passe pour l'auteur du *Dies iræ*.

CÉLÉ (*le*), riv. de France, née dans le Cantal, arrose Figeac et se jette dans le Lot (riv. dr.); 101 kil.

CÉLÈBES, île de la Malaisie hollandaise; 2.500.000 h. (*Célébéens*). V. princ. *Macassar*. Coprah, caoutchouc.

CÉLESTE-EMPIRE, nom donné parfois à la Chine, dont l'empereur était appelé *Fils du Ciel*, et les habitants les *Célestes*.

CÉLESTES (*monts*). V THIAN-CHAN.

CÉLESTIN Ier (*saint*), pape de 422 à 432; — CÉLESTIN II, pape de 1143 à 1144; — CÉLESTIN III, pape de 1191 à 1198; — CÉLESTIN IV, pape pendant seize jours en 1241; — CÉLESTIN V (*saint*), pape en 1294; il abdiqua, et fut emprisonné par ordre de Boniface VIII; m. en 1296. Canonisé en 1313. Fête le 19 mai.

Célimène, type de la coquette jeune, belle, médisante et spirituelle dans le *Misanthrope* de Molière.

CELLAMARE (Antoine *de*), diplomate espagnol, né à Naples, ambassadeur d'Espagne à la cour de France. Il conspira, pour servir les projets d'Alberoni, contre le Régent, mais fut arrêté et reconduit à la frontière (1657-1733).



Benvenuto Cellini.

CELLERIER (Jacques) architecte français, né à Dijon, construisit l'*Ambigu*, *les Variétés* (1742-1814).

CELLES-SUR-BELLE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1.389 h. Ch. de f.

CELLINI [*tché*] (Benvenuto), graveur, statuaire et orfèvre italien, né à Florence. François Ier l'attira à sa cour. Ses chefs-d'œuvre sont la statue de *Persée* et la *Nymphe de Fontainebleau*. Ses *Mémoires* ont de la verve (1500-1571).

CELSE (*saint*), martyr, né à Cimiez, près de Nice; m. en 69. Fête le 28 juillet.

CELSE, médecin célèbre du siècle d'Auguste. Il suivait la doctrine d'Hippocrate et mérita, par la pureté de son style, d'être appelé *le Cicéron de la médecine*.

CELSE, philosophe platonicien qui vivait à Rome sous les Antonins (IIe s. après J.-C.), célèbre par ses attaques contre le christianisme.

CELSIUS [*uss*] (Olof), archéologue suédois; il fut le maître de Linné (1670-1756); — Son neveu, ANDRÉ, fut un astronome distingué (1701-1744).

CELTES, peuple de la race indo-germanique, dont les grandes migrations remontent aux temps préhistoriques; il couvrit d'abord l'Europe centrale, puis fut refoulé en Gaule, en Espagne, dans les îles Britanniques, et absorbé par les Romains. (C'est en Bretagne, dans le pays de Galles et en Irlande, que le type et la langue celtiques se sont le mieux conservés.)

CELTIBÈRES, peuple de l'ancienne Espagne, mélange des races celtique et ibérique. Conquis par Carthage puis par les Romains (IIe s. av. J.-C.).

CELTIQUE, partie de la Gaule ancienne, comprise entre la Seine et la Garonne. (On disait aussi *Gaule chevelue*.)

CÉNACLE, nom donné à la salle où Jésus-Christ réunit ses disciples pour la Cène. *Par ext.* Réunion quelconque d'individus groupés dans un dessein commun. En particulier, on désigne sous le nom de *cénacle* le cercle de littérateurs réunis, vers 1828, autour de la jeune gloire de V. Hugo; c'étaient, notamment: Alfred de Vigny, Jules de Rességuier, Emile et Antony Deschamps, Ch. Nodier, etc.

CENCI [*tchèntchi*], famille romaine, aussi célèbre par ses crimes et ses malheurs que par ses richesses (au XVIe s.). FRANCESCO **Censi**, cruel et débauché, fut assassiné à l'instigation de sa fille Beatrix, de sa femme et de son fils Giacomo; Beatrix et son frère Giacomo périrent sur l'échafaud en 1599, sur l'ordre du pape Clément VIII. Le Guide a laissé de Beatrix Cenci un admirable portrait.

Cendrillon [*san*], nom de l'héroïne d'un des plus charmants contes de Perrault. Cette jeune fille, maltraitée par sa marâtre, dédaignée de ses sœurs et confinée dans la cuisine, près des « cendres », se rend pourtant, grâce à la fée sa marraine, au bal du fils du roi qui s'éprend d'elle et la retrouve grâce à sa pantoufle de verre d'une petitesse extraordinaire. Le nom de Cendrillon a passé dans le langage pour désigner une petite fille mal vêtue, négligée.

Cendrillon, opéra-comique, paroles d'Etienne, musique de Nicolo (1810); *Cendrillon* ou *la Cenerentola*, opéra bouffe, paroles de Ferretti, partition délicieuse de Rossini (1816); — opéra-comique, paroles de Henri Cain, musique de Massenet (1899).

Cène (*la*), grande et magnifique fresque peinte par Léonard de Vinci dans le réfectoire du couvent Santa-Maria-delle-Grazie, à Milan; cette œuvre célèbre est aujourd'hui très dégradée; — fresque de Raphaël, au Vatican (Loges); — tableaux de Vasari, de Franz Porbus le Jeune, de Gérard de Lairesse, au Louvre; — de Dagnan-Bouveret, œuvre puissante et hardie (1893).

CENIS [*ni*], mont des Alpes (3.170 m.), près duquel on a percé un tunnel de 12 kil. entre Modane (France) et Bardonnèche (Italie), et qui fut ouvert en 1871. La grande route de Lyon à Turin passe par le *col du Mont-Cenis*.

CÉNOMANS [*man*], peuple celtique dont une branche était établie en Italie sur le Pô au VIe s. av. J.-C. et l'autre en Gaule transalpine dans le *pagus Cenomanicus*.

CENON, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 9.700 h. Vins, liqueurs; chaux, ciments.

Censeur, magistrat, qui, chez les Romains, était chargé de faire le cens et de surveiller les mœurs publiques.

CENSORINUS, grammairien et chronologiste italien du IIIe siècle.

Cent ans (*guerre de*), entre la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453. Cette guerre désastreuse fut

(Phot Vasari.)

amenée surtout par la rivalité de Philippe de Valois et d'Edouard III d'Angleterre, qui (à la mort de Charles IV, dernier Capétien direct, mort sans héritier) prétendait avoir des droits sur la couronne de France, parce qu'il était fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel. Philippe de Valois est proclamé roi de France sous le nom de Philippe VI. Sous son règne, les Français sont battus à Crécy (1346) et perdent Calais (1347). — Sous Jean le Bon, le prince Noir triomphe à Poitiers (1356) et la France, dévastée par la Jacquerie, est obligée de signer le désastreux traité de Brétigny (1360) : elle perd un quart du royaume de Philippe le Bel. — Charles V et Du Guesclin redressent la situation, et en 1380 les Anglais n'occupent plus que Calais et la Guyenne. — Sous Charles VI, la guerre civile (*Maillotins, Cabochiens, Bourguignons* et *Armagnacs*) et la folie du roi favorisent de nouveau les progrès des Anglais, qui gagnent la bataille d'Azincourt (1415) et imposent le honteux traité de Troyes (1420). — Sous Charles VII, Jeanne d'Arc réveille le patriotisme français ; l'héroïne délivre Orléans, fait sacrer le roi à Reims, mais est prise à Compiègne et brûlée à Rouen (1431). — Cependant, l'impulsion est donnée, les Anglais sont battus à Formigny (1450), à Castillon (1453) et chassés du royaume, sauf de Calais, qu'ils conservent jusqu'en 1558.

Cent nouvelles Nouvelles (*les*), contes imités de Boccace, attribués à Louis XI, puis à Ant. de La Salle.

CENTAURE (*le*), constellation australe, située au-dessous de la Vierge.

CENTAURES [*santôr'*], race d'hommes sauvages vivant, suivant la Fable, entre le Pélion et l'Ossa, en Thessalie : figurés plus tard comme des monstres fabuleux, moitié hommes, moitié chevaux. Ils vinrent troubler les noces de Pirithoüs, roi des Lapithes ; un furieux combat s'engagea, et les Centaures furent exterminés par les Lapithes.


Centaure.

CENT-JOURS (*les*), temps qui s'écoula depuis le 20 mars 1815, rentrée de Napoléon à Paris, jusqu'au 22 juin, date de sa seconde abdication. (Cette partie du gouvernement de Napoléon Ier fut marquée par un essai de gouvernement plus libéral [*Acte additionnel*], par la campagne de Belgique et le désastre de Waterloo.)

CENTRE [*santr'*] (*canal du*), canal qui unit la Saône à la Loire ; il va de Chalon-sur-Saône à Digoin et dessert la région industrielle du Creusot, Montceau-les-Mines, etc. ; 127 kil. Trafic très actif de houille, bois, etc.

CENT-SUISSES, v. la *Partie langue*.

Centuries de Nostradamus, prédictions en quatrains énigmatiques, qui ont eu une longue vogue (1555).

CEPET ou **SÉPET** [*pè*] (*cap*), situé dans le dép. du Var, entre Toulon et la presqu'île de Giens.

CÉPHALE, fils du roi de Thessalie, Hermès Il épousa Procris, princesse athénienne, la perça involontairement d'un dard à la chasse et, de désespoir, se tua en se précipitant du haut du rocher de Leucade. Il a donné son nom à l'île *Céphalonie*, où il s'était retiré (*Myth.*).

CÉPHALONIE, la plus grande des îles Ioniennes (Grèce) ; 66.000 h. Cap. *Argostoli*.

CÉPHISE, nom de plusieurs fleuves de la Grèce ancienne. Le plus connu, voisin d'Athènes, se jetait dans la baie de Munychie.

CÉRAM, une des Moluques, hollandaise ; 70.000 h.

Céramique (*le*), quartier d'Athènes, qui tirait son nom de nombreuses fabriques de poteries qui s'y trouvaient. Là s'étendait la grande nécropole d'Athènes, aujourd'hui en grande partie déblayée.

CÉRASONTE, auj. **Kerasunde**, v. du Pont. Lucullus en rapporta les premiers cerisiers.

CERBÈRE, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret ; 2.236 h. Ch. de f. Station douanière.

CERBÈRE (*cap*), cap des Pyrénées-Orientales, près de la petite ville de ce nom.

CERBÈRE, chien à trois têtes, gardien de l'enfer dans la mythologie grecque. La lyre d'Orphée l'endormit par ses sons mélodieux, quand le poète descendit dans le sombre royaume pour ramener Eurydice. Suivant Virgile, Enée mit en défaut sa vigilance avec un *gâteau de miel* que lui avait donné la sibylle de Cumes. Hercule fut le seul qui le dompta ; il l'enchaîna, l'amena à Trézène, puis le renvoya aux Enfers. (V. *part. langue.*)


Cerbère.

CERCEAU (*Du*). V. DU CERCEAU.

CERCOPES. Myth. gr. Démons malfaisants et grotesques, qui furent changés en singes.

CERDA. V. LA CERDA.

CERDAGNE, pays sur les deux versants des Pyrénées, partie en Espagne (Catalogne), partie en France (dép. des Pyrénées Orientales) [Hab *Cerdagnols* ou *Cerdans*.) Large vallée, où coulent, vers la France, la Têt, et vers l'Espagne, la Sègre.

CÈRE (*la*), riv. de France, a sa source dans le massif du Cantal et se jette dans la Dordogne (riv g.) ; 110 kil. Belles gorges.

CEREALIS ou **CÉRIALIS**, général de Vespasien. Il vainquit Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés (70).

CÉRÈS [*rèss*], fille de Saturne et de Cybèle, déesse latine de l'agriculture, identifiée plus tard à la *Déméter* grecque. Son nom a passé dans la langue et se trouve dans ces expressions souvent employées : *la blonde Cérès ; les dons, les présents, les trésors de Cérès*, pour : le blé, les céréales, la moisson.


Cérès.

CÉRET [*rè*], ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales) ; sur le Tech ; à 31 kil. S.-O. de Perpignan ; 5.052 h. Liège, espadrilles. Ch. de f. L'arr. a 4 cant., 44 comm., 46.675 h.

CERIGNOLA [*tché*], v. d'Italie (Pouilles), près de laquelle Gonzalve de Cordoue défit les Français en 1503 ; 38.000 h.

CERIGO [*tché*], n. italien de l'île grecque de *Kythira*, l'antique *Cythère*, une des îles Ioniennes ; 16.000 h.

CÉRILLY [*yi*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon ; sur la Marmande, affl. du Cher ; 2.318 h.

CERISIERS, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, sur un affluent de la Vanne ; 813 h.

CÉRISOLES, en ital. **Ceresole** [*tché*], village d'Italie (Piémont). En 1544, les Français défirent les Espagnols et les Impériaux.

CERISY-LA-SALLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.244 h.

CERIZAY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, près de la Sèvre Nantaise ; 1.950 h. Ch. de f.

CERNA [*tchèr*], rivière de Yougoslavie, affl. du Vardar ; 185 kil. Elle a donné son nom à trois batailles de la Grande Guerre (1916-1918).

CERNAUTZI [*tchèrnaoutzi*], en allem. **Czernowitz**, v. de Roumanie, cap. de la Bukovine, sur le Prut ; 110.000 h. Disputée pendant la Grande Guerre entre les Russes et les Austro-Allemands. Ind. du bois.

CERNAY, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann ; sur la Thur, affl. de l'Ill ; 6.775 h. Ch. de f. Filature et tissage du coton.

CERNAY-LA-VILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet ; 645 h. Ruines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay (XIIe s.).

CERNUSCHI [*tchèrnouski*] (Henri), homme politique et économiste italien, né à Milan. Il légua à la Ville de Paris une collection d'objets d'art japonais et chinois, réunis dans son hôtel, devenu depuis le *musée Cernuschi* (1821-1896).

CERULARIUS (Michel), patriarche de Constantinople, de 1043 à 1058. Il consomma le schisme entre l'Eglise grecque et Rome.

CERUTTI [*tchérouti*] (Joseph), jésuite piémontais, né à Turin; il vint se fixer en France et fut un des collaborateurs de Mirabeau (1738-1792).

CERVANTES [*tèss*] (Michel *de*), écrivain espagnol, né à Alcala de Henares, auteur de *Don Quichotte de la Manche* (v. DON QUICHOTTE), des *Nouvelles exemplaires*, de comédies, etc. Cervantes fut blessé à la bataille de Lépante. Il resta cinq ans prisonnier des pirates barbaresques (1547-1616).



Cervantes.

CERVIN (*mont*) ou **MATTERHORN**, sommet des Alpes Pennines, entre le Valais et le Piémont, et dominant la vallée de Zermatt; 4.482 m.

CERVIONE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, sur le mont Castello; 1.606 h.

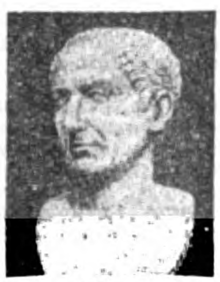
CERVOLE (Arnaud *de*). V. ARNAUD DE CERVOLE.

CÉSAIRE (*saint*), frère de saint Grégoire de Nazianze, médecin des empereurs Constance et Julien (329-368). Fête le 25 février.

CÉSAIRE (*saint*), évêque d'Arles, né à Chalon-sur-Saône; combattit l'arianisme (470-542). Fête le 27 août.

CÉSALPIN (*André*), naturaliste, médecin et philosophe italien, né à Arezzo; il reconnut le premier le sexe chez les fleurs (1519-1603).

CÉSAR (Jules), dictateur romain, l'un des plus grands capitaines de l'antiquité. Il se disait le descendant, par Enée, de Vénus et d'Anchise. De bonne heure en possession de la faveur du peuple, habile, éloquent, énergique et d'un merveilleux sens politique, il affecta d'abord de servir, contre le tout-puissant Pompée, la cause du peuple. Consul en 59, la conquête des Gaules (59-51) lui donna la gloire militaire, et aussi une armée dévouée. Rival déclaré de Pompée, après avoir un moment formé avec lui et Crassus un triumvirat, il se débarrassa bientôt de son adversaire à la journée de Pharsale, et défit ses lieutenants à Thapsus et à Munda (45). De retour à Rome, il gouverna en dictateur, mais sans excès, rétablissant l'ordre en Italie, sans cesser de favoriser la démocratie. C'est alors qu'il écrivit ses fameux *Commentaires* sur la guerre des Gaules. Mais une conspiration se forma contre lui entre les aristocrates du sénat, où même entra Brutus, qui passait pour être son fils : César fut assassiné au milieu du sénat, aux ides de mars (101-44 av. J.-C.). — Différentes circonstances de sa vie ont donné lieu à des allusions littéraires : 1° *J'aimerais mieux être le premier dans un village que le second à Rome*, paroles de César en traversant un pauvre village perdu au fond des Alpes; 2° *Franchir le Rubicon* (v. RUBICON); 3° *Tu portes César et sa fortune*, mots que César, monté dans une fragile embarcation et assailli par une tempête, fit entendre au pilote épouvanté, qui voulait rentrer au port; 4° *Soldat, frappe au visage*, ordre que César donna à ses vieux légionnaires à la bataille de Pharsale, parce qu'il savait que les jeunes patriciens de l'armée de Pompée fuiraient pour ne pas être défigurés; 5° *Veni, vidi, vici* : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » (v. *Partie rose*); 6° *Tu quoque, fili mi* : « Et toi aussi, mon fils ». V. BRUTUS.



César.

César (*Jules*), tragédie en cinq actes de Shakespeare : c'est la mort du dictateur mise sur la scène, mais le héros véritable de la pièce est Brutus (1601).

César (*la Mort de*), tragédie de Voltaire, en trois actes et en vers (1743).

César (*la Mort de*), tableau de Gérome (1859) : c'est la fuite éperdue des assassins après le crime.

César Birotteau, roman d'H. de Balzac; satire des ambitions de la bourgeoisie de son temps, avide d'honneurs et de grandeurs. César Birotteau, honnête mais faible, devient la victime d'intrigants (1837).

CÉSARÉE ou **KAISARIEH**, auj. **Kayseri**, v. de Turquie, dans l'ancienne Cappadoce, près d'Angora, sur le Kara-sou.

CÉSARÉE ou **SÉBASTE**, anc. v. au N. de la Palestine, sur la Méditerranée; auj. en ruines.

CÉSARS (*les Douze*), nom sous lequel on désigne J. César et les onze premiers empereurs romains : Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien.

Césars (*les Douze*), ouvrage biographique et anecdotique sur les douze premiers empereurs romains, par Suétone : rempli de détails curieux, mais sujet à caution.

Césars (*les*) ou *le Banquet*, ouvrage de l'empereur Julien; tableau satirique des vertus, des vices et des travers des empereurs, le style en est naturel et élégant (IVe s. apr. J.-C.).

CESENA, v. d'Italie (Emilie); 16.000 h. Evêché.

CETATEA-ALBA [*tchétatéa*], anc. **Akkerman**, v. de Roumanie (Bessarabie), port sur l'estuaire du Dniester (Nistru); 34.000 h.

CETHEGUS [*guss*], nom d'une illustre famille de Rome. Un de ses membres, complice de Catilina, fut étranglé sur l'ordre de Cicéron (63 av. J.-C.).

CETINJE [*tsétinié*] ou **CETTIGNÉ**, v. de Yougoslavie, anc. cap. du Monténégro; 9.000 h.

CETTE. V. SÈTE.

CEUTA [*séouta*], v. du Maroc espagnol; 50.000 h. Port sur la Méditerranée. C'est l'anc. *Abyla*.

CÉVENNES, montagnes du centre de la France, qui forment comme le talus oriental du massif Central français. Dans son acception propre, le nom de *Cévennes* n'est donné qu'aux montagnes qui s'étendent du dép. de l'Aude (Montagne Noire) à celui de la Loire (monts du Beaujolais et du Charolais), mais quelquefois on désigne à tort sous ce nom la série des montagnes qui se prolongent jusqu'au plateau de Langres. Les principaux sommets sont : le Mézenc (1.754 m.), le Gerbier-de-Jonc (1.551 m.), le Pilat (1.434 m.), le massif du Lozère, l'Aigoual, le pic de Nore, dans la Montagne Noire (1.210 m.), etc. (Hab. *Cévenols*.)

Cévennes (*guerre des*), guerre religieuse provoquée par la révocation de l'édit de Nantes (1685). V. CAMISARDS.

CEYLAN [*sèlan*], île au S. de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le détroit de Palk; app. aux Anglais; 5.504.000 h. (*Cingalais* ou *Cinghalais*). Cap. *Colombo*. Productions : thé, caoutchouc, coprah, pierres précieuses, épices.

CEYZÉRIAT [*sézéria*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 861 h. Ch. de f.

CÉZANNE (Paul), peintre impressionniste franç., né à Aix-en-Provence (1839-1906). Il a peint surtout des natures mortes et des paysages.

CÈZE (*la*), riv. qui, née dans la Lozère, passe à Bagnols, et se jette dans le Rhône (r. dr.); 100 kil.

C. G. T. V. CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

CHABANAIS, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens, sur la Vienne; 2.108 h. Ch. de f. Bois.

CHABANNES, famille du Limousin, qui produisit aux XVe et XVIe siècles des capitaines célèbres. Le plus fameux, JACQUES **de Chabannes** (1400-1453), servit sous Charles VII; — Son frère cadet, ANTOINE **de Chabannes**, se signala avec Jeanne d'Arc au siège d'Orléans; il instruisit le procès de Jacques Cœur (1411-1488).

CHABAS [*bass*] (François-Joseph), égyptologue français, né à Briançon (1817-1882).

CHABERT de Cogolin (Joseph-Bernard *de*), amiral et astronome français, né à Toulon (1724-1805).

CHABEUIL, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 2.633 h. Soie.

CHABLAIS [*blè*], pays de France, traversé par la Dranse; ch.-l. *Thonon*, dans la Haute-Savoie. (Hab. *Chablaisiens*.)

CHABLIS [*bli*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 1.935 h. Vins blancs renommés; biscuits.

CHABOT [*bo*] (Philippe *de*), amiral sous Fran-

(*Phot. Larousse.*)

çois Iᵉʳ; il reçut le gouvernement de la Bourgogne (1480-1543). Son tombeau (Louvre) est un admirable morceau de sculpture.

CHABOT (François), conventionnel, né à Saint-Geniez, décapité sous la Terreur; avait été capucin et évêque constitutionnel (1759-1794).

CHABRIAS [*âss*], général athénien; il lutta avec bonheur contre Agésilas et Epaminondas, et périt à Chio, pendant la guerre Sociale (357 av. J.-C.).

CHABRIER (Emmanuel), compositeur français, né à Ambert, auteur de *Gwendoline*, du *Roi malgré lui*, *España*, œuvres pleines de verve et de fantaisie (1841-1894).

CHACO ou **GRAN CHACO**, région de steppes, peu peuplée, de l'Amérique du Sud, partagée entre l'Argentine, la Bolivie et le Paraguay.

CHACTAS [*tass*] ou **TÊTES-PLATES**, Indiens peaux rouges de l'Amérique du Nord, cantonnés dans l'Oklahoma.

CHAFARINAS (*îles*). V. ZAFFARINES.

CHAFFAULT (*comte* Louis-Charles *du*), amiral français, né et m. à Naples; il servit la France soixante-neuf ans; condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il mourut en prison (1708-1794).

CHAGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon, sur le canal du Centre; 4.813 h. Ch. de f.

Châh-Nâmeh « le Livre des rois », épopée persane de Ferdousi, en 60.000 distiques, contant les exploits du héros mythique Roustam.

CHAILLAND [*yan*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, sur l'Ernée; 1.417 h.

CHAILLÉ-LES-MARAIS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1.600 h.

CHAILLOT (*palais de*). V. TROCADÉRO.

CHAISE-DIEU (*La*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1.130 h. Ch. de f. Restes d'une abbaye fondée par saint Robert, en 1046. Remarquable église abbatiale de style gothique (XIVᵉ s.).

CHALABRE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Hers; 1.628 h. Ch. de f. Chapeaux.

CHALAIS, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, sur la Viveyrone et la Tude, affl. de la Dordogne; 838 h. Ch. de f.

CHALAIS [*lè*] (Henri DE TALLEYRAND, *marquis de*), favori du roi Louis XIII; accusé de conspiration contre Richelieu, il fut arrêté à Nantes et décapité (1599-1626).

CHALAMONT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, dans la Dombes; 1.363 h.

CHALCÉDOINE [*kal*], anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), sur le Bosphore. Nombreux conciles; celui de 451 condamna les monophysites.

CHALCIDIQUE [*kal*], presqu'île entre les golfes de Salonique et d'Orfani. Mines.

CHALCIS [*kalsiss*], v. de Grèce (Eubée); 18.000 h.

CHALCONDYLE [*kal*] (Démétrius), savant grec, né à Athènes (1424-1511). Il se réfugia en Italie après la prise de Constantinople (1453).

CHALDÉE [*kaldé*], nom donné autrefois à la Babylonie, partie inférieure de la Mésopotamie. (Hab. *Chaldéens*.) V. princ. *Babylone, Our, Béhistoun*.

Chalet (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Scribe et de Mélesville, musique d'Adam (1834); œuvre charmante, chef-d'œuvre du compositeur.

CHÂLETTE, comm. du Loiret, arr. de Montargis; 7.098 h. Produits chimiques, goudron.

CHALGRIN (François), architecte français, né à Paris, auquel on doit le plan de l'*Arc de triomphe de l'Etoile* (1739-1811).

CHALIAPINE (Féodor-Ivanovitch), chanteur russe, né à Kazan en 1873.

CHALIER (Joseph), révolutionnaire français, né à Beaulard (Dauphiné), chef du parti montagnard à Lyon. Son exécution fut le signal de l'insurrection royaliste de Lyon contre la Convention (1747-1793).

CHALIGNY, famille de fondeurs en bronze, établie en Lorraine depuis le XVᵉ siècle; l'un de ses membres, ANTOINE **Chaligny**, servit Louis XIV.

CHALLANS [*lan*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 5.469 h. (*Challandais*). Ch. de f.

CHALLEMEL-LACOUR (Paul-Armand), homme politique français, né à Avranches (1827-1896).

CHALLES-LES-EAUX, comm. de la Savoie, arr. de Chambéry; 620 h. Eaux sulfurées sodiques.

CHALMERS [*tchalmerss*] (Thomas), philosophe et prédicateur écossais (1780-1847).

CHALONNAIS, ancien pays de Bourgogne; ch.-l. *Chalon-sur-Saône*.

CHÂLONNAIS, ancien pays de Champagne; ch.-l. *Châlons-sur-Marne*.

CHALONNES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 3.419 h. Ch. de f. Chaux.

CHÂLONS-SUR-MARNE [*lon*], ch.-l. du dép. de la Marne, sur la Marne; 32.307 h. (*Châlonnais*). Ch. de f.; à 173 kil. de Paris. Evêché. Industrie active. Ecole d'arts et métiers. Vins, brasserie, tonnellerie. En 451, Attila fut vaincu près de cette ville, dans les *champs Catalauniques*, par Aétius, Mérovée et Théodoric. L'arr. a 8 cant., 184 comm., 89.535 h.

CHALON-SUR-SAÔNE, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), sur la Saône et le canal du Centre; 31.610 h. (*Chalonnais*). Ch. de f.; à 58 kil. N. de Mâcon. Vins, céramique, bonneterie, parapluies. Patrie de saint Césaire, Niepce. L'arr. a 17 cant., 212 comm., 210.000 h.

CHÂLUS [*luss*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Tardoire, affl. de la Charente; 2.732 h. (*Chalusiens*). Ch. de f. Richard Cœur de Lion fut blessé mortellement sous ses murs en 1199.

CHAM, comm. de Suisse (Zoug), au bord du lac de Zoug; 4.400 h. Lait condensé.

CHAM [*kam'*], deuxième fils de Noé (*Bible*). Son irrévérence envers son père, qui s'était étendu dans une posture indécente après avoir bu du vin, dont il ne connaissait pas les propriétés enivrantes, a passé en proverbe. Ses descendants, les *Chamites*, ont formé, dit l'histoire sainte, la race nègre.

CHAM [*kam'*] (Amédée DE NOÉ, dit), célèbre caricaturiste français, né à Paris, surnommé *le Paul de Kock du crayon* (1819-1879).

CHAMALIÈRES, comm. du Puy-de-Dôme, arr. et à 1 kil. de Clermont-Ferrand; 7.340 h. Ch. de f.

CHAMAVES, un des peuples germaniques qui formaient la confédération des Francs.

CHAMBERLAIN [*tchèmbelin'*] (Joseph), homme d'Etat anglais, né à Londres, un des promoteurs du mouvement impérialiste (1836-1914); — son fils NEVILLE, né en 1869, premier ministre en 1937.

CHAMBERS [*tchèmbeʳz*] (Ephraïm), écrivain anglais, auteur d'une *Encyclopédie* estimée; né à Kendal (vers 1680-1740).

CHAMBERTIN, vignoble du dép. de la Côte-d'Or, dans la commune de Gevrey-Chambertin.

CHAMBÉRY, anc. cap. de la Savoie; ch.-l. du dép. de la Savoie, sur la Leysse et l'Albane, affl. du lac du Bourget; 25.407 h. (*Chambériens*). Ch. de f., à 596 kil. S.-E. de Paris. Archevêché; cour d'appel. Tanneries, aluminium, confections, vermouth, chocolat, pâtes alimentaires. Patrie de Saint-Réal, de Boigne, de Joseph et Xavier de Maistre. L'arr. a 15 cant., 164 comm., 123.459 h.

CHAMBIGES, célèbre famille d'architectes français (XVᵉ, XVIIᵉ s.). Citons PIERRE Iᵉʳ **Chambiges**, m. en 1544, qui travailla aux châteaux de Fontainebleau et de Saint-Germain; et PIERRE II **Chambiges**, qui travailla au Louvre et aux Tuileries.

CHAMBLEY [*blè*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey; sur la Gorze, affl. de la Moselle; 533 h. Ch. de f.

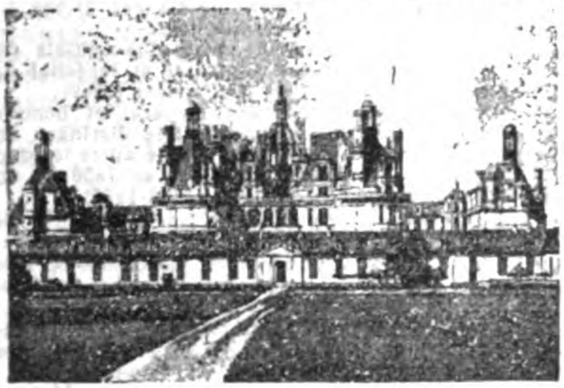
CHAMBON-FEUGEROLLES (*Le*), ch.-l. de c. (Loire); arr. de Saint-Etienne; sur l'Ondaine, affl. de la Loire; 15.100 h. Ch. de f. Aciérie, boulonnerie, outillage, métallurgie.

CHAMBON-SUR-VOUEIZE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1.625 h. Chapeaux.

CHAMBORD [*bor*], comm. du dép. de Loir-et-Cher (arr. de Blois), sur le Cosson, affl. de la Loire; 320 h. Magnifique château bâti par François Iᵉʳ, qui fut donné, en 1821, au duc de Bordeaux, comte de Chambord, qui le légua aux Bourbon-Parme.

CHAMBORD (*comte de*) ou **duc de Bordeaux**, fils du duc de Berry et petit-fils de Charles X, né à Paris, m. au château de Frohsdorf (Autriche). Chef du parti légitimiste depuis 1836, il se posa en prétendant en 1870-1871. Il parut sur le point de réussir en 1873 grâce à la fusion des partis légitimiste et orléaniste. Mais le prétendant refusa

d'adopter le drapeau tricolore de la Révolution, à la place du drapeau blanc de la monarchie, et la tentative échoua. C'est à ce propos que le maréchal de



Château de Chambord

Mac-Mahon prononça ces paroles célèbres : « Si le drapeau blanc était arboré contre le drapeau tricolore, les chassepots partiraient tout seuls! » On lui donne parfois le nom d'*Henri V* (1820-1883).

CHAMBRE (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; sur l'Arc, affl. de l'Isère; 801 h. Ch. de f. Ardoisières.

Chambre ardente, nom sous lequel on désigna, sous l'ancien régime, certaines cours de justice établies pour juger des faits exceptionnels, particulièrement des crimes d'hérésie ou d'empoisonnement. Elles étaient tendues de noir et éclairées, même pendant le jour, par des flambeaux. La plus fameuse est celle qui fut appelée à juger l'affaire dite *des poisons* (1679-1680).

Chambre des communes, chambre basse du Parlement anglais, recrutée par élections et exerçant l'essentiel du pouvoir législatif. On dit souvent, par abrév., *les Communes.*

Chambre des députés, assemblée législative française élue au suffrage universel. V. FRANCE et BOURBON (*palais*).

Chambre des lords, chambre haute du Parlement anglais, composée des pairs, grands seigneurs et hauts fonctionnaires du Royaume-Uni. Son pouvoir a été réduit en 1911.

Chambre introuvable (*la*), nom donné par ironie à la Chambre des députés ultra-royaliste réunie en octobre 1815, dissoute en septembre 1816, et qui sanctionna avec une aveugle complaisance les mesures les plus réactionnaires.

Chambres (*les*), de Raphaël, nom sous lequel on désigne une série de peintures célèbres, exécutées par Raphaël dans quatre chambres, ou salles, du Vatican.

CHAMFORT [*chanfor*] (Nicolas-Sébastien ROCH, dit *de*), moraliste français, au style d'une forme concise et spirituelle, né près de Clermont-Ferrand. Poursuivi sous la Terreur, il se suicida (1741-1794).

CHAMILLARD [*miyar*] (Michel *de*), ministre des finances et de la guerre sous Louis XIV, né à Paris; fort honnête homme, mais incapable (1652-1721).

CHAMISSO DE BONCOURT [*cha*] (Adalbert *de*), littérateur allemand, d'origine française, auteur de *Pierre Schlemihl* (1781-1838).

CHAMLAY [*chanlè*] (Jules-Louis BOLÉ, *marquis de*), homme de guerre et administrateur français (vers 1650-1719).

CHAMO. V. GOBI.

CHAMONIX-MONT-BLANC [*ni*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, au pied du mont Blanc; 4.446 h. (*Chamoniards*). Ch. de f. Superbe vallée de l'Arve, célèbre par ses glaciers. Centre d'alpinisme et de sports d'hiver.

CHAMOUSSET [*sè*] (Claude-Humbert PIARRON *de*), philanthrope français, né à Paris. On lui doit la première idée des associations de secours mutuels (1717-1773).

CHAMOUX-SUR-GÉLON [*mou*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 742 h.

(*Phot. Larousse.*)

Champ de mai, nom des assemblées politiques sous la 2e race de nos rois.

Champ de mars, nom des assemblées de guerriers sous la 1re race.

Champ-de-Mars, vaste terrain situé entre la façade septentrionale de l'Ecole militaire et la rive gauche de la Seine. Le Champ-de-Mars était autrefois affecté aux manœuvres militaires et aux revues de troupes. Le nom de cet emplacement, sur lequel ont eu lieu les grandes Expositions de 1867, 1878, 1889, 1900, 1937, est mêlé par des nombreux épisodes aux pages les plus mémorables de notre histoire. C'est là que fut célébrée la fameuse *fête de la Fédération*, le 14 juillet 1790.

Champs Élysées. Dans la mythologie gréco-romaine, nom que l'on donne au séjour des âmes des morts qui furent vertueux pendant leur vie.

Champs-Élysées, célèbre promenade parisienne, située entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Etoile. Avant 1670, son emplacement était encore en culture. Les Champs-Elysées, tels que nous les connaissons, ne datent guère que de 1818. Les Alliés y campèrent en 1815. Les *Chevaux de Marly*, par Coustou, ornent depuis 1794 l'entrée des Champs-Elysées.

CHAMPAGNAC, comm. du Cantal, arr. de Mauriac, 2.025 h. Ch. de f. Houille.

CHAMPAGNAC-DE-BÉLAIR, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, dans la vallée de la Dronne, s.-affl. de la Dordogne; 734 h.

CHAMPAGNE, anc. prov. de France, réunie à la couronne en 1285 par Philippe le Bel lors de son avènement au trône; cap. *Troyes*, a formé les dép. de l'Aube, Haute-Marne, Marne, Ardennes. (Hab. *Champenois.*) Vins mousseux célèbres. Quatre batailles ont été livrées en Champagne pendant la Grande Guerre : en décembre 1914 mars 1915, en septembre-novembre 1915, en juillet, puis en septembre-octobre 1918.

CHAMPAGNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, près du Séran; 415 h.

CHAMPAGNE-MOUTON, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1.170 h. Ch. de f.

CHAMPAGNE-SUR-SEINE, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Melun; 3.154 h. Ch. de f. Matériel électrique.

CHAMPAGNEY [*gnè*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; sur le Rahin, s.-affl. de la Saône; 3.284 h. Ch. de f. Aluminium.

CHAMPAGNOLE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; sur l'Ain; 4.542 h. Ch. de f. Forges, horlogerie, travail du bois.



Ph. de Champaigne.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste NOMPÈRE, *comte de*), *duc* DE CADORE, diplomate français, né à Roanne; il fut de 1807 à 1811, ministre des Relations extérieures de Napoléon Ier (1756-1834); — Son fils FRANZ, historien, né à Vienne (Autriche), a publié une *Histoire de l'Empire romain* (1804-1882).

CHAMPAIGNE ou **CHAMPAGNE** (Philippe *de*), peintre flamand, né à Bruxelles, auteur de remarquables portraits, et peintre des jansénistes; vécut et mourut en France (1602-1674).

CHAMPAUBERT, comm. de la Marne (arr. d'Epernay), où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens le 10 février 1814; 200 h.

CHAMPCENETZ [*senè*] (*le chevalier de*), un des plus spirituels rédacteurs des *Actes des Apôtres*, journal ultra-royaliste; né à Paris en 1760; m. sur l'échafaud en 1794.

CHAMPDENIERS [*chandenié*], ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1.186 h. Ch. de f.

CHAMPDIVERS [*vèr*] (Odette *de*), favorite de Charles VI, dont elle contribua à adoucir la folie et dont elle eut une fille.

CHAMPEAUX [*pô*] (Guillaume *de*), philosophe scolastique, né à Champeaux, près de Melun. Il défendit le réalisme. Abélard fut son élève, puis son adversaire.

CHAMPEIX [*pè*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 852 h. Vins.

CHAMPFLEURY (Jules HUSSON, dit Fleury ou), littérateur français, né à Laon; a écrit des romans réalistes : *Chien-Caillou*, etc. (1821-1889).

CHAMPIGNEULLES, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 5.010 h. Ch. de f. Brasserie.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; sur la Marne; 27.450 h. Ch. de f. Forges, constructions mécaniques. Batailles entre Français et Prussiens pendant le siège de Paris (30 nov. et 2 déc. 1870).

CHAMPION (Edme), surnommé *l'Homme au Petit Manteau bleu*, philanthrope français, né à Châtel-Censoir (Yonne) (1764-1852).



Championnet.

CHAMPIONNET (Jean-Antoine-Étienne), général français, né à Valence, se fit remarquer à Fleurus, organisa à Naples la république Parthénopéenne, et mourut à Antibes. Il était aussi désintéressé, aussi humain que brave (1762-1800).

CHAMPLAIN (Samuel *de*), voyageur français, né à Brouage (Charente-Infér.), gouverneur du Canada et fondateur de Québec (1567-1635).

CHAMPLAIN (*lac*), situé entre les États-Unis et le bas Canada, et découvert en 1608 par Champlain.



Champlain.

CHAMPLITTE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; sur le Salon, affl. de la Saône; 1.535 h. (*Chamtois*) Ch. de f.

CHAMPMESLÉ [*mêlé*] (Marie DESMARES, dame), célèbre tragédienne française, née à Rouen, elle triompha dans le théâtre de Racine qui l'aima (1642-1698).

CHAMPOLLION (Jean-François), orientaliste français, né à Figeac. Il parvint le premier à déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens (1790-1832).

CHAMPS-SUR-TARENTAINE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac, sur la Tarentaine, s.-affl. de la Dordogne; 1.426 h.



La Champmeslé.

CHAMPTOCEAUX [*tosô*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, près de la Loire; 1.177 h.

CHAMS, TCHAMS ou **TIAMS**, population éparse aujourd'hui dans le Cambodge, la Cochinchine et l'Annam, qui forma jadis un grand empire annexé en 1822 à l'Annam.

CHAMYL EFFENDI, héros de l'indépendance circassienne contre les Russes, né vers 1797, m. en 1871.

CHANAAN [*kanaan*], un des fils de Cham, maudit par Noé (*Bible*).

CHANAAN ou **CANAAN** (*terre de*), ancien nom de la Palestine ou *Terre promise* (*Bible*).

CHANAC, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, non loin du Lot; 956 h. Ch. de f.

CHANANÉENS [*néin*], tribus sémitiques qu'on trouve d'abord établies sur le golfe Persique, et qui, plus tard, émigrèrent en Syrie : les unes, fixées dans les vallées intérieures, furent agricoles ou pastorales; les autres, qui formèrent la nation phénicienne, se livrèrent au commerce et à la navigation.

CHANCELADE, comm. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 1.095 h. Pierres de taille. Station préhistorique.

CHANCELLOR (Richard), navigateur anglais du XVIe siècle. Il reconnut la mer Blanche, et se rendit à Moscou; m. en 1556.

CHANDERNAGOR, v. et territoire français de l'Inde, sur l'Hougly, branche du Gange; 27.000 h. (*Chandernagoriens*). Filature de jute.

CHANDOS [*doss*] (Jean), capitaine anglais du XIVe siècle. Connétable d'Aquitaine et sénéchal de Poitou, tué à Lussac, près de Poitiers (1369).

CHANGARNIER (Nicolas), général et homme politique français, né à Autun. Il se distingua en Algérie, dont il fut gouverneur; exilé après le coup d'État de 1851, il rentra en France en 1859 et, en 1870, servit à l'armée de Metz (1793-1877).

CHANGHAÏ, v. de Chine (Kiang-sou), près de l'embouchure du Yang-tsé-kiang; 2.700.000 h., dont 20.000 étrangers. Important port de commerce avec l'Europe. Factoreries européennes groupées dans les anciennes concessions française et internationale.

CHANNING [*tchanin'gn'*] (William Ellery), ministre protestant américain, né à Newport, un des chefs de la secte des unitaires (1780-1842).

CHAN-SI, prov. de Chine, au S. de la Mongolie; 12.000.000 d'h. Cap. *Taï-youan*. Houille.

Chanson de Roland (*la*), grande épopée nationale, en vers français de dix syllabes; la plus belle de nos chansons de geste, où l'enthousiasme religieux, l'amour du sol natal, la fidélité au suzerain s'expriment avec une sobre grandeur. On en fait honneur, avec vraisemblance, à Théroulde (Turoldus), trouvère normand du XIIe siècle.

Chansons des rues et des bois (*les*), poèmes de Victor Hugo, d'un lyrisme frais et léger (1866).

CHANTAL (*sainte* Jeanne-Françoise *de*), fondatrice de l'ordre de la Visitation, née à Dijon, et canonisée par Clément XIII. Grand'mère de Mme de Sévigné (1572-1641). Fête le 21 août.

Chant du départ (*le*), célèbre chant patriotique français, dont M.-J. Chénier composa les paroles en 1794, et Méhul la musique.

Chants du crépuscule (*les*), poésies de Victor Hugo, où les préoccupations politiques se mêlent à la poésie intime (1835).

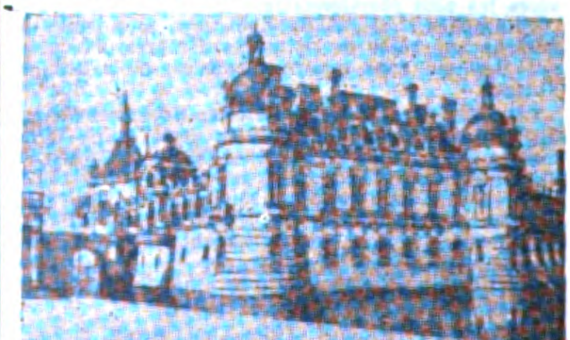
Chants du soldat, recueil de chants patriotiques, par Paul Déroulède (1872-1875).

CHANTELAUZE (Régis), historien français, né à Montbrison (1821-1888).

CHANTELLE, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 1.315 h.

CHANTEMESSE (André), médecin bactériologiste français, né au Puy (1851-1919).

CHANTILLY, comm. de l'Oise (arr. de Senlis), sur la Nonette, affl. de l'Oise; 5.965 h. Ch. de f. Dentelles; forêt et magnifique château, ancienne



Château de Chantilly.

forteresse du moyen âge, et qui fut reconstruit de 1527 à 1532 par le connétable Anne de Montmorency, puis embelli à diverses époques, surtout sous Louis XIV, Louis XV, et par le duc d'Aumale, lequel le légua à l'Institut de France en 1886.

CHANTONNAY, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 3.696 h. Ch. de f.

CHAN-TOUNG, prov. de la Chine, sur la mer Jaune; 80.000.000 h. Ch.-l. *Tsi-nan*.

CHANZY (Alfred), général français, né à Nouart (Ardennes). Il commanda en 1870-1871 la deuxième

(Phot. Neurdein.)

armée de la Loire et se distingua par sa belle retraite de Vendôme au Mans. Il fut ensuite gouverneur de l'Algérie, puis ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1823-1883).



Général Chanzy.

CHAOUÏA (*la*), plaine du Maroc, constituant l'arrière-pays de Casablanca.

CHAOURCE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes, aux sources de l'Armance; 903 h. (*Chaourçois*)

Chapeaux (*faction des*), nom du parti suédois qui, par opposition à la faction des *Bonnets*, au XVIIIe siècle, était partisan de l'alliance avec la France et de la guerre.

CHAPELAIN (Jean), poète français, né à Paris. Il rédigea, à la prière de Richelieu, les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, et écrivit un poème épique sur *la Pucelle*. C'était un homme de goût, mais un médiocre poète. Boileau l'a poursuivi de ses sarcasmes (1595-1674).

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LUILLIER, dit), poète français, né à La Chapelle-Saint-Denis (Paris), ami de Boileau, de Racine, de La Fontaine; il a écrit, en collaboration avec Bachaumont, un *Voyage en Provence et en Languedoc* enjoué et spirituel (1626-1686).

CHAPELLE-AUX-SAINTS (*La*), comm. de la Corrèze, arr. de Brive-la-Gaillarde; 322 h. Station préhistorique.

CHAPELLE-D'ANGILLON (*La*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 805 h. Ch. de f.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY [*chè*] (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.630 h. Vins.

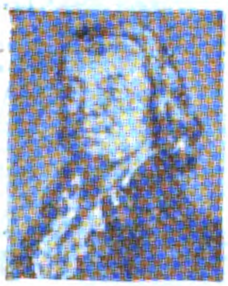
CHAPELLE-EN-VERCORS [*vèrkor*] (*La*), ch.-l. de c. (Drôme); arr. de Die; 826 h.

CHAPELLE-LA-REINE (*La*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 821 h. Ch. de f.

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, comm. de Belgique (Hainaut); 7.500 h. Houille.

CHAPELLE-SUR-ERDRE (*La*), ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Nantes; 2.117 h. Ch. de f.

CHAPLAIN (Jules-Clément), sculpteur et graveur médailliste fr., né à Mortagne (1839-1909).



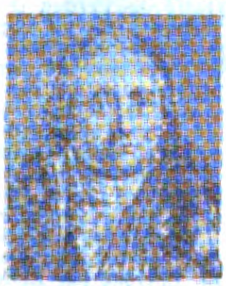
Claude Chappe.

CHAPLIN (Charles-Josuah), peintre français, né aux Andelys. Il fut le peintre coquet et adroit des élégances féminines (1825-1891).

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), astronome français, né à Mauriac (1722-1769).

CHAPPE (Claude), ingénieur et physicien français, né à Brûlon (Sarthe), neveu du précédent. Il créa le télégraphe aérien imaginé par Amontons, et qui fonctionna pour la première fois en 1794 (1763-1805).

CHAPSAL (Charles), grammairien français, né à Paris (1788-1858); auteur, avec Noël, d'une grammaire longtemps célèbre.



Jean-Ant. Chaptal.

CHAPTAL (Jean-Antoine), chimiste français, né à Nojaret [Badaroux] (Lozère). On lui doit des procédés pour la fabrication de l'alun, du salpêtre, des ciments, le blanchiment à la vapeur, et l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople; il fut ministre sous Napoléon Ier (1756-1832).

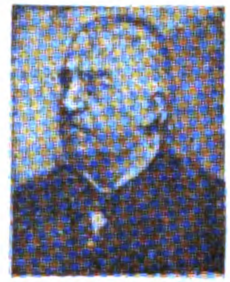
CHAPU (Henri-Michel-Antoine), sculpteur français, né au Mée (Seine-et-Marne); auteur de *Jeanne d'Arc*, *la Jeunesse* (1833-1891).

Charançon (*le*). V. CURCULIO.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 1.440 h. Ch. de f. Eaux sulfureuses.

(*Phot. Larousse, Nadar.*)

CHARCOT [*ko*] (Jean-Martin), médecin français, né à Paris, connu par ses travaux sur les maladies nerveuses (1825-1893).



J.-M. Charcot.

CHARCOT (Jean-Baptiste), médecin et explorateur français, né à Neuilly-sur-Seine, fils du précédent; auteur de travaux océanographiques remarquables dans les régions australes; mort en mer (1867-1936).

CHARDIN (Jean), voyageur français, né à Paris, auteur d'un *Voyage en Perse et aux Indes orientales*, précieux par son exactitude (1643-1713).

CHARDIN (*Jean-Baptiste-Siméon*), peintre français, né à Paris. Auteur de natures mortes, de portraits (peints ou au pastel), de scènes de genre (*le Bénédicité*, etc.). Par la vérité et la plénitude de son art, il est des premiers peintres français (1699-1779).

CHARDONNET (Hilaire, *comte* BERNIGAUD *de*), chimiste et physicien français, né à Besançon; inventeur de la soie artificielle (1839-1924).

CHARENTE (*la*), fl. de France, qui naît dans la Haute-Vienne, passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Rochefort, et se jette dans l'Atlantique; cours 361 kil.

CHARENTE (*dép. de la*), dép. formé par l'Angoumois et une partie de la Saintonge, du Poitou et



de la Marche; préf. *Angoulême*; s.-préf. *Cognac*, *Confolens*; 3 arr., 29 cant., 425 comm., 309.280 h. (*Charentais*). 9e région militaire; cour d'appel de Bordeaux; évêché à Angoulême. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

CHARENTE-MARITIME (*dép. de la*), dép. formé par l'Aunis, la Saintonge et une petite partie du Poitou; préf. *La Rochelle*; s.-préf. *Jonzac*, *Rochefort*, *Saintes*; 4 arr., 40 cant., 483 comm., 419.020 h. 18e région militaire; cour d'appel de Poitiers; évêché à La Rochelle. Ce dép. doit son nom à la Charente, qui le traverse (v. carte p. suiv.).

CHARENTON-DU-CHER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la Marmande et sur le canal du Berry; 1.658 h.

CHARENTON-LE-PONT, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux, au confluent de la Seine et de la Marne; 21.098 h. (*Charentonnais*). Ch. de f. Entrepôts, batellerie, constructions mécaniques, produits

chimiques. Célèbre établissement d'aliénés, dit « de Charenton », bien qu'il soit maintenant sur la comm. de Saint-Maurice (11.445 h.), détachée de Charenton. Dans le langage courant, on dit : *un pensionnaire de Charenton*, pour : *un fou, un homme qui a perdu la raison.*



Charette.

CHARÈS, général athénien, vaincu à Chéronée par Philippe (vers 400-330 av. J.-C.).

CHARÈS, sculpteur grec de Lindos (île de Rhodes), auteur du *Colosse de Rhodes.*

CHARETTE DE LA CONTRIE (François-Athanase), chef vendéen, né à Couffé (Loire-Inférieure), fusillé à Nantes (1763-1796).

CHARI (*le*), fl. de l'Afrique-Equatoriale française, tributaire du lac Tchad.

CHARIDÈME [*ka*], général grec, né en Eubée (IVe s. av. J.-C.).

CHARITÉ (*La*) ou **LA CHARITÉ-SUR-LOIRE,** ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers, sur la Loire; 4.094 h. (*Charitois*). Ch. de f. Vins; limes. Belle église (XIIe s.).

Charité (*la*), tableau, chef-d'œuvre d'Andréa del Sarto, au Louvre : une femme ayant deux enfants dans ses bras, et un autre endormi à ses pieds. Cette toile fut peinte en France pour François Ier (1518).

CHARITES [*ka*] (*les*), nom grec des Grâces.

CHARITON [*ka*], romancier grec, auteur des *Aventures de Chéréas et de Callirhoé* (IVe s.).

Charivari (*le*), journal satirique fondé en 1832, feuille remplie de facéties spirituelles et mordantes.

Charlatan (*le*), tableau de Gérard Dou, peint sur bois (1652) ; musée de Munich.

CHARLEMAGNE (*Charles le Grand*) ou **CHARLES Ier**, roi des Francs et empereur d'Occident, né en Neustrie en 742, fils de Pépin le Bref et de Berthe au grand pied. Il succéda à son père en 768 et régna avec son frère Carloman jusqu'à la mort de ce dernier (771). Devenu seul roi, il soumit les Aquitains et les Lombards, dont le roi Didier capitula (773), et fit contre les Arabes d'Espagne une expédition signalée par la défaite de son arrière-garde, à Roncevaux, où périt Roland (778). En 785 il réprima l'insurrection des Saxons menés par Witikind, celle des Bavarois commandés par Tassillon (787), celle des Avares, définitivement vaincus en 804. Allié au calife Haroun al-Rachid, il établit le premier protectorat franc en Terre sainte (797). Ses derniers jours furent attristés par les premières invasions des Normands. En 800, le pape Léon III l'avait couronné empereur d'Occident; il a donné son nom à la dynastie *carolingienne*. Législateur, Charlemagne publia les lois dites *Capitulaires*, et réforma la justice, régularisa les institutions antérieures. Grâce aux assemblées des grands (*placita*), réunies deux fois chaque année (Champ de mai, etc.) pour donner leur avis,



Statue de Charlemagne à Paris.

grâce aux Capitulaires et aux envoyés royaux (*missi dominici*), sortes d'inspecteurs des provinces, il était constamment tenu au courant des besoins de son immense empire, compris entre la mer du Nord, l'Elbe, la Bohême, le Garigliano, l'Ebre, les Pyrénées et l'Atlantique. Protecteur des lettres et des arts, il créa des écoles où Paul Diacre, Eginhard, Alcuin enseignèrent (742-814). — La Saint-Charlemagne (28 janvier) est restée la fête des écoles.

CHARLEROI, v. de Belgique (Hainaut), sur la Sambre; 29.000 h. (*Carolorégiens*). Bassin houiller considérable. Sidérurgie, construction mécanique, verrerie, papier, produits chimiques. Victoire des Allemands en août 1914.

CHARLES-MARTEL, maire du palais, fils de Pépin d'Héristal; il écrasa, en 732, à Poitiers, les Sarrasins commandés par Abdérame. Par cette victoire, il sauva la civilisation chrétienne et l'Occident de la conquête musulmane (689-741).



CHARLES II, le Chauve, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière, né à Francfort-sur-le-Main. Après avoir vaincu, à Fontenoy-en-Puisaye (841), son frère Lothaire, avec l'appui de son autre frère, Louis le Germanique, il signa avec eux le traité de Verdun (843), qui, démembrant définitivement le grand empire de Charlemagne, le fit roi de France. De 843 à 877, son règne est marqué par les invasions normandes, les guerres franco-germaniques suscitées par Louis le Germanique, les progrès de la féodalité que Charles le Chauve dut reconnaître par le capitulaire de Quiersy-sur-Oise avant de partir pour l'Italie (823-877).

CHARLES LE GROS, fils de Louis le Germanique et d'Emma de Bavière, empereur d'Allemagne en 882, roi de France en 884, à la mort de Carloman. Il fut déposé à la diète de Tribur en 887, à cause de sa lâche conduite devant les Normands, et remplacé sur le trône par Eudes (839-888).

CHARLES III, le Simple, fils posthume de Louis le Bègue et d'Adélaïde; il partagea le trône avec Eudes en 893; devenu seul roi de France en 898, il donna par le traité de Saint-Clair-sur-Epte la Normandie à Rollon (911). Il fut vaincu par Hugues le Grand à Soissons et détrôné en 923. Il mourut prisonnier dans la tour de Péronne, où l'avait enfermé Herbert, comte de Vermandois (879-929).

(*Phot. Larousse.*)

CHARLES IV, dit le Bel, troisième fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né à Clermont (Oise); roi de France à la mort de son frère Philippe V en 1322, dernier des Capétiens directs (1294-1328).

CHARLES V, le Sage, fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes; roi de France en 1364. Pendant sa jeunesse, il assista aux troubles qui se produisirent à Paris, gouverné par Etienne Marcel. Devenu roi, il imposa la paix à l'intrigant Charles le Mauvais, il débarrassa le royaume des Grandes Compagnies, et reprit aux Anglais presque toutes les provinces qu'ils avaient conquises (1375). Ces succès furent dus à sa prudente politique, ainsi qu'à l'héroïsme de Du Guesclin, de Clisson et de Boucicault. Sous son règne eut lieu la guerre de la succession de Bretagne, ou guerre des *Deux-Jeannes*. On doit à Charles V d'heureuses réformes financières, l'extension des privilèges de l'Université, et la fondation de notre première Bibliothèque nationale, formée d'un millier de manuscrits, la construction ou l'embellissement de plusieurs palais (hôtel Saint-Paul, Louvre, etc.). Il fixa à treize ans révolus l'âge de la majorité des rois. Christine de Pisan a écrit son éloge (1337-1380).

CHARLES VI, le Bien-Aimé, fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, né à Paris, roi de France en 1380. Il gouverna d'abord sous la tutelle de ses oncles, qui dilapidèrent le Trésor et provoquèrent, par de nouveaux impôts, la révolte des *Maillotins*. Devenu roi, il défit les Flamands à Rosebecque, et peu après il renvoya ses oncles pour les remplacer par les *Marmousets*, anciens conseillers de son père, dont l'administration prudente fit donner au roi le surnom de *Bien-Aimé*. Cette sage direction dura peu; Charles VI fut frappé de folie dans la forêt du Mans, au cours d'une expédition contre le duc de Bretagne. Son royaume, déchiré par la rivalité des *Bourguignons* et des *Armagnacs*, livré à l'anarchie, gouverné par l'infâme Isabeau de Bavière, tomba presque tout entier, par le traité de Troyes (1420), entre les mains des Anglais, vainqueurs à Azincourt (1368-1422).

Charles VI, opéra en cinq actes, paroles de Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy (1843). Le livret renferme des situations dramatiques et intéressantes; la partition est une des meilleures qu'ait écrites Halévy. Là se trouve le fameux chant patriotique : *Guerre aux tyrans*, etc. (1843).

CHARLES VII, le Victorieux, fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, né à Paris; roi de France en 1422. A son avènement, les Anglais occupaient presque toute la France. Le jeune roi indolent ne tenta d'abord rien pour repousser les envahisseurs. Ne rêvant que fêtes et plaisirs, il achevait de perdre gaiement son royaume, lorsque le patriotisme français se réveilla à la voix de Jeanne d'Arc qui rendit au roi confiance dans lui-même. Les victoires de la Pucelle et de ses compagnons ébranlèrent la domination anglaise et, même après le martyre de Jeanne, l'impulsion qu'elle avait donnée ne se ralentit point : *l'Indolent* « roi de Bourges » devint *le Victorieux*. Au bout de vingt ans de luttes, où se distinguèrent Richemont, La Hire, Xaintrailles, Jean Bureau, etc., les Anglais, battus à Formigny (1450) et à Castillon (1453), étaient chassés de France où ils ne conservaient que Calais. Charles VII essaya d'assurer à la France un bon gouvernement, des finances saines et une armée permanente (institution des francs-archers et des compagnies d'ordonnance); il donna au clergé la Pragmatique sanction, débarrassa le pays des *écorcheurs* et triompha de la *Praguerie*, révolte des seigneurs que son propre fils, plus tard Louis XI, soutenait. L'histoire, qui l'a parfois surnommé *le Bien servi*, lui a reproché ses complaisances pour la favorite Agnès Sorel, ainsi que son ingratitude envers Jeanne d'Arc qu'il laissa brûler, et envers son *argentier* Jacques Cœur qu'il sacrifia à ses ennemis (1403-1461).



Charles VII.

Charles VII chez ses grands vassaux, tragédie romantique, en cinq actes et en vers, d'Alexandre Dumas père (1831).

CHARLES VIII, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, roi de France en 1483, sous la tutelle de sa sœur Anne de Beaujeu. Son règne débuta par la réunion des états généraux de 1484. Mécontents de l'autorité d'Anne de Beaujeu, le duc d'Orléans et d'autres seigneurs se soulevèrent (*Guerre folle*), mais ils furent vaincus à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). En 1491, Charles épousa Anne de Bretagne, héritière du riche duché de ce nom qui fut ainsi réuni à la couronne. Esprit chimérique, amoureux des grands coups d'épée, il sacrifia les intérêts immédiats du royaume au désir de faire valoir les prétentions des princes français au royaume de Naples, qu'il conquit rapidement (1495), mais qu'il dut bientôt abandonner devant le soulèvement de l'Italie entière. A son retour en France, il se fraya un passage à la journée de Fornoue, où triompha la « furie française ». Il mourut à Amboise, des suites d'un coup qu'il se donna à la tête (1470-1498).



Charles VIII.

CHARLES IX, deuxième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Saint-Germain-en-Laye, roi en 1560. Il régna sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1563. Les principaux événements qui marquèrent sa minorité, puis son règne, furent l'édit de Janvier, le colloque de Poissy, le massacre de Wassy, la première guerre de religion terminée par la paix d'Amboise et pendant laquelle François de Guise fut assassiné. La paix de Longjumeau mit fin à la seconde, signalée par la bataille de Saint-Denis, où fut tué Montmorency. Enfin, la paix de Saint-Germain arrêta la troisième, signalée par les combats de Jarnac (après lequel fut assassiné Condé) et de Moncontour. Sans tenir compte de cette paix, Charles IX, circonvenu par sa mère et par les Guises, donna le signal de la Saint-Barthélemy. Les protestants, outrés de tant de mauvaise foi et soutenus par les *malcontents* ou *politiques*, recommencèrent une quatrième guerre civile, et ils en entreprenaient une cinquième lorsque Charles IX mourut, dévoré de remords (1550-1574).



Charles IX.

Charles IX *ou l'École des rois*, tragédie de M.-J. Chénier (4 nov. 1789), dirigée contre la royauté; elle a pour sujet le massacre de la Saint-Barthélemy.

CHARLES X, né à Versailles, quatrième enfant du dauphin, fils de Louis XV, et de Marie-Josèphe de Saxe, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, auquel il succéda sur le trône de France en 1824. Il se distingua d'abord par la légèreté de ses mœurs, émigra en 1789, contribua par le manifeste de Brunswick, qu'il inspira, à précipiter la perte de son frère. Sous le nom de comte d'Artois, il n'avait pas osé, appelé par les Vendéens, essayer un coup de force contre la Révolution. Devenu roi, la loi du sacrilège, l'indemnité donnée aux émigrés, la loi contre la liberté de la presse, l'influence des jésuites et de la Congrégation soulevèrent contre lui, pendant le ministère de Villèle, une impopularité que ne diminuèrent ni la victoire de Navarin, ni l'avènement du ministère Martignac (1828). La Chambre ayant refusé toute confiance au cabinet Polignac fut dissoute, mais les élections furent favorables à l'opposition; les Ordonnances du 25 juillet 1830, dissolvant la Chambre non encore réunie et modifiant la



Charles X.

(*Phot. Giraudon, Alinari, Bulloz.*)

Charte, supprimant la liberté de la presse, provoquèrent la révolution de 1830 et l'avènement de Louis-Philippe. Peu de temps auparavant avait lieu la prise d'Alger. Charles X se retira en Angleterre, puis à Prague, et enfin à Goritz (auj. Gorizia), où il mourut (1757-1836).

CHARLES D'ANJOU, frère de Saint Louis. Il fut roi de Naples, et perdit la Sicile après *les Vêpres siciliennes* (1226-1285).

CHARLES DE BLOIS, neveu de Philippe de Valois. Il épousa Jeanne de Penthièvre, et fut, dans la guerre de succession de Bretagne, le prétendant soutenu par le roi de France contre le comte de Montfort; tué à la bataille d'Auray (1319-1364).

CHARLES DE VALOIS, troisième fils de Philippe le Hardi, et frère de Philippe le Bel; comte d'Anjou et du Maine, chevalier ambitieux, il fut prétendant au trône d'Aragon, à l'empire d'Allemagne et à l'empire de Constantinople (1270-1325).

CHARLES LE MAUVAIS, roi de Navarre, petit-fils de Louis X le Hutin. Il contribua à affaiblir le royaume, pendant la guerre de Cent ans. Il soutint Etienne Marcel, puis s'allia avec les Anglais; ses troupes furent battues à Cocherel par Du Guesclin (1332-1387).

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, dernier duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, né à Dijon. C'était un prince belliqueux et violent, mais non sans goûts littéraires et artistiques. Maître de la Bourgogne et de la Flandre, il essaya de se constituer une principauté aussi puissante que la monarchie capétienne, à laquelle il fit courir de grands dangers. Chef de la *Ligue du Bien public*, il fit signer à Louis XI les traités de Conflans et de Saint-Maur, après la bataille indécise de Montlhéry (1465). Vainqueur de l'insurrection liégeoise (1467-1468), il forma une seconde ligue contre le roi de France et le retint prisonnier à Péronne; mais, à la suite d'une troisième ligue, il échoua devant Beauvais et Rouen. Il soumit la Lorraine, mais fut vaincu par les Suisses à Grandson et à Morat. En 1477, il fut tué devant Nancy, dans un combat contre René II, duc de Lorraine, qu'il avait dépossédé. On retrouva son cadavre à demi dévoré par les loups (1433-1477).


Charles le Téméraire.

CHARLES IV, né à Prague, empereur d'Allemagne de 1346 à 1378, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Il promulgua la *Bulle d'or* (1356), charte d'organisation de l'Empire germanique. Il fonda les universités de Vienne et Prague (1316-1378).

CHARLES V, dit **Charles-Quint**, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, roi d'Espagne en 1516. Empereur d'Allemagne en 1519; ses domaines gigantesques, Espagne et ses colonies, Flandres, Autriche, Allemagne, le firent un ennemi naturel des rois de France. Ambitieux, prétendant à la monarchie universelle, il soutint avec François Ier une lutte de plus de trente ans, marquée par les faits suivants : il gagne sur les Français les batailles de la Bicoque (1522) et de Pavie (1525), imposant au roi qu'il vient de faire prisonnier le traité de Madrid (1526). Nouvelles hostilités, marquées par la prise de Rome (1527), la paix de Cambrai (1529); — trêve de Nice (1538), après un infructueux essai d'invasion en Provence. Battu à Cérisoles, Charles-Quint, après la mort de François Ier, met le siège devant Metz (1553) et signe la trêve de Vaucelles (1556). D'autre part, l'empereur avait eu à lutter contre les Turcs (1532), à mener une expédition contre Tunis (1535) et Alger (1541) où il échoua, et à reconnaître la liberté de conscience pour les luthériens d'Allemagne (accord d'Augsbourg, 1555). Fatigué, il abdiqua en 1555 et se retira au monastère de Yuste où il mourut (1500-1558).


Charles-Quint.

Charles-Quint, son abdication, son séjour au monastère de Yuste et sa mort, par Mignet. L'historien a tracé d'une main vigoureuse le caractère de Charles-Quint et étudié son influence sur le monde politique, principalement après son abdication (1854).

Charles-Quint (*Apothéose de*), chef-d'œuvre du Titien, à Madrid; une merveille de couleur.

Charles-Quint (*portrait équestre de*), tableau du Titien, à Madrid; magnifique peinture.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne de 1711 à 1740, deuxième fils de Léopold Ier et père de Marie-Thérèse. Après différentes guerres plus ou moins heureuses avec la France et les Turcs, il s'employa à faire accepter par l'Europe la *Pragmatique sanction*, par laquelle il garantissait à Marie-Thérèse la succession d'Autriche (1685-1740).

CHARLES VII, électeur de Bavière, compétiteur de Marie-Thérèse, né à Bruxelles; élu empereur d'Allemagne en 1742, il fut chassé par sa rivale et mourut de chagrin à Munich (1697-1745).

CHARLES (*l'archiduc*), troisième fils de Léopold II, l'un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne dans les guerres contre la République et l'Empire; vaincu par Masséna à Zurich, et à Wagram par Napoléon Ier (1771-1847).

CHARLES Ier, roi d'Angleterre, fils de Jacques Ier de la maison des Stuarts, né à Dunfermline (Ecosse); roi en 1625. Poussé dans la voie du despotisme par ses ministres, Buckingham, Strafford, l'évêque Laud ainsi que par sa femme Henriette de France, il souleva une violente opposition. Le *Long Parlement* envoya Strafford au supplice. Cette exécution, à laquelle le roi n'eut pas le courage de s'opposer, fut bientôt suivie de la guerre civile entre les *Cavaliers* et les *Têtes rondes*. Charles Ier, réfugié en Ecosse, fut livré aux Parlementaires, et un accord allait peut-être survenir, lorsque les partisans de Cromwell enlevèrent le monarque, livré par trahison, et le firent condamner à mort. Il fut décapité à Whitehall (1600-1649).


Charles Ier.

Charles Ier (*portrait de*), tableau de Van Dyck, au Louvre (1635); — du même, à Dresde; — du même, au Belvédère, à Vienne; — du même, au musée de Turin; — portrait équestre du même personnage, par le même, au château de Windsor.

CHARLES II, fils du précédent et d'Henriette de France, rappelé sur le trône par le général Monk en 1660. Il blessa le sentiment national anglais en s'alliant avec la France contre la Hollande pour s'assurer les subsides de Louis XIV (1630-1685).

CHARLES-ÉDOUARD, dit **le Prétendant**, fils de Jacques Stuart et petit-fils de Jacques II, né à Rome. Il fut battu à Culloden, en 1746 (1720-1788).

CHARLES, nom de plusieurs rois de Suède, dont les plus remarquables sont : CHARLES IX, 3e fils de Gustave Vasa, et père de Gustave-Adolphe; roi en 1604 (1550-1611); — CHARLES X ou *Charles-Gustave*, successeur de Christine (1622-1660); — CHARLES XI, fils du précédent, roi à cinq ans en 1660; il fut l'allié de la France en 1675 contre la Hollande et instaura la monarchie absolue (1655-1697).

CHARLES XII, fils de Charles XI, né à Stockholm. Il commença, dès que les états l'eurent déclaré majeur, par vaincre le roi de Danemark à Copenhague (1700), les Russes à Narva, et Auguste II de Pologne, à Kissow (1703). Tournant de nouveau ses armes contre Pierre le Grand, il ne put, malgré la valeur de ses troupes, triompher


Charles XII.

(Phot. Hanfstaengl, Larousse.)

de son puissant rival à Pultava (1709) et dut se réfugier en Turquie. Après avoir vainement essayé de reprendre les hostilités avec l'appui du sultan Achmet III, il regagna en 1715 la Suède qui était tombée dans un état déplorable. Charles XII nourrissait de nombreux projets audacieux et hardis lorsqu'il fut tué d'un coup de feu au siège de Frédérikshald (1682-1718).

Charles XII (*Histoire de*), par Voltaire; modèle de narration vive claire et objective (1731).

CHARLES XIII, roi de Suède en 1809; il adopta Bernadotte (1748-1818); — CHARLES XIV ou *Charles-Jean*. V. BERNADOTTE; — CHARLES XV, fils d'Oscar Ier, roi de Suède et de Norvège en 1859 (1826-1872).

CHARLES Ier D'ESPAGNE, le même que l'empereur Charles-Quint, v. ce nom; — CHARLES II, fils de Philippe IV, roi d'Espagne en 1665. Il perdit la Flandre française, la Franche-Comté, le Luxembourg, et laissa son pays en proie à la ruine et à l'anarchie. Il fut le dernier roi de la maison de Charles-Quint, et son héritage donna lieu à la *guerre de la Succession d'Espagne* (1661-1700); — CHARLES III, fils de Philippe V, roi d'Espagne en 1759 (1716-1788); — CHARLES IV, fils du précédent, roi d'Espagne en 1788, abdiqua en 1808 en faveur de Napoléon Ier qui donna la couronne à son frère Joseph; m. à Rome (1819).

Charles III (*ordre de*), fondé en Espagne par Charles III à la naissance de son petit-fils, le prince des Asturies (1771).

CHARLES, de **Ier à VII**, rois de Naples et des Deux-Siciles.

CHARLES Ier, duc de Savoie de 1482 à 1490; — CHARLES II, fils du précédent, mort à neuf ans, en 1496; — CHARLES III, *le Bon*, duc de Savoie de 1504 à 1553.

CHARLES-EMMANUEL Ier, le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630; — CHARLES-EMMANUEL II duc de Savoie de 1638 à 1675; — CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne de 1730 à 1773; — CHARLES-EMMANUEL IV, roi de Sardaigne en 1796, abdiqua en 1802 et mourut à Rome en 1819.

CHARLES-FÉLIX, né à Turin en 1765, roi de Sardaigne de 1821 à 1831.

CHARLES-ALBERT, né à Turin, successeur du précédent (de la branche des Savoie-Carignan), général habile. Roi de Sardaigne en 1832, il promulgua le *statuto fondamentale* en 1848, délivra la Lombardie du joug autrichien, fut vaincu par les Autrichiens à Novare en 1849, et abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II (1798-1849).



Charles Ier de Roumanie.

CHARLES Ier, de la maison de Hohenzollern, né à Sigmaringen; prince, puis roi de Roumanie en 1881 (1839-1914); — CHARLES II, né en 1893; fils de Ferdinand Ier, il monta sur le trône (dont il avait été exclu à la mort de son père) en 1930.

CHARLES Ier, empereur d'Autriche et roi (Charles IV) de Hongrie, né à Persenbeug en 1887, régna de 1916 à 1918; mort en exil, à Funchal en 1922.

CHARLES BORROMÉE (*saint*), archevêque de Milan; contribua à la réforme catholique, et se fit remarquer par son dévouement lors de la peste qui désola cette ville (1533-1584). Fête le 4 novembre.

CHARLES (Alexandre), physicien français, né à Beaugency. Il appliqua le premier l'hydrogène au gonflement des aérostats (1746-1823). Sa jeune femme fut l'*Elvire* de Lamartine.

CHARLES (*cap*), à l'E. du Labrador.

CHARLESTON [*tcharlsten*], v. des Etats-Unis (Caroline du S.); port sur l'Atlantique; 67.000 h. Coton.

CHARLET [*lè*] (Nicolas), dessinateur et lithographe fr., né à Paris. Il a excellé dans les scènes militaires, les types de vieux grognards (1792-1845).

CHARLEVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 22.708 h. (*Carolopolitains*). Sur la Meuse, en face de Mézières. Ch. de f. Armes.

(*Phot. Mandy.*)

CHARLEVOIX [*voi*] (François-Xavier *de*), jésuite et voyageur français, né à Saint-Quentin; il explora le Saint-Laurent et le Mississipi (1682-1761).

CHARLIEU, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; sur le Sornin, affl. de la Loire; 5.263 h. Ch. de f. (*Charliandins*). Tissages.

CHARLOTTE DE SAVOIE, femme de Louis XI, mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu (1445-1483).

CHARLOTTE DE NASSAU, grande-duchesse de Luxembourg depuis 1919, née en 1896.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, mère du Régent, dite *la princesse Palatine*, née à Heidelberg. Sa correspondance, d'une franchise brutale, est un document des plus curieux pour l'histoire des mœurs du règne de Louis XIV (1652-1722).

CHARLOTTE, ex-impératrice du Mexique, née à Laeken. Fille de Léopold Ier, roi des Belges, elle épousa l'archiduc Maximilien en 1857, et perdit la raison après l'exécution de ce dernier, qui était devenu en 1864 empereur du Mexique (1840-1927).

Charlotte, touchante création de Gœthe dans *Werther*.

CHARLOTTE CORDAY. V. CORDAY.

CHARLOTTENBURG [*en'bourgh*], v. de Prusse (Brandebourg), réunie à Berlin depuis 1920.

CHARLY, ch. l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur la Marne, 1 590 h.

Charmant (*le Prince*), nom donné dans plusieurs contes de fées à un jeune prince beau comme le jour, qui surgit à point nommé pour délivrer les princesses innocentes et persécutées.

CHARMES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur la Moselle, 4.189 h. (*Charmois*). Ch. de f. Brasserie, broderie. Patrie de Maurice Barrès.

CHARMES (Francis), publiciste français, né à Aurillac (1848-1916).

CHARMETTES (*Les*), hameau pittoresque de Savoie, près de Chambéry, illustré par le séjour qu'y fit J. J. Rousseau chez Mme de Warens.

CHARNAY [*ne*] (Désiré), voyageur français, né à Fleurieux (Rhône) (1828-1915). Il étudia l'ancienne civilisation mexicaine.

CHARNER [*nè*] (Léonard), amiral français, né à Saint-Brieuc; commanda la flotte française lors des expéditions de Chine et de Cochinchine (1797-1869).

CHARNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; sur l'Ouanne, affl. du Loing; 1.309 h. Ch. de f.

CHARNY-SUR-MEUSE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur la Meuse; 351 h. Ch. de f.

CHAROLAIS ou **CHAROLLAIS** [*lè*], ancien pays de France, dans la Bourgogne; ch.-l. *Charolles*. Elevage de bœufs.

CHAROLLES, ch.-l. d'arr. (Saône-et-Loire), au confluent de l'Arconce et de la Semence, affl. de la Loire. Ch. de f., à 51 kil. de Mâcon; 3.400 h. (*Charollais* ou *Charolais*). Bestiaux, volailles, faïence. L'arr. a 13 cant., 139 comm., 114.350 h.

CHARON [*ka*], nocher des Enfers, qui passait dans sa barque sur le Styx, les âmes des morts moyennant une obole. De là était venu l'usage de mettre une obole dans la bouche des cadavres avant de les ensevelir. Il refusait de transporter ceux qui n'avaient pas reçu les honneurs de la sépulture et qui étaient condamnés à errer cent ans sur les bords du Styx, avant d'entrer aux Enfers (*Myth.*). A ce nom se rattachent les locutions populaires *la barque de Charon* et *passer le Styx*.

CHARONDAS [*ka, dass*], législateur de Catane. Il se tua, pour avoir enfreint involontairement une loi qu'il avait portée; 600 av. J.-C.

CHARONDAS (LE CARON, dit), jurisconsulte français, né à Paris; auteur du *Grand Coutumier de France* (1536-1617).

CHARONNE, anc. comm. du dép. de la Seine, réunie en 1860 à Paris. (Hab. *Charonnais*.)

CHAROST [*ro*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; sur l'Arnon, affl. du Cher; 1.017 h. Ch. de f.

CHARPENTIER (Jacques), philosophe et médecin, né à Clermont (Oise). Il eut de vifs démêlés avec l'helléniste Ramus, qu'il fit, dit-on, assassiner lors de la Saint-Barthélemy (1524-1574).

CHARPENTIER (François), littérateur et érudit français, né à Paris (1620-1702).

CHARPENTIER (Gustave), compositeur français, né à Dieuze en 1860; musicien original et vigoureux; auteur de *Louise*, drame lyrique, et de suites d'orchestre (*Impressions d'Italie la Vie du poète*, etc.).



G. Charpentier

CHARRAS [*râss*] (Jean-Baptiste-Adolphe), colonel français, né à Phalsbourg Il fut ministre de la guerre en 1848; déporté en 1852 (1810-1865)

CHARRON (Pierre), moraliste français, né à Paris (1541-1603) Avocat, il entra dans les ordres. Dans son *Traité de la sagesse*, il a transposé lourdement les *Essais* de Montaigne

CHARROUX [*rou*], ch.-l. de c. (Vienne), arr de Montmorillon, près de la Charente; 1.695 h Ch. de f

Charte. Le mot *charte* (autrefois *chartre*) se dit des anciens livres et papiers relatifs à l'histoire, au droit public, etc , ou appartenant à une ville, à une communauté, etc. Mais on donne surtout ce nom à l'acte en vertu duquel certaines libertés fondamentales sont octroyées au peuple. Deux chartes sont célèbres . la *Grande Charte d'Angleterre*, base des libertés anglaises, donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre, et la *Charte constitutionnelle de France*, octroyée en 1814 par Louis XVIII, et revisée en 1830 après la déchéance de Charles X.

Charte de l'Atlantique, programme pour la paix du monde, établi par Franklin Roosevelt et Winston Churchill le 14 août 1941

CHARTIER (Alain), écrivain français, né à Bayeux. Il fut le secrétaire des rois Charles VI et VII. Ses écrits politiques (*le Quadrilogue invectif*) servent la cause royale Ses poésies se distinguent par une forme vive et sobre. Pasquier raconte sur lui l'anecdote suivante un jour, Marguerite d'Écosse, première femme du Dauphin (depuis Louis XI), ayant vu Chartier endormi sur une chaise, s'approcha de lui et lui donna un baiser ajoutant qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche d'où sortaient tant de *mots dorés* (1385 1433)

CHARTRES, ch -l. du dép. d'Eure-et-Loir, sur l'Eure; 25.357 h. (*Chartrains*) Ch de f., à 88 kil. S.-O. de Paris Évêché, superbe cathédrale, chef-d'œuvre de l'art gothique Grains, pâtés renommés; fonderies, courroies, bois sciés. Patrie de Desportes, Régnier, Nicole, Félibien, Pétion, Marceau. L'arr. a 11 cant , 205 comm , 131.370 h.

CHARTRE-SUR-LE-LOIR (*La*), ch -l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1.662 h. (*Chartrains*). Ch. de f.

Chartreuse (*la Grande*), célèbre monastère fondé par saint Bruno en 1084, dans une vallée des Alpes, au cœur du *massif de la Grande-Chartreuse* (dép. de l'Isère) Les religieux en ont été expulsés en 1903.

Chartreuse de Pavie (*la*), célèbre monastère italien fondé par Jean-Galeas Visconti (1396).

Chartreuse de Parme (*la*), roman de Stendhal (Henri Beyle) [1839], un de ses chefs-d'œuvre, par l'analyse des caractères et la peinture attachante des mœurs d'une petite cour italienne.

CHARYBDE [*ka*] et **SCYLLA**, tourbillon et écueil célèbres du détroit de Messine, qui étaient, dans la navigation ancienne, l'effroi des navigateurs; quand on avait évité l'un, on se brisait bien souvent contre l'autre, ce qui a donné lieu au proverbe si connu : *Tomber de Charybde en Scylla*, c'est-à-dire d'un mal en un autre pire.

CHASLES [*chál'*] (Michel), mathématicien français, né à Épernon (1793 1880); s est distingué dans la géométrie pure.

CHASLES (Philarète), littérateur et bibliographe français, né à Mainvilliers, près de Chartres (1798-1873).

Chasse (*De la*), par Xénophon, où l'auteur mêle à des détails techniques des considérations morales.

Chasse (*la*), chef-d'œuvre de Ruysdaël (galerie de Dresde) ; — **Chasse au faucon** (*la*), tableau de P. Wouwerman, chef-d'œuvre de délicatesse et de précision (Amsterdam) ; — **Chasse au lion**, tableau de Rubens, peint avec vigueur (Munich) ; etc.

Châsse de sainte Ursule (*la*), célèbre reliquaire orné de peintures par Memling, hôpital de Saint-Jean, à Bruges.

CHASSELOUP-LAUBAT [*lou-lôba*] (Prosper *de*), général et ingénieur français, né à Saint-Sornin (Charente-Inférieure) ; il dirigea en 1807 les opérations du siège de Dantzig (1754-1833) ; — Son fils, JUSTIN-PROSPER, fut ministre de la marine sous Napoléon III (1805-1873).

CHASSÉRIAU (Théodore), peintre français, né à Samana (Rép. Dominicaine) ; remarquable par la puissance du coloris (peintures murales de la Cour des comptes) [1819-1856].

CHASSE-SUR-RHÔNE, comm. de l'Isère, arr. de Vienne; 2.325 h. Ch. de f. Hauts fourneaux, forges.

Chasseur de la garde (*le*), tableau de Géricault, au Louvre. L'artiste n'avait que vingt ans lorsqu'il exécuta cette peinture pleine de mouvement (1812).

CHASTELLAIN [*châtelin*] (Georges), chroniqueur bourguignon, auteur d'une *Grande Chronique* (1404-1475).

Chat botté (*le*), héros et titre d'un conte de Perrault. C'est un chat qui, par son adresse, à dire vrai peu scrupuleuse, fait croire que son maître, le fameux marquis de Carabas, est immensément riche et l'amène ainsi à devenir le gendre du roi.

CHÂTAIGNERAIE (*La*), ch.-l. de c. (Vendée), arr de Fontenay-le-Comte; 1.871 h. Ch de f.

CHÂTEAU (*Le*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oleron, arr. de Rochefort; 3.061 h. Place forte, petit port sur l'océan Atlantique.

Châteaux en Espagne (*les*), comédie de Collin d'Harleville, piquante et bien dialoguée (1789)

CHÂTEAUBOURG, ch -l de c. (Ille-et-Vilaine), arr de Rennes, sur la Vilaine; 1 246 h Ch. de f.

CHATEAUBRIAND (*vicomte* François-René *de*), écrivain français, né à Saint-Malo Il voyagea en Amérique, rentra en France au moment de la Révolution, émigra en 1792, vécut en Angleterre, rentra en 1800 en France où, sauf au début, il vécut en mauvais termes avec Napoléon Sous la Restauration, il fut ambassadeur à Londres, puis ministre des affaires étrangères de 1822 à 1824 On lui doit · *Atala* (1801), *le Génie du christianisme* (1802), *René* (1805), *les Martyrs* (1809), *le Dernier Abencérage*, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1828), *Mémoires d'outre-tombe*, qui sont la plus admirable de ses œuvres, etc. Ce grand écrivain a l'éclat du style, la richesse de l'imagination, la sensibilité, la passion, l'éloquence, la puissance descriptive et le coloris. Son œuvre a exercé une influence considérable sur le développement de la littérature romantique (1768-1848)



Chateaubriand.

CHÂTEAUBRIANT, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure), sur la Chère, affl. de la Vilaine; 8.112 h (*Castelbriantais*). Ch. de f., à 64 kil. N.-E. de Nantes. Fonderies, machines agricoles, confiseries. L'arr. a 10 cant , 51 comm., 103.838 h.

CHÂTEAU-CHINON, ch.-l. d'arr. (Nièvre) ; 2 200 h. (*Château-Chinonais*) Ch. de f., à 60 kil. E. de Nevers. Bois, bestiaux, céréales, meubles. L'arr a 6 cant., 72 comm., 52.655 h.

CHÂTEAU-DU-LOIR, ch -l. de c. (Sarthe), arr. du Mans, près du Loir; 4.400 h. Ch. de f.

CHÂTEAUDUN, ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), près du Loir; 6 790 h. (*Dunois*) Ch. de f., à 44 kil. S -O de Chartres Patrie de Boutaric. Cette ville fut presque entièrement détruite par les Prussiens après une héroïque défense (18 oct. 1870). L'arr. a 6 cant., 95 comm., 64.013 h.

Château-Gaillard, forteresse en ruines, dominant la Seine aux Andelys. Construite en 1197 par Richard Cœur de Lion; prise par Philippe-Auguste en 1204.

(*Phot. H. Manuel*)

CHÂTEAUGIRON, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1.312 h.

CHÂTEAU-GONTIER, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. et à 29 kil. S. de Laval, sur la Mayenne; 6.291 h. (*Castrogontériens*). Ch. de f. Eaux ferrugineuses de *Pougues-Rouillées*.

CHÂTEAU-HAUT-BRION, vignoble du Bordelais (Gironde), qui fournit des vins rouges classés parmi les meilleurs du Médoc.

CHÂTEAU-LAFITE, domaine de la commune de Pauillac (Gironde), un des meilleurs crus de vins rouges de Bordeaux (Médoc).

CHÂTEAU-LAGRANGE, hameau du dép. de la Gironde; vins rouges renommés, classés parmi les meilleurs crus du haut Médoc.

CHÂTEAU-LANDON, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 2.479 h. Carrières. Restes de monuments du moyen âge.

CHÂTEAU-LATOUR, domaine de la commune de Pauillac (Gironde); vins rouges classés parmi les premiers crus du Médoc.

CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.234 h. Eaux ferrugineuses; forges.

CHÂTEAULIN, ch.-l. d'arr. (Finistère), sur l'Aulne; 3.615 h. (*Castellinois* ou *Châteaulinois*). Ch. de f., à 28 kil. N. de Quimper. Marché agricole. L'arr. à 7 cant., 63 comm., 111.318 h.

CHÂTEAU-MARGAUX [*gô*], vignoble de la commune de Margaux, à 22 kil. N. de Bordeaux; un des vins rouges les plus estimés du Médoc.

CHÂTEAUMEILLANT [*méyan*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la Sinaise, s.-affl. du Cher; 2.925 h. Ch. de f. Pierres calcaires; vins.

CHÂTEAUNEUF, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1.379 h. Belle forêt.

CHÂTEAUNEUF-DE-RANDON, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 587 h. Du Guesclin mourut en l'assiégeant, en 1380.

CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 540 h.

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 3.956 h. Ardoisières.

CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, comm. de Vaucluse, arr. d'Avignon; 1.013 h. Vins.

CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 2.026 h.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 3.020 h. Ch. de f. Distillerie.

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond; 2.007 h. Ch. de f.

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2.978 h. Ch. de f. Constructions métalliques, câbleries. Magnifique tombeau de Louis de la Vrillière, à l'église.

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 1.279 h.

CHÂTEAUPONSAC [*sak*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la Gartempe, affl. de la Creuse; 3.446 h. Ch. de f. Produits réfractaires.

CHÂTEAU-PORCIEN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel, sur l'Aisne; 831 h.

CHÂTEAU-REGNAULT-BOGNY, comm. des Ardennes (arr. de Mézières); 3.067 h.

CHÂTEAURENARD, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1.957 h. Ch. de f.

CHÂTEAURENARD-PROVENCE [*nar*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près de la Durance; 8.872 h. Vignobles; fruits.

CHÂTEAU-RENAULT [*nô*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la Brenne, s.-affl. de la Loire; 4.106 h. (*Renaudins*). Ch. de f. Tanneries.

CHÂTEAURENAULT (François-Louis *de*), vice-amiral et maréchal de France. Il s'illustra en combattant les corsaires barbaresques, les Hollandais et les Anglais (1637-1716).

CHÂTEAUROUX, ch.-l. du dép. de l'Indre, sur l'Indre; 26.707 h. (*Châteauroussins* ou *Castelroussins*). Ch. de f., à 263 kil. S.-O. de Paris. Grande forêt. Draps; métallurgie, machines, meubles. L'arr. a 12 cant., 133 comm., 147.157 h.

CHÂTEAUROUX (Marie-Anne DE MAILLY-NESLE, *duchesse de*), une des favorites de Louis XV, née à Paris. Ambitieuse et énergique, poussée par le duc de Richelieu, elle contribua à tirer un moment le roi de son apathie en l'engageant à se montrer à la tête de ses armées (1717-1744).

CHÂTEAU-SALINS [*lin*], ch.-l. d'arr. (Moselle), à 59 kil. S.-E. de Metz, sur la Petite-Seille; 1.820 h. Ch. de f. Salines. L'arr. a 5 cant., 132 comm., 33.254 h.

CHÂTEAU-THIERRY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur la Marne; 8.154 h. (*Théodoriciens*). Ch. de f. Patrie de La Fontaine.

CHÂTEAUVILLAIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 1.008 h. Ch. de f.

CHÂTEAU-YQUEM [*ikèm'*], vignoble bordelais du pays de Sauternes; vins blancs célèbres.

CHÂTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur la Moselle; 1.340 h. Ch. de f.

CHÂTEL (Jean), fanatique qui tenta d'assassiner Henri IV; il fut écartelé (1575-1594).

CHÂTELAILLON, comm. de la Charente-Inf., arr. de La Rochelle; 2.106 h. Ch. de f. Bains de mer.

CHÂTELARD (*Le*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Chéran, s.-affl. du Rhône; 609 h.

CHÂTELAUDREN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1.104 h. Ch. de f.

CHÂTELDON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 1.561 h. Etablissement thermal.

CHÂTELET (*Le*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond; 1.660 h.

CHÂTELET (*Le*), localité de la comm. de Budelière, arr. d'Aubusson (Creuse); 1.019 h. Mine d'or.

CHÂTELET, v. de Belgique (Hainaut); 14.000 h. Chaudronnerie, construction mécanique, produits réfractaires, explosifs.

CHÂTELET (*marquise du*), femme de lettres française, né à Paris; connue surtout pour sa liaison avec Voltaire (1706-1749).

Châtelet, nom donné à deux forteresses de l'ancien Paris, le *Grand* et le *Petit Châtelet*. Le premier, démoli en 1802, était situé sur la rive droite de la Seine, en face du Pont-au-Change. C'était le siège de la juridiction criminelle de la vicomté et prévôté de Paris. Le second, sur la rive gauche, en face du Petit-Pont, servait de prison.

CHÂTELET-EN-BRIE (*Le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 991 h.

CHÂTELGUYON, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 2.893 h. Ch. de f. Eaux thermales.

CHÂTELINEAU, comm. de Belgique (Hainaut); 17.000 h. Houille; sidérurgie.

CHÂTELLERAULT [*rô*], ch.-l. d'arr. (Vienne), au confluent de la Vienne et de l'Envigne; ch. de f., à 32 kil. N.-E. de Poitiers; 17.704 h. (*Châtelleraudais*). Manufacture d'armes, coutellerie, quincaillerie. L'arr. a 10 cant., 108 comm., 90.142 h.

CHÂTELUS-MALVALEIX [*lu*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 922 h.

CHÂTENOIS [*noi*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1.048 h. Ch. de f.

CHATHAM [*tchatem*], v. d'Angleterre (Kent), port militaire sur la Manche; 43.000 h. Arsenal, école du génie.

CHATHAM, archipel néo-zélandais d'Océanie.

CHATHAM (*lord*). V. PITT.

CHÂTILLON [*yon*], comm. de la Seine, arr. et à 3 kil. de Sceaux; 9.701 h. (*Châtillonnais*). Carrières.

CHÂTILLON, nom de plusieurs familles nobles. Les plus illustres sont celle de *Châtillon-sur-Marne*, qui a donné EUDES **de Châtillon**, le premier pape français sous le nom d'Urbain II; GAUCHER **de Châtillon**, qui se signala à Saint-Jean-d'Acre et à Bouvines; GAUCHER **de Châtillon**, connétable de Philippe le Bel (1250-1330), etc., et celle de *Châtillon-Coligny*, autref. *Châtillon-sur-Loing*, d'où sont sortis Odet, Gaspard et François DE COLIGNY.

CHÂTILLON-COLIGNY, ch.-l. de c. (Loiret),

arr. de Montargis, sur le Loing et le canal de Briare; 1.880 h. Patrie des Coligny, de Becquerel.

CHÂTILLON-EN-BAZOIS [*zoi*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur l'Aron, affl. de la Loire, et sur le canal du Nivernais; 1.244 h.

CHÂTILLON-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur le Bez, affl. de la Drôme; 715 h.

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 2.653 h.

CHÂTILLON-SUR-INDRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 3.355 h. Ch. de f. Mégisserie, laines.

CHÂTILLON-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2.505 h. Ch. de f.

CHÂTILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 867 h. Patrie du pape Urbain II, de Gaucher de Châtillon, etc.

CHÂTILLON-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 4.727 h. Ch. de f. Carrières, forges, fonderies, construction mécanique. Patrie de Marmont, Nisard.

Châtillon (*congrès de*), qui se tint du 5 février au 18 mars 1814, entre les Alliés et Napoléon, pendant la campagne de France, et qui n'aboutit à aucune entente.

CHÂTILLON-SUR-SÈVRE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1.325 h. Ch. de f.

Châtiments (*les*), recueil de poésies composées au lendemain du 2-Décembre (1851) par Victor Hugo proscrit. C'est une satire indignée, violente mais souvent d'une éloquence incomparable, des hommes du second Empire (1853).

CHATOU, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine; 12.023 h. (*Chatousiens*). Ch. de f.

CHÂTRE (*La*), ch.-l. d'arr. (Indre), au-dessus de l'Indre; 3.734 h. (*Castrais*) Ch. de f., à 34 kil. S.-E. de Châteauroux. Laines, confections, cuirs. L'arr. a 5 cant., 59 comm., 52.492 h.

CHATT EL-ARAB, fl. de la Mésopotamie, formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate; passe à Bassora et se jette dans le golfe Persique.

Chatte blanche (*la*), conte de Mme d'Aulnoy. Un jeune prince, soumis par son père à de bizarres épreuves, rencontre une ravissante chatte blanche, qui est une princesse métamorphosée. Grâce à elle, il fait à son père des présents merveilleux, puis, ayant magiquement rendu à la jeune fille sa vraie forme, il l'épouse.

CHATTERTON [*tchatert'n*] (Thomas), poète anglais, né à Bristol. Il pasticha le style du moyen âge. Tombé dans la misère, il s'empoisonna (1752-1770).

Chatterton, drame émouvant d'Alfred de Vigny (1835). C'est l'histoire du poète méconnu et découragé, qui se réfugie dans le suicide pour échapper à la misère et à l'indifférence des hommes.

CHAUCER [*tchôser*] (Geoffrey), poète anglais, né à Londres, auteur des *Contes de Canterbury*. Il traduisit le *Roman de la rose* et imita l'art classique et l'art italien. C'est un des fondateurs de la littérature poétique de l'Angleterre (vers 1340-1400).

CHAUDES-AIGUES [*zèg'*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1.272 h. Eaux thermales.

CHAUDET [*dè*] (Antoine-Denis), peintre et sculpteur français, né à Paris (1763-1810).

CHAUDEY [*dè*] (Gustave), avocat et homme politique français, né à Vesoul; fusillé par les insurgés sous la Commune (1817-1871).

Chaudronnier (*le*), tableau de Franz Van Mieris (Dresde); une de ses œuvres maîtresses.

CHAUFFAILLES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire); arr. de Charolles; 4.002 h. Ch. de f.

Chauffeurs, brigands qui, pendant les troubles de la Révolution, *chauffaient* et brûlaient les pieds de leurs victimes pour les forcer à dire où était caché leur argent. Ils disparurent sous le Consulat.

CHAULIEU (*abbé* Guillaume AMFRYE *de*), poète français du genre gracieux, né à Fontenay (Vexin normand), l'**Anacréon du Temple** (1639-1720).

CHAULNES [*chôn'*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 1.626 h. (*Chaulnois*). Ch. de f. Patrie de Lhomond.

CHAULNES (Ferdinand D'ALBERT D'AILLY, *duc de*), pair de France et lieutenant général, distingué par son goût pour les sciences (1714-1769).

CHAUMEIX (André), journaliste français, né à Felletin en 1874; membre de l'Académie française en 1930. Rédacteur politique au *Journal des Débats*.

CHAUMERGY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur la Brenne, s.-affl. de la Saône; 510 h. Ch. de f.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard); procureur-syndic de la commune de Paris en 1792, né à Nevers en 1763. Il fut l'un des fondateurs du *culte de la Raison*; décapité avec les hébertistes en 1794.

Chaumière indienne (*la*), conte philosophique de Bernardin de Saint-Pierre, critique de la vie des cités (1791).

CHAUMONT, ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, au confluent de la Marne et de la Suize; 15.941 h. (*Chaumontois* ou *Chaumontais*). Ch. de f., à 262 kil. S.-E. de Paris. Mégisserie, papiers, gants. Patrie de Bouchardon, Damrémont. Un traité y fut conclu en 1814 entre les Alliés, pour réduire la France aux limites de 1792. L'arr. a 18 cant., 341 comm., 129.941 h.

CHAUMONT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; sur le Troësne; 1.546 h. Ch. de f.

Chaumont (*Buttes-*), parc de Paris, aménagé en 1863 sur les hauteurs qui avaient servi, en 1814, à la défense de Paris. Sites pittoresques.

CHAUMONT-PORCIEN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 622 h.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, comm. de Loir-et-Cher, arr. de Blois; 880 h. Ch. de f. Château où résida Catherine de Médicis.

CHAUNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, sur l'Oise et le canal de Saint-Quentin; 8.931 h. (*Chaunois*). Ch. de f. Produits chimiques. Dévastée par les Allemands (1914-1918).

CHAUSEY (*îles*), groupe d'îlots du Cotentin, arr. de Granville (Manche); granit.

CHAUSSARD (Pierre), littérateur français, né à Paris, secrétaire du Comité de Salut public; théophilanthrope (1766-1823).

CHAUSSIER (François), chirurgien et anatomiste français, né à Dijon (1746-1828).

CHAUSSIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur l'Orain, affl. du Doubs; 1.001 h. Ch. de f.

CHAUSSON (Ernest), compositeur français, né à Paris; auteur du *Roi Arthur*, du *Concert*, de mélodies (*la Chanson perpétuelle*) [1855-1899].

CHAUVEAU-LAGARDE (Claude-François), avocat français, né à Chartres, défenseur, devant le tribunal révolutionnaire, de Marie-Antoinette, de Madame Elisabeth, de Charlotte Corday (1756-1841).

CHAUVELIN (Germain-Louis *de*), homme d'Etat français, un des promoteurs de la guerre de succession de Pologne; exilé par le cardinal Fleury en 1737 (1685-1762); — Son fils, le *marquis* BERNARD-LOUIS **de Chauvelin**, diplomate, né à Paris, vécut dans l'intimité de Louis XV (1716-1773).

CHAUVIGNY, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne; 2.748 h. Ch. de f. Pierres.

CHAUX-DE-FONDS [*chô-de-fon*] (*La*), v. de Suisse, canton de Neuchâtel; 37.700 h. (*Chaudefonniers*). Horlogerie. Patrie des Jacquet-Droz, de Léopold Robert.

CHAVAGNES-EN-PAILLERS, comm. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon; 2.989 h.

CHAVANGES, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; près de la Voire; 718 h. Ch. de f.

CHAVÉE (Honoré-Joseph), linguiste belge, né à Namur, un des fondateurs de la linguistique moderne (1815-1877).

CHAVES [*ès*], v. du Portugal (Villa-Real); 6.800 h. Bains fréquentés.

CHAVILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 10.948 h. Ch. de f. Produits chimiques.

CHAZELLES-SUR-LYON, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 6.008 h. Feutres, chapeaux.

CHEB [*heb*], en allem. **Eger**, v. d'Allemagne (cédée par la Tchécoslovaquie en 1938), sur l'Orhe, affl. de l'Elbe; 27.500 h. Machines, tissus. Wallenstein y fut assassiné en 1634.

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; sur la Boutonne, affluent de la Charente; 2.029 h. Ch. de f.

CHEIK-SAÏD, petit territoire au S.-O. de l'Arabie, vis-à-vis de Périm; à la France; 1.000 h.

CHELIF, fleuve d'Algérie, qui arrose Orléansville, et se jette dans la Méditerranée; 686 kil.

CHELLES, comm. de l'arr. de Meaux (Seine-et-Marne), sur la Marne; 13.158 h. (*Chelléens*). Ch. de f. Chilpéric Ier en 584 y fut assassiné; sainte Clotilde y fonda une abbaye de femmes au VIe s., rebâtie par sainte Bathilde au VIIe, supprimée en 1790. Station préhistorique. Forges, pâtes alimentaires. V. CHELLÉEN (*Partie langue*).

CHELMSFORD [*tchelmsfed*], v. d'Angleterre; ch.-l. du comté d'Essex; 26.000 h.

CHELSEA [*tchèlsi*], v. d'Angleterre, aujourd'hui quartier de Londres; sur la Tamise.

CHEMILLÉ [*yé*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; sur l'Hyrôme, s.-affl. de la Loire; 4.123 h. Ch. de f. Broderies.

CHEMIN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 294 h.

Chemin de la perfection (*le*), ouvrage mystique et ascétique, par sainte Thérèse (1562).

CHEMIN DES DAMES, route courant sur les crêtes du dép. de l'Aisne, entre Aisne et Ailette. Théâtre de violents combats entre Français et Allemands, de septembre 1914 à octobre 1918.

CHEMNITZ [*kemnits'*], v. d'Allemagne (Saxe), sur la Chemnitz, s.-affl. de l'Elbe; 336.000 h. Centre de l'industrie cotonnière allemande; machines.

CHENAVARD (Paul-Joseph), peintre français, né à Lyon (1808-1895); auteur de la *Divina Tragedia.*

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien *de*), poète français, né à Vire (1769-1833); auteur du *Génie de l'homme.*

CHÊNÉE, comm. de Belgique (Liége); 9.700 h.

CHÉNÉRAILLES [*ray'*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 887 h.

CHÉNIER (André), poète français, né à Constantinople, auteur d'élégies et d'idylles (*la Jeune Captive, l'Aveugle, la Jeune Tarentine,* etc.). Mêlé d'abord au mouvement révolutionnaire, il protesta ensuite éloquemment contre les excès de la Terreur, et mourut sur l'échafaud. Imitateur des poètes grecs. Sa devise littéraire est :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.

Il possède un sens unique de la poésie et de la grâce dans les attitudes, et un art subtil d'évoquer des visions harmonieuses.



A. Chénier.

On rappelle que, sur la charrette qui le conduisait au supplice, il s'écria en se frappant le front : « J'avais pourtant quelque chose là! » (1762-1794).

CHÉNIER (Marie-Joseph), frère du précédent, poète dramatique, né à Constantinople; auteur de la tragédie *Charles IX* et des paroles du *Chant du départ.* Il fut membre de la Convention (1764-1811).

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 3.004 h.



Château de Chenonceaux. (*Phot. Larousse.*)

CHENONCEAUX, comm. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours, sur le Cher; 330 h. Ch. de f. Magnifique château de la Renaissance, construit au milieu du Cher, sous François Ier, et embelli par Philibert Delorme d'une aile élevée sur la rivière.

CHEN-SI [*chèn'*], prov. de la Chine du N.; 18.000.000 d'h. Cap. *Sianfu.*

CHENU (Jean-Charles), naturaliste français, auteur d'une *Encyclopédie d'histoire naturelle,* né à Metz (1808-1879).

CHÉOPS [*kéops*], roi d'Egypte de la 4e dynastie, vers 2800 av. J.-C. Il fit élever la plus grande des pyramides.

CHÉPHREN [*kéfrèn*], roi d'Egypte de la 4e dynastie, frère et successeur de Chéops : fit construire la seconde grande pyramide.

CHER [*chèr*] (*le*), riv. de France, a sa source dans le dép. de la Creuse, baigne Montluçon, Saint-Amand, Vierzon, et longe la Loire avant de s'y jeter (riv. g.); 320 kil.

CHER (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Berry et d'une petite partie du Bourbonnais; préf. *Bourges;* s. préf. *Saint-Amand;* 2 arr., 29 cant., 293 comm., 288.700 h. 5e région militaire; cour d'appel et archevêché de Bourges. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.



CHERASCO [*ké*], v. d'Italie (Piémont), sur le Tanaro, affl. du Pô; 8.700 h. Un armistice y fut conclu en 1796 entre le Piémont et Bonaparte, vainqueur dans les premiers combats de la guerre d'Italie.

CHERBOURG, ch.-l. d'arr. (Manche); port militaire sur la Manche, fermé par une longue digue, 37.461 h. (*Cherbourgeois*). Ch. de f., à 66 kil. N.-O. de Saint-Lô. Place forte, préf. maritime. Constructions navales, fonderies. Patrie du prédicateur Beauvais. — L'arr. a 10 cant., 160 comm., 133.199 h.

CHERBULIEZ [*lié*] (Victor), romancier et critique français, d'origine suisse, né à Genève, esprit fin et délicat (1829-1899).

CHERCHEL, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, port sur la Méditerranée; 11.921 h. Marbre, fer.

Chercheuse d'esprit (*la*), charmant vaudeville en un acte, de Favart, son chef-d'œuvre (1741).

CHEREAS [*kéréass*], tribun romain qui assassina Caligula en 41.

CHÉRET (Jules), dessinateur et peintre français, né à Paris; s'est acquis une légitime célébrité dans la composition des affiches illustrées (1836-1932).

CHEROKEES [*kiss*], Indiens peaux-rouges des Etats-Unis, entre l'Arkansas et la rivière Rouge, race intelligente, aujourd'hui complètement civilisée.

CHÉRONÉE [*ké*], v. de Béotie, où Philippe de

Macédoine vainquit les Athéniens et les Thébains en 338 av. J.-C., et où Sylla battit les troupes de Mithridate en 86 av. J.-C.

CHÉROY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, près du Lunain; 534 h.

CHERSONÈSE [*kèr*] (du gr. *khersos*, continent, et *nêsos*, île), nom que les Grecs donnaient à quatre presqu'îles : 1° la *Chersonèse de Thrace*, aujourd'hui presqu'île de Gallipoli; 2° la *Chersonèse Taurique*, aujourd'hui la Crimée; 3° la *Chersonèse Cimbrique*, aujourd'hui le Jutland; 4° la *Chersonèse d'Or*, probablement l'Indochine actuelle.



Cherubini.

Chérubin, personnage du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais; type de l'adolescent qui s'éveille à l'amour.

CHERUBINI [*kérou*] (Salvador), compositeur de musique, né à Florence. Il se fit naturaliser Français et dirigea le Conservatoire de Paris. Ses œuvres religieuses (*la Messe du sacre*, etc.) et ses opéras (*Lodoïska, Médée, les Abencérages*, etc.) valent par un remarquable sentiment dramatique, une instrumentation superbe (1760-1842).

CHÉRUEL (Adolphe), historien français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, du *Dictionnaire des Institutions de la France;* a publié les *Mémoires de Saint-Simon* (1809-1891).

CHÉRUSQUES [*rusk'*], ancien peuple franc de la Germanie, dont le chef le plus remarquable fut Arminius, souvent vainqueur des Romains.

CHERVIN (Nicolas), médecin français, né près de Villefranche (Rhône) [1783-1843].

CHESAPEAKE [*tchèzapik*], baie des Etats-Unis, sur l'Atlantique; magnifique rade, que borde Baltimore.

CHESELDEN [*tchèzèld^en*] (Guillaume), savant chirurgien anglais, praticien de premier ordre, surtout dans l'opération de la cataracte (1688-1752).

CHESNAY (*Le*), comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 7.003 h.

CHESNE (*Le*), ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur le canal des Ardennes; 1.116 h. Près de là se trouve le défilé dit le Chêne-Populeux (Argonne), que Dumouriez occupa en 1792.

CHESTER [*tchest^er*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom (*Cheshire*); 42.000 h. Fromages.

CHESTERFIELD, v. du Royaume-Uni (Angleterre, comté de Derby); 64.400 h.

CHESTERFIELD (Philip, *comte*), homme d'Etat et écrivain anglais, né à Londres, auteur des *Lettres à mon fils*, pleines de finesse et d'esprit; il fut l'ami de Montesquieu (1694-1773).

CHESTERTON [*tchest^er t'n*] (Gilbert), essayiste anglais, romancier humoriste, né à Londres (1874-1936).

CHEVAGNES, ch.-l. de c. (Allier); arr. de Moulins, sur l'Acolin, affl. de la Loire; 837 h.

Chevalerie, institution féodale, militaire et religieuse du moyen âge, propre à l'ordre de la noblesse et dont les membres, à une époque de violences continuelles, mirent leur épée et leur force au service du droit et des faibles. Cette institution, dont on croit retrouver les racines dans les coutumes germaniques, se développa au moyen âge sous l'influence du christianisme et de l'esprit d'association. Les chevaliers, qui exaltèrent à un degré inconnu jusque-là le sentiment de l'honneur, étaient soumis aux formalités d'une réception solennelle et devaient remplir certaines conditions déterminées : on naissait noble, on était *armé* chevalier.

CHEVALIER (Michel), économiste français, né à Limoges; fut un des plus éminents défenseurs du libre-échange (1806-1879).

CHEVALIER (Ulysse), ecclésiastique et bibliographe français, né à Rambouillet (1841-1923).

Chevalier, la Mort et le Diable (*le*), célèbre estampe d'Albert Durer, dont le sujet pourrait se traduire par cette devise : « Ni la mort ni le diable n'arrêtent un brave et loyal chevalier. »

(*Phot. Jacotin.*)

Chevalier à la mode (*le*), comédie en cinq actes et en prose, par Dancourt, son chef-d'œuvre (1687) : excellent tableau de mœurs.

Chevalier au lion (*le*), épopée courtoise de Chrétien de Troyes, appartenant au cycle de la Table ronde (v. 1170).

Chevalier de Maison-Rouge (*le*), roman historique d'Alexandre Dumas père (1845) : sur la fin du règne de Louis XVI et le début de la Révolution.

Chevalier d'Harmental (*le*), roman d'Alexandre Dumas père (1845), dont le sujet est la conspiration de Cellamare.

Chevaliers (*les*), comédie d'Aristophane, violente satire contre le démagogue Cléon (424 av. J.-C.).

Chevaux de Marly (*les*), groupes en marbre, de Guillaume Coustou, aux Champs-Elysées, à Paris.

Chevaux de Saint-Marc (*les*), célèbre groupe antique, en bronze, qui décore la façade de l'église Saint-Marc, à Venise.

CHEVELURE DE BÉRÉNICE, constellation de l'hémisphère boréal, située entre le Lion et le Bouvier.

CHEVERNY, comm. du Loir-et-Cher, arrond. de Blois; 950 h. Château célèbre construit en 1630 par l'architecte Boyer de Blois.

CHEVERT (François *de*), général français, né à Verdun. Il se distingua par une foule d'actions d'éclat, pendant la guerre de Succession d'Autriche, à l'assaut de Prague qu'il défendit ensuite héroïquement contre les Impériaux (1695-1769).

CHEVILLARD (Camille), compositeur et chef d'orchestre français, né à Paris (1859-1923).

Chevilles ou *Poésies* de maître Adam Billaut, menuisier de Nevers (XVIIe s.).

CHEVILLON [*yon*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 886 h. Ch. de f. Fonderies.

CHEVIOT [*tchéviet*], chaîne de montagnes entre l'Ecosse et l'Angleterre. Houille. Pâturages.

CHEVREUL (Marie-Eugène), chimiste français, né à Angers. On lui doit de belles recherches sur les corps gras, et notamment la découverte des bougies stéariques (1786-1889).

CHEVREUSE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr de Rambouillet; sur l'Yvette; 1.917 h. Dans la *vallée de Chevreuse*, sites très pittoresques.

CHEVREUSE (Marie DE ROHAN-MONTBAZON, duchesse *de*). Veuve du duc Albert de Luynes, elle épousa Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Elle joua un rôle important pendant la Fronde et dans les complots contre Richelieu et Mazarin (1600-1679).

CHEVREUSE (Charles-Honoré D'ALBERT, *duc de*), gouverneur de Guyenne, l'un des hommes les plus distingués de son temps. Il était gendre de Colbert et grand ami de Fénelon (1646-1712).

CHEVRILLON (André), écrivain français, né à Ruelle en 1864; membre de l'Académie française en 1920; auteur d'études sur l'Angleterre, sur l'Orient.

CHEYENNE, v. des Etats-Unis, cap. du Wyoming; 14.000 h.

CHÉYLARD [*ché*] (*Le*), ch.-l. de c. (Ardèche); arr. de Tournon; 3.296 h.

CHÈZE (*La*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 492 h.

CHIASSO [*kiasso*], comm. de Suisse (Tessin); 5.500 h. Gare frontière. Tabac.

CHIAVARI [*ki*], v. d'Italie (prov. de Gênes); port sur la Méditerranée; 15.000 h.

CHIBCHAS [*ass*] ou **MUYSCAS,** anc. peuple civilisé de la Nouvelle-Grenade (Colombie).

CHICAGO [*tchikago*], v. des Etats-Unis (Illinois), sur le lac Michigan et sur la rivière de Chicago; 3.375.000 h. Immense commerce des produits de l'Est américain : blés, bestiaux, viandes salées, huile, etc. Importantes manufactures et usines. La ville s'est développée au cours du XIXe siècle avec une remarquable rapidité.

Chicaneau, un des principaux personnages des *Plaideurs* de Racine, type du plaideur infatigable, comme son adversaire, la comtesse de Pimbêche.

CHICHESTER [*tchitchist^er*], v. d'Angleterre, comté de Sussex, près de la Manche; 14.000 h.

CHICLAYO, v. du Pérou, près de la côte du Pacifique; 20.000 h.

CHICOT [*ko*] (Antoine D'ANGLERAYS, dit), gentilhomme gascon; m. en 1592. Il s'était rendu célèbre à la cour de Henri III par ses bons mots et ses

bouffonneries. Alexandre Dumas père, dans ses romans, l'a rendu populaire.

CHICOYNEAU [*koinô*] (François), médecin français, né à Montpellier. Il se distingua par son dévouement pendant la peste de Marseille (1672-1752).

CHIEN (Grand), constellation de l'hémisphère austral, qui possède l'étoile la plus brillante du ciel, *Sirius*. — **Petit Chien**, constellation de l'hémisphère boréal.

CHIERS [*chièr'*] (*la*), rivière qui naît en Belgique, mais passe en France, où elle arrose Longwy, Montmédy, et se jette dans la Meuse; 112 kil.

CHIETI [*kié*], v. d'Italie (Abruzzes), ch.-l. de province, près de la Pescara; 36.000 h.

CHIHUAHUA [*oua*], v. du Mexique; 44.000 h.

CHIITES, nom donné aux musulmans qui regardent Ali comme le seul calife légal, à l'exclusion des autres descendants de Mahomet, Abou-Bekr, Omar et Othman, reconnus par les musulmans orthodoxes, ou *sunnites*. Les musulmans de Perse sont *chiites*, ainsi que de nombreuses sectes (*fatimites, ismaéliens*, etc.).

CHILDEBERT Ier [*bèr*], fils de Clovis et de Clotilde, roi de Paris de 511 à 558; il tua, avec son frère Clotaire, les fils de Clodomir; — CHILDEBERT II, fils de Sigebert et de Brunehaut, né en 570, roi d'Austrasie en 575. Sous son règne fut signé le traité d'Andelot; m. en 596; — CHILDEBERT III, fils de Thierry III, né vers 683; il régna sur toute la France de 695 à 711, sous la tutelle de Pépin d'Héristal.

CHILDEBRAND, guerrier franc, dont les chroniqueurs font un frère de Charles-Martel. Il se signala contre les Sarrasins; m. en 741. — Le poète Carel de Sainte-Garde avait fait de ce prince peu connu le héros de son poème épique, *les Sarrasins chassés de France*; de là les deux vers de Boileau :

O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand!

Childe-Harold [*tchaïld'*] (*Pèlerinage de*), poème en quatre chants de lord Byron, narration d'un poète en voyage, où des tableaux magnifiques se mêlent aux impressions d'une âme agitée (1812-1818). Lamartine a composé *le Dernier Chant de Childe-Harold*, qui est comme la suite du poème de Byron.

CHILDÉRIC Ier [*rik*], fils de Mérovée et père de Clovis, roi des Francs en 458. Il régnait en Thuringe (vers 436-481); — CHILDÉRIC II, fils de Clovis II et de Bathilde, roi d'Austrasie en 656, de toute la France en 670, assassiné par Bodilon, dans la forêt de Bondy (vers 653-675); — CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, né vers 714, dernier roi mérovingien, de 742 à 751; fut déposé par Pépin le Bref; mourut en 755 au monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

CHILI, république de l'Amérique du Sud; 741.767 km²; 4.300.000 h. (*Chiliens*), de langue espagnole. Cap. *Santiago*. V. princ. *Valparaiso, Concepcion, Antofagasta*. Le Chili s'étend le long de la côte du Pacifique, au versant O. des Andes. Climat sain; mines importantes (nitrate, cuivre); produits agricoles; commerce et industrie florissants. — Peuplé par les Indiens Araucans, le Chili fut conquis par l'Espagnol Valdivia en 1540. Indépendant en 1810, le Chili, à la suite d'une guerre avec le Pérou et la Bolivie (1879-1883), y acquit les salines d'Atacama et d'Antofagasta, ainsi que les territoires de Tacna (redevenu péruvien en 1929) et d'Arica.



Armoiries du Chili.

Chillon [*iyon*], château et prison d'Etat célèbre, bâti sur un rocher au bord du lac Léman, à une lieue et demie de Vevey, dans une situation pittoresque. C'est là que fut enfermé le patriote genevois Bonivard, célébré par Byron.

CHILOÉ, archipel chilien du Pacifique; 183.000 h. V. princ. *Puerto Montt, Ancud*.

CHILON [*ki*], un des Sept sages de la Grèce, né à Lacédémone. Il mourut de joie en embrassant son fils, vainqueur aux jeux Olympiques.

CHILPÉRIC Ier [*rik*], fils de Clotaire Ier, roi de Neustrie de 561 à 584, époux de Frédégonde, qui le fit assassiner à Chelles (539-584); — CHILPÉRIC II, né vers 670, roi des Francs de Neustrie en 715; m. en 720.

CHIMAY, v. de Belgique (Hainaut); 3.300 h. Produits chimiques, céramique. Berceau d'une illustre famille princière.

CHIMBORAZO [*chim'*], volcan éteint des Andes (républ. de l'Equateur); 6.272 m.

Chimène, épouse du Cid, type de femme emprunté au *Romancero* espagnol et immortalisé par Corneille dans *le Cid*. Boileau, en parlant des critiques dirigées contre *le Cid*, a dit :

En vain contre « le Cid » un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

CHIMÈRE (*la*), monstre fabuleux, dont le corps, d'après Homère, tenait moitié du lion, moitié de la chèvre, et qui avait la queue d'un dragon. Sa bouche vomissait des flammes. Bellérophon, monté sur Pégase, la tua.



Chimère (musée des Offices).

Chimie (*Traité de*), par Lavoisier; ouvrage qui a posé les bases de la chimie moderne (1789).

Chimie (*Dictionnaire de*), par Wurtz; il a contribué puissamment à répandre la théorie et la notion atomiques (1868-77).

Chimique (*Encyclopédie*), par Frémy. C'est le plus vaste corps de chimie publié en France, sous la direction de Frémy, par une société de savants et d'industriels (1886-90).

Chimiste (*le*) ou **l'Alchimiste**, tableau de Teniers (Dresde); savant dans son laboratoire.

CHINARD (Joseph), sculpteur français, né à Lyon, auteur d'œuvres plus agréables que puissantes : *Mme Récamier, Joséphine*, etc. (1756-1813).

CHINCHAS [*tchin'tchass*], petites îles péruviennes du Pacifique. Anciens gisements de guano.

CHINCHON [*tchin'tchon'*], francisé en **Cinchon** (*comtesse de*), femme d'un vice-roi du Pérou qui, au XVIIe siècle, introduisit le quinquina en Europe.

CHINE, vaste Etat de l'Asie, comprenant la Chine proprement dite et les pays sujets : Turkestan ou Sin-kiang et Tibet. La Mongolie, ancienne dépendance de la Chine, s'est en grande partie déclarée indépendante en 1921, sauf les provinces de Tchahar et de Jéhol (Mongolie intérieure). La Mandchourie, comprenant trois provinces du Nord : Ki-rin, Helong-kiang et Fong-tien, à laquelle était rattaché administrativement le Jéhol, s'est déclarée indépendante (*Mandchoukouo*) en 1932, avec l'aide du Japon. La Chine proprement dite comprend une superficie de 4.478.000 km²; elle est peuplée de 455 millions d'h. (*Chinois*). Cap. *Nankin*. V. princ. *Peï-ping* (*Pékin*), *Hang-tcheou, Fou-tcheou, Ou-tchang, Canton, Tcheng-tou, Changhaï, Tien-tsin, Han-keou*. La Chine s'étend sur les vallées des grands fleuves de l'Asie-Orientale : Houang-ho, Yang-tsé-kiang, Si-kiang, etc. La Chine est un des pays les plus anciennement civilisés du globe, mais elle est, depuis le XIXe siècle, pénétrée de plus en plus par les influences étrangères. La religion la plus répandue est le bouddhisme, mais on y compte 30 millions de musulmans et près de 2 millions de chrétiens. Ce pays, surtout agricole, exporte principalement de la soie, des fèves, des huiles, du thé. Jadis l'un des empires les plus anciens du monde, la Chine est devenue une république en 1912; mais, depuis cette époque, les rivalités entre la Chine du Sud et la Chine du Nord, la lutte contre le communisme et le banditisme, la guerre contre le Japon, la sécession de la Mongolie puis de la Mandchourie ont rendu difficile l'établissement d'un gouvernement stable.



Armoiries de la Chine.

CHINE (*mer de*), partie de l'océan Pacifique, com-

prise entre la Chine, l'Indochine, Sumatra, Bornéo, les Philippines et Formose.

CHINON, ch.-l. d'arr. (Indre-et-Loire), sur la Vienne; 5.515 h. (*Chinonais*). Ch. de f., à 46 kil. de Tours. Ruines d'un triple château, vieilles maisons. Patrie de Rabelais. L'arr. a 7 cant., 87 comm., 68.624 h.

CHINTREUIL (Antoine), paysagiste français, né à Pont-de-Vaux (Ain) [1816-1873].

CHIO [*kio*], île grecque de l'Archipel, un des pays qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère; 75.000 h. (*Chiotes*). Ch.-l. *Chio*, port; 26.000 h. Vins célèbres. Chio fut désolée par un tremblement de terre en 1881.

CHIOGGIA [*kiodjia*], v. d'Italie (Vénétie); 36.000 h. Port à l'embouchure de la Brenta.

CHIPKA (*col de*), défilé des Balkans, en Bulgarie, théâtre d'une lutte acharnée entre les Russes et les Turcs en 1877.

CHIPPENDALE [*tchip^en'dèl'*] (Thomas), famille d'ébénistes anglais, au XVIIIe siècle. Ils ont créé un style d'ameublement.

CHIPPEWAYS, Indiens peaux-rouges, dans l'Etat de Michigan (Etats-Unis) et au Canada.

CHIQUITOS, Indiens de Bolivie et du Brésil.

CHIRAC (Pierre), principal médecin de Louis XV, né à Conques (Aveyron) [1650-1732].

CHIRAZ [*az'*], v. de l'Iran (Farsistan); 119.850 h. Vins, tapis, essence de rose. Ruines de Persépolis. Patrie des poètes Saadi et Hafiz.

CHIRON [*ki*], fameux centaure, à qui fut confiée l'éducation d'Achille.

CHISELHURST [*tchiz^elœrst*], bourg près de Londres; 8.600 h. Napoléon III y mourut (1873).

CHISHINAU [*kichinéou*], en russe **Kichinev**, v. de Roumanie, ch.-l. de la Bessarabie; 200.000 h. Minoteries.

CHIUSI [*kiou*], v. d'Italie (Toscane); 6.700 h. Antique *Clusium*, métropole de l'Etrurie.

CHIVASSO [*ki*], v. d'Italie (prov. de Turin), sur le Pô; 10.600 h. Ancienne résidence des ducs de Montferrat.

CHLEUH, groupe de tribus berbères qui peuplent le Haut-Atlas marocain, l'Anti-Atlas et le Sous.

CHLOPICKI [*hlopitski*] (Joseph), général polonais, né en Podolie (1771-1854), prit part aux guerres de l'Empire et fut dictateur en 1830.

CHLORIS [*klo*], déesse des fleurs chez les Grecs.

CHMIELNICKI. V. KHMIELNITZKY.

CHOA, royaume formant partie de l'empire d'Ethiopie; cap. *Addis-Abéba*.

CHOASPÈS [*koaspèss*], fleuve de la Susiane, auj. *Kara-sou*; se jette dans l'Euphrate.

CHOCIM. V. HOTIN.

CHODOWIECKI [*ho, tski*] (Daniel), graveur polonais, né à Dantzig (1726-1801), illustrateur ingénieux.

Choéphores [*ko*] (*les*) ou *Porteuses de libations*, tragédie d'Eschyle, faisant partie de la trilogie l'*Orestie*. Elle complète l'action de la tragédie d'*Agamemnon* et prépare celle des *Euménides* (460 av. J.-C.).



Duc E.-F. de Choiseul.

CHOISEUL (César, duc *de*), maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV (1598-1675).

CHOISEUL (*duc* Etienne-François *de*), ministre des affaires étrangères sous Louis XV, de 1758 à 1770. Il montra une réelle habileté pour réparer les malheurs de la guerre de Sept ans. La France lui doit la conclusion du *Pacte de famille* et l'acquisition de la Corse (1719-1785).

CHOISY (*l'abbé* François-Timoléon *de*), écrivain français, né à Paris, connu par ses *Lettres* et ses *Mémoires* (1644-1724).

CHOISY-LE-ROI, comm. de la Seine (arr. de Sceaux), sur la Seine; 27.584 h. Ch. de f. Céramique, verrerie. Restes d'un château célèbre, bâti par Mansard et habité par Mlle de Montpensier.

CHOLET, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur la Moine, affl. de la Sèvre Nantaise; 21.711 h. (*Choletais*). Ch. de f., à 60 kil. S.-O. d'Angers. Toiles, mouchoirs, lingerie, confections. Cette ville fut le théâtre de luttes sanglantes pendant les guerres de la Vendée. — L'arr. a 7 cant., 80 comm., 109.041 h.

CHOLON, v. de Cochinchine, à 45 kil. de Saigon; 134.000 h., surtout Chinois. Centre industriel et commerçant.



Chopin.

(Phot. Hanfstaengl.)

CHOMÉRAC, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; sur le Payré, affl. du Rhône; 1.702 h. Ch. de f. Marbres, filature de soie.

CHOMUTOV. V. KOMOTAU.

CHOPIN (Frédéric-François), pianiste et compositeur polonais, d'origine française, né près de Varsovie. Ses compositions pour piano (mazurkas, valses, nocturnes, polonaises, préludes, sonates, ballades), d'un caractère romantique, personnel, pénétrant, souvent mélancoliques, sont celles d'un poète : elles ont rénové le style du piano (1810-1849).

Choppart (*Mésaventures de Jean-Paul*), par L. Desnoyers (1837); roman pour la jeunesse, où chaque fait apporte avec lui son enseignement.

CHORGES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1.363 h. Ch. de f.

CHORON (Alexandre-Etienne), musicologue français, né à Caen, auteur de méthodes pour l'enseignement de la musique (1772-1834).

CHOSEN [*tchosèn'*], nom japonais de la Corée.

CHOSROÈS Ier [*koss*], le Grand, de la race des Sassanides, roi de Perse de 531 à 579; lutta avec succès contre les Byzantins; — CHOSROÈS II, roi de Perse de 590 à 628; fut battu par Héraclius.

Chouannerie, nom général donné aux insurrections royalistes qui précédèrent la guerre de Vendée proprement dite et se perpétuèrent, jusque sous le Consulat, dans le bas Maine, une partie de l'Anjou, la Bretagne, etc. Sous la direction de Jean Cottereau, dit *Jean Chouan*, les paysans s'armèrent, se dissimulèrent pour ne pas servir aux armées de la République après 1793. Ils rallièrent un moment les Vendéens (Savenay, Quiberon); un de leurs chefs, Louis de Frotté, fut exécuté en 1800 sur l'ordre de Bonaparte. Les Chouans, dont G. Cadoudal chercha à ranimer le mouvement, combattaient sous de faux noms; par extension, on désigna sous le nom de *Chouans* tous les royalistes de l'Ouest.



Chouans.

Chou-king (c'est-à-dire *le Livre des annales*), recueil des plus anciens documents écrits de la Chine, coordonnés par Confucius. C'est un beau traité de morale et de politique en exemples.

CHOUMEN [*èn'*], anc. Choumla, v. de Bulgarie du Nord; 27.000 h.

CHOUVALOV (Ivan), littérateur russe, collabora à la fondation de l'Université de Moscou et de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg (1727-1797).

CHRAMNE [*kramn*], fils de Clotaire Ier. Il s'allia avec Conobre, roi de Bretagne, contre son père, qui le vainquit, le fit étrangler et brûler dans une chaumière avec sa femme et ses enfants (600).

CHRÉTIEN DE TROYES, poète français, auteur de romans de chevalerie : *Lancelot, le Chevalier au lion, Perceval*, etc. (XIIe s.).

CHRIST [*krist'*] (du gr. *khristos*, oint), le Rédempteur, le Messie et, par conséquent, chez les chrétiens, Jésus-Christ. V. JÉSUS.

Christ (*ordre du*), ordre militaire et religieux portugais, fondé par le roi Denis Ier et approuvé par le pape Jean XXII (1319). En en confirmant l'institution, le pape se réserva, pour lui et ses succes-

seurs, le droit de nommer des membres. Ce fut l'origine du *Christ romain*, accordé par le Saint-Siège.

Christ au jardin des Oliviers (*le*) ou **le Christ aux Oliviers**, ou **le Christ au jardin des Olives**, tableaux de Raphaël; — de Mantegna (Londres); — du Titien, au musée royal de Madrid; — du Guide, au Louvre; — d'E. Delacroix, église Saint-Paul, à Paris; — de P. Delaroche (1854).

Christ guérissant les malades (*le*), célèbre eau-forte de Rembrandt, connue sous le nom de *la Pièce aux cent florins*.

Christ en croix (*le*), célèbre tableau de Rubens, admirable pour l'expression et pour la couleur (musée d'Anvers); — composition du style le plus élevé et du sentiment le plus pathétique, par Van Dyck (cathédrale de Malines); — chef-d'œuvre de Vélasquez (musée royal de Madrid); etc.

Christ mort (*le*), tableau de Van Dyck, au Louvre; — de Philippe de Champaigne, au Louvre; — de Holbein (Bâle); etc. V. PIETA.

Christ porté au tombeau (*le*), chef-d'œuvre du Titien, au Louvre; profondeur du sentiment, puissance de l'expression, coloris éclatant.

Christ dans les limbes (*le*), chef-d'œuvre d'Angiolo Bronzino, musée des Offices (1552).

CHRISTCHURCH [*tchèurtch*], ville de la Nouvelle-Zélande, île du Sud; 132.000 h. Université.

CHRISTIAN Ier [*kristian*], roi de Danemark en 1448, de Norvège en 1450, de Suède en 1457 (1426-1481); — CHRISTIAN II, roi de Danemark et de Norvège en 1513, de Suède en 1520, détrôné par Gustave Vasa en 1523 (1481-1559); — CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège en 1534 (1503-1559); — CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège en 1588; prit part à la seconde période de la guerre de Trente ans (1577-1648); — CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège en 1670; s'allia à la Hollande contre Louis XIV (1646-1699); — CHRISTIAN VI, roi de Danemark et de Norvège en 1730 (1699-1746); — CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de Norvège en 1766. Sous son règne, en 1807, les Anglais bombardèrent Copenhague (1749-1808); — CHRISTIAN VIII, roi de Danemark en 1839. Il avait d'abord régné sur la Norvège, que la Sainte-Alliance lui enleva en 1814 (1786-1848); — CHRISTIAN IX, roi de Danemark, fils du duc Guillaume de Glücksbourg, monté sur le trône en 1863. Il perdit en 1864 le Slesvig et le Holstein, que lui enlevèrent la Prusse et l'Autriche (1818-1906). Son second fils est devenu roi de Grèce en 1863. V. Georges Ier; — CHRISTIAN X, roi de Danemark et d'Islande, fils de Frédéric VIII, né en 1870, a succédé à son père en 1912.

CHRISTIANIA. V. OSLO.

Christianisme. Le *christianisme* ou *religion du Christ*, né en Judée et d'abord répandu en Orient, fut prêché dans le monde entier par les apôtres, aussitôt après la mort de Jésus. Saint Pierre fut le premier évêque de Rome, mais le fondateur le plus actif de l'Eglise chrétienne fut certainement saint Paul, qui propagea, en Grèce et en Italie, les nouvelles doctrines. Celles-ci se développèrent rapidement : 1° parce qu'elles répondaient au besoin d'espérance des déshérités; 2° parce qu'elles avaient un caractère universel, à la différence des religions de l'antiquité, qui étaient toutes locales; 3° parce que la morale du paganisme n'avait pu arrêter la corruption du monde entier.

En butte aux persécutions des empereurs, depuis Néron jusqu'à Dioclétien, le christianisme ne devint la religion de l'Etat que sous Constantin, qui, en 325, convoqua le concile de Nicée après avoir, en 313, proclamé le principe de la tolérance religieuse (édit de Milan). En Gaule, le christianisme eut pour premier apôtre Pothin, évêque de Lyon, martyrisé en 177, et durant le moyen âge il se répandit dans le plus grand nombre des pays civilisés. Le schisme de Photius, en 858, sépara l'Eglise grecque de l'Eglise latine qui, durant le moyen âge, lutta contre l'arianisme, les iconoclastes, les vaudois, les albigeois et les fauteurs d'hérésie, dont les plus célèbres furent Wiclef, Jérôme de Prague et Jean Hus. Le grand schisme d'Occident fut une cause de dissension pour la chrétienté et de faiblesse pour l'Eglise. Au XVIe siècle, Luther donna le signal de la Réforme en ne reconnaissant d'autre autorité que celle de la Bible (V. RÉFORME). Au concile de Trente, l'Eglise se réforma elle-même, précisa son dogme. Le XVIIe siècle fut pour elle une époque de renaissance.

Christianisme (*Génie du*), par Chateaubriand (1802), où il se propose de démontrer que la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, et où il fait plus appel à la sensibilité qu'à la raison.

Christianisme (*Histoire des origines du*), par E. Renan. Cette histoire comprend 8 volumes : *Vie de Jésus, les Apôtres, Saint Paul, l'Antéchrist, les Evangiles, l'Eglise chrétienne, Marc-Aurèle, Index* (1863-1889). Cette œuvre, par laquelle Renan faisait connaître en France les doctrines des rationalistes allemands, suscita d'ardentes polémiques; elle reste remarquable par le charme de l'exposition et du style, la sagacité et l'ingéniosité des aperçus.

CHRISTIANSAND. V. KRISTIANSAND.

CHRISTINE [*kris*] (*sainte*), vierge et martyre sous Dioclétien. Fête le 24 juillet.

CHRISTINE, fille de Gustave-Adolphe, reine de Suède, née à Stockholm. Elle abdiqua en 1654, aimant mieux, dit Voltaire, converser avec des savants que de régner sur un peuple qui ne connaissait que les armes. Elle protégea Descartes. Elle visita une partie de l'Europe, notamment la France, où elle fit assassiner, à Fontainebleau, son favori Monaldeschi, et alla mourir à Rome (1626-1689).



Christine de Suède.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle épousa Victor-Amédée Ier, duc de Savoie (1606-1663).

CHRISTINE DE PISAN, femme de lettres française, née à Venise vers 1363, vécut en France. Elle a laissé des poésies nombreuses, et, parmi ses œuvres en prose, un curieux *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V*. Morte entre 1431 et 1440.

Christmas, nom anglais de la fête de Noël.

CHRISTOPHE [*kris*] (*saint*), né en Syrie, martyrisé vers 250; fête le 9 mai ou le 25 juillet. Ce nom vient du grec *christophoros*, c'est-à-dire *porte-Christ*, allusion à la légende selon laquelle il aurait porté l'enfant Jésus sur son épaule pour lui faire traverser une rivière.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark en 1252 (1219-1259); — CHRISTOPHE II, roi de Danemark en 1320 (1276-1332); — CHRISTOPHE III, roi de Danemark (1439), puis de Suède et de Norvège (1418-1448).

CHRISTOPHE (Henri), roi nègre d'Haïti, né à la Grenade (Antilles angl.). Il occupa le trône de 1811 à 1820, et se donna la mort à la suite d'une insurrection (1767-1820).

Chroniques de Jean Froissart; elles embrassent les années 1325 à 1400 et sont utiles pour l'histoire de la société française.

Chroniques de France (*Grandes*) ou *de Saint-Denis*; rédigées à Saint-Denis, traduites du latin au XIIIe siècle; en français original au XIVe siècle; utiles pour l'histoire des premiers Valois.

Chronique du temps de Charles IX, roman de Prosper Mérimée (1829); l'auteur y fait revivre la vie et les mœurs au temps des guerres de religion.

Chrysale [*kri*], personnage des *Femmes savantes*, comédie de Molière; c'est le mari de Philaminte, le père d'Armande et le frère de Bélise; contre leurs prétentions pédantesques, il proteste par son bon sens prosaïque, mais droit.

CHRYSÉIS [*krizéiss*], fille de Chrysès, prêtre d'Apollon. Agamemnon, dont elle était devenue l'esclave, ayant refusé de la rendre à son père, le dieu frappa les Grecs d'une peste terrible.

CHRYSIPPE [*kri*], philosophe grec, né en Cilicie vers 280 av. J.-C.; disciple de Zénon, il devint chef du stoïcisme; m. vers 206.

CHRYSOLORAS [*kri, rass*], savant grec du Bas-Empire, un des restaurateurs des lettres en Italie au XIVe siècle, né à Constantinople (vers 1355-1415).

CHRYSOSTOME. V. JEAN.

CHUQUISACA [*tchouki*]. V. SUCRE.

CHUR, nom allem. de COIRE.

CHURCHILL [*tcheurtchil*] (Charles), poète satirique anglais, né à Westminster (1731-1764).

Chute des feuilles (*la*), touchante élégie de Millevoye (1811), que le jeune poète poitrinaire composa quelque temps avant sa mort.

Chute d'un ange (*la*), épopée biblique, de Lamartine; un ange renonce à sa nature céleste pour partager le sort d'une femme qu'il aime (1838).

CHYPRE, île de la mer Méditerranée orientale, à l'entrée du golfe d'Alexandrette; 350.000 h. (*Chypriotes* ou *Cypriotes*). Siège au moyen âge d'un royaume chrétien gouverné par la maison de Lusignan, l'île appartint successivement à Venise puis à la Turquie, qui la céda aux Anglais en 1878. Ch.-l. *Nicosia*; v. pr. *Famagouste*. Pyrites; vins.

CIALDINI [*tchial*] (Enrico), général et homme politique italien. Il gagna en 1860 la bataille de Castelfidardo sur les troupes pontificales (1811-1892).

CIBOURE, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 4.170 h.

CIBRARIO [*tchi*] (Jean), historien et homme d'Etat italien, né à Turin (1802-1870).

CICÉRON (Marcus Tullius), le plus éloquent des orateurs romains, né près d'Arpinum en 106 av. J.-C. Il défendit les Siciliens contre les exactions de Verrès. Consul, il déjoua la conjuration de Catilina, et fit exécuter ses complices, ce qui lui valut le surnom de *Père de la patrie*. Il embrassa le parti de Pompée, puis, après Pharsale, se rallia au parti de César. Ce dernier mort, il attaqua vivement Antoine et lui opposa Octave, neveu de César. Proscrit par le 2e triumvirat, il essaya de fuir, mais il fut assassiné, près de Formies, par des meurtriers envoyés par Antoine et sa femme Fulvie qu'il avait violemment attaquée dans ses *Philippiques* (43 av. J.-C.). Sans rival dans l'éloquence judiciaire par la richesse de son imagination, la souplesse d'un génie plein d'abondance, de grâce et de séduction, par l'habileté de sa dialectique, il resta au-dessous de Démosthène dans l'éloquence politique. Comme écrivain, il reste le modèle du style classique. Nul des prosateurs latins n'a dépassé la pureté, la richesse, l'harmonieuse élégance de son style. Dans ses traités oratoires, il a exposé les principes de son art. Ses traités philosophiques, où il pratique l'éclectisme de la Nouvelle-Académie, nous aident à connaître la philosophie ancienne. Parmi ses plus beaux discours politiques, il faut citer les *Verrines*, les *Catilinaires* et les *Philippiques*. Sa *Correspondance* est du plus haut intérêt. V. LETTRES.



Cicéron.

Cicerone (*le*), guide de l'art antique et moderne en Italie, par Burckhardt (1855).

CID CAMPEADOR (Rodrigue DIAZ DE BIVAR, dit **le**), célèbre chevalier espagnol, qui s'illustra en combattant les Maures. Le Cid est le héros d'un grand nombre de pièces, du *Romancero espagnol*, d'un drame de Guilhem de Castro, et d'une belle tragédie de Corneille; m. en 1099.

Cid (*le*), titre d'une des plus belles tragédies de Corneille (1636), œuvre puissante et originale, bien que le sujet en soit emprunté à l'auteur espagnol Guilhem de Castro. Ce drame, quoique critiqué par l'Académie, à l'instigation de Richelieu, excita l'enthousiasme et donna même lieu à ce proverbe : « Cela est beau comme le *Cid*. » Le nom du personnage est devenu proverbial pour désigner un jeune guerrier intrépide et d'un caractère chevaleresque. Plusieurs vers de cette tragédie sont souvent cités :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Rodrigue, as-tu du cœur?...

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

(Phot. Alinari, Larousse.)

Cid (*le*), opéra en quatre actes et dix tableaux, poème de d'Ennery, L. Gallet et Ed. Blau, musique de J. Massenet, œuvre forte et mâle, empreinte d'un sentiment vraiment chevaleresque (1885).

Ciel (*Traité du*), ouvrage d'Aristote, traduit en français par Barthélemy-Saint-Hilaire en 1866. C'est un résumé de l'exposition du système du monde tel que les Grecs l'entendaient.

Ciel et la Terre (*le*), poème de lord Byron, sur un sujet traité par Moore dans ses *Amours des anges*.

CIENFUEGOS [*zièn'fouégoss*], v. de Cuba, port sur la côte méridionale; 40.000 h. Sucre, café.

CIESZYN [*tsiécchin'*], en allem. **Teschen**, v. de Pologne, grossie en 1938 de *Tcshin*, cédée par la Tchécoslovaquie; 25.000 h. A l'Allemagne, 1939.

CILICIE, anc. contrée de l'Asie Mineure, dans la région du Taurus. V. princ. *Tarse*, *Séleucie*.

CIMABUÉ [*tchi*] (Cenno DI PEPE, dit), peintre florentin, un des *primitifs* italiens; fut le maître de Giotto. Il a laissé d'admirables fresques, d'un sentiment à la fois naïf et profond (1240-après 1302).



Cimarosa.

CIMAROSA [*tchi*] (Domenico), compositeur italien, né à Aversa; il prit le parti de la révolution napolitaine lors de l'invasion française. Auteur du *Mariage secret* (1749-1801).

CIMBER [*bèr*] (L. Tillius), un des meurtriers de César; il tira la toge du dictateur : à ce signal tous les conjurés se jetèrent sur lui et le frappèrent.

CIMBRES [*sinbr'*], un des peuples barbares qui, avec les Teutons, envahirent la Gaule au IIe siècle av. J.-C.; ils furent exterminés par Marius, à Verceil (101 av. J.-C.).

Cimbres (*la Défaite des*), tableau de Decamps (1834) : mêlée terrible, peinte avec fougue.

CIMMÉRIENS, anc. peuple des bords du Pont-Euxin, qui, au VIIe s. av. J.-C., envahit la Lydie.

CIMON, général athénien, fils de Miltiade; combattit avec succès contre les Perses (victoire de l'Eurymédon) et établit la domination d'Athènes sur les îles de l'Archipel grec. Mort en 449 av. J.-C.

CINCHON. V. CHINCHON.

CINCINNATI [*sin'*], v. des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (Ohio); sur l'Ohio; 450.000 h. Grand commerce de blé, porc salé, huiles, etc.

CINCINNATUS [*tuss*], Romain célèbre par la simplicité et l'austérité de ses mœurs. Consul en 460 av. J.-C., il fut par la suite deux fois dictateur, délivra Minucius, obtint le triomphe, réprima l'intrigue de Spurius Malius.

CINÉAS [*ass*], ministre et conseiller de Pyrrhus. Habile orateur, il fut envoyé après Héraclée à Rome pour proposer la paix au Sénat. Il échoua. Il n'approuvait pas toujours les projets ambitieux du roi conquérant, comme en fait foi la conversation qu'il eut avec ce prince pour le détourner de son expédition d'Italie; conversation que rapporte Plutarque, et que Boileau a rendue célèbre dans son *Epître au roi* (mort vers 277 av. J.-C.).

CINEY, comm. de Belgique (Namur); 5.500 h.

CINNA (L. Cornelius), patricien de Rome, partisan de Marius, assassiné en 84 av. J.-C.

CINNA (Cneius Cornelius), arrière-petit-fils de Pompée; fut traité avec clémence par Auguste, contre lequel il avait conspiré; c'est le sujet d'une tragédie de Corneille.

Cinna *ou la Clémence d'Auguste*, tragédie de P. Corneille; conception dramatique pleine de grandeur; c'est l'apothéose de la monarchie, de la royauté, qui se fait absoudre par la clémence dans la personne d'Auguste (1640). Plusieurs vers de cette tragédie sont souvent cités :

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose!

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

On rappelle aussi, mais dans le style familier, cet hémistiche :

Prends un siège, Cinna...

CINO DA PISTOIA [*tchino*] (GUITTONCINO, dit), jurisconsulte et poète italien, né à Pistoie (1270-1337), ami de Dante et précurseur de Pétrarque.

CINQ-ARBRES (Jean), savant hébraïsant français, né à Aurillac, mort en 1587.

Cinq-Cents (*Conseil des*). V. CONSEIL.

CINQ-MARS [*sin-mar*] (Henri, marquis *de*), favori de Louis XIII, mort sur l'échafaud, avec son ami de Thou, pour avoir conspiré contre Richelieu et invoqué contre lui l'appui de l'Espagne (1620-1642).

Cinq-Mars, roman historique d'Alfred de Vigny (1827), remarquable plus par le style et l'action dramatique que par la vérité des personnages.

CINTEGABELLE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur l'Ariège; 1.876 h. Ch. de f.

CINTRA [*sin'tra*], v. de Portugal (Lisbonne); Vins, marbre. Junot, attaqué par les Anglo-Portugais, y signa une capitulation honorable (1808).

CIOTAT [*ta*] (*La*), ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 12.425 h. (*Ciotadens*). Ch. de f. Port. Construction de machines, de navires. Patrie de Ganteaume.

Cipayes [*pay'*] (*révolte des*). La guerre qui eut lieu dans l'Inde en 1857 entre les Anglais et les cipayes révoltés fut courte, mais terrible et poursuivie de part et d'autre avec une égale cruauté; le siège de Delhi, suivi de la prise de la ville, termina la première phase de la lutte. La Compagnie des Indes, à la solde de laquelle étaient les cipayes, fut supprimée en 1858 par un bill du parlement et la reine d'Angleterre proclamée plus tard (1877) impératrice des Indes. Cependant, à l'instigation de Nana-Sahib, la résistance se prolongeait, et de nouvelles atrocités marquèrent cette dernière campagne, qui fut close par la prise de Lucknow (1858).

CIPRIANI [*tchi*] (Amilcare), patriote italien, né à Rimini (1845-1918).

CIRCASSIENS. V. TCHERKESSES.

CIRCÉ, magicienne qui joue un grand rôle dans l'*Odyssée* d'Homère. Ulysse ayant abordé dans son île, la magicienne fit boire à ses compagnons une liqueur enchantée, qui les transforma en pourceaux. Ulysse se fit aimer d'elle et obtint qu'ils fussent rendus à leur première forme.

CIREY [*rè*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville, sur la Vezouse, affl. de la Meurthe; 2.922 h. Ch. de f. Manufacture de glaces.

CIRTA, v. de Numidie, auj. *Constantine*.

CISALPINE (*Gaule*), nom que les Romains donnaient à la partie septentrionale de l'Italie et qui, pour eux, était située en deçà des Alpes. Elle était occupée par des peuples de race gauloise.

CISALPINE (*république*), formée au N. de l'Italie par Bonaparte en 1797. Elle devint en 1802 la *République italienne* et, de 1804 à 1814, *royaume d'Italie*, et eut Milan pour capitale.

CISJURANE (*Bourgogne*), partie de la Bourgogne située en deçà du Jura; royaume fondé en 879 par Boson, beau-frère de Charles le Chauve, mais dont la durée fut éphémère.

CISLEITHANIE, nom sous lequel on désignait, dans l'Empire austro-hongrois, l'Autriche proprement dite, par opposition à la *Hongrie*, appelée *Transleithanie*, parce que la Leitha marque sur certains points la frontière entre les deux pays.

CISPADANE (*Gaule*), nom romain de la partie de la Gaule cisalpine située au S. du Pô.

CISPADANE (*république*), organisée par Bonaparte en 1796 et confondue, en 1797, avec la république Cisalpine.

CITÉ (*île de la*), île de la Seine qui fut le berceau de Paris. C'est dans la Cité que se trouvent la cathédrale de Notre-Dame de Paris, le Palais de Justice, la Préfecture de Police, l'Hôtel-Dieu. Le mot *Cité* est employé à Londres, à Cracovie, etc., pour désigner, comme à Paris, la partie la plus ancienne et la plus centrale de la ville.

Cité (*droit de*). Dans l'antiquité, la cité était un véritable Etat, ayant des intérêts distincts des autres cités du même pays et, pour être membre de cet Etat, pour jouir des prérogatives attachées à la qualité de citoyen, il fallait remplir certaines conditions étroitement déterminées. A Rome, par exemple, le droit *civil* ou *de la cité* n'était applicable qu'aux seuls citoyens romains; les étrangers étaient soumis aux prescriptions du *droit des gens*, sorte de code coutumier, composé uniquement des règles du droit naturel. Les actes juridiques accomplis sous l'empire de ce droit des gens n'étaient même pas garantis par la loi civile, et la qualité de citoyen prenait dès lors une valeur inappréciable. Sous l'Empire, le droit de cité fut accordé progressivement et, à partir de Caracalla, sans distinction, dans un but fiscal, à tous les habitants de l'Empire romain.

Cité antique (*la*), par Fustel de Coulanges, étude profonde des idées grecques et romaines sur la politique des cités, les révolutions qui les agitèrent, etc. D'après l'auteur, toutes les institutions politiques anciennes s'expliquent par l'existence de croyances religieuses communes à tous les peuples primitifs et qu'il ramène au culte du foyer (1864).

Cité de Dieu (*la*), ouvrage de saint Augustin; admirable peinture de la lutte du christianisme contre le paganisme, figurée par la lutte de la cité terrestre et de la cité de Dieu (de 412 à 426).

CÎTEAUX [*tô*], hameau de la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, cant. de Nuits (Côte-d'Or); 250 h. (*Cisterciens*). Robert de Molesme y fonda, en 1098, une communauté religieuse émanée de l'ordre de Saint-Benoît. Saint Bernard y fit profession en 1113 et réforma l'ordre. L'abbaye fut le centre d'un grand mouvement de réforme par la suite.

CITHÉRON, montagne sur les limites de la Béotie et de l'Attique.

Citoyen (*Traité du*), ouvrage de philosophie politique, par Hobbes. Pour lui, l'intérêt et la crainte sont les principes de toute société (1649).

CIUDAD-REAL [*zioudaréal*], v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), près du Guadiana, ch.-l. de prov.; 18.000 h. Victoire des Français en 1809.

CIUDAD-RODRIGO [*zioudaro*], v. d'Espagne (prov. de Salamanque); 9.000 h.

CIUDAD-TRUJILLO. V. SAINT-DOMINGUE.

ÇIVA, troisième personne de la Trinité hindoue, dieu destructeur et fécondateur.

CIVILIS [*liss*] (Claudius), chef des Bataves. Il se révolta l'an 70 contre Vespasien, fut vaincu par Cerealis et conclut avec Rome une paix honorable.

Civilisation en France (*Histoire de la*), par F. Guizot (1830), ouvrage célèbre dans lequel l'auteur soutient l'origine germanique du fief.

CIVITA-VECCHIA [*tchivita-vekkia*], v. d'Italie (Latium), port sur la Méditerranée; 34.000 h.

CIVRAY [*vrè*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Charente; 2.343 h. (*Civraisiens*). Ch. de f. Grains, marrons.

CLACKMANNANSHIRE, comté d'Ecosse; 32.000 h., sur le golfe du Forth. Ch.-l. *Alloa*.

CLADEL (Léon), littérateur français, né à Montauban (1835-1892); a peint les paysages du Quercy dans le *Bouscassié*, *Ompdrailles*, etc.

CLAIN [*klin*] (*le*), riv. de France, qui prend sa source dans la Charente, arrose Poitiers et se jette dans la Vienne (r. g.); 125 kil.

CLAIR (*saint*), premier évêque de Nantes, apôtre de cette partie de la Bretagne; vivait vers 280. Fête le 10 octobre. — Prêtre et martyr, né à Rochester, vers 894. Fête le 4 novembre.

CLAIRAC, comm. de Lot-et-Garonne (arr. de Marmande), sur le Lot; 2.300 h. Ch. de f. Patrie de Théophile de Viau.

CLAIRAMBAULT [*bô*] (Pierre *de*), érudit français, qui réunit de nombreux manuscrits, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; né à Asnières-en-Montagne (1651-1740).

CLAIRAUT (Alexis-Claude), mathématicien français, né à Paris. Il montra un génie précoce et fut, à dix-neuf ans, reçu à l'Académie des sciences. On lui doit de nombreuses découvertes en géométrie et en algèbre (1713-1765).

CLAIRE (*sainte*), vierge et abbesse, née à Assise. Elle fonda l'ordre des religieuses de Saint-François dites *clarisses* (vers 1193-1253). Fête le 12 août.

CLAIRON (Claire-Joseph LÉRIS, dite), tragé-

dienne française, née à Condé-sur-l'Escaut. Elle remporta ses plus grands succès dans le théâtre de Voltaire. On lui doit d'intéressants *Mémoires* (1723-1803).

CLAIRVAUX [*vô*], dépendance de la commune de Ville-sous-la-Ferté (Aube); 700 h. Ch. de f. Saint Bernard y fonda, en 1115, une célèbre abbaye, aujourd'hui maison de détention.

CLAIRVAUX, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, près du Douvrenant; 980 h.

CLAIRVILLE (Louis-François NICOLAIE, dit), auteur dramatique, né à Lyon. On lui doit de nombreuses opérettes, revues, féeries, etc. (1811-1879).

CLAMART, comm. de la Seine (arr. de Sceaux); 31.047 h. (*Clamartois, Clamariots*). Ch. de f.

Clamart, nom d'un ancien cimetière de Paris (rue du Fer-à-Moulin), situé dans le faubourg Saint-Marcel. En 1884, on y a construit un amphithéâtre d'anatomie.

CLAMECY, ch.-l. d'arr. (Nièvre), au confl. du Beuvron et de l'Yonne et sur le canal du Nivernais; 5.434 h. (*Clamecycois*). Ch. de f., à 73 kil. N.-E. de Nevers. L'arrond. a 8 cant., 117 comm., 59.400 h.

CLAM-GALLAS (Edouard, *comte de*), général autrichien, né à Prague : il se signala en Hongrie en 1849, puis à Magenta et Solferino (1805-1891).

CLAPARÈDE (Michel), général français, pair de France, né à Gignac (Hérault) [1774-1841].

CLAPEYRON (Emile), ingénieur français, né à Paris (1799-1864), auteur de travaux de thermodynamique.

CLAPISSON (Antonin-Louis), compositeur fr., né à Naples, auteur de *la Figurante, la Promise, la Fanchonnette*, etc., œuvres gracieuses (1808-1866).

CLAPPERTON [*klaperten*] (Hugh), voyageur écossais, né à Annan (comté de Dumfries), explorateur du Soudan (1788-1827).

CLARE [*klèr'*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Munster); 95.000 h. Ch.-l. *Ennis* (irl. *Inis*).

CLAREMONT, château à 24 kil. de Londres, dernière résidence de Louis-Philippe.

CLARENCE [*rèn'ts*] (George, *duc de*), né à Dublin, frère d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Ayant trahi ce dernier, il fut condamné à mort, et, comme on lui avait laissé le choix de son supplice, il aurait demandé, dit-on, à être noyé dans un tonneau de malvoisie (1449-1478).

CLARENDON [*rendon*], village d'Angleterre, où Henri II proclama, en 1164, les *Constitution. de Clarendon*, contre les usurpations du clergé.

CLARENDON (Edward HYDE, *comte de*), homme d'Etat anglais, né à Dinton, partisan de Charles Ier et de Charles II; auteur d'une *Histoire de la Révolution en Angleterre* (1608-1674).

CLARENS [*ran*], hameau de Suisse (comm. de Montreux), sur le lac Léman, célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.

CLARET, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur le Brestalou, affl. du Vidourle; 618 h.

CLARETIE [*ti*] (Jules), romancier et auteur dramatique français, né à Limoges (1840-1913). Il dirigea la Comédie-Française de 1885 à 1913.

Clarisse Harlowe (*Histoire de*), roman épistolaire de Richardson (1747-1748). C'est l'histoire d'une jeune fille vertueuse, qui, persécutée par sa famille, se confie à un homme dont les vices sont cachés sous les dehors les plus séduisants, Lovelace, qui abuse d'elle et la fait mourir de chagrin. V. LOVELACE.

CLARKE (Samuel), philosophe anglais, né à Norwich, auteur d'une *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* contre Hobbes et Spinoza (1675-1729).

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltre, né à Landrecies, maréchal de France; ministre de la Guerre sous Napoléon Ier. Il institua, après le retour de Louis XVIII en 1815, les fameuses *cours prévôtales* (1765-1818).

CLARKSON (Thomas), philanthrope anglais, né à Wisbeach. Il obtint l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage (1760-1846).

CLAROS [*ross*], v. d'Ionie, célèbre par son oracle d'Apollon, qu'on appelle souvent en poésie le *dieu de Claros*. (Hab. *Clariens*.)

CLARY, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 1.596 h. Fabrique d'étoffes.

CLAUDE Ier (Tiberius Drusus), empereur romain, né à Lyon l'an 10 av. J.-C.; il régna de 41 à 54; époux de Messaline, puis d'Agrippine. Cultivé, mais faible, il montra quelques qualités de bon administrateur, mais se laissa bientôt dominer par Agrippine, qui, finalement, l'empoisonna. — CLAUDE II, empereur romain, né en 214; régna de 268 à 270; excellent prince et bon général; il mourut de la peste et eut pour successeur Aurélien.

CLAUDE (*saint*), évêque de Besançon, au VIIe siècle. Fête le 6 juin.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin, femme de François Ier (1499-1524).



Claude de France.

CLAUDE LORRAIN. V. LORRAIN.

CLAUDE (Jean), ministre protestant, né à La Sauvetat-du-Dropt (Lot-et-Garonne). Il eut de vives polémiques avec Bossuet, et émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes (1619-1687).

CLAUDE (Georges), chimiste et physicien français, né à Paris en 1870, auteur de travaux sur l'air liquide, le néon, l'énergie thermique des mers. Membre de l'Académie des sciences (1924).

CLAUDEL (Paul), diplomate et littérateur français, né à Villeneuve-sur-Fère en 1868; auteur de *l'Otage, l'Annonce faite à Marie*, les *Grandes Odes*.

CLAUDIEN, poète latin du IVe siècle, né à Alexandrie; poète officiel d'Honorius et de Stilicon; un des derniers représentants de la poésie latine.

CLAUDIUS [*uss*] (Appius), décemvir romain en 451. Il revendiqua Virginie, fille du centurion Virginius, comme son esclave. Virginius alors tua sa fille, ce qui souleva le peuple et causa la démission des décemvirs; Claudius fut jeté en prison, où il se tua (446 av. J.-C.).

CLAUDIUS (Appius), censeur (312 av. J.-C.). Il fit construire la *voie Appienne* et le premier aqueduc.

CLAUDIUS PULCHER [*kèr*], consul romain; fut battu sur mer par Adherbal, à Drépane, en 249 av. J.-C. Il avait, avant le combat, fait jeter à la mer les poulets sacrés, dont le manque d'appétit avait été considéré comme un présage défavorable : « S'ils ne veulent pas manger, dit-il, qu'ils boivent! » On lui reprocha amèrement ce sacrilège.

CLAUSEL ou **CLAUZEL** (Bertrand), maréchal de France, né à Mirepoix, gouverneur de l'Algérie. Il prit Mascara en 1835 (1772-1842).

CLAUSEWITZ (Karl *von*), général prussien, né à Burg. Auteur d'un traité célèbre, *De la guerre* (1780-1831).

CLAUSIUS [*klaousiouss*] (Rodolphe), physicien allemand, né à Kœslin, auteur de travaux sur la thermodynamique (1822-1888).

CLAVIÈRE (Etienne), né à Genève, ministre des finances après Necker. Il se suicida, sous la Terreur, pour échapper à l'échafaud (1735-1793).

CLAY [*klè*] (Henri), homme d'Etat américain, l'un des chefs du parti whig aux Etats-Unis (1777-1852).

CLAYE-SOUILLY [*klè-souyi*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le canal de l'Ourcq; 2.129 h. Toiles peintes.

CLAYETTE [*klèyèt'*] (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 2.002 h. Ch. de f.

CLAZOMÈNES, ville de l'ancienne Ionie, patrie d'Anaxagore.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien du IIIe siècle av. J.-C., disciple de Zénon.

CLÉARQUE, général spartiate. Il se distingua dans la guerre du Péloponnèse et commanda en 401 la retraite des Dix Mille après la bataille de Cunaxa. Attiré dans un guet-apens par Tissapherne, et mis à mort, il fut remplacé par Xénophon.

CLÉDER, comm. du Finistère, arr. de Morlaix; 5.017 h.

CLEFMONT [*klèmon*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, près de la Meuse; 329 h.

(*Phot. Giraudon.*)

CLÉGUÉREC, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy, près du Blavet; 3.423 h. Minoteries.

CLÉLIE, jeune Romaine qui traversa le Tibre à la nage pour échapper à Porsenna (507 av. J.-C.).

Clélie, roman de Mlle de Scudéry (1654-1660) C'est un de ces interminables et insipides romans précieux dont Boileau a fait si rude justice. C'est là qu'on trouve la carte de *Tendre*.



Clemenceau.

CLELLES, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 411 h. Ch. de f.

Clémence (*De la*), traité philosophique de Sénèque (Ier s. après J.-C.). Corneille y a puisé le sujet de sa tragédie de *Cinna*.

CLEMENCEAU [*klé*] (Georges), homme politique français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) [1841-1929]. Ministre de la Guerre et président du Conseil en 1917, il organisa la victoire des Alliés, obligea l'Allemagne à capituler sans conditions (1918), et négocia le traité de Versailles.

CLÉMENCET (*dom* Charles), bénédictin français, né à Painblanc, près d'Autun, l'un des auteurs de *l'Art de vérifier les dates* (1703-1778).

CLÉMENT Ier (*saint*), pape de 88 à 97; — CLÉMENT II, pape de 1046 à 1047; — CLÉMENT III, pape de 1187 à 1191; — CLÉMENT IV (*Gui Foulques*), pape de 1265 à 1268; — CLÉMENT V (*Bertrand de Got*), pape de 1305 à 1314. Archevêque de Bordeaux, devenu pape, il transporta le Saint-Siège à Avignon, et abolit l'ordre des Templiers pour complaire à son protecteur Philippe le Bel; — CLÉMENT VI, pape de 1342 à 1352, résida à Avignon; — CLÉMENT VII (*Jules de Médicis*), pape de 1523 à 1534, célèbre par ses démêlés avec Charles-Quint et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fut fait prisonnier dans Rome par les troupes impériales, et refusa d'autoriser le divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, ce qui amena le schisme anglican; — CLÉMENT VIII, pape de 1592 à 1605; — CLÉMENT IX, pape de 1667 à 1669; — CLÉMENT X, pape de 1670 à 1676; — CLÉMENT XI, pape de 1700 à 1721, publia la bulle *Unigenitus*, contre les jansénistes; — CLÉMENT XII, pape de 1730 à 1741; — CLÉMENT XIII, né à Côme, pape de 1758 à 1769; — CLÉMENT XIV (*Ganganelli*), pape de 1769 à 1774, abolit l'ordre des jésuites.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*saint*), docteur de l'Eglise, maître d'Origène; il fut un des apologistes les plus remarquables du IIIe siècle; m. vers 220.

CLÉMENT (Jacques), moine dominicain, assassin de Henri III en 1589. Fut massacré par les gardes.

CLÉMENT (*dom* François), bénédictin et historien français, né à Bèze, près de Dijon (1714-1793). Il a collaboré à l'*Histoire littéraire de la France*.

CLÉMENT DE RIS (Dominique), homme politique fr., né à Paris (1750-1827). Son enlèvement par les Chouans inspira à Balzac *Une ténébreuse affaire*.

CLÉMENT-DESORMES (Nicolas), industriel et savant français, né à Dijon; a écrit, en collaboration avec son beau-père *Desormes*, un mémoire sur la chaleur spécifique des gaz (1770-1842).

CLEMENTI (Muzio), compositeur italien, né à Rome; un des chefs de l'école moderne du piano (1752-1832).

CLÉOBIS [*biss*] et **BITON**, frères argiens, fils de Cydippe, prêtresse de Junon, célèbres par leur amour filial.

CLÉOBULE, l'un des Sept sages de la Grèce, habile à composer des énigmes.

CLÉOMBROTE, nom d'un général et de deux rois de Sparte.

CLÉOMÈNE, nom de trois rois de Sparte. Cléomène III (qui régna de 236 à 222) essaya inutilement de restaurer à Sparte l'antique discipline de Lycurgue et le pouvoir royal et de ruiner l'influence des éphores. Vaincu par les Achéens, il s'enfuit en Egypte et se tua.

(*Phot. H. Manuel.*)

CLÉOMÈNE, statuaire athénien, auteur de la *Vénus* dite *de Médicis*; Ier siècle av. J.-C.

CLÉON, démagogue athénien mis en scène par Aristophane. Courageux, mais vantard et ambitieux, il prit Sphactérie, puis fut vaincu par Brasidas à Amphipolis et périt, de même que son adversaire; dans la bataille (422 av. J.-C.).

CLÉOPAS ou **CLÉOPHAS** [*fâss*], un des deux disciples auxquels Jésus-Christ apparut sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection.

CLÉOPÂTRE, reine d'Egypte, célèbre par sa beauté, qui captiva successivement César, puis Antoine. Elle se fit mourir de la piqûre d'un aspic, après la défaite d'Antoine à Actium (30 av. J.-C.). Pascal, dans un passage célèbre des *Pensées*, fait allusion au *nez de Cléopâtre*, qui, « s'il eût été plus court, eût changé la face du monde ».

Cléopâtre, tragédie de Jodelle (1552); — de Mairet (1630); — de La Chapelle (1680); — de Marmontel (1750); — d'Alex. Soumet (1824); — de Mme E. de Girardin (1847).

CLEPHTES. V. ARMATOLES.

CLÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 777 h. Ch. de f. Parc zoologique.

CLERFAIT ou **CLERFAYT** [*klèrfé*] (*comte* François *de*), général autrichien. Il se distingua pendant la guerre de Sept ans; sous la Révolution, il assista à Jemmapes, à Neerwinden, délivra Mayence. Jourdan le battit à Wattignies (1733-1798).

CLERMONT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne, près de la Brèche, affl. de l'Oise; 5.870 h. (*Clermontois*). Ch. de f., à 26 kil. S.-E. de Beauvais. Patrie de Charles le Bel.

CLERMONT (Robert, *comte de*), sixième fils de Saint Louis, tige de la maison de Bourbon.

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 868 h. (*Clermontois*). Ch. de f. Patrie de C. Bonjour.

CLERMONT-FERRAND, anc. cap. de l'Auvergne, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme; 103.143 h. (*Clermontois*). Ch. de f., à 420 kil. S. de Paris. Evêché, académie. Ch.-l. de la 13e région milit. Caoutchouc, fruits confits, pâtes alimentaires. Patrie de Pascal, Montlosier. En 1095, le pape Urbain II y convoqua le concile où prêcha Pierre l'Ermite et où fut décidée la 1re croisade. L'arr. a 14 cant., 120 comm., 208.581 h.

CLERMONT-L'HÉRAULT, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 5.657 h. Ch. de f.

CLERMONT-TONNERRE, nom d'une famille illustre du Dauphiné, qui a fourni plusieurs hommes de guerre et prélats. Le marquis AIMÉ-GASPARD fut ministre sous la Restauration (1779-1865).

CLERVAL, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1.045 h. Ch. de f. Carrières, forges.

CLÉRY (Jean-Baptiste), valet de chambre de Louis XVI, qu'il suivit au Temple. Il a laissé une intéressante relation de sa captivité (1759-1809).

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, près de la Loire; 1.813 h. Belle collégiale où se trouve le tombeau de Louis XI.

CLÉSINGER [*jèr*] (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Besançon, à qui l'on doit la statue de Marceau (1814-1883). Gendre de G. Sand.

CLET [*klè*] (*saint*). V. ANACLET.

CLEVELAND [*klivlan'd'*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le lac Erié; 900.000 h. Charbon, forges.

CLEVELAND (Grover), né à Caldwell (New-Jersey) [1837-1908], président des Etats-Unis de 1885 à 1889 et de nouveau de 1893 à 1897.

CLÈVES, en allem. **Kleve**, v. de la Prusse-Rhénane, sur un canal allant au Rhin; 20.000 h. Ch.-l. d'un ancien duché. Patrie de Berghaus.

CLÈVES (Sibylle *de*), femme de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric le Magnanime. Elle contribua le plus activement à l'expansion du protestantisme en Allemagne (1512-1554). V. PRINCESSE DE CLÈVES.

Clichy, autrefois prison pour dettes, située à Paris, dans la rue de ce nom.

CLICHY ou **CLICHY-LA-GARENNE**, ch.-l. de c. de la Seine; arr. de Saint-Denis; 55.692 h. (*Clichiens*). Ch. de f. Produits chimiques, confiseries. Le 30 mars 1814, la garde nationale, conduite par

le maréchal Moncey, soutint à la barrière de Clichy un combat acharné contre les Alliés.

CLICHY-SOUS-BOIS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.026 h.

CLIFFORD [*ford'*] (George, *comte de* CUMBERLAND, favori de la reine Elisabeth (1558-1605).

CLIFTON [*ton'*], v. d'Angleterre, comté de Glocester, près de Bristol; 18.000 h. Bains fréquentés.

CLIGNANCOURT, ancien hameau de la banlieue de Paris, qui dépendait jadis de la commune de Montmartre. Auj. dans Paris (XVIIIe arr.).

CLIMAQUE (*saint* Jean), **surnommé le Scolastique, docteur de l'Eglise** (VIe s.), **disciple de saint Grégoire de Nazianze.**

CLIO, muse de la poésie épique et de l'histoire, qu'on représentait, assise ou debout, avec un rouleau de papier ou une caisse de livres.


Clio.

CLIPPERTON (*île*) îlot du Pacifique, disputé entre le Mexique et la France, attribué à celle-ci par arbitrage du roi d'Italie (1931). Phosphates.

CLISSON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2.770 h. Ch. de f. Château historique.

CLISSON (Olivier *de*), connétable sous Charles VI, vainqueur à Rosebecque et chef du parti des *Marmousets* (1336-1407).

CLISTHÈNE, aïeul de Périclès. Il chassa Hippias d'Athènes en 510 av. J.-C., élargit les cadres de la cité en formant 10 tribus au lieu de 4, et en y admettant de nombreux métèques, établit le gouvernement démocratique, et institua l'ostracisme.

CLITUS [*tuss*], capitaine d'Alexandre, lui sauva la vie au passage du Granique, mais fut tué par lui dans un festin (328 av. J.-C.).

CLIVE [*klaïv*] (Robert, *lord*), général anglais, né à Styche. Il fonda, par son habile politique et sa victoire de Plassey, la puissance anglaise dans l'Inde; convaincu de concussion, il se tua (1725-1774).

Cloaca Maxima, le plus grand égout de Rome, qui allait de l'extrémité méridionale du Forum au Tibre. Bâti par Tarquin l'Ancien, il existe encore.

Cloches de Corneville (*les*), opérette en 3 actes, livret amusant de Clairville et Ch. Gabet, musique aimable et gaie de R. Planquette (1877).

CLODION le Chevelu, chef d'une tribu franque, battu par Aétius en 430 ou 431; m. vers 447. Quelques-uns en font le père de Mérovée.

CLODION (Claude MICHEL, dit), sculpteur français, né à Nancy (1738-1814); dans le genre délicat et gracieux, il a laissé des œuvres charmantes.

CLODIUS [*uss*] (Publius), démagogue romain qui se signala par ses violences et fit bannir Cicéron; il fut tué dans une bagarre, par le tribun Milon, l'an 52 av. J.-C.

CLODOMIR, fils de Clovis et de Clotilde, roi d'Orléans en 511, fut tué à Vézeronce (Isère) en combattant les Bourguignons (495-524). Ses enfants furent mis à mort par leurs oncles Clotaire et Childebert.

CLOHARS-CARNOËT, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.287 h. Station balnéaire au *Pouldu*.

CLOOTS [*klôts'*] (Anacharsis), conventionnel français, d'origine prussienne, né à Gnadenthal, l'un des fondateurs du *culte de la Raison;* il s'appelait lui-même *l'Orateur du Genre humain;* décapité avec les hébertistes (1755-1794).

Clorinde, héroïne de la *Jérusalem délivrée*, par le Tasse, l'Amazone des Sarrasins, aimée de Tancrède qui, sans la reconnaître, la tua dans un combat singulier.

Closerie des Genêts (*la*), drame en cinq actes, de Fr. Soulié (1846).

CLOSTERCAMP [*am'p*], en allem. **Klostercamp,** village de Westphalie (Prusse), où l'armée française vainquit les Hanovriens (1760).

CLOS-VOUGEOT, vignoble de la Bourgogne, dans la *Côte de Nuits*, arr. de Beaune (Côte-d'Or), qui produit un vin renommé.

CLOTAIRE Ier, fils de Clovis, roi de Soissons en 511, seul roi des Francs en 558; cruel et sanguinaire, il fit, avec Childebert, périr les fils de leur frère Clodomir (497-561); — CLOTAIRE II, fils de Chilpéric Ier et de Frédégonde, roi de Neustrie en 584, seul roi des Francs en 613; fit périr Brunehaut (584-629); — CLOTAIRE III, fils de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne de 657 à 673; — CLOTAIRE IV, roi de Neustrie de 718 à 719.

CLOTHO, la plus jeune des trois Parques. Elle présidait à la naissance, tenait la quenouille, et filait la destinée des hommes. V. PARQUES.

CLOTILDE (*sainte*), fille de Chilpéric, roi des Burgondes, et femme de Clovis Ier; elle contribua à la conversion de son mari au christianisme (vers 475-545) Fête le 3 juin.

CLOUANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 3.942 h.

CLOUD (*saint*) ou **CLODOALD,** troisième fils de Clodomir, né vers 522. Il échappa au meurtre de ses frères et se retira dans un village situé près de Paris, où il fonda un monastère qui prit son nom; m. vers 560.


Fr. Clouet.

CLOUET (Jean II), fils (?) de Jean Ier et peintre du roi François Ier, dont il a laissé, entre autres œuvres, un magnifique portrait; né vers 1485, m. en 1540; — Son fils, FRANÇOIS, dit *Janet*, fut peintre de François Ier et de ses successeurs; né avant 1522, m. en 1572. Ses crayons sont d'une finesse exquise.

CLOVIS Ier [*viss*], roi des Francs, fils de Childéric Ier et de Basine, époux de Clotilde, vainqueur des Romains à Soissons (486), des Alamans à Tolbiac (496), des Burgondes près de Dijon (500) et des Wisigoths à Vouillé (507), fondateur de la monarchie franque et seul roi de toute la Gaule après l'assassinat des chefs francs de Cologne, de Cambrai, de Thérouanne (465-511). Il reçut de l'empereur d'Orient le titre de *patrice*, protégea le catholicisme et réunit un concile à Orléans en 511. Il avait reçu le baptême des mains de saint Remi, dans la cathédrale de Reims (496). Quand ce nouveau Constantin descendit dans la cuve où les catéchumènes étaient plongés, l'archevêque lui adressa ces paroles : « *Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré.* » — Malheureusement, après la mort de Clovis, son royaume fut partagé, suivant la coutume franque, entre ses quatre fils : Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire; — CLOVIS II, fils de Dagobert, roi de Neustrie et de Bourgogne; épousa sainte Bathilde (635-656); — CLOVIS III, fils de Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne en 691; il eut pour maire du palais Pépin d'Héristal, qui fut en réalité le vrai maître de son royaume (682-695).

CLOYES-SUR-LE-LOIR, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 1.945 h. (*Cloysiens*). Ch. de f.

CLUJ [*klouï*], en allem. **Klausenburg,** en hongr. **Kolozsvar,** v. de Roumanie, ch.-l. de la Transylvanie, sur la Somesh; 105.000 h. Lainages, cuirs. Université. Patrie de Mathias Corvin.

CLUNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur la Grosne, affl. de la Saône; 4.099 h. (*Clunisois*). Ch. de f. Là fut fondée, en 910, une célèbre abbaye de bénédictins d'où partit un mouvement de réforme qui s'étendit à toute la chrétienté. L'ancienne abbatiale, construite au XIe s., chef-d'œuvre de l'art roman par ses proportions et sa splendeur, fut détruite à la fin du XVIIIe s.

Cluny (*hôtel* et *musée de*), célèbre hôtel du XVe siècle, situé à Paris, rue du Sommerard; il renferme les ruines du palais appelé *les Thermes de Julien*, et un musée qui contient une curieuse collection de plusieurs milliers d'objets, dont la plupart appartiennent aux XIVe, XVe et XVIe siècles : sculptures, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, orfèvrerie, horlogerie, armes, bijoux, voitures.

CLUSES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr.

(*Phot. Larousse.*)

Bonneville; sur l'Arve; 2.644 h. (*Clusiens*). Ch. de f. Horlogerie; décolletage.

CLUSIUM [*ziom'*], ancienne v. d'Etrurie, auj. *Chiusi*. C'était la résidence de Porsenna.

CLYDE [*klaïd'*] (*la*), fl. d'Ecosse, qui arrose Glasgow et se jette dans la mer d'Irlande; 160 kil.

CLYDESDALE. V. LANARKSHIRE.

CLYTEMNESTRE [*tèm'*], fille de Tyndare et de Léda, épouse d'Agamemnon, mère d'Oreste et d'Electre. De concert avec Egisthe, son amant, elle tua son mari à son retour de Troie et fut tuée par son fils Oreste.

CNIDE, ancienne v. de Carie, colonie lacédémonienne, consacrée à Vénus. (Hab. *Cnidiens*.)

Cnide ou Gnide (*temple de*), célèbre temple de Vénus, qui se trouvait sur un promontoire de la Carie. De là ces périphrases très usitées en poésie : *la reine, la déesse de Cnide*, pour Vénus; *l'enfant, le dieu de Cnide, pour l'Amour*. — Titre d'un opuscule de Montesquieu (1725), œuvre légère et érotique.

CNOSSE ou **GNOSSE**, v. de la Crète ancienne, dominante de 1450 à 1400 av. J.-C.

Coalition. On a particulièrement donné le nom de *coalitions* à des ligues formées par les puissances européennes contre la Révolution française et contre Napoléon Ier. Elles sont au nombre de sept : la *première*, conclue en 1791 à Pillnitz, entre la Prusse et l'Autriche, auxquelles se joignirent, après la mort de Louis XVI, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne, les Deux-Siciles, etc., fut sérieusement entamée par la paix de Bâle avec la Prusse et l'Espagne (5 avril et 22 juillet 1795), et dissoute par le traité de Campo-Formio avec l'Autriche (17 octobre 1797) ; la *deuxième*, formée en mars 1799, entre l'Angleterre, restée seule en armes, la Russie et la Turquie, l'Autriche et les Deux-Siciles, fut brisée par la victoire de Marengo, suivie du traité de Lunéville avec l'Autriche (9 février 1801), et par la paix d'Amiens avec l'Angleterre (25 mars 1802) ; la *troisième*, signée à Pétersbourg, le 8 avril 1805, entre l'Angleterre, qui avait rompu avec la France dès 1803, et l'Autriche, la Russie et la Prusse, fut dissoute par le traité de Presbourg (26 décembre 1805) ; la *quatrième*, formée en 1806, entre la Prusse, la Russie, l'Angleterre et la Suède, prit fin au traité de Tilsit (9 juillet 1807) ; la *cinquième*, conclue en 1809, entre l'Autriche et l'Angleterre, finit par l'entière défaite à Wagram des Autrichiens, qui obtinrent la paix à Schœnbrunn, le 14 octobre; la *sixième*, signée en mars 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Suède et presque toutes les autres puissances, eut pour résultat l'abdication de Napoléon (11 avril 1814) ; la *septième*, qui ne fut que la continuation de la précédente, formée à Vienne en 1815, après le retour de Napoléon à Paris, le renversa de nouveau après Waterloo.

COATBRIDGE [*koᵒᵘtbridj'*], v. d'Ecosse (Lanark) ; 43.000 h. Centre métallurgique et minier.

COBDEN [*dèn'*] (Richard), économiste anglais, propagateur des idées libre-échangistes, né à Heyshott (Sussex) [1804-1865].

COBENZL [*bèn'tsl'*] (Jean-Louis-Joseph, *comte de*), diplomate autrichien, né à Bruxelles. Il négocia les traités de Campo-Formio et de Lunéville (1753-1809).

COBLENCE [*ans'*], en allem. **Koblenz** [*ènts'*], cap. de la Prusse-Rhénane, au confluent du Rhin et de la Moselle; 65.000 h. En 1792, lieu de ralliement des émigrés, qui y formèrent l'*armée de Condé*.

COBOURG [*bour*], en allem. **Koburg** [*bourgh*], v. d'Allemagne (Bavière), cap. de l'anc. duché de Saxe-Cobourg-Gotha; 25.000 h.

COBOURG (Frédéric *de Saxe-*). V. SAXE-COBOURG.

COCHABAMBA [*tchabam'ba*], v. de Bolivie, au S.-E. de La Paz; 49.000 h. Centre commercial.

COCHER (*le*), constellation de l'hémisphère N.

COCHEREL, hameau de l'Eure, arr. d'Evreux. Victoire de Du Guesclin sur le captal de Buch (1364).

COCHIN, v. de l'Inde anglaise (Madras) ; 15.000 h.

COCHIN, nom d'une famille de graveurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Le plus connu est Charles-Nicolas COCHIN II, charmant illustrateur. Ses portraits sont célèbres (1715-1790).

COCHIN (Henri), avocat au Parlement de Paris, né à Paris (1687-1747).

COCHIN (Jacques-Denis), curé de Paris, né à Paris, fondateur de l'hospice qui porte son nom (1726-1783).

COCHINCHINE, colonie française de l'Indochine, arrosée par le Mékong, et comprenant la région humide et basse fécondée par les bouches nombreuses du delta de ce fleuve. Pop. 4.484.000 h. (*Cochinchinois*). Immense production de riz. C'est l'une des plus prospères parmi les colonies françaises. Conquise en 1859 (V. TONKIN). Cap. *Saigon*; v. princ. *Cholon, Bien-hoa, Mytho, Vinh-long, Bac-lieu*. V. INDOCHINE.

COCHRANE [*kokrèn'*] (*lord* Archibald), chimiste anglais (1749-1831) ; — Son fils, THOMAS, né à Annsfield, fut un des plus célèbres amiraux de l'Angleterre (1775-1860).

COCONAS [*nass*] (Annibal), gentilhomme piémontais, favori de Charles IX. Il se signala par ses cruautés pendant la Saint-Barthélemy et fut décapité en 1574, avec La Mole, pour avoir conspiré contre Henri III, en faveur du duc d'Alençon.

COCYTE, fleuve des Enfers, qui environnait le Tartare de ses ondes amères et fangeuses.

CODRINGTON [*drin'gn'tᵉn*] (Edward), amiral, commandant des forces anglaises à la bataille de Navarin (1827) [1770-1851].

CODROS [*dross*], dernier roi d'Athènes, qui, selon la légende, se fit tuer pour assurer la victoire à son peuple et la défaite des Doriens (XIe s. av. J.-C.).

COËFFETEAU [*koèfetô*] (Nicolas), prédicateur français, évêque de Marseille (1574-1623), né à Saint-Calais. Son *Histoire romaine* était regardée comme un modèle de la prose française.



Jacques Cœur.

COËTLOGON [*koèt'*] (Alain-Emmanuel), amiral et maréchal de France (1646-1730).

CŒUR (Jacques), riche commerçant de Bourges, *argentier* de Charles VII, à qui il fournit les ressources pour la guerre contre les Anglais, mais qui l'exila à la suite d'un complot formé par les ennemis du financier. Sa mémoire fut réhabilitée sous Louis XI; né vers 1395, m. en 1456. A Bourges, son bel hôtel a été converti en musée.

COGNAC, ch.-l. d'arr. (Charente), sur la Charente; 17.404 h. (*Cognaçais*). Ch. de f., à 51 kil. d'Angoulême. Eaux-de-vie renommées. L'arr. a 7 cant., 100 comm., 77.246 h.

COGNIET [*gné*] (Léon), peintre français, né à Paris, auteur du *Tintoret peignant sa fille morte* (1794-1880).

COGOLIN, comm. du Var, arr. de Draguignan; 2.225 h. Vannerie.

COHORN (Menno, *baron de*), ingénieur militaire hollandais, né près de Leeuwarden et surnommé *le Vauban de la Hollande* (1641-1704).

COIGNY (François FRANQUETOT *de*), maréchal de France, né à Bayeux, vainqueur à Guastalla (1670-1759) ; — Son arrière-petite-fille, ANNE-FRANÇOISE-AIMÉE **de Coigny** a été immortalisée par A. Chénier, sous le nom de *la Jeune Captive* (1769-1820).

COÏMBRE, en port. **Coimbra**, v. du Portugal; 27.300 h. Célèbre université.

COIRE, en allem. **Chur**, v. de Suisse, ch.-l. du cant. des Grisons; 15.600 h. Broderie.

COIRON (*le*) [*ron*], massif volcanique et boisé de l'Ardèche, contrefort oriental des Cévennes (1.061 m.).

COISLIN [*koilin*], pays de Bretagne (Loire-Inférieure), d'où est sortie une noble famille française qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

COITIER ou **COICTIER** (Jacques), médecin de Louis XI, né en Franche-Comté, m. vers 1505. Croyant son médecin capable de prolonger sa vie, Louis XI combla Coitier de places et de faveurs.

COKE (Edouard), jurisconsulte anglais, né à Mileham; dirigea les procès d'Essex, Raleigh, etc. (1552-1634).

COLARDEAU (Charles-Pierre), poète français, né à Janville; auteur d'*Héroïdes* (1732-1776).

(*Phot. Larousse.*)

COLBERT **(Jean-Baptiste), homme d'Etat, né à Reims, fils d'un drapier, et l'un des plus grands ministres de la France. Légué à Louis XIV par Mazarin, dont il était l'homme de confiance, il fut nommé contrôleur général des finances après la chute de Fouquet (1664), à laquelle il avait contribué, et exerça peu à peu son infatigable activité dans tous les domaines de l'administration publique. Il favorisa, par des mesures protectionnistes (le libre-échange n'avait pas encore de partisans), l'industrie et le commerce français, fit venir en France des artisans de l'étranger, multiplia les manufactures d'Etat, réorganisa les finances, la justice, la marine, créa le régime de l'inscription maritime,**



J.-B. Colbert.

encore en vigueur dans ses grandes lignes, et la Caisse des Invalides, donna tout son essor à la Compagnie des Indes orientales; enfin, il encouragea les arts et les lettres. Membre de l'Académie française, il créa l'Académie des sciences, constitua un « conseil » qui devint plus tard l'Académie des inscriptions, créa l'Observatoire, patronna Lebrun. Il mourut sans avoir pu mener à bien toutes ses réformes, et peu regretté du roi et du peuple (1619-1683).

Colbert (*le Tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, l'une des meilleures productions d'Ant. Coysevox, dans l'église Saint-Eustache, à Paris.

COLBERT-CHABANAIS (Edouard, *comte de*), général français, pair de France, né à Paris (1774-1853); — Son frère AUGUSTE, général français, né à Paris en 1777; tué en Espagne en 1809.

COLCHESTER [*tchister*], v. d'Angleterre (Essex); 48.600 h.

COLCHIDE, ancien pays de l'Asie, à l'E. du Pont-Euxin et au S. du Caucase, arrosé par le Phase, où les Argonautes, suivant la tradition, allèrent conquérir la Toison d'or.

COLEBROOKE [*brouk*] (Henri-Thomas), sanscritiste anglais, né à Londres (1765-1837).

COLEONI ou **COLLEONI** (Bartolomeo), condottiere italien, né à Bergame (1400-1475). Sa statue équestre est le chef-d'œuvre de Verrocchio.

Colère (*De la*), traité philosophique de Sénèque, brillante amplification à tendances stoïciennes.

COLERIDGE (Samuel Taylor), poète anglais, auteur de *Ballades lyriques*; un des précurseurs de Byron et du romantisme. Il eut la réputation d'être le causeur le plus spirituel de son temps (1772-1834).

COLET (Louise), femme de lettres française, née à Aix (1808-1876).

COLETTE (*sainte*), religieuse, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, née à Corbie (1380-1446). Fête le 6 mars.

COLETTE (Gabrielle), femme de lettres française, née à Saint-Sauveur-en-Puisaye en 1873; auteur de la série des *Claudine*.

COLIGNY, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, au pied du Revermont; 1.239 h. Ch. de f.

COLIGNY (Odet *de*), dit *le Cardinal de Châtillon*, frère de l'amiral; il embrassa la Réforme (1517-1571).

COLIGNY (*l'amiral* Gaspard *de*), né à Châtillon-sur-Loing (auj. Châtillon-Coligny), chef des protestants. Général de grande valeur, caractère loyal, il fut une des premières victimes de la Saint-Barthélemy. Son cadavre, jeté par la fenêtre et traîné par les rues, fut pendu au gibet de Montfaucon (1519-1572).

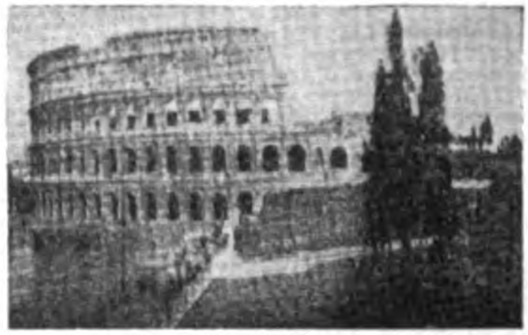


G. de Coligny

COLIGNY (François *de*), seigneur D'ANDELOT, frère des précédents, l'un des chefs des protestants pendant les guerres de religion (1521-1569).

COLIMA, v. du Mexique; 21.000 h.

Colisée, magnifique amphithéâtre de Rome, commencé sous Vespasien et achevé sous Titus (80 apr. J.-C.). Il renfermait 80 rangs de gradins et pouvait contenir plus de 80.000 spectateurs. C'est là qu'avaient



Colisée de Rome.

lieu les combats de gladiateurs et que les martyrs chrétiens étaient livrés aux bêtes. Il en subsiste aujourd'hui des ruines grandioses.

COLLATIN (Lucius Tarquin), petit-fils de Tarquin l'Ancien et époux de Lucrèce. Il fut, avec Brutus, l'un des deux premiers consuls de Rome (509 av. J.-C.).

COLLÉ (Charles), chansonnier et auteur dramatique fr., né à Paris. Il a fait jouer *la Vérité dans le vin, la Partie de chasse de Henri IV* (1709-1783).

Collège de France, établissement fondé à Paris, vers 1530, par François Ier, en dehors de l'Université, à l'instigation de Guillaume Budé. Les cours du Collège de France sont publics et ne visent aucun examen particulier.

COLLETET (Guillaume), poète français, né à Paris (1598-1659). — Son fils FRANÇOIS, né à Paris, fut aussi poète (1628-vers 1680).

Collier (*Affaire du*), scandaleuse affaire, dont le retentissement fut considérable à la fin de l'ancien régime (1784-1786). Le cardinal de Rohan, avide de se concilier les bonnes grâces de Marie-Antoinette qui lui témoignait de l'éloignement, se laissa duper par une intrigante, la comtesse de La Motte. Celle-ci lui fit croire que la reine désirait vivement posséder un collier de 1.600.000 francs que le roi lui avait refusé. Le cardinal l'acheta aux bijoutiers Bœhmer et Bassenge et le remit à la comtesse pour la reine, mais le collier disparut. Cependant, Rohan ne put payer, et l'affaire se découvrit. Mis à la Bastille, il fut acquitté par le Parlement, mais exilé loin de Paris, tandis que la comtesse de La Motte était fouettée, marquée au fer rouge et enfermée à la Salpêtrière; mais le scandale, avivé par la malignité publique, ne fut pas sans éclabousser la reine, pourtant étrangère à cette basse intrigue.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François), poète comique français, né à Maintenon, auteur du *Vieux Célibataire*, de *l'Inconstant*, des *Châteaux en Espagne*, et de quelques fables estimables (1755-1806).

COLLINÉE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 621 h. Fer.

COLLINS [*lin's*] (William), peintre de mœurs anglais, né à Londres (1788-1847) [*les Attrapeurs d'oiseaux*].

COLLINS (Wilkie), romancier anglais, né à Londres (1824-1889); auteur de *la Femme en blanc*.

COLLIOURE, comm. des Pyrénées-Orientales (arr. de Céret); place forte et port de la Méditerranée; 3.111 h. (*Colliourenchs*). Ch. de f. Vins, pêche.

COLLOBRIÈRES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon, dans les Maures; 1.545 h. Liège.

COLLONGES, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex; 701 h. Près du fort de l'Ecluse. Ch. de f.

Colloque de Poissy. V. POISSY.

Colloques d'Erasme, série de dialogues (en latin) pleins d'énergie et d'esprit, dirigés contre les impostures et les superstitions de son temps (1518).

COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie), conventionnel, membre du Comité de Salut public, né à Paris, célèbre par ses excès démagogiques à Lyon; il fut déporté et mourut à Sinnamary (1750-1796).

(Phot. Larousse, Giraudon, Alinari.)

COLLUTHUS [*tuss*], poète grec d'Egypte, du ve siècle de notre ère (*l'Enlèvement d'Hélène*).

COLMAN [*man'*] (George), poète dramatique anglais, auteur d'une excellente comédie intitulée *John Bull* (1762-1836).

COLMAR, ch.-l. du dép. du Haut-Rhin, à 473 kil. de Paris; sur la Lauch, affl. de l'Ill; 46.518 h. (*Colmariens*). Ch. de f. Industrie textile. Patrie de Rewbell, Rapp, Bruat. L'arr. a 5 cant., 63 comm., et 95.441 h.

COLMARS [*mar*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur le Verdon; 424 h. Fort.

COLOCOTRONIS [*niss*] (Theodoros), patriote grec, qui s'illustra pendant la guerre de l'Indépendance (1770-1843).

COLOGNE, en allem. **Kœln**, v. de la Prusse-Rhénane, sur le Rhin; 750.600 h. Magnifique cathédrale gothique. Ville fondée par les Romains au Ier siècle de notre ère. Industrie textile importante; produits chimiques. Cologne a acquis une renommée universelle pour son eau aromatique connue sous le nom d'*eau de Cologne*, inventée par Jean-Marie Farina au commencement du XVIIIe siècle.

COLOGNE, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 502 h.

COLOMB [*lon*] (Christophe), célèbre navigateur, né à Gênes. Ses débuts sont encore mal connus, et on discute toujours sur l'origine de ses projets et ses premiers voyages. Il entra au service de l'Espagne vers 1482 et obtint d'Isabelle de Castille trois navires qui lui permirent d'aller à la découverte d'un monde nouveau (v. AMÉRIQUE). Parti de Palos le 3 août 1492, Colomb, après avoir lutté contre le découragement de son équipage, qui voulait rebrousser chemin, aperçut enfin la terre le 12 octobre suivant : c'était Guanahani (San-Salvador), une des Lucayes; il aborda ensuite à Cuba et à Haïti, qu'il appela *Hispaniola;* puis il revint en Espagne (mars 1493). Dans le second voyage (sept. 1493-juin 1496), il reconnut la Guadeloupe, Porto-Rico, la Jamaïque, la côte sud-ouest de Cuba. Dans un troisième voyage (1498), après avoir touché à la Trinité, il atteignit le continent, et longea la côte de l'Amérique méridionale depuis l'Orénoque jusqu'à Caracas. Dans un quatrième voyage (1502-1504), il explora la côte de l'Amérique centrale du Honduras au golfe de Darien. Il ne trouva plus aucun crédit auprès du roi Ferdinand pour avoir défendu les Indiens contre les Espagnols, et mourut dans la misère (1451-1506). On fait souvent allusion à l'*œuf de Colomb*. Un jour qu'on discutait à table l'importance de sa découverte en disant qu'*il n'avait fallu qu'y penser*, Colomb prit un œuf, et demanda aux convives si l'un d'eux saurait faire tenir cet œuf debout sur une de ses extrémités. Personne n'ayant réussi, Colomb prend l'œuf, le frappe légèrement sur son assiette, et l'œuf reste en équilibre. Et tous de s'écrier : « Ce n'est pas difficile! — Sans doute, répliqua Colomb en souriant, mais *il fallait y penser.* »


Christophe Colomb.

Colomba, nouvelle de P. Mérimée; peinture pittoresque et dramatique de mœurs corses (1840).

COLOMBAN (*saint*), moine irlandais, né vers 545. Il fonda de nombreux monastères sur le continent (Luxeuil); m. en 615. Fête le 21 novembre.

COLOMB-BÉCHAR, comm. mixte d'Algérie, ch.-l. du terr. d'Aïn-Sefra; 6.480 h.

COLOMBE (*sainte*), vierge, martyrisée à Sens, sous Aurélien, vers 273. Fête le 31 décembre.

COLOMBE ou **COLOMB** (Michel), sculpteur français (vers 1430-1512). On lui doit le tombeau de François II de Bretagne (Nantes).

COLOMBES, ch.-l. de c. de la Seine (arr. de Saint-Denis); 57.313 h. Ch. de f. Raffineries.

COLOMBEY-LES-BELLES, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 614 h. Ch. de f.

COLOMBIE, république au N.-O. de l'Amérique du Sud, bordée par l'Atlantique et le Pacifique. Sup. 1.127.372 km²; pop. 8.893.000 h. (*Colombiens*). Langue espagnole. Cap. *Bogota*. Pays formé à l'O. par une triple ramification des Andes, coupée par les vallées du Cauca et du Magdalena et, à l'E., par les plaines de l'Amazone. Sous-sol riche : pétrole, platine, or, sel, émeraudes. Cultures importantes : café, bananes, canne à sucre, cacao; élevage.

HISTOIRE. Jadis colonie espagnole, la Colombie conquit son indépendance en 1819 à la bataille de Boyaca. D'abord réunie avec l'Equateur et le Venezuela, elle forma la république de la Grande-Colombie. En 1830, ces deux derniers pays se séparèrent. En 1903, Panama, qui faisait partie de la Colombie, est devenu indépendant.

COLOMBIE BRITANNIQUE, prov. du Canada; 690.000 h. Ch.-l. *Victoria*, dans l'île de Vancouver. V. pr. *Vancouver*. Mines d'or et d'argent.


Colombine.

Colombine, un des personnages obligés de la comédie italienne et des théâtres forains. Fille de Cassandre et de Pantalon, c'est toujours une vive et frétillante soubrette.

COLOMBO, capit. de l'île de Ceylan, sur la côte ouest; 290.000 h. Escale très fréquentée.

COLON (**Aspinwall**, vers 1900), v. de la république de Panama, enclavée dans la zone américaine du canal; 31.000 h. Port sur l'Atlantique.

COLONE, bourg de l'Attique, patrie de Sophocle. C'est à Colone qu'Œdipe errant, soutenu par sa fille Antigone, atteint la terre hospitalière de l'Attique, dans la belle tragédie de Sophocle *Œdipe à Colone*.

COLONNA, illustre famille romaine qui a fourni des papes, des cardinaux, des généraux, etc.

COLONNE (Edouard), violoniste et chef d'orchestre français, né à Bordeaux (1838-1910).

Colonnes. Parmi les monuments commémoratifs de cet ordre, nous citerons : à Rome, la colonne Trajane et la colonne Antonine; à Paris, la colonne Vendôme (v. VENDÔME), la colonne de Juillet (v. JUILLET), etc.

Colonnes d'Hercule, nom donné par les anciens au terme prétendu des travaux d'Hercule, c'est-à-dire aux monts Calpé (Europe) et Abyla (Afrique), situés de chaque côté de Gibraltar.

COLOPHON [*fon*], cité ionienne de l'Asie Mineure ancienne, l'une des patries présumées d'Homère.

COLORADO (*rio*), fleuve des Etats-Unis, qui prend sa source dans les Rocheuses, traverse l'aride plateau du Colorado, puis les déserts d'Arizona, et se jette dans le golfe de Californie. Cours, 1.300 kil. Une partie de ce cours est encaissée dans de profonds cañons. — Fleuve de l'Amérique méridionale; il prend sa source dans les Andes, et se jette dans l'Atlantique; 1.200 kil. — Fleuve des Etats-Unis (Texas); se jette dans le golfe du Mexique; 1.400 kil.

COLORADO, un des Etats unis d'Amérique (Rocheuses); 1.100.000 h. Cap. *Denver*. Elevage.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens français, qui se sont illustrés par l'opération de la taille au XVIe et au XVIIe siècle.

COLUMBIA [*lon*], fleuve d'Amérique. V. OREGON. — District fédéral des Etats-Unis d'Amérique. Cap. *Washington*.

COLUMBUS, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat d'Ohio; 290.560 h.

COLUMELLE, écrivain latin du Ier siècle, auteur d'un très intéressant *Traité sur l'agriculture*.

COMACCHIO [*kio*], v. forte d'Italie, prov. de Ferrare, près de l'Adriatique; 12.000 h. Pêcheries.

COMAGÈNE, anc. pays du N.-E. de la Syrie, à l'E. de la Cappadoce. Cap. *Samosate*.

COMANCHES, Indiens de l'Amérique du Nord, au N.-O. du Texas, en voie d'extinction.

COMBEAUFONTAINE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 452 h.

COMBES (Emile), né à Roquecourbe (Tarn) (1835-1921). Président du Conseil de 1902 à 1905.

COMBIN ou **GRAND-COMBIN**, un des plus hauts sommets des Alpes Pennines (4.317 m.).

COMBLES, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 905 h. (*Comblois*). Brasseries, tissages.

COMBOURG, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 4.590 h. (*Combourgeois*). Ch. de f. Fromages. Château féodal où Chateaubriand passa une partie de sa jeunesse.

COMBRAILLES [*ay'*], pays de collines boisées entre l'Auvergne et la Marche; v. pr. *Evaux*.

COMBRÉE, comm. de Maine-et-Loire, arr. de Segré; 3.417 h. Ch. de f. Ardoises.

COMBRONDE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.366 h.

CÔME, v. d'Italie (Lombardie), sur le lac du même nom, l'un des plus pittoresques de l'Italie, au pied des Alpes, traversé par l'Adda; 53.000 h. (*Comasques, Comiens*). Centre du tissage de la soie en Italie. Patrie de Pline le Jeune, Paul Jove, Clément XIII, Innocent XI, Volta. Belle cathédrale.

CÔME ou **COSME** et **DAMIEN** (*saints*), martyrs sous Dioclétien, vers 287. Patrons des chirurgiens. Fête le 27 septembre.

Comédie humaine, titre général sous lequel H. de Balzac a réuni tous ses romans comme s'ils avaient été composés d'après un plan systématique.

Comédie-Française ou **Théâtre-Français**, célèbre théâtre situé rue de Richelieu, à Paris, dans une dépendance du Palais-Royal, et dans lequel on joue le répertoire classique. Fondée en 1680 par ordre de Louis XIV, la Comédie-Française s'établit successivement rue Mazarine, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, aux Tuileries, à l'Odéon, enfin au Palais-Royal.

Comédie-Italienne, suite de troupes d'acteurs italiens qui jouèrent à Paris : à l'hôtel de Bourgogne (vers 1659), au Petit-Bourbon, au Palais-Royal, etc., et finirent par fusionner en 1762 avec l'Opéra-Comique.

Comédies et proverbes, d'Alfred de Musset, mélange unique d'esprit et de fantaisie. Les principales de ces pièces sont : *Fantasio. Il ne faut jurer de rien. On ne badine pas avec l'amour, Lorenzaccio, le Chandelier*, etc. (1840-1851).

COMÉNIUS [*uss*], nom latin du grammairien morave *Komensky* (1592-1670).

COMESTOR (Pierre), c'est-à-dire le *Mangeur* (de livres), théologien français, né à Troyes, m. en 1198.

COMINES, comm. du Nord (arr. de Lille), sur la Lys; 6.512 h. (*Cominois*). Filatures, tissages, produits chimiques. Ch. de f.

COMINES, comm. de Belgique (Flandre-Occid.), sur la Lys, qui la sépare de la commune française de ce nom. V. ci-dessus.

COMINES. V. COMMYNES.

Comité de Salut public, créé par la Convention le 6 avril 1793, et qui finit par concentrer entre ses mains toute la puissance exécutive. Il montra à l'intérieur une implacable sévérité contre les adversaires de la Convention, et contribua à inaugurer le régime sanglant de la Terreur; mais à l'extérieur il eut le mérite d'organiser, avec Carnot, les armées qui délivrèrent la France de l'invasion; il fut supprimé à l'avènement du Directoire (27 octobre 1795).

COMMAGÈNE. V. COMAGÈNE.

Comme il vous plaira, comédie romanesque en cinq actes de Shakespeare, une de ses œuvres les plus charmantes; représentée en 1600.

Commentaires, de Jules César, mémoires historiques du dictateur sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile. Ces souvenirs d'un soldat sont un modèle de narration exacte, précise, d'une modestie habilement calculée (Ier siècle av. J.-C.)

Commentaires, de Blaise de Montluc, récit sobre et vivant de ses campagnes, depuis les guerres d'Italie jusqu'aux guerres de religion.

COMMENTRY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, sur la Banne et l'Œil, s.-affl. du Cher; 10.136 h. Ch. de f. Houille; forges importantes.

COMMERCY, ch.-l. d'arr. (Meuse), sur la Meuse; 7.303 h. (*Commerciens*). Ch. de f., à 40 kil. de Bar-le-Duc. Forges, tissages, madeleines; petite métallurgie. — L'arr. a 7 cant., 176 comm., 54.046 h.

COMMINGES, ancien pays et comté de la France méridionale, entre l'Armagnac et les Pyrénées; capit. *Saint-Bertrand*. (Hab. *Commingeois*.) Rattaché au domaine royal en 1453.

COMMODE, empereur romain en 180, fils de Marc-Aurèle. Il se rendit tristement célèbre par ses cruautés, et mourut empoisonné et étranglé (161-192).

COMMODIEN DE GAZA, le plus ancien poète chrétien, incorrect, mais énergique (IIIe s.).

COMMONWEALTH [*komen'ouelz*], mot anglais signifiant « communauté d'intérêts » et désignant l'Empire britannique en entier, ainsi que l'Australie.

Commune de Paris (*la*), pouvoir révolutionnaire, installé du 10 août 1792 au 9-Thermidor. Elle fut le plus ferme soutien des Terroristes.

Commune (*la*), autre pouvoir révolutionnaire installé à Paris après la levée du siège de Paris par les Prussiens et l'insurrection du 18 mars 1871, et renversé le 28 mai de la même année, à la suite d'un nouveau siège de la capitale par l'armée régulière du gouvernement de Thiers.

Communes, nom que l'on donna en France du Xe au XIIIe s., aux villes qui réussirent à obtenir de leurs seigneurs suzerains des *chartes* leur accordant une certaine autonomie. Le mouvement d'émancipation des *communes* commença sous Louis le Gros et fut d'abord favorisé par les rois, qui y trouvaient un moyen d'accroître le pouvoir central au détriment du pouvoir féodal des grand vassaux. Il a contribué puissamment, par l'émancipation de la bourgeoisie, à la formation du tiers état.

Communes (*Chambre des*). V. CHAMBRE.

Communion de saint Jérôme (*la*), tableau célèbre du Dominiquin (Vatican); — d'Augustin Carrache (Pinacothèque de Bologne).

Communion des Apôtres (*la*), tableau, chef-d'œuvre de Ribera, église de San-Martino, à Naples; le Christ, admirablement éclairé, a une pose pleine de naturel et de dignité.



Commynes.

COMMYNES ou **COMMINES** [*min'*] (Philippe *de*), chroniqueur, né près d'Hazebrouck, auteur de *Mémoires* sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII (1464-1498). Il fut successivement au service de Charles le Téméraire, de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Dans son œuvre, il s'est montré historien de premier ordre, politique profond, chroniqueur naïf, écrivain original; mais ses appréciations se ressentent souvent de la maxime, trop pratiquée par Louis XI : *la fin justifie les moyens* (vers 1447-1511).

COMNÈNE, famille byzantine qui a donné six empereurs de Constantinople : ISAAC, de 1057 à 1059; — ALEXIS Ier, de 1081 à 1118; — JEAN, de 1118 à 1143; — MANUEL, de 1143 à 1180; — ALEXIS II, de 1180 à 1183; — ANDRONIC, de 1183 à 1185.

COMORES, archipel de l'océan Indien, au N. de Madagascar. Il comprend la Grande-Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte; 126.000 h. (*Comoriens*). Canne à sucre, vanille, ylang-ylang. Mayotte, la plus importante de ces îles, est française depuis 1841; le groupe a été annexé en 1886.

COMORIN (*cap*), au S. de l'Hindoustan.

COMOTINI, anc. **Gumurdjina**, v. de Grèce (Thrace); 30.000 h.

Compagnie de Jésus. V. JÉSUITES.

Compagnies (*Grandes*), bandes de soldats mercenaires, généralement étrangers (Aragonais, Navarrais, Brabançons, Rhénans, etc.), qui, dans les intervalles de paix qui séparent les épisodes principaux de la guerre de Cent ans, ravagèrent la France dans la seconde moitié du XIVe siècle. Du Guesclin réussit à en conduire la plus grande partie en Espagne de 1366 à 1368, où beaucoup furent exterminés.



Château de Compiègne.

COMPIÈGNE, ch.-l. d'arr (Oise), sur l'Oise; 17.852 h. (*Compiégnois*). Ch. de f., à 60 kil. E. de

(*Phot. Giraudon, Neurdein.*)

Beauvais. Industrie du bois, construction mécanique. Beau château construit en grande partie sous Louis XV et embelli sous Napoléon Ier; parc, forêt. En 832, Louis le Débonnaire y fut déposé; Charles V y tint des Etats généraux en 1358; Jeanne d'Arc y fut faite prisonnière par les Bourguignons en 1430. Napoléon y épousa Marie-Louise, et Léopold Ier, roi des Belges, la fille de Louis-Philippe. Deux traités y furent signés : l'un en 1635, entre la France et la Hollande, pour l'invasion de la Belgique; l'autre, en 1768, par lequel Gênes vendit la Corse à la France. L'arr. a 11 cant., 232 comm., 128.386 h.

COMPOSTELLE. V. SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE.

COMPS-SUR-ARTUBY [*konps*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, près de l'*Artuby;* 406 h.

COMPTON [*kom'pt^en*] (Arthur-Holly), physicien américain, né à Hooster (Ohio) en 1892. Il a découvert en 1923 l'effet qui porte son nom, et en a déduit la structure corpusculaire du rayonnement.

COMTAT VENAISSIN, pays de l'ancienne France, dans le dép. de Vaucluse; il appartint aux papes avec Avignon de 1274 à 1791. (Hab. *Comtadins.*)


Auguste Comte.

COMTE (Auguste), mathématicien et philosophe français, né à Montpellier, fondateur du positivisme. Son *Cours de philosophie positive* est une des œuvres capitales de la philosophie du XIXe siècle. Il compléta son système par une religion de l'humanité (1798-1857).

Comte de Monte-Cristo (*le*), roman d'Alexandre Dumas père. V. MONTE-CRISTO.

Comte Ory (*le*), opéra en deux actes, paroles de Scribe et de Delestre-Poirson, musique charmante de Rossini (1828).

COMUS [*muss*] ou **CÔMOS**, dieu qui présidait aux plaisirs de la table, chez les Grecs.

CONAKRY. V. KONAKRY.

CONAN, nom de quatre ducs de Bretagne au moyen âge.

CONCARNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper, port sur l'Océan; 5.815 h. (*Concarnois*). Ch. de f. Pêche à la sardine; fabrication de conserves.

CONCEPCION [*kon'sepsion'*], v. du Chili, port sur le Pacifique; 78.000 h. Industrie active. Vins.

Conception immaculée (*la*), titre de nombreux tableaux peints par les grands peintres de toutes les écoles : Murillo, Ribera, Rubens, Tiepolo, le Tintoret, le Corrège, le Guide, etc.

Concert champêtre (*le*), tableau attribué au Giorgione, au Louvre; couleur puissante et harmonieuse. Certains critiques l'attribuent au Titien.

CONCHES, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur le Rouloir, affl. de l'Iton; 2.432 h. Ch. de f. Usines métallurgiques. Belle forêt. Ancienne abbaye fondée au XIe s. Magnifique église romane, dédiée à sainte Foy.

Conciergerie, prison célèbre, enclavée dans les bâtiments du Palais de justice de Paris. Son nom lui vient de ce qu'elle était primitivement le logement du concierge ou bailli du palais royal. On y enfermait sous la Terreur les condamnés à mort avant leur départ pour l'échafaud.

Conciles, assemblées d'évêques réunis pour décider des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique. Les conciles sont *œcuméniques, nationaux* ou *provinciaux*, suivant que les évêques convoqués sont du monde entier ou seulement ceux d'une nation ou d'une province. Les conciles œcuméniques qui ont été tenus jusqu'à ce jour sont ceux de Nicée (325), de Constantinople (381), d'Ephèse (431), de Chalcédoine (451), de Constantinople (553), de Constantinople (681), de Nicée (787), de Constantinople (869), de Latran (1123, 1139, 1179, 1215), de Lyon (1245, 1274), de Vienne (1311), de Constance (1414), qui condamna Jean Hus; de Latran (1512); de Trente (1545-1563), où fut décidée la réforme générale de l'Eglise catholique en face du protestantisme; du Vatican (1870), où fut défini le dogme de l'infaillibilité pontificale. Le concile de Bâle (1431-1449), transféré à Florence (1434), n'est pas regardé comme œcuménique.

CONCINI [*kon'tchini*] (Concino), aventurier italien, né à Florence, favori de Marie de Médicis, que dominait aussi sa femme, Léonora Galigaï; il est connu sous le nom de maréchal d'Ancre; devint ministre de Louis XIII, se signala par son avidité et son incapacité, qui motivèrent plusieurs révoltes des grands (traité de Loudun, 1616), il fut supplanté par de Luynes et tué par Vitry, capitaine des gardes du roi, en 1617.

Concordat. Les plus anciens concordats ou transactions passées entre l'Eglise et un Etat, sont ceux de Worms (1122) entre Calixte et Henri V, le concordat de 1516 entre Léon X et François Ier, le concordat de l'an IX, entre Bonaparte et Pie VII, conclu le 15 juillet 1801, et qui a réglé les rapports de la France avec le Saint-Siège et de l'Etat avec l'Eglise jusqu'à la loi du 9 décembre 1905. Le chef du gouvernement nommait les archevêques et les évêques, qui recevaient du pape l'investiture canonique; les évêques, qui prêtaient serment au gouvernement, nommaient les curés, sauf agrément ministériel; le pape abandonnait toute espèce de revendication sur la vente des biens ecclésiastiques, et en retour l'Etat s'engageait à servir un traitement aux évêques et aux curés.

Concorde (*place de la*), célèbre place de Paris, au bord de la Seine et à l'extrémité N.-O du jardin des Tuileries, créée par Louis XV, dont la statue par Bouchardon vint orner la nouvelle place, dite alors *place Louis XV* (1763) et que l'architecte Gabriel dessina. A la Révolution, elle prit le nom de *place de la Révolution*, et servit aux exécutions capitales (Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.) Au milieu de la place s'élèvent l'obélisque de Louqsor, apporté d'Egypte en 1836, et deux fontaines monumentales. Elle était entourée de fossés, comblés en 1844.

CONDAMINE (*La*), quartier commerçant et port de la principauté de Monaco; 12.000 h.

CONDAT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 2.524 h. Toiles.

CONDÉ (*famille de*), branche collatérale de la maison de Bourbon; la plupart de ses membres ont joué un grand rôle dans l'histoire de France.

CONDÉ (Louis Ier, *prince de*), né à Vendôme, oncle de Henri IV, chef des calvinistes, assassiné après la bataille de Jarnac par Montesquiou (1530-1569).

CONDÉ (Henri Ier, *prince de*), né à La Ferté-sous-Jouarre. Il combattit dans les rangs des calvinistes, et n'échappa à la Saint-Barthélemy qu'en promettant d'abjurer (1552-1588).


Condé.

CONDÉ (Louis II, *prince de*), dit **le Grand Condé**, né à Paris. Il s'illustra, fort jeune encore, par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Après avoir pris une part regrettable aux troubles de la Fronde et s'être un moment allié à l'Espagne, il fut remis en possession de son commandement lors du traité des Pyrénées, et prit une part glorieuse aux guerres de Flandre et de Hollande, où il triompha à Senef. Bossuet prononça son oraison funèbre (1621-1686).

CONDÉ (Louis-Joseph, *prince de*). Il émigra en 1792, et forma à Coblentz et sur les bords du Rhin l'armée dite *de Condé* (1736-1818).

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, *prince de*), né en 1756, trouvé pendu en 1830 à Saint-Leu-Taverny; il était père du duc d'Enghien.

CONDÉ-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur la Dhuys; 588 h. Ch. de f.

CONDÉ-SMENDOU, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 17.349 h.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT [*lèskô*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes; 7.228 h. Ch. de f.

(*Phot. Larousse.*)

Houille. Jadis place forte. Patrie de Mlle Clairon.

CONDÉ-SUR-NOIREAU [*ré*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 4.852 h. (*Condéens*). Ch. de f. Cotonnades. Patrie de Dumont d'Urville.

CONDILLAC [*yak*] (Etienne BONNOT *de*), philosophe français, né à Grenoble, chef de l'école sensualiste, auteur du *Traité des sensations* et de la *Logique* (1715-1780).



Condillac.

CONDOM [*don*], ch.-l. d'arr. (Gers), sur la Baïse; 6.310 h. (*Condomois*). Ch. de f., à 45 kil. N.-O. d'Auch. Eaux-de-vie, vins, blé. Bossuet fut évêque de Condom. Patrie du ministre Salvandy. L'arr. a 11 cant., 160 comm., 78.189 h.

CONDORCET [*sè*] (Antoine-Nicolas *de*), philosophe et mathématicien français. Conventionnel, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, né à Ribemont; il s'empoisonna sous la Terreur, pour échapper à l'échafaud. Il avait composé dans sa prison une *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, qui, avec ses *Eloges des académiciens morts de 1666 à 1790*, constitue son plus beau titre de gloire. Une ardente conviction scientifique le poussait à croire l'humanité susceptible d'un progrès indéfini (1743-1794).



Condorcet.

CONDRIEU, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; près du Rhône; 2.284 h. Ch. de f. Vins; fruits.

CONDROZ, région de la Belgique (Namur et Liége), entre la Meuse, l'Ourthe et la Lesse. Région de culture et d'élevage. (Hab. *Condrusiens*.)

CONEGLIANO [*ya*], v. forte d'Italie (Vénétie), sur le Monticano; 13.000 h.

CONEGLIANO (Cima *da*), peintre italien, né à Conegliano (vers 1460-vers 1520), plein de grâce.

CONEGLIANO (*duc de*). V. MONCEY.

CONEJERA [*éhéra*], îlot des Baléares, désert, contenant un grand nombre de lapins (esp. *conejo*).

CONFÉDÉRATION DU RHIN, corps politique constitué de seize princes allemands à l'origine et qui de 1806 à 1813 conclut une alliance militaire avec Napoléon.

Confédération Générale du Travail ou **C. G. T.**, groupement des forces ouvrières en France, créé en 1895.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE, union des Etats allemands, décrétée par le Congrès de Vienne et rompue en 1866. Alors, la Prusse victorieuse à Sadowa chassa l'Autriche de la Confédération et acquit l'influence qui devait lui permettre, cinq ans plus tard, d'imposer sa prépondérance à l'empire d'Allemagne, formé sur les ruines de l'ancienne Confédération. V. ALLEMAGNE.

Confédérés ou **Sudistes** (*les*), nom que portèrent dans la guerre de Sécession les partisans de l'esclavage, par opposition aux *Fédéraux* ou *Nordistes*, qui en réclamaient l'abolition. V. SÉCESSION.

Conférences, du P. Lacordaire, prédications célèbres faites à Notre-Dame de Paris; discours remarquables par l'imagination et le mouvement oratoire (1835, 1836, 1843 à 1851).

Confession d'Augsbourg, formulaire célèbre, rédigé par Mélanchthon et contenant en vingt-huit articles la profession de foi des luthériens; elle fut présentée à la Diète d'Augsbourg en 1530.

Confession d'un enfant du siècle, ouvrage d'Alfred de Musset, récit un peu assombri de sa liaison avec G. Sand (1836).

Confessions, de saint Augustin, récit éloquent où ce Père de l'Eglise fait l'histoire des erreurs de sa jeunesse et de sa conversion (ve s.).

Confessions (*les*), de J.-J. Rousseau, autobiographie où cet écrivain raconte sa vie jusqu'en 1765 avec une sincérité qui touche parfois au cynisme, mais aussi avec beaucoup d'ardeur et de charme romanesque (publiée après sa mort, 1781-1788).

Confidences, de Lamartine, confessions de jeunesse et méditations diverses. Le morceau capital du livre est l'épisode de *Graziella* (1849). Elles ont pour suite les *Nouvelles Confidences* (1851), où est intercalé l'épisode de *Raphaël*.

CONFLANS ou **CONFLANS-L'ARCHEVÊQUE** [*flan*], localité de la commune de Charenton (Seine), près du confluent de la Seine et de la Marne. En 1465, Louis XI y conclut un traité pour dissoudre la *Ligue du bien public*.

CONFLANS, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, sur l'Orne; 1.217 h. Ch. de f.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 7.514 h. Ch. de f.

CONFOLENS [*lan*], ch.-l. d'arr. (Charente), au confluent de la Goire et de la Vienne; 2.711 h. (*Confolentais* ou *Confolennais*), à 63 kil. N.-E. d'Angoulême. Ch. de f. Minoteries. L'arr. a 6 cant., 66 comm., 54.183 h.

Confrérie de la Passion, la plus célèbre des confréries destinées, au moyen âge, à la représentation des mystères.

CONFUCIUS [*uss*] (*Koung-fou-tseu*), le plus célèbre philosophe de la Chine, fondateur d'un système de morale élevé (551-479 av. J.-C.).



Confucius.

CONGO, fl. de l'Afrique; né dans la région des grands lacs, sous le nom de *Loualaba*, il coule en un immense arc de cercle au milieu de vastes forêts, reçoit à droite l'Oubangui et la Sangha, à gauche le Kassaï, baigne Stanleyville, Léopoldville, Brazzaville, traverse une région montagneuse où il forme des chutes nombreuses et se jette dans l'Atlantique par un vaste estuaire. Cours 4.650 kil.

CONGO BELGE, Etat fondé en Afrique en conformité des décisions du congrès de Berlin (1885) sous le nom d'*Etat indépendant du Congo*. Léopold II, roi des Belges, qui en était le souverain, l'a cédé à la Belgique en 1908. Le Congo belge s'étend sur tout le bassin du Congo supérieur et moyen. Vastes forêts; grandes ressources économiques : cuivre (Katanga), radium, or, étain; bois, coton, pierres précieuses; ivoire. Sup. 2.385.120 km². Pop. environ 10.000.000 d'h. (*Congolais*); cap. *Léopoldville*; v. princ. *Boma, Matadi, Banana, Stanleyville, Coquilathville, Elisabethville, La Panda*. La Belgique administre sous mandat de la Société des Nations (1919), l'Urundi-Ruanda, partie de l'ancienne Afrique-Orientale allemande.

CONGO FRANÇAIS, anc. nom de l'A.-E. F.

CONGO (**Moyen-**), colonie française formant partie de l'A.-E. F.; 240.000 km²; 700.000 h. (*Congolais*). Ch.-l. *Brazzaville*.

CONGO PORTUGAIS. V. CABINDA.

Congrès, nom donné à l'Assemblée constituante belge de 1830-1831.



Armoiries du Congo belge.

Congrès, nom donné, aux Etats-Unis, à la représentation nationale (ensemble des sénateurs et des représentants).

Congrès. Les plus célèbres de ces assemblées diplomatiques sont celles de Munster et d'Osnabruck qui aboutirent aux traités de Westphalie (1648), celles de Rastadt (1797), de Vienne (1814-1815), de Vérone (1822), de Paris (1856), de Berlin (1878).

CONGREVE (William), poète dramatique anglais (1670-1729), plein de verve, mais licencieux.

CONGREVE (*sir* William), officier d'artillerie

(*Phot. Larousse.*)

anglais, inventeur des fusées qui portent son nom, né à Middlesex (1772-1828).

CONI, ital. **Cuneo**, v. d'Italie (Piémont), sur la Stura, affl. du Pô; 36.000 h.

Conjuration d'Amboise. V. AMBOISE.

Conjuration de Catilina, ouvrage historique de Salluste, serré et concis, avec un vif sentiment moral (vers 42 av. J.-C.).

CONLIE [*li*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1.488 h. Ch. de f.

CONLIÈGE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, 757 h. Ch. de f

Connaissance de Dieu et de soi-même (*Traité de la*), ouvrage philosophique de Bossuet (1671), où l'auteur se montre cartésien indépendant.

CONNAUGHT [*konôt'*], prov. du N.-O. de l'Etat libre d'Irlande; 550.000 h., divisée en 5 comtés. V. princ. *Galway, Sligo.*

CONNECTICUT [*kœnétiket*], fl. des Etats-Unis; prend sa source sur la frontière du Canada et se jette dans la baie de Long-Island (Atlantique); 120 kil

CONNECTICUT, un des Etats unis d'Amérique (Atlantique N.); 1.600.000 h. Cap. *Hartford.* V princ. *Bridgeport, Newhaven.* Métallurgie, filature

CONNERRÉ, comm. de la Sarthe, arr. du Mans; 2.150 h. Ch. de f. Rillettes.

Connétable. Ce mot, qui signifie *comte de l'étable* (*comes stabuli*), désignait primitivement celui qui avait la surintendance des écuries du roi. En 1191, lors de la suppression de la dignité de sénéchal, le connétable devint le premier dignitaire de la monarchie, ayant le commandement général des armées. Louis XIII, sur le conseil de Richelieu, supprima cette dignité en 1627. En 1804, Napoléon Ier créa son frère Louis *grand connétable* et institua un *vice-connétable*, qui fut Berthier, prince de Wagram. Les plus célèbres connétables de l'ancienne monarchie furent Du Guesclin (1370), Clisson (1380), le comte de Richemont (1425), le comte de Saint-Pol (1465), le duc de Bourbon (1515), Anne de Montmorency (1538), Henri Ier de Montmorency (1593), le duc de Luynes (1621), Lesdiguières (1622)

CONON, général athénien, vaincu par Lysandre à Ægos-Potamos (405 av J.-C.) et vainqueur de Pisandre à Cnide (Asie Mineure) en 394; m. vers 390 av. J.-C.

CONQUES, ch.-l. de c (Aude), arr. de Carcassonne; sur l'Orbeil, affl de l'Aude; 1.428 h.

CONQUES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, près du Dourdon, affl. du Lot, 709 h. Eglise romane (XIIe s.) dont le trésor renferme de précieuses orfèvreries

CONQUET (*Le*), comm. du Finistère, arr. de Brest; 1.919 h. Iode.

CONRAD [*rad'*] (*saint*), prélat allemand, mort en 976. Fête le 26 novembre.

CONRAD Ier, roi de Germanie de 911 à 918; — CONRAD II, *le Salien*, roi de Germanie en 1024, empereur en 1027 (vers 990-1039); — CONRAD III, empereur d'Allemagne en 1138 (1093-1152); — CONRAD IV, roi des Romains en 1237, empereur d'Allemagne en 1250 (1228-1254); — CONRAD V, ou CONRADIN, fils du précédent, duc de Souabe et de Franconie. Il tenta de reconquérir le royaume de Naples, fut vaincu à Tagliacozzo, condamné à mort et exécuté (1252-1268).

CONRAD le Pacifique, roi de Bourgogne Transjurane et de Provence de 937 à 993.

CONRAD, *marquis* DE TYR. Il délivra cette ville assiégée par Saladin et fut tué par des émissaires du Vieux de la Montagne en 1192.

CONRAD (Konrad KORZENIOWSKI, dit **Joseph**), romancier anglais d'origine polonaise, né en Ukraine (1857-1924), auteur du *Typhon*, du *Nègre du « Narcisse »*, etc.

CONRART [*rar*] (Valentin), littérateur, né à Paris. On a de lui des *Lettres*, des *Mémoires* et une compilation manuscrite de 42 volumes. Il publiait peu, ce qui fit dire à Boileau :

J'imite de Conrart le silence prudent.

Sa maison fut le berceau de l'Académie française, dont il devint le premier secrétaire perpétuel (1603-1675).

CONSALVI (Hercule), cardinal, né à Rome, ministre de Pie VII. Il négocia le Concordat avec Bonaparte, et se montra dans cette difficile tâche diplomate souple et prudent (1757-1824).

CONSCIENCE (Henri), romancier flamand, né à Anvers. La plupart de ses œuvres ont été traduites en français (1812-1883).

Conseil aulique, tribunal d'Etat, institué par Maximilien Ier en 1501.

Conseil des Anciens, l'une des deux assemblées créées par la constitution de l'an III (1795); elle comptait 250 membres chargés de se prononcer sur les lois élaborées par le conseil des Cinq-Cents. Supprimée les 18-19 brumaire an VIII (1799).

Conseil des Cinq-Cents, assemblée politique composée de 500 membres, et qui formait, avec les Anciens, le Corps législatif organisé par la constitution de l'an III; dissoute les 18-19 brumaire 1799.

Conseil des Dix, conseil secret composé de dix membres, sous l'ancienne république de Venise. Il avait le droit de contrôle sur les doges mêmes, et il fut l'instrument principal et mystérieux de la domination soupçonneuse et inquiète de l'aristocratie vénitienne (1310-1797).

Conseil des troubles, juridiction spéciale établie aux Pays-Bas, en 1567, par le duc d'Albe pour punir les rebelles à la domination espagnole.

CONSIDÉRANT (Victor), philosophe fouriériste et économiste fr., né à Salins (Jura) [1808-1893].

Considérations sur les mœurs de ce siècle, ouvrage de Duclos, remarquable par la vérité de l'observation (1751).

Consolation philosophique, ouvrage composé en prison par Boèce, sur la réalité d'une Providence, prouvée par la raison.

CONSTABLE [*kœn'stebl'*] (John), paysagiste anglais, né à East-Bergholt; auteur du *Champ de blé, Cathédrale de Salisbury* (1776-1837).

CONSTANCE Ier, Chlore, empereur romain de 305 à 306. Il exerça le pouvoir avec autant d'équité que de douceur. Il fut le père de Constantin.

CONSTANCE II, fils de Constantin, empereur d'Orient en 337, seul empereur de 351 à 361; il favorisa comme son père le christianisme dans l'Empire.

CONSTANCE III (Flavius Constantin), empereur romain, associé à Honorius; m. en 421.

CONSTANCE d'Arles, reine de France, troisième femme de Robert le Pieux. On l'accuse d'avoir introduit à la cour des Capétiens le luxe des souverains du Midi; m. en 1032.

CONSTANCE, en allem **Konstanz** [*kon'stan'ts'*], v. du pays de Bade, sur le lac de Constance; 30.100 h. Un célèbre concile y fut convoqué en 1414 pour mettre fin au grand schisme d'Occident. Jean Hus y fut condamné à être brûlé vif.

CONSTANCE (*lac de*), en allem. **Bodensee**, lac formé par le Rhin, entre la Suisse, l'Autriche, la Bavière, Bade et le Wurtemberg.

CONSTANT Ier, empereur d'Occident, de 337 à 350; — CONSTANT II, empereur d'Orient de 641 à 668.

CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin), homme politique et écrivain français, né à Lausanne, d'une famille française. Il occupa une place importante dans le parti libéral sous la Restauration, et fut l'ami de Mme de Staël. Doué de facultés supérieures, il avait un esprit vif, gâté par un grand fonds de scepticisme. Il a laissé : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et son développement*, des *Mémoires*, un roman psychologique, *Adolphe* (1767-1830).



Constant de Rebecque.

CONSTANT (Benjamin), peintre d'histoire et portraitiste français, né à Paris (1845-1902).

CONSTANTIN Ier, dit le Grand, né à Naïssus (Nich) en 274, empereur en 306, mort en 337. Sa victoire contre Maxence sous les murs de Rome, en 312, décida définitivement de la reconnaissance du christianisme comme religion officielle de l'Empire (v. aux locutions latines : *In hoc signo vinces*), et en 313 l'édit de Milan établit la liberté religieuse. Il se convertit lui-même vers 323. Il transporta le

siège de l'empire à Byzance, qui prit le nom de Constantinople; — CONSTANTIN II, empereur romain en 337, né à Arles (316-340); — CONSTANTIN III, empereur romain, régna 3 mois (612-641); — CONSTANTIN IV, dit *Pogonat*, empereur d'Orient en 668 (648-685); — CONSTANTIN V, dit *Copronyme*, empereur d'Orient en 741. Il perdit l'exarchat de Ravenne et rompit avec Rome (718-775); — CONSTANTIN VI, empereur d'Orient en 780, fils d'Irène (771-797); — CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète*, empereur d'Orient en 913, subit d'abord l'autorité de son collègue Romain Lécapène et du fils de celui-ci, Constantin, régna seul après 944, battit Magyars et Arabes, et donna un nouvel essor à l'Empire byzantin (905-959); — CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient en 976 (960-1028); — CONSTANTIN IX, dit *Monomaque*, empereur d'Orient de 1042 à 1054; — CONSTANTIN X, *Ducas*, empereur d'Orient de 1059 à 1067; — CONSTANTIN XI, *Paléologue*, dit *Dragasès*, dernier empereur d'Orient en 1448; il succomba en défendant Constantinople contre Mahomet II (1405-1453).



Constantin Ier.

CONSTANTIN, pape de 708 à 715.

CONSTANTIN Ier, roi de Grèce, né à Athènes, succéda à son père Georges Ier en 1913; exilé en 1917, il remonta sur le trône en 1920 et abdiqua en 1922 (1868-1923).

CONSTANTIN PAVLOVITCH, grand-duc de Russie, fils de Paul Ier. Il céda ses droits au trône à son frère Nicolas (1779-1831).

CONSTANTINE (*dép. de*), une des 3 divisions de l'Algérie; préf. *Constantine*; s.-préf. *Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif*. 7 arr., 113 comm., 2.727.765 h.

CONSTANTINE, v. d'Algérie, ch.-l. du dép. et de l'arr. de ce nom; sur le Rummel, qui l'entoure presque de toutes parts, comme un fossé profond; 113.000 h. (*Constantinois*). C'est la *Cirta* antique. Ch. de f. Les Français, après une vaine tentative en 1836, s'en emparèrent en 1837, à la suite d'un siège pénible, où fut tué Damrémont. L'arr. de Constantine a 720.019 h.

Constantine (*Prise de*), tableau d'Horace Vernet (Versailles) [1839].

CONSTANTINOPLE, nom donné par Constantin à l'ancienne Byzance, appelée plus tard par les Turcs **Istanbul** (*Stamboul*). V. STAMBOUL.

CONSTANTINOPLE (*détroit de*), autrefois *le Bosphore de Thrace*, entre la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie; il réunit la mer de Marmara à la mer Noire.

Constantinople (*Conquête de*), chronique de Villehardouin relative à la prise de Constantinople par les croisés (XIIIe s.). C'est le récit de la IVe croisade, et la première chronique de ce genre que possède la langue française.

Constantinople (*Entrée des croisés à*), tableau d'Eugène Delacroix (Louvre), belle page de l'école française (1841).

CONSTANTZA [*kon'stan'tsa*], v. de Roumanie, port sur la mer Noire, ch.-l. de la Dobroudja; 28.000 h. Minoteries.

Constituante. V. ASSEMBLÉE.

Constitution civile du clergé, nom donné au décret du 12 juillet 1790, qui déclara le clergé français indépendant du Saint-Siège et attribua à l'élection le recrutement des prêtres et des évêques. Ceux qui prêtèrent serment à la Constitution civile furent appelés *assermentés*, et ceux qui refusèrent de la reconnaître comme valable furent dits *réfractaires*. Le Concordat de 1801 mit fin à ce schisme.

Constitutions de la France. V. FRANCE.

Consul, nom de deux magistrats principaux élus chaque année par les Romains depuis la chute de la royauté; c'étaient les chefs du pouvoir exécutif. Ils commandaient les armées, et marchaient précédés de douze licteurs. — Nom donné aux premiers magistrats de la République française, de 1799 à 1804. V. CONSULAT.

CONSULAT, gouvernement établi en France par la Constitution de l'an VIII et qui s'étendit du 9 novembre 1799 au 18 mai 1804. Il y eut d'abord 3 consuls provisoires : *Bonaparte, Sieyès* et *Roger Ducos*, puis 3 consuls nommés pour dix ans : *Bonaparte, Cambacérès* et *Lebrun*. Mais le sénatus-consulte de l'an X nomma Bonaparte consul à vie, et celui de l'an XII remplaça le Consulat par l'Empire.

Consulat et de l'Empire (*Histoire du*), grande composition d'A. Thiers, œuvre remarquable surtout par l'intelligence que Thiers a apportée dans l'exposé des événements militaires et des créations administratives (1845-1862).

CONTADES (*le duc* Louis-Georges *de*), maréchal de France, né à Montgeoffroy, battu à Minden (1704-1795).

CONTARINI, illustre famille de Venise, qui a fourni sept doges à la République.

CONTAT (Louise), comédienne française, née à Paris. Elle excella dans les rôles de coquette, de Molière et de Marivaux (1760-1813).

CONTÉ (Nicolas-Jacques), chimiste français, né à Saint-Cénery (Orne), un des fondateurs du Conservatoire des arts et métiers. Il a imaginé la fabrication des crayons de plombagine artificielle qui portent son nom (1755-1805).

Conte du Tonneau (*le*), satire allégorique de J.-F. Swift, où l'auteur raille plus ou moins ouvertement toutes les religions (1704).

Contes, de Boccace. V. DÉCAMÉRON.

Contes, de La Fontaine, recueil de contes en vers, imité de divers auteurs (Boccace, etc.) et où l'agrément du récit et le charme du style font excuser la liberté des récits.

Contes, d'Hamilton, composés en manière de parodie des *Mille et une Nuits* (1730).

Contes, de Schmid, historiettes à l'usage de l'enfance, fables en action, écrites avec grâce (1801).

Contes danois, d'Andersen, écrits moraux et attachants, d'un charme poétique. — De *Nouveaux Contes* ont paru plus tard.

Contes de Cantorbéry, recueil de contes en vers, chef-d'œuvre du poète anglais Chaucer.

Contes de fées, titre de différents recueils de contes merveilleux. Les plus célèbres sont ceux de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme Le Prince de Beaumont. V. ces noms.

Contes de Noël, histoires saisissantes, par Charles Dickens (1843-1846). Imagination fantasque et d'une sensibilité un peu mélodramatique. Les plus connus sont : *le Grillon du foyer, le Chant de Noël*.

Contes fantastiques, d'Hoffmann, récits pleins de contrastes, où l'imagination la plus bizarre se livre à tous les écarts sans nuire au talent de l'auteur (1810-1820).

Contes d'Hoffmann (*les*), opéra fantastique en 4 actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de J. Offenbach (1881).

Contes drolatiques, de H. de Balzac, contes écrits dans le style du XVIe siècle et divisés en trois dixains. Illustrés par G. Doré (1832-1837).

Contes du lundi, par A. Daudet (1873); récits pleins de finesse et d'émotion.

Contes extraordinaires, d'Edgar Poe, récits d'une originalité bizarre et raffinée.

Contes populaires, de Musæus, où l'on remarque une verve sans amertume et une grande originalité de style (1782).

Contemplations (*les*), œuvre poétique, un des livres de Victor Hugo le plus justement admirés, où le poète pleure sur sa fille morte tragiquement.

CONTES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 2.752 h. Vins.

CONTI, branche cadette de la maison de Bourbon-Condé. Un de ses membres, ARMAND, *prince de Conti*, né à Paris, frère du Grand Condé (1629-1666), prit part aux troubles de la Fronde et épousa une nièce de Mazarin; — FRANÇOIS-LOUIS, son fils (1664-1709), né à Paris, fut élu roi de Pologne en 1697, mais ne put prendre possession de son trône; — Son petit-fils, LOUIS-FRANÇOIS (1717-1776), joua un rôle important sous le règne de Louis XV et tenta de se faire élire roi de Pologne.

CONTICH, comm. de Belgique (Anvers); 7.000 h. Tuileries.

Contrat social (1762), livre célèbre de J.-J Rousseau. D'après l'auteur, la vie sociale repose sur un contrat : chaque contractant aliène sa liberté à la communauté et s'engage à subir l'expression de la volonté générale. Ce livre eut un grand retentissement et, plus ou moins bien compris, inspira la plupart des politiques de la Révolution française.

CONTRES, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; sur la Bièvre; 2.452 h. Conserves.

CONTREXÉVILLE [*trèksé*], comm. des Vosges, arr. de Neufchâteau, sur le Vair; 1.021 h. Ch. de f. Eaux minérales calciques.

CONTY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 276 h.

Convention nationale, assemblée révolutionnaire qui succéda à l'Assemblée législative, le 21 septembre 1792 et gouverna la France jusqu'au 26 octobre 1795. Elle proclama la République, condamna Louis XVI et comprit à l'origine trois partis : *Girondins, Montagnards, la Plaine*. Les premiers, rendus responsables du péril extérieur, succombèrent le 2 juin 1793. Les seconds confièrent la dictature à un Comité de salut public et gouvernèrent par la terreur. La Convention réussit néanmoins à écraser les royalistes de la Vendée et du Midi, et à vaincre l'Europe coalisée contre la France : les traités de Bâle (1795) furent la première victoire diplomatique de la République. La Convention a fondé d'admirables institutions : *Ecole normale, Ecole polytechnique, Bureau des longitudes, Arts et métiers, Ecoles primaires, Muséum d'histoire naturelle, Conservatoire de musique, Système métrique, Grand livre de la dette publique*. Elle groupa sous le nom d'*Institut* les anciennes académies et celles qu'elle fonda elle-même.

COO, forme italienne de Cos.

COOK (*archipel*), archipel d'Océanie, à 1.600 kil. au N.-E. de la Nouvelle-Zélande, dont il dépend, entre les îles Tonga et Tahiti. Ch.-l. *Rarotonga*.


Cook.

COOK [*kouk*] (James), navigateur anglais, né à Marton. Il explora l'Océanie dans trois expéditions successives, et fut tué par les sauvages des îles Sandwich. Cook ouvrit l'ère des voyages scientifiques (1728-1779).

COOLUS [*koluss*] (René WEILL, dit **Romain**), auteur dramatique français, né à Rennes en 1868; auteur de comédies d'une observation aiguë.

COOPER [*kouper*] (Fenimore), romancier américain, né à Burlington, auteur de récits d'aventures, reconstitutions pittoresques des mœurs naïves et farouches des tribus indiennes : *le Dernier des Mohicans*, etc. (1789-1851).

COORG [*kourg'*], petite province du S. de l'Inde, à l'O. du Deccan; 170.000 h. Cap. *Mercara*.

COPAÏS [*païss*] (*lac*), lac de l'ancienne Béotie, aujourd'hui desséché.

COPE (Charles West), peintre d'histoire anglais, né à Leeds (1811-1890).

COPENHAGUE [*pènagh*], capit. du Danemark, dans l'île de Seeland, à 1.240 kil. N.-E. de Paris; 666.000 h. Port sur le Sund. Constructions navales; porcelaines. Importantes fortifications. En 1807, la ville fut bombardée par les Anglais, sans déclaration de guerre. Occupée par les Allemands en 1940.


Copernic.

COPERNIC (Nicolas), astronome polonais, né à Thorn. Il démontra le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil et publia quelques mois avant sa mort son célèbre traité : *De revolutionibus orbium cœlestium* (1473-1543).

COPPÉE [*kopé*] (François), poète français, né à Paris (1842-1908); auteur de recueils lyriques (*le Reliquaire*), de pièces en vers (*le Passant, Pour la couronne*, etc.) Il est le poète des humbles, et a trouvé dans la peinture de ce petit monde des accents tendres et touchants.


F. Coppée.

Coppélia, charmant ballet-pantomime en deux actes et trois tableaux, de Ch. Nuitter (d'après Hoffmann), musique de Léo Delibes (1870).

COPPET [*pè*], village de Suisse (canton de Vaud), sur le lac Léman. Le château de Coppet a appartenu à Necker, puis à sa fille, Mme de Staël. Leurs tombeaux s'y trouvent.

Coq gaulois, l'un de nos emblèmes nationaux. Il décora sous la Révolution les drapeaux de la France, disparut sous l'Empire, reparut en 1830, et fut supprimé de nouveau par Napoléon III.

COQUELIN (Constant), dit **Coquelin aîné**, acteur français, né à Boulogne-sur-Mer (1841-1909); — Son frère ERNEST, dit **Coquelin cadet**, acteur comique français, né à Boulogne-sur-Mer (1848-1909).


Coquelin aîné.

COQUES ou **COX** (Gonzalès), peintre de l'école flamande, né à Anvers (1618-1684).

COQUILLE (Gui), jurisconsulte français, né à Decize (1523-1603); adversaire déclaré des Ligueurs.

COQUIMBO [*kim'*], port du N. du Chili; 18.000 h. Industrie minière.

CORAÏSCHITES ou **COREISCHITES**, l'une des tribus arabes à laquelle appartenait Mahomet.

Coran ou **Koran**, autref. **Alcoran** (de l'arabe *qor'ân*, livre), livre sacré des musulmans, inspiré par Mahomet, et attribué par le Prophète à Dieu lui-même. Il est écrit en arabe et se compose de 114 chapitres ou *sourates*. C'est un recueil de dogmes et de préceptes moraux, qui est le fondement de la civilisation musulmane tout entière, la source unique du droit, de la morale, de l'administration, etc. Le Coran admet la prédestination : « *C'était écrit* », dit l'Arabe quand un malheur lui arrive. V. ISLAM.

CORATO, v. de l'Italie (prov. de Bari); 45.000 h.

Corbeaux (*les*), pièce en 4 actes, de H. Becque (1882); âpre satire des gens d'affaires.

CORBEIL [*bèy'*], ch.-l. d'arr (Seine-et-Oise), sur la Seine; 11.521 h. (*Corbeillais* ou *Corbeillois*). Ch. de f., à 40 kil. S.-E. de Versailles. Minoteries importantes, imprimerie. Patrie de Villoison. — L'arr. a 7 cant., 130 comm., 267.905 h.

CORBIE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; près du confluent de l'Ancre avec la Somme; 4.823 h. (*Corbéens*). Bonneterie. Ch. de f. Patrie de sainte Colette. En 1636, elle fut prise par les Espagnols. Elle a beaucoup souffert pendant la Grande Guerre.

CORBIÈRE (Pierre *de*), antipape en 1328, sous le nom de Nicolas V.

CORBIÈRES (*les*), contrefort des Pyrénées françaises, massif qui s'élève sur les dép. des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, et qui rattache les Pyrénées aux Cévennes; point culminant, 1.231 mètres. Forêts, vignobles.

CORBIGNY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy, sur l'Anguison, affl. de l'Yonne; 2.305 h. Ch. de f. Commerce de bois, ciment.

CORBULON, général romain sous Claude et Néron, vainqueur des Parthes; se tua l'an 67.

CORCIEUX, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 1.300 h. Ch. de f.

CORCYRE, île de la mer Ionienne, appelée *Skeria* dans Homère, habitée par les Phéaciens jusqu'en 700 av. J.-C. et colonisée alors par les Corinthiens; aujourd'hui *Corfou*.

CORDAY D'ARMONT (Charlotte), jeune fille, descendante du grand Corneille, née aux Champeaux (Orne) en 1768; elle poignarda Marat, dans un bain,

(*Phot. Larousse, Nadar, Benque.*)

pour venger, disait-elle, le mal qu'il avait fait aux Girondins, et fut exécutée le 17 juillet 1793.

Cordeliers, nom que l'on donnait en France, avant la Révolution, à l'ordre religieux des Frères mineurs ou franciscains. V. FRANCISCAINS.

Cordeliers (*club des*), club fondé par Danton, Marat et Camille Desmoulins dans l'ancien couvent des Cordeliers (actuellement musée Dupuytren, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris), en 1790. Ses opinions étaient plus avancées que celles des Jacobins.

CORDES, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1.241 h (*Cordais*), ville qui a gardé sa physionomie du moyen âge. Broderies.

CORDILLÈRE. V. ANDES.

CORDOBA, v. de la rép Argentine, à l'O. de Santa-Fé; 309.000 h.

CORDOUE, en esp. **Cordoba**, v. d'Espagne (Andalousie); ch.-l. de prov., sur le Guadalquivir; 103.000 h. (*Cordouans*). Importante colonie romaine, puis capitale des Omeyyades, superbe mosquée convertie en cathédrale. Patrie de Sénèque, Lucain, Averrhoès, Gongora. Jadis célèbre pour ses cuirs (*cordouanneries*), qui ont donné son nom à la cordonnerie

CORÉ. V. ABIRON.

CORÉE, en jap. **Chosen**, presqu'île montagneuse entre la mer du Japon et la mer Jaune; 220.741 km²; 20 millions d'h. (*Coréens*). Cap. *Séoul* (*Keijo*). Jadis royaume indépendant, protégé par le Japon en 1904, annexé par lui en 1910.

CORÉE (*détroit de*), entre la Corée et le Japon.

CORELLI (Archangelo), violoniste et compositeur italien, né près de Bologne (1653-1713)

CORFOU anc. **Corcyre**, une des îles Ioniennes (Grèce); 106.000 h.; ch.-l. *Corfou*, 34.000 h. (*Corfiotes*). Port. Climat agréable. Vins, fruits

CORINNE, femme poète de l'ancienne Grèce, rivale de Pindare (Ve siècle av. J.-C.)

Corinne, héroïne et titre d'un livre célèbre (1807), où Mme de Staël célèbre les grands hommes et les chefs d'œuvre de l'Italie, en contant l'histoire douloureuse de la poétesse Corinne âme ardente, qui paye son génie de son bonheur

CORINTHE, une des cités les plus florissantes de l'ancienne Grèce (Péloponnèse), rivale d'Athènes et de Sparte. Elle fonda de nombreuses colonies dans la Grande-Grèce, et fut détruite par les Romains en 146 av J.-C. Aujourd'hui, port sur le *golfe de Corinthe*, près du *canal de Corinthe*, qui traverse l'isthme du même nom, par où se relient la Grèce continentale et la Morée; 10.000 h (*Corinthiens*)

CORIOLAN, célèbre général romain du Ve siècle av. J.-C. Après avoir rendu de brillants services à sa patrie, il s'attira la haine de la plèbe, qui refusa de le nommer consul. Accusé plus tard par les tribuns du peuple, il fut condamné à l'exil Réfugié chez les Volsques, ennemis des Romains et qu'il avait autrefois vaincus, il vint camper aux portes de Rome. Le sénat et le peuple, épouvantés, lui envoyèrent vainement plusieurs députations pour le fléchir, et il était sur le point de saccager Rome, quand il se laissa enfin toucher par les prières et les larmes de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie.

Coriolan, tragédie en 5 actes, de Shakespeare, où l'auteur met dans la bouche de son héros de violentes invectives contre la démagogie (vers 1608).

CORIOLI ou **CORIOLES**, ancienne ville d'Italie (Latium), capit. des Volsques.

CORIOLIS (Gaspard *de*), mathématicien français, né à Paris, auteur de travaux remarquables de mécanique et notamment du théorème qui porte son nom, sur le mouvement relatif (1792-1843).

CORK, v. de l'Etat libre d'Irlande (Munster), port; 78.000 h. Ciments, dentelles. Le comté a 274.700 h.

CORLAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1.206 h. (*Corlaisiens*).

CORMEILLES [*mèy'*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1 032 h. (*Cormeillais*).

CORMEILLES-EN-PARISIS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 7.943 h. Ch. de f.

CORMENIN (Louis *de*), homme politique français, né à Paris. Ses pamphlets, signés *Timon*, dirigés contre le gouvernement de Louis-Philippe, eurent une grande influence sur la formation de l'esprit libéral. Son *Livre des orateurs*, ses *Entretiens de village* (1846) eurent beaucoup de succès (1788-1868).

CORMON (Fernand), peintre français, né à Paris (1845-1924); vigoureux auteur de *Caïn*, des *Vainqueurs de Salamine*, etc.

CORMONTAIGNE (Louis *de*), ingénieur militaire français, né à Strasbourg, continuateur de Vauban (vers 1695-1752).

CORNARO, illustre famille patricienne de Venise, d'où sont sortis plusieurs doges et Catherine CORNARO (1454-1510), femme de Jacques de Lusignan, dernier roi de Chypre

CORNEILLE [*nèy'*] (Pierre), le père de la tragédie française, né à Rouen. Fils d'un avocat général, il fut destiné au barreau, qu'il suivit quelque temps sans goût Il abandonna bientôt cette carrière, se lança dans le théâtre, d'abord avec la protection de Richelieu, et fut le véritable créateur de l'art dramatique en France. Ses plus belles pièces sont : *le Cid* (1636), *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Rodogune*, et une comédie, *le Menteur*. Vers la fin de sa carrière, il publia des tragédies *Agésilas*, *Sophonisbe*, *Héraclius*, *Attila*, etc., auxquelles fit tort une intrigue trop compliquée et obscure Ses dernières années s'écoulèrent dans la gêne et la tristesse. Corneille substitue au drame d'intrigue un drame intérieur : il crée le théâtre d'analyse psychologique. Ses héros sont humains, mais vaillants, mus par les sentiments les plus élevés, triomphant par la force de leur volonté des passions qui les entraîneraient vers le mal. Ses vers sont énergiques, souvent sublimes (1606-1684).


P. Corneille.

Corneille (*statue de*), par David d'Angers, à Rouen.

CORNEILLE (Thomas), frère du précédent, poète dramatique et journaliste, né à Rouen; auteur d'*Ariane*, du *Comte d'Essex*, de *Timocrate*, qui eut un vif succès. Il collabora au journal *le Mercure galant* (1625-1709)

CORNÉLIE [*lî*], fille de Scipion l'Africain et mère des Gracques. Restée veuve avec douze enfants, elle ne conserva qu'une fille, qui fut mariée à Scipion Emilien, et deux fils, Tiberius et Caïus Gracchus, fameux par leur génie et leur destinée tragique. Femme d'un caractère viril, Cornélie les éleva avec le plus grand soin et leur inspira de bonne heure l'amour du bien public et du peuple. Elle est demeurée le type accompli de la mère romaine.

CORNELIUS NEPOS. V NEPOS

CORNÉLIUS [*uss*] (Pierre *de*), peintre allemand, né à Dusseldorf. Il exécuta des fresques immenses, d'un caractère académique et froid (1783 1867).

CORNEVILLE, comm du départ de l'Eure, sur la Risle; 80 h.; rendue célèbre par l'opérette de Planquette *les Cloches de Corneville*.

CORNIMONT, comm des Vosges, arr. d'Epinal; 4.561 h. Ch. de f. Cotonnades.

CORNOUAILLE [*ay'*], ancien pays de la Bretagne (hab. *Cornouaillais*) V. princ. *Quimper*.

CORNOUAILLES. V CORNWALL.

CORNU (Alfred), physicien français, né à Orléans, auteur de travaux sur la minéralogie, l'optique, la vitesse de la lumière (1841-1902).

CORNUEL (*Anne-Marie* BIGOT, dame), femme française, célèbre par son esprit, et dont le salon fut très fréquenté par les beaux esprits et les savants du XVIIe siècle (1605-1694).

CORNUS [*nu*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, sur la Sorgues, s.-affl. du Tarn; 725 h.

CORNUTUS [*tuss*], philosophe stoïcien, le maître et l'ami de Perse et de Lucain.

CORNWALL [*kôrnouel*] ou **CORNOUAILLES**, comté au S.-O. de l'Angleterre. Ch.-l. *Truro*. Etain.

CORNWALLIS [*kôrnouôliss*] (Charles), général anglais. Il capitula à Yorktown pendant la guerre d'Amérique (1781), soumit Tippo-Saïb (1792), et réprima la rébellion de l'Irlande en 1798 (1738-1805).

COROGNE (*La*), en esp. **Coruña** [*rougna*], ville

(*Phot. Larousse.*)

d'Espagne (Galice); 95.000 h. Ch.-l. de prov. sur l'Atlantique.

COROMANDEL (*côte de*), côte orientale de l'Inde, sur le golfe du Bengale.

CORONÉE [*né*], v. de Béotie, célèbre par la victoire d'Agésilas sur les alliés grecs (394 av. J.-C.).

COROT [*ro*] (Jean-Baptiste), célèbre paysagiste français, né à Paris (1796-1875). Il se distingue par la sérénité de ses ciels, par le charme poétique de sa lumière.



Corot.

Corporations. Sous l'ancien régime, les corporations rassemblaient dans les *métiers jurés* (car il subsistait des *métiers libres*) tous ceux qui, *maîtres, compagnons, apprentis*, exerçaient en un même lieu la même profession. L'apprentissage, le compagnonnage, la confection d'un *chef-d'œuvre*, l'acquisition de la *maîtrise*, assuraient une fabrication de qualité, contrôlée d'ailleurs par la *jurande*, laquelle freinait également toute surproduction. Ces avantages n'allaient pas sans inconvénients. Malgré l'existence de métiers libres, et celle de *métiers privilégiés* créés par décision royale, le stimulant de la concurrence était faible. D'autre part les jurandes eurent trop tendance à ne laisser accéder à la maîtrise que des fils de maîtres. Néanmoins les cahiers des États généraux laissent voir une opinion très divisée encore en 1789 sur la question des corporations; celles-ci furent abolies en 1791 par la loi Le Chapelier. Le principe qui les régissait autrefois revit aujourd'hui dans l'idée de profession organisée en syndicats mixtes, embryons de corporations d'un type nouveau.

CORPS [*kor*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 899 h. (Pèlerinage de *la Salette*.)

Corpus, mot latin qui signifie *corps* et que les savants emploient pour désigner un recueil complet de documents d'un genre donné. Les plus célèbres de ces recueils sont : le *Corpus juris civilis* (droit civil romain), le *Corpus juris canonici* (droit canonique), le *Corpus inscriptionum græcarum*, ou recueil des inscriptions grecques publié par l'Académie de Berlin, le *Corpus inscriptionum latinarum* publié par la même compagnie, et le *Corpus inscriptionum semiticarum*, publié par notre Académie des Inscriptions.



Le Corrège.

CORRÈGE (Antonio ALLEGRI, dit le), peintre italien, né à Correggio. Il peignit ses plus belles fresques dans les couvents de Parme. Il excelle dans le modelé du corps humain et surtout féminin. Son pinceau moelleux rend la vie de la chair. Citons son *Sommeil d'Antiope* (Louvre) [1494-1534]. V. *Anch'io son pittore* (Partie rose).

CORREGGIO [*rèdjio*], v. d'Italie, prov. de Reggio; 17.100 h. Patrie du Corrège.

Correspondance littéraire (*la*), adressée par le baron Grimm et par Diderot à un souverain d'Allemagne de 1753 à 1790.

CORRÈZE (*la*), riv. de France, qui naît dans le Massif central, arrose le dép. de la Corrèze, passe à Corrèze, Tulle, Brive, et se jette dans la Vézère (riv. g.); cours 85 kil.; non navigable.

CORRÈZE (*dép. de la*), dép. formé par le Limousin; préf. *Tulle*; s.-préf. *Brive*, 2 arr., 29 cant., 289 comm., 264.129 h. (*Corréziens*). 9e région militaire; cour d'appel de Limoges; évêché à Tulle. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

CORRÈZE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Corrèze; 1.608 h. (*Corréziens*). Ch. de f.

CORRIENTES [*ien'tèss*], v. de la rép. Argentine, sur le haut Parana, près du Paraguay; 53.000 h.

Corsaire [*sèr'*] (*le*), poème en trois chants de



Byron, où l'auteur s'est peint sous les traits du héros, aventurier qui cherche l'oubli dans l'ivresse des combats (1814).

CORSE (*île de*), dans la Méditerranée, forme un des 90 dép. de la France; préf. *Ajaccio*; s. préf. *Bastia, Corte, Sartène*. 4 arr., 62 cant., 365 comm., 322.850 h. (*Corses*), 15e région militaire; cour d'appel à Bastia, évêché à Ajaccio. L'île de Corse fut vendue par les Génois à la France en 1768.



(Phot. P. Petit, Larousse.)

CORSE (*cap*), cap au N. de l'île de Corse.

CORTAMBERT (Pierre-François-Eugène), géographe français, né à Toulouse (1805-1881)

CORTE [*té*], ch.-l. d'arr. (Corse), près du confluent de la Restonica et du Tavignano, dans un site très pittoresque, à 84 kil. N.-E. d'Ajaccio; 5.396 h. (*Cortenais*). Commerce de marbres, pâtes, fruits, vins. L'arr. a 16 cant., 109 comm., 55.640 h.

CORTEREAL (Gaspard et Michel), frères navigateurs portugais du commencement du XVIe siècle. Ils aperçurent le Labrador, Terre-Neuve et le Groenland.

Cortès, nom donné en Espagne et en Portugal aux Assemblées législatives.



F Cortès.

CORTÈS ou **CORTEZ** (Fernand), capitaine espagnol, né à Medellin (Estrémadure), mort près de Séville (1485-1547). En 1519, il partit à la conquête du Mexique (V. ce mot) et domina le pays en moins de cinq ans, non sans se rendre coupable de nombreuses cruautés, notamment contre les rois Moctezuma et Guatimozin.

CORTONE, v. d'Italie, au-dessus de la Chiana, tributaire du lac Trasimène; 29.300 h. Vignes et oliviers; marbre. Patrie de Cortone et du Boccador.

CORTONE (Pierre *de*), peintre et architecte toscan, né à Cortone, artiste facile et brillant (1596-1669).

CORTOT [*to*] (Jean-Pierre), statuaire français, né à Paris, talent correct, mais un peu froid; auteur du *Soldat de Marathon* (1787-1843).

CORVIN (Mathias), né à Kolozsvar (Cluj), roi de Hongrie en 1458. Vaillant guerrier, il fut aussi un législateur et un protecteur des lettres; il fonda l'université de Bude (1443-1490).

CORVINUS (Valerius MESSALA), orateur et général romain, ami d'Horace, né à Rome (69 av. J.-C.-9 apr. J.-C.).

CORVISART [*zar*] (Nicolas), médecin français, né à Dricourt. Il fut le médecin préféré de Napoléon Ier, qui le fit baron en 1815 (1755-1821).

CORZOLA. V. KORTCHULA.

COS, en ital. **Coo,** île du Dodécanèse italien de la mer Egée; 22.000 h. Patrie d'Hippocrate.

COSAQUES, peuplades d'origine slave, comprenant environ 3.000.000 d'habitants dans la Russie d'Europe et la Russie d'Asie. Ils étaient répartis en onze armées ayant chacune à sa tête un *hetman*. Ils fournissaient à l'armée russe ses meilleurs cavaliers.

COSENZA [*èn'tza*], v. d'Italie (Calabre), sur le Crati, trib. du golfe de Tarente; 33.000 h. Alaric mourut sous ses murs en 410.

COSME (*saint*). V. CÔME.

COSME (Jean BASEILHAC, dit **le Frère**), religieux et habile chirurgien, né près de Tarbes (1703-1781).

Cosmos [*kosmoss*] *ou Description physique du monde*, ouvrage résumant l'ensemble des connaissances humaines sur la physique du globe, par A. de Humboldt; belles descriptions (1845-1858).

COSNE [*kôn'*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. et à 53 kil. N.-O. de Nevers, sur la Loire, au confluent du Nohain; 7.289 h. (*Cosnois*). Quincaillerie, limes. Ch. de f.

COSSÉ, ancienne famille française, qui a fourni trois maréchaux, dont l'un, Charles Ier, reprit Le Havre aux Anglais en 1563 (1505-1563); l'autre, Artus, se signala à Saint-Denis, Moncontour, fut emprisonné en 1574 (1512-1582); le troisième, Charles **de Cossé-Brissac**, rendit Paris à Henri IV en 1594 (vers 1550-1621).

COSSÉ-LE-VIVIEN [*vi-in*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, près de l'Oudon, affl. de la Mayenne; 2.375 h. Ch. de f.

COSTA DE BEAUREGARD [*bôregar*] (Charles-Albert), historien français, né à La Motte-Servolex (Savoie) (1835-1909).

COSTA-RICA, république de l'Amérique centrale, entre le Panama et le Nicaragua; 58.000 km²; 503.000 h. Langue espagnole. Cap. *San-José*. Pays montagneux, mais fertile : café, bananes, canne à sucre. Ancienne colonie espagnole, indépendante depuis 1821.

COSTER [*tèr*] (Laurent), imagier de Haarlem à qui l'on attribue l'invention de l'impression en caractères mobiles (vers 1370-1440).

COTEAU (*Le*), comm. de la Loire, arr. de Roanne; 5.500 h. Ch. de f. Tissages, limes.

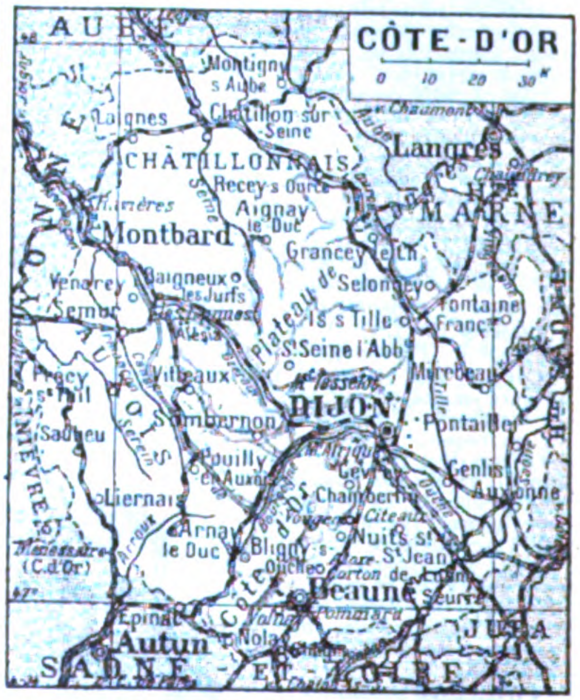
CÔTE DE L'OR, colonie anglaise d'Afrique, entre la Côte-d'Ivoire française et le Togo sous mandat anglais; 2.000.000 d'h. Cap. *Accra*. Cacao.

CÔTE DES SOMALIS. V. SOMALIS.

CÔTE-D'IVOIRE, colonie de l'A.-O. F., sur le golfe de Guinée, entre le Libéria et la Côte de l'Or anglaise; 323.925 km²; 1.815.000 h. Ch.-l. *Abidjan*, v. pr. *Bingerville*, *Grand-Bassam*. Amandes et huile de palme, kola, kapok, cacao, café, coton.

CÔTE D'OR, chaîne de collines de France, dominant à l'O. la vallée de la Saône, et qui donne son nom à un dép. Elle est couverte de riches vignobles.

CÔTE-D'OR (*dép. de la*), dép. formé par la Bourgogne; préf. *Dijon*; s.-préf. *Beaune*, *Montbard*.



3 arr., 37 cant., 717 comm., 333.800 h. 8e région militaire; cour d'appel et évêché à Dijon. Ce dép. doit son nom à la chaîne de la *Côte d'Or*.

CÔTE-DU-NIGER, nom porté par la Nigeria anglaise de 1893 à 1899.

COTENTIN, nom donné à la presqu'île de la basse Normandie, qui s'avance dans la Manche (dép. de la Manche). Elevage de bœufs renommés.

CÔTE-RÔTIE, nom d'un excellent vignoble (Rhône), à 26 kil. de Lyon.

COTES (Roger), mathématicien, physicien et astronome anglais, mort à 34 ans. C'est de lui que Newton disait : « *Si ce jeune homme eût vécu, nous saurions quelque chose.* » (1682-1716).

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 3.720 h. Ch. de f. Vins blancs estimés, liqueurs. Patrie de Berlioz.

CÔTES-DU-NORD (*dép. des*), dép. formé par la Bretagne; préf. *Saint-Brieuc*; s.-préf. *Dinan*, *Guingamp*, *Lannion*; 4 arr., 48 cant., 391 comm., 531.840 h. 4e et 11e régions militaires; cour d'appel à Rennes; évêché à Saint-Brieuc. Ce dép. doit son nom à sa position sur la Manche qui le baigne au Nord.

COTIGNAC, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, près de la Cassole, affl. de l'Argens; 1.628 h.

COTIN (*l'abbé* Charles), prédicateur, théologien et bel esprit français, né à Paris (1604-1682). Il

n'était point sans mérite, mais il fut en butte aux sarcasmes de Molière et surtout de Boileau, qui a dit de lui :

Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

COTON (*le Père* Pierre), jésuite français, né à Néronde, confesseur de Henri IV et de Louis XIII jusqu'en 1617, disgracié après le meurtre de Concini (1564-1626). On raconte qu'il reprochait au Béarnais de jurer souvent, et notamment de dire : *Jarnidieu!* (*Je renie Dieu!*). L'habile jésuite proposa au roi de remplacer cette exclamation par : *Jarnicoton !* (Je renie Coton !). La variante plut à Henri, et le juron devint dès lors à la mode.

COTONOU. V. KOTONOU.

COTOPAXI, volcan de la Cordillère des Andes (Equateur) ; 5.960 mètres.

COTTA (Aurelius), orateur romain distingué du Ier siècle av. J.-C. Cicéron estimait son talent.

COTTBUS [*bouss*], en allem. Kottbus, v. de Prusse (Brandebourg) ; 50.000 h. Draps.

COTTE (Robert *de*), architecte français, né à Paris (1656-1735) ; construisit le dôme des Invalides, la chapelle du château de Versailles.

COTTIN (Marie RISTEAU, dame), romancière française, née à Tonneins (1770-1807).

COTTIUS [*uss*], roi des tribus liguriennes des Alpes Cottiennes, qui tirent de lui leur nom; il fut, au temps d'Auguste, un allié fidèle des Romains.

COUBRE (*pointe de la*), pointe de la Charente-Inférieure, marquant l'extrémité septentrionale de l'embouchure de la Gironde.

COUCHANT DE MONS, nom donné à la partie occidentale du bassin charbonnier belge, entre Mons et la frontière française.

COUCHES-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1.743 h. Mines de fer.

COUCKELAERE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 5.900 h.

COUCOURON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1.007 h.

COUCY, nom d'une ancienne famille noble de la Picardie, qui avait pour devise : *Roy ne suis, ne prince ne duc, ne comte aussy ; je suis sire de Coucy.* Les sires de Coucy furent parmi les adversaires les plus redoutables de Louis VI. — RAOUL **de Coucy** périt au siège de Saint-Jean-d'Acre (1191) pendant la troisième croisade.

COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1.069 h. Ch. de f. Célèbre château, chef-d'œuvre de l'architecture militaire du moyen âge, que les Allemands ont fait sauter en mars 1917.

COUDEKERQUE, comm. du Nord, arr. de Dunkerque; 11.867 h. Huilerie, graisses, savons, conserves de légumes.

COUDER [*dèr*] (Louis-Charles-Auguste), peintre d'histoire français, né à Pari (1790-1873).

COUDRAY-SAINT-GERMER [*drè-sin-jèrmé*] (*Le*), ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 368 h.

COUÉRON, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 8.627 h. Ch. de f. Forges. Patrie d'A. d'Orbigny.

COUESNON [*kouènon*] (*le*), fl. côtier de la France, qui a sa source dans la Mayenne et son embouchure dans la baie du Mont-Saint-Michel, où il sépare la Normandie de la Bretagne; 90 kil. La construction de digues dans son cours inférieur a arrêté ses divagations qui avaient donné lieu à ce dicton :

Le Couesnon, par sa folie,
A mis le Mont en Normandie.

COUHÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Dive, s.-affl. de la Vienne; 1.701 h. Ch. de f.

COUILLET, comm. de Belgique (Hainaut) ; 12.000 h. Houille, sidérurgie, matériel de chemins de fer; produits chimiques.

COUIZA, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; au confluent de la Sals et de l'Aude; 1.356 h. Ch. de f.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, *marquis de*), gentilhomme né à Paris, cousin et ami de Mme de Sévigné; il composa de jolies chansons (1633-1716) ; sa femme, m. en 1723, a laissé des lettres spirituelles.



COULANGES-LA-VINEUSE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 652 h. Vins estimés.

COULANGES-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 708 h. Ch. de f.

COULMIERS [*mié*], comm. du Loiret, arr. d'Orléans; 315 h. Victoire du général d'Aurelle de Paladines sur les Bavarois de von der Thann (9 nov. 1870).

COULOMB [*lon*] (Charles-Auguste *de*), physicien français, né à Angoulême, auteur de travaux célèbres en électricité; inventeur de la balance de torsion (1736-1806).

COULOMMIERS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le Grand Morin, affl. de la Marne; 6.679 h. (*Columériens*). Ch. de f., à 47 kil. N.-E. de Melun. Fromages de Brie, sucrerie.

COULONGES-SUR-L'AUTIZE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, tout près de l'Autize, affl. de la Sèvre Niortaise; 2.018 h. Ch. de f.

COUMASSIE. V. KOUMASSI.

COUNANI, fleuve du Brésil, en Guyane.

COUPERIN, nom d'une célèbre famille de compositeurs et organistes français. FRANÇOIS *le Grand*, né à Paris (1668-1733), fut un claveciniste et compositeur de premier ordre.

COUPTRAIN, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 307 h.

Courage militaire (*le*), statue de Paul Dubois (mausolée de Lamoricière, à Nantes) ; jeune guerrier vêtu à l'antique, doux et résolu.

COURAJOD [*jo*] (Louis), historien d'art français, né à Paris (1841-1896).

COURBET [*bè*] (Gustave), peintre français, né à Ornans, chef de l'école réaliste; exilé en 1871 pour sa participation à la Commune; auteur de l'*Enterrement à Ornans*, la *Remise des chevreuils* (1819-1877).



G. Courbet.

COURBET (Amédée-Anatole-Prosper), vice-amiral français, né à Abbeville. Il s'est distingué par ses brillants succès au Tonkin (1827-1885).

(*Phot. Braun.*)

COURBEVOIE, ch.-l. de c. (Seine), arr de Saint-Denis, sur la Seine; 54.185 h. (*Courbevoisiens*). Ch. de f.

COURCELLES, comm. de Belgique (Hainaut); 18.000 h. Verreries, glaceries.

COURCELLES-LÈS-LENS, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.796 h. Houille.

COURÇON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 992 h.

COURG. V. COORG.

COURIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), écrivain français, né à Paris; ses pamphlets contre la Restauration sont mordants et brillants Ses *Lettres* sont pleines d'esprit. C'est un écrivain classique. Il a revu la traduction de *Daphnis et Chloé* par Amyot. Il fut assassiné par son garde-chasse (1772-1825).



Courier de Méré.

COURLANDE, en letton **Kurzeme**, anc. prov. russe, auj. partie de la Lettonie, à l'O. du golfe de Riga; ch.-l. *Liepaja* (*Libau*).

COURLAY, comm. des Deux-Sèvres, arr. de Parthenay; 2.147 h. Ch. de f.

COURNEUVE (*La*), comm de la Seine, arr. de Saint-Denis; 15.714 h. (*Courneuviens*). Ch. de f. Construction mécanique, forges, produits chimiques

COURNOT [*no*] (Antoine-Augustin), mathématicien et philosophe français, né à Gray (1801-1877). Sa doctrine repose sur le calcul des probabilités.

COURONNE, constellation de l'hémisphère boréal.

COURONNE (*La*), comm. de la Charente, arr. d'Angoulême; 4.271 h. Ch. de f. Papeteries.

Couronne (*Discours contre Ctésiphon sur la*), harangue célèbre d'Eschine, prononcée contre Ctésiphon qui avait proposé de décerner une couronne d'or à Démosthène pour avoir fait réparer à ses frais les murs d'Athènes détruits par Philippe (330 av. J.-C.).

Couronne (*Discours pour Ctésiphon sur la*), admirable plaidoyer de Démosthène, dont le génie victorieux fit condamner à l'exil Eschine, son adversaire (330 av. J.-C.).

Couronne (*Pour la*), drame en cinq actes et en vers, de François Coppée (1895); œuvre intéressante, forte et de large envergure.

Couronnement de la Vierge (*le*), chef-d'œuvre de Fra Angelico (Louvre); vaste composition dont le sujet central réunit plus de 50 personnages et est entouré de sept médaillons représentant les *Miracles* de saint Dominique.

COURPIÈRE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, au confluent du Couzon et de la Dore; 3.464 h. Ch. de f. Eaux minérales.

COURRIÈRES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.306 h. Ch. de f. Houille.

COURS, comm. du Rhône, arr. de Villefranche; 5.962 h. Couvertures.

COURSAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; sur l'Aude; 4.438 h. Ch. de f. Vins.

Course du Flambeau (*la*), pièce en 4 actes de P. Hervieu (1901), où l'auteur démontre que l'ingratitude des enfants est dans la loi naturelle.

COURSEGOULES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 205 h.

COURSEULLES, comm. du Calvados, arr. de Caen; 1.206 h. Station balnéaire.

Cours-la-Reine, promenade de Paris, allant de la place de la Concorde à la place de l'Alma, créée en 1616 par Marie de Médicis. Maintenant *cours Albert-Ier* de la place du Canada à celle de l'Alma.

COURSON-LES-CARRIÈRES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 796 h. Pierre de taille.

COURTELINE (Georges MOINAUX, dit), écrivain français, né à Tours, qui recouvre d'une bouffonnerie pleine de verve une observation parfois amère (*Boubouroche, la Paix chez soi, la Conversion d'Alceste*) [1860-1929].

COURTENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 2.529 h. Ch. de f.

COURTENAY (*famille de*), illustre famille française de la féodalité; prit une part active aux croisades et donna trois empereurs à Constantinople, un roi à Jérusalem et des comtes à Edesse.

COURTEYS (*de*), célèbre famille de peintres émailleurs limousins, dont le plus connu fut PIERRE (1520-1586).

COURTILZ DE SANDRAS [*drâss*] (GATIEN *de*), romancier français, né à Montargis, auteur des *Mémoires de d'Artagnan* (1644-1712).

COURTINE (*La*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1.242 h. Ch. de f.

COURTOIS (Jacques), dit **le Bourguignon**, né à Saint-Hippolyte (Doubs), peintre de batailles, d'un talent très original; se fit jésuite (1621-1676).

COURTOIS (Bernard), chimiste français, né à Dijon; il a découvert la morphine et l'iode (1777-1838).

COURTOMER, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 733 h. Bestiaux.

COURTRAI [*trè*], en flam. **Kortrijk**, v. de Belgique (Flandre-Occidentale), sur la Lys; 38.000 h. Filature et tissage de lin et de coton; bonneterie, meubles. Défaite des Français (sous le commandement de Robert d'Artois) par les Flamands, en 1302 (*bataille des Eperons d'or*)



J Cousin.

COURVILLE-SUR-EURE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1.726 h. Ch. de f

COUSIN (Jean), peintre verrier, dessinateur, graveur et écrivain français, auteur du *Jugement dernier* du Louvre et d'un *Traité de perspective*. C'est un des plus remarquables représentants de la Renaissance française (vers 1490-1560). — Son fils, JEAN, dit *le Jeune*, fut également peintre verrier.

COUSIN (Louis), érudit français, né à Paris; il dirigea le *Journal des Savants* (1627-1707).

COUSIN d'Avallon (Charles-Yves), érudit français, compilateur d'anas, né à Avallon (1769-1840).

COUSIN (Victor), philosophe et homme politique français, né à Paris, chef de l'école spiritualiste éclectique, auteur de l'ouvrage intitulé : *Du vrai, du beau et du bien* (1792-1867).



V. Cousin.

Cousin Pons (*le*), roman de Balzac (1847). Navrante histoire d'un collectionneur qu'on méprise tant qu'on le croit pauvre; quand on apprend que sa collection vaut plus d'un million, on le recherche... trop, et il meurt dépouillé.

Cousine Bette (*la*), roman de Balzac (1847). Admirable peinture de caractères : Bette paysanne terrible, qui devient une perverse femme du monde; les Marneffe, couple infâme; le baron Hulot, que la passion dégrade jusqu'à l'avilissement.

COUSIN-MONTAUBAN (Charles-Guillaume), *comte* DE PALIKAO, général français, né à Paris. Il dirigea l'expédition de Chine en 1860, fut vainqueur à Palikao, et s'empara de Pékin. Il fut président du Conseil et ministre de la guerre du 9 août au 4 septembre 1870 (1796-1878).



G. Coustou.

COUSSEMAKER (Henri *de*), musicologue français, né à Bailleul; il a éclairé un des premiers l'histoire de la musique du moyen âge (1805-1876).

COUSSEY [*sè*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; sur la Meuse; 622 h. Ch. de f.

COUSTOU, nom de trois célèbres sculpteurs français : NICOLAS (1658-1733), né à Lyon, auteur d'une *Descente de croix* (N.-D. de Paris); — son frère GUILLAUME père, né à Lyon,

(*Phot. Larousse, Reutlinger, Giraudon.*)

à qui l'on doit les fameux *Chevaux de Marly* (1677-1746); — et GUILLAUME fils (1716-1777).

COUTANCES, ch.-l. d'arr. (Manche), à 28 kil. S.-O. de Saint-Lô; 6.502 h. (*Coutançais*). Évêché. Belle cathédrale (XIIIe s.). Bestiaux; beurre. L'arr. a 12 cant., 181 comm., 92.713 h.

COUTHON (Georges), conventionnel, né à Orcet (Puy-de-Dôme). Il était paralysé des jambes. Il formait avec Robespierre et Saint-Just une sorte de triumvirat, réprima sévèrement l'insurrection de Lyon et fut décapité après le 9-Thermidor (1755-1794).

COUTRAS [*tra*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dronne; 5.211 h. (*Coutrasiens* ou *Coutrillons*). Ch. de f. Victoire d'Henri de Navarre sur le duc de Joyeuse (1587).

COUTURE (Thomas), peintre d'histoire et de genre, né à Senlis, auteur des *Romains de la décadence* (1815-1879).

COUVET, comm. de Suisse (Neuchâtel); 3.200 h. Machines.

COUZA (Alexandre-Jean, *prince*), né à Galatz, prince héréditaire de Moldavie et de Valachie. Il régna sous le nom d'Alexandre-Jean Ier de 1858 à 1866; mourut en exil (1820-1873).

COUZE-ET-SAINT-FRONT, comm. de la Dordogne, arr. de Bergerac; 936 h. Ch. de f. Papier filtre.

COVARRUBIAS Y LEYVA (Diego), jurisconsulte espagnol, né à Tolède, surnommé *le Bartole espagnol* (1512-1577).

Covenant, pacte conclu entre les presbytériens d'Écosse pour sauvegarder leur religion et leur indépendance nationale en 1588, lorsque Philippe II menaçait l'Angleterre et la Réforme par sa fameuse Armada. Au siècle suivant, lorsque Charles Ier voulut imposer aux Écossais le rit anglican, le Covenant de 1588 fut renouvelé à Edimbourg (1638). Pendant les luttes entre le Parlement et Charles Ier, les Écossais, après avoir conclu un nouveau Covenant avec l'Assemblée anglaise, livrèrent à celle-ci le roi, qui s'était réfugié au milieu de leur armée.

COVENTRY [*kov*e*ntri*], v. d'Angleterre, comté de Warwick; 167.000 h. Horlogerie, soieries.

COVILHA [*lyan*], v. du Portugal (Beira), près d'un affluent du Tage; 16.000 h. Draps.

COVILHA [*lyan*] (Pedro *de*), voyageur portugais du XVIe siècle. Il visita les côtes de l'Inde, de la mer Rouge et de l'Abyssinie.

COWES [*kaouz'*], port d'Angleterre (île de Wight); 10.000 h. Régates célèbres.

COWLEY [*kaouli*] (Abraham), poète anglais, né à Londres (1618-1667).

COWPER [*koup*e*r*] (William), poète anglais, né à Great-Berkhampstead; auteur du poème *la Tâche* et de *Lettres* (1731-1800).

COXIE ou **COXCIE** [*koksi*] (Michel *Van*), peintre flamand, né à Malines. Il subit l'influence italienne (1497-1592).


Antoine Coypel.

COYPEL [*koipèl*] (Noël), peintre français, né à Paris; brillant coloriste (1628-1707); — ANTOINE, fils aîné du précédent, né à Paris, peintre d'histoire, premier peintre de Louis XV (1661-1722); — NOËL-NICOLAS, peintre, né à Paris, frère du précédent (1690-1734); — CHARLES-ANTOINE, fils d'Antoine, peintre d'histoire, né à Paris; auteur de vingt-cinq tableaux sur la *Vie de Don Quichotte* (1694-1752).


Coysevox.

COYSEVOX [*koizevoks*] (Antoine), sculpteur français, né à Lyon, auteur des *Chevaux ailés* des Tuileries, de la *Nymphe à la coquille*, et de nombreux et beaux bustes (*Grand Condé*, au Louvre), œuvres aimables et hardies (1640-1720).

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

COZES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1.433 h. Ch. de f.

CRABBE (George), poète anglais, né à Aldeborough. Il a fait des misères et des souffrances des pauvres un tableau réel et poignant (1754-1832).

Crac dans son petit castel (*Monsieur de*), farce amusante de Collin d'Harleville (1791). Monsieur de Crac est resté le type du conteur ou plutôt du menteur, qui ne recule jamais devant l'invraisemblance des faits qu'il raconte.

CRACOVIE [*vi*], en polon. **Krakow** [*ouf*], v. de Pologne, sur la Vistule; 233.260 h. Université. À l'Allemagne, sept. 1939.

CRAESBEECK [*kras*] (Joseph *Van*), peintre de l'école flamande, né à Neerlinter. Il fut boulanger avant d'être artiste; on lui doit des œuvres d'un réalisme hardi et charmant (vers 1606-vers 1662).

CRAIOVA, v. de Roumanie, ch.-l. de l'Olténie, sur le Jiu, affl. du Danube; 52.000 h.

CRAMER (Jean-Baptiste), né à Mannheim, compositeur et pianiste allemand distingué; a composé d'excellentes *Études* pour piano (1771-1858).

CRAMPTON [*kram'pt*e*n*] (Th. Russel), ingénieur anglais, inventeur de la locomotive à grandes roues motrices (1816-1888).


Cranach

CRANACH [*nak*] (Lucas), peintre et graveur allemand, né à Cronach, auteur de magnifiques tableaux, nus, portraits et estampes célèbres (1472-1553).

CRANAÜS [*uss*], roi légendaire d'Athènes. Il aurait été successeur de Cécrops.

CRANE [*crèn'*] (Walter), peintre et illustrateur anglais, né à Liverpool (1845-1915).

CRAN-GEVRIER, comm. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy; 3.119 h. Fonderies, papeterie.

CRANMER [*kran'mèr*] (Thomas), premier archevêque protestant de Cantorbéry, né à Aslacton, promoteur de la Réforme en Angleterre; brûlé comme hérétique sous Marie Tudor (1489-1556).

CRANNON, v. de Thessalie, près de Larissa, où Antipater et Cratère défirent les Athéniens et les Étoliens en 322 av. J.-C.

CRANSAC, comm. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 5.087 h. Ch. de f. Houille.

CRAON [*kran*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, sur l'Oudon; 3.647 h. (*Craonnais*). Ch. de f. Patrie de Volney. Race de porcs dite *craonnaise*.

CRAON (Pierre *de*), seigneur français du XIVe siècle, qui assassina Olivier de Clisson en 1391.

CRAONNE [*kran'*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 166 h. (*Craonnais*). Napoléon Ier y vainquit les Alliés en 1814. Combats en mai 1917 et 1918.

CRAPONNE (Adam *de*), ingénieur français, né à Salon. Il a donné son nom au canal destiné à fertiliser la Crau (1519-1559).

CRAPONNE-SUR-ARZON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, près de l'Arzon, affl. de la Loire; 3.087 h. Ch. de f. Dentelles.

CRASSUS [*suss*] (Lucius Licinius), orateur et consul romain (140-91 av. J.-C.).

CRASSUS (Marcus Licinius), triumvir avec Pompée et César, né vers 115 av. J.-C., assassiné en 53 av. J.-C., dans une entrevue avec le général des Parthes, qu'il devait combattre. Politicien intéressé et médiocre.

CRATÈRE, un des généraux et amis d'Alexandre, gouverneur de la Macédoine et de la Grèce, conjointement avec Antipater; il fut vainqueur des Athéniens en 322 av. J.-C.; m. en 321.

CRATÈS de Thèbes [*tèss*], philosophe grec, de l'école cynique, disciple de Diogène (IVe s. av. J.-C.).

CRATINOS [*noss*], poète comique athénien du Ve siècle av. J.-C. Il fit représenter sa première pièce à l'âge de 65 ans.

CRATIPPE, philosophe grec péripatéticien, du Ier s. av. J.-C.

Cratyle (*le*), dialogue de Platon, où le philosophe traite de l'origine du langage (IVe siècle av. J.-C.).

CRAU [*krô*] (*la*), vaste plaine caillouteuse et en partie stérile des Bouches-du-Rhône, dont Arles Salon et Fos forment les sommets. Traversée par le canal de Craponne

CRAVANT, comm. de l'Yonne, arr d'Auxerre, sur l'Yonne; 790 h. Ch. de f. Victoire des Anglais sur les Français (1423)

CRAYER ou **CRAEYER** [*kra-ièr*] (Gaspard *de*), peintre flamand, né à Anvers (1584-1669) Il a peint des sujets religieux et des portraits.

CRÉBILLON [*yon*] (Prosper), poète tragique français, auteur de pièces estimables (*Atrée et Thyeste, Rhadamiste et Zénobie*, etc.) mais où le tragique touche souvent à l'horreur, né à Dijon (1674-1762); — Son fils, CLAUDE, romancier, auteur d'ouvrages de mérite, d'une licence excessive, né à Paris (1707-1777)

CRÉCY-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur le Grand-Morin, 971 h

CRÉCY-EN-PONTHIEU, ch -l. de c (Somme). arr. d'Abbeville, sur la Maye, affl. de la Manche, 1.365 h. Philippe de Valois y fut vaincu par Edouard III en 1346. Patrie du cardinal Lemoine

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. (Aisne), arr de Laon; 1.519 h.

CREFELD [*kréfeld'*], en allem. **Krefeld**, v de la Prusse-Rhénane; 160.000 h Centre de la soierie allemande; constructions mécaniques Défaite des Français par le duc de Brunswick (1758)

CREIL [*krèy'*], ch.-l. de c. (Oise), arr de Senlis, sur l'Oise; 10.768 h. (*Creillois*). Ch de f Faïence. verrerie, forges; constr. métallique

CRÉMIEU, ch.-l. de c. (Isère) arr. de La Tour-du-Pin; 1.854 h.

CRÉMIEUX [*eû*] (Adolphe), avocat et homme politique français, né à Nîmes. Il fut membre de la Défense nationale en 1870 (1796-1880)

CRÉMONE, v. d'Italie (Lombardie), 65.000 h.; près du Pô; jadis renommée pour la fabrication des violons. En 1702, l'incapable Villeroi, chef de la garnison française assiégée, y fut fait prisonnier par le prince Eugène. Les soldats chantèrent :

> *Français, rendez grâce à Bellone,*
> *Votre bonheur est sans égal :*
> *Vous avez conservé Crémone,*
> *Et perdu votre général*

Patrie de plusieurs familles de luthiers: les Amati, les Guarneri, Stradivarius.

CRÉON, ch.-l. de c (Gironde), arr de Bordeaux; 1.012 h Ch. de f. Vins.

CRÉON, personnage de Sophocle. Il est le frère de Jocaste, le tyran de Thèbes après Œdipe; c'est lui qui envoie Antigone à la mort.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (*saints*), frères, patrons des cordonniers, martyrisés en Gaule en 287 Fête le 25 octobre.

Crépuscule des dieux (*le*), drame musical en un prologue et trois actes, paroles et musique de Richard Wagner (1876) Il forme la dernière partie de la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung*.

CRÉPY ou **CRÉPY-EN-LAONNOIS** [*lanoi*], comm. de l'Aisne, arr. de Laon; 1.272 h. Traité en 1544 entre François Ier et Charles-Quint.

CRÉPY-EN-VALOIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 5.570 h. Ch. de f. Meubles.

CRÉQUI [*ki*], ancienne famille noble, originaire de l'Artois, à laquelle appartiennent, entre autres personnages : CHARLES, maréchal de France sous Louis XIII, prit part avec gloire aux campagnes d'Italie, et fut chargé des ambassades de Rome, puis de Venise (vers 1567-1638); — FRANÇOIS, son fils, maréchal de France (vers 1624-1687)

CRÉQUILLON (Thomas), compositeur célèbre et fécond de l'école franco-belge, m. en 1557.

CRESCENTINI [*chèn'*] (Girolamo), célèbre soprano italien, né à Urbino (1766-1846).

CRESCENTIUS [*krésinsiuss*], tribun romain qui fit étrangler le pape Benoît VI et essaya pendant quelques mois de rétablir la république à Rome Il fut mis à mort en 998 par l'empereur Othon III

CRESCIMBENI [*chin'*] (Jean Marie), littérateur italien, né à Macerata, un des fondateurs de l'académie des *Arcades* (1663-1728)

CRESPI, nom de plusieurs peintres italiens distingués (XVIe et XVIIe s.) Le plus connu est DANIEL (1592-1630)

CRESPIN, comm du Nord, arr de Valenciennes; 4.309 h

CRESPY. V CRÉPY

CREST [*krèst'*], ch.-l. de c. (Drôme), arr de Die; 5.379 h. (*Crestois*) Ch. de f Chaussures

CRÉSUS [*zuss*], dernier roi de Lydie, fils et successeur d'Alyatte (vers 563-548 av J C) célèbre par ses richesses, alimentées par les sables aurifères du Pactole Un jour qu'il se vantait à Solon de son bonheur, le sage lui répondit que nul homme, avant sa mort, ne pouvait être dit heureux. En effet, après avoir soumis l'Asie Mineure, Crésus fut à son tour vaincu par Cyrus à Thymbrée, fait prisonnier dans Sardes, sa capitale, et condamné à être brûlé Sur le bûcher, les paroles de Solon lui revinrent à la mémoire, et il prononça par trois fois le nom du législateur athénien. Cyrus, ayant demandé la cause de ces exclamations, fut ému de pitié il pardonna à Crésus et l'admit au nombre de ses conseillers

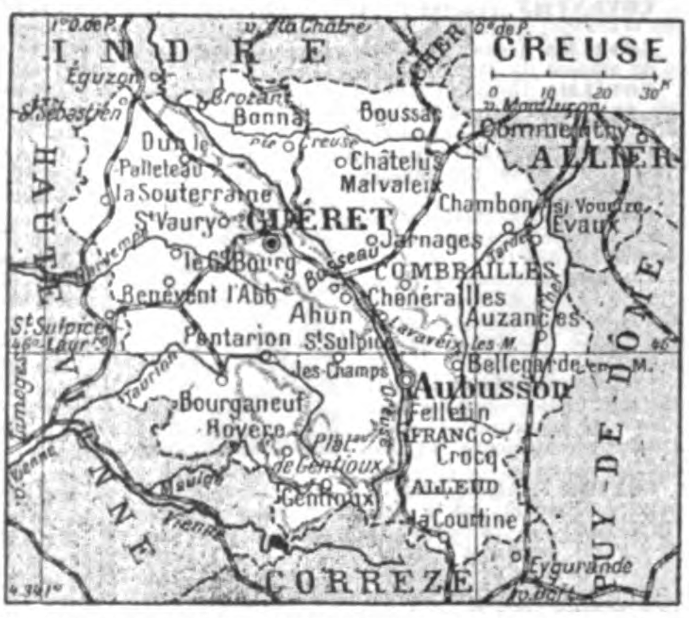
CRÈTE ou **CANDIE**, île grecque de la Méditerranée, 386 000 h (*Crétois* ou *Candiotes*) V princ. *La Canée, Candie* (39 000 h.). Dans l'antiquité antérieurement à l'époque mycénienne, la civilisation crétoise, très remarquable, dominait sur une partie de la Méditerranée orientale

CRÉTEIL [*tèy'*], comm. de la Seine; arr de Sceaux; 11.596 h (*Créteillois*)

CREULLY [*euyi*], ch -l de c. (Calvados) arr de Caen, près de la Seulles, 535 h.

CREUS [*éouss*] (*cap*), cap à l'extrémité N. E. de l'Espagne.

CREUSE (*la*), riv de France, qui prend sa source au sud du dép. de la Creuse, arrose Felletin, Aubusson, Ahun, Argenton et se jette dans la Vienne (riv. dr.); 240 kil.



CREUSE (*dép. de la*), dép. formé de la haute Marche et d'une partie du Poitou, du Bourbonnais, du Limousin, et du Berry; préf. *Guéret*; s.-pr. *Aubusson*. 2 arr., 25 cant., 266 comm., 207.882 h. (*Creusois*). 9e région militaire; cour d'appel et évêché de Limoges. Doit son nom à la rivière qui le traverse.

CRÉUSE, fille de Priam, première femme d'Enée et mère d'Ascagne. Elle disparut, raconte Virgile, en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie.

CREUSOT [*zo*] (*Le*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; fonderies et usines; fabrication

de locomotives, canons, blindages, machines, etc.; 32.024 h. (*Creusotins*). Ch. de f.

CREUTZWALD-LA-CROIX, comm. de la Moselle, arr. de Boulay-Moselle; 10.329 h. Ch. de f. Mines de houille.

CREUZER [*tzèr*] (Frédéric), philologue allemand, né à Marbourg, auteur de *la Symbolique* ou *les Religions de l'antiquité*, hardie interprétation des mythologies antiques (1771-1858).

CREVAUX (Jules), explorateur français, né à Lorquin (Moselle). Il visita la Guyane et fut tué par les Indiens Tobas [Gran Chaco] (1847-1882).

CRÈVECŒUR (Philippe *de*), conseiller de Charles le Téméraire, puis de Louis XI; maréchal de France, m. en 1494.

CRÈVECŒUR-EN-AUGE, comm. du Calvados (arr. de Lisieux); 354 h. Volailles.

CRÈVECŒUR-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 2.140 h. Ch. de f.

CREVIER [*vié*] (Jean-Baptiste), historien et humaniste français, né à Paris (1693-1765).

CRICHTON [*kraït*ᵉ*n*] (James), gentilhomme écossais, surnommé **l'Admirable** en raison de l'étendue de ses connaissances (1560-1585).

CRILLON [*yon*] (Louis *de*), né à Murs (Vaucluse), capitaine français, ami et compagnon d'armes de Henri IV, qui le proclama *le premier capitaine du monde* et qui lui écrivit ce billet fameux : « *Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques, et tu n'y étais pas!* » (1543-1615).

Crime de Sylvestre Bonnard (*le*), roman d'A. France (1881), chef-d'œuvre de grâce légère.

Crime et châtiment, roman russe de Dostoïevsky, chef-d'œuvre de pathétique (1866).

CRIMÉE [*mé*] (anc. *Chersonèse Taurique*), presqu'île au S. de la Russie, sur la mer Noire, célèbre par la lutte que la Russie y soutint contre la Turquie, la France, l'Angleterre et le Piémont (1854-1855). V. ORIENT (*question d'*). — République autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 25.880 km²; 815.000 h. (*Criméens*). Cap. *Akmetchek* (Simféropol); v. pr. *Akhiar* (Sébastopol), *Gouesleve* (Eupatoria), *Kertch* ou *Iénikalé*.

CRIQUETOT-L'ESNEVAL, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 1.287 h. Ch. de f.

CRISHANA [*cha*], prov. de la Roumanie, anciennement hongroise, à l'O. de la Transylvanie; 1.160.000 h. Ch.-l. *Oradea-Mare*. Céréales.

CRISPI (Francesco), homme d'Etat italien, né à Ribera (Sicile). Un des plus énergiques partisans de la Triplice, il se signala par son hostilité contre la France (1819-1901).

Crispin, nom d'un valet de comédie, d'origine italienne, devenu le type du valet plaisant, mais effronté et peu scrupuleux.

Crispin rival de son maître, comédie en un acte et en prose, de Lesage (1707).

CRISPUS [*puss*], fils de Constantin, que celui-ci fit empoisonner en 326, sur une accusation mensongère de sa belle-mère Fausta.

Cristal (*Palais de*), palais tout en fer et en verre, érigé à Londres, pour l'Exposition de 1851, puis transporté à Sydenham, à 14 kil. de Londres, détruit par un incendie en 1936.

CRITIAS [*siass*], le plus connu des Trente tyrans établis à Athènes par les Spartiates. Il fut tué dans un combat, en essayant de reprendre le Pirée sur Thrasybule (450-403 av. J.-C.).

Critias (*le*) ou **l'Atlantide**, dialogue de Platon, qui semble faire suite à la *République* et au *Timée*, et qui est resté inachevé (IVᵉ siècle av. J.-C.).

Critique de la raison pure, ouvrage philosophique de Kant (1781). Kant y trace les limites dans lesquelles doit, selon lui, s'exercer la raison spéculative de l'homme, incapable d'atteindre directement les vérités d'ordre métaphysique.

Critique de la raison pratique, ouvrage philosophique de Kant (1788). Kant y retrouve, sous forme de postulats, les vérités transcendantales que la raison pure ne pouvait atteindre.

Critique du jugement, le dernier des trois principaux ouvrages philosophiques de Kant. C'est un traité sur le beau et le sublime (1790).

CRITOLAOS [*laoss*], philosophe péripatéticien du IIᵉ siècle av. J.-C. Ambassadeur à Rome, il eut pour auditeur Scipion l'Africain.

CRITOLAOS, général de la ligue Achéenne, fut défait par Métellus en 146 av. J.-C.

Criton (*le*), dialogue de Platon. C'est un entretien de Socrate avec l'un de ses disciples, *Criton*, qui est venu le trouver dans sa prison et lui offrir de le rendre à la liberté. Socrate y fait l'éloge du respect à la loi, même injuste (IVᵉ siècle av. J.-C.).

CROATIE-SLAVONIE, partie de l'anc. Hongrie, de population slave. Indépendante en 1918, elle se réunit à la Serbie pour former le royaume serbo-croate-slovène. V. YOUGOSLAVIE.

CROCQ [*krok*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, sur la Tardes, affl. du Cher; 861 h.

Croisades. On donne le nom de *croisades* aux huit expéditions entreprises du XIᵉ siècle au XIIIᵉ siècle par l'Europe chrétienne pour arracher le Saint-Sépulcre aux musulmans : la France y a pris une part considérable. L'accès des Lieux saints, assez facile jusqu'au XIᵉ siècle, devint périlleux lorsque l'Asie antérieure fut tombée aux mains des Turcs Seldjoukides. Les pèlerins s'organisèrent en troupes armées pour y accéder. La papauté, en la personne d'Urbain II, conçut en 1095, au Concile de Clermont, l'idée d'un pèlerinage puissant destiné à conquérir Jérusalem. Ce fut la *1ʳᵉ Croisade* (1096-1099). Des milliers d'hommes se levèrent de toute part au cri de : *Dieu le veut!* et prirent pour signe de ralliement et pour marque d'engagement une croix d'étoffe sur leurs vêtements : de là, les noms de *croisés*, *croisades*. Cette croisade fut l'objet de deux expéditions distinctes : la 1ʳᵉ, dirigée par Pierre l'Ermite et par Gauthier Sans Avoir, arriva décimée en Syrie, où le sultan de Nicée l'extermina; la seconde, puissamment organisée, comprenait quatre armées féodales : Lorrains et Allemands (Baudouin de Hainaut et Godefroy de Bouillon), Français du Nord (comte de Vermandois et duc de Normandie), Provençaux (comte de Toulouse et Adémar de Monteil), Normands d'Italie (Bohémond de Tarente et Tancrède). Les *croisés* s'emparèrent d'Edesse, de Nicée, de Tarse,



Croisés.

d'Antioche, d'Ascalon, et enfin de Jérusalem (1099), dont Godefroy de Bouillon fut proclamé roi. Peu après, Sidon, Beirout, Tyr tombaient aux mains des chrétiens qui essayèrent vainement de s'emparer de Damas. A côté du royaume de Jérusalem furent créés une principauté d'Antioche et les comtés d'Edesse et de Tripoli. Cet Orient latin, qui subsista pendant près de deux siècles, mais dut faire souvent appel à l'aide occidentale, adopta les institutions féodales, couvrit le pays d'un réseau serré de châteaux forts, bâtit des églises, et donna un grand développement aux pèlerinages en Terre sainte. Des ordres militaires puissants (Templiers, Hospitaliers) furent organisés pour la protection des pèlerins. Les *Assises de Jérusalem*, rédigées au XIIIᵉ siècle, codifièrent les coutumes de l'empire latin d'Orient.

2ᵉ Croisade (1147-1149), prêchée par saint Bernard. Conrad III et Louis VII, le Jeune, qui la conduisirent, mirent inutilement le siège devant Damas et durent revenir en Europe.

3ᵉ Croisade (1189-1192), prêchée par Guillaume, archevêque de Tyr et causée par la prise de Jérusalem par Saladin (1187), à la suite de la sanglante défaite infligée aux croisés à Hattin, entre Nazareth



et Tibériade. Cette croisade eut pour chefs Frédéric Barberousse d'une part, et d'autre part Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. Le premier se noya en Cilicie après avoir pris Iconium; les seconds prirent Saint-Jean d'Acre (1191) et firent la paix avec Saladin. Richard avait, avant de partir, fondé un royaume latin à Chypre.

4e Croisade (1202-1204), prêchée par Foulques de Neuilly, et entreprise par Baudouin IX. Le comte de Flandre, arrivé à Venise, se préparait à partir pour l'Asie, lorsqu'il fut détourné de sa route par les Vénitiens, qui lui imposèrent la conquête de Zara, puis appelé à Constantinople au secours d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient, détrôné par son frère Alexis III, et que les croisés rétablirent sur le trône. L'empereur étant mort sur ces entrefaites, les croisés élurent à sa place Baudouin, après avoir dévasté la ville. L'empire latin de Constantinople dura 57 ans (1204-1261).

5e Croisade (1219-1221), accomplie par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et André II, roi de Hongrie, qui firent en Egypte une incursion sans résultat contre les Sarrasins.

6e Croisade (1228-1229), conduite par Frédéric II, héritier de Jean de Brienne au trône de Jérusalem. Cet empereur obtint pacifiquement du sultan d'Egypte un traité lui livrant la Ville sainte pour dix ans. La défaite des chrétiens à Gaza (1244) devait leur faire perdre définitivement les Lieux saints, malgré la défense héroïque des Templiers et des Hospitaliers qui résisteront encore pendant près d'un demi-siècle dans leurs derniers retranchements.

7e Croisade (1248-1252), dirigée par Louis IX, en exécution d'un vœu. Le roi de France, après la défaite de Mansourah, en Egypte, dut abandonner Damiette pour recouvrer sa liberté.

8e Croisade (1270), conduite par Louis IX, qui mourut devant Tunis, pendant que les villes de Palestine retombaient les unes après les autres au pouvoir des Sarrasins. — La chute de Ptolémaïs, en 1291, marque la fin des croisades.

Si, au point de vue militaire, les croisades échouèrent, puisque le tombeau du Christ demeura aux mains des infidèles, par contre elles ont eu des conséquences importantes et multiples : elles ont développé la navigation, modifié les conditions économiques du monde féodal, favorisé les emprunts des trois civilisations du moyen âge : latine, grecque et musulmane. Elles exercèrent sur les lettres et les arts une influence à laquelle nous devons les deux premiers, en date, de nos ouvrages historiques : ceux de Villehardouin et de Joinville.

CROISET (Alfred), helléniste français, né à Paris (1845-1923), et son frère MAURICE, né à Paris (1846-1935), ont publié une remarquable *Histoire de la littérature grecque*.

CROISETTE *(cap)*, cap des Bouches-du-Rhône, au S.-E. de Marseille.

CROISIC *(Le)*, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2.496 h. *(Croisicais)* Port sur l'Océan; ch. de f. Salines, bains de mer.

CROISIC *(pointe du)*, promontoire de la Loire-Inférieure, au N. de l'embouchure de la Loire.

CROISILLES [*ziy'*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 853 h. Ch. de f.

CROISSET (Francis WIENER *dit*), auteur dramatique, né à Bruxelles (1877-1937), auteur de *Chérubin, le Paon*, etc.

CROISSY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine; 3.200 h. Ch. de f.

CROISY (Onésime-Aristide), sculpteur français, né à Fagnon (Ardennes) [1840-1899].

CROIX, comm. du Nord, près Roubaix; 20.652 h. Filatures, peignages.

Croix de fer *(ordre de la)*, ordre militaire fondé par Frédéric-Guillaume III de Prusse, en 1813.

Croix de guerre, décoration française, créée en 1915 pour commémorer les citations individuelles.

Croix du Sud, constellation de l'hémisphère austral, située entre le Navire et le Centaure.

CROIX-DE-VIE, comm. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 1.921 h. Ch. de f. St. balnéaire.

CROIX-D'HINS, localité du dép. de la Gironde, comm. de Biganos, à 23 kil. de Bordeaux; station de T. S. F.

Croix-rouge *(sociétés de la)*, sociétés qui, à la suite de la convention de Genève (1864), se sont fondées pour soigner les blessés militaires.

CROIX-ROUSSE *(la)*, un des faubourgs de Lyon.

CRO-MAGNON, localité de la Dordogne, comm. de Tayac, près des Eyzies. Station préhistorique importante, qui a donné son nom à l'une des plus anciennes races humaines de l'Europe occidentale.

CROMER (Evelyn BARING, *lord*), administrateur anglais; commissaire en Egypte (1841-1917).

CROMWELL [*krom'ouel*] (Thomas), grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, né vers 1485, décapité en 1540.



Olivier Cromwell.

CROMWELL (Olivier), né à Huntingdon, protecteur de la république d'Angleterre. Député au Long Parlement (1640), il prépare la révolution, bat les troupes royales à Naseby (1645). Lieutenant général, il institue une Cour de justice qui condamne le roi Charles Ier à mort (1649), soumet l'Irlande, l'Ecosse, dissout le Long Parlement (1653), exerce le pouvoir en dictateur sous le titre de Lord Protecteur, et fait reconnaître à la Hollande l'Acte de Navigation; son nom est un des plus grands de l'histoire anglaise (1599-1658). Villemain dans son *Histoire de Cromwell*, et Guizot dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* ont raconté sa vie; Carlyle a publié ses *Lettres et Discours*.

Cromwell, grand drame historique de V. Hugo, dont la Préface célèbre fut une véritable déclaration de guerre aux doctrines classiques admises en matière de théâtre. Elle exposait les principes du drame romantique (1827).

(Phot. Larousse.)

CROMWELL (Richard), fils d'Olivier, protecteur après son père; il abdiqua en 1659 (1626-1712).

CRONOS ou **KRONOS**, divinité hellénique, fils d'Ouranos et de Géa; père de Zeus. Identifié par les Romains avec Saturne.

CRONSTADT. V. KRONSTADT.

CROOKES [*krouks'*] (William), physicien et chimiste anglais, auteur de travaux sur les solénoïdes, les tubes lumineux, né à Londres (1832-1919).

Croquants (*révolte des*), nom donné à plusieurs insurrections des paysans ou *croquants* du Limousin, de l'Agenais, du Quercy, etc., provoquées par la charge excessive des impôts (1594, 1624, 1637).

Croque-mitaine, être fantastique et méchant dont on menace les enfants qui ne sont pas sages.

CROS (Henri), sculpteur et céramiste français, né à Narbonne (1840-1907), auteur de pâtes de verre. — Son frère CHARLES, né à Fabrezan (1842-1888), fut un des inventeurs du phonographe, de la photographie des couleurs et un poète spirituel.

CROSNES [*kron'*], comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 2.557 h. Culture maraîchère.

CROTONE, v. de l'anc. Italie (Grande-Grèce), patrie de Pythagore et de l'athlète Milon (Hab. *Crotoniates*.)

CROTOY [*toi*] (*Le*), comm. de la Somme, arr. d'Abbeville; 2.547 h. (*Crotelois*). Bains de mer

CROUY, comm. de l'Aisne (arr. de Soissons); 1.865 h. Ch. de f. Forges, chaudronnerie.

CROŸ [*crouï*], illustre famille française de Picardie.

CROYDON [*kroïd^{e}n*], v. d'Angleterre, comté de Surrey; 233.000 h. Port aérien de Londres.

CROZANT, comm. de la Creuse, arr. de Guéret; 1.231 h.

CROZAT [*za*] (Antoine), financier français, né à Toulouse (1655-1738). — Son fils Joseph (1696-1740) fut un collectionneur éclairé.

CROZET (*îles*), archipel de l'océan Indien, au S. de Madagascar. Inhabitées.

CROZON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, dans la *presqu'île de Crozon;* 7.206 h. Sel, sardines. Jolie plage de sable à Morgat.

Cruche cassée (*la*), tableau de Greuze, au Louvre; figure de fillette, d'une naïveté charmante.

Crucifiement, titre de divers tableaux, parmi lesquels nous citerons le *Crucifiement du Christ*, tableau d'Andrea da Milano (Louvre); — le *Crucifiement de saint André*, de Murillo (Madrid); — le *Crucifiement de saint Pierre*, du Guide (Vatican).

Cruelle énigme, roman de P. Bourget (1885). Subtile étude de psychologie.

CRUIKSHANK [*kroukchan'k*] (George), caricaturiste anglais, né à Londres (1792-1878).

Crusca [*krous*] (*Académie della*), célèbre société littéraire italienne fondée à Florence en 1582 et dont le Dictionnaire (1612) fait autorité.

CRUSEILLES [*zèy'*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1.553 h.

CRUVEILHIER [*vèyé*] (Jean), médecin et anatomiste français, né à Limoges (1791-1874).

CRUYSHAUTEM, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 5.500 h.

CRUZ (Ramon *de La*), poète dramatique espagnol, né à Madrid (1731-1795); auteur de saynètes, encore très populaires, dont plusieurs ont été traduites en français.

CRUZY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 579 h.

CSONGRAD [*tchon'grad'*], v. de Hongrie, au confluent de la Tisza et de la Kœrœs; 26.000 h.

CTÉSIAS [*ziâss*], historien grec et médecin d'Artaxerxès Mnémon, né à Cnide; auteur d'ouvrages sur la Perse et sur l'Inde (ve s. av. J.-C.).

CTÉSIPHON, Athénien qui proposa de décerner à Démosthène une couronne d'or. Accusé par Eschine de vouloir récompenser l'orateur contrairement à la loi, il fut acquitté après un admirable plaidoyer de Démosthène. V. COURONNE.

CTÉSIPHON, v. d'Assyrie, sur le Tigre, non loin de Séleucie, résidence d'hiver des rois parthes arsacides, puis des rois sassanides.

CUAUTEMOC [*kouaou*]. V. GUATIMOZIN.

CUBA, république de l'Amérique centrale, constituée par la plus grande des Antilles, située au S. de la Floride; 3.600.000 h. (*Cubains*). Cap. *La Havane;* v. princ. *Santiago, Camaguey, Mantazas, Cienfuegos.* Canne à sucre, tabac, bois précieux. Ce fut longtemps une colonie espagnole, occupée par les Etats-Unis après la guerre de 1895-1898, jusqu'en 1902.

CUBIÈRES (Michel *de*), poète français, né à Roquemaure; imitateur de Dorat (1752-1820).

CUDWORTH [*kœdouœrz*] (Raoul), philosophe anglais. Ses théories sur le *médiateur plastique* sont intéressantes malgré leur excentricité (1617-1688).

CUENCA [*kouèn*], v. d'Espagne (Nouvelle-Castille); 12.000 h. Ch.-l. de prov.

CUENCA, v. de l'Equateur, au S. de la Cordillère; 40.000 h. Chapeaux de panama.

CUERNE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 6.200 h.

CUERS [*kuèr*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 3.517 h. (*Cuersois*). Ch. de f. Huiles.

CUESMES, comm. de Belgique (Hainaut); 10.000 h. Houille; matériel de chemin de fer.

CUGAND, comm. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon; 2.055 h. Ch. de f. Tissages, papier.

CUGNOT (Joseph), ingénieur français, né à Void (Lorraine). Il réalisa en 1771 la première voiture automobile à vapeur (fardier de Cugnot) [1725-1804].

CUI (César), militaire et compositeur russe, né à Vilna (1835-1918), auteur des opéras : *le Prisonnier du Caucase, Angelo, le Flibustier*, etc.



Cujas.

Cuirassier blessé (*le*), tableau de Géricault, au Louvre (1814).

CUISEAUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.270 h. Ch. de f.

CUISERY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.531 h. Ch. de f.

Cuisine des anges (*la*), tableau de Murillo; au Louvre.

CUJAS [*fâss*] (Jacques), jurisconsulte français, né à Toulouse. Au lieu d'interpréter le droit romain dans un dessein pratique, il reprit l'œuvre d'Alciat en restituant les caractères et le sens qui étaient propres à ce droit dans la société même où il se développa (1522-1590).

CULEBRA, col de l'Amérique centrale, dans l'isthme de Panama, par où passe le canal de Panama (87 m. d'alt.).

CULLEN [*kœlin'*] (William), médecin anglais (1710-1790).

CULLODEN [*kœlod^{e}n*], localité d'Ecosse, célèbre par la bataille où le prétendant Charles-Edouard fut vaincu par le duc de Cumberland (1746).

CULOZ, comm. de l'Ain, arr. de Bellay; 1.536 h.

CUMANIE, région de la Hongrie, à la hauteur de Pest, entre le Danube et la Tisza.

CUMBERLAND [*kœmbe^{r}l^{e}nd*], comté du N.-O. de l'Angleterre; 273.000 h. Ch.-l. *Carlisle*. Houille.

CUMBERLAND (Guillaume-Auguste, *duc de*), troisième fils de George II, vaincu à Fontenoy (1745) et Lawfeld (1747) par les Français; il battit le prétendant Charles-Edouard à Culloden (1746) [1721-1765].

CUMES, v. de Campanie, ancienne colonie grecque, près de laquelle se trouvait l'antre d'une sibylle fameuse. (Hab. *Cuméens*.)

CUMIÈRES-LE-MORT-HOMME, comm. de la Meuse, arr. de Verdun; 4 h. Détruite pendant la Grande Guerre; ne sera pas reconstruite.

CUNAXA, v. de la Chaldée, près de l'Euphrate, célèbre par la bataille dans laquelle Artaxerxès II vainquit son frère Cyrus le Jeune. Cyrus fut tué et ses mercenaires commencèrent la retraite dite des *Dix mille* (401 av. J.-C.).

CUNÉGONDE (*sainte*), impératrice d'Allemagne, femme de Henri II de Bavière; m. en 1040. Fête le 3 mars.

CUNHA [*kougna*] (Tristan *da*), capitaine et navigateur portugais, compagnon d'Albuquerque, né à Lisbonne, découvrit plusieurs îles de l'Atlantique

(*Phot. Larousse.*)

austral (1460-1540) ; — **Nuno da Cunha**, son fils, fut vice-roi des Indes portugaises (1487-1539).

CUNIBERT (*saint*), évêque de Cologne en 623, gouverna l'Austrasie avec Pépin de Landen et fut ministre de Sigebert II et de Childéric II. Fête le 12 novembre.

CUNLHAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 1.951 h.

CUNNINGHAM [*kœnignᵉm*] (Allan), écrivain et poète écossais, né à Blackwood (1784-1842).

CUPAR [*kou*], v. d'Ecosse, ch.-l. du Fifeshire ; 6.600 h.

CUPIDON, dieu de l'amour chez les Romains, identifié avec l'*Eros* grec dont on lui a prêté la figure, les attributs et les aventures. V. Eros.

Cupidon, dit *le Cupidon de Praxitèle*, remarquable statue antique, au musée des Etudes (Naples) ; — *Cupidon endormi*, statue antique, musée de Turin ; — *Cupidon taillant son arc*, chef-d'œuvre du Parmesan, musée du Belvédère (Vienne) ; — statue de Bouchardon (Louvre). V. Amour.

CUQ-TOULZA, ch.-l. de c. (Tarn), arr de Castres, sur le Giron, s.-affl. de la Garonne ; 834 h.

CURAÇAO [*sô*], île des Antilles, près de la côte du Venezuela, à la Hollande ; 55.000 h. Cap *Willemstad*. Oranges ; phosphates, raffineries de pétrole. Le gouv. de Curaçao (63.000 h.) comprend les îles voisines de *Aruba* et *Bonaire*.

Curculio ou *le Charançon*, comédie de Plaute. Il y présente un parasite rongeant le patrimoine des riches comme le charançon le blé (IIᵉ s. av J.-C.).

CURE (*la*), rivière de France, née dans la Nièvre, forme les grottes d'Arcy et se jette dans l'Yonne (riv. dr.) à Cravant ; 112 kil.

CUREL (François *de*), dramaturge français, né à Metz (1854-1928). Ses pièces (*le Repas du lion*, *la Nouvelle Idole*) représentent des conflits d'idées dans des circonstances exceptionnelles.

CURÈTES, peuple légendaire de l'antiquité. Prêtres de Cybèle et de Jupiter, en Crète.

CURIACES. V. Horaces.

CURIE (Pierre), physicien et chimiste français, né à Paris (1859-1906). Il est l'auteur de remarquables travaux scientifiques. On lui doit, avec sa femme, Marie Sklodowska, née à Varsovie (1867-1934), la découverte du radium.



P. Curie.

CURITYBA [*kou*], v. du Brésil, cap. de l'Etat de Parana ; 108.000 h. Industrie textile.

CURIUS DENTATUS, consul en 290 av. J.-C. ; célèbre par ses talents militaires, mais plus encore par son désintéressement et sa frugalité. Il fut trois fois consul et deux fois honoré du triomphe, pour avoir vaincu les Samnites, les Brutiens, les Lucaniens, les Sabins, et enfin Pyrrhus à la bataille de Bénévent. Les Samnites lui ayant envoyé des députés afin d'obtenir des conditions moins dures, ceux-ci présentèrent à Curius des vases d'or, que leur république les avait chargés de lui offrir. Le Romain refusa leurs offres, en disant qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en posséder lui-même.

CURRER BELL [*kœrᵉr-bèl*], pseudonyme de Charlotte Brontë. V. ce nom.

CURTEA D'ARGESH, v. de Roumanie (Valachie), sur l'Argesh, affl. du Danube ; 6.300 h. Anc. résidence des princes de Valachie.

CURTIUS [*siuss*], personnage légendaire de l'ancienne Rome. Un tremblement de terre ayant ouvert un gouffre sur l'emplacement du Forum, les augures déclarèrent qu'il ne pourrait être comblé que par le trésor le plus précieux de Rome. Le patricien Curtius estimant que la force de Rome était dans les armes et la valeur, se précipita à cheval et en armes dans le gouffre, qui se referma.

CURTIUS [*kourtiouss*] (Ernest), philologue et historien allemand, né à Lubeck ; auteur d'une remarquable *Histoire de la Grèce* (1814-1896).

(*Phot. Pirou, Larousse.*)

CUSA (Nicolas *de*), cardinal italien, né à Cusa, dans le diocèse de Trèves. Il soutint la prédominance des conciles œcuméniques sur les papes (1401-1464).

CUSSET [*sè*], ch.-l. de c. (Allier), arr de Lapalisse, à 3 kil. de Vichy ; 8.732 h.

CUSTINE (Adam-Philippe, *comte de*), général français, né à Metz. Il occupa Mayence en 1792, mais fut repoussé par les Prussiens ; m. sur l'échafaud (1740-1793).

CUSTOZA ou **CUSTOZZA** [*koustodza*], bourg d'Italie, près de Vérone ; 700 h. Les Autrichiens y battirent les Piémontais en 1848 et les Italiens en 1866.

CUVERVILLE (Jules-Marie-Armand Cavelier *de*), vice-amiral français ; a dirigé l'expédition du Dahomey de 1890 (1834-1912).

CUVIER (Georges), naturaliste français, né à Montbéliard. Il fut le créateur de l'anatomie comparée et de la paléontologie.



Cuvier

Il posa en principe : 1° que quelques organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence décisive, d'où la loi de *subordination des organes* ; 2° que certains caractères s'appellent mutuellement, tandis que d'autres s'excluent nécessairement, d'où la loi de *corrélation des formes*. C'est en appliquant ces principes qu'il put déterminer des espèces disparues d'après quelques os brisés. Vers la fin de sa vie, il combattit les vues de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'unité de composition organique (1769-1832) ; — Frédéric, son frère, naturaliste, né à Montbéliard (1773-1838).

CUVILLIER-FLEURY [*lié*] (Alfred-Auguste), littérateur français, né à Paris (1802-1887).

CUXHAVEN [*kouxᵃfᵉn*], v. d'Allemagne (Hambourg), à l'embouchure de l'Elbe, 20.000 h. Avant-port de Hambourg ; bains de mer.

CUYABA [*kou*], v. du Brésil, cap. de l'Etat de Matto-Grosso ; 33.000 h.

CUYP (Albert), peintre paysagiste hollandais, né à Dordrecht. Il a rendu admirablement les effets de la lumière sur la campagne et les eaux (1605-1691).



Cybèle.

CUZCO [*kouzko*], v. du Pérou, dans les Andes ; 40.000 h. Anc. cap. des Incas.

CYAXARE, roi des Mèdes. Il mit fin à l'empire d'Assyrie en détruisant Ninive (633-584 av. J.-C.).

CYBÈLE, fille du Ciel, déesse de la Terre et des animaux, épouse de Saturne, mère de Jupiter, Neptune, Pluton, etc. (*Myth.*).

CYCLADES, îles de l'Archipel (Grèce), ainsi nommées parce qu'elles forment un cercle (gr. *kuklos*) autour de Délos ; 130.000 h. V. princ. *Hermopolis*. Les principales sont : *Délos*, *Andros*, *Zéa*, *Tinos*, *Naxos*, *Paros*, *Santorin*, *Syra*. Eponges, vins, pêche.

Cycle. On appelle ainsi dans l'histoire littéraire un groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'un fait, d'une famille ou d'un héros. Chez les Grecs, le cycle qui se forma autour de la guerre de Troie (*cycle homérique* ou *troyen*) comprit l'*Iliade*, l'*Odyssée*, etc. En France, au moyen âge, il y eut cinq cycles importants de chansons de geste et de romans d'aventure : 1° le *cycle carolingien* (Chanson de Roland, Geste de Guillaume au Court-Nez, etc.) ; 2° le *cycle d'Arthur* ou *de la Table ronde* ; 3° *le cycle de l'Antiquité*, s'exerçant sur les souvenirs du monde grec et du monde romain ; 4° le *cycle de la Croisade* ; 5° le *cycle Provincial*, comprenant les chansons relatives aux légendes particulières aux provinces.

Cyclope. Myth. gr. Nom donné à des géants monstrueux, n'ayant qu'un œil au milieu du front et for-

geant dans l'Etna les foudres de Jupiter sous les ordres de Vulcain.

Cyclope (*le*), drame satyrique d'Euripide, le seul exemple restant de ce genre littéraire. Le sujet est tiré de l'épisode d'Ulysse chez le cyclope Polyphème (ve s. av. J.-C.). — Célèbre idylle de Théocrite.

CYCNOS [*noss*], fils de Sthénélus, roi de Ligurie, et ami de Phaéton. Il fut métamorphosé en cygne.

CYDNUS [*nuss*], fleuve de l'ancienne Cilicie, sortant du Taurus et arrosant Tarse. Alexandre faillit perdre la vie pour s'y être baigné. Sur ses ondes, Antoine offrit à Cléopâtre des fêtes célèbres; l'empereur Barberousse s'y noya en 1190. Auj. le *Tarsous*.

CYGNE (*le*), constellation de l'hémisphère boréal, voisine de la Lyre.

Cymbalum mundi [*sinbalom'-mondi*], par Bonaventure Despériers. Satire allégorique et obscure des croyances humaines qui, aux yeux de l'auteur, ne méritent pas plus de fixer l'attention que le bruit des cymbales (1537).

Cymodocée, l'héroïne des *Martyrs* de Chateaubriand, et la fiancée d'Eudore, type gracieux de la femme chaste et timide, qui meurt avant qu'aucune pensée profane ait pénétré dans son âme innocente.

Cynégétiques (*les*), poème grec composé par Oppien, l'an 201 après J.-C. Ce poème est un véritable manuel du chasseur.

CYNÉGIRE, frère d'Eschyle, combattant de Marathon. Il se jeta à la mer et saisit l'arrière d'une galère perse qui s'enfuyait : un coup de hache lui trancha la main. Au récit d'Hérodote, Justin ajoute que Cynégire saisit le vaisseau de la main gauche, qui fut tranchée comme la première et qu'il s'y attacha alors avec les dents, sans vouloir lâcher prise.

Cyniques, secte de philosophes grecs fondée par Antisthène, disciple de Socrate et illustrée par Diogène. Leur nom venait de ce que leur mépris pour toutes les convenances sociales, leur vie errante et leur habitude de harceler les passants de censures et de railleries leur donnaient quelque analogie avec les chiens (en gr. *kuôn, kunos*).

CYNOCÉPHALES, montagnes de l'ancienne Thessalie, situées entre Pharsale et Larissa, et dont les sommets ressemblent à des têtes de chien. Elles sont célèbres par la victoire de Pélopidas sur Alexandre, tyran de Phères en Thessalie, l'an 365 av. J.-C., et par celle du consul romain Flamininus sur Philippe V, roi de Macédoine, en 197 av. J.-C.

CYPRIEN (*saint*), Père de l'Eglise latine, évêque de Carthage, martyr en 258. Fête le 16 septembre.

CYPRIS [*priss*] ou **CYPRINE**, un des surnoms de Vénus, honorée dans l'île de Cypre (Chypre).

CYRANO DE BERGERAC (Savinien), écrivain français, né à Paris. Son œuvre est un mélange intéressant de précieux, de libertinage, de burlesque et d'idées scientifiques. Citons sa comédie : *le Pédant joué;* sa tragédie, *la Mort d'Agrippine*, et *l'Autre Monde*, voyage imaginaire dans le Soleil, la Lune, etc. (1619-1655).

Cyrano de Bergerac, comédie héroïque en cinq actes, en vers, d'Edmond Rostand (1897), qui obtint un vif succès par sa fantaisie spirituelle, son allure chevaleresque et sa versification ingénieuse.

CYRÉNAÏQUE, possession italienne du N. de l'Afrique, qui, avec la Tripolitaine (v. ce nom), forma la Libye. Cap. *Bengazi*.

Cyrénaïques, secte de philosophes grecs fondée par Aristippe à Cyrène, et qui plaçait le souverain bien dans les plaisirs des sens, modérés par la raison.

CYRÈNE, v. et colonie grecques, établies en Afrique à l'O. de l'Egypte; la ville fut, dans l'antiquité, la cap. d'un Etat appelé *Cyrénaïque*.

CYRIAQUE (*saint*), patriarche de Constantinople, de 596 à 616. Fête le 27 octobre.

CYRILLE [*ril'*] (*saint*), évêque de Jérusalem, Père de l'Eglise grecque (vers 315-386). Fête le 18 mars.

CYRILLE (*saint*), patriarche d'Alexandrie (376-444); combattit le nestorianisme. Fête le 28 janvier.

CYRILLE (*saint*), né à Salonique, surnommé *le Philosophe*. Il fut, avec son frère Méthode, l'apôtre des Slaves; il inventa un alphabet, dit *cyrillique*, d'où dérivent les écritures bulgare, russe et serbe (827-869). Fête le 9 mars.

Cyropédie (*la*) ou *l'Education de Cyrus*, ouvrage d'histoire et de morale, par Xénophon, sorte de roman allégorique, de tableau d'une éducation où la fiction tient plus de place que la réalité.

CYRUS [*russ*] **le Grand**, fondateur de l'empire perse. Il renversa le roi des Mèdes Astyage, vainquit Crésus, roi de Lydie, prit Babylone, et se trouva maître de toute l'Asie occidentale. Son empire, divisé en *satrapies*, dura deux siècles. C'était un prince brave, respectueux de la religion des vaincus, et qui, au lieu de chercher à fondre en une seule nation les races hétérogènes qu'il avait soumises, leur demanda seulement obéissance et tribut, sans toucher à leurs institutions. Il périt en combattant les Massagètes, et eut pour successeur son fils Cambyse (v. 560-529 av. J.-C.).

CYRUS LE JEUNE, fils de Darius II Ochus; tué à la bataille de Cunaxa, à la tête des mercenaires grecs et asiatiques qu'il avait réunis pour marcher contre son frère Artaxerxès (421-401 av. J.-C.).

CYSOING [*zoin*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur la Marcq, s.-affl. de l'Escaut; 3.174 h. Ch. de f. Fabrication d'étoffes de laine et de coton.

CYTHÈRE, aujourd'hui *Cérigo*, île de l'Archipel, où Vénus avait un temple magnifique. Dans la langue poétique, Cythère est devenue une île enchanteresse, la patrie allégorique des amours. V. EMBARQUEMENT POUR CYTHÈRE.

CYZIQUE, v. anc. d'Asie Mineure, sur la Propontide (mer de Marmara). [Hab. *Cyzicéniens*.]

CZARNIECKI [*tchar*] (Etienne), le *Du Guesclin* de la Pologne. Il combattit glorieusement contre les armées de Gustave-Adolphe (1599-1665).

CZARTORYSKI [*tchar*], nom d'une illustre famille polonaise, issue des Jagellons, et dont l'un des membres, ADAM-GEORGES, essaya d'obtenir d'Alexandre Ier la reconstitution du royaume de Pologne, fut en 1831 président du gouvernement provisoire de Varsovie et mourut exilé en France (1770-1861).

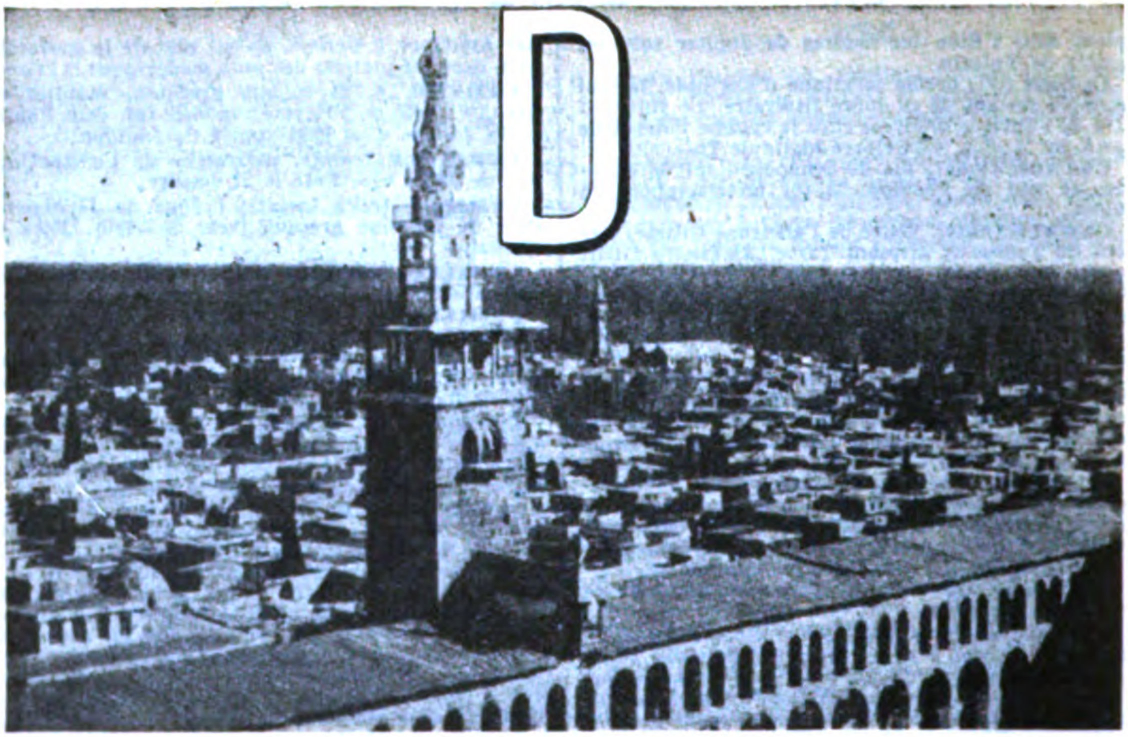
CZEGLED [*tsègléd'*], v. de Hongrie, au S.-E. de Budapest; 37.000 h. Vins.

CZENSTOCHOWA [*tchinstohova*], v. de Pologne, sur la Warta; 117.000 h. Industrie textile; jute. Pèlerinage célèbre. A l'Allemagne, sept. 1939.

CZERNOWITZ [*tchèr*]. V. CERNAUTZI.

CZERNY [*tchèr*] (Georges) ou **KARAGEORGES**, général des Serbes pendant leur insurrection contre les Turcs; mort égorgé (1766-1817).

CZERNY (Charles), pianiste compositeur, né à Vienne (Autriche) [1791-1857].



DAMAS.

DACCA, v. de l'Inde (Bengale), sur le delta du Gange; 138.500 h. Boutons de corne.

DACIE, ancien pays de l'Europe, compris entre la Theiss, le Danube, le Pont-Euxin, le Dniester et les Karpates. Les habitants (*Daces*) furent soumis par Trajan, et les Roumains sont les descendants des anciens colons romains

DACIER (André), philologue français, né à Castres; secrétaire perpétuel de l'Académie française (1651-1722); — Sa femme, Anne LEFEBVRE, née à Preuilly-sur-Claise, helléniste et latiniste distinguée, traduisit l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1654-1720).

DACIER (Bon-Joseph, *baron*), érudit et traducteur français, né à Valognes (1742-1833).

DAGHESTAN, république autonome, faisant partie de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), au bord de la Caspienne; 900.000 h. V. pr. *Makhatch-Kalé*.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), peintre fr., né à Paris (1852-1929), auteur de la *Cène*.

DAGOBERT Ier, fils de Clotaire II et de Bertrude, roi d'Austrasie de 623 à 632, roi des Francs en 628. Il fit reviser et publier la loi des Francs ripuaires et fut intelligemment secondé par son ministre saint Eloi. Il bâtit la basilique de Saint-Denis. Il eut à lutter contre les Slaves, les Thuringiens, les Vascons, les Bretons; après lui, les maires du palais s'emparèrent du pouvoir (vers 600-639); — DAGOBERT II, fils de Sigebert III, roi d'Austrasie en 675; mort assassiné par ordre de Pépin d'Héristal (652-679); — DAGOBERT III, fils de Childebert III, roi de Neustrie et de Bourgogne en 711, eut pour maire Pépin d'Héristal; m. en 715.

DAGOBERT DE FONTENILLE (Auguste), général français, né à La Chapelle, près de Saint-Lô. Général en chef de l'armée des Pyrénées pendant la Révolution (1736-1794).

DAGOE ou **DAGO,** en estonien **Hiiumaa**, île estonienne de la Baltique; 15.000 h. Occupée temporairement par l'U. R. S. S., sept. 1939.

DAGON, dieu-poisson, adoré à Asdod, Gaza et Ascalon par les Philistins.

DAGUERRE (Louis-Jacques-Mandé), artiste français, né à Cormeilles (Seine-et-Oise). Il imagina le diorama, perfectionna la photographie, inventée par Niepce; son nom seul est resté à cette invention (*daguerréotypie*) [1787-1851].

DAHLMANN (Frédéric-Christophe), historien et homme d'État allemand, né à Wismar (1785-1860).

DAHOMEY [*mè*], colonie française de l'A.-O. F., sur le golfe de Guinée, entre la Nigeria anglaise et le Togo; 122.000 km²; 1.100.000 h. (*Dahoméens*). Ch.-l. *Porto-Novo*; v. princ. : *Cotonou* ou *Kotonou*, *Ouidah*, *Abomey*. Climat chaud et humide, sol fertile. Amandes et huile de palme, coton. Le royaume barbare de Dahomey a été conquis par les troupes françaises du général Dodds, sur son dernier roi Béhanzin, de 1892 à 1893.

DAHRA, région montagneuse de l'Algérie, entre Miliana et Mostaganem.

DAIMLER [*daïmler*] (Gottlieb), ingénieur allemand, né à Schorndorf (Wurtemberg); inventeur d'un moteur léger à gaz de pétrole (1834-1900).

DAÏREN [*èn'*], en russe **Dalny**; port japonais de Mandchourie (dans le Kouang-tong), russe jusqu'en 1905; 265.000 h.

DAKAR, cap. de l'A.-O. F. (Sénégal), port sur l'Atlantique; 92.000 h. Trafic considérable.

DAKOTA [*dekoouta*], deux des États unis d'Amérique, tirant leur nom d'une race d'Indiens. Le *Dakota-Nord*, cap. *Bismarck*, a 690.000 h., et le *Dakota-Sud*, cap. *Pierre*, en a 680.000.



Dalayrac.

DALAYRAC (Nicolas), compositeur de musique français, né à Muret, auteur d'opéras-comiques remarquables : *l'Eclipse, le Corsaire, la Dot, Nina*, etc. (1753-1809).

DALBERG (*le baron* Théodore-Antoine-Marx *de*), prélat et homme politique allemand, électeur de Mayence (1744-1817); — **Dalberg** (*le duc* Emeric-Joseph *de*), neveu du précédent. Il se mit au service de la France, contribua au changement de gouvernement qui eut lieu en France en 1814 et accompagna Talleyrand au Congrès de Vienne (1773-1833).

DALÉCARLIE, ancien pays de la Suède centrale, entre la Norvège et le golfe de Botnie. V. princ. *Falun*.

DALHOUSIE [*zi*] (*lord* James-Andrew), homme politique anglais; gouverneur de l'Inde (1812-1860).

DALILA, courtisane qui livra Samson aux Philistins après lui avoir coupé les cheveux, où résidait sa force. Dalila personnifie l'influence pernicieuse que la femme peut acquérir sur l'homme

DALLAS, v. des États-Unis (Texas); 260.000 h.

DALLOZ [*oz'*] (Victor), jurisconsulte français, né à Septmoncel (Jura), auteur du *Répertoire de jurisprudence générale* (1795-1869).

DALMATIE [*si*], pays côtier de l'Adriatique, depuis 1918 à la Yougoslavie, sauf l'anc. cap. *Zara*, italienne. V. pr. *Split*. V. ILLYRIE.

DALMATIE (*duc de*). V. SOULT.

DALNY, n. russe de Daïren.

DALOU (Jules), sculpteur français, né à Paris, auteur d'œuvres remarquables par le pittoresque de l'observation : *le Triomphe de Silène, Victor Noir, Blanqui, le Triomphe de la République* (1838-1902).



Dalou.

DALRYMPLE [*rin'pl'*] (John), général et diplomate anglais, né à Edimbourg (1673-1747).

DALTON (John), physicien, chimiste et naturaliste anglais, né à Eaglesfield, célèbre par ses travaux sur la force élastique de la vapeur d'eau, ses recherches sur les poids proportionnels des corps simples et la découverte de la *loi* dite *de Dalton*, ou *des proportions multiples*, qui sert de fondement à la théorie atomique. Il a étudié sur lui-même la perversion du sens des couleurs appelée depuis *daltonisme* (1766-1844).

DAMANHOUR, v. d'Egypte (Delta) ; 48.000 h.

DAMAO [*aoun*], petit port de l'Hindoustan (Goudjerate), portugais depuis le XVIe siècle ; 7.000 h.

DAMARAS [*râss*], peuplade hottentote du S.-O. de l'Afrique, dans le pays du *Damaraland*.

DAMAS [*mass*], oasis et v. d'Asie Mineure, cap. de l'Etat de Syrie ; 300.000 h. (*Damascènes*). Evangélisée par saint Paul, prise par les Arabes en 639, elle devint la résidence des califes omeyyades. Damas fut inutilement assiégée par Louis VII et Conrad III en 1148. On fait souvent allusion à ces mots : *route, chemin de Damas*, pour caractériser une illumination qui transforme subitement nos idées, nos sentiments, nos opinions. Cette métaphore a pour origine la vision que saint Paul, persécuteur des chrétiens, raconta avoir eue en se rendant à Damas et à la suite de laquelle il devint apôtre du christianisme.

DAMAS, nom d'une famille noble de France, dévouée à la royauté. Le *baron* ANNE-HYACINTHE-MAXENCE, né à Paris, fut ministre de la guerre et des affaires étrangères en 1824 (1785-1862).

DAMASE Ier (*saint*), pape de 366 à 384. Il chargea saint Jérôme de la traduction de la Bible connue sous le nom de *Vulgate*. Fête le 11 décembre ; — DAMASE II, pape en 1048.

DAMAZAN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande ; 1.315 h. (*Damazanais*).

DAMBRAY (Charles-Henri), chancelier de France sous la Restauration, né à Rouen (1760-1829).

DAMBROWA [*dom*], v. de Pologne, à l'E. de Cracovie ; 42.000 h. Charbonnages. A l'Allemagne, sept. 1939.

Dame aux camélias (*la*), roman (1848) et drame en cinq actes (1852) d'A. Dumas fils ; œuvre émouvante et humaine.

Dame blanche (*la*), opéra-comique en trois actes, chef-d'œuvre de Boieldieu, paroles de Scribe ; le sujet en est une légende écossaise, traitée par Walter Scott. Musique gracieuse et spirituelle (1825).

Dames (*paix des*). V. CAMBRAI.

DAMIEN (*saint*). V. CÔME.

DAMIEN (*saint* Pierre), docteur de l'Eglise, né à Ravenne, un des promoteurs de la réforme du clergé (988-1072).

DAMIENS [*mien*] (Robert-François), né à Tieulloy (Artois). Ayant frappé Louis XV d'un coup de canif, il fut torturé, puis écartelé (1715-1757).

DAMIETTE, v. de la Basse-Egypte, sur la branche orientale du Nil ; 31.000 h. Saint Louis la prit en 1249 et la rendit pour payer sa rançon.

DAMIRON (Jean-Philibert), philosophe spiritualiste français, né à Belleville (Rhône) (1794-1862).

DAMMARIE-LES-LYS, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Melun ; 5.074 h. Métallurgie.

DAMMARTIN-EN-GOËLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux ; 1.536 h. Ch. de f.

Damnation de Faust (*la*), légende dramatique en quatre parties, musique d'Hector Berlioz (1846). Partition remarquable par sa poésie et sa puissance.

DAMOCLÈS, courtisan de Denys l'Ancien, dont il vantait constamment le bonheur. Denys voulant lui faire comprendre l'incertitude de cette grandeur, l'invita à prendre sa place dans un festin et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur, quand, tout à coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très aiguë, qui n'était suspendue que par un crin de cheval. La coupe encore pleine échappa des mains du naïf courtisan, qui comprit aussitôt ce qu'est le bonheur d'un tyran (IVe s. av. J.-C.). — *L'épée de Damoclès* est le danger qui peut frapper un homme au milieu d'une apparente prospérité.

DAMON et **PYTHIAS** [*ass*], philosophes pythagoriciens du temps de Denys le Jeune, célèbres par l'amitié qui les unissait. Pythias, condamné à mort, ayant demandé au tyran un délai pour régler ses affaires, Damon consentit à mourir à la place de son ami dans le cas où celui-ci ne serait pas de retour au moment fixé. L'heure du supplice venue, Damon allait être exécuté lorsque Pythias se présenta. Denys, touché d'un pareil dévouement, gracia le condamné et demanda, mais en vain, aux deux philosophes de l'admettre en tiers dans leur amitié.

DAMOPHON, sculpteur grec, né à Messène (IIe s. av. J.-C.).

DAMPIER [*pier*] (William), navigateur anglais, explorateur de l'Océanie (1652-1715).

DAMPIERRE [*dan*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur le Doubs ; 518 h.

DAMPIERRE [*dan*], comm. de Seine-et-Oise ; 595 h. Célèbre par son château fondé en 1550, remanié au XVIIe s., acquis en 1664 par la famille de Luynes.

DAMPIERRE (Guy *de*), comte de Flandre. Il suivit Saint Louis à la 8e croisade, se révolta contre Philippe le Bel qui le battit à Furnes (1294) ; il mourut en prison (1225-1305).

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie PICOT, *marquis de*), général français, né à Paris. Il se distingua à Jemmapes, succéda à Dumouriez et fut tué sous les murs de Valenciennes (1756-1793).

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul ; 779 h.

DAMPREMY [*dan'remi*], comm. de Belgique (Hainaut) ; 13.000 h. ; faubourg de Charleroi.

DAMRÉMONT [*dan*] (Charles-Marie *de*), général français, né à Chaumont, gouverneur de l'Algérie, tué sous les murs de Constantine (1783-1837).

DAMVILLE [*dan*], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur l'Iton ; 1.157 h. Ch. de f.

DAMVILLERS [*danvilèr*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun ; 531 h. Patrie du maréchal Gérard.

DAN, fils de Jacob, donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

DANA [*déne*] (Richard-Henri), écrivain américain, auteur de *Deux années devant le mât* (1815-1882).

DANAÉ, fille d'Acrisios, roi d'Argos, et mère de Persée, qu'elle eut de Jupiter. Celui-ci s'était introduit sous forme d'une pluie d'or dans une tour d'airain où son père la retenait captive (*Myth.*).

Danaé, célèbre tableau du Corrège, galerie Borghèse, à Rome. Le dessin est d'une exquise élégance, et le coloris est des plus harmonieux. — Le même sujet a été traité, d'une façon très remarquable aussi, par le Titien (musée de Naples) et par Van Dyck (musée de Dresde).

DANAÏDES, nom des 50 filles de Danaos, qui, la nuit de leurs noces, tuèrent toutes, moins une (Hypermnestre), leurs époux. Elles furent condamnées, dans le Tartare, à remplir d'eau un tonneau sans fond (*Myth.*). — On compare au *tonneau des Danaïdes* un cœur dont rien ne remplit les désirs, un prodigue qui dissipe à mesure qu'il reçoit, etc.

DANAKIL (au sing. *Dankali*), nom donné par les Arabes aux Afar, peuple d'Ethiopie.

DANAOS, personnage mythologique, roi d'Egypte, puis d'Argos, père des Danaïdes.

DANCOURT (Florent), auteur dramatique fran-

(*Phot. Reutlinger.*)

çais, né à Fontainebleau. Il fut un des meilleurs successeurs de Molière, et ses pièces : *le Chevalier à la mode, les Bourgeoises de qualité*, etc., sont d'intéressantes études de mœurs (1661-1725)

Dandin (*Perrin*), nom créé dans le *Pantagruel* par Rabelais qui en fait un bon bourgeois du pays de Lusignan, lequel, pris pour arbitre, termine tous les procès de la manière la plus expéditive. Racine en a fait dans ses *Plaideurs* le type du juge fanatique de sa profession, qui passerait volontiers sa vie à l'audience. La Fontaine lui a fait décider le débat, dans sa fable *l'Huître et les Plaideurs*.

DANDIN. V. GEORGE DANDIN

DANDOLO, famille de Venise, qui a fourni quatre doges à la République : HENRI, m. en 1205, conduisit à Constantinople les chevaliers de la 4e croisade; — ANDREA, m. en 1354, reprit Zara après un siège célèbre.



Armoiries du Danemark.

Danebrog (*ordre du*), ordre de chevalerie danois, fondé, dit-on, par Valdemar II en 1219.

DANEMARK, en dan. **Danmark**, Etat de l'Europe septentrionale, au nord de l'Allemagne. Le Danemark se compose d'une presqu'île, le Jutland, et des îles de Seeland, Fionie, Laaland, Falster et Bornholm. Son sol, très plat, souvent sableux, continue la plaine germanique : le climat est humide et brumeux. L'agriculture est florissante, l'industrie des produits alimentaires (beurres, viandes, œufs) est très développée. L'instruction primaire est répandue dans les plus humbles villages. Superficie : 42.927 km²; popul. : 3.500.000 h. (*Danois*). Les dépendances du Danemark sont les îles Féroé et le Groenland. Le royaume, organisé en monarchie constitutionnelle, a pour cap. *Copenhague*, et pour v. princ. *Aarhus, Odense, Aalborg*.

HISTOIRE. Connus de l'Europe par leur rôle dans les incursions normandes, les Danois se constituèrent au Xe siècle en royaume, et soumirent à leur domination la Norvège et une partie de l'Angleterre. L'Union de Kalmar (1397) réunit sous un même sceptre les trois Etats scandinaves, mais la Suède se rendit indépendante sous Gustave Vasa (1523). Le Danemark, devenu luthérien au commencement du XVIe siècle, prit une part active à la guerre de Trente ans. En 1807, il prétendit rester neutre dans le conflit du blocus continental : les Anglais s'en vengèrent en bombardant la capitale et, après la chute de Napoléon, le traité de Kiel (1814) donna la Norvège à la Suède. En 1848, la question du Slesvig-Holstein entraîna un conflit entre le Danemark et la Prusse, et le traité de Londres (1852), qui avait mis sous la garantie des puissances l'intégrité du royaume, fut violé par Bismarck en 1864 : le Holstein, le Slesvig et le Lauenbourg furent enlevés au Danemark, après une guerre où les vaincus déployèrent le plus grand courage. Après la Grande Guerre (1914-1918), les effets du conflit de 1864 ont été annulés en partie. En avril 1940 le Danemark a été occupé par l'Allemagne.



DANGÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la Vienne; 930 h. Ch. de f.

DANGEAU (Philippe, *marquis de*), courtisan spirituel, né à Chartres, auteur d'un précieux *Journal* (1638-1720) ; — Son frère, *l'abbé* LOUIS DE DANGEAU, né à Paris, grammairien distingué (1643-1723).

DANIEL, l'un des quatre grands prophètes (VIIe siècle av. J.-C.). Daniel faisait partie des jeunes Israélites emmenés captifs à Babylone. Sa pénétration et son esprit le mirent en faveur auprès de Nabuchodonosor et de son successeur Evilmérodach. Cette faveur excita la jalousie des mages, qui obtinrent du roi que Daniel serait jeté dans la fosse aux lions, où il fut retrouvé le lendemain sain et sauf.

DANIEL (Gabriel, dit *le Père*), jésuite français, né à Rouen, auteur d'une *Histoire de la milice française* et d'une *Histoire de France* (1649-1728).

DANIELL (Jean-Frédéric), physicien et chimiste anglais, né à Londres. On lui doit la pile à deux liquides et l'hygromètre à condensation (1790-1845)

DANJOUTIN, comm. du terr. de Belfort; 3.166 h. Industrie textile.

DANKALI, sing. de *Danakil*. V. ce mot.

DANNECKER [*kèr*] (Jean-Henri *de*), sculpteur allemand, né à Waldenbuch (1758-1841) ; auteur de *l'Ariane à la panthère*.

DANNEMARIE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch; 1.268 h. Ch. de f.

DANRÉMONT. V. DAMRÉMONT.

Danse (*la*), groupe allégorique, par Carpeaux, à l'Opéra de Paris; une des œuvres les plus originales de la statuaire du XIXe siècle (1869)

Danse macabre. On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois et sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants C'est une allégorie ingénieuse, figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort elle-même dirige cette ronde infernale, se servant

d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet.

La danse macabre la plus célèbre est celle de Bâle, attribuée à Holbein. On cite encore celle de Saint-Maclou, à Rouen, à la fois peinte et sculptée.

Danseur napolitain (*le*), statue en bronze, un des meilleurs ouvrages de Duret (1833).

Danseuses (*les*), statues de marbre de Canova, remarquables par la vivacité de l'allure (1812).

DANTAN (Antoine-Laurent), statuaire français, né à Saint-Cloud (1798-1878) ; — Son frère, JEAN-PIERRE, dit DANTAN JEUNE, s'est distingué par ses statuettes-caricatures en plâtre (1800-1869).

DANTE ALIGHIERI, le plus grand poète italien, né à Florence. Il joua un rôle politique dans sa ville natale, qui le chargea de diverses missions diplomatiques, et dont il fut un des six *prieurs ;* mais, appartenant au parti des Blancs, il fut exilé par les Noirs en 1302, habita quelque temps Vérone et alla mourir à Ravenne. Il avait composé, dès sa jeunesse, des sonnets amoureux et des canzones, où il célébrait sa passion idéale et presque mystique pour Béatrix, fille de Folco Portinari ; plus tard, c'est encore en l'honneur de Béatrix qu'il composa sa *Vita Nuova ;* mais il est surtout connu comme l'auteur de *la Divine Comédie*, et regardé à ce titre comme le père de la poésie italienne (1265-1321). V. DIVINE COMÉDIE.


Dante.

Dante et Béatrix, tableau d'Ary Scheffer ; figures du plus grand style.

DANTON (Georges-Jacques), conventionnel, né à Arcis-sur-Aube en 1759. Avocat au conseil du roi jusqu'en 1791, fondateur du Club des Cordeliers, ministre de la justice après le 10-Août, il fut un des plus grands hommes d'Etat de la Révolution et peut-être un des responsables des massacres de Septembre ; orateur puissant et impétueux, il siégea à la Montagne, fut le principal organisateur de la défense nationale ; à l'intérieur, promoteur du tribunal révolutionnaire, du Comité de Salut public, il poursuivit une politique de violence. Il ne considérait la Terreur que comme un moyen provisoire de gouvernement. Accusé de modérantisme par Robespierre, jaloux de sa popularité, il fut décapité en 1794. C'est lui qui, au lendemain de Valmy, proclamait qu'il fallait pour vaincre l'ennemi « *de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace!* » Lorsqu'on lui conseilla de fuir à l'étranger pour échapper à Robespierre, il s'écria : « Est-ce qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers? » Au moment de mettre sa tête sous le couperet, il avait dit au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine! »


Danton.

DANTZIG [*tsih*] ou **DANZIG** (en polonais **Gdansk**), v. libre de l'Europe centrale de 1919 au 1er sept. 1939, date de son rattachement au Reich ; auparavant chef-lieu de la Prusse-Occidentale ; port sur le *golfe de Dantzig* formé par la Baltique, près de l'embouchure de la Vistule ; 265.000 h. (*Dantzicois*). Cuivre, draps, liqueur dite « eau-de-vie de Dantzig » ; commerce très actif. Constructions navales. Les Français s'en emparèrent en 1807. Patrie de Fahrenheit, de Schopenhauer. — Son Territoire était contrôlé par la Société des nations ; 407.000 h.

DANUBE (*le*), en allem. **Donau**, grand fleuve d'Europe, né dans la Forêt-Noire ; arrose l'Allemagne, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, et se jette dans la mer Noire par un delta de trois branches. Passe à Ulm, Ratisbonne, Linz, Vienne, Presbourg, Budapest, Belgrade, Braïla, Galatz. Il reçoit à dr. l'Isar, l'Inn, la Drave, la Save ; à g. la Theiss, le Siret et le Prut ; 2.860 kil. Grande voie commerciale ; navigation fluviale intense.

DANUBE (Haut- et Bas-), nom de la Haute et de la Basse-Autriche depuis l'annexion de l'Autriche par le Reich.

DAOULAS [*lâss*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest ; 970 h. (*Daoulasiens*). Ch. de f.

DAPHNÉ, nymphe, changée en laurier au moment où Apollon allait l'atteindre. (*Myth.*)

DAPHNIS [*niss*], berger sicilien, auquel la mythologie attribue l'invention de la poésie bucolique.

Daphnis et Chloé, roman pastoral de Longus, récit plein de grâce et de naïveté, d'une inspiration assez libre. Traduit par Amyot et P.-L. Courier.

DAPSANG [*dan'g*], montagne de l'Asie centrale, point culminant des monts Karakoroum ; 8.620 m.

DAR EL-BÉIDA. V. CASABLANCA.

DAR ES-SALAM, cap. du Tanganyika, port sur la côte de Zanzibar ; 30.000 h.

DAR UL-AMAN [*oul-aman'*], nouvelle capitale de l'Afghanistan, à 8 kil. de Kaboul.

DARBOUX [*bou*] (Jean-*Gaston*), mathématicien français, auteur de travaux de géométrie supérieure, né à Nîmes (1842-1917).

DARBOY (Georges), archevêque de Paris, né à Fays-Billot, fusillé sous la Commune (1813-1871).

DARC (Jeanne). V. ARC (Jeanne *d'*).

DARCET [*sè*] (Jean), chimiste français, né à Doazit [Landes] (1725-1801) ; inventa un alliage métallique ; — Son fils, PIERRE-JEAN-JOSEPH, fut aussi un chimiste éminent (1777-1844).

DARDANELLES (*détroit des*) ou *de* **GALLIPOLI** (l'*Hellespont* des anciens), entre la péninsule des Balkans et l'Anatolie ; il unit l'Archipel à la mer de Marmara. Les Alliés essayèrent, sans succès, de forcer le passage des Dardanelles pendant la Grande Guerre. Le passage des Dardanelles est réglementé par la Convention de Montreux (1936) qui a consacré la remilitarisation des Détroits par la Turquie.

DARDANELLES (*expédition des*), organisée par la France et l'Angleterre contre la Turquie au cours de la Grande Guerre (mars-octobre 1915). La première action en mars échoua. Durant la seconde, un corps expéditionnaire franco-anglais s'usa dans une guerre de siège, coupée de violents combats. L'évacuation des Dardanelles s'acheva en janvier 1916.

DARDANIE, ancien nom de la Troade.

DARDANUS [*nuss*], fondateur de Troie, ancêtre de la dynastie royale de Troie et des Romains.

Dardanus, tragédie-opéra, paroles de La Bruère, musique de Rameau, une de ses œuvres les plus remarquables (1739).

DAREMBERG [*bèr*] (Charles-Victor), médecin et érudit français, né à Dijon, auteur, avec Saglio, d'un *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (1817-1872).

DARÈS le Phrygien, prêtre de Vulcain à Troie, auquel les mythographes attribuaient une *Iliade* apocryphe qui eut un grand succès au moyen âge.

DARFOUR, région du Soudan anglo-égyptien ; ch.-l. *El-Fasher*. Gomme. Moutons.

DARGILAN, grotte remarquable de la Lozère, comm. de Meyrueis.

DARIEN [*rien'*], partie E. de l'isthme de Panama.

DARIO (Ruben), poète hispano-américain, né à Metapa (Nicaragua) [1867-1916] ; poète lyrique ardent (*Azul*, etc.).

DARIUS Ier [*uss*] ou **DÂRYAVOUS**, fils d'Hystaspe, roi des Perses de 521 à 486 av. J.-C. Il pacifia et organisa son empire, conquit l'Inde, soumit la Thrace et la Macédoine, mais fut vaincu par les Grecs à Marathon ; — DARIUS II (*Ochus* ou *Nothus*), fils d'Artaxerxès Longue Main, roi des Perses de 424 à 406 av. J.-C., aida Sparte contre Athènes ; — DARIUS III (*Codoman*), roi des Perses de 336 à 330 av. J.-C. Vaincu par Alexandre au Granique, à Issus, à Arbelles, il fut assassiné dans sa fuite par Bessus. Avec lui finit l'empire perse.

DARLINGTON [*dârlignt'n*], v. de Grande-Bretagne (Angleterre, comté de Durham) ; 72.000 h.

DARMESTETER [*mès, tèr*] (Arsène), linguiste français, né à Château-Salins (1846-1888) ; a développé en France l'étude des langues romanes. — Son frère JAMES, né à Château-Salins (1849-1894) a

(*Phot. Alinari, Larousse.*)

étudié particulièrement les langues de l'ancien Iran.

DARMSTADT [*at'*], v. d'Allemagne (Hesse), sur un affl. du Rhin, à l'E. de Mayence; 90.000 h Machines, fonderies. Patrie de Liebig, de Gervinus.

DARNÉTAL, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure) arr. de Rouen; 7.706 h. Ch. de f. Indiennes.

DARNEY [*nè*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur la Saône; 1.245 h. Ch. de f.

DARNLEY [*dârnli*] (Henri Stuart, *lord*), né à Temple Newsam, petit-neveu de Henri VIII, époux de Marie Stuart, assassiné par Bothwell (1541-1567).

DARU (Pierre-Antoine, *comte*), administrateur et littérateur français, né à Montpellier (1767-1829).



Darwin.

DARWIN [*ouin'*] (Erasme), médecin et poète anglais, né à Elston Hall (1731-1802)

DARWIN (Charles-Robert), naturaliste et physiologiste anglais, petit-fils du précédent, né à Shrewsbury. Les vues originales qu'il a développées dans son célèbre ouvrage *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* 1859) et dans plusieurs autres sur la variabilité des espèces, d'après ses innombrables observations forment un corps de doctrine transformiste appelé *darwinisme* (1809-1882)

DASH [*dach*] (Gabrielle-Anne DE COURTIRAS, dite *comtesse*), écrivain fr , née à Paris; a peint dans ses romans les mœurs aristocratiques (1804-1872)

DASTRE (Albert), physiologiste français, né et m à Paris (1844-1917).

DATAME, général perse, qui se révolta contre Artaxerxès Mnémon et fut assassiné vers 362.

Dates célèbres. Il y a dans l'histoire des peuples certaines dates principales, qui sont pour la mémoire des espèces de jalons, et qui marquent les étapes importantes de l'humanité. Voici les plus remarquables Puissance de Périclès (445 av J.-C.); Chute de l'empire perse (330 av. J.-C), Mort d'Alexandre le Grand (323 av J. C); Réduction de la Grèce en province romaine et ruine de Carthage (146 av. J.-C.), Bataille d'Actium (31 av J C.); Naissance de Jésus Christ (29e année du règne d'Auguste); Ruine de l'empire romain d'Occident par les Barbares (476), Clovis maître de la Gaule (509), Hégire (622); Charlemagne, empereur d'Occident (800), Traité de Verdun (843); Croisades (1096-1291); Emploi des bouches à feu, à Crécy (1346); Découverte de l'imprimerie par Gutenberg (1436); Prise de Constantinople par Mahomet II (1453); Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), Système de Copernic (vers 1500); Avènement de Léon X (1513); Etablissement de la Réforme par Luther (1517); Publication du *Novum organum* par Bacon (1620), Publication du *Discours de la Méthode* par Descartes (1637); Paix de Westphalie (1648); Apogée du règne de Louis XIV (Paix de Nimègue, 1678); Théorie de la gravitation universelle (1683); Traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714); Machine de Watt (1769); Indépendance des Etats-Unis (1776); Serment du Jeu de paume (20 juin 1789); Coup d'Etat du 18-Brumaire (9 nov. 1799); Austerlitz (2 déc. 1805); Waterloo et congrès de Vienne (1815); Inauguration des chemins de fer en Angleterre (1830); Premier essai en France du télégraphe écrivant (1837); Traversée de l'Afrique par Livingstone (1853-1855); Publication de l'*Origine des espèces* par Darwin (1859); Guerre de Sécession (1861); Bataille de Sadowa (1866); Inauguration du canal de Suez (1869); Proclamation de l'Empire allemand (18 janv. 1871); Expositions universelles de Paris (1855, 1867, 1878, 1889, 1900, 1937); Découverte du *vaccin contre la rage* par Pasteur (1885); Guerre hispano-américaine (1898); Guerre russo-japonaise (1904); Découverte du pôle nord par Peary (1909), du pôle sud par Amundsen (1911); Guerre des Balkans (1912-1913); Achèvement du canal de Panama (1914); Grande Guerre (1914-1918), Traité de Versailles (28 juin 1919); Installation d'un régime soviétique en Russie (1917), du fascisme en Italie (1922), du national-socialisme en Allemagne (1933), Traversée de l'Atlantique en avion par Lindberg (20 mai 1927); Entrée en guerre de la France et de l'Angleterre contre l'Allemagne, 3 septembre 1939.

DATIA ou **DUTTIA** [*dou*], Etat tributaire, dans l'Inde centrale, 180.000 h

DATIS [*tiss*], général des Perses, vaincu avec Artapherne à Marathon par Miltiade (490 av J. C.)

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste français, né à Montbard, collaborateur de Buffon (1716-1799)



A Daudet.

DAUBIGNY (Charles-François), paysagiste français, né à Paris (1817-1878) — Son fils, KARL-PIERRE, peintre, né à Paris (1846-1886)

DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) géologue français, né à Metz (1814 1896)

DAUDET [*dè*] (Alphonse), romancier et auteur dramatique français, né à Nîmes. Ses œuvres *les Lettres de mon moulin, le Nabab, Fromont jeune et Risler aîné, le Petit Chose, Sapho*, les *Tartarin Jack. Numa Roumestan*, etc., valent par l'acuité de l'observation et la vivacité expressive du style (1840-1897). — Son fils, LÉON, né à Paris en 1868, journaliste vigoureux, a publié des souvenirs pittoresques, des romans, etc., — Son frère ERNEST, écrivain français, né à Nîmes (1837-1921), a écrit des ouvrages historiques intéressants (*l'Emigration*, etc)

DAUGAVPILS [*daougavpils'*], anc **Dunabourg, Dvinsk**, v de Lettonie, sur la Duna, 43.000 h

DAULIS [*liss*], v anc. de la Phocide (Grèce), auj *Dalia*.

DAUMAS (Eugène), général français, né à Delémont (Suisse), à qui l'on doit des ouvrages sur l'Algérie (1803-1871).

DAUMER [*mèr*] (Georges Frédéric), philosophe et poète allemand, né à Nuremberg (1800-1875)

DAUMESNIL [*ménil*] (Pierre, *baron*), dit *la Jambe de bois*, général français, né à Périgueux. Chargé en 1814 de défendre Vincennes et sommé par les Alliés de rendre la place, il répondit « Je rendrai Vincennes quand on me rendra ma jambe » (Il avait perdu une jambe à Wagram.) [1776-1832]

DAUMIER [*mié*] (Honoré), peintre et dessinateur caricaturiste français, né à Marseille (1808-1879). Il attaqua la monarchie de Juillet.



Daumier.

DAUN (Joseph-Marie-Léopold), maréchal autrichien, né à Vienne; il vainquit Frédéric II à Kolin en 1757 (1705-1766)

DAUNOU (Pierre-Claude-François), conventionnel et historien français, né à Boulogne-sur-Mer (1761 1840).

DAUPHIN (*le*), constellation de l'hémisphère N.

Dauphin, titre que prirent, vers 1130, les comtes de Viennois, et qu'ils vendirent à Philippe VI de Valois, à condition qu'il fût porté par le roi ou son fils aîné, héritier de la couronne. Par extension, il fut donné aussi aux fils aînés des vrais dauphins, quand ceux-ci venaient à mourir avant de ceindre la couronne royale. (C'était originairement un surnom, comme celui de *comte* ou de *marquis*.)

DAUPHINÉ, anc. prov. de France, annexée à la couronne en 1349, sous Philippe VI; capit. *Grenoble*. Il a formé les départ. de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Drôme. (Hab. *Dauphinois*.)

DAUZATS (Adrien), peintre et aquarelliste français, né à Bordeaux (1804-1868).

DAVALAGHIRI ou **DHAVALAGHIRI**, l'un des plus hauts sommets de l'Himalaya; 8.180 m.

DAVID [*vid'*], roi d'Israël, sacré par Samuel. Il succéda à Saül, vainquit les Philistins et fonda Jérusalem (xe s. av. J.-C.). Poète et prophète, il a laissé des psaumes d'une magnifique inspiration

(Phot. Carjat, Nadar.)

lyrique. De sa vie, que raconte la Bible, on rappelle surtout : 1° son combat singulier avec le géant Goliath, tué d'un coup de fronde ; 2° David jouant de la harpe devant Saül ; 3° David dansant devant l'arche. Il aurait régné de 1000 à 974 env. av. J.-C.

David vainqueur de Goliath, tableau du Guide (Louvre) ; statue de Michel-Ange, tableau de Donatello (musée des Offices) ; tableau à double face de Daniel de Volterre (Louvre) ; — *David*, tableau de G. Moreau (1878) ; statue d'Ant. Mercié (1892).

DAVID Ier, roi d'Ecosse de 1124 à 1153 ; — DAVID II, fils de Robert Bruce, roi en 1329, mort prisonnier des Anglais en 1371.



L. David.

DAVID (Gérard), peintre primitif flamand, né à Oudewater ; coloriste magnifique : *Histoire du juge prévaricateur* (vers 1460-1523).

DAVID (Louis), peintre français, né à Paris, conventionnel. Pendant la Révolution, la dictature des arts lui fut confiée ; sous l'Empire, il fut le peintre de Napoléon. Il a rompu avec l'art aimable du XVIIIe siècle pour viser à la simplicité antique (le *Serment des Horaces*, *Marat assassiné*, *le Couronnement*, etc.) ; m. en exil à Bruxelles (1748-1825).

DAVID (Félicien), compositeur de musique français, né à Cadenet, auteur du *Désert*, qui marque une date dans la musique dite « à programme » ; auteur de *Lalla-Roukh* (1810-1876).

David Copperfield, roman de Charles Dickens (1849), sorte d'autobiographie romanesque, où l'auteur se place lui-même à côté de personnages réels.

DAVID D'ANGERS [*jé*] (Pierre-Jean), statuaire français, né à Angers, auteur du fronton du Panthéon à Paris et de médaillons de grands hommes d'un modelé juste et ferme (1788-1856).



David d'Angers.

DAVILA (Enrico Caterino), historien italien, auteur de travaux sur les guerres de religion en France (1576-1631).

DAVIOUD (Gabriel-Jean-Antoine), architecte français, né à Paris ; sur ses plans ont été construits les théâtres Sarah-Bernhardt, du Châtelet et le Trocadéro (1823-1881).

DAVIS [*déviss*] (John), navigateur anglais. Il découvrit en 1585 le *détroit de Davis*, qui unit la mer de Baffin à l'Atlantique (vers 1550-1605).

DAVIS (Jefferson), président des Etats confédérés pendant la guerre de Sécession (1808-1889).

DAVOS, comm. de Suisse (Grisons) ; 10.000 h. Station d'altitude. Sports d'hiver.

DAVOUT [*vou*] (Louis-Nicolas), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmuhl, maréchal de France, né à Annoux (Yonne) [1770-1823], l'un des meilleurs lieutenants de Napoléon.



Maréchal Davout.

DAVY [*dé*] (Humphry), chimiste anglais, né à Penzance (Cornouailles) ; il inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

DAWSON [*daousen*], v. du Canada (cap. du Yukon), créée en 1896, au moment de la ruée vers les mines d'or du Klondike. Tombée de 35.000 h. à 819.

DAX [*daks*], ch.-l. d'arr. (Landes), sur l'Adour ; 12.663 h. (*Dacquois*). Ch. de f., à 52 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan. Patrie de Borda, de Roger Ducos. Eaux et boues thermales calciques. — L'arr. a 12 cant., 153 comm., 133.236 h.

DAYAKS, tribus indigènes de Bornéo.

DAYTON [*dêïten*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Grand Miami, affl. de l'Ohio ; 200.000 h.

DÉAK (François), homme politique hongrois, né à Sœjtœr (Zala) [1803-1876].

DEAL [*dîl*], v. maritime du comté de Kent (Angleterre) ; 12.000 h. Plage.

DE AMICIS [*tchiss*] (Edmond), écrivain italien, né à Oneglia (1846-1908), auteur de *Cuore*, journal d'un écolier.

DEAUVILLE, comm. du Calvados, arr. et à 26 kil. de Lisieux ; 4.827 h. Ch. de f. Bains de mer.

Débats (*Journal des*), quotidien fondé en 1789, défendant la politique républicaine conservatrice et d'une valeur littéraire remarquable.

Débauché (*la Carrière du*), suite de huit tableaux de W. Hogarth, popularisés par les estampes qu'en a données Hogarth lui-même.

DÉBORAH, prophétesse et juge d'Israël. Elle assista à la victoire des Israélites sur les Chananéens et la célébra dans un cantique fameux (*Bible*).

DEBRAUX (Paul-Emile), poète et chansonnier français, né à Ancerville (1796-1831).

DEBRECEN [*débretsèn'*], v. de Hongrie, dans l'Alfœld ; 120.000 h. Université ; industrie active.

DEBROSSE (Salomon). V. BROSSE (*de*).



Debussy.

DEBUCOURT (Philibert-Louis), graveur français, né à Paris (1755-1832), connu par ses gravures à l'aquatinta (*la Noce de village*, etc.).

DEBURAU, nom de deux mimes célèbres : GASPARD (1796-1846) et CHARLES, son fils (1829-1873), qui créèrent sur la scène populaire des Funambules le type de *Pierrot*.

DEBUSSY (Claude), compositeur français, né à Saint-Germain-en-Laye ; auteur de *Pelléas et Mélisande* ; son art raffiné et impressionniste a renouvelé la technique de l'expression musicale (1862-1918).

DECAEN [*kan*] (Charles-Mathieu-Isidore), général français, né à Creully, près de Caen (1769-1832).

DECAISNE [*kèn'*] (Joseph), botaniste français, né à Bruxelles (1807-1882).



Decamps.

Décalogue, code sacré, composé des dix commandements que Dieu donna à Moïse sur le Sinaï (*Bible*).

Décaméron, recueil de contes publiés en 1352 par Boccace. Ce sont des peintures amusantes des mœurs italiennes au XIVe siècle, souvent licencieuses, certes, mais dont le style original a contribué à fixer la prose italienne.

DECAMPS [*kan*] (Alexandre-Gabriel), peintre français, né à Paris ; interprète coloré des scènes d'Orient (1803-1860).

DECAZES (Elie, *duc*), homme d'Etat français, ministre sous Louis XVIII, né à Saint-Martin-de-Laye (Gironde) ; il se signala par le libéralisme de son gouvernement (1780-1860) ; — Son fils, LOUIS-CHARLES-ELIE, ministre des affaires étrangères de 1873 à 1877, né à Paris (1819-1886).

DECAZEVILLE, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche ; 15.210 h. (*Decazevilliens*). Ch. de f. Houille, forges et fonderies.

DECCAN ou **DEKKAN**, partie de l'Hindoustan située au S. des monts Vindhyas. V. INDE.

Décembre (**Deux-**), nom donné couramment au coup d'Etat exécuté le 2 décembre 1851 par Louis-Napoléon, alors président de la République.

Décemvirs, nom donné, à Rome, aux dix magistrats nommés, quelque temps après l'établissement de la république, pour préparer un code, qui fut la loi des *Douze tables*. Ils furent renversés après l'attentat d'Appius Claudius sur la fille de Virginius (450-449 av. J.-C.).

DECHAMBRE (Amédée), médecin français, né à Sens, auteur d'un important *Dictionnaire des sciences médicales* (1812-1885).

DÉCHENAUD (Adolphe), peintre français, né à

(*Phot. Larousse, P. Petit, Nadar.*)

Sennecey-le-Grand (1868-1926) ; portraitiste énergique et consciencieux

DÉCHY, comm. du Nord, arr. de Douai ; 4.790 h.

DECINES-CHARPIEU, comm de l'Isère, arr de Vienne ; 6.942 h. Produits chimiques

DECIUS MUS [*désiuss-muss*], nom de trois Romains qui se dévouèrent aux dieux infernaux pour assurer la victoire aux armées romaines le premier se dévoua à Véséris (340 av J.-C.) ; son fils à Sentinum (295) ; le petit-fils à Asculum (279)

DECIUS ou **DÈCE**, empereur romain de 249 à 251 ; violent persécuteur des chrétiens

DECIZE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr de Nevers dans une île de la Loire à l'entrée du canal du Nivernais ; 4.308 h (*Decizois*) Ch de f Plâtre forges, céramique.

Déclaration des droits (du 22 janv 1689), acte par lequel Guillaume III reconnaissait au Parlement anglais le droit de se réunir, de voter l'impôt, de contrôler l exécution des lois, et aux citoyens, avec le droit de représentation, celui d'être jugés par le jury, non par des tribunaux d'exception

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'Assemblée constituante de 1789 a donné ce nom à l'ensemble des principes qu'elle adopta comme la base nécessaire des institutions humaines. Ces principes sont *égalité politique et sociale de tous les citoyens ; respect de la propriété, souveraineté de la nation, admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics ; obligation imposée à chaque homme d'obéir à la loi, expression de la volonté générale ; respect des opinions et des croyances, même religieuses ; liberté de la parole et de la presse, répartition équitable des impôts consentis librement par les représentants du pays.* Comme application de ces principes, l'Assemblée décréta, lors de la nuit du 4 Août, l'abolition de la noblesse, du régime féodal, des titres et des institutions portant atteinte à la liberté et à l'égalité des droits

Déclaration du clergé de France Par ce document que rédigea Bossuet en 1682, Louis XIV, avec l'appui de l'assemblée du clergé, fit valoir les droits de l'Eglise gallicane, compromis par les usurpations du Saint-Siège On l'appelle souvent la *Déclaration des quatre articles*

DECRÈS [*krè*] (Denis *duc*), amiral français, ministre de la marine sous le premier Empire né à Châteauvillain (1762-1820)

Décrétales, recueil de lettres doctrinales, écrites par les papes des premiers siècles Cette collection se compose de documents très divers. Les plus connus sont le *Décret* de Gratien, les *Décrétales* de Grégoire IX et de Benoît VIII Il faut les distinguer des *Fausses Décrétales*, pièces apocryphes du VIIIe au Xe siècle

DÉDALE, architecte grec, constructeur du labyrinthe de Crète dans lequel fut enfermé le Minotaure. Il y fut emprisonné lui-même par ordre de Minos, mais il s'échappa en se faisant des ailes de plume et de cire. (*Myth.*) V ICARE

DÉDÉAGH ou **DÉDÉAGATCH**. V ALEXANDROPOLIS

DEERLYCK, comm de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 5.700 h.

DEFAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lille, traducteur des romans de Walter Scott et de Cooper (1767-1843) ; — Son fils, CHARLES, traducteur et lexicographe français, né à Saint-Denis (Seine) [1797-1865]

Défénestration de Prague, acte de violence commis à Prague en 1618 sur les gouverneurs impériaux. Deux d'entre eux, Martinitz et Slavata, selon la tradition, furent jetés du haut des fenêtres du palais par les protestants de Bohême, dont l'empereur Mathias avait violé les droits religieux. Ce fut le signal de la guerre de Trente ans.

Défense et illustration de la langue française, ouvrage en prose de Joachim du Bellay ; manifeste de l'école de Ronsard (1549).

Défense nationale (*gouvernement de la*), gouvernement qui s'installa à l'hôtel de ville de Paris le 4 septembre 1870, sous la présidence du général Trochu. Gambetta, Crémieux, Ferry, Jules Simon, Arago, Jules Favre, etc., en étaient les principaux membres. Il fit, à travers mille difficultés, des efforts louables et quelquefois heureux pour animer la résistance en province, et, dans la catastrophe nationale, tout au moins sauva l'honneur. Il resta en fonction jusqu'à l'élection de Thiers comme chef du pouvoir exécutif (17 fév. 1871).

Défenseur de la cité, magistrat municipal, dans la Gaule romaine, créé en 364 par Valentinien pour défendre les intérêts de la cité contre les exactions des agents impériaux L'évêque, à la fin de l'Empire, fut très souvent le *défenseur de la cité*

DEFFAND [*dèfan*] (Marie, *marquise du*) une des femmes françaises les plus intelligentes du XVIIIe siècle. Sa correspondance avec Walpole, la duchesse de Choiseul, Voltaire, etc., témoigne de la sûreté de son jugement et de la netteté de son style. Née à Chamrond (1697-1780).

DEFOE [*difoou*] (Daniel), publiciste et romancier anglais, né à Londres (vers 1660-1731), auteur de nombreux pamphlets et d'un chef-d'œuvre *la Vie et les Aventures de Robinson Crusoé*

DEGAS (Edgar), peintre impressionniste français, né à Paris (1834-1917) ; maître dans l'art d'exprimer dans une puissante simplification les formes et le mouvement, il a peint surtout des danseuses



Degas.

DEGO, bourg d'Italie (prov. de Savone), 2.000 h, sur la Bormida Bonaparte y vainquit les Autrichiens en 1796

DEGOUTTE (Jean-Marie Joseph), général français né à Charnay (1866-1938), un des vainqueurs de la 2e bataille de la Marne

DE GROUX (Charles), peintre belge né à Comines ; a peint de nombreuses scènes populaires dans un style classique (1825 1870) ; — Son fils HENRI, peintre né à Bruxelles, est l auteur d'œuvres colorées et dramatiques (1867 1930)

DEHODENCQ (Edme), peintre orientaliste français né à Paris (1822 1882)

DÉIDAMIE [*mî*] fille de Lycomède roi de Scyros, séduite par Achille et mère de Pyrrhus ou Néoptolème.

DÉIPHOBE, fils de Priam et d'Hécube, époux d'Hélène après la mort de Pâris tué par Ménélas à la prise de Troie. (*Iliade*)

DÉIR EL-BAHRI, village sur l'emplacement de l'anc Thèbes (Egypte)

DÉJANIRE, fille d'Œnée, épouse d Hercule, dont elle causa la mort en lui donnant la robe empoisonnée que lui avait remise le centaure Nessus

DÉJAZET [*zè*] (Virginie), comédienne française, née à Paris, elle a excellé dans les rôles de malice et d'esprit (1797 1875)

DEJEAN (Aimé) général français ministre de la guerre sous l'Empire né à Castelnaudary (1749-1824), — Son fils PIERRE-FRANÇOIS, général français et entomologiste né à Amiens (1780 1845)

DÉJOCÈS [*sèss*] ou **DÉIOKÈS** [*kèss*], prince mède. Suivant la légende rapportée par Hérodote, Déjocès aurait fondé un puissant empire mède avec Ecbatane pour capitale.

DEJOTARUS [*russ*], tétrarque de Galatie. Il s'allia avec les Romains contre Mithridate, reçut le titre de roi, et combattit à Pharsale dans le parti de Pompée (vers 115-vers 40 av. J.-C.).



Delacroix.

DEKKAN. V. DECCAN.

DELABORDE (*comte* Henri), critique d'art français, auteur d'estimables travaux sur Ingres ; secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; né à Rennes (1811-1899).

DELACROIX (Eugène), peintre français, né à Saint-Maurice (Seine). Puissant coloriste, novateur hardi, il fut le chef de l'école romantique. Citons parmi ses œuvres : *la Barque*

(*Phot. Crevaux, Nadar.*)

de Dante, qui fut une date, le *Massacre de Scio*, la *Liberté sur les barricades*, les *Femmes d'Alger*, la *Prise de Constantinople* (1799-1863).

DELAGE (Yves), zoologiste français (1854-1920), auteur de savants travaux de biologie.

DELAGOA (*baie*), située au S.-E. de l'Afrique (océan Indien). V. LOURENÇO-MARQUÈS.

DELAMBRE (Jean-Baptiste-Joseph), astronome français, né à Amiens. Il mesura avec Méchain un arc du méridien, pour servir à l'établissement du système métrique (1749-1822).



Delambre.

DELAPLANCHE (Eugène), statuaire français, né à Paris (1836-1891); auteur d'*Eve avant le péché*.

DELAROCHE (Paul), peintre d'histoire français, né à Paris (1797-1856); auteur de tableaux d'histoire (*la Mort d'Elisabeth, les Enfants d'Edouard, l'Assassinat du duc de Guise*) d'un romantisme mitigé et un peu froid.

DELAUNAY. V. LAUNAY.

DELAUNAY (Louis-Arsène), acteur français, né à Paris. Il excella à la Comédie-Française dans l'emploi des *jeunes premiers* (1826-1903).

DELAUNAY (Elie), peintre d'histoire français, né à Nantes (1828-1891); auteur de *la Peste à Rome*.



Delaroche.

DELAVIGNE (Casimir), poète lyrique et dramatique français, né au Havre. On lui doit des pièces lyriques (*les Messéniennes*), des drames et comédies estimables (*les Vêpres siciliennes, Louis XI, les Enfants d'Edouard, D. Juan d'Autriche*), etc. Poète correct, d'une inspiration un peu courte (1793-1843). — Son frère, GERMAIN, né à Giverny (Eure), auteur dramatique (1790-1868), a composé des livrets.



Casimir Delavigne.

DELAWARE, fl. des Etats-Unis, qui arrose Philadelphie et se jette dans la *baie de Delaware*; 500 kil.

DELAWARE [*délouer*], un des Etats-Unis d'Amérique (Atlantique S.); 238.000 h. Cap. *Dover*. Industrie active.

DELCASSÉ (Théophile), homme politique français, né à Pamiers; plusieurs fois ministre des affaires étrangères (1852-1923), artisan de l'« entente cordiale » avec l'Angleterre.

DELÉCLUZE (Etienne-Jean), peintre et critique français, né à Paris (1781-1863). Ses *Souvenirs* sont curieux.

DELEDDA [*dé*] (Grazia), romancière italienne, née à Nuoro (1875-1936). Elle a peint les mœurs de la Sardaigne.

Délégation, nom donné naguère au Parlement commun de l'Autriche et de la Hongrie.

DELÉMONT, en allem. **Delsberg**, v. de Suisse (Berne); 6.700 h. Fromageries, soieries, horlogerie.

DELESCLUZE [*lékluz'*] (Charles), journaliste et homme politique français, né à Dreux; délégué de la Commune à la guerre; tué sur les barricades (1809-1871).

DELESSERT (Benjamin), philanthrope fr., né à Lyon, fondateur des caisses d'épargne (1773-1847).

DELFINO, famille de Venise, qui a donné le doge PIERRE (1356-1361) et le poète JEAN (1617-1699).

DELFT, v. des Pays-Bas (Hollande-Mérid.), jadis renommée pour ses faïences; 53.200 h.

Delft (*Vue de*), un des chefs-d'œuvre de Van der Meer.

DELGADO (*cap*), cap situé sur la mer des Indes, dans le Mozambique.

DELHI, capitale de l'empire des Indes (*Pendjab*); sur la Jumna; ancienne résidence du Grand Mogol, 310.000 h. Les cipayes la prirent en 1857.

DELIBES [*lib'*] (Léo), compositeur français, né à Saint-Germain-du-Val (Sarthe). Musicien délicat, doué d'une imagination fertile. Il a écrit des opéras-comiques, dont *Lakmé*, et des ballets charmants : *Sylvia, Coppélia*, etc. (1836-1891).



Léo Delibes.

DÉLICIEUX (Bernard DELICIOSI, dit), moine franciscain, né à Montpellier, qui se déclara l'adversaire des inquisiteurs envoyés par le pape contre les albigeois (1300) et fut, pour ce fait, condamné à la prison perpétuelle (vers 1260-1320).

DELILLE (*l'abbé* Jacques), poète français, né à Aigueperse, traducteur de Virgile et de Milton. Habile versificateur, fameux pour l'ingéniosité de ses périphrases (1738-1813).

DELISLE [*lil'*] (Léopold), érudit français, né à Valognes (1826-1910), fut administrateur de la Bibliothèque nationale.

Délits et des peines (*Traité des*), ouvrage de Beccaria, dont la grande influence a amené la suppression des pénalités barbares d'autrefois. Beccaria y préconise l'égalité dans les châtiments, la modération dans la distribution des peines et la proportion entre les peines et les délits, la gravité de ceux-ci se mesurant par le dommage qu'ils causent (1764).

DELLE, ch.-l. de c. (Territoire de Belfort), à la frontière suisse; 2.950 h. (*Dellois*). Petite métallurgie. Ch. de f. Patrie du général Schérer.

DELLYS [*iss*], port d'Algérie, dép. d'Alger; arr. de Tizi-Ouzou; 18.355 h.

DELME, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Château-Salins; 617 h. Ch. de f.

DELORME (Philibert), architecte français, né à Lyon. Architecte du roi, il éleva les Tuileries, dirigea les travaux de Fontainebleau, travailla aux châteaux de Saint-Germain, Villers-Cotterets, Chenonceaux. Le château d'Anet est son œuvre la plus remarquable; on lui doit plusieurs traités d'architecture (1515-1570).



Ph. Delorme.

DELORME (Marion), femme célèbre par sa beauté et ses aventures galantes, née à Baye (Marne) [1611-1650].

Delorme (*Marion*), drame en cinq actes et en vers, de V. Hugo (1831); l'auteur s'est efforcé de démontrer que la femme tombée peut être réhabilitée au souffle d'une pure affection.

DÉLOS [*loss*], la plus petite des Cyclades, où se trouvait le grand sanctuaire d'Apollon, et où la mythologie fait naître Apollon et Diane. C'est là qu'était à l'origine le trésor de la Confédération des alliés d'Athènes. On y a pratiqué des fouilles fructueuses. (Hab. *Déliens*.)

DELPECH (Jacques-Mathieu), chirurgien français, né à Toulouse (1777-1822).

DELPHES [*delf'*], auj. *Castri*, v. de l'anc. Grèce, au pied du Parnasse, où Apollon avait un temple et rendait des oracles par la bouche de la Pythie. Prise par une armée de Gaulois en 279 av. J.-C.

Delphine, roman épistolaire, par Mme de Staël; l'auteur y défend cette thèse qu'un homme doit savoir braver l'opinion, mais qu'une femme doit s'y soumettre (1803).

Déluge (*le*), fresque de Michel-Ange, chapelle Sixtine; — de Raphaël, Loges; — chef-d'œuvre de Poussin, au Louvre; — tableaux de Girodet et d'Antoine Carrache, même musée.

DELYANNIS [*niss*] (Théodore), homme politique grec, né à Kalavryta en 1826, assassiné en 1905.

DÉMADE, orateur athénien, chef du parti macédonien, adversaire de Démosthène; il fut néanmoins

(*Phot. Larousse, P. Petit.*)

mis à mort par les Macédoniens. Homme d'Etat sans scrupules, il avait une éloquence forte et rude (vers 384-vers 320 av. J.-C.).

DÉMARATE, Corinthien qui alla s'établir en Italie, devint roi de Tarquinies et fut le père d'Aruns et de Tarquin l'Ancien

DÉMARATE, roi de Sparte de 510 à 491 av. J.-C.; dépossédé par Cléomène, il alla en Perse et suivit Xerxès en Grèce.

DEMAVEND. V. ELBOURZ.

DEMBEA. V. TSANA.

DEMERARA. V. GEORGETOWN.

DÉMÉTER [*tèr*], divinité grecque, personnification de la Terre, la même que la Cérès romaine.

DÉMÉTRIOS Ier, dit **Poliorcète** (*Preneur de villes*), fils d'Antigone, roi de Macédoine de 295 à 283 av. J.-C.; il vainquit Cassandre aux Thermopyles, mais fut vaincu à Ipsos; — Son fils, DÉMÉTRIOS **le Beau**, fut le père d'Antigone *Doson*; — DÉMÉTRIOS II, fils d'Antigone *Gonatas*, roi de Macédoine de 239 à 229 av. J.-C.

DÉMÉTRIOS Ier dit **Sôter** (*Sauveur*), roi de Syrie de 162 à 150 av. J.-C., petit-fils d'Antiochus le Grand; — DÉMÉTRIOS II **Nicator** (*le Vainqueur*), fils de Séleucus Philopator, roi de Syrie de 146 à 125 av. J.-C.; — DÉMÉTRIOS III **Eukairos** (*l'Heureux*), petit-fils du précédent, roi de Syrie en 95, m. en 88 av. J.-C.

DÉMÉTRIOS DE PHALÈRE, orateur, homme d'Etat et historien grec. Il gouverna Athènes au nom du Macédonien Cassandre; m. vers 283 av. J.-C.

DÉMÉTRIUS, DMITRI ou **DIMITRI**, nom de plusieurs souverains russes et de quatre aventuriers qu'on appelle les quatre *faux Démétrius*.

Demi-dieu, nom que l'on donne aux héros des mythologues anciens. C'étaient des hommes parfois issus d'une mortelle et d'un dieu, ou d'une déesse et d'un mortel, mais que leurs exploits ou des vertus supérieures avaient fait élever au rang des divinités. Hercule, Thésée, Castor et Pollux, Achille, etc., sont considérés comme des demi-dieux

DEMIDOF ou **DEMIDOV**, puissante famille russe. Nicolas DEMIDOF, né à Saint-Pétersbourg, forma une célèbre galerie de tableaux (1773-1828); — ANATOLE, prince de SAN DONATO, fils du précédent, né à Moscou, épousa la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte, dont il se sépara (1813-1870)

Demi-monde (*le*), comédie en cinq actes de Dumas fils, œuvre énergique dont le nom a servi à désigner une certaine classe de la société (1855)

DÉMOCÈDE, médecin grec, né à Crotone, gendre du célèbre Milon.

Démocratie en Amérique (*De la*), ouvrage de Tocqueville, que Royer-Collard appelait « une continuation de Montesquieu » (1835-1840)

DÉMOCRITE, philosophe grec du ve siècle av. J.-C. Il riait constamment de la folie humaine. Est souvent opposé à Héraclite, que le même motif faisait pleurer. Il fait consister l'Etre en une infinité d'atomes qui se meuvent dans le vide.

DÉMONAX, philosophe grec contemporain de Marc-Aurèle. On cite de lui plusieurs maximes: « Le propre de l'homme est d'errer, celui du sage de pardonner à l'erreur » — « Vous ajoutez à votre vertu tout ce que vous retranchez à vos plaisirs. »



Démosthène.

DÉMOSTHÈNE, le plus illustre des orateurs athéniens (384-322 av. J.-C.). Pendant quinze ans, il s'employa tout entier contre Philippe de Macédoine, qui voulait asservir sa patrie, prononça contre lui les immortelles *Philippiques* et les *Olynthiennes*, assista à la bataille de Chéronée et lutta encore courageusement après la mort de Philippe : Ctésiphon, ayant proposé aux Athéniens de décerner une couronne d'or à Démosthène, qui avait réparé à ses frais les murs d'Athènes, fut accusé par Eschine d'avoir contrevenu aux lois de l'Etat. Démosthène prononça le discours *Pour la couronne*, qui fit acquitter Ctésiphon. A la mort d'Alexandre, il mit son éloquence au service des Grecs confédérés; mais, devant l'impuissance de ses efforts, il s'empoisonna pour échapper à Antipater. Ce prince de la parole ne paraissait point destiné par la nature aux luttes de la tribune, et il dut entreprendre contre lui-même un opiniâtre combat pour former sa voix, fortifier sa poitrine, corriger ses gestes. Il déclamait de longs morceaux, la bouche pleine de petits cailloux; il allait sur le bord de la mer opposer sa déclamation aux mugissements des flots pour s'accoutumer, disait-il, aux orages des assemblées populaires. D'autres fois, il se plaçait sous la pointe d'une épée nue pour corriger certains mouvements déréglés de son corps. Il copiait Thucydide jusqu'à huit fois de suite, sans cesse déclamant, méditant, écrivant. Les envieux, qui prétendaient voir dans ce travail opiniâtre l'absence ou la médiocrité du talent, accusaient ses harangues de *sentir l'huile*; mais il répondait avec raison à ses ennemis que sa lampe et la leur n'éclairaient pas les mêmes travaux. Démosthène a lutté avec autant d'énergie que de clairvoyance pour l'indépendance de sa patrie. Il est le plus grand orateur de l'antiquité. Son style est un modèle de force, de simplicité et de concision.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), littérateur fr., né à Villers-Cotterets, auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie*, en prose entremêlée de vers; style précieux mais enjoué et aimable (1760-1801).

DENAIN [*nin*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes; 27.767 h. Ch. de f. Port sur l'Escaut. Houille, fonderies; constructions mécaniques. Villars y remporta sur le prince Eugène, en 1712, une victoire décisive qui amena la fin de la guerre de la Succession d'Espagne.

DENBIGHSHIRE [*dèn'bich-er*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 158.000 h. Ch.-l. *Ruthin*.

DENDÉRAH, village de la Haute-Egypte, près duquel on voit les ruines de l'antique Tentyris, dans lesquelles on a trouvé un célèbre zodiaque, aujourd'hui au musée du Louvre.

DENDERHAUTEM, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 5.100 h.

DENDERLEEUW, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 5.100 h. Allumettes, chaussures.

DENDERMONDE [*dèn'dèr*]. V. TERMONDE.

DENDRE ou **DENDER** [*dèn'-dèr*] (*la*), riv. de Belgique, affl. de l'Escaut; 105 kil.

DENFERT-ROCHEREAU (Philippe-Aristide), colonel français, né à Saint-Maixent. Il s'illustra en 1870-1871 par sa belle défense de Belfort, dont il ne sortit que sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale; il mourut député (1823-1878).

Denier de César (*le*), tableau du Titien (Dresde); — du Caravage (Florence); — de Strozzi, musée des Offices.

DENIFLE (Henri), en religion *le Père* HENRI Suso, érudit dominicain, né à Imst (Tyrol), a publié avec Châtelain le *Cartulaire de l'Université de Paris* (1844-1905).

DENIS ou **DENYS** [*ni*] (*saint*), apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, au Ier ou au IIIe s. Fête le 9 octobre.

Denis (*Martyre de saint*), peinture de Bonnat, au Panthéon (1888).

DENIS, fils d'Alphonse III, roi de Portugal, de 1279 à 1325; il fonda l'université de Coïmbre et l'ordre du Christ.

DENIS (Maurice), peintre français, né à Granville en 1870; s'est distingué dans la peinture religieuse.

Denise, pièce en trois actes, d'Alex. Dumas fils (1885); c'est une œuvre des plus dramatiques et des plus fortes qu'ait écrites l'auteur.

DENIZLI, v. de Turquie, au S.-E. de Smyrne; 16.000 h. Aux environs, ruines de *Laodicée* et de *Colosses*.

DENNERY (Adolphe PHILIPPE, dit), dramaturge français, né à Paris. Ses drames, habilement charpentés, sont restés longtemps populaires : *la Grâce de Dieu*, *Marie-Jeanne*, *les Deux Orphelines*. Il a écrit de nombreux livrets, dont ceux du *Tribut de Zamora*, du *Cid*, etc. (1811-1899).

DENNEWITZ, village de Prusse (Brandebourg); 310 h. Défaite de Ney en 1813 par Bulow.

DENON (Dominique-Vivant, *baron*), graveur fran-

çais, né à Chalon-sur-Saône, directeur général des musées français sous le premier Empire (1747-1825).

DENVER [*dèn'ver*], v. des Etats-Unis, cap. du Colorado, au pied des montagnes Rocheuses; 290.000 h.

DENYS L'ANCIEN [*ni*], tyran de Syracuse de 405 à 367 av. J.-C. Il chassa les Carthaginois de Sicile. Habile politique et ami des lettres, il était fort soupçonneux, portait toujours une cuirasse sous ses vêtements, n'osait confier sa tête à un barbier, ne haranguait le peuple que du haut d'une tour et ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il avait fait pratiquer une prison souterraine en plein roc au centre des fameuses carrières de Syracuse (*latomies*) pour renfermer ses victimes. Caché dans un endroit secret construit en forme d'*oreille* et placé au centre des latomies, il écoutait tout ce qui se disait dans la prison et surprenait les plaintes, les pensées les plus secrètes des prisonniers. V. PHILOXÈNE.

DENYS LE JEUNE, fils et successeur du précédent en 368 av. J.-C. Chassé de Syracuse en 357, il y revint après dix ans d'absence; mais Timoléon l'en bannit de nouveau en 343, et il se rendit à Corinthe, où il devint maître d'école.

DENYS d'Halicarnasse, historien grec, contemporain d'Auguste; auteur de précieuses *Antiquités romaines*; m. vers l'an 8 av. J.-C.

DENYS (*saint*) **l'Aréopagite**, juge de l'Aréopage, converti par saint Paul; il était évêque d'Athènes et fut martyrisé vers la fin du Ier siècle.

DENYS le Périégète, géographe grec du IVe siècle; il a laissé une description de la terre (*periegesis*) en vers hexamètres.

DEPARCIEUX (Antoine), mathématicien français, né près d'Uzès. Il est surtout connu par les *Tables* qui portent son nom et qui donnent, pour chaque âge, la durée probable de la vie (1703-1768).

Départ des volontaires en 1792 (*le*) ou **la Marseillaise**, bas-relief de Rude, arc de triomphe de l'Etoile. Cette admirable sculpture est un des chefs-d'œuvre de l'art français au XIXe siècle.

Dépit amoureux (*le*), comédie de Molière (1656), célèbre par deux jolies scènes de brouille et de raccommodement.

DEPORT (Joseph-Albert), officier français, né à Saint-Loup (Haute-Saône), prit une part importante à la création du canon de 75 (1846-1926).

DEPRÈS ou **DES PRÉS** (Josquin), musicien français, le chef de l'école franco-belge, né à Condé (Flandre) [1450-1521].

DEPRETIS [*tiss*] (Agostino), homme politique italien; il engagea l'Italie dans la voie de la Triple-Alliance (1813-1887).

DEPREZ (Marcel), électricien et mathématicien français; c'est à lui qu'on doit le transport de l'énergie à distance (1882); né à Aillant-sur-Milleron (1843-1918).

DE QUINCEY [*kouin'si*] (Thomas), écrivain anglais, né à Manchester (1785-1859), auteur des *Confessions d'un mangeur d'opium*.

DERBENT [*bèn't*], v. du Daghestan (U.R.S.S.), sur la mer Caspienne; 31.000 h.

DERBY [*dèrbi*], v. d'Angleterre, ch.-l. du Derbyshire; 143.000 h. Soieries, cotonnades; houille; fonderies; automobiles.

DERBY (Edward-Geoffroy, *lord*), homme d'Etat anglais, chef du parti tory ou conservateur, né à Knowsley-Park (1799-1869); — Son fils, EDWARD-HENRI-SMITH, homme politique, né à Knowsley-Park (1826-1893). (V. *partie langue*.)

DERCETO, déesse syrienne, la même qu'Astarté.

DERCYLLIDAS, général spartiate du Ve siècle avant J.-C.

Dernier Jour d'un condamné (*le*), récit émouvant, plaidoyer concluant à l'abolition de la peine de mort, par V. Hugo (1829).

Dernières Cartouches (*les*), tableau d'A. de Neuville, pathétique épisode de la défense de Bazeilles contre les Bavarois en 1870.

DÉROULÈDE (Paul), poète et homme politique français, né à Paris (1846-1914), président de la Ligue des patriotes, auteur des *Chants du soldat* et de plusieurs pièces de théâtre, dont *Messire Du Guesclin*.

(*Phot. Larousse.*)

DÉROUTE (*passage de la*), bras de mer entre Jersey et le Cotentin.

DERVAL, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 3.245 h. Ch. de f.

DESAIX DE VEYGOUX (Louis), général français, né au château d'Ayat, près de Riom. Il se distingua à l'armée du Rhin en 1796 et défendit Kehl pendant deux mois. Il suivit Bonaparte en Orient et conquit la Haute-Egypte. Il détermina le gain de la bataille de Marengo et fut tué au milieu d'une charge qui décida de la victoire. Desaix était généreux et équitable; les Egyptiens l'avaient surnommé *le Sultan juste* (1768-1800).



Desaix.

DE SANCTIS (Francesco), critique italien, né à Morra (1818-1883), auteur d'une *Histoire de la littérature italienne*.

DÉSAPPOINTEMENT (*îles du*), archipel polynésien, au N.-E. des Pomotou (à la France).

DESARGUES (Gaspard), géomètre et ingénieur français, né à Lyon. Auteur d'un célèbre théorème et d'ouvrages remarquables admirés de Pascal et de Fermat et qui ont été perdus (1593-1662).

DÉSAUGIERS [*zôjié*] (Marc-Antoine), chansonnier et vaudevilliste fr., né à Fréjus (1772-1827).

DESAULT (Pierre-Joseph), chirurgien français, né à Magny-Vernois (Haute-Saône). Ses travaux ont exercé une grande influence sur les progrès de la chirurgie (1738-1795).

DES BARREAUX (Jacques VALLÉE, sieur), poète français, né à Paris, fameux pour son incrédulité (1602-1673).

DESBORDES-VALMORE [*dé*] (Mme Marceline), femme de lettres française, née à Douai. Elle a écrit des poésies élégiaques, etc., d'une inspiration touchante (1785-1859).

DESCAMPS [*dékan*] (Jean-Baptiste), peintre français, né à Dunkerque; il a écrit une *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais* (1706-1791).

DESCARTES [*dékart'*] (René), philosophe et mathématicien français, né à La Haye (Indre-et-Loire). Militaire, il parcourut l'Europe. On lui doit de remarquables découvertes scientifiques. Ses méditations fondèrent la philosophie moderne, ruinèrent la scolastique et donnèrent une méthode nouvelle pour diriger la raison en matière métaphysique. Cette méthode, qui, dans son ensemble, porte le nom de *cartésianisme*, est résumée dans la phrase suivante : « Pour atteindre à la vérité, il faut une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions que l'on a reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances. » Il est l'auteur du *Discours de la méthode*, des *Méditations métaphysiques*, etc. Il mourut à Stockholm, où il s'était rendu sur la demande de la reine Christine (1596-1650).



Descartes.

Descartes (*portrait de*), tableau de Franz Hals, au Louvre.

Descente de croix (*la*), tableau de Rubens, cathédrale d'Anvers; chef-d'œuvre du maître dans la peinture religieuse; — tableau de Rembrandt (Munich); — de Le Sueur (Louvre); — de Sébastien Bourdon (Louvre); etc.

DESCHAMPS (Eustache), poète français, né à Vertus vers 1340, mort vers 1407; auteur de ballades, rondeaux, etc., souvent dirigés contre les Anglais, qu'il combattit aux côtés de Charles V et de Charles VI.

DESCHAMPS (Emile), poète français, né à Bourges, l'un des premiers représentants du romantisme (1791-1871); — Son frère ANTOINE-FRANÇOIS-

MARIE, dit Antony, poète distingué, né à Paris (1800-1869)

DESCHANEL (Emile), littérateur français, né à Paris, auteur du *Romantisme des classiques*, des *Déformations de la langue française*, etc (1819-1904). — Son fils PAUL, né à Schaerbeeck (1855-1922), homme politique français. Président de la République (18 fév. 22 sept 1920)

DESCLÉE (Aimée), comédienne française, interprète de Dumas fils, née à Paris (1836-1874)

DESCROIZILLES (Antoine Henri), chimiste français né à Dieppe (1745-1825)

Desdémone, héroïne de Shakespeare Femme d'Othello, injustement soupçonnée et mise à mort par son mari

DESENZANO, v d'Italie (Lombardie), sur le lac de Garde; 5.900 h

Déserteur (*le*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Sedaine, musique de Monsigny (1769)

DESESSARTS (Charles), medecin français, né à Bragelogne (Aube), auteur d'un *Traité de l'éducation corporelle des enfants* dont Rousseau s'est servi pour la composition de son *Emile* (1729 1811)

DESÈZE ou **DE SÈZE** (Romain), avocat et magistrat français, né à Bordeaux Il défendit éloquemment Louis XVI devant la Convention (1748-1828)

DESFONTAINES (René), botaniste français, né à Tremblay (Ille-et-Vilaine) [1750 1833]

DESFORGES (Jean Baptiste CHOUDARD, dit) acteur et poète dramatique français, né à Paris (1746-1806); auteur du *Sourd ou l'Auberge pleine*

DESGENETTES (Nicolas René, *baron*), né à Alençon, médecin en chef des armées d'Italie et d'Egypte A Jaffa, il s'inocula la peste pour relever le courage des soldats (1762-1837)

DESHOULIÈRES [*dézou*] (Mme Antoinette) femme poète, née à Paris, auteur d'églogues d'idylles (1638-1694)

DÉSIRADE (*la*), une des Antilles françaises, dépendant de la Guadeloupe, 1 700 h

DESJARDINS (Martin VAN DEN BOGAERT, dit), sculpteur français, d'origine hollandaise, né à Bréda (1640-1694)

DESJARDINS (Ernest), historien et epigraphiste français, né à Noisy sur-Oise (Seine-et-Oise), auteur d'une remarquable *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (1823-1886)

DESMARETS (Jean), avocat général au parlement de Paris, né à Paris vers 1312, il s'efforça de calmer la révolte des Maillotins et fut injustement décapité en 1383.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean) poète français, protégé de Richelieu et auteur de la comédie des *Visionnaires*, adversaire des jansénistes (1596-1676)

DESMARETS (Nicolas) V MAILLEBOIS

DESMICHELS (Louis-Alexis, *baron*), général français, né à Digne Se distingua pendant les guerres de l'Empire et la conquête de l'Algérie, mais eut la faiblesse de signer avec Abd el-Kader un traité que la France désavoua (1779-1845)

DES MOINES [*dimo'in'*], v des Etats-Unis, cap de l'Iowa; 143.000 h Université

DESMOULINS (Camille), avocat et journaliste français, né à Guise en 1760 Il prepara l'attaque contre la Bastille et seconda puissamment le mouvement révolutionnaire, notamment au 10-Août; il prit le titre significatif de *procureur général de la Lanterne*; son journal, *les Révolutions de France et de Brabant* (1789-1791), eut un immense succès. Membre de la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Vers la fin de 1793, il publia *le Vieux Cordelier*, dans lequel il exprima le désir qu'un comité de clémence fût créé. Arrêté comme suspect de *modérantisme*, il périt sur l'échafaud avec Danton, le 5 avril 1794. Sa femme, Lucile Duplessis, écrivit une lettre indignée à Robespierre; elle fut arrêtée et exécutée à son tour (1771-1794).



Camille Desmoulins.

DESNOYERS (Louis), écrivain français, né à Replonges (Ain), fondateur de la Société des gens de lettres Il a écrit l'intéressant roman *les Mésaventures de Jean-Paul Choppart* (1802-1868).

DESORMES. V. CLÉMENT-DESORMES.

DESPAUTÈRE (Jean), grammairien flamand, né à Ninove, en Brabant (1460-1520).

DESPÉRIERS ou **DESPERRIERS** (Bonaventure), conteur français, né à Arnay-le-Duc, valet de chambre de Marguerite d'Angoulême; il a laissé le *Cymbalum mundi* et les *Nouvelles récréations et joyeux devis*, recueil de contes; m. vers 1544.

DESPOIS (Eugène), écrivain français, né à Paris, auteur d'intéressantes études sur le *Théâtre français sous Louis XIV*, le *Vandalisme révolutionnaire*, éloquent plaidoyer en faveur de l'œuvre civilisatrice de la Révolution (1818-1876).

DESPORTES (Philippe), poète français, né à Chartres; il jouit de la faveur de Charles IX et de Henri III; auteur du sonnet *Icare*, de la villanelle *Rosette* (1546-1606)

DESPORTES (Alexandre-François), peintre d'animaux et de natures mortes, né à Champigneul (Marne) [1661-1743]

Despotisme (*Essais sur le*), par Mirabeau (1776); l'auteur y attaque ouvertement les abus.

DESPRÉAUX. V. BOILEAU.

DESROCHES (Madeleine *et* Catherine), mère et fille, femmes poètes; mortes à Poitiers en 1587.

DESROUSSEAUX (Alexandre), chansonnier français, né à Lille; il a écrit en patois lillois (1820-1892)

DESSALINES (Jean-Jacques), esclave nègre d'Haïti; il chassa Rochambeau de l'île et se fit proclamer empereur, après avoir ordonné un massacre des blancs; il périt dans une révolte (1758-1806).

DESSAU, v. d'Allemagne, capit. de l'Anhalt, sur la Mulde, affl de l'Elbe; 91.000 h. Filatures.

DESSOLLE (Augustin), général français, né à Auch Il fut président en 1818 du conseil des ministres (1767-1828)

Destin (*Du*), traité philosophique de Cicéron, où sont réfutées les opinions des stoïciens et des épicuriens sur la fatalité.

Destinées (*les*), poèmes d'Alfred de Vigny, où s'expriment le pessimisme et la pitié du poète (1843).

DESTOUCHES [*dé*] (Philippe NÉRICAULT, dit), auteur dramatique français, né à Tours. Son chef-d'œuvre, *le Glorieux*, est une excellente comédie de mœurs (1680-1754)

DESTUTT DE TRACY [*dès*] (Antoine-Louis-Claude), philosophe français, de l'école de Condillac, né à Paris. Napoléon le considérait comme le chef des idéologues (1754-1836).

DESVALLIÈRES (Maurice), auteur dramatique français, né à Paris (1857-1926), auteur de *Champignol malgré lui*.

DESVRES [*dèvr'*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr de Boulogne; 5.075 h. (*Desvrois*). Ch. de f. Tanneries; faïences, ciments.

DETAILLE (Édouard), peintre militaire français, né et m à Paris, auteur de compositions d'une facture pleine d'habileté et d'exactitude (1848-1912).

DETMOLD, v. d'Allemagne, capit. de la Lippe, sur la Werra, affl. du Weser; 15.300 h.

DETROIT [pr angl. *ditroït*], v. des Etats-Unis (Michigan); sur la rivière Detroit, unissant les lacs Erié et Saint-Clair; 1.660.000 h. Automobiles.

DÉTROITS (*les*). V. DARDANELLES.

DETROY, peintres français V. TROY.

DEUCALION, ancien roi de Phthie en Thessalie, fils de Prométhée et mari de Pyrrha. C'est le Noé de la mythologie grecque. La terre ayant été inondée, Deucalion et Pyrrha se réfugièrent sur une barque qui s'arrêta sur le Parnasse. Seuls sauvés du déluge, ils repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux. Chaque pierre lancée par Deucalion devint un homme, et de chaque caillou lancé par Pyrrha naquit une femme.

DEUIL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 8.069 h. Ch de f.

DEÛLE (*la*), riv. du N. de la France, baigne Lille et se jette dans la Lys (riv. dr.); 68 kil.

DEURNE, c. de Belgique (Anvers); 16.000 h. Tailleries. Aéroport d'Anvers.

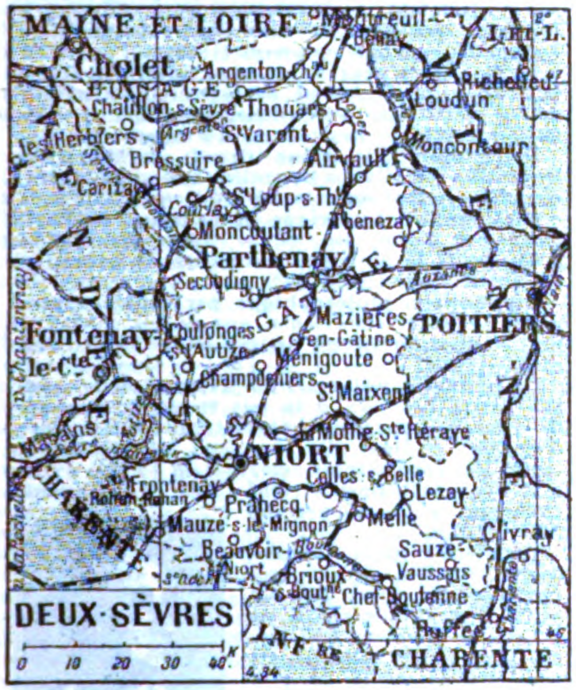
Deutéronome, dernier livre du *Pentateuque*.

Deux Avares (*les*), comédie en deux actes, mêlée d'ariettes; paroles de Fenouillot de Falbaire, musique de Grétry (1770).

DEUX-PONTS, en allem. **Zweibrucken** [*tsvaèbrukᵉn*], v. de Bavière (Palatinat), sur l'Erlbach, sous-affl. de la Sarre; 19.000 h.

Deux-Roses (*guerre des*), guerre civile qui eut lieu en Angleterre, de 1455 à 1485, entre la maison d'York et la maison de Lancastre, qui portaient l'une une rose blanche, l'autre une rose rouge dans leurs armoiries. La maison de Lancastre triompha en la personne de Henri VII Tudor, et l'aristocratie sortit épuisée de ces longues luttes.

DEUX-SÈVRES (*départ. des*), départ. formé d'une partie du Poitou; préf. *Niort*; s.-préf. *Parthenay*. 2 arr., 31 cant., 357 comm., 308.481 h.; 9e région



militaire; cour d'appel et évêché de Poitiers. Ce dép. doit son nom aux deux cours d'eau qui l'arrosent.

DEUX-SICILES, ancien royaume, qui comprenait Naples et la Sicile. Son origine date de l'établissement des Normands en 1043, et il fut formé en 1130 par la réunion de la Sicile et du duché de Pouille; il fut annexé au royaume d'Italie en 1860 et avait pour capit. *Naples*.

Dev, Div ou **Darvand**, génies du mal, dans la religion de Zoroastre.

Déva, n. m. Désigne, dans l'Inde, tous les êtres divins en général.

DEVENTER [*vèn'tèr'*], v. des Pays-Bas, prov. d'Overyssel), sur l'Yssel; 36.000 h. Fonderies, tapis.

DEVERIA (Achille), dessinateur et lithographe français, né à Paris (1800-1857); — EUGÈNE, son frère, né à Paris, peintre d'histoire, auteur de *la Naissance de Henri IV*, de *la Mort de Jane Seymour*, etc. (1805-1865).

DEVILLE-LÈS-ROUEN, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 7.403 h. Cotonnades, fonderies.

De viris illustribus urbis Romæ, par Lhomond (vers 1775); ouvrage d'enseignement qui contient en latin un abrégé de l'histoire romaine.

Devoirs (*Traité des*) ou *De officiis*, de Cicéron, livre où l'écrivain développe en style parfait une morale sociale d'un stoïcisme adouci (Ier s. av. J.-C.).

Dévolution (*guerre de*), guerre entreprise, à la mort de Philippe IV d'Espagne, par Louis XIV, qui réclamait les Pays-Bas, au nom de sa femme Marie-Thérèse (1667-1668). Elle fut très rapidement conduite, signalée par l'occupation de la Franche-Comté et le siège de Dôle, et se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui donnait la Flandre à la France. Cette guerre est ainsi appelée parce qu'elle fut entreprise pour faire valoir le droit en vertu duquel la succession de Philippe IV devait être *dévolue* à Marie-Thérèse, fille issue de son premier mariage.

DEVONPORT [*dév'npôrt'*], port militaire d'Angleterre, près de Plymouth; 84.400 h.

DEVONSHIRE, comté d'Angleterre; 732.869 h.; cap. *Exeter*. V. princ. *Plymouth*.

Dévotion à la croix (*la*), drame de Calderon, un des plus caractéristiques du théâtre espagnol.

DEWAR [*diouᵉr*] (James), physicien et chimiste anglais, né à Kincardine of Forth (Ecosse), célèbre par ses travaux sur le froid (1842-1923).

DEWET (Christian-Rodolphe), général boer, né à Leeuwkop (Orange); mena la guerre contre les Anglais et signa la paix de 1902 (1854-1922).

DEWSBURY [*diouzbᵉri*], v. d'Angleterre (York), sur la Calder; 54.000 h.

DEYNZE, ville de Belgique (Flandre-Orientale); 5.100 h. Soieries, lainages, minoteries, colles.

DEZOBRY (Charles), érudit français, né à Saint-Denis (Seine); auteur de *Rome au siècle d'Auguste* et (avec Bachelet) d'un *Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie*, etc. (1798-1871).

DHAR, Etat de l'Inde, à l'O. d'Holkar; 180.000 h.

DHAVALAGHIRI. V. DAVALAGHIRI.

DHUIS ou **DHUYS** [*duiss*] (*la*), riv. de l'arr. de Château-Thierry, affl. g. de la Marne. Ses eaux, dérivées pour l'alimentation de Paris, sont amenées dans la capitale par un aqueduc de 131 kil.

Diable amoureux (*le*), par J. Cazotte (1772), roman allégorique, plein d'esprit et de fantaisie.

Diable boiteux (*le*), roman satirique français, par Lesage (1707), tiré d'une nouvelle de l'Espagnol Guevara : *el Diablo cojuelo*, où se trouve le démon Asmodée, qui enlève les toits des maisons pour montrer ce qui s'y passe. V. ASMODÉE.

DIABLERETS [*rè*] (*les*), monts des Alpes Bernoises, entre les cantons de Vaud et du Valais.

DIACRE (Paul). V. PAUL.

Diadumène (du gr. *diadouménos*, ceint d'un bandeau), célèbre statue antique d'éphèbe.

DIADUMÉNIEN, empereur romain en 217, mis à mort avec Macrin, par ordre d'Héliogabale (202-218).

Diafoirus [*russ*] (Thomas), père et fils, personnages du *Malade imaginaire*, comédie de Molière, tous deux médecins ridicules. Le nom de *Diafoirus* a passé dans la langue pour désigner un médecin ignorant et prétentieux.

DIAGORAS [*râss*], philosophe grec, surnommé *l'Athée* (ve s. av. J.-C.).

Dialogue de Sylla et d'Eucrate, opuscule où Montesquieu explique la conduite politique de Sylla (1748).

Dialogues de Platon, célèbres entretiens philosophiques où Socrate figure comme le principal interlocuteur, bien que la doctrine exposée semble bien plutôt celle de Platon que celle de Socrate, son maître. Ces dialogues, qui traitent de psychologie, de morale, de théologie, d'esthétique, de politique, de physique, sont des œuvres admirables, d'une remarquable profondeur philosophique. Les principaux sont le *Phédon*, le *Criton*, le *Sophiste*, le *Gorgias*, le *Phèdre*, les *Lois*, l'*Apologie de Socrate*.

Dialogues des morts, ouvrage spirituel et mordant de Lucien de Samosate, qui a également écrit les *Dialogues des dieux* et les *Dialogues des courtisanes* (IIe s.). Lucien y affiche son scepticisme à l'égard des croyances religieuses de l'antiquité.

Dialogues des morts, entretiens ou apologues historiques, composés pour l'instruction du duc de Bourgogne, par Fénelon (1712).

Dialogues du nouveau langage français italianisé (*les Deux*), par Henri Estienne (1578). L'auteur dénonce l'influence fâcheuse des courtisans italiens de Catherine de Médicis qui dénaturent le français en l'italianisant.

DIAMANT (*Le*), ch.-l. de c., arr. de Fort-de-France (Martinique); 2.800 h. Port.

DIAMANTE [*an'té*] (Jean-Baptiste), poète dramatique espagnol, né en 1626, mort à une date inconnue; auteur d'une imitation du *Cid* de Corneille.

DIAMANTINA [*an'*], région du Brésil (Minas-

Geraes). Gisements de diamants jadis importants. — Ville du Brésil; 70.000 h.

Diamants de la couronne (*les*), charmant opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe et Saint-Georges, musique d'Auber; belle ouverture (1841).

DIANE ou **ARTÉMIS**, fille de Jupiter et de Latone, identifiée avec l'Artémis hellénique. Elle obtint de son père de ne jamais se marier, et Jupiter, lui donnant des flèches et un cortège de nymphes, la fit reine des bois. Sa principale occupation était la chasse. Surprise au bain par Actéon, elle le métamorphosa en cerf et le fit dévorer par ses chiens. Elle aima cependant le berger Endymion. (*Myth.*)



Diane chasseresse.

Diane, statue en marbre longtemps attribuée à J. Goujon, au Louvre; la déesse, à demi couchée, s'appuie sur un cerf; deux chiens sont auprès d'elle. On croit que cette statue est le portrait de Diane de Poitiers.

Diane, statue en bronze de Houdon, d'une pureté charmante (Louvre).

Diane chasseresse (*la*) ou **Diane à la biche**, célèbre statue antique, au Louvre; formes élancées, vigoureuses; noble attitude.

Diane de Gabies (*la*), statue antique, au Louvre; la déesse, dans une attitude pleine de naturel et de grâce, attache sa chlamyde de chasse.

DIANE DE FRANCE, fille naturelle de Henri II, duchesse de Castro; joua un grand rôle politique pendant les guerres de religion (1538-1619).

DIANE DE POITIERS [*tié*], fille du comte de Saint-Vallier, favorite de Henri II, qui fit construire pour elle le château d'Anet et lui donna le duché de Valentinois (1499-1566).

DIARBÉKIR, v. de Turquie, sur le Tigre; 32.000 h. Soieries, cotonnades, maroquin.

DIAS [*ass*] (Bartholomeu), navigateur portugais, qui contourna le premier l'Afrique et découvrit le cap de Bonne-Espérance en 1486 (vers 1450-1500).

DIAZ [*diaz*] (Porfirio), général mexicain, président de la République de 1884 à 1911. Son gouvernement énergique favorisa le développement économique du pays. Une révolution le renversa en 1911 (1828-1915).

DIAZ (Armando), maréchal italien, né à Naples. Au cours de la Grande Guerre, il succéda en 1917 à Cadorna comme généralissime (1861-1928).

DIAZ DE LA PEÑA [*pégna*] (Narcisse-Virgile), peintre français, né à Bordeaux; lumineux coloriste, au talent adroit et original (1807-1876).

DICÉARQUE, philosophe, historien et géographe (IVe s. av. J.-C.), disciple d'Aristote, né à Messine.

DICKENS [*kin's* ou *kèn's*] (Charles), romancier anglais, né à Landport. Dans ses nombreux romans, il flétrit l'hypocrisie, l'égoïsme, et défend les déshérités, les enfants malheureux. Citons : *les Aventures de M. Pickwick, Nicolas Nickleby, David Copperfield, Contes de Noël* où l'humour se mêle au pathétique, etc. (1812-1870).



Dickens.

Dictateur. On nommait ainsi, à Rome, un magistrat extraordinaire, investi de l'autorité suprême dans les moments difficiles de la république. Son autorité ne devait durer que six mois, pendant lesquels, exempt de responsabilité, il faisait tout ce que lui paraissait commander l'intérêt public. Il était assisté d'un *maître de la cavalerie*. Les dictateurs les plus connus sont Cincinnatus, Camille, Sylla, César, qui exerça le dernier le pouvoir dictatorial.

Dictionnaire de l'Académie française, répertoire des mots de la langue française admis par la Compagnie et dont la première édition parut en 1694; la huitième en 1932-1935.

Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, ouvrage d'une solide érudition; riche et précieux répertoire d'exemples empruntés aux grands écrivains (1877).

Dictionnaire de géographie universelle (*Nouveau*), par Vivien de Saint-Martin; répertoire riche et consciencieux (1876-1895).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par une société d'écrivains spéciaux, sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio, ouvrage considérable, fait d'après les textes et les monuments (1877-1919).

Dictionnaire de Trévoux, imprimé à Trévoux par les jésuites, où l'on trouve beaucoup des mots anciens exclus aujourd'hui du Dictionnaire de l'Académie (1704).

Dictionnaire général de la langue française, du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, par A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, où les mots sont disposés dans l'ordre historique et logique de leur développement (1889).

Dictionnaire géographique et administratif de la France, par P. Joanne, ouvrage étudiant, au point de vue statistique, économique, historique et monumental, toutes les localités de la France (1890).

Dictionnaire historique (*Grand*), de Moreri, remarquable compilation de notions historiques (1674), consultée surtout dans sa 20e édition (1759).

Dictionnaire historique et critique, de Bayle, monument d'érudition, où se trouve contenue en germe toute la philosophie sceptique et naturaliste du XVIIIe siècle (1696-1702).

Dictionnaire philosophique, par Voltaire, recueil d'essais vifs et étincelants, une de ses œuvres les plus hardies, nettement dirigée contre l'esprit religieux (1764).

Dictionnaire universel du XIXe siècle (*Grand*), par Pierre Larousse, à la fois vocabulaire complet de la langue française, dictionnaire des noms propres d'hommes, de lieux, d'œuvres, etc., encyclopédie de toutes les connaissances humaines en 17 vol. y compris deux suppléments (1866-1888). V. LAROUSSE (*Nouveau*) et LAROUSSE DU XXe SIÈCLE.

DIDEROT (Denis), philosophe français, ardent propagateur des idées philosophiques du XVIIIe siècle, né à Langres. Penseur, écrivain, critique, artiste, Diderot est peut-être le génie le plus abondant, la personnalité la plus vivante de son temps. Il fonda l'*Encyclopédie* (1751). Il publia des romans d'une verve pittoresque : *Jacques le fataliste, le Neveu de Rameau*. On lui doit des drames : *le Fils naturel, le Père de famille*, une *Correspondance* intéressante, des études artistiques (*les Salons*) insérées dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (1713-1784).



Diderot.

DIDIER (*saint*), évêque de Langres, martyrisé par les Vandales au IIIe siècle. Fête le 23 mai.

DIDIER, dernier roi des Lombards, pris dans Pavie et détrôné par Charlemagne en 774.

DIDIUS JULIANUS [*uss*], empereur romain, tué par les prétoriens qui l'avaient élevé au trône à prix d'argent (193).

DIDON ou **ELISSA**, fille de Bélus, roi de Tyr et sœur de Pygmalion; son mari, Sichée, ayant été tué par Pygmalion, elle s'enfuit et alla fonder Carthage. Ce personnage légendaire a été illustré par Virgile, qui le fait vivre au temps d'Énée. Suivant lui, Énée fugitif aborde à Carthage, se fait aimer de Didon, puis l'abandonne sur l'ordre des dieux. Didon, désolée, monta sur un bûcher et s'y poignarda.

Didon (*la Mort de*), tableau du Guerchin (Nîmes); de Natoire (Nantes); — de Rubens, Coypel, Le Brun, etc.

DIDON (le P. Henri), dominicain et prédicateur français, né au Touvet, auteur d'un ouvrage vivant sur *Jésus-Christ* (1840-1900).

DIDOT, famille d'imprimeurs-libraires français,

(*Phot. Larousse.*)

dont le membre le plus célèbre est AMBROISE-FIRMIN, savant helléniste, né à Paris (1790-1876).

DIDRON (Adolphe-Napoléon), érudit et archéologue français, né à Hautvillers (Marne), fondateur des *Annales archéologiques* (1806-1867).

DIDYME, grammairien d'Alexandrie, contemporain de Cicéron.

DIDYME, surnom de saint Thomas.

DIE, ch.-l. d'arr. (Drôme), sur la Drôme, à 67 kil. S.-E. de Valence; 3.241 h. (*Diois*). Vins blancs mousseux, magnaneries, soieries. L'arr. a 9 cant., 116 comm., 39.625 h.

DIÉBOLT (Georges), sculpteur français, né à Dijon (1816-1861), auteur du groupe *Héro et Léandre*.

DIÉGO-SUAREZ [*rèz*], port de l'île de Madagascar, dans la baie du même nom, au N.-E. de l'île; 14.000 h. Point d'appui de notre flotte.

DIEMEN [*mèn*] (Antoine *Van*), colonisateur hollandais, instigateur du voyage d'Abel Tasman, qui, en 1642, découvrit l'île appelée depuis *terre de Van-Diemen* ou *Tasmanie* (1593-1645).

DIÉMEN (*terre de* **Van-**). V. TASMANIE.

DIÉMER (Louis), pianiste et compositeur français, né à Paris (1843-1919).

DIEPPE, ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure); sur la Manche; 25.317 h. (*Dieppois*). Ch. de f., à 55 kil. N. de Rouen. Bains fréquentés, pêche, constructions navales; ivoirerie. Patrie de Duquesne. — L'arr. a 19 cant., 359 comm., 194.134 h.

DIERX (Léon), poète français, né à la Réunion (1838-1912), auteur de *Lèvres closes*.

DIESEL (Rodolphe), ingénieur allemand, né à Paris, auteur de travaux sur le froid, inventeur du moteur qui porte son nom (1858-1913).

DIEST [*dist'*], v. de Belgique (Brabant); 8.100 h.

Diète, assemblée politique où se discutent les affaires publiques de certaines nations. Les plus importantes au point de vue historique se sont tenues à Augsbourg (1518), Worms (1521), où comparut Luther, Nuremberg (1523, 1524), Spire (1526, 1529), Augsbourg (1530), Cologne (1530), Worms (1536), Francfort (1539), Ratisbonne (1541), Spire (1544), Augsbourg (1547, 1548, 1550), Ratisbonne (1622).

DIETIKON [*di, on'*], comm. de Suisse (Zurich), dans la vallée de la Limmat; 6.700 h. Filatures.

DIETRICH (Philippe-Frédéric, *baron de*), minéralogiste, maire de Strasbourg. C'est chez lui que Rouget de Lisle chanta pour la première fois *la Marseillaise*; m. sur l'échafaud (1748-1793).

DIEU (*île*). V. YEU (*île d'*).

Dieu (*Traité de la connaissance de*). V. CONNAISSANCE.

Dieu (*Traité de l'existence et des attributs de*), ouvrage philosophique de Fénelon, inspiré par la philosophie cartésienne. L'auteur y réunit l'éclat des descriptions à la subtilité de la dialectique (1712).

Dieu, poème de Victor Hugo (juin 1891), suite de visions grandioses.

Dieux. En mythologie, on distingue douze grands dieux : Jupiter, Neptune, Mars, Mercure, Vulcain, Apollon, Vesta, Junon, Cérès, Diane, Vénus, Minerve

Dieux (*De la nature des*), traité philosophique de Cicéron, dédié à Brutus. C'est un exposé des diverses opinions des philosophes sur l'Etre suprême et la Providence, où l'on voit aux prises un épicurien, un stoïcien et un académicien.

Dieux ont soif (*Les*), roman par Anatole France (1912), où l'auteur a peint les terroristes de 1793 : tableau d'un art achevé.

DIEUDONNÉ Ier (*saint*), pape de 615 à 618. Fête le 8 novembre. — DIEUDONNÉ II, pape de 672 à 676.

DIEULAFOY (Marcel), ingénieur et archéologue français, né à Toulouse, a effectué des fouilles en Susiane (1844-1920). Il a été secondé par sa femme, Jeanne MAGRE, née à Toulouse (1851-1916).

DIEULEFIT [*fi*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 2.539 h. Eaux minérales; moulineries de soie, draperies, poteries.

DIEULOUARD, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.026 h. Ch. de f. Forges, aciéries.

DIEUZE, ch.-l. de canton (Moselle), arr. de Château-Salins, sur la Seille et le canal des Salines. Sel. 3.082 h. Ch. de f. Patrie d'Edmond About.

DIEZ [*dits'*] (Friedrich), linguiste allemand, né à Giessen, auteur d'un célèbre *Dictionnaire étymologique des langues romanes* et d'une *Grammaire des langues romanes* (1794-1876).

DIFFERDANGE [*anj'*], v. du grand-duché de Luxembourg; 16.000 h. Hauts fourneaux.

DIGNE, ch.-l. du départ. des Basses-Alpes; 7.051 h. (*Dignois* ou *Diniens*). Ch. de f., à 764 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Fruits secs et confits; eaux chlorurées. — L'arr. a 15 cant., 128 comm., 40.345 h.

Dignité (*De la*) **et de l'accroissement des sciences**, par Fr. Bacon, traité philosophique où l'auteur passe en revue les connaissances humaines et les obstacles à leur progrès. C'est un des premiers monuments de la science expérimentale (1605).

DIGOIN, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, à la jonction des canaux du Centre et de la Loire; 6.736 h. (*Digoinais*). Ch. de f. Chaux, faïence, grès.

DIJON, ancienne capitale de la Bourgogne, ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or, sur le canal de Bourgogne, au confluent du Suzon et de l'Ouche, affl. de la Saône. Ch. de f., à 315 kil. S.-E. de Paris; 90.869 h. (*Dijonnais*). Cour d'appel; évêché; université; ch.-l. de la 8e région militaire. Commerce de grains, vins, bois, moutarde, biscuits, pain d'épices, distillerie. Palais des ducs de Bourgogne, avec son riche musée. Palais de justice (XVe-XVIe s.), belles églises, la Chartreuse de Champmol, etc. Patrie de Hugues Aubriot, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Vergennes, Maret, maréchal Vaillant, J. de Chantal, Bossuet, Piron, De Brosses, Cazotte, C.-B. Petitot, Rameau, Rude. L'arr. a 15 cant., 267 comm., 174.677 h.

DIJONNAIS, pays du duché de Bourgogne; capit. *Dijon*.

DILKE (*sir* Charles), publiciste et homme politique anglais, né à Londres (1843-1911).

DILLINGEN [*in'ghen*], comm. du territ. de la Sarre, arr. de Sarrelouis; 10.000 h.

DILLON [*dilon*] (Théobald), général au service de la France, né à Dublin. Il commandait la place de Lille quand il fut massacré par ses troupes, sur un soupçon injuste de trahison (1745-1792).

Dimanche (*Monsieur*), personnage de *Don Juan*, comédie de Molière, type de créancier timide que désarment les politesses et les belles paroles de son débiteur.

Dîme (anc. forme **Dixme**), impôt qui consistait dans le payement d'une redevance en nature au clergé (*dîme ecclésiastique*) ou à la noblesse (*dîme seigneuriale*); cette redevance formait ordinairement la dixième partie (d'où le nom de *dixme*) du revenu de la terre imposée. La dîme ecclésiastique, d'abord volontaire, rendue obligatoire par Charlemagne en 794, ne fut supprimée qu'en 1789.

Dîme royale (*la*), livre célèbre de Vauban, où l'auteur propose de remplacer tous les impôts par un impôt unique, mais général : la *dîme royale*. La présentation de ce livre à Louis XIV entraîna la disgrâce de Vauban, malgré les très grands services que l'illustre ingénieur avait rendus (1707).

Dîme saladine, impôt établi en 1188 par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion pour subvenir aux frais de la croisade contre Saladin.

DINAN, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), sur la Rance; 10.633 h. (*Dinannais* ou *Dinandois* ou *Dinandiens*). Ch. de f., à 60 kil. E. de Saint-Brieuc. Ville pittoresque, d'un grand intérêt archéologique. — L'arr. a 12 cant., 107 comm., 121.866 h.

DINANT, v. de Belgique (Namur); 5.700 h. Dinanderies, construction métallique, lainages, cuirs, marbre. Incendiée par les Allemands en 1914.

DINARD (anc. **Dinard-Saint-Enogat**), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 9.090 h. Port sur la Manche. Bains de mer.

DINARIQUES (ALPES) ou **Alpes Dalmates**, chaînes de monts calcaires, dans l'ancienne Illyrie, qui courent parallèlement à la côte est de l'Adriatique.

DINARQUE, orateur grec du parti macédonien, né à Corinthe (vers 360-après 292 av. J.-C.).

Dindenault [*nô*], personnage de *Pantagruel* de Rabelais, qui joue un rôle dans la scène des *Moutons de Panurge*.

DINDORF [*din'*] (Guillaume), helléniste alle-

mand, né à Leipzig, auteur de remarquables éditions classiques (1802-1883).

DINOCRATE, architecte macédonien, qui rebâtit le temple d'Éphèse, incendié par Erostrate (IVe s. av. J.-C.).

DINOCRATE, Messénien qui, vendu aux Romains, détacha ses concitoyens de la ligue Achéenne et fit mettre à mort Philopœmen; m. en 182 av. J.-C.

DINSLAKEN [*din'slaken*], v. d'Allemagne, Prusse-Rhénane; 26.000 h.

DIOCLÈS, médecin grec, né à Carystos en Eubée (IIIe s. av. J.-C.).

DIOCLÉTIEN [*sien*], empereur romain, né près de Salone, en Dalmatie, en 245; il régna de 284 à 305 et mourut en 313. En 285, il s'associa Maximien. En 292, il organisa la tétrarchie, avec deux *Augustes* secondés par deux Césars. Il prit l'Orient avec Galère pour César et abandonna l'Occident à Maximien avec Constance Chlore pour César. Cédant aux instances de Galère, il persécuta les chrétiens, qui appelèrent la fin de son règne l'*ère des martyrs* (303-311). Dégoûté du pouvoir dans sa vieillesse, il abdiqua solennellement l'empire et se retira en 305 à Salone. Il ne s'occupa plus que de son jardin et, comme on le sollicitait de ressaisir le pouvoir : « Venez à Salone, répondit-il, et vous apprendrez vous-même à apprécier le bonheur que je goûte en cultivant mes laitues. »


Dioclétien

DIODORE DE SICILE, historien grec du siècle d'Auguste, né à Agyrion, auteur d'une très précieuse *Bibliothèque historique*, histoire universelle des temps les plus reculés à 60 av. J.-C.

DIOGÈNE d'Apollonie, philosophe grec de l'école ionienne (Ve siècle av. J.-C.). Il faisait consister l'être primordial dans l'*air*.

DIOGÈNE le Cynique, philosophe grec, né à Sinope (413-323 av. J.-C.), méprisant les richesses et les conventions sociales. Son nom a passé dans la langue pour désigner un homme d'un esprit caustique, qui vit sobrement et dédaigne toutes les convenances. Il marchait pieds nus en toute saison, dormait sous les portiques des temples enveloppé dans son unique manteau et avait pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce. Alexandre, à Corinthe, lui ayant demandé s'il désirait quelque chose : « Oui, répondit le Cynique, que tu t'ôtes de mon soleil. » Il aperçut un jour un enfant buvant à une fontaine dans le creux de sa main : « Cet enfant m'apprend, s'écria-t-il, que je conserve encore du superflu », et il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire. Un autre jour, un disciple des Eléates niait le mouvement; pour répondre au sophiste, il se leva et se mit à marcher. Platon ayant défini l'homme « un animal à deux pieds, sans plumes », Diogène jeta au milieu du cercle de ses auditeurs un coq plumé, en s'écriant : « *Voilà l'homme de Platon!* » Il professait un si profond dédain pour l'humanité tout entière, qu'on le rencontra un jour en plein midi dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main, et répondant à ceux qui lui demandaient la raison de cette bizarrerie : « Je cherche un homme. »


Diogène.

Diogène jetant son écuelle, tableau de Poussin (Louvre); — de Salvator Rosa, musée de l'Ermitage; — de Karel Dujardin (Dresde).

DIOGÈNE Laërce ou de Laërte, historien grec, né à Laërte, en Cilicie, auteur d'une biographie des philosophes, dans laquelle il nous a conservé de précieux renseignements (IIIe s. av. J.-C.).

DIOLIBA, nom donné au haut Niger.

DIOMÈDE, roi fabuleux de la Thrace, célèbre par sa cruauté. Hercule le fit dévorer par ses propres chevaux, qu'il nourrissait de chair humaine.

DIOMÈDE, roi d'Argos et l'un des héros de la guerre de Troie. Comme il combattait contre Enée, il blessa dans les ténèbres Vénus, qui venait protéger son fils en l'enveloppant d'un nuage.

DION de Syracuse, disciple de Platon, qui gouverna Syracuse, après en avoir chassé son neveu, Denys le Jeune, de 357 à 354 av. J.-C. Son despotisme le fit assassiner (409-354 av. J.-C.).

DION Chrysostome (*Bouche d'or*), célèbre rhéteur grec (vers 30-117 de notre ère). Il a défendu avec éclat le stoïcisme.

DION CASSIUS [*uss*], historien, né à Nicée (Bithynie), vers l'an 155. Il écrivit en grec une *Histoire romaine*, encore aujourd'hui fort utile.

DIONÉ, nymphe, fille d'Uranus et de la Terre, ou de l'Océan et de Téthys. Elle fut aimée de Jupiter, dont elle eut Vénus.

DIONIS [*niss*] (Pierre), médecin et anatomiste français, né à Paris (1643-1718).

Dionysies. Dans la Grèce ancienne, fêtes en l'honneur de Dionysos.

DIONYSOS, dieu grec analogue au Bacchus latin.

DIOPHANTE, mathématicien grec, né à Alexandrie vers 325 de notre ère. On lui attribue souvent l'invention de l'algèbre.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, déposé et exilé comme partisan d'Eutychès; m. en 454.

DIOSCORIDE, médecin grec du Ier siècle de notre ère, auteur d'un traité sur la matière médicale.

DIOSCURES (*Enfants de Jupiter*), surnom de Castor et Pollux (*Myth.*)

DIPHILE, poète comique grec, appartenant à la comédie nouvelle, né à Sinope et contemporain de Ménandre. Plaute et Térence l'ont imité.

DIPPEL (Jean-Conrad), médecin allemand, né près de Darmstadt; il découvrit le bleu de Prusse (1673-1734).

DIRCÉ, femme de Lycos, mise à mort par Amphion et Zétos, fils d'Antiope qu'elle avait maltraitée; ils l'attachèrent aux cornes d'un taureau sauvage, qui mit son corps en lambeaux. Bacchus la changea en fontaine. (*Myth.*)

Directions pour la conscience d'un roi, instructions de Fénelon sur l'art de gouverner; ouvrage pour le duc de Bourgogne (1734).

Directoire, nom donné au gouvernement qui fonctionna en France depuis le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), et qui fut renversé par le général Bonaparte le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Les *Directeurs* gouvernaient avec l'aide de deux Chambres : le conseil des Anciens, et le conseil des Cinq-Cents. Le gouvernement des Directeurs fut marqué à l'extérieur par la campagne d'Italie, l'expédition d'Egypte, la formation d'une nouvelle coalition contre la France, et l'abandon par celle-ci de toute la péninsule italienne; à l'intérieur, par plusieurs coups d'Etat, et une situation financière précaire qui aboutit à la « banqueroute des deux tiers ».


Membre du Directoire.

Discobole (*le*), statue antique, au Louvre, remarquable pour la vérité de l'attitude, l'équilibre et la grâce des lignes.

DISCORDE, fille de la Nuit et sœur de Mars. Exilée du ciel par Jupiter, furieuse de n'être pas invitée aux noces de Thétis et de Pélée, elle lança dans la salle du festin la *pomme de Discorde*. V. PÂRIS.

Discours sur les révolutions du globe, admirable tableau des phénomènes et des vicissitudes antéhistoriques dont la terre montre encore les traces, par G. Cuvier (1812-1824).

Discours sur l'universalité de la langue française, ouvrage de Rivarol; apologie spirituelle et séduisante de la langue française et du génie national (1784).

DISON, c. de Belgique (Liége); 10.100 h. Lainages, chaussures.

Dispute du saint sacrement (*la*) ou **la Théologie**, chef-d'œuvre de Raphaël ; au Vatican.

DISRAELI [*réili*] (Isaac), écrivain israélite anglais, né à Enfield (1766-1848).

DISRAELI (Benjamin), *lord* BEACONSFIELD, fils du précédent, romancier et homme d'Etat anglais, né à Londres. Il entra dans la vie politique en 1837, se fit champion des idées protectionnistes et devint président du conseil en 1868. Chef du parti tory (conservateur), il alterna constamment au pouvoir avec Gladstone. Il s'opposa en 1878 à l'exécution du traité de San-Stefano, donna Chypre aux Anglais et reçut le titre de lord Beaconsfield (1804-1881).

Distrait (*le*), comédie en vers, de Regnard, amusante étude de caractère (1697).

DIU [*diou*], port de l'Inde portugaise, dans une île sur la côte de Kattiawar ; 13.840 h.

Divan (*le*), recueil de poésies du Persan Hafiz, contenant près de 600 odes (XIVe siècle).

Divan oriental-occidental (*le*), recueil de poésies inspirées à Gœthe par l'étude des poètes persans (1819).

DIVES (*la*), fleuve côtier de France, qui a sa source dans l'Orne et se jette dans la Manche ; 100 kil. Vallée pittoresque et fertile.

DIVES-SUR-MER, comm. du Calvados, arr. de Lisieux ; 5.466 h. Electrométallurgie.

Divine Comédie (*la*), poème de Dante, divisé en trois parties : *l'Enfer, le Purgatoire* et *le Paradis*. C'est une vision du monde de l'au-delà. Le poète, guidé par Virgile, puis par Béatrice, en visite les trois régions. Dans ce poème, semé d'épisodes gracieux ou terribles et de peintures saisissantes, Dante a déployé une imagination extraordinaire, un ordre subtil, toute la science et toute la pensée du moyen âge. Il a créé la poésie et même la langue italiennes (XIVe siècle).

DIVION, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 10.156 h. Houille.

DIVONNE-LES-BAINS, comm. de l'Ain, arr. de Gex ; 1.894 h. (*Divonnais*). Ch. de f. Eaux minérales.

Dix mille (*retraite des*), retour en Grèce des dix mille Grecs qui avaient combattu à Cunaxa pour Cyrus le Jeune, en 400 av. J.-C. Cette héroïque retraite s'effectua sous la conduite de Cléarque, et, après l'assassinat de celui-ci par Tissapherne, sous celle de Xénophon, qui s'en est fait l'historien dans son *Anabase*. Elle eut un grand retentissement dans le monde grec et prépara l'expédition d'Alexandre.

DIXMUDE [*diks*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale), sur l'Yser ; 3.900 h. Théâtre de sanglants combats (en 1914 et 1918).

DJABALPOUR. V. JUBBULPORE.

DJAGGERNAT [*ghèrnat'*], **JUGGERNAUT** ou **PURI**, place forte de l'Inde anglaise, sur le golfe du Bengale, et la plus célèbre des cités religieuses de l'Inde ; 40.000 h. On évalue à un million le nombre des pèlerins qui se rendent aux deux grandes fêtes annuelles de Djaggernat, où l'on promène en pompe l'énorme char qui porte la statue du dieu.

Djaïnisme. V. *partie langue*.

DJAÏPOUR. V. JAÏPUR.

DJEBEL DRUZE. V. DRUZES.

DJEDDAH, v. d'Arabie (Hedjaz), port sur la mer Rouge ; 40.000 h. Escale maritime de La Mecque.

DJEMILA, l'ant. *Cuicul*, localité d'Algérie, dép. de Constantine, à 50 kil. de Sétif. Ruines romaines.

DJEMNA. V. JUMNA.

DJENNÉ ou **DIENNÉ**, v. de l'A.-O. F. (Soudan), sur le Bani, affl. du Niger ; 5.300 h. Anc. capit. de l'empire songhaï.

DJERBA, île de Tunisie, à l'entrée du golfe de Gabès ; 50.000 h. (*Djerbiottes*). Eponges, corail.

DJÉRID [*id'*], chott de la Tunisie méridionale ; son niveau est à 15 m. au-dessous de celui de la mer, dont il n'est séparé que par quelques kilomètres.

DJÉZIRÈH (AL-), n. turc de la Mésopotamie.

DJEZZAR (*le Boucher*), surnom d'**Ahmed**, pacha de Saint-Jean-d'Acre, qui soutint en 1799 un long siège contre Bonaparte (1735-1804).

DJIBOUTI, port de la Côte française des Somalis, ch.-l. de cette colonie ; 16.000 h. Occupé en 1888.

DJIDJELLI, v. de l'Algérie (Constantine), arr. de Bougie. Port sur la Méditerranée ; 11.483 h.

Djinns, nom que les Arabes donnent à des esprits inférieurs aux anges. Il existe des djinns bienfaisants et des djinns malfaisants.

DJOKJOKARTA, v. de Java ; 136.650 h.

DJOUBA, rivière de la Somalie italienne, née en Ethiopie. Limite de la colonie jusqu'en 1924, le pays d'outre-Djouba a été cédé par l'Angleterre à l'Italie au traité de Londres (1924).

DJURDJURA ou **JURJURA**, chaîne de montagnes du départ. d'Alger ; entoure la Grande-Kabylie. Le pic *Lalla-Khedidja* s'y élève à 2.308 m.

DMITRI ou **DIMITRI**, forme slave de DÉMÉTRIUS. V. ce nom.

DNIÉPER [*pèr*], fl. de Russie et d'Ukraine. Il baigne Smolensk, Mohilev, Kiev, Dniépropétrovsk, Kherson, et finit dans la mer Noire ; 2.146 kil. C'est l'ancien *Borysthène*.

DNIÉPROPÉTROVSK, anc. **Iékatérinoslav**, v. d'Ukraine, dans la boucle du Dniéper ; 232.000 h. Usine hydroélectrique.

DNIESTER [*èr*], en roum. **Nistru**, fleuve d'Europe, né dans les Karpates en Pologne ; sépare la Roumanie de l'Ukraine et se jette dans la mer Noire ; 1.200 kil.

DOBROPOLJÉ [*lié*], longue croupe centrale de la péninsule des Balkans : théâtre d'une brillante victoire des armées franco-serbes contre le front bulgare (15-18 sept. 1918).

DOBROUDJA, en roum. **Dobrogea**, prov. de la Roumanie, entre la mer Noire et le Danube ; 855.000 h. Ch.-l. *Constantza*. Elevage et forêts.

Doctrinaires, partisans de l'école politique fondée par Royer-Collard. Le *doctrinarisme* est né, sous la Restauration, du besoin qu'éprouvèrent quelques esprits distingués d'élever à la hauteur d'un système philosophique la politique de juste-milieu qu'ils avaient embrassée pour l'opposer à la fois à la souveraineté du peuple et au droit divin.

Doctrine chrétienne (*Congrégation de la*), congrégation fondée en Italie vers 1560 par Marc de Sadis Cusani, pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et aux artisans. — Congrégation française ayant le même objet, fondée en 1592 par César de Bus et qui dura jusqu'à la Révolution. — Nom donné quelquefois aussi aux *Frères des Ecoles chrétiennes*.

DODDS (Alfred), général français, né à Saint-Louis (Sénégal) [1842-1922] ; conquit le Dahomey (1892-1893).

DODE DE LA BRUNERIE (Guillaume), maréchal de France, né à Saint-Geoire. Il défendit avec éclat Glogau en 1813 et fut chargé, en 1840, de la construction des fortifications de Paris (1775-1851).

DODÉCANÈSE, nom des douze îles Sporades méridionales ; 120.000 h. Occupées par l'Italie en 1912, abandonnées par la Turquie à l'Italie au traité de Lausanne (1923). Constituent avec Rhodes les *îles de la mer Egée*.

DODGSON [*dodjsen*] (Charles), dit **Lewis Caroll**, écrivain anglais, né à Daresbury, auteur d'*Alice au pays des merveilles*, livre pour les enfants qui eut un immense succès (1832-1898).

DODONE, anc. v. d'Epire : elle avait un temple de Jupiter près d'une forêt de chênes dont le bruissement était interprété comme un oracle. (Hab. *Dodonéens*.)

DŒLLINGER [*in'gher*] (Jean-Joseph-Ignace), théologien bavarois, né à Bamberg ; il fonda en Allemagne le parti vieux-catholique, opposé au dogme de l'infaillibilité du pape (1799-1890).

DOFRINES ou **DOVREFJELD** [*fild'*], montagnes boisées qui séparent la Suède de la Norvège. (On dit aussi *Alpes Scandinaves*.)

DOGES (*palais des*) ou **PALAIS DUCAL**, à Venise, riche de ses magnifiques façades gothiques et des œuvres d'art qu'il contient.

DOIRE ou **DORIA**, deux rivières piémontaises, descendues des Alpes et tributaires du Pô. La *Doire Baltée* baigne Aoste et Ivrée, la *Doire Ripaire* se jette dans le Pô en aval de Turin.

DOLABELLA, gendre de Cicéron, dont il avait épousé la fille Tullia (Ier s. av. J.-C.).

DOLCI [*tchi*] (Carlo), peintre italien, né à Florence. Ses tableaux sont d'un style soigné, d'un art distingué et un peu mélancolique (1616-1686).

DOL-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur le Guioult, tributaire de la Manche; 4.473 h. (*Dolois*). Ch. de f.

DOLE [*dol'*], ch.-l. d'arr. (Jura), sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin; 18.066 h. (*Dolois*) Ch. de f.; à 73 kil. N.-O. de Lons-le-Saunier. Forges, taillanderies; produits chimiques; constructions mécaniques. Patrie de Malet, Pasteur. — L'arr. a 9 cant., 138 comm., 62.664 h.

DOLET [*lè*] (Etienne), philologue et imprimeur français, né à Orléans; pendu et brûlé à Paris pour ses opinions hardies et agressives (1509-1546).

DOLGOROUKI, noble et illustre famille russe. L'un de ses représentants, PIERRE VLADIMIROVITCH (1807-1868), a publié plusieurs ouvrages historiques.

DOLLART [*lart'*] (*golfe du*), golfe de la mer du N., dans lequel se jette l'Ems. Formé par des ingressions de la mer du Nord en 1277 et en 1287.

DOLLFUSS (Engelbert), homme d'Etat autrichien, né à Texing. Chancelier d'Autriche depuis 1932. Il fut assassiné à Vienne par des partisans nationaux-socialistes (1892-1934).

DOLOMIEU (Sylvain GRATET *de*), minéralogiste français, né à Dolomieu (Isère) [1750-1801].

DOLOMITES ou **DOLOMITIQUES** (ALPES), montagnes très pittoresques, couvrant une partie du Tyrol; appartiennent à l'Italie depuis 1919.

DOLOPES, ancien peuple de Thessalie.

DOMART [*mar*], ch.-l. de c. (Somme), arr d'Amiens, sur le *ru de Domart;* 1.124 h.

DOMAT [*ma*] (Jean), jurisconsulte français, né à Clermont-Ferrand. Pascal, en mourant, lui confia ses papiers. Il a écrit *les Lois civiles dans leur ordre naturel* (1625-1696).

DOMBASLE [*donbal'*], comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 8.082 h. Ch. de f. Sel, soude, constructions métalliques.

DOMBASLE (Mathieu *de*), agronome français, né à Nancy. Il inventa une charrue et perfectionna les méthodes de culture (1777-1843).

DOMBES (*principauté de*), petit pays de Bourgogne, entre le Rhône et la Saône; cap. *Trévoux.* Nombreux et poissonneux étangs.

DOMBROWSKI (Jean-Henri), général polonais au service de la France, né à Pierszowice; il couvrit le passage de la Bérézina (1775-1818).

DOMÈNE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble près de l'Isère; 2.267 h. Ch. de f. Papeteries.

DOMÈVRE-EN-HAYE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, près de l'Eche, affl. de la Moselle; 197 h.

DOMFRONT [*donfron*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 3.894 h. (*Domfrontais*). Ch. de f.

DOMINÉ (Marc), officier français, né à Vitry-le-François (1848-1921); défendit héroïquement Tuyen-quan contre 15.000 Chinois (1885).

DOMINICAINE (*république*), Etat d'Amérique, dans la partie orientale de l'île d'Haïti; 1.018.000 h. (*Dominicains*). Langue espagnole. Capit. *Ciudad Trujillo* (*Saint-Domingue*).

Dominicains ou **Frères prêcheurs**, ordre religieux, fondé à Toulouse par saint Dominique, contre les hérétiques albigeois (1215). Supprimé en 1792, il fut rétabli par Lacordaire. On appelait souvent les dominicains *jacobins,* du nom de leur couvent de Saint-Jacques de Paris. — L'ordre des *dominicaines,* fondé par saint Dominique en 1206, fut réformé au XIVe siècle par sainte Catherine de Sienne.

DOMINION [*on'*], mot anglais, signifiant « empire », « possession » et désignant diverses parties de l'Empire britannique, plus ou moins indépendantes : Eire, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine.

DOMINIQUE (*La*), une des Petites Antilles anglaises (îles du Vent); 42.000 h., de langue française. Ch.-l. *Roseau;* 7.000 h. Cacao.

DOMINIQUE (*saint*), prédicateur castillan, fondateur de l'ordre des dominicains, né à Caleruega (1170-1221). Fête le 4 août.

Dominique, roman d'E. Fromentin; chef-d'œuvre de fine psychologie (1863).

DOMINIQUIN [*kin*] (Domenico ZAMPIERI, dit *le*), peintre italien, né à Bologne; le meilleur élève des Carrache; dessinateur exact et expressif coloriste vrai et habile (1581-1641)



Le Dominiquin.

DOMITIEN [*sien*], empereur romain de 81 à 96, fils de Vespasien et frère de Titus, né à Rome. Les premières années de son règne furent heureuses; mais, au retour de quelques expéditions malheureuses, il fit subir à Rome le plus cruel despotisme et fut assassiné par un esclave avec la complicité de sa femme, Domitia Longina. Il fut le dernier des douze Césars (51-96 ap. J.-C.)

DOMITIUS AHENOBARBUS, consul en 32 apr. J.-C., premier mari d'Agrippine et père de Néron.



Domitien.

DOMMARTIN-SUR-YÈVRE [*dom'mar*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons; 138 h.

DOMME, ch.-l. de c (Dordogne), arr de Sarlat, près de la Dordogne; 1 192 h. (*Dommois*). Vins, pierres meulières, ciments.

DOMODOSSOLA, v d'Italie (Piémont), au débouché du tunnel du Simplon; 6.400 h

DOMONT, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, 3 572 h. Ch. de f. Briques.

DOMPAIRE [*don*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, 920 h. Ch. de f.

DOMPIERRE-SUR-BESBRE [*don*], ch.-l de c. (Allier), arr de Moulins; 3.110 h. Ch de f

DOMREMY-LA-PUCELLE [*don*], village de l'arr. de Neufchâteau (Vosges); sur la Meuse. C'est là que naquit Jeanne d'Arc; 280 h. Ch. de f

DON, fleuve de Russie, qui naît au S. de Moscou et se jette dans la mer d'Azov; 2.100 kil.

DONAÏ ou **DON-NAÏ** (*le*), fl. de Cochinchine, qui se jette dans la mer de Chine.

DONALD, nom de trois rois légendaires d'Ecosse au moyen âge.

DONAT [*na*], évêque des Cases-Noires en Numidie; fut déclaré hérétique et déposé (IVe siècle).

DONAT, évêque de Carthage au temps du précédent, fondateur de la secte des *donatistes,* qui se croyaient les seuls héritiers des apôtres.

DONAT (Ælius), grammairien latin du IVe siècle, précepteur de saint Jérôme. Ses traités, connus sous le nom de *Donats,* comptent, avec les Ecritures, parmi les plus anciens livres imprimés.

DONATELLO, appelé aussi **DONATO,** sculpteur toscan, né à Florence. Formé par l'étude de l'art antique, il mêla la simplicité des anciens et le réalisme médiéval. Citons parmi ses œuvres : *Saint Jean-Baptiste, David* (1386-1466).



Donatello.

DONATIEN [*sien*] (*saint*), martyrisé à Nantes avec son frère Rogatien, vers 299. Fête le 24 mai.

DONATO, célèbre famille de Venise, qui a fourni plusieurs doges à la république.

DONAU [*naou*], nom allemand du Danube.

DONAUWŒRTH [*naouvœrt'*], v. de Bavière, sur le Danube; 4.700 h. Victoire de Soult sur les Autrichiens en 1805.

DON BENITO, v. d'Espagne (prov. de Badajoz); 20.700 h.

Don Carlos. V. CARLOS.

DONCASTER [*kast*e*r*], v. d'Angleterre (York); 63.000 h. Tissage, filatures.

Don César de Bazan, personnage épisodique de *Ruy Blas*, de Victor Hugo; type du bohème gentilhomme.

DONEGAL [*donigôl*], auj. **Tirconaill**, comté de l'Etat libre d'Irlande (Ulster); 158.000 h. Ch.-l. *Lifford*.

DONETZ, riv. d'Ukraine, affl. du Don, dans un bassin houiller important.

DONGOLA, région du Soudan anglo-égyptien. Ch.-l. *Merowe*. Coton.

DONIZETTI (Gaetano), compositeur italien, né à Bergame, auteur de *la Favorite*, de *Lucie de Lammermoor*, de *la Fille du régiment*, *Don Pasquale*, de l'*Elisir d'amore*, etc. Il possédait le don de l'improvisation et un réel sentiment du pathétique (1797-1848).


Donizetti.

DONJON (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, sur l'Odde; 1.820 h.

Don Juan, personnage légendaire, d'origine espagnole (Don Juan Tenorio), type de l'homme de cour, impie, libertin et séducteur. V. STATUE DU COMMANDEUR.

Don Juan ou *le Festin de Pierre*, comédie de Molière, en cinq actes et en prose (1665); pièce de mœurs et de caractères, qui s'élève jusqu'à la haute comédie, et s'achève dans le fantastique et le merveilleux. En 1673, Thomas Corneille en donna, sous le titre de *Festin de Pierre*, une adaptation en vers assez heureuse.

Don Juan, opéra en deux actes, paroles de Lorenzo da Ponte, musique de Mozart. Chef-d'œuvre de souplesse, de grâce et de vérité (1787).

Don Juan, ballet en quatre tableaux de Gluck (1761).

Don Juan, poème de lord Byron, commencé en 1818 et laissé inachevé; c'est une œuvre sans frein et sans règle, mais pleine de grâce et d'esprit.

Don Juan (*la Barque de*), tableau, l'un des chefs-d'œuvre de Delacroix (1841); au Louvre. Inspiré d'une page de Byron, mais traité avec le tempérament personnel du peintre.

DONNAY (Maurice), auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Ses pièces : *Amants*, *la Douloureuse*, *le Torrent*, *l'Autre Danger*, etc., valent par un exquis mélange d'émotion et d'esprit. Membre de l'Académie française.


Maurice Donnay.

DONNEMARIE-EN-MONTOIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 848 h.

DONON, sommet des Vosges (1.010 m.).

DONOSO-CORTÈS [*tèss*] (Juan Francisco), publiciste, orateur et homme politique espagnol, né à Valle-de-la-Serena (1809-1853).

Don Quichotte de la Manche (*l'Ingénieux hidalgo*), roman espagnol en deux parties, par Michel Cervantes, un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle. Dans ce roman, qui se moque joyeusement de la chevalerie errante, la folie, personnifiée par Don Quichotte, coudoie sans cesse le bon sens, incarné dans Sancho Pança, son fidèle écuyer. Le premier ne voit que merveilles, prodiges et enchantements dans les choses les plus vulgaires; le second, tout en respectant les billevesées de son maître, n'envisage les objets que sous leur côté positif et pratique. Il n'est pas jusqu'aux montures de nos héros, le vieux cheval Rossinante du gentilhomme au cerveau fêlé, et l'âne de Sancho, qui n'accentuent ce contraste. La plus célèbre des extravagances du chevalier de la Triste Figure est son fameux combat contre des moulins à vent, auquel on fait de fréquentes allusions, ainsi qu'au surnom du héros, et à la dame de ses pensées, la fameuse Dulcinée du Toboso, etc.

Don Sanche d'Aragon, comédie héroïque de Corneille, en cinq actes et en vers (1650); pièce romanesque où le rôle de don Carlos apparaît plein de grandeur et de noblesse.

DONZENAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 2.509 h. Ardoises. Feutre. Ch. de f.

DONZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 2.237 h. (*Donziais*). Ch. de f.

DOORN [*dôrn*], v. des Pays-Bas (Utrecht); 1.200 h.; résidence, depuis 1920, de l'ex-kaiser Guillaume II.

DORAT (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; près de la Brame, s.-affl. de la Loire par la Gartempe; 2.340 h. (*Dorachons*). Ch. de f.

DORAT ou **DAURAT** (Jean), poète français de la Pléiade, né à Limoges; maître de Ronsard. Il a aussi écrit en latin de belles poésies (1508-1588).

DORAT (Claude-Joseph), poète français, né à Paris; type de frivolité élégante et maniérée (1734-1780).

DORCHESTER [*dôrtchist*e*r*], v. d'Angleterre, cap. du comté de Dorset; 10.000 h. Evêché. Bestiaux.

DORDOGNE (*la*), riv. de France, née au puy de Sancy (Puy-de-Dôme), passe à Souillac, Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac, et se réunit à la Garonne (riv. dr.) au bec d'Ambès; 490 kil.

DORDOGNE (*dép. de la*), départ. formé du Périgord et d'une partie du Limousin et de l'Angoumois; préf. *Périgueux*; s.-préf. : *Bergerac*, *Nontron*, *Sarlat*. 4 arr., 47 cant., 587 comm., 386.965 h. 9e région militaire; cour d'appel de Bordeaux; évêché à Périgueux. Ce départ. doit son nom à la rivière qui le traverse. (V. carte page suivante.)

DORDRECHT [*drècht'*], ville des Pays-Bas (prov. de Hollande-Méridionale); 54.000 h. Port très commerçant sur la Meuse. En 1618-1619, y fut tenu le grand synode dont les décisions régissent encore l'Eglise réformée de Hollande. Les Français la prirent en 1794. Patrie de F. Bol.


Gustave Doré.

DORE (*monts*). V. MONT-DORE.

DORE (*la*), riv. du Puy-de-Dôme, qui arrose Ambert et se jette dans l'Allier (riv. dr.); 135 kil.

DORÉ (Gustave), dessinateur français, né à Strasbourg (1833-1883). Doué d'une imagination féconde et brillante, il a illustré avec originalité Rabelais, La Fontaine, Dante, Cervantes, l'Arioste.

DORIA, famille noble de Gênes, qui a fourni d'illustres amiraux; entre autres ANDRÉ **Doria**, né à Oneille, qui commanda tour à tour les flottes de François Ier et de Charles-Quint (1468-1560).

DORIAN (Frédéric), homme politique français, né à Montbéliard, membre du gouvernement de la Défense nationale (1814-1873).

DORIDE, contrée de la Grèce ancienne, au S. de la Thessalie. Les *Doriens*, l'une des tribus primitives de la race hellénique, conquirent le Péloponnèse, où ils fondèrent Sparte.

Dorine, suivante de Mariane dans *le Tartuffe* de Molière. C'est le type de la domestique qui fait siens les intérêts de ses maîtres, mais donne franchement son avis sur toute chose.

DORIS [*riss*], fille de l'Océan et de Téthys; elle épousa son frère Nérée, dont elle eut cinquante filles, appelées *Néréides* (*Myth.*).

DORLÉANS (Louis), écrivain satirique et jurisconsulte français, né à Paris; il fut l'un des plus violents ligueurs (1542-1629).

DORMANS, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; sur la Marne; 2.104 h. Ch. de f.

DORMANS (Jean *de*), cardinal, né à Dormans, chancelier de France; m. en 1380.

DORNES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers, sur la Dornette, affl. de la Loire; 1.549 h.

DOROTHÉE (*sainte*), vierge et martyre vers 310, à Césarée en Cappadoce. Fête le 6 février.

DORPAT [*pat'*]. V. TARTU.

DORSETSHIRE [*dôrssitch*e*r*], comté d'Angleterre, sur les côtes de la Manche; ch.-l. *Dorchester*.

DORTMUND [*mount'*], v. de Prusse (Westpha-

(*Phot. P. Petit, H. Manuel, Nadar.*)

lie), sur l'Emscher; 525.000 h. Houille; machines.

DORVAL (Marie), actrice française, née à Lorient. Elle personnifia avec éclat les grandes héroïnes du théâtre romantique (1798-1849).

DORYLÉE, auj. **Eskichehir**, v. de l'Asie Mineure (Phrygie). Victoire de Godefroy de Bouillon sur les Turcs (1097).

Doryphore (*le*) [ou *le Porte-lance*], statue célèbre de Polyclète (Naples), qui résume l'art de la vieille école d'Argos.

Doryphores, corps de troupe qui formait la garde particulière des anciens rois perses.

DOST-MOHAMMED, émir d'Afghanistan, célèbre par ses luttes heureuses contre les Anglais (1793-1863).



Dostoïevski.

DOSTOÏEVSKI (Fédor), romancier russe, né à Moscou, auteur de romans d'une grande profondeur psychologique et d'un pathétique saisissant : *Crime et Châtiment*, *la Maison des morts* (1821-1881).

DOTTIGNIES, comm. de Belgique (Flandre Occident.), 5.000 h. Tissages de coton.

DOU ou **DOV** (Gérard), peintre hollandais, né à Leyde. Il est l'auteur de *la Femme hydropique* (Louvre), de *la Cuisinière hollandaise*, et autres scènes familières traitées avec une rare précision (1613-1675).



Gérard Dou.

DOUAI [*douè*], ch.-l. d'arr. (Nord), sur la Scarpe et le canal de la Sensée. Ch. de f., à 32 kil. S. de Lille, 41.508 h. (*Douaisiens*). Cour d'appel; école technique des mines. Houille, constructions mécaniques. Patrie de J. Bologne, Calonne, Mme Desbordes-Valmore. L'arr. a 6 cant., 66 comm., 197.078 h.

DOUALA, port et ville la plus importante du Cameroun sous mandat français, 13.000 h.

DOUARNENEZ [*nèz'*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; sur la baie de Douarnenez, 10.536 h. (*Douarnenistes* ou *Douarneziens*). Ch. de f. Pêcheries.

DOUAUMONT, comm. de la Meuse, arr. de Verdun, 3 h. Combats acharnés pendant la Grande Guerre. Ossuaire, Tranchée des baïonnettes. Douaumont, détruite pendant la guerre, ne sera pas rebâtie.

DOUBS [*dou*] (*le*), riv. de France, qui naît dans le dép. du Doubs, passe à Pontarlier, Baume-les-Dames, Besançon, Dôle, et se jette dans la Saône (riv. g.); 430 kil. Vallée pittoresque. Cascades.

DOUBS, dép. faisant partie de la Franche-Comté; préf. *Besançon*, s.-préf. *Montbéliard* et *Pontarlier*. 3 arrond., 27 cant., 636 comm., 305.500 h., 7e région militaire; cour d'appel et archevêché à Besançon. Doit son nom au *Doubs*, qui l'arrose.

DOUCET (Camille), auteur dramatique français, né à Paris; secrétaire perpétuel de l'Académie française (1812-1895).

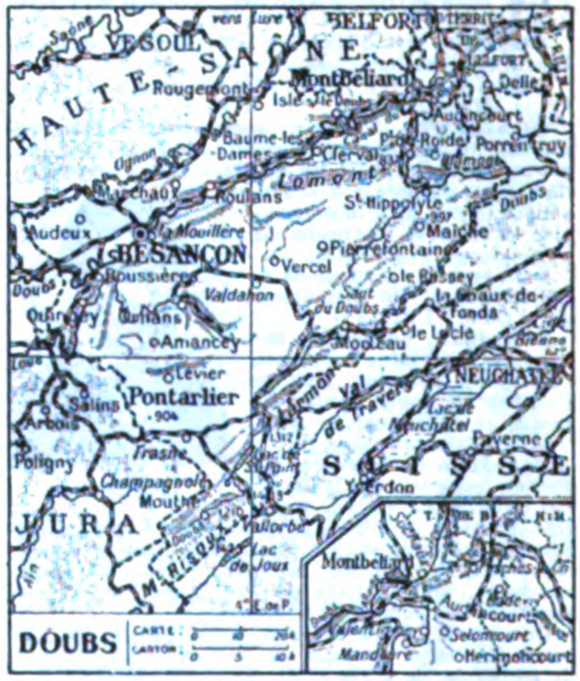
DOUCHAN. V. ÉTIENNE NÉMANITCH IX.

DOUDART DE LAGRÉE (Ernest-Marie-Louis), marin français, né à Saint-Vincent (Isère); reconnut le cours du Mékong (1823-1868).

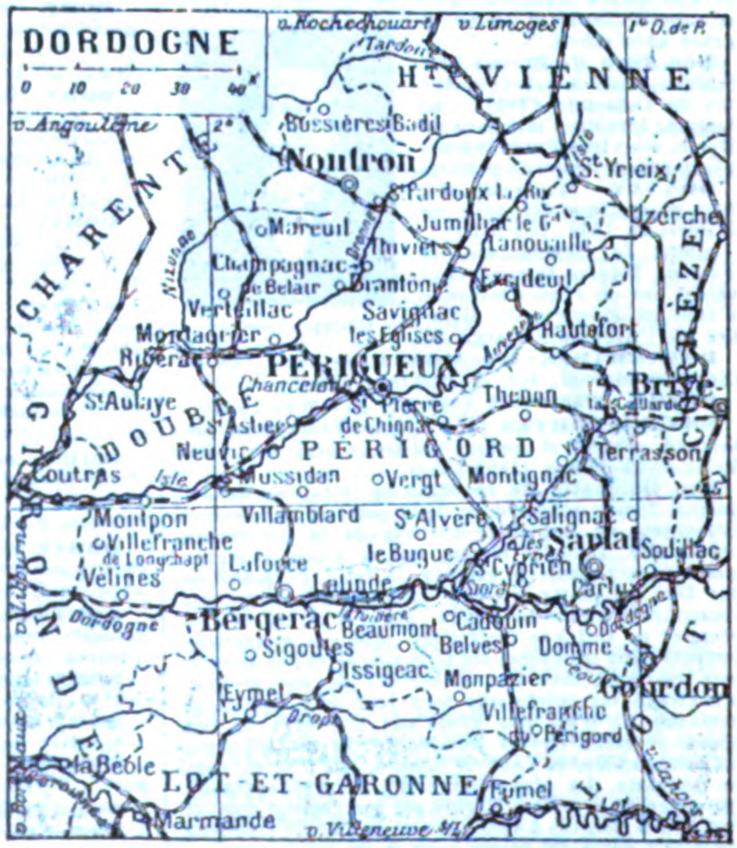
DOUDEVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2.145 h. Ch. de f.

DOUÉ-LA-FONTAINE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 3.189 h. Houille.

DOUGLAS [*dœgl^es*], famille d'Écosse qui a joué



un rôle dès le XIIIe siècle. Fameuse par sa résistance aux Anglais et sa rivalité avec les Stuarts.



DOUGLAS, ch.-l. de l'île anglaise de Man; 20.000 h.

DOUGLASS (Frédéric BAILEY, dit), ancien es-

(*Phot. Chapiro, Anderson.*)

clave nègre, l'un des abolitionnistes les plus influents de l'Amérique (1817-1895).

DOULAINCOURT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 975 h.

DOULEVANT-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 486 h. Ch. de f.

DOULLENS [*lan*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, sur l'Authie; 5.705 h. (*Doullennais*). Ch. de f. Brasseries, chanvre, lin. Une conférence s'y tint le 26 mars 1918, d'où sortit le commandement unique confié à Foch.



Doumer.

DOUMA, Assemblée nationale russe établie en 1905 par le tsar Nicolas II.

DOUMER [*mèr*] (Paul), homme politique et administrateur français, né à Aurillac en 1857; gouverneur général de l'Indochine en 1896; président du Sénat en 1927, et de la République en 1931. Assassiné à Paris en 1932.

DOUMERGUE (Gaston), homme politique français, né à Aiguesvives (Gard) [1863-1937], président du Conseil en 1914, du Sénat en 1923, et de la République en 1924. Président du Conseil du 9 février au 8 novembre 1934.



Doumergue.

DOUMIC (René), critique français, né à Paris (1860-1937). Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

DOUR, comm. de Belgique (Hainaut); 12.000 h. Câbles.

DOURDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, sur l'Orge, affl. de la Seine; 3.299 h. (*Dourdannais*.) Ch. de f. Forêt.

DOURGA ou **KÂLI**, épouse de Çiva, déesse de l'énergie féminine dans la mythologie hindoue.

DOURGES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.664 h. Ch. de f. Houille.

DOURGNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.566 h. Fontaine incrustante.

DOURO (*le*) [pron. port. *daouro*], en esp. **Duero** [*douéro*], fl. d'Espagne et de Portugal, né en Vieille-Castille, près de Soria, baigne Porto et se jette dans l'Atlantique; 850 kil.

DOUVAINE, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon; 1.328 h.

DOUVE (*la*), fleuve côtier de la Manche; 70 kil.

DOUVILLE (Jean-Baptiste), voyageur et naturaliste français, né à Hambye [Manche] (1794-1835).

DOUVRES, angl. **Dover** [*doouver*], v. d'Angleterre (Kent), sur le Pas de Calais; 43.600 h. En face et à 28 kil. de Calais. Paquebots pour la France et la Belgique.

DOUVRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1.559 h. Ch. de f.

DOUVRIN, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.231 h.

Doux pays, peinture décorative de Puvis de Chavannes [musée de Bayonne] (1882).

DOUZE (*la*), riv. du Gers et des Landes, qui se réunit, à Mont-de-Marsan, au Midou pour former la Midouze, affl. de l'Adour; 110 kil.

Douze (*Commission des*), formée par la Convention nationale pour surveiller la Commune de Paris, du 18 au 31 mai 1793. Ce fut la dernière victoire des Girondins sur les Montagnards.

Douze Tables (*loi des*), première législation écrite des Romains, gravée sur douze tables d'airain (303 et 306 de Rome). V. DÉCEMVIRS.

DOV. V. DOU.

DOVREFJELD [*fild*]. V. DOFRINES.

DOWN [*daoun*], comté d'Irlande du N. (Ulster); ch.-l. *Downpatrick*; 3.200 h.

DOYAT [*do-ya* ou *doi-ya*] (Jean *de*), conseiller et chambellan de Louis XI. Jean II, duc de Bourbon, son ancien maître, le fit mutiler (1440-1495).

DOYEN [*doi-yin*] (Gabriel-François), peintre d'histoire français, né à Paris, maître de David. Artiste vigoureux; il travailla surtout en Russie (1726-1806).

DOYLE [*doïl'*] (Conan), romancier anglais, né à Edimbourg (1859-1930); auteur de romans policiers dont le héros est le détective Sherlock Holmes.

DOZULÉ, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 881 h. Ch. de f.

DRAC (*le*), torrent des Alpes, qui se jette dans l'Isère (r. g.), près de Grenoble; 150 kil.

DRACON, archonte et législateur d'Athènes, dont les lois étaient si sévères qu'on les disait écrites avec du sang (fin du VIIe s. av. J.-C.).

DRAGOMIROV (Michel), général russe, né à Konotop (1830-1905); il se distingua pendant la guerre turco-russe.

DRAGON (*le*), constellation de l'hémisphère N.



Dragon.

Dragon. Le dragon, animal fantastique, produit de l'imagination des anciens, était représenté avec des griffes de lion, des ailes, et une queue de serpent. Il figure dans le mythe du *Dragon des Hespérides* et dans celui de la *Toison d'or*. Dans les légendes chrétiennes, le dragon personnifie la puissance du démon; le moyen âge l'introduisit dans ses féeries; la chevalerie l'adopta comme symbole des obstacles à vaincre. On le rencontre souvent dans le blason.

Dragon (*ordre du*), ordre institué en 1886 à Hué par Dong Khan, empereur de l'Annam, et devenu français en 1896.

Dragon (*ordre du* **Double-**), ordre institué en Chine, en 1881, par l'empereur Tsaï-Tien (Kouang-Siou).

Dragonnades, nom donné aux persécutions exercées contre les protestants du midi de la France (surtout dans les Cévennes) avant et après la révocation de l'édit de Nantes, et dont les dragons royaux étaient les exécuteurs. Elles furent organisées par Louvois, aidé de Foucauld et Lamoignon (1681-1685).

Dragons de Villars (*les*), opéra-comique en trois actes, paroles de Cormon et Lockroy (épisode des dragonnades), musique de Maillart, l'œuvre la plus remarquable du compositeur (1856).

DRAGUIGNAN [*ghi*], ch.-l. du dép. du Var, sur la Nartuby, affl. de l'Argens; 11.418 h. (*Draguignanais* ou *Dracénois*). Ch. de f. à 993 kil. S.-E. de Paris. Oliviers, vers à soie. — L'arrond. a 16 cant., 96 comm., 112.562 h.

DRAIS [*drè*] (Charles *de*), ingénieur et sylviculteur badois, né à Carlsruhe en 1785, m. en 1851. On lui doit l'invention de la *draisienne*.

DRAKE [*drèk'*] (*sir* Francis), marin anglais, né près de Tavistock. Il lutta avec succès contre les Espagnols et fut en faveur auprès de la reine Elisabeth (vers 1540-1596).

DRAKE (Frédéric), sculpteur allemand, né à Pyrmont (1805-1882), auteur de statues colossales.

DRAKENBERG [*èn'*], chaîne montagneuse de l'Afrique australe (altit. max. 3.000 m.).

DRAMA, v. de Grèce (Macédoine); 32.000 h.

Dramaturgie de Hambourg (*la*), recueil de morceaux de critique dramatique, par Lessing (1768). La littérature française, à l'influence de laquelle Lessing voulait soustraire le théâtre allemand, y est traitée avec une grande injustice.

DRAMMEN [*mèn*], v. et port de Norvège, près d'Oslo; 26.000 h.; fabrication de toiles.

DRANCY, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 51.156 h. (*Drancéens*). Métallurgie.

DRAVE (*la*), rivière qui naît dans les Alpes (Autriche), baigne Klagenfurt et Villach et se jette dans le Danube (r. dr.), près d'Eszek; 720 kil.

DRAVEIL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 8.310 h. Sablières.

DRAVIDIENS, peuplades du Sud de l'Asie (de l'Inde à l'Annam) qui offrent des traces de sang nègre.

DREBBEL (Cornélis *Van*), physicien et mécanicien hollandais, né à Alkmaar (1572-1634).

DRENTHE, prov. des Pays-Bas, à la frontière allemande; 220.000 h. Ch.-l. *Assen*.

DRÉPANE, v. et promontoire de Sicile, où le

(*Phot. Wide-World, Manuel.*)

consul Claudius Pulcher fut vaincu par Adherbal (249 av. J.-C.); auj. *Trapani*; 60 000 h.

DRESDE, en allem. **Dresden** [*dèn*], v. d'Allemagne, cap. de la Saxe, sur l'Elbe; 620 000 h. Construction mécanique, instruments de précision; tissages, ganterie, porcelaine. Victoire de Napoléon sur les Alliés en 1813.

DREUX [*dreu*], ch.-l. d'arr. (Eure-et-Loir), sur la Blaise, affl. de l'Eure; 12.200 h. (*Drouais* ou *Durocasses*). Ch. de f., à 34 kil. N.-E. de Chartres. Chaussures. Patrie de Rotrou, de Philidor. En 1562, Fr. de Guise y vainquit les protestants. — L'arr. a 7 cant., 126 comm., 59.407 h.

DREUX-BRÉZÉ (Henri-Evrard, *marquis de*), grand maître des cérémonies sous Louis XVI, né à Paris. Il est connu surtout par l'apostrophe foudroyante que lui adressa Mirabeau: « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » (1766-1829.)

DREVET, nom de plusieurs graveurs français, dont le plus célèbre est PIERRE-LOUIS, né à Paris (1697-1739), interprète de Rigaud, Coypel, etc.

DRIN [*in'*] (*le*), fleuve d'Albanie, affl. de l'Adriatique, formé du *Drin Blanc* et du *Drin Noir*; 350 kil.

DROCOURT, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 2.645 h. Ch. de f.

DROGHEDA, v. et port de l'Etat libre d'Irlande (Louth); 12.000 h. Aux environs, sur la Boyne, victoire de Guillaume III sur Jacques II (1690).

DROHOBYCZ [*itch*], v. industrielle de Pologne (Lwow); 27 000 h.

DROLLING [*in'gh*] (Martin), peintre de genre français, né à Oberhergheim; a peint des intérieurs (1752-1817); — Son fils, MICHEL, peintre d'histoire (1786-1851).

DRÔME (*la*), riv. de France, qui naît dans les Alpes, passe à Die, et se jette dans le Rhône (riv. g.); 102 kil.

DRÔME, dép. formé du bas Dauphiné et d'une partie de la Provence; préf. *Valence*; s.-préf. *Die*,



Nyons. 3 arr., 29 cant., 378 comm., 267.080 h.; 14e région militaire; cour d'appel à Grenoble, évêché à Valence. Doit son nom à la *Drôme* qui l'arrose.

DRONTHEIM. V. THRONDHJEM.

DROUAIS, famille de peintres français: HUBERT, né à La Roque (1699-1767); son fils, FRANÇOIS-HUBERT, né à Paris (1727-1775); tous deux portraitistes. — Le fils du précédent, GERMAIN-JEAN, né à Paris (1763-1788), auteur de *Marius à Minturnes*.

DROUÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, sur un affl. du Loir; 1 150 h.

DROUET [*drouè*] (Jean-Baptiste), homme politique français. Il était maître de poste à Sainte-Menehould lors de la fuite de Louis XVI; il le reconnut et le fit arrêter à Varennes, le 21 juin 1791. Membre de la Convention, puis des Cinq-Cents (1763-1824).

DROUET D'ERLON (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Reims, gouverneur général de l'Algérie en 1834 (1765-1844).

DROUOT [*drou-o*] (Antoine), général français, né à Nancy. Napoléon l'appelait *le Sage de la Grande Armée*. Il se distingua à Wagram, à Lutzen, à Hanau et à Waterloo (1774-1847).


Drouot

DROUYN DE LHUYS [*iss*] (Edouard), diplomate français, ministre des affaires étrangères sous le second Empire, esprit clairvoyant et avisé; né à Paris (1805-1881).

DROYSEN [*droïzèn*] (Jean-Gustave), historien allemand, auteur d'une remarquable *Histoire de l'hellénisme* (1808-1884).

DROZ (François-Xavier-Joseph), moraliste et historien français, né à Besançon (1773-1850).

DROZ (Gustave), romancier fr., né à Paris, auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, etc. (1832-1895).

Druide, druidesse, prêtre, prêtresse des Gaulois. — Les Druides, ministres de la religion chez les anciens Gaulois ou Celtes, se réunissaient en plein air. La grande assemblée annuelle avait lieu dans la forêt des Carnutes, à Chartres. Le druidisme attachait de mystérieuses vertus à certaines plantes et surtout au gui, cueilli chaque année en cérémonie avec une serpe d'or. Les druides reconnaissaient plusieurs dieux, dont le principal était Teutatès, dieu de la guerre; ils croyaient à la transmigration des âmes. Les druides de la Gaule perdirent de leur influence vers l'époque de l'Empire romain. Ils se maintinrent plus longtemps en Bretagne et en Irlande.

DRULINGEN [*lin'ghèn*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne; 680 h.

DRUMMOND [*drœmènd*] (William), historien et poète écossais, né à Hawthornden; auteur des *Fleurs de Sion* (1585-1649).

DRUMMOND (Thomas), ingénieur anglais, né à Edimbourg; ses travaux ont amené la découverte de la lumière oxhydrique (1797-1840).

DRUMONT [*mon*] (Edouard), homme politique et journaliste français (1844-1917). Un des chefs du parti antisémite; fondateur de *la Libre Parole*; auteur de *la France juive*.

DRUSUS [*zuss*] (Marcus Livius), tribun du peuple à Rome, en 122 av. J.-C., antagoniste de C. Gracchus; — Son fils MARCUS LIVIUS, tribun du peuple, fut assassiné en 91 av. J.-C., et sa mort devint le signal de la *guerre Sociale*; — CLAUDIANUS LIVIUS, père de Livie et grand-père de Tibère; m. en 42 av. J.-C.; — NERO CLAUDIUS, frère cadet de Tibère, gendre de Marc Antoine et père de Germanicus, né en 23 av. J.-C., fit la guerre en Germanie; — CÆSAR, fils de Tibère, beau-frère de Germanicus, empoisonné par sa femme Livie, à l'instigation de Séjan, en 23 apr. J.-C.; — DRUSUS, 2e fils de Germanicus et d'Agrippine, mort de faim en 33.

DRUZES ou **DRUSES** [*uz'*], tribus de Syrie, qui habitent le versant occidental du Liban, l'Anti-Liban et le Haouran, où a été formé un petit Etat de mandat français, le *Djebel Druze*, cap. *Soueida*.

DRYADES, déesses des forêts, chez les Grecs.

DRYANDER [*dèr*] (François ENZINAS, dit), théologien luthérien, né à Burgos; il traduisit en espagnol l'Ancien Testament (1520-1552).

DRYDEN [*draïdèn*] (John), poète et auteur dramatique anglais, né à Aldwincle, qui brille surtout par l'élégance, le goût et l'imagination. On lui doit un *Essai sur la poésie dramatique* (1631-1700).

DUBAN (Félix-Louis-Jacques), architecte français, né à Paris; il dirigea les travaux de restauration du Louvre (1797-1870).

(*Phot. Larousse.*)

DU BARRY (Jeanne BÉCU, *comtesse*). V. BARRY.
DU BARTAS (Guillaume). V. BARTAS.
DU BELLAY. V. BELLAY.
DUBLIN [*dœblin'*], cap. de l'Etat libre d'Irlande; 405.000 h. Port sur la mer d'Irlande. Patrie de Th. Moore, Swift, Wellington, Sheridan. Métallurgie, tissages. Le comté a 520.000 h.
DUBNER [*doubner*] (Frédéric), helléniste allemand (1802-1867), né près de Gotha.
DUBOIS (Guillaume, *cardinal*), ministre sous la régence du duc d'Orléans, né à Brive. Caractère bas et vénal, il fit néanmoins preuve de sérieux talents diplomatiques (alliance avec la Hollande et l'Angleterre, ligue contre l'Espagne). Premier ministre en 1722 (1656-1723).



Cardinal Dubois.

DUBOIS (Antoine), chirurgien et célèbre accoucheur français, né à Gramat (1756-1837); — Son fils PAUL (1795-1871) fut aussi professeur d'obstétrique.
DUBOIS (Paul), statuaire et peintre français, né à Nogent-sur-Seine, auteur du *Chanteur florentin* et d'une statue équestre de Jeanne d'Arc (1829-1905).
DUBOIS (Théodore), compositeur français, né à Rosnay (Marne), directeur du Conservatoire (1837-1924).
DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), ministre de la guerre sous le Directoire, né à Charleville (1747-1814).
DU BOIS-REYMOND (Emile), physiologiste allemand, né à Berlin (1818-1896).
DUBOS [*boss*] (*l'abbé* Jean-Baptiste), archéologue et historien français, né à Beauvais, auteur de *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1670-1742).
DU BOURG [*bour*] (Anne), magistrat français, né à Riom, conseiller au parlement de Paris, brûlé comme hérétique pour avoir recommandé la clémence envers les protestants (1521-1559).
DUBROVNIK [*dou*], en ital. **Raguse**, v. de Yougoslavie (Dalmatie), port sur l'Adriatique; 14.000 h.
DUBUFE (Claude), peintre français, né à Paris (1790-1864); — Son fils EDOUARD, peintre d'histoire et de portraits, né à Paris (1820-1883).
DUC (Joseph-Louis), architecte français, né à Paris, un des constructeurs de la *colonne de Juillet* et du *Palais de Justice* à Paris (1802-1879).
DU CAMP [*kan*] (Maxime), littérateur français, né à Paris; auteur de curieux *Souvenirs littéraires* (1822-1894).
DU CANGE (Charles), érudit français, né à Amiens, auteur d'un inestimable *Glossaire de la moyenne et de la basse latinité* (1610-1688).
DUCANGE (Victor), romancier et auteur dramatique français, né à La Haye (Hollande); auteur de *Trente ans* ou *la Vie d'un joueur* (1783-1833).
DUCAS, famille byzantine qui a fourni à l'empire d'Orient les empereurs Constantin XI, Michel VII, Alexis V et Jean III.
DUCASSE (Jean-Baptiste), marin français, né près de Dax; dévasta à la tête des flibustiers les Antilles anglaises et espagnoles (1646-1715).
DU CERCEAU (ANDROUET), famille d'architectes français des XVIe et XVIIe siècles : JACQUES Ier, architecte et graveur, né vers 1515 à Paris; m. après 1584; — Son fils BAPTISTE, né vers 1560, entreprit la construction du Pont-Neuf (Paris); m. av. 1602.
DUCERCEAU (Jean-Antoine, *le Père*), littérateur français, né à Paris (1670-1730).
DUCEY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1.816 h. Ch. de f.
DUCHARTRE (Pierre-Etienne-Simon), botaniste français, né à Portiragnes (Hérault) [1811-1894].
DU CHASTEL (Pierre), prélat français, grand aumônier de France, né à Arc-en-Barrois (1480-1552).
DUCHÂTEL (Tanneguy), homme de guerre français, un des chefs des Armagnacs. Conseiller de Charles VII. Sa participation au meurtre de Jean sans Peur à Montereau est discutée (1370-1458).
DUCHENNE de Boulogne, médecin français, né à Boulogne-sur-Mer (1806-1875); auteur de travaux remarquables sur les maladies nerveuses.
Duchesne (*le Père*), journal politique rédigé par Hébert durant la Révolution; le cynisme du langage et l'exagération des doctrines caractérisent cette feuille, dont les « grandes colères », froidement calculées, contribuèrent au déchaînement de la Terreur. — Ce titre a été repris par d'autres journaux en 1848 et en 1871.
DUCHESNE [*chèn'*] (André), historien français, né à L'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire) [1584-1640].
DUCHESNE (*Mgr* Louis), érudit français, né à Saint-Servan (1843-1922); auteur de belles recherches sur les *Origines du culte chrétien*, le *Liber pontificalis*.
DUCHESNOIS [*chènoi*] (Catherine-Joséphine), tragédienne, née à Saint-Saulves (Nord) [1777-1835].
DUCIS [*siss*] (Jean-François), poète tragique français, né à Versailles, traducteur prudent de Shakespeare. *Œdipe chez Admète* et *Abufar* sont ses principales œuvres (1733-1816).
DUCLAIR, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2.237 h. Ch. de f. Bac sur la Seine.
DUCLAUX (Emile), savant français, né à Aurillac. Directeur de l'Institut Pasteur (1840-1904).
DUCLOS (*Mlle* Marie-Anne), tragédienne française (1670-1748).
DUCLOS (Charles PINOT), moraliste français, né à Dinan, auteur de *Considérations sur les mœurs* et de *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. Il a de l'esprit et une ironie rude (1704-1772).
DUCORNET (Louis-César-Joseph), peintre d'histoire français, né à Lille (1806-1856). Né sans bras, il peignait avec le pied.
DUCOS [*ko*] (Roger), conventionnel, né à Dax, membre du Directoire et consul après le 18-Brumaire (1747-1816); — Son neveu THÉODORE, né à Bordeaux, homme politique français et ministre de la marine (1801-1855).
DUCOS (Jean-François), conventionnel, né à Bordeaux, un des Girondins; décapité (1765-1793).
DUCOS DU HAURON (Louis), physicien français, né à Langon (1837-1920). Premier réalisateur de la photographie en couleurs.
DUCRAY-DUMINIL [*krè, ni*] (François-Guillaume), romancier français, auteur de *Victor ou l'Enfant de la forêt*, né à Paris (1761-1819).
DUCROT [*kro*] (Auguste-Alexandre), général français, né à Nevers. Il se signala à Wœrth, commanda un moment l'armée française à Sedan, puis, pendant le siège de Paris, dirigea les troupes qui livrèrent la bataille de Champigny (1817-1882).
DU DEFFAND. V. DEFFAND.
DUDELANGE, en allem. **Dudelingen**, v. du grand-duché de Luxembourg; 13.000 h. Fer, sidérurgie.
DUDLEY [*dœdli*], v. d'Angleterre (Worcester); 60.000 h. Fer, charbon.
DUDLEY [*dœdli*] (John), duc de Northumberland, grand maréchal d'Angleterre, né vers 1502, beau-père de Jane Grey; exécuté en 1553.
DUDLEY (Robert), comte de Leicester, mari d'Amy Robsart, favori d'Elisabeth d'Angleterre (vers 1532-1588).
Duel (*le*), pièce en trois actes, de H. Lavedan; lutte entre deux frères, l'un médecin, l'autre prêtre, qui se disputent une âme de femme (1905).
DUEZ [*èz'*] (Ernest), peintre français, né à Paris, artiste coloriste plein de réalisme (1843-1896).
DU FAIL [*fay'*] (Noël), conteur français, auteur des *Contes d'Eutrapel*; m. vers 1585.
DUFAURE (Armand-Jules-Stanislas), avocat et homme politique français, né à Saujon (1798-1881).
DUFAY ou **DU FAY** [*fè*] (Guillaume), compositeur de l'école franco-belge (1400-1474).
DUFFEL, comm. de Belgique (Anvers), sur la Nèthe; 9.100 h. Papier, lainages.
DUFOUR (Guillaume-Henri), général suisse, né à Constance; commanda avec habileté l'armée dirigée contre les troupes du Sonderbund (1787-1875).
DUFRÉNOY [*noi*] (*Mme* Adélaïde-Gilberte), femme poète française, née à Paris (1765-1825).
DUFRÉNOY (Ours-Pierre-Armand PETIT-), fils de la précédente, géologue français, né à Sevran (1792-1857).

(*Phot. Larousse.*)

DUFRESNOY [*frènoi*] (Charles-*Alphonse*), peintre et poète latin, né à Paris (1611-1665).

DUFRESNY [*frèni*] (Charles RIVIÈRE, dit), auteur dramatique français, né à Paris (1648-1724).

DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste), traducteur d'Homère, né à Saint-Chamond (1776-1834).

DUGAZON (Jean-Baptiste GOURGAUD, dit), comédien français, né à Marseille (1746-1809); — Sa femme, Rose LEFÈVRE, née à Berlin de parents français, excellente artiste, a donné son nom aux emplois dits *dugazon* et *mère dugazon* (1755-1821).

DUGHET [*ghè*] (Gaspard), dit *Le Guaspre*, peintre paysagiste français, élève et beau-frère de Poussin, né à Rome (1613-1675).

DUGOMMIER (Jacques-François), général français, né à La Basse-Terre (Guadeloupe). Se distingua en Italie et au siège de Toulon; tué à la bataille de la Sierra Negra (Espagne) (1738-1794).



Duguay-Trouin.

DUGUAY-TROUIN [*ghè*] (René), marin français, né à Saint-Malo. Il s'illustra pendant les guerres de Louis XIV. Aux qualités de l'homme de mer il joignait celles de l'homme privé : chef d'escadre en 1715, lieutenant général en 1728. Il était adoré de ses matelots. Très désintéressé, il mourut presque pauvre (1673-1736).

DU GUESCLIN [*ghèklin*] (Bertrand), un des plus grands hommes de guerre de notre pays, né à La Motte-Broons (Côtes-du-Nord). Il combattit pour Charles de Blois jusque vers 1350, s'attacha au service de Charles V, battit à Cocherel les troupes de Charles le Mauvais, mais fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. Après avoir racheté sa liberté, il débarrassa la France des *Grandes Compagnies*, qu'il conduisit en Espagne, au service de Henri de Transtamare (1369). A son retour, nommé connétable, il réussit à débarrasser presque complètement notre pays des Anglais. Il mourut devant Châteauneuf-de-Randon. Charles V voulut que le héros fût enterré à Saint-Denis, dans le tombeau des rois. Chef avisé, il avait su, avec le réalisme d'un stratège, opposer aux raids anglais une offensive prudente, harceler l'ennemi par d'incessantes escarmouches, et vaincre finalement (vers 1320-1380).



Du Guesclin.

Du Guesclin (*Histoire de Bertrand*), par Siméon Luce, ouvrage d'une érudition profonde (1876).

DU HAILLAN [*ha-yan*] (Bernard), historiographe français, né à Bordeaux (1535-1610).

DU HAMEL (Jean-Baptiste), oratorien français, né à Vire (1624-1706).

DUHAMEL (Georges), poète et romancier français, né à Paris en 1884. Membre de l'Académie française.

DUHEM (Pierre), physicien et mathématicien français, né à Paris (1861-1915). Créateur de la théorie de l'*énergétique*. Auteur du *Système du monde* (7 vol.).

DUHESME [*èm'*] (Philippe-Guillaume), général français, né au Bourgneuf; mort à Waterloo (1766-1815).

DUILIUS [*uss*], consul romain qui remporta sur les Carthaginois, près des côtes de Sicile, la première victoire navale des Romains. Il avait muni ses vaisseaux de *corbeaux*, échelles garnies de grappins, au moyen desquelles il pouvait aborder les galères carthaginoises (261 av. J.-C.).

DUISBURG-HAMBORN [*douisbourg'hàmborn*], v. de la Prusse-Rhénane, sur la Ruhr; 425.000 h. Port fluvial, débouché du bassin de la Ruhr.

DUJARDIN (Karel), peintre hollandais, né à Amsterdam (1635-1678); auteur du *Charlatan*.

DUJARDIN-BEAUMETZ [*mèss*] (Georges), médecin français, né à Barcelone; a écrit de nombreux ouvrages sur la thérapeutique (1833-1896).

DUKAS (Paul), compositeur français, né et m. à Paris (1865-1935); auteur de *l'Apprenti sorcier* et d'*Ariane et Barbe-Bleue*.

(*Phot. Larousse, Goupil, Pirou.*)

DULAURE (Jacques-Antoine), conventionnel et historien français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'une *Histoire de Paris* (1755-1835).

DULAURENS [*lôranss*] (Henri-Joseph), écrivain français, spirituel mais licencieux, auteur du *Compère Mathieu*, né à Douai (1719-1797).

DULAURIER (Jean-Paul), orientaliste français, né à Toulouse (1807-1881).

Dulcinée, personnage du *Don Quichotte*. C'est la dame des pensées du fameux chevalier de la Manche, en réalité grosse paysanne du Toboso, mais dans laquelle don Quichotte s'obstine à trouver un modèle de toutes les perfections physiques et morales. Le nom de Dulcinée est passé en proverbe pour désigner d'une manière plaisante la *dame des pensées* d'un jeune homme.

DULONG (Pierre-Louis), physicien et chimiste français, né à Rouen, auteur de belles recherches sur la chaleur (1785-1838).

DULUTH [*dioulouz*], v. des Etats-Unis (Minnesota), sur le lac Supérieur; 120.000 h. Minoteries. Exportation de blés et farines.

DUMANOIR (Philippe-François PINEL, dit), auteur dramatique français, né à la Guadeloupe; auteur des *Premières armes de Richelieu* (1806-1865).

DUMARSAIS [*sè*] (César CHESNAU, *sieur*), grammairien français, né à Marseille (1676-1756). Auteur du *Traité des tropes*.

DUMAS [*mâ*] (Alexandre DAVY DE LA PAILLETERIE, dit), général français, né à l'île Saint-Domingue en 1762, mort en 1806; — ALEXANDRE **Dumas** PÈRE, son fils, célèbre romancier, né à Villers-Cotterets (1803-1870). Doué d'une imagination vive, d'une fécondité inépuisable, d'une facilité extraordinaire, il fut le romancier et l'auteur dramatique le plus populaire de son temps. Ses principaux ouvrages, dont l'histoire de France, très librement interprétée, forme en général le fond, sont : *les Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *le Vicomte de Bragelonne*, *Monte-Cristo*, *la Reine Margot*, *la Dame de Monsoreau*, *le Collier de la Reine*, *Impressions de voyage*, etc. : — ALEXANDRE **Dumas** FILS, fils du précédent, né à Paris. Il débuta par des romans et s'adonna plus tard exclusivement au théâtre, où il a donné des pièces habilement et puissamment construites, écrites souvent dans un souci de moralisation du public : *la Dame aux camélias*, *le Demi-Monde*, *les Idées de Mme Aubray*, *Francillon*, *Denise*, etc. (1824-1895).



Dumas père.



Dumas fils.

DUMAS (Mathieu, *comte*), général français, ministre de la guerre du roi Joseph à Naples, né à Montpellier, (1753-1837); — Son frère RENÉ-FRANÇOIS, né à Lons-le-Saunier (1757-1794), président du Tribunal révolutionnaire; ami de Robespierre, il périt sur l'échafaud le 10-Thermidor.

DUMAS (Jean-Baptiste), chimiste français, né à Alès, m. à Cannes (1800-1884). On lui doit la détermination du poids atomique d'un grand nombre de corps simples, l'étude de l'alcool amylique, qui a donné naissance à la féconde idée des fonctions chimiques, la découverte de la *loi des substitutions*, l'un des fondements de la théorie atomique. Son *Traité de chimie appliquée aux arts* (1828-1846) reste un des monuments de la science chimique.



J.-B. Dumas.

DUMBARTON [*dœmbârt'n*], v. d'Ecosse, port

sur la Clyde; 22.000 h. Le *comté de Dumbarton* a 150.000 h.

DUMERBION (Pierre Jadar), général français, né à Montmeillant (1734-1797). Commandant de l'armée d'Italie en 1794.

DUMÉRIL (Constant), naturaliste et médecin français (1774-1860); — Son fils Henri-André professa également la zoologie (1812-1870).

DU MERSAN [*mèr*] (Théophile), vaudevilliste français, né près d'Issoudun (1780-1849), auteur des *Saltimbanques*.

DUMESNIL (Jean-Baptiste), jurisconsulte français, né à Paris (1517-1569).

DUMESNIL (*Mlle* Marie-Françoise Marchand, dite), tragédienne française, née à Paris (1711-1803).

DUMFRIES [*dœmfris'*], v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de Dumfries; 23.000 h. — Le comté a 81.000 h.

DUMNACUS, chef gaulois qui lutta contre les Romains après la défaite de Vercingétorix.

DUMNORIX, chef gaulois de la nation des Eduens, frère de Divitiacus; servit, puis combattit César; m. en 54 av. J.-C.

DUMONSTIER (Daniel), dessinateur français (1574-1646), auteur de beaux portraits aux trois crayons.



Dumont d'Urville.

DUMONT (Jean), publiciste français, auteur de publications d'histoire diplomatique (1666-1726).

DUMONT (Louis), publiciste genevois, jurisconsulte, collaborateur de Mirabeau (1759-1829).

DUMONT (Augustin-Alexandre), sculpteur français, né à Paris (1801-1884).

DUMONT D'URVILLE [*vil'*] (Jules-Sébastien-César), navigateur français, né à Condé-sur-Noireau. Il fit un voyage autour du monde, retrouva à Vanikoro les restes du naufrage de La Pérouse et visita les régions antarctiques; il périt dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles (1790-1842).



Dumouriez.

DUMOULIN (Charles), le plus grand jurisconsulte français qui ait traité du droit coutumier, né à Paris (1500-1566).

DUMOURIEZ [*rié*] (Charles-François), général français, né à Cambrai. Il gagna les batailles de Valmy, de Jemmapes, et conquit la Belgique. Relevé de son commandement par la Convention, il passa dans les rangs ennemis (1739-1823).

DUNA [*dou*], nom hongrois du Danube.

DUNABOURG. V. Daugavpils.

DUNAÏEC ou **DUNAJEC** [*dounaïèts'*], riv. de Pologne, affl. de la Vistule; 250 kil. Victoire du maréchal Mackensen sur les armées russes du grand-duc Nicolas (2 mai-25 juin 1915).

DUNANT (Jean-Henri), philanthrope suisse (1828-1910), l'un des fondateurs de la Croix-Rouge.

DUNBAR [*dœn'*], v. et port d'Ecosse, sur la mer du Nord; 4.000 h. Victoire de Cromwell sur les royalistes écossais (1650).

DUNCAN Ier [*dœnken*], roi d'Ecosse, de 1034 à 1040; il fut assassiné par Macbeth.

DUNCANSBY (*cap*), pointe N. de l'Ecosse.

Dunciade (*la*) ou *la Guerre des sots*, poème satirique en quatre chants, par Pope, qui a voulu, en l'écrivant, se venger de ses ennemis littéraires (1728).

DUNDALK [*dœn'*], v. de l'Etat libre d'Irlande (Louth), port; 14.000 h.

DUNDEE [*dœndi*], v. d'Ecosse, port sur la mer du Nord (estuaire du Tay); 178.000 h. Centre de l'industrie du jute. Confitures.

DUNEDIN [*dœnidin'*], port de la Nouvelle-Zélande; 76.000 h.

Dunes (*bataille des*), victoire navale gagnée par l'amiral hollandais Tromp sur la flotte espagnole, non loin des côtes du comté de Kent (Angleterre) [1639]; — Victoire de Turenne sur Condé et les Espagnols, près de Dunkerque (1658).

DUNFERMLINE [*dœnfermlin'*], v. d'Ecosse (Fife); 40.000 h.

DUNKERQUE [*dunkèrk'*], ch.-l. d'arr. (Nord), port sur la mer du Nord; 31.763 h.; ch. de f., à 76 kil. N.-O. de Lille et à 305 kil. N. de Paris (*Dunkerquois*). Filature, toiles, huiles, savons, construction navale. Grande pêche. Patrie de Jean Bart, Guillemi not. — L'arr. a 14 cant., 120 comm., 257.683 h.

DUN LAOGHAIRE (anc. Kingstown), v. de l'Etat libre d'Irlande, petit port au S. de Dublin; 19.000 h. Station balnéaire.



Dunois.

DUN-LE-PALLETEAU, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 1.243 h. (*Dunois*). Ch. de f.

DUNOD DE CHARNAGE [*no*] (François-Ignace), jurisconsulte français, né à Besançon (1679-1752); — Son neveu, Sophie-Edouard, publiciste (1783-1826).

DUNOIS, pays de Beauce; ch.-l. *Châteaudun*.

DUNOIS (Jean), surnommé le Bâtard d'Orléans, fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Il combattit les Anglais aux côtés de Jeanne d'Arc, puis après la mort de l'héroïne (vers 1403-1468).

DUNS SCOT [*dunss-skot'*] (Jean), théologien anglais du moyen âge. Adversaire de Thomas d'Aquin, interprète subtil de la philosophie scolastique et défenseur du « réalisme » (1274-1308).

DUNSTAN [*dœnsten*] (*saint*), prélat anglais, archevêque de Cantorbéry (924-988).

DUN-SUR-AURON, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3.843 h. (*Dunois*). Bonneterie.

DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 654 h. (*Duniens*).

DUPANLOUP [*lou*] (Félix-Antoine-Philibert), prélat français, évêque d'Orléans, né à Saint-Félix (Haute-Savoie). Orateur et polémiste, il défendit le catholicisme libéral, la liberté de l'enseignement (1802-1878).

DUPARC [*park*], dit Gros-René (v. ce mot) parce qu'il créa ce rôle, acteur de la troupe de Molière; m. en 1673. — Sa femme, Marguerite, actrice aussi, qui fut insensible aux hommages de Molière mais non à ceux de Racine, mourut en 1668.

DUPARC (Henri), compositeur français, né à Paris; auteur d'un recueil de mélodies (*Phidylé*, *l'Invitation au voyage*, *la Vie antérieure*) qui ont renouvelé la forme et l'expression du *lied* français (1848-1933).

DUPATY (Charles), président du parlement de Bordeaux, né à La Rochelle, auteur de remarquables *Lettres sur l'Italie* (1746-1788); — Louis-Charles, un de ses fils, né à Bordeaux, sculpteur (1771-1825); — Louis-Emmanuel, un autre, né à Blanquefort, poète et auteur dramatique (1775-1851).

DUPÉRIER (François), jurisconsulte français du XVIe siècle, à qui Malherbe adressa, au sujet de la mort de sa fille, des stances célèbres où se trouvent ces vers :

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle?

. . . .

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

DUPERRÉ (Victor-Guy), amiral français, né à La Rochelle; il coopéra à la prise d'Alger, avec le maréchal de Bourmont (1775-1846).

DU PERRON (Jacques Davy), cardinal français, controversiste de premier ordre. Il eut la plus grande part à la conversion du roi Henri IV (1566-1618).

Dupes (*Journée des*), 11 novembre 1630, ainsi nommée parce que les ennemis de Richelieu, notamment la reine mère et Anne d'Autriche, qui comptaient sur sa chute, furent complètement trompées dans leurs espérances.

DUPETIT-THOUARS [*touar*] (Louis-Marie Aubert), botaniste français, né à Saumur (1758-1831);

(*Phot. Neurdein, Larousse.*)

— ARISTIDE AUBERT, son frère, marin français, né près de Saumur, périt glorieusement à Aboukir, où il commandait le *Tonnant* (1760-1798) ; — ABEL AUBERT, leur neveu, amiral français, établit en 1842 le protectorat de la France sur Taïti (1793-1864).

DUPHOT [*fo*] (Léonard) général français, né à Lyon, assassiné à Rome (1770-1798).

DUPIN (Louis-Ellies), docteur de Sorbonne et historien français, né à Paris (1657-1719).

DUPIN (André), dit DUPIN AÎNÉ, jurisconsulte, homme politique et magistrat français, né à Varzy. Esprit distingué mais caractère versatile, il servit successivement tous les gouvernements qui régirent la France depuis le premier jusqu'au second Empire (1783-1865). — CHARLES, son frère, économiste et ingénieur, né à Varzy (1784-1873).

DUPINEY de Vorepierre, encyclopédiste français, né à Vienne (Isère) [1811-1879], auteur d'un *Dictionnaire français illustré*.

DUPLEIX [*plèks*] (Joseph-François, *marquis*), gouverneur des établissements français dans l'Inde, né à Landrecies. Désireux d'assurer à son pays la possession de cette vaste presqu'île, il s'immisça dans les affaires des princes indigènes pour y trouver des occasions d'agrandissement. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il fit des prodiges de valeur ; mais sa rivalité avec **La Bourdonnais** rendit stériles son activité et son courage. Abandonné par le cabinet de Versailles, il revint en France, où il ne put obtenir le remboursement des avances qu'il avait faites pour les frais de la guerre (1754). Après lui, les Anglais nous enlevèrent peu à peu ses conquêtes (1697-1763).



Dupleix.

DUPLESSIS [*si*] (Jean), voyageur français, colonisateur de la Guyane, mort en 1635.

DUPLESSIS (Joseph-Sifrède), portraitiste français, né à Carpentras (1725-1802).

DUPLESSIS-MORNAY. V. MORNAY (Philippe *de*).

DUPLOYÉ (l'*abbé* Emile), inventeur français d'une méthode de sténographie (1833-1912).

DUPONT (Pierre), poète et chansonnier français, né à Lyon. Ses chants rustiques (*les Bœufs, les Sapins, Ma vigne, les Louis d'or, les Peupliers, le Tonneau*, etc.), vraiment inspirés et originaux, l'ont rendu populaire (1821-1870).

DUPONT DE L'ÉTANG (Pierre-Antoine), général français, né à Chabanais. Après s'être distingué dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, il dut capituler à Baylen (1808). Condamné à la détention, il fut gracié par Louis XVIII et nommé ministre de la guerre (1765-1840).

DUPONT de l'Eure (Jacques-Charles), homme politique français, né au Neubourg, connu par son intégrité et son patriotisme ; il fut président du Gouvernement provisoire en 1848 (1767-1855).

DUPONT de Nemours (Pierre-Samuel), économiste français, né à Paris, auteur de la *Physiocratie* (1739-1817).

DUPONT DES LOGES (Paul-Georges-Marie), évêque de Metz, né à Rennes. Il fut un moment député au Reichstag (1804-1886).

DU PORT (Adrien), homme politique français, membre de l'Assemblée constituante, né à Paris (1759-1798).

DUPPEL, v. du Danemark (Slesvig) ; 620 h. Combats entre les Danois et les Allemands en 1848 et 1849. Prise par les Prussiens en 1864.

DUPRAT [*pra*] (Antoine), chancelier de France sous François Ier, cardinal et légat du pape, né à Issoire, principal auteur du concordat de Bologne (1516) entre François Ier et Léon X (1463-1535).

DUPRÉ (Guillaume), sculpteur et graveur en médailles français, né à Sissonne (Aisne) [1574-1647].

DUPRÉ (Jules), peintre français, né à Nantes (1811-1889), un des fondateurs de l'école moderne du paysage.

DUPREZ [*pré*] (Gilbert-Louis), ténor et compositeur français, né à Paris (1806-1896).

DUPUIS [*pui*] (Charles-François), conventionnel, auteur de l'*Origine de tous les cultes*, où il cherche l'origine des religions dans les faits astronomiques, né à Trie-Château (Oise) [1742-1809].

DUPUY (Pierre), historien français, né à Agen (1582-1651).

DUPUY DE LÔME (Stanislas), ingénieur naval, né près de Plœmeur (Morbihan). Il construisit le premier vaisseau cuirassé français (1816-1885).



Dupuytren.

DUPUYTREN [*trin*] (Guillaume), célèbre chirurgien français, né à Pierre-Buffière ; ses travaux ont fait faire d'immenses progrès à la science. Un musée d'anatomie porte son nom ; il est installé dans l'ancien couvent des Cordeliers (1777-1835).

DUQUESNE [*kèn'*] (Abraham) illustre marin français, né à Dieppe. Parmi ses nombreuses campagnes, la plus remarquable est celle où il remporta sur Ruyter les victoires de Stromboli et d'Agosta, suivies bientôt de celle de Palerme (1676). Il bombarda Tripoli (1681), Alger (1682), Gênes (1684). Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal s'il voulait abjurer le calvinisme ; il refusa. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, seul de tous les protestants français, il fut excepté de la commune proscription (1610-1688).



Duquesne.

DUQUESNOY [*kénoi*] (François), dit **François Flamand**, sculpteur belge, né à Bruxelles (1594-1642), auteur du *Silène endormi*.

DUQUESNOY (Ernest-Joseph), ancien moine, conventionnel et terroriste, né à Bouvigny-Boyeffles (Pas-de-Calais), condamné à mort en 1795, après l'insurrection du 1er prairial, il se poignarda au sortir de l'audience (1748-1795) ; — Son frère, le général DUQUESNOY, m. en 1797, se distingua à Wattignies et en Vendée.

DUQUESNOY (Adrien-Cyprien), homme politique et publiciste français, né à Briey, membre de la Constituante, promoteur de la division du royaume en départements (1759-1808).

DURANCE (*la*), rivière de France, née au mont Genèvre, dans les Alpes, passe à Briançon, Embrun, Sisteron, et se jette dans le Rhône (r. g.), près d'Avignon ; 300 kil.

Durandal ou **Durendal**, nom donné au moyen âge à l'épée du paladin Roland. Dans la *Chanson de Roland*, le héros, se sentant mourir, lui adresse un touchant adieu et essaye en vain de la briser.

DURANDO (Giovanni), général italien, né à Mondovi (1804-1869). — Son frère, GIACOMO, général et homme d'Etat, né à Mondovi (1807-1894).

DURANGO, v. du Mexique ; 40.000 h. Centre minier.

DURANT (Gilles), poète français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'odes, madrigaux, chansons, d'un style naturel et facile (1554-1615).

DURANTI (Jean-Etienne DURAND, dit), magistrat français, né à Toulouse, président du parlement de cette ville. Il s'opposa courageusement aux fureurs de la Ligue et périt victime de son dévouement (1534-1589).

DURAS [*râss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, au-dessus de la vallée du Drot ; 1.464 h.

DURAS (Henri DE DURFORT, *duc de*), maréchal de France (1626-1704), contribua à la conquête de la Franche-Comté ; — Son frère, GUY-ALDONCE, duc DE LORDE, né à Duras, maréchal de France, neveu de Turenne (1630-1702) ; — Son frère, LOUIS, passa en Angleterre au service de Charles II (1638-1709).

DURAS (Claire DE KERSAINT, *duchesse de*), romancière française, née à Brest (1777-1828) ; auteur d'*Ourika* et d'*Edouard*.

(*Phot. Larousse.*)

DURAZZO [*dou*], auj. **Durres**, v. d'Albanie, port sur l'Adriatique, centre commercial; 9.740 h.

DURBAN-CORBIÈRES, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, sur un affl. de l'étang de Sigean; 911 h.

DURBAN [*dœrb*ᵉ*n*] ou **PORT-NATAL**, port du Natal (Union Sud-Africaine); 259.000 h. Charbons.

DUREAU DE LA MALLE (René), littérateur français, né à Saint-Domingue, traducteur de Tacite, Tite-Live, etc. (1742-1807); — Son fils, AUGUSTE, érudit, né à Paris (1777-1857).

DUREN [*dur*ᵉ*n*], v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur la Ruhr; 37.000 h. Industrie active.



Albert Durer.

DURER [*durèr'*] (Albert), peintre et graveur allemand, né à Nuremberg. C'est un dessinateur de génie, qui joint à la plus riche imagination la science et la pratique les plus sûres. La gravure sur bois et la gravure à l'eau-forte lui doivent de grands perfectionnements. Citons parmi ses œuvres : *la Grande Passion, la Petite Passion, l'Apocalypse, la Mélancolie, le Chevalier et la Mort* (1471-1528).

DURET [*rè*] (Francisque-Joseph), sculpteur français, né à Paris, auteur du *Danseur napolitain* (1804-1865).

DURHAM [*dœr*ᵉ*m*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom; 17.000 h. Bœufs renommés.

DURHAM (John George LAMBTON, *comte*), homme d'État anglais, né à Durham (1792-1840).

DURKHEIM (Emile), sociologue français, né à Epinal (1858-1917). Il ramène les faits moraux aux faits sociaux qu'il regarde comme indépendants des consciences individuelles.

DUROC [*rok*] (Géraud-Christophe-Michel), général français, né à Pont-à-Mousson, grand maréchal du palais sous l'Empire, duc de Frioul, tué près de Bautzen (1772-1813).

DURTAL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur le Loir; 2.632 h. Ch. de f.

DURU (Henri-Alfred), auteur dramatique français, né et m. à Paris (1829-1889). Il a écrit en collaboration avec Chivot un grand nombre de vaudevilles.



V. Duruy.

DURUY (Victor), historien français, né à Paris, ministre sous le second Empire. Il réalisa d'utiles réformes relatives à l'enseignement, et écrivit une magistrale *Histoire du peuple romain* (1811-1894).

DURYER [*rié*] (Pierre), poète et traducteur français, né à Paris (1605-1658).

DUSAULX [*sô*] (Jean-Joseph), écrivain français et conventionnel, président du Conseil des Anciens, né à Chartres (1728-1799).

DUSE (Eleonora), tragédienne italienne, née à Vigevano (1859-1924), interprète de d'Annunzio.

DU SEIGNEUR (Jean-Bernard), sculpteur français, né à Paris (1808-1866).

DU SOMMERARD (Alexandre), archéologue français, né à Bar-sur-Aube, créateur du musée de Cluny (1779-1842); — Son fils EDMOND, né à Paris, lui succéda dans la direction de ce musée (1817-1885).

DUSSAULT [*sô*] (François-Joseph), critique français, né à Paris, collaborateur du *Journal des Débats* (1769-1824).

DUSSEK [*douchek*] (Jean-Louis), pianiste et compositeur tchèque, né à Czaslau [Bohême] (1761-1812).

DUSSELDORF, v. de Prusse-Rhénane, sur le Rhin; 500.000 h. Industrie active; filatures, métallurgie. Patrie de Jacobi, H. Heine, Cornélius.

DUTERT [*tèr*] (Ferdinand-Charles-Louis), architecte français, né à Douai (1845-1906).

DU TILLET [*ti-ié*] (Jean), évêque et érudit français, auteur d'une *Chronique des rois de France*, né à Paris, mort en 1570.

DUTUIT (Auguste), collectionneur français (1812-1902), continua la collection commencée par son frère EUGÈNE (1806-1886), et légua à la Ville de Paris une magnifique collection de médailles, estampes, faïences anciennes.

Duumvirs, nom de deux magistrats romains, exerçant conjointement certaines fonctions.

DU VAIR [*vèr*] (Guillaume), homme d'État, orateur et philosophe français, né à Paris, garde des sceaux (1616), évêque de Lisieux (1556-1621).

DUVAL (Amaury), érudit français, né à Rennes (1760-1838); — ALEXANDRE, frère du précédent, auteur dramatique, né à Rennes (1767-1842), adversaire du romantisme.

DUVAL (Emile-Victor, dit *le Général*), né à Paris, (1841-1871), l'un des chefs militaires de la Commune en 1871, fusillé à Châtillon.

DUVERGIER DE HAURANNE (Jean), abbé de Saint-Cyran, théologien français, né à Bayonne, ami de Jansénius, directeur de conscience de Port-Royal (1581-1643).

DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper), publiciste, historien et homme politique français, né à Rouen (1798-1881); — Son fils ERNEST, homme politique français, né à Paris (1843-1877).

DUVERNEY [*nè*] (Joseph GUICHARD), anatomiste français, né à Feurs (1648-1730).

DUVERNOIS [*noi*] (Clément), publiciste et homme politique français, ministre dans le cabinet Palikao, né à Paris (1836-1879).

DUVERNOY (Georges-Louis), zoologiste et anatomiste français, né à Montbéliard (1777-1855).

DUVEYRIER [*vérié*] (Henri), voyageur français, célèbre par ses explorations au Sahara, né à Paris (1840-1892).

DUVIVIER [*vié*] (Franciade-Fleurus), général français, né à Rouen en 1794; il se signala en Algérie; tué à Paris pendant l'insurrection de juin 1848.

DVINA du Nord, fleuve de Russie qui se jette dans la mer Blanche, à Arkhangelsk; 1.725 kil. — **Dvina occidentale**, en letton **Daugava**, fleuve né en Russie et qui se jette dans le golfe de Riga; 1.024 kil.

DVINSK. V. DAUGAVPILS.

DVORAK ou **DVORJAK** [*orj*] (Anton), compositeur tchèque, né à Nelahozeves (Bohême); talent expressif et original (1841-1904).

DYCK (Antoine *Van*), peintre flamand, né à Anvers. Il est, après Rubens, le plus grand artiste de l'école flamande. Son dessin est savant, mais simple, son pinceau d'une grande délicatesse et d'une grâce élégante. Ses portraits (*Charles I*ᵉʳ, etc.) sont d'admirables chefs-d'œuvre (1599-1641).

Dyck (*Portrait de Van*), portrait remarquable de l'artiste par lui-même (musée des Offices).



Van Dyck.

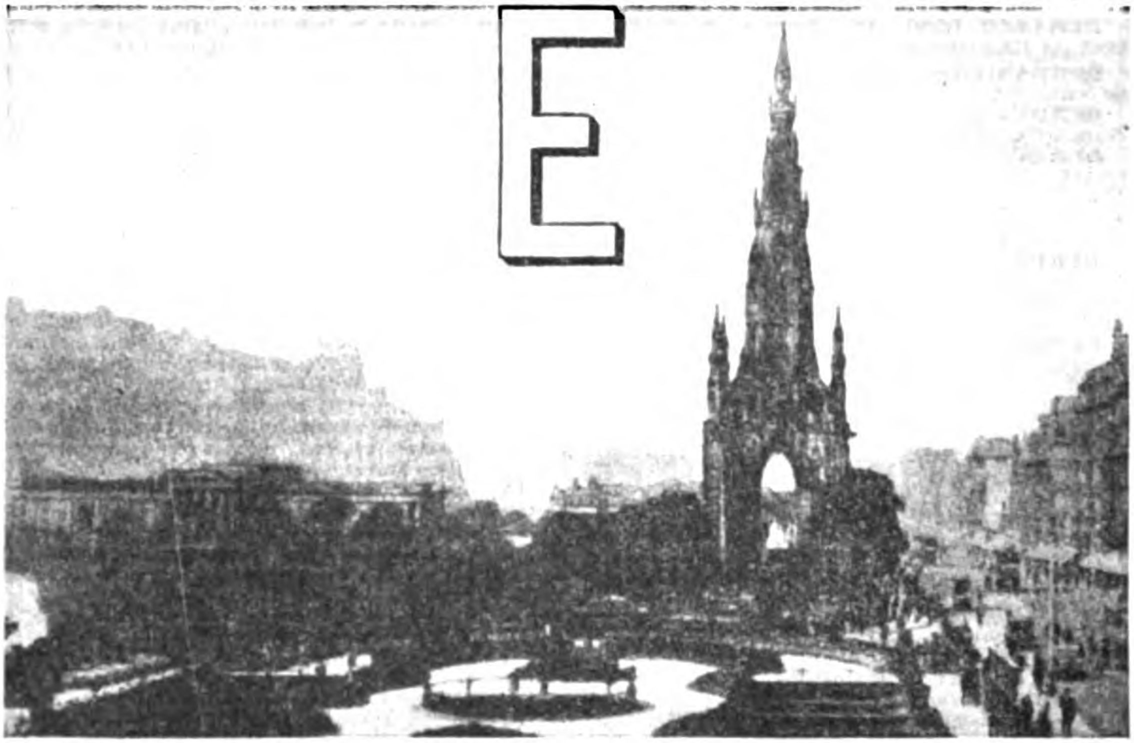
DYCK (Philippe *Van*), dit *le Petit Van Dyck*, peintre hollandais, né à Amsterdam (1679-1752).

DYLE (*la*), riv. de Belgique, arrose Louvain, Malines et se joint à la Nèthe pour former le Rupel; 86 kil. — Département français (1791 à 1814) qui avait pour chef-lieu *Bruxelles*.

DYRRACHIUM, v. de l'anc. Illyrie. V. **Durazzo.**

DZOUNGARIE, pays au N.-O. du Turkestan chinois; v. princ. *Kouldja*.

(*Phot. Giraudon, Waléry, Larousse.*)



ÉDIMBOURG.

ÉACÉES, fêtes que l'on célébrait dans l'île d'Egine en l'honneur d'Eaque, fils de Jupiter.

ÉACIDE, roi des Molosses, m. en 313 av. J.-C.

ÉACIDES, nom donné aux descendants d'Eaque Pelée, Achille, Pyrrhus ou Néoptolème, etc.

EALING [*ilign*], v. d'Angleterre (comté de Middlesex; 117.000 h. Faubourg de l'ouest de Londres.

ÉAQUE, fils de Jupiter, roi d'Egine. Célèbre par sa justice, il devint, à sa mort, l'un des trois juges des Enfers avec Minos et Rhadamante.

EASTBOURNE [*istbôrn*], v. d'Angleterre (comté de Sussex), sur la Manche, 62.000 h. Bains de mer.

EAST HAM [*ist-ham*], v. d'Angleterre (comté d'Essex); 143.000 h. Faubourg à l'est de Londres.

EASTLAKE [*istlèk'*] (Charles LOCK), peintre anglais, né à Plymouth, auteur d'une *Histoire de la peinture à l'huile* (1793-1865).

EAUBONNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 7.839 h.

EAUX-BONNES, comm. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron, 455 h. Eaux thermales.

EAUX-CHAUDES, village de la comm. de Laruns (Basses-Pyrénées), 220 h. Eaux thermales.

EAUZE [*éôz'*], ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 3.513 h. (*Elusates*) Ch. de f. Eaux-de-vie. Patrie de Rufin.

EBBON, archevêque de Reims, déposé en 835, il avait introduit le christianisme au Danemark (775-851).

EBERHARD [*art'*] (Jean-Auguste), philosophe allemand, né à Halberstadt, adversaire de Kant (1739-1809).

EBERS [*èrs'*] (Georges-Maurice), égyptologue et romancier allemand, né à Berlin (1837-1898).

EBERSBERG ou **EBELSBERG**, village d'Allemagne (Autriche, Styrie). Victoire de Masséna sur les Autrichiens (1809).

EBERT [*èrt'*] (Frédéric), socialiste allemand, né à Heidelberg (1871-1925); il fut le premier président de la République allemande (1919).

EBERTH (Charles-Joseph), bactériologiste allemand, né à Wurtzbourg, connu pour ses travaux sur le bacille de la fièvre typhoïde (1835-1926).

ÉBIONITES, hérétiques du Ier siècle, qui niaient la divinité de Jésus-Christ.

ÉBLÉ (Jean-Baptiste), général français, né à Saint-Jean-de-Rohrbach (Moselle). Il fut chargé de rétablir et de surveiller pendant la retraite de Russie les ponts de la Bérézina (1758-1812).

EBLIS ou **IBLIS** [*iss*], nom que les musulmans donnent au souverain des démons.

ÈBRE (*l'*), en esp. **Ebro**, fleuve d'Espagne, né dans les monts Cantabres. Il arrose Logroño, Saragosse et se jette dans la Méditerranée; 900 kil.

ÉBREUIL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, sur la Sioule, s.-affl. de l'Allier; 1.560 h.

ÉBRIÉ, lagune côtière de la Côte-d'Ivoire (A.-O. F.), profonde et navigable, où se trouve le port d'Abidjan.

ÉBROÏN [*bro-in*], maire du palais de Neustrie en 657, sous Clotaire III, Thierry III et Childéric II. Il fit mettre à mort son adversaire saint Léger et battit les Austrasiens à Latofao (680). Il périt assassiné l'année suivante.

ÉBURONS, peuple germanique de la Gaule, établi entre la Meuse et la Dyle.

ÉCAUSSINES D'ENGHIEN, comm. de Belgique (Hainaut); 7.300 h. Carrières, soie artificielle.

ECBATANE, anc. capitale de Médie, auj. *Hamadan* (Perse).

Ecce homo, le Christ portant la couronne d'épines, tableau du Corrège, à la National Gallery (Londres); — du Titien et de Van Dyck, musée du Belvédère (Vienne); — d'Annibal Carrache et du Guerchin, Pinacothèque de Munich; — du Guide, de Pierre Mignard (Louvre).

Ecclésiaste (*l'*), ouvrage attribué à Salomon et rangé par l'Eglise dans les livres canoniques. Il développe la fameuse maxime : « Vanité des vanités, tout est vanité. »

Ecclésiastique (*l'*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament. Il est rangé par l'Eglise catholique dans les livres canoniques, contrairement à l'opinion des juifs et des protestants.

ECHEGARAY [*etchégaraï*] (José), mathématicien, auteur dramatique espagnol, né à Madrid (1833-1916), auteur du *Grand Galeoto*.

ÉCHELLES (*Les*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Guiers-Vif; 1.032 h.

Échelles du Levant. Ce nom, qui vient du turc *iskele*, corrupt. de l'ital. *scala*, échelle, était donné aux ports marchands de la Méditerranée naguère ou encore soumis à la domination turque, tels que Cons-

tantinople, Salonique, Beirout, Smyrne, Alexandrie, Tripoli, etc.

Échevins ou scabins. Sous les deux premières races, les échevins ne furent que des conseillers judiciaires, et ils disparurent sous la féodalité pour faire place aux *baillis* et *prévôts*. Dans les villes, ils se firent nommer par les bourgeois à la direction des affaires municipales et, sous la présidence d'un maître, ils formèrent le Conseil des communes. Ils furent supprimés en 1789. — A Toulouse, on les appelait *capitouls* et à Bordeaux *jurats*.

ÉCHIDNA [*kid*], monstre fabuleux, moitié femme et moitié serpent, qui enfanta Cerbère, l'hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx, le Dragon, la Gorgone, le lion de Némée, etc.

Échiquier, nom donné, en Normandie, à la cour de justice qui fut transformée au XVI[e] siècle en Parlement.

Échiquier, juridiction anglaise qui règle notamment les affaires de finances. Le ministre anglais des finances s'appelle chancelier de l'Echiquier.

ÉCHO [*ko*], nymphe qui, ayant mécontenté Junon, fut changée en rocher et condamnée à répéter les derniers mots de ceux qui lui parlaient.

ECHTERNACH [*ehternah*], v. du grand-duché de Luxembourg, sur la Sure, à la frontière allemande; 3.500 h. Fameux pèlerinage dansant.

ECIJA [*esiha*], v. d'Espagne (prov. de Séville), sur le Genil; 30.000 h.

ECKMUHL, village de Bavière, au sud de Ratisbonne; 330 h. Napoléon y vainquit les Autrichiens en 1809. Davout fut créé prince d'Eckmuhl.

Eckmuhl (*phare d'*), phare, un des plus beaux du monde, situé à la pointe de Penmarch (Finistère), à 60 m. au-dessus du niveau de la mer et achevé en 1897.

ÉCLUSE (*L'*), en holland. **Sluys**, petite ville des Pays-Bas, prov. de Zélande; 3.000 h. Non loin de là, les Anglais gagnèrent une bataille navale sur les Français en 1340.

Écluse (*défilé de l'*), ou **Pas de la Cluse**, défilé creusé entre le Jura et les Alpes (Ain) et franchi par la route qui va de Lyon à Genève. Il est défendu par le *fort de l'Ecluse*, construit par Vauban.

ECNOME (auj. **Monte Serrato ou di Licata**), cap montagneux de la Sicile méridionale, où les Carthaginois furent vaincus sur mer par Régulus et Manlius Vulso (256 av. J.-C.).

École militaire, monument élevé à Paris à l'extrémité du Champ-de-Mars, en 1752, par l'architecte Gabriel, et destiné d'abord à la création d'une école militaire de jeunes gentilshommes. Depuis 1793, ses bâtiments n'ont cessé d'être occupés par des troupes diverses. Ils contiennent aujourd'hui, en outre, l'Ecole supérieure de guerre.

École des maris (*l'*), comédie en trois actes et en vers de Molière, qui nous montre en Sganarelle un tuteur jaloux et dupé (1661).

École des femmes (*l'*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière (1662); la première en date des grandes comédies de caractère de Molière. Arnolphe, décidé à épouser sa pupille, Agnès, l'élève dans une complète ignorance; ce qui n'empêche pas Agnès de lui préférer le jeune Horace. — *Critique de l'Ecole des femmes*, comédie en un acte et en prose de Molière (1663).

École des mères (*l'*), comédie en cinq actes et en vers de La Chaussée (1745); une des meilleures pièces du genre dit « larmoyant ».

École de la médisance (*l'*) [*School for scandal*], comédie de Sheridan, une des pièces les plus brillantes et les plus gaies du théâtre anglais (1777). Elle est dirigée contre ces mille bavardages de société qui dénaturent les faits, et, de légères peccadilles, font quelquefois des crimes monstrueux.

École d'Athènes (*l'*) ou **la Philosophie**, chef-d'œuvre de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); les grands philosophes et les grands écrivains grecs : Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Empédocle, Diogène, Nicomaque, etc., sont groupés sur les degrés et sous le péristyle d'un temple. Scène imposante, physionomies expressives; belle architecture.

École du soir (*l'*), tableau de G. Dou (Amsterdam). On y admire l'attitude du pédagogue, la naïveté des visages d'enfants, le pittoresque de la composition, la perfection de l'effet de lumière.

ÉCOLES. L'enseignement donné en France dans des établissements publics et des établissements privés, dont beaucoup, reconnus par l'Etat, ont un caractère presque officiel, comprend trois degrés : primaire, secondaire, supérieur, dont la démarcation est parfois difficile à établir. A l'enseignement normal se superposent l'enseignement technique, réorganisé en 1919 (*loi Astier*), et divers enseignements spéciaux : militaire, naval, artistique. L'enseignement est donné dans un nombre considérable d'écoles, dépendant du ministère de l'éducation nationale pour l'enseignement normal et technique général et de divers autres ministères pour les enseignements spéciaux.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'enseignement primaire, organisé par les lois des 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, gratuit et obligatoire de 6 à 13 ans, comprend les enseignements suivants :

Écoles maternelles (anc. *salles d'asile*), **mixtes**, enfants de 2 à 6 ans. Enseignement sous forme de jeux.

Écoles ou classes enfantines, mixtes, pour enfants de 4 à 7 ans; annexées aux écoles primaires.

Écoles primaires élémentaires, pour garçons, filles ou mixtes, de 6 à 13 ans. Sanction : certificat d'études primaires (à partir de 12 ans). Beaucoup d'écoles primaires comportent des *cours complémentaires* (2 ans); sanction : brevet élémentaire. Il existe, en outre, dans les lycées, des *cours élémentaires* pour enfants de 6 à 10 ans; certificat d'études facultatif.

Écoles primaires supérieures, au moins deux par département. 3 années d'études; sanction : brevet élémentaire. Enseignement gratuit. Paris, 2 années supplémentaires peuvent conduire au baccalauréat. Les élèves des écoles primaires supérieures peuvent concourir pour les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, les écoles d'arts et métiers, les diverses administrations publiques et privées.



Ecole normale primaire.

Écoles normales primaires. Au nombre de deux dans la plupart des départements, elles forment les maîtres et maîtresses pour l'enseignement primaire. 3 années d'études; sanction : brevet supérieur. Candidats recrutés au concours. Dans certaines écoles, une 4[e] année prépare aux écoles normales supérieures et à l'école supérieure d'enseignement technique.

Écoles nationales professionnelles, forment des praticiens et des contremaîtres spécialement pour les industries mécaniques. Admission au concours (matières du cours supérieur des écoles primaires); 4 années d'études gratuites. Il existe des écoles nationales professionnelles à *Armentières, Chalon-sur-Saône, Creil, Egletons, Epinal, Lyon, Metz, Morez, Nantes, Saint-Etienne, Saint-Ouen, Tarbes, Thiers, Troyes, Vierzon, Voiron*, pour garçons; *Bourges, Vizille*, pour jeunes filles.

Écoles pratiques de commerce et d'industrie, créées en 1892, préparent aux carrières commerciales et industrielles et aux écoles d'arts et métiers. Les candidats doivent posséder le certificat d'études ou subir un examen d'entrée. Durée des études : 3 ou 4 années; certaines écoles disposent d'un internat. L'enseignement comporte une partie générale et une partie pratique, variable avec la spécialisation des établissements. Il existe près d'une centaine d'écoles pratiques de commerce et d'industrie pour les garçons, une trentaine pour les filles. Une cinquantaine d'autres établissements ne sont que des écoles pratiques d'industrie, un petit nombre sont des écoles pratiques de commerce ou des écoles pratiques industrielles et ménagères, une dizaine sont des écoles pratiques d'industrie hôtelière.

Écoles de métiers, au nombre d'une quarantaine, spécialisées en vue d'une industrie, mêmes condi-

tions d'admission que pour les écoles pratiques. Durée des études variable. Il existe également quelques écoles d'*artisanat rural*.

Écoles municipales professionnelles de la ville de Paris, analogues aux écoles pratiques. Admission au concours. Durée d'enseignement, 3 années. Ecole *Diderot* (fer et bois); *Boulle* (meuble); *Estienne* (livre); *Dorian* (fer et bois); Ecole des *arts appliqués à l'industrie*; Ecole professionnelle d'*horlogerie*; *Ecoles professionnelles de filles* (coupe, couture, mode, broderie, fleur, etc.).

Ateliers-écoles d'orientation professionnelle et d'apprentissage de la Chambre de commerce de Paris. Préparent à divers métiers les enfants sortant de l'école primaire. Scolarité de 1 à 3 années. Une quinzaine d'ateliers pour les principaux métiers.

Écoles d'agriculture. Il existe des écoles d'agriculture dans une trentaine de départements, formant des agriculteurs instruits, chefs de culture, régisseurs, etc. La durée des études est de 2 ou 3 années. Quelques-unes de ces écoles, d'un caractère surtout pratique, portent le nom de *fermes-écoles*. Il existe aussi des écoles d'enseignement agricole ménager pour les jeunes filles. Enfin, des écoles d'agriculture *d'hiver* ou *saisonnières*, fixes ou ambulantes, fonctionnant dans des établissements d'enseignement général ou professionnel, donnent l'instruction agricole aux élèves qui ne peuvent suivre les cours ordinaires.



Ecole des pupilles.

École enfantine militaire (*école Hériot*), à *La Boissière* (Seine-et-Oise), pour les orphelins de militaires; conduit aux écoles militaires préparatoires.

Écoles militaires préparatoires destinées aux fils d'officiers subalternes, de sous-officiers, soldats et aux enfants de troupe. Les écoles des *Andelys*, de *Rambouillet*, *Saint-Hippolyte-du-Fort*, *Billom*, préparent aux écoles de perfectionnement d'*Autun* et de *Tulle*.

École des pupilles de la marine, à *Villeneuve-en-Guilers* (Finistère), pour les orphelins d'officiers de la marine marchande, d'officiers mariniers des équipages et du personnel des arsenaux.



Ecole des apprentis marins.

École des apprentis marins, à *Brest*. Ancienne *école des mousses*. Prépare les enfants aux écoles de spécialités de la marine.

École des apprentis mécaniciens, à *Lorient*. Prépare, en une année d'études, des matelots mécaniciens.

Institutions nationales de sourds-muets, à *Paris*, *Bordeaux*, *Chambéry*.

Institutions nationales de jeunes aveugles, à *Paris* et à *Saint-Mandé*.

Écoles de rééducation professionnelle, à *Saint-Maurice*, *Reuilly*, *Lyon*, *Bordeaux*, etc. Créées pour les mutilés de la guerre; admettent également des victimes d'accidents du travail.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire a pour but de donner aux élèves une culture plus complète, leur permettant d'accéder à l'enseignement supérieur des facultés, des grandes écoles, ou d'entrer dans les cadres supérieurs des administrations publiques ou privées. Sa sanction est le baccalauréat, obtenu à 17 ans au minimum. L'enseignement secondaire est donné dans les lycées, collèges et cours secondaires officiels et dans des établissements privés.

En dehors des lycées et collèges de l'Etat, il existe quelques établissements nationaux d'enseignement secondaire, comme le **Prytanée militaire**, à *La Flèche*, destiné à des fils de militaires qui se préparent aux grandes écoles; les **Maisons d'éducation de la Légion d'honneur** (*Saint-Denis*, *Ecouen*, *Les Loges*), pour les filles de légionnaires orphelines ou appartenant à des familles nombreuses. Parmi les établissements privés d'enseignement secondaire on peut citer à Paris le collège *Sainte-Barbe*, le *Collège Stanislas*, l'*Ecole Alsacienne*; à Versailles, l'*Ecole Sainte-Geneviève* (ancienne école de la rue des Postes).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ÉCOLES SPÉCIALES

L'enseignement supérieur est donné dans les universités, comprenant les facultés de droit, de médecine, de pharmacie, des sciences, des lettres, de théologie (Strasbourg), ainsi que des écoles de plein exercice ou préparatoires pour certains enseignements. Il faut y joindre l'Ecole normale, les grands établissements littéraires et scientifiques indépendants et les grandes écoles. Il existe en outre divers établissements d'enseignement supérieur libre. Les études universitaires sont sanctionnées par des grades décernés à la suite d'examens publics : baccalauréat, licence, doctorat. Il s'y ajoute des titres d'Etat : diplômes de pharmacien, de docteur vétérinaire, de chirurgien-dentiste, de sage-femme, d'ingénieur, de docteur, des diplômes et certificats d'études supérieures, des certificats d'études physiques, chimiques et biologiques (P. C. B.), de capacité en droit. Les diverses écoles supérieures délivrent des diplômes de fin d'études, des certificats. L'immatriculation dans une faculté suppose la possession du baccalauréat. Pour les études médicales, le P. C. B. est exigé. La durée des études jusqu'à la licence est de 2 ou 3 ans. Les études médicales durent au minimum 6 années depuis 1935, celles de pharmacie 5 années dont une de stage, les études de chirurgie dentaire, 3 années plus 2 de stage.

Il existe en France 17 universités qui sont, par ordre d'ancienneté : *Paris* (1200), *Toulouse* (1233), *Besançon* (1287), *Montpellier* (1289), *Grenoble* (1339), *Aix* (1409), *Poitiers* (1431), *Caen* (1432), *Bordeaux* (1441), *Lille* (1560), *Nancy* (1572), *Strasbourg* (1621), *Dijon* (1722), *Clermont-Ferrand* (1808), *Rennes* (1808), *Lyon* (1834), *Alger* (1885). Toutes ont une faculté des lettres, une faculté des sciences et (sauf Besançon et Clermont) une faculté de droit. Pour les sciences médicales elles ont soit une faculté de médecine et une faculté de pharmacie, soit une faculté mixte de médecine et de pharmacie, soit une école de médecine et de pharmacie. Strasbourg compte deux facultés de théologie (catholique et protestante).

L'enseignement supérieur libre comprend des instituts ou facultés divers à *Paris* (Institut catholique et faculté de théologie protestante), *Lille*, *Angers*, *Lyon*, *Toulouse*, et, pour le droit, *Marseille*, *Nantes*, *Besançon*, *Clermont*.

I. *Ecoles de caractère général ou littéraire.*

École normale supérieure, à *Paris*, fondée en 1808, réunie en 1903 à l'Université de Paris. Deux sections (lettres, sciences) préparent aux diverses agrégations de l'enseignement secondaire. Admission au concours, qui est celui des bourses de licence, baccalauréat exigé (les jeunes filles sont admises); 3 ou 4 années d'études.

École normale secondaire de jeunes filles, à *Sèvres*. Fondée en 1881, forme des professeurs pour les lycées et collèges de jeunes filles; 3 années d'études. Concours assimilé à celui des bourses de licence depuis 1935.

Écoles normales supérieures d'enseignement primaire, pour les instituteurs à *Saint-Cloud*, pour les institutrices à *Fontenay-aux-Roses*. Elles forment les professeurs des écoles normales primaires et des écoles primaires supérieures, et des écoles d'enseignement technique. L'admission se fait au concours; 2 années d'études; le régime est l'internat (gratuit).

Collège de France. V. ce mot.

École nationale des chartes, à *Paris*, fondée en 1821. Forme des archivistes-paléographes et des bibliothécaires. Admission au concours (jeunes filles admises); les candidats doivent être bacheliers; 3 années d'études.

École pratique des Hautes Études, à la *Sorbonne*. Fondée en 1868. Aucune condition d'admis-

sion. Cinq sections : *mathématiques, sciences physico-chimiques, sciences naturelles, sciences historiques et philologiques, sciences religieuses.*

École de la France d'outre-mer, à *Paris*, fondée en 1889. Prépare aux carrières administratives et judiciaires des colonies. Admission au concours, baccalauréat exigé; licence en droit pour la section de magistrature; 2 ou 3 années d'études.

École nationale des langues orientales vivantes, à *Paris*, fondée en 1795. Admission d'élèves bacheliers ou subissant un examen spécial.

École française d'Extrême-Orient, fondée à *Hanoï* en 1898, pour l'étude des langues, de l'histoire et de l'archéologie d'Extrême-Orient.

École libre des sciences politiques, à *Paris*, préparant aux grands concours de l'Etat (affaires étrangères, Conseil d'Etat, Inspection des finances, Cour des Comptes, etc.). Pas de conditions d'admission; 2 ou 3 années d'études.

École des hautes études sociales, à *Paris*. Fondée en 1900. Sections : *morale, sociale, journalisme, hautes études internationales, art.* Pas de conditions d'admission.

Collège libre des sciences sociales, à *Paris*. Fondé en 1895; 2 années d'études. Sans examen d'admission.

II. *Ecoles d'enseignement technique général.*

École normale supérieure de l'enseignement technique, à *Paris*. Prépare aux divers professorats de l'enseignement technique. Admission au concours; 2 années d'études.

Conservatoire national des arts et métiers, à *Paris*, fondé par la Convention. Etablissement d'enseignement technique supérieur. Cours publics et gratuits du soir et cours fermés d'enseignement pratique, sanctionnés par un diplôme d'ingénieur du Conservatoire des Arts et Métiers et des diplômes et certificats divers.

École centrale des arts et manufactures, fondée en 1828, à *Paris*. Prépare des ingénieurs pour toutes les industries. Admission des élèves au concours; 3 années d'études; externat.

École nationale des ponts et chaussées, fondée en 1747, à *Paris*. Forme des ingénieurs des ponts et chaussées (venant de Polytechnique) et des ingénieurs civils, au concours; 3 années d'études.

École nationale supérieure des mines, à *Paris*, fondée en 1747. Forme des ingénieurs des mines pour l'Etat (venant de Polytechnique) et des ingénieurs civils des mines; admission au concours; 3 années d'études.

École nationale supérieure des mines de *Saint-Etienne*, fondée en 1816. Forme des ingénieurs civils des mines. Admission au concours; 3 années d'études.

Écoles techniques des mines, à *Alès* et à *Douai;* forment des maîtres mineurs, des géomètres-mineurs. 2 années d'études.

École supérieure des postes et télégraphes, à *Paris*. Recrute le haut personnel des P. T. T. Reçoit des élèves venant de Polytechnique ou admis au concours; 2 années d'études.



Ecoles nationales d'arts et métiers.

Écoles nationales d'arts et métiers, à *Paris, Aix, Angers, Châlons-sur-Marne, Cluny, Lille*. Forment des ingénieurs, des chefs d'atelier. Admission au concours; 3 années d'études.

Écoles nationales d'horlogerie, à *Cluses* et à *Besançon*, préparent des techniciens de l'horlogerie et de la mécanique en 3 ou 4 années.

École supérieure d'électricité, à *Malakoff*. Admission après examen ou sur titres.

Institut industriel du nord de la France, à *Lille*, forme des ingénieurs civils et des directeurs d'usine.

École centrale lyonnaise, à *Lyon*, fondée en 1857. Forme des ingénieurs et directeurs d'usine. Admission au concours; 3 années d'études.

École d'ingénieurs de Marseille, du même niveau que la précédente; 3 années d'études.

École spéciale des travaux publics, à *Paris*. Forme des ingénieurs, des architectes.

Écoles de physique et de chimie. — En dehors de l'enseignement des universités, on trouve des écoles et des instituts de chimie à *Paris, Clermont, Grenoble, Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Nancy, Rouen, Mulhouse, Bordeaux*, etc., une école de physique industrielle à *Lille*, une école municipale de physique et de chimie industrielles à *Paris*.

Écoles et instituts divers d'enseignement technique. Il existe un grand nombre d'établissements d'enseignement technique spécialisés. Les uns dépendent des universités, d'autres sont des établissements libres, généralement reconnus par l'Etat. Tels sont les écoles ou instituts d'*électricité* Bréguet, Violet, Charliat, à Paris; d'*électricité industrielle*, à Paris, Marseille, Lille, Grenoble, Toulouse; de *radiotélégraphie*, à Paris; de *mécanique et d'électricité*, à Paris; de *métallurgie*, à Nancy, Lyon; de *fonderie*, à Paris; de *soudure autogène*, à Paris; de *chauffage industriel*, à Paris; de *filature et de tissage*, à Roubaix, Epinal, Tourcoing, Mulhouse, Saint-Quentin, Lyon; de *bonneterie*, à Troyes; de *dentelles* et *broderie*, à Paris; de *tapisserie*, à Beauvais; de *papeterie*, à Grenoble; de *chronométrie*, à Besançon; des *carburants* et du *pétrole*, à Montpellier, Strasbourg; de *céramique*, à Sèvres; de *tannerie*, à Lyon; d'*optique*, à Paris; de *photographie*, à Paris; d'*herboristerie*, à Paris.

III. *Ecoles d'enseignement agricole.*

Institut national agronomique, à *Paris*, fondé en 1876. Instruction agricole supérieure. Admission au concours, jeunes filles admises. Les élèves, sortis au bout de deux ans avec le diplôme d'*ingénieur agronome*, peuvent continuer leur instruction à l'Ecole supérieure du génie rural de *Paris*, à l'Ecole nationale des eaux et forêts de *Nancy*, à l'Ecole des haras du *Pin*, à l'Ecole des industries agricoles de *Douai*.

École nationale des eaux et forêts, à *Nancy*. Assure le recrutement du personnel supérieur forestier, recruté parmi les élèves de l'Institut agronomique et de Polytechnique. Régime de l'internat. 2 années d'études.

École supérieure du génie rural, à l'Institut agronomique; recrute le corps du génie rural.

École des haras, au *Pin* (Orne). Recrute les officiers des haras; 2 années d'études.

Écoles nationales vétérinaires, à *Maisons-Alfort, Lyon* et *Toulouse*. Admission au concours. Les candidats doivent être bacheliers ou ingénieurs agronomes ou agricoles; 4 années d'études.



Ecole forestière.

Écoles nationales d'agriculture, à *Grignon, Montpellier* (section de viticulture), *Rennes* (sections de laiterie, de cidrerie). Forment des ingénieurs agricoles, des professeurs et des chefs d'exploitation. Durée des études : 2 années.

Institut national d'agronomie coloniale, à *Nogent-sur-Marne*. Prépare des ingénieurs agronomes et agricoles pour les colonies. Admission sur titres ou au concours.

Institut agricole de Beauvais, établissement libre d'enseignement agricole supérieur.

Écoles spéciales agricoles. Des écoles spéciales pour diverses industries agricoles existent dans certaines localités : *sucrerie, distillerie, brasserie, meunerie* (Douai); *laiterie* (Nancy, Mamirolle, Poligny, Aurillac, Surgères); *fromagerie* (Maillat); *horticulture* (Versailles); *osiériculture et vannerie* (Fayl-Billot); *bergerie* (Rambouillet); *magnanerie* (Aubenas); *culture mécanique* (Selommes, Oucques); *travail du bois* (Neuvic); *pisciculture* (Toulouse); *brasserie* (Nancy); *œnologie* (Dijon); *meunerie* (Paris); *alimentation* (Paris).

École d'enseignement technique et profession-

nel des eaux et forêts, à *Nogent-sur-Vernisson*. Destinée aux préposés des eaux et forêts aspirant aux grades supérieurs; 2 années d'études.

Écoles d'agriculture coloniale, à *Alger, Philippeville, Tunis;* 2 années d'études.

IV. *Écoles militaires et navales.*

École polytechnique, à *Paris*, fondée en 1794, recrute des ingénieurs pour l'Etat et des officiers pour l'artillerie et le génie. Admission au concours; les candidats doivent être bacheliers (1re partie); 2 années d'études; internat gratuit. Rattachée au secr. d'Etat des Communications (1940).



Ecole polytechnique. Ecole de Saint-Cyr.

École spéciale militaire, à *Saint-Cyr*, fondée en 1802. Forme des officiers pour l'armée (infanterie et artillerie coloniales, cavalerie, chars). Admission au concours; les candidats doivent être bacheliers (1re partie); ils font deux années d'études; internat gratuit.

École supérieure de guerre, à *Paris*. Forme des officiers brevetés d'état-major.

Écoles militaires d'application. Ces écoles complètent l'instruction des officiers dans diverses spécialités : cavalerie (*Saumur*), artillerie (*Fontainebleau*), génie (*Versailles*), santé militaire (*Paris*), santé coloniale (*Marseille*), défense contre avions (*Metz*), aéronautique (*Avord*); intendance (*Paris*).

Écoles militaires pour élèves officiers, préparant des sous-officiers au grade de sous-lieutenant, à *Saint-Maixent* (infanterie, chars), *Saumur* (cavalerie, train), *Versailles* (génie, aéronautique, gendarmerie), *Poitiers* (artillerie).

École navale, à *Brest*, forme des officiers de marine. Admission au concours; les candidats doivent être bacheliers (1re partie). Internat gratuit.

École de guerre navale, à *Paris*. Donne le haut enseignement naval aux officiers.

Écoles navales d'application. Une école d'application des enseignes de vaisseau de 2e *classe* complète l'instruction des élèves sortant de Navale et des polytechniciens passés dans la marine. D'autres écoles achèvent cette instruction dans diverses spécialités : génie maritime (*Paris*), artillerie (*Paris, Toulon*), sous-marins (*Toulon*), commissariat (*Brest*), administration (*Rochefort*), santé (*Bordeaux*).



Ecole navale.

Écoles pour sous-officiers de la marine. Il existe des écoles de sous-officiers spécialistes à *Toulon* (torpilleurs, mécaniciens, pyrotechnie), *Lorient* (gabiers, timoniers, fusiliers), *Brest* (pilotes, voiliers, chauffeurs, artilleurs).

École des élèves officiers de marine, destinée aux quartiers-maîtres et officiers mariniers, qui en sortent au bout de 2 ans avec le grade d'aspirant.

École des élèves officiers mécaniciens, à *Brest*, forme les officiers mécaniciens de la flotte; 3 années d'études.

Écoles nationales de navigation maritime, anciennes *écoles d'hydrographie*, à Dunkerque, Boulogne, Le Havre, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Paimpol, Nantes, Lorient, Bordeaux, Marseille, Bastia, Alger, formant des officiers pour la marine marchande; 2 ou 3 années d'études. Il existe également des écoles privées de navigation à Dieppe, à Paris, au Havre, etc.

École supérieure d'éducation physique, à *Joinville*, forme des maîtres d'armes et de gymnastique.

École du service de santé militaire, à *Lyon*. Forme des médecins et des pharmaciens militaires. Admission au concours, candidats pourvus du P. C. B. (médecine) ou du certificat de validation de stage (pharmacie).

École nationale supérieure d'aéronautique, à *Paris*, recrute des ingénieurs des constructions aéronautiques et mécaniques. Admission au concours; 2 années d'enseignement.

V. *Écoles de beaux-arts et d'archéologie.*

École nationale supérieure des beaux-arts, à *Paris*. Fondée en 1648, admet des élèves des deux sexes, après examen, dans ses sections de peinture (et gravure en taille-douce), de sculpture (et gravure en médailles), d'architecture. Elle prépare les élèves pour les différents concours du grand prix de Rome.

Écoles des beaux-arts. Il existe des écoles des beaux-arts *nationales* à Lyon, Dijon, Alger, des écoles *régionales* à Amiens, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, des écoles *municipales* à Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Grenoble, Lille, Marseille, Nantes, Le Havre, Poitiers, Tourcoing, Toulon.

École nationale supérieure des arts décoratifs, à *Paris*. Fondée en 1767. Forme des artistes décorateurs et des dessinateurs industriels (hommes et femmes). Admission au concours.

Écoles nationales d'art décoratif, à Limoges, Aubusson, Nice, Bourges; écoles *régionales* ou *municipales* à Calais, Roubaix, Grenoble, Saint-Etienne, Strasbourg.

Écoles régionales d'architecture, à Lille, Rouen, Rennes, Lyon, Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, assimilées à la section d'architecture de l'Ecole des beaux-arts de Paris.

École spéciale d'architecture, à Paris, pour la formation pratique d'architectes.

Conservatoire national de musique et d'art dramatique. Fondé en 1795 pour l'enseignement de la musique vocale et instrumentale, de la déclamation, l'harmonie, la composition, etc. Admission au concours.

Écoles nationales de musique. Il existe des écoles nationales de musique dans une cinquantaine de villes. Quelques-unes portent le titre de *succursales du Conservatoire :* Amiens, Boulogne, Dijon, Douai, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nîmes, Orléans, Perpignan, Rennes, Roubaix, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours.

École du Louvre, à *Paris*. Cours libres d'histoire et d'archéologie; 3 années d'études.

Écoles françaises d'archéologie, à *Athènes*, à *Rome*, au *Caire*, pour le perfectionnement de professeurs agrégés ou pourvus de titres suffisants.

École de Rome (*Villa Médicis*). Reçoit les architectes, sculpteurs, peintres, graveurs et musiciens titulaires ayant obtenu le grand prix de Rome; 3 années de séjour.

Schola cantorum. Ecole supérieure de musique, à *Paris*. Composition, musique vocale et instrumentale, chant grégorien. Durée des études, 2 à 4 années.

École de musique classique, fondée en 1853, à *Boulogne-sur-Seine*. Forme des organistes et des maîtres de chapelle.

VI. *Écoles commerciales et de notariat.*

École des Hautes Études commerciales, à *Paris*. Dépendant de la chambre de commerce de Paris. Enseignement commercial supérieur. Admission au concours; 3 ans d'études.

École supérieure de commerce de Paris, dépendant de la Chambre de commerce de Paris. Forme des employés supérieurs pour le commerce, la banque, l'industrie. Entrée au concours; 2 années.

École de haut enseignement commercial pour les jeunes filles, à *Paris*. Prépare aux emplois supérieurs du commerce. Entrée au concours; 2 années d'études.

Écoles supérieures de commerce. Etablissements privés, reconnus par l'Etat, dans une quinzaine de grandes villes.

Écoles de notariat. Il existe des écoles de notariat à *Paris, Angers, Clermont-Ferrand, Dijon, Li-*

moges, Nantes, Rennes, Bordeaux, Lyon, Marseille, Poitiers, Rouen, Toulouse, Besançon (faculté libre), *Montpellier* (faculté de droit).

ÉCOMMOY, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 3.423 h. Tuileries. Ch. de f.

Économies royales, mémoires de Sully, document précieux pour l'histoire du règne de Henri IV, mais narration souvent sans ordre (1638)

Économique (l'), ouvrage de Xénophon sur l'administration de la maison et du ménage (IVe s. av. J.-C.).

Écorcheurs, bandes armées qui désolèrent la France sous Charles VI et Charles VII.

ÉCOS [*ko*], ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 477 h. Bestiaux

ÉCOSSE, la partie nord de la Grande-Bretagne, séparée de l'Angleterre par les monts Cheviot; 77.171 km²; 4.900.000 h. (*Ecossais*). Cap. *Edimbourg;* v. pr. *Glasgow, Dundee, Aberdeen.* Les *Highlands,* partie montagneuse du N.-O., sont pittoresques, coupés de nombreux cours d'eau et de lacs, et peuplés de montagnards d'origine celtique (*highlanders*). Les *Lowlands,* au S., fertiles et riches en houille et fer, sont une des régions les plus industrielles de la Grande-Bretagne.

ÉCOSSE (Nouvelle-). V. NOUVELLE-ECOSSE.

ÉCOUCHÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, près de l'Orne; 1.183 h. (*Ecouchéens*). Ch. de f.

ÉCOUEN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 2.471 h. Ch. de f. Château construit de 1540 à 1555 pour le connétable Anne de Montmorency, auquel travaillèrent J. Bullant et J Goujon; il sert aujourd'hui de succursale au pensionnat de la Légion d'honneur de Saint-Denis.

ÉCROUVES, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.955 h.

ÉCUEILLÉ [*ékeuyé*], ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 1.782 h.

ÉCURY-SUR-COOLE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons; 285 h. Ch. de f.

EDAM [*am'*], v. et port des Pays-Bas (Hollande-Sept.); 7.700 h. Belle église du XVe s. Fromages.

Eddas. Ce mot sert à indiquer deux recueils des traditions mythologiques et légendaires des anciens peuples scandinaves. Le premier (*Edda poétique*) a été colligé au XIe s. par le prêtre islandais Soemond *Sigfusson* (le Savant); le second (*Edda en prose*) est attribué à Snorri Sturleson, mort en 1241. Il y a dans la sauvage poésie des *Eddas* une âpreté saisissante, une rudesse où éclôt parfois quelque pensée tendre.

EDDY (MARY BAKER), née à Bow (New-Hampshire) [1821-1910], fondatrice de l'Eglise du Christ scientiste.

EDDYSTONE [*èdisten*], rochers de la côte de Cornouailles (Angleterre). Magnifique phare, terminé en 1882.

EDE, v. des Pays-Bas (Gueldre); 30.000 h.

EDELINCK (Gérard), graveur, né à Anvers. Il substitua les tailles en losange aux tailles carrées (1649-1707)



Edelinck.

ÉDEN [*èn'*] (mot hébreu signif. *Paradis terrestre*). D'après la Genèse, lieu de délices où furent placés, par Dieu, le premier homme et la première femme.

ÉDESSE, anc. et opulente ville de la Mésopotamie septentrionale. Ce fut, au lendemain de la prise de Jérusalem, le chef-lieu d'une principauté chrétienne fondée par Godefroy de Bouillon pour son frère Baudouin et saccagée par les Turcs en 1144. Aujourd. *Urfa.*

Édesse (*école d'*), célèbre école de philosophie chrétienne (IIIe-Ve s.).

EDFOU, ville d'Egypte (Haute-Egypte), sur la rive gauche du Nil; environ 15.000 habitants. Restes d'un temple ancien.

EDGAR le Pacifique, roi d'Angleterre de 959 à 975.

EDGAR Ætheling [*ezelin'g*] (*Illustre, le Noble*), roi anglo-saxon du XIe siècle, successeur d'Harold; fut déposé par Guillaume le Conquérant.

EDGAR, roi d'Ecosse de 1097 à 1107, neveu d'Edgar *Ætheling.*

EDGEWORTH [*èdj'ouœrz*] (Lowell), ingénieur anglais, né à Bath. On lui doit le premier télégraphe électrique qui ait fonctionné en Angleterre (1744-1817).

EDGEWORTH (Maria), romancière moraliste anglaise, née à Blackbourton (1767-1849), auteur d'aimables contes pour la jeunesse.

EDGEWORTH DE FIRMONT (Henri Essex), né à Edgeworthstown, dernier confesseur de Louis XVI, qu'il accompagna jusqu'à l'échafaud et à qui il aurait adressé, suivant une légende, ces paroles devenues célèbres : « Fils de Saint Louis, montez au ciel. » Il fut plus tard le chapelain de Louis XVIII (1745-1807).

EDHEM PACHA, homme d'Etat ottoman, né dans l'île de Chio (1823-1893).

Édiles, magistrats romains chargés de l'inspection des édifices, de la surveillance des jeux publics, de la direction des fêtes, des approvisionnements, et en général de la police de Rome.

ÉDIMBOURG, en angl. **Edinburgh** [*édin'ber*], cap. de l'Ecosse, sur la Leith; 440.000 h. (*Edimbourgeois*). Industrie du livre; verreries, fonderies; tanneries, brasseries. Magnifique château, beaux monuments. Université célèbre. Son activité intellectuelle lui a valu le nom de *Nouvelle-Athènes.* Patrie de Hume et de Walter Scott. Le *comté d'Edimbourg* ou *Midlothian,* compte 530.000 h.; v. pr. *Leith* (unie à Edimbourg depuis 1920)

ÉDIRNÉ. V. ANDRINOPLE.

EDISON [*on'*] (Thomas ALVA), physicien américain, né à Milan (Ohio), inventeur de nombreux appareils électriques, notamment de la lampe à incandescence. Il a fabriqué le premier phonographe, dont le principe avait été trouvé par Ch. Cros. On lui doit aussi un accumulateur (1847-1931).



Edison.

(*Phot. Keystone.*)

ÉDITH, nom de la femme de Loth, qui fut changée en statue de sel (*Bible*).

ÉDITH (*sainte*), princesse anglaise, fille naturelle d'Edgar, roi d'Angleterre (961-984). Fête le 16 septembre.

EDMOND (*saint*), archevêque de Cantorbéry (1190-1240). Fête le 16 novembre.

EDMOND Ier, roi des Anglo-Saxons, de 940 à 946; — EDMOND II, *Côte de Fer,* né en 981, roi des Anglo-Saxons de 1015 à 1016.

EDMOND DE LANGLEY [*glè*], duc d'York et fils d'Edouard III. Il est la tige de la maison de la *Rose blanche* (1341-1402).

EDMONDES [*on'ds'*] (*sir* Thomas), diplomate anglais, né à Plymouth. Il négocia une alliance entre Henri IV et Elisabeth (vers 1563-1639).

EDMONTON [*on'ton'*], v. d'Angleterre, comté de Middlesex; 77.000 h.

EDMONTON, v. du Canada (Alberta); 80.000 h.

ÉDOM. V. IDUMÉE.

ÉDONIENS, ancien peuple de Thrace.

ÉDOUARD (*île du* **Prince-**). V. PRINCE-EDOUARD.

ÉDOUARD Ier, l'Ancien, roi des Anglo-Saxons de 901 à 924; — EDOUARD II, *le Martyr,* roi des Anglo-Saxons de 975 à 978; — EDOUARD III, *le Confesseur,* roi des Anglo-Saxons en 1042 (1004-1066).

ÉDOUARD Ier, roi d'Angleterre de 1272 à 1307. Il soumit les Gallois, lutta énergiquement contre les Ecossais et, par son respect des libertés parlementaires, mérita d'être appelé *le Justinien britannique* (1239-1307); — EDOUARD II, roi d'Angleterre de 1307 à 1327, fils du précédent, et mari d'Isabelle, fille du roi de France Philippe le Bel; après de longues luttes contre la grande aristocratie britannique, il mourut déposé et assassiné (1284-1327); — EDOUARD III, roi d'Angleterre de 1327 à 1377, fils

du précédent. Il conquit l'Ecosse, entreprit contre la France la guerre de Cent ans, fut vainqueur à L'Ecluse et à Crécy, prit Calais, et imposa à Jean le Bon la paix de Brétigny. Il institua l'ordre de la Jarretière; — EDOUARD IV, roi d'Angleterre de 1461 à 1483, fils du duc d'York Richard et chef du parti de la *Rose blanche* contre la maison de Lancastre (1442-1483). — EDOUARD V, fils du précédent, roi d'Angleterre en 1483. Il ne régna que quelques mois, son oncle Richard de Glocester l'ayant fait assassiner dans la Tour de Londres, en même temps que son frère Richard d'York (1470-1483); — EDOUARD VI, roi d'Angleterre de 1547 à 1553; il favorisa la propagation de la Réforme (1537-1553); — EDOUARD VII, né à Londres, roi d'Angleterre en 1901, fils de la reine Victoria. Sous son règne eut lieu la fin de la guerre du Transvaal. Il fut l'initiateur de l'Entente cordiale (1841-1910); — EDOUARD VIII, né à White Lodge, Richmond, en 1894, roi d'Angleterre en 1936, fils de George V. Abdiqua en déc. 1936.



Edouard VII.

(Phot. Downey.)

ÉDOUARD, fils d'Edouard III, prince de Galles, connu sous le nom de *Prince Noir* qu'il dut à la couleur de son armure. Il gagna la bataille de Poitiers, où il fit Jean le Bon prisonnier (1330-1376).

ÉDOUARD DE LANCASTRE, prince de Galles, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou; il essaya de détrôner Edouard IV et périt assassiné par les partisans de ce dernier (1453-1471).

ÉDOUARD le Libéral, comte de Savoie de 1323 à 1329, fidèle allié de la France.

ÉDOUARD, fils de Jean Ier, roi de Portugal en 1433, promulgua un code unique (1391-1438).

ÉDRED, fils d'Edouard l'Ancien, roi des Anglo-Saxons en 946 (931-955).

EDREMID [*émid'*], v. de Turquie, l'anc. *Adramyttium,* au fond d'une baie de la mer Egée; 13.000 h.

ÉDRISI (El-), géographe arabe, né à Ceuta vers 1099, m. vers 1164. Son principal ouvrage est un résumé précieux des connaissances géographiques des musulmans du XIIe siècle.

ÉDRISITES, dynastie musulmane fondée par *Edris,* descendant de Mahomet, dans le Maghreb (788-985).

Éducation (l'), ouvrage de Mgr Dupanloup, écrit avec finesse et une grande élévation de pensée (1851).

Éducation des filles (*Traité de l'*), par Fénelon (1687). Traité pédagogique plein d'observations fines et pénétrantes, exprimées dans une langue nuancée.

Éducation sentimentale (l'), par Gustave Flaubert (1869), roman naturaliste d'une existence sentimentale dépourvue de grands incidents.

ÉDUENS [*duin*], peuple de la Gaule; *Bibracte* (Autun) était leur ville principale. C'est à la demande des Eduéens que César entra en Gaule; mais ils furent plus tard les alliés de Vercingétorix.

EDWARDS [*édou*ᵉ*rds'*] (George), naturaliste anglais, né à Westham (1693-1773). On lui doit une *Histoire naturelle des oiseaux peu connus.*

EDWY le Beau, roi des Anglo-Saxons de 955 à 957.

EECKEREN [*èk*], comm. de Belgique (Anvers); 10.100 h.

EECLOO [*èklô*], v. de Belgique (Flandre-Orientale); 14.000 h. Lainages, filature de jute.

EERNEGHEM [*èr*], comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 5.200 h.

EESTI. V. ESTONIE.

ÉÉTION [*sion*], roi de Thèbes en Cilicie, père d'Andromaque, tué par Achille avec ses sept fils.

EFFIAT [*fia*] (Antoine COIFFIER, *marquis d'*), maréchal de France et surintendant des finances. C'est lui qui conclut le mariage de Henriette-Marie de France avec le prince de Galles (Charles Ier). Il fut le père de Cinq-Mars (1581-1632).

Effrontés (les), comédie en cinq actes d'Emile Augier, où figure Giboyer, curieux type du bohème de lettres (1861).

ÉGATES ou ÉGADES (îles), groupe d'îles, à l'extrémité occidentale de la Sicile. Victoire du consul Lutatius sur les Carthaginois (241 av. J.-C.).

EGBERT le Grand, roi des Anglo-Saxons. Il réunit sous sa domination, vers 827, l'heptarchie anglo-saxonne; m. en 839.

EGÈDE (Jean), missionnaire, né à Senjen (Norvège); il évangélisa le Groenland (1686-1758).

ÉGÉE, fils de Pandion et roi d'Athènes, vainqueur, grâce à son fils Thésée, de ses neveux les Pallantides, qui l'avaient chassé du trône. Croyant (à tort) Thésée dévoré par le Minotaure, il se noya dans la mer qui, de son nom, s'appela Egée.

ÉGÉE (*mer*), ancien nom de l'Archipel.

EGER, en tchèque **Ohre,** rivière de Bohême, affl. g. de l'Elbe.

EGER. V. CHEB.

EGER [*éghèr*] ou **ERLAU** [*aou*], v. de Hongrie, sur l'Eger, affl. de la Tisza; 30.000 h.

ÉGÉRIE, nymphe dont le roi Numa, suivant la légende romaine, recevait les conseils dans le bois d'Aricie. Son nom a passé dans la langue pour désigner une conseillère secrète, mais écoutée.

EGERTON [*èdjert*ᵉ*n*] (Francis), ingénieur anglais; creusa le canal de Manchester à Liverpool (1729-1803).

EGGER (Emile), philologue et helléniste français, né à Paris (1813-1885).

EGIDIO (Antonini) ou **Gilles de Viterbe,** cardinal italien et poète latin (1480-1532).

EGIDIUS, général gallo-romain, lieutenant d'Aétius, puis maître des milices en Gaule pour l'empereur Majorien. Il fut le père de Syagrius; m. en 464.

ÉGINE, île de la Grèce, dans le *golfe d'Egine,* entre le Péloponnèse et l'Attique; 9.500 h. (*Eginètes*), dont plus de 5.000 dans la ville homonyme. Ce fut, dans l'antiquité, la rivale d'Athènes. On y célébrait les Eacées. On y a découvert, dans son temple, un grand nombre de statues antiques, d'un style archaïque; elles sont au musée de Munich. L'école d'Egine est la plus ancienne des écoles de sculpture grecque.

ÉGINHARD ou EINHERD, chroniqueur français, né à Maingau, secrétaire de Charlemagne, dont il a écrit la *Vie.* Louis le Débonnaire lui confia l'éducation de son fils Lothaire (vers 775-840).

ÉGISTHE, un des Atrides, fils de Thyeste et de Pélopie. Il tua Agamemnon après avoir séduit sa femme Clytemnestre. Il fut tué par Oreste.

ÉGLETONS, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 2.021 h. Ch. de f.

ÉGLISE. Le mot *Eglise* se dit par excellence de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, autrement appelée Eglise latine ou d'Occident, dont le pape est le chef visible. L'Eglise grecque ou d'Orient, qui se dit orthodoxe, ne reconnaît point la suprématie du pape. L'Eglise protestante ou réformée diffère en plusieurs points des deux premières et comprend diverses confessions; elle domine dans le nord de l'Europe et de l'Amérique et ne reconnaît point d'autre autorité que celle de la Bible. Ces trois Eglises sont connues sous le nom général de *religion chrétienne.* On entend par *Eglise primitive* les premiers chrétiens; par *Eglise militante* l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre; par *Eglise triomphante,* ceux qui jouissent déjà de la gloire céleste; par *Eglise souffrante,* ceux qui sont dans le purgatoire.

ÉGLISE (*Etats de l'*), ancienne dénomination de la partie centrale de l'Italie, restée jusqu'en 1870 sous la souveraineté du pape; cap. *Rome.*

Églises protestantes (*Histoire des variations des*), ouvrage de Bossuet (1690). L'auteur s'attache à prouver la fausseté des doctrines protestantes en mettant en lumière la divergence d'opinions de leurs principaux défenseurs sur les points fondamentaux. Dans cet ouvrage, d'une solide documentation, il trace des réformateurs des portraits vivants.

Églises réformées de France (*Histoire des*), ouvrage du calviniste Th. de Bèze (1580).

Églogues. V. BUCOLIQUES.

EGMONT (Charles d'), *duc de* GUELDRE, né à Gavre. Sa vie fut une longue et malheureuse lutte pour

la reprise de l'héritage de ses aïeux (1470-1538).

EGMONT [*on't*] (Lamoral, *comte d'*), célèbre capitaine, né au château de la Hamaide (Hainaut). Il lutta pour Charles-Quint contre la France. Le duc d'Albe le fit décapiter pour s'être soulevé contre l'Inquisition (1522-1568).

Egmont, tragédie en 5 actes et en prose, de Gœthe (1787). Glorification de la noblesse d'âme et de l'humanité généreuse opposées à la ruse cruelle. Beethoven a composé une fort belle musique de scène pour cette tragédie.

ÉGUZON, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre, non loin de la Creuse; 1.561 h. Ch. de f. Barrage hydro-électrique.

ÉGYPTE, royaume du N.-E. de l'Afrique, resserré entre la mer Rouge et la Libye, et comprenant surtout la vallée du Nil, du Soudan à la Méditerranée. Elle s'est annexé, au début du XIXe siècle, le Soudan. La partie habitée est une vallée étroite au milieu de laquelle coule le Nil, qui la féconde par ses inondations. Pays surtout agricole : coton, oignons, riz, tabac, céréales, canne à sucre. Sup. 1.050.000 km²; pop. 15.000.000 d'h. (*Egyptiens*). Cap. *Le Caire*; v. princ. *Alexandrie, Port-Saïd, Suez.*

HISTOIRE. Les plus anciens occupants connus de l'Egypte appartenaient à une race blanche, probablement berbère, qui se mêla aux tribus noires venues du Sud et aux peuples asiatiques descendus par l'isthme de Suez. Sa civilisation est la plus ancienne des civilisations connues, et sous ses rois ou *pharaons* elle atteignit un haut degré de perfection dans les arts, les sciences et les lettres, comme le prouvent de nombreux monuments. Ses dynasties nationales cessèrent de régner en 525 av. J.-C., époque à laquelle elle fut soumise par les Perses. Conquise par les Macédoniens, elle resta aux mains des Ptolémées jusqu'à son occupation par les Romains (30 av. J.-C.). En 640 apr. J.-C., elle tomba au pouvoir des Arabes et, en 1517, sous le sultan Selim, elle fut réunie à l'Empire ottoman. Le traité de Londres (1841), s'il maintint la suzeraineté nominale de la Porte rendit la dignité khédiviale indépendante en fait, et héréditaire. Mais les conquêtes de Méhémet-Ali et de ses successeurs au Soudan obérèrent les finances de l'Egypte, qui dut accepter le contrôle anglo-français; puis, la révolte du colonel Arabi pacha (1881) amena les Anglais à occuper la vallée du Nil pour « protéger le khédive » (1882) Dès lors, et jusqu'en 1922, les Anglais ont exercé une influence prépondérante dans le pays dont ils ont étendu les possessions soudanaises jusque dans le Bahr el-Ghazal (1897). Une révolte nationaliste a forcé l'Angleterre à rendre à l'Egypte son indépendance (1921-1922). Néanmoins, le Soudan anglo-égyptien constitue encore un *condominium*.



Armoiries d'Egypte.

Beaux-Arts. V. la partie langue.

EGYPTOS, prince fabuleux d'Egypte, frère de Danaos. Ses 50 fils épousèrent les 50 filles de leur oncle (les *Danaïdes*), mais furent, sauf un, tués par leur femme la nuit des noces.

EHRLICH [*ih*] (Paul), médecin allemand, né à Strehlen (1854-1915); découvrit l'action des arsénobenzènes sur la syphilis.

EIBAR [*éibar*], v. d'Espagne (prov. de Guipuzcoa); 14.000 h. Bijoux damasquinés; armes à feu.

EICHHOFF (Frédéric-Gustave), linguiste français, né au Havre (1799-1875).

EICHHORN [*aèh'orn*] (Gottfried), orientaliste et historien all., né à Dœrenzimmern (1752-1827)

EICHTHAL (Gustave *d'*), publiciste français, né à Nancy (1804-1886).

EICKEL. V. WANNE-EICKEL.

EIDER [*aèder*], fleuve d'Allemagne, tributaire de la mer du Nord entre Slesvig et Holstein; 172 kil.

EIFEL [*aèfel*], plateau boisé de Prusse-Rhénane; 500 m. d'altitude.

EIFFEL [*èfèl*] (*tour*), tour en fer de 300 mètres de haut, édifiée au Champ-de-Mars, à Paris, en 1889, par l'ingénieur Eiffel, et utilisée comme poste de T. S. F.



Tour Eiffel.

EIFFEL (Gustave), ingénieur français, né à Dijon (1832-1923). Il a construit de nombreux ponts métalliques et la tour du Champ-de-Mars.

EINDHOVEN [*oven*], v. des Pays-Bas (Brabant-Septentr.); 90.000 h. Industrie textile.

EINSIEDELN [*aèn'sîlden*], v. de Suisse (cant. de Schwyz), dans la vallée de l'Alp; 9.250 h. Son abbaye, lieu de pèlerinage, renferme une image célèbre de la Vierge (Notre-Dame des Ermites).

EINSTEIN [*aèn'chtaèn'*] (Albert), physicien allemand, né à Ulm en 1879; auteur d'une théorie de la relativité du temps qui modifie la théorie newtonienne de la gravitation universelle.

EIRE, nom officiel de l'Irlande libre (1938).

EISEN (Charles), dessinateur français, né à Valenciennes (1720-1778); illustrateur plein de grâce.

EISENACH [*aèsena'h*], v. d'Allemagne (Thuringe), à l'O. de Gotha; 45.000 h. Patrie de J.-S. Bach. Aux environs, château de la Wartburg. V. ce nom.

EISENSTADT, v. d'Allemagne (Styrie), anc. ch.-l. du Burgenland autrichien; 3.000 h.

EISLEBEN [*aèslében*], v. de Prusse (Saxe), à l'O. de Halle; 25.000 h. Patrie de Luther.

ÉLA, roi d'Israël, de 919 à 918 av. J.-C.; il périt assassiné par un de ses généraux.

ÉLAM [*lam'*] ou **SUSIANE**, ancien Etat voisin de la Chaldée. Cap. *Suse*. Ses rois conquirent la Chaldée, mais soutinrent ensuite Babylone contre l'Assyrie. Sous Darius, ce pays forma une satrapie. (Hab. *Elamites*.)

EL-ASSUR, anc. nom de l'Assyrie.

ÉLATÉE, v. de l'ancienne Phocide, près du Céphise, où se trouvait un temple d'Esculape. Prise par Philippe de Macédoine en 330 av. J.-C.

EL-BASSAN, v. d'Albanie; 10.000 h.

ELBE, en tchèque **Labe**, fleuve d'Allemagne. Il naît en Bohême dans les monts des Géants, passe en Saxe, puis en Prusse, arrosant Dresde, Magdebourg, Hambourg, et se jette dans la mer du Nord; 1.100 kil. Ce fleuve, d'un trafic considérable, avait été internationalisé par le traité de Versailles.

ELBE (*île d'*), petite île italienne de la Méditerranée, à l'E. de la Corse, où Napoléon fut relégué en 1814; 25.000 h. (*Elbois*). Mines de fer.

ELBÉE (Maurice GIGOT *d'*), général vendéen, né à Dresde, fusillé à Noirmoutier (1752-1794).

ELBERFELD. V. WUPPERTAL.

ELBEUF, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, près de la Seine; 18.379 h. (*Elbeuviens* ou *Elboviens*). Ch. de f. Draps fins, lainages, bonneterie, confection.

ELBING [*in'gh*], v. d'Allemagne (Prusse-Or.), à l'entrée d'un golfe de la Baltique; 67.000 h.

ELBOURZ, massif de l'Iran, au S. de la Caspienne. Point culminant, le Demavend (5.628 m.).

ELBROUZ, point culminant du Caucase (5.642 m.).

ELCHE [*tchê*], v. d'Espagne, prov. d'Alicante; 30.000 h. Célèbres oasis de palmiers-dattiers.

ELCHINGEN [*in'ghen'*], village de Souabe (Bavière); 600 h. Le maréchal Ney y battit les Autrichiens en 1805.

ELCHINGEN (*duc d'*). V. NEY.

Eldorado (*le Doré*), pays imaginaire, qu'Orellana, lieutenant de Pizarre, prétendait avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque, et qui, selon lui, regorgeait d'or.

ÉLÉATES ou **ÉLÉATIQUES**, philosophes de l'antiquité grecque dont les principaux représentants furent Xénophane, Parménide, Zénon d'Elée, qui plaçaient l'absolu dans l'Etre un, immuable, éternel. Ils niaient le mouvement.

ÉLÉAZAR, grand prêtre des Hébreux, fils et successeur d'Aaron; — lieutenant de David; — grand prêtre juif, fils d'Onias (IIIe s. av. J.-C.); — frère de Judas Macchabée, m. en 163 av. J.-C., dans une bataille contre Antiochus *Eupator*.

Électeurs, princes allemands ayant le privilège d'élire l'empereur. Fixé à 7 par la *Bulle d'or* (1356), le nombre des électeurs fut porté dans la suite à 9 et à 10 (1803). Cette dignité fut abolie en 1806 par Napoléon Ier, mais la Hesse-Cassel garda jusqu'en 1865 le nom d'Electorat. L'électeur de Brandebourg était appelé grand électeur.

ÉLECTRE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre; avec son frère Oreste, elle vengea son père.

Électre, tragédie de Sophocle, sur le même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle : représentée à Athènes vers l'an 420 av. J.-C. Ce titre et ce sujet furent repris en français par L. de Baïf (1537), Crébillon (1708), A. Poizat (1907), J. Giraudoux (1937).

Électre, tragédie d'Euripide; même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle et l'*Electre* de Sophocle, mais la conduite de la pièce est moins vraisemblable, et le style en est moins élevé (413 av. J.-C.).

ÉLÉE, ancienne v. d'Italie (Lucanie), colonie des Phocéens. Patrie de Zénon et de Parménide. (Hab. *Eléates* ou *Eléens*.)

Élégies, de Catulle, souvent imitées des poètes grecs, souvent aussi originales, tendres ou passionnées (Ier s. av. J.-C.).

Élégies, de Properce, petits poèmes touchants, imités des poètes alexandrins Callimaque et Philétas (Ier s. av. J.-C.).

Élégies, de Tibulle, poésies qui brillent par le naturel, la délicatesse et l'harmonie, ainsi que par une tendresse un peu efféminée (Ier s. av. J.-C.).

Élégies, de Millevoye (1812-1814), d'une inspiration tantôt lyrique et personnelle, tantôt antique, tantôt exotique.

Élégies, d'A. Chénier (1819). Elles comprennent les *Elégies à Camille*, dans la manière du XVIIIe siècle; les *Elégies à Fanny*, qui respirent un amour pur et profond; les *Elégies antiques*, inspirées de la poésie grecque.

Élégies romaines, par Gœthe, écrites à la suite de son voyage en Italie; glorification de la beauté pure.

ÉLÉONORE ou **ALIÉNOR DE GUYENNE** ou **D'AQUITAINE**, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine. En 1137, elle épousa Louis le Jeune, qui divorça en 1152, puis Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre en 1154. Morte à l'abbaye de Fontevrault (vers 1122-1204).

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur de Charles-Quint, née à Louvain, reine de Portugal, puis reine de France par son mariage avec François Ier, selon les stipulations de la paix de Cambrai (1498-1558).

Éléphant (*ordre de l'*), établi par Christian Ier en 1462, réorganisé en 1693 par Christian V et modifié en 1808. La décoration figure un éléphant suspendu à un cordon bleu en écharpe.

Éléphant blanc (*ordre de l'*), ordre fondé en 1861 par le roi de Siam. Ruban rouge bordé de vert.

ÉLÉPHANTINE, île du Nil, en face d'Assouan, prospère au temps des Pharaons. Ruines.

ÉLEUSIS [*ziss*], bourg de l'Attique, au N.-O. d'Athènes, qui avait un temple de Cérès où l'on célébrait des mystères renommés.

ÉLEUTHÈRE (*saint*), pape de 175 à 189. Fête le 26 mai.

Élévation en croix (*l'*), tableau de Rubens (cathédrale d'Anvers), composition inférieure à la fameuse *Descente de croix*, sous le rapport de l'exécution, mais plus dramatique et plus émouvante (1610). — Tableau de Lebrun, au Louvre (1685).

Élévations sur les mystères, ouvrage composé par Bossuet pour les religieuses de son diocèse vers 1695, et publié en 1727. Il est écrit avec un lyrisme émouvant.

ELGIN. V. MORAY.

ELGIN [*èlghin'*] (Thomas BRUCE, *comte d'*), diplomate anglais, né en Ecosse. Il enleva de l'Acropole d'Athènes la précieuse collection de marbres du Parthénon connue sous le nom de *marbres d'Elgin* (1766-1841).

EL-GOLÉA. V. GOLÉA (*El-*).

Éliacin, personnage d'*Athalie*, tragédie de Racine. C'est le même que Joas, cet enfant royal sauvé d'une mort cruelle et élevé en secret dans le temple par le grand prêtre Joad. Son nom désigne souvent un enfant modeste élevé avec des soins attentifs.

ÉLIDE, pays de la Grèce ancienne, sur la côte O. du Péloponnèse. Dans sa principale ville, Olympie, on célébrait des jeux en l'honneur de Zeus. Auj. départ. de la Grèce (130.201 h.); ch.-l. *Pyrgos*.

ÉLIE, prophète juif au temps d'Achab et de Jézabel. Il avait pour disciple Elisée. Les applications que l'on tire des circonstances de la vie d'Elie et d'Elisée se rapportent à la nourriture miraculeuse d'Elie par des corbeaux; à la résurrection du fils de la veuve de Sarepta; à l'enlèvement du prophète au ciel dans un char de feu, et surtout au manteau laissé par Elie à son disciple Elisée pour opérer les mêmes prodiges que lui. (*Bible*.)

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Jacques), avocat du parlement de Paris, né à Carentan (Manche), défenseur des Calas (1732-1786).

ÉLIE DE BEAUMONT (Léonce). V. BEAUMONT.

ÉLIEN, écrivain grec du IIIe siècle, auteur d'*Histoires variées* d'un grand intérêt et d'un écrit sur les *Particularités des animaux*.

ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham. Chargé par ce patriarche d'aller en Mésopotamie choisir une épouse pour son fils Isaac, il ramena Rébecca.

ELIOT [*ot'*] (Jean), surnommé *l'Apôtre des Indiens*, missionnaire protestant américain, né à Nazing (1604-1690).

ELIOT (George), pseudonyme de Mary Ann EVANS, femme de lettres anglaise. On lui doit : *Adam Bede, Silas Marner, le Moulin sur la Floss*, etc. Tempérant son pessimisme d'un peu d'humour satirique, elle a écrit des romans d'un réalisme émouvant (1819-1880).

ELISABETH [*ilizebez*], v. des Etats-Unis (New-Jersey), sur la baie de Newark; 112.000 h.

ÉLISABETH (*sainte*), mère de saint Jean-Baptiste, femme du grand prêtre Zacharie.

ÉLISABETH DE BOHÊME, femme de Jean de Luxembourg, mère de Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême (1292-1330).

ÉLISABETH DE HONGRIE (*sainte*), fille d'André II, roi de Hongrie, femme de Loris, landgrave de Thuringe (1207-1231). Fête le 19 novembre.



Elisabeth, reine d'Angleterre.

Élisabeth soignant les teigneux (*sainte*), tableau célèbre de Murillo (Madrid).

ÉLISABETH WOODVILLE [*oudvil'*], femme d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et mère des deux malheureux *enfants d'Edouard* (Edouard V et Richard), assassinés par ordre de leur oncle, le duc de Glocester (1437-1492).

ÉLISABETH, reine d'Angleterre en 1558, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, née à Greenwich. Souveraine énergique et autoritaire, elle soutint avec ardeur le protestan-

tisme, notamment contre Philippe II, fit périr sur l'échafaud Marie Stuart et le comte d'Essex, et s'allia à Henri IV. Elle protégea les lettres, les arts, le commerce, et encouragea la colonisation. Avec elle finit la branche des Tudors (1533-1603).

ÉLISABETH DE FRANCE, née à Fontainebleau, épouse de Philippe II, roi d'Espagne, fille de Henri II et de Catherine de Médicis (1545-1568).

ÉLISABETH DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Fontainebleau. Elle épousa Philippe IV d'Espagne et fut la mère de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV (1602-1644).

ÉLISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne, épouse de Philippe V. Fière et opiniâtre, elle agita l'Europe et épuisa l'Espagne pour procurer des trônes à ses enfants (1692-1766).

ÉLISABETH PETROVNA, fille de Pierre le Grand, impératrice de Russie en 1741 (1709-1762).



Elisabeth de Belgique.

ÉLISABETH (*Madame*), sœur de Louis XVI, née à Versailles. Très dévouée à son frère, elle mourut sur l'échafaud (1764-1794).

ÉLISABETH de Roumanie. V. CARMEN SYLVA.

ÉLISABETH, impératrice d'Autriche, princesse de Bavière, femme de François-Joseph, née en 1837, assassinée à Genève en 1898.

ÉLISABETH, reine des Belges; née à Possenhofen (Bavière) en 1876; femme d'Albert Ier; se signala par son dévouement durant la Grande Guerre (1914-1918).

ÉLISABETHVILLE, v. du Congo belge (Katanga); 18.000 h. Exploitations minières.

ÉLISÉE, prophète juif, successeur d'Élie.

Elisir d'amore (*l'*), opéra bouffe en deux actes, livret de Felice Romani, musique de Donizetti, partition gracieuse (1832).

ELLEVIOU (François), chanteur français, né à Rennes (1769-1842).

ELLEZELLES, comm. de Belgique (Hainaut); 5.100 h.

ELLICE (*île*). V. GILBERT.

ELLIOT [*ot'*] (George-Auguste), général anglais, né à Stobs. Il défendit Gibraltar contre les forces de la France et de l'Espagne (1717-1790).

ELLIOTT (Ebenezer), poète populaire anglais, surnommé **le Forgeron de Sheffield** (1781-1849).

Elmire, femme d'Orgon, dans *le Tartuffe* de Molière, type de la femme honnête sans pruderie.

ELNE, comm. des Pyrénées-Orientales (arr. de Perpignan), non loin du Tech; 4.066 h. (*Elnois*). Cloître célèbre.

Eloa, poème allégorique d'Alfred de Vigny, une de ses plus touchantes créations (1824).

ELOBEY, petite île de la Guinée espagnole, dans le golfe de Guinée; 1.200 h.

Éloge de la folie, ouvrage satirique d'Érasme (1510), écrit dans un latin savant : satire enjouée, mais souvent hardie, des diverses classes de la société, y compris le clergé.

Éloges, de d'Alembert, recueil de biographies, d'un style ferme, quelquefois plaisant (XVIIIe s.).

Éloges, de Thomas, panégyriques souvent éloquents des membres de l'Académie française (1759-1770).

Éloges des académiciens, recueil de biographies des membres de l'Académie des sciences, par Fontenelle, pleines de finesse et d'esprit (1708).

ÉLOI (*saint*), né à Chaptelat (Haute-Vienne), orfèvre et trésorier de Clotaire II et de Dagobert, dont il fut le principal ministre, puis évêque de Noyon (588-659). Fête le 1er décembre.

Éloquence (*Dialogues sur l'*) *et particulièrement sur l'éloquence de la chaire*, par Fénelon (1718). Ils sont au nombre de trois. Fénelon y préconise surtout l'homélie.

ELORN, fleuve côtier de Bretagne qui se jette dans la rade de Brest; 65 kil.

(*Phot. Duvivier.*)

ELSENEUR, ville de Danemark. V. HELSINGOER. C'est à Elseneur que Shakespeare place l'action d'Hamlet.

ELSGAU [*gaou*], n. allem. de l'AJOIE.

ELSTER [*stèr*], nom de deux rivières de Saxe : 1° *Elster Blanche*, qui se jette dans la Saale et arrose Leipzig; 195 kil. Poniatowski s'y noya après la bataille de Leipzig (1813); 2° *Elster Noire*, affluent de l'Elbe; 175 kil.

ELVAS [*vâss*], v. du Portugal (Portalegre); 19.000 h. Place forte. Orangers et oliviers.

ELVEN [*vin*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 3.430 h. Ch. de f. Beau donjon octogonal dit *tour d'Elven*, du château de Largouët (XVe s.)

ELVEND [*vènd'*], massif montagneux de la Perse occidentale; 3.914 m. Pétrole.

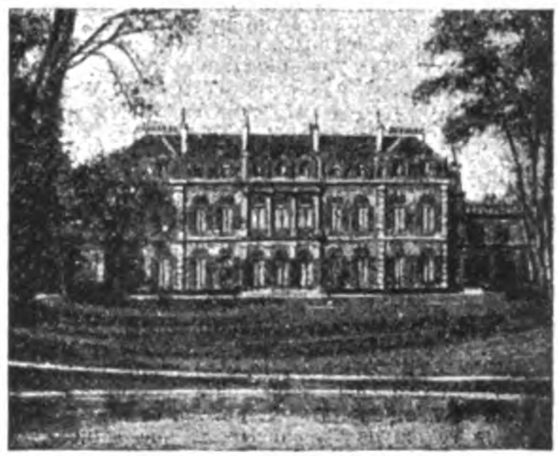
ELVERSBERG, comm. du territoire de la Sarre; 7.000 h. Houille.

Elvire, femme qui fut aimée de Lamartine et dont le nom revient fréquemment dans les *Méditations*. Son nom véritable était *Julie* BOUCHAUD DES HÉRETTES, et elle était femme du physicien Charles.

ELY (*Ile d'*), partie N. du comté de Cambridge, dont elle est séparée par l'Ouse; 80.000 h. Ch.-l *March*.

Élysée. Myth. L'Elysée (ou les *champs Elysées*) était le séjour souterrain des ombres vertueuses, le paradis des Grecs et des Romains. Virgile y conduit Enée, dans le VIe livre de son poème, et en fait une magnifique description. Fénelon en a aussi tracé un touchant tableau dans son *Télémaque*.

Élysée (*palais de l'*), célèbre résidence, à l'angle du Faubourg-Saint-Honoré et de l'avenue de Marigny, à Paris. Construit en 1718 par Molet pour le



Palais de l'Elysée.

comte d'Evreux, ce palais servit de résidence à Mme de Pompadour, à son frère le marquis de Marigny, aux ambassadeurs extraordinaires, au financier Beaujon (1773), à la duchesse de Bourbon (1790), à la princesse Caroline Murat, à l'empereur. Il prit en 1848 le nom d'hôtel de la Présidence. C'est à l'Elysée que fut tramé le coup d'Etat de décembre 1851. Il a servi, pendant l'Exposition universelle de 1867, de résidence aux souverains étrangers, et il est actuellement affecté au président de la République.

ELZÉVIR ou **ELZEVIER**, nom d'une famille illustre d'imprimeurs établis à Leyde, à La Haye, à Utrecht, à Amsterdam au XVIe et au XVIIe s. Le plus ancien est Louis Elzévir (1540-1617).

Émaux et Camées, recueil de poésies de Théophile Gautier. Livre d'art pur, d'une perfection nette, fine, et un peu sèche (1852).

EMBABEH [*èm*], village de la Basse-Egypte, sur la r. g. du Nil, près de Gizeh, près duquel fut livrée la bataille des Pyramides (21 juillet 1798).

Embarquement pour Cythère (*l'*), chef-d'œuvre de Watteau, au Louvre, son tableau de réception à l'Académie; brillante fantaisie, du coloris le plus riche et le plus harmonieux (1717).

EMBRUN [*an*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr.

de Gap, sur la Durance; 2.711 h. (*Embruncis*). Ch de f.

EMDEN [*èmden'*], v. de Prusse (Hanovre), port à l'embouchure de l'Ems, 31.000 h.

ÉMERIC, roi de Hongrie de 1196 à 1204, né vers 1174.

ÉMERIGON (Balthazar), jurisconsulte français, né à Aix, auteur d'un célèbre traité des assurances et des contrats à la grosse (1725-1789).

EMERSON [*émerson*] (Ralph Waldo), philosophe américain, né à Boston; fondateur du *transcendantalisme*, auteur d'un livre célèbre sur *les Représentants de l'humanité* (1803-1882).

ÉMERY (Michel PARTICELLI, sieur d'), Italien nommé surintendant des finances par Mazarin, né à Lyon; il se rendit impopulaire par la création d'édits bursaux, et prépara ainsi le soulèvement de la Fronde (vers 1595-1650).

ÉMERY (Jacques-André), théologien français, né à Gex (1732-1811). Supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice.

ÉMÈSE, v. de Syrie, sur l'Oronte, célèbre par son temple du Soleil, auj. en ruine.

Émigration. On désigne sous le nom d'*émigration* la fuite et le séjour à l'étranger de l'aristocratie française, ou plus exactement de tous les partisans de l'ancien régime après 1789. Pour venir à bout de la Révolution, les *émigrés* appelèrent à leur secours les armées étrangères et les déchaînèrent sur la patrie; de là, les mesures prises à titre de représailles par la Législative et la Convention.

ÉMILE (*saint*), martyrisé en Afrique en 250 Fête le 22 mai.

Émile *ou De l'Education*, roman pédagogique de J.-J. Rousseau (1762). L'auteur part de ce principe que « l'homme est naturellement bon » et que, l'éducation donnée par la société étant mauvaise, il convient d'établir « une éducation négative comme la meilleure ou plutôt comme la seule bonne ». Avec beaucoup de sophismes ce livre contient des idées utiles sur les exercices physiques, l'enseignement d'un métier manuel.

ÉMILIE, anc. province d'Italie, capit. *Plaisance*, formée des anciens duchés de Parme et de Modène, ainsi que des Romagnes.

ÉMILIEN, empereur romain, né en Mauritanie vers 206, proclamé en 253, m. en 254.

EMIN PACHA [*in'*] (Edouard SCHNITZER, dit **Mehmed**), explorateur et administrateur égyptien, né à Neisse (Silésie) en 1840, assassiné en 1892.

EMINESCO (Michel), le plus grand poète roumain, né à Ipateshti (1850-1889).

EMIRNE ou **IMÉRINA**, plateau de Madagascar, dans la région de Tananarive. Climat salubre.

EMMANUEL LE FORTUNÉ, roi de Portugal de 1495 à 1521; grand colonisateur et constructeur.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie, dit **Tête de fer**, né à Chambéry. Il s'attacha à Charles-Quint et gagna, en 1557, la bataille de Saint-Quentin sur les Français (1528-1580). Il avait épousé Marguerite de France, fille de François Ier.

EMMAÜS [*uss*] bourg de Judée, près de Jérusalem, où J.-C. apparut pour la première fois à ses disciples après sa résurrection.

Emmaüs (*Disciples* ou *Pèlerins d'*), ou *la Cène à Emmaüs*, tableau du Titien (Louvre); — de Paul Véronèse (Louvre); — de Rembrandt (Louvre), admirable composition qui date de 1648.

EMMEN [*èn'*], v. des Pays-Bas (Drenthe); 40.000 h.

EMMENBRUCKE [*en'bruké*], comm. de Suisse (Lucerne); 5 100 h. Fonderies.

EMMENTHAL [*èmen*], vallée suisse (canton de Berne). Fromages renommés.

Emmurés de Carcassonne (*Délivrance des*), tableau de J.-P Laurens, musée du Luxembourg (1879); toile sobre et forte.

EMPÉDOCLE, philosophe d'Agrigente (ve s. av. J.-C.). Il avait des connaissances très étendues en philosophie, en médecine, en physique, ce qui le fit considérer par ses contemporains comme versé dans la magie. On assure qu'il se précipita dans l'Etna, afin que, ne retrouvant aucun vestige de son corps, ses contemporains le crussent remonté au ciel. Mais le volcan rejeta une de ses sandales, comme pour révéler la supercherie d'un orgueilleux suicide

Empire, nom commun à plusieurs grands Etats

Empire romain, depuis Auguste jusqu'à la mort de Théodose (29 av. J.-C.-395 ap. J.-C.); capit. *Rome*

Empire d'Orient, plus tard Bas-Empire, Empire grec ou de Constantinople, partie de l'Empire romain, qui eut pour capit. *Constantinople* (395-1453).

Empire d'Occident, partie de l'Empire romain, qui conserva *Rome* pour capitale après la mort de Théodose (395-476)

Saint-Empire ou *second Empire d'Occident*, fondé par Charlemagne et continué jusqu'à Louis l'Enfant (800-911).

Empire latin, Etat fondé par les croisés à Constantinople, et qui vécut de 1204 à 1261.

Saint Empire romain-germanique, fondé par Othon le Grand (962), aboli en 1806 par l'abdication de François II, empereur d'Autriche. — *Empire allemand* établi, en faveur du roi de Prusse Guillaume Ier, le 18 janvier 1871 et renversé, après l'abdication de Guillaume II, le 10 novembre 1918.

Empire d'Autriche, créé par François II de Habsbourg-Lorraine, prit fin par l'abdication de Charles IV le 11 novembre 1918.

Empire britannique V BRITANNIQUE.

Empire des Indes, créé en 1876 et réuni à la couronne d'Angleterre

Empire (Céleste). V. CHINE.

Empire du Soleil-Levant. V. JAPON.

Empire français, fondé par Napoléon Ier en 1804, détruit en 1815, rétabli en 1852 par Napoléon III, et renversé de nouveau le 4 septembre 1870.

Empire d'Ethiopie, créé par Mussolini en 1936 et rattaché à la couronne d'Italie.

EMPIS [*anpiss*] (Adolphe SIMONIS, dit), auteur dramatique français, né à Paris (1795-1868).

EMPORIÆ ou **EMPORIUM**, anc. v. de l'Espagne, auj *Ampurias*. Au S. du cap Creus.

EMS [*èmss*], v. de Prusse (Hesse-Nassau), près de Coblenz; 7.000 h. Station thermale. C'est à Ems que fut rédigée, le 13 juillet 1870, une dépêche à Bismarck, au sujet de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, dépêche qui, altérée par Bismarck et communiquée aux journaux, décida de la guerre.

EMS, fleuve d'Allemagne, affl de la mer du Nord; arrose la Westphalie et le Hanovre; 378 kil.

ENCELADE, le plus célèbre des Titans qui se révoltèrent contre Jupiter. Arrêté dans sa fuite en Sicile, il fut foudroyé et enseveli par Jupiter sous l'Etna

ENCKE [*èn'ké*] (Jean-François), astronome allemand, né à Hambourg (1791-1865).

Encyclopédie (*l'*) *ou* **Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers**, vaste publication dirigée par d'Alembert et Diderot, et qui fut une machine de guerre mise au service des doctrines philosophiques du XVIIIe siècle (1751-1766). Le *Discours préliminaire*, rédigé par d'Alembert, est un remarquable tableau synthétique des connaissances humaines à la veille de la Révolution.

Encyclopédie méthodique, vaste compilation en 166 volumes, éditée par Panckoucke (1781-1832).

Encyclopédie (*la Grande*), recueil considérable, en 31 volumes (1885-1901), dirigé par M. Berthelot. Ouvrage excellent dans certaines de ses parties, mais inégal.

Encyclopédies étrangères. Il faut citer l'*Encyclopédie britannique* (14e éd. 1929, en 24 vol.); l'*Encyclopédie italienne Treccani*, en 36 vol. (1929-1937); les encyclopédies allemandes de Meyer (7e éd. 1924, en 12 vol.); de Brockhaus (15e éd. 1928-1937, en 21 vol.); l'*Encyclopédie américaine* (1927, en 30 vol.); l'*Encyclopédie hispano-américaine d'Espasa* (80 vol., 1900-1934).

Encyclopédistes. On désigne ainsi les savants qui rédigèrent l'*Encyclopédie* : d'Alembert, Diderot, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc.

ENDOR, v. de Palestine, au S. du Thabor, séjour d'une pythonisse célèbre. Celle-ci, consultée par Saül la veille de la bataille de Gelboé, évoqua l'ombre de Samuel, qui prédit au roi sa défaite et sa mort.



Les Enfants d'Edouard (P Delaroche)



La Mort d'Elisabeth (P Delaroche).



Martyre de saint Denis (Bonnat)



Les Pèlerins d'Emmaüs (Rembrandt).



Mort du duc d'Enghien (J.-P. Laurens).

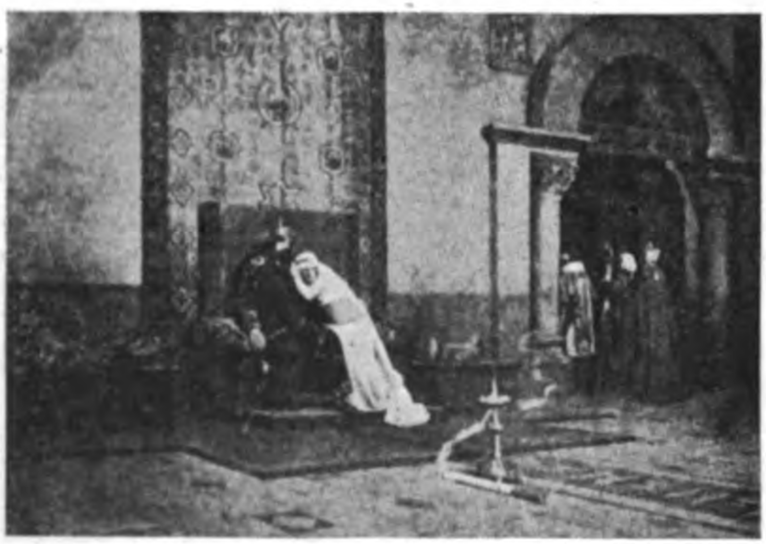


Eliézer et Rébecca (Poussin).

(Photos Neurdein, Lévy, Braun.)



L'Entrée de Henri IV à Paris (Gérard).



L'Excommunication du roi Robert (J.-P. Laurens).



La Sainte Famille (Raphaël).



Bataille de Fontenoy (Horace Vernet).

(Photos Braun, Neurdein.)

ENDYMION, berger qui fut aimé de Séléné ou Diane. Celle-ci obtint de Zeus qu'Endymion conserverait sa beauté dans un sommeil éternel.

Endymion (*le Sommeil d'*), tableau de Girodet (Louvre), remarquable par la grâce de l'invention, le choix des formes, l'effet pittoresque de l'ensemble ; — tableau du Guerchin, musée des Offices.

Endymion endormi, statue de Canova, figure pleine d'abandon et de grâce.

ÉNÉE, prince troyen, dont Virgile a fait le héros de son *Enéide*, fils de Vénus et d'Anchise ; il combattit vaillamment les Grecs pendant le siège de Troie et, après la prise de la ville, il s'enfuit portant sur ses épaules son père Anchise et emmenant son fils Iule ou Ascagne, mais perdit sa femme Créuse. Il aborda en Italie, dans le Latium, où il épousa Lavinie, fille du roi Latinus. De là, la tradition d'après laquelle les Romains s'attribuaient une origine troyenne. — On rappelle souvent : 1° Enée portant son père Anchise ; 2° Enée perdant sa femme Créuse.

Énée portant Anchise, groupe de Lepautre (jardin des Tuileries, à Paris) ; — excellent tableau de Carle Vanloo (Louvre).

Énéide (*l'*), célèbre poème épique de Virgile, en douze chants, sur un sujet supposé national ; imitation très habile de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On y admire l'art de rendre les passions, l'exquise délicatesse des vers, la perfection du style. Des défauts réels dans le plan et dans la peinture des caractères y sont rachetés par la perfection de l'exécution (Ier s. av. J.-C.).

Enfant prodigue, personnage d'une des plus touchantes paraboles de l'Evangile (Luc, XV).

Enfant prodigue (*l'*), tableau de Rembrandt, musée de l'Ermitage ; — de Teniers (Louvre).

Enfantement de la Vierge (*l'*), poème latin de Sannazar, remarquable par l'élégance et la pureté du style (XVIe s.).

ENFANTIN (Barthélemy-Prosper), dit *le Père Enfantin*, né à Paris, ingénieur français, l'un des fondateurs du saint-simonisme (1796-1864).

ENFIELD [*èn'fild'*], ville d'Angleterre (Middlesex) ; 67.000 h. Manufacture d'armes.

ENGADINE, vallée de la Suisse (Grisons), arrosée par l'Inn ; sites très pittoresques.

ENGELBREKT [*èn'ghèl*], patriote suédois, m. en 1436 ; il lutta contre la domination danoise.

ENGELMANN [*èn'ghel*] (Godefroy), lithographe, né à Mulhouse. Il introduisit en France la lithographie inventée par Senefelder (1788-1839).

ENGELS [*èn'ghels'*] (Frédéric), un des fondateurs du collectivisme allemand, né à Barmen (1820-1895). Son nom a été donné à la cap. de la Volga.

ENGHIEN [*anghin* ou *an-ghi-in* (prononc. belge)], v. de Belgique (Hainaut) ; 4.600 h. Dentelles, tissus. Magnifique château. Le fils aîné du prince de Condé s'appelait *duc d'Enghien*.

ENGHIEN (*duc d'*), né à Chantilly, fils de Louis-Henri-Joseph, prince de Condé. Par ordre de Bonaparte, il fut enlevé en territoire allemand, amené à Paris et fusillé à Vincennes (1772-1804).

ENGHIEN-LES-BAINS, comm. de Seine-et-Oise (arr. de Pontoise) ; 11.324 h. Lac. Eaux sulfureuses. Ch. de f.

ENGUINEGATTE. V. GUINEGATTE.

ENKHUYSEN [*èn'kuizèn'*], v. des Pays-Bas (Hollande-Sept.) ; 9.610 h. Patrie de Paul Potter.

Enlèvement au sérail (*l'*), opéra-comique allemand en trois actes, musique de Mozart (1782) ; — traduction française et réduction de l'opéra en deux actes, par Prosper Pascal (1859). Œuvre pleine de fraîcheur et de vivacité.

Enlèvement de Déjanire (*l'*), tableau du Guide (Louvre) ; peinture savante et vigoureuse.

Enlèvement de Proserpine (*l'*), poème épique de Claudien, en trois chants, qui renferme de grandes beautés de détail (IVe s. apr. J.-C.).

Enlèvement d'Europe (*l'*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse (Palais ducal de Venise) ; tableau de chevalet, d'une composition agréable et très animée, et du coloris le plus brillant.

Enlèvement d'Hélène (*l'*), chef-d'œuvre du Guide (Louvre). Ce tableau a été célébré par une foule d'écrivains contemporains du Guide.

ENNA, anc. **Castrogiovanni**, v. de Sicile, ch.-l. de prov. ; 36.000 h.

Ennéades ou *Neuvaines*, de Plotin, recueil de 54 livres ou traités en six parties de chacune neuf livres formant une sorte d'encyclopédie philosophique, et réunis par Porphyre, son disciple. La doctrine est un éclectisme mystique, dérivant du platonisme pour aboutir au panthéisme (IIIe s. ap. J.-C.).

ENNEZAT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 934 h. Ch. de f.

ENNISKILLEN [*èn'*], v. d'Irlande du N., ch.-l. du comté de Fermanagh ; 4.900 h.

ENNIUS [*uss*] (Quintus), un des plus anciens poètes latins, né en 240 av. J.-C. Grec de naissance, m. en 169. Il avait composé une épopée (*Annales*), des tragédies, etc. Son style était dur, incorrect, mais ne manquait ni de force ni de grandeur. Virgile ne dédaignait pas de faire des emprunts au vieux poète et savait trouver des perles dans le *fumier d'Ennius* (*de stercore Ennii*).

ENNODIUS (*saint*), écrivain ecclésiastique, né à Arles, un des Pères de l'Eglise latine (473-521).

ENNS [*èns*], v. d'Allemagne (Autriche, Haut-Danube), sur l'Enns, affl. du Danube ; 4.200 h.

ÉNOCH [*nok*], nom de deux personnages bibliques : l'un fils de Caïn, l'autre père de Mathusalem.

Énoch Arden, poème anglais d'A. Tennyson (1864). Le héros est un marin qu'on avait cru mort et qui, revenant chez lui, trouve sa femme mariée et heureuse, et s'éloigne sans se faire connaître.

ENSCHEDE [*èn'schèd'*], v. des Pays-Bas (Overyssel) ; 87.470 h. Centre cotonnier.

Enseigne de Gersaint (*l'*), célèbre tableau de Watteau exécuté pour le marchand Gersaint en 1720.

ENSENADA [*èn'sé*] (Zénon *de La*), homme d'Etat espagnol (1702-1781).

ENSHEIM [*èns'haem'*], village d'Allemagne (Bavière, Palatinat) ; 1.700 h. Victoire de Turenne sur les Impériaux (1674).

ENSISHEIM [*èn'sisshaèm'*], ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Guebwiller, sur l'Ill ; 3.080 h. Ch. de f.

ENSIVAL, comm. de Belgique (Liége) ; 6.700 h. Laines.

Entendement humain (*Essai sur l'*), par Locke (1690). L'auteur rejette les idées innées et recherche la seule cause des idées dans les sensations et la réflexion.

Entendement humain (*Nouveaux essais sur l'*), par Leibniz (1704), écrits pour répondre à Locke et défendre les idées innées.

Entendement humain (*Recherches sur l'*), par Thomas Reid (1763). L'auteur dérive nos idées de l'analyse de nos jugements primordiaux de sens commun.

Enterrement à Ornans (*l'*), fameux tableau de G. Courbet (1851) ; une des œuvres les plus émouvantes de ce peintre et qui fut le point de départ du mouvement réaliste.

ENTRAGUES (Charles DE BALZAC *d'*), gentilhomme du parti du duc de Guise, mort en 1599 ; il tua Quélus dans le duel des Mignons.

ENTRAGUES (Henriette DE BALZAC *d'*), *marquise* DE VERNEUIL, née à Orléans, favorite de Henri IV, après la mort de Gabrielle d'Estrées (1579-1633).

ENTRAYGUES, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, au confluent de la Truyère et du Lot ; 1.589 h. (*Entrigots*).

ENTRECASTEAUX, comm. du Var, arr. de Draguignan ; 979 h.

ENTRECASTEAUX (Antoine BRUNI *d'*), navigateur français, né à Entrecasteaux, mort dans un voyage à la recherche de La Pérouse (1737-1793).

Entre-Deux-Mers, région viticole du Bordelais, comprise entre la Garonne et la Dordogne.

Entrée des animaux dans l'arche (*l'*), chef-d'œuvre du Bassan (Madrid), grande et belle toile, bien éclairée et du coloris le plus vigoureux ; elle fut envoyée par le Titien à Charles-Quint.

ENTREMONT, vallée pittoresque de la Suisse (Valais), au pied du Grand-Saint-Bernard.

ENTRE-RIOS [*èn'tré-rioss*], prov. de la rép. Argentine, entre l'Uruguay et le Parana. Ch.-l. *Parana*.

Entretiens et lettres sur l'éducation, ouvrage de Mme de Maintenon, où brillent les solides qualités de son esprit et de sa raison (XVIIe s.).

Entretiens de Gœthe et d'Eckermann, conversations familières, recueillies par ce dernier (1832).

Entretiens de Phocion, ouvrage intéressant de Mably sur les rapports de la morale et de la politique (1763).

Entretiens mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon, exposé des principes de morale et de la méthode de Socrate (IVe s. av. J.-C.).

Entretiens spirituels, par saint François de Sales, aux religieuses de la Visitation (1629).

Entretiens sur la pluralité des mondes, ouvrage de vulgarisation scientifique et philosophique, ingénieux et brillant, le principal titre littéraire de Fontenelle (1686).

ENTREVAUX, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur le Var; 1.010 h. Huiles.

ENVER PACHA, général turc, né à Constantinople. Il commanda les forces turques pendant la guerre de 1914-1918, et fut tué en livrant bataille aux Soviets, après avoir été à leur solde (1882-1922).

ENVERMEU, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1.263 h. Ch. de f. Grains. Cimetière mérovingien.

ENZIO [*in*] ou **HANS**, roi de Sardaigne, fils naturel de l'empereur Frédéric II (vers 1220-1272).

ÉOLE, dieu des vents, fils de Jupiter et de la nymphe Ménalippe. C'est lui qui déchaînait les tempêtes. (*Myth.*)

ÉOLIDE ou **ÉOLIE**, ancienne contrée de l'Asie Mineure, entre la Troade et l'Ionie.

ÉOLIENNES (*îles*), ancien nom des îles Lipari, sur lesquelles Eole était censé régner.

ÉOLIENS, tribu hellénique qui, chassée du Péloponnèse par les Doriens, vint s'établir en Eolie (Asie Mineure).

ÉOLOS [*loss*], fils d'Hellen, dans lequel les Grecs voyaient un ancêtre mythique des Eoliens.

ÉON (*le Chevalier* Charles DE BEAUMONT *d'*), agent politique de Louis XV, né à Tonnerre. Il parut habillé en femme à la cour de la tsarine Elisabeth, dont il devint la lectrice (1728-1810).

ÉPAMINONDAS [*dass*], célèbre général thébain, né entre 420 et 410 av. J.-C., un des chefs de la démocratie de Thèbes, vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres et à Mantinée. Il fut blessé mortellement dans cette dernière bataille; mais, apprenant que l'ennemi était en déroute : « Je laisse, dit-il, deux filles immortelles : Leuctres et Mantinée. »


Abbé de L'Epée.

ÉPARGES (*Les*), comm. de la Meuse, arr. de Verdun; 65 h. Combats pendant la Grande Guerre.

ÉPÉE (Charles-Michel, *abbé de L'*), né à Versailles. Il fonda l'Institution des sourds-muets, auxquels il apprit à se faire comprendre au moyen d'un langage de signes (1712-1789).

ÉPERNAY [*nè*], ch.-l. d'arr. (Marne), sur la Marne; 20.381 h. (*Sparnaciens*). Ch. de f. Vins mousseux; matériel vinicole. Patrie de Flodoard. Le maréchal de Biron fut tué devant Epernay en 1592. — L'arr. a 9 cant., 174 comm., 88.636 h.

ÉPERNON, comm. d'Eure-et-Loir (arr. de Chartres); 2.116 h. Ch. de f. Grès, chaux.

ÉPERNON (Jean-Louis, *duc d'*), amiral de France, un des mignons d'Henri III, né au château de Caumont. C'est sur ses instances que le parlement, en 1610, donna la régence à Marie de Médicis. Il fut gouverneur de Provence, puis de Guyenne (1554-1642); — Son fils BERNARD, né à Angoulême (1592-1662), fut gouverneur de Bourgogne, puis de Guyenne.

Éperons (*Journée des*). V. GUINEGATTE.

ÉPÉUS [*uss*], **ÉPÉOS** ou **ÉPÉIOS**, fils de Panopée, constructeur du fameux cheval de bois au moyen duquel l'élite des Grecs pénétra dans Troie.

(*Phot. Giraudon.*)

ÉPHÈSE, anc. v. d'Ionie, sur la côte de la mer Egée, qui avait un temple de Diane mis au nombre des Sept merveilles du monde et brûlé par Erostrate. Nestorius fut condamné au concile d'Ephèse en 431. Aujourd'hui en ruines.

Éphésiaques, intéressant petit roman grec de Xénophon d'Ephèse (IIIe s. ap. J.-C.).

Éphètes, juges d'un tribunal criminel institué à Athènes par Dracon; ils étaient au nombre de 51. Solon restreignit leurs compétences.

ÉPHIALTE ou **Ephialtes**, traître grec qui guida les Perses aux Thermopyles.

Éphores, nom donné, à Sparte, à cinq magistrats électifs, établis pour contrebalancer l'autorité des rois. Ils étaient les principaux agents du gouvernement aristocratique de Sparte.

ÉPHRAÏM, second fils de Joseph. Il donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

ÉPHREM (*saint*), Père de l'Eglise, né à Nisibis (Mésopotamie), m. en 379. Fête le 9 juillet.

ÉPICHARIS [*kariss*], femme romaine qui entra dans une conspiration contre Néron et s'étrangla pour ne pas révéler ses complices, après avoir subi les tortures les plus cruelles (65).

ÉPICHARME [*karm'*], poète comique grec, né à Cos, m. vers 450 av. J.-C.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien du Ier siècle, né à Hiérapolis (Phrygie). Il fut à Rome l'esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. On raconte que son maître brutal lui tordait un jour la jambe dans un appareil de torture : « Tu vas la casser! » dit tranquillement Epictète, qui, sa prédiction réalisée, se contenta d'ajouter : « Ne te l'avais-je pas dit? » Ses *Entretiens* furent réunis par Arrien en un corps d'ouvrage, et le même philosophe en fit un résumé connu sous le nom de *Manuel d'Epictète*, résumé lumineux de la doctrine stoïcienne.

ÉPICURE, philosophe grec, né probablement à Samos, élève à Athènes de Xénocrate. Il adopta la doctrine de Démocrite. Il enseignait que le plaisir est le souverain bien de l'homme et que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir; mais, loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, Epicure le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. C'est par une fausse interprétation que le mot *épicurien* est resté dans notre langue le synonyme de voluptueux, d'homme adonné aux jouissances de la table ou des sens. Horace disait : *Epicuri de grege porcum* : « Pourceau du troupeau d'Epicure ». C'est la doctrine épicurienne qui fait le fond du *De natura rerum* de Lucrèce (341-270 av. J.-C.).


Epicure.

ÉPIDAURE, v. de l'ancienne Argolide (Grèce), sur la côte de la mer Egée. Son temple d'Esculape était fréquenté par les malades de toute la Grèce qui venaient consulter l'oracle.

Épidicus [*kuss*], comédie de Plaute, celle qu'il préférait. Elle est fort gaie. Epidicus est un esclave dévoué au fils de son maître, une sorte de Scapin.

ÉPIGONES, nom donné aux fils des Sept chefs qui périrent devant Thèbes. — Nom donné aux successeurs d'Alexandre le Grand.

Épigrammes, de Martial, petits tableaux de mœurs, remarquables par la finesse et le mordant, mais souvent gâtés par l'obscénité.

ÉPIMÉNIDE de Cnosse, philosophe crétois du VIIe siècle av. J.-C. Il était fils d'une nymphe et avait dormi cinquante-sept ans dans une caverne. (Le *sommeil* et le *réveil* d'Epiménide sont l'objet de fréquentes allusions).

ÉPIMÉTHÉE, frère de Prométhée; il épousa Pandore et eut l'imprévoyance d'ouvrir la boîte fatale d'où tous les maux s'envolèrent sur la terre. Il ne resta au fond que l'Espérance.

ÉPINAC-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-

Loire), arr. d'Autun, sur la Drée; 4.532 h. Ch. de f. Houille.

ÉPINAL, ch.-l. du dép. des Vosges, à 378 kil. S.-E. de Paris, sur la Moselle; 27.350 h. (*Spinaliens*). Camp retranché. Imagerie, cotonnades. Ch. de f. — L'arr. a 14 cant., 256 comm., 221.653 h.

ÉPINAY (Louise DE LA LIVE *d'*), femme distinguée, née à Valenciennes, bienfaitrice de J.-J. Rousseau. On a d'elle des *Mémoires* intéressants (1726-1783).

ÉPINAY (Adrien *d'*), avocat et homme politique, né à l'île Maurice; il décida l'Angleterre à donner à sa patrie un régime libéral; mort à Paris (1794-1839).

ÉPINAY-SUR-ORGE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 3.067 h. Ch. de f.

ÉPINAY-SUR-SEINE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 14.505 h. Ch. de f. Fonderies.

ÉPIPHANE (*saint*), Père et docteur de l'Eglise grecque, né en Palestine (310-403). Fête le 12 mai.

ÉPIPHANE (*saint*), évêque de Pavie (438-495). Fête le 21 janvier.

ÉPIRE, contrée de l'ancienne Grèce, au S. de la Macédoine. Parmi ses souverains, qui prétendaient descendre de Néoptolème ou Pyrrhus, fils d'Achille, se distingua Pyrrhus II, adversaire des Romains. (Hab. *Epirotes*.)

Épithalame de Thétis et de Pélée. V. THÉTIS ET PÉLÉE.

Épîtres, d'Horace (23), poésies où l'auteur donne, dans un style familier, des conseils sur des sujets de morale et des questions de goût; il y règne un laisser-aller apparent, qui est en réalité conduit avec art. L'*Art poétique* est une des *Epîtres*.

Épîtres des Apôtres, lettres des apôtres insérées dans le Canon du Nouveau Testament. Les principales sont les quatorze épîtres de saint Paul, remarquables par la puissance du raisonnement et par l'ardente charité. A la suite des épîtres de saint Paul, on trouve les sept épîtres catholiques des saints Jacques, Pierre, Jean et Jude.

Épîtres et Épigrammes, de Clément Marot, poésies familières, où brillent la grâce, la naïveté et la finesse dans la plaisanterie.

Épîtres, de Boileau (12), un des meilleurs ouvrages de ce poète, où la raillerie se montre plus enjouée que satirique : sa septième, adressée à Racine, réunit toutes les qualités de son talent (1669-1695).

Épodes, d'Horace (18), pièces de vers ïambiques, composées pour la plupart dans la jeunesse du poète.

ÉPONINE, héroïne gauloise, femme de Sabinus, qui entreprit, avec Civilis, d'affranchir les Gaulois du joug des Romains. Vaincu, Sabinus se retira au fond d'un souterrain. Sa femme héroïque alla s'enfermer avec lui dans ce tombeau, où, pendant neuf années, elle sut, par sa tendresse et ses soins, l'indemniser de la privation de la liberté. Trahi enfin, Sabinus fut livré à Vespasien, qui l'envoya au supplice, malgré les larmes d'Eponine. Cette femme, martyre de l'amour conjugal, ne voulut pas survivre à son époux : elle insulta l'empereur et fut exécutée (78).

Époques de la nature (*les*), un des plus beaux essais de Buffon, servant de supplément à son *Histoire naturelle*. Il y décrit les révolutions du globe terrestre et émet des hypothèses hardies, dont quelques-unes ont été reprises par Cuvier, ou même vérifiées par la science contemporaine (1749-1778).

ÉPORÉDORIX, guerrier éduen, qui se signala dans l'insurrection de 51 av. J.-C. contre les Romains.

ÉPRÉMESNIL [*mè*] (Jean-Jacques DUVAL *d'*), conseiller au parlement de Paris, né à Pondichéry. Député de la noblesse à la Constituante, il fit aux idées de 1789 autant d'opposition qu'au gouvernement de Louis XVI. Guillotiné (1746-1794).

EPSOM [*om'*], v. d'Angleterre (comté de Surrey), renommée pour ses eaux minérales; 19.000 h. C'est là que, depuis 1779, une célèbre course de chevaux (le *Derby*) a lieu le mercredi avant la Pentecôte.

EPTE, riv. de France, affl. de la Seine (r. dr.); elle arrose Gisors et Saint-Clair; 100 kil.

ÉQUATEUR ou **ECUADOR** [*koua*], république de l'Amérique du Sud, située entre la Colombie, le Pérou et le Pacifique; 451.180 km²; 2.500.000 h. (*Equatoriens*). Langue espagnole. Cap. *Quito*. V. princ. *Guayaquil*. Pays constitué à l'O. par la Cordillère des Andes et s'étendant à l'E. par les vastes plaines du bassin de l'Amazone. Cultures tropicales (cacao, café); cultures des pays tempérés; élevage. Richesses minérales importantes. L'Equateur fit partie jadis de la Grande Colombie et s'en détacha, comme le Venezuela, en 1830.



Armoiries de l'Equateur.

ÉQUES [*kuèss*], ancien peuple d'Italie, dans le Latium, sur l'Anio. Ils furent vaincus par Camille et soumis au cours des guerres samnites.

ÉQUEURDREVILLE, comm. de la Manche, arr. de Cherbourg; 7.658 h.

ÉRARD (Sébastien), facteur d'instruments de musique français, né à Strasbourg, fondateur d'une importante manufacture de pianos (1752-1831).

ÉRASISTRATE, médecin grec (IIIe s. av. J.-C.).

ÉRASME ou **ELME** (*saint*), évêque de Formies, près de Gaète, en Italie, au Ve siècle. Les Lombards ariens le firent périr dans d'affreux tourments. Fête le 2 juin.

ÉRASME (Didier), savant hollandais, littérateur et philosophe, né à Rotterdam, auteur de *Colloques* célèbres et de l'*Eloge de la folie*. Il est le plus grands des humanistes de la Renaissance. Son style et son esprit l'ont fait surnommer dans la suite *le Voltaire latin*. Il mourut à Bâle où il s'était fixé pour faire imprimer ses œuvres (1467-1536).



Didier Erasme.

Érasme (*portrait d'*), tableau de Holbein, au Louvre : tête vivante, finesse d'exécution merveilleuse.

ÉRATO, muse qui présidait à l'élégie. On la représente avec une lyre.

ÉRATOSTHÈNE, mathématicien, astronome et philosophe célèbre de l'école d'Alexandrie, né à Cyrène en 276 av. J.-C. Il se laissa mourir de faim à l'âge de quatre-vingts ans.



Erato.

ERAUSO [*éraousso*] (Catalina *de*), dite **la Nonne-lieutenant**, femme célèbre par ses aventures sous un costume d'homme, née à Saint-Sébastien-de-Guipuzcoa (1592-vers 1635).

ERCHINOALD ou **ERKINOALD**, maire du palais de Neustrie en 640, sous Clovis II, et d'Austrasie en 656.

ERCILLA [*èrzya*] (Alonso *de*), poète et guerrier espagnol, auteur du poème l'*Araucana*, né à Madrid (1533-1596).

ERCKMANN-CHATRIAN (Emile ERCKMANN et Alexandre CHATRIAN, dits), littérateurs français, nés, le premier à Phalsbourg (1822-1899), le second au Grand-Soldat (Meurthe) [1826-1890]. Ils ont écrit en collaboration des romans historiques : *l'Ami Fritz*, *Mme Thérèse*, *Histoire d'un conscrit de 1813*, etc., remarquables par un style d'une franchise et d'une bonhomie cor-



Erckmann.

(*Phot. P. Petit.*)

diales et où revivent les mœurs de l'ancienne Alsace.

ERCUIS, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 743 h. Orfèvrerie.

ERDRE, riv. de France, affl. de la Loire (r. dr.) à Nantes; 105 kil.

ÈRE, époque fixe d'où l'on commence à compter les années. — Les ères principales sont les ères des Juifs, qui comptaient soit depuis leur sortie d'Égypte (1183 ou 1818 av. J.-C.), soit de la captivité de Babylone (597 av. J.-C.), soit de la construction du second temple (508 av. J.-C.); l'ère chrétienne, qui part de la naissance du Christ placée, d'ailleurs inexactement (v. Jésus), en l'an 751 de Rome; l'ère des olympiades, chez les Grecs, 776 av. J.-C.; l'ère de la fondation de Rome, 753 av. J.-C.; l'ère de Nabonassar, chez les Babyloniens, 747 av. J.-C.; l'hégire, ère des mahométans, 622 ap. J.-C.; l'ère de la République française, 22 septembre 1792. On n'a compté que douze ans de cette ère : après avoir dit l'an I, l'an II, l'an III, etc., l'an XII de la République, on a dit 1804, époque de la création de l'Empire.

ÉRÈBE, nom donné à la région ténébreuse qui s'étend sous la terre au-dessus de l'Enfer. (*Myth.*)

ÉRECHTHÉE [*rèk*], roi légendaire d'Athènes, fils de Pandion et père de Cécrops (*Myth.*).

Erechthéion, temple élevé, sur l'Acropole d'Athènes, à Erechthée, avec le célèbre portique des Caryatides.

EREGLI. V. Héraclée.

EREMBODEGEM, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 6.400 h.

ÉRÉSICHTON [*-ikton*], fils d'un roi de Thessalie, qui, affligé d'une faim insatiable par Cérès, qu'il avait offensée, se dévora lui-même (*Myth.*).

ÉRÉTRIE, v. d'Eubée détruite par les Perses pendant la première guerre médique (490 av. J.-C.).

ERFURT [*èrfourt'*], v. de Prusse (Saxe), sur la Gera; 135.000 h. Industrie textile; fleurs. Napoléon y eut en 1808 avec le tsar une entrevue à laquelle assistèrent un grand nombre de souverains de l'Europe et qui fut suivie d'un traité avantageux pour la France.

ERGUÉ-ARMEL, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 5.233 h. Ch. de f.

ÉRIC le Rouge, chef norvégien qui découvrit le Groenland au Xe siècle et envoya des expéditions sur la côte de l'Amérique du Nord.

ÉRIC ou **ERIK**, nom de quatorze rois de Suède et de neuf rois de Danemark. Le plus célèbre, Eric XIV, fils de Gustave Wasa et né à Stockholm, succéda à son père en 1560 (1533-1577).

ERICSSON [*on'*] (Jean), ingénieur suédois, né à Laangbanshyttan (1803-1889).

ÉRIDAN, nom ancien du Pô.

ÉRIÉ [pr. angl. *iri*], v. des États-Unis (Pennsylvanie); 116.000 h. Port actif sur le lac Érié, un des cinq grands lacs américains (25.000 km²).

ÉRIGÈNE (Jean Scot), philosophe et théologien, né en Écosse ou en Irlande vers 833. Il se signala par la hardiesse de ses opinions. Charles le Chauve l'appela auprès de lui; m. en 880.

ÉRIN, ancien nom de l'Irlande.

ÉRINNYES [*ni*] ou **EUMÉNIDES**, déesses grecques; les Romains les appelaient *Furies*. Filles de la Terre, elles vivaient dans le Tartare, ayant pour mission de punir les crimes des humains. On les représentait avec les cheveux entrelacés de serpents, tenant d'une main une torche ardente et de l'autre un poignard. Elles s'appelaient *Tisiphone, Alecto, Mégère*. (*Myth.*)

Erinnyes (*les*), drame antique en vers, par Leconte de l'Isle, inspiré de *l'Orestie* d'Eschyle, avec intermèdes musicaux de Massenet (1873).

ÉRIPHYLE, femme du devin Amphiaraos. Elle trahit, pour un collier que lui donna Polynice, son époux, qui se cachait pour ne pas se rendre à la guerre de Thèbes. Tuée par son fils Alcméon.

ÉRIVAN (ou *Iérévan*), cap. de la rép. d'Arménie (U. R. S. S.); 115.000 h. Tapis.

ERLANGEN [*ènghe*n], v. de Bavière (Franconie), sur la Regnitz; 30.000 h. Université.

ERLANGER (Camille), compositeur français, né à Paris (1863-1919); auteur du *Juif polonais, Aphrodite, le Fils de l'Étoile*, etc.

ERLAU [*aou*]. V. Eger.

ERLON (Drouet *d'*). V. Drouet.

ERMENONVILLE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 545 h. J.-J. Rousseau y mourut dans le domaine du marquis de Girardin.

ERMITAGE, coteau de la Drôme, sur la rive gauche du Rhône, qui fournit des vins très estimés.

Ermitage (*palais et musée de l'*), palais construit par ordre de Catherine II à Saint-Pétersbourg (Leningrad); le musée comporte une des plus belles galeries de peinture de l'Europe.

ERMONT, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 8.316 h. Ch. de f. Huileries, chaudronnerie.

ERNE, fleuve d'Irlande, qui se jette dans l'Atlantique après avoir traversé les deux *lacs d'Erne*; 100 kil.

ERNÉE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur l'*Ernée*, s.-affl. de la Loire; 4.768 h. (*Ernacéens*). Ch. de f.

ERNEST-AUGUSTE, premier Électeur de Hanovre, né à Calenberg. Il se signala dans les guerres contre Louis XIV (1629-1698).

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, fils de George III, roi d'Angleterre, né à Londres. Il se fit remarquer en combattant les armées françaises de la Révolution et de l'Empire (1771-1851).

ÉROS [*ross*], nom grec du dieu de l'Amour.

ÉROSTRATE, Éphésien obscur qui, voulant, à l'exemple des conquérants, se rendre immortel par une destruction mémorable, incendia le temple de Diane à Éphèse, une des Sept merveilles du monde, la nuit même où naquit Alexandre (356 av. J.-C.). Les Éphésiens, indignés, rendirent un décret qui défendait, sous peine de mort, de prononcer le nom d'Érostrate.

ERPE (Thomas *Van*), orientaliste hollandais, né à Gorkum (1584-1624).

ERQUELINNES, comm. de Belgique (Hainaut); 4.100 h. Marbre, plâtre.

ER-RIAD. V. Riad.

ERSCH [*èrch*] (Jean-Samuel), bibliographe allemand, auteur avec Gruber d'une *Encyclopédie* (1766-1828).

ERSKINE (Ebenezer), théologien écossais, un des fondateurs de l'Église dissidente d'Écosse (1680-1754).

ERSKINE [*œrskin'*] (Thomas, *lord*), homme d'État anglais, né à Édimbourg, un des plus grands orateurs de son temps (1750-1823).

ERSTEIN, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur l'Ill; 5.649 h. — L'arr. a 4 cant., 50 comm., 66.895 h.

ERVY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes, non loin de l'Armance; 1.169 h. Ch. de f.

ERWIN DE STEINBACH [*èrvin'*], architecte de la cathédrale de Strasbourg, né à Steinbach (Bade) [vers 1244-1318].

ÉRYMANTHE, montagne d'Arcadie, repaire d'un sanglier fameux pris par Hercule. (*Myth.*)

ÉRYTHRÉE (*mer*), nom donné par les anciens d'abord à la mer des Indes, puis à la mer Rouge.

ÉRYTHRÉE, nom des possessions italiennes de la mer Rouge, au N. de l'Éthiopie, auj. englobées dans l'Afrique-Orientale italienne. 119.000 km²; 400.000 h. Cap. *Asmara*. Café, peaux, nacre.

ÉRYX [*riks*], ville de la Sicile ancienne, au pied de la montagne du même nom. Temple de Vénus.

ERZBERGER [*bèrgher*] (Mathias), homme politique allemand, né à Buttenhausen, assassiné à Griesbach (1875-1921).

ERZEROUM, v. de Turquie (Arménie); place forte sur un plateau élevé; 32.000 h. Ville industrielle et commerçante.

ERZGEBIRGE [*èrtzghébirghe*], n. allem. des *monts Métalliques*.

ERZINDJAN [*in'djan'*], v. de Turquie (Arménie), sur le Kara-sou; 17.000 h. Peaux, lainages.

ÉSAÜ, fils d'Isaac et de Rébecca, frère aîné de Jacob, auquel il vendit son droit d'aînesse moyennant un plat de lentilles. On rappelle souvent le *plat de lentilles d'Ésaü* pour caractériser un marché de dupe, conclu dans un moment de nécessité.

ESBJERG [*bièr'*], port du Danemark (Jutland); 25.000 h.

Escarbagnas (*la Comtesse d'*), comédie-farce en un acte et en prose, par Molière (1671) : une comtesse de province veut contrefaire les manières de la cour. Par plaisanterie, on donne parfois ce nom à une personne entichée de sa noblesse jusqu'au ridicule.

ESCARÈNE (*L'*), ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 1.062 h. Ch. de f.

ESCAUDAIN, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 11.238 h.

ESCAUT (flam. **Schelde**), fleuve de France, de Belgique et de Hollande, né dans le départ. de l'Aisne. Il passe à Cambrai, Valenciennes, puis à Tournai, Gand et Anvers, et se jette dans la mer du Nord; 400 kil. Navigation très active.



Eschine.

ESCAUTPONT, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 4.168 h. Verreries.

ESCHENBACH [*bah*] (Wolfram *d'*), poète allemand, né à Eschenbach (Bavière), auteur de poèmes épiques (*Parzival*) ou lyriques (1170-1220).

ESCHINE [*chin'*], célèbre orateur d'Athènes, rival de Démosthène. Il défendit à Athènes la politique de Philippe et on l'accusa de s'être laissé acheter à prix d'argent. Il dut s'exiler d'Athènes à la suite de l'Affaire de la couronne. Ses discours *Contre Timarque*, *Sur l'ambassade* et *Sur la couronne* brillent par l'abondance, l'habileté d'argumentation, l'éclat du style (389-314 av. J.-C.).



Eschyle.

ESCH-SUR-ALZETTE, v. du grand-duché de Luxembourg; 27.000 h. Mines de fer, hauts fourneaux, aciéries, ciments.

ESCHYLE [*chil'*], le père de la tragédie grecque, né à Eleusis. Ses principales œuvres : *les Perses*, *Prométhée enchaîné* et la trilogie de *l'Orestie* font de lui un des plus grands poètes qui aient jamais existé. Son imagination puissante anime la nature, la légende et l'homme. Par la profondeur du sentiment religieux et des vues philosophiques, il est un penseur au moins autant qu'un grand poète lyrique (525-456 av. J.-C.).

Esclarmonde, opéra en 4 actes et 8 tableaux, poème d'Alfred Blau et Louis de Gramont; musique de Massenet (1889).

Esclavage. L'esclavage remonte aux premiers temps du genre humain. Il y avait des esclaves chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, etc. Ceux-ci les recrutaient parmi les prisonniers de guerre et les peuples vaincus. Le nombre des esclaves excédait souvent le chiffre de la population libre, car l'enfant d'une esclave naissait esclave. A Rome, les esclaves formaient une classe avilie, réduite au rôle d'instrument d'utilité, de plaisir et de vanité. Au regard du droit civil, ils n'existaient pas : ils héritaient pour leur maître, ils recevaient des donations pour leur maître, mais jamais pour eux; de sorte que tout ce qu'ils acquéraient appartenait à leur maître. Longtemps le maître eut droit de vie et de mort sur les esclaves; aussi se révoltèrent-ils fréquemment, et les Romains eurent à soutenir contre eux, à plusieurs époques, des guerres redoutables. La guerre des Esclaves, sous Spartacus, qui put en réunir 70.000 sous ses ordres, mit Rome à deux doigts de sa perte. Même affranchis, les esclaves n'étaient pas, dans l'ancien droit, sur le même pied que les hommes d'origine *ingénue*, libres de naissance; ils prenaient le nom de leur maître, qui devenait leur patron; dans l'ordre politique, ils ne pouvaient aspirer à certaines dignités ni contracter mariage avec des ingénus. Sous l'Empire, le droit de *régénération*, ou assimilation avec les ingénus, leur fut accordé de plus en plus fréquemment, et on vit certains d'entre eux s'élever aux hautes fonctions politiques. Ils exerçaient les professions commerciales et industrielles dédaignées par les ingénus. Quelques-uns, comme Narcisse, devinrent les conseillers des empereurs. D'autres brillèrent par leur génie ou leur talent : Térence, Esope, Phèdre, etc. Le célèbre poète Horace était fils d'un affranchi.

De nos jours, l'esclavage est encore en vigueur chez les nègres africains, malgré les efforts des Européens pour mettre un terme à la traite. En Asie, il existe en maints endroits. En Russie, il n'a été transformé en servage que sous Nicolas Ier, et ce servage ne fut aboli qu'en 1861, par Alexandre II. L'esclavage a été aboli en 1833 dans l'Inde anglaise; en 1848, dans les colonies françaises; aux Etats-Unis en 1865, à la suite de la guerre de Sécession; au Brésil, en 1888.

Esclaves (*guerre des*), nom donné à trois guerres que soutinrent les Romains contre leurs esclaves révoltés. La première éclata en Sicile (135 av. J.-C.) et dura deux ans. La seconde, également en Sicile, dura de 105 à 102; la troisième eut pour chef Spartacus et pour théâtre l'Italie (73-71).

ESCLAVES (*lac des*), lac du Canada qui se déverse par le fleuve Mackensie.

ESCLAVES (*côte des*), partie de la côte d'Afrique comprise entre le Bénin et la Côte de l'Or. Elle est partagée aujourd'hui entre le Togo, le Dahomey et le Lagos anglais.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE**. V. CROATIE.

ESCOBAR Y MENDOZA [*mèn'doza*] (Antonio), jésuite espagnol, né à Valladolid, fameux casuiste. Il défendit cette maxime que la pureté d'intention justifie les actions blâmées par les lois et la morale. Pascal attaque avec vivacité sa doctrine dans les *Provinciales* (1589-1669).

ESCOÏQUIZ [*kiz*] (Juan), ecclésiastique et homme politique espagnol, précepteur de Ferdinand VII (1762-1820).

ESCOUBLAC-LA BAULE, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 6.126 h. Station balnéaire.



Esculape.

ESCOUCHY (Mathieu *d'*), chroniqueur français, né à Quesnoy-le-Comte, auteur d'une *Chronique* précieuse de 1444 à 1464 (vers 1420-vers 1483).

ESCULAPE ou **ASCLÉPIOS**, dieu de la médecine, fils d'Apollon. Non content de guérir les malades, il ressuscitait même les morts. Jupiter, irrité, le foudroya à la prière de Pluton, dieu des Enfers, dont l'empire courait risque de devenir désert. Le coq, emblème de la vigilance, et le serpent, emblème de la prudence, étaient consacrés à Esculape. Dans le langage ordinaire, un *disciple d'Esculape* signifie un médecin.

ESCURIAL, bourg d'Espagne, prov. et à 50 kil. de Madrid, dans la sierra de Guadarrama; 1.400 h.



Château de l'Escurial.

Près de là s'élèvent le palais et le monastère bâtis (1562-1584) par Philippe II, en accomplissement d'un vœu. Pendant la bataille de Saint-Quentin

(1557), l'artillerie espagnole ayant détruit une église dédiée à saint Laurent, Philippe II fit vœu d'élever un monastère en l'honneur de ce saint. Il fit construire l'Escurial et lui donna la forme d'un gril, en souvenir du supplice du saint.

ESCUROLLES, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Vichy, sur l'Andelot, affl. de l'Allier; 730 h.

ESDRAS, docteur juif du Vᵉ s. av. J.-C. Il ramena de Babylone à Jérusalem 1.775 de ses compatriotes et restaura la nationalité et la religion juives. Sur les quatre livres qui portent son nom, l'Eglise n'en admet que deux comme authentiques.

ESKICHÉHIR, v. de Turquie, au S.-O. d'Angora, sur un affl. du Sakarya; 32.000 h. Sources thermales. Ruines de *Dorylée*.

ESKILSTUNA [*touna*], v. de Suède, sur le Mælar; 30.000 h. Aciéries renommées.

ESMEIN (Emmanuel), jurisconsulte français, né à Touvérac, qui s'est spécialisé dans l'étude de l'histoire du droit (1848-1913).

ESMÉNARD (Joseph-Etienne), poète français, né à Pélissanne (Bouches-du-Rhône) [1769-1811], auteur d'un poème sur la *Navigation*.

Esméralda (*la*), personnage de *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo; type gracieux et idéalisé de bohémienne pleine de grâce sauvage courant les rues et les places publiques, accompagnée de sa petite chèvre aux cornes dorées, Djali.

ÉSON, père de Jason; il fut rajeuni par la magicienne Médée V. MÉDÉE.

ÉSOPE, fabuliste grec, d'abord esclave, puis affranchi; mis à mort par les Delphiens. C'est un personnage à demi légendaire qu'on représentait laid, bègue et bossu. Le recueil actuel des *Fables d'Esope*, rédigé en prose grecque avec beaucoup de sécheresse, est attribué au moine Planude (XIVᵉ s.). On rappelle souvent l'anecdote des *langues d'Esope*. Son maître Xanthos lui ayant donné l'ordre d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur, Esope n'acheta que des langues sous prétexte qu'il n'y a rien de meilleur que la langue, lien de la vie civile, clef des sciences, organe de la vérité et de la raison, de la prière, etc. Pour l'embarrasser, Xanthos lui commanda le lendemain d'acheter ce qu'il y a de pire. Le lendemain, Esope ne fit servir que des langues, disant que la pire chose qui soit au monde c'est la langue, mère de tous les débats, source des divisions et des guerres, organe de l'erreur et de la calomnie, du blasphème et de l'impiété (VIIᵉ-VIᵉ s. av. J.-C.)



Esope

(*Phot. Anderson.*)

ESPAGNE, Etat du S.-O de l'Europe, formant la plus grande partie de la péninsule Ibérique. Cap. *Madrid*. Séparée de la France par les Pyrénées et de l'Afrique par le détroit de Gibraltar, elle est bornée au N.-O. et au S.-O. par l'Atlantique, à l'O. par le Portugal, à l'E. et au S.-E. par la Méditerranée. Sup. : 492.865 km², sans les îles Baléares ni les Canaries; pop. : 23 millions d'h. (*Espagnols*)

L'Espagne est un plateau granitique ou calcaire d'une hauteur moyenne de 700 m., sillonné du N. au S. par les monts Cantabriques, suite des Pyrénées, les sierras de Guadarrama, de Gredos, de Gata, entre les bassins du Douro et du Tage; la sierra Morena et la sierra Nevada, en Andalousie. Il est arrosé par le Minho, le Douro, le Tage, le Guadiana, le Guadalquivir, le Segura, le Jucar, le Guadalaviar, l'Ebre. Grandes richesses minières : fer, cuivre, zinc, plomb, mercure. Agriculture développée : céréales, vins renommés (*xérès*, *malaga*), oranges et citrons, huile d'olive. Industrie assez active.

L'Espagne, monarchie constitutionnelle jusqu'en 1931, devint alors une république qui a fait place en 1939 à un Etat national autoritaire. Au point de vue administratif, elle se divise en 47 provinces (50 en comptant les Baléares et les Canaries). Les colonies espagnoles, jadis si vastes, ne comprennent plus que les possessions de la Guinée (Fernando-Po, Annobon, etc.) et la partie nord du Maroc.

HISTOIRE. Les plus anciens habitants connus de l'Espagne furent les *Celtibériens*, mélange de Celtes et d'Ibères. De bonne heure, les Phéniciens et les Grecs fondèrent des colonies sur les côtes; au Vᵉ s. av. J.-C., Carthage y établit sa prépondérance. Elle en fut chassée par les Romains, et l'Espagne ne changea plus de maîtres jusqu'à l'invasion des Alains, des Suèves et des Vandales (409). Vers la même époque, les Wisigoths fondèrent un puissant Etat, qui fut détruit par l'invasion des Arabes en 711. L'histoire de l'Espagne jusqu'au XVᵉ s. se résume dès lors dans la lutte du califat de Cordoue contre les chrétiens cantonnés dans les Asturies. Ceux-ci avaient réussi peu à peu à former des royaumes (Aragon, Castille, Léon, Navarre) et à contrebalancer l'influence musulmane. En 1492, Ferdinand et Isabelle, dont le mariage avait, dès 1469, réuni sous le même sceptre l'Aragon et la Castille, s'emparèrent de Grenade et chassèrent enfin les Maures de la péninsule. Cette victoire coïncida avec la découverte de l'Amérique. La monarchie espagnole atteignit son apogée et sa plus grande extension coloniale sous Charles-Quint et Philippe II. A l'extinction de la maison d'Autriche (1700), les Bourbons montèrent sur le trône d'Espagne dans la personne de Philippe V; ils en furent chassés par Napoléon Iᵉʳ, qui y établit Joseph Bonaparte (1808); mais ils furent restaurés en 1814. Ferdinand VII, lors de la révolution de 1820, prêta serment à la constitution; mais le duc d'Angoulême fit une expédition en Espagne et rétablit la monarchie absolue (1823). Dans l'intervalle, les colonies espagnoles de l'Amérique s'étaient rendues indépendantes. En 1833, Isabelle remplaça Ferdinand VII et régna trente-cinq ans, malgré les efforts de don Carlos, frère du roi défunt. La révolution de 1868 la renversa, et le maréchal Serrano garda le pouvoir exécutif jusqu'à l'avènement d'Amédée Iᵉʳ (1870). Celui-ci ayant abdiqué (1873), on proclama la République, et une insurrection carliste éclata, vaincue au profit d'Alphonse XII (1874) dont le fils, Alphonse XIII, né en 1886, régna d'abord sous la régence de sa mère Marie-Christine. En 1898, la guerre contre les Etats-Unis a fait perdre à l'Espagne, Cuba, Porto-Rico et les Philippines. Après une tentative de *Directoire* imposé par Primo de Rivera (1923) et la convocation d'une Assemblée nationale (1927), une révolution renversa Alphonse XIII et la République fut proclamée (avril 1931). Mais en juillet 1936 le général Franco, suivi des *nationalistes*, se souleva contre le Gouvernement républicain. Après une guerre civile de 2 ans 1/2 (juillet 1936-mars 1939), la victoire de Franco a fait de lui le chef de l'Espagne, Etat national autoritaire (1939).



Armoiries de l'Espagne.

ESPAGNE (*Succession d'*). V. SUCCESSION.

ESPAGNE (Jean-Louis-Brigitte *d'*), général français, né à Auch, tué à Essling (1769-1809).

Espagnolet (*l'*), surnom de Ribera.

ESPALION, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, sur le Lot; 3.391 h. (*Espalioncis*). Ch. de f.

ESPARTERO (Baldomero), duc DE LA VICTOIRE, général et homme politique espagnol, né à Granatula, régent d'Isabelle II de 1841 à 1843 (1792-1879).

ESPELETTE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 1.194 h.

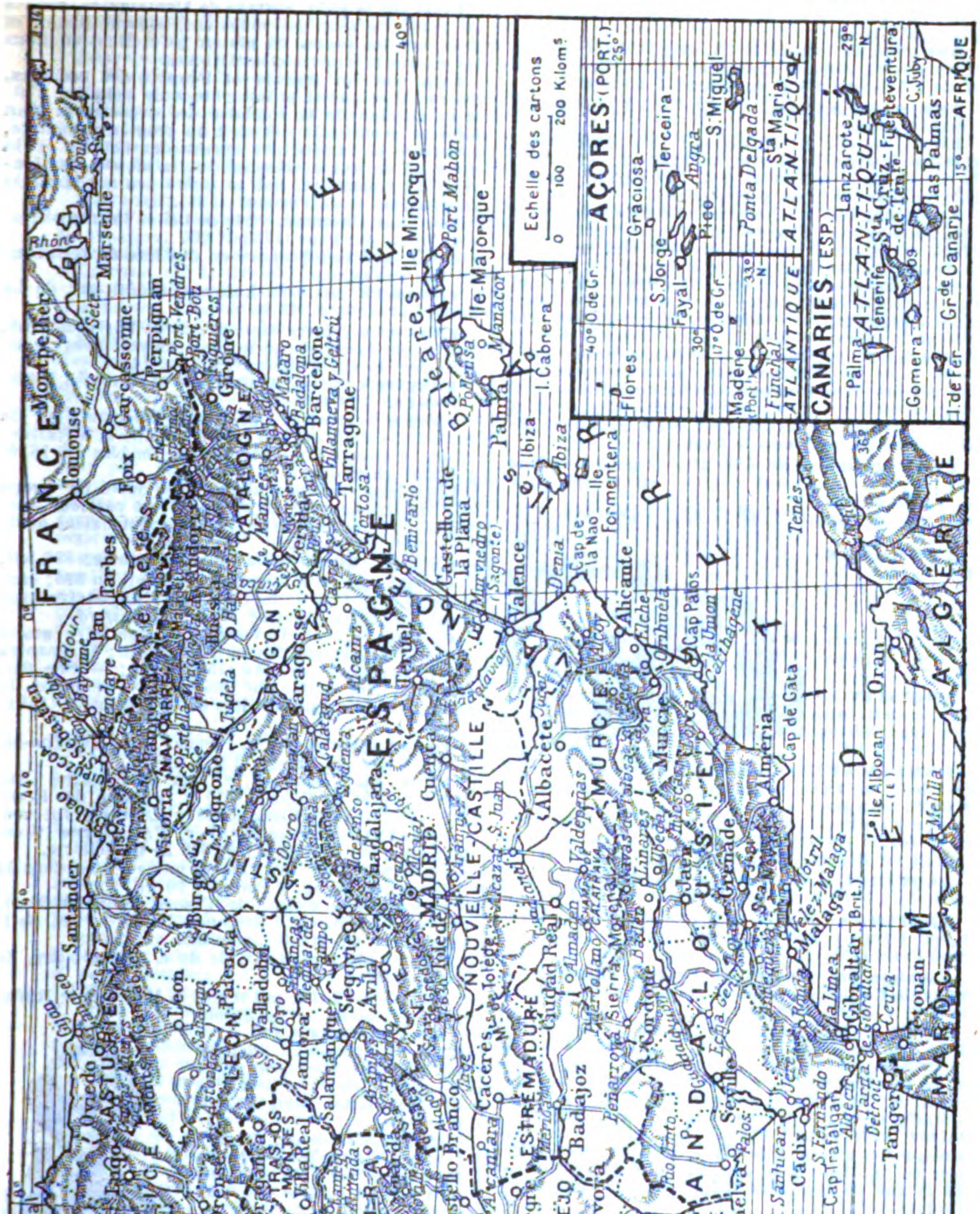
ESPÉRANDIEU (Jacques-Henri), architecte français, né à Nîmes. On lui doit à Marseille la construction de la *chapelle de Notre-Dame de la Garde* et le *palais de Longchamp* (1829-1874).

ESPÉRAZA, comm. de l'Aude, arr. de Limoux; 3.118 h. Ch. de f. Chapellerie.

ESPÉROU (*monts de l'*), chaînon des Cévennes méridionales (Gard), ramification de l'Aigoual; 1.389 m.

ESPINASSE (Charles), général français, né à Saissac. Il seconda Louis-Napoléon au coup d'Etat du Deux-Décembre et fut ministre de l'intérieur en 1858; tué à Magenta (1815-1859).

ESPINEL (Vicente), romancier et poète espagnol


ESPAGNE
ET
PORTUGAL
Echelle : 1/8.325.000e
0 50 100 150 Kilom.
AÇORES (PORT.)
CANARIES (ESP.)
Echelle des cartons
0 100 200 Kiloms
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
MAROC
ALGÉRIE
AFRIQUE
MADRID
LISBONNE

auteur de *Don Marcos de Obregon*, prototype de *Gil Blas* (1551-1634).

ESPINOUSE (*monts, de l'*), massif des Cévennes méridionales, dans les départ. de l'Hérault, du Tarn et de l'Aveyron. Point culminant : 1.126 m.

ESPIRITO-SANTO, Etat du Brésil; 744.000 h. Ch.-l. *Victoria*.

Esprit (*De l'*), par Helvétius (1758), ouvrage qui enseigne le matérialisme en métaphysique et appuie la morale sur l'intérêt et qui, lors de son apparition, souleva de vives protestations.

Esprit des lois (*l'*), ouvrage historique, politique et philosophique, l'œuvre capitale de Montesquieu (1748). C'est une revue des diverses législations et coutumes qui ont contribué à la prospérité des nations, ou causé leur décadence; des circonstances qui ont présidé à la naissance des peuples et des principes moraux qui, se traduisant en révolutions, ont changé la face du monde. L'auteur découvre dans la nature des gouvernements les principes qui les animent, et de ces principes, combinés avec les besoins des peuples, il fait découler les lois qui les ont fait vivre ou qui les soutiennent. Sa prédilection est pour les monarchies tempérées, dont le gouvernement anglais était de son temps le type.

Esprit géométrique (*De l'*), fragment célèbre des *Pensées* de Pascal (1647), où il distingue l'art de démontrer de l'art de persuader.



Esquimaux devant leur igloo.

ESPRONCEDA [*on'zéda*] (José *de*), littérateur espagnol, né à Almendralejo, auteur du *Diable-monde* (1810-1842))

ESQUILIN [*èskil*] (*mont*), une des sept collines de Rome, à l'E.

ESQUIMAUX [*èskimô*] ou **INNUIT**, populations des régions polaires, qui habitent le Groenland et la région comprise entre la baie d'Hudson et le détroit de Béring (Sing. : *un Esquimau*.)

ESQUIROL [*èskui*] (Jean-Etienne-Dominique), médecin aliéniste fr., né à Toulouse (1772-1840).

ESQUIROS [*èskuiross*] (Henri-Alphonse), littérateur français, auteur d'ouvrages sur l'Angleterre, né à Paris (1814-1876).

Esquisse des progrès de l'esprit humain, ouvrage de Condorcet, fondé sur la perfectibilité indéfinie de l'homme (1795).

Essais de Montaigne (1580-1588). « Ceci est un livre de *bonne foi* », a dit Montaigne. C'est le résumé de ses lectures, un recueil de ses souvenirs et de ses observations, une sorte de panorama capricieux des impressions personnelles d'un esprit qui s'étudie et se scrute sans cesse. Le *moi*, chez Montaigne, représente l'homme en général, cet être *ondoyant et divers*. Montaigne se garde bien d'affirmer ou de nier : *Que sais-je?* voilà sa conclusion. Sa langue est une mine inépuisable de tours pittoresques.

Essais de critique et d'histoire, études sur des écrivains et des hommes d'Etat célèbres, par Macaulay; ces portraits littéraires sont cités comme des modèles, pour la profondeur des vues qu'ils renferment et la netteté précise du style (1850).

Essais de critique et d'histoire, par H. Taine (1858), suivi des *Nouveaux Essais* (1865) et des *Derniers Essais* (1892).

Essais de morale et de politique, ouvrage remarquable du philosophe F. Bacon (1597).

Essais moraux, politiques et littéraires, par D. Hume, recueil de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants (1742-1752).

Essai sur la critique, poème rappelant *l'Art poétique* de Boileau, par Pope, publié en 1711.

Essai sur la philosophie des sciences, ouvrage du physicien Ampère, où se trouve son fameux essai de classification (1834).

Essai sur le goût, ouvrage de Montesquieu, publié en 1748. Ce sont des réflexions, souvent justes et fines, sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les œuvres littéraires et artistiques.

Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, œuvre historique et philosophique de Voltaire. Voltaire élimine de la conduite des événements tout élément providentiel. Il croit au progrès et montre, à travers la variété des mœurs des nations et la diversité de leur développement, la marche civilisatrice de l'humanité, qui se libère peu à peu de la superstition et de l'erreur (1756).

Essai sur l'homme, série de belles épîtres philosophiques, par Pope (1733-1734).

Essai sur l'indifférence en matière de religion. V. INDIFFÉRENCE.

ESSARTS (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 2.842 h.

ESSARTS (Pierre *des*), prévôt de Paris en 1408, tour à tour favori et ennemi de Jean sans Peur; exécuté par les Cabochiens (vers 1360-1413).

ESSCHEN, comm. de Belgique (Anvers); 6.600 h.

ESSEG. V. OSIJEK.

ESSEN [*essen*], v. de Prusse-Rhénane, sur la Ruhr; 654.000 h. Grand centre houiller et métallurgique. Usines d'artillerie Krupp, fondées en 1810. Produits chimiques.

Esséniens, membres d'une secte juive du temps des Macchabées; ils se distinguaient par leur austérité, vivaient loin des villes et s'abstenaient ordinairement du mariage.

ESSEQUIBO, fl. de la Guyane anglaise; 800 kil.

ESSEX, ancien royaume saxon, fondé en 526; cap. *Londres*. — Comté du S.-E. de l'Angleterre, sur l'estuaire de la Tamise; ch.-l. *Chelmsford*.

ESSEX (Robert DEVEREUX, *comte d'*), grand écuyer d'Angleterre, favori d'Elisabeth; il conspira contre elle et fut exécuté (1567-1601); — Son fils, ROBERT, chambellan de Charles Ier, embrassa la cause des parlementaires lors de la Révolution (1591-1646).

ESSEY-LÈS-NANCY, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.680 h.

ESSLING [*èslin'gh*], village d'Allemagne (Autriche), près de Vienne; 430 h. Victoire des Français sur les Autrichiens (1809); Lannes y fut tué.

ESSLINGEN [*èslin'ghen*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Neckar; 40.000 h. Coutellerie.

ESSONNE, riv. de France, qui se jette dans la Seine, rive gauche, à Corbeil; 90 kil.

ESSONNES, comm. de France (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Essonne; 10.683 h. Ch. de f. Papeteries importantes, moulins.

ESSOYES [*essoi*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 863 h.

EST (*canal de l'*), qui réunit la Meuse et le Rhône par la Moselle et la Saône.

EST-AFRICAIN ANGLAIS (*Imperial British East Africa*), anc. nom, abrégé parfois en *Ibea* (initiales de l'appellation anglaise), du KENYA.



D'Estaing.

ESTAGEL, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan, sur l'Agly; 2.261 h. Ch. de f. Patrie des deux Arago.

ESTAING [*èstin*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, sur le Lot; 1.036 h.

ESTAING (Henri, *comte d'*), amiral français, né en 1729 au château de Ravel (Auvergne). Il se distingua aux Indes et en Amérique contre les Anglais; il fut décapité en 1794.

ESTAIRES, comm. du Nord, arr. de Dunkerque; 4.565 h.

Estampes (*cabinet des*), riche collection de gravures et de dessins, formée primitivement par les rois de France, actuellement à la Bibliothèque nationale.

EST-ANGLIE, un des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne, fondé en 571.

ESTAQUE (*L'*), faubourg industriel de l'O. de Marseille. Produits chimiques.

(*Phot. Larousse.*)

ESTAUNIÉ (Édouard), romancier français, né à Dijon en 1862; auteur de romans sobres et nerveux : *l'Empreinte, les Choses voient, l'Appel de la route,* etc. Membre de l'Académie française en 1923.

ESTE (*maison d'*), illustre famille princière d'Italie, qui gouverna longtemps Ferrare, Modène et Reggio et qui protégea l'Arioste et le Tasse.

Estelle, pastorale de Florian. Aimable bergerie, un peu fade parfois, mais semée de jolis tableaux de mœurs et d'agréables descriptions (1788).

ESTEREL, massif montagneux des Alpes de Provence (Var et Alpes-Maritimes) ; point culminant le Vinaigre, 616 m.

ESTERNAY [*èstèrnè*], ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur le Grand-Morin; 1.560 h. Ch. de f.

ESTHER [*èstèr*], nièce de Mardochée, épouse d'Assuérus. Elle obtint du grand roi la grâce des Juifs, persécutés par Aman.

Esther (*le Livre d'*), un des livres de l'Ancien Testament, écrit probablement au ve siècle av. J.-C.

Esther, tragédie en trois actes et en vers, de Jean Racine, représentée pour la première fois à Saint-Cyr en 1688, devant la cour, par les demoiselles de Saint-Cyr Délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre (Racine). » J.-B. Moreau, organiste de Saint-Cyr, écrivit la musique des chœurs.


Robert Estienne.

ESTIENNE [*ès*], illustre famille d'imprimeurs-libraires et d'érudits français. Les plus célèbres de ses membres furent ROBERT, né à Paris, auteur du *Thesaurus linguæ latinæ*, et le père de la lexicographie française (1503-1559), et son fils HENRI II, né à Paris, helléniste de grande valeur (1531-1598) On doit à ce dernier un remarquable *Thesaurus linguæ græcæ*, monument gigantesque d'érudition et de savoir, et un célèbre discours sur la *Précellence du langage françois*

ESTISSAC, ch.-l. de c. (Aube), arr de Troyes, 1.794 h. Ch. de f. Scieries, bonneterie.

ESTOILE [*étoil'*] (Pierre TAISAN *de L'*), chroniqueur français, né à Paris, auteur de *Mémoires-journaux* d'une véracité et d'une modération remarquables pour l'époque, source précieuse à consulter pour les règnes de Henri III et Henri IV (1546-1611).

ESTONIE, en eston. **Eesti**, Etat européen de la Baltique, limité au N. par le golfe de Finlande, au S. par la Lettonie, à l'E. par la Russie; 47.550 km^2; 1.200.000 h. (*Estoniens*). Cap. *Tallinn* (anc. *Reval*) ; v. princ. *Tartu*, *Narva*. Pays agricole, élevage, industries du bois. L'Estonie, conquise au XIIe s. par les Teutoniques, par les Suédois au XVIe s., puis annexée en 1721 par la Russie, était demeurée aux mains d'une féodalité allemande. En 1918, elle se déclara indépendante mais eut à défendre sa liberté de 1918 à 1919 contre les Allemands, puis les Russes. A dû autoriser l'U. R. S. S. à occuper temporairement les îles de Dagoe et Œsel et le port de Baltiski (28 sept. 1939). V. carte POLOGNE.

ESTOUTEVILLE (Guillaume *d'*), cardinal français; commença à réunir les pièces pour la revision du procès de Jeanne d'Arc; m. en 1483.


Gabrielle d'Estrées.

ESTRADES (Godefroy, *comte d'*), diplomate et maréchal de France, né à Agen; un des négociateurs du traité de Nimègue (1607-1686).

ESTRÉES (*famille d'*), famille noble de France, dont la branche la plus célèbre est celle de Picardie : JEAN, grand maître de l'artillerie (1486-1571); — ANTOINE, fils de Jean, grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600; — GABRIELLE, née au château de La Bourdaisière (Touraine), fille d'Antoine, favorite de Henri IV, qui eut d'elle deux fils : César et Alexandre de Vendôme (1573-1599) ; — FRANÇOIS-ANNIBAL, marquis de Cœuvres, maréchal de France (1573-1670) ; — JEAN, fils du précédent, maréchal de France et vice-amiral, né à Paris Il guerroya dans les Antilles, reprit Cayenne aux Hollandais (1624-1707) ; — VICTOR-MARIE, fils du précédent, maréchal de France et vice-amiral, né à Paris (1660-1737)


Jean d'Estrées.

ESTRÉES-SAINT-DENIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 1.524 h. Ch. de f.

ESTRELLA (*serra da*), chaîne de montagnes du Portugal; point culminant 1.993 m

ESTRÉMADURE, en esp. **Extremadura**, en port. **Estremadura** [*oura*], région de la péninsule Ibérique. L'Estrémadure espagnole, ch.-l. *Badajoz*, comprend les act. prov. de Badajoz et Cacérès. L'Estrémadure portugaise, les districts de Leiria, Santarem, Setubal et Lisbonne. Hab. *Estrémaduriens* ou *Estrémègnes*.

ESTRÉMOZ [*oz'*], v. de Portugal (dist. d'Evora), 9.700 h. Victoire des Portugais sur les Espagnols, en 1663.

ÉSUS ou **HÉSUS** [*zuss*], dieu de la guerre, chez les Gaulois.

ESZEK. V OSIJEK.

ESZTERGOM. V GRAN.

ÉTABLES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur la baie de Saint-Brieuc, 1.989 h.

Établissements de Saint-Louis, recueil d'ordonnances et règlements datant de Louis IX; compilation terminée avant 1273, qui n'a jamais eu force de loi, mais qui exerça une grande influence sur les légistes.

ÉTAIN [*tin*], ch.-l. de c. (Meuse), arr de Verdun, sur un affluent de la Meuse; 2.521 h. Ch. de f

ÉTAMPES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 9.944 h (*Etampois*). Ch. de f Grains. Patrie de Geoffroy Saint-Hilaire

ÉTAMPES (Anne DE PISSELEU, *duchesse d'*), favorite de François Ier, née près de Beauvais (1508-1580)

ÉTAPLES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 6.815 h. Ch. de f. Traité entre Charles VIII et Henri VII d'Angleterre, en 1492

État-major autrichien (*l'*) *devant le corps de Marceau*, tableau de J.-P. Laurens, une des œuvres magistrales du peintre (1877)

États généraux, assemblées où siégeaient les représentants de la nation tout entière, c'est-à-dire les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état.

L'on regarde comme les premiers états généraux l'assemblée de 1302, dans laquelle Philippe le Bel s'appuya sur l'opinion du royaume dans sa lutte contre Boniface VIII.

C'est le 10 avril 1302, à Notre-Dame de Paris, que s'ouvrit l'assemblée. En falsifiant la teneur de la bulle *Ausculta fili*, Pierre Flote, au nom de Philippe le Bel, emporta l'adhésion de la noblesse et du tiers à la politique royale; sans être aussi tranchant, le clergé invita le pape à céder.

Ni cette assemblée, ni les états réunis à Tours en mai 1308 et dans lesquels le roi exposa sa politique vis-à-vis des Templiers, ne furent des assemblées délibérantes. Il en est de même des états d'août 1314 à Paris, dans lesquels le roi se fit donner carte blanche pour les subsides à lever contre la Flandre. Mais c'était ouvrir la porte au vote de l'impôt par le peuple.

Les successeurs de Philippe le Bel, au cours du XIVe siècle, firent plus d'une fois appel aux états généraux du royaume; mais l'habitude se prit de convoquer séparément les états de langue d'oïl et ceux de langue d'oc. Le développement des idées politiques et les malheurs de la guerre de Cent ans accentuèrent le rôle et l'autorité des états; ceux de langue d'oïl, réunis à Notre-Dame-des-Champs le

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

2 février 1346, refusèrent à Philippe VI les concours pécuniaires qu'il demandait. Ceux du 30 novembre 1347 accordèrent un subside nécessaire après les désastres de Crécy et de Calais, mais firent entendre au roi de sévères remontrances. Les états généraux de langue d'oïl de 1355 à Paris, où Etienne Marcel commence à jouer un rôle de premier plan, posent comme condition aux subsides accordés que l'administration en sera aux mains des délégués des états. Ils posent aussi le principe de réunions obligatoires avant toute levée d'aide pour une guerre nouvelle, et celui de la résistance aux exactions des agents du pouvoir. Les états de 1356 allèrent si loin dans leurs revendications, que le dauphin dut les ajourner; mais force fut de les réunir à nouveau en février 1357 et de promulguer la grande ordonnance de mars 1357 qui leur reconnaissait le droit de se réunir au besoin plusieurs fois dans l'année et sans convocation du prince; la réforme du royaume qu'ils exigeaient restait sous le contrôle de réformateurs nommés par eux; ni trêve ne pouvait être consentie, ni mutation de monnaie opérée sans leur aveu. Les violences qui accompagnèrent la politique de plus en plus révolutionnaire inspirée aux nouvelles réunions de 1357 et 1358 amenèrent un revirement. Aux états de Paris, le dauphin oppose en mai 1358 ceux de Compiègne, plus accommodants. Ce qu'il y avait de légitime dans les visées politiques de Marcel et de ses amis ne trouva pas d'écho dans l'opinion du pays; et la monarchie reprit sa puissance. Si le dauphin réunit encore les états en 1359, une fois roi il s'abstint presque systématiquement de le faire.

Les *états de 1369* ne furent convoqués que pour ratifier les actes du pouvoir royal. Les *états de 1413*, réunis à Paris, essayèrent de reprendre de l'influence et d'imposer des réformes, mais le roi n'en tint pas compte. Ceux de *1420* ratifièrent le honteux traité de Troyes.

Sous Charles VII, les états généraux (1421, 1423, 1424, 1425, 1426, 1428, etc.) reprirent le caractère d'auxiliaires dévoués de la royauté. Louis XI réunit les états à Tours, en 1468, pour obtenir leur appui contre les seigneurs qui avaient formé la *ligue du Bien public*.

Les *états de Tours de 1484*, vraiment généraux puisque les députés de la langue d'oc y figurent avec ceux de la langue d'oïl, eurent un certain éclat. Mais les concessions du gouvernement ne furent pas durables.

Les *états de Tours de 1506* permirent à Louis XII de se dégager des stipulations matrimoniales des traités de Blois, et de fiancer au duc d'Angoulême François sa fille Claude, promise à Charles-Quint.

Les guerres de Religion redonnèrent quelque vie aux états généraux. Les *états d'Orléans de 1560-1561* soumirent au roi un plan qui inspira l'ordonnance d'Orléans (1561), rétablissant les élections canoniques et réorganisant l'administration judiciaire, et la grande ordonnance de Moulins (1566) pour la réformation de la justice.

Les *états de Blois de 1576*, où ne figurait qu'un protestant, furent un triomphe pour la Ligue réclamant une action vigoureuse contre les réformés.

Les seconds *états de Blois de 1588* furent très violents. Le roi ne vit d'autre moyen de s'en défendre que de faire assassiner Guise et d'arrêter les chefs des ligueurs.

Les *états de 1593*, dits *états de la Ligue*, convoqués pour pourvoir à la vacance du trône après la mort du cardinal de Bourbon, demeurèrent indécis et flottants; l'abjuration d'Henri IV leur ôta toute raison d'être.

Les *états de 1614*, réunis à Paris, furent les derniers avant ceux de 1789. Le désaccord, qui alla jusqu'à l'hostilité, entre les ordres, l'incohérence entre les projets débattus rendirent stériles les séances et détourna longtemps le pouvoir de recourir à cette consultation nationale.

Les derniers états généraux de la monarchie se réunirent en 1789; ils se transformèrent en Assemblée nationale. V. ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

États généraux de Versailles (*les*), haut-relief de Dalou (Chambre des députés), mettant en scène la fameuse réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé le 23 juin 1789.

États provinciaux. Sous l'ancien régime, assemblées des trois ordres de certains gouvernements français, qui, sur la convocation du roi, se réunissaient à des époques périodiques afin de régler l'administration intérieure de la province et de voter les subsides demandés pour subvenir aux frais de l'administration. Les principaux *pays d'états* étaient le Languedoc, la Provence, le Béarn, la Bourgogne et la Bretagne. Par opposition, on appelait *pays d'élections* ceux où la répartition de la taille était opérée par des fonctionnaires royaux appelés d'abord *élus* et investis d'attributions administratives et judiciaires.

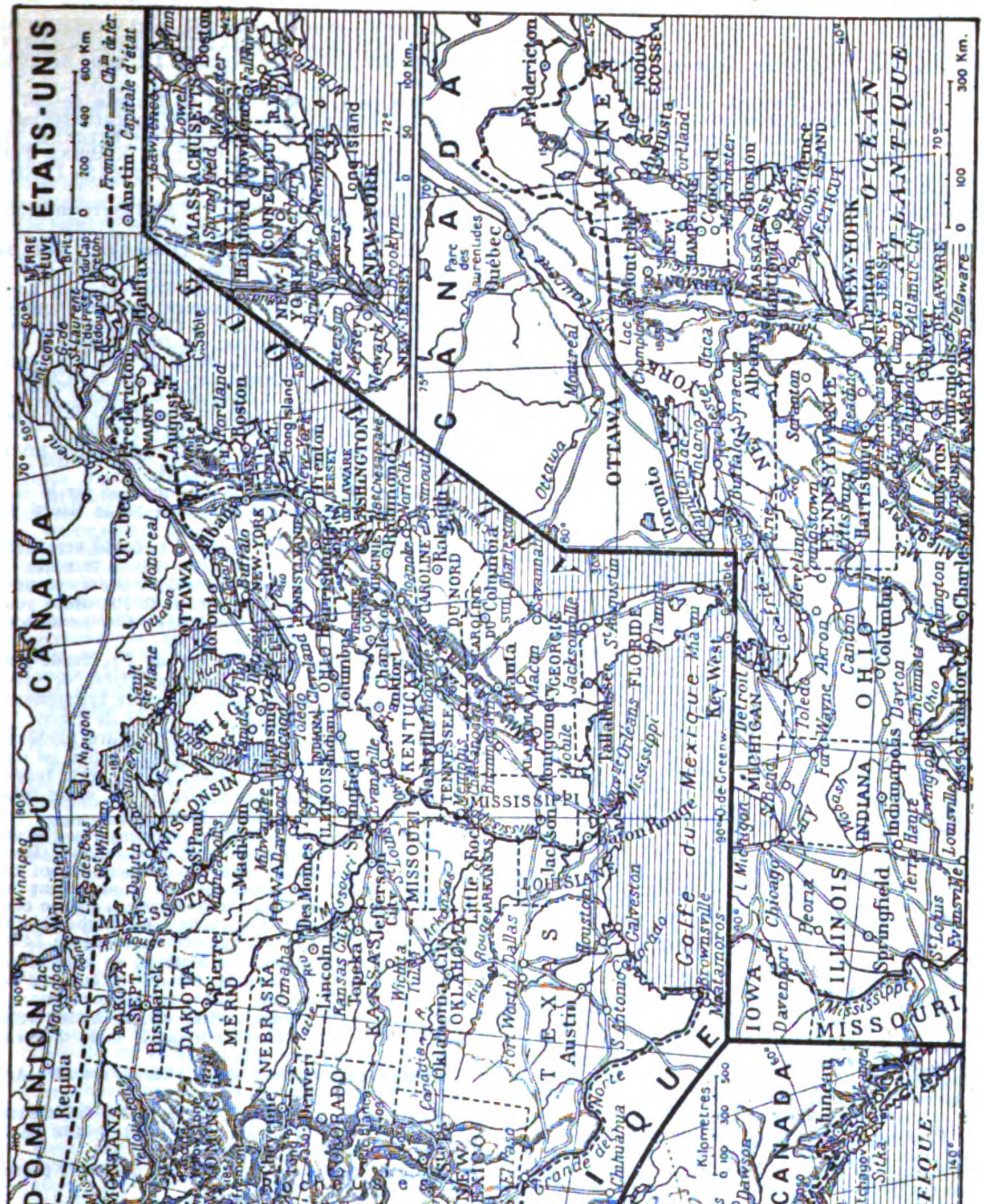
ÉTATS-UNIS, grande république fédérative de l'Amérique du Nord; cap. *Washington*.

I. GÉOGRAPHIE. Limités par le Canada et le Mexique, l'Atlantique et le Pacifique, les Etats-Unis comprennent un certain nombre de régions naturelles : à l'E. une bande côtière assez basse, que dominent les monts Alleghanys; au centre, la chaude et fertile vallée du Mississipi; à l'O. le plateau du Grand Bassin, bordé à l'intérieur par les montagnes Rocheuses et, du côté de l'Océan, par la sierra Nevada, et d'où se détache la péninsule de Californie. Le Mississipi, avec ses affluents (Ohio, Missouri, Arkansas, Rivière Rouge), le Colorado, le Sacramento, le rio Grande, l'Hudson, le Delaware, sont les principaux cours d'eau. Les Etats-Unis sont riches en produits minéraux (pétrole, gaz naturel, houille, fer, plomb, cuivre, zinc, or, argent); leur production agricole est considérable et variée (blé, maïs, coton, tabac, canne à sucre, fruits, élevage). Ils tiennent la première place du monde comme nation industrielle et commerciale. Les Etats-Unis forment une république fédérative. Le pouvoir exécutif est exercé par un président, élu pour quatre ans, le pouvoir législatif par un Congrès (Chambre des représentants et Sénat). Les Etats sont au nombre de 48, auxquels il faut joindre un district fédéral (Columbia) et deux territoires (Alaska, Hawaii). Ils ont des possessions extérieures : Porto-Rico, îles Philippines (jusqu'en 1946), zone du canal de Panama, quelques îles du Pacifique (Guam, Samoa) et de l'Atlantique (Vierges). Chaque Etat a une législature particulière chargée de délibérer sur les intérêts non fédéraux. Superficie : 7.839.000 km²; pop. : 123 millions d'hab. Les territoires et possessions comptent 1.844.700 km² et 15 millions d'hab.



Armoiries des Etats-Unis.

II. HISTOIRE. Explorés sur leurs côtes de l'Est, à partir du XVIe s., par les navigateurs français, espagnols et anglais, les Etats-Unis ont commencé au début du XVIIe d'être colonisés par les Anglais. Entre 1607 et 1733, treize colonies se formèrent sur leurs rivages de l'Atlantique : Virginie, Massachusetts, Maryland, Rhode-Island, New-York, New-Jersey, Connecticut, New-Hampshire, Delaware, Caroline du N., Caroline du S., Pennsylvanie, Georgie. C'est lorsque ces colonies secouèrent le joug de la métropole que commença l'histoire des Etats-Unis. L'Angleterre voulant leur imposer des taxes prohibitives, la résistance des colons aboutit en 1775 à une guerre de huit ans (1775-1783). Le 4 juillet 1776, les treize colonies furent déclarées indépendantes, sous le nom d'Etats unis d'Amérique : grâce à l'habile commandement de Washington secondé par ses lieutenants et par les Français La Fayette, Rochambeau, etc., les Américains triomphèrent des forces anglaises. Par le traité du 3 septembre 1783 (Franklin en fut l'un des négociateurs), le cabinet de Londres reconnut la souveraineté des Etats-Unis, dont Washington fut le premier président, et qui adoptèrent, le 17 septembre 1787, une Constitution fédérale. En 1848, les


ÉTATS-UNIS
Frontière
Cap.le d'état
Austin, Capitale d'état
DOMINION DU CANADA
C A N A D A
MEXIQUE
Golfe du Mexique
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN ATLANTIQUE
ALASKA
MER DE BERING
OCÉAN ARCTIQUE

Etats-Unis conquirent sur les Mexicains le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie. La prospérité croissante des Etats-Unis subit un temps d'arrêt en 1861 : les Etats du Sud s'étant séparés des Etats du Nord qui voulaient leur imposer la suppression de l'esclavage, une guerre civile, dite de *Sécession*, éclata et sévit durant cinq années; elle se termina par la victoire du Nord. En 1898 l'intervention des Etats-Unis contre l'Espagne leur permit de s'approprier Porto-Rico et les Philippines. En 1903 ils ont acquis de la nouvelle république de Panama la bande de terrain sur laquelle est construit le canal interocéanique. Ils ont pris part, à partir de 1917, à côté des Alliés, à la Grande Guerre contre les puissances de l'Europe centrale. Entrés en 1941 dans la guerre mondiale, ils ont puissamment contribué aux victoires de 1945

ÉTEL, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 2.386 h Conserves

ÉTÉOCLE, frère de Polynice, tous deux fils d'Œdipe et de Jocaste. Dans la guerre dite des Sept chefs, ils s'entre-tuèrent, et la mythologie assure que, la mort ne pouvant éteindre la haine entre ces frères ennemis, on vit la flamme du bûcher se séparer en deux parties

ÉTEX (Antoine), sculpteur français, né à Paris, auteur de *Caïn et sa race maudits de Dieu*, et, pour l'Arc-de-Triomphe, de la *Résistance de la France* et de *la Paix* (1808-1888)

ETHELBALD [*èzel*], roi d'Angleterre, m. en 860.

ETHELBERT, roi d'Angleterre (860-866).

ETHELRED Ier, roi d'Angleterre (866-871), — ETHELRED II, roi d'Angleterre (978-1016)

ETHELWULF, roi d'Angleterre de 839 à 858.

ÉTHIOPIE, anciennement **ABYSSINIE,** anc. empire de l'Afrique orientale, limité à l'O par le Soudan anglo-égyptien, au S par le Kenya, à l'E par l'Erythrée italienne, Djibouti et la Somalie, 1 120 400 km²; 12 millions d'hab (*Ethiopiens*) Pays montagneux, drainé par l'Atbara et le Nil bleu; agriculture et élevage Exportation de café, peaux, grains, cire, ivoire. Cap. *Addis-Abéba*. V. princ. *Harrar*. Langue sémitique : l'*amhara*. La religion est le christianisme copte. — La tradition fait remonter la fondation de l'empire éthiopien à Ménélik Ier, fils de Salomon et de la reine de Saba, et les différentes dynasties qui ont régné sur le pays prétendent à la même ascendance. En 1889, Ménélik II, roi du Choa, couronné *négus* (empereur), organise l'unité du pays. En 1930, le fils du ras Makonnen, Hailé Sélassié, lui succède. Conquise par l'Italie en 1936, l'Ethiopie a retrouvé son indépendance en 1942.



Armoiries de l'Ethiopie.

Éthique (*l'*), ouvrage célèbre de Spinoza, écrit en latin, où se trouve, sous forme de déduction géométrique, le système de ce philosophe, qui aboutit au panthéisme. Selon lui, il n'y a qu'une Substance infinie, dont nous connaissons deux attributs, l'Etendue et la Pensée, les choses finies n'étant que des modes de ces attributs (1677)

Éthique à Nicomaque, ouvrage de morale attribué à Aristote et où le bonheur est assigné comme but à l'activité.

ÉTHRA, mère de Thésée (*Myth.*).

ÉTIENNE (*saint*), premier martyr du christianisme, lapidé à Jérusalem. Fête le 26 décembre.

Étienne (*Martyre de saint*), tableau du Titien (Louvre); — de Ph. de Champaigne (Bruxelles); — triptyque de Rubens (Valenciennes).

ÉTIENNE Ier (*saint*), pape de 254 à 257. Fête le 2 août; — ÉTIENNE II, pape de 752 à 757; reçut de Pépin le Bref, son allié contre Astolphe, l'exarchat de Ravenne, source du pouvoir temporel des papes; — ÉTIENNE III, pape de 768 à 772; — ÉTIENNE IV, pape de 816 à 817; — ÉTIENNE V, pape de 885 à 891, connu par sa charité; — ÉTIENNE VI, pape de 896 à 897, mort étranglé; — ÉTIENNE VII, pape de 929 à 931; — ÉTIENNE VIII, pape de 939 à 942; — ÉTIENNE IX, pape de 1057 à 1058.

ÉTIENNE Ier (*saint*), roi de Hongrie de 997 à 1038, qui favorisa la propagation du christianisme dans ses Etats Fête le 20 août; — ÉTIENNE II roi de Hongrie de 1114 à 1131; — ÉTIENNE III, roi de Hongrie de 1161 à 1173; — ÉTIENNE IV, roi de Hongrie de 1270 à 1272.

ÉTIENNE DE BLOIS, roi d'Angleterre en 1135, petit-fils de Guillaume le Conquérant (1105-1154).

ÉTIENNE NÉMANITCH (Douchan), dit le Fort, roi, puis tsar de Serbie. Roi en 1335, empereur en 1346; né à Scutari (1308-1355)

ÉTIENNE (Charles-Guillaume), auteur dramatique et publiciste français, né à Chamouilley (Haute-Marne) [1777-1845], auteur des *Deux Gendres*, etc.

ETNA, volcan du N.-E. de la Sicile. Ses éruptions ont souvent dévasté les abords de Catane, 3 313 m. d'alt La mythologie en faisait la demeure des géants Encelade et Typhon; elle y plaçait les forges de Vulcain et des Cyclopes

Étoile africaine (*ordre de l'*), ordre belge institué en 1888 par le roi Léopold II

Étoile brillante (*ordre de l'*), institué par le sultan de Zanzibar en 1875; ruban rouge liséré de blanc

Étoile d'Anjouan (*ordre de l'*), fondé vers 1860 par le sultan des Comores, mais devenu français en 1896; ruban bleu pâle bordé de deux lisérés orange

Étoile de Karageorges (*ordre de l'*), ordre yougoslave fondé en 1904 par Pierre Ier de Serbie Quatre classes, ruban rouge.

Étoile de Roumanie (*ordre de l'*), fondé par Charles Ier en 1877, ruban rouge liséré de bleu

Étoile des Indes (*ordre de l'*), ordre britannique, fondé en 1861, ruban bleu ciel liséré de blanc

Étoile d'Éthiopie (*ordre de l'*), ordre fondé en Ethiopie et dit aussi *ordre de Choa*; ruban en une passe à quatre couleurs : bleu, jaune, vert, rouge

Étoile noire du Bénin (*ordre de l'*), ordre colonial fondé en 1892; ruban bleu pâle

ÉTOLIE, contrée de la Grèce, formant avec l'Acarnanie un nome ayant pour ch. l. *Missolonghi*. (Hab. *Etoliens*.) Dans l'antiquité, les Etoliens furent les adversaires des Macédoniens. Ils organisèrent au IVe s. la *Ligue étolienne*, avec *Thermon* comme cap.

ETON [*it'n*], v. d'Angleterre (Buckingham), sur la Tamise; 3 300 h. Collège célèbre fondé en 1440.

Étourdi (*l'*), comédie de Molière, en cinq actes, représentée à Lyon en 1655, à Paris en 1658. C'est une comédie d'intrigue, rapide et spirituelle.

Étrangère (*l'*), comédie dramatique en cinq actes d'Al. Dumas fils. Œuvre puissante, mais d'invention un peu mélodramatique (1876)

ÉTRÉPAGNY, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 2.227 h. Ch. de f.

ÉTRETAT [*ta*], comm. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, sur la Manche; 1.721 h. Ch. de f. Bains de mer Belles falaises.

Étretat (*la Falaise d'*), l'un des meilleurs paysages de Courbet (1870)

ÉTRURIE [*ri*], anc. région de l'Italie, entre le Tibre, les Apennins, la mer Tyrrhénienne et la rivière Magra. Les *Etrusques*, probablement de race aryenne et originaires de l'Asie Mineure, supérieurs aux autres Italiotes, leurs contemporains, par leur culture intellectuelle, formèrent, dès le XVe siècle av. J.-C., une confédération de douze républiques. Leur civilisation a exercé une grande influence sur le génie romain ; elle revit en de nombreux objets d'art. Leur langue n'a malheureusement pas été encore déchiffrée. L'Etrurie est auj. la *Toscane*. V. ÉTRUSQUE (*art*), à la *Part. langue*.

ETTERBEEK, comm. de Belgique (Brabant); 40.000 h. Ch. de f. Faubourg de Bruxelles.

Études (*musée des*) ou **dei Studi,** auj. musée National, de Naples.

Études (*Traité des*), par Rollin. L'auteur y expose la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres et apprécie les chefs-d'œuvre de l'antiquité;

il demande que la langue française devienne l'objet principal des études de la jeunesse (1726)

Études (*Cours d'*), ouvrage de Condillac, rédigé pour l'éducation du prince de Parme et comprenant trois traités : *l'Art de penser, l'Art de raisonner, l'Art d'écrire*, et une *Histoire générale* (1755).

Études de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur s'est proposé de mettre en valeur le principe de finalité dans la nature. Les explications qu'il donne des phénomènes sont souvent puériles; mais ses descriptions sont magnifiques (1784)

Études historiques, par Chateaubriand (1831); vigoureuses esquisses d'histoire universelle, où l'auteur se proposait de mettre en lumière l'influence civilisatrice du christianisme.

EU, ch.-l. de c. (Seine-Inf.), arr. de Dieppe, sur la Bresle; 5.617 h. (*Eudois*). Ch. de f Château des princes d'Orléans. Tonnellerie Patrie des frères Anguier.

EUBÉE, île de l'Archipel (Grèce), appelée *Nègrepont* au moyen âge. Forme auj un nome de Grèce; ch.-l. *Chalcis*. (Hab. *Eubéens*)

EUBULIDE, philosophe grec de l'école de Mégare, né à Milet, adversaire d'Aristote On lui attribue des sophismes fameux (IVe s. av J.-C.)

EUCHARIS [*kariss*], nymphe de Calypso et héroïne d'un des épisodes du *Télémaque*.

EUCLIDE le Socratique, philosophe grec, fondateur de l'école de Mégare (450-380 av J.-C.)

EUCLIDE, géomètre grec, qui enseignait à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Ier (306-283 av. J.-C.). On a de lui des *Éléments* qui constituent comme la base de la géométrie plane

EUDES, fils de Robert le Fort, duc de France et comte de Paris qu'il défendit contre les Normands, proclamé roi après la déposition de Charles le Gros en 888, il vainquit les Normands à Montfaucon (Meuse) et, en 896, il partagea le pouvoir avec Charles le Simple; m. en 898.

EUDES (Jean), prêtre français, né à Ri (1601 1680), fondateur de la *congrégation des Eudistes* Il était frère de l'historien Mézeray

EUDES DE MONTREUIL, habile architecte et sculpteur français; construisit les *Quinze-Vingt* et plusieurs églises dans Paris (vers 1220-1289)

EUDISTES (*congrégation des*) ou *de Jésus-et-Marie*, instituée à Caen par Jean Eudes (1643) Supprimée en 1792, reconstituée en 1826

EUDOCIE (Athénaïs), impératrice d'Orient, née à Athènes, femme de Théodose II (vers 401-460)

Eudore, un des principaux personnages des *Martyrs*, de Chateaubriand. Eudore, converti au christianisme après une jeunesse orageuse, devient l'époux de Cymodocée; tous deux furent livrés aux bêtes, dans le cirque de Rome, le jour même de leur mariage.

EUDOXE de Cnide, astronome grec à qui l'on attribue l'invention du cadran solaire horizontal (409-356 av. J.-C.).

EUDOXE de Cyzique, navigateur grec au service des souverains d'Alexandrie; il entreprit le périple de l'Afrique (IIe s. av J.-C.)

EUDOXIE, femme d'Arcadius, impératrice d'Orient, ambitieuse, énergique, qui trouva un redoutable adversaire dans le patriarche Jean Chrysostome; m. en 404; — EUDOXIE, fille de Théodose II et d'Eudocie (Athénaïs); épouse de Valentinien III, empereur d'Occident.



Eugène de Savoie.

EUGÈNE, rhéteur gaulois, proclamé empereur en 392; mis à mort par ordre de Théodose en 394.

EUGÈNE Ier (*saint*), pape de 654 à 657. Fête le 2 juin; — EUGÈNE II, pape de 824 à 827; — EUGÈNE III, pape de 1145 à 1153; — EUGÈNE IV, pape de 1431 à 1447.

EUGÈNE DE SAVOIE-CARIGNAN, connu sous le nom de **Prince Eugène**, célèbre général des armées impériales, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, né à Paris, un des plus grands hommes de guerre de son temps, combattit d'abord les Turcs, fut vainqueur à Oudenarde et Malplaquet, mais défait à Denain par Villars (1663 1736)

EUGÉNIE (*sainte*), martyre en 262. Fête le 25 décembre.

Eugénie Grandet, roman d'H. de Balzac. Il y a peint, en traits saisissants, la vie d'un avare (1833)

EUGÉNIE-MARIE DE MONTIJO DE GUZMAN [*mon'tiho, gouzman'*], *comtesse* DE TÉBA, femme de Napoléon III, impératrice des Français de 1853 à 1870, née à Grenade en 1826, morte à Madrid en 1920



Impératrice Eugénie.

Eugubines (*tables*) tables antiques de bronze trouvées en 1444, à Gubbio, ville de l'Apennin, et contenant une inscription en langue ombrienne

EULALIE (*sainte*) vierge martyrisée à l'âge de 12 ans vers 303 Son martyre a fait l'objet du *Chant, Cantilène* ou *Séquence de sainte Eulalie*, le plus ancien poème en langue d'oïl que nous possédions Fête le 10 décembre

EULER [*lèr*] (Léonard) mathématicien suisse, né à Bâle. Il a enrichi de précieuses découvertes l'analyse mathématique, la mécanique rationnelle etc L astronomie lui doit la théorie nouvelle de la Lune et des mémoires importants sur les inégalités des planètes Il s'occupa aussi de physique de chimie et de métaphysique Aveugle à 60 ans, il continua ses recherches jusqu'à sa mort (1707 1783)



Léonard Euler

EUMÉE, fidèle serviteur et gardien des troupeaux d'Ulysse C'est sous son toit que descendit Ulysse en abordant à Ithaque, et le fidèle Eumée l'aida à se défaire des prétendants de Pénélope (*Myth.*)

EUMÈNE, un des lieutenants d'Alexandre, roi de Cappadoce et de Paphlagonie, tué par ordre d'Antigone son ennemi (vers 361-316 av J C)

EUMÈNE Ier roi de Pergame de 263 à 241 av. J C, — EUMÈNE II roi de Pergame de 197 à 159 av J C allié des Romains

EUMÈNE, rhéteur latin, né à Autun (260-311).

EUMÉNIDES (*les Bienveillantes*), nom de bon augure sous lequel les Grecs désignaient souvent les Erinnyes

Euménides (*les*) tragédie d'Eschyle, complétant les tragédies d'*Agamemnon* et des *Choéphores*, lesquelles forment avec les *Euménides* la grande trilogie de l'*Orestie* (458 av J C.)

EUMOLPE, rapsode de Thrace, fondateur des mystères d'Eleusis, premier prêtre de Cérès et de Bacchus Ses descendants, les Eumolpides, furent toujours prêtres de Cérès à Eleusis (*Myth.*)

Eunuque (*l'*), comédie latine de Térence, imitée de Ménandre (IIe s av. J -C.) La Fontaine en fit une adaptation (1656)

EUNUS [*nuss*], esclave syrien, chef de la première guerre Servile, tué en 133 av. J -C

EUPATORIA, auj **GOUESLEVE**, port de Crimée; 24 000 h Les Français y débarquèrent en 1854.

Eupatrides, descendants des grandes familles éoliennes refoulées par l'invasion des Héraclides dans l'Attique, où elles formèrent une oligarchie longtemps puissante

EUPEN [*èn*], v. de Belgique (Liège); 13.000 h. Lainages. Naguère à la Prusse, réunie avec Malmédy à la Belgique en 1920.

EUPHRATE, fleuve d'Asie, qui naît en Arménie, traverse le Taurus et se réunit au Tigre pour former le Chatt-el-Arab. Babylone, anc. capitale de la Chaldée, était bâtie sur l'Euphrate; 2.165 km.

(*Phot. Larousse; P. Petit.*)

EUPHRONE ou **EUPHRONIUS** (*saint*), évêque de Tours; m. en 563. Fête le 4 août.

EUPHROSYNE, une des trois Grâces.

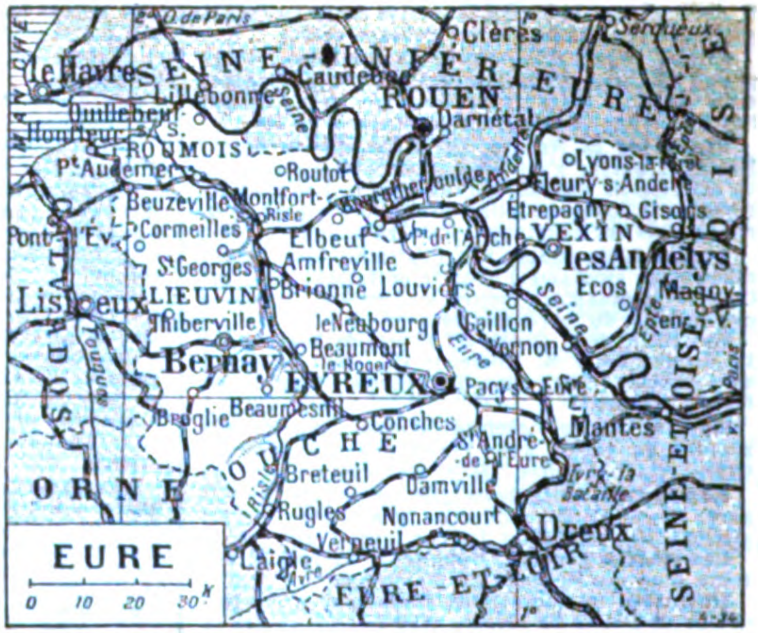
EUPHROSYNE (*sainte*), religieuse qui vécut trente-huit ans déguisée dans un monastère d'hommes, m. en 470. Fête le 11 février.

EUPOLIS [*liss*], poète comique athénien, rival d'Aristophane (446-411 av. J.-C.).

EURASIE, nom donné quelquefois à l'ensemble de l'Europe et de l'Asie.

EURE, riv. de France. Elle prend sa source dans le Perche, serpente en Beauce, arrose Chartres, Louviers et se jette dans la Seine (r. g.), près de Pont-de-l'Arche; 225 kil.

EURE, dép. formé d'une partie de la Normandie; préf. *Evreux;* s.-préf. *Les Andelys, Bernay.* 3 arr., 36 cant., 700 comm., 305.788 h. 3e région militaire; cour d'appel de Rouen, évêché à Evreux. Ce dép. doit son nom à l'Eure qui l'arrose.



EURE-ET-LOIR, dép. formé de parties de l'Orléanais, de la Normandie et de l'Ile-de-France; préf. *Chartres;* sous-préf. *Châteaudun, Dreux.* 3 arr., 24 cant., 426 comm.,



254.790 h. 4e région militaire; cour d'appel de Paris; évêché à Chartres. Ce dép. doit son nom à l'Eure et au Loir qui l'arrosent.

EURIPE, petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie. Une tradition rapporte qu'Aristote s'y serait noyé.



Euripide.

(*Phot. Alinari.*)

EURIPIDE, le dernier en date des trois grands poètes tragiques de la Grèce, né à Salamine. On lui doit un grand nombre de pièces, parmi lesquelles il faut citer : *Alceste, Médée, Hippolyte couronné, Andromaque, Ion, Iphigénie à Aulis, Iphigénie en Tauride, Electre, les Bacchantes,* etc. Il est remarquable par son habileté à peindre les passions, et par son pathétique. L'harmonie, l'élégance et la facilité de son style feront toujours oublier ses inégalités, ses hardiesses, l'ordonnance souvent défectueuse de ses plans et l'abondance de ses tirades philosophiques. Racine l'a souvent imité (480-406 ou 405 av. J.-C.).

EUROPE, une des cinq parties du monde, la plus petite, mais la plus civilisée et la plus peuplée, relativement à son étendue.

I. GÉOGRAPHIE. *L'Europe* est comprise entre la mer Glaciale arctique au N., l'océan Atlantique à l'O., la Méditerranée et ses annexes ainsi que le Caucase au S., la mer Caspienne, les monts Ourals, le fleuve Oural à l'E. On y inclut généralement la Transcaucasie. L'Islande est considérée comme une dépendance de l'Europe. L'Europe a une superficie de 10 millions de km² et une population de plus de 500 millions d'h. (*Européens*).

L'Europe comprend au N. une région d'îles ou de péninsules accidentées (îles Britanniques, Suède et Norvège, Finlande, etc.); puis, au S. de la précédente, une zone de plaines qui occupent la France, l'Allemagne, la Pologne, et qui atteignent en Russie leur plus grand développement. Ces plaines s'appuient, au S., sur un talus de soulèvements anciens de moyenne altitude (Massif central, Vosges, Ardennes, plateau Bohémien, etc.). Enfin, l'extrême midi de l'Europe est formé par de grandes péninsules qui viennent baigner dans la Méditerranée (Grèce, Italie, Espagne) et sont en général séparées du corps de l'Europe par des chaînes de montagnes (Pyrénées, Alpes, Balkans, etc.).

L'Europe est presque tout entière comprise dans la zone tempérée. Bien arrosée par une infinité de cours d'eau, elle produit les végétaux les plus variés : on y cultive les céréales, la pomme de terre, le lin, le chanvre, la vigne, le houblon, le tabac, le riz, une foule d'arbres fruitiers, à côté desquels croissent un grand nombre d'arbres forestiers.

On trouve en Europe tous les animaux domestiques. Les animaux sauvages qu'on y rencontre sont : l'ours, le loup, le renard, le sanglier, le cerf, le chamois, l'élan, le blaireau, la marmotte et quelques autres petits quadrupèdes. Les oiseaux y sont en grand nombre; les deux plus grands sont l'aigle et le vautour. Comme minéraux, on y trouve : la houille, le fer, le cuivre, l'étain, le plomb, le zinc, l'argent, l'or, le soufre, le marbre, le pétrole, etc.

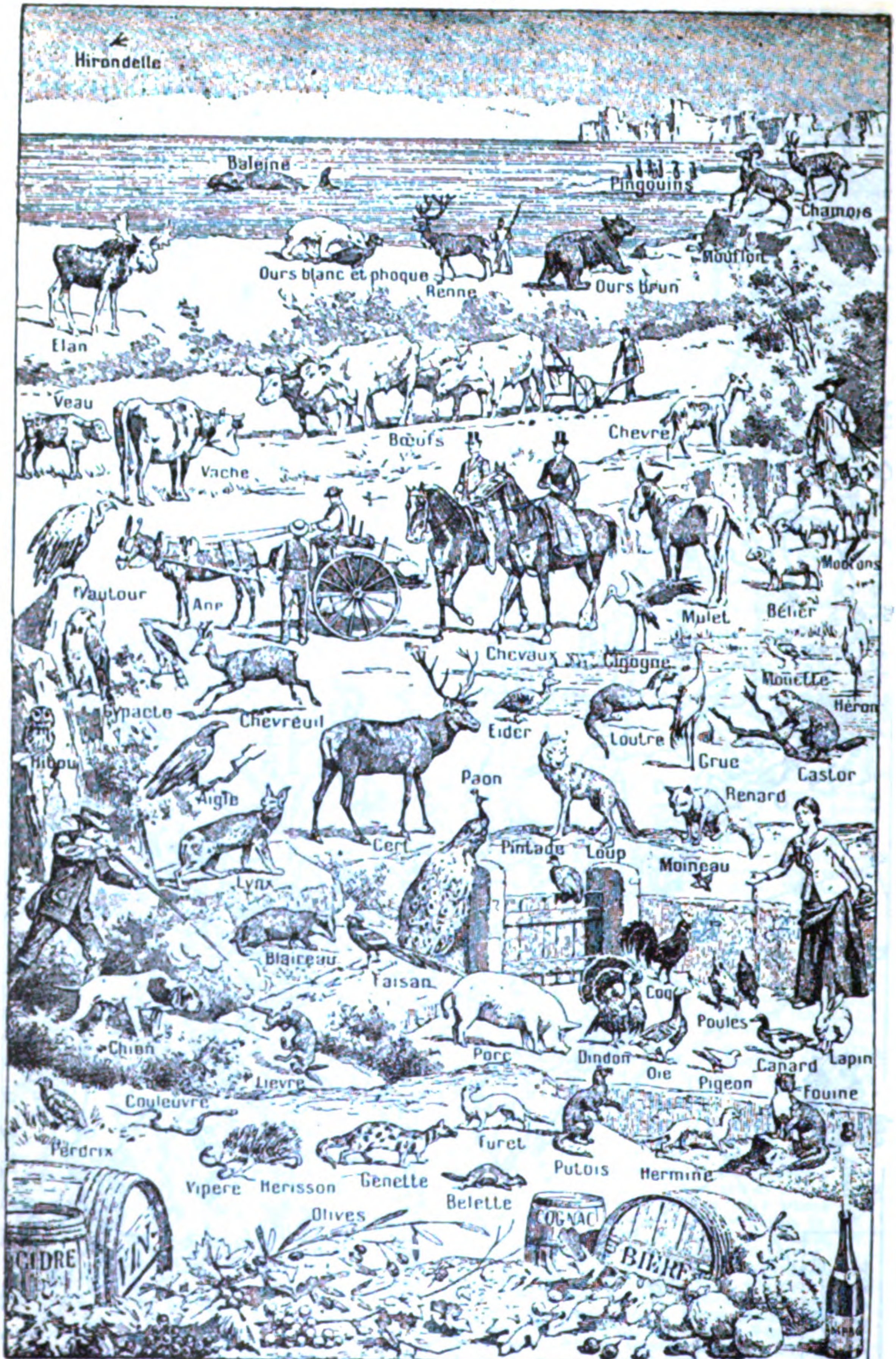
L'Europe, berceau de la grande industrie, a longtemps été la partie du monde où l'activité manufacturière était le plus développée; elle est aujourd'hui concurrencée par les Etats-Unis d'Amérique.

— *Fleuves principaux :* Volga, Oural, Danube, Dniéper, Dniester, Don, Rhin, Elbe, Vistule, Tage, Loire, Oder, Rhône, Guadiana, Seine, Douro, Garonne, Ebre, Pô, Guadalquivir, Tibre. — *Lacs :*

EUROPE



EUROPE
Echelle
OCÉAN
ATLANTIQUE
MER DU NORD
MER BALTIQUE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
MER MÉDITERRANÉE
ISLANDE
GRANDE-BRETAGNE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ITALIE
ALLEMAGNE
POLOGNE
HONGRIE
ROUMANIE
YOUGOSLAVIE
FINLANDE
SUÈDE
NORVÈGE
DANEMARK
UKRAINE
RUSSIE
SIBÉRIE
KAZAKSTAN
IRAN
TURQUIE
ASIE MINEURE
SYRIE
ALGÉRIE
MAROC
TUNISIE
AFRIQUE
Monts Ourals
PARIS
MADRID
ROME
BERLIN
VARSOVIE
MOSCOU
LISBONNE


Hirondelle
Baleine
Pingouins
Chamois
Ours blanc et phoque
Renne
Ours brun
Mouflon
Elan
Veau
Bœufs
Chevre
Vache
Vautour
Ane
Chevaux
Cigogne
Mulet
Moutons
Belier
Mouette
Heron
Gypaete
Chevreuil
Eider
Loutre
Grue
Castor
Hibou
Aigle
Paon
Renard
Cerf
Lynx
Pintade
Loup
Moineau
Blaireau
Faisan
Coq
Chien
Porc
Dindon
Poules
Oie
Canard
Lapin
Pigeon
Lievre
Couleuvre
Fouine
Perdrix
Furet
Putois
Hermine
Vipere
Herisson
Genette
Belette
Olives
CIDRE
VIN
COGNAC
BIERE

Onéga, Ladoga, Péipous, Léman, de Neuchâtel, de Zurich, de Lucerne, de Constance, Majeur, de Côme, de Garde, de Pérouse, Balaton. — *Montagnes principales*. Ourals, Caucase, Balkans, Karpates, Apennins, monts Ibériens, Scandinaves, de Bohême, Alpes, Pyrénées. L'Europe comprend les républiques de France, d'Allemagne, de Suisse, de Pologne (gouvernement établi à Angers en 1939), de Russie, de Finlande, d'Eire, d'Estonie, de Lettonie, de Lituanie, d'Espagne, de Portugal, de Saint-Marin, de Turquie; les royaumes de Grande-Bretagne, de Suède, de Norvège, de Danemark, des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie, de Grèce, de Yougoslavie, de Bulgarie, de Roumanie, de Hongrie (sous un régent), d'Albanie (sous le roi d'Italie); les principautés d'Andorre, de Monaco, de Liechtenstein; le grand-duché de Luxembourg; la cité du Vatican.

II. HISTOIRE. Jusqu'au seuil même des temps modernes, les relations entre les Etats de l'Europe furent peu importantes. La domination de la Grèce fut purement intellectuelle et morale; celle de Rome, bien que territoriale, n'engendra aucun rapport de droit international, puisque tous les peuples qu'elle ne soumit pas restèrent pour elle des Barbares. Au moyen âge, le christianisme triompha en s'incarnant dans la papauté, laquelle confia à Charlemagne la mission de constituer un empire pour le gouverner selon la foi. En 800, Charlemagne fut en effet proclamé empereur d'Occident; mais, dès la décomposition de l'empire carolingien, l'Europe de l'Ouest commença à se diviser en groupes territoriaux. Dès le XIVe siècle, les rois s'étaient soustraits à l'influence de la papauté et prétendirent tenir leur pouvoir directement de Dieu lui-même. Charles-Quint et Philippe II ayant rêvé la formation d'une monarchie universelle, les autres souverains s'unirent pour la défense de l'*équilibre européen* et, après la guerre de Trente ans, le congrès de Westphalie consacra l'abaissement de la maison d'Autriche et posa comme principe l'indépendance respective des Etats. En dépit de cette déclaration, la période qui s'écoule de 1648 à la Révolution est remplie par les rivalités incessantes des maisons souveraines. Lorsque l'Assemblée constituante eut proclamé la souveraineté des peuples, les rois s'unirent autant pour combattre l'esprit nouveau que pour saisir l'occasion de démembrer la France. Les armées de la Révolution ayant été victorieuses, les monarchies européennes reconnurent la République. La Terreur révolutionnaire amena la réaction : celle-ci prit fatalement la forme du despotisme militaire, la Révolution étant devenue conquérante. Les traités de 1815 prétendirent effacer toute trace de l'Empire et de la Révolution. Mais les peuples protestèrent par l'opposition, par des révolutions (1830 et 1848), par des soulèvements (Grèce et nations balkaniques). Le principe des nationalités reçut sa consécration dans la formation de l'unité italienne (1859-1870), puis de l'unité allemande (1864-1871); enfin dans les traités de 1919-1920, élaborés à la suite de la guerre de 1914 à 1918, et tendant à changer l'état de choses qui existait dans les Balkans depuis 1878 (traité de Berlin), et dans le reste de l'Europe depuis 1871. Par ses empiétements successifs en Europe centrale l'Allemagne d'Hitler a peu à peu annulé les principales clauses du traité de Versailles. Son invasion de la Pologne a provoqué la guerre de 1939 qui a remis en cause le sort de l'Europe.

Europe (*Histoire de l'*) *pendant la Révolution française*, par H. de Sybel (1853), magistral tableau de l'Europe entre 1789 et 1795.

Europe (*l'*) *et la Révolution française*, par Albert Sorel (1885-1905). A. Sorel étudie la Révolution dans ses conséquences intérieures et extérieures. Il soutient que le mouvement révolutionnaire ne fut pas un cataclysme soudain, mais la « suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe ».

Europe centrale (*Histoire de la formation territoriale des Etats de l'*), par A. Himly (1876). Savant ouvrage, expliquant l'organisation territoriale de l'Europe contemporaine tant par les conditions géographiques que par les vicissitudes de l'histoire.

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie et sœur de Cadmus. Elle fut enlevée par Jupiter métamorphosé en taureau, qui la conduisit en Crète, où elle devint mère de Minos (*Myth.*). V. ENLÈVEMENT D'EUROPE.

EUROS [*ross*] (en lat. *Eurus*), vent d'est, chez les Grecs.

EUROTAS [*tass*], riv. de Laconie, qui arrosait Sparte (auj. *Vasili*); 80 kil.

EURYALE, une des trois Gorgones. V. ce nom.

EURYBIADE, général spartiate, qui commandait à Salamine, avec Thémistocle. V. THÉMISTOCLE.

EURYCLÉE, fidèle nourrice d'Ulysse.

EURYDICE, femme d'Orphée. V. ce mot.

EURYMÉDON, riv. d'Asie Mineure (Pamphylie), sur les bords de laquelle Cimon vainquit les Perses en 468. Auj. *Kœprusu*.

EURYSTHÉE, roi de Mycènes, parent d'Hercule, auquel il aurait imposé les *douze travaux*, dans l'espoir de se défaire du héros qu'il redoutait.

EURYSTHÈNE et **PROCLÈS**, fils jumeaux d'Aristodème, tige des familles royales de Sparte qui s'appelaient *Eurysthénides* et *Proclides*.

EUSÈBE, évêque de Césarée, auteur d'une célèbre et précieuse *Histoire ecclésiastique*, le père de l'histoire ecclésiastique (vers 265-340).

EUSÈBE (*saint*), pape en 310. Fête le 26 sept.

EUSKIRCHEN, v. de Prusse-Rhénane, sur un affl. du Rhin; 15.000 h. Draps.

EUSTACHE (*saint*), fut soldat dans les armées de Trajan, et souffrit le martyre sous Adrien. Fête le 20 septembre. V. SAINT-EUSTACHE.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. V. SAINT PIERRE (Eustache *de*).

EUTERPE, muse de la musique et de la poésie lyrique. On la représente avec une flûte.



Euterpe

EUTROPE, historien latin du IVe siècle, auteur d'un utile *Abrégé d'histoire romaine*.

EUTROPE, eunuque arménien, ministre d'Arcadius, mis à mort en 399. Saint Jean Chrysostome a écrit en sa faveur une homélie célèbre.

EUTYCHÈS [*kèss*], hérésiarque grec du Ve siècle. Après avoir combattu le nestorianisme, il se jeta dans la doctrine contraire et professa que depuis l'Incarnation il n'était resté en J.-C. que la nature divine sous l'apparence humaine. Sa doctrine, ou *eutychianisme*, fut condamnée par le concile de Chalcédoine.

ÉVAGORAS [*rass*], nom de deux rois de Salamine, en Chypre (IVe siècle av. J.-C.)

ÉVANDRE, prince du Latium. Il accueillit Enée et le secourut contre les Rutules (*Enéide*).

Évangéline, poème de Longfellow, idylle romanesque, dans laquelle l'auteur décrit avec une inspiration sincère la nature acadienne (1847).

Évangélistes (*les*). Iconogr. Les *évangélistes*, souvent représentés, à partir du Ve siècle, dans les mosaïques des anciennes basiliques de Rome et de Ravenne, ont la tête nimbée et sont accompagnés de figures symboliques sur la signification desquelles on n'est pas d'accord : un jeune homme est attribué à saint Matthieu, un lion à saint Marc, un taureau à saint Luc, un aigle à saint Jean.

Évangile (*l'*) ou plutôt *les Evangiles*, livres sacrés composés de quatre récits de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, qui ont retracé la vie et la doctrine de Jésus-Christ. Les trois premiers écrits vers 60-70, racontent à peu près les mêmes faits, ils sont dits *synoptiques*. Celui de saint *Jean*, écrit vers l'an 90, en est en quelque sorte le complément.

EVANS (Arthur-John), archéologue et voyageur anglais, né à Nash-Mills en 1851, auteur de recherches savantes dans le nord de l'Europe et en Crète, à Cnossos.

EVANS [*évens'*] (Marie-Anne). V. ELIOT.

EVANSVILLE, v. des Etats-Unis (Indiana); 102.250 h.

ÉVARISTE (*saint*), pape de 97 à 105, martyr sous Trajan. Fête le 26 octobre.

ÉVAUX [*vô*], ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubus-

son, non loin du Cher; 2.169 h. Ch. de f. Sources thermales.

ÈVE, la première femme, d'après la Bible.

ÉVÊCHÉS (LES TROIS), partie de la Lorraine, composée des trois villes de Metz, Toul et Verdun (ayant rang d'évêché) et de leur territoire. Conquis sous Henri II (1552), ils furent reconnus définitivement comme possession française au congrès de Westphalie (1648).

EVERBECK, comm. de Belgique (Hainaut); 2.025 h.

EVERBERG, comm. de Belgique (Brabant); 1.800 h.

EVERDINGEN [*din'ghèn'*] (Albert *Van*), peintre paysagiste hollandais (1621-1675).

EVERE, comm. de Belgique (Brabant); 7.200 h.

EVEREST (*mont*), point culminant de l'Asie et du globe (8.845 m.), dans le massif de l'Himalaya.

EVERGEM, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 8.700 h.

ÉVHÉMÈRE, philosophe grec du IVe siècle av. J.-C., auteur d'une méthode d'interprétation des mythes, appelée de son nom l'*évhémérisme*. Selon sa doctrine, les personnages mythologiques sont des êtres humains divinisés par la crainte ou l'admiration des peuples.

ÉVIAN-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Thonon, sur le lac Léman; 2.682 h. (*Evianais*). Ch. de f. Eaux minérales alcalines.

ÉVILMÉRODACH [*dak*], roi de Chaldée de 562 à 560.

ÉVIN-MALMAISON, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.809 h.

EVISA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 831 h.

EVORA, v. de Portugal (Alemtejo); 22.000 h.

ÉVRAN, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur le Linon, affl. de la Rance; 3.304 h.

ÉVRECY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 431 h.

ÉVREUX [*vreû*], ch.-l. du dép. de l'Eure; sur l'Iton; 19.305 h. (*Ebroïciens*). Ch. de f., à 108 kil. N.-O. de Paris. Évêché. Coutils, fonderies. — L'arr. a 14 cant., 292 comm., 136.063 h.

ÉVRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 3.264 h. (*Evronais*).

EWALD (Georges-Henri-Auguste), orientaliste allemand, né à Gœttingue (1803-1875).

EXAERDE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 5.140 h. Huileries.

Exarchat, province gouvernée par un *exarque*, c'est-à-dire par un lieutenant de l'empereur d'Orient. L'exarque de Ravenne était le plus puissant.

EXCIDEUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur la Loue, affl. de l'Isle; 1.533 h. (*Excideuillais* ou *Excideuillois*). Ch. de f.

EXELMANS [*anss*] (Remi-Joseph-Isidore), maréchal de France, né à Bar-le-Duc. Il battit à Rocquencourt, pendant la campagne de France, une division prussienne (1775-1852).

EXETER [*etèr*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon; 66.000 h. Cathédrale (XIIe-XIVe s.). Capitale des rois saxons de Wessex.

EXIDEUIL, comm. de la Charente (arr. de Confolens); 1.262 h. Granit.

EXILLES [*il'*], v. du royaume d'Italie (Piémont), non loin du pas de Suse; 2.000 h. Combats livrés par l'armée française en 1625 et en 1747.

EXIMENO (Antoine), musicien et jésuite espagnol, né à Valence (1729-1808), auteur d'un ouvrage estimé sur *les Origines et les règles de la musique*.

EXMES [*èm'*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, près de la Dives; 441 h. (*Exmois*).

EXMOUTH [*aouz*] (*lord* Edward PELLEW, *vicomte*), amiral anglais, né à Douvres (1757-1833).

Exode (*l'*), deuxième livre du Pentateuque. Le fait le plus important qui s'y trouve rapporté est la sortie (en gr. *exodos*) d'Égypte des Hébreux.

EXOUDUN, comm. des Deux-Sèvres, arr. de Niort, sur la Sèvre Niortaise; 1.035 h. Fontaine bouillonnante. Station préhistorique.

EXPÉDIT (*saint*), martyr mis à mort à Mélitane, en Arménie, avec d'autres chrétiens. Fête le 19 avril. Il est souvent invoqué comme accordant *sans retard* les grâces qui lui sont demandées. Cette croyance semble ne reposer que sur un simple calembour.

EXPILLY (*l'abbé* Jean-Joseph), écrivain, voyageur et géographe français, né à Saint-Rémy (Provence) [1719-1793].

Exposition du système du monde, savant ouvrage de Laplace; traité de mécanique céleste (1797).

Expositions universelles et internationales. Les expositions universelles et internationales sont celles de : Londres (1851); Paris (1855); Londres (1862); Paris (1867); Londres (1871-1874); Lyon, Vienne (1873); Philadelphie (1876); Paris (1878); Sydney (1879); Melbourne (1880); Amsterdam (1883); Anvers (1885); La Nouvelle-Orléans (1885-1886); Barcelone, Copenhague, Bruxelles (1888); Paris (1889); Chicago (1893); Bruxelles (1897); Paris (1900); Saint-Louis (1904); Liége (1905); Milan (1906); Bruxelles (1910); Turin (1911); Gand (1913; Londres (1925); Barcelone (1929); Anvers et Liége (1930); Chicago (1933); Bruxelles (1935); Paris (1937); New-York et San Francisco (1939).

EXTRÊME-ORIENT, ensemble des pays de l'Asie orientale (Chine, Japon, Indochine, Malaisie).

EXUPÈRE [*ègzu*] (*saint*), archevêque de Toulouse; m. vers 411. Fête le 28 septembre.

EYCK (Jean *Van*), peintre primitif flamand, qui travailla à Bruges; un des créateurs de l'art flamand. Auteur du célèbre polyptyque *l'Agneau mystique*, à Gand (vers 1375-vers 1440).



Van Eyck.

EYGUIÈRES [*èghi*], ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près du canal de Craponne; 1.951 h.

EYGURANDE [*è*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 835 h. Ch. de f.

EYLAU [*èlô*], v. de Prusse, près de Kœnigsberg, où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens (fév. 1807).

Eylau (*Champ de bataille d'*), chef-d'œuvre de Gros (Louvre) [1808]. Composition habilement ordonnée.

EYMET [*èmè*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur le Dropt, affl. de la Garonne; 1.596 h. (*Eymetins*). Ch. de f. Conserves.

EYMOUTIERS, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, sur la Vienne; 3.638 h. Ch. de f.

EYNE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 3.850 h. Tissages.

EYRE (Edouard-Jean), explorateur anglais, né à Hornsea (1815-1901), qui visita l'Australie et y découvrit le lac qui porte son nom.

EYSDEN, comm. de Belgique (Limbourg); 2.700 h. Charbonnages.

EYZIES-DE-TAYAC (*Les*), comm. de la Dordogne, arr. de Sarlat; 955 h. Ch. de f. Kaolin; station préhistorique.

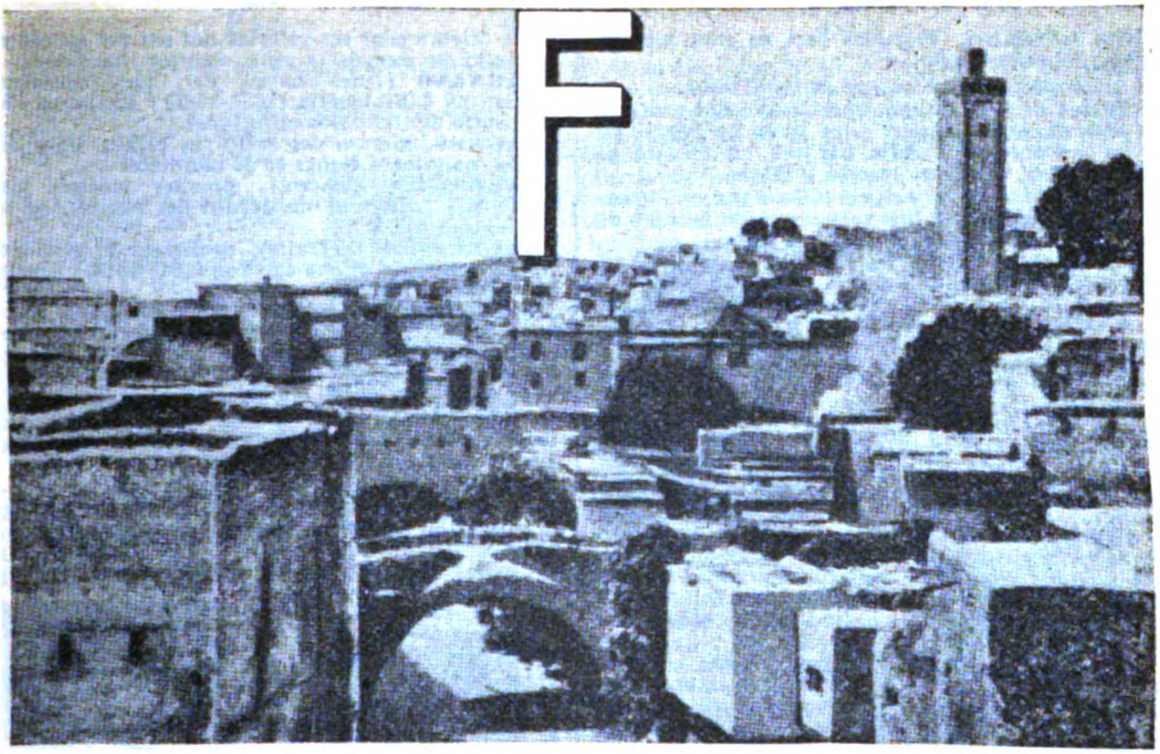
ÈZE, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 730 h. Ch. de f. Vieux bourg dominant la mer.

ÉZÉCHIAS [*kiass*], roi de Juda, fils d'Achaz. Il eut à lutter contre Sennachérib.

ÉZÉCHIEL [*kiêl*], l'un des quatre grands prophètes hébreux (VIe s. av. J.-C.).

EZRAËL. V. AZRAËL.

ÉZY-SUR-EURE, comm. de l'Eure, arr. d'Evreux; 1.900 h. Ch. de f. Peignes en corne.



FEZ.

FABAS [*bâss*] (Jean II *de*), gentilhomme français, gouverneur d'Albret. Il prit part aux luttes religieuses du XVIe s., aux côtés de Henri de Navarre, m. en 1614. — Son fils, JEAN III, joua un rôle important sous Louis XIII, comme membre des assemblées des réformés de France, m. en 1654.

FABERT [*bèr*] (Abraham *de*), né à Metz, illustre capitaine, maréchal de France, célèbre par son héroïsme et son désintéressement. Il fut gouverneur de Sedan et dirigea le siège de Stenay (1599-1662).



Fabert.

FABIEN [*biin*] (*saint*), pape de 236 à 250. Fête le 20 janvier.

FABIENS [*biin*], nom donné à la famille romaine de Fabius, dont 306 membres, qui s'étaient chargés de combattre seuls les Véiens, périrent en 477 av. J.-C.

Fabiola ou *l'Eglise des Catacombes*, roman, par le cardinal Wiseman; c'est une étude, pleine d'intérêt et d'un vif sentiment dramatique, de la société chrétienne des premiers siècles (1854).

FABIUS [*uss*] (Maximus Rullianus), consul romain, deux fois dictateur, vainqueur en 296 des Samnites et des Gaulois à Sentinum; m. en 296 av. J.-C.

FABIUS CUNCTATOR ou **le Temporiseur**, illustre Romain; nommé prodictateur après la défaite du Trasimène (217 av. J.-C.) et qui sut, par sa tactique prudente, arrêter les progrès d'Annibal. Il prit Tarente en 215 av. J.-C.; m. en 203 av. J.-C.

FABIUS PICTOR (Quintus), le plus ancien des historiens latins, contemporain de la dernière guerre punique. Ses *Annales*, aujourd'hui perdues, furent utilisées par Dion Cassius et Tite-Live.

Fables *de Bidpay*. L'original de cet ouvrage, composé en sanscrit, a été traduit en diverses langues, mais la traduction arabe est célèbre.

Fables *d'Esope*, apologues grecs, empruntés aux Orientaux et attribués à Esope, mais arrangés par divers auteurs. Ces fables furent recueillies par Démétrius de Phalère (vers l'an 320 av. J.-C.), mais le recueil actuel est dû au moine Planude (XIVe siècle). Ce sont des récits secs et sentencieux.

Fables *de Babrius*. Ce sont les fables d'Esope mises en vers; elles ont été découvertes en 1843 dans un couvent du mont Athos.

Fables *de Phèdre*, apologues où le fond l'emporte presque toujours sur la forme; la langue en est assez pure, mais sèche et froide (Ier s. de notre ère).

Fables *de Lokman*, apologues arabes, originairement écrits en persan et qui semblent être une reproduction des fables d'Esope.

Fables *de La Fontaine*, compositions inimitables (1668-1693), l'éternel chef-d'œuvre du genre et qui sont, comme il l'a dit lui-même :

Une ample comédie en cent actes divers...

d'une admirable variété de ton et de forme.

Les plus connues et les plus remarquables de ces fables sont : dans le Ier livre, *le Loup et le Chien, le Loup et l'Agneau, le Renard et la Cigogne, la Mort et le Bûcheron, le Chêne et le Roseau*, que La Fontaine lui-même considérait comme une de ses meilleures fables; — dans le IIe livre, *le Lion et le Moucheron, la Chauve-Souris et les deux Belettes, le Lièvre et les Grenouilles*; — dans le IIIe livre, *le Meunier, son Fils et l'Ane, le Chat et le Vieux Rat, le Loup et la Cigogne*; — dans le IVe livre, *le Jardinier et son Seigneur, l'Alouette et ses Petits; le Loup, la Mère et l'Enfant*; — dans le Ve livre, *le Pot de terre et le Pot de fer, le Renard ayant la queue coupée, l'Ours et les deux Compagnons, la Poule aux œufs d'or*; — dans le VIe livre, *Phébus et Borée, le Cochet, le Chat et le Souriceau, le Lièvre et la Tortue*; — dans le VIIe livre, *les Animaux malades de la peste, le Rat qui s'est retiré du monde, le Héron, le Coche et la Mouche, la Laitière et le Pot au lait; le Chat, la Belette et le Petit Lapin*; — dans le VIIIe livre, *le Savetier et le Financier, les Deux Amis*; — dans le IXe livre, *les Deux Pigeons, le Gland et la Citrouille, le Singe et le Chat*; — dans le Xe livre, *la Tortue et les deux Canards; les Lapins*; — dans le XIe livre, *le Paysan du Danube*, où La Fontaine s'élève au ton de la haute éloquence; enfin, *le Vieillard et les Trois jeunes hommes*.

Fables *de Fénelon*, fables en prose, d'un style élégant et fleuri, que l'archevêque de Cambrai composa pour l'éducation du duc de Bourgogne (1701).

Fables *de Lamotte-Houdar* (1719). Elles ont donné à leur auteur une place honorable parmi les fabu-

listes secondaires. Plusieurs vers en sont souvent cités, notamment celui-ci :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Fables *de Florian*, gracieuses fables qui assurent à leur auteur le premier rang après La Fontaine; elles charment par l'esprit, par leur tour élégant, et plaisent par une saine morale (1792).

FABRE (Jean), protestant célèbre par son amour filial, né à Nîmes; il prit volontairement la place de son père condamné aux galères pour cause de religion. Il fut gracié au bout de six ans (1727-1797).



J.-H. Fabre.

FABRE (Xavier-Pascal), peintre français, né à Montpellier (1766-1837); ami de la comtesse d'Albany.

FABRE (Jean-Henri), entomologiste français, né à Saint-Léons (Aveyron) [1823-1915]; a laissé de remarquables *Souvenirs entomologiques*.

FABRE (Ferdinand), romancier français, né à Bédarieux. Il est un peintre remarquable de la vie des prêtres et des paysans des Cévennes. Citons : *l'Abbé Tigrane, le Chevrier, Mon oncle Célestin*, etc. (1827-1898).

FABRE d'Eglantine (Philippe), poète et Conventionnel français, né à Carcassonne. Auteur du *Philinte de Molière*, de la chanson *Il pleut, il pleut, bergère*. On lui doit le calendrier républicain et sa nomenclature des mois et des jours (V. CALENDRIER). Mort sur l'échafaud avec les dantonistes (1750-1794).



Fabre d'Eglantine.

FABRE d'Olivet (Antoine), littérateur et occultiste français, né à Ganges (Hérault) [1768-1825].

FABRIANO (Gentile *da*), peintre italien, un des plus remarquables des *primitifs*; m. à Rome vers 1450.

FABRICE (Jérôme), anatomiste italien, né à Aquapendente; maître de Harvey (1537-1619).

FABRICIUS, Romain des anciens temps, célèbre par la simplicité de ses mœurs, sa probité et son désintéressement. Il lutta contre les Samnites et le roi d'Epire. Pyrrhus essaya en vain de se l'attacher par des présents. Consul en 282 av. J.-C.

FABRICIUS (John-Albert), théologien protestant et bibliographe allemand, né à Leipzig, auteur d'une *Bibliothèque latine* et d'une *Bibliothèque grecque*, qui sont deux des plus vastes monuments d'érudition du XVIIIe siècle (1668-1736).

FABRICIUS (Jean Chrétien), entomologiste danois, né à Tundern, disciple de Linné (1743-1807).

FABRONI (Jean-Valentin), chimiste et ingénieur italien (1752-1822).

FABVIER [*favié*] (Charles-Nicolas, *baron*), général français, né à Pont-à-Mousson; se signala dans la guerre de l'Indépendance grecque (1782-1855).

FACHES-THUMESNIL, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.766 h.

Fâcheux (*les*), comédie-ballet en trois actes et en vers, de Molière (1661), où figure le personnage comique de Caritidès, savant non en *us* (latin), mais en *ès* (grec), comme il le dit lui-même.

FACHODA, auj. **KODOK**, v. du Soudan anglo-égyptien, sur le Nil, près du Bahr el-Ghazal. Occupée en 1898 par l'expédition française de Marchand, elle fut remise aux Anglais qui venaient de conquérir toute la région sur les Mahdistes.

Factums, de Furetière, célèbres pamphlets, d'une méchanceté mordante, dirigés contre l'Académie française, qui l'avait exclu de son sein (1694).

Fadette (*la Petite*), ouvrage de G. Sand; charmante étude de mœurs du Berry (1848).

FAENZA [*èn'tza*], v. d'Italie (Emilie); 40.000 h. Jadis célèbre pour ses poteries qui ont été appelées *faïences*, du nom de la ville. Sources thermales.

FAGNANO (Jules-Charles *de*), mathématicien italien, né à Sinigaglia (1682-1766); initiateur de la théorie des fonctions elliptiques.

FAGNES, plateau des Ardennes belges. Pays de landes, parsemé d'étangs et de tourbières.

FAGON (Guy-Crescent), premier médecin de Louis XIV, directeur du Jardin des plantes, né à Paris (1638-1718).

FAGUET [*ghè*] (Emile), professeur et critique français, né à La Roche-sur-Yon (1847-1916). Esprit ingénieux et subtil.

FAHRENHEIT [*ʼen'haèt'*] (Gabriel-Daniel), savant physicien prussien, né à Dantzig, inventeur d'un aréomètre et d'une graduation du thermomètre qui portent son nom (1686-1736).

FAÏÇAL, roi d'Irak, né à La Mecque en 1883, m. en 1933. Roi de Syrie en 1919, il fut détrôné par les Français en 1920 et nommé en 1921 roi de l'Irak par les Anglais.

FAIDHERBE [*fédèrb'*] (Louis), général français, né à Lille (1818-1889). Il organisa habilement la colonie du Sénégal, commanda avec distinction en 1870-1871 l'armée du Nord, à la tête de laquelle il fut vainqueur à Bapaume et à Pont-Noyelles. Il fut élu sénateur (1879) et nommé grand chancelier de la Légion d'honneur (1880).



Faidherbe.

FAILLY (Charles *de*), général français, né à Rozoy-sur-Serre (Aisne). Il commanda l'expédition dirigée en Italie contre Garibaldi et remporta la victoire de Mentana (1810-1892).

FAIN (François, *baron*), historien français, né à Paris, secrétaire de Napoléon Ier (1778-1837).

Fainéants (*rois*), nom donné aux derniers rois de la race mérovingienne, qui laissèrent toute l'autorité aux maires du palais, depuis Thierry III (675) jusqu'à Childéric III (751).

FAIRFAX [*fèrfaks*] (Thomas), général anglais né à Denton, qui prit une part active à la révolution dont Cromwell fut plus tard le chef et battit Charles Ier à Naseby. Il favorisa ensuite la restauration de Charles II (1611-1671).

FAISANS (*île des*) ou **de la Conférence**, au milieu de la Bidassoa, où fut conclu le traité des Pyrénées (1659). Moitié française, moitié espagnole.

Faits et Dits mémorables, compilation historique de Valère-Maxime (Ier s.); recueil de paroles et d'actes mémorables d'hommes de différentes nations, classés par vertus et par vices.

FAKHR ED-DIN ou **Facardin**, historien et poète persan (1584-1635).

FALAISE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 5.616 h. (*Falaisiens*). Ch. de f. Patrie de Guillaume le Conquérant, de Vauquelin de La Fresnaye. Château des XIe et XIIe siècles. Bonneterie.

FALCON (*cap*), cap d'Algérie, près d'Oran.

FALCON (Marie-Cornélie), cantatrice française, née et morte à Paris (1812-1897).

FALCONET [*nè*] (Etienne-Maurice), statuaire français, né à Paris (1716-1791). Auteur de : *Milon de Crotone*, la *Baigneuse*, *Statue équestre de Pierre le Grand*.



E.-M. Falconet.

FALÉMÉ (*la*), affl. du Sénégal (A.-O. F.), séparant le Sénégal du Soudan français; 600 kil.

FALÉRIES [*ri*], ancienne v. d'Etrurie, connue surtout par l'aventure du maître d'école qui proposa à Camille de lui livrer les enfants des premières familles de la ville, qu'assiégeait alors le général romain. Celui-ci refusa avec indignation et livra le pédagogue à ses élèves. (Hab. *Falisques*.)

(*Phot. Larousse, Carjat, Giraudon.*)

FALERNE, vignoble de Campanie, célèbre chez les anciens Romains.

FALGUIÈRE (Alexandre), sculpteur français, né à Toulouse, auteur d'œuvres hardies et expressives (1831-1900).



Falguière.

FALIER ou **FALIERO**, illustre famille de Venise, qui fournit à la ville plusieurs doges, dont les plus célèbres sont : ORDELAFO **Falier**, doge de 1102 à 1117 et surtout MARINO **Falier**, doge de 1354 à 1355, que les patriciens firent décapiter pour avoir conspiré contre eux (1274-1355).

Faliero (*Marino*), drame en cinq actes et en vers de Byron, œuvre émouvante et tragique (1820).

FALK (Adalbert), homme d'Etat prussien, né à Metschkau; auxiliaire de Bismarck (1827-1900).

FALKENHAYN [*en'haïn'*] (Erich *von*), général allemand, né à Burg-Belchau; pendant la Grande Guerre, il fut chef d'état-major général, puis exerça le haut commandement en Roumanie et en Palestine (1861-1922).



Fallières.

FALKIRK [*fôlkerk*], v. d'Ecosse, comté de Stirling, non loin de l'estuaire du Forth; 33.000 h.

FALKLAND [*fôklend'*] ou **MALOUINES**, îles anglaises de l'Atlantique, au S. de l'Argentine; 2.400 h. Ch.-l. *Stanley*. Pêche de la baleine. Victoire navale des Anglais sur les Allemands (1914).

FALLIÈRES (Armand), homme politique français, né à Mézin (1841-1931); président du Sénat en 1899 et de la République de 1906 à 1913.

FALLOPE (Gabriel), habile chirurgien et anatomiste italien, né à Modène (1523-1562).

FALLOUX (Frédéric, *comte de*), homme politique français, né à Angers; promoteur de la loi de 1850 sur l'enseignement (1811-1886).

FALL-RIVER [*fôl-river*], v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la baie de Narragansett; 135.000 h.

FALMOUTH [*falmez*], v. d'Angleterre (Cornwall), port sur la Manche; 13.000 h.

FALSTAFF [*fol*] (John FASTOLF, dit), capitaine et diplomate anglais, sénéchal de Normandie, gouverneur du Maine. Shakespeare, dans *Henry IV* et dans *les Joyeuses Commères de Windsor*, a fait de lui le type du débauché, du cynique et de l'effronté (vers 1378-1459).

Falstaff, comédie lyrique en trois actes et six tableaux, livret de Boïto, musique de Verdi (1893).

FALSTER [*èr'*], île danoise de la Baltique, séparée de Laaland par un chenal étroit; 50.000 h. Ch.-l. *Nykœbing*.

FALUN [*falœn'*], v. de Suède (Dalécarlie); 13.000 h. Mines de cuivre.

FAMAGOUSTE, bourg de la côte orientale et jadis capitale de l'île de Chypre; 9.000 h.

FAMENNE, petit pays de Belgique, entre l'Ardenne et le Condroz.

Famille (*pacte de*), traité conclu par Choiseul en 1761 entre les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples, pour résister à la puissance navale anglaise.

Famille (*Sainte*) [saint Joseph, la Vierge et l'Enfant Jésus], tableau de Michel-Ange, et fresque d'Andrea del Sarto (Florence); — tableaux du Corrège, de Raphaël (Londres), de Murillo (Madrid); etc.

Famine (*pacte de*), nom donné par le peuple, vers 1754, au contrat qu'il accusait le gouvernement de Louis XV d'avoir conclu avec certains négociants pour accaparer les grains, en faire hausser les prix et provoquer des disettes factices.

FANAR. V. PHANAR.

Fanfan la Tulipe, physionomie créée par les chansonniers, type du soldat français, qui aime le vin autant que la gloire et qui est toujours prêt à défendre les causes qu'il trouve justes.

FANJEAUX, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 898 h.

Fantasio, comédie en prose, d'Alfred de Musset (composée en 1834, représentée en 1866), charmante fantaisie écrite avec la plus spirituelle poésie.

FANTIN-LATOUR (Théodore), peintre et lithographe français, né à Grenoble, auteur de portraits, de natures mortes, de scènes intimes d'un moelleux plein de charme (1836-1904).

Fantine, un des personnages des *Misérables* de V. Hugo, qui, en le créant, s'est proposé de réhabiliter la femme tombée par l'amour maternel. C'est la mère de *Cosette*.

FAOU [*fou*] (*Le*), ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin, au fond de la rade de Brest; 1.094 h.

FAOUËT (*Le*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 3.561 h.



Faraday.

FARABI (Abou al-), philosophe musulman, mort à Damas en 950. Commentateur d'Aristote, il eut Avicenne pour disciple.

FARADAY [*faredéï*] (Michaël), physicien et chimiste anglais, né près de Londres. Ses découvertes capitales sont : 1° celle des *courants d'induction;* 2° celle de la loi des décompositions chimiques dans l'électrolyse, dite *loi de Faraday;* 3° celle du diamagnétisme; 4° celle de l'action des aimants sur la lumière polarisée. Ses travaux ont contribué avec ceux d'Ampère à établir la théorie de l'électromagnétisme; enfin, il a le premier liquéfié les gaz acide carbonique et protoxyde d'azote (1791-1867).

FARCIENNES, comm. de Belgique (Hainaut); 9.600 h.

FAREL (Guillaume), né aux Farels (Hautes-Alpes), réformateur, ami de Calvin, avec lequel il se brouilla ensuite (1489-1565).

FAREMOUTIERS, bourg du dép. de Seine-et-Marne, célèbre par son abbaye de bénédictines, fondée au VIIe siècle par sainte Fare.

FARET (Nicolas), écrivain et moraliste fr., né à Bourg (Ain). Il contribua à la fondation de l'Académie. Son nom rimant avec Cabaret, les chansonniers du temps, et même Boileau, lui ont fait une réputation imméritée d'ivrognerie (vers 1596-1646).

FAREWELL [*fereouel*], cap au S. du Groenland.

FARIDKOT, Etat du N.-E. de l'Inde; 70.000 h.

FARINA (Jean-Marie), chimiste italien, né à Crana, près de Novare, s'établit à Cologne, où il fabriqua la célèbre *eau de Cologne* (1686-1766).

FARINELLI, chanteur italien, connu sous le nom de CARLO BROSCHI, né à Naples (1705-1782).

Farines (*guerre des*), nom donné aux mesures préservatrices prises par Turgot en 1775 pour protéger l'arrivage à Paris des grains dont les édits de 1774 autorisaient la libre circulation dans tout le royaume par la suppression des douanes intérieures.



Alexandre Farnèse.

FARNÈSE, famille italienne, originaire des environs d'Orvieto, qui a fourni des soldats, un pape (Paul III) et des duc de Parme de 1545 à 1731.

FARNÈSE (Alexandre), grand capitaine au service de Philippe II, gouverneur des Pays-Bas, adversaire de Henri IV en France (1545-1592); — Son fils et successeur, RANUCE Ier, gouverneur des Pays-Bas, exerça un gouvernement despotique (1569-1622).

FARNÈSE (Elisabeth). V. ELISABETH.

Farnèse (*palais*), palais romain du XVIe siècle,

aujourd'hui siège de l'ambassade française et de l'École archéologique de Rome.

Farnesina ou **villa Farnèse**, célèbre palais de Rome, ayant appartenu aux Farnèse et décoré d'admirables fresques par Raphaël.

FARO, v. de Portugal (Algarve); 18.000 h. Port.

FAROUK, roi d'Égypte, né au Caire en 1920. Il succéda à son père Fouad Ier en 1936.

FARQUHAR [*fârkouer*] (Georges), auteur dramatique anglais (1678-1707); auteur du *Stratagème des petits-maîtres*.

FARRAGUT [*fareghet*] (David Glasgow), amiral américain, commandant l'escadre du Nord pendant la guerre de Sécession (1801-1870).

FARRÈRE (Claude), marin et romancier français, né à Lyon en 1876, auteur des *Civilisés* et de *la Bataille*. Membre de l'Académie française en 1935.

FARSISTAN ou **FARS**, région du S.-O. de l'Iran. V. princ. *Chiraz*.

FAR-WEST [*ouèst*] (*l'Ouest éloigné*), nom donné par les Américains aux territoires de l'ouest de l'Union.

Fastes (*les*), poème mythologique d'Ovide (composé entre 3 et 8 apr. J.-C.), sorte de calendrier poétique de l'ancienne Rome, qui contenait autant de chants que l'année a de mois.

Fastes calendaires, sorte de calendrier des jours de l'année *où l'on pouvait parler* (du lat. *fari*), c'est-à-dire où les tribunaux tenaient séance, où le peuple pouvait délibérer au Forum, etc., tous actes interdits aux jours *néfastes* (anniversaires d'événements malheureux, fêtes des divinités, etc.).

Fastes consulaires, tables où étaient gravés, par ordre chronologique, les noms des consuls, des dictateurs, des maîtres de la cavalerie, des censeurs et les triomphes decernés à Rome. C'était une sorte d'abrégé des annales de la république.

FASTRADE, reine de France, troisième femme de Charlemagne, qu'elle épousa en 783; m. en 794.

FATIMA ou **FATMA**, fille de Mahomet et de Khadidja, née à La Mecque en 606. Elle épousa son cousin Ali et eut trois enfants : Hassan, Husseïn et Mosseïn.

FATIMITES, dynastie musulmane, qui tirait son nom de Fatima, et qui régna sur l'Afrique du Nord de 909 à 1171.

FAUCHE-BOREL (Louis), agent secret de Louis XVIII, né à Neuchâtel (Suisse) [1762-1829].

FAUCHER (*les frères* César et Constantin), connus sous le nom de *Jumeaux de La Réole*, nés à La Réole. Nommés ensemble généraux pendant les guerres de Vendée, ils défendirent, en 1814, La Réole contre les Anglais. Fusillés à la Restauration, après un procès inique (1759-1815).

FAUCHET (Claude), magistrat et érudit français, historiographe de France, né à Paris (1530-1601).

FAUCHET (*l'abbé* Claude), Conventionnel girondin, évêque constitutionnel du Calvados, né à Dornes (Nièvre); exécuté avec les Girondins (1744-1793).

Faucheurs polonais (*les*), nom sous lequel l'histoire a désigné des soldats polonais qui, faute de mieux, s'armèrent de faux et combattirent, pour leur indépendance, sous les ordres de Kosciuszko, après le partage de la Pologne (1793). Ils reparurent encore en 1830 et en 1863.

FAUCIGNY (*le*), ancienne prov. des États sardes, auj. partie du dép. de la Haute-Savoie. La capit. était *Bonneville*. (Hab. *Faucignerans*.)

FAUCILLE (*col de la*), col du Jura, au N. de Gex; 1.323 m.

FAUCILLES (*les monts*), collines qui réunissent les Vosges au plateau de Langres (600 m.).

FAUCOGNEY-ET-LA-MER, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 909 h.

FAUGÈRE (Prosper), érudit français, né à Bergerac; auteur de la première édition critique, d'après le manuscrit, des *Pensées* de Pascal (1810-1887).

FAUJAS DE SAINT-FOND [*fôjâss*] (Barthélemy), géologue fr., né à Montélimar (1741-1819).

FAULQUEMONT [*fôk*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Boulay; 1.077 h. Ch. de f.

FAUNE, dieu champêtre chez les Latins, identifié à tort avec le Pan des Grecs; doué de prophétie et protecteur des troupeaux contre les loups (d'où le surnom de *Lupercus*). — Au plur., catégorie de petits dieux champêtres, velus, cornus, aux pieds de chèvres; protecteurs des bestiaux.



Faune dansant (Naples).

Faune (*le*), dit *de Praxitèle*, statue antique au Capitole.

Faune à l'enfant (*le*), célèbre groupe antique, au Louvre; ce groupe, qui représente Silène et le jeune Bacchus, a été trouvé au XVIe siècle dans les jardins de Salluste, près du Quirinal.

Faune dansant (*le*), célèbre statue antique, musée de Naples; — autre au Louvre.

FAUQUEMBERGUES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur l'Aa; 765 h.

FAURE (Jean-Baptiste), chanteur et compositeur français, né à Moulins (1830-1914).

FAURE (Félix), homme politique français, né à Paris (1841-1899); président de la République française de 1895 à 1899.



Félix Faure.

FAURÉ (Gabriel), compositeur français, né à Pamiers; auteur de *Pénélope*, de mélodies et de compositions d'une grâce subtile et pénétrante (1845-1924).

FAURIEL (Claude), critique et historien français, né à Saint-Étienne. Il a laissé d'intéressants travaux sur la littérature et l'histoire du midi de la France (1772-1844).

Fausses confidences (*les*), comédie en trois actes, en prose, par Marivaux (1737).

Faust, nom d'un personnage peut-être réel, mais devenu légendaire. Le magicien allemand Faust vend son âme au démon Méphistophélès, en échange des biens terrestres. Il paraît d'abord dans le *Livre populaire* (1587). Le dramaturge anglais Marlowe le prit comme héros dans une pièce de 1590.



Gabriel Fauré.

Faust, drame allemand de Gœthe, en deux parties (1790-1832), œuvre considérable, où l'auteur a voulu peindre la destinée de l'homme dont le premier devoir est l'Action. Du *Faust* de Gœthe ont été tirés plusieurs opéras, notamment *la Damnation de Faust*, de Berlioz (v. DAMNATION), et *Faust*, opéra en cinq actes, livret de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Gounod, partition pleine de grâce et de fraîcheur, un des chefs-d'œuvre de la musique française (1859).

FAUSTA, femme de Constantin le Grand. Très belle, mais de mœurs déréglées, elle fut condamnée à mort et périt étouffée dans un bain chaud.

FAUSTIN Ier, empereur d'Haïti. V. SOULOUQUE.

FAUSTINE, nom de deux impératrices romaines : l'une, femme d'Antonin le Pieux (104-141 apr. J.-C.), et l'autre de Marc-Aurèle (125-175). Celle-ci, qui accompagna son mari dans la plupart de ses expéditions, reçut des soldats le surnom de *Mère des camps*.

FAUVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, dans le pays de Caux; 1.234 h. Chevaux.

Faux Bonshommes (*les*), comédie en quatre actes, de Th. Barrière et Ern. Capendu; galerie de portraits satiriques (1856).

FAVART [*var*] (Charles-Simon), poète dramatique français, auteur de nombreux vaudevilles, comédies (*la Chercheuse d'esprit*) et opéras-comiques,

(*Phot. P. Petit, H. Manuel.*)

protégé de Mme de Pompadour, né à Paris (1710-1792). — Mme FAVART, femme du précédent, actrice célèbre, née à Avignon (1727-1772).



Mme Favart.

FAVERGES [*vèrj'*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2.768 h. Ch. de f.

FAVIER [*vié*] (Jean-Louis), publiciste et pamphlétaire français, né à Toulouse, auteur de *Conjectures raisonnées* où il montre une remarquable clairvoyance politique (1711-1784).

FAVORINUS [*nuss*], rhéteur et sophiste gaulois, né à Arles; m. vers 135.

Favorite (*la*), palais voisin de Mantoue, près duquel Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797.

Favorite (*la*), opéra en quatre actes, paroles d'Alphonse Royer et Gustave Waëz (le quatrième acte de Scribe), musique de Donizetti (1840) pleine de pages émouvantes.



Jules Favre.

FAVRAS (Thomas DE MAHY, *marquis de*), agent politique du comte de Provence, né à Blois; pendu en place de Grève (1744-1790).

FAVRE (Antoine), jurisconsulte savoisien, dit *le président Faber*, né à Bourg, célèbre par ses travaux sur le droit romain (1557-1624); père de Vaugelas.

FAVRE (Jules), avocat et homme politique français, né à Lyon; il proposa, en 1870, la déchéance de l'Empire et fut membre du gouvernement de la Défense nationale; il fut chargé de négocier le traité de Francfort (1809-1880).

FAYÇAL. V. FAÏÇAL.

FAYE [*fay'*] (Hervé), astronome et météorologiste français, né à Saint-Benoit-du-Sault. On lui doit une théorie des cyclones (1814-1902).

FAYENCE [*faïans'*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1.285 h.

FAYET (*Le*), station thermale de Haute-Savoie, comm. de Saint-Gervais. Ch. de f.

FAYOLLE (Marie-Emile), maréchal de France, né au Puy (1852-1928). Il commanda pendant la Grande Guerre la 6e armée sur la Somme (1916), l'armée d'Italie (1917), et le groupe d'armées qui repoussa l'ennemi jusqu'au Rhin (1918).



Mal Fayolle.

FAYOUM, v. de la moyenne Egypte; 63 000 h.

FAYS-BILLOT [*féi-biyo*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 1.749 h. Ecole de vannerie.

FAY-SUR-LIGNON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 933 h. Eaux acidulées gazeuses.

FAZY (James), homme politique et publiciste suisse (1796-1878), fondateur du *Journal de Genève*.

FÉCAMP, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 17.263 h. (*Fécampois*). Ch. de f. Port de grande pêche, sur la Manche. Conserves, distillerie. Bains de mer.

FECHNER [*féchner*] (Gustave-Théodore), philosophe allemand, né à Gross-Særchen, un des fondateurs de la psychophysique (1801-1887).

Fédération (*fête de la*). Cette fête, qui se célébra au Champ-de-Mars, à Paris le 14 juillet 1790, eut lieu à l'occasion du premier anniversaire de la prise de la Bastille. Talleyrand, évêque d'Autun, y célébra la messe; La Fayette, à la tête de la garde nationale, prêta serment à la Constitution ainsi que le roi. L'enthousiasme fut à son comble.

Fédéraux. Nom donné : 1° aux Nordistes dans la guerre de Sécession, par opposition aux *confédérés* (v. ce mot); 2° aux combattants alliés de l'État d'Orange et du Transvaal, dans la guerre contre l'Angleterre en 1900.

FÉDOR ou **FÉODOR**, trois tsars de Russie, de 1584 à 1598, en 1605, et de 1676 à 1682.

Fées, êtres fantastiques du sexe féminin jouissant d'un pouvoir surhumain. La baguette était l'instrument de leur pouvoir magique. Elles étaient, pourtant, parfois soumises à des lois bizarres et humiliantes. Elles jouent un grand rôle dans les légendes du moyen âge, surtout d'origine celtique (cycle de la Table Ronde). Les grandes familles même avaient leur fée protectrice. Telles étaient Mélusine, Morgane, Urgèle, Viviane, la Dame blanche, etc. On trouve aussi des fées dans les légendes des Persans, des Arabes, des Russes.

Fée aux miettes (*la*), charmant petit conte de Charles Nodier, où l'auteur se montre spirituellement railleur et fantaisiste.

FEIGNIES, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 4.903 h. Ch. de f. Produits céramiques, constructions métalliques.

FELETZ (*l'abbé* Charles-Marie *de*), critique français, un des défenseurs du classicisme contre les romantiques, né à Brive (1767-1850).

FÉLIBIEN [*biin*] (André), architecte et historiographe français, né à Chartres (1619-1695). Ses *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens ou modernes* sont un ouvrage capital pour l'histoire de l'art français; — Son fils, *dom* MICHEL, bénédictin érudit, né à Chartres, auteur d'une *Histoire de Paris* (1665-1719).

Félibrige, école littéraire constituée en Provence, en 1854, pour le maintien et l'épuration des dialectes littéraires de la langue d'oc par sept *félibres*, poètes provençaux : Mistral, Aubanel, Roumanille, Brunet, Mathieu, Tavan, Giéra.

FÉLICIEN [*siin*] (*saint*), martyr, décapité à Nomento, près de Rome, en 286 ou 287. Fête le 21 juillet.

FÉLICITÉ (*sainte*), martyre africaine, mise à mort sous le règne d'Alexandre Sévère en 206. Fête le 7 mars. — Dame romaine qui subit le martyre avec ses sept fils entre 150 et 164. F. 13 novembre.

FÉLIX Ier [*liks*] (*saint*), pape de 269 à 274. Fête le 30 mai; — FÉLIX II, antipape de 355 à 358; — FÉLIX III, pape de 483 à 492; FÉLIX IV, pape de 526 à 530.

FÉLIX (*le P.* Célestin-Joseph), prédicateur jésuite né à Neuville-sur-Escaut. Il a, de 1853 à 1870, fait à Notre-Dame des conférences remarquées (1810-1891).

Félix, gouverneur d'Arménie, père de Pauline, personnage de la tragédie de *Polyeucte*, de Corneille. C'est la personnification du fonctionnaire timide, de l' « homme en place » dont parle La Bruyère.

FELLATAS, peuple de race peul établi dans le Soudan anglo-égyptien.

FELLETIN, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson, non loin de la Creuse; 2.578 h. (*Felletinois*). Ch. de f. Fabrication de tapis.

FELTON [*fèltn*] (John), Irlandais qui assassina par fanatisme le duc de Buckingham, en 1628.

FELTRE, v. d'Italie (Vénétie); 15.400 h. Prise par les Français en 1797.

FELTRE (*duc de*). V. CLARKE.

Femme (*la*), par Michelet. Belle et poétique étude qui fait suite à *l'Amour*, du même auteur (1859).

Femmes savantes (*les*), comédie en cinq actes et en vers de Molière (1672). La femme du bon Chrysale, la savante Philaminte, veut donner sa fille Henriette au pédant Trissotin. Mais la cupidité de Trissotin est démasquée et Henriette épouse Clitandre qu'elle aime. Un certain nombre de vers sont devenus proverbes :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère,

réponse de Chrysale à sa femme Philaminte, qui vient de traiter le corps de « véritable guenille ».

Quoi qu'on dise,

mot admiré par les précieuses auxquelles Trissotin

(Phot. Bulloz, P. Petit, Waléry.)

lit son sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie. Ce *Quoi qu'on die* est entré dans la langue comme l'expression d'un enthousiasme ridicule.

Pour l'amour du grec,

mot qui est toujours cité d'une manière plaisante.

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos,

vers qui se cite plaisamment pour louer les beautés littéraires d'un ouvrage.

Femme adultère (*la*), tableau de Rembrandt, un de ses chefs-d'œuvre (National Gallery, à Londres); — de Poussin (Louvre); — du Tintoret (Dresde); — de Signol (Luxembourg).

Femme hydropique (*la*), chef-d'œuvre de Gérard Dou (Louvre); exécution d'un fini merveilleux.

Femmes d'Alger (*les*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix (Louvre); intérieur de harem, peint avec une vigueur de ton remarquable.

FENAIN, comm. du Nord, arr. de Douai; 5.401 h. Ch. de f.

FÉNELON (François DE SALIGNAC DE **La Mothe-**), archevêque de Cambrai, né en 1651 au château de Fénelon (comm. de Sainte-Mondane, Dordogne), mort à Cambrai en 1715. Précepteur du duc de Bourgogne, il transforma le caractère violent de son élève, sur lequel il fondait de grandes espérances. Il avait composé pour lui des *Fables*, des *Dialogues des morts*, et son célèbre *Télémaque*, livre rempli d'allusions et de critiques indirectes au gouvernement de Louis XIV et dont la publication (1699) le fit disgracier. Il adopta la doctrine quiétiste de Mme Guyon; mais, à la suite d'une vive polémique avec Bossuet, il fut condamné en cour de Rome, et se soumit (1699). Il ne craignit pas d'adresser au roi, au duc de Bourgogne, au duc d'Orléans, des *Lettres* ou des *Mémoires* qui éclairent la situation d'un jour nouveau et vrai. Il est l'auteur, outre les ouvrages déjà cités, du *Traité de l'éducation des filles*, du *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, de la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, des *Dialogues sur l'éloquence*, des *Maximes des Saints*, etc. C'est un écrivain habile, séduisant, nourri des souvenirs de l'antiquité classique, au style souple et fleuri.



Fénelon.

FÉNÉTRANGE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg, sur la Sarre; 899 h. Ch. de f. Etangs.

FENG-TIEN. V. LIAO-NING.

Fenians, association révolutionnaire irlandaise, formée en 1861 pour arracher l'Irlande à la domination anglaise et qui s'est répandue jusqu'en Amérique. Elle se signala, de 1865 à 1868, par des attentats contre les fonctionnaires anglais.

FENRIS, le grand loup de la mythologie scandinave, qui doit anéantir le monde et les dieux.

Féodalité, ensemble de lois et coutumes qui régirent l'ordre politique et social en France et dans une partie de l'Europe, du IXe siècle jusqu'à la fin du moyen âge. Le mot *féodalité* vient du bas latin *feodum* ou *fief*, concession qu'un vassal noble tenait d'un seigneur, à charge de remplir certaines obligations.

Le fief est né principalement de deux institutions : le bénéfice et la recommandation. Le *bénéfice*, dont on n'a pu encore déterminer l'origine d'une manière précise, était une concession de terre obtenue comme récompense de certains services et à charge de remplir certains devoirs; d'abord viagère, cette concession devint héréditaire après la mort de Charlemagne. Ce qui le distinguait de l'*alleu* ou *franc-alleu*, c'est que la terre allodiale était possédée en toute propriété, exempte des obligations inhérentes aux bénéfices. En même temps qu'ils obtenaient l'hérédité de leurs domaines, les bénéficiaires s'arrogèrent le droit de transmettre à leurs descendants les fonctions dont la puissance royale les avait revêtus. Cette hérédité des biens et des charges laissa subsister un lien entre le cédant et le cessionnaire, le bénéficiaire continuant à être tenu de certaines obligations à l'égard de son seigneur. Le mot bénéfice (*beneficium*) fit place au mot fief (*feodum*) qui signifie *terre de fidélité*, le fief étant concédé par le seigneur en échange de la fidélité du vassal.

A côté du bénéfice, l'histoire nous révèle la *recommandation*, acte par lequel un homme se place sous la protection d'un autre homme. Le contrat de recommandation s'explique par la situation précaire où se trouvèrent les petits propriétaires d'alleux lorsque les grands propriétaires eurent acquis la souveraineté dans l'étendue de leur bénéfice. Le recommandé abandonnait son bien à l'homme puissant auquel il demandait protection, mais celui-ci le lui concédait aussitôt en gardant la seigneurie directe. Ainsi le lien féodal est double : *personnel* en tant qu'il dérive de la recommandation et unit le vassal à son seigneur; *réel* en tant qu'il dérive du bénéfice et unit les terres de l'un et de l'autre.

La royauté devint le centre autour duquel se groupèrent les Etats féodaux. Une hiérarchie s'établit, chaque seigneur demandant la protection et devenant le vassal d'un seigneur plus important, et le roi ne fut plus que le suzerain le plus puissant.

Le contrat d'inféodation par lequel le fief était constitué comprenait une double formalité : de la part du vassal l'hommage (*lige, ordinaire* ou *simple*) et le serment de fidélité; de la part du seigneur, l'investiture ou mise en possession du fief. Le vassal devait au seigneur le *service d'ost* ou service militaire, le *service de cour* ou d'assistance dans l'administration de la justice, d'*aides* ou subsides pour racheter le seigneur captif, le mettre en état de tenir campagne, de doter sa fille et d'armer son fils chevalier. Réciproquement, le seigneur devait protéger son vassal en toutes circonstances. Le fief était indivisible. Il se transmettait par succession à l'aîné des descendants mâles du seigneur défunt ou, à défaut, aux collatéraux, mais jamais aux ascendants. Entre vifs, il ne pouvait être aliéné, en principe, sans le consentement du suzerain.

Sous ce régime, la souveraineté découle de la propriété; le détenteur d'un fief est investi dans l'étendue de ce fief de droits politiques, parmi lesquels il faut citer ceux de faire la guerre, de battre monnaie, de percevoir des taxes, de rendre la justice, de chasser, d'imposer aux villages des *banalités*.

Pour posséder un fief, il fallait être noble. En dehors de la noblesse, il y avait des hommes de condition servile et de condition roturière. Les serfs étaient taillables, corvéables, et soumis à un grand nombre d'obligations rigoureuses, qui équivalaient, en fait, à la perte de la liberté. A partir du XIe s., il se constitua une classe d'hommes relativement libres et dans laquelle il faut ranger : 1° les habitants des campagnes, anciens serfs affranchis; 2° les bourgeois des villes, qui ont obtenu de leurs seigneurs des chartes communales. Les serfs affranchis continuaient de posséder la terre, à charge de payer au seigneur une redevance ou *cens*. On appela *censives* ces terres concédées à charge de prestations pécuniaires et qui se distinguaient des fiefs : 1° en ce qu'elles étaient nobles du côté du concédant et roturières du côté du cessionnaire; 2° en ce qu'elles n'établissaient entre le seigneur et le vassal qu'un rapport *réel* et non *personnel*.

Les causes qui modifièrent progressivement le régime féodal sont : 1° les *Croisades*, qui éloignèrent un grand nombre de seigneurs en les obligeant à abandonner leurs prérogatives pour se procurer l'argent nécessaire à ces expéditions; 2° la transformation du service militaire, qui aboutit en 1439 à l'établissement des armées permanentes; 3° les progrès de la royauté, qui réussit à la longue à déposséder les seigneurs de leurs droits politiques et à mettre fin aux guerres privées; 4° la renaissance des études de droit romain, qui fournirent à la classe des légistes des arguments favorables à la centralisation administrative. Louis XI et Richelieu portèrent les derniers coups à la féodalité en tant que puissance politique; au point de vue social elle subsista jusqu'en 1789.

FER (*île de*), en esp. **Hierro**, la plus occidentale des îles Canaries; 7.000 h. C'est par l'île de Fer que passait le premier méridien des géographes au XVIIe siècle.

FER (Nicolas *de*), graveur français (1646-1720).

FÉRAUD ou **FERRAUD** (Jean), né à Arreau,

(*Phot. Hanfstaengl.*)

député montagnard à la Convention, tué au milieu de l'Assemblée par les émeutiers jacobins, pendant la journée du 1er prairial (1764-1795).

FÉRAUDY (Maurice *de*), acteur français, né à Joinville-le-Pont (1859-1932).

FERDINAND Ier [*nan*], frère puîné de Charles-Quint, né à Alcala de Henares, empereur d'Allemagne de 1556 à 1564; il négocia la paix d'Augsbourg et fut le chef de la branche cadette des Habsbourg et le fondateur de la monarchie autrichienne (1503-1564); — FERDINAND II, petit-fils du précédent, né à Gratz en 1578, empereur d'Allemagne de 1619 à 1637. Son ambition et sa haine du protestantisme causèrent la guerre de Trente ans; — FERDINAND III, né à Gratz en 1608, fils de Ferdinand II, empereur d'Allemagne de 1637 à 1657. Il dut signer en 1648 la paix de Westphalie.

FERDINAND Ier, empereur d'Autriche, né à Vienne, empereur de 1835 à 1848 (1793-1875).

FERDINAND Ier, le Grand, roi de Castille en 1033, de Léon en 1037, de Galice en 1054; mort en 1065; — FERDINAND II, roi de Léon de 1157 à 1188; — Ferdinand III, roi de Castille en 1217, de Léon en 1230 (1199-1252); — FERDINAND IV, roi de Castille et de Léon en 1295 (1285-1312); — FERDINAND V, *le Catholique*, né à Soz, roi d'Aragon et de Castille de 1468 à 1516. Politique astucieux et tenace, il épousa Isabelle de Castille, unifiant ainsi presque complètement la péninsule, détruisit la domination des Maures en Espagne en prenant Grenade (1492), donna son appui à l'Inquisition et lutta contre Louis XII pendant la première partie des guerres d'Italie (1452-1516); — FERDINAND VI, fils de Philippe V, né à Madrid, roi d'Espagne en 1746 (1712-1759); — FERDINAND VII, fils de Charles IV, né à Saint-Ildefonse, fut, l'année même de son avènement (1808), relégué par Napoléon au château de Valençay (Indre), mais fut restauré en 1813 et régna jusqu'en 1833. Le roi de France intervint en sa faveur en 1823 pour étayer son pouvoir tyrannique. Sous son règne, les colonies espagnoles d'Amérique s'émancipèrent (1784-1833).


Ferdinand V.

FERDINAND Ier, roi de Sicile et d'Aragon de 1412 à 1416; — FERDINAND II, roi d'Aragon et de Sicile en 1479; le même que Ferdinand V *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi de Naples de 1458 à 1494; — Son petit-fils FERDINAND II, roi de Naples de 1495 à 1496; — FERDINAND III, roi de Naples en 1504; le même que Ferdinand V *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi des Deux-Siciles en 1759, né à Naples; dépouillé du royaume de Naples en 1806; rétabli dans cette partie de ses Etats en 1815 (1751-1825); — FERDINAND II, roi des Deux-Siciles en 1830, né à Palerme (1810-1859).

FERDINAND, roi de Portugal de 1367 à 1383.

FERDINAND Ier, grand duc de Toscane de 1604 à 1609; — FERDINAND II, grand duc de Toscane de 1620 à 1670; — FERDINAND III, grand-duc de Toscane en 1771; renversé par le Directoire en 1799; rétabli en 1814; mort en 1824.

FERDINAND (DE SAXE-COBOURG), prince de Bulgarie en 1887 et tsar en 1908 (v. BULGARIE), né à Vienne en 1861, fils du prince Auguste de Saxe-Cobourg et Gotha et de la princesse Marie-Clémentine d'Orléans; s'allia aux Empires centraux et abdiqua en 1918.


Ferdinand de Roumanie.

FERDINAND (DE HOHENZOLLERN), roi de Roumanie, né à Sigmaringen en 1865, mort à Sinaia en 1927; succéda à son oncle Charles Ier en 1914; s'allia en 1916 avec la Triple Entente.

FERDOUSI, poète persan, auteur du *Livre des Rois*. Par sa profonde connaissance de son pays, par son génie, son imagination, il est le premier des écrivains persans (933-1021 ou 1025).

FÈRE (*La*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon, au confl. de la Serre et de l'Oise; 3.331 h. (*Laférois*). Ch. de f. Place forte; arsenal, école d'artillerie.

FÈRE-CHAMPENOISE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 2.219 h. Ch. de f. Combat entre les Français et les Alliés (25 mars 1814).

FÈRE-EN-TARDENOIS [*noi*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur l'Ourcq; 2.337 h. Ch. de f.

Férétrien (*Qui frappe*), surnom donné à Jupiter, à qui l'on consacrait les dépouilles opimes.

FERGHANA, région du Turkestan, dans le bassin du Syr-Daria.

FERGUS [*ghuss*], nom de trois rois d'Ecosse, des IVe, Ve et VIIIe siècles.

FERGUSON (Adam), historien et moraliste écossais, né à Logierait (1724-1816).

FERGUSSON (James), voyageur et archéologue anglais, né à Ayr (Ecosse) [1808-1886].

FERMANAGH, petit comté d'Irlande du N. (Ulster); ch.-l. *Enniskillen*.

FERMAT [*ma*] (Pierre *de*), mathématicien français, né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne). On lui doit la première application du calcul aux quantités différentielles pour trouver les tangentes. Il partage avec Pascal l'honneur de la découverte du calcul des probabilités (1601-1665).

Ferme générale, entreprise du fermage des impôts indirects (*gabelle, aides, douanes*) par un syndicat de financiers : *fermiers généraux* ou *traitants*.

FERNAMBOUC. V. PERNAMBOUC.

FERNANDEZ [*àndez*] (Juan), marin portugais qui explora le Sénégal et le cap Vert en 1446.

FERNANDEZ (Juan), navigateur espagnol, reconnut le premier les côtes méridionales de l'Amérique du Sud; mort en 1576.

FERNANDO-POO. V. GUINÉE ESPAGNOLE.

FERNEL (Jean), médecin de Henri II, né à Clermont (Oise), appelé *le Galien français* (1497-1558).

FERNEY-VOLTAIRE [*nè*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Gex; 1.232 h. Voltaire y résida de 1758 à 1778.

FERNIG (Théophile *et* Félicité *de*), héroïnes de la Révolution française. L'une (1770-1818) et l'autre (1775-1841) servirent comme officiers d'état-major de Dumouriez et de Beurnonville.

FÉROÉ (*îles*), en danois FÆR-ŒER, archipel danois au N. de l'Ecosse; 23.000 h. Ch.-l. *Thorshavn*. Pêcheries.

FERRAND, comte de Flandre, mort à Douai en 1233. Etait allié à l'empereur d'Allemagne Othon à la bataille de Bouvines, où il fut fait prisonnier. Il fut promené enchaîné dans les rues de Paris, où l'on se moqua de *Ferrand enferré*.

FERRAND (Claude, *comte*), homme d'Etat et écrivain français, né à Paris (1751-1825); auteur de *Mémoires* intéressants.

FERRARE, v. d'Italie (Emilie), sur le Pô; 120.000 h. (*Ferrarais*). Concile en 1438, opposé à celui de Bâle. Très brillante aux XVe et XVIe siècles, sous les princes de la famille d'Este.

FERRARI (Gaudenzio), peintre, sculpteur et architecte italien, élève de Léonard de Vinci; né à Valduzia (1484-1546).

FERRARI (Luigi), mathématicien italien, né à Bologne (1522-1565).

FERRARI (Joseph), philosophe italien, né à Milan, auteur d'une remarquable *Histoire des révolutions d'Italie* (1812-1876).

FERRÉ, dit *le Grand Ferré*, paysan du village de Rivecourt (Oise), qui se distingua en combattant contre les Anglais comme auxiliaire du capitaine Guillaume l'Aloue (l'Alouette). D'une force herculéenne, il défendit avec vaillance le château de Longueil, où s'élève sa statue; m. en 1358.

FERRÉOL et **FERJEUX** (*saints*), frères martyrisés à Besançon en 211. Fête le 16 juin.

FERRÉOL (*saint*), évêque de Limoges, mort en 597. Fête le 18 septembre.

FERRERO (Guglielmo), sociologue et historien

(Phot. Larousse.)

italien, né à Portici en 1871; auteur de l'original ouvrage : *Grandeur et décadence de Rome.*

FERRETTE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch; 427 h. Ch. de f. Jadis ch.-l. d'un comté célèbre.

FERRIÉ (Gustave-Auguste), savant et général français, né à Saint-Michel (Savoie), célèbre par ses travaux sur la T. S. F. (1868-1932).

FERRIÈRE (Claude *de*), éminent jurisconsulte français, né à Paris (1639-1715).

FERRIÈRE-LA-GRANDE, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 4.300 h. Ch. de f. Forges, constructions mécaniques.

FERRIÈRES, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1.312 h. Ch. de f.

FERRIÈRES, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 740 h. Beau château. Entrevue de Jules Favre et de Bismarck (1870).

FERROL (*Le*), ville d'Espagne (La Corogne); 36.000 h. Port militaire sur l'Atlantique.

FERRONNAYS (*La*). V. LA FERRONNAYS.

Ferronnerie (*rue de la*), ancienne rue de Paris, située dans le quartier des Halles, célèbre par l'assassinat de Henri IV (14 mai 1610).

FERRONNIÈRE (*la Belle*), bourgeoise de Paris, qui fut aimée de François Ier.

Ferronnière (*la Belle*), titre sous lequel on a longtemps désigné, à tort, un tableau de Léonard de Vinci (Louvre) et qui serait le portrait de Lucrezia Crivelli, maîtresse de Ludovic le More.



J. Ferry.

FERRY (Gabriel), pseudonyme de Louis DE BELLEMARE, voyageur et romancier français, né à Grenoble (1809-1852); auteur du *Coureur des bois.*

FERRY (Jules), homme d'État français, né à Saint-Dié. Il contribua à l'organisation de l'enseignement primaire, ainsi qu'à l'expansion coloniale de la France par la conquête de la Tunisie et du Tonkin et l'établissement au Congo (1832-1893).

FERSEN [*sèn*] (Axel *de*), gentilhomme suédois, né à Stockholm. Il séjourna longtemps à la cour de France, où il montra un grand dévouement pour la reine Marie-Antoinette (1755-1810).

FERTÉ-ALAIS (*La*) [*lè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Essonne; 929 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FERTÉ-BERNARD (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 4.846 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FERTÉ-FRÊNEL (*La*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 400 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FERTÉ-GAUCHER (*La*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins, sur le Grand-Morin; 2.090 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FERTÉ-MACÉ (*La*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 5.308 h. (*Fertois*). Ch. de f. Toiles.

FERTÉ-MILON (*La*), comm. de l'Aisne, arr. de Soissons, près de l'Ourcq; 1.560 h. (*Fertois*). Ch. de f. Patrie de Jean Racine.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (*La*), ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3.674 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (*La*), ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la Marne; 4.626 h. (*Fertois*). Ch. de f. Meules; machines agricoles.

FERTÉ-VIDAME (*La*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 778 h. (*Fertois*). Ch. de f.

FÈS. V. FEZ.

FESCH (*cardinal* Joseph), oncle de Napoléon Ier, né à Ajaccio, archevêque de Lyon, grand aumônier de l'Empire (1763-1839).

FESCHES-LE-CHÂTEL, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard; 2.599 h. Ch. de f. Articles de ménage, horlogerie.

Festin de Balthazar, tableau, un des chefs-d'œuvre de Rembrandt (Londres).

Festin de Pierre. V. DON JUAN.

FESTUS, écrivain latin du IIe ou IIIe siècle. On lui doit un abrégé du traité de Verrius Flaccus : *De significatu verborum*, précieux pour la connaissance des antiquités romaines.

Fête de la Madone de l'Arc (*la*), ou **la Madone de l'Arc**, chef-d'œuvre de Léopold Robert; scène de mœurs italiennes, poétiquement rendue (Louvre).

Fête villageoise, tableau de Claude Lorrain, au Louvre; — de Teniers. V. KERMESSE.

Fêtes de Déméter [ou **de Cérès**] (*les*), comédie d'Aristophane, satire dirigée contre Euripide (411 av. J.-C.).

FÉTIS [*tiss*] (François-Joseph), compositeur et musicographe belge, né à Mons. Son principal ouvrage est une *Biographie universelle des musiciens* (1784-1871).

FEU (*Terre de*). V. TERRE DE FEU.

Feu. Le feu, par sa pureté et son activité, était regardé chez les anciens comme le plus noble des éléments, celui qui se rapprochait le plus de la divinité et comme une vive image de l'astre du jour. La mythologie grecque faisait du feu une conquête de l'homme sur les dieux, œuvre de Prométhée; et son culte suivit de près celui du soleil. Le feu ne devait jamais s'éteindre sur l'autel du foyer familial. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collège de vestales chargées d'entretenir le feu sacré. Cette religion subsiste encore chez plusieurs peuples primitifs.

Le feu sacré de *Vesta* (déesse qui n'était autre que le feu même), se conservait non seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de *vestibule* (*stabulum Vestæ*, demeure de Vesta).

Le feu a eu des autels, des prêtres, des sacrifices chez presque tous les peuples de la terre. Il joue un rôle important dans la religion de Zoroastre.

FEUARDENT (François), prédicateur et controversiste de l'ordre des cordeliers, né à Coutances. Il se signala par la violence de ses invectives pendant la Ligue (1539-1610).

FEUCHÈRES (Sophie DAW ou DAWES, *baronne de*), intrigante, née dans l'île de Wight. Elle fut mêlée à la vie et peut-être à la mort du dernier prince de Condé (1795-1840).

FEUERBACH [*foueurbah*] (Anselme *de*), juriste et criminaliste allemand, né à Iéna (1775-1833).

FEUERBACH (Anselme), peintre allemand, petit-fils du précédent, né à Spire (1829-1880), a traité des sujets légendaires.

FEUGÈRE (Léon-Jacques), critique français, a étudié le XVIe siècle, né à Villeneuve-sur-Yonne (1810-1858).

FEUILLADE (*de La*). V. LA FEUILLADE.

Feuillants, nom donné en 1792 aux modérés ou royalistes *constitutionnels*, dont le club siégeait dans l'ancien couvent des feuillants près des Tuileries.

Feuilles d'automne (*les*), recueil de poèmes, par Victor Hugo. Elles se distinguent entre les autres œuvres du poète par leur charme mélancolique et pénétrant (1831).

FEUILLET [*feuyè*] (Octave), romancier français, né à Saint-Lô. Ses romans : *le Roman d'un jeune homme pauvre, Monsieur de Camors, Julia de Trécœur*, et ses comédies et proverbes, valent par la finesse de l'observation, la concision et le brillant du style (1821-1890).



Octave Feuillet.

FEUILLET DE CONCHES (Félix-Sébastien), historien français, né à Paris (1798-1887). Il a publié la correspondance de Louis XVI, de Mme Élisabeth, de Marie-Antoinette, cette dernière après l'avoir falsifiée.

FEUQUIÈRES (Isaac-Manassès *de*), diplomate français, né à Saumur (1590-1640); — Son fils, ISAAC, officier et diplomate (1618-1688); — ANTOINE, fils du précédent, général français, auteur de *Mémoires sur la guerre* très estimés (1648-1711).

FEUQUIÈRES-EN-VIMEU, comm. de la Somme,

arr. d'Abbeville; 1.976 h. Ch. de f. Serrurerie.

Feurs [*feur*], ch.-l. de c. (Loire), ancienne capit. du Forez, arr. de Montbrison, sur la Loire; 4.561 h. (*Foréziens*). Ch. de f. Volailles.

Feutrier (Jean-François-Hyacinthe), prélat français, né à Paris, ministre des affaires ecclésiastiques sous la Restauration (1785-1830).

Féval (Paul), romancier français, né à Rennes (1817-1887). On lui doit des romans d'aventures et de cape et d'épée : *le Bossu, les Mystères de Londres*, etc., dont le succès fut très vif.

Fevret (Charles), jurisconsulte français, né à Semur (1583-1661), critiqua l'abus des juridictions ecclésiastiques.

Février 1848 (*journées des 22, 23 et 24*). Elles amenèrent la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

Feyçal. V. Faïçal.

Feydeau [*fèdô*] (Ernest), écrivain français (1821-1873). On lui doit un roman passionné : *Fanny*; — Son fils, Georges, né à Paris, fut un vaudevilliste de talent, auteur de *Champignol malgré lui, la Dame de chez Maxim*, etc. (1862-1921).

Fez [*fèz*] ou **Fès**, anc. cap. du Maroc, sur l'oued Fès, affl. du Sebou; 112.000 h. (*Fassis*).

Fezzan, contrée du Sahara, en Libye italienne; v. princ. *Mourzouk*.

Fiacre (*saint*), moine irlandais, patron des jardiniers (vers 600-670). Fête le 30 août.

Fianarantsoa, v. de Madagascar, au S.-E. de l'île; 14.000 h., sur le plateau de Betsileo.

Fiancée d'Abydos (*la*), poème de Byron, peinture gracieuse des amours de deux enfants, Selim et Zuleika (1813).

Fiancée de Lammermoor [*mour*] (*la*), ouvrage populaire de Walter Scott, dont le sujet est assez semblable pour le fond à celui de *Roméo et Juliette* (1819). — Sur ce même sujet, Donizetti a écrit le bel opéra de *Lucie de Lammermoor*.

Fiancée de Messine (*la*), tragédie mêlée de chœurs, de Schiller (1803).

Fiancés (*les*), roman historique de Manzoni, intéressant par la peinture des mœurs et des caractères. La scène se passe à Milan vers 1630, au temps de la domination espagnole (1827).

Fichet (Guillaume), recteur de l'Université de Paris. Il favorisa l'établissement de l'imprimerie à Paris (1433-vers 1480).

Fichte [*fichte*] (Jean Gottlieb), philosophe allemand, né à Rammenau, disciple de Kant et maître de Schelling. Son système, dérivé d'abord de celui de Kant, finit par devenir un idéalisme absolu où il n'y a d'autre réalité que le moi (1762-1814).

Fichtelgebirge [*ghébirghé*], massif montagneux et boisé de la Bavière (Franconie); nœud hydrographique important, d'où s'échappent le Main, la Saale, etc. (point culminant: 1.051 mètres).

Ficin, en ital. **Ficino** [*tchi*] (Marsile), humaniste italien, né à Florence (1433-1499).

Fidelio, opéra en trois actes, paroles de Sonnleithner, musique de Beethoven, œuvre magistrale du grand musicien (1805).

Fidènes, anc. v. du pays des Sabins, soumise à Rome dans le temps de Romulus. (Hab. *Fidénates*.)

Fidji ou **Viti** (*îles*). V. Viti.

Fief. V. Féodalité.

Field [*fild'*] (John), compositeur et pianiste irlandais, né à Dublin, auteur de célèbres *Nocturnes* (1782-1837).

Fielding [*fildign'*] (Henry), romancier anglais, né près de Glastonbury, auteur de *Tom Jones* (1707-1754).

Fiennes (Robert *de*), connétable de France en 1356. Il se signala contre les Anglais et, devenu vieux, se démit de sa charge de connétable en faveur de Du Guesclin; m. vers 1382 ou 1385.

Fier [*fièr'*] (*le*), riv. torrentueuse de la Haute-Savoie, qui se jette dans le Rhône (riv. g.); 66 kil.

Fieschi [*ki*], conspirateur, né à Murato (Corse). Ayant attenté à la vie de Louis-Philippe au moyen d'une machine infernale (1835), il fut exécuté avec ses complices, Pépin et Morey (1790-1836).

Fiesole [*fié*], ville d'Italie (Toscane), à 5 kil. N.-E. de Florence; 10.500 h. Anc. *Fæsulæ*.

Fiesole (Fra Angelico *de*). V. Giovanni.

Fiesque, illustre famille gibeline de Gênes, qui fournit deux papes, Innocent IV et Adrien V. Un de ses membres les plus célèbres, J.-L. Fiesque (1523-1547), conspira contre André Doria (1547); c'est le sujet d'un attachant récit du cardinal de Retz et d'un drame de Schiller.

Fiesque (*la Conjuration de*), drame historique de Schiller, représenté en Allemagne en 1784 et en France en 1792; il valut à l'auteur le titre de citoyen français.

Fiévée (Joseph), littérateur français, né à Paris (1767-1839); auteur d'un joli roman : *la Dot de Suzette*.

Fifeshire [*faïfcher*], comté d'Ecosse, entre les estuaires du Tay et du Forth; 276.000 h. Ch.-l. *Cupar*. V. princ. *Dunfermline, Kirkcaldy*.

Figaro, personnage créé par Beaumarchais, et qui joue un grand rôle dans *le Barbier de Séville* et dans *le Mariage de Figaro*. C'est le valet du comte Almaviva, spirituel, habile et intrigant, grand frondeur des abus de l'ancien régime et railleur impitoyable.

Figaro (*le*), journal satirique fondé en 1854 par H. de Villemessant; devenu quotidien, politique et littéraire en 1866.

Figeac [*jak*], ch.-l. d'arr. (Lot), sur le Célé,



affl. dr. du Lot; 5.728 h. (*Figeacois*). Ch. de f., à 67 kil. N.-E. de Cahors. Patrie de Champollion. — L'arr. a 8 cant., 119 comm., 55.070 h.

Figueras [*gherass*] ou **Figuières**, place forte de Catalogne; 10.000 h.

Figueras (Stanislas), homme d'Etat espagnol, né à Barcelone, président de la République en 1873 (1819-1882).

Figuier [*ghié*] (Louis), vulgarisateur français, né à Montpellier, auteur de nombreux ouvrages (1819-1894).

Figuig [*ghuigh*], oasis du Sahara marocain, près de l'oued Zousfana; 15.000 h., en plusieurs villages fortifiés (*ksour*).

FILANGIERI (Gaetano), publiciste et jurisconsulte italien, de l'école des *physiocrates* (1752-1788).

Fileuses (*les*) [*las Hilanderas*], tableau de Vélasquez (Madrid); figures vivantes, clair-obscur merveilleux.

FILICAIA (Vincent *de*), poète patriotique italien, né à Florence (1642-1707).

FILLASSIER (Joseph-Jacques), moraliste français, né en Belgique, auteur d'*Eraste ou l'Ami de la Jeunesse* (1736-1799).

FILLASTRE ou **FILASTRE** (Guillaume), cardinal et archevêque d'Aix, né à La Suze (Sarthe) (1344-1428).

Fille de Madame Angot (*la*), opérette en trois actes, paroles de Clairville, Siraudin et Victor Koning, musique de Ch. Lecocq (1872) La musique est gaie, fine, et la plupart des airs sont devenus populaires.

Fille de Roland (*la*), drame en quatre actes, en vers, de Henri de Bornier; sujet très dramatique et clairement conduit. Beaux vers, d'allure presque cornélienne (1875)

Fille du Régiment (*la*), opéra-comique en deux actes, paroles de Bayard et de H. de Saint-Georges, musique de Donizetti (1840). Partition pleine d'entrain et d'inspiration charmante.

Fille du Tambour-major (*la*), opérette bouffe en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Offenbach (1879)

Fils de Giboyer (*le*), comédie sociale en cinq actes et en prose, par Emile Augier (1862) faisant suite aux *Effrontés*

Fils naturel (*le*), drame en cinq actes et en prose de Diderot (1771); un des principaux spécimens du « drame bourgeois ». — Comédie en cinq actes et en prose d'Alexandre Dumas fils (1858)

Fils puni (*le*), tableau de Greuze (Louvre); le mauvais fils revient de l'armée au moment où son père, qui l'a maudit autrefois, vient d'expirer

FINE (Oronce), mathématicien et astronome français, né à Briançon (1494-1555).

FINGAL (*grotte de*) célèbre caverne de l'Écosse, dans l'île de Staffa (Hébrides) Longue de 69 m. sur 20 m. de voûte, elle forme une nef soutenue par des parois de basalte colonnaire La mer y pénètre par une ouverture de 13 m. et clapote jusqu'au fond de cette « Caverne musicale ».

FINGAL, père d'Ossian, roi de Morven (Écosse) [IIIe siècle].

Fingal, poème en prose de Macpherson, attribué par lui au barde gaélique Ossian. Cette vague et plaintive poésie fut accueillie avec enthousiasme par un siècle las de raisonnement et de critique (1762)

FINIGUERRA [*ghouèra*] (Tommaso), sculpteur et nielleur florentin (1426-1464)

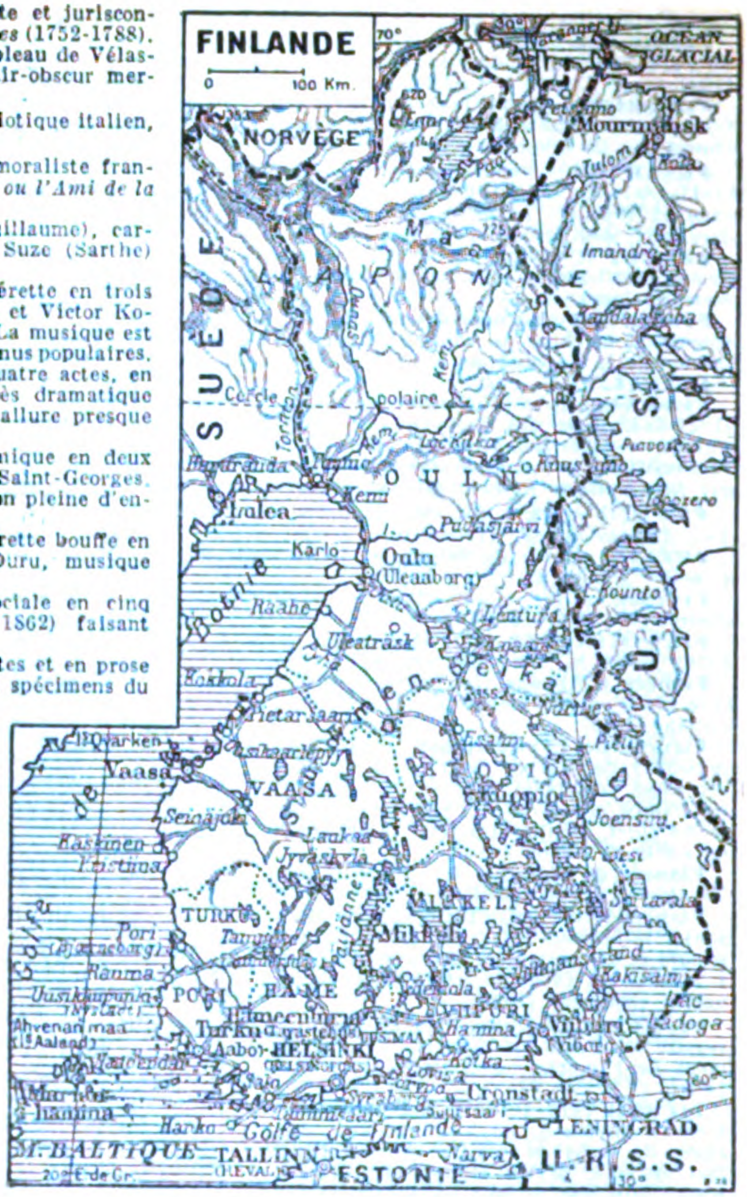
FINISTÈRE (*dép. du*), dép. formé par la Bretagne; préf. *Quimper*, s.-préf. *Morlaix, Brest, Châteaulin* 4 arr., 43 cant., 301 comm., 756.800 h. (*Finistériens*). 11e région militaire; cour d'appel de Rennes; évêché à Quimper Ce département tire son nom de sa situation physique (en latin *finis terræ*, fin de la terre). [Voir carte page précéd.]

FINISTERRE (*cap*), à l'angle N.-O. de l'Espagne.

FINLANDE (*golfe de*), formé par la Baltique, baigne la Finlande, la Russie, l'Estonie et reçoit la Néva. *Helsinki, Viipuri, Leningrad, Kronstadt* et *Tallin* sont les principaux ports.

FINLANDE, en finnois **Suomi** [*souomi*], république de l'Europe nord-orientale, sur la Baltique; 388.279 km²; 3.600.000 h. (*Finlandais* ou *Finnois*). Cap. *Helsinki* (*Helsingfors*). Plateau granitique, parsemé de nombreux lacs et marécages, lesquels couvrent 45.000 km²; climat tempéré pour la latitude. Mines de fer. Grandes forêts. Elevage. Industrie importante du bois, du papier, du beurre.

HISTOIRE. — Cédée par la Suède à la Russie en 1809, la Finlande possédait, sous la domination russe, une organisation politique et administrative



particulière. Le pays se déclara indépendant en 1917 et se délivra au printemps de 1918 des bolchevistes russes et finnois. Le pouvoir législatif est exercé par une diète; le pouvoir exécutif par un président et un conseil des ministres La Finlande, attaquée par l'U R. S. S. le 30 nov. 1939, a dû, après une résistance héroïque, signer à Moscou, le 12 mars 1940, une paix lui enlevant Viipuri et près de 1/10e de son territoire.

FINNO-OUGRIEN, groupe linguistique comprenant finnois, hongrois, mordve, tchérémisse, votiak, zyriène, vogoule, ostiak et samoyède.

FIONIE, île du Danemark, séparée du Slesvig par le Petit-Belt, de Seeland par le Grand-Belt; 340.000 h. (*Fioniens*). Ch.-l. *Odense*.

FIORAVANTI [*ân'ti*] (Léonard), médecin empirique italien, né à Bologne; m. en 1588.

FIORAVANTI (Valentin), compositeur bouffe italien, né à Rome (1764-1837).

FIORENTINO (Pier Angelo), littérateur français, d'origine italienne, né à Naples (1809-1864).

FIRDOUSI. V. FERDOUSI.

FIRMIN (*saint*), né à Pampelune, évêque d'Amiens, martyrisé en 287. Fête le 25 septembre.

FIRMINY, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 21.365 h. Ch. de f. Houille; métallurgie.

FIROUZ, souverain sassanide de la Perse, mort en 483 apr. J.-C.

FISCHART (Johann), surnommé **Mentzer**, satirique allemand (1545-1590).

FISCHER [*chèr*] (Kuno), philosophe allemand, de l'école hégélienne, né à Sandewalde (1824-1907).

FISHER [*chèr*] DE KILVERSTONE (lord John ARBUTHNOT), amiral anglais, né à Rambodde, a commandé la flotte anglaise au début de la Grande Guerre (1841-1920).

FISMES [*fim'*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; sur la Vesle; 3.151 h. (*Fismois*). Ch. de f.

FITZ-GERALD [*djérèld*] (Edouard), patriote irlandais, né à Dublin (1763-1798).

FITZ-JAMES, famille anglaise, dont le premier membre, fils naturel de Jacques II, se fit naturaliser Français et devint maréchal de Berwick.

FIUME [*fioumé*], v. d'Italie, port actif sur l'Adriatique, au fond du golfe de Quarnero; 50.000 h. Ancien port militaire et arsenal de la Hongrie, Fiume, soumise après la guerre européenne à un gouvernement interallié, fut occupée par l'expédition de d'Annunzio qui y établit une régence de 1919 à 1920. Déclarée république indépendante au traité de Rapallo (1920), elle fut adjugée à l'Italie au traité de Rome (1924).

FIVES-LILLE, anc. comm. du Nord, réunie à Lille en 1858. Constructions métalliques.

FIZEAU (Hippolyte-Louis), physicien français, né à Paris, auteur de beaux travaux sur la propagation et la vitesse de la lumière (1819-1896).

FLACCUS. V. VALERIUS.

FLACHAT (Eugène), ingénieur français, constructeur des premières voies ferrées de la France, né à Nîmes (1802-1873).

FLACOURT (Etienne *de*), un des premiers colonisateurs français de Madagascar; né à Orléans (1607-1660).

Flagellants, fanatiques religieux des XIIIe et XIVe siècles, ainsi nommés parce qu'ils se flagellaient publiquement.

FLAHAUT [*flaô*] (Joseph, *comte de*), aide de camp de Napoléon, fils naturel de Talleyrand; il eut de la reine Hortense un fils, le duc de Morny; né à Paris (1785-1870).

FLAMEL (Nicolas), écrivain juré de l'Université de Paris, que la légende a fait passer pour sorcier et alchimiste (1330-1418).

FLAMENG (Marie-Auguste), peintre français de marines, né à Jouy-aux-Arches, près de Metz (1843-1893).

FLAMENG (Léopold), graveur français, né à Bruxelles (1831-1911); — Son fils, FRANÇOIS, peintre d'histoire distingué, né à Paris (1856-1923).

Flamines, prêtres romains nommés et sacrés par le grand pontife pour le service d'un dieu déterminé. On distinguait les flamines majeurs et les flamines mineurs. Le plus élevé en dignité était le flamine de Jupiter (*flamen Dialis*).

FLAMININUS [*nuss*] (Titus Quinctius), général romain, consul en 198 av. J.-C., mort vers 175; il battit à Cynocéphales le roi de Macédoine Philippe V et proclama aux jeux Isthmiques la liberté de la Grèce.

FLAMINIUS NEPOS, consul romain. Il se laissa surprendre par Annibal, fut vaincu et tué au Trasimène (217 av. J.-C.).

FLAMMARION (Camille), astronome français, né à Montigny-le-Roi; séduisant vulgarisateur (1842-1925).

FLAMSTEED [*flam'stid*] (John), astronome anglais, né à Derby, auteur, pour la construction des cartes, d'un système de projection auquel son nom est resté attaché (1646-1719).

FLANDRE, nom donné autrefois à tout le pays compris entre le bas Escaut, la mer du Nord, l'Artois, le Hainaut et le Brabant, région déprimée et marécageuse, dont la partie en bordure de la mer du Nord a été peu à peu conquise par l'assèchement au profit de l'agriculture. (Hab. *Flamands*.) Au cours de la Grande Guerre ont été livrées jusqu'à quatre batailles dans les Flandres; trois sont dites *batailles des Flandres* et se placent en octobre-novembre 1914 pendant la Course à la mer, en juillet-octobre 1917, et en avril-juin 1918, pendant l'offensive allemande. Une *bataille des Crêtes de Flandre*, datant de septembre-octobre 1918, fait partie de la « seconde bataille de Belgique ».

FLANDRE FRANÇAISE, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Louis XIV par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668); capit. *Lille*. Elle a formé le dép. du Nord.

FLANDRE-OCCIDENTALE, prov de Belgique; ch.-l. *Bruges*; 902.000 h.

FLANDRE-ORIENTALE, prov. de Belgique; ch.-l. *Gand*; 1.150.000 h.

FLANDRIN (Hippolyte), peintre et fresquiste français, né à Lyon; peintre harmonieux de scènes religieuses (1809-1864).



Flaubert.

FLASSAN (Gaëtan *de*), diplomate et publiciste fr., né à Bédouin (Comtat Venaissin) (1760-1845).

FLATTERS [*tèrss*] (Paul-François-Xavier), lieutenant-colonel français, né à Paris, chef d'une mission transsharienne massacrée avec lui par les Touareg (1832-1881).

FLAUBERT (Gustave), romancier français, né à Rouen; auteur de *Madame Bovary*, de *Salammbô*, *Bouvard et Pécuchet*, etc. Observateur réaliste, écrivain pittoresque, éclatant, au style extrêmement travaillé (1821-1880).

FLAVIEN (*saint*), patriarche de Constantinople, né vers 390, m. en 449. Fête le 18 février.

FLAVIENS, illustre famille de Rome, à laquelle appartenaient Vespasien, Titus et Domitien.

FLAVIGNY-SUR-OZERAIN, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Montbard; 740 h. Anis.

FLAWIL [*vil*], comm. de Suisse (Saint-Gall); 5.500 h. Mousselines.

FLAXMAN [*flaksman'*] (John), sculpteur anglais, né à York, auteur d'œuvres remarquables par le fini et la sobriété classique de l'exécution (1755-1826).



Fléchier.

FLÈCHE (*La*), ch.-l. d'arr. (Sarthe), sur le Loir; 10.115 h. (*Fléchois*). Ch. de f.; à 39 kil. S.-O. du Mans. Ecole préparatoire militaire pour les fils d'officiers. — L'arr. a 7 cant., 75 comm., 75.463 h.

FLÉCHIER (Esprit), orateur sacré, évêque de Nîmes, né à Pernes (comtat d'Avignon). Auteur de *Sermons*, d'*Oraisons funèbres* (la plus célèbre est celle de Turenne), de *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1665*, etc. Orateur habile et ingénieux, au style recherché (1632-1710).

FLÉMALLE-GRANDE, comm. de Belgique (Liège); 5.500 h. Charbonnages, cokeries.

FLÉMALLE-HAUTE, comm. de Belgique (Liège); 5.400 h. Carrières, produits réfractaires; industrie chimique.

FLEMING (John), ingénieur anglais, né à Lancaster en 1849. Il a inventé la valve thermo-ionique ou lampe à deux électrodes.

FLEMMING [*in'gh*] (Jacob-Henri), général suédois au service de Frédéric-Auguste, roi de Pologne (1667-1728).

FLENSBURG [*flensbourgh*], v. d'Allemagne (Slesvig), port sur la Baltique; 63.000 h.

FLÉNU, comm. de Belgique (Hainaut); 5.800 h. Houille.

FLERS [*flèr*], ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 13.022 h. Ch. de f. Filatures, cotonnades, confections; produits chimiques.

FLERS (Robert *de*), auteur dramatique français, né à Pont-l'Evêque, auteur, avec A. de Caillavet, de comédies d'une spirituelle fantaisie : *l'Habit vert*, *le Roi*, *le Bois sacré*, etc. (1872-1927).

FLERS-EN-ESCREBIEUX, comm. du Nord, arr. de Douai; 6.085 h. Houille.

FLERS-LEZ-LILLE, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.524 h.

FLESSELLES (Jacques *de*), dernier prévôt des

(*Phot. Nadar, Larousse.*)

marchands de Paris, né dans cette ville en 1730; massacré par le peuple le 14 juillet 1789.

FLESSINGUE [*singh*], en holland. **Vlissingen** [*flissin'ghen*], v. et port militaire des Pays Bas (Zélande); 25.000 h.

FLETCHER [*tcher*] (John), auteur dramatique anglais, collaborateur de Beaumont; plein de verve, mais souvent grossier (1579-1625).

FLEURANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, sur le Gers; 3.467 h. Ch. de f. Céréales, vin.

Fleurant [*ran*] (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière. Il est resté le patron des apothicaires, ayant pour attribut l'instrument si redouté de M. de Pourceaugnac.

FLEURIER, comm. de Suisse (Neuchâtel); 3.900 h. École d'horlogerie.

FLEURIEU (Charles-Pierre CLARET, *comte de*), marin et sénateur français, né à Lyon (1738-1810).

FLEURIOT (Zénaïde), femme de lettres française, auteur d'un grand nombre de récits et pièces pour la jeunesse. Née à Saint-Brieuc (1829-1890).

FLEURIOT-LESCOT (Édouard), révolutionnaire français, né à Bruxelles. Maire de Paris au 9-Thermidor, il fut guillotiné avec Robespierre (1761-1794).

Fleurs du mal (*les*), recueil de poésies de Baudelaire, œuvres inquiètes, aux raffinements presque morbides, mais d'une incomparable puissance d'expression, d'une harmonie subtile et suggestive (1857).

FLEURUS [*russ*], c. de Belgique (Hainaut), non loin de la Sambre; 6.500 h. Luxembourg y vainquit Hollandais et Autrichiens en 1690 et Jourdan les Autrichiens en 1794.



Cardinal de Fleury.

FLEURY (Claude), prêtre français, né à Paris, confesseur de Louis XV, auteur d'une *Histoire ecclésiastique* estimée de ses contemporains (1640-1723).

FLEURY (André-Hercule, *cardinal de*), évêque de Fréjus, ministre de Louis XV, né à Lodève. Il administra avec probité, presque avec avarice. A l'extérieur, il rechercha la paix, avec l'aide du ministre anglais Walpole. Il sut assurer à la France la Lorraine, donnée en usufruit en 1737 à Stanislas Leczinski; mais il ne réussit pas en 1740 à éviter la guerre de la Succession d'Autriche (1654-1743).

FLEURY (Abraham-Joseph BÉNARD, dit), comédien français, né à Chartres (1750-1822); il a laissé des *Mémoires*.

FLEURY (Émile-Félix, *comte*), général et diplomate français, né à Paris (1815-1884).

FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT, comm. de la Meuse, arr. de Verdun; 77 h. Détruite pendant la Guerre, ne sera pas reconstruite.

FLEURY-LES-AUBRAIS, comm. du Loiret, arr. d'Orléans; 6.018 h.

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 1.481 h. Ch. de f.

FLINCK [*in'k*] (Govaert), peintre hollandais, né à Clèves; élève fidèle de Rembrandt, cultiva aussi l'histoire et le portrait (1615-1660).

FLINDERS [*flinders*] (Mathieu), navigateur anglais, né à Donington (1760-1814).

FLINES-LÈS-RACHES, comm. du Nord, arr. de Douai; 4.259 h. Ch. de f.

FLINT [*flin't*], v. des États-Unis (Michigan), sur le Flint-River; 150.000 h. Commerce de blé.

FLINTSHIRE [*flin't'tcher*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 112.000 h. Ch.-l. *Mold*.

FLIREY, comm. de l'arr. de Nancy (Meurthe-et-Moselle), à la limite de la forêt de Haye; 200 h. Victoire française en 1911.

FLIXECOURT, comm. de la Somme, arr. d'Amiens; 2.950 h. Ch. de f. Jute.

FLIZE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse; 1.140 h.

FLOCON (Ferdinand), publiciste et homme politique français, né à Paris (1800-1866). Il fut, en février 1848, secrétaire du gouvernement provisoire.

FLODOARD ou **FRODOARD**, chroniqueur et hagiographe français, né à Epernay, auteur d'une *Histoire de l'église de Reims* et de précieuses *Annales* (894-966).

(*Phot. Larousse.*)

FLOGNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, sur l'Armançon; 393 h. Ch. de f.

FLOIRAC, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 7.180 h. Corps gras, savons.

FLOQUET (Charles), homme politique français, né à Saint-Jean-Pied-de-Port (1828-1896); président du Conseil en 1888; adversaire du boulangisme.

FLORAC, ch.-l. d'arr. (Lozère), sur le Tarnon, affl. du Tarn, à 40 kil. S.-E. de Mende; 1.600 h. (*Floracois*). — L'arr. a 7 cant., 52 comm., 21.436 h.

FLORANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 5.053 h. Ch. de f. Scieries.

Floraux (*Jeux*). V. JEUX FLORAUX.

FLORE, déesse des fleurs et des jardins, aimée de Zéphire et mère du Printemps.



Flore (*Myth.*).

FLORE (*sainte*), née à Cordoue; subit le martyre en 851. Fête le 24 novembre.

Flore, statue colossale antique, musée de Naples; — superbe tableau du Titien, musée des Offices (Florence).

Flore française (*la*), ouvrage dans lequel Lamarck a introduit la méthode dichotomique dans la science (1805).

FLOREFFE, comm. de Belgique (Namur); 3.000 h. Glaces.

FLORENCE, en ital. **Firenze** [*èn'tsé*], v. d'Italie, anc. cap. de la Toscane, sur l'Arno; 320.000 h. (*Florentins*). Céramique, soieries, tresses de paille, librairies. République prospère sous les Médicis, au moyen âge; célèbre par son école de peinture et sculpture (*école Florentine*); ses monuments, ses palais, ses bibliothèques lui ont valu le nom d'« Athènes de l'Italie ».

FLORENSAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 3.440 h. Ch. de f. Vins.

FLORENT (*saint*), évêque de Strasbourg, né en Irlande; m. en 687. Fête le 7 novembre.

FLORENTIN (*saint*), abbé (vers 483-553). Fête le 12 avril.

FLORÈS [*rèss*], une des Açores; 8.250 h.

FLORÈS [*ès*], île de la Sonde, entre Sumbava et Timor, séparée de Célèbes par la *mer de Florès*; 60.000 h. Coprah. Aux Pays-Bas.

FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS *de*), fabuliste français, né au château de Florian (Gard); petit-neveu de Voltaire. Il écrivit des nouvelles, des pièces de théâtre, etc. Il est surtout, après La Fontaine et bien au-dessous, notre fabuliste le plus remarquable. Il s'est montré dans la fable, à la différence de son illustre précurseur, moins un peintre et un poète qu'un fin satirique et un moraliste excellent (1755-1794).



Florian.

FLORIANOPOLIS [*iss*], v. du Brésil, capit. de l'État de Santa-Catharina; 42.000 h.

FLORIDA-BLANCA [*an'ka*] (François-Antoine), né à Murcie, homme d'État espagnol, principal ministre de Charles III (1728-1808).

FLORIDE, presqu'île basse et marécageuse du S.-E. des États-Unis, séparée de Cuba par le *canal de Floride*, et formant un des États unis de l'Union; 1.500.000 h. Cap. *Tallahassee*. V. princ. *Miami*. La Floride fut découverte en 1512 par les Espagnols.

FLORIEN, empereur romain en 276.

FLORINA, v. de Grèce (Macédoine), près de la frontière yougoslave; 11.000 h.

FLORIS [*riss*] (Frans), peintre d'histoire flamand, né à Anvers (vers 1518-1570).

FLORUS [*russ*], historien latin, contemporain de Trajan, auteur d'un *Abrégé d'histoire romaine*, écrit dans un style concis, mais recherché (IIe siècle).

FLOTOW [*flo*'] (Adolphe *de*), compositeur allemand, né à Teutendorf (Mecklembourg), auteur de *Martha* et de *l'Ombre;* son style est léger et gracieux (1812-1883).

FLOTTE (Paul *de*), marin et homme politique français, né à Landerneau; m. en Sicile, aux côtés de Garibaldi (1817-1860).

FLOURENS [*rinss*] (Pierre-Jean-Marie), physiologiste français, né à Maureilhan (Hérault) [1794-1867]; — Son fils GUSTAVE, un des chefs de la Commune, périt pendant cette insurrection (1838-1871); — LÉOPOLD-ÉMILE, frère du précédent, homme politique, né à Paris (1841-1920).



Mal Foch.

FLUMET, comm. de Savoie, arr. d'Albertville; 930 h. Station d'altitude.

Flûte enchantée (*la*), opéra en deux actes, musique de Mozart (1791) et un de ses chefs-d'œuvre.

FO, nom du Bouddha, en Chine.

FOCH (Ferdinand), maréchal de France, né à Tarbes. Il commanda pendant la Grande Guerre la 9e armée, le groupe des armées du Nord, et devint en 1918 généralissime des troupes alliées, qu'il conduisit à la victoire. Membre de l'Académie française (1851-1929).

FOCSHANI [*cha*], v. de Roumanie (Moldavie), au N.-O. de Galatz; 32.000 h.

FOE (Daniel *de*). V. DEFOE.

FOGAZZARO [*dza*] (Antoine), poète et romancier italien, né à Vicence (1842-1911).

FOGGIA [*fodjia*], v. d'Italie (Pouilles), ch.-l. de prov.; 57.000 h.

FO-HI ou **FOU-HI**, souverain légendaire que les Chinois regardent comme leur premier empereur et législateur (vers 3300 av. J.-C.).

Foire aux vanités (*la*), roman satirique et humoristique de Thackeray (1847).

FOIX [*foi*] (*comté de*), ancien gouvernement de France (dép. de l'Ariège); ch.-l. *Foix;* annexé à la couronne à l'avènement de Henri IV (1589).



Gaston de Foix.

FOIX, ch.-l. du dép. de l'Ariège, sur l'Ariège; 6.279 h. (*Fuxiens* ou *Fuxéens*). Ch. de f.; à 834 kil. S. de Paris. Forges; bauxite. — L'arr. a 12 cant., 229 comm., 101.951 h.

FOIX (Gaston III *de*), dit GASTON PHŒBUS, *comte* DE FOIX. Il se montra le protecteur éclairé des lettres et des arts et écrivit un célèbre *Traité de la chasse* (1331-1391).

FOIX (Gaston *de*), *duc* DE NEMOURS, illustre capitaine français, neveu de Louis XII, gagna la bataille de Ravenne en 1512, mais fut tué dans la poursuite des vaincus (1489-1512).

FOLARD (Jean-Charles, *chevalier de*), tacticien français, né à Avignon (1669-1752), surnommé *le Végèce français.*

FOLEMBRAY, comm. de l'Aisne (arr. de Laon); 2.090 h. Ch. de f. Verrerie.

FOLENGO (Teofilo), dit **Merlin Coccaie**, poète burlesque italien, créateur du genre macaronique; auteur du *Baldus* (1496-1544).

Folie (*Eloge de la*). V. ÉLOGE.

Folies amoureuses (*les*), comédie en trois actes, en vers, un des chefs-d'œuvre de Regnard, d'une grande gaieté (1704).

FOLIGNO, v. d'Italie (Ombrie); 13.000 h.

FOLKESTONE [*fo^ukst^en*'], v. d'Angleterre (comté de Kent); 33.500 h. Port sur la Manche, en relations suivies avec Boulogne-sur-Mer.

Folketing, Chambre des députés en Danemark.

FONFRÈDE (Jean-Baptiste BOYER), Conventionnel, né à Bordeaux, guillotiné avec les Girondins (1766-1793).

FONS, race indigène du S. du Dahomey.

FONSECA (Pedro *da*), savant jésuite et philosophe portugais, *l'Aristote portugais* (1528-1599).

FONTAINE, ch.-l. de c. (Territoire de Belfort); sur le Saint-Nicolas; 278 h.

FONTAINE, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 6.772 h. Construction mécanique.

FONTAINE (Pierre-François-Léonard), architecte français, né à Pontoise; il a élevé l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris (1762-1853).

FONTAINEBLEAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. et à 16 kil. S.-E. de Melun; 17.075 h. (*Fontainebléens* ou *Bellifontains*). Ch. de f. P.-L.-M. Beau château construit pour François Ier par les architectes Le Breton, Serlio, Delorme, et décoré par Rosso et le Primatice. Napoléon Ier y signa son abdication en 1814; grande et pittoresque forêt. Sables, grès. Le raisin dit *chasselas de Fontainebleau* est cultivé à quelque distance de la ville, dans la commune de Thomery. École d'application de l'artillerie et du génie. Patrie de Philippe IV, François II, Henri III, Louis XIII.



Château de Fontainebleau.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 727 h. Forges. Henri IV y vainquit le duc de Mayenne en 1595.

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 559 h.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, ville de Belgique (Hainaut); 7.200 h. Tréfilerie, clouterie, chaînes, produits chimiques.

FONTAINES (Pierre *de*), jurisconsulte français (XIIIe siècle), auteur des *Conseils à un ami*, ouvrage de droit coutumier.

FONTANA (Prosper), peintre d'histoire et portraitiste italien, né à Bologne, maître de Carrache (1512-1597).

FONTANA (Dominique), architecte italien, né à Mili, auteur de la façade de Saint-Jean de Latran, à Rome (1543-1607).

FONTANA (Félix), physicien et anatomiste italien, né à Pomarolo (Tyrol), créateur d'un célèbre cabinet d'histoire naturelle (1730-1805).

FONTANES (Louis *de*), littérateur et grand maître de l'Université sous l'Empire, né à Niort (1757-1821).

FONTANET. V. FONTENOY-EN-PUISAYE.

FONTANGES (Marie-Angélique, *duchesse de*). Elle devint vers 1679 la favorite de Louis XIV (1661-1681).

FONTARABIE, esp. **Fuenterrabia** [*fouènté*], v. d'Espagne (Guipuzcoa), sur la Bidassoa; 5.000 h.

FONTENAY (BELIN *de*), peintre de fleurs et de fruits, né à Caen (1653-1715).

FONTENAY-AUX-ROSES, comm. de la Seine (arr. de Sceaux), où l'on cultivait une grande quantité de rosiers; 6.870 h. (*Fontenaisiens*). École normale primaire supérieure de jeunes filles. Ch. de f.

FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arr. (Vendée), sur la Vendée, affl. de la Sèvre Niortaise; 9.082 h. (*Fontenaisiens*). Ch. de f. à 52 kil. S.-E. de La Roche-sur-Yon. Patrie du jurisconsulte Brisson, de Viète. — L'arr. a 9 cant., 115 comm., 118.142 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS, comm. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 30.036 h. Ch. de f.

FONTENELLE (Bernard LE BOVIER *de*), littérateur français, né à Rouen, neveu de Corneille (1657-1757). Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie des

(*Phot. Meley, Alinari, Giraudon.*)

sciences, et comme tel prononça de remarquables *Eloges* des membres décédés. Ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, œuvre élégante et habile de vulgarisation scientifique, eurent un très vif succès.



Fontenelle.

FONTENOY, comm. de Belgique (arr. de Tournai); 940 h. Le maréchal de Saxe, en présence de Louis XV, y battit les Anglais et les Hollandais le 11 mai 1745. C'est à cette célèbre bataille que se rapporte cette phrase courtoise si souvent citée : « Après vous, messieurs les Anglais. » Quand la tête de la colonne anglaise fut arrêtée à cinquante pas des gardes françaises, les officiers se saluèrent réciproquement : « Faites tirer vos gens! » s'écria lord Hay, capitaine aux gardes anglaises : « Non, monsieur! à vous l'honneur! » répliqua le comte d'Anterroches. Cette courtoisie intempestive coûta cher aux Français; une épouvantable décharge emporta la première ligne.

FONTENOY-EN-PUISAYE ou **FONTANET**, comm. de l'Yonne, près de Toucy; 540 h. On y place souvent le théâtre de la victoire de Fontanet, que Charles le Chauve et Louis le Germanique remportèrent sur leur frère Lothaire, le 25 juin 841.

FONTEVRAULT [*vrô*], comm. du dép. de Maine-et-Loire (arr. de Saumur); 1.581 h. (*Fontevristes*). Célèbre abbaye de femmes, fondée en 1099 par Robert d'Arbrissel, convertie en 1804 en maison de détention. La belle église (XIIe s.) conserve les tombes des Plantagenets.

FONTOY, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville-Ouest; 4.174 h.

FONTRAILLES [*tray'*] (Louis D'ASTARAC, *marquis de*), beau-frère de Cinq-Mars, avec qui il conspira contre Richelieu. Il réussit à s'échapper en gagnant l'Angleterre; m. en 1677.

FONT-ROMEU, station d'altitude des Pyrénées-Orientales, comm. d'Odeillo-Via, arr. de Prades.

FOOTE [*fout'*] (Samuel), auteur et acteur anglais, d'une grande verve comique, que l'on surnomma *le Moderne Aristophane* (1720-1777).



Comte de Forbin.

FORAIN (Jean-Louis), peintre, dessinateur et caricaturiste français, né à Reims (1852-1931).

FORBACH [*bak*], ch.-l. d'arr. (Moselle); 11.491 h. Le 6 août 1870, les Allemands y défirent le général Frossard, que Bazaine, bien que tout proche, ne secourut pas. — L'arr. a 4 cant., 89 comm., 113.360 h.

FORBIN (Claude, *comte de*), intrépide marin français, né à Gardanne (Bouches-du-Rhône) [1656-1733].

FORBIN (Louis *de*), peintre d'histoire et archéologue français, né à La Roque-d'Antron [Bouches-du-Rhône] (1777-1841).

FORBIN-JANSON (Charles-Auguste *de*), évêque de Nancy, né à Paris, organisateur des *Missions* qui parcoururent la France sous la Restauration; fondateur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1785-1844).

FORBONNAIS (François VÉRON-DUVERGER *de*), économiste français, né au Mans (1722-1800).

FORCADEL (Etienne), jurisconsulte et poète français, né à Béziers (1534-1574).

FORCALQUIER, ch.-l. d'arr. (Basses-Alpes), à 54 kil. S.-O. de Digne; 2.588 h. Ch. de f. (*Forcalquiérois*). — L'arr. a 11 cant., 97 comm., 37.676 h.

Force (*la*), ancienne prison de Paris, dans le Marais. Il y avait la Petite Force rue Pavée, et la Grande Force rue du Roi-de-Sicile. Elle servit pendant la Révolution. Supprimée en 1850.

Force et matière, ouvrage du philosophe allemand L. Buchner, dont le principe est : « Point de force sans matière, point de matière sans force. » (1856.)

FORCELLINI [*tchéllini*] (Egidio), lexicographe italien, auteur d'un *Lexique latin* (1688-1768).

(*Phot. Giraudon, Larousse.*)

FORCHIES-LA-MARCHE, comm. de Belgique (Hainaut); 6.500 h. Chaudronnerie.

FOREST, en flam. **Vorst**, comm. de Belgique (Brabant); 32.000 h. Faubourg de Bruxelles.

FOREST (Fernand), inventeur français, né à Clermont-Ferrand (1851-1914); on lui doit le moteur à explosion.

FORÊT (*La*), comm. du Finistère, arr. de Quimper; 1.824 h. Station balnéaire.

FORÊT-NOIRE, en allem. **Schwarzwald** [*chvartsvald*], groupe de montagnes allemandes, à l'E. du Rhin, symétriques aux Vosges. Couvertes de forêts, elles culminent au Feldberg par 1.495 m.

FOREZ [*rèz*] (*le*), pays de France (Lyonnais), cap. *Feurs*, puis *Montbrison*. (Hab. *Foréziens*.)

FOREZ (*monts du*), chaîne de montagnes de la France centrale, entre l'Allier et la Loire.

FORFARSHIRE [*fôrfercher*] ou **ANGUS**, comté d'Ecosse orientale; 270.000 h. Ch.-l. *Forfar*. V. pr. *Dundee*.

Forges de Vulcain (*les*), tableau de Vélasquez, musée royal de Madrid; — superbe composition de Rubens, musée de Bruxelles.

FORGES-LES-EAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, près de l'Andelle, affl. dr. de la Seine; 2.289 h. Ch. de f. Eaux minérales ferrugineuses, bicarbonatées.

FORGET (Pierre), homme d'Etat français, né à Paris. Ministre de Henri IV, il fut un des rédacteurs de l'édit de Nantes (1544-1610).

FORKEL (Jean-Nicolas), musicographe allemand né à Meeder (1749-1818).

For-l'Evêque, prison qui était située à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. On y enfermait les détenus pour dettes et les comédiens délinquants. Elle fut démolie en 1780.

FORLI, v. d'Italie (Emilie), au S. de Ravenne; ch.-l. de prov.; 58.000 h.

FORMENTERA [*èn*], une des Baléares; 2.250 h.

FORMERIE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, non loin de la Bresle; 1.382 h. Ch. de f.

FORMEY (Jean-Louis-Samuel), philosophe et écrivain allemand, d'origine française, né à Berlin (1711-1797), secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

FORMIGNY, comm. du Calvados (arr. de Bayeux); 420 h. Victoire du connétable de Richemont sur les Anglais (1450).

FORMOSE, en jap. **Taïwan**, île située entre le Pacifique et la mer de Chine; 36.000 km²; pop. 4.500.000 h. (*Formosans*). Au Japon depuis 1895. Ch.-l. *Taïhoku*.

FORMOSE, pape de 891 à 896, né à Rome (816-896).

FORNARINA (*la*), Romaine d'une grande beauté, aimée de Raphaël; elle était fille d'un boulanger (d'où son surnom de *Fornarina*), et son véritable nom était *Margarita*. Raphaël a fait d'elle un portrait célèbre, qui est à Rome.

FORNOUE, en ital. **Fornovo**, bourg d'Italie, près du Taro, affl. du Pô; 3.300 h. Charles VIII, à son retour de Naples, y battit les Italiens en 1495.

FORSTER [*ster*] (Johann Reinhold), voyageur allemand. Il fit partie, comme naturaliste, de l'expédition de Cook (1729-1798).

FORTALEZA. V. CEARA.

FORT-BAYARD, ch.-l. du Kouang-tcheou-wan.

FORT-DAUPHIN, v. de Madagascar, sur la côte sud-est de l'île; 3.980 h.

FORT-DE-FRANCE, autref. **FORT-ROYAL**, ch.-l. de l'île française de la Martinique; 52.000 h. Port. Patrie de l'impératrice Joséphine.

FORTESCUE [*fôrtiskiou*] (John), jurisconsulte anglais (né vers 1394, mort vers 1476).

FORTH [*fôz*] (*le*), fleuve côtier d'Ecosse, qui se jette dans le *golfe de Forth* (mer du Nord); 158 kil.

FORTIA D'URBAN [*tia*], érudit français, né à Avignon (1756-1843).

FORT-LAMY, ch.-l. de la colonie du Tchad (A.-E. F.), sur le Chari, au S. du lac Tchad; 6.000 h.

FORT-MAHON, comm. de la Somme, arr. d'Abbeville; 700 h. Station balnéaire.

FORT-NATIONAL, comm. d'Algérie, arr. de Tizi-Ouzou; 12.000 h.

FORTOUL (Hippolyte), écrivain français et ministre de l'Instruction publique; né à Digne; (1811-1856).

FORTUNAT (*saint*), poète latin, évêque de Poitiers (530-609). Fête le 14 décembre.

FORTUNE (en gr. *Tukhê*), divinité allégorique des Romains et des Grecs, personnification du hasard, de l'imprévu, du caprice des choses. On la représentait sur un globe ou sur une roue, s'avançant les yeux bandés.


La Fortune.

FORTUNÉES (*îles*), n. anc. des îles Canaries.

FORTUNY (Mariano), peintre et aquarelliste espagnol, né à Reus (1838-1874).

FORT-WAYNE [*fort'-ouèin'*], v. des Etats-Unis (Indiana), sur le Maumee; 105.000 h.

FORT-WORTH [*fort'-ouœrz*], v. des Etats-Unis (Texas), sur le Sandy-Creek; 170.000 h.

FOSCARI (Francesco), doge de Venise de 1423 à 1457; né en 1372. — Son fils, JACOPO, accusé de trahison, fut mis à la torture.

FOSCOLO (Ugo), écrivain et poète italien, né à Zante (1778-1827), auteur des *Lettres de Jacopo Ortis*.

FOSSAT (*Le*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 770 h.

FOSSOMBRONE, v. d'Italie (Marches); 11.000 h.

FOUAD Ier (Ahmed), roi d'Egypte, né au Caire (1868-1936). Il succéda en 1917 à son frère le sultan Hussein Kemal et prit en 1922 le titre de roi.

FOUCART (Paul), helléniste et archéologue français, né à Paris (1836-1926).

FOUCAULD (*le P.* Charles *de*), explorateur et missionnaire français, né à Strasbourg, assassiné à Tamanrasset (Sahara central) [1853-1916].

FOUCAULT (Léon), physicien français, né à Paris, qui a démontré le mouvement de rotation de la terre au moyen d'un pendule; inventeur du gyroscope (1819-1868).

FOUCHÉ (Joseph), Conventionnel montagnard, surnommé *le Mitrailleur de Lyon*, né près de Nantes, ministre de la police et duc d'Otrante sous l'Empire, trahit Napoléon Ier après les Cent-Jours et conserva son ministère sous la Restauration, puis il occupa la légation de Dresde; obligé d'abandonner ce poste, il se fit naturaliser autrichien et mourut à Trieste. Selon une parole célèbre, « il ne lui manqua rien en habileté, peu en bon sens, tout en vertu » (1759-1820).

FOUCHER DE CAREIL [*karèy'*] (Louis-Alexandre, *comte*), homme politique et littérateur français, né à Paris (1826-1891).

FOUCHER DE CHARTRES, prêtre et historien français, né à Chartres (1058-1127); a raconté la première croisade.

FOUDRAS [*drâss*] (Auguste, *marquis de*), romancier français, né à Falkenberg (Prusse) [1800-1872], auteur d'ouvrages sur la chasse.

FOUESNANT [*énan*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 3.499 h. (*Fouesnantais*).

FOUG, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 2.800 h. Ch. de f. Fontes, carrelages. Ruines du château des comtes de Bar (XIIIe s.).

FOUGERAY (Grand-), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 2.898 h. Ch. de f.

FOUGÈRES, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); 21.033 h. (*Fougerais*). Ch. de f., à 48 kil. N.-E. de Rennes. Chaussures. Beaux remparts et château. — L'arr. a 6 cant., 57 comm., 81.006 h.

FOUGEROLLES, comm. de la Haute-Saône (arr. de Lure); 4.615 h. Ch. de f. Distilleries, tissage, tonnelleries.

FOUILLÉE (Alfred), philosophe français, né à La Pouëze (Maine-et-Loire) [1838-1912]; créa la philosophie des idées-forces.

FOUJIWARA, célèbre famille noble du Japon, toute-puissante du VIIe au XIIe siècle.

(*Phot. Giraudon.*)

FOUJI-YAMA ou **FOUJI-SAN**. V. FUJI-YAMA.

FOU-KIEN [*èn'*], prov. de Chine, en face de Formose; 15.000.000 d'h. Cap. *Fou-tcheou*.

FOULBÉ, plur. de PEUL.

FOULD (Achille), homme politique et habile financier français, né à Paris (1800-1867).

FOULLON (Joseph-François), contrôleur général des finances, né à Saumur. Il fut pendu par le peuple de Paris, au lendemain de la prise de la Bastille (1717-1789).

FOULPOINTE, petit port au N. de Tamatave (Madagascar). Ce fut, jadis, un important établissement français.

FOULQUES, archevêque de Reims, chancelier de Charles le Simple (840-900).

FOULQUES, curé de Neuilly, prédicateur de la 4e croisade, sous Innocent III, en 1198; m. en 1201.

FOULQUES Nerra, né en 972, comte d'Anjou de 987 à 1040.

FOUQUET (Jean), peintre et miniaturiste français, un des créateurs de l'art français auteur du *Livre d'heures* pour Etienne Chevalier, né à Tours (vers 1416-1480).

FOUQUET (Nicolas) ou mieux **FOUCQUET**, surintendant des Finances, né à Paris. De l'immense fortune qu'il amassa dans ses fonctions, il fit un usage généreux et intelligent, protégeant les hommes de lettres (Molière, La Fontaine, Pellisson) et faisant construire le splendide château de Vaux. Colbert découvrit ses malversations et le dénonça au roi, qui, blessé d'ailleurs par son faste, le fit arrêter (1661). Condamné comme dilapidateur, il mourut dans la citadelle de Pignerol, après dix-neuf ans de captivité (1615-1680).


Fouquet.

FOUQUIÈRES (Jacques), paysagiste flamand, collaborateur de Rubens, né à Anvers (1596-1659).

FOUQUIÈRES-LÈS-LENS, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 7.390 h. Houille.

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine-Quentin), né à Hérouël (Aisne) en 1746. Accusateur public du tribunal révolutionnaire, il fut pendant la Terreur le pourvoyeur infatigable de la guillotine; mort sur l'échafaud (1795).

FOUR (*passage du*), entre les pointes de Saint-Mathieu et de Corsen et l'archipel d'Ouessant.

FOURAS [*râ*], comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Rochefort; 2.166 h. (*Fourasiens*). Ch. de f. Bains de mer.

Fourberies de Scapin (*les*), farce en trois actes et en prose, par Molière (1671). Scapin est resté le type du valet fourbe, fripon, mais habile, toujours prêt à duper Géronte. Scapin, voulant soutirer de l'argent au vieux Géronte, lui fait croire que son fils Léandre est retenu dans une galère turque, d'où il ne peut sortir qu'en donnant cinq cents écus, qu'il le prie de lui envoyer. Le vieil avare, au désespoir, mais ne pouvant se résoudre à laisser périr son fils, s'écrie jusqu'à six fois, avec un dépit des plus risibles : « *Qu'allait-il faire dans cette galère?* »

FOURCHAMBAULT [*bô*], comm. de la Nièvre (arr. de Nevers), sur la Loire; 5.060 h. Ch. de f. Métallurgie.

Fourchambault (*les*), comédie en cinq actes et en prose, par Emile Augier (1878); intéressante et solidement construite.

FOURCHES CAUDINES, défilés voisins de Caudium, où l'armée romaine, cernée par le général samnite Pontius Herennius, fut réduite à passer sous le joug (321 av. J.-C.). Cette expression : *passer sous les Fourches Caudines* est entrée dans la langue pour caractériser toute concession onéreuse ou humiliante arrachée aux vaincus.

FOURCROY (Antoine-François *de*), chimiste français, né à Paris. Il participa, sous la Révolution et l'Empire, à l'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur (1755-1809).

FOUREAU (Fernand), explorateur français, né à Saint-Barbant (1850-1914).

FOURICHON (Martin), amiral français, membre du gouvernement de la Défense nationale; né à Thiviers [Dordogne] (1809-1884).

FOURRIER (*saint* Pierre), né à Chaumousey (1565-1640), fonda les congrégations de Notre-Dame et du Saint-Sauveur. Fête le 9 décembre.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, *baron*), géomètre, né à Auxerre. Il dirigea la publication du *Mémorial de l'expédition d'Egypte*, à laquelle il avait pris part (1768-1830).



Ch. Fourier.

FOURIER (Charles), philosophe et sociologue français, chef de l'école phalanstérienne, né à Besançon (1772-1837).

FOURMIES, comm. du Nord (arr. d'Avesnes), sur l'Helpe Mineure; 13.815 h. (*Fourmiesiens*). Ch. de f. Filatures, verreries; laines.

FOURMONT (Etienne), sinologue français, né à Herblay [Seine-et-Oise] (1683-1745); — Son frère, MICHEL, sinologue fr., né à Herblay (1690-1746).

FOURNELS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, 516 h.

FOURNEYRON (Benoît), ingénieur français, né à Saint-Etienne, inventeur de la turbine hydraulique (1802-1867).

FOURNIER (Claude), dit **Fournier l'Américain**, farouche révolutionnaire, dont le rôle se réduisit à une série d'attentats et d'escroqueries, né à Auzon [Haute-Loire] (1745-1825).

FOURQUEVAUX (Raymond, *baron de*), homme de guerre et diplomate français, né à Toulouse (1509-1574).

FOURS [*four*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 975 h. Ch. de f.

FOURTOU (Oscar BARDY *de*), homme politique français, né à Ribérac, ministre de l'Intérieur en 1877, pendant la période du Seize-Mai (1836-1897).

FOURVIÈRE (*Notre-Dame de*), célèbre église, lieu de pèlerinage, sur une colline qui domine Lyon, à l'emplacement de l'ancien forum de Trajan, qui fut témoin du martyre de saint Pothin, premier évêque de Lyon.

Fous (*fête des*), saturnale grotesque qui se célébrait au moyen âge jusque dans les églises, le jour de l'Epiphanie.

FOUSI-YAMA. V. FUJI-YAMA.

FOUSSERET (*Le*) [*rè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1.524 h.

FOUTA-DJALON, massif montagneux de l'A.-O. F. (Guinée française), ancien royaume, ayant pour cap. *Timbo*, soumis en 1896.

FOU-TCHEOU, port de Chine, cap. du Fou-kien, en face de Formose; 312.000 h. Arsenal bombardé par Courbet en 1884.

FOWLER [*faouler*] (Thomas), médecin anglais, né à York (1736-1801). Il a donné son nom à une liqueur à base d'arsénite de potasse.



Gal Foy.

FOX (George), fondateur de la secte des quakers en Angleterre, né à Drayton (1624-1690).

FOX (Charles-James), homme d'Etat anglais, né à Westminster, chef du parti whig et éloquent adversaire de Pitt; il demeura toute sa vie partisan de l'alliance de son pays avec la France et l'Amérique (1749-1806).

FOY (Maximilien-Sébastien), général français, né à Ham (Somme). Il couvrit la retraite de l'armée d'Espagne en 1814. Il fut blessé à Waterloo. Député libéral en 1819 et en 1824, il s'acquit une grande popularité par sa parole chaleureuse (1775-1825).

Foy (*Monument du général*), statue et bas-reliefs, par David d'Angers, au cimetière du Père-Lachaise (Paris).

(*Phot. Braun.*)

FOYATIER [*foïatié*] (Denis), sculpteur français, né à Bussière (Loire), auteur de *Spartacus* (Louvre) et de la statue équestre de *Jeanne d'Arc* à Orléans (1793-1863).

FRA ANGELICO. V. GIOVANNI.

Fracasse (*le Capitaine*), soldat fanfaron, dans la comédie italienne. V. CAPITAINE.

FRACASTORO (Jérôme) [en fr. *Fracastor*], médecin italien, poète en latin, né à Vérone (1478-1553) : auteur d'un poème latin sur la *Syphilis*.



Fragonard.

FRA DIAVOLO, de son vrai nom *Michel Pezza*, né à Itri en 1771, célèbre chef de brigands italiens; servit la cause des Bourbons et lutta contre la domination des Français à Naples. Pris en 1806, il fut pendu.

Fra Diavolo, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber (1830).

FRAGONARD (Jean-Honoré), peintre et graveur français, né à Grasse, auteur de peintures d'un charme voluptueux (1732-1806).

FRAGUIER (*abbé* Claude-François), érudit français (1666-1728).

FRAISSE, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 3.681 h. Ch. de f. Décolletage.

FRAIZE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur la Meurthe; 3.762 h. Ch. de f.

FRAMERIES, c. de Belgique (Hainaut); 14.000 h. Houille, chaussures.

FRANÇAIS de Nantes (Antoine), homme politique et publiciste français, né à Beaurepaire [Isère] (1756-1836).

Française (*Histoire de la nation*), par Gabriel Hanotaux. Ouvrage en 14 volumes, conçu sur un plan très différent de toutes les autres histoires de la France et envisageant successivement le passé de la France sous ses différents aspects : diplomatique, religieux, militaire, littéraire, artistique, scientifique, etc. (1921 et ann. suiv.).

FRANCE, un des grands Etats de l'Europe occidentale, borné au N.-O. par la Manche, le Pas de Calais et la mer du Nord, au N.-E. par la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, à l'E. par le Rhin, la Suisse et l'Italie, au S. par la Méditerranée et l'Espagne, à l'O. par l'Atlantique; 550.986 km² (avec la Corse); 41.905.000 h. (*Français*). Cap. *Paris*; v. princ. *Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Saint-Etienne, Nantes, Nice, Toulouse, Strasbourg, Le Havre*.

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — **Le trait essentiel de la géographie physique de la France est l'existence, au centre du pays, d'un vaste plateau granitique, de 800 à 1.100 mètres d'altitude, dit *Plateau central*,** dont les Cévennes (comprenant du N. au S. les monts du Beaujolais, du Lyonnais, du Vivarais, puis du Gévaudan, des Garrigues, et enfin la Montagne Noire) forment le talus oriental. Ce massif comporte un certain nombre de soulèvements volcaniques dont les principaux sont les monts du Velay, d'Aubrac, du Cantal et d'Auvergne (point culminant au puy de Sancy, 1.886 m.). Il s'incline en pentes assez douces vers l'O. (causses calcaires du Rouergue, du Quercy, monts du Limousin, de la Marche, plateau de Millevaches, de Combrailles). Au N. le massif s'abaisse par les monts de la Madeleine, du Charolais, les collines du Nivernais et de la Puisaye. Il se relie à l'E. par le Morvan, la Côte-d'Or, le plateau de Langres et les Faucilles, aux Vosges et aux collines de Lorraine et d'Argonne, et à l'O., par la Gâtine vendéenne, aux monts de Bretagne (monts d'Arrée, Montagne Noire) et aux collines normandes (Perche et Maine).

A l'E., une haute chaîne de montagnes, les Alpes maritimes, de Provence, du Dauphiné, de Savoie, s'élèvent par échelons successifs jusqu'à 4.810 m. au mont Blanc; elles forment la frontière entre la France et l'Italie et se continuent par la Suisse. Elles se rattachent au N. au Jura, que la trouée de Belfort sépare des Vosges.

Au S., une autre chaîne de montagnes, les Pyré-





nées, dont les crêtes se dressent de 2.800 à 3.400 m., limite entre la France et l'Espagne, se prolonge par les Corbières jusqu'au voisinage des Cévennes.

Un long couloir entre le Jura et les Alpes, d'une part, et le système des Cévennes, de l'autre, sert de passage à la Saône et au Rhône. Une série de plaines, à l'O. du Massif central, constitue les bassins de la Garonne, de la Loire et de la Seine.

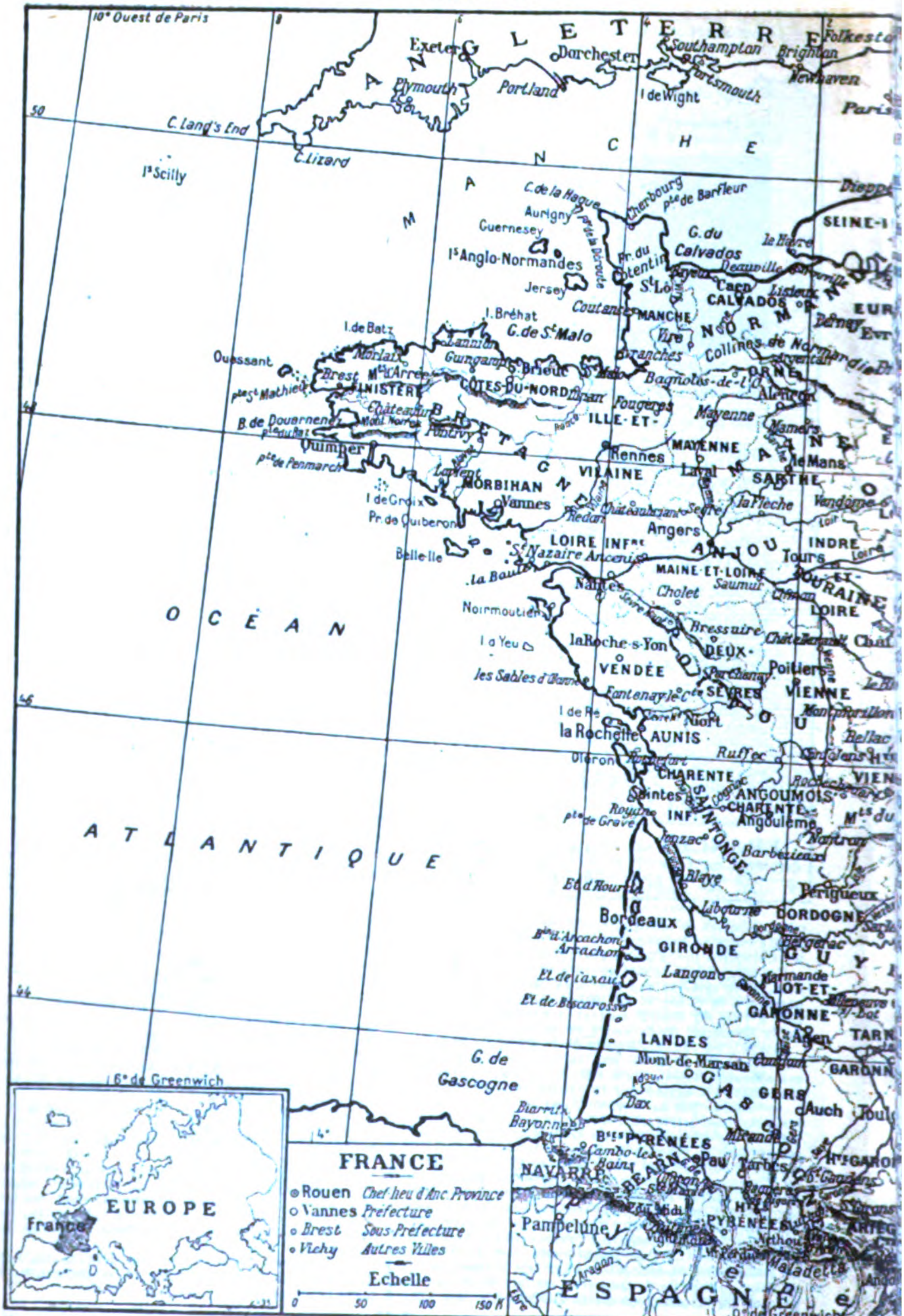
Au N., les régions basses de la Picardie et de la Flandre sont drainées par la Somme, l'Escaut et ses affluents, tandis qu'à l'E. le plateau Lorrain et Ardennais est arrosé par la Meuse et la Moselle.

— *Côtes.* Sur la mer du Nord et la Manche, on rencontre successivement les dunes de Dunkerque, les falaises du Boulonnais (cap Gris-Nez), les atterrissements de la baie de la Somme, les belles falaises calcaires du pays de Caux (cap de la Hève), les récifs du Calvados, les rochers du Cotentin (pointes de Barfleur, de la Hague), les dentelures de la Bretagne (baie du mont Saint-Michel, cap Fréhel, baie de Saint-Brieuc). Dans l'Atlantique, la côte bretonne est toujours variée : pointe Saint-Mathieu, rade de Brest, baie de Douarnenez, pointes du Raz, de Penmarch, prolongées par les îles d'Ouessant et de Sein, presqu'île de Quiberon, en face de Belle-Ile, pointes du Croisic, de Saint-Gildas. La côte vendéenne, avec les îles d'Yeu, de Noirmoutier, est plus basse; les îles de Ré et d'Oleron isolent de l'océan les baies de l'Aunis et de la Saintonge. Puis commencent les dunes, jadis mouvantes, aujourd'hui fixées par des forêts de pins qui se poursuivent au S., interrompues par le bassin d'Arcachon, jusqu'à l'Adour. Les ports principaux sont : *Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, Le Havre, Rouen, Caen, Cherbourg, Saint-Malo, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Pauillac, Bayonne.*

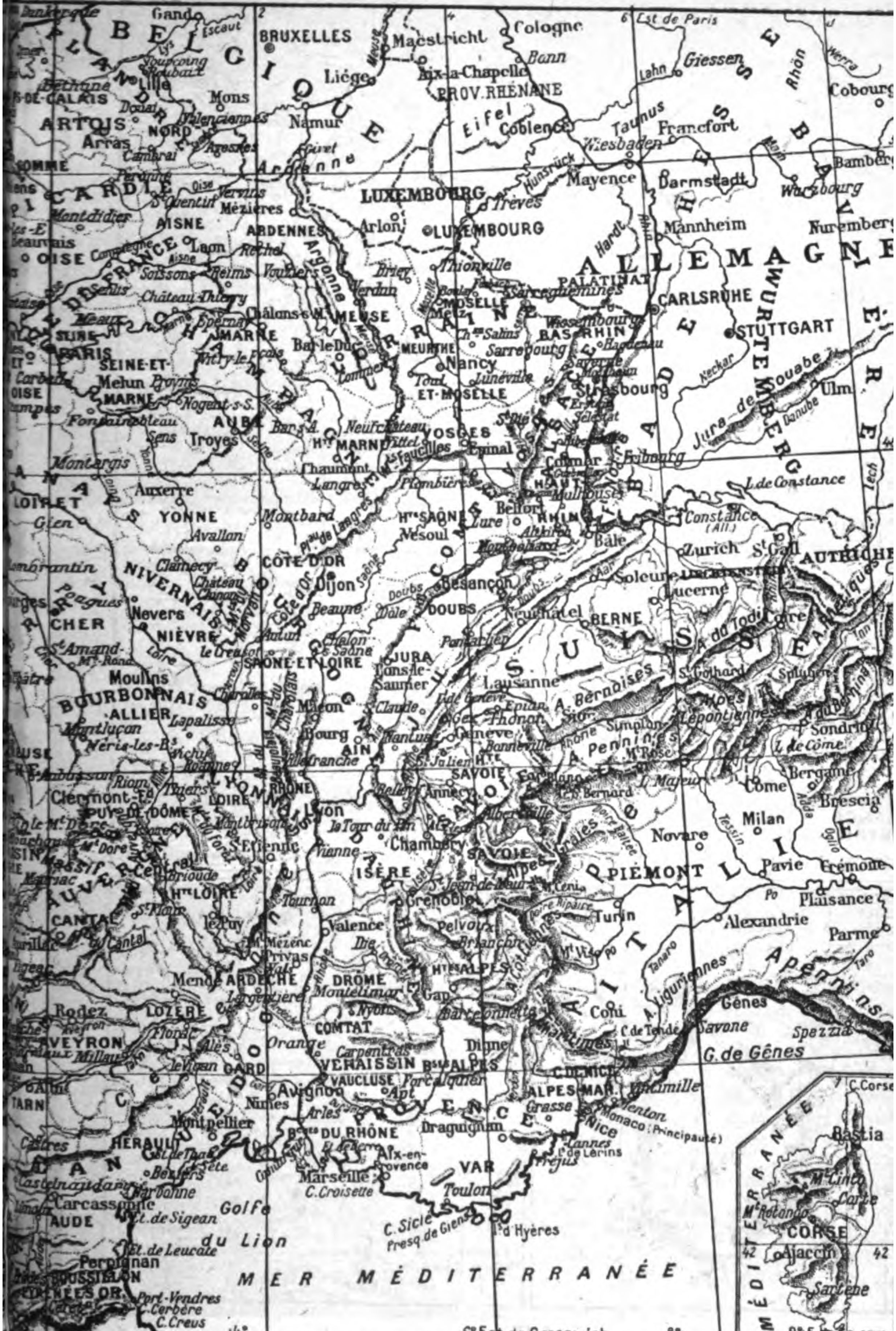
Sur la Méditerranée, la côte du Roussillon et du Languedoc, rocheuse au cap Cerbère, est en général basse, sablonneuse, bordée d'étangs. Le Rhône y forme son delta (Camargue), puis la côte redevient accidentée, creusée de profondes baies, souvent bordée d'îles (Hyères, Lérins). C'est la *Côte d'Azur,* aux nombreuses stations hivernales, dont les ports principaux sont : *Port-Vendres, La Nouvelle, Sète, Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Marseille, Toulon, Nice.*

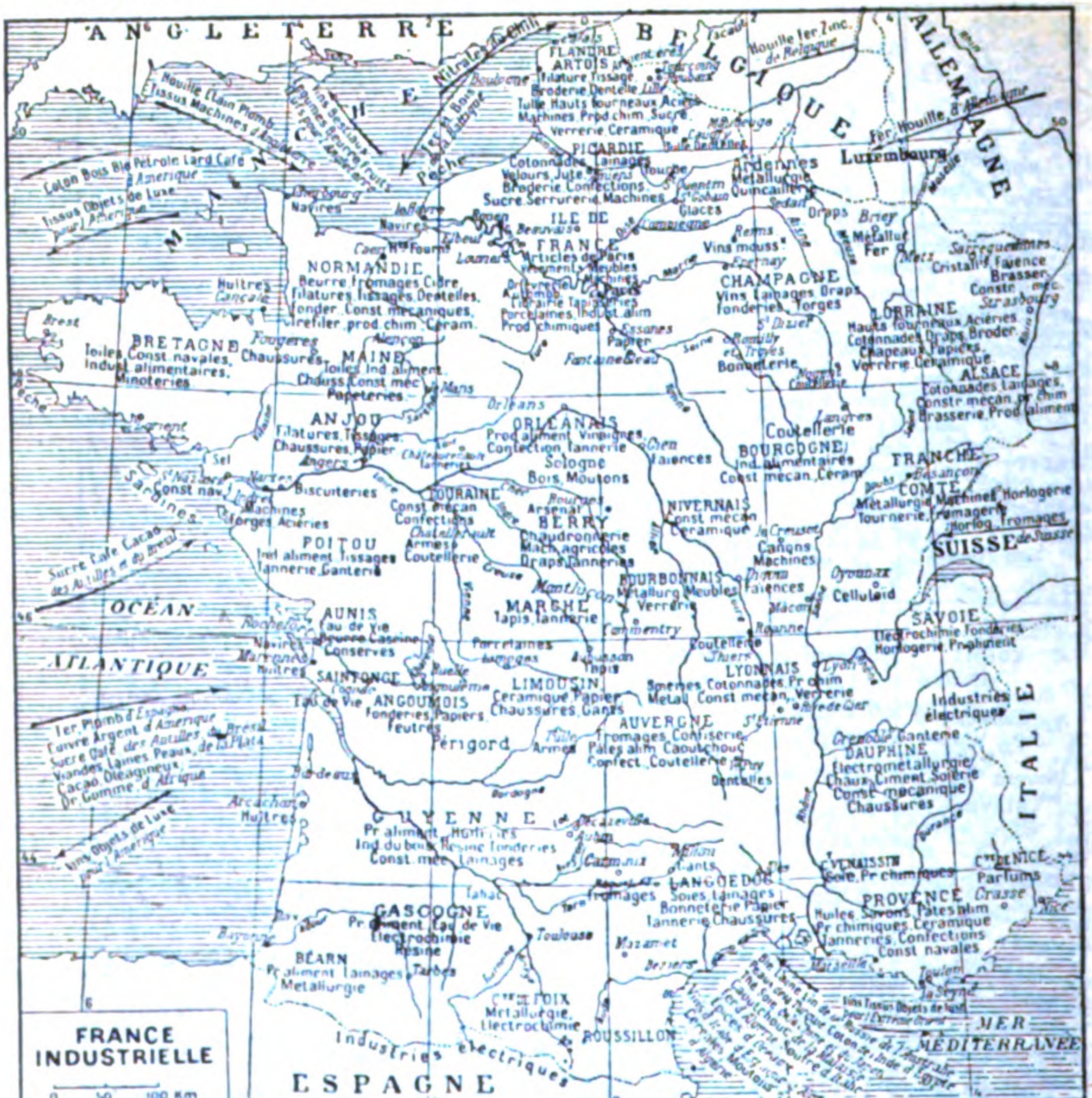
La côte O. de la Corse est élevée, mais peu découpée; la côte E., basse et marécageuse. Les ports principaux sont : *Bastia, Ajaccio.*

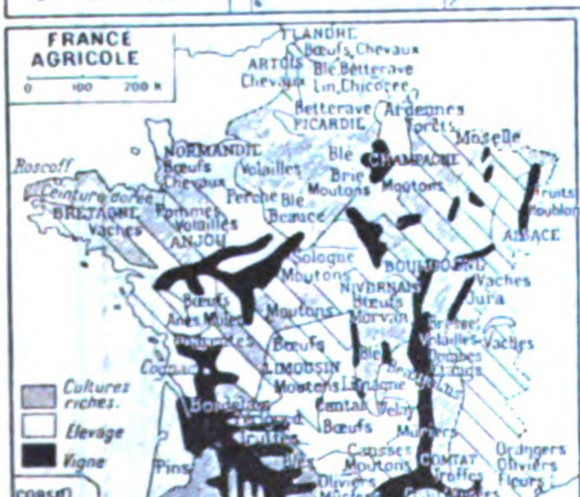
FRANCE


10° Ouest de Paris
ANGLETERRE
Exeter
Dorchester
Southampton
Brighton
Folkestone
Newhaven
Portsmouth
Plymouth
Portland
I de Wight
Paris
C. Land's End
C. Lizard
Iˢ Scilly
MANCHE
C. de la Hague
Cherbourg
Pᵗᵉ de Barfleur
Aurigny
Guernesey
Iˢ Anglo-Normandes
Jersey
G. du Calvados
Pr. du Cotentin
Le Havre
Deauville
Caen
CALVADOS
Lisieux
Sᵗ Lô
Coutances
MANCHE
NORMANDIE
Vire
Bernay
Dieppe
SEINE-I
I. Bréhat
C. de Sᵗ Malo
I. de Batz
Ouessant
Lannion
Morlaix
Guingamp
Sᵗ Brieuc
Brest
Mᵗˢ d'Arrée
FINISTÈRE
CÔTES-DU-NORD
Dinan
Fougères
Pᵗᵉ Sᵗ Mathieu
Châteaulin
BRETAGNE
B. de Douarnenez
Quimper
Pᵗᵉ de Penmarch
Pontivy
ILLE-ET-VILAINE
Rennes
Mayenne
MAYENNE
Laval
Alençon
ORNE
Mamers
Le Mans
SARTHE
MAINE
Lorient
MORBIHAN
Vannes
I. de Groix
Pr. de Quiberon
Belle-Ile
Redon
Châteaubriant
Segré
La Flèche
Angers
Vendôme
LOIRE INFᴿᴱ
Sᵗ Nazaire
Ancenis
ANJOU
Tours
INDRE-ET-LOIRE
TOURAINE
MAINE-ET-LOIRE
Saumur
Chinon
La Baule
Nantes
Cholet
Noirmoutier
I. d'Yeu
la Roche-s-Yon
Bressuire
VENDÉE
DEUX-SÈVRES
Parthenay
Poitiers
VIENNE
Les Sables d'Olonne
Fontenay-le-Cᵗᵉ
Niort
Montmorillon
I. de Ré
la Rochelle
AUNIS
POITOU
Ruffec
Confolens
Oléron
Rochefort
CHARENTE
Saintes
SAINTONGE
ANGOUMOIS
CHARENTE INF.
Angoulême
Royan
Pᵗᵉ de Grave
Jonzac
Barbezieux
Blaye
Libourne
Périgueux
DORDOGNE
Bordeaux
GIRONDE
Bergerac
GUYENNE
Bⁱⁿ d'Arcachon
Arcachon
Langon
Marmande
LOT-ET-GARONNE
Agen
TARN
Et. de Cazau
Et. de Biscarosse
LANDES
Mont-de-Marsan
GASCOGNE
GERS
Auch
Condom
Dax
Biarritz
Bayonne
Bᴱˢ PYRÉNÉES
Pau
Tarbes
Mirande
Cambo-les-Bains
BÉARN
NAVARRE
Pampelune
ESPAGNE
Maladetta
Hᵀᴱ GARONNE
ARIÈGE
OCÉAN ATLANTIQUE
G. de Gascogne
16° de Greenwich
4°
0° de Greenwich
EUROPE
France
FRANCE
⊙ Rouen Chef-lieu d'Anc. Province
○ Vannes Préfecture
∘ Brest Sous-Préfecture
• Vichy Autres Villes
Echelle
0 50 100 150 K

FRANCE


BELGIQUE
BRUXELLES
Maestricht
Cologne
Bonn
Est de Paris
Giessen
Rhön
Cobourg
Gand
Escaut
Liège
Aix-la-Chapelle
PROV. RHÉNANE
Mons
Namur
Eifel
Coblence
Taunus
Francfort
Wiesbaden
ARTOIS
NORD
Arras
Lille
Mayence
Darmstadt
Wurzbourg
Bamberg
LUXEMBOURG
Trèves
Mézières
Arlon
Mannheim
Nuremberg
AISNE
ARDENNES
ALLEMAGNE
OISE
Laon
Soissons
Reims
Argonne
Verdun
Thionville
PALATINAT
CARLSRUHE
WURTEMBERG
STUTTGART
MEUSE
MOSELLE
Sarreguemines
BAS-RHIN
MARNE
SEINE
PARIS
SEINE-ET-MARNE
Melun
Provins
Bar-le-Duc
MEURTHE
Nancy
Lunéville
Sarrebourg
Strasbourg
Neckar
Souabe
Ulm
Danube
Jura de Souabe
Fontainebleau
AUBE
Troyes
Sens
VOSGES
Épinal
Neufchâteau
Colmar
Fribourg
Montargis
Chaumont
Langres
Plombières
Mulhouse
L. de Constance
LOIRET
Auxerre
YONNE
Avallon
Montbard
Hte SAÔNE
Vesoul
Lure
Belfort
Bâle
Constance
Zurich
St Gall
AUTRICHE
NIVERNAIS
Clamecy
CÔTE-D'OR
Dijon
Besançon
Soleure
Lucerne
CHER
Nevers
NIÈVRE
Beaune
Dôle
DOUBS
Neuchâtel
BERNE
SUISSE
le Creusot
Autun
Chalon-s-Saône
JURA
Pontarlier
Lons-le-Saunier
Lausanne
SAÔNE-ET-LOIRE
Moulins
BOURBONNAIS
ALLIER
Mâcon
Montluçon
Lapalisse
Bourg
AIN
Nantua
Genève
A. Bernoises
St Gothard
Simplon
A. Pennines
Mt Rose
Sion
Sondrio
L. de Côme
Villefranche
Annecy
Hte SAVOIE
Bergame
Côme
Brescia
Clermont-Fd
PUY-DE-DÔME
Thiers
LOIRE
RHÔNE
Lyon
Riom
Montbrison
St Etienne
Vienne
Chambéry
SAVOIE
Novare
Milan
ITALIE
CANTAL
Hte LOIRE
le Puy
ISÈRE
Grenoble
PIÉMONT
Pavie
Crémone
Plaisance
Valence
Tournon
Turin
Alexandrie
Parme
Privas
Die
Pelvoux
Briançon
Mende
ARDÈCHE
DRÔME
Montélimar
Gap
Htes ALPES
Po
Tanaro
Apennins
Rodez
LOZÈRE
AVEYRON
Millau
Coni
Gênes
Savone
Spezzia
GARD
Orange
COMTAT VENAISSIN
Carpentras
Digne
Bses ALPES
G. de Gênes
TARN
Avignon
VAUCLUSE
Apt
Nîmes
Arles
PROVENCE
ALPES-MAR.
Grasse
Menton
Monaco (Principauté)
Nice
Cannes
Montpellier
Bches DU RHÔNE
Aix-en-Provence
Draguignan
VAR
Fréjus
Toulon
Marseille
C. Croisette
C. Sicié
Presq. de Giens
I. d'Hyères
Castres
HÉRAULT
LANGUEDOC
Sète
Béziers
Narbonne
Carcassonne
AUDE
Golfe du Lion
Ét. de Sigean
Ét. de Leucate
Perpignan
ROUSSILLON
PYRÉNÉES-OR.
Port-Vendres
Cerbère
C. Creus
MER MÉDITERRANÉE
4°
6° Est de Greenwich
8°
C. Corse
Bastia
MÉDITERRANÉE
Mt Cinto
Corte
Mt Rotondo
CORSE
Ajaccio
Sartène
42
9° E. de Gr.enw.


FRANCE
INDUSTRIELLE
0 50 100 Km
ANGLETERRE
BELGIQUE
ALLEMAGNE
Luxembourg
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
OCÉAN
ATLANTIQUE
MER
MÉDITERRANÉE
NORMANDIE
BRETAGNE
MAINE
ANJOU
ORLÉANAIS
TOURAINE
BERRY
POITOU
AUNIS
SAINTONGE
ANGOUMOIS
LIMOUSIN
MARCHE
AUVERGNE
BOURBONNAIS
NIVERNAIS
BOURGOGNE
CHAMPAGNE
LORRAINE
ALSACE
LYONNAIS
SAVOIE
DAUPHINÉ
PROVENCE
LANGUEDOC
GASCOGNE
BÉARN
ROUSSILLON
PICARDIE
Industries électriques


FRANCE
AGRICOLE
0 100 200 K
Cultures riches.
Elevage
Vigne
NORMANDIE
BRETAGNE
ANJOU
PICARDIE
CHAMPAGNE
ALSACE
LIMOUSIN
CORSE


FRANCE
MINIÈRE
0 100 200 K
BASSIN
FRANCO BELGE
NORMANDIE
ANJOU
Houille
Fer
Sarre
Pétrole
Granit
Ardoises
Kaolin
Pierre
Lignite
Bauxite
Sel
CORSE
Marbre



Enfance de Ste Geneviève (Puvis de Chavannes)



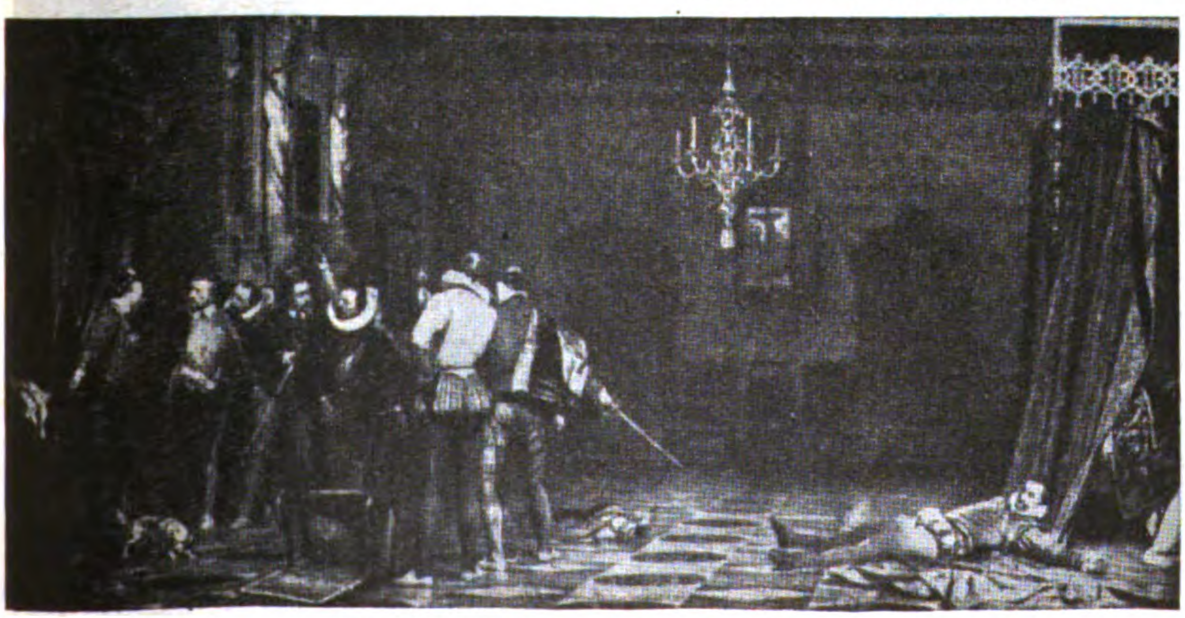
Le serment des Horaces (L. David)



Les Glaneuses (Fr. Millet)

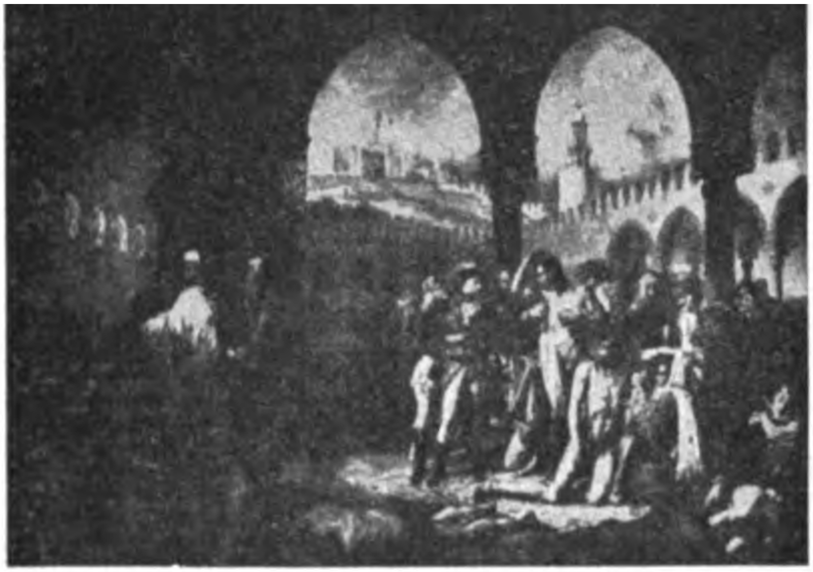


Reddition de Huningue (Ed. Detaille)



L'Assassinat du duc de Guise (Paul Delaroche).

(Photos Neurdein, Boussod-Valladon, Braun.)



Les Pestiférés de Jaffa (Gros)



Jésus tenté par le démon (A Scheffer).



Le Serment du Jeu de Paume (Louis David).







— ***Cours d'eau.*** Ils sont partagés entre la mer du Nord, la Manche, l'Océan, la Méditerranée.

La *mer du Nord* reçoit l'*Escaut*, la *Meuse*, le *Rhin*, grossi de la *Moselle*.

La *Manche :* la *Seine*, grossie de l'Yonne, l'Eure, l'Aube, la Marne et l'Oise, qui reçoit l'Aisne. Puis des *fleuves côtiers :* Somme, Orne, Vire, Rance.

A l'*Océan* vont : la *Loire*, grossie de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de la Vienne (qui reçoit la Creuse) et de la Maine (formée par le Loir, la Sarthe et la Mayenne); la *Garonne*, grossie de l'Ariège, du Tarn, du Lot, de la Dordogne, du Gers et de la Baïse. Puis des *fleuves côtiers :* Aulne, Blavet, Vilaine, Sèvre Niortaise, Charente, Adour.

A la *Méditerranée :* le *Rhône*, grossi de l'Ain, de la Saône (avec le Doubs), de l'Ardèche, du Gard, de l'Isère, de la Drôme, de la Durance. Et des *fleuves côtiers :* Têt, Aude, Hérault, Argens et Var.

— *Climat.* La France fait partie de la zone dite *tempérée ;* mais de notables différences dans la répartition de la chaleur et de l'humidité ont permis de distinguer sept grandes régions climatiques :

1° Le climat *breton*, très doux et humide; 2° le climat *parisien*, modérément froid et humide pendant l'hiver, assez chaud pendant l'été; 3° le climat *vosgien*, aux hivers durs et neigeux, aux étés chauds et secs; 4° le climat *rhodanien*, inégal comme le précédent, mais généralement plus sec; 5° le climat *aquitain*, aux hivers tempérés, aux étés très chauds et orageux; 6° le climat *auvergnat*, dur, humide et brumeux; 7° enfin, le climat *méditerranéen*, aux hivers d'une grande douceur, aux étés chauds et très secs.

— *Dépendances, colonies, protectorats.* Les dépendances de la France continentale comprennent la Corse (1 département) et, en Afrique, l'Algérie (3 départements) et ses territoires du Sud.

Les *colonies* françaises comprennent en AFRIQUE, les protectorats de la Tunisie et du Maroc, les ensembles administratifs désignés sous les noms de *Afrique-Occidentale française* et *Afrique-Equatoriale française* (V. ces noms), la *Réunion*, *Madagascar*, les *Comores*, la côte française des *Somalis*. Il faut y ajouter les territoires, sous mandat français, du *Togo* et du *Cameroun*, ex-colonies allemandes.

En ASIE, l'*Indochine* française (*Cochinchine* [colonie directe], *Tonkin*, *Cambodge*, *Annam*, *Laos*, protectorats), les petits établissements de l'*Inde* française (*Pondichéry*, *Mahé*, *Chandernagor*, *Karikal*, *Yanaon*). Il faut y ajouter la *Syrie*, sous mandat français, anc. possession turque.

En AMÉRIQUE, *Saint-Pierre-et-Miquelon*, la *Martinique*, la *Guadeloupe*, la *Guyane*.

En OCÉANIE, la *Nouvelle-Calédonie*, les îles *Loyalty*, *Wallis*, *Taïti*, *Touamotou*, *Marquises*. Les *Nouvelles-Hébrides* constituent un condominium franco-britannique.

— *Armée et marine.* Au point de vue militaire, la France est divisée en 20 régions, dont une est constituée par l'Algérie. Une armée coloniale assure la défense de nos possessions. V. ARMÉE, SERVICE MILITAIRE (*Partie langue*).

Au point de vue maritime, le littoral est réparti en quatre régions maritimes (Cherbourg, Brest, Toulon, Bizerte), commandées par un vice-amiral, préfet maritime. Les équipages de la flotte sont recrutés surtout par l'inscription maritime.

II. GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. — L'agriculture est la principale ressource économique française; elle occupe la moitié de notre population active. La France compte parmi les plus gros producteurs du monde pour le blé, la pomme de terre, la vigne, les fruits, la betterave à sucre. Elle est un grand pays d'élevage, surtout pour le gros bétail, les chevaux. L'ensemble de sa production est légèrement inférieur à sa consommation, mais permet une exportation assez importante de certains produits agricoles (vins, eaux-de-vie, beurres, fruits, légumes). La production minérale comprend de riches charbonnages, surtout dans le Pas-de-Calais, le Nord, de puissants gisements de minerai de fer en Lorraine, de potasse en Alsace. L'industrie occupe le tiers de notre population active. Elle comprend à la fois la grosse industrie métallurgique et les branches qui s'y rattachent (construction mécanique, ferronnerie), l'industrie électrique, favorisée par une grande richesse de forces hydrauliques, l'industrie textile (laine, coton, soie), les industries chimiques, la fabrication du papier, la verrerie, la céramique. Les industries d'art et de luxe ont valu d'autre part à la France une renommée universelle.

III. GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — Avant 1789, la France n'avait aucune Constitution, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à un ensemble de traditions et d'institutions que le roi était libre de modifier à son gré. Depuis 1789, voici les principales Constitutions qui se sont succédé dans notre pays : 1° la Constitution de 1791, qui établissait la monarchie constitutionnelle et une Assemblée législative; 2° la Constitution de 1793, qui ne fut jamais appliquée; 3° la Constitution de l'an III (1795), instituant le Directoire, le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents; 4° la Constitution de l'an VIII (1799), établissant le Consulat; 5° la Charte de 1814, modifiée par l'Acte additionnel de Napoléon I[er] en 1815 (v. NAPOLÉON), et en 1830 après la révolution de Juillet; 6° la Constitution de 1848, instituant la république, le suffrage universel et une Assemblée législative; 7° la Constitution de 1852, qui fut plusieurs fois modifiée pendant le second Empire; 8° la Constitution de 1875. Aux termes de cette dernière, la France est une république constitutionnelle et unitaire; le pouvoir exécutif est exercé par un président, assisté de ministres responsables; le pouvoir législatif, par le Sénat et la Chambre des députés (le Parlement).

Le territoire est réparti, au point de vue administratif, en 90 départements. Chaque département, qui a à sa tête un *préfet*, est divisé en arrondissements ou sous-préfectures, subdivisés en cantons et en communes. Le préfet est assisté d'un conseil général, élu au suffrage universel à raison d'un conseiller par canton; le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement. L'administration de chaque *commune* est confiée à un maire, assisté d'un conseil municipal. Il existe en France 281 arrondissements, 3.028 cantons, 38.021 communes, et 41.905.000 h.

La justice est rendue dans chaque canton par un juge de paix, dans chaque arrondissement par un tribunal de 1[re] instance. Il y a 27 cours d'appel en France, 1 à Alger, 1 à Rabat (v. TRIBUNAL, *Partie langue*) pour juger à nouveau les affaires des tribunaux de 1[re] instance. La Cour de cassation, qui siège à Paris, juge en droit et non en fait, c'est-à-dire qu'elle juge les jugements, et les casse, s'il y a lieu, pour vice de forme.

Sous le rapport de l'instruction publique, la France est divisée en 17 *académies*, dont une à Alger (v. ACADÉMIE, *Partie langue*), administrées par des recteurs. Chaque académie a dans son ressort plusieurs départements, où le recteur est représenté par un inspecteur d'académie. — Sous le rapport de l'administration ecclésiastique, on compte 17 *archevêchés* (v. ARCHEVÊCHÉ, *Partie langue*) et 70 *évêchés* auxquels il faut ajouter 1 archevêché en Algérie et 6 évêchés dans les colonies.

IV. HISTOIRE. — La France s'est constituée sur le territoire de l'ancienne Gaule. Celle-ci, au I[er] siècle avant notre ère, était occupée par des populations d'origine celte ou ibérique, partagées en un grand nombre de cités rivales. C'est en profitant de leurs divisions que les légions romaines de César purent faire la conquête du pays, achevée par le siège d'Alésia et la défaite de Vercingétorix (59-51 av. J.-C.). La conquête romaine enleva à la Gaule sa liberté politique. Elle lui donna en échange la paix, la sécurité et une grande prospérité matérielle. A la fin du I[er] s. se répandit le christianisme. Mais à partir du IV[e] siècle commencent les invasions des barbares, qui ravagent le pays : ce sont des Germains, des Wisigoths, des Vandales, des Huns, mais surtout des Francs. Ceux-ci, avec Clovis (481-511), descendant de Mérovée, réussissent à restituer un moment à la Gaule son unité.

Clovis est le fondateur de la dynastie des *Mérovingiens*. Après lui, ses Etats sont partagés entre ses enfants. Souverains de Neustrie et d'Austrasie se font une guerre sans merci, tandis que s'accroît la puissance de leurs nobles *leudes*, dont les chefs, devenus maires du palais, réduisent les souverains au rôle de *rois fainéants*. En 732, l'un d'eux,

Charles-Martel, arrête à Poitiers l'invasion musulmane et sauve la chrétienté. Son fils, Pépin le Bref, fonde en 751 la dynastie des Carolingiens et fait la guerre aux Lombards. Son fils Charlemagne, empereur en l'an 800, souverain énergique et obéi, protecteur des lettres, soumet Saxons, Avars, Lombards, Arabes. Mais son vaste empire, après le règne du faible Louis le Pieux, est démembré au traité de Verdun (843). Charles le Chauve a peine à maintenir dans l'obéissance ses seigneurs, et à protéger l'Empire contre les Normands. Dans un besoin de commune défense, le régime féodal se crée (v. FÉODALITÉ). La famille des ducs de France l'emporte peu à peu sur les faibles souverains de la dynastie carolingienne. L'avènement de Hugues Capet (987) amène au pouvoir la famille *capétienne*.

Alors que triomphent à l'extérieur les seigneurs féodaux (Angleterre 1066, Portugal, Toscane, Deux-Siciles...), les premiers Capétiens s'attachent, avec l'appui de l'Eglise, à ramener l'ordre dans leurs domaines, à forcer, avec Louis le Gros, l'obéissance des seigneurs, à rendre la couronne héréditaire et à restaurer l'autorité royale. Ils évitent prudemment de prendre une part trop grande aux croisades (V. ce mot), favorisent les communes, agrandissent pièce à pièce le domaine royal. Philippe Auguste, roi puissant, reprend aux Anglais la Normandie, la Touraine, et bat à Bouvines (1214) l'empereur d'Allemagne. Son œuvre fut continuée par Saint Louis, qui fit régner la paix et la justice, et donna son nom au XIIIe siècle, le premier grand siècle français. Philippe le Bel, aidé par ses *légistes*, défend l'indépendance de la couronne contre les prétentions temporelles du pape, et convoque les premiers états généraux (1302). Louis X émancipe les serfs. Malheureusement, au XIVe et au XVe siècle, la dynastie capétienne, représentée depuis Philippe VI (1328) par les *Valois*, est arrêtée dans ses progrès par la *guerre de Cent ans*, que marquent les défaites de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Les efforts de Charles V, sage administrateur, aidé de Du Guesclin, ne peuvent expulser complètement les Anglais de France. Après le triste règne du dément Charles VI, et les discordes sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons, le dévouement de Jeanne d'Arc et des généraux de Charles VII *le Bien servi* sauve la France, que le roi restaure et dote d'une armée permanente. Après lui, Louis XI, politique habile, ennemi implacable des grands vassaux, brise la puissance de la Bourgogne, donne à la France, outre cette province, l'Anjou, la Provence, le Roussillon; mais son successeur Charles VIII engage la France dans les aventureuses guerres d'Italie. Elles sont suivies de la rivalité de François Ier et de Charles Quint, qui ne prend fin qu'avec l'abdication de ce dernier sous Henri II. Mais de nouvelles crises surgissent avec les *guerres de religion*. Les derniers Valois, Charles IX et Henri III, gouvernent sans autorité un royaume ravagé par les discordes civiles.



Armoiries de la France sous la IIIe République.

Avec Henri IV, la branche des *Bourbons* parvient au trône. Son chef pacifie la France par l'édit de Nantes, l'enrichit par les réformes de Sully, et restaure définitivement l'autorité royale. Celle-ci, sous Louis XIII, trouve avec Richelieu le fondateur véritable de l'absolutisme. Après les succès de la politique de Mazarin dans la guerre de Trente ans (traité de Westphalie), et en dépit des troubles de la Fronde, Louis XIV est déjà à son avènement le maître absolu de la France et le souverain le plus puissant de l'Europe. Mais, malgré la sage administration de Colbert et les habiles réformes militaires de Louvois, la situation de la France et de la royauté est compromise par des guerres trop fréquentes, dont la dernière s'achève au désastreux traité d'Utrecht (1713), par les dépenses excessives des constructions de Versailles, et par la maladroite révocation de l'édit de Nantes (1685). Au cours du XVIIIe siècle, les vices privés de Louis XV, l'absolutisme de son gouvernement, les échecs de sa politique extérieure (guerre de Sept ans, perte de l'Inde et du Canada), font sentir à tous la nécessité de réformes politiques et sociales. Les *philosophes* critiquent sans relâche les abus de l'ancien régime, les avantages sociaux accordés aux ordres privilégiés, noblesse et clergé. De ce mouvement d'idées, auquel Turgot essaye vainement de donner satisfaction, de la mauvaise administration des derniers ministres du faible Louis XVI, sort la Révolution française.

La Révolution française brise définitivement l'absolutisme royal : la France a désormais une *Constitution;* il n'y a plus de sujets, mais des citoyens. L'égalité civile est fondée dans la nuit du 4 août (1789) et la féodalité abolie. A travers les crises intérieures qui signalent son gouvernement et les violences de la Terreur, la Convention sauve la France de l'invasion étrangère, élargit ses frontières, organise l'enseignement national. Après les années troublées du Directoire, Bonaparte, premier consul, puis empereur, affermit, mais limite, les conquêtes de la Révolution. Il organise une administration très fortement centralisée, et sanctionne dans le *Code civil* (1804) les réformes sociales de 1789. Mais son gouvernement est despotique, et la gloire militaire qu'il donne à ses drapeaux promenés dans toutes les capitales de l'Europe en vue d'écraser l'Angleterre et ses alliés est chèrement payée du démembrement de la France en 1815, après la défaite de Waterloo.

L'effort principal de la France depuis 1815 a eu pour objet la conquête définitive de la liberté politique. La Restauration (Louis XVIII et Charles X) lui donna une Constitution ou *Charte* écrite. Après la révolution libérale de Juillet 1830, Louis-Philippe fit de cette charte une vérité. Les journées de Février 1848, qui fondèrent la IIe République, établirent en France le suffrage universel, et le gouvernement, pourtant peu libéral, de Napoléon III, s'en recommanda. Du second Empire, il reste le souvenir d'une réelle prospérité matérielle, d'un essor rapide de l'industrie et du commerce par l'établissement du libre-échange (1860), la construction des chemins de fer, etc., mais aussi d'une politique extérieure déplorablement conduite, et dont le terme fut la désastreuse guerre franco-allemande de 1870-1871. Si le gouvernement de la Défense nationale, avec Thiers et Gambetta, sauva l'honneur, il ne put éviter la perte de la Lorraine et de l'Alsace, au traité de Francfort. Depuis 1871, la IIIe République, régie par la Constitution de 1875, s'est efforcée de reconstituer les forces vives du pays, de lui donner une armée et une marine puissantes, d'agrandir son domaine colonial en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Tonkin et à Madagascar; de garantir l'instruction obligatoire; elle s'est consacrée à une œuvre de laïcisation à l'intérieur.

La longue guerre de 1914-1918 s'est terminée par la défaite de l'Allemagne, et de même la guerre de 1939-1945, plus tragique encore.

V. LITTÉRATURE. — Sans parler des plus anciens textes (IXe et Xe s.), qui n'ont qu'un intérêt philologique, la littérature française commence avec les *Chansons de geste* (XIe-XIVe s.), épopées nationales d'une mâle simplicité (la plus célèbre est la *Chanson de Roland*); avec les poèmes narratifs merveilleux, d'origine celtique ou inspirés de l'antiquité. La poésie lyrique est représentée par les *trouvères* du Nord et par les *troubadours* provençaux. Au XIIIe siècle brille la poésie didactique avec le *Roman de la Rose*. Le théâtre (miracles, mystères, moralités, farces, soties, etc.) se développe du XIIe au XVe siècle. L'histoire est représentée au moyen âge par les chroniqueurs : Villehardouin (XIIIe s.), Joinville, Froissart (XIVe s.). L'historien Comines et le grand poète lyrique François Villon (XVe s.), déjà en possession d'une langue plus souple, frayent la voie à la magnifique floraison de la Renaissance (XVIe siècle) que caractérise une intelligence approfondie, sous l'influence italienne, des lettres antiques et qu'illustrent, dans la prose, Rabelais, Calvin, Montaigne; dans la poésie, Clément Marot, Ronsard, Joachim

Tableau chronologique des souverains et chefs d'État de la France.

Souverains	Dates
PREMIÈRE RACE. MÉROVINGIENS	
Clodion ... vers	428
Mérovée	448
Childéric Ier	458
Clovis	481
Premier partage (511).	
Austrasie.	
Thierry Ier	511
Théodebert Ier	534
Théodebald	547- 553
Orléans.	
Clodomir	511- 524
Paris.	
Childebert Ier	511- 558
Neustrie.	
Clotaire Ier	511
(Seul roi de 558 à 561.)	
Deuxième partage (561).	
Paris.	
Caribert	561- 567
Orléans et Bourgogne.	
Gontran	561- 593
Neustrie.	
Chilpéric Ier	561- 585
Clotaire II	585
(Seul roi depuis 614.)	
Dagobert Ier	628- 638
Austrasie.	
Sigebert	561
Childebert II	575
(Roi de Bourgogne depuis 593.)	
Théodebert II	595- 612
Bourgogne.	
Thierry II	595- 613
Austrasie.	
Sigebert III	634- 656
Childéric II	656- 675
(Seul roi depuis 670.)	
Dagobert II	675- 679
Neustrie et Bourgogne.	
Clovis II	635- 656
(Seul roi en 656.)	
Clotaire III	656- 670
Thierry III	670- 691
Clovis III	691
Childebert III	695
Dagobert III	711
Chilpéric II, désigné par les Neustriens	715
Clotaire IV, désigné par Charles-Martel	717
Thierry IV	720
Interrègne	737- 742
Childéric III	742- 751
DEUXIÈME RACE. CAROLINGIENS.	
Pépin le Bref	751
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771)	768
Louis Ier, le Débonnaire	814
Charles II, le Chauve	840
Louis II, le Bègue	877
Louis III et Carloman	879
Carloman seul	882
Charles le Gros	884
Eudes (famille capétienne)	887- 898
Charles III, le Simple	893
Il partage le trône avec Eudes (Charles III, seul roi en 898.)	
Robert Ier (famille capétienne) : opposé à Charles le Simple	922
Raoul	923
Louis IV, d'Outre-mer	936
Lothaire	954
Louis V	986
TROISIÈME RACE. CAPÉTIENS.	
1° *Capétiens directs.*	
Hugues Capet	987
Robert II, le Pieux	996
Henri Ier	1031
Philippe Ier	1060
Louis VI, le Gros	1108
Louis VII, le Jeune	1137
Philippe II, Auguste	1180
Louis VIII	1223
Louis IX (Saint Louis)	1226
Philippe III, le Hardi	1270
Philippe IV, le Bel	1285
Louis X, le Hutin	1314
Jean Ier (posthume)	1316
Philippe V, le Long	1316
Charles IV, le Bel	1322
2° *Valois (issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel)*	
Philippe VI, de Valois	1328
Jean II, le Bon	1350
Charles V, le Sage	1364
Charles VI	1380
Charles VII	1422
Louis XI	1461
Charles VIII	1483
Valois-Orléans (issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI).	
Première branche, issue du 1er fils de Louis d'Orléans.	
Louis XII	1498
Seconde branche (Orléans-Angoulême), issue du 3e fils de Louis d'Orléans.	
François Ier	1515
Henri II	1547
François II	1559
Charles IX	1560
Henri III	1574
3° *Bourbons (issus de Robert, comte de Clermont, 6e fils de Saint Louis).*	
Henri IV	1589
Louis XIII	1610
Louis XIV	1643
Louis XV	1715
Louis XVI	1774
(Décapité en 1793.)	
RÉVOLUTION.	
République proclamée en	1792
PREMIER EMPIRE.	
Napoléon Ier, empereur	1804
Louis XVIII	1814
Les Cent-Jours	1815
Bourbons.	
Louis XVIII	1815
Charles X	1824
Bourbons-Orléans.	
Louis-Philippe Ier	1830
DEUXIÈME RÉPUBLIQUE.	
République	1848
SECOND EMPIRE	
Napoléon III, empereur	1852
TROISIÈME RÉPUBLIQUE.	
République (4 Septembre)	1870
Thiers (président)	1871
Mac-Mahon	1873
Jules Grévy	1879
Sadi Carnot	1887
Casimir-Perier	1894
Félix Faure	1895
Emile Loubet	1899
Armand Fallières	1906
Raymond Poincaré	1913
Paul Deschanel	1920
Alexandre Millerand	1920
Gaston Doumergue	1924
Paul Doumer	1931
Albert Lebrun	1932

du Bellay, et les autres poètes de la *Pléiade*. Au XVIIe siècle, la langue arrive à sa perfection, et l'art classique s'organise, fondé sur l'observation morale, le respect de la logique et la régularité de la forme. Malherbe, Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, dans la poésie et au théâtre; Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, dans la prose, sont les grands hommes de cette époque. Le XVIIIe siècle, plus particulièrement critique et philosophique, s'attache de préférence à l'étude de la vie sociale et politique, ou à celle de la nature; Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert et les Encyclopédistes, Buffon, J.-J. Rousseau, en sont les noms les plus célèbres. A la fin du siècle, A. Chénier renouvelle la poésie par le retour à l'antiquité. Le *romantisme*, qui marque l'exaltation de l'individu, est le fait capital du XIXe siècle. Préparé par Chateaubriand et Mme de Staël, il triomphe avec Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, A. Dumas, etc., au théâtre et dans la poésie; Michelet, dans l'histoire; G. Sand, Balzac, Stendhal dans le roman; Sainte-Beuve, dans la critique. Une réaction dans le sens du réalisme est accomplie par Taine, Renan, dans la critique et dans l'histoire; Th. Gautier, Leconte de Lisle et les Parnassiens, dans la poésie; Flaubert, Zola, les Goncourt, dans le roman; Augier et Dumas fils, au théâtre. A la fin du XIXe siècle apparaît en poésie le *symbolisme*, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, Moréas, H. de Régnier. L'histoire devient de plus en plus objective avec Fustel de Coulanges, Sorel, Lavisse. Les auteurs dramatiques mêlent au naturalisme l'analyse morale : H. Becque, Hervieu, Donnay. Rostand renouvelle le drame en vers. La critique est dogmatique avec Brunetière, impressionniste avec J. Lemaître. Le roman, qui affecte toutes les formes, est représenté par A. France, P. Bourget, P. Loti, M. Barrès, etc. La philosophie offre les noms de Lachelier, Boutroux, Bergson.

France (*les Sources de l'histoire de*), ouvrage commencé par A. Molinier (1902), continué par Hauser et André et qui comprendra l'étude des sources de l'histoire de France jusqu'en 1815.

France (*Histoire de*), publiée sous la direction d'Ernest Lavisse. C'est le tableau le plus complet des derniers résultats de la science historique; il embrasse toute l'histoire de notre pays depuis les

origines jusqu'à la paix de Versailles de 1919 (1900-1922).

France (*Recherches de la*), de Pasquier, ouvrage d'un style confus, riche en aperçus sur l'histoire, les institutions et la littérature de la France (1560).

France (*Histoire de*), par Mézeray, première histoire de France digne de ce nom (1643-1651).

France (*Histoire littéraire de la*), immense travail d'érudition, répertoire général de tout ce qui a été écrit sur le sol français depuis l'origine de la nation, commencé par les bénédictins en 1733, continué depuis 1800 par l'Académie des inscriptions.

France (*Lettres sur l'histoire de*), par Aug. Thierry; études critiques et politiques (1827).

France (*Histoire de*), le chef-d'œuvre de Michelet, rempli d'aperçus neufs et de profondes recherches (1830-1867). C'est une « résurrection » de notre histoire.

France (*Histoire de*), par Henri Martin; œuvre consciencieuse, travail utile et complet (1833-1864).

France (*Histoire de la civilisation en*), étude philosophique sur les institutions de la France, par Guizot (1830).

France (*Histoire de l'administration monarchique en*), par Chéruel; depuis l'avènement de Philippe Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV (1855).

France (*Histoire des institutions politiques de l'ancienne*), par Fustel de Coulanges; étude critique de premier ordre sur les éléments constitutifs du système féodal et de l'ancien régime (1875-1878).

France (*les Origines de l'ancienne*), par Jacques Flach; ouvrage de premier ordre sur la société féodale (1886-1917).

France contemporaine (*les Origines de la*), ouvrage de H. Taine, qui y étudie les bouleversements successifs (Révolution, premier Empire) d'où est sortie la France actuelle. L'érudition y est considérable, mais les vues souvent systématiques (1875-1888).

France littéraire (*la*), grand ouvrage de bibliographie, par Quérard; ce répertoire, où la critique est sacrifiée à la bibliographie, a été continué sous le titre de *Littérature française contemporaine* (1826-1842).

France protestante (*la*), par les frères Haag; recueil biographique des protestants les plus célèbres (1846-1859).



Anatole France.

FRANCE (*île de*). V. MAURICE.

FRANCE (*duché de*), domaine primitif des Capétiens, entre la Seine et la Loire.

FRANCE (Anatole THIBAULT, dit), écrivain français, né à Paris (1844-1924); écrivain d'un scepticisme universel mais pitoyable à la souffrance, il a laissé des œuvres d'une délicate ironie, d'un style harmonieux, subtil: *le Crime de Sylvestre Bonnard, la Rôtisserie de la reine Pédauque, Histoire contemporaine, le Lys rouge, les Dieux ont soif*, etc.

FRANCESCA [*fràn'tcheska*] (Piero BORGHÈSE, dit della), peintre italien, né à Borgo-San-Sepolcro (vers 1416-1492).

FRANCESCAS [*kass*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, non loin de la Baïse; 760 h.

FRANCESCHINI [*kini*] (Baldassare), dit **il Volterrano**, peintre italien, né à Volterre (1611-1689).

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN [*frank'for*], en allem. **Frankfurt** [*fourt'*], v. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la r. dr. du Main; 550.000 h. (*Francfortois*). Centre bancaire et industriel. A Francfort, anc. siège de la Diète de la Confédération germanique, fut signé, le 10 mai 1871, le traité qui mettait fin à la guerre franco-allemande. Patrie de Gœthe.

FRANCFORT-SUR-L'ODER [*èr'*], v. de Prusse (Brandebourg); 72.000 h. (*Francfortois*).

FRANCHE-COMTÉ, ancienne prov. de l'est de la France, réunie à la couronne sous Louis XIV par la paix de Nimègue (1678); cap. *Besançon*. Elle a formé les départ. de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. (Hab. *Francs-Comtois*.)

FRANCHET D'ESPEREY (Louis-Félix-Marie), maréchal de France, né à Mostaganem (1846-1942). Commanda en 1918 les armées alliées à Salonique et remporta sur les Bulgares la victoire décisive. Membre de l'Académie française.



Franchet d'Esperey.

FRANCIA. V. RAIBOLINI.

Franciade (*la*), poème épique inachevé, de Ronsard, sur le modèle de l'*Énéide* et de la *Pharsale* (1572).

Franciscains (*ordre des*), ordre religieux fondé par François d'Assise en 1209 et dont la première règle fut approuvée en 1215 par Innocent III. Cette règle fut modifiée en 1221 et en 1223 (Syn. MINORITES, FRÈRES MINEURS). Les *récollets*, les *capucins* sont des branches des franciscains.

FRANCK (Adolphe), philosophe spiritualiste français, né à Liocourt (Meurthe), auteur d'un utile *Dictionnaire des sciences philosophiques* (1809-1893).

FRANCK (César), compositeur et organiste français, né à Liége (1822-1890), auteur de *Ruth, les Béatitudes, Rédemption, Prélude, choral et fugue*, les *Trois chorals* pour orgue; musicien d'un mysticisme contemplatif, qui, par l'emploi de la forme cyclique, du chromatisme, de l'ample mélodie, a rénové le style français.



César Frank.

FRANCK ou **FRANCKEN** [*kèn*], célèbre famille de peintres flamands; le plus fameux est Franz II, dit *le Jeune*, né à Anvers (1581-1642).

Franc-maçonnerie, société secrète répandue dans différentes contrées du globe, et dont les membres se reconnaissent à certains signes. Les francs-maçons se considèrent comme frères et doivent s'entraider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. On n'est admis dans l'ordre qu'après certaines cérémonies initiatrices; les adeptes jurent de ne rien révéler des secrets de l'ordre.

Quelques-uns font sortir la franc-maçonnerie des mystères de l'Egypte ou de la Grèce; on l'a même fait remonter jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, sous Salomon, en lui donnant pour fondateur et premier grand maître Hiram, architecte de ce temple. Mais on pense, avec plus de raison, que l'institution maçonnique doit son existence à une confrérie de maçons constructeurs qui, au VIIIe siècle, voyagèrent en Europe et, plus tard, construisirent les basiliques. Cette société perdit avec le temps son caractère primitif; des personnes étrangères à l'architecture y furent admises; cependant, les noms et les instruments de l'art de construire ont été conservés comme symboles, mais il ne reste plus de l'ancienne association qu'un esprit d'entraide auquel s'ajoutent les visées politiques.

FRANCŒUR (Louis-Benjamin), mathématicien franç., né à Paris (1773-1849).

FRANÇOIS d'Assise (*saint*), fondateur de l'ordre monastique des franciscains, né à Assise (Ombrie) [1182-1226]. Les *Fioretti* nous ont conservé des traits exquis de sa gracieuse légende. Fête le 4 octobre.

FRANÇOIS de Paule (*saint*), fondateur de l'ordre des minimes, né à Paola (Calabre). Louis XI l'appela à Plessis-lez-Tours (vers 1416-1508). Fête le 2 avril.



St François Xavier.

FRANÇOIS XAVIER [*gza-vié*] (*saint*), l'apôtre des Indes, ami et disciple d'Ignace de Loyola, né au château de Xavier (Navarre); célèbre par ses nombreuses missions dans

(*Phot. H. Manuel, P. Petit, Larousse.*)

l'Asie orientale et le Japon (1506-1552). Fête le 3 décembre.

FRANÇOIS CARACCIOLO [*tchiolo*] (*saint*), fondateur des clercs réguliers mineurs, né à Santa-Maria (Abruzzes) [1563-1608]. Fête le 4 juin.

FRANÇOIS de Sales (*saint*), évêque de Genève, né au château de Sales, près d'Annecy. Il est l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, où il développe une sûre doctrine en un style aimable et fleuri. Il fonda, avec sainte Jeanne de Chantal, l'ordre de la Visitation (1567-1622). Fête le 29 janvier.



St François de Sales.

FRANÇOIS RÉGIS (*saint*). V. RÉGIS.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né à Cognac en 1494, fils de Charles de Valois et de Louise de Savoie. D'abord comte d'Angoulême et duc de Valois, il succéda, en 1515, à son cousin Louis XII, dont il avait épousé la fille Claude de France. Il passa les Alpes, vainquit les Suisses à Marignan et conquit le Milanais. Il disputa la couronne impériale d'Allemagne à Charles-Quint d'Espagne, comprenant le danger que faisait courir à la France l'extension de la maison d'Autriche, après avoir vainement recherché au *Camp du Drap d'or* l'alliance d'Henry VIII d'Angleterre (1520). De cette rivalité sortirent les guerres signalées au début par la trahison du connétable de Bourbon et la malheureuse journée de Pavie, où le roi de France fut fait prisonnier, et bientôt contraint à signer le traité de Madrid (1526). A peine remis en liberté, François Ier négocia, avec Henri VIII et les Etats d'Italie, des conventions contre Charles-Quint; la guerre recommença aussitôt, et se termina par la paix de Cambrai (1529); désormais, l'Italie appartenait à l'empereur. Pour maintenir l'*équilibre européen* contre l'ambition de Charles-Quint, François Ier s'unit aux Turcs et aux protestants de l'Allemagne. Charles, irrité, se vengea en envahissant la Provence; mais il trouva le pays désolé grâce au patriotisme des habitants, et dut conclure à Nice un nouveau traité de paix ou plutôt une trêve (1538). — Dans ce temps, la ville de Gand se révolta. Charles-Quint demanda le passage par la France pour aller châtier les Gantois et l'obtint, moyennant certaines promesses qu'il se garda bien de tenir. Une nouvelle guerre éclata. Malgré la victoire de Cérisoles, François Ier dut signer la paix de Crespy avec Charles-Quint (1544); mais il eut à lutter encore deux ans contre Henri VIII, allié de l'empereur. Il mourut en 1547.



François Ier.

De son règne datent d'importantes innovations : la rédaction en français des jugements et actes notariés et la tenue régulière par les curés des registres de naissance et de décès (ordonnance de Villers-Cotterets). François Ier essaya, non sans succès, de reconstituer une armée nationale et permanente. A son règne se rattache vraiment la vie de cour. Le rival de Charles-Quint, doué de brillantes qualités et de défauts parfois séduisants, courageux, chevaleresque, téméraire, libertin, a mérité les titres glorieux de *Père* et *Restaurateur des lettres*. Il a secondé le mouvement de la *Renaissance* en protégeant et en appelant en France des artistes italiens : Vinci, Cellini, Andrea del Sarto; le Titien fit son portrait (au Louvre), mais d'après une médaille, probablement sans l'avoir vu. On lui doit la fondation du Collège de France et notre Imprimerie nationale. Malheureusement son règne fut celui du *bon plaisir*, et son administration financière fut déplorable. Il inaugura la persécution contre les protestants par les massacres des Vaudois.

FRANÇOIS II, fils aîné de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau en 1544, roi en 1559; époux de Marie Stuart, nièce des Guises, il subit complètement l'influence de ces derniers, qui réprimèrent avec cruauté la conjuration d'Amboise; m. en 1560.



François II.

FRANÇOIS Ier, né à Vannes, duc de Bretagne de 1442 à 1450; — FRANÇOIS II, duc de Bretagne, un des adversaires de Louis XI. Anne de Beaujeu lui imposa le traité de Sablé (1488), par lequel il s'engageait à ne pas marier ses deux filles sans la permission du roi de France. L'une de celles-ci, Anne, épousa successivement Charles VIII et Louis XII (1435-1488).

FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne de 1745 à 1765, père de Marie-Antoinette; né à Nancy (1708-1765); — FRANÇOIS II, né à Florence, empereur d'Allemagne (1792), puis d'Autriche (1804), lutta sans succès contre la Révolution française et contre Napoléon Ier, auquel il dut accorder la main de sa fille Marie-Louise (1768-1835).

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles de 1825 à 1830; — FRANÇOIS II, dernier roi des Deux-Siciles de 1859 à 1860; mort en 1894.

FRANÇOIS d'Assise (Marie-Ferdinand), roi d'Espagne, mari de la reine Isabelle (1822-1902).

FRANÇOIS (*Le*), port de la Martinique; 11 000 h.

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-Louis), littérateur français, membre du Directoire, né à Saffais (Meurthe-et-Moselle) [1750-1828].

François le Champi, roman de George Sand; pittoresque étude de mœurs berrichonnes (1849).

FRANÇOISE Romaine (*sainte*), dame romaine, fondatrice romaine des oblates (1384-1440). Fête le 9 mars.

FRANÇOIS-FERDINAND, archiduc d'Autriche, né à Vienne (1863-1914). Son assassinat à Saraïevo, le 28 juin 1914, fut le prétexte de la Grande Guerre.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, né à Vienne (1830-1916), monté sur le trône en 1848. Sous son règne ont eu lieu le soulèvement de l'Italie et de la Hongrie (1849), la guerre d'Italie (1859), la guerre austro-prussienne (1866), la constitution de la Triple-Alliance (1878) et la Grande Guerre (1914).

François-Joseph (*ordre de*), ordre autrichien de chevalerie, fondé en 1849. Le ruban est rouge foncé.

FRANÇOIS-JOSEPH (*archipel*), archipel polaire à l'est du Spitzberg, découvert par des navigateurs autrichiens en 1872-1873.

FRANCONI, célèbre famille d'écuyers italiens qui ont longtemps séjourné en France (XVIIIe et XIXe s.)

FRANCONIE, en allem. **Franken** [*frànken*], région formant le N.-O. de la Bavière et divisée en Haute-Franconie, cap. *Bayreuth*; Moyenne-Franconie, cap. *Anspach*, et Basse-Franconie, cap. *Wurtzbourg*. Pop. 2.500.000 h. (*Franconiens*).

FRANCONVILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.278 h. Ch. de f.

FRANCS, tribus de la Germanie, qui conquirent la Gaule au Ve siècle; ils habitaient primitivement entre le Main, la mer du Nord, l'Elster et l'Elbe. Les principales étaient celle des Bructères, Chérusques, Sicambres, Saliens, etc.



Franc (guerrier).

Francs (*Histoire ecclésiastique des*), ouvrage de Grégoire de Tours, écrit d'un style barbare, mais d'un intérêt capital.

FRANCUS [*kuss*] ou **FRANCION**, fils d'Hector et père de la nation française suivant une légende racontée par Frédégaire et par Ronsard dans sa *Franciade*.

FRANGY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

Saint-Julien, sur le ruisseau des Usses; 958 h.

FRANKLIN (Benjamin), homme d'Etat, physicien et publiciste américain, né à Boston. Un des fondateurs de l'indépendance américaine. Il vint en France négocier l'alliance de Louis XVI avec la nouvelle république (1777). Il est l'inventeur du paratonnerre (1706-1790).



B. Franklin.

FRANKLIN [*fràn'klin'*] (John), navigateur anglais, né à Spilsby, mort dans un voyage d'exploration au pôle nord (1786-1847).

FRASCATI, l'ancienne *Tusculum*, v. d'Italie, près de Rome, dans un beau site; 10 000 h. Nombreuses villas.

FRASER [*zèr*] (*le*), fl. du Canada, qui sort des montagnes Rocheuses et se jette dans le Pacifique; 1.300 kil.

FRAUENFELD [*ènfèld'*], v. de la Suisse, ch.-l. du c. de Thurgovie, sur la Murg; 9.500 h. Filatures.

FRAUNHOFER [*fraoun'ofer*], (Joseph *de*), physicien allemand, né à Straubing (Bavière), célèbre par ses études sur le spectre solaire (1787-1825).

FRAY-BENTOS [*fraï-bèn'toss*], v. de l'Uruguay, sur le fleuve de ce nom; 8.000 h. Fabrication des extraits de viande (Liebig).

FRAYSSINOUS [*nouss*] (Denis *de*), prédicateur français, né à Curières (Aveyron), auteur de la *Défense du christianisme et des libertés gallicanes*. Grand maître de l'Université en 1822 (1765-1841).

FRAZER [*frézer*] (James George), folkloriste écossais, né à Glasgow en 1854, auteur du *Rameau d'or*.

FRÉDÉGAIRE, nom sous lequel on réunit diverses chroniques des temps mérovingiens (VIIe s.).

FRÉDÉGONDE, femme de Chilpéric Ier. D'abord servante d'Audovère, première femme de Chilpéric. De condition obscure, mais belle et ambitieuse, elle ne recula devant aucun crime pour arriver au trône. Après avoir fait étrangler la douce Galswinthe, deuxième femme de Chilpéric Ier, roi de Neustrie, elle la remplaça. Ce meurtre fut le prélude des crimes et des atrocités qui marquèrent la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, sœur de Galswinthe. Elle fit assassiner son mari, mettre à mort l'archevêque de Rouen, Prétextat, et gouverna la Neustrie au nom de son jeune fils, Clotaire II (vers 545-597).

FRÉDÉRIC Ier, Barberousse, né à Waiblingen, empereur d'Allemagne de 1152 à 1190. Il fit de nombreuses expéditions contre l'Italie, et détruisit Milan (1162), mais il dut, après sa défaite à Legnano (1176), reconnaître les prétentions des villes lombardes. Il se noya, en Cilicie, pendant la 3e croisade (vers 1123-1190).

FRÉDÉRIC II, né à Iesi, roi (1211), puis empereur (1220) d'Allemagne. Brouillé d'abord avec le pape Grégoire IX, il prit ensuite part à la 6e croisade (1194-1250).

FRÉDÉRIC III, né à Innsbruck, empereur d'Allemagne de 1448 à 1493.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, dit le Grand Electeur, né au château de Coelln. Il monta sur le trône en 1640, organisa l'armée prussienne; adversaire de la France, il vainquit la Suède à Fehrbellin (1675) et accueillit avec faveur en 1685, les protestants français (1620-1688).

FRÉDÉRIC Ier, premier roi de Prusse, fils du précédent, né à Kœnigsberg; il érigea le Brandebourg en royaume de Prusse en 1700 (1657-1713).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, surnommé **le Roi-Sergent**, à cause de son application minutieuse aux questions militaires, né en 1688, roi de Prusse de 1713 à 1740. Il dota la Prusse des ressources militaires dont devait profiter Frédéric II.

FRÉDÉRIC II, le Grand, fils du précédent, roi de Prusse, né à Berlin. Il monta sur le trône en 1740. Illustre guerrier, administrateur habile, il fonda la grandeur de la Prusse. Il s'empara de la Silésie par la bataille de Mollwitz (1741), et, allié avec l'Angleterre, il résista avec succès, pendant la guerre de Sept ans, aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie (Rossbach, Leuthen, Zorndorf), puis réorganisa avec une merveilleuse persévérance ses Etats épuisés par la guerre. Politique sceptique et sans scrupules, il prit part en 1772 au premier partage de la Pologne, qui agrandit ses Etats. Ami des lettres, bon écrivain et se piquant de philosophie il écrivit des *Mémoires* en français, il attira en Prusse, autour de sa résidence de Sans-Souci, Voltaire et de nombreux savants et philosophes français (1712-1786).



Frédéric II.

Frédéric-le-Grand (*ordre de*), créé en Allemagne, par Guillaume Ier, après la guerre de 1870. Ruban noir moiré, avec deux larges lisérés rouges.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, né à Berlin, neveu du précédent. Il prit part aux coalitions contre la France révolutionnaire, mais dut lui céder, à la paix de Bâle (1795), la rive gauche du Rhin (1744-1797).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né à Potsdam, roi de Prusse de 1797 à 1840. Adversaire malheureux de Napoléon en 1806, il vit après Iéna ses domaines démembrés à la paix de Tilsit (1807), et ne les recouvra que par les traités de Vienne (1770-1840).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse en 1840, né à Berlin, mort fou en 1861, frère de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne.

FRÉDÉRIC III, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, né à Potsdam; se distingua pendant les guerres austro-prussienne et franco-allemande; appelé au trône en 1888, il mourut trois mois après (1831-1888).

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Saxe, né à Dresde, allié fidèle de Napoléon (1750-1827).

FRÉDÉRIC-CHARLES, prince prussien, neveu de l'empereur d'Allemagne Guillaume Ier, un des généraux prussiens les plus réputés en 1866 et 1870; combattit à Sadowa, dans les batailles sous Metz et contre Chanzy. C'était un chef énergique et habile, mais hautain et peu humain (1828-1885).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemark et de Norvège de 1523 à 1533; — FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvège de 1559 à 1588; — FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvège de 1648 à 1670; — FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvège de 1699 à 1730, ennemi de Charles XII; — FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège de 1746 à 1766; — FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark et de Norvège de 1808 à 1814, et du Danemark seul de 1814 à 1839; — FRÉDÉRIC VII, roi de Danemark de 1848 à 1863; — FRÉDÉRIC VIII, roi de Danemark, né à Copenhague, succéda à son père Christian IX en 1906 (1843-1912).

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède (1676-1751), successeur de Charles XII.

FRÉDÉRIC Ier, D'ARAGON, roi de Sicile de 1296 à 1337; — FRÉDÉRIC II, D'ARAGON, roi de Sicile de 1355 à 1377; — FRÉDÉRIC III, D'ARAGON, roi des Deux-Siciles de 1496 à 1501.

FRÉDÉRIC (*saint*), apôtre des Frisons, tué en 838. Fête le 18 juillet.

FREDERICIA, v. forte du Jutland; 21.000 h. Victoire des Danois sur les Prussiens (1849).

FREDERIKSBORG, château royal du Danemark, près d'Hillerœd (Seeland).

FREDERIKSHAAB [*riksab*], établissement danois, sur la côte est du Groenland; 860 h.

FREDRIKSHALD [*riksald*]. V. HALDEN.

FREDRIKSHAMN. V. HAMINA.

FREDRIKSSTAD, v. de Norvège, à l'embouchure du Glommen; 15.500 h.

FREDRO (Alexandre), auteur dramatique polonais, né à Suchorov (1793-1876).

FREEMAN [*friman'*] (Edward Augustin), historien anglais, né à Harborn (1823-1892).

FREETOWN [*fritaoun*], cap. de la colonie angl. de Sierra-Leone; 44.000 h. Port sur l'Atlantique.

FREGOSI, nom d'une célèbre famille plébéienne de Gênes, qui fournit à cette ville plusieurs doges.

(*Phot. Braun.*)

FREIAMT, partie de l'Argovie (Suisse), comprenant les districts de Bremgarten et de Muri. Industrie du tressage de la paille.

FREIBERG [*fraèbergh*], v. d'Allemagne (Saxe); 35.000 h. Mines d'argent et de cuivre.

FREIBURG [*ourgh*], n. allem. de FRIBOURG.

FREILIGRATH (Ferdinand), poète allemand, né à Detmold (1810-1876); auteur de poésies satiriques.

FREINSHEIM [*fraèn'saèm*] (Jean), savant philologue, né à Ulm (1608-1660), combla les lacunes de Tite-Live et celles de Quinte-Curce.

Freischutz [*fraèschutz*] (*der*) [*le Franc-Tireur*], opéra allemand en 3 actes, paroles de Kind, trad. en franç. par Sauvage et Castil-Blaze, sous le titre de *Robin des Bois*, musique de Weber (1821), belle partition, dont l'ouverture est célèbre (1821).

FREITAL [*fraètal*], v. industrielle d'Allemagne (Saxe); 36.000 h.

FRÉJUS [*juss*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 9.676 h. (*Fréjussiens*). Evêché. Ch. de f. Anc. port de mer. Liège.

FRÉMIET (Emmanuel), sculpteur animalier français, né et m. à Paris (1824-1910) [*Gorille enlevant une femme*].

FRÉMY (Edmond), chimiste français, né à Versailles (1814-1894); travaux sur les acides gras.

FRENCH [*frèn'tch*] (John), *comte* D'YPRES, feld-maréchal anglais, né à Ripple Vale. Commanda de 1914 à 1915 les troupes anglaises sur le front français (1852-1925).

FRENCH SHORE (*Côte française*). V. TERRE-NEUVE.

FREPPEL (Charles-Emile), évêque d'Angers, homme politique français, orateur distingué, né à Obernai (Bas-Rhin) [1827-1891]

FRÈRE-ORBAN (Hubert-Joseph-Walter), homme d'Etat belge, chef du parti libéral, né à Liége (1812-1896).

Frères des Ecoles chrétiennes, congrégation religieuse fondée en 1680 par J.-B. de La Salle, pour l'instruction des garçons. V. DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Frères mineurs (*ordre des*). V. FRANCISCAINS.

FRÉRET (Nicolas), érudit français, né à Paris. Il fut, en 1743, nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1688-1749)

FRÉRON (Elie), critique célèbre, né à Quimper, ennemi de Voltaire et des philosophes (1719-1776). Il fonda *l'Année littéraire*. Voltaire, dans sa satire *le Pauvre Diable* et dans plusieurs épigrammes, ne l'a point ménagé .

> *L'autre jour, au fond d'un vallon,*
> *Un serpent mordit Jean Fréron.*
> *Que pensez-vous qu'il arriva?...*
> *Ce fut le serpent qui creva!*

— Son fils, LOUIS-MARIE-STANISLAS, Conventionnel, né à Paris, se signala par ses violences, à Marseille et à Toulouse (1754-1802).

FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET [*frèné, douè*] (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 837 h.

FRESNAY-SUR-SARTHE [*frènè*], autref. **Fresnay-le-Vicomte**, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 2.228 h. Ch. de f.

FRESNEL [*frènèl*] (Augustin-Jean), physicien français, né à Broglie, auteur de travaux sur la lumière; il inventa le phare lenticulaire (1788-1827).

FRESNES [*frèn'*], comm. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes; 7.846 h. Ch. de f. Industries.

FRESNE-SAINT-MAMÈS, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 437 h. Ch. de f.

FRESNES-EN-WOËVRE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 530 h.

FRESNES-LÈS-RUNGIS, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 6.025 h. (*Fresnais*). Prison départementale.

FRÉTEVAL, comm. de l'arr. de Vendôme (Loir-et-Cher); 910 h. Ch. de f. Défaite de Philippe Auguste par Richard Cœur de Lion (1194).

FREYCINET [*fressinè*] (Louis DE SAULCES *de*), navigateur français, né à Montélimar, auteur d'un *Voyage autour du monde* (1779-1842).

FREYCINET (Charles DE SAULCES *de*), ingénieur, homme d'Etat français, neveu du précédent, président du Conseil en 1879, 1882, 1886, 1890; né à Foix (1828-1923).

FREYJA [*ia*], déesse scandinave de l'amour.

FREYTAG [*fraètag*] (Gustave), romancier allemand, né à Kreuzbourg (Silésie) [1816-1895].

FRIANT (Louis, *comte*), général français, né à Morlancourt (Somme). Il se distingua pendant les guerres de l'Empire (1758-1829).

FRIBOURG [*bour*], en allem. **Freiburg**, v. de Suisse, ch.-l. du canton de ce nom, sur la Sarine; 22.500 h. (*Fribourgeois*). Vieille ville catholique, évêché. Université catholique. Industrie de la laine. Le canton a 150.000 h.

FRIBOURG-EN-BRISGAU, en allem. **Freiburg** [*fraèbourgh*], v. d'Allemagne (Bade); 99.000 h. Industrie du bois, instruments de musique.

FRIEDEL [*fridèl'*] (Charles), chimiste et minéralogiste français, né à Strasbourg (1832-1899).

FRIEDLAND [pron. all. *fridlan'd*], v. de la Prusse-Orientale, où Napoléon remporta, le 14 juin 1807, une victoire sur les Russes; 3.600 h.

Friedlingen (*bataille de*), nom donné à la bataille livrée avec succès en 1702 par Villars aux Impériaux, en face de Huningue, sur le Rhin.

FRIGG ou **FRIGGA**, femme d'Odin.

FRIOUL, ancien pays dont naguère une notable étendue appartenait à l'Autriche; depuis 1919, le pays est entièrement à l'Italie; villes principales : *Trieste, Gorizia, Udine*. (Hab. *Frioulicns*.)

FRISE, en holl. **Friesland** ou **Vriesland** [*frislan'd*], prov. du N. des Pays-Bas; 400.000 h. (*Frisons*); ch.-l. *Leeuwarden*.

FRISE-ORIENTALE, anc. prov. d'Allemagne (Hanovre), baignée par la mer du Nord.

FRITIGERN [*ghèrn'*], chef des Goths ariens, qui battit l'empereur Valens en 378; m. en 393.

FRIVILLE-ESCARBOTIN, c. de la Somme, arr. d'Abbeville; 3.500 h.

FROBEN [*bèn*] (Jean), humaniste et imprimeur allemand, établi à Bâle (1460-1527).

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoît), préfet de la Seine de 1800 à 1812, né à Dijon (1761-1828).

FRŒBEL (Frédéric), pédagogue allemand, né à Oberweissbach (1782-1852). Créateur des *jardins d'enfants*.

FRŒSCHVILLER [*frèchvilèr*], comm. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 450 hab. Bataille du 6 août 1870. V. REICHSHOFFEN.

FROGES, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2.376 h. Electrométallurgie.

Frohsdorf, château d'Autriche. Il devint en 1841 la résidence de la duchesse d'Angoulême et du comte de Chambord qui y mourut en 1883.

FROISSART (Jean), chroniqueur français, né à Valenciennes. Ses chroniques, qui vont de 1325 à 1400, sont des récits sans ordre, mais écrits avec grâce et naïveté, des peintures saisissantes du monde féodal au XIVe siècle (vers 1337-après 1404).

FROISSY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 481 h.

FROMENT (Nicolas), peintre primitif français, né à Uzès; il travailla en Avignon de 1461 à 1482; auteur du *Buisson ardent*, d'une *Résurrection de Lazare*.

FROMENTIN (Eugène), peintre et écrivain français, né à La Rochelle. Il a peint et décrit avec un grand charme le monde oriental et saharien. Son livre *Dominique* est un des chefs-d'œuvre du roman psychologique (1820-1876).

FROMENTINE (*goulet de*), entre Noirmoutier et la côte.

FROMENT-MEURICE (François-Désiré), habile orfèvre parisien (1802-1855).

Fromont jeune et Risler aîné, roman d'Alph. Daudet, œuvre émouvante (1874).

Fronde, nom donné à la guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV, entre le parti de la cour (Anne d'Autriche et Mazarin) et le parlement (1648-1653). L'origine de ce mot vient du jeu de la *fronde*, auquel les enfants s'amusaient à cette époque dans les fossés de Paris.

La Fronde, causée surtout par la mauvaise politique financière de Mazarin, eut deux phases : la première, dite *Vieille Fronde* ou *Fronde parlementaire*, où le parlement, allié à Conti et au cardinal de Retz, joua le principal rôle. Les incidents les

plus notables en furent l'arrestation du conseiller Broussel, l'édification de barricades par le peuple de Paris, et la retraite de la cour à Saint-Germain. Dans la seconde, dite *Jeune Fronde* ou *Fronde des princes*, Condé, Beaufort et Mme de Longueville, avec l'appui secret de l'Espagne, engagèrent une véritable campagne contre les troupes royales, que Turenne commandait (combats de Bléneau, bataille de la porte Saint-Antoine). La *Vieille Fronde* dura de 1648 à 1649, et la *Jeune Fronde* de 1649 à 1653.

FRONSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne, sur la Dordogne; 1.190 h. (*Fronsadais*). Port de rivière. Vins renommés. Ch. de f

FRONTENAC (Louis *de*), gouverneur du Canada, né à Saint-Germain-en-Laye (1620-1698).

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1.680 h. (*Frontenaysiens*). Ch. de f

FRONTIGNAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur le canal des Etangs; 5.859 h. (*Frontignanais*). Ch. de f. Vins muscats.

FRONTIN, écrivain latin, auteur de traités de tactique et d'hydrologie, né vers 40, m. vers 103.

Frontin, un des valets de l'ancienne comédie, effronté et spirituel (par ex. dans le *Turcaret* de Lesage)

FRONTON, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 2.018 h. (*Frontonais*). Vins.

FRONTON (Cornelius), rhéteur latin, qui fut le maître de Marc-Aurèle (IIe s. de notre ère).

FROSINONE, v. d'Italie, ch.-l. de prov., dans le Latium; 9.600 h.

FROSSARD (Charles-Auguste), général français, né à Versailles; il perdit, en 1870, la bataille de Forbach (1807-1875).

FROUARD, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur la Moselle; 4.640 h. Ch. de f. Fonderies, construction mécanique.

FROUDE (James Anthony), historien anglais, né à Darlington (1818-1894); auteur d'une *Histoire d'Angleterre* (*de 1530 à 1588*).

FROUNSE, anc. **PICHPEK**, v. de Russie (Asie), ch.-l. du Kirghizistan; 35.000 h.

Fructidor (*Dix-huit-*), coup d'Etat exécuté le 4 septembre 1797 par le Directoire contre le Conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents. Les royalistes avaient triomphé dans les élections de l'an V; Barthélemy venait d'entrer au Directoire, et Pichegru était président du Conseil des Cinq-Cents. Le Directoire, menacé, fit cerner par les troupes d'Augereau la salle et la garde des Conseils; Augereau arrêta députés et journalistes, dont quelques-uns furent déportés à Sinnamary (Guyane)

FRUGES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil; 2.712 h. (*Frugeois*). Ch. de f.

FRUNDSBERG ou **FRONSBERG** [*bèrgh*] (Georges *de*), général allemand, né à Mindelheim. Il commanda en 1527 l'expédition des luthériens contre Rome (1473-1528).

FUALDÈS, magistrat assassiné à Rodez en 1817. Le procès eut un grand retentissement et donna matière à une complainte longtemps célèbre.

FUCHS [*fouks'*] (Léonard), botaniste et médecin bavarois, né à Wemding (1501-1566)

FUERTEVENTURA [*fouèrtévèntoura*], l'une des îles Canaries; 12.000 h.

FUGÈRE (Lucien), chanteur scénique français (baryton), né à Paris (1848-1935).

FUGGER [*gher*] (*les*), famille de banquiers d'Augsbourg, qui obtinrent un moment, en 1535, le droit de battre monnaie (XIVe, XVe et XVIe s.).

Fuite en Egypte, tableau de Cl Lorrain, musée de l'Ermitage; — de Rubens (Madrid); — du Titien (Bâle); — du Guide (Naples, Bruxelles).

FUJI-YAMA ou **Fuji-san**, montagne sacrée du Japon; volcan éteint depuis 1707; 4.700 m.

FUKUI, v. du Japon, île de Hondo; 60.000 h.

FUKUOKA [*foukou*], v. du Japon, île de Kyushu, sur le détroit de Corée; 291.000 h.

FULBERT, évêque de Chartres, né vers 960, m. en 1028. Il soutint de son influence le roi Robert.

FULBERT, chanoine de Paris, oncle d'Héloïse (XIIe s.).

FULDA [*foul*], v. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Fulda; 26.000 h. Abbayes jadis célèbres.

FULGENCE (*saint*), évêque d'Afrique (468-533). Fête le 1er janvier.

FULTON [*foult'n*] (Robert), mécanicien américain, né à Little Britain (Pennsylvanie). Il réalisa pratiquement la propulsion des bateaux par la vapeur (1765-1815).

FULVIE, femme de Marc Antoine. Cicéron, dans ses *Philippiques*, l'avait violemment attaquée. Au moment des proscriptions, lorsqu'on apporta à son mari la tête de Cicéron, elle en perça, dit-on, la langue avec un poinçon; m. en 40 av. J.-C.

FUMAY [*mè*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, dans une presqu'île de la Meuse; 4.940 h. (*Fumaciens*). Ch. de f. Ardoisières; fonderies.

FUMEL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve, sur le Lot; 4.560 h. Ch. de f.

FUNCHAL [*foun'tchal*], port et ch.-l. de l'île portugaise de Madère; 32.000 h.

FUNDY (*baie de*), baie de l'Atlantique (Canada). Marées d'une extraordinaire ampleur.

FUNFKIRCHEN. V. PECS.

FURENS (*le*), riv. torrentielle de France, affl. dr. de la Loire; arrose Saint-Etienne; 40 kil.

FURETIÈRE (Antoine), auteur du *Roman bourgeois*. Son *Dictionnaire universel* lui attira de vifs démêlés avec l'Académie, contre laquelle il écrivit ses *Factums*. Né à Paris (1619-1688).

FURIES. V. ERINNYES.

FURKA, col des Alpes centrales (Suisse), près duquel le Rhône prend sa source.

FURNES, en flam. **Veurne**, comm. de Belgique (Flandre-Occid.); 7.600 h. Huiles. Vieille ville, jadis capitale d'une châtellenie des comtes de Flandre, le *Veurne Ambacht* (Métier de Furnes), célèbre au moyen âge par une jacquerie durement réprimée. Procession de pénitents datant de 1637. Furnes a été de 1914 à 1918, la capitale de la Belgique libre.

FURST (Walter), patriote qui, selon la légende, contribua, avec Guillaume Tell, à fonder la liberté de la Suisse; m. vers 1317.

FURSTENBERG, ancienne principauté d'Allemagne (Souabe).

FURSTENBERG, nom de deux frères, FRANÇOIS EGON (1626-1682) et GUILLAUME EGON (1629-1704), successivement princes-évêques de Strasbourg, et qui favorisèrent la politique de Louis XIV en Alsace.



Fustel de Coulanges.

FURTH [*furt'*], v. de Bavière (Moyenne-Franconie), sur la Pegnitz; 75.000 h.

FUSAN [*foussan'*], v. et port de Corée; 180.000 h.

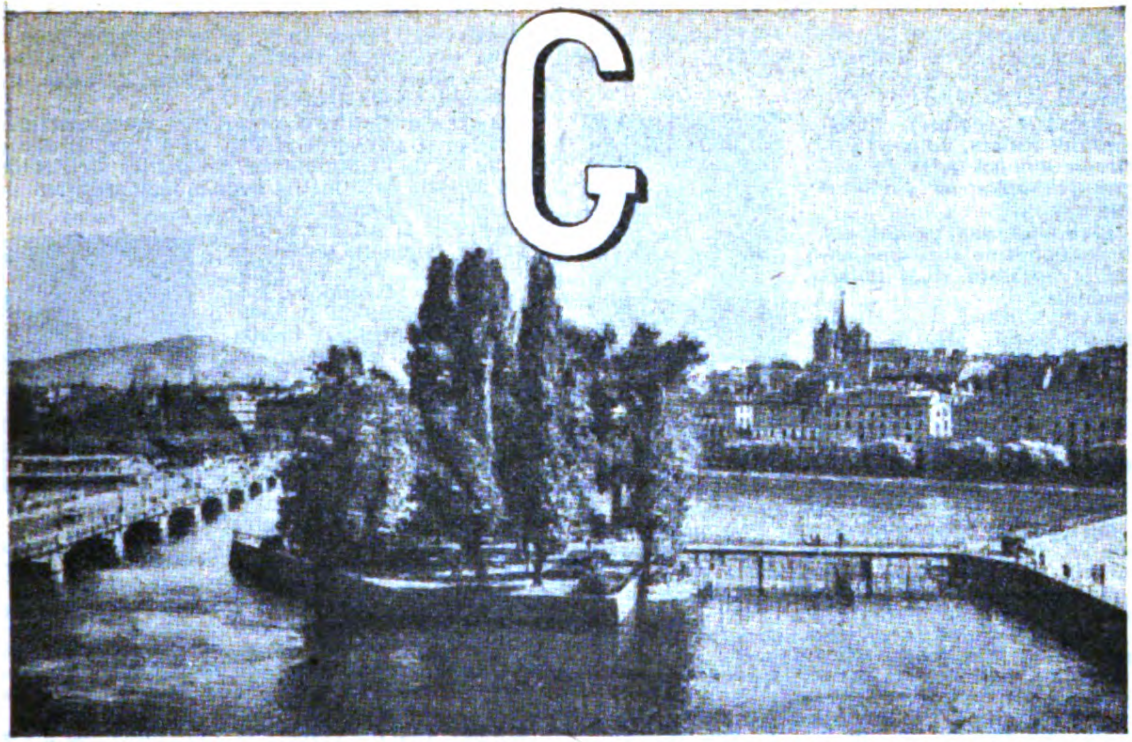
FUST [*foust'*] (Jean), orfèvre de Mayence; il contribua avec Gutenberg à perfectionner l'imprimerie (1410-1465).

FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis), historien français, né à Paris, auteur de *la Cité antique* et de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, remarquable pour la passion de la vérité, la sévérité de la méthode (1830-1889).

FUVEAU, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix; 2.072 h. Ch. de f. Lignite.

FUZELIER (Louis), auteur dramatique français, né à Paris (1672-1752).

FYT ou **FEYDT** [*fèit*] (Jean), peintre flamand d'animaux, né à Anvers (1611-1661).



GENÈVE.

GABAON, v. de Palestine, au N. de Jérusalem. Victoire de Josué sur les Chananéens. (Hab *Gabaonites.*)

GABARET (Jean *de*), marin français, né dans l'île de Ré; lieutenant de Tourville (1620-1697).

GABARRET, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.308 h. Ch. de f.

Gabelle, impôt sur le sel, monopole de l'Etat pour le sel et les greniers à sel sous l'ancien régime. Le prix du sel variait suivant les provinces; tout individu était obligé d'acheter une certaine quantité de sel; le plus ou moins de consommation entraînait des vexations et des amendes. La gabelle, définitivement organisée en 1340, disparut en 1789.

GABÈS, v. de Tunisie, port sur le *golfe de Gabès*; 18.600 h. Oasis très bien cultivée.

GABIAN, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 1.123 h. Ch. de f. Vins. Pétrole.

GABIES, v. du pays des Volsques, prise par Tarquin le Superbe. (Hab. *Gabiens.*)

GABINIUS [*uss*], tribun du peuple à Rome. Il contribua à l'exil de Cicéron (100-48 av. J.-C.).

GABLONTZ [*onts'*], n. allem. de **Iablonec.**

GABON (*le*), fleuve de l'Afrique tropicale, qui se jette dans l'Atlantique par un large estuaire occupé par les Français en 1839. — Ancienne colonie française formant depuis 1910 partie de l'A.-E. F.; 275.000 km²; 400.000 h. Cap. *Libreville.*

GABORIAU (Emile), romancier populaire français, né à Saujon, père du roman judiciaire et policier; auteur de *Monsieur Lecoq, le Dossier n° 113*, etc. (1835-1873).

GABRIEL, archange qui annonça à la Vierge qu'elle serait mère du Sauveur (*Nouveau Testament*). Suivant la tradition musulmane, dicta le Coran à Mahomet.

GABRIEL, célèbre famille d'architectes français. Le plus connu, JACQUES-ANGE, né à Paris, restaura le Louvre, bâtit l'École militaire, l'hôtel du Garde-Meuble et l'hôtel Crillon (place de la Concorde), ainsi que le Petit Trianon, à Versailles (1698-1782).

GACÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Touques; 1.725 h. Ch. de f.

GACHARD (Prosper-Louis), historien belge, né à Paris (1800-1885); auteur de travaux sur Charles-Quint et Philippe II.

GACILLY (*La*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 1.310 h.

GAD, fils de Jacob; donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

GADDI, famille de peintres florentins : GADDO, peintre et mosaïste (1260-1332); — Son fils, TADDEO, élève de Giotto, peintre de fresques (vers 1300-1366); — Le fils de celui-ci, AGNOLO (1333-1396).

GADÈS, v. de l'ancienne Hispanie; auj. *Cadix.*

GAËLS, nom des Celtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, parlant encore des dialectes gaéliques.

GÆRTNER [*ghèrtn°r*] (Joseph), botaniste allemand, né à Calw (1732-1791).

GAÉTAN (*saint*), fondateur de l'ordre des théatins (1480-1547). Fête le 7 août.

GAÉTANI, famille romaine, qui a fourni un pape, Boniface VIII, et divers princes souverains.

GAÈTE, port d'Italie, sur la Méditerranée, où Pie IX se réfugia en 1848. La capitulation de Gaète mit fin au royaume de Naples; 7.000 h. (*Gaétans*).

GÆVLE ou **GEFLE** [*iévlé*], port de Suède, sur la Baltique; 40.000 h.

GAFSA, v. et oasis prospère de la Tunisie méridionale; 5.000 h. Phosphates.

Gageure imprévue (*la*), comédie en un acte, en prose, de Sedaine; pièce agréable, empruntée à une nouvelle de Scarron (1768).

GAGNY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 13.253 h. Ch. de f. Plâtre, chaux, ciments.

GAGUIN (Robert), chroniqueur et diplomate français, né à Calonne (Pas-de-Calais) [1433-1502].

GAÏ (Ljudevit), poète et publiciste croate, né à Krapina (1809-1872).

GAÏKOVAR, titre du maharadja de Baroda.

GAIL [*gay'*] (Jean-Baptiste), helléniste français, né à Paris (1755-1829).

GAILHARD [*gayar*] (Pierre, dit **Pedro**), chanteur français, né à Toulouse; fut directeur de l'Opéra de Paris de 1884 à 1907 (1848-1918).

GAILLAC [*gayak*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, sur le Tarn; 7.000 h. (*Gaillacois*). Ch. de f. Patrie de dom Vaissette. Vins blancs.

GAILLARD (Claude-Ferdinand), peintre et graveur français, né à Paris (1834-1887); auteur de *Saint Sébastien* et de *Dom Guéranger* (gravure).

GAILLON [*gayon*], ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, sur la Seine; 2.023 h. Ch. de f. Colonie agricole.

GAINSBOROUGH [*ghein'zbœre*] (Thomas), peintre anglais, né à Sudbury (Suffolk), auteur de portraits d'une grâce incomparable (1727-1788).


Gainsborough

GAIUS [*gaïuss*], jurisconsulte romain, auteur d'*Institutes* qui ont servi de base aux *Institutes* de Justinien (IIe s.).

GALAAD, pays montagneux de la Palestine ancienne, entre le Jourdain et le désert Arabique.

GALAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 902 h.

Galaor, héros célèbre des romans espagnols de chevalerie, modèle du paladin courtois, intrépide.

GALAPAGOS [*oss*] (*îles*), archipel volcanique du grand Océan, à l'O. de la république de l'Equateur, à qui elles appartiennent; 400 h.

GALATA, faubourg européen de Stamboul.

GALATÉE, nymphe aimée par Polyphème, mais qui lui préféra le berger Acis; le géant les ayant surpris, écrasa son rival sous un rocher.

Galatée, statue qui fut animée par Vénus sur la prière du sculpteur Pygmalion.

Galatée, héroïne de la 3e églogue de Virgile, type gracieux de la coquetterie féminine

Galatée, pastorale de Cervantes, œuvre purement écrite (1581), imitée par Florian (1783).

GALATIE [*si*], anc. contrée d'Asie Mineure occupée par les Gaulois (278 av. J.-C.), soumise par les Romains (25 av. J.-C.). V. pr. *Ancyre*. (Hab. *Galates*.)

GALATZI, v. de Roumanie, port important sur le Danube; 101.000 h. Constructions navales

GALBA, empereur romain, né à Terracine en l'an 3 av. J.-C. Il succéda à Néron et régna sept mois, de 68 à 69. Caractère austère et inflexible, il fut assassiné par les prétoriens, auxquels il refusait de l'argent. « J'enrôle mes soldats, disait-il, mais je ne les achète pas. »

GALDOS [*oss*] (Benito PEREZ), romancier espagnol, né à Las Palmas (1845-1920) auteur des *Episodes nationaux*, de *Gloria*, etc

GALÈRE, empereur romain, né à Sardique (Dacie), gendre de Dioclétien: il régna de 306 à 311

GALGACUS [*kuss*], chef des Calédoniens, vaincu par Agricola (84 ap. J.-C.). Tacite (*Vie d'Agricola*) lui prête un magnifique discours contre les excès de la domination romaine.

GALGALA, v. de Judée, tribu de Benjamin où séjourna longtemps l'arche d'alliance.

GALIANI (*l'abbé*), littérateur et économiste italien, né à Chieti. Il devança l'école historique moderne, en combattant les théories trop absolues des physiocrates Sa *Correspondance* est piquante (1728-1787).

GALIBIER, col des Hautes-Alpes (2 645 m.) entre Briançon et la Maurienne.

GALIBIS, peuple caraïbe de la Guyane.

GALICE, région d'Espagne, comprenant les act. prov. de La Corogne, Pontevedra, Lugo, Orense; ch.-l. *Santiago-de-Compostelle* Hab. *Galiciens*. Pays montagneux et fertile Agriculture et industrie

GALICIE [*si*], région de la Pologne, jusqu'en 1918 prov. autrichienne, qui forma les voïvodies de Cracovie, Lwow, Stanislawow et Tarnopol, 8.000.000 d'h. (*Galiciens*) Combats nombreux de 1914 à 1918. Partagée entre l'Allemagne (Cracovie) et l'U. R. S. S. en sept. 1939.

GALIEN [*liin*] (Claude), anatomiste grec (131-vers 210). Il a fait d'importantes découvertes en anatomie. V. HIPPOCRATE.

GALIGAÏ (Leonora DORI, dite), femme de Concini, favorite de Marie de Médicis. Elle fut enveloppée dans la disgrâce de son mari, et brûlée comme sorcière en 1617. Ses juges lui ayant demandé de quel charme elle s'était servie pour dominer l'esprit de Marie de Médicis : « Mon charme, dit-elle, fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles. »

GALIGNANI (William), philanthrope anglais, naturalisé Français (1798-1882).

GALILÉE, région au N. de la Palestine, près du lac de Génésareth, théâtre principal des prédications de Jésus. V pr. *Nazareth, Cana, Béthulie, Capharnaüm*. (Hab. *Galiléens*.)

GALILÉE (Galileo GALILEI, dit), mathématicien, physicien et astronome italien, né à Pise. Il découvrit la loi de l'isochronisme des petites oscillations d'un pendule qu'il utilisa pour la régularisation des horloges. Il inventa le thermomètre et la balance hydrostatique, découvrit les lois de la pesanteur, posa les principes de la dynamique moderne, et construisit en 1609, à Venise, la première lunette astronomique, au moyen de laquelle il découvrit les librations de la lune. Ses observations le rallièrent au système du monde proposé par Copernic. La cour de Rome ayant dénoncé comme hérétique le système de Copernic, Galilée, sommé de ne plus professer cette doctrine, promit tout ce qu'on voulut; mais, revenu à Florence, il réunit dans un livre (1632) toutes les preuves de la vérité du système. Ce bel ouvrage ayant été déféré à l'Inquisition, Galilée, âgé de 70 ans, dut abjurer à genoux devant ce tribunal sa prétendue hérésie (1633) Dès lors, il resta sous la surveillance de l'Inquisition. Il mourut aveugle (1564-1642). V E PUR SI MUOVE (*Partie rose*)


Galilée.

GALIMAFRÉ (Auguste GUÉRIN, dit), né à Orléans, pitre qui eut une grande vogue sous l'Empire et la Restauration, avec son ami Bobèche (1791-vers 1870) V BOBÈCHE.

GALIMARD (Nicolas-Auguste), peintre français, né à Paris (1813-1880)

GALITZINE, famille russe qui descend des grands princes de Lituanie. Elle a fourni un grand nombre de généraux, d'hommes d'État et de littérateurs distingués : Alexandre GALITZINE, feld-maréchal (1718-1783); — Augustin GALITZINE, littérateur (1823-1875)

GALL (*saint*), disciple de saint Colomban et fondateur, en Suisse, du monastère qui porte son nom (551-646) Fête le 16 octobre.

GALL (François-Joseph), médecin allemand, né à Tiefenbrunn, inventeur de la phrénologie (1758-1828)

GALLAIT (Louis), peintre belge d'histoire, né à Tournai (1810-1887).

GALLAND (Antoine), orientaliste français, né à Rollot (Somme), traducteur des *Mille et une Nuits* (1646-1715)

GALLAS, peuple nubien, au S. de l'Ethiopie.

GALLAS [*lâss*] (Matthias *de*), général autrichien, né à Trente, qui se distingua pendant la guerre de Trente ans (1584-1647).

GALLE, famille de graveurs hollandais, dont les plus fameux sont PHILIPPE (1537-1612) et CORNEILLE (1576-1630)

GALLE (André), graveur en médailles français, né à Saint-Etienne (1761-1844).

GALLES (*pays de*) [en angl. **Wales**], partie de la Grande-Bretagne à l'O. de l'Angleterre; 2.207.000 h. (*Gallois*) Sol montagneux, herbages, houille, fer. Métallurgie active Jadis indépendant, le pays de Galles ne devint partie intégrante de l'Angleterre que sous le règne de Henri VIII (1536). La langue celtique s'y est conservée. V. pr. *Cardiff, Swansea*.

GALLES (*prince de*), titre que prend en Angleterre le fils aîné du roi.

GALLES DU SUD (Nouvelle-). V. NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Gallia christiana (*la Gaule chrétienne*), histoire par province des évêchés et monastères de la France, savant ouvrage entrepris par les bénédictins, notamment Scévole et Louis de Sainte-Marthe (XVIIe et XVIIIe siècles).

Gallicanisme. Ce mot désigne une doctrine qui a pour objet la défense des franchises et des libertés de l'église gallicane, ainsi que des maximes de conduite à l'égard du Saint-Siège, que l'Eglise de

(*Phot. Larousse, Anderson.*)

France, tout en restant sincèrement attachée à la foi catholique, a longtemps conservées de son organisation primitive. Les doctrines gallicanes placent l'infaillibilité non dans le pape seul, mais dans le corps épiscopal tout entier uni à son chef; elles proclament l'autorité suprême des conciles généraux et celle des saints canons dans le gouvernement de l'Eglise; elles établissent hautement une distinction entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Ces doctrines ont été résumées dans la déclaration du clergé de France, en 1682, rédigée par Bossuet et dite *déclaration des Quatre articles*. On donne par opposition le nom d'*ultramontains* à ceux qui, ne partageant pas ces doctrines, prétendent que le pape est supérieur aux conciles généraux. Le gallicanisme a été condamné par la proclamation de l'infaillibilité pontificale au concile du Vatican (1870).


Mal Gallieni.

GALLIEN, empereur romain, né en 235. Il régna de 260 à 268. Lettré et philosophe, mais faible, il laissa plusieurs provinces se donner des empereurs particuliers. Il périt assassiné

GALLIENI (*Joseph*-Simon), général et administrateur français, né à Saint-Béat (1849-1916). Il se distingua au Soudan, au Sénégal, au Tonkin, et organisa Madagascar comme gouverneur général. Gouverneur de Paris en 1914, il coopéra à la victoire de la Marne. Ministre de la guerre (1915-1916). Nommé maréchal, à titre posthume, en 1921.

GALLIÉRA (*musée*), à Paris, destiné à contenir les expositions temporaires d'art décoratif.

GALLIFFET [*fè*] (Gaston-Alexandre-Auguste *de*), général français, né à Paris (1830-1909). Il se distingua à la journée de Sedan, à la tête des chasseurs d'Afrique; ministre de la guerre en 1899.

GALLI-MARIÉ (Mme), cantatrice française, créatrice de *Mignon* et de *Carmen*, née à Paris (1840-1905).

GALLIPOLI, en turc **Gelibolu** [*guélibolou*], v. de Turquie, en Europe, sur le détroit du même nom, qui fait partie des Dardanelles; 12.000 h. De 1915 à 1916 les Alliés essayèrent en vain de forcer, par terre, puis par mer, le passage des Dardanelles, tenu par les Turco-Allemands.

GALLOCHE (Louis), peintre français, né à Paris (1670-1761), auteur de tableaux religieux.

GALLOWAY [*galeouèï*], presqu'île du sud-ouest de l'Ecosse, au N. du golfe de Solway.

GALLUS [*luss*] (Cornelius), poète latin ami de Virgile (66-26 av. J.-C.). Ses *Elégies* sont perdues.

GALLUS, empereur romain de 251 à 253, remplacé par Vespasien.

GALOIS (Evariste), mathématicien français, né à Bourg-la-Reine. Ses travaux ont été le point de départ de la théorie actuelle des fonctions algébriques (1811-1832).

GALSWINTHE ou **GALESWINTHE** [*galsvint'*], fille d'Athanagilde, sœur aînée de Brunehaut et deuxième femme de Chilpéric Ier; elle périt étranglée à l'instigation de Frédégonde, en 568.


Galvani

GALSWORTHY [*golzoue'rsi*] (John), romancier et dramaturge anglais, né à Coombe, auteur de la série des *Forsyte* (1867-1933).

GALVANI (Louis), physicien et médecin italien, né à Bologne. Un jour, un de ses aides observa une contraction violente chez une grenouille fraîchement tuée en approchant la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux internes de l'animal. Galvani reprit l'expérience sous diverses formes et attribua aux animaux une électricité particulière. Cette doctrine amena Volta à formuler l'hypothèse d'une électricité née du contact des métaux (1737-1798).

GALVESTON [*visten*], v. des Etats-Unis (Texas), port sur la baie de Galveston (golfe du Mexique); 50.000 h. Exportation de coton et de pétrole.

GALWAY [*gòlouèï*], v. de l'Etat libre d'Irlande (Connaught), port; 15.000 h. Ch.-l. du comté de ce nom, avec 170.000 h.


Vasco de Gama.

GAMA (Vasco *de*), navigateur portugais, né à Sinues; il découvrit en 1498 la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, fonda les établissements de Mozambique, et fut vice-roi des Indes portugaises (vers 1469-1524). V. ADAMASTOR.

Gamache (*les Noces de*), épisode du roman de *Don Quichotte*. Don Quichotte, accompagné de son fidèle Sancho, assiste au plantureux repas de noces d'un riche paysan nommé Gamache, repas qui a passé en proverbe pour désigner un festin pantagruélique.

GAMACHES, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2.829 h. Ch. de f.

GAMAIN (François), né à Versailles, serrurier de Louis XVI, constructeur de la fameuse « armoire de fer », dont il trahit ensuite le secret (1751-1795).

GAMALIEL, Juif, membre du sanhédrin, une des lumières du rabbinisme (Ier siècle de l'ère moderne).


Gambetta.

GAMBETTA (Léon), avocat et homme politique français, né à Cahors. Il se fit remarquer à la fin de l'Empire, dans les rangs du parti républicain, et fut nommé député de Paris en 1869; membre du gouvernement de la Défense nationale, il fit les plus patriotiques efforts pour organiser la résistance en province. Après la guerre, son éloquence enflammée, son patriotisme, lui valurent une autorité incontestable dans le parti républicain. Il fut président de la Chambre en 1879, et président du Conseil en 1881 (1838-1882).

GAMBIE (*la*), fleuve d'Afrique, en Sénégambie, se jette dans l'Atlantique; 1.700 kil.

GAMBIE, colonie anglaise d'Afrique, enclavée dans le Sénégal; 210.000 h. Cap. *Bathurst*.

GAMBIER [*gam'bier*] (*îles*), archipel de la Polynésie; 1.500 h. A la France.

GAMBIER (*lord* James), amiral anglais, qui bombarda Copenhague en 1807 (1756-1833).

GAND, en flam. **Gent**, v. de Belgique, cap. de la Flandre-Orientale, au confluent de l'Escaut et de la Lys; 170.000 h. (*Gantois*). Cotonnades, toiles, jute, dentelle, bonneterie; produits chimiques, construction mécanique. Cathédrale Saint-Bavon. Château des Comtes. Université. Patrie de Charles-Quint, de Maeterlinck; etc.

GANDJA, anc. **Iélisavetpol**, v. de la république d'Azerbaïdjan (U. R. S. S.); 84.000 h.

GANEÇA, dieu hindou, à tête d'éléphant, de la science et des lettres.

Ganelon, nom d'un personnage légendaire, qui figure dans les épopées carolingiennes. Il trahit Roland dans la vallée de Roncevaux. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de *traître*.

GANGE (*le*), fleuve de l'Hindoustan; 3.100 kil. Il descend de l'Himalaya, reçoit la Jumna à Allahabad, arrose Bénarès et Patna, et se jette dans le golfe du Bengale.

GANGES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, sur l'Hérault; 4.445 h. (*Gangeois*). Ch. de f. Filatures de soie.

GANNAL (Jean-Nicolas), pharmacien et chimiste français, né à Sarrelouis (1791-1852). Il étudia les procédés d'embaumement.

GANNAT [*na*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, sur l'Andelot; 4.752 h. Ch. de f.

GANTEAUME (Honoré), amiral français, né à

(*Phot. H. Manuel, Larousse, Carjat.*)

La Ciotat, commanda les forces navales lors de l'expédition d Egypte (1755-1818)

GANYMÈDE, prince troyen, fils de Tros et de la nymphe Callirrhoé Zeus, ayant pris la forme d'un aigle, l'enleva et en fit l'échanson des dieux.

GAP, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 768 kil. S.-E. de Paris, sur la Luye, affl. de la Durance; 11.717 h. (*Gapençais*). Ch. de f. Evêché. — L'arr. a 18 cant. 147 comm., 62 196 h.

GARABIT (*viaduc de*), pont de fer, au-dessus de la Truyère (Cantal) construit en 1885 par Eiffel. Arche centrale de 165 m de portée et 122 de hauteur.

GARASSE (*le Père* François), jésuite célèbre par la violence de ses discussions littéraires et philosophiques, né à Angoulême (1585-1631).

GARAT [*ra*] (Joseph), homme politique français, né à Bayonne (1749-1833).

GARAT (Dominique-Pierre-Jean), chanteur français, neveu du précédent, né à Bordeaux (1764-1823).

GARCHES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 7.377 h. Ch. de f.

GARCIA (Manuel), chanteur et compositeur espagnol, père de Mme Malibran et de Mme Viardot, né à Séville (1775-1832).

GARCIA DE PAREDES [*édès*] (Diego), homme de guerre espagnol, né à Trujillo (1466-1530).

GARCIA GUTIERREZ [*goutiérez*] (Antonio), auteur dramatique espagnol, né à Chiclana, à qui l'on doit des drames romantiques (1813-1884).

GARCILASO DE LA VEGA, homme de guerre et poète espagnol, né à Tolède, auteur de *canciones* d'une grâce pure et mélancolique (1503-1536).

GARCILASO DE LA VEGA (Sébastien), un des *conquistadores* du Pérou, né à Badajoz. Il se fit remarquer par son humanité à l'égard des indigènes (vers 1500-1559); — Son fils, historien espagnol, a laissé de précieux travaux sur le Pérou (1535-1568)

GARCIN DE TASSY (Joseph), orientaliste français, né à Marseille (1794-1878).

GARD (*le*), riv. de France, affl. du Rhône (r. dr.); 113 kil. Un bel aqueduc romain le franchit.

GARD (*dép. du*), formé d'une partie du Languedoc oriental; préf. *Nîmes;* sous-préf. *Alès, Le Vigan.* 3 arr., 40 cant., 353 comm.; 395.300 h. 15e région militaire; cour d'appel et évêché à Nîmes. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.



GARDAFUI (*cap*). V. GUARDAFUI.

GARDANE ou **GARDANNE** (Claude-Mathieu *de*), général français, né à Marseille (1766-1817).

GARDANNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 7.128 h. Lignite. Ch. de f.

GARDE (*lac de*), lac du N. de l'Italie, entre les prov. de Brescia et de Vérone; 300 kil. carr. Le Mincio sort de ce lac. Beaux paysages.

GARDE-FREINET (*La*), comm. du Var, arr. de Draguignan; 1.190 h. Vestiges sarrasins.

GARDINER [*ner*] (Stephen), prélat et grand chancelier d'Angleterre sous Marie Tudor, persécuta les protestants; né vers 1490, m. en 1550.

GARENNE-COLOMBES (*La*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 23.167 h. Ch. de f.

GARFIELD [*fild'*] (James-Abraham), président des Etats-Unis, né à Orange (Ohio), assassiné par un fanatique (1831-1881).

Gargamelle, femme de Grandgousier et mère de Gargantua, dans le livre de Rabelais : elle était d'une grosseur monstrueuse et d'un appétit extraordinaire.

Gargantua (1534), principal personnage et titre d'un livre fameux où Rabelais a mis tout son esprit, sa raillerie mordante et son scepticisme moqueur. Gargantua est un géant aux appétits énormes. Il fait la guerre à Picrochole, aidé de frère Jean des Entommeures à qui il donne l'abbaye de Thélème.

GARGILESSE, comm. de l'Indre, arr. de La Châtre; 520 h. Belle vallée célébrée par George Sand.

GARIBALDI (Joseph), patriote italien, né à Nice. Il combattit pour l'unification de l'Italie, d'abord contre l'Autriche, puis contre le royaume de Naples (expédition des Mille) et la papauté, et vint en 1870-1871 mettre son épée au service de la France (1807-1882).



Garibaldi.

GARIGLIANO (*le*), fleuve d'Italie, qui se jette dans le golfe de Gaète; 158 kil. Sur ses bords, Gonzalve de Cordoue battit les Français (1503), et Bayard en défendit seul un pont contre une avant-garde espagnole.

GARIZIM (*mont*), montagne de Palestine, en Samarie, au S. de Sichem. Manassès y bâtit un temple rival de celui de Jérusalem.

GARLIN, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1.063 h.

GARNERAY [*rè*] (Jean-François), peintre français. Il dessina le portrait de Charlotte Corday avant son exécution (1755-1837); — Son fils, LOUIS, peintre de marines et mémorialiste, né à Rouen (1783-1857), auteur de *Voyages, aventures et combats* et de *Mes pontons.*

GARNIER (Robert), poète dramatique français, auteur de nombreuses tragédies d'un style vigoureux : *Hippolyte, les Juives,* etc.; né à La Ferté-Bernard (Sarthe) [1534-1590].

GARNIER (Germain, *comte de*), économiste français, pair de France et ministre d'Etat sous la Restauration; né à Auxerre (1754-1821).

GARNIER (Adolphe), philosophe spiritualiste français, né à Paris (1801-1864).

GARNIER (Clément-Joseph), économiste français de l'école libre-échangiste, né à Beuil (Alpes-Maritimes) [1813-1882].



Charles Garnier.

GARNIER (Charles), architecte français, né à Paris. Son chef-d'œuvre est l'Opéra de Paris (1825-1898).

GARNIER (Francis), marin français, explora-

(*Phot. Murer, Blanc.*)

teur d. Mékong (1869) et conquérant du delta du Tonkin, dont il paya de sa vie l'acquisition pour la France, né à Saint-Etienne (1839-1873).

GARNIER-PAGÈS (Etienne-Joseph-Louis), homme politique français, chef du parti républicain sous Louis-Philippe, né à Marseille (1801-1841).

GARNIER-PAGÈS (Louis-Antoine), frère du précédent, né à Marseille, membre du gouvernement provisoire en 1848 et du gouvernement de la Défense nationale en 1870, auteur d'une *Histoire de la Révolution de 1848* (1803-1878).

Garo, héros de la fable de La Fontaine *le Gland et la Citrouille*, type de l'homme ignorant, mais prétentieux, qui critique à tort et à travers.

GAROFALO (*le*). V. TISI.

GARONNE (*la*), fleuve de France, qui naît dans le val d'Aran (Pyrénées espagnoles) et se jette dans l'Atlantique; cours, 650 kil. Elle arrose les départements suivants : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde et Charente-Inférieure, et passe à Saint-Gaudens, Muret, Toulouse, Agen, Marmande, La Réole, Bordeaux. Elle reçoit sur la rive droite l'Ariège, le Tarn grossi de l'Aveyron, le Lot, la Dordogne grossie de l'Isle; sur la rive gauche, la Save, le Gers et la Baïse. La périphrase : *les Enfants de la Garonne* désigne les Gascons; on l'applique quelquefois à ceux qui ont l'habitude d'exagérer. V. GIRONDE.

GARONNE (*canal latéral à la*), de Toulouse à Castets (Gironde) ; 193 kil.

GARONNE (*dép. de la Haute-*), dép. formé d'une partie de la Gascogne et du Lauraguais, petit pays du Languedoc; préf. *Toulouse*, sous-préf. *Saint-Gaudens*. 2 arr., 39 cant., 589 comm., 458.650 h. 17e région militaire; cour d'appel et archevêché à Toulouse. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la Garonne.



GARRICK (David), acteur anglais; il triompha dans les plus beaux rôles de Shakespeare; né à Hereford (1717-1779).


Garrick.

GARRIGUES (*monts*), ramification des Cévennes dans le dép. de l'Hérault (300 à 450 m. d'alt.).

GARTEMPE (*la*), riv. de France, affl. g. de la Creuse; 190 kil.

GARVE (Christian), philosophe allemand, né et mort à Breslau (1742-1798).

GARY, v. des Etats-Unis (Indiana), au bord du lac Michigan; 112.000 h. Aciéries.

GASCOGNE, ancienne prov. de France, qui avait *Auch* pour chef-lieu. Après avoir été longtemps gouvernée par des ducs indépendants, elle fut définitivement conquise par Charles VII en 1453 et réunie presque tout entière à la couronne. Une partie ne fut annexée qu'à l'avènement de Henri IV. Son territoire a formé les dép. des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Landes, et une partie de ceux des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne. (Hab. *Gascons*.)

GASCOGNE (*golfe de*), formé par l'Atlantique, entre la France et l'Espagne.

GASCOIGNE [*gaskoïn*] (William), magistrat anglais, né à Gawthorpe; célèbre par sa résistance au prince de Galles, plus tard Henri V (vers 1350-1419).

GASCOIGNE (George), poète anglais, né vers 1536, mort en 1577; auteur de la première comédie anglaise écrite en prose, *les Supposés*.

(*Phot. Larousse.*)

GASKELL (Elisabeth), romancière anglaise, née à Londres (1810-1865), auteur de *Cranford*.

GASPARIN (Thomas-Augustin *de*), Conventionnel, né à Orange, membre du Comité de Salut public (1754-1793) ; — Son fils ADRIEN, agronome, né à Orange, fut ministre de l'Intérieur en 1836 (1773-1862) ; — Son petit-fils AGÉNOR, publiciste (1810-1871).

GASSENDI [*sin*] (*l'abbé* Pierre GASSEND, dit), mathématicien, philosophe matérialiste français, célèbre par ses attaques contre la philosophie d'Aristote, né à Champtercier (Basses-Alpes). Il fut le plus illustre des *libertins* du XVIIe siècle (1592-1655).


Gassendi.

GASSION (Jean *de*), maréchal de France, né à Pau. Il se distingua à Rocroi, et fut blessé mortellement à l'attaque de Lens (1609-1647).

Gaster [*tèr*] (*Messer*), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. *Gaster* signifie en grec *ventre, estomac*. Messer Gaster figure dans la fable de La Fontaine *les Membres et l'Estomac*.

Gastibelza, personnage créé par Victor Hugo, dans une ballade restée populaire.

GASTON DE FOIX. V. FOIX.

Gastronomie (*la*) *ou l'Homme des champs à table*, poème en quatre chants, par Berchoux (1800), dans lequel il faut voir moins un traité didactique qu'un badinage spirituel et facile. C'est dans cet ouvrage que se trouvent ces vers souvent cités :

Un dîner sans façon est une perfidie.

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

GATCHINA (auj. **Krasnoarmeïsk**), v. de Russie, au S. de Leningrad; 41.900 h. Anc. résidence impériale.

GATESHEAD [*gheïtshèd'*], v. d'Angleterre (Durham), sur la Tyne, en face de Newcastle dont elle semble un faubourg; 125.000 h. Métallurgie.

GATIEN [*siin*] (*saint*), 1er évêque de Tours, martyr (250). Fête le 18 décembre.

GÂTINAIS, anc. pays de France, divisé en *Gâtinais orléanais*, ch.-l. *Montargis*, et *Gâtinais français*, ch.-l. *Moret*. Il comprend la plus grande partie des dép. de Seine-et-Marne et du Loiret. Pays bas et marécageux, traversé par le Loing. Miel.

GATTEAUX (Jacques-Édouard), sculpteur et graveur français de médailles, né à Paris (1788-1881).

GATTINARA (Mercurino *de*), magistrat et diplomate, conseiller de Charles-Quint (1465-1530).

GAUBIL (Antoine), missionnaire français, né à Gaillac, savant sinologue (1689-1759).

GAUCHER (*saint*), ermite normand, né à Meulan (1060-1140). Fête le 9 avril.

GAUCHER DE CHÂTILLON, connétable de France, un des fidèles serviteurs de Philippe le Bel, tué à la bataille de Cassel (vers 1250-1329).

GAUCHOS [*gaoutchoss*], gardiens des grands troupeaux dans les pampas de l'Argentine.



Gaucho.

GAUCHY, comm. de l'Aisne (arr. de Saint-Quentin); 2.450 h. Soie artificielle.

GAUDIN (Martin-Michel-Charles), habile financier, né à Saint-Denis, auteur d'un système de contributions directes, et exécuteur du cadastre, nommé duc de Gaète en 1809 (1756-1841).

Gaudissart [*ghodissar*], type amusant du commis-voyageur, créé par H. de Balzac dans *l'Illustre Gaudissart*.

GAUGUIN (Paul), peintre français, né à Paris (1848-1903), peignit à Tahiti des scènes d'une grande originalité décorative.

GAULE. Les anciens désignaient sous ce nom deux régions particulières : la *Gaule Cisalpine* (en deçà des Alpes, par rapport aux Romains), comprenant l'Italie septentrionale, qui fut longtemps occupée par des tribus gauloises, et la *Gaule Transalpine* (au-delà des Alpes), vaste contrée située entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin. Habitée par un grand nombre de peuplades belliqueuses rivales, Celtes ou Gaulois, Ibères, Kimris, etc., beaucoup plus boisée qu'elle ne l'est aujourd'hui, cette contrée fut soumise par César de 58 à 50 av. J.-C. et divisée par Auguste en quatre provinces : *Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise* et *Belgique*. La préfecture des Gaules était la plus importante de l'empire. La Gaule jouit, pendant tout le temps de la domination romaine, d'une réelle prospérité. Les Romains la protégèrent longtemps contre les invasions germaines, y développèrent les travaux publics, et de grandes villes s'y créèrent : Lyon, Arles, Toulouse, Bordeaux, Cenabum (*Orléans*), Lutèce, etc. Elle fut envahie au ve siècle par les Wisigoths, les Burgondes et les Francs, qui en restèrent les principaux possesseurs; la France, la Belgique, la Suisse et une partie de l'Allemagne occupent aujourd'hui le territoire de l'ancienne Gaule Transalpine.



Guerriers gaulois.

Gaule romaine (*Géographie de la*), par A. Desjardins, travail important de topographie comparée (1876-1893).

Gaule (*Géographie de la*) au vie siècle, par A. Longnon. L'auteur identifie avec une grande perspicacité les noms de lieux mentionnés par les chroniqueurs avec les noms actuels (1878).

Gaule (*Histoire de la*), par C. Jullian, œuvre d'une érudition consommée et d'une méthode sûre (1906-26, 8 vol.). D'après lui, la conquête romaine n'a fait qu'entraver le génie gaulois.

GAULTIER-GARGUILLE (Hugues GUÉRU, dit), bouffon français, de l'hôtel de Bourgogne, né à Caen (1574-1634).

GAUMÂTA, mage perse qui, après la mort de Cambyse, se donna pour son frère Smerdis (vie siècle av. J.-C.). Remplacé par Darius.

GAURISANKAR, montagne de l'Inde (Himalaya), dans le Népal; 7.022 m. Longtemps confondu avec l'Everest (8.845 m.).

GAUSS (Charles-Frédéric), astronome et mathématicien allemand, né à Brunswick (1777-1855).

GAUSSIN (Jeanne-Catherine), tragédienne du Théâtre-Français, née à Paris (1711-1767).

GAUTAMA, nom de famille du BOUDDHA.

GAUTHERIN (Jean), statuaire français, né à Ouroux (Nièvre) [1840-1890].

GAUTHIER, dit **Sans Avoir**, gentilhomme bourguignon, qui dirigea l'avant-garde de la 1re croisade et périt avec ses bandes indisciplinées dans une bataille, près de Nicée (1097).

GAUTIER (Théophile), poète et critique français, né à Tarbes. Parmi son œuvre très considérable et où il se montre l'apôtre convaincu du romantisme, en même temps qu'un écrivain merveilleusement habile, il faut citer ses poésies : *Emaux et Camées;* ses romans, *le Roman de la Momie, le Capitaine Fracasse*, et, parmi ses livres de critique : l'*Histoire du romantisme* (1811-1872).



Th. Gautier

(*Phot. Nadar.*)

GAUTIER (Léon), paléographe français, né au Havre, auteur de la *Chevalerie*, des *Epopées françaises*, etc. (1832-1897).

GAUTIER (Armand), médecin et chimiste français, né à Narbonne (1837-1920).

GAVARNI (Sulpice-Guillaume CHEVALIER, dit), dessinateur français, collaborateur du *Charivari*, peintre spirituel et mordant de la société du temps de Louis-Philippe; né à Paris (1804-1866).

GAVARNIE, comm. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères; 220 h. Cirque de rochers aux parois verticales, d'où le gave de Pau se précipite.

GAVE, nom donné, dans les Pyrénées, à plusieurs cours d'eau torrentiels, parmi lesquels il faut citer : le *gave de Pau*, qui naît au Mont-Perdu, tombe dans le cirque de Gavarnie par une cascade de 450 mètres de hauteur, arrose Argelès, Lourdes, Pau, Orthez, et se jette dans l'Adour (riv. g.) à Peyrehorade; cours 120 kil.

GAVRAY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutance, sur la Sienne; 1.195 h. (*Gavrians*).

GAVRES, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 1.100 h. Champ de tir de la marine.

GAVR'INIS [*niss*], île du golfe du Morbihan. Belle allée couverte préhistorique.

Gavroche, personnage des *Misérables* de Victor Hugo. C'est le gamin de Paris, spirituel, moqueur, mais plein de bravoure et de générosité. Son nom est passé dans la langue.

GAY [*ghéi*] (John), fabuliste anglais (1685-1732).

GAY (Mme Sophie), écrivain français, née à Paris, mère de Delphine Gay (Mme de Girardin). On lui doit des romans intéressants pour la connaissance du Directoire et de l'Empire : *Laure d'Estell, les Malheurs d'un amant heureux* (1776-1852).

GAYA, v. de l'Inde (Bihar) ; 88.000 h.

GAY-LUSSAC (Joseph-Louis), physicien et chimiste français, né à Saint-Léonard-de-Noblat

(Haute-Vienne). Il découvrit la loi de la dilatation des gaz (*loi de Gay-Lussac*). En 1804, il fit deux ascensions en ballon (la première avec Biot, la deuxième seul), pour vérifier la diminution d'intensité du couple magnétique terrestre à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère. Bientôt après, il énonça les lois de la combinaison des gaz. En collaboration avec Thénard, il montra que le chlore, appelé jusque-là acide muriatique oxygéné, est un corps simple, et découvrit le bore (1778-1850).



Gay-Lussac.

GAZA, v. maritime de Palestine; 17.000 h.

GAZA (Théodore), helléniste de la Renaissance italienne, né à Thessalonique (1398-1478).

Gazette de France (*la*), ou primitivement, **la Gazette**, journal fondé par Théophraste Renaudot, en 1631, sous le patronage de Richelieu; cette feuille, la première qui soit sortie des presses françaises, a cessé de paraître en 1914 et représentait les principes royalistes.

GAZNÉVIDES. V. GHAZNÉVIDES.

Gazza ladra (*la*) [*la Pie voleuse*], opera en deux actes, paroles de Gherardini (traduites en français par Castil-Blaze), musique de Rossini (1817).

GDANSK, n. pol. de DANTZIG.

GDYNIA, port polonais, de création récente, en face de Dantzig, relié (1932) par voie ferrée aux régions industrielles de Galicie; 33.000 h. A l'Allemagne, sept. 1939.

GÉANTS (*monts des*), chaîne de montagnes au N. de la Bohême, source de l'Elbe. (En allemand *Riesengebirge*, en tchèque *Krknoshé*).

GEAUNE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 608 h.

GEBHART (Emile), littérateur français, né à Nancy. Auteur de travaux remarquables sur l'Italie de la Renaissance (1839-1908).

GÉDÉON, cinquième juge des Hébreux, vainqueur des Madianites. (*Bible.*)

GÉDROSIE [*zî*], contrée de la Perse ancienne, auj. partagée entre la Perse et le Baloutchistan.

GEELONG, v. d'Australie (Victoria); 42.000 h. Industrie lainière, port de commerce.

GEFFROY (Edmond-Aimé-Florentin), artiste dramatique et peintre français, né à Maignelay (Oise). Il a représenté le *Foyer du Français* (1804-1895).

GEFLE. V. GÆVLE.

GEIBEL [*gaèbel*] (Emmanuel *de*), poète lyrique et dramatique allemand, né à Lubeck (1815-1884).

GEISPOLSHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Erstein; 2.726 h. Ch. de f.

GEISSLER [*gaèsler*] (Henri), physicien allemand, né à Igelshieb (Meiningen), auteur de travaux remarquables sur les décharges électriques dans l'air raréfié (*tubes de Geissler*) [1814-1879].

GÉLA, v. de la Sicile ancienne, colonie de Rhodes, prise et pillée par Amilcar.

GÉLASE Ier (*saint*), pape de 492 à 496; — GÉLASE II, pape de 1118 à 1119.

GELBOÉ, montagne de la Palestine, où Saül, vaincu par les Philistins se tua. David célébra cette mort dans un chant célèbre.

GELÉE (Claude). V. LORRAIN.

GÉLIMER [*mèr*], dernier roi des Vandales d'Afrique, vaincu par Bélisaire en 534, après deux ans de règne.

GELLERT [*ghèlert'*] (Christian), moraliste allemand, auteur de fables et de contes (1715-1769).

GÉLON, tyran de Géla et de Syracuse de 490 à 478 av. J.-C., vainqueur des Carthaginois à Himère.

GÉLONS, ancien peuple de la Sarmatie.

GELOS [*loss*], comm. des Basses-Pyrénées (arr. de Pau), sur le gave de Pau; 1.720 h. Vins.

GELSENKIRCHEN [*ghèlzenkir'hen*], v. d'Allemagne (Westphalie); 330.000 h. Métallurgie.

GEMBLOUX, comm. de Belgique (Namur); 4.900 h. Machines agricoles, coutellerie.

(Phot. P. Petit.)

GÉMEAUX (*les*), troisième signe du zodiaque, correspondant à la période du 21 mai au 22 juin. Constellation zodiacale, qui doit son nom à ses deux principales étoiles : *Castor* et *Pollux*.

GÉMIER (Firmin), acteur français, né à Aubervilliers (1865-1933), directeur de l'Odéon.

GEMMI [*ghèmi*] (*la*), col des Alpes Bernoises, au N.-O. de Louèche-les-Bains.

GÉMOZAC, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 2.378 h. Ch. de f.

GENÇAY, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 973 h.

GENCK, comm. de Belgique (Limbourg); 6.300 h

Gendre de Monsieur Poirier (*le*), spirituelle comédie d'Emile Augier et Jules Sandeau, où les auteurs montrent la bourgeoisie ambitieuse aux prises avec les traditions nobiliaires (1854)

GENDREY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle; 387 h. Ch. de f.

Genera plantarum, traité de botanique, par Jussieu; ouvrage qui a produit la même révolution dans les sciences d'observation que la *Chimie* de Lavoisier dans les sciences expérimentales (1789).

Généralife, palais des rois maures, près de l'Alhambra, à Grenade, curieux spécimen d'architecture arabe. Magnifiques jardins.

Généralité, nom des circonscriptions financières de la France avant 1789.

GÊNES, en ital. **Genova**, v. d'Italie, cap. de la Ligurie. Port sur le golfe de Gênes, que forme la Méditerranée; 630.000 h. (*Génois*). Ville magnifique, superbes palais, riches musées. Port très commerçant. Industrie active : métallurgie, construction navale, industrie textile, exportation de vins, huiles, soies. Fondée par les Ligures, Gênes fut, au moyen âge, la capitale d'une république rivale de Venise. Bombardée par ordre de Louis XIV en 1684; devint en 1798 capitale de la République ligurienne et fut incorporée, en 1805, à l'Empire français. En 1800, Masséna y soutint un siège contre les Anglais et les Autrichiens.

GENÈS (*saint*), évêque de Clermont (vers 600-vers 662). Fête le 3 juin.

GÉNÉSARETH (*lac de*). V. TIBÉRIADE.

Genèse (du gr. *genesis*, génération), le premier livre du Pentateuque et de la Bible, comprenant le récit de la Création et l'histoire primitive jusqu'à la mort de Joseph et à la naissance de Moïse.

GENEST ou **GENÈS** [*jenè*] (*saint*), mime romain, martyr sous Dioclétien, en 286 ou 303. Il est le héros de la tragédie de Rotrou : *le Véritable saint Genest* (1646). Fête le 26 août.

GENÈVE, en allem. **Genf** [*ghèn'f*], v. de Suisse, ch.-l. du cant. de ce nom; sur les bords du lac Léman, à 626 kil. S.-E. de Paris; 145.000 h (*Genevois*). Université fondée par Calvin; bibliothèques, musées, industrie active : horlogerie, instruments de précision, produits chimiques. Belles promenades. Siège de la Société des Nations. Patrie de J.-J. Rousseau, Necker, Tœpffer, Sismondi, de Candolle, Pradier. — Le cant. a 180.000 h.

GENÈVE (*lac de*) ou **LÉMAN**, au sud-ouest de la Suisse, au nord des Alpes de Savoie, traversé par le Rhône et célèbre par sa beauté. Situé à 375 mètres d'altitude. Il a une longueur de 70 kil. sur une largeur moyenne de 12 kil.; sa plus grande profondeur est de 330 m.

GENEVIÈVE (*sainte*), née à Nanterre, patronne de Paris; elle donna aux habitants de cette ville (alors *Lutèce*) l'assurance qu'ils n'auraient rien à souffrir de la part d'Attila, et sa parole se réalisa (420-512). Fête le 3 janvier.

Geneviève (*l'Enfance de sainte*), remarquables fresques de Puvis de Chavannes, au Panthéon (1876).

Geneviève (*abbaye de* **Sainte-**), fondée en 508 par Clovis sur une colline de Paris (emplacement du lycée Henri IV). L'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, ou génovéfains, fut réformé en 1634 par le cardinal de La Rochefoucauld. La bibliothèque des génovéfains, confisquée en 1791, a été ouverte au public sous le nom de bibliothèque Sainte-Geneviève.

Geneviève de Brabant, héroïne d'une vieille légende qui remonte au ve ou au vi^e siècle et qui a

donné naissance à une complainte très populaire. Le sujet tragique de Geneviève de Brabant a inspiré plusieurs écrivains français et allemands.

GENÈVRE (*col du* **Mont-**), col des Alpes Cottiennes, entre Briançon et Suse; 1.860 m.

GENF [*ghèn'f*], nom allem. de GENÈVE.

GENGIS KHAN, conquérant tartare, fondateur du premier empire mongol (1154-1227).

Génie des Arts (*le*), belle sculpture de haut-relief d'Antonin Mercié, guichet du Louvre, en face du pont des Saints-Pères.

Génie du christianisme. V. CHRISTIANISME.

GENIL [*hénil*], riv. d'Espagne, affl. de g. du Guadalquivir; passe à Grenade; 243 kil.

GÉNIN (**François**), érudit français, né à Amiens (1803-1856).

GENLIS [*janliss*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr de Dijon; 1.276 h. Ch. de f.

GENLIS (Mme Stéphanie-Félicité *de*), institutrice des enfants du duc d'Orléans, Philippe-Egalité, auteur d'ouvrages estimés sur l'éducation, née près d'Autun (1746-1830).

GENNES, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr de Saumur; près de la Loire; 1.362 h.

GENNEVILLIERS, comm. de la Seine, arr de Saint-Denis; 27.250 h. Ch. de f. Sables

GENOLHAC, ch -l de c (Gard), arr. d'Alès, près de la Gardonnette; 1.009 h Ch de f

GENOUDE (*l'abbé* Antoine-Eugène), publiciste catholique français, né à Montélimar (1792-1849).

GENSÉRIC, roi des Vandales. Il conquit l'Afrique, où il fonda un vaste empire. Il dévasta Rome et la Grèce (428-477)

GENSONNÉ [*jin*] (Armand), Conventionnel girondin, né à Bordeaux; m. sur l échafaud (1758-1793)

GENTBRUGGE, faubourg de Gand (Flandre-Or.); 15.000 h. Clous, couleurs.

GENTIL-BERNARD [*jan*] (Pierre-Auguste BERNARD, dit), poète français, né à Grenoble, auteur de *l'Art d'aimer* (1708-1775)

GENTILLY, comm. du dép de la Seine (arr. de Sceaux), sur la Bièvre; 15.623 h. (*Gentilliens*). Ch. de f Tanneries, mégisseries.

GENTIOUX [*siou*], ch.-l de c (Creuse), arr d'Aubusson, sur le *plateau de Gentioux*, 885 h

GENTZ (Frédéric *de*), publiciste et diplomate prussien, né à Breslau (1764-1832).

GEOFFRIN [*jo*] (Mme Marie-Thérèse), femme célèbre par son esprit, née à Paris Elle tint un salon très fréquenté par les Philosophes (1699-1777)

GEOFFROI Ier, duc de Bretagne de 992 à 1008, — GEOFFROI II, duc de Bretagne de 1171 à 1186, né en 1158.

GEOFFROI Ier, duc d'Anjou, de 958 à 987, — GEOFFROI II, *Martel*, comte d'Anjou de 1040 à 1060, — GEOFFROI III comte d'Anjou de 1060 à 1068, — GEOFFROI IV *Plantagenet* duc d'Anjou de 1129 à 1151 et duc de Normandie en 1144, gendre de Henri Ier et père de Henri II, rois d'Angleterre né en 1113.

GEOFFROY (Etienne François) médecin et chimiste français né à Paris (1672-1731)

GEOFFROY (Julien Louis) critique français né à Rennes (1743 1814).



Geoffroy St Hilaire

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Etienne) naturaliste français né à Etampes Nommé à vingt et un ans professeur de zoologie au Muséum Il y ouvrit le premier cours professé en France sur cette science Il créa la Ménagerie du Jardin des Plantes Il accompagna Bonaparte en Egypte Ses travaux se rattachent à une même idée · l unité de composition organique conception qui le conduisit à découvrir un véritable système dentaire chez les oiseaux, à signaler les analogies entre les squelettes de tous les vertébrés à considérer la tête comme formée d'un ensemble de vertèbres Il créa enfin l embryologie, et sut retrouver dans les formes bizarres des monstres les parties constituantes des êtres normaux (1772-1844); — Son fils ISIDORE a continué ses travaux et son enseignement (1805-1861)

Géographie, de Strabon, grand ouvrage historique, descriptif et statistique sur le monde méditerranéen (Ier s. apr J.-C.)

Géographie, de Ptolémée C'est l œuvre de géographie mathématique la plus importante que nous ayons conservée de l'antiquité

Géographie universelle (*Nouvelle*), par Elisée Reclus (1875-1891) Description d'ensemble de tous les pays du monde; œuvre considérable.

Géographie universelle, sous la direction de Vidal de la Blache et Gallois (1927 et suiv , 22 vol)

GEORGE Ier, né à Osnabruck, roi d'Angleterre en 1714, le premier de la dynastie de Hanovre, encore régnante (1660-1727); — GEORGE II, roi d'Angleterre en 1727, né à Hanovre; sous son règne, Walpole jeta les fondements de l'empire colonial anglais (1683-1760); — GEORGE III, né à Londres, roi d'Angleterre en 1760. Il perdit les colonies anglaises de l'Amérique, et lutta contre la Révolution française (1738-1820), — GEORGE IV, né à Londres, régent en 1810, roi en 1820; son règne vit l'émancipation de l'Irlande (1762-1830), — GEORGE V, né à Londres (1865-1936), fils d'Edouard VII, roi en 1910. A changé (1917) le nom de la dynastie en celui de *dynastie de Windsor*; — GEORGE VI, né à Sandringham en 1895, second fils de George V, a succédé à son frère Edouard VIII en 1936



George V

GEORGE (Mlle), tragédienne française, née à Bayeux. Elle se distingua à la Comédie-Française dans le répertoire tragique classique et les premiers drames romantiques (1787-1867)



Mlle George.

George Dandin, comédie en trois actes et en prose, de Molière (1668), où est étudiée la folie commise par un homme qui a épousé une femme d'une condition supérieure à la sienne et qui est berné par elle sans oser se fâcher. On rappelle souvent cette réflexion qu'il s'adresse à lui-même « *Tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu* », pour faire entendre qu'on ne doit s'en prendre qu'à soi d'une faute qu'on s est obstiné à commettre malgré tous les conseils.

GEORGE (David LLOYD), homme politique anglais, né à Manchester en 1863. Chef du parti libéral et premier ministre d'un « ministère de coalition » de 1916 à 1922.

GEORGES (*saint*), prince de Cappadoce, martyrisé sous Dioclétien en 303, honoré surtout en Angleterre et en Russie. Fête le 23 avril

Georges (*ordre de* **Saint-**), ordre russe, fondé en 1769 par Catherine II pour récompenser le mérite militaire Le ruban est à sept raies égales : quatre jaunes et trois noires

GEORGES Ier, roi de Grèce, fils de Christian IX de Danemark, né à Copenhague en 1845, couronné en 1863, assassiné en 1913 à Salonique. Son fils Constantin Ier lui succéda, — GEORGES II, né à Tatoi en 1890, fils de Constantin Ier; roi de Grèce en 1922 détrôné en 1924, restauré en 1935.

GEORGETOWN [*djordj'taoun'*], v. des Straits Settlements, dans l'île de Penang; 101.000 h.

GEORGETOWN, capit. de la Guyane anglaise; 54.500 h.

GÉORGIE (en russe **Grousia**), Etat-membre de l'U.R.S.S. (1936), en bordure de la mer Noire; 2.900 000 h. (*Géorgiens*). Cap. *Tiflis*. La Géorgie, habitée par la plus belle race humaine qui soit au monde, a fait partie de la Russie de 1802 à 1918.

GEORGIE [*jorji*] ou **GÉORGIE**, un des Etats

(*Phot Larousse. Buloz*)

unis d'Amérique (Atlantique S.); 2.900.000 h. Cap. *Atlanta*. Coton.

GÉORGIE DU SUD, territoire du pôle antarctique, anglais depuis 1909; ch.-l. *Grytviken*; 500 h.

Géorgiques (*les*) ou *les Travaux de la terre*, poème didactique en quatre chants, par Virgile; ouvrage d'une réelle valeur technique et en même temps d'un rare mérite littéraire par l'harmonie de l'ensemble, la perfection de la forme, l'émotion, la grâce. Les épisodes en sont célèbres (37 à 30 av J.-C.).

GÉPIDES, peuple germain, établi en Dacie, où il fut, à l'instigation de Justinien, exterminé par les Lombards (VIe s.).

GER [*jèr*] (*pic de*), pic des Pyrénées, situé près des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées); 2.612 mètres.

GERA [*ghéra*], v. d'Allemagne (Thuringe), sur l'Elster blanche; 80.000 h. Instruments de musique.

GÉRANDO (Joseph-Marie, *baron de*), érudit et philosophe français, de l'école de Condillac, né à Lyon (1772-1842).

GÉRARD [*rar*] (Balthasar), fanatique qui assassina Guillaume d'Orange en 1584



Baron Gérard.

GÉRARD (Michel), dit *le père Gérard*, cultivateur, né à Saint-Martin (Ille-et-Vilaine); fut député à la Constituante (1737-1815). Le portrait de *Gérard et de sa famille* compte parmi les chefs-d'œuvre de David.

GÉRARD (*le baron* François), peintre d'histoire français, né à Rome (1770-1837); auteur de la *Bataille d'Austerlitz*.

GÉRARD (Etienne-Maurice, *comte*), maréchal de France, né à Damvillers (1773-1852). Il se distingua à Ligny (1815) et prit Anvers (1832).

GÉRARD DE NERVAL. V. NERVAL.

GÉRARDMER [*mé*], ch.-l. de c. (Vosges), arr de Saint-Dié; 8.512 h. (*Géromois*). Ch. de f. Fabrication de fromage dit *géromé*. A l'O. se trouve le joli *lac de Gérardmer*.

GÉRAUD (*saint*), *comte d'Aurillac*, ville où il naquit, qu'il défendit et où il fonda un monastère bénédictin (855-909).

GERBERGE, femme de Carloman (750-774). — Femme de Louis d'Outremer (vers 913-969).

GERBERON (Gabriel), bénédictin et érudit français, né à Saint-Calais (1628-1711).

GERBERT. V. SYLVESTRE II.

GERBET (Mgr Philippe), prélat et écrivain ecclésiastique français, évêque de Perpignan, né à Poligny (1798-1864).

GERBÉVILLER [*lé*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Lunéville; 1.168 h. Ch. de f. Le 12 septembre 1914, la ville fut le théâtre d'atrocités de la part des Allemands, et incendiée.

GERBIER-DE-JONC, mont du Vivarais, au pied duquel naît la Loire; 1.551 mètres.

GERBILLON [*biyon*] (Jean-François), missionnaire en Chine, né à Verdun (1654-1707).

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), cardinal et philosophe savoisien, né à Samoëns (1718-1802).



Géricault.

GERGOVIE [*vi*], v. de la Gaule, dans le pays des Arvernes (Puy-de-Dôme). Vercingétorix la défendit avec succès contre César (52 av. J.-C.).

GERHARDT [*rar*] (Charles-Frédéric), chimiste français, né à Strasbourg (1816-1856).

GÉRICAULT (J.-L.-A.-Théodore), peintre français, né à Rouen, auteur du *Radeau de la Méduse*. Ses ouvrages inaugurent le mouvement romantique en peinture par la hardiesse du dessin et du coloris et le pathétique des expressions (1791-1824).

GERING [*ghérin'gh*] (Ulrich), imprimeur, né à Constance; il installa à Paris la première imprimerie; mort en 1510.

GERLE (*dom*), chartreux, député de la Constituante, né à Riom (1736-1801).

GERMAIN (*saint*), évêque d'Auxerre, né à Auxerre; il consacra à Dieu sainte Geneviève (vers 380-448). Fête le 31 juillet.

GERMAIN (*saint*), évêque de Paris, né près d'Autun (496-576). Fête le 28 mai.

GERMAIN (Pierre II), dit *le Romain*, célèbre orfèvre graveur français (1716-1783).

GERMAIN (Sophie), mathématicienne française, née à Paris (1776-1831).

Germain-des-Prés (*ancienne abbaye et église de* **Saint-**), abbaye célèbre, dont l'église, une des plus anciennes de Paris, est seule debout aujourd'hui; fondée par Childebert Ier en 558. Cette église (romane, avec quelques parties gothiques) est surtout remarquable par sa tour de façade, précieux reste de l'architecture du XIe siècle.

Germaine (*sainte*) [Germaine COUSIN], née à Pibrac, près de Toulouse (1579-1601). Son tombeau est devenu un but de pèlerinage. Fête le 19 janv.

Germain-l'Auxerrois (*église de* **Saint-**), église de Paris, en face de la Colonnade du Louvre. L'origine en remonte au VIe siècle Elle s'appelait alors Saint-Germain-le-Rond. Brûlée par les Normands, elle fut reconstruite sous Robert le Pieux et reçut alors son surnom d'*Auxerrois*. De style gothique. Elle fut ravagée en 1831, à la suite d'une manifestation populaire; mais elle a été depuis restaurée. Une tour gothique, de construction récente, la raccorde à la mairie du Ier arrondissement, construite dans le même style Une des cloches de l'église donna le signal de la Saint-Barthélemy (1572)

GERMAINS, habitants de la Germanie, de race aryenne, mais d'une civilisation moins avancée que celle des Grecs et des Latins. Leur religion était naturaliste, et dans leur organisation sociale l'individu jouissait d'une grande liberté

Germains (*Mœurs des*), ouvrage historique et tableau d'une exactitude frappante, par Tacite (IIe s.).

GERMANICUS [*kuss*], général romain de la famille d'Auguste, vainqueur d'Arminius en Germanie. Soldat énergique et vertueux, il mourut prématurément, en l'an 19 de notre ère, peut-être empoisonné par Pison, confident de Tibère. Il fut le père d'Agrippine et le grand-père de Néron.

GERMANIE, vaste contrée de l'Europe ancienne, aujourd'hui Allemagne. (Hab. *Germains*.)

GERMANIE (*royaume de*). Fondé en 843 d'une partie de l'empire carolingien, il subsista jusqu'en 1024. Louis le Germanique en fut le premier roi.

Germanique (*Confédération*). V. CONFÉDÉRATION.

GERMER [*jèrmèr*] (*saint*), un des patrons du Beauvaisis, né à Vardes (vers 610-658). Fête le 24 septembre.

GERMERSHEIM [*ghèrmers'aèm*], v. forte d'Allemagne (Bavière), sur le Rhin; 3.200 h.

Germinal an III (*journée du 12*), nom sous lequel on désigne le soulèvement des faubourgs parisiens contre la Convention (1er avril 1795).

Germinal, roman d'E. Zola, étude puissante de la vie des mineurs (1885).

GERNEZ (Désiré), physicien français, né à Valenciennes (1834-1910). Il a étudié l'ébullition, la cristallisation, le pouvoir rotatoire.

GÉRO, margrave allemand de la Marche orientale (vers 900-965). Il apparaît dans les *Nibelungen* comme le héros de son temps.

GÉROME (Jean-Léon), peintre et sculpteur français, né à Vesoul (1824-1904).

GÉRONE, en esp. **Gerona** [*hérona*], v. d'Espagne (Catalogne); 18.000 h. Ch.-l. de prov.

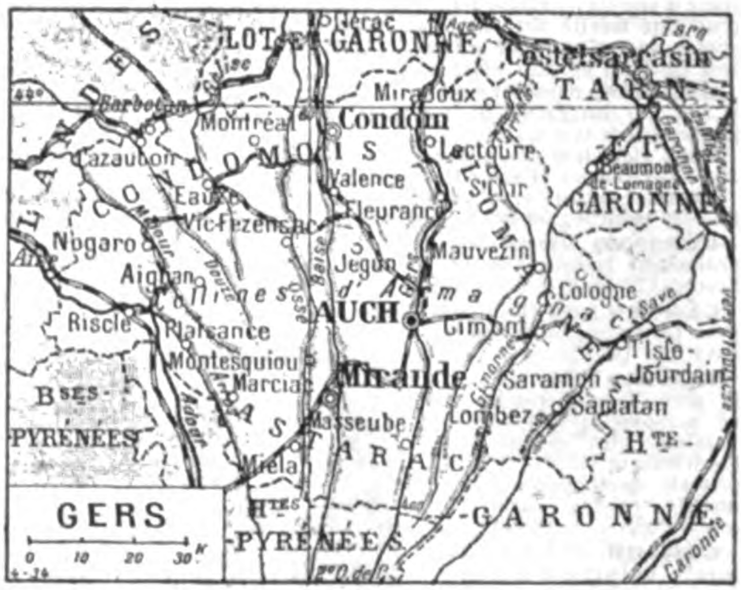
Géronte (du gr. *gerôn*, vieillard), nom habituel du père ou du personnage grave de la pièce de notre ancienne comédie. Il ne comportait à l'origine aucun ridicule. Mais le rôle s'abaissa, et le nom ne désigna bientôt plus qu'un vieillard dur, avare, rabâcheur, entêté, mais crédule à l'excès et facile à tromper. C'est ce Géronte ridicule que Molière a raillé sur la scène.

GERS [*jèr'*] (*le*), riv. de France, qui naît sur le

(*Phot. Larousse.*)

plateau de Lannemezan, arrose Auch, Fleurance, Lectoure, et se jette dans la Garonne (riv. g.), après un cours de 178 kil.

GERS (*département du*) département formé par la Gascogne; préf. ***Auch***; s.-préf. *Condom, Mirande*, 3 arr., 29 cant., 466 comm., 193.134 h.; 17e région militaire; cour d'appel d'Agen; archevêché à Auch. Ce dép. doit son nom au *Gers*, qui le traverse.



GERSON (Jean CHARLIER, dit) né à Gerson, près de Rethel, chancelier de l'Université, théologien, un des grands docteurs de son siècle (1362-1428). Il fut l'âme du concile de Constance, et l'admiration de ses contemporains lui décerna le surnom de **Docteur très chrétien.**

GERTRUDE (*sainte*), abbesse de Nivelle, en Brabant, née en Saxe, fille de Pépin de Landen (vers 626-659). Fête le 15 novembre.

GERTRUYDENBERG [*ghèr, denberg*], v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional); 2.150 h. Dans cette ville furent tenues, en 1710, des conférences célèbres entre les envoyés de Louis XIV et les diplomates hollandais. Louis XIV rejeta les cruelles exigences des alliés.

GERVAIS et **PROTAIS** (*Saints*), frères qui moururent martyrs à Milan, sous Néron. Fête le 19 juin.

GERVAIS (Paul), zoologiste français, né à Paris (1816-1879).

GERVAIS (Alfred-Albert), vice-amiral français, né à Provins (1837-1921).

GERVEX [*vèks*] (Henri), peintre français d'histoire et de genre, né à Paris (1852-1929).

GERVINUS [*ghèrvinuss*] (Georges-Godefroy), historien allemand, né à Darmstadt (1805-1871), auteur d'une *Histoire du XIXe siècle depuis les traités de Vienne jusqu'en 1830.*

GÉRYON, géant de la mythologie grecque, qui avait un triple corps. Il fut tué par Hercule.

GÉRYVILLE, comm. mixte d'Algérie, territ. d'Aïn-Sefra, au S. du dép. d'Oran; 63.040 h.

GESNER ou **GESSNER** [*ghèssner*] (Conrad), naturaliste et philologue suisse, né à Zurich (1516-1565).

GESNER (Mathias), philologue allemand, né à Roth (1691-1761); réédita le *Thesaurus* de H. Estienne.

GESSEN [*sèn*] (*pays de*), contrée de la Basse-Egypte, séjour des israélites jusqu'à l'Exode.

GESSLER [*ghèssler*], bailli qui exerça un pouvoir tyrannique sur les Suisses au nom du duc d'Autriche et qui, selon la tradition, fut tué par Guillaume Tell. V. GUILLAUME TELL.

GESSNER (Salomon), poète et paysagiste suisse, auteur des *Idylles* et de *la Mort d'Abel* (1730-1788).

GÉTA, empereur romain, frère de Caracalla, né à Milan en 189. Il partagea le pouvoir avec son frère, qui le fit mettre à mort en 212.

GÈTES, peuple scythe de l'ancienne Europe sud-orientale, apparenté aux Daces, puis confondu avec les Goths.

GETHSÉMANI [*jèt*], village près de Jérusalem, où était le jardin des Oliviers.

GÉTULES, peuple berbère de l'Afrique ancienne, peut-être de même race que les Kabyles actuels.

GEULINCX [*gheu*], philosophe belge, né à Anvers, un des principaux propagateurs du cartésianisme en Hollande (1624-1669).

GEVAERT [*ghévart'*] (Auguste), compositeur et musicographe belge, né à Huysse (Belgique) [1828-1908]; auteur de *Quentin Durward.*

GÉVAUDAN [*jé*], anc. pays de France, dans le dép. de la Lozère, entre la Margeride et l'Aigoual. C'est dans les forêts du Gévaudan que, vers 1765, apparut la *bête du Gévaudan* (probablement un loup de grande taille), dont toute la France s'occupa pendant quelque temps. (Hab. *Gabalitains*).

GEVREY-CHAMBERTIN, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, au pied de la Côte d'Or, 1.518 h. Ch. de f. Vins renommés (*chambertin*)

GEX [*jé*], ch.-l. d'arr. (Ain), sur le Journan, affl. du Rhône, à 108 kil. N.-E. de Bourg; 2.048 h (*Gessiens*) Ch. de f. Patrie d'Emery, de Girod de l'Ain. L'arr. a 3 cant., 32 comm., 18.911 h. — Le *pays de Gex* fut compris dans l'ancienne Bourgogne avant d'être rattaché à la France sous Henri IV (1601)

GHADAMÈS, v. et oasis de la colonie italienne de Libye; 7.000 h.

GHANA. V. PEUL.

GHARDAÏA, l'un des Territoires du Sud (Algérie); cap. *Laghouat*, v. princ. *Ghardaïa*, comm. mixte de 45.459 h. Palmeraies, tapis.

GHÂT, oasis du Sahara, en Libye, au S.-O. du Fezzan; 8.000 h.

GHÂTES, montagnes du Deccan, près de la mer d'Oman et du golfe du Bengale; 2.000 m. d'alt.

GHAZAN KHAN (Mahmoud), empereur mongol de la Perse, né à Sultan-Douvin (1271-1304)

GHAZNÉVIDES ou **GAZNÉVIDES**, dynastie d'origine turque, qui régna deux siècles sur une partie de la Perse et de l'Hindoustan (990-1191).

GHEEL, v. de Belgique (Anvers); 17.000 h. Lainages, toiles.

GHIBERTI (Lorenzo), sculpteur florentin, architecte du Dôme de Florence, exécuta deux magnifiques portes du Baptistère (1378-1445).

GHICA ou **GHIKA**, famille d'origine albanaise, qui a donné de nombreux princes et hommes d'Etat aux pays moldo-valaques, du XVIIe au XXe siècle.

GHIRLANDAJO [*ôn'daïo*] (Domenico BIGORDI dit), peintre de Florence, un des plus remarquables parmi les primitifs italiens, auteur de la *Visitation de sainte Anne à la Vierge*, au Louvre (1449-1498).

GHISONI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1.583 h.

GHLIN, comm. de Belgique (Hainaut); 5.800 h.

GIAC [*jiak*] (Pierre de), ministre de Charles VII. Voleur et assassin, il fut noyé sur l'ordre de Richemont (1380-1427).

GIACOMELLI (Hector), peintre et graveur français, né à Paris (1822-1904).

GIAFAR, vizir de la famille des Barmécides, ami du calife Haroun al-Rachid.

GIA-LONG, empereur d'Annam, né à Hué (1762-1820).

Giaour (*le*), poème de Byron, œuvre brillante et passionnée, qui a réveillé la sympathie de l'Europe pour la Grèce opprimée (1813).

GIARD (Alfred), biologiste français, né à Valenciennes (1846-1908).

GIBBON [*ghiben*] (Edouard), historien anglais,

auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (1737-1796).

GIBBS [*ghibs'*] (Willard), physicien américain, né à Newhaven, auteur de la loi des phases, base de la chimie énergétique (1839-1903).

Gibelins. V. GUELFES.

GIBRALTAR, v. forte, sur le détroit du même nom à l'extrémité de l'Espagne. Prise par les Anglais en 1704, elle est restée en leur possession; 20.640 h. Puissantes batteries creusées dans le roc.

GIBRALTAR (*détroit de*), entre l'Espagne et le Maroc, unissant la Méditerranée avec l'Atlantique (15 kil. de large, 450 m. de profondeur).

GIDE (André), écrivain français, né à Paris en 1869, auteur des *Nourritures terrestres, la Porte étroite, la Symphonie pastorale.*

GIÉ (Pierre DE ROHAN, *maréchal de*), un des meilleurs généraux de Louis XI et de Charles VIII, qu'il sauva à Fornoue (1451-1513).

GIEN [*jiin*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis, sur la Loire; 8.257 h. (*Giennois*). Faïences.

GIENS [*jiin*] (*presqu'île de*), presqu'île rocheuse du dép. du Var, au N.-O. de Porquerolles.

GIER [*jièr*], affl. du Rhône, (riv. dr.); 44 kil.

GIERS (Nicolas *de*), diplomate russe, né à Radzivilof, en Pologne (1820-1895).

GIESSEN [*ghissen*], v. d'Allemagne (Hesse); 33.000 h. Métallurgie. Université protestante.

GIFU [*ghifou*], v. du Japon (Hondo); 128.000 h.

GIGNAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 2.587 h. Ch. de f. Patrie de Claparède.

Gigogne (*la Mère*), personnage des contes et pièces foraines. On la représente avec une grande quantité de petits enfants sortant de dessous ses jupes.

GIGOUX (Jean), peintre d'histoire et illustrateur français, né à Besançon (1806-1894).

GIJON [*hihòn*], v. d'Espagne (prov. d'Oviedo); port sur l'Atlantique; 58.000 h. Houille; pêche.

Gil Blas de Santillane (*Histoire de*), roman de mœurs de Lesage (1715-1736). Gil Blas est un jeune homme instruit et spirituel, mais vivant d'expédients et sans cesse lancé dans de nouvelles aventures : V. ARCHEVÊQUE DE GRENADE.

GILBERT et **ELLICE** (*îles*), petit archipel anglais, en Polynésie; 30.000 h. Phosphates, coprah.

GILBERT (*saint*), moine, né en Auvergne vers 1060, m. en 1152. Il accompagna Louis VII à la croisade. Fête le 7 juin.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poète français, né à Fontenoy-le-Château (Vosges), m. à l'Hôtel-Dieu (Paris), des suites d'une chute de cheval; auteur de satires. Les strophes de ses *Adieux à la vie* sont bien connues (1751-1780).

GILDAS (*saint*), fondateur du monastère de *Saint-Gildas* (Morbihan); m. en 565. Fête le 29 janvier.

Gildes, Ghildes ou **Guildes,** associations de mutualité formées au moyen âge entre les corporations d'ouvriers, de marchands ou d'artistes.

GILL (L.-A. GOSSET DE GUINES, dit **André**), caricaturiste français, né à Paris (1840-1885).

GILLES ou **GILLE,** type de la comédie bouffonne, sorte de Pierrot niais et poltron que Watteau a représenté dans un remarquable tableau (Louvre).

GILLET (Claude-Casimir), botaniste français, né à Dormans (Marne) [1806-1896].

GILLET (Louis), historien d'art français, né à Paris (1876-1943). Membre de l'Académie française.

GILLINGHAM [*djilignem*], v. d'Angleterre (Kent), sur le Medway; 61.500 h.

GILLY, c de Belgique (Hainaut); 25.000 h. Houille, sidérurgie, chaudronnerie, verrerie.

GILOLO ou **HALMAHERA,** la plus grande des Moluques, située à l'E. de Célèbes; 120.000 h.

GIMONE, affl. de la Garonne (riv. g.); 133 kil.

GIMONT, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, sur la Gimone; 2.218 h. (*Gimontois*). Ch. de f. Bestiaux.

GINESTAS [*tàss*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, non loin de l'Aude; 1.010 h.

GINGUENÉ (Pierre-Louis), littérateur français, né à Rennes, auteur d'une excellente *Histoire littéraire de l'Italie* (1748-1816).

GIOBERTI [*djo*] (Vincenzo), publiciste italien, né à Turin. Ses ouvrages (*Il primato degli Italiani*), hostiles à la France, ont contribué à l'avènement de l'unité italienne (1801-1852).

GIOIA ou **GIOJA** [*djoïa*] (Flavio), navigateur du XIVe siècle, originaire, disait-on, d'Amalfi, regardé longtemps comme l'inventeur de la boussole.



Giotto.

GIORDANO [*djior*] (Luca), peintre napolitain dit **il Fa Presto;** peintre élégant et habile, mais à qui fit tort sa trop grande rapidité d'exécution (1632-1705).

GIORGIONE [*djiordjioné*] (Giorgio BARBARELLI, dit le), un des meilleurs peintres de l'école vénitienne, né à Castelfranco; auteur de *la Tempête* (1478-1511).

GIOTTO [*djioto*] (Angiolotto DI BONDONE, dit), peintre florentin, né à Colle, ami de Dante. Il introduisit dans la peinture l'expression, la passion, la vie, la grâce, le mouvement (1266-1336).

GIOVANNI DA FIESOLE [*djio, fiessolé*], surnommé **Fra Angelico** ou **le Peintre des anges,** peintre et dominicain toscan, dont les œuvres brillent par une suavité d'inspiration et de coloris inimitable (1387-1455).

GIRALDA [*hi*] (*la*), tour carrée de Séville, minaret mauresque, un des bijoux de l'architecture arabe en Espagne, érigée entre 1184 et 1196.

GIRARD (*l'abbé* Gabriel), grammairien français, né à Montferrand [Puy-de-Dôme] (1677-1748).

GIRARD (Jean-Baptiste), en religion *le Père Grégoire*, pédagogue suisse, né à Fribourg (1765-1850).

GIRARD (Philippe *de*), né à Lourmarin (Vaucluse). Il inventa d'abord les lampes hydrostatiques à niveau constant et les globes dépolis. Ayant inventé une machine à filer le lin, il fut appelé par le tsar Alexandre Ier, installa près de Varsovie une filature et fut nommé ingénieur en chef des usines de Pologne (1775-1845).

GIRARDIN (Xavier, *comte de*), général et administrateur français, né à Lunéville (1765-1827); — ALEXANDRE, général français, frère du précédent; né à Paris (1776-1855).

GIRARDIN (Emile *de*), publiciste français, fils naturel d'Alexandre de Girardin, né à Paris. Polémiste de talent, il transforma la presse en abaissant le prix des journaux et en faisant d'eux de grands organes de publicité (1806-1881); — Sa femme, Delphine GAY, née à Aix-la-Chapelle, écrivit des poésies spirituelles, des romans d'un grand talent et des comédies de valeur: *Lady Tartufe, la Joie fait peur,* etc. (1804-1855).



Girardon.

GIRARDON (François), sculpteur français, né à Troyes. On lui doit le *Tombeau de Richelieu*, à la Sorbonne, la statue équestre de *Louis XIV*, place des Victoires, l'*Enlèvement de Proserpine* (1628-1715).

GIRAUDOUX (Jean), écrivain français, né à Bellac (1882-1944).

GIRAULT-DUVIVIER (Charles-Pierre), grammairien français, né à Paris, auteur de la *Grammaire des grammaires* (1765-1832).

GIRGÈH [*jè*], v. de la Haute-Egypte, sur le Nil, près de l'anc. Abydos; 19.900 h.

GIRGENTI [*djirdjènti*], v. de Sicile, l'anc. Agrigente, qui a repris ce nom en 1927; 30.000 h.

GIROD de l'Ain (Louis-Gaspard-Amédée), homme politique français, né à Gex (1781-1847).

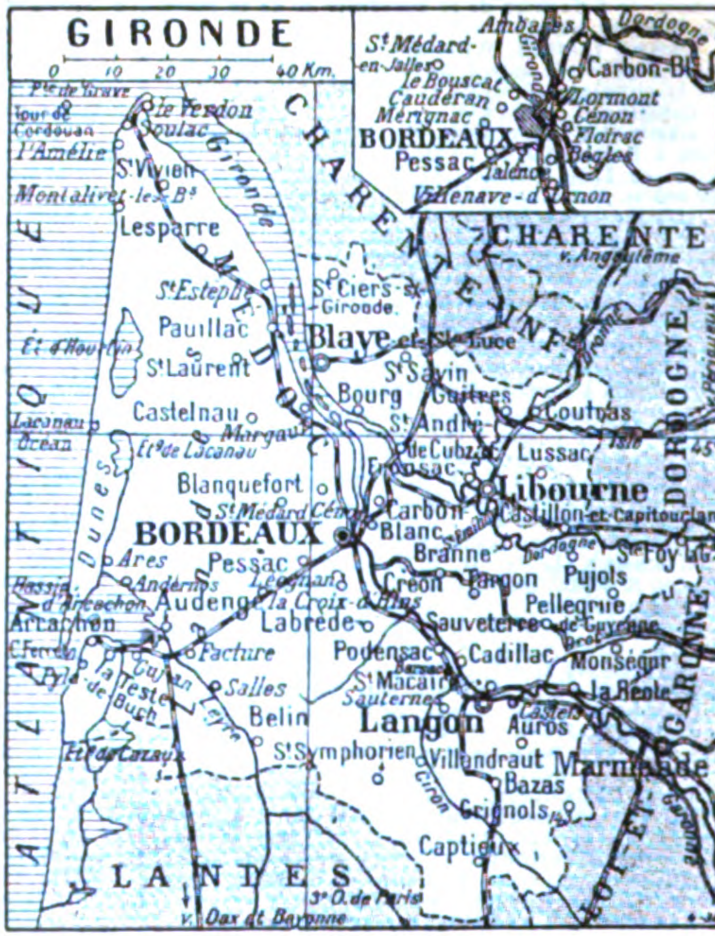
GIRODET-TRIOSON (Anne-Louis GIRODET DE ROUSSY, dit), peintre français, né à Montargis; principales œuvres : *le Sommeil d'Endymion, le Déluge, l'Inhumation d'Atala,* etc. (1767-1824).

GIROMAGNY, ch.-l. de c. (Territoire de Belfort), sur la Savoureuse; 3.734 h. (*Giromagniens*). Ch. de f. Fort. Filatures de coton.

GIRONDE (*la*), nom que prend la Garonne élargie après sa réunion avec la Dordogne. Arrose Blaye,

(Phot. Anderson, Giraudon.)

GIRONDE (*département de la*) départ. formé principalement par la Guyenne; préf. *Bordeaux*; sous-préf. *Blaye, Langon, Libourne*. 4 arr., 50 cant., 554 comm., 852.768 h. (*Girondins*) 18ᵉ région militaire; cour d'appel et archevêché à Bordeaux. Ce dép. doit son nom au fleuve qui le baigne.



Girondins, célèbre parti politique pendant la Révolution. En 1791 les Girondins, appelés aussi *Brissotins*, du nom de l'un d'eux, Brissot, occupaient la droite de la Convention; les *Montagnards*, le sommet de la gauche; la *Plaine* (ou le *Marais*) comprenait les indécis ou les neutres. Vergniaud, Guadet, Gensonné, Louvet, Isnard, Barbaroux, Pétion, presque tous députés du Midi, formaient ce groupe éminent par le talent dont ils firent preuve. D'abord hostiles à la royauté, ils parvinrent au pouvoir en 1792, avec Roland, Clavière et Servan; mais, après la chute de Louis XVI, ils s'élevèrent contre les massacres de Septembre, l'influence des sections parisiennes, refusèrent en général de voter la mort du roi, et firent mettre Marat en jugement. Une émeute, dirigée par les sections de Paris (31 mai 1793), arracha leur mise hors la loi à la Convention; la plupart périrent sur l'échafaud le 31 octobre suivant.

Girondins (*Histoire des*), par Lamartine (1847); narration brillante, mais souvent romanesque, des événements auxquels furent mêlés les Girondins.

GIRONE. V. GERONE.

GIRY (Arthur), érudit français, né à Trévoux, auteur d'un *Manuel de diplomatique* (1848-1899).

GISCON, général carthaginois mis à mort en 241 av. J.-C. par les mercenaires révoltés.

GISÈLE, fille de Charles le Simple, née vers 908.

GISORS, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys, sur l'Epte; 5.868 h. (*Gisorciens*). Ch. de f.

GIVENCHY, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 1.129 h.

GIVET, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse; 6.826 h. (*Givetois*). Métallurgie. Ch. de f. Colles, produits chimiques. Patrie de Méhul.

GIVORS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, sur le Rhône; 14.687 h. (*Givordins*). Ch. de f. Forges; verreries, poteries.

GIVRY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1.946 h. Ch. de f. Vins.

GIZÈH, v. d'Egypte, sur le Nil, près des grandes pyramides et des ruines de Memphis; 16.500 h.

GLABER [*bèr*] (Raoul), chroniqueur bourguignon, né à Auxerre à la fin du xᵉ siècle; m. en 1050. Sa précieuse *Chronique* va de 900 à 1046.

GLADBACH [*ah'*]. V. MUNCHEN-GLADBACH.

GLADBECK, v. de Prusse (Westphalie); 60.000 h.

Gladiateur combattant (*le*), statue antique, au Louvre; mouvement hardi, exécution fine et savante. La statue, trouvée à Antium au XVIIᵉ siècle, est l'œuvre du sculpteur grec Agasias, imitateur de Lysippe.



Gladstone.

(*Phot. Burnett.*)

Gladiateur mourant (*le*), statue antique, au Capitole; figure d'une vérité saisissante, représentant un soldat gaulois ou germain.

GLADSTONE [*gladstᵉn'*] (William), homme politique anglais, chef des libéraux, né à Liverpool. Quatre fois premier ministre, il fit les efforts les plus louables pour améliorer le sort de l'Irlande (1809-1898).

GLAIS-BIZOIN (Alexandre-Olivier), homme politique français, membre, en 1870, du gouvernement de la Défense nationale, né à Quintin (1800-1877).

GLAMORGAN [*ghᵉn*], comté de Grande-Bretagne (Galles), sur le canal de Bristol; 1.250.000 h. Ch.-l. *Cardiff*. V. pr. *Swansea, Merthyr-Tydfil*. C'est le plus grand bassin houiller de la Grande-Bretagne; mines de fer, de cuivre. Métallurgie.

Glaneuses (*les*), tableau de François Millet (1857), peinture pleine de lumière et de poésie.

GLARIS [*iss*], en allem. **Glarus** [*ouss*], comm. de Suisse, ch.-l. du canton de ce nom; sur la Linth; 5.300 h. Cotonnades. Le canton a 36.000 h.

GLASER [*èr*] (Christophe), chimiste suisse, né à Bâle (deuxième moitié du XVIIᵉ s.).

GLASGOW [*goᵒᵘ* ou *koᵒᵘ*], v. d'Ecosse (comtés de Lanark et de Renfrew), sur la Clyde; 1.100.000 h. Université célèbre. Métropole commerciale et industrielle de l'Ecosse. Port très actif. Chantiers de construction maritime. Construction mécanique. Industrie cotonnière.

GLASSON (Ernest), jurisconsulte et historien français, né à Noyon (Oise) [1839-1907].

GLATZ, v. forte de Prusse (Silésie); 14.600 h.

GLAUBER [*glaoubᵉr*] (Jean-Rodolphe), médecin et chimiste allemand; a découvert le sulfate de soude (*sel de Glauber*), employé comme purgatif (1604-1668).

GLAUCHAU [*glaou'haou*], v. d'Allemagne (Saxe), sur la Mulde; 30.000 h.

GLAUCOS [*glôkoss*], pêcheur béotien, qui fut changé en dieu marin.

GLAUCOS, fils de Sisyphe et père de Bellérophon. Il fut dévoré par ses chevaux pour avoir méprisé la puissance de Vénus.

GLAZOUNOV (Alexandre), compositeur russe, né à Saint-Pétersbourg (1865-1936); auteur de *Symphonies* et de musique de chambre.

GLEIWITZ [*glaèvits'*], v. de Prusse (Silésie); 96.000 h. Charbonnages, métallurgie.

GLÉNAN (*îles*), petit archipel de la côte du Finistère (comm. de Fouesnant).

GLEYRE [*glèr'*] (Gabriel-Charles), peintre français, d'origine suisse, né à Chevilly (Vaud), artiste d'un talent très pur, souvent symbolique, auteur des *Illusions perdues* (1808-1874).

GLINKA [*in'*] (Michel Ivanovitch), fondateur de l'école musicale russe moderne, né à Novospaskoïé. On lui doit le célèbre opéra : *la Vie pour le tsar* (1803-1857).

GLISSON (Francis), philosophe et médecin anglais, né à Rampisham (1596-1677).

Globe (*le*), un des principaux journaux conservateurs anglais, fondé en 1803.

GLOCESTER ou **GLOUCESTER** [*glôst^er*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de ce nom ; 53.000 h. Port actif sur la Severn. Cathédrale gothique.

GLOCESTER (*comte* ou *duc de*), titre porté en Angleterre par divers personnages, dont le plus célèbre est le duc de Glocester, plus tard Richard III.

GLOGAU [*gaou*], v. et place forte de Prusse (Silésie), sur l'Oder ; 26.000 h.

Gloire du Paradis (*la*), chef-d'œuvre du Tintoret, palais ducal de Venise.

GLOMMEN [*m^en*] (*le*), le plus grand fleuve de Norvège, qui se jette dans le Skager-Rak ; 567 kil.

Gloria victis, groupe en bronze d'A. Mercié, à Paris (1875). Il représente la Gloire emportant vers l'immortalité un soldat frappé à mort.

Glorieux (*le*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures pièces de Destouches (1732).

Glossaire de la moyenne et de la basse latinité, par Du Cange, vaste monument d'érudition, indispensable à consulter pour l'étude du moyen âge à tous les points de vue (1678).



Gluck.

GLOZEL, localité de l'Allier, près de Vichy (arr. de Lapalisse). Fouilles préhistoriques (1927) fort discutées.

GLUCK [*glouk*] (Christophe Willibald), compositeur allemand, né à Erasbach, auteur des opéras *Orphée*, *Alceste*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Armide*, etc. (1714-1787). Il fit de l'opéra un drame plein de puissance et d'émotion, et se distingua par l'élévation et la sévérité grandiose de son style. Il vécut plusieurs années à Paris, protégé par Marie-Antoinette.

GLYCON, statuaire grec établi à Rome, auteur de l'*Hercule Farnèse*.

Glyptothèque de Munich (*la*), musée de sculpture fondé à Munich par Louis Ier, renfermant surtout des œuvres antiques d'Assyrie, d'Egypte, de Grèce et de Rome.

GMELIN [*in'*], célèbre famille de savants allemands du XVIIIe siècle. Le plus fameux, JEAN-GEORGES (1709-1755), voyagea en Asie.

GMUND [*gmu'nd'*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur un affl. du Neckar ; 20.500 h.

Gnathon (du gr. *gnathos*, mâchoire), c'est-à-dire *le Glouton*, *le Parasite*, personnage des comédies de Térence, dont le nom indique assez le caractère.

GNEISENAU (*comte* NEITHARDT *de*), feld-maréchal prussien, né à Schildau (1760-1831).

Gnide. V. CNIDE.

GNIEZNO [*ghn*], en allem. **Gnesen**, v. de Pologne (Posnanie) ; 26.000 h. A l'Allemagne, 1939.

GOA, ch.-l. des possessions portugaises de l'Inde, port sur la côte O. de l'Hindoustan ; 18.000 h. Cocos, coprah. Le territoire de Goa mesure 3.800 km².

GOAJIRA [*hira*], péninsule au N.-E. de la Colombie ; habitée par les Indiens *Goajires*.

Gobelins (*Manufacture des*), célèbre manufacture fondée à Paris au XVe siècle par les *Gobelins*, teinturiers de Reims, qui lui ont donné leur nom. Henri IV y établit, en 1601, des tapissiers. Louis XIV en fit en 1667 une manufacture royale. Négligée pendant la Révolution, elle se releva ensuite sous l'Empire, et a conservé depuis une réputation universelle.

GOBERT (*baron* Napoléon), philanthrope français, né à Metz. Il fonda deux prix, de 10.000 fr. chacun, destinés aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de la France et décernés chaque année par l'Institut (1807-1833).

GOBI ou **CHAMO**, grand désert de Mongolie, entre la Sibérie et la Mandchourie.

GOBINEAU (*comte* Joseph-Arthur *de*), diplomate et écrivain français, né à Ville-d'Avray (1816-1882), auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* et de romans originaux.

GOBLET (René), homme politique français, un des chefs du parti radical, né à Aire (1828-1905).

Gobseck, type de l'usurier sans cœur et sans scrupule, créé par H. de Balzac.

God save the king [ou **the queen**] (*Dieu sauve le roi* [ou *la reine*]), hymne national anglais.

GODARD (Benjamin), compositeur français, né à Paris ; musicien distingué et agréable, auteur de *Jocelyn* et de *la Vivandière* (1849-1895).

GODAVÉRI (*le*), un des fleuves sacrés de l'Inde, qui se jette dans le golfe du Bengale ; 1.437 kil.

GODEAU (Antoine), évêque de Grasse, puis de Vence, et poète français, né à Dreux ; il fréquenta l'hôtel de Rambouillet, où il était surnommé *le Nain de Julie*. Il est l'auteur de poésies aimables et, sur la fin de sa vie, d'un ouvrage de mérite sur la *Morale chrétienne* (1605-1672).

GODECHARLE (Guillaume), sculpteur belge, né à Bruxelles (1750-1835).

GODEFROY (Denis), jurisconsulte français, né à Paris (1549-1621) ; — Son fils, THÉODORE, né à Genève, historiographe et jurisconsulte (1580-1649).

GODEFROY (Frédéric-Eugène), lexicographe français, né à Paris (1826-1897), auteur d'un *Dictionnaire de l'ancienne langue française*.

GODEFROY DE BOUILLON, duc de Basse-Lorraine, né à Baisy, chef de la 1re croisade, premier roi de Jérusalem (1061-1100).

GODEHEU, administrateur français, né en Bretagne, gouverneur de l'Inde en 1754. Il signa avec les Anglais un traité désastreux.

GODERVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure (arr. du Havre) ; 1.327 h. Ch. de f.

GODESCARD (Jean-François), ecclésiastique et hagiographe français, né à Rocquemont, près de Rouen (1728-1800).

GODIN (Louis), astronome français, collaborateur de La Condamine, né à Paris (1704-1760).

GODOUNOV (Boris), tsar de Russie. Ministre du tsar Fédor Ier, il remplaça celui-ci après l'avoir empoisonné ; il se tua (1551-1605).

Godounov (*Boris*), opéra de Moussorgsky, d'après le poème dramatique de Pouchkine (1874), un des chefs-d'œuvre de l'opéra russe.

GODOY [*doï*] (Manuel *de*), **prince de la Paix**, né à Badajoz, ministre et favori de Charles IV d'Espagne et de la reine Marie-Louise. Il joua un grand rôle dans les affaires d'Espagne pendant la Révolution et le premier Empire (1767-1851).

GODWIN [*god'ouin'*] (William), littérateur anglais, né à Wisbeach (1756-1836), auteur des *Aventures de Caleb Williams*.

GŒPPINGEN [*gœpin'gh^en*], v. d'Allemagne (Wurtemberg) ; 22.000 h. Industrie textile.

GŒRLITZ [*gœrlits'*], v. de Prusse (Silésie), sur la Neisse ; 90.000 h. Importants tissages.

GŒRRES [*gœr^es'*] (Jacob-Joseph), publiciste allemand, né à Coblentz (1776-1848), défenseur du catholicisme et de la Sainte-Alliance.

GŒRTZ [*gœrts'*] (Georges-Henri), ministre de Charles XII, condamné à mort et exécuté (1668-1719).

GŒRTZ (Jean-Eustache), diplomate prussien, né à Schlitz (Hesse) [1737-1821].

GŒRZ. V. GORIZIA.

GOES [*ghouss*] (Hugo *Van der*), peintre flamand, né à Gand vers 1420 ; m. en 1482.

GŒTA ou **GŒTA-ELF** [*iœta*], fl. de Suède, émissaire du lac Vener ; il se jette dans le Cattégat ; 659 kil.

GŒTEBORG, v. de Suède, sur le Gœta ; 245.000 h.

GŒTHE [*gœt'*] (Wolfgang), le plus célèbre

des écrivains de l'Allemagne, né à Francfort-sur-le-Main, auteur de *Faust*, de *Werther*, d'*Hermann et Dorothée*, des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, d'*Iphigénie*, de drames, poésies lyriques, etc. Il obtint l'amitié de Charles-Auguste, duc de Weimar, le suivit en France lors de l'invasion de 1792, et devint son conseiller, puis son ministre d'État. La pureté et l'élégance du style se rencontrent chez Gœthe à côté de l'imagination la plus étendue et des idées les plus profondes. Il fut aussi un savant de haute valeur (1749-1832).


Gœthe.

GŒTTINGUE, en allem. **Gœttingen** [*gœtin ghen*], v. de Prusse (Hanovre), sur la Leine, 47.000 h. Université célèbre

Gœtz de Berlichingen. V BERLICHINGEN

GOG, roi de la terre de Magog. (*Bible*.)

GOGH (Vincent *Van*), peintre hollandais, né à Zundert (1853-1890), réaliste et flamboyant.

Gogo (*Monsieur*), personnage de *Robert Macaire*, type du bourgeois crédule qui sert de dupe aux escrocs

GOGOL (Nicolas), poète, auteur dramatique et romancier russe, né à Sofotchinzy (1809-1852); auteur de *Tarass Boulba*, du *Réviseur* et des *Ames mortes*, un des chefs-d'œuvre de la littérature russe.

GOHIER [*yé*] (Louis-Jérôme), membre de l'Assemblée législative, puis du Directoire né à Semblançay (1746-1830)

GOÏTO, v. d'Italie (Lombardie), sur le Mincio, 7 700 h. Défaite des Autrichiens par les Piémontais, en 1848.

GOLBEY, comm des Vosges, arr d Epinal 4.916 h. Filatures de coton, tuiles.

GOLCONDE, anc royaume de l'Hindoustan, auj. *Hyderabad* Dans sa capitale, Golconde, ruinée par Aurangzeb en 1687, les sultans avaient accumulé un nombre incroyable de pierres précieuses On fait souvent allusion, en littérature, aux *trésors de Golconde*.

GOLD-COAST [*kóst*] V CÔTE DE L'OR.

GOLDONI (Charles), poète comique italien, né à Venise Il substitua aux bouffonneries de la *Commedia dell'arte* la peinture des mœurs dans de nombreuses comédies spirituelles, la *Locandiera*, etc. Il écrivit en français *le Bourru bienfaisant* (1707-1793)


Goldsmith.

GOLDSMITH [*iz*] (Olivier), littérateur anglais, né à Pallas (Irlande), génie simple, naturel, auteur du *Vicaire de Wakefield* (1728-1774).

GOLÉA (El-), oasis d'Algérie (Territoires du Sud), à 350 kil. d'Ouargla; 12.000 h.

GOLFE-JUAN, localité des Alpes-Maritimes (comm. de Vallauris). Station balnéaire. Ch. de f. Napoléon y débarqua à son retour de l'île d'Elbe.

GOLGOTHA. V. CALVAIRE.

GOLIATH, géant philistin, tué par David d'un coup de pierre au front (*Bible*).

GOLO (*le*), le principal fleuve de la Corse; il finit sur la côte est de l'île; 75 kil.

Golo, nom du traître, dans la légende de Geneviève de Brabant.

GOLTZIUS ou **GOLTZ** (Henri), peintre et graveur hollandais, né à Muhlbrecht (1558-1616).

GOLUCHOWSKI (*comte* Agénor), homme d'État autrichien (1812-1875); — Son fils, AGÉNOR (1849-1921), fut diplomate et premier ministre en Autriche-Hongrie.

GOMAR (François), théologien protestant, l'un des chefs du calvinisme rigide et adversaire d'Arminius, né à Bruges (1563-1641). Les partisans de sa doctrine (*gomarisme*) furent appelés *gomaristes*.

GOMBAULD (Jean OGIER *de*), poète français, né à Saint-Just, écrivain précieux et fade de l'hôtel de Rambouillet (1570-1666).

GOMBERVILLE (Marin LE ROY *de*), littérateur français, né à Paris, auteur de romans : *Polexandre*, etc. (1600-1674).

Gombette (*loi*), code de lois que la tradition attribue à Gondebaud, roi de Bourgogne (ve s.).

GOMEL, v. de Russie Blanche, sur un affl. du Dniéper; 127.000 h. Sucreries.

GOMERA [*éra*], l'une des Canaries; 13.000 h.

GOMEZ [*èz*] (Sébastien), peintre espagnol, esclave puis élève de Murillo; mort en 1680.


Edmond de Goncourt.

GOMORRHE, ancienne v. de Palestine, détruite avec Sodome par le feu du ciel (*Bible*). (Hab. *Gomorrhéens*.)

GONAÏVES (*Les*), port d'Haïti; 12.000 h

GONCELIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1 102 h. Ch. de f

GONCOURT (Edmond HUOT *de*), né à Nancy (1822-1896) et son frère JULES, né à Paris (1830-1870), romanciers réalistes français, auteurs de *Germinie Lacerteux*, *Renée Mauperin*, *l'Art au XVIIIe siècle*, etc.


Jules de Goncourt.

GONDEBAUD, roi de Bourgogne, oncle de Clotilde m en 516

GONDEMAR, fils de Gondebaud, vaincu à Autun par Childebert et Clotaire (532)

GONDI, noble famille originaire de Florence, à laquelle appartenait Paul de Gondi, cardinal de Retz. V RETZ.

GONDICAIRE, roi des Bourguignons, tué par Attila (436)

GONDINET (Edmond), auteur dramatique français, né à Laurière (1828-1888).

GONDOVALD, fils naturel de Clotaire Ier (vers 550-586).

GOND-PONTOUVRE, comm. de la Charente (arr d'Angoulême), 3.868 h.

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 1.154 h. Ch. de f.

GONDVANA, région de l'Inde, au N. du Godavéri habitée par les *Gonds*. A donné son nom à un continent préhistorique (Inde, Australie et Madagascar actuels) aujourd'hui effondré.

GONESSE, ch. l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, 4.359 h. Patrie de Philippe Auguste.

GONFREVILLE-L'ORCHER, comm. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre; 4.316 h.

GONGORA Y ARGOTE (Louis), poète espagnol dont le style précieux a fait école sous le nom de *gongorisme*, né à Cordoue (1561-1627).

GONTAUT, anc. famille de l'Agenais.

GONTCHAROV (Ivan), romancier russe, né à Symbirsk, auteur du roman *Oblomov* (1812-1891).

GONTRAN (saint), fils de Clotaire Ier, né vers 525; roi de Bourgogne et d'Orléans, de 561 à 593.

GONZAGUE, famille princière d'Italie qui a régné sur Mantoue de 1328 à 1708.

GONZAGUE (Louise-Marie *de*), reine de Pologne, de la famille précédente, née à Paris, femme de Ladislas, puis de Jean-Casimir (1612-1667).

GONZAGUE (*Anne de*), sœur de la précédente, fille du duc de Mantoue, Charles de Gonzague, et femme d'Henri de Bavière, comte palatin, femme célèbre par son esprit et sa beauté, connue aussi sous le nom de *princesse Palatine*. Elle joua pendant la Fronde un rôle actif à la cour. Bossuet a prononcé son oraison funèbre (1616-1684).

GONZALVE DE CORDOUE, général espagnol, surnommé **le Grand capitaine**, né au château de

(*Phot. Boyer, Nadar.*)

Montilla. Il gagna sur les Français, commandés par le duc de Nemours, la bataille de Cérignoles et combattit avec succès les Maures d'Espagne (1453-1515).



Gonzalve de Cordoue.

GORDES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 1.070 h. (*Gordiens*).

GORDIEN, nom de trois empereurs romains : GORDIEN Ier, *l'Aîné*, empereur pendant deux mois, en 238; — Son fils, GORDIEN II, *le Jeune*, mort la même année; — GORDIEN III, *le Pieux*, empereur de 238 à 244.

Gordien (*nœud*). V. GORDIOS.

GORDIOS [*oss*], laboureur phrygien qui devint roi pour avoir accompli un oracle promettant la royauté à celui qui arriverait le premier sur un char. Gordios se présenta sur son chariot et fut reconnu roi. Il consacra au dieu le char qui l'avait aidé à remporter cette victoire. Le nœud qui rattachait le joug au timon était si artistement formé qu'on ne pouvait en découvrir les deux extrémités. Cependant, un ancien oracle promettait l'empire de l'Asie à celui qui parviendrait à le dénouer. Après plusieurs tentatives infructueuses, Alexandre trancha le nœud mystérieux avec son épée, éludant ainsi plutôt qu'il n'accomplissait l'oracle. — Dans l'application, ces mots : *trancher le nœud gordien*, expriment une manière prompte et vive de résoudre une difficulté.

GORDIUM [*om'*], anc. v. de Phrygie.

GORDON [*gôr'd'n*] (Charles-George), appelé GORDON PACHA, explorateur et officier anglais, né à Woolwich. Gouverneur du Soudan, il périt lors de la prise de Khartoum par les soldats du mahdi (1833-1885).

GORDYÈNE, anc. nom de la région montagneuse entre le Kurdistan et le lac de Van.

GORÉE, île de l'A.-O. F. (Sénégal), en face de Dakar. Ch.-l. *Gorée*, 1.200 h. (*Goréens*).

GORGIAS [*jiâss*], sophiste grec, né à Léontium, en Sicile; maître de Thucydide (485-380 av. J.-C.).

Gorgias (*le*), dialogue de Platon, traitant surtout de la rhétorique et mettant en scène la doctrine de Socrate et celle des sophistes, au grand désavantage de ces derniers (IVe s. av. J.-C.).

Gorgones, monstres de la Fable. Elles étaient trois sœurs : Méduse, Euryale et Sthéno. Elles avaient le pouvoir de changer en pierre tous ceux qui les regardaient; cette puissance était particulièrement réservée à Méduse.



Gorgone.

GORGONZOLA [*on'tzola*], v. d'Italie (Lombardie); 6.000 h. Fromages renommés.

GORGUE, comm. du Nord, arr. de Dunkerque; 4.025 h. Ch. de f.

Goriot (*le Père*), personnage d'un roman de Balzac, type du père faible qui se sacrifie pour ses filles, indignes de ses bontés (1834).

GORIZIA [*tzia*], anc. **Goritz** ou **Gœrz** [*gœrts'*], v. d'Italie (Vénétie), sur l'Isonzo; 47.000 h. Charles X y mourut en 1836. La conquête de Gorizia sur les Autrichiens fut un des principaux objectifs des Italiens pendant la guerre de 1914-1918.

GORKI (Alexis Maximovitch PIECHKOV, dit *Maxime*), écrivain russe, né à Nijni-Novgorod (1869-1936). Auteur de *Ma vie d'enfant*, *les Vagabonds*. — Nijni-Novgorod s'appelle auj. *Gorki*.

GORKUM [*koum'*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur le Waal; 12.400 h. Bestiaux.

GORRON, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, 2.384 h. Chaussures.

GORTCHAKOV (Alexandre, *prince*), diplomate russe (1798-1883), ministre des affaires étrangères de 1856 à 1882.

GORTYNE, v. de l'anc. Crète, au pied du mont Ida. Les *lois de Gortyne*, texte retrouvé en 1884, sont précieuses pour l'histoire du droit grec.

GORZE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz-Campagne, près de la Moselle; 958 h. Aqueduc romain.

GOSLAR, v. de Prusse (Hanovre), sur la *Gose*; 20.000 h.; monuments anciens.

GOSSAU [*aou*], comm. de Suisse (Saint-Gall); 8.200 h. Broderie.

GOSSE (Edmund), poète et critique anglais, né à Londres (1849-1928).

GOSSEC (François-Joseph), compositeur français, né à Vergnies (Hainaut), un des créateurs de la symphonie; il eut la première idée du Conservatoire (1733-1829).

GOSSELIES, ville de Belgique (Hainaut); 9.700 h. Forges, coutellerie, émail, machines.

GOSSELIN (Léon-Athanase), chirurgien français, né à Paris (1815-1887).

GOT [*go*] (François-Jules-*Edmond*), artiste dramatique français. Il se distingua dans les grands rôles comiques du répertoire; né à Paris (1822-1901).

GOTA. V. GŒTA.

GOTEBORG. V. GŒTEBORG.

GOTHA [*ta*], v. d'Allemagne (Thuringe); 46.000 h. Librairie. Célèbre Institut de géographie fondé par Justus Perthes en 1786.

Gotha (*Almanach de*), annuaire généalogique, diplomatique et statistique, qui se publie à Gotha, en français et en allemand, depuis 1763.

GOTHIE [*ti*] ou **GŒTALAND,** nom donné à la partie méridionale de la Suède.

GOTHS [*go*], peuple de la Germanie. D'abord cantonné à l'embouchure de la Vistule, il occupa plus tard le S.-E. de l'Europe. Les *Ostrogoths* (Goths de l'Est) étaient au IIIe s. en Pannonie et en Mésie; les Goths de l'Ouest ou *Wisigoths*, avec Alaric, envahirent l'Empire romain en 410.

GOTLAND, île de Suède, dans la mer Baltique; 55.800 h. Ch.-l. *Wisby*.

GOTTSCHALK ou **GOTESCALC,** hérétique allemand (808-867).

GOTTSCHED (Jean-Christophe), littérateur allemand, à tendances classiques, né près de Kœnigsberg (1700-1766).

GOUALIOR. V. GWALIOR.

GOUAREC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp, sur le Blavet; 628 h.

GOUBAUX (Prosper), littérateur et auteur dramatique français, né à Paris (1795-1859).

GOUDA, v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur l'Yssel; 28.000 h. Faïences; bougies.

GOUDCHAUX (Michel), financier et homme politique français, né à Nancy (1797-1862).

GOUDIMEL (Claude), musicien français, né à Besançon, massacré à Lyon au moment de la Saint-Barthélemy. Auteur de *Psaumes* (1505-1572).

GOUDJERATE, en angl. **Gujarat** [*goudjerat'*]. V. KATHIAWAR.

GOUFFÉ (Armand), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris (1775-1845).



Jean Goujon.

GOUFFIER (Adrien *de*), grand aumônier de François Ier; mort en 1523.

GOUGES (Olympe *de*), dame AUBRY, femme de lettres et révolutionnaire, née à Montauban (1748-1793); elle fut guillotinée.

GOUJON (Jean), sculpteur et architecte français de la Renaissance, né vers 1510, mort à Bologne entre 1566 et 1568. Il est l'auteur de la fontaine des Innocents, et participa à la décoration du Louvre et du château d'Écouen. Ses œuvres sont modernes par le sentiment, antiques par le caractère et la sobriété de l'expression. Auteur du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois (fragments au Louvre).

GOUJON (Alexandre), Conventionnel français, un des derniers Montagnards, né à Bourg en 1766, décapité à Paris en 1795.

GOULETTE (*La*), v. de Tunisie; 9.260 h. Belle rade sur le canal qui va de Tunis à la mer.

GOUNOD [*no*] (Charles), compositeur français, né à Paris, auteur des opéras : *la Reine de Saba*,

(*Phot. Larousse, Ch. Jacotin.*)

Faust, Mireille, Roméo et Juliette, Philémon et Baucis, et de belles compositions religieuses. Initiateur du *lied* français, c'est un mélodiste d'une inspiration élevée, d'un style sobre et soigné (1818-1893).



Charles Gounod.

GOURARA, groupe d'oasis du Sahara algérien; 23.000 h.

GOURAUD (Henri-Joseph-Eugène), général français, né à Paris en 1867. Il commanda pendant la Grande Guerre le corps des Dardanelles, la IVe armée, puis les troupes en Syrie, et fut, de 1923 à 1937, gouverneur militaire de Paris.

GOURDON, ch.-l. d'arr (Lot), à 47 kil. N.-O. de Cahors; 4.077 h. Ch. de f Pâtés truffés. — L'arr. a 9 cant., 83 comm., 45.746 h.



Gal Gouraud.

GOURDON DE GENOUILLAC (Nicolas-Jules-Henri), romancier et héraldiste français, né à Paris (1826-1898).

GOURGAUD (Gaspard), général français, né à Versailles. Il accompagna à Sainte-Hélène l'empereur Napoléon Ier, dont il écrivit les *Mémoires* (1783-1852).

GOURIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 5.909 h. Ardoises.

GOURMONT (Rémy *de*), écrivain français, né à Bazoches-en-Houlme (Orne); critique de l'école symboliste (1858-1915).

GOURNAY, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, près des sources de l'Epte; 4.634 h. Ch. de f. Beurre, fromages.

GOURNAY (Mlle *de*), femme auteur, née à Paris, fille adoptive de Montaigne, dont elle a défendu les idées (1566-1645).

GOURNAY (Vincent *de*), économiste français. Il professa le premier la fameuse maxime : *Laissez faire, laissez passer* (1712-1759).

GOURSAT (Edouard), mathématicien français, né à Lanzac (Lot), m. à Paris (1858-1936). C'est un des premiers analystes de notre époque. Membre de l'Académie des sciences.

GOURVILLE (Jean HÉRAULT *de*), financier français, né à La Rochefoucauld. Il fut momentanément enveloppé dans la disgrâce de Fouquet (1625-1703).

GOUSSAINVILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.200 h. Ch. de f.

Gouvernement, nom des circonscriptions militaires de la France avant la Révolution.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent), maréchal de France, né à Toul. Il se distingua à Hohenlinden, et fit voter en 1818 la loi sur le recrutement de l'armée. Il a laissé des *Mémoires* (1764-1830).

GOYA (Francisco *de*), peintre espagnol, né à Fuente de Todos; dans ses tableaux de genre, ses portraits, ses eaux-fortes, il s'est fait remarquer par la hardiesse du dessin, l'originalité et la variété des types, et l'éclat de la couleur (1746-1828).



Goya.

GOYAU (Georges), historien français, né à Orléans (1869-1939). Membre puis secrétaire perpétuel (1937) de l'Académie française.

GOYAZ [*goiaz'*], v. du Brésil; 20.000 h. L'Etat de ce nom a 700.000 h.

GOYEN (Jean-Joseph *Van*), peintre hollandais, né à Leyde, auteur de paysages et de marines (1596-1656).

GOZLAN (Léon), littérateur français, né à Marseille (1803-1866).

GOZLIN ou **GOSLIN**, évêque de Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés; mort en 886.

GOZZI (Carlo), poète dramatique italien, né à Venise (1722-1806); créa la comédie *fiabesque* ou féerique.

GOZZOLI (Benozzo), peintre italien, né à Florence, auteur du *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* (Louvre) et d'une partie de la décoration du Campo-Santo de Pise (1420-1498).

GRAAF (Régnier *de*), physiologiste hollandais, né près d'Utrecht (1641-1673).

Graal (*le*) ou **Saint-Graal**, vase d'émeraude qui aurait servi à Jésus-Christ pour la Cène et dans lequel Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang qui coula de son flanc percé par le centurion. Il en est question dans les légendes de la *Table ronde*.

GRAÇAY, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 2.213 h.

GRACCHUS [*kuss*], nom de deux frères, tribuns et orateurs célèbres de Rome, fils de Cornélie : TIBERIUS, tué l'an 133, et CAÏUS, assassiné dans une émeute en l'an 121 av. J.-C. Ils avaient essayé, en proposant des lois agraires, de mettre un frein à l'avidité de l'aristocratie romaine, qui s'était emparée de la majeure partie des terres conquises sur l'ennemi. On les appelle souvent *les Gracques*. Deux tragédies célèbres ont été composées sur *Caïus Gracchus*, l'une par M.-J. Chénier, l'autre par l'Italien Monti.

Grâce de Dieu (*la*), pathétique mélodrame en cinq actes, par d'Ennery et G. Lemoine, le type le plus achevé du drame populaire (1841).

GRÂCE-BERLEUR, comm. de Belgique (Liége); 5.900 h.

Grâces (*les*) ou, en grec, **Charites** [*ka*], divinités païennes, qui étaient la personnification de ce qu'il y a de plus séduisant dans la beauté. On en compte trois : *Aglaé, Thalie* et *Euphrosine*.

Grâces (*les Trois*), tableau du Titien, galerie Borghèse; — de Raphaël; — groupe en marbre, de Germ. Pilon (Louvre); — de Pradier (Versailles).

GRACIAN [*ziân'*] (Balthazar), jésuite et écrivain espagnol, auteur d'un code du bel esprit (*Finesse et art du bel esprit*), né à Calatayud (1584-1658).

GRACIOSA, une des Açores. Ch.-l. *Santa-Cruz*.

GRACQUES (*les*). V. GRACCHUS.

Gradasse, héros de l'armée d'Agramant, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. Il se fait redouter des plus vaillants chevaliers chrétiens; mais il lutte en vain contre Renaud, et périt de la main de Roland. Il est monté sur la fameuse jument appelée *Alphane*.

GRADENIGO [*dé*], nom de trois doges de Venise, du parti aristocratique : le premier, PIERRE, doge de 1289 à 1311, soutint des guerres contre Trieste, les Génois; triompha de la conjuration des *Quirini*.

GRADISCA, v. d'Italie (Vénétie) sur l'Isonzo; 2.700 h. Voisine de Gorizia.

Gradus ad Parnassum ou simplem. **Gradus**, dictionnaire à l'usage de ceux qui font des vers latins.

GRÆVIUS (Jean-Georges GRAEF, dit), érudit allemand (1632-1703).

GRAFENSTADEN. V. ILLKIRCH-GRAFENSTADEN.

GRAFFIGNY (Mme Françoise *de*), femme auteur, née à Nancy (1695-1758), auteur des *Lettres péruviennes*.

GRAHAM (George), habile horloger et mécanicien anglais; il a imaginé le pendule compensateur et diverses sortes d'échappements (1675-1751).

GRAILLY [*grayi*] (Jean *de*), dit *le captal de Buch*, défait à Cocherel (1364) par Du Guesclin; né à Bordeaux (1331-1376).

GRAISIVAUDAN ou **GRÉSIVAUDAN**, nom donné à la vallée de l'Isère, au pied du massif de la Grande-Chartreuse, entre le confluent de l'Arc et la plaine de Grenoble.

GRAISSESSAC, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 2.300 h. Ch. de f. Bassin houiller.

GRAMAT, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, sur le *causse de Gramat*; 2.548 h. Ch. de f.

Grammaire générale de Port-Royal, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Lancelot (1660).

Grammaire, de Condillac, ouvrage bien écrit et bien conçu, chef-d'œuvre d'analyse (1756).

Grammaire de l'Académie française (1932), destinée à enregistrer le bon usage de la langue française.

(*Phot. P. Petit, Anderson.*)

Grammaire comparée *du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lituanien, du gothique et de l'allemand*, par Bopp, œuvre d'une érudition perspicace, qui révéla les analogies jusqu'alors à peine pressenties entre les langues du groupe indo-européen (1833-1852). — La *Grammaire comparée* de Brugmann et Delbruck (1886-1900) donne le résultat des recherches plus récentes.

Grammaire des langues romanes, par F. Diez (1836-1844), ouvrage qui fut une date dans l'histoire de la linguistique.

GRAMME (Zénobe), électricien français, né à Jehay-Bodegnee; inventeur de machines à courant alternatif et de la première dynamo industrielle permettant de produire de la lumière électrique (1826-1901).

GRAMMONT, ville de Belgique (Flandre-Or.); 12.000 h. Allumettes, papier.

GRAMMONT (Jacques-Philippe Delmas *de*), général et homme politique fr., fit voter la loi protectrice des animaux, qui porte son nom (1796-1862).

GRAMONT (Antoine, *duc de*), maréchal de France, né à Hagetmau en 1604, mort en 1678; auteur de *Mémoires* intéressants; — Son frère Philibert, *comte* **de Gramont**, épousa la sœur d'Hamilton et fut un des plus spirituels personnages de la cour de Louis XIV, mais un type accompli de *libertin* (1621-1707).

Gramont (*Mémoires du comte de*), par Hamilton, chronique enjouée et agréable de la vie frivole des cours de France et d'Angleterre au XVIIe s. (1713).

GRAMONT (Armand *de*). V. Guiche.

GRAMONT (Agénor *prince* de Bidache, *duc* de Guiche et *de*), ministre des affaires étrangères lors de la déclaration de guerre à la Prusse en 1870, né à Paris (1819-1880).

GRAMPIANS (*monts*), chaîne de montagnes de l'Ecosse. Lacs nombreux, torrents.

GRAN ou **ESZTERGOM**, v. de Hongrie, sur le Danube; 18.000 h.

GRANADOS [*oss*] (Enrique), compositeur espagnol, né à Lérida (1867-1916); auteur des *Danses espagnoles*, des *Goyescas*.

GRANCEY (Jacques *de*), maréchal de France, célèbre par son intrépidité (1603-1680); — Son petit-fils, Jacques-Léonor, né à Chalancey, près de Langres, blessé à La Marsaille, fut aussi maréchal de France (1665-1725).

GRANCEY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 339 h.

GRAND-BASSAM, v. de la Côte-d'Ivoire (A.-O. F.); 7.000 h. Port assez actif.

GRAND-BASSIN, vaste région déprimée, et par endroits désertique, de l'O. de l'Amérique du Nord, dans l'intérieur du massif des montagnes Rocheuses.

GRAND-BOURG (*Le*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret, près de la Gartempe; 2.422 h.

GRAND-BOURG, ch.-l. de c. de Marie-Galante Antilles françaises); 12.800 h. Port.

GRANDCAMP, comm. du Calvados, arr. de Bayeux; 1.620 h. Station balnéaire.

GRAND-CHAMP, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 2.933 h. Ch. de f.

GRAND'COMBE (*La*), ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; 12.116 h. Ch. de f. Houillères importantes.

GRAND-COURONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2.561 h. (*Couronniers*). Ch. de f. Métallurgie, papiers.

GRAND-COURONNÉ, hauteurs et plateaux de Meurthe-et-Moselle, à l'E. de Nancy. Victoire du général de Castelnau sur les Allemands du 5 au 12 septembre 1914.

GRAND-CROIX (*La*), comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 1.711 h. Ch. de f. Métallurgie.

GRANDE [*àn'dé*] (*rio*), nom donné à différentes rivières américaines : *rio Grande do Norte* (Brésil); *rio Grande de Santiago* (Mexique), 1.000 kil.; etc.

GRANDE del Norte (*rio*), fleuve de l'Amérique du N., qui sépare pendant une partie de son cours le Mexique des Etats-Unis, et se jette dans le golfe du Mexique; 3.540 kil.

GRANDE-BRETAGNE et **IRLANDE DU NORD** (*royaume-uni de*), Etat de l'Europe occidentale; cap. *Londres*. Le Royaume-Uni comprend quatre parties principales : l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, cap. *Londres*, l'Ecosse, cap. *Edimbourg*, et l'Irlande du Nord, cap. *Belfast*, qui, avec l'Etat libre d'Irlande, ou Eire, forment les îles Britanniques. Superficie : 241.839 km²; pop. 46.000.000 d'h. (*Britanniques*).

I. Géographie. L'Angleterre, montagneuse dans sa partie occidentale, mais généralement plate dans sa partie orientale, est arrosée par la Tamise, la Severn, l'Ouse, etc.; l'Ecosse, séparée de l'Angleterre par les monts Cheviot et couverte de montagnes boisées et pittoresques, est baignée par la Clyde et coupée de longues dépressions parallèles où s'allongent des lacs profonds. La principale de ces vallées livre passage au canal Calédonien. L'Irlande du Nord est moins accidentée. Partout le climat est humide, les brouillards fréquents; mais les hivers sont d'une réelle douceur, eu égard à la latitude. Les îles Britanniques, qui produisent peu de céréales, possèdent en revanche de riches pâturages et fournissent abondamment à l'industrie du fer et de la houille; leur commerce est considérable, et leurs colonies, protectorats et dominions (440 millions d'h.), disséminés sur le globe : Indes, Australie, Canada, Union Sud-Africaine, en font la première puissance maritime. Le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord forme une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif y appartient au roi; le pouvoir législatif, à deux Chambres : la Chambre des lords (ou Chambre haute) et la Chambre des communes.

II. Histoire. Lorsque les Romains conquirent la *Bretagne* (Angleterre), elle était occupée par des Celtes et par des aborigènes peu civilisés (Ier s. av. J.-C.); les habitants de la *Calédonie* (haute Ecosse), connus sous les noms de Pictes et de Scots, ayant opposé aux légions une invincible résistance, Adrien éleva contre eux une muraille fortifiée. Attaqués par les Calédoniens au Ve siècle, les Bretons appelèrent à leur secours les pirates anglais et saxons qui les subjuguèrent au lieu de les aider. Alfred le Grand prit pour la première fois, en 886, le titre de roi des Anglo-Saxons. De 1017 à 1042, les Danois soumirent l'Angleterre, puis, en 1066, les Normands, ayant à leur tête le duc Guillaume (Hastings), qui fonda une dynastie. En 1215, les seigneurs normands et saxons se coalisèrent pour obtenir du pouvoir royal la Grande Charte (1215) et les Provisions d'Oxford (1258). L'intervention des Anglais en France pendant la guerre de Cent ans forme une des pages les plus douloureuses de notre histoire et rappelle les désastres français de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Après la courte dynastie des York, à la fin du XVe siècle, la guerre des Deux-Roses donna la couronne à la dynastie des Tudors (1485), qui favorisa la Réforme et fonda la puissance maritime de la Grande-Bretagne. A la mort d'Elisabeth, les couronnes d'Angleterre et d'Ecosse furent réunies sous le sceptre de Jacques Ier (Jacques VI d'Ecosse), fils de Marie Stuart. Renversés par la Révolution de 1648 et remplacés par le gouvernement de Cromwell, les Stuarts furent rétablis en 1660, mais pour être détrônés en 1688, au profit de la maison d'Orange, par une coalition des *whigs* et des *tories*. Guillaume d'Orange étant mort sans héritier (1701), la reine Anne lui succéda, et à la mort de cette souveraine (1714), la maison de Brunswick-Hanovre, appelée aujourd'hui maison de Windsor, monta sur le trône. A la faveur de ces changements de dynasties, les libertés parlementaires anglaises n'ont cessé de se développer. Depuis le XVIIIe siècle, la politique de l'Angleterre a visé à l'extension de son domaine colonial et à la possession de l'empire des mers : de là l'intervention des Anglais : 1° dans les guerres européennes (Révolu-



Armoiries
de la Grande-Bretagne.

tion française, premier Empire, Grande Guerre (1914-1918); 2° en faveur de la Turquie, quand se réveillait la question d'Orient. Ainsi a été créé, par une série d'efforts poursuivis sur tous les points du globe, l'*impérialisme* britannique. Mais l'Angleterre, si puissante fût-elle au dehors, est demeurée aux prises avec de réelles difficultés intérieures, nées surtout de la question d'Irlande; mais cette question a été résolue, grâce à la décision qui a reconnu l'autonomie de ce pays, le 6 décembre 1921. La Grande-Bretagne a fortement contribué à la victoire des Alliés sur l'Allemagne et le Japon (1939-1945)

Grande-Duchesse de Gérolstein (*la*), opéra bouffe en trois actes, paroles de Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach (1867)

GRANDE-GRÈCE, nom donné, au v° siècle avant notre ère, à la partie méridionale de l'Italie, où les colonies grecques étaient nombreuses.

GRANDES-ROUSSES, massif des Alpes françaises, entre l'Arc et la Romanche; 3.514 m.

Grandet [*dè*] (*le Père*), personnage d'*Eugénie Grandet*, roman d'H. de Balzac, le type de l'avare. Eugénie Grandet, héroïne du même roman, est devenue la personnification du dévouement filial.

GRANDGAGNAGE (François-Charles-Joseph), jurisconsulte et littérateur belge, né à Namur (1797-1877).

Grandgousier [*grangouzié*], père de Gargantua, un des personnages du livre de Rabelais, dont le nom indique assez le goût pour la bonne chère.

GRANDIDIER (Alfred), voyageur et naturaliste français, né à Paris (1836-1921). Il a exploré Madagascar. — Son frère ERNEST (1833-1917) a donné au Louvre une collection de porcelaines de Chine.

GRANDIER (Urbain), curé de Loudun, né près de Sablé, accusé d'avoir jeté dans la possession démoniaque les religieuses de Loudun, jugé par Laubardemont et brûlé vif (1590-1634)

GRAND-LAC-SALÉ. V SALT-LAKE-CITY.

GRAND-LEMPS [*lan*] (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr de La Tour-du-Pin; 2.014 h. Ch. de f

GRAND-LIBAN. V LIBANAISE (*République*).

GRAND-LIEU (*lac de*), lac poissonneux, situé à 12 kil. S de Nantes; 7.000 hectares.

GRAND-LUCÉ (*Le*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1.747 h.

GRANDMESNIL (Jean-Baptiste *de*), comédien français, né à Paris (1737-1816)

GRANDPRÉ, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur l'Aire et près d'un des défilés les plus importants de l'Argonne; 791 h. Ch. de f.

GRAND-PRESSIGNY (*Le*) ou **PRESSIGNY-LE-GRAND**, ch -l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.559 h. Ch. de f.

GRAND-QUEVILLY, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 7.638 h. Ch. de f. Papier, hauts fourneaux.

GRAND-RAPIDS, v. des Etats-Unis (Michigan), 165.000 h. Minoteries, fonderies.

GRANDRIEU, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1.259 h.

GRAND-SERRE (*Le*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 1.053 h.

Grands jours. Sous l'ancien régime, sessions extraordinaires tenues par des délégations du parlement dans les provinces où les méfaits et les brigandages s'étaient multipliés et couraient risque de rester impunis. Fléchier a laissé une relation très curieuse sur *les Grands Jours d'Auvergne*, publiée en 1844.

GRANDSON ou **GRANSON**, v. de Suisse (cant. de Vaud), sur le lac de Neuchâtel; 1.700 h. Charles le Téméraire y fut vaincu par les Suisses en 1476.

GRANDVILLE (Jean-Ignace GÉRARD, dit), dessinateur français, né à Nancy (1803-1847).

GRANDVILLIERS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 1.615 h. Ch. de f.

GRANET (François-Marius) peintre français, né à Aix. Il a rendu les effets de lumière avec une vérité saisissante (1775-1849).

GRANGES, en allem. **Grenchen**, comm. de Suisse (Soleure); 10.500 h. Horlogerie.

GRANIER (Jeanne), actrice française, née à Paris en 1852; brilla dans l'opérette et la comédie.

GRANIER DE CASSAGNAC. V. CASSAGNAC.

GRANIQUE, petite riv. de l'Asie Mineure. Victoire d'Alexandre sur Darius (334 av. J.-C.).

Granique (*le Passage du*), tableau de Ch. Lebrun (Louvre); grande et intéressante composition.

Granja (*la*), résidence d'été des rois d'Espagne, palais construit par Philippe V sur le modèle de Versailles, près de Ségovie.

GRANT [*grân't*] (Francis), peintre anglais, auteur de portraits; né à Edimbourg (1803-1878).

GRANT (Ulysses), général américain, né à Mount-Pleasant. Il remporta de nombreux succès sur les Sudistes pendant la guerre de Sécession et permit aux fédérés de triompher. Il fut président de l'Union de 1868 à 1876 (1822-1885)

GRANT (James Augustus), voyageur écossais, né à Nairn (1827-1892); explora le Nil avec Speke.

GRANVELLE (Nicolas PERRENOT *de*), homme d'Etat, ministre de Marguerite d'Autriche et de Charles-Quint, né à Ornans (Doubs) [1468-1550]; — Son fils, ANTOINE, né à Besançon, cardinal, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, gouverneur des Pays-Bas, dont il ne put prévenir le soulèvement (1517-1586)

GRANVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; port sur la Manche, à l'embouchure du Bosq, à 328 kil. O. de Paris; 10.229 h. (*Granvillais*). Ch. de f Patrie de Letourneur

GRANVILLE [*grân'*] (George LEVESON GOWER, *comte*), homme d'Etat anglais, du parti whig, né à Londres (1815-1891)

GRAS (Félix), poète provençal, né à Malemort (1844-1901), un des fondateurs du félibrige.

GRASSE, ch.-l. d'arr. (Alpes-Maritimes); 21.072 h. (*Grassois*). Ch. de f., à 40 kil. S.-O. de Nice. Culture de fleurs; essences pour la parfumerie; huiles. Patrie de Fragonard. — L'arr. a 9 cant., 62 comm., 161.282 h.

GRASSE (François-Joseph-Paul, *comte de*), marin français, s'illustra pendant la guerre d'Amérique; né au Bar (Provence) [1722-1788].

GRASSET (Joseph), médecin français, né à Montpellier (1849-1918). S'est occupé des maladies du système nerveux

GRATIEN [*siin*], empereur romain de 375 à 383; né à Sirmium, fils de Valentinien Ier.

GRATIEN, moine italien du XIIe siècle, auteur d'une compilation connue sous le nom de *Décret*, et qui est le premier recueil méthodique des Décrétales des papes.

GRATIOLET [*sio*] (L.-Pierre) physiologiste français, né à Sainte-Foy (Gironde), auteur de remarquables travaux sur le cerveau (1815-1865).

GRATRY (*le P.* Auguste-Joseph-Alphonse), prêtre et philosophe français, né à Lille (1805-1872); auteur des *Sources*.

GRATZ, en allem **Graz** [*grats'*], v d'Allemagne (Styrie), sur la Mur, affl. de la Drave; 157.000 h.

GRAUBUNDEN [*graoubun'd'n*], nom allem. du canton suisse des Grisons.

GRAUDENZ [*graouden'ts*]. V. GRUDZIANDZ.

GRAULHET, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 8.566 h. Filatures; mégisserie.

GRAVE (*La*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, sur la Romanche; 647 h.

GRAVE (*pointe de*), petit cap à l'embouchure de la Gironde (dép. de la Gironde), en face du rocher, qui, à 9 kil. en mer, porte le *phare de Cordouan*.

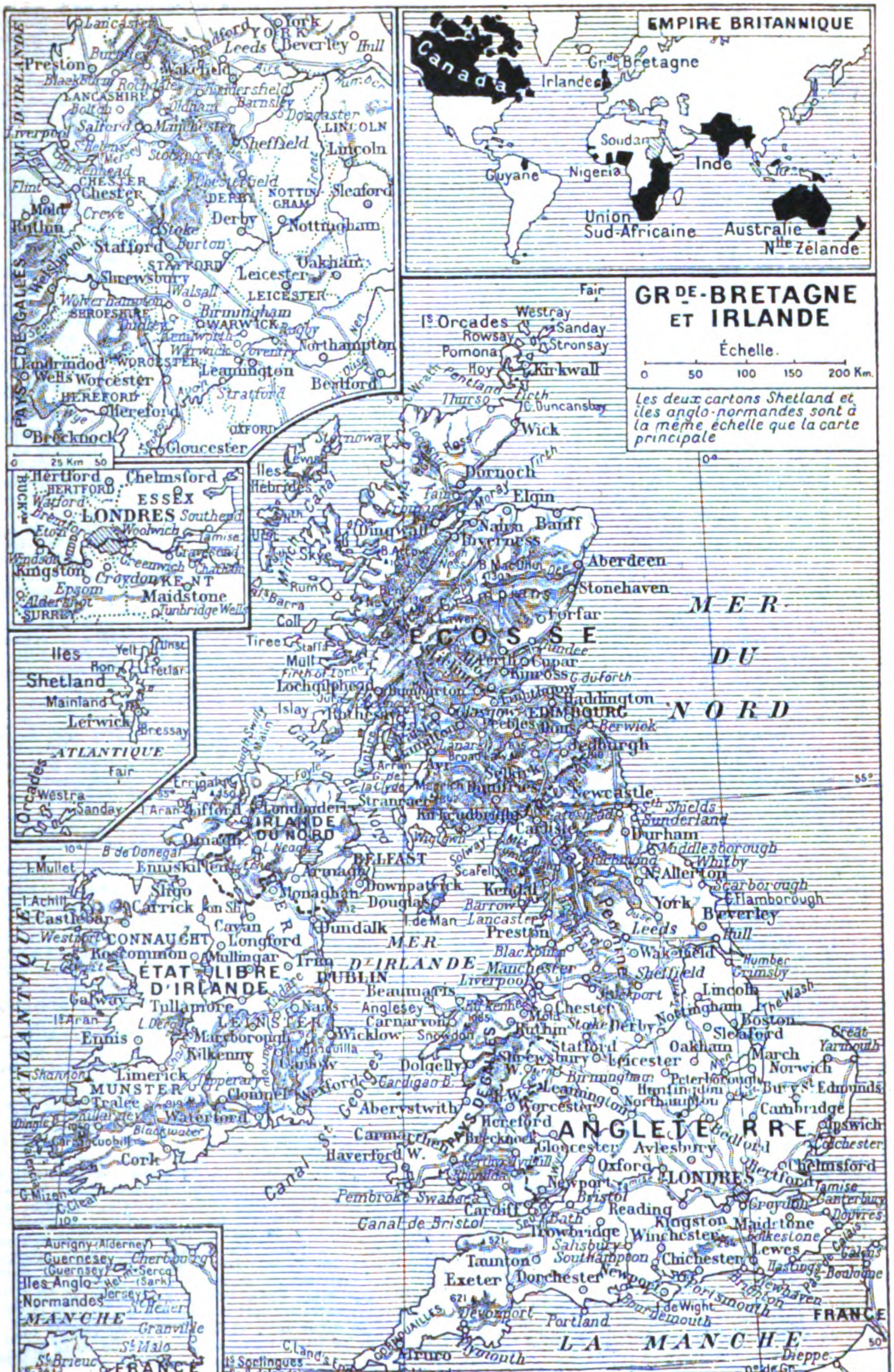
GRAVELINES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur l'Aa; 5.459 h. (*Gravelinois*). Défaite des Français par les Espagnols (1558).

GRAVELOT (Hubert BOURGUIGNON, dit), graveur-dessinateur français, né à Paris (1699-1773).

GRAVELOTTE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 365 h. Sanglante bataille de la guerre franco-allemande (16 août 1870).

GRAVES (*les*), vignobles du Bordelais, sur la rive gauche de la Garonne. Vins blancs.

GRAVESANDE (Jacob 's), savant hollandais, né à Bois-le-Duc; la physique lui doit divers appareils ingénieux (1688-1742).


EMPIRE BRITANNIQUE
Canada
Gr.de Bretagne
Irlande
Soudan
Inde
Guyane
Nigeria
Union Sud-Africaine
Australie
Nlle Zélande
GR.DE-BRETAGNE ET IRLANDE
Échelle.
0 50 100 150 200 Km.
Les deux cartons Shetland et îles anglo-normandes sont à la même échelle que la carte principale
MER DU NORD
ÉCOSSE
IRLANDE DU NORD
ÉTAT LIBRE D'IRLANDE
ANGLETERRE
PAYS DE GALLES
MER D'IRLANDE
LA MANCHE
ATLANTIQUE
Iles Shetland
Iles Anglo-Normandes
MANCHE
FRANCE
LONDRES
EDIMBOURG
DUBLIN
BELFAST

GRAVESEND [*grév-zèn'd'*], v. et port d'Angleterre (Kent), sur la Tamise; 30.000 h.

GRAVINA (Jean-Vincent), jurisconsulte italien, né à Roggiano, un des fondateurs de la célèbre Académie des Arcades (1664-1718).

GRAVINA (Carlos *de*), amiral espagnol, né à Palerme, blessé mortellement à Trafalgar (1756-1806).

GRAY [*grè*] (Thomas), poète anglais, né à Londres. Ses poésies élégiaques sont pleines de mélancolie et d'élégance (1716-1771).

GRAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur la Saône; 5.826 h. (*Graylois*). Ch. de f. Vannerie.

Graziella, un épisode des *Confidences*, par Lamartine; récit touchant et poétique d'une aventure de sa jeunesse (1849).

GRÉARD (Octave), vice-recteur de l'Académie de Paris; né à Vire (1828-1904).

GRÉBAN (Arnoul), poète dramatique français, né au Mans, auteur d'un important *Mystère de la Passion* (vers 1410-vers 1471).

GRÈCE, en grec **Hellas**, un des États de la péninsule balkanique, baigné à l'E. par la mer Égée ou *Archipel*, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Ionienne; borné au N. par la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie. Côtes découpées par des golfes nombreux, dont l'un, celui de Corinthe ou de Lépante, fermé par les îles Ioniennes (Zante, Céphalonie, Leucade), isole la Morée ou Péloponnèse du reste du pays, auquel le rattache l'isthme de Corinthe, percé par un canal. La chaîne hellénique ou *Pinde* traverse la Grèce du N. au S.; ses ramifications forment les massifs de l'Othrys et de l'Olympe et se continuent au S.-E. en des presqu'îles longues et étroites (Attique, Argolide), prolongées elles-mêmes par des rangées d'îles (Eubée, Sporades, Cyclades). Les cours d'eau sont peu importants. Les plus considérables sont la Salamvria, qui traverse la plaine fertile de Thessalie, l'Aspropotamos, le Sperchios, etc. Le climat chaud et sec est salubre, sauf le long des côtes. La Grèce est essentiellement agricole, produisant des céréales, du vin, de l'huile d'olives, du tabac, des raisins dits de Corinthe, des figues, etc. Le sous-sol est assez riche. L'industrie est moyennement développée.



Armes de la Grèce.

La Grèce, monarchie constitutionnelle depuis 1830, république constitutionnelle depuis 1924, est redevenue monarchie en 1935; le pouvoir législatif est exercé par une Chambre des députés, élue au suffrage universel, et par un Sénat. La superficie de la Grèce, y compris les îles, est de 127.000 km², peuplés d'env. 7.000.000 d'hab. (*Grecs ou Hellènes*). Cap. *Athènes*; v. pr. *Le Pirée, Salonique, Patras.*

HISTOIRE. Les premières populations de la Grèce, voisines de la barbarie, et désignées sous le nom vague de *Pélasges*, reçurent des Égéens et des Crétois (Minoens) les premiers éléments de civilisation. Au XVe siècle av. J.-C. apparaissent les Achéens, venus de l'Europe centrale. Ils se fondent avec les Minoens pour former la civilisation mycénienne; ce sont les temps héroïques de la guerre de Troie. Ensuite arrive la vague des Doriens. On trouve les *Doriens* dans le Péloponnèse, les *Eoliens* au centre du pays, les *Ioniens* dans l'Attique. Peu à peu, les cités grecques se constituent en cités militaires (surtout en pays dorien) ou commerçantes : Sparte, type de la cité militaire, réussit, après les guerres de Messénie, à établir sa prépondérance sur tout le Péloponnèse. Athènes est organisée par Thésée. Les cités commerçantes (Corinthe, Corcyre, Chalcis, etc.) envoient des colonies sur les côtes de la Méditerranée occidentale, en *Grande-Grèce* et en Sicile. Le monde grec s'étend d'ailleurs à ce moment sur le littoral asiatique de la mer Égée et de l'Hellespont, où se développent de florissantes cités : Milet, Sardes Phocée, etc. La Perse ayant menacé les Grecs d'Europe après avoir soumis les Grecs d'Asie, Athènes prit la direction de la résistance et refoula l'envahisseur (*guerres médiques*, Ve siècle). Périclès couvrit de monuments Athènes, devenue depuis Aristide et Cimon le centre d'un empire colonial qui s'étendait sur toute la mer Égée et la Propontide, et en fit le siège de la civilisation hellénique; mais la guerre du Péloponnèse (431-404), née de la rivalité de Sparte et d'Athènes, aboutit à la ruine de cette dernière. Au siècle suivant, Thèbes, avec Épaminondas et Pélopidas, disputa à son tour l'hégémonie à Sparte; ces luttes successives affaiblirent les cités. Philippe put imposer, malgré les efforts de Démosthène, la suprématie de la Macédoine à la Grèce épuisée (338), et son fils Alexandre renversa l'empire des Perses, ennemi commun des Hellènes. Mais dès que le conquérant macédonien cessa de vivre, ses généraux se partagèrent son empire (Séleucides, Lagides, etc.). Des ligues se formèrent pour maintenir la puissance grecque, mais la ligue étolienne eut l'imprudence d'appeler les Romains à son secours et, dès 146 av. J.-C., la Grèce fut réduite en province romaine, sous le nom d'*Achaïe*.



Guerrier grec ancien.

Soumise à l'empire d'Orient pendant le moyen âge, pillée par les invasions des Wisigoths, des Avares et des Slaves, la Grèce tomba au XIIIe siècle aux mains des croisés. En 1458, elle fut conquise par les Turcs qui firent peser sur elle un joug très dur; elle se souleva en 1821; mais elle ne put recouvrer sa liberté qu'après plusieurs années de guerre (siège de Missolonghi, 1824), et grâce à l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, dont les escadres détruisirent la flotte turque à Navarin (1827). A la conférence de Londres (1830), l'indépendance de la Grèce fut reconnue. Après la guerre russo-turque de 1877, le traité de Berlin (1878) rectifia la frontière grecque du Nord; plus tard, en 1912-1913 et en 1917-1918, la Grèce répara son échec de 1897 et gagna aux traités de Bucarest et de 1919-1920 des territoires considérables en Macédoine, en Thrace et en Anatolie. Mais elle a été chassée de Smyrne et d'Andrinople par les nationalistes turcs, en 1922.

LITTÉRATURE. C'est sur le sol grec que sont nées les formes les plus élevées, les plus parfaites et les plus originales de la littérature antique. La littérature épique naît des profondeurs mêmes de l'âme nationale hellénique avec l'*Iliade* et l'*Odyssée* et les poésies cosmogoniques d'Hésiode. La poésie lyrique, au caractère religieux, politique ou élégiaque, lui succède au VIe siècle, avec les noms de Terpandre, Archiloque, Tyrtée, Solon, Simonide, Alcée, Sapho, Anacréon, Alcman, Stésichore, Bacchylide, Pindare. A l'époque *classique*, et notamment pendant le *siècle de Périclès*, tous les genres littéraires arrivent à leur forme la plus arrêtée et la plus pure : la tragédie avec Eschyle, Sophocle et Euripide; la comédie avec Aristophane; l'histoire avec Hérodote, Thucydide et Xénophon; la philosophie avec Platon et Aristote; l'éloquence, enfin, avec les orateurs attiques, au premier rang desquels brillent Isocrate, Démosthène, Eschine, Lysias, Hypéride et Lycurgue.

Après le IVe siècle, la littérature conserve et même exagère l'habileté technique, devenant plus contournée et précieuse, mais perd en vigueur et en originalité. Ce sont les périodes *alexandrine* et *gréco-romaine*. Les poètes (Apollonius de Rhodes, Quintus de Smyrne) pastichent Homère et les grands tragiques, ou se confinent dans les genres moins élevés de l'épigramme (*Anthologie*) ou de l'idylle (Théocrite). Mais la philosophie brille encore d'un vif éclat avec la nouvelle Académie, le stoïcisme (Zénon), l'épicurisme (Épicure), le scepticisme (Pyrrhon), le néo-platonisme surtout (Plotin, Porphyre, Jamblique); l'histoire ne cesse d'être cultivée (Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, Pausanias); le roman avec Lucien et les *Contes milésiens*. Les critiques et les grammairiens se multiplient (Zénodote, Zoïle, Aristarque, etc.). Entre temps, la culture hellénique s'est transportée en Occident, où elle a profondément modifié le génie latin et donné à Rome comme les cadres de sa littérature. Au IIe siècle de notre ère,



les progrès du christianisme donnent naissance à de nouvelles formes littéraires l'apologie et la polémique religieuses (Justin, Irénée Clément d'Alexandrie Origène), le sermon (Basile, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse saint Jean Chrysostome, etc.). Après eux, la littérature grecque n'est plus guère représentée qu'à Byzance

BEAUX-ARTS V. GREC (*Partie langue*)

GRECO (Domenico THEOTÓCOPULI dit el), peintre d'origine grecque qui travailla surtout en Espagne; ses tableaux (*l'Enterrement du comte d'Orgaz*, etc.) sont d'un dessin émacié et d'un coloris austère (vers 1548 1625)

GRÉCOURT (J.-B. Joseph VILLART *de*), poète français, auteur de contes aimables mais souvent licencieux, né à Tours (1683 1743)

GREENOCK [*grinok*], v. et port d'Ecosse (comté de Renfrew), sur le golfe de la Clyde; 81 000 h.

GREENWICH [*grinitch*], v. d'Angleterre près de Londres; 100 000 h. Sur la Tamise Hôpital de la marine Observatoire par lequel passe le méridien d'origine, point de départ des fuseaux horaires.

GRÉES ou **GRAIES** (*Alpes*) V. ALPES

GRÉGOIRE le Thaumaturge (*saint*), théologien de l'Eglise grecque Il fut l'élève d'Origène qui le convertit au christianisme devint évêque de Néocésarée où il était né assista au concile d'Antioche et opéra de nombreuses conversions (vers 210 vers 270) Fête le 17 novembre

GRÉGOIRE de Nazianze (*saint*), théologien, né près de Nazianze (Cappadoce); Père de l'Eglise grecque, ami de saint Basile. Il devint évêque de Sasima, de Nazianze puis de Constantinople, où il présida le second concile œcuménique (381) Délaissé par Théodose, il se retira dans la solitude, où il écrivit ses discours, ses lettres et ses poésies (330 vers 390) Fête le 1er janvier

GRÉGOIRE de Nysse (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise grecque, frère de saint Basile et évêque de Nysse Il eut à lutter contre les ariens, assista aux conciles d'Antioche, de Constantinople, et se fit remarquer comme logicien (vers 340-vers 400) Fête le 9 mars

GRÉGOIRE de Tours, évêque de Tours, théologien et historien. Il défendit Gontran, Mérovée et l'évêque Prétextat contre Chilpéric et Frédégonde. Son principal ouvrage, *Histoire des Francs*, renferme de précieux documents sur l'époque mérovingienne; mais le style en est souvent lourd. Né à Clermont Ferrand en 538 ou 539; m. en 594.

GRÉGOIRE Ier, le Grand (*saint*), né à Rome vers 540, pape de 590 à 604. On lui doit la liturgie de la messe et le *rit grégorien*; — GRÉGOIRE II (*saint*), né à Rome en 669, pape de 715 à 731; — GRÉGOIRE III (*saint*), pape de 731 à 741; — GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 844; — GRÉGOIRE V, pape de 996 à 999; — GRÉGOIRE VI, pape en 1044, abdiqua en 1046, m. en 1048; — GRÉGOIRE VII (*saint*) (Hildebrand), né à Soana (Toscane) entre 1015 et 1020, pape de 1073 à 1085, un des plus grands pontifes romains, célèbre par ses luttes contre l'empe-

reur d'Allemagne Henri IV, qu'il humilia à Canossa (querelle des Investitures) et par les nombreuses mesures de discipline ecclésiastique qu'il prit (célibat des prêtres, etc.) ; — GRÉGOIRE VIII, pape en 1187 ; — GRÉGOIRE IX, né à Anagni vers 1145, pape de 1227 à 1241 ; — GRÉGOIRE X, né à Plaisance en 1229, pape de 1271 à 1276 ; — GRÉGOIRE XI, né à Limoges en 1331, pape de 1370 à 1378 ; — GRÉGOIRE XII, né à Venise en 1327, pape de 1406 à 1415 ; — GRÉGOIRE XIII, né à Bologne en 1502, pape de 1572 à 1585, réforma le calendrier ; — GRÉGOIRE XIV, né à Somma en 1535, pape de 1590 à 1591 ; — GRÉGOIRE XV, né à Bologne en 1554, pape de 1621 à 1623 ; — GRÉGOIRE XVI, né à Bellune en 1765, pape de 1831 à 1846.


Grégoire VII.

GRÉGOIRE (Henri), prêtre français, membre de la Convention et évêque constitutionnel de Blois, né à Vého [Meurthe] (1750-1831).

GREGORAS (Nicéphore), historien byzantin, né à Héraclée du Pont, auteur d'une célèbre *Histoire romaine* (1295-1359).

GRÉGORY [*grégheri*] (Jacques), mathématicien écossais, né à Aberdeen, inventeur d'un télescope à réflexion (1638-1675).

GREIFSWALD [*graèfsvald'*], v. de Prusse (Poméranie) ; 26.000 h. Université. Salines.

GREIZ [*graèts'*], v. d'Allemagne (Thuringe), sur l'Elster ; 37.500 h. Draps.

GRENADE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour ; 1.188 h. Ch. de f.

GRENADE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse ; 2.927 h. Patrie de Cazalès. Vins.

GRENADE (Nouvelle-). V. COLOMBIE.

GRENADE, en esp. **Granada**, v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de prov., sur le Genil ; 118.000 h. (*Grenadins*). Archevêché, université, belle cathédrale renfermant les tombeaux des rois catholiques. Palais maure de l'Alhambra. Grenade, l'*Illibert* romaine, dernier rempart de la domination arabe en Espagne, fut prise en 1492, après un long siège par Ferdinand et Isabelle la Catholique. V. BOABDIL.

GRENADE, une des Antilles anglaises (îles du Vent) ; 76.000 h., de langue française. Ch.-l. *Saint-Georges*. Cacao, muscade.

GRENADE (Louis *de*), écrivain et orateur religieux espagnol, né à Grenade (1505-1588) ; auteur d'un *Guide des pécheurs*.

GRENADINES, groupe d'îlots (îles du Vent), dans les Antilles anglaises.

GRENAY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 8.189 h.

GRENELLE, ancienne comm. de la Seine, annexée à Paris en 1860. Puits artésien de 547 m. de profondeur, creusé de 1834 à 1841 (le monument fut démoli en 1904, et une statue de Pasteur, par Falguière, érigée sur son emplacement).

GRENOBLE, ch.-l. du dép. de l'Isère, sur l'Isère et le Drac ; 90.748 h. (*Grenoblois*). Ch. de f., à 633 kil. S.-E. de Paris. Ancien quartier général du 14e corps d'armée. Evêché ; cour d'appel ; académie, université, facultés de droit, de sciences et de lettres. Ganterie, ciment, métallurgie, constructions mécaniques et électriques. Patrie de Hugues de Lionne, du cardinal de Tencin, de Condillac, de Barnave, Stendhal, Fantin-Latour, etc. — L'arr. a 27 cant., 299 comm., 336.305 h.

Grenouilles (*les*), comédie d'Aristophane, vive satire littéraire contre Euripide (405 av. J.-C.).

GRENTE (Georges), évêque français, né à Percy (Manche) en 1872. Membre de l'Académie française.

GRENVILLE [*grèn*] (George), homme d'Etat anglais, né à Wotton-Hall (1712-1770). Sa loi sur le timbre souleva les colonies américaines.

GRÉOUX-LES-BAINS, comm. des Basses-Alpes, arr. de Digne ; 840 h. Eaux chlorurées.

GRESHAM [*grèchem*] (Thomas), financier anglais, à qui Londres doit la Bourse du commerce (1519-1579).

GRÉSIVAUDAN. *Géogr.* V. GRAISIVAUDAN.

GRESSET (Louis), poète français, né à Amiens, auteur malicieux et spirituel du poème de *Vert-Vert*, de la comédie *le Méchant* (1709-1777).

GRÉSY-SUR-ISÈRE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville ; 713 h. Ch. de f.

GRETNA-GREEN [*grin'*] ou **GRAITNEY** [*grètnè*], premier village d'Ecosse qu'on trouve sur la route de Londres à Edimbourg (comté de Dumfries) ; 3.000 h. Célèbre par les mariages qui s'y célébraient jusqu'au milieu du XIXe siècle selon la loi écossaise, sans condition de domicile ni de publicité.


Grétry.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), compositeur, né à Liége ; remarquable par le naturel, l'expression et un sentiment très juste de la scène. Il est l'auteur des *Deux avares*, de *Zémire et Azor*, et surtout de *Richard Cœur de Lion*. Il acheta l'ermitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, où il mourut (1741-1813).

GREUZE (Jean-Baptiste), peintre français, né à Tournus (Saône-et-Loire). Sentimental et pathétique, souvent artificiel, il excelle surtout dans les scènes familières et le portrait. Principales œuvres : *l'Accordée de village, la Malédiction paternelle, le Fils puni, l'Oiseau mort, la Cruche cassée*, etc. (1725-1805).


Greuze.

GRÈVE (*place de*), depuis 1806, place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris. C'est là qu'avait lieu l'exécution des criminels.

GRÉVILLE (Henry), pseudonyme d'Alice DURAND, romancière française, née à Paris, auteur d'œuvres attachantes : *Céphise, le Vœu de Nadia*, etc. (1842-1902).

GRÉVIN (Jacques), médecin et poète français, né à Clermont en Beauvaisis, vers 1540, m. en 1570. Auteur de comédies et d'une tragédie.

GRÉVIN (Alfred), dessinateur et littérateur français, né à Epineuil [Yonne] (1827-1892), créateur en 1882, à Paris, d'un musée de figures de cire.

GRÉVY (Jules), avocat et homme politique, troisième président de la République française, de 1879 à 1887, né à Mont-sous-Vaudrey (1807-1891).


Jules Grévy.

GREY [*grèï*] (Jane), princesse anglaise, née à Bradgate, petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII. Malgré elle portée un instant au trône d'Angleterre par l'ambition de son beau-père, le duc de Northumberland, elle tomba entre les mains de Marie Tudor, qui la fit décapiter (1537-1554).

Grey (*la Mort de Jane*), tableau de Paul Delaroche (1834) ; œuvre d'un grand effet.

GREY (*lord* Charles), homme d'Etat anglais, né à Falloden (1764-1845) ; fit passer le bill sur la réforme parlementaire.

GREZ-EN-BOUÈRE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval ; 1.184 h. Ch. de f. Carrières.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste *de*), général d'artillerie, né à Amiens, créateur d'un système de bouches à feu (1715-1789).

Gribouille, nom populaire, lequel tire sans doute son origine de *gribouilleur*, qui confond tout. On nomme ainsi l'homme d'un esprit brouillon, sans ordre, qui fait toutes choses à contretemps et « se jette dans l'eau quand il craint d'être mouillé par la pluie ».

(Phot. Giraudon, Harlingue, P. Petit.)

GRIEG [*grigh*] (Edouard), compositeur norvégien, né à Bergen (1843-1907); auteur de *Peer Gynt*, de nombreux *lieder*, des *Morceaux lyriques*, etc.



Grieg.

Griffon, animal fabuleux, représenté avec le corps du lion, la tête et les ailes de l'aigle, les oreilles du cheval et une crête de nageoires de poisson (*Myth.*).

GRIFFON ou **GRIPPON**, fils de Charles-Martel, célèbre par ses luttes contre Pépin le Bref et ses fils (726-753).

GRIGNAN, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 1.135 h. Château, aujourd'hui ruiné, où mourut Mme de Sévigné.



Griffon.

GRIGNAN (Marguerite Françoise, *comtesse de*), fille de Mme de Sévigné, épouse du comte de Grignan, gouverneur de Provence, née à Paris (1646-1705).

GRIGNARD (Victor), chimiste français, né à Cherbourg en 1871; il a découvert un important procédé de synthèse des corps organiques à l'aide des composés organo-magnésiens.

GRIGNION DE MONTFORT (*le bienheureux* Louis), missionnaire, né à Rennes (1673-1716), fondateur des Filles de la Sagesse et des Prêtres du Saint-Esprit.

GRIGNOLS [*gnolss*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.354 h.

GRIGNON, hameau de la comm. de Thiverval (Seine-et-Oise), arr. de Versailles. Ch. de f. 300 h. Ecole d'agriculture.

GRIGNY, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 4.616 h. Pâtes alimentaires.

GRILLPARZER [*tser*] (Franz), poète dramatique autrichien, né à Vienne. Imagination ardente et raisonnement lucide, pureté classique, telles sont les qualités de ses pièces [*Libussa*, etc.] (1791-1872).

GRIMALDI, antique et illustre famille génoise, à laquelle appartinrent, jusqu'en 1715, les princes de Monaco. A cette époque, la maison des Goyon-Matignon (branche aînée) fut substituée aux Grimaldi, dont elle prit le nom et les armes.

GRIMAUD, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1.319 h.

GRIMAUX (Edouard), chimiste français, né à Rochefort (1835-1900).

GRIMBERGHEN, comm. de Belgique (Brabant); 5.300 h.

GRIMM (Frédéric-Melchior, *baron de*), célèbre littérateur et critique, né à Ratisbonne, ami de Mme d'Epinay. Il a laissé une *Correspondance littéraire* d'un grand intérêt (1723-1807).

GRIMM (Guillaume-Charles), écrivain allemand (1786-1859), auteur des *Contes populaires de l'Allemagne*, en collaboration avec son frère JACOB-LOUIS (1785-1863), le fondateur de la philologie germanique, qui commença un grand *Dictionnaire allemand* continué après lui.

GRIMMELSHAUSEN [*aousen*] (Hans-Jacob-Christophe *von*), romancier allemand (vers 1620-1676), auteur du *Simplicissimus*.

GRIMOALD, maire du palais sous le règne de Sigebert II; mis à mort en 656.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Laurent), gastronome, né à Paris, auteur du fameux *Almanach des gourmands* (1758-1838).

GRIMSBY, v. et port d'Angleterre (Lincoln), sur l'Humber; 92.000 h. Constructions navales.

GRIMSEL [*grim'zel*], col des Alpes Bernoises, entre les vallées du Rhône et de l'Aar; 2.165 m.

GRINDELWALD [*grin'delvald'*], village du c. de Berne (Suisse); célèbre glacier; 3.000 h.

Gringoire, charmante et fine comédie en un acte, en prose, de Th. de Banville, dans laquelle l'auteur donne au poète famélique Gringoire (Gringore) une physionomie amusante et originale (1866).

GRINGORE [et non *Gringoire*] (Pierre), poète dramatique et satirique français, né probablement à Caen. Il composa entre autres farces *le Jeu du prince des Sots et de mère Sotte* (1512). Louis XII lui avait demandé cette pièce dirigée contre les prétentions du pape Jules II (vers 1475-vers 1538).

Grippeminaud (de *grippe*, voleur, et *minaud*, chat), personnage créé par Rabelais dans *Pantagruel*. C'est l'archiduc des chats fourrés, c'est-à-dire le premier président du parlement de Paris. La Fontaine a popularisé Grippeminaud, *le bon apôtre, bien fourré, gros et gras*, dans sa fable *le Chat, la Belette et le Petit Lapin*, où il met les plaideurs d'accord « *en croquant l'un et l'autre* ».

GRIQUALAND [*kouelân'd*], région de l'Afrique australe (prov. du Cap) habitée par les Griquas, de race hottentote. Diamants.

GRISAR (Albert), compositeur belge, né à Anvers, auteur d'opéras-comiques : *les Porcherons*, *Gilles ravisseur*, etc. (1808-1869).

Griselda ou **Grisélidis**, marquise de Saluces, héroïne d'une touchante légende, restée le type des vertus conjugales, et dont on place la vie au début du XIe siècle. Elle a inspiré Pétrarque, Boccace, Perrault.

GRISI (Giuditta), cantatrice italienne, née à Milan (1805-1840). — Sa sœur GIULIA, cantatrice italienne, née à Milan; elle épousa le ténor Mario (1811-1869). — Leur cousine CARLOTTA, née à Visinada (1819-1899), danseuse célèbre. Sa sœur ERNESTA, cantatrice, épousa Théophile Gautier.

GRIS-NEZ (*cap*), cap de France, sur le Pas de Calais. Phare. Belles falaises.

GRISOLLES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, près de la Garonne; 1.734 h. (*Grisollais*). Ch. de f.

GRISONS, en allem. **Graubunden**, canton de Suisse; ch.-l. *Coire*; 126.000 h.

GRITTI (Andrea), doge de Venise et général distingué (1454-1538).

GRIVEGNÉE, comm. de Belgique (Liége); 12.000 h. Sidérurgie, coke.

GRODNO, v. de Pologne, sur le Niémen; 50.000 h. A l'U. R. S. S., sept. 1939.

GROENLAND [*lan'd*], vaste contrée insulaire au N. de l'Amérique, en grande partie recouverte de glace (*inlandsis*). La partie libre de glaces a 90.000 km² et 16.000 h. (*Groenlandais*, *Esquimaux*). Appartient au Danemark. Ch.-l. *Godthaab*.

GROIX (*île de*), île de l'Atlantique, dépendant du canton de Port-Louis (Morbihan); 4.716 h. (*Groisillons* ou *Grésillons*). Conserves.

GROLIER (Jean), bibliophile français, né à Lyon, pour qui ont été faites des reliures célèbres qui portent aujourd'hui son nom (1479-1565).

Grondeur (*le*), comédie en trois actes, de Brueys, intéressante étude de caractère (1691). Le dernier acte a été modifié par Palaprat.

GRONINGUE, en holl. **Groningen** [*in'ghen*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de prov.; 103.000 h. Tissus; industrie laitière. La prov. de Groningue a 400.000 h.



Baron Gros.

GRONOVIUS (Jean-Frédéric GRONOV, dit), humaniste et critique hollandais, né à Hambourg (1611-1671).

GROOTE (Gérard *de*), réformateur et mystique néerlandais, né à Deventer (1340-1384).

GROS (Antoine-Jean, *baron*), peintre français, né à Paris, auteur des *Pestiférés de Jaffa* et du *Champ de bataille d'Eylau*, peintures pleines de mouvement et de chaleur, et qui donnèrent le branle au romantisme (1771-1835).

GROS-GUILLAUME [*gôm'*] (Robert GUÉRIN, dit), acteur des anciennes farces, dont le nom est souvent rappelé et qui, dans son jeu, prenait le ton grave et sentencieux (vers 1554-1634). Gautier-Garguille et Turlupin lui donnaient la réplique.

Gros-Jean [*grojan*], nom emprunté au langage populaire pour désigner un homme mal partagé au point de vue de la fortune ou des qualités de l'esprit.

(*Phot. Reutlinger.*)

ou bien encore pour désigner un homme type de la niaiserie pédante. On le trouve dans cette phrase proverbiale : *C'est Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé*, pour : *C'est un ignorant qui veut apprendre à un autre ce que celui-ci sait mieux que lui.* On le trouve encore dans cette locution proverbiale : **Etre Gros-Jean comme devant**, voir ses illusions se dissiper et reprendre conscience de sa situation.

GROSLAY [*grôlè*], comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.001 h.

GROSNYI, v. de Russie (Caucase), ch.-l. du territoire autonome des Tchetchènes; 201.300 h. Pétroles.

Gros-René, un des personnages du *Dépit amoureux* de Molière, type de valet insouciant, joyeux et ami plutôt que serviteur de son maître.

GROSSWARDEIN. V. ORADEA.

GROSTENQUIN, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach; 378 h.

GROTE (George), historien anglais, auteur d'une très remarquable *Histoire de la Grèce* (1794-1871).

GROTIUS [*siuss*] (Hugo DE GROOT, dit), jurisconsulte et diplomate hollandais, né à Delft; auteur de *Du droit de guerre et de paix* (1583-1645).

GROUCHY (Emmanuel *de*), maréchal de France, né à Paris. Il fit la guerre en Vendée, commanda l'expédition d'Irlande, servit sous l'Empire; chargé par l'empereur de poursuivre les Prussiens défaits à Ligny et de les rejeter au-delà de la Meuse, il les atteignit à Wavre; mais, alors que trois corps prussiens allaient joindre Wellington au Nord, permettant la victoire des alliés à Waterloo, il manqua d'initiative, ne sut pas « marcher au canon » et se porter au secours de Napoléon. Il fut communément accusé d'avoir été inférieur à sa tâche (1766-1847).

GROUX (Charles *de*). V. DE GROUX.

GROVE (William), physicien anglais, né à Swansea (1811-1896). Il inventa une pile remarquable qui devint la pile Bunsen.

GROVE (*sir* George), musicographe anglais, né à Clapham; auteur d'un remarquable *Dictionary of music* (1820-1900).

GRUDZIANDZ [*groudsionds'*], en allem. **Graudenz**, v. de Pologne, sur la Vistule; 34.000 h. Métallurgie. A l'Allemagne, septembre 1939.

GRUN [*grun'*] (Antoine D'AUERSPERG, dit **Anastasius**), poète autrichien, né à Laibach (1806-1876), lyrique et humoristique.

GRUNEWALD (Mathias), peintre allemand (vers 1475, m. après 1529), dont les œuvres, d'un réalisme saisissant, sont au musée de Colmar.

GRUNWALD ou de **Tannenberg** (*bataille de*), victoire des Polonais sur les Chevaliers teutoniques (15 juillet 1410).

GRUSIE, nom russe de la Géorgie.

GRUTLI ou **RUTLI** (*le*), prairie de la Suisse, sur la partie S.-E. du lac des Quatre-Cantons, célèbre par le serment prêté par A. de Melchthal, W. Stauffacher, W. Furst et leurs amis.

GRUYÈRES, bourg de Suisse (Fribourg), renommé pour ses fromages; 1.500 h.

GUADALAJARA [*goua, hara*], v. d'Espagne (Nouvelle-Castille); ch.-l. de prov.; 12.000 h. — V. du Mexique; 175.000 h.

GUADALQUIVIR [*gouadalkivir*], fleuve d'Espagne; passe à Cordoue, Séville, et se jette dans l'Atlantique; 579 kil.

GUADALUPE [*gouadaloupé*], chaîne de montagnes du centre de l'Espagne; 1.558 m.

GUADARRAMA [*goua*], chaîne de montagnes d'Espagne, entre le Tage et le Douro; 2.405 m.

GUADELOUPE [*goua*] (*la*), une des Petites Antilles françaises; 220.000 h. (*Guadeloupéens*). Ch.-l. *La Basse-Terre*; v. princ. *Pointe-à-Pitre, Le Moule, Port-Louis, Sainte-Marie, Sainte-Anne, Saint-François*. La Guadeloupe comprend deux îles, la *Grande-Terre* et la *Basse-Terre*. Ses dépendances sont la Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie N.). Terre volcanique, accidentée. Sucre, rhum, café, cacao. Occupée par les Français en 1635, la Guadeloupe, prise à plusieurs reprises par les Anglais, est redevenue française depuis 1815.

GUADET (Marguerite-Elie), Conventionnel girondin, né à Saint-Emilion en 1758; mort sur l'échafaud en 1794.

GUADIANA [*goua*], fleuve d'Espagne et de Portugal; arrose Mérida, Badajoz, et se jette dans l'Atlantique; 640 kil.

GUAM [*gouam*], île principale de l'archipel des Mariannes, cédée par l'Espagne aux Etats-Unis en 1898. Ch.-l. *Agaña*. Station navale américaine.

GUANAJUATO [*gouanahouato*], v. du Mexique; 20.000 h.

GUANCHES [*gouan'tchès'*], indigènes des îles Canaries, de mœurs pastorales, jadis troglodytes.

GUARANIS [*goua*] ou **TUPIS** [*tou*], peuple indien de l'Amérique du S. (Brésil, Argentine).

GUARDAFUI ou **GARDAFUI**, cap à l'extrémité E. de l'Afrique, à l'entrée du golfe d'Aden.

GUARDI (Francesco), peintre italien, né et mort à Venise (1712-1793), dont il a représenté les aspects avec beaucoup de pittoresque.

GUARINI [*goua*] (**de Vérone**), le plus ancien helléniste italien de la Renaissance, né à Vérone (1370-1460).

GUARINI (Battista), poète italien, né à Ferrare, auteur du *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale (1538-1612).



Armoiries du Guatemala.

GUARNERIUS [*gouar*] ou **GUARNERI**, célèbre famille de luthiers de Crémone (XVIIe et XVIIIe s.).

GUASTALLA [*gouastalla*], v. d'Italie (Emilie), sur le Pô; 13.000 h. Victoire du maréchal de Coigny sur les Impériaux (1734).

GUATEMALA [*gouaté*], république de l'Amérique centrale, au S.-E. du Mexique; 109.724 km^2; 2 millions d'h. (*Guatémaliens, Guatémaltèques*). Langue espagnole. Cap. *Guatemala*. 112.000 h. Pays montagneux et fertile : café, cacao, canne à sucre. Colonisé en 1523, le Guatemala fut colonie espagnole jusqu'en 1821.

GUATIMOZIN [*goua, zin'*] ou **CUAUHTEMOC** [*kouaou*], dernier empereur indien du Mexique. Successeur de Moteczuma, il défendit courageusement son pays contre les Espagnols. Il fut pendu en 1525 sur l'ordre de Cortez. Auparavant, on l'avait étendu sur des charbons ardents, pour lui faire avouer l'endroit où il avait caché ses trésors. Comme son ministre, qui partageait son supplice, suppliait son maître de révéler ce secret : « Et moi, lui dit Guatimozin, suis-je sur un lit de roses? » Ces mots se rappellent pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas seul à supporter les ennuis, les fatigues, la responsabilité d'une entreprise.

GUAYAQUIL [*gouayakil*], v. de l'Equateur, port sur le Pacifique; marché important; 136.000 h.

GUAYRA [*gouaïra*] (*La*), v. et port du Venezuela, sur la mer des Antilles; 7.330 h. Café.

GUBBIO [*gou*], v. d'Italie (Ombrie), au pied de l'Apennin; 30.000 h. V. EUGUBINES (*tables*).

GUBEN [*gouben'*], v. de Prusse (Brandebourg), sur la Neisse; 38.000 h. Filatures, draps.

GUBERNATIS [*gou, tiss*] (Angelo *de*), polygraphe italien, né à Turin (1840-1913). Il a écrit sur la littérature de l'Inde, le folklore, et publié un *Dictionnaire biographique des écrivains contemporains*.

GUDIN DE LA SABLONNIÈRE (Etienne), général français, né à Montargis, un des héros d'Auerstædt, tué à la bataille de Voloutina (1768-1812).

GUDIN (Théodore), peintre de marines, né à Paris (1802-1880).

GUDULE (*sainte*), patronne de Bruxelles, née à Alost (650-712). Fête le 8 janvier. Une église gothique de Bruxelles (1220) lui est consacrée.

Gué (*le*), superbe tableau de Cl. Lorrain (Louvre).

Guèbres, sectateurs de Zoroastre, dans la Perse (dans l'Inde, on les appelle *Parsis*), longtemps persécutés par les musulmans.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste, *comte de*), maré-

chal de France; se distingua contre les **Impériaux** à Wolfenbuttel, Kempen (1602-1643).

GUEBWILLER [*ghèbvilèr*], ch.-l. d'arr. du Haut-Rhin, sur la Lauch; 11.164 h. Importantes filatures; constructions mécaniques. — L'arr. a 4 cant., 47 comm., 61.666 h.

GUEBWILLER (*ballon de*), point culminant des Vosges; 1.426 m.

GUELDRE, en holl. **Gelderland** [*ghèl, lan'd*], prov. des Pays-Bas; 820.000 h. Ch.-l. *Arnhem*.

Guelfes [*ghèlf'*] et **gibelins**. Partis puissants qui divisèrent l'Italie du XIIe au XVe siècle, partisans, les uns, des papes, les seconds, des empereurs d'Allemagne. Leurs querelles sanglantes se prolongèrent jusqu'à l'invasion française de 1494.

GUELMA [*ghuèlma* ou *ghèlma*], v. d'Algérie (Constantine), ch.-l. d'arr.; 15.960 h. Ch. de f. à 100 kil. N.-E. de Constantine. — L'arr. a 191.365 h.

GUÉMÉNÉ ou **GUÉMÉNÉ-SUR-SCORF**, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 2.020 h.

GUÉMÉNÉ-PENFAO, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 5.697 h. Ch. de f.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (Philibert), naturaliste français, né à Semur; il collabora à divers ouvrages de Buffon (1720-1785).

GUÉNÉGAUD (Henri *de*), secrétaire d'Etat et garde des sceaux sous Louis XIV (1609-1676).

Guenièvre, femme du roi Artus, dans les romans de la Table ronde; aimée de Lancelot.

GUÉPÉOU (mot composé sur les initiales de *Gosoudarstvennoïé Polititcheskoïé Upravlenie*, administration politique d'Etat). Police secrète soviétique instituée en 1921.

Guêpes (*les*), comédie d'Aristophane, représentée à Athènes vers 422 av. J.-C. Imitée par Racine (*les Plaideurs*). L'auteur y raille l'humeur processive des Athéniens et l'organisation de leurs tribunaux.

Guêpes (*les*), petite revue aristophanesque, pleine d'esprit et de bon sens, par Alph. Karr (1839-1849).

GUER [*ghèr*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 6.690 h.

GUÉRANDE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 6.164 h. (*Guérandais*). Ch. de f. Remparts granitiques du XIVe siècle. Marais salants. Traité de paix entre Jean de Montfort et Charles V, qui termina la guerre de la Succession de Bretagne ou guerre des *Deux-Jeannes* (1365).

GUÉRANGER (*dom* Prosper), bénédictin, abbé de Solesmes, restaurateur de l'ordre de Saint-Benoît en France et propagateur de la liturgie romaine; né au Mans (1806-1875).



Le Guerchin.

GUERCHE-DE-BRETAGNE (*La*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 3.146 h. (*Guerchais*). Ch. de f.

GUERCHE-SUR-L'AUBOIS (*La*), ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 3.239 h. Ch. de f.

GUERCHIN (Jean-François BARBIERI, dit *le*), peintre italien, remarquable par la promptitude et la fécondité de son talent (1591-1666).

GUÉRET, ch.-l. du départ. de la Creuse; 7.890 h. (*Guérétois*). Ch. de f., à 403 kil. de Paris. L'arr. a 13 cant., 144 comm., 127.655 h. Bijouterie, granit.

GUERICKE (Otto *de*), physicien allemand, né à Magdebourg, inventeur de la machine pneumatique (1602-1686).

GUÉRIGNY, comm. de la Nièvre, arr. de Nevers, sur la Nièvre; 3.000 h. Ch. de f. Forges de la Chaussade.

GUÉRIN (Pierre-Narcisse), peintre d'histoire français, né à Paris, auteur de *Marcus Sextus* et de *Didon et Enée* (1774-1833).

GUÉRIN (Maurice *de*), écrivain français, né au Cayla (Tarn) [1810-1839], auteur du poème en prose *le Centaure*. — Sa sœur EUGÉNIE (1805-1848), née au Cayla, a laissé des *Lettres* et un *Journal* d'une inspiration élevée.

(*Phot. Alinari.*)

GUERNESEY, l'une des îles Anglo-Normandes; 42.000 h. (*Guernesiais*). Ch.-l. *Saint-Pierre*.

GUERRAZZI (François-Dominique), homme politique et littérateur italien, né à Livourne (1804-1873); auteur de romans historiques et de pamphlets.

Guerre folle, courte et vaine révolte des grands contre le gouvernement d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, régente de France, pendant la minorité de son frère Charles VIII. Le duc d'Orléans (plus tard Louis XII) et François II, duc de Bretagne, furent les chefs de la révolte. Vaincus par La Trémoille à Saint-Aubin-du-Cormier (1488), ils firent leur soumission, et le duc de Bretagne donna sa fille en mariage à Charles VIII.

Guerre franco-allemande (1870-1871). Elle fut la conséquence de l'unification allemande, achevée en 1866 par la défaite de l'Autriche. Bismarck, qui la désirait, eut l'habileté (dépêche d'Ems), de la faire déclarer par Napoléon III, à propos de l'accession possible au trône d'Espagne d'un prince de Hohenzollern. Les armées françaises, très inférieures en nombre, mal approvisionnées, médiocrement commandées, furent d'abord écrasées à Wissembourg, à Reichshoffen et à Forbach. Les meilleurs éléments, placés sous le commandement de Bazaine, furent, par l'impéritie de leur chef, cernés dans Metz (27 octobre), après les glorieuses mais stériles batailles de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat (18 août). Une armée de secours, commandée par Mac-Mahon, et que l'empereur en personne avait rejointe, avait été, dès le 2 septembre, cernée à Sedan, où elle avait dû capituler, laissant les Prussiens libres d'investir Paris.

La chute de l'Empire fut la conséquence de ces revers (4 sept. 1870). Le gouvernement de la Défense nationale organisa en province des armées nouvelles, au moyen desquelles il essaya de débloquer la capitale, tandis que l'armée de Paris, aux journées du Bourget, de Champigny et de Buzenval, tentait sans succès de rompre l'investissement. Mais l'armée de la Loire, victorieuse à Coulmiers (9 nov.), devait bientôt, après l'échec de Loigny, battre en retraite, sous Chanzy, vers Le Mans et la Normandie; l'armée de l'Est, qui eut son jour de gloire à Villersexel (9 janv.), échouait devant Héricourt, et devait se réfugier en Suisse; l'armée du Nord, sous Faidherbe, après les succès de Bapaume et de Pont-Noyelles, était écrasée à Saint-Quentin (19 janv.). Après la capitulation de Paris (28 janv.), le gouvernement de la Défense était réduit à demander un armistice. Le traité de Francfort, que nos désastres nous contraignaient à signer, imposa à la France une contribution de guerre de cinq milliards, et la perte de l'Alsace (moins Belfort) et d'une partie de la Lorraine.

Guerre (GRANDE), nom de la plus longue et la plus importante des guerres contemporaines, qui dura 52 mois, du 2 août 1914 au 11 novembre 1918. Cette guerre mit aux prises les puissances de l'Europe centrale et les autres grandes puissances de l'Europe, qu'assistèrent leurs colonies et, par la suite, d'autres nations d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

Les besoins d'expansion de l'Allemagne furent la véritable cause de cette guerre, dont l'attentat de Saraïevo, du 28 juin 1914, fut l'occasion. A peine engagée entre la Serbie et l'Autriche, elle devint européenne par l'entrée dans la lutte de l'Allemagne, de la Russie et de la France, puis vraiment universelle après la violation de la neutralité de la Belgique par l'Allemagne et l'accession de l'Angleterre, de ses colonies et du Japon aux côtés des puissances unies contre Allemagne et Autriche. L'Italie, les Etats-Unis et nombre d'autres peuples entrèrent ensuite dans le groupe de l'*Entente*, opposé à celui des *puissances alliées* (Allemagne, Autriche-Hongrie, puis Turquie et Bulgarie).

Grâce à leur position centrale, les puissances alliées purent facilement faire tête aux belligérants de l'Entente, et même porter la guerre sur leur territoire. Les Allemands envahirent donc la Belgique et la France du Nord, et la Pologne russe, puis, plus tard, unis aux Autrichiens, quelques cantons de l'Italie du Nord et, avec Autrichiens et Bulgares, la Serbie et la Roumanie; avec les Turcs, ils agirent encore au N. et au S. de la Turquie d'Asie contre le Caucase, contre l'Egypte et contre le Hedjaz, et

intervinrent en Perse. Sur mer, enfin, s'ils perdirent de bonne heure leurs colonies, ils menèrent pendant longtemps une implacable guerre sous-marine et, par avions et par zeppelins, firent une guerre aérienne dont pâtirent la France et l'Angleterre. Mais, très vite, ils furent arrêtés dans leur invasion de la France par la victoire de Joffre sur la Marne (septembre 1914) et menacés du côté de l'E. par de foudroyantes offensives russes. Plus tard, au cours de la *guerre de position*, ils subirent divers échecs sur l'Yser et dans les Flandres, en Artois et en Picardie, en Champagne, et surtout à Verdun (1916). Quand, au printemps de 1918 ils engagèrent à plusieurs reprises de grandes offensives sur le front de France, ils ne tardèrent pas à être arrêtés par Foch; puis, tôt après, une contre-offensive victorieuse des armées massées de la mer du Nord à la Meuse les chassa de leurs positions avancées, les délogea de la ligne Hindenburg et les ramena jusqu'aux frontières de la France et des Flandres belges. Comme, d'autre part, les Autrichiens étaient battus en Italie, les Bulgares dans les Balkans, et les Turcs en Syrie après l'avoir été en Mésopotamie, Ludendorff dut s'avouer vaincu, et les puissances alliées déposèrent successivement les armes de septembre à novembre 1918. Les traités de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, de Neuilly et de Trianon réglèrent, pour vingt ans, le sort des vaincus.

Guerre mondiale (SECONDE), vaste conflit international qui, du 1er septembre 1939 au 2 septembre 1945, a mis aux prises les principaux peuples d'Europe, d'Amérique et d'Asie. (V. au *Supplément*.)

Guerre et la Paix (*la*), célèbre roman de Tolstoï (1876), tableau complet de la société russe à l'époque de l'expédition de Napoléon en Russie.

GUÉTHARY, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 900 h. Station balnéaire.

GUETTARD (Jacques-Etienne), paléontologiste français, né à Etampes (1715-1786).

GUEUGNON, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur l'Arroux; 5.047 h. Forges.

GUEULLETTE (Thomas-Simon), littérateur et magistrat français, né à Paris, auteur de farces et de contes longtemps populaires (1683-1766).

Gueux, nom des révoltés des Pays-Bas contre Philippe II, dans la guerre de l'Indépendance.

Gueux (*Chanson des*), poésies de Jean Richepin, œuvres audacieuses et réalistes (1876).

GUEVARA [*ghé*] (Antoine *de*), historien et moraliste espagnol, né à Treceño (1480-1545).

GUEVARA (Louis VELEZ *de*), auteur dramatique et romancier espagnol, né à Ecija (Andalousie) [1570-1644].

GUEYDON (Louis-Henri), amiral français, né à Granville (1809-1886). Fut gouverneur général de l'Algérie.

GUI ou **GUIDO d'Arezzo**, bénédictin italien, inventeur de la gamme, né vers 995, m. vers 1050.

GUIBERT de Nogent, bénédictin, abbé de N.-D. de Nogent, né près de Clermont (Oise) en 1053, m. en 1124. Il a écrit une *Histoire des Croisades*.

GUIBERT de Ravenne, antipape sous le nom de Clément III en 1080, né à Parme (1023-1100).

GUIBERT (Hippolyte *de*), officier et écrivain militaire français, né à Montauban (1743-1786), à qui Mlle de Lespinasse adressa ses *Lettres passionnées*.

GUICHARDIN (François), historien italien, né à Florence; auteur d'une *Histoire d'Italie* (de 1492 à 1530) très remarquable, mais où il se montre en politique de l'école sceptique de Machiavel (1483-1540).

GUICHE (*La*), ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.026 h.

GUICHE (*comtesse de*), surnommée **la Belle Corisande**, favorite de Henri IV (1554-1620).

GUICHE (Armand DE GRAMONT, *comte de*), arrière-petit-fils de la précédente, général français, aussi célèbre par ses vertus militaires que par ses intrigues galantes (1638-1673).

GUICHEN [*chin*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 2.719 h. Source ferrugineuse.

GUICHEN (Luc-Urbain *de*), marin français, né à Fougères. Il se distingua contre les Anglais pendant la guerre d'Amérique (1712-1790).

GUIDE (Guido RENI, dit *le*), peintre italien, né à Calvenzano. Il brillait par la grâce, l'expression, le coloris, l'élégance de sa touche, et la correction de son dessin. Principales œuvres : *l'Aurore, l'Enlèvement d'Hélène, Tête de Christ* (1575-1642).



Le Guide.

GUIDEL, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 4.060 h.

GUIERS, riv. de l'Isère et de la Savoie formant deux torrents (*Guiers-Vif* et *Guiers-Mort*) tributaires du Rhône. Cours 48 kil.

GUIGNIAUT (Joseph-Daniel), helléniste et archéologue français, né à Paray-le-Monial (1794-1876), auteur des *Religions de l'antiquité* (d'après Creuzer).

GUIGNOL, principal personnage des pupazzi français, qui date de la fin du XVIIIe siècle. D'origine lyonnaise, Guignol et son ami Gnafron sont devenus populaires dans toute la France.

GUIL (*le*), torrent des Hautes-Alpes, affl. de gauche de la Durance; né dans le massif du mont Viso; 56 kil. environ.

GUILDHALL [*ghild'hôl*], hôtel de ville de Londres, bâti de 1411 à 1431, et plusieurs fois restauré. On voit dans la grande salle deux colosses en bois, *Gog* et *Magog*, sculptés, en 1708, par Saunders.

GUILLAIN (Simon), statuaire français, né à Paris, auteur d'un monument à Louis XIII et Louis XIV (Louvre) [1581-1658].

GUILLAUME (*saint*), abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né près de Novare (961-1031). Fête le 1er janvier.

GUILLAUME (*saint*), archevêque de Bourges (1120-1209). Fête le 10 janvier.

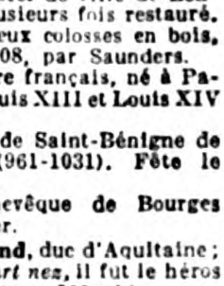
GUILLAUME (*saint*), **le Grand**, duc d'Aquitaine; sous le nom de *Guillaume au court nez*, il fut le héros d'un cycle de chansons de geste (vers 755-812).

GUILLAUME Ier, le Conquérant ou **le Bâtard**, duc de Normandie, né à Falaise en 1027. Il conquit en 1066 l'Angleterre sur le roi Harold, défait et tué à Hastings, et sut organiser très solidement son nouveau royaume en constituant une noblesse militaire très fortement hiérarchisée. Guillaume eut à lutter contre son fils Robert que soutenait Philippe Ier, roi de France. Il marcha contre ce dernier, fut blessé à Mantes, et mourut à Rouen en 1087; — GUILLAUME II, *le Roux*, son fils, roi d'Angleterre de 1087 à 1100.

GUILLAUME Ier, dit **le Mauvais**, roi des Deux-Siciles de 1154 à 1166; — GUILLAUME II, dit *le Bon*, fils du précédent, roi des Deux-Siciles, de 1166 à 1189.

GUILLAUME, dit **le Lion**, roi d'Ecosse de 1165 à 1214.

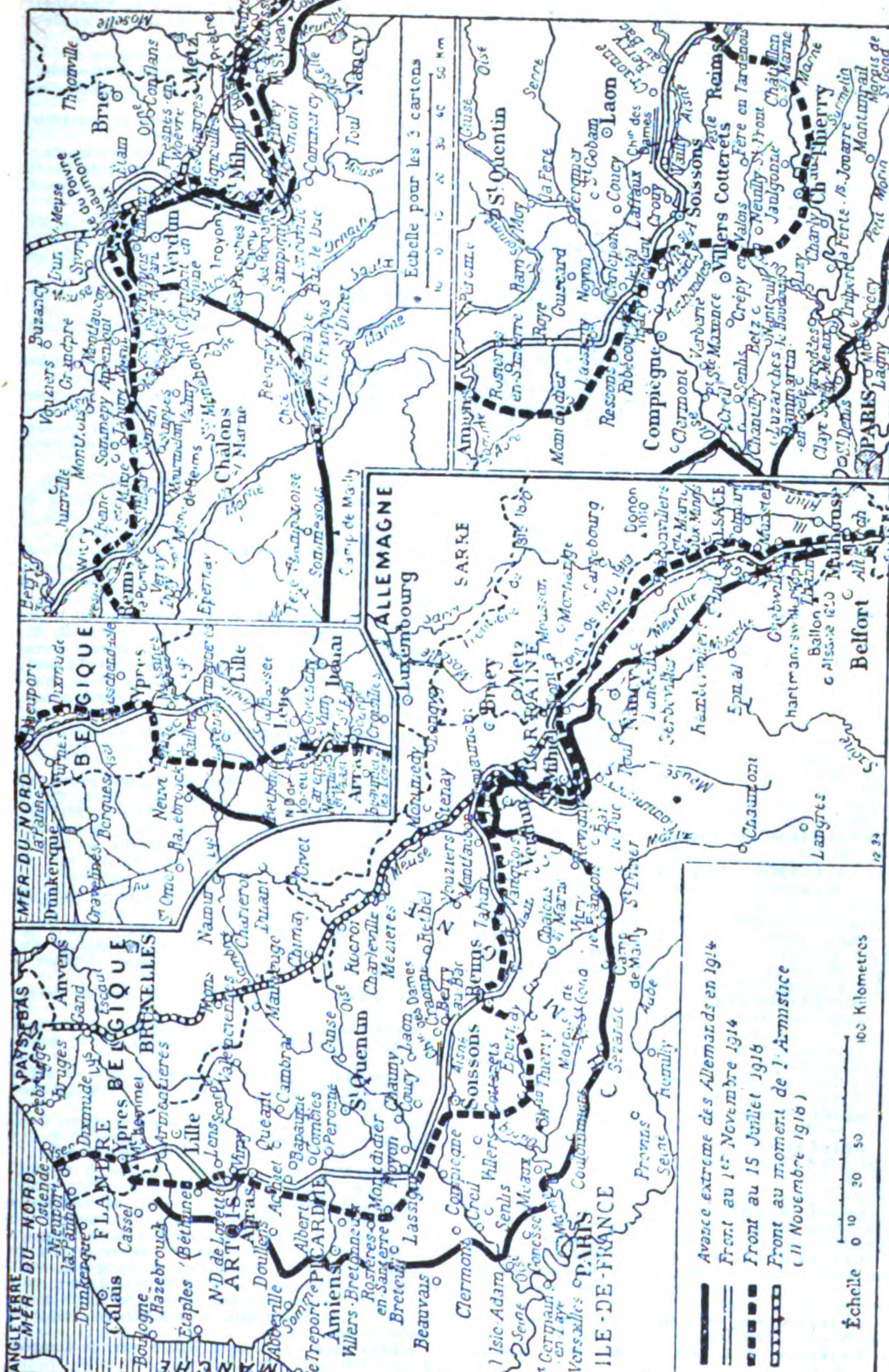
GUILLAUME III, prince d'Orange, né à La Haye en 1650, stathouder de Hollande en 1672. Il reçut le stathoudérat, rétabli après l'assassinat des frères de Witt, au moment où la Hollande était menacée par l'invasion de Louis XIV. Ferme et habile, bon général, il sauva sa patrie de l'invasion française en ouvrant les écluses qui devaient inonder le pays, renversa du trône d'Angleterre son beau-père Jacques II, et fut proclamé roi de ce pays en 1689. Il fut, pendant la guerre d'Augsbourg, l'ennemi acharné de Louis XIV, qui dut le reconnaître comme roi d'Angleterre au traité de Ryswick; il mourut en 1702; — GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, fils de George III, né à Buckingham-House; roi en 1830, il laissa le trône à sa nièce VICTORIA [1765 1837] (V. ce nom.)



Guillaume III d'Orange.

GUILLAUME Ier de Nassau, né à La Haye, roi des Pays-Bas en 1815. Il perdit la Belgique en 1830 et régna depuis sur la Hollande; il abdiqua en 1840 (1772-1843); — GUILLAUME II, fils du précédent,

(*Phot. Alinari, Hanfstaengl.*)


Avance extrême des Allemands en 1914
Front au 1er Novembre 1914
Front au 15 Juillet 1918
Front au moment de l'Armistice (11 Novembre 1918)
Échelle 0 10 20 30 50 100 Kilomètres
Echelle pour les 3 cartons

né à La Haye en 1792, roi de Hollande, de 1840 à 1849; — GUILLAUME III, fils du précédent, né en 1817, roi de Hollande en 1849; mort en 1890, laissant la couronne à sa fille Wilhelmine.

Guillaume (*ordre de*), ordre militaire créé par Guillaume Ier de Nassau, en 1815. Ruban moiré orange, avec un filet bleu foncé.

GUILLAUME Ier de Hohenzollern, roi de Prusse en 1861, empereur d'Allemagne de 1871 à 1888, né à Berlin. Second fils de Frédéric-Guillaume III, il succéda à son frère Frédéric-Guillaume IV. Il gouverna énergiquement, en prenant pour principal ministre le comte de Bismarck, reconstitua sur de très fortes bases l'armée prussienne, se ligua avec l'Autriche pour écraser le Danemark (1864), tourna ensuite ses armes contre son alliée, qu'il battit à Sadowa (1866), et vainquit la France, à laquelle il enleva, au traité de Francfort, l'Alsace et une partie de la Lorraine (1797-1888).


Guillaume Ier.

GUILLAUME II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, fils de Férédéric III et de l'impératrice Victoria, et petit-fils du précédent; né à Berlin en 1859; couronné en 1888. Auteur responsable de la Grande Guerre, il se réfugia aux Pays-Bas après la défaite allemande, et abdiqua en 1918.

GUILLAUME de Champeaux. V. CHAMPEAUX.

GUILLAUME de Lorris, poète français, né à Lorris, auteur de la première partie du *Roman de la Rose*, poème allégorique que, quarante ans plus tard, Jean de Meung continua; m. vers 1235.

GUILLAUME de Machault, poète et musicien français, chanoine de Reims; un des créateurs de l'école polyphonique française (vers 1305-1377).

GUILLAUME de Nangis, moine de Saint-Denis, chroniqueur français du XIIIe siècle.

GUILLAUME de Saint-Amour, théologien français, né à Saint-Amour (Franche-Comté), recteur de l'Université de Paris, fut l'adversaire déterminé des moines qui s'efforçaient d'accaparer l'enseignement de l'Université (1202-1272).

GUILLAUME de Tyr, historien des croisades, archevêque de Tyr. Il prêcha, dit-on, la 3e croisade après la prise de Jérusalem par Saladin. Né vers 1130, m. après 1183.

GUILLAUME le Breton, chroniqueur et poète, m. vers 1227.

GUILLAUME le Taciturne. V. NASSAU.

GUILLAUME (Eugène), sculpteur français, né à Montbard, fut membre de l'Académie française, directeur de l'Académie de France à Rome (1822-1905).

GUILLAUME (Charles-Edouard), physicien français, d'origine suisse, né à Fleurier (1861). Directeur du Bureau international des poids et mesures; il a découvert l'invar et l'élinvar.

GUILLAUME TELL. V. TELL.

Guillaume Tell, tragédie de Schiller, son chef-d'œuvre dramatique (1804).

Guillaume Tell, opéra en quatre actes, paroles d'Hippolyte Bis et de Jouy, musique de Rossini, chef-d'œuvre lyrique, l'œuvre la plus complète et la plus dramatique du compositeur (1829).

GUILLAUMES, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur le Var; 851 h.

GUILLAUMET (Gustave-Achille), peintre français, né à Paris, a surtout traité, avec un réel talent et un sens parfait de la lumière, des scènes algériennes (1840-1887).

GUILLEMINOT (Armand-Charles *de*), général et diplomate français, né à Dunkerque (1774-1840). Il organisa en 1822 l'expédition d'Espagne.

GUILLERAGUES (*comte de*), diplomate français, né à Bordeaux, s'employa à consolider, comme ambassadeur à Constantinople, l'influence française en Orient; m. en 1685.

GUILLESTRE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 1.052 h.

GUILLON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 591 h. Ch. de f.

(*Phot. Manuel.*)

Guillot, personnage de la fable de La Fontaine : *le Loup devenu berger*, fable dont on cite les deux vers suivants :

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau,

pour désigner l'homme qui se plaît à afficher ses titres, ses richesses, etc.

GUILLOT-DUHAMEL, ingénieur et métallurgiste français (1730-1816).

GUILLOT-GORJU (HARDOUIN DE SAINT-JACQUES, dit), farceur fr., né et m. à Paris (1600-1648), succéda à Gaultier-Garguille à l'hôtel de Bourgogne.

GUILLOTIÈRE, faubourg de Lyon.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin français, professeur d'anatomie à la Faculté de Paris, né à Saintes. Il fit adopter l'instrument appelé, de son nom, *guillotine* (1738-1814). V. *Part. langue.*

GUILVINEC, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.518 h. Pêche.

GUIMARAES [*ghimara-inch*], v. du Portugal (Braga); 9.000 h.

GUIMARD (Marie-Madeleine), danseuse célèbre de l'Opéra de Paris, née à Paris (1743-1816).

GUIMET (*Emile*-Etienne), industriel, littérateur et savant français, né à Lyon (1836-1918), fondateur du *Musée des religions* ou *Musée Guimet*, remarquable collection du Japon, de la Chine et des Indes dont il fit don à l'Etat (1884).

GUINÉE (Nouvelle-). V. NOUVELLE-GUINÉE.

GUINÉE, nom donné autrefois à la partie de l'Afrique comprise entre le Sénégal et le Congo et baignée par le golfe de Guinée (Atlantique).

GUINÉE ESPAGNOLE, colonie esp. du golfe de Guinée comprenant les îles de Fernando-Poo et Annobon et le territoire du Muni, entre le Cameroun et l'ancien Congo français (A.-E. F.); 120.000 h. Ch.-l. *Santa-Isabel*, dans l'île de Fernando-Poo.

GUINÉE FRANÇAISE, colonie de l'A.-O. F., occupée en 1890, entre le Sénégal, la Guinée portugaise, le Sierra-Leone et le Libéria; 250.875 km²; 2.220.300 h. (*Guinéens*). Cap. *Konakry*. V. pr. *Kankan, Kouroussa, Kindia*. Riz, sorgho, huile de palme, kola, kapok.

GUINÉE PORTUGAISE, colonie enclavée dans l'A.-O. F., au S. du Sénégal; 300.000 h. Cap. *Bolama*.

GUINEGATTE (auj. **Enguinegatte**), comm. du dép. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 440 h. Bataille entre les troupes de Louis XI et de Maximilien d'Autriche, en 1479; les Français, commandés par le duc de Longueville et le maréchal de La Palice, y furent vaincus (1513) par les Anglais; on appela cette bataille la *Journée des éperons*.

GUINES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 4.223 h. V. CAMP DU DRAP D'OR.

GUINGAMP [*ghingan*], ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), sur le Trieux; 8.644 h. (*Guingampois*). Ch. de f., à 32 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — L'arr. a 12 cant., 91 comm., 124.366 h.

GUIPAVAS, comm. du Finistère, arr. de Brest; 4.562 h.

GUIPUZCOA [*ghipouz*], une des prov. basques d'Espagne; 296.000 h. (*Guipuzcoans*). Ch.-l. *Saint-Sébastien*.

GUIRAUD (Alexandre), poète français, né à Limoux, auteur de l'élégie célèbre : *le Petit Savoyard* (1788-1847).

GUIRAUD (Ernest), compositeur dramatique français, né à La Nouvelle-Orléans, auteur d'un *Traité pratique d'instrumentation* (1837-1892).

GUIRAUD (Paul), historien fr., né à Cennes-Monestiès. Il s'est occupé de l'antiquité (1850-1907).

Guirlande de Julie (*la*), recueil de madrigaux que le duc de Montausier composa et fit composer en l'honneur de Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet. La plupart des beaux esprits du temps y avaient collaboré. C'est un manuscrit, chef-d'œuvre de calligraphie, dû à Nicolas Jarry; mais les miniatures, peintes par Robert, ne valent guère mieux que la poésie qui, en général, est faible et alambiquée.

GUISCARD, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 1.076 h.

GUISCARD (Robert), V. ROBERT GUISCARD.

GUISCRIFF, comm. du Morbihan, arr. de Pontivy; 5.182 h.

GUISE [*gu-iz'*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; sur l'Oise; 7.110 h. (*Guisards*). Ch. de f Carrières, métallurgie. Célèbre usine familistère Godin, fondée en 1888. Patrie de Camille Desmoulins. Il y a eu deux batailles de Guise pendant la Grande Guerre : une demi-victoire française de Lanrezac en août 1914, et une victoire complète de Debeney en novembre 1918.

GUISE (Claude DE LORRAINE, premier *duc de*). Il servit François Ier contre Charles-Quint (1496-1550) ; — JEAN DE LORRAINE, *dit* **de Guise**, frère cadet du précédent, cardinal (1498-1550) ; — FRANÇOIS DE LORRAINE, *duc* **de Guise**, dit *le Balafré*, né au château de Bar, fils aîné de Claude, homme de guerre habile; il défendit Metz contre Charles-Quint, reprit Calais aux Anglais, assista en 1562 au massacre de Vassy, et prit, au début des guerres de religion, la direction des troupes catholiques; assassiné par Poltro de Méré, gentilhomme protestant (1519-1563) ; — Charles **de Guise**, cardinal DE LORRAINE, frère du précédent (1524-1574) ; — HENRI Ier, *duc* **de Guise**, dit aussi *le Balafré*, fils aîné de François. Il combattit à Jarnac et à Moncontour, fut un des instigateurs du massacre de la Saint-Barthélemy, et entreprit de profiter de sa popularité auprès du peuple parisien et du discrédit où était tombé Henri III, pour prendre la couronne. Après avoir vaincu les Allemands à Vimory, les protestants à Auneau, il rentra en triomphe à Paris. Mais, après la *journée des Barricades* qu'il avait provoquée, Henri III s'enfuit à Blois, où Henri de Guise, qui n'avait pas su profiter de sa victoire, se rendit à son tour. Le roi l'y fit assassiner par sa garde fidèle des Quarante-Cinq (1550-1588) ; LOUIS DE LORRAINE, cardinal **de Guise**, frère du précédent et assassiné à Blois (1555-1588) ; — CHARLES DE LORRAINE, *duc* **de Guise**, prince de Joinville et duc de Joyeuse (1571-1640) ; — HENRI II DE LORRAINE, *duc* **de Guise**, fils du précédent. Il seconda à Naples, en 1647, la révolte des Napolitains et de Masaniello contre l'Espagne (1614-1664).



François de Guise.



Henri de Guise.

Guise (*Assassinat du duc de*), tableau célèbre de Paul Delaroche (1835).

GUISE (Jean, *duc de*). V. ORLÉANS.

GUITON (Jean), né à La Rochelle armateur, maire pendant le siège de cette ville par Richelieu; il se rendit célèbre par l'énergie de sa résistance. Il avait posé sur la table du conseil un poignard, jurant de l'enfoncer dans la poitrine de quiconque parlerait de se rendre. Richelieu le nomma plus tard capitaine de vaisseau (1585-1654).

GUÎTRES, ch.-l. de c. (Gironde), arr de Libourne, sur l'Isle; 1 251 h. (*Guitrands*) Ch. de f.

GUITRY (Lucien) acteur français, né à Paris (1860-1925) ; remarquable par son jeu sobre et naturel; — Son fils, SACHA, né à Saint-Pétersbourg en 1885, a écrit et joué des comédies d'une originale et spirituelle fantaisie.



Lucien Guitry.

GUIZOT (François), homme d'Etat et historien français, né à Nîmes, ministre sous Louis-Philippe Il se montra le rival de Thiers et le défenseur des idées conservatrices, en même temps que d'une politique trop timide à l'égard de l'Angleterre. Ses fautes ne furent pas étrangères à la Révolution de 1848 Historien de grand mérite, il a écrit l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, l'*Histoire de la civilisation en Europe et en France*, etc (1787-1874)

GUIZOT (Pauline DE MEULAN, dame), première femme du précédent, auteur d'excellents ouvrages sur l'éducation, née à Paris (1773-1827) ; — Maurice-Guillaume **Guizot**, fils de l'homme d'Etat et de sa seconde femme. Elisa DILLON, littérateur français, né à Paris traducteur des *Essais* de Macaulay (1833-1892)



Guizot.

GUJAN-MESTRAS, comm de la Gironde, arr de Bordeaux; 4 065 h. Huitres, conserves.

GUJARAT. V. KATHIAWAR.

GULF-STREAM [*gheulf'-strîm'*] (*Courant du golfe*), courant chaud de l'Atlantique, qui va du golfe du Mexique à la Norvège et qui réchauffe le climat maritime de l'Europe occidentale. Il fut découvert dès 1513 par l'Espagnol Alaminos.

Gulistan (*le*) ou *le Jardin des Roses*, traité de morale du Persan Sâadi, écrit en prose persane mêlée de vers; style brillant et gracieux (1258)

Gulliver [*vèr*], héros d'un roman de Swift : *les Voyages de Gulliver* (1726) Gulliver aborde d'abord à Lilliput, où les habitants ne dépassent pas 6 pouces; puis à Brobdingnag, peuplé de géants de soixante pieds de haut, puis à Laputa, île volante habitée par des savants, enfin chez les Houyhnhnms nobles chevaux qui gouvernent les *yahous*, anthropoïdes dégradés Toutes ces fictions n'ont d'autre objet pour Swift que de tourner en ridicule les vices de ses compatriotes et contemporains, et du genre humain en général C'est une satire très amère

GUMBINNEN [*goum'bin^en*], v d'Allemagne (Prusse-Orientale), 20 000 h Combats importants en 1914-1915

GUMURDJINA. V COMOTINI

GUSMAN (Adolphe), graveur sur bois français né à Paris (1821-1905)

GUSTAVE VASA, né à Lindholm Suède, qui après avoir délivré sa patrie du joug du Danemark fut proclamé roi en 1523, favorisa la Réforme, mit la main sur les domaines du clergé, favorisa le commerce et l'industrie nationale et s'allia avec François Ier, roi de France (1496-1560). — GUSTAVE II ou GUSTAVE-ADOLPHE, né à Stockholm, roi de Suède de 1611 à 1632 D'un génie aussi grand que son ambition il reconstitua l'armée suédoise, intervint, avec l'alliance de Richelieu pour soutenir les protestants d'Allemagne pendant la guerre de Trente ans triompha des Impériaux à Breitenfeld et au Lech (1632), mais fut tué au cours de sa victoire de Lutzen (1594-1632) ; — GUSTAVE III né à Stockholm, roi de Suède de 1771 à 1792. Despote éclairé, il fit la guerre à la Russie, prit l'initiative d'un grand nombre de mesures libérales, et fit triompher en Suède les idées françaises; il fut assassiné dans un bal (1746-1792) ; — GUSTAVE IV, né à Stockholm, roi de Suède en 1792, déposé en 1809 (1778-1837) ; — GUSTAVE V, roi de Suède né en 1858 à Drottningholm, près de Stockholm fils d'Oscar II, à qui il succéda en 1907.



Gustave Vasa



Gustave-Adolphe.

(*Phot Giraudon, Gerschel, Larousse, Hanfstaengl.*)

GUTENBERG [*gutinbèr*] (Johann GENSFLEISCH, dit), imprimeur allemand, né à Mayence. Il n'a pas, comme on le dit souvent, inventé l'imprimerie, connue bien avant sa naissance, mais, associé à Fust et à Schœffer, il perfectionna la presse et le matériel de l'imprimeur, et, en améliorant la typographie, c'est-à-dire le système des lettres mobiles, il a permis à l'imprimerie de prendre un développement considérable. Il vécut à Strasbourg puis à Mayence (1400-1468).



Gutenberg

(*Phot. Larousse.*)

GUTLAND [*goutland'*] ou **Bon Pays**, partie méridionale et la plus considérable du grand-duché de Luxembourg.

GUTZKOW [*gouts'*] (Charles), romancier et auteur dramatique allemand, né à Berlin (1811-1878).

GUY (*saint*), plusieurs saints portent ce nom; le premier, m. en 961, fut évêque d'Auxonne (fête le 6 janv.); un autre, m. en 1147, fonda le monastère de Vicoigne, près de Valenciennes (fête le 31 mars).

GUYANE [*guiyan'*], contrée de l'Amérique du Sud, en bordure de l'Atlantique, partagée entre le Venezuela, l'Angleterre, les Pays-Bas, la France et le Brésil. La GUYANE ANGLAISE, 332.000 h., a pour capitale *Georgetown*. Sucre, diamants. La GUYANE HOLLANDAISE, ou SURINAM, 169.000 h., a pour cap. *Paramaribo*. Bauxite, sucre, balata.

GUYANE FRANÇAISE, entre la Guyane hollandaise et le Brésil; 88.240 km², et 30.000 h. Cap. *Cayenne*. Lieu de transportation des relégués et des condamnés aux travaux forcés Or, balata.

GUYAU [*guiyô*] (Marie-Jean), philosophe français, né à Laval, auteur de l'*Irréligion de l'avenir* et d'une *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* (1854-1888).

GUYENNE [*guiyen'*], l'une des provinces de l'ancienne France, cap. *Bordeaux*. Elle a formé les départ. de la Gironde, du Lot, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et de la Dordogne, et en partie ceux des Landes et de Tarn-et-Garonne. Apportée au roi d'Angleterre Henri II par sa seconde femme, Eléonore d'Aquitaine (1154), et longtemps disputée entre Anglais et Français, elle fut définitivement annexée à la couronne sous Charles VII, qui la conquit sur les Anglais en 1453, par sa victoire de Castillon. En 1469, elle fut donnée, par Louis XI à son frère Charles; mais, à la mort de ce dernier (1472), elle fit retour définitivement au domaine royal.

GUYENNE (Charles, *duc de*), frère de Louis XI, qu'on accusa de l'avoir fait empoisonner (1446-1472).

GUYNEMER [*ghinemèr*] (Georges), aviateur français, né à Paris (1894-1917). Engagé volontaire en 1914, capitaine et officier de la Légion d'honneur en 1917. Son courage, le nombre de ses victoires, sa fin tragique en ont fait une figure légendaire.

GUYON [*guiyon*] (Mme), mystique française, née à Montargis; ses doctrines quiétistes séduisirent Fénelon, qui encourut de ce fait, après une vive polémique avec Bossuet, le blâme de la cour de Rome (1648-1717).

GUYON (Jean-Louis), chirurgien français, né à Albert (Somme) [1794-1870]. Il étudia la fièvre jaune et le choléra.

GUYON (Félix), chirurgien français, né à Saint-Denis (Réunion) [1831-1920]. Il a fait faire de grands progrès à l'urologie.

GUYOT DE PROVINS, poète français du XIIe siècle, auteur d'un ouvrage satirique appelé *Bible*.

GUYOU (Emile), marin et mathématicien français, né à Pleumeur (Côtes-du-Nord) [1843-1915].

GUYS (Constantin), dessinateur français, né à Flessingue (Hollande) [1805-1892]; célèbre par ses croquis sur les mœurs du second Empire.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard), chimiste français, né à Dijon, membre du comité de Salut public, directeur de l'École polytechnique (1737-1816).

GUZMAN [*gouzmàn'*], capitaine castillan, né à Valladolid (1258-1309), dont la valeur a été célébrée en beaux vers par Lope de Vega. — La locution populaire bien connue : *Guzman ne connaît pas d'obstacles* et qui n'a aucun rapport avec ce personnage, est tirée d'une romance de la féerie *le Pied de mouton*.

Guzman d'Alfarache, roman picaresque de l'Espagnol Mateo Aleman (1599), dont Lesage a publié en 1732 une remarquable adaptation française.

GUZMAN-BLANCO (Antonio), homme d'Etat vénézuélien, né à Caracas (1829-1899). Il exerça la dictature de 1870 à 1885.

GWALIOR [*goua*], Etat vassal de l'empire des Indes, détaché des Provinces-Centrales; 3.200.000 h. Cap. *Gwalior*.

GY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr de Vesoul; 1.179 h. Fers. Carrières

GYGÈS, jeune berger de Lydie, qui, d'après la légende classique, avait en sa possession un anneau d'or magique au moyen duquel il pouvait devenir invisible. Il se rendit à la cour du roi Candaule, dont il devint premier ministre et qu'il assassina pour régner à sa place. Il fut le fondateur de la dynastie des Mermnades (VIIe s av. J.-C.).

GYLDEN [*yulden*] (Hugo), astronome suédois, né à Helsingfors (1841-1896).

GYLIPPE, général spartiate (fin du ve s. av. J.-C.) Il triompha, devant Syracuse, des armées athéniennes de Nicias et de Démosthène (413). Après la prise d'Athènes, chargé par Lysandre de rapporter à Sparte le butin de la campagne, il fut accusé d'en avoir dérobé une partie, et s'exila volontairement.

GYŒNGYŒS [*dyœndyœch*], v. de Hongrie, au pied des monts Matra; 21.000 h. Vins, lainages.

GYŒR [*dyœr*] ou **RAAB**, v. de Hongrie, sur le Raab, affl. du Danube; 50.000 h. Industrie active.

GYP, pseudonyme de Sibylle DE RIQUETTI DE MIRABEAU, *comtesse* DE MARTEL, femme de lettres française, née au château de Coëtsal (Morbihan) [1849-1932]. Elle a publié de nombreux ouvrages pleins de fantaisie et de verve . *Petit Bob, le Mariage de Chiffon*, etc.

GYPTIS, fille de Nann, chef des Ségobriges qui occupaient, lors de la venue (600 av. J.-C.) des colons phocéens conduits par Euxène, l'embouchure du Rhône. Elle choisit comme époux Euxène, dont les compagnons fondèrent la ville de Marseille.

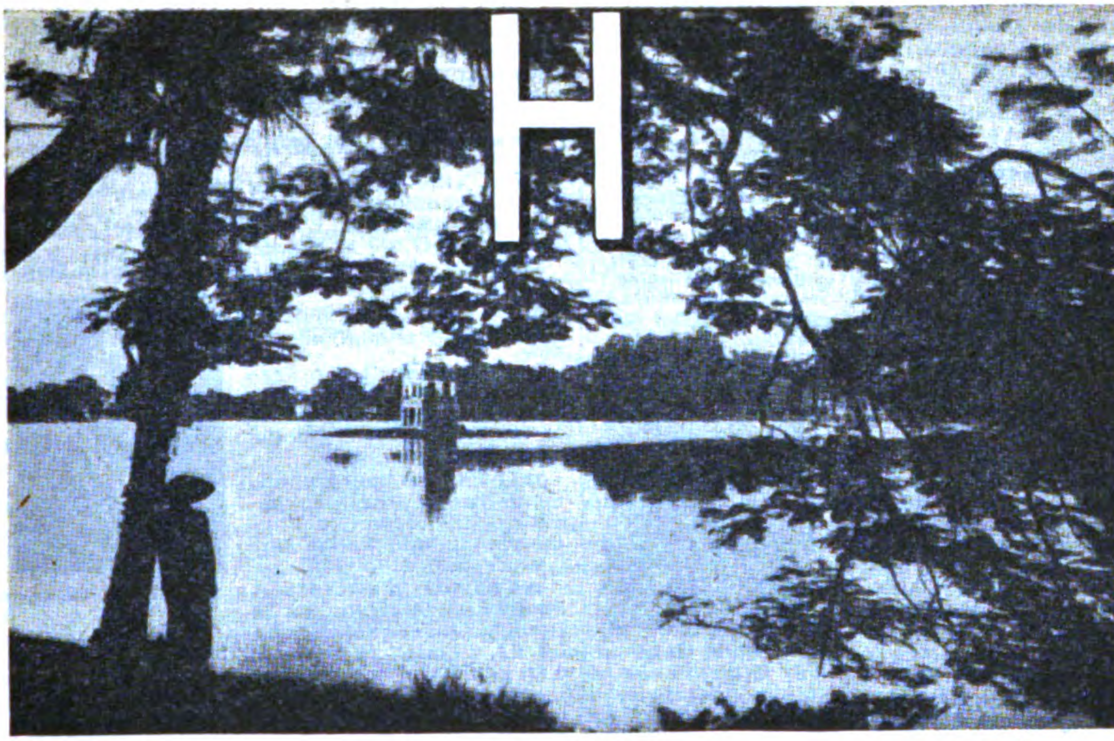
GYTHION ou **MARATHONISI**, port de Grèce (Péloponnèse); 7.000 h. Servait de port à Sparte.

GYULA [*dyoula*], v de Hongrie, sur la Kœrœs blanche, près de la frontière roumaine; 25.000 h.

GYULA-FEHERVAR. V ALBA-JULIA.

GYULAY [*dyoulaï*] (Ignace), général autrichien, né à Hermanstadt. Il servit dans toutes les campagnes contre la République et l'Empire français (1763-1831); — Son parent, François **Gyulay**, né à Pest, feld-maréchal, fut défait par les Français à Magenta (1798-1868).

GYZEN ou **GYSEN** (Pierre), peintre flamand, né à Anvers; ses œuvres consistent surtout en paysages d'une grande finesse d'exécution (1836-1900).



HANOÏ

HAAG (Eugène), théologien protestant français, né à Montbéliard (1808-1868). Il écrivit en collaboration avec son frère ÉMILE, né à Montbéliard (1811-1865), *la France protestante.*

HAAKON [*hokon'*], nom de plusieurs rois de Norvège, de 935 à 1386. — HAAKON VII, roi de Norvège, fils du roi Frédéric VIII de Danemark, proclamé en 1905, à la suite de la séparation de la Norvège et de la Suède; né à Charlottenlund en 1872.

HAARLEM, v. des Pays-Bas, ch.-l. de la Hollande-Septentrionale; 133.000 h. Centre agricole. Patrie de Van der Helst, Berghem, Coster Wouwerman. Haarlem soutint un siège célèbre contre le duc d'Albe, qui s'en empara en 1578.

HAARLEM (*mer de*), vaste bassin entre Haarlem, Amsterdam, Leyde, qui fut desséché artificiellement de 1837 à 1840.

HABACUC, l'un des douze petits prophètes juifs, qui vécut entre 650 et 627 av. J.-C. C'est lui, dit-on, qui visita et nourrit Daniel dans la fosse aux lions.

HABENECK (François-Antoine), violoniste et chef d'orchestre français, né à Mézières; créateur de la Société des concerts du Conservatoire (1781-1849).

HABER [*ber*] (Fritz), chimiste allemand, né à Breslau (1868-1934). Il a effectué en 1910 la synthèse de l'ammoniac.

HABSBOURG (*maison de*), famille allemande qui occupa plusieurs trônes en Europe et dont l'existence se confondit avec celle de la maison autrichienne. Originaire de Souabe, elle remonte au Xe siècle; son représentant était « comte » au XIe, et au XVIe les Habsbourg étaient empereurs d'Allemagne, rois de Bohême, d'Espagne, de Hongrie. Champions de la religion catholique, leurs descendants régnèrent en Autriche-Hongrie jusqu'en 1918.



Jeanne Hachette.

HABSHEIM [*haèm*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse; 2.091 h.

HACHETTE (Jeanne LAISNÉ, dite Jeanne), héroïne française, née à Beauvais vers 1454; célèbre par la part qu'elle prit à la défense de sa ville natale, qu'assiégea Charles le Téméraire en 1472; elle renversa d'un coup de *hachette* (d'où son nom) le porte-étendard bourguignon.

HACKLÆNDER [*èn'der*] (Frederic-Guillaume *de*), romancier allemand, né à Burtscheid (1816-1877).

HADAMARD (Jacques), mathématicien français, né à Versailles en 1865; on lui doit d'importants travaux sur l'analyse infinitésimale.

HADDINGTONSHIRE [*hadigntencher*] ou **EAST-LOTHIAN,** comté du S. de l'Écosse; 48 000 h. Ch.-l. *Haddington*, 4.500 h.

HADÈS ou **ADÈS,** dieu des Enfers, dans la mythologie hellénique.

HADRAMAOUT, région d'Arabie, le long de la côte d'Aden; 120 000 h. Protectorat anglais.

HADRIEN. V. ADRIEN.

HAECKEL [*hèkel*] (Ernest), biologiste allemand, un des défenseurs les plus hardis du transformisme, né à Potsdam (1834-1919).

HÆLSINGBORG [*in'g*], port de Suède, sur le Sund; 55 000 h.

HÆNDEL [*hèn'del*] (Georges-Frédéric), compositeur allemand, né à Halle (Saxe). Il passa une grande partie de sa vie à Londres. Il a laissé des opéras en grand nombre, et surtout des oratorios (*Israël en Égypte, Judas Macchabée, le Messie*), écrits dans un style plein de noblesse, de puissance et de majesté (1685-1759).



Hændel.

HÆRING [*hèrin'gh'*] (Guillaume), connu sous le pseudonyme de WILIBALD ALEXIS, littérateur allemand, né à Breslau, auteur de poésies, de drames et de romans historiques (1798-1871).

HAFIZ [*fiz'*] (Schems ed-Din Mohammed), l'un des plus célèbres poètes lyriques de la Perse, né à Chiraz vers 1320; m. en 1388 ou 1389.

HAFSIDES, dynastie musulmane de l'Afrique du Nord, qui régna sur la Tunisie de 1228 à 1574.

HAGEDORN (Frédéric *de*), poète allemand, né à Hambourg (1708-1754), auteur de *Fables* et de *Contes.*

HAGELAND [*haghelan'd*], région de landes marécageuses, en Belgique, au N. du Brabant.

(*Phot. Larousse.*)

HAGEN [*haghèn*], v. de Prusse (Westphalie); 144.000 h. Quincaillerie.

HAGENBACH (Pierre *de*), gouverneur d'Alsace pour Charles le Téméraire; né en Franche-Comté vers 1420, décapité en 1474 par le peuple de Brisach.

HAGETMAU [*mô*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur un affl. de l'Adour; 2.897 h.

HAGONDANGE, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 7.005 h. Aciéries, hauts fourneaux.

HAGUE (*La*), cap au N.-O. du Cotentin.

HAGUENAU, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur la Moder; 19.514 h. Construction mécanique, tapis. Beaux monuments. — L'arr. a 3 cant., 58 comm., et 80.710 h.

HAHNEMANN (Frédéric), médecin allemand, fondateur de l'école homéopathique, né à Meissen (1755-1843).


Douglas Haig.

HAÏDERABAD. V. HYDERABAD.

HAÏDER-ALI, sultan de Mysore, qui disputa pendant plus de vingt ans l'Hindoustan aux Anglais (1717-1782).

HAÏ-DUONG, v. du Tonkin (Indochine), dans le delta du fleuve Rouge; 10.000 h. Prise par les Français en 1873.

HAÏFA. V. CAIFFA.

HAIG [*hèg*] (Douglas), *comte* DE BEMERSYDE, feld-maréchal anglais, né à Cameronbridge (1861-1928); généralissime des troupes britanniques de 1915 à 1918.

HAILLICOURT, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.970 h. Houille.

HAÏ-NAN [*àn'*], île du golfe du Tonkin, dépendant de la Chine (Kouang-tong). V. princ. *Kioung-tcheou*. Houille.

HAINAUT [*hénô*], anc. pays de l'empire carolingien, arrosé par l'Escaut, les affluents de gauche de la Meuse, l'Haine (d'où le nom du pays), la Dendre, etc. Après avoir été l'apanage d'une famille comtale, il suivit des fortunes diverses, fut rattaché aux Pays-Bas et enfin à la Belgique, dont il forme une province. — Nom donné à une province de l'ancienne France, cédée à Louis XIV par le traité des Pyrénées (1659), et qui a contribué à former le départ. du Nord.

HAINAUT, prov. industrielle de la Belgique; 1.400.000 h. (*Hainuyers*). Ch.-l. *Mons*.

HAINE-SAINT-PAUL, comm. de Belgique (Hainaut); 7.400 h. Construction métallique.

HAINE-SAINT-PIERRE, comm. de Belgique (Hainaut); 7.200 h. Céramique, construction métallique, verrerie.

HAÏPHONG, v. du Tonkin (Indochine); port actif sur une des branches du fleuve Rouge; 70.000 h.

HAÏTI (signif., en caraïbe, *pays montagneux*), l'une des Grandes Antilles, à l'E. de Cuba, divisée en deux États indépendants : la RÉPUBLIQUE D'HAÏTI, à l'O.; 28.676 km²; 2.300.000 h. (*Haïtiens*, noirs et métis, de langue française); cap. *Port-au-Prince*; v. princ. *Cap-Haïtien*, *Les Gonaïves*, *Les Cayes*. Principales productions : café, cacao, coton; et la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE (v. ce nom), à l'E. — Haïti, découverte par Colomb en 1492, fut nommée par lui *Hispaniola*. Au traité de Ryswick (1697), l'Espagne céda à la France la partie O. de l'île, et, au traité de Bâle (1795), elle lui abandonna l'autre moitié. Devenue indépendante en 1804, Haïti prit la forme républicaine, interrompue seulement par les tentatives impériales de Dessalines (1804-1806) et de Soulouque (1849-1859). La partie espagnole de l'île tenta dès le début de se rendre indépendante et y parvint après une longue lutte en 1844.


Armoiries de la république d'Haïti.

HAKLUYT [*hakloût'*] (Richard), géographe anglais, né à Londres, auteur d'un recueil de *Voyages* (1553-1616).

HAKODATÉ, v. et port du Japon (Hokkaïdo); 200.000 h.

HAL, ville de Belgique (Brabant); 16.000 h. Produits chimiques, papier, sucre.

HALBERSTADT, v. de Prusse (Saxe), sur la Holtemme; 47.000 h. Commerce actif.

HALDAT DU LYS (Alexandre), physicien français, né à Bourmont (1770-1852), auteur d'un appareil hydrostatique qui porte son nom.


Fr. Halévy.

HALDEN [*dèn'*], anc. **Fredrikshald**, v. de Norvège, port sur le Skager-Rak, sous les murs de laquelle fut tué Charles XII; 11.000 h.

HALES [*hèlz*] (Stephen), naturaliste et physicien anglais; il a découvert l'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique, etc. (1677-1761).

HALÉVY (Fromental), compositeur français, né à Paris, auteur du *Val d'Andorre*, de *la Juive*, *Charles VI*, *l'Eclair*, *la Reine de Chypre*, etc., œuvres d'un grand sentiment dramatique (1799-1862).

HALÉVY (Ludovic), neveu du précédent, littérateur français, né à Paris (1834-1908). Auteur, avec Meilhac, d'opérettes et de comédies spirituelles : *la Belle Hélène*, *le Petit Duc*, *Froufrou*, etc. A publié seul d'amusantes fantaisies : *Monsieur et Madame Cardinal*, et des romans : *l'Abbé Constantin*, etc.


Ludovic Halévy.

HALÉVY (Joseph), orientaliste français, né à Andrinople (1827-1917).

HALICARNASSE, ancienne v. de l'Asie Mineure (Carie), où régnèrent Mausole et Artémise. Patrie des historiens Hérodote et Denys. Auj. *Boudroum*.

HALICZ [*litch*], v. de Pologne, sur le Dniester; 3.500 h. Théâtre de nombreuses opérations pendant la Grande Guerre. — A l'U. R. S. S., septembre 1939.

HALIFAX, v. d'Angleterre (comté d'York), près du Calder; 100.000 h. Houille.

HALIFAX, v. du Canada, ch.-l. de la Nouvelle-Ecosse, sur l'Atlantique; 58.000 h. Port important.

HALIFAX (George, *marquis de*), homme d'État et écrivain anglais, né à Thornhill (1633-1695).

HALIFAX (Charles, *comte de*), poète et homme d'État anglais, né à Horton, dévoué à Charles II (1661-1715).

HALL, v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Kocher; 12.500 h. Bains fréquentés.

HALLAM (Henry), historien anglais, né à Windsor (1777-1859); il a écrit l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*.

HALLAYS (André), littérateur français, né à Paris (1859-1930). Dans sa rubrique « En Flanant », il mêle l'archéologie et la critique littéraire.

HALLE, v. de Prusse (Saxe), sur la Saale; 209.000 h. Université célèbre; patrie de Hændel.

HALLÉ, nom d'une famille de peintres français, dont le plus célèbre fut NOËL, né à Paris (1711-1781).

HALLÉ (Jean-Noël), médecin français, né à Paris (1754-1822); créateur de l'enseignement de l'hygiène.

HALLENCOURT, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville, sur le plateau de Ponthieu; 1.382 h.

HALLER [*lèr*] (Albert *de*), physiologiste suisse, né à Berne (1708-1777).

HALLER (Albin), chimiste français, né à Fellering (Haut-Rhin), auteur de nombreuses recherches en chimie organique (camphre, menthol, corps gras) (1849-1925).

(*Phot. Russell, Crémière, Benque.*)

HALLER (Joseph), général polonais, né à Jurczyce en 1873. A combattu pour la restauration de la Pologne.

HALLEY [*hòli*] (Edmond), astronome anglais, né près de Londres (1656-1742); auteur de travaux sur les comètes.

HALLSTATT ou **HALLSTADT**, bourg d'Allemagne (Autriche), dans le Salzkammergut; 1.730 h. Salines; importante station préhistorique.

HALLUIN, comm. de France (Nord), arr. de Lille; 13.588 h. Brasseries, tissus. Ch. de f.

HALMAHERA. V. GILOLO.

HALMSTAD, v. de Suède, sur le Cattégat; 23.000 h. Bains de mer.

HALS (Frans), peintre flamand, né à Anvers ou à Malines vers 1580; auteur de portraits et de sujets de genre traités dans une manière large et franche, d'un coloris très hardi et très sûr; m. à Haarlem en 1666.



Frans Hals.

HAM [*ham'*], ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur la Somme; 2.787 h. (*Hamois*). Patrie de Foy. — Louis-Napoléon, depuis empereur, enfermé au fort de Ham en 1840, s'en échappa en 1846.

HAMADAN, v. de l'Iran, au S.-O. de Téhéran; 100.000 h. Tapis, tanneries, opium. L'anc. *Ecbatane*.

HAMAMATSU, v. du Japon (île de Hondo), près de la côte sud; 109.000 h.

HAMBORN. V. DUISBORG-HAMBORN.

HAMBOURG, en allem. **Hamburg** [*hàmbourgh*], v. libre d'Allemagne, membre du Reich, sur l'Elbe; 1.150.000 h. (*Hambourgeois*). Le territoire de la ville libre s'étend sur 415 km² et compte 1.250.000 h. Hambourg constitue, avec ses satellites Altona et Cuxhaven, sur la mer du Nord, le centre principal du trafic maritime allemand. C'est l'un des plus anciens ports d'Europe et la métropole du commerce allemand depuis la création, au XIIIᵉ siècle, de la *Ligue hanséatique* (V. HANSÉATIQUES [*villes*]). Patrie de Brahms. Prise par Davout en 1813.

HAMILTON [*hamilt'n*], v. d'Écosse, sur la Clyde; 38.000 h. Ch.-l. du *comté de Lanark*.

HAMILTON [*hamilt'n*], v. du Canada, prov. d'Ontario, à l'extrémité du lac Ontario; 154.000 h.

HAMILTON (Antoine), gentilhomme né en Irlande. Il suivit les Stuarts en France, et consacra à son beau-frère les spirituels *Mémoires du chevalier de Gramont*, écrits en 1713 (1646-1720).

HAMILTON (Alexander), homme d'État américain, né dans l'île de Nevis (Antilles). Il fut un des collaborateurs fidèles de Washington (1757-1804).

HAMILTON (William), philosophe écossais, né à Glasgow (1788-1856). Sa philosophie procède de celles de Kant et de Reid.

HAMILTON (William), astronome irlandais, né à Dublin; enfant prodige, il est l'auteur d'une méthode générale de dynamique qui porte son nom et a découvert le calcul des quaternions (nombre par quatre) [1805-1865].

HAMINA, en suédois **Fredrikshamn**, v. de Finlande méridionale; 4.000 h.

HAMLET [*am'lè*], prince de Jutland, connu d'après une légende racontée par Saxo Grammaticus : il aurait vécu au vᵉ siècle. Il simula la folie pour venger son père. Shakespeare l'a rendu immortel.

Hamlet, drame de Shakespeare, en cinq actes. Hamlet, rêveur, contemplatif, succombe sous le rôle que lui assigne la fatalité des circonstances : pour venger son père assassiné, il doit tuer son oncle et beau-père Claudius. Il contrefait le fou et délaisse sa fiancée Ophélie qui se noie (1602). Les écrivains font souvent allusion à la scène si saisissante des *fossoyeurs*, où le néant de l'homme ressort si énergiquement. V. TO BE OR NOT TO BE et THAT IS THE QUESTION (*Partie rose*).

Hamlet, bel opéra en cinq actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, d'après la tragédie de Shakespeare; musique d'Ambroise Thomas (1868).

HAMM, v. d'Allemagne (Prusse, Westphalie), sur la Lippe; 50.000 h. Fonderies.

(*Phot. Hanfstaengl.*)

HAMMA (*Le*), comm. d'Algérie (dép. et arr. de Constantine); 5.590 h. Eaux thermales abondantes.

HAMME-LEZ-TERMONDE, c. de Belgique (Flandre-Orientale); 14.000 h. Tapis, amidon, câbles.

HAMMERFEST, v. de Norvège, port le plus septentrional de l'Europe; 4.000 h.

HAMMER-PURGSTALL (Joseph de), orientaliste autrichien, né à Gratz, auteur d'une *Histoire de l'Empire ottoman* (1774-1856).

HAMMOURABI, sixième prince de la première dynastie de Babylone, véritable fondateur de l'Empire babylonien. Son code constitue la plus ancienne collection de lois connue (vers 2003-1961 av. J.-C.).

HAMON (Jean-Louis), peintre français, né à Plouha, auteur de *Ma sœur n'y est pas* (1821-1874).

HAMPDEN [*hàm'pd'n*] (John), homme politique anglais, né à Londres, cousin de Cromwell (1594-1643).

HAMPSHIRE [*hàm'pch'r*], comté d'Angleterre, sur la côte de la Manche, en face de l'île de Wight qui en fait partie; ch.-l. *Winchester*. V. pr. *Southampton, Portsmouth*.

HAMPSHIRE (New-). V. NEW-HAMPSHIRE.

HAMPSTEAD, un des faubourgs de Londres.

HAMPTON-COURT, résidence royale d'Angleterre, près de Londres; célèbre galerie de tableaux.

Han d'Islande, roman de Victor Hugo, œuvre de jeunesse, d'ailleurs fort inégale : le héros en est un monstre horrible (1823).

HANAU, v. d'Allemagne (Prusse, Hesse), sur le Main; 38.000 h. Napoléon y vainquit l'armée austro-bavaroise en 1813.

HANG-TCHEOU [*hàn'g*], v. de Chine, cap. du Tché-kiang; 500.000 h. Port actif.

HAN-KEO, v. de Chine (Hou-pé); 778.000 h.

HAN-KIANG, riv. de Chine, affl. g. du fleuve Bleu.

HANKO [*hàn'*], anc. **HANGŒ**, port le plus méridional de la Finlande; 7.000 h. Export. de beurre. Cédé à bail à l'U. R. S. S. en 1940.

HANLEY [*hàn'li*], v. d'Angleterre (Stafford); 66.000 h. Porcelaine.

HANNIBAL. V. ANNIBAL.

HANNON, navigateur carthaginois du VIᵉ siècle av. J.-C., qui entreprit le périple de l'Afrique.

HANNON le Grand, général carthaginois, mort vers 190 av. J.-C. Il aida Amilcar à combattre les Mercenaires, mais empêcha les Carthaginois de seconder Annibal.

HANOÏ, capit. du Tonkin et de l'Indochine franç., sur le fleuve Rouge; 140.000 h. Industrie active. Cette ville fut prise par Francis Garnier en 1873, et par le commandant Rivière en 1882.

HANOTAUX (Gabriel), historien français, membre de l'Académie française (1853-1944); auteur d'une *Histoire du cardinal de Richelieu*; il a dirigé l'*Histoire de la nation française* et une *Histoire des colonies françaises*.

HANOVRE, en allem. **Hannover** [*anov'r*], ancien royaume, devenu prov. prussienne après la guerre austro-prussienne (1866); 3.200.000 h. (*Hanovriens*). Cap. *Hanovre*, 430.000 h., sur la Leine, affl. de la Weser. Indust. textile et métallurgique.

HANRIOT [*rio*] (François), révolutionnaire français, né à Nanterre; il commandait la force armée et les sections de Paris pendant la Terreur. Exécuté au 9-Thermidor (1761-1794).

Hanséatiques (*villes*), ligue ou *Hanse* des villes commerciales de l'Allemagne du Nord-Ouest, à la tête desquelles était Lubeck. La *Hanse* ou *Ligue hanséatique* date de 1241; elle avait pour but de protéger le commerce des cités allemandes contre les pirates de la Baltique et de défendre leurs franchises contre les princes voisins. Hambourg, Brême, Lubeck, Cologne étaient les principaux centres. Cette confédération politique et commerciale, qui fleurit pendant plusieurs siècles et étendit au loin son commerce, comptait, à la fin du XVᵉ siècle, soixante-quatre villes, possédait des flottes, une armée, un trésor et un gouvernement particuliers. La marine de ces villes avait le monopole du commerce de la Baltique, et la ligue avait des comptoirs depuis Nantes jusqu'à Novgorod en Russie. En décadence dès le XVIᵉ siècle, et surtout après la guerre de Trente ans, la Hanse ne comprenait plus, en 1669, que Lubeck, Brême et Hambourg.

HAOURÂN, région de la Syrie située à l'E. du

Jourdain et au S. de Damas. Plateaux déserts et secs. C'est l'*Auranitide* des anciens.

HAOUSSAS, peuple de race noire habitant surtout en Nigeria, au nombre de 6 millions. Intelligents, actifs, bons commerçants, leur pays fut soumis de 1804 à 1903 par les Foulbé qui y créèrent l'empire du Sokoto.

HAPI. V. Apis.

HARALD, nom de plusieurs rois de Danemark, de Suède et de Norvège, du IXe au XIIe siècle.

HARAUCOURT, comm. des Ardennes (arr. de Mézières); 1.176 h. Fonderies, métiers à tisser.

HARBIN [*harbin'*] ou **KHARBINE** [*har*], v. de Mandchourie (Ki rin); près du Soungari; 460.000 h. Nœud de chemin de fer.

HARBURG-WILHELMSBURG [*harbourgh*], v. de Prusse (Hanovre); port sur l'Elbe; 105.000 h.

HARCOURT (Henri de Lorraine, *comte d'*), dit **Cadet la Perle**, célèbre capitaine français (1601-1666); — Henri **d'Harcourt**, maréchal de France (1654-1718).

HARDENBERG [*denbèrgh*] (*prince* Charles-Auguste *de*), diplomate au service de la Prusse, qu'il représenta au Congrès de Vienne; né à Essenrode [Hanovre] (1750-1822).

HARDING [*hardign'*] (Warren), homme politique américain (1865-1923). Président des Etats-Unis (1920).

HARDT, massif boisé de la Bavière rhénane, qui prolonge les Vosges au N. (680 m. d'alt.).

HARDY (Alexandre), poète dramatique français d'une grande fécondité, né à Paris. Il contribua à fixer la forme de la tragédie classique (vers 1570-1631).

HARDY (Thomas), romancier et poète anglais, né près de Dorchester (1840-1928).

Harengs (*Journée des*), combat livré par les Français le 12 février 1429, pour arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient Orléans.

HARFLEUR, comm. de la Seine-Inférieure, sur la rive dr. de l'estuaire de la Seine; 5.012 hab. (*Harfleurtais* ou *Harfleurtois*). Ch. de f.

HARISPE (Jean-Isidore), maréchal de France, né à Saint-Etienne-de-Baïgorry (1768-1855).

HARLAY [*lè*] (Achille *de*), président du parlement de Paris, né à Paris (1536-1619); magistrat juste et courageux.

HARLAY DE CHAMPVALLON (François *de*), né à Paris, archevêque de cette ville. Il eut une grande part à la révocation de l'édit de Nantes (1625-1695).

HARLEBEKE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 9.100 h.

HARLEM. V. Haarlem.

HARMODIOS [*oss*], Athénien qui conspira avec son ami Aristogiton contre les fils de Pisistrate, Hipparque et Hippias (514 av. J.-C.).

Harmonies de la nature, par Bernardin de Saint-Pierre, sorte d'appendice aux *Etudes* du même auteur, ouvrage qui est plutôt d'un poète et d'un philosophe que d'un naturaliste (1796).

Harmonies économiques, ouvrage remarquable de F. Bastiat, où il défend les principes de la liberté économique (1849).

Harmonies poétiques et religieuses, odes et élégies d'un caractère rêveur et mystique, d'une magnifique ampleur, par Lamartine (1830).

HARNES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 12.181 h. Houille.

HARO (Louis *de*), diplomate espagnol, neveu du fameux duc d'Olivarès. Il négocia avec Mazarin la paix des Pyrénées (1598-1661).

HAROLD, roi saxon d'Angleterre de 1035 à 1040. — Harold II, fils de Godwin, né vers 1022, roi d'Angleterre en 1066, vaincu et tué la même année à Hastings par Guillaume le Conquérant.

HAROUÉ, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, sur le Madon; 445 h.

HAROUN AL-RACHID ou **HAROUN ER-RACHID**, calife abbasside de Bagdad, né à Reï, en Perse. Il prit le gouvernement en 786, abandonna le pouvoir aux Barmécides, puis les fit massacrer. Il lutta contre l'Empire grec. Il doit sa célébrité au grand rôle qu'il joue dans les récits des *Mille et une nuits*. Il aurait entretenu des relations d'amitié avec Charlemagne (766-809).

Harpagon, principal personnage de *l'Avare*, comédie de Molière. Son nom est employé pour désigner un fesse-mathieu, un ladre consommé. Harpagon a tellement perfectionné la science de l'*économie* domestique, qu'il ne *donne* pas, mais *prête* seulement le bonjour.

HARPALE, un des généraux d'Alexandre, gouverneur de Babylone, dont il dilapida le trésor royal. Mort en 324 av. J.-C. Il se réfugia à Athènes. Le pillage de ses richesses provoqua un procès célèbre.

Harpies. Sous ce nom, qui signifie *ravisseuses*, on désigne en mythologie trois monstres ailés, ayant un visage de femme, le corps d'un vautour et des griffes crochues. Elles étaient très voraces.

HARPIGNIES (Henri), paysagiste français, né à Valenciennes (1819-1916).


Harpignies.

HARPOCRATE, dieu grec du silence.

HARRAR, v. d'Ethiopie (Afrique-Orientale italienne), cap. du Harrar; aux confins de la Somalie; 40.000 h.

HARRISBURG [*bourgh*], v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Pennsylvanie; 87.000 h.

HARRISSON [*harissen*] (John), mécanicien anglais, auquel on doit le pendule appelé *compensateur* (1693-1776).

HARRISSON (William-Henri), né à Berkeley (Virginie), général américain, président des Etats-Unis en 1840 (1773-1841).

HARRISON (Benjamin), président des Etats-Unis de 1889 à 1893; né à North-Bend (1833-1901).

HARROGATE [*ghèt'*], v. d'Angleterre (comté d'York); 33.700 h. Eaux sulfureuses.

HARTFORD [*hârtford'*], capit. du Connecticut (Etats-Unis), sur le fleuve homonyme; 170.000 h.

HARTLEY [*tli*] (David), médecin et philosophe anglais, né à Illingworth (1705-1757).

HARTMANN (Robert *de*), philosophe et savant allemand pessimiste, auteur de la ***Philosophie de l'Inconscient***. Né à Berlin (1842-1906).

HARTMANNSWEILERKOPF, sommet des Vosges (956 m.) dominant les vallées de la Thur et de la Lauch. Très disputé entre Français et Allemands pendant la Grande Guerre, surtout en 1915.

HARTSOEKER [*tsoukèr*] (Nicolas), physicien hollandais, né à Gouda (1656-1725).

HARVARD (*Université*), célèbre université libre à Cambridge (Etats-Unis), et qui embrasse toutes les connaissances humaines (fondée en 1636).

HARVEY [*hârvé*] (William), médecin anglais, né à Folkestone, célèbre par la découverte de la circulation du sang (1578-1657).

HARZ [*harts'*], massif montagneux de l'Allemagne, entre le Hanovre et le Brunswick, sur la rive dr. de la Weser. Chaos granitique, dénudé et sauvage, théâtre de nombreuses légendes (V. Walpurgis). Point culminant, le ***Brocken*** ou ***Blocksberg***; 1.140 m. Grandes richesses minérales.

HASE (Charles-Benoist), helléniste allemand établi en France, né à Sulza (1780-1864).

HASPARREN [*rèn'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 5.138 h. (*Hasparrandais*). Chocolateries, chaussures.

HASSAN IBN SABBAH, fondateur de la secte syrienne des Assassins, né à Reï (v. 1056-1124).

HASSE (Jean-Adolphe-Pierre), compositeur de musique allemand, né à Bergdorf (1699-1783).

HASSELT, v. de Belgique, ch.-l. du Limbourg, sur la Demer, affl. de la Dyle; 19.600 h. Poterie.

HASTINGS [*hèstignz'*], v. d'Angleterre (Sussex), où Guillaume le Conquérant vainquit Harold en 1066; 66.500 h. Port sur la Manche. Bains de mer.

HASTINGS (Warren), gouverneur de l'Inde anglaise, né à Churchill (Oxfordshire). Accusé de malversations, il fut acquitté après un procès retentissant (1732-1818).

HATAÏ, nom pris par le sandjak d'Alexandrette en 1938.

HATHOR ou **ATHOR**, une des déesses égyptiennes, que les Grecs identifièrent avec Aphrodite.

(Phot. Devèze.)

HATZFELD, noble famille d'Allemagne, qui a fourni plusieurs personnages remarquables.

HAUBOURDIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; sur la Deûle; 10.916 h. (*Haubourdinais*). Ch. de f. Tissus, cuirs, savons, amidon.

Haudriettes, religieuses hospitalières, établies à Paris au XIIIe siècle.

HAUGESUND [*haougheçoun'd*], v. et port de Norvège, sur l'Atlantique, au S. de Bergen; 18.000 h. Conserves.

HAUGWITZ (*comte* Henri *de*), diplomate prussien, né à Peuke. Il dut signer avec la France le traité de Bâle (1752-1832).

HAUPTMANN [*haoupt'*] (Gerhart), poète et auteur dramatique allemand, né à Salzbrunn en 1862; auteur du *Voiturier Henschel* et des *Tisserands*, œuvres puissantes et à tendances sociales.

HAURÉAU (Barthélemy), historien et philosophe français, né à Paris, auteur d'une remarquable *Histoire de la philosophie scolastique* (1812-1896).

HAUSSMANN (Eugène-Georges), administrateur français, né à Paris, préfet de la Seine sous le second Empire; célèbre par les travaux d'embellissement qu'il a fait exécuter dans la capitale (1809-1891).

HAUSSONVILLE (Othenin, *comte d'*), homme politique et historien français, né à Paris (1809-1884); — Son fils, GABRIEL-OTHENIN, littérateur, né à Gurcy-le-Châtel (1843-1924).

HAUTEFORT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1.468 h. Minerai de fer.

HAUTEFORT (Marie *de*), né à Hautefort, fille d'honneur de Marie de Médicis. Elle fut un moment très en faveur à la cour de Louis XIII; elle épousa le duc de Schomberg (1616-1691).

HAUTERIVE (Maurice, *comte d'*), diplomate français, né à Aspres (1754-1830).

HAUTEVILLE, ch.-l. de c. (Ain); arr. de Belley; 2.198 h.

HAUTMONT, comm. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la Sambre. Ch. de f.; 16.012 h.

HAUTPOUL (Jean-Joseph *d'*), général français, né à Cahuzac (Tarn), blessé mortellement à la bataille d'Eylau (1754-1807).

HAÜY [*a-uï*] (*l'abbé* René-Just), minéralogiste français, né à Saint-Just (Oise). Il a créé la cristallographie (1745-1822).

HAÜY (Valentin), frère du précédent, fondateur de l'institution des Jeunes-Aveugles, né à Saint-Just. C'est lui qui imagina pour les aveugles les caractères en relief (1745-1822).



Valentin Haüy.

HAVANE (*La*), en esp. **Habana,** cap. de l'île de Cuba, magnifique port sur la côte N.; 600.000 h. (*Havanais*). Tabacs, sucre.

HAVEL (*la*), riv. d'Allemagne (Mecklembourg et Prusse), reçoit la Sprée; 320 kil.

HAVET (Ernest), érudit français, né à Paris, auteur du *Christianisme et ses origines* (1813-1889).

HAVRE (*Le*), ch.-l. d'arr. (Seine-Inférieure), à l'embouchure de la Seine; 165.067 h. (*Havrais*). Ch. de f., à 89 kil. O. de Rouen et à 228 kil. N.-O. de Paris. Port très important, par où se fait la plus grande partie des relations entre la France et l'Amérique du Nord. Grand marché de coton, café, sucre. Forges, construction mécanique, pétroles; huileries; cotons. Patrie de Georges et de Madeleine de Scudéry, Ancelot, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne, Frédérick Lemaître. — L'arr. a 16 cant., 179 comm., 322.199 h.

HAWAII [*haouaï*] ou **SANDWICH** [*sàn'd-ouitch*] (*îles*), archipel de la Polynésie (Océanie), sous la dépendance des Etats-Unis depuis 1898; 16.700 km²; 370.000 h. (*Hawaiiens*). Cap. *Honolulu*, dans l'île Oahu. Sucre, fruits, café.

HAWKINS [*hôkin'z*] (John), marin et navigateur anglais, né à Plymouth (1532-1595).

HAWTHORNE [*hôzôrn'*] (Nathaniel), romancier américain, né à Salem [Massachusetts] (1804-1864), auteur de *la Maison aux sept pignons*.

HAXO [*kso*] (François-Nicolas-Benoît), général et ingénieur militaire français, né à Lunéville; il se signala au siège d'Anvers (1774-1838).

HAYANGE, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville, sur la Fensch, affluent de la Moselle; 11.760 h. Mines de fer. Métallurgie.

Haydée *ou le Secret*, opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber, une de ses meilleures productions.

HAYDN [*aïdn'*] (François-Joseph), compositeur autrichien, né à Rohrau, auteur de symphonies et d'oratorios remarquables : *la Création*, *les Saisons*, etc.; d'une inspiration inépuisable, Haydn avait la grâce, le charme, l'élégance et aussi la grandeur et la vigueur (1732-1809).



Haydn.

HAYE (*La*), en holl. **'s Gravenhage,** v. des Pays-Bas; résidence des pouvoirs publics, près de la mer du Nord; 486.750 h. Industries actives. Palais de la Paix.

HAYE-DESCARTES (*La*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la Creuse; 1.570 h. Ch. de f. Patrie de Descartes.

HAYES (Rutherford Birchard), président des Etats-Unis de 1877 à 1881, né à Delaware (1822-1893).

HAYES (Isaac-Israël), voyageur américain, explorateur des régions arctiques; né à Chester (1832-1881).

HAŸ-LES-ROSES [*aï*] (*L'*), comm. de la Seine (arr. de Sceaux); 6.379 h.

HAYNAU (Julius Jacob *de*), feld-maréchal autrichien. Il réprima avec cruauté le soulèvement hongrois. Né à Cassel (1786-1853).

HAYTER [*hé-ter*] (George), peintre anglais d'histoire et de portraits, né à Londres (1792-1871).

HAZEBROUCK, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur le *canal d'Hazebrouck à la Lys*; 14.859 h. (*Hazebrouckois*). Ch. de f., à 52 kil. N.-O. de Lille. Filatures, tissages.

HAZLITT (William), littérateur et critique anglais, né à Maidstone (1778-1830).

HEARN [*hœrn*] (Lafcadio), écrivain anglais, né dans l'île de Leucade (1850-1904), auteur d'ouvrages sur le Japon.

Heautontimoroumenos (ou l'*Homme qui se punit lui-même*), comédie de Térence, œuvre charmante, d'une philosophie pleine de bonté et d'humanité. C'est dans cette comédie que se trouve le vers si connu :

Homo sum : humani nihil
a me alienum puto.



Hébé.

HEBBEL (Frédéric), poète dramatique allemand, né à Wesselburen (1813-1863).

HÉBÉ, déesse de la jeunesse, fille de Jupiter et de Junon. Elle fut chargée par Jupiter de verser aux dieux le nectar et l'ambroisie, jusqu'au jour où Ganymède la remplaça dans cette fonction. Elle épousa Hercule, lorsqu'il fut admis au nombre des dieux.

Hébé, statue en marbre, de Rude (1857); musée de Dijon.

HÉBERT [*bèr*] (Jacques-René), homme politique français, né à Alençon. Rédacteur du *Père Duchesne*, feuille des plus violentes, il approuva les massacres de septembre et exerça sur la Commune de Paris une influence prépondérante jusqu'à son arrestation. Il mourut sur l'échafaud avec plusieurs de ses partisans, dits *hébertistes* (1757-1794).

HÉBERT (Ernest), peintre français d'histoire et de portraits, au style aristocratique et fin, né à Grenoble (1817-1908). Auteur de la *Malaria*, du *Baiser de Judas*, du *Sommeil de l'Enfant Jésus*, etc.

(*Phot. Deluis.*)

HÈBRE, fl. de Thrace, auj. la *Maritsa*.

HÉBREUX, nom que portait primitivement le peuple juif, issu du patriarche *Héber*, un des ancêtres d'Abraham. Il fut remplacé par celui d'*Israélite*, du mot *Israël*, surnom de Jacob. Celui de *Juif* (en lat. *Judæus*) ne date que de la captivité de Babylone. Il prévalut, parce que les habitants du royaume de *Juda* furent subjugués les derniers. V. PALESTINE.

HÉBRIDES, archipel à l'O. de l'Ecosse; 100.000 h. Les principales îles sont *Skye* et *Lewis*. Montagneuses et peu fertiles, elles renferment des monuments mégalithiques. Les grottes basaltiques de l'île de *Staffa* sont célèbres. V. FINGAL.

HÉBRIDES (Nouvelles-). V. NOUVELLES-HÉBRIDES.

HÉBRON, v. de Palestine, au S. de Jérusalem; 17.000 h.

HÉCATE, un des noms répondant à deux divinités assez différentes : l'Hécate simple, divinité lunaire, identifiée avec Artémis, et la triple Hécate, divinité infernale, à trois têtes ou trois corps, et identifiée avec Perséphone.


Hector.

HÉCATÉE de Milet, historien et géographe grec du VIe siècle av. J.-C.

HECKEL (Edouard-Marie), naturaliste français, né à Toulon (1843-1916).

HECLA. V. HEKLA.

HECTOR, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et époux d'Andromaque. Il tua Patrocle et fut tué lui-même par Achille.

HÉCUBE, épouse de Priam. Pendant la guerre de Troie, elle perdit presque tous ses enfants, au nombre de dix-neuf, et vit massacrer sous ses yeux le vieux Priam, son époux, Polyxène, sa fille, et Astyanax, son petit-fils.

Hécube, tragédie d'Euripide, œuvre pathétique et éloquente (424 av. J.-C.).

Hécyre (*l'*) ou *la Belle-Mère*, comédie de Térence. Les caractères des femmes y sont tracés avec une délicatesse charmante.

HÉDÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, près du canal d'Ille-et-Rance; 605 h.

HEDIN [*in'*] (Sven), voyageur suédois, né à Stockholm en 1865, explora l'Asie centrale.

HEDJAZ [*az'*], royaume d'Arabie, le long de la mer Rouge; 500.000 km²; 2.005.000 h. Cap. *La Mecque*, v. princ. *Djedda*, *Médine*. Céréales, élevage. Indépendant de la Turquie depuis 1916 et rattaché, depuis 1926, sous un roi commun, au Nedjd, avec lequel il forme l'*Arabie Saoudite*. Un chemin de fer relie Médine à Damas.

HEEMSKERK (Martin VAN VEEN, dit), peintre hollandais, né à Heemskerk (1498-1574).

HEEREN [*hé'ren'*] (Ludwig), historien allemand, auteur de remarquables études sur la vie économique des anciens, né à Arbergen (1760-1842).

HEERLEN [*len'*], v. des Pays-Bas (Limbourg); 46.000 h. Charbonnages.

HEGEL [*hégh'el*] (Georg Wilhelm Friedrich), philosophe allemand, né à Stuttgart. Sa philosophie, ou *hégélianisme*, identifie l'*être* et la *pensée* dans un principe unique, l'*idée*, qui se développe en trois moments : *thèse*, *antithèse*, *synthèse* (1770-1831).

Hégire. V. ÈRE.

HEIDELBERG [*haèd'elbergh*], v. d'Allemagne (Bade), sur le Neckar; 73.000 h. Université célèbre; château remarquable.

HEILBRONN [*haèl*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Neckar; 60.000 h.

HEÏ-LONG-KIANG [*heï-lon'g-kiàn'g*], prov. de Mandchourie; 4.700.000 h. Cap. *Tsi-tsi-har*.

HEILTZ-LE-MAURUPT [*èlts-le-môru*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 490 h.

HEIM [*èm'*] (François-Joseph), peintre d'histoire français, né à Belfort (1787-1865).

HEINE [*haïne*] (Henri), poète allemand, né à Dusseldorf; auteur de poésies lyriques d'une mélancolie ironique et douloureuse (*Intermezzo*, *Livre des Chants*), et de *Tableaux de voyage* (*Reisebilder*) écrits avec une verve pétillante, en allemand et en français (1797-1856).

HEINSIUS [*uss*] (Daniel), humaniste hollandais, né à Gand (1580-1665); — Son fils, NICOLAS, philologue distingué, né à Leyde (1620-1681).

HEINSIUS (Antoine), grand pensionnaire de Hollande, né à Delft, ennemi implacable de Louis XIV (1641-1720).

HEISENBERG [*haès'en'bergh*] (Werner), physicien allemand, né à Munich en 1901, auteur de travaux sur les atomes et la mécanique ondulatoire.

HEKLA, volcan au S.-O. de l'Islande; 1.557 m.

HELDER [*dèr*] (*Le*), v. forte des Pays-Bas (Hollande-Sept.); port sur la mer du Nord; 35.000 h. Combat naval indécis entre Français et Hollandais (1673).

HÉLÈNE, princesse grecque, célèbre par sa beauté. Fille de Léda, sœur de Castor et Pollux, épouse de Ménélas, elle fut enlevée par Pâris, ce qui détermina l'expédition des Grecs contre Troie.

Hélène, tragédie d'Euripide, que dépare une fantaisie trop romanesque (412 av. J.-C.).

HÉLÈNE (*sainte*), mère de l'empereur Constantin, née vers 247, morte en 327. Fête le 18 août.

HÉLÉNOS [*noss*], habile devin troyen, fils de Priam et d'Hécube. Il hérita du royaume de Pyrrhus et épousa Andromaque.

HELGOLAND [*làn'd*], anc. **Heligoland**, île allemande de la mer du Nord, au large des estuaires de l'Elbe et de la Weser; 3.000 h. Belles falaises. Cédée par les Anglais aux Allemands en 1890.

HÉLI, juge et grand prêtre des Juifs. Il éleva le jeune Samuel (XIIe siècle av. J.-C.).

HÉLIADES (*les*), filles du Soleil (*Hélios*) et sœurs de Phaéton, changées toutes trois en peupliers après la mort de leur frère.

HÉLICON, mont de la Grèce (Béotie), consacré aux Muses; auj. *Palæo-Vounò*; 1.750 m. On le prend souvent comme synonyme de Pinde, de Parnasse.

HÉLIE (Faustin), jurisconsulte français, né à Nantes. Auteur d'un *Traité de l'instruction criminelle* (1799-1884).

Héliée, tribunal populaire d'Athènes, qui siégeait sur une place publique voisine de l'Agora et dont les membres (*héliastes*), tirés au sort parmi les citoyens, recevaient un salaire de trois oboles.

HÉLIODORE, ministre de Séleucus IV Philopator, roi de Syrie. Le *Livre des Macchabées* raconte qu'au moment où il tentait d'enlever les trésors du temple de Jérusalem, il en fut empêché par l'intervention d'un cavalier qui le foula aux pieds de son cheval, et de deux anges.

Héliodore chassé du temple, fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); — peinture murale de Delacroix, à l'église Saint-Sulpice (Paris).

HÉLIODORE, romancier grec, né à Ephèse (IIIe s.); auteur de *Théagène et Chariclée*.

HÉLIOGABALE ou **ÉLAGABALE**, empereur romain d'origine syrienne, né en 204; il régna de 218 à 222. Il est resté célèbre par ses folies, ses cruautés et ses débauches.

HÉLIOPOLIS [*liss*]. V. BALBEK.

HÉLIOPOLIS, v. de la Basse-Egypte, auj. ruinée, près du Caire. Kléber y battit les Mameluks (1800). (Hab. *Héliopolitains*.)

HELLADE, nom primitif de la Grèce. Auj., la république de Grèce. (Hab. *Hellènes*.)

HELLANICOS [*koss*], historien grec du Ve siècle av. J.-C., né à Mytilène.

HELLÉ, fille d'Athamas, roi d'Orchomène. Persécutée par sa marâtre Ino, elle s'enfuit sur le bélier à toison d'or avec son frère Phrixus; elle donna son nom à l'Hellespont, où elle se noya (*Myth.*).

HELLEMMES-LILLE, comm. du Nord, arr. de Lille; 18.096 h. Filature et tissage de coton.

HELLEN [*èn'*], fils de Deucalion et de Pyrrha, père des *Hellènes* ou Grecs.

Helléniques ou *Histoire de la Grèce*, par Xénophon, continuation de l'ouvrage de Thucydide de 411 à 362 av. J.-C.; récit agréable, mais incomplet, où l'auteur montre une partialité excessive en faveur de Sparte (IVe s. av. J.-C.).

HELLESPONT [*èlespon*], anc. n. des Dardanelles.

HELMEND [*èn'd'*], riv. de l'Afghanistan, qui se jette dans le lac Hamoun; 1.100 kil.

HELMHOLTZ (Hermann *de*), physiologiste et physicien allemand, né à Potsdam, auteur de remarquables travaux sur l'optique, l'électricité et l'acoustique (1821-1894).

HELMOND [*on'd*], v. des Pays-Bas (Brabant-Sept.); 26.000 h. Industrie textile.

HELMONT (Jean-Baptiste *Van*), médecin belge, né à Bruxelles (1577-1644); découvrit le suc gastrique et, dit-on, les acides azotique, sulfurique, etc.

HELMSTEDT, v. d'Allemagne (Brunswick); 15.600 h. Jadis siège d'une université célèbre.

HÉLOÏSE, nièce du chanoine Fulbert, née à Paris, célèbre par son amour pour Abélard; morte au Paraclet, dont elle était devenue abbesse (1101-1164).

Héloïse (*la Nouvelle*). V. JULIE.

HÉLOS [*loss*], v. de l'ancienne Laconie; ses habitants (*Hélotes* ou *Ilotes*) furent réduits en esclavage par les Spartiates.

HELSINGBORG. V. HÆLSINGBORG.

HELSINGŒR [*hèlsen'gœr'*], v. du Danemark (Seeland), sur le Sund; 16.000 h. C'est l'ancienne *Elseneur*. V. ce nom.

HELSINKI [*èlsin'ki*], anc. **Helsingfors**, cap. de la Finlande, port sur le golfe de Finlande; 283.000 h. Université. Bois.

HELST (Barthélemy *Van der*), peintre hollandais, né à Haarlem; il s'adonna surtout au portrait. Ses chefs-d'œuvre sont : *le Banquet de la garde civique, le Jugement du prix de l'arc*, etc. (1611 ou 1612-1678).



Van der Helst.

HELVÉTIE [*si*], province orientale de la Gaule, comprenant à peu près le territoire occupé aujourd'hui par la Suisse, à laquelle on donne souvent ce nom. (Hab. *Helvètes* ou *Helvétiens*.)

HELVÉTIQUE (*Confédération*). V. SUISSE.

HELVÉTIUS [*siuss*] (Claude-Adrien), fermier général et philosophe français, né à Paris, auteur du livre *De l'esprit*, apologie du sensualisme absolu (1715-1771).

HEM, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.735 h.

Hémicycle du Palais des beaux-arts (*l'*), peinture murale de Paul Delaroche, à Paris (1837), où sont rassemblés les grands artistes de tous les temps.

HEMIXEM [*èm'*], comm. de Belgique (Anvers); 7.700 h. Produits chimiques, clouterie.

HEMSTERHUIS (Tibère), critique et savant hollandais, né à Groningue (1685-1766).

HÉMUS, nom ancien des *Balkans*.

HÉNAUT [*nô*] (Charles-Jean-François), historien et poète, né à Paris, président au parlement de Paris, ami de Mme du Deffand (1685-1770).

HENDAYE [*anday'*], comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, sur la Bidassoa; 6.939 h. (*Hendayais*). Ch. de f. Eaux-de-vie.

HENDON, bourg d'Angleterre (Middlesex), non loin de Londres; 115.000 h.

HENGELO [*hèn'ghélo*], v. des Pays-Bas (Overyssel); 33.000 h. Industrie textile.

HÉNIN-LIÉTARD, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 22.631 h. Ch. de f. Batistes renommées.

HENNEBIQUE (François), ingénieur français, né à Neuville-Saint-Vaast (1842-1921). Inventeur de la construction en béton armé.

HENNEBONT, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 8.148 h. (*Hennebontais*). Ch. de f. Forges. Port sur le Blavet. En 1342, Jeanne de Montfort y soutint victorieusement un siège contre Charles de Blois.

HENNEQUIN (Philippe-Augustin), peintre et graveur français, né à Lyon (1763-1833); — Son petit-fils, ALFRED-NÉOCLÈS, auteur dramatique français, né à Liège (1842-1887).

HENNEQUIN (Antoine-Marie), avocat français, né à Monceaux [Seine] (1786-1840).

HENNER [*nèr*] (Jean-Jacques), peintre français, né à Bernwiller (Haut-Rhin). Auteur d'œuvres remarquables par une entente parfaite de la lumière, le coloris, la noblesse des formes : *le Lévite d'Ephraïm, Christ mort, Madeleine*, etc. (1829-1905).

HENNUYER [*nuié*] (Jean *Le*), évêque de Lisieux. Il sauva, dit-on, les protestants de son diocèse au moment de la Saint-Barthélemy (1497-1578).

HENRI Ier, dit **l'Oiseleur**, roi de Germanie, empereur d'Allemagne de 919 à 936, né vers 876; — HENRI II, né en 973, duc de Bavière en 995, empereur d'Allemagne de 1002 à 1024; — HENRI III, empereur d'Allemagne de 1039 à 1056, né en 1017; — Henri IV, fils du précédent, empereur de 1056 à 1106, né en 1050. Il soutint une lutte terrible contre le pape Grégoire VII pour la question des investitures, et dut venir s'humilier à Canossa (1077). Il favorisa le développement de la bourgeoisie des villes; — HENRI V, fils du précédent, empereur de 1106 à 1125, né en 1081; — HENRI VI, dit *le Cruel*, fils et successeur de Barberousse, empereur de 1190 à 1197, né à Nimègue en 1165; — HENRI VII, comte de Luxembourg, empereur de 1308 à 1313, né à Valenciennes en 1269.

HENRI Ier, fils de Robert II et de Constance, né vers 1008, roi de France de 1031 à 1060. Avec lui la royauté capétienne se débat contre la féodalité; il lutte contre les maisons de Blois et de Normandie, et doit céder à son frère le duché de Bourgogne, fondant ainsi la première maison des ducs de Bourgogne. Sous le règne de Henri Ier, la famine et les guerres civiles désolèrent la France. Pour mettre fin à ces dernières, l'Eglise promulgua la loi dite *Trêve de Dieu*. Il épousa, vers 1051, Anne ou Agnès, fille de Jaroslav, duc de Russie.

HENRI II, fils de François Ier et de Claude de France, né à Saint-Germain-en-Laye en 1519, roi de France de 1547 à 1559. Henri II, fidèle à la politique de son père, continua la lutte contre Charles-Quint. S'unissant aux protestants allemands, il s'empara facilement des trois évêchés : Metz, Toul et Verdun (1552), et ce fut en vain que Charles-Quint tenta de reprendre le premier après la rupture de la trêve de Vaucelles (1556). Après l'abdication de Charles-Quint, son fils Philippe II, roi d'Espagne, allié aux Anglais, continua la guerre et prit Saint-Quentin (1557); mais Henri rappela d'Italie le duc de Guise, qui surprit Calais et en chassa les Anglais (1558). Philippe consentit alors sagement à signer la paix de Cateau-Cambrésis, qui nous laissa définitivement les trois évêchés et Calais (1559), mais mit fin à nos prétentions en Italie. Henri II mourut d'un coup de lance dans l'œil, en joutant dans un tournoi contre Montgomery. Protecteur des lettres et des arts, il eut le tort de se laisser d'abord dominer par Montmorency, puis par Diane de Poitiers, et de favoriser l'influence croissante des Guises; son administration financière fut déplorable. Il avait épousé Catherine de Médicis, en 1533. — Son tombeau, un des chefs-d'œuvre de la Renaissance, se trouve dans la basilique de Saint-Denis.



Henri II.

HENRI III, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau en 1551, roi de France de 1574 à 1589. Il venait d'être élu roi de Pologne lorsque la mort de son frère Charles IX le rappela en France. Ce prince, plein de vices et de passions mesquines, s'entoura de favoris que l'histoire a flétris du nom de *mignons*. Il fut un des rois les plus incapables qu'ait eus la France. En 1575, il épousa Louise, fille du comte de Vaudémont, de la maison de Lorraine. — Les catholiques formèrent entre eux, dès 1576, une association nommée la *sainte Ligue*. Sous prétexte de défendre la religion, ils méconnurent l'autorité du roi, qui, aux états de Blois, crut faire un



Henri III.

(*Phot. Alinari, Anderson, Giraudon.*)

coup de maître en se déclarant le chef de la Ligue; il ne le fut que de nom. Le vrai chef fut Henri de Guise, qui fit excommunier Henri de Navarre comme chef des hérétiques et organisa le conseil des *Seize*. Le Béarnais, se voyant exclu du trône, commença la guerre des trois Henri et battit Joyeuse à Coutras. Les Seize appelèrent alors dans Paris Henri de Guise, qui y vint malgré la défense du roi. Le peuple de Paris, « qui avait fait la Saint-Barthélemy contre les protestants, fit la *journée des Barricades* contre la royauté » (1588). Henri III eût été détrôné ce jour-là, si le duc de Guise eût montré plus de décision. Il réussit à s'enfuir de Paris à Chartres. Là il nomma Guise généralissime des armées du royaume, et convoqua les états généraux à Blois, mais il fit assassiner son adversaire, qui se voyait déjà maître du trône; le cardinal, frère du duc de Guise, eut le même sort le lendemain. En présence du soulèvement des villes, Henri III appela à son secours le roi de Navarre, se réconcilia avec lui pour venir assiéger Paris, et le reconnut pour son successeur avant de mourir, assassiné par un moine, fanatique ligueur, Jacques Clément.

Henri III et sa cour, drame historique en cinq actes et en prose, par Alexandre Dumas père (1829).

Henri (*guerre des trois*), troubles de la Ligue; ainsi nommée parce que *Henri III* était à la tête des royalistes, *Henri de Navarre* (plus tard Henri IV) à la tête des huguenots, et *Henri de Guise* à la tête de la Ligue.

HENRI IV, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, né au château de Pau en 1553, roi de France de 1589 à 1610. Il avait épousé, en 1572, Marguerite de Valois. Il échappa, en abjurant un moment les doctrines réformées, à la Saint-Barthélemy. Les catholiques refusèrent d'abord de le reconnaître, mais il réussit, grâce à son habileté patiente, son énergie, à conquérir tout son royaume. Allié en 1589 à Henri III, et vainqueur de Mayenne à Arques et à Ivry, il vint assiéger Paris; mais les Espagnols, joints aux ligueurs, l'obligèrent à lever le siège. Il alla guerroyer dans les provinces, pendant que les Seize dominaient dans la capitale et se perdaient par leurs excès. Mayenne, espérant obtenir la couronne pour lui, se décida enfin à convoquer les états à Paris; mais le jeune duc de Guise et le roi d'Espagne la voulaient aussi pour eux-mêmes. Dans ces conjonctures, les états déclarèrent que la couronne ne pouvait être transférée en des mains étrangères. Ce fut alors que Henri crut pouvoir embrasser la religion de la majorité des Français, et abjura le protestantisme (1593); il entra dans Paris l'année suivante. En 1598, il conclut le traité de Vervins avec l'Espagne et promulgua l'édit de Nantes. Peu à peu, il rétablit l'autorité royale sur les provinces, où dominaient encore les grands, et il n'hésita pas à faire exécuter un de leurs chefs, le duc de Biron, qui avait conspiré. — La France pacifiée, il résolut de réparer les maux de quarante ans de guerre civile, de rendre au peuple sa prospérité passée. Il voulut que tout paysan pût « mettre chaque dimanche, la poule au pot ». Il fut aidé avec dévouement par Sully dans la réforme des abus financiers, et, sur les conseils d'Olivier de Serres, il encouragea l'agriculture. Sérieusement occupé d'assurer la grandeur de la France, Henri IV, après une courte guerre (1601), donna la Bresse, le Bugey et le Valromey à la France. Il songeait à utiliser ses ressources pour abaisser, avec l'appui des protestants d'Allemagne, la maison d'Autriche. Tout était prêt pour l'exécution de ce *grand dessein*, lorsqu'il fut assassiné par un fanatique nommé Ravaillac. Il avait épousé, après son divorce d'avec Marguerite de Valois (1599), Marie de Médicis, qui lui succéda, comme régente, pendant la minorité de Louis XIII.



Henri IV.

Henri IV jouant avec ses enfants, tableau d'Ingres (1824); Henri IV joue, devant Marie de Médicis, avec ses enfants : il est à quatre pattes, et en porte un sur son dos. L'ambassadeur d'Espagne entre et paraît surpris : « Avez-vous des enfants, Monsieur l'ambassadeur? — Oui, sire. — En ce cas, je puis achever le tour de la chambre. »

HENRI V, nom que l'on donne au comte de Chambord, bien qu'il n'ait jamais régné. V. CHAMBORD.

HENRI Ier, dit **Beauclerc**, né à Selby en 1068, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre de 1100 à 1135; — HENRI II, né au Mans en 1133, roi d'Angleterre de 1154 à 1189, auteur du meurtre de Thomas Becket; — HENRI III, né à Winchester en 1207, roi d'Angleterre de 1216 à 1272; — HENRI IV, né à Bolingbroke en 1367, roi d'Angleterre de 1399 à 1413; — HENRI V, né à Monmouth en 1387, roi d'Angleterre de 1413 à 1422. Prince énergique et habile, il vainquit les Français à Azincourt et se fit reconnaître comme régent et héritier de la couronne de France; — HENRI VI, fils du précédent, né à Windsor en 1421, roi de 1422 à 1471. Ses armées luttèrent en vain pour conserver les conquêtes de Henri V en France; elles durent évacuer le continent, et du mécontentement de toute la nation anglaise à ce sujet sortit la *guerre des Deux-Roses*; — HENRI VII, né à Pembroke-Castle en 1457, roi d'Angleterre de 1485 à 1509, le premier de la dynastie des Tudors. Il mit fin, dans la bataille décisive de Bosworth, à la guerre des Deux-Roses, et, grâce à son énergie sombre et soupçonneuse, restaura l'autorité royale en Angleterre; — HENRI VIII, fils du précédent, né à Greenwich en 1491, roi d'Angleterre de 1509 à 1547. Il gagna la bataille de Guinegatte sur les Français (1513), se prononça pour Charles-Quint contre François Ier, rompit avec l'Église catholique et fonda l'*anglicanisme*. Instruit, aimant les arts, mais cruel et débauché, il épousa successivement six femmes : Catherine d'Aragon, Anne de Boleyn, Jeanne Seymour, Anne de Clèves, Catherine Howard, Catherine Parr, et en fit périr deux sur l'échafaud : Anne de Boleyn et Catherine Howard.



Henri VIII.

Henri IV, drame de Shakespeare (1597), une de ses œuvres les plus puissantes : on y voit paraître Falstaff; — *Henri V*, drame du même (1599); — *Henri VI*, drame du même (1590-1592); — *Henri VIII*, drame du même, joué vers 1613.

HENRI Ier, roi de Castille de 1214 à 1217; — HENRI II, *le Magnifique*, comte de Transtamare, né en 1333, roi de Castille de 1368 à 1379; il se maintint sur le trône grâce à Charles V et à Du Guesclin, qui l'aidèrent à triompher de son frère et rival, Pierre le Cruel; — HENRI III, roi de Castille de 1390 à 1406; — HENRI IV, roi de Castille de 1454 à 1474.

HENRI le Lion, duc de Saxe et de Bavière, né à Ravensbourg, célèbre par ses luttes contre Frédéric Barberousse et contre Henri VI (1129-1195).

HENRI le Navigateur, prince portugais, fils de Jean Ier de Portugal, né à Porto. Instigateur de nombreux voyages de découvertes (1394-1460).

Henriade (*la*), poème épique sur la Ligue et sur Henri IV; œuvre froide, mais bien versifiée, par Voltaire (1723). Seule épopée remarquable de la littérature française moderne.

HENRICHEMONT, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 2.513 h. Ch. de f. Tanneries.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, fille de Henriette de France et de Charles Ier d'Angleterre, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, née à Exeter. Elle négocia avec son frère Charles II le traité de Douvres (1670). Son oraison funèbre est un des chefs-d'œuvre de Bossuet, qui a tiré de merveilleux effets de la mort prématurée de la princesse (1644-1670).

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre (1605-1669), née à Paris. Bossuet prononça son oraison funèbre.

HENRIQUEL-DUPONT (Louis-Pierre), graveur français, né à Paris (1797-1892).

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

HENRI-ROBERT, avocat français, né à Paris (1863-1936) ; membre de l'Académie française.

HENRY (Joseph), physicien américain, né à Albany. Il a découvert la self-induction (1799-1878).

HÉPHAISTOS [*éfaïstoss*], dieu grec du feu et du métal, le *Vulcain* des Latins.

HÉPHESTION ou **ÉPHESTION**, favori d'Alexandre le Grand; m. en 324 av. J.-C.

Heptaméron ou *Nouvelles de la reine de Navarre* (Marguerite d'Angoulême), au nombre de 72, contes imités de Boccace (1559).

Heptanomide, nom donné par les Grecs à la Moyenne-Egypte, qui était divisée en sept nomes ou circonscriptions administratives.

Heptarchie anglo-saxonne, nom donné aux sept royaumes de Kent, Sussex, Wessex, Essex, Northumberland, Est-Anglie et Mercie; fondée au ve et au vie siècle dans la Grande-Bretagne. Les sept royaumes, qui s'épuisèrent en luttes continuelles, furent réunis en un seul (*Angleterre*) sous Egbert (827).

HÉRA, déesse grecque, épouse de Jupiter, déesse du mariage, la *Junon* des Latins.

HÉRACLÉE, v. anc. d'Asie Mineure (Bithynie), auj. **Eregli**; 8.000 h. Charbonnages.

HÉRACLÉE, v. anc. de l'Italie (Lucanie), où Pyrrhus vainquit les Romains en 280 av. J.-C.

HÉRACLÈS, nom grec d'*Hercule*.

HÉRACLIDE du Pont, philosophe grec, disciple de Platon et d'Aristote (ive s. av. J.-C.).

HÉRACLIDES, dynasties grecques du Péloponnèse, de Corinthe, de Lydie et de Macédoine, qui prétendaient descendre d'Hercule. Les Héraclides du Péloponnèse, les plus célèbres, unis aux Doriens, chassèrent les Achéens du S. de la Grèce.

HÉRACLION. V. CANDIE.

HÉRACLITE, philosophe grec de l'école ionienne, né à Ephèse. Le feu était pour lui l'élément primitif de la matière (576-480 av. J.-C.).

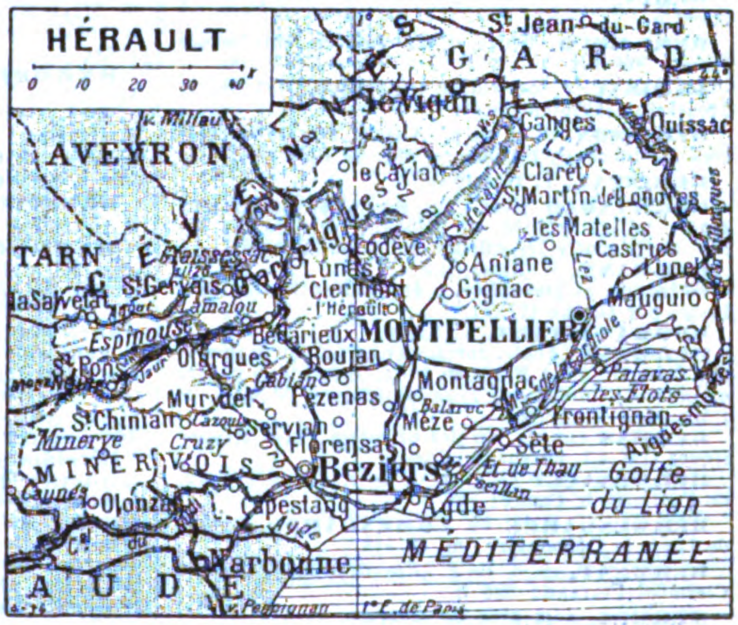
HÉRACLIUS Ier [*uss*], empereur d'Orient de 610 à 641, né vers 575, sous le règne duquel l'Empire byzantin s'effrita. — HÉRACLIUS II, fils du précédent. Il régna après lui pendant trois mois et demi.

Héraclius, tragédie en cinq actes et en vers, de P. Corneille (1647). Œuvre souvent confuse et obscure, où étincellent pourtant quelques beautés.

HÉRAT [*at'*], v. forte du N.-O. de l'Afghanistan, sur le Héri-Roud; 20.000 h. Tapis, eau de rose.

HÉRAULT [*rô*], fl. côtier de France. Il descend du massif de l'Aigoual, arrose Pézenas et Agde, et se jette dans la Méditerranée; cours 160 kil.

HÉRAULT (*dép. de l'*), dép. formé d'une partie du Languedoc; préf. *Montpellier*; s.-préf. *Béziers*. 2 arr., 36 cant., 343 comm., 502.045 h. 16e région militaire; cour d'appel et évêché à Montpellier. Doit son nom au fleuve côtier qui l'arrose.



HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), président de la Convention, né à Paris; m. sur l'échafaud avec les dantonistes (1759-1794).

HERBAULT [*bô*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, près de la Cisse; 737 h.

HERBELOT DE MOLAINVILLE (Barthélemy *d'*), orientaliste français, né à Paris (1625-1695); connu par son *Dictionnaire des peuples de l'Orient*.

HERBIERS (*Les*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Grande-Maine; 3.832 h.

HERBIGNAC, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 3.416 h.

HERCULANUM [*nom'*], v. de l'Italie ancienne (Campanie), ensevelie sous les cendres du Vésuve l'an 79 et mise à jour depuis 1719.

HERCULE, demi-dieu de la mythologie latine, identifié avec l'Héraclès des Grecs : fils de Jupiter et d'Alcmène. Junon, irritée contre lui, envoya deux serpents pour le dévorer dans son berceau; l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses bras. Devenu grand, il se distingua par sa taille et sa force extraordinaires et exécuta, contraint par son frère Eurysthée, les douze œuvres périlleuses suivantes, connues sous le nom des *Douze travaux d'Hercule* : 1° il étouffa le lion de Némée; 2° il tua l'hydre de Lerne; 3° il prit vivant le sanglier d'Erymanthe; 4° il atteignit à la course la biche aux pieds d'airain; 5° il tua à coups de flèches les oiseaux du lac Stymphale; 6° il dompta le taureau de l'île de Crète envoyé par Neptune contre Minos; 7° il tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine; 8° il vainquit les Amazones; 9° il nettoya les écuries d'Augias en y faisant passer le fleuve Alphée; 10° il combattit et tua Géryon, auquel il enleva ses troupeaux; 11° il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides; 12° enfin, il délivra Thésée des Enfers. Outre ces douze travaux, il accomplit une foule d'autres exploits. Il étouffa dans ses bras le géant Antée, fils de la Terre, extermina le brigand Cacus, délivra Hésione du monstre qui allait la dévorer, sépara les montagnes de Calpé et d'Abyla (appelées depuis les *Colonnes d'Hercule*), délia Prométhée enchaîné sur le Caucase, remporta une victoire sur le fleuve Achéloüs, et enfin tua le centaure Nessus qui voulait enlever sa femme Déjanire. Mais, avant d'expirer, le centaure avait remis à Déjanire sa tunique teinte d'un sang empoisonné, en lui disant que ce serait pour elle un talisman de fidélité. Déjanire, se voyant délaissée pour la jeune Iole, envoya au héros le présent fatal. Mais Hercule ne se fut pas plus tôt revêtu de cette robe qu'il se sentit dévoré par d'atroces souffrances et se brûla sur le mont Œta, laissant à Philoctète, l'ami et le compagnon de toute sa vie, son arc et ses flèches, trempées dans le sang de l'hydre de Lerne, qui faisaient des blessures incurables.



Hercule.

Hercule furieux, tragédie d'Euripide, où l'unité d'action fait défaut (vers 420 av. J.-C.); — Tragédie latine de Sénèque (Ier s. apr. J.-C.).

Hercule sur l'Œta, tragédie de Sénèque, exercice de rhéteur (Ier s. apr. J.-C.).

Hercule Farnèse (*l'*), statue antique, par Glycon d'Athènes, figure imposante, personnification de la douceur et de la modération unies à la force (musée des Etudes, Naples).

Hercule filant aux pieds d'Omphale, tableau du Dominiquin (musée de Munich).

Hercule, constellation de l'hémisphère boréal.

HERCYNIENNE (*forêt*), immense forêt qui recouvrait l'ancienne Germanie, des monts Hercyniens (auj. *Erzgebirge*) au Rhin et à l'Ardenne.

HERDER [*der*] (Jean Gottfried *de*), écrivain allemand, né à Mohrungen, auteur d'une célèbre *Philosophie de l'histoire de l'humanité* (1744-1803).

HEREDIA (José-Maria *de*), poète français, né à La Fortuna (Cuba); auteur des *Trophées*, sonnets et poèmes d'une forme éclatante et sonore (1842-1905).



J.-M. de Heredia.

HEREFORD [*hérifœrd*], v. d'Angleterre, sur la Wye, affl. de la Severn; 25.000 h. ch.-l. de comté.

HERENNIUS [*uss*] (Caïus Pontius), général samnite, qui vainquit les Romains dans le défilé de Caudium (321 av. J.-C.) et les fit passer sous le joug. V. *Fourches Caudines*.

HERENT, comm. de Belgique (Brabant); 6.500 h.

HERENTHALS [*hérèn'tals'*], comm. de Belgique (Anvers); 10.200 h. Lainages, chaussures, explosifs.

HERFORD [*ort'*], v. d'Allemagne (Prusse, Westphalie) sur la Werra; 34.800 h.

HÉRICART DE THURY (François), minéralogiste et agronome français, né à Paris (1776-1854).

HÉRICOURT, ch. l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 5.811 h. Ch. de f. Construction métallique. Victoire des Suisses sur Charles le Téméraire (1474); bataille entre Français et Prussiens (1871).

HÉRIMONCOURT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 3.465 h. Horlogerie, quincaillerie.

HÉRIN, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 3.589 h.

HÉRI-ROUD, fleuve d'Afghanistan, qui arrose Hérat; 800 kil.

HÉRISAU, v. de Suisse (Appenzell), 15.000 h. Mousselines, cotonnades.

HÉRISSON, ch. l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, au-dessus de l'Aumance, affl. du Cher; 1.191 h.

HÉRISTAL. V. HERSTAL.

HERMANDAD [*dad'*] ou **SAINTE-HERMANDAD,** milice formée en Espagne vers la fin du XVe siècle contre les voleurs et les malfaiteurs.

HERMANN. V. ARMINIUS.

Hermann et Dorothée, poème d'inspiration idyllique, par Gœthe (1797).

HERMANNSTADT. V. SIBIU.

HERMANT (Abel), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1862; écrivain spirituel et puriste; auteur des *Transatlantiques*. Membre de l'Académie française.

HERMAS (*saint*), un des premiers Pères apostoliques (Ier s.), auteur du *Pasteur*.

HERMENAULT (*L'*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 798 h.

HERMENGARDE ou **ERMENGARDE,** femme de Louis le Débonnaire; m. en 818.

HERMENT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 396 h.

HERMÈS, nom grec de Mercure.

HERMÈS TRISMÉGISTE (*Trois fois grand*), nom grec du dieu égyptien Thot.

Herminie, personnage de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, un des plus gracieux types de femmes créés par le poète.

HERMIONE, v. de la Grèce ancienne, dans le Péloponnèse; aujourd'hui **Kastri.**

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène, femme de Pyrrhus, puis d'Oreste. Elle figure dans la tragédie *Andromaque*, de Racine.

HERMITE (Charles), mathématicien français, né à Dieuze (1822-1901), un des plus grands analystes du XIXe siècle.

HERMOCRATE, homme d'Etat syracusain du Ve siècle. Il défendit, en 415, sa patrie contre les Athéniens.

HERMOGÈNE, rhéteur grec, né à Tarse (IIe siècle de notre ère).

HERMON, chaîne de montagnes de la **Judée,** qui prolonge la chaîne de l'Anti-Liban (2.270 m.).

HERMOPOLIS [*liss*] ou **SYRA,** v. de Grèce (île de Syra), ch.-l. des Cyclades; 21.000 h. Port très actif.

HERMOPOLIS, nom de deux villes de l'ancienne Egypte, où Hermès était révéré.

HERMUNDURES, peuple de l'Allemagne ancienne, qui habitait la Thuringe.

Hernani, drame de Victor Hugo. La première représentation, au Théâtre-Français (25 février 1830), fut signalée par une véritable lutte, au parterre, entre les classiques et les romantiques.

HERNE [*hèrne*], v. d'Allemagne (Prusse); 90.000 h. Houille, produits chimiques.

HERNIQUES, peuple du Latium, soumis par les Romains (486 av. J.-C.).

HÉRO. V. LÉANDRE.

Héro et Léandre, poème grec, attribué au grammairien Musée; œuvre gracieuse écrite avec pureté, sauf quelque affectation (Ve ou VIe s.).

HÉRODE le Grand, roi de Judée de l'an 39 à l'an 4 av. J.-C.; il fut soutenu par les Romains; on lui attribue le *massacre des Innocents*; — HÉRODE PHILIPPE, fils du précédent; — HÉRODE ANTIPAS, frère du précédent, tétrarque de Galilée. Il jugea Jésus-Christ et fit mourir saint Jean-Baptiste; il régna de 4 av. J.-C. à 39 ap. J.-C.; — HÉRODE AGRIPPA Ier, roi des Juifs, petit-fils d'Hérode le Grand, père de Bérénice, roi de 37 à 44 ap. J.-C.; — HÉRODE AGRIPPA II, roi de Judée de 52 à 68 ap. J.-C.; il assista, du côté des Romains, à la prise de Jérusalem par Titus (70).

HÉRODIADE, femme d'Hérode Philippe, puis d'Hérode Antipas. Elle fit demander la tête de saint Jean-Baptiste par sa fille Salomé.

Hérodiade, opéra en trois actes et cinq tableaux, paroles de Paul Milliet et Henri Grémont, musique de Massenet, une des œuvres les plus connues du musicien (1881).



Hérodote.

HÉRODIEN, historien grec (vers 170 vers 240); il a écrit, dans un style sobre et élégant, l'histoire des empereurs romains, de Marc-Aurèle à Gordien.

HÉRODIEN, grammairien d'Alexandrie (IIe s.).

HÉRODOTE, historien grec, né à Halicarnasse, surnommé *le Père de l'histoire*. Ses écrits, d'une information sûre (il avait beaucoup voyagé et rapporté, sans y croire d'ailleurs, une grande partie des légendes des peuples qu'il avait visités), forment un des monuments les plus précieux et les mieux conçus de l'antiquité. V. HISTOIRES (vers 484-vers 425 av. J.-C.).

Héroïdes (*les*), élégies du poète latin Ovide, plus spirituelles que réellement touchantes.

HEROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), compositeur français, né à Paris, musicien original, au style souple, aisé, gracieux, et auteur des opéras-comiques: *le Muletier, Marie, Zampa, le Pré-aux-Clercs*, etc. (1791-1833).



Herold.

HÉRON, dit *Héron l'Ancien*, savant mathématicien et physicien d'Alexandrie (IIe s. ap. J.-C.).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), savant épigraphiste français, né à Paris (1845-1919).

Héros et le Culte des héros (*les*), ouvrage fameux de Th. Carlyle, où l'auteur met en valeur la part considérable qui revient aux grands hommes dans l'histoire de l'humanité (1840).

HÉROULT (Paul), métallurgiste français, un des créateurs de l'électrométallurgie (1863-1914).

(*Phot. Pirou, Alinari.*)

HERRADE DE LANDSBERG, abbesse de Truttenhausen, savante du XIIe siècle; m. en 1195. Elle composa une encyclopédie, *le Jardin des délices*.

HERRERA (Fernando *de*), poète lyrique espagnol, né et mort à Séville (1534-1597).

HERRERA Y TORDESILLAS (Antonio *de*), historien espagnol, né à Cuellar (1559-1625).

HERRERA le Vieux, peintre espagnol, né à Séville, auteur de tableaux d'un réalisme puissant et d'un chaud coloris (1576-1656); — Son fils, **Herrera** *le Jeune*, né à Séville, fut aussi un des peintres les plus distingués de son temps (1612-1685).

HERS, petit affl. de l'Ariège.

HERSCHEL [*hœrchel*] (Frédéric-Guillaume), astronome anglais, né à Hanovre. Il découvrit la planète Uranus et ses satellites, puis les satellites de Saturne. Il est le créateur de l'astronomie stellaire (1738-1822); — Sa sœur, CAROLINE-LUCRÈCE (1750-1848), et son fils, JEAN-FRÉDÉRIC-WILLIAM, né à Slough (1792-1871), furent aussi des astronomes distingués.



Herschel.

HERSENT [*san*] (Louis), peintre français, né à Paris (1777-1860).

HERSERANGE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 7.824 h.

HERSIN-COUPIGNY, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 8.147 h. Houille.

HERSTAL ou **HÉRISTAL**, c. de Belgique (Liége); sur la Meuse; 24.000 h. Houille; construction mécanique, armes. Fut résidence de Pépin, maire d'Austrasie.

HERTFORD [*hârfœrd'*], v. d'Angleterre, au N. de Londres; 12.000 h., ch.-l. de comté.

HERTZ (Henri-Rodolphe), physicien allemand (1857-1894); il a découvert les ondes électriques dites *hertziennes*.

HÉRULES, peuple germanique qui, conduit par Odoacre, détruisit l'empire d'Occident en 476.

HERVE, ville de Belgique (Liége); 4.800 h. Fromages, cuirs.

HERVÉ (Florimond RONGÉ, dit), compositeur français, né à Houdain (Pas-de-Calais), auteur d'amusantes opérettes *l'Œil crevé, Chilpéric, le Petit Faust*, etc. (1825-1892).

HERVIEU (Paul), romancier et auteur dramatique français, né à Neuilly-sur-Seine. Talent vigoureux et net; auteur de *l'Armature, les Tenailles, la Loi de l'homme, l'Enigme, le Dédale*, etc. (1857-1915).

HERZÉGOVINE. V. BOSNIE et YOUGOSLAVIE.

HERZEN [*tsen*] (Alexandre), littérateur et révolutionnaire russe, né à Moscou (1812-1870).

HESBAYE, hautes plaines de Belgique entre la Meuse et l'Escaut. Sol très fertile.

HESDIN [*édin*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil, sur la Canche; 2.719 h. (*Hesdinois*). Ch. de f. Patrie de l'abbé Prévost.

HÉSIODE, poète grec du VIIIe siècle av. J.-C., né à Ascra (Béotie), auteur de poèmes d'un caractère didactique et moral : *les Travaux et les Jours, la Théogonie*, etc.; ce dernier ouvrage, dû peut-être à quelques-uns de ses disciples.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troie, délivrée par Hercule d'un monstre dévorant.

HESPÉRIDES, filles d'Atlas, au nombre de trois. Elles possédaient un jardin dont les arbres produisaient des pommes d'or. Ces fruits précieux avaient été placés sous la garde d'un dragon à cent têtes. Hercule se transporta dans ce jardin merveilleux, tua le dragon et s'empara des pommes d'or : ce fut le onzième de ses travaux.

HESPÉRIDES, îles fabuleuses de l'Atlantique; c'étaient probablement les Canaries.

HESPÉRIE, n. que les Grecs donnaient à l'Italie et les Romains à l'Hispanie ou Espagne.

HESSE, en allem. **Hessen** [*hessen*], nom de trois Etats de l'anc. confédération germanique : l'électorat de Hesse-Cassel, le landgraviat de Hesse-Hombourg, annexés à la Prusse en 1866, et le grand-duché de Hesse-Darmstadt, cap. *Darmstadt*, v. princ. *Mayence*, devenu une république, membre du Reich, en 1919. La Hesse est divisée en trois provinces : Starkenburg, 625.000 h., cap. *Darmstadt*; Hesse-Supérieure, 328.000 h., cap. *Giessen*, et Hesse-Rhénane, 395.000 h., cap. *Mayence*. Région industrielle.

HESSE-NASSAU, prov. de Prusse, formée en 1866 par la réunion du duché de Nassau et de l'électorat de Hesse-Cassel. Cap. *Cassel*. v. princ. *Wiesbaden, Francfort-sur-le-Main*. Fer, eaux minérales, industrie textile. Vins du Rhin.

HESTIA, divinité grecque du foyer, la Vesta des Latins.

HÉSUS. V. ESUS.

HÉSYCHIUS [*kiuss*] **de Milet**, philologue grec d'Alexandrie (VIe siècle).

HÉTHÉENS. V. HITTITES.

HETTANGE-GRANDE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 3.647 h.

HETZEL [*tsèl*] (Jules), littérateur et éditeur français, né à Chartres. Il écrivit, sous le pseudonyme de P.-J. STAHL, des livres pleins de bonhomie (1814-1886).

HEUCHIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 569 h.

HEUGLIN [*œuglin'*] (Théodore *de*), voyageur allemand, né à Hirschlanden (Wurtemberg); il accomplit de fructueux voyages en Afrique (1824-1876).

HEULE, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 5.600 h.

HEURES, divinités grecques, filles de Jupiter et de Thémis, suivantes des grands dieux ou de certains héros et gardiennes des portes du ciel. On en comptait trois : *Eunomia, Dikè* et *Eirènè*. Elles portaient à Athènes les noms de *Thallos, Carpo, Auxo*.

HÈVE (*cap de La*), cap de la côte N.-E. de la France, au N. de l'estuaire de la Seine. Hautes falaises.

HÉVÉLIUS [*uss*] (Jean), astronome allemand, pensionné par Louis XIV (1611-1687).

HEVERLÉ, comm. de Belgique (Brabant); 8.400 h.

Hexaméron, ouvrage élégant et pur, où saint Basile raconte et explique les six jours de la création (IVe siècle).

HEYDEN [*haïdèn*] (Jean *Van der*), paysagiste hollandais, né à Gorkum (1637-1712).

HEYNE [*haïne*] (Christian Gottlob), philologue allemand, né à Chemnitz (1729-1812).

HEYRIEUX [*èrieû*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1.205 h. Ch. de f. Minerai de fer.

HEYSE [*haïze*] (Paul-Louis), poète et romancier allemand, né à Berlin (1830-1914).

HEYST, comm. de Belgique (Anvers); 8.000 h.

HIBERNIE, anc. nom de l'Irlande.

HIDALGO (Miguel), prêtre mexicain, chef du premier mouvement de l'Indépendance, né en 1753, fusillé par les Espagnols en 1811.

HIEMPSAL, roi de Numidie, petit-fils de Masinissa; Ier siècle av. J.-C.

HIÉROCLÈS [*klèss*], juge à Nicomédie au IIIe s. de notre ère, persécuteur des chrétiens sous Dioclétien. (Chateaubriand lui donne un rôle dans *les Martyrs*.)

HIÉRON, nom de deux tyrans de Syracuse, dont l'un régna de 478 à 467, l'autre de 270 à 216 av. J.-C.

Hiéron ou *De la tyrannie*, très intéressant dialogue philosophique de *Xénophon*, dont les interlocuteurs sont Hiéron et Simonide (IVe s. av. J.-C.).

HIERSAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, non loin de la Charente; 537 h.

HIGHLANDS [*haïlan'ds'*] (*Hautes terres*), partie montagneuse de l'Ecosse. (Hab. *Highlanders*.)

HIIUMAA, n. estonien de Dagœ.

HILAIRE (*saint*), évêque de Poitiers, Père de l'Eglise (vers 303-367). Fête le 13 janvier. — Evêque d'Arles, mort dans cette ville en 449. Fête le 5 mai.

HILAIRE (*saint*), pape de 461 à 468. Fête le 10 septembre.

HILARION (*saint*), né près de Gaza, disciple de saint Antoine, instituteur de la vie monastique en Palestine (291-372). Fête le 21 octobre.

HILDEBRAND. V. GRÉGOIRE VII.

HILDEGARDE (*sainte*), abbesse bénédictine, née près de Mayence (1098-1179). Fête le 17 septembre.

HILDESHEIM [*des'haèm*], v. de Prusse (Hanovre); 60.000 h. Centre agricole.

HILMEND [*èn'd'*], fl. de l'Afghanistan méridional, 1 000 kil.

HILVERSUM [*oum'*], v. des Pays-Bas (Hollande septentrionale); 68.000 h.

HIMALAYA (*monts*), chaîne de montagnes de l'Asie, qui s'étend de l'E. à l'O., entre les vallées de l'Indus et du Brahmapoutre, sépare l'Hindoustan du Tibet et renferme le plus haut sommet du monde, l'Everest (8.845 m.), etc. Elle a une longueur de 2.250 kil.

HIMÈRE, v. de la Sicile ancienne, sur la côte N. de l'île. Détruite par Annibal en 408 av. J.-C.

HIMILCON, général carthaginois qui se distingua en Sicile; m. vers 390 av. J.-C.

HINCMAR, archevêque de Reims. Il a joué un grand rôle politique sous Charles le Chauve, dont il fut le conseiller fidèle (806-882).

HINDENBURG [*hin'd'enbourgh*], anc. Zaborze, v. industrielle de Prusse (Haute-Silésie); 123.000 h.

HINDENBURG (Paul DE BENECKENDORFF ET), feld-maréchal allemand, né à Posen (1847-1934). Vainqueur des Russes à Tannenberg (1914). Pendant la Grande Guerre, il devint général en chef des armées allemandes. Président du Reich en 1925.

HINDOU-KOUCH, massif montagneux de l'Asie, entre le Pamir et les Kouen-loun (6.000 m.).

HINDOUISME ou **INDOUISME**, religion la plus répandue dans l'Inde moderne. Syn. BRAHMANISME SECTAIRE.

HINDOUSTAN. V. INDE.

HIPPARQUE, fils de Pisistrate. Il gouverna Athènes à partir de 527, conjointement avec son frère Hippias; assassiné par Harmodios et Aristogiton, en 514 av. J.-C.



Hippocrate.

(*Phot. Larousse.*)

HIPPARQUE, le plus grand astronome de l'antiquité, né à Nicée. Il découvrit la précession des équinoxes (IIe siècle av. J.-C.).

HIPPIAS. V. HIPPARQUE.

HIPPOCRATE, le plus grand médecin de l'antiquité, né dans l'île de Cos vers 460 av. J.-C. Son système repose sur l'altération des humeurs. Sa renommée était universelle. Artaxerxès I appela pour s'opposer aux ravages d'une épidémie. Hippocrate repoussa ses offres magnifiques, ne voulant pas secourir les ennemis de sa patrie. V. APHORISMES. — Le proverbe célèbre :

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non,

ne marque pas un antagonisme entre les systèmes des deux grands médecins : c'est une raillerie au sujet des contradictions des opinions médicales en général.

Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, tableau de Girodet, à l'École de médecine de Paris (1792); toile savante et bien ordonnée.

HIPPOCRÈNE (*fontaine du Cheval*), fontaine qui jaillissait des flancs de l'Hélicon (Béotie) et qui était consacrée aux Muses. Elle tirait son nom du cheval Pégase, qui l'avait fait jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied. (*Myth.*)

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaos, roi de Pise, en Élide, épouse de Pélops.

HIPPOLYTE, reine des Amazones, en Scythie, vaincue par Hercule.

HIPPOLYTE, fils de Thésée, aimé de Phèdre, sa belle-mère, dont il repoussa les avances. Phèdre l'accusa alors d'avoir voulu attenter à son honneur, et Thésée souleva contre lui le courroux de Neptune. Un monstre marin épouvanta les chevaux du char du jeune homme, qui périt sur les rochers de la côte. Le récit de sa mort par Théramène, dans la *Phèdre* de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézène...

est souvent rappelé, quelquefois avec ironie, par les écrivains, ainsi que le monstre qui effraya les deux chevaux attelés au char du jeune héros :

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.
L'essieu crie et se rompt...

Hippolyte, la meilleure tragédie de Sénèque (Ier s. apr. J.-C.). Elle a fourni à Racine quelques-uns des traits de sa tragédie de *Phèdre*.

Hippolyte porte-couronne, tragédie d'Euripide, (428 av. J.-C.), sujet traité par Racine dans *Phèdre*.

HIPPOLYTE (*saint*), évêque d'Ostie et martyr (IIIe s). Fête le 22 août.

HIPPOMÈNE, petit-fils de Neptune. Il vainquit Atalante à la course et l'épousa. V. ATALANTE.

HIPPONAX d'Éphèse, poète satirique grec (IVe s. av. J.-C.); auteur de pièces très violentes et réalistes.

HIPPONE, ancienne ville de la Numidie, près de Bône. Ruines romaines, tombeau de saint Augustin.

HIRAM, architecte phénicien, qui dirigea la construction du temple de Jérusalem.

HIRAM ou **HIROM Ier**, roi de Tyr, contemporain de Salomon.

HIRO-HITO, empereur du Japon en 1926, né à Tokyo en 1901, fils de Yoshi-Hito.

HIROSHIMA [*chi*], v. du Japon (Hondo), port sur la mer Intérieure séparant Hondo de Shikoku; 310 000 h.

Hiroux (*Jean*), type créé par Henri Monnier, incarnation du coquin, brutal et cynique au delà de toute mesure, client ordinaire de la cour d'assises, voué d'avance à la guillotine.

HIRSINGUE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. d'Altkirch, sur l'Ill; 1.386 h.

HIRSON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; sur l'Oise; 11.403 h. Ch. de f.

HIRTIUS (Aulus), lieutenant de César pendant la guerre des Gaules, né vers 90 av. J.-C. On lui attribue le huitième livre des *Commentaires* de César et le livre de la *Guerre d'Alexandrie*.

HISPANIE, nom anc. de la Péninsule ibérique.

HISSARLIK, bourgade d'Asie Mineure, en Troade, où l'on a cru retrouver le site de Troie.

HISTASPE. V. HYSTASPE.

HISTIÉE, tyran de Milet, d'abord allié fidèle de Darius. Il poussa ensuite l'Ionie à la révolte, fut pris et mis en croix par ordre des satrapes Harpage et Artapherne, en 494 av. J.-C.

Histoire (*Principes de la philosophie de l'*), par Vico. Selon l'auteur, il y a un type d'évolution que les nations réalisent chacune séparément avec plus ou moins de perfection (1725).

Histoire Auguste, œuvre collective embrassant l'histoire des empereurs romains d'Adrien à Probus (IVe s.).

Histoire de l'humanité (*Philosophie de l'*), par Herder. L'histoire n'est, d'après le philosophe allemand, que l'ensemble des résultats nécessaires produits par l'exercice des facultés humaines au sein des milieux naturels (1784-1791).

Histoire des animaux, par Aristote. V. ANIMAUX.

Histoire d'un crime, par V. Hugo (1877), réquisitoire indigné et souvent éloquent contre le coup d'État du Deux-Décembre.

Histoire ecclésiastique, par Eusèbe; en grec. Histoire du christianisme depuis l'Incarnation jusqu'à l'an 324.

Histoire générale, de Polybe, ouvrage en 40 livres, dont il ne reste que les 5 premiers comprenant les faits accomplis depuis les guerres puniques jusqu'à celles de Macédoine, inclusivement ; composition exacte, impartiale, judicieuse, très intéressante pour les politiques et les hommes de guerre (IIe s. av. J.-C.).

Histoire générale du IVe siècle à nos jours, en 12 vol. publiés sous la direction de E. Lavisse et A. Rambaud (1892-1901).

Histoire naturelle, ouvrage précieux de Pline l'Ancien; sorte d'encyclopédie, parfois un peu confuse, qui embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle (Ier s.).

Histoire naturelle, ouvrage de Buffon, qui plaça son auteur au premier rang des écrivains et des sa-

vants. On y admire la noblesse et l'harmonie du style, et un incomparable talent de description; il eut pour collaborateurs Guéneau de Montbéliard, Daubenton et Bexon (1749 et années suivantes).

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, un des ouvrages les plus importants de l'histoire naturelle moderne, où Lamarck a posé les premiers jalons du transformisme (1815-1822).

Histoire secrète, de Procope (VIe s.), tableau satirique de la cour byzantine au temps de Justinien.

Histoire universelle (de 1550 à 1601), ouvrage intéressant, mais partial, du calviniste Agrippa d'Aubigné (1616-1620).

Histoire universelle (*Discours sur l'*), par Bossuet, ouvrage composé pour l'éducation du Dauphin, qui traite successivement : 1o de l'histoire du monde jusqu'à la fondation de l'empire de Charlemagne; 2o de l'établissement et la permanence de la religion; 3o de l'action omnipotente de la Providence sur les révolutions des empires. C'est le premier essai d'une philosophie de l'histoire. C'est surtout dans la troisième partie que Bossuet montre des qualités d'historien (1681).

Histoire véritable, roman satirique de Lucien; c'est une odyssée burlesque, qui tourne en ridicule les mauvais historiens, et qui a fourni à Rabelais et à Swift quelques-unes des idées originales qu'on admire dans *Gargantua* ou dans *Gulliver* (IIe s.).

Histoires, par Hérodote, ouvrage dans lequel l'auteur montre par mille récits, recueillis au cours de ses voyages, l'opposition du monde oriental et de la Grèce. Suivant une légende rapportée par Lucien, Hérodote lut son œuvre aux jeux Olympiques de 456 av. J.-C., dans l'enthousiasme universel. Elle est encore aujourd'hui d'un immense intérêt pour la connaissance du monde ancien.

Histoires (*les*), ouvrage éloquent et profond de Tacite, divisé en 12 livres traitant de Galba à la mort de Domitien. Suite et digne pendant des *Annales* (100 ap. J.-C.), tout y est subordonné à l'analyse psychologique et morale des événements et des hommes.



Hitler.

HITLER (Adolphe), homme d'Etat allemand, né à Braunau-sur-Inn (Autriche) [1889-1945?], chef du parti national-socialiste; chancelier en 1933; chef (*Führer*) de l'Etat allemand à partir de 1934. Sa mort fut annoncée à Berlin, le 1er mai 1945, la veille de la capitulation de la ville.

HITTITES ou **HÉTHÉENS**, peuple de l'antiquité, qui, antérieurement à la civilisation phénicienne, fonda un puissant empire en Asie Mineure.

HITTORFF (Jacques-Ignace), architecte français, né à Cologne (1792-1867).

HOANG-HO. V. HOUANG-HO.

HOBART [*hœbârt'*], cap. de la Tasmanie; 60.000 h. Port très actif.

HOBBEMA (Meindert), un des plus grands paysagistes hollandais, né à Amsterdam (1638-1709).

HOBBES (Thomas), philosophe anglais, né à Malmesbury. Auteur du *Leviathan*, ouvrage bizarre, mais puissant, où il se déclarait en philosophie pour le matérialisme, en morale pour l'utilitarisme, en politique pour le despotisme (1588-1679). V. CITOYEN (*traité du*)

HOBOKEN [*èn'*], v. de Belgique (Anvers); 22.000 h. Constructions navales et métalliques.



Hoche.

HOCHE (Lazare), général français, né à Montreuil, près de Versailles. Sous la Révolution, général de brigade, il fut nommé commandant de l'armée de la Moselle, reprit les lignes de Wissembourg et débloqua Landau. Un moment emprisonné sous la Terreur comme suspect, il fut ensuite chargé de pacifier la Vendée, et enfin mis à la tête de l'expédition tentée contre l'Irlande. Il mourut la même année (1768-1797). Il reste une des figures les plus grandes et les plus pures de la Révolution.

HOCHFELDEN [*hoh/èld'n*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg-Campagne; 2.319 h.

HOCHKIRCH, village de Saxe (534 h.), où le maréchal Daun vainquit Frédéric II (1758).

HOCQUINCOURT (Charles *d'*), maréchal de France, né en Picardie; il gagna sur Turenne, en 1650, la bataille de Rethel (1599-1658).

HODMEZŒVASARHELY [*hodmézœvachârhéli*], v. de Hongrie, au N. de Szeged; *61.000 h. Céramique.

HŒCHSTÆDT [*stèt*], v. d'Allemagne (Bavière), sur le Danube; 2.300 h. Villars y battit les Autrichiens en 1703; le prince Eugène et Marlborough y défirent les Français en 1704; Moreau y vainquit les Autrichiens en 1800.

HŒFER [*èr'*] (Ferdinand), historien des sciences français, né à Dœschnitz (Thuringe) [1811-1878].

HŒNGG, comm. de Suisse (Zurich); 5.500 h. Sole.

HOF, v. de Bavière (Haute-Franconie); 42.000 h.

HOFER [*f'r'*] (André), aubergiste tyrolien, né à Sankt-Leonhard en 1767, chef de l'insurrection de 1809; fusillé à Mantoue, par ordre de Napoléon, en 1810.

HOFFMANN (Frédéric), médecin allemand, fondateur de la théorie organiste, né à Halle (1660-1742).

HOFFMANN (François-Benoît), auteur dramatique et critique français, né à Nancy (1760-1828).

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Amédée), romancier et musicien allemand, né à Kœnigsberg. Doué d'une imagination excentrique en même temps que d'une grande finesse d'observation, il écrivit les *Contes fantastiques* (1776-1822).

HOGARTH [*hougârz*] (William), célèbre graveur et peintre de mœurs anglais, créateur de la caricature morale : *le Mariage à la mode*; né à Londres (1697-1764).



Hogarth.

HOGGAR, pays montagneux du Sahara, habité par les Touareg. V. princip. : *Idelès*.

HOGUE (*La*) ou **LA HOUGUE**, rade au N.-E. du départ. de la Manche, près de laquelle Tourville, combattant sur l'ordre exprès du roi malgré l'infériorité de ses cadres (44 vaisseaux contre 100), perdit glorieusement un combat contre les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande (1692). On la confond quelquefois à tort avec le cap de *La Hague*.

HOHENLINDEN [*ho'n'lin'd'n'*], village de Bavière; 970 h. Moreau y battit l'archiduc Jean d'Autriche, le 3 décembre 1800.

HOHENLOHE [*ho'n'loh'*] (Charles, *prince de*), statthalter d'Alsace-Lorraine, puis chancelier de l'Empire allemand, né à Rotenbourg (1819-1901).

HOHENSTAUFEN [*staouf'n'*], famille impériale d'Allemagne, originaire du Wurtemberg, dont les membres ont occupé le trône de 1138 à 1250.

HOHENZOLLERN [*ho'ntsol'rn*], anc. principauté allemande, sur le Danube, berceau de la dynastie qui porta la couronne royale ou impériale de 1701 à 1918. Ch.-l. *Sigmaringen*. Cédée en 1849 à la Prusse; 70.000 h.

HOHNECK, montagne des Vosges, à l'O. de Munster; 1.366 m.; beau panorama.

HOÏ-HAO, port de l'île de Haï-nan, sur le golfe du Tonkin.

HOJEDA [*ohéda*] (Alonso *de*), navigateur et conquistador espagnol, né à Cuenca (1470-1515).

HOKKAÏDO, anc. Yéso, grande île au N. du Japon; 2.700.000 h. V. princ. *Hakodaté*, *Otaru*.

HOKUSAÏ [*kou*], dessinateur et graveur japonais. Il a excellé dans tous les genres, et son œuvre est pleine de vie et d'humour (1760-1849).

HOLBACH [*bah*] (Paul-Henri, *baron de*), philo-

(*Phot. Keystone, Neurdein, Hanfstaengl*

sophe français, matérialiste et athée, auteur du *Système de la nature*, né à Edesheim (1723-1789).

HOLBEIN [*aèn'*] (Hans), peintre, né à Augsbourg. Il passa une partie de sa vie en Angleterre et devint peintre d'Henry VIII. Portraitiste de grande valeur, auteur du *Christ mort*, d'*Erasme écrivant*, de magnifiques portraits et dessins d'une vérité et d'un réalisme saisissants (1497-1543).



Hans Holbein.

HOLBERG [*bèrgh*] (*baron Louis de*), auteur dramatique et poète danois, né à Bergen, surnommé *le Plaute du Danemark* (1684-1754).

HOLKAR, Etat de l'Inde centrale; 1.000.000 d'h. Capit. *Indore*.

HOLLAND [*holᵉnd*], comté d'Angleterre. V. LINCOLN.

HOLLANDE ou **NEDERLAND**. V. PAYS-BAS.

Hollande (*Gazette de*), journaux que les réfugiés protestants imprimaient en Hollande contre Louis XIV.

HOLLANDE-MÉRIDIONALE, prov. des Pays-Bas; 2.000.000 d'h. Ch.-l. *La Haye*.

HOLLANDE-SEPTENTRIONALE, prov. des Pays-Bas; 1.500.000 h. Ch.-l. *Haarlem*.

HOLLYWOOD [*holiwoud'*]. V. ANGELES (*Los*).

HOLMES [*hoᵒᵘmz'*] (Olivier Wendell), médecin et littérateur américain, né à Cambridge (1809-1894).

HOLOPHERNE, général de Nabuchodonosor, tué durant son sommeil par Judith, aux portes de Béthulie (*Bible*).

HOLSTEIN [*hôlchtaèn*] (*duché de*), ancien Etat de la Confédération germanique, annexé en 1864 à la Prusse, en même temps que le Slesvig; 600.000 h. (*Holsteinois*). Capit. *Gluckstadt*.

HOLYHEAD [*holihèd'*], v. et port d'Angleterre (Anglesey); 12.000 h.

Holyrood [*roud'*], palais d'Edimbourg, résidence de Marie Stuart, de Charles X, etc.

Homais [*mè*] (*Monsieur*), type créé par Flaubert dans *Madame Bovary*. Homais, pharmacien et libre penseur, personnifie la sottise bourgeoise teintée de littérature et de science : un imbécile compliqué d'un demi-savant.

HOMBERG, v. industrielle d'Allemagne (Prusse, résidence de Dusseldorf), sur le Rhin; 29.000 h.

HOMBERG [*bèrgh*] (Guillaume), chimiste français, né à Batavia (1652-1715).

HOMBOURG, ancienne capit. du landgraviat de Hesse-Hombourg, annexé à la Prusse, dans le Taunus; 14.700 h. Eaux thermales.

HOME RULE [*hôm' roûl'*] (de l'angl. *home*, chez soi, et *rule*, gouvernement), nom donné au régime d'autonomie longtemps revendiqué par les Irlandais avant qu'ils eussent acquis leur indépendance.

HOMÉCOURT, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 8.358 h. Forges, hauts fourneaux, aciéries.

Homélies, de saint Basile, discours élégants, pleins d'onction évangélique (IVᵉ s.).

Homélies ou *Discours*, de saint Grégoire de Nazianze, sermons élégants (IVᵉ s.).

Homélies et Discours, de saint Grégoire de Nysse. Sermons contre certaines doctrines hérétiques (IVᵉ s.).

Homélies et Discours, de saint Jean Chrysostome, écrits éloquents, le modèle du genre (IVᵉ s.).

HOMÈRE, poète grec du IXᵉ siècle, regardé comme l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Sept villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance. La tradition le représente vieux et aveugle, errant de ville en ville et récitant ses vers. Après les discussions soulevées par l'abbé d'Aubignac, par Vico et Wolf, on a été jusqu'à contester son existence ou, tout au moins, à affirmer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre de poètes différents.

Homère (*Apothéose d'*) ou *Homère déifié*, chef-d'œuvre d'Ingres (Louvre); composition savamment distribuée, d'un dessin irréprochable, d'un coloris harmonieux, mais froid.

HOMMAIRE DE HELL (Ignace-Xavier), géologue et voyageur français, né à Altkirch (1812-1848).

Homme aux quarante écus (*l'*), conte de Voltaire, où le philosophe raille avec une ironie spirituelle et parfois amère les abus fiscaux de l'ancien régime.

Homme qui rit (*l'*), par Victor Hugo (1869), œuvre étrange, mais puissante, dont le fond est une antithèse entre la beauté morale et la difformité physique.

Hommes illustres (*Vie des*). V. VIES.

HOMOLLE (Théophile), archéologue français, né à Paris (1848-1925).

HOMPESCH [*hom'pèch'*] (Ferdinand *de*), dernier grand maître de l'ordre de Malte, né à Dusseldorf (1744-1805).

HOMS, v. de Syrie (mandat français), près de l'Oronte; 65.000 h.

HO-NAN [*ân'*], prov. de Chine, dans le bassin du Houang-ho; 36.000.000 d'h. Cap. *Kaïfong*.

HONDO ou **NIPPON**, la plus grande des îles constituant le Japon; 45 millions d'h. V. princ. *Tokyo, Osaka, Nagoya, Kyoto, Kobé, Yokohama*.



Armoiries du Honduras.

HONDSCHOOTE [*ondskot'*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque; 2.788 h. Les Français y battirent les Anglais et les Autrichiens en 1793.

HONDURAS [*on'dourass*], république de l'Amérique centrale, entre le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala, bordée au N. par la mer des Antilles qui forme le *golfe du Honduras*; 114.670 km²; 962.000 h. (*Honduriens, Hondurègnes*). Cap. *Tegucigalpa*. Langue espagnole. Pays montagneux et fertile. Cacao, canne à sucre, tabac. Anc. colonie espagnole, indépendante depuis 1821.

HONDURAS BRITANNIQUE, colonie anglaise, à l'E. du Yucatan; 21.000 km²; 50.000 h. (langues : anglais et espagnol). Ch.-l. *Belize*. Acajou, résines.

HONFLEUR, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 8.300 h. (*Honfleurais* ou *Honfleurois*). A l'embouchure de la Seine. Ch. de f.

HONG-KONG [*hon'gh-kon'gh*], ville et île de la baie de Canton, en Chine, cédées aux Anglais en 1841. L'île compte 623.000 h., dont 480.000 pour la ville de *Hong-kong* ou *Victoria*. Port d'une importance comparable à celle de Hambourg ou Anvers; grand commerce de transit.



Armes de Hongrie.

HONGRIE, en hongrois **Magyarorszag** (*pays des Magyars*), royaume de l'Europe centrale, situé entre la Slovaquie, l'Allemagne, la Yougoslavie, la Roumanie, la Pologne et l'U. R. S. S., arrosé par le Danube et la Tisza. Pays de plaines, se relevant au N. par les monts Matra et le Bakony-Wald. Sup. 161.000 km²; pop. 13.000.000 d'h. (*Hongrois*), y compris les cessions tchèques et roumaines de 1938, 1939, 1940. Cap. *Budapest*. V. princ. *Debrecen, Szeged, Kecskemet, Miskolcz, Hodmezœvasarhely, Kassa, Nagy-varad, Kolozsvar*. Pays surtout agricole. Industrie métallurgique et textile assez active. La Hongrie, république en 1918, est auj. un royaume, gouverné, depuis 1919, par un régent, assisté d'une Chambre haute et d'une Chambre des députés.

Honneur et l'Argent (*l'*), comédie en 5 actes, en vers, de Fr. Ponsard (1853).

HONOLULU [*loulou*], cap. des îles Hawaii, en Polynésie; 137.000 h. Port dans l'île Oahu.

HONORAT (*saint*), évêque d'Arles; mort en 429. Fête le 16 janvier.

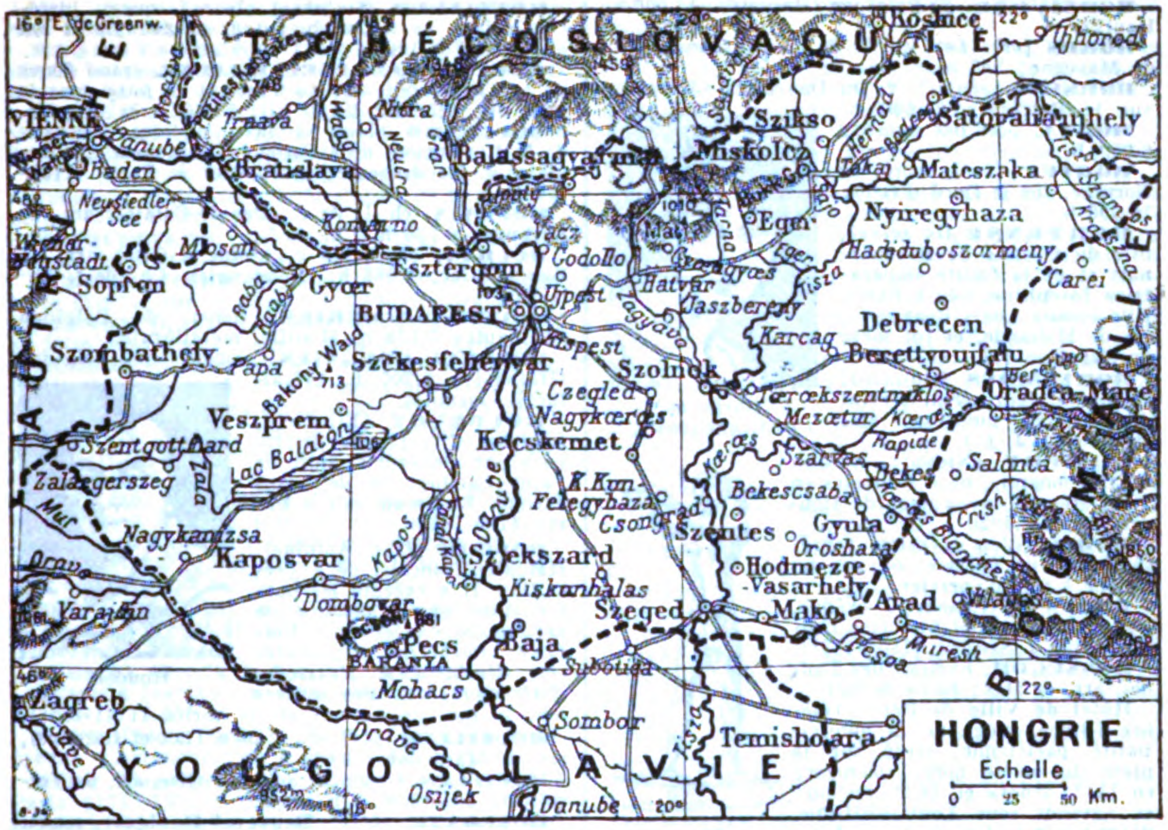
HONORIUS [*uss*], empereur d'Occident de 395 à 423, né à Constantinople en 384.

HONORIUS Iᵉʳ, pape de 625 à 638; — HONORIUS II, pape de 1124 à 1130; — HONORIUS III, pape de 1216 à 1227; — HONORIUS IV, pape de 1285 à 1287.

HONTHORST (Gérard), peintre flamand connu pour ses effets de nuit; né à Utrecht (1590-1656).

HONVEDS, soldats de l'armée hongroise de défense nationale en 1848-1849.

HOOCH (Pieter *de*), peintre hollandais, né à Rotterdam (1629-1677); excelle à rendre les effets de lumière dans les intérieurs.



HOOD [*houd'*] (Samuel), amiral anglais ; il s'empara de Toulon en 1793 (1724-1816).

HOOKE [*houk'*] (Robert), physicien et mathématicien anglais, né dans l'île de Wight (1635-1703). Il a découvert l'octant et quantité d'instruments.

HOOKER [*houk^er*] (*sir* Joseph Dalton), botaniste anglais, né à Halesworth (1817-1912).

HOORN, v. des Pays-Bas (Hollande-Septentrionale) ; 11.000 h. Fromages.

HOOVER [*houv^er*] (Herbert Charles), né à West-Branch (Iowa) en 1874. Président des Etats-Unis de 1929 à 1933.

HO-PÉ, anc. **Tché-li**, prov. de la Chine du N. ; 30.000.000 d'h. Cap. *Peï-ping* (*Pékin*). V. princ. *Tien-tsin*.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), célèbre poète latin, né à Venouse (65-8 av. J.-C.), auteur d'*Odes*, d'*Epodes*, d'*Epîtres*, de *Satires* et de l'*Art poétique*, imité par Boileau. Caractère indépendant, sans ambition, d'ailleurs ami d'Auguste, de Virgile et protégé de Mécène, il faisait consister le bonheur dans l'usage modéré des biens de la vie. Ses poésies, d'une forme savante et soignée, sont des modèles d'enjouement, de grâce et d'art. V. ODES, SATIRES, EPÎTRES.

HORACES (*les trois*), nom de trois frères romains qui, sous le règne de Tullus Hostilius, combattirent pour Rome contre les trois Curiaces, champions de la ville d'Albe, en présence des deux armées, pour décider lequel des deux peuples commanderait à l'autre. Au premier choc, deux Horaces tombèrent, et les trois Curiaces furent blessés. Le troisième, feignant de fuir, tua séparément les trois Curiaces, et assura ainsi le triomphe de sa patrie. En récompense, il fut absous, par le peuple, du meurtre de sa sœur Camille. V. plus bas.

Horace, tragédie de Pierre Corneille, en cinq actes et en vers (1640). Le sujet de cette pièce est le combat connu des *Horaces* et des *Curiaces*, dramatique épisode de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille. On y trouve des passages sublimes. Une femme vient annoncer au vieil Horace que, de ses trois fils, deux sont morts, et que le troisième a pris la fuite. Il s'afflige non de la mort de ses deux fils, mais de la fuite du troisième. C'est alors que cette femme lui dit :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

Et le vieil Horace répond :

Qu'il mourût!...

Camille, sœur des Horaces et fiancée à l'un des Curiaces, apprend l'issue fatale du combat et, à la vue de son frère couvert de la dépouille sanglante de celui qui devait être son époux, elle exhale, en des imprécations célèbres, sa douleur contre le vainqueur et contre Rome même. Horace, indigné des plaintes de sa sœur comme d'un reproche fait à son patriotisme, la perce de son épée.

Horaces (*Serment des*), tableau de Louis David, au Louvre (1785).

HORATIUS Coclès (*le Borgne*), Romain qui, d'après la légende, défendit seul l'entrée du pont Sublicius à Rome, contre l'armée de Porsenna, et permit aux siens de couper le pont derrière lui, après quoi il regagna la ville à la nage ; il perdit un œil dans la bataille, d'où son surnom.

HORDE D'OR, royaume fondé au moyen âge par les Mongols, et qui s'étendait sur la Sibérie méridionale et le sud de la Russie.

HOREB, montagne de l'Arabie Pétrée. C'est là que Moïse reçut de Dieu, qui lui apparut au milieu d'un buisson ardent, la première révélation de sa mission (*Bible*).

HORGEN [*ghen'*], comm. de Suisse (Zurich) ; 9.400 h. Industrie de la soie.

HORME (*L'*), comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 3.708 h. Petite métallurgie.

HORMISDAS (*saint*), pape de 514 à 523, né à Frosinone. Fête le 6 août.

HORN (*cap*), à l'extrémité S. de la Terre de Feu.

HORN (Gustave), un des plus habiles généraux de Gustave-Adolphe, né à Œrbyhus (1592-1657).

HORNES (Philippe, *comte de*), gouverneur de la Gueldre sous Charles-Quint, né à Nivelle ; décapité sous Philippe II par ordre du duc d'Albe, en même temps que le comte d'Egmont (1518-1568).

HORNOY, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens ; 750 h. Ch. de f.

HORNSEY, v. d'Angleterre (comté de Middlesex) ; 95.000 h. Faub. de Londres.

HORNU, comm. de Belgique (Hainaut) ; 12.000 h. Houille.

HORPS [*or*] (*Le*), ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 953 h.

HORSENS [*sèn'ss*], v. du Danemark (Jutland), sur le Cattégat; 27.600 h.

HORTA, port des Açores; 6.000 h.

HORTEN [*èn'*], port de Norvège, sur le fjord d'Oslo; 10.500 h.

HORTENSE (*la reine*), fille du vicomte de Beauharnais et de la future impératrice Joséphine, née à Paris. Elle épousa Louis Bonaparte, roi de Hollande, et fut mère de Napoléon III (1783-1837).


Hortense de Beauharnais.

HORTENSIUS (Quintus), célèbre orateur romain, rival de Cicéron, puis son ami (114-50 av. J.-C.).

HORTHY (Nicolaï), homme d'Etat hongrois, né à Kenderes en 1868. Régent du royaume de Hongrie depuis 1920.

HORUS, dieu égyptien, représenté par un épervier ou par un homme à tête d'épervier.


Horus.

HORVATH (Michel), évêque, homme politique et historien hongrois, né à Szentes (1809-1878).

HOSSEGOR, hameau des Landes, arr. de Dax; bains de mer.

Hôtel de Ville de Paris, célèbre édifice, siège de la municipalité parisienne, situé sur la place du même nom; commencé en 1533, achevé en 1623, restauré et agrandi sous Louis-Philippe, détruit par le feu en 1871 et reconstruit de 1872 à 1882, sous la direction des architectes Ballu et Deperthes. L'aspect général est celui de l'ancien édifice, développé.


Hôtel de Ville de Paris.

Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Paris, autrefois situé parvis Notre-Dame, fondé par saint Landri, huitième évêque de Paris. Incendié en 1772, il fut reconstruit sur le même emplacement. Un nouvel Hôtel-Dieu a été construit de 1868 à 1878, de l'autre côté du parvis, en remplacement de l'ancien.

HOTIN [*in'*], en polon. **Chocim** [*hotsim*], v. de Roumanie (Bessarabie), sur le Dniester, cédée à l'U. R. S. S. en 1940; 17.000 h. Victoire de Jean Sobieski sur les Turcs en 1673.

HOTMAN (François), jurisconsulte français, né à Paris; auteur du *Franco-Gallia*, où il essaye de réagir contre les progrès de l'absolutisme, favorisé par les légistes (1524-1590).


Hottentots.

HOTTENTOTS, race de l'Afrique australe, du Cap et de l'Afrique du Sud-Ouest.

HOTTINGER [*tin'gher*] (Jean-Jacques), historien suisse, né à Zurich, auteur de *Zwingle et son époque* (1783-1860).

HOUANG-HO ou **FLEUVE JAUNE,** grand fleuve de la Chine, qui sort du Tibet et se jette dans le golfe du Tché-li; 2.700 kil. Vallée très peuplée.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), un des généraux de la Révolution, né à Forbach. Vainqueur des Anglais à Hondschoote; guillotiné à Paris (1738-1793).

HOUDAIN, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 6.730 h. Ch. de f.

HOUDAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise) arr. de Rambouillet; 2.068 h. (*Houdanais*). Ch. de f. Volailles.

HOUDENG-AIMERIES, comm. de Belgique (Hainaut) ; 7.700 h. Houille, métallurgie.

HOUDENG-GOEGNIES, comm. de Belgique (Hainaut) ; 9.200 h. Métallurgie, meubles.

HOUDETOT (Elisabeth, *comtesse d'*), femme distinguée par son esprit, amie de Saint-Lambert et de Jean-Jacques Rousseau, née à Paris (1730-1813).

HOUDON (Jean-Antoine), statuaire français, né à Versailles. Il a exécuté les bustes d'un grand nombre de personnages célèbres : *Voltaire, Catherine II, Diderot, Gluck, J.-J. Rousseau, d'Alembert*, etc. Ses œuvres sont pleines de naturel et de vérité (1741-1828).


Houdon.

HOUEILLÈS [*yès*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 1.000 h.

HOUILLES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 19.078 h. Ch. de f.

HOULGATE, autref. **Beuzeval-Houlgate,** comm. du Calvados, arr. de Lisieux, sur la Manche; 1.231 h. Ch. de f. Plage fréquentée.

HOULME (*Le*), comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3.091 h.

HOU-NAN [*àn'*], prov. de la Chine méridionale; 40.000.000 d'h. Cap. *Tchang-cha.*

HOU-PÉ, prov. de la Chine centrale; 29 millions d'h. Cap. *Wou-tchang.* V. princ. *Han-keou.*

HOUPLINES, comm. du Nord (arr. de Lille), sur la Lys; 5.430 h. Ch. de f. Filatures.

HOUSSAYE [*sè*] (Arsène), littérateur français, né à Bruyères (Aisne), auteur aimable et spirituel du *Quarante et unième fauteuil de l'Académie française, les Confessions,* etc. (1815-1896) ; — Son fils HENRY, historien, né à Paris (1848-1911), membre de l'Académie française, auteur de remarquables études historiques : *1814, 1815,* etc.

HOUSTON [*housten*], v. des Etats-Unis (Texas) ; 292.000 h. Industrie cotonnière.

HOVAS [*houv'*] ou **MÉRINAS,** race malaise de Madagascar, où elle constitue la caste aristocratique.


Hovas.

HOWARD [*houerd'*], nom d'une illustre famille d'Angleterre, qui a fourni des généraux, des amiraux, etc., et à laquelle appartenait la cinquième femme de Henri VIII : Catherine **Howard.** V. CATHERINE.

HOWE [*haoû*] (Elias), mécanicien américain, né à Spencer, inventeur d'une machine à coudre (1819-1867).

HOWRAH [*haoura*], v. de l'Inde, sur le delta du Gange, près de Calcutta; 224.000 h.

HOZIER (Pierre DE LA GARDE *d'*), généalogiste français, né à Marseille (1592-1660) ; — Son fils RENÉ, généalogiste, né à Paris (1640-1732). Citons encore LOUIS-PIERRE (1685-1767) ; ANTOINE-MARIE (1721-vers 1810) ; AMBROISE (1764-1830), également généalogistes.

HUBERT (*saint*), évêque de Maestricht et de

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

Liége, patron des chasseurs. Il aurait vécu au VIIe siècle. Fête le 3 novembre.

HUBERTSBOURG [*bèrtsbour*], pavillon de chasse près de Leipzig. Là fut signé le traité qui mettait fin à la guerre de Sept ans (1763).

HUBNER [*ubner'*] (Alexandre, *baron de*), voyageur autrichien, né à Vienne, auteur d'une *Promenade autour du monde* (1811-1892).

HUC (Evariste-Régis), missionnaire français, né à Toulouse, explorateur de la Chine, de la Tartarie et du Tibet (1813-1860).

HUCQUELIERS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Montreuil-sur-Mer; 544 h.

HUDDERSFIELD [*hœdersfild'*], ville d'Angleterre (York), sur la Colne; 111.000 h. Draps.

HUDSON [*hœdsen*], fleuve des Etats-Unis, qui se jette dans l'Atlantique à New-York; 500 kil.

HUDSON (*baie* ou *mer d'*), vaste golfe formé par l'Atlantique au N. de l'Amérique septentrionale; il est pris par les glaces pendant sept mois de l'année.

HUDSON (Henri), navigateur anglais, qui découvrit le détroit et la baie d'Hudson en 1610, m. en 1611.

HUÉ, cap. de l'Annam (Indochine); 45.000 h. Communique avec la mer par la rivière de Hué. Beaux monuments. Prise par les Français en 1883.

HUELGOAT [*goa*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 2.331 h. Belle forêt.

HUELVA [*ouèlva*], v. d'Espagne (Andalousie); ch.-l. de prov.; 45.000 h. Mines de cuivre, pyrites (*Rio-Tinto, Tharsis*).

HUERTA (García *de La*). V. La Huerta.

HUESCA [*ouèska*], v. d'Espagne (Aragon); ch.-l. de prov.; 15.000 h.

HUET (Pierre-Daniel), prélat et érudit français, évêque d'Avranches, né à Caen (1630-1721).

HUET (Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris (1745-1811); peignit des paysages et des animaux. Ses dessins reproduits à l'aquatinte sont recherchés.

HUET (Paul), peintre français, né à Paris (1804-1869); paysagiste romantique.

HUGHES [*hiouz*] (David), physicien anglais, né à Londres; inventeur du microphone, d'un télégraphe, etc. (1831-1900).

HUGLI [*hou*], branche occidentale du Gange; arrose Chandernagor et Calcutta; 195 kil.

HUGO (Sigisbert, *comte*), général français, né à Nancy (1774-1828).

HUGO (Victor), fils du précédent, le plus illustre des poètes français du XIXe siècle, né à Besançon (1802-1885). Il passa son enfance en Espagne et en Italie, puis à Paris, fut couronné par les Jeux floraux et publia en 1822 son premier volume d'*Odes*; en 1827, le drame de *Cromwell*; en 1828, *les Orientales*. La représentation d'*Hernani* (1830) fixa sa renommée. Ses poésies le placèrent rapidement, par la grandeur des images, la richesse de la rime, l'ampleur du sentiment, à la tête de la nouvelle école romantique. Membre de l'Académie française (1841) et pair de France, il entra, après la Révolution de 1848, à la Constituante et à la Législative, où il se montra l'éloquent défenseur de la liberté. Il quitta Paris lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, demeura l'adversaire irréconciliable de Napoléon III, et n'y rentra que le 4 septembre 1870. Le nombre et la grandeur de ses œuvres, leur influence sur son époque et le rôle politique joué par Victor Hugo font de lui une des plus grandes personnalités du siècle. Ses funérailles furent grandioses, et ses restes ont été déposés au Panthéon. Nous citerons, parmi ses poésies : *Feuilles d'automne, les Voix intérieures, les Châtiments, les Contemplations, la Légende des siècles*; — parmi ses romans : *Notre-Dame de Paris, les Misérables, les Travailleurs de la mer*; — parmi ses œuvres dramatiques : *Ruy Blas, Marion Delorme, Le roi s'amuse, les Burgraves*.



Victor Hugo.

Huguenots, calvinistes. (Corruption de l'allemand *eidgenossen*, qui signifie « confédérés par serment ».)

Huguenots (*les*), opéra en cinq actes, paroles de Scribe et d'E. Deschamps, musique de Meyerbeer (1836). Le sujet est tiré d'un épisode de la Saint-Barthélemy; partition colorée et pathétique.

HUGUES (*saint*), abbé de Cluny, né à Semur. Il fonda la célèbre abbaye de Marcigny (1024-1109). Fête le 29 avril.

HUGUES le Grand, comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet; m. en 956. Sa puissance sous les derniers rois carolingiens facilita l'avènement de son fils; — **Hugues Capet**, fils du précédent, chef de la dynastie des Capétiens, proclamé roi de France en 987 (vers 938-996). Son règne fut troublé par la révolte de ceux mêmes qui l'avaient porté au trône et qui refusaient de reconnaître sa suprématie. D'après une légende apocryphe, Adalbert de Périgord aurait refusé de lever le siège de Tours. Le roi de France lui envoya un message avec ces paroles : « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? », répondit Adalbert. Il eut la sagesse de faire sacrer ses fils de son vivant et d'assurer ainsi l'hérédité de sa maison.

HUGUES de Saint-Victor, philosophe et théologien français, né près d'Ypres, m. à Paris en 1141.

HUISNE (*l'*), riv. de France, arrose Nogent-le-Rotrou et se jette dans la Sarthe (r. g.); 130 kil.

HULIN (Pierre), général fr., né à Genève. Sergent aux gardes-françaises lors de la Révolution, il se distingua à la prise de la Bastille (1758-1841).

HULL [*hœl'*] ou **KINGSTON-UPON-HULL**, v. maritime d'Angleterre (York), au confluent du Humber avec la rivière Hull; 315.000 h. Port très actif.

Hulot (*le baron*), type de vieillard lubrique créé par Balzac dans *les Parents pauvres*.

HUMBER [*hœmber*], estuaire de l'Ouse et du Trent, sur la côte E. de l'Angleterre.

HUMBERT II [*unbèr*], dernier dauphin du Viennois, qui vendit en 1343 le Dauphiné à Philippe de Valois (1313-1355).

HUMBERT Ier, fils de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie en 1878, né à Turin en 1844, assassiné à Monza en 1900.

HUMBERT (Ferdinand), peintre français d'histoire et de portraits, né à Paris (1842-1934).

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, *baron de*), philologue et homme d'Etat prussien, né à Potsdam (1767-1835); — Alexandre, son frère, né à Berlin; naturaliste et savant écrivain, auteur du célèbre *Cosmos ou Description physique du monde* (1769-1859).



Humboldt.

HUME [*hioum'*] (David), philosophe et historien anglais, né à Edimbourg, créateur de la philosophie *phénoméniste*, auteur d'un célèbre *Essai sur l'entendement humain* (1711-1776).

HUMIÈRES (Louis *d'*), maréchal de France et favori de Louis XIV (1628-1694).

HUMMEL [*houmel*] (Jean-Népomucène), compositeur et pianiste allemand, né à Presbourg; auteur de sonates et ouvertures, d'un style élevé et correct (1778-1837).

HUMPERDINCK [*houmperdin'k*] (Engelbert), compositeur allemand, né à Siegbourg-sur-le-Rhin (1854-1921), auteur de *Hænsel et Gretel*, opéra nourri d'airs populaires.

HUNALD, duc d'Aquitaine (735-744), né vers 705.

HUNÉRIC, roi des Vandales, m. en 484.

HUNINGUE, ch. l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse, près de la rive gauche du Rhin; 3.905 h. Ch. de f. Barbanègre y soutint, avec 135 hommes, un siège mémorable contre 25.000 Autrichiens (1815).

Huningue (*la Reddition d'*), tableau d'Edouard Detaille au musée du Luxembourg (1892).

HUNS [*un*], peuple barbare de race finnoise ou tartare, qui, venu des bords de la mer Caspienne, inonda l'Europe et ravagea la Gaule sous la con-

(*Phot. Cerjat, Larousse.*)

duite d'Attila, vers le milieu du ve siècle. V. ATTILA.

HUNSRUCK [*hounsruk*], plateau montagneux et boisé d'Allemagne, sur la r. g. du Rhin (745 m.).

HUNT [*hœnt'*] (William Holman), peintre anglais, né à Londres (1827-1910); un des fondateurs de l'école des préraphaélites.

HUNTINGDON [*hœntign'd*ᵉ*n*], v. d'Angleterre, sur l'Ouse; 4.000 h. Patrie de Cromwell.

HUNYADE, famille hongroise. Un de ses membres les plus fameux, JEAN-CORVIN, défendit Belgrade contre les Turcs (vers 1388-1456); — Son fils, MATHIAS CORVIN fut roi de Hongrie. V. CORVIN.

HUON DE BORDEAUX, chanson de geste du XIIIe siècle. Le héros, protégé par le nain Auberon (Oberon), conquiert la belle Esclarmonde.

HURAULT (Philippe), comte DE CHEVERNY, homme d'Etat français, chancelier de Henri III (1528-1599).

HUREPOIX, petit pays de l'Ile-de-France et qui avait pour ch.-l. *Dourdan*.

HURIEL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 2.275 h. Ch. de f.

HURON, lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada et les Etats-Unis; 40.000 km^2.

HURONS, peuple indigène de l'Amérique du Nord, rattaché à la famille des Iroquois.

HUS ou **HUSS** (Jean), réformateur tchèque, né à Husinetz (Bohême). Adepte des doctrines de Wiclef, il fut excommunié par Alexandre V, puis brûlé vif par condamnation du concile de Constance, malgré le sauf-conduit que lui avait donné l'empereur Sigismond (1369-1415). Ses partisans, les *hussites*, soutinrent contre les Impériaux de longues guerres, qui ne finirent qu'en 1471.



Jean Hus

HUSNOT (Pierre), botaniste français, né à Cahan en 1840, auteur de recherches sur la bryologie.

HUSSEIN BEN HUSSEIN, dernier dey d'Alger, né à Smyrne. C'est sous son règne que prit naissance le conflit qui amena la conquête de l'Algérie (vers 1765-1838).

HUSSEIN-DEY, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, 13.495 h.

HUSSIGNY-GODBRANGE, comm. de Meurthe-et-Moselle; arr. de Briey; 4.043 h. Ch. de f. Fer.

HUTCHESON [*hutchis*ᵉ*n*] (Francis), philosophe et moraliste irlandais, auteur d'une morale fondée sur l'altruisme (1694-1747).

HUTTEN [*hout*ᵉ*n*] (Ulrich *de*), littérateur et théologien allemand, célèbre par ses virulentes attaques, au début de la Réforme, contre les princes et les évêques, la bourgeoisie et le peuple d'Allemagne (1488-1523).

HUXLEY [*hœksli*] (Thomas-Henri), naturaliste anglais, né à Ealing. Défenseur ardent du transformisme, s'est attaché à montrer les affinités entre l'homme et le singe (1825-1895).

HUY [*ui*], en flam. **Hoey** [*houi*], v. de Belgique (Liége) sur la Meuse; 14.000 h. Chaudronnerie, construction mécanique, papier, produits chimiques.



Christian Huyghens

HUYGHENS ou **HUYGENS** [pr. fr. *uighinss*, *uijinss*] (Christian), physicien, géomètre et astronome hollandais, né à La Haye, auteur de belles recherches sur la réfraction. Il inventa le ressort à spirale pour régulariser le mouvement des montres, etc. (1629-1695).

HUYSMANS [*uissmanss*] (Joris Karl), littérateur français, né à Paris (1848-1907); écrivain coloré et tourmenté, à qui l'on doit, entre autres œuvres : *Là-bas*, *A rebours*, *En route*, etc.

HYACINTHE (*saint*), dominicain polonais, né dans le diocèse de Breslau; mérita le surnom d'*Apôtre du Nord* (1185-1257). Fête le 16 août.

HYADES, nymphes, filles d'Atlas, qui recueillirent et élevèrent le jeune Apollon.

HYBLA, nom de trois villes anc. de Sicile, dont l'une, sur la côte S.-E. de l'île, était célèbre par le miel exquis que l'on récoltait aux environs.

HYDASPE, rivière de l'Inde; auj. **Djelam.**

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume), agent royaliste et homme politique français, né à La Charité-sur-Loire (1776-1857).

HYDERABAD [*haïd*ᵉ*rebad'*], grand Etat vassal de l'Empire des Indes, gouverné par un *nizam*; 13.000.000 d'hab. C'est l'ancienne *Golconde*. Cap. Hyderabad; 405.000 h. Centre cotonnier. — Autre v. de l'Hindoustan (Bombay), 82.000 h.

HYDRA, île grecque de l'Archipel, vis-à-vis de la presqu'île d'Argolide; 3.500 h. (*Hydriotes*). Ch.-l. *Hydra*. Port actif.

HYDRE de Lerne. C'était, selon la Fable, un serpent monstrueux à sept têtes, qui repoussaient à mesure qu'on les coupait, si on ne les abattait toutes d'un seul coup. La destruction de ce monstre fut un des douze travaux d'Hercule. Ce mythe paraît exprimer l'assèchement d'un marais. — Se rappelle souvent pour caractériser un fléau sans cesse renaissant.

HYDRE, nom de deux constellations de l'hémisphère boréal et de l'hémisphère austral.

HYÈRES (*îles d'*), petit archipel français de la Méditerranée, près du Var, séparant la *baie d'Hyères* de la mer et comprenant *Porquerolles*, *Port-Cros*, l'*île du Levant* et deux îlots. Climat très doux. Station hivernale. Huiles, primeurs.

HYÈRES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon, 26.380 h. (*Hyerois*). Ch. de f. Station hivernale. Culture de primeurs. Patrie de Massillon.

HYGIE, déesse grecque de la santé, fille d'Esculape. (*Myth.*)

HYGIN (*saint*), pape de 136 à 140 ou, selon d'autres, de 154 à 158, ou encore de 137 à 149. Fête le 11 janvier.

HYKSOS. V. PASTEURS.

HYLAS [*lass*], fils de Theiodamas, roi des Dryopes. Hercule, après avoir tué son père, le prit pour compagnon. Il fut ravi par les nymphes des sources.

HYMEN [*mèn*] ou **HYMÉNÉE**, dieu du mariage, fils d'Apollon.

HYMETTE, montagne de l'Attique, au S. d'Athènes, renommée pour son miel et son marbre.

HYPATIA ou **HYPATIE** [*ti*], femme célèbre, qui professa la philosophie à Alexandrie et fut massacrée par des chrétiens fanatiques (370-415).

HYPÉRIDE, orateur athénien, contemporain et émule de Démosthène. Il fut mis à mort (322 av. J.-C.) par ordre d'Antipater.

HYPERMESTRE, une des Danaïdes, la seule qui épargna son époux, Lyncée. (*Myth.*)

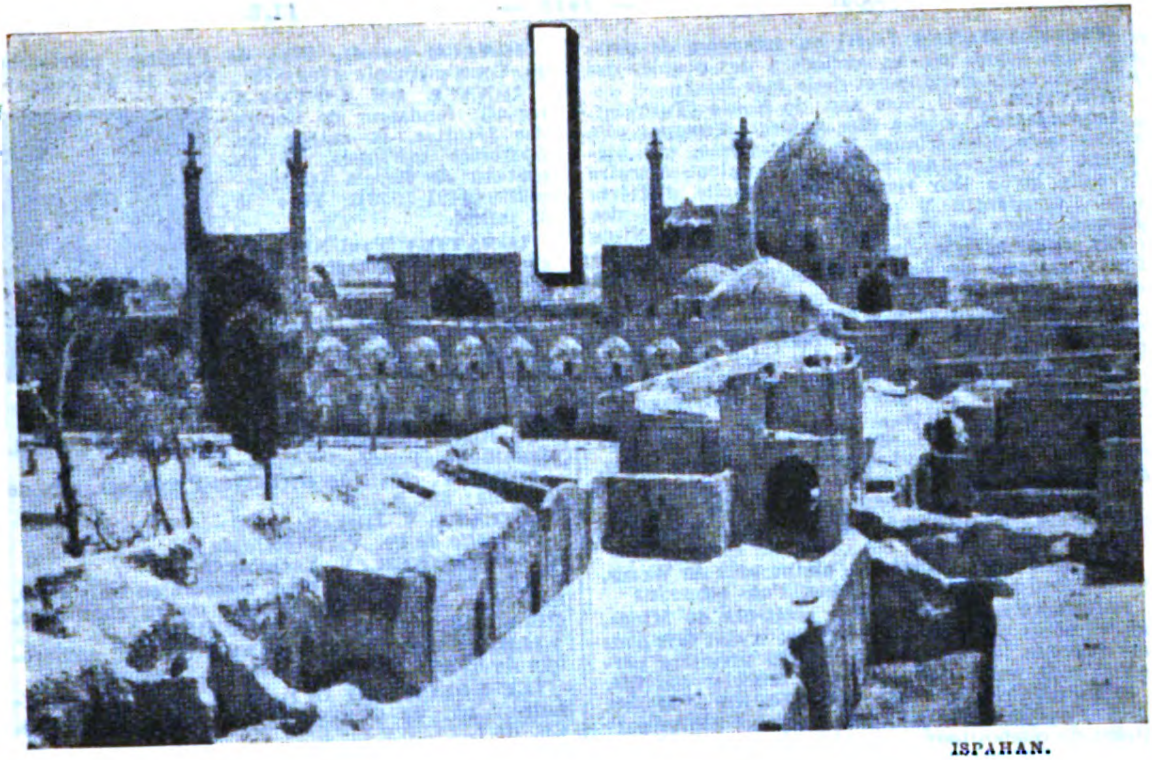
HYPNOS, dieu grec du sommeil, fils de l'Erèbe et de la Nuit. (*Myth.*)

HYRCAN Ier, souverain pontife des Juifs de 136 à 106 av. J.-C., successeur de son père Simon Macchabée; — HYRCAN II, souverain pontife et roi des Juifs de 79 à 38 av. J.-C., tué en l'an 30.

HYRCANIE, contrée de l'ancienne Perse, au S. et au S.-E. de la mer Caspienne, que l'on appelait aussi *mer Hyrcanienne*. Elle est célèbre par ses tigres et la rudesse sauvage de ses habitants.

HYSTASPE ou **HYSTASPÈS** [en perse *Vishtaçpa*], satrape perse, père de Darius.

I



ISPAHAN.

IABLONEC ou **JABLONEC** [*ia, nèts'*], en allem. **Gablonz**, v. d'Allemagne (cédée par la Tchécoslovaquie en 1938); 35.000 h. Verreries.

IABLONOÏ (*monts*), chaîne de montagnes de la Sibérie orientale. Point culminant, 1.450 m.

IAGO, un des principaux personnages de l'*Othello* de Shakespeare. C'est lui qui provoque, grâce à la jalousie qu'il éveille dans l'âme d'Othello, le meurtre de Desdémone. Il est resté le type du scélérat sceptique et cynique. On rappelle souvent le qualificatif d'une ironie méprisante que lui applique Shakespeare : *« Honest Iago! »*

IAKOUTIE. V. YAKOUTIE.

IAKOUTSK. V. YAKOUTSK.

Iambes et poèmes, recueil des poésies d'A. Barbier, comprenant de célèbres satires morales et politiques (*la Curée, l'Idole*), remarquables par l'énergie et le mordant du vers (1830-1831).

IANINA ou **JANINA**, v. de la Grèce (Epire), sur le lac homonyme; 22.000 h. (autref. *Dodone*).

IAPYGIE [*ji*], contrée de l'Italie ancienne, en Apulie, en grande partie colonisée par les Grecs.

IARBAS [*bâss*], roi des Gétules. Il voulut épouser Didon, qui repoussa ses avances.

IAROSLAV, v. de Russie, sur la Volga supérieure; 209.000 h. Centre industriel important.

IAROSLAV, grand-duc de Russie de 1015 à 1054.

IAROSLAW ou **JAROSLAW** [*iaroslav*], v. de Pologne, sur le San, affl. de la Vistule; 20.000 h. Lieu de plusieurs combats pendant la Grande Guerre. — A l'Allemagne, sept. 1939.

IASHI [*iachi*] ou **JASSY** [*iassi*], v. de Roumanie, ch.-l. de la Moldavie; 102.000 h. Traité entre la Russie et la Turquie en 1792. Centre intellectuel et industriel.

IAXARTE ou **IAXARTES**, fleuve de l'Asie, tributaire du lac d'Aral; auj. le Syr-Daria.

IBADAN, v. de la Nigeria anglaise; 387.000 h.

IBAGUÉ, v. de Colombie, à l'O. de Bogota; 56.000 h.

IBEA. V. EST-AFRICAIN ANGLAIS.

IBÈRES, peuple de l'antiquité, le plus ancien dont l'histoire fasse mention dans l'Europe occidentale. Les Ibères peuplèrent l'Espagne, la Gaule méridionale et les côtes de l'Italie du Nord.

IBÉRIE, anc. nom de l'Espagne. Hab. *Ibères*. — Anc. pays d'Asie, au S. du Caucase.

IBÉRIQUE (*péninsule*), l'Espagne et le Portugal.

IBIZA [*za*], **IVIÇA** ou **IVICE**, une des îles Baléares; ch.-l. *Ibiza;* 8.000 h.

IBLIS. V. EBLIS.

IBRAHIM [*im'*], sultan turc de 1640 à 1648.

IBRAHIM BEY, chef des Mameluks d'Egypte, lors de l'expédition de Bonaparte (1798); il fut chassé par Méhémet-Ali en 1811 et mourut à Dongola (vers 1735-1817).

IBRAHIM PACHA, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, né à Cavala; habile guerrier, bon administrateur, mais fourbe et cruel (1789-1848).



Ibsen.

IBSEN [*sèn'*] (Henrik), écrivain norvégien, né à Skien (1828-1906), auteur de drames remarquables à tendances philosophiques et sociales : *Maison de poupée, les Revenants, Hedda Gabler, Solness le Constructeur, le Canard sauvage*, etc.

IBYCOS [*koss*], poète lyrique grec du VIe siècle av. J.-C. On rappelle souvent les *grues d'Ibycos*, par allusion à une troupe de grues que le poète Ibycos, assassiné par des brigands au milieu d'une forêt, avait prises à témoin du crime. Quelque temps après, l'un des meurtriers, assistant aux jeux Olympiques et voyant passer en l'air une troupe de grues, s'écria imprudemment : *« Voilà les témoins d'Ibycos »*, mots qui occasionnèrent la découverte des coupables.

ICA, v. du Pérou; 25.000 h. Poteries.

ICARE, fils de Dédale, avec lequel il s'enfuit du labyrinthe de l'île de Crète, au moyen d'ailes attachées avec de la cire. S'étant trop approché du soleil, la cire se fondit, ses ailes se détachèrent, et l'imprudent fut précipité dans la mer. On compare à Icare ceux qui sont victimes de projets trop ambitieux.

ICARIE [*rî*], île grecque de l'Archipel, sur la côte occidentale de l'Anatolie; aujourd'hui *Nikaria*.

Icarie (*Voyage en*), roman fantaisiste, exposant un système de bonheur imaginaire, fondé sur l'intervention de l'Etat en toutes choses, par Et. Cabet (1842).

ICHTEGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 5.700 h.

(*Phot. Hanfstaengl.*)

Ichtyophages [*ikti*] ou *mangeurs de poisson*, nom donné par les anciens à des peuples des bords du golfe Persique et de la mer Rouge.

Iconium [*om'*], nom anc. de *Konia* (Turquie).

Iconoclastes, c'est-à-dire *briseurs d'images*, nom d'une secte d'hérétiques du VIIIe siècle, qui brisaient les images des saints et voulaient détruire le culte qu'on leur rendait. Au Concile d'Hiéria (756), Constantin V obtint la condamnation des images; Irène les fit rétablir au Concile de Nicée (787). Cette hérésie, qui a fait disparaître de nombreux ouvrages de l'art chrétien primitif, prit fin au IXe siècle.

Ictinos, architecte grec du Ve s. av. J.-C. Il construisit notamment le Parthénon d'Athènes et le temple d'Apollon à Phigalie.

Ida, nom de deux chaînes de montagnes, l'une en Mysie (Asie Mineure), dans le voisinage de Troie, l'autre en Crète.

Idaho [*aïd*e*ho*ou], un des Etats unis d'Amérique (montagnes Rocheuses); 450.000 h. Cap. *Boisé-City*. Argent, cuivre.

Idalie, anc. v. de Chypre, consacrée à Vénus.

Idélès, localité du Sahara, sur l'Igharghar, dans le Hoggar.

Idistavisus Campus, plaine près du Weser, où Germanicus battit Arminius, l'an 16.

Idoménée, roi de Crète, petit-fils de Minos, un des héros de la guerre de Troie. Ayant fait dans une tempête le vœu de sacrifier la première personne qu'il rencontrerait, il dut immoler son fils.

Idoménée, roi de Crète, opéra italien de Mozart (1781), une des plus belles et des plus nobles partitions du compositeur.

Idria, v. d'Italie en Carniole, à la frontière yougoslave, sur l'Idria; 6.000 h. Mercure.

Idumée ou **Edom** [*dom'*], pays comprenant le sud de la Judée et une partie du nord de l'Arabie Pétrée. (Hab. *Iduméens* ou *Edomites*.)

Idylle, petit poème où l'on peut traiter toutes sortes de matières, mais qui roule ordinairement sur un sujet pastoral. Les idylles les plus connues sont celles de Théocrite, le chef-d'œuvre du genre, d'un réalisme savoureux et d'un art raffiné; de Virgile, et ici le mot *idylle* est synonyme d'*églogue*; de Bion et de Moschus; de Mme Deshoulières; de Jean-Paul Richter, un des plus grands poètes en prose de l'Allemagne; de Léonard, empreintes de grâce et de mélancolie; de Gessner, compositions gracieuses et morales; de Voss; d'André Chénier, qui, remontant aux sources grecques, a retrouvé la fraîcheur et la beauté de l'idylle antique; de Tennyson, véritables épopées nationales, etc.

Iékatérinenbourg. V. Sverdlovsk.

Iékatérinodar. V. Krasnodar.

Iékatérinoslav. V. Dniépropétrovsk.

Iélisavetgrad. V. Zinovievsk.

Iéna, v. d'Allemagne (Thuringe), sur la Saale; 53.000 h. Instruments de précision et d'optique. Célèbre université. Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806.

Iéna (*pont d'*), pont de Paris, qui unit le Champ-de-Mars à la rive droite de la Seine, construit de 1808 à 1810, et qui prit son nom de la bataille d'Iéna. En 1815, après Waterloo, Blucher voulait détruire ce pont qui rappelait une défaite prussienne. Louis XVIII empêcha ce vandalisme.

Iénikaleh, forteresse de Crimée; 26.000 h. Naphte. Sur le détroit d'*Iénikaleh* ou de *Kertch* (anc. *Bosphore Cimmérien*), qui fait communiquer la mer Noire et la mer d'Azov.

Iénisséi, fleuve de la Sibérie, qui se jette dans l'océan Glacial; 4.300 kil. Eaux rapides et abondantes.

If, petite île de la Méditerranée, à 2 kil. de Marseille. Château fort bâti par François Ier, et qui servit de prison d'Etat.

Iffertem [*tèn'*], nom allem. d'Yverdon.

Iffland (Auguste Guillaume), acteur et auteur dramatique allemand, né à Hanovre (1759-1814).

Ifni, petite enclave espagnole dans le Maroc français. V. Sahara espagnol.

Iglau [*glaou*]. V. Jihlava.

Ignace (*saint*), Père de l'Eglise, patriarche de Constantinople (799-878). Fête le 23 octobre.

Ignace de Loyola (*saint*), fondateur de l'ordre des jésuites, et auteur des *Exercices spirituels*, né au château de Loyola (Guipuzcoa) [1491-1556]. Fête le 31 juillet.



Ignace de Loyola.

Ignatiev (Paul-Nicolas), général et diplomate russe, né à Saint-Pétersbourg (1832-1908).

Igny, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3.075 h. Ch. de f.

Iguazu [*igouazou*], rivière du Brésil, affl. du Parana, limite entre le Brésil et l'Argentine. 700 kil. Magnifique cascade.

Iholdy, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 687 h.

Iihlava. V. Jihlava.

IJ (*golfe de l'*). V. Y (*golfe de l'*).

Ijsselmeer. V. Ysselmeer.

Il ne faut jurer de rien, comédie en trois actes, en prose, d'Alfred de Musset, œuvre charmante, étincelante de verve et d'esprit (1848).

Ildefonse ou **Alphonse** (*saint*), archevêque de Tolède (607-667). Fête le 23 janvier.

Île-Bouchard (*L'*), ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Vienne; 1.190 h. Ch. de f.

Île de France, anc. nom de l'île Maurice.

Île-de-France, pays de l'anc. France (capit. *Paris*), constitué en province au XVe s., et compris dans les départements actuels de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, et partie de la Somme.

Île-d'Yeu (*L'*), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, dans l'*île d'Yeu*; 3.800 h.

Île-Rousse (*L'*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 2.182 h. (*Isolani*).

Îles du Vent, ensemble des Petites Antilles qui unissent Porto-Rico à la côte du Venezuela. Les Anglais appellent îles du Vent (**Windward Islands**) les îles de Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Cariacou et Grenadines; 1.335 km²; 185.000 h. (surtout de langue française). Ch.-l. *Saint-Georges*.

Îles sous le Vent (*Antilles*), en angl. **Leeward Islands**, petit archipel anglais des Antilles comprenant les îles d'Antigoa, Barboude, la Dominique, Montserrat, Saint-Christophe et Nevis, Anguilla, les Vierges; 1.862 km²; 125.000 h. Ch.-l. *Saint-John* (Antigoa). Sucre, coton, fruits.

Îles sous le Vent (*Océanie*), petit archipel français au N. de Tahiti.

Ili, rivière de l'Asie centrale (Dzoungarie), tributaire du lac Balkach; 1.500 kil.

Iliade (*l'*), poème d'Homère, en vingt-quatre chants, le chef-d'œuvre de la poésie épique. C'est le récit des combats livrés devant Troie par les Grecs depuis la retraite d'Achille sous sa tente. La mort de Patrocle, tué par Hector, le réveil d'Achille, dont les armes ont été prises sur le cadavre du héros, son ami, les adieux d'Hector et d'Andromaque, la rencontre entre Hector et Achille, qui triomphe du dernier soutien de Troie, promène son cadavre autour des remparts, mais le rend au vieux Priam suppliant pour qu'il lui soit fait de magnifiques funérailles, tels sont les principaux épisodes de ce poème admirable par la puissance et la grandeur du récit, la naïveté et la force des sentiments, la vie intense qui anime les personnages.

Ilion, un des noms de Troie.

Ilissos [*soss*], ruisseau de l'Attique, qui sortait du mont Hymette.

Ill, riv. d'Alsace; elle arrose Mulhouse, Sélestat, Strasbourg, et se jette dans le Rhin (riv. g.); 205 kil.

Ille, petite rivière de France, affluent de la Vilaine à Rennes (riv. dr.); 45 kil.

Ille, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades; 3.652 h.



ILLE-ET-VILAINE (*dép. d'*), dép. maritime du N.-O. de la France; préf. *Rennes*, s.-préf. *Fougères, Redon, Saint-Malo*. 4 arr., 43 cant., 361 comm., 565.765 h. 4e région militaire; cour d'appel et archevêché à Rennes. Doit son nom à l'*Ille* et à la *Vilaine*.

ILLIERS, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur le Loir; 2.734 h. (*Islériens*). Ch. de f.

ILLINOIS [*noïz*], un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-E.); 7.600.000 h. Cap. *Springfield*. V. princ. *Chicago*. Grande culture de céréales; élevage. Houille, métallurgie.

ILLKIRCH-GRAFENSTADEN [*fenchtaden*], comm. du Bas-Rhin, arr. de Erstein; 5.649 h. Construction mécanique.

Illusions perdues (*les*), roman de Balzac. Le héros, Lucien de Rubempré, est un jeune ambitieux que la vanité conduit aux pires déchéances (1837).

Illusions perdues (*les*) ou *le Soir*, célèbre tableau de Gleyre, au Louvre; touchante et gracieuse allégorie du poète abandonné sur le rivage par un essaim de jeunes femmes s'enfuyant dans une barque (1842).

Illustration (*l'*), journal hebdomadaire illustré, fondé à Paris en 1843.

Illustre Théâtre (*l'*), nom de la première troupe de comédiens constituée en 1643 par Molière.

ILLYRIE, région balkanique montagneuse, le long de l'Adriatique, comprenant l'Istrie, la Carinthie, la Carniole. Population slave. Sous le premier Empire (1809-1814), elle forma, avec la Dalmatie, les Provinces Illyriennes, cap. *Laibach* (Ljudljana). Auj. à l'Italie, à la Yougoslavie et à l'Allemagne.

ILLZACH, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 3.255 h. Papeteries.

ILMEN [*mèn*], lac de Russie, près de Novgorod; 918 km².

ILORIN [*in'*], v. de la Nigeria anglaise; 47.000 h.

ILOS ou **ILUS**, roi légendaire de Troie, petit-fils de Dardanus, fondateur d'Ilion.

IMBROS, en turc **Imroz** [*im'ros'*], île turque de la mer Egée, non loin des Dardanelles; 13.000 h.

IMÉRÉTHIE [*ti*], pays du Caucase faisant partie de la Géorgie; sur la mer Noire.

IMÉRINA. V. EMIRNE.

Imitation de Jésus-Christ, livre de piété, unique en son genre, écrit dans un latin clair, vigoureux, très original. L'ouvrage est anonyme. On a attribué l'*Imitation* au chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, à Gersen, abbé de Verceil, et surtout au moine Thomas a Kempis.

IMMENSEE [*mensée*], comm. de Suisse (Schwitz), sur les bords du lac de Zoug; 250 h.

IMOLA, v. d'Italie (Emilie); 20.000 h.

IMPERIA [*im'pé*], v. d'Italie (Ligurie), port sur le golfe de Gênes, formé par la réunion (1923) de Porto-Maurizio et d'Oneglia; 30.000 h. Export. de fleurs et fruits.

Impériaux, soldats des empereurs d'Allemagne, appelés ainsi de la fin du XVe siècle jusqu'en 1806.

IMPHY, comm. de la Nièvre, arr. de Nevers; 3.766 h. Ch. de f. Aciers.

Impressions de voyage, par A. Dumas père, suite de narrations vives, animées, intéressantes, comprenant une vingtaine de volumes (1833 à 1859).

Imprimerie nationale, à Paris, affectée à l'impression des actes officiels du gouvernement et aux divers ouvrages publiés pour le compte de l'Etat et de quelques particuliers autorisés. Elle était située rue Vieille-du-Temple depuis 1809, dans les vastes bâtiments de l'ancien hôtel du cardinal de Rohan, avant d'être transférée rue de la Convention. Sa fondation remonte à François Ier.

Impromptu de Versailles (*l'*), comédie en un acte, en prose, de Molière (1663).

INACHOS [*koss*], premier roi légendaire d'Argos, fils de l'Océan et de Téthys.

INCAS [*ka*], nom donné aux souverains de l'empire quichua du Pérou, au temps de la découverte de l'Amérique.


Inca.

Incendie du Bourg (*l'*), fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*); beaux groupes désolés, physionomies expressives, excellente perspective, superbes effets de lumière.

IN-CHAN [*in'-tchan'*], chaîne de montagnes de Chine, rebord sud-oriental du plateau de Mongolie.

INCITATUS, cheval de Caligula. Son maître, devenu fou, l'éleva au consulat.

Incroyables, nom donné sous le Directoire à des jeunes gens de l'opposition royaliste qui mettaient une grande affectation dans leur habillement, leurs manières et leur langage dans lequel ils supprimaient les *r*. Ils devaient leur surnom à l'affectation avec laquelle ils répétaient à chaque instant : *c'est incoyable, ma paole d'honneu.*


Incroyable.

INDE, péninsule de l'Asie méridionale, constituée par un vaste triangle borné au N. par les monts Himalaya, qui la séparent du Tibet et se rattachent à l'E. à la péninsule indochinoise dont elle est séparée par le Brahmapoutre (Birmanie, Siam, et Indochine française). La partie principale de cette péninsule est constituée par l'Hindoustan, borné au N.-E. par le Gange et au N.-O. par l'Indus (V. carte d'ASIE). La partie centrale de la péninsule est un vaste plateau granitique, le *Deccan*, borné au N. par les monts Vindhya et à l'E. et l'O. par les Ghâtes. Climat très chaud, alternances de la mousson sèche et de la mousson pluvieuse.

L'Inde, dont les ressources économiques sont très considérables : riz, froment, coton, canne à sucre, jute, thé, oléagineux, charbon, pétrole, manganèse, or, plomb, etc., a une superficie de 4.000.000 de km² et une population de 350.000.000 d'h. (*Hindous*). Elle appartient, pour la plus grande partie, à l'Empire britannique; le Portugal et la France y ont quelques établissements.

L'INDE ANGLAISE, ou EMPIRE DES INDES, comprend des provinces directement administrées (Bengale, Bombay, Madras, Pendjab, Bihar-et-Orissa, Agra-et-Aoudh, Bérar, Assam, etc.), avec 256.000.000 d'h., et des Etats indigènes sous protectorat (Hyderabad, Radjpoutana, Mysore, Gwalior, Baroda, etc.), avec 80.000.000 d'h. Le Boutan est soumis au protectorat anglo-indien, le Népal est un Etat complètement indépendant. La cap. de l'empire est *Delhi*.

L'INDE PORTUGAISE comprend les territoires de *Goa*, de *Damao* et de *Diu*; 3.807 km²· 550.000 h.

L'INDE FRANÇAISE comprend les établissements

de *Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé, Yanaon*; 513 km²; 300.000 h. Cap. *Pondichéry.*

HISTOIRE. A une époque très reculée, les Aryas, cantonnés dans le voisinage du plateau de Pamir, émigrèrent et se dirigèrent les uns vers le plateau de l'Iran (*Iraniens*), les autres vers la vallée de l'Indus (*Indous*), où ils vainquirent les *Dasyous*. Alors commença la première période de l'histoire de l'Inde, dite période *védique* parce qu'elle nous est connue par les hymnes du Rig-Véda, et à laquelle succéda la période *brahmanique*. Le formalisme excessif des brahmanes amena une réaction, qui aboutit au triomphe du *bouddhisme* (IVe s. av. J.-C.). Darius, roi de Perse, avait fait du pays entre le Paropamisus et l'Indus une satrapie de son empire. A leur tour, les armées d'Alexandre assurèrent aux Grecs la domination de l'Inde; mais, après la mort du conquérant, Séleucus, roi de Syrie, reconnut l'indépendance de Sandracotos (Tchandragoupta). A la fin du Ier siècle av. J.-C., l'Inde fut envahie par plusieurs poussées de peuples asiatiques venus du Nord, et partagée en plusieurs Etats. Elle tomba ensuite au pouvoir des Huns (VIe s.), des Arabes (VIIe s.), qui furent supplantés par les Afghans (XIIe s.), puis par les Mongols de Tamerlan (XIVe s.), qui fondèrent une dynastie puissante pendant trois siècles. Aux XVe et XVIe siècles, les Portugais s'étaient établis dans l'Inde; ils y furent suivis par les Hollandais (XVIIe s.), les Français et les Anglais. Ces derniers, malgré les efforts de Dupleix, de La Bourdonnais, de Lally-Tollendal, restèrent en fin de compte maîtres de presque toute la péninsule, où ils eurent en 1857 à réprimer une terrible révolte de cipayes (V. ce mot). La Birmanie a été, en 1886, annexée à l'Inde.

BEAUX-ARTS. V. HINDOU (*Partie langue*)

INDÉNIÉ, région de la Côte-d'Ivoire (A.-O. F.), entre la Comoé et la Côte de l'Or anglaise.

Indépendance (*guerre de l'*), nom donné à la lutte que soutinrent les colonies anglaises de l'Amérique du Nord contre leur métropole et qui amena la fondation des Etats-Unis (1775-1782).

Indépendance belge (*l'*), journal politique fondé à Bruxelles en 1831, peu après la séparation de la Belgique d'avec la Hollande.

INDES (*mer des*). V. INDIEN (*océan*).

INDES OCCIDENTALES, nom donné à l'Amérique, le jour où Christophe Colomb s'imagina n'avoir pas découvert des terres nouvelles, mais un simple prolongement de l'Inde.

INDES OCCIDENTALES NÉERLANDAISES, autre nom de la Guyane hollandaise ou Surinam.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES, en holl. **Nederlandsch Oost-Indie**, possessions hollandaises de l'Asie sud-orientale, comprenant les îles de Java, Madoura, Sumatra, Bornéo, Célèbes, Moluques, Nouvelle-Guinée; 1.900.000 km²; 60.000.000 d'h. Cap. *Batavia*. Sucre, caoutchouc, pétrole, coprah, thé, café, étain, tabac, poivre.

Indes (*Compagnie française des*), fondée par la fusion, en 1719, de la fameuse *Compagnie d'Occident*, de Law, avec l'ancienne *Compagnie des Indes orientales*, organisée par Colbert. Elle lutta souvent avec bonheur sous Dupleix et La Bourdonnais contre les Anglais dans l'Inde, mais, mal soutenue par le gouvernement français, elle dut se dissoudre en 1770.

Indes (*Compagnie des*), nom donné à la compagnie anglaise qui a fait la conquête presque entière de l'Hindoustan.

Index, catalogue des livres dont l'Eglise proscrit la lecture ou même la possession. Il est dressé par le *Saint-Office*; de 1571 à 1917 par la Congrégation de l'*Index*, tribunal fondé à Rome en 1563, en exécution d'un canon du concile de Trente, pour examiner les livres que l'autorité ecclésiastique lui soumet et les interdire s'ils sont jugés dangereux.

INDIANA [*in'*], un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-E.); 3.250.000 h. Cap. *Indianapolis*. Région agricole. Pétrole, charbon. Industrie active.

Indiana, roman de G. Sand (1832). C'est une critique indignée du mariage, tel qu'il est pratiqué dans une société mal organisée.

INDIANAPOLIS [*liss*], v. des Etats-Unis, capit. de l'Indiana, sur le White River; 394.000 h.

INDIEN (*territoire*). V. OKLAHOMA.

INDIEN (*océan*) ou **mer des INDES**, mer située au S. de l'Inde et qui va des côtes d'Afrique à l'Australie. Caractérisé par l'alternance des moussons d'été et d'hiver.

INDIEN (*archipel*) ou **INSULINDE**. V. MALAISIE.

Indiens. Le jour où Colomb crut avoir découvert dans l'Amérique un prolongement de l'Inde, on donna le nom général d'*Indiens* aux peuples indigènes des deux Amériques. Ils forment le fond de la race rouge (*Sioux, Hurons, Chactas, Cherokees, Creeks, Séminoles, Aztèques, Caraïbes, Quichuas, Guaranis, Araucans, Patagons*).

Indifférence en matière de religion (*Essai sur l'*), ouvrage célèbre de Lamennais, écrit dans un style plein de force et de noblesse, mais dont l'Eglise a repoussé en partie la doctrine (1817-1823).

INDOCHINE (v. la *carte* ASIE), grande presqu'île située entre l'Hindoustan et la Chine, arrosée par l'Iraouaddi, la Salouen, le Ménam, le Mékong, le fleuve Rouge. Elle comprend la Birmanie, le Siam, Malacca et l'Indochine française. (Hab. *Indochinois*)

INDOCHINE FRANÇAISE, nom donné depuis 1888 à la réunion des colonies ou protectorats français de Cochinchine, Cambodge, Annam et Tonkin, auxquels s'ajoutèrent le Laos en 1893, le territoire de Kouang-tcheou-wan en 1900; 740.850 km²; 23.000.000 d'h. (*Indochinois*, surtout *Annamites*, puis *Cambodgiens, Chinois*). Pays fertile, exportant surtout du riz, du caoutchouc, de la houille. V. les noms des diverses colonies. Ch.-l. *Hanoï.*

INDO-EUROPÉENNE (*famille*), famille des peuples qui ont pour ancêtres les *Aryas* et qui se sont répandus entre l'Inde et l'extrémité de l'Europe : *Hindous, Iraniens, Grecs, Italiotes, Celtes, Germains* (Francs, Allemands, Anglo-Saxons, Scandinaves, etc.), *Slaves*.

INDONÉSIE, nom donné quelquefois à l'archipel Indien ou Malais.

INDORE [*in'*], v. de l'Inde; 127.300 h. Cap. d'un Etat vassal, dans l'Inde centrale.

INDOU-KOH. V. HINDOU-KOUCH.

INDOUSTAN. V. INDE.

INDRA, le plus grand des dieux védiques, souverain du ciel, maître de la foudre.

INDRE, riv. de France, affl. g. de la Loire. Elle arrose La Châtre, Châteauroux, Loches; 266 kil.

INDRE (*dép. de l'*), formé par le Berry, l'Orléanais, la Marche, la Touraine; préf. *Châteauroux*,

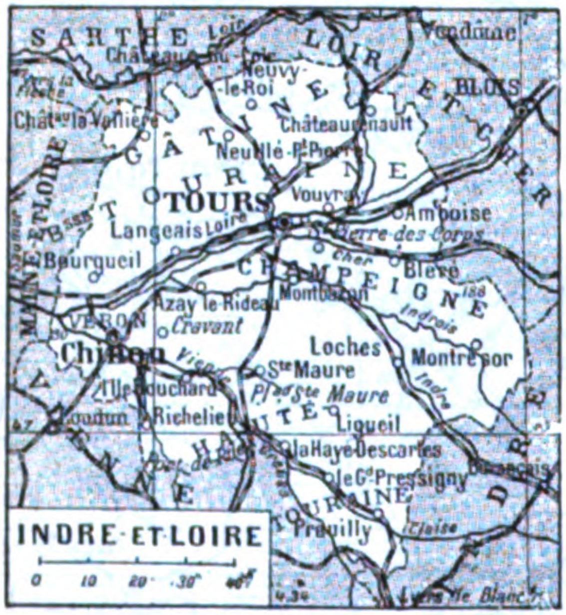


s.-préf. *Le Blanc, La Châtre*, 3 arr., 23 cant., 248 comm., 247.912 h.; 9e région militaire; cour d'appel et évêché à Bourges Ce département doit son nom à l'*Indre*, qui l'arrose.


INDOCHINE
FRANÇAISE
Echelle : 0 100 Kil.
YUN-NAN
TONKIN
KOUANG SI
KOUANG-TOUNG
BIRMANIE
HAUT LAOS
SIAM
CAMBODGE
COCHINCHINE
Golfe du Tonkin
Golfe de Siam
MER DE CHINE
HAI-NAN
Mekong
Dang Rek
Pou Vieng
HANOI
LOUANG PRABANG
VIEN-TIANE
HUE
BANGKOK
PHNOM-PENH
SAIGON
Lao kay
Lai chau
Cao bang
Lang son
Thai nguyen
Hai phong
Nam dinh
Ninh binh
Thanh hoa
Vinh
Ha tinh
Dong hoi
Quang tri
Tourane
Fai fo
Quang ngai
Qui nhon
Song cau
Nha trang
Phan rang
Phan tiet
Savannaket
Thakhek
Xieng khouang
Sam neua
Ban houei sai
Korat
Oubon
Pak se
Attopeu
Kong
Stung treng
Kratie
Sambor
Kompong thom
Angkor
Siem Reap
Battambang
Pursat
Kampot
Chau doc
Mytho
Cholon
Ben tre
Can tho
Soc trang
Camau
Poulo Condor
Poulo Obi
C. Varella
C. St Jacques
Ba ria
Dalat
Ayoutia
Chantaboun

INDRE ou **BASSE-INDRE**, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 4.379 h. Bac.

INDRE-ET-LOIRE (*dép. d'*), dép. formé de la Touraine et de parties de l'Anjou, du Poitou et de l'Orléanais; préf. *Tours*, s.-préf. *Chinon*. 2 arr.,



24 cant., 282 comm., 343.275 h.; 9e région militaire; cour d'appel d'Orléans; archevêché à Tours. Doit son nom à la *Loire* et à l'*Indre*, qui le traversent.

INDRET [*drè*], île de la Loire, à 8 kil. de Nantes, et qui fait partie de la comm. d'Indre. Usines de l'État pour la construction des machines de la flotte.

Indulgences (*querelle des*), conflit qui s'éleva, au début du XVIe siècle, à l'occasion de la vente des indulgences permise par le pape Léon X, entre deux moines, le dominicain Tetzel et l'augustin Martin Luther, querelle d'où sortit la Réforme.

INDUS [*uss*] ou **SIND** [*sin'd'*], grand fleuve du N.-O. de l'Hindoustan, qui se jette dans la mer d'Oman en formant un vaste delta; 2.900 kil.

INDUTIOMARE [*ri*], chef des Trévires, célèbre par sa résistance à César; m. en 54 av. J.-C.

INDY (Vincent *d'*), compositeur français, né à Paris. Auteur de *Fervaal*, *l'Étranger*, *la Légende de saint Christophe*, et de pièces d'orchestre (1851-1931).

Inégalité parmi les hommes (*Discours sur l'origine et les fondements de l'*), par J.-J. Rousseau, (1755), sur un sujet mis au concours par l'académie de Dijon. Rousseau s'y appuie sur cette idée que la nature a fait l'homme bon et que la société l'a rendu méchant.

INÈS DE CASTRO, femme célèbre par sa beauté et ses malheurs, épouse de l'infant Pierre de Portugal, assassinée par trois courtisans jaloux de son influence. L'infant devenu roi la vengea cruellement (vers 1310-1355).

INGEBORG ou **INGELBURGE**, fille du roi de Danemark Valdemar, femme de Philippe Auguste (1193), que ce prince répudia pour épouser Agnès de Méranie; m. en 1236.

INGELMUNSTER [*in'ghèl*], comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 7.000 h.

INGENHOUSZ [*in'ghèn'haouss'*] (Jean), chimiste et physicien hollandais, né à Bréda. Il a laissé de beaux travaux sur la chaleur (1730-1799).

Ingénu (*l'*), conte de Voltaire (1767), récit satirique des mésaventures d'un homme qui dit toujours naïvement ce qu'il pense et fait ce qu'il veut.

INGOLSTADT, v. de la haute Bavière, sur le Danube; 26.000 h. Université catholique, jadis célèbre.

INGOUCHES, peuple du Caucase, habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 75.000 h. Cap. *Grozny*.

INGOUVILLE, faubourg du Havre.

INGRES (Jean-Auguste-Dominique), peintre français, né à Montauban. Il se distingue par l'exactitude de l'observation, la perfection du dessin, par la pureté de la ligne. Ses principales œuvres sont : *la Chapelle Sixtine*, *le Vœu de Louis XIII*, *l'Apothéose d'Homère*, etc., *la Source*, les portraits de *Bertin*, de *Granet*. Élève de David, il s'écarta des traditions de son maître pour étudier et imiter Raphaël (1780-1867).


Ingres.

(*Phot. Alinari.*)

INGRIE, partie S. de la Finlande, seul accès à la Baltique resté à la Russie.

ININI, division administrative comprenant la partie méridionale de la Guyane française (1930).

INJALBERT (Jean-Antoine), sculpteur français, né à Béziers (1845-1933).

INKERMANN, v. de Crimée, à l'embouchure de la Tchernaïa. Les Russes y furent vaincus par les Français et les Anglais le 5 novembre 1854.

INN, riv. d'Allemagne, affl. du Danube (r. dr.). Elle a sa source en Suisse (Grisons), arrose Innsbruck et Passau; 525 kil. Sa vallée supérieure (Engadine) présente d'admirables sites.

INNOCENT [*san*] Ier (*saint*), pape de 402 à 417; — INNOCENT II, pape de 1130 à 1143; — INNOCENT III, pape de 1198 à 1216; souverain actif et énergique, il lutta contre Philippe Auguste, contre Jean sans Terre, et prit l'initiative de la 4e croisade et de l'expédition contre les Albigeois; — INNOCENT IV, pape de 1242 à 1254; — INNOCENT V, pape en 1276; — INNOCENT VI, pape de 1352 à 1362; résida à Avignon; — INNOCENT VII, pape de 1404 à 1406; — INNOCENT VIII, pape de 1484 à 1492; — INNOCENT IX, pape en 1591; — INNOCENT X, pape de 1644 à 1655; condamna les propositions de Jansénius; — INNOCENT XI, pape de 1676 à 1689; eut de vifs démêlés avec Louis XIV au sujet de la Régale; — INNOCENT XII, pape de 1691 à 1700; — INNOCENT XIII, pape de 1721 à 1724.

Innocent X (*Portrait d'*), tableau de Vélasquez (Rome, 1648); cette figure est une merveille d'art.

Innocents (*Massacre des*). V. MASSACRE des Innocents.

Innocents (*cimetière, marché* et *fontaine des*). L'ancien cimetière des Innocents (1186-1786), qui renfermait quatre charniers, fut remplacé par un marché (1786-1855) qui lui-même céda la place à un square. Au centre fut rétablie l'ancienne fontaine des Innocents, par Jean Goujon et Pierre Lescot.

INNSBRUCK [*in'sprouk*], v. d'Allemagne (Autriche), capit. du Tyrol, sur l'Inn; 80.000 h.

INNUIT, synon. d'*Esquimaux*.

INO, fille de Cadmus et d'Harmonie et femme d'Athamas, roi de Thèbes. Elle persécuta ses beaux-enfants Phrixos et Hellé, et se jeta à l'eau avec son fils Mélicerte.

INÖNÜ (Ismet), général turc, né à Smyrne en 1884. Président de la rép. de Turquie en 1938.

INOWROCLAW [*tslav*], en allem. **Hohensalza**, v. de Pologne (Posnanie); 34.000 h. — A l'Allemagne, septembre 1939.

Inquisition. On désigne sous ce nom les tribunaux établis, au moyen âge et dans les temps modernes, dans certains pays, pour la recherche et le châtiment des hérétiques. En ordonnant aux évêques lombards de livrer à la justice les hérétiques qui refuseraient de se convertir, le concile de Vérone (1183) posa les bases de l'Inquisition. Pour lutter contre les progrès de l'hérésie albigeoise dans le Languedoc, Grégoire IX organisa (1233) un tribunal spécial qu'il confia aux dominicains. L'action de ce tribunal s'étendit peu à peu sur presque tout le reste de la chrétienté. En France, où l'Inquisition fut supprimée en 1560 par l'édit de Romorantin, son rôle avait été à peu près nul. Le trait principal de sa procédure, qui s'appliqua aussi à la répression des faits d'apostasie, de sorcellerie et de magie, était le secret le plus absolu de l'information judiciaire. Au XIIIe siècle, cette regrettable institution, qui violait ouvertement la liberté de conscience, existait surtout en Italie et en Espagne.

Dans ce dernier pays, où les noms des grands inquisiteurs Torquemada et Ximénès sont restés célèbres, elle laissa de lugubres souvenirs; elle envoya au bûcher, d'abord par fanatisme, puis dans l'intérêt politique de la monarchie, des milliers de malheureux. Napoléon Ier la supprima en 1808, mais elle fut remise en vigueur de 1814 à 1834.

IN-SALAH, oasis du Sahara algérien, comm. de Tidikelt-Hoggar (terr. d'Ouargla); 2.000 h.

Insecte (*l'*), ouvrage, plus sentimental que scientifique, de Michelet (1857).

Instauratio magna, titre général de l'œuvre du philosophe anglais F. Bacon, comprenant le *De dignitate et augmentis scientiarum* et le *Novum organum*.

Institut (*palais de l'*), palais situé à Paris, à l'extrémité du pont des Arts, rive gauche de la Seine, et construit de 1663 à 1672 par les architectes Le Vau, Lambert et d'Orbay, pour y installer le collège des Quatre-Nations fondé par Mazarin. — Le palais Mazarin fut affecté, en 1806, aux diverses classes de l'Institut.

Institut agronomique. V. ECOLES.

Institut catholique de Paris, établissement libre d'enseignement supérieur, créé en 1876.

Institut de France, ensemble des cinq Académies (française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences morales et politiques, des sciences, des beaux-arts) reconstituées par la Constitution de l'an III. V. ACADÉMIES.

Institut Pasteur, institut fondé à Paris, rue Dutot (auj. rue du Docteur-Roux), en 1886, pour le traitement de la rage selon la méthode de Pasteur et le perfectionnement de la chimie biologique.

Institutes de Justinien, manuel du droit romain, composé en 533 par les jurisconsultes Tribonien, Théophile et Dorothée, sur l'ordre de Justinien.

Institution de la religion chrétienne, livre célèbre de Calvin, exposant dans une langue simple et nette les doctrines des protestants français. Dans la pensée du réformateur, le protestantisme n'est ni une philosophie ni une religion, mais simplement un retour à l'Ecriture interprétée par la conscience de chacun (écrit en latin en 1535; publié en français en 1541).

Institution oratoire (*l'*), ouvrage de Quintilien, renfermant un plan d'études complet pour former un orateur et qui est aussi, par certains côtés, un cours d'éducation, de morale et de littérature. Il défend le style simple et sincère contre la subtilité de Sénèque. Le livre X est un curieux résumé des littératures grecque et romaine.

Institutions divines, principal ouvrage de Lactance, dirigé contre le polythéisme et la philosophie païenne; écrit avec une grande pureté de style (IVe s.).

INSUBRES, peuple de la Gaule lyonnaise, dont une tribu passa en Italie et fonda Milan.

INSULINDE. V. MALAISIE.

Intelligence (*De l'*), par Taine, ouvrage philosophique où se trouvent développés le système phénoméniste de l'auteur et ses théories sensationnistes sur la connaissance.

INTERLAKEN [*in'ter, ken'*], comm. de Suisse (Berne), au pied des Alpes Bernoises, entre les lacs de Thoune et de Brienz; 3.700 h. Station d'été très fréquentée.

Intimé (*l'*), personnage des *Plaideurs*, comédie de Racine. C'est lui qui plaide en faveur du chien Citron, accusé du meurtre d'un chapon du Maine.

Introduction à la vie dévote, par saint François de Sales (1608), ouvrage destiné à donner aux gens du monde les notions de la véritable piété. Le style est d'une grâce séduisante et fleurie.

Invalides (*hôtel des*), célèbre monument, situé à Paris, boulevard et esplanade du même nom. L'institution, due à Louis XIV, d'un hôtel royal pour le logement et l'entretien des officiers et soldats invalides, remonte à 1670. Le monument, entrepris d'abord sur les plans de Libéral Bruant, fut construit par Jules Hardouin-Mansard. L'église est surmontée d'un dôme majestueux, sous lequel ont été placés, en 1840, les restes de Napoléon Ier.

INVERNESS [*in'verness*], v. d'Ecosse septentrionale, ch.-l. de comté, sur le golfe de Moray, à l'issue du canal Calédonien; 22.000 h. Le *comté d'Inverness* a 82.000 h.

Investitures (*querelle des*), lutte entre les papes et les empereurs d'Allemagne, au sujet de la collation des titres ecclésiastiques, de 1074 à 1122. Elle fut vive surtout sous les règnes du pape Grégoire VII et de l'empereur Henri IV et aboutit au principe de la séparation des deux pouvoirs, l'investiture temporelle relevant du roi seul et l'investiture spirituelle du pape seul.

INZINZAC, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 4.967 h.

IO, fille d'Inachos, changée en génisse par Jupiter et gardée par Argus.

IOLCOS [*koss*], v. de Thessalie, d'où partirent les Argonautes pour la conquête de la Toison d'or.

IOLE, fille d'Eurytos, roi d'Œchalie, enlevée et épousée par Héraclès.

ION, petit-fils d'Hellen, fils d'Apollon et de Créuse, ancêtre mythique des Ioniens.

ION, poète athénien, né à Chio (Ve s. av. J.-C.).

IONIE, pays de l'ancienne Asie Mineure, sur la côte, entre les golfes actuels de Smyrne et de Mendelia, habitée par des Grecs émigrés; v. pr. *Milet, Samos, Ephèse, Colophon, Chio.* (Hab. *Ioniens.*) Les Ioniens, les plus intelligents et les plus hardis des Grecs, créèrent de nombreuses colonies dans la mer Egée et dans la mer Noire.

IONIENNE (*mer*), partie de la Méditerranée, qui s'étend entre l'Italie, l'Albanie et la Grèce.

IONIENNES (*îles*), groupe d'îles situées le long de la côte O. de la Grèce. Occupées depuis le XIIe siècle par les Italiens, anglaises depuis 1815, elles ont été rendues à la Grèce en 1864. Pop. 220.000 h. Les principales sont *Corfou, Zante, Céphalonie, Leucade, Théaki* (Ithaque).

IOS [*ioss*] ou **NIO,** une des Cyclades, entre Naxos et Santorin. Commerce de raisins secs.

IOWA [*aïooua*], un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-O.); 2.500.000 h. Cap. *Des Moines*. Colonisé par les Français en 1788. Céréales. Charbon.

IPHICRATE, général athénien, né à Rhamnonte. Il imagina un armement nouveau, créa les peltastes et fut vainqueur des Spartiates en 390 (vers 415-vers 353 av. J.-C.).

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Son père, chef des Grecs assemblés contre Troie, la sacrifia à Diane afin d'obtenir la protection des dieux qui retenaient par des vents contraires la flotte hellène en Aulide. Suivant une autre tradition, la déesse substitua à Iphigénie une biche et emmena la jeune fille en Tauride, où elle devint sa prêtresse.

Iphigénie en Aulide, tragédie posthume d'Euripide (405 av. J.-C.), un des chefs-d'œuvre de ce poète, que Racine a imité.

Iphigénie en Aulide, tragédie en cinq actes et en vers de Racine, proclamée par Voltaire un des chefs-d'œuvre de la scène française (1674).

Iphigénie en Aulide, tragédie-opéra en trois actes, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck (1774), la première des grandes œuvres que le compositeur ait données en France.

Iphigénie en Tauride, tragédie d'Euripide; scènes admirables (fin du Ve s. av. J.-C.).

Iphigénie en Tauride, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de Guillard, musique de Gluck (1779); musique d'une pureté et d'un charme inexprimables.

Iphigénie en Tauride, tragédie en vers de Gœthe, chef-d'œuvre de style et de poésie; représentée à Berlin en 1786.

IPSUS [*suss*], bourg de l'ancienne Phrygie, où fut livrée une grande bataille entre les généraux d'Alexandre le Grand (301 av. J.-C.). Antigone y fut vaincu et tué par Séleucos et Lysimaque.

IPSWICH [*ouitch'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Suffolk-Est; 87.000 h.

IQUIQUE [*ikiké*], port du N. du Chili; 46.000 h. Exportation des nitrates d'Atacama.

IQUITOS [*ikitoss*], v. du Pérou, port actif sur l'Amazone; 20.000 h. Chapeau de paille.

IRAK ou **MÉSOPOTAMIE,** royaume de Syrie, sous mandat britannique de 1920 à 1930, comprenant les régions arrosées par le Tigre et l'Euphrate (Mésopotamie), y compris Mossoul, et correspondant à la Babylonie et l'Assyrie anciennes; 370.000 km², 2.900.000 h. Cap. *Bagdad*; v. pr.

Bassora, *Kerbela*, *Mossoul*, *Souleïmanyé*. Ruines de *Babylone*, de *Ninive*. Pétroles. Dattes, céréales, laines, peaux et cuirs.

IRAK-ARABI, région du royaume d'Irak, dans le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate.

IRAN, plateau montagneux d'Asie s'étendant sur l'Arménie, la Perse, l'Afghanistan et le Baloutchistan. C'est le nom officiel de la PERSE (V. ce nom), dont les habitants (*Iraniens*) sont une branche importante de la famille indo-européenne (Perses, Mèdes, etc.).

IRAOUADDI, fleuve de l'Indochine, arrosant la Birmanie du N. au S. et se jetant dans l'océan Indien par un vaste delta; 2.000 kil.

IRÈNE, impératrice de Byzance à deux reprises (780-790 et 792-802), morte en 803 en exil, célèbre par son dévouement à la foi orthodoxe et au culte des images.

Irène, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers (1778); la dernière qu'il ait écrite.

IRÉNÉE (*saint*), évêque de Lyon, martyrisé au début du IIIe siècle.

IRETON [*aïe^r^t'n*] (Henri), général anglais, né à Attenborough, gendre de Cromwell, un des adversaires les plus acharnés de Charles Ier (1611-1651).

IRIARTE (Thomas *de*), fabuliste espagnol, né à Ténériffe (1750-1791).

IRIS [*riss*], messagère des dieux, changée par Junon en arc-en-ciel, représentée avec des ailes.

IRKOUTSK, v. de Russie, ch.-l. de la région de Sibérie orientale, sur l'Angara, auprès du lac Baïkal; 100.000 h. Région minière.

IRLANDE, une des îles Britanniques, limitée par le canal du Nord au N.-E., le canal Saint-George au S.-E. et l'océan Atlantique sur les autres points.

Terre granitique, marécageuse, parfois boisée, sous un climat égal et brumeux, réchauffé par le Gulf-Stream. Magnifiques pâturages. Richesses minérales. Le Shannon est le principal cours d'eau. L'Irlande, peuplée par les Celtes, fut convertie au christianisme au Ve siècle. L'Angleterre commença la conquête de l'Irlande au XIIe s., ne l'acheva qu'au XVIIe et la soumit peu à peu.

Protestante, elle persécuta cruellement l'Irlande catholique. La plus grande partie des terres furent confisquées au profit des seigneurs anglais qui exploitèrent durement le pays. En 1800, l'*Acte d'Union* (V. UNION), aggrava la situation des Irlandais. Ceux-ci n'ont cessé de protester pendant tout le XIXe siècle (V. HOME RULE, FENIANS). Grâce à O'Connell et au ministre anglais Gladstone, ils obtinrent quelques concessions. Enfin, le 6 décembre 1921, l'Irlande obtint la reconnaissance de son indépendance. Une grande partie de l'Ulster constitua l'Irlande du Nord, cap. *Belfast* (13.564 km², 1.256.000 h.), et continue à faire partie du Royaume-Uni d'Angleterre et Irlande du Nord. L'autre partie, la plus considérable, avec 68.895 km² et 3 millions d'h., constitue un Etat libre, **Eire**, soumis au régime des dominions. Cap. *Dublin*.

IRLANDE (*mer d'*), bras de mer, formé par l'Atlantique, entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

IRLANDE (**Nouvelle-**). V. NOUVELLE-IRLANDE.

IRMINSUL ou **IRMINO**, idole des anciens Saxons, qui lui avaient élevé une statue sur la montagne d'Eresberg, sous les traits d'Arminius.

IROISE (*canal des Irois* ou *Irlandais* ou), passage entre les îles de Sein et d'Ouessant. Dangereux et nombreux écueils.



Iroquois.

IROQUOIS, nom général donné par les Européens à six groupes d'Indiens peaux-rouges établis au S.-E. des lacs Erié et Ontario.

(*Phot. Forbin, Larousse.*)

IRTYCH, riv. de Sibérie, affl. de l'Obi; 3.712 kil.

IRUN [*iroun'*], v. d'Espagne, prov. de Guipuzcoa, sur la Bidassoa, vis-à-vis d'Hendaye; 9.000 h.

IRVING [*œ^r^vign'*] (Washington), écrivain américain, né à New-York, auteur d'ouvrages historiques et du *Livre d'esquisses* (1783-1859).



W. Irving.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, sauvé par un ange au moment où son père allait le sacrifier; il épousa Rebecca, dont il eut Jacob et Esaü.

ISAAC Ier, **Comnène**, empereur d'Orient de 1057 à 1059; — ISAAC II, *l'Ange*, empereur en 1185, détrôné par son frère Alexis en 1195, rétabli en 1203 par les croisés et renversé de nouveau six mois après (1204).

ISABEAU DE BAVIÈRE, fille d'Etienne II, duc de Bavière, reine de France, femme de Charles VI. Frivole et cupide, plusieurs fois régente pendant la folie de son mari elle livra la France aux Anglais (traité de Troyes, 1420) [1371-1435].

ISABELLE ou **ÉLISABETH** (*sainte*), sœur de saint Louis, fondatrice du monastère de Longchamp, née à Paris (1225-1270).

ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel. Elle épousa Edouard II, roi d'Angleterre (vers 1292-1358).

ISABELLE Ire, **la Catholique**, reine de Castille, née à Madrigal. Son mariage avec Ferdinand d'Aragon réunit sous le même sceptre les couronnes d'Aragon et de Castille et facilita l'unité de l'Espagne, qui fut complétée par la chute du royaume maure de Grenade en 1492. Elle favorisa l'Inquisition et soutint constamment son ministre Ximénès (1451-1504). V. FERDINAND.



Isabelle la Catholique.

Isabelle la Catholique (*ordre royal d'*), institué en Espagne par Ferdinand VII, en 1815, pour récompenser les services rendus à la couronne. Ruban blanc moiré, avec une raie jaune de chaque côté.

ISABELLE II (Marie-Louise), fille de Ferdinand VII, née à Madrid, reine d'Espagne en 1833, détrônée en 1868 par un complot militaire (1830-1904).

ISABEY (Jean-Baptiste), peintre miniaturiste français, né à Nancy (1767-1855). Il fut le peintre favori des *Incroyables* et de la société impériale; — Son fils, EUGÈNE-LOUIS-GABRIEL, né à Paris, peintre d'histoire et de paysage (1804-1886).



Isabey.

ISAÏE ou **ÉSAÏE**, conseiller du roi d'Israël Ezéchias, le premier des quatre grands prophètes juifs au VIIIe s. av. J.-C., auteur du *Livre d'Isaïe*, remarquable par la vigueur du style et l'éclat de la poésie.

ISAMBERT (François-André), jurisconsulte et homme politique fr., né à Aunay (1792-1857).

ISAR, riv. d'Allemagne, née dans le Tyrol; arrose Munich, et se jette dans le Danube (r. dr.); 350 kil.

ISAURE (Clémence), dame toulousaine du XIVe siècle qui aurait fondé les *Jeux floraux*. La critique moderne a démontré la fausseté de cette légende.

ISAURIE, anc. contrée d'Asie Mineure, sur la côte méridionale, en face de Chypre.

ISBERGUES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 4.030 h. Fonderies et aciéries.

ISBOSETH, fils et successeur de Saül, tué après deux ans de règne.

ISCARIOTE, surnom donné à l'apôtre Judas qui était né à Iscarioth, à l'E. de Samarie.

ISCHIA [*iskia*], île volcanique d'Italie, à l'entrée du golfe de Naples. Ruinée par un tremblement de terre en 1883. Le port d'Ischia a 8.800 h.

ISÉE, orateur grec. Il tint à Athènes une école de déclamation, où il eut pour élève Démosthène (IVe s. av. J.-C.).

ISEGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 15.000 h. Chaussures, brosserie.

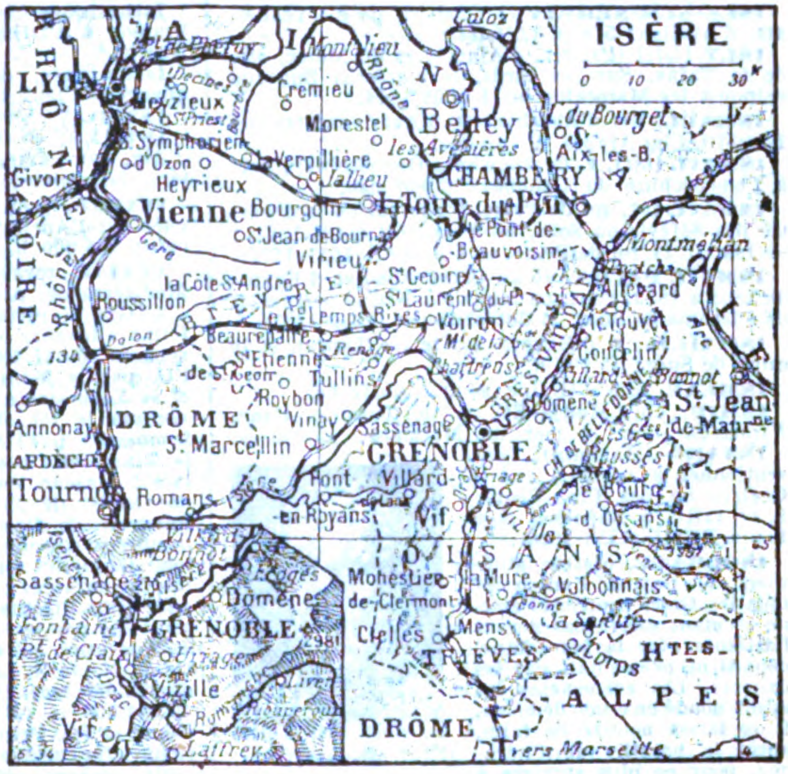
ISELIN (Henri-Frédéric), statuaire français, né à Clairegoutte (Haute-Saône) [1826-1905].

ISEO (*lac d'*), lac d'Italie, en Lombardie, traversé par l'Oglio. Tire son nom de la petite ville d'*Iseo*, sur ses bords (3.000 h.).

ISERAN, massif et col des Alpes Grées. Le col (2.769 m.) fait communiquer les vallées françaises de l'Arc et de l'Isère.

ISÈRE, riv. de France, arrose Moutiers, Grenoble, et se jette dans le Rhône (riv. g.); 290 kil.

ISÈRE, dép. formé par divers pays du Dauphiné; préf. *Grenoble*, s.-préf. *La Tour-du-Pin*, *Vienne*, 3 arr., 45 cant., 566 comm., 572.750 h. (*Isérois* ou *Iserans*). 14e région militaire; cour d'appel et évêché à Grenoble. Ce département doit son nom à la rivière qui le traverse.



ISERLOHN, v. de Prusse (Westphalie); 30.000 h. Métallurgie, épingles.

ISIDORE DE SÉVILLE (*saint*), né à Carthagène, évêque de Séville, savant prélat (vers 560-636). Il donna à l'Eglise d'Espagne son organisation définitive. Auteur de traités sur les *Etymologies*, *la Propriété des mots*, etc. Fête le 4 avril.

ISIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 310 h. Ch. de f.

ISIGNY-SUR-MER, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 2.834 h. Ch. de f. Beurre renommé.

ISIS [*iziss*], déesse des Egyptiens, qui l'appelaient Sît ou Tsit, sœur et femme d'Osiris, mère d'Horus. Déesse de la médecine, du mariage, de la culture du blé, etc., elle personnifie la première civilisation égyptienne.



Isis.

ISKANDER, nom arabe d'Alexandre.

ISKANDÉROUN. V. ALEXANDRETTE.

Islam, islamisme ou **mahométisme**, nom donné à la religion des musulmans ou mahométans. L'Arabie fut le berceau de l'islamisme; le Coran, œuvre de Mahomet, fut son point de départ. Après la mort du Prophète, il s'étendit en Asie et sur les rivages de la Méditerranée, des bords de l'Indus aux rivages de l'Atlantique. Théocratique avec les quatre premiers califes orthodoxes, l'islam devient une monarchie militaire avec les Omeyyades de Damas et les Abbassides de Bagdad; mais la constitution de dynasties locales en Perse (Saffarides, Bouïdes, Ghaznévides, Seldjoukides), détruit peu à peu la puissance du califat, qui disparaît en 1242; chacun des pays musulmans vit désormais indépendant, tandis que l'islam s'étend peu à peu à l'Ouest et au Sud sur les confins de la Chine, l'Inde, l'Afrique centrale. A l'Occident, la bataille de Poitiers, gagnée par Charles-Martel, avait arrêté dès 732 les progrès des musulmans; mais ceux-ci ne furent expulsés d'Espagne qu'au XVe siècle, tandis que se fondait le puissant Empire turc de Constantinople. Depuis ce temps, le domaine de l'islam est resté à peu près stationnaire, offrant les obstacles les plus redoutables, surtout en Afrique, au progrès de la colonisation européenne. C'est pour mieux comprendre le texte sacré que les premiers croyants fondèrent la grammaire; c'est du Coran que sortit la jurisprudence; c'est enfin dans le Coran que les institutions politiques et sociales trouvèrent le point d'appui de leur développement.

L'organisation de l'Etat musulman était la suivante : au sommet de la hiérarchie un *calife*, chef des croyants, ayant droit de vie et de mort sur ses sujets, juge suprême dans les questions de dogme; au-dessous, des ministres (dont le premier avait le titre de *vizir*), des *ommâl* pour représenter le chef des croyants dans les provinces, des généraux chargés de le défendre contre les infidèles, des *cadis* pour assurer le bon fonctionnement de la justice, des *imâms* chargés de réciter à la mosquée les cinq prières quotidiennes. Le *muezzin* est chargé d'appeler du haut du minaret les fidèles à la prière.

Le droit musulman a une base essentiellement religieuse. Les codes s'occupent de la purification, de la prière légale, des funérailles, de la dîme et de l'aumône, du jeûne légal, du pèlerinage à La Mecque, des transactions commerciales, des successions, du mariage et du divorce, de la foi, des délits, de la justice, du pouvoir temporel et spirituel des rapports du sujet avec son souverain, etc. Il y a donc, à la fois, des matières civiles et religieuses; celles-ci pénètrent les premières et les expliquent.

Le monde musulman a eu ses grammairiens, ses poètes, ses historiens, ses voyageurs, ses géographes, ses astronomes et mathématiciens.

ISLANDE (« *Pays de glace* »), grande île de l'Europe, dans l'océan Arctique; 102.819 km²; 110.000 h. (*Islandais*). Cap. *Reykjavik*. Pêcheries importantes (morue); élevage du mouton. L'Islande, république indépendante de 930 à 1262, puis réunie à la Norvège et ensuite au Danemark; en 1918, royaume neutre, gouverné par le roi de Danemark, est depuis 1944 une république indépendante. Pays montagneux, volcanique (Hékla), côtes découpées. Climat humide et brumeux. Gisements de spath, cuivre et plomb.

ISLE, riv. de France, qui arrose Périgueux, reçoit la Dronne et se jette dans la Dordogne (riv. dr.) à Libourne; 235 kil.

ISLE-ADAM (*L'*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, sur l'Oise; 4.270 h. (*L'Islois*). Ch. de f.

ISLE-EN-DODON (*L'*), ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de St-Gaudens, sur la Save; 1.775 h.

ISLE-JOURDAIN (*L'*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne; 1.168 h. Ch. de f. (*L'Islois*).

ISLE-JOURDAIN (*L'*), ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, sur la Save; 3.535 h. (*L'Islois*). Ch. de f. Chevaux, bestiaux. Patrie de Claude Augé.

ISLE-SUR-LA-SORGUE (*L'*), ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Avignon; 6.396 h. (*L'Islois*). Ch. de f.

ISLE-SUR-LE-DOUBS (*L'*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin; 2.622 h. Ch. de f.

ISLE-SUR-SEREIN (*L'*), ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 576 h. (*L'Islois*).

ISLY [*isli*] (*l'*), riv. d'Algérie et du Maroc, affl. de la Tafna. Sur ses bords, le maréchal Bugeaud vainquit les Marocains le 14 août 1844.

ISMAËL, fils d'Abraham et d'Agar, ancêtre des Ismaélites ou Arabes. V. AGAR.

ISMAIL [*aïl*], v. de Roumanie (Bessarabie) ; port à l'embouchure du Danube; 26.000 hab.

ISMAÏL Ier, roi de Perse, fondateur de la dynastie des Séfévis ou Sofis, né à Ardébil (1486-1524) ; — ISMAÏL II, roi de Perse, né à Ardébil (1551-1577).

ISMAÏL PACHA, né au Caire, khédive d'Egypte de 1863 à 1879. Sous son règne eut lieu le percement de l'isthme de Suez. Il dut abdiquer (1830-1895).

ISMAÏLIA, v. d'Egypte, sur le lac Timsah et le canal de Suez; 15.000 h.

ISMÈNE, fille d'Œdipe, sœur d'Antigone.

ISMID, auj. **Kodja-Eli**, v. de Turquie, l'anc. *Nicomédie*, sur la mer de Marmara; 15.000 h.

ISNARD (Maximin), Conventionnel girondin, né à Grasse, un des Cinq-Cents; il se rallia à Napoléon et à Louis XVIII (1755-1825).



Isocrate.

ISOCRATE, orateur athénien. Il prêcha l'union de tous les Grecs contre la Perse, ne reculant même pas devant l'alliance avec la Macédoine, dont il ne pressentait pas les dangers. Les événements lui ayant donné un cruel démenti, il se laissa mourir de faim, après la bataille de Chéronée, pour ne plus survivre à l'asservissement de la Grèce (436-338 av. J.-C.). On lui doit un magnifique *Panégyrique* d'Athènes.

ISONZO, fl. d'Italie, qui naît dans le massif alpestre du Terglou, arrose Gorizia, Gradisca et se jette dans le golfe de Trieste; 180 kil. Nombreux combats sur ses bords, pendant la Grande Guerre.

ISPAHAN, v. de l'Iran, au S. de Téhéran, ancienne capitale du pays; 80.000 h. Soieries, armes.

ISRAËL, nom donné à Jacob (V. ce nom) après sa lutte contre l'ange. — Par ext. nom donné au peuple juif, descendant d'Israël V. ISRAÉLITES.

ISRAËL (*royaume d'*). V. PALESTINE.

Israël (*Histoire du peuple d'*), par E. Renan (1887-1893), où l'auteur a cherché à reconstituer l'histoire politique et sociale du peuple juif.

ISRAÉLITES, descendants de Jacob ou *Israël*, appelés aussi Juifs ou Hébreux.

ISRAELS (Joseph), peintre hollandais, né à Groningue (1824-1911), interprète des milieux populaires.

ISSACHAR [*kar*], l'un des douze fils de Jacob; donna son nom à l'une des tribus (*Bible*).

ISSERVILLE-LES-ISSERS, comm. d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou; 14.950 h.

ISSIGEAC [*jak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 840 h. Ch. de f.

ISSOIRE, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme), sur la Couze, affl. de l'Allier; 6.420 h. (*Issoriens*). Ch. de f.; à 48 kil. S. de Clermont. Belle église romane. Dentelles. Patrie du chancelier Duprat. — L'arr. a 9 cant., 117 comm., 64.460 h.

ISSOS [*issoss*], anc. ville de l'Asie Mineure (Cilicie), au fond du golfe Issique, où Darius Codoman fut vaincu par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C., et où Septime-Sévère battit Pescennius Niger en 194 apr. J.-C.

ISSOUDUN, ch.-l. d'arr. (Indre), arr. de Châteauroux; 11.684 h. (*Issoldunois* ou *Issoudunois*). Ch. de f. Mégisserie, parchemin.

IS-SUR-TILLE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 3.035 h. Ch. de f.

ISSY-LES-MOULINEAUX, comm. du départ. de la Seine, arr. de Sceaux; 44.090 h. (*Issinois*). Ch. de f. Chaux, munitions.

ISSY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1.662 h.

ISTANBUL [*an'boul*]. V. STAMBOUL.

ISTER [*istèr*], nom ancien du Danube.

Isthmiques (*jeux*), jeux de la Grèce, qui se célébraient à l'isthme de Corinthe en l'honneur de Neptune.

Isthmiques, odes de Pindare, consacrées aux vainqueurs des jeux Isthmiques.

ISTIP. V. SHTIP.

ISTRES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur l'étang de Berre; 7.034 h. (*Istrens* [au fém. *Istrenques*]). Salines. Ch. de f. Aviation.

ISTRIE, prov. d'Italie, presqu'île calcaire, baignée par l'Adriatique qui y forme le golfe de Quarnero; 295.000 h. (*Istriens*). Cap. *Pola*.

ITALIE, royaume de l'Europe méridionale, entre Méditerranée, Alpes et Adriatique. Cap. *Rome*.

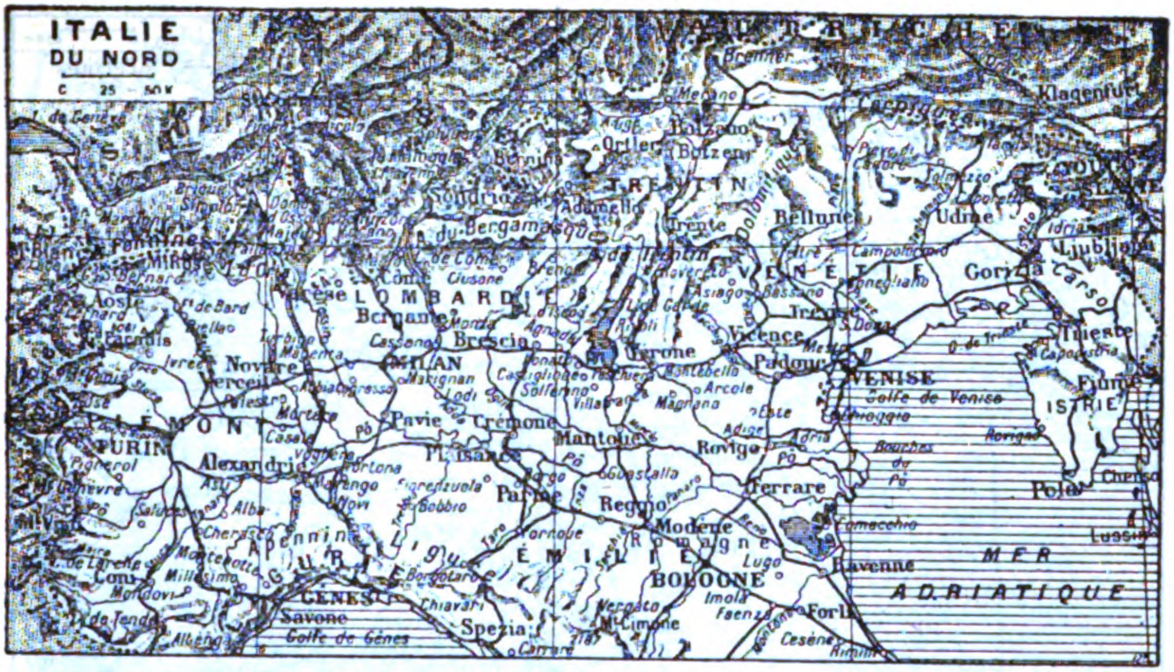
I. GÉOGRAPHIE. L'Italie est une péninsule de forme allongée, bordée au N. par les Alpes qui la séparent de la France, la Suisse et l'Allemagne, à l'O. par la Méditerranée, à l'E. par l'Adriatique et la Yougoslavie, au S. par la mer Ionienne. Arrosée par le Pô, dont la vallée fertile constitue la Lombardie, par l'Adige, l'Arno et le Tibre, elle possède de grands lacs : Majeur, de Côme, d'Iseo, de Garde, de Trasimène ou de Pérouse, de Bolsena. Des caps nombreux découpent ses côtes, le long desquelles sont des îles, parfois importantes : Sicile, Sardaigne, Elbe, Ischia. Le relief est constitué par les Alpes au N., et les Apennins, qui sillonnent l'Italie du N. au S. La superficie est de 312.000 km², la population de 42.500.000 h. (*Italiens*). Climat chaud et sec. Principales productions : fer, soufre, marbre, mercure; céréales, vin, huile, oranges, citrons. L'Italie est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi et à ses ministres. Le pouvoir législatif, à deux Chambres : un Sénat nommé par le roi et une Chambre de députés choisis notamment parmi les représentants des corporations sous le contrôle d'un Grand Conseil fasciste.



Armoiries de l'Italie.

II. HISTOIRE. L'histoire de l'Italie se confond avec celle de Rome (v. ce mot) jusqu'en 395 apr. J.-C. A cette époque, lors du partage de l'Empire par Théodose, l'Occident, dans lequel était enclavée l'Italie, échut à Honorius. Survinrent les invasions barbares : Odoacre se proclama roi de la Péninsule en 476, après avoir mis fin à l'Empire d'Occident en détrônant Romulus Augustule, le dernier empereur. En 493, Théodoric conquit, avec ses Ostrogoths, toute l'Italie; mais, à sa mort, la décadence du vaste empire qu'il avait fondé fut rapide. A la domination des Goths succéda celle des empereurs de Byzance, qui se firent représenter en Italie par un exarque siégeant à Ravenne. Dès 568, les Lombards, conduits par Alboïn, envahirent la Péninsule, et la partagèrent en un certain nombre de duchés. Ce pays comptait alors trois capitales : Pavie, siège de la domination lombarde; Ravenne, siège de l'exarchat byzantin; Rome, résidence des papes. Au VIIIe siècle, grâce à la protection des souverains carolingiens, se constituait l'État pontifical. Au XIIe siècle, les papes et les villes lombardes s'unirent contre l'Allemagne (V. INVESTITURES [*querelle des*]) ; mais, lorsque les guelfes eurent triomphé des gibelins, l'Italie, délivrée des empereurs, demeura en proie aux rivalités locales. Florence, Pise, Lucques, Gênes, Venise, républiques puissan-

(*Phot. Alinari.*)



tes, dominaient au N. Au S., le royaume de Naples était disputé entre Français, Aragonais et Allemands. Au XVe et au XVIe siècle, pendant les *guerres d'Italie*, la Péninsule servit de champ de bataille aux Français, aux Espagnols, aux Allemands; finalement, la France, au traité de Cateau-Cambrésis, renonça à ses prétentions au delà des Alpes, et les Espagnols, héritiers de Charles-Quint en Italie, restèrent les maîtres, et cela pendant deux siècles. Les efforts des princes étrangers imposés à l'Italie par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt (1714), de Vienne (1738), etc., ne purent lui donner ce qui lui manquait : l'unité. Cependant, il se formait dans le nord de l'Italie une domination plus puissante que les autres, celle des ducs de Savoie, qui étendaient peu à peu leur autorité sur le Piémont, la Lombardie et la Sardaigne, et prenaient le titre de roi (1713). Les guerres de la Révolution française aboutirent en 1797 à la fondation de la république Cisalpine, qui devint en 1806 le royaume d'Italie; mais les traités de 1815 rendirent la Lombardie à l'Autriche qui, malgré des tentatives d'insurrection nationale poursuivies avec l'appui du roi de Sardaigne, la conserva jusqu'en 1859. Alors, à la suite d'une courte guerre, Napoléon III la lui enleva et la donna à la Sardaigne, dont le roi, Victor-Emmanuel II, réalisa, de 1859 à 1870, l'unité italienne préparée par Cavour (conquête du royaume de Naples, de l'Etat pontifical, de Rome; acquisition de la Vénétie). Depuis lors, l'Italie n'a cessé de développer ses ressources économiques et militaires; elle s'est créé un empire colonial en Afrique (Erythrée, Somalie italienne, Libye), accru en 1936 par la conquête de l'Ethiopie; à la suite de la Grande Guerre, elle a acquis le Trentin et Trieste, puis Fiume en 1924. En 1922 (marche de la milice fasciste sur Rome), Mussolini a instauré un régime autoritaire. En 1939 l'Italie s'est adjoint l'Albanie. En 1940 elle est entrée en guerre contre la France, l'Angleterre, puis la Grèce; en 1941 a annexé la Dalmatie; en 1943 a signé l'armistice avec les Alliés.

III. LITTÉRATURE. Elle apparaît au XIIIe siècle et dès le XIVe, compte trois de ses plus grands noms: Dante, Pétrarque, Boccace. Le XVe est surtout un siècle d'érudition et d'humanisme. Le XVIe est, après le XIVe, la plus belle époque de la littérature italienne, avec l'Arioste, le Tasse, Machiavel. Le XVIIe siècle est plus célèbre par ses savants que par ses littérateurs. Le XVIIIe renouvelle le théâtre avec Alfieri et Goldoni. Le XIXe est représenté par des poètes et des romanciers : Foscolo, Manzoni, Leopardi, et plus récemment Carducci et d'Annunzio.

IV. BEAUX-ARTS. Aucun pays n'offre une série de maîtres plus illustres, dans toutes les branches de l'art, que l'Italie. L'architecture a été représentée par Brunelleschi, Alberti, Bramante, Serlio, Servandoni; la sculpture par Nicolas et Andrea de Pise, Ghiberti, Verrocchio, Luca et Andrea della Robbia, Michel-Ange, Cellini, le Bernin, Canova; la peinture par Cimabue, Giotto, Taddeo Gaddi, Orcagna, Fra Angelico, Lippi, Pollaiuolo, Botticelli, Ghirlandajo, Mantegna, Bellini, L. de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, del Sarto, le Corrège, le Titien, Giorgione, le Caravage, le Tintoret, Véronèse, les Carrache, le Guide, l'Albane, Tiepolo, Guardi; la musique par les Gabrieli, Merulo, Palestrina, Monteverde, Cavalli, Frescobaldi, Carissimi, Scarlatti, Corelli, Pergolèse, Cherubini, Spontini, Rossini, Donizetti.

Italie (*Histoire d'*), par Guichardin (1561). C'est le récit, impartial et impersonnel, des événements dont l'Italie fut le théâtre de 1494 à 1526.

Italie (*Voyages en*), par H. Taine (1866). Belles descriptions, dans un style éclatant, un peu tendu.

Italienne à Alger (*l'*), opéra bouffe, poème d'Arelli, musique de Rossini, gaie et vive (1813).

Italiens (*théâtre des*), troupe d'acteurs ou chanteurs italiens qui, depuis le XVIIe siècle, s'installèrent à Paris en divers théâtres, en dernier lieu à la salle Ventadour, jusqu'à sa disparition en 1878.

ITALIOTES, populations primitives de l'Italie centrale : *Latins, Ombriens, Samnites*, etc.

I-TCHANG [*an'gh*], v. de Chine (Hou-pé) ; 110.000 h.

ITHAQUE, une des îles Ioniennes, aujourd'hui *Théaki*. D'après les poèmes homériques, Ulysse y régnait quand il partit pour le siège de Troie. La ville prise, il erra encore dix ans sur les flots avant de rentrer à Ithaque, où il retrouva Pénélope.

ITHOME (*mont*), mont fortifié, en Messénie, longtemps le siège de la résistance que les Messéniens opposèrent aux Lacédémoniens.

Itinéraire de la Grèce, par Pausanias, le répertoire archéologique le plus utile de l'antiquité.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, par Chateaubriand (1811) ; récit d'un voyage en Grèce, à Constantinople et en Palestine, où l'écrivain déploie son érudition et son amour de l'antiquité.

ITON, riv. de France, qui arrose Evreux, et se jette dans l'Eure (riv. g.) ; 118 kil.

ITURBIDE [*itourbidé*] (Augustin), général mexicain, né en 1783 à Valladolid (Mexique). Proclamé empereur en 1822, il fut fusillé en 1824.

ITURÉE, pays de l'anc. Asie, au N.-E. de la Palestine. (Hab. *Ituréens*.)

ITUZAINGO [*itouzaïn'go*], localité de la prov. de Corrientes (Argentine). Victoire sur les Brésiliens (1827) qui décida de l'indépendance de l'Uruguay.

ITZEHOE, v. de Prusse (Slesvig) ; 18.000 h.

IULE. V. ASCAGNE et JULIA (*gens*).



IVAN Ier, grand-duc de toutes les Russies de 1328 à 1341; — IVAN II, son fils, grand-duc de 1353 à 1359; — **IVAN III**, grand-duc de Russie, surnommé *le Bon;* il ruina la domination tartare, et régna de 1462 à 1505; — IVAN IV, *le Terrible*, prit le premier le titre de tsar, mérita le surnom de « Grand rassembleur de la terre russe », et régna de 1533 à 1584; — IVAN V, tsar de 1682 à 1696; — IVAN VI, tsar en 1740, détrôné par Elisabeth, et mis à mort sous le règne de Catherine II, en 1764.

Ivanhoe, roman historique de Walter Scott, où est mise en lumière la rivalité entre Saxons et Normands, qui a suivi la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant (1820).

IVANOVO, v. de Russie, au N.-E. de Moscou; 215.000 h. Centre textile. Ch.-l. de la région d'Ivanovo, qui compte 4.500.000 h.

IVIÇA, IVICE, formes françaises de **Ibiza**.

IVRÉE, v. d'Italie (prov. de Turin), sur la Doire Baltée; 11.300 h. Vins, soie.

IVRY-LA-BATAILLE, bourg du dép. de l'Eure, arr. d'Evreux, sur l'Eure; 1.400 h. (*Ivryens*). Ch. de f. Celluloïd. Henri IV y vainquit Mayenne et les Ligueurs en 1590. Avant la bataille, il cria à ses troupes : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. »

IVRY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. du dép. de la Seine, arr. de Sceaux; 44.860 h. (*Ivryens*). Ch. de f Hospice d'incurables. Industries chimiques.

IXELLES, en flam. **Elsene**, comm. de la Belgique (Brabant), faubourg de Bruxelles; 88.000 h.

IXION, roi des Lapithes, auquel Jupiter avait accordé asile dans l'Olympe. Ayant manqué de respect à Junon, il fut précipité par le maître des dieux dans les Enfers et condamné à être attaché à une roue enflammée tournant éternellement.

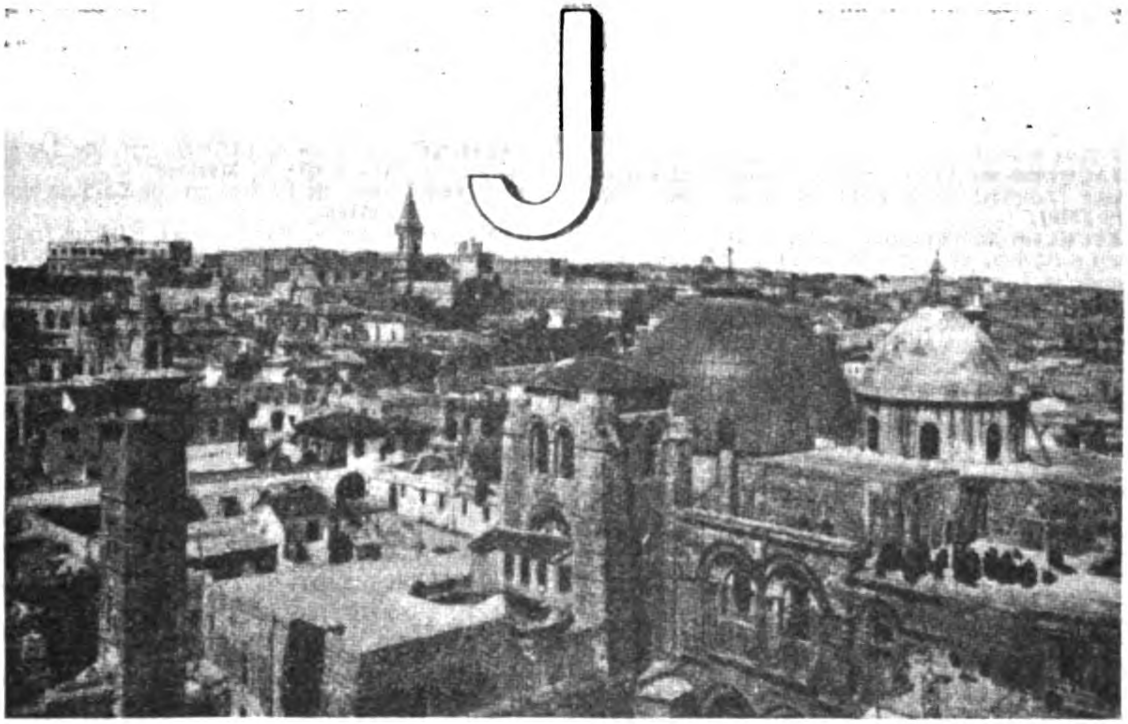
IZERNORE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 563 h. Restes gallo-romains.

IZEURE, comm. de l'Allier (arr. de Moulins); 7.575 h. Chapellerie, poterie.

IZIEUX, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 9.725 h. Soie artificielle, forges.

IZMIR, nom turc de **Smyrne**.

J



JÉRUSALEM.

JABLOCHKOV (Paul), physicien russe, né à Serdobsk; s'est signalé par ses travaux sur la lumière électrique (1847-1894).

JABLONEC. V. IABLONEC.

JACA, v. forte d'Espagne (Aragon); 5.000 h. C'est l'ancienne capitale du royaume de Sobrarbe.

JACCOUD (François-Sigismond), médecin français, né à Genève (1830-1913).

Jack, roman de mœurs, d'Alphonse Daudet; œuvre d'une tristesse profonde (1876).

JACKSON [*djaksᵉn*] (Andrew), homme d'Etat américain, né à Waxhaw (Caroline du Nord), président des Etats-Unis en 1829 et 1837 (1767-1845).

JACKSONVILLE, v. des Etats-Unis (Floride), sur le Saint-John; 130.000 h.

JACMEL, port de la république d'Haïti; 10.000 h.

JACOB, patriarche hébreu, fils d'Isaac et de Rébecca, père de 12 fils, qui ont fondé les 12 tribus d'Israël. Comme il fuyait la colère de son frère Esaü, qu'il avait dépouillé par ruse de son droit d'aînesse, en le lui achetant au prix d'un plat de lentilles, il arriva dans un lieu désert où il s'endormit et vit une échelle dont le pied s'appuyait sur la terre et dont le haut touchait au ciel. Des anges montaient et descendaient le long de cette échelle, et, en même temps, Dieu prédisait à Jacob que sa postérité serait nombreuse comme les grains de poussière de la terre. Au bout de quatorze ans, il revint en Chanaan et, chemin faisant, il eut à soutenir contre un ange un combat dont il sortit vainqueur; il reçut alors le nom d'*Israël* (*fort contre Dieu*). Il finit ses jours en Egypte, où son fils Joseph était devenu ministre du pharaon.

JACOBI [*ia*] (Jean-Georges), poète allemand, né à Dusseldorf (1740-1814); — Son frère, FRÉDÉRIC-HENRI, philosophe, né à Dusseldorf, apôtre d'une philosophie du sentiment (1743-1819).

JACOBI (Charles-Gustave-Jacob), mathématicien allemand, né à Potsdam (1804-1851).

Jacobins (*club des*), fameux club révolutionnaire, qui tenait ses séances dans l'ancien couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris. Les Jacobins, qui se réunirent dès octobre 1789, furent parmi les plus exaltés des révolutionnaires, et soutinrent jusqu'au bout le comité de Salut public et Robespierre; fermé en 1794, après le 9-Thermidor.

Jacobites, sectaires monophysites de Syrie et de Mésopotamie, qui tirent leur nom de Jacob ou Jacques Baradée, évêque d'Antioche au VIᵉ siècle.

Jacobites, nom donné en Angleterre, après la révolution de 1688, aux partisans de Jacques II (en lat. *Jacobus*) et de la maison des Stuarts.

JACOBS [*ia*] (Chrétien), philologue allemand, né à Gotha (1764-1847); éditeur de l'*Anthologie grecque*.

JACOPONE DA TODI, ascète et poète italien, né à Todi (1230-1306), auteur de strophes d'un mysticisme enflammé.

JACOTOT (Jean-Joseph), éducateur français, né à Dijon. Il créa la méthode d'*enseignement universel* (1770-1840).

JACQUAND (Claudius), peintre français, né à Lyon (1805-1878).

JACQUARD (Joseph-Marie), mécanicien français, né à Lyon, inventeur du métier à tisser qui porte son nom (1752-1834)



Jacquard.

JACQUE (Charles), peintre et graveur français, né à Paris; auteur de belles eaux-fortes, dont les sujets sont pris en général dans la vie des champs (1813-1894).

JACQUELINE, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, né à La Haye (1401-1436).

JACQUEMART (Jules-Ferdinand), graveur français, né à Paris (1837-1880).

JACQUEMONT (Victor), voyageur et naturaliste français, né à Paris, célèbre par son exploration de l'Inde anglaise et du Tibet (1801-1832).

Jacquerie, nom que l'on donne au soulèvement des paysans ou *Jacques* de l'Ile-de-France contre la noblesse, qui éclata le 28 mai 1358, jour de la Fête-Dieu, à la suite des misères de l'invasion pendant la captivité du roi Jean. Elle fut réprimée par les nobles avec une impitoyable sévérité. Le mot de *Jacquerie*, un peu détourné de son véritable sens historique, sert à caractériser toute révolte où les exécutions arbitraires jouent le principal rôle.

JACQUES (*saint*), dit **le Majeur,** né à Bethsaïde, fils de Zébédée, frère de saint Jean l'Evangéliste, un des douze apôtres; martyr en l'an 44. Fête le 25 juillet.

JACQUES (*saint*), dit **le Mineur,** fils de Cléophas, un des douze apôtres, que la tradition re-

(*Phot. Larousse.*)

garde comme le premier évêque de Jérusalem; tué en 62. Fête le 1er mai.

JACQUES (*saint*), évêque de Nisibe, un des plus grands docteurs de l'Eglise syriaque (270-350).

Jacques de l'Épée (*ordre de* **Saint-**). V. SAINT-JACQUES-DE-L'ÉPÉE.

JACQUES de Vitry, prélat, historien et prédicateur français, né à Vitry-sur-Seine (vers 1180-vers 1240).

JACQUES de Voragine (*le bienheureux*), hagiographe italien, né à Voragine, près de Gênes, auteur de la *Légende dorée* (vers 1228-1298).

JACQUES ou **JAYME Ier**, roi d'Aragon de 1213 à 1276, né en 1208 ; — JACQUES II, roi d'Aragon de 1291 à 1327, né en 1260.

JACQUES Ier (Stuart), roi d'Ecosse de 1406 à 1437, né en 1394; — JACQUES II, roi d'Ecosse de 1437 à 1460, né en 1430; — JACQUES III, roi d'Ecosse de 1460 à 1488, né en 1451; — JACQUES IV, roi d'Ecosse de 1488 à 1513, né en 1473; — JACQUES V, roi d'Ecosse de 1513 à 1542, né en 1512; se signala par la fidélité de son alliance avec la France, et fut le père de Marie Stuart.

JACQUES Ier (*Jacques VI d'Ecosse*), fils de Marie Stuart, né à Edimbourg en 1566, roi d'Ecosse en 1567, roi de Grande-Bretagne de 1603 à 1625; se signala par son autoritarisme religieux et ses persécutions contre les dissidents anglais; — JACQUES II, fils de Charles Ier, né Saint-James, roi d'Angleterre en 1685; prince autoritaire et violent, il s'aliéna le sentiment national anglais, par sa conversion au catholicisme et son alliance avec Louis XIV; détrôné par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, en 1688, il finit sa vie en France, au château de Saint-Germain-en-Laye, après avoir vainement et par deux fois tenté une descente dans l'île avec l'aide des Français (1633-1701); — Son fils, JACQUES III ou *Jacques Stuart*, dit LE PRÉTENDANT OU LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES, né à Londres, fit plusieurs tentatives malheureuses pour recouvrer le trône (1688-1766).

Jacques Bonhomme, nom sous lequel on désigne quelquefois le paysan français, quand on veut y attacher une idée de servage et presque d'avilissement, d'individu taillable et corvéable à merci.

Jacques le Fataliste et son maître, roman de Diderot, écrit en 1774, publié en 1796, récit plein de verve, sans cesse interrompu par des épisodes variés et où l'auteur se moque du fatalisme.

JACQUOT (Georges), statuaire français, né à Nancy (1794-1874).

JADDUS ou **JEDDOA**, grand prêtre des Juifs au temps d'Alexandre, qu'il aurait, dit la tradition, reçu au temple de Jérusalem.

JADE [*iade*], golfe de la côte allemande (Oldenbourg), où est bâti le port militaire de Wilhelmshafen.

JAEN [**haèn**], v. d'Espagne (Andalousie); ch.-l. de prov.; 39.000 h.

JAFFA (anc. *Joppé*), v. et port de Palestine; 71.000 h. Oranges. Prise par Bonaparte en 1799.

Jaffa (*les Pestiférés de*), tableau de Gros (Louvre). Bonaparte, accompagné des généraux Berthier et Bessières, visite un hôpital de pestiférés (1804).

JAFFNA, v. et port de Ceylan; 45.000 h.

JAGELLONS, famille lituanienne qui a fourni des souverains à la Pologne (1386-1572), à la Bohême et à la Hongrie (XIVe-XVIe s.).

JAGGERNAUT. V. DJAGERNATH.

JAHEL ou **JAËL**, femme juive qui enfonça un clou dans la tête de Sisara, général chananéen. (*Bible*.)

JAHN (Frédéric-Louis), patriote allemand, né à Lanz. Il contribua au soulèvement de l'Allemagne contre la domination française en 1813 (1778-1852).

JAHN [*iânn'*] (Otto), philologue allemand, commenta Juvénal et Ovide, né à Kiel (1813-1869).

JAHVÉ ou **IAHVÉ** (« *Celui qui est* »), nom propre de Dieu dans la Bible.

JAÏPUR, v. de l'Inde (Radjpoutana); 145.000 h.

JAÏRE, Juif de Capharnaüm, dont Jésus ressuscita la fille (*Bible*).

JAL (Augustin), érudit français, auteur d'un utile *Dictionnaire critique*, d'un *Glossaire nautique*, etc., né à Lyon (1795-1873).

JALABERT (Charles-François), peintre portraitiste français, né à Nîmes (1819-1901).

JALAPA. V. XALAPA.

JALEY (Jean-Louis-Nicolas), statuaire français, né à Paris (1802-1866).

JALIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse, sur la Bèbre; 954 h. Marbres.

JALLIEU, comm. de l'Isère, arr. de La-Tour-du-Pin; 5.377 h. Carton.

JALOUX (Edmond), romancier et critique français, né à Marseille en 1878. Auteur de romans (*le Reste est silence*). Membre de l'Académie française.

JAMAÏQUE, l'une des Antilles, au S. de Cuba (à l'Angleterre); 11.525 km²; 1.121.000 h. (*Jamaïquains*). Ch.-l. *Kingston*. Bananes, sucre, rhum.

JAMBES, comm. de Belgique (Namur); 7.100 h.

JAMBLIQUE, romancier grec, né en Syrie, (IIe s. de notre ère), auteur des *Babyloniques*.

JAMBLIQUE, philosophe de l'école néo-platonicienne (IVe s. de notre ère).

JAMES [*djèms'*] (William), philosophe américain, né à New-York (1842-1910), un des fondateurs du pragmatisme; — Son frère HENRY, né à New-York (1843-1916), naturalisé Anglais, romancier.

JAMESTOWN [*djèms'taoun'*], ch.-l. de l'île de Sainte-Hélène, sur la côte N.-O.; 1.500 h.

JAMIN (Jules-Célestin), physicien français, né à Termes (Ardennes) [1818-1886].

JAMYN (Amadis), poète français, né à Chaource (Aube). Disciple préféré de Ronsard (1538-1585).

JANET (Paul), philosophe spiritualiste français, né à Paris (1823-1899).

JANICULE, l'une des sept collines de Rome, sur la rive droite du Tibre.

JANIN (Jules), critique littéraire fr., d'une verve étincelante, né à Saint-Etienne (1804-1874).

JANINA. V. IANINA.

Janissaires, corps d'infanterie formant la garde des sultans. Cette milice d'élite, créée au XIVe siècle, se rendit bientôt redoutable par son insubordination, faisant et déposant à son gré les sultans. Le sultan était considéré comme le père nourricier des janissaires et leurs grades étaient empruntés aux fonctions de la cuisine : une marmite était leur drapeau. A l'occasion d'une insurrection que les janissaires excitèrent en 1826, Mahmoud II prononça leur dissolution. Ils furent massacrés pour la plupart sur une place de Constantinople.

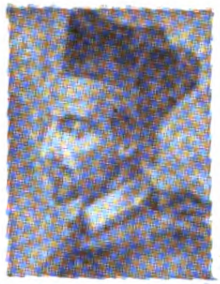


Janissaires (XVIIe siècle) : 1. 2. Soldats; 3. Aga.

Janot, type comique inventé au XVIIIe siècle par Dorvigny; ce type personnifiant la bêtise piteuse et grotesque, est resté populaire; sa façon de parler elle-même (*janotisme*) est comique par les inversions qu'il fait à tort et à travers.

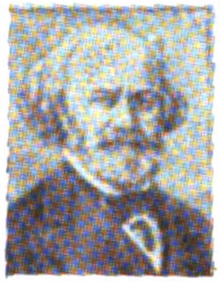
Jansénisme. Les doctrines de Jansénius (v. ce nom) qui tendaient à limiter le libre arbitre de l'homme, furent défendues en France par Saint-Cyran, par Arnauld et par les théologiens de Port-Royal. La Sorbonne condamna *cinq propositions* extraites de l'*Augustinus*. Les jansénistes nièrent qu'elles y fussent. Ils furent combattus par les jésuites, contre lesquels Pascal écrivit ses fameuses *Lettres provinciales*. Port-Royal, malgré les persécutions de Louis XIV, fut longtemps le principal refuge de la doctrine janséniste; celle-ci, après la destruction du monastère, fut à nouveau condamnée par le pape, en la personne du P. Quesnel, dans la

bulle *Unigenitus* (1713), dont l'acceptation fut imposée à tous, sous peine de refus des sacrements. Mais, bien que compromis par les excès des *convulsionnaires*, le jansénisme subsista en France jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, et il existe encore aujourd'hui en Hollande une petite Eglise janséniste.


Jansénius.

JANSÉNIUS (Cornélius JANSEN, dit), théologien hollandais, évêque d'Ypres, né près de Leerdam. Son principal ouvrage, l'*Augustinus* (1640), dans lequel il exposait à son point de vue les doctrines de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination, donna lieu à la doctrine dite *jansénisme* (1585-1638).

JANSSEN (Jules), physicien et astronome français, né à Paris (1824-1907).


Jules Janssen.

JANSSEN [*ians'en'*] (Jean), historien catholique allemand, né à Xanten (1829-1891), auteur d'une *Histoire du peuple allemand*.

JANSSENS [*ian'sèns*] (Abraham), peintre flamand, né à Anvers (1575-1632).

JANUS [*nuss*], personnage mythique, le plus ancien roi du Latium. Ayant accueilli favorablement Saturne, chassé du ciel, le dieu reconnaissant doua Janus d'une sagacité si merveilleuse que l'avenir, aussi bien que le passé, était toujours présent à ses yeux. Cette double faculté l'a fait représenter avec deux visages, et l'on fait souvent allusion à ce privilège du dieu. A Rome, le temple de Janus n'était fermé que lorsque la république était en paix, ce qui n'est arrivé que neuf fois en mille ans.


Bonhomme Janvier.

JANVIER (*saint*), évêque de Bénévent, né vers 250, martyr en 305; il est resté le patron de la ville de Naples, où l'on conserve une fiole de son sang coagulé, lequel se liquéfierait, dit la légende, le jour de la fête du saint et aussi dans les circonstances jugées graves pour la ville. Fête le 19 septembre.

Janvier (*Bonhomme*), personnage de la légende enfantine qui apporte aux enfants les joujoux au premier de l'an.

Janvier (*édit de*), édit en date du 17 janvier 1562, par lequel Catherine de Médicis accorda aux protestants certaines concessions.

JANVILLE, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 1.192 h. Ch. de f. (*Janvillois*). Patrie de Colardeau.

JANZÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 4.087 h. (*Janzéens*). Ch. de f.

JAPET, un des Titans, frère de Chronos et père de Prométhée.

JAPHET [*fèt'*], troisième fils de Noé, après Sem et Cham. Il serait l'ancêtre des différentes branches de la famille indo-germanique (*Bible*).

JAPON, en japonais **NIPPON** (« *Pays du soleil levant* »), empire insulaire de l'Asie orientale, composé de quatre grandes îles : Hondo ou Nippon (la principale), Hokkaïdo ou Yéso; Shikoku, Kyu-shu et de nombreuses dépendances : Corée, Formose, Kouriles, Ryu-kyu. Côtes très découpées, sol volcanique rivieres courtes et torrentielles; 381.576 km²; 60.000.000 d'h. (*Japonais*). Cap. *Tokyo*. Pays agricole, très fertile : riz, céréales, thé, tabac, sériciculture importante; pêcheries. Houille et cuivre. Industrie textile très active; industrie métallurgique et électrique, papier, céramique, produits chimiques. Le pouvoir suprême appartient à un empereur (*mikado*), descendant d'une dynastie que la tradition fait remonter à la déesse Amatérasu.

L'histoire authentique du Japon commence au VIIe siècle, quand Yoritomo obtint la dignité de *shogoun* (général). Cette dignité étant devenue héréditaire, la lutte s'engagea entre *mikados* et *shogouns*; finalement (fin du VIIIe s.), le mikado ne fut qu'un souverain spirituel, et le pouvoir militaire passa tout entier aux mains du *shogoun*, appelé *taïkoun* par les Européens. Le Japon fut évangélisé au XVIe s. par saint François Xavier; mais la religion dominante est restée le *shintoïsme*. En 1868, les *daïmios* (seigneurs) se révoltèrent contre le *shogoun*, qui dut se soumettre au *mikado*. Depuis lors, le Japon s'est transformé et s'est adapté plus ou moins à la civilisation et aux idées occidentales. Les Japonais possèdent une armée et une flotte puissantes. Ils ont battu la Chine en 1894 et la Russie en 1904-1905; ils ont annexé Formose après la première de ces guerres, et la Corée après la seconde. Ils ont participé à la Grande Guerre de 1914-1918, enlevé Kiao-tcheou aux Allemands, acquis en Micronésie quelques colonies et étendu leur influence sur la Mandchourie, séparée de la Chine, et la Mongolie orientale. Mais, alliés à l'Allemagne en 1941, complètement vaincus en 1945, ils ont tout reperdu.


Armes du Japon.


Japonais.

BEAUX-ARTS. V. JAPONAIS (*Partie langue*).

JAPON (*mer du*), mer dépendant de l'océan Pacifique, limitée par la Sibérie et le Japon.

Jardin des racines grecques (*le*), livre scolaire dû à Lancelot et Le Maistre de Sacy, solitaires de Port-Royal (1657).

Jardin des roses (*le*). V. GULISTAN.

Jardins (*les*), poème sur l'horticulture, de Delille, œuvre harmonieuse et brillante, mais froide (1782).

JARGEAU, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Loire; 1.855 h. Victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais (1429).

JARNAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac, sur la Charente; 3.796 h. (*Jarnacais*). Ch. de f. Eaux-de-vie. Victoire des catholiques, commandés par le duc d'Anjou (Henri III), sur les protestants commandés par Condé (1569).

JARNAC (Guy CHABOT, *comte de*), capitaine français, mort après 1572. Il tua La Châteigneraie en duel, en 1547, par un coup imprévu, en lui tranchant le jarret d'un revers d'épée, d'où est venue l'expression *coup de Jarnac*, qui sert à désigner, dans tout ordre d'idées, un coup décisif, et surtout inattendu, porté à un adversaire.

JARNAGES, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 605 h. (*Jarnageois*).

JARNY, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 7.214 h. Ch. de f. Mine de fer.

JAROSLAW. V. IAROSLAW.

Jarretière (*ordre de la*), ordre de chevalerie institué en 1348. La comtesse de Salisbury, dansant avec Edouard III, laissa tomber une de ses jarretières. Le roi, en la ramassant, s'aperçut que les courtisans souriaient : « *Honni soit qui mal y pense*, dit-il, tel qui s'en rit aujourd'hui, demain s'honorera de la porter. » Et il institua sur-le-champ l'ordre de la Jarretière, que les chevaliers portent au genou gauche, et la reine au bras. Il a pour chef le souverain et ne compte que 26 membres.

JARRIE (*La*), ch.-l. de c. (Charente-Maritime), arr. de La Rochelle; 711 h. Ch. de f.

(*Phot. Larousse*)



JARROW [*djaro^ou*], v. d'Angleterre (Durham), sur la Tyne; 33.700 h.

JARVILLE-LA-MALGRANGE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 5.270 h. Ch. de f. Hauts fourneaux. Constructions métalliques.

JASMIN (Jacques Boé, dit), poète gascon, né à Agen, dit *le Perruquier* poète. Il a publié ses meilleures œuvres patoises : *las Papillotos* (1798-1864).

JASON, fils d'Eson, roi d'Iolcos; il fut élevé par le centaure Chiron. Dépouillé du trône paternel par Pélias, il conduisit les Argonautes à la conquête de la Toison d'or, en Colchide. Il ramena de ces contrées éloignées Médée, qu'il épousa. Il la répudia pour épouser Créuse, fille de Sisyphe. Médée s'en vengea en faisant périr Sisyphe, Créuse et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Celui-ci finit par recouvrer le trône d'Iolcos. Suivant une autre tradition, il serait mort errant et misérable.

JASSY, V. IASHI.

JASZBERENY [*iassbéréni*], v. de Hongrie, à l'E. de Budapest; 32.000 h.

JATEC ou **ZATEC** [*jatèts'*], en allem. **Saaz**, v. de Bohême, sur l'Eger; 18.000 h. Houblon. Annexée à l'Allemagne en 1938.

JAUCOURT (Louis, *chevalier de*), savant français, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, né à Paris (1704-1779).

JAUCOURT (Arnail-François, *marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris (1757-1852).

JAUER, v. d'Allemagne (Prusse); 12.000 h.

JAUNE (*fleuve*). V. HOUANG-HO.

JAUNE (*mer*), mer comprise entre la Chine à l'O., la Mandchourie au N., la Corée à l'E.

JAURÉGUI Y AGUILAR [*haou*] (Juan), peintre et poète espagnol, né à Séville (1570-1640).

JAURÈS (Benjamin), amiral français, né à Paris (1823-1889).

JAURÈS (Jean), cousin du précédent, né à Castres, homme politique et orateur fr., un des chefs du parti socialiste; assassiné à Paris (1859-1914).

JAVA, île hollandaise de l'archipel de la Sonde; 40.000.000 d'h. (*Javanais*). Cap. *Batavia;* v. princ. *Buitenzorg, Djokjakarta. Samarang, Surabaja, Surakarta.* Sol volcanique, très fertile. Sucre, thé, caoutchouc, quinquina.


Danseuse javanaise.

JAVA (*mer de*), partie de l'océan Indien, entre Java, Sumatra et Bornéo.

JAVIE (*La*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 321 h.

JEAN ou **JEAN-BAPTISTE** (*saint*), dit *le Précurseur*, fils de Zacharie et d'Elisabeth. Il donna le baptême à Jésus-Christ et le désigna au peuple comme le Messie; fut décapité vers l'an 31, sur la demande de Salomé. Fête le 24 juin (Nativité).

JEAN l'Évangéliste (*saint*), l'un des douze apôtres, disciple bien-aimé du Sauveur, auteur d'un des Evangiles et de l'Apocalypse. Fête le 27 décembre.

JEAN Chrysostome ou **Bouche d'or** (*saint*), l'un des Pères de l'Eglise, patriarche de Constantinople, persécuté par l'impératrice Eudoxie; célèbre par son éloquence, il a laissé d'admirables homélies (347-407). Fête le 27 janvier.

JEAN DAMASCÈNE (*saint*), docteur de l'Eglise grecque, né en Syrie, mort après 754. Il combattit l'hérésie iconoclaste.

JEAN de Matha (*saint*), fondateur de l'ordre des trinitaires, voué au rachat des captifs, né à Faucon (1160-1213). Fête le 8 février.

JEAN de Dieu (*saint*), fondateur de l'ordre de la Charité (*Frères de Saint-Jean-de-Dieu*), né en Portugal (1495-1550). Fête le 8 mars.

JEAN de la Croix (*saint*), Espagnol, fondateur de l'ordre des carmes déchaussés (1542-1591).

JEAN Ier, pape de 523 à 526; — JEAN II, pape de 532 à 535; — JEAN III, pape de 559 à 573; — JEAN IV, pape de 640 à 642; — JEAN V, pape de 685 à 686; — JEAN VI, pape de 701 à 705; — JEAN VII, pape de 705 à 707; — JEAN VIII, pape de 872 à 882; — JEAN IX, pape de 898 à 900; — JEAN X, pape de 914 à 929; — JEAN XI, pape de 931 à 936; — JEAN XII, pape de 955 à 964; — JEAN XIII, pape de 965 à 972; — JEAN XIV, pape de 983 à 984; — JEAN XV, pape en 985; — JEAN XVI, pape de 985 à 996; — JEAN XVII, pape en 1003; — JEAN XVIII, pape de 1003 à 1009; — JEAN XIX, pape de 1024 à 1033; — JEAN XX, antipape en 1044; — JEAN XXI, pape de 1276 à 1277; — JEAN XXII, pape de 1316 à 1334. Il résida à Avignon, et apporta à cette ville de nombreux embellissements; — JEAN XXIII, pape en 1410, déposé en 1415.

JEAN Ier, Tzimiscès, empereur grec de 969 à 976; — JEAN II, **Comnène,** empereur grec de 1118 à 1143; — JEAN III, **Vatatzès,** empereur grec de Nicée de 1222 à 1254; — JEAN IV, **Lascaris,** empereur de Nicée de 1258 à 1261; — JEAN V, **Paléologue,** empereur d'Orient de 1341 à 1376 et de 1379 à 1391; — JEAN VI (V. CANTACUZÈNE); — JEAN VII, empereur d'Orient en 1390; — JEAN VIII, **Paléologue,** empereur grec de 1425 à 1448.

JEAN Ier, roi de France, né à Paris, fils posthume de Louis X le Hutin; il ne vécut que quelques jours (1316). — JEAN II, dit *le Bon*, c'est-à-dire le Brave, roi de France de 1350 à 1364, né près du Mans, fils et successeur de Philippe VI de Valois. Les premiers temps de son règne furent signalés par ses démêlés avec Charles le Mauvais, roi de Navarre, et par de grands embarras financiers, qui rendirent nécessaires plusieurs convocations d'états généraux. En 1356, les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre. Vaincu à Poitiers, par le prince Noir et fait prisonnier, il fut emmené captif à Londres. C'est pendant sa captivité qu'eut lieu, à Paris, la tentative révolutionnaire d'Etienne Marcel, et qu'éclata la *jacquerie*. Après avoir signé la désastreuse paix de Brétigny (1360), il revint en France, laissant un de ses fils en otage. Il commit la faute de donner en apanage à son fils Philippe le Hardi le duché de Bourgogne, fondant ainsi lui-même la dangereuse maison de Bourgogne. Il mourut à Londres où il avait été reprendre la place de son fils, le duc d'Anjou, fourni par lui comme otage, et qui s'était évadé.


Jean le Bon.

JEAN sans Peur, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi et petit-fils du roi Jean le Bon, né à Dijon en 1371. Prince énergique et violent, il entra, à peine monté sur le trône ducal (1404), en lutte avec Louis, duc d'Orléans, qu'il fit assassiner en 1407. Chef du parti des Bourguignons, soutenu par les Cabochiens, il s'empara de Paris, après Azincourt, grâce à la trahison de Perrinet Leclerc. A quelque temps de là, des tentatives de rapprochement eurent lieu entre le dauphin (Charles VII) et lui, mais il fut assassiné sur le pont de Montereau par quelques conseillers du dauphin, à la tête desquels se trouvait Tanneguy du Châtel, en 1419.

JEAN sans Terre, roi d'Angleterre de 1199 à 1216, quatrième fils de Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine. Pendant sa jeunesse, il entra en rébellion contre son père, avec l'appui du roi de France, Philippe Auguste. Après la mort de son frère Richard Cœur de Lion, il assassina son neveu Arthur de Bretagne, pour s'emparer de la couronne (1203). Cité par Philippe Auguste devant la cour des pairs, il fut déclaré déchu de ses fiefs français (Maine, Normandie, etc.), qu'il essaya vainement de reprendre. Ses alliés, au nombre desquels était l'empereur d'Allemagne, Othon, furent battus à Bouvines (1214) et il fut lui-même défait à La Roche-aux-Moines. A son retour en Angleterre, il dut accorder aux barons et à la bourgeoisie la *Grande charte* des libertés anglaises (1167-1216).

JEAN de Luxembourg, roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII, né en 1296, tué en 1346, dans les rangs français, à la bataille de Crécy, où il avait, malgré sa cécité, vaillamment combattu.

JEAN Ier, roi d'Aragon de 1387 à 1395; — JEAN II, roi de Navarre en 1425, d'Aragon en 1458; m. en 1479.

JEAN Ier, roi de Portugal de 1385 à 1433, fils naturel de Pierre le Cruel; — JEAN II, roi de Portugal de 1481 à 1495; — JEAN III, roi de Portugal de 1521 à 1557; — JEAN IV, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal de 1640 à 1656; — JEAN V, roi de Portugal de 1707 à 1750; — JEAN VI, d'abord régent de Portugal pendant la démence de sa mère, vit le royaume envahi par les Français en 1807, partit alors pour le Brésil, et revint en 1821. Il inaugura au Portugal le régime constitutionnel; m. en 1826.

JEAN (DEDJAH KASSAÏ, dit), empereur d'Abyssinie, né vers 1832, mort en 1889; il lutta avec succès contre les Italiens.

JEAN de Leyde (Jan BENKELSZOON, dit), chef des anabaptistes de Munster, mort dans d'horribles tortures en 1536.

JEAN de Meung (Jean CLOPINEL, dit), écrivain français, auteur de la seconde partie du *Roman de la rose*. Né vers 1240, mort avant 1305.

JEAN de Salisbury, philosophe scolastique anglais, évêque de Chartres, ami de Thomas Becket (1110-1180).

JEAN de Troyes, chroniqueur fr. du XVe siècle.

JEAN BON SAINT-ANDRÉ (André), Conventionnel français, né à Montauban (1749-1813).

(*Phot. Giraudon.*)

Jean des Entommeures (*frère*), personnage de Rabelais : moine joyeux et belliqueux pour qui Gargantua fait construire l'abbaye de Thélème.

JEANNE (*la papesse*), personnage féminin, qui, d'après une légende longtemps accréditée, mais aujourd'hui universellement rejetée, aurait occupé, à une date d'ailleurs mal fixée, le trône pontifical. L'imagination populaire broda autour de ce nom tout un roman, dont l'origine vraisemblable remonte à l'influence qu'exercèrent sur les élections pontificales les princesses toscanes Théodora et Marozia.

JEANNE Ire [*jan'*], reine de Naples de 1343 à 1382; — JEANNE II, reine de Naples, de 1414 à 1435.

JEANNE la Folle, reine de Castille de 1504 à 1555, épouse de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau, et mère de Charles-Quint, née à Tolède en 1479.



Jeanne d'Albret.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, femme d'Antoine de Bourbon et mère de Henri IV, née à Saint-Germain-en-Laye (1528-1572).

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, épouse de Philippe V; m. en 1325.

JEANNE DE FLANDRE, épouse de Jean IV, comte de Montfort et duc de Bretagne. Elle disputa le duché de Bretagne à Jeanne de Penthièvre (*guerre des Deux-Jeanne*).

JEANNE DE NAVARRE, reine de France et de Navarre, née à Bar-sur-Seine, femme de Philippe le Bel (1273-1305).

JEANNE DE PENTHIÈVRE, nièce de Jean III, duc de Bretagne, et femme de Charles de Blois. Elle fit valoir par les armes ses droits à la succession de Bretagne contre Jean IV, son oncle, époux de Jeanne de Flandre; mais, en 1365, elle dut y renoncer par le traité de Guérande.

JEANNE (ou *Jane*) **GREY**. V. GREY.

JEANNE SEYMOUR, reine d'Angleterre, troisième femme de Henri VIII, née à Wolf-Hall (1509-1537).

JEANNIN [*ja*] (Pierre), dit *le Président Jeannin*, magistrat français, né à Autun, ministre sous Henri IV; il signa l'alliance entre la France et la Hollande (1608), et obligea l'Espagne à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies (1540-1623).

Jeannot. V. JANOT.

Jeannot et Colin, titre d'un conte charmant, où Voltaire met en contraste l'instabilité de la fortune et les avantages d'une éducation solide (1764).

JEANRON (Philippe-Auguste), peintre paysagiste français, né à Boulogne-sur-Mer (1810-1877).

JEAURAT (Etienne), peintre français, né à Vermenton (1699-1789), auteur de spirituels tableaux de genre.

JÉBUSÉENS ou **JÉBUSIENS**, peuple de Chanaan soumis par David.

JÉCHONIAS. V. JOACHIM.

JEFFERSON [*djéf*e*rs*e*n*] (Thomas), troisième président des Etats-Unis, né à Shadwell (1743-1826). Il fut l'un des créateurs du parti démocrate.

JEFFREYS, grand chancelier d'Angleterre sous Charles II et Jacques II, né à Acton en 1648. Il se fit détester pour la cruauté et l'iniquité de ses condamnations pendant les *Assises sanglantes*; m. à la Tour de Londres en 1689.

JEGUN, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch ; 1.063 h. Ch. de f.

Jehan de Paris, roman en prose du XVe siècle, où un jeune prince français se moque d'un vieux roi d'Angleterre.

Jehan de Saintré (*Histoire du Petit*) **et de la Dame des Belles Cousines**, roman d'Antoine de La Salle (1517), glorification du chevalier modèle.

JÉHOL, prov. de Mandchourie, détachée de la Mongolie en 1912 et siège, en 1932, de violents combats entre Chinois et Japonais; 4.500.000 h. Cap. *Tcheng-té*.

(*Phot. Giraudon.*)

Jéhovah, nom par excellence de Dieu, dans la langue hébraïque. V. JAHVÉ.

JÉHU, officier de Joram, puis roi d'Israël de 846 à 819 av. J.-C.

Jéhu (*compagnies de*), bandes d'égorgeurs royalistes, qui exercèrent de sanglantes représailles contre les républicains après le 9-Thermidor.

JELGAVA [*ièlgava*], anc. **Mitau**, v. de Lettonie, anc. cap. de la Courlande russe; 28.000 h. Louis XVIII y résida de 1798 à 1807.

JÉLIOTTE ou **JÉLYOTTE** (Pierre), chanteur français, né à Lasseube. Il créa à l'Opéra les premiers rôles des œuvres de Rameau, Mondonville, etc. (1713-1797).

JELLACHICH [*ié*] (Joseph), ban de Croatie, né à Peterwardein (1801-1859); célèbre par sa lutte contre les Hongrois.

JELLICOE [*djélik*o*ou*] (John), amiral anglais, né à Southampton (1859-1935). Commandant en chef des flottes britanniques, il livra la bataille navale du Jutland (1916).

JEMEPPE, comm. de Belgique (Liége); 12.200 h. Produits chimiques, machines à vapeur.

JEMMAPES, en belge **JEMAPPES**, comm. de Belgique (Hainaut); 14.250 h. Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens en 1792.

JENA [*iéna*]. V. IÉNA.

JENIL (*ie*), riv. d'Espagne, affl. du Guadalquivir; passe à Grenade; 243 kil.

JENNER [*djén*e*r*] (Edouard), médecin anglais qui découvrit la vaccine; né à Berkeley (1749-1823).



Jenner.

JEPHTÉ, l'un des Juges d'Israël (XIIe s. av. J.-C.). Avant d'attaquer les Ammonites, il fit le vœu imprudent d'offrir à Dieu, en holocauste, la première personne qui viendrait le saluer après sa victoire. Ce fut sa fille unique qui accourut la première au-devant de lui, et le malheureux père dut accomplir son vœu.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grand prophètes d'Israël, né vers 650, m. vers 590 av. J.-C. La Bible contient ses *Prophéties* et ses *Lamentations* sur la ruine de Jérusalem, qui sont restées célèbres.

JEREZ [*hérès'*, pron. franç. *kérès*], v. d'Espagne (prov. de Cadix); 65.000 h. Vins renommés

JÉRICHO [*kô*], ancienne v. de Palestine, à 23 kil. de Jérusalem, sur un affl. du Jourdain, la première que rencontrèrent les Hébreux à leur entrée dans la Terre promise. Elle était fermée de hautes murailles. Par l'ordre de Dieu, Josué fit faire à son armée le tour de la ville pendant sept jours. L'arche d'alliance était portée en grande pompe et précédée de sept prêtres qui sonnaient de la trompette; tout le peuple suivait en silence. Le septième jour, on fit sept fois le tour de la ville, et tout le peuple, sur l'ordre de Josué, jeta un grand cri; à l'instant même, les murailles tombèrent.

JÉROBOAM Ier, premier roi d'Israël (931-910 av. J-C.); — JÉROBOAM II, roi d'Israël de 789 à 749 av. J.-C.

JÉRÔME (*saint*), Père et docteur de l'Eglise latine, apologiste vigoureux et violent, à qui l'on doit la traduction de la Bible en langue latine, appelée *Vulgate*, et des traités, des lettres, né à Stridons (vers 331-420). Fête le 30 septembre.

JÉRÔME de Prague, disciple de Jean Hus, né à Prague, brûlé vif à Constance. Il mourut avec un admirable courage (vers 1374-1416).

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, roman satirique, et critique spirituelle des mœurs de la société française après la révolution de Juillet, par Louis Reybaud (1843).

JERSEY, la plus grande des îles Anglo-Normandes; 52.000 h. (*Jersiais*). Cap. *Saint-Hélier*.

JERSEY-CITY [*djœrsi*], v. des Etats-Unis (New-Jersey), sur l'Hudson, en face de New-York; 325.000 h.

JÉRUSALEM, ancienne cap. de la Judée. Aujour-

d'hui cap. de la Palestine sous mandat anglais; env. 115.000 h. (*Hiérosolymites* ou *Hiérosolymitains*). Mur des pleurs. Saint-Sépulcre. Mosquée d'Omar. — Dans le style mystique, la *Jérusalem nouvelle*, la *Jérusalem céleste*, désignent le séjour des élus.

JÉRUSALEM (*royaume de*), fondé en 1099 par les croisés au profit de Godefroy de Bouillon et détruit en 1187 par Saladin.

Jérusalem délivrée (*la*), poème épique en vingt chants, par le Tasse (1575); ses héros, comme Godefroy de Bouillon, ses héroïnes (*Clorinde, Herminie, Armide*) sont devenus des types, auxquels on fait souvent allusion.

Jésuites ou **Compagnie de Jésus**, ordre religieux, fondé par Ignace de Loyola en 1534 pour la conversion des hérétiques et le service de la religion. Les jésuites, ordre beaucoup plus militant que contemplatif, ajoutent aux trois vœux monastiques ordinaires le vœu d'obéissance au pape. Très fortement hiérarchisés, ils se partagent en *novices, coadjuteurs spirituels, profès*, et sont gouvernés par un *général*. L'ordre devint de bonne heure très puissant. En France, il eut pour adversaires le parlement et l'Université; mais il n'en exerça pas moins sous Louis XIV une influence considérable. Expulsé du Portugal en 1759, il le fut de France en 1762, en 1880 et en 1901. Un moment supprimé par Clément XIV en 1773, l'ordre fut rétabli par Pie VII en 1814.

Jésuites (*Constitutions des*), livre célèbre, code organique de la Compagnie de Jésus, rédigé par le fondateur de cet ordre, Ignace de Loyola (1540).

JÉSUS [*zu*] ou **JÉSUS-CHRIST**, c'est-à-dire *le Sauveur*, le fils de Dieu d'après les Evangiles, et le Messie prédit par les prophètes; né à Bethléem, en l'an 749 de Rome, bien que le calcul fait au VIe siècle par le moine Denys et sur lequel repose la chronologie de l'ère chrétienne ait placé à tort cette naissance en l'an 754; m. sur la croix v. 30 de l'ère moderne. Selon les Evangiles, Jésus naquit, dans une crèche, de la Vierge Marie; il eut pour père adoptif le charpentier Joseph, fut emmené tout enfant en Egypte et, revenu en Judée, passa sa jeunesse à Nazareth. Il commença à trente ans à prêcher sa doctrine en Galilée, puis à Jérusalem, où il souleva l'hostilité des pharisiens. Trahi par un de ses apôtres, Judas, il fut déféré à la justice romaine, représentée par Ponce Pilate; condamné à mort, il fut crucifié sur le Calvaire. Enseveli par les saintes femmes, il ressuscita trois jours plus tard, et au bout de quarante jours s'éleva au ciel.

Jésus (*Vie de*), par E. Renan. Etude historique faite du point de vue rationaliste, à l'exclusion de tout surnaturel (1863).

Jésus au milieu des docteurs, tableau de Paul Véronèse; musée de Madrid.

JÉSUS, fils de Sirach, auteur d'un des livres de l'Ancien Testament, l'*Ecclésiastique* (IIIe s. av. J.-C.).

JÉTHRO ou **RAGUËL**, beau-père de Moïse.

JETTE, comm. de Belgique (Brabant); 16.000 h. Faubourg de Bruxelles. Briqueterie.

Jeu de la Feuillée, poème dramatique d'Adam de La Halle, représenté à Arras en 1262, où l'auteur se moque des ridicules de ses concitoyens.

Jeu de l'amour et du hasard, comédie de Marivaux, en trois actes; une de ses œuvres les plus délicates et les plus fines dans sa vérité (1730).

Jeu de Paume (*serment du*), serment que prêtèrent, le 20 juin 1789, les députés du tiers état de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Le roi leur ayant interdit l'accès de la salle des Menus, où ils délibéraient habituellement, ils s'étaient transportés dans la salle voisine du Jeu de Paume. C'est le sujet d'un célèbre tableau de David (1792).

Jeu de Robin et Marion, pastorale dramatique d'Adam de La Halle, où la musique profane fait pour la première fois son apparition. Elle est le premier des opéras-comiques français (vers 1283).

Jeu du Prince des Sots, par Gringore, trilogie composée d'une farce, d'une sotie et d'une moralité, et représentée en 1511 devant Louis XII dont l'auteur défendait la politique.

Jeux floraux, académie toulousaine, qui distribue chaque année des prix de poésie. L'Académie des Jeux Floraux fut fondée par des troubadours en 1323; on lui donnait alors le nom de *Collège de la gaie science*. On y distribuait aux meilleures pièces de vers en langue d'oc des prix consistant en différentes fleurs, d'or et d'argent, telles que la violette, l'églantine, l'amarante; d'où le nom de *Jeux floraux*. Vers 1500, la tradition veut qu'une dame de Toulouse, Clémence Isaure, célèbre par sa beauté et son esprit, ait donné un nouvel éclat à cette académie, à l'avenir de laquelle elle aurait consacré une partie de sa fortune. La critique a détruit cette légende. En tout cas, les Jeux furent réorganisés en 1694 et, à partir de ce moment, le français y fut seul admis. L'Académie des Jeux floraux, supprimée en 1790, fut rétablie en 1806.

JEUMONT, comm. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 6.642 h. Ch. de f., à la frontière de Belgique. Port sur la Sambre. Forges, aciéries, constructions électriques; marbres.

JÉZABEL, femme d'Achab, roi d'Israël et mère d'Athalie, tuée par ordre de Jéhu et dévorée par des chiens (VIIIe s. av. J.-C.) [*Bible*]. C'est elle qui figure si dramatiquement dans le fameux Songe d'Athalie, de la tragédie de Racine :

Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.
. . . .
Son ombre vers mon lit a paru se baisser.
Et moi, je lui tendais les bras pour l'embrasser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

JIHLAVA, en allem. **Iglau**, v. de Moravie; 32.000 h.

JIMÉNÈS, anc. orth. **XIMÉNÈS** [pr. esp. *himénèz'*], cardinal et homme d'Etat espagnol, né à Torre-Laguna (1436-1517). Archevêque de Tolède, nommé grand inquisiteur, il commença l'affranchissement du trône en opposant les villes aux seigneurs et en donnant aux communes le pouvoir de lever et d'entretenir des troupes. Il fut un grand homme politique, mais répandit trop de sang.



Jiménès.

JITOMIR, v. du N.-O. de l'Ukraine; 77.000 h.

JOAB, neveu et général de David, tué en 1014 av. J.-C., par ordre de Salomon.

JOACHAZ [*kaz*], roi d'Israël, IXe s. av. J.-C., fils de Jéhu.

JOACHAZ, roi de Juda, détrôné par le pharaon Néchao (VIIe s. av. J.-C.).

JOACHIM [*chim, kin* ou *kim'*], roi de Juda, frère et successeur du précédent (fin du VIIe s. av. J.-C.).

JOACHIM, nom que prit en montant sur le trône, vers 597 av. J.-C., le dernier roi de Juda, **Jéchonias**. Nabuchodonosor l'emmena à Babylone.

JOACHIM (*saint*), époux de sainte Anne et père de la Vierge Marie. Fête le 16 août.

JOACHIM de Flore ou **de Flore**, théologien mystique, né à Celico (Calabre) [1132-1202].

JOAD ou **JOÏADAH**, grand prêtre des Juifs. Il éleva secrètement le jeune Joas, soustrait à la fureur d'Athalie, et le fit proclamer roi. C'est le sujet de la tragédie de Racine, *Athalie*.

JOANNE (Adolphe), géographe français, né à Dijon, auteur de *Guides* très répandus et d'un *Dictionnaire* des communes de France (1813-1881).

JOAS [*âss*], fils d'Ochosias, roi de Juda après la mort d'Athalie. C'est l'Eliacin de Racine. V. ELIACIN.

JOAS, fils et successeur de Joachaz, roi d'Israël (IXe s. av. J.-C.).

JOATHAN, fils d'Osias, roi de Juda de 752 à 737 av. J.-C.

JOB, personnage biblique, patriarche célèbre par sa piété et sa résignation. C'était un des hommes les plus riches et les plus puissants du pays de Hus, en Idumée, et le Seigneur se glorifiait de la vertu

(*Phot. Larousse.*)

de son serviteur Job. Satan obtint du Très-Haut de mettre cette vertu à l'épreuve, et Job se vit bientôt accablé de maux, de souffrances, et privé de toutes ses richesses. Assis sur un fumier, tourmenté par sa femme, raillé par ses amis, il n'en continua pas moins à bénir la main qui le frappait. — Le fumier de Job, sa pauvreté, sa résignation, donnent lieu à de fréquentes allusions.

JOCASTE, femme de Laïus, roi de Thèbes; mère d'Œdipe, elle épousa ce dernier sans savoir qu'il fût son fils, et elle en eut Etéocle, Polynice, Antigone et Ismène. Après l'exil d'Œdipe, elle se pendit de désespoir quand elle apprit le secret de son union.

Jocelyn [*lin*], grand et beau poème de la passion et du sacrifice, confession d'un pauvre curé de village, par A. de Lamartine (1835).

Joconde (*la*), chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (Louvre). C'est le portrait de Monna Lisa, femme du Florentin Francesco del Giocondo. Léonard de Vinci y travailla, dit-on, quatre années, sans l'avoir fini à son gré.

Jocrisse, personnage de nos anciennes farces, qu'on retrouve encore dans les parades des saltimbanques. Jocrisse est le niais par excellence, crédule et naïf à l'excès.

JODELET (Julien BEDEAU, dit), acteur comique français (vers 1590-1660).

JODELLE (Etienne), poète dramatique français, membre de la Pléiade. Il fit représenter devant Henri II, au collège de Boncourt (Ecole polytechnique), la première tragédie régulière de la scène française, *Cléopâtre*, œuvre imitée, trop servilement, des anciens (1532-1573).

JOËL, un des douze petits prophètes (ve s. av. J.-C.).

JŒNKŒPING [*in'g*], v. de Suède, sur le Vetter; 30.000 h. Allumettes.

JŒUF, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 9.690 h. Aciéries, haut. fourneaux.

JOFFRE (Joseph-Jacques-Césaire), maréchal de France, né à Rivesaltes (1852-1931). Il se distingua au Tonkin, au Soudan, à Madagascar. Général en chef des armées françaises de 1914 à 1916, il gagna la 1re bataille de la Marne (sept. 1914).



Joffre.

JOHANNESBURG, v. du Transvaal (Union Sud-Africaine); 519.000 h. Le plus grand district aurifère du monde (*Witwatersrand*).

JOHANNISBERG [*iohanisbèrgh'*], village de la prov. de Hesse-Nassau (Prusse), sur les collines du Rheingau; 1.360 h. Vin renommé.

JOHANNOT (Alfred), peintre français, né à Offenbach [Hesse] (1800-1837). — Son frère TONY, illustrateur, né aussi à Offenbach. Il a illustré *Don Quichotte* et *le Diable boiteux* (1803-1852).

JOHN BULL, V. BULL.

JOHNSON [*djon's'n*] (Samuel), critique anglais, auteur de la *Vie des poètes anglais* (1709-1784).

JOHNSON (Andrew), président des Etats-Unis en 1865, après l'assassinat de Lincoln (1808-1875).

JOHORE, un des Etats malais non fédérés; 300.000 h. Ch.-l. *Johore*. Caoutchouc.

JOIGNY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. et à 25 kil. N.-O. d'Auxerre, sur l'Yonne; 6.671 h. (*Joviniens*). Ch. de f. Vignobles.

JOINVILLE, ch.-l. de c. (Haute-Marne); 3.662 h. (*Joinvillois*). Ch. de f. Château bâti par Claude de Lorraine.

JOINVILLE (Jean *de*), historien français, conseiller de Saint Louis, né à Joinville (Haute-Marne) [1224-1317]. Ses mémoires relatent l'histoire de Saint Louis et des croisades : récit plein de naturel, source précieuse pour le règne de Saint Louis. Ils furent terminés en 1309.

JOINVILLE (François, *duc* D'ORLÉANS, *prince de*), troisième fils du roi Louis-Philippe, et marin français, né à Neuilly (1818-1900).

JOINVILLE-LE-PONT [*pon*], comm. du départ. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Marne; 13.425 h. (*Joinvillais*). Ch. de f. Ecole militaire de gymnastique et d'escrime. Studios cinématographiques.

JOKAÏ [*io*] (Maurice), romancier et publiciste hongrois (1825-1904); auteur de romans nationaux.

Jolie fille de Perth (*la*), roman de Walter Scott (1828); peinture des mœurs guerrières de l'ancienne Ecosse. De ce roman, Saint-Georges et Jules Adenis ont tiré un livret d'opéra-comique en quatre actes et cinq tableaux; musique de G. Bizet (1867).

Jolie parfumeuse (*la*), opérette en trois actes, paroles de Crémieux et Ernest Blum, musique d'Offenbach (1873).

JOMINI (Henri), général et auteur de traités de tactique militaire très estimés, né à Payerne (Suisse) [1779-1869]. Il fut chef d'état-major de Ney.

JOMMELLI (Nicolas), compositeur italien, surnommé *le Gluck de l'Italie*; né à Aversa (1714-1774).

JONAS [*nâss*], un des douze petits prophètes. D'après la Bible, il fut miraculeusement rendu à la vie après avoir séjourné trois jours dans le ventre d'une baleine (VIIIe s. av. J.-C.).

Jonathan, sobriquet donné au peuple des Etats-Unis. V. SAM (*Oncle*).

JONATHAS [*tass*] ou **JONATHAN**, fils de Saül et ami de David.

JONCIÈRES (ROSSIGNOL DE JONCIÈRES, dit **Victorin**), compositeur fr., né à Paris (1839-1903).

JONES [*djôunz'*] (Inigo), architecte anglais d'origine espagnole, surnommé *le Palladio anglais*, né à Smithfield (1572-1651).

JONES (William), indianiste anglais, né à Londres (1746-1794).

JONES (John PAUL, dit Paul), marin écossais, né à Kirkbean. Il se distingua comme amiral de la flotte américaine pendant la guerre de l'Indépendance (1747-1792).

JONGKIND (Johann Barthold), peintre et graveur hollandais, un des initiateurs de l'impressionnisme; né à Latrop (1819-1891).

Jongleur de Notre-Dame (*le*), « miracle » en trois actes, poème de Maurice Léna, musique de Massenet (1904).

JONKŒPING. V. JŒNKŒPING.

JONSON [*djon's'n*] (Benjamin) ou **BEN JONSON**, un des meilleurs poètes dramatiques de l'Angleterre (1572 ou 1573-1637).

JONZAC, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur la Seugne; 3.142 h. (*Jonzacais*). Ch. de f., à 116 kil. S.-E. de La Rochelle. Vins, eau-de-vie, pierre de taille. — L'arr. a 7 cant., 120 comm., 61.915 h.

JOPPÉ, ancien nom de *Jaffa*, en Palestine.

JORAM [*ram'*], roi de Juda, époux d'Athalie (IXe s. av. J.-C.).

JORAM, fils d'Achab, roi d'Israël (IXe s. av. J.-C.).

JORAT [*ra*], partie sud-occidentale du plateau suisse, entre les lacs Léman et de Neuchâtel.



Jordaens.

JORDAENS [*danss*] (Jacob), peintre flamand, né à Anvers (1593-1678). Ses tableaux brillent par la composition, l'éclat du coloris, et une entente parfaite du clair-obscur.

JORDAN (Camille), homme politique français, né à Lyon (1771-1821).

JORNANDÈS ou mieux **JORDANÈS**, historien goth du VIe siècle. Il a écrit en latin des compilations utiles à consulter pour les traditions gothiques.

JOSABETH [*bèt'*], femme du grand prêtre Joad; préserva Joas des fureurs d'Athalie.

JOSAPHAT [*fat'*], quatrième roi de Juda, fameux par sa piété. Il régna env. de 875 à 849 av. J.-C.

JOSAPHAT (*vallée de*), entre Jérusalem et le mont des Oliviers, arrosée par le Cédron. Son nom veut dire *Jugement de Dieu*. C'est là, suivant l'eschatologie chrétienne, que les morts seront rassemblés au jour du Jugement dernier.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, personnage biblique dont l'histoire est racontée dans la *Genèse*; vendu par ses frères et conduit en Egypte, il

(*Phot. H. Manuel, Alinari.*)

devint ministre du pharaon et fit venir les Israélites dans le pays de Gessen.

Joseph, opéra en trois actes de Méhul, paroles d'Alex. Duval, partition pathétique (1807).

JOSEPH (*saint*), époux de la sainte Vierge, père nourricier de Jésus-Christ. Fête le 19 mars.

JOSEPH d'Arimathie, disciple de Jésus-Christ qui, suivant la tradition, détacha de la croix le corps du Christ, avec Nicodème, et l'ensevelit.

JOSEPH (François LE CLERC DU TREMBLAY, **dit** *le Père*), confident et conseiller de Richelieu, surnommé **l'Eminence grise**, né à Paris (1577-1638).

JOSEPH Ier, fils de Léopold Ier, né à Vienne en 1678, empereur d'Allemagne de 1705 à 1711; — — JOSEPH II, fils de François Ier et de Marie-Thérèse, empereur d'Allemagne de 1765 à 1790. Despote éclairé, favorable aux idées philosophiques du XVIIIe siècle, il tenta dans ses Etats des réformes prématurées, qui échouèrent.

JOSEPH (le roi). V. BONAPARTE.

JOSEPH, roi de Portugal de 1750 à 1777, né à Lisbonne en 1715; laissa la réalité du pouvoir au marquis de Pombal.

Joseph Prudhomme. V. PRUDHOMME.

JOSÈPHE (Flavius), historien juif, auteur des *Antiquités judaïques* (37-95).

JOSÉPHINE (Marie-Josèphe) **TASCHER DE LA PAGERIE**, née à la Martinique. Elle épousa, en 1779, le vicomte de Beauharnais, mort sur l'échafaud en 1794, puis le général Bonaparte en 1796. Elle devint impératrice en 1804, mais Napoléon Ier divorça en 1809. Joséphine mourut à la Malmaison (1763-1814).



Joséphine de Beauharnais.

JOSÉPIN ou **JOSEPPIN** (Giuseppe CESARI, dit le), peintre italien (1560-1640).

JOSIAS [*zi-ass*], roi de Juda de 641 à 611 av. J.-C., vaincu par Néchao.

Josse (*Monsieur*), personnage d'une comédie de Molière, *l'Amour médecin*. Il conseille à Sganarelle de guérir la mélancolie de sa fille en lui achetant des bijoux, et Sganarelle lui répond *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, phrase qu'on cite souvent pour rappeler à un homme qu'il a un intérêt direct au succès des choses qu'il préconise

JOSSELIN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy, sur l'Oust; 2.099 h. (*Josselinais*). C'est non loin de Josselin qu'eut lieu le fameux *combat des Trente*. Beau château (XVe-XVIe s.).

JOSUÉ, chef des Hébreux après Moïse et conquérant de la terre de Chanaan. C'est lui qui, d'après la Bible, combattit contre Adonisédech, roi de Jérusalem, et ordonna au soleil de s'arrêter, pour lui permettre d'achever sa victoire.

JOUAN ou **JUAN** (*golfe*), sur la côte S.-O. du départ. des Alpes-Maritimes. Napoléon Ier y débarqua au retour de l'île d'Elbe.



Gal B. Joubert.

JOUARRE, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 2.086 h. Papeterie.

JOUBERT (Joseph), moraliste français, né à Montignac. On lui doit des *Pensées* d'une grande finesse d'observation (1754-1824).

JOUBERT (Barthélemy), général français, né à Pont-de-Vaux; se distingua dans la compagne d'Italie; tué à la bataille de Novi (1769-1799).

JOUBERT (Pietrus Jacobus), général transvaalien, né à Cango (Natal); se distingua en 1881 et en 1899 contre les Anglais (1831-1900).

JOUBIN (Louis), naturaliste français, né à Epinal (1861-1935). Membre de l'Acad. des sciences.

JOUÉ-LÈS-TOURS, comm. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours; 4.163 h. Ch. de f. Machines agricoles, articles de ménage.

Joueur (*le*), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Regnard (1696).

Joueur de violon (*le*), chef-d'œuvre de Raphaël; palais Sciarra, à Rome.

Joueuse d'osselets (*la*), statue antique, au Louvre; — statue antique, au musée de Berlin.

JOUFFROY (Théodore), philosophe français; fit connaître en France la philosophie écossaise; né aux Pontets (Doubs) [1796-1842].

JOUFFROY D'ABBANS (Claude-François, *marquis de*), né à Roche-sur-Rognon (Haute-Marne), inventeur de la navigation à vapeur (1751-1832).

JOUKOVSKY (Vasili), poète russe, né près de Toula. Il suggéra au tsar Alexandre II, dont il fut le précepteur, la libération des serfs (1783-1852).

JOULE (James Prescott), physicien anglais, né à Salford (1818-1889). On lui doit d'importants travaux sur la chaleur.

JOURDAIN, fleuve de Palestine. Il sort de l'Anti-Liban, traverse le lac de Tibériade et se jette dans la mer Morte; 215 kil. C'est dans ses eaux que fut baptisé Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste.

JOURDAIN (Charles **Bréchillet-**), philosophe français, né à Paris (1817-1886).

Jourdain (*Monsieur*), principal personnage du *Bourgeois gentilhomme*, comédie de Molière. C'est un marchand enrichi qui, pour acquérir les manières d'un gentilhomme, prend des leçons de belles manières. M. Jourdain est très étonné d'apprendre par son professeur de philosophie que, depuis quarante ans qu'il parle, *il fait de la prose sans le savoir.*



J.-B. Jourdan.

JOURDAN (Mathieu JOUVE), dit *Jourdan Coupe-Tête*, un des plus féroces terroristes de la Provence, né à Saint-Just; m. sur l'échafaud à Paris (1749-1794).

JOURDAN (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Limoges, vainqueur à Fleurus (1794), gouverneur de l'Hôtel des Invalides sous Louis-Philippe (1762-1833).

Journal de Pierre de L'Estoile, recueil impartial de renseignements originaux sur les règnes de Henri III et Henri IV (1574-1611).

Journal de Dangeau, mémoires volumineux et pleins d'intérêt sur la cour de Louis XIV (de 1684 à 1720).

Journal des savants, recueil littéraire, fondé à Paris en 1665 par Denis de Sallo, conseiller au Parlement, la première publication de ce genre que l'Europe ait possédée. Rédigé par les membres de l'Académie des inscriptions et imprimé à l'Imprimerie nationale, ce journal publie un grand nombre de travaux d'érudition et de comptes rendus critiques de premier ordre.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier, mémoires pleins de renseignements utiles et intéressants, de 1718 à 1763.

Journal officiel, publication officielle, qui a succédé en 1868, au *Moniteur universel*. Le *Journal officiel* publie, chaque jour, les lois, décrets, actes, documents administratifs, émanant du gouvernement, des renseignements économiques, etc., ainsi que le compte rendu des débats des deux Chambres.

JOUVENCE, nymphe que Jupiter métamorphosa en une fontaine, aux eaux de laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui s'y baigneraient.

JOUVENET [*nè*] (Jean), peintre d'histoire français, né à Rouen (1644 ou 1647-1717); *Descente de croix*, *Pêche miraculeuse*.

JOUX, fort du Doubs, près de Pontarlier, à 1.050 m. d'altitude, commandant les routes et les voies ferrées vers Neuchâtel et Lausanne.

'JOUY (Victor-Joseph ETIENNE, dit *de*), auteur dramatique, né à Jouy-en-Josas (1764-1846).

JOUY-EN-JOSAS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Bièvre; 2.029 h. Pépinières. Oberkampf y avait installé des ateliers d'impression sur toile (*toiles de Jouy*).

JOVE (Paul), historien italien, né à Côme; auteur

(*Phot. Larousse, Neurdein.*)

de célèbres *Histoires*, écrites avec sincérité et talent (1483-1552).

JOVELLANOS [*hovéyanoss*] (Gaspard-Melchior *de*), publiciste et homme d'Etat espagnol, né à Gijon (1744-1811).

JOVIEN, empereur romain de 363 à 364; né en Pannonie vers 331.

JOVIN, noble Gaulois, proclamé empereur en 411 et tué en 412.

JOYEUSE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, non loin de la Baume, affl. de l'Ardèche; 1.575 h. (*Joyeusains*). Soieries.

JOYEUSE (Anne, *duc de*), favori de Henri III amiral de France, tué à la bataille de Coutras (1561-1587); — **Joyeuse** (François *de*), cardinal français, frère du précédent (1562-1615); — **Joyeuse** (Henri *de*), frère des précédents (1567-1608), capucin, chef ligueur, maréchal de France, puis de nouveau capucin.

Joyeuses Commères de Windsor (*les*), comédie en cinq actes, très gaie, de Shakespeare, où Falstaff est mystifié par deux bourgeoises moqueuses (1602).

JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de Charles-Quint, né à Ratisbonne; gouverneur des Pays-Bas. Il gagna sur les Turcs la bataille de Lépante (1547-1578).

Juan d'Autriche (*Don*), comédie en cinq actes et en prose, de Casimir Delavigne (1835).

JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne et ministre de Charles II, né à Madrid (1629-1679).

Juan (*don*). V. DON JUAN.

JUAN-FERNANDEZ (*île de*), île du Pacifique, à l'O. du Chili; 300 h. Théâtre des aventures du matelot anglais. A. Selkirk, qui y séjourna de 1704 à 1709, et qui a servi de type à *Robinson Crusoe*.

JUAN-LES-PINS, localité des Alpes-Maritimes (comm. d'Antibes); 1.000 h. Ch. de f. Station balnéaire.

JUAREZ [*houarez*] (Benito), président de la République mexicaine; lutta contre Maximilien et l'expédition française; né à San-Pablo-Guelatao (1806-1872).

JUBA Ier, roi de Numidie, du parti de Pompée; m. en 46 av. J.-C.; — Son fils, JUBA II, roi de Mauritanie; m. en 13. Il écrivit en grec des ouvrages d'histoire.

JUBBULPORE [*djeboul-pôr*], v. de l'Inde (Provinces-Centrales); 110.000 h.

JUBY (*cap*), promontoire au S.-O. du Maroc.

JUCAR [*houkar*], fleuve d'Espagne qui se jette dans la Méditerranée; 500 kil.

JUDA, fils de Jacob, fondateur d'une des tribus d'Israël.

JUDA (*royaume de*). V. PALESTINE.

JUDAS [*da*] **Iscariote**, celui des douze apôtres qui trahit Jésus-Christ à prix d'argent, et dont le nom est passé dans la langue pour désigner un traître. V. ISCARIOTE.

JUDAS MACCHABÉE. V. MACCHABÉE.

JUDE (*saint*), l'un des douze apôtres, frère de Jacques le Mineur. Fête le 28 octobre.

JUDÉE, partie de la Palestine entre la mer Morte et la Méditerranée (royaume de Juda). S'applique aussi à toute la Palestine. (Hab. *Juifs*.)

JUDIC (Anna), actrice française d'opérette, née à Semur (1850-1911).

JUDICAËL Ier, roi des Bretons; m. en 658.

JUDITH, héroïne juive qui, pour sauver la ville de Béthulie, séduisit Holopherne, le général ennemi, et lui coupa la tête.

Judith et Holopherne, chef-d'œuvre du Bronzino palais Pitti (Florence); — tableau d'H. Vernet, au Louvre; — groupe de Donatello, à Florence.

JUDITH de Bavière, deuxième femme de Louis le Débonnaire et mère de Charles le Chauve; morte à Tours en 843.

Jugement de Dieu. On appelait autrefois *jugements de Dieu* ou *ordalies* les épreuves auxquelles on avait recours pour s'assurer de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé, lorsque les preuves matérielles manquaient. Ces épreuves consistaient à plonger le bras dans un vase d'eau bouillante, ou à prendre avec la main une barre de fer rouge impunément, ou bien encore à tenir les bras élevés en croix; ceux qui restaient le plus longtemps dans cette position avaient gain de cause. Saint Louis, en n'admettant plus que les preuves par témoins, abolit ces épreuves barbares, ainsi que les combats judiciaires, dans lesquels, de deux adversaires, le vainqueur était proclamé innocent; et, dès lors, disparurent ces sortes de jugements, où la raison et l'équité étaient obligées de céder au caprice du hasard, ou à la fraude.

Jugement de Pâris (*le*), tableau de Rubens, à la National Gallery; — du même, galerie de Dresde; — de Van der Werf, même galerie.

Jugement dernier (*le*), fresque de Michel-Ange (Vatican); — tableau de Rogier Van der Weyden, hôpital de Beaune (Côte-d'Or); — triptyque de Memling (Dantzig); — tableau de Lucas de Leyde (Leyde), de Rubens (Munich), etc.

Jugement de Salomon (*le*), tableau de Gaspard de Crayer, musée de Gand; — de Poussin, au Louvre.

Juges, chefs suprêmes des Hébreux depuis la mort de Josué jusqu'à l'institution de la royauté par Samuel au profit de Saül.

Juges (*Livre des*), un des livres canoniques de la Bible, contenant l'histoire des chefs ainsi nommés.

JUGON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 444 h. (*Jugonais*).

JUGURTHA, roi de Numidie, neveu de Micipsa. Il lutta contre les Romains, et fut vaincu par Marius dont il orna le triomphe (vers 154-105 av. J.-C.).

Jugurtha (*Histoire de la guerre de*), par Salluste; remarquable par la vigueur du style, la verve du récit et la vérité des portraits.

Juif errant. Le Juif errant est un symbole du peuple juif condamné, depuis tant de siècles, à errer loin de son pays. On raconte que Jésus, portant sa croix et pliant sous le faix, voulut se reposer devant la porte du Juif Ahasvérus qui le chassa brutalement, et que, pour le punir, le Seigneur lui dit : « Tu seras errant sur la terre jusqu'à ce que je vienne. » Aussitôt, le Juif se mit à marcher; depuis, poussé par une force irrésistible, il erre continuellement, sans pouvoir trouver un lieu de repos. Cette légende, qui apparaît dès le XIIIe siècle, prend un grand développement au XVIIe siècle. Le Juif errant est appelé aussi *Cartaphilus*, *Buttadeus*, *Laquédem*.

Juif errant (*le*), roman d'Eugène Sue (1845), un des premiers grands romans-feuilletons. Le principal personnage est Rodin, suppôt des jésuites.

Juif polonais (*le*), drame en trois actes et cinq tableaux, d'Erckmann-Chatrian (1869).

JUIFS, nom donné dès l'époque gréco-romaine aux descendants d'Abraham, qui s'appelaient eux-mêmes *peuple de Dieu*, *Hébreux* et *Israélites*. V. PALESTINE.

JUILLAC [*yak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 1.833 h. Bestiaux.

Juillet 1789 (*journée du 14*), première insurrection des Parisiens pendant la Révolution, qui eut pour résultat la prise de la Bastille.

Juillet 1830 (*révolution* ou *journées de*), insurrection des Parisiens contre Charles X. Elle fut provoquée par les *ordonnances* impolitiques que le ministre de Polignac avait sollicitées, et aboutit, après deux jours de lutte dans Paris, à l'exil de la branche aînée des Bourbons et à l'avènement de Louis-Philippe. Le gouvernement de ce roi est souvent appelé la *monarchie de Juillet*.

Juillet (*colonne de*), sur la place de la Bastille, à Paris. Colonne en bronze, de 50 mètres de hauteur, élevée en commémoration de la révolution de Juillet 1830. Une statue en bronze doré, représentant le génie de la *Liberté*, la surmonte.

JUILLY, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 1.050 h. Collège célèbre, fondé par les oratoriens (1638).

Juin 1792 (*journée du 20*), journée préliminaire du 10-Août; émeute parisienne causée par le renvoi des ministres girondins. Le peuple se porta aux Tuileries, où le roi se coiffa du bonnet rouge et cria : « Vive la Nation! »

Juin 1848 (*journées de*), insurrection qui ensanglanta Paris pendant quatre jours, à la suite du licenciement de 120.000 ouvriers des Ateliers nationaux. Elle fut réprimée par le général Cavaignac.

Juive (*la*), opéra en cinq actes d'Halévy, paroles

de Scribe; livret très dramatique. La musique est émouvante et scénique (1835).

JUIZ-DE-FORA, v. du Brésil (Minas-Geraes); 70.000 h.

JULES Ier (*saint*), pape de 337 à 352. Fête le 12 avril; — JULES II (*Julien de la Rovère*), pape de 1503 à 1513, né près de Savone. Il restaura la puissance politique des papes en Italie, fut l'âme de la *ligue de Cambrai* contre les Vénitiens (1508), puis de la *Sainte-Ligue* contre la France (1511) : — JULES III, pape de 1550 à 1555.



Jules II.

Jules II (*portrait du pape*), tableau de Raphaël, musée des Offices (Florence); tête intelligente, énergique; — de Giovanni Massone (Louvre).

JULES ROMAIN. V. ROMAIN.

JULIA (*gens*), illustre famille de Rome, à laquelle appartenait Jules César, et qui prétendait descendre d'Iule ou Ascagne, fils d'Enée et petit-fils de Vénus.

JULIA (Gaston), né à Sidi-bel-Abbès en 1893, mathématicien français, membre de l'Académie des sciences.

JULIA DOMNA, impératrice romaine, née à Emèse vers 158; femme de Septime-Sévère; mère de Caracalla. Elle protégea les lettres.

JULIA MAMMÆA, mère d'Alexandre-Sévère, favorable aux chrétiens; massacrée avec son fils en 235.

JULIE, fille de Jules César et femme de Pompée; m. en 54 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste, célèbre par sa beauté et le dérèglement de ses mœurs; elle épousa successivement Marcellus, Agrippa et Tibère (39 av. J.-C.-14 ap. J.-C.).

JULIE, fille de la précédente et d'Agrippa, née en 18 av. J.-C., m. en 28 ap. J.-C. Elle eut d'aussi mauvaises mœurs et fut la cause de l'exil d'Ovide.

JULIE (*sainte*), martyre en 439. Fête le 22 mai.

Julie ou **la Nouvelle Héloïse**, célèbre roman épistolaire de J.-J. Rousseau (1761), plein d'une sentimentalité romanesque, passionnée et d'un amour très vif de la nature.

JULIEN (*saint*), né à Vienne en Dauphiné, martyrisé à Brioude en 304; l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, lui est consacrée. Fête le 28 août.

JULIEN (*saint*), archevêque de Tolède de 680 à 690, et écrivain ecclésiastique. Fête le 8 mars.

JULIEN l'Apostat, empereur romain de 361 à 363, né en 331. Neveu de Constantin, il avait été élevé dans la religion chrétienne qu'il renia, d'où son surnom, et fit de vains efforts pour rétablir le paganisme. Blessé mortellement dans une guerre contre Sapor, roi de Perse, il mourut paisiblement suivant les uns; suivant d'autres, il recueillit dans sa main le sang qui jaillissait de sa blessure et le lança contre le ciel en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen! » Il a laissé des *Lettres*, des traités philosophiques, etc. Sa statue en marbre se voit aux Thermes voisins du musée de Cluny.

JULIEN l'Hospitalier (*saint*), saint vénéré surtout en Espagne et en Sicile, et sur lequel on ne possède que des légendes. Fête le 29 janvier.

Julien (*l'Hospitalité de saint*), chef-d'œuvre du Bronzino, au palais Pitti (Florence); composition, dessin, lumière, coloris, tout est parfait dans ce tableau.

JULIEN (*comte*), personnage légendaire. Gouverneur de l'Andalousie. Poussé par un sentiment de vengeance, il aurait ouvert aux Maures, en 711, l'entrée de l'Espagne.

JULIEN (Pierre), sculpteur français, auteur de la *Baigneuse*, né à Saint-Paulien [Haute-Loire] (1731-1804).

JULIEN (Stanislas), sinologue français, né à Orléans (1799-1873).

JULIENNES (*Alpes*). V. ALPES.

JULIERS [*lié*], v. de Prusse (Province-Rhénane); autrefois capit. d'un duché de même nom; 8.600 h.

Juliette, personnage de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakespeare. V. ROMÉO.

JULLIAN (Camille), historien français, né à Marseille (1859-1933), auteur d'une remarquable *Histoire de la Gaule*.

JULLUNDUR, v. de l'Inde anglaise (Pendjab); 89.000 h.

JUMEAUX, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, sur l'Allier; 824 h.

JUMET, c. de Belgique (Hainaut); 28.000 h. Houille; métallurgie, verrerie.

JUMIÈGES, comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Rouen), sur la Seine; 870 h. Ruines d'une abbaye de bénédictins, de date mérovingienne. D'après la tradition, saint Philibert aurait reçu parmi ses religieux deux fils de Clovis II, mutilés à la suite d'une rébellion : « les énervés de Jumièges ».

JUMILHAC-LE-GRAND [*yak*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron, sur l'Isle naissante; 2.464 h.

JUMNA [*djoumna*], affluent du Gange, dans l'Inde, qui arrose Delhi, Agra, Allahabad; 1.375 kil.

JUMRUKTCHAL [*ioum*], point culminant des Balkans, 2.385 m. (Bulgarie).

JUNEAU, v. des Etats-Unis, ch.-l. de l'Alaska; 3.000 h.

JUNGFRAU [*ioun'gh'fraou*] (*la*), c'est-à-dire *la Vierge*, sommet des Alpes Bernoises; 4.181 m.



Junon.

Jungle (*Premier* et *Deuxième Livre de la*), tableaux de la vie animale dans les forêts de l'Inde, par R. Kipling (1894-1895).

JUNIA (*gens*), illustre famille de Rome, d'où sortit Junius Brutus.

JUNIN [*hounin'*], v. du Pérou, dans les Andes, à l'E. de Lima; 8.000 h. Victoire de Bolivar sur les Espagnols en 1824. — Ville de la rép. Argentine (prov. de Mendoza); 60.000 h.

JUNIVILLE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 780 h.

JUNON, épouse de Jupiter, fille de Saturne, déesse du mariage (la même que l'*Héra* grecque). Les poètes la représentent comme hautaine, jalouse et vindicative.

Junon, statue antique (Villa Borghèse).

JUNOT (Andoche), *duc* D'ABRANTÈS, général français, né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or). Aide de camp de Napoléon Ier pendant la première campagne d'Italie, il fit partie de l'expédition d'Egypte, et prit Lisbonne en 1807. Il se suicida dans un accès de folie (1771-1813). V. ABRANTÈS.

JUNTE (*les*), illustre famille d'imprimeurs vénitiens, au XVIe siècle. Une autre branche s'établit à Florence, une troisième à Lyon.

JUPILLE, comm. de Belgique (Liége); 6.700 h. Armes. Patrie de Pépin le Bref.

JUPITER [*tèr*], le père et le maître des dieux, dans la mythologie classique (analogue au *Zeus* grec). Il vainquit les Titans, renversa son père Saturne, donna à Neptune la mer, à Pluton l'enfer, et garda pour lui le ciel et la terre. Les divers attributs qu'on lui reconnaissait lui valurent des surnoms nombreux : *Jupiter Tonnant*, *Jupiter Férétrien*, etc. — Dans le style familier on dit : *Jupin*.



Jupiter.

Jupiter Olympien, statue antique, de Phidias, à Olympie, regardée comme le chef-d'œuvre de la sculpture chez les anciens. L'une des sept merveilles du monde.

Jupiter et Antiope, tableau du Titien, musée de Munich; — même tableau au Louvre; — de Raphaël (Rome); — de Poussin, à la National Gallery.

JUPITER, la plus grosse des planètes de notre système solaire et qui est entourée de neuf satellites.

JURA, chaîne de montagnes entre la France et la Suisse, longueur 300 kil. La partie comprise entre le *col de Saint-Cergues* et la *dent de Vaulion* s'appelle *Noirmont*. Les cimes les plus élevées sont : le

Reculet (1.723 m.), le *Grand Credo* ou *Crêt d'eau* (1.690 m.), le mont *Tendre* (1.680 m.). La chaîne se prolonge en Allemagne par le *Jura Souabe* (Wurtemberg) et le *Jura Franconien* (Bavière).

JURA (*dép. du*), département formé par la Franche-Comté; préf. *Lons-le-Saunier*, s.-préf. *Dôle*, *Saint-Claude*.



3 arr., 32 cant., 585 comm., 220.800 h. (*Jurassiens*). 7e région militaire; cour d'appel de Besançon, évêché à Saint-Claude. Ce dép. doit son nom à la chaîne du *Jura*.

JURANÇON, comm. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau, sur le gave de Pau; 4.029 h. Vins renommés.

Jurande, nom donné, sous l'ancien régime, à la fonction de ceux que les corps de métiers choisissaient pour veiller à leurs intérêts. V. CORPORATIONS.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean), marin et écrivain français, né à Brest; auteur de travaux remarquables sur l'histoire de la marine (1812-1892).

JURIEU (Pierre), théologien protestant français, célèbre par ses polémiques avec Bossuet, né à Mer (1637-1713).

Jurisprudence (*la*) ou **la Justice**, fresque de Raphaël (*Chambres* du Vatican).

JURJURA, V. DJURDJURA.

JUSSEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Amance; 2.564 h. Ch. de f.



A.-L. de Jussieu.

JUSSIEU (Antoine *de*), botaniste français, né à Lyon (1686-1758); — BERNARD, frère du précédent, célèbre botaniste français, né à Lyon (1699-1777); — JOSEPH, frère du précédent, botaniste, né à Lyon (1704-1779); — ANTOINE-LAURENT, neveu des précédents et, comme eux, célèbre botaniste, né à Lyon (1748-1836); — ADRIEN, fils du précédent, botaniste non moins illustre que ses devanciers, né à Paris (1797-1853).

JUST (*saint*), martyrisé en Espagne vers le IVe siècle. Fête le 6 août.

Just (*Martyre de saint*), tableau de Rubens; musée de Bordeaux.

JUST ou **JUSTE** (les BETTI, dits), famille de sculpteurs originaires des environs de Florence et venue en Touraine à la suite des guerres d'Italie. Citons Jean et Antoine **Juste** (XVe-XVIe s.), qui sculptèrent le mausolée de Louis XII à Saint-Denis.

Justice de Trajan (*la*), tableau de Delacroix (musée de Rouen). Peinture du dessin le plus énergique, de l'exécution la plus fougueuse, du coloris le plus hardi.

Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime (*la*), chef-d'œuvre de Prud'hon (Louvre), magnifique allégorie, d'une poésie lugubre et saisissante.

JUSTIN (*saint*), auteur d'une *Apologie de la religion chrétienne*; martyr vers 165. Fête le 13 avril.

JUSTIN, historien latin du IIe siècle, qui a abrégé l'*Histoire universelle* de Trogue Pompée.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient de 518 à 527, d'origine illyrienne; oncle de Justinien; — JUSTIN II, empereur d'Orient de 565 à 578; neveu et successeur de Justinien.

JUSTINE (*sainte*), née à Antioche, martyrisée à Nicomédie vers 304. Fête le 26 septembre.

JUSTINE (*sainte*), de Padoue; elle subit le martyre sous Dioclétien en 304. Fête le 7 octobre.

JUSTINE, impératrice romaine, épouse de Valentinien Ier; m. en 388.

JUSTINIEN Ier, empereur d'Orient de 527 à 565. Il eut pour généraux Bélisaire et Narsès, et combattit les Vandales et les Perses, conquit l'Afrique et l'Italie. Il fit compiler le *Digeste*, les *Institutes*, les *Novelles* et les *Codes* et construire d'admirables monuments comme Sainte-Sophie de Constantinople. Il épousa une ancienne comédienne, Théodora; — JUSTINIEN II, empereur d'Orient en 685, détrôné par Léonce en 695, rétabli en 705, assassiné en 711.

JUTES, peuple de la famille gothique qui a donné son nom au Jutland.

JUTLAND, presqu'île du Danemark, au N. du Slesvig; 1.500.000 h. (*Jutlandais*). V. pr. *Viborg*, *Aalborg*, *Aarhus*, *Randers*, *Vejle*, *Horsens*. Sur sa côte O. combat naval anglo-allemand (31 mai 1916).

JUTURNE, nymphe romaine, protectrice des eaux. Une source lui était dédiée sur le Forum.

JUVÉNAL, poète satirique latin, né à Aquinum. Ses *Satires* sont pleines d'énergie et d'indignation contre les vices de Rome, qu'il se complaît à raconter, à flétrir, non sans quelque déclamation; né vers 60, m. vers 125.

JUVÉNAL DES URSINS (Jean), magistrat français, né à Troyes, prévôt des marchands en 1388. En 1408, il fit donner la régence du royaume à Isabeau de Bavière (1360-1431); — Son fils, JEAN II, magistrat, prélat et historien français, né à Paris, auteur d'une *Chronique de Charles VI*, revisa le procès de Jeanne d'Arc (1388-1473); — GUILLAUME, frère de Jean II, fut chancelier de France sous Louis XI, né à Paris (1400-1472).

JUVIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 650 h. (*Juvignasiens*).

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 917 h. (*Juvignasiens*). Ch. de f.

JUVISY-SUR-ORGE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 8.143 h. Ch. de f.

JUXON (William), évêque de Londres, né à Chichester (1582-1663), à qui Charles Ier adressa ses dernières recommandations et son fameux *Remember* (Souvenez-vous).

JUZENNECOURT, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 219 h. (*Juzennecourtois*).



KAIROUAN.

Kaaba, petit édifice de forme cubique, sanctuaire de la principale mosquée de La Mecque.

KAARTA, pays de l'A. O. F., sur la r. dr. du Sénégal; 300.000 h. Ch.-l. *Nioro*.



Kabyles.

KABLÉ (Jacques), homme politique français, né à Brumath. Député de Strasbourg au Reichstag (1830-1887).

KABOUL ou **CABOUL**, capit. de l'Afghanistan, sur la *rivière de Kaboul*, affl. de l'Indus; 140.000 h. Forte citadelle.

KABYLIE, partie de l'Algérie, à l'E. d'Alger, dans les dép. d'Alger et de Constantine. Elle se divise en *Grande Kabylie* et *Petite Kabylie*. Le Djurdjura est dans la Grande Kabylie. Les *Kabyles*, sédentaires et agriculteurs, ont une organisation sociale remarquable, et sont de race berbère.

KÂCHAN, v. de l'Iran, au centre du plateau de l'Iran; 45.000 h. Tapis.

KACHGAR, v. du Turkestan chinois; 70.000 h.

KADJARS, dynastie turcomane qui occupa le trône de Perse de 1779 à 1925.

KAFFA, prov. d'Éthiopie, au S. du Choa. C'est la patrie probable du café.

KÂFIRISTAN, pays très montagneux, au N. de l'Afghanistan.

KAGOSHIMA, v. et port du Japon, dans l'île de Kyu-shu; 181.000 h.

KAÏ-FONG [*on'g*], v. de Chine, cap. du Ho-nan; 450.000 h.

KAÏNARDJI. V. KOUTCHOUK-KAÏNARDJI.

KAIROUAN, v. de Tunisie, à l'O. de Sousse; 20.000 h. Occupée par les Français en 1881. Belle mosquée. Tapis réputés.

KAISARIEH. V. CÉSARÉE.

KAISERSBERG, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé; 2.559 h. Vignobles; filatures. Vieille ville pittoresque.

KAISERSLAUTERN, v. d'Allemagne (Bavière), près de la Lauter; 60.000 h. Combats entre les Français et les Prussiens en 1793 et 1794.

KALAHARI, désert en Afrique du Sud (Bechuanaland).

KALAMATA, port de Grèce (Messénie); 20.000 h.

KALCKREUTH (Frédéric-Adolphe *de*), feld-maréchal prussien, né à Sotterhausen (1737-1818). Il se distingua pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

Kalevala (*le*), épopée finnoise composée par Lœnnrot de fragments recueillis de 1834 à 1847 chez les paysans finlandais.

KALGAN [*an'*], v. de Chine (Tchahar); 60.000 h.

KALGOORLIE [*gour*], v. d'Australie occidentale; 17.300 h. Mines d'or.

KÂLI. V. DOURGA.

KALIDASA ou **CALIDASA**, poète sanscrit du Ier siècle av. J.-C., auteur du drame : *Sakountala*.

KALISZ [*ich*], v. de Pologne, sur la Prosna, affl. de la Warta; 68.300 h. Bonneterie, sucrerie. Traité d'alliance (1813) entre le roi de Prusse et le tsar, contre Napoléon Ier. — A l'Allemagne, 1939.

KALKBRENNER, nom de deux musiciens allemands : CHRÉTIEN (1755-1806) et son fils FRÉDÉRIC-GUILLAUME (1784-1849).

KALMAR. V. CALMAR.

KALMOUKS, peuple mongolique répandu dans le S. de la Russie, entre Don et Volga, et en Sibérie. Le territoire autonome des Kalmouks, sur les bords de la Caspienne, compte 170.000 h. Cap. *Ellista*.



Kalmouks.

KALNOKY (Gustave *de*), homme d'État autrichien, né à Lettowitz (1832-1898).

KÂMA (mythologie hindoue), dieu de l'amour.

KAMA (*la*), riv. de Russie; affl. de la Volga (riv. g.); 1.280 kil.

KAMENETZ-PODOLSKII, v. de l'Ukraine (anc. cap. de la Podolie); 33.000 h.

KAMERLINGH-ONNES (Heike), physicien hollandais, né à Groningue; il a étudié les basses températures et liquéfié l'hélium (1853-1926).

KAMPEN [*pèn*], v. forte des Pays-Bas (prov. d'Overyssel), sur l'Yssel; 20.000 h.

KAMTCHATKA [*kam'*], péninsule montagneuse de la Sibérie, entre les mers de Béring et d'Okhotsk; 10.000 h. (*Kamtchadales*).

KANARIS [*riss*] (Constantin), intrépide marin grec, qui s'immortalisa dans la guerre de l'Indépendance hellénique, né à Ipsara (1790-1877).

KANAZAWA, v. du Japon (Nippon), 156.000 h.

KANDAHAR, ville de l'Afghanistan; 31.000 h. Ancienne cap. du pays; centre commercial.

KANKAN, v. de la Guinée française (A.-O. F.); 9.800 h.

KANNSTADT, anc. v. d'Allemagne (Wurtemberg); fait partie de *Stuttgart* depuis 1905. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1796.

KANO, v. de la Nigeria anglaise, anc. cap. du royaume de Sokoto; 89.000 h.

KANSAS [*kân'zès*] (*le*), riv. des États-Unis, affl. du Missouri (r. dr.); environ 1.000 kil.

KANSAS, un des États unis d'Amérique (Centre N.-O.); 1.880.000 h. Cap. *Topeka*. Pétrole.

KANSAS-CITY, v. des États-Unis (Missouri), sur la rive droite du Missouri et à la frontière du Kansas; 400.000 h. Une autre partie de *Kansas-City* qui est dans le Kansas compte 120.000 h. Grand marché agricole.



Kant.

KAN-SOU [*kan'*], prov. de Chine, à la frontière du Turkestan; 6.000.000 d'h. Cap. *Lan-tcheou*.

KANT [*kant'*] (Emmanuel), philosophe allemand, né à Kœnigsberg, auteur de la *Critique de la raison pure*, de la *Critique de la raison pratique* et de la *Critique du jugement*, œuvres philosophiques capitales. Selon lui, les choses nous sont connues comme *phénomènes*, en tant qu'elles nous sont données dans l'espace et le temps, qui sont des formes de la sensibilité. En tant que choses en soi ou *noumènes*, elles sont inconnaissables. Mais la loi morale suppose la liberté, l'immortalité et l'existence de Dieu (1724-1804).

KANTARA (El-), petite ville d'Algérie, dép. de Constantine; 3.100 h. Gorges fameuses, « portes du désert », donnant accès à une belle oasis.

KAOLACK, port de l'A.-O. F. (Sénégal), sur le Saloum; 40.000 h. Grosse exportation d'arachides.

KAPILAVASTU [*tou*], capitale du royaume des Çakyas et ville natale du Bouddha Çakya-Mouni. Les ruines en furent retrouvées en 1895.

KAPOSVAR [*kapochvar*], v. de Hongrie, sur le Kapos, affl. du Danube; 33.000 h. Sucre, prod. chimiques.

KAPURTHALA, principauté de l'Inde anglaise enclavée dans le Pendjab; 268.000 h. Cap. *Kapurthala*, 16.000 h.

KARA (*mer de*), formée par l'océan Glacial arctique, entre la Nouvelle-Zemble et le continent.

KARACHI ou **KURRACHEE**, port de l'Inde (présid. de Bombay), sur la mer d'Oman; 217.000 h. Exportation de coton et céréales.

KARAFUTO [*fou*], partie méridionale de l'île de Sakhaline (au Japon); 250.000 h. Ch.-l. *Toyohara*.

KARAGEORGES (Georges Petrovitch, dit *le Noir*, en turc *Kara*, en serbe *Czerny* [v. ce nom]), fondateur de la dynastie yougoslave, né à Vichevas (1766-1817). — Son fils, Alexandre **Karageorgevitch**, fut prince de Serbie de 1842 à 1858 (1806-1885). — Son petit-fils, PIERRE Ier (v. ce nom), fut roi de Serbie de 1903 à 1921, date à laquelle lui succéda Alexandre Ier, roi de Yougoslavie (v. ce nom).

KARAKALPAKES, peuple de Russie (Asie), au S. de la mer d'Aral, habitant une république socialiste soviétique dépendant de l'Uzbékistan; 373.000 h. Cap. *Noukouse*.

KARAKOROUM, chaîne de montagnes du centre de l'Asie, à l'O. du plateau du Tibet.

KARAMANIE, pays de l'Asie Mineure méridionale, au XVIe s. principauté turque, ayant pour capitale *Larende*, auj. *Karaman*; 5.000 h.

KARAMZINE (Nicolas), historien russe, auteur d'une remarquable *Histoire de Russie* (1765-1826).

KARA-SOU (« *rivière Noire* »), nom de nombreuses rivières de l'Asie Mineure et de l'Asie centrale.

KARDEC (Hippolyte RIVAIL, dit **Allan**), écrivain spirite français, né à Lyon (1804-1869). Auteur du *Livre des esprits* et du *Livre des médiums*.

KARIKAL, v. et territoire de l'Hindoustan, sur la côte de Coromandel; à la France; 58.000 h.

KARLOVAC, anc. **Karlstadt**, v. de Yougoslavie; 21.000 h.

KARLOVCI [*tsi*], anc. **Carlowitz**, v. de Yougoslavie, sur le Danube; 5.700 h. En 1699, traité entre la Turquie, l'Autriche, la Pologne, la Russie et Venise. La Turquie y abandonnait une grande partie de ses conquêtes en Europe.

KARLOVY-VARY, en allem. **Karlsbad**, v. de Bohême, annexée à l'Allemagne en 1938, près de l'Eger; 25.000 h. Eaux thermales. Cristallerie.

KARLSKRONA, port de guerre de la Suède, sur la Baltique; 26.000 h.

KARLSRUHE. V. CARLSRUHE.

KARLSTAD, v. de Suède, sur le Vener; 21.000 h. L'indépendance de la Norvège y fut reconnue en 1905.

KARNAK, village élevé sur les ruines de Thèbes.

KARPATES ou **CARPATES**, chaîne de montagnes de l'Europe centrale, au-dessus des plaines de la Slovaquie, de la Hongrie et du plateau de Transylvanie, s'étendant de Bratislava (Presbourg), jusqu'aux Portes de Fer, sur le Danube; 1.450 kil. de longueur. Point culminant au massif de Tatra.

KARR (Alphonse), littérateur français, né à Paris, écrivain satirique et humoristique, auteur de *Sous les tilleuls*, et des pamphlets mensuels : *les Guêpes* (1808-1890).

KARS, v. de Turquie; place forte sur le Kars-Tchay; 14.000 h.

KARST. V. CARSO.

KASCHAU [*aou*], nom allemand de **Kassa**.

KASR EL-KEBIR. V. ALCAZAR-QUIVIR.

KASR-SAÏD, village de Tunisie, où fut signé, en 1881, le traité de protectorat sur la Tunisie.

KASSA. V. KOSHICE.

KASSITES, peuple d'Orient qui domina la Babylonie du XVIIIe au XIIe siècle av. J.-C.

KASTAMUNI [*mou*], v. de Turquie, au N. de l'Anatolie; 15.000 h.

KATANGA, province méridionale du Congo belge, remarquable par sa grande richesse minière : cuivre, or, radium. V. princ. *Elisabethville*, *La Panda*.

KATAR, péninsule de l'Arabie (golfe Persique).

KATHIAWAR ou **GOUDJERATE**, presqu'île de l'Inde occidentale, sur le golfe d'Oman; 10 millions d'h.

KATKOV (Michel), publiciste russe, né à Moscou; apôtre ardent du panslavisme (1820-1887).

KATOWICE [*tsé*], v. de Pologne, cap. de la Silésie polonaise; 123.000 h. Grand centre métallurgique et minier. A l'Allemagne, sept. 1939.

KATTEGAT. V. CATTÉGAT.

KAUFFMANN [*kaouf*] (Angelica), femme peintre suisse, né à Coire (1741-1807).

KAULBACH [*kaoulbah*] (Guillaume *de*), peintre allemand, né à Arolsen (1805-1874), auteur de *la Bataille des Huns*.

KAUNAS [*kaounass*], en russe **Kovno**, cap. de la Lituanie j. 1941 (v. WILNO), sur le Memel (Niémen); 98.000 h. Ville commerçante et industrielle. Les Français s'emparèrent de Kovno en 1812.

KAUNITZ [*kaou*] (Venceslas-Antoine, *prince de*), homme d'État autrichien sous Charles VI et Marie-Thérèse, né à Vienne. Il signa le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et s'allia avec la France durant la guerre de Sept ans (1711-1794).

KAVALA ou **CAVALLA**, port de Grèce (Macédoine), au fond d'un golfe, en face de l'île de Thasos; 51.000 h. C'est l'ant. *Neapolis*. Tabacs.

KAYES, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); 10.000 h. Port sur le haut Sénégal, relié par ch. de fer à Bamako, sur le Niger, et à Dakar. Coton, sisal.

KAYSERSBERG. V. KAISERSBERG.

KAZAKSTAN ou **KAZAQUIE**, État membre de l'U. R. S. S. (1936), vaste région entre la Caspienne, la mer d'Aral et le Turkestan chinois; 2.852.000 km²; 6.800.000 h. (*Kazaks*). Cap. *Alma-Ata* (Viernyi).

(*Phot. Larousse.*)

KAZAN, v. de Russie, cap. de la république autonome de Tatarie, sur la Volga ; 180.000 h. Peaux.

KAZBIN ou **KAZVIN** [*in'*], v. de l'Iran; 60.000 h.

Kchatriya, n. m. Seconde caste de l'Inde, comprenant les guerriers.


Kean.

KEAN [*kin'*] (Edmond), acteur anglais, né à Londres, interprète des drames de Shakespeare (1787-1833).

Kean [*kin'*] ou **Désordre et Génie**, comédie en cinq actes et en prose, d'Al. Dumas père (1836).

KEATS [*kits'*] (John), poète anglais, né à Finsbury (1795-1821), auteur d'œuvres d'une forme exquise (*Endymion, Odes*, etc.).

KECSKEMET [*ketchkémet'*], v. de Hongrie, au S.-E. de Budapest; 80.000 h. Industrie du cuir.

KEF (*Le*), v. de Tunisie; 10.000 h.

KEHL, v. d'Allemagne (Bade), en face de Strasbourg; 9.700 h. Pont célèbre sur le Rhin.

KEISER [*zer*] (Reinhard), compositeur allemand, né à Teuchern (1674-1739).

KEITH [*kiz*] (George), dit LE COMTE MARISHAL, officier écossais au service de la Prusse; né à Inverugie (1693-1778) ; gouverneur de Neuchâtel ; lié avec J.-J. Rousseau. — Son frère JAMES, général anglais, né près de Peterhead, se distingua pendant la guerre de Sept ans, aux côtés de Frédéric II (1696-1758).

KEITH (George), amiral anglais, né près de Stirling (1746-1823).

KEKULE [*kékoulé*] (Frédéric-Auguste), chimiste allemand, né à Darmstadt, célèbre par ses travaux sur la chimie organique (tétratomicité du carbone, formule du benzène, etc.) [1829-1896].

KÉLANTAN, petit Etat malais de l'Indochine dans la péninsule de Malacca; 300.000 h.

KÉLAT [*at'*], cap. du Baloutchistan, sous protectorat anglais; 25.000 h.


Kellermann.

KELLER [*èr*] (Jean-Jacques), né à Zurich (1635-1700), et son frère (Jean-Balthazar), né à Zurich (1638-1702), habiles fondeurs auxquels on doit la plupart des statues en bronze des jardins de Versailles.

KELLERMANN (François-Christophe), *duc* DE VALMY, maréchal de France, né à Strasbourg. Vainqueur à Valmy (1792) ; il commanda successivement les armées de la Moselle et des Alpes (1735-1820) ; — Son fils, FRANÇOIS-ETIENNE, général, né à Metz (1770-1825).

KELLGREN (Johan Henrik), poète suédois, né à Floby (1751-1795), admirateur de Voltaire.

KELLOGG (Frank Billings), homme d'Etat américain, né à Potsdam (New-York) [1856-1937]. Il attacha son nom au pacte international de renonciation à la guerre de 1928, dit aussi *Pacte de Paris*.

KELVIN (*lord*). V. THOMSON.


Mustapha Kemal.

KEMAL PACHA (Mustapha), général turc, né à Salonique (1881-1938) ; chef du parti nationaliste, il fut élu en 1923 président de la République turque. Il adopta en 1934 le nom patronymique d'*Ataturk*.

KEMBS, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 1.675 h. Barrage hydro-électrique.

KEMPIS (Thomas HEMERKEN, dit a), écrivain mystique allemand, né à Kempen (1379-1471), auquel on a attribué l'*Imitation de Jésus-Christ*.

(*Phot. Larousse.*)

KEMPTEN, v. d'Allemagne (Bavière), sur l'Iller; 22.000 h.

KENDAL [*kèn'd'l*], v. d'Angleterre (comté de Westmoreland) ; 16.000 h.

KENILWORTH [*kéniloue*r*z*], v. d'Angleterre (Warwick) ; 5.800 h. Belles ruines d'un château du XIIe siècle où Walter Scott a situé un de ses romans.

KENITRA. V. PORT-LYAUTEY.

KENNETH [*kéniz*], nom de trois rois d'Ecosse : le premier de 844 à 860, le second de 971 à 995, le troisième de 997 à 1005.

KENSINGTON [*kèn'signt*e*n'*], quartier de Londres, à l'O. de *Hyde-Park*. Château royal. Musée de *South-Kensington* (beaux-arts, arts décoratifs, instruments scientifiques).

KENT [*kènt'*], le plus ancien royaume de l'heptarchie anglo-saxonne; cap. *Canterbury*. — Comté d'Angleterre, sur le Pas de Calais; ch.-l. *Maidstone*. V. princ. *Douvres, Folkestone, Canterbury*.

KENTUCKY [*kèn'teki*], un des Etats unis de l'Amérique du Nord (Centre S.-E.) ; 2.625.000 h. Cap *Frankfort ;* v. princ. *Louisville*. Colonisé par les Français en 1765. Charbon. Industrie active.

KENYA, colonie anglaise d'Afrique, anc. *Afrique-Orientale anglaise ;* 2.900.000 h. Ch.-l. *Nairobi ;* v. princ. *Mombasa*. Coton, café, peaux.

KÉPLER [*plèr'*] (Jean), astronome allemand, né à Weil [Wurtemberg] (1571-1630). Son existence, constamment malheureuse et persécutée, ne l'empêcha pas de produire des œuvres de génie, entre autres son *Astronomia*, où il donna une très belle théorie de la planète Mars et eut la gloire d'énoncer les lois dites *lois de Képler*, d'où Newton sut dégager le grand principe de l'attraction universelle : 1° les orbites planétaires sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers; 2° les aires décrites par les rayons vecteurs sont proportionnelles aux temps; 3° les carrés des temps des révolutions planétaires sont proportionnels aux cubes des grands axes des orbites.


Jean Kepler.

KERASUNDE, en turc **Giresun** [*ghiréssoun'*], v. de Turquie, port actif sur la mer Noire; 12.000 h.

KÉRATRY (Auguste-Hilarion, *comte de*), homme politique français, né à Rennes (1767-1859). Il prit une part active à la révolution de Juillet. — Son fils EMILE, né à Paris (1832-1905), fut préfet de police en septembre 1870.

KERBÉLA, v. de l'Irak, non loin de l'Euphrate; 65.000 h. Sanctuaire des chiites.

KERENSKY (Alexandre Féodorovitch), homme politique russe, né à Simbirsk en 1881. Il fut dictateur, à la tête d'un gouvernement provisoire, de septembre à novembre 1917.

KERGUÉLEN (*îles*), groupe d'îles de l'océan Indien, à égale distance du S. de l'Afrique et de l'Australie. La principale s'appelle *Kerguélen* ou *île de la Désolation ;* à la France depuis 1893.

KERGUÉLEN-TRÉMAREC [*ghélèn*] (Yves-Joseph *de*), navigateur français, né en Bretagne; il découvrit en 1772 les îles *Kerguélen* (1734-1797).

KERKENNA, petit archipel tunisien, en face de Sfax; 15.000 h. Eponges.

KERKRADE, v. des Pays-Bas (Limbourg) ; 35.000 h.

KERMAN [*àn'*], v. de la Perse méridionale; 35.000 h.

KERMANCHAH [*àn'*], v. forte de la Perse occidentale, dans le Kurdistan; 60.000 h.

Kermesse flamande (*la*) ou **la Fête villageoise**, tableaux de Teniers, au Louvre et aux musées de Dresde, d'Amsterdam, de Madrid, etc. Teniers y a déployé un grand talent d'observation, un esprit charmant, et de précieuses qualités d'exécution; — de Rubens, au Louvre.

KERNER [*ner*] (Justin), poète allemand, né à Ludwigsbourg, le plus romantique des poètes de l'école souabe (1786-1862).

KÉROUAL (Louise DE PENANCOËT *de*), duchesse de Portsmouth, favorite de Charles II d'Angleterre, acquise à la politique française, née près de Brest (1649-1734).

KERRY, comté d'Irlande libre (Munster); 140.000 h. Ch.-l. *Tralee* (en irl. *Traighli*).

KERSAINT [*sin*] (Guy-François, *comte de*), marin français, né au château de Kersaint (Finistère) [1707-1759]; — Son fils, ARMAND, marin et Conventionnel, né à Paris; mort sur l'échafaud (1742-1793).

KERTCH, v. de Crimée (U. R. S. S.), sur le détroit de Kertch ou d'Iénikaleh; 66.700 h. Fer.

KERYADO, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 5.190 h.

KESSEL-LOO, comm. de Belgique (Brabant); 10.000 h.

KESTEVEN, comté d'Angleterre. V. LINCOLN.

KEW [*kiou*], paroisse d'Angleterre (Surrey), sur la Tamise. Château royal, observatoire, jardin botanique.

KEYSER (Thomas *de*), peintre hollandais, né à Amsterdam (1596-1667).

KEYSER [*kaïzèr'*] (Nicaise *de*), peintre belge, né à Santvliet (Brabant) [1813-1887]

KHABAROVSK [*ha-*], v. de Russie, en Asie, ch.-l. de la région d'Extrême-Orient, sur l'Amour; 138.000 h.

KHADIDJA, première femme de Mahomet et mère de Fatma, née vers 563, m. en 628.

KHAÏBAR (*passe de*), défilé qui fait communiquer l'Inde et l'Afghanistan.

KHAKASES, peuple de Russie (Asie), habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), à l'E. du Kazakstan; 173 000 h. Cap. *Abakan* (Ousti-Abanskoïé); 13.500 h.

KHALED ou **CALED**, lieutenant de Mahomet, conquérant de la Syrie (582-642)

KHAMITIQUE ou **CHAMITIQUE** (*famille*), famille qui comprend les groupes égyptien, libyen et éthiopien (supposés issus de *Cham*, fils de Noé)

KHARBINE [*har*] V. HARBIN

KHARKOV [*har*], anc. cap. de l'Ukraine, sur un affl. du Donetz; 743 000 h. Industrie textile.

KHARTOUM [*har*] cap. du Soudan anglo-égyptien, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu; 41 000 h. Gordon, assiégé par les mahdistes, y fut tué en 1884.

KHASKEI ou **KASKOVO**, v. de Bulgarie méridionale; 32 000 h. Huiles

KHATMANDOU, cap. du Népal; 108 000 h.

KHERSON [*hèrson'*], v. d'Ukraine, sur le Dniéper; 82 000 h. Commerce de blé

KHIVA, v. d'Asie centrale (Uzbékistan) anc. cap. d'un khanat puissant; 20.000 h.

KHMER (*empire*), vaste Etat du Cambodge, très puissant au moyen âge; sa civilisation a laissé des



Ruines d'Angkor-Vat.

restes imposants, comme le temple d'Angkor. (Les Khmers, d'origine hindoue, s'établirent au Sud de l'Indochine orientale et fondèrent un empire qui dura du Ive au XIIe siècle.)

KHMIELNITSKY (Bodhan), hetman des Cosaques d'Ukraine, né à Cgehryn (1593-1657)

KHOKAND, v. d'Asie centrale (Uzbékistan), sur un affluent du Sir-Daria; 84 000 h.

KHORASSAN, région du N.-E. de la Perse; v. princ. *Méched*.

KHORSABAD, village du Kurdistan méridional (Irak), près de Mossoul. Ruines assyriennes.

KHOUZISTAN ou **ARABISTAN**, région du S.-O. de la Perse; v. princ. *Chouster*, *Abadan*. Pétrole.

KHROUMIRS ou **KROUMIRS** [*mir*], tribus pillardes de la frontière algéro-tunisienne.



Kroumir.

KIANG-SI [*àn'g*], prov. du S.-E. de la Chine; 28.000.000 d'h. Cap. *Nan-tchang*.

KIANG-SOU [*àn'g*], prov. maritime de la Chine orientale; 34.000.000 d'h. Cap. *Tching-kiang*; v. princ. *Nankin*, *Changhaï*, *Sou-tcheou*.

KIAO-TCHEOU, v. et baie de la Chine (Chantoung); 200.000 h. Port fondé par les Allemands en 1898; cédé à bail à l'Allemagne, pris par les Alliés en 1914; restitué par le Japon en 1922.

KICHINEV. V. CHISHINAU

KIEL [*kil*], v. de Prusse, cap. de la prov. de Schleswig-Holstein; port important sur la Baltique; 215.000 h. Le *canal de Kiel*, qui va de Kiel à l'embouchure de l'Elbe, fait communiquer la Baltique avec la mer du Nord.

KIELCE [*tsé*], v. de Pologne, au S. de Varsovie; 43.000 h. Fonderies. A l'Allemagne, 1939.

KIEPERT [*kipert'*] (Henri), géographe allemand, né à Berlin (1818-1899)

KIERKEGAARD [*gâr*] (Sœren), philosophe et théologien danois, né à Copenhague (1813-1855).

KIERSY-SUR-OISE. V. QUIERZY

KIEV, cap. de l'Ukraine, sur le haut Dniéper; 747 000 h. Sucrerie; foire importante.

KILDARE [*dèr'*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster); 60.000 h. Ch.-l. *Naas*.

KILIMANDJARO, massif montagneux de l'Afrique, à l'O. de Zanzibar (altitude : 6.000 m.).

KILKENNY [*ni*], v. de l'Etat libre d'Irlande; 10.000 h. Ch.-l. du comté du même nom (Leinster). Le comté a 71.000 h.

KILLARNEY [*kilârni*], v. d'Irlande libre (Kerry) près du lac homonyme; 5.660 h. Toiles; cuivre

KILMAINE (Charles-Joseph), général irlandais au service de la France, né à Dublin (1751-1799).

KIMBERLEY [*kim'berli*], v. de l'Union Sud-Africaine, 39.000 h. Gisements diamantifères.

KINCARDINE [*kignkardin'*], comté de l'Ecosse orientale, au S. d'Aberdeen; 40.000 h. Ch.-l. *Stonehaven*.

KINCHASSA. V. LÉOPOLDVILLE

KING'S V. OFFALY

KINGERSHEIM, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse-Nord; 3 185 h.

KINGSLEY [*kignzli*] (Charles), romancier anglais, un des promoteurs du mouvement socialiste chrétien, né à Holne (1819-1875)



Kipling.

KINGSTON [*kignsten*], cap. de la Jamaïque, 73.000 h. Port sur la côte méridionale de l'île. En 1906, un tremblement de terre a détruit la ville.

KINGSTON-ON-THAMES, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Surrey, sur la Tamise; 40.000 h.

KINGSTON-UPON-HULL. V. HULL.

KIPLING [*plign*] (Rudyard), romancier et poète anglais, né à Bombay (1865-1936). Son œuvre vigoureuse (*le Livre de la Jungle*, *Kim*, etc.) est l'expression originale de l'impérialisme anglo saxon.

KIR-CHÉHIR, v. de Turquie, au S.-E. d'Angora; 13 000 h.

KIRCHER [*èr'*] (Athanase), jésuite et physicien allemand, né à Geisa (1601-1680)

KIRCHHOFF (Gustave-Robert), physicien alle-

mand, né à Kœnigsberg. Il a découvert l'analyse spectrale, en collaboration avec Bunsen (1824-1887).

KIRGHIZIE ou **KIRGHIZISTAN**, Etat membre de l'U. R. S. S. (1936), à la frontière du Turkestan chinois; 1.300.000 h. (*Kirghiz*) V. princ. *Frounse* (Pichpek).

KIRIN [*in'*], prov. de Mandchourie; 5.650.000 h. Cap. *Sin-king;* v. princ. *Kirin, Harbin.*

KIRKCUDBRIGHT [*kœrkoubri*], comté d'Ecosse; 30.000 h. Cap. *Kirkcudbright;* 2.300 h. Port sur l'estuaire de la Solway.

KIRKLAR-ELI, anc. **Kirk-Kilissé**, v. de Turquie d'Europe (Thrace), sur la Maritza; 20.700 h.

KIRKOUK, localité de l'Irak, au N. de Bagdad; 65.000 h. Pétroles.

KISFALUDY [*kichfaloudi*] (Alexandre), poète lyrique hongrois, né à Sumeg (1772-1844); — Son frère CHARLES, né à Teth (1788-1830), créa la comédie hongroise.

KISHENGARH [*kichèn'*], petit Etat de l'Inde, situé dans le Radjpoutana; 100.000 h.

KISKUNFELEGYHAZA [*kichkounfélédyhâzo*], v. de Hongrie, au S. de Kecskemet; 37.000 h.

KISMAJOU, port de la Somalie italienne; 9.000 h.

KITA, ville de l'A.-O. F. (Soudan), sur le haut Sénégal; 2.700 h.

KITCHENER [*kitchiner*] (*lord* Herbert), général anglais, né en 1850; m. en mer en 1916. Il se distingua en Egypte et au Transvaal, et, ministre de la guerre, organisa l'armée anglaise de 1914.


Kitchener.

KIZIL-IRMAK, fleuve d'Asie Mineure, l'anc. *Halys;* se jette dans la mer Noire; 900 kil.

KJŒLEN [*kiœlèn'*], massif montagneux au N. de la Scandinavie.

KLACZKO [*klatchko*] (Julien), poète et publiciste polonais, né à Vilno (1828-1906).

KLAGENFURT [*ghen'-fourt'*], v. d'Allemagne (Autriche, Carinthie), prise par Masséna en 1797; 27.000 h.

KLAIPEDA [*klaïpéda*], nom lituanien de *Memel.*

KLAPKA (Georges), général et homme politique hongrois, né à Temesvar (1820-1892).

KLAPROTH (Martin-Henri), chimiste allemand (1743-1817); — Son fils HENRI-JULES, orientaliste, né à Berlin (1783-1835).

KLAUSENBURG [*klaouzen'*]. V. CLUJ.

KLÉBER [*bèr*] (Jean-Baptiste), général français, né à Strasbourg. Engagé volontaire en 1792, il assista au siège de Mayence, commanda en Vendée, se distingua à Fleurus, fut mis à la tête de l'armée du Rhin; en Egypte, il prit Alexandrie d'assaut; vainqueur au mont Thabor, il fut assassiné par un mameluk (1753-1800).


Kléber.

KLEIST [*klaïst'*] (Ewald Christian *de*), poète lyrique allemand, né à Zeblin (1715-1759).

KLEIST (Henri *de*), auteur dramatique allemand, né à Francfort-sur-l'Oder (1777-1811); auteur de *la Cruche cassée.*

Klephtes. V. ARMATOLES.

KLINGER [*klin'gher'*] (Frédéric), poète allemand, né à Francfort-sur-le-Main (1752-1831). Son drame *Orage et lutte* a donné son nom à une période de la littérature allemande (*Sturm und Drang*).

KLINGER (Max), peintre et graveur allemand, né à Leipzig (1857-1920).

KLINGSOR, magicien qui paraît dans le *Parsifal* de Wolfram d'Eschenbach et dans celui de Wagner.

KLONDIKE [*klon'daïk*], région du Canada (territoire du Yukon), rude et froide. Gisements d'or exploités en 1896, auj. épuisés.

KLOPSTOCK (Frédéric), poète allemand, né à Quedlinbourg (Saxe prussienne). Sa vie entière est dans le grand poème qu'il passa trente ans à édifier (*la Messiade*) et où il chante la venue du Messie (1724-1823).


Klopstock.

KLOSTERCAMP. V. CLOSTERCAMP.

KLUCK (Alexander *von*) général allemand, né à Munster; commandait la 1re armée allemande à la première bataille de la Marne (1846-1934).

KNAUS [*aouss*] (Louis), peintre de genre et portraitiste allemand, né à Wiesbaden (Nassau) [1829-1910].

KNOLLES (Robert), général anglais, un des adversaires de Du Guesclin (1317-1407).

Know-nothing [*nô-nozign'*] (mots angl. signif. *connaître rien*), nom d'un parti qui, aux Etats-Unis, voudrait réserver le droit de citoyen aux seuls individus nés en Amérique ou d'un père américain.

KNOX [*noks'*] (John), réformateur écossais, un des fondateurs du presbytérianisme, né à Gifford-Gate (1505-1572).

KNOXVILLE, v. des Etats-Unis (Tennessee), sur le Tennessee; 105.000 h. Industrie du fer.

KNUT, nom de plusieurs rois scandinaves. V. CANUT.

KNUTANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville-Ouest; 5.265 h. Ch. de f. Métallurgie.

KOBÉ, v. de l'empire du Japon (île de Hondo); 912.000 h. Capitale industrielle du Japon.

KOCH [*koh*] (Robert), médecin et microbiologiste allemand, né à Klausthal (Hanovre) [1843-1910], auteur de remarquables recherches sur la tuberculose.

KOCK (Paul *de*), fécond romancier français, né à Paris (1794-1871). Ses romans sont d'amusantes peintures de la vie des grisettes et des petits bourgeois (*M. Dupont, la Pucelle de Belleville*).


Paul de Kock.

KODJA-ELI, n. de l'anc. *Ismid* ou *Nicomédie.*

KODOK. V. FACHODA.

KOEKELBERG, comm. de Belgique (Brabant); 12.500 h.

KŒLN. V. COLOGNE.

KŒNIG (Samuel), mathématicien allemand, né à Buedingen (1712-1757); ami de Voltaire.

KŒNIGS (Paul Xavier-Gabriel), mathématicien français, né à Toulouse (1858-1931).

KŒNIGSBERG [*kœnighsbèrgh*], v. de la Prusse-Orientale; 316.000 h. Port sur le Pregel. Université célèbre. Patrie de Kant, de Bitaubé. Soult s'en empara en 1807.

KŒNIGSHUTTE [*hute*]. V. KROLEWSKA-HUTA.

KŒNIGSMARK (Jean-Christophe *de*), un des généraux de Gustave-Adolphe, né à Kœtzlin (1600-1663).

KŒNIGSMARK (Philippe-Christophe, *comte de*), officier suédois, né à Stade (1665-1694), célèbre par sa passion pour Sophie-Dorothée, femme de l'électeur de Hanovre (plus tard George Ier, roi d'Angleterre). Ce prince le fit assassiner; — Sa sœur, MARIE-AURORE, née à Stade (vers 1668-1728), eut du roi de Pologne Auguste II un fils qui fut Maurice de Saxe.

KŒNIZ [*itz*], comm. de Suisse (Berne); 11.000 h.

KŒRŒS [*kœrœch*], en roum. **Crishul** [*choul*], riv. de Hongrie et de Roumanie, affl. de la Tisza.

KŒRNER (Théodore), poète allemand, né à Dresde, tué pendant la campagne de 1813 (1791-1813).

KŒSLIN [*in'*], v. de Prusse (Poméranie), près de la Baltique; 30.000 h. Fabriques de papier.

KOLA (*presqu'île de*), péninsule de la Russie, au N. de la Carélie; à peu près déserte, sauf sur la côte de Mourmansk.

(*Phot. Bassano, Neurdein, Larousse, Goupil.*)

KOLÉA, v. d'Algérie (dép. et arr. d'Alger), près de la mer; 9.835 h. Vignobles.

KOLGOUIÉV, île russe de l'océan Glacial arctique. Chasse, pêche.

KOLHAPUR [*pour*], v. de l'Inde, ch.-l. d'un Etat vassal au S.-E. de Bombay; 56.000 h.

KOLIN [*lin'*], v. de Bohême, sur le Labe (Elbe); 18.500 h. Le maréchal Daun y vainquit Frédéric II en 1757.

KOLOMYIA ou **KOLOMYJA**, v. de Pologne (Galicie), sur le Prut; 32.000 h. A l'U. R. S. S., 1939.

KOLOZSVAR [*loch*]. V. CLUJ.

KOMAROM (*Komarno*), v. de Hongrie, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938, sur le Danube; 21.000 h.

KOMENSKY. V. COMÉNIUS.

KOMI. V. ZYRIANES.

KONAKRY ou **CONAKRY**, ch.-l. de la Guinée française; 13.500 h. Port actif.

KONIA, v. de Turquie, l'anc. *Iconium;* 48.000 h.

KOPROLU. V. KUPRULI.

KORAÏSCHITES. V. CORAÏSCHITES.

KORDOFAN, région du Soudan anglo-égyptien, à l'O. du Nil Blanc. V. princ. *El-Obéid*. Coton.

KORITZA ou **KORTCHA**, v. d'Albanie; 20.000 h.

KORTCHULA [*oula*], en ital. **Corzola**, île yougoslave de l'Adriatique; 22.000 h. Ch.-l. *Kortchula;* 7.000 h. Evêché, belle cathédrale. Port.

KORTRIJK [*traïk*], nom flamand de *Courtrai*.



Kosciuszko.

KOSCIUSZKO [*kostsiouchko*] (Thadée), général polonais, né à Siechnowice; il prit part à des insurrections contre la Russie, fut nommé dictateur par ses concitoyens en 1794, tomba entre les mains des Russes et, libéré en 1796 par le tsar Paul Ier, passa le reste de sa vie en dehors de toute agitation (1746-1817).

KOSHICE [*chitsé*], (hongrois **Kassa**, allem. **Kaschau**), v. de Hongrie, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 70.000 h. Bois.

KOSSOVO (*plaine de*) ou **champ des Merles**, localité de Yougoslavie, en Vieille-Serbie. Sanglantes batailles livrées en 1389 par le dernier tsar de Serbie contre Mourad Ier, par J. Hunyade contre Mourad II en 1448, par les Serbes en 1913, en 1915.

KOSSUTH [*kochout'*] (Louis), patriote hongrois, né à Monok, chef de la révolution de 1848 (1802-1894).

KOSTROMA, v. de Russie, sur la Volga; 90.000 h.

KOTKA, port de la Finlande, à l'O. de Viipuri; 17.000 h. Exportation de bois.

KOTONOU, ou mieux **COTONOU**, v. du Dahomey (A.-O. F.), 6.500 h. Port sur l'Atlantique.

KOTOR. V. CATTARO.

KOTTBUS. V. COTTBUS.

KOTZEBUE [*bou*] (Auguste-Frédéric-Ferdinand), littérateur allemand, né à Weimar, auteur de la *Petite Ville allemande*, poignardé par l'étudiant Sand (1761-1819). — Son fils OTTO, voyageur dans les mers arctiques (1787-1846).

KOUANG-SI, prov. de la Chine méridionale, 15.500.000 h. Cap. *Nan-ning;* v. princ. *Wou-tcheou*.

KOUANG-TCHEOU-WAN, territoire de Chine (Kouang-tong), cédé à bail à la France et relevant de l'Indochine française; 209.000 h. Ch.-l. *Fort-Bayard*.

KOUANG-TONG [*an'g-ton'g*], prov. de la Chine méridionale; elle compte, avec l'île de Haï-nan, 37.000.000 d'h. Cap. *Canton*. Elle contient les enclaves étrangères de *Hong-kong*, *Macao*, *Kouang-tcheou-wan*.

KOUAN-TOUNG, anc. **Liao-toung**, petite presqu'île au S. de la Mandchourie, cédée autrefois à bail à la Russie, puis au Japon (1905); 1.000.000 d'h. Ch.-l. *Daïren* (Dalny); v. princ. *Rioyun* (Port-Arthur).

KOUBAN (*le*), fleuve de la Russie méridionale, tributaire de la mer Noire et de la mer d'Azov; 800 kil.

KOUEI-TCHEOU, province de la Chine méridionale, 12.000.000 d'h. Capit. *Kouei-yang*.

KOUEN-LOUN, chaîne de montagnes de l'Asie entre le Tibet et le Turkestan.

KOUKOU-NOR, lac de l'Asie centrale entre la Chine, la Mongolie et le Tibet.

KOULDJA, v. de Chine, dans la Dzoungarie; 15.000 h. Centre commercial.

KOULIKORO, v. de l'A.-O. F. (Soudan fr.) sur le Niger; 2.000 h. Ch. de f. du Niger à Dakar.

KOUMASSI ou **COUMASSIE**, v. de la colonie angl. de la Côte de l'Or (Guinée): ancienne cap. des *Achantis;* 36.000 h.

KOURILES, archipel japonais d'Asie, longue chaîne d'îles, du Kamtchatka à l'île d'Yéso.

KOUROPATKINE (Alexis Nicolaïevitch), général russe, né dans le gouvernement de Pskov (1848-1921); il a commandé en chef en Mandchourie (1904-1905).

KOURO-SIVO [*chi*] (« *fleuve Noir* »), courant chaud du Pacifique, qui baigne les côtes E. du Japon.

KOUROUSSA, v. de la Guinée française (A.-O. F.), sur le Niger; 8.000 h.

KOUTAIEH, v. de Turquie; 17.900 h. Tapis.

KOUTAÏS, v. de Géorgie (U. R. S. S.) au N.-O. de Tiflis; 70.000 h.

KOUTOUZOV (Michel), général russe, né à Saint-Pétersbourg. Adversaire de Napoléon en 1812, vainqueur à Krasnoïé (1745-1813).

KOVALEVSKA (Sonia), mathématicienne russe née à Moscou (1850-1891).

KOVNO. V. KAUNAS.

KOWLOON [*kooulou*n], territoire en face de Hong-kong, dans l'estuaire du fleuve de Canton, cédé aux Anglais par la Chine en 1861. V. princ. *Kowloon;* 240.000 h.

KRA, isthme qui unit à l'Indochine la presqu'île de Malacca.

KRAKOW. V. CRACOVIE.

KRASICKI [*itski*] (Ignace), prélat et littérateur polonais, né à Dubiecko; remarquable par la causticité de sa verve (1735-1801).

KRASINSKI (Sigismond-Napoléon), poète polonais, né et mort à Paris (1812-1859).

KRASNODAR, anc. **Iékatérinodar**, v. de Russie (Caucase), sur le Kouban; 185.000 h. Tabacs, huileries.

KRASNOIÉ-SELO, v. de Russie, près de Leningrad; 7.000 h. Anc. résidence impériale.

KRASZEWSKI [*krach*] (Joseph-Ignace), romancier polonais, né à Varsovie (1812-1887).

KRAY (Paul, *baron de*), général hongrois, né à Kæsmarck (Slovaquie) [1735-1804].

KREFELD. V. CREFELD.

KREMLIN (*le*), quartier central et forteresse de



Le Kremlin.

Moscou, où se trouvent un grand nombre de monuments, d'églises, de palais.

KREMLIN-BICÊTRE, comm. de la Seine; 17.453 h. C'est sur le territoire de cette commune qu'est situé l'asile de Bicêtre. V. ce mot.

KREUTZER [*tzèr*] (Rodolphe), violoniste et compositeur français, né à Versailles (1766-1831).

KREUZLINGEN [*in'ghen*], comm. de Suisse (Thurgovie); 8.700 h.

KREUZNACH [*krœ'tsnac'h*], v. de Prusse-Rhénane; 25 000 h. Eaux salines.

KRICHNA, dieu hindou représenté comme la huitième incarnation de Vichnou.



Krichna.

KRIENS, comm. de Suisse (Lucerne); 7.500 h.

KRISTIANSAND [*cn'-sân'd*], port de Norvège, sur le Skager-Rak; 19.000 h.

KRIVOÏ-ROG, v. du S. de l'Ukraine, 101.000 h. Mines de fer importantes.

KRKONOSSÉ [*k*e*rk*], n. tchèque des *monts des Géants*.

KROLEWSKA-HUTA, en allem. **Konigshutte**, v. de Pologne (Silésie); 80 000 h. Houille, fonderies. A l'Allemagne, 1930.

KRONSTADT, v. de Russie; 35 000 h. Port militaire, dans une île au fond du golfe de Finlande, à l'embouchure de la Néva. — Nom all. de BRASHOV.

KROPOTKINE (Pierre, *prince*), révolutionnaire russe, théoricien de l'anarchie, né à Moscou (1842-1921).

KROUB (*Le*), comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 10.143 h.

KROUMENS, race de noirs de la Côte-d'Ivoire; bons travailleurs et navigateurs.

KROUMIRS. V. KHROUMIRS.

KRUDENER [*nèr*] (Mme Juliana *de*), mystique russe, née à Riga (1764-1824), auteur de *Valérie*, roman autobiographique. Elle a fortement influencé Alexandre Ier et inspiré la Sainte Alliance.



Kruger.

KRUGER [*krughèr'*] (Paul), président de la république Sud Africaine (auj. le *Transvaal*, prov. de l'Union Sud-Africaine), né à Kastenburg (colonie du Cap), défendit le Transvaal contre l'Angleterre (1825-1904).

KRUGERSDORP, v. de l'Union Sud Africaine, Transvaal; 42.000 h. Champs aurifères.

KRUPP [*kroup'*] (Alfred), métallurgiste allemand, fondeur des canons d'acier qui portent son nom, né à Essen (1812-1887).

KRUSHNÉ-HORY [*krouchné*], n. tchèque des *monts Métalliques*.

KRYLOV (Ivan), fabuliste russe, né à Moscou, le La Fontaine de la Russie (1768-1844).

KUALA-LUMPUR [*koua'loumpour*], ch.-l. des Etats Malais fédérés et de l'Etat de Selangor; 111.400 h. Etain, caoutchouc.

KUHN [*koun'*] (Adalbert), linguiste et mythologue allemand, né à Kœnigsberg (1812-1881).

KU-KLUX-KLAN, association politique et religieuse de l'Amérique du Nord, créée en 1866.

(*Phot. Paul Boyer.*)

Kulturkampf [*koultourkam'pf*] (« *lutte pour la civilisation* »), nom donné à la guerre religieuse faite par Bismarck au haut clergé catholique, au moyen des lois dont les principales, rendues en mai 1873, sont connues sous le nom de *lois de mai*.

KUMAMOTO [*kou*], v. du Japon (Kyu-shu); 148.000 h.

KUN (Bela), agitateur hongrois, né près de Gyœr en 1886, de famille israélite; chef d'un gouvernement révolutionnaire en 1919, il fut chassé de Budapest par l'armée roumaine.

KUNERSDORF, village de Prusse (présid. de Francfort sur-l'Oder); 813 h. Frédéric II y fut vaincu par les Austro-Russes en 1759.

KUOPIO [*kouo*], v. de Finlande, dans la région des lacs; 24.000 h. Scieries.

KUPRULI ou **KOPROLU**, famille d'origine albanaise, dont cinq membres furent, de 1657 à 1710, vizirs de l'Empire ottoman.

KURDISTAN, pays d'Asie, partagé entre la Turquie, l'Irak et la Perse (Hab. *Kurdes*).



Kurdes.

KURÉ [*kou*], v. et port du Japon (Hondo); 231 000 h. Arsenal; centre industriel.

KUROKI (Yamemoto), général japonais, né à Saga (1844-1923), gagna la bataille du Yalou.

KURRACHEE. V. KARACHI.

KURTH (Godefroid), historien belge, né à Arlon (1847-1916).

KURZEME. V. COURLANDE.

KUSNACHT [*naht'*], comm. de Suisse (Zurich), 6.000 h.

KUSTENDIL, ville de Bulgarie, près des sources de la Strouma; marché agricole; 15.800 h.

KUSTENLAND [*kust'n'lan'd'*], nom d'une subdivision administrative de l'anc. empire d'Autriche, qui comprenait Trieste et son territoire, Goritz (Gorizia) et l'Istrie.

KUTCHUK-KAÏNARDJI, village de Roumanie (Dobroudja), où fut signé un traité célèbre entre la Turquie et la Russie, en 1774.

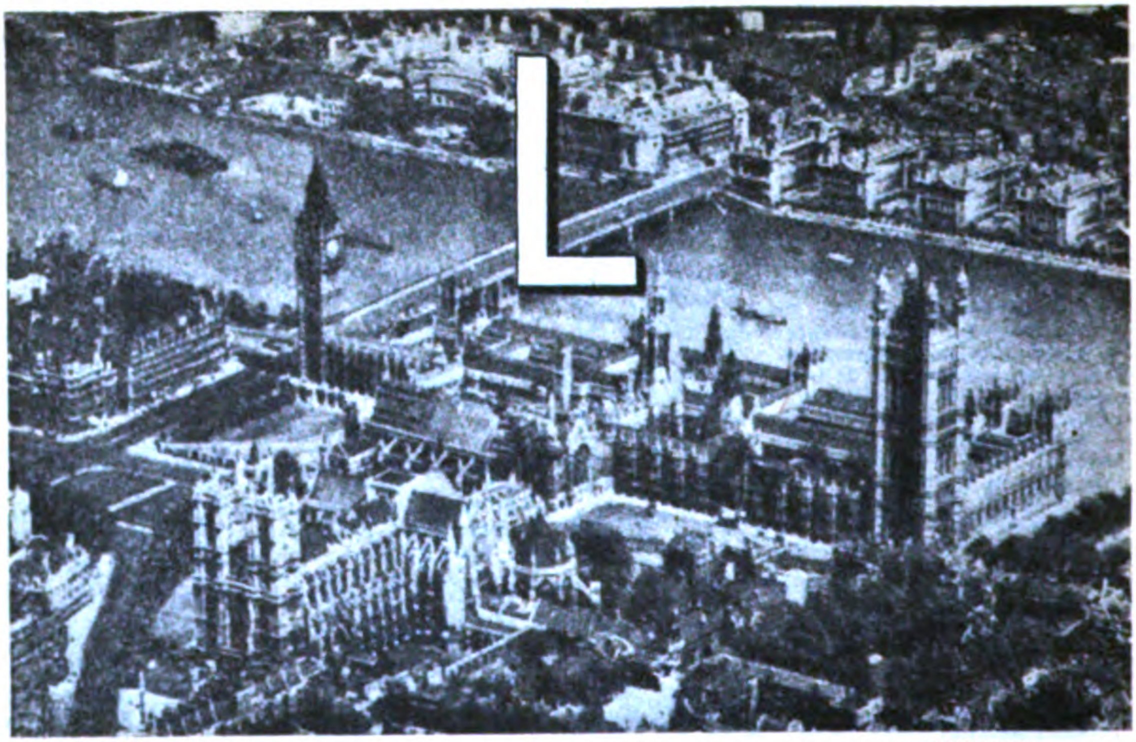
KUWEIT ou **KOWEIT** [*kouèït*], principauté d'Arabie, sur le golfe Persique; 80.000 h. Cap. *Kuweit*; 40.000 h. Perles. Sous protectorat anglais.

KWANNON, divinité bouddhique japonaise de la compassion.

KYMRIS [*riss*] ou **BELGES**, peuple de race celtique établi, au temps de César, entre la Seine, la Marne, les monts Faucilles, le Rhin et l'Océan.

KYOTO, v. du Japon (Sud de Hondo), anc. capitale; 1.080.000 h. Centre textile.

KYU-SHU [*kiou-chou*] ou **Kiou-Siou**, une des grandes îles du Japon; 8.600.000 h. V. princ. *Nagasaki*, *Kagoshima*.



LONDRES.

LAALAND [*lôlan'd*] ou **LOLLAND**, île plate et marécageuse, mais fertile, du Danemark, entre la Baltique et le Grand-Belt, séparée de l'île de Falster par un canal étroit; 132 000 h. Ch.-l. *Maribo*.

LABADIE (Jean *de*), réformateur et mystique calviniste, né à Bourg [Guyenne] (1610-1674).

LA BALUE. V. BALUE.

LABAN, père de Lia et de Rachel, beau-père de Jacob.

LA BARRE (Jean-François, *chevalier de*), gentilhomme français qui, accusé d'avoir mutilé un crucifix, fut décapité, puis brûlé; né à Abbeville (1747-1766).

LABASTIDE-CLAIRENCE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur l'Aran; 1.161 h.

LABASTIDE-MURAT, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, près du Céou; 829 h.

LABASTIDE-ROUAIROUX, comm. du Tarn, arr. de Castres; 3.054 h. Ch. de f. Draps.

LABAT (*le Père* Jean-Baptiste), dominicain et missionnaire français, né à Paris (1663-1738). Personnage curieux qui revit dans son *Voyage aux îles de l'Amérique*.

LABBE (*le père* Philippe), jésuite français, né à Bourges (1607-1670), auteur de la *Collection générale des saints conciles*.

LABBÉ (Léon), chirurgien français, né au Merlerault (1832-1916). Sénateur, il a fait rendre obligatoire dans l'armée la vaccination antityphique.

LABÉ (Louise), femme poète française, fille et femme de cordiers, surnommée *la Belle Cordière*, née à Lyon (1526-1566).



Eugène Labiche.

LA BEAUMELLE (Laurent ANGLIVIEL *de*), littérateur, né à Valleraugue (Gard), connu par ses démêlés avec Voltaire (1726-1773).

LABÉDOYÈRE [*doiyèr'*] (Charles *de*), général français, né à Paris en 1786, fusillé en 1815 pour avoir accueilli Napoléon à Grenoble au retour de l'île d'Elbe.

LABICHE (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris. Il était doué d'une inépuisable fécondité, d'une grande verve et d'une gaieté qui font de lui le plus amusant des vaudevillistes. Nous citerons parmi ses œuvres : *le Chapeau de paille d'Italie, la Cagnotte, le Voyage de M. Perrichon, l'Affaire de la rue de Lourcine, la Grammaire*, etc. (1815-1888).

LABIENUS [*énuss*], un des plus habiles lieutenants de César (98-45 av. J.-C.).

LABLACHE (Louis), chanteur d'origine française, né à Naples; doué d'une admirable voix de basse (1794-1858).

LA BOÉTIE [*si*] (Etienne *de*), écrivain français, né à Sarlat. Nourri de la culture antique, il a, dans son célèbre *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contr'un*, plaidé avec chaleur contre la tyrannie. Ami de Montaigne (1530-1563).

LABORDE (Joseph, *comte de*), archéologue français, né à Paris (1774-1842); auteur de *Voyages* artistement illustrés. — Son fils LÉON, né à Paris (1807-1869), fut un archéologue distingué.

LABOUAN, île de la Malaisie, sur la côte N.-O. de Bornéo; aux Anglais; 7 000 h. Ch.-l. *Victoria*.

LABOULAYE [*lè*] (Edouard-René *de*), publiciste et jurisconsulte français, né à Paris (1811-1883), auteur des *Contes bleus*.



La Bourdonnais.

LABOUR (*terre de*), anc. prov. de l'Italie mérid. (Campanie), qui fut aussi appelée *prov. de Caserte*. V. pr. *Caserte*.

LABOURD [*bour*] (*pays de*), petit pays dépendant de l'ancienne Gascogne et qui avait pour chef-lieu *Bayonne*. (Hab. *Labourdins* ou *Labourdans*.)

LA BOURDONNAIS [*nè*] (Bertrand-François MAHÉ *de*), marin français, né à Saint-Malo, gouverneur de l'île de France. Il combattit vaillamment les Anglais dans l'Inde (1699-1753).

LABRADOR, presqu'île du Canada, entre l'Atlantique, la baie d'Hudson et le Saint-Laurent. Fait partie de la prov. de Québec. La côte N.-E. a été, de 1927 à 1933, une dépendance de Terre-Neuve; 306.000 km²; 4.000 h. Ch.-l. *Battle-Harbourg*, 200 h. Pêcheries.

LABRE (*saint* Benoît), né à Amettes [Pas-de-Calais] (1748-1783). Fête le 16 avril.

LABRÈDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bor-

(Phot. Mulnier, Larousse, Aéro-Film Ltd.)

deaux; 1.217 h. Château où est né Montesquieu Vignobles.

LABRIT [*bri*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.031 h. Labrit s'appelait jadis *Albret*, et fut la capit. du duché de ce nom.

LA BROSSE (Pierre *de*), ministre de Philippe le Hardi; pendu en 1278.

LA BROSSE (Gui *de*), médecin de Louis XIII, né à Rouen; botaniste, il conseilla la création du Jardin des Plantes; m. en 1641.

LABROUSTE (Théodore), architecte français, né à Paris (1799-1885); — Son frère, HENRI, architecte français, né à Paris, a construit la bibliothèque Sainte-Geneviève (1801-1875).



La Bruyère

LABRUGUIÈRE [*ghièr'*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, 3.536 h. Ch. de f. Chapellerie.

LA BRUYÈRE (Jean *de*), moraliste français, né à Paris. Il passa sa vie auprès du petit-fils du Grand Condé, comme précepteur, puis secrétaire. A une traduction de Théophraste, il ajouta ses *Caractères*. Il fut reçu à l'Académie en 1693. Dans les maximes et les portraits qui composent les *Caractères*, il a peint d'une façon vivante les mœurs de son temps. Son style expressif s'exprime en phrases brèves et incisives qui contrastent avec la phrase périodique de l'époque précédente (1645-1696).

Labyrinthe ou **Lope-rohounit**, immense palais quadrangulaire (200 m. × 150 m.) qui s'élevait en Egypte sur l'emplacement actuel du village de Hawâra, à l'E. du lac Mœris. L'intérieur se composait d'une foule de petites chambres obscures et carrées que reliait un enchevêtrement de couloirs. Il était impossible aux étrangers d'y trouver leur chemin. C'était la ville funéraire et le temple de la pyramide d'Amenemhât III de la XIIe dynastie. Il y avait aussi en Crète un labyrinthe que Dédale aurait construit pour le Minotaure. V. DÉDALE.

Lac (*le*), une des plus célèbres *Méditations* de Lamartine; mise en musique par Niedermeyer.

LACAILLE [*kay'*] (Nicolas-Louis *de*), mathématicien français, né à Rumigny (1713-1762).

LA CALPRENÈDE (Gauthier *de*), romancier, né en Périgord, auteur de romans longs et précieux : *Cassandre*, *Cléopâtre*, etc. (1614-1663).

LACANAU, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 2.020 h. Forêt de pins; vaste étang.

LACAPELLE-MARIVAL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 851 h.

LACAUNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, 2.546 h. Bains.

LACAZE (Marie-Jean-Lucien), vice-amiral français, né à Pierrefonds (Oise) en 1860. Membre de l'Académie française.

LACAZE-DUTHIERS [*tié*] (Henri-Félix *de*), zoologiste français (1821-1901), né à Montpezat.

LACÉDÉMONE. V. SPARTE.

LACÉPÈDE (Etienne *de*), naturaliste français, né à Agen. Il continua l'*Histoire naturelle* de Buffon (1756-1825).



Lacépède.

LA CERDA, famille princière de Castille, dont plusieurs membres servirent en France au XIVe siècle.

LA CHAISE (*le père* François *de*), jésuite, confesseur de Louis XIV, né au château d'Aix (Forez). Son nom est resté attaché au principal cimetière de Paris, créé sur l'emplacement des jardins qu'il possédait (1624-1709).

LA CHALOTAIS (Louis-René *de*), procureur général au parlement de Bretagne. Adversaire des jésuites, né à Rennes (1701-1785).

LACHAMBEAUDIE (Pierre), fabuliste français, né à Montignac-sur-Vézère (1806-1872).

LACHAMBRE (Marin CUREAU *de*), médecin de Louis XIII, né au Mans (vers 1594-1669).

LA CHÂTEIGNERAIE (François DE VIVONNE, seigneur *de*), favori de Henri II, oncle de Brantôme, mort à la suite d'un duel avec Jarnac (1520-1547).

LACHAUD (Charles Alexandre), avocat français né à Treignac [Corrèze] (1818-1882).

LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE *de*), auteur dramatique français, né à Paris, créateur de la *comédie larmoyante* : *le Préjugé à la mode*; *l'Ecole des mères*, etc. (1692-1754).

LACHELIER (Jules), philosophe français, né à Fontainebleau, auteur d'une remarquable thèse sur *le Fondement de l'induction* (1832-1918).

LACHÉSIS [*kéziss*], une des trois Parques, elle tournait le fuseau et distribuait les destinées.

LACLOS [*klo*] (Pierre CHODERLOS *de*), officier et littérateur français, né à Amiens, auteur des *Liaisons dangereuses* (1741-1803).

LACOMBE (Jacques), écrivain et jurisconsulte français, né à Paris (1724-1811). Collaborateur de l'*Encyclopédie méthodique*.

LA CONDAMINE (Charles Marie *de*), savant français, né à Paris, un de ceux qui mesurèrent les degrés du méridien sous l'équateur (1701-1774).

LACONIE, ancienne contrée du S.-E. du Péloponnèse, ch.-l. *Sparte*. Auj. nome du Péloponnèse; 140 000 h. (*Laconiens*).



Lacordaire

LACORDAIRE (Jean Baptiste-Henri, *le père*), dominicain français, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or); un des plus brillants prédicateurs du XIXe siècle (1802-1861).

LACRETELLE (Pierre Louis) dit LACRETELLE AÎNÉ, littérateur et jurisconsulte français, né à Metz (1751-1824). — Son frère, de LACRETELLE JEUNE, historien français, né à Metz, auteur d'une *Histoire de France pendant les guerres de religion* (1766-1855).

LACRETELLE (Jacques *de*), littérateur et romancier français, né à Cormatin (Saône-et-Loire) en 1888. Auteur de *Silbermann*, *les Hauts-Ponts*. Membre de l'Académie française.

LACROIX (Jean-François *de*), Conventionnel français, né à Pont-Audemer (1754-1794).

LACROIX (Sylvestre-François), mathématicien français, né à Paris (1765-1843).

LACROIX (Paul), dit *le Bibliophile Jacob*, polygraphe français, né à Paris; auteur de romans et de travaux d'érudition (1806-1884).

LACROIX (Alfred), minéralogiste français, né à Mâcon (1863); secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

LA CROIX DU MAINE (François), savant bibliographe français, né au Mans (1552-1592).

LACROIX-SAINT-OUEN, comm. de l'Oise, arr. de Compiègne; 2.008 h. Caisserie.

LACTANCE, apologiste chrétien : *De l'œuvre de Dieu*, les *Institutions divines*; né vers 250 en Afrique.

LACUÉE (Jean-Girard), général et homme politique français, né à La Massas (Lot-et-Garonne) (1752-1841).

LADISLAS [*lass*], nom de plusieurs rois de Hongrie et de Pologne.

LADISLAS ou **LANCELOT**, roi de Naples de 1386 à 1414.

LADMIRAULT (Louis *de*), général français, né à Montmorillon; il se distingua à Solférino et à Rezonville (1808-1898).

LADOGA, grand lac du N.-O. de la Russie, aux eaux partagées entre Russie et Finlande, que la Néva fait communiquer avec le golfe de Finlande.

LAEKEN [*lâken*], anc. comm. de Belgique (Brabant), réunie à Bruxelles en 1921. Château royal.

LÆLIUS [*léliuss*], Romain qui fut l'ami de Scipion l'Africain (vers 235 av. J.-C.-après 170).

LAËNNEC [*laénèk*] (René), médecin français, né à Quimper. Il a découvert et vulgarisé la méthode d'auscultation (1781-1826).

(Phot. Larousse.)

LAËRTE, roi d'Ithaque, père d'Ulysse.

LA FARE (Charles-Auguste *de*), poète français, né à Valgorge (Ardèche), auteur d'agréables chansons et de *Mémoires* (1644-1712).

LA FAYETTE (Gilbert *de*), maréchal de France sous Charles VII, un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc (vers 1380-1463).



Mme de La Fayette.

LA FAYETTE (Louise *de*), née à Vésigneux, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche; fut aimée de Louis XIII; elle mourut au couvent (1618-1665).

LA FAYETTE (Mme Marie-Madeleine *de*), femme de lettres française, née à Paris, auteur de *la Princesse de Clèves* et de *Mémoires* intéressants sur la cour de France en 1688 et 1689; écrivain sobre et délicat (1634-1693).

LA FAYETTE (Marie-Joseph, *marquis de*), général et homme politique français, né au château de Chavagnac (Haute-Loire). Il prit une part active à la guerre d'Indépendance en Amérique; en France, comme royaliste libéral, aux révolutions de 1789 et de 1830 (1757-1834).



La Fayette.

LAFERRIÈRE (Julien), jurisconsulte français, né à Jonzac (1798-1861); — Son fils, ÉDOUARD-JULIEN, jurisconsulte et homme politique, fut gouverneur de l'Algérie; né à Angoulême (1841-1901).

LA FERRONNAYS, diplomate français, né à Saint-Malo, prit part aux congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone (1777-1842).

LA FERTÉ SAINT-NECTAIRE ou **SENNETERRE** (Henri *de*), maréchal de France, né à Paris (1600-1681).

LAFERTÉ-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 330 h. (*Fertois*).

LA FEUILLADE (Georges D'AUBUSSON *de*), diplomate français (1609-1697); — Son frère, FRANÇOIS, maréchal de France sous Louis XIV (1625-1691); — LOUIS, fils du précédent, maréchal de France (1673-1725), se signala par son incapacité devant l'ennemi dans la campagne d'Italie de 1706.

LAFFAUX, comm. de l'Aisne (arr. de Soissons); 145 h. Violents combats en 1916. Le *moulin de Laffaux* était le point de départ du *Chemin des Dames*.

LAFFEMAS (Barthélemy), contrôleur général du commerce sous Henri IV, né à Beausemblant (1545-1611). — Son fils, ISAAC, fut lieutenant civil de Paris, sous Richelieu, et jugea sans pitié les nobles (vers 1584-1657).

LAFFITTE (Jacques), financier français, né à Bayonne. Il joua un rôle actif dans la révolution de 1830 (1767-1844).

LAFFREY, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 280 h.; Napoléon Ier, revenant de l'île d'Elbe, y rencontra le détachement chargé de l'arrêter.



La Fontaine.

LAFON (Pierre RAPENOUILLE, dit), tragédien français, né à Lalinde (Périgord) [1773-1846].

LA FONTAINE (Jean *de*), poète français, né à Château-Thierry en 1621, m. à Paris en 1695. Ses *Contes* ignorent trop souvent la morale, mais le style en est d'une finesse élégante et spirituelle. Les *Fables* sont devenues le livre universel, le manuel de tous les âges et de toutes les conditions. La Fontaine a interprété les sujets les plus divers avec une délicieuse originalité, et il en a fait de véritables créations. Nul n'a en effet retrouvé cette grâce exquise, cette bonhomie malicieuse, cette naïveté piquante, ce naturel et cette simplicité unis à un art si parfait, cette souplesse de génie, ce bon sens supérieur, cette candeur charmante avec laquelle il fait parler et agir ses personnages.

LA FONTAINE (Henri), acteur et auteur dramatique français, né à Bordeaux (1826-1898).

LAFORCE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, près de la Dordogne; 1.068 h.

LA FORCE (Henri NOMPAR DE CAUMONT, *duc de*), capitaine français, né à Laforce, se distingua dans le parti protestant au siège de Montauban (1622), puis fit sa soumission au roi qui le tint à l'écart pendant la Fronde (1582-1678).

LA FORCE (Auguste NOMPAR DE CAUMONT, *duc de*), historien français, né à Dieppe en 1878. Membre de l'Académie française.

LAFOREST, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.013 h.

LA FORGE (Anatole *de*), publiciste et homme politique français, né à Paris. Il se distingua en 1871, dans l'organisation de la résistance en province (1820-1892).

LAFORGUE (Jules), poète français, né à Montevideo (1860-1887); un des chefs de l'école symboliste.

LAFOSSE (Charles *de*), peintre d'histoire français, né à Paris; talent facile et aisé, mais que gâta son succès même (1636-1716).

LAFOSSE (Antoine *de*), poète tragique, auteur de *Manlius*, né à Paris (1653-1708).

LAFRANÇAISE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, au-dessus de l'Aveyron, affl. du Tarn; 2.512 h.

LA GALISSONNIÈRE (Roland-Michel *de*), amiral français, né à Rochefort, administrateur du Canada de 1747 à 1749. Il conduisit l'escadre française à Minorque, et vainquit l'amiral Byng [1756] (1693-1756).

LA GARDE (Antoine ESCALIN DES AYMARS, *baron de*), marin français (vers 1510-1578).

LA GARDIE (Pontus *de*), général suédois, d'origine française, né à Russol (Languedoc) [1530-1585]; — Son petit-fils, MAGNUS, homme d'État suédois, né à Reval (1622-1686).

LAGASH, v. anc. de Mésopotamie, auj. *Tello*. Site archéologique important (XVe s. av. J.-C.).

LAGERLŒF (Selma), romancière suédoise, née à Morbacka en 1859; auteur de la *Saga de Gosta Berling*.

LAGHOUAT, comm. mixte d'Algérie (ch.-l. du terr. de Ghardaïa). Belle oasis. 34.975 h. Cuirs, tapis.

LAGIDES, dynastie égyptienne qui eut pour chef un des généraux d'Alexandre, Ptolémée, fils de Lagos, et dura de 306 à 30 av. J.-C.

LAGNIEU, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, non loin du Rhône; 2.295 h. Ch. de f.

LAGNY, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 7.642 h. Ch. de f. Tanneries, sables.

LAGOR, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; près du gave de Pau; 822 h.

LA GORCE (Pierre *de*), historien français, né à Vannes, auteur d'une *Histoire de la seconde République* et d'une *Histoire du second Empire* (1846-1934).

LAGOS [*oss*], cap. de la Nigeria anglaise, port sur le golfe du Bénin; 140.000 h. Ch.-l. d'un ancien territoire aujourd'hui englobé dans la Nigeria.

LAGOS, v. du sud du Portugal (Faro); 9.000 h. Port sur l'Atlantique.



J.-L. Lagrange.

LAGRANGE (Charles *de*), comédien de la troupe de Molière, né à Amiens. Son *Registre* est un document précieux pour l'histoire de Molière et des débuts du Théâtre-Français (1639-1692).

LAGRANGE (Joseph-Louis), géomètre français, né à Turin. Astronome, il est l'auteur de la théorie des librations de la lune, puis de celle de Jupiter

(*Phot. Larousse, Neurdein.*)

et de ses satellites. Mathématicien, il a découvert la formule dite *série de Lagrange*, l'intégration des équations aux dérivées partielles, le calcul des variations. Il a étudié la résolution des équations numériques, la théorie des nombres, le calcul des probabilités, etc. Il est l'auteur d'une *Mécanique analytique* et d'une *Théorie des fonctions analytiques*. Dans l'enseignement, il a substitué définitivement la méthode analytique à la méthode synthétique (1736-1813).

LAGRANGE-CHANCEL (Joseph *de*), poète tragique français, né au château d'Antoniat (Dordogne) [1677-1758].

LAGRASSE, ch.-l de c. (Aude), arr de Carcassonne; 945 h

LAGRENÉE (Jean-Louis-François), peintre français, né à Paris (1724-1805).

Lagting [*lèn'g*], nom de l'anc. Assemblée législative en Norvège; aujourd'hui, division du *Storting*.

LA GUICHE, famille française, originaire du Charolais, et dont beaucoup de membres se sont distingués dans la guerre, l'administration et la politique, aux XVIe et XVIIe siècles.

LAGUIOLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.509 h. (*Laguiolais*). Fromages.

LAHARPE (Jean-François *de*), poète et critique français, né à Paris, auteur d'un *Cours de littérature* louable surtout pour le XVIIe s. (1739-1803).

LAHARPE (Frédéric-César *de*), homme politique suisse, né à Rolle, précepteur de l'empereur de Russie Alexandre Ier (1754-1838)

LA HAYE-DU-PUITS, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1.458 h. Ch. de f

LA HAYE-PESNEL [*pénel*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1.095 h. Ch. de f

LA HIRE (Etienne DE VIGNOLES, dit), capitaine français, né à Vignoles vers 1390 Il accompagna Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, et tenta de l'enlever de la prison de Rouen; m. en 1444.

LA HIRE (Laurent *de*), peintre et graveur français, né à Paris (1606-1656); — Son fils, PHILIPPE, géomètre français, né à Paris (1640-1718).

LAHORE, v. de l'Inde, cap. du Pendjab; 430.000 h. Ancienne résidence du Grand Mogol.

LA HUERTA (Garcia *de*), poète espagnol, né à Zafra (1734-1787); défenseur de la tradition.

LAIGLE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, sur la Rille; 5.849 Ch. de f. Aiguilles.

LAIGNES, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 1.109 h. (*Laignois*). Ch. de f. P.-L.-M.

LAINÉ (Joseph-Louis-Joachim, *vicomte*), homme politique français, bon orateur; né à Bordeaux (1767-1835).

LAING [*lagn*] (Alexandre GORDON), voyageur anglais en Afrique, né à Edimbourg (1794-1826).

LAÏOS ou **LAÏUS**, roi de Thèbes, père d'Œdipe (*Myth.*).

LAIRESSE (Gérard *de*), peintre, graveur et écrivain hollandais, né à Liège (1641-1711).

LAÏS, célèbre courtisane grecque (ve s. av. J.-C.).

LAISANT (Charles), mathématicien et homme politique français, né à Basse-Indre (1841-1920).

LAISSAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.231 h. Ch. de f.

LAJARD (Jean-Baptiste-Félix), archéologue français, né à Lyon (1783-1858).

LA JONQUIÈRE (Jacques, *marquis de*), vaillant marin français, né au château de Lasgraisses, près d'Albi (1680-1753).



Lakanal.

LAKANAL (Joseph), Conventionnel et savant distingué, né à Serres (Ariège). Il contribua largement à la création des établissements scientifiques et littéraires de la Convention et fit beaucoup pour l'instruction publique (1762-1845).

Lakmé, opéra-comique en trois actes, paroles d'E. Gondinet et de Ph. Gille, musique de Léo Delibes. La scène se passe dans l'Inde (1883); partition pleine de charme et de couleur.

LAKNAU. V. LUCKNOW.

(*Phot. Boyer, Larousse.*)

LALANDE (Joseph-Jérôme *de*), astronome français, né à Bourg. Il s'est occupé de la théorie des planètes, de Mercure en particulier, et de celle des comètes. On lui doit un *Traité d'astronomie* (1732-1807).



Lalande.

LALBENQUE, ch.-l. de c (Lot), arr. de Cahors; 1.196 h. Ch. de f Fonderie de cloches.

LALINDE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur la Dordogne; 2.005 h (*Lindois*). Ch. de f.

LALLA-MARNIA ou **MARNIA**, comm. d'Algérie (dép. d'Oran), près de la frontière marocaine; 43.000 h

Lalla-Roukh, poème oriental et féerique, frais et coloré, par Th. Moore (1817). — Hipp. Lucas et M. Carré ont emprunté à ce poème le livret d'un opéra en 2 actes, sur lequel F David a écrit une musique gracieuse (1862).

LALLY (Thomas-Arthur *de*), baron DE TOLLENDAL, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, né à Romans (Drôme). Battu par les Anglais, il échoua à Madras, dut capituler à Pondichéry, et fut accusé d'avoir trahi la France, condamné à mort et exécuté (1702-1766). Son procès fut un modèle d'iniquité, mais sa mémoire fut réhabilitée grâce aux efforts de son fils, TROPHIME-GÉRARD, né à Paris (1751-1830), et de Voltaire.

LALO (Edouard), compositeur français, né à Lille, auteur du *Roi d'Ys* et de *Namouna;* son œuvre vaut par le charme, mais surtout la couleur, la richesse de l'inspiration (1823-1892)

LAMA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 515 h.

LAMALOU-LES-BAINS, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 1.020 h. Ch. de f. Sources ferrugineuses.

LAMARCHE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1.112 h. Ch. de f.

LA MARCHE (Olivier *de*), poète et chroniqueur français, né au château de La Marche (Franche-Comté (1426-1502).

LA MARCK (Guillaume *de*), surnommé *le Sanglier des Ardennes;* il fut l'instrument de la politique de Louis XI lors de la révolte des Liégeois (vers 1446-1485); — Son petit-neveu, Robert III, **de La Marche**, sieur de Fleuranges, fut maréchal de France sous François Ier, et auteur de *Mémoires* (1491-1537).

LAMARCK (Jean-Baptiste, *chevalier de*), naturaliste français, né à Bazentin (Somme). Il se fit connaître par un ouvrage intitulé *Flore française*. Il publia l'*Encyclopédie botanique* et l'*Illustration des genres*. Il fut nommé au Muséum professeur du cours sur les animaux à sang blanc, qu'il a appelés justement « animaux sans vertèbres ». Ses études sur la comparaison des coquilles fossiles avec les coquilles actuelles sont les premières qui aient été faites avec suite. Par ses deux ouvrages essentiels, la *Philosophie zoologique* et l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, il apparaît comme le fondateur de deux théories : la *génération spontanée* et le *transformisme*, reprise par Darwin (1744-1829).



Lamarck.

LA MARMORA (Alphonse *de*), général et homme politique italien, né à Turin. Il fut un des pionniers de l'indépendance italienne (1804-1878).

LAMARQUE (Maximilien), général et homme politique français, né à Saint-Sever. Il se distingua comme orateur de l'opposition à la Chambre des députés. Ses obsèques furent l'occasion d'une imposante manifestation populaire, qui dégénéra en émeute (1770-1832).

LAMARTINE (Alphonse *de*), poète français, né à Mâcon. Ses principaux ouvrages sont : les *Méditations poétiques*, *Harmonies poétiques et religieu-*

tes, *Jocelyn*, *la Chute d'un ange*, *Recueillements*, *les Confidences*, et le *Cours familier de littérature*, etc. (1790-1869). Poète harmonieux, d'une mélancolie profonde et douce, souvent d'un lyrisme ample et grand, Lamartine a contribué à renouveler les sources de l'inspiration. En 1830, son œuvre lui ouvrit les portes de l'Académie française, en 1834, il entra à la Chambre des députés. L'indépendance qu'il conserva à la Chambre sous le régime parlementaire lui acquit une popularité que son attitude en 1848 accrut encore, mais qui s'évanouit lors de son alliance avec Ledru-Rollin et des journées de Juin. Membre du gouvernement provisoire, de la Constituante et de la Législative, il rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851.


Lamartine.

LAMASTRE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 3.727 h.

LAMB [*lam'*] (Charles), essayiste anglais, né à Londres (1775-1834), auteur des *Essais d'Elia*, des *Contes tirés de Shakespeare*.

LAMBALLE, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, 4.775 h. (*Lamballais*). Ch. de f.

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise DE SAVOIE-CARIGNAN, *princesse de*), amie dévouée de Marie-Antoinette, victime des massacres de Septembre, née à Turin (1749-1792).

LAMBERSART, comm. du Nord, arr. de Lille, 16.200 h. Ch. de f. Faubourg de Lille. Cotons.

LAMBERT (John), parlementaire anglais, né à Calton Hall (Yorkshire). Lieutenant de Cromwell, il se révolta ensuite contre le Parlement (1619-1683).

LAMBERT (Anne-Thérèse, *marquise de*), auteur d'ouvrages sur l'éducation, née à Paris (1647-1733). Elle eut un salon célèbre.

LAMBERT (Jean-Henri), philosophe et mathématicien français, né à Mulhouse (1728-1777).

Lambert (*hôtel*), résidence historique, située à Paris, dans l'île Saint-Louis, construite au XVIIe siècle par Le Vau et décorée de peintures par Lesueur et Le Brun.

LAMBESC, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1.992 h. (*Lambesquais*). Ch. de f. Carrières. Patrie de Reinaud.

LAMBESC (Charles-Eugène DE LORRAINE, *prince de*), un des plus ardents contre-révolutionnaires et l'un des chefs de l'émigration, né à Versailles (1751-1825).

LAMBÈSE ou **LAMBESSA**, comm. d'Algérie, dép. de Constantine, arr. de Batna; 1.986 h. Ruines romaines. Colonie pénitentiaire sous le second Empire.

LAMBÉZELLEC, comm. du Finistère, arr. de Brest; 19.225 h.

LAMBIN (Denis), savant philologue français, né à Montreuil-sur-Mer, qui ne travaillait qu'avec une extrême lenteur, d'où le mot *lambiner* (1516-1572).

LAMECH [*mèk*], nom de deux patriarches, dont l'un fut le père de Noé.

LA MEILLERAYE [*mèy'-rè*] (Charles, *duc de*), maréchal de France, né à Paris; se distingua dans de nombreux sièges pendant la guerre de Trente ans (1602-1664).


Lamennais.

LAMENNAIS (Félicité *de*), philosophe français, né à Saint-Malo. Entré dans les ordres, il fut l'apologiste excessif du principe théocratique, mais devint l'apôtre fougueux des doctrines révolutionnaires, en passant par le libéralisme catholique. La première phase de sa vie est marquée par l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, et la dernière par les *Paroles d'un croyant*. Écrivain brillant et fougueux, Lamennais fut aussi un penseur vigoureux, mais mobile (1782-1854).

Lamentations de Jérémie, écrit biblique où le poète déplore, dans le style le plus pathétique, les malheurs futurs de Jérusalem (VIe s. av. J.-C.).

LAMENTIN (*Le*), comm. de la Martinique; 17.085 h.

LAMETH (Théodore *de*), membre de l'Assemblée législative et émigré, né à Paris (1756-1854); — Son frère, CHARLES-MALO-FRANÇOIS, député à la Constituante; émigra et servit sous Napoléon, la Restauration et Louis-Philippe; né à Paris (1757-1832); — ALEXANDRE, frère des précédents, né à Paris, d'abord révolutionnaire, puis partisan d'une monarchie constitutionnelle (1760-1829).

LA METTRIE (Julien *de*), médecin et philosophe matérialiste français, ami de Frédéric II de Prusse; né à Saint-Malo (1709-1751).

LAMI (Eugène), peintre français, né à Paris (1800-1890), aquarelliste et illustrateur de mérite.

LAMIA, v. de Thessalie, qui a donné son nom à la *guerre Lamiaque*, allumée entre la Grèce et la Macédoine, après la mort d'Alexandre (323). Auj., Lamia est une ville de 14.700 h. (*Lamiaques*), près du *golfe de Lamia*, formé par l'Archipel.

LAMOIGNON (Guillaume *de*), premier président au parlement de Paris, magistrat éclairé et vertueux, né à Paris (1617-1677); — Son petit-fils, GUILLAUME-HENRI, chancelier de France sous Louis XV, né à Paris (1683-1772), fut le père de Malesherbes.

LA MONNOYE (Bernard *de*), littérateur français, né à Dijon, auteur de *Noëls bourguignons* restés populaires (1641-1728).

LAMORICIÈRE (Louis *de*), général et homme politique français, né à Nantes. Il se distingua en Algérie, fut exilé au 2-Décembre, puis devint général en chef des troupes pontificales (1806-1865).

LA MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe *de*), maréchal de France (1605-1657).

LA MOTHE LE VAYER (François), littérateur et philosophe français, né à Paris : un des représentants du scepticisme (1588-1672).

LAMOTTE (Jeanne, *comtesse de*), intrigante, née à Fontette (Aube). Elle acquit une triste renommée dans l'Affaire du collier (v. COLLIER) [1756-1791].

LAMOTTE-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 2.671 h. Ch. de f.

LAMOTTE-HOUDAR (Antoine *de*), littérateur français, partisan des Modernes contre les Anciens (1672-1731).

LA MOTTE-PICQUET (Toussaint-Guillaume, *comte de*), marin français, né à Rennes; lieutenant général des armées navales, il prit part à vingt-huit campagnes (1720-1791).

LAMOURETTE (Adrien), prélat français, né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1742, membre de la Législative, décapité en 1794. Le 7 juillet 1792, il fit, par un discours pathétique, espérer un rapprochement entre le côté droit et le côté gauche de l'assemblée; émus, des adversaires s'embrassèrent; une députation, conduite par Lamourette lui-même, courut en informer le roi; mais, le soir, la réconciliation était oubliée. — Ces accolades fraternelles sont restées célèbres, sous le nom ironique de *baisers Lamourette*.

LAMOUREUX (Charles), violoniste et chef d'orchestre français, né à Bordeaux (1834-1899).

LAMPRIDE, historien latin, un des rédacteurs de l'*Histoire auguste* (IVe s. de notre ère).

LAMPSAQUE [*lon*], anc. v. de l'Asie Mineure (Mysie), sur l'Hellespont, auj. *Lamsaki*; 3.000 h.

LAMURE-SUR-AZERGUES, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 978 h. Ch. de f.

LAMY (Etienne), homme politique français, né à Cize (Jura) [1845-1919].

LANA (François TERZI), jésuite italien, physicien distingué (1631-1687).

LANARKSHIRE [*cher*], comté central d'Écosse, le plus peuplé du pays, occupant la vallée de la Clyde; 1.600 000 h. Ch.-l. *Hamilton*; v. princ. *Glasgow*. Très importants gisements de charbon et de fer; industrie de la laine et du coton.

LANCASTER [*lagnkester*], v. d'Angleterre, port sur l'estuaire de la Lune (mer d'Irlande); 44.000 h.

(*Phot. Giraudon, Larousse.*)

Le comté de Lancaster, ou *Lancashire*, a pour v. princ. *Manchester*, *Liverpool*. Industrie cotonnière.

LANCASTRE, forme francisée de *Lancaster*.

LANCASTRE (*maison de*), maison anglaise issue de Jean de Gand, quatrième fils d'Édouard III, rivale de la maison d'York dans la guerre des Deux-Roses (elle portait dans ses armes la rose rouge), d'où elle sortit victorieuse. Elle a fourni à l'Angleterre les rois Henri IV, Henri V et Henri VI.

LANCELOT (Claude), religieux janséniste, né à Paris, auteur du *Jardin des racines grecques* et, avec Arnauld, de la *Grammaire de Port-Royal* (1615-1695).

Lancelot du Lac, un des chevaliers de la Table ronde. Élevé par la fée Viviane au fond d'un lac, il s'éprit de la reine Guenièvre, femme du roi Artus.

LANCEREAUX (Étienne), médecin français, né à Brécy-Brières (1829-1910).

LANCRET [*krè*] (Nicolas), peintre français, né à Paris, auteur de scènes galantes riantes et agréables (1690-1743).

LANDAIS (Napoléon), grammairien français, né à Paris, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française* (1803-1852).

LANDAU, v. d'Allemagne (Palatinat); 14.500 h. Souvent assiégée par les Français au XVIIIe siècle.

LANDEN-EN-HESBAYE [*èn'*], c. de Belgique (prov. de Liége); 3.500 h. Fief de Pépin de Landen; berceau de la race carolingienne.

LANDER [*dèr'*] (John *et* Richard), voyageurs anglais, explor. du Niger (1804-1834 et 1807-1839).

LANDERNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest, sur l'estuaire de l'Elorn, tributaire de la rade de Brest; 8.004 h. Ch. de f. Pêche.

Ce nom s'emploie familièrement dans les locutions : *Il y aura du bruit dans Landerneau; On en parlera à Landerneau*, qui servent à caractériser une nouvelle de peu d'importance, mais cependant de nature à piquer plus ou moins la curiosité publique.

LANDES, région sablonneuse et souvent marécageuse du S.-O. de la France, entre l'Atlantique, la Garonne, les collines d'Armagnac et l'Adour.

LANDES (*départ. des*), départ. formé d'une partie de la Gascogne; préf. *Mont-de-Marsan;* s.-préf. *Dax;* 2 arr. 28 cant., 334 comm., 251.435 h. (*Landais*). 18e région militaire; cour d'appel de Pau; évêché à Aire. Ce départ. doit son nom aux plaines sablonneuses qui le constituent pour les deux tiers.



LANDIVISIAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 4.543 h. Ch. de f.

LANDIVY, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1.703 h.

LANDOUZY (Louis), médecin français, né à Reims (1845-1917).

LANDOWSKI (Paul), sculpteur français, né à Paris en 1875, auteur des *Fils de Caïn*.

LANDRECIES, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre canalisée; 3.736 h. Ville forte. Ch. de f. Patrie de Dupleix.

LANDRI, maire du palais de Neustrie, qui assassina Chilpéric Ier à l'instigation de Frédégonde (584).

LANDRI (*saint*), évêque de Paris, mort en 656. Fête le 10 juin.

LANDSEER [*sier*] (Edwin), peintre anglais, né à Londres (1802-1873). A peint les bêtes avec vérité.

LAND'S-END [*lèn'ds-èn'd*], cap à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre (Cornwall).

LANDSER [*sèr*] ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Mulhouse; 301 h.

LANDSHUT [*lån'dshout'*], v. forte de la basse Bavière, sur l'Isar; 25.000 h.

LANDSKRONA [*krou*], v. et port de Suède (prov. de Malmœ), sur le Sund, 20.000 h.

Landsting [*èn'g*], nom du Sénat, en Danemark.

Landtag, Chambre des députés, en différents États allemands, jusqu'en octobre 1933.

LANESSAN (Jean Marie-Antoine *de*), naturaliste et homme politique français, né à Saint-André-de-Cubzac (1843-1919).

LANESTER, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 8.670 h.

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.261 h. Ch. de f. Salines, cartons.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry au temps de Guillaume le Conquérant, primat d'Angleterre, né à Pavie (1005-1089).

LANFRANC (Giovanni), peintre décorateur italien, d'une grande habileté, né à Parme (1580-1647).

LANFREY (Pierre), publiciste et homme politique, né à Chambéry, auteur d'une sévère *Histoire de Napoléon Ier* (1828-1877).

LANGEAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'Allier; 4.532 h. Ch. de f. Eaux minérales.

LANGEAIS, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Loire; 3.455 h. Ch. de f. Magnifique château bâti en 1460 par Jean Bourré, ministre de Louis XI, propriété de l'Institut de France. Produits réfractaires.

LANGENTHAL [*lån'ghen'tal*], comm. de Suisse (Berne); 7.900 h.

LANGEVIN (Paul), physicien français, né à Paris en 1872; auteur de travaux sur les ions, le magnétisme, la relativité et les ultra-sons.

LANGIEWICZ [*vitch*] (Marian), homme politique, patriote polonais, né à Krotoszyn (1827-1887).

LANGLE DE CARY (Fernand *de*), général français, né à Lorient; commanda la IVe armée en 1914 et 1915 (1849-1927).

LANGLOIS (Jean-Charles), officier français et peintre de panoramas, né à Beaumont-en-Auge (1789-1870).

LANGLOIS (Hippolyte), général français (1839-1912).

LANGMUIR [*lognmicur*] (Irving), physicien américain, né à Brooklyn en 1881; s'est occupé des tubes à vide.

LANGNAU, comm. de Suisse (Berne); 8.900 h.

LANGOGNE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 3.930 h. (*Langognais*). Ch. de f.

LANGON, ch.-l. d'arr. (Gironde), sur la Garonne; 4.661 h. (*Langonais*). Ch. de f., à 46 kil. S.-E. de Bordeaux. — L'arr. a 13 cant., 174 comm., 86.523 h.

LANGREO [*lán'gréo*], v. d'Espagne (prov. d'Oviedo); 35.000 h.

LANGRES, ch.-l. d'arr. (Haute-Marne), près de la Marne; 7.558 h. Ch. de f., à 31 kil. S.-E. de Chaumont. Evêché. Coutellerie. Patrie de Pierre Petitot, Ziegler, Diderot. — L'arr. a 10 cant., 209 comm., 59.850 h.

LANGRES (*plateau de*), dans la Haute-Marne, seuil calcaire et boisé; 546 m. d'altitude extrême.

LANGRUNE, comm. du Calvados, arr. de Caen; 701 h.

LANGSIDE [*lagnsa'd'*], village d'Ecosse, englobé dans la cité de *Glasgow*, où les troupes de Marie Stuart furent battues par le régent Murray, en 1568.

LANG-SON, v. et citadelle du Tonkin (Indochine), près de la frontière chinoise; 7.500 h. Combats entre les Français et les Chinois en 1885.

Langue française (*Histoire de la*), par Ferdinand Brunot (1905 et suiv.); remarquable par la richesse de la documentation et la sûreté de la méthode.

LANGUEDOC, prov. de l'ancienne France, au S. de la Guyenne et au N. du Roussillon; capit. *Toulouse*. Le Languedoc comprenait le Gévaudan, le Velay, le Vivarais, etc. Réuni à la couronne en 1271, il forma les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute-Loire. (Hab. *Languedociens*.)

Languedoc (*canal du*). V. MIDI (*canal du*).

LANGUIDIC, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 8.012 h.

LANJUINAIS (Jean-Denis, *comte*), homme politique français, né à Rennes, président de la Convention en 1795, pair de France sous la Restauration (1753-1827).

LANMEUR, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 2.111 h. (*Lanmeuriens*).

LANNEAU DE MAREY (Victor *de*), religieux théatin français, né à Bard (Côte-d'Or). Il fonda à Paris, en 1798, le collège Sainte-Barbe (1758-1830).

LANNELONGUE (Odilon), chirurgien français, né à Castéra-Verduzan (1840-1911).

LANNEMEZAN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 2.569 h. Ch. de f. Sur le *plateau de Lannemezan*, qui s'étend sur les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et du Gers, et qui a une altitude de 679 mètres. Elevage de chevaux.



Maréchal Lannes

LANNES (Jean), *duc* DE MONTEBELLO, maréchal de France, né à Lectoure. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires en 1792, devint général trois ans après, fit l'expédition d'Egypte, favorisa le coup d'Etat du 18-Brumaire, se distingua à Montebello et Marengo, prit Saragosse en 1809 et fut blessé mortellement à la bataille d'Essling, le 22 mai (1769-1809).

LANNILIS [*liss*], ch.-l. de c. (Finistère), arr de Brest; 3.520 h. Ch. de f. départ. du Finistère.

LANNION, ch.-l. d'arr. (Côtes-du-Nord), port sur le Léguer, tribut. de la Manche; 6.430 h (*Lannionais*). Ch. de f., à 55 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — L'arr. a 7 cant., 65 comm., 90.425 h.

LANNOY, ch.-l. de c. (Nord), arr de Lille, sur un sous-affl. de l'Escaut; 1.569 h. Ch. de f. Tissus.

LANNOY (Charles *de*), vice-roi de Naples, né à Valenciennes. Il vainquit François Ier à Pavie (1487-1527).

LANOUAILLE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1.294 h.

LA NOUE (François *de*), dit *Bras de fer*, capitaine français, né près de Nantes, calviniste; il combattit avec Henri IV à Ivry (1531-1591). Auteur de discours politiques et militaires.

LANREZAC (Charles), général français, né à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), commanda la Ve armée au début de la guerre. Vainqueur à Guise (1852-1925).

LANSING [*lan'sign'*], v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Michigan, sur le Grand River; 80.000 h.

LANSLEBOURG, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc; 831 h.

LANTA, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 971 h.

LANTARA (Simon-Mathurin), peintre paysagiste français, né à Oncy (1729-1778).

LAN-TCHEOU [*lân'*], v. de Chine, cap. du Kansou, sur le Houang-ho; 500.000 h.

Lanterne (*la*), pamphlet politique hebdomadaire, dirigé contre l'Empire, par H. Rochefort (1868-1869).

Lanternes (*pays des*), île imaginaire dans laquelle Rabelais fait voyager Pantagruel. Les *Lanternois* sont les ergoteurs théologiques de l'époque.

LANTIER (Etienne-François *de*), littérateur français, né à Marseille. Il est l'auteur d'un *Voyage d'Anténor en Grèce*, qui eut un énorme succès et fut traduit dans toutes les langues (1734-1826).

LANVOLLON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1.043 h.

LANZAROTE [*lân'zaroté*] (n. esp. signif. *Lancelot*), l'une des îles Canaries; 800 h.

LANZI (*l'abbé* Louis), archéologue et philologue italien (1732-1810).

LAOCOON [*kon*], fils de Priam et d'Hécube, prêtre d'Apollon à Troie, étouffé avec ses fils par deux serpents monstrueux (*Myth.*).

Laocoon (*le*), groupe antique, au Vatican; l'œuvre du statuaire est aussi saisissante, aussi pathétique, que le fameux épisode de Virgile dans son *Enéide*.

LAODICÉE, v. d'Asie Mineure (Phrygie), près de l'actuel *Denizli*. — V. de la côte de Syrie, auj *Lattaquié*.

LAOIGHISE [*ga's'*], comté d'Irlande, anc *Queens-County* (Leinster); 51.500 h. Ch.-l. *Port-Laoighise* (anc. *Maryborough*).

LAO-KAY [*aï*], v. du Tonkin (Indochine), sur le fleuve Rouge, à la frontière chinoise du Yunnan

LAOMÉDON, roi de Troie, père de Priam.

LAON [*lan*], anc. capit. du Laonnois, ch.-l du dép. de l'Aisne; 19.125 h. (*Laonnois*), sur une colline escarpée. Ch. de f., à 140 kil. N.-E. de Paris Cathédrale XIIe-XIIIe s. Patrie de Louis d'Outremer, des frères Le Nain, de Méchain, Sérurier — L'arr. a 11 cant., 284 comm., 151.754 h

LAOS [*os'*], région de l'Indochine, à l'O. de l'Annam; 855.000 h. (*Laotiens*). Cap *Vien-tiane*, v. princ. *Louang-Prabang*. Sous le protectorat français depuis 1893. Sol très fertile Etain, charbon. Une autre partie du Laos est siamoise.

LAO-TSEU, philosophe chinois (vers 600 av J.-C.), auteur du *Livre de la voie et de la vertu*

LA PALICE (Jacques DE CHABANNES, *seigneur de*), capitaine français, né vers 1470, tué à la bataille de Pavie en 1525. Ses soldats composèrent en son honneur une chanson où se trouvaient ces vers

Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

Ce qui voulait dire que jusqu'à sa dernière heure La Palice s'était bien battu; mais peu à peu le sens de ces deux vers se perdit, et l'on n'en voulut retenir que la naïveté. D'où l'expression · *une vérité de La Palice*, pour désigner une vérité qui saute aux yeux.



La Pérouse

LAPALISSE, ch.-l. d'arr (Allier), sur la Bèbre, affl. de la Loire; 3.158 h. (*Palissois*). Ch. de f., à 51 kil. S.-E. de Moulins. — L'arr. a 9 cant., 102 comm., 119.706 h.

LA PAZ. V PAZ (*La*).

LA PÉROUSE (Jean-François *de*), célèbre navigateur français, né près d'Albi (1741-1788). Chargé par Louis XVI d'un voyage de découverte (1785), il partit avec deux frégates, la *Boussole* et l'*Astrolabe*, et fut massacré par les

(*Phot. Larousse.*)

naturels de Vanikoro. Les débris de ses navires furent retrouvés par Dumont d'Urville (1828) et rapportés en France où ils figurent dans une des salles du musée de la Marine, au Louvre.

LAPICQUE (Louis), physiologiste français, né à Epinal en 1866; ses travaux ont porté sur la physiologie du système nerveux.

LAPITHES, peuple mythologique de Thessalie. Les Lapithes sont célèbres par leur adresse à dompter les chevaux, et surtout par leur combat contre les Centaures aux noces de Pirithoüs, où ces derniers, s'étant enivrés, insultèrent les femmes.

LAPLACE (Pierre-Simon, *marquis de*), mathématicien et astronome français, né à Beaumont-en-Auge (Calvados). Il prit part à la création de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale Il s'occupa surtout des questions de mécanique céleste; il fit de nombreux travaux relatifs au mouvement de la Lune, de Jupiter et de Saturne; citons ses travaux sur les satellites de Jupiter, la vitesse de rotation de l'anneau de Saturne, les mouvements des comètes, les marées, etc. Mais il est surtout célèbre par l'invention du système cosmogonique qui porte son nom (1749-1827).


Laplace

LA PLATA, v. de l'Argentine. V. PLATA (*La*).

LAPLEAU, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 817 h.

LAPLUME, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1 097 h.

LAPONIE, région la plus septentrionale de l'Europe, au N. de la Scandinavie. (Hab. *Lapons.*)

LA POPELINIÈRE (Alexandre-Joseph *de*), fermier général, protecteur des lettres et des arts, né à Paris (1692-1762).


Lapons.

LAPOUTROIE, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé; 1.815 h Ch. de f.

LAPPARENT (Albert *de*), géologue français, né à Bourges (1839-1908).

LAPRADE (Victor RICHARD *de*), poète français, né à Montbrison (Loire); auteur des *Poèmes évangéliques, Odes et poèmes, Pernette*, etc. (1812-1883).

Laquedem (*Isaac*), nom donné en Flandre au Juif errant.

LAQUEDIVES, en angl **Laccadive Islands** [*lakeda'v*], groupe d'îles de la mer d'Oman; 16.000 h. Dépendent de la prov. de Madras. A l'Angleterre.

LA QUINTINIE [*kin*] (Jean *de*), agronome français, né à Chabanais (Charente) [1626-1688].

LARA (*maison de*), famille célèbre de Castille. C'est à l'un de ses membres, GONZALO GUSTIOS, comte de Lara, que se rapporte la fameuse légende des *sept infants de Lara*, attirés dans une embuscade par leur oncle Rodrigue et massacrés, légende qui a fourni la matière de tout un cycle du *romancero* et d'un grand nombre de poèmes et d'œuvres dramatiques.

Lara, poème de Byron. Le héros Lara fait sa vertu de l'orgueil, et ne connaît de loi que ses passions (1814).

LARACHE, ou **EL-ARRAICH**, v. du Maroc espagnol; 29.400 h. Port sur l'Atlantique.

LARAGNE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 1.568 h. Ch. de f.

LARCHE; ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Vézère; 768 h. Ch. de f.

LARCHE (*col de*). V. ARGENTIÈRE.

(*Phot. Larousse, Viezzavona.*)

LARCHER (Pierre-Henri), érudit et helléniste français, né à Dijon (1726-1812).

LARDIER (*cap*), cap formant l'extrémité sud de la presqu'île de Saint-Tropez (Var)

LARDNER [*lardn'r*] (Denys), mathématicien et physicien irlandais, né à Dublin (1793-1859).

LA RENAUDIE (Godefroi *de*), gentilhomme périgourdin, chef de la conjuration d'Amboise; tué en 1560.

Lares. Les *lares* étaient pour les Romains des sortes de génies attachés à une famille, à une race. A l'origine, ils passaient pour s'occuper spécialement des travaux des champs. D'abord distincts des pénates, dieux du seuil, ils finirent pas se confondre avec eux. (V. PÉNATES). De petites statues, représentant les lares et les autres pénates, étaient placées au coin du foyer; au milieu d'elles était un chien, symbole d'attachement et de fidélité.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX (Louis-Marie), Conventionnel, puis membre du Directoire, né à Montaigu (Vendée). Il se montra dévoué aux idées religieuses des théophilanthropes (1753-1824).

LA REYNIE (Nicolas-Gabriel *de*), premier lieutenant de police de Paris, né à Limoges (1625-1709).

LARGENTIÈRE [*jan*], ch.-l. d'arr (Ardèche), sur la Ligne, affl. de l'Ardèche; à 42 kil S O de Privas; 1 855 h. Soieries — L'arr a 10 cant., 116 comm , 64 240 h

LARGILLIÈRE ou **LARGILLIERRE** (Nicolas *de*), peintre français, né à Paris. Ses portraits sont remarquables par la fraîcheur du ton et la vérité du coloris (1656-1746).


Largillière.

LARIBOISIÈRE (Jean-Ambroise, *comte de*), général d'artillerie français, né à Fougères; il se distingua à Essling, Wagram, la Moskowa (1759-1812); — Son fils, CHARLES, sénateur en 1852, né à Fougères (1788-1868), épousa Elisa Roy, qui devait fonder à Paris l'hôpital Lariboisière (1846).

Laridon, nom donné par La Fontaine à un chien dégénéré, dans la fable intitulée *l'Education* :

Oh! combien de Césars deviendront Laridons!

Ce vers s'applique à ceux que la mollesse rend indignes de leurs ancêtres.

LARISSA, v. de Grèce (Thessalie); 27.500 h.; ch.-l. de nome; archevêché. Les croisés francs la prirent en 1205.

LARISTAN, prov. maritime de la Perse; 90.000 h.

LARIVE (Auguste *de*), physicien suisse, né à Genève (1801-1873).

LARIVEY (GIUNDA, dit **Pierre de**), auteur et comédien français, né à Troyes (1540-1612).

LA ROCHEFOUCAULD, ancienne famille française, originaire du Poitou, qui remonte à Hugues II de Lusignan. Le membre le plus connu, FRANÇOIS, *duc* **de La Rochefoucauld**, né à Paris, joua un rôle important pendant la Fronde et assista au combat du faubourg Saint-Antoine, où un coup de feu le priva momentanément de la vue; il passa la dernière partie de sa vie à la cour et dans la société des femmes les plus distinguées de son temps. Il écrivit ses *Maximes* (1613-1680). V. MAXIMES.


La Rochefoucauld.

LA ROCHEFOUCAULD - DOUDEAUVILLE (Ambroise-Polycarpe), homme politique français, né à Paris, ministre sous Charles X, créa l'Ecole de Grignon (1765-1841).

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (François), philanthrope et homme politique français, né à La Roche-Guyon (1747-1827).

LA ROCHEJAQUELEIN [*kelin*] (**Henri** *de*), chef royaliste vendéen, né au château de la Durbellière (Deux-Sèvres). Après la journée du 10-Août il quitta Paris pour rejoindre Lescure, se mit à la tête des paysans vendéens, remplaça Lescure comme général en chef à la mort de ce dernier et fut lui-même tué au combat de Nouaillé (1772-1794).



La Rochejaquelein.

LAROCHE-SAINT-CYDROINE, c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, 1.120 h. Ch. de f. P.-L.-M., embranchement du Bourbonnais.

LAROMIGUIÈRE (Pierre), philosophe français, un des fondateurs de l'éclectisme, né à Livignac (Aveyron) [1756-1837].

LA RONCIÈRE LE NOURY (Camille, *baron de*), amiral français, né à Turin; il se distingua en 1871, pendant le siège de Paris (1813-1881).

LAROQUEBROU, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac, sur la Cère; 1.564 h. Ch. de f.

LAROQUE-D'OLMES, comm. de l'Ariège (arr. de Foix); 2.129 h. Ch. de f. Draps.

LAROQUE-TIMBAUT, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 978 h. Ch. de f.

LAROUSSE (Pierre), grammairien et lexicographe français, né à Toucy (Yonne) [1817-1875]. Il composa d'abord la *Lexicologie des Écoles*, dont la publication inaugura de nouvelles méthodes dans l'enseignement de la grammaire; il publia l'*École normale*, remarquable journal d'enseignement; puis, il entreprit la rédaction du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, immense encyclopédie, gigantesque projet, dans l'exécution duquel il apporta ses qualités de travailleur infatigable, d'esprit éclairé et libre.



Pierre Larousse.

Larousse Illustré (*Nouveau*), dictionnaire encyclopédique universel en huit volumes, publié de 1897 à 1904, sous la direction de Claude Augé : œuvre remarquable par l'abondance des matières traitées et par la richesse de l'illustration.

Larousse Mensuel Illustré, revue encyclopédique universelle, fondée en 1907 par Claude Augé. Elle enregistre toutes les manifestations de la vie contemporaine. Les articles littéraires, scientifiques, artistiques, etc., classés par ordre alphabétique, sont accompagnés d'une illustration fine, abondante et documentaire.

Larousse du XXe siècle, dictionnaire encyclopédique universel en six volumes, publiés de 1927 à 1933, sous la direction de Paul Augé.

LARRA (Mariano-José *de*), pamphlétaire et auteur dramatique espagnol, né à Madrid en 1809; se suicida en 1837.



Baron Larrey.

LARREY (Dominique, *baron*), chirurgien militaire, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), chirurgien en chef de la Grande Armée (1766-1842).

LARRONS (*îles des*). V. MARIANNES.

LA RUE (Charles *de*), jésuite français, érudit, poète latin distingué et prédicateur, né à Paris (1643-1725).

LARUNS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur le gave d'Ossau; 1.754 h. Ch. de f.

LA SABLIÈRE (Marguerite *de*), une des femmes d'esprit les plus célèbres du XVIIe siècle. La Fontaine fut longtemps parmi ses commensaux habituels. Née à Paris (1636-1693).

(Phot. Larousse.)

LASALLE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1.450 h.

LA SALLE (Antoine *de*), écrivain français, auteur du *Petit Jehan de Saintré* (vers 1388, après 1462). On lui attribua sans preuve les *Quinze Joyes de mariage* et les *Cent Nouvelles nouvelles*.

LA SALLE (Robert CAVELIER, *sieur de*), voyageur français, né à Rouen. Il reconnut la Louisiane et le cours du Mississippi (vers 1640-1687).

LA SALLE (*saint* Jean-Baptiste *de*), chanoine de Reims, né à Reims, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (1651-1719).

LASALLE (Antoine-Charles-Louis, *comte de*), général de cavalerie, né à Metz, le meilleur général d'avant-garde des armées de Napoléon Ier. Il fut tué à Wagram (1775-1809).

LAS BELA, petit État de l'Inde, dans le Baloutchistan; cap. *Bela*; 10.000 h.

LASCARIS [*riss*], famille byzantine, qui apparaît dans l'histoire à la fin du XIIe siècle et qui a fourni plusieurs empereurs de Nicée : THÉODORE Ier, THÉODORE II, JEAN IV (V. THÉODORE, et JEAN).

LASCARIS (Jean), savant grammairien grec, né en Phrygie; réfugié à Florence auprès de Laurent de Médicis, il propagea en Italie le goût des études helléniques (1445-1535).

LAS CASAS [*lasskazass*] (Barthélemy), prélat espagnol, né à Séville; défendit les Indiens contre l'oppression des conquérants (1474-1566).

LAS CASES (Emmanuel, *comte de*), historien français, né au château de Las Cases (Haute-Garonne). Il accompagna Napoléon Ier dans l'exil, et rédigea le *Mémorial de Sainte-Hélène* (1766-1842).

LASSALLE (Ferdinand), l'un des fondateurs du socialisme allemand, né à Breslau; tué en duel (1825-1864).

LASSAY, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1.726 h.

LASSEN [*sèn'*] (Christian), orientaliste allemand, né à Bergen (Norvège) [1800-1876].

LASSEUBE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 1.645 h. Patrie de Jélyotte.

LASSIGNY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 763 h.

LASSUS (Roland *de*), musicien de l'école franco-belge, né à Mons, auteur de motets, de plusieurs chefs-d'œuvre de polyphonie vocale (vers 1530-1594).

LASSUS [*suss*] (Jean-Baptiste-Antoine), architecte et archéologue fr., né à Paris (1807-1857).

LA SUZE (Henriette, *comtesse de*), femme poète, célèbre par sa galanterie et sa beauté (1618-1673).

LATHAM (Hubert), aviateur français, né à Paris (1883-1912).

LATIMER [*mer*] (Hugh), évêque de Worcester, né à Thurcastone vers 1472, un des fondateurs du protestantisme en Angleterre, brûlé vif à Oxford en 1555.

LATINI (Brunetto), savant et homme politique florentin, contemporain de Dante. Il a écrit en français un *Trésor*, véritable encyclopédie (vers 1212-1294).

LATINS, nom des habitants du Latium.

LATINUS [*nuss*], roi légendaire des Aborigènes, peuple du Latium. Il figure dans l'*Énéide*, comme père de Lavinie.

LATIUM [*siom'*], région d'Italie entre la Toscane et la Campanie, en bordure de la mer Tyrrhénienne; 2 millions d'h. (*Latins*). Cap. *Rome*.

LATOFAO. V. LEUCOFAO.

Latomies, carrières de l'ancienne Syracuse, qui servirent de prison publique. V. DENYS L'ANCIEN.

LATONE, mère d'Apollon et de Diane, par Jupiter, rivale de Junon (*Myth.*).

LATOUCHE (Henri *de*), romancier et poète français, né à La Châtre (1785-1851).

LA TOUCHE-TRÉVILLE (Louis *de*), amiral français, né à Rochefort (1745-1804).

LATOUR ou **LATOUR-D'AUVERGNE**, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.421 h.

LA TOUR (Maurice QUENTIN *de*), pastelliste français, célèbre par ses portraits pleins de vie et de vérité, né à Saint-Quentin (1704-1788).

LA TOUR D'AUVERGNE, famille célèbre d'Auvergne, originaire du village de Latour, et qui se

divisa en plusieurs branches d'où sortirent les comtes d'Auvergne, les ducs de Bouillon et d'Albret, les vicomtes de Turenne, etc.

LA TOUR D'AUVERGNE (Théophile CORRET *de*), officier français, né à Carhaix, célèbre par son intrépidité et son désintéressement. Il s'illustra pendant les guerres de la Révolution, ne voulut accepter que le grade de capitaine de grenadiers et refusa même le titre de *premier grenadier de la République*, que Bonaparte voulut lui donner en 1800, et que la postérité a consacré. Il fut tué à Oberhausen (Bavière) [1743-1800].

LATOUR-DE-FRANCE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur l'Agly; 1.066 h.

LA TOUR DU PIN, vieille famille noble du Dauphiné, qui donna des capitaines, des hommes d'Eglise, des diplomates, un sociologue.

LATOUR-MAUBOURG (Marie Charles, *comte de*), général français, né à Grenoble (1757-1831), ministre de la guerre de 1819 à 1821.

Latran (*palais de*), palais qui date de l'ancienne Rome, et qui fut pendant dix siècles la résidence des souverains pontifes; l'église Saint-Jean de Latran, qui se trouve près du palais, fut construite par Constantin en 324 (plusieurs fois remaniée depuis); c'est une des cinq basiliques patriarcales de Rome.

Latran (*traité du*). V. VATICAN.

LATREILLE (Pierre-André), naturaliste français, un des fondateurs de l'entomologie, né à Brive (1762-1833).

LA TRÉMOILLE [*moy'*] ou **LA TRÉMOUILLE** [*mouy'*] (Gui, *sire de*), conseiller de Charles VI, m. en 1397; — GEORGES, ministre sous Charles VII, l'un des adversaires de Jeanne d'Arc (1382-1446); — LOUIS, petit-fils du précédent, vaillant capitaine, tué à Pavie (1460-1525).

LATRONQUIÈRE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, non loin du Célé; 511 h.

L'ATTAIGNANT (l'*abbé* Gabriel-Charles *de*), poète du genre léger, né à Paris (1697-1779), auteur de *J'ai du bon tabac*.

LATTAQUIÉ, gouvernement de la Syrie de mandat français, ancien ETAT DES ALAOUITES; 6.500 km²; 235.000 h. (*Alaouites*, *Nossaïris*) Cap. *Lattaquié* (anc. *Laodicée*), port de 20.000 h. sur la Méditerranée.

LATUDE (Jean-Henri, dit MASERS *de*), aventurier, né à Montagnac (Hérault). A la suite de machinations contre Mme de Pompadour, il fut enfermé tour à tour à la Bastille, à Vincennes, au Châtelet, à Charenton, s'évada plusieurs fois, mais resta prisonnier trente-cinq ans (1725-1805).

LAUBARDEMONT (Jean MARTIN *de*), conseiller d'Etat et magistrat, né à Bordeaux. Il fut l'agent dont Richelieu se servit pour perdre Urbain Grandier, Cinq-Mars et de Thou (vers 1590-1653).

LAUBEUF (Maxime), ingénieur français, né à Poissy (1864); membre de l'Académie des sciences; inventeur du submersible.

LAUD [*lôd'*] (William), archevêque de Cantorbéry, né à Reading; favori et premier ministre de Charles Ier avec Strafford; exécuté comme coupable de haute trahison, en réalité pour avoir persécuté toutes les sectes non-conformistes (1573-1645).

LAUDON ou **LOUDON** (Gédéon-Ernest *de*), feld-maréchal autrichien, né à Tootzen; plusieurs fois vainqueur de Frédéric II (1716-1790).

LAUE [*laoué*] (Max *von*), physicien allemand, né en 1872 à Pfaffendorf, près de Coblence; célèbre par ses travaux sur la relativité et la constitution des cristaux.

LAUENBOURG [*laouènbourgh*] (*duché de*), ancien Etat d'Allemagne; 54.000 h. V. princ. *Lauenbourg*, 5.000 h. Annexé à la Prusse depuis 1866.

LAUJON [*lô*] (Pierre), chansonnier et académicien français, né à Paris (1727-1811).

LAUMES-ALÉSIA (*Les*), quartier de la comm. de Venarey (Côte-d'Or), arr. de Montbard. Aux environs, ruines d'Alésia.

LAUNAY (Bernard-René, *marquis de*), gouverneur de la Bastille, né à Paris; massacré lors de la prise de la Bastille (1740-1789).

LAUNCESTON, v. de Tasmanie; 25.000 h.

LAURAGUAIS, petit pays du Languedoc, compris dans les départ. actuels du Tarn et de la Haute-Garonne. Il eut d'abord pour capit. *Laurac*, puis *Castelnaudary*. (Hab. *Lauraguais*.)

LAURAGUAIS (Louis-Félicité DE BRANCAS, *comte de*), né à Versailles, renommé pour son esprit et ses bons mots. Il fit cesser l'encombrement de la scène par les spectateurs (1733-1824).

LAURE DE NOVES ou **DE SADE**, surnommée *la Belle Laure*, née en Provence, immortalisée par les vers de Pétrarque (1308-1348).

LAURENS [*anss*] (Jean-Paul), peintre d'histoire français, né à Fourquevaux (Haute-Garonne) [1838-1921]; auteur de compositions dramatiques d'un art robuste : *la Mort du duc d'Enghien*, *la Délivrance des emmurés de Carcassonne*, *le Pape et l'Inquisiteur*, *le Pape et l'Empereur*, etc.



J.-P. Laurens.

LAURENT (*saint*), diacre, martyr en 258. Selon la légende, il fut placé sur un gril de fer, que chauffaient des charbons ardents. Fête le 10 août.

Laurent (*Martyre de saint*), tableau de Ribera, galerie de Dresde; — de Rubens, musée de Munich; — de Le Sueur (Louvre).

LAURENT (Marie ALLIOUZE-LUGUET, dite Marie), actrice française, née à Tulle; elle a excellé dans le drame populaire (1825-1904).

LAURENT JUSTINIANI ou **GIUSTINIANI** (*saint*), patriarche de Venise (1381-1455).

LAURENTIUS ANDREÆ, théologien protestant suédois, chancelier de Gustave Vasa (1480-1552).

LAURIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1.129 h.

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob), savant jurisconsulte français, né à Paris (1659-1728).

LAURISTON (Jacques LAW, *marquis de*), petit-neveu de Law, né à Pondichéry, pair et maréchal de France sous la Restauration (1768-1828).

LAURIUM [*riom'*], région de la Grèce centrale (Attique-et-Béotie). Gisements d'argent.

LAUSANNE, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Vaud, au-dessus du lac Léman; 101.000 h. (*Lausannois*) Chocolat, confiserie, brasseries, meubles, draps. Traité de paix entre les Alliés et la Turquie en juillet 1923.

LAUTARET, col des Alpes dauphinoises (Hautes-Alpes), à la limite de la Savoie; 2.075 m.

LAUTER [*laouter*] (*la*), riv. de la Bavière rhénane, affl. du Rhin (r. g.); 82 kil.

LAUTERBOURG, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg, sur la Lauter; 1.755 h. Ch. de f.

LAUTREC, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, entre l'Agout et le Dadou; 1.950 h. (*Lautrécois*). Ch. de f.

LAUTREC (Odet DE FOIX, *vicomte de*), maréchal de France, gouverneur du Milanais, battu à La Bicoque et tué au siège de Naples (1485-1528).

LAUZERTE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, au-dessus de la Petite Barguelonne; 1.850 h. (*Lauzertins*).

LAUZÈS, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du Vers; 290 h.

LAUZET (*Le*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette, près de l'Ubaye; 599 h.

LAUZUN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 870 h. Ch. de f.

LAUZUN (Antonin NOMPAR DE CAUMONT, *duc de*), maréchal de France, né au château de Lauzun; personnage qui joua un rôle aventureux à la cour de Louis XIV et qui est resté un des types du courtisan habile et ambitieux; il épousa la Grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV (1632-1723).

LAVAL, ch.-l. du départ. de la Mayenne, sur la Mayenne; 27.792 h. (*Lavallois*). Ch. de f., à 301 kil. O. de Paris. Evêché. Tissages. Patrie d'Ambroise Paré. — L'arr. a 15 cant., 164 comm., 155.580 h.

(*Phot. H. Manuel.*)

LAVAL (Charles Patrick Gustave *de*), ingénieur suédois, né à Orsa (Kopparberg); inventeur de la turbine qui porte son nom (1845-1913).

LAVAL (Pierre), homme politique français (1883-1945). Député, sénateur, plusieurs fois ministre, président du Conseil (1931 et 1935), vice-président du Conseil en 1940, chef du gouvernement en 1942, responsable de la politique de collaboration avec l'Allemagne, condamné à mort et fusillé en 1945.

LA VALETTE (Jean PARISOT *de*), grand maître de l'ordre de Malte, célèbre par sa défense de Malte contre les Turcs (1494-1568).

LA VALETTE (Louis, *cardinal de*), archevêque de Toulouse, très dévoué à Richelieu; né à Angoulême (1593-1639).

LA VALETTE (Antoine-Marie, *comte de*), homme politique français, né à Paris, condamné à mort après les Cent-Jours, sauvé par sa femme, Emilie de Beauharnais, nièce de Joséphine (1769-1830).

LAVALLÉE (Théophile), géographe et historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire des Français* estimée (1804-1866).

LA VALLIÈRE (Louise DE LA BAUME LE BLANC, *duchesse de*), favorite de Louis XIV, née à Tours. Elle finit ses jours aux carmélites (1644-1710).



La Vallière.

LAVANDOU (*Le*), comm. du Var, arr. de Toulon; 1.932 h. Station balnéaire.

LAVARDAC, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, sur la Baïse; 2.000 h. Ch. de f. Liège, bouchons.

LAVARDIN (Jean *de*), maréchal de France (1551-1614).

LAVARDIN (Charles-Henri, *marquis de*), ambassadeur français à Rome lors de la querelle de Louis XIV avec Innocent XI (1644-1701).

LAVATER [*tèr*] (Jean Gaspard), philosophe, poète et théologien protestant suisse, né à Zurich, inventeur de la *physiognomonie* ou art de juger le caractère par les traits du visage (1741-1801).

LA VAUGUYON (Antoine Paul-Jacques, *duc de*), général français, né à Tonneins, et qui se distingua à Fontenoy, Raucoux (1706-1772); — Son fils, PAUL-FRANÇOIS, né à Paris, fut diplomate et pair de France sous la Restauration (1746-1828).

LAVAUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout; 6.015 h. (*Vauréens*). Ch. de f.

LAVAVEIX-LES-MINES, comm. de la Creuse, arr. d'Aubusson; 1.470 h. Hydro électricité.

LAVEAUX (Jean-Charles *de*), lexicographe français, né à Troyes, auteur du *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (1749-1827).

LAVEDAN (Henri), romancier et auteur dramatique français, né à Orléans (1859-1940). Il a mis en scène avec verve la société parisienne. Il s'est élevé à la plus haute comédie avec *le Marquis de Priola, le Duel*, etc. Membre de l'Académie française.

LAVELANET, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 4.849 h. (*Lavelanétiens*). Ch. de fer. Draps.

LAVELEYE (Emile *de*), publiciste et économiste belge, né à Bruges (1822-1892).

LAVENTIE [*ti*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, près de la Lys; 2.781 h. Ch. de f.

LA VIEUVILLE (Charles, *marquis de*), surintendant des finances sous Louis XIII, ministre pendant la régence d'Anne d'Autriche (1582-1653).

LAVIGERIE (Charles-Martial), cardinal français, primat d'Afrique, né à Bayonne; fondateur de l'œuvre des Ecoles d'Orient et des Pères Blancs (1825-1892).

LAVINIE, fille de Latinus et épouse d'Enée.

LAVINIUM, v. de l'Italie ancienne, dont Enée était regardé comme le fondateur.

LAVISSE (Ernest), professeur et historien français, né au Nouvion-en-Thiérache (1842-1922); directeur d'une grande *Histoire de France*.

LAVIT [*vitt*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 1.000 h.

LAVOISIER (Antoine-Laurent), chimiste français, né à Paris, l'un des créateurs de la chimie moderne. On lui doit la nomenclature chimique, la connaissance de la composition de l'air, la découverte de l'oxygène et le rôle de ce corps; il établit la composition de l'acide carbonique. En physique, il étudia la chaleur et les propriétés des corps à l'état gazeux. Il fit partie de la commission chargée d'établir le système métrique. Lavoisier fut exécuté avec les fermiers généraux dont il faisait partie (1743-1794).



Lavoisier.

LAVOÛTE-CHILHAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur l'Allier; 483 h. Ch. de f.

LAW [*lô*, anc. pron. franç. *lâss*] (John), financier écossais, né à Edimbourg. Contrôleur général des finances de France, il fut le créateur de la Compagnie des Indes et organisa sous la Régence un système de banque qui amena une effroyable banqueroute (1671-1729).

LAWFELD, village de Belgique, près de Maestricht. Victoire du maréchal de Saxe sur Cumberland (1747).

LAWRENCE, v. industrielle des Etats-Unis (Massachusetts), sur le Merrimac; 85.000 h.

LAWRENCE [*lôrèn's*] (Thomas), peintre portraitiste anglais, né à Bristol (1769-1830).

LAXOU [*la-chou*], comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 8.550 h.

LAY [*lè*] (*le*), fleuve côtier de la Vendée, qui se jette dans le pertuis Breton; 125 kil.

LAYA (Jean-Louis), poète dramatique français, auteur de *l'Ami des lois* où il s'attaque aux robespierristes, né à Paris (1761-1833).

LAYARD (Augustin-Henri), homme d'Etat et assyriologue anglais, né à Paris (1817-1894).

LAYBACH [*laïbah*]. V. LJUBLJANA.

LAZARE (*saint*), frère de Marthe et de Marie, ressuscité par Jésus. Fête le 17 décembre.

LAZARE, pauvre lépreux, dont il est parlé dans la parabole du *Mauvais riche* (*Evang.*).

Lazarille de Tormès, roman de mœurs, par l'Espagnol Mendoza. C'est l'histoire piquante d'un ancêtre de Gil Blas et de Figaro, et le type du genre picaresque ou style de la *gueuserie*.

Lazaristes ou **Prêtres de la Mission**, congrégation fondée en 1625 par Vincent de Paul, pour former des missionnaires.

LEAMINGTON [*lémigntёn*], v. d'Angleterre; ch.-l. du comté de *Warwick*; 30.000 h.

LÉANDRE, jeune Grec d'Abydos, aimé de *Héro*, prêtresse de Vénus; il se noya dans l'Hellespont.

Léandre, personnage de la comédie italienne. C'est le bellâtre entiché de sa personne, fier de ses rubans et de ses dentelles.

Lear [*lir'*] (*le Roi*), tragédie en cinq actes de Shakespeare où le pathétique est parfois poussé jusqu'à l'atroce (v. 1608).

LE BARGY (Charles), acteur français, né à La Chapelle (Seine) [1858-1936]; artiste à la diction nerveuse et mordante.

LE BAS (Jacques-Philippe), graveur, né à Paris (1707-1783).

LE BAS (Joseph), Conventionnel, né à Frévent (Pas-de-Calais), ami de Robespierre. Il se suicida au moment du 9-Thermidor (1765-1794).

LE BAS (Hippolyte), architecte français, né à Paris (1782-1867); construisit Notre-Dame-de-Lorette.

LEBBEKE, comm. de Belgique (Flandre-Orient.); 9.400 h.

LE BEAU (Charles), historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire du bas Empire* (1701-1778).

LE BEL (Achille), chimiste français, né à Pechelbronn (1847-1930). Créateur avec Van t'Hoff de la stéréochimie.

LEBESGUE [*bèg*] (Henri), mathématicien français, né à Beauvais en 1875. Ses nombreux travaux se rapportent à l'analyse : théorie des fonctions des variables réelles, fonctions sommables, etc.

LEBEUF (*l'abbé* Jean), historien français, né à Auxerre. Auteur d'une *Histoire de la ville et du diocèse de Paris* (1687-1760).

(*Phot. Neurdein, Larousse.*)

LEBLANC (Nicolas), chimiste français, né à Ivoy-le-Pré (Cher), inventeur de la soude artificielle (1742-1806).

LE BLANT (Edmond), érudit français, né à Paris, auteur de remarquables travaux sur l'archéologie chrétienne (1818-1897).

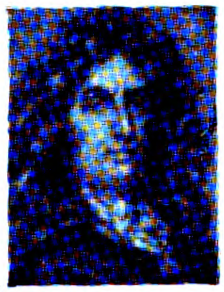
LEBŒUF (Edmond), maréchal de France, né à Paris, se distingua en Italie en 1859, et fut ministre de la guerre en 1869 (1809-1888).

LE BON (Joseph), Conventionnel, né à Arras en 1765, connu par ses cruautés; exécuté en 1795.

LEBON (Philippe), chimiste français, né à Brachay (Haute-Marne), inventeur de l'éclairage au gaz. Sa découverte fut portée en Angleterre, personne en France n'ayant voulu s'en occuper; mort assassiné (1769-1804).

LE BON (Gustave), sociologue et savant français, né à Nogent-le-Rotrou (1841-1931).

LE BRUN ou **LEBRUN** (Charles), peintre français, né à Paris (1619-1690). Protégé par Colbert, il exerça sur les arts de l'époque une influence considérable et présida à la décoration de Versailles. Son style manque peut-être de couleur et de finesse, mais brille par la science, l'ampleur et l'imagination. La série des *Batailles d'Alexandre* (Louvre) forme la partie principale de son œuvre.



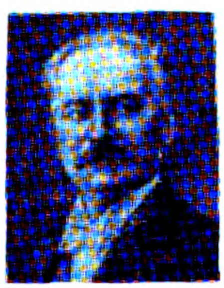
Ch. Lebrun.

LEBRUN (Ponce-Denis ECOUCHARD), poète lyrique français, né à Paris. Il s'était surnommé lui-même, avec quelque vanité, *Lebrun-Pindare* (1729-1807).

LEBRUN (Charles-François), *duc* DE PLAISANCE, homme politique français, né à Saint-Sauveur (Manche); il fut troisième consul après le 18-Brumaire (1739-1824).

LEBRUN (Elisabeth VIGÉE, *dame*), connue sous le nom de Mme **Vigée-Lebrun**, peintre de portraits, née à Paris (1755-1842).

LEBRUN (Albert), homme politique français, né à Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle) en 1871. Il fut ministre des colonies et du blocus. Elu président du Sénat en 1931 et de la République en 1932, jusqu'en 1940.



A. Lebrun.

LECCE [*letché*], v. d'Italie (Pouilles), à l'O. d'Otrante; 54.000 h. Raisins.

LECH [*lek*], riv. de Bavière, arrose Augsbourg et se jette dans le Danube (riv. dr.); 285 kil.

LE CHÂTELIER (Henry), chimiste français, né à Paris. Ses recherches ont trait aux équilibres chimiques (loi de Le Châtelier du déplacement de l'équilibre) [1850-1936].

LE CLERC (Perrinet), bourgeois de Paris. Il ouvrit les portes de la ville aux Bourguignons en haine des Armagnacs (1418).

LE CLERC (Sébastien), graveur français, né à Metz (1637-1714).

LECLERC (Jean), érudit suisse, né à Genève; publia la *Bibliothèque universelle*, etc. (1657-1736).

LECLERC (Charles-Victor-Emmanuel), général français, né à Pontoise, premier mari de Pauline Bonaparte. Il commanda l'expédition de Saint-Domingue, où il mourut de la fièvre jaune (1772-1802).

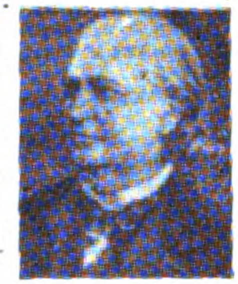
LE CLERC (Victor), professeur français, né à Paris (1789-1865); traducteur de Cicéron.

LÉCLUSE (Charles *de*), botaniste français, né à Arras (1526-1609).

LECOCQ (Charles), compositeur français, né à Paris (1832-1918); musicien au talent élégant et fin, auteur d'opérettes : *la Fille de Madame Angot*, *Giroflé-Girofla*, *le Petit Duc*, etc.

LECOMTE (Georges), littérateur et romancier français, né à Mâcon en 1867; membre de l'Académie française.

LECONTE DE LISLE [*lil'*] (Charles), poète français, né à l'île Bourbon, auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*. Imagination puissante, il a évoqué les civilisations passées et les climats exotiques (1818-1894).



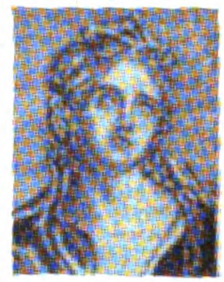
Leconte de Lisle.

LECOQ DE BOISBAUDRAN (Paul-Emile), chimiste français, né à Cognac; il a découvert le gallium (1838-1912).

LECORNU (Léon), ingénieur français, né à Caen en 1851; il a fait d'importants travaux de mécanique rationnelle et pratique ainsi que d'analyse mathématique.

LECOURBE (Claude-Jacques), général français, né à Ruffey (Jura). Il se distingua en Suisse contre Souvarov (1759-1815).

LECOUVREUR (Adrienne), tragédienne française, née à Damery, près d'Epernay (Marne) [1692-1730].



Adrienne Lecouvreur.

LECTOURE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, au-dessus du Gers; 4.218 h. (*Lectourois*). Ch. de f. Grains, chevaux. Patrie de Lannes.

LECZINSKI [pr. fr. *lek-zinski*] ou mieux **LESZCZYNSKI** [*lechtchinski*], famille polonaise de Posnanie, à laquelle appartenaient le roi de Pologne Stanislas et la reine Marie, femme de Louis XV.

LÉDA, femme de Tyndare, aimée de Jupiter qui prit la forme d'un cygne pour lui plaire; mère de Castor et de Pollux, d'Hélène et Clytemnestre.

Léda, tableau du Corrège (Berlin); — du Tintoret (Florence).

LE DAIN ou **LE DAIM** [*din*] (Olivier NECKER, dit), barbier et confident de Louis XI, né à Thielt, près de Bruges; il fut pendu en 1484.

LE DANTEC (Félix), biologiste français, auteur de la notion d'assimilation fonctionnelle (1869-1917).

LÈDE, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 6.700 h.

LEDEBERG, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 14.000 h.

LÉDIGNAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès, entre le Vidourle et le Gard; 780 h.

LEDRU (Philippe), habile physicien et prestidigitateur français, dit *Comus*, né à Paris (1731-1807).

LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste), avocat et homme politique français, né à Paris, membre du gouvernement provisoire en 1848. Il fut un des promoteurs du *suffrage universel* (1807-1874).

LE DUCHAT (Jacob), philologue et critique français, né à Metz (1658-1735).

LEE [*li*] (Robert Edward), général américain, commandant en chef des armées du Sud pendant la guerre de Sécession, né à Stratford (1807-1870).

LEEDS [*lidss*], v. d'Angleterre (comté d'York), sur l'Aire, affl. de l'Ouse; 458.300 h. Commerce de laines, tapis, couvertures, etc.

LEERS, comm. du Nord, arr. de Lille; 4.627 h.

LEEUWARDEN [*lévardèn*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de la Frise; 48.000 h. Beurres, fromages.

LEEUW-SAINT-PIERRE [*lœv'*], comm. de Belgique (Brabant); 8.100 h.

LEEWARD ISLAND [*li-ouard aïlend*]. V. ÎLES SOUS LE VENT.

LEFEBVRE (Tannegui), érudit français, né à Caen (1615-1672); père de Mme Dacier.

LEFEBVRE (François-Joseph), *duc* DE DANTZIG, maréchal de France, né à Rouffach (1755-1820). Il se distingua à Fleurus, assiégea Dantzig (1807); — Sa femme, Catherine HUBSCHER, ancienne blanchisseuse de sa compagnie, fut popularisée par Sardou sous le nom de MADAME SANS-GÊNE.

LEFEBVRE (Théophile), voyageur français, né à Nantes; il parcourut trois fois l'Ethiopie (1811-1859).

(*Phot. Larousse, Gerschel.*)

LEFEBVRE (Jules), peintre français d'histoire et de portrait, né à Tournan (1836-1912). Son coloris est juste, sa touche délicate.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (Charles), général français, né à Paris; périt dans un naufrage (1773-1822).

LEFÈVRE d'Etaples, théologien français, précurseur de Calvin, né à Etaples (vers 1450-1537). On lui doit la première traduction complète de la Bible en français.

LE FLÔ (Adolphe-Emmanuel-Charles), général français, né à Lesneven. Il fut banni au 2-Décembre. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg et bien vu du tsar, il utilisa, en 1875, ses relations intimes avec le souverain pour neutraliser la politique agressive de Bismarck contre la France (1804-1887).

LEFORT (François), général et amiral au service de la Russie, né à Genève, favori de Pierre le Grand (1656-1699).

LE FRANC DE POMPIGNAN, V. POMPIGNAN

LEFUEL (Hector-Martin), architecte français, né à Versailles (1810-1881); acheva le nouveau Louvre.

Légataire universel (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Regnard (1708), pleine de verve et d'esprit.

LÉGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3.692 h.

Légende des siècles (*la*), recueil de poèmes de Victor Hugo (1859-1883). C'est une prodigieuse épopée, évoquant dans leur infinie variété la figure des siècles disparus.

Légende dorée (*la*), vaste recueil de Vies des saints, composé par Jacques de Voragine (XVe s.).

LEGENDRE (Louis), Conventionnel français, né à Versailles; ancien boucher, partisan enthousiaste de Danton (1752-1797).

LEGENDRE (Adrien-Marie), géomètre français, né à Paris; auteur d'une *Théorie des nombres* et de la *Théorie des transcendantes elliptiques* (1752-1834).

LÉGER (*saint*), évêque d'Autun, né à Autun, ministre de Childéric II. Il eut les yeux crevés par ordre de son rival Ebroïn (616-678). Fête le 2 octobre.

Légion d'honneur (*ordre de la*), institué le 19 mai 1802 par le Premier consul Bonaparte, pour récompenser les services militaires et civils. Ruban rouge.

Législature, nom des Parlements locaux de chacun des Etats unis de l'Amérique du Nord.

LEGNAGO, v. forte d'Italie (prov. de Vérone), sur l'Adige; 17.000 h.

LEGNANO, v. d'Italie (prov. de Milan), sur l'Olona; 24.300 h. Victoire des Milanais sur Frédéric Barberousse (1176).

LE GOFFIC (Charles), poète, romancier et critique français, né à Lannion (1863-1932).

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), poète français, né à Paris, auteur du *Mérite des femmes* (1764-1812); — Son fils, ERNEST, né à Paris, auteur dramatique et littérateur français, auteur d'*Adrienne Lecouvreur*, de *l'Art de la lecture*, etc. (1807-1903).

LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste), érudit français; a donné un choix de *Fabliaux* (1737-1800).

LEGRAND DU SAULE (Henri), médecin aliéniste français, né à Dijon (1830-1886).

Legs (*le*), charmante comédie de Marivaux (1736).

LÉGUEVIN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 820 h.

LEHMANN (Henri), peintre français, d'origine allemande, né à Kiel (1814-1882).



Leibniz.

LEIBNIZ [*laèbnits'*] (Gottfried Wilhelm), illustre philosophe et savant allemand, né à Leipzig. Il entreprit avec Bossuet la fusion des Eglises catholique et réformées, découvrit en même temps que Newton les bases du calcul différentiel. Dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, la *Théodicée*, la *Monadologie*, il a développé une philosophie vaste et profonde, où il soutient la théorie des idées innées; un optimisme qui se résume en gros dans cette phrase : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles »; la théorie des *monades*, substances simples et fermées, et l'harmonie préétablie (1646-1716).

LEICESTER [*lest*er], v. d'Angleterre, sur la Soar; 240.000 h. Bonneterie. Ch.-l. du comté du même nom.

LEIGHTON [*léit*en] (Frédéric, *lord*), peintre et sculpteur anglais, né à Scarborough (1830-1896).

LEIGNÉ-SUR-USSEAU, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 370 h.

LEINSTER [*lènst*er], province orientale de l'Etat libre d'Irlande, comprenant 12 comtés. V pr *Dublin, Dundalk, Wexford, Kilkenny;* 1.150.000 h. Industrie métallurgique et textile.

LEIPZIG [*laèptsig*], v. d'Allemagne (Saxe), près de l'Elster; 680.000 h. (*Leipzigois*). Centre du commerce de la librairie depuis le XVIIIe siècle; foire commerciale renommée; pelleteries, fourrures, instruments de précision. Université célèbre. Patrie de Richard Wagner, de Leibniz. Victoire de Gustave-Adolphe sur les Impériaux en 1631; bataille entre Français et Alliés en 1813.

LEIRIA [*léï*], v. du Portugal (Estrémadure); 6.000 h. Forêt de pins célèbre.

LEITH [*lith*], port d'Edimbourg, sur le golfe de Forth, réuni à la capitale depuis 1920.

LEITHA [*léï*] (*la*), riv. qui divisait naguère l'Autriche-Hongrie en pays *Cisleithans* et *Transleithans*. Elle sépare aujourd'hui l'Allemagne (Autriche) de la Hongrie, et se jette dans le Danube (riv. dr.); 160 kil.

LEITRIM [*litrim'*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Connaught); 56.000 h. Ch.-l. *Carrick-on-Shannon*.

LE JEUNE (Claude *ou* Claudin), compositeur français, né à Valenciennes, l'un des plus grands musiciens du XVIe s., auteur de motets et de psaumes (vers 1528-1600).

LEKAIN [*kin*] (Henri-Louis CAIN, dit), tragédien français, né à Paris; auteur de *Mémoires* intéressants (1728-1778).

LÉLÈGES, un des peuples primitifs de la Grèce.

LELIÈVRE, officier français, né à Malesherbes et qui, à la tête de 123 soldats, défendit victorieusement Mazagran assiégé par 14.000 Arabes (du 3 au 7 fév. 1840) [1810-1851].

Lélio, type d'amoureux dans la comédie italienne.

LELOIR (Louis-Pierre), acteur français, né à Paris (1860-1909).

LÉLY (*sir* Peter), portraitiste allemand fixé en Angleterre, né à Sœst (Westphalie) [1618-1680].

LEMAIRE, navigateur hollandais. Il découvrit en 1615 le *détroit de Lemaire*, entre la Terre de Feu et l'île des Etats; m. en 1616.

LEMAIRE (Nicolas-Eloi), philologue français, né à Triaucourt (1767-1832), dirigea la *Bibliothèque classique*.

LEMAIRE (Philippe-Joseph-Henri), sculpteur français, né à Valenciennes (1798-1880).



Frédérick Lemaître.

LEMAIRE (Mme Madeleine), femme peintre française, née aux Arcs (Var) [1845-1928]. Elle s'est distinguée dans le portrait et dans la peinture de fleurs.

LEMAISTRE [*mètr'*] (Antoine), avocat et écrivain janséniste, né à Paris (1608-1658).

LEMAISTRE DE SACY. V. SACY.

LEMAÎTRE (Frédérick), acteur français, né au Havre. Il triompha dans le drame romantique (1800-1876).

LEMAITRE (Jules), critique littéraire et auteur dramatique français, né à Vennecy (Loiret) [1853-

(*Phot. J. Boyer, Cariat.*)

1914]. Il a fait représenter : *l'Aînée, la Massière,* etc., et écrit des *Impressions de théâtre* et les *Contemporains.* Critique impressionniste, écrivain pénétrant, spirituel, d'une rare pureté de style.


Jules Lemaitre.

LÉMAN (*lac*). V. GENÈVE.

LEMAN (Gérard-Mathieu), général belge, né à Liége, héroïque défenseur de Liége en 1914 (1851-1920).

LEMBERG [*lèm'bergh*]. V. Lwow.

LEMBEYE [*bèy'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr de Pau; 894 h.

LEMERCIER (Jacques), architecte français, né à Pontoise, construisit le pavillon de l'Horloge, au Louvre, et l'ancienne Sorbonne (1585-1654).

LEMERCIER (Népomucène), poète dramatique et lyrique français (1771-1840).

LÉMERY (Nicolas), médecin et chimiste français, né à Rouen (1645-1715).

LEMIERRE (Antoine-Marin), poète tragique français, né à Paris (1723-1793).

LEMNOS, île grecque de l'Archipel; 29.000 h. Ch.-l. *Lemnos* ou *Kastro.* Hab. *Lemniens.*

LEMOINE (Jean), cardinal français, né à Crécy. Il fonda à Paris un collège célèbre (vers 1250-1313).

LEMOINNE (John), publiciste et homme politique français; né à Londres (1815-1892).

LEMONNIER (Pierre), astronome français, né à Saint-Sever, près de Vire (1676-1757).

LEMONNIER (Camille), romancier naturaliste belge, né à Ixelles-Bruxelles (1844-1913).

LEMONTEY (Pierre-Edouard), homme politique français, né à Lyon (1762-1826).

LEMOT (Frédéric), sculpteur français, né à Lyon, auteur de la statue de Henri IV, placée sur le Pont-Neuf, à Paris (1773-1827).

LEMOVICES, peuple gaulois établi, à l'époque romaine, dans le *Limousin* actuel.

LEMOYNE (*le père*), poète médiocre, né à Clermont-en-Bassigny, auteur du poème de *Saint Louis* (1602-1672).

LEMOYNE (François), peintre d'histoire, né à Paris (1688-1737).

LEMOYNE D'IBERVILLE (Pierre), célèbre marin français, né à Montréal, se distingua au Canada; fondateur de la Louisiane (1661-1706).

LEMUET (Pierre), architecte français, né à Dijon (1591-vers 1669), auteur des voûtes et façade du Val-de-Grâce de Paris.

LÉNA (*la*), fleuve de Sibérie, qui passe à Iakoutsk et se jette dans l'océan Glacial arctique; 4.599 kil.

LE NAIN, nom de trois frères : ANTOINE (1588-1648); LOUIS (1593-1648); MATHIEU (1607-1677), peintres français, nés à Laon. Les œuvres du premier valent surtout par la finesse et l'élégance, celles du second — le plus grand des trois — par le faire large et la puissance (la *Famille de paysans*), celles du troisième — un portraitiste — par le goût de la composition pittoresque (les *Joueurs de trictrac*).


Ninon de Lenclos.

LENAU (Nicolas), poète allemand, né à Csatad (Hongrie), écrivain tourmenté et mélancolique (1802-1850).

LENCLOÎTRE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la Lanvigne, affl. de la Vienne; 1.677 h. Ch. de f.

LENCLOS (Ninon *de*), femme célèbre par son esprit et sa beauté; née à Paris. Son salon fut fréquenté par les personnages les plus considérables de l'époque (1620-1705).

LENEPVEU [*neveu*] (Jules-Eugène), peintre d'histoire français, né à Angers (1819-1898).

LÉNINE (Vladimir OULIANOV, dit), dictateur russe, né à Simbirsk (1870-1924); il renversa le gouvernement provisoire de Kérensky, signa le traité de Brest-Litovsk et fut le principal organisateur avec Trotsky du régime bolchevik en Russie


Lénine.

LENINGRAD [*lénin'-grad'*], jusqu'en 1924 **PETROGRAD**, autrefois **SAINT-PÉTERSBOURG**, anc. capit. de la Russie, à l'embouchure de la Néva; à 2.720 kil. N.-E. de Paris; 2.700.900 h. Magnifique quai le long de la Néva; palais d'hiver des anciens empereurs; beaux ponts; édifices remarquables; port de la Russie sur la Baltique. Centre industriel et commerçant Ville fondée par Pierre le Grand (1703). La région de Leningrad compte 5.500 000 h.

LENOIR (Pierre), lieutenant général de police, né à Paris (1732-1807). Il créa le Mont-de-Piété.

LENOIR (Alexandre), archéologue français, né à Paris (1762-1839).

LENOIR-DUFRESNE (Joseph), négociant français, né à Alençon. Il fonda avec RICHARD l'industrie cotonnière en France (1768-1806). Son nom fut conservé par son associé, dit *Richard-Lenoir*.

LENORMAND (Mlle Marie-Anne-Adélaïde), née à Alençon, diseuse de bonne aventure (1772-1843).

LENORMANT (Charles), savant égyptologue français, né à Paris (1802-1859); — Son fils, FRANÇOIS, archéologue, né à Paris (1837-1883).

LE NÔTRE (André), dessinateur de jardins et de parcs, né à Paris. Il dessina notamment les plans des parcs de Versailles, de Vaux, Chantilly, Dijon (1613-1700).


A. Le Nôtre.

LENOTRE (Théodore GOSSELIN, dit **G.**), historien français, né près de Metz, auteur d'ouvrages attrayants sur la Révolution. Membre de l'Académie française (1857-1935).

LENS [*lanss*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 33.513 h. (*Lensois*) Ch. de f. Houille. Victoire de Condé, qui amena la paix de Westphalie (1648). Théâtre de violents combats au cours de la Grande Guerre, durant laquelle la ville fut entièrement démolie.

LENTINI, v. d'Italie (Sicile); 24.000 h. C'est l'ancienne *Leontium.*

LENTULUS [*lintuluss*], famille romaine, à laquelle appartiennent : *Publius* LENTULUS *Sura*, consul en 71 av. J.-C.; il conspira avec Catilina, et fut étranglé en 63; — *P.* LENTULUS *Spinther*, consul en 57; ami de Cicéron et de Pompée; — *P.* LENTULUS *Crus*, consul en 49, adversaire de César.

LÉOBEN [*èn*], v. d'Allemagne (Autriche, Styrie), où furent signés en 1797 les préliminaires du traité de Campo-Formio; 11.200 h

LÉON, anc. royaume du N.-O. de l'Espagne, fondé au Xe s., réuni avec la Castille en 1230. Comprenait les prov. actuelles de Léon, Zamora, Palencia, Valladolid et Salamanque. — V. d'Espagne, cap. de l'anc. royaume de Léon et ch.-l. de prov.; 29.000 h.

LÉON (*pays de*) ou **LÉONAIS**, anc. pays de Bretagne (Finistère); Landerneau fut son chef-lieu. (Hab. *Léonais* ou *Léonards.*)

LÉON, v. du Nicaragua, anc. cap. de la république; 59.000 h. — Ville du Mexique (Etat de Guanajuato); 69.000 h.

LÉON Ier, le Grand, empereur d'Orient de 457 à 474; — LÉON II, empereur d'Orient en 474; — LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient de 717 à 741. Sous son règne, l'exarchat de Ravenne et Rome se séparèrent de l'Empire grec; — LÉON IV, *le Khazare*, empereur d'Orient de 775 à 780; — LÉON V, *l'Arménien*, empereur d'Orient de 813 à 820; — LÉON VI, *le Philosophe*, empereur d'Orient de 886 à 912.

LÉON Ier (*saint*), dit **le Grand**, pape de 440 à 461; il décida la retraite d'Attila, venu presque

(*Phot. Manuel, Larousse.*)

sous les murs de Rome. **Fête le 11 avril; dans** l'Eglise grecque, le 18 février; — **Léon II** (*saint*) pape de 682 à 683; — **Léon III**, pape de 795 à 816, proclama Charlemagne empereur en 800; — **Léon IV**, pape de 847 à 855; — **Léon V**, pape en 903; — **Léon VI**, pape de 928 à 929; — **Léon VII**, pape de 936 à 939; — **Léon VIII**, pape de 963 à 965; — **Léon IX** (*saint*), pape de 1048 à 1054, sous lequel eut lieu la séparation définitive de l'**Eglise grecque**; — **Léon X** (*Jean de Médicis*), pape de 1513 à 1521; admirateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité, il protégea les arts, les lettres et les sciences, et mérita de donner son nom à l'un des siècles les plus brillants de l'histoire; mais son pontificat vit naître le schisme de Luther; il signa avec François Ier le Concordat de 1516; — **Léon XI**, pape en 1605; — **Léon XII**, pape de 1823 à 1829; — **Léon XIII** (*Joachim Pecci*), né à Carpineto (Italie) en 1810, pape de 1878 à 1903. Grand humaniste; il encouragea en France le « ralliement », et dans une série d'encycliques sur la société moderne, se fit le *pape des ouvriers*.



Léon X.



Léon XIII

Léon X (*Portrait de*), tableau de Raphaël (palais Pitti, Florence); le pape a près de lui les cardinaux Jules de Médicis et de Rossi.

LÉON l'Africain (Jean), géographe arabe, né à Grenade vers 1483, m. après 1530.

LÉONARD (*saint*), ermite du VIe siècle qui, d'après la légende, aurait été converti par saint Remi. Fête le 6 novembre.

LÉONARD DE VINCI. V. Vinci.

LEONCAVALLO (Ruggero), compositeur italien, né à Naples (1858-1919); auteur de *Paillasse*, *la Bohème*, etc.

LEONI (Leone), sculpteur, fondeur et médailleur italien, né à Arezzo (vers 1509-1590).

LÉONIDAS Ier [*dâss*], roi de Sparte de 490 à 480 av. J.-C., le héros des Thermopyles, qu'il défendit contre les Perses et où il périt avec 300 Spartiates. V. Thermopyles; — **Léonidas II**, roi de Sparte avec Agis III de 252 à 236 av. J.-C.

Léonidas aux Thermopyles, célèbre tableau de David; au musée du Louvre (1814).

LEONTIUM [*siom'*], v. de la Sicile ancienne, au N.-E. de Syracuse (auj. *Lentini*); 29.000 h.

LEOPARDI (Giacomo), grand poète italien. Ses poésies lyriques, d'une rare perfection de forme, respirent une sombre mélancolie (1798-1837).

LÉOPOL. V. Lwow.

LÉOPOLD (*saint*), margrave d'Autriche, de 1095 à 1136.

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne de 1658 à 1705, né à Vienne. Il accepta la paix de Nimègue (1679), entra dans la ligue d'Augsbourg (1686), signa le traité de Ryswick (1697) et engagea l'Allemagne dans la guerre de la Succession d'Espagne (1640-1705); — **Léopold II**, né à Vienne en 1747, frère de Marie-Antoinette, empereur d'Allemagne de 1790 à 1792.



Leopold Ier de Belgique.

Léopold (*ordre de*), créé en Autriche par François Ier, en 1808. Ruban rouge avec un liséré blanc.

LÉOPOLD Ier, prince de Saxe-Cobourg, né à Cobourg en 1790, élu roi des Belges en 1831; demanda l'intervention de la France pour délivrer son pays du joug hollandais et épousa Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, mort au château de Laeken, en 1865; — **Léopold II**, roi des Belges, fils du précédent, né à Bruxelles en 1835, monta sur le trône en 1865; m. en 1909. Ce prince éminent organisa la défense de la Belgique et créa, en 1885, l'**Etat libre du Congo** qu'il céda en 1908 à la Belgique; — **Léopold III**, roi des Belges en 1934, né à Bruxelles en 1901, fils d'Albert Ier.



Léopold II.

Léopold Ier (*ordre de*), institué en Belgique par le roi Léopold Ier en 1832. Ruban rouge ponceau moiré.

Léopold II (*ordre de*), ordre spécial à l'Etat indépendant du Congo, créé en 1900. Ruban bleu foncé, avec raie noire au milieu.

LÉOPOLDVILLE, cap. du Congo belge, sur le Stanley Pool; réunie avec Kinchassa et devenue capitale de la colonie en 1930. Centre commercial important, 40 000 h.



Léopold III.

LÉOTYCHIDAS [*ki*], roi de Sparte de 491 à 469, vainqueur des Perses à la bataille navale de Mycale (479 av. J.-C.).

LÉPANTE, v. maritime de la Grèce (prov. d'Acarnanie-et-Etolie) sur le *détroit de Lépante*, qui fait communiquer le golfe de Patras et le golfe de Corinthe; 3.400 h. Rade médiocre, prospère autrefois, et où don Juan d'Autriche gagna une grande bataille navale sur les Turcs (1571).

Lépante (*Allégorie de la bataille de*), tableau du Titien, musée royal de Madrid. Le Titien avait 94 ans lorsqu'il peignit cette belle toile.

LEPAUTE (Jean-André), horloger français, né à Mogues (Ardennes) [1720-1787].

LEPAUTRE (Antoine), architecte français, né à Paris (1621-1691). Bâtit les ailes du château de Saint-Cloud, près de Paris; — Son fils, **Pierre**, sculpteur, né à Paris (1660-1744), auteur d'*Enée et Anchise*, *Pætus et Arria*.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), Conventionnel, né à Paris, assassiné par le garde du corps Pâris le lendemain du jour où il avait voté la mort de Louis XVI (1760-1793).

LEPÈRE (Charles), architecte français, né à Paris (1761-1844), éleva la colonne Vendôme (avec Gondoin).

LEPÈRE (Auguste), graveur sur bois et aquafortiste français, né à Paris (1849-1918).

LÉPICIÉ (François-Bernard), peintre et graveur français, né à Paris (1698-1755).

LÉPIDE ou **LEPIDUS**, triumvir avec Antoine et Octave; m. l'an 13 av. J.-C.

LÉPINE (Edouard), peintre paysagiste français, né à Caen (1836-1892).

LE PLAY [*plè*] (Frédéric), économiste français, né à La Rivière, près de Honfleur. Il a défendu éloquemment, dans ses ouvrages: *la Réforme sociale en France* et *les Ouvriers européens*, la doctrine qui fonde l'économie sociale sur une forte organisation de la famille, de la religion et de la propriété (1806-1882).

LE PRINCE (Jean-Baptiste), peintre et graveur français, né à Metz; il a représenté des scènes russes (1733-1781); — Sa sœur, **Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont**, composa des ouvrages pour la jeunesse: *la Belle et la Bête* (1711-1780).

LEPSIUS [*siouss*] (Charles-Richard), égyptologue allemand, né à Naumbourg (1810-1884).

LEPTIS [*tiss*], colonie de Phéniciens au nord de l'Afrique; auj. **Lebda**.

LÉRÉ, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur le canal de la Loire; 1.076 h.

(*Phot. Alinari, Goupil, Giraudon, Russel et fils, Vandyk.*)

LÉRIDA, v. d'Espagne (Catalogne); ch.-l. de prov., sur le Sègre; 32.000 h. Assiégée vainement par le Grand Condé en 1646.

LÉRINS [*rinss*], nom d'un groupe d'îles de la Méditerranée (Alpes-Maritimes); les deux principales sont : Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

LERME (*duc de*), ministre du roi d'Espagne Philippe III, fait cardinal (1552-1623).

LERMONTOV (Michaïl Iourievitch), poète lyrique russe, né à Moscou (1814-1841).

LERNE, marais d'Argolide V HYDRE.

LÉROUVILLE, comm. de la Meuse, arr. de Commercy; 1.621 h Ch de f. Pierre de taille.

LEROUX (Pierre), publiciste saint-simonien né à Bercy (1797-1871)

LEROUX (Xavier), compositeur français, né à Velletri (Italie) [1863-1919]; auteur du *Chemineau*, etc

LE ROUX DE LINCY, bibliographe et érudit français, né à Paris (1806-1860).

LEROY (Jean) chanoine, poète satirique franç du XVI[e] s., un des auteurs de la *Satire Ménippée*


Lesage

LEROY D'ÉTIOLLES, chirurgien français, né à Paris, un des inventeurs de la lithotritie (1798-1860)

LEROY-BEAULIEU (Anatole), publiciste français de l'école libérale, né à Lisieux (1842-1912); — Son frère PAUL, économiste, né à Saumur (1843-1916)

LESAGE (Alain-René), romancier français né à Sarzeau (Morbihan) auteur des romans *Gil Blas*, *le Diable boiteux*, où il donne une image réaliste des mœurs, et des comédies *Turcaret*, *Crispin rival de son maître*, etc (1668-1747)

LESBIE, maîtresse de Catulle

LESBOS [*lèsbôss*], anc nom de l île de *Mytilène* (Hab *Lesbiens*) V MYTILÈNE

LESCAR, ch -l de c (Basses-Pyrénées), arr de Pau; 1.871 h. Ch de f Cathédrale romane du XII[e] siècle

LESCOT [*lèsko*] (Pierre), architecte français, né à Paris. Il éleva la façade du vieux Louvre et la fontaine des Innocents (1515 1578)


Pierre Lescot

LESCUN (Thomas DE FOIX, *seigneur de*), maréchal de France, frère de Lautrec né en Béarn mort des suites d'une blessure reçue à la bataille de Pavie (1525)

LESCURE (Louis-Marie *de*), général vendéen, né à Paris, blessé mortellement près de Fougères (1766-1793)

LESDIGUIÈRES [*lèss*] (François, *duc de*), maréchal de France, connétable sous Henri IV et Louis XIII, un des plus célèbres capitaines de son temps, né à Saint-Bonnet-de-Champsaur (Hautes-Alpes) [1543-1626]

LESLIE [*lèssli*] (John), mathématicien et physicien anglais, surtout connu par l'invention du *thermomètre différentiel* (1766-1832)

LESLIE (Charles Robert) peintre d histoire anglais, né à Londres (1794-1859)

LESNEVEN [*lèssnevin*], ch -l. de c. (Finistère) arr de Brest; 4 111 h

LESPARRE-MÉDOC [*lèss*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. et à 60 kil. N.-O. de Bordeaux, 3.422 h (*Lesparrains*) Ch. de f Vins

LESPINASSE [*lèss*] (Julie *de*), femme célèbre par son esprit et sa correspondance passionnée, née à Lyon. Dans son salon se réunissaient les Encyclopédistes (1732-1776).

LESSAY [*lèssè*], ch.-l. de c. (Manche) arr de Coutances, sur l'Ay; 1.050 h. Ch. de f.

LESSE (*la*), riv de Belgique, qui se jette dans la Meuse (riv. dr.); 84 kil.

LESSEPS [*lèssèpss*] (Ferdinand *de*), diplomate français, né à Versailles Il fit percer le canal de Suez, et entreprit celui de Panama (1805-1894)


Ferdinand de Lesseps

LESSINES, en flam. **Lessen**, ville de Belgique (Hainaut); 10.500 h. Papier allumettes

LESSING [*lèssin'gh*] (Gotthold Ephraïm), écrivain allemand, né à Kamenz (Saxe) Plus important comme critique que comme auteur dramatique (*la Dramaturgie de Hambourg*), par l'étendue de son érudition Soucieux de soustraire l'Allemagne à l'influence française, il est injuste pour notre littérature (1729-1781)


Lessing

LESTOCQ (Jean-Hermann, *comte*), chirurgien français. Il servit Pierre le Grand, Catherine I[re], Élisabeth et Pierre III (1692-1767)

LESTRYGONS [*lèss*] peuple anthropophage de la Sicile voisin des Cyclopes (*Myth.*)

LE SUEUR (Eustache) peintre français né à Paris Son œuvre principale est une suite de compositions sur la *Vie de saint Bruno*, au Louvre Ses tableaux valent par une sensibilité délicate et profonde (1616-1655)


Eustache Le Sueur

LESUEUR (Jean François) compositeur de musique religieuse et dramatique né à Plessiel, près d'Abbeville (1763 1837)

LESUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron), architecte français, né à Claire-Fontaine (1794-1883)

LESURQUES (Joseph) né à Douai Accusé d avoir assassiné le courrier de Lyon sur la route de Melun, il fut condamné et exécuté. Son innocence a été depuis à peu près démontrée (1763 1796)

LE TELLIER (Michel) homme d État français né à Paris, chancelier et garde des sceaux sous Louis XIV père de Louvois. Il contribua à la révocation de l édit de Nantes (1603-1685)

LE TELLIER ou **TELLIER** (Michel), jésuite, dernier confesseur de Louis XIV né à L'Enanderie (Manche) [1643-1719]

LÉTHÉ, fleuve des Enfers, dont le nom signifie *oubli* Les ombres buvaient de ses eaux pour oublier

LETHIÈRE (Guillaume), peintre français, né à Sainte-Anne (Guadeloupe) [1760-1832]

LETICIA [*lé*], petit port de Colombie, sur l Amazone Revendiqué en 1933 par le Pérou

LETOURNEUR (Pierre) littérateur français, traducteur de Shakespeare, né à Valognes (1736-1788)

LETOURNEUR (Charles), homme politique français, né à Granville, membre du Directoire (1751-1817)

LETRONNE (Jean-Antoine), géographe, archéologue et érudit français, né à Paris (1787-1848)

LETTONIE, en letton **Latvija** [*via*], république du N.-E. de l'Europe, sur la Baltique; 65.791 km²; 2.000.000 d'h (*Lettons* ou *Lettes*). Cap. *Riga* (V. carte au mot POLOGNE). Pays forestier et agricole. Exportation de bois, beurres, lin. — La Lettonie, soumise dès le XIII[e] siècle aux *Chevaliers Porte-Glaive*, passa sous la domination polonaise (1561), suédoise (1621), puis russe (1710). Indépendante en 1918, elle dut, en octobre 1939, autoriser les Soviets à établir des bases militaires à Windau, Libau et sur la côte. Réunie à l'U. R. S. S. en 1940

LETTONS ou **LETTES**, peuple de la Lettonie.

Lettres de Cicéron, comprenant les épîtres fami-

(*Phot. Larousse, Nadar.*)

lières, les lettres à Atticus, à Quintus et à Brutus ; document historique de premier ordre pour l'intelligence des derniers jours de la République romaine.

Lettres de Pline le Jeune, en dix livres ; épîtres ingénieuses et enjouées, un peu précieuses (IIe siècle).

Lettres de Voiture ; où la recherche et la subtilité gâtent un esprit fin et délicat, mais qui, de style excellent, ont assoupli la prose française (1650).

Lettres de Guez de Balzac ; épîtres qui sont presque des morceaux oratoires et qui ont contribué au perfectionnement de la prose française.

Lettres de Mme de Sévigné, publiées en 1726 ; adressées à Mme de Grignan, sa fille, et à d'autres correspondants. Elles valent par la spontanéité du style, la franchise du ton, la fraîcheur de l'imagination, le grand nombre d'intéressants détails qu'elles nous fournissent sur les mœurs du temps.

Lettres de Mme de Maintenon ; modèles d'urbanité, de bonté et de raison, où cette femme célèbre montre sa rare science du cœur humain (XVIIe et XVIIIe s.).

Lettres à Lucilius, le chef-d'œuvre de Sénèque le Philosophe, ouvrage où l'écrivain déploie tous les charmes de son style. Elles exposent la doctrine stoïcienne et présentent de curieuses ressemblances avec les idées chrétiennes (Ier siècle ap. J.-C.).

Lettres de Junius, pamphlets politiques qui parurent en Angleterre, dans le *Public Advertiser*, de 1769 à 1772, contre le ministère de lord North. L'auteur paraît être Ph. Francis, secrétaire de lord Chatham.

Lettres de mon moulin, par Alphonse Daudet, recueil de nouvelles et de contes méridionaux, écrits dans un style alerte, brillant et coloré. Le plus fameux est *l'Arlésienne* (1866).

Lettres écrites de France et d'Italie, par P.-L. Courier (1804-1812), aimables, spirituelles, d'un style sobre, classique, d'une rare perfection.

Lettres écrites d'Italie, par le président de Brosses (1739-1740), vives, pittoresques et spirituelles.

Lettres familières de Gui Patin ; recueil précieux et original, d'un style incorrect, mais imagé (XVIIe siècle).

Lettres persanes, lettres satiriques que publia Montesquieu en 1721, sous le voile de l'anonymat. C'est la correspondance imaginaire de deux Persans venus en Europe et à Paris, Rica et Uzbek, adressée à leurs amis de Perse, et dans laquelle l'écrivain passe en revue, avec pleine liberté, la politique, la religion, la société française tout entière.

Lettres philosophiques sur l'Angleterre (ou *Lettres anglaises*), par Voltaire (1734), où il vante la liberté de conscience et la liberté politique qui règnent en Grande-Bretagne.

Lettres sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient, opuscule dans lequel Diderot s'attache à démontrer que les idées et les raisonnements de ceux qui sont privés de la vue diffèrent essentiellement des idées et de la logique des clairvoyants (1749).

LEU ou **LOUP** (*saint*), archevêque de Sens, né près d'Orléans (573-623). Fête le 1er septembre.

LEUCA (*Santa-Maria de*), cap à l'extrémité S.-E. de l'Italie.

LEUCADE, une des îles Ioniennes (Grèce). On y trouvait un rocher escarpé du haut duquel étaient précipités les condamnés à mort, d'où la locution proverbiale : *le saut de Leucade*. Auj. *Sainte-Maure*.

LEUCATE (*étang de*), ou *de Salses*, sur le littoral de la Méditerranée (Aude et Pyrénées-Orientales).

LEUCIPPE, philosophe grec, fondateur de la théorie atomistique (Ve siècle av. J.-C.).

LEUCOFAO ou **LATOFAO**, lieu non identifié, célèbre par une victoire de Frédégonde sur les Austrasiens (596) et une autre d'Ebroïn sur Pépin d'Héristal (680).

LEUCOPETRA [*pé*] (*le*), champ de bataille de l'isthme de Corinthe, où le consul romain Mummius vainquit la ligue Achéenne (146 av. J.-C.).

LEUCTRES, v. de l'anc. Béotie, célèbre par une victoire d'Epaminondas et des Thébains sur les Spartiates, en 371 av. J.-C.

Leudes. On a donné ce nom, à l'époque mérovingienne, aux hommes libres qui avaient prêté au roi serment de fidélité.

LEUZE, ville de Belgique (Hainaut) ; 5.700 h. Bonneterie, filatures.

LEVAILLANT (François), voyageur et naturaliste français, né à Paramaribo (Guyane hollandaise) [1753-1824].

LEVALLOIS-PERRET, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis ; 71.181 h. Autos, carrosseries, constructions mécaniques et électriques, produits chimiques.

LEVASSEUR (Emile), économiste et géographe français, né à Paris (1828-1911).

LE VAU [*vô*] (Louis), architecte français, né à Paris ; il édifia le château de Vaux (1612-1670).



Leverrier.

(Phot. Goupil.)

LEVENS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, non loin du confluent de la Vésubie avec le Var ; 1.118 h.

LEVERRIER (Urbain-Jean-Joseph), astronome français, né à Saint-Lô. Après divers travaux sur le système solaire, notamment sur les limites de l'inclinaison des orbites planétaires et sur la théorie de Mercure, il découvrit par le calcul une planète dont les perturbations d'Uranus faisaient soupçonner l'existence : on l'appela Neptune. Le grand astronome devint directeur de l'Observatoire de Paris (1811-1877).

LEVET, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges, sur le Beugnon ; 900 h.

LÉVI, troisième fils de Jacob. Il donna son nom à l'une des tribus d'Israël, celle qui fournissait les ministres de l'autel ou *lévites*.

LÉVIATHAN, monstre dont il est question dans la Bible, au *Livre de Job*, et dont le nom a passé dans la langue pour désigner quelque chose de colossal et de monstrueux.

Léviathan (*le*), célèbre ouvrage de Hobbes, où se trouvent développés avec une remarquable puissance de logique les principes de l'auteur : sensualisme, matérialisme, utilitarisme, despotisme (1651).

LEVIE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène, au-dessus d'un affluent du Tavaria ; 3.247 h.

LEVIER, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier ; 1.243 h.

LÉVIS [*viss*] (François-Gaston, *duc de*), maréchal de France, né au château d'Ajac [Aude] (1720-1787) ; — Son fils, GASTON, homme politique et écrivain français, né à Paris (1764-1830).

Lévitique (*le*), IIIe livre du Pentateuque, ainsi appelé parce qu'il contient les règlements et observations qui regardent les prêtres et les lévites. On y trouve le récit de ce qui s'est passé dans le premier mois de la deuxième année de la sortie d'Egypte, C'est comme le rituel de la religion juive.

LEVROUX, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux ; 3.337 h. Parchemin, mégisserie.

LÉVY (Emile), peintre d'histoire français, né à Paris (1826-1890) : auteur de *Vercingétorix se rendant à César*.

LÉVY (Maurice), mathématicien et ingénieur français, né à Ribeauvillé (1838-1910).

LEWENHAUPT [*lévén'haoupt'*] (Adam-Louis, *comte de*), général suédois, l'un des plus vaillants capitaines de Charles XII (1659-1779).

LEWES [*loûïs'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de *Sussex-Est* ; 11.000 h.

LEWIS [*loûïs'*] (Matthew Gregory), romancier anglais, né à Londres (1775-1818), auteur du *Moine*.

LEYDE [*lèd'*], en holl. **Leiden** [*loïden*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale) ; sur le Vieux Rhin ; 72.000 h. Ville très industrielle. Université célèbre, bibliothèque, riches collections scientifiques et d'antiquités ; typographie immortalisée par les Elzévirs. Patrie de Gérard Dou, Rembrandt, Jean Steen, Dozy.

LEYRE [*lèr'*] (*la*), fleuve côtier des Landes, qui se jette dans le bassin d'Arcachon ; 80 kil.

LEYSIN [*lèsin*], comm. de Suisse (Vaud) ; 5.300 h. Station climatique (tuberculose).

LEYVA [*lèï*] (Antonio *de*), général espagnol, un des meilleurs capitaines de Charles-Quint, né en Navarre (1480-1536).

LÉZARDIÈRE (Mlle Marie *de*), écrivain et his-

torien français, né à La Verrie (Poitou) [1754-1835].

LÉZARDRIEUX, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 1.780 h. Port.

LEZAY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 2.277 h.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne, non loin de l'Orbieu; 7.227 h. (*Lézignannais*). Ch. de f. Vins.

LEZOUX, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, non loin de l'Allier; 2.890 h. Ch. de f. Huiles, poterie.

LHASSA, capit. du Tibet; 30.000 h. Nombreuses lamaseries attirant d'incessants pèlerinages.

L'HERMITE (François, dit **Tristan**), poète, romancier et dramaturge français, auteur de la *Mariamne* (1601-1655).

LHERMITTE (Jean-Marthe-Adrien), vaillant amiral français, né à Coutances (1766-1836).

LHERMITTE (Léon), peintre français de paysages et de genre, né à Mont-Saint-Père (1844-1925).

LHOMOND (Charles-François, *abbé*), grammairien français, auteur d'une célèbre *Grammaire latine*, du *De viris*, etc., né à Chaulnes (1727-1794).


Michel de l'Hospital.

L'HOSPITAL [*lôpi*] (Michel *de*), homme d'Etat français, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme). Conseiller au parlement de Paris, ambassadeur au concile de Trente, surintendant des finances et enfin chancelier de France (1560), il fit tout pour calmer les haines religieuses et arrêter l'effusion du sang. Ses ordonnances (1561, 1563, 1566) portent la trace d'un sentiment très vif de la liberté et de l'égalité. Haï des Guises, il dut quitter la cour (1568) [1507-1573].

LHUIS [*lui*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 748 h.

LIA, fille aînée de Laban, épouse de Jacob.

Liaisons dangereuses (*les*), roman épistolaire de P. Choderlos de Laclos; étude pénétrante et cynique d'un caractère de roué, Valmont (1782).

LIAKHOV (*îles*), archipel de l'océan Glacial, près des côtes de la Sibérie orientale.

LIANCOURT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; 3.327 h. (*Liancourtois*). Ch. de f. Machines agricoles.

LIAO-NING [*in'g*], anc. **Feng-tien, Ching-king**, prov. de Mandchourie; 14 millions d'h. Capit. *Moukden*.

LIAO-TOUNG. V. KOUAN-TOUNG.

LIBAN, montagne de la Syrie, fameuse par ses cèdres magnifiques; elle s'étend parallèlement à la mer sur 130 kil. de long; les plus hauts pics dépassent 3.000 m.

LIBANAISE (*République*), anc. ETAT DU LIBAN, GRAND-LIBAN, petit Etat côtier de Syrie; 10.500 km²; 800.000 h. (*Libanais*). Cap. *Beirout*, v. pr. *Tripoli*.

LIBANIOS [*oss*], rhéteur grec, né à Antioche (314-391).

LIBAU [*aou*]. V. LIEPAJA.

LIBÈRE, pape de 352 à 366, né à Rome.

LIBEREC ou **Reichenberg**, v. d'Allemagne; cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 39.000 h.

LIBERI (Pietro), peintre et dessinateur italien, né à Padoue (1605-1687).



Armoiries de la république de Libéria.

LIBÉRIA, république fondée sur la côte de Guinée, en 1822, par des noirs affranchis des Etats-Unis, et dépendante des Etats-Unis jusqu'en 1847. Le Libéria couvre 94.500 km² et compte 2.000.000 d'h. (*Libériens*). Cap. *Monrovia*. Café, piassava.

Liberté éclairant le monde (*la*), statue colossale de 46 m. de hauteur, de Bartholdi, offerte par la France aux Etats-Unis, et placée comme phare à l'entrée du port de New-York (1886).

Liberté (*la*) **guidant le peuple le 28 juillet 1830**, tableau de Delacroix (Louvre); une femme, belle de colère, agite un drapeau au sommet d'une barricade.

LIBOURNE, ch.-l. d'arr. (Gironde), au confluent de la Dordogne et de l'Isle; 19.113 h. (*Libournais*). Ch. de f., à 27 kil. N.-E. de Bordeaux. Vignobles. Port fluvial très actif. — L'arr. a 9 cant., 133 comm., 110.669 h.

LIBREVILLE, ch.-l. de la colonie française du Gabon (A.-E. F.), sur l'estuaire du Gabon; 4.325 h. Fondée en 1849 par des esclaves libérés.

LIBURNIE, partie de l'ancienne Illyrie, le long de l'Adriatique.

LIBYE [*bi*], nom donné par les anciens à la partie de l'Afrique qu'ils connaissaient. (Hab. *Libyens*.)

LIBYE (*désert de*), grand désert du N.-E. de l'Afrique, prolongement du Sahara.

LIBYE, colonie italienne de l'Afrique du Nord, qui réunit la *Tripolitaine* et la *Cyrénaïque*.

LICHAS [*kâss*], personnage qui porta à Hercule, de la part de Déjanire, la fatale tunique du centaure Nessus. Le héros, s'en étant revêtu, devint tout à coup furieux, et, saisissant le pauvre Lichas par le pied, le fit tournoyer plusieurs fois, puis le lança dans la mer Egée, où il fut changé en rocher.

Lichtenstein, légende romantique, par Hauff (1826). C'est un roman historique, où l'on trouve d'intéressants tableaux.

LICHTERVELDE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 6.400 h.

LICHTWER [*lichtvèr'*] (Magnus Gottfried), fabuliste allemand, né à Wurzen (1719-1783).

LICINIUS LICINIANUS [*uss*], beau-frère de Constantin, empereur romain de 307 à 324.

LICINIUS STOLON, tribun du peuple à Rome, de 376 à 367 av. J.-C. Il présenta des lois destinées à apaiser la rivalité patricienne et plébéienne.

LIDO, groupe d'îles près de Venise, qui abritent la *rade du Lido* (port de Venise).

LIE (Marius Sophus), mathématicien norvégien, né à Nordfjordeide (1842-1899).

LIEBIG [*libigh*] (Justus *de*), chimiste allemand, né à Darmstadt, l'un des premiers qui appliquèrent l'analyse chimique aux phénomènes de la vie organique (1803-1873).

LIEBKNECHT [*lib*] (Guillaume), publiciste et socialiste allemand, né à Giessen (1826-1900).

LIECHTENSTEIN [*lihtenchtaèn'*], principauté de l'Europe centrale, entre le Tyrol (Allemagne) et la Suisse; 159 km²; 12.000 h. Cap. *Vaduz*.

LIÉGE, en flam. **Luik**, v. forte de Belgique, cap. de la prov. de ce nom, au confl. de la Meuse et de l'Ourthe; 167.000 h. (*Liégeois*). Constructions métalliques, mécaniques, électriques; fonderies, armes, autos, produits chimiques, tissages. Evêché, université, écoles, observatoire. Patrie de Grétry et de César Franck. Prise par les Allemands après une héroïque résistance (1914). — La prov. a 973.700 h.

LIEGNITZ [*lighnits'*], v. de Prusse (Silésie), près du Katzbach; 70.000 h. Victoire de Frédéric le Grand sur les Autrichiens en 1760.

LIEPAJA [*aïa*], anc. **Libau**, v. de Lettonie, port sur la Baltique; 58.000 h. Commerce actif. — Base militaire soviétique, oct. 1939.

LIERNAIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 883 h. Ch. de f.

LIERRE, comm. de Belgique (Anvers); 25.400 h. Toiles, produits chimiques, coutellerie.

LIESSE ou **NOTRE-DAME-DE-LIESSE**, comm. de l'Aisne (arr. de Laon); 1.477 h. Pèlerinage.

LIESTAL [*lis*], comm. de Suisse, ch.-l. du canton de Bâle-Campagne; 6.800 h. Machines, ciment, soierie, lainages.

LIEUTAUD (Joseph), médecin français, né à Aix-en-Provence [Bouches-du-Rhône] (1703-1780).

LIEUVIN, anc. pays de France, compris auj. dans les départ. de l'Eure et du Calvados; capit. *Lisieux*.

LIÉVIN, v. du Pas-de-Calais (arr. de Béthune); 26.698 h. Ch. de f. Houille.

LIFFRÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.593 h. Belle forêt.

LIGARIUS [*uss*], Romain qui combattit contre

(*Phot. Giraudon.*)

César et fut ensuite sauvé par l'éloquence de Cicéron; m. en 43 av. J.-C.

LIGNE (Charles-Joseph, *prince de*), général belge au service de l'Autriche, né à Bruxelles, écrivain célèbre par son esprit (1735-1814).

LIGNÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2.153 h. Ch. de f.

LIGNIÈRES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 2.110 h.

LIGNON (*le*), petite rivière du Forez, affl. de la Loire (r. g.); 50 kil. Illustrée par *l'Astrée*.

LIGNY, comm. de Belgique (prov. de Namur); 2.035 h. Napoléon Ier y battit les Prussiens de Blucher le 16 juin 1815.

LIGNY-EN-BARROIS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'Ornain et le canal de la Marne au Rhin; 5.031 h. (*Linéens*). Ch. de f. Optique.

LIGNY-LE-CHÂTEL, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur le Serein; 967 h. (*Linéens*).

Ligue. On connaît dans l'histoire un grand nombre de ligues, mais, pris absolument, les mots *la Ligue* ou *Sainte-Ligue* désignent la plus célèbre, celle qui se forma en France au XVIe siècle. C'était une confédération du parti catholique, fondée par le duc de Guise, en 1576, dans le dessein apparent de défendre la religion catholique contre les calvinistes, mais en réalité pour renverser Henri III et placer les Guises, chefs des *ligueurs*, sur le trône de France. Henri IV comprit qu'en abjurant le calvinisme il mettrait fin à la Ligue, déjà perdue dans l'opinion par son alliance avec Philippe II d'Espagne. — Pour les autres ligues, V. AUGSBOURG, BIEN PUBLIC, NEUTRALITÉ ARMÉE, RHIN, CAMBRAI, etc.



Ligueurs.

Ligue agraire, association politique irlandaise destinée à soutenir l'action politique des partisans du *home rule*.

Ligue de l'Enseignement, fondée en 1866 par Jean Macé, pour favoriser la diffusion de l'instruction dans les classes populaires.

Ligue des Patriotes, fondée en 1882, à Paris, par Déroulède.

LIGUEIL [*gœy'*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 2.017 h.

LIGUGÉ, comm. de la Vienne, arr. de Poitiers, sur le Clain; 1.490 h. Ch. de f. Abbaye de bénédictins fondée en 361.

LIGUORI [*go*] (*saint* Alphonse *de*), religieux napolitain, né à Marianella; il fonda l'ordre du Saint-Rédempteur (1696-1787). Fête le 2 août.

LIGURES, un des peuples qui habitèrent primitivement le S.-E. de la Gaule et la Lombardie.

LIGURIE, région du N. de l'Italie, en bordure du golfe de Gênes. Elle a formé les provinces de *Gênes*, *Imperia*, *Savone* et *Spezia*. (Hab. *Liguriens*.)

LIGURIENNE (*République*), formée en 1797 de l'Etat de Gênes, et annexée à la France de 1805 à 1814.

LI-HOUNG-TCHANG, homme d'Etat chinois, né à Sen-fou (1823-1901).

LILAS (*Les*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 19.500 h.

LILLE, ch.-l. du départ. du Nord, sur la Deûle; 201.568 h. (*Lillois*). Ch. de f., à 250 kil. N. de Paris. Evêché, académie, université. Place forte et camp retranché; ch.-l. de la 1re région militaire. Industrie très active: métallurgie, filatures, tissages, produits chimiques, construction métallique et mécanique. Patrie de Faidherbe, Lalo. Lille fut défendue par Boufflers contre le prince Eugène en 1708, et par ses habitants contre les Autrichiens en 1792. Pendant les deux guerres mondiales, Lille dut être évacuée par les Français, et subit l'occupation allemande d'octobre 1914 à octobre 1918, puis de juin 1940 à septembre 1944. Elle supporta en outre de nombreux bombardements. L'arr. a 22 cant., 128 comm., 885.000 h.

LILLEBONNE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 5.334 h. Ch. de f. Cotonnades.

LILLERS [*lèr'*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 8.564 h. (*Lillerois*). Ch. de f.

Lilliput [*put'*], pays imaginaire, où aborde Gulliver, dans *les Voyages de Gulliver*, de Swift, et où les hommes n'ont pas plus de six pouces de haut. Ce mot et l'adjectif *lilliputien*, qui en a été formé, s'emploient pour caractériser les choses exiguës.

LILYBÉE, v. carthaginoise de l'ancienne Sicile; auj. *Marsala*.

LIMA, capit. du Pérou, sur le Rimac; 316.000 h. (*Liméniens*). Fondée par Pizarre en 1535.

LIMAGNE (*la*), ancien pays d'Auvergne, grande et fertile plaine du dép. du Puy-de-Dôme, arrosée par l'Allier. Céréales, vignobles, fruits.

LIMAY-SUR-MONTCIENT, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 2.687 h. Ch. de f.

LIMBOURG (*duché de*), anc. prov. des Pays-Bas, partagée aujourd'hui entre la Belgique (360.000 h., ch.-l. *Hasselt*) et la Hollande (545.000 h. Ch.-l. *Maestricht*).

LIMEIL-BRÉVANNES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 5.821 h. Ch. de f. Sanatorium; hospice de vieillards.

LIMERICK, v. de l'Etat libre d'Irlande (Munster), port sur le Shannon; 40.000 h.; ch.-l. du comté du même nom, avec 140.000 h.

LIMFJORD [*fior*], golfe et détroit du Jutland.

LIMOGES, ch.-l. du départ. de la Haute-Vienne, sur la Vienne; 92.7?7 h. (*Limousins* ou *Limougeauds*). Ch. de f., à 400 kil. S.-S.-O. de Paris. Evêché. Porcelaines, distilleries, chaussures, draps, chapelleries. Patrie de Vergniaud, La Reynie, d'Aguesseau, Jourdan, Bugeaud, Michel Chevalier, Sadi Carnot. — L'arr. a 16 cant., 110 comm. 226.005 h.

LIMOGNE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du *causse de Limogne*; 723 h. Truffes.

LIMONEST [*nè*], ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon, non loin de la Saône; 990 h. Ch. de f.

LIMOSIN, famille d'émailleurs français, originaires de Limoges. Les plus connus sont : FRANÇOIS, JEAN, JOSEPH, MARTIN, LÉONARD Ier, le plus marquant, placé par François Ier à la tête de la manufacture royale de Limoges (vers 1505-vers 1577), et LÉONARD II.

LIMOURS, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1.597 h. (*Limouriens*). Ch. de f.

LIMOUSIN, anc. prov. de France; ch.-l. *Limoges*. Annexée définitivement au domaine de la couronne sous Henri IV, elle forme les départ. de la Corrèze et de la Haute-Vienne. (Hab. *Limousins*.)

LIMOUX, ch.-l. d'arr. (Aude), sur l'Aude; 7.797 h. (*Limouxins*). Ch. de f., à 21 kil. S.-O. de Carcassonne. Vignobles. — L'arr. a 8 cant., 152 comm., 53.000 h.

LIN (*saint*), pape probablement de 64 à 76.

LINANT DE BELLEFONDS (Maurice-Adolphe), explorateur de la région du haut Nil et de la Syrie, né à Lorient (1800-1883).

LINARES [*rès*], v. d'Espagne (prov. de Jaen); 40.000 h. Mines de plomb.

LINAS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, près de Montlhéry; 1.300 h. Autodrome.

LINCOLN [*lignk'n*], v. des Etats-Unis, capitale de l'Etat de Nebraska, sur le Salt Creek; créée en 1886; 72.000 h.

LINCOLN [*lignken*], v. d'Angleterre, dans le comté du même nom; 66.000 h. — Le comté, ou LINCOLNSHIRE, est divisé en trois parties : Holland, ch.-l. *Boston*; Kesteven, ch.-l. *Sleaford*; et Lindsey, ch.-l. *Lincoln*.

LINCOLN (Abraham), président des Etats-Unis, né à Harvin. Son élection à la présidence par les abolitionnistes (1859) fut le signal de la guerre de

Sécession. Réélu contre Mac-Clellan en 1864, il fut assassiné par un fanatique esclavagiste, J. W. Booth, après la victoire du Nord (1809-1865).

LINDAU [*lin'daou*] (Paul), romancier allemand, né à Magdebourg (1839-1919).

LINDBERGH (Charles), aviateur américain, né à Detroit en 1902, qui réussit le premier la traversée sans escale de l'Atlantique, d'Amérique en France (1927).

LINDESNÆS [*lénesness*], cap au S. de la Norvège, à l'entrée du Skager-Rak.

LINDET (Robert), Conventionnel, né à Bernay, ministre des finances sous le Directoire (1746-1825).

Lindor, personnage de la littérature espagnole, popularisé par la romance du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais; type de l'amoureux qui, une guitare à la main, va soupirer sous les fenêtres de sa belle.

LINDSEY, comté d'Angleterre. V. LINCOLN

LINEA (*La*) [*néa*], v. d'Espagne (prov. de Cadix); 63.000 h. Centre commercial, à la frontière du territoire anglais de Gibraltar.

LING [*lin'g*] (Per Henrik), poète suédois, fondateur de la *gymnastique suédoise*, né à Ljunga (1776-1839).

LINGARD [*lin'gard*] (John), historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Angleterre*, né à Winchester (1771-1851).

LINGENDES (Jean *de*), évêque de Mâcon, prédicateur distingué, né à Moulins (1595-1665).

LINGONS, ancien peuple de la Gaule, dans le pays de Langres.

LINGUET [*ghè*] (Simon-Nicolas-Henri), avocat et publiciste français, né à Reims, décapité à Paris (1736-1794).

LINIÈRE ou **LIGNIÈRES** (François PAYOT *de*), poète satirique français, né à Senlis, un des ennemis de Boileau (1626-1704).

LINKŒPING [*lin'tiœpin'g*], v. de Suède, sur la Staangaa; 30.000 h. Métallurgie.

LINLITHGOW [*lin'lizgoou*], comté d'Ecosse; 80.000 h. Ch.-l. *Linlithgow*; 4.000 h.

LINNÉ (Charles *de*), naturaliste suédois, né à Raeshult, connu surtout par ses travaux de botanique. Il a donné une classification des plantes en vingt-quatre classes, fondée sur les caractères tirés du nombre et de la disposition des étamines. Les subdivisions des classes étaient établies d'après des caractères tirés du nombre et de la disposition des carpelles formant le pistil. Ce système de classification, où Linné avait encadré d'innombrables plantes, dont un grand nombre étudiées par lui, excita un enthousiasme universel, et il en reste de nombreuses traces dans la science. Bien que moins connue, sa classification du règne animal était fort remarquable pour l'époque (1707-1778); — Son fils, CHARLES, a continué ses travaux avec zèle et talent (1741-1783).



Linné

(*Phot. Larousse*)

LINOIS (Charles-Alexandre-Léon, *comte de*), intrépide marin français, né à Brest. Il se distingua contre les Anglais (1761-1848).

LINOS [*noss*], poète légendaire, que la mythologie fait vivre au temps d'Orphée.

LINSELLES, comm. du Nord, arr. de Lille; 5.466 h. Filatures, tissages.

LINZ [*lin'ts'*], v. d'Allemagne (Autriche, cap. du Haut-Danube), sur le Danube; 108.000 h.

LION (*golfe du*), golfe de la Méditerranée, sur les côtes S. de France.

LION (*le*), constellation boréale et signe du zodiaque, correspondant au mois de juillet.

Lion de Belfort (*le*), statue en grès des Vosges, de Bartholdi, symbolisant la défense de Belfort en 1870-1871 et dominant la ville. Une copie en bronze s'élève, à Paris, place Denfert-Rochereau.

Lion et du Soleil (*ordre du*), institué en Perse par Feth-Ali chah, en 1808. Ruban vert.

Lion néerlandais (*ordre du*), fondé en 1815 par Guillaume Ier. Ruban bleu foncé, avec liséré orange.

LION-D'ANGERS (*Le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2.261 h. Ch. de f.

LIONNE (Hugues *de*), diplomate et ambassadeur français, ministre d'Etat, puis secrétaire d'Etat des affaires étrangères; il négocia la paix des Pyrénées et prépara par d'habiles négociations les succès des premières guerres de Louis XIV; né à Grenoble (1611-1671).

LION-SUR-MER, comm. du Calvados, arr. de Caen; 1.048 h.

LIORAN, mont et col d'Auvergne (Cantal). Station estivale.

LIOTARD (Jean-Etienne), peintre suisse, né à Genève, surnommé **le Peintre turc**, à cause des œuvres qu'il rapporta d'Orient (1702-1790).

LIOUVILLE (Joseph), mathématicien français, né à Saint-Omer (1809-1882).

LIPARI (*îles*), archipel volcanique italien, au N. de la Sicile, autrefois *îles Eoliennes* (20.000 h.); ch.-l. *Lipari*, dans l'île homonyme; 5.000 h. Vins de malvoisie.

LIPPE [*lipe*], pays d'Allemagne, membre du Reich; principauté jusqu'en 1919, puis république, à l'O. du Brunswick; 1.215 km²; 165.000 h. Cap *Detmold*.

LIPPI (Fra Filippo), peintre italien, né à Florence (1406-1469), remarquable par la fraîcheur vive du coloris (chœur de la cathédrale de Prato).

LIPPMANN (Gabriel), physicien français, né à Hollerich (Luxembourg) [1845-1921]. On lui doit de belles recherches sur l'électricité, la photographie des couleurs, etc.

LIPSE (Juste), philologue belge, auteur de nombreux ouvrages d'érudition (1547-1606).

Lis (*décoration du*), créée en 1814 par le comte d'Artois, puis transformée en ordre par Louis XVIII en 1816. Elle disparut en 1830.

LISBONNE, en port. **Lisboa** [*lich*], capit. du Portugal (Estrémadure), à l'embouchure du Tage dans l'Atlantique, à 2.110 kil. S.-O. de Paris; 595.000 h. (*Lisbonnins*). Vaste port, arsenal et chantiers militaires; bibliothèques, musées, nombreuses écoles, palais et églises; industrie et commerce très actifs. Lisbonne fut désolée par un tremblement de terre en 1755.

Lisette, nom ordinaire de la soubrette de comédie, intrigante et délurée. Béranger, plus tard, en a fait le type de la grisette parisienne.

LISFRANC [*lissfran*] (Jacques), chirurgien français, né à Saint-Paul-en-Jarret (Loire) [1790-1847].

LISIEUX, ch.-l. d'arr. (Calvados), sur la Touques; 15.362 h. (*Lexoviens*). Ch. de f., à 42 kil. S.-E. de Caen. Draps, filatures; cidre, fromage. Pèlerinage de sainte Thérèse. — L'arr. a 12 cant., 229 comm., 118.686 h.

LISLE-SUR-TARN [*lil'*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 3.376 h. Ch. de f. Vins.

LISSA, île de Yougoslavie, dans l'Adriatique; 10.000 h. Ch.-l. *Lissa*. En 1866, bataille navale, où les Italiens furent vaincus par les Autrichiens.

LISSAJOUS (Jules-Antoine), physicien français, né à Versailles (1822-1880).

LIST (Frédéric), économiste allemand, auquel est due la première idée du Zollverein (1789-1846).

LISTER [*lister*] (Joseph), chirurgien anglais, né à Upton (1827-1912); créateur de l'antisepsie dans la chirurgie opératoire.

LISZT (Franz), compositeur et pianiste hongrois, né à Raiding; artiste puissant, étrange, plein de fougue, virtuose incomparable; auteur de *Faust-Symphonie*, des *Rapsodies hongroises* (pour piano); un des propagateurs de la musique à programme (1811-1886).

LI-TAÏ-PE, poète lyrique chinois, né à Kintcheou (699-762).

Lites, chez les Francs, classe intermédiaire entre celle des hommes libres et celle des serfs.

LITHUANIE. V. LITUANIE.

LITOLFF (Henri), pianiste et compositeur au tempérament fougueux, né à Londres; auteur des opérettes *Héloïse et Abélard*, du drame lyrique *les Templiers*, etc. (1818-1891).

Littérature anglaise (*Histoire de la*), par Hippolyte Taine (1864-1865), ouvrage dans lequel l'auteur appliquait à la littérature anglaise sa méthode systématique et positive et sa théorie des milieux.

Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales (*De la*), par Mme de Staël (1800), où l'auteur étudie l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et distingue avec soin les littératures du Nord de celles du Midi.

Littérature française (*Histoire de la*), par Désiré Nisard (1844), suite d'études sur les écrivains français considérés au point de vue de l'idéal classique.

Littérature française (*Histoire de la*), en huit volumes, publiée, sous la direction de Petit de Julleville, par un groupe de collaborateurs (1894-1900).

Littérature française (*Histoire de la*), par Gustave Lanson (1895), où l'auteur a su habilement combiner l'étude des époques et celle des individus.

Littérature française (*Études critiques sur l'histoire de la*), par F. Brunetière, réunion de grands articles de critique dogmatique sur les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle (1898).

Littérature française (*Histoire de la*), en deux volumes, publiée sous la direction de Bédier et Hazard; ouvrage méthodique, bien informé et accompagné d'une abondante iconographie (1923).

Littérature grecque (*Histoire de la*), par Alfred et Maurice Croiset (1887-1899), depuis les origines jusqu'à Justinien, ouvrage composé avec une pénétrante intelligence du génie grec.


Littré

LITTORIA, v. d'Italie, créée en 1930 à la suite de l'assèchement des marais Pontins. Ch.-l. de la prov. du même nom créée en 1934.

LITTRÉ (Émile), philologue et philosophe français, né à Paris. Philosophe positiviste, disciple indépendant d'Aug. Comte, son élection à l'Académie française provoqua la démission de Mgr Dupanloup. Membre de l'Assemblée nationale, sénateur en 1875. Auteur du célèbre *Dictionnaire de la langue française* (1801-1881).

LITUANIE, en lituanien **Lietuva**, État européen de la Baltique, limité au N. par la Lettonie, au S. et à l'E. par l'U. R. S. S. (Pologne), à l'O. par la Prusse-Orientale et la Baltique; 53.242 km², 2.500.000 h. (*Lituaniens*). Cap. *Kaunas* (Kovno); v. princ. *Shiaulai, Panevejus*. Pays agricole, élevage considérable; industrie du bois. La Lituanie, rattachée à la Pologne en 1386, fut annexée plus tard à la Russie. Indépendante en 1919, elle a acquis sur la Prusse-Orientale la côte au-dessus du Niémen. Memel eut, j. 1939, une autonomie particulière; il fut alors annexé par le Reich. Wilno, rattachée à la Pologne en 1920-22, a été remise à la Lituanie par les Soviets en 1939. (V. carte à POLOGNE.)

LIUBLIANA. V. LJUBLJANA.

LIUTPRAND, roi des Lombards de 712 à 744.

LIUTPRAND, historien et prélat italien, l'un des hommes les plus savants de son siècle (920-972).

LIVADIA, anc. **Lebadée**, v. de Grèce (Béotie), 7.100 h.

LIVAROT [*ro*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 2.193 h. Ch. de f. Fromages renommés.

LIVERNON, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac, près du Célé; 539 h.


Livingstone.

LIVERPOOL [*liver'poûl*], v. d'Angleterre (comté de Lancaster), après Londres le principal entrepôt du commerce britannique; 803.000 h. À l'estuaire de la Mersey; docks et magasins immenses, fonderies, savonneries.

LIVIE, femme d'Auguste, mère de Tibère et de Drusus (56 av. J.-C.-29 ap. J.-C.).

LIVINGSTONE [*livign-ston*] (David), voyageur anglais, né à Blantyre (Écosse), explorateur de l'Afrique centrale et australe, de la région du Zambèze, du plateau des Grands-Lacs. Missionnaire, il a combattu la traite des noirs (1813-1873).

(*Phot. P. Petit, Larousse, J. Boyer.*)

LIVONIE, anc. prov. baltique de la Russie; cap. *Riga*; auj. partagée entre la Lettonie et l'Estonie.

LIVOURNE, v. d'Italie (Toscane); 130.000 h. (*Livournais*). Port sur la Méditerranée.

Livre d'or, registre sur lequel, à Venise, étaient inscrits en lettres d'or les noms des familles nobles. Il fut détruit en 1797, pendant les guerres d'Italie.

Livre jaune, nom donné en France aux recueils des documents diplomatiques distribués au parlement. — En Allemagne, les recueils analogues portent le nom de *Livre blanc*; en Angleterre, *Livre bleu*; en Italie, *Livre vert*. — Le nom de ces livres vient de la couleur de leur couverture.

Livre rouge, registre secret des dépenses particulières de Louis XV et de Louis XVI. Il se composait de trois gros volumes reliés en maroquin *rouge*, et fut imprimé en 1790.

Livres sapientiaux, livres de la Bible, spécialement destinés à l'instruction morale des hommes : les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique*.

Livres Sibyllins. V. SIBYLLINS.

LIVRON-SUR-DRÔME, comm. de la Drôme, arr. de Valence; 4.110 h. Ch. de f. Filatures de soie.

LIVRY-GARGAN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 21.366 h. Constructions métalliques.

LIZARD (*cap*), à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre, dont c'est le point le plus méridional.

LIZY-SUR-OURCQ, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux; 1.600 h. Ch. de f.

LJUBLJANA ou **LIUBLIANA** [*liou*], en allem. **Laybach**, v. de Yougoslavie, cap. de la Carniole, sur un affl. de la Save; 54.000 h. Métallurgie, industrie du cuir, du papier.

LLORENTE [*yorèn'té*] (Antonio), secrétaire général de l'Inquisition en Espagne, écrivit une *Histoire critique* de cette institution qui lui valut des persécutions; né à Rincon del Soto (1756-1823).

LLOYD [*loïd*], nom du propriétaire d'un estaminet de Londres où se réunissaient, au XVIIIe siècle, les armateurs, courtiers et assureurs de la Cité. Ceux-ci, s'étant constitués en société en 1727, donnèrent à cette société le nom de *Lloyd*, appliqué depuis aux associations maritimes analogues.

LOANDA (*Saint Paul de*), ch.-l. de la colonie portugaise de l'Angola; 20.000 h.

LOBATCHEVSKY (Nicolas), mathématicien russe, auteur de travaux célèbres sur la géométrie non euclidienne ou imaginaire (1793-1856).

LOBAU (*île*), grande île du Danube, au-dessous de Vienne, célèbre par le passage des troupes françaises en 1809.

LOBAU (Georges MOUTON, *comte de*), général français, né à Phalsbourg; il se signala à Austerlitz, Iéna, en Espagne et surtout à Essling. Louis-Philippe le fit maréchal de France (1770-1838).

LOBINEAU (Gui Alexis, *dom*), savant bénédictin de Saint-Maur, né à Rennes, auteur d'une histoire de Bretagne (1666-1727).

LOB-NOR, lac de l'Asie centrale, dans le Turkestan chinois.

LOCARNO, station climatique de Suisse (Tessin), sur le lac Majeur, au pied des Alpes; 12.000 h. Accord signé en 1925 par la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie en vue du maintien de la paix.

LOCHES [*ch'*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. et à 37 kil. S.-E. de Tours, près de l'Indre; 4.760 h. (*Lochois*). Ch. de f. Ville remarquable par ses monuments (remparts, château, donjon, etc.). Patrie d'Alfred de Vigny.


Locke.

Loches (*paix de*) ou *de Beaulieu*, signée en 1576, dite aussi *Paix de Monsieur*, du nom du duc d'Alençon, chef des « Politiques ». Par ce traité, Henri III accordait certains avantages aux religionnaires.

LOCKE (John), philosophe anglais, auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il rejetait les idées innées, pour placer la source de

nos connaissances dans l'expérience, c'est-à-dire la sensation aidée de la réflexion (1632-1704).

LOCKROY (Joseph-Philippe SIMON, dit), auteur dramatique et comédien français, né à Turin (1803-1891); — Son fils Edouard SIMON, dit **Lockroy**, homme politique, né à Paris, plusieurs fois ministre (1840-1913).

LOCLE (*Le*), v. de Suisse (Neuchâtel); 12.460 h. (*Loclois*). Horlogerie, écoles techniques.

LOCMARIAQUER [*kèr*], comm. du Morbihan, arr. de Lorient, sur le golfe du Morbihan; 1.400 h. Monuments mégalithiques.

LOCMINÉ, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 2.430 h. Fer.

LOCRIDE, contrée de la Grèce ancienne, séparée par la Phocide en deux parties : la *Locride orientale*, sur la mer Egée; la *Locride occidentale*, sur le golfe de Corinthe. (Hab. *Locriens.*)

LOCTUDY, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 3.157 h. Iode. Station balnéaire.

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse romaine, instrument d'Agrippine contre Claude et de Néron contre Britannicus. Galba la fit mettre à mort en 68.

LODELINSART, comm. de Belgique (Hainaut); 10.700 h. Verreries.

LODÈVE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. et à 47 kil. N. O. de Montpellier, sur la Lergues, affl. de l'Hérault; 7.020 h. (*Lodévois* ou *Lutévains*). Draps. Ch. de f. Patrie de Fleury.

LODI, v. d'Italie (prov. de Milan), sur l'Adda; 28.000 h. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

LODZ, **LODSCH** ou **LODJ** [*loudj*], v. de Pologne, au S.-O. de Varsovie; 600.000 h. Cotonnades, lainages, toiles, produits chimiques. A l'Allemagne, 1939.

LOETSCHBERG (*chemin de fer du*), chemin de fer mettant en communication les vallées du Rhin (par l'Aar) et du Rhône, sous les Alpes Bernoises, par un tunnel de 14.500 m. entre Spiez et Brigue.

LOEWY [*loévi*] (Maurice), astronome français, né à Vienne (Autriche) [1833-1907].

LOFODEN [*èn'*], archipel arctique, sur les côtes de Norvège, où se trouve le gouffre du Malstrom.

Loges (*les*), célèbre série de 52 fresques exécutées par Raphaël et par ses meilleurs élèves, dans des galeries ou *loges* ouvrant sur la cour de Saint-Damase au Vatican, représentant les grands épisodes de l'histoire sainte depuis la création du monde jusqu'à la Cène.

Logique ou *Organon*, titre d'un recueil de traités d'Aristote, qui a porté la logique presque jusqu'à sa perfection (IVe siècle av. J.-C.). Ce livre, étroitement interprété, a fait autorité, comme un dogme, durant tout le moyen âge.

Logique de Port-Royal ou *Art de penser*, ouvrage célèbre, composé par Arnauld et Nicole (1662). Il se divise en quatre parties : la 1re traite des idées; la 2e du jugement et de la proposition; la 3e du raisonnement et de ses règles; la 4e de la méthode. Elle complète Aristote par Bacon et Descartes.

Logique de Condillac, où il défend le sensualisme et le nominalisme (1780).

Logique, ouvrage de Hegel (1812-1816) qui, malgré son titre, est moins une logique qu'une œuvre purement métaphysique.

Logique déductive et inductive (*Système de*), par Stuart Mill (1843); savant exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique.

LOGROÑO [*gno*], v. d'Espagne (Vieille-Castille), sur l'Ebre; ch.-l. de prov.; 34.000 h.

Lohengrin [*èn'grin'*] (*le*), poème allemand du moyen âge, attribué à Wolfram d'Eschenbach (XIIIe s.). Il est écrit en strophes de dix vers et il a pour objet un épisode du cycle du Saint-Graal, mêlé aux légendes concernant le chevalier du Cygne.

Lohengrin, opéra en trois actes et quatre tableaux, poème et musique de R. Wagner, une des premières œuvres du compositeur, contenant de grandes beautés (1850).

LOING [*loin*] (*le*), petite riv. de France, qui arrose Montargis et se jette dans la Seine (r. g.); 60 kil.

LOIR (*le*), riv. de France, qui arrose Châteaudun, Vendôme, La Flèche et se jette dans la Sarthe; 311 kil.

LOIRE (*la*), fl. le plus long de France. Il prend sa source dans les Cévennes, au mont Gerbier-de-Jonc, arrose Le Puy, Roanne, Nevers, Cosne, Gien, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire, et se jette dans l'Atlantique après un cours de 980 kil. Il traverse les départ. suivants : Ardèche, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure. Ses principaux affl. sur la rive droite sont ·





la Nièvre, la Maine, l'Erdre; sur la rive gauche l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre Nantaise. Régime inégal, dangereuses inondations.

LOIRE (*dép. de la*), dép. formé du Forez et d'une partie du Beaujolais et du Lyonnais, préf. *Saint-Etienne*, s.-préf. *Montbrison*, *Roanne*, 3 arr., 32 cant., 338 comm., 650 225 h. 13e région militaire, cour d'appel et archevêché de Lyon. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose. (V. carte page précéd.)

LOIRE (*dép. de la* **Haute-**), dép. formé du Vivarais, du Velay, du Gévaudan, du Forez et du Lyonnais; préf. *Le Puy*, sous-préf. *Brioude*. 2 arr., 29 cant., 268 comm., 245 270 h. 13e région militaire; cour d'appel de Riom, évêché au Puy. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Loire*.

LOIRE-INFÉRIEURE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Bretagne, préf. *Nantes*, s.-préf. *Châteaubriant*, *Saint-Nazaire*. 3 arr., 46 cant., 220 comm., 659 430 h. 11e région militaire, cour d'appel de Rennes, évêché à Nantes. Ce dép. doit son nom à la *Loire*, qui l'arrose dans son cours inférieur.

LOIRET (*le*), petite riv. de France, affl. de la Loire (r. g.); cours, 12 kil.

LOIRET (*dép. du*), département formé de l'Orléanais, du Gâtinais et d'une petite partie du Berry; préf. *Orléans*, s.-préf. *Montargis*. 2 arr., 31 cant., 349 comm., 342.679 h. 5e région militaire, cour d'appel et évêché à Orléans. Ce dép. doit son nom au Loiret qui l'arrose.





LOIR-ET-CHER (*dép. de*), département formé d'une partie de la Touraine, de l'Orléanais proprement dit et du Blésois; préf. *Blois*, sous-préf. *Vendôme*. 2 arr., 24 cant., 297 comm., 241 192 h. 5e région militaire, cour d'appel d'Orléans; évêché à Blois. Ce département tire son nom des deux rivières qui l'arrosent.

LOIRON, ch.-l. de c. (**Mayenne**), arr. de Laval; 844 h. Fours à chaux.

Lois (*les*), dialogue de Platon, divisé en 12 livres, remarquable par la richesse des développements oratoires et contenant des morceaux magnifiques. Platon y atténue un peu l'étatisme utopique exposé dans *la République*.

Lois (*Des*), traité philosophique de Cicéron, qui y développe surtout l'esprit des lois romaines.

LOISEL (Antoine), jurisconsulte français, né à Beauvais (1536-1617).

LOISELEUR (Jules), érudit français, né à Orléans (1816-1900).

LOKEREN, ville de Belgique (Flandre-Orientale); 23 000 h. Filature de chanvre.

LOKMAN [an'], souverain légendaire d'Arabie, de date incertaine, à qui l'on attribue des *Fables* imitées d'Esope.

Lollards, membres d'une association d'hérétiques vouée aux soins des malades, connue aux Pays-Bas dès le XIVe siècle.

Lombarde (*ligue*), fondée en 1167 par les villes guelfes de Bergame, Brescia, Crémone, etc., sous le patronage du pape Alexandre III, pour combattre Frédéric Ier Barberousse.

LOMBARDIE, région du N. de l'Italie, située au pied des Alpes; 23 810 km²; 5 600 000 h. (*Lombards*). Cap. *Milan*.

LOMBARDS [*lonbar*], peuple germanique établi entre l'Elbe et l'Oder, qui envahit l'Italie au VIe siècle et y fonda un Etat puissant, dont le dernier roi, Didier, fut vaincu par Charlemagne en 774.

LOMBARD-VÉNITIEN (*Royaume*), nom qu'on donna de 1815 à 1866, aux provinces italiennes de l'empire d'Autriche, c'est-à-dire à la Lombardie et à la Vénétie; capit. *Milan*.

LOMBEZ [*lonbèz*], ch.-l. de c. (**Gers**), arr. d'Auch, sur la Save; 1.188 h. (*Lombéziens*).

LOMBROSO [*lom'*] (Cesare), médecin et criminaliste italien, né à Venise (1835-1909). Le criminel est à ses yeux un malade plus qu'un coupable.

LOMÉ, ch.-l. du Togo français, port de formation récente sur le golfe de Guinée; 13.000 h.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Etienne-Charles), cardinal, né à Paris, ministre des finances sous Louis XVI. Cupide, il fut en opposition avec le par-

lement qu'il exila un moment; mais il ne put gouverner sans lui et fut disgracié (1727-1794).

LOMJA ou **LOMZA** [*lom'ja*], v. de Pologne, sur la Narew; 22.000 h. A l'U. R. S. S., 1939.

LOMME, comm. du Nord, arr. de Lille; 20.684 h. Ch. de f. Produits chimiques.

LOMMEL, comm. de Belgique (Limbourg); 7.800 h. Métallurgie, produits chimiques, verrerie.

LOMONOSOV (Michel Vassiliévitch), poète et littérateur russe, né à Cholmogori (1711-1765).

LOMZA. V. LOMJA.

LONATO, v. d'Italie (Brescia); 6.500 h. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1509 et 1796.

LONDINIÈRES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1.117 h.

LONDON [*lœnd^en*], v. du Canada (Ontario); 70.000 h.

LONDONDERRY, v. et port d'Irlande du N. (Ulster), sur le Foyle; ch.-l. de comté; 45.000 h.

LONDRES, en angl. **London** [*lœnd^en*], cap. de l'Angleterre, sur la Tamise; la ville la plus grande et la plus commerçante d'Europe; 4.400.000 h. (*Londoniens*). Le district de police de Londres compte plus de 8 millions d'h. La Cité, au cœur de la ville, est le grand centre des affaires. A l'O. s'étendent les quartiers bourgeois et aristocratiques du West-End, avec les beaux jardins de Hyde Park et de Regent's Park. A l'E. se trouvent des quartiers pauvres, comme Whitechapel. Monuments remarquables : Saint-Paul, Westminster, les palais de Saint-James, de Buckingham, l'hôtel de ville, la Tour de Londres, le British Museum. A 380 kil. de Paris.

Londres (*Tour de*), sorte de forteresse, à Londres, à l'extrémité E. de la Cité, et qui date de l'époque normande. Elle a longtemps servi de prison d'Etat.

LONG-BEACH [*lognbitch*], v. des Etats-Unis (Californie); 156.000 h. Port.

LONGCHAMP, abbaye située près de Paris, dans le bois de Boulogne, supprimée en 1790. La plaine de Longchamp sert aujourd'hui de champ de courses.

LONGEAU, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres, près de la Vigeanne naissante; 301 h.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard *de*), poète dramatique français, né à Dijon (1659-1721).

LONGET (François-Achille), physiologiste français, né à Saint-Germain-en-Laye (1811-1871).

LONGFELLOW [*lognfélo^ou*] (Henry Wadsworth), poète américain. Ses poèmes (*Evangéline*) sont d'une grâce mélancolique et d'une grande délicatesse d'expression (1807-1882).

LONGFORD [*lognfo^rd*], v. de l'Etat libre d'Irlande (Leinster); 3.700 h.; ch.-l. du comté du même nom. Le comté a 40.000 h.

LONGHI [*lon'*] (Pietro FALCA, dit), peintre et graveur, né à Venise (1702-1785). Auteur d'amusants tableaux de la vie vénitienne.

LONGIN, rhéteur grec, né à Emèse, à qui l'on attribuait à tort le *Traité du sublime*, traduit par Boileau. Il fut le ministre de Zénobie, reine de Palmyre (vers 213-273).

LONG-ISLAND [*logn-aïl^end*], île de l'Atlantique, aux Etats-Unis (Etat de New-York), sur laquelle est bâti Brooklyn.

LONGJUMEAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, dans la vallée de l'Yvette; 2.740 h. Tanneries. Ch. de f. Une paix y fut signée en 1568 entre les catholiques et les protestants.

LONGLAVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 4.300 h.

LONGNON (Auguste), érudit français, né à Paris, auteur de remarquables travaux sur la géographie historique de la France (1844-1911).

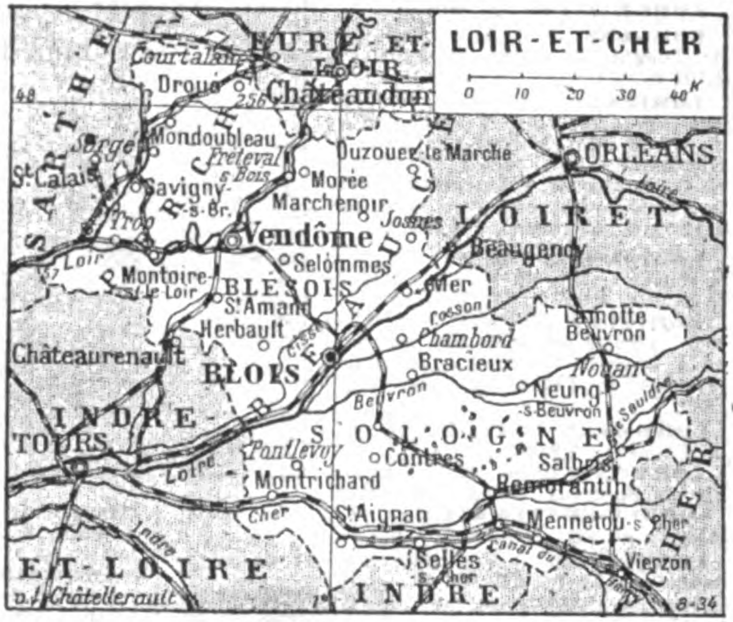
LONGNY-AU-PERCHE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, près des sources de l'Huisne; 1.519 h.

LONGPONT, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 873 h. Ruines d'une abbaye du XIIe siècle.

LONGUÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 3.657 h. Ch. de f.

LONGUEAU, comm. de la Somme, arr. d'Amiens; 3.835 h.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève, *duchesse de*), sœur du Grand Condé, née au château de Vincennes. Ennemie déterminée de Mazarin, elle joua un rôle important pendant la Fronde (1619-1679).



LONGUEVILLE-SUR-SCIE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 572 h. Ch. de f.

LONGUS [*guss*], romancier grec du IVe siècle, auteur de *Daphnis et Chloé*. V. DAPHNIS ET CHLOÉ.

LONGUYON, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, près de la Chiers; 5.983 h. Ch. de f.

LONGWOOD [*logn'ou^oud'*], résidence de Napoléon Ier à Sainte-Hélène, de 1815 à 1821.

LONGWY [*lon-oui*], ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, près de la Chiers, affl. dr. de la Meuse; 14.811 h. Ch. de f. Mines de fer, hauts fourneaux; métallurgie, faïence.

LONS-LE-SAUNIER [*lon*], ch.-l. du dép. du Jura, sur la Vallière; 14.101 h. (*Lédoniens*). Ch. de f., à 412 kil. S.-E. de Paris. Vins, salines, distilleries, fromages. Patrie de Rouget de Lisle. L'arr. a 18 cant., 366 comm., 120.832 h. Eaux chlorurées.


Lope de Vega.

LOOS, comm. du dép. du Nord (arr. de Lille), sur le canal de la Haute-Deûle; 14.233 h. Ch. de f. Colonie pénitentiaire. Produits chimiques.

LOOS-EN-GOHELLE [*loos*], comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 5.685 h.

LOPE DE VEGA [*lopé dé véga*] (Félix), poète espagnol, né à Madrid, auteur de plus de 2.000 pièces de théâtre qui marquent une extraordinaire richesse d'imagination (1562-1635).

LOPEZ [*ès*], cap de l'A.-E. F. (côte du Gabon).

LOREDANO, famille patricienne de Venise, qui donna à la république plusieurs doges.

LORELEI, rocher de la rive droite du Rhin, auquel le poète Cl. Brentano a rattaché la légende d'une ondine.

LORENTZ (Hendrick Antoon), physicien hollandais, né à Arnhem, auteur de l'hypothèse des électrons et des équations dites de Lorentz (1853-1928).

Lorenzaccio, drame d'Alfred de Musset, épisode émouvant de l'histoire florentine (1833).

LORET (Jean), gazetier français, né à Caren-

(*Phot. Larousse.*)

tan. Il publia, de 1650 à 1665, la *Muze historique*, en vers burlesques.

LORETTE, comm. de la Loire arr. de Saint-Étienne; 4.173 h. Ch. de f. Métallurgie, construction mécanique.

LORETTE, v. d'Italie (Ancône); 7.100 h. Église célèbre, pèlerinage.

LORGE (*duc de*). V. DURAS.

LORGUES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, près de l'Argens; 2.707 h.

LORIENT, ch.-l. d'arr. (Morbihan), port militaire à l'embouchure du Scorff dans le Blavet; 42.853 h. (*Lorientais*). Ch. de f., à 47 kil. N.-O. de Vannes. Constructions navales, mécaniques; conserves. — L'arr. a 12 cant., 59 comm., 203.701 h.

LORIOL-SUR-DRÔME, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, près de la Drôme, 3.057 h. Ch. de f.

LORIQUET (*le père* Jean-Nicolas), jésuite et historien français, né à Epernay. Il est l'auteur d'une *Histoire de France* partiale (1767-1845).

LORMES, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 1 986 h.

LORMONT, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 4 248 h. Ch. de f.

LOROUX-BOTTEREAU (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3.052 h.

LORQUIN, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg, 1 333 h. Ch. de f. Patrie de l'explorateur Crevaux.


Le Lorrain.

LORRAIN (Claude GELÉE, dit *le*), peintre paysagiste français, né au château de Chamagne (Vosges). Ses toiles sont d'une lumière admirable et d'une vérité saisissante (1600-1682).

LORRAINE. Sous le nom de *royaume de Lorraine* ou *Lotharingie*, un État fut formé en 855, à la mort de Lothaire Ier, en faveur de son second fils, Lothaire II. Arnoul, neveu de Charles le Gros, la donna à Zwentibold, son fils naturel, et dès lors elle ne cessa d'être revendiquée par la France et par l'Allemagne. Vers 953, Brunon, archevêque de Cologne, la divisa en *haute Lorraine* ou *Mosellane*, au S., et en *basse Lorraine* ou *Lothier*, au N. La basse Lorraine échut, au XIIe siècle, aux ducs de Brabant. La haute Lorraine, indépendante en fait au XIe siècle, passa par mariage au XVe dans la maison d'Anjou, puis aux Vaudémont; elle était en dernier lieu à Stanislas Leczinski, à la mort duquel elle fut réunie à la France (1766). A la veille de la Révolution, la Lorraine française formait un gouvernement avec *Nancy* pour capitale; elle servit à constituer les dép. de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges. Une partie des dép. de la Meurthe et de la Moselle nous avait été enlevée par l'Allemagne en 1871; mais le traité de Versailles (28 juin 1919) nous rendit ces territoires. (Hab. *Lorrains*.) Au début de la Grande Guerre, la bataille de Lorraine (15 août-12 sept. 1914) comprit les revers français de Sarrebourg et de Morhange et les victoires françaises de la Mortagne et du Grand-Couronné.

LORRAINE (*maison de*), famille qui posséda la Lorraine dès le moyen âge, et à laquelle appartient l'ancienne maison régnante d'Autriche par le mariage de François de Lorraine avec Marie-Thérèse. A cette famille se rattache la branche des Guises.

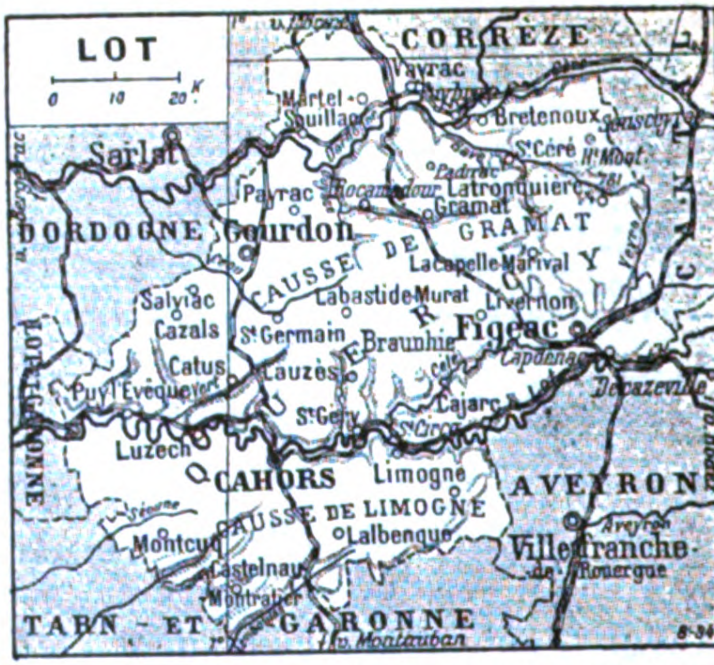
LORRAINE (*cardinal de*). V. GUISE.

LORREZ-LE-BOCAGE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; sur le Lunain; 747 h.

LORRIS [*riss*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1.907 h. Ch. de f. Patrie de Guillaume de Lorris.

LOS ANGELES. V. ANGELES.

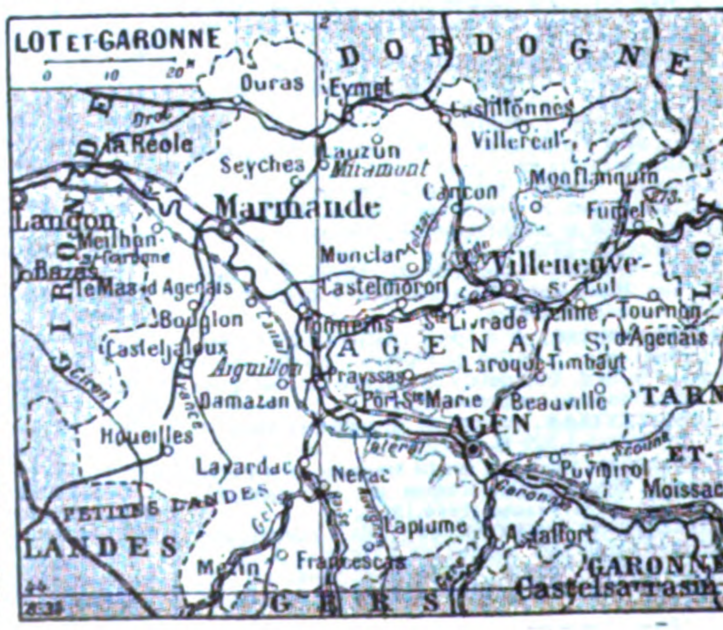
LOT (*le*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. de la Lozère, arrose Mende, Espalion, Cahors; affl. de la Garonne (r. dr.); 481 kil.



LOT (*dép. du*), dép. formé du Quercy; préf. *Cahors*; s.-préf. *Figeac*, *Gourdon*. 3 arr., 29 cant., 336 comm., 162.570 h. 17e région milit. Cour d'appel d'Agen; évêché à Cahors. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

LOTA, v. du Chili central; 25.000 h. Houille.

LOT-ET-GARONNE (*dép. de*), dép. formé de la Garonne et de la Gascogne; préf. *Agen*; s.-préf. *Marmande*, *Villeneuve*. 3 arr., 35 cant., 327 comm., 252.760 h. 17e région militaire; cour d'appel et



(*Phot. Larousse.*)

évêché à Agen. Ce dép. tire son nom des cours d'eau qui l'arrosent.

LOTH, neveu d'Abraham, père des Ammonites et des Moabites. Sa femme fut changée en statue de sel.

LOTHAIRE Ier, empereur d'Occident, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde; vaincu par ses frères à Fontenoy (795-855); — LOTHAIRE II, fils du précédent, roi de Lorraine (vers 826-869).

LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, roi de France de 954 à 986, né en 941. Il subit l'influence des ducs de France, Hugues le Grand et Hugues Capet.

LOTHAIRE, duc de Saxe, né à Supplinbourg vers 1060, empereur d'Allemagne de 1125 à 1137. Sous son règne commença la querelle des guelfes et des gibelins.



Pierre Loti.

LOTHARINGIE. V. LORRAINE.

LOTHIANS (*les*), région de l'Ecosse, au S. du golfe de Forth, comprenant les comtés de HADDINGTON (*East-Lothian*), EDIMBOURG (*Mid-Lothian*) et LINLITHGOW (*West-Lothian*).

LOTHIER. V. LORRAINE.

LOTI (Julien VIAUD, dit **Pierre**), officier de marine, romancier français, né à Rochefort-sur-Mer (1850-1923). Ecrivain impressionniste d'une mélancolie pénétrante; peintre exotique admirable, il a écrit : *le Mariage de Loti, Mon frère Yves, Pêcheur d'Islande, Madame Chrysanthème, Ramuntcho*, etc.

LOTOPHAGES, peuple de l'ancienne Afrique, qui se nourrissait des fruits du lotus.

LOTZE (Rudolf Hermann), philosophe et physiologiste allemand, un des fondateurs de la psycho-physiologie, né à Bautzen (1817-1881).



Emile Loubet.

LOUALABA. V. CONGO.

LOUANG - PRABANG, cap. du royaume de ce nom, dans le Laos, et cap. du Laos jusqu'en 1900; 40.000 h.

LOUBET (Emile), homme politique français, né à Marsanne (Drôme) [1838-1929], président du Sénat en 1896, et de la République de 1899 à 1906.

LOUDÉAC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 5.426 h. (*Loudéaciens*). Ch. de f.

LOUDES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1.229 h.

LOUDUN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 5.059 h. (*Dundis* ou *Loudunois*). Ch. de f. Patrie de Th. Renaudot.

LOUE (*la*), riv. de France, affl. du Doubs (r. g.); 125 kil.

LOUÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 1.496 h. Ch. de f.

LOUÈCHE-LES-BAINS, village du Valais (Suisse); 550 h. Eaux minérales.

LOUHANS [*an*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon, sur la Seille, affl. de la Saône; 4.116 h. (*Louhannais*). Ch. de f. Beurre.

LOUIS Ier, le Grand, roi de Hongrie et de Pologne de 1342 à 1382, prince guerrier et administrateur habile; — LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême de 1515 à 1526.

LOUIS Ier, comte d'Anjou, second fils du roi de France Jean II. Institué héritier du trône de Naples par la reine Jeanne en 1380, il se fit couronner par le pape en 1382, mais il ne put chasser du trône son compétiteur Charles de Duras; m. en 1384; — LOUIS II, comte d'Anjou, roi de Naples. Couronné par le pape en 1389, il ne régna qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, par suite de ses démêlés avec son compétiteur Ladislas.

(*Phot. Delphin, H. Manuel.*)

LOUIS Ier, roi de Portugal, né à Lisbonne, monté sur le trône en 1861 (1838-1889).

LOUIS Ier, empereur d'Allemagne de 814 à 840, le même que Louis le Débonnaire, roi de France; — LOUIS II, *le Jeune*, roi de Lombardie dès 844, empereur d'Allemagne de 855 à 875, fils de Lothaire Ier, né vers 822; — LOUIS III, *l'Aveugle*, empereur d'Allemagne de 901 à 905, petit-fils du précédent, né à Autun (880-928); — LOUIS IV, *le Bavarois*, empereur d'Allemagne de 1314 à 1347, né en 1282. Il fit voter en 1338 la *Pragmatique Sanction*.

LOUIS Ier, roi de Germanie, le même que Louis le Débonnaire; — LOUIS II, *le Germanique*, troisième fils du précédent, roi de Germanie de 817 à 876, né vers 805; — LOUIS III, *le Saxon*, roi de Germanie de 876 à 882, fils du précédent; — LOUIS IV, *l'Enfant*, roi de Germanie en 899, le dernier des Carolingiens d'Allemagne; m. en 911; — LOUIS V, roi de Germanie, le même que Louis IV, empereur d'Allemagne.

LOUIS Ier, roi de Bavière de 1825 à 1848. Il abdiqua en faveur de son fils Maximilien II; fit construire la Glyptothèque de Munich; né à Strasbourg (1786-1868); — LOUIS II, roi de Bavière de 1864 à 1886, fils de Maximilien II, né à Nymphenbourg, mort noyé dans le lac de Starnberg (1845-1886).

LOUIS Ier, le Débonnaire *ou* **le Pieux**, fils de Charlemagne et de Hildegarde, né à Chasseneuil (Lot-et-Garonne) en 778, empereur d'Occident et roi des Francs de 814 à 840. Il réprima une révolte de son neveu Bernard, roi d'Italie (818); épousa Ermengarde, puis Judith de Bavière (819), et eut durant tout son règne à combattre les révoltes de ses fils Lothaire, Louis et Pépin.

LOUIS II, le Bègue, fils de Charles le Chauve, né à Compiègne en 846, roi de France de 877 à 879. Il épousa Ansgarde, sœur d'Eudes, comte de Bourgogne, puis Adélaïde. Il vainquit Bernard, marquis de Gothie.

LOUIS III, fils de Louis II et d'Ansgarde, né vers 863, roi de France de 879 à 882. Il dut abandonner une partie de la Lorraine à son compétiteur Louis de Germanie, partagea ses Etats avec son frère Carloman, à qui il donna l'Aquitaine et la Bourgogne, et vainquit les Normands à Saucourt-en-Vimeu (Somme) [881].

LOUIS IV, d'Outremer, fils de Charles III, *le Simple*, né vers 921, roi de France de 936 à 954. Arrivé au trône grâce à l'appui de Hugues, comte de Paris, il lutta contre les Hongrois et les Normands. Ces derniers, cependant, le firent prisonnier et gardèrent quelque temps Laon et Nîmes. Il recouvra la liberté grâce à l'empereur Othon le Grand, dont il avait épousé la sœur Gerberge.

LOUIS V, le Fainéant, fils de Lothaire et d'Emma, né en 966, roi de France de 986 à 987. Il mourut d'un accident de chasse, et avec lui finit la dynastie carolingienne.

LOUIS VI, le Gros, fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né à Paris en 1081, associé au trône de 1098 à 1108, roi de France de 1108 à 1137. Il entreprit contre les grands vassaux, avec l'appui du clergé et des villes, une lutte sans merci, qui devait aboutir à la centralisation administrative et monarchique. Au moyen d'un grand nombre de petites expéditions, il rétablit l'ordre dans le domaine royal. Il combattit Henri Ier, roi d'Angleterre, qui possédait la Normandie, mais fut battu à Brenneville en 1119. L'empereur d'Allemagne Henri V ayant menacé la France d'une invasion, Louis VI prit à Saint-Denis l'oriflamme, et les milices tinrent Henri V en échec au cri de *Montjoie Saint-Denis!* Louis VI avait épousé Alix de Savoie. Il favorisa les communes chez les vassaux qu'il voulait affaiblir; il lui arriva aussi de les combattre.

LOUIS VII, le Jeune, fils de Louis VI et d'Alix de Savoie, né en 1119, roi de France de 1137 à 1180. Il épousa Eléonore d'Aquitaine et chercha inutilement à prendre le comté de Toulouse. Avec Conrad, empereur d'Allemagne, il participa à la croisade prêchée par saint Bernard, mais son armée échoua devant Damas (1148). Suger avait gouverné pendant son absence. A son retour, Louis VII divorça d'avec Eléonore (1152), qui épousa Henri II Plantagenet et apporta en dot au roi d'Angleterre les plus riches

provinces du sud-ouest de la France. Telle est la cause première de la guerre de Cent ans. En 1154, Louis VII avait épousé en secondes noces Constance de Castille.

LOUIS VIII, le Lion, fils de Philippe Auguste et d'Isabelle de Hainaut, né à Paris en 1187, roi de France de 1223 à 1226. Appelé en Angleterre par les barons soulevés contre **Jean sans Terre**, il fut couronné à Londres (1216); mais vaincu à Lincoln (1217), il dut repasser le Détroit. Devenu roi, il enleva aux Anglais plusieurs villes, et participa à la grande croisade contre les albigeois.

LOUIS IX ou **SAINT LOUIS**, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Poissy en 1215, roi de France de 1226 à 1270. Il régna d'abord sous la régence de sa mère (1226-1236), qui eut à réprimer une révolte des grands vassaux, termina la guerre des albigeois par le traité de Paris ou de Meaux (1229) et lui fit épouser Marguerite de Provence (1234). Lors de sa majorité, le comte de la Marche, aidé des Anglais, dirigea contre lui une nouvelle ligue, qu'il défit à Taillebourg et à Saintes (1242); ce conflit ne se réglera finalement que par le traité de Paris (1259), par lequel le roi obtient Normandie, Anjou, Maine et Poitou. En apprenant que la Palestine était tombée au pouvoir du sultan d'Egypte, Louis IX prit la croix, débarqua à Damiette en 1249, dut battre en retraite après la bataille de Mansourah (1250) et fut fait prisonnier. Ayant racheté sa liberté, il resta en Palestine de 1250 à 1252, et revint en France en apprenant la mort de Blanche de Castille, qui, pendant son absence, avait réprimé la révolte des Pastoureaux. Il pourvut alors à l'organisation de ses Etats, fortifia considérablement l'autorité royale, interdit les guerres privées dans ses domaines (1267), nomma des *enquesteurs* pour visiter les provinces, institua la *quarantaine-le-roi*, abolit le *duel judiciaire*, institua les *cas royaux* (cas ne devant être jugés que par le roi), appela à siéger devant les tribunaux les *légistes* pour conseiller les juges, créa une commission judiciaire qui fut l'origine du parlement, fit des efforts en vue de réaliser l'unité monétaire, assura les privilèges du clergé par la Pragmatique sanction de 1269; enfin, il édifia la Sainte-Chapelle, la Sorbonne et les Quinze-Vingts. En 1270, encouragé par Charles d'Anjou, son frère, il entreprit la huitième et dernière croisade, et fit voile vers Tunis, dans l'espoir de convertir le roi de ce pays, mais il mourut de la peste, à peine débarqué devant Carthage. Saint Louis mena une vie exemplaire. Sa réputation d'intégrité et de vertu lui valut l'estime universelle. Il fut canonisé en 1297. — Joinville a écrit sa vie.



Louis IX

LOUIS X, le Hutin ou **le Querelleur**, fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né à Paris en 1289, roi de France de 1314 à 1316. Il fit étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, suspecte d'inconduite, envoya au supplice Enguerrand de Marigny, affranchit ses serfs pour se procurer de l'argent, et entreprit contre les Flamands une expédition inutile.

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, né à Bourges en 1423, roi de France de 1461 à 1483. Il avait épousé Marguerite d'Ecosse. Veuf, il se remaria avec Charlotte de Savoie qui lui donna trois enfants. Dès l'âge de 17 ans, il se laissa entraîner contre son père dans le soulèvement féodal de la Praguerie, à la suite de laquelle Charles VII le mit en possession du Dauphiné. Mais la réconciliation dura peu entre le père et le fils, qui dut se réfugier à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1456). A la mort de Charles VII, il signala sa prise de possession du pouvoir par diverses mesures inopportunes, dont la conséquence fut de soulever les seigneurs contre lui (*ligue du Bien public*) et de l'obliger à signer les traités de Conflans et de Saint-Maur (1465); mais Louis XI ne tarda pas à reprendre ce qu'il avait dû céder. Sur ces entrefaites, il se rendit à Péronne pour y régler ses différends avec Charles le Téméraire, qui, apprenant l'appui donné aux Liégeois révoltés par Louis XI, retint ce dernier prisonnier et lui imposa un traité humiliant (1468). Le duc de Guyenne mourut brusquement en 1472; Charles le Téméraire envahit la Picardie; il échoua sous les murs de Beauvais (1472). Après avoir fait alliance contre la France avec le roi d'Angleterre Edouard IV (alliance que Louis XI sut neutraliser en 1476 par le traité de Picquigny passé avec Edouard) il fut battu par les Suisses à Granson et Morat (1476), tué devant Nancy en 1477. Cette mort ayant débarrassé Louis XI de son plus redoutable adversaire, le roi de France reprit sa lutte contre la haute noblesse, emprisonna le cardinal de La Balue, fit exécuter le comte d'Armagnac, le connétable de Saint-Pol. Après avoir maîtrisé la féodalité, il assura l'unité de la France, rattacha au domaine royal le Roussillon et la Cerdagne (1473), l'Anjou, le Maine, la Provence (1481), la Bourgogne et la Picardie par le traité d'Arras (1482). Diverses mesures, notamment la création de la poste aux chevaux, l'accroissement de la milice, l'inamovibilité des fonctions judiciaires, l'introduction de l'imprimerie à Paris, signalèrent l'administration de Louis XI, qui mourut en 1483 dans son château de Plessis-lez-Tours, malade et plus autoritaire que jamais. Aucun prince de son temps ne connut mieux les ruses de la politique. Dénué de scrupules, il s'entoura d'hommes capables de toutes les servilités, mais força à l'obéissance tous les princes, réussissant même à leur enlever une partie de leur pouvoir, à les déposséder au profit de la couronne. A ce titre, il doit figurer parmi les fondateurs de l'unité nationale.



Louis XI

Louis XI, tragédie de C. Delavigne, où l'auteur a rendu en traits saisissants les terreurs de ce prince aux approches de la mort (1832).

LOUIS XII, le Père du peuple, fils de Charles, duc d'Orléans et de Marie de Clèves, et arrière-petit-fils de Charles V, né à Blois en 1462. Révolté contre la régence d'Anne de Beaujeu (*Guerre folle*) et fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier (1488), puis libéré, il se rallia à Charles VIII, combattit en Italie (1494-1495), monta sur le trône en 1498. Il pardonna à ses adversaires, disant: « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » Ayant fait casser son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, il épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, craignant que le duché de Bretagne n'échappât à la France. Comme petit-fils de Valentine Visconti, il revendiqua le duché de Milan et le conquit; mais les Français furent expulsés du royaume de Naples à la suite des combats de Seminara et de Cérignoles (1503) et durent capituler devant Gaète. Louis XII, étant entré dans la ligue de Cambrai contre Venise, remporta la victoire décisive, mais stérile, d'Agnadel (1509); abandonné par ses alliés, il put résister victorieusement à la *Sainte ligue* grâce à Gaston de Foix qui battait le pape à La Bastide; mais, à la mort de ce héros, tué à Ravenne (1512), et après la défaite de Novare (1513), les Français furent chassés d'Italie. A son tour, la France eut à soutenir l'invasion des Espagnols, des Suisses, de Henri VIII et de Maximilien, et ces derniers remportèrent la victoire de Guinegatte. L'avènement du pape Léon X permit à Louis XII de faire la paix. Il mourut peu de temps après (1515); il y avait trois mois que, Anne de Bretagne étant morte, il avait épousé Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. A l'intérieur, le roi installa définitivement le pouvoir monarchique, ré-



Louis XII.

(Phot. Larousse, Giraudon.)

duisit les tailles, améliora la justice, protégea le commerce, les arts. **Louis XII** est le seul représentant de la branche des Valois-Orléans; à celle-ci succédèrent, avec François Ier, les Valois-Angoulême.

Louis XII et Anne de Bretagne (*tombeau de*), par Jean Juste, dans l'église de Saint-Denis, l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance.

LOUIS XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau au mois de septembre 1601, sous le signe de la Balance, ce qui le fit surnommer *le Juste*; roi de France de 1610 à 1643. Il régna d'abord sous la régence de sa mère, qui donna toute sa confiance à l'incapable et avide Concini, lequel fut assassiné en 1617 à l'instigation du roi, et remplacé par Albert de Luynes. Les années suivantes sont marquées par de nouvelles révoltes des grands appuyés par la reine mère, et par une nouvelle guerre de religion signalée par le siège de Montauban (1621). Après quelques années troubles (1621-1624), Richelieu prit le pouvoir. Le cardinal poursuivit un triple but : 1° abaisser la noblesse; 2° ruiner les protestants en tant que parti politique; 3° abaisser la maison d'Autriche. Louis XIII eut le mérite de comprendre et de suivre les conseils du grand cardinal, dont chercha à l'éloigner le parti de sa mère et de Gaston d'Orléans (*journée des Dupes*, 1630); il mourut à Saint-Germain en 1643. Il avait épousé l'infante Anne d'Autriche, dont il eut deux fils, Louis et Philippe.



Louis XIII.

LOUIS XIV, le Grand, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye en 1638, roi de France de 1643 à 1715. Il régna d'abord sous la régence de sa mère. Mazarin, devenu premier ministre, continua la politique extérieure de Richelieu, et si la minorité de Louis XIV fut agitée par les troubles de la Fronde (v. ce mot), elle fut aussi signalée par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, couronnées en 1648 par le traité de Westphalie. Deux ans avant sa mort, Mazarin signa avec l'Espagne la paix des Pyrénées : l'infante Marie-Thérèse devait épouser le roi de France, qui recouvrait en outre Artois et Roussillon (1659). A partir de 1661, Louis XIV annonça au conseil des ministres son intention de régner désormais par lui-même. Le mot célèbre qu'on lui prête : *« L'Etat, c'est moi! »* exprime bien le principe dirigeant de sa politique. Un de ses premiers actes fut de disgracier Fouquet, dont les dilapidations étaient un scandale public. Colbert, appelé à la surintendance des Finances (1661), appliqua son activité au rétablissement de l'ordre dans l'administration des deniers publics; il prit des mesures protectrices en faveur de l'agriculture, encouragea l'industrie, le commerce, les travaux publics, la marine (v. COLBERT), pendant qu'une commission de jurisconsultes élaborait d'utiles ordonnances, que Louvois réorganisait l'armée et que Vauban fortifiait nos frontières. Louis XIV voulut être aussi absolu à l'extérieur que dans son propre royaume; de là cette longue suite de guerres qui rapportèrent beaucoup de gloire à la France, mais finirent par l'épuiser : *guerre* contre l'Espagne au nom du droit *de dévolution*, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle qui nous donna la Flandre (1668); *guerre de Hollande*, terminée par la paix de Nimègue, par laquelle Louis XIV acquiert la Franche-Comté (1678); *guerre de la ligue d'Augsbourg*, terminée par le traité de Ryswick (1697); *guerre de la succession d'Espagne*, terminée par les traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Bade (1714) : le roi perdait l'Acadie, Philippe V gardait l'Espagne et ses colonies. Après la mort de Marie-Thérèse (1683), Louis XIV avait épousé secrètement Mme de Maintenon, veuve du poète Scarron.



Louis XIV.

Louis XIV, jusqu'à ses derniers jours qui furent attristés par des deuils nationaux et familiaux, se considéra comme le représentant de Dieu sur la terre. La centralisation à outrance, l'obéissance passive, le culte de la personne royale eurent pour conséquences l'absorption de la nation, l'incarnation du peuple dans un seul homme. Le souci de l'unité religieuse qu'il partageait avec ses contemporains, le conduisit à ne plus souffrir dans son royaume quelqu'un qui, en matière religieuse, pût penser autrement que lui; il révoqua l'édit de Nantes (1685), permit les Dragonnades, persécuta les jansénistes, fut en conflit avec le pape au sujet de la régale, se montra le défenseur des libertés de l'Eglise gallicane, et, pour extirper l'hérésie, laissa commettre des cruautés. Ce règne, qui fut si brillant grâce aux hommes de génie qui l'illustrèrent, pécha par une tension trop grande de tous les ressorts du pouvoir; l'ambition conquérante de Louis XIV nous aliéna les sympathies de l'Europe, rendit inutiles les efforts économiques de Colbert, accrut la misère du peuple, dont Vauban plaida vainement la cause.

On sait que sous Louis XIV les lettres et les arts furent portés à un haut degré de perfection par une brillante floraison de prosateurs, de poètes, d'artistes : Corneille, Racine, Molière dans le théâtre; La Fontaine et Boileau dans la poésie; Bossuet, Fénelon, Fléchier dans l'éloquence; La Bruyère et La Rochefoucauld dans la critique morale; Pascal dans la philosophie; Saint-Simon et Retz dans l'histoire; Poussin, Le Lorrain, Le Brun, Perrault, Mansard, Girardon, Puget dans les arts, furent les principaux représentants du *siècle de Louis XIV*. Louis XIV avait créé Versailles où se reflète toute la grandeur séculaire de la monarchie française.

Louis XIV (*Siècle de*), par Voltaire (1751). C'est avec *Charles XII*, le principal titre de Voltaire comme historien. La narration est un modèle de concision et d'élégance, et l'ouvrage est un tableau achevé et très intelligent du Grand siècle.

Louis XIV (*portrait de*), tableau d'Hyacinthe Rigaud, au Louvre (1701), un des meilleurs du peintre.

Louis XIV (*statue de*), statue équestre en bronze par Bosio, érigée sous la Restauration, place des Victoires à Paris.

LOUIS, grand dauphin de France, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1661-1711). Il eut pour fils *Louis*, duc de Bourgogne, *Philippe* d'Anjou, depuis roi d'Espagne, et *Charles*, duc de Berry.

LOUIS XV, le Bien-Aimé, troisième fils de Louis, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie et arrière-petit-fils de Louis XIV, né à Versailles en 1710, roi de France de 1715 à 1774. Il régna d'abord sous la régence de Philippe d'Orléans, personnage intelligent mais corrompu, qui subit la désastreuse influence du cardinal Dubois. La régence fut signalée par la banqueroute de Law et la guerre contre l'Espagne, suscitée par le renvoi de l'infante destinée en mariage à Louis XV, à qui l'on fit épouser Marie Leszczinska. A la mort du régent Philippe (1723), le duc de Bourbon devint ministre, mais son impopularité l'éloigna bientôt des affaires (1726). Sous le ministère du précepteur du roi, l'honnête mais timide cardinal Fleury (1726-1743), eurent lieu contre l'Autriche, et pour soutenir la candidature de Stanislas Leszczinski, la guerre de la Succession de Pologne (1733-1735), que termina le traité de Vienne (1738), puis la guerre de la Succession d'Autriche, à laquelle mit fin la paix d'Aix-la-Chapelle (1748). A partir de ce moment, Louis XV, qui avait été en danger de mort à Metz en 1744, se laisse dominer par sa maîtresse officielle, la marquise de Pompadour, qui inspire le choix des ministres et dirige le gouvernement. Les tentatives de réforme de Machault échouent à l'intérieur. La guerre de Sept ans (1756-1763) aboutit à la perte du Canada et des Indes, bien que Choiseul



Louis XV.

(Phot. Larousse, Bulloz.)

eut réuni en 1761, par le *Pacte de famille*, les quatre branches régnantes de la maison de Bourbon et qu'il eût tenté de relever le pays en réorganisant marine et armée. Louis XV frappe les jésuites et les parlements, les deux soutiens les plus solides de la monarchie; Mme de Pompadour fait place à la Du Barry, et Choiseul (1770) au triumvirat Maupeou, Terray et d'Aiguillon. Le premier supprime les parlements, le second aboutit à une banqueroute, le troisième laisse faire le partage de la Pologne : c'est l'époque du *Pacte de famine*. Lorsque le *Bien-Aimé* mourut, en 1774, la joie de la foule déborda. Par sa vie privée (le *Parc-aux-Cerfs*), par son inertie, il avait porté un coup funeste aux institutions monarchiques : malgré l'administration souvent sage des intendants, les plaies financières étaient inguérissables. Philosophes, encyclopédistes et économistes préparaient la chute du régime. Louis XV avait cependant rattaché à la France la Lorraine et la Corse.

LOUIS, dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X (1729-1765).

LOUIS XVI, fils du dauphin Louis (fils de Louis XV) et de la princesse Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles en 1754, roi de France en 1774, décapité en 1793. Marié déjà à Marie-Antoinette d'Autriche, jouissant à juste titre d'une grande réputation de vertu, il fut salué à son avènement par des cris d'enthousiasme. Il appela au pouvoir Turgot et Malesherbes, dont les conceptions économiques et politiques soulevèrent une telle opposition, que le roi dut se séparer de ces ministres réformateurs (1776). Necker ne réussit pas davantage : sa disgrâce suivit de près la publication du *Compte rendu* de l'état des finances (1781). A la suite de la guerre d'Amérique, la France recouvre au traité de Versailles une partie de ses colonies, et la diplomatie française, dirigée par Vergennes, reprend une grande influence en Europe. Mais, à l'intérieur, recommença le règne des ministres courtisans (Calonne, qui décida la réunion d'une assemblée des notables, Loménie de Brienne), et l'influence de la reine devint toute-puissante; à la suite d'un mouvement d'opinion, Louis XVI rappela Necker (1788). Celui-ci, devant la résistance des notables et le mauvais état du Trésor public, décida le roi à convoquer les états généraux, qui se réunirent à Versailles en 1789. Louis XVI, plein de bonnes intentions, mais faible, perdit sa popularité par ses hésitations, par l'appui secret qu'il donna aux émigrés, par sa tentative de fuite (Varennes, 20 juin 1791), enfin par les négociations avec l'étranger. Suspendu de ses fonctions après le 10-Août, enfermé au Temple et jugé par la Convention, il fut accusé de trahison, condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.



Louis XVI

LOUIS XVII (Louis-Charles DE FRANCE, dit), second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Versailles en 1785. Enfermé au Temple, il fut, après l'exécution de son père, proclamé roi de France par les princes émigrés. Il mourut dans sa prison en 1795. Certains auteurs prétendent qu'on le fit évader, et qu'on lui substitua un enfant malade. A la faveur de cette opinion, certains intrigants, dont les plus connus sont Naundorff et Mathurin Bruneau, cherchèrent, depuis la chute de Napoléon Ier, à se faire passer pour le dauphin. Mais aucune preuve sérieuse n'est venue ébranler la conviction générale que le dauphin est réellement mort dans sa prison.

LOUIS XVIII (Louis-Stanislas-Xavier), petit-fils de Louis XV, fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, frère puîné de Louis XVI, comte de Provence, roi de France de 1814 à 1824, né à Versailles en 1755. Pendant la Révolution, il fut l'un des chefs de l'émigration. Successivement émigré à Coblence, à Vérone, à Mitau, puis en Angleterre, la chute de l'Empire lui permit de rentrer à Paris où Talleyrand lui avait préparé les voies. Il octroya la Charte (4 juin 1814) et négocia avec les Alliés le traité de Paris qui conservait à la France ses frontières de 1792. Réfugié à Gand pendant les Cent-Jours, il revint après Waterloo et dut accepter les dures conditions du second traité de Paris (nov. 1815). A l'intérieur les mesures réactionnaires de la *Chambre introuvable* (1815) et la *Terreur blanche* qui sévit dans le midi le décidèrent à dissoudre la Chambre (sept. 1816). Le ministère Richelieu puis le ministère Decazes imprimèrent aux affaires un sens plus libéral, cependant que le baron Louis donnait à la France des finances prospères. Mais l'assassinat du duc de Berry (1820) fut exploité par les ultras qui imposèrent au roi de nouvelles mesures réactionnaires (ministère Villèle, 1821), auxquelles répondirent plusieurs conspirations, œuvre du *carbonarisme*. La guerre d'Espagne (1823), en faveur du rétablissement de Ferdinand VII, fut le dernier événement important du règne. Louis XVIII, malade et dominé par Mme du Cayla, mourut en 1824, sans laisser d'enfant, en recommandant à son frère et successeur, le comte d'Artois (Charles X), de gouverner avec prudence et modération. Il avait épousé Marie-Joséphine-Louise de Savoie.



Louis XVIII.

LOUIS BONAPARTE. V. BONAPARTE.

LOUIS de Gonzague (*saint*), jésuite, né à Castiglione, m. à Rome (1568-1591), patron de la jeunesse. Fête le 21 juin.

LOUIS (Victor), architecte français, né à Paris, construisit les galeries du Palais-Royal (1721-1802).

LOUIS (Joseph-Dominique, *baron*), ministre des finances sous la Restauration et sous Louis-Philippe, né à Toul (1755-1837).

LOUISE DE MARILLAC (*sainte*) [Mme Legras], fondatrice, avec saint Vincent de Paul, et directrice des *Sœurs de Charité*; canonisée en 1934 (1591-1662). Fête le 15 mars.

LOUISE DE SAVOIE, née à Pont-d'Ain, fille de Philippe, duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épouse de Charles de Valois, mère de François Ier. Elle fut régente pendant que son fils guerroyait en Italie et pendant sa captivité en Espagne. Elle fit disgracier le connétable de Bourbon et négocia en 1529, avec Marguerite d'Autriche, la paix de Cambrai, appelée *Paix des dames* (1476-1531).

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née à Nomény, fille du duc Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont et de Marguerite d'Egmont. En 1575, elle épousa Henri III (1553-1601).

LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, née à Versailles. Elle était chétive, contrefaite, laide, mais très intelligente. Elle se retira au couvent des carmélites, où elle mourut (1737-1787).

LOUISE DE MECKLEMBOURG-STRELITZ, reine de Prusse, née à Hanovre, fille du duc Charles de Mecklembourg et de la princesse de Hesse-Darmstadt. Elle épousa, en 1793, le prince royal de Prusse, qui devint roi sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Elle poussa son mari à faire la guerre à Napoléon, qu'elle essaya d'attendrir à Tilsit, après les défaites d'Iéna et de Friedland (1776-1810).

LOUISE D'ORLÉANS, reine des Belges, fille de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, née à Palerme. Elle épousa en 1832 Léopold Ier, roi des Belges, et se fit aimer de ses sujets par sa bonté (1812-1850).

Louise, roman musical en quatre actes et cinq tableaux, livret en prose et musique de Gustave Charpentier (1900) : drame du faubourg parisien, coupé d'épisodes pittoresques; partition passionnée.

LOUISIANE, un des États unis d'Amérique, sur le golfe du Mexique; 2 100.000 h. Cap. *Bâton-Rouge*. V. pr. *La Nouvelle-Orléans*. La Louisiane, colonisée par les Français depuis 1699 et baptisée de ce nom en l'honneur de Louis XIV, fut cédée par Bonaparte à l'Amérique en 1803. Pétrole, coton.

LOUIS-PHILIPPE Ier, fils de Philippe-*Égalité* et de Louise de Bourbon, né à Paris en 1773, roi

(*Phot. Giraudon.*)

des Français de 1830 à 1848, mort à Claremont (Angleterre) en 1850. Il prit, sous le nom de duc de Chartres, une part glorieuse aux combats de Valmy et de Jemmapes (1792), mena à l'étranger une vie obscure et longtemps précaire, épousa Marie-Amélie de Bourbon, rentra en France sous Louis XVIII, fut proclamé lieutenant général du royaume en 1830, puis roi des Français (7 août) après revision de la charte. D'abord secondé par des ministres libéraux, Dupont de l'Eure, Laffitte, La Fayette, il se tourna de plus en plus vers les conservateurs. Les ministères C. Périer, Soult-Guizot-Broglie, Guizot-Molé, Molé, Soult, Thiers, Guizot, marquèrent les progrès de cette évolution. En 1840, le gouvernement de Louis-Philippe avait triomphé de l'insurrection démocratique des 5 et 6 juin 1832, de la tentative légitimiste de la duchesse de Berry en Vendée (1832), des insurrections de Lyon et de Paris (1834), de celle de Barbès et de Blanqui (1839) et des deux tentatives de Louis Bonaparte à Strasbourg (1836) et à Boulogne (1840). Le roi lui-même avait échappé à de multiples attentats (Fieschi, 1835; Alibaud et Meunier, 1836, etc.). Mais sa politique extérieure mécontenta le pays. Son alliance avec l'Angleterre mit obstacle à la réunion de la Belgique à la France (1831) et ralentit la conquête de l'Algérie, commencée en 1830 par Charles X. Le souci de ses intérêts de famille l'empêcha de profiter de la quadruple alliance qu'il avait formée en 1834. Dupé par l'Angleterre au traité de 1840, il s'humilia cependant devant elle à propos de l'affaire Pritchard. Il se brouilla avec elle à l'occasion des mariages espagnols (1846). Mais le mécontentement du pays s'affirma à propos du refus du roi de modifier la loi électorale et aboutit à la révolution de 1848. Le roi abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. Louis-Philippe s'enfuit en Angleterre. De son mariage avec Marie-Amélie, fille du roi Ferdinand Ier des Deux-Siciles et de Marie-Caroline (1809), il avait eu huit enfants.



Louis-Philippe.

LOUISVILLE, v. des Etats-Unis (Kentucky), sur l'Ohio; 330.000 h.

LOUKSOR ou **LOUQSOR**, un des quatre villages construits sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes. L'obélisque de la place de la Concorde en provient.

LOULAY, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes, près de la Boutonne; 586 h. Ch. de f.

LOUP (*saint*), évêque de Troyes, né à Toul; m. en 479.

LOUPE (*La*), ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 2.072 h. (*Loupiots*). Ch. de f.

LOURCHES, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 5.620 h. Ch. de f.

LOURDES, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, sur le gave de Pau; 10.651 h. (*Lourdois* ou *Lourdais*). Ch. de f. Marbres, ardoises. Lieu de pèlerinage célèbre; basilique construite dans un site superbe. Château.

LOURENÇO-MARQUES [*ès*], ch.-l. de la colonie portugaise du Mozambique; 43.000 h. Port près de la baie de Delagoa.

LOURISTAN, région de l'Iran occidental; v. princ. *Koremabad, Boureudjird*. Pétroles.

LOURMEL (Frédéric-Henri *de*), général français, né à Pontivy, tué devant Sébastopol (1811-1854).

LOUROUX-BÉCONNAIS (*Le*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 2.194 h.

LOUSTALOT (Elisée), journaliste révolutionnaire, né à Saint-Jean-d'Angély (1762-1790).

LOUTH [*laouz*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster). Ch.-l. *Dundalk*.

LOUVAIN, en flam. **Leuven**, v. de Belgique (Brabant), sur la Dyle; 39.000 h. (*Louvanistes*). Brasseries, minoteries, constructions mécaniques et métalliques, produits chimiques. Hôtel de ville du XVe siècle. Ancienne et célèbre université dont la magnifique bibliothèque fut incendiée, ainsi que beaucoup d'autres beaux monuments, par les Allemands en 1914. Reconstruite et inaugurée en 1928.

LOUVECIENNES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 1.550 h. (*Luciennois*). Ch. de f. Château construit pour Mme Du Barry. Aqueduc dit de Marly.

LOUVEL, ouvrier sellier, né à Versailles, assassin du duc de Berry; mort sur l'échafaud (1783-1820).

LOUVEMONT-CÔTE-DU-POIVRE, comm. de la Meuse, arr. de Verdun; 6 h. Détruite pendant la guerre, ne sera pas rebâtie.

LOUVERTURE (TOUSSAINT, dit), homme politique et général haïtien, né à Saint-Domingue; chef des insurgés de Saint-Domingue de 1796 à 1802, il fut pris par le général Brunet et mourut en France au fort de Joux (1743-1803).

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), Conventionnel girondin et romancier français, né à Paris (1760-1797); auteur des *Aventures de Faublas*.

LOUVIÈRE (*La*), comm. de Belgique (Hainaut); 22.300 h. Brasserie, constr. métallique; céramique.

LOUVIERS, ch.-l. de c. (Eure), arr. et à 20 kil. N. d'Evreux, sur l'Eure; 10.357 h. (*Lovériens*). Ch. de f. Draps.

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 3.475 h. Ch. de f.

LOUVOIS (Michel LE TELLIER, *marquis de*), homme d'Etat français, né à Paris, fils du chancelier Le Tellier; sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, surintendant des bâtiments, il réorganisa l'armée de Louis XIV. Excellent administrateur, il améliora le recrutement, le sort du soldat, réorganisa le service des transports et des étapes, fit pourvoir toutes les places de pièces et de munitions, établit l'*ordre du tableau* qui réglait le commandement, pourvut l'infanterie de la baïonnette, organisa un corps d'ingénieurs, des écoles de cadets, des commissaires des guerres. Comme politique, il suggéra les Dragonnades, la dévastation du Palatinat, et exerça une grande influence sur la politique extérieure (1639-1691).



Louvois.

Louvre (*palais du*), ancienne résidence royale, à Paris. Le Louvre fut commencé sous Philippe Auguste en 1204, continué sous Charles V, François Ier, sous Henri II, sous Louis XIII et enfin sous Louis XIV, qui fit élever la magnifique colonnade faisant face à Saint-Germain-l'Auxerrois; mais ce ne fut qu'en 1848 que l'achèvement du Louvre fut décrété par une loi. Les principaux architectes de ce monument unique furent P. Lescot, Androuet Du Cerceau, Lemercier, Claude Perrault et Visconti. Jean Goujon décora la façade occidentale de la cour de l'Horloge actuelle. De nos jours, le Louvre est devenu le plus riche musée du monde.



Louvre (pavillon de l'Horloge).

LOUVROIL, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 5.517 h. Ch. de f. Forges, fonderies, boulonnerie.

Lovelace [pr. angl. *lœvlé*ᵗˢ], personnage de *Clarisse Harlowe*, célèbre roman de Richardson, le type du séducteur, du jeune homme sans principes et de conduite scandaleuse.

LOWE [*lô*ᵒᵘ] (*sir* Hudson), général anglais, né à Galway, geôlier malfaisant de Napoléon à Sainte-Hélène (1769-1844).

LOWELL [*lô*ᵒᵘ*èl*], v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur le Merrimac; 112.000 h.

LOWENDAL (Ulrich-Frédéric-Waldemar, *comte de*), maréchal de France, d'origine danoise, né à Hambourg. Il se distingua pendant la guerre de Succession d'Autriche et prit Berg-op-Zoom (1700-1755).

LOWLANDS [*laolan'ds*] (c'est-à-dire les *Basses terres*), partie centrale de l'Ecosse (par opposition à *Highlands*, hautes terres).

Loyal (*Monsieur*), personnage qui remplit un rôle d'huissier dans *le Tartuffe* et dont le nom fait un contraste plaisant avec ses actes.

Loyal Serviteur (*le*), pseudonyme d'un biographe de Bayard, son contemporain (peut-être Jacques de Mailles).

LOYALTY (*îles*), archipel du S.-O. de la Polynésie, dépendance de la Nouvelle-Calédonie; 10.900 h.

LOYOLA (Ignace *de*). V. IGNACE.

LOYSON (Charles), dit **le P. Hyacinthe**, prédicateur français, né à Orléans; il rompit avec l'Eglise catholique (1827-1912).

LOZÈRE (*monts*), massif des Cévennes, dans le dép. du même nom. Point culminant, 1.702 m.

LOZÈRE (*dép. de la*), dép. formé de la plus grande partie du Gévaudan; préf. *Mende*, s.-préf.



Florac. 2 arr., 24 cant., 198 comm., 101.849 h. (*Lozériens*). 16ᵉ région militaire; cour d'appel de Nîmes; évêché à Mende. Ce dép. doit son nom aux monts *Lozère*.

LUBBOCK [*lœbᵉk*] (John), *lord* AVEBURY, naturaliste et philosophe anglais, né à Londres. Il a publié de remarquables travaux sur les mœurs des insectes (1834-1913).

LUBECK, anc. v. libre d'Allemagne, incorporée à la Prusse (Slesvig-Holstein) en 1937; port sur la Trave, à 15 kil. de la Baltique; 133.000 h. Là fut fondée la *ligue Hanséatique* (v. ce mot). Le terr. de Lubeck couvrait 298 km² et comptait 130.000 h.

LUBÉRON, chaîne calcaire de Provence, au N. de la Durance, entre Cavaillon et Volx.

LUBERSAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, près de l'Auvezère; 3.137 h. Ch. de f.

LUBIN (*saint*), évêque de Chartres, né à Poitiers, m. en 557. Fête le 14 mars.

LUBKE [*ké*] (Wilhelm), historien d'art allemand, né à Dortmund (1826-1893).

LUBLIN [*loublin'*], v. de Pologne, au S.-E. de Varsovie; 117.000 h. Fonderies, constructions mécaniques, sucre. — A l'Allemagne, 1939.

LUBOMIRSKI, famille princière polonaise.

LUC (*saint*), l'un des quatre évangélistes, né à Antioche, m. vers 70, auteur d'un *Evangile* et des *Actes des apôtres*. Il a comme emblème un taureau. Il est le patron des peintres. Fête le 18 octobre.

LUC (*Le*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, 2.632 h.

LUCAIN, poète latin, né à Cordoue, neveu de Sénèque le Philosophe. Admis de bonne heure à la cour de Néron, il s'attira l'inimitié de ce prince, qui avait des prétentions à la poésie, entra dans la conspiration de Pison, fut découvert et obligé de s'ouvrir les veines. Auteur de *la Pharsale* (39-65).

LUCANIE, contrée de l'Italie ancienne, au S. de la Campanie. (Hab. *Lucaniens*.) — Nom actuel de la Basilicate, région d'Italie entre la Campanie, les Pouilles et la Calabre. V. princ. *Potenza*.

LUCAS de Leyde, peintre et graveur hollandais, né à Leyde (1494-1533).

LUCAS (Paul), voyageur et archéologue français, né à Rouen; antiquaire de Louis XIV (1664-1737).

LUCAYES (*îles*). V. BAHAMA.

LUCE Iᵉʳ (*saint*), pape de 253 à 254; — **LUCE II**, pape de 1144 à 1145; — **LUCE III**, pape de 1181 à 1185.

LUCE (Siméon), historien français, né à Bretteville (Manche), auteur de *Jeanne d'Arc à Domremy* et de *Bertrand Du Guesclin* (1833-1892).

LUCE DE LANCIVAL, poète français, né à Saint-Gobain (1764-1810).

LUCENAY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun, sur le Ternain; 727 h.

LUC-EN-DIOIS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur la Drôme; 712 h.

LUCERNE, en allem. **Luzern**, v. de Suisse, ch.-l. du canton du même nom, au bord du lac des Quatre-Cantons ou de Lucerne; 48.000 h. Industrie de la soie. Le canton a 190.000 h.

LUCERNE (*lac de*). V. QUATRE-CANTONS.

LUCHAIRE (Achille), historien français, né à Paris (1846-1908), auteur d'une *Histoire des institutions monarchiques sous les premiers Capétiens*.

LUCHON. V. BAGNÈRES-DE-LUCHON.

LUCIE ou **LUCE** (*sainte*), vierge et martyre en 304. Fête le 13 décembre. Patronne des tailleurs.

Lucie, personnage de *la Fiancée de Lammermoor*, un des principaux ouvrages de W. Scott (1818).

Lucie de Lammermoor, opéra en trois actes, paroles de S. Cammarano, traduction française d'A. Royer et G. Vaëz, musique de Donizetti (1835); œuvre émouvante et dramatique.

LUCIEN, écrivain grec du IIᵉ siècle, né à Samosate, auteur de nombreux opuscules : *Dialogues des morts*, de *la Manière d'écrire l'histoire*, etc., pleins de scepticisme, de verve et d'esprit.

LUCIEN (*saint*), prêtre, né à Samosate vers 235, mort martyr à Antioche en 312. Il avait fait une revision de la version des Septante. Fête le 7 janvier.

LUCIEN (*saint*), évêque de Beauvais au IIIᵉ siècle. Fête le 8 janvier.

LUCIEN BONAPARTE. V. BONAPARTE.

LUCIFER, un des noms du démon.

LUCILIUS [*uss*] (Caius), poète satirique romain, ami de Scipion Emilien (149-103 av. J.-C.).

LUCINE, chez les Romains, déesse qui présidait à la naissance.

LUCIUS DE PATRAS, écrivain grec du siècle des Antonins, considéré comme l'auteur du conte de l'*Ane d'or* dont se sont inspirés Lucien et Apulée.

LUCK [*loutsk*], v. du S.-E. de la Pologne, cap. de la Volhynie; 35.600 h. — A l'U. R. S. S., 1939.

LUCKNER [*nèr*] (Nicolas), maréchal de France, né à Cham (Palatinat), commandant de l'armée du Nord en 1792; m. sur l'échafaud (1722-1794).

LUCKNOW [*lœkna*ᵒᵘ], v. de l'Inde, cap. de la Province d'Aoudh; 250.000 h. Fonderies.

LUÇON, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, à l'origine du *canal de Luçon*; 6.648 h. (*Luçonnais*). Ch. de f. Evêché.

LUÇON. V. LUZON (Philippines).

LUÇON (Louis), cardinal français, né à Maulevrier, archevêque de Reims, il s'est distingué, pendant la Guerre, par son héroïsme sous le bombardement ennemi (1842-1930).

LUCQUES, v. d'Italie (Toscane) ; 80.000 h. (*Lucquois*). Huiles d'olives renommées. Dans les environs, station thermale.

LUCRÈCE, dame romaine, qui se tua de désespoir après avoir été outragée par un fils de Tarquin le Superbe, événement tragique qui amena l'établissement de la république à Rome (510 av. J.-C.). Son nom s'applique à ces femmes fières et vertueuses qui préfèrent la mort au déshonneur.

Lucrèce, tragédie de Ponsard. Œuvre de réaction contre le romantisme dont elle subit pourtant l'influence (1843).

LUCRÈCE, poète latin, né à Rome, auteur du poème *De la nature des choses*, où il développe le système d'Epicure dans un langage d'un souffle puissant et d'une vigoureuse poésie (vers 98 - vers 53).

LUCRÈCE BORGIA. V. BORGIA.

LUCRIN (*lac*), lac de l'ancienne Campanie; aujourd'hui marécages.

LUC-SUR-MER, comm. du Calvados, arr de Caen; 1.283 h.

LUCULLUS [*luss*], général romain qui dirigea avant Pompée la guerre contre Mithridate et, à son retour, se rendit célèbre par son luxe. Un jour qu'il était seul à souper et que son intendant ne lui servait pas comme à l'ordinaire un repas somptueux, il lui dit orgueilleusement : « Ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus? »

LUDE (*Le*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr de La Flèche, sur le Loir; 3.325 h. Ch. de f

LUDENDORFF [*loudenn'*] (Erich), général allemand, né à Kruszewnia (Posnanie) [1865-1937], adjoint du feld-maréchal Hindenburg en 1916 il dirigea dès lors effectivement les armées allemandes

LUDLOW [*lœdloou*] (Edmond), républicain anglais, né à Maiden Bradley, chef des Indépendants, il fut l'un des juges de Charles Ier (1617-1692)

LUDOVIC LE MORE, duc de Milan, V SFORZA.

LUDWIGSBURG [*loud'vigsbourgh*], v du Wurtemberg, sur le Neckar; 28.000 h.

LUDWIGSHAFEN [*loudvigs'hafenn*], v de Bavière (Palatinat), sur le Rhin, en face de Mannheim; 102.000 h. Centre d'industrie chimique

LUGANO [*lou*], v. de Suisse (Tessin), sur le *lac de Lugano*; 22.000 h.

LUGDUNUM [*nom'*], nom latin de Lyon.

LUGNY, ch.-l. de c (Saône-et-Loire), arr de Mâcon, près de la Bourbonne; 803 h.

LUGO [*lou*], v. d'Espagne (Galice), près du Minho; ch.-l. de prov.; 36.000 h

LUIK, nom flamand de Liége.

LUINI (Bernardino), peintre de l'école milanaise, Elève de Léonard de Vinci, il excella surtout dans la fresque; il est l'auteur des célèbres fresques de Saronno et de la chapelle de Lugano; né entre 1475 et 1480, m. après 1533.



Lulli.

LULE [*loulé*], fleuve de la Suède septent., tributaire du golfe de Botnie; 350 kil.

LULLE (Raimond), écrivain et alchimiste catalan, né à Palma, surnommé **l'Illuminé.** Son *Ars magna*, ou *Grand art*, est un des livres les plus curieux de la scolastique (1235-1315).

LULLI (Jean-Baptiste), compositeur du siècle de Louis XIV, né à Florence, directeur de l'Opéra, à Paris; le créateur de l'opéra national français. Principales œuvres : *Psyché*, *Proserpine*, *Armide*, *Atys*, *Roland*, etc. (1632-1687).

LUMBRES [*lun*], ch -l. de c. (Pas-de-Calais), arrond. de Saint-Omer; 2.395 h. Ch. de f.

LUMIÈRE (Louis), chimiste et industriel français, né à Besançon en 1864, inventeur du cinématographe avec son frère Auguste, né à Besançon en 1862, auteur de nombreux travaux sur la photographie, notamment des couleurs.

(*Phot. Larousse.*)

LUMINAIS (Evariste), peintre français, né à Nantes, auteur des *Enervés de Jumièges* (1821 1896)

LUNA [*louna*] (Alvaro *de*), connétable de Castille, né à Cañete, ministre et favori du roi Jean II; mort sur l'échafaud (1388-1453)

LUNAIN (*le*), riv de l'Ile-de-France, affl. du Loing.

LUNAS [*nâss*], ch -l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, non loin de l'Orb; 1 185 h. Ch de f

LUND [*lœn'd*], v de la Suède méridionale; 23 000 h. Université célèbre.

Lune (*l'Autre Monde ou les Etats et Empires de la*), suivi de l'*Histoire de la République du Soleil* (1648), roman d'anticipation scientifique, par Cyrano de Bergerac.

LUNEBOURG, v forte de Prusse (Hanovre) sur l'Ilmenau; 27.600 h.

LUNEL, ch -l. de c. (Hérault), arr de Montpellier, sur le *canal de Lunel*, 8.435 h. (*Lunellois*) Ch. de f Vins, tonnellerie.

LUNERY, comm du Cher (arr de Bourges); 2.779 h. Ch. de f. Chaux

LUNÉVILLE, ch.-l. d'arr (Meurthe-et-Moselle), sur la Meurthe, 24.668 h. (*Lunévillois*) Ch. de f à 26 kil. S.-E de Nancy. Filatures, faïenceries, broderies. Un traité y fut conclu en 1801 entre la France et l'Autriche, traité qui était la confirmation et le complément du traité de Campo-Formio — L'arr a 9 cant., 164 comm., 87.195 h

Lupercales, fêtes célébrées à Rome en faveur du dieu Lupercus.

LUPERCUS [*kuss*] dieu de l'Italie ancienne, protecteur des troupeaux contre les loups

LUQUE, v du Paraguay, 15 000 h

LURCY-LÉVY, ch.-l. de c. (Allier), arr de Moulins, sur l'Anduise; 2 909 h. Ch de f

LURE (*monts de*) chaîne du S E de la France, qui prolonge à l'E le Ventoux (B -Alpes et Drôme)

LURE, ch.-l. d'arr (Haute-Saône), 6 062 h. (*Lurons*) Ch de f., à 30 kil E. de Vesoul — L'arr a 10 cant. 203 comm , 105 320 h

LURI, ch -l. de c. (Corse) arr de Bastia sur le *torrent de Luri*; 1.525 h.

LURY-SUR-ARNON, ch l de c (Cher) arr de Bourges; 694 h

LUSACE, contrée de l'Allemagne centrale, entre l'Elbe et l'Oder, au N de la Bohême, partagée en 1815 entre la Prusse et le royaume de Saxe

LUSACE (*monts de*), chaîne de montagnes qui traverse la Saxe et rattache les monts Sudètes à l'Erzgebirge; point culminant à 965 m.

Lusiades (*les*), poème épique de Camoëns (1572), en dix chants, qui a pour sujet les découvertes des Portugais dans les Indes orientales Ce poème, dont Vasco de Gama est le héros principal, est une véritable épopée portugaise, où le poète fait défiler tous les faits célèbres qui appartiennent à l'histoire de son pays. On y admire surtout le touchant épisode d'Inès de Castro et la magnifique prosopopée du géant des tempêtes Adamastor (v ce mot).

LUSIGNAN, ch -l de c. (Vienne) arr de Poitiers; 2.048 h Ch de f

LUSIGNAN, illustre famille féodale, dont le château fut fondé, suivant la légende, par la fée Mélusine, et qui domina longtemps sur la Marche et l'Angoumois. Une branche de cette famille, issue de Hugues VIII, prit une grande part aux croisades et régna pendant plusieurs siècles sur l'île de Chypre et sur Jérusalem (1192-1489)

LUSIGNY-SUR-BARSE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; sur la Barse; 945 h. Ch. de f.

Lusitania (*le*), paquebot anglais qui fut torpillé le 7 mai 1915 par un sous-marin allemand. 1.198 personnes furent noyées ou tuées, dont 124 Américains. Cet attentat contre le droit des gens décida les Etats-Unis à se joindre à l'Entente.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal. (Hab. *Lusitains* ou *Lusitaniens*.)

LUSSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 1.628 h. Bons vins.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1.720 h. Ch. de f.

LUSSAN, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 500 h.

Lustucru, type populaire de personnage niais (son nom viendrait de l'*cusses-tu-cru?*) Il figure dans la chanson : *la Mère Michel*.



Luther.

LUTÈCE, ancien nom de Paris.

LUTHER [*tèr*] (Martin), moine augustin, réformateur religieux de l'Allemagne, né à Eisleben. Il protesta contre les indulgences, fit brûler à Wittenberg la bulle d'excommunication et les *Décrétales* (1520). Il fut mis au ban de l'empire par la diète de Worms (1521), se cacha à la Wartbourg et traduisit la Bible en langue allemande. Il approuva la *Confession d'Augsbourg* (1530), rédigée par Mélanchthon et statut des églises luthériennes (1483-1546).

LUTON, v. d'Angleterre (Bedford); 57.000 h.

Lutrin (*le*), poème héroï-comique de Boileau, qui a pour sujet le différend entre le trésorier et le chantre d'une église, à propos de la place d'un lutrin; les deux derniers chants sont inférieurs aux quatre premiers. C'est néanmoins un chef-d'œuvre de versification et de bonne plaisanterie (1672-1683).

LUTTERBACH, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 3.593 h.

Lutteurs (*les*), groupe antique, attribué à Céphisodote, statuaire athénien du IVe siècle av. J.-C.; au musée des Offices (Florence).

LUTZEN [*tsèn'*], v. de Saxe, sur un affl. de la Saale; 4.100 h.; théâtre de deux batailles, l'une en 1632, où fut tué Gustave-Adolphe; l'autre en 1813, où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens.

LUXEMBOURG [*ksanbour*], ancien État de la Confédération germanique (1815-1866), autonome en union personnelle avec les Pays-Bas jusqu'en 1890. A cette date, Guillaume III des Pays-Bas étant mort sans héritier mâle, la couronne du Luxembourg passa aux mains d'Adolphe de Nassau. En 1830, la partie occidentale du Luxembourg fut réunie à la Belgique. Le Luxembourg forme aujourd'hui un grand-duché de 2.585 km², avec 285.000 h. (*Luxembourgeois*), entre l'Allemagne, la Belgique et la France. Cap. *Luxembourg*, 52.000 h. Agriculture active; métallurgie; ganterie. La neutralité du Luxembourg, érigée en 1867 a été abolie en 1919. Le Luxembourg a été occupé par l'Allemagne en mai 1940. Langues parlées : un dialecte germanique, l'allemand et le français.



Armoiries du grand-duché de Luxembourg.

LUXEMBOURG BELGE, prov. de Belgique; 4.418 km²; 223.500 h.; ch.-l. *Arlon*.



Maréchal de Luxembourg.

LUXEMBOURG, illustre maison qui tire son nom du château de Luxembourg (duché de Lorraine), et dont sont issus plusieurs empereurs d'Allemagne, des rois de Bohême, ainsi que de nombreux hommes de guerre, dont le connétable de Saint-Pol.

LUXEMBOURG (François-Henri, *duc de*), maréchal de France, né à Paris. Il était fils du comte de Bouteville, décapité comme duelliste. Il fit avec Condé, en 1668, la conquête de la Franche-Comté, décida de la victoire de Cassel, fut victorieux à Saint-Denis (1678), Fleurus (1690), Steinkerque (1692) et Neerwinden (1693), où il prit tant de drapeaux que le prince de Conti l'appela *le Tapissier de Notre-Dame* (1628-1695). Tacticien de premier ordre, il avait la sûreté du coup d'œil et la promptitude des décisions.

(Phot. Kunst Museum de Berne, Larousse.)

LUXEMBOURG (*palais du*), palais de Paris, construit de 1615 à 1620 pour Marie de Médicis, sous la direction de Jacques Debrosse. Le jardin, et le musée réservé aux œuvres des artistes vivants, sont renommés. Le palais fut occupé par le Sénat, j. 1940



Palais du Luxembourg

LUXEUIL-LES-BAINS [*kseuy'*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 5.695 h. (*Luxoviens*). Ch. de f. Eaux minérales chlorurées et ferrugineuses, broderies. Célèbre monastère fondé par saint Colomban au VIe siècle.

LUYNES (D'ALBERT *de*), famille provençale, qui compte parmi ses membres des hommes de guerre, des prélats, des hommes politiques, etc., entre autres CHARLES, favori de Louis XIII, connétable de France, né à Pont-Saint-Esprit (Gard). Il se montra personnellement dévoué au roi, mais sans capacités politiques (1578-1621); — HONORÉ-JOSEPH, archéologue français, né à Paris (1802-1867).

LUYS (Jules), médecin aliéniste français, né à Paris (1828-1895).

LUZ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, sur le gave de Pau; 1.292 h. (*Luziens*). Tissus. Etablissement thermal à SAINT-SAUVEUR.

LUZARCHES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1.684 h. (*Luzarchois*). Ch. de f.

LUZARCHES (Robert *de*), architecte français, né à Luzarches à la fin du XIIe siècle, mort en 1223. Il donna les plans de la cathédrale d'Amiens.

LUZECH [*zèch'*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors, près du Lot; 1.182 h. Ch. de f.

LUZON [*louzon'*], la plus grande des îles Philippines; 4.000.000 d'h. Ch.-l. *Manille*.



Maréchal Lyautey.

LUZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 2.724 h. Ch. de f.

LWOW [*lvouf*], en allem. **Lemberg**, v. de Pologne, entre le Bug et le Dniester; 317.000 h. Pétrole, cuirs, filatures. Prise par Charles XII en 1705, par les Russes en 1914, par les Allemands en 1915. A l'U. R. S. S., 1939.

LYAUTEY (Louis-Hubert-Gonzalve), maréchal de France, né à Nancy; il se distingua en Indochine, à Madagascar, dans le Sud-Oranais, organisa depuis 1912 le protectorat français au Maroc qu'il conserva à la France pendant la Grande Guerre. Un moment ministre de la guerre (1916-1917) [1854-1934].

LYCABETTE, montagne grecque de l'Attique (colline Saint-Georges de l'Athènes actuelle).

LYCAON, roi d'Arcadie, changé en loup, ainsi que ses fils, pour avoir offert à Jupiter, assis à sa table et déguisé en mortel, les membres d'un enfant qu'il avait égorgé.

LYCAONIE, ancien pays de l'Asie Mineure, dans la Phrygie; capit. *Iconium*.

LYCÉE (*mont*), montagne d'Arcadie (1.430 m.).

Lycée, nom d'un quartier d'Athènes, où Aristote donnait ses leçons.

Lycée, établissement libre fondé à Paris en 1787 pour l'enseignement des lettres et des sciences. Cours de littérature que Laharpe y professa (1803).

LYCIE [*si*], ancienne région de l'Asie Mineure, entre la Carie et la Pamphylie. (Hab. *Lyciens.*)

LYCOMÈDE, roi des Dolopes, dans l'île de Scyros. Thétis cacha chez lui Achille déguisé en femme.

LYCON, orateur grec (vᵉ s. av. J.-C.); rédigea l'acte d'accusation contre Socrate.

LYCOPHRON, poète grec du IIIᵉ siècle av. J.-C., né à Chalcis, auteur de la *Cassandra*, poème obscur.

LYCORTAS, général achéen (IIᵉ s. av. J.-C.), chef de la ligue Achéenne après Philopœmen. Père de Polybe.

LYCURGUE, personnage considéré par la tradition comme le législateur de Sparte. Il visita divers pays, et en rapporta des observations qui lui permirent de donner des lois à sa patrie. On le fait vivre au IXᵉ siècle av. J.-C.

LYCURGUE, orateur athénien qui seconda Démosthène (vers 396-vers 324 av. J.-C.).

LYDGATE (John), poète anglais, né à Lydgate (vers 1370-1451); imitateur de Chaucer.

LYDIE, anc. pays d'Asie Mineure, sur la mer Egée, entre la Mysie et la Carie. Crésus, le plus fameux et le dernier de ses rois, fut vaincu par les Perses. (Hab. *Lydiens.*)

LYDIE, courtisane romaine qui fut aimée d'Horace.

LYELL [*laïel*] (sir Charles), géologue anglais. Il a défendu avec talent la doctrine des *causes actuelles*; né à Kinnordy (1797-1875).

LYGDAMUS, poète lyrique latin, auteur du livre III des *Elégies* attribuées à Tibulle.

LYLY [*lili*] (John), écrivain anglais, né dans le Kent (1553-1606), auteur de l'*Euphuès*. V. EUPHUISME (partie *Langue*).

LYME-REGIS, port de commerce de l'Angleterre (comté de Dorset); 2.900 h.

LYNCÉE, un des Argonautes, célèbre pour sa vue perçante qui traversait les murailles.

Lynch (*loi de*), sorte de procédure sommaire, usitée aux Etats-Unis, et suivant laquelle la foule saisit un criminel, le juge, le condamne et l'exécute séance tenante. (A donné naissance au mot *lyncher.*)

LYNDSAY ou **LINDSAY** (sir David), poète écossais, né à Haddington (vers 1490-1555).

LYNN, v. des Etats-Unis (Massachusetts); 99.000 h. Fabriques de chaussures.

LYON, ch.-l. du dép. du Rhône, au confluent du Rhône et de la Saône; 579.763 h. (*Lyonnais*). Ch. de f. P.-L.-M., à 512 kil. S.-E. de Paris. Lyon est la troisième ville de France pour la population et l'industrie; soieries, construction métallique, mécanique, électrique, produits chimiques. Archevêché, cour d'appel, académie, université; la ville forme un gouvernement militaire partagé entre les 7ᵉ et 14ᵉ corps d'armée, et c'est le chef-lieu de la 14ᵉ rég. milit. Edifices, places, quais et rues remarquables. Lyon est la patrie des empereurs romains Claude et Caracalla, de Jules Favre, Duphot, Suchet, Jussieu, Ampère, Jacquard, Philibert Delorme, Coysevox, J.-B. Say, Mᵐᵉ Récamier, Mˡˡᵉ de Lespinasse, Flandrin, Meissonier, Puvis de Chavannes. En 1793, Lyon se souleva contre la Convention, et soutint contre les troupes républicaines un siège de deux mois, après lequel elle dut porter quelque temps le nom de *Commune-Affranchie*. L'arr. a 23 cant., 135 comm., 910.740 h.

LYONNAIS [*nè*] (*le*), anc. prov. de France, capit. *Lyon*, annexée à la couronne sous Philippe le Bel, en 1312. Le gouvernement comprenait, en outre, le Forez et le Beaujolais, réunis à la couronne, par François Iᵉʳ, en 1527. Son territoire a formé les dép. de la Loire et du Rhône. (Hab. *Lyonnais.*)

LYONNAISE, une des divisions de la Gaule romaine entre la Saône et l'Atlantique, de l'embouchure de la Loire à celle de la Bresle.

LYONS [*laïenz*] (*lord* Edmund), amiral anglais, né à Burton; il commanda la flotte anglaise pendant la guerre de Crimée (1790-1858).

LYONS-LA-FORÊT, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; 818 h. Forêt pittoresque.

LYRE (*la*), constellation de l'hémisphère boréal.

LYS (*la*), riv. de France et de Belgique, affl. g. de l'Escaut; elle arrose Courtrai et Gand, lieu de son confluent avec l'Escaut; 214 kil. En 1914 et en 1918, différents combats entre Alliés et Allemands furent livrés sur les bords de la Lys; entre autres, la victoire alliée d'octobre-novembre 1918.

Lys dans la vallée (*le*), roman d'H. de Balzac, peinture d'une passion délicate et refoulée (1835).

LYS (Du) ou **DU LIS**, nom que prirent les frères de Jeanne d'Arc.

LYSANDRE, général spartiate, qui défit les Athéniens à Ægos-Potamos et prit Athènes (405 av. J.-C.), tué en 395. Plutarque a dit de lui qu'il savait coudre la peau du renard sur celle du lion.

LYSIAS [*âss*], orateur athénien, adversaire des Trente tyrans. Son éloquence vaut par la clarté, l'élégance, l'atticisme (vers 440-vers 380 av. J.-C.).

LYSIMAQUE, un des capitaines d'Alexandre, qui devint roi de Thrace, puis de Macédoine; tué en 281 av. J.-C.

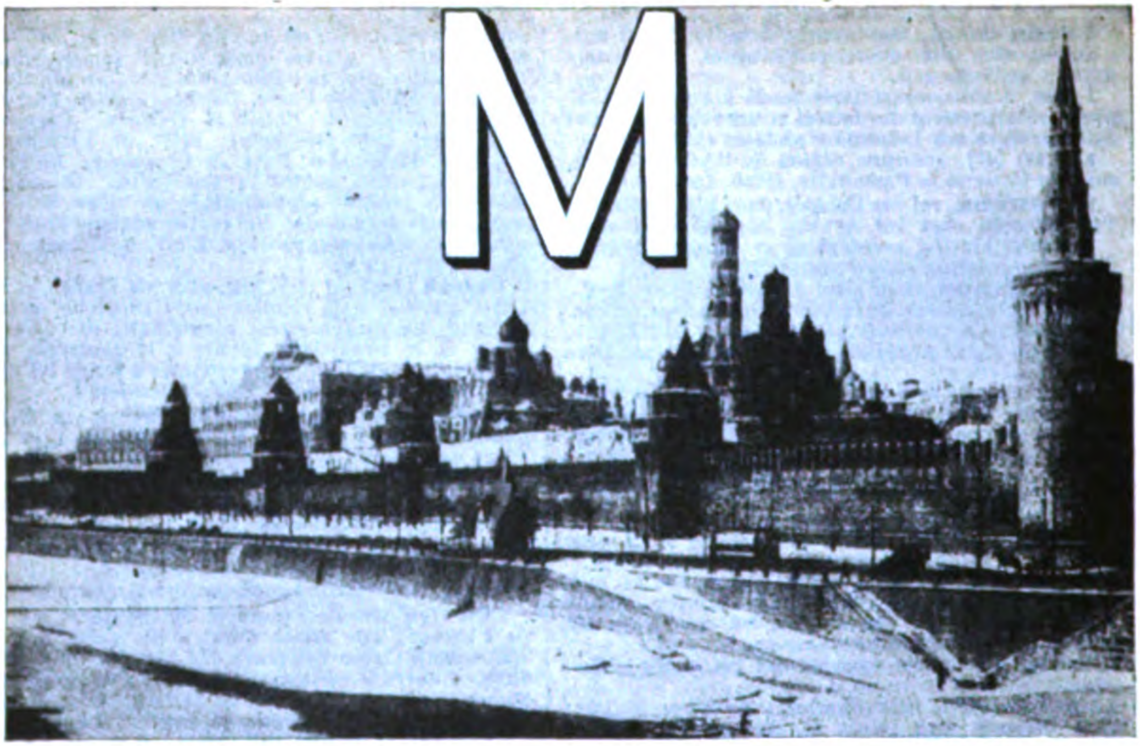
LYSIPPE, statuaire grec; il inventa un type ou *canon* plus élancé, par ex. dans l'*Apoxyomène* (IVᵉ s. av. J.-C.).

Lysistrata, comédie satirique d'Aristophane, en faveur de la paix (411 av. J.-C.). Le sujet, fort libre, a été repris par Maurice Donnay (1892).

LYS-LÈS-LANNOY, comm. du Nord, arr. de Lille; 7.298 h. Ch. de f.

LYTTON [*lit'n*] (Edouard BULWER, *lord*), romancier, poète et homme d'Etat anglais, né à Londres. Talent vigoureux, un peu âpre, auteur des *Derniers jours de Pompéi*, *Rienzi* (1803-1873).

M



MOSCOU.

MAAS ou **MAES** (Nikolaas), peintre de genre hollandais, élève de Rembrandt, né à Dordrecht (1632-1693).

MAAS (Dirk), peintre hollandais de scènes de chasse, né à Haarlem (1656-1717).

Mab (*la reine*), personnage de la féerie anglaise. Shakespeare en a donné dans *Roméo et Juliette* la plus séduisante peinture.

MABILLON (*dom* Jean), bénédictin français, né à Saint Pierremont (Ardennes), l'un des plus célèbres érudits de notre pays. On lui doit notamment les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti* et un traité intitulé *De re diplomatica*, qui a fondé la diplomatique (1632-1707).

MABLY, comm. de la Loire, arr. de Roanne; 3.157 h.

MABLY (Gabriel BONNOT *de*), philosophe et historien français, frère de Condillac, né à Grenoble, auteur du *Droit public de l'Europe* et d intéressantes *Observations sur l'histoire de France* (1709-1785).

MABUSE (Jean GOSSAERT, dit de), peintre d'histoire hollandais, né à Maubeuge (vers 1470-1532).



Robert Macaire et Bertrand.

MAC ADAM (John-London), ingénieur écossais, à qui l'on attribue le système d'empierrement dit *macadam*; en réalité, c'est une ancienne invention française essayée en 1742 par Trésaguet (1756-1836).

MACAIRE (*saint*), surnommé **l'Egyptien**, solitaire de la Thébaïde (vers 301-vers 392). Fête le 15 janvier.

Macaire (Robert), personnage de *l'Auberge des Adrets*, qui doit sa popularité au talent de Frédérick Lemaître. C'est le type de la friponnerie audacieuse, le héros fanfaron du vol et de l'assassinat. Il a pour complice *Bertrand*, autre type de rusé scélérat. Daumier l'a pris pour type de l'homme d'affaires escroc.

MACAO [*aou*], colonie portugaise de la Chine (Kouang-toung); 157.000 h. Port actif sur la baie de Canton.

Macaroniques (*les*), poème de Merlin Coccaie (Théophile Folengo), le chef-d'œuvre de cet auteur et du genre macaronique (1520).

MACASSAR. V. MAKASSAR.

MACAULAY [*kôlè*] (Thomas BABINGTON, *lord*), historien et homme politique anglais, né à Rothley Temple. Son *Histoire d'Angleterre* brille par la clarté et l'ampleur du style autant que par l'élévation des idées. Ses *Essais historiques et biographiques* sont aussi très remarquables (1800-1859).

MACBETH [*bèz*], roi d'Ecosse, dont le nom et les forfaits ont été immortalisés par Shakespeare; il régna de 1040 à 1057.

Macbeth, drame de Shakespeare (1606). Un jour que Macbeth traverse avec son ami Banco une lande déserte, trois sorcières lui prédisent qu'il sera roi. Tout arriva ainsi qu'elles l'avaient prédit : une nuit, poussé par sa femme, Macbeth assassina le roi Duncan, son hôte, endormi, et comme il n'ose pas retourner dans la chambre du meurtre, lady Macbeth y pénètre, prend avec ses doigts le sang de la victime et en teint le visage et les mains des deux chambellans. Toutefois, le remords ne tarde pas à s'éveiller au fond de ce cœur qu'elle croyait fermé à tout sentiment humain; lady Macbeth, endormie, apparaît sur la scène. Elle se frotte convulsivement la main : « Va-t'en, maudite tache... va-t'en!... Une, deux heures... Oh! qui aurait cru que ce vieillard eût tant de sang!.. Quoi! ces mains ne seront jamais propres! » Elle se tue et Macbeth périt dans un combat. On fait souvent allusion aux sorcières de Macbeth, au spectre de Banco (V. BANQUO), à la tache de sang.

MAC CARTHY (Jacques), géographe français, né à Cork (Irlande) [1785-1833].

MACCHABÉE ou **MACHABÉE** [*kabé*] (Mathathias), tige des Asmonéens et chef de la résistance contre Antiochus Epiphane en 165 av. J.-C.; — JUDAS, fils du précédent, vainqueur à Emmaüs et à Hébron, tombé en 160 av. J.-C. en combattant contre Démétrios Sôter; — JONATHAS, son frère, grand prêtre des Juifs, assassiné en 144 av. J.-C.; — SIMON, frère des deux précédents, assassiné par son gendre l'an 135 av. J.-C.

MACCHABÉES (*les*), nom de sept frères qui subirent le martyre avec leur mère sous Antiochus Epiphane (168 av. J.-C.).

Macchabées (*livre des*), nom de deux livres de la

Bible, dont le premier contient l'histoire des Juifs, de 174 à 135 av. J.-C., et le second le martyre des sept Macchabées.

MAC CLELLAN (George BRINTON), général américain, né à Philadelphie. Il se distingua dans les rangs de l'armée fédérale, et gagna sur Lee la bataille d'Antietam Creek (1826-1885).

MAC CLINTOCK (Francis-Léopold), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né à Dundalk (1819-1907). C'est lui qui trouva les premiers vestiges certains du naufrage de Franklin.

MAC CLURE [*klour*] (Robert-Jean LE MESURIER), amiral anglais qui découvrit, de 1850 à 1854, le passage du Nord-Ouest, entre la baie d'Hudson et le détroit de Béring (1807-1873).

MACDONALD (Alexandre), maréchal de France, né à Sedan. Après Wagram, où il se couvrit de gloire, il fut nommé *duc* DE TARENTE (1765-1840).

MACÉ (Jean), écrivain français, né à Paris, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et le fondateur de la Ligue de l'enseignement (1815-1894).

MACÉDOINE, contrée de l'Europe ancienne, au N. de la Grèce. Sous Philippe et Alexandre le Grand, le royaume de Macédoine domina la Grèce, mais il fut réduit en province romaine en 146 av. J.-C. De nos jours, on désigne sous le nom de Macédoine la région comprise entre le Pinde, l'Olympe de Thessalie et le Rhodope : ainsi délimitée elle appartient aujourd'hui à la Grèce, à la Yougoslavie et à la Bulgarie. Salonique en est le débouché sur la mer. (Hab. *Macédoniens*.) Pendant la Grande Guerre, depuis 1915, la Macédoine a été l'un des fronts d'opérations des Alliés.

MACEIO [*céou*], v. du Brésil, ch.-l. de l'Etat d'Alagoas, port sur l'Atlantique; 129.000 h.

MACERATA [*tché*], v. d'Italie (Marche); 26.000 h.

MACHAON [*kaon*], fils d'Esculape, médecin des Grecs pendant le siège de Troie.

MACHAULT [*chô*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 523 h.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste), ministre d'Etat, contrôleur général des finances sous Louis XV, né à Paris; le premier, il essaya, en établissant un impôt du *vingtième* sur tous les revenus, nobles ou roturiers, de mettre en vigueur le principe de l'égalité devant l'impôt (1701-1794).



Machiavel.

MACHECOUL [*koul*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3.625 h. Ch. de f. Massacre de 300 *bleus* par les *Vendéens* en 1793.

MACHIAVEL [*kia*] (Nicolas), homme d'Etat et historien italien, né à Florence, auteur du *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, du *Prince*, de l'*Art de la guerre*. Historien puissant, plein d'intérêt, il fut un grand patriote en même temps qu'un grand écrivain (1469-1527). V. MACHIAVÉLISME à la partie *Langue*.

MACHINE (*La*), comm. de la Nièvre, arr. de Nevers; 5.834 h.

Machine infernale, appareil explosif qui devait éclater au passage du Premier consul; l'explosion n'eut lieu que quelques instants après. Bien que Bonaparte connût les vrais coupables (Saint-Réjant, Cadoudal), il profita de cet attentat pour faire déporter 130 individus innocents, mais adversaires de sa politique (24 décembre 1800).

MACK (Charles), général autrichien, né à Nennslingen. Cerné à Ulm par Napoléon Ier, il se rendit avec 30.000 hommes sans combattre (1752-1828).

MACKAU [*kô*] (Ange-René-Armand, *baron de*), amiral français, né à Paris (1788-1855).

MACKENSEN [*ken'zen'*] (Auguste *von*), feld-maréchal allemand, né à Hausleipnitz (1849-1945). Il commanda pendant la Grande Guerre en Galicie, en Serbie et en Roumanie.

MACKENZIE [*èn'zi*], fleuve du Canada; sort du lac des Esclaves et se jette dans la mer Arctique; plus de 4.000 kil.

MACKENZIE (Alexandre), voyageur écossais, né à Inverness. Il découvrit le fleuve auquel il donna son nom (vers 1755-1820).

MAC KINLEY [*kin'lè*] (William), homme d'Etat américain, né à Niles (Ohio), président de l'Union en 1897, assassiné par un anarchiste. Il fut un des premiers *impérialistes* américains (1843-1901).

MACKINTOSH [*in'toch*] (James), philosophe, historien et homme d'Etat anglais, né à Aldourie (1765-1832).



Mac-Mahon.

MAC LAURIN [*lôrin'*] (Colin), géomètre anglais, né à Kilmoddan (1698-1746).

MACLOU ou **MALO** (*saint*), évêque de Saint-Malo; mort vers 565. Fête le 15 novembre.

MAC-MAHON (Marie-Edme-Patrice *de*), *duc* DE MAGENTA, maréchal de France, né à Sully (Saône-et-Loire); brave et loyal soldat, il se signala pendant les guerres de Crimée, où il enleva Malakof, et d'Italie, mais fut écrasé par le nombre à Reichshoffen, en 1870, et blessé à Sedan. Il fut le second président de la République française de 1873 à 1879 (1808-1893).

MÂCON, anc. cap. du *Mâconnais*, ch.-l. du dép. de Saône-et-Loire, sur la Saône; 18.496 h. (*Mâconnais*). Ch. de f., à 441 kil. S.-S.-E. de Paris. Bons vins; fonderie, robinetterie. Patrie de Lamartine. L'arr. a 12 cant., 154 comm., 106.273 h.

MACPHERSON [*fers'n*] (James), littérateur écossais, né à Ruthven (Inverness), connu surtout par la publication des *Poèmes d'Ossian* (1760) qu'il disait avoir traduit de l'ancien gaélique (1738-1796).

MACQUART (Pierre-Joseph), entomologiste français, né à Hazebrouck (1758-1855).

MACQUER (Pierre-Joseph), chimiste français (1718-1784).

MACREADY [*ridi*] (William Charles), tragédien anglais, né à Londres (1793-1873).

MACRIN, empereur romain, né à Césarée (Numidie) en 164; régna de 217 à 218.

MACROBE, écrivain latin du ve siècle, auteur des *Saturnales*.

MACRON, préfet du prétoire sous Tibère, en 31; se suicida sur l'ordre de Caligula en 38.

MACTA (*la*), riv. d'Algérie, formée par la réunion du Sig et de l'Habra, qui se jette dans la Méditerranée entre Arzeu et Mostaganem.

MADAGASCAR, grande île de la mer des Indes, séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique; 624.700 km²; 3.700.000 h. (*Malgaches*). Régions marécageuses sur la côte S.; plateaux et hautes vallées, sains et fertiles, au centre et à l'E. Les races indigènes les plus importantes sont les *Sakalaves*, de race noire, et les *Hovas* ou *Mérinas*, d'origine malaise; ces derniers forment la caste dominante. Exportation de vanille, peaux, raphia, viandes, café, graphite. Colonisé par des Français au XVIIe siècle, notre établissement resta précaire jusqu'à l'expédition de 1895 et l'annexion de 1896. Ch.-l. *Tananarive*. (V. carte page suiv.)

Madame Bovary. V. BOVARY.

Madame Butterfly, drame lyrique en trois actes livret de Illica et Giacosa, musique de Puccini (1906); histoire d'une Japonaise, épousée, puis abandonnée par un officier américain.

Madame Favart, opéra-comique en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Offenbach (1878).

Madame l'Archiduc, opéra bouffe en trois actes, paroles d'Albert Millaud, musique d'Offenbach (1874).

Madame Sans-Gêne, pièce en quatre actes, par Victorien Sardou et Emile Moreau (1893), dont l'héroïne est la maréchale Lefebvre.

Madame Thérèse *ou les Volontaires de 92*, roman par Erckmann-Chatrian (1863), dont l'action se déroule dans un village des Vosges allemandes envahi par les armées révolutionnaires.

MADAPOLAM [*lam'*], village de l'empire des Indes (Madras). Centre cotonnier jadis important.

(*Phot. Larousse, Jacotin.*)

MADÉCASSES, n. donné autref. aux Malgaches.

MADEIRA (*la*), rivière de l'Amérique du S ; se jette dans l'Amazone (riv. dr.) ; 1.450 kil.

MADELEINE (*sainte* **Marie-**), pécheresse convertie par J.-C. Fête le 22 juillet. En littérature, on appelle quelquefois de ce nom les femmes qui renoncent à leurs égarements et en font pénitence.



Madeleine (*église de la*), à Paris ; construite de 1764 à 1842, par les architectes Contant d'Ivry, Guillaume Couture et Vignon. Elle affecte la forme d'un temple grec. L'intérieur et l'extérieur ont été ornés par Marochetti, Zingler, Lemaire, Rude, Pradier et Foyatier.

Madeleine dans le désert (*la*), tableau de Cl. Lorrain, musée de Madrid.

Madeleine lavant les pieds du Christ (*la*), chef-d'œuvre de Paul Véronèse, musée de Turin.

Madeleine repentante (*la*), tableau du Corrège, musée de Dresde ; — tableau du Guerchin, musée de Naples ; — tableau du Titien, musée de Naples ; — de Le Brun, de Nattier, au Louvre ; — du Guide, au Louvre ; — du même, au musée de Madrid, au musée de Vienne, à la National Gallery, etc.

MADELEINE (*monts de la*), chaîne de montagnes de la France centrale, entre les départements de l'Allier et de la Loire (1.165 m.)

MADELEINE (*La*), comm. du dép. du Nord, arr. de Lille, sur la basse Deûle ; 21.507 h. Faubourg de Lille. Industrie active ; tissages, produits chimiques. Ch. de f.

MADELEINE DE PAZZI (*sainte*), carmélite, née à Florence (1566-1607). Fête le 25 mai.

MADELIN (Louis), historien français, né à Neufchâteau en 1871. Membre de l'Académie française. Auteur d'ouvrages sur la Révolution et Napoléon.

(*Phot. H. Manuel.*)

Madelonnettes, religieuses dont les maisons servaient d'asile aux pécheresses repentantes.

Mademoiselle de Belle-Isle, comédie en cinq actes, en prose, d'Alex. Dumas père (1839).

Mademoiselle de La Seiglière, roman de Jules Sandeau, œuvre émouvante et romanesque (1848). L'auteur en a tiré une comédie en cinq actes (1851).

MADÈRE, île portugaise de l'Atlantique ; 210 000 h. (*Madériens, Madérois*). Cap. *Funchal*. Vins renommés.

MADERNO (Carlo), architecte italien, né à Bissone (1556-1629), termina Saint-Pierre de Rome.

MADIANITES, anc. peuple d'Arabie, sur la côte N.-O. (pays de *Madian*).

MADISON, v. des États-Unis, cap. du Wisconsin ; 57 900 h.

Madone de l'Arc. V. FÊTE DE LA MADONE.

MADOURA, île de la Sonde, au N. de Java ; 1 800 000 h. Aux Pays-Bas.

MADRAS [*ass*], prov. de l'Inde anglaise, au S.-E. de l'Hindoustan ; 42 000 000 d'h. Riz, tabac, thé, coton. Cap. *Madras*, port sur la côte de Coromandel ; 647 000 h., centre industriel : tapis, cotonnades (*madras*), jute. V. princ. *Calicut, Madura, Trichinopoli*. Du gouverneur de Madras dépendent cinq États protégés, avec 6 000 000 d'h.

MADRE (*sierra*), nom de deux chaînes de montagnes du Mexique.

MADRID, cap. de l'Espagne, sur le Manzanarès, à 1 400 kil. S.-O. de Paris ; 890 000 h. (*Madrilènes*). Centre administratif et intellectuel du pays ; université, bibliothèques, musée du Prado. Belles promenades (*Retiro, Prado*). La prov. de Madrid compte 1 240 000 h. Après 33 mois de guerre civile Madrid s'est rendue au général Franco (mars 1939).

MADURA [*madiou*], v. de l'Inde (Madras) ; 140 000 h.

MADVIG (Jean-Nicolas), philologue danois, né à Swaneke (Bornholm) [1804-1886].

MÆLAR, lac de la Suède centrale, au débouché duquel est bâtie Stockholm.

MAËL-CARHAIX [*rèks*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp ; 2.732 h.

MAELSTROM. V. MALSTROM.

MAELZEL (Johann), mécanicien allemand, né à Ratisbonne ; inventeur du métronome (1772-1838).

MAESTRICHT ou **MAASTRICHT** [*mâstriht*], v. des Pays-Bas, ch.-l. du Limbourg, sur la Meuse ; 60 000 h. Verreries, faïences.

MAETERLINCK [*métèr'*, en flam. *mâtèrlin'k*] (Maurice), écrivain belge, né à Gand en 1862, auteur de *Pelléas et Mélisande*, du *Trésor des humbles*, de *la Sagesse et la Destinée*, *la Vie des abeilles*, etc.



Maeterlinck.

MAFFEI [*éi*] (Scipion, *marquis de*), auteur tragique et écrivain italien, né à Vérone ; écrivit une *Mérope* que Voltaire ne dédaigna pas d'imiter (1675-1755).

MAGALLANES [*yanès'*], forme esp. de **Magellan**, nom porté vers 1930-1933 par le port chilien de *Punta-Arenas*.

Magasin pittoresque (*le*), périodique de vulgarisation illustré, fondé en 1833 par Ed. Charton.

MAGDALA, bourg de Palestine, au bord du lac de Tibériade. Patrie de Marie-Madeleine.

MAGDALA, forteresse d'Abyssinie, au S. de Gondar, prise par les Anglais sur Théodoros (1868).

MAGDALENA (*le*), fleuve de l'Amérique du Sud (Colombie), trib. de la mer des Antilles ; 1 700 kil.

MAGDEBOURG, place forte de Prusse, sur l'Elbe, ch.-l. de la prov. de Saxe ; 300.000 h. Industrie très active ; grand port fluvial.

MAGE (Abdon-Eugène), marin français, né à Paris (1837-1869). Il reconnut une partie du Sénégal et du Soudan.

MAGEDDO, v. de Palestine, au S. de Nazareth, très ancienne place forte. Point stratégique important au temps des luttes entre l'Égypte et l'Asie (XVe au VIIe s. av. J.-C.).

MAGELLAN, en port. **Magalhaes** [*lhaïnch*] (Fernand *de*), navigateur portugais, lequel découvrit en 1520 le détroit qui porte son nom. Il entreprit le premier voyage autour du monde, mais fut tué aux Philippines (vers 1470-1521).

MAGELLAN (*détroit de*), bras de mer entre l'extrémité S. de l'Amérique et la Terre de Feu.

MAGELLAN. V. PUNTA-ARENAS.

MAGENDIE [*jin*] (François), physiologiste français, né à Bordeaux, auteur de travaux remarquables sur le système nerveux (1783-1855).

MAGENTA [*jin*], v. d'Italie (prov. de Milan), sur le Naviglio Grande; 10.100 h. Victoire française sur les Autrichiens (4 juin 1859).

Mages ou mieux **Magoush**, prêtres des Mèdes et des Perses.

Mages (*les Rois*), personnages qui, selon l'Evangile, vinrent, guidés par une étoile, adorer Jésus à Bethléem. Une tradition postérieure leur a donné les noms de *Melchior*, *Gaspar* et *Balthazar* (le nègre).

MAGHREB, c'est-à-dire *le Couchant*, nom que les Arabes donnent à la région septentrionale de l'Afrique : Maroc, Algérie, etc. (Hab. *Mograbins*.)

MAGINOT (André), homme politique français, ministre de la guerre (1929-30, 1931-32), a donné son nom à la ligne de fortifications de notre frontière de l'Est; né à Paris (1877-1932).

MAGLIABECCHI [*liabéki*] (Antoine), biographe et érudit italien, né à Florence (1633-1714).

MAGNAC-LAVAL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 2.665 h. Ch. de f.

MAGNAN (Bernard-Pierre), maréchal de France, né à Paris (1791-1865).

MAGNENCE [*maghnans'*], chef franc, né vers 303, proclamé empereur à Autun en 350; il se tua en 353.

MAGNÉSIE DU HERMOS, en turc **Manisa** [*issa*], v. de Turquie (Lydie), sur le Hermos, où Antiochus III fut battu par Scipion l'Asiatique en 190 av. J.-C.; 30.000 h.

MAGNÉSIE DU MÉANDRE, v. de Turquie (Lydie), sur le Méandre. Thémistocle y mourut.

MAGNITOGORSK, v. de Russie (Oural); 200.000 h. Créée en 1930. Fer, hauts fourneaux.

MAGNOL (Pierre), médecin et botaniste français, né à Montpellier. Il conçut l'idée du classement des plantes par famille. Linné a donné son nom (*magnolia*) à une plante d'Amérique (1638-1715).

MAGNUS [*maghnuss*], nom de plusieurs rois de Suède, de Danemark et de Norvège.

MAGNY (Olivier *de*), poète lyrique français, né à Cahors (vers 1530-1561).

MAGNY-EN-VEXIN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1.815 h. Toiles. Ch. de f.

MAGOG. Dans la Bible, pays au N.-E. de l'Asie Mineure (par ex. la Scythie).

MAGON, nom de plusieurs généraux carthaginois, dont le plus célèbre était frère d'Annibal.

MAGYARS [*majiar*], peuple ouralo-altaïque, descendant des Ougriens immigrés de l'Oural en 896, et qui peupla la Hongrie et une partie de la Transylvanie.

Mahabharata, épopée sanscrite de Vyasa, contenant plus de 200.000 vers, et qui retrace les guerres des Kourous et des Pandous, les exploits de Krichna et d'Ardjouna (XVe ou XVIe s. av. J.-C.).

MAHARBAL, lieutenant d'Annibal; il commandait au Trasimène et à Cannes.

MAHÉ, v. française de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar; 11.000 h.

MAHMOUD le Ghaznévide, souverain afghan qui régna sur l'Inde et l'Iran (967-1030).

MAHMOUD Ier, sultan des Turcs de 1730 à 1754. — MAHMOUD II, sultan des Turcs de 1809 à 1839; né en 1785; fit massacrer les janissaires.

MAHOMET [*mè*], fondateur de l'islamisme, né à La Mecque. Après avoir médité pendant quinze ans une réforme religieuse et sociale de la nation arabe, il convertit de nombreux disciples, mais se fit aussi de nombreux adversaires, et il dut prendre la fuite (*hégire*) en 622, date qui marque le commencement de l'ère musulmane; il se retira à Médine. La guerre éclata; Mahomet, vainqueur, fit en 629 un pèlerinage solennel à La Mecque, dont il s'empara en 630. Peu à peu, les tribus récalcitrantes se soumirent, et l'islamisme fut fondé (vers 570-632). V. CORAN et ISLAM.

Mahomet *ou le Fanatisme*, tragédie de Voltaire (1741). L'auteur dédia sa pièce au pape Benoît XIV. Plusieurs vers de cette tragédie ont passé en proverbe :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait leur différence.

. . . .

Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

MAHOMET Ier, sultan ottoman de 1413 à 1421 (né en 1387); — MAHOMET II, sultan ottoman de 1451 à 1481, né en 1430; s'empara de Constantinople (1453), dont il fit sa capitale; — MAHOMET III, sultan ottoman de 1595 à 1603, né en 1566; — MAHOMET IV, né en 1642, sultan ottoman en 1648, déposé en 1687; m. en prison en 1691; — MAHOMET V, sultan de Turquie, succéda en 1909 à son frère Abd ul-Hamid (1844-1918); — MAHOMET VI, succéda à son frère en 1918, abdiqua en 1922 (1861-1926).



Mahomet II.

MAHON [*on*], v. des Baléares (Minorque); port; 18.000 h. (*Mahonais*). Patrie d'Orfila. Prise par le duc de Richelieu en 1756.

MAHRATTES, peuples guerriers de l'Inde.

MAÏ (Angelo), jésuite, cardinal et érudit italien. Il mit au jour, en 1822, des fragments importants de la *République* de Cicéron (1782-1854).

MAÏA, fille d'Atlas, mère de Mercure, l'une des sept Pléiades.

MAÎCHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; perte du *torrent de Maîche;* 2.769 h. (*Maîchois*). Horlogerie.

MAIDSTONE [*mèïdst^e^n*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de *Kent;* 43.000 h.

MAIGNELAIS (Antoinette *de*), favorite de Charles VII (vers 1420-1474).

MAIGNELAY [*mègn'*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 628 h. Ch. de f.

MAILLANE, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles; 1.372 h. Patrie de Mistral.

MAILLARD [*mayar*] (Jean), bourgeois de Paris, qui tua le prévôt Etienne Marcel au moment où il allait ouvrir à Charles le Mauvais les portes de la capitale (1358).

MAILLARD (Olivier), prédicateur du temps de Louis XI. Il a laissé des sermons burlesques et d'un genre trivial (vers 1430-1502).

MAILLARD (Stanislas-Marie), révolutionnaire français, né à Gournay. Tenta d'atténuer les massacres de Septembre (1763-1794).

MAILLART (Aimé), compositeur français, né à Montpellier, auteur des *Dragons de Villars* (1817-1871).

MAILLEBOIS (Nicolas DESMARETS, *marquis de*), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances de 1708 à 1715 (1648-1721).

MAILLEBOIS (François *de*), maréchal de France, né à Paris (1682-1762).

MAILLÉ-BRÉZÉ (Urbain *de*), maréchal de France, né à Brézé (1597-1650); — Son fils, JEAN-ARMAND, amiral français (1619-1646).

MAILLEZAIS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 936 h.

Maillotins [*mayo*], nom donné aux Parisiens insurgés, sous Charles VI, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de maillets pris à l'Arsenal (1381).

MAILLY (Louise DE NESLE, *comtesse de*), favorite de Louis XV (1710-1751).

MAILLY-LE-CAMP, comm. de l'Aube, arr. de Troyes; 3.106 h. Ch. de f. Camp militaire.

MAIMBOURG (*le père* Louis), jésuite et historien ecclésiastique, né à Nancy (1620-1686).

MAÏMONIDE (Moïse), médecin et théologien juif, au XIIe siècle, né à Cordoue, qui a cherché à montrer l'accord entre la foi et la raison, la Bible et Aristote.

MAIN (*le*) [mieux que **Mein**], riv. d'Allemagne, affl. de droite du Rhin; 495 kil.

MAÏNA ou **MAGNE**, région de la Laconie (Péloponnèse). [Hab. *Maïnotes*.]

MAINDRON (Hippolyte), sculpteur français, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire), auteur de la *Velléda* du Luxembourg (1801-1884).

MAINE (*la*), riv. de France, affl. dr. de la Loire, formée par la Sarthe grossie du Loir et la Mayenne; elle arrose Angers; 8 kil.

MAINE (*le*), anc. prov. de France, réunie à la couronne sous Louis XI, en 1481; ch.-l. *Le Mans*, a formé les dép. de la Sarthe et de la Mayenne. (Hab. *Manceaux*.)

MAINE [pr. angl. *méïn'*], un des États unis d'Amérique (Atlantique N.); 800 000 h. Cap. *Augusta*. Colonisé par des Français en 1604.

MAINE (Louis-Auguste DE BOURBON, *duc du*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Saint-Germain (1670-1736); — Sa femme, Louise DE BOURBON, née à Paris, petite-fille du Grand Condé, tint dans son château de Sceaux un salon politique, et entraîna le duc dans la conspiration de Cellamare (1676-1753).

MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre), philosophe français de l'école spiritualiste, né à Bergerac (1766-1824).

MAINE-ET-LOIRE (*dép. de*), dép. formé par l'Anjou presque tout entier; préf. *Angers*, s.-préf. *Cholet*, *Saumur*, *Segré*. 4 arr., 34 cant., 381 comm., 475.991 h. 9e région militaire; cour d'appel et évêché à Angers. Ce dép. doit son nom à la rivière et au fleuve qui l'arrosent.

MAINFROI. V. MANFRED.

MAINLAND [*méïn'lan'd*], île principale de l'archipel de Shetland; ch.-l. *Lerwick*.

MAINLAND ou **POMONA**. V. ORCADES.

MAINTENON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur l'Eure; 2.134 h. Ch. de f. Vestiges d'un magnifique aqueduc inachevé. Patrie de Maunoury.

MAINTENON (Françoise D'AUBIGNÉ, *marquise de*), petite-fille d'Agrippa d'Aubigné. Née à Niort, baptisée catholique mais élevée dans la religion calviniste, elle fut convertie au catholicisme, épousa par nécessité le poète Scarron perclus de tous ses membres (1652) devint veuve en 1660, fut chargée de l'éducation des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, supplanta cette dernière et, après la mort de Marie-Thérèse, épousa ce prince par un mariage secret (1684). Elle exerça sur Louis XIV une influence qui ne fut pas toujours bienfaisante et contribua à la révocation de l'édit de Nantes. Le roi mort (1715), elle se retira dans la maison de Saint-Cyr, qu'elle avait fondée pour l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres. Ses *Lettres* sont remarquables (1635-1719).



Mme de Maintenon.

MAINZ. V. MAYENCE.

MAIRAN (Jean-Jacques *de*), physicien et géomètre français, né à Béziers (1678-1771).

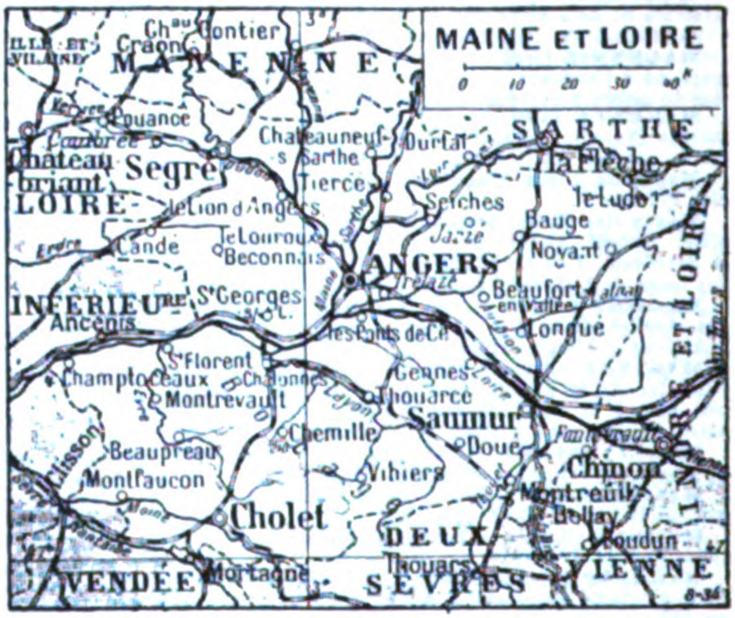
Maire du palais, le plus haut fonctionnaire du royaume, sous les Mérovingiens. A partir de Pépin d'Héristal, les *maires du palais* furent plus puissants que les rois eux-mêmes.

MAIRET (Jean), poète tragique français, né à Besançon, auteur de *Sophonisbe*. Le premier il mit en valeur la règle des *trois unités* (1604-1686).

MAISON (Nicolas-Joseph), maréchal de France et homme politique, né à Epinay-sur-Seine (Seine). Il commanda en 1828 l'expédition française en Morée (1771-1840).

Maison carrée, édifice construit à Nîmes par les Romains. Il a la forme d'un rectangle de 25m,65 sur 12m,45. Ce monument, orné de colonnes, est d'une architecture des plus élégantes.

MAISON-CARRÉE, comm. du dép. et de l'arr. d'Alger, sur la Méditerranée; 27.260 h. École d'agriculture coloniale.



MAISONS-ALFORT, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 31.012 h. Ch. de f. École vétérinaire; savons. V. ÉCOLES.

MAISONS-LAFFITTE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 13.573 h. Ch. de f. Château bâti par Mansard.

MAISTRE [*mèstr'*] (Joseph *de*), philosophe religieux et ultramontain, né à Chambéry, auteur de nombreux ouvrages; les plus connus sont *Du pape* et *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Il y défend avec éclat les principes d'autorité en matière politique et religieuse (1753-1821).

MAISTRE (Xavier *de*), frère du précédent, né à Chambéry, écrivain ingénieux et spirituel, auteur du *Voyage autour de ma chambre*, du *Lépreux de la cité d'Aoste*, de *la Jeune Sibérienne* (1763-1852).

Maître de chapelle (*le*), opéra-comique en deux actes, de Paër, paroles de Sophie Gay (1821).

Maître de forges (*le*), roman de mœurs contemporaines, de Georges Ohnet (1882), habilement construit, d'où l'auteur a tiré un drame (1883).

Maître Jacques, personnage de *l'Avare*, de Molière, qui est tout à la fois le cocher et le cuisinier d'Harpagon. Son nom a passé dans la langue pour désigner un factotum.

Maîtres chanteurs de Nuremberg (*les*), comédie musicale, par Richard Wagner (1868), dont le héros est le cordonnier-poète Hans Sachs.

Maîtres d'autrefois (*les*), par le peintre Eugène Fromentin (1876), essai célèbre de critique d'art, consacré aux peintres flamands et hollandais.

MAIZIÈRES-LÈS-METZ, comm. de la Moselle, arr. de Metz; 4.035 h. Ch. de f. Hauts fourneaux.

MAJANO [*yano*] (Benedetto *da*), architecte et sculpteur italien de l'école florentine, né à Majano (1422-1497).

MAJEUR (*lac*), lac du N. de l'Italie, entre l'Italie et la Suisse; il renferme les îles Borromées. Aux environs, magnifiques paysages.

MAJORIEN, empereur d'Occident de 457 à 461, tué par ordre de Ricimer.

MAJORQUE [*jork'*], en esp. **Mallorca** [*yor*], la plus grande des Baléares; 270.000 h. (*Majorquins*) Ch.-l. *Palma-de-Mallorca*.

MAJUNGA, v. et port du N.-O. de Madagascar, à l'embouchure du Betsiboka; 19.000 h.

MAKART (Hans), peintre autrichien, né à Salzbourg (1840-1884).

(*Phot. Neurdein.*)

MAKASSAR ou **MACASSAR**, v. des Indes néerlandaises (Célèbes); 60.000 h. Pêcheries.

MAKRISI, historien arabe, né au Caire (1365-1442).

MALABAR (*côte de*), partie de l'Hindoustan. Sur la côte O. du Deccan.

MALACCA (*presqu'île de*) ou **presqu'île Malaise**, presqu'île au sud de l'Indochine, entre la mer de Chine et la mer des Indes, unie au continent par l'isthme de Kra, et séparée de Sumatra par le *détroit de Malacca*. La *Chersonèse d'Or* des anciens.

MALACCA, v. de la presqu'île malaise, sur le détroit de Malacca; aux Anglais; 35.000 h.

MALACHIE [*ki*], un des douze petits prophètes.

Malade imaginaire (*le*), comédie en trois actes et en prose, le dernier ouvrage de Molière; représentée en 1673. C'est dans cette pièce que se trouvent les personnages si comiques de *M. Purgon, M. Fleurant* et *MM. Diafoirus*, père et fils, ainsi que cette gradation d'une irrésistible drôlerie, où le docteur Purgon menace de faire tomber son malade de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie, « où vous aura conduit votre folie », et la cérémonie burlesque où l'on chante le fameux *Dignus est intrare*.

MALADETTA ou **MALADETA** (*massif de la*), massif montagneux des Pyrénées, en Espagne (prov. de Huesca), et qui contient le pic le plus élevé de la chaîne : le *pic d'Aneto* ou *Nethou* (3.404 m.). Ses deux autres sommets sont le *pic du Milieu* (3.354 m.) et le *pic de la Maladetta* (3.312 m.). On donne quelquefois au massif de la Maladetta le nom de *monts Maudits* (*montes Malditos*). C'est dans ce massif que la Garonne prend sa source.

MALAGA, v. d'Espagne (Andalousie); ch.-l. de prov.; 190.000 h. Port sur la Méditerranée. Vins, raisins secs, produits chimiques.

MALAIS (*archipel*), **INSULINDE, archipel Indien**, groupe d'îles d'Océanie comprenant les îles de la Sonde, les Moluques, Célèbes, Bornéo, les Philippines; 80.000.000 d'h. (*Malais*).

MALAIS (*Etats*), Etats indiens de la péninsule de Malacca, dont quatre sont fédérés : *Pérak, Selangor, Negri-Sembilan, Pahang*, et cinq ne le sont pas : *Johore, Keda, Kelatan, Perlis, Trengganu*. Le ch.-l. des Etats fédérés est *Kuala-Lumpur*. Caoutchouc, étain, peaux.



Malais.

MALAISIE, division de l'Océanie, comprenant la presqu'île Malaise (Malacca) et l'archipel Malais.

MALAISIE BRITANNIQUE, colonie anglaise, comprenant la presqu'île de Malacca (Straits-Settlements, divers Etats malais), l'île de Labouan et le sultanat de Brunéi, à Bornéo; 3.500.000 h. (*Malais*). Ch.-l. *Singapour*.

Malakof (*courtine de*), formidable construction qui défendait Sébastopol, et qui fut emportée d'assaut par les soldats français conduits par le général Pélissier, le 8 septembre 1855.

Malakof (*la Courtine de*), **la Gorge de Malakof et la Prise de Malakof**, triptyque d'Yvon, à Versailles (1859), vaste composition très mouvementée et peinte avec fermeté.

MALAKOFF, comm. de la Seine (arr. de Sceaux); 27.464 h. Ch. de f. Industries nombreuses.

Malaria (*la*), tableau d'Hébert (1850). Une famille de paysans italiens fuit, dans une barque, l'air empesté des Maremmes; couleur harmonieuse.

MALASPINA, illustre famille guelfe d'Italie.

MALATESTA (« *mauvaise tête* »), famille guelfe d'Italie, ainsi appelée d'un surnom de son chef, le seigneur de Verrucchio (1212-1312).

MALATYA, v. de Turquie (Kurdistan), près de l'Euphrate; 20.000 h. C'est la *Mélitène* des anciens.

MALAUCÈNE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras, au pied du mont Ventoux; 1.743 h.

MALAUNAY, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3.104 h. Ch. de f. Cotonnades, margarine.

MALAYO-POLYNÉSIENNE ou **MALÉO-POLYNÉSIENNE** (*famille*), grande famille ethnographique qui comprend les peuples mélanésiens, les peuples polynésiens, les Malais.

MALBROUGH. V. MARLBOROUGH.

MALCOLM Ier, roi d'Ecosse de 942 à 954; — MALCOLM II, roi d'Ecosse de 1005 à 1034; — MALCOLM III, roi d'Ecosse de 1054 à 1093; — MALCOLM IV, roi d'Ecosse de 1153 à 1165.

MALDEGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 10.400 h. Vannerie.

MALDIVES, archipel de l'océan Indien, au S.-O. de Ceylan. Aux Anglais; 80.000 h. environ.

MÂLE (Emile), historien d'art français, né à Commentry en 1862; auteur de remarquables travaux sur l'iconographie religieuse. Membre de l'Académie française.

MALEBRANCHE (Nicolas *de*), oratorien, métaphysicien français, né à Paris. Il résout le problème de la communication de l'âme et du corps par la vision en Dieu et les causes occasionnelles, professe l'optimisme et fonde la morale sur l'idée d'ordre; auteur de la *Recherche de la vérité* (1638-1715).

Malédiction paternelle (*la*), tableau de Greuze, au Louvre; composition dramatique, dont le coloris est malheureusement un peu froid et lourd.

MALESHERBES, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2.425 h. Ch. de f.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume DE LAMOIGNON *de*), secrétaire d'Etat puis ministre d'Etat sous Louis XVI, né à Paris; il dut se retirer devant l'opposition des privilégiés. Il défendit le roi devant la Convention, et mourut sur l'échafaud (1721-1794).

MALESTROIT [*létroi*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 1.956 h. Ch. de f.

MALET [*lè*] (Claude-François *de*), général français, né à Dôle. Ayant tramé contre Napoléon Ier absent une conspiration qui faillit réussir, il fut fusillé (1754-1812).

MALEVILLE (Jacques *de*), homme politique français, né à Domme, un des rédacteurs du Code civil (1741-1824).

MALFILÂTRE (Jacques-Charles-Louis *de*), poète français, né à Caen; mort de misère; auteur de *Narcisse* (1732-1767).

MALGACHES, anc. **Madécasses**, nom donné à l'ensemble des indigènes de Madagascar.



Malherbe.

MALHERBE (François *de*), poète lyrique français, né à Caen. Sa poésie est sans imagination, mais vigoureuse, d'un beau mouvement rythmique. Comme réformateur, il a exercé une influence considérable en fixant la langue et la versification. C'est de lui que Boileau a dit : « Enfin Malherbe vint... » Il a été le maître de nos grands classiques (1555-1628).

MALI. V. MALINKÉS.

MALIBRAN (Maria Felicia GARCIA, *dame*), cantatrice d'origine espagnole, née à Paris (1808-1836).

MALICORNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la Sarthe; 1.799 h.

MALINES, en flam. **Mechelen**, v. de Belgique (Anvers); sur la Dyle et le canal de Louvain à l'Escaut; 60.000 h. Archevêché métropolitain de la Belgique. Dentelles renommées; matériel de chemin de fer; meubles; lainages.

Malines (*ligue de*), conclue contre la France en 1513 entre le pape, Maximilien Ier, Ferdinand le Catholique et l'Angleterre.

MALINKÉS, groupe nigritique soudanais (Mandés ou Mandingues, Bambaras, Soninkés ou Sarracolets, Dyoulas). Ils fondèrent en 1230 le puissant Empire mali, qui eut son apogée au XIVe siècle.

MALLARMÉ (Stéphane), poète français, né à Paris (1842-1898); un des initiateurs du symbo-

lisme. Sa muse est plus soucieuse de musique que d'intelligibilité.

MALLET DU PAN (Jacques), publiciste suisse, né à Céligny, agent secret de la cour et de l'émigration (1749-1800).

Malmaison, domaine situé dans la commune de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise). Ce fut le séjour de l'impératrice Joséphine après son divorce.

MALMÉDY, v. de Belgique, à la frontière allemande; 5.000 h. Ch.-l. d'un district (60.000 h.) rattaché à la Prusse de 1815 à 1919. Tanneries.

MALMESBURY [*mamzbéri*] (James Harris, *comte de*), diplomate anglais, né à Close (1746-1820).

MALMOE, v. de la Suède, sur le Sund; 127.000 h.

MALO-LES-BAINS, comm. du Nord, arr. de Dunkerque, sur la mer du Nord; 10.296 h. Station balnéaire.

MALOT (Hector), littérateur et romancier français, né à La Bouille (Seine-Inférieure) [1830-1907]. Citons, parmi ses œuvres, intéressantes et honnêtes : *Sans famille*, *Pompon*, *Romain Kalbris*, etc.

MALOUET (Pierre-Victor, *baron*), homme d'Etat français, Constituant, né à Riom (1740-1814).

MALOUINES. V. FALKLAND.

MALPIGHI (Marcello), savant médecin et anatomiste italien, né à Crevalcuore (1628-1694).

MALPLAQUET, hameau du dép. du Nord (arr. d'Avesnes), célèbre par la victoire, très chèrement achetée, que Marlborough et le prince Eugène y remportèrent sur le maréchal de Villars (1709).

MALSTROM (*le*), gouffre de l'océan Glacial, près des îles Lofoden.

MALTE, île de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Afrique, appartenant aux Anglais; 250.000 h. (*Maltais*). Ch.-l. *La Valette*. Charles-Quint la céda en 1530 aux chevaliers de Rhodes, qui y soutinrent un siège célèbre contre les Turcs en 1565, et à qui Bonaparte l'enleva en 1798. Les Anglais l'occupèrent en 1800, et l'obtinrent définitivement en 1815.


Chevaliers de Malte.

Malte (*ordre de*), le plus célèbre et le plus ancien des ordres religieux et militaires produits par les croisades. Il existe encore aujourd'hui une distinction honorifique dite *ordre souverain de Malte* (catholique) ou *de Saint-Jean-de-Jérusalem* (protestant).

Malte (*Histoire de l'ordre de*), ouvrage intéressant, mais un peu romanesque, par Vertot (1726).

C'est à cette œuvre que se rapporte le mot si connu : *Mon siège est fait*. L'abbé avait déjà commencé son histoire, lorsqu'il écrivit à un chevalier pour obtenir des renseignements précis sur le fameux siège de Rhodes. Ces documents s'étant fait attendre, Vertot n'en continua pas moins son travail, qui était fini lorsque les notes arrivèrent. La conscience de l'écrivain ne se trouva nullement gênée par les divergences qui pouvaient exister entre son récit et la vérité, et il répondit à son correspondant : « J'en suis bien fâché, mais *mon siège est fait*. » — Ce mot est rappelé pour faire entendre qu'on persiste dans une idée, dans une résolution, malgré des renseignements tardifs dont on ne peut plus ou dont on ne veut plus profiter.

Malte (*ordre de*) ou **de Saint-Jean-Baptiste**, ordre espagnol placé sous la grande maîtrise des rois d'Espagne en 1802. Ruban noir.

MALTE-BRUN (Conrad), géographe danois, né à Thister, mais qui vécut et travailla en France; auteur d'une belle *Géographie universelle* (1775-1826).

MALTHUS [*tuss*] (Thomas-Robert), économiste anglais, né à Rookery, auteur de l'*Essai sur le principe de la population*, où, présentant l'augmentation constante de la population comme un danger pour la subsistance du monde, il préconisait l'abstention du mariage (1766-1834).

MALUS [*luss*] (Etienne-Louis), physicien français, né à Paris; il a découvert la polarisation de la lumière (1775-1812).

MALVASIA ou **MALVOISIE**, presqu'île de la Grèce (Laconie). Vins renommés.

MALWA, petit Etat vassal dans l'Inde centrale, au N. du Deccan.

MALZÉVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 4.850 h.

MALZIEU-VILLE (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende, sur la Truyère; 971 h.

MAMBRIN, roi maure, célèbre dans les romans de chevalerie. Son armet ou casque enchanté le rendait invulnérable. Renaud tua Mambrin et s'empara de l'armet. Ce talisman doit surtout sa célébrité aux mentions piquantes qu'en a faites l'auteur de *Don Quichotte*. Le chevalier de la Manche porte constamment sur sa tête un plat à barbe qu'il croit être l'armet enchanté.


Mameluk.

Mameluks ou **Mamelouks**, milice turco-égyptienne, originairement formée d'esclaves, qui devint maîtresse de l'Egypte, et d'où sont sortis plusieurs beys. Le général Bonaparte défit les mameluks à la bataille des Pyramides (1798). Ils furent exterminés en 1811 par Méhémet-Ali.

MAMERS [*mèr*], ch.-l. d'arr. (Sarthe), sur la Dives, affl. de l'Orne; 4.260 h. (*Mamertins*). Ch. de f., à 41 kil. N.-E. du Mans. — L'arr a 10 cant., 141 comm., 98.556 h.

MAMERT (*saint*), archevêque de Vienne (Gaule); m. vers 474. Fête le 11 mai.

MAMERTINS, aventuriers de l'Italie méridionale, établis en Sicile, où ils appelèrent les Romains contre Hiéron et les Carthaginois, à l'époque de la première guerre punique.

MAMIANI DELLA ROVERE (Terenzio), poète, philosophe et homme politique italien, né à Pesaro (1799-1885).

MAMOUN. V. AL-MAMOUN.

MAN, île anglaise de la mer d'Irlande; 52.000 h. Ch.-l. *Douglas*.

MANAGUA [*goua*], cap. du Nicaragua; 60.000 h. Détruite par un tremblement de terre en 1931

MANAHEM, roi d'Israël, m. en 761 av. J.-C.

MANAOS, v. du Brésil, cap. de l'Etat d'Amazonas, sur le rio Negro; 76.000 h. Port important.

MANASSÉ, patriarche juif, fils aîné de Joseph. Il donna son nom à l'une des tribus d'Israël

MANASSÉ, roi de Juda de 698 à 644 av. J.-C.

MANÇANAREZ. V. MANZANARES.

MANCHE (*la*), large bras de mer formé par l'Atlantique entre la France et l'Angleterre.

MANCHE (*dép. de la*), dép formé d'une partie de la Normandie (Cotentin et Avranchin); préf. *Saint-Lô*, s.-préf. *Avranches*, *Cherbourg*, *Coutances*. 4 arr., 48 cant., 648 comm., 433.473 h. 3e région militaire; cour d'appel à Caen; évêché à Coutances. Ce département doit son nom à la mer qui le baigne.

MANCHE, en esp. **Mancha** [*mântcha*], région d'Espagne (Nouvelle-Castille), dans la prov. de Ciudad-Real. Région désertique, aux nombreux moulins à vent, que Cervantès a immortalisée dans son *Don Quichotte*. Hab. *Manchègues*.

MANCHESTER [*chistèr*], v. d'Angleterre (Lancaster), sur l'Irwell, affluent de la Mersey, qui la sépare de Salford; 800.000 h. Immense agglomération manufacturière, grand centre cotonnier.

MANCHESTER, v. industrielle des Etats-Unis (New-Hampshire); 78.000 h.

MANCINI (Laure), duchesse de Mercœur, nièce de Mazarin, née à Rome (1636-1657); — OLYMPE, sa sœur, comtesse de Soissons, née à Rome, com-



Léonidas aux Thermopyles (Louis David)



Mme Vigée-Lebrun et sa fille (Mme Vigée-Lebrun).



Labourage nivernais (Rosa Bonheur)



Le Retour du pèlerinage à la Madone de l'Arc (L. Robert).



Louis XIV (H. Rigaud).

(Photos Neurdein, Chrétien.)



La Madeleine repentante (Nattier)



La Malédiction paternelle (Greuze)



La Gorge de Malakoff (Adolphe Yvon)



Marie-Antoinette (Mme Vigée Lebrun).



L'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau (J.-P. Laurens).

(Photos Neurdein, Giraudon, Braun, Crevaux.)

promise dans l'affaire des Poisons. Elle fut la mère du prince Eugène de Savoie (1639-1708); — MARIE, sa sœur, princesse Colonna, née à Rome; inspira une vive passion à Louis XIV (1640-vers 1715); — HORTENSE, sa sœur, duchesse de Mazarin, née à Rome (1646-1699); — MARIE-ANNE, sa sœur, duchesse de Bouillon, née à Rome (1648-1714).

MANCINI [*man'tchini*] (Pascal - Stanislas), homme politique italien (1817-1888).

MANCO-CAPAC, fondateur de l'empire du Pérou et le premier des Incas (xe s.).

MANDALAY [*lè*], ch.-l. de la haute Birmanie, sur l'Iraouaddi; 148.000 h.



MANDANE, femme mède, fille d'Astyage, et, suivant la tradition, mère de Cyrus.

MANDAT (Jean-Antoine, *marquis de*), commandant de la garde nationale de Paris en 1792, tué au 10-Août, à l'Hôtel de Ville (1731-1792).

Mandats internationaux. Mode d'administration, créé par les traités de paix de 1919 et par le Pacte de la Société des Nations, conférant une tutelle à certains Etats sur des territoires détachés des pays vaincus dans la guerre européenne (Allemagne, Turquie). Le mandat est dans certains cas temporaire et doit prendre fin par l'indépendance des pays gouvernés.

MANDCHOUKOUO (*« Empire mandchou »*) nom pris par la Mandchourie lorsqu'elle s'est déclarée indépendante de la Chine en 1932. V. MANDCHOURIE.

MANDCHOURIE, pays montagneux de l'Asie, au N. de la Chine; 1.362.000 km²; 28.000.000 d'h. (*Mandchous*). Berceau des conquérants de la Chine au XVIIe siècle la Mandchourie a fait longtemps partie du Céleste-Empire. Pays très riche, assez industrialisé et soumis à l'influence grandissante du Japon, la Mandchourie manifesta son désir d'autonomie dès 1931, et proclama son indépendance en 1932, en se donnant comme chef du pouvoir exécutif, l'ancien empereur de Chine, Pou-Yi, élu président à vie, puis empereur sous le nom de Kang-Teh (1934). La Mandchourie, après la défaite du Japon, a fait retour à la Chine, mais a cédé des points d'appui à l'U. R. S. S. (1945). Cap. *Tchangtchoun* (*Sin-King*); v. pr. *Moukden, Kirin, Harbin*.

MANDÉS. V. MALINKÉS.

MANDEURE, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard; 5.180 h. Papeterie, cycles.

MANDINGUES. V. MALINKÉS.

MANDRIN (Louis), fameux chef de brigands, né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère) en 1724, roué vif à Valence en 1755.

MANDUBIENS, peuple de la Gaule au moment de sa conquête par J. César; leur ville principale était *Alésia*.

MANÈS [*nèss*], appelé aussi **Manichée**, fondateur du *manichéisme*, né à Mardin (215-276). Manès, pour expliquer le mélange du bien et du mal, attribuait, comme Zoroastre, la création à deux principes, l'un essentiellement bon qui est Dieu, l'esprit ou la lumière; l'autre essentiellement mauvais, qui est le Diable, la matière ou les ténèbres. On a, par suite, étendu le nom de *manichéisme* à toute doctrine fondée sur les deux principes opposés du bien et du mal.

MANET (Edouard), peintre français, né à Paris (1832-1883); un des maîtres du naturalisme et de l'impressionnisme (*Olympia, les Baigneuses*).

MANÉTHON, prêtre et historien égyptien du IIIe siècle av. J.-C. Auteur d'une *Histoire d'Egypte* disparue.

MANFRED ou **MAINFROI**, roi des Deux-Siciles, fils de l'empereur Frédéric II. Il disputa la Sicile à Charles d'Anjou, et périt à la bataille de Bénévent (1232-1266).



Général Mangin.

Manfred, drame étrange de Byron, que l'on peut rapprocher du *Faust* de Gœthe (1817).

MANFREDI, maison gibeline de Faënza, qui eut une grande autorité au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle.

MANGIN (Louis), botaniste français, né à Paris (1852-1937).

MANGIN (Charles), explorateur et général français, né à Sarrebourg. Il commanda pendant la Grande Guerre la 6e, la 9e, puis la 10e armée (1866-1925).

MANGLARD (Adrien), peintre et graveur de marine français, né à Lyon (1695-1760).

MANHATTAN, île de l'Hudson, berceau de New-York (Etats-Unis).

MANILLE [*nily'*], ch.-l. de l'île Luzon et des Philippines; 361.000 h. Fabrique de cigares.

MANIN (Daniel), patriote italien, né à Venise, président de la République de Venise en 1848, adversaire de la domination autrichienne (1804-1857).

MANIPUR [*pour*], petit Etat de l'Inde dépendant du gouverneur d'Assam; 384.000 h. Cap. *Imphal*.

MANISA, v. de Turquie, sur le Hermos. V. MAGNÉSIE DU HERMOS.

MANITOBA, prov. du Canada; 700.000 h. Ch.-l. *Winnipeg*. Culture du blé.

Manitou, le Grand-Esprit, chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

MANIZALES [*zalès*], v. de Colombie, à l'O. de Bogota; 75.000 h.

MANLIUS CAPITOLINUS [*nuss*], consul romain, sauva le Capitole assiégé par les Gaulois (390 av. J.-C.), mais quelques années plus tard (382) l'aristocratie le fit précipiter du haut de la roche Tarpéienne.

MANLIUS IMPERIOSUS (Titus), dictateur romain en 362 av. J.-C.

Manne (*la*), tableau de Poussin, au Louvre; scène admirable par la majesté de l'ensemble, par l'intérêt et la perfection des épisodes.

MANNHEIM [*aèm*] v. d'Allemagne (Bade); 250.000 h. Centre de navigation fluviale sur le Rhin; machines; produits chimiques. Détruite par les Français en 1689.

MANNING [*ign'*] (Henri), cardinal anglais, né à Totteridge, archevêque de Westminster (1808-1892).

MANOEL Ier, roi de Portugal (V. EMMANUEL); MANOEL II, roi de Portugal, né à Lisbonne (1889-1932); succéda à son père Carlos Ier en 1908; détrôné en 1910.

Manon, opéra-comique en cinq actes et six tableaux, paroles de H. Meilhac et Ph. Gille d'après le roman de *Manon Lescaut*; musique de Massenet, une de ses meilleures œuvres (1884).

(Phot. Waléry.)

Manon Lescaut [*lèskô*], célèbre roman de l'abbé Prévost, son chef-d'œuvre. Des amours du chevalier Des Grieux et de Manon, l'auteur a fait, dans le style le plus simple, le plus passionné des récits (1731).

MANOSQUE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur un affl. de la Durance; 5.661 h. (*Manoscains*). Ch. de f. Gisements houillers.

Manou (*Livre de la loi de*), un des livres sacrés de l'Inde, où est exposée la doctrine du brahmanisme et où l'on trouve de précieuses indications sur la civilisation des Aryas depuis leur établissement dans la vallée du Gange.

MANRESA, v. d'Espagne (Barcelone); 26.000 h.

MANS (*Le*), ch.-l. du départ. de la Sarthe, sur la Sarthe; 84.525 h. (*Manceaux* ou *Mansois*). Ch. de f., à 211 kil. O. de Paris. Cathédrale du XIIe s. avec chœur gothique du XIIIe siècle. Volailles; fonderies, toiles. Patrie de Henri II d'Angleterre. La Croix du Maine. L'arr. a 16 cant., 170 comm., 234.390 h.


Fr. Mansard.

MANSARD ou **MANSART** (François), architecte français, né à Paris; il a construit l'hôtel de La Vrillière (Banque de France), la façade de l'hôtel Carnavalet, une partie du Val-de-Grâce, le château de Maisons (1598-1666); — Son petit-neveu par alliance Jules **Hardouin-Mansard**, né à Paris, premier architecte de Louis XIV, construisit le palais et la chapelle de Versailles, le dôme des Invalides, les places Vendôme et des Victoires, le Grand Trianon, Marly, etc. (1646-1708).

MANSFELD [*man'sfèld*] (Pierre-Ernest *de*), général allemand sous Charles-Quint, gouverneur des Pays-Bas (1517-1604); — Son fils naturel, ERNEST, général allemand, né à Luxembourg, fit une guerre acharnée à l'Autriche au début de la guerre de Trente ans (1580-1626).

MANSLE [*manl'*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, sur la Charente; 1.424 h.

MANSOUR. V. ALMANZOR.

MANSOURAH, v. de la Basse-Egypte; 64.000 h. Louis IX y fut fait prisonnier en 1250.

MANTEGNA (André), peintre et graveur italien, né à Padoue, artiste puissant et réaliste. Il décora à Padoue l'église des Augustins (1431-1506).

MANTES-GASSICOURT ou **MANTES-LA-JOLIE**, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. et à 36 kil. N.-O. de Versailles, sur la Seine; 13.865 h. (*Mantais*). Ch. de f.

MANTES-LA-VILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 6.010 h.

MANTEUFFEL [*man'tœfel*] (E. Hans Karl, *baron de*), feld-maréchal prussien, né à Dresde. Il prit une part active aux guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France, et fut nommé en 1880 statthalter d'Alsace-Lorraine (1809-1885).

MANTINÉE, ancienne v. d'Arcadie, célèbre par la victoire qu'y remporta sur les Spartiates Epaminondas, lequel y trouva la mort (362 av. J.-C.).

MANTOUE, v. d'Italie (Lombardie); 45.000 h. (*Mantouans*). Place forte, évêché. Château des Gonzague; palais du Té. Virgile naquit à Andes, près de Mantoue. Bonaparte prit Mantoue en 1797.

MANUCE (Alde), chef de cette illustre famille d'imprimeurs vénitiens que l'on désigne aussi sous le nom d'**Aldes**, né à Bassiano. Il fonda à Venise, en 1490, une imprimerie que rendirent célèbre ses éditions *princeps* des chefs-d'œuvre grecs et latins (1450-1515); — Son fils, PAUL, imprimeur et érudit, né à Venise (1511-1574); — ALDE, fils du précédent, imprimeur et écrivain, né à Venise (1547-1597).

MANUEL Ier, Comnène, empereur grec en 1143; il lutta avec succès contre les Turcs et les Serbes, mais ses entreprises ruinèrent l'Etat (1122-1180); — MANUEL II, *Paléologue*, empereur grec en 1391; battu par les Turcs, il se retira dans un cloître où il mourut. On lui doit des ouvrages de théologie (1350-1425).

MANUEL (Pierre-Louis), procureur général de la Commune de Paris, né à Montargis; il se montra favorable à Louis XVI et fut guillotiné (1751-1793).

MANUEL (Jacques-Antoine), homme politique français, né à Barcelonnette; député sous la Restauration. Expulsé de la Chambre pour son opposition à la guerre d'Espagne en 1823 (1775-1827).

MANUEL (Eugène), poète français, né à Paris (1823-1901); auteur des *Poèmes populaires*.

Manuel d'Epictète ou *Abrégé* des doctrines de ce philosophe moraliste, par Arrien; chef-d'œuvre pour la noblesse des pensées et la beauté du style (IIe s. apr. J.-C.).

MANZANARES [*mànzanarès*] (*le*), riv. d'Espagne, sous-affl. du Tage, qui passe à Madrid; 85 kil.

MANZANILLO, port du S. de Cuba; 23.000 h.

MANZAT [*za*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.515 h. Ch. de f.

MANZONI (Alexandre), poète et romancier italien, né à Milan, auteur des *Fiancés* (1785-1873).

MAORIS, indigènes de la Nouvelle-Zélande.

MAQUET (Auguste), romancier français, né à Paris. Il collabora à la plupart des romans historiques d'Alexandre Dumas père. Il a écrit seul : *la Belle Gabrielle* (1813-1888).

MARACAÏBO [*kaïbo*], v. du Venezuela, à l'entrée d'un golfe formé par la mer des Antilles; 110.000 h. Centre de l'industrie pétrolifère du pays.

Marais (*le*), ancien quartier de Paris (IIIe et IVe arrond.), qui renferme beaucoup de vieux hôtels.

MARAJO [*achou*], grande île du Brésil, située à l'embouchure de l'Amazone.

MARAMURESH [*mourech*], prov. de Roumanie, au N. de la Transylvanie; 520.000 h. Ch.-l. *Sighet*.

MARANHAO [*gnaon*] ou **SAO-LUIZ** [*saon-louiz*], v. du Brésil septentrional; 70.000 h. L'Etat de ce nom a 1.344.000 h.

MARAÑON (*le*). V. AMAZONES (*fleuve des*).

MARANS [*ran*], ch.-l. de c. (Charente-Inf.), arr. de La Rochelle; 3.575 h. (*Marandais*). Sur la Sèvre Niortaise. Chaux; fromages. Ch. de f.

MARASH, v. de Turquie, au N. de la Syrie; 26.000 h.

MARASHESHTI [*chèch*], localité de Roumanie (Moldavie), sur le Sireth. Victoire roumaine en 1917 sur les Austro-Allemands.

MARAT [*ra*] (Jean-Paul), fameux démagogue, né à Boudry (Suisse); rédacteur de *l'Ami du peuple*, il fut peut-être l'instigateur des massacres de Septembre. Député à la Convention, il attaqua Dumouriez, les Girondins, et se montra violent dans le procès du roi; assassiné par Charlotte Corday (1743-1793).

MARATHON, village de l'Attique, auj. dans la province d'Attique-et-Béotie, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses le 12 septembre 490 av. J.-C.; 2.465 h.

Marathon (*le Soldat de*), belle statue de Cortot, d'un mouvement enfiévré, au jardin des Tuileries.

MARATHONISI. V. GYTHION.

MARATTI ou **MARATTA** (Carlo), peintre et graveur italien, né à Camerano, qui a représenté d'admirables madones (1625-1713).

MARBEUF (Louis-Charles-René, *comte de*), général français, né à Rennes, gouverneur de la Corse, où il fit aimer la domination française (1712-1786).

MARBORÉ (*massif du*), massif des Pyrénées centrales, qui dessine autour du cirque de Gavarnie un grandiose amphithéâtre de sommets : le *casque du Marboré* (3.006 m.), les *tours du Marboré* (3.018 m.) et le *pic du Marboré* (3.253 m.).

MARBOT (Antoine, *baron de*), général français, né à La Rivière (Corrèze), auteur de *Mémoires* fort intéressants (1782-1854).

MARBOURG. V. MARIBOR.

MARBOURG, v. d'Allemagne (Prusse); 23.000 h. Université.

MARC (*saint*), un des quatre évangélistes. Fête le 25 avril. Les Vénitiens le choisirent pour patron et lui dédièrent la belle église Saint-Marc (830) romaine, byzantine et gothique.

MARCA (Pierre *de*), savant écrivain et prélat français, archevêque de Toulouse, ministre d'Etat, né à Pau (1595-1662).

(*Phot. Larousse.*)

MARC-AURÈLE, le plus vertueux des empereurs romains. Adopté par Antonin, régna de 161 à 180, soutint avec succès de longues guerres contre les Barbares qui menaçaient l'empire, et se rendit célèbre par sa sagesse toute stoïcienne, sa modération et son goût passionné pour la philosophie et les lettres. V. PENSÉES.

Marc-Aurèle (*statue équestre de*), bronze doré antique, sur la place du Capitole, à Rome.



Marc-Aurèle.

MARCEAU (François-Séverin), général français, né à Chartres; se distingua en Vendée (Luçon, Chantonnay, Savenay) et à Fleurus; il commandait l'armée de Sambre-et-Meuse lorsqu'il fut tué à Altenkirchen (1769-1796).

MARCEL Ier (*saint*), pape de 308 à 309; — MARCEL II, pape en 1555 pendant vingt et un jours.

MARCEL (*saint*), évêque de Paris de 417 à 436, né dans cette ville. Fête le 3 novembre.



Marceau.

MARCEL (Etienne), prévot des marchands de Paris. Il joua un rôle considérable aux états généraux de 1355 et 1357, fit une opposition très vive au dauphin Charles (Charles V), et fut tué en 1358 par Jean Maillard au moment où il allait livrer Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre. Il avait tenté d'établir en France un gouvernement parlementaire (*Grande ordonnance*)

MARCELLIN, pape de 295 à 304, martyrisé sous Dioclétien.

MARCELLO [*tché*] (Benedetto), compositeur italien, né à Venise, auteur de psaumes (1686-1739).

MARCELLUS [*luss*] (Claudius), général romain, cinq fois consul Pendant la seconde guerre punique, il prit Syracuse (212 av. J.-C.), et Archimède fut massacré par ses soldats. Il mourut en 208 av. J.-C. en combattant contre Annibal.

MARCELLUS, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, auquel il devait succéder et qui l'avait adopté; m. à dix-huit ans, en 23 av. J.-C. Cette fin prématurée a inspiré à Virgile (*Enéide*, liv. VI) d'admirables vers. V. TU MARCELLUS ERIS, à la *Part. rose*.

MARCELLUS (André-Charles, *comte de*), diplomate français qui rapporta du Levant la fameuse statue de la *Vénus de Milo* (1795-1865).

MARCENAT [*na*], comm. du Cantal, arr. de Saint-Flour, sur les pentes du Cézallier; 2.606 h. Toiles.

MARCHAND (Jean-Baptiste), général et explorateur français, né à Thoissey. Il a traversé l'Afrique en largeur, du Soudan à l'Ethiopie, occupa puis évacua Fachoda en 1898 (1863-1934).

Marchand de Venise (*le*), comédie célèbre de Shakespeare (1596), pièce où la cupidité et l'âpreté d'une âme ulcérée par les affronts, personnifiées dans le personnage du juif Shylock, sont exprimées avec une incomparable énergie. — Un marchand de Venise, Antonio, pour venir au secours d'un de ses amis, souscrit au juif Shylock une obligation de trois mille ducats, avec cette clause étrange que si, au jour de l'échéance, il ne peut rembourser cette somme, Shylock aura le droit de couper une livre de chair sur telle partie de son corps qu'il lui plaira de choisir. Or, le débiteur a vivement offensé son créancier, qui, le jour venu, la dette n'étant point payée, exige avec une impitoyable rigueur l'exécution de la clause terrible, laquelle n'est éludée que par une subtilité de légiste : « Coupe juste une livre de chair; si tu coupes plus ou moins d'une livre, quand ce ne serait que la vingtième partie d'un grain, si la balance penche de la valeur d'un cheveu, tu es mort... »

(*Phot. Anderson, Larousse.*)

MARCHANGY (Louis-Antoine-François), écrivain et magistrat, né à Clamecy. Il se signala surtout par son zèle royaliste; auteur de la *Gaule poétique* (1782-1826).

MARCHAUX, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon, entre le Doubs et l'Ognon; 248 h.

MARCHE, anc. prov. de France, ch.-l. *Guéret;* réunie à la couronne en 1531. Elle a formé le dép. de la Creuse et une partie de la Haute-Vienne, de l'Indre, de la Vienne et de la Charente. (Hab. *Marchois*.)

Marche nuptiale (*la*), pièce en quatre actes de H. Bataille. Emouvante étude de psychologie.

MARCHENOIR, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 553 h. Grande forêt.

MARCHES (*les*), région de l'Italie centrale, comprenant les provinces de Pesaro-e-Urbino, Ancône, Macerata et Ascoli; 1.300.000 h.

MARCHIENNE-AU-PONT, comm. de Belgique, Hainaut; 22.000 h. Métallurgie.

MARCHIENNES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai, sur la Scarpe; 3.528 h. (*Marchiennois*). Ch. de f.

MARCHIN ou **MARSIN** (Ferdinand, *comte de*), maréchal de France, né à Liége, tué à la bataille de Turin (1656-1706).

MARCIAC, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1.138 h.

MARCIEN, empereur d'Orient, né en 391, époux de Pulchérie; il régna de 450 à 457.

MARCIGNY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr de Charolles; 2.210 h. Ch. de f.

MARCILLAC-VALLON [*yak*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.202 h. Ch. de f.

MARCILLAT [*ya*], ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon, près du Bouron; 1.588 h. Ch. de f.

MARCILLY-LE-HAYER [*ayé*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 537 h.

MARCINELLE, c. de Belgique (Hainaut), 20.000 h. Produits chimiques.

MARCKOLSHEIM, ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Sélestat; 2.024 h. Ch. de f.

MARCO POLO. V. POLO.

MARCOING, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai, sur l'Escaut; 1.929 h. Ch. de f.

MARCOMANS, ancien peuple germain battu par Drusus en l'an 9 av. J.-C. Venus en Bohême, ils envahirent l'Italie, d'où Marc-Aurèle eut beaucoup de peine à les repousser.

MARCONI (Guglielmo), physicien italien, né près de Bologne (1874-1937), connu pour ses travaux sur la télégraphie sans fil.

MARCQ-EN-BARŒUL, comm. du Nord, arr. de Lille, c. de Tourcoing; 19.163 h.

MARCULFE, moine franc du VIIe siècle, auteur de *Formules de droit* des temps mérovingiens.

Marcus Sextus [*uss*] (*le Retour de*), tableau de Guérin (Louvre), son œuvre capitale (1799); style pur et châtié, expressions énergiques.

MARDIN [*in'*], v. de Turquie (Kurdistan). 22.000 h.

MARDOCHÉE, Juif qui fut emmené captif à Babylone; cousin et tuteur d'Esther.

MARDONIUS [*uss*], général des Perses, tué à la bataille de Platées, qu'il perdit contre Pausanias (479 av. J.-C.).

MARDOUK, dieu de Babylone

Mare au Diable (*la*), roman de George Sand, œuvre rustique d'une touchante simplicité (1846).

MARÉCHAL (Sylvain), littérateur français, né à Paris (1750-1803); auteur du *Dictionnaire des athées*.

MARÉCHAL (Charles-Laurent), peintre français, de genre et de portrait, né à Metz (1801-1887).

Maréchal ferrant (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Guétant, musique de Philidor (1761); pièce amusante, partition écrite avec une science parfaite.

MAREMME, région marécageuse et insalubre de l'Italie (Toscane), le long de la mer Tyrrhénienne.

MARENGO [*rin*], village d'Italie (Piémont), célèbre par la victoire des Français, commandés par

Bonaparte, sur les Autrichiens, bataille dans laquelle périt Desaix (14 juin 1800); 2.450 h.

MARENNES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort, sur un chenal près de la Seudre; 4.011 h. (*Marennais*). Huîtres, salines. Ch. de f.

MARÉOTIS [*tiss*] (*lac*) ou **MARIOUT**, lagune de la basse Égypte, séparée de la mer par une langue de terre sur laquelle s'élève Alexandrie.

MARÈS (**Louis**), chimiste et agronome français, né à Chalon-sur-Saône (1820-1901). Imagina la méthode de soufrage contre l'oïdium.

MARESCOT (Armand-Samuel *de*), général français, né à Tours (1758-1833).

MARET (Hugues-Bernard), *duc* DE BASSANO, homme d'État français, né à Dijon. Il se signala par son dévouement à Napoléon Ier. Il fut pair de France sous Louis-Philippe (1763-1839).

MAREUIL, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1.195 h. Ch. de f.

MAREUIL, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur le Lay; 1.488 h.

MAREY (Étienne-Jules), physiologiste français, né à Beaune (1830-1903). Il a généralisé l'emploi des appareils graphiques dans l'étude des phénomènes physiologiques.

Marforio, statue antique que l'on voyait à Rome et qui était chargée de donner la réplique à Pasquin. V. PASQUIN.

MARGARITA, île de la mer des Antilles, appartenant au Venezuela; 40.000 h. Ch.-l. *Asuncion*.

MARGAUX, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 1.262 h. Vins renommés. Ch. de f.

MARGERIDE (*monts de la*), chaîne de montagnes dans les départements de la Lozère, de la Haute-Loire et du Cantal. Point culminant, 1.554 m.

MARGGRAFF (André), chimiste, né à Berlin. Il a le premier retiré du sucre de la betterave (1709-1782).

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE, comm. de l'Oise, arr. de Compiègne; 4.425 h. Fonderie.

MARGUERITE (*sainte*), vierge et martyre à Antioche vers 275. Fête le 20 juillet.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, femme de Louis IX, qu'elle suivit en Égypte (vers 1221-1295).

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de Navarre, épouse de Louis le Hutin qui la fit mettre à mort pour crime d'adultère (vers 1290-1315).

MARGUERITE D'ÉCOSSE, fille de Jacques Ier, dauphine de France, première femme de Louis XI (1424-1444).



Marguerite d'Anjou.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née à Pont-à-Mousson, fille du bon roi René, épouse de Henri VI, célèbre par le courage qu'elle déploya pendant la guerre des Deux-Roses (1429-1482).

MARGUERITE D'ANGOULÊME (ou **de Valois** ou **d'Orléans**), reine de Navarre et sœur de François Ier, née à Angoulême. Veuve de Charles, duc d'Alençon, elle épousa en 1527 Henri d'Albret, roi de Navarre. Elle protégea les réformés et se distingua par son goût passionné pour les lettres et les arts. Sous le nom d'*Heptaméron*, elle a laissé un recueil de nouvelles, et on lui doit aussi des poésies : *les Marguerites de la marguerite des princesses* (1492-1549).



Marguerite d'Angoulême.

MARGUERITE DE FRANCE, fille de François Ier et de Claude de France, femme de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, née à Saint-Germain-en-Laye (1523-1574).

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Saint-Germain-en-Laye. Elle épousa Henri de Navarre (Henri IV), qui la répudia en 1599; elle a laissé des *Mémoires* et des *Poésies* (1553-1615).



Marguerite de Valois.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, née à Bruxelles (1480-1530). Veuve du duc Philibert de Savoie, elle fut nommée gouvernante des Pays-Bas. Elle négocia la ligue de Cambrai (1508) et la paix des Dames (1529).

MARGUERITE D'AUTRICHE ou **DE PARME**, fille naturelle de Charles-Quint, née à Audenarde. Gouvernante des Pays-Bas (1522-1586).

MARGUERITE DE VALDEMAR, surnommée la *Sémiramis du Nord*, née à Copenhague. Fille du roi de Danemark Valdemar IV Atterdag, elle épousa le roi de Suède et de Norvège Haakon VI. Par l'Union de Calmar, elle réunit sous son sceptre les trois couronnes de Norvège, de Suède et de Danemark (1353-1412).



Marguerite de Valdemar.

Marguerite, personnage du *Faust* de Gœthe. Innocente fille du peuple, elle est séduite par Faust, abandonnée par lui, devient la cause involontaire de la mort de son frère Valentin, et noie son enfant. Condamnée à mort, elle obtient le pardon du ciel.

MARGUERITTE (Jean-Auguste), général français, né à Manheulles (Meuse), blessé mortellement à Sedan (1823-1870); — Ses fils, PAUL, né à Laghouat (1860-1918) et VICTOR, né à Blida en 1867, ont écrit et publié ensemble de nombreux ouvrages : *Poum, Femmes nouvelles, le Désastre, les Tronçons du glaive, les Braves Gens, la Commune*, etc.

MARGUERITTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 1.528 h. Ch. de f.

MARI. V. TCHÉRÉMISSES.

Mariage de Figaro (*le*), comédie en cinq actes et en prose, de Beaumarchais, faisant suite au *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre d'intrigue, de verve et d'esprit (1784). C'est dans cette pièce que figure Brid'oison, le juge formaliste, qui chante un couplet final terminé par ce vers :

Tout finit par des chansons,

lequel est passé en proverbe. V. NOCES DE FIGARO.

Mariage de la Vierge (*le*), tableau de Raphaël, une de ses œuvres de jeunesse, musée de Milan.

Mariage forcé (*le*), comédie-ballet de Molière, en un acte et en prose (1664).

MARIAMNE, femme d'Hérode le Grand, qui la fit mourir sur de faux soupçons en 28 av. J.-C. Ce sujet tragique a été mis sur la scène par L. Dolce, Calderon, A. Hardy, Tristan l'Hermite, Voltaire.

MARIANA (Jean *de*), jésuite espagnol, né à Talavera, auteur d'une intéressante *Histoire d'Espagne* et du traité *De rege et regis institutione* (1537-1624).

Marianne, un des meilleurs romans français pour l'intérêt des situations et la vérité des peintures, par Marivaux; publié de 1731 à 1741; inachevé.

MARIANNES (*îles*) ou **îles des LARRONS**, archipel du Pacifique, sous mandat japonais [excepté *Guam*], à l'E. des Philippines; 5.400 h.

MARIANSKÉ-LAZNÉ, en allem. **Marienbad**, v. d'Allemagne, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 18.000 h. Eaux thermales, Cristalleries.

MARIBOR, en allem. **Marbourg**, v. de Yougoslavie (Styrie), sur la Drave; 31.000 h.

MARIE ou la **SAINTE VIERGE**, mère du Christ.

MARIE DE FRANCE, femme poète du XIIIe siècle, auteur de *Fables* et de *Lais*, histoires d'amour d'une charmante naïveté.

MARIE DE BRABANT, femme de Philippe III le Hardi, morte en 1321.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, femme de Louis XII (1497-1534).

MARIE STUART [*ar*], fille de Jacques V, roi d'Ecosse, née à Linlithgow, reine d'Ecosse, puis reine de France par son mariage avec François II. Veuve en 1560, elle revint en Ecosse, où elle eut à lutter à la fois contre la Réforme (soulèvement de Murray) et les agissements secrets de la reine d'Angleterre, Elisabeth. Son mariage avec Bothwell, assassin de son second mari, Darnley, provoqua une insurrection, et la reine dut abdiquer (1568). Elle s'enfuit en Angleterre, mais Elisabeth la fit emprisonner et exécuter après dix-huit ans de captivité (1542-1587).



Marie Stuart.

Marie Stuart, tragédie d'Alfieri, et l'une de ses meilleures productions (XVIIIe s.) ; — tragédie historique de Schiller (1800).

MARIE DE MÉDICIS, reine de France, femme de Henri IV, née à Florence. A la mort de son mari, elle fut reconnue régente par le Parlement, renvoya les ministres d'Henri IV, donna sa confiance à Concini, fit épouser à son fils l'infante Anne d'Autriche et resta toute-puissante jusqu'à l'assassinat du maréchal d'Ancre (1617). En guerre avec son fils de 1617 à 1620, elle revint à la cour à la mort de Luynes et parvint à donner au roi son aumônier, Richelieu, pour premier ministre (1624), qu'elle essaya vainement ensuite de faire disgracier (*journée des Dupes*) Elle mourut à Cologne en exil (1573-1642)



Marie de Médicis.

Marie de Médicis (*Vie de*) suite de vingt et un tableaux de Rubens, au Louvre. Ces peintures, où l'allégorie se mêle à l'histoire, ont été exécutées par le célèbre artiste et ses élèves de 1621 à 1625.

MARIE LESZCZINSKA, reine de France, femme de Louis XV dont elle eût dix enfants, fille du roi de Pologne Stanislas Leszczinski, née à Breslau (1703-1768).



Marie Leszczinska.

MARIE-ANTOINETTE, reine de France, fille de l'empereur d'Allemagne François Ier et de Marie-Thérèse, née à Vienne. Elle épousa le roi Louis XVI. Imprudente, prodigue et ennemie des réformes, elle se rendit promptement impopulaire (*Affaire du collier*). Elle poussa Louis XVI à résister à la Révolution. On lui reprocha ses rapports avec l'étranger, et après le 10-Août, elle fut enfermée au Temple. Pendant sa captivité et devant le tribunal révolutionnaire, elle eut une attitude pleine de dignité fière. Elle mourut sur l'échafaud (1755-1793).



Marie-Antoinette.

MARIE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, fille de François II, empereur d'Autriche, née à Vienne. Elle épousa, en 1810, Napoléon Ier, donna naissance au roi de Rome et, après la mort de l'empereur, elle devint la femme du comte de Neipperg, puis du comte de Bombelles (1791-1847).



Marie-Louise.

MARIE-AMÉLIE, reine des Français, née à Caserte, femme de Louis-Philippe, fille de Ferdinand IV des Deux-Siciles et de Marie-Caroline (1782-1866).

MARIE-CHRISTINE, reine d'Espagne, femme de Ferdinand VII, née à Naples (1806-1878).

MARIE-CHRISTINE, seconde femme d'Alphonse XII, régente d'Espagne en 1885 à la mort de son mari, née à Gross-Seelowitz (1858-1929).

MARIE-THÉRÈSE, reine de France, née à Madrid, fille de Philippe IV, roi d'Espagne; elle épousa Louis XIV en 1660, en vertu du traité des Pyrénées (1638-1683).

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire, épouse de Maximilien d'Autriche (1457-1482).

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, femme de Jacques V et mère de Marie Stuart. Elle était fille de Claude de Lorraine, duc de Guise (1515-1560).

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, fille de l'empereur Charles VI, née à Vienne. Elle épousa François de Lorraine, et fut mère de Joseph II et de Marie-Antoinette. Energique et courageuse, elle dut défendre la couronne impériale contre les prétentions de l'Electeur de Bavière, lutta par deux fois contre Frédéric II qui s'empara de la Silésie, accrut ses Etats de la Galicie et de la Bukovine. Elle gouverna avec sagesse et acquit une réelle popularité (1717-1780).



Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse (*ordre de*), fondé en 1758 par Marie-Thérèse d'Allemagne, en mémoire de la bataille de Kollin. Ruban blanc bordé de rouge.

MARIE Ire TUDOR, reine d'Angleterre, née à Greenwich, fille de Henri VIII, adversaire acharnée de la Réforme; elle régna de 1553 à 1558, avait épousé Philippe II d'Espagne. Elle mérita, par ses persécutions contre les protestants, le surnom de *Marie la Sanglante* (1516-1558) ; — MARIE II **Stuart**, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et femme de Guillaume III, née à Londres (1662-1695).

Marie Tudor, drame historique en trois journées et en prose, de Victor Hugo; œuvre émouvante et rapidement conduite (1833).



Marie Tudor.

MARIE-CAROLINE, reine de Naples, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, femme de Ferdinand IV, née à Vienne (1752-1814).

MARIE Ire, reine de Portugal en 1777, née en 1734. Devenue folle en 1791, elle fut conduite en 1807 au Brésil, où elle mourut en 1816; — MARIE II ou MARIA DA GLORIA, reine de Portugal en 1828, née en 1819, m. en 1853.

MARIÉ-DAVY (Edme-Hippolyte), physicien et astronome français; s'est occupé du magnétisme et de météorologie (1820-1893).

MARIE-GALANTE, une des Petites Antilles, près de la Guadeloupe; 22.600 h. Ch.-l. *Grand-Bourg*.

MARIENBAD [*enbad*]. V. MARIANSKÉ-LAZNÉ.

(*Phot. Larousse, Anderson, Bulloz, Neurdein, Giraudon.*)

MARIENBURG [*marienbourgh*], v. de Prusse-Orientale, sur la Nogat ; 22.000 h.

MARIETTE (Auguste-Edouard), égyptologue français, né à Boulogne-sur-Mer, créateur du célèbre musée de Boulaq (1821-1881).

MARIGNAN (en italien **Melegnano**), v. d'Italie au S.-E. de Milan ; 7.100 h. Victoire des Français sur les Suisses en 1515 et sur les Autrichiens en 1859.

MARIGNANE, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix ; 2.500 h. Aéroport.

MARIGNY (Enguerrand *de*), surintendant des finances sous Philippe le Bel, né à Lyons-la-Forêt, pendu au gibet de Montfaucon après un procès inique (1260-1315).

MARIGNY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.168 h.

MARILHAT (Prosper), peintre orientaliste français, né à Vertaizon (Puy-de-Dôme) [1811-1847].

MARILLAC [*yac*] (Michel *de*), homme d'Etat français, né à Paris. Garde des sceaux en 1626, il rédigea le *code Mich u*, que le parlement ne voulut pas enregistrer. Il conspira contre Richelieu et mourut en prison (1563-1632) ; — LOUIS, frère du précédent, maréchal de France ; il entra dans un complot contre Richelieu, qui le fit décapiter (1573-1632).

MARIN Ier, pape de 882 à 884 ; — MARIN II, pape de 942 à 946.

MARIN DE TYR, géographe romain de la fin du Ier siècle, un des créateurs de la géographie mathématique.

MARINES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 1.660 h. Ch. de f

MARINGUES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la Morge, affluent de l'Allier ; 2.132 h. Graines, chapellerie.

MARINI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Naples, auteur d'*Adonis*. Il fut connu en France sous le nom de **Cavalier Marin**. Son style précieux et contourné (*marinisme*) eut une fâcheuse influence sur le développement du goût français (1569-1625)

MARIO (Giuseppe, *comte* DE CANDIA, dit), ténor italien, né à Cagliari (1810-1883)

MARIOTTE (Edme), physicien français, né à Dijon. Il compléta la théorie de Galilée sur le mouvement des corps et découvrit la loi qui porte son nom : *Une masse de gaz à température constante varie en raison inverse de la pression exercée sur elle* (1620-1684).

MARIOUT. V. MARÉOTIS.

MARITZA (*la*), fleuve de la péninsule des Balkans, tributaire de la mer Egée ; 437 kil. C'est l'*Hèbre* des anciens.

MARIUS [*uss*] (Caius), général romain, né près d'Arpinum. Consul en 107, oncle par alliance de Jules César, et chef du parti populaire, il entra en rivalité avec Sylla à l'occasion de la guerre de Jugurtha. Vainqueur des Teutons à Aix (102 av. J.-C.) et des Cimbres à Verceil (101), il fit à Rome une entrée triomphante. Le peuple ayant enlevé à Sylla le commandement de la guerre contre Mithridate pour le donner à Marius, Sylla marcha sur Rome et en chassa son rival (88). Découvert au milieu des marais de Minturnes et conduit dans cette ville comme un criminel, il fut condamné à mort. Il réussit à s'évader, et débarqua aux lieux mêmes où s'élevait jadis la puissante Carthage ; mais à peine y était-il descendu que Sextilius, préteur de Libye, lui fit signifier l'ordre de quitter cette province. « *Dis au préteur*, répondit le proscrit au messager, *que tu as vu Marius fugitif, assis sur les ruines de Carthage.* » Revenu en Italie en 87 et rentré à Rome avec Cinna, il fit couler dans les rues le sang des partisans de Sylla ; mais il mourut bientôt subitement (156-86 av. J.-C.).



Marius.

MARIVAUX (Pierre *de*), auteur dramatique français, né à Paris. Il a composé un grand nombre de pièces d'une psychologie juste et fine, parmi lesquelles nous citerons : *le Legs, le Jeu de l'amour et du hasard, les Fausses Confidences, l'Epreuve, la Surprise de l'amour*, etc., et deux romans, *la Vie de Marianne*, et *le Paysan parvenu*. Son style est élégant, facile, parfois un peu recherché, de même que les sentiments ; de ce raffinement de pensée et d'expression vient le mot *marivaudage* (1688-1763).



Marivaux.

MARJOLIN, (Jean-Nicolas), chirurgien français, né à Ray-sur-Saône (Haute-Saône) [1780-1850].

MARLBOROUGH (John CHURCHILL, *duc de*), général anglais, né à Ashe, vainqueur à Hœchstædt, Ramillies et Malplaquet. Son nom est devenu légendaire, grâce à la chanson burlesque dont il est le héros, sous le nom dénaturé de *Malbrough* (1650-1722).

MARLE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; 2.397 h. (*Marlois*). Ch. de f.

MARLES-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 11.250 h. Houille.

MARLOWE [*marloou*] (Christopher), poète dramatique anglais, né à Cantorbéry (1563-1593), auteur de *la Vie et la mort du Dr Faust*.

MARLY, comm. du Nord, arr. de Valenciennes ; 5.075 h. Ch. de f. Mines de houille.

MARLY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, près de la Seine ; 2.459 h. Ch. de f. Louis XIV y avait fait construire un superbe château entouré de douze pavillons, détruit pendant la Révolution, et une fameuse machine hydraulique qui, mue par la Seine, conduisait à Versailles les eaux de nappes souterraines.

MARMANDE, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne), sur la Garonne ; 9.683 h. (*Marmandais*). Ch. de f., à 50 kil. N.-O. d'Agen ; — L'arr. a 12 cant., 127 comm., 85.700 h.

MARMARA (*mer de*), mer intérieure du bassin de la Méditerranée, entre les péninsules des Balkans (Europe) et d'Anatolie (Asie). C'est l'anc. *Propontide*.

MARMIER (Xavier), littérateur français, né à Pontarlier, auteur d'études curieuses sur les pays nordiques et d'un charmant roman : *les Fiancés du Spitzberg* (1809-1892).

MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis *de*), *duc* DE RAGUSE, maréchal de France sous l'Empire, né à Châtillon-sur-Seine, gouverneur des provinces Illyriennes ; il se battit à Austerlitz, au Portugal, à Leipzig, se distingua sur la Marne, mais s'étant retiré avec son corps d'armée à Essonnes, près de Corbeil, après la prise de Paris par les Alliés, il traita secrètement avec eux, ce qui rendit inévitable l'abdication de Napoléon. Il a laissé des *Mémoires* (1774-1852).

MARMONTEL (Jean-François), littérateur français, né à Bort, auteur des *Incas*, de *Bélisaire*, des *Contes moraux*, de *Mémoires* très intéressants écrits en 1798 pour l'instruction de ses enfants (1723-1799).

MARMONTEL (Antoine-François), pianiste et musicographe français, né à Clermont-Ferrand (1816-1898).

Marmousets ou **Hommes de peu**, nom sous lequel on désigna les conseillers de Charles V (Clisson, Montagu, Le Mercier, etc.) demeurés en fonction sous Charles VI. Le duc de Bourgogne les exila après la démence du roi, malgré la sagesse de leur administration (1392).

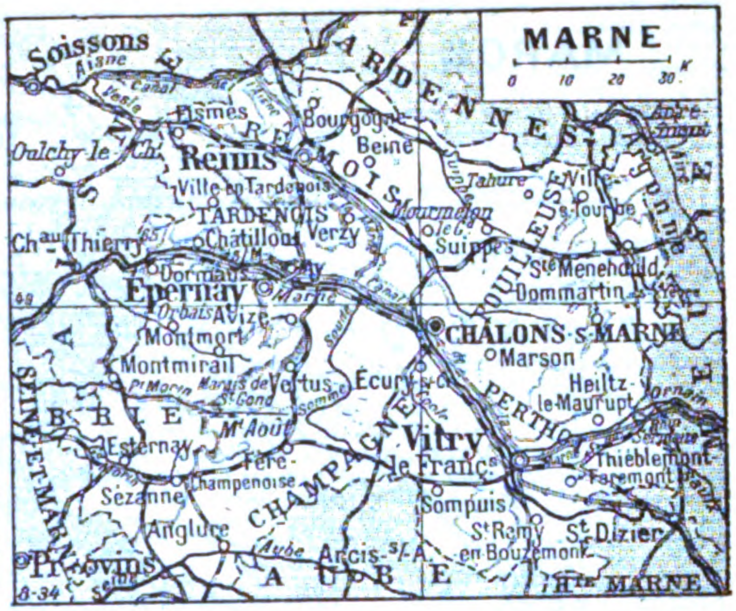
MARMOUTIER, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne ; 1.787 h. Ch. de f.

MARNAY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Ognon ; 807 h. Ch. de f.

MARNE (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans la Haute-Marne, arrose Chaumont, Vitry, Châlons, Epernay, Château-Thierry, Meaux, et se jette dans la Seine (r. dr.) à Charenton ; 523 kil. L'armée française, commandée par le général Joffre, y vainquit l'armée allemande en septembre 1914, et, commandée par le général Foch, y remporta une seconde victoire en juillet 1918.

(*Phot. Larousse.*)

MARNE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Champagne, arrosé par la *Marne*, préf *Châlons*, s.-préf *Epernay, Reims, Sainte-Menehould, Vitry-le-François*. 5 arr., 33 cant., 662 comm., 412.156 h. 12e rég. mil.; évêché à Châlons, archevêché à Reims.



MARNE (*dép. de la* **Haute-**), dép. formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, préf. *Chaumont*, s.-préf. *Langres*, *Wassy*, 3 arr., 28 cant., 550 comm., 187.791 h. 7e rég. milit. Evêché à Langres. Ce dép. doit son nom à sa position dans le bassin de la *Marne*.

MARNES-LA-COQUETTE, comm. de Seine-et-Oise, arr de Versailles; 675 h. Ch. de f. Haras de Jardy. Château de Villeneuve-l'Etang, annexe de l'Institut Pasteur

MARNIA. V LALLA-MARNIA.

MAROC [*ok*], Etat de l'Afrique du N., borné au N. par la Méditerranée, à l'O. par l'Atlantique, au S. et au S.-E. par le Sahara, au N.-E. par l'Algérie, 600.000 km²; 7.000.000 d'h. (*Marocains*) Pays montagneux au N. (Rif, Atlas), formé au S. par des plateaux et des plaines désertiques, bien arrosé par la Moulouya, le Sebou, le Bou-Regreg, l'Oum-er-Rebia, le Sous; climat sain, pays fertile : céréales, vergers, élevage, forêts; richesses minières : phosphates. Population composée de tribus sédentaires ou nomades berbères, arabes, maures. Cap. *Rabat*. V. princ. *Fez*, *Marrakech*, anciennes capitales, *Casablanca*, *Meknès*, *Safi*, *Salé*. Sous protectorat français depuis 1912, sauf la zone N., sous protectorat espagnol. Tanger, cap. d'une zone internationale de 1912 à 1940, fut alors incorporé au Maroc espagnol. (V. carte page suiv.)



Marocains.

HIST. — Envahi par les Arabes au VIIe siècle, le Maroc, jadis peuplé de tribus berbères, devint un empire musulman gouverné successivement par les Almoravides, les Almohades, les Mérinides, et depuis le XIIIe siècle, les Alides ou Alaouites. Au début du XXe siècle, l'état d'anarchie du pays décida la France, moyennant des concessions aux Anglais, aux Espagnols, puis aux Allemands, à entreprendre la pacification du pays. Notre protectorat fut établi en 1912, et l'œuvre de pacification s'est poursuivie avec succès jusqu'en 1934, en dépit des difficultés créées par la résistance d'Abd el-Krim, au Maroc espagnol, de 1924 à 1926.

MAROC ESPAGNOL, en esp. **MARRUECOS** [*rouékos'*], zone septentrionale du Maroc, comprenant le littoral méditerranéen et celui de l'Atlantique jusqu'au S. de Larache, y compris, depuis 1940, la zone de Tanger. Région montagneuse (*Rif*), encore mal pacifiée; 750.000 h Ch.-l. *Tétouan*. V. princ. *Melilla, Arzila, Larache, Kasr el-Kébir*. Mines de fer, de cuivre et de plomb.

MARŒS. V. MURESH.

MAROILLES, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 1.631 h. Ch. de f. Fromages dits *marolles*.

MAROLLES (*l'abbé* Michel *de*), littérateur français, né à Genillé (Indre-et-Loire) [1600-1681]

MAROLLES-LES-BRAULTS, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1.827 h.

MAROMME, ch. l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 4.167 h. (*Marommais*). Ch. de f. Cotonnades. Patrie du maréchal Pélissier.

MARONI (*le*), fleuve séparant la Guyane française de la Guyane hollandaise; 680 kil.

(*Phot. Braun.*)



Maronites, catholiques du rit syrien, qui vivent en Syrie sur le versant O. du Liban; ils ont eu des rivalités sanglantes avec leurs voisins, les Druses.

MAROT (Clément), poète français, né à Cahors, fils du poète Jean Marot. Valet de chambre de Marguerite d'Angoulême puis de François Ier; mais, suspect d'être partisan de la Réforme, il s'enfuit et mourut à Turin. Faible dans les pièces officielles, il excelle dans l'épître familière, le rondeau, le madrigal, par son esprit et sa grâce. Les poésies de Clément Marot ne sont autre chose qu'une causerie facile en vers de dix syllabes (1495-1544).



Clément Marot.

Mârouf, savetier du Caire, comédie lyrique en cinq actes, de L. Népoty, musique de H. Rabaud (1914); partition pleine de pittoresque et d'humour.



Marphise, une des belles guerrières du *Roland furieux*, sœur de Roger.

MARQUETTE, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.030 h. Constructions mécaniques.

MARQUION, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 868 h.

Marquis de Priola (*le*), pièce en trois actes de H. Lavedan (1902); étude d'un don Juan moderne.

MARQUISE, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 3.690 h. Ch. de f. Marbre, chaux, métallurgie.

MARQUISES (*îles*), archipel français de la partie E. de la Polynésie, appelé aussi *Mendana* ou *Nouka-Hiva*; 2.400 h. (*Marquisiens*). Bois précieux.

MARRAKECH, anc. cap. du Maroc, au pied du Haut Atlas; 193.000 h.



Mars.

MARRAST [*rast'*] (Armand), publiciste français, né à Saint-Gaudens. Il fut successivement membre du gouvernement provisoire de 1848, maire de Paris, et président de l'Assemblée nationale (1801-1852).

MARRYAT [*riat'*] (Frédéric), romancier anglais, né à Londres, auteur de *Peter Simple* (1792-1848).

MARS [*mars*], fils de Jupiter et de Junon, dieu de la guerre. Les Romains le considéraient comme le père de Romulus. Ses prêtres, institués, dit-on, par Numa, portaient le nom de *Saliens*.

MARS, la quatrième des grandes planètes du système solaire, la plus voisine de la Terre, mais plus petite et plus éloignée qu'elle du Soleil.

MARS (Anne BOUTET, dite Mlle), comédienne française. Elle fit valoir avec une rare intelligence le génie de Molière et l'esprit de Marivaux (1779-1847).



Mlle Mars.

MARSAILLE (*La*), village d'Italie (Piémont); 1.000 h. Catinat y vainquit le duc de Savoie en 1693.

MARSALA, v. et port de Sicile; 62.000 h. Vins renommés. Garibaldi y battit les Napolitains en 1860.

MARSANNE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 929 h.

Marseillaise (*la*), chant patriotique devenu l'hymne national français. Composé en 1792 pour l'armée du Rhin, ce chant, dû, paroles et musique, à un officier du génie, Rouget de Lisle, en garnison à Strasbourg, reçut le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*; mais les fédérés marseillais l'ayant fait connaître les premiers à Paris, il prit le nom de *Marseillaise*, qui lui est resté.

(*Phot. Larousse*)

il arrive fréquemment que la dernière strophe

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre...

soit attribuée par erreur à M.-J. Chénier. Le journaliste Louis Du Bois et l'abbé Antoine Pessonneaux en ont revendiqué la paternité.

MARSEILLAN, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; port sur l'étang de Thau; 4.072 h. Vins.

MARSEILLE, ch.-l. du départ. des Bouches-du-Rhône. Port sur la Méditerranée; 914.230 h. (*Marseillais*). Ch. de f., à 863 kil. S.-E. de Paris. Ville très commerçante, fondée par une colonie phocéenne vers 600 av. J.-C. Evêché. Huiles, savons, machines, constructions navales, produits chimiques. Patrie de Puget, Barbaroux, Garnier-Pagès, Thiers, Bazin, Autran, etc. L'arr. a 15 cant., 20 comm., 971.400 h.

MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 789 h. Ch. de f.

MARSES, peuple de l'ancien Samnium. C'est également le nom d'une peuplade germanique dans la région du haut Ems.

MARSH [*march'*] (James), chimiste anglais, né à Londres, inventeur d'un appareil célèbre destiné à révéler, dans les substances organiques, les quantités les plus minimes d'arsenic (1789-1846).

MARSHALL [*chol*], archipel de la Micronésie (Océanie); 10.500 h. Allemand de 1906 à 1914, puis sous mandat japonais.

MARSILLARGUES, comm. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 3.334 h. Vins. Ch. de f.

MARSIN. V. MARCHIN.

MARSON, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 243 h.

MARSYAS [*ass*], jeune Phrygien habile à jouer de la flûte, et qui osa défier Apollon sur cet instrument. Les Muses ayant déclaré Apollon vainqueur, le dieu attacha Marsyas à un pin et l'écorcha vif.

MARTAINVILLE (Alphonse-Louis-Dieudonné), journaliste et auteur dramatique français, fondateur du *Drapeau blanc*, né à Cadix (1776-1830).

MARTEL, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, près de la Dordogne; 1.896 h. (*Martelais*). Ch. de f. Truffes, vins.

MARTEL (Alfred), spéléologue français, né à Pontoise, créateur de la spéléologie ou géographie souterraine (1859-1938).

MARTENS [*martènss*] (Georges-Frédéric *de*), diplomate et publiciste allemand, né à Hambourg, auteur d'un *Précis du droit des gens* (1756-1821).

Martha ou *le Marché de Richmond*, opéra en quatre actes, paroles de Friederick (traduction française de Saint-Georges), musique de Flotow (1847).

MARTHE (*sainte*), sœur de Marie et de Lazare. Fête le 29 juillet.

MARTHE (*sœur*), religieuse visitandine française, née à Thoraise (Doubs), célèbre par sa charité (1749-1824).

MARTIAL [*sial*], poète latin, né à Bilbilis, en Espagne. Son recueil d'*Epigrammes*, souvent licencieux, est utile pour la connaissance des mœurs de Rome; le style en est spirituel, élégant (43-104).

MARTIAL (*saint*), évêque de Limoges (IIIe s.). Fête le 30 juin.

Martiale (*loi*), loi portée, en 1789, par la Constituante, prescrivant aux municipalités l'emploi de la force militaire pour dissiper les attroupements.

MARTIGNAC (Jean-Baptiste GAY, *vicomte de*), homme d'Etat français, né à Bordeaux, ministre libéral sous Charles X (1778-1832).

MARTIGNY, comm. de Suisse (Valais); 5.500 h. Aluminium; produits chimiques.

MARTIGNY (*l'abbé* Joseph-Alexandre *de*), archéologue français, né à Sauverny (Ain), auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* (1808-1881).

MARTIGUES, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 10.490 h. (*Martégaux, ales* ou *Martigaux, ales*). Port pittoresque sur l'étang de Berre. Ch. de f. Huiles; chaudronnerie.

MARTIN (*saint*), né à Sabaria (Pannonie) vers 316, disciple de saint Hilaire; m. entre 396 et 400. D'abord soldat, il se signala par sa charité, partageant, dit-on, son manteau avec un pauvre. Il fonda le premier monastère français à Ligugé. Evêque de Tours en 371, il vivait à Marmoutier. Fête le 11 novembre.

MARTIN Ier (*saint*), pape de 649 à 655. Fête le 12 novembre; — MARTIN II et III, v. MARIN Ier et II, intercalés par confusion dans la série des MARTIN; — MARTIN IV, pape de 1281 à 1285; — MARTIN V, pape de 1417 à 1431; son élection mit fin au Grand Schisme; il condamna Jean Hus.

MARTIN (Aimé), littérateur français, né à Lyon, auteur des *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle* (1786-1847).

MARTIN [*martin'*] (John), peintre et graveur anglais, d'une fougue et d'une imagination extraordinaires (1789-1854); auteur du *Festin de Balthazar*.

MARTIN du Nord (Nicolas), homme politique français, né à Douai (1790-1847).

MARTIN de Moussy, médecin et voyageur français, né à Moussy-le-Vieux (S.-et-M.) [1810-1869].

MARTIN (Henri), historien français, né à Saint-Quentin, auteur d'une *Histoire de France* assez faible au point de vue critique (1810-1883).

MARTIN (Pierre-Emile), ingénieur français, inventeur du procédé Martin (en 1865) pour la fabrication de l'acier par décarburation complète de la fonte (1824-1915).

MARTIN (Henri), peintre français, né à Toulouse en 1860, qui a adopté une manière divisionniste pour de grandes pages décoratives.

Martine, personnage des *Femmes savantes*. C'est le type de la servante habile dans son art, mais simple, balourde, ignorante, ce qui ne l'empêche nullement d'avoir son franc-parler dans la maison.

MARTINEAU (*miss* Harriet), née à Norwich, écrivain anglais, auteur d'ouvrages positivistes, de romans sociaux (1802-1876).

MARTINEZ [*nèz*] (Sébastien), peintre espagnol, né à Jaen (1602-1667).

MARTINEZ CAMPOS [*kam'poss*] (Arsenio), maréchal et homme d'Etat espagnol, né à Ségovie contribua à l'écrasement de l'insurrection carliste. Plusieurs fois ministre (1831-1900).

MARTINEZ DE LA ROSA (Francisco), homme d'Etat et poète dramatique espagnol, né à Grenade (1789-1862).

MARTINI (J. P. SCHWARZENDORF, dit), compositeur allemand, né à Freistadt (1741-1816), auteur de l'opéra *l'Amoureux de quinze ans* et de *Plaisir d'amour*.

MARTINIQUE (*la*), une des Petites Antilles françaises; 230.000 h. Ch.-l. *Fort-de-France*; v. princ. *Le Lamentin, Le François*. Une éruption volcanique (Montagne Pelée) détruisit en 1902 la ville de Saint-Pierre. Rhum, sucre, cacao, café. Française depuis 1635, occupée plusieurs fois par les Anglais de 1762 à 1814.

MARTINS (Charles), botaniste et géographe français distingué, né à Paris (1805-1889).

MARTRES-DE-VEYRE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 1.670 h. Vestiges antiques. Ch. de f.

Martyrs (*les*), épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme, par Chateaubriand, œuvre d'une conception artificielle, mais avec de magnifiques pages (1809).

MARVEJOLS [*jol*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. et à 17 kil. N.-O. de Mende, sur la Colane, affl. du Lot; 3.901 h. Ch. de f. Serges.

MARX (Karl), socialiste allemand, d'origine juive, auteur d'un ouvrage fameux sur *le Capital* et fondateur de l'*Internationale*, né à Trèves (1817-1883).

MARYLAND [pr. amér. *mériland'*], un des Etats unis d'Amérique (Atlantique); 1.650.000 h. Cap. *Annapolis*. V. princ. *Baltimore*. Tabac. Industrie active.

MASACCIO [*tchio*] (Thomas), peintre italien, né à Florence. Ses œuvres sont remarquables par le coloris, les raccourcis et la perspective (1401-1428).

MASANIELLO ou mieux **THOMAS ANIELLO**, tribun populaire napolitain, né à Amalfi en 1628; il se mit à la tête des Napolitains révoltés et fut assassiné en 1647.

MASARYK (Thomas-Garrigue), philosophe et homme d'État tchécoslovaque, né à Hodonin (Moravie) [1850-1937], premier président de la République tchécoslovaque (1920-35).

MAS-CABARDÈS [*mâss, dèss*] (*Le*), ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 464 h.


Masaryk.

MASCAGNI (Pietro), compositeur italien, né à Livourne en 1863, auteur de *Cavalleria rusticana.*

MASCARA, v. d'Algérie (Oran), ch.-l. d'arr.; 30.122 h. (*Mascaréens*). Ch. de f. Les Français s'en emparèrent en 1835 et en 1841. L'arr. a 227.808 h.

MASCAREIGNES (*îles*), groupe d'îles de l'océan Indien, composé des trois îles de la *Réunion* ou *île Bourbon* (à la France), *Maurice* ou *île de France* et *Rodrigues* (à l'Angleterre).

Mascarille, un des types du valet fripon, intrigant et impudent, dans la comédie du XVIIe et du XVIIIe siècle.

MASCARON (Jules *de*), prédicateur français, né à Marseille (1634-1703).

MASCART (Eleuthère), physicien français, né à Quarouble (Nord); il a fait d'importants travaux sur l'électricité atmosphérique et le magnétisme terrestre (1837-1908).

MASCATE, v. d'Arabie, port sur la côte du golfe d'Oman; 13.000 h. Cap. d'un imanat sous protectorat indo-britannique (500.000 h.).

Mascotte (*la*), opérette en trois actes, paroles de Chivot et Duru, musique d'Audran (1880); partition avenante et aimable, et devenue populaire.

MASEVAUX, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann; 3.103 h.

MAS-D'AGENAIS [*mâss*] (*Le*), ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne et le canal latéral; 1.249 h.

MAS-D'AZIL (*Le*), ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1.720 h. Station préhistorique.

MASINISSA, roi de Numidie, allié des Romains (238-148 av. J.-C.).

MAS-LATRIE (Louis *de*), historien et archéologue français, né à Castelnaudary, auteur d'un célèbre *Trésor de chronologie* (1815-1897).

MASOUDI (Hasan-Ali el-), polygraphe musulman, m. en 956.

MASPERO (Gaston), égyptologue français, né à Paris. Il entreprit de nombreuses fouilles en Égypte. Auteur d'une *Histoire des Peuples de l'Orient* (1846-1916).

Masque de fer (*l'Homme au*), personnage inconnu qui fut amené dans la forteresse de Pignerol en 1679, puis à la Bastille, où il mourut en 1703, et que l'on contraignit jusqu'à la fin de ses jours à porter un masque. On a prétendu que c'était un frère jumeau de Louis XIV; mais il est à peu près démontré que c'était un certain Mattioli, arrêté pour trahison en territoire vénitien par ordre de Louis XIV.

MASSA, ville de la Toscane (Italie), ch.-l. de la prov. de Massa-e-Carrara; 33.300 h. Marbre.

MASSACHUSETTS [*mass^etchoussets'*], un des États unis d'Amérique (Atlantique N.); 4.250.000 h. Cap. *Boston*. V. princ. *Worcester, Springfield*. Métallurgie. Coton.

Massacre des Innocents (*le*), tableau du Guide, pinacothèque de Bologne.

Massacre de Scio ou **de Chio** (*le*), chef-d'œuvre d'Eug. Delacroix, musée du Louvre (1824), scène dramatique, traitée avec une fougue et une verve magistrales.

MASSAGÈTES, peuple scythe qui habitait à l'E. de la mer Caspienne. Ce fut dans une expédition dirigée contre eux que Cyrus fut défait et tué.

MASSAOUAH, ville de l'Erythrée italienne, port dans une île de la mer Rouge; 15.000 h.

MASSAT [*sa*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 2.005 h.

MASSÉ (Victor), compositeur français, né à Lorient, auteur des *Noces de Jeannette*, de *Galatée*, de *Paul et Virginie*, etc. Musicien aimable, distingué (1822-1884).

MASSEGROS (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 303 h.

MASSÉNA (André), duc DE RIVOLI, *prince* D'ESSLING, maréchal de France, né à Nice. Il s'illustra à Rivoli (1797), à Zurich (1799), au siège de Gênes (1800), à Essling (1809) et à Wagram (1809). Napoléon l'avait surnommé *l'Enfant chéri de la victoire* (1756-1817).


Masséna.

MASSENET [*nè*] (Jules), compositeur franç., né à Montaud (Saint-Étienne) [1842-1912]; compositeur savant, pathétique et raffiné, possédant le don de l'invention mélodique et le sens du théâtre. Auteur de *Hérodiade, Manon, le Cid, Esclarmonde, Werther, la Navarraise, le Jongleur de Notre-Dame*, etc.

MASSEUBE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; sur le Gers; 1.153 h. (*Massylvains*).

MASSIAC, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour, sur l'Alagnon; 1.747 h. Ch. de f.

MASSIF CENTRAL. V. PLATEAU CENTRAL.

MASSILIA, ancien nom de Marseille.


Massenet.

MASSILLON (Jean-Baptiste), prédicateur français, né à Hyères, auteur du *Petit Carême*. Son éloquence douce et pénétrante et la perfection de son style en ont fait un de nos meilleurs orateurs sacrés (1663-1742).

MASSON (Michel), auteur dramatique français, né à Paris (1800-1883).

MASSON (Frédéric), historien français, né à Paris (1847-1923); historien de Napoléon et de sa famille.

MASSY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 4.589 h. Industries chimiques. Ch. de f.

MASULIPATAM [*tam'*] ville de l'Hindoustan, prov. de Madras; 39.500 h. Port sur le golfe du Bengale.


Massillon.

Masurie, région d'Allemagne, en Prusse-Orientale, aux habitants slaves (*Masures*) germanisés. Théâtre de nombreux combats (Tannenberg, Osterode, etc.), au cours de la Grande Guerre, entre Russes et Prussiens (1914-1915).

MATABÉLÉLAND, partie de l'Afrique-Orientale, en Rhodésie angl.; 246.500 h. Cap. *Bulawayo*.

MATABÉLÉS, nom donné à l'ensemble des Cafres de l'Est, entre le Limpopo et le Zambèze.

MATADI, port important du Congo belge, à 150 kil. de l'embouchure du Congo.

MATANZAS [*an'zass*], port de la côte N. de Cuba; 47.000 h.

MATAPAN (*cap*), au sud du Péloponnèse (Grèce).

MATARO, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; port sur la Méditerranée; 24.000 h.

MATELLES (*Les*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 422 h. Colonie agricole de filles.

MATHA, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1.890 h. (*Mathaliens*). Distillerie.

MATHAN, prêtre de Baal et conseiller d'Athalie. Il joue un rôle important dans l'*Athalie* de Racine.

MATHATHIAS [*âss*], père des Macchabées.

MATHIAS [*tiass*] (*saint*), disciple de J.-C. Admis au nombre des douze apôtres à la place de Judas, mort vers l'an 61. Fête le 24 février.

MATHIAS, fils de Maximilien II, né en 1557, roi de Hongrie et de Bohême, empereur d'Allemagne de 1612 à 1619.

(*Phot. Neurdein, Bert, Larousse.*)

MATHIAS CORVIN. V. CORVIN.

MATHIEU de Vendôme, abbé de Saint-Denis; il fut régent de France et ministre de Philippe III; mort en 1286.

MATHIEU (Claude-Louis), astronome français, né à Mâcon (1783-1875).

MATHIEU de la Drôme, homme politique français, né à Saint-Christophe (Drôme), auteur d'un *Almanach* célèbre (1808-1865).

MATHILDE (*sainte*), femme du roi de Germanie Henri Ier, *l'Oiseleur* (vers 890-968). Fête le 14 mars.

MATHILDE, comtesse de Toscane, célèbre par la donation qu'elle fit d'une partie de ses Etats à Grégoire VII (1046-1115).

MATHILDE ou **MAHAUT**, impératrice du Saint-Empire romain germanique, reine d'Angleterre, fille d'Henri Ier, femme de l'empereur Henri V, puis de Geoffroy d'Anjou dont elle eut un fils, le roi Henri II (1101-1167).

MATHILDE ou **MAHAUT**, comtesse d'Artois, femme de Robert, frère de Saint Louis; m. en 1288.

MATHURIN (*saint*), prêtre du IIIe siècle, né dans le Sénonais. Invoqué au moyen âge pour la guérison des fous.

MATHUSALEM [*lèm'*], patriarche juif, fils d'Enoch, grand-père de Noé; il vécut 969 ans. Son nom sert souvent à désigner un homme remarquable par sa longévité.

MATIGNON, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1.469 h. (*Matignonais*).

MATIGNON (Charles-Auguste *de*), maréchal de France; né à Lonlay (Orne) [1647-1739].

MATIGNON (Camille), chimiste français; il a fait de nombreux travaux sur la thermochimie, les métaux rares, les catalyseurs, etc. (1867-1934).

MATOUR, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.475 h.

MATRA, massif montagneux de la Hongrie du N.

MATTERHORN. V. CERVIN.

MATTEUCCI [*éoutchi*] (Charles), physicien et homme politique italien, né à Forli (1811-1868).

MATTHIEU (*saint*), apôtre et évangéliste, martyrisé vers l'an 70. Fête le 21 septembre.

MATTHIEU (Pierre), historiographe de Henri IV et de Louis XIII, né à Pesmes (Haute-Saône) [1563-1621].

MATTO-GROSSO, Etat du Brésil central; 350.000 h. Cap. *Cuyaba*.

MAUBEUGE, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 24.221 h. (*Maubeugeois*). Ville forte. Ch. de f. Forges; constructions métalliques et mécaniques; glaceries.

MAUBOURGUET, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, sur l'Adour; 1.963 h. Ch. de f. Vins, chevaux.

MAUCROIX (François *de*), poète français, né à Noyon, condisciple et ami dévoué de La Fontaine (1619-1708).

MAUGUIO [*ghio*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 3.791 h. (*Melgoriens*). Près de l'*étang de Mauguio*, sur le littoral de la Méditerranée.

MAULÉON-BAROUSSE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre; 506 h. (*Mauléonais*). Source ferrugineuse.

MAULÉON-LICHARRE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; à 61 kil. O. de Pau, 4.069 h. (*Mauléonais*). Ch. de f.

MAUMUSSON (*pertuis de*), passage entre l'île d'Oleron et la côte.

MAUNOURY (Michel-*Joseph*), général français, né à Maintenon (1847-1923). A la tête de la 6e armée, il gagna la bataille de l'Ourcq (sept. 1914). Fait maréchal de France à titre posthume.



Guy de Maupassant.

MAUPASSANT (Guy *de*), romancier français, né au château de Miromesnil. Ecrivain sobre, précis et châtié, profondément réaliste, il a écrit, entre autres œuvres : *Bel Ami, Fort comme la mort, Notre cœur, Une vie, Pierre et Jean*, etc., et surtout de remarquables nouvelles : *Boule de suif* (1850-1893).

(*Phot. A. Liebert.*)

MAUPEOU [*pou*] (René-Nicolas *de*), chancelier de France, dont le ministère fut signalé par l'exil du parlement et l'institution de *conseils du roi* (1771). Le *parlement Maupeou* tomba sous le ridicule et Louis XVI rappela les anciens parlements (1714-1792).

MAUPERTUIS (Pierre-Louis MOREAU *de*), géomètre français, né à Saint-Malo (1698-1759). Frédéric II le mit à la tête de l'Académie de Prusse.

Maupin (*Mademoiselle de*), roman de Th. Gautier, d'une inspiration fort libre, mais rempli de morceaux d'une brillante fantaisie (1835).

MAUR (*saint*), disciple de saint Benoît (vers 518-584). La congrégation de Saint-Maur, fondée en 1618, fut une véritable pépinière d'érudits.

MAURE-DE-BRETAGNE, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3.359 h. Ch. de f.

MAUREPAS [*pa*] (Jean-Frédéric PHÉLIPEAUX *de*), ministre sous Louis XV et Louis XVI, né à Versailles (1701-1781).

MAURES, habitants de la Mauritanie. Lorsque les Carthaginois s'établirent dans l'Afrique septentrionale, ils donnèrent aux Berbères indigènes le nom de Maures, qui, au moyen âge, fut étendu aux conquérants arabes du Maghreb et de l'Espagne. La même désignation est appliquée à des tribus échelonnées sur la rive droite du Sénégal : *Trarzas, Braknas, Douaïch*.

MAURES (*montagnes des*), petite chaîne de montagnes, riveraine de la Méditerranée, située dans le départ. du Var.

MAURIAC, ch.-l. d'arr. (Cantal), à 59 kil. N. d'Aurillac, non loin de la Dordogne; 3.345 h. (*Mauriacois*). Ch. de f. Patrie de Chappe d'Auteroche. — L'arr. a 6 cant., 61 comm., 47.641 h.

MAURIAC (François), écrivain français, né à Bordeaux en 1885, auteur du *Baiser au lépreux*, du *Désert de l'amour*, etc. Membre de l'Académie française.

MAURICE (*île*), anc. **ILE DE FRANCE**, île de l'océan Indien, à l'E. de Madagascar, d'abord française, puis anglaise depuis 1810; 405.000 h. (*Mauriciens*), dont plus de 100.000 créoles français. Ch.-l. *Port-Louis*. Sucre.

MAURICE (*saint*), chef de la légion Thébaine; martyr entre 275 et 305. Fête le 22 septembre.

MAURICE (Flavius Mauricius Tiberius), empereur byzantin, né en Cappadoce, assassiné en 602.

MAURICE DE NASSAU, stathouder des Pays-Bas, né à Dillenbourg. Fils de Guillaume de Nassau, il lutta avec succès contre l'Espagne et fit exécuter Barnevelt (1567-1625).

MAURIENNE, pays de la Savoie correspondant à la vallée de l'Arc.

MAURITANIE, anc. contrée d'Afrique englobant la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. — Colonie française, créée en 1921, faisant partie de l'A.-O. F., au N. du Sénégal; 834.000 km², 325.000 h. (*Maures*). Ch.-l. *Saint-Louis*. Centre princ. *Port-Etienne*. Pays en majorité désertique, habité surtout par des nomades. Gomme, dattes, élevage, pêche.

MAUROIS (André HERZOG, dit André), écrivain français, né à Elbeuf en 1885, auteur d'études pénétrantes sur l'Angleterre, de romans. Membre de l'Académie française.

MAURON, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 3.720 h. (*Mauronnais*). Ch. de f.

MAURRAS (Charles), écrivain français, né à Martigues en 1868, théoricien ardent et vigoureux de l'idée monarchique; directeur de l'*Action française*. Membre de l'Académie française.

MAURS [*mor*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 2.475 h. Ch. de f.

MAURY (Jean SIFFREIN), cardinal et orateur français, né à Valréas, auteur de *l'Eloquence de la chaire*, député à la Constituante (1746-1817).

MAURY (Alfred), érudit français, né à Meaux, auteur des *Fées du moyen âge*, d'une *Histoire des religions de la Grèce antique*, etc. (1817-1892).

MAUSOLE, roi de Carie de 377 à 353 av. J.-C. V. ARTÉMISE II.

MAUVEZIN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, entre l'Arrats et la Gimone; 1.756 h. Ch. de f.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 1.463 h. Ch. de f. Patrie de René Caillé.

MAVROCORDATO ou **MAUROCORDATO** (Alexandre), homme d'Etat grec, né à Constantinople, chef de l'insurrection de 1821 (1791-1865).

MAXENCE, empereur romain de 306 à 312. Vaincu par Constantin, il se noya dans le Tibre.

MAXÉVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 4.482 h. Brasseries.

MAXIME, empereur romain, né en Espagne, mort en 388, régna en Gaule et en Espagne. Vaincu et tué par Théodose.

MAXIME PÉTRONE, empereur d'Occident en 455, tué par ses soldats la même année.

MAXIME PUPIEN, empereur romain en 238, égorgé par les prétoriens.

Maximes de La Rochefoucauld (1665) : œuvre d'un esprit pénétrant, mais qui rapporte toutes les actions et tous les sentiments à l'égoïsme, à l'amour-propre, à l'intérêt personnel. Le style est ferme, concis et plein de relief.

Maximes des saints sur la vie intérieure, livre fameux de Fénelon, écrit pour la défense du quiétisme et condamné à Rome (1697).

Maximes de Vauvenargues, pensées plus élevées que celles de La Rochefoucauld et moins chagrines que celles de Pascal (1746).

MAXIMIEN HERCULE, empereur romain de 285 à 305; m. en 310.



Maximilien Ier d'Allemagne.

(*Phot. Hanfstaengl.*)

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne de 1493 à 1519, né à Wiener-Neustadt (Autriche) en 1459. Il livra à Louis XI la bataille de Guinegatte en 1479 et lui laissa la Picardie et la Bourgogne au traité d'Arras. Il avait épousé Marie de Bourgogne, héritière de Charles le Téméraire; — MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne de 1564 à 1576, né à Vienne en 1527.

MAXIMILIEN Ier, duc de Bavière de 1597 à 1651, allié de Ferdinand d'Autriche dans la guerre de Trente ans.

MAXIMILIEN (Joseph), roi de Bavière de 1806 à 1825, né à Schwetzingen en 1756.

MAXIMILIEN (Ferdinand Joseph), archiduc d'Autriche, né à Schœnbrunn. A la suite de l'invasion du Mexique par les Français, il fut nommé empereur de ce pays (1864). Impopulaire, et abandonné en 1867 par Napoléon III, il fut pris à Queretaro et fusillé, en 1867, avec ses partisans Miramon et Mejia (1832-1867).

MAXIMIN, empereur romain de 235 à 238.

MAXIMIN-DAIA, empereur romain de 305 à 313.

MAXWELL [*ouèl*] (James), physicien anglais, né à Edimbourg (1831-1879) ; il formula l'hypothèse de l'identité de l'électricité et de la lumière. Ses travaux ont eu une importance considérable sur le développement de la science au XXe siècle.

MAYAS [*ass*], Indiens de l'Amérique centrale (Yucatan), d'une grande civilisation, dont témoignent les ruines de palais et de pyramides, à Mitla, Uxmal, Chichen-Iza.

MAYENCE [*mayans'*], en allem. **Mainz** [*maènts'*], v. d'Allemagne (Hesse), sur la rive gauche du Rhin; 142.625 h. (*Mayençais*). Belle cathédrale; industrie active. Patrie de Gutenberg, Bopp. Les Français y soutinrent en 1793 un siège célèbre.

MAYENNE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Mayenne, Laval, Château-Gontier, et se joint à la Sarthe pour former la Maine; 195 kil.

MAYENNE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie du Maine et de l'Anjou; préf. *Laval*, s.-préf. *Mayenne*. 2 arr., 27 cant., 276 comm., 254.479 h. (*Mayennais*). 4e région militaire; cour d'appel d'Angers; évêché à Laval. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.



MAYENNE, ch.-l. d'arr. (Mayenne), sur la Mayenne; 8.238 h. (*Mayennais*). Ch. de f., à 29 kil. N. de Laval. Toiles, filatures de coton. — L'arr. a 12 cant., 112 comm., 101.631 h.

MAYENNE (Charles DE LORRAINE, *duc de*), frère de Henri de Guise, né à Soissons; chef de la Ligue à la mort du Balafré. Il fut vaincu à Arques et à Ivry par Henri IV et fit sa soumission en 1595 (1554-1611).

MAYER [*maïèr*] (Johann Tobias), astronome allemand, célèbre par ses calculs sur les mouvements de la lune (1723-1762).

MAYER (Jules-Robert *de*), physicien et médecin allemand, né à Heilbronn; il s'est attaché à déterminer l'équivalent mécanique de la chaleur (1814-1878).

MAYET, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 3.034 h. Ch. de f.

MAYET-DE-MONTAGNE (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Lapalisse; 2.320 h.

Mayeux, type créé après la révolution de 1830. Mayeux, garde national, quoique ultra-bossu, est la personnification, en caricature, de la bourgeoisie de cette époque, qui a sans cesse à la bouche les mots de « charte », de « citoyen », etc.

MAYNARD [*ménar*] (François), poète français, né à Toulouse; auteur des belles odes : *la Belle Vieille, A Alcippe* (1582-1646).

MAYO [*méïou*], comté de l'Etat libre d'Irlande; 173.000 h. Ch.-l. *Castlebar*.

MAYOMBÉ, massif montagneux du Moyen-Congo (A.-E. F.), traversé par le chemin de fer de Brazzaville à Pointe-Noire.

MAYOTTE [*yot'*], la plus importante des îles Comores, à la France; 20.000 h. Ch.-l. *Dzaoudzi*.

MAZAGAN, v. du Maroc (sous protectorat français), sur l'Atlantique; 21.500 h.

MAZAGRAN, village d'Algérie (Oran), arr. de Mostaganem, fameux par le siège que soutinrent, en 1840, 123 Français, commandés par le capitaine Lelièvre, contre 14.000 Arabes; 2.050 h.

MAZAMET [*mè*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 14.620 h. (*Mazamétois*) ; sur l'Arnette, s.-affl. de l'Agout. Ch. de f. Délainage, mégisserie, etc.

MAZARIN (Giulio MAZARINI, dit), cardinal italien, né à Pescina (Abruzzes). Diplomate souple et averti, il sut éviter un conflit entre Français et Espagnols à propos de Casal. Nonce à Paris, il fut désigné par Richelieu pour lui succéder. Premier ministre sous Louis XIII, naturalisé (1639), il conserva ses fonctions sous Louis XIV, grâce à l'affection d'Anne d'Autriche. Il termina glorieusement la guerre de Trente ans par la paix de Westphalie (1648), triompha, non sans peine (il dut

fuir avec la cour à Saint-Germain et s'exiler par deux fois) de la Fronde, et imposa à l'Espagne le traité des Pyrénées (1659) après avoir formé contre l'Autriche la ligue du Rhin et ménagé au roi la succession d'Espagne en le mariant à Marie-Thérèse. Mazarin fut un diplomate habile, mais son avarice, son avidité pour lui et les siens, ses dilapidations et sa mauvaise foi le rendirent impopulaire (1602-1661).



Mazarin.

Mazarin (*le Tombeau de*), mausolée orné de figurines allégoriques, par Ant. Coysevox (Louvre).

Mazarinades, pamphlets et chansons satiriques du temps de la Fronde, dirigés contre le cardinal Mazarin; le nombre en est prodigieux, sans compter les caricatures. Le plus fameux de ces libelles est la *Mazarinade* de Scarron. On a aussi retenu ces quatre vers :

Un vent de fronde
A soufflé ce matin;
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Mazas (*prison de*), prison cellulaire construite à Paris de 1845 à 1850, sur le boulevard Mazas (auj. Diderot); démolie en 1898.

MAZATLAN [*an'*], port du Mexique (Pacifique); 30.000 h.

Mazdéisme. V. ce mot à la *Part. langue.*

MAZELINE (Pierre), sculpteur français, né à Rouen, auteur de l'*Europe*, marbre, à Versailles (1633-1708).

MAZENDÉRAN ou **MAZANDÉRAN,** prov. de la Perse septentrionale; 300.000 h. V. princ. *Sari.*

MAZEPPA, hetman des Cosaques, né à Mazepintzi (1644-1709). Une aventure malheureuse, qui devait amener sa mort, fut au contraire la cause de son élévation. Il avait été attaché sur un cheval sauvage, dont la course l'emporta en Ukraine, où il fut élu hetman des Cosaques; il servit d'abord le tsar Pierre le Grand, puis se tourna contre lui, s'alliant à Charles XII : il s'empoisonna après la bataille de Pultava.

Mazeppa, poème ou conte de Byron, récit ardent et pittoresque (1819). — V. Hugo a consacré à Mazeppa une de ses plus belles *Orientales*, où il compare la course fougueuse de Mazeppa à l'emportement de l'inspiration.

Mazeppa, célèbre tableau d'Horace Vernet, musée d'Avignon; — de Boulanger, musée de Rouen.

MAZIÈRES-EN-GÂTINE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1.018 h. Ch. de f. Ferme-école au Petit-Chêne.

MAZINGARBE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 9.301 h. Fours à coke. Ch. de f.

MAZURIE. V. MASURIE.

MAZZINI (Giuseppe), patriote italien, né à Gênes. Fondateur d'une société secrète (*la Jeune Italie*), il ne cessa de conspirer, soit en Italie, soit en Suisse, soit en Angleterre. En 1848, il fit partie du triumvirat romain (1805-1872).

MÉANDRE (*le*), en turc **Mendérès** [*ès*], fleuve d'Asie Mineure qui se jette dans l'Archipel; 380 kil. Son cours sinueux a fait donner le nom de *méandres* à tous les contours des cours d'eau.

MEATH [*miz*], en irl. **Midhe**, comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster); 63.000 h. Ch.-l. *Trim.*

MEAUX [*mô*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne), sur la Marne; 14.169 h. (*Meldiens* ou *Meldois*). Ch. de f., à 50 kil. N.-E. de Melun. Evêché occupé jadis par Bossuet. Carrières, minoteries, fromages. — L'arr. a 9 cant., 187 comm., 158.911 h.

Mécanique céleste, grand et immortel ouvrage sur la figure et les mouvements des astres, par Laplace (1799-1825).

MÉCÈNE, chevalier romain, né à Arétium (auj. *Arezzo*), qui se servit de son crédit auprès d'Auguste pour encourager les lettres et les arts. Virgile, Horace, Properce bénéficièrent de sa protection. Depuis, le mot *Mécène* est devenu le synonyme de protecteur des lettres et des arts. M. l'an 3 de J.-C.

MÉCHAIN (Pierre-François-André), astronome français, né à Laon. Il découvrit plusieurs comètes, détermina, avec Cassini et Legendre, la différence des longitudes de Paris et de Greenwich, et mesura avec Delambre l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone (1744-1804).

Méchant (*le*), comédie en cinq actes et en vers de Gresset, renfermant des portraits achevés et des vers excellents (1745). Plusieurs de ces vers sont fréquemment cités :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.
Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.
Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province.

MECHED, v. de Perse (Khorassan); 139.000 h. Soieries, tapis, armes.

MECHELEN, nom flamand de Malines.

MECKLEMBOURG, pays d'Allemagne, membre du Reich, au N. du Brandebourg, formé par la réunion, en 1934, du Mecklembourg-Schwerin et du Mecklembourg-Strelitz, grands-duchés jusqu'en 1919, puis républiques; 16.057 km², 800.000 h. (*Mecklembourgeois*). Cap. *Schwerin.* V. princ. *Rostock, Warnemunde, Wismar, Neustrelitz.*

MECQUE (*La*), v. sainte de l'Arabie, cap. du Hedjaz; environ 70.000 h., que grossit, au temps des pèlerinages, l'affluence des pèlerins. Patrie de Mahomet. Mosquée fameuse, renfermant la Kaaba, et vers laquelle les musulmans se tournent en faisant leurs prières. C'est une ville sainte à laquelle les fidèles de l'islam sont tenus de se rendre en pèlerinage au moins une fois dans leur vie.

Médailles. Nombre de décorations civiles ou militaires sont officiellement désignées sous cette appellation. En France, les médailles sont commémoratives des campagnes (*Baltique, Chine, Coloniale, Crimée, Dahomey, Italie, Madagascar, Maroc, Mexique, Sainte-Hélène, Tonkin, Guerre de 1870-71, Grande Guerre, Victoire, des Combattants, des Evadés*, etc.) ou accordées par les différents ministères pour des actes de dévouement ou des services distingués (*Médaille d'honneur* ou *de sauvetage, Médaille pour les actes de dévouement, Médaille des épidémies, de la mutualité, de la reconnaissance française, des victimes de l'invasion, du travail*, etc.).

Médaille militaire, décoration française accordée pour faits de guerre ou longs services aux sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer, ainsi qu'aux officiers généraux ayant commandé en chef. Instituée en 1852. Ruban jaune, liséré vert.

MÉDARD (*saint*), évêque de Noyon, né à Salency (Oise) en 456, m. vers 545. Fête le 8 juin.

MÉDÉA, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire, à 70 kil. S.-O. d'Alger; 18.400 h. (*Médéens*). Vins, asperges. — L'arr. a 160.360 h.

Médecin de campagne (*le*), un des principaux romans d'H. de Balzac (1833).

Médecin malgré lui (*le*), comédie en trois actes et en prose, par Molière (1666). Par suite d'une manœuvre de sa femme Martine, qu'il a battue et qui veut se venger, le fagotier Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte, dont la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus saugrenus qu'il termine par cette conclusion inattendue : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. »

Le bonhomme Géronte est ébloui de la magnifique tirade qu'il vient d'entendre; mais une chose l'étonne : dans sa magnifique tirade, Sganarelle a placé le cœur à droite et le foie à gauche. Il croyait, objecte-t-il, que c'était le contraire. « Oui, répond Sganarelle, cela était autrefois ainsi; mais *nous avons changé tout cela.* »

MÉDÉE, magicienne, fille d'un roi de la Colchide. Elle s'enfuit avec Jason, chef des Argonautes, lorsque, grâce à ses artifices, il se fut rendu maître de la Toison d'or. Elle rajeunit par son art Eson, père de son époux; mais ce dernier l'ayant abandonnée, elle se vengea en égorgeant elle-même ses enfants.

Médée, une des principales tragédies d'Euripide

(*Phot. Giraudon.*)

et des plus pathétiques (431 av. J.-C.); — tragédie de Sénèque et qui n'est guère qu'un canevas à déclamation et à tirades (Ier s. ap. J.-C.); — tragédie de P. Corneille, l'essai de son génie naissant (1635); c'est dans cette pièce que se trouve ce fameux hémistiche :

Moi, dis-je, et c'est assez...

réponse faite par Médée à Nérine, sa confidente, qui, dans la situation désespérée où elle la voit, lui demande quelles ressources lui restent contre tant d'ennemis.

MEDELLIN [*délhin'*], v. de Colombie, sur un affl. du Cauca; 150.000 h.

MÈDES, habitants de la Médie. V. MÉDIE et MÉDIQUES (*guerres*).

MÉDICIS [*siss*], illustre famille qui régna sur Florence, et dont les membres les plus célèbres furent COSME *l'Ancien* (1389-1464); — LAURENT Ier, dit *le Magnifique*, né à Florence, protecteur des arts et des lettres; poète lui-même (1448-1492); — LAURENT II, duc d'Urbino, père de Catherine de Médicis (1492-1519); — ALEXANDRE, premier duc de Florence, assassiné par Lorenzaccio (1510-1537); — COSME, premier grand-duc de Toscane (1519-1574).

MÉDICIS. V. LÉON X, LÉON XI, CLÉMENT VII, CATHERINE, MARIE.

Médicis (*villa*), palais et jardin de Rome occupés depuis 1801 par l'Ecole française de Rome (v. ECOLE). Bâti en 1640, le palais fut reconstruit et embelli par Alexandre de Médicis, qui devint pape sous le nom de Léon XI.

Médicis (*tombeaux de Julien et de Laurent de*), célèbres mausolées ornés de figures allégoriques, par Michel-Ange (San-Lorenzo de Florence).

MÉDIE, anc. contrée d'Asie; capit. *Ecbatane.* D'abord divisée en un certain nombre de petites principautés aryennes asservies aux Assyriens, la Médie devint, sous Cyaxare, au VIIe siècle av. J.-C., un puissant empire, qui fut renversé par Cyrus vers 556; ce prince la réunit au royaume de Perse. (Hab. *Mèdes.*)

MÉDINE, v. d'Arabie (Hedjaz); 30.000 h. Ville sainte pour les musulmans, qui a servi de refuge à Mahomet en 622.

MÉDINE, village de l'A.-O. F., sur le haut Sénégal; 8.000 h. En 1857, Faidherbe obligea le prophète musulman El-Hadj Omar à lever le siège de Médine défendue courageusement par Paul Holl.

MÉDINET-ABOU, v. de la haute Egypte, sur le Nil, près de Louksor, et sur le site de l'antique Thèbes, dont il subsiste de magnifiques ruines.

MÉDINET-EL-FAYOUM, v. de la haute Egypte, sur une dérivation du Nil; 45.000 h.

Médiques (*guerres*), guerres qui eurent lieu au Ve siècle av. notre ère entre la Grèce et la Perse. Lorsque Darius eut conquis l'Asie occidentale et l'Egypte, il résolut de poursuivre ses succès en Europe, et il attaqua la Grèce; mais ses efforts ne purent triompher d'un peuple qui défendait l'intelligence et la liberté contre le despotisme et la force brutale. La première guerre médique eut lieu en 490; elle fut marquée par la défaite des Asiatiques à Marathon. La seconde, entreprise par Xerxès pour venger cet affront, fut signalée par le dévouement des Spartiates aux Thermopyles, les combats maritimes de l'Artémision, l'incendie d'Athènes, les victoires de Salamine (480), de Platée et de Mycale (479). En 468 les Grecs remportèrent une double victoire, sur terre et sur mer, sur les bords de l'Eurymédon. Une nouvelle guerre éclata en 450. Dès l'année suivante les Perses durent accepter l'humiliante *Paix de Cimon* qui interdit à leurs armées l'approche des côtes d'Asie Mineure, et à leurs flottes les mers de Grèce.

Méditations poétiques, élégies et chants lyriques, d'un caractère mélancolique et religieux, qui commencèrent la gloire de Lamartine (1820).

Méditations sur l'Evangile, ouvrage de Bossuet, où l'écrivain expose les vérités enseignées par Jésus-Christ (1695).

Méditations touchant la philosophie première, ouvrage de Descartes, où il reprend et développe les principaux points de doctrine du *Discours de la Méthode* (1641).

MÉDITERRANÉE, mer située entre l'Europe au N., l'Asie à l'E. et l'Afrique au S. Elle communique avec l'Atlantique par le détroit de Gibraltar, et avec la mer Rouge par le canal de Suez. Elle forme de nombreux golfes appelés mers : Tyrrhénienne, Adriatique, Ionienne, de l'Archipel ou Egée, de Marmara, Noire, d'Azov. Elle a une superficie d'environ 3 millions de km², et sa plus grande profondeur atteint 4.400 mètres. Les marées y sont insignifiantes.

MEDJERDA (*la*), fleuve de l'Afrique du Nord, né dans le département de Constantine et débouchant dans le golfe de Tunis; 420 kil.

Medjidié (*ordre impérial du*), établi en Turquie par Abd ul-Medjid (1852). Ruban rouge, liséré vert.

MÉDOC [*dok*], région viticole de la France, sur la rive gauche de la Gironde. Vins très estimés.

Médor, époux d'Angélique, dans le *Roland furieux* de l'Arioste. V. ANGÉLIQUE.

MÉDUSE, une des trois Gorgones. Elle était d'abord d'une rare beauté, et avait une chevelure magnifique; mais, ayant offensé Minerve, la déesse irritée changea ses cheveux en affreux serpents, et donna à ses yeux la force de transformer en pierre tous ceux qu'elle regardait. Persée lui coupa la tête, qu'il porta dans toutes ses expéditions, s'en servant pour pétrifier ses ennemis. C'est dans ce sens qu'on fait allusion en littérature à la *tête de Méduse.*

Méduse (*naufrage de la*), naufrage tristement célèbre, qui eut lieu le 2 juillet 1816 sur le banc d'Arguin, à 40 lieues de la côte occidentale d'Afrique. Quand tout espoir de sauver le vaisseau la *Méduse* fut perdu, 149 malheureux se réfugièrent sur un radeau construit à la hâte et qui se trouva bientôt seul au milieu de l'immensité des mers. Après douze jours d'agonie, le radeau fut enfin aperçu par le brick l'*Argus*, qui recueillit 15 mourants; les autres étaient au fond de la mer, ou avaient été dévorés par les survivants.

Méduse (*le Naufrage* ou *le Radeau de la*), chef-d'œuvre de Géricault (1819), au Louvre; d'une composition savante, d'une expression réaliste et d'un coloris éclatant, aujourd'hui obscurci.

MEERUT [*mirœt'*], v. de l'Inde (Prov.-Unies l'Agra-et-Aoudh); 136.000 h. Produits chimiques. La révolte des cipayes y éclata en 1857.

MÉES (*Les*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur la Durance; 1.451 h.

MÉGALOPOLIS [*liss*], anc. v. du Péloponnèse, quelque temps rivale de Lacédémone. Patrie de Philopœmen et de Polybe. (Hab. *Mégalopolitains.*)

MÉGARE, v. de Grèce, sur l'isthme de Corinthe; 19.500 h. (*Mégaréens*). Célèbre dans l'antiquité par ses démêlés avec Athènes et avec Corinthe et par son école de philosophes dialecticiens.

MÉGÈRE, une des trois Furies. (*Myth.*)

Mégère apprivoisée (*la*), comédie de Shakespeare; histoire plaisante de la violente Catherine mise à la raison par le jeune Petruccio.

MÉGÈVE, comm. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville; 2.232 h. Station climatique.



Méhul.

MÉHÉMET-ALI, vice-roi d'Egypte, né à Kavala (Roumélie). En 1811, il massacra les mameluks au Caire. Dans ses deux guerres contre la Porte (1832 et 1839), il eut pour lieutenant son fils Ibrahim. Il réforma tout en Egypte : l'agriculture, l'industrie, l'armée. Le sultan le reconnut comme pacha héréditaire (1769-1849).

MÉHUL (Etienne-Nicolas), compositeur français, né à Givet, auteur de l'opéra *Joseph* et de la musique du *Chant du départ;* musicien au talent sobre et élevé (1763-1817).

MEHUN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 5.122 h. Porcelaine. Ch. de f.

Meije [*mèj'*] (*la*), montagne des Alpes françaises (Dauphiné); 3.947 m.

MEILHAC [*yak*] (Henry), auteur dramatique

(*Phot. Neurdein.*)

français, né à Paris (1831-1897). Il a laissé un grand nombre d'œuvres, qu'il a faites seul ou en collaboration avec Halévy : *la Belle Hélène, la Périchole, le Petit Duc, Froufrou, Tricoche et Cacolet.*


Meilhac.

MEILHAN-SUR-GARONNE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne et le canal latéral; 1.267 h.

MEILLERAYE. V. LA MEILLERAYE.

MEILLERAYE-DE-BRETAGNE (*La*), bourg de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant; 1.340 h. Abbaye cistercienne, fondée en 1145.

MEILLET [*yè*] (Antoine), linguiste français, né à Moulins; auteur d'importants travaux de grammaire comparée (1866-1936).

MEIN. V MAIN.

MEININGEN [*maènin'ghen*], v. d'Allemagne (Thuringe); 18.000 h. Anc. cap. du duché de Saxe-Meiningen.

MEISSEN [*maèssen*]. v. d'Allemagne (Saxe) sur l'Elbe; 46.000 h. Porcelaine. Patrie de Hahnemann.


Meissonier

MEISSONIER (Ernest), peintre français, né à Lyon (1815-1891); minutieux dans ses scènes de genre.

MEKHITAR (Pierre MANOUG, dit), savant arménien, né à Sébaste, fondateur de l'ordre des *mékhitaristes* (religieux catholiques arméniens), qui a contribué à la publication des œuvres des principaux écrivains de l'Arménie (1676-1749).

MEKLA, comm. d'Algérie, départ. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou; 10.120 h.

MEKNÈS, v. du Maroc, au S.-O. de Fez; 30.000 h.

MÉKONG (*le*), grand fleuve de l'Indochine. Il sort du Tibet, traverse le Yun-nan, le Laos qu'il sépare du Siam, le Cambodge et la Cochinchine, passe à Vientiane et à Pnom-Penh, et se jette dans la mer de Chine; 4.500 kil. environ.

MÉLA (Pomponius), géographe latin du Ier s.

MÉLANCHTHON [*an'kton'*] (Philippe SCHWARTZERD, dit), savant théologien allemand, né à Bretten, ami de Luther et dévoué à la Réforme; il rédigea avec Camerarius la *Confession d'Augsbourg* (1497-1560).

Mélancolie (*la*), estampe dans laquelle Albert Durer a représenté, sous la figure d'une femme ailée et robuste, affaissée sur elle-même et abîmée dans la tristesse, l'impuissance de la science humaine.

MÉLANÉSIE, c'est-à-dire *îles des Noirs*, division de l'Océanie, comprenant la Nouvelle-Guinée, l'archipel de Bismarck, les îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les îles Fidji, l'archipel de la Louisiade. (Hab. *Mélanésiens.*)

MÉLANIE (*sainte*), Romaine d'une naissance illustre, qui embrassa la vie monastique (vers 388-444). Fête le 31 décembre.

MÉLAS [*lass*] (Michel, *baron de*), général autrichien, né à Radein, battu par Bonaparte à Marengo (1729-1806).

MELBOURNE [*bœrn*], v. et port d'Australie, cap. de l'Etat de Victoria; 1.025.000 h. Grand commerce.

MELBOURNE (William LAMB, *lord*), homme d'Etat anglais du parti libéral, né à Londres, premier ministre en 1834 (1779-1848).

MELCHISÉDECH [*kisédèk*], roi de Salem, prêtre du Très-Haut et contemporain d'Abraham (*Bible*).

MELCHTHAL (Arnold *de*), un des fondateurs légendaires, au Grutli, de la confédération des trois cantons suisses de Schwyz, Uri et Unterwald en 1308.

MÉLÉAGRE, roi de Calydon. Les destins avaient décidé qu'il vivrait tant que durerait un tison qui brûlait dans le foyer au moment de sa naissance. Sa mère éteignit aussitôt le tison, qu'elle garda soigneusement. Dans la suite, Méléagre se distingua par son courage. Il prit part à l'expédition des Argonautes et tua le sanglier de Calydon. Une rixe s'étant élevée entre lui et ses oncles pour la possession de la hure du fameux sanglier, il les frappa d'un coup mortel dans la chaleur de la dispute. La mère, irritée du meurtre de ses frères, jeta au feu le tison fatal, et son fils expira aussitôt.

MELEGNANO. V. MARIGNAN.

MÈLE-SUR-SARTHE (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, sur la Sarthe; 675 h. Ch. de f.

MELGVEN, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 3.023 h.

Mélibée, un des bergers de Virgile, qui donne la réplique à Tityre dans la première églogue. Le nom de Mélibée figure encore dans la septième.

MELILLA [*méliya*], v. et port du Maroc espagnol; 62.000 h. Place forte. Pénitencier.

MÉLINE (Jules), homme politique français, né à Remiremont, un des chefs du parti républicain progressiste, et défenseur des doctrines protectionnistes (1838-1925).

MÉLINGUE (Etienne-Marin), acteur et sculpteur français, né à Caen (1808-1875); — Son fils GASTON, né à Paris (1840-1914), et son fils LUCIEN (1841-1889) se distinguèrent comme peintres de genre.

MELISEY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Ognon; 1.588 h.

Mélite, comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers, pièce qui fut le début de l'auteur (1629).

MÉLITOS [*toss*], poète athénien, un des accusateurs de Socrate. V. ANYTOS.

MELKART, divinité phénicienne, honorée à Tyr.


Melpomène.

MELLE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; 2.759 h. (*Mellois*). Distillerie. Ch. de f.

MELLONI (Macedonio), physicien italien, né à Parme. On lui doit la connaissance des principales lois de la chaleur rayonnante (1798-1854).

MELPOMÈNE, muse de la tragédie. Les poètes disent, par périphrase : un *favori*, un *disciple de Melpomène*, pour : un *auteur*, un *acteur tragique*.

Melpomène, statue antique, au Vatican; — autre statue, au Louvre.

MELSENS [*senss*] (Louis-Henri-Frédéric), physicien et chimiste belge, né à Louvain (1814-1886).

MELUN, ch.-l. du dép. de Seine-et-Marne, sur la Seine; 16.356 h. (*Melunois, Melunais* ou *Melodunois*). Ch. de f.; à 40 kil. S.-E. de Paris. Matériel agricole, brasserie, fromage. Patrie d'Amyot. L'arr. a 13 cant., 213 comm., 171.667 h.

MÉLUSINE, fée que les romans de chevalerie et les légendes du Poitou représentent comme l'aïeule et la protectrice de la maison de Lusignan.

MELVIL ou **MELVILLE** (*lord* James), historien écossais, auteur de *Mémoires* souvent réimprimés, et qui servit Marie Stuart, Henri II (1535-1617).

MELVILLE (*baie de*), baie de la mer de Baffin, côte O. du Groenland. — Presqu'île de la partie N. de l'Amérique anglaise (Amérique du Nord).

MELVILLE, île de l'archipel Parry, au N. de l'Amérique du Nord. — Ile de la côte N. de l'Australie.


Memling.

MEMEL, en lituanien **Klaipeda,** port de la Baltique, annexé par l'Allemagne en 1939; 40.000 h. Memel, allemand jusqu'en 1919, administré par la France de 1920 à 1923, fut alors rattaché à la Lituanie. Il redevint allemand en 1939. Son territ. comptait 2.417 km² et 147.000 h.

MEMLING [*mèm'lin'gh*] (Hans), peintre flamand (vers 1435-1494). Génie original à la fois puissant et ingénu. Il a peint *le Jugement dernier, la Passion, la Châsse de Sainte Ursule.*

(Phot. Reutlinger, Giraudon.)

MEMMINGEN [*in'ghèn'*], v. d'Allemagne (Bavière) ; 15.000 h.

MEMNON, personnage fameux des légendes de l'antiquité, fils de Tithon et de l'Aurore. Il fut envoyé par son père, roi d'Egypte et d'Ethiopie, au secours de Troie assiégée par les Grecs. Après avoir tué Antiloque, fils de Nestor, il périt lui-même de la main d'Achille.

La célébrité attachée à Memnon lui vient surtout de la fameuse statue qui, selon la tradition grecque, lui avait été élevée aux environs de la ville de Thèbes, et qui paraît être en réalité le colosse du pharaon Amenhotpou III. Lorsque les rayons du soleil levant venaient à la frapper, elle faisait entendre des sons harmonieux, comme si Memnon avait voulu saluer l'apparition de sa mère.

Mémoires de Beaumarchais, factums judiciaires, pleins de malice et d'intérêt; ces chefs-d'œuvre de plaisanterie et de dialectique passionnée obtinrent un succès d'enthousiasme (1774-1775).

Mémoires d'outre-tombe, par Chateaubriand. Ils furent écrits de 1811 à 1836 et publiés après sa mort dans *la Presse* (1849-1850). L'orgueil de l'auteur s'y étale avec excès, mais l'ouvrage a des parties qui comptent parmi les plus belles qu'il ait écrites.

Mémorial de Sainte-Hélène, ouvrage de Las Cases; c'est le journal des entretiens de Napoléon Ier, sur toutes les époques de son histoire (1823).

MEMPHIS [*minfiss*], v. de l'ancienne Egypte, sur le Nil, en amont du Delta; ancienne capitale du pays, elle compta jusqu'à 700.000 h. (*Memphites*). Sur son emplacement s'élève aujourd'hui le bourg de *Mit Rahineh*. Splendides ruines.

MEMPHIS [*mèm'fiss*], v. industrielle des Etats-Unis (Etat de Tennessee), sur le Mississipi; 253.000 h.

MÉNADES, autre nom des Bacchantes.

MÉNAGE (Gilles), littérateur français, né à Angers, qui s'est surtout occupé des étymologies et des règles de notre langue. Il fut le maître de Mmes de Sévigné et de La Fayette (1613-1692).

Ménage du menuisier (*le*), chef-d'œuvre de Rembrandt, au Louvre. Ce tableau a été souvent désigné comme représentant une *Sainte Famille*.

MENAI [*ai*] (*détroit de*), entre l'île d'Anglesey et le pays de Galles (Grande-Bretagne).

MÉNAM (*le*), fl. de l'Indochine, passe à Bangkok, et se jette dans le golfe de Siam; 1.200 kil.

MÉNANDRE, poète comique grec, élève de Théophraste, le représentant le plus célèbre de la « comédie nouvelle ». La presque totalité de ses œuvres est perdue et n'est guère connue que par des fragments, dont 1.500 vers sur un papyrus trouvé en 1907, et par les imitations de Plaute et de Térence (342-292 av. J.-C.).

MENANT (Joachim), un des fondateurs de l'assyriologie en France, né à Cherbourg (1820-1899).

MÉNARD (Louis), chimiste et écrivain français, né à Paris. On lui doit la découverte du *collodion*. Il a écrit *les Rêveries d'un païen mystique* et des études sur la Grèce antique (1822-1901).

MENAT [*na*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.100 h.

MENDANA (*archipel de*). V. MARQUISES.

MENDE, ch.-l. du dép. de la Lozère, sur le Lot, au pied du *causse de Mende*; 6.115 h. (*Mendois*). Ch. de f., à 650 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Lainages. L'arr. a 17 cant., 146 comm., 79.945 h.

MENDEL (Grégoire), religieux et botaniste autrichien, né à Heinzendorf (1822-1884). Il a fait des expériences sur l'hybridation des plantes et l'hérédité chez les végétaux.

MENDÉLÉEV (Dimitri Ivanovitch), chimiste russe, né à Tobolsk (1834-1907). On lui doit une remarquable classification chimique et des travaux sur les gaz, le pétrole, etc.

MENDELSSOHN [*mènd'elsôn'*] (Moses), savant juif allemand, qui s'efforça, par ses écrits, de réformer le judaïsme en le modernisant, né à Dessau (1729-1786).

MENDELSSOHN-BARTHOLDY (Félix), petit-fils du précédent, compositeur allemand, né à Hambourg. Il s'est distingué dans la symphonie, l'oratorio, etc. Ses chœurs d'*Antigone* et d'*Œdipe*, ses ouvertures : *le Songe d'une nuit d'été, la Grotte de Fingal*, etc., sont des œuvres remarquables. Il avait fondé le Conservatoire de Leipzig et contribué à ressusciter Bach (1809-1847).



Mendelssohn.

MENDÈS [*min*] (Catulle), poète, auteur dramatique et romancier français, né à Bordeaux (1841-1909), mit au service d'une muse voluptueuse une grande virtuosité.

Mendiant (*le Jeune*), tableau de Murillo (Louvre); œuvre d'un naturel saisissant.

MENDIZABAL [*mèn', za*] (Juan ALVAREZ Y), homme d'Etat espagnol, né à Cadix (1790-1853).

MENDOZA [*mèn'doza*], v. de la république Argentine, au pied des Andes; 77.000 h. Vignobles.

MENDOZA [*mèn'doza*] (Diego HURTADO *de*), diplomate et littérateur espagnol, né à Grenade (1503-1575), auteur de *Lazarillo de Tormès*.

Ménechmes (*les*) ou *les Jumeaux*, comédie de Plaute, qui a servi de modèle à la pièce de Regnard portant le même titre. Elle est fondée sur les quiproquos auxquels donne naissance l'extraordinaire ressemblance entre deux frères jumeaux.

MÉNÉLAS [*lâs*], roi de Sparte et frère d'Agamemnon; Hélène, sa femme, fut enlevée par Pâris, et ce rapt détermina la guerre de Troie.

MÉNÉLIK II, négus ou empereur d'Ethiopie, monté sur le trône en 1889. Il battit à Adoua les Italiens (1896) qui reconnurent l'indépendance de l'Ethiopie (1842-1913).

MENENIUS AGRIPPA [*uss*], consul romain en 503 av. J.-C. C'est lui qui raconta au peuple romain retiré sur le mont Sacré l'apologue célèbre : *les Membres et l'Estomac*.

MÉNEPHTAH ou **MINEPHTAH**, pharaon égyptien, fils et successeur de Ramsès II.

MÉNERVILLE, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger; 10.930 h.

MÉNÈS, forme grécisée de *Mani*, le premier roi de l'Egypte.

MÉNESSAIRE, comm. de la Côte-d'Or, enclavée entre la Nièvre et la Saône-et-Loire; 300 h.

MENGS [*mèn'ghs*] (Raphaël), peintre allemand, né en Bohême; artiste habile, mais froid (1728-1779).

MENG-TSEU ou **MENCIUS**, philosophe chinois, disciple de Tse-Se, petit-fils de Confucius. Après avoir longtemps approfondi les livres sacrés de la Chine, il écrivit le *Meng-tseu-Chou*, traité de morale qui l'a immortalisé (IVe s. av. J.-C.).

MÉNIGOUTE, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 910 h.

MENIN, v. de Belgique (Flandre-Occidentale), sur la Lys, qui la sépare du départ. du Nord; 18.600 h.

Meninas (*las*) ou *les Filles d'honneur*, chef-d'œuvre de Vélasquez, musée de Madrid; au premier plan, l'infante Marguerite-Marie, jeune fille de huit à dix ans, s'amuse avec ses dames d'honneur (*meninas*); à gauche, Vélasquez fait le portrait de Philippe IV et de la reine; à droite, un nain et une naine jouent avec un chien.

MÉNIPPE, philosophe grec, de l'école des cyniques, né à Gadara (IIIe s. av. J.-C.).

Ménippée (*Satire*), célèbre pamphlet politique dirigé contre la Ligue, et dont les principaux auteurs sont : P. Pithou, N. Rapin, Passerat et Le Roy. C'est une œuvre de bon sens courageux, qui favorisa l'avènement de Henri IV (1594).

MENNETOU-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 942 h. Ch. de f.

MENNO SIMONIS, réformateur hollandais, né à Witmarsum (1498-1559). Fondateur de la secte des *mennonistes*.

MENOU (Jacques-François *de*), général français, né à Boussay (Indre-et-Loire). Brave, mais incapable, il commanda l'armée d'Egypte après l'assassinat de Kléber (1750-1810).

(Phot. Photographische Gesellschaft, Berlin.)

MENS [*manss*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.153 h. Patrie d'Accarias.

Mensonges, roman de Paul Bourget, qui contient de remarquables parties d'analyse psychologique (1887).

MENTANA, village d'Italie, près de Rome, où Garibaldi fut défait par les troupes pontificales et françaises (3 nov. 1867).

MENTCHIKOV (Alexandre Sergevitch), amiral ministre de Pierre le Grand et de Catherine Ire, né à Moscou, exilé en Sibérie par Pierre II. Il prit une part importante à la victoire de Pultava (1672-1729).

MENTCHIKOV (Alexandre-Sergevitch), amiral et homme d'État russe, né à Saint-Pétersbourg. En 1855 il fut défait à l'Alma par l'armée franco-anglaise (1787-1869).

Menteur (*le*), comédie de P. Corneille, en cinq actes et en vers (1643). D'un comique vif et naturel. Quelques vers de cette comédie sont devenus des adages :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

Corneille a publié en 1645 une *Suite du Menteur*.

MENTHON - SAINT - BERNARD, comm. de Haute-Savoie, arr. d'Annecy, sur le lac d'Annecy; 570 h. Patrie de saint Bernard de Menthon.

MENTON [*man*], ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la Méditerranée; 23.417 h. (*Mentonnais*). Ch. de f. Oliviers, oranges, citrons. Parfums. Patrie du général Bréa.

MENTOR [*min*], ami d'Ulysse et gouverneur de Télémaque. Son nom est devenu synonyme de guide sûr et impeccable, de conseiller prudent. Minerve prenait souvent sa figure et sa voix pour conseiller le fils d'Ulysse. Cette tradition a été adoptée par Fénelon dans son *Télémaque*.

MENZALÈH [*minzalè*], lac de la basse Égypte, traversé par le canal de Suez.

MENZEL [*mèn'tsel*] (Adolphe-Frédéric), peintre d'histoire allemand, né à Breslau (1815-1905).

Méphistophélès, dénomination du diable popularisée par le *Faust* de Gœthe, qui l'a empruntée à la vieille légende du docteur Faust.



Méphistophélès.

MÉQUINEZ [*èz*], nom espagnol de Meknès.

MER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur la Loire; 2.912 h. Ch. de f. Patrie de Jurieu.

Mer (*la*), ouvrage de Michelet (1861), où l'imagination brillante de l'auteur joue le principal rôle.

MERCADANTE (Giuseppe Saverio Raffaele), compositeur italien, né à Altamura (1795-1870).

Mercadet, type littéraire créé par Balzac dans la pièce du même nom (1840); il personnifie l'agioteur sans scrupules, le tripoteur d'affaires véreuses.

MERCADIER (Ernest), savant français, né à Montauban, auteur de remarquables travaux sur l'électricité et sur l'acoustique (1836-1911).

MERCATOR (Gérard KREMER, dit), géographe flamand, né à Rupelmonde. Il fut un des fondateurs de la géographie mathématique moderne et donna son nom à un système de projection dans lequel les longitudes sont représentées par des droites parallèles équidistantes, et les degrés de latitude par des droites parallèles perpendiculaires au méridien (1512-1594).

MERCENAIRES (*Guerre des*) ou **Guerre inexpiable,** guerre soutenue par Carthage contre ses mercenaires révoltés après la première guerre punique (241 av. J.-C.). Amilcar les massacra.

Merci (*ordre de la*) ou **de la Rédemption,** ordre religieux fondé en 1218, et qui se consacrait au rachat des prisonniers faits par les infidèles.

MERCIÉ (Antonin), sculpteur français, né à Toulouse, auteur du *Gloria victis*, du *Souvenir*, etc. (1845-1916).

MERCIER (Louis-*Sébastien*), littérateur français, né à Paris, auteur d'un très curieux *Tableau de Paris* (1740-1814).

MERCIER (Désiré-Joseph), cardinal belge, né à Braine-l'Alleud, archevêque de Malines. Il excita l'admiration par sa noble attitude pendant l'occupation allemande, au cours de la Grande Guerre (1851-1926).



C^al^ Mercier.

MERCŒUR, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 640 h.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, *duc de*), né à Nomény (Meurthe-et-Moselle), chef de la Ligue après la mort des Guises, gouverneur de Bretagne (1558-1602).

MERCURE, fils de Jupiter, messager des dieux et lui-même dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs. Identifié avec l'Hermès grec.

Mercure assis, statue antique en bronze, au musée de Naples.

Mercure attachant ses talonnières, statue en bronze, de Rude (1834), au Louvre; — de Pigalle, même musée.

Mercure instruisant Cupidon, chef-d'œuvre du Corrège, à la National Gallery (Londres); Vénus assiste à la leçon; c'est, avec l'*Antiope* du Louvre, la femme la plus admirable qu'ait peinte le Corrège.



Mercure.

Mercure volant, statue de Jean de Bologne, musée des Offices; mouvement et attitude d'une hardiesse merveilleuse.

Mercure de France (*le*), journal hebdomadaire fondé en 1672 par de Visé pour publier les nouvelles de cour, les petites pièces de vers et anecdotes. Ce périodique fut continué par divers auteurs, avec des interruptions, jusqu'en 1825. — En 1890, des écrivains d'un groupe symboliste fondèrent sous ce titre une revue d'information littéraire.

Mercure galant *ou la Comédie sans titre*, comédie de Boursault, amusante série de « scènes à tiroirs » (1683).

MERCURE, petite planète, la plus rapprochée du soleil.

MERCUREY, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône; 460 h. Vins renommés.

Mercuriales, dix-neuf discours judiciaires prononcés par d'Aguesseau de 1698 à 1715; ouvrage encore aujourd'hui estimé.

MERCY (François *de*), général allemand, né à Longwy; il se mesura avec Condé à Fribourg, battit Turenne à Marienthal, mais fut tué à Nordlingen en 1645.

MERDRIGNAC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 2.905 h.

MÉRÉ (Antoine GOMBAUD, *chevalier de*), moraliste français (1610-1684), considéré comme un arbitre du bon goût.

MEREDITH [*mérediz*] (George), poète et romancier anglais, né dans le Hampshire (1828-1909), psychologue pénétrant (*l'Égoïste*, etc.).

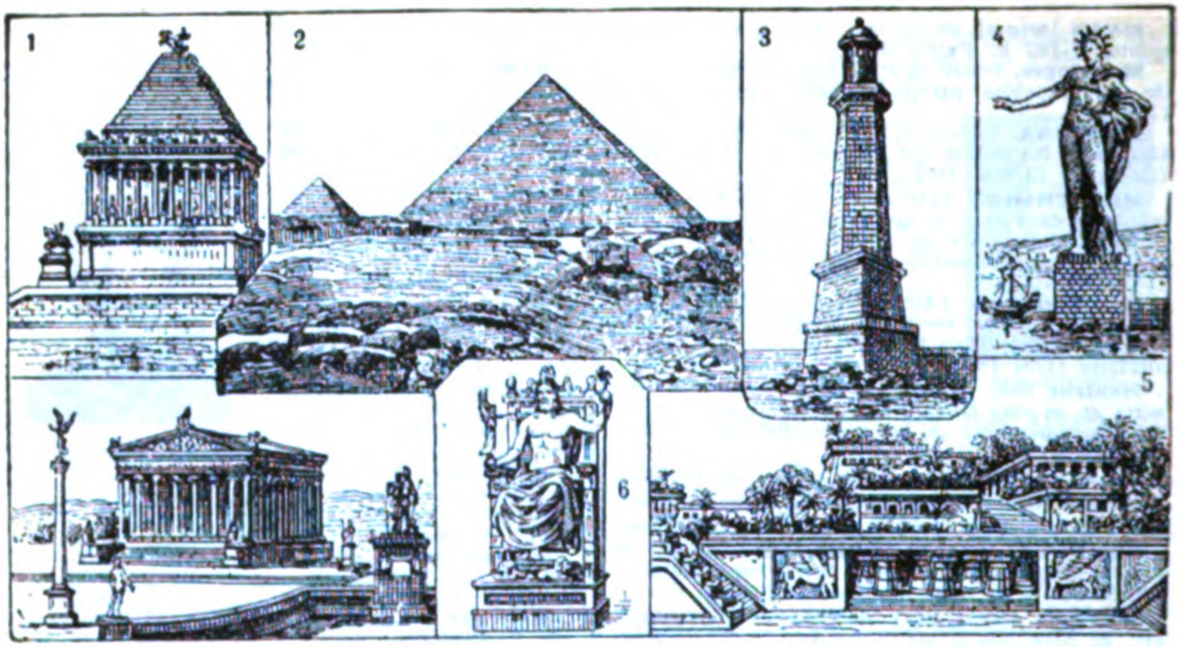
MÉRÉVILLE, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1.574 h.

MÉRICOURT, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 10.496 h.

MÉRIDA, v. d'Espagne (prov. de Badajoz), sur le Guadiana; 11.000 h. Patrie de sainte Eulalie.

MÉRIDA, v. du Mexique (Yucatan); 91.000 h.

MÉRIGNAC, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 15.363 h.



LES SEPT MERVEILLES DU MONDE, d'après les descriptions des anciens écrivains : 1. Tombeau de Mausole à Halicarnasse ; 2. Pyramide de Chéops ; 3. Phare d'Alexandrie ; 4. Colosse de Rhodes ; 5. Jardins suspendus de Sémiramis, à Babylone ; 6. Statue de Jupiter Olympien à Olympie ; 7 Temple de Diane à Ephèse.

MÉRIMÉE (Prosper), romancier français, né à Paris, auteur de *Colomba*, de la *Chronique de Charles IX*, de *Carmen*, etc. ; écrivain sobre, précis, châtié (1803-1870).



Prosper Mérimée.

(Phot. Reutlinger.)

MÉRINAS. V. HOVAS.

MÉRINDOL, comm. de Vaucluse, arr. d'Apt ; 700 h. Tristement célèbre par le massacre des vaudois (1545). Ch. de f.

MERIONETH [*nis*], comté de Grande-Bretagne (Galles) ; 45.600 h. ; ch.-l. *Dolgelly*.

Mérite agricole (*ordre du*), ordre institué en France par décret du 7 juillet 1883, pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Ruban moiré vert, bordé d'un liséré amarante.

Mérite militaire (*ordre du*), ordre institué en France par Louis XV en 1759, pour les officiers suisses et étrangers protestants. Cet ordre disparut en 1830.

Mérite des femmes (*le*), poème de G. Legouvé (1801) ; peinture vraie, gracieuse et touchante des vertus, du dévouement, des devoirs et des charmes de la femme. Tout le monde connaît de cet ouvrage le vers un peu naïf :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

MERLE D'AUBIGNÉ (Jean-Henri), théologien et littérateur suisse, né à Genève, auteur d'une *Histoire de la Réformation* (1794-1872).

MERLEBACH, comm. de la Moselle, arr. de Forbach ; 8.447 h. Houille.

MERLERAULT [*rô*] (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan ; 1.517 h. Ch. de f.

MERLIMONT, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil ; 870 h. Station balnéaire.

MERLIN l'Enchanteur, sorte de devin qui joue un grand rôle dans les légendes galloises et le cycle d'Arthur.

MERLIN de Douai (Philippe-Auguste), jurisconsulte et homme politique français, né à Arleux (Nord), un moment président de la Convention ; directeur après le 18-Fructidor, il servit Napoléon et fut exilé en 1815 (1754-1838).

MERLIN de Thionville (Antoine-Christophe), Conventionnel, né à Thionville (1762-1833).

MERMNADES (*dynastie des*), fondée en Lydie par Gygès, fils de Mermnas, à la fin du VIIIe s. av. J.-C. ; s'éteignit avec Crésus en 548 av. J.-C.

MÉRODE, illustre famille de la Belgique, qui paraît remonter au XIIe siècle.

MÉROPE, épouse de Cresphonte, roi de Messénie (*Myth.*).

Mérope, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire (1743). Il s'inspire de la *Mérope* de Maffei (1713). Cette tragédie a pour sujet l'amour maternel. Certains vers sont passés en proverbe :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mérope, tragédie d'Alfieri, en cinq actes et en vers (1783), une des meilleures de l'auteur.

MÉROVÉE ou **MEROWIG,** roi franc de 448 à 458. Il commanda les Francs à la bataille des champs Catalauniques, où fut défait Attila (451). Il a donné son nom aux rois de la première race.

MÉROVÉE, fils de Chilpéric Ier. Il épousa sa tante Brunehaut en 575 ; mais, poursuivi par Frédégonde, il se fit tuer en 577.

MÉROVINGIENS, nom donné à la première dynastie qui a régné sur la France ; elle tire son nom de *Mérovée* et finit avec Childéric III en 752. V. FRANCE.

Mérovingiens (*Récits des temps*), ouvrage historique d'Augustin Thierry, résurrection pittoresque d'une période de notre histoire nationale (1840).

MERRIMAC, fl. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 270 kil.

MERSEBURG [*bourgh*], v. de Prusse (Saxe) ; 31.575 h.

MERS-EL-KÉBIR, v. d'Algérie (dép. d'Oran) ; 5.725 h. Port sur le golfe d'Oran.

MERSENNE (*le père* Marin), savant religieux, né à La Soultière (Sarthe), ami et correspondant de Descartes, auteur de l'*Harmonie universelle* (1588-1648).

MERSEY (*la*), fleuve d'Angleterre, qui se jette dans la mer d'Irlande par un long estuaire sur lequel se trouve Liverpool ; 130 kil.

MERSIN [*in'*], v. de Turquie (Cilicie), port sur le golfe d'Adana ; 22.000 h.

MERS-LES-BAINS, comm. de la Somme, arr. d'Abbeville ; 2.950 h. Bains de mer.

MERSON (Luc-Olivier), peintre français, né à

Paris (1846-1920), a traité avec grand talent des sujets religieux.

MERTHYR-TYDFIL [*mœrtzèrtidfil*], v. de Grande-Bretagne (Galles), dans le Clamorgan; 71.000 h. Houille, fer.

MÉRU, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 5.026 h. Ch. de f. Tabletterie, boutons.

MERV, v. du Turkménistan russe; 30.000 h., dans une oasis traversée par le chemin de fer transcaspien.

Merveilles du monde (*les Sept*), nom donné par les anciens à sept chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture qui excitaient l'admiration universelle (v. ci-contre).

Merveilleuses, élégantes qui, vers 1795, adoptèrent des modes excentriques affectant l'antique.

MERVILLE, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur la Lys; 6.751 h. Ch. de f.

MERXEM, comm. de Belgique (Anvers); 26.000 h. Verrerie.

MÉRY (Joseph), littérateur français, né aux Aygalades (Bouches-du-Rhône). Poète, il fut le collaborateur fidèle de Barthélemy. Ses romans sont pleins de verve (1798-1865).

MÉRYON (Charles), graveur français, né à Paris (1821-1868). Ses eaux-fortes sont d'un relief puissant.

MÉRY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine, sur la Seine qui y devient navigable; 1.008 h. Ch. de f. Combat contre les Alliés, le 22 février 1814.

MESCHACEBÉ, anc. nom du Mississippi.

MÉSIE, contrée de l'Europe anc., correspondant aujourd. à la Yougoslavie et à la Bulgarie.

MESLAY [*mèlè*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1.625 h. Ch. de f.

MESMER [*mèsmèr*] (Frédéric-Antoine), médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal, dite *mesmérisme* (1733-1815).

MESMES [*mêm'*] (Jean-Jacques *de*), homme d'Etat français, membre du conseil de François Ier (1490-1569); — HENRI, homme d'Etat, conseiller de Henri II (1532-1596).

MÉSOPOTAMIE (« *pays entre les fleuves* »), région de l'Asie, entre le Tigre et l'Euphrate, berceau de la civilisation assyrienne et chaldéenne. Ruines de *Babylone*, *Ninive*, *Our*. Auj. *Irak*.

MESSAGER (André), compositeur et chef d'orchestre français, né à Montluçon (1853-1929); compositeur au style raffiné, souple et élégant, à qui l'on doit des opérettes et opéras-comiques : *les P'tites Michu*, *Véronique*, *la Basoche*, *Fortunio*, etc.

MESSALINE, première femme de l'empereur romain Claude Ier, fameuse par ses débauches, mère de Britannicus et d'Octavie, tuée en 48.

Messe de Bolsène (*la*), fresque de Raphaël, au Vatican (*Chambres*).

MESSEI, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 992 h. Ch. de f.

MESSEIX, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand; 3.017 h. Houille.

MESSÈNE, anc. cap. de la Messénie; auj. *Mavromati*.

MESSÉNIE, ancienne contrée du Péloponnèse, capit. *Messène*. Les Messéniens furent soumis par les Spartiates au VIIIe siècle av. J.-C., mais Epaminondas les délivra en 369. (Hab. *Messéniens*.) — Nome de Grèce actuelle; ch.-l. *Kalamata*.

Messéniennes (*les*), élégies patriotiques de Casimir Delavigne; poésies dont le sentiment national assura la popularité (1818-1882).

Messiade (*la*), poème épique en vingt chants, par le poète allemand Klopstock (1748-1773). Le poète chante la venue de l'homme-Dieu, sa passion et son ascension. Les récits, les dialogues, les tableaux, les chants lyriques y alternent; la versification, le rythme, sont d'une perfection classique.

MESSINE, v. de Sicile, sur le détroit de Messine; 203.000 h. Fruits. Un tremblement de terre la détruisit en 1908. Patrie de Dicéarque, d'Evhémère.

MESSINE (*détroit* ou *phare de*), entre l'Italie et la Sicile; réunit les mers Tyrrhénienne et Ionienne.

MESVRES [*mèvr'*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun. 1.188 h. Ch. de f.

MÉTALLIQUES ou **MÉTALLIFÈRES** (*monts*), chaîne de montagnes au N.-O. de la Bohême; en allemand *Erzgebirge*, en tchèque *Krushné-Hory*. Gisements miniers nombreux.

Métamorphoses (*les*), poèmes mythologiques d'Ovide, en quinze livres. Cet ouvrage, un des plus brillants monuments de la poésie latine, embrasse toutes les légendes de la mythologie et des temps fabuleux.

MÉTAPHRASTE, hagiographe du Bas-Empire (Xe siècle).

Métaphysique ou *Philosophie première*, ouvrage d'Aristote, qui est encore aujourd'hui le fondement de cette science, et qui a joui pendant le moyen âge d'une autorité incontestée (IVe s. av. J.-C.).

MÉTASTASE (Pierre-Bonaventure), poète italien, né à Assise. Il a laissé des tragédies musicales écrites dans un style aisé et harmonieux (1698-1782).

MÉTAURE, petit fleuve d'Italie centrale qui se jette dans l'Adriatique; 110 kil. Sur ses bords, Asdrubal, frère d'Annibal, fut vaincu et tué par les Romains (207 av. J.-C.).

METCHNIKOF (Elie), zoologiste et embryologiste, né près de Kharkov (1845-1916). Disciple de Pasteur. Il a publié sa théorie de la *phagocytose* et a résumé ses doctrines dans son livre *l'Immunité* (1901).

METELLUS [*luss*], consul romain en 251 av. J.-C., qui vainquit les Carthaginois en Sicile; — METELLUS *le Macédonique*, son petit-fils, préteur romain, conquérant de la Macédoine (148 av. J.-C.), consul en 143; — METELLUS *le Numidique*, neveu du précédent, consul romain, vainquit Jugurtha en 109 av. J.-C., fut supplanté par Marius et exilé; m. en 91 av. J.-C.; — METELLUS *le Pieux*, fils du précédent, préteur et l'un des chefs de la guerre Sociale (130-64); — METELLUS SCIPION, petit-fils de Scipion Nasica et fils adoptif du précédent; il soutint la cause de Pompée, mais, battu à Thapsus, il se tua (46 av. J.-C.).

MÉTEZEAU (Thibault), architecte français, né à Dreux; architecte du roi, construisit la sépulture des Valois à Saint-Denis, le Pont-Neuf, etc. (vers 1533-1600); — Son fils, CLÉMENT, architecte, né à Dreux, construisit la digue de La Rochelle (1581-1652).

Méthode (*Discours de la*) **pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences**, par Descartes, petit livre d'une importance considérable dans l'histoire de la philosophie (1637). Descartes, rejetant l'autorité de la scolastique, soumet toutes choses au doute méthodique et reconstruit la science en partant du principe *Cogito, ergo sum* : Je pense, donc je suis.

MÉTHODE (*saint*), apôtre des Slaves et frère de saint Cyrille, avec lequel il évangélisa les Slaves et créa l'alphabet cyrillique. Fête le 9 mars.

Méthodistes, secte protestante fondée à Oxford par John Wesley en 1729. Les méthodistes se distinguent par la rigueur de leur morale.

MÉTHONE, anc. v. de Messénie; auj. *Modon*.

MÉTIDJA. V. MITIDJA.

MÉTIER DE FURNES. V. FURNES.

METIUS [*tiuss*] (Adrien), savant hollandais, né à Alkmaar (1571-1635); — Son frère, JACQUES, passe pour avoir inventé le télescope.

METIUS SUFFETIUS [*siuss*], dictateur d'Albe, écartelé par ordre de Tullus Hostilius après le combat des Horaces et des Curiaces (vers 660 av. J.-C.).

MÉTON, astronome athénien, inventeur d'un cycle de dix-neuf ans appelé *Nombre d'or* (Ve s. av. J.-C.).

MÉTRA (Olivier), compositeur français, né à Reims, auteur de valses et d'opérettes (1830-1889).

Métromanie (*la*), comédie en cinq actes et en vers, de Piron, chef-d'œuvre de gaieté, d'esprit et de bon sens (1738). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers si souvent cité :

J'ai ri, me voilà désarmé,

qui, dans l'application, signifie que le mécontentement n'est plus possible dès que le front s'est déridé.

METSU ou **METZU** (Gabriel), peintre hollandais, né à Leyde (vers 1630-1667); interprète exquis des scènes d'intérieur.

METTERNICH-WINNEBURG [*nih*] (Clément

Wenceslas, *prince de*), homme d'État autrichien, né à Coblentz. Il négocia le mariage de Marie-Louise avec Napoléon Ier. Après la chute de l'Empire, il devint, par la constitution de la Sainte Alliance, l'arbitre de l'Europe et s'efforça de maintenir l'absolutisme (1773-1859).



Metternich.

METTRAY [*trè*], village d'Indre-et-Loire, arr. de Tours; 1.160 h. Colonie agricole de jeunes détenus. Ch. de f.

METZ [*mèss*], ch.-l. du dép. de la Moselle, sur la Moselle; à 316 kil. N.-E. de Paris; 83.120 h. (*Messins*). Ch. de f. Évêché. Ch.-l. de la 6e région militaire. Sous les Mérovingiens, Metz fut la capitale de l'Austrasie; elle fut acquise à la France sous Henri II et défendue victorieusement par François de Guise contre Charles Quint (1552). Bazaine y capitula en 1871. Les Français rentrèrent triomphalement dans la ville en novembre 1918. Patrie de Fabert, Pilâtre de Rozier. L'arr. a 8 cant., 152 comm., 187.800 h.

METZERVISSE, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville-Est; 912 h. Chaux hydraulique.

METZYS [*tsiss*] (Quentin), peintre flamand, né à Louvain (1466-1530).

MEUDON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 20.870 h. Ch. de f. Grands ateliers d'aérostation militaire; fabriques de *blanc de Meudon*. Château célèbre, dont les jardins avaient été dessinés par Le Nôtre; incendié par les Prussiens en 1870; en partie restauré et aménagé en observatoire.

MEULAN, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 3.318 h. (*Meulanais*). Ch. de f.

MEULEBEKE, comm. de Belgique, (Flandre-Occidentale); 9.200 h.

MEUNG (Jean *de*). V. JEAN.

MEUNG-SUR-LOIRE [*mun*], ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 3.208 h. (*Magdunois*). Ch. de f. Grains.

MEUNIER (Constantin), peintre et sculpteur belge, né à Bruxelles (1831-1905). Son réalisme s'inspire de la vie des mineurs.

MEUNIER (Stanislas), géologue français, né à Paris (1843-1925).

Meunier Sans-Souci. V. SANS-SOUCI.

MEURCHIN, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.162 h. Ch. de f.

MEURICE (Paul), littérateur français, né à Paris (1820-1905). Auteur de drames : *Antigone*, etc.

MEURSAULT [*sô*], comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 1.846 h. Ch. de f. Vins renommés.

MEURTHE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans les Vosges, arrose Saint-Dié, Baccarat, Lunéville, Nancy, et se jette dans la Moselle (riv. dr.), près de Frouard; 170 kil.

MEURTHE (*dép. de la*), ancien département français, en partie cédé à l'Allemagne en 1871. Les parties redevenues françaises en 1919 ont été incorporées dans le département de la Moselle.

MEURTHE-ET-MOSELLE (*dép. de*), dép. formé en 1871 par la Lorraine et constitué avec les deux fractions des dép. de la Meurthe et de la Moselle laissées à la France par le traité de Francfort; préf. *Nancy*; s.-préf. *Briey*, *Lunéville*. 3 arr., 29 cant., 601 comm., 576.041 h. 6e et 20e régions militaires; évêché à Nancy. Ce dép. doit son nom aux deux rivières qui l'arrosent.

MEUSE (*la*), fleuve qui prend sa source en France dans le dép. de la Haute-Marne, arrose la France, la Belgique et la Hollande. Elle passe à Verdun, Sedan, Mézières, Namur, Liége, Maestricht, dans le Limbourg, et se perd dans le Hollandsch Diep, baie de la mer du Nord par plusieurs embouchures; 950 kil. La Meuse a vu en 1914 (août), les troupes françaises repousser plusieurs attaques allemandes avant de se replier sur l'Aisne; puis les luttes autour de Verdun et de Saint-Mihiel; enfin, les armées alliées ont dirigé vers elle, en novembre 1918, une formidable poussée qu'a terminée la capitulation de l'Allemagne.

MEUSE (*dép. de la*), départ. formé d'une partie de la Champagne et de l'anc. duché de Bar; préf. *Bar-le-Duc*; s.-préf. *Commercy*, *Verdun*. 3 arr., 28 cant., 586 comm., 215.819 h. 6e région militaire; cour d'appel de Nancy; évêché à Verdun. Ce départ. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

MEXICO, capit. du Mexique, 1.029.000 h., dans le *district fédéral* (1.230.000 h.); archevêché métropolitain du Mexique; industrie et commerce importants. Les Français s'emparèrent de Mexico en 1863. — L'État de Mexico a 990.000 h. Ch.-l. *Toluca*.



Armoiries du Mexique.

MEXIMIEUX, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, près de l'Ain; 2.037 h. Ch. de f. Patrie de Vaugelas.

MEXIQUE, république de l'Amérique du Nord, entre les États-Unis et le Guatemala; 1.987.000 km²; 16.500.000 h. (*Mexicains*), de langue espagnole. Cap. *Mexico*. V. princ. *Guadalajara*, *Monterrey*, *Puebla*, *Mérida*, *Tampico*, *Veracruz*. Vaste plateau montagneux (Anahuac), aux nombreux volcans (Popocatepetl, Orizaba, Colima), s'abaissant au N. jusqu'au rio Grande del Norte, et bordé à l'E. par le golfe du Mexique et le Yucatan, à l'O. par le Pacifique



(*Phot. Larousse.*)

et la Californie. Climat tropical; pays agricole et industriel. Richesses minières : argent, plomb, cuivre, pétrole.

HISTOIRE. Habité jadis par les Mayas (v. ce nom), par les Toltèques (VIe s.), agriculteurs et très civilisés, puis par d'autres races, parmi lesquelles les Aztèques. Ces derniers, établis à Mexico dès 1325, assez civilisés, guerriers et d'une religion barbare, avaient fini par devenir prépondérants. Le Mexique fut conquis (1519-1525) par Cortès (v. ce nom). Longtemps une des plus riches colonies espagnoles, le Mexique devint indépendant à la suite d'une longue lutte (1810-1820) où se distinguèrent les prêtres patriotes Hidalgo et Morelos. La république fut proclamée par Santa-Anna (v. ce nom) en 1823, après un essai d'empire tenté par Iturbide (v. ce nom). En 1838, une flotte française bombarde Saint-Jean-d'Ulua pour faire payer des dommages causés à nos nationaux. En 1846, les Etats-Unis, après une guerre sanglante, annexent le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie. Les dommages causés aux étrangers par les guerres civiles amènent, en 1861, une expédition de l'Angleterre, l'Espagne et la France. Cette dernière reste bientôt seule et essaye de fonder un empire en faveur de Maximilien d'Autriche (v. ce nom). Celui-ci, renversé par Juarez (v. ce nom), restaurateur de la république, est fusillé à Tacubaya (1867). Parmi les présidents qui se sont succédé depuis, il faut citer Porfirio Diaz (v. ce nom), qui gouverna pendant un quart de siècle et fut renversé par la révolution de 1911. Depuis, le pays a traversé, pendant quelques années, une période troublée.

MEXIQUE (*golfe du*), à l'extrémité occidentale de l'océan Atlantique et resserré entre les Etats-Unis, le Mexique et les Antilles.

MEXIQUE (Nouveau-). V. NOUVEAU-MEXIQUE.



Meyerbeer.

MEYER (Victor), chimiste allemand; on lui doit des recherches sur les densités des vapeurs et sur la chimie organique (1848-1897).

MEYERBEER [*mèyerbèr'*] (Giacomo), compositeur allemand, né à Berlin (1791-1864). Il possédait la vigueur, l'habileté technique, le don du pittoresque. Auteur de nombreux opéras : *Robert le Diable* (1831), *les Huguenots* (1836), *le Prophète* (1849), *l'Africaine* (1865), et d'opéras-comiques : *l'Etoile du Nord* (1854), *le Pardon de Ploërmel* (1859), etc.

MEYMAC [*mèmak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 3.211 h. (*Meymacois*). Ch. de f.

MEYRUEIS [*mèruèiss*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 1.104 h. V. DARGILAN.

MEYSSAC [*mèssak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive; 1.141 h. (*Meyssacois*).

MEYZIEUX [*mèzieû*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne, sur le Rhône; 2.215 h.

MÈZE, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; port sur l'étang de Thau; 5.033 h. Vins, tonnellerie; eau-de-vie, bauxite.

MEZEL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne, 525 h.

MÉZENC [*zink*] (*mont*), montagne de la France méridionale, entre les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire; 1.754 m. d'alt.

MÉZERAY (François EUDES *de*), historien français, né à Ri (Orne), auteur d'une *Histoire de France* (1610-1683).

MÉZIDON, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux, sur la Dives; 2.285 h. Ch. de f.

MÉZIÈRES, ch.-l. du dép. des Ardennes, sur la Meuse, en face de Charleville; ch. de f.; à 248 kil. N.-E. de Paris; 10.214 h. (*Macériens*). Construction mécanique. Patrie de Natalis de Wailly. — L'arr. a 17 cant., 261 comm., 222.214 h. La bataille de Mézières (novembre 1918), s'est terminée par la conquête de la ville par les armées alliées.

MÉZIÈRES (Alfred), littérateur et homme politique français, né à Réhon (Meurthe-et-Moselle); auteur d'études de littérature étrangère (1826-1915).

MÉZIÈRES-EN-BRENNE, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 1.423 h.

MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 1.562 h.

MÉZIN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 2.594 h. Ch. de f. Bouchons.

MEZZETIN (Angelo COSTANTINI, dit), acteur de la comédie italienne, né à Vérone (1654-1729).



MEZZOFANTI [*dn*] (*cardinal* Joseph), philosophe italien, célèbre par sa prodigieuse mémoire, né à Bologne (1774-1849).

MIAMI, v. des Etats-Unis (Floride); 157.000 h. Station balnéaire importante.

MIAOULIS [*liss*] (Andreas Vokos), vaillant amiral grec, né à Négrepont (1768-1835).

MICHALLON [*cha*] (Claude), sculpteur français, né à Lyon (1751-1799); — Son fils, ACHILLE-ETNA, peintre de paysage, né à Paris (1796-1822).

MICHAUD [*chô*] (Joseph-François), littérateur français, né à Albens (Savoie), auteur de l'*Histoire des Croisades* et l'un des fondateurs de la *Biographie universelle* qui porte son nom (1767-1839).

MICHÉE [*ché*], nom de deux prophètes juifs du IXe et du VIIIe siècle av. J.-C.

MICHEL (*saint*), archange, chef de la milice céleste. Fête le 29 septembre.

Michel terrassant le démon (*l'Archange saint*), célèbre tableau de Raphaël, au Louvre.

MICHEL Ier, *Rhangabé*, empereur grec de 811 à 813; — MICHEL II, *le Bègue*, empereur grec de 820 à 829; — MICHEL III, *l'Ivrogne*, empereur grec de 842 à 867; — MICHEL IV, *le Paphlagonien*, empereur grec de 1034 à 1041; — MICHEL V, *le Calaphate*, empereur grec de 1041 à 1042; — MICHEL VI, *le Stratiotique*, empereur grec de 1056 à 1057; — MICHEL VII, *le Parapinace*, empereur grec

(*Phot. P. Petit.*)

de 1071 à 1078; — MICHEL VIII, *Paléologue*, empereur de Constantinople de 1259 à 1282, chef de la dynastie des Paléologues.

MICHEL FÉODOROVITCH, tsar de Russie, le premier des Romanov, élu en 1613 (1596-1645).

MICHEL (André), critique d'art français, né à Montpellier (1853-1925); dirigea une importante *Histoire de l'Art*. V. ART.

MICHEL-ANGE [*kèl*] **BUONARROTI**, peintre, sculpteur, architecte et poète italien, né à Caprese (Toscane). Nul n'a égalé l'ampleur, l'originalité, la puissance de ses conceptions, et ses œuvres étonnent par leur diversité autant que par leur caractère grandiose et sublime. On lui doit la *Coupole de Saint-Pierre de Rome*, le *Tombeau de Jules II*, le *Christ tenant sa croix*, *Moïse* (sculpt.) et les peintures de la chapelle Sixtine, parmi lesquelles la belle fresque du *Jugement dernier*, etc. (1475-1564).



Michel-Ange.

MICHELET (Jules), historien et littérateur français, né à Paris (1798-1874). Ses opinions libérales firent deux fois suspendre ses cours du Collège de France. Dans son *Histoire de France* et son *Histoire de la Révolution*, il est parvenu à réaliser une « résurrection intégrale du passé ». Ses ouvrages littéraires (*la Montagne*, *l'Oiseau*) valent par le lyrisme du style.



Michelet.

MICHELSON [*mitchels'n*] (Albert), physicien américain, né à Strelno (Pologne), auteur avec Morley de recherches sur la vitesse de la lumière qui sont à l'origine de la théorie d'Einstein sur la relativité (1852-1931).

MICHIGAN [*michigh'n*], un des États unis d'Amérique (Centre N.); 4.850.000 h. Cap. *Lansing*. V. princ. *Detroit*, *Grand-Rapids*. Céréales, charbon; industrie automobile.

MICHIGAN, un des cinq grands lacs du Saint-Laurent, au nord des États-Unis.

MICHOL, fille de Saül, épouse de David.

MICIPSA, fils de Masinissa, roi des Numides de 146 à 118 av. J.-C., oncle de Jugurtha.

MICKIEWICZ [*mitskiévitch*] (Adam), le plus grand poète polonais, né à Zaosie (Lituanie), auteur des *Adieux*, de *Messire Thadée* (1798-1855).

Micromégas, héros et titre d'un conte philosophique en prose, de Voltaire, où deux habitants gigantesques de Sirius viennent observer les mœurs des Terriens. C'est une satire piquante, spirituelle, de la *Pluralité des mondes*, ouvrage où Fontenelle mêle aux détails scientifiques d'ingénieux badinages.

MICRONÉSIE, c'est-à-dire *petites îles*, région ethnographique plutôt que géographique de l'Océanie. Elle comprend les Mariannes, les Carolines, les Palaos, les Marshall, les Gilbert.

MIDAS [*dâss*], roi de Phrygie, qui obtint de Bacchus la faculté de changer en or tout ce qu'il touchait. Mais à peine son vœu fut-il exaucé que tout, jusqu'à ses aliments, se transformait en or dès qu'il y portait la main. Sur ses instances, le dieu, pour le délivrer de ce funeste don, lui ordonna de se baigner dans le Pactole, qui, depuis, roula des paillettes d'or. On raconte aussi que Midas ayant préféré la flûte de Pan à la lyre d'Apollon, le dieu irrité lui coiffa la tête d'une paire d'oreilles d'âne. Midas cachait à tous cette difformité, quand son barbier, qui avait découvert le secret et qui ne pouvait le garder, le confia à la terre après y avoir creusé un trou qu'il se hâta de combler; mais à cette place poussèrent des roseaux qui, au moindre souffle du vent, répétaient à tous les passants : « Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne! »

Midas et Bacchus, tableau de Poussin, musée de Munich; le roi supplie le dieu de lui retirer le pouvoir de changer tout en or.

MIDDELBOURG [*bour*], v. des Pays-Bas (Zélande), dans l'île de Walcheren, aux embouchures de l'Escaut; ch.-l. de la Zélande; 19.000 h. Tissages.

MIDDLESBROUGH, v. d'Angleterre (comté d'York); port sur l'estuaire de la Tees; 138.000 h.

MIDDLESEX [*mid'lsex*], comté d'Angleterre, dans lequel est enclavé en partie le comté de Londres; 1.640.000 h. (Londres à part). Ch.-l. *Westminster*.

MIDHAT PACHA, homme d'État turc, né à Constantinople. Il essaya inutilement d'établir en Turquie un régime administratif libéral (1822-1884).

Midi (*canal du*), grand canal de navigation reliant l'Atlantique par la Garonne (et le canal latéral à la Garonne) à la Méditerranée. Il commence à Toulouse et aboutit après Agde à l'étang de Thau; 241 kil. Le canal du Midi fut creusé par Riquet, de 1666 à 1681.

MIDI (*pic du*), nom de deux montagnes des Pyrénées : le *pic du Midi* de Bigorre (Hautes-Pyrénées), 2.877 mètres, au sommet duquel se trouve un observatoire, et le *pic du Midi* d'Ossau (Basses-Pyrénées), 2.885 mètres.

MIDLOTHIAN [*o^uzi^en*], comté d'Écosse. V. LOTHIANS.

MIDOU ou **MIDOUR** (*le*), riv. du Gers et des Landes, affl. de la Midouze; 105 kil.

MIDOUZE (*la*), riv. de France, qui se forme à Mont-de-Marsan par la réunion de la Douze et du Midou et se jette dans l'Adour (riv. dr.); 43 kil.

MIECZISLAS [*miétch*]. V. MIESZKO.

MIÉLAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1.278 h. Ch. de f.

MIEREVELT ou **MIREVELD** (Michel *Van*), peintre hollandais, né à Delft (1567-1641).

MIÉRIS (Franz *Van*), peintre hollandais, né à Delft (1635-1681); — Son fils, WILHEM (1662-1747), et son petit-fils, FRANZ (1689-1763), furent des artistes distingués.

MIEROSLAWSKI (Louis), général polonais, né à Nemours; il se battit dans les rangs polonais, napolitains, badois (1814-1878); commanda les insurgés en 1848 et en 1863.

MIESZKO Ier, roi de Pologne de 960 à 992. Il reçut le baptême et ouvrit la Pologne à la civilisation occidentale.

MIGENNES, comm. de l'Yonne; arr. d'Auxerre; 4.994 h.

MIGNARD (Nicolas), peintre français, né à Troyes (1606-1668); — Son frère, PIERRE, né à Troyes, peintre d'histoire et de portraits, a contribué à la décoration du Val-de-Grâce à Paris (1610-1695).



Pierre Mignard.

MIGNE (*l'abbé* Jacques-Paul), érudit français, né à Saint-Flour, éditeur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie, tels que la *Patrologie latine* et les *Orateurs sacrés* (1800-1875).

MIGNET (François-*Auguste*-Marie), historien français, né à Aix, remarquable par la sûreté de son érudition et de son jugement. On lui doit une *Histoire de la Révolution française*, une *Histoire de Marie Stuart* et une *Introduction à l'Histoire de la Succession d'Espagne* (1796-1884).

Mignon, personnage du *Wilhelm Meister* de Gœthe, l'une de ses créations les plus originales et les plus touchantes.

Mignon, opéra-comique en trois actes, poème de Michel Carré et de Jules Barbier, inspiré de Gœthe, musique d'Ambroise Thomas. C'est l'œuvre capitale du compositeur; partition colorée, pathétique, tout empreinte de poésie (1866).

MILA, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 11.840 h.

MILAN, v. d'Italie, cap. de la Lombardie, anc. cap. du Milanais, sur l'Olona; 1.114.000 h. (*Milanais*). Archevêché, belle cathédrale, écoles, bibliothèque Ambrosienne, musées, églises et palais richement décorés. Métallurgie, machines, automobiles,

(*Phot. Anderson, Reutlinger, Braun.*)

papier, produits chimiques, pneumatiques, soieries. Patrie de Ferrari, Beccaria, Manzoni.

MILAN OBRÉNOVITCH, roi de Serbie en 1882, né à Iashy; il a abdiqué en 1889 (1854-1901).

MILANAIS (*lc*), anc. Etat du N. de l'Italie, tour à tour conquis et perdu par les Français au XVIe siècle. Capit. *Milan.*

MILET [*lè*], anc. v. d'Asie Mineure, port sur la mer Egée, à l'embouchure du Méandre. Patrie de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, d'Hécatée, d'Aspasie, d'Eschine, d'Aristide, etc.; siège de l'école philosophique d'Ionie. (Hab. *Milésiens.*)

Mil huit cent quatorze, tableau de Meissonier (1864), épisode de la campagne de France (Louvre).

MILIANA, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr. et de subdivision militaire; 13.520 h. A 91 kil. S.-O. d'Alger. — L'arrond. a 203.500 h.

Milieu (*Empire du*), nom donné par les Chinois à leur pays.

MILL (James), historien, économiste et philosophe anglais, né à Northwater-Bridge (Ecosse). Il appliqua aux sciences morales la méthode positiviste (1773-1836).

MILL (John *Stuart*), philosophe anglais de l'école expérimentale, fils du précédent, né à Londres. On lui doit une remarquable *Logique inductive et déductive* (1806-1873).

MILLAIS [*milé*] (John), peintre anglais d'histoire et de portrait, né à Southampton (1829-1896).

MILLARDET (Alexis), botaniste français. On lui doit l'hybridation des cépages français et américain et le traitement cuprique contre le mildiou (1838-1902).

MILLAS [*miyâss*], ch.-l. de c. (Pyrénées-Or.), arr. de Perpignan, sur la Têt; 2.160 h. Ch. de f.

MILLAU ou **MILHAU** [*yô*], ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur le Tarn; 16.190 h. (*Millavois*). Ch. de f., à 49 kil. S.-E. de Rodez. Houille, fabriques de gants. Patrie de Bonald, Planard. — L'arrond. a 14 cant., 100 comm., 88.335 h.

Mille et une nuits (*les*), charmant recueil de contes arabes d'origine persane, traduits en français par Galland (1704) et par Mardrus (1900). La sultane Schéhérazade, chaque matin, sur la demande de sa sœur Dinarzade, développe un sujet nouveau, sans que son imagination s'épuise à dérouler l'écheveau de ces fictions orientales; les aventures de Sindbad le marin, du calife Haroun al-Rachid, d'Ali-Baba et des quarante voleurs, d'Aladin et de la Lampe merveilleuse, etc. Sous le voile ingénieux de l'apologue, ces contes si riches et si poétiques, spirituels au surplus, peignent admirablement les caractères et les mœurs de l'Orient.



Millerand.

Millénaires, nom donné à divers sectaires juifs ou chrétiens, qui croyaient que le Messie n'aurait sur la terre qu'un règne de mille ans.

MILLERAND (Etienne-*Alexandre*), homme politique français, né à Paris (1859-1943), ministre de la guerre en 1914-1915, président du Conseil en 1920. Elu président de la République le 23 septembre 1920, il dut se retirer en juin 1924 par suite des manifestations de défiance de la majorité cartelliste issue des élections du 11 mai.

MILLESIMO, bourg d'Italie, prov. de Gênes, sur la Bormida; 1.600 h. Célèbre par une victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (1796).



Millet.

MILLET [*milè*] (Jean-*François*), peintre paysagiste français, né à Gréville (Manche). On lui doit des scènes champêtres d'une sincérité et d'une émotion inexprimables : *l'Angélus, les Glaneuses, la Récolte des pommes de terre,* etc. (1815-1875).

(*Phot. H. Manuel.*)

MILLET (Aimé), sculpteur français, né à Paris (1819-1891), auteur du *Vercingétorix* d'Alésia.

MILLEVACHES, plateau du Limousin, 700 à 800 m. d'altitude, où naissent la Vienne, la Creuse, la Vézère et la Corrèze. Elevage.

MILLEVOYE [*mil'voï*] (Charles-Hubert), poète français, né à Abbeville, auteur d'élégies : *la Chute des feuilles,* etc. (1782-1816).

MILLIKAN (Robert-Andrews), physicien américain, né à Harrison (Illinois) en 1868. On lui doit de nombreux travaux sur les théories modernes de la physique; il a déterminé la charge de l'électron.

MILLIN [*milin*] (Aubin-Louis), archéologue français, né à Paris (1759-1818).

MILLY [*miyi*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 2.598 h.

MILLY-LAMARTINE, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 240 h.

MILNE-EDWARDS [*édouarss*] (Henri), naturaliste français, né à Bruges, un des fondateurs de la physiologie française, auteur de travaux remarquables sur les mollusques et les crustacés (1800-1885); — Son fils, ALPHONSE, naturaliste français, né à Paris, outre d'importants travaux sur les mammifères, s'est occupé de la faune abyssale (1835-1900).

MILO, anc. **Milos,** île grecque de l'Archipel, une des Cyclades, où la fameuse statue connue sous le nom de *Vénus de Milo* fut trouvée en 1820; 5.500 h. Ch.-l. *Palæo-Castro* (le « Vieux-Château »).

MILOCH OBRÉNOVITCH, prince de Serbie de 1817 à 1839, véritable créateur de la Serbie moderne, né à Srednia-Dobrinia (1780-1860).

MILON, athlète du VIe siècle av. J.-C., né à Crotone, plusieurs fois vainqueur aux jeux Olympiques et aux jeux Pythiques. Il était d'une force et d'une gloutonnerie si extraordinaires que, suivant la tradition, il porta un jour, l'espace de 120 pas, un bœuf, le tua d'un coup de poing, et le mangea tout entier en un seul repas. D'après la légende, devenu vieux et voulant encore essayer ses forces, il tenta de fendre avec ses mains un arbre déjà entr'ouvert. Les deux parties du tronc se rejoignirent, et le retinrent captif. Dans cette situation, il fut dévoré par les bêtes sauvages.

Milon de Crotone, groupe en marbre, de Puget, au Louvre. On dit qu'en voyant cette figure de l'athlète dévoré par un lion, la reine Marie-Thérèse laissa échapper cette exclamation : « Ah! le pauvre homme! comme il souffre! » Ce marbre est vivant, en effet.

MILON, tribun romain, gendre de Sylla, tribun du peuple en 57 av. J.-C. Accusé du meurtre de Clodius en 52, il fut défendu par Cicéron, qui prononça à cette occasion son plaidoyer *Pro Milone;* m. en 48 av. J.-C.

MILTIADE [*siad'*], général athénien, vainqueur des Perses à Marathon (489 av. J.-C.).

MILTON [*milt*en] (John), poète anglais, né à Londres. A la mort de Cromwell, dont il était le secrétaire, il rentra dans la vie privée, et, pauvre, oublié, aveugle, il dicta à sa femme et à ses deux filles son immortel poème *le Paradis perdu* (1608-1674). Il a été enterré à Saint-Giles (Londres).

Milvius (*pont*), auj. *Ponte-Molle,* pont sur le Tibre, à 2 kil. de Rome, où Constantin battit Maxence (312 ap. J.-C.).

MILWAUKEE [*louoki*], v. des Etats-Unis (Wisconsin); port sur le lac Michigan, à l'embouchure du Milwaukee; 580.000 h. Minoteries.

MIMIZAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur le *courant de Mimizan,* qui fait communiquer l'étang d'Aureilhan avec l'Atlantique; 2.760 h. (*Mimizannais*). Produits résineux.

MIMNERME, poète et musicien grec (fin du VIIe s. av. J.-C.). Il fut le créateur de l'élégie sentimentale.

MINA (Francisco ESPOZ Y), chef de partisans espagnols, qui lutta contre Napoléon Ier, puis contre Ferdinand VII, né à Idozin (Navarre) [1784-1836].

MINAS-GERAES [*minach-géraèch*]. Etat de l'intérieur du Brésil méridional; 8.000.000 d'h. Capit. *Bello-Horizonte.*

MINCIO [*min'tcho*] (*le*), riv. d'Italie, qui sort du lac de Garde à Peschiera, passe à Mantoue et se jette dans le Pô (riv. g.); 80 kil.

MINDANAO [*min'*], île des Philippines; 500.000 h.

MINDEN [*min'd^en*], v. de Prusse (Westphalie), sur le Weser; 26.000 h.

MINDORO [*min'*], île des Philippines; 172.000 h.

MINDOULI, localité du Moyen Congo (A.-E. F.), près de la frontière du Congo belge. Riches mines de cuivre. Reliée par chemin de fer à Brazzaville.

MINERVE (en gr. *Athéna*), ou **PALLAS**, fille de Jupiter, déesse de la sagesse et des arts. Elle présidait à tous les travaux d'aiguille, et excellait elle-même dans les ouvrages de broderie, de tapisserie et de couture. La Fable représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, après que Vulcain eut fendu d'un coup de hache la tête du maître des dieux.



Minerve.

Minerve au collier (*la*), statue antique, au musée du Louvre.

Minerve du Parthénon (*la*), statue en or et en ivoire, par Simart, restitution savante de la célèbre *Minerve* de Phidias.

Minerve pacifique, statue antique, au Vatican; — même sujet, au Louvre.

MINERVOIS (*le*), anc. pays du Languedoc (Aude et Hérault). Vignobles.

MING, dynastie chinoise qui régna de 1368 à 1644.

MINGHETTI [*min'*] (Marco), homme d'Etat et publiciste italien, né à Bologne (1818-1886).

MINGRÉLIE, région de la Géorgie, au S.-O. du Caucase; 240.000 h. (*Mingréliens*). La Mingrélie correspond à la partie méridionale de l'anc. *Colchide*.

MINHO (*le*), en esp. **Miño** [*migno*], fl. d'Espagne et de Portugal, baigne Lugo, Orense et se jette dans l'Atlantique; 275 kil.

MINHO, anc. **Entre-Douro-e-Minho**, anc. prov. du Portugal, auj. districts de Porto, Vianna, Braga.

MINIEH, v. de la haute Egypte, sur le Nil; 45.000 h. Centre cotonnier.

Minimes (*ordre des*), ordre religieux, fondé par saint François de Paule vers 1460. Institués à Cosenza (Italie) sous le nom d'*ermites de Saint-François d'Assise*, leurs constitutions furent approuvées par Sixte IV (1474).

MINKOWSKY [*min'*] (Hermann), physicien allemand, auteur de travaux sur les théories modernes et le principe de la relativité (1864-1909).

MINNEAPOLIS [*miniap^eliss*], v. des Etats-Unis (Minnesota), sur le Mississippi; 450.000 h.

Minnesinger (« *chantres d'amour* »), nom sous lequel les Allemands désignent leurs troubadours et leurs trouvères.



Minotaure.

MINNESOTA [*nisso^euta*], un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-O.); 2.600.000 h. Cap. *Saint-Paul*. V. princ. *Duluth*.

MINO DA FIESOLE, sculpteur italien, né à Poppi (vers 1430-1484).

MINOENS, se dit des peuples crétois de l'époque archaïque.

MINORQUE [*ork'*], en esp. **Menorca** [*mé*], l'une des îles Baléares; 60.000 h. (*Minorquins*). Ch.-l. *Mahon*.

MINOS [*noss*], roi de Crète, fils d'Europe et de Zeus, époux de Pasiphaé, sage législateur, juge des Enfers, ainsi qu'Eaque et Rhadamanthe.

MINOTAURE, monstre moitié homme et moitié taureau, fils de Pasiphaé, femme de Minos. Il fut tué par Thésée.

MINSK [*min'sk*], cap. de la Russie blanche, sur la Svislotch; 136.500 h. Peaux, bois.

MINTURNES, auj. *Trajetta*, v. du Latium, près de laquelle Marius fugitif et proscrit se cacha dans les marais.

MINUCIUS FELIX [*siuss*], éloquent apologiste chrétien du IIIe siècle; auteur de l'*Octavius*.

MIOLLIS [*lis*] (Charles-François), général français, né à Aix. Il fut longtemps gouverneur de Mantoue, puis de Rome (1759-1828).

MIOT DE MELITO (*comte* André-François), homme politique et écrivain français, né à Versailles, auteur de curieux *Mémoires* sur la Revolution et l'Empire (1762-1841).

MIQUELON [*ke*] (*Grande* et *Petite*), îles françaises de l'Amérique du Nord, au S. de Terre-Neuve; 530 h. (*Miquelonnais*).

MIRABEAU, comm. d'Algérie, dép. d'Alger, arr. de Tizi-Ouzou; 10.117 h.

MIRABEAU (Victor RIQUETI, *marquis de*), économiste français, disciple de Quesnay, né à Pertuis (Vaucluse) (1715-1789); — Son fils, HONORÉ-GABRIEL, l'orateur le plus éminent de la Révolution française, né au château de Bignon (Loiret). Très durement traité par son père et enfermé plusieurs années, il parvint à s'enfuir à l'étranger, fut arrêté en Hollande, et incarcéré à Vincennes, où il resta de 1777 à 1781. En 1789, repoussé par l'ordre de la noblesse, élu aux états généraux, député d'Aix par le tiers état, partisan d'une monarchie constitutionnelle, il contribua, par son savoir et son éloquence, aux victoires de la Constituante, et mourut au moment où on l'accusait, non sans raison, d'avoir pactisé avec la cour (1749-1791).



Mirabeau.

Miracle de saint Marc (*le*), chef-d'œuvre du Tintoret, Académie de Venise. Composition d'un bel effet.

Miracles (*cour des*), quartier de l'ancien Paris, entre les rues Réaumur et du Caire; il servait de retraite aux mendiants et aux vagabonds qui encombraient la capitale au moyen âge.

MIRADOUX, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; 937 h.

MIRAFLORES [*ès*] (Manuel *de*), homme politique espagnol (1792-1872).

MIRAMAS, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix; 6.595 h. Ch. de f.

MIRAMBEAU, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1.744 h. (*Mirambeaulais*). Eaux-de-vie.

MIRAMON [*on'*] (Michel), général mexicain, partisan de Maximilien et fusillé avec lui (1832-1867).

MIRAMONT-DE-GUYENNE, comm. du Lot-et-Garonne, arr. de Marmande; 2.008 h. Chaussons de basane.

MIRANDA [*an'*] (Francisco), général vénézuélien, né à Caracas, qui servit sous la république dans les armées françaises (1752-1816).

MIRANDE, ch.-l. d'arr. (Gers), sur la Baïse; ch. de f., à 21 kil. S.-O. d'Auch; 3.020 h. (*Mirandais*). Volailles, eaux-de-vie. — L'arr. a 8 cant., 150 comm., 47.324 h.

MIRANDOLA [*an'*], v. d'Italie (Emilie), près du canal du Secchio au Pô di Volano; 16.700 h. Patrie de Pic de La Mirandole.

MIRANDOLE (*Pic de La*). V. PIC.

MIRBEAU (Octave), romancier et auteur dramatique français, né à Trévières (1850-1917); auteur de : *l'Abbé Jules, les Affaires sont les affaires*.

MIRBEL (Charles-François *de*), botaniste français, né à Paris (1776-1854).

MIRDITES, peuple de l'Albanie, appartenant au rit catholique.

MIREBEAU, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2.242 h. Ch. de f.

MIREBEAU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 878 h. Houblon.

MIRECOURT, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau, sur le Madon, affl. de la Moselle; ch. de f., à 27 kil. N.-O. d'Epinal; 5.239 h. Dentelles, broderies; lutherie, cotonnades.

MIRECOURT (Eugène *de*), pseudonyme d'Eug. Jacquot, publiciste français, auteur des *Contemporains*, né à Mirecourt (1812-1880).

Mireille, poème provençal, par Mistral. C'est une belle épopée familière et agreste, où revivent, en de nombreux et pittoresques épisodes, les traditions populaires de la Provence (1859).

Mireille, opéra-comique en cinq actes, livret tiré du poème de Mistral par Michel Carré, musique de

(*Phot. Neurdein.*)

Gounod. Œuvre fraîche, avec des pages exquises (1864).

MIREPOIX, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 3.236 h. Patrie du maréchal Clausel; vannerie.

MIREPOIX (Charles, *duc de*), maréchal de France, né à Belleville (Meurthe-et-Moselle) (1699-1757).

MIRIBEL, comm. de l'Ain (arr. de Bourg); 4.068 h.

MIRKHOND, historien persan, né près de Nichapour (1433-1498). Auteur du *Raouzat os-Safâ*.

MIROMESNIL [*ménil*] (Armand-Thomas *de*), magistrat français, garde des sceaux (1723-1796).

MIRON (Robert), prévôt des marchands de Paris et président du tiers état aux états généraux de 1614, né à Paris (1569-1641).

MIRZAPUR [*pour*], v. de l'Inde (Prov.-Unies de Agra-et-Aoudh); sur le Gange; 55.000 h.

MISAHŒHÉ, localité du Togo de mandat français, fondée en 1890.

Misanthrope (*le*), comédie en cinq actes et en vers, de Molière. C'est un des chefs-d'œuvre de la comédie de caractère. C'est la protestation d'Alceste, honnête homme à la trop rude franchise, contre l'optimisme sceptique de Philinte, le bel esprit Oronte, la prude Arsinoé, la coquette Célimène (1666). Un grand nombre de vers de cette pièce ont passé dans la langue :

L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait,

pour faire entendre qu'on ne donne pas sa confiance à celui qui lui-même la donne à tout le monde.

. . . Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse,

se dit un peu ironiquement à une personne qui n'a pas l'air de prendre pour elle ce que l'on dit.

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour,

encouragement ironique adressé à ceux dont on n'approuve ni les actions ni les propos.

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis...

réponse énergique que nous pouvons faire aux railleurs lorsque la raison et le bon droit sont de notre côté.

. . . Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté,

boutade misanthropique de quelqu'un qui veut fuir la société.

Misanthropie et Repentir, drame de Kotzebue, une de ses meilleures pièces (1789).

Mischna (*la*), recueil des décisions juridiques et commentaires sur les textes bibliques, dus aux rabbins, depuis l'origine jusqu'au IIIe siècle. La *Mischna*, avec la *Gemara*, qui la commente, forme le Talmud.

Mise au tombeau (*la*), tableau de Raphaël, galerie Borghèse; — du Caravage, musée du Vatican; — du Titien, au Louvre. V. CHRIST PORTÉ AU TOMBEAU.

MISÈNE (*cap*), promontoire d'Italie, en face de Procida, près de Naples.

Misérables (*les*), grand roman social de Victor Hugo. Le héros des *Misérables* est Jean Valjean, condamné au bagne pour un pain volé un jour que les enfants de sa sœur avaient faim, et dont toute l'existence se débat sous la réprobation dont sont frappés les forçats libérés. Autour de lui gravitent des types tels que Myriel, l'évêque qui incarne toutes les vertus morales du christianisme; Cosette, la petite fille martyre; Javert, la police faite homme; Gavroche, le gamin de Paris, etc. (1862).

Misères de la guerre (*les*), titre que Jacques Callot a donné à deux séries de gravures célèbres dans lesquelles il représente toutes les phases de la guerre, et qu'il publia en 1633.

MISKOLC [*michkolts'*], v. de la Hongrie du N.; 57.000 h. Métallurgie.

MISNIE, en allem. **Meissen**, pays de Saxe, ancien margraviat de l'empire d'Allemagne; berceau des électeurs, puis princes de Saxe; ch.-l. *Dresde*.

Miss Helyett, opérette en trois actes, paroles de Maxime Boucheron, musique d'Edmond Audran (1890); livret piquant, partition élégante et facile.

Missi dominici (« *envoyés du maître* »), commissaires chargés par les anciens rois de France, et notamment par Charlemagne, de parcourir les provinces, de surveiller l'administration et de rendre la justice au nom du roi.

Missions étrangères (*Société des*), fondée en 1658 par le P. de Meur pour préparer les prêtres au service des missions. Autorisée par Louis XIV (1664), par Louis XV (1775), puis supprimée en 1791, rétablie en 1805, supprimée de nouveau en 1809, elle fut restaurée en 1815, et dessert 37 missions catholiques de l'Extrême Orient.

MISSISSIPPI (*le*), ou **Mississipi** (anc. orth. franç.), anc. **Meschacébé**, grand fleuve des Etats-Unis: Il sort du lac Itasca (Minnesota), arrose Saint-Paul, Saint-Louis, Memphis, Vicksburg, Bâton-Rouge, La Nouvelle-Orléans, et se jette dans le golfe du Mexique par un vaste delta; 4.620 kil.

MISSISSIPPI, un des Etats unis d'Amérique (Centre S.-E.); 2.000.000 d'h. Cap. *Jackson*. Coton.

MISSOLONGHI, v. de Grèce, sur la mer Ionienne, célèbre par la défense héroïque qu'elle opposa aux Turcs en 1822, 1823 et en 1825; 9.300 h. Tabac.

MISSOURI (*le*), grande riv. des Etats-Unis, qui se jette dans le Mississippi (riv. dr.); 4.840 kil.



Mistral.

MISSOURI, un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-O.); 3.650.000 h. Capit. *Jefferson*. V. princ. *Saint-Louis*, *Kansas-City*. Colonisé par les Français (1764). Culture de céréales. Houille, plomb, zinc. Industrie fort active.

MISTI, volcan du Pérou, près d'Arequipa; 5.640 m. d'altitude.

MISTRAL (Frédéric), poète provençal, né à Maillane (Bouches-du-Rhône) [1830-1914], auteur de *Mireille*, magnifique poème rustique, de *Calendal*, des *Iles d'Or*, etc. Il a été un des fondateurs et reste le plus illustre des représentants du félibrige.

MITAU [*tôou*]. V. JELGAVA.

MITHRA, l'un des génies de la religion mazdéenne, l'esprit de la lumière divine.

MITHRIDATE, nom de plusieurs rois parthes arsacides.

MITHRIDATE Ier, roi de Pont, allié de Cyrus.

MITHRIDATE VII, le Grand, ennemi implacable des Romains, roi de Pont de 123 à 63 av. J.-C., né vers 135. Tout jeune et continuellement en butte aux intrigues et aux conspirations d'une cour qu'il faisait déjà trembler, il avait, dit-on, étudié les plantes vénéneuses et s'était si bien familiarisé avec les poisons les plus violents, qu'il en était arrivé à n'avoir plus rien à craindre de leur effet. Il parlait 22 langues. Ses guerres avec les Romains durèrent de 90 à 63 av. J.-C., presque sans interruption. Une révolte de son fils Pharnace l'ayant empêché de marcher sur l'Italie, il se fit donner la mort par un esclave.

Mithridate, tragédie de Racine, en cinq actes et en vers. Racine, voulant, à la manière de Corneille, faire une pièce politique, y a dessiné un des grands caractères de l'antiquité.



Mnémosyne.*

MITIDJA ou **MÉTIDJA**, belle et fertile plaine d'Algérie (dép. d'Alger).

MITLA. V. MAYAS.

MITRE [*tré*] (Bartolomé), homme d'Etat argentin, né à Buenos-Aires. Président de la république Argentine, fondateur de *la Nacion* (1821-1906).

MITRY-MORY, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 7.150 h.

MITSCHERLICH [*ih*] (Eilhard), chimiste allemand, né à Neuende. Il a découvert la loi d'isomorphisme (1794-1863).

MNÉMOSYNE, fille d'Uranus, déesse de la mémoire et mère des Muses (*Myth.*).

MNÉSICLÈS [*klèss*], architecte athénien, qui construisit les Propylées (Ve s. av. J.-C.).

(*Phot. Pierre Petit.*)

MOAB, fils de Loth, personnage biblique regardé comme la tige des *Moabites*, peuple qui habitait la partie de l'Arabie Pétrée située à l'E. de la mer Morte. Sa capitale était *Rabbath-Moab*.

MOAWIYA, premier calife omeyyade, né à La Mecque (610-680).

MOBILE (*le*), fl. des Etats-Unis (Alabama), formé par la réunion de l'Alabama et du Tonbigbee. Il s'écoule dans le golfe du Mexique par la *baie de Mobile*, où l'amiral Ferragut remporta une victoire sur les Sudistes en 1864.

MOBILE, v. des Etats-Unis (Alabama), sur la *baie de Mobile*; 70.000 h. Evêché catholique.

MOCENIGO [*tché*], noble famille vénitienne, qui a fourni plusieurs doges à la république.

MOCTEZUMA. V. MOTECZUMA.

MODANE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc; 4.441 h. Ch. de f. Là commence le tunnel du Mont-Cenis.

MODÈNE, v. d'Italie (Emilie), cap. de l'ancien duché de ce nom; 92.000 h. (*Modénais*). Université. Cathédrale romano-lombarde. Patrie de Montecuccoli, de Tassoni. Le *duché de Modène* fut annexé au royaume d'Italie en 1860.

MODICA, v. du S. de la Sicile; 58.000 h. Aux environs, grottes d'Ispica.

MODON, v. de la Messénie (Morée), l'ancienne *Méthone*; 6.100 h. Port sur la mer Ionienne.

MOERBEKE, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 6.800 h.

MŒRIS [*mériss*], lac de l'ancienne Egypte, destiné à servir de régulateur aux eaux du Nil. Le lac Birket el-Kéroun est tout ce qu'il en reste.

MOÉRO, lac de l'Afrique équatoriale, au S.-O. du lac Tanganyika.

MŒRS, v. de Prusse-Rhénane; 27.000 h. Centre industriel dans le bassin de la Ruhr.

MOGADISCIO [*dicho*], cap. de la Somalie italienne, port; 36.000 h.

MOGADOR, petit port du Maroc, sur l'Atlantique; 18.000 h. Bombardé par les Français en 1844.

MOHACS [*mohatch*], v. de Hongrie, sur le Danube, près de la frontière yougoslave; 17.000 h. Louis II de Hongrie y fut vaincu par Soliman II en 1526. Charles de Lorraine y battit les Turcs (1687).

MOHAMMED, nom arabe de Mahomet.

MOHAMMED (Sidi), sultan du Maroc, né en 1911; il succéda à son père Moulay-Youssef en 1927.

MOHAMMED ES-SADOK, bey de Tunis, né à Tunis; signa le traité de Kasr-Saïd (1812-1882).

MOHAMMÉRA, v. de Perse, port sur le golfe Persique; 10.000 h.

MOHÉLI, une des îles Comores; à la France.

MOHICANS, tribu indienne des Etats-Unis (Connecticut), appartenant à la famille des Algonquins.

Mohicans (*le Dernier des*), roman américain, un des meilleurs ouvrages de Fenimore Cooper (1826).

MOHILEV, v. de Russie-Blanche, sur le Dniéper; 50.000 h. — V. d'Ukraine, sur le Dniester; 23.000 h.

MOHL (Jules *de*), orientaliste français d'origine allemande, né à Stuttgart (1800-1876).

MOHON, comm. des Ardennes, arr. de Mézières dont elle est séparée par la Meuse; 7.853 h. Clouterie, quincaillerie.

MOIGNO (*l'abbé* François), physicien et mathématicien français, né à Guemené, fondateur de la revue scientifique *le Cosmos* (1804-1884).

MOIRANS, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 3.908 h. Tuilerie, papeterie.

MOIRANS-EN-MONTAGNE, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude, non loin de l'Ain; 1.649 h.

MOISDON-LA-RIVIÈRE [*moidon*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 1.983 h. Ardoisières.

MOÏSE ou **MOSCHÉ**, la plus grande figure de l'Ancien Testament, guerrier, homme d'Etat, libérateur, moraliste et législateur des Hébreux. La Bible rapporte qu'un pharaon ayant ordonné le meurtre des enfants mâles des Juifs d'Egypte, une femme de la tribu de Lévi exposa sur le Nil son enfant, qui fut recueilli par une fille du roi et reçut d'elle le nom de *Moïse*, c'est-à-dire *Sauvé des eaux*. Obligé, à l'âge de quarante ans, de s'enfuir dans le désert pour avoir tué un Egyptien qui frappait un Hébreu, Moïse eut une apparition. Dieu se montra à lui sous la forme d'un buisson ardent et lui commanda de tirer son peuple de l'esclavage, de le conduire d'Egypte en pays de Chanaan. Alors commença l'exode. Moïse, ayant douté de la parole du Seigneur dans une circonstance solennelle, fut condamné à ne pas pénétrer dans la Terre promise. Il mourut, en effet, sur le mont Nébo, du haut duquel il put contempler le pays de Chanaan. Il avait donné aux Hébreux, du haut du Sinaï et au nom de Dieu, le *Décalogue*.

Moïse, célèbre statue de marbre, par Michel-Ange, église Saint-Pierre-aux-Liens (Rome). Cette figure superbe, dont la physionomie irritée annonce une énergie et une volonté puissantes, est placée sur le tombeau inachevé de Jules II.

Moïse en Egypte, opéra en quatre actes, de Rossini, l'une des meilleures partitions du compositeur, et qui contient une *Prière* célèbre (1827).

Moïse sauvé des eaux, tableau de Poussin, au Louvre; — de Claude Lorrain (Madrid); — de Paul Véronèse (Turin); — du même (Dresde).

MOÏSE de Khoren, écrivain arménien du Vᵉ siècle, surnommé *l'Hérodote de l'Arménie*.

MOISSAC, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin, sur le Tarn et le canal latéral à la Garonne; ch. de f.; à 20 kil. N.-O. de Montauban; 7.814 h. (*Moissagais*). Minoteries, vins. Magnifiques cloître et portail romans.

MOISSAN (Henri), chimiste français, né à Paris (1852-1907). Il a imaginé le *four électrique*, isolé le fluor et fabriqué du diamant artificiel.

Moissonneurs (*les*) ou **la Fête de la Moisson**, chef-d'œuvre de Léopold Robert, au Louvre; figures élégantes, dessinées et groupées ingénieusement.

MOÏTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 666 h.

MOITTE (Jean-Guillaume), sculpteur français, né à Paris (1746-1810).

MOIVRE (Abraham *de*), géomètre français, auteur d'une célèbre formule sur les nombres imaginaires, d'une théorie des séries récurrentes, etc. (1667-1754).

MOJI, v. du Japon (Kyu-shu), port sur le détroit de Shimonoseki; 103.000 h.

MOKA, port d'Arabie (Yémen), sur la mer Rouge; 5.000 h. Café renommé.

MOLAY (Jacques *de*), dernier grand maître des templiers, né à Molay; brûlé vif après une procédure inique (vers 1243-1314).

MOLDAU [*aou*], n. allem. de la *Vltava*.

MOLDAVIE, en roum. **Moldova**, anc. principauté danubienne qui, réunie en 1859 avec la Valachie, forma le royaume de Roumanie jusqu'en 1918. Plaine, à l'E. des Karpates, arrosée par le Siret; 2.600.000 h. Cap. *Iashy*.

MOLDAVIE, territoire sur la rive gauche du Dniester, constituant, depuis 1924, une république soviétique dépendant de l'Ukraine; 8.288 km²; 612.000 h. (*Moldaves, Ukrainiens*). Cap. *Tiraspol*. V. princ. *Balta*.

MOLÉ (Edouard), magistrat français (1558-1614); — MATHIEU, fils du précédent, président au parlement, garde des sceaux, joua un rôle important pendant la Fronde; né à Paris (1584-1656).

MOLÉ (François-René), acteur français, né à Paris (1734-1802).

MOLÉ (Louis-Mathieu, *comte*), homme d'Etat français, né à Paris, premier ministre de 1836 à 1839 (1781-1855).

MOLENBEEK-SAINT-JEAN, comm. de Belgique (Brabant); 71.200 h. Faubourg de Bruxelles.

MOLÈNE (*île*), île du Finistère, entre Ouessant et la pointe Saint-Mathieu; comm. de l'arr. de Brest; 673 h.

MOLESCHOTT (Jacob), naturaliste hollandais, né à Bois-le-Duc; un des défenseurs du matérialisme (1822-1893).

MOLFETTA, v. d'Italie (Pouilles), sur l'Adriatique; 43.000 h. Port assez actif.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), auteur comique français, né à Paris. Acteur, directeur de troupe, auteur lui-même, il a parcouru le cercle entier de son art avec une souplesse inimitable,

depuis la farce la plus bouffonne jusqu'à la comédie la plus élevée. Nul ne peut lui être comparé pour le relief des caractères, la haute originalité, l'entente parfaite de la scène, la verve jaillissante, la force comique, le naturel, le bon sens, la verdeur gauloise du style. Il fut, dans toute la force du terme, comme le disaient ses contemporains, le *contemplateur* et le *peintre* de la nature humaine. La plupart de ses personnages sont devenus d'impérissables types de caractères. Nul, enfin, n'a enrichi la langue littéraire et la langue usuelle d'autant de vers, de mots et de locutions devenus proverbes. « Tout homme qui sait lire, a dit Sainte-Beuve, est un lecteur de plus pour Molière. » Ses principales pièces sont : *les Précieuses ridicules, Sganarelle, l'Ecole des femmes, le Tartuffe, le Misanthrope, George Dandin, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, les Fourberies de Scapin, le Médecin malgré lui, les Femmes savantes, le Malade imaginaire*, etc. Molière fut l'ami de Boileau, de Racine, de La Fontaine, et il dut à la protection de Louis XIV de poursuivre, contre des difficultés et des inimitiés de toutes sortes, sa carrière dramatique (1622-1673).



Molière.

MOLIÈRES, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 1.579 h.

MOLIÈRES-SUR-CÈZE, comm. du Gard, arr. d'Alès; 3.267 h.

MOLINA (Louis), jésuite espagnol, né à Cuenca, auteur du *molinisme*, qui vise à concilier la liberté avec la grâce et la prescience divines (1535-1600).

MOLINARI (Gustave *de*), économiste belge, partisan distingué du libre-échange (1819-1911).

MOLINOS [*noss*] (Michel), théologien espagnol, né à Patalina, dans les ouvrages duquel se révèle le germe du quiétisme. On a donné le nom de *molinosisme* à son système (1640-1696).

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph), maréchal de France, né à Hayange (Moselle) [1770-1849]

MOLL, comm. de Belgique (Anvers); 11.600 h. Verreries, lainages.

MOLLIEN (François-Nicolas, *comte*), homme d'Etat français, né à Rouen; ministre du Trésor sous l'Empire (1758-1850).

MOLLIENS-VIDAME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 567 h.

Moloch, dieu des Ammonites, à qui on sacrifiait des enfants par le feu : on le représentait comme un homme à face de taureau.

MOLOSSES, peuple de l'Epire, qui avait pour capit. *Ambracie*. Les chiens des Molosses étaient célèbres.

MOLSHEIM, ch.-l. d'arr. (Bas Rhin), sur la Bruche; 3.474 h. Cotonnades. — L'arr. a 5 cant. 70 comm., et 72.249 h.

MOLTKE [*moltke*] (*Helmuth*-Charles-Bernard, *comte de*), feld-maréchal prussien, né à Parchim. C'est lui qui combina les opérations de l'armée prussienne en 1866, et celles de l'armée allemande en 1870-1871 (1800-1891); — Son neveu, GUILLAUME-LOUIS, né à Copenhague, général, chef d'état-major de l'armée allemande en 1914, il fut battu sur la Marne (1847-1916).

MOLUQUES, archipel des Indes néerlandaises, entre Célèbes et la Nouvelle Guinée; 500 000 h. Les princ. îles sont : *Gilolo, Céram, Amboine*. Sucre, épices, sagou. V. princ. *Amboine*.

MOMBASA [*mon'bassa*], v. du Kenya anglais; 44.000 h.

MOMBOUTTOUS, peuple du Soudan oriental, dans le bassin du Ouellé.

MOMMSEN [*sèn*] (Théodore), historien et philologue allemand, né à Garding. Il a renouvelé, par ses études d'épigraphie et par son *Histoire romaine*, l'étude de l'antiquité latine (1817-1903).

MOMUS [*muss*] ou **MOMOS**, dieu de la raillerie.

MONACO, principauté de l'Europe, enclavée dans le dép. des Alpes-Maritimes; 1 km² 5; 25 000 h. (*Monégasques*). Cap. *Monaco*, 2.500 h. Port sur un promontoire de la Méditerranée. La principauté de Monaco, qui date du moyen âge, resta jusqu'en 1715 au pouvoir de la famille Grimaldi, à laquelle succédèrent les Goyon de Matignon-Grimaldi actuels. La principauté fait partie du territoire douanier français.



Armoiries de Monaco.

Monadologie, célèbre ouvrage de Leibniz, écrit en français en 1714, dans lequel sont exposés les principes de sa théorie des monades et de l'harmonie préétablie.

MONAGHAN [*moneghen*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Ulster); 65.000 h. Ch.-l. *Monaghan*, 4.600 h.

MONALDESCHI [*dèski*] (Jean, *marquis de*), favori de Christine, reine de Suède, qui le fit assassiner à Fontainebleau en 1657. A la suite de ce crime, elle dut quitter la France.

MONASTIER (*Le*), ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3.104 h.

MONASTIR. V. BITOLI.

MONCADE (Hugo *de*), capitaine espagnol, vice-roi de Sicile, né à Valence (vers 1476-1528).

Monceau (*parc*), une des plus agréables promenades de Paris, dans le quartier de Courcelles.

MONCEAU-SUR-SAMBRE, comm. de Belgique (Hainaut); 9.000 h. Constructions métalliques.

MONCEY (Bon-Adrien JEANNOT *de*), *duc* DE CONEGLIANO, maréchal de France, né à Palise (Doubs). Il se distingua en Espagne (1794, 1808 et 1823), et défendit Paris contre les Alliés en 1814 (1754-1842).

MONCLAR-D'AGENAIS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot; 1.062 h. Prunes.

MONCLAR-DE-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 1.222 h.

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 902 h. (*Moncontourais*).

MONCONTOUR, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 632 h. (*Moncontourais*). Ch. de f. Victoire du duc d'Anjou (depuis Henri III) sur Coligny (1569).

MONCOUTANT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, près de la Sèvre Nantaise; 2.358 h. Ch. de f.

MONCRIF (François-Auguste PARADIS *de*), spirituel écrivain français, né à Paris, auteur de l'*Histoire des chats* (1687-1770).

Monde comme volonté et comme représentation (*le*), ouvrage de Schopenhauer (1788-1860). En tant qu'objet de connaissance, le monde n'est qu'une représentation. Comme chose en soi, il est vouloir-vivre. De cette théorie, l'auteur tire un pessimisme radical.

Monde où l'on s'ennuie (*le*), spirituelle comédie de Pailleron (1881), agréable raillerie du monde pédant et hypocrite, où se font les réputations politiques et littéraires.

MONDEVILLE, comm. du Calvados, arr. de Caen; 4.320 h. Forges.

MONDOR (Philippe GIRARD, dit), charlatan du Pont-Neuf, à Paris, au XVIIe siècle, compère de Tabarin. Il se retira vers 1640, célèbre et riche.

MONDOUBLEAU, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 1.408 h. (*Mondoubloticrs*). Ch. de f. Château en ruines.

MONDOVI, v. d'Italie (Piémont); 19.600 h. Bonaparte y vainquit les Piémontais le 21 avril 1796.

MONEIN [*nin*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 3.605 h.

MONESTIER-DE-CLERMONT, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 623 h. Ch. de f. Eaux minérales.

MONESTIÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, sur le Cérou; 1.264 h.

MONET [*nè*] (Claude), peintre français, né à Paris; un des maîtres de l'impressionnisme (1840-1926); auteur des *Nymphéas*.

MONÊTIER-LES-BAINS (*Le*), ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 893 h. Miel, houille.

MONFLANQUIN, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot; 2.534 h.

MONGE (Gaspard), mathématicien français, né à Beaune, un des fondateurs de l'École polytechnique. Il accompagna Napoléon en Égypte. Il est le créateur de la géométrie descriptive (1746-1818).



Monge.

MONGOLIE, vaste région, en partie désertique, de l'Asie centrale, autrefois dépendante de la Chine, et constituée depuis 1921 en république soviétique indépendante, peuplée de 1.600.000 h. (*Mongols*). Cap. *Oulan-Bator-Choto* (anc. *Ourga*). Une partie de la Mongolie s'est réunie à la Mandchourie; le reste ou *Mongolie intérieure* est resté chinois.

MONGOLS (*empire des*) ou du **GRAND MOGOL**, empire fondé par Gengis khan (1206-1227), reconstitué par Tamerlan (1369-1405). Fondé de nouveau par Baber, descendant de Tamerlan (1505-1530), l'Empire mongol atteignit son apogée sous Aurangzeb (1659-1707). Après ce monarque, il tomba en décadence et disparut en 1806.

MONIME, reine de Pont, une des femmes de Mithridate; m. en 72 av. J.-C. Touchante héroïne de la tragédie de Racine : *Mithridate*.

MONIQUE (*sainte*), mère de saint Augustin (vers 332-387). Fête le 4 mai.

MONISTROL-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 4.305 h. Ch. de f.

Moniteur universel (*le*), journal officiel du gouvernement français, de l'an VIII à 1869, fondé en 1789 par le libraire Panckoucke.

MONK (George), *duc* D'ALBEMARLE, général anglais, né à Potheridge; lieutenant de Cromwell, combattit les royalistes, puis rétablit Charles II sur le trône (1608-1670).

MONMERQUÉ (Louis Jean Nicolas), littérateur français, né à Paris (1780-1860).

MONMOUTH [*mon'meuz*], comté du S.-O. de l'Angleterre; ch.-l. *Newport*.

MONMOUTH (James SCOTT, *duc de*), fils naturel de Charles II Stuart, né à Rotterdam; devint chef de l'opposition protestante et fut décapité sous Jacques II (1649-1685).

Monnaies (*hôtel des*), centre de la fabrication monétaire en France, situé à Paris, quai Conti. Il a été construit de 1771 à 1779 par l'architecte Antoine, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti, et contient un musée monétaire célèbre.

MONNIER (Henri), spirituel écrivain et caricaturiste français, né à Paris, le créateur du type célèbre de *Joseph Prudhomme* (1805-1877).

MONNIER (Marc), littérateur et auteur dramatique français, né à Florence (1829-1885).

MONOMOTAPA, anc. nom d'un pays de l'Afrique orientale, en face de Madagascar.

Monophysique, doctrine de ceux qui ne reconnaissaient qu'une seule nature en Jésus-Christ. Le concile de Chalcédoine, en 451, avait condamné les doctrines d'Eutychès, mais ses partisans continuèrent à nier en Jésus-Christ la distinction des deux natures (divine et humaine), prétendant que la première avait absorbé la seconde. Leur doctrine fut appelée *monophysisme* et eux-mêmes *monophysites*. Ils s'organisèrent solidement et constituent aujourd'hui trois Églises indépendantes : *Église arménienne*, *Église jacobite* de Syrie et *Église copte* d'Égypte.

MONPAZIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 686 h.

MONREALE, v. de Sicile, près de Palerme; 24.000 h. Magnifique cathédrale.

MONROE [*manroé*] (James), cinquième président des États-Unis, né à Monroe's Creek. Il gouverna l'Union de 1817 à 1825. Son nom est resté attaché à la fameuse doctrine qui repousse toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique (1759-1831).

(*Phot. Larousse.*)

MONROSE (Claude BARIZAIN, dit), comédien français, né à Besançon (1783-1843).

MONROVIA, cap. du Libéria, port sur la côte de Guinée; 6.000 h.

MONS [*monss*], en flam. **Bergen**, v. de Belgique, ch.-l. du Hainaut; 27.000 h. Important bassin houiller. Produits chimiques; céramique; construction métallique. Centre d'une grande bataille livrée par les Anglais aux Allemands le 23 août 1914.

MONSABRÉ (*le père*), dominicain et prédicateur français, né à Blois (1827-1907).

MONSÉGUR, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.260 h.

MONSELET (Charles), littérateur et gastronome français, né à Nantes, auteur d'ouvrages anecdotiques (*Oubliés et dédaignés du XVIIIe siècle*) [1825-1888].

MONS-EN-BARŒUL, comm. du Nord, arr. de Lille; 8.096 h. Faubourg de Lille.

MONS-EN-PÉVÈLE ou **MONS-EN-PUELLE**, comm. du Nord, arr. de Lille; 2.013 h. Philippe le Bel y battit les Flamands en 1304.

Monsieur, titre donné, à partir du XVIe siècle, au frère puîné du roi de France.

Monsieur de Camors, roman d'Octave Feuillet, vigoureuse satire dirigée contre le matérialisme (1867).

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), compositeur français, né à Fauquembergues (Pas-de-Calais). Un des fondateurs de l'opéra-comique en France, où il donna : *le Cadi dupé*, *le Roi et le Fermier*, *Aline, reine de Golconde*, *le Déserteur*, etc. (1729-1817).

MONSOLS, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche, près de la source de la Grosne; 719 h.

Monsoreau (*la Dame de*), roman d'Alexandre Dumas père, qui fait suite à *la Reine Margot* et se continue par *les Quarante-cinq* (1846); épisodes intéressants de la cour de Henri III, contés avec verve. V. MONTSOREAU.

MONSTRELET (Enguerrand *de*), prévôt de Cambrai, auteur d'une *Chronique* qui s'étend de 1400 à 1444 (vers 1390-1453).

MONTAGNAC, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers, près de l'Hérault; 3.574 h. Ch. de f. Eaux-de-vie.

Montagne (*la*), nom donné au groupe des Conventionnels qui occupaient les bancs les plus élevés de la Convention, et qui votaient pour les mesures les plus violentes.

MONTAGRIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 607 h.

MONTAGU (Gilles *de*), conseiller de Philippe le Bel; m. en 1318.

MONTAGU (Jean *de*), surintendant des finances sous Charles VI, décapité sur l'ordre de Jean sans Peur (vers 1349-1409).

MONTAGUE [*mon'teghiou*] (*lady* Mary), Anglaise célèbre par sa beauté, née à Thoresby (1689-1762).



Montaigne.

MONTAIGNE [*tagn'* ou *tègn'*] (Michel *de*), moraliste français, né au château de Montaigne (Périgord), immortalisé par ses *Essais*. Il s'y est peint et, avec lui, l'humanité tout entière. Il montre que la raison ne peut, seule arriver aux vérités métaphysiques. Il est épicurien, nourri de sagesse antique, très tolérant. Son style est une « création perpétuelle » (1533-1592).

MONTAIGU, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur un affluent de la Sèvre Nantaise; 1.897 h. (*Montacutains*). Ch. de f. Théâtre de deux batailles en 1793. Patrie de Larevellière-Lepeaux.

MONTAIGU-DE-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 1.860 h.

MONTAIGUT, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.563 h.

MONTALEMBERT (Marc-René, *marquis de*), ingénieur militaire français, né à Angoulême. Il fonda les Forges de Ruelle, et imagina la *fortification perpendiculaire* (1714-1800).

MONTALEMBERT (Charles, *comte de*), publiciste et homme politique français, né à Londres, un des défenseurs les plus brillants du catholicisme libéral (1810-1870).

MONTALIVET (Jean-Pierre BACHASSON, *comte de*), homme d'Etat français, né à Neukirch (1766-1823), ministre de l'Intérieur en 1809; — Son fils, CAMILLE, né à Valence (1801-1880), fut plusieurs fois ministre sous le règne de Louis-Philippe.

MONTANA [*mon'tâne*], un des Etats unis d'Amérique (Montagnes Rocheuses); 646.000 h. Cap. *Helena*. Cuivre.

MONTANER [*nèr*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 501 h.

MONTANSIER (Marguerite BRUNET, dite *Mlle*), actrice française et directrice de théâtre, née à Bayonne (1730-1820).

MONTANUS, Phrygien, prêtre de Cybèle, converti au christianisme et fondateur de la secte des montanistes vers 160 ou 170 de notre ère. A tous les enseignements dogmatiques de l'Eglise les *montanistes* joignaient la croyance dans l'intervention perpétuelle du Paraclet, c'est-à-dire du Saint-Esprit.

MONTARGIS [*ji*], ch.-l. d'arr. (Loiret), sur le Loing; ch. de f.; à 63 kil. N.-E. d'Orléans; 12.859 h. (*Montargiois* ou *Montargeois*). Papeteries, tanneries, caoutchoucs. Patrie de Mme Guyon, Louis Manuel. — L'arr. a 12 cant., 159 comm., 126.907 h.

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, entre la Garonne et le Tarn; 823 h. Ch. de f.

MONTATAIRE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 7.392 h. Faubourg de Creil. Construction métallique et mécanique.

MONTAUBAN, ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne, sur le Tarn; ch. de f.; à 662 kil. S. de Paris; 29.981 h. (*Montalbanais*). Evêché; anciennement, faculté de théologie protestante. Pépinières, laines, draps. Montauban résista héroïquement à de Luynes en 1621, et offrit sa soumission à Louis XIII en 1629. Patrie de Lefranc de Pompignan, Ingres, Bourdelle. — L'arr. a 14 cant., 92 comm., 99.670 h.

MONTAUBAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.756 h. Ch. de f.

MONTAUSIER (Charles, *duc de*), gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV (1610-1690). — En l'honneur de sa future femme Julie-Lucine D'ANGENNES, fille de la duchesse de Rambouillet, née à Paris (1607-1671), fut composée *la Guirlande de Julie*.

MONTBARD, ch.-l. d'arr. (Côte-d'Or), sur le canal de Bourgogne; ch. de f.; à 72 kil. N.-O. de Dijon; 4.423 h. (*Montbardois*). Métallurgie. Patrie de Buffon, Daubenton. — L'arr. a 12 cant., 255 comm., 75.036 h.

MONTBARREY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, dans le Val d'Amour; 304 h. Ch. de f.

MONTBARREY (Alexandre, *comte de*), ministre de la Guerre sous Louis XVI, né à Besançon (1732-1796).

MONTBAZENS [*zinss*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 1.403 h.

MONTBAZON, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur l'Indre; 1.086 h. Ch. de f.

MONTBAZON (Marie de BRETAGNE, *duchesse de*), une des femmes les plus célèbres de la cour de Louis XIII, rivale de Mme de Longueville (1612-1657).

MONTBÉLIARD, ch.-l. d'arr. (Doubs), sur le canal du Rhône au Rhin; ch. de f.; à 64 kil. N.-E. de Besançon; 12.767 h. (*Montbéliardais*). Horlogerie, fonderies, cotonnades. Patrie de Cuvier. — L'arr. a 9 cant., 209 comm., 147.400 h.

MONTBENOÎT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, sur le Doubs; 174 h. Restes d'une abbaye célèbre.

MONTBOZON, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Ognon; 612 h. Ch. de f.

MONTBRISON, ch.-l. d'arr. (Loire), sur le Vizezy, s.-affl. de la Loire; ch. de f., à 32 kil. N.-O. de Saint-Etienne; 7.783 h. (*Montbrisonnais*). Céréales. Patrie de V. de Laprade. — L'arr. a 10 cant., 141 comm., 123.587 h.

MONTBRON, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 2.530 h. (*Montbronnais*).

MONTBRUN (Charles *de*), capitaine protestant, né au château de Montbrun (Drôme), exécuté à Grenoble (vers 1530-1575).

MONTCALM (Louis, *marquis de*), général français, né au château de Candiac (Gard). Il lutta glorieusement au Canada contre les Anglais, mais fut tué devant Québec (1712-1759).

MONTCEAU-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, sur la Bourbince; 28.173 h. Ch. de f. Bonneterie.

MONTCENIS, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1.965 h.

MONTCHANIN-LES-MINES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 5.692 h. Tuiles.

MONTCHRÉTIEN (Antoine *de*), auteur dramatique et économiste français, né à Falaise vers 1575, tué en 1621 à Tournelles; auteur de *Sophonisbe*, *l'Ecossaise*, etc., et d'un traité d'*Economie* politique.

MONTCUQ [*kuk*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; 1.232 h.

MONT-DE-MARSAN, ch.-l. du dép. des Landes, sur la Midouze. Ch. de f.; à 733 kil. S.-O. de Paris; 11.854 h. Pépinières, produits chimiques, huiles, bouchons, résines, industries du bois. Patrie du maréchal Bosquet. — L'arr. a 16 cant., 181 comm., 123.950 h.

MONTDIDIER, ch.-l. d'arr. (Somme), sur le Don, s.-affl. de la Somme. Ch. de f.; à 34 kil. S.-E. d'Amiens; 4.305 h. Les deux batailles de Montdidier livrées en 1918 ont abouti l'une à la prise de la ville par les Allemands (27 mars), l'autre à sa reconquête par les Alliés (août). — L'arr. a 5 cant., 143 comm., 47.761 h.

MONT-D'OR, groupe de montagnes, près de Lyon (625 m.). Fromages renommés.

MONT-DORE (*massif du*) ou **monts Dore**, massif culminant de la France centrale, dans le Puy-de-Dôme, entre les bassins de la Loire et de la Garonne. Point culminant, le puy de Sancy (1.886 m.).

MONT-DORE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 2.629 h. (*Montdoriens*). Ch. de f. Eaux thermales arsenicales.

MONTEBELLO, village d'Italie (Lombardie); 2.180 h. Les Autrichiens y furent vaincus deux fois, par Lannes en 1800, et par le général Forey en 1859.

MONTEBOURG, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1.567 h. Ch. de f. Pépinières.

MONTE-CARLO [*monté-karl'*], v. de la principauté de Monaco; 12.000 h. Maison de jeu célèbre.

MONTECH [*tèch'*], ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur le canal latéral à la Garonne; 2.271 h.

Monte-Christo (*le Comte de*), roman d'Alexandre Dumas père (1841-1845); œuvre des plus attachantes, dans laquelle l'auteur a déployé avec une richesse incomparable sa prodigieuse imagination et son talent merveilleux d'amuseur.

MONTECITORIO [*mon'tétchi*], palais de la Chambre italienne des députés, à Rome.

MONTE-CRISTO [*monté*], île de la Méditerranée, entre la Corse et la Toscane, rendue célèbre par un roman d'Alexandre Dumas père. (Dumas a ajouté un *h* au nom italien qui n'en comporte pas.)

MONTECUCCOLI ou **MONTECUCCULI** (Raymond, *comte de*), général autrichien, né à Montecuccoli, digne adversaire de Turenne (1609-1681).

MONTEGNÉE, comm. de Belgique (Liége); 9.800 h. Hauts fourneaux.

MONTÉGUT (Emile), littérateur français, traducteur de Shakespeare, né à Limoges (1825-1895).

MONTELEONE, v. d'Italie (Calabre), sur la mer Tyrrhénienne; 13.000 h. Filature de soie.

MONTÉLIMAR, ch.-l. de c. (Drôme), arr. et à 43 kil. S.-O. de Valence, sur le Roubion, affl. du Rhône. Ch. de f.; 15.185 h. (*Montiliens*). Vins, nougat; soie.

MONTEMAYOR [*ma-ior*] (Jorge), poète espagnol, né en Portugal, auteur de la *Diane* (1520-1561).

MONTEMBŒUF, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 966 h.

MONTEMOLIN (Carlos, *comte de*), fils de don

Carlos, prétendant au trône d'Espagne, sous le nom de Charles VI, né à Madrid (1818-1861).

MONTENDRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1.809 h. Ch. de f.

MONTÉNÉGRO, principauté balkanique, indépendante depuis le traité de Berlin (1878), royaume depuis 1910; réuni à la Yougoslavie depuis 1919; 14.200 km²; 200.000 h. (*Monténégrins*). Cap. *Cetinje*.

MONTENOTTE, village d'Italie, prov. de Gênes, sur la Bormida; 3.500 h. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens en 1796.

MONTÉPIN (Xavier *de*), romancier et auteur dramatique français, né à Apremont (Haute-Saône). Il a écrit un grand nombre de romans-feuilletons, dont il a tiré ensuite des drames (1823-1902).

MONTEREAU-FAUT-YONNE ou **MONTEREAU**, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins, au confluent de la Seine et de l'Yonne; 9.965 h. (*Monterolais*). Ch. de f. Faïences, tuileries; construction métallique et mécanique. Jean sans Peur y fut assassiné par Tanneguy-Duchâtel (1419). Victoire de Napoléon Ier, sur les Alliés en 1814.



Mme de Montespan.

MONTEREY, v. des Etats-Unis (Californie); 3.000 h. Port sur le Pacifique.

MONTERREY [*ré*], v. du N. du Mexique; 130.000 h.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs DE ROCHECHOUART, *marquise de*), favorite de Louis XIV, née au château de Tonnay-Charente (1641-1707).

MONTESQUIEU (Charles DE SECONDAT, *baron de*), illustre publiciste français, né au château de la Brède (Gironde), auteur des *Lettres persanes*, du livre *De la grandeur et de la décadence des Romains* et de l'*Esprit des lois*. De tous les précurseurs de la Révolution française, Montesquieu est peut-être celui qui a eu les vues les plus larges et les plus fécondes en résultats pratiques. Il a mis le premier en lumière le principe de la séparation des pouvoirs (1689-1755).



Montesquieu.

MONTESQUIEU-VOLVESTRE, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 2.184 h.

MONTESQUIOU, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 945 h.

MONTESQUIOU (Joseph-François *de*), capitaine des gardes du duc d'Anjou. Il assassina le prince de Condé en 1569.

MONTESQUIOU (Pierre *de*), *comte* D'ARTAGNAN, maréchal de France, né au château d'Armagnac (1645-1725). [Ne pas confondre avec Charles de Baatz, seigneur d'Artagnan. V. ce nom.]

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre *de*), général et littérateur franç., né à Paris (1739-1798).

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*abbé* François *de*), homme politique français, né à Marsan (Gers) [1756-1832], ministre de l'intérieur en 1814.

MONTESSON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 5.532 h.

MONTET (*Le*), ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 566 h. Houille.

MONTEUX, comm. de Vaucluse, arr. de Carpentras; 4.185 h. Pyrotechnie, conserves.

MONTEVERDE (Claudio), compositeur italien, né à Crémone (1567-1643), créateur de l'opéra en Italie, auteur d'*Orfeo, Adone, Andromeda, Couronnement de Poppée*.

MONTEVIDEO [*mon'tévidéo*], cap. de la rép. de l'Uruguay; 666.000 h. (*Montévidéens*). Port sur la Plata. Exportation de viandes, laines, peaux.

MONTEZUMA. V. MOTECZUMA.

(*Phot. Neurdein.*)

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, au-dessus de la Maine; 585 h.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur un affl. du Lignon; 1.018 h. Anc. capit. du Velay.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 453 h. Victoire des troupes franco-américaines en septembre 1918.

MONTFAUCON, localité située jadis hors de l'enceinte de Paris, entre La Villette et les Buttes-Chaumont, et où s'élevait un gibet fameux construit au XIIIe siècle.

MONTFAUCON (*dom* Bernard *de*), savant bénédictin, né au château de Soulage (Aude) [1655-1741].

MONTFERMEIL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.200 h.

MONTFERRAT, ancien marquisat, puis duché d'Italie (Piémont), sur le Pô.

MONTFERRAT, illustre famille de Lombardie, d'où sont sortis un grand nombre de personnages célèbres, entre autres Boniface de Montferrat, l'un des chefs de la 4e croisade (1202).

MONTFORT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 1.230 h. (*Montfortais*). Vins.

MONTFORT, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 22 kil. N.-O. de Rennes; ch. de f.; 2.270 h. (*Montfortais*).

MONTFORT (Simon *de*), *comte* DE LEICESTER, chef de la croisade contre les albigeois, né vers 1165, tué au siège de Toulouse en 1218; — Son fils, AMAURY, connétable de France (1192-1241).

MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1.703 h. (*Montfortais*). Ch. de f. Ruines pittoresques d'un château où naquit Simon de Montfort.

MONTFORT-LE-ROTROU, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 724 h. (*Montfortais*).

MONTFORT-SUR-RISLE [*ril'*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 528 h. Ch. de f.

MONTGAILLARD (Bernard *de*), fougueux prédicateur de la Ligue, né en Gascogne (1563-1628).

MONTGAILLARD (*l'abbé* Guillaume *de*), historien français, né à Montgaillard (Haute-Garonne) [1772-1825].

MONTGERON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 9.800 h.

MONTGISCARD, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 633 h. Près du canal du Midi.

MONTGLAT (*marquis de*), historien français, né à Turin, auteur de précieux *Mémoires* (1620-1675).

MONTGOLFIER (*les frères*), inventeurs des aérostats, nés à Vidalon-lez-Annonay (Ardèche) : JOSEPH (1740-1810) et ETIENNE (1745-1799).

MONTGOMERY, capit. de l'Alabama (Etats-Unis), sur l'Alabama; 65.000 h. Université.

MONTGOMERY (Gabriel), capitaine de la garde écossaise sous Henri II; il blessa mortellement ce roi dans un tournoi (1559). Il devint plus tard un des chefs protestants; pris dans Domfront par le maréchal de Matignon, il fut décapité (vers 1530-1574).

MONTGOMERYSHIRE [*mon'tgom'richer*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 50.000 h. Ch.-l. *Welshpool*.

MONTGUYON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 1.567 h.

MONTHERMÉ, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse; 3.840 h. Ch. de f. Ardoisières; fonderies.

MONTHEY, comm. de Suisse (Valais); 5.000 h.

MONTHOIS, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers; 446 h. Ch. de f.

MONTHOLON (Charles-Tristan, *comte de*), général français, né à Paris. Il accompagna Napoléon Ier en captivité et publia les *Mémoires de Sainte-Hélène* (1783-1853).

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 1.103 h.

MONTI (Vincenzo), poète épique et dramatique italien, admirable versificateur, né à Ortazzo (1754-1828).

MONTICELLI (Adolphe), peintre français, né à Marseille (1824-1886); coloriste remarquable.

MONTIEL [*tièl*], bourg d'Espagne (Ciudad-Real); 2.200 h., où Du Guesclin battit Pierre le Cruel (1368).

MONTIER-EN-DER [*dèr*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr de Wassy; 1 661 h. Ch. de f.

MONTIERS-SUR-SAULX [*sô*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 801 h.

MONTIGNAC, ch -l de c. (Dordogne), arr de Sarlat, sur la Vézère; 2 813 h. (*Montignacois*).

MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, v. de Belgique (Hainaut), arr. de Charleroi; 23.000 h.

MONTIGNY-EN-GOHELLE, comm. du Pas-de-Calais, arr de Béthune, 7.707 h.

MONTIGNY-LE-ROI, ch -l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 901 h. Ch de f.

MONTIGNY-LÈS-METZ, comm. de la Moselle, arr de Metz-Campagne; 16 790 h.

MONTIGNY-SUR-AUBE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 505 h.

MONTIVILLIERS, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr du Havre; 6.912 h. Ch. de f.

Montjoie Saint-Denis! cri de guerre des rois de France *croués* de l'abbaye de Saint-Denis.

MONTLHÉRY, petite ville de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 2 609 h. Ruines d'un ancien château fort détruit par Louis le Gros. Bataille indécise entre Louis XI et les confédérés de la ligue du Bien public (1465).

MONTLIEU [*monlieu*], ch.-l. de c. (Charente-Maritime), arr. de Jonzac; 712 h. Distilleries.

MONTLOSIER [*monlozié*] (François-Dominique, *comte de*), homme politique et écrivain français, né à Clermont-Ferrand, auteur d'une *Histoire de la monarchie française* et d'un *Mémoire contre les jésuites* (1755-1838).

MONT-LOUIS ou **MONTLOUIS**, ch -l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades; 417 h.

MONTLUC [*monluk*] (Blaise *de*), capitaine français né à Saint Gemme (Gers), glorieux défenseur de Sienne en 1555, fut cruel envers les calvinistes; auteur de *Commentaires* précieux, maréchal de France (1501-1577); — Son frère, **Jean**, prélat et diplomate fr. (1508-1579).

MONTLUÇON [*monluson*], ch.-l. d'arr. (Allier), sur le Cher; 41 052 h (*Montluçonnais*) Ch. de f. à 60 kil. S.-O. de Moulins. Métallurgie, glaces, caoutchouc, produits chimiques. — L'arr. a 9 cant. 107 comm., 132.445 h.

MONTLUEL [*monluèl*], ch.-l. de c. (Ain), arr de Bourg; 2.460 h Ch. de f.

MONTMARAULT, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Montluçon; 1.520 h.

MONTMARTIN-SUR-MER, ch.-l. de c. (Manche), arr de Coutances; 755 h Marbre.

MONTMARTRE, anc. commune de la banlieue de Paris, annexée à la capitale en 1860. Cette colline porte l'église du Sacré-Cœur.

MONTMAUR [*monmôr*] (Pierre *de*), érudit et jésuite français, né à Bétaille; se fit beaucoup d'ennemis par son esprit caustique (1576-1648)

MONTMÉDY [*monmédi*], ch.-l. de c. (Meuse), arr de Verdun; ch de f.; à 87 kil. N.-E. de Bar-le-Duc, près de la Chiers; 1.923 h. (*Montmédiens*).

MONTMÉLIAN [*monmé*], ch.-l. de c. (Savoie), arr de Chambéry sur l'Isère; 1.084 h. Ch. de f. Vins. Ancienne place forte.

MONTMIRAIL [*ray'*], ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, sur le Petit-Morin; 2.312 h. Ch. de f. Patrie du cardinal de Retz. Napoléon I[er] y vainquit les Russes et les Prussiens, les 11 et 12 février 1814.

MONTMIRAIL, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 559 h.

MONTMIREY-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Jura), arr de Dôle; 187 h.

MONTMOREAU, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 732 h. Ch de f.

MONTMORENCY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 10.891 h. (*Montmorenciens*). Ch. de f. Cerises, dentelles. Forêt. Maison habitée par J.-J. Rousseau, puis par Grétry.

MONTMORENCY, illustre famille française, dont les membres les plus célèbres sont : **Mathieu** I[er], connétable de France sous Louis VII, m. en 1160; — **Mathieu** II, connétable de France; il prit part à la bataille de Bouvines et mourut en 1230; — **Anne** I[er], connétable, quoique général très médiocre, blessé mortellement à Saint-Denis, dans un combat contre les calvinistes. Il fut un des principaux conseillers de François I[er] et d'Henri II (1493-1567); — **Henri** I[er], connétable de France, né à Chantilly (1534-1614); — **Henri** II, maréchal de France, né à Chantilly. Il se révolta avec Gaston d'Orléans et fut décapité à Toulouse (1595-1632).

MONTMORILLON [*yon*], ch.-l. d'arr. (Vienne), sur la Gartempe, affl de la Creuse; 4.507 h (*Montmorillonnais*). Ch. de f.; à 32 kil. S.-E. de Poitiers. — L'arr. a 11 cant., 105 comm , 97.450 h.

MONTMORT, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay, près des sources du Surmelin; 570 h.

MONTOIR-DE-BRETAGNE, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 3.698 h.

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 2.698 h. (*Montoiriens*). Ch. de f. Entrevue de Pétain avec Hitler (1940).

Mont-Olivet (*ordre du*), ordre religieux fondé en 1319 par le bienheureux Bernard Toloméi, et dont les membres sont appelés *olivétains*.

MONTPELLIER, ch.-l. du dép. de l'Hérault, sur le Lez, affl. de la Méditerranée; ch. de f.; à 757 kil. S.-E. de Paris; 90.785 h. (*Montpelliérains*). Evêché, académie, université, école supérieure de pharmacie. Cathédrale Saint-Pierre Vins, eaux-de-vie; matériel vinicole. Patrie de Cambacérès, Daru, A. Comte, Balard, S Bourdon Vien, Cabanel etc. — L'arr a 19 cant., 191 comm., 269.246 h.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, *duchesse de*), sœur des Guises. Elle prit une part active aux guerres de la Ligue et portait, dit-on, à sa ceinture, les ciseaux avec lesquels elle se proposait de tonsurer Henri III, lorsqu'il aurait été déclaré indigne du trône. On l'accuse, mais sans preuve d'avoir poussé Jacques Clément à tuer ce prince (1552-1596); — Louise d'Orléans, *duchesse* de **Montpensier**, connue sous le nom de *la Grande Mademoiselle* née à Paris; elle prit part aux troubles de la Fronde et, lors de la bataille du faubourg Saint-Antoine, fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales de Turenne, pour protéger la retraite de Condé. Elle se maria secrètement, à quarante-deux ans, avec Lauzun (1627-1693).

MONTPEZAT, ch -l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière, 1.345 h.

MONTPEZAT-DE-QUERCY, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 1.476 h. Ch. de f.

MONTPON-SUR-L'ISLE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, non loin de l'Isle; 2.460 h. Ch. de f.

MONTPONT, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, 2 005 h. (*Monponnais*).

MONTRACHET [*monrachè*], vignoble renommé de la Côte-d'Or, qui donne des vins blancs universellement réputés.

MONTRÉAL [*monréal*], v. du Canada, prov. de Québec; 900.000 h. (*Montréalais*). Archevêché, arsenal, universités française et anglaise. Vaste port.

MONTRÉAL, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 2.029 h. Draps.

MONTRÉAL, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom. 1.954 h.

MONTREDON-LABESSONNIÉ [*monre*], ch.-l. de c. (Tarn), arr de Castres; 2 947 h.

MONTRÉJEAU [*monréjô*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur la Garonne; 2.901 h. Ch. de f.

MONTRÉSOR [*montré*], ch.-l. de c. (Indre-et-Loire, arr. de Tours, sur l'Indrois; 566 h.

MONTRET [*montrè*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr de Chalon; 873 h. Ch. de f.

MONTREUIL [*treuy'*] ou **MONTREUIL-SOUS-BOIS**, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 70.450 h. (*Montreuillois*). Pêches renommées.

MONTREUIL ou **MONTREUIL-SUR-MER**, ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais), près de la Canche; 2.847 h. (*Montreuillois*), ch. de f., à 74 kil. N.-O. d'Arras. Pâtés. Patrie de Denis Lambin. — L'arrond. a 6 cant., 142 comm., 84.940 h.

MONTREUIL-BELLAY [*treuy'*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, au-dessus du Thouet; 2.113 h. Ch. de f.

MONTREUX [*treû*], v. de Suisse, canton de Vaud, sur le lac Léman; 20.000 h. St. hivernale.

MONTREVAULT [*vô*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 778 h.

MONTREVEL [*monrevèl*], ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1.340 h. Ch. de f.

MONTRICHARD [*montrichar*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur le Cher; 2.719 h. Ch. de f. Vins, carrosserie.

MONTROSE [*monrôz'*] (James GRAHAM, *marquis de*), général anglais, né à Edimbourg en 1612, partisan de Charles Ier, exécuté par les Ecossais en 1650.

MONTROUGE [*monrouj'*], comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 30.343 h. (*Montrougiens*). Nombreuses industries. Grand vélodrome.

MONT-SAINT-AIGNAN, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 5.558 h.

MONT-SAINT-AMAND, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 17.000 h. C'est un faubourg de Gand.

MONT-SAINT-JEAN. V. WATERLOO.

MONT-SAINT-MARTIN, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 6.182 h. Aciéries. Ch. de f.

MONT-SAINT-MICHEL (*Le*), comm. du dép. de la Manche, arr. d'Avranches; 230 h. (*Montois*). Sur un îlot rocheux au fond de la *baie du Mont-Saint-Michel*, à l'embouchure du Couesnon, et relié à la côte par une digue, depuis 1875. Magnifique abbaye bénédictine (XIIe-XVIe s.). Louis XI vint en 1469 instituer au *Mont* l'ordre des chevaliers de Saint-Michel.

MONT-SAINT-VINCENT, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 435 h.

MONTSALVY, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac, non loin du Lot; 873 h.

MONTSAUCHE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, sur la Cure; 1.116 h.

MONTSERRAT, une des îles anglaises sous le Vent.

MONTSERRAT ou **MONSERRAT**, massif montagneux de la Catalogne. Monastères bénédictins.

MONTSOREAU, comm. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur, sur la Loire; 450 h. L'ancienne seigneurie de Montsoreau a donné son nom à une célèbre famille française à laquelle appartient le comte de Montsoreau, qui, au XVIe siècle, fit assassiner Bussy d'Amboise, et dont la femme, la *dame de Montsoreau*, est l'héroïne d'un roman de Dumas. V. MONSOREAU.

MONTS-SUR-GUESNES [*ghèn'*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, entre la Vienne et le Thouet; 735 h.

MONT-SUR-MARCHIENNE, comm. de Belgique (Hainaut); 10.300 h.

MONTSÛRS [*monsûr*], ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval, près de la Jouanne; 1.274 h. Ch. de f.

MONTUCLA (Jean-Etienne), mathématicien français, né à Lyon (1725-1799), auteur d'une *Histoire des mathématiques*.

MONTYON (Jean-Baptiste-Antoine AUGET, *baron de*), philanthrope éclairé, né à Paris, fondateur de plusieurs prix de vertu et de littérature décernés chaque année par l'Institut (1733-1820).

MONVEL (Jacques-Marie BOUTET, dit), acteur et auteur dramatique, né à Lunéville, père de Mlle Mars (1745-1812).

MONZA [*mon'tza*], v. d'Italie (Lombardie), au N. de Milan; 57.000 h. Cathédrale où se trouve la couronne de fer des rois Lombards. Rubans, feutres.

MOORE (Antonis *Van*) ou Antonio **MORO**, peintre portraitiste hollandais, né à Utrecht (1512-vers 1577).

MOORE [*mour*] (*sir* John), général anglais, né à Glasgow (1761-1809), exécuta la belle retraite de Toro.

MOORE (Thomas), poète anglais, né à Dublin. Ses œuvres (*Mélodies irlandaises*, *Lalla Rookh*, etc.) brillent par la grâce et l'imagination (1779-1852).

MOOREA [*mou*] ou **EÏMEO**, île française de l'archipel de la Société, près de Taïti; 1.600 h.

MOPTI, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); sur le Niger; 4.000 h. Elevage.

MORADABAD, v. de l'Inde (Prov.-Unies d'Agra-et-Aoudh); 83.000 h.

Morale (*Essais de*), par Nicole : recueil de petits traités de morale pratique qui eut jadis un grand succès (1671 et ann. suiv.).

Morale (*Traité de*), par Malebranche (1684). Pour lui, les principes pratiques qui font partie de la raison sont fondés sur le principe d'excellence des choses.

Morale (*Principes métaphysiques de*), par Kant (1785). Cet ouvrage est divisé en deux livres : *Des devoirs envers soi-même*, et *Des devoirs envers autrui*.

Morale à Nicomaque (*la*) ou **Ethique**. V. ETHIQUE.

Morales (*Œuvres*), par Plutarque, ensemble de traités sur les sujets les plus divers : maximes, anecdotes, dissertations, etc.

MORALÈS [*lèss*] (Luis *de*), peintre espagnol, né à Badajoz (1509-1586); auteur de tableaux religieux.

Moralités. V. MYSTÈRES.

MORAND (*comte* Louis), général français, né à Pontarlier; il se distingua à Auerstædt (1771-1835).

MORANDE (Charles THÉVENEAU *de*), pamphlétaire français, né à Arnay-le-Duc (1741-1805).

MORAT [*ra*], en allem. **Murten** [*mourt'n'*], v. de Suisse, cant. de Fribourg, sur le *lac de Morat*, long de 8 kil., sur 2 à 3 de large, entre les cantons de Fribourg et de Vaud; 2.200 h. Victoire des Suisses sur Charles le Téméraire en 1476.

MORATIN [*in'*] (Nicolas FERNANDEZ *de*), poète dramatique espagnol, né à Madrid (1737-1780); — Son fils, LEANDRO FERNANDEZ, né à Madrid, dit *le Molière espagnol*, auteur du *Oui des jeunes filles* (1760-1828).

MORAVA, nom de deux rivières d'Europe centrale, l'une en Moravie, affl. de g. du Danube; l'autre en Yougoslavie, affl. de dr. du Danube.

Moraves (*Frères*), association religieuse fondée en 1457, à Kunwald, en Bohême, débris des hussites.

MORAVIE, pays de la Tchécoslovaquie, incorporé au Reich en 1939, faisant suite au plateau de Bohême et traversé par la Morava; 2.800.000 h. (*Moraves*). Cap. *Brno* (Brunn).

MORAY ou **ELGIN**, comté d'Ecosse septentrionale; 41.000 h. Ch.-l. *Elgin*; 9.000 h.

MORAY (*golfe de*), formé par la mer du Nord, au N.-E. de l'Ecosse.

MORBIHAN (*dép. du*), département formé d'une partie de la Bretagne; préf. *Vannes*; s.-préf. : *Lorient*, *Pontivy*. 3 arr., 38 cant., 261 comm.,





Le Radeau de la Méduse (Géricault).



St Michel terrassant le démon (Raphaël)



1814 (Meissonier).

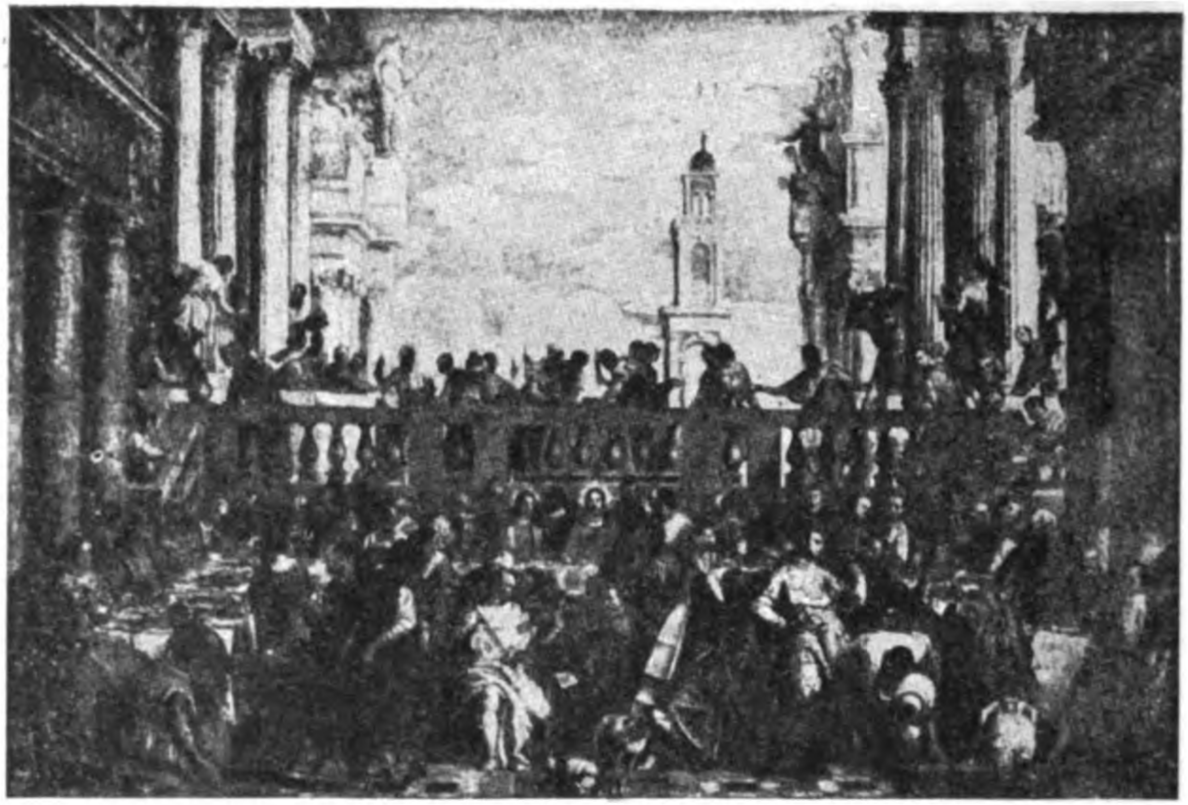


Moïse sauvé des eaux (Poussin)



La Mise au tombeau (Ribera).

(Photos Braun, Giraudon.)



Les Noces de Cana (Paul Veronese)



Le maréchal Ney à la retraite de Russie (A. Yvon).



Œdipe et le Sphinx (Ingres).



La Paye des moissonneurs (Lhermitte)
(Photos Braun, Neurdein, Giraudon.)



Paysage, souvenir de Mortfontaine (Corot).

537.528 h. (*Morbihannais*). 11ᵉ région militaire; cour d'appel de Rennes; évêché à Vannes. Ce département doit son nom au *golfe du Morbihan*.

MORBIHAN (*golfe du*), mot breton signif. *mer petite;* golfe situé sur la côte du dép. du Morbihan; renferme de nombreux groupes d'îles.

MORCENX [*sinss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 3.208 h. Ch. de f. Bois, produits chimiques.

MORDELLES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.170 h. (*Mordellais*).

MORDVINES, peuple de Russie, habitant sur la Volga moyenne un territoire autonome de la Russie soviétique; 1.500.000 h. Cap. *Saransk*.

MORÉAS (Jean PAPADIAMANTOPOULOS, dit), poète français, né à Athènes (1856-1910), auteur des *Stances*, d'un art achevé, où il exprime un stoïcisme sans espoir.

MOREAU le Jeune (Jean-Michel), charmant dessinateur et graveur du XVIIIᵉ siècle, né à Paris (1741-1814); — Son frère, **Moreau l'Aîné** (Louis-Gabriel) [1740-1806], est un paysagiste très original.

MOREAU [*rô*] (Jean-Victor), général français, né à Morlaix. Il fut mis à la tête de l'armée du Rhin-et-Moselle en 1796, servit en Italie; général en chef de l'armée du Rhin, vainqueur à Hohenlinden, il devint le rival de Bonaparte, et fut exilé pour avoir négocié avec les royalistes; revenu d'Amérique en Europe, il fut tué à Dresde en combattant contre sa patrie dans les rangs des Russes (1763-1813).

MOREAU de Jonnès, statisticien français, né en Bretagne (1778-1870).

MOREAU (Hégésippe), poète élégiaque français, né à Paris, m. à l'hôpital; auteur du *Myosotis* (1810-1838).

MOREAU (Gustave), peintre français, né à Paris, artiste brillant et recherché (1826-1898).

MORÉE, presqu'île de la Grèce, dont le nom fut donné, dans le moyen âge, au Péloponnèse. (Hab. *Moréotes*.) V. PÉLOPONNÈSE

MORÉE, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 982 h. Ch. de f.

MOREL, nom d'une famille d'imprimeurs et érudits français du XVIᵉ et du XVIIᵉ siècle.

MOREL de Vindé, agronome et littérateur français, né à Paris (1759-1842)

MORÉLIA, v. du Mexique; 34.000 h. Centre agricole.

MORELLET [*lè*] (*l'abbé* André), littérateur et économiste français, né à Lyon, collaborateur de l'*Encyclopédie* (1727-1819).

MORELOS Y PAVON [*moréloss, on'*] (José-Maria), prêtre mexicain, un des chefs de l'insurrection contre les Espagnols. Il fut pris et fusillé (1780-1815)

MORENA [*moréna*] (*sierra*) [« *montagne noire* »], chaîne de montagnes de l'Espagne méridionale, 1.802 m. d'alt.

MORERI (Louis), savant biographe français, né à Bargemont (Var), auteur d'un *Grand Dictionnaire historique* (1643-1680).

MORESNET, comm. de Belgique (Liége); 1.200 h. Lainages, zinc. Le territoire de Moresnet avait été partagé en 1815 entre la Prusse et les Pays-Bas, moins une partie indivise contenant les mines de zinc de la Vieille-Montagne. Cette partie constitua, de 1841 à 1919, un territoire autonome sous la suzeraineté de la Prusse et de la Belgique. Il a été restitué à cette dernière en 1919.

MORESTEL, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1.270 h. Ch. de f.

MORET-SUR-LOING [*rè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun, sur le Loing et le canal du Loing. Ville fortifiée, très pittoresque; 2.461 h. Ch. de f.

MOREUIL, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier, sur l'Avre; 2.835 h. Ch. de f

MOREZ [*rèz*], ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude, sur la Bienne, affl. de l'Ain; 4.981 h. (*Moréziens*); optique, lunetterie.

MORGAGNI (Jean-Baptiste), célèbre anatomiste italien, né à Forli (1682-1771).

MORGANE, fée célèbre dans les romans de chevalerie. — Les Italiens lui attribuaient les mirages trompeurs.

MORGARTEN [*tèn*], petite chaîne de montagnes de la Suisse, sur la rive du lac d'Ægeri, cant. de Zoug. En 1315, les Suisses y remportèrent sur Léopold d'Autriche une victoire qui assura leur indépendance.

MORGAT, localité du Finistère, comm. de Crozon; station balnéaire très fréquentée.

MORGES, v. de Suisse (Vaud); 5.000 h. Port sur le lac Léman.

MORHANGE, comm. de la Moselle, arr. de Forbach; 4.249 h. Ch. de f. Bataille entre Allemands et Français le 20 août 1914, au début de la Grande Guerre.

MORIN (*Grand* et *Petit*), rivières de Champagne et d'Ile-de-France, affl. de gauche de la Marne.

MORIN (Simon), visionnaire français, né à Richemont (Seine-Inférieure) en 1623, brûlé vif à Paris en 1663.

MORIN (Jean), physicien français, né à Meung (1705-1764).

MORIN (Arthur), général et physicien français, né à Paris (1795-1880). Il a fait faire d'importants progrès à la mécanique expérimentale et a inventé un appareil pour étudier la loi de la chute des corps.

MORINS [*rin*], peuple de l'ancienne Belgique, cantonné le long de la mer au temps des Romains.

MORLAAS [*lâss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 1.259 h. (*Morlans*). Chevaux.

MORLAIX [*lè*], ch.-l. d'arr. (Finistère); port sur la rivière de Morlaix; ch. de f., à 94 kil. N.-E. de Quimper; 14.073 h. (*Morlaisiens*). Beau viaduc. Patrie du général Moreau, d'E. Souvestre. — L'arr. a 10 cant., 61 comm., 132.544 h.

MORLANWELZ, comm. de Belgique (Hainaut); 8.000 h.

MORMANT [*man*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne); arr. de Melun; 1.371 h. Ch. de f.

MORMOIRON, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 912 h.

MORMONS, secte religieuse des Etats-Unis, fondée en 1830 par Joseph Smith qui eut pour successeur Brigham Young. En 1847, les Mormons fondèrent un petit Etat sur les bords du lac Salé (Utah). Un bill (1887) leur a interdit la polygamie.

MORNANT, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 1.651 h

MORNAY (Philippe *de*), seigneur du Plessis-Marly, dit **Duplessis-Mornay**, né à Buhy, conseiller de Henri IV et le rédacteur de ses manifestes. Il avait beaucoup voyagé en Europe; controversiste, il a laissé de nombreux ouvrages; on l'appelait *le Pape des huguenots*. Gouverneur de Saumur (1549-1623).

Morning Post (« *Courrier du matin* »), journal anglais, politique, littéraire et commercial, fondé en 1772. Organe traditionnel des tories, aujourd'hui des conservateurs. A cessé de paraître en 1937.

MORNY (Charles, *duc de*), homme politique français, né à Paris. Fils naturel de la reine Hortense et du comte de Flahaut, et frère utérin de Napoléon III, il prit une grande part au coup d'Etat de décembre 1851 et fut ensuite président du Corps législatif (1811-1865).



Morphée.

MOROSAGLIA, ch.-l. de c. (Corse), arr de Corte; 973 h. Patrie de Paoli.

MOROSINI (Francesco), doge de Venise, d'une famille illustre; célèbre par sa défense de Candie contre les Turcs (1618-1694).

MOROT [*ro*] (Aimé), peintre français d'histoire et de portrait, né à Nancy (1850-1913). Citons de lui : *Reichshoffen*, *Rezonville*.

MORPHÉE, dieu des songes, fils de la Nuit et du Sommeil (*Myth.*).

MORRIS [*iss*] (William), poète, peintre et écrivain d'art anglais, né à Walthamstow (1838-1896) Il eut une grande part dans la renaissance de l'art décoratif.

MORSE (Samuel), peintre et physicien américain, né à Charlestown, inventeur d'un appareil très répandu de télégraphie électrique (1791-1872).

MORTAGNE ou **MORTAGNE-SUR-SÈVRE**, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, près de la Sèvre Nantaise; 1.951 h. Ch. de f. Sources minérales.

MORTAGNE-AU-PERCHE, ch.-l. de c. (Orne); arr. et à 37 kil. N.-E. d'Alençon; 3.834 h. (*Mortagnais*). Ch. de f. Chevaux. Patrie de Puisaye.

MORTAIN, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches, sur un affl. de la Sélune; 1.707 h. (*Mortainais*). Ch. de f.

MORTARA, v. d'Italie (Lombardie), où les Autrichiens battirent les Piémontais en 1849; 10.500 h.

MORTE (*mer*), ou **lac Asphaltite**, lac de Palestine, où débouche le Jourdain; 76 kil de long sur 17 de large; 395 m. au-dessous du niveau de la mer. Salure exceptionnellement forte.

MORTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, sur le Doubs; 4.133 h. (*Mortuaciens*). Horlogerie. Ch. de f.

MORTEAUX-COULIBŒUF, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen, sur la Dives; 606 h. Ch. de f.

MORTEFONTAINE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 385 h. Vaste parc, l'un des plus beaux jardins anglais de l'Europe.

MORTEMART, famille française, originaire de la Marche, à laquelle appartenaient Mme de Montespan et son frère, l'amiral de Vivonne.

MORT-HOMME [*mor'-om'*]. V. CUMIÈRES-LE-MORT-HOMME.

MORTIER, *duc* DE TRÉVISE, maréchal de France, né au Cateau-Cambrésis. Vainqueur à Léoben, se distingua à Friedland, en Espagne, à Lutzen, Dresde, Leipzig; m. victime de la machine infernale de Fieschi (1768-1835).

MORTIMER [*mèr'*] (Roger *de*), courtisan anglais, qui jouit d'une grande influence jusqu'en 1330, année où il fut pendu par ordre d'Edouard III.

MORTON [*morten*] (James DOUGLAS, *comte de*), régent d'Ecosse, sous Marie Stuart; décapité en 1581.

MORTRÉE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1.005 h.

Morts (*Monument aux*), mausolée symbolique, dû au sculpteur français Bartholomé (1895), au cimetière du Père-Lachaise.

MORUS [*russ*] ou **MORE** (Thomas), grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, né à Londres, auteur de *l'Utopie;* décapité en 1535 pour n'avoir pas voulu reconnaître la puissance spirituelle du roi, il mourut avec la sérénité d'un martyr (1480-1535). Il fut peint par Holbein. Canonisé en 1935.

MORVAN (« *mont Noir* »), massif montagneux de la France centrale, compris auj. dans les dép. de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. (Hab. *Morvandais, Morvandeaux, Morvandiots* ou *Morvandiaux*.)

MOSCHOS [*moskoss*], poète syracusain du IIIe siècle av. J.-C. Il excellait dans l'idylle.

MOSCOU, capitale de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (U. R. S. S.) et de la Russie soviétique, ch.-l. de la région de Moscou, dans la plaine russe, sur la Moskova, sous-affluent de la Volga; 3.370.000 h. (*Moscovites*). Moscou a remplacé Pétrograd comme capitale depuis la révolution de 1917. Siège du gouvernement, université. Au centre, le Kremlin, anc. résidence des tsars. Les Français s'en emparèrent en 1812, mais les Russes mirent le feu à la ville, dont Napoléon dut s'éloigner. Ville de grande importance industrielle. La région de Moscou a 12.000.000 d'h.

MOSCOVA. V. MOSKOVA.

MOSCOVIE, nom ancien de la région de Moscou, étendu souvent à toute la Russie.

MOSELEY (Henry GWYN-JEFFREYS), physicien anglais; ses travaux ont permis de donner à la classification des atomes sa forme définitive (1887-1915).

MOSELLE (*la*), riv. de France et d'Allemagne, qui a sa source près du col de Bussang (Vosges). Elle arrose Remiremont, Epinal, Toul, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Sierck, Trèves, et se jette dans le Rhin (r. g.) à Coblentz; 514 kil.

MOSELLE (*dép. de la*), anc. dép. formé d'une portion de la Lorraine et cédé en partie à l'Allemagne en 1871; avait pour préf. *Metz*. Le reste avait été réuni à une fraction du dép. de la Meurthe et formait le dép. de Meurthe-et-Moselle.

La partie démembrée, redevenue française en 1918, forme le dép. actuel de la Moselle; préf. *Metz;* s.-préf. *Boulay, Château-Salins, Forbach, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville Est* et *Ouest*. 9 arr., 36 cant., 764 comm., 696.245 h. 6e, 10e et 20e régions militaires; cour d'appel de Colmar; évêché à Metz. Le dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.



MOSHEIM (Jean-Laurent *de*), théologien et historien allemand, né à Lubeck (1693-1755).

MOSKOVA ou **MOSCOVA** (*la*), rivière de la Russie centrale, sous-affl. de la Volga; 491 kil. Une sanglante bataille gagnée par les Français sur les Russes eut lieu sur les bords de la Moskova en 1812.

MOSQUITOS, Indiens du Nicaragua.

MOSSAMÉDÈS [*dèss*], v. de l'Angola (Afrique portugaise); 4.500 h. Port sur l'Atlantique.

MOSSIS, peuple de l'A.-O. F., qui avait établi en Haute-Volta un empire dont la capitale était Ouagadougou, soumis par les Français en 1896.

MOSSOUL, v. de l'Irak (Kurdistan), sur le Tigre; 60.000 h. Champs de pétrole. Mousselines.

MOSTAGANEM [*nèm'*], v. de l'Algérie (Oran), ch.-l. d'arr., près de la Méditerranée; 38.000 h. A 72 kil. N.-E. d'Oran. Patrie de Franchet d'Esperey. — L'arrond. a 457.145 h. Ch. de f.

MOSTAR, v. de Yougoslavie, cap. de l'Herzégovine, sur la Narenta, affl. de l'Adriatique; 19.000 h.

MOTECZUMA, MOCTEZUMA ou **MONTEZUMA**, dernier empereur du Mexique, vaincu et mis à mort par Cortès en 1520.

MOTHE-ACHARD (*La*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1.145 h. (*Mothais*). Ch. de f.

MOTHERWELL [*mœzerouèl*], v. d'Ecosse (Lanark); 68.000 h.

MOTHE-SAINT-HÉRAYE (*La*), ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, sur la Sèvre Niortaise; 1.989 h. (*Mothais*). Ch. de f. Mulets, moutons.

MOTLEY [*tli*] (John LOTHROP), historien américain, né à Dorchester (1814-1877).

MOTTE (*La*), ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 444 h.

MOTTE-CHALANÇON (*La*), ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die; 570 h. Vignobles.

MOTTE-SERVOLEX (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 2.435 h.

MOTTEVILLE (Mme Françoise *de*), femme d'es-

prit et de talent, auteur de précieux *Mémoires* sur Anne d'Autriche, née à Paris (vers 1621-1689).

MOUCHEZ [*chèz'*] (Amédée-Ernest-Barthélemy), marin et astronome français (1821-1892).

MOUCHY (Philippe DE NOAILLES, *duc de*), maréchal de France, né à Paris (1715-1794), combattit à Crefeld et à Minden.

MOUILLARD (Louis), inventeur français, né à Lyon (1834-1897) ; un des précurseurs de l'aviation.

MOUILLERON-EN-PAREDS, comm. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte ; 1.416 h. Patrie de Clemenceau.

MOUKDEN [*èn*], v. de Mandchourie (Liao-ning) ; 538.000 h. Ville industrielle. Tombeaux de la dynastie mandchoue qui régna sur la Chine. Défaite des Russes par les Japonais en 1905.

MOULAY ou **MOULEY** (mot arabe signif. *mon maître*), titre porté par les sultans shérifs du Maroc. (On écrit aussi MULEY.)

MOULAY ABD EL-MALIK, empereur du Maroc, qui régna de 1574 à 1578. — Un autre régna de 1630 à 1635.

MOULAY ABD ER-RAHMAN. V. ABD ER-RAHMAN.

MOULAY-HAFID, sultan du Maroc, né à Fez en 1875, m. en 1937 ; régna de 1908 à 1912

MOULAY-HASSAN, sultan du Maroc, né vers 1830, m. en 1894; régna de 1873 à 1894.

MOULAY-YOUSSEF, sultan du Maroc, né à Meknès ; succéda en 1912 à son frère Hafid (1881-1927).

MOULE (*Le*), port de la Guadeloupe ; 15.595 h.

Moulin sur la Floss (*le*), roman de G. Eliot, (1860) ; histoire émouvante d'une famille de fermiers.

MOULINS, ch.-l. du dép. de l'Allier, sur l'Allier ; 22.225 h. (*Moulinois*). Ch. de f., à 313 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Confections, cuirs. Patrie de Villars, Banville. — L'arrond. a 11 cant., 112 comm., 121.773 h.

MOULINS-ENGILBERT, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Château-Chinon ; 2 288 h. Ch. de f. Marbre.

MOULINS-LA-MARCHE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon ; 978 h. Ch. de f. Monastère de la Grande-Trappe à Soligny.



Mounet-Sully.

MOULMEIN [*maoulmèïn'*], port de Birmanie, sur la Salouen ; 62.000 h.

MOULOUYA, riv. du Maroc septentrional, tribut. de la Méditerranée ; cours 450 kil.

MOULTAN. V. MULTAN.

MOUNET-SULLY (Jean-Sully MOUNET, dit), tragédien français, né à Bergerac (1841-1916) ; — Son frère, PAUL MOUNET, né à Bergerac (1847-1922) fut aussi tragédien.

MOUNIER (Jean-Joseph), homme politique français, président de la Constituante, né à Grenoble (1758-1806).

MOURAD. V. AMURAT.

MOURAD BEY, célèbre chef de mameluks, né vers 1750, vaincu par Bonaparte à la bataille des Pyramides en 1798 ; s'allia ensuite avec Desaix m. en 1801.

MOURAVIEV (Nicolas), général russe né à Saint-Pétersbourg (1794-1867). Il s'empara de Kars en 1855.

MOUREU (Charles), chimiste français. Ses travaux sont relatifs à la chimie organique (1863-1929).

MOURMANSK, port de Russie dans l'océan Glacial, au fond de la baie de Kola dont les eaux, réchauffées par le Gulf-Stream, ne gèlent pas.

MOURMELON-LE-GRAND, comm. de la Marne arr. de Châlons-sur-Marne ; 8 347 h.

MOURMELON-LE-PETIT, comm. de la Marne, près de Mourmelon-le-Grand, 1 050 h. Ch. de f. Champ de manœuvre dit *camp de Châlons*.

MOURZOUK, v. de la Libye, dans le Sahara V. princ. du Fezzan ; 6 500 h. Fertile oasis.

MOUSCRON, v. de Belgique (Flandre-Occid.), 23 000 h. Tissus.

Mousquetaires (*les Trois*) célèbre roman d'Alex Dumas père (1844). Cet ouvrage, où d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis tiennent le lecteur sous le charme de leurs aventures, forme, avec *Vingt ans après* et *le Vicomte de Bragelonne*, une trilogie fameuse ayant pour canevas l'histoire de France sous Louis XIII et Louis XIV.

Mousquetaires au couvent (*les*), opérette en trois actes, paroles de Paul Ferrier et Jules Prével, musique aimable et fine de Varney (1880).

MOUSSORGSKY (Petrovitch), compositeur russe, né à Karevo (1839-1881), auteur des célèbres opéras *Boris Godounov* et la *Kovantchina*, de mélodies et de pièces pour piano (*Tableaux d'une Exposition*).

MOUSTIER, comm. de Belgique (arr. de Namur), sur la Sambre ; 2.100 h. Glaces, produits chimiques.

MOUSTIER [*moustié*] (Elie, *marquis de*), diplomate et agent royaliste, né à Paris (1751-1817).

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne ; 524 h. Autrefois faïences, dont la renaissance est tentée. Gorges du Verdon.

MOUTHE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Pontarlier, à la source du Doubs ; 748 h. Fromages.

MOUTHOUMET, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne ; 167 h.

MOUTIER, en allem. **Munster**, v. de Suisse (c. de Berne) ; 3.100 h. Horlogerie, bois, verrerie.

MOÛTIERS ou **MOÛTIERS-EN-TARENTAISE**, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville, sur l'Isère ; 2.976 h. (*Moustériens*). Ch. de f. Evêché.

MOÛTIERS-LES-MAUXFAITS [*môtè*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne ; 979 h. Ch. de f.

MOUTON (*maréchal*). V. LOBAU.

MOUTON-DUVERNET (Régis-Barthélemy), général français, né au Puy, fusillé sous la Restauration (1769-1816).

MOUVAUX, comm. du Nord, arr. de Lille ; 9.488 h.

MOUY, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, sur le Thérain ; 3.132 h. Ch. de f.

MOUZAÏA, tribu berbère de l'Algérie, au pied du mont Mouzaïa, qui domine les gorges de la Chiffa.

MOUZON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la Meuse ; 1.753 h. (*Mouzonnais*). Ch. de f.

MOY-DE-L'AISNE [*moï* ou *moui*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur l'Oise ; 1.068 h. Avait été détruit au cours de la Grande Guerre.

Moyen de parvenir (*le*), satire piquante de la vie humaine, écrite dans le style de Rabelais, par Béroalde de Verville (1610).

MOYENMOUTIER, comm. des Vosges, arr. de Saint-Dié ; 4.376 h. Cotonnades.

MOYENNEVILLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville ; 766 h. Ch. de f.

MOYEUVRE-GRANDE, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville ; 12.276 h. Aciéries. Ch. de f.

MOYNIER (Gustave), philanthrope suisse, né à Genève (1826-1910) ; l'un des fondateurs de la Croix-Rouge.

MOZAFFER ED-DIN [*èr' din'*], chah de Perse, né à Téhéran ; fils de Nasr ed-Din et son successeur en 1896 (1854-1907).

MOZAMBIQUE, colonie portugaise de la côte E. de l'Afrique ; 4 000 000 d'hab. Cap. *Lourenço-Marques*. La v. de Mozambique a 6.000 h.

MOZAMBIQUE (*canal de*), entre l'Afrique et Madagascar.



Mozart.

MOZART (Wolfgang-Amédée), illustre compositeur autrichien, né à Salzbourg, auteur de nombreux chefs-d'œuvre ; citons *les Noces de Figaro, Don Juan, Cosi fan tutte, la Flûte enchantée*, et un *Requiem*, qui fut son chant du cygne ; on lui doit en outre d'admirables symphonies, des sonates pour piano, des œuvres de musique religieuse, de musique de chambre. Il mourut à Vienne, miné par la phtisie (1756-1791).

Muette de Portici (*la*), opéra en cinq actes, livret de Scribe et de G. Delavigne, musique d'Auber (1828).

MUGELLO, région historique et naturelle de la Toscane, auj. comprise dans la prov. de Florence.

MUGRON, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax,

(Phot Bert)

près de l'Adour; 1.751 h. (*Mugronnais*). Ch. de f.

MUHLBERG, v. de la Saxe prussienne, sur l'Elbe; 3.400 h. Victoire de Charles-Quint sur les princes luthériens (1547).

MUKATCHEVO [*mou*], ou **Munkacs**, v. de Hongrie cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 22.000 h.

MULATIÈRE (*La*), comm. du Rhône, arr. de Lyon; 4.166 h.

MULDE, riv. de Saxe, affl. de g. de l'Elbe.

MULHAUSEN [*mulhaouzen*], v. de Prusse (Saxe), sur l'Unstrut, aux confins de la Thuringe; 37.000 h. — Nom allem. de *Mulhouse*.

MULHEIM-SUR-LE-RHIN, v. d'Allemagne (Prusse); 51.000 h. Soieries, métallurgie.

MULHEIM-SUR-RUHR [*mul'haèm*], v. de la Prusse-Rhénane; 128.000 h. Métallurgie.

MULHOUSE, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin); 99.534 h. (*Mulhousiens*); sur l'Ill. Ch. de f. Filatures et tissages de cotons, lainages; construction mécanique; produits chimiques, potasse. — L'arr. a 5 cant., 75 comm., et 199.703 h.

MULLER (Jean de), historien suisse, né à Schaffhouse; auteur d'une *Histoire de la Confédération suisse* (1752-1809).

MULLER (Otfried), philologue et archéologue allemand, né à Brieg (Silésie) [1797-1840].

MULLER (Charles-Louis), peintre français, né à Paris (1815-1892). Auteur de *l'Appel des condamnés*.

MULLER (Max), linguiste et mythologue allemand; enseigna à Londres; né à Dessau (1823-1900).

MULREADY [*mœlrédi*] (William), peintre et sculpteur anglais (1786-1863).

MULSANT (Etienne), naturaliste français, né à Marnand (Rhône) [1797-1880].

MULTAN, v. de l'Inde (Pendjab); 119.000 h.

MULTIEN [*siin*], anc. pays de France, entre la Marne et l'Ourcq; v. princ. *Meaux*.

MUMMIUS, consul romain en 106 av. J.-C. Il anéantit la ligue Achéenne et réduisit la Grèce en province romaine. Le sac et le pillage de Corinthe restent une tache ineffaçable sur sa mémoire.

MUN (Albert, *comte de*), homme politique français, né à Lumigny (Seine-et-Marne); orateur catholique (1841-1914).

MUNCHEN. V. MUNICH.

MUNCHEN-GLADBACH [*mun'hen, bah*], v. de Prusse-Rhénane, sur la Niers, affl. de la Meuse; 126.000 h.

MUNCHHAUSEN [*mun'haouzen*] (Jérôme, *baron de*), officier allemand, né et mort en Hanovre, connu par les fanfaronnades qu'on lui attribue. C'est le *Monsieur de Crac* allemand (1720-1797).

MUNDA [*moun'*], ancienne v. d'Espagne, auj. *Ronda*, où César battit les lieutenants de Pompée (45 av. J.-C.).

MUNGO-PARK. V. PARK.

MUNI (Rio-). V. GUINÉE ESPAGNOLE.

MUNIA (*pic de la*), sommet de la frontière franco-espagnole (Hautes-Pyrénées); 3.150 m.

MUNICH [*nik*], en allem. **Munchen** [*mun'hen*], cap. de la Bavière, sur l'Isar, affl. du Danube; 700.000 h. (*Munichois*). Archevêché, université, riche bibliothèque, beau musée (*Pinacothèque*); centre artistique remarquable. Brasseries renommées.

MUNIER-CHALMAS (Ernest-Philippe), géologue français, né à Tournus (1843-1903).

MUNK (Salomon), orientaliste français, d'origine allemande, né à Glogau (1803-1867).

MUNKACS [*mounkatch*], n. hongr. de *Mukatchevo*.

MUNKACSY [*moun'katchi*] (Michel), peintre hongrois, né à Munkacs (Hongrie) [1844-1900] (*le Christ devant Pilate*).

MUNNICH ou **MUNICH** (*comte de*), homme d'Etat et général russe d'origine allemande, né à Oldenbourg (1683-1767).

MUÑOZ [*mougnoz*] (Sébastien), peintre espagnol, né près de Ségovie. Son chef-d'œuvre est *le Martyre de saint Sébastien* (1654-1690).

MUNSTER [pr. all. *mun'ster'*], v. de Prusse, capit. de la prov. de Westphalie; 100.000 h. Evêché, université. C'est à Munster et à Osnabruck que furent signés, en 1648, les préliminaires de la paix de Westphalie. V. WESTPHALIE.

Munster (*le Congrès de*), célèbre tableau de Terburg, représentant la réunion des plénipotentiaires qui signèrent le traité de Munster (1648).

(*Phot. Neurdein.*)

MUNSTER [*mœn'ster'*], prov. de l'Etat libre d'Irlande; 1.200.000 h. Cap. *Cork*.

MUNSTER [*munster'*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar, sur la Fecht; 4.907 h. Ch. de f. Filatures et tissage de coton; fromages et industrie laitière. Patrie de Depping.

MUNTÉNIE. V. VALACHIE.

MUNTZ (Eugène), critique et historien d'art français, né à Soultz (Alsace) [1845-1902]; — Son frère ACHILLE (1846-1917), agronome.

MUNYCHIE [*ki*], un des trois ports de l'anc. Athènes.

MUNZER ou **MUNTZER** [*tser'*] (Thomas), fondateur de la secte des anabaptistes; décapité en 1525.

MÛR, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp, non loin du Blavet; 2.233 h. Ardoisières.

Muraille (*la Grande*), muraille immense, de 3.000 kil. de longueur environ, qui s'étend entre la Chine proprement dite et la Mongolie, et qui fut construite en 250 av. J.-C., pour arrêter les invasions des Mongols et des Mandchous.

Muraille d'Adrien, ouvrage de fortification élevé en Bretagne (Angleterre) contre les Calédoniens, par les légions de l'empereur Adrien. Elle n'avait pas moins de 300 tours, et 18 camps retranchés la défendaient.



Murat.

MURANO, v. d'Italie (Vénétie), au milieu de la lagune; 5.800 h. Belle basilique. Glaces et verreries de Venise.

MURAT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour, près de l'Alagnon, affl. de l'Allier; 2.749 h. Ch. de f., à 39 kil. N.-E. d'Aurillac.

MURAT (Joachim), beau-frère de Napoléon Ier et mari de Caroline Bonaparte, maréchal de France, né à La Bastide-Murat (Lot) en 1767, roi de Naples de 1808 à 1815. Obligé d'abandonner son royaume, il essaya de le reconquérir; mais, pris au Pizzo, fut fusillé en 1815.

MURATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1.013 h.

MURATORI (Lodovico Antonio), savant archéologue italien, né à Vignola (1672-1750).

MURAT-SUR-VÈBRE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.551 h.

MURCIE, v. de l'Espagne méridionale, ch.-l. de prov.; 158.000 h. Oranges, citrons; vers à soie.

MURCIE, anc. royaume d'Espagne, à l'E. de l'Andalousie, formant les prov. de Murcie et Albacète.

MUR-DE-BARREZ [*rèz*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.269 h. Gorges de la Truyère.

MURE (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 4.[illegible]3 h. (*Murois*).

MUREAUX (*Les*), comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 4.605 h. Tuiles.

MURENA, consul romain en 63 av. J.-C. Accusé de brigue, il fut défendu par Cicéron.

MURESH, riv. de Roumanie, affl. g. de la Theiss.

MURET [*rè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. et à 16 kil. S.-O. de Toulouse, sur la Garonne; 3.725 h. (*Muretins*). Ch. de f. Patrie de Dalayrac, Niel, Ader.



Murillo.

MURET (Marc-Antoine de), humaniste français, né à Muret (près de Limoges), a écrit dans un latin très pur (1526-1585).

MURGER [*jèr*] (Henri), écrivain français, né à Paris, plein de verve facétieuse dans ses *Scènes de la vie de bohème* (1822-1861).

MURILLO [*iyo*] (Bartolomé ESTEBAN, dit), peintre espagnol, né à Séville; peintre lumineux, à la fois mystique et réaliste (1617-1682).

MURO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 815 h.

MURRAY (James STUART, *comte de*), demi-frère de Marie Stuart, régent d'Ecosse en 1567; m. assassiné (1531-1570).

MURRAY (*sir* James-Auguste-Henry), lexicographe anglais, né à Denholm (Ecosse) [1837-1915]; auteur du *Dictionnaire historique de la langue anglaise*.

MURRAY (*sir* John), physicien et océanographe anglais (1841-1914).

MURREN, village de Suisse (Berne), au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen. Station d'été.

MURVIEDRO. V. SAGONTE.

MURVIEL, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 2.352 h.

MUSÆUS [*zéuss*] (Auguste), littérateur allemand, né à Iéna (1735-1787); auteur des *Contes populaires*.

Musée des familles, recueil périodique illustré (1833-1900).

Muses. Filles de Jupiter et de Mnémosyne, les neuf Muses, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, surtout à l'éloquence et à la poésie. Elles étaient sœurs, pour montrer que les arts s'enchaînent. *Clio* présidait à l'histoire, *Euterpe* à la musique, *Thalie* à la comédie, *Melpomène* à la tragédie, *Terpsichore* à la danse, *Erato* à l'élégie, *Polymnie* à la poésie lyrique, *Uranie* à l'astronomie, enfin, *Calliope* à l'éloquence et à la poésie héroïque. V. CLIO, EUTERPE, etc. Les Muses habitaient avec Apollon le Parnasse, le Pinde et l'Hélicon.

Muséum d'histoire naturelle, nom donné en 1794 au Jardin des plantes de Paris.

MUSSCHENBROEK (Pierre *Van*), physicien hollandais, né à Leyde (1692-1761). Inventa la *bouteille de Leyde*, le premier pyromètre connu, et découvrit la loi de la réfraction de la lumière.



Alfred de Musset.

MUSSET (Alfred *de*), poète français, né à Paris (1810-1857). Ses poésies (*Contes d'Espagne et d'Italie, Mardoche, Rolla, les Nuits*, etc.) révèlent une âme spirituelle, ironique, voluptueuse et sombre. Sa *Confession d'un enfant du siècle* peint le mal dont sa génération a souffert. Ses *comédies et Proverbes* (*Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, Il ne faut jurer de rien*, etc.) sont d'exquises compositions théâtrales, pleines de grâce et de fantaisie; — Son frère, **Paul de Musset**, littérateur français, né à Paris (1804-1880).

MUSSIDAN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, sur l'Isle; 2.416 h. (*Mussidanais*). Ch. de f. Construction métallique.



Mussolini.

MUSSOLINI [*mou*] (Benito), homme d'Etat italien, né à Predappio (Romagne) [1883-1945]; fondateur en 1919 et chef du parti fasciste, il s'empara du pouvoir en 1922 à la suite de la « Marche sur Rome ». Responsable de l'alliance germano-italienne et de la défaite de son pays, il fut renversé en juillet 1943 et mis à mort ignominieusement à Côme le 28 avril 1945.

MUSSY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1.294 h. Ch. de f. Patrie de Boursault.

MUSTAPHA, anc. comm. d'Algérie. Port sur la Méditerranée. Fait aujourd'hui partie de l'agglomération d'Alger.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman en 1617, déposé en 1618 et m. étranglé en 1639; — MUSTAPHA II, sultan de 1695 à 1703; — MUSTAPHA III, sultan de 1757 à 1774; — MUSTAPHA IV, sultan en 1807; m. étranglé en 1808.

MUSTAPHA KEMAL. V. KEMAL PACHA.

MUTSU-HITO, empereur du Japon, né à Kyoto (1852-1912). Il succéda à Komei en 1867, et en 1868 supprima le shogounat et le régime féodal. En 1889, il donna au Japon une Constitution. Sous son règne, qui marque l'introduction au Japon de la civilisation occidentale, ont eu lieu les guerres sino-japonaise et russo-japonaise.

MUTZIG, comm. du Bas-Rhin, arr. de Molsheim; 2.791 h. Bière.

MUYSCAS [*mouiskass*]. V. CHIBCHAS.

MUZILLAC, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, près de l'estuaire de la Vilaine; 2.254 h.

MYCALE, montagne et promontoire de l'Asie Mineure (Ionie). Victoire navale des Grecs sur les Perses, l'an 479 av. J.-C.

MYCÈNES, anc. v. de l'Argolide. (Hab. *Mycéniens*). La mythologie y fait régner Agamemnon; aujourd'hui, *Mykinae* ou *Mycènes*; 2.200 h. Ruines importantes. On appelle *art mycénien* l'art qui s'est développé pendant l'âge héroïque à Mycènes, Tirynthe, Orchomène, Troie.

MYCÉRINOS, roi d'Egypte, qui aurait vécu dix générations avant la guerre de Troie. Il a construit la troisième des grandes pyramides, où l'on a retrouvé sa momie.

MYDORGE (Claude), mathématicien français, né à Paris (1585-1647); il était parent de Lamoignon et ami de Descartes.

MYRINE, anc. v. de l'Asie Mineure (Eolide).

MYRMIDONS ou **MIRMIDONS**, anc. peuplade grecque, originaire d'Egine, et dont une partie suivit Pélée, père d'Achille, dans la Phthiotide. Dans l'*Iliade*, Achille lui-même est roi des Myrmidons. Des légendes anciennes rattachent le nom de ce peuple au mot grec *murmex*, fourmi : d'où le sens actuel du mot *Myrmidon*.

MYRON, célèbre sculpteur grec, né en Béotie, rival de Polyclète (ve s. av. J.-C.). Il excella dans la reproduction des animaux.

MYSIE, contrée du N.-O. de l'Asie Mineure ancienne; v. princ. *Troie, Lampsaque, Abydos*, etc. (Hab. *Mysiens*.)

MYSORE [*maïsor'*] ou **MAISUR** [*maïsour*], Etat indigène du S. de l'Inde; 6.000.000 d'h. V. princ. *Bangalore, Mysore* (83.000 h.).

Mystères, nom donné, au xve siècle, à des compositions dramatiques à sujets religieux, comme la *Passion* d'Arnoul Gréban. Les auteurs ne s'interdisaient pas au besoin une incursion dans l'histoire et même dans l'histoire contemporaine (*la Destruction de Troie, le Siège d'Orléans*). La représentation des mystères était le privilège exclusif des « Confrères de la Passion ». La représentation des mystères fut interdite par le parlement en 1548.

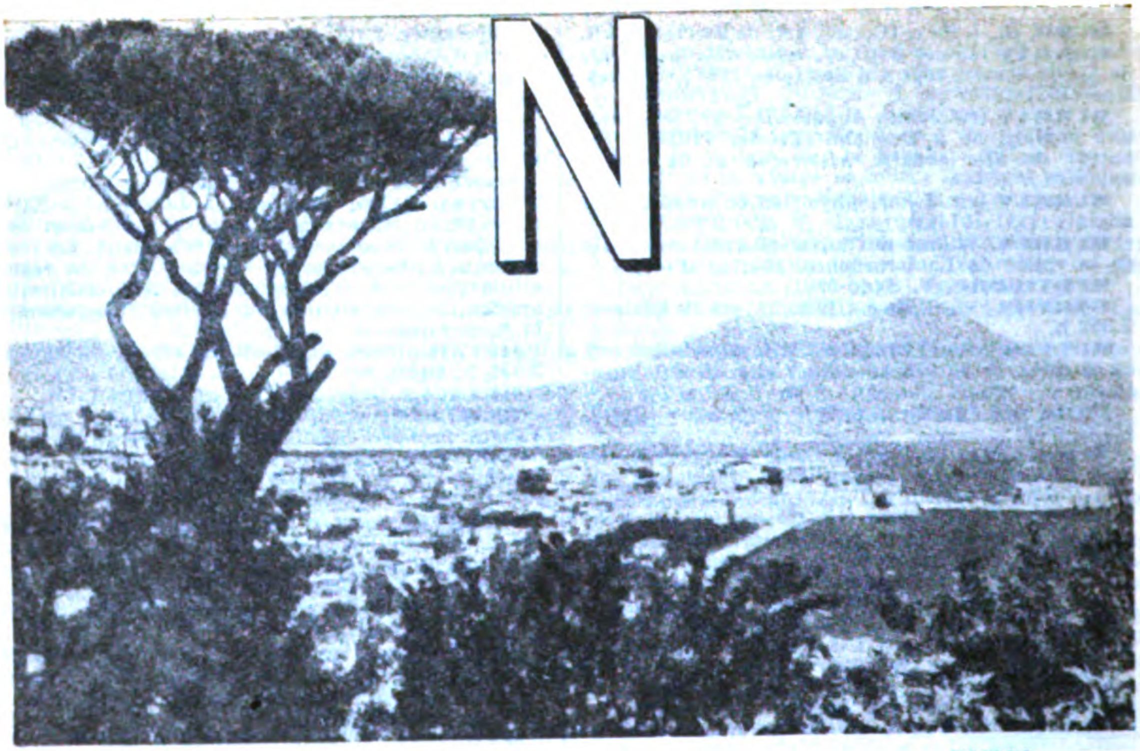
Mystères de Paris (*les*), roman-feuilleton d'Eugène Sue (1842) qui a joui d'une vogue immense. Chacun de ses personnages (*Fleur de Marie, la Chouette, le Chourineur, Jacques Ferrand, Pipelet, Cabrion, Tortillard*, etc.) incarne une misère ou un vice.

MYTHO, v. de Cochinchine (Indochine), sur une branche du Mékong; 25.000 h. Entrepôt de riz.

MYTILÈNE, l'anc. *Lesbos*, île grecque de l'Archipel; 160.000 h. (*Mytiléniens*). V. princ. *Mytilène*, 32.000 h. Port. Commerce de vins, huile, fruits.

MZAB, groupe d'oasis du Sahara algérien (territ. de Ghardaïa); 40.000 h. (*Mzabites*), de race berbère, bons agriculteurs et excellents commerçants.

(*Phot. Anderson, Luce.*)



NAPLES.

Nabab (*le*), roman de mœurs, par Alphonse Daudet, évocation du monde de la fin du second Empire (1878).

NABATHÉENS, peuple de l'Arabie Pétrée qui, croyait-on, descendait de Nabath, fils d'Ismaël.

NABIS [*biss*], tyran de Sparte de 206 à 192 av. J.-C., célèbre par ses cruautés.

NABONASSAR, roi de Chaldée de 748 à 734.

NABONNAID, roi de Babylone, renversé par Cyrus.

NABOPOLASSAR, fondateur du second empire chaldéen. Il prit le titre de roi à la mort d'Assurbanipal en 626; m. en 604 av. J.-C.

NABOTH, Juif qui fut lapidé par ordre du roi d'Israël, Achab, à qui il avait refusé de vendre sa vigne. Conformément aux prédictions du prophète Elie, le roi ne tarda pas à être puni. Jéhu s'étant emparé du trône, Achab fut tué dans un combat, et Jézabel, femme d'Achab, fut précipitée d'une des fenêtres de son palais.

NABUCHODONOSOR Ier [*ko*] ou **NABUCHODOROSOR**, l'un des premiers rois de Chaldée (XIIe s. av. J.-C.); — NABUCHODONOSOR II, *le Grand*, roi de Chaldée de 605 à 562 av. J.-C., fils de Nabopolassar. Il fit plusieurs campagnes contre l'Egypte, détruisit le royaume de Juda et sa capitale Jérusalem en 587, et conquit des territoires en Arabie. D'après les traditions juives, le vainqueur de Jérusalem fut cruellement frappé par Dieu : atteint de folie, il alla vivre parmi les bêtes pendant sept années, après lesquelles, la raison lui étant revenue, il remonta sur le trône. On rappelle aussi la statue aux pieds d'argile que le roi avait vue en songe et que Daniel lui expliqua être l'image de son empire qui s'écroulerait au premier choc.

NACHTIGAL [*nah*] (Gustave), explorateur allemand, né à Eichstedt. Il a reconnu le Bornou et les abords du lac Tchad (1834-1885).

NADAB, roi d'Israël (910-909 av. J.-C.).

NADAUD (Gustave), chansonnier français, né à Roubaix. Quelques-unes de ses chansons badines et gouailleuses sont restées populaires, notamment *les Deux gendarmes*, etc. (1820-1893).

NADIR CHAH, roi de Perse, né à Meched (1688-1747), conquérant de l'Asie centrale et d'une partie de l'Hindoustan.

NADIR-CHAH, roi d'Afghanistan, né à Derha-Dun en 1880, monté sur le trône en 1929.

NÆVIUS [*néviuss*], poète latin épique et tragique (IIIe s. av. J.-C.).

NAGASAKI, port du Japon (Kyu-shu); 190.000 h. Constructions mécaniques, cotonnades.

NAGOYA, v. du Japon (Hondo), port sur le Pacifique; 910.000 h. Industrie textile, céramique.

NAGPUR [*pour*], v. de l'Inde, cap. des Prov.-Centrales; 145.000 h. Cotonnades; manganèse.

NAGYKANIZSA [*nadikanija*], v. de Hongrie, au S.-O. du lac Balaton; 30.000 h.

NAGYKŒRŒS [*nadikœrœch*], v. de Hongrie, au S.-E. de Budapest; 28.700 h.

NAGY-VARAD. V. ORADEA-MARE.

NAHUM [*naom'*], un des petits prophètes juifs.

NAILLOUX [*nayou*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 783 h.

NAIRN [*nèrn*], comté du nord-est de l'Ecosse; 9.300 h. Ch.-l. *Nairn*; 4.700 h. Port.

NAIROBI [*naï*], cap. du Kenya anglais; 32.000 h.

Naissance de Henri IV (*la*), tableau d'Eugène Deveria, au Louvre (1827), une des œuvres les plus brillantes de la période romantique.

NAJAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche, au-dessus de l'Aveyron; 1.138 h. Ch. de f.

NAKHITCHEVAN [*an'*], petite république soviétique rattachée à l'Azerbaïdjan; 117.000 h. Cap. du même nom; 11.000 h.

NAMAQUAS, peuplade hottentote du Sud-Ouest Africain, dans le *Namaqualand*.

NAM-DINH, v. du Tonkin (Indochine), sur le fleuve Rouge, place de commerce importante, centre littéraire jadis renommé; 50.000 h.

NAMUR, en flam. **Namen**, v. forte de Belgique, ch.-l. de la *prov. de Namur*, au confluent de la Meuse et de la Sambre; 32.300 h. (*Namurois*). Evêché. Marbre, granit, charbon; construction mécanique, chaudronnerie. Les Français ont pris Namur quatre fois (1692, 1746, 1792, 1794). Les Allemands s'en sont emparés au début de la Grande Guerre, du 21 au 24 août 1914. — La prov. a 352.000 h.

Nana, roman de Zola (1879); œuvre brutale mais puissante.

NANA-SAHIB, prince indien, chef de l'insurrection des cipayes, à Cawnpore en 1857, né en 1825.

NANCY, anc. capit. de la Lorraine, ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle, sur la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin; ch. de f.; à 353 kil. E. de Paris; 120.578 h. (*Nancéiens*). Evêché, cour d'appel, académie, université, école forestière, broderies,

(*Phot. Edizione Inalterabile.*)

faïences artistiques, filatures, tissages, confections, chaussures, construction électrique, produits alimentaires. Palais ducal. Place Stanislas. Patrie de C. Clodion, Isabey, Callot, Saint-Lambert, Mme de Graffigny, Palissot, Pixérécourt, Drouot, Dombasle, Lyautey, etc. C'est sous les murs de cette ville que périt Charles le Téméraire, en 1477. — L'arr. a 14 cant., 308 comm., 334.711 h.

NANGIS [*ji*], ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 3.120 h. Ch. de f. Carrières de sable, machines agricoles, bestiaux. Patrie de Guillaume de Nangis.

NAN-KING [*nan'-kin'g*] ou **NANKIN**, cap. de la Chine depuis 1929. Port sur le Yang-tsé-kiang; 500.000 h. Evêché catholique. Fabriques de soieries et de cotonnades (*nankins*). C'est là que se trouvait la fameuse *Tour de porcelaine*, haute de 165 m. et datant du VIIe s. av. J.-C.

NAN-NING [*nan'-nin'g*], v. de Chine (Kouang-si); 75.000 h.

NANSEN [*sèn'*] (Fridtjof), explorateur et naturaliste norvégien, né à Store-Froen (1861-1930). Il a exploré le Groenland et les mers arctiques.

NANSOUTY (Etienne-Marie-Antoine, *comte de*), général français, né à Bordeaux, se distingua dans la campagne de France (1768-1815).

NANT, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, au-dessus de la Dourbie; 1.592 h. Ch. de f.

NAN-TCHANG [*nan'tchan'g*], v. de Chine, cap. du Kiang-si; 300.000 h.

NANTERRE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 42.978 h. (*Nanterrois*). Ch. de f. Maison de répression. Patrie de sainte Geneviève.

NANTES, ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure, sur la Loire et l'Erdre; 187.343 h. (*Nantais*). Ch. de f., à 397 kil. S.-O. de Paris. Evêché. Port; construction de navires; biscuiterie, conserves; savons; engrais, tanneries, métallurgie. Cathédrale Saint-Pierre. Château des ducs de Bretagne. Patrie des saints Donatien et Rogatien, d'Anne de Bretagne, de Lamoricière, Cassard, Monselet. L'arr. a 23 cant., 97 comm., 367.687 h.

Nantes (*édit de*), édit rendu par Henri IV en 1598 en faveur des protestants. Il autorisait l'exercice du culte calviniste, sauf à la cour et à Paris; il était accordé aux protestants quatre universités ou académies, des chambres mi-parties dans les parlements, et un certain nombre de places de sûreté, etc. Mais, dès la minorité de Louis XIV, ces droits furent supprimés un à un, et le roi lui-même révoqua l'édit en 1685. Cette révocation amena l'expatriation d'un grand nombre de protestants, parmi les plus actifs et les plus travailleurs de la nation française.

Nantes à Brest (*canal de*), voie navigable des départ. de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère. Ce canal, ouvert en 1838, traverse Redon, Châteaulin.

NANTEUIL (Robert), graveur et pastelliste français, né à Reims. Ses portraits, où il a représenté les personnages les plus connus de son temps, valent par la vérité et la vie (1623-1678).

NANTEUIL (Célestin), peintre, dessinateur et lithographe français, né à Rome (1813-1873).

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, sur la Nonette, affl. de l'Oise; 1.447 h. Ch. de f.

NANTIAT [*tia*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, au-dessus du Vincou; 1.514 h. Ch. de f.

NANTUA, ch.-l. d'arr. (Ain), sur le *lac de Nantua*; 2.931 h. Ch. de f., à 45 kil. S.-E. de Bourg. Patrie de Baudin. Tulles, tabletterie. — L'arr. a 6 cant., 74 comm., 47.765 h.

NAPIER [*pié*] (Jean). V. NEPER.

NAPIER (Charles), amiral anglais, né à Merchiston-Hall. Il se distingua dans l'expédition de Syrie (1840) et commanda la flotte de la Baltique pendant la guerre de 1854-1855 (1786-1860).

NAPLES (*royaume de*), anc. division de l'Italie, comprenant la partie sud de l'Italie et la Sicile (de là le nom de *royaume des Deux-Siciles*). V. DEUX-SICILES.

NAPLES, v. du royaume d'Italie (Campanie), capit. de l'anc. royaume de Naples; sur le *golfe de Naples*, formé par la mer Tyrrhénienne, et non loin du Vésuve; 986.000 h. (*Napolitains*). Archevêché, bibliothèque, musées et collections d'œuvres d'art d'un grand prix; belles églises, palais, etc.; grand commerce. Patrie de Stace, Velleius Paterculus, Giordano, Vico, Sannazar, Salvator Rosa, Bernin, D. Caraccioli.

NAPLOUSE, anc. *Sichem*, v. de Palestine; anc. cap. d'Israël; 16.000 h. Coton, olives.

NAPOLÉON Ier BONAPARTE, empereur des Français, né à Ajaccio en 1769, second fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Il fit son éducation militaire à l'école de Brienne, se distingua comme capitaine d'artillerie à Toulon (1793), comme général de brigade dans la campagne de 1794 en Italie, tomba en disgrâce après le 9-Thermidor, mais, après avoir réprimé l'émeute du 13 vendémiaire, obtint de remplacer Scherer à la tête de l'armée d'Italie en 1796 et dirigea cette campagne mémorable signalée par les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, etc. Revenu à Paris et objet de l'admiration générale, Bonaparte, dont l'ambition croissait avec les succès, résolut de se rendre indispensable. « Pour que Bonaparte fût maître de la France, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, il fallait que le Directoire éprouvât des revers en son absence, et que son retour ramenât la victoire sous nos drapeaux. » Telle fut la vraie raison de l'expédition d'Egypte (1798-1799), pendant laquelle le Directoire se dépopularisa par les premiers revers de la campagne de 1799, la loi de la conscription et l'emprunt forcé progressif. Le moment parut opportun à Bonaparte, revenu en hâte d'Egypte, pour accomplir le coup d'Etat qu'il méditait (18 brumaire an VIII [9 novembre 1799]). D'abord premier consul, vainqueur à Marengo (1800), il réussit à se faire nommer consul à vie (1802), après la conclusion des traités de Lunéville et d'Amiens. A côté de mesures despotiques telles que l'exécution du duc d'Enghien, il en prit d'autres tout à fait louables : code civil, nouveau système financier, Banque de France, Université. Par le Concordat, signé avec Pie VII, il rattacha l'Eglise catholique à l'Etat, de manière à avoir le clergé sous sa dépendance. Enfin, le 18 mai 1804, les pouvoirs publics lui décernèrent la dignité impériale.



Napoléon Ier.

Bonaparte, devenu Napoléon Ier, ne pouvait donner à la France la paix dont, après quinze ans de troubles civils et de guerre étrangère, elle avait le plus pressant besoin. Arrivé au pouvoir grâce à ses victoires, c'est par des victoires nouvelles qu'il lui fallait s'y maintenir. Et alors commencèrent contre l'Europe ces campagnes mémorables, faites au nom de la propagation des idées révolutionnaires, marquées par les noms d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmuhl, de Wagram. L'étoile de l'empereur commença à pâlir en 1812, lors de la campagne de Russie, survenant alors que celle d'Espagne n'était pas encore terminée. Après les batailles de Lutzen, de Bautzen, Napoléon aurait peut-être pu signer une paix honorable; mais il repoussa les conditions qu'on lui offrit au congrès de Prague et fut vaincu à Leipzig (1813) par les Alliés, qui envahirent la France et entrèrent à Paris, malgré les efforts de l'empereur (campagne de France [1814]). Napoléon, déclaré déchu par le Sénat, obligé d'abdiquer à Fontainebleau, se retira à l'île d'Elbe (20 avril 1814). Quelques mois après, le 26 février 1815, il quitta cette retraite, débarqua au golfe Jouan, entra le 20 mars à Paris, que Louis XVIII avait quitté la nuit précédente, et donna un *Acte additionnel* aux constitutions impériales. Mais l'Europe coalisée, victorieuse à Waterloo, envahit de nouveau la France; cette fois, l'empereur, qui s'était confié à l'Angleterre, dut s'embarquer pour Sainte-Hélène, où il mourut en 1821 après une pénible captivité. — Marié en premières noces à Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général de Beauharnais, il divorça (1809) et épousa (1810) Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, dont il eut un fils, Napoléon II. Peu d'hommes ont exercé sur leur temps

(*Phot. Braun.*)

une influence aussi profonde, aussi durable, que Napoléon. Il fut le plus grand capitaine du monde moderne et l'homme le plus éminent par la variété de son génie et de ses aptitudes, par sa puissance incroyable de travail et d'assimilation. Mais son ambition le perdit et ruina la France avec lui

Napoléon Ier (*Correspondance de*), collection des lettres, bulletins et proclamations du vainqueur d'Austerlitz, document historique de premier ordre.

Napoléon (*le Couronnement* ou *le Sacre de*), chef-d'œuvre de David, musée du Louvre; vaste composition, très simple, quoique très solennelle (1810).

Napoléon (*Mémoires de*), récits dictés à Sainte-Hélène et traitant notamment des campagnes de la Révolution et de l'Empire · si quelques événements sont parfois défigurés en vue d'une apologie personnelle, l'ensemble est d'un grand écrivain (1823-1847)

NAPOLÉON II (François-Charles-Joseph BONAPARTE), fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise, né au palais des Tuileries. Proclamé roi de Rome lors de sa naissance et reconnu empereur par les Chambres lors de la seconde abdication de Napoléon Ier (23 juin 1815), il passa toute sa vie au château de Schœnbrunn, auprès de son aïeul, l'empereur François II d'Autriche, sous le nom de *duc de Reichstadt* (1811-1832). Ses cendres ont été rapportées à Paris par les autorités d'occupation allemande en 1940.

NAPOLÉON III (Charles-Louis-Napoléon BONAPARTE), fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, empereur des Français, né à Paris en 1808. Après une jeunesse aventureuse, il essaya en 1836 à Strasbourg, en 1840 à Boulogne, de se faire acclamer comme empereur et de renverser Louis-Philippe. Condamné à la détention perpétuelle, il fut enfermé à Ham, d'où il s'échappa sous le déguisement d'un maçon (1846), s'enfuit à Londres, revint en France après la révolution de 1848, se donna comme le représentant des idées napoléoniennes, en même temps que comme le défenseur des principes d'ordre et de stabilité sociale, fut élu dans plusieurs départements et arriva à la présidence de la République le 10 décembre 1848. Bien qu'il eût prêté serment à la Constitution, il fit arrêter trois ans plus tard (2 déc. 1851) les notabilités des partis républicain et monarchiste, déclara l'Assemblée dissoute, fit réprimer sans pitié le soulèvement qui se dessinait de la population parisienne, et fit procéder à un plébiscite : 7.500.000 suffrages ratifièrent le coup d'Etat; la force armée et les commissions mixtes avaient fait justice des récalcitrants. L'année suivante, l'Empire était rétabli par un sénatus-consulte, que ratifia un second plébiscite.



Napoléon III.

L'histoire intérieure du second Empire se divise en trois périodes : de 1852 à 1860, Napoléon III exerce un pouvoir absolu, grâce notamment à la loi de sûreté générale; de 1860 à 1867, quelques garanties sont octroyées aux citoyens; de 1867 à 1870 s'étend le régime qu'on a appelé l'*Empire libéral*. Pour se ménager l'appui des classes laborieuses, le gouvernement entreprit de nombreux travaux publics, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce, créa des institutions de bienfaisance, favorisa les institutions de crédit, etc. A l'extérieur, Napoléon III, voulant exercer l'hégémonie en Europe, fit la guerre de Crimée (1854-1856), alla en Chine avec l'Angleterre (1857-1860) sans en retirer d'avantages appréciables, s'empara de la Cochinchine (1859-1862), délivra l'Italie (1859), intervint malheureusement au Mexique (1862) et déclara inconsidérément la guerre à la Prusse; il capitula à Sedan (1er sept. 1870). L'Assemblée nationale proclama sa déchéance et, après avoir été quelque temps captif en Allemagne, la guerre terminée, il se retira à Chislehurst, où il mourut en 1873. En 1853, il avait épousé Eugénie DE MONTIJO, dont il eut un fils, NAPOLÉON-Eugène-Louis-Jean-Joseph.

Napoléon III (*portrait de*), par Hipp. Flandrin (1863). L'empereur est en costume de général; il a une physionomie pensive, un peu idéalisée; — par Cabanel (1866); costume de cour, habit noir et culotte courte.

NAPOLÉON (Eugène-Louis-Jean-Joseph), prince impérial, fils unique de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, né à Paris, m. en Afrique australe, tué par les Zoulous (1856-1879).

NAPOULE (*La*), hameau des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, comm. de Mandelieu. Bains.

NAQUET (Alfred), savant et homme politique français, né à Carpentras (1834-1916). Il a fait voter en 1882-1884 la loi sur le divorce.

NARBONNAISE, nom donné par les Romains à une partie de la Gaule méridionale, qu'ils conquirent vers 125 av. J.-C. La Narbonnaise fut en 371 divisée en deux provinces : NARBONNAISE Ire, v. princ. *Narbonne*, et NARBONNAISE IIe, v. princ. *Aix*.

NARBONNE, ch.-l. d'arr. (Aude), sur le canal de la Robine, dérivation de l'Aude; 31.909 h. (*Narbonnais*). Ch. de f.; à 55 kil. E. de Carcassonne. Miel, eaux-de-vie, vins; produits œnologiques. Patrie des empereurs romains Carus, Carinus, Numérien. — L'arr. a 6 cant., 74 comm., 106.684 h.

NARBONNE-LARA (Louis, *comte de*), général français, né à Colorno (Italie) [1755-1813]; ministre de la guerre en 1791.

NARCISSE, fils du fleuve Céphise. Il s'éprit de sa propre image en se regardant dans les eaux d'une fontaine, au fond de laquelle il se précipita. Il fut changé en la fleur qui porte son nom.

NARCISSE, affranchi de l'empereur Claude, mis à mort en 54 apr. J.-C.

NARCISSE (*saint*), évêque de Jérusalem (106-222); vécut environ cent seize ans. Fête le 29 octobre.

NARES (George Strong), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né en Ecosse (1831-1915).

NAREW, rivière de Pologne (à l'U. R. S. S. et à l'Allemagne, 1939), affl. dr. de la Vistule; 479 kil.

NARICHKINE, noble famille russe, à laquelle appartenait la mère de Pierre le Grand.

NARSÈS, eunuque, général de Justinien, exarque d'Italie (492-568).

NARVA, v. forte d'Estonie, à la frontière russe; port près du golfe de Finlande; 28.000 h. Charles XII y battit l'armée russe en 1700, et Pierre le Grand s'empara de la ville en 1704.

NARVAEZ [*èz'*] (Ramon-Maria), général et homme d'Etat espagnol, né à Loja (1800-1868).

NASBINALS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1.124 h.

NASHVILLE [*nach*], v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Tennessee; 153.000 h. Les Confédérés y furent battus en 1864.

NASR ED-DIN ou **NASSER ED-DIN CHAH**, chah de Perse de la dynastie des Kadjars, né à Téhéran; il fut assassiné par un babi (1831-1896).

NASSAU (*duché de*), petit Etat d'Allemagne, annexé à la Prusse en 1866 et faisant aujourd'hui partie de la prov. de Hesse-Nassau. V. HESSE-NASSAU.

NASSAU (Guillaume Ier *de*), **le Taciturne**, prince d'Orange. Il essaya de délivrer la Hollande du joug de l'Espagne, et mourut assassiné (1533-1584); — MAURICE, fils du précédent (V. MAURICE DE NASSAU); — FRÉDÉRIC-HENRI, son frère, stathouder de Hollande, lutta avec gloire contre les Espagnols pendant la guerre de Trente ans (1584-1647); — GUILLAUME II, prince d'Orange, fils et successeur du précédent, fit reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies par le traité de Westphalie (1626-1650); — GUILLAUME III. V. GUILLAUME III, roi d'Angleterre.

NATAL, province de l'Union Sud-Africaine, anc. colonie anglaise, sur la côte S.-E. de l'Afrique; 92.000 km²; 1.500.000 h. Ch.-l. *Pietermaritzbourg*. V. princ. *Durban*. Pays agricole; charbon.

NATAL, v. du Brésil, capit. de l'Etat de Rio Grande do Norte, port sur l'Atlantique; 30.000 h.

NATALIE, ex-reine de Serbie, fille du colonel russe Kechko et de la princesse roumaine Pulchérie Stourdza, née en 1859. Elle épousa le roi Milan en 1875 et fut la mère du roi Alexandre.

NATCHEZ [*tchèz'*], v. des Etats-Unis (Mississippi), sur le Mississippi; 12.000 h. — Tribu indienne du Mississippi.

(*Phot. Braun.*)

Natchez (*les*), poème en prose de Chateaubriand, sorte d'épopée de l'homme de la nature (1826).

NATHAN, prophète juif du temps de David, auquel il eut la hardiesse de reprocher le crime dont ce prince s'était rendu coupable en épousant Bethsabée, femme d'Urie, un de ses capitaines. V. TU ES ILLE VIR, à la *Part. rose*.

National (*le*), journal politique libéral, fondé le 3 janvier 1830 par Thiers, Mignet, Carrel, etc. ; il publia la protestation des journalistes contre les Ordonnances de Charles X.

National Gallery (« *Galerie nationale* »), célèbre musée de peinture de Londres, fondé en 1824.

NATOIRE (Charles-Joseph), peintre décorateur et graveur français, né à Nîmes. C'est un maniériste académique, plus soucieux du joli que du beau (1700-1777).

NATTIER (Jean-Marc), célèbre peintre portraitiste français, né à Paris (1685-1766).

Nature (*Système de la*), traité de philosophie matérialiste d'Holbach (1770).

Nature (*De la*), poème philosophique en six chants, par Lucrèce; exposition passionnée, éloquente, du système d'Epicure (56 av. J.-C.).

Nature des dieux (*De la*). V. DIEUX.

NAUCELLE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez ; 1.590 h. (*Naucellois*). Ch. de f.

NAUDÉ (Gabriel), érudit fr., bibliothécaire de Richelieu et de Mazarin, né à Paris (1600-1653).

NAUDIN (Charles), botaniste français, auteur de beaux travaux sur les cucurbitacées, les hybrides du règne végétal (1815-1899).

NAUHEIM, v. d'Allemagne (Hesse), dans le Taunus; 10.000 h. Station thermale.

NAUMBOURG, v. de Prusse (Saxe), sur la Saale; 28.000 h. Vignobles.

NAUNDORFF (Charles G.), horloger qui essaya, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, de se faire passer pour Louis XVII; m. en 1845.

NAUPACTE, anc. v. et port des Locriens, à l'entrée du golfe de Corinthe; auj. *Lépante*.

NAUPLIE, v. du Péloponnèse (Argolide) ; 7.200 h.

NAUROUZE (*col de*), seuil ouvert à 189 mètres d'altitude, à la frontière de l'Aude et de la Haute-Garonne, entre le versant de l'Atlantique et de la Méditerranée. Là passent une route, un chemin de fer et le canal du Midi. Obélisque à la mémoire de Riquet, auteur du canal du Midi.

NAURU, île de la Polynésie, au S. des Marshall; 2.700 h. Phosphates. Sous mandat australien depuis 1920.

NAUSICAA [*nô*], fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui accueillit Ulysse après son naufrage. Homère, dans un des plus charmants tableaux de l'*Odyssée*, la représente allant elle-même avec ses femmes laver ses robes et celles de ses frères.

NAVAILLES (Philippe, *duc de*), maréchal de France, qui commanda l'armée de Catalogne en 1674. Il a laissé des *Mémoires* intéressants (1619-1684).

NAVARIN, v. du Péloponnèse (prov. de Messénie) ; 6.500 h. Port sur la mer Ionienne. Célèbre par la bataille navale où la flotte turque fut détruite par les forces combinées de la France, de l'Angleterre et de la Russie en 1827.

NAVARRE, anc. royaume s'étendant sur les deux versants des Pyrénées, cap. *Pampelune*. Le royaume de Navarre, fondé au IXe siècle, soumis quelque temps à l'Aragon au XIe siècle, fut gouverné, à partir de 1234, par des princes français. En 1511, Ferdinand le Catholique enleva à Jean d'Albret la haute Navarre, au S. des Pyrénées, et Henri IV, qui en avait hérité, annexa définitivement la basse Navarre à la France en juillet 1607. Hab. *Navarrais*, de race basque. La *basse Navarre*, ou *Navarre française*, est comprise dans le dép. des Basses-Pyrénées, entre les Pyrénées et le Béarn. V. princ. *Saint-Jean-Pied-de-Port*.

NAVARRE, prov. d'Espagne, sur le versant S. des Pyrénées ; 349.000 h. ; ch.-l. *Pampelune*.

NAVARRENX, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur le gave d'Oloron ; 1.021 h. (*Navarrins*).

NAVARRETE [*été*], bourg d'Espagne (prov. de Burgos), où Du Guesclin fut vaincu et fait prisonnier par le prince Noir, en 1367 ; 2.500 h.

NAVAS-DE-TOLOSA (*Las*), bourg d'Espagne (prov. de Jaen), célèbre par la victoire qu'y remportèrent, en 1212, les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre sur les Almohades.

NAVEZ (François-Joseph), peintre belge, né à Charleroi (1787-1869). C'est de son atelier que sortirent les rénovateurs de la peinture belge.

NAXOS [*naksoss*], la plus grande des îles Cyclades (Grèce) ; 18.000 h. V. princ. *Naxos*, 2.000 h. Marbres, émeri.

NAY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le gave de Pau; 3.248 h. Lainages.

NAZARETH [*èt'*], v. de Jérusalem (Galilée) ; 10.000 h. (*Nazaréens*). Résidence de la Sainte Famille, jusqu'au baptême de Jésus.

NAZIANZE, anc. v. de la Cappadoce (Asie Mineure) ; patrie de saint Grégoire de Nazianze.

NEAGH [*néï*] (*lac*), lac d'Irlande (prov. d'Ulster), se déversant dans le canal du Nord.

NEANDER [*néan'dèr*] (Johann), théologien allemand, né à Gœttingue (1789-1850).

NÉANDERTHAL, vallée de la Dussel, affl. du Rhin, où l'on a découvert des restes humains fossiles.

NÉARQUE, capitaine d'Alexandre le Grand. Il suivit le roi de Macédoine dans l'Inde, et fit l'exploration des côtes d'Asie, de l'Indus à l'Euphrate.

NÉBO, montagne de Palestine, à l'E. de la mer Morte, d'où Moïse aperçut la Terre promise.

NÉBRASKA, un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-O.) ; 1.380.000 h. Cap. *Lincoln*. V. princ. *Omaha*.

NÉCHAO Ier [*kao*], prince saïte de la 24e dynastie égyptienne qui gouverna le Delta (VIIe s. av. J.-C.) ; — NÉCHAO II, roi d'Egypte de la 26e dynastie, monté sur le trône en 611; m. en 595.

NECKAR, riv. d'Allemagne, passe à Tubingue, Heilbronn et Heidelberg, et rejoint le Rhin à Mannheim; 360 kil.



Necker.

NECKER [*kèr'*] (Jacques), financier et ministre français, d'origine anglaise, protestant, né à Genève. Banquier à Paris, financier habile, probe, mais sans vues originales, et très infatué de lui-même, il fit, dans ses deux ministères (1777 et 1788), de sérieuses économies et tenta des réformes utiles, mais insuffisantes (1732-1804) ; — Sa femme, Mme Suzanne NECKER, s'est rendue célèbre par son esprit et sa bienfaisance (1739-1794) ; — Sa fille fut Mme de Staël.

NECKER DE SAUSSURE (Albertine-Adrienne), femme de lettres et éducatrice française, née à Genève, cousine de Mme de Staël (1766-1846).

NECTANÉBO, roi d'Egypte de la XXVe dynastie, détrôné en 345 av. J.-C. par l'invasion perse.

NEDERLAND [*an'd*]. V. HOLLANDE.

NEDJD ou **NEDJED** [*èd'*], royaume de l'Arabie centrale, plateau montagneux de 1.100.000 km² et 3.000.000 d'h. Cap. *Er-Riad*, v. princ. *El-Hofouf*, *El-Katif*. Le Nedjd, empire formé par les Ouahhabites au XVIIIe s., sous Saoud Ier, est resté en général indépendant de la Turquie. Il a étendu depuis 1900 sa domination vers le Hasa, à l'E., l'Asir, à l'O., puis, en 1925, sur le royaume de Hedjaz. Depuis cette époque les deux royaumes sont réunis sous un même monarque. En 1932 ils ont pris le nom d'Arabie Saoudite.

NEEFS (Pieter), dit *le Vieux*, peintre d'Anvers (1578-après 1656) ; il a représenté des intérieurs d'églises.

NEER (Arthur *Van der*), paysagiste hollandais, né à Amsterdam (1603-1677) ; — Son fils, EGLON, peintre, né à Amsterdam (1635 ou 1636-1703).

NÉERLANDE. V. PAYS-BAS.

NEERPELT, comm. de Belgique (Limbourg) ; 4.300 h. Produits chimiques.

NEERWINDEN ou **NEERVINDE**, comm. de Belgique, prov. de Liége; 660 h. Le maréchal de Luxembourg y battit Guillaume d'Orange en 1693, le prince de Cobourg y vainquit Dumouriez en 1793.

(*Phot. Langlois.*)

NEFORÎT ou **NEPHÉRITÈS** [*tèss*], roi égyptien de la XXIX[e] dynastie.

NÈGREPELISSE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur l'Aveyron; 2.085 h. Ch. de f.

NÈGREPONT. V. EUBÉE.

NÉGRIER (François-Marie-Casimir), général français, né au Mans, tué à Paris dans les journées de Juin (1788-1848); — François-Oscar **de Négrier**, de la famille du précédent, général français, né à Belfort; s'est distingué en Algérie et au Tonkin (1839-1913).

NÉGRI SEMBILAN, groupe d'Etats malais fédérés; 233.000 h. Ch.-l. *Seremban*.

NÉGRITOS [*toss*], race de nègres de très petite taille, très peu civilisés, à type dégénéré, et qui semblent former le fond de la population indigène dans certaines régions de l'Afrique centrale, des Philippines et des îles malaises.

NÉGRO [*né*] (*rio*), fl. du Brésil, affl. de g. de l'Amazone; 2.500 kil. — Fl. de l'Argentine, au N. de la Patagonie, se jette dans l'Atlantique; 1.100 kil. — Fl. de l'Uruguay, se jetant dans l'Uruguay (riv. g.); 700 kil.

NÉHÉMIE, Juif qui obtint d'Artaxerxès I[er], dont il était l'échanson, de seconder Esdras dans la restauration de Jérusalem.

NEIGE (*Crêt de la*), sommet du Jura (Ain) [1.723 m.].

NEIPPERG [*pèrgh*] (Adam-Adalbert, *comte de*), né à Salzbourg, grand maître du palais de Marie-Louise, devenue duchesse de Parme après 1815; celle-ci s'unit à lui par un mariage morganatique (1775-1829).

NEISSE [*naèssé*], v. de Prusse (Silésie), sur la Neisse de Glatz; 33.000 h. Prise par les Français en 1807.

NEISSE, nom de deux rivières d'Allemagne, affl. de gauche de l'Oder; la *Neisse de Glatz*, 195 kil., et la *Neiss de Gœrlitz*, 225 kil.

NÉLATON (Auguste), chirurgien français, né à Paris (1807-1873). Il eut une célébrité européenne. — Son fils CHARLES, né à Paris (1851-1911), s'est spécialisé dans la greffe des tissus.



Nelson.

NELSON [*nels'n*] (Horace), amiral anglais; il gagna la bataille d'Aboukir et celle de Trafalgar, où il fut tué (1758-1805).

NÉMÉE, vallée de l'Argolide où, suivant la Fable, le lion que tua Hercule exerçait ses ravages. (Hab. *Néméens*.)

Néméens (*jeux*), fêtes de la Grèce, qui se célébraient dans le vallon de Némée.

NÉMÉSIS, déesse grecque de la vengeance et de la justice distributive.

Némésis, recueil de 32 satires politiques, par Barthélemy et Méry, d'une véhémence extrême, mais remarquables par l'énergie de la pensée et le mouvement général du style (1831-1832).

NEMOURS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun, sur le Loing et le canal du Loing; 5.198 h. (*Nemouriens*). Sables, grès. Ch. de f. Patrie de Bezout.

NEMOURS (Jacques D'ARMAGNAC, *duc de*), gouverneur de Paris, il se révolta plusieurs fois contre Louis XI, qui le fit mettre à mort (1437-1477).



Némésis.

NEMOURS (Louis-Charles-Philippe, *duc de*), second fils de Louis-Philippe, né à Paris, se distingua en Algérie (1814-1896).

NEMROD, roi fabuleux de la Chaldée. L'Ecriture l'appelle un *puissant chasseur devant l'Eternel*, et son nom a passé dans la langue comme synonyme de chasseur adroit et infatigable.

NÉO-CÉSARÉE, v. du Pont (Asie Mineure), auj. *Niksar*; 4.000 h.

NÉOPTOLÈME, autre nom de Pyrrhus, fils d'Achille et de Déidamie.

NÉPAL [*pâl*], empire indépendant, au N. de l'Hindoustan, inaccessible aux Européens; 140.000 km²; 5.500.000 h. (*Népalais*). Cap. *Kathmandou*. C'est dans le Népal que se trouve le mont Everest, point culminant du globe.

NÉPER [*pèr*] ou **NAPIER** [*néipi*[e]*r*] (Jean), mathématicien écossais, à qui l'on doit l'invention des logarithmes (1550-1617).

NEPHTALI, fils de Jacob, fondateur d'une des tribus d'Israël.

NÉPOMUCÈNE (*saint* Jean), aumônier de l'empereur Venceslas IV, auquel il refusa de révéler la confession de l'impératrice : il fut noyé par ordre de ce prince (vers 1335-1383). Fête le 16 mai.

NEPOS (Cornelius), écrivain latin du I[er] siècle av. J.-C., auteur de biographies.

NEPOS (Julius), avant-dernier empereur d'Occident, né en Dalmatie (474-480).

NEPTUNE, dieu de la mer, fils de Saturne et frère de Jupiter et de Pluton. Dans son palais au fond de la mer, il tenait renfermés les chevaux marins qui le traînaient en char sur les vagues. Il était l'époux d'Amphitrite.

Neptune et Amphitrite, célèbre tableau de Rubens (Berlin). Magnifiques carnations.

NEPTUNE, planète située au-delà d'Uranus.

NÉRAC, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. et à 24 kil. S.-O. d'Agen, sur la Baïse; 5.821 h. (*Néracais*). Ch. de f. Vins, eaux-de-vie d'Armagnac. Jeanne d'Albret et Henri de Navarre y tinrent leur cour.

NÉRÉE, dieu marin, époux de Doris et père des Néréides.

NÉRÉIDES, filles de Nérée et de Doris, nymphes de la Méditerranée.



Neptune.

NÉRIS-LES-BAINS [*ri*], comm. à 7 kil. de Montluçon (Allier); 3.377 h. Eaux thermales. Ch. de f.

NERNST (Walter), physicien et chimiste allemand, né à Briesen (Prusse) en 1864; connu surtout pour sa lampe électrique constituée avec de la magnésie et des terres rares.

NÉRON, empereur romain de 54 à 68, fils de Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine, né à Antium en 37. Adopté par l'empereur Claude, il lui succéda et régna d'abord avec douceur suivant les conseils de son maître, le philosophe Sénèque. Mais, bientôt, il fit mourir Britannicus, Agrippine sa mère, Octavie sa femme, et se déshonora par ses cruautés. Racine l'a justement flétri en deux beaux vers qu'il met dans la bouche d'Agrippine :



Néron.

Et ton nom paraîtra dans la race future
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure.

NÉRONDE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, non loin de la Loire; 875 h. Patrie de Coton.

NÉRONDES, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 1.710 h. Ch. de f.

NERVA, né en 22 apr. J.-C., empereur romain de 96 à 98. Il se fit remarquer par sa modération et adopta Trajan.

NERVAL (Gérard LABRUNIE, dit **Gérard de**), écrivain français, né à Paris (1808-1855), esprit bizarre et exquis, auteur de *Sylvie*.

NERVIENS, peuple belge de la Gaule.

NESLE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne; 2.322 h. (*Neslois*). Ch. de f.

NESLE (Raoul *de*), connétable de France, tué à Courtrai en 1302.

Nesle (*hôtel de*), célèbre demeure historique de

(*Phot. Larousse, Alinari.*)

l'ancien Paris, située sur la rive gauche de la Seine à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Institut de France. La tour qui terminait l'enceinte méridionale de Paris reçut, à cause de la proximité de l'hôtel, le nom de *tour de Nesle*. Elle a fourni à Alexandre Dumas et à Gaillardet le titre d'un drame célèbre en cinq actes et en prose, *la Tour de Nesle* (1832), où Marguerite de Bourgogne, fameuse par ses crimes, joue le principal rôle.

NESMOND (Henri *de*), archevêque de Toulouse et prédicateur français, né à Bordeaux (1644-1727).

NESSELRODE (Charles-Robert, *comte de*), diplomate russe, né à Lisbonne. Il fut plénipotentiaire du tsar au congrès de Vienne et dirigea la politique extérieure de l'empire sous Alexandre Ier et Nicolas de 1816 à 1856 (1780-1862).

NESSUS, centaure qui, ayant voulu enlever Déjanire, femme d'Hercule, fut atteint par le héros d'une flèche trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. En mourant, Nessus donna sa tunique à Déjanire comme un talisman qui devait lui ramener son époux, s'il devenait infidèle. Hercule, lorsqu'il l'eut revêtue, en fut consumé. On fait allusion à la *tunique de Nessus* pour désigner un mal dont on ne peut se défaire.

NESTE (*la*), riv. de France, affl. g. de la Garonne. Elle est formée par la Neste d'Aure ou Grande Neste et la Neste de Louron ou Petite Neste.

NESTE (*canal de la*) ou **canal de Lannemezan,** canal des Hautes-Pyrénées, qui reçoit les eaux de la Neste et qui alimente l'été plusieurs rivières de la Haute-Garonne et du Gers.

NESTOR, roi de Pylos, le plus âgé des princes qui assistèrent au siège de Troie. Il était réputé pour sa sagesse, et les longs discours qu'il prononçait devant les chefs assemblés (*Iliade* et *Odyssée*).

NESTORIUS, hérésiarque, né à Germanicie (Syrie), patriarche de Constantinople en 428, déposé par le concile d'Ephèse en 431 et mort dans les déserts de Libye vers 440. Sa doctrine, qui porte le nom de *nestorianisme,* distinguait deux personnes en Jésus-Christ.

NÈTHE, riv. de Belgique, formée près de Lierre par la réunion de la Petite et de la Grande Nèthe, qui donnèrent leur nom au dép. français des *Deux-Nèthes*, ch.-l. *Anvers,* sous le premier Empire.

NÉTHOU ou **ANETO.** V. MALADETTA.

NETSCHER [*tcher'*] (Gaspard), peintre allemand, né à Heidelberg (1639-1684).

NEUBOURG (*Le*), ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 2.362 h. Ecole d'agriculture. Ch. de f.

NEUCHÂTEL, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Neuchâtel, sur le *lac de Neuchâtel;* 23.000 h. (*Neuchâtelois*). Horlogerie, instruments scientifiques, machines à tricoter, ateliers de chemins de fer. Patrie de Bréguet. — Le canton a 131.000 h. Langue française.

NEUCHÂTEL (*lac de*), en Suisse, au pied du Jura; il communique avec l'Aar. Il a une longueur de 30 kil., sur 3 à 8 de largeur en moyenne.

NEUF-BRISACH, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar, près du Rhin; 1.940 h. Ch. de f.

NEUFCHÂTEAU, ch.-l. d'arr. (Vosges), sur la Meuse; 4.033 h. (*Néocastriens*). Ch. de f., à 60 kil. N.-O. d'Epinal. — L'arr. a 7 cant., 184 comm., 58.039 h.

NEUFCHÂTEL ou **NEUFCHÂTEL-EN-BRAY,** ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Béthune, affl. de l'Arques; 4.055 h. (*Neufchâtelois*). Ch. de f., à 50 kil. N.-E. de Rouen. Fromages, cidre.

NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 546 h. (*Neufchâtelois*).

NEUHAUSEN [*nœuhaousen*], comm. de Suisse (Schaffhouse); 6.500 h. Aluminium, armes.

NEUHOF (Théodore, *baron de*), aventurier, né à Metz, agent d'Alberoni. En 1736, il se fit proclamer roi de Corse sous le nom de Théodore. (1690-1756).

NEUILLÉ-PONT-PIERRE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.472 h. Ch. de f.

NEUILLY-EN-THELLE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis, près d'un affluent de l'Esches; 1.720 h.

NEUILLY-LE-RÉAL, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 1.506 h.

NEUILLY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 741 h. Ch. de f.

NEUILLY-PLAISANCE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 12.148 h.

NEUILLY-SAINT-FRONT, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 1.445 h. Ch. de f.

NEUILLY-SUR-MARNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 10.405 h.

NEUILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 53.491 h. (*Neuillistes*); sur la Seine, près du bois de Boulogne.

NEUKŒLLN [*nœu*], anc. **Rixdorf,** v. d'Allemagne, au S.-O. de Berlin dont elle forme un faubourg; 280.000 h.

NEUMANN (François-Ernest), physicien allemand, né à Joachimsthal, célèbre par ses travaux sur la réfraction de la lumière, la lumière polarisée, les courants d'induction (1798-1895).

NEUMUNSTER, v. de Prusse (Schlesvig); 40.000 h.

NEUNG-SUR-BEUVRON, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 1.252 h.

NEUNKIRCHEN [*nœunkirhen*], v. du bassin de la Sarre; 42.000 h.

NEUSS [*nœuss*], v. de Prusse-Rhénane; 48.000 h.

NEUSTADT, v. de Bavière (Palatinat rhénan); 21.000 h. Vignobles.

NEU-STRELITZ, v. d'Allemagne (Mecklembourg); 12.500 h.

NEUSTRIE ou **royaume de l'Ouest,** l'un des trois royaumes francs, constitué par Chilpéric lors du partage de 567; comprenait les pays situés entre la Loire, la Bretagne, la Manche et la Meuse. Il fut en rivalité constante avec l'Austrasie. (Hab. *Neustriens*.)

Neutralité armée, confédération des puissances maritimes, pour garantir sur les vaisseaux neutres la propriété des nations ennemies, sauf les véritables munitions de guerre et les marchandises de contrebande. — On désigne particulièrement, dans l'histoire, sous le nom de *Ligue de neutralité armée*, un traité passé en 1800 entre la Russie et la Suède et dirigé contre l'Angleterre alors en guerre avec la France. La Prusse et le Danemark accédèrent peu après à ce traité.

NEUVES-MAISONS, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 5.362 h. Ch. de f.

NEUVEVILLE-LÈS-RAON, comm. des Vosges, arr. de Saint-Dié; 3.026 h. Papier, feutre.

NEUVIC [*vik*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 3.089 h. Ferme-école des Plaines.

NEUVIC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux, près de l'Isle; 2.040 h. Ch. de f.

NEUVILLE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 2.774 h. Ch. de f.

NEUVILLE (Alphonse *de*), peintre militaire français, né à Saint-Omer, auteur des *Dernières cartouches*, du *Cimetière de Saint-Privat*, etc. (1836-1885).



A. de Neuville.

(*Phot. Nadar.*)

NEUVILLE-AUX-BOIS, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans, près de la Laye; 2.026 h. Ch. de f.

NEUVILLE-EN-FERRAIN, comm. du Nord, arr. de Lille; 4.185 h.

NEUVILLE-LÈS-DIEPPE, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 3.831 h.

NEUVILLE-SAINT-VAAST, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 872 h.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 3.398 h. Ch. de f.

NEUVY-LE-ROI, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, près du Long; 1.365 h.

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre, sur la Bouzanne; 2.212 h. Ch. de f.

NÉVA (*la*), fl. de Russie. Elle sort du lac Ladoga, arrose Leningrad et se jette dans le golfe de Finlande; 75 kil. Eaux très abondantes.

NEVADA (*sierra*), montagne du S. de l'Espagne; point culminant, 3.534 m. La longueur de la chaîne est de 150 kil.

NEVADA, un des Etats unis d'Amérique (mont. Rocheuses); 100.000 h. Cap. *Carson-City*. Mines.

NEVERS, anc. capit. du Nivernais, ch.-l. du dép. de la Nièvre, sur la Loire; 31.879 h. (*Nivernais*). Ch. de f.; à 234 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Palais ducal. Vins, faïences. Patrie de Chaumette, Ducrot. L'arr. a 11 cant., 124 comm., 146.060 h.

NEVERS (Louis DE GONZAGUE, *duc de*), capitaine du temps de la Ligue, qui se rallia ensuite à Henri IV (1539-1595).

NÉVIS. V. SAINT-CHRISTOPHE.

NEWARK [*niouerk*], v. des Etats-Unis (New-Jersey); 475.000 h. Port sur la *baie de Newark*.

NEW-BEDFORD, v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur la baie de Buzzard; 121.000 h.

NEWCASTLE [*nioukas'l*], v. d'Angleterre; ch.-l. du comté de Northumberland, sur le Tyne; 294.000 h. Port d'expédition pour la houille. Métallurgie.

NEWCASTLE, v. d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud); 105.000 h. Port. Exportation de charbon.

NEWCOMMEN [*niou*] (Thomas), mécanicien anglais de la fin du XVIIe siècle; imagina l'une des premières machines à vapeur.

NEWFOUNDLAND [*nioufaound'lan'd*]. V. TERRE-NEUVE.

NEW-HAMPSHIRE [*niou-*], l'un des Etats unis d'Amérique (Atlantique); 470.000 h. Cap. *Concord*.

NEWHAVEN [*niouhéiv^{e}n*], port d'Angleterre (Sussex), sur la Manche; 9.000 h. Service de paquebots pour Dieppe.

NEW-HAVEN, v. des Etats-Unis (Connecticut); 187.000 h. Port sur la *baie de New-Haven*.

NEW-JERSEY [*nioudjœrzi*], un des Etats unis d'Amérique (Atlantique); 4.000.000 d'h. Cap. *Trenton*. V. princ. *Jersey-City*, *Newark*, *Paterson*.

NEWMAN [*nioum^{e}n*] (Jean-Henri), cardinal et écrivain anglais, né à Londres (1801-1890); créateur d'une apologétique nouvelle; auteur de l'*Apologia pro vita sua*.



Newton.

NEWMARKET [*nioumâr-kit'*], v. d'Angleterre (Suffolk); 18.500 h. Courses de chevaux.

NEWPORT [*nioupôrt'*], v. et port d'Angleterre, comté de Monmouth, sur l'Usk; 92.000 h.

NEW-SOUTH-WALES [*niou-saouz-ouèlz'*]. V. NOUVELLE-GALLES DU SUD.

NEWTON [*niout^{e}n*] (Isaac), illustre mathématicien, physicien, astronome et philosophe anglais. Il s'est rendu immortel par sa découverte des lois de la gravitation universelle et la décomposition de la lumière; né à Woolsthorpe (1642-1727).

Newton (*pomme de*), allusion à la circonstance qui mit Newton sur la trace des lois de l'attraction universelle. Depuis longtemps, il étudiait la théorie de Kepler sur les lois qui président aux mouvements des planètes. La chute d'une pomme le jeta dans de profondes réflexions sur la nature de cette singulière puissance qui sollicite les corps vers le centre de la terre et les y précipite avec une vitesse accélérée. Pourquoi ce pouvoir de l'attraction ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune? Et alors, quelle est la force qui retient celle-ci dans son orbite autour de la terre?... Puis il étendit cette interrogation jusqu'aux planètes qui se meuvent autour du soleil. Newton était sur la voie de la grande découverte que ses calculs devaient bientôt déterminer rigoureusement.

NEW-YORK [*niou-yôrk*], v. la plus importante des Etats-Unis (Etat de New-York), port sur l'Atlantique, à l'embouchure de l'Hudson; 7.000.000 d'h. (*New-Yorkais*). Archevêché catholique, évêché anglican; universités, académie des beaux-arts, bibliothèques et musées. L'agglomération de New-York, constituée par des villes jadis séparées : Brooklyn, Queens, Bronx, Manhattan, couvre 800 km². New-York est la première ville du monde au point de vue industriel et commercial.

NEW-YORK, l'un des Etats unis d'Amérique (Atlantique); 13.000.000 d'h. Cap. *Albany*. V. princ. *New-York*, *Buffalo*, *Rochester*.



Maréchal Ney.

NEXON, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 2.674 h. Ch. de f.

NEY [*nè*] (Michel), *duc* D'ELCHINGEN, *prince* DE LA MOSKOVA, maréchal de France, né à Sarrelouis. Il se couvrit de gloire dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, et surtout pendant la campagne de Russie (*la Moskova*). Napoléon Ier le surnomma *le Brave des braves*. Créé pair de France par Louis XVIII, il se déclara pour Napoléon Ier aux Cent-Jours. A la seconde Restauration, inculpé de trahison, il fut condamné à mort par la cour des pairs et fusillé (1769-1815).

Ney (*statue de*), par Rude (1853), place de l'Observatoire (Paris), près de l'endroit où le maréchal Ney fut fusillé.

NGAN-HOUI. V. AN-HOUEI.

NHA-TRANG, v. du S. de l'Annam, port; 10.000 h.

NIAGARA (*le*), riv. de l'Amérique du Nord, section du Saint-Laurent, séparant le Canada des Etats-Unis. Elle unit les lacs Erié et Ontario; remarquable par une magnifique cataracte de 50 m. de hauteur, que l'on appelle la *chute du Niagara*.

NIAGARA-FALLS, v. industrielle des Etats-Unis (Etat de New-York), sur le Niagara; 70.000 h. — La ville homonyme, sur la rive canadienne, a 20.000 h.

NIAMEY, ch.-l. du Niger (A.-O. F.); sur le Niger; 3.000 h.

Nibelungen [*nibélun'gh^{e}n'*]. Dans la légende allemande, Nains possesseurs de grandes richesses souterraines et qui ont pour roi Nibelung. Les guerriers de Siegfried, puis les Burgondes, prirent successivement le nom de Nibelungen après s'être emparés de leurs trésors.

Nibelungen (*Chant des*) [en allem. **Nibelungenlied**], célèbre épopée allemande, écrite vers 1200 dans l'Allemagne du Sud. Elle raconte les exploits de Siegfried, maître du trésor des Nibelungen, pour aider Gunther à conquérir la main de Brunehilde, son mariage avec Krimhilde, sœur de Gunther, sa mort sous les coups du traître Hagen et la vengeance de Krimhilde. V. ANNEAU.



Armoiries du Nicaragua.

NICANOR, général d'Antiochus Epiphane, vaincu et décapité par Judas Macchabée en 161 av. J.-C.

NICARAGUA [*goua*], république de l'Amérique centrale, entre le Costa-Rica et le Honduras; 118.450 km²; 640.000 h. (*Nicaraguayens*). Cap. *Managua*. Langue espagnole. Sol montagneux, coupé de grands lacs, dont celui de *Nicaragua* est la base d'un canal interocéanique en projet. Climat très fertile : café, sucre, cacao. Anc. colonie espagnole, indépendante depuis 1821.

NICCOLINI (Jean-Baptiste), historien et poète dramatique italien, d'inspiration patriotique, né en Toscane (1782-1861).

NICE (*comté de*), anc. prov. du royaume de Sardaigne, capit. *Nice*, réunie en partie à la France en 1860; a formé presque tout le dép. des Alpes-Maritimes.

NICE, anc. cap. du comté de Nice, ch.-l. du dép. des Alpes-Maritimes; 219.549 h. (*Niçois*). Port sur la Méditerranée. Ch. de f.; à 1.088 kil. S.-E. de Paris. Evêché, observatoire; station hivernale. Pâtes alimentaires, huiles, fruits, fleurs. Patrie de Garibaldi, A. Blanqui, Masséna, Vanloo. — L'arr. a 21 cant., 99 comm., 332.094 h.

(Phot. J. Boyer.)

NICÉE, anc. v. de l'Asie Mineure (Anatolie), où se tinrent deux conciles œcuméniques : l'un en 325, qui condamna l'arianisme, l'autre en 787, contre les iconoclastes. Septime-Sévère y vainquit Pescennius Niger en 194. Auj. *Isnik*.

NICÉPHORE Ier, le Logothète, empereur d'Orient de 802 à 811. Il détrôna Irène, traita avec Charlemagne, fut battu par Haroun al-Rachid et par les Bulgares; — NICÉPHORE II, *Phocas*, empereur de 963 à 969, né en 912; — NICÉPHORE III, *Botaniate*, empereur de 1078 à 1081

NICÉPHORE (*saint*), patriarche de Constantinople de 806 à 815 (758-829). Fête le 9 février.

NICERON (Jean-François), mathématicien français, de l'ordre des minimes, né à Paris (1613-1646) ; — Son parent, JEAN-PIERRE, né à Paris (1685-1758), a publié en 43 volumes d'utiles *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres*.

NICH. V. NISH.

Nichan el-Anouar (*ordre du*), du sultanat de Tadjourah, ordre colonial français, fondé en 1888 en souvenir de l'établissement du protectorat. Ruban bleu foncé, bande verticale blanche.

Nichan Iftikhar de Tunis (*ordre du*), institué en 1837 par Ahmed bey; ruban vert, avec deux liserés rouges sur chaque côté.

Nichan Iftikhar de Turquie (*ordre du*), établi en 1831 par le sultan Mahmoud II; ruban rouge, avec un liséré vert de chaque côté.

NICHOLSON [*nikelsen*] (William), savant chimiste et physicien anglais, né à Londres (1753-1815). Il a inventé un aréomètre.

NICIAS, général athénien. Il se distingua dans la guerre du Péloponnèse, signa un traité de paix avec Sparte (421), échoua et périt dans l'expédition de Sicile, qu'il ne sut pas diriger (413 av. J.-C.)

NICOBAR (*îles*), archipel anglais, dans le golfe de Bengale; 8.300 h.

NICODÈME (*saint*), Juif, disciple de J.-C. Fête le 3 août.

Nicodème, personnage populaire, type du niais.

NICOLAÏEV. V. NIKOLAÏEV.

NICOLAS (*saint*), évêque de Myre, persécuté sous Dioclétien; patron de la Russie et des petits enfants. Fête le 6 décembre.

NICOLAS Ier (*saint*), **le Grand**, pape de 858 à 867. Fête le 13 novembre; — NICOLAS II, pape de 1058 à 1061; — NICOLAS III, pape de 1277 à 1280; — NICOLAS IV, pape de 1288 à 1292; — NICOLAS V, pape de 1447 à 1455.

NICOLAS Ier, fils de Paul Ier, né à Saint-Pétersbourg, tsar de Russie de 1825 à 1855. Il conquit Erivan sur la Perse (1826), intervint, avec la France et l'Angleterre, en faveur des Grecs (1827-1829) mais échoua contre la Turquie, par suite de l'intervention de la France et de l'Angleterre en Crimée. En 1849, il avait aidé l'Autriche à réprimer l'insurrection hongroise (1796-1855); — NICOLAS II, fils et successeur d'Alexandre III, né en 1868, tsar en 1894; déposé en 1917, assassiné par les bolcheviks en 1918. Sous son règne ont eu lieu la guerre russo-japonaise, l'inauguration du régime parlementaire en Russie, l'alliance franco-russe, la Grande Guerre, la Révolution.



Nicolas II.

NICOLAS Ier, prince, puis roi (1910-1918) de Monténégro, monté sur le trône en 1860, déchu en 1918; né à Niégoch (1841-1921).

Nicolas Nickleby, roman de Ch. Dickens, œuvre pleine d'humour et de sensibilité (1839).

NICOLE (Pierre), moraliste français, né à Chartres, solitaire de Port-Royal, auteur de célèbres *Essais de morale* et, en collaboration avec Arnauld, de la *Logique de Port-Royal* (1625 ou 1628-1695).

Nicole, personnage du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière; servante dévouée, qui a son franc-parler.

NICOLET (Jean-Baptiste), directeur d'un théâtre forain, né à Paris (1728-1796). Comme il attirait constamment la foule par la variété et la nouveauté de ses spectacles, l'expression *de plus en plus fort comme chez Nicolet* devint proverbiale.

NICOLLE (Charles), bactériologiste français, né à Rouen (1866-1936). Ses travaux ont porté sur le typhus, la fièvre de Malte, etc.

NICOLO (Nicolas ISOUARD, dit), compositeur français, né à Malte, musicien charmant et gracieux, auteur des opéras-comiques *les Rendez-vous bourgeois, Joconde* (1775-1818).

NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie de 278 à 250 av. J.-C., fondateur de Nicomédie; — NICOMÈDE II, allié des Romains, roi de 142 à 91; — NICOMÈDE III, ennemi de Mithridate et allié des Romains (91-74).

Nicomède, tragédie de Pierre Corneille, heureux mélange du familier et du sublime (1651). C'est dans cette pièce que se trouve ce vers :

Ah! ne me brouillez pas avec la République!

qui s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à un parti puissant.

NICOMÉDIE, v. de l'Asie Mineure (Bithynie); auj *Ismid*.

NICOPOLI, v. de Bulgarie, sur le Danube; 5.400 h. Victoire de Trajan sur les Daces et de Bajazet sur les Hongrois (1396).

NICOSIA, cap. de l'île de Chypre; 23 000 h.

NICOT (Jean), diplomate français, né à Nîmes; il importa le tabac en France (vers 1530-1600).

NICOTERA [*téra*] (Giovanni, *baron*), homme d'État italien, né à Sambiase; prit part au soulèvement républicain des Calabres et, en 1848, au siège de Rome (1828-1894).

NICTHEROY [*oï*], v. du Brésil, cap. de l'État de Rio-de-Janeiro et sur la baie de Rio; 86.000 h.

NIDAROS [*oss*], nom porté par Trondhjem jusqu'en 1930.

NIDERVILLER, comm. de la Moselle, arr. de Sarrebourg; 826 h. Faïences.

NIDWALDEN [*valden*]. V. UNTERWALDEN.

NIEBUHR [*nibour*] (Karsten), voyageur allemand (1733-1815); — Son fils, BERTHOLD-GEORG, historien allemand, né à Copenhague, auteur d'une *Histoire romaine* remarquable (1776-1831).

NIEDERBRONN, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Haguenau; 3.350 h. Ch. de f.

NIEDERMEYER [*nidermèïer*] (Louis), compositeur, né à Nyon; il a fondé à Paris l'*École de musique classique*, composé plusieurs opéras, des romances (*le Lac*) [1802-1861].

NIEL, comm. de Belgique (Anvers); 9.000 h.

NIEL (Adolphe), maréchal de France, né à Muret. Il essaya, à la veille des événements de 1870, d'organiser plus fortement l'armée française par la constitution de la garde mobile (1802-1869).

NIEMCEWICZ [*nièm'tsévitch*] (Julien-Ursin), patriote et écrivain polonais, né à Skoki (1758-1841).

NIÉMEN [*mèn*] (*le*), fl. de Pologne (U. R. S. S., 1939) et de Lituanie. Il arrose Grodno, Kovno, Tilsit, et se jette dans la Baltique; 830 kil.



Niepce.

NIEPCE (Nicéphore), chimiste français, né à Chalon-sur-Saône, inventeur de la photographie (1765-1833); — Son cousin, **Niepce de Saint-Victor** (Claude), né à Saint-Cyr, fut l'inventeur de la photographie sur verre (1805-1870).

NIEPPE, comm. du Nord, arr. de Dunkerque; 4.288 h.



Nietzsche.

NIETZSCHE [*nitche*] (Frédéric), philosophe allemand, né à Rœcken (1844-1900); sa morale est fondée sur la culture de l'énergie vitale et la *volonté de puissance* qui élève l'homme jusqu'au surhomme (*Ainsi parla Zarathoustra*).

(*Phot. Lie Nilson. H. Manuel.*)

NIEUL, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 800 h. Ch. de f.

NIEUPORT, v. de Belgique (Flandre-Occident.); 4.300 h.

NIÈVRE (*la*), riv. de France, qui se jette dans la Loire (riv. dr.), à Nevers; 48 kil.

NIÈVRE (*dép. de la*), dép. formé du Nivernais et d'une partie de l'Orléanais; préf. *Nevers*, s.-préf. *Château-Chinon*, *Clamecy*. 3 arr., 25 cant., 313 comm., 255.195 h.; 5e région militaire; cour d'appel de Bourges; évêché à Nevers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.



NIGER [*jèr*], grand fleuve de l'Afrique occidentale, qui passe à Bamako, Tombouctou, Niamey, et se jette dans le golfe de Guinée; 4.000 kil. Il baigne l'A.-O. F. (Guinée, Soudan, Niger, Dahomey) et la Nigeria.

NIGER, colonie française de l'A.-O. F., à l'E. de la boucle du Niger; 1.180.000 km²; 1.500.000 h. Ch.-l. *Niamey*; v. princ. *Zinder*, *Agadès*. Elevage.

NIGERIA [pr. angl. *naïdji*], colonie anglaise de l'Afrique centrale, ancien royaume de Sokoto, entre le Dahomey, le Tchad et le Cameroun; baignée par le Niger; 877.352 km²; 20.000.000 d'h. Ch.-l. *Lagos*; v. princ. *Ibadan*, *Abéokouta*, *Ilorin*, *Kano*, *Sokoto*. Sol très fertile : amandes, huile de palme, arachides, cacao, coton.

NIGRITIE [*si*], nom donné parfois au Soudan.

NIIGATA, v. et port du Japon (Nippon); 123.000 h. Filatures.

NIJNI-NOVGOROD, auj. **Gorki**, ville de Russie, ch.-l. de région, au confl. de la Volga et de l'Oka; 220.000 h. Très importante et anc. foire annuelle (fourrures, thés, cuirs). La région a 7.350.000 h.

NIKA, nom donné à la grande révolte du 11 au 16 janvier 532 tentée à Constantinople contre Justinien au cri de *Nika!* (Victoire!).

NIKARIA. V. ICARIE.

NIKOLAÏEV ou **POUGATCHEV**, v. d'Ukraine, port sur le Boug; 105.000 h.

NIL (*le*), grand fleuve de l'Afrique, qui sort du lac Victoria, traverse l'Ouganda et pénètre dans le Soudan anglo égyptien où il reçoit le Bahr el-Ghazal et prend le nom de *Nil blanc*. Près de Khartoum, il reçoit le Bahr el-Azrak, *Nil bleu*, qui vient de l'Ethiopie. Il traverse la Nubie et l'Egypte, qu'il fertilise par ses inondations, arrive au Caire, où commence le *Delta*, dont les deux bras principaux se jettent dans la Méditerranée, l'un près de Damiette, l'autre près de Rosette; 6.500 kil.

Nil (*le*), groupe colossal antique, au Vatican.

NILSON [*on'*] (Sven), naturaliste suédois, né près de Landskrona (1787-1883).

NILSSON (Christine), cantatrice suédoise, née à Sjœabol (1843-1921).

NILVANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville-Ouest; 8.450 h.

NIMÈGUE [*ègh*], en holl. **Nijmegen**, v. des Pays-Bas (Gueldre), sur le Waal; 80.000 h. Célèbre par les traités qui s'y conclurent en 1678 entre la France et la Hollande, et en 1679 entre la France, l'Espagne, l'Empire et la Suède. Ces traités donnaient à la France la Franche-Comté et plusieurs villes de Flandre : Valenciennes, Condé, le Cambrésis, etc. Ils firent de Louis XIV l'arbitre de l'Europe.

NÎMES, ch.-l. du dép. du Gard; 89.213 h. (*Nîmois*). Ch. de f., à 785 kil. S.-E. de Paris. Evêché. *Arènes*. *Maison carrée*, ancien temple romain d une belle architecture (V. ARÈNES). Vins, tapis. Patrie de Natoire, Rabaut Saint-Etienne, Cassagne, Guizot, Crémieux, Nicot, A. Daudet, G. Boissier. — L'arr. a 19 cant., 174 comm., 228.972 h.

NING-PO [*nin'g*], v. de Chine (Tche-kiang); 212.000 h.

NINIVE, v. de l'Asie ancienne, capit. de l'Assyrie, sur le Tigre. (Hab. *Ninivites*.)

NINON DE LENCLOS. V. LENCLOS.

NINOVE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 9.400 h. Fils, gants, allumettes.

NINUS [*nuss*], nom que la tradition grecque donnait au fondateur de Ninive, époux de Sémiramis.

NINYAS [*âss*] ou **NINUS II**, fils de Sémiramis, roi légendaire de l'Assyrie.

NIOBÉ, fille de Tantale et femme d'Amphion, roi de Thèbes. Elle avait sept fils et sept filles. Fière de cette nombreuse postérité, elle osa tourner en raillerie Latone, qui n'avait que deux enfants, Apollon et Diane. Ceux-ci, pour venger leur mère, tuèrent à coups de flèches tous les enfants de Niobé. La malheureuse mère, stupéfiée par la douleur, fut métamorphosée en rocher. Dans la littérature, Niobé personnifie la douleur maternelle.

Niobé et ses enfants ou **les Niobides**, célèbres statues antiques, au musée des Offices (Florence) : les fils et les filles de Niobé sont tués à coups de flèches par Apollon et Diane; la mère infortunée, sublime de douleur, assiste à ce massacre.

NIORO, v. du Soudan (A.-O. F.), anc. cap. du Kaarta.

NIORT, ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres, sur la Sèvre Niortaise; 25.935 h. (*Niortais*). Ch. de f. à 410 kil. S.-O. de Paris. Peausserie, ganterie, bonneterie. Patrie de Mme de Maintenon, de Fontanes. — L'arr. a 17 cant., 185 comm., 157.429 h.

NIPPON, nom par lequel les Japonais désignent leur pays, appliqué parfois, à tort, à l'île de Hondo.

NISARD (Désiré), littérateur français, né à Châtillon-sur-Seine. Son *Histoire de la littérature française* est une œuvre de mérite, mais où le moyen âge et la littérature contemporaine sont trop sacrifiés à la période classique (1806-1888); — Son frère, CHARLES, né à Châtillon-sur-Seine, a écrit des ouvrages curieux sur les *Livres populaires*, les *Chansons populaires*, etc. (1808-1839).

NISH [*nich*], v. de Yougoslavie, sur un affl. de la Morava; 25.000 h. Patrie de Constantin le Grand.

NISUS [*zuss*], jeune Troyen qui suivit Enée en Italie et dont l'amitié pour Euryale a été immortalisée par Virgile dans le IXe livre de son *Enéide*. Ce célèbre épisode est un chef-d'œuvre de pathétique. Les noms de Nisus et d'Euryale sont restés comme synonymes d'amis dévoués jusqu'à la mort. On cite également ce cri héroïque : « *Me, me adsum qui feci.* » (V. *Part. rose.*)

NITHARD [*tar*], petit-fils de Charlemagne, un des plus anciens chroniqueurs français; m. en 884.

NITÔKRIS [*kriss*] ou **NITAKRIT** [*krit'*], reine d'Egypte de la VI[e] dynastie.

NIVE (*la*), riv. des Basses-Pyrénées, qui se jette dans l'Adour (r. g.) à Bayonne; 75 kil.

Niveleurs, sectaires politiques anglais, défenseurs extrémistes des principes égalitaires, battus et détruits par Cromwell (1648).

NIVELLE (Jean *de*), fils aîné de Jean II de Montmorency. Il refusa de marcher contre le duc de Bourgogne, malgré l'ordre, l'*appel* de son propre père, prenant la fuite devant toutes les sommations qui lui étaient adressées, ce qui a donné lieu à cette locution populaire : *il ressemble au chien* [par corruption, pour : *à ce chien*] *de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle* (XV[e] s.).

NIVELLE (Robert-Georges), général français, né à Tulle (1856-1924). Général en chef en 1916-1917, il dirigea l'offensive de l'Aisne en 1917.

NIVELLES, en flam. **Nyvel**, v. de Belgique (Brabant); 12.500 h. Papier, minoteries, constructions métalliques.

NIVERNAIS, anc. prov. de France, annexée à la couronne sous Louis XIV (1669); capit. *Nevers*; forme aujourd'hui le dép. de la Nièvre.

NIVERNAIS (*canal du*). Il relie la Seine à la Loire par l'Yonne, d'Auxerre à Decize; 174 kil.

NIVERNAIS (Louis-Jules MANCINI, *duc de*), diplomate et écrivain franç., né à Paris (1716-1798).

NIVILLERS [*lèr*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 142 h.

Nizam [*am'*], titre porté par les souverains d'Hyderabad, dans l'empire des Indes.

NOAILLES [*noay'*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais, non loin du Thérain; 1.266 h.

NOAILLES (Antoine *de*), amiral français. Il se distingua à la bataille de Cérisoles (1504-1562); — Son frère, FRANÇOIS, habile diplomate (1519-1585).

NOAILLES (Louis-Antoine *de*), cardinal français, archevêque de Paris (1651-1729).

NOAILLES (Anne-Jules *de*), maréchal de France, né à Paris; gouverneur du Languedoc, il appliqua sévèrement le système des dragonnades (1650-1708); — Son fils, MAURICE, maréchal de France, né à Paris (1678-1766); — LOUIS, fils du précédent, maréchal de France, né à Versailles (1743-1793).

NOAILLES (Louis, *vicomte de*), né à Paris. Député de la noblesse aux états généraux, il proposa, dans la nuit du 4 août 1789, l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux et la suppression de la servitude personnelle (1756-1804).

NOAILLES (Paul, *duc de*), historien français, né à Paris (1802-1885).

NOAILLES (Anna-Elisabeth BRANCOVAN, *comtesse de*), poétesse et romancière française, née à Paris (1876-1933) [*le Cœur innombrable, l'Ombre des jours*].

NOBEL (Alfred), chimiste suédois, né à Stockholm, inventeur de la dynamite. Il fonda en mourant des prix au profit des œuvres littéraires, scientifiques, philanthropiques du monde entier (1833-1896).

NOBILI (Léopold), physicien italien; il inventa la pile thermoélectrique et le système astatique (1784-1835).

NOCÉ, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 926 h.

Noce juive dans le Maroc (*la*), chef-d'œuvre de Delacroix, au musée du Louvre (1841).

Noce villageoise, tableau de Teniers, musée de Munich; — du même, musée de Vienne.

Noces aldobrandines, célèbre peinture antique, bibliothèque du Vatican. V. ALDOBRANDINI.

Noces de Cana (*les*), célèbre tableau de Paul Véronèse, au Louvre. Cette composition, de 10 mètres environ de largeur sur 6m,66 de hauteur, a été peinte pour le réfectoire du couvent de Sainte-Marie-Majeure, à Venise; l'artiste s'engagea à l'exécuter moyennant 324 ducats d'argent. Le tableau fut apporté en France, à l'époque de la conquête d'Italie. Parmi les personnages célèbres dont Véronèse a introduit les portraits dans sa composition, on remarque François I[er], Charles-Quint, Soliman I[er]; Alphonse d'Avalos, Eléonore d'Autriche, reine de France; Marie, reine d'Angleterre; le marquis de Pescaire, le Titien, le Tintoret, le Bassan, Paul Véronèse lui-même et son frère Benedetto Caliari.

Noces de Psyché (*les*), fresque de Raphaël; palais de la Farnésine (Rome).

Noces de Figaro (*les*), opéra en deux actes, livret imité par Lorenzo da Ponte du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (traduction de Michel Carré et Jules Barbier), musique de Mozart (1786); chef-d'œuvre de grâce, de verve, de tendresse.



Nodier.

Noces de Jeannette (*les*), opéra-comique en un acte, paroles de Jules Barbier et Michel Carré, musique de V. Massé, partition aimable.

NODIER (Charles), littérateur français, né à Besançon, auteur de *Trilby, la Fée aux miettes, le Chien de Brisquet, Jean Sbogar*, etc. Ses soirées de l'Arsenal réunissaient les écrivains romantiques (1780-1844).

NOÉ, patriarche biblique. Il construisit, par ordre de Dieu, l'arche qui devait le préserver du déluge avec sa famille et y fit entrer des couples de tous les animaux vivants. Il aborda au mont Ararat et fut la souche des nouvelles races humaines.

NOËL (Jean-François-Michel), lexicographe français, né à Saint-Germain-en-Laye (1755-1841).

Noël (*Bonhomme*), personnage céleste qui, dans les croyances enfantines, est chargé de distribuer des jouets, des friandises, etc., aux enfants sages, pendant la nuit de Noël.



Bonhomme Noël et Père Fouettard.

NOÉMI, belle-mère de Ruth (*Bible*).

NŒRDLINGEN [*nœrdlin'ghen*], v. de Bavière (Souabe), sur l'Eger; 8.400 h. Condé y vainquit Mercy en 1645; Moreau y battit les Autrichiens en 1800.

Nœud gordien. V. GORDIOS.

NŒUX-LES-MINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 12.168 h. Houille. Ch. de f.

NOGARET (Guillaume *de*), chancelier de France, sous Philippe le Bel. Il fut chargé d'arrêter le pape Boniface VIII à Anagni et ne craignit pas d'user de violence contre lui; m. en 1313.

NOGARO, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, 1.648 h. (*Nogaroliens*). Eaux-de-vie. Ch. de f.

NOGENT-EN-BASSIGNY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 3.682 h. Coutellerie.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, sur l'Eure; 1.424 h. Ch. de f.

NOGENT-LE-ROTROU, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, sur l'Huisne; 7.206 h. (*Nogentais*). Ch. de f. Patrie de R. Belleau.

NOGENT-SUR-MARNE, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 21.324 h. (*Nogentais*). Ch. de f.

NOGENT-SUR-OISE, comm. de l'Oise, arr. de Senlis, sur l'Oise; 6.417 h. Construction mécanique.

NOGENT-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. (Aube); 3.683 h. Ch. de f.; à 48 kil. N.-O. de Troyes. — L'arr. a 5 cant., 86 comm., 47.268 h.

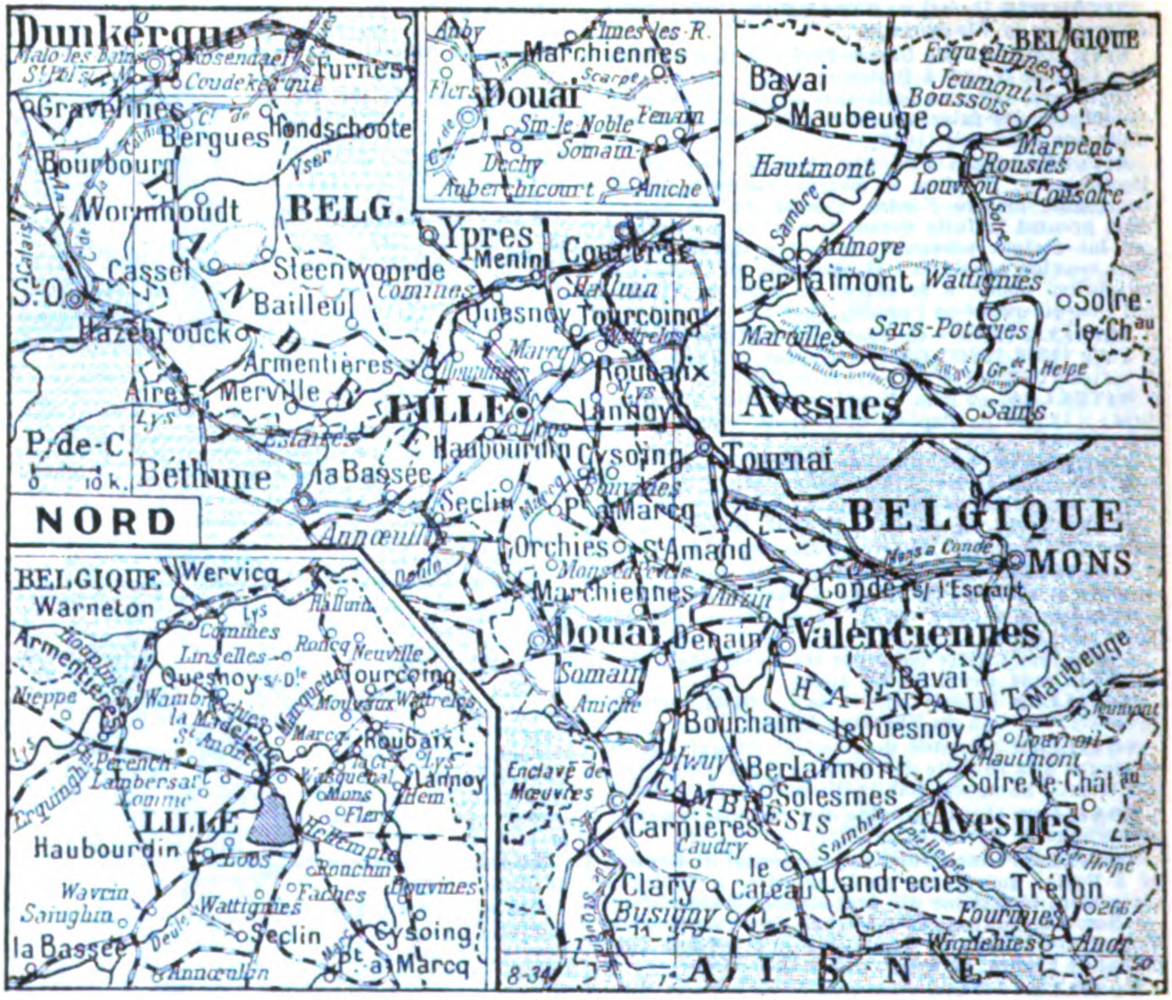
NOGI (Maresuke), général japonais, vainqueur des Russes à Port-Arthur (1905), puis à Moukden; il se suicida par harakiri à la mort de l'empereur Mutsu-Hito (1849-1912).

NOHANT-VICQ, comm. de l'Indre, arr. et à 6 kil. de La Châtre; 780 h. Ch. de f. Maison de G. Sand.

NOINTEL (Charles-Marie-François, *marquis de*), diplomate français, né à Paris. Il joua un rôle comme ambassadeur à Constantinople (vers 1635-1685).

NOIR (*le Prince*). V. EDOUARD.

NOIR (Louis SALMON, dit *Louis*), romancier français, né à Pont-à-Mousson, auteur de romans d'aventures : *le Coupeur de têtes, le Corsaire aux cheveux*



d'or, etc. (1837-1901) ; — Son frère Yvan SALMON, dit *Victor* **Noir**, journaliste français, né à Attigny (Vosges), fut tué d'un coup de pistolet par Pierre Bonaparte. Ses funérailles donnèrent lieu à une grande manifestation populaire (1848-1870).

NOIRE (*mer*), ancien *Pont-Euxin*, mer intérieure formée par la Méditerranée. Elle baigne la Roumanie, la Bulgarie, la Russie et la Turquie.

NOIRE (*Montagne*), chaîne qui fait partie des Cévennes, dans les dép. du Tarn et de l'Aude. Son point culminant (*pic de Nore*), a 1.210 m.

NOIRÉTABLE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 1.948 h. Ch. de f.

NOIRMOUTIER, île de l'Atlantique, qui forme un canton du dép. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 7.460 h. V. pr. *Noirmoutier;* 3.254 h.

NOISIEL, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux, sur la Marne; 1.170 h. Chocolaterie.

NOISY-LE-GRAND, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.407 h.

NOISY-LE-SEC, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 22.232 h. Ch. de f.

NOLA, v. d'Italie, prov. de Naples; 14.900 h. Marcellus y vainquit Annibal (214 av. J.-C.). Auguste y mourut en 14.

NOLASQUE (*saint Pierre*). V. PIERRE NOLASQUE.

NOLAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1.543 h. Ch. de f. Patrie de Lazare Carnot.

NOLHAC (Pierre *de*), poète et historien français, né à Ambert (1859-1936), auteur d'études sur l'humanisme et le XVIIIe s. Membre de l'Acad. franç.

NOLLET [*lè*] (*l'abbé* Jean-Antoine), physicien français, né à Pimpré (Oise). On lui doit la découverte de l'endosmose et l'étude de nombreux phénomènes électriques (1700-1770).

Nombres (*Livre des*), le quatrième du Pentateuque de Moïse, ainsi nommé parce qu'il commence par le *dénombrement* du peuple et des lévites.

NOMENY, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, sur la Seille; 828 h. Ch. de f.

NONANCOURT, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux, sur l'Avre; 1.733 h. Ch. de f. Entrevue de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion avant la 3e croisade (1189).

NONIUS (Pedro NUÑEZ [*nougnès*], dit), savant portugais, inventeur d'un procédé pour graduer les instruments destinés à mesurer les angles (1492-1577).

NONNOS [*noss*], poète grec, Egyptien de naissance, auteur des *Dionysiaques* (IVe s.).

NONNOTTE (*l'abbé* Claude-François), jésuite français, né à Besançon, célèbre par sa polémique avec Voltaire (1711-1793).

NONTRON, ch.-l. d'arr. (Dordogne), près du Bandiat, s.-affl. de la Charente; 3.019 h. (*Nontronnais*). Ch. de f., à 38 kil. N.-O. de Périgueux. — L'arr. a 8 cant., 80 comm., 65.713 h.

NONZA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, sur une falaise dominant la mer; 454 h.

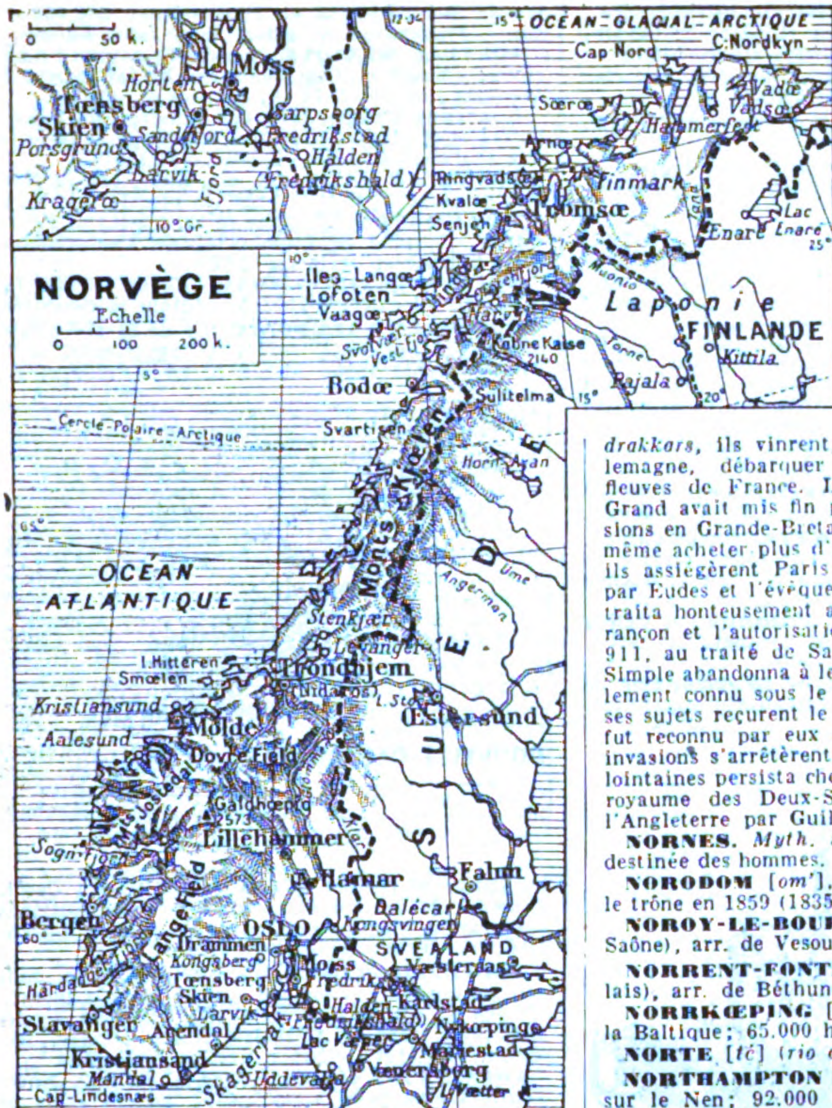
NORBERT (*saint*), fondateur de l'ordre des prémontrés et archevêque de Magdebourg, né à Xanten (Clèves) [vers 1085-1134]. Fête le 6 juin.

NORD (*mer du*), mer intérieure du nord-ouest de l'Europe, formée par l'Atlantique; elle baigne la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique.

NORD (*canal du*), détroit entre l'Ecosse et l'Irlande; il unit l'Atlantique à la mer d'Irlande.

NORD (*cap*), promontoire au N. de la Norvège, le point le plus septentrional de l'Europe.

NORD (*dép. du*), dép. formé de la Flandre française; préf. *Lille*, s.-préf. *Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Valenciennes*. 6 arr., 68 cant., 669 comm., 2.029.500 h. 1re région militaire; cour d'appel à Douai; archevêché à Cambrai, évêché à Lille. Ce



dép. doit son nom à sa situation à l'extrémité septentrionale de la France.

NORDENSKJŒLD [*èn'chœld'*] (Nils Adolf Eric), naturaliste et explorateur suédois, né à Helsingfors (1832-1901). Il a découvert le passage du Nord-Est (1878-1879).

NORDHAUSEN [*caousen*], v. de Prusse (Saxe), dans le Harz; 36.000 h.

NORDLINGEN. V. NŒRDLINGEN.

NORD-OUEST (*province du*), province de l'Inde, détachée en 1901 du Pendjab. Cap. *Peshawar.*

NORFOLK [*nôrfœk*], comté d'Angleterre, ch.-l. *Norwich.*

NORFOLK, v. et port des Etats-Unis (Virginie); 185.000 h.

NORFOLK (Thomas III HOWARD, *duc de*), conspira contre Elisabeth et fut décapité (1536-1572).

NORIQUE, anc. prov. de l'Empire romain, comprise entre le Danube et les Alpes Carniques.

Norma, opéra en deux actes, poème de Felice Romani, musique de Bellini (1831), œuvre charmante.

NORMANBY [*menbi*] (Constantin Henry PHIPPS, *marquis de*), diplomate anglais (1797-1863).

NORMANDES (*îles*), en angl. **Channel Islands,** groupe d'îles anglaises sur la côte normande : *Jersey, Guernesey* (*Guernesey*), *Aurigny* (*Alderney*), *Sercq* (*Sarq*); 93.000 h.

NORMANDIE, anc. prov. de France, donnée par Charles le Simple à Rollon et reprise aux Anglais par Philippe Auguste en 1204; cap. *Rouen.* Elle a formé cinq départements : Orne, Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Manche. (Hab. *Normands.*)

NORMANDS ou **NORTHMEN** (*Hommes du Nord*). Les Normands venaient des pays scandinaves, surtout de la Norvège et du Danemark. Sous le nom de *Varègues* ou *Rous,* ils occupèrent, vers le milieu du IXe siècle, la vallée supérieure du Dniéper Smolensk et Kiev, et poussèrent même, sous un de leurs chefs, Igor, jusqu'à Constantinople. Mais l'Occident fut le but de leurs plus célèbres émigrations. Organisés en petites bandes montées sur des flottilles de grandes barques ou *drakkars,* ils vinrent, à la fin du règne de Charlemagne, débarquer à l'entrée des principaux fleuves de France. Le roi d'Angleterre Alfred le Grand avait mis fin par traité (878) à leurs invasions en Grande-Bretagne. Charles le Chauve dut de même acheter plus d'une fois leur retraite. En 886, ils assiégèrent Paris qui fut vaillamment défendu par Eudes et l'évêque Gozlin; mais Charles le Gros traita honteusement avec eux au prix d'une énorme rançon et l'autorisation de piller la Bourgogne. En 911, au traité de Saint-Clair-sur-Epte, Charles le Simple abandonna à leur chef, Rollon, le pays actuellement connu sous le nom de *Normandie* Rollon et ses sujets reçurent le baptême, et Charles le Simple fut reconnu par eux comme suzerain. Dès lors, les invasions s'arrêtèrent, mais le goût des expéditions lointaines persista chez les Normands : fondation du royaume des Deux-Siciles (XIe s.); conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

NORNES. *Myth. scand.* Vierges qui règlent la destinée des hommes.

NORODOM [*om'*], roi du Cambodge, monté sur le trône en 1859 (1835-1904).

NOROY-LE-BOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 571 h. Filature de coton.

NORRENT-FONTES, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1.117 h.

NORRKŒPING [*kiœpin'g*], port de Suède, sur la Baltique; 65.000 h.

NORTE [*tè*] (*rio del*). V. GRANDE DEL NORTE.

NORTHAMPTON [*nôrzàmpten*], v. d'Angleterre, sur le Nen; 92.000 h. Industrie du cuir. Ch.-l. du comté du même nom.



Armoiries de la Norvège.

NORTHCOTE [*nôrzket*] (*sir* Stafford), *lord* INDESLEIGH, homme d'Etat anglais, né à Londres (1818-1887).

NORTHUMBERLAND [*nôrzœmberlend'*], comté du N. de l'Angleterre; ch.-l. *Newcastle.* Charbon; métallurgie.

NORT-SUR-ERDRE, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 4.374 h. Port sur l'Erdre. Ch. de f. Ardoisières.

NORVÈGE, Etat de l'Europe septentrionale, resté uni avec la Suède de 1814 à 1905 et formant aujourd'hui un royaume indépendant. V. SCANDINAVES (*Etats*). La Norvège, moitié occidentale de la péninsule scandinave, est bornée par l'Atlantique à l'O. et par la Suède à l'E. Elle est séparée du Danemark par le Skager-Rak. Superf. 323.800 km²; près de 3.000.000 d'h. (*Norvégiens*). Cap. *Oslo* (anc. *Christiania*); v. princ. : *Bergen, Trondhjem, Stavanger.* La Norvège est un pays montagneux et boisé, couvert par le massif des Langefjelde, Dovrefjelde au S., et au N. par les monts Kjœlen. Vastes glaciers. De nombreux archipels bordent les côtes et y produisent des fjords profonds. Peu de fleuves importants; au S., le Glommen est tributaire du Skager-Rak. Climat agréable dans le S. et le long des côtes. Agriculture fort avancée.

élevage, importantes pêcheries. Industrie active : exploitation forestière, papier et pâtes de papier; conserves de poissons; industries électrochimiques.–

NORVINS [*vin*] (Jacques, *baron de*), historien de Napoléon Ier, né à Paris (1769-1854).

NORWICH [*noridj*], ch.-l. du comté de Norfolk, en Angleterre; 126.000 h.

NOSSI-BÉ, île française de l'océan Indien, au N.-O. de Madagascar: 12.000 h. Ch.-l. *Hellville*, 4.200 h. Port.

NOSTRADAMUS [*muss*] (Michel DE NOSTRE-DAME, dit), astrologue célèbre, né à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), auteur d'un recueil de prédictions, dit *Centuries;* appelé auprès de Catherine de Médicis et de Charles IX (1503-1566).

Notables (*Assemblée des*), réunion des plus hauts personnages du royaume, auxquels les rois de France demandaient quelquefois avis dans les circonstances difficiles. La plus célèbre est celle qui fut convoquée à l'instigation de Calonne en 1787.

NOTHOMB [*not'onb'*] (*baron*), homme d'Etat et diplomate belge, né à Messancy (1805-1881).

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3.370 h. Filature.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE, croupe du dép. du Pas-de-Calais, entre Ablain-Saint-Nazaire et Lens, siège de violents combats pendant la Grande Guerre, en 1914 et 1915.

Notre-Dame de la Garde, sanctuaire qui s'élève au sommet d'une petite colline dominant Marseille. Lieu de pèlerinage très fréquenté.

Notre-Dame de Paris, église métropolitaine de Paris, une des merveilles de l'architecture gothique,



Notre-Dame de Paris.

située dans l'île de la Cité. La construction en fut commencée en 1163, sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale mérovingienne, relevée et enrichie après 857. La première pierre en fut posée par le pape Alexandre III et le roi Louis VII. La construction fut continuée sous Philippe Auguste et terminée vers 1245, du moins dans son ensemble général. Elle fut l'objet d'une restauration générale sous la direction de Viollet-le-Duc (1845-1864). On admire ses portails, ses tours majestueuses, sa grande rosace, son abside extérieure, chef-d'œuvre de proportion et d'élégance. Le trésor est d'une grande richesse.

Notre-Dame de Paris, roman historique et descriptif, dont l'action se passe au temps de Louis XI, par Victor Hugo (1831) ; sorte de vision épique.

NOTTINGHAM [*notignem*], v. d'Angleterre, sur le Trent; 270.000 h. Bonneterie; blanchiment. Ch.-l. du comté du même nom.

NOUKA-HIVA, la principale des îles Marquises; lieu de déportation après le 2-Décembre; 1 000 h.

NOUMÉA, port et capitale de la Nouvelle-Calédonie; 9.700 h. Excellente rade.

NOURRIT [*ri*] (Louis), chanteur français, né à Montpellier (1780-1831) ; — Son fils, ADOLPHE, chanteur célèbre, né à Montpellier (1802-1839).

Nouveau Seigneur du village (*le*), opéra-comique en un acte, paroles de Creuzé de Lesser et Favières, musique pleine de verve, de Boieldieu (1813).

NOUVEAU-BRUNSWICK, prov. du Canada, entre le Saint-Laurent et l'Atlantique; 372.000 h. Ch.-l. *Fredericton*. V. princ. *Saint-John*. Forêts.

NOUVEAU-MEXIQUE, l'un des Etats unis d'Amérique; 423.000 h. Cap. *Santa-Fé*. Faisait partie du Mexique jusqu'en 1848 (V. MEXIQUE). Cuivre.

Nouveaux Lundis, suite des *Causeries du Lundi;* portraits et études littéraires, morceaux achevés de fine analyse, par Sainte-Beuve (1863-1867).

NOUVELLE (*La*), comm. de l'Aude, arr. de Narbonne; 2.010 h. Port de création récente. Ch. de f.

Nouvelle Idole (*la*), pièce en trois actes de Fr. de Curel, qui pose de façon originale l'antagonisme de la science et de la foi (1899).

NOUVELLE-AMSTERDAM, île de l'océan Indien, française depuis 1893. Volcanique et inhabitée.

NOUVELLE-CALÉDONIE, île de la Mélanésie, découverte par Cook (1774) et appartenant à la France depuis 1853; 51.870 h. (*Néo-Calédoniens;*



Nouvelle-Calédonie.

les indigènes portent le nom de *Canaques*.) Capit. *Nouméa*. On y transporta longtemps les condamnés aux travaux forcés. Bois estimés, nickel, coprah, café. V. OCÉANIE (*carte*).

NOUVELLE-ÉCOSSE, province du Canada, dans une presqu'île à l'embouchure du Saint-Laurent; 520.000 h. Ch.-l. *Halifax*. C'est l'ancienne *Acadie* des colons français. Céréales, fruits, élevage. Richesses minières : charbon, fer, or, antimoine.

NOUVELLE-GALLES DU SUD, en angl. **New-South Wales** [*niou-saouz ouèlz*], un des Etats de la Fédération australienne, sur le littoral est du continent. Bestiaux; mines (argent, houille); 2.500.000 h. Cap. *Sydney*.

NOUVELLE-GRENADE. V. COLOMBIE.

NOUVELLE-GUINÉE, grande île de l'Océanie, au N. de l'Australie. Partagée autrefois entre les Pays-Bas (ouest), l'Allemagne (nord-est), l'Angleterre (sud-est). Sup. 800.000 km²; pop. 1.000.000 d'h. (*Papous*). En 1906, la partie anglaise (*Papua*) a été réunie au Commonwealth australien; en 1920, la partie allemande a été mise sous mandat australien. Coprah, cuivre, caoutchouc, épices.

NOUVELLE-IRLANDE ou **Nouveau-Mecklembourg**, île de l'archipel Bismarck (Mélanésie), proche de la Nouvelle-Guinée.

NOUVELLE-ORLÉANS (*La*), v. du S. des Etats-Unis. dans la Louisiane. sur le Mississipi ; 429.000 h. Vaste commerce de coton; tabac, machines, etc.

Nouvelles exemplaires, par Cervantes (1612) ; remarquables par l'originalité de l'invention, l'esprit d'observation et la verve du récit.

Nouvelles genevoises, de R. Töpffer; récits qui plaisent par le naturel, l'humour, le sentiment de la moralité (1835).

NOUVELLES-HÉBRIDES, archipel de la Mélanésie, entre la Nouvelle-Guinée et les Viti, formé de 37 îles; 72.000 h. Ch.-l. *Port-Vila* (île Vaté). Sous un condominium franco-britannique.

NOUVELLE-ZÉLANDE, groupe de deux grandes îles d'Océanie, à 1.200 kil. au S.-E. de l'Australie, et aux antipodes de la France; 268.264 km²; 1.600.000 h. (*Néo-Zélandais*). Cap. *Wellington*. V.

(*Phot. Neurdein.*)

princ. *Auckland*, *Christchurch*. Colonie anglaise depuis 1840, la Nouvelle-Zélande constitue un dominion indépendant depuis 1907. Exportation considérable de beurre, viande, laine, fromage, cuirs.

NOUVELLE-ZEMBLE (« *Terre nouvelle* »), groupe d'îles de l'océan Glacial arctique, au N. de la Russie, presque inhabitées. Pêcheries de saumons, phoques, baleines; chasse d'animaux à fourrure.

NOUVION-EN-PONTHIEU, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville (Forêt de Crécy); 663 h.

NOUVION-EN-THIÉRACHE (*Le*), ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 2.623 h. Ch. de f.

NOUZONVILLE, comm. des Ardennes, arr. de Mézières; 7.119 h. Ch. de f.

NOVALIS (Frédéric DE HARDENBERG, dit), poète allemand (1772-1802), le plus brillant représentant du lyrisme romantique allemand (*Hymnes à la Nuit*).

NOVARE, v. d'Italie (Piémont); 64.000 h. (*Novarois*). Défaite des Français en 1513, et du roi de Sardaigne Charles-Albert, par l'autrichien Radetzky, en 1849. Industrie active.

NOVATIEN [*siin*], antipape et hérésiarque en 251, fondateur de la secte des novatiens.

Novelles, constitutions de Justinien, qui complètent le *Digeste* (vers 570).

NOVELLI (Ermete), acteur italien, né à Lucques (1851-1919).

NOVEMPOPULANIE [*vèm*], prov. romaine, qui comprenait une grande partie de l'Aquitaine.

NOVES, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles; 2.823 h. Patrie de Laure de Sade, chantée par Pétrarque.

NOVI LIGURE [*ouré*], v. d'Italie, prov. d'Alexandrie; 20.000 h. Bataille livrée par les Français aux Austro-Russes, et dans laquelle périt Joubert (15 août 1799).

NOVION-PORCIEN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Rethel; 629 h. Ch. de f.

NOVISAD, v. de Yougoslavie, sur le Danube; 63.000 h.

NOVO-KUZNETZK (auj. **STALINSK**), v. de Sibérie, créée en 1930. Houille; hauts fourneaux; 200.000 h.

NOVO-SIBIRSK, anc. **NOVO-NIKOLAIEVSK**, v. de Russie, ch.-l. de la Sibérie occidentale, sur l'Obi; 120.000 h.

Novum Organum [*vom', nom'*] ou **Méthode pour l'interprétation de la nature**, traité philosophique où François Bacon inaugure les règles de la méthode expérimentale et inductive (1620).

NOYANT [*no-ian*], ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1.546 h. Ch. de f.

NOYELLES-SOUS-LENS, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 7.634 h. Ch. de f.

NOYERS [*noi-ié*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, sur le Serein; 1.003 h.

NOYERS-SUR-JABRON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 437 h.

NOYON [*no-ion*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 6.609 h. Ch. de f. Fonderie. Patrie de Calvin, Jacques Sarazin. Noyon, où François Ier et Charles-Quint signèrent un traité d'alliance en 1516, a donné son nom à deux batailles de la Grande Guerre : la 1re (mars 1918) a marqué l'arrêt des Allemands sur les collines de l'Oise et la seconde (août 1918) la reconquête de la ville par les Français.

NOZAY, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 3.509 h. Ch. de f.

NOZEROY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, sur l'Ain; 450 h.

NUBAR PACHA, homme d'État égyptien, né à Smyrne (1825-1899).

NUBIE (« *Pays de l'or* »), contrée d'Afrique, correspondant à la moitié N. de l'actuel Soudan anglo-égyptien. Environ 3 millions d'h. (*Nubiens*).

Nucingen, type créé par H. de Balzac; c'est le baron de la haute finance.

Nuées (*les*), comédie d'Aristophane, chef-d'œuvre de verve, mais en même temps sanglante et injuste satire contre Socrate, que l'auteur considère comme un vulgaire sophiste (423 av. J.-C.).

Nuit (*la*) ou **l'Adoration des bergers**, chef-d'œuvre du Corrège; musée de Dresde.

Nuits (*les*), ouvrage d'Young, méditations en vers sur la mort et l'immortalité de l'âme (1742-1746).

Nuits (*les*), poèmes d'A. de Musset (1835-1840), chants pathétiques de l'amour et de la souffrance.

Nuits attiques (*les*), compilations d'Aulu-Gelle, sur les sujets les plus variés.

Nuits de Paris (*les*) ou *le Spectateur nocturne*, par Restif de La Bretonne (1788-1794); recueil de documents curieux sur la période révolutionnaire.

NUITS-SAINT-GEORGES ou simplem. **NUITS**, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 3.400 h. (*Nuitons*). Ch. de f. Vins estimés. Combat entre les Français et les Allemands, le 18 décembre 1870.

NUITTER [*tèr'*] (Charles TRUINET, dit), auteur dramatique, né à Paris (1828-1899); il a écrit de nombreux livrets d'opéras : *Roméo et Juliette*, *le Cœur et la Main*, etc.

NUMA POMPILIUS [*uss*], deuxième roi légendaire de Rome, né à Cures en Sabine, et qui a régné de 714 à 671 av. J.-C. V. ÉGÉRIE.

Numa Roumestan, roman d'Alphonse Daudet (1881); peinture du politicien méridional.

NUMANCE, v. de l'ancienne Espagne, prise et détruite par Scipion Emilien (133 av. J.-C.).

NUMÉRIEN, fils de Carus, empereur romain en 283, assassiné en 284 par Aper, préfet des prétoriens.

NUMIDIE, contrée de l'anc. Afrique, entre le pays de Carthage et la Mauritanie, conquise sur Jugurtha par les Romains. Elle forme auj. l'Algérie; cap. *Cirta* (Constantine), v. pr. *Lambessa*, *Hipporegius* (Bône), *Tebessa*, etc. (Hab. *Numides*.) La cavalerie numide était célèbre dans l'antiquité.

NUMITOR, roi légendaire d'Albe, grand-père de Romulus et de Rémus.

NUREMBERG [*rinber'*], en allem. **NURNBERG** [*nurnbergh*], v. de Bavière (Moyenne-Franconie), sur la Pegnitz; 400.000 h. Remarquable par ses monuments. Jouets, instruments de musique; crayons renommés. Marché du houblon. Patrie de Sachs, d'Albert Durer.

NYASSA, grand lac de l'Afrique australe, à l'O. du Mozambique.

NYASSALAND [*an'd*], protectorat anglais d'Afrique, sur les bords du lac Nyassa; 103.000 km²; 1.400.000 h. Ch.-l. *Zomba*. Tabac, coton, thé.

NYBORG, v. de l'île de Fionie (Danemark); port sur le Grand-Belt; 10.000 h.

NYIREGYHAZA, v. de Hongrie; 52.000 h.

Nymphes, déesses que les Grecs faisaient vivre dans les bois, les eaux, les grottes. On distinguait les nymphes de la mer (océanides et néréides), les naïades, les oréades, les dryades, etc. (*Myth.*).

NYON, comm. de Suisse (Vaud); 5.200 h. Vins, quincaillerie, faïencerie.

NYONS, ch.-l. d'arr. (Drôme), sur l'Eygues, affl. du Rhône; à 67 kil. S.-E. de Valence; 3.246 h. (*Nyonsais*). Ch. de f. — L'arr. a 7 cant., 102 comm., 36.884 h.

NYROP (Kristoffer), linguiste et philologue danois, né à Copenhague, auteur d'une célèbre *Grammaire historique de la langue française* (1858-1931).

NYSA, anc. ville de la Grèce, située sur le Parnasse et consacrée à Bacchus. (Hab. *Nyséens*.)

NYSSE, anc. ville de la Cappadoce (Asie Mineure).

NYSSENS (Albert), homme politique belge, né à Ypres (1855-1901).

NYSTEN [*tèn*] (Pierre-Humbert), médecin belge, né à Liége, auteur d'un *Dictionnaire de médecine* très estimé (1771-1818).



OSLO.

(*Phot. Légation de Norvège.*)

O (François, *marquis d'*), homme d'Etat français, né et mort à Paris, surintendant des finances sous Henri III et Henri IV. Gouverneur de Paris (1535-1594).

OAHU [*hou*], la plus importante des îles de l'archipel d'Hawaii; ch.-l. *Honolulu*.

OAKLAND [*ooukl**end'*], v. des Etats-Unis (Californie), sur la baie de San-Francisco; 274.000 h.

OASIS SAHARIENNES. V. TERRITOIRES DU SUD.

OATES [*oouts'*] (Titus), aventurier anglais, né à Oakham. Il imagina de toutes pièces, en 1678, un complot papiste, qui motiva la condamnation inique d'un grand nombre de personnes (1649-1705).

OAXACA [*ochaka*], v. du S. du Mexique; 28.000 h.

OB ou **OBI**, fleuve de Russie, né dans l'Altaï. Il reçoit l'Irtych et se jette dans l'océan Glacial en formant le golfe de l'Ob; 4.300 kil.

OBÉID (El-), v. du Soudan anglo-égyptien (Kordofan); 17.000 h. Relié par ch. de f. avec Khartoum.

OBERAMMERGAU [*aou*], v. d'Allemagne (Bavière); 2.300 h.; célèbre par son théâtre populaire (représentation de *la Passion* tous les dix ans).

OBERHAUSEN [*aouzen*], v. de Prusse-Rhénane, près de l'Emscher; 190.000 h. Houille, produits chimiques (ammoniaque), métallurgie.

OBERHAUSEN, village de Bavière (Souabe), où fut tué La Tour d'Auvergne (1800).

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), manufacturier et philanthrope français d'origine allemande, né à Wiesenbach (Bavière). Il fonda à Jouy-en-Josas la première manufacture de toiles peintes (1738-1815).

OBERLAND (« *Haut pays* ») **BERNOIS**, massif montagneux dans le canton de Berne (Suisse) comprenant : le Finsteraarhorn, la Jungfrau, le Schreckhorn et le Mœnch, etc.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), philologue français, né à Strasbourg (1735-1806).

OBERNAI [*nè*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. d'Erstein, sur l'Ehn; 3.935 h. Ch. de f.

OBÉRON, roi des génies aériens dans les romans du haut moyen âge (*Huon de Bordeaux*), dans les œuvres de Chaucer, Spencer, Shakespeare, Wieland, Weber.

Obéron, opéra en trois actes, livret de Planché, tiré du poème de Wieland, musique de Weber (1826), chef-d'œuvre d'une inspiration charmante.

OBOCK ou **OBOK**, petit port de la Côte française des Somalis; 500 h. Occupé par la France en 1862.

OBOURG, comm. de Belgique (Hainaut); 2.300 h. Ciments, soie artificielle, céramique.

OBRÉNOVITCH, nom patronymique de la dynastie qui a régné en Serbie depuis 1815 jusqu'en 1903, sauf durant la période de 1842 à 1858.

O'BRIEN [*aïen*], célèbre maison qui régna sur une partie de l'Irlande du XIIe au XVIe siècle.

O'BRIEN (William Smith), homme d'Etat irlandais, né à Dromoland, célèbre par l'agitation nationale qu'il provoqua contre les Anglais (1803-1864).

Observatoire de Paris, fondé en 1667 par Louis XIV et destiné à l'étude et à l'observation des phénomènes célestes et atmosphériques. Cassini en fut le premier directeur. L'édifice, dû à l'architecte Claude Perrault, a été depuis sa fondation agrandi et modifié. Dans l'Allée de l'Observatoire, belle fontaine du sculpteur Carpeaux.

OBWALD [*vald*]. V. UNTERWALD.

OCAGNE (Maurice *d'*), mathématicien français, né à Paris (1862-1938). Il a inventé la nomographie.

OCCAM (Guillaume *d'*), franciscain anglais, né à Ockham (Angleterre), une des gloires de la philosophie scolastique, défenseur du nominalisme, surnommé *le Docteur invincible*, précurseur de l'empirisme (1270-1347).

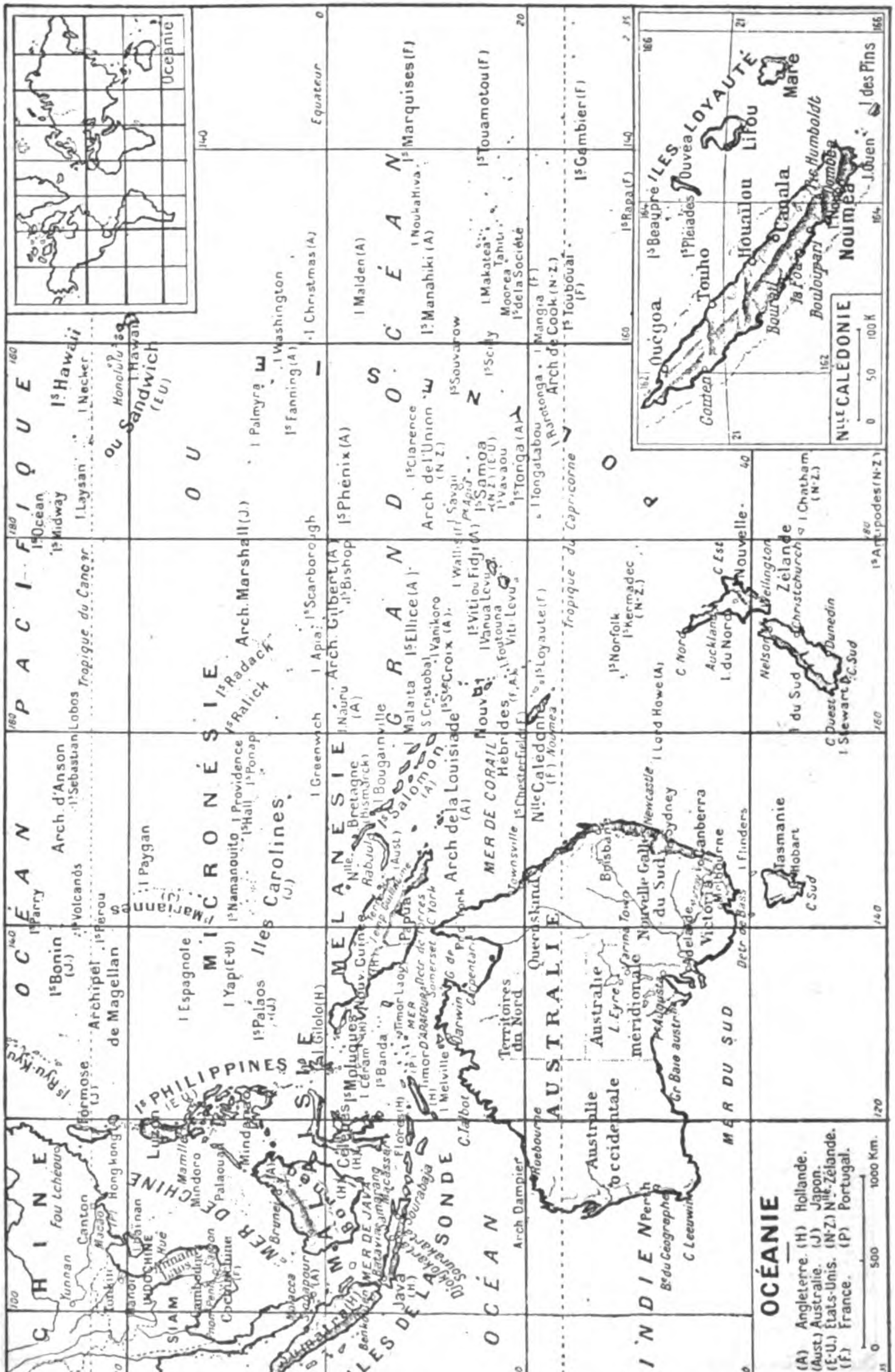
OCCIDENT (*empire d'*), un des deux empires formés par le démembrement de l'Empire romain sous le règne de Dioclétien. Il subsista de 395 à 476 et fut rétabli par Charlemagne en l'an 800.

OCÉAN ou **OKÉANOS**, divinité grecque de la mer; l'aîné des Titans, fils d'Ouranos et de Gæa.

OCÉANIDES, nymphes de la mer, filles de l'Océan et de Téthys.

OCÉANIE, une des cinq parties du monde, comprenant le continent australien et divers groupements insulaires, compris dans le Pacifique, entre l'Asie à l'O. et l'Amérique à l'E. L'Océanie se divise en trois grandes parties : la Malaisie, la Mélanésie et la Polynésie (v. chacun de ces mots). Ces divisions sont plutôt ethnographiques que géographiques. On donne souvent le nom d'*Australasie* à la partie de la Mélanésie formée par l'Australie, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie; on

OCÉANIE


OCÉANIE
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉAN INDIEN
GRAND OCÉAN
MICRONÉSIE
MÉLANÉSIE
MALAISIE
AUSTRALIE
CHINE
MER DE CHINE
MER DE CORAIL
MER DU SUD
ILES DE LA SONDE
Iles Carolines
Nouvelle Zélande
Tasmanie
Nlle CALEDONIE
ILES LOYAUTÉ
Nouméa
Tropique du Cancer
Tropique du Capricorne
Equateur
(A) Angleterre. (H) Hollande.
(Aust.) Australie. (J) Japon.
(E.U.) États-Unis. (N.Z.) Nlle-Zélande.
(F.) France. (P) Portugal.


Polynésie et Océan Pacifique
Menure Lyre
Koala
Kanguroos
Galéopithèque
Gibbon
Emeu
Semnopithèque nasique
Orang-Outang
Cacatoès
Phalanger renard
Buffle
Babiroussa
Dingo
Tigre
Malais (Bornéo)
Thylacine cynocéphale
Péramèle nasique
Phascolome
Iles Marquises
Australien
Javanais
Talégalle
Cygne noir
Dasyure
Aptéryx
Papou
Ornithorynque
Crocodile
TABAC
LAINE D'AUSTRALIE
CAFÉ
EPICES
THÉ
QUARTZ AURIFÈRE
RIZ
CAMPHRE
SUCRE
INDIGO

appelle *Insulinde* la Malaisie et on nomme parfois *Micronésie* les îles de la Polynésie situées au N. de l'équateur L'Océanie compte environ 72.000.000 d'h. (*Océaniens*) et a une superficie de 11.300.000 km². Les îles de l'Océanie, placées sous l'influence de la mousson, jouissent d'un climat chaud, pluvieux, mais tempéré par le voisinage de la mer et généralement sain. Les côtes sont dangereuses à cause des nombreux récifs. On n'y trouve ordinairement pas les animaux que l'on rencontre dans les autres parties du monde; les plantes diffèrent également de presque toutes celles des autres contrées. Les races qui l'habitent sont les Malayo-Polynésiens, les nègres océaniens. Au point de vue politique, l'Angleterre étend son contrôle sur le Commonwealth australien, sur la Nouvelle-Zélande, une partie de Bornéo, de la Nouvelle-Guinée et de nombreux archipels polynésiens; les Pays-Bas possèdent la plus grande partie de la Malaisie; les Américains exercent leur domination sur les Philippines, Hawaii et Samoa, les Portugais possèdent la moitié de Timor, les anciennes colonies allemandes sont partagées aujourd'hui entre le Japon, l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande; le Chili détient l'île de Pâques. Enfin, la France possède en Océanie la Nouvelle-Calédonie, les îles de la Société, les Marquises, etc Les Nouvelles-Hébrides sont placées sous un condominium franco-anglais.

OCHIN ou **OCHINO** (Bernard), hérétique; d'abord cordelier il adopta les doctrines protestantes; né à Sienne (1487-1564).

OCHOSIAS [*okoziâss*], roi d'Israël de 853 à 852 av. J.-C. — Roi de Juda, père de Joas (IXe s. av J.-C.)

OCHS [*oks*] (Pierre), patriote suisse, né à Nantes. Il essaya d'introduire en Suisse les idées de la Révolution française (1752-1821).

O'CONNELL (Daniel), agitateur irlandais, né à Carhen-House. Il déploya dans le Parlement anglais la plus grande énergie pour améliorer la situation de l'Irlande (1775-1847).

O'CONNOR, anc. clan irlandais du Connaught.

O'CONNOR [*oner*] (Feargus), agitateur irlandais, chef du parti chartiste en Angleterre, né à Connorville (1794-1855).

OCTAVE, nom que porta Auguste avant d'être élevé à la dignité impériale.

OCTAVIE, sœur d'Auguste, épouse en secondes noces du triumvir Antoine (vers 70-11 av. J.-C.).

OCTAVIE, impératrice romaine, fille de Claude et de Messaline et femme de Néron; née en 42; mise à mort en 62 par ordre de l'empereur.

Octavie, tragédie attribuée à Sénèque, œuvre froide et déclamatoire (Ier siècle ap. J.-C.).

OCTEVILLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 3.940 h.

Octobre 1789 (*journées des 5 et 6*), journées célèbres, marquées par le soulèvement du peuple de Paris, qui marcha sur Versailles, et à la suite desquelles Louis XVI et sa famille quittèrent cette ville pour venir habiter les Tuileries, à Paris.

ODENATH [*nat'*] (Septimius), prince arabe, gouverneur de Palmyre, qui força l'empereur Gallien à lui reconnaître le titre d'*auguste*. Il était l'époux de la célèbre Zénobie; m. en 267, assassiné avec la complicité de cette dernière.

ODENSE [*èn'sé*], port de l'île de Fionie (Danemark); 52.000 h. Evêché.

Odéon, monument d'Athènes, où se faisaient les concours de musique et de poésie. — On a donné ce nom au second Théâtre-Français de Paris, fondé en 1797.

ODER [*dèr'*], fl. d'Allemagne, qui naît dans le massif des Sudètes, traverse la Silésie, passe à Breslau, Francfort et Stettin, et se jette dans la mer Baltique; cours 864 kil.

ODERIC de Pordenone [*rik*], voyageur franciscain italien; visita Ceylan et la Chine (1286-1331).

Odes, dites à tort d'Anacréon; œuvre alexandrine d'une grâce charmante (VIIe s. av. J.-C.).

Odes triomphales, de Pindare, poésies lyriques composées en l'honneur des athlètes vainqueurs aux jeux du stade, réparties, selon les jeux, en *Olympiques, Pythiques, Néméennes* et *Isthmiques* (Ve s. av. J.-C.).

Odes, d'Horace, poésies lyriques, tantôt élevées, tantôt familières et badines. Beaucoup de ces pièces sont des chansons, quelques-unes des hymnes, d'autres de véritables satires; on y admire une grande variété de ton, de rythmes et de mètres (Ier s. av. J.-C.).

Odes, de Ronsard, poésies de ton très varié, d'une forme belle par l'entente de l'harmonie et des rythmes (1550-1553).

Odes, de J.-B. Rousseau. L'auteur s'y montre habile versificateur et étonne quelquefois par l'éclat des images, mais sans jamais atteindre à la véritable émotion (1712).

Odes et ballades, célèbre recueil de poésies lyriques, encore classiques de forme, mais romantiques par l'idée, de Victor Hugo; elles ouvrirent à la poésie française une carrière nouvelle (1822).

Odes funambulesques, de Th. de Banville, recueil original, d'une grande virtuosité, d'un lyrisme aérien et léger (1857).

ODESSA, v. d'Ukraine, port sur la mer Noire; 490.000 h. Entrepôt de blés.

Odeurs de Paris (*les*), ouvrage de L. Veuillot, critique amère et virulente de la vie parisienne, écrite avec talent, mais avec l'exagération du parti pris (1866).

ODILE (*sainte*), fille d'Adalric, duc d'Alsace. Elle bâtit dans les Vosges un célèbre monastère (vers 660-vers 720). Fête le 13 décembre.

ODIN ou **WOTAN**, dieu de la mythologie scandinave, principe de toutes choses : éloquence, sagesse, poésie, etc., et distributeur de la vaillance.

ODOACRE, fils d'un ministre d'Attila, chef des Hérules, qui envahit l'Italie, détrôna Romulus Augustule et fut assassiné en 493.

ODON (*saint*), abbé de Cluny, réformateur de l'ordre de saint Benoît, né près du Mans vers 879, m. à Tours en 943.

O'DONNELL [*onel*] (Léopold), *duc* DE TÉTUAN, général et homme d'Etat espagnol, né à Sainte-Croix-de-Ténériffe (1809-1867).

Odyssée (*l'*), poème épique en 24 chants, attribué comme l'*Iliade* à Homère et retraçant les voyages d'Ulysse (*Odusseus*) après la prise de Troie et le retour de ce chef dans son royaume d'Ithaque. Ses longs et intéressants récits de voyage, ses aventures merveilleuses, ses nombreux épisodes où se révèle une parfaite connaissance du cœur humain, donnent à l'*Odyssée* plus de variété et de charme que n'en possède l'*Iliade*. Un des plus beaux fragments de l'*Odyssée*, l'épisode de Nausicaa, est un gracieux tableau des mœurs primitives.

ŒCOLAMPADE (Jean HAUSSCHEIN, dit), un des auteurs de la Réforme en Suisse, né à Weinsberg. Il fut l'ami de Zwingle, qu'il essaya inutilement de rapprocher de Luther (1482-1531).

OEDELEM, comm. de Belgique (Flandre-Occid.); 5.200 h.

ŒDENBURG, v. de Hongrie. V. SOPRON.

ŒDIPE [*édip'*], fils de Laïos, roi de Thèbes, et de Jocaste. Laïos, averti par un oracle qu'il serait tué par tout fils qu'il pourrait avoir, fit exposer Œdipe, dès sa naissance, sur le mont Cithéron. Recueilli par des bergers, Œdipe fut porté au roi de Corinthe, qui l'éleva princièrement. Devenu grand et raillé sur sa naissance, il consulta l'oracle qui lui dit de ne jamais retourner dans son pays, sa destinée étant de tuer son père et d'épouser sa mère, s'il y retournait. Ne se connaissant pas d'autre patrie que Corinthe, il s'exila, mais il rencontra sur son chemin Laïos et le tua à la suite d'une querelle. A cette époque, le Sphinx désolait les environs de Thèbes, dévorant tout passant qui ne devinait pas ses énigmes. Créon, successeur de Laïos, avait promis le trône et la main de Jocaste à celui qui délivrerait le pays du Sphinx : Œdipe, ayant deviné l'énigme, devint roi et épousa sa mère sans la connaître. Un oracle ayant révélé ces faits, Jocaste se pendit, et Œdipe, après s'être arraché les yeux, partit de Thèbes, guidé par sa fille



Œdipe et le Sphinx.

Antigone (*Myth.*). V. SPHINX. Le nom d'Œdipe est passé dans la langue pour désigner les personnes qui savent trouver le mot des énigmes, la solution des questions obscures.

Œdipe roi, tragédie de Sophocle, peut-être la plus parfaite du théâtre ancien, dont le sujet est la découverte par Œdipe de sa véritable origine (415 av. J.-C.). Adaptation française de J. Lacroix.

Œdipe à Colone, tragédie de Sophocle, suite de l'*Œdipe roi*, dans laquelle l'auteur raconte l'arrivée et la mort d'Œdipe en Attique, et le dévouement filial d'Antigone (401 av. J.-C.).

Œdipe à Colone, opéra en trois actes, poème de Guillard, musique de Sacchini (1787) ; belle partition empreinte d'une grandeur antique.

Œdipe, une des meilleures tragédies de Sénèque, imitée de l'*Œdipe roi* de Sophocle (Ier s. ap. J.-C.).

Œdipe, tragédie de Pierre Corneille, en cinq actes et en vers (1659) ; — Première tragédie de Voltaire, qui commença sa célébrité (1718).

Œdipe et le Sphinx, tableau d'Ingres, au Louvre (1827), toile remarquable par la pureté du dessin.

ŒHLENSCHLÆGER [*eulènchlègher*] (Adam Gottlob), poète danois, né à Copenhague. Par ses poèmes et ses drames, il a ouvert l'esprit de ses compatriotes au goût des antiquités scandinaves (1779-1850).

Œil-de-bœuf (*l'*), nom sous lequel on désignait une longue pièce, éclairée seulement par un *œil-de-bœuf*, qui précédait la chambre à coucher du roi à Versailles. C'est là que les courtisans attendaient le roi, que se nouaient les intrigues, que se commentaient les nouvelles, etc.

ŒLAND [*eulan'd*], île de Suède, dans la mer Baltique; 34.000 h. V. princ. *Borgholm*.

ŒNOMAOS, père d'Hippodamie et beau-père de Pélops. V. ce nom.

Œnone, confidente de Phèdre, dans la tragédie de ce nom, de Racine. C'est elle qui, par ses conseils perfides, pousse Phèdre aux plus criminelles résolutions. C'est à elle que Phèdre crie :

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

ŒREBRO, v. de la Suède méridionale, à l'O. de Stockholm ; 38.000 h.

ŒRLIKON [*on'*], comm. de Suisse (Zurich) ; 9.000 h. Machines.

ŒRSTED (Jean-Christian), physicien danois, né à Rudkjœbing. Il s'est immortalisé par la découverte de l'électromagnétisme (1777-1851).

ŒSEL [*euzèl*], en estonien **Saaremaa**, île estonienne de la Baltique; 40.000 h. Chasse, pêche. Occupée temporairement par les Soviets en 1939.

ŒSLING [*in'gh*], nom donné à la partie ardennaise, au N. du grand-duché de Luxembourg.

ŒTA, auj. *Katavothra*, montagne de l'ancienne Grèce (Thessalie). C'est là que, suivant la Fable, Hercule monta sur le bûcher.



Offenbach.

(*Phot. Nadar.*)

OFANTO [*an'*], fl. d'Italie, tributaire de l'Adriatique; 130 kil.

OFFALY, comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster), anc. *King's County*; 53.000 h. Ch.-l. *Tullamore*.

OFFENBACH [*ofenba'h*], v. d'Allemagne (Hesse), sur le Main; 80.000 h. Industrie du cuir.

OFFENBACH [*ofènbak*] (Jacques), compositeur, né à Cologne, naturalisé Français, auteur de nombreuses opérettes : *la Belle Hélène, Orphée aux Enfers, les Brigands, la Grande-Duchesse de Gérolstein, Barbe-Bleue, la Périchole*, etc. Sa musique, tout à fait primesautière, a un caractère très marqué d'originalité bouffonne et de verve entraînante (1819-1880).

Offices (*palais des*), à Florence, construit de 1560 à 1574 par Georges Vasari. Il renfermait primitivement les différents services de l'administration, d'où son nom. Il est aujourd'hui occupé en partie par une célèbre galerie de peinture et de sculpture.

OFFRANVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 1.540 h. Ch. de f.

Oger ou **Ogier le Danois**, héros d'une chanson de geste (XIIe siècle) qu'on identifie avec un personnage réel, Autcharius, protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, et qu'on donne comme fils d'un roi de Danemark.

OGINSKI (Michel), homme politique et musicien polonais, né à Guzow (1765-1831).

OGIVE, reine de France, fille d'Edouard Ier, roi saxon d'Angleterre, épouse de Charles le Simple.

OGLIO, riv. de Lombardie, affl. g. du Pô; 280 kil.

OGMIUS [*uss*], dieu des Gaulois, qu'on a identifié avec Hercule.

OGNON, riv. de France, affl. g. de la Saône; 185 kil.

OGOOUÉ, fl. de l'Afrique équatoriale, tributaire de l'Atlantique, dans le Gabon; 800 kil.

OGOTAÏ, troisième fils et successeur de Gengis khan, à qui il succéda en 1229. Il fut empereur de Chine (1185-1241).

OGYGÈS [*jèss*], ancien roi de Thèbes, sous le règne duquel aurait eu lieu un déluge partiel qui noya la Béotie et une partie de l'Attique (*Myth.*).

OGYGIE, île légendaire que l'on considérait comme l'île de Calypso, célébrée par Homère.

O'HIGGINS [*ohighin'z*] (Bernard), champion de l'indépendance chilienne, né à Chillan (1778-1842).

OHIO [*ohaïo*], rivière des Etats-Unis, affluent principal de gauche du Mississippi. Passe à Cincinnati, à Louisville; 1.600 kil.

OHIO, un des Etats-Unis d'Amérique (Centre N.-E.) ; 6.700.000 h. Cap. *Colombus*. V. princ. *Akron, Cincinnati, Cleveland, Dayton, Toledo, Youngstown*. Grande richesse agricole. Charbon, pétrole. Métallurgie, industries diverses.

OHM (Georges Simon), physicien allemand, né à Erlangen. Il a découvert la théorie mathématique des courants électriques (1787-1854).

OHNET [*onè*] (Georges), romancier français, né à Paris (1848-1918), auteur du *Maître de forges*, de *la Grande Marnière*, etc.

OHRE [*orjé*], nom tchèque de l'Eger.

OHRID [*ohrid'*], ou **OKHRIDA** [*ohrida*], v. de Yougoslavie (Macédoine) ; 9.000 h. Point important du front de Salonique pendant la Grande Guerre.

OIGNIES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 6.877 h. Houille.

OÏLÉE, héros grec, roi des Locriens, l'un des Argonautes, père de l'un des deux Ajax.

OÏRATES, peuple de Sibérie, aux confins de la Mongolie et du Kazakstan, habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique) ; 100.000 h. Cap. *Oulala*.

OISANS, pays du Dauphiné, correspondant à la Vallée de la Romanche et de ses affluents.

OISE, riv. de France, originaire des Ardennes (Belgique), baigne La Fère, Compiègne, Creil, Pontoise, et se jette dans la Seine (riv. dr.) à Conflans-Sainte-Honorine. 300 kil. Navigation active. Plusieurs batailles de la Grande Guerre ont eu lieu sur les bords de l'Oise en 1918.

OISE (*dép. de l'*), dép. formé d'une partie de l'Ile-de-France et de la Picardie; préf. *Beauvais*, s.-préf. *Compiègne, Senlis*, 3 arr., 35 cant., 702 comm., 407.432 h. 2e région militaire; cour d'appel d'Amiens; évêché à Beauvais. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Oiseau (*l'*), œuvre charmante et fantaisiste de Michelet, où l'auteur, mêlant le lyrisme à l'histoire naturelle, s'indigne poétiquement contre ceux qui traitent l'instinct des animaux de force aveugle (1856).

Oiseau bleu (*l'*), un des contes les plus charmants et les plus populaires de Mme d'Aulnoy.

Oiseaux (*les*), comédie ou plutôt féerie d'Aristophane, satire universelle, la plus charmante composition du poète, où l'on trouve de magnifiques pages lyriques (414 av. J.-C.).

OISEMONT [*mon*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1.002 h. Ch. de f.

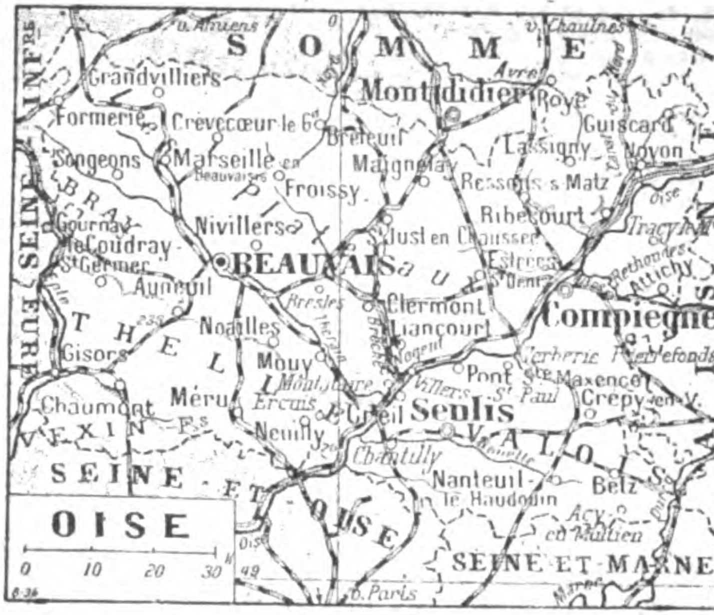
OISSEL, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 7.560 h. Cotonnades, colorants, construction mécanique, produits chimiques. Ch. de f.

OKA, fl. de Russie, affl. de la Volga; 1.500 kil.

OKAYAMA, v. du Japon (Hondo) ; 124.000 h.

OKEN [*ken'*] (Laurent), naturaliste allemand, né

près d'Offenburg (Bade) [1779-1851], a démontré la nature vertébrale des os crâniens.



OKHOTSK (*mer d'*), mer formée par le Grand Océan, au N.-E. de l'Asie.

OKHRIDA [*ohrida*]. V. Ohrid.

OKINAWA, nom japonais des îles du *Ryu-kyu*.

OKLAHOMA, un des Etats unis d'Amérique (Centre S.-O.); 2.400.000 h. Cap. *Oklahoma-City*, avec 190.000 h. L'Oklahoma formait, jusqu'en 1907, un territoire qui fut réuni à l'ancien territoire indien pour former l'actuel Etat. Agriculture développée. Pétrole, charbon.

OKU (Yasukata, *baron*), général japonais; il se distingua durant la guerre russo-japonaise à Liao-yang, Moukden (1849-1930).

OLARGUES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 822 h. Ch. de f.

OLAUS ou **OLAF**. V. Olof.

OLAUS PETRI (Olof Peterson, dit), érudit suédois, né à Œrebro (1493-1552).

OLDBURY [*oould'beri*], v. d'Angleterre (Worcester); 36.900 h. Métallurgie.

OLDENBOURG, en allem. **Oldenburg** [*denbourg'*], pays ou Etat d'Allemagne, membre du Reich, comprenant trois parties, la principale, enclavée dans le Hanovre, cap. *Oldenbourg*; la région de Lubeck, à l'E. du Holstein, sur la Baltique, cap. *Eutin*, et le Birkenfeld, cap. *Birkenfeld*, enclavé dans la Province-Rhénane, près de la Sarre; 6.424 km²; 545.000 h. Cap. *Oldenbourg*. Terres basses, marécageuses, peu fertiles. Elevage. Ancien grand-duché jusqu'en 1919, puis république. La cap. *Oldenbourg* a 32.000 h.

OLDHAM [*oouldem*], v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 145.000 h. Industrie du coton.

OLERON, île de France (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 17.000 h. A l'embouchure de la Charente; v. pr. *Saint-Pierre* et *Le Château*.

OLETTA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 948 h. Sériciculture.

OLETTE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur la Têt; 670 h.

OLIBRIUS [*uss*], gouverneur dans les Gaules au IVe s., qui, d'après une vieille légende, fit mourir sainte Reine. Il figurait dans une foule de mystères, comme le type du fanfaron; son nom est demeuré synonyme de bravache, d'homme qui fait l'entendu et le glorieux.

OLIER (Jean-Jacques), curé de Paris, né à Paris, fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice et du séminaire de ce nom (1608-1657).

Olifant, nom que les chroniqueurs ont donné au fameux cor du paladin Roland, cor qui était d'ivoire (d'où son nom, déformation du mot *éléphant*).

Olim [*lim'*] (*les*), nom donné aux anciens registres du parlement de Paris, de 1254 à 1318, qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire du moyen âge.

OLIVA, v. du territoire de Dantzig (au Reich, 1939); 12.000 h. Traité de 1660, entre la Suède et la Pologne.



Olivarès.

OLIVARÈS (Gaspar de Guzman, *duc d'*), homme d'Etat espagnol, né à Rome, ministre sous Philippe IV. Il déclara la guerre à la France (1587-1645).

Olivarès (*portrait équestre du duc d'*), chef-d'œuvre de Vélasquez (Madrid).

OLIVET, comm. du Loiret, arr. d'Orléans; 3.833 h. Sur le Loiret. Bons fromages.

OLIVET (Pierre-Joseph *d'*), grammairien français, né à Salins, auteur d'une *Histoire de l'Académie*, qui n'est pas sans mérite (1682-1768).

OLIVIER, héros légendaire du cycle carolingien. Dans les romans de chevalerie, en face de Roland fougueux et emporté, il représente la sagesse et la modération.

OLIVIER (François), chancelier de France sous les rois François Ier et Henri II, né à Paris (1487-1560).

OLIVIER (Juste), poète suisse, né à Eysins (1807-1876). Il fut lié avec Sainte-Beuve.

OLIVIERS (*mont des*), lieu près de Jérusalem, où Jésus alla prier la veille de sa mort.

OLLIER (Léopold), chirurgien français, né aux Vans (1825-1900).

OLLIERGUES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la Dore; 1.527 h. Ch. de f.

OLLIOULES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 4.749 h. Ch. de f. Gorges célèbres.

OLLIVIER (Emile), homme politique français, principal ministre de l'Empire libéral, président du Conseil en 1870, né à Marseille (1825-1913).

OLLIVIER (*le père* M.-J.-H.), prédicateur français, né à Saint-Malo, célèbre orateur de la chaire (1835-1910).

OLMETO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1.902 h.

OLMI-CAPPELLA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 622 h.

OLMUTZ [*uts'*], n. allem. de *Olomouc*.

OLOF, roi suédois du IXe siècle; — Olof *Bjœrnson*, roi de Suède vers 932; — Olof *Skœtkonung*, roi de Suède, chrétien (vers 965-1022).

OLOF Kvaran, roi norvégien, m. vers 980; — Olof Ier *Tryggveson*, roi de Norvège, m. en 1000; — Olof II *Haraldsson*, roi de Norvège vers 1015, m. en 1030; — Olof III *Haraldsson*, roi de Norvège de 1066 à 1093; — Olof IV *Magnusson*, roi de Norvège de 1103 à 1115; — Olof V *Haakonsson*, roi de Danemark en 1376, et de Norvège en 1380, m. en 1387.

OLOMOUC [*oouts'*], en allem. **Olmutz**, v. de Moravie, sur la Morava; 36.000 h. Industrie métallurgique et mécanique; industries agricoles et alimentaires.

OLONETZ, v. de Russie (Carélie); 2.000 h.

OLONNE, comm. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 2.952 h. Ch. de f.

OLONZAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers; 2.319 h. Vignobles.

OLORON (*gave d'*), riv. des Pyrénées, formée par les gaves d'Aspe et d'Ossau, passant à Oloron et se jetant dans le gave de Pau; 120 kil.

OLORON-SAINTE-MARIE ou simpl. **OLORON**, ch.-l. d'arr. (Basses-Pyrénées), au confluent des gaves d'Aspe et d'Ossau; 10.202 h. (*Oloronais*).

Ch. de f., à 23 kil. S.-O. de Pau. — L'arr. a 12 cant., 157 comm., 83.575 h.

OLOZAGA (Salluste), homme politique espagnol, un des chefs du parti libéral, né à Logroño (1803-1873).

OLTEN [*olt*ⁿ], v. de Suisse (Soleure), sur l'Aar; 12.000 h. Métallurgie, machines, chaussures, teinture. Important nœud de chemins de fer.

OLTÉNIE. V. VALACHIE.

OLTRE-GIUBA. V. OUTRE-DJOUBA.

OLYMPE [*inp'*], nom de plusieurs montagnes de la Grèce ancienne. La plus fameuse était située entre la Macédoine et la Thessalie; alt. 2.985 m.; d'après la Fable, résidence des dieux. Auj. *Elymbos-Vouno.*

OLYMPE ou **OLYMPIADE** (*sainte*), femme de Nebridius, préfet de Constantinople, née et morte dans cette ville (368-410). Fête le 17 décembre.

Olympiades. V. *Part. langue.*

OLYMPIAS [*âss*], reine de Macédoine, mère d'Alexandre, répudiée par Philippe pour son caractère ombrageux. Elle dirigea, dit-on, le bras qui tua son époux en 336 av. J.-C. (vers 390-316 av J.-C.).

OLYMPIE, v. du Péloponnèse (Elide), où se célébraient les jeux dits *Olympiques.* Ruines magnifiques du sanctuaire (l'*Altis*) de Zeus.

Olympiques (*jeux*). V. *Part. langue.*

OLYNTHE, v. de la Chalcidique. Démosthène essaya inutilement, par ses *Olynthiennes*, de décider les Athéniens à secourir cette ville, assiégée par Philippe de Macédoine.

Olynthiennes (*les*), harangues politiques de Démosthène contre les projets ambitieux de Philippe; discours d'une éloquence admirable (IVᵉ s. av. J.-C.).

OMAGH [*o*ᵒᵘ*mâ*], v. d'Irlande du N., ch.-l. du comté de Tyrone; 5.200 h.

OMAHA [*o*ᵒᵘ*m*ᵉ*ha*], v. des Etats-Unis (Nebraska), sur le Missouri; 222.000 h.

OMAN (*mer d'*), golfe de l'océan Indien, entre l'Arabie et l'Hindoustan.

OMAR, successeur d'Abou Bekr et deuxième calife de 634 à 644, né à La Mecque. Il conquit la Syrie, la Perse, l'Egypte, et on l'a accusé d'avoir brûlé la riche bibliothèque d'Alexandrie, sous prétexte qu'elle contenait des ouvrages contraires à la foi musulmane (vers 581-644).

OMAR KHEYYAM, poète persan, originaire de Nichapour, m. vers 1214, auteur de *Quatrains* d'une inspiration voluptueuse.

OMBRIE, région d'Italie centrale, traversée par le Tibre; 650.000 h. (*Ombriens*). Cap. *Pérouse.*

OMDURMAN [*ourman'*], v. du Soudan anglo-égyptien, sur le Nil, en face de Khartoum; 110.000 h. (elle en eut 400.000). Victoire de Kitchener en 1898.

O'MEARA [*mâ*] (Barry Edward), chirurgien anglais, né en Irlande, médecin de Napoléon Iᵉʳ à Sainte-Hélène; auteur de mémoires, qui paraissent sincères, sur la captivité de l'empereur (1786-1836).

OMER PACHA, général turc, né à Plaski, en Croatie; il força, en 1853, les Russes à lever le siège de Silistrie (1806-1871).

OMESSA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 819 h.

OMEYYADES, OMMEYADES ou **OMMIADES**, dynastie arabe, qui régna à Damas de 661 à 750. Détrônée par les Abbassides, elle vint en Espagne fonder une seconde dynastie à Cordoue (756-1031).

OMONT, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 200 h.

OMPHALE, reine légendaire de Lydie. Elle épousa Hercule après avoir forcé le héros de filer à ses pieds comme une femme, circonstance qu'on rappelle souvent pour marquer l'influence que la femme exerce sur l'homme. (*Myth.*)

OMSK, v. de Russie (Sibérie occidentale), sur l'Irtych; 241.000 h. Commerce important.

Oncle Sam. V. SAM.

ONÉGA, fl. de Russie, qui se jette dans la mer Blanche; 428 kil. — Lac au N. de la Russie; il se déverse dans le lac Ladoga.

ONIVAL. V. AULT.

ONNAING, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 7.816 h. Ch. de f.

On ne badine pas avec l'amour, proverbe d'Alfred de Musset (1834), représenté au Théâtre-Français en 1861, où il a peint avec force les souffrances de l'amour et de la jalousie.

ONTARIO, lac du Canada, recevant par le Niagara les eaux du lac Erié, qu'il déverse par le Saint-Laurent. Il donne son nom à la plus riche province du Canada; 3.500.000 h. Ch.-l. *Toronto.* V. princ. *Ottawa, Hamilton, London, Sault-Sainte-Marie.* Grande richesse agricole (céréales, fruits, élevage), et minière (nickel, or, argent). Industrie active : métallurgie, machines, bois, papier, caoutchouc.

OOSTCAMP, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 6.800 h.

OPAVA, en allem. **Troppau**, v. d'Allemagne, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 22.000 h. Produits chimiques.

Opéra (*théâtre de l'*), monument construit à Paris de 1862 à 1874, par l'architecte Charles Garnier.



Opéra.

Ophélie, personnage d'*Hamlet*, tragédie de Shakespeare. Elle aime Hamlet. Celui-ci, croyant tuer le roi, tue le vieux Polonius, père d'Ophélie, qui, devenue folle par désespoir, cueille des fleurs sur les bords d'une rivière et se noie.

OPHIR, contrée indéterminée de l'Orient, où Salomon envoyait chercher de l'or.

OPIMIUS (Lucius), consul romain en 121 av. J.-C., adversaire de Caïus Gracchus, au meurtre duquel il participa.

OPIQUES. V. OSQUES.

OPITZ (Martin), poète allemand, né à Bunzlau (Silésie). Il réforma la métrique (1597-1639).

OPPELN, v. de Prusse, cap. de la Haute-Silésie, sur l'Oder; 42.000 h.

OPPERT (Jules), assyriologue français, né à Hambourg, auteur de travaux sur l'écriture cunéiforme (1825-1905).

OPPIEN, poète grec du IIᵉ siècle, auteur d'un poème sur la *Pêche.*

OPS [*opss*], femme de Saturne, déesse de l'abondance chez les Romains (*Myth.*).

OPWYCK, comm. de Belgique (Brabant); 6.372 h.

Or du Rhin (*l'*) ou **Rheingold**, prologue en quatre tableaux de la tétralogie de Richard Wagner, *l'Anneau du Nibelung*, dont il a écrit les paroles et la musique (1869).

Oracles. V. *Part. langue.*

ORADEA-MARE, en allem. **Grosswardein**, en hongr. **Nagy-Varad**, v. de Roumanie, sur la Crish, ch.-l. de la Crishana; 90.000 h. Minoterie, vins, cuirs, bauxite, eaux thermales.

ORADOUR-SUR-VAYRES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2.715 h. Ch. de f.

Oraisons funèbres, de Bossuet, admirables panégyriques, chefs-d'œuvre de l'éloquence de la chaire. Bossuet a fait de l'oraison funèbre un magnifique sermon, où il idéalise la vie du héros pour la faire servir à l'édification des fidèles. Portraits, tableaux d'histoire, développements de morale et de politique s'y entremêlent avec un art profond. Les plus admirées des oraisons funèbres sont celles de la *reine d'Angleterre*, de *Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans* et du *Grand Condé.* La péroraison de cette dernière est le chef-d'œuvre du genre, et l'on rappelle surtout les nobles et touchantes paroles qui la terminent : « *Les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint !* » Dans l'oraison funèbre

de Henriette d'Angleterre : « *Madame se meurt! Madame est morte!* », et ces autres paroles : « *Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue* », sont souvent rappelées.

Oraisons funèbres, de Mascaron, au nombre de cinq : celle de Turenne est la plus célèbre.

Oraisons funèbres, de Fléchier, discours fleuris et harmonieux, parmi lesquels on distingue l'éloge de Montausier, celui de Marie-Thérèse, et surtout la belle oraison funèbre de Turenne, dont l'exorde est un des chefs-d'œuvre du genre (1672-1710).

ORAN (*dép. d'*), une des trois divisions administratives de l'Algérie du N., appelée aussi *Oranie*; préf. *Oran*; s.-préf. *Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen*; 5 arr., 1.623.355 h.

ORAN, v. maritime et pl. forte d'Algérie, ch.-l. du *dép. d'Oran*; 200.670 h. (*Oranais*). Port sur la Méditerranée; à 421 kil. S.-O. d'Alger par ch. de f. Commerce de vins, alfa. Cette ville fut prise par les Français en 1831. L'arr. a 47 comm., 472.000 h.

ORANGE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. et à 21 kil. N. d'Avignon, près de l'Eygues; 11.956 h. (*Orangeois*). Ch. de f. Fut le ch.-l. d'une seigneurie réunie à la couronne seulement en 1673. Ruines d'un théâtre et d'un amphithéâtre romains; bel arc de triomphe élevé en l'honneur d'Auguste. Patrie de Gasparin.

ORANGE, fleuve de l'Afrique australe; 2.018 kil.

ORANGE (*Etat libre d'*), Etat de l'Union Sud-Africaine; 128.180 km²; 630.000 h. (*Boers*). Cap. *Bloemfontein*. Fondée par des colons hollandais, vers 1836, la colonie fut reconnue indépendante par les Anglais en 1854. En 1899, l'Orange s'unit au Transvaal (v. ce mot), dans la guerre anglo-boer, et suivit le sort de ce pays en 1902.

Orange-Nassau (*ordre d'*), institué en 1892 par la reine Wilhelmine des Pays-Bas. Ruban orange à double bordure, blanche et bleue.

Orateur (*De l'*), par Cicéron, traité de rhétorique en forme de dialogues (Iᵉʳ s. av. J.-C.).

Orateur (*L'*), traité de Cicéron, en forme didactique, sur l'art oratoire. Sorte de testament littéraire de l'éloquence antique.

Orateurs (*Dialogue des*) ou *Des causes de la corruption de l'éloquence*, ouvrage de Tacite, brillant parallèle entre l'éloquence contemporaine de l'auteur et celle du temps de Cicéron.

Oratoire (*temple de l'*), ancienne église des Oratoriens, bâtie en 1621, et devenue en 1811 un temple protestant de l'Eglise réformée (calviniste); située à Paris, rue Saint-Honoré.

Oratoire (*congrégation de l'*), fondée à Rome en 1564 par saint Philippe de Néri et transportée en France par le cardinal de Bérulle (1611). Elle a donné à la France des prédicateurs, des professeurs et des savants de grande valeur.

ORB, fl. de France, qui naît dans les Cévennes, arrose Béziers et se jette dans la Méditerranée; 115 kil.

ORBE, rivière de Suisse, née en France, près de Morez, traverse le lac de Joux et, sous le nom de Thièle, se jette dans le lac de Neuchâtel.

ORBE, v. de Suisse (Vaud); 3.500 h.

ORBEC, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 2.837 h. Ch. de f.

ORBEY, comm. du Haut-Rhin, arr. de Ribeauvillé; 3.976 h.

ORBIGNY (Alcide *d'*), naturaliste français, né à Couëron (Loire-Inférieure) [1802-1857]; — Son frère, CHARLES, né à Couëron, auteur du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* (1806-1876).

ORCADES, en angl. **Orkney Islands** [*ôrkni*], archipel au N. de l'Ecosse; comprend 67 îles, dont la plus grande est *Pomona* ou *Mainland*. Elevage, pêche. Les Orcades forment un comté de 22.000 h. Ch.-l. *Kirkwall*, dans l'île de Pomona.

ORCAGNA (Andrea), peintre et architecte italien, né à Florence, auteur des fresques du Campo-Santo de Pise (vers 1308-1369).

ORCHIES [*chi*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Douai; 4.955 h. Ch. de f. Faïences.

ORCHOMÈNE [*ko*] **de Béotie**, v. de Béotie, anc. capit. des Minyens. Sylla y battit Archélaüs, général de Mithridate (86 av. J.-C.).

ORCHOMÈNE d'Arcadie, anc. cap. de l'Arcadie; intéressantes ruines.

ORCIÈRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 672 h.

ORDENER [*nèr*] (Michel), général français, né à Saint-Avold (1755-1811); — Son fils, MICHEL, né à Huningue, officier de cavalerie, se couvrit de gloire en défendant Montmartre et à Waterloo (1787-1862).

ORDERIC VITAL, historien français, né à Attingham (Angleterre). Auteur d'une utile *Histoire ecclésiastique* (1075-vers 1143).

Ordonnances. Les actes législatifs des rois de France portaient différents noms suivant leur importance. On distinguait : 1° les *ordonnances*, qui avaient un caractère général et dont les prescriptions s'appliquaient à tout le royaume; 2° les *édits*, qui ne fixaient le droit que sur un point spécial; 3° les *déclarations*, par lesquelles le roi donnait l'interprétation des ordonnances et des édits. — Les principales ordonnances sont l'ordonnance *cabochienne* de 1413, celles de *Villers-Cotterêts* sur l'état civil (1539), d'*Orléans* sur la réforme ecclésiastique et judiciaire (1561), de *Moulins* sur la réforme judiciaire (1566), de *Blois* sur l'administration en général (1579), de 1669 sur la procédure civile, de 1670 sur l'instruction criminelle, de 1673 sur le commerce, de 1681 sur la marine, les ordonnances de Charles X (1830) qui amenèrent la révolution de Juillet, etc.

ORÉADES, nymphes des monts et des grottes.

OREGON [*origh*ᵉ*n*] ou **COLUMBIA**, fl. des Etats-Unis. Il sort des montagnes Rocheuses et se jette dans l'océan Pacifique; 2.000 kil.

OREGON [*origh*ᵉ*n*], un des Etats-unis d'Amérique (Pacifique); bordé au N. par la rivière Oregon ou Columbia; 950.000 h. Cap. *Salem*. V. princ. *Portland*.

OREL, v. de Russie (Terre-Noire), sur l'Oka; 91.000 h. Patrie d'Ivan Tourguéniev.

ORELLANA [*ya*] (Francisco), voyageur espagnol qui descendit en 1541 le fleuve des Amazones jusqu'à l'Atlantique; né à Truxillo, m. en 1550.

ORELLI (J.-Gaspard), philologue suisse, né à Zurich (1787-1849), auteur de remarquables éditions d'Horace, de Cicéron et de Tacite.

ORENBOURG, v. de Russie, sur l'Oural; 140.000 h. Métallurgie, armes.

ORÉNOQUE, fleuve de l'Amérique du Sud, dans le Venezuela; il se jette dans l'Atlantique par un vaste delta; 2.800 kil.

ORENS [*ran*] ou **ORIENT** (*saint*), évêque d'Auch et poète latin, né à Huesca (vers 370-439).

ORENSE [*orèn sé*], v. d'Espagne (Galice); ch.-l. de prov.; 17.000 h.

ORESME (Nicole), évêque de Lisieux, né dans le Calvados. Un des premiers traducteurs et vulgarisateurs du moyen âge (vers 1330-1382).

ORESTE, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. Il tua sa mère de concert avec sa sœur Electre pour venger le meurtre de son père, fut poursuivi par les Erinnyes, mais acquitté par l'Aréopage et devint roi d'Argos et de Lacédémone. Son amitié pour Pylade, auquel il fit épouser Electre, est demeurée proverbiale.

Oreste, tragédie d'Euripide (408 av. J.-C.); — de Voltaire (1750), imitée de la tragédie d'*Electre*, de Sophocle; — d'Alfieri (1782).

ORESTE le Pannonien, régent d'Italie, père de Romulus Augustule, décapité en 476 par ordre d'Odoacre (Vᵉ s. ap. J.-C.).

Orestie (*L'*), trilogie dramatique d'Eschyle, jouée à Athènes (458 av. J.-C.), et comprenant les trois tragédies : *Agamemnon, les Choéphores, les Euménides*, dont les aventures d'Oreste sont le sujet.

OREZZA, localité de Corse, cant. de Piedicroce, arr. de Corte; 80 h. Eaux minérales.

ORFA. V. URFA.

ORFANI, port de la Grèce (Macédoine); 5.000 h.

ORFILA (Mathieu), médecin et chimiste français, né à Mahon (Minorque). Il s'est distingué par ses travaux sur la toxicologie (1787-1853).

Organon, ouvrage d'Aristote. V. LOGIQUE.

ORGELET, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1.232 h.

ORGÈRES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 731 h. Ch. de f.

ORGON, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, sur la Durance; 1.421 h. Ch. de f. Huile.

Orgon, un des principaux personnages du *Tartuffe* de Molière, type de l'homme entêté dans ses idées, entiché de quelqu'un qui le trompe et ne voulant pas céder même à l'évidence.

ORIBASE, médecin grec du IVe siècle ap. J.-C., attaché à la personne de l'empereur Julien.

ORIENT (*empire d'*), un des deux empires formés après la mort de Théodose en 395, connu aussi sous les noms de *Bas-Empire, Empire byzantin* ou *de Constantinople*; il fut détruit par les Ottomans en 1453. V. BYZANTIN.

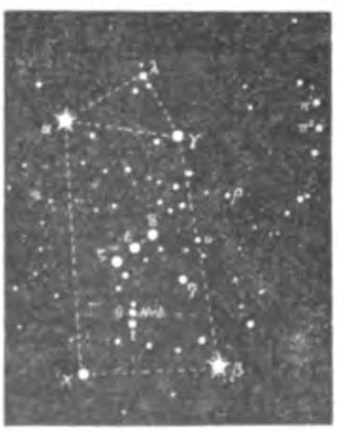
Orient (*schisme d'*), scission entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine, commencée au IXe siècle par Photius et consommée en 1054 par Michel Cerularius.

Orient (*question d'*). On désigna sous ce nom la question de savoir si les Turcs établis en Europe depuis 1453 y conserveraient ou y perdraient leurs possessions, et, dans le second cas, comment s'en opérerait le partage. Cet important problème de la politique internationale a passé par plusieurs phases. La lutte s'est d'abord circonscrite entre l'Autriche et la Russie qui ont refoulé tour à tour les Turcs jusqu'au Danube (1829). Puis les grandes puissances européennes interviennent soit pour conserver l'Empire ottoman, soit pour favoriser l'émancipation d'Etats chrétiens autonomes. La question d'Orient se pose lors de la guerre de l'Indépendance grecque, de la révolte de Méhémet-Ali, des guerres de Crimée (1854-1856) et russo-turque (1877-1878), enfin au début du XXe siècle. Grâce à la constitution en Etats indépendants des principales races vivant dans la péninsule des Balkans, au désintéressement de la Russie soviétique et à la défaite de l'Allemagne en 1918, la question d'Orient a perdu de son ancienne gravité. A la suite des victoires remportées en Anatolie par les nationalistes turcs sur les Grecs, et aussi pour donner satisfaction à leurs sujets musulmans, France et Angleterre ont reconnu, à Lausanne, en 1923, l'existence d'une Turquie indépendante à Constantinople, sur les deux rives des détroits et en Anatolie; mais, dès 1919-1920, elles avaient soustrait les parties non turques de l'ancien Empire ottoman à la souveraineté des Turcs.

Orientales (*les*), recueil de poésies lyriques inspirées, en grande partie, par le soulèvement de la Grèce, et d'une merveilleuse richesse de coloris; par Victor Hugo (1829).

ORIGÈNE, exégète et théologien, né à Alexandrie. Apologiste de grande valeur, il a abusé, dans l'interprétation de la Bible, de la méthode allégorique. Sa doctrine a été condamnée (185-254).

Origine des espèces (*Sur l'*) *par voie de sélection naturelle*, un des livres essentiels de Ch. Darwin, où est exposé le mécanisme du transformisme, la concurrence vitale, la sélection naturelle (1859).



Orion.

ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE, comm. de l'Aisne (arr. de Saint-Quentin); 2.017 h. Ciments.

ORION, chasseur gigantesque et d'une grande beauté, que Diane tua. Il fut changé en constellation.

ORION, belle constellation de la zone équatoriale.

ORISSA. V. BIHAR-ET-ORISSA.

ORIZABA [*za*], v. du Mexique, dominée par le beau *volcan d'Orizaba* (5.450 m.); 43.000 h.

(*Phot. Larousse.*)

ORKHAN-GHAZI, sultan des Ottomans de 1326 à 1360, organisateur de la milice des janissaires.

ORKNEY [*ôrkni*]. V. ORCADES.

ORLÉANAIS, anc. prov. de France, qui, à plusieurs reprises, forma un duché apanage de la famille d'Orléans et fut définitivement réunie à la couronne en 1495; ch.-l. *Orléans*; a formé trois départements : Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir.

ORLÉANS, anc. capit. de l'Orléanais; ch.-l. du dép. du Loiret, sur la Loire; 71.606 h. (*Orléanais*). Ch. de f.; à 121 kil. S. de Paris. Evêché, cour d'appel; ch.-l. de la 5e région militaire. Vinaigreries; constructions mécaniques, chocolat, confections. Patrie de Pothier, E. Dolet. Le siège de cette ville par les Anglais, en 1428 et 1429, est demeuré célèbre. C'est là que Jeanne d'Arc inaugura cette mission merveilleuse qui devait sauver la France de la domination anglaise. En 1870, importantes opérations militaires entre Français et Prussiens. — L'arr. a 19 cant., 190 comm., 215.772 h.

ORLÉANS, nom de quatre familles princières de France : 1° PHILIPPE, cinquième fils de Philippe de Valois, obtint en apanage (1344) le duché d'Orléans, mais mourut sans postérité. — 2° Une seconde maison d'Orléans eut pour chef Louis Ier, frère de Charles VI, assassiné à Paris par les partisans de Jean sans Peur (1372-1407); — CHARLES, né à Paris, fils aîné du précédent, poète délicat, chef du parti des Armagnacs sous Charles VI, père de Louis XII (1391-1465); — Louis II, fils du précédent, roi de France sous le nom de Louis XII (1462-1515). — 3° La troisième maison d'Orléans commence et finit avec J.-B.-GASTON, frère de Louis XIII, esprit médiocre et pusillanime, né à Fontainebleau, qui prit part à tous les complots contre Richelieu et fut nommé lieutenant général du royaume à la mort de son frère (1608-1660). — 4° La quatrième maison d'Orléans a pour premier représentant PHILIPPE Ier, frère de Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye, qui épousa Henriette d'Angleterre, et fut un esprit médiocre, d'une moralité suspecte (1640-1701); — PHILIPPE II, *le Régent*, fils du précédent, né à Saint-Cloud, gouverna pendant la minorité de Louis XV; son gouvernement fut une période de réaction contre les tendances du règne de Louis XIV; il compromit les finances par le système de Law et la moralité publique par le mauvais exemple de sa vie dépravée (1674-1723); — LOUIS, son fils, qui se retira à l'abbaye de Sainte-Geneviève (1703-1752); — LOUIS-PHILIPPE, fils du précédent, lieutenant général et gouverneur du Dauphiné, né à Versailles (1725-1785); — LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, son fils, connu sous le nom de *Philippe-Egalité*, né à Saint-Cloud; il joua un grand rôle sous la Révolution, à laquelle il n'avait pas tardé à adhérer, au point de voter à la Convention la mort de son cousin Louis XVI. Il périt lui-même sur l'échafaud (1747-1793); — LOUIS-PHILIPPE, son fils, devint roi des Français sous le nom de *Louis-Philippe Ier* (v. ce nom) [1773-1850].



Philippe d'Orléans.

Louis-Philippe Ier eut cinq fils et trois filles : FERDINAND-PHILIPPE, duc d'Orléans (1810-1842), marié à la princesse Hélène de Mecklembourg, qui lui donna deux fils : le *comte de Paris* (1838-1894) et le *duc de Chartres* (1840-1910), qui servit en 1870-1871 sous le pseudonyme de *Robert le Fort*; LOUISE, qui épousa en 1832 Léopold Ier, roi des Belges (1812-1850) [V. LOUISE]; MARIE, duchesse de Wurtemberg, qui se distingua comme peintre et comme sculpteur (1813-1839); le *duc* DE NEMOURS (1814-1896); CLÉMENTINE, princesse de Saxe-Cobourg (1817-1907), mère de Ferdinand proclamé en 1887 prince de Bulgarie; le *prince* DE JOINVILLE (1818-1900); le *duc* D'AUMALE, né en 1822, m. en 1897 (V. AUMALE); le *duc* DE MONTPENSIER (1824-1890). — Le fils du comte de Paris, PHILIPPE, *duc d'Orléans*, né à Twickenham (1869-1926), lui succéda comme représentant de la maison de France.

Il a pour successeur JEAN, *duc de Guise* (fils du duc de Chartres), né à Paris en 1874.

ORLÉANSVILLE, v. d'Algérie (Alger), ch.-l. d'arr., sur le Chélif, 17.605 h. Ch. de f. d'Alger à Oran; à 170 kil. S.-O. d'Alger. — L'arr. a 10 comm., 214.550 h.

ORLEY (Bernard *Van*), peintre flamand, né à Bruxelles (vers 1492-1542); beau coloriste (*Jugement dernier*, les *Chasses*, cartons de tapisseries).

ORLOV (Grégoire), favori de Catherine II, incapable et vain; mort disgracié et fou (1734-1783).

ORLY, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 5.414 h. (*Orlysiens*). Ch. de f. Aérodrome, hangars pour dirigeables.

ORMESSON (LE FÈVRE *d'*), famille française de magistrats, dont le plus célèbre est OLIVIER III (1616-1686).

ORMESSON-SUR-MARNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 3.035 h.

ORMONDE [*ôrm*e*nd'*] (James BUTLER, *duc d'*), homme d'État anglais, né à Londres (1610-1688); rapporteur intègre du procès de Fouquet.

ORMUZ, île à l'entrée du golfe Persique, dans le *détroit d'Ormuz*.

ORMUZD ou **ORMAZD** (en zend **Ahouramazda**), dieu suprême, dans la religion mazdéenne. Il a sous ses ordres six génies supérieurs secondaires. Ormuzd est le principe du Bien, tandis qu'*Ahriman* est le principe mauvais et destructeur.

ORNAIN, riv. de France, sous-affl. de la Marne (riv. dr.) par la Saulx; 120 kil.

ORNANO (Alphonse *d'*), maréchal de France, né à Ajaccio, un des meilleurs lieutenants de Henri IV (1548-1610); — JEAN-BAPTISTE, son fils, maréchal de France, né à Sisteron (1581-1626); — PHILIPPE-ANTOINE, de la famille des précédents, maréchal de France, né à Ajaccio (1784-1863).

ORNANS [*nan*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 3.051 h. Clouterie, distillerie. Patrie de Courbet.

ORNE, fleuve de France qui passe à Argentan et se jette dans la Manche; cours 152 kil.

ORNE (*dép. de l'*), dép. formé d'une partie de la Normandie et du Perche; préf. *Alençon*, s.-préf. *Argentan*. 2 arr., 36 cant., 513 comm., 273.717 h. 4e région militaire; cour d'appel de Caen; évêché à Sées. Ce dép. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

ORODÈS Ier, roi des Parthes, de la famille des Arsacides; il régna de 56 à 36, fut constamment en lutte avec les Romains et triompha de Crassus grâce à son général Suréna.

Oronte, personnage du *Misanthrope*, de Molière, type de l'homme de cour qui vise au bel esprit, compose de petits vers dont il est très satisfait, et auquel il n'est pas toujours prudent de dire la vérité. On l'appelle aussi l'*Homme au sonnet*, par allusion au sonnet qu'il soumet à l'approbation d'Alceste et que le misanthrope déclare franchement être *bon à mettre au cabinet*.

ORONTE, auj. *Nahr el-Asi*, fleuve de Syrie. Il a sa source dans l'Anti-Liban, passe à Antioche et se jette dans la Méditerranée; 500 kil.



OROSE (Paul), historien et théologien des IVe et Ve siècles, né à Tarragone (Espagne), disciple de saint Augustin, auteur d'une *Histoire contre les païens*.

Orosmane, un des principaux personnages de *Zaïre*, tragédie de Voltaire. Il tue Zaïre qu'il croit infidèle, et se tue ensuite. Son caractère emporté, mais fier et généreux, est resté le type de la jalousie injuste.

ORPHÉE [*fé*], fils d'Œagre, roi de Thrace, et de la Muse Calliope; selon d'autres, d'Apollon et de Clio. Il est le plus grand musicien de l'antiquité. Il prit part à l'expédition des Argonautes, et visita l'Égypte. Ses accords étaient si mélodieux que les bêtes féroces accouraient à ses pieds, dépouillant leur férocité. Sa femme Eurydice ayant été mordue d'un serpent le jour même de ses noces, Orphée descendit aux Enfers et charma par la douceur de son chant les divinités infernales, qui lui rendirent son épouse à la condition qu'il ne regarderait pas derrière lui avant d'avoir franchi les limites du sombre empire. Orphée transgressa la défense, et revit Eurydice pour la dernière fois. Devenu sombre et insensible, il fut déchiré par les Bacchantes.



Orphée.

Orphée et Eurydice, tableau de Poussin, où le paysage se lie admirablement à la composition historique.

Orphée, drame lyrique en trois actes, poème italien de Calzabigi (traduction française de Moline), musique de Gluck (1774), une des œuvres les plus parfaites du grand compositeur, où se trouve l'air fameux : *J'ai perdu mon Eurydice*.

Orphée aux Enfers, opéra bouffe en deux actes, paroles d'Hector Crémieux, musique d'Offenbach, amusante parodie des légendes mythologiques de la Grèce (1858).

Orphelines (*les Deux*), mélodrame en cinq actes, par d'Ennery et Cormon (1874), qui fut longtemps populaire.

Orphiques (*poèmes*), ouvrages grecs attribués à Orphée, mais qui sont beaucoup plus rapprochés de nous; ce sont des hymnes d'initiation aux mystères, un poème sur les Argonautes (*Argonautiques*), un traité sur les vertus magiques des pierres, etc.

ORPIERRE, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 391 h. Ch. de f.

ORRY (Jean), seigneur de Vignory, financier français, né à Paris. Il fut chargé par Philippe V de la réorganisation des finances de l'Espagne (1652-1719).

ORSAY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3.749 h. Ch. de f.

ORSEL (Victor), peintre français, né à Oullins; s'est distingué dans la peinture religieuse (1795-1850).

ORSHOVA [*cho*], v. de Roumanie, sur le Danube, près des Portes de Fer; 8.500 h.

ORSINI, illustre famille romaine, longtemps rivale des Colonna. Elle donna cinq papes, vingt cardinaux, et de nombreux condottieri.

ORSINI (Félix), conspirateur italien, né à Meldola, qui attenta à la vie de Napoléon III le 14 janvier 1858. Défendu par Jules Favre, Orsini fut con-

damné à la peine de mort et exécuté (1819-1858).

ORTEGAL, cap au N.-O. de l'Espagne.

ORTHEZ [*tèz'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. et à 39 kil. N.-O. de Pau, sur le gave de Pau; 6.219 h. Pont du XIVe siècle. Donjon. (*Orthéziens*). Ch. de f.

ORTIGUEIRA [*ghéï*], v. d'Espagne (Galice), port sur l'Atlantique; 18.000 h. Bains de mer.

ORTOLAN (Joseph-Louis-Elzéar), jurisconsulte français, né à Toulon. On lui doit un remarquable commentaire des *Institutes* de Justinien (1802-1873).

ORURO [*orouro*], v. de Bolivie; 40.000 h. Salpêtre, argent.

ORVIETO, v. d'Italie (Ombrie); 19.000 h. Ville qui a conservé l'aspect du XIIIe siècle. Belle cathédrale.

ORVILLIERS [*lié*] (Louis *d'*), amiral français, né à Moulins; il livra à la flotte anglaise la bataille d'Ouessant en 1778 (1708-1792).

ORZESZKO [*ojechko*] (Elisa), femme de lettres polonaise, née près de Grodno (1842-1912).

OSAGE [*o^useïdj'*], fl. des Etats-Unis, affl. du Missouri.

OSAKA, v. du Japon (S. de Hondo), port sur le Pacifique; 2.500.000 h. Grand centre cotonnier, et ville la plus importante du Japon pour la population et l'industrie.

OSBORNE [*ozbo^rn'*], château d'Angleterre, sur la côte de l'île de Wight. Beau château.

OSBORNE (*sir* Thomas), homme d'Etat anglais, partisan actif de Guillaume d'Orange, chef du gouvernement en 1690 (1631-1712).

OSCAR Ier, roi de Suède et de Norvège, fils de Bernadotte, né à Paris; régna de 1844 à 1857 (1799-1859); — OSCAR II, fils du précédent, né à Stockholm; succéda à son frère Charles XV, fut roi de Suède et de Norvège de 1872 à 1905, puis roi de Suède après la séparation des deux Etats en 1905 (1829-1907).

OSÉE, un des douze petits prophètes hébreux.

OSÉE ou **HOSHEA**, roi d'Israël de 730 à 722 av. J.-C., détrôné par Salmanasar V.

OSIANDER [*dèr'*] (André HOSEMANN, dit), théologien protestant allemand, né près de Nuremberg (1498-1552).

OSIJEK [*ossiyèk*], anc. **Esseg**, v. de Yougoslavie, sur la Drave; 35.000 h.

OSIRIS [*riss*], l'un des dieux de l'ancienne Egypte, protecteur des morts, époux d'Isis et père d'Horus.



Osiris.

OSLO, nom ancien, repris en 1924, de *Christiania*, capitale de la Norvège, au fond d'un golfe formé par le Skagerrak; 250.000 h. Commerce actif.

OSMAN PACHA, général turc, né à Amassa, défenseur de Plevna en 1877 (1837-1900).

OSMANIÉ (*ordre de l'*), créé en 1861 par Abd-ul-Aziz, empereur des Turcs. Ruban vert, liséré de rouge.

OSMANLIS [*li*], nom donné aux Ottomans, parce que l'Empire turc eut pour fondateur Osman ou Othman Ier en 1304.

OSNABRUCK, v. de Prusse (Hanovre), au N. de Munster; 90.000 h. Métallurgie. Evêché.

OSQUES ou **OPIQUES**, peuplade pélasgique de l'Italie, dont la langue subsista longtemps dans le patois populaire, à Rome même.

OSSA, auj. *Kissoro*, montagne de Thessalie, fameuse chez les poètes. V. PÉLION.

OSSAT (*le cardinal* Arnaud *d'*), diplomate français, né à Laroque-Magnoac, près d'Auch; ambassadeur de Henri IV à Rome. Ses *Lettres* sont précieuses à consulter (1537-1604).

OSSAU (*vallée d'*), vallée des Pyrénées (Basses-Pyrénées), parcourue par le gave d'Ossau, affluent du gave d'Oloron.

OSSÈTES, peuple du Caucase, habitant deux territoires autonomes : l'*Ossétie du Nord*, en R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 152.000 h., cap. *Ordjonikidze* (*Vladicaucase*), et l'*Ossétie du Sud* en Géorgie; 88.000 h., cap. *Tskhinvali*.

OSSIAN, barde écossais légendaire du IIIe siècle, fils de Fingal, roi de Morven. Sous son nom, Macpherson publia en 1760 un recueil de poésies d'un grandiose sombre et nuageux, qui firent une grande impression. Ce n'était qu'une imitation : le texte original fut publié en 1807.

OSSUN, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1683 h. (*Ossunois*). Ch. de f.

OSTADE (Adrien *Van*), peintre de l'école hollandaise, auteur d'admirables scènes d'intérieur, né à Lubeck (1610-1685); — ISACK, son frère, peintre hollandais, né à Lubeck, peignit aussi des intérieurs, des scènes populaires, etc., d'une grande intensité de vie (1621-1657).

OSTENDE [*and'*], en flam. **Oostende** [*èn'de*], v. de Belgique (Flandre-Occ.), sur la mer du Nord; 45.000 h. Plage fréquentée. Huîtres renommées. Conserves.



Ostiaks.

OSTERFELD, v. d'Allemagne (Prusse, présid. de Munster), sur l'Emscher, affl. du Rhin; 30.000 h.

OSTIAKS, peuple finnois de la Sibérie occidentale.

OSTIE, port de la Rome antique, près de l'embouchure du Tibre; aujourd'hui comblé par les alluvions. Des fouilles importantes y ont été pratiquées.

Ostracisme, juridiction établie dans un certain nombre de villes grecques, et particulièrement à Athènes après la chute du tyran Pisistrate et de ses deux fils. Elle consistait à prononcer pour dix ans, par voie de suffrage universel, l'exil des citoyens dont on redoutait la puissance ou l'ambition. Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon furent successivement frappés de cette peine, qui n'était pas infamante, et n'entraînait pas la confiscation des biens. Les citoyens écrivaient leurs suffrages sur une *coquille* (en grec *ostrakon*).

OSTRAU [*aou*], n. allem. d'*Ostrava*.

OSTRAVA, en allem. **Ostrau**, nom de **Moravska-Ostrava**, ville de Moravie; 125.000 h. — **Ostrava-Sleszka**, ville de Silésie; 23.000 h. Bassin houiller, métallurgie.

OSTRICOURT, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.202 h. Ch. de f.

OSTROGOTHS [*go*] ou *Goths de l'Est*, peuple germanique qui, établi sur le Danube à la solde de l'Empire romain, envahit l'Italie et y fonda, sous Théodoric, à la fin du Ve siècle, un royaume détruit par Justinien en 552.

OSTROLENKA [*lin*], v. de Pologne, sur la Narev; 15.000 h. Victoire des Français sur les Russes, en 1807. (A l'U. R. S. S., septembre 1939.)

OSTWALD (Guillaume), chimiste et philosophe allemand, né à Riga; on lui doit de nombreuses recherches sur les conductibilités électriques des acides organiques en solution dans l'eau (1853-1932).

OSUNA ou **OSSUNA** [*ouna*] (Pedro TELLEZ GIRON, *duc d'*), homme d'Etat espagnol, né à Valladolid (1579-1624), vice-roi de Sicile, puis de Naples.

OSUNA, v. d'Espagne, prov. de Séville; 18.000 h.

OSYMANDIAS [*diass*], forme corrompue du prénom du roi égyptien Ramsès II. Suivant une légende, il aurait fait bâtir la première bibliothèque connue, et dont la porte présentait cette inscription : *Trésor des remèdes de l'âme.* Les anciens donnaient au Ramesseum le nom de *tombeau d'Osymandias*.

OTARU [*rou*], v. du Japon (Hokkaïdo); 160.000 h.

Otello, opéra italien, livret italien du comte Berio, tiré de l'*Othello* de Shakespeare (traduction française d'Alph. Royer et Gust. Waëz), musique de Rossini (1816); — drame lyrique, poème italien

d'Arrigo Boïto (traduction française de Camille du Locle), musique de Verdi (1887) ; belle partition

OTHE (*forêt d'*), en Champagne, entre Troyes et Joigny.

Othello, tragédie de Shakespeare et l'un de ses chefs-d'œuvre (1604) -Othello, général maure au service de Venise, le principal personnage, est l'époux ardent et soupçonneux de la belle et vertueuse Desdémone, qu'il étouffe dans un accès de jalousie furieuse, provoquée par l'astuce de Iago Son nom est devenu proverbial pour caractériser un mari jaloux, féroce, dont les défiances ne reposent que sur des motifs innocents, qu'il interprète au gré de sa passion. La tragédie de Shakespeare a été imitée par Ducis et traduite en vers par Alfred de Vigny V OTELLO.

OTHMAN IBN AFFAN, 3e calife, de 644 à 656, assassiné par Mohammed, fils d'Abou Bekr. Il était le gendre de Mahomet.

OTHMAN ou **OSMAN Ier**, fondateur de l'empire des Turcs Ottomans, né à Soukout (1259-1326), — OTHMAN II, sultan des Turcs de 1618 à 1622, assassiné par les janissaires, né en 1604 ; — OTHMAN III sultan de 1754 à 1757, né en 1696

OTHNIEL ou **OTHONIEL**, juge d'Israël (*Bible*)

OTHON (Marcus Sylvius), empereur romain en l'an 69. Proclamé par les prétoriens, il fut vaincu à Bédriac par les légions de Vitellius, et se tua, poussé par l'horreur que lui inspirait la guerre civile



Othon.

OTHON Ier, le Grand, roi de Germanie, né en 912. Elu en 936 empereur d'Allemagne, il gouverna avec habileté, réduisit le pouvoir des grands vassaux, contint les Slaves, arrêta l'invasion magyare ; m. en 973 ; — OTHON II, fils du précédent, empereur d'Allemagne de 973 à 983, né en 955 ; il enleva la Lorraine au roi de France et repoussa Slaves et Danois, — OTHON III, fils d'Othon II, empereur de 983 à 1002, né en 980 ; — OTHON IV empereur d'Allemagne de 1209 à 1218, vaincu à Bouvines par Philippe Auguste en 1214, né en 1175.

OTHON Ier, roi de Grèce, fils du roi Louis Ier de Bavière. Il monta sur le trône en 1832 et fut déposé en 1862, né à Salzbourg (1815-1867).

OTHON Ier, roi de Bavière, né à Munich, monté sur le trône en 1886 (1848-1916) ; frappé d'aliénation mentale.

OTRANTE, v. maritime de l'Italie méridionale, dans la terre de ce nom, qui forme le talon de la botte italienne ; auj. prov. de *Lecce ;* 2.700 h. Evêché

OTRANTE (*canal d'*), détroit entre la péninsule des Balkans et l'Italie. Il joint l'Adriatique à la mer Ionienne.

OTTANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville ; 4.181 h.

OTTAWA [*oteoua*], cap. fédérale du Canada (Ontario), sur la rivière du même nom, affl. du Saint-Laurent ; 125.000 h. Siège du Parlement et résidence du gouverneur.

OTTO (Louis-Guillaume), diplomate français, d'origine allemande, né à Kork (1754-1817).

OTTOKAR Ier, duc (1192), puis roi (1198) de Bohême, m. en 1230 ; — OTTOKAR II, duc de Bohême de 1253 à 1278, né en 1230.

OTTOMAN (*empire*). V. TURQUIE.

OTTOMANS, nom sous lequel on désigne aussi les Turcs, et qui provient d'Othman Ier, fondateur de l'empire turc.

OTWAY [*oué*] (Thomas), poète dramatique anglais (1652-1685), auteur inégal, dont le chef-d'œuvre est *Venise sauvée*.

OUADAÏ, région de la colonie du Tchad, en A.-E. F., à l'E. du lac Tchad.

OUADI-HALFA, v. du Soudan anglo-égyptien, sur le Nil ; 4.000 h. Grande cataracte.

OUAGADOUGOU, localité de la Côte-d'Ivoire (A.-O. F.), ch.-l. de l'ancienne Haute-Volta ; 10.200 h.

OUAHHABITES, secte musulmane fondée en Arabie (Nedjd) à la fin du XVIIIe s. par Mohammed ibn Abdoul-Ouahhab. Secte guerrière, elle lutta contre Méhémet-Ali (1815-1818) et domine actuellement la plus grande partie de l'Arabie centrale. V. NEDJD.

OUARGLA, comm. d'Algérie, ch.-l. du territoire des Oasis ; 22.240 h.

OUARSENIS, massif montagneux de l'Algérie (dép. d'Alger et d'Oran). Point culminant. 1.985 m.

OUBANGUI, riv. d'Afrique, affl dr. du Congo, 1.300 kil., qui sépare le Congo belge de l'A. E. F.

OUBANGUI-CHARI, anc division de l'A E. F., au N. de l'Oubangui ; 493.000 km²; 1.000.000 d'h Ch.-l. *Bangui*.

OUCHY, faubourg et port de Lausanne (Suisse), sur le lac Léman.

OUDH [*oud'*]. V AOUDH

OUDENARDE. V AUDENARDE.

OUDINÉ (Eugène André), sculpteur et graveur en médailles français, né à Paris (1810-1887)



Oudinot

OUDINOT (Nicolas Charles), *duc* DE REGGIO, maréchal de France, né à Bar le Duc, que Napoléon présenta au tsar comme le *Bayard* de l'armée française. Il se distingua à Austerlitz, Ostrolenka, Friedland, Wagram, Bautzen (1767 1847) ; — Son fils NICOLAS-CHARLES-VICTOR, général français, prit Rome en 1849 (1791-1863)

OUDJDA, v. du Maroc, près de la frontière algérienne, sur l'Isly ; 19.000 h

OUDMOURTIE (*rép d'*) V. VOTIAKS

OU-DONG [*on'g*], v de l'Indochine française, anc. cap. du Cambodge, près du Mékong, 10 000 h

OUDRY (Jean-Baptiste), peintre animalier et graveur français, né à Paris (1686-1755)



Oudry.

OUED-ZÉNATI, comm d'Algérie, départ et arr de Constantine, 14.587 h

OUELLÉ, affl de gauche de l'Oubangui

OUEN (*saint*), évêque de Rouen, né à Sancy (Aisne), chancelier de Dagobert Ier et ami de saint Eloi (609-683)

OUENZA, région montagneuse de l'Algérie, aux confins de la Tunisie. Minerai de fer.

OUESSANT, île de France ch.-l. de c. (Finistère), arr de Brest ; 2.439 h. (*Ouessantins* ou *Ouessantais*). En 1778, bataille navale indécise entre les Français et les Anglais.

OUEZZAN, v. du Maroc français, près du Sebou ; 13.000 h.

OUFA, ch.-l. de la république autonome de Bachkirie (Russie), sur la Biélaïa ; 168.000 h.

OUGANDA, protectorat anglais, entre le Soudan anglo-égyptien et le lac Victoria ; 24.000 km² ; 3.500.000 h. Cap. *Entebbe*. Coton, café.

OUGRÉE, c. de Belgique (Liége) ; 18.000 h. Métallurgie, produits chimiques, explosifs.

OUGRIENS, anc. n. des *Ostiaks*.

OUIDAH, v. du Dahomey (A.-O. F.) ; 9.700 h. Port sur l'Atlantique.

OUISTREHAM, comm. du Calvados, arr. de Caen ; 2.584 h.

OULCHY-LE-CHÂTEAU [*tô*], ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons ; 575 h.

OULED-NAÏL, confédération des tribus arabes disséminées dans la province d'Alger.

OULIANOV, anc. **Simbirsk**, v. de Russie, sur la Volga moyenne ; patrie de Lénine ; 75.000 h.

OULLINS, comm. du dép. du Rhône, arr. de Lyon ; 16.652 h., sur le Rhône. Ch. de f. Cristalleries, tanneries, ateliers de construction.

OULU [*oulou*], anc. **Uleaborg**, v. et port de Finlande, sur le golfe de Botnie ; 24.000 h. Exportation de bois, tanneries.

(*Phot. Larousse, Giraudon.*)

OUOLOFS, peuple de race noire, établi principalement au Sénégal. Ce sont de bons agriculteurs. Leur langue s'est répandue sur tout le Sénégal.



Ouolofs.

OUR, anc. v. de Chaldée (Mésopotamie), patrie d'Abraham.

OURAL, fleuve de Russie; naît dans les monts Ourals et se jette dans la Caspienne; 2.300 kil.

OURALO-ALTAÏQUE, nom appliqué parfois à la famille ethnographique qui comprend les Turcs, les Turcomans, les Hongrois, les Finnois, les Kirghiz, etc.

OURALS (*monts*), chaîne de montagnes, entre l'Europe et l'Asie; 2.400 kil. de longueur; plus grande élévation, 1.600 m. Mines d'or, de platine, de manganèse, de nickel.

OURCQ, rivière de France, née dans l'Aisne, qui se jette dans la Marne et communique avec la Seine par le *canal de l'Ourcq;* 80 kil. Victoire des Français sur les Allemands (sept. 1914).

OURFA. Géogr. V. URFA.

OURGA (auj. **Oulan-Bator**), cap. de la Mongolie, sur la Tola; 30.000 h.

OURO-PRETO [*aouro-preto*], v. du Brésil, Etat de Minas-Geraes; 10.000 h. Gisements d'or.

OUROUNDI. V. RUANDA.

Ours et le Pacha (*l'*), vaudeville en un acte, de Scribe et Saintine (1820). Dans cette pièce, pleine de folies burlesques, se trouve la phrase devenue proverbiale : *« Prenez mon ours »*, pour dire : « Prenez ma marchandise ». — De ce scénario, Bazin a tiré un livret d'opéra-comique (1870).

OURSE (*Grande* et *Petite*), nom de deux constellations boréales, voisines du pôle arctique et qu'on a appelées aussi *Grand Chariot* (ou *Chariot de David*) et *Petit Chariot*. La Petite Ourse renferme l'*Etoile polaire;* cette étoile se trouve dans le prolongement d'une ligne passant par les deux étoiles qui représentent les roues de derrière du Grand Chariot et à une distance égale à cinq fois la distance de ces deux mêmes étoiles.



Grande et Petite Ourse.

OURTHE, riv. de Belgique, se jette dans la Meuse (riv. dr.) à Liége; 166 kil.

OURVILLE-EN-CAUX, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 802 h. Ch. de f.

OUSE [*ouz'*], cours d'eau anglais qui s'unit à la Trent pour former le Humber; 195 kil.

OUSIRTESEN, nom de plusieurs rois égyptiens, dont les principaux appartiennent à la XIIe dynastie.

OUSKOUB. V. USKUB.

OUST, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; sur le Salat; 832 h.

OUTAMARO, graveur japonais, né à Yédo (1754-1797).

OUTARVILLE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 541 h.

OUTREAU, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, 9.514 h. Aciéries; produits chimiques.

OUTRE-DJOUBA, partie occidentale de la Somalie italienne, entre la rivière Djouba et le Kenya.

OUVÉA. V. WALLIS.

OUVRARD [*vrar*] (Gabriel-Julien), financier français peu scrupuleux et munitionnaire des armées sous la République et l'Empire (1770-1846).

OUZOUER-LE-MARCHÉ, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 1.351 h.

OUZOUER-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 903 h. Ch. de f.

OVERBECK (Frédéric), peintre allemand, né à Lubeck, chef de l'école catholique, auteur de grandes fresques religieuses d'une sentimentalité mystique (1789-1869).

OVERYSSCHE, comm. de Belgique (Brabant); 7.200 h.

OVERYSSEL, prov. des Pays-Bas, anc. départ. franç. des *Bouches-de-l'Yssel;* 520.000 h. Ch.-l. *Zwolle*.

OVIDE (Publius Ovidius Naso), poète latin, né à Sulmone, auteur des *Métamorphoses*, de *l'Art d'aimer*. Poète facile, gracieux et brillant, plutôt que réellement inspiré, il fut l'ami de Virgile et d'Horace, et jouissait des faveurs d'Auguste. Banni en l'an 9, pour une raison restée mystérieuse, il mourut en exil, malgré les supplications de ses *Tristes*, à Tomi (Constantza), près du Pont-Euxin (43 av. J.-C.-16 apr. J.-C.).

OVIEDO [*oviédo*], v. d'Espagne, ch.-l. de prov., cap. de l'anc. royaume des Asturies; 75.000 h. Université. Houille, métallurgie.

OWEN [*oouin'*] (Robert), réformateur anglais, né à Newton. Il inaugura les premières coopératives de production et de consommation (1771-1858).

OWEN (Richard), naturaliste anglais, né à Lancastre; il mérita le surnom de *Cuvier anglais* (1800-1892).

OXENSTIERN [*oksèn'*] (*comte* Axel), homme d'Etat suédois, conseiller de Gustave-Adolphe et tuteur de la reine Christine, né à Fanœ (1583-1654).

OXFORD [*ferd*], v. d'Angleterre, au confluent de la Tamise et du Cherwell; 80.000 h. (*Oxoniens* ou *Oxfordiens*). Ville pittoresque, célèbre par ses fondations universitaires. Ch.-l. du comté de ce nom.

Oxford (*statuts* ou *provisions d'*), conditions imposées à Henri III par les barons anglais. Ils confirmaient la Grande Charte et établissaient trois Parlements annuels (1258). Les statuts furent supprimés par Henri III dès 1261.

OXUS [*suss*], nom ancien de l'Amou-Daria.

OYAMA (Ivao), maréchal et homme d'Etat japonais (1843-1916). Victorieux à Port-Arthur (1894), il fut en 1904 généralissime des armées du Japon.

OYAPOK, fleuve de Guyane, tributaire de l'Atlantique; entre la Guyane française et le Brésil; 490 kil.

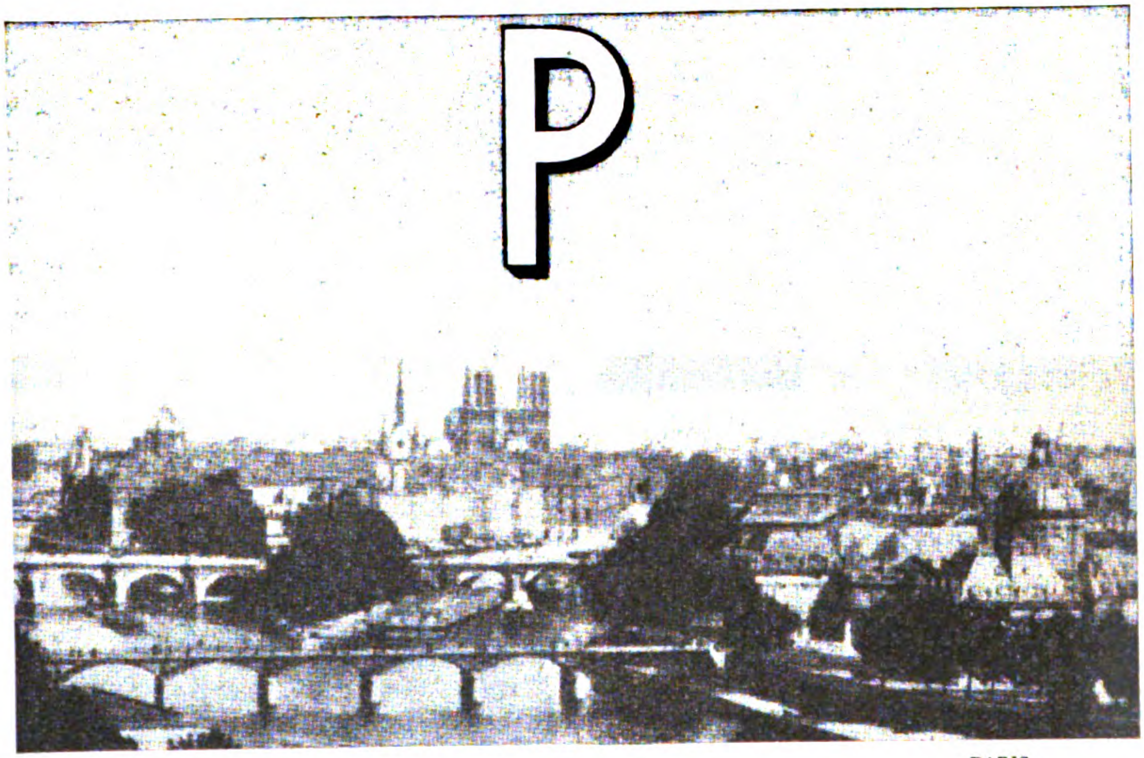
OYONNAX, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; 11.336 h. Tabletterie. Ch. de f.

OZANAM [*nam'*] (Jacques), mathématicien français, né à Bouligneux [Ain] (1640-1717).

OZANAM (Antoine-*Frédéric*), littérateur catholique français, né à Milan, auteur de remarquables études sur Dante. Il fut un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (1813-1853).

OZIAS. V. AZARIAS.

P



PARIS.

PABJANICE [*pabianitsé*], v. de Pologne, au S. de Lodz; 35.000 h. Cotonnades. A l'Allemagne, 1939.

PACAUDIÈRE (La), ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, au pied des monts de la Madeleine; 1.563 h. Ch. de f.

PACCA (Barthélemy), cardinal, né à Bénévent, ministre de Pie VII et protecteur de l'académie archéologique de Rome en 1808; auteur d'un édit célèbre qui interdit l'exportation des œuvres d'art du passé (1756-1843).

PACCIOLI [*tchioli*] (Luca), mathématicien italien, né à Borgo-San-Sepolcro (Toscane) vers 1445; auteur de travaux d'arithmétique et d'algèbre.

PACHE (Jean-Nicolas), homme d'Etat français, né à Paris, ministre de la guerre en 1792, maire de Paris en 1793.

PACHECO [*tché*] (François), peintre espagnol, né à Séville, artiste fougueux, mais souvent bizarre (1571-1654).

PACHUCA [*tchou*], v. du Mexique; 40.000 h.

PACIFIQUE (*océan*) ou **GRAND OCÉAN** ou plus rarement **MER DU SUD**, vaste mer entre l'Amérique, l'Asie et l'Australie, dans laquelle on distingue le Pacifique nord et le Pacifique sud, séparés par le seuil des îles Sandwich; il fut découvert par Nuñez de Balboa en 1513 et traversé pour la première fois par Magellan, en 1520, du détroit de Magellan jusqu'aux Philippines.

PACÔME (*saint*), fondateur de la vie monacale en communauté (cénobitique), né et mort dans la haute Thébaïde (vers 290-346). Fête le 14 mai.

PACORUS [*russ*], prince parthe, fils du roi Orodès. Il lutta longtemps avec succès contre les Romains. Mis à mort par Ventidius en 38 av. J.-C.

Pacta conventa, nom latin donné à la convention que le roi de Pologne, après son élection, passait avec l'aristocratie du pays.

PACTOLE (*le*), petite riv. de Lydie, affl. de l'Hermos et baignant Sardes; elle roulait des paillettes d'or, et c'est à elle que Crésus dut ses immenses richesses. Suivant la Fable, elle possédait cette propriété depuis que le roi Midas, dont l'attouchement convertissait tout en or, s'était baigné dans ses eaux. Aujourd'hui, le mot Pactole, employé au figuré, désigne une source de richesse : *cette usine est un Pactole*.

(Phot. L. Pamard, Manuel, Larousse.)

PACUVIUS [*uss*] (Marcus), un des plus anciens poètes dramatiques de Rome, neveu d'Ennius, auteur grave, plus philosophe que poète (220-130 av. J.-C.).

PACY-SUR-EURE, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1.819 h. Ch. de f.

PADANG [*dan'gh*], port de Sumatra; 47.000 h.

PADERBORN, v. de Prusse (Westphalie), au S. de Detmold; 34.000 h.



Paderewski.

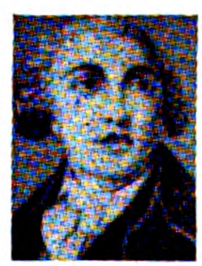
PADEREWSKI [*dé*] (Ignace), homme d'Etat, compositeur et pianiste polonais, né à Kurylowka en 1860. Président du Conseil de la République polonaise de 1919 à 1921.

PADILLA [*ya*] (Juan de), noble Castillan, soulevé contre Charles-Quint à la tête des communes (1520) et décapité en 1521.

PADIRAC, comm. du Lot, arr. de Gourdon; 190 h. Gouffre remarquable.

PADOUE, v. d'Italie (Vénétie), à l'O. de Venise; 125.000 h. (*Padouans*). Evêché, université; riches palais. Le Dôme. Eglise Saint-Antoine. Fabrication de draps; produits chimiques. Patrie de Tite-Live, de Mantegna.

PAER [*èr'*] (Ferdinand), compositeur italien, né à Parme. Il passa une grande partie de sa vie en France; auteur du *Maître de chapelle* (1771-1839).



Paesiello.

PÆRNU [*nou*], anc. **Pernau**, v. d'Estonie, port sur le golfe de Riga. Exportation de lin et de bois; 20.000 h.

PAESIELLO ou **PAISIELLO** (Giovanni), compositeur italien, né à Tarente; auteur de *il Re Teodoro*, *Nina pazza per amore* (1741-1816).

PÆSTUM [*pèstom'*], v. de l'anc. Italie, à 40 kil. de Naples. Ruines (beau temple de Neptune).

PÆTUS [*pétuss*] (Cæcina). V. ARRIE.

PAGANINI (Nicolo), violoniste italien, né à Gênes, célèbre par la virtuosité prodigieuse de son exécution. Il a écrit de nombreuses compositions pour le violon (1782-1840).



Paganini.

PAGNY-SUR-MOSELLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.099 h. Produits chimiques. Ch. de f.

PAHANG [*àn'gh*], un des quatre Etats malais fédérés; 145.000 h. Ch.-l. Kuala Lipis. Caoutchouc.

PAHLEN [*lèn*] (*comte* Pierre *de*), gouverneur de Saint-Pétersbourg, chef de la conspiration à la suite de laquelle le tsar Paul Ier fut assassiné en 1801 (1744-1826).

PAHOUINS ou **FANS**, indigènes de l'Ouellé (A.-E. F.), chasseurs et anthropophages.

Paillasse, farceur de l'ancien théâtre napolitain. En France, bouffon des théâtres forains. Il amuse la foule par ses tours et ses grimaces et l'engage à entrer au spectacle. Aujourd'hui, Paillasse est devenu synonyme d'homme sans conviction.

PAILLERON (Edouard), auteur dramatique, né à Paris, auteur de comédies spirituelles, d'une imagination légère et déliée : *le Monde où l'on s'ennuie, l'Etincelle, Cabotins*, etc. (1834-1899).

PAIMBŒUF, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2.518 h. (*Paimblotins*). Port actif et rade sur la Loire. Produits chimiques. Ch. de f. Cabotage, école d'hydrographie.

PAIMPOL, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2.671 h. (*Paimpolais*). Port sur la Manche. Ch. de f. Armement pour la pêche à la morue.

PAINE ou **PAYNE** (Thomas), publiciste anglais, né à Thetford, naturalisé Français et nommé membre de la Convention à la suite des travaux où il avait défendu les idées nouvelles (1737-1809).

PAINLEVÉ (Paul), mathématicien et homme politique français, né à Paris. Ses travaux se rapportent à l'analyse et à la mécanique. Président du Conseil en 1917 et 1925 (1863-1933).

Pair. Dans notre histoire, le mot *pair* a eu successivement quatre acceptions différentes : 1° sous les deux premières races, le nom de pairs (du lat. *pares*, égaux) est donné d'une manière générale à tous les guerriers, à tous les compagnons d'armes. En 856, Charles le Chauve déclare que tous les grands du royaume ne pourront être jugés que par leurs *pairs;* 2° sous la féodalité, on nomma *pairs* ou *pairs de fief* les vassaux égaux entre eux et chargés de se juger réciproquement. Les douze vassaux immédiats du roi de France constituèrent une cour spéciale composée de six pairs ecclésiastiques et de six pairs laïques. Les douze pairs de Charlemagne jouent un grand rôle dans les chansons de geste; 3° à partir du XIIIe siècle, ce terme désigna un collège de 12 membres, grands feudataires, six prélats, six laïques, qui siégeaient aux lits de justice. La pairie était héréditaire. Les princes du sang étaient pairs-nés. En 1781, il y avait 43 pairs laïques; 4° sous la Restauration, on appela *pairs* les membres de la Chambre aristocratique créée en 1814 pour exercer le pouvoir législatif concurremment avec la Chambre des députés; ils étaient nommés à vie par le roi, et leur dignité était héréditaire de mâle en mâle. La Chambre des pairs, modifiée dans sa composition en 1830, fut supprimée en 1848.

PAÏRIKAS. V. PÉRIS.

PAISLEY [*pèzli*], v. d'Ecosse; 87.000 h. Ch.-l. du comté de Renfrew. Fer; tissages; châles, tartans.

Paix (*la*), comédie d'Aristophane, satire politique en faveur d'un accord entre Athènes et Sparte (421 av. J.-C.).

Paix (*Sur la*), ouvrage d'Isocrate, en forme de harangue, éloge magnifique d'Athènes.

Paix (*la*), bas-relief d'Etex (arc de triomphe de l'Etoile), à Paris.

PAJOL (Claude), général français, né à Besançon. Il se distingua pendant la campagne de France, particulièrement à Montereau (1772-1844).

PAJOU (Augustin), sculpteur français, né à Paris (1730-1809) ; le meilleur décorateur de son temps.

PAKHOÏ, port de Chine (Kouang-toung) ; 20.000 h.

PALACIO VALDÈS (Armando), romancier espagnol, né à Entralgo (1853-1938) [*la Sœur Saint-Sulpice*, etc.].

PALACKY [*palatzki*] (François), historien et publiciste tchèque, né à Hodslavice (1798-1876).

PALADILHE (Emile), compositeur français, né à Montpellier, auteur de l'opéra *Patrie* (1844-1926).

PALAFOX (José *de*), *duc* DE SARAGOSSE, gentilhomme aragonais qui s'illustra par son héroïque défense de Saragosse en 1809 (1780-1847).

PALAIS (*Le*), ch.-l. de c. (Morbihan), dans l'île de Belle-Ile, arr. de Lorient; 2.802 h. (*Palantins*). Port.

Palais-Bourbon, situé à Paris sur la rive gauche de la Seine, en face de la place de la Concorde. Il



Palais-Bourbon.

fut construit en 1722 par l'architecte italien Giraldini, sur l'ordre de la duchesse douairière de Bourbon. Occupé par la Chambre des députés, j. 1940.

Palais-Royal, célèbre monument de Paris. Construit en 1629 par Lemercier pour Richelieu (d'où le nom de Palais-Cardinal qu'il porta d'abord), cet édifice, devenu propriété nationale (1636), a subi d'importants agrandissements et a servi longtemps de résidence aux princes d'Orléans. La célèbre galerie vitrée dite *galerie d'Orléans*, qui remplaça l'ancienne galerie de bois, pire rendez-vous, sous l'ancien régime, des joueurs et des libertins, fut inaugurée en 1829 et supprimée en 1934.

PALAISEAU, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur l'Yvette; 7.267 h. Ch. de f.

PALAMÈDE, roi d'Eubée, un des chefs grecs au siège de Troie, à qui l'on attribue l'invention du jeu d'échecs, du disque, des dés, etc.

PALAOS [*oss*] (*îles*), archipel de la Micronésie; 4.600 h. Sous mandat japonais.

PALAOUAN, île de la mer de Chine, à l'O. des Philippines (aux Etats-Unis) ; 50.000 h.

PALAPRAT (Jean), auteur comique français, né à Toulouse. Il collabora, avec Brueys, au *Grondeur* et à l'adaptation de *la Farce de maître Patelin* (1650-1721).

PALATIN (*mont*), une des sept collines de l'ancienne Rome, celle où, d'après la tradition, les premières habitations auraient été construites. Les empereurs y firent leur résidence.

Palatin (*comte*), grand officier de la cour, chargé de représenter auprès des ducs les anciens rois de Germanie. Avant 1356, l'électeur palatin s'appelait *comte palatin du Rhin.*

PALATINAT, en allem. **Pfalz** [*ts'*], nom de deux régions de l'Allemagne occidentale, le *Bas-Palatinat*, ou *Palatinat du Rhin*, situé au N. de l'Alsace et le *Haut-Palatinat*, dans le N.-E. de la Bavière. Ils font partie tous deux de la Bavière. Le Haut-Palatinat, 630.000 h., a pour ch.-l. *Ratisbonne;* le Bas-Palatinat, 932.000 h., a pour ch.-l.

Spire. Le Palatinat fut cruellement ravagé par Louis XIV (1687-1688).

Palatine (*Ecole*), société de savants fondée par Charlemagne et dont étaient membres le roi lui-même (sous le nom de David), Alcuin, Eginhard, etc.

PALATINE (*princesse*), nom donné à *Charlotte-Elisabeth* DE BAVIÈRE et à *Anne* DE GONZAGUE.

PALAVAS-LES-FLOTS, comm. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 1 414 h. Station balnéaire.

PALEMBANG [*èm'bân'g*], port actif de Sumatra; 73.000 h.

PALENCIA [*ènzia*], v. d'Espagne (Léon); ch.-l. de prov.; 18 000 h. Belle cathédrale.

PALENQUÉ. V. QUICHÉS.

PALÉOLOGUE, illustre famille byzantine, qui a fourni plusieurs empereurs à l'empire d'Orient.

PALÉOLOGUE (Maurice), diplomate français, né à Paris en 1859. Membre de l'Académie française.

PALERME, la *Panorme* carthaginoise, v. d'Italie, anc. cap. de la Sicile; 465.000 h. (*Palermitains, Panormitains*). Université. Ville pittoresque. Palais et églises de style arabe ou byzantin. Exportation de soufre, vins, fruits. Le massacre des Vêpres siciliennes (1282) commença à Palerme.

PALÈS, déesse des troupeaux et des bergers (*Myth. rom.*)

PALESTINE, contrée de la Syrie, entre la Phénicie au N., la mer Morte au S., la Méditerranée à l'O. et le désert de Syrie à l'E. C'est une bande de terre étroite, resserrée entre la mer et le Liban et parcourue par le Jourdain. Appelée aussi par la Bible, *Terre de Chanaan, Terre promise* et, de nos jours, *Terre sainte, Judée*. Aujourd'hui un Etat juif, sous mandat britannique; 26.300 km²; 1.383 000 h. (dont 30 p. 100 juifs). Cap. *Jérusalem*. V. princ. *Caïffa, Jaffa, Naplouse, Tell-Aviv*. Pays surtout agricole dans la zone côtière. Exportation d'oranges, savons, melons.

Vers le XXIIIe s. av. J.-C., les Sémites de la Chaldée méridionale remontèrent l'Euphrate : les uns se fixèrent en Mésopotamie, les autres franchirent le fleuve sous la conduite d'Abraham, d'autres enfin passèrent le Jourdain ou s'établirent en Egypte, dans le pays de Goschent, et ils y demeurèrent tant que subsista dans la vallée du Nil la domination des Pasteurs. Lorsque ceux-ci eurent été renversés par les rois nationaux, les Israélites quittèrent l'Egypte sous la conduite de Moïse, errèrent dans le désert et conquirent peu à peu la Palestine sur les races qui s'y étaient établies avant eux; Philistins, etc. La période qui s'écoula depuis la mort de Josué jusqu'à l'avènement de Saül, premier roi d'Israël, fut remplie par des luttes entre les Hébreux et les idolâtres. A Saül succéda David, qui fit de Jérusalem le centre de son empire et transmit son pouvoir à Salomon, constructeur du Temple. A la mort de Salomon (vers 930 av. J.-C.), les tribus ne s'entendirent pas sur la proclamation de son successeur, et la Palestine se trouva divisée en deux royaumes : celui d'Israël et celui de Juda. Les Chaldéens ayant pris Jérusalem, les Israélites furent emmenés captifs sur les bords de l'Euphrate, jusqu'à ce que Cyrus, maître de Babylone, leur permit de revenir en Palestine. Les Israélites passèrent ensuite sous la domination macédonienne, puis sous celle des Séleucides de Syrie, qui les persécutèrent pour leur foi; ils se soulevèrent, se rendirent maîtres de Jérusalem (164 av. J.-C.), proclamèrent Simon (140 av. J.-C.), mais ne surent pas éviter les guerres civiles, qui permirent à Rome d'intervenir et de placer les rois de Jérusalem sous le protectorat romain. En 70 de notre ère, la capitale, Jérusalem, s'étant soulevée contre Rome, fut prise par Titus. Une dernière révolte fut étouffée sous Adrien (135). Dès lors, la Palestine a subi le sort de la Syrie, sous la domination byzantine, arabe, turque. Elle a formé, au temps des croisades, l'éphémère *royaume de Jérusalem*. Les accords franco-anglais de mai 1916, ratifiés par le traité de Lausanne de 1923, l'ont placée sous le mandat britannique et, après l'avoir conquise sur les Germano-Turcs en 1917-1918, les Anglais travaillent à y fonder un « foyer juif ».

PALESTRINA, v. d'Italie, prov. de Rome; 7.150 h.

PALESTRINA (Giovanni PIERLUIGI, dit), compositeur italien, réformateur de la musique religieuse, né à Palestrina. On lui doit un *Stabat*, 93 messes, des motets, des hymnes, des madrigaux. Son œuvre marque l'apothéose du style polyphonique (1524-1594).



Palestrina

PALESTRO, village d'Italie (Lombardie); victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens les 30 et 31 mai 1859.

PALIKAO, bourg de Chine, à 12 kil. de Pei-ping. Victoire des Français en 1860, où se distingua Cousin-Montauban.

Palikares, nom donné aux soldats de la milice grecque, pendant la guerre de l'Indépendance.

PALINGES, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.971 h. Briques et poteries. Ch. de f.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), littérateur français, né à Nancy, adversaire des Encyclopédistes dont il se moqua dans sa comédie des *Philosophes* (1730-1814).



B. Palissy.

PALISSY (Bernard), potier-émailleur, écrivain et savant français, un des créateurs de la céramique en France, né dans le diocèse d'Agen vers 1510, célèbre par ses beaux vases de terre ornés de figures artistement sculptées. Avant de mener à bien ses expériences de potier et d'émailleur, il brûla jusqu'à ses meubles, jusqu'au plancher de sa maison. Arrêté en 1589 comme huguenot, il fut enfermé à la Bastille, où il mourut probablement en 1589 ou 1590. Il fit aussi des découvertes en minéralogie et en chimie.

PALLADIO (Andrea), architecte italien, né à Vicence, héritier de Bramante et de Michel-Ange dans la construction de Saint-Pierre. Il construisit en Vénétie de nombreux palais (1518-1580).

Palladium, statue de Pallas, à la conservation de laquelle était attaché le sort de Troie, et qu'Ulysse et Diomède réussirent à dérober. Suivant une autre tradition, Enée aurait pu emporter, au moment de l'incendie de la ville, le Palladium en Italie.

PALLANTIDES, nom des cinquante fils de Pallas, frère d'Egée et roi d'Athènes. Leur sœur, Aricie, épousa Hippolyte, fils de Thésée (*Myth.*).

PALLANZA [*àntsa*], v. d'Italie (Piémont); 6.000 h. Station de tourisme sur le lac Majeur.

PALLAS [*lâss*], un des noms de Minerve considérée comme déesse de la guerre.

PALLAS, fils d'Evandre et compagnon d'Enée, tué par Turnus.

Pallas, beau tableau de Coypel, qui montre le vieil Evandre penché sur le cadavre de son fils.

PALLAS, affranchi et favori de l'empereur Claude qu'il décida à épouser Agrippine. De concert avec celle-ci, il fit empoisonner son maître.

PALLAS (Pierre-Simon), naturaliste allemand, né à Berlin. Il explora l'Oural, la mer Caspienne, l'Altaï et la Chine (1741-1811).

PALLAVICINI [*tchini*] (Oberto), capitaine italien, un des chefs du parti gibelin, né à Plaisance; m. en 1269.

PALLICE-ROCHELLE (*La*), port de France, sur le pertuis d'Antioche, à 5 kil. de La Rochelle, dont il dépend.

PALLUAU [*luô*], ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 543 h.

PALMA de Majorque, cap. des îles Baléares; 88.000 h. Place forte, port actif.

PALMA (*La*), île volcanique du groupe des Canaries; 50.000 h.

PALMA le Vieux, peintre de l'école vénitienne, auteur de tableaux religieux où il rivalise avec le

(*Phot. Larousse.*)

Tizien (vers 1480-1528); — **Palma le Jeune,** son petit-neveu, peintre et graveur (1544-1628).

PALMAS (*Las*) [*mass*], v. de la Grande-Canarie, ch.-l. de prov., port; 72.000 h.

PALMERSTON [*pâmerst^en*] (Henry Temple, *lord*), homme d'État anglais, né à Broadlands (1784-1865), qui a dirigé pendant 40 ans les affaires étrangères de son pays.

Palmes académiques, instituées en 1808 pour récompenser les mérites universitaires. Elles comprennent deux classes : *officier d'Académie* (ruban violet) et *officier de l'Instruction publique* (rosette violette).

PALMI, v. d'Italie (Calabre); 14.000 h. Oliviers.

PALMYRE, auj. **Tadmor** (« *Ville des palmiers* »), village ruiné de la Syrie, autrefois ville puissante sous le règne de Zénobie. (Hab. *Palmyriens.*) Prise par les Romains en 272, elle fut détruite par Aurélien. Ses ruines, retrouvées à la fin du XVIIe siècle, sont importantes, mais elles ont une faible valeur artistique (temple de Bel).

PALOS [*loss*], cap. au S.-O. de l'Espagne, prov. de Murcie, sur la Méditerranée.

PALOS [*loss*], cap au S.-O. de l'Espagne, prov. de Huelva; 1.600 h. Port aujourd'hui ensablé, d'où Colomb s'embarqua à la découverte de l'Amérique.

PALSGRAVE [*grèv'*] (John), grammairien anglais, né à Londres (vers 1480-vers 1550), a publié l'*Éclaircissement de la langue française.*

PALUS MÉOTIS ou **MÆOTIDE,** ancien nom de la mer d'Azov.

Paméla *ou la Vertu récompensée,* roman de Richardson, plein de sensibilité et de morale (1740).

PAMIERS, ch.-l. de c. (Ariège), arr. et à 19 kil. N. de Foix, sur l'Ariège; 13.164 h. (*Appaméens*). Ch. de f.

PAMIR, région montagneuse de l'Asie centrale (Russie et Afghanistan), plateau d'une altitude moyenne de 5.000 mètres; 20.000 h.; climat très rude. C'est le « Toit du monde » des géographes.

PAMPAS [*pâss*], vastes plaines herbeuses de l'Amérique du Sud, entre les Andes et l'Atlantique.

PAMPELONNE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, près du Viaur; 1.262 h.

PAMPELUNE, en esp. **Pamplona** [*pâm'*], v. d'Espagne, ch.-l. de prov. et cap. de l'anc. royaume de Navarre; 42.000 h. Belle cathédrale.

Pamphlets, de P. L. Courier, écrits satiriques célèbres contre les actes de la Restauration; le *Pamphlet des pamphlets,* entre autres, est un chef-d'œuvre d'ironie, de style et d'art (1816-1824).

Pamphlets politiques, de Cormenin; brochures dirigées contre le gouvernement de Louis-Philippe (1834-1845). Ils sont signés *Timon.*

PAMPHYLIE [*panfili*], contrée d'Asie Mineure, entre la Lycie et la Cilicie, traversée par le Taurus.


Pan.

PAN, fils d'Hermès et de la nymphe Dryope, dieu qui présidait aux troupeaux. Il figurait volontiers dans le cortège de Dionysos, parcourait monts et vallées, chassant, ou réglant la danse des nymphes et s'accompagnant de la flûte pastorale qu'il avait inventée. Il avait des cornes et des pieds de chèvre. On redoutait son apparition, et l'expression de *terreur panique* a passé dans la langue pour désigner une peur soudaine et effroyable. Il personnifia dans la suite le Grand Tout, la Vie universelle.

PANAMA, république de l'Amérique centrale; 74.522 km²; 500.000 h. (*Panamiens*). Langue espagnole. Cap. *Panama,* 60.000 h., port sur le Pacifique, relié par chemin de fer à Colon, sur l'Atlantique. Panama, qui faisait partie de la Colombie, s'en est rendu indépendant en 1903.

PANAMA (*isthme de*), unit les deux Amériques. C'est une langue de terre, longue de 250 kil., large de 70, traversée par un canal interocéanique, commencé par Lesseps en 1881 et qui ne fut terminé qu'en 1914 par les Américains. La bande de terrain qui borde le canal, sauf la ville de Panama, est une possession des États-Unis; elle mesure 1.128 km² et compte 39.000 h.

PANARD (Charles-François), auteur de chansons, vaudevilles et opéras, né à Courville (Eure-et-Loir) [1674-1765].

PANCKOUCKE, nom d'une famille d'imprimeurs et éditeurs français du XVIIIe et du XIXe siècle; le principal, Charles, né à Paris, a publié une utile *Bibliothèque latine française* ou *Collection des auteurs latins,* avec traduction française (1780-1844).

Pancrace, (*le docteur*), type du faux savant, créé par Molière dans *le Mariage forcé.*

PANDA (*La*), v. du Congo belge (Katanga); 3.000 h. Importante usine métallurgique (cuivre).

PANDATERIA [*éria*], île de la mer Tyrrhénienne, sur la côte de Campanie. Julie, Agrippine et Octavie, femme de Néron, y furent exilées; auj. *Ventotene.*

PANDION, roi légendaire d'Athènes, père d'Erechthée, de Procné et de Philomèle (*Myth.*).

PANDION, roi d'Athènes, fils de Cécrops (*Myth.*).

PANDORE, la première femme créée par Vulcain, selon la mythologie grecque. Minerve, déesse de la sagesse, l'anima et la doua de toutes les grâces et de tous les talents; Jupiter lui fit don d'une boîte où tous les maux étaient renfermés, et l'envoya sur la terre à Épiméthée, le premier homme, qui la prit pour épouse. Épiméthée ouvrit la fatale boîte, et donna ainsi l'essor à tous les maux; il ne resta au fond que l'Espérance. Pandore est l'Ève des Grecs. — *Boîte de Pandore* se dit figurément de ce qui, sous apparence de charme ou de beauté, est ou peut être la source de beaucoup de calamités.

PANEVEZYS [*névéjiss*], v. de Lituanie; 20.000 h.

PANGE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz; 235 h. Ch. de f.

PANGÉE, montagne de Macédoine, ramification du Rhodope, autrefois célèbre par ses mines d'or.

Pangloss (*le docteur*), personnage de *Candide,* roman de Voltaire. Pangloss est l'incarnation de cette maxime de Leibniz : « *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* », maxime que le bon docteur trouve moyen d'appliquer à propos des événements les moins faits pour la justifier.

PANISSIÈRES, comm. de la Loire, arr. de Montbrison; 3.561 h. Lingerie de table, soieries.

PANNE (*La*), en flam. **De Panne,** comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 4.000 h. Station balnéaire.

PANNONIE, région de l'Europe ancienne, entre le Danube au N. et l'Illyrie au S., arrosée par la Drave et la Save. Les *Pannoniens* furent soumis par César et Auguste.

PANORME, auj. **Palerme,** v. carthaginoise en Sicile, prise par les Romains en 254 av. J.-C.

PANORMITA (Antonio Beccadelli, dit), poète italien, né à Palerme, auteur d'élégantes poésies en latin (1394-1471).

PANSA (Caius Vibius), consul romain, lieutenant de César en Gaule.

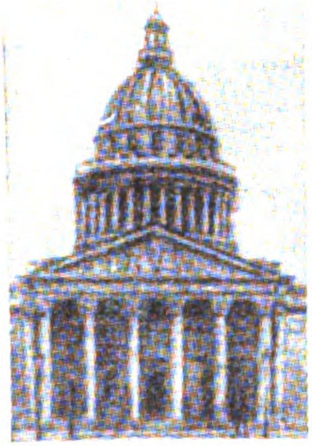
Pantagruel, type créé par Rabelais, héros de la seconde partie des *Chroniques de Gargantua.* Pantagruel et son père Gargantua, ces énormes géants à qui il faut tant de vin et de victuailles pour se nourrir, tant de centaines d'aunes de drap fin pour s'habiller, personnifièrent peut-être la royauté. Mais le plus souvent Rabelais réduit son héros à des proportions humaines, et alors il se plaît à peindre à son image, dans Pantagruel, un philosophe épicurien, joyeux buveur et bon convive.

Pantalon, personnage de la comédie italienne. Pantalon est docteur et porte la culotte longue qui a pris son nom. C'est un vieillard toussant, crachant, libidineux et avare.

Panthéon, temple fameux, situé à peu près au milieu du champ de Mars, à Rome, et consacré au culte de tous les dieux; achevé par Vipsanius Agrippa, en briques revêtues de plaques de marbre; consacré au VIIe siècle au culte chrétien.

Panthéon, célèbre monument de Paris, sur la place du même nom, au sommet de l'ancienne montagne Sainte-Geneviève. Construit de 1754 à 1780 par l'architecte Soufflot dans le style néo-grec, surmonté d'une coupole dont l'extrême sommet atteint

80 m., cet édifice devait être d'abord une église placée sous l'invocation de la patronne de Paris. La Révolution en fit un temple destiné à recevoir les cendres des grands hommes de notre pays et lui donna le nom de *Panthéon* avec cette célèbre inscription : *« Aux grands hommes la Patrie reconnaissante. »* Il fut successivement église sous la Restauration, temple de la Gloire sous Louis-Philippe, puis église sous le second Empire. La troisième République rendit le Panthéon au culte des grands hommes à l'occasion des funérailles de Victor Hugo, dont les restes furent transportés dans la crypte (1885). Les cendres de Lazare Carnot, de La Tour d'Auvergne, de Marceau, de Baudin, les restes de Sadi Carnot, de M. Berthelot, d'Em. Zola, Jaurès, P. Painlevé y furent aussi déposés. Depuis 1874, de magnifiques peintures murales (Puvis de Chavannes) et des statues remarquables décorent l'intérieur de l'édifice.


Le Panthéon, à Paris.

PANTICAPÉE, colonie grecque de la Sarmatie, sur le Bosphore Cimmérien. Auj. *Kertch*.

PANTIN, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis; 37 260 h. (*Pantinois*). Ch. de f. Verrerie, construction mécanique; fondoirs.

Panurge, un des principaux personnages du *Pantagruel* de Rabelais; paillard, cynique mais bon buveur et bon conteur. L'épisode des moutons de Panurge est populaire. Pendant le voyage de Pantagruel au pays des Lanternes, Panurge se prit, en mer, de querelle avec le marchand Dindenault, qui l'avait gravement injurié. Pour se venger il lui acheta un de ses moutons qu'il précipita dans la mer. L'exemple et les bêlements de celui-ci entraînèrent tous ses compagnons, qui sautèrent l'un après l'autre et à la file. Le marchand lui-même fut entraîné par le dernier, qu'il s'efforçait de retenir, et se noya avec son troupeau, complétant ainsi le tableau saisissant de l'extravagance imitative de la foule. Panurge, armé d'un aviron, les empêchait de remonter sur le navire. Dans l'application, ces mots *moutons de Panurge*, désignent ceux qui s'empressent de faire une chose par esprit d'imitation.

PAOLI (Pascal), patriote corse, né à la Stretta-de-Morosaglia. Proclamé chef de l'île de Corse en 1755, il ne laissa que le littoral au pouvoir des Génois. Défait par le comte de Vaux en 1768, il se retira en Angleterre après avoir cédé l'île à la France. Il y rentra à la Révolution française, rappela les Anglais, et fut mis hors la loi par la Convention (1725-1807).

Pape (*Du*), ouvrage de Joseph de Maistre, œuvre capitale; il y soutient la nécessité d'une autorité infaillible, dans une société qui enseigne au nom de Dieu (1819).

PAPE-CARPANTIER (Mme Marie), pédagogue française, née à La Flèche. Elle organisa en France les premières salles d'asile ou écoles maternelles (1815-1878).

PAPEETE ou **PAPÉITI**, port de l'île de Tahiti, ch.-l. des établissements fr. de l'Océanie; 6.000 h.

PAPHLAGONIE, ancien pays de l'Asie Mineure, au S. du Pont-Euxin, arrosé par l'Halys inférieur; capit. *Sinope*. Ses habitants passaient pour peu intelligents et de mœurs grossières.

PAPHOS [*fôss*], v. ancienne de l'île de Chypre, célèbre par le temple de Vénus.

Papillotes (*les*), de Jasmin, recueil de poésies en patois agenais (1835-1843).

PAPIN (Denis), physicien français, né à Blois; il reconnut le premier la force élastique de la vapeur d'eau. En 1707, il expérimenta en Allemagne, où l'avait chassé la révocation de l'édit de Nantes, un bateau à vapeur à quatre roues et imagina également la marmite qui porte son nom (V. MARMITE) [1647-1714].


D. Papin.

PAPINIEN, jurisconsulte romain, mis à mort par Caracalla pour n'avoir pas voulu faire l'apologie du meurtre de son frère tué par ordre de l'empereur (212 apr. J.-C.).

PAPIRIUS [*uss*] (Sextus), pontife romain, à qui l'on attribue la réunion en un seul corps d'ouvrage des lois romaines rendues avant la proclamation de la république. Ce célèbre recueil est connu sous le nom de *Jus civile Papirianum*.

PAPIRIUS CURSOR (Lucius), général et dictateur romain, qui se distingua contre les Samnites (IVe s. av. J.-C.).

PAPOUASIE. V. NOUVELLE-GUINÉE.

PAPOUS ou **PAPOUAS**, nègres océaniens, répandus dans la Nouvelle-Guinée, l'archipel Salomon, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, etc.


Papou.

PAPPENHEIM [*en'aèm*] (Godefroi-Henri *de*), général allemand, né à Pappenheim (Bavière). Il se distingua dans les rangs des catholiques pendant la guerre de Trente ans. Tué à Lutzen (1594-1632).

PAPPUS [*puss*], mathématicien d'Alexandrie (fin du IVe siècle apr. J.-C.), auteur des célèbres *Collections mathématiques*.

PAPUA [*oua*], nom de la Nouvelle-Guinée australienne.

PÂQUES (*île de*), île du Pacifique, à l'O. du Chili, dont elle dépend; 250 h. Curieuses statues mégalithiques.

Pâques véronaises, nom sous lequel on désigne le massacre des Français qui eut lieu à Vérone (1797), le lendemain de Pâques, à l'instigation du Sénat de Venise.

PARA, État du Brésil septentrional, traversé par l'Amazone; 1.400.000 h. Cap. *Belem* ou *Para*.

PARACELSE, alchimiste et médecin suisse, né à Einsiedeln (Schwyz); il est le père de la médecine hermétique (1493-1541).

Paraclet (*le*), monastère fondé par Abélard près de Nogent-sur-Seine, et dont Héloïse fut abbesse.

Paradis perdu (*le*), célèbre épopée chrétienne, en douze chants, écrite en vers blancs par Milton, et dont le sujet est la chute de l'homme; c'est un des monuments de la poésie anglaise (1667-1674).

Paradis terrestre (*le*), chefs-d'œuvre de Rubens et de Brueghel de Velours (La Haye); les figures d'Adam et d'Ève, par Rubens, sont traitées avec une délicatesse exquise; les fleurs, les animaux et le paysage, par Brueghel, sont d'une finesse prodigieuse.

PARAGUAY [*ghè*, en esp. *gouaï*], fleuve de l'Amérique du Sud. Il naît dans le Matto-Grosso brésilien, traverse ou limite la Bolivie, le Paraguay et l'Argentine, reçoit le Pilcomayo et le Bermejo et finit dans le Parana (r. dr.); 2.500 kil.



Armoiries du Paraguay.

PARAGUAY, république de l'Amérique du Sud, entre le Brésil, l'Argentine et la Bolivie; 253.000 km²; 1.000.000 d'h. (*Paraguayens*). Cap. *Asuncion*. Pays assez plat, mais fertile. Exportation de quebracho, peaux, viandes, maté. — Le Paraguay, colonisé par les anciennes Missions des jésuites, demeuré longtemps à l'écart du reste du monde, soutint, de 1865 à 1870, une guerre contre le Brésil

(*Phot. Giraudon, M. H. N.*)

l'Argentine et l'Uruguay, qui décima sa population.

PARAHYBA, État du Brésil septentrional; 1.300.000 h. Cap. *Parahyba*, 52.000 h.

Paralienne ou **Parale** (*galère*) [de *Paralie*, une des trois divisions de l'Attique], vaisseau sacré des Athéniens, qui portait tous les ans la *théorie* chargée d'aller offrir au temple d'Apollon, à Délos, les présents d'Athènes.

Paralipomènes, nom que la Vulgate donne à deux livres historiques de la Bible qui sont comme le complément des *Livres des Rois*. Les faits sont racontés depuis les origines jusqu'à la fin de la captivité de Babylone.

Parallèle des anciens et des modernes. V. ANCIENS ET MODERNES.

PARAMARIBO, capit. et port de la Guyane hollandaise, sur le fleuve Surinam; 56.000 h.

PARAMÉ, comm. de l'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo; 6.837 h. Station balnéaire.

PARANA, État du Brésil méridional; 980.000 h. Cap. *Curityba*.

PARANA, grand fleuve de l'Amérique du Sud, qui naît dans le Brésil, sépare ce pays du Paraguay et arrose en Argentine une immense vallée très fertile. Il s'unit à l'Uruguay pour former le rio de la Plata; 4.700 kil.

PARANA, v. de la rép. Argentine, ch.-l. de la prov. d'Entre-Rios, sur le Parana; 37.000 h.

PARAY-LE-MONIAL, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; sur le canal du Centre; 7.135 h. Ch. de f. Lieu de pèlerinage en l'honneur du Sacré-Cœur. Église romane. Hôtel de ville.

Parc national de Yellowstone. V. YELLOWSTONE.

PARCQ (*Le*), ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 639 h.

PARDESSUS (Jean-Marie), jurisconsulte et historien français, né à Blois (1772-1853).

PARDO-BAZAN [*zân'*] (Emilia), romancière et critique espagnole, née à La Corogne (1851-1921).

PARDUBICE [*doubitsé*], v. de Bohême, sur le Labe (Elbe); 25.000 h. Cuirs. Machines.



A. Paré.

PARÉ (Ambroise), chirurgien français, né à Laval. Il fut chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. Il est célèbre par sa découverte de la ligature des artères, qu'il substitua à la cautérisation, dans les amputations. Il a publié de nombreux travaux scientifiques. Il disait d'un blessé : « Je le pansai. Dieu le guérit » (vers 1517-1590).

PAREJA [*cha*] (Jean *de*), peintre espagnol, né à Séville, esclave et élève de Velasquez (1606-1670).

PARENTIS-EN-BORN, ch.-l. de c. (Landes), arrond. de Mont-de-Marsan; 1.824 h.

PARFAICT [*fè*] (François) [1698-1753], auteur, en collaboration avec son frère CLAUDE (1705-1777), d'une *Histoire générale du théâtre français*.

PARFAIT (Noël), littérateur et homme politique français, né à Chartres (1813-1896).

PARINI (Joseph), poète lyrique italien, né à Bosizio (1729-1799); son style est pur et éclatant.

PARIS [*ri*], cap. de la France. Sur la Seine, un peu en aval de son confl. avec la Marne; ch.-l. du dép. de la Seine; gouvernement militaire; archevêché. Cour de cassation. Institut. Siège du gouvernement et des grandes administrations de l'État. Centre du réseau des chemins de fer et des lignes télégraphiques rayonnant sur tout le territoire français. Vastes musées d'art, de science et d'industrie; facultés et écoles supérieures, riches bibliothèques et archives publiques. Banque de France, Crédit foncier, etc. Industrie florissante, remarquable dans ses branches les plus variées, par son cachet d'originalité et d'élégance : bijouterie, bimbeloterie, confection en tous genres, modes, fourrures, articles dits « de Paris », etc. Paris est le centre des lumières et des arts, l'une des plus vastes, des plus riches et des plus belles villes du monde, la plus peuplée de l'Europe après Londres, Berlin et Moscou, la première après Rome pour la beauté de ses monuments : Louvre, Palais-Royal, Invalides, Bourse, Notre-Dame, Panthéon, Madeleine, colonne Vendôme, Hôtel de Ville, arcs de triomphe du Carrousel et de l'Étoile, portes Saint-Denis et Saint-Martin, etc.; 2.829.000 h. (*Parisiens*) [5.000.000 avec son agglomération]. V. *carte de la* SEINE.

Au temps de César, l'îlot où s'éleva plus tard Notre-Dame portait le nom de *Lutèce* et avait pour habitants les *Parisii*, dont le nom devint celui de la capitale de la France. Les Parisii participèrent activement à la résistance contre César et ses lieutenants; puis Lutèce s'agrandit peu à peu, se développa sur les rives de la Seine; en 451, sainte Geneviève la préserva de la fureur des Huns. Paris, dont Clovis avait fait sa capitale, fut dévasté par les Normands et soutint contre eux, en 885, un siège de treize mois. De notables améliorations, notamment la construction d'une enceinte fortifiée, signalèrent le règne de Philippe Auguste. Au XIVe siècle d'abord, et sous Louis XIII ensuite, cette enceinte dut être agrandie. Parmi les rois de France, Saint Louis, Charles V, François Ier, Louis XII furent ceux dont la protection éclairée et le goût pour les arts contribuèrent le plus à embellir la capitale. Louis XIV enrichit la ville de nombreux monuments. Louis-Philippe et Napoléon III étendirent encore son enceinte. — En 1814, entrée des Alliés à Paris; 1815, occupation de Paris par les Prussiens et les Anglais; 1856, traité de Paris, après la guerre de Crimée; 1870-1871, siège de Paris par les Allemands et Commune (v. ce mot).

Pendant la Grande Guerre (1914-1918), Paris a été menacé deux fois par les Allemands : en 1914 avant la première bataille de la Marne, et au printemps de 1918. Il a été bombardé par avions et par canons à longue portée. L'ancienne enceinte bastionnée de 1840 a été démolie en 1921. Paris, occupé par les Allemands en 1940, s'insurgea contre eux et se libéra en août 1944.

Paris (*Tableau de*), ouvrage de Mercier, composition où l'on trouve de précieux renseignements sur la société parisienne (1781-1788).

PÂRIS [*riss*] ou **ALEXANDRE**, second fils de Priam et d'Hécube, mari d'Œnone et ravisseur d'Hélène, femme de Ménélas. C'est lui qui, sommé de donner le prix à la plus belle des trois déesses : Junon, Minerve et Vénus, décerna la pomme à cette dernière, choix qui suscita contre Troie la haine de Junon et de Minerve.

PÂRIS [*riss*] (Mathieu), bénédictin anglais, auteur d'une *Grande chronique d'Angleterre*, m. en 1259.

PÂRIS [*riss*] (François *de*), diacre janséniste, célèbre par les extravagances, les prétendus miracles que les *convulsionnaires* firent sur son tombeau dans le cimetière de Saint-Médard, né à Paris (1690-1727).

PARIS [*ri*] (Louis-Philippe-Albert D'ORLÉANS, *comte de*), petit-fils du roi Louis-Philippe, né à Paris (1838-1894).

PARIS [*riss*] (Paulin), érudit français, célèbre par ses études sur la littérature française du moyen âge, né à Avenay (1800-1881). — Son fils, GASTON, a publié aussi d'importants travaux sur la poésie du moyen âge; né à Avenay (1839-1903).

PARIS-DUVERNEY (Joseph), financier français, né à Moirans (Isère) [1684-1770], le plus connu des *quatre frères* Paris qui ont joué un rôle considérable après la chute de Law.

Parisienne (*la*), chanson nationale, composée après la révolution de 1830; paroles de C. Delavigne, musique d'Auber.

Parisienne (*la*), comédie en 3 actes de H. Becque; œuvre d'une ironie froide et douloureuse (1885).

PARISIS, petit pays de l'Île-de-France; ch.-l. *Louvres* (Seine-et-Oise).

PARIS-PLAGE. V. TOUQUET.

PARK (Mungo), voyageur écossais, né à Fowlshiels. Il fit deux grands voyages d'exploration en Afrique et trouva la mort dans le Niger (1771-1806).

PARKER [*pâ ker*] (William), amiral anglais, né à Almington Hall (Stafford) [1781-1866].

Parlement. Principal corps de justice en France, sous l'ancien régime. Au-dessus des prévôts et des baillis, chargés de juger les causes des bourgeois et roturiers, les rois de France avaient auprès d'eux, sous la féodalité, une cour féodale qu'ils présidaient et composée de pairs des comparants. Cette cour délibérait en outre, sous le nom de *conseil du roi*, sur les affaires que lui soumettait le souverain. Le nombre des affaires augmentant en proportion de l'accroissement du domaine royal, le conseil fut divisé en deux sections : le *grand conseil* ou *conseil du roi*, chargé des affaires administratives, et la *chambre aux plaids*, chargée de rendre la justice. Cette importante modification eut lieu sous Louis IX, qui rendit également sédentaire la *chambre aux plaids*, origine du parlement.

Le parlement comprenait trois chambres : 1° la *grand-chambre;* 2° la *chambre des requêtes;* 3° la *chambre des enquêtes*. Ses attributions prirent une telle extension qu'il intervenait, en dehors des affaires judiciaires, dans les différends entre les corporations, dans les questions d'enseignement et même dans les questions politiques. Comme il avait mission d'enregistrer les édits, il en conclut qu'il avait le droit de *remontrance*, et il usa fréquemment de ce privilège. Il est vrai que le roi, dans des *lits de justice*, ordonnait l'*enregistrement*, mais la nation prenait généralement parti contre la royauté pour le parlement, seul contrepoids à l'omnipotence royale en l'absence de garanties constitutionnelles.

C'est ainsi que le parlement eut à lutter contre la politique financière de Mazarin, et plus tard contre les excès de l'arbitraire royal sous Louis XV.

La haute cour de justice parisienne, telle qu'elle se développa près de la royauté, grâce à une organisation puissante et à une sévère discipline, grâce aussi à l'application du principe de l'hérédité des charges, fut portée avec ses forces et ses prérogatives dans les diverses parties du royaume. En 1770, une tentative faite par le chancelier Maupeou pour recruter sur de nouvelles bases la magistrature royale (parlement Maupeou) n'eut qu'un succès très éphémère. En 1789, les parlements du royaume étaient au nombre de 13, y compris celui de Nancy, créé en 1775. Les ressorts de ces cours différaient en étendue; la juridiction de celle de Paris s'étendait sur tout le territoire du royaume.

Parlement [*man*] (*Long*), nom du dernier Parlement anglais convoqué par Charles Ier en 1640, dissous par Cromwell en 1653 et rappelé à deux reprises après la mort du Protecteur.

Parloir aux bourgeois, nom donné primitivement à l'endroit où les échevins de Paris se réunissaient pour délibérer sur les affaires de la ville. Le parloir aux bourgeois était situé d'abord sur la montagne Sainte-Geneviève; puis sur les bords de la Seine, dans la Maison aux piliers, qui devint plus tard l'Hôtel de Ville.

PARME, v. d'Italie (Emilie), fondée par les Etrusques, cap. jusqu'en 1859 du duché de Parme-et-Plaisance, fondé en 1545; ch.-l. de prov.; sur un affl. du Pô; 72.000 h. (*Parmesans*). Cathédrale romane; baptistère. Fromages, salaisons.

PARMÉNIDE, philosophe grec, né à Elée vers 540 av. J.-C. Selon lui, l'univers est éternel, un, continu, immobile.

PARMÉNION, général macédonien, assassiné en Médie par ordre d'Alexandre. V. ALEXANDRE.

PARMENTIER (Jean), marin français, né à Dieppe. Il fut le premier Français qui aurait abordé au Brésil; il gagna par mer Sumatra (1494-1530).



A. Parmentier.

(*Phot. Larousse.*)

PARMENTIER (Jacques), peintre d'histoire français, né à Paris. Il passa en Angleterre la plus grande partie de sa vie (vers 1658-1730).

PARMENTIER (Antoine-Augustin), agronome et économiste français, né à Montdidier. Il développa en France la culture de la pomme de terre (1737-1813).

PARMESAN (Francesco MAZZUOLI ou MAZZOLA, dit le), peintre religieux italien, né à Parme. Ses œuvres, avec un peu d'afféterie, valent par des qualités d'aisance et de grâce (1504-1540).

PARNASSE, mont de l'ancienne Grèce, dans le sud-est de la Doride et de la Phocide, haut de 2.459 m., consacré à Apollon et aux Muses. Auj. *Liakoura*. — Par ext. Séjour symbolique des poètes.

Parnasse (*le*), tableau de Nicolas Poussin, musée de Madrid; — de Mantegna, au Louvre; — de Raphaël, au Vatican (Chambres).

PARNELL (Charles Stewart), homme politique irlandais, né à Avondale, chef de la résistance contre les excès des landlords anglais et l'un des défenseurs les plus énergiques de la politique du *home rule* (1846-1891).

PARNY (Evariste-Désiré *de*), poète français, né à l'île Bourbon, auteur de poésies amoureuses remarquables par l'élégance de la forme et la sincérité du sentiment (1753-1814).

Paroles d'un croyant, livre de Lamennais, écrit en versets pastichés du style biblique; c'est une sorte d'Apocalypse démocratique (1834).

PAROPAMISUS [*zuss*], nom ancien de l'Hindou-kouch, souvent étendu aux plateaux au N. de Kaboul et de Kandahar, c'est-à-dire au *Pamir* lui-même.

PAROS [*ross*], une des îles Cyclades, au S. de Délos, célèbre autrefois par ses beaux marbres blancs. Patrie d'Archiloque; 8.000 h. — La ville de Paros a 3.000 h.

Parques, ainsi appelées par antiphrase, d'un mot latin qui signifie « épargner » (*parcere*), parce qu'elles n'épargnaient personne. Les Parques, appelées Moïraï chez les Grecs, étaient, suivant la



Les Parques.

Fable, trois divinités des Enfers, maîtresses de la vie des hommes, dont elles filaient la trame. *Clotho*, qui présidait à la naissance, tenait la quenouille; *Lachésis* tournait le fuseau, et *Atropos* coupait le fil. — Le mot *Parques* joue un grand rôle dans notre langue poétique; on dit par périphrase : *les filles de la Nuit, les filles du Destin, les filles de l'Erèbe, les filles de l'Achéron*, etc.

Parques (*les*), tableau célèbre de Michel-Ange, galerie de Florence; — groupe antique, malheureusement mutilé, mais dont les draperies sont admirables; — groupe de Germain Pilon.

PARR (Catherine). V. CATHERINE.

PARRHASIOS, peintre de l'ancienne Grèce, rival de Zeuxis, né à Ephèse (IVe s. av. J.-C.). Ses compositions se distinguaient par un soin scrupuleux de la vérité.

PARROCEL (Joseph), peintre de batailles et graveur français, né à Brignoles; auteur des *Conquêtes de Louis XIV* (1646-1704); — Son neveu, PIERRE, né à Avignon, peintre et graveur (1670-1739); — Son fils, CHARLES, peintre et aquafortiste, né à Paris (1688-1752).

PARRY (William Edward), navigateur anglais, né à Bath, auteur de nombreuses explorations dans les régions arctiques (1790-1855).

PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), poète français, né à Paris, auteur d'une médiocre épopée sur *Philippe Auguste* (1759-1834).

Parsifal, drame musical en trois actes, poème et musique de R. Wagner (1882); c'est la dernière

œuvre du célèbre compositeur et l'une de ses plus belles.

PARSIS, sectateurs de Zoroastre, dans l'Inde. (Ceux qui sont demeurés en Perse s'appellent GUÈBRES.)

Partant pour la Syrie, marche militaire (paroles du comte Alex. de Laborde, musique de la reine Hortense), qui devint la marche favorite des troupes du second Empire.

PARTHENAY [*nè*], ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres), sur le Thouet; ch. de f., à 56 kil. N.-E. de Niort; 7.715 h. (*Parthenais* ou *Parthenaisiens*). Bœufs, étoffes. — L'arr. a 14 cant., 172 comm., 151.052 h.

Parthénon, célèbre temple d'Athènes, dédié à Minerve ou *Athéna Parthénos*, et décoré par Phidias. C'est une magnifique construction d'ordre dorique périptère, en marbre pentélique. D'admirables frises y représentent la procession des Panathénées.

PARTHÉNOPÉENNE, nom donné à la république fondée par les Français dans l'anc. royaume de Naples en 1799 et qui n'eut qu'une durée éphémère.

PARTHES, ancien peuple scythe, qui s'établit au S. de l'Hyrcanie et, au IIIe s., se souleva contre les Séleucides. Arsace, un de leurs chefs, fonda, en 250 av. J.-C., un royaume puissant qui dura jusqu'en 224 apr. J.-C. et ne put être soumis que par les efforts persévérants de Trajan. En 226, le royaume parthe fut incorporé au nouvel Empire perse des Sassanides. Les Parthes, dont on peut retrouver les débris dans les Turcomans, peut-être aussi dans les Kurdes, très renommés comme cavaliers, vivaient toujours à cheval. Jamais ils n'étaient plus redoutables que lorsque, feignant de prendre la fuite, ils décochaient par-dessus l'épaule une flèche à l'ennemi qui les poursuivait. Cette ruse meurtrière a donné lieu au proverbe : *décocher une flèche de Parthe*, c'est-à-dire lancer en se retirant un trait, un mot qui porte.

PARTHIE ou **PARTHYÈNE**, nom ancien du Khorassan, berceau de l'Empire parthe, qui s'étendit de la mer Caspienne à l'Indus et à l'Euphrate, et eut pour métropoles *Ecbatane*, *Séleucie* et *Ctésiphon*.

PARTICELLI. V. EMERY.

PARTINICO, v. de Sicile (prov. de Palerme), près de la mer; 21.600 h. Manufacture de soie.

PAS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 652 h.

PASADENA, v. des Etats-Unis (Californie); 80.000 h. Observatoire du mont Wilson.

PASARGADES, anc. v. de Perse, cap. du pays fondée par Cyrus le Grand, au N.-E. de Persépolis et de Chiraz.

PASCAL Ier (*saint*), pape de 817 à 824; — PASCAL II, pape de 1099 à 1118; — PASCAL (Guy de Crême), antipape de 1164 à 1168.

PASCAL (Blaise), géomètre, physicien, philosophe et écrivain français, né à Clermont-Ferrand. D'après sa sœur Gilberte, il aurait retrouvé, à l'âge de douze ans, sans le secours d'aucun livre, les premières propositions de géométrie d'Euclide; à seize ans, il écrivit un traité des sections coniques qui étonna Descartes; à dix-huit ans, il inventa une machine à calculer. On lui doit les lois de la pesanteur de l'air et de l'équilibre des liquides, le triangle arithmétique, le calcul des probabilités, la presse hydraulique, la théorie de la roulette. Si l'on en croit une tradition acceptée par Voltaire, un jour, au pont de Neuilly, Pascal aurait été victime d'un accident à la suite duquel il aurait eu, dit-on, des hallucinations qui lui faisaient souvent apercevoir un abîme ouvert près de lui pour l'engloutir. Cet accident aurait tourné son esprit vers la religion. Ce n'est sans doute qu'une légende. Vers 1646, Pascal entre en relations avec les jansénistes. En 1652, sa sœur Jacqueline entre en religion à Port-Royal. Après une période mondaine, Pascal se convertit dans la nuit du 23 novembre 1654 et se retire à Port-Royal des Champs où il vécut dans l'ascétisme, prit parti pour les jansénistes et, dans *les Provinciales* (1656-1657), accabla leurs adversaires, les jésuites, des traits les plus mordants. Penseur de génie, il mourut avant d'avoir achevé une apologie de la religion chrétienne, dont les fragments ont été publiés sous le titre de *Pensées*. Ecrivain simple et puissant, il se place au premier rang des prosateurs français (1623-1662).



Pascal.

(*Phot. Larousse.*)

On rappelle l'*abîme de Pascal* pour caractériser certains problèmes sociaux ou moraux qui effrayent par leur profondeur ceux qui cherchent à les sonder. — On fait également allusion à ce passage des *Pensées* : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son uretère. » Le *grain de sable* de Pascal est devenu une locution originale pour exprimer que les petites causes peuvent engendrer de grands effets. — Autre allusion à ce passage des *Pensées* : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà!* » Ces mots servent à expliquer la différence que les hommes ou les peuples attachent aux idées opposées de bien et de mal, d'erreur et de vérité. Enfin, on rappelle souvent la phrase célèbre sur l'homme : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un *roseau pensant*. »

PASCAL (Jacqueline), sœur de Blaise Pascal, née à Clermont, religieuse janséniste. On retrouve en elle la foi indomptable, le mysticisme ardent et impérieux de son frère (1625-1661); — Sa sœur aînée GILBERTE (Mme PÉRIER) [1620-1687] a donné une *Vie de Blaise Pascal*.

PASCOLI (Giovanni), poète italien, né en Romagne (1855-1912), auteur de *Myricæ*, *Petits poèmes*.

PAS DE CALAIS [*pa, lè*], détroit entre la France et l'Angleterre, large de 31 kil.; peu profond; unit la Manche à la mer du Nord. Navigation extrêmement active.

PAS-DE-CALAIS (*dép. du*), dép. formé de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis et du Ponthieu; préf. *Arras*; s.-préf. : *Béthune*, *Boulogne*, *Montreuil*, *Saint-Omer*. 5 arr., 46 cant., 906 comm., 1.179.465 h. 1re région militaire; cour d'appel de Douai et évêché d'Arras. Ce départ. doit son nom au détroit qui unit la Manche à la mer du Nord.

PASDELOUP (Jules), chef d'orchestre français, né à Paris, créateur dans cette ville des concerts populaires de musique classique (1819-1887).

PASIPHAÉ, femme de Minos, mère d'Androgée, d'Ariane, de Phèdre et du Minotaure.

PASKIÉVITCH (Ivan), général russe, né à Poltava. Vainqueur des Persans (1826-1827) et des Turcs (1828-1829), il étouffa l'insurrection polonaise de 1831 et la révolution magyare de 1849 (1782-1856).

Pasquale (*Don*), opéra bouffe en trois actes, de Donizetti (1843).

PASQUIER [*pakié*] (Etienne), jurisconsulte et magistrat français, né à Paris, auteur des *Recherches sur la France*, sorte d'encyclopédie méthodique d'un grand mérite (1529-1615).

PASQUIER (Etienne-Denis, *duc*), homme d'Etat français, né à Paris, président de la Chambre des pairs sous Louis-Philippe, chancelier en 1837. Auteur d'intéressants mémoires (1767-1862).

Pasquin [*paskin*], nom d'un savetier de Rome, connu par les brocards qu'il lançait à tout propos et qui fut donné par extension, par le peuple de Rome, à une statue antique d'Hercule ou d'Ajax sur le piédestal de laquelle on a longtemps placardé des épigrammes manuscrites. Les répliques s'affichaient sur une autre statue baptisée du nom de *Marforio*. Les brocards échangés pendant plus de trois siècles entre Pasquin et Marforio reflètent presque toute l'histoire anecdotique et bouffonne de Rome durant ce laps de temps.

Pasquin, type de valet dans la comédie italienne.

Passage du Rhin (*le*), célèbre morceau de poésie de Boileau, dans son épître IV, où le poète célèbre le passage du Rhin par Louis XIV en 1672; c'est là que se trouvent ces deux vers :

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

dont le dernier se cite souvent ironiquement.

Passage du Rhin (*le*), tableau de Van der Meulen; musée du Louvre. Le roi Louis XIV contemple ses escadrons qui traversent le fleuve.

PASSAIS, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 1.307 h. Mégisseries.

Passant (*le*), comédie en un acte et en vers de Fr. Coppée (1869); d'une poésie touchante et gracieuse.

PASSARO, cap à la pointe sud-est de la Sicile. Victoire de l'amiral Byng sur les Espagnols (1718).

PASSAROWITZ. V. POJAREVAC.

PASSAU [*aou*], v. forte de Bavière, sur le Danube, citadelle sur la rive g.; 24.000 h. Evêché. Métallurgie. Centre commercial du sel sur le Danube.

Passé (*le*), comédie en quatre actes de G. de Porto-Riche (1897); belle et émouvante étude de psychologie.

PASSERAT (Jean), poète français, professeur d'éloquence au Collège de France, alors *Collège royal*, né à Troyes, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (1534-1602).

Passion (*la Grande*), suite de douze gravures sur bois, et la *Petite Passion*, suite de trente-sept gravures sur bois, par Albert Durer. Ces diverses compositions, justement célèbres, se distinguent par leur simplicité grandiose et leur caractère saisissant.

PASSY, comm. de l'ancienne banlieue de Paris, annexée en 1860 (XVIe arr.).

PASSY, comm. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville; 4.442 h. Station climatique.

PASSY (Hippolyte-Philibert), économiste français, un des promoteurs du libre-échange, né à Garches (1793-1880); — Son neveu, FRÉDÉRIC, économiste, né à Paris (1822-1912), défenseur ardent des idées pacifistes.

PASTA (Giuditta), cantatrice italienne, née à Côme (1798-1865).

PASTEUR (Louis), savant chimiste français, né à Dôle (1822-1895); il effectua de remarquables travaux sur les fermentations, sur les maladies des vers à soie, sur les maladies contagieuses en général, et particulièrement sur la prophylaxie de la rage, etc. Les travaux de Pasteur sur l'asepsie ont rénové complètement l'art de guérir.



Pasteur.

Pasteurs ou **Hyksôs.** Les anciens Egyptiens donnaient le nom de *Shous* ou *Shasou* (pillards, voleurs) aux nomades de la Syrie. Lors de l'invasion des Israélites en Egypte, ils employèrent, pour désigner les rois d'origine chananéenne, l'expression de *hyksôs*, qui signifie non pas *pasteur*, mais *roi des pillards*, et ils donnèrent au peuple les noms de *Mentiou* (Pasteurs) ou *Sitiou* (Archers). La domination dite des *Pasteurs* dura cinq cents ans, sous les XVe, XVIe et XVIIe dynasties.

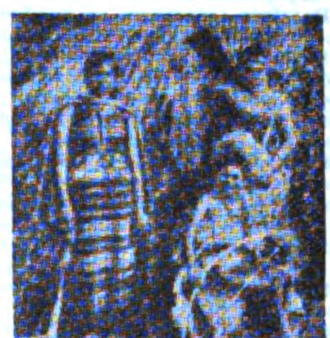
Pastor fido (*il*) ou *le Berger fidèle*, drame pastoral sous la forme de tragi-comédie, par Guarini. Il peut soutenir le parallèle avec l'*Aminta* du Tasse (1590).

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph), homme politique et érudit français, né à Marseille, pair et chancelier de France (1756-1840).

Pastoureaux, paysans qui dévastèrent la France en 1214, en 1251 pendant le séjour de Louis IX en Syrie, et en 1320. Les révoltés de 1251, conduits par *le Maître de Hongrie*, furent exterminés par ordre de Blanche de Castille.



PATAGONIE, contrée de l'Amérique méridionale, au S. du Chili et de la république Argentine. (Hab. *Patagons.*)



Patagons.

PATARINS, nom donné au moyen âge aux membres de différentes sectes hérétiques, particulièrement dans l'Italie du Nord.

PATAY, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 1.391 h. Ch. de f. Jeanne d'Arc y vainquit les Anglais (1429). Défaite de l'armée de la Loire par les Allemands (2 déc. 1870).

PATEL (Pierre), peintre paysagiste français du XVIIe siècle, mort probablement en 1676.

Patelin (*l'Avocat*), farce du XVe siècle, d'où Brueys et Palaprat tirèrent au XVIIIe siècle une amusante comédie (1706). Le nom d'avocat Patelin

est devenu dans notre langue synonyme de fourbe, câlin, flatteur, hypocrite. Maître Guillaume plaide contre Agnelet, son berger, qu'il accuse de lui avoir volé des moutons; tout à coup, il reconnaît dans l'avocat de l'accusé maître Patelin, l'homme qui lui a pris six aunes de drap sans les lui payer. La stupéfaction trouble ses idées; il embrouille les deux affaires. Le bailli, qui ne comprend plus rien à cet amphigouri, interrompt à chaque instant le plaideur, pour lui crier avec impatience : « Mais, monsieur Guillaume, revenez donc à vos moutons! » Cette phrase, fréquemment employée, signifie : reprendre un discours interrompu.

PATER (Jean-Baptiste), peintre français, né à Valenciennes (1695-1736), auteur de jolies scènes galantes.

PATERCULUS [*luss*] (Velleius), historien latin, auteur d'une *Histoire*, abrégé de l'histoire universelle (19 av. J.-C.-32 apr. J.-C.).


Gui Patin.

PATERSON [*son'*], v. des Etats-Unis (New-Jersey); 145.000 h. Soieries.

PATHMOS ou **PATMOS** [*oss*], l'une des îles Sporades, où saint Jean écrivit l'*Apocalypse*.

PATIALA [*ti*], Etat tributaire, au N.-O. de l'Inde, dans le Pendjab; 1.600.000 h. Cap. *Patiala*.

PATIN (Gui), médecin français, né à Hodenc-en-Bray (Oise), célèbre par son esprit et sa verve; auteur de lettres fort intéressantes et d'un tour très satirique (1602-1672).

PATIN (Henri), latiniste français, né à Paris. Auteur de travaux remarquables sur *les Tragiques grecs* et la poésie latine (1793-1876).

PATIÑO [*gno*] (José), homme d'Etat espagnol, né à Milan. Il essaya de relever l'Espagne de sa décadence (1667-1736).

PATKUL [*oul*] (Johan Reinhold), homme de guerre et homme politique livonien, lieutenant de Pierre le Grand (vers 1660-1707).

PATNA, v. de l'Inde (Bihar-et Orissa), sur le Gange; 120.000 h. Fonderies, tapis, opium.

PATOUILLET (Louis), jésuite et controversiste français, né à Dijon, criblé par Voltaire de sarcasmes plus spirituels que justes (1699-1770).

PATRAS [*trâss*], v. de Grèce (Morée) ; 64.000 h., sur le *golfe de Patras*, formé par la mer Ionienne. Raisins de Corinthe.

PATRICE ou **PATRICK** (*saint*), premier archevêque d'Armagh et patron de l'Irlande, né près de Dumbarton (377-460). Fête le 17 mars.

Patrices, conseillers intimes des empereurs romains. Cette dignité viagère fut instituée par Constantin.

Patriciens et plébéiens [*ci-in*]. Dès les premiers temps de la civilisation romaine, la population se trouva divisée en deux classes : une classe dominante, ayant ses rites, son droit privilégié, le monopole des fonctions, sacerdotales et politiques : la classe *patricienne*, formée par les familles primitives de Rome; — une classe inférieure ne pouvant s'allier par mariage à la précédente, ayant des rites et un droit différents, et probablement issue des vaincus transportés dans la cité après leur défaite : la classe *plébéienne*. Celle-ci ayant besoin de protection, les plébéiens se mirent sous la dépendance, dans la *clientèle* des patriciens, et il s'établit fréquemment entre les deux classes un lien social, le lien de *client* à *patron*, analogue à celui qui unit, au moyen âge, le vassal à son suzerain.

De l'inégalité des deux classes naquirent des luttes qui ensanglantèrent Rome jusqu'au jour où la plèbe eut arraché au patriciat les droits civils et surtout politiques. Les principaux épisodes de cette lutte furent : la retraite du peuple sur le mont Sacré en 493 av. J.-C., suivie de l'établissement des *tribuns du peuple;* — la loi agraire de Spurius Cassius (486); — le mariage entre patriciens et plébéiens admis par les premiers sur la demande de Canuleius (445); — l'arrivée de la plèbe aux magistratures et au sénat (409-400).

Patrie, beau drame de V. Sardou, ayant pour sujet l'indépendance des Pays-Bas (1869); — opéra en cinq actes, livret tiré du drame de Sardou, par Louis Gallet, musique de Paladilhe (1886).

Patrie (*la*) **distribuant des récompenses aux grands hommes**, fronton du Panthéon, par David d'Angers.

PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE, partie des anciens Etats de l'Eglise, donnée autrefois au Saint-Siège par la comtesse Mathilde de Toscane et dont le ch.-l. était *Viterbe*.

PATRIZZI (Francesco), philosophe, savant et poète italien, né dans l'île de Cherso (Dalmatie). Il combattit avec éclat la philosophie d'Aristote, défendue par le cardinal Bellarmin (1529-1597).

PATROCLE, héros grec, ami d'Achille, qu'il suivit au siège de Troie. Quand Achille, irrité contre Agamemnon, refusa de combattre et se retira sous sa tente, Patrocle, revêtu des armes du héros, marcha contre les Troyens et fut tué par Hector. C'est pour le venger qu'Achille consentit à reprendre sa place dans les rangs des Grecs.

PATRU (Olivier), avocat français, né à Paris, ami de Boileau. Son discours de remerciement à l'Académie fut à ce point goûté par elle, qu'une semblable harangue fut exigée désormais de tous les nouveaux membres admis (1604-1681).

PATTI (Adelina), cantatrice italienne, née à Madrid (1843-1919). Elle a remporté une partie de ses triomphes à l'Opéra de Paris.

PÂTURAGES, v. de Belgique (Hainaut); 11.600 h. Produits céramiques; lingerie.

PAU, anc. capit. du Béarn, ch.-l. du dép. des Basses-Pyrénées, sur le gave de Pau; ch. de f.; à 816 kil. S.-O. de Paris; 38.962 h. (*Palois*). Cour d'appel. Château historique. Chevaux; cuirs, bonneterie. Vins. Station hivernale. Patrie de Henri IV et de Bernadotte. — L'arr. a 16 cant., 277 comm., 161.046 h.

PAU (*gave de*). V. GAVE.

PAU (Gérald), général français, né à Montélimar, se distingua à Frœschwiller en 1870, commanda une armée au début de la Grande Guerre (1848-1932).

PAUILLAC [*pôyak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 4.836 h. Rade sur la Gironde; ch. de f. Vins renommés.

PAUL (*saint*), surnommé *l'Apôtre des gentils*, né à Tarse, martyrisé à Rome en l'an 67. Il fut un des premiers organisateurs de la discipline ecclésiastique et de la doctrine chrétienne et écrivit de nombreuses épîtres, qui figurent dans le Nouveau Testament. La vie agitée du grand apôtre et surtout sa conversion sur le chemin de Damas ont donné lieu à de fréquentes allusions. V. DAMAS.

Paul (*Saint*), étude de critique religieuse et historique, par Renan (1869), faisant suite aux *Apôtres*.

Paul (*Conversion de saint*), célèbre tableau de Murillo (Madrid); — de Giordano (Escurial).

Paul (*hôtel* **Saint-**), à Paris, résidence royale construite par Charles V, détruite sous François Ier.

Paul (*cathédrale de* **Saint-**), cathédrale de Londres, construite de 1675 à 1710 par Chr. Wren.

PAUL (*saint*), anachorète de la Thébaïde, m. vers 341.

PAUL Ier, pape de 757 à 767; — PAUL II, pape de 1464 à 1471; — PAUL III (Alexandre FARNÈSE), pape de 1534 à 1549, promoteur du concile de Trente; — PAUL IV (*Caraffa*), pape de 1555 à 1559, allié de la France contre Philippe II; — PAUL V (*Borghèse*), pape de 1605 à 1621; il fit achever la construction de Saint-Pierre.

PAUL le Silentiaire, poète et historien grec du VIe siècle, chef des silentiaires ou secrétaires de Justinien.

PAUL (*le chevalier*), marin français, né en mer près de Marseille (1598-1669).

PAUL Ier, empereur de Russie, fils de Catherine II, né à Pétersbourg. Il régna de 1796 à 1801; assassiné par une conspiration de cour (1754-1801).

PAUL DIACRE, appelé aussi *Warnefrid*, historien lombard (740-801).

Paul et Virginie, roman de Bernardin de Saint-Pierre (1787). C'est l'innocente idylle de deux enfants au sein de la nature tout édénique de l'île de France. Ce roman, original, pathétique, rempli du sentiment de la nature, eut un immense succès.

(Phot. Larousse.)



PAUL-ÉMILE, consul en 219 et en 216 av. J.-C., tué à la bataille de Cannes; — Son fils, PAUL-ÉMILE *le Macédonique*, consul en 181 et en 168, vainqueur de Persée à Pydna, un des chefs du parti aristocratique à Rome (230-160 av. J.-C.).

PAULET (Mlle Angélique), née en Languedoc, fille du financier Charles Paulet, *la Lionne rousse* de l'hôtel de Rambouillet; l'une des *précieuses* les plus spirituelles de son temps (vers 1592-1651).

Paulette, impôt du soixantième prélevé annuellement sur les charges de judicature et en échange duquel celles-ci devenaient la propriété de leurs titulaires. Il fut établi sous Henri IV, en 1604, et prit le nom de *paulette*, parce qu'il fut donné à ferme à Charles Paulet, secrétaire de la ferme du roi. La paulette a subsisté jusqu'à la Révolution.

PAULHAGUET [*pôpaghè*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 1.427 h. Ch. de f.

Pauliciens, membres d'une secte manichéenne du VIIe siècle.

PAULIN de Nole (*saint*), évêque de Nole, né à Bordeaux, auteur de *Lettres* et de *Poésies latines* (353-431).

Pauline, un des principaux personnages de *Polyeucte*, tragédie de Corneille. Ce beau vers, que prononce Pauline quand elle se convertit elle-même après la mort de son mari :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,

a passé dans la langue pour exprimer une conviction subite et profonde.

PAULINE BONAPARTE. V. BONAPARTE.

PAULUS [*uss*] (Julius), jurisconsulte romain, rival de Papinien, préfet du prétoire sous Alexandre-Sévère.

PAUSANIAS [*pôzaniâss*], général spartiate, vainqueur à Platées (479 av. J.-C.); m. vers 470, après avoir essayé, avec l'appui des Perses, de devenir le tyran de la Grèce entière.

PAUSANIAS, géographe et historien grec du IIe siècle apr. J.-C.; auteur d'une *Description de la Grèce*, qui est la meilleure source où les archéologues puissent aujourd'hui puiser pour retrouver les traces des monuments anciens.

PAUSILIPPE, montagne près de Naples; monument dit *le Tombeau de Virgile*. Grotte de 700 m.

PAVIA (José), général espagnol, promoteur de la restauration alphonsiste (1834-1895).

PAVIE, v. d'Italie (Lombardie), sur le Tessin; 50.000 h. (*Pavesans*). Université, magnifique collège, chartreuse admirable. François Ier, battu et fait prisonnier par les Espagnols (21 févr. 1525), y écrivit à sa mère une lettre à laquelle la tradition a donné ce laconisme sublime : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur. »

PAVIE (*Auguste*-Jean-Marie), diplomate et explorateur français; il a reconnu et amené à la France une notable partie de l'Indochine. Né à Dinan (1847-1925).

PAVILLON [*yon*] (Nicolas), prélat français, évêque d'Aleth, né à Paris; fameux pour ses vertus, mais suspect au Saint-Siège à cause de son amitié pour les jansénistes (1597-1677); — Son neveu, ETIENNE, né à Paris, littérateur (1632-1705).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 14.334 h. (*Pavillonnais*).

PAVILLY [*yi*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 3.979 h. Ch. de f. Filatures, tissages; construction mécanique.

PAVIN, lac du départ. du Puy-de-Dôme, logé dans un magnifique cratère, à 1.197 m. d'alt.

PAWNIES [*pônis'*], tribu indienne des Etats-Unis (Nebraska).

PAWTUCKET [*pôtœkèt'*], v. des Etats-Unis (Rhode-Island), sur le Blackstone; 175.000 h. Cotonnades.

PAYEN (Anselme), chimiste français, né à Paris. Il a fait faire des progrès décisifs à la fabrication du sucre de betterave (1795-1871).

PAYERNE [*païern'*], en allem. **Peterlingen**, comm. de Suisse (Vaud); 5.000 h. Tabacs, lait condensé, chocolat.

PAYNE (Thomas). V. PAINE.

PAYRAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 719 h.

Paysan du Danube (*le*), titre d'une fable de La Fontaine, où l'auteur, sortant du ton de l'apologue, flétrit éloquemment la corruption romaine, par l'organe d'un paysan des bords du Danube.

Dans les applications, on donne le nom de *paysan du Danube* à tout homme d'un extérieur grossier, d'une franchise brutale, mais qui frappe juste.

PAYSANDU [*païssàndou*], v. de la rép. de l'Uruguay, sur le fl. Uruguay; 25.000 h. Minoteries.

PAYSANS (*guerre des*), insurrection des paysans allemands en 1524 et 1525, provoquée par le mouvement luthérien, et qui fut réprimée avec la dernière cruauté par les seigneurs.

Paysans (*les*), roman de Balzac (1845); forte peinture de mœurs.

PAYS-BAS (*royaume des*), un des Etats de l'Europe occidentale, sur la mer du Nord.

I. GÉOGRAPHIE. Les *Pays-Bas* (*Nederland*) ou Hollande forment une région très plate et très basse. Une partie de la côte est au dessous du niveau de la mer, et c'est en élevant des digues que l'on a pu conquérir ces terres sur l'océan. Jusqu'en 1932, un vaste golfe, le Zuiderzée, occupait encore le N. du pays. Il est aujourd'hui en partie asséché. L'Escaut, la Meuse et le Rhin, qui se divise en bras multiples, sont les principaux cours d'eau des Pays-Bas. La zone déprimée située en arrière des digues ou *polders* a été desséchée au prix de longs et pénibles efforts; mais elle fournit aujourd'hui d'admirables champs de céréales et de riches prairies d'élevage. L'industrie est très active : constructions maritimes, produits alimentaires, textiles, électrotechnie, papeterie. Les colonies (*Indes néerlandaises*) sont nombreuses et fertiles. La Hollande, qui est un royaume constitutionnel, a une superficie de 34.186 km² et une population de 6.841.000 h. (*Hollandais*). Elle se divise en 11 prov. : Hollande-Sept., Hollande-Mérid., Utrecht, Zélande, Brabant-Sept., Limbourg, Gueldre, Overyssel, Drenthe, Groningue, Frise. La cap. est *Amsterdam*; le siège des pouvoirs publics est *La Haye*. Les v. princ. sont *Rotterdam*, *Utrecht*, *Groningue*, *Haarlem*.

II. HISTOIRE. Les premiers habitants connus de la Hollande furent les Bataves, qui furent soumis par les Romains, puis les Frisons, qui furent soumis par les Francs. Charlemagne imposa le baptême à ces derniers, et Charles le Gros érigea la Hollande en comté. Plus tard, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, la constitua en Etat distinct. A la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, elle échut à l'Autriche. Philippe II d'Espagne, qui la posséda après Charles-Quint, la tyrannisa si durement qu'elle se souleva et se constitua en république des Provinces-Unies, dont Guillaume d'Orange fut stathouder (1579) et qui fut reconnue par l'Europe au Congrès de Westphalie (1648). Rivale de l'Angleterre et de la France, elle joua un rôle important au XVIIe siècle et lutta non sans gloire contre Louis XIV. Conquise sous la Révolution par les armées françaises, elle forma la République batave en 1795 et le royaume de Hollande en 1806; elle fut annexée à l'Empire français en 1810. En 1815, la Belgique et la Hollande furent réunies en un seul Etat jusqu'en 1830. Envahie par les Allemands en 1940.



Armoiries des Pays-Bas.

PAZ [*paz'*] (*La*), cap. de la Bolivie, à l'E. du lac Titicaca, reliée par chemin de fer au Pacifique; 150.000 h. Grand centre commercial.

PAZZI [*padzi*], famille gibeline de Florence. En 1478, un de ses membres, Jacopo, ourdit contre Laurent et Julien de Médicis la fameuse *conspiration* dite *des Pazzi*.

PEABODY [*pibodi*] (George), philanthrope américain, né à Danvers, qui a largement contribué à la diffusion de l'enseignement dans les classes laborieuses (1795-1869).

PÉAN (Jules), chirurgien français, né à Marboué (Eure-et-Loir) [1830-1898].

PEARY [*piri*] (Robert), explorateur américain des régions arctiques; est arrivé tout près du pôle nord en 1909; né à Cresson-Springs (1856-1920).

Peau-d'Ane, un des plus jolis parmi les *Contes* de Perrault; écrit en vers (1715), mais surtout répandu dans une adaptation en prose.

Peau de chagrin (*la*), roman de Balzac; curieuse étude philosophique (1832).

PEAUX-ROUGES [*pô*], Indiens de l'Amérique du Nord, ainsi appelés parce qu'ils se teignent le corps avec de la terre rouge. Leur couleur naturelle est plutôt chocolat. Divisés en tribus, très belliqueux, adroits chasseurs, parfaits cavaliers, ils mènent l'existence la plus rude, au milieu des *prairies*. Après avoir lutté désespérément contre les progrès des Européens, ils sont en voie de s'éteindre dans l'Amérique du Nord, où ils sont cantonnés dans le *territoire Indien* à l'O.



Peau-Rouge.

Pêche miraculeuse (*la*), tableau de Jouvenet, au Louvre; — de Raphaël (Vatican); — de Crayer, musée de Bruxelles; — de Decamps (1855).

PÉCHELBRONN, hameau du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 822 h. Pétrole.

Pêcheur d'Islande, roman de P. Loti; touchante idylle où l'auteur a bien rendu la mélancolie du pays breton (1886).

Pêcheur napolitain jouant avec une tortue (*le Jeune*), statue en marbre, chef-d'œuvre de Rude, au Louvre (1833).

Pécile ou **Pœcile** (*le*), portique d'Athènes où l'on conservait les chefs-d'œuvre de la peinture.

PÉCLET (Jean-Claude-Eugène), physicien français, né à Besançon; il a laissé de bons travaux sur la chaleur (1793-1857).

PECQ (*Le*), comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 4.603 h. Ch. de f.

PECQUET (Jean), médecin et anatomiste français, né à Dieppe. Il s'immortalisa par la découverte des canaux chylifères (1622-1674).

PECS [*petch*], en allem. **Funfkirchen** [*fun'f-kirhen*], v. de Hongrie; 62.000 h. Houille, métallurgie; cuirs. Université.

Pédant joué (*le*), comédie en prose de Cyrano de Bergerac, imbroglio à l'italienne, imité par Molière dans *les Fourberies de Scapin* (1645).

PEDRELL [*èl*] (Felipe), compositeur et musicographe espagnol, né à Tortosa (1841-1922).

PÉDRO Ier, empereur du Brésil, roi de Portugal de 1824 à 1826 sous le nom de Pédro IV; né à Queluz (1798-1834); — PÉDRO II, né à Rio-de-Janeiro, empereur du Brésil en 1831, détrôné en 1889. Il fut un savant distingué (1825-1891).

PEEBLES [*pibl'z*], comté de l'Ecosse méridionale; 15.000 h. Ch.-l. *Peebles*, 6.000 h.

PEEL [*pil'*] (Robert), homme d'Etat anglais, né à Chamber-Hall. Plusieurs fois premier ministre, il obtint l'émancipation des catholiques, organisa le parti conservateur, rétablit l'*income tax*, et fit voter en 1846 le *bill d'Abolition* des droits de douane sur les blés (1788-1850).

Peer Gynt [*pèr gheun't*], drame symbolique d'Ibsen, avec belle musique de scène de Grieg (1867).

PÉGASE, cheval ailé, né du sang de Méduse, lorsque Persée lui eut coupé la tête. Ce héros, monté sur Pégase, alla délivrer Andromède exposée à la fureur d'un monstre marin, et Bellérophon se servit de Pégase pour combattre la Chimère. D'un coup de pied, Pégase fit sortir de la montagne de l'Hélicon la fontaine de l'Hippocrène, où les poètes, dit-on, allaient puiser l'inspiration. Lui-même est le symbole de l'essor du génie poétique; on suppose qu'il porte les poètes dans l'espace jusque sur l'Hélicon, et l'on dit : *monter sur Pégase*, ou *enfourcher Pégase*, pour : faire des vers. De même, en parlant d'un mauvais poète, l'on dira que pour lui *Pégase est rétif*.



Pégase.

PÉGASE, constellation de l'hémisphère boréal.

PÉGOU, anc. capit. du royaume de ce nom, dans la Birmanie; 14.000 h. (*Pégouans*). District de la Birmanie; capit. *Rangoun*.

PÉGUY (Charles), écrivain français, né à Orléans (1873-1914), mystique et patriote.

PEICHAVER. V. PESHAWAR.

PEIGNOT (Etienne-Gabriel), bibliographe français, né à Arc-en-Barrois (1767-1849).

PEÏ-HO [« *fleuve Blanc* »] (*le*), fl. de la Chine, qui se jette dans le golfe du Tché-li, en passant près de Peï-ping et à Tien-tsin; 450 kil.

Peines et des récompenses (*Traité des*), ouvrage célèbre de Bentham (1811). Selon lui, la peine a pour objet de prévenir la répétition du crime : c'est ce qui la justifie.

PEÏ-PING [*in'g*], anc. **Pékin**, anc. cap. de la Chine, auj. cap. du Ho-pé, à proximité de la Grande Muraille; 800.000 h. Observatoire, bibliothèques, beaux monuments. On y distinguait jadis la ville extérieure ou chinoise, la ville intérieure ou tartare ou mandchoue, la ville jaune ou impériale, la ville rouge ou interdite, où était le palais de l'empereur. Prise par les Français et les Anglais en 1860 et occupée momentanément par les puissances européennes en 1900.

PEÏPOUS [*ouss*], lac entre la Russie et l'Estonie; se déverse par la Narova dans le golfe de Finlande.

PEIRA-CAVA, localité des Alpes-Maritimes, comm. de Luceram (arr. de Nice). Station d'altitude.

PEIRESC [*pèrèsk*] (Nicolas-Claude FABRI *de*), numismate français, né à Beaugencier (Provence). Il a laissé de nombreux manuscrits (1580-1637).

PEIXOTO [*cho*] (Floriano), homme d'Etat et maréchal brésilien, un des auteurs de la révolution républicaine de 1889 (1842-1895).

PÉKIN. V. PEÏ-PING.

PÉLAGE, hérésiarque breton, créateur du *pélagianisme*; il niait l'efficacité de la grâce et le péché originel (ve s.).

PÉLAGE Ier, pape de 556 à 560; — PÉLAGE II, pape de 579 à 590.

PÉLAGE, roi des Asturies, fondateur de la monarchie espagnole; il se défendit vaillamment contre l'invasion arabe; m. en 737.

Pélagie (Sainte-), célèbre prison parisienne, située jadis à Paris, rue du Puits-de-l'Ermite; établie en 1792, elle fut démolie en 1899. Elle abrita surtout des détenus politiques, des écrivains.

PÉLASGES [*lasj'*], peuple très ancien, qui occupa dans les temps préhistoriques la Grèce, l'Archipel, le littoral de l'Asie Mineure et l'Italie. Cette population primitive ne constitua sans doute jamais un corps de nation; elle fut chassée ou réduite en esclavage par les Hellènes. Avant la conquête de leurs territoires par les Grecs, les Pélasges, agriculteurs et pacifiques, avaient élevé autour de leurs cités des murailles cyclopéennes, formées d'énormes blocs de pierre et restées indestructibles, bien qu'elles fussent construites sans ciment. On s'accorde généralement à considérer les anciens Thraces, Phrygiens, Lydiens, Cariens, Etrusques, Epirotes, Illyriens, Italiotes (Samnites, Osques, etc.) et les Albanais actuels comme des rameaux plus ou moins mélangés des Pélasges.

PÉLASGIQUE (*golfe*), auj. *golfe de Volo*, au S.-E. de la Thessalie, formé par la mer Egée.

PELÉ (*mont*), ou **montagne PELÉE**, sommet volcanique (1.330 m.) de la Martinique, qui, dans une éruption, en 1902, détruisit la ville de Saint-Pierre.

PÉLÉE, fils d'Eaque, roi légendaire d'Iolcos, époux de Thétis et père d'Achille.

Pèlerin (*Voyage du*), allégorie mystique, par Bunyan (1677); œuvre classique de la littérature anglaise.

PÉLIAS [*âss*], roi d'Iolcos; fils de Neptune, égorgé par ses filles. Celles-ci, croyant, d'après le conseil perfide de Médée, rendre la première jeunesse à leur père, coupèrent en morceaux son corps vieilli et le précipitèrent avec une confiance aveugle dans une chaudière d'eau bouillante.

PÉLIGNIENS [*gniin*], peuple de l'anc. Italie centrale (Samnium), à l'E. de Rome; act. région de Chieti. V. princ. *Corfinium*.

PÉLION, montagne de Thessalie, voisine de l'Ossa. Quand les Géants, révoltés contre Jupiter, voulurent escalader le ciel, ils entassèrent Pélion sur Ossa. Dans l'application, ces mots : *entasser Pélion sur Ossa*, signifient accumuler les difficultés pour n'aboutir à aucun résultat.

PÉLISSIER (A.-Jean-Jacques), *duc* DE MALAKOF, maréchal de France, né à Maronne (Seine-Inférieure). Il prit Sébastopol et fut ambassadeur à Londres, puis gouverneur général de l'Algérie (1794-1864).

PELLA, anc. capit. de la Macédoine. Patrie de Philippe et d'Alexandre le Grand.

Pelléas et Mélisande, drame lyrique en cinq actes et treize tableaux, livret tiré du drame de Maurice Maeterlinck, qui porte ce titre, musique de Claude Debussy (1902). Partition remarquable par la nouveauté de la conception théâtrale et du langage musical.

PELLEGRINI (Pellegrino), peintre et archi-

tecte italien, né à Purla en Valsolda (Milanais) [1527-1572].

PELLEGRINI (Jean-Antoine), peintre italien, né et mort à Venise (1675-1741).

PELLEGRUE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.551 h.

PELLERIN (*Le*), ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire, près de la Loire; 2.252 h. Bac.

PELLETIER (Pierre), chimiste français, né à Paris, un des inventeurs de la quinine (1788-1842).

PELLEVÉ ou **PELVÉ** (Nicolas *de*), cardinal français, un des chefs de la Ligue; né à Jouy-sous-Thelle (1518-1594).

PELLICO (Silvio), littérateur italien, né à Saluces. Il passa neuf ans dans les prisons de Spielberg, où il écrivit le livre touchant *Mes prisons* (1789-1854).

PELLISSON (Paul), littérateur et bel esprit du siècle de Louis XIV, né à Béziers. Commis de Fouquet, il partagea sa disgrâce, écrivit pour le défendre d'éloquents et courageux mémoires, et passa cinq ans à la Bastille; mais Louis XIV le nomma plus tard son historiographe. Auteur d'une *Histoire de l'Académie française* (1624-1693).

PÉLOPIDAS [*dass*], général thébain, ami d'Epaminondas. Il contribua à l'expulsion des Spartiates de Thèbes en 378 av. J.-C., eut une part dans la victoire de Leuctres, et fut tué en 365 à Cynocéphales (Thessalie).

PÉLOPONNÈSE (« *île de Pélops* »), presqu'île au S. de la Grèce, découpée en plusieurs presqu'îles, rattachée à l'Hellade par l'isthme de Corinthe et comprenant l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe, l'Arcadie; actuellement la *Morée*.

Péloponnèse (*guerre du*). On donne ce nom à la lutte mémorable qui eut lieu de 431 à 404 av. J.-C. entre Sparte et Athènes et qui se termina par la ruine de cette dernière. Quelques faits secondaires, tels que l'intervention d'Athènes dans les démêlés de Corcyre et de Corinthe, furent l'occasion des hostilités, mais la cause profonde de la guerre du Péloponnèse fut, à la suite des guerres médiques, l'hégémonie maritime d'Athènes ionienne et démocratique, contre laquelle s'insurgèrent les peuples continentaux doriens et aristocratiques. La guerre du Péloponnèse se divise en trois périodes. De 431 à 421, les belligérants ravagent réciproquement leur territoire, sans parvenir à remporter des succès décisifs. Cette première période est close par la paix de Nicias, qui garantissait la paix pendant cinquante ans, mais qui fut violée vers 416. De 416 à 413 s'étend la deuxième période, signalée par une expédition désastreuse en Sicile et la ruine de la flotte et de l'armée athéniennes devant Syracuse. La troisième commence en 412 : les Athéniens sont vainqueurs devant Milet, à Cyzique, aux Arginuses; mais les Spartiates, aidés par l'or des Perses, prennent Lampsaque, triomphent à Ægos-Potamos (405) et imposent à Athènes le gouvernement réactionnaire et violent des Trente tyrans.

Péloponnèse (*Histoire de la guerre du*), par Thucydide, ouvrage de premier ordre, qui vaut par la profondeur des vues historiques, l'exactitude du récit, la précision et la sobriété du style. Des discours et des plaidoyers y sont d'une force remarquable. Le récit embrasse les vingt premières années de cette longue lutte entre Sparte et Athènes, à laquelle l'auteur avait lui-même pris part.

PÉLOPS [*lopss*], petit-fils de Jupiter et fils de Tantale, roi de Lydie, tué par son père et servi aux dieux dans un repas que Tantale leur donna dans son palais. Cérès seule, absorbée par la douleur de la perte de sa fille, mangea de cet horrible mets. Jupiter, ayant rendu la vie à Pélops, lui mit une épaule d'ivoire pour remplacer celle que Cérès avait mangée. Plus tard, *Pélops* épousa Hippodamie, fille d'Œnomaos auquel il succéda, et régna sur le *Péloponnèse*. Ses fils furent les *Pélopides*.

PELOTAS [*tass*], v. du Brésil (Rio-Grande-do-Sul); 60.000 h.

PELOUZE (Théophile-Jules), chimiste français, né à Valognes, auteur de recherches notamment sur le sucre de betterave (1807-1867).

PÉLUSE, auj. *Tineh*, anc. v. d'Egypte, dans le voisinage de Port-Saïd.

PÉLUSSIN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 3.269 h.

PELVOUX (*mont*), massif des Alpes dauphinoises et sommet de ce massif (3.954 m.).

PEMBA. V. ZANZIBAR.

PEMBROKE [*pèm'broеpk'*], port de Grande-Bretagne (Galles); 15.000 h. Arsenal. Le comté homonyme a 88.000 h.; ch.-l. *Haverfordwest*, 6.000 h.

PEÑARROYA [*pégnaroya*], v. d'Espagne (prov. de Cordoue); 4.000 h. Mines de plomb.

Pénates, nom général des dieux domestiques chez les Romains, qui entretenaient en leur honneur un feu perpétuel. Les lares étaient rangés au nombre des pénates. On emploie souvent les mots *lares* et *pénates* : *quitter ses* **pénates**, *revoir ses* **pénates**, pour : *abandonner la maison paternelle, y revenir*. Virgile représente Enée sortant de Troie et emportant ses dieux pénates.

PENDJAB [*pèn'*], en angl. **Punjab** [*pœndjab*], ou *pays des Cinq-Rivières*, prov. au N.-O. de l'Inde anglaise, arrosée par les affluents de l'Indus; 21.000.000 d'h. Cap. *Lahore*. V. pr. *Amritsar*, *Rawalpindi*, *Delhi*. Riz, céréales, coton.

PÉNÉE (*le*), auj. *Salamvria*, fleuve de Thessalie, qui sort du Pinde, arrose la pittoresque vallée de Tempé, entre l'Ossa et l'Olympe. — Fleuve du Péloponnèse.

PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse et mère de Télémaque. Elle opposa un refus constant aux demandes de ceux qui prétendaient à sa main pendant l'absence d'Ulysse, laquelle dura vingt ans. Appelant la ruse à son secours, elle promit de faire un choix lorsqu'une toile qu'elle brodait serait terminée; mais elle défaisait, la nuit, tout le travail du jour. En littérature, on fait souvent allusion à la fidélité conjugale de Pénélope, à ses prétendants et surtout à sa toile toujours inachevée. Un *travail de Pénélope*, c'est un travail qui ne se termine jamais.

Pénélope, poème lyrique en trois actes de René Fauchois, musique de G. Fauré (1913) : le sentiment dramatique y est exprimé avec une subtilité de nuances, une simplicité, une liberté admirables.

PENHARS, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.685 h.

PENMARCH [*pin-mar*], v. du Finistère, arr. de Quimper; 7.037 h. Pêche.

PENMARCH (*pointe de*) [signif. en breton *tête de cheval*], cap au S.-E. de la baie d'Audierne.

PENN (William), quaker anglais, né à Londres, législateur de la Pennsylvanie (1644-1718).

PENNE-D'AGENAIS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, port sur le Lot; 1.971 h. Ch. de f.

PENNES-MIRABEAU (*Les*), comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix; 4.270 h. Huileries.

PENNI (Jean-Francesco), dit *il Fattore*, peintre italien de l'école de Raphaël, né à Florence (vers 1488-1528).

PENNINES (*Alpes*). V. ALPES.

PENNSYLVANIE, un des Etats unis d'Amérique (Atlantique moyen); 9.650.000 h. Cap. *Harrisburg*. V. princ. *Pittsburg*, *Philadelphie*. Mines de charbon. Industrie métallurgique.

PENRHYN, petite île de l'archipel de Cook, en Océanie, dépendant de la Nouvelle-Zélande.

Pensées, de Marc-Aurèle, recueil, écrit en grec, de maximes et de pensées que les circonstances faisaient naître et qui sont inspirées par la doctrine stoïcienne. Le véritable titre est : *A soi-même*.

Pensées (*les*), de Pascal, recueil admirable, mais inachevé (1670). Ces notes, rassemblées pour la composition d'un grand ouvrage sur la religion chrétienne, forment le livre le plus profond et le plus émouvant qui soit sorti du génie et du cœur humain. L'auteur essaye, dans un style magnifique de poète et de logicien, d'y démontrer la vérité de la religion et la supériorité de la foi sur la raison.

Pensieroso (*il*) ou **le Penseur**, surnom donné à la célèbre statue exécutée par Michel-Ange pour le tombeau de Laurent de Médicis, dans la chapelle des Médicis à Florence; le prince est représenté en costume militaire, accoudé sur son genou, la main s'appuyant au menton et un doigt allongé sur les lèvres.

PENTAPOLE [*pin*], nom donné dans l'antiquité

à plusieurs contrées renfermant cinq villes remarquables. On connaît surtout la pentapole de Libye (Cyrène, Arsinoé, Apollonie, Bérénice et Ptolémaïs), et la pentapole de Palestine (Sodome, Gomorrhe, Adama, Segor et Seboïm). La pentapole d'Italie fut prise aux Lombards par Pépin, qui la donna au pape Etienne II; elle comprenait Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Ancône.

Pentateuque (*le*) ou *les Cinq livres* de Moïse, les premiers de la Bible. Ces livres sont : la *Genèse* ou la *Création*, jusqu'à l'établissement des Hébreux en Egypte; l'*Exode* ou la *Sortie d'Egypte;* le *Lévitique* ou *Livre des prescriptions religieuses;* les *Nombres*, exposition de la force matérielle du peuple; le *Deutéronome*, complément des livres précédents.

PENTÉLIQUE [*pan*], montagne de l'Attique, entre Athènes et Marathon, célèbre par ses carrières de beaux marbres blancs. Auj. *Penteli*.

PENTHÉSILÉE [*pan*], reine des Amazones, fille de Mars. Elle vint combattre contre les Grecs au siège de Troie, où elle fut tuée par Achille. Le héros admira sa beauté et pleura sa mort; il tua le lâche Thersite qui insultait le cadavre.

PENTHIÈVRE [*pin*], anc. comté de la prov. de Bretagne, qui s'étendait de Lamballe à Guingamp.

PENTHIÈVRE (Louis DE BOURBON, *duc de*), né à Rambouillet, fils du comte de Toulouse, beau-père de Mme de Lamballe et de Philippe-Egalité; il fut le protecteur de Florian (1725-1793).

PENZA [*èn'*], v. de Russie (Volga moyenne), sur la Soura; 92.000 h. Cuirs et savons.

PENZANCE [*pèn'zàn's'*], v. maritime d'Angleterre (Cornouailles), sur la Manche; 12.100 h.

PÉON, médecin des dieux. Il guérit Mars, blessé par Diomède.

PEORIA [*pio*], v. des Etats-Unis (Illinois); 105.000 h.

PEPE [*pépé*] (Florestan), général italien, né à Squillace (1780-1851); — Son frère, GUILLAUME, patriote et général (1782-1855). Ils participèrent l'un et l'autre au gouvernement libéral de 1820.

PÉPIN le Vieux ou **de Landen**, maire du palais d'Austrasie sous Clotaire II, Dagobert Ier et Sigebert II; il fut le père de Grimoald; m. en 639; — PÉPIN *d'Héristal*, maire du palais d'Austrasie, fils d'Ansegise et petit-fils de Pépin de Landen. Ayant battu à Testry Thierry III, roi de Neustrie (687), il s'empara de ce pays; m. en 714. Il est le père de Charles-Martel; — PÉPIN *le Bref*, né en 714 à Jupille (Belgique), fils de Charles-Martel, duc de Neustrie, de Bourgogne et de Provence en 741 avec son frère Carloman, qui reçut l'Austrasie; il fit la guerre contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois et les Saxons. Proclamé roi des Francs en 751 avec la protection de l'Eglise, il déposa Childéric III et obligea les Lombards à donner au pape l'exarchat de Ravenne et la Pentapole. Il épousa Berthe *au grand pied*, dont il eut deux fils : Charlemagne et Carloman. Il est le premier roi de la dynastie carolingienne. Il mourut en 768; — PÉPIN, fils de Charlemagne, roi d'Italie de 781 à 810; — PÉPIN Ier, fils de Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine de 814 à 838; — PÉPIN II, fils de Pépin Ier, roi d'Aquitaine en 839. La couronne lui fut disputée par Charles le Chauve; m. vers 870.

PEPINSTER [*èr'*], comm. de Belgique (Liège); 3.000 h. Filatures de laine.

PÉRA, en turc **Bey-Oglu**, v. de Turquie, faubourg de Stamboul, quartier des Européens; 288.000 h. (*Pérotes*).

PÉRAK, un des quatre Etats malais fédérés, sur le détroit de Malacca; 600.000 h. Ch.-l. *Taïping*.

PERCEVAL, un des héros des romans de la Table ronde, libérateur du Saint-Graal. C'est le *Parsifal* de Wagner.

PERCEVAL [*pœrsivel*] (Spencer), homme d'Etat anglais, né à Londres (1762-1812).

PERCHE (*col de la*), col des Pyrénées-Orientales, par où passe la route de Perpignan à Urgel.

PERCHE (*le*), anc. comté de France, relevant du gouv. du Maine (Hab. *Percherons*). Cap. *Mortagne*. Grand élevage de *chevaux percherons*.

PERCIER (Charles), architecte français, né à Paris, collaborateur de Fontaine : auteur de l'arc du Carrousel (1764-1838).

PERCY (Pierre-François), chirurgien militaire français, né à Montagney (Haute-Saône) [1754-1825].

PERCY, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 2.343 h.

PERDICCAS [*kâss*], général d'Alexandre, assassiné en 321 av. J.-C., après avoir été défait en Egypte par Ptolémée.

PERDICCAS Ier, roi de Macédoine au VIIIe siècle av. notre ère; — PERDICCAS II, régna de 433 à 413; — PERDICCAS III, régna de 370 à 359.

PERDU (*mont*), un des plus hauts sommets des Pyrénées (Espagne); 3.352 m.

Père de famille (*le*), drame bourgeois en cinq actes, en prose, de Diderot; pièce médiocre et déclamatoire, mais d'un genre alors nouveau (1758).

PÉRÉE, région de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain.

PÉRÉFIXE (Hardouin DE BEAUMONT *de*), archevêque de Paris et historien, né à Beaumont (Vienne), auteur d'une *Vie de Henri IV* (1605-1670).

Pérégrins, nom donné aux étrangers qui habitaient Rome. Ne jouissant pas du droit de cité, les pérégrins étaient soumis à une législation spéciale édictée par le *prætor peregrinus*.

PÉRÉKOP (*isthme de*). Il unit la Crimée au continent; large de 8 kil.

PÈRE-LACHAISE, grand cimetière de Paris, ouvert en 1804, dans la partie est de la capitale, à Ménilmontant, sur l'emplacement d'un ancien domaine du P. La Chaise, confesseur de Louis XIV. Fours crématoires et columbarium.

PÉRENCHIES, comm. du Nord, arr. de Lille; 4.451 h. Filatures, tissages. Ch. de f.

PEREZ [*rèz*] (Antonio), homme d'Etat espagnol, né à Monréal de Ariza, ministre de Philippe II qui le disgracia et lui intenta un procès inique (1534-1611).

PEREZ GALDOS [*pérez, oss*] (Benito). V. GALDOS.

PERGAME, anc. v. d'Asie Mineure, auj. **Bergama**, sur le Caïque, cap. d'un royaume au IIIe s. av. J.-C. Cette ville a donné son nom au parchemin (lat. *pergamen*). Elle possédait une bibliothèque fameuse. Ruines importantes (théâtre; autel de Zeus). — Nom de la citadelle, de Troie, qui a parfois servi à désigner la ville elle-même.



Pergolèse.

PERGOLÈSE (Jean-Baptiste), compositeur italien de musique religieuse et dramatique, né à Jesi. Auteur de la *Servante maîtresse* et d'un célèbre *Stabat* (1710-1736).

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe de 625 à 585 av. J.-C., l'un des Sept sages de la Grèce.

Périchole (*la*), opéra-bouffe en trois actes, paroles de Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach (1868).

PÉRICLÈS [*klèss*], célèbre Athénien, fils de Xanthippe, orateur et homme d'Etat. Devenu, en 459 av. J.-C., le rival de Cimon et le chef du parti démocratique, il exerça sur ses concitoyens une influence profonde et le plus souvent bienfaisante. Après la mort de Cimon, il fit frapper Thucydide d'ostracisme. Il établit sur de solides bases la puissance navale et coloniale d'Athènes, soumit l'île d'Eubée en 446, Samos en 440, et engagea Athènes dans la guerre du Péloponnèse. De 440 à 431, il encouragea les arts et les lettres, orna Athènes d'admirables monuments et mérita de donner son nom au siècle le plus brillant de la Grèce (499-429 av. J.-C.);



Périclès.

(*Phot. Giraudon.*)

PÉRIER (*Casimir*-Pierre), riche banquier et homme politique, né à Grenoble. Député de Paris et membre de l'opposition libérale sous la Restauration, il devint ministre de l'intérieur en 1831, réprima énergiquement les insurrections de Paris et de Lyon, soutint la Belgique contre la Hollande et arrêta les Autrichiens par l'expédition d'Ancône. Il mourut du choléra (1777-1832); — Son frère, CAMILLE-JOSEPH, homme politique (1781-1844); — AUGUSTE-CASIMIR, fils du ministre, v. CASIMIR-PERIER.



Casimir Périer.

PÉRIERS, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 2.202 h. Ch. de f.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine *de*), maréchal de France, né à Grenade (Haute-Garonne); se distingua pendant les guerres de la Révolution contre les armées espagnoles (1754-1818).

PÉRIGORD, anc. pays de France, dans le nord de la Guyenne, célèbre par ses truffes. Il fut réuni à la couronne par Henri IV, en 1589. Il forme aujourd'hui le dép. de la Dordogne et une partie de celui de Lot-et-Garonne. (Hab. *Périgourdins*.)

PÉRIGUEUX, ch.-l. du dép. de la Dordogne et anc. ch.-l. du Périgord, sur l'Isle; ch. de f., à 472 kil. S.-O. de Paris; 33.988 h. (*Pétrocoriens* ou *Périgourdins*). Cathédrale Saint-Front romano-byzantine. Evêché. Truffes, pâtés, volailles, conserves alimentaires; bois, confections. Patrie de Daumesnil. — L'arr. a 16 cant., 200 comm., 156.586 h.

PÉRIM [*rim'*], île fortifiée, dans le détroit de Bab el-Mandeb; aux Anglais; 1.500 h.

PÉRIS, génies féminins chez les Iraniens.

PERKIN [*perkin'*] (*sir* William Henry), chimiste anglais, né à Londres. A découvert la première couleur d'aniline (1838-1907).

PERM, v. de Russie (Oural), sur la Kama; 120.000 h. Centre métallurgique.

PERMESSE (*le*), ruisseau de Béotie, sortant de l'Hélicon; consacré aux Muses.

PERNAMBOUC ou **RECIFE**, v. du Brésil; 421.000 h. Cap. de l'Etat homon. (3.146.000 h.).

PERNAU. V. PÆRNU.

Pernelle (*Mme*), personnage du *Tartuffe*, mère d'Orgon et type de ces vieilles grondeuses qui trouvent que tout va mal dans la maison de leur bru.

PERNES-LES-FONTAINES, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 3.708 h. Ch. de f. Patrie de Fléchier.

PERO-CASEVECCHIE [*kié*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 554 h.

PÉRONNE, ch.-l. d'arr. (Somme), sur la Somme; ch. de f. à 50 kil. N.-E. d'Amiens; 4.289 h. (*Péronnais*). Charles le Simple, enfermé dans son château (929), y mourut. Donjon. Charles le Téméraire et Louis XI y eurent une entrevue, et ce dernier dut y signer, sous les menaces, un traité humiliant (1468). — L'arr. a 8 cant., 180 comm., 75.923 h.

PÉROU, république de l'Amérique méridionale, sur l'océan Pacifique; 1.358.000 km²; 7.300.000 h. (*Péruviens*). Cap. *Lima*. Sol montagneux, couvert, le long de l'océan Pacifique, par la Cordillère des Andes, d'où descendent à l'E. le Marañon, le Huallaga et l'Ucayali. Villes principales : *El-Callao*, *Arequipa*. Sous-sol très riche : pétrole, cuivre, argent, gisements de guano (îles Chinchas), aujourd'hui presque épuisés; sol fertile : coton, sucre, café, cacao, caoutchouc. La richesse de ses mines, jadis les plus importantes du monde, a donné lieu à des locutions proverbiales : *gagner le Pérou* (une grande fortune), *ce n'est pas le Pérou* (ce n'est pas extraordinaire), etc.



Armes du Pérou.

HISTOIRE. — Le Pérou était, avant la venue des Espagnols au XVIe siècle, un puissant empire gouverné par les Incas et possédant une haute civilisation. Pizarre, débarqué en 1532, le soumit rapidement. Les Espagnols exploitèrent activement ses mines et y créèrent un centre colonial important. Indépendant de l'Espagne en 1824, après la victoire d'Ayacucho, le Pérou engagea en 1879 avec le Chili une lutte qui lui coûta une section de son littoral méridional dont une partie (Tacna) lui a été rendue en 1929.

PÉROUGES, comm. de l'Ain, arr. de Bourg; 425 h. Curieuse par son aspect médiéval.

PÉROUSE, v. d'Italie (Ombrie, anciens Etats de l'Eglise); 82.000 h. (*Pérugins*). Riche en palais et en églises. Patrie du peintre Vannucci, dit *le Pérugin*.

PERPENNA, général romain, un des lieutenants de Marius, vaincu par Pompée en 74 av. J.-C.

PERPÉTUE (*sainte*), martyre d'Afrique, née en 181, m. en 203. Fête le 7 mars.

PERPIGNAN, anc. capit. du Roussillon, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales. Sur la Têt; ch. de f., à 900 kil. S. de Paris; 73.962 h. (*Perpignanais*). Evêché. Vins, primeurs; tonnellerie, papiers à cigarettes. Patrie du peintre H. Rigaud. — L'arrond. a 7 cant., 88 comm., 154.030 h.

PERRACHE (Michel), sculpteur français, né à Lyon (1686-1750); — Son fils, ANTOINE-MICHEL, sculpteur, né à Lyon (1726-1779).

PERRAUD (Adolphe-Louis-Albert), cardinal et écrivain français, évêque d'Autun, né à Lyon (1828-1906).



Claude Perrault.

PERRAULT (Claude), médecin et architecte français, né à Paris, auteur de la *Colonnade* du Louvre, de l'Observatoire (1613-1688).

PERRAULT (Charles), frère du précédent, littérateur et poète français, né à Paris, écrivain habile et ingénieux, auteur du *Siècle de Louis le Grand*, du *Parallèle des anciens et des modernes*, et surtout des *Contes de fées* (*Petit Poucet*, *Chaperon rouge*, *le Chat botté*, *Cendrillon*, etc.) qui ont immortalisé son nom (1628-1703).



Charles Perrault.

PERRÉGAUX, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran, dans la vallée de l'Habra; 17.738 h. Barrage. Embranchement de ch. de f. sur Colomb-Béchar.

PERRENS [*rinss*] (François-Tommy), historien français, né à Bordeaux, auteur d'une belle *Histoire de Florence* (1822-1901).

Perrette, nom donné par La Fontaine à l'héroïne de sa charmante fable *la Laitière et le Pot au lait* :

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.

Chemin faisant, elle suppute le prix de son lait, fait les plus beaux rêves de fortune, achète un cent d'œufs, élève un cochon, le revend :

« Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau? »
Perrette, là-dessus, saute aussi, transportée :
Le lait tombe; adieu, veau, vache, cochon, couvée!

Le nom de Perrette est resté la personnification plaisante des rêveurs, des faiseurs de châteaux en Espagne, qui voient leurs projets renversés tout à coup par le plus simple accident.

PERREUX, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne, près de la Loire; 1.534 h.

PERREUX-SUR-MARNE (*Le*), comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 23.808 h.

PERRIER (Edmond), naturaliste français, né à

(*Phot. Larousse.*)

Tulle, un des représentants les plus remarquables du transformisme en France (1844-1921).

PERRIN (Jean), physicien français, né à Lille (1870-1942). A étudié les mouvements browniens, les rayons cathodiques, les rayons X, etc. Membre de l'Académie des sciences.

PERRONET (Jean-Rodolphe), ingénieur français, qui a dressé les plans du pont de la Concorde à Paris, né à Suresnes (Seine) [1708-1794].

PERRONNEAU (Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris; auteur de beaux portraits à l'huile et au pastel (1715-1783).

PERROS-GUIREC [*ròss-ghirèk*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 4.432 h. Port.

PERROT (Georges), archéologue français, né à Villeneuve-Saint-Georges, auteur, avec Chipiez, d'une utile *Histoire de l'art dans l'antiquité* (1832-1914).

PERSAN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.275 h. Ch. de f. Forges; construction mécanique.

PERSE ou **IRAN**, royaume du S.-O. de l'Asie, ntre la Transcaucasie, la Caspienne et le Turkestan, au N.; l'Afghanistan et le Baloutchistan, à l'E.; le golfe Persique, au S., et l'Irak et la Turquie, à l'O. 1.644.000 km²; 15.000.000 d'h. (*Persans*), dont 2.000.000 de nomades. Cap. *Téhéran*. V. princ. *Tabriz, Meched, Ispahan*. Plateau montagneux, arrosé par de nombreux cours d'eau de faible importance formant des vallées et des oasis fertiles : céréales, fruits, coton, opium. Chevaux renommés. Sous-sol riche, dont la principale production est le pétrole, le long de la frontière de l'Irak. La Perse est une monarchie gouvernée par un *chah* dont le pouvoir est limité, depuis 1906, par un Parlement.



Armoiries de la Perse.

HISTOIRE. A une époque très reculée, les Aryas quittèrent le voisinage du Pamir. Les uns occupèrent la vallée de l'Indus (Indous), les autres peuplèrent la région iranienne (Iraniens). Les Iraniens eurent pour principaux représentants les *Mèdes* et les *Perses*. En 558 av. J.-C., l'empire des Mèdes fut renversé par Cyrus, et leur pouvoir passa aux Perses. Cyrus, après avoir obtenu l'alliance des Chaldéens et des Egyptiens, ruina la domination inquiétante de Crésus, roi de Lydie (546) et conquit l'Asie Mineure; puis, se retournant contre les Chaldéens, il s'empara de Babylone (539). Il fut bientôt maître incontesté de toute l'Asie occidentale et, sous Darius Ier (521-485), l'Empire persan arriva à son apogée, reçut une organisation administrative complète et vit ses frontières considérablement reculées, puisqu'il comprit, outre l'Egypte, annexée sous Cambyse, le Pendjab, le bassin de l'Indus et une partie de la Scythie. La conquête de l'Orient par Alexandre ruina l'Empire perse (331 av. J.-C.). A sa mort, la Perse tomba sous l'autorité des Séleucides, auxquels succédèrent les Parthes (250 av. J.-C.). En 224 de notre ère, Ardashir, fils de Sassan, se révolta contre les Parthes et fonda en Perse la dynastie des *Sassanides* qui eut pour principal représentant Chosroès, et qui se maintint jusqu'en 651, date de la conquête du pays par les Arabes. La domination de ces derniers, qui dura en fait jusqu'en 1220, devint purement nominale à la faveur des dissensions qui se produisirent au sein de l'islamisme. Des gouverneurs se rendirent indépendants, des princes persans et turcs fondèrent des Etats particuliers, de sorte que, concurremment avec les califes, il y eut les dynasties locales des *Tahérides*, des *Saffarides*, des *Bouïdes*, des *Sassanides*, enfin des *Ghaznévides*, qui réussirent un moment à régner sur toute la Perse. Ils furent dépossédés par les *Seldjoukides*, renversés eux-mêmes en 1194 par les *Khorezmiens*. Au XIIIe siècle, la Perse passa au pouvoir des *Mongols*, qui s'y maintinrent jusqu'en 1405. Deux ans plus tard, des *Turcomans* fondèrent la dynastie du Mouton-Noir (1407-1468), renversée par d'autres *Turcomans* qui fondèrent la dynastie du Mouton-Blanc (1478-1497), sous laquelle eurent lieu les guerres religieuses entre les Persans et les Turcs. Les hostilités continuèrent sous les *Sofis* (1499-1732), détrônés par un général d'aventure, Nadir chah, qui régna jusqu'en 1747. Enfin, en 1779, à la suite de luttes intestines, la dynastie des *Kadjars* monta sur le trône; elle a dû abandonner, en 1832, d'importants territoires à la Russie, dont l'influence, longtemps prépondérante dans le pays, a été contre-balancée, supplantée par celle de l'Angleterre. Cependant, la Perse a maintenu son indépendance nationale. En 1925, un soldat de fortune, Riza khan, a, sous le nom de Pahlavi Ier, fondé une nouvelle dynastie. La Perse porte officiellement le nom d'Iran. (Hab. *Iraniens*.)



Anciens guerriers perses.

PERSE, poète satirique latin, ami de Lucain. Ses œuvres sont hardies, d'une morale austère, mais d'un style souvent tendu et obscur (34-62).



Persée.

PERSÉE, héros grec, fils de Jupiter et de Danaé. Il coupa la tête de Méduse, épousa Andromède, devint roi de Tirynthe et fonda Mycènes (*Myth.*). V. ANDROMÈDE, PÉGASE.

Persée, statue en bronze de Benvenuto Cellini (Loge des Lanzi, à Florence) ; — chef-d'œuvre de Canova, au musée du Vatican.

Persée, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, poème de Quinault, musique de Lulli (1682).

PERSÉE, dernier roi de Macédoine (178 à 168 av. J.-C.), fils de Philippe V; vaincu à Pydna par Paul-Emile, il mourut captif en Italie (212-166 av. J.-C.).

PERSÉPHONE ou **CORÉ**, divinité grecque, fille de Déméter et Zeus, et reine des Enfers. Identifiée avec la Proserpine des Romains.

PERSÉPOLIS [*is'*], anc. capitale de la Perse, à l'E. de Chiraz, fondée par Darius. Son palais fut incendié par Alexandre en 331 av. J.-C.

Perses (*lès*), tragédie d'Eschyle sur un sujet national. C'est le tableau pathétique du désespoir de Xerxès et de son armée à la suite du grand désastre de Salamine (Ve s. av. J.-C.).

PERSHING [*pœrchign*] (John Joseph), général américain, né à Lynn en 1860, commandant en chef du corps expéditionnaire américain pendant la Grande Guerre.

PERSIGNY (Victor FIALIN, *duc de*), homme politique français, né à Saint-Germain-Lespinasse (Loire), ministre de Napoléon III (1808-1872).

PERSIQUE (*golfe*), entre la Perse et l'Arabie, dans la mer des Indes.

PERTH [*pœrs*], v. d'Australie, ch.-l. de l'Etat d'Australie-Occidentale; 204.000 h.

PERTH, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de ce nom, sur le Tay; 35.000 h. — Le comté a 125.500 h.

PERTHARITE, roi des Lombards en 661 et 671, m. en 686. — Corneille l'a pris pour héros d'une de ses tragédies : *Pertharite* (1652).

PERTHUS [*tuss*] (*col du*), défilé des Pyrénées orientales, franchi par Annibal, et dominé par la forteresse de Bellegarde, au S. de Perpignan.

PERTINAX, empereur romain en 193, successeur de Commode, tué par les prétoriens, que ses sages réformes avaient mécontentés (126-193).

PERTUIS, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. d'Apt; 5.401 h. (*Pertuisiens*). Ch. de f.

PERTZ (Georges-Henri), historien allemand, né à Hanovre. Il a dirigé les *Monumenta Germaniæ historica* (1795-1876).

PÉRUGIN (P. VANNUCCI, dit le), peintre italien, né près de Pérouse, un des maîtres de Raphaël. Il a peint surtout des tableaux religieux, et ses œuvres ont beaucoup de grâce et d'harmonie (1446-1524).

PÉRUWELZ, comm. de Belgique (Hainaut); 7.800 h.



Le Pérugin.

PERVENCHÈRES, ch.-l. le c. (Orne), arr. d'Alençon; 534 h.

PESARO [*pèssa*], v. d'Italie (Marches), sur l'Adriatique; 35.000 h. Patrie d'Innocent XI et de Rossini.

PESCADORES (« *Pêcheurs* »), archipel à l'O. de Formose, occupé par les Français en 1885; 54.000 h. Au Japon depuis 1895.

PESCARA, v. d'Italie (Abruzzes), sur l'Adriatique; ch.-l. de prov.; 44.000 h. Patrie de d'Annunzio.

PESCENNIUS NIGER [*gèr'*], général romain, qui disputa l'empire à Septime-Sévère, mais fut vaincu à Nicée et à Issos et massacré par ses soldats (m. en 195).

PESCHIERA [*pèski*], v. forte d'Italie (Vénétie), un des angles du fameux « quadrilatère lombard », sur le Mincio et le lac de Garde; 2.800 h.

PESHAWAR [*pechoer*], v. de l'Inde, dans la prov. du N.-O., place forte sur un des passages qui mènent en Afghanistan; 105.000 h.

PESMES [*pèm'*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur l'Ognon; 771 h.

PESQUIDOUX (Joseph *de*), écrivain français, né à Savigny-les-Beaune en 1869. Auteur du *Livre de Raison*. Membre de l'Académie française.

PESSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 10.706 h. Ch. de f. Vins.

PEST. V. BUDAPEST

PESTALOZZI [*lodzi*] (Jean-Henri), pédagogue suisse, né à Zurich. Il s'efforça d'améliorer l'éducation et l'instruction des enfants pauvres (1746-1827).

PÉTAIN (*Henri*-Philippe), maréchal de France né à Cauchy-la-Tour (Pas-de-Calais) en 1856. Colonel en 1914; il devint en mai 1917 commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est; maréchal en 1918, ministre de la guerre en 1934. Chef de l'État français de 1940 à 1944. Condamné à mort le 15 août 1945, peine commuée en détention perpétuelle.



Mal Pétain.

Pétaud (*cour du roi*). Jadis, en France, les mendiants, à l'exemple des communautés, se nommaient un chef, appelé par plaisanterie *le roi Pétaud* (du lat. *peto*, je demande). Un pareil roi n'avait aucune autorité sur ses sujets. La locution : *c'est la cour du roi Pétaud* est devenue proverbiale pour désigner une maison où chacun veut commander.

PÉTCHILI ou **TCHÉ-LI**. V. HO-PÉ.

PETCHORA (*la*), fleuve de Russie, originaire des monts Ourals, affl. de l'océan Glacial arctique; 1.700 kil.

PETERBOROUGH [*piterboro*], v. d'Angleterre; 44.000 h., sur la Nen; ch.-l. de comté.

PETERBOROUGH (Charles, *comte de*), amiral et homme d'État anglais (1658-1735).

PETERHOF [*pé*], v. de Russie, sur la baie de Kronstadt; 11.300 h. Fondée en 1711 par Pierre le Grand. Résidence préférée des tsars de Russie.

PETERLINGEN [*péter'lin'ghen*]. V. PAYERNE.

PETERMANN [*péter*] (Auguste-Henri), géographe allemand, né à Bleicherode (1822-1878).

PETERWARDEIN ou **PETROVARADIN** [*inn*], v. de Yougoslavie, sur le Danube; 5.700 h. Victoire du prince Eugène sur les Turcs en 1716.

PÉTION DE VILLENEUVE [*ti*] (Jérôme), homme politique français, né à Chartres, maire de Paris en 1791 et président de la Convention. Proscrit au 31 mai comme Girondin, il gagna Bordeaux et se suicida (1756-1794).

PÉTION (Anne-Alexandre SABÈS), colon français, né à Port-au-Prince, fondateur de la république d'Haïti (1770-1818).



Jérôme Pétion.

PÉTIS DE LA CROIX [*tiss*] (François), orientaliste français, né à Paris (1653-1713). Il fut, comme son père François (1622-1695), l'interprète du roi pour le turc et l'arabe.

PETIT (Jean), cordelier normand, né à Brachy, qui fit publiquement l'apologie du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur. Son apologie fut brûlée sur le parvis Notre-Dame (1360-1411).

PETIT (Jean-Louis), chirurgien, né à Paris (1674-1750), auteur d'un traité longtemps célèbre.

PETIT (Jean-Martin), général français, né à Paris. Il commandait à Fontainebleau les soldats de la vieille garde, auxquels Napoléon Ier fit ses adieux lors de sa première abdication (1772-1856).

Petit Chaperon rouge (*le*), personnage et titre d'un des plus charmants contes de Perrault.

Petit Duc (*le*), opéra-comique en trois actes, livret de H. Meilhac et L. Halévy, musique de Charles Lecocq (1878); partition élégante et gracieuse.

Petit Poucet (*le*), principal personnage et titre d'un des contes les plus gracieux de Perrault. Ce récit est resté le type de tous les contes qui s'adressent à l'enfance.

PETIT-COURONNE (*Le*), comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 2.228 h. Industrie du pétrole. Ch. de f.

Petite Mariée (*la*), opérette en trois actes, paroles de Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq (1875); musique pleine de verve et de charme.

PETITE-PIERRE (*La*), ch.-l. de c. (Bas-Rhin); arr. de Saverne; 654 h.

PETITE-ROSSELLE, comm. de la Moselle, arr. de Forbach; 9.745 h. Houille.

Petites Sœurs des pauvres (*congrégation des*), congrégation fondée en 1842 pour le service des pauvres et des vieillards. Elles nourrissent les pauvres avec les desserts qu'on leur donne et ne doivent avoir elles-mêmes d'autre nourriture que ce que leur laissent les pauvres dont elles s'occupent.

PETITE-SYNTHE, comm. du Nord, arr. de Dunkerque; 6.421 h. Ch. de f.

Petites-Maisons, ancien hôpital de Paris, où l'on enfermait les aliénés.

Petit-Jean, personnage des *Plaideurs*, de Racine; paysan picard qui est le suisse de Perrin Dandin et qui, dans le procès du chien Citron, tient l'office du ministère public contre l'Intimé.

PETITOT (Jean), peintre en émail, né à Genève. Il a laissé de nombreux portraits en émail (1607-1691).

PETITOT (Claude-Bernard), littérateur français, né à Dijon (1772-1825). On lui doit le *Répertoire du théâtre français* et la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

PETIT-QUEVILLY (*Le*), comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Rouen); sur la Seine; 18.910 h. Filatures; industrie chimique. Ch. de f.

PETIT-RADEL (*l'abbé* Louis-Charles-François), archéologue français, né à Paris (1756-1836).

PETŒFI [*pé*] (Sandor Alexandre), poète lyrique hongrois, né à Kiskœrœs (1823-1849).

PÉTRA, v. de l'ancienne Arabie, cap. de l'Idumée ou *Arabie Pétrée*.



Pétrarque.

PÉTRARQUE, poète italien, né à Arezzo. Erudit, historien, archéologue, chercheur infatigable de manuscrits anciens, il fut le premier des grands

(*Phot. Meley, Anderson.*)

humanistes de la Renaissance. Mais sa gloire repose surtout sur ses poèmes en langue vulgaire, sonnets ou *canzoni*, composés en l'honneur de la belle Laure de Noves [ou de Sade] (1304-1374).

PETREIUS [*uss*] (Marcus), général romain. Il défit Catilina à Pistoie (63), fut vaincu par César à Thapsus et se tua (46 av. J.-C.).

PETRETO-BICCHISANO [*biki*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 1.572 h.

PETROGRAD, nom donné à Saint-Pétersbourg en 1914; changé en *Leningrad* depuis 1924.

PÉTRONE (Caius), écrivain latin, d'origine gauloise. Il mena à la cour de Néron une vie élégante et voluptueuse et écrivit le *Satyricon*, document précieux sur les mœurs romaines du Ier siècle. Compromis dans une conspiration, il s'ouvrit les veines en 66.

PÉTRONILLE [*nly'*], appelée aussi PÉRINE ou PERNELLE, vierge et martyre du Ier siècle, fille de saint Pierre d'après la légende. Fête le 31 mai.

PÉTROPOLIS, v. du Brésil (Rio-de-Janeiro); 40.000 h.

PETTENKOFER [*fer*] (Max *de*), chimiste et hygiéniste allemand, né à Lichtenheim (1818-1901).

PEUL, au pl. **FOULBÉ**, peuple africain, de race blanche (berbère ou éthiopienne). Etablis jadis au Sénégal, où ils avaient fondé l'Empire ghana, au Xe siècle, ils en furent chassés par les Malinkés et sont aujourd'hui établis surtout en Guinée et au Soudan. Au début du XIXe siècle, des conquérants foulbé fondèrent en Nigeria l'empire de Sokoto.

PEUTINGER [*gher*] (Conrad), antiquaire allemand, né à Augsbourg. Il conservait une célèbre carte des voies de l'Empire romain, connue sous le nom de *Table de Peutinger* (1465-1547).

PEYREHORADE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; sur le gave de Pau; 2.251 h. Ch. de f.

PEYRELEAU [*pèrelô*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 185 h. Belles grottes et avens.

PEYRIAC-MINERVOIS [*pèriak*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 1.225 h.

PEYROLLES-EN-PROVENCE [*pèrol'*] ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 860 h.

PEYRONET ou **PEYRONNET** [*pèronè*] (*comte* Charles-Ignace *de*), homme d'Etat, né à Bordeaux. Ministre de Charles X, il signa les ordonnances de Juillet et fut condamné à la détention perpétuelle, puis gracié en 1836 (1778-1854).

PEYRUIS [*pérui*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur la Durance; 626 h. Ch. de f.

PÉZENAS [*nâss*], ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 7.364 h. (*Piscénois*). Vins. Ch. de f.

PFÆFFERS [*ferss*], bourg de Suisse, cant. de Saint-Gall; 1.675 h. Sources thermales. Gorges.

PFALZ. V. PALATINAT.

PFASTATT, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 4.225 h. Teinture.

PFEFFEL (Théophile-Conrad), fabuliste et littérateur allemand, né et mort à Colmar (1736-1809).

PFEIFFER [*fer*] (Ida), voyageuse autrichienne, née et m. à Vienne (1797-1858).

PFORDTEN [*ten*] (Louis-Charles-Henri *de*), homme d'Etat bavarois, né à Ried, adversaire malheureux de Bismarck (1811-1880).

PFORZHEIM [*ts'haèm*], v. d'Allemagne (Bade), sur l'Enz, affl. du Neckar; 80.000 h. Centre de l'industrie allemande de la bijouterie.

PHAÉTON, fils du Soleil et de Clymène. Ayant obtenu de son père la permission de conduire pendant un jour seulement le char du Soleil, il faillit, par son inexpérience, embraser l'univers; Jupiter, irrité, le foudroya et le précipita dans l'Eridan.

Phaéton, opéra de Quinault, musique de Lulli, d'une magnifique mise en scène (1663).

PHALARIS [*riss*], tyran d'Agrigente de 565 à 549 av. J.-C. Il faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain, et leurs gémissements étaient, dit-on, plus suaves aux oreilles du tyran que la plus ravissante harmonie. A la fin, les Agrigentins, révoltés, firent, dit-on, périr le monstre par le même supplice.

PHALSBOURG [*bour*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg; 2.602 h. (*Phalsbourgeois*). Ch. de f. Ancienne place forte. Patrie du maréchal Lobau.

PHANAR ou **FANAR**, nom du quartier grec de Constantinople habité par les *phanariotes*.

PHAN-THIET, v. du S. de l'Annam (Indochine); 20.000 h. Station balnéaire.

PHARAMOND [*mon*], chef franc légendaire du Ve siècle, dont le nom n'est cité que par des textes postérieurs dépourvus d'autorité.

Pharaon, nom donné dans la Bible aux rois de l'ancienne Egypte.

PHARNABAZE, satrape perse de la fin du Ve siècle av. notre ère, gouverneur de l'Hellespont et de la Phrygie, célèbre par sa puissance et son opulence. On l'accuse d'avoir fait périr Alcibiade en 404 av. J.-C.

PHARNACE Ier, roi de Pont de 190 à 156 av. J.-C., aïeul de Mithridate; — PHARNACE II, roi de Pont, fils de Mithridate, vaincu par César près de Zéla et tué la même année par un de ses généraux (47). C'est à propos de sa facile victoire sur Pharnace que César envoya au Sénat le célèbre bulletin de victoire : *Veni, vidi, vici*.

PHAROS [*ross*], île de l'anc. Egypte, près d'Alexandrie, où fut érigé par Ptolémée Philadelphe le premier phare : une tour haute de 135 m. (285 av. J.-C.).

PHARSALE, v. anc. de la Thessalie. César y vainquit Pompée, l'an 48 av. J-C., dans une bataille décisive.

Pharsale (*la*), poème épique de Lucain, retraçant la lutte entre César et Pompée; œuvre brillante et d'un stoïcisme élevé, mais trop souvent pompeuse et déclamatoire (Ier s. apr. J.-C.).

PHASE (*le*), riv. de l'anc. Colchide, qui se jette dans le Pont-Euxin. Auj. le *Rion*.

PHÉACIENS, peuple fabuleux, mentionné dans l'*Odyssée*, et qui habitait l'île *Skeria* que l'on a voulu identifier avec Corcyre. Nausicaa, qui accueillit Ulysse errant, était la fille de leur roi, Alcinoüs.

PHÉBÉ, surnom d'Artémis et de la Lune (*Myth.*).

PHÉBUS. V. APOLLON.

PHÉDON, philosophe grec, ami et disciple de Socrate, fondateur de l'école d'Elis.

Phédon, dialogue de Platon qui met en scène les derniers moments de Socrate au milieu de ses disciples. Le philosophe leur fournit une démonstration magnifique de l'immortalité de l'âme. C'est un des plus beaux dialogues de Platon (IVe s. av. J.-C.). Le *Phédon* a inspiré à Lamartine son beau poème philosophique *la Mort de Socrate*.

PHÈDRE, épouse de Thésée, fille de Minos et de Pasiphaé. Elle osa avouer à Hippolyte, fils de son époux, l'amour incestueux dont elle brûlait pour lui et, Hippolyte ayant repoussé ses avances, elle accusa le jeune homme auprès de Thésée, qui dévoua son malheureux fils au courroux de Neptune. Phèdre, dévorée par le remords, s'étrangla (*Myth.*). Deux poètes de l'antiquité, Euripide et Sénèque, ont mis sur la scène cette légende tragique, dont Racine a fait aussi le sujet d'une sublime tragédie.

Phèdre, tragédie de Racine, en cinq actes (1677). Cette pièce, admirable peinture d'un caractère de femme, l'œuvre la plus profonde de Racine, eut pourtant à se défendre contre une odieuse cabale, et son insuccès contribua à éloigner Racine du théâtre profane; elle renferme un grand nombre de beaux vers, dont beaucoup ont passé dans la langue littéraire :

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

C'est toi qui l'as nommé...

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père...

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée...

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes,
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.

Ses superbes coursiers. . .
L'œil morne, maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

PHÈDRE, fabuliste latin, affranchi d'Auguste,

Ses apologues sont des satires assez mordantes, qui visent les hommes ou les abus de son temps. Le style en est correct, élégant, peut-être un peu abstrait (30 av. J.-C.-44 apr. J.-C.).

Phèdre, dialogue de Platon, traitant de la beauté de l'amour, puis de la rhétorique; c'est une œuvre brillante de la jeunesse de l'auteur (IVe s. av. J.-C.).

PHÉLIPPEAUX (Antoine *de*), officier français, né à Angle (Poitou). Emigré, passé au service de l'Angleterre, il contribua en 1799 à la défense de Saint-Jean-d'Acre contre Bonaparte, son ancien rival de l'École militaire de Brienne (1768-1799).

PHÉLYPEAUX (Raymond DU VERGER *de*), officier et diplomate français (vers 1650-1713).

PHÉLYPEAUX. V. PONTCHARTRAIN.

PHÉNICIE, anc. contrée de l'Asie, étroite bande de terre, sur la côte occidentale de Syrie, jusqu'au Carmel au S., entre le Liban et la mer. Les villes principales étaient : Arad (Rouad), Tripoli, Byblos ou Djebel, Béryte, Sidon, Tyr, Aco ou Ptolémaïs, gouvernées par une oligarchie ou par des rois. Sous l'Empire romain, le territoire s'accrut de la Cœlésyrie ou *Phénicie du Liban*. Conquise par les croisés puis tombée sous le joug ottoman, elle est, depuis 1919, sous mandat français. V. SYRIE. Les Phéniciens, d'origine chananéenne et venus sans doute des bords du golfe Persique, s'établirent sur le littoral méditerranéen, au pied du Liban, vers le XXIVe s. avant notre ère. Ils y fondèrent des villes essentiellement maritimes, d'où partirent leurs flottes pour aller trafiquer et coloniser dans tout le bassin de la Méditerranée et jusque dans la mer Rouge, dans l'Atlantique et dans la Baltique. Leur habileté, comme navigateurs et marchands, est demeurée célèbre; aussi les a-t-on surnommés *les Anglais de l'ancien monde*. Parmi leurs industries, il faut citer la fabrication du bronze, de la pourpre (qu'ils tiraient d'un coquillage), du verre, leurs bijoux, leurs meubles, leurs idoles et amulettes. Ils initièrent les peuples méditerranéens au commerce, à la navigation, à l'industrie, et ils proposèrent un alphabet d'où dérivent la plupart des alphabets du monde ancien. Ils jouèrent dans l'histoire d'Orient un rôle tout à fait secondaire, se bornant à observer une prudente neutralité ou à subir l'alliance du plus fort. Leur langue était sémitique et leur religion naturaliste, assez voisine de celle de la Syrie. Leur alphabet est considéré comme l'ancêtre de tous les alphabets occidentaux. On sait que Carthage est une colonie phénicienne.

Phéniciennes (*les*), tragédie d'Euripide, sur le même sujet que *les Sept chefs devant Thèbes* d'Eschyle (408 av. J.-C.); imitée par Sénèque.

BEAUX-ARTS. V. PHÉNICIEN (*Partie langue*).

Phénix, oiseau fabuleux qui était unique en son espèce. Il vivait plusieurs siècles au milieu des déserts de l'Arabie, se faisait périr sur un bûcher et renaissait de sa cendre. (*Myth.*).

Phénomènes (*les*), poème astronomique d'Aratus (IIIe s. av. J.-C.), traduit du grec en latin par Cicéron, où l'auteur expose les connaissances astronomiques de son temps.

PHÉRÉCRATE, poète grec de l'ancienne comédie, né à Athènes (seconde moitié du Ve s. av. J.-C.).

PHÉRÉCYDE DE SYROS, philosophe grec, le premier philosophe grec qui enseigna l'immortalité de l'âme; il compta Pythagore parmi ses disciples; m. vers 543 av. J.-C.

PHÈRES, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), auj. *Velestino*.

PHIDIAS [*dïss*], le plus grand sculpteur de l'ancienne Grèce, né à Athènes, m. vers 431 av. J.-C. On lui attribuait le *Jupiter* d'Olympie, la grande *Minerve* en bronze et la *Minerve* chryséléphantine du Parthénon, et une collaboration importante aux statues du fronton et à la frise du même temple.

PHILADELPHIE, v. des Etats-Unis (Pennsylvanie), sur le Delaware; beau et vaste port; 2.064.000 h. (*Philadelphiens*). Université, arsenal. Industrie très variée; métallurgie, machines, filatures et grand commerce extérieur. Création de William Penn, ce fut, de 1790 à 1800, le siège du gouvernement fédéral.

PHILÆ [*lé*], île du Nil, dans la haute Egypte, près de la première cataracte, anciennement consacrée à Isis et à Osiris; ruines célèbres du temple d'Isis.

Philaminte, personnage des *Femmes savantes*, de Molière. Elle forme avec sa fille Armande et sa belle-sœur Bélise ce trio de pédantes grotesques, qui se pâment aux sonnets de Trissotin et qui embrassent Vadius *pour l'amour du grec*.

Philèbe (*le*), dialogue de Platon, dans lequel Socrate s'efforce de déterminer, entre la raison et le plaisir, de quel côté se trouve le souverain bien.

PHILELPHE (Francesco FILELFO ou), humaniste italien, né à Tolentino (1398-1481).

PHILÉMON et **BAUCIS**, deux époux célèbres de la mythologie. Ils habitaient un bourg de Phrygie, lorsque Jupiter et Mercure, en visitant cette contrée, furent repoussés de tous les habitants, mais accueillis avec hospitalité par Philémon, quoiqu'ils n'eussent pas fait connaître leur divinité. Jupiter, ayant inondé tout ce pays, changea la cabane des deux époux en un temple. Ceux-ci demandèrent à en être les ministres et à ne point mourir l'un sans l'autre. Parvenus à la plus grande vieillesse,

Baucis devint tilleul, Philémon devint chêne.

Le nom des deux époux a passé dans la langue comme symbole de l'amour conjugal.

Philémon et Baucis, poème mythologique, plein de grâce et d'imagination, par La Fontaine (1685).

PHILÉMON, poète comique grec, né en Cilicie, un des principaux représentants de la comédie de mœurs ou *comédie nouvelle* (361-262).

PHILÉTAS DE COS [*tâss, kôss*], critique et poète alexandrin (340-290 av. J.-C.).

PHILIBERT Ier [*bèr*], **le Chasseur**, duc de Savoie en 1472 (1464-1484); — PHILIBERT II, *le Beau*, duc de Savoie en 1497 (1480-1504); — PHILIBERT-EMMANUEL. V. EMMANUEL.



Philidor.

PHILIDOR (François-André **Danican**) compositeur français et célèbre joueur d'échecs, né à Dreux. Il fut un des premiers créateurs de l'opéra-comique en France; auteur de l'opéra *Ernelinde* (1726-1795).

Philinte, personnage du *Misanthrope* de Molière, dont le caractère conciliant, indulgent pour les faiblesses d'autrui, forme antithèse avec celui d'Alceste, inflexible pour les travers de ses semblables.

PHILIPON (Charles), caricaturiste et journaliste français, né à Lyon (1800-1862).

PHILIPON DE LA MADELAINE, chansonnier et vaudevilliste français, né à Lyon (1734-1818).

PHILIPPE II, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, né en 382 av. J.-C. Monté sur le trône en 360, il réorganisa les finances et l'armée macédoniennes, créa la phalange, agrandit ses Etats du côté de la Thrace, puis commença de s'emparer des villes grecques de la côte de la mer Egée. Les Athéniens, malgré les avertissements de Démosthène, ne s'inquiétèrent de lui qu'en 338, mais furent défaits à Chéronée, et cette défaite marqua la fin de l'indépendance de la Grèce. Philippe, après s'être fait donner le titre de généralissime des armées helléniques, se préparait à marcher contre les Perses lorsqu'il fut assassiné en 336 par un noble, Pausanias, peut-être à l'instigation de sa femme Olympias.

PHILIPPE V, roi de Macédoine de 220 à 178 av. J.-C.; fut battu par le consul romain Flaminius à Cynocéphales (197).

PHILIPPE l'Arabe, empereur romain de 244 à 249. Arabe de naissance, il fit tuer Gordien III et fut assassiné par les soldats de Decius.

PHILIPPE (*saint*), l'un des douze apôtres, né à Bethsaïde; martyrisé vers l'an 80. Fête le 1er mai. — **Philippe** (*saint*), un des sept premiers diacres, né probablement à Césarée, m. en 80. Fête le 6 juin.

PHILIPPE de Néri (*saint*), fondateur de la congrégation de l'Oratoire, né à Florence (1515-1595). Fête le 26 mai.

PHILIPPE de Souabe, empereur d'Allemagne, né en 1170, assassiné par Othon de Wittelsbach en 1208. Il était le dernier fils de Frédéric Barberousse.

PHILIPPE le Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jean le Bon. Il reçut au titre d'apanage, en souvenir de son courage à la journée de Poitiers aux côtés de son père, le duché de Bourgogne, et devint ainsi le chef de la 2e maison de Bourgogne. Il avait épousé Marguerite de Flandre (1342-1404).

PHILIPPE le Bon, fils et successeur de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, né à Dijon. Il se réconcilia au traité d'Arras avec Charles VII, et fut père de Charles le Téméraire (1396-1467).

PHILIPPE Ier, le Beau, archiduc d'Autriche, roi de Castille et des Pays-Bas. De son mariage avec Jeanne la Folle naquit Charles-Quint (1478-1506); — PHILIPPE II, fils de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, roi d'Espagne, des Pays-Bas, etc., né à Valladolid. Très attaché au catholicisme, il s'employa constamment à le faire triompher au moyen des armées espagnoles. Mais il s'allia inutilement avec les *Ligueurs* dans l'espoir de voir un Espagnol régner sur le trône de France; sa flotte, l'*Invincible Armada*, qu'il avait envoyée contre l'Angleterre, fut dispersée par la tempête, et il ne put venir à bout de la résistance des Pays-Bas. A sa mort, il laissait finalement l'Espagne épuisée et diminuée, bien que lui ayant adjoint depuis 1581 le Portugal (1527-1598); — PHILIPPE III, roi d'Espagne de 1598 à 1621, né à Madrid en 1578; — PHILIPPE IV, roi d'Espagne de 1621 à 1665, né en 1605; il prit une part malheureuse à la guerre de Trente ans, et céda Roussillon et Artois à la France en 1659; — PHILIPPE V, petit-fils de Louis XIV, d'abord duc d'Anjou, né à Versailles, roi d'Espagne de 1700 à 1746; il tenta un louable effort pour relever l'Espagne de sa décadence.



Philippe II.



Philippe V.

Philippe II (*portrait en pied de*), tableau du Titien, musée des Etudes (Naples); — du même, musée de Madrid.

Philippe IV, roi d'Espagne (*portrait de*), tableau de Vélasquez (Madrid).

PHILIPPE Ier, fils de Henri Ier et d'Anne de Russie, roi de France en 1060. Indolent, égoïste, il régna d'abord sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre. En 1071, il intervint dans les affaires de Flandre, mais il fut défait près de Cassel. En 1087, il prit le parti de Robert Courte-Heuse contre son père Guillaume le Conquérant; cette fois encore la fortune fut défavorable au roi de France, bien qu'à la prise de Mantes le duc de Normandie fût mort d'une chute de cheval. Excommunié pour avoir répudié sa femme Berthe, fille de Florent Ier, comte de Hollande, et enlevé Bertrade de Montfort, la femme de Foulques, comte d'Anjou, il n'en continua pas moins une vie de plaisirs jusqu'à sa mort. En 1099, il avait associé son fils Louis à la couronne. C'est sous son règne qu'eurent lieu la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066) et la première croisade (1095) [1052-1108].

PHILIPPE II ou PHILIPPE AUGUSTE, fils de Louis VII et d'Adèle de Champagne, roi de France, né à Gonesse, roi en 1180. Le règne important de ce monarque énergique et habile comprend deux phases bien tranchées. De 1180 à 1199, il s'employa à triompher de Henri II, puis de Richard Cœur de Lion, avec lequel il fit la troisième croisade. Cette rivalité, marquée par l'échec de Philippe à Fréteval (1197), se termina par la mort de Richard devant le château de Châlus (1199) et le triomphe des Capétiens sur les Plantagenets. De 1199 à 1223, la lutte continua entre le roi de France et Jean sans Terre, successeur de Richard. Jean ayant fait tuer son neveu, Arthur de Bretagne (1203), les Bretons se soulevèrent. La cour de Philippe Auguste prononça la confiscation de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou (1204). Philippe se jeta alors sur la Flandre, dont le comte Ferrand s'était déclaré pour Jean sans Terre, et il remporta sur ce dernier, soutenu par les Anglais et l'empereur Othon, la victoire de Bouvines (1214). On doit à Philippe Auguste d'importantes mesures d'ordre administratif, judiciaire et financier, la création des baillis et des prévôts, la *quarantaine le roy*, la fondation de l'Université, et des embellissements à Paris, qu'il entoura d'une forte enceinte. Philippe Auguste avait épousé en premières noces Isabelle, fille de Baudouin V, comte de Hainaut; veuf, il épousa Ingeburge, fille de Waldemar le Franc, roi de Danemark, qu'il répudia pour épouser Agnès, fille de Berthold de Méranie dans le Tyrol (1165-1223).

PHILIPPE III, le Hardi, fils de Saint Louis et de Marguerite de Provence, roi de France en 1270, né à Poissy. Il réunit à la couronne le comté de Toulouse (1271) et déclara la guerre à Pierre III d'Aragon, un des instigateurs des Vêpres siciliennes. Le pape avait excommunié le roi d'Aragon et donné son royaume à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi. Celui-ci échoua en Catalogne et mourut, au retour, à Perpignan. C'est sous Philippe III qu'eut lieu le premier anoblissement. Veuf d'Isabelle, fille de Jacques Ier, roi d'Aragon, Philippe épousa Marie, fille de Henri III, duc de Brabant (1245-1285).

PHILIPPE IV, le Bel, fils de Philippe III et d'Isabelle d'Aragon, roi de France en 1285, né à Fontainebleau. Son règne fut agité et troublé; il commença par réunir la Champagne et la Navarre, héritage de sa femme, Jeanne de Navarre, et donna tous ses soins à l'organisation du parlement. Une querelle entre matelots anglais et normands faillit entraîner la guerre contre Edouard Ier, s'appuyant sur les Flandres, et le roi de France, s'appuyant sur l'Ecosse, mais l'intervention du pape arrêta le conflit. Philippe ayant fait arrêter l'évêque de Pamiers, le pape voulut faire juger le prélat par une cour spéciale et adressa des remontrances au roi (bulle *Ausculta, fili*). Celui-ci convoqua les premiers états généraux, qui prirent parti pour le souverain contre Boniface VIII (1302) que les envoyés du roi de France vinrent insulter à Anagni (1303). La réconciliation du Saint-Siège et de la France n'eut lieu qu'après l'avènement de Clément V (1305). Dans l'intervalle, les seigneurs avaient été vaincus à Courtrai par les bourgeois flamands (1302); mais, en 1304, les Flamands furent à leur tour défaits à Mons-en-Pévèle, bataille suivie de la paix (1304). Cependant, le Trésor était complètement à sec. L'altération des monnaies, l'établissement de nouvelles taxes, les expédients de toute sorte, provoquèrent le mécontentement et même des révoltes. Philippe, désireux de combler le déficit, fit aux templiers un procès dans l'espoir de s'emparer de leurs richesses; il fut soutenu par les états généraux de 1308. Ce procès se termina en 1312 par la suppression de l'ordre. Philippe le Bel est une figure à la vérité peu sympathique, mais capitale de notre histoire. C'est le premier des souverains modernes; il tint tête au pouvoir temporel de l'Eglise et à la féodalité, accrut le domaine royal et, aidé par les légistes, favorisa le développement des institutions administratives et judiciaires (1268-1314).

PHILIPPE V, le Long, fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, roi de France. A la mort de son frère Louis X (1316), il devint régent du royaume; mais Jean Ier, son neveu, n'ayant vécu que quelques jours, il monta lui-même sur le trône (1316). C'est en sa faveur et au détriment de Jeanne, fille de Louis le Hutin, que les états généraux, interprétant l'ancienne loi territoriale des Francs, déclarèrent les femmes incapables de succéder à la couronne de France. Il assura l'unité des monnaies, organisa la Cour des comptes et réunit au domaine Lille, Douai et Orchies. Philippe V avait épousé Jeanne, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne (1294-1322).

PHILIPPE VI, de Valois, dit *le Hardi*, fils de

(Phot. Anderson, Larousse.)

**Charles de Valois et de Marguerite de Sicile et neveu de Philippe le Bel, roi de France en 1328, à l'exclusion d'Edouard III d'Angleterre qui réclamait la couronne comme descendant de Philippe le Bel par sa mère, et écarté en vertu de la loi salique. Brave, mais léger et manquant de sens pratique, il intervint, au début de son règne, en Flandre en faveur de Louis de Rethel et il vainquit les Flamands à Cassel (1328). Bientôt éclata la guerre de Cent ans, Edouard III s'étant proclamé roi de France. Sur mer, Philippe fut vaincu à l'Ecluse en 1340, sur terre à Crécy (1346). Calais était pris en 1347. Pour comble de malheur, une épidémie de peste noire vint désoler la France. Grâce à la médiation du pape, une trêve fut alors conclue. Avant sa mort, Philippe fit l'acquisition du Dauphiné et de la seigneurie de Montpellier. Devenu veuf de Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, Philippe épousa Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre (1293-1350).

PHILIPPE, landgrave de Hesse, né à Marbourg. Il fut le chef le plus remarquable de la ligue protestante de Smalkalde (1504-1567).

PHILIPPE-ÉGALITÉ, v. ORLÉANS.

PHILIPPES, v. de Macédoine, sur les confins de la Thrace, près de la mer, où Antoine et Octave vainquirent Brutus et Cassius, l'an 42 av. J.-C.

PHILIPPEVILLE, v. de Belgique (prov. de Namur), ch.-l. d'arr.; 1.400 h. Marbres.

PHILIPPEVILLE, ch.-l. d'arr. (Constantine); port sur la rade de Stora, à l'embouchure de l'oued El-Kébir; à 80 kil. N.-E. de Constantine; 66.000 h. — L'arr. a 190.477 h.

PHILIPPINES, archipel de la Malaisie, dans la mer de Chine; 300.000 km²; 13.000.000 d'h. (*Philippins, Tagals*). Climat humide et chaud. Principales productions : sucre, chanvre, coprah, tabac. Iles principales : *Luzon, Mindanao*, Cap. *Manille*. Colonie espagnole depuis 1527, les îles Philippines, révoltées contre l'Espagne en 1896, sollicitèrent l'appui des Etats-Unis. La guerre hispano-américaine eut pour résultat la cession des Philippines aux Etats-Unis en 1898, lesquels d'ailleurs ont accordé l'indépendance à l'archipel dans un délai de douze ans à partir de 1934.

Philippiques (*les*), harangues politiques de Démosthène contre Philippe de Macédoine; ces discours sont remarquables par une éloquence sobre et vigoureuse (351-341 av. J.-C.). Aux quatre *Philippiques* proprement dites, on joint ordinairement les trois *Olynthiennes* et les harangues *Sur la paix* et *Sur la Chersonèse*.

Philippiques ou *Discours accusateurs* de Cicéron contre Antoine, intitulés *Philippiques* à l'imitation des harangues de Démosthène; réquisitoire d'une extraordinaire virulence. Lorsque Cicéron eut été assassiné, la femme d'Antoine, Fulvie, voulut percer d'une épingle la langue qui avait prononcé contre son mari de si violentes diatribes (43-42 av. J.-C.).

PHILIPPOPOLI ou **PLOVDIV**, v. de Bulgarie, sur la Maritza; 103.000 h. Essence de rose.

PHILIPPOTEAUX (Henri-Emmanuel-Félix), peintre d'histoire, né à Paris (1815-1884).

PHILIPPSBOURG, v. d'Allemagne (Bade), près du Rhin; 2.850 h. La ville, qui avait subi de nombreux sièges (1675, 1688, 1734), fut démantelée par les Français en 1799.

PHILIPPSON [*on'*] (Martin), historien allemand, né à Magdebourg; auteur d'une *Histoire de Marie Stuart* (1846-1916).

PHILISTE, historien grec, ami puis rival de Denys l'Ancien. Il avait écrit une *Histoire de la Sicile*. M. en 356 av. J.-C.

PHILISTINS, ancien peuple de l'Asie, peut-être congénère des Pélasges et venu de Crète. Soumis par Ramsès III, les Philistins étaient établis entre la Syrie, la Méditerranée et la région de Joppé; ils avaient pour villes principales Gaza, Ascalon, Ashdod, Ekron et Gad. Ils réussirent à opprimer Israël, mais ils devinrent à leur tour tributaires des Juifs, après avoir été vaincus par Saül et par David. Ils eurent des démêlés avec les Assyriens, notamment avec Sargon, et, dès le milieu du VIIe siècle, ils disparaissent de l'histoire.

PHILOCTÈTE, un des plus illustres guerriers grecs du siège de Troie, à qui Hercule en mourant légua ses flèches empoisonnées. En allant à Troie, il se blessa avec une de ses flèches, et la blessure produisit une odeur si insupportable que ses gens l'abandonnèrent dans l'île de Lemnos. Il y resta dix ans. Ulysse et Diomède vinrent l'y chercher, un oracle ayant déclaré que Troie ne serait prise qu'avec les flèches d'Hercule.

Philoctète, tragédie de Sophocle, œuvre remarquable par la simplicité de l'exécution et la vérité des sentiments.

PHILOLAOS [*oss*], philosophe pythagoricien du Ve siècle av. J.-C., né à Crotone ou à Tarente.

PHILOMÈLE, fille de Pandion, roi d'Athènes, et sœur de Procné. Elle fut victime de la brutalité du roi de Thrace, Térée, son beau-frère, qui ensuite lui fit couper la langue pour l'empêcher de révéler le crime et la tint étroitement renfermée. Philomèle trouva moyen de faire parvenir à Procné une toile sur laquelle son aventure était peinte. Les deux sœurs, pour se venger, tuèrent Itys, fils de Térée, et le servirent à son père dans un repas. Elles échappèrent à la fureur de Térée et furent changées l'une en rossignol et l'autre en hirondelle. De là vient que les poètes donnent le nom de *Philomèle* au rossignol, et celui de *Procné* à l'hirondelle.

PHILOMÈNE (*sainte*), vierge et martyre du IVe siècle, dont le corps fut découvert à Rome en 1802. Fête le 11 août.

PHILON le Juif, philosophe grec d'origine juive, né à Alexandrie vers l'an 20 av. J.-C. Sa philosophie, mélange de Platon et de la Bible, n'a pas été sans action sur le néo-platonisme et sur la littérature chrétienne.

PHILON DE BYZANCE, ingénieur et tacticien grec (fin IIIe s. av. J.-C.).

PHILOPŒMEN [*pémèn*], chef de la ligue Achéenne, né à Mégalopolis, surnommé le *dernier des Grecs*. Il essaya de maintenir l'unité de la Grèce devant les progrès menaçants de Rome; m. prisonnier des Messéniens (253-183 av. J.-C.).

Philosophe marié (*le*), comédie en cinq actes et en vers, bien conduite et écrite avec goût, une des meilleures pièces de Destouches (1727).

Philosophe sans le savoir (*le*), comédie en cinq actes et en prose, le meilleur ouvrage de Sedaine : pièce philosophique attaquant le préjugé du duel et aussi la vanité nobiliaire (1765).

Philosophie anatomique, ouvrage du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, exposant sa doctrine, ou théorie des *analogues* (1818 et 1822).

Philosophie botanique, ouvrage de Linné, livre admirable de concision, qui a fondé le langage de la botanique, et a longtemps fait autorité (1751).

Philosophie chimique, ouvrage important de Fourcroy, fixant la nouvelle nomenclature (1792).

Philosophie positive (*Cours de*), ouvrage fondamental d'Auguste Comte, dans lequel il propose de remplacer les spéculations sur la cause première par une représentation systématique et positive de l'univers (1830-1842).

PHILOSTRATE, écrivain grec des IIe et IIIe siècles, né à Lemnos (vers 175-vers 249).

PHILOTAS [*tâss*], général macédonien, hipparque en Asie, lapidé sur l'ordre d'Alexandre pour n'avoir pas révélé un complot qu'il connaissait (330 av. J.-C.).

PHILOXÈNE [*ksèn'*], poète dithyrambique grec, né à Cythère et qui vivait à la cour de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse. Enfermé dans les Latomies pour avoir trouvé mauvais certains vers du prince, il en fut tiré quelques jours après et consulté de nouveau. Comme les vers ne lui paraissaient pas meilleurs que les précédents, il se contenta de se retourner vers les officiers de Denys, en leur disant : « Qu'on me ramène aux carrières. » Le tyran ne put s'empêcher de rire d'une critique si adroite, et il pardonna.

PHLÉGÉTHON (*le*), un des fleuves des Enfers, qui roulait non de l'eau, mais des flammes.

PHLÉGRÉENS [*gréin*] (*champs*), région volcanique située à l'O. de Naples; c'est là que se trouve la fameuse *grotte du Chien*.

PHOCAS [*kâss*], empereur grec en 602, détrôné et mis à mort par Héraclius en 610.

PHOCÉE, anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), auj. **Fotcha**, fondée par les Grecs. A leur tour, les Phocéens fondèrent en Gaule *Massilia* (Marseille).

PHOCIDE, pays de l'anc. Grèce, entre la Thessalie et la Béotie, au S. de la Locride et au N. du golfe de Corinthe; le Parnasse, le temple de Delphes, l'oracle d'Apollon faisaient de la Phocide un territoire sacré. (Hab. *Phocidiens*.) Elle fut ravagée par Xerxès. V. PHTHIOTIDE.

PHOCION, général et orateur athénien du parti aristocratique, célèbre par son désintéressement et injustement condamné à boire la ciguë (vers 400-317 av. J.-C.). Apôtre de la paix, mais vaillant soldat, il expulsa les Macédoniens de la Chersonèse. Il conquit une grande autorité par sa simplicité, son éloquence un peu rude. Un jour qu'on l'applaudissait à la tribune, il s'écria : « Me serait-il échappé quelque sottise? »


Phocion.

PHŒNIX (*îles*), petit archipel anglais de Polynésie, à l'E. des îles Gilbert. Guano.

Phormion (*le*), comédie de Térence (162 av. J.-C.). L'intrigue de cette pièce a fourni à Molière la donnée des *Fourberies de Scapin*.

PHOTIOS ou **PHOTIUS** [*siuss*], patriarche de Constantinople en 858 et écrivain byzantin, politique ambitieux et sans scrupules, qui suscita le grand schisme des Grecs en 863; né en 820, m. exilé en 891.

PHRAATES Ier [*tèss*], roi des Parthes vers 178 av. J.-C.; — PHRAATES II, roi des Parthes de 137 à 127 environ; — PHRAATES III, roi des Parthes (vers 70 à 58 av. J.-C.); — PHRAATES IV, roi des Parthes de 37 av. J.-C. à 9 apr. J.-C.

PHRAORTÈS Ier [*tèss*], roi légendaire de Médie, dont la tradition fait le successeur de Déjocès et qui, d'après les anciens, aurait régné de 655 à 633 av. J.-C. Il fut vaincu et tué par Assurbanipal; — PHRAORTÈS II, nom que prit le Mède Sattarita lorsqu'il se révolta contre Cyrus. Vaincu par ce dernier en 520 av. J.-C., il fut tué et mutilé.

PHRIXOS [*ksoss*], fils d'Athamas et frère d'Hellé. Plus heureux qu'Hellé, il réussit à franchir l'Hellespont et apporta en Colchide la fameuse *Toison d'or*.

PHRYGIE [*frijî*], anc. contrée du centre de l'Asie Mineure, peuplée par les Bébryces, issus des Pélasges. V. princ. *Iconium* (Konia), *Cyzique*, *Lampsaque*, *Abydos*, *Troie*, *Gordium*, *Ancyre*, *Pessinonte*, célèbre par le culte de Cybèle. Les Phrygiens, puissants et civilisés, résistèrent aux Hittites, mais au VIIIe siècle le pays fut conquis par Crésus, roi de Lydie. La Phrygie passa ensuite sous la domination des Perses, des Macédoniens, des Galates et des Romains.

PHRYNÉ, courtisane grecque (IVe s. av. J.-C.). Praxitèle la prit comme modèle pour ses statues de Vénus. Accusée d'impiété, les héliastes l'acquittèrent en considération de sa beauté. Gérome a peint *Phryné devant l'Aréopage* (1861).

Phryné, charmant opéra-comique en deux actes, paroles d'Augé de Lassus, musique de Saint-Saëns (1893).

PHRYNICHOS [*koss*], poète tragique d'Athènes (VIe s. av. J.-C.). En 494, sa *Prise de Milet* remua si fort le public que le poète fut condamné à une amende pour avoir rappelé la catastrophe.

PHRYNICHOS, poète comique athénien, rival d'Aristophane (fin du Ve s. av. J.-C.).

PHTAH, dieu de l'ancienne Egypte, adoré à Memphis, identifié à Osiris et à Sokari sous le nom de *Phtah-Sokar-Osiris* et de *Phtah-Sokaris*. Les Egyptiens le plaçaient comme le premier roi de Memphis dans la liste des dynasties divines.


Phtah.

PHTHIOTIDE [*ftio*], pays du S.-E. de la Thessalie (Grèce), jadis habité par les Achéens. V. princ. *Phthie*, *Héraclée*, *Larissa*. Forme avec la Phocide un nome ayant pour ch.-l. *Lamia*.

Physiologie du goût, traité de gastronomie humoristique et anecdotique, par Brillat-Savarin (1825).

Physiologie du mariage, par H. de Balzac (1828); méditations plaisantes sur le bonheur et le malheur conjugal.

Physique d'Aristote, un des ouvrages essentiels du grand philosophe, où sont exposées ses théories sur le mouvement, les principes du mouvement et le premier moteur.

PIANA, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio, près du golfe de Porto; 1.112 h. Vins muscats. Calanques réputées.

PIAUHY [*piaouï*], Etat du Brésil; 800.000 h. Cap. *Therezina*.

PIAVE (*la*), fl. d'Italie (Vénétie), descend des Alpes Carniques et se jette dans l'Adriatique; 215 kil. Victoire des Italiens sur les Autrichiens en 1918.

PIAZZA Armerina, v. d'Italie (Sicile); 44.000 h.

PIBRAC, comm. de la Haute-Garonne, arr. et à 15 kil. de Toulouse; 780 h. Pèlerinage fréquenté au tombeau de sainte Germaine.

PIBRAC (Guy DU FAUR, *seigneur de*), magistrat français, né à Toulouse, auteur de *Quatrains moraux* d'une forme expressive et énergique (1529-1584).

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), savant italien, né au château de la Mirandole, près de Modène. Il se distingua par une précocité extraordinaire en même temps que par la hardiesse de ses thèses en philosophie et en théologie (1463-1494). V. DE OMNI RE SCIBILI, à la *Part. rose*.

PICARD (*l'abbé* Jean), savant astronome français, né à La Flèche. Il exécuta une des premières mesures exactes de la terre (1620-1682).

PICARD (Louis-Benoît), poète comique français, né à Paris, auteur de comédies pleines de gaieté et de naturel : *la Petite Ville*, etc. (1769-1828).

PICARD (Emile), mathématicien français, né à Paris (1856), auteur de remarquables travaux sur l'analyse; membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

PICARDIE, anc. prov. de France, capit. *Amiens*, comprenant le Vermandois, l'Amiénois, le Valois, le Santerre, le Ponthieu, le Boulonnais et la Thiérache. Occupée par Philippe Auguste en 1185, elle fut réunie définitivement à la couronne en 1477. Elle a formé le dép. de la Somme et une partie de ceux du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise. Hautes plaines fertiles. Grande production de blé, lin, betterave. (Hab. *Picards*.)

La Picardie, qui a vu pendant la Grande Guerre les batailles de la Somme, a été le théâtre de trois grandes « batailles de Picardie », livrées : fin septembre 1914, de mars à mai 1918, et du 8 août au 14 septembre suivant.

PICCARD (Auguste), physicien suisse, né à Lutry (canton de Vaud) en 1884. Professeur à l'université de Bruxelles, il a exploré le premier la stratosphère en 1931 et dépassé l'altitude de 16.000 m.

PICCINI [*tchi*] (Nicolas), compositeur italien, né à Bari. Sa rivalité avec Gluck donna lieu à la fameuse querelle des *gluckistes* et des *piccinistes*. Génie plus tendre que profond, Piccini possédait un sens remarquable de la scène (1728-1800).

Picciola, roman estimé de Saintine (1836). C'est l'histoire touchante d'une fleur et d'un prisonnier.

PICCOLOMINI (Æneas Sylvius), célèbre érudit italien, pape sous le nom de *Pie II* (1405-1464).

PICCOLOMINI (Octave), général autrichien, né à Florence. Il se distingua à Lutzen (1632), à Nordlingen (1634) et débloqua Thionville (1639). C'est un des plus célèbres hommes de guerre qui aient commandé les Impériaux (1599-1656).

PICENUM [*sénom'*], région de l'anc. Italie (Samnium), sur l'Adriatique; auj. provinces d'*Ancône*, *Macerata* et *Ascoli*.

PICHEGRU (Charles), général français, né près d'Arbois. Il se distingua aux Pays-Bas, fut à la tête des armées du Rhin et de la Moselle, et du Nord. Dévoré d'ambition, il conspira contre Bonaparte avec Georges Cadoudal. Arrêté, on le trouva mort au Temple, étranglé avec sa cravate (1761-1804).

PICHOT (Amédée), littérateur français, né à

Arles (1795-1877); vulgarisateur de la littérature anglaise.

Pickwick Club [*pikouik klœb*] (*les Papiers du*), roman de Dickens (1837), où l'on voit les types amusants de M. Pickwick et de son domestique Sam Weller.

PICQUIGNY [*ki*], ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens, sur la Somme; 1.096 h. Ch. de f. Louis XI et Edouard IV, roi d'Angleterre, y eurent une entrevue célèbre (1475).

Picrochole, personnage de *Gargantua*, type comique du conquérant à la façon de Pyrrhus.

PICTES, indigènes de l'ancienne Ecosse, ainsi nommés parce qu'ils se tatouaient le corps.

PICTET [*tè*] (Raoul), savant suisse, né à Genève (1842-1929); il a résolu la liquéfaction de l'azote, de l'hydrogène et de l'oxygène.



Pie VII.

PICTONES ou **PICTAVES**, peuple de la Gaule celtique, puis de l'Aquitaine IIe (Poitou).

PIE Ier (*saint*), pape de 140 à 155, né à Aquilée; — PIE II (Æneas Sylvius *Piccolomini*), pape de 1458 à 1464; — PIE III, pape en 1503, né à Sienne; — PIE IV, pape de 1559 à 1565; — PIE V (*saint*), pape de 1566 à 1572; — PIE VI, pape de 1775 à 1799. Il fut arrêté, sur l'ordre du Directoire, par le général Berthier et conduit en France, où il mourut; — PIE VII (*Chiaramonti*), pape de 1800 à 1823. Il signa le *Concordat* (1801), vint à Paris sacrer l'empereur Napoléon, fut ramené plus tard à Fontainebleau comme captif et ne retourna à Rome qu'en 1814; — PIE VIII, pape de 1829 à 1830; — PIE IX (*Mastaï-Ferreti*), pape de 1846 à 1878. Il proclama les dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité pontificale, édicta le *Syllabus*, mais vit se consommer, pour le Saint-Siège, la perte du pouvoir temporel; — PIE X (*Sarto*), pape de 1903 à 1914. Il a condamné le modernisme, le *Sillon*, restauré le chant sacré; — PIE XI (*Ratti*), pape de 1922 à 1939. Il a signé avec le gouvernement italien les accords du Latran (1929) rendant au Saint-Siège son indépendance territoriale; — PIE XII (*Pacelli*), élu pape en 1939.



Pie IX.



Pie X.



Pie XII.

Pie-IX (*ordre de*), institué par Pie IX en 1847. Ruban bleu foncé, avec liséré rouge.

Pie voleuse (*la*), mélodrame en trois actes et en prose, par Caigniez et d'Aubigny (1815). — Opéra-comique de Rossini, en italien (1817). V. GAZZA LADRA.

PIEDICORTE-DI-GAGGIO [*té, gadjio*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 666 h.

PIEDICROCE [*cé*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 527 h.

PIÉMONT (« *Au pied des monts* »), région de l'Italie septentrionale, entre les Alpes, le Tessin et l'Apennin; superf. 29.494 km²; pop. 3.600.000 h. Ch.-l. *Turin*. Avant 1860, le Piémont formait avec la Savoie les Etats sardes.

PIENNES, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 4.077 h. Ch. de f.

PIÉRIDES, les neuf filles de Piérus, roi de Macédoine, métamorphosées en pies pour avoir disputé aux Muses le prix du chant. — Nom donné souvent aux Muses, dont le culte était originaire de Piérie.

PIERNÉ (Gabriel), compositeur fr., né à Metz (1863-1937). Auteur de *la Fille de Tabarin, la Coupe enchantée, la Croisade des enfants, Cydalise*.

PIERRE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon, non loin du Doubs; 1.758 h. (*Pierrois*). Ch. de f. Magnifique château historique.

PIERRE (*saint*), le premier des apôtres et des papes, né vers l'an 10 av. J.-C., martyr à Rome sous le règne de Néron, probablement en 67. Au moment de la Passion, il renia trois fois Jésus, qui lui avait prédit sa trahison. Un regard du maître lui fit comprendre toute l'étendue de sa faute. Fête le 29 juin.

Pierre (*le Crucifiement de saint*), tableau de Rubens, à Cologne; — de Sébastien Bourdon, au Louvre.

Pierre (*la Délivrance de saint*), fresque de Raphaël, à Rome (Chambres du Vatican).

Pierre de Rome (*église Saint-*) ou *basilique Vaticane*, qui s'élève à Rome sur la rive droite du Tibre, à côté du Vatican. La basilique élevée en ce lieu en 326 par Constantin fut reconstruite à partir de 1450 sur les plans de Rossellino, Bramante, Raphaël, Michel-Ange, Carlo Maderno et le Bernin. Le dôme est haut de 138 m. et large de 42. L'église est précédée d'un magnifique portique ovale.

PIERRE de Vérone (*saint*), martyr dominicain, né à Vérone en 1206; assassiné près de Côme par des hérétiques en 1252; canonisé l'année suivante.

PIERRE CHRYSOLOGUE (*saint*), archevêque de Ravenne, né à Imola (406-450).

PIERRE D'ALCANTARA (*saint*), fondateur de l'ordre des franciscains déchaussés (1499-1562).

PIERRE NOLASQUE (*saint*), fondateur français de l'ordre de la Merci; m. à Barcelone en 1256.

PIERRE Ier, roi d'Aragon de 1094 à 1104; — PIERRE II, roi d'Aragon de 1196 à 1213; — PIERRE III, roi d'Aragon de 1276 à 1285, instigateur des *Vêpres siciliennes*; — PIERRE IV, roi d'Aragon de 1335 à 1387; — PIERRE *le Cruel* ou *le Justicier*, roi de Castille de 1350 à 1369; mort dans une terrible rixe avec son frère Henri de Transtamare, qui, aidé de Du Guesclin, venait de le battre à la journée de Montiel.

PIERRE Ier, le Justicier, roi de Portugal de 1357 à 1367; — PIERRE II, roi de Portugal de 1683 à 1706; — PIERRE III, roi de Portugal de 1777 à 1786.

PIERRE Ier, le Grand, tsar de Russie de 1682 à 1725, né à Moscou en 1672. Doué d'une volonté de fer et d'une énergie souvent brutale, il brisa le pouvoir des strélitz et résolut de tirer son peuple de la barbarie pour en former une nation civilisée, d'emprunter à l'Occident sa civilisation. Il voyagea en Europe, organisa une administration et une noblesse officielle, répartit les services en *collèges*, se fit reconnaître comme chef suprême de l'Eglise russe et eut bientôt une armée qui lui permit de vaincre à Poltava, en 1709, les troupes de Charles XII. Il dut cependant rendre Azov aux Turcs (1711), mais gagna la Livonie, l'Estonie et la Finlande au traité de Nystadt (1721). En 1717, il fit un second voyage en Europe. Il mourut à Saint-Pétersbourg, qu'il avait fondé. On ne peut dissimuler ses cruautés, son despotisme et même ses vices; mais, ce qui lui méritera l'admiration universelle, ce sont ses hautes facultés d'organisateur, son indomptable énergie. Le *Testament politique* qu'on lui attribue, et dans lequel est mise en évidence la nécessité pour la Russie de s'emparer de Constantinople, est un document apocryphe.



Pierre Ier le Grand.

PIERRE II, tsar de Russie de 1727 à 1730, né à Saint-Pétersbourg en 1716.

(*Phot. Bulloz, Tunimello, P. Petit, Delius, Hanfstaengl.*)

PIERRE III, tsar de Russie, né à Kiel, couronné en 1762, assassiné à l'instigation de sa femme, qui lui succéda sous le nom de Catherine II (1728-1762).

PIERRE Ier (Pierre KARAGEORGEVITCH), né à Belgrade; élève de l'école de Saint-Cyr, il servit dans l'armée française en 1870-1871. Roi de Serbie en 1903, il suivit héroïquement son peuple dans l'adversité pendant la Guerre (1846-1921).



Pierre Ier de Serbie.

PIERRE II, roi de Yougoslavie, né à Belgrade en 1923; fils d'Alexandre Ier, il lui succéda en 1934.

PIERRE de Courtenay, empereur latin de Constantinople, petit-fils de Louis le Gros, m. en captivité v. 1218.

PIERRE Mauclerc, duc de Bretagne, de la maison capétienne de Dreux. Il est célèbre par ses luttes contre le clergé et contre Jean sans Terre; m. en 1250.

PIERRE DES VIGNES, homme d'Etat italien, né à Capoue (fin du XIIe s.-1249). Il fut premier ministre de Frédéric II.

PIERRE l'Ermite, religieux né à Amiens, principal prédicateur de la première croisade (vers 1050-1115).

PIERRE le Vénérable, abbé et réformateur de Cluny (1092 ou 1094-1156).

PIERRE LOMBARD, évêque de Paris, né à Lomellogno (vers 1100-1160); auteur du *Livre des sentences*, qui devint la base de l'enseignement théologique.

Pierre Schlemihl, nouvelle fantastique de Chamisso, histoire des malheurs d'un pauvre homme qui vendit son ombre au diable en échange de la bourse de Fortunatus. Allégorie énigmatique (1814).

PIERRE-BÉNITE, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 5.318 h.

PIERRE-BUFFIÈRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 948 h. Patrie de Dupuytren. Ch. de f.

PIERREFEU, comm. du Var, arr. de Toulon; 3.442 h.

PIERREFITTE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 11.645 h. (*Pierrefittois*).

PIERREFITTE-NESTALAS, village des Hautes-Pyrénées (arr. de Bagnères); 1.016 h. (*Pierrefittois*). Ch. de f. Electrochimie.

PIERREFITTE-SUR-AIRE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 292 h. (*Pierrefittois*).

PIERREFONDS, comm. de l'Oise, à 15 kil. de Compiègne; 1.630 h. Ch. de f. Eaux sulfureuses et ferrugineuses. Magnifique château féodal, reconstitué par Viollet-le-Duc en 1862.

PIERREFONTAINE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 1.037 h.

PIERREFORT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 1.123 h. Sources minérales.

PIERRELATTE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons; 3.307 h. Ch. de f.

Pierrot, personnage ordinaire des pantomimes, habillé de blanc et la figure enfarinée.



Pierrot.

Pietà, nom donné par les Italiens aux représentations de la Vierge pleurant le Christ, tantôt seule, tantôt accompagnée de saint Jean et des trois Maries. La plus fameuse est le groupe de Michel-Ange, dans l'église Saint-Pierre (Rome). — Citons encore le tableau du Guide (Bologne); — d'Annibal Carrache (Naples); — de Van Dyck (Anvers); etc.

PIETERMARITZBURG [*pîter, bergh*], capit. de la colonie anglaise du Natal (Union Sud-Africaine); 38.000 h.

PIETRA-DI-VERDE [*dé*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 604 h.

(Phot. Chusseau-Flaviens, Larousse.)

PIEUX (*Les*), ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1.184 h. Kaolin.

PIGALLE (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Paris; auteur du *Monument de Maurice de Saxe*, du *Tombeau du maréchal d'Harcourt*, du *Mercure attachant ses talonnières* (Louvre), etc. (1714-1785).



Pigalle.

PIGAULT-LEBRUN [*gô*], écrivain français, né à Calais; auteur de romans licencieux, mais écrits d'une plume alerte et facile (1753-1835).

PIGNEROL, v. d'Italie (Piémont); 19.300 h. Industrie active. Pignerol, clef du Piémont, a été française à diverses reprises. Forteresse où furent enfermés Fouquet, Lauzun et l'Homme au masque de fer.

PIIS [*piiss*] (Augustin *de*), chansonnier et vaudevilliste français, né à Paris (1755-1831).

PILAT (*mont*), massif des Cévennes septentrionales; 1.434 m.

PILATE (*mont*), montagne près de Lucerne (Suisse); 2.123 m. Funiculaire.

PILATE (Ponce), gouverneur de la Judée pour les Romains, m. à Vienne (Isère) vers 39 apr. J.-C. Redoutant peut-être une sédition, il finit par livrer à ses juges religieux Jésus-Christ que, dans sa conscience, il ne reconnaissait coupable d'aucun crime. Pour faire comprendre aux Juifs qu'il leur laissait la responsabilité de la mort de Jésus, il se fit apporter de l'eau et, se lavant les mains, il s'écria : « Je suis innocent de la mort de ce juste; c'est vous qui en répondez. » La locution : *Je m'en lave les mains* s'emploie pour faire entendre qu'on décline la responsabilité d'une affaire.

PILÂTRE DE ROZIER (Jean-François), physicien, aéronaute français, né à Metz, mort en voulant traverser la Manche en ballon (1754-1785).

PILCOMAYO (*le*), riv. de l'Amérique du Sud, traverse la Bolivie méridionale et les steppes du Chaco, puis se réunit au Paraguay (riv. dr.); 1.200 kil.

PILLNITZ, village de Saxe près de Dresde; 1.000 h. Une convention y fut signée en 1791 entre Léopold, empereur d'Allemagne, et Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, contre la Révolution qui menaçait le trône de Louis XVI.



G. Pilon.

PILON (Germain), sculpteur français, né à Paris. On lui doit les *mausolées* de François Ier et de Henri II, à Saint-Denis, l'admirable groupe des *Trois Grâces*, le monument du chancelier de Birague (1535-vers 1590).

PILOTY (Charles *de*), peintre allemand d'histoire et de portrait, né à Munich (1826-1886).

PILPAY ou **BIDPAY**, brahmane légendaire, auquel on attribue la rédaction des anciens apologues de l'Inde.

PILS (Isidore), peintre français, né à Paris, auteur de tableaux religieux et militaires, de *Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise* (1813-1875).

PILSEN [*pilsen*]. V. PLZEN.

PILSUDSKI [*sou*] (Joseph), maréchal et homme politique polonais, né à Zulow. Il sauva la Pologne de la menace bolchevique en 1919-1920, et à partir de 1926 devint le maître du pays (1867-1935).

Pimbêche (*la comtesse de*), personnage de la comédie des *Plaideurs*, de Racine, type de la *plaideuse*.

PINAIGRIER (Robert), peintre verrier français, né probablement à Tours entre 1490 et 1500, m. avant 1550.

PINAR-DEL-RIO, v. de Cuba; 15.000 h.

PINDARE, le prince des poètes lyriques grecs, né à Cynocéphales (521-441 av. J.-C.). Ses *Epinicia* célèbrent les athlètes vainqueurs dans les Grands

Jeux grecs. La hardiesse des pensées et des métaphores, l'harmonie, l'éclat et la majesté du style, l'abondance et la richesse des images, la chaleur et la pompe du récit sont les qualités dominantes des odes qui sont parvenues jusqu'à nous et auxquelles, toutefois, on reproche un peu d'obscurité et d'enflure.

PINDE (*le*), montagne du nord de la Grèce ancienne, entre la Thessalie et l'Epire, consacrée à Apollon et aux Muses. Auj. *Agrapha*.

PINDEMONTE [*mon'té*] (Hippolyte), poète italien, né à Vérone (1753-1828).

PINEL (Philippe), médecin français, né au château de Rascas (Tarn). Il substitua des mesures de douceur aux violences dont les aliénés étaient jusqu'alors victimes (1745-1826).



Pinel.

PINEY, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1.184 h. Ch. de f. Eglise du XIIe siècle.

PINGRÉ (Alexandre-Gui), astronome français, auteur de beaux travaux sur les comètes, né à Paris (1711-1796).

PINKERTON [*pignkerten*] (John), géographe, historien et numismate écossais, né à Edimbourg (1758-1826).

PINOLS [*nolss*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. de Brioude; 630 h. Autel druidique.

PINS (*île des*), île française de la Mélanésie, au S. de la Nouvelle-Calédonie; 570 h.

PINSK [*pignsk*], v. de Pologne, sur le Pripet, au milieu d'immenses marais; 31.900 h.

PINTO [*in'*] (Mendès), voyageur portugais, né à Montemar-Velho; il explora les Indes orientales et a laissé une relation de ses voyages traduite en français sous le titre de *Voyages aventureux* (1509-1583).

PINTURICCHIO [*pin'tourikio*] (Bernardo BETTI, dit), peintre religieux italien, né à Pérouse. Auteur d'œuvres remarquables par le mouvement de la composition et l'éclat de la couleur (1454-1513).

PINZON [*pin'zon'*] (Martin-Alonso et Vincent), nom de deux frères qui furent les compagnons et parfois les rivaux de Christophe Colomb. Martin mourut en 1493.

PIOMBINO [*piom'*], v. d'Italie (Toscane), port en face de l'île d'Elbe; 30.000 h. Métallurgie.

PIOMBO (Sébastien *del*). V. SÉBASTIEN.

Pionniers (*les*), roman de F. Cooper, retraçant les mœurs des premiers colonisateurs américains (1822).

PIONSAT [*sa*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.650 h. Ch. de f.

PIORRY (Pierre-Adolphe), médecin français, né à Poitiers. Il a fait faire de grands progrès à la percussion médicale ou *plessimétrie* (1794-1879).

PIOTRKOW [*kouf*], v. de Pologne, au S. de Varsovie; 51.000 h.

Pipelet (*Monsieur*), personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue, resté le type populaire du concierge. Il a pour ennemi intime le rapin *Cabrion*, qui lui joue toutes sortes de mauvais tours.

PIPRIAC, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 3.270 h. Ch. de f.

PIRANDELLO (Luigi), auteur dramatique et romancier italien, né à Girgenti (1867-1936).

PIRANESI [*né*] (Jean-Baptiste), architecte et graveur italien, né à Venise; il a gravé avec beaucoup de pittoresque des sujets d'architecture (vers 1720-1778); — Son fils, FRANÇOIS, graveur de talent, né à Rome (1748-1810).

Pirate (*le*), roman historique de Walter Scott, où revit la nature grandiose et sauvage des îles Shetland (1821).

PIRÉE (*le*), port d'Athènes; il lui était, dans l'antiquité, relié par les *Longs-Murs*; 250.000 h. Dans la fable de La Fontaine : *le Singe et le Dauphin*, celui-ci, demandant à l'autre, qu'il porte sur son dos à travers les flots, s'il connaît le Pirée, en reçoit cette réponse : « Il est mon ami; c'est une vieille connaissance. » Depuis, *prendre le Pirée pour un homme* a toujours signifié d'une manière plaisante la confusion grossière que l'on fait de deux choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance.

PIRENNE (Henri), historien belge, né à Verviers (1862-1935). Auteur d'une belle *Histoire de Belgique*.

PIRITHOÜS [*uss*], héros thessalien, fils d'Ixion et roi des Lapithes, ami de Thésée. Ses noces avec Hippodamie furent ensanglantées par le fameux combat des Centaures et des Lapithes. (*Myth.*)

PIRMASENS [*asens'*], v. de Bavière (palatinat rhénan); 43.000 h. Chaussures, verrerie.

PIRNA, v. d'Allemagne (Saxe), sur l'Elbe; 30.000 h. Victoires de Frédéric II sur les Saxons et les Autrichiens, en 1745 et 1756.

PIRON (Alexis), poète français, né à Dijon, auteur de *la Métromanie* et d'un grand nombre de satires, chansons, etc., spirituelles, mais souvent licencieuses (1689-1773).

PISANO (Niccolo), sculpteur italien, né à Pise (début XIIIe s.-1278). Il fut l'instigateur de la première Renaissance pisane (chaire du baptistère de Pise).

PISANO (Andrea), sculpteur et architecte italien, né à Pise. Il contribua à affranchir l'art moderne de l'influence byzantine (porte sud du baptistère de Florence) [vers 1300-vers 1350].

PISANO (Antonio), dit **Vittore Pisanello**, peintre et médailleur italien, né vers 1380, m. vers 1456.

PISE, v. du royaume d'Italie (Toscane), sur l'Arno; 77.000 h. (*Pisans*). Université. C'est une des plus belles villes de l'Italie, par le nombre et la magnificence de ses édifices (cathédrale, baptistère, célèbre tour penchée du XIIe s., Campo-Santo). Patrie de Galilée.

PISE, v. de l'anc. Péloponnèse (Elide), sur l'Alphée, près du temple d'Olympie.

PISIDIE, anc. contrée de l'Asie Mineure, au S. de la Phrygie; v. princ. *Antioche*.

PISISTRATE, tyran d'Athènes (vers 600-527 av. J.-C.). Il réussit à usurper l'autorité souveraine, mais il fut chassé d'Athènes par les partisans de Lycurgue et de Mégaclès. Ce dernier l'aida ensuite à reconquérir le pouvoir, dont il fut de nouveau dépossédé pendant onze ans, mais qu'il recouvra encore et qu'il transmit à ses fils Hipparque et Hippias. Il usa avec modération et habileté du pouvoir, embellit Athènes et fit rassembler et publier les rapsodies homériques.

PISON (Caius Calpurnius), consul romain en 67 av. J.-C. et proconsul de la Gaule narbonnaise; accusé de péculat par César, il fut défendu par Cicéron; — CNEIUS CALPURNIUS, général romain sous Tibère, accusé du meurtre de Germanicus et assassiné en 20 apr. J.-C.

PISON (Cneius Calpurnius), homme politique romain, célèbre par la conspiration qu'il trama contre Néron, mais que son indécision laissa échouer. M. en 65.

PISSARRO (Camille), paysagiste français, né à l'île Saint-Thomas (Antilles) [1831-1903], impressionniste harmonieux. Parmi ses œuvres, citons ses *Vues de Paris*, *Quais de la Seine*.

PISSOS [*oss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; sur la Grande Leyre; 1.359 h.

PISTOIE, v. d'Italie (Toscane); 76.000 h. Catilina y fut défait et tué en 63 av. J.-C.

PITÉ ou **PITÉAA** [*aa* sign. rivière], fl. de Suède, se jetant dans le golfe de Botnie, au petit port de Pitéaa.

PITESHTI [*tèchti*], v. de Roumanie (Munténie), sur l'Argesh; 21.000 h.

PITHIVIERS, ch.-l. de c. (Loiret), arr. et à 42 kil. d'Orléans, sur l'Œuf, branche de l'Essonne, affl. de la Seine; 5.984 h. (*Pithivériens*). Ch. de f. Pâtés d'alouettes, cire, miel, safran.

PITHOU (Pierre), jurisconsulte et écrivain français, un des collaborateurs de la *Satire Ménippée* et l'un des membres les plus actifs du parti des *politiques*. Né à Troyes (1539-1596).

PITOT (Henri), physicien et ingénieur français, né à Aramon (Languedoc). On lui doit de nombreux travaux d'art (aqueducs) et le tube de Pitot pour mesurer la vitesse de l'eau dans un cours d'eau (1695-1771).

PITT (William), *lord* CHATHAM, homme d'Etat anglais. Il dirigea la politique anglaise pendant la guerre de Sept ans (1708-1778).

(*Phot. Giraudon.*)

PITT (William), fils du précédent, homme d'Etat anglais, né à Hayes. Adversaire implacable de la Révolution, il soudoya trois coalitions contre la France, mais sans pouvoir empêcher ni les victoires de Napoléon, ni la ruine momentanée du commerce britannique (1759-1806).



William Pitt, le jeune.

Pitt et Cobourg (*partisans de*). On appelait ainsi, sous la Révolution, tous ceux qu'on soupçonnait d'être contre-révolutionnaires.

PITTACOS, un des Sept sages de la Grèce, né à Mytilène, qu'il délivra des tyrans et qu'il gouverna pendant dix ans. Né vers 650, m. en 569 av. J.-C.

PITTI, célèbre famille florentine, rivale des Médicis. Le *palais Pitti*, à Florence, bâti par Brunelleschi en 1440, en rappelle aujourd'hui le souvenir.

PITTSBURGH [*bœrgh*], v. des Etats-Unis (Pennsylvanie), sur l'Ohio; 700.000 h. Grandes aciéries.

PIXÉRÉCOURT (René-Charles GUILBERT *de*), dramaturge français, né à Nancy (1773-1844), le « père du mélodrame ».

PI Y MARGALL [*al*] (Francisco), publiciste et homme d'Etat espagnol, né à Barcelone, un des ministres de la Rép. espagnole en 1873 (1821-1901).

PIZARRE (François), aventurier espagnol, né à Trujillo, qui, avec l'aide de ses frères : GONZALÈS (1502-1548) et HERNANDO (m. en 1567), conquit le Pérou. Il fut tué à Lima par les partisans de son rival Almagro (1475-1541).



Fr. Pizarre.

PIZZO, port d'Italie (Calabre), sur la Méditerranée; 8.000 h. Murat y fut fusillé (1815).

PLABENNEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3.713 h. Monuments druidiques.

PLACIDE (*saint*), moine bénédictin, né à Rome. Il suivit saint Benoît au mont Cassin. Fête le 5 octobre.

PLACIDIE, fille de Théodose, femme d'Ataulphe puis de Constance. Elle gouverna l'empire d'Occident pendant la minorité de son fils Valentinien III; m. en 450.

Plaideurs (*les*), comédie en trois actes et en vers, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, par Racine (1668), spirituelle critique des mœurs du Palais. Les personnages de cette pièce : *Perrin Dandin, Petit Jean, l'Intimé, Chicaneau*, la *comtesse de Pimbêche*, sont devenus des types. Beaucoup de vers sont devenus proverbes :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.
Mais, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie.
Point d'argent, point de suisse...
Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.
De grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoise.

L'INTIMÉ.

...Avant la naissance du monde...

DANDIN, bâillant.

Avocat, ah ! passons au déluge...

Dans l'application, ces mots : *Avocat, passons au déluge*, sont une manière ironique de faire entendre à quelqu'un qu'il remonte beaucoup trop haut dans le récit d'un événement.

PLAINFAING, comm. des Vosges, arr. de Saint-Dié; 3.446 h. Cotonnades.

PLAISANCE, v. d'Italie (Emilie), sur le Pô; 62.000 h. (*Placentins*).

PLAISANCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande; 1.299 h.

PLAISIANS (Guillaume *de*), un des plus fameux légistes de Philippe le Bel, m. en 1313.

PLANARD (François *de*), écrivain français, né à Millau, auteur de comédies, de vaudevilles et d'un grand nombre de livrets d'opéras-comiques *le Pré aux clercs, l'Eclair*, etc. (1784-1853).

PLANCHE (Gustave), critique littéraire fr., né à Paris (1808-1857) ; dogmatique et tranchant.

PLANCHES-EN-MONTAGNE (*Les*), ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 201 h.

PLANCK (Max), physicien allemand, né à Kiel en 1858. Ses travaux ont trait à l'énergie, à la chaleur et à la théorie des quanta.

PLANCOËT [*koèt*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1.932 h. Ch. de f.

PLANQUETTE (Robert), compositeur français, né à Paris, auteur d'opérettes : *les Cloches de Corneville, Rip, Surcouf*, etc. (1848-1903).

PLANTAGENET, dynastie d'origine angevine qui occupa le trône d'Angleterre depuis Henri II jusqu'à l'avènement de Henri VII. Au XIV[e] siècle, ils se divisèrent en deux branches rivales (*York* et *Lancastre*), et ainsi naquit la *guerre des Deux-Roses* (1154-1485).

PLANTÉ (Gaston), physicien français, né à Orthez (1834-1889) ; il construisit le premier accumulateur; — Son frère, FRANCIS, pianiste remarquable, né à Orthez (1839-1934).

Plantes (*Jardin des*), jardin botanique de Paris, fondé en 1626 et auquel furent adjoints, en 1693, un Muséum d'histoire naturelle, puis une Ménagerie.

PLANTIN (Christophe), imprimeur, né à Saint-Aventin, près de Tours, et établi à Anvers (vers 1520-1589).

PLANUDE (Maxime), moine grec, compilateur de l'*Anthologie grecque* et des *Fables d'Esope* (vers 1260-vers 1330).

PLATA (*rio de la*), large estuaire de l'Amérique méridionale, formé de l'Uruguay et du Parana, baignant Buenos-Aires et Montevideo. Large de 230 kil. à l'entrée.

PLATA (*La*), v. de la république Argentine, ch.-l. de la prov. de Buenos-Aires, sur le rio Santiago, tributaire du *rio de la Plata*; 260.000 h.

PLATA (*La*), v. de la Bolivie. V. SUCRE.

PLATEAU CENTRAL ou **MASSIF CENTRAL**, plateau comprenant le cinquième de la superficie de la France et étagé en terrasses sur lesquelles s'élèvent les monts du Forez à l'E., les monts d'Auvergne au centre (*Plomb du Cantal, puy de Sancy* et *puy de Dôme*), et les monts du Limousin à l'O. Ce massif granitique, qui a pour socle méridional des plateaux calcaires appelés *causses*, a pour bordure orientale la chaîne centrale des Cévennes (l'*Aigoual*, le *Lozère*, le *Gerbier-de-Jonc*, le *Mézenc*), dont les ramifications courent au S.-O. vers les Pyrénées et au N.-E. vers les Vosges, entre la Loire et le Rhône prolongé par la Saône.

PLATÉE ou **PLATÉES** [*té*], anc. v. de Béotie sur le versant septentrional du Cithéron. Pausanias et Aristide y défirent les Perses (479 av. J.-C.).

PLATEN [*t*[e]*n*] (Charles-Auguste *de*), poète lyrique allemand, né à Anspach (1796-1835).

PLATER [*tèr*] (Emilie), héroïne polonaise de l'insurrection de 1831, née à Vilna (1806-1831).

PLATON, célèbre philosophe grec, disciple de Socrate et maître d'Aristote. Il est l'auteur des magnifiques dialogues : *Criton, Phédon, Phèdre, Gorgias, le Banquet, la République, les Lois*, etc., où il fait parler Socrate. Sa philosophie, qui a pour méthode la *dialectique*, a pour couronnement la *théorie des idées* : la vérité, objet de la science, n'est pas dans les phénomènes particuliers et passagers, mais dans les *idées*, types purs de chaque groupe d'êtres : au sommet est l'idée du bien (429-347 av. J.-C.).

PLAUEN [*plaô*[e]*n*], v. d'Allemagne (Saxe); 112.000 h. Grand centre de l'industrie de la broderie; toiles.

PLAUTE (Titus Maccius Plautus), poète comique latin, né en Ombrie, d'une verve intarissable, souvent un peu crue, peintre amusant des mœurs populaires. Ses pièces les plus connues sont : *l'Amphitryon, l'Aululaire, les Captifs, le Soldat fanfaron*, etc. (vers 250-184 av. J.-C.).

PLEAUX, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 2.004 h.

PLÉIADE. V. l'art. suiv.

(*Phot. Hanfstaengl, Larousse.*)

PLÉIADES, nom des sept filles d'Atlas et de Pléione, qui se tuèrent de désespoir et furent métamorphosées en étoiles (*Myth.*). Le groupe des Pléiades constitue aujourd'hui une petite constellation de l'hémisphère boréal, vers la tête du Taureau, ce qu'on appelle aussi la *Poussinière*. — La poésie s'est emparée de ce mot et a donné le nom de *Pléiade* à sept poètes qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philiscus et Homère le Jeune. Sous Henri II, on fit une *Pléiade* française composée de Ronsard, Du Bellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard, et sous Louis XIII une autre qui réunissait Rapin, Commire, Larue, Santeul, Ménage, Duperrier et Petit.

PLEINE-FOUGÈRES, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 2.125 h. Ch. de f.

PLÉLAN-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.935 h.

PLÉLAN-LE-PETIT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1.094 h.

PLÉLO (Robert, *comte de*), diplomate français, né à Rennes, mort à Dantzig, où il était allé secourir de sa propre initiative, avec 3.000 volontaires, Stanislas Ier, roi de Pologne (1699-1734).

PLÉNEUF, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur la Manche; 3.042 h. Bains de mer.

PLÉRIN, comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc; 5.238 h.

PLESSÉ, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant; 4.565 h.

PLESSIS-LEZ-TOURS, village d'Indre-et-Loire, cant. et arr. de Tours. Ruines d'un château bâti par Louis XI, lequel y mourut en 1483.

PLESSIS-ROBINSON (*Le*), comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 4.693 h. Lieu de promenade; restaurants installés sur les branches de vieux châtaigniers.

PLESTIN-LES-GRÈVES, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, sur la Manche; 3.198 h.

PLEUMARTIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault; 1.320 h. Ch. de f.

PLEVEN [*plévèn*] ou **PLEVNA**, v. de la Bulgarie; 29.000 h. Ch.-l. de cercle. Prise par l'armée russo-roumaine en 1877, après une résistance énergique d'Osman pacha.

PLEYBEN [*plébin*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Châteaulin; 4.579 h. Calvaire.

PLEYEL (Ignace), compositeur de musique, né à Ruppersthal, près de Vienne, fondateur d'une célèbre fabrique de pianos à Paris (1757-1831); — Son fils, CAMILLE, facteur de pianos, né à Strasbourg (1788-1855); — Marie **Pleyel**, femme du précédent, pianiste de grande valeur, née à Paris (1811-1875).

PLINE l'Ancien, naturaliste romain, né à Côme, auteur d'une *Histoire naturelle* en 37 livres, sorte d'encyclopédie précieuse pour l'histoire de la science dans l'antiquité. Il périt lors de l'éruption du Vésuve en 79 apr. J.-C. Commandant de la flotte de Misène, il s'était rendu à Stabies, au moment de la catastrophe qui ensevelit Herculanum et Pompéi, pour sauver les habitants menacés par le Vésuve, et aussi afin d'observer de près le phénomène. Les vapeurs délétères du volcan l'asphyxièrent.

PLINE le Jeune, neveu du précédent, littérateur romain, né à Côme, ami de Trajan, auteur du *Panégyrique de Trajan* et de *Lettres* célèbres, intéressantes pour la connaissance des mœurs antiques, mais d'un tour trop apprêté (62-vers 120).

PLOARÉ, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 3.069 h.

PLOËMEUR, comm. du Morbihan, arr. de Lorient; 8.039 h.

PLOËRMEL, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. et à 56 kil. de Vannes; ch. de f.; 5.380 h. (*Ploërmelais*). Grains, chanvre, bestiaux, miel.

PLOESHTI [*èchti*], v. de Roumanie (Munténie), au pied des Alpes de Transylvanie; 78.000 h. Centre de l'industrie pétrolière roumaine.

PLŒUC, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 3.685 h. Ch. de f.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2.060 h.

PLOMB DU CANTAL. V. CANTAL.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Épinal; 1.659 h. Ch. de f. Eaux minérales sulfatées sodiques arsenicales.

Plombs (*les*), célèbres prisons de Venise, sous les combles du palais ducal, recouverts de lames de plomb, et dont le séjour était atrocement pénible.

PLONÉOUR-LANVERN, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.375 h.

PLOTIN, philosophe néo-platonicien, né d'une famille romaine établie en Egypte. Disciple de l'école d'Alexandrie, il enseigna à Rome une doctrine où il fond. les doctrines antiques et le christianisme (205-270).

PLOUAGAT, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1.767 h.

PLOUARET [*rèt'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 2.502 h. Ch. de f.

PLOUAY [*è*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; 4.590 h.

PLOUBALAY [*lè*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur la Manche; 2.119 h.

PLOUDALMÉZEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 3.867 h.

PLOUDIRY, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 1.186 h.

PLOUESCAT [*èska*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix, près de la Manche; 4.002 h. Iode.

PLOUÉZEC, comm. des Côtes-du-Nord; arr. de Saint-Brieuc; 4.421 h.

PLOUGASNOU, comm. du Finistère, arr. de Morlaix; 3.677 h.

PLOUGASTEL-DAOULAS [*lâss*], comm. du Finistère, arr. de Brest, sur une presqu'île de la rade de Brest; 6.914 h. Primeurs. Magnifique calvaire.

PLOUGUENAST [*ghenast'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2.513 h.

PLOUGUERNEAU, comm. du Finistère, arr. de Brest; 5.937 h. Iode.

PLOUHA, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4.412 h.

PLOUHINEC, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 6.378 h. Conserves.

PLOUIGNEAU, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 3.591 h.

PLOUJEAN, comm. du Finistère, arr. de Morlaix; 3.013 h.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, comm. du Finistère, arr. de Morlaix; 3.856 h.

Ploutos, comédie d'Aristophane, satire sociale où l'on trouve un bel éloge de la pauvreté (408 av. J.-C.).

PLOUZÉVÉDÉ, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 1.881 h.

PLOVDIV, nom bulgare de *Philippopoli*.

PLOZÉVET, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.259 h.

PLUMÉLIAU, comm. du Morbihan, arr. de Pontivy; 4.722 h.

PLUTARQUE, historien et moraliste grec, né à Chéronée entre 45 et 50 de notre ère; m. vers 125. Il étudia à Athènes, voyagea en Asie et en Egypte, fut à Rome le précepteur d'Adrien et, de retour dans sa patrie, devint archonte. Auteur de *Vie des hommes illustres de la Grèce et de Rome* et *Œuvres morales*.



Pluton.

PLUTON, roi des Enfers et dieu des morts, fils de Saturne et de Rhéa, frère de Jupiter et de Neptune, époux de Proserpine. Identifié avec l'Hadès grec.

PLUTON, planète située au delà de Neptune, découverte en 1930.

PLUTUS [*tuss*] (gr. **Ploutos**), dieu des richesses.

PLUVIGNER [*gné*], ch.-l. de c. (Morbihan); arr. de Lorient; 5.410 h. Ch. de f.

PLYMOUTH [*plimeuz*], v. et grand port militaire d'Angleterre, comté de Devon; 210.000 h.

PLZEN [*peulzegn*], en allem. **Pilsen**, v. de Bo-

hême; 15.000 h. Industrie active, verreries, porcelaines, brasseries.

PNOM-PENH [*pnôm-pèn'*] ou **Phnom-penh,** capit. du Cambodge, sur le Mékong; 84.000 h.

Pnyx (*le*, ou mieux *la*), place de l'ancienne Athènes, où se tenait l'assemblée du peuple.

PÔ (*le*), fl. d'Italie, l'*Eridan* des anciens; il sort du mont Viso, baigne Turin, Casal, Plaisance, Crémone, Guastalla, reçoit le Tessin, l'Adda, l'Oglio, le Mincio, la Trebbia, etc., et forme un delta avant d'atteindre l'Adriatique; 670 kil.

PODENSAC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux, sur la Garonne; 1.417 h. Ch. de f. Vins. Produits des Landes.

PODIEBRAD (Georges), roi de Bohême, souverain actif et énergique (1420-1471).

PODKARPATSKA RUS, nom tchèque de la Russie subkarpatique ou Ruthénie.

PODOLIE, région à l'O. de l'Ukraine, bornée au S. par le Dniester; v. princ. *Kamenetz-Podolsk.*

PODOR, v. de l'A.-O. F. (Sénégal), sur le Sénégal; 2.500 h. Gomme.

POE [*pô*] (Edgar), écrivain américain, génie tourmenté, d'une imagination étrange et poignante; auteur des *Histoires extraordinaires.* Né à Boston (1809-1849).


E. Poe.

POËLENBURG (Cornélis), peintre hollandais, né à Utrecht, auteur de portraits, ainsi que de tableaux mythologiques de grande valeur (1586-1660).

Poèmes antiques, par Leconte de Lisle, recueil de pièces dont les sujets sont empruntés à l'antiquité hindoue et à l'antiquité grecque (1852).

Poèmes antiques et modernes, par A. de Vigny (1822-1826), dont le pessimisme s'exprime en symboles.

Poèmes barbares, par Leconte de Lisle, dont la matière est empruntée aux récits bibliques, celtiques ou scandinaves (1862).

Poèmes érotiques, de Parny (1778-1781), où le poète célèbre avec volupté, tendresse, et non sans émotion, ses amours avec Eléonore.

Poésie et vérité, autobiographie par Gœthe (1811-1814).

Poésies sacrées, sortes de cantiques, par Le Franc de Pompignan (1751). Voltaire, qui n'aimait pas Le Franc, a dit, avec plus d'esprit, d'ailleurs, que de justice, en parlant de ces poèmes :

« Sacrés » ils sont, car personne n'y touche.


Henri Poincaré.

Poétique, ouvrage d'Aristote, où il est question de la poésie en général, de la tragédie et de l'épopée (IVe s. av. J.-C.).

POGGE (POGGIO-BRACCIOLINI, dit **le**), écrivain italien, un des grands humanistes de la Renaissance italienne, auteur de *Facéties* et d'une *Histoire florentine* (1380-1459).

POGGENDORF [*g'hèn*] (Jean-Chrétien), physicien et chimiste allemand, né à Hambourg (1796-1877).


R. Poincaré.

POINCARÉ (Henri), mathématicien français, l'un des plus grands de son temps, auteur de la découverte des fonctions fuchsiennes, né à Nancy (1854-1912).

POINCARÉ (Raymond), avocat et homme politique français, cousin du précédent, né à Bar-le-Duc (1860-1934), président de la République de 1913 à 1920; président du Conseil en 1912, de 1922 à 1924 et de 1926 à 1929.

POINSINET (Alexandre), poète dramatique français, né à Fontainebleau (1735-1769), auteur du *Cercle.*

POINSOT (Louis), géomètre français, un des créateurs de la mécanique, né à Paris (1777-1859).

POINTE-À-PITRE (*La*), v. de la Guadeloupe, détruite par un tremblement de terre en 1843; 27.670 h.

POINTE-DE-GALLE, port fortifié sur la côte sud de Ceylan; 40.000 h.

POINTE-NOIRE, port du Moyen-Congo (A.-E. F.); tête de ligne du chemin de fer du Congo à la mer.

POINTIS [*ti*] (Jean-Bernard, *baron de*), marin français; il prit Carthagène en 1697 (1645-1707).

POIRÉ-SUR-VIE (*Le*), ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 3.664 h.

POIRSON (Auguste), historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire de Henri IV* (1795-1871).

Poisons (*affaire des*), série de scandaleuses affaires d'empoisonnement, à Paris, de 1670 à 1680, qui nécessitèrent la création d'une *Chambre ardente,* et auxquelles furent mêlées la Brinvilliers, la Voisin, la Vigoureux.

POISSON (Raymond), auteur et acteur comique, né à Paris (1630-1690).

POISSON (Siméon-Denis), mathématicien français, né à Pithiviers. Il s'est occupé principalement de physique mathématique et de mécanique rationnelle (1781-1840).

POISSONS [*son*], ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 771 h. Ch. de f.

POISSONS (*les*), constellation de l'hémisphère boréal. Signe du zodiaque, correspondant au mois de février.

POISSY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la Seine; 12.386 h. (*Poissiais*). Minoterie; distillerie; machines. Ch. de f. Belle église romane. Patrie de Saint Louis.

Poissy (*colloque de*), conférence entre les catholiques et les protestants, instituée pour répondre aux vœux pacifiques du chancelier de L'Hospital, mais qui n'aboutit à aucun résultat (1561). Théodore de Bèze et le cardinal de Lorraine en furent les principaux acteurs.

POITIERS, anc. cap. du Poitou, ch.-l. du dép. de la Vienne, sur le Clain. Ch. de f., à 332 kil. S.-O. de Paris; 41.546 h. (*Poitevins*). Evêché, cour d'appel, académie, université (facultés de droit, lettres, sciences). Eglises romanes (Saint-Hilaire, Notre-Dame-la-Grande, Sainte-Radegonde). Patrie de saint Hilaire, de Thibaudeau. Charles-Martel y écrasa les Arabes en 732. Près de Poitiers, à Maupertuis, le Prince Noir vainquit Jean le Bon, qu'il fit prisonnier (1356). — L'arr. a 10 cant., 87 comm., 118.220 h.

POITOU, anc. prov. de France, cap. *Poitiers;* repris une première fois aux Anglais en 1204, par Philippe Auguste, et annexé par Charles V en 1369; a formé les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Hautes plaines fertiles. Céréales, élevage. (Hab. *Poitevins.*)

POIX, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 1.056 h. (*Poyais*). Ch. de f.

POJAREVAC, en allem. **Passarowitz,** v. de Yougoslavie, au confluent du Danube et de la Morava; 11.000 h.

POLA, v. d'Italie (Vénétie); port sur l'Adriatique; 55.000 h. Ruines romaines. Ancien arsenal et port militaire de l'Autriche.

POLAIRE (*étoile*) ou **la Polaire,** étoile de 3e grandeur, ainsi nommée parce qu'elle nous paraît toujours dans l'axe du pôle nord. Elle est située dans la constellation de la Petite Ourse et indique le nord. V. OURSE.

POLAIRES (*terres*), nom donné aux parcelles continentales situées autour des pôles, au-delà des cercles polaires. En général, les côtes seules de ces solitudes glacées et inhabitées sont reconnues; les principales sont : (*terres polaires arctiques*) Groenland, Spitzberg et terre François-Joseph; (*terres po-*

(*Phot. Larousse, H.-L. Manuel.*

toires antarctiques) terre Adélie, terre Victoria du Sud, terre de Coats et terre de Graham.

POLE [*po^oul*] (**Reginald**), prélat anglais, archevêque de Cantorbéry sous le règne de Marie Tudor, né à Stourton-Castle (1500-1558).

POLÉSIE, région orientale de la Pologne, traversée par le Pripet; v. pr. *Pinsk*, *Brzesc*. — Occupée par l'U. R. S. S. 1939.

POLICASTRO, v. maritime d'Italie, prov. de Salerne; 5.700 h.

Polichinelle, personnage comique bossu par devant, bossu par derrière, avec un long nez, et portant un grand chapeau à deux cornes. Il diffère beaucoup du *pulcinella* napolitain auquel il a emprunté son nom, mais qui était droit, vêtu de blanc, avec un nez crochu et un demi-masque. Il a la voix enrouée, nasillarde et perçante; il est jovial, gouailleur, tapageur, ivrogne et querelleur.



Polichinelle.

POLIGNAC (**Melchior** *de*), cardinal français, politique habile et écrivain distingué, auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poème en vers latins, ingénieuse tentative de réfutation du matérialisme; né au Puy-en-Velay (1661-1742).

POLIGNAC (**Yolande**, *duchesse de*), femme du duc Jules DE POLIGNAC (mort en 1817), amie intime de Marie-Antoinette (vers 1749-1793).

POLIGNAC (**Jules-Armand**, *prince de*), fils de la précédente, né à Versailles; président du Conseil et ministre des affaires étrangères à la fin du règne de Charles X. Il fit entreprendre l'heureuse expédition d'Algérie, mais signa, le 29 juillet 1830, les fameuses Ordonnances qui amenèrent la révolution de Juillet (1780-1847).

POLIGNY, ch.-l. de c. (Jura), arr. et à 20 kil. de Lons-le-Saunier, sur l'Orain, affl. du Doubs; 3.736 h. (*Polinois*). Ch. de f. Commerce de grains, vins, industrie du bois.

POLITIEN [*siin*] (**Ange**), humaniste italien, poète gracieux de l'*Orfeo* et des *Stanze*, né en Toscane (1454-1494).

Politique (*le*), dialogue de Platon, où il oppose au sophiste le politique (IVe s. av. J.-C.).

Politique (*Traité de la*), par Aristote. L'auteur y discute avec une grande profondeur les trois principales sortes de gouvernement : monarchique, aristocratique et démocratique (343 av. J.-C.).

Politique tirée de l'Ecriture sainte, ouvrage de Bossuet, se rattachant par les principes absolutistes qu'il défend au célèbre *Discours sur l'histoire universelle* (1709).

Politiques, nom d'un parti qui se forma en France sous Charles IX et dont les membres, également ennemis du puritanisme huguenot et du fanatisme auquel on dut la Saint-Barthélemy, mais partisans d'une royauté forte, s'employèrent de leur mieux à mettre fin aux guerres de religion. Les *politiques*, auxquels il faut rattacher les auteurs de la *Satire Ménippée*, combattirent énergiquement la Ligue et se rallièrent de bonne heure à Henri IV.

POLLAJUOLO [*iouo-lo*] (**Antonio** *del*), peintre, sculpteur, graveur et orfèvre italien, né à Florence (1426-1498).

POLLENSA [*èn'sa*], v. de Majorque (Baléares); 9.000 h.

POLLION (**Asinius**), orateur, historien et poète, né à Rome, protecteur des lettres et ami de Virgile et d'Horace (76 av. J.-C.-4 apr. J.-C.).

POLLION (**Trebellius**), historien latin, un des auteurs de l'*Histoire Auguste* (vers 300 apr. J.-C.).

POLLUX. V. CASTOR.

POLO (**Marco**), voyageur italien, né à Venise. Il traversa toute l'Asie par la Mongolie et revint par Sumatra. La relation de ses voyages : *le Livre de Marco Polo*, est un document précieux (1254-1323).

POLOGNE, république de l'Europe centrale, créée à la suite de la guerre de 1914-1918, démembrée en 1939. Elle était limitée au N. par la mer Baltique, l'Etat libre de Dantzig, la Prusse Orientale, la Lituanie et la Lettonie; à l'E. par la Russie; au S. par la Roumanie, la Hongrie et la Slovaquie; à l'O. par l'Allemagne. Superficie : 390.000 km² environ; 32.230.000 h. (*Polonais*). C'est une vaste contrée aux frontières ouvertes à l'E., au N. et à l'O., une immense plaine partagée, par des collines peu élevées, entre les versants de la Baltique (*Niémen*, *Vistule*, *Warta*) et de la mer Noire (affluents du *Dniester* et du *Dniéper*). Cap. *Varsovie*. V. princ. *Lodz*, *Lwow* (Lemberg), *Cracovie*, *Poznan* (Posen). Grande richesse pastorale et agricole. Ressources minières importantes (houille, zinc, fer, pétrole, sel gemme). Industries considérables dans l'O. et le S. : tissages, métallurgie, industries du bois et du papier, produits chimiques. La Pologne constituait une république.

Le royaume de Pologne fut fondé au IXe siècle. La première dynastie, celle des *Piasts*, fut remplacée en 1386 par celle des *Jagellons*, sous laquelle les frontières dépassèrent la Dvina et le Dniéper, et qui s'éteignit en 1572, dans la personne de Sigismond ou Auguste Ier. Après lui, la couronne devint élective et échut à Henri de Valois, bientôt roi de France. Sobieski, le vainqueur des Turcs, donna à la Pologne un éclat considérable au XVIIe siècle; mais, moins de cent ans après, le pays, démoralisé, s'abandonne à la servitude russe. La confédération de Bar (1768), dirigée contre les Russes, aboutit en 1772 au premier partage de la Pologne, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La guerre civile de 1792 donna à la Russie l'occasion d'une intervention nouvelle : trahie par la Prusse, la Pologne subit un second démembrement (1793), malgré les efforts de Kosciuszko vaincu à la bataille de Maciejowice (4 oct. 1794). Un troisième partage, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, raya la Pologne du nombre des nations (1795). En 1807, le traité de Tilsit rendit l'indépendance à une petite portion de la Pologne, qui fut détachée de la Prusse et érigée en duché de Varsovie sous la souveraineté de Frédéric-Auguste, roi de Saxe; mais les traités de 1815 réunirent le duché à la Russie. En 1830, une insurrection nationale éclata en Pologne : elle fut cruellement réprimée, et des ukases enlevèrent à ce pays tout ce qui pouvait lui rappeler son indépendance. En 1863, une nouvelle révolte éclata. L'héroïsme des Faucheurs (v. ce mot) ne put suppléer à leur petit nombre; en moins d'un an, la révolte était sévèrement réprimée.



Armes de Pologne.

Depuis 1863 et jusqu'en 1914, la Pologne russe, appelée quelquefois, à tort, *royaume de Pologne*, a constitué un gouvernement général. Elle a subi à plusieurs reprises l'invasion, puis la domination allemande entre 1914 et 1918. Son existence, menacée par les bolcheviks en 1920, resta maintenue dans des frontières précisées par les accords de 1922-1923 et de 1938. Elle fut envahie de nouveau en 1939 par les Allemands et les Russes qui se la partagèrent le 28 septembre. L'ouest a formé les provinces allemandes de Dantzig-Prusse-Occidentale et de la Warta et un gouvernement général ayant pour chef-lieu Cracovie, sous le protectorat du Reich. L'est, réparti par l'U. R. S. S. entre la Russie-Blanche et l'Ukraine, a été repris par l'Allemagne en 1941.

Pologne (*guerre de la Succession de*). V. SUCCESSION.

POLONCEAU (**Antoine-Rémi**), ingénieur français, né à Reims (1778-1847); — Son fils, BARTHÉLEMY, né à Chambéry, ingénieur, s'est distingué dans la construction des chemins de fer, locomotives, etc. (1813-1859).

POLOS [*oss*], acteur athénien du siècle de Périclès. Un jour qu'il jouait le rôle d'Electre portant l'urne qui était censée contenir les cendres d'Oreste, il parut sur le théâtre avec l'urne renfermant les cendres de son fils qui venait de mourir.

POLTAVA ou **PULTAVA**, v. d'Ukraine, à l'O. de Kharkov; 92.000 h. Charles XII, roi de Suède, y fut vaincu, en 1709, par Pierre le Grand.

POLTROT DE MÉRÉ [*tro*] (**Jean**), gentilhomme


Echelle : 0 100 Km
Stockholm
SUÈDE
MER BALTIQUE
Ile Gotland (S.)
Ile Œland (S.)
Helsinki
FINLANDE
Golfe de Finlande
Tallinn (Reval)
ESTONIE
Tartu (Dorpat)
Golfe de Riga
Riga
LETTONIE (LATVIE)
COURLANDE
Liepaja (Libau)
Ventspils (Windau)
Klaipeda (Memel)
LITUANIE
Kaunas (Kowno)
Wilno
Kœnigsberg
PRUSSE ORIENTALE
Danzig
ALLEMAGNE
POMÉRANIE
POSNANIE
Posnan
Varsovie
POLOGNE
Lodz
Lublin
Cracovie
Brzesc Litowsk
POLÉSIE
VOLHYNIE
Lwow
Tarnopol
GALICIE
TCHÉCOSLOVAQUIE
HONGRIE
ROUMANIE
RUSSIE BLANCHE
Minsk
RUSSIE
Breslau
SILÉSIE
ALLEMAGNE
Katowice
POLOGNE
0 40 Km

protestant, qui assassina le duc François de Guise devant Orléans (vers 1537-1563).

POLYBE, historien grec, né à Mégalopolis en Arcadie, entre 210 et 205 av. J.-C., envoyé en otage en 168 à Rome où il resta seize ans, auteur d'une *Histoire générale* de son temps, modèle de narration serrée et substantielle, dont il ne reste que cinq livres entiers, et qui est une des œuvres les plus profondes de l'antiquité; m. vers 125.

POLYCARPE (*saint*), évêque de Smyrne et martyr; m. vers 169. Fête de 26 janvier.

POLYCLÈTE, statuaire et architecte grec du Ve siècle av. J.-C., né à Sicyone ou à Argos; appliqua son canon dans le *Doryphore*.

POLYCRATE, tyran de Samos, ami d'Anacréon; m. en 522 av. J.-C. Polycrate, qui avait joui pendant quarante ans d'une félicité non interrompue, s'inquiéta enfin d'un bonheur si constant et, croyant conjurer les coups de l'adversité par une perte considérable, il lança dans la mer un anneau auquel il attachait le plus grand prix. La Fortune n'accepta point ce sacrifice volontaire; l'anneau, retrouvé dans le corps d'un poisson, fut rapporté au tyran, dont les pressentiments ne devaient pas tarder à se réaliser : Oronte, lieutenant de Darius, s'empara de Samos, prit le tyran et le fit mettre en croix.

POLYDAMAS [*màss*], athlète thessalien, d'une force prodigieuse. Il périt, écrasé, en voulant soutenir une roche énorme qui se détachait d'une grotte.

POLYEN, écrivain militaire grec, auteur des *Stratagèmes* (IIe s. de notre ère).

POLYEUCTE (*saint*), centurion romain, martyrisé en Arménie vers 254 ou 299. Fête le 13 février.

Polyeucte, principal personnage et titre d'une des plus belles tragédies de Corneille (1643). Cette pièce à sujet chrétien a pour héros Polyeucte, qui préfère à l'amour de sa femme Pauline la palme du martyre. V. PAULINE.


Polymnie.

POLYGNOTE, peintre grec, né dans l'île de Thasos au Ve siècle av. J.-C., auteur de vastes compositions mythologiques.

POLYMNIE, Muse de la poésie lyrique. On la représente dans l'attitude de la méditation.

Polymnie, statue antique, au Louvre; — autre statue, musée de Berlin.

POLYNÉSIE, une des grandes divisions de l'Océanie, qui comprend toutes les îles dispersées dans le Pacifique à l'E. de l'Australasie. On donne souvent le nom de *Micronésie* à la partie de la Polynésie au N. de l'équateur. Ses principaux archipels sont : les *Carolines*, les *Mariannes*, les *Marshall* (en Micronésie), les *Hawaii*, les *Marquises*, les *Touamotou*, les *îles de la Société*, les *Tonga*, les *Samoa*, etc. Les habitants (*Polynésiens*) constituent une belle race brun olivâtre, probablement d'origine malaise; ils sont en voie de disparition.

POLYNICE, frère d'Etéocle. V. ce nom.

POLYPERCHON [*kon*], général macédonien; général d'Alexandre, puis lieutenant d'Antipater, il lutta contre Cassandre qui lui abandonna le Péloponnèse.

POLYPHÈME, le plus célèbre des Cyclopes, fils de Neptune. Il eut son œil unique crevé par Ulysse, qu'il tenait enfermé dans son antre, près de l'Etna, avec ses compagnons.

POMARÉ, nom d'une dynastie qui régna à Tahiti depuis 1793. La reine Pomaré IV dut accepter en 1847 le protectorat de la France. Le dernier roi de ce nom, Pomaré V, abdiqua en 1880 et mourut en 1891.

POMBAL (Sébastian, *marquis de*), homme d'Etat portugais, ministre de Joseph Ier, né près de Coïmbre; il gouverna la monarchie pendant vingt-six ans (1699-1782).

POMÉRANIE, prov. de la Prusse, bornée au N. par la Baltique; 1.900.000 h. (*Poméraniens*). Ch.-l. *Stettin*. Elevage de chevaux.

POMÉRANIE (Nouvelle-), une des îles de l'archipel Bismarck, sous mandat australien.

POMÉRÉLIE, région de Pologne, appelée aussi *Petite Poméranie*; cap. *Torun* (Thorn).

POMMARD, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 907 h. Vins rouges renommés.


Pomone.

Pomœrium, espace libre ménagé autour des villes romaines, consacré par la religion et dans lequel il était interdit de bâtir et de cultiver. On y prenait les auspices urbains.

POMONA ou **MAINLAND**. V. ORCADES.

POMONE, divinité des fruits et des jardins. (*Myth.*)

POMOTOU (*archipel*). V. TOUAMOTOU.

POMPADOUR (Antoinette POISSON, *marquise de*), favorite de Louis XV, née à Paris. Elle exerça sur le roi, et aussi sur le gouvernement, une influence qui ne fut pas toujours heureuse, et contribua à engager la France dans la guerre de Sept ans, en faisant signer à Versailles les deux traités de 1756 et 1759, qui alliaient étroitement notre pays à la politique de l'Autriche. L'excuse de ses prodigalités peut être cherchée dans la protection qu'elle accorda aux artistes, peintres et littérateurs de son temps (1721-1764).


Mme de Pompadour.

POMPÉE (Strabo), consul en 88 av. J.-C. avec Sylla, tué par ses soldats. — CNEIUS, le Grand Pompée, son fils. Général de Sylla, il se distingua en Afrique, fut envoyé en 76 comme proconsul en Espagne, fut élevé au consulat avec Crassus en 71, remplaça en 66 Lucullus dans la guerre contre Mithridate, forma en 60, contre le sénat, avec César et Crassus, le premier triumvirat. Mais il ne tarda pas à entrer, dès 54, en rivalité avec César, soutenu d'ailleurs par le sénat et la noblesse de la république. Après une lutte terrible, il fut vaincu à Pharsale et assassiné à son arrivée en Egypte où il cherchait un refuge, sur les ordres de Ptolémée XII (107-48 av. J.-C.); — CNEIUS, fils du Grand Pompée, vaincu par César à Munda et tué dans sa fuite (45 av. J.-C.); — SEXTUS, frère du précédent, vaincu par Auguste et mis à mort en 35 av. J.-C.


Le Grand Pompée.

Pompée (*la Mort de*), tragédie de P. Corneille, œuvre inégale, mais souvent puissante, et d'où se détache l'admirable caractère de Cornélie (1643).

POMPÉI [*é-i*], v. anc. de Campanie, au pied du Vésuve, près de Naples. C'était une petite ville de 30.000 h., lieu de plaisance pour les riches Romains. Lors de l'éruption de 79, Pompéi fut ensevelie sous des couches superposées de cendres et de lave. En 1748, un paysan trouva des statues, et peu après on commença des fouilles, qui se sont continuées jusqu'au XXe siècle. On a déblayé les deux tiers de la ville, qui était entourée d'une enceinte fortifiée flanquée de tours et de 2.600 mètres de circuit. Ce déblayement a fourni aux archéologues une foule de renseignements du plus haut intérêt sur la construction des maisons romaines et sur les mœurs privées des anciens. Telle qu'elle est, Pompéi est la plus saisissante évocation de l'antiquité que l'on puisse imaginer. Les peintures murales de Pompéi sont très remarquables.

Pompéi (*les Derniers Jours de*), roman historique, de Bulwer Lytton, résurrection de la civilisation antique dans ce qu'elle a d'extérieur (1834).

POMPEY [*pé*], comm. de Meurthe-et-Moselle.

(*Phot. Neurdein.*)

arr. de Nancy, près de la Moselle; 4.804 h. Ch. de f. Hauts fourneaux, fonderies, aciéries.

POMPIGNAN (Jacques LE FRANC, *marquis de*), poète français, né à Montauban, auteur d'une tragédie de *Didon* et de *Poésies sacrées* (1709-1784). V. POÉSIES.

POMPONIUS [*uss*] (Sextus), jurisconsulte romain du IIe siècle de l'ère chrétienne, souvent cité dans le *Digeste*.

POMPONIUS LÆTUS [*tuss*] (Julius), philologue italien, né en Calabre (1428-1498).

POMPONNE (Simon ARNAUD, *marquis de*), diplomate français, ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, fils d'Arnauld d'Andilly et ami de Mme de Sévigné, né à Paris (1618-1699).

PONCELET [*lè*] (Jean-Victor), mathématicien et général français, né à Metz, auteur de travaux sur les propriétés projectives des figures et sur la mécanique appliquée (1788-1867).

PONCIN, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Nantua; sur l'Ain; 1.243 h. (*Poncinois*).

PONDICHÉRY, ch.-l. des possessions françaises dans l'Hindoustan; sur la côte de Coromandel; 48.800 h. Cotonnades (*guinées*), mousselines, arachides. — Le territ. a 190.000 h. (*Pondichériens*).

PONIATOWSKI (Joseph, *prince*), général polonais, né à Varsovie, nommé maréchal de France à Leipzig. Il périt dans les eaux de l'Elster. Sa bravoure chevaleresque l'avait fait surnommer *le Bayard polonais* (1762-1813).



Poniatowski.

PONS [*pon*], ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 4.375 h. (*Pontois*). Ch. de f. Carrières, distilleries.

PONS de Verdun [*ponss*], Conventionnel et poète français, né à Verdun (1749-1844).

PONSARD (François), poète dramatique français, né à Vienne (Isère), auteur de pièces estimables, qui réagirent à propos contre les excès du romantisme : *Lucrèce, Agnès de Méranie, l'Honneur et l'Argent, Charlotte Corday*, etc. (1814-1867).

PONSON DU TERRAIL (Pierre-Alexis), romancier français, né à Montmaur (Hautes-Alpes), auteur des célèbres et interminables *Exploits de Rocambole* (1829-1871).

PONT, anc. royaume du N.-E. de l'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin. Fondé au IVe s. av. J.-C. par Ariobarzane, il fut très puissant sous Mithridate, fameux par sa lutte contre les Romains, qui s'emparèrent du pays en 62 apr. J.-C.

Pont Milvius, auj. *ponte Molle*, pont de l'anc. Rome, sur lequel passait la voie Flaminienne.

PONTACQ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 2.517 h. Chevaux.

PONTA-DELGADA, port dans les Açores; 15.000 h.

PONTAILLAC. V. ROYAN.

PONTAILLER-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1.168 h. (*Pontaliciens*). Ch. de f.

PONT-À-MARCQ, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 875 h. Ch. de f.

PONT-À-MOUSSON, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; sur la Moselle; 12.646 h. (*Mussipontains*). Ch. de f. Hauts fourneaux, tuyaux, construction métallique et mécanique.

PONTANUS [*nuss*] ou **PONTANO** (Gioviano), homme d'Etat, poète et historien italien, l'un des meilleurs écrivains latins du XVe siècle (1426-1503).

PONTARION, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 418 h.

PONTARLIER, ch.-l. d'arr. (Doubs); sur le Doubs; ch. de f.; à 60 kil. S.-O. de Besançon; 11.984 h. (*Pontissaliens*). Horlogerie, fromages, cuir, distillerie. — L'arr. a 5 cant., 88 comm., 48.932 h.

PONT-AUDEMER, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Rille, ch. de f.; 5.860 h. Tanneries; cotonnades; papier; fonderie; grains et bestiaux.

PONTAUMUR, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 774 h.

PONT-AVEN [*vèn*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 1.678 h. Site pittoresque.

PONT-À-VENDIN, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.512 h. Produits chimiques, forges. Ch. de f.

PONTCHARRA, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 3.361 h. Industrie du bois. Ch. de f.

PONTCHARTRAIN (Paul PHÉLYPEAUX, *seigneur de*), homme d'Etat français, né à Blois (1569-1621); — LOUIS, son petit-fils, homme d'Etat français, ministre de la marine sous Louis XIV, chancelier en 1699, né à Paris (1643-1727).

PONTCHÂTEAU, ch.-l. de c. (Loire-Infér.), arr. de Saint-Nazaire; 4.606 h. Ch. de f.

PONT-CROIX, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2.521 h. Port.

PONT-D'AIN, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; sur l'Ain; 1.522 h. Ch. de f.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1.907 h. Ch. de f.

PONT-DE-BEAUVOISIN, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1.049 h. (*Beauvoisins*). Ch. de f.

PONT-DE-CLAIX, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2.556 h. Papeterie, construction mécanique. Ch. de f.

PONT-DE-L'ARCHE, ch.-l. de c. (Eure), arr. des Andelys; sur la Seine; 1.907 h. Ch. de f.

PONT-DE-MONTVERT (*Le*), ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; sur le Tarn; 764 h.

PONT-DE-ROIDE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; sur le Doubs; 2.908 h. Métallurgie. Ch. de f.

PONT-DE-SALARS [*lar*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.080 h.

PONT-DE-VAUX, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 2.028 h.

PONT-DE-VEYLE, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 991 h. Ch. de f.

PONT-DU-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; près de l'Allier; 2.659 h. Ch. de f.

PONTECORVO, v. de l'Italie (Campanie), sur le Garigliano; 11.400 h. Bernadotte avait reçu de Napoléon le titre de *prince de Pontecorvo;* aussi, la maison régnante de Suède est-elle désignée sous le nom de *dynastie de Pontecorvo*.

PONTÉCOULANT (Louis-Gustave, *comte de*), Conventionnel girondin, né à Caen (1764-1853).

PONT-EN-ROYANS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.002 h. (*Royannais*).

PONT-EUXIN, anc. nom de la mer Noire.

PONTEVEDRA [*pon'tévédra*], v. d'Espagne (Galice); ch.-l. de prov.; 31.000 h.

PONTGIBAUD, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; près de la Sioule; 782 h. Ch. de f.

PONTHIEU, ancien pays de France; ch.-l. *Abbeville*.

PONTIANAK, port du Bornéo hollandais; 25.000 h.

PONTINS (*marais*), vaste plaine, dans la prov. de Rome. Son étendue est de 1.500 km². Ce fut, dans l'antiquité, une région fertile, que le mauvais entretien des canaux d'irrigation a laissé dépérir. Mussolini en a entrepris depuis 1930 l'assainissement.

Pontiques (*les*), élégies écrites du Pont par Ovide, suite de plaintes un peu monotones, souvent d'une excessive humilité, qu'il adresse à ses amis pour obtenir leur intercession auprès d'Auguste et faire lever son exil.

PONTIS [*tiss*] (Louis *de*), capitaine français, né sur les confins de la Provence et du Dauphiné. Il a laissé des *Mémoires* très intéressants (1583-1670).

PONTIVY (s'est appelé *Napoléonville* sous l'empire), ch.-l. d'arr. (Morbihan); sur le Blavet et le canal de Nantes à Brest; 8.817 h. (*Pontiviens*). Ch. de f., à 47 kil. N.-O. de Vannes. Patrie de Lourmel. — L'arr. a 10 cant., 79 comm., 151.130 h.

PONT-L'ABBÉ, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 6.656 h. (*Pont-l'Abbistes;* les femmes sont appelées *Bigoudens* [*dèn*] du nom de leur coiffure). Ch. de f. Conserves.

(Phot. Neurdein.)

PONT-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; ch. de f., à 40 kil. N.-E. de Caen; 2.867 h. (*Pont-l'Evêquais* ou *Pont-l'Evêquois*). Fromages, beurre et cidre. Patrie de Thouret.

PONTLEVOY, comm. de Loir-et-Cher, arr. de Blois; 2.070 h. Important collège libre.

PONTMARTIN [*pon*] (Armand *de*), critique français, né à Avignon; auteur des *Samedis littéraires* (1811-1890).

Pont-Neuf (*le*), un des ponts les plus anciens de Paris. Construit de 1578 à 1607, il était à son origine bordé de boutiques et hanté par les bateleurs qui lui donnaient une animation particulière. Ce fut longtemps l'endroit le plus fréquenté de la capitale, et son coup d'œil vivant et si curieux a souvent tenté le crayon des peintres, entre autres du célèbre Callot. Les boutiques du Pont-Neuf n'ont complètement disparu que vers 1854. On remarque le long de ses corniches, au-dessus des arches, de curieux mascarons sculptés, dus au ciseau de Germain Pilon, et, sur le terre-plein, la statue équestre de Henri IV.

PONT-NOYELLES, comm. de la Somme, arr. d'Amiens; 400 h. Victoire française en 1870.

PONTOISE, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise); sur l'Oise; ch. de f., à 35 kil. N. de Versailles; 11.709 h. (*Pontoisiens*). Ancien ch.-l. du Vexin. Grains et farines. En 1359, un traité de paix y fut signé entre le dauphin Charles V et Charles le Mauvais. — L'arr. a 11 cant., 195 comm., 398.334 h.

PONTORMO (Jacopo CARRUCCI, dit *le*), peintre florentin, né à Pontormo, auteur de fresques d'un grand mérite (*Histoire de Joseph; Léda*) [1493-1558].

PONTORSON, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches, près de la baie du Mont-Saint-Michel; 3.021 h. (*Pontorsonnais*). Ch. de f.

PONTREMOLI, v. d'Italie (Toscane); 14.400 h.

PONTRIEUX, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1.740 h.

PONT-SAINTE-MAXENCE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Senlis; sur l'Oise; 4.031 h. Ch. de f. Industrie active.

PONT-SAINT-ESPRIT, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4.652 h. Ch. de f. Magnifique pont sur le Rhône.

PONT-SCORFF, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient; sur le Scorff; 1.900 h.

PONTS-DE-CÉ (*Les*), ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, dans les îles de la Loire; 3.371 h. Ch. de f. Victoire de Louis XIII sur les partisans de sa mère (1619). Défaite des Vendéens en 1793.



Pope.

PONT-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 1.812 h. (*Pontois*). Ch. de f.

PONTVALLAIN, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche; 1.231 h.

POONA [*pou*], v. de l'Inde (prov. de Bombay), ancienne cap. des Mahrattes; 215.000 h. Cotonnades.

POPE (Alexandre), poète et philosophe anglais, né à Londres, auteur de l'*Essai sur l'homme*, d'*Epîtres*, de *Satires*, etc. Ecrivain toujours correct, parfois brillant, caractère difficile, Pope exerça sur son temps une réelle suprématie littéraire (1688-1744).

POPELIN (Claudius), peintre émailleur, érudit et poète français, né à Paris (1825-1892).

POPERINGHE, v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 11.644 h.

POPILIUS LÆNAS [*uss lènâss*], consul romain en 173 av. J.-C. Le sénat l'envoya auprès du roi de Syrie, Antiochus Epiphane, pour l'obliger à renoncer à ses conquêtes.

POPO (Grand-), petit port du Dahomey (A.-O. F.); rade sur l'Atlantique; 2.000 h.

POPO (Petit-). V. ANÉCHO.

POPOCATEPETL, volcan du Mexique; 5.452 m.

POPPÉE, favorite, puis femme de Néron, qui la tua d'un coup de pied en 65.

(*Phot. Larousse.*)

PORBUS [*buss*] (Franz), peintre flamand, né à Bruges, dit *le Vieux* (1540-1580), pour le distinguer de son fils, Franz **Porbus** *le Jeune*, artiste plus remarquable encore, né à Anvers (1570-1622), auteur d'un beau portrait de *Henri IV*.

Porc-épic (*ordre du*), institué (1393) par Louis d'Orléans, supprimé par Louis XII. Ses membres portaient un collier d'or soutenant un porc-épic, avec cette devise : « De près et de loin ».

Porcherons (*les*), ancien hameau au N.-O. de Paris, dont les cabarets étaient très fréquentés au XVIIIe siècle. Son territoire correspond aux quartiers actuels de Notre-Dame-de-Lorette et de la Trinité.

PORCIA, fille de Caton d'Utique. Elle se tua en apprenant la mort de son mari Brutus après la bataille de Philippes (42 av. J.-C.).

PORCON DE LA BARBINAIS (Pierre), corsaire français, né à Saint-Malo. Prisonnier des Algériens, le dey l'aurait envoyé comme ambassadeur à Louis XIV, qui aurait refusé les propositions du dey. Fidèle à sa parole, Porcon, nouveau Régulus, serait revenu à Alger et aurait été décapité (1639-1665).

PORDENONE (Giovanni Antonio LICINIO REGILLO, dit *le*), peintre italien, né à Pordenone; un des chefs de l'école vénitienne (*Sainte Catherine*) [1484-1540].

PORÉE (*le père* Charles), jésuite français, né près de Caen, auteur de tragédies latines estimées; un des maîtres de Voltaire (1675-1741).

PORI, anc. **Bjœrneborg**, port de la Finlande, sur le golfe de Botnie; 20.000 h. Exportation de bois, papier.

PORNIC, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 1.910 h. (*Pornicais*). Port sur l'Atlantique. Bains de mer. Ch. de f.

PORNICHET, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 2.697 h. Ch. de f. Station balnéaire.

PORPHYRE, philosophe de l'école d'Alexandrie, disciple de Plotin (232 ou 233-304).

Porphyrogénète (« *Né dans la pourpre* »), épithète des empereurs byzantins nés d'un père régnant au moment de leur naissance.

PORPORA (Nicola), compositeur de musique religieuse, né à Naples (1686-1766).

PORQUEROLLES, une des îles d'Hyères. Forts.

PORRENTRUY [*an*], en allem. **Pruntrut**, comm. de Suisse (Berne), dans le Jura; v. princ. de l'Ajoie suisse; 6.953 h. Horlogerie, chaussures.

PORSENNA, roi étrusque au VIe siècle av. J.-C., qui voulut rétablir Tarquin le Superbe, mais fut arrêté par Horatius Coclès.

PORTA (*La*), ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 527 h. Patrie de Sébastiani.

PORTA (Giuseppe), peintre vénitien, auteur de belles mosaïques à la cathédrale de Saint-Marc (1520-après 1572).



J.-E. Portalis.

PORTA (Giambattista *della*), physicien italien, né à Naples (1541-1615).

PORTA (Giovanni Battista *della*), sculpteur italien, né à Porlezza ou à Milan (1542-1597).

PORTAL (Antoine), médecin français, né à Gaillac (1742-1832).

PORTALIS [*liss*] (Jean-Etienne-Marie), jurisconsulte français, né au Bausset (Var), l'un des rédacteurs du Code civil, ministre des cultes sous l'Empire (1745-1807); — Son fils, JOSEPH, né à Aix, magistrat et homme politique (1778-1858).

PORT-ARTHUR. V. RIOYUN.

PORT-AU-PRINCE, capit. de la république d'Haïti; 120.000 h. Rade excellente.

PORT-BOU, v. d'Espagne (Catalogne); 3.000 h. Station frontière à la sortie des Pyrénées, en face de Cerbère.

PORT-DE-BOUC, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix, à l'entrée de l'étang de Berre; 5.695 h.

Ch. de f. Port sur la Méditerranée. Chantiers navals, industrie chimique.

PORT-D'ESPAGNE. V. PORT-OF-SPAIN.

Porte ou **Sublime-Porte** (*la*), nom du gouvernement ottoman.

Porte-glaive (*chevaliers*), ordre religieux et militaire, fondé en 1201 par l'évêque de Riga, Albert de Brandebourg, et qui se rendit maître de la Livonie, de l'Estonie et de la Courlande.

PORTEL (*Le*), comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, sur le Pas de Calais; 8.069 h.

PORT-ELIZABETH, v. de la colonie du Cap (Union Sud-Africaine); 63.000 h.

PORTES DE FER, nom de plusieurs passages de montagnes; dans les Karpates, sur le Danube, entre la Roumanie et la Yougoslavie; dans le Caucase (à Derbent); en Algérie (Djurdjura), connues aussi sous le nom de *Bibans*.

PORT-ÉTIENNE, port de l'A.-O. F., principal centre de la Mauritanie; sur la baie du Lévrier; 500 h. Pêcheries importantes.

PORT-GENTIL, petit port du Gabon (A.-E. F.), à l'extrémité du cap Lopez.

PORTICI [*tchi*], anc. v. d'Italie, prov. de Naples, sur l'emplacement d'Herculanum. V. MUETTE DE PORTICI.

Portioncule (*indulgence de la*), indulgence plénière accordée par le pape Honorius III à tous les fidèles qui visiteraient, le 2 août 1221, le sanctuaire de la Portioncule, première maison de l'ordre de Saint-François, près d'Assise, et qui fut rendue perpétuelle en 1223.

PORTLAND (*île de*), île anglaise de la Manche (Dorsetshire); 12.000 h. Calcaire argileux ayant donné son nom à une variété de ciment très appréciée.

PORTLAND [*portlend'*], v. des Etats-Unis (Maine), port sur l'Atlantique; 78.000 h.

PORTLAND, v. des Etats-Unis (Orégon), sur un affl. du Columbia; 355.000 h. Industrie active.

PORT-LOUIS, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Lorient et à l'entrée de la rade; 3.667 h. A gardé les remparts et l'aspect du XVIIe siècle.

PORT-LOUIS, ch.-l. de l'île Maurice; 55.000 h. Place forte, beau port.

PORT-LOUIS, v. de la Guadeloupe; 6.570 h.

PORT-LYAUTEY, anc. **Kenitra**, port du Maroc, au N. de Rabat, sur le Sebou; 20.840 h.

PORT-MAHON. V. MAHON.

PORTO ou **O PORTO** (« *le Port* »), v. du Portugal, ch.-l. de district, port actif à l'embouchure du Douro; 232.000 h. Centre d'exportation des vins renommés de la vallée du Douro; industrie active.

PORTO-ALEGRE, v. du Brésil, cap. du Rio-Grande-do-Sul; 179.000 h. Port sur l'Atlantique.

PORTOCARRÉRO [*éro*] (Luis FERNANDEZ *de*), cardinal et ministre espagnol, archevêque de Tolède, chef du parti français, conseiller de Charles II (1635-1709).

PORTOFERRAIO, ch.-l. de l'île d'Elbe; 9.500 h. Bon port. Napoléon Ier y résida de mai 1814 à février 1815.

PORT-OF-SPAIN [*spéïn*], cap. de l'île de la Trinité (Antilles anglaises); 65.000 h.

PORTO-MAURIZIO. V. IMPERIA.

PORTO-NOVO, ch.-l. du Dahomey (A.-O. F.), sur le golfe de Guinée; 21.000 h.

PORTO-RICHE (Georges *de*), auteur dramatique français, né à Bordeaux (1849-1930); auteur d'*Amoureuse*, *le Passé*, etc.

PORTO-RICO, en esp. **Puerto-Rico**, une des Antilles, à l'E. d'Haïti: 8.896 km²; 1.600.000 h. de langue espagnole. Cap. *San-Juan;* v. princ. *Ponce, Mayaguez*. Sucre, tabac, coton, fruits. Colonie espagnole de 1493 à 1898, Porto-Rico fut cédé par l'Espagne aux Etats-Unis à la suite de la guerre hispano-américaine (1898).

PORTO-SEGURO [*ségou*], port du Togo français, florissant à l'époque de la traite des noirs.

PORTO-VECCHIO [*vèkkio*], ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 4.746 h. Port, carrières, salines.

Port-Royal, abbaye de femmes, fondée en 1204, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), réformée en 1608 par Angélique Arnaud, transportée à Paris en 1625; passa en 1636 sous la direction religieuse de Saint-Cyran et devint alors le foyer du jansénisme. Autour du couvent se groupèrent de savants solitaires, Le Maistre de Sacy, Nicole, Arnaud, Lancelot, etc., qui fondèrent les Petites Ecoles et composèrent d'excellents ouvrages d'enseignement : *Grammaire de Port-Royal, Logique de Port-Royal*. L'abbaye, fermée par ordre de Louis XIV, en 1709, fut détruite en 1712.

Port-Royal (*Histoire de*), par Sainte-Beuve (1840-1859), chef-d'œuvre de sagacité et de critique vivante.

Ports de France (*Vue des principaux*), suite de quinze tableaux peints par Joseph Vernet et représentant diverses vues d'Antibes, Bayonne, Bordeaux, Cette, Dieppe, La Rochelle, Marseille, Rochefort, Toulon; au musée du Louvre.

PORT-SAÏD, v. d'Egypte; sur la Méditerranée, à l'entrée du canal de Suez; 105.000 h.

PORT-SAINTE-MARIE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, près de la Garonne; 1.762 h. Ch. de f.

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 4.175 h. Port important, produits chimiques.

PORTSMOUTH [*pôrtsmeu*], port militaire anglais (Hampshire), dans l'île de Portsea; 250.000 h.

PORTSMOUTH, v. des Etats-Unis (Virginie), sur la baie de Chesapeake; 60.000 h.

PORT-SOUDAN, port du Soudan anglo-égyptien, sur la mer Rouge; 18.000 h. Relié par chemin de fer avec Berber, sur le Nil.

PORT-SUR-SAÔNE, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1.684 h. Ch. de f.

PORTUGAL, anc. **Lusitanie**, Etat de l'Europe méridionale, à l'O. de la péninsule ibérique, ayant pour limites l'Espagne au N. et à l'E., l'Atlantique à l'O. et au S. Superf. 88.740 km²; pop. 6.500.000 h. (*Portugais*). Cap. *Lisbonne;* v. princ. *Porto, Setubal, Braga, Coïmbre*. Le Portugal, arrosé par le Douro, le Minho et le Tage, est sillonné par les contreforts des montagnes ibériques (Cabreira, Marao, Estrella, Algarve, Monchique). Les anc. prov. *Algarve, Alemtejo, Estrémadure, Beira, Tras-os-Montes, Douro, Minho* sont aujourd'hui divisées en districts. Pays surtout agricole; vignobles renommés (vins de Porto); pêcheries donnant lieu à une industrie active de conserves; forêts de chênes-lièges. Les colonies portugaises, restes d'un vaste empire colonial, comprennent en Afrique les archipels des Açores, de Madère, du Cap-Vert, la Guinée portugaise, l'Angola et le Mozambique; en Asie, quelques ports dans l'Inde : Goa, Diu, Damao; en Chine, Macao; en Océanie, la moitié de Timor. V. carte ESPAGNE.



Armes du Portugal.

HISTOIRE. Les anciens donnaient au Portugal le nom de *Lusitanie*, et la région partagea le sort des autres parties de la péninsule ibérique jusqu'au jour où Henri le Jeune, prince d'origine capétienne, reçut de son beau-père Alphonse VI, roi de Castille, le territoire compris entre le Minho et le Mondego (1095). Son fils Alphonse Ier (1114-1185) fut proclamé roi (1136); les Algarves et Lisbonne furent enlevés aux Maures, et le Portugal eut dès lors ses limites actuelles. Diniz (1279-1325) créa l'université de Lisbonne, organisa le royaume. La dynastie fondée par Henri le Jeune fut remplacée en 1383 par la dynastie dite d'*Aviz*, dont le premier roi fut Jean Ier, et qui ne s'éteignit qu'en 1580. Sous cette dynastie, les Castillans furent vaincus (Aljubarota, 1385), la domination portugaise établie en Afrique, et les navigateurs lusitaniens fondèrent dans l'Inde un puissant empire colonial, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance (1497). La conséquence de la double défaite de Sébastien à Alcazar-Quivir (1578) fut de placer le Portugal sous la dépendance de Philippe II. Grâce à l'appui de la France, la maison de Bragance, qui a régné jusqu'en 1910, monta sur le trône en 1640. La nouvelle dynastie se laissa absorber, au traité de Methuen (1703),

au point de vue commercial, par l'Angleterre, malgré les efforts du marquis de Pombal (1750-1777). Aussi, lorsque Napoléon, après la rupture de la paix d'Amiens, demanda aux Portugais de ne plus ouvrir leurs ports à l'Angleterre, il essuya un refus et fit occuper le pays par une armée française. Jean VI s'enfuit au Brésil, d'où il revint à Lisbonne en 1821, et l'année suivante le Brésil se déclara indépendant. En 1833, le régime constitutionnel fut inauguré en Portugal. En 1910, la maison de Bragance fut renversée du trône, et la république fut proclamée.

PORT-VENDRES (*Portus Veneris* des anciens), port sur la Méditerranée (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 3.010 h. (*Port-Vendrais*). Ch. de f. Vins.

PORT-VILA, ch.-l. des Nouvelles-Hébrides, dans l'île Vaté; 1.200 h.

PORUS [*russ*] ou **PAURAVA**, roi indien du Pendjab, principal adversaire d'Alexandre en 327 av. J.-C. Vaincu et fait prisonnier au bord de l'Hydaspe.

Porus blessé porté devant Alexandre, tableau de Ch. Le Brun (au Louvre); grande toile de plus de 12 mètres de long.

POSEIDON [*don'*], dieu grec de la mer, le Neptune des Romains.

POSEN [*èn'*] (*grand-duché de*). V. POSNANIE.

POSEN. V. POZNAN.

POSIDONIOS [*oss*], historien et philosophe stoïcien, né en Syrie, disciple de Panétios, auquel on attribue les paroles : « Tu as beau me faire souffrir, douleur! je n'avouerai jamais que tu es un mal » (vers 135-50 av. J.-C.).

POSNANIE, province de Pologne, détachée de la Prusse par le traité de Versailles (1919) [moins une partie rattachée à la *Prusse-Occidentale*]; 28.992 km² et 2.100.000 h. Cap. *Poznan*. A l'Allemagne, 1939.

POSTEL (Guillaume), orientaliste français, et visionnaire, né à Barenton (1510-1581).

Postillon de Longjumeau (*le*), opéra-comique en trois actes, d'Adam; œuvre gracieuse (1836).

POSTUMIA-GROTTE [*tou*], anc. **Adelsberg**, v. d'Italie (prov. de Trieste); 4.000 h. Grottes célèbres.

POSTUMUS [*muss*], soldat qui se fit proclamer empereur en Gaule en 258; tué par ses soldats en 267.

POT [*po*] (Philippe), un des conseillers de Charles le Téméraire, puis de Louis XI, qui se l'attacha. Député de la noblesse de Bourgogne aux états de Tours de 1484, grand sénéchal de Bourgogne (1428-1494).

POTAIN (Pierre-Carl-Edouard), médecin français, né à Paris (1825-1901); spécialiste du cœur.

POTEMKINE [*pathiom'kin'*] (Grégoire-Alexandrovitch), feld-maréchal, favori de Catherine II, né près de Smolensk (1736-1791).

POTENZA [*èn'*], v. d'Italie (Lucanie); ch.-l. de la prov. homonyme; 18.600 h.

POTHIER (Robert-Joseph), jurisconsulte français, né à Orléans, dont les travaux ont préparé le Code civil (1699-1772).

POTHIER (dom Joseph), musicologue et religieux français, né à Bouzemont. Abbé de Saint-Wandrille, il est un des premiers à avoir, par ses travaux, contribué à la restauration du chant grégorien (1835-1923).

POTHIN (*saint*), évêque, né en 87, martyr à Lyon en 177, sous Marc-Aurèle, en même temps que sainte Blandine. Fête le 2 juin.

POTIDÉE, v. de Macédoine, qui se révolta contre Athènes en 432 av. J.-C. et fut prise en 429. Auj. *Pinaka*.

POTOCKI, nom d'une ancienne famille polonaise, originaire des environs de Cracovie, et qui comprit de nombreux hommes d'Etat et un historien, JEAN, auteur d'une *Histoire primitive des peuples de la Russie* (1761-1815).

POTOMAC (*le*), riv. des Etats-Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake; 600 kil.

POTOSI, v. de la Bolivie; 30.000 h. Célèbres mines d'argent et d'étain. Alt., 3.960 m.

POTSDAM [*amm*], v. de Prusse (Brandebourg), sur un lac de la Havel; 66.000 h. Château des anciens rois de Prusse, le *Versailles* allemand. Aux environs, château et parc de *Sans-Souci*



Château royal de Potsdam.

POTT (Percival), médecin anglais, né et mort à Londres, auteur de recherches célèbres sur la maladie des vertèbres lombaires à laquelle il a donné son nom (1713-1788).

POTTER [*èr'*] (Paul), peintre d'animaux et paysagiste hollandais, né à Enkhuysen (1625-1654).

POTTIER (Edmond), archéologue français, né à Sarrebruck (1855-1934).

POUANCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; 2.804 h. Ch. de f.

POUCHET [*ché*] (Félix-Archimède), naturaliste français, né à Rouen (1800-1872).

POUCHKINE (Alexandre), poète lyrique russe, né à Moscou (1799-1837); auteur de *Rousslan et Ludmila, Oniéguine, Boris Godounov*.

Poudres (*conspiration des*), complot formé en Angleterre par un certain nombre de catholiques, pour faire sauter Jacques Ier et le Parlement (5 nov. 1605).

POUGATCHEV (Emelian), imposteur russe, qui se fit passer pour le tsar Pierre III. Ses troupes ayant été battues, il fut pris et décapité à Moscou (1726-1775).

POUGENS [*jinss*] (Joseph), littérateur français, né à Paris (1755-1833).

POUGUES ou **POUGUES-LES-EAUX**, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1.517 h. Ch. de f. Eaux minérales alcalines.

POUILLES (*Les*) ou **POUILLE** (*La*) [*pouy'*], anc. **Apulie**, région de l'Italie méridionale; 2.400.000 h. V. princ. *Bari, Tarente*.

POUILLON [*pouyon*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 3.006 h. (*Pouillonnais*).

POUILLY [*pouyi*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; sur la Loire; 1.932 h. Ch. de f. Vins blancs.

POUILLY-EN-AUXOIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 1.097 h. Ch. de f. Sur le canal de Bourgogne.

POUJOULAT (Jean-Joseph-François), historien français, né à La Fare (Bouches-du-Rhône); il a publié un recueil de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France (1808-1880).

POULDU (*Le*). V. CLOHARS-CARNOËT.

POULIGUEN (*Le*), comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 2.140 h. Ch. de f. Station balnéaire.

POULO-CONDOR, îles de la Cochinchine (Indochine), vis-à-vis du delta du Mékong; 1.000 h.

POUQUEVILLE (Laurent), littérateur français, né au Merlerault (Orne) [1770-1838]; auteur d'un *Voyage en Grèce*.

Pourceaugnac (*Monsieur de*), comédie-ballet de Molière, en trois actes et en prose (1669). C'est une farce où il y a des scènes du meilleur comique. Pourceaugnac est un provincial qui vient à Paris pour y épouser une jolie fille, et qui est bafoué, tourmenté, excédé par des valets malins, qu'un rival préféré a mis dans ses intérêts. Rien de plus réjouissant que la scène où M. de Pourceaugnac, assis entre deux médecins, qu'il croit être deux domestiques attachés à son service particulier, écoute, sans y pouvoir rien comprendre, leurs longs raisonnements pathologiques sur la folie dont ils le prétendent atteint.

POUSSIN (Nicolas), un des plus illustres peintres français, né aux Andelys, auteur d'un grand nombre de chefs-d'œuvre : *les Bergers d'Arcadie, Moïse sauvé des eaux, la Fuite en Egypte, les Obsèques de Phocion, Diogène jetant son écuelle, Eliezer et Rebecca, Pyrame et Thisbé, Orphée, le Déluge*, etc. Il excellait dans le paysage historique. Des goûts simples, un caractère noble et indépendant ordonnent son génie. Il se forma par un long séjour en Italie. Son pinceau a une touche savante, énergique, parfois sublime. Il est le maître de la peinture classique en France (1594-1665)



N. Poussin.

POUTROYE (*La*). V. LAPOUTROIE.

POUVILLON [*yon*] (Emile), littérateur français, né à Montauban (1840-1906). Ecrivain délicat et sincère, il s'est attaché à peindre les mœurs champêtres du Quercy et du Rouergue.

POUYASTRUC, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 374 h.

POUYER-QUERTIER [*kertié*] (Auguste), homme politique français, né à Estouteville (Seine-Inférieure). Il fut un des négociateurs du traité de Francfort en 1871 et le ministre des finances du gouvernement de Thiers (1820-1891).

POU-YI, dernier empereur de Chine de la dynastie mandchoue, sous le nom de Hsuen-Tong, né à Pékin en 1905, détrôné en 1911. Président de la République mandchoue en 1932, il fut proclamé empereur de Mandchourie en 1934 sous le nom de Kang-Teh.

POUZAUGES, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 3.265 h. Ch. de f.

POUZIN (*Le*), comm. de l'Ardèche, arr. de Privas, sur le Rhône; 2.750 h. Ch. de f. Distillerie.

POUZZOLES, petit port d'Italie, près de Naples; 28.000 h. Exportation de *pouzzolanes*. Colisée; temple de Sérapis.

POYET [*poi-iè*] (Guillaume), chancelier de France sous François Ier, né aux Granges (Maine-et-Loire). Juriste distingué, auteur de la célèbre ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, mais immoral et vénal (1473-1548).

POZNAN [*agn*], en allem. **Posen**, v. de Pologne, cap. de la Posnanie, sur la Warta; 250.000 h. Fonderie, produits chimiques, constructions mécaniques. Patrie de Hindenburg. A l'Allemagne, 1939.

POZZI (Samuel-Jean), chirurgien français, né à Bergerac (1846-1918), connu pour ses travaux de gynécologie.

POZZO DI BORGO (Charles-André), diplomate italien, né à Alata (Corse). Il passa au service de la Russie, devint conseiller privé de l'empereur Alexandre et fut un partisan ardent de la déchéance de Napoléon Ier (1764-1842).

PRADELLES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 1.292 h. Ch. de f.

PRADES, ch.-l. d'arr. (Pyrénées-Orientales), sur la Têt; ch. de f.; à 44 kil. S.-O. de Perpignan; 4.815 h. (*Pradéens.*) Vins, miel. — L'arrond. a 6 cant., 102 comm., 37.942 h.

PRADES (*l'abbé* Jean-Martin *de*), écrivain français, né à Castelsarrasin, ami des philosophes du XVIIIe siècle, célèbre par ses démêlés avec le pape et le parlement; il passa en 1752 au service de Frédéric le Grand (1720-1782).



Pradier.

PRADIER (James), sculpteur français, né à Genève, auteur des deux *Muses* de la fontaine Molière, à Paris; artiste gracieux et délicat, qui excelle dans les statuettes féminines (1794-1852).

Prado (*musée national du*), à Madrid, célèbre collection de peintures et de sculptures, riche en œuvres de Vélasquez, Murillo, le Greco, Goya, le Titien, Rubens, Van Dyck, etc.

PRADON (Nicolas), poète tragique français (1632-1698). Il prétendait lutter avec Racine, dont il copia servilement la *Phèdre*, lors de la cabale qui fit échouer la pièce. Boileau le cribla de traits satiriques.

PRADT (*l'abbé* Dominique *de*), aumônier de Napoléon Ier, né à Allanche (Cantal), archevêque de Malines (1759-1837).

PRÆNESTE. V. PRÉNESTE.

PRAGA, v. de Pologne, auj. faubourg de Varsovie. Prise d'assaut par Souvarov en 1794; un épouvantable massacre suivit.

Pragmatique sanction de Marie-Thérèse, acte officiel par lequel l'empereur Charles VI, à la veille de décéder sans enfant mâle exclut de la succession d'Autriche les filles de Joseph Ier, son frère, afin de garantir la couronne à sa fille Marie-Thérèse (1713).

Pragmatiques sanctions. Ensemble de mesures prises par les rois de France pour limiter l'action spirituelle des papes sur notre Eglise nationale. On prétend qu'une *pragmatique* fut promulguée par Saint Louis en 1268, mais l'authenticité de cet acte est très contestable. Il n'en est pas de même de la *pragmatique de Bourges*, conclue par Charles VII en 1438. Elle consacra, sous réserve de la confirmation pontificale, le principe électif pour les prélatures, bénéfices et autres dignités ecclésiastiques; elle porta interdiction des annates; elle supprima les expectatives (promesses de *bénéfices* faites par le pape). Louis XI, qui voulait ménager le Saint-Siège, abrogea cette convention en 1461. Enfin, en 1515, François Ier négocia avec le pape un concordat qui régit les rapports de l'Etat et de l'Eglise en France, jusqu'à la Révolution.

PRAGUE, en tchèque **Praha**, cap. de la Tchécoslovaquie et de la Bohême, occupée par les Allemands en mars 1939, sur la Vltava (Moldau); 850.000 h. Archevêché, université. Ville industrielle. En 1741, la ville fut prise par les Français du colonel Chevert. En 1757, défaite des Autrichiens par Frédéric II. En 1866, paix entre la Prusse et l'Autriche. Beau pont sur la Vltava; palais royal; cathédrale Saint-Veit. V. DÉFÉNESTRATION.

Praguerie, révolte qui éclata en France en 1440 contre les réformes de Charles VII et qui est ainsi appelée par analogie avec le soulèvement des hussites à Prague. Elle était dirigée par quelques-uns des plus grands seigneurs du royaume et le dauphin lui-même, futur Louis XI, en faisait partie. Charles VII vainquit les rebelles et les traita généreusement.

PRAHECQ, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr de Niort; 901 h. Ch. de f.

Prairial an III (*journée du 1er*), tentative des terroristes pour ressaisir le pouvoir et dans laquelle fut tué le député Féraud (20 mai 1795).

PRAIRIE, vastes steppes herbeux du bassin supérieur du Mississippi.

Prairie (*la*), roman d'aventures, un des meilleurs ouvrages de F. Cooper (1828).

PRASLIN [*prâlin*] (Gabriel DE CHOISEUL, *duc de*), officier et diplomate français, ministre de la marine de 1766 à 1770, né à Paris (1712-1785).

PRATI (Giovanni), poète italien, né à Davindo (Trentin), auteur de poésies harmonieuses et d'un caractère patriotique (1815-1884).

PRATO, v. d'Italie (Toscane), sur l'Arno; 60.000 h. Industrie de la laine.

PRATS-DE-MOLLO, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 2.275 h., sur le Tech. Petite place forte.

PRATT (Charles), homme d'Etat et magistrat anglais, né à Kensington (1713-1794).

PRAUTHOY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 448 h. Ch. de f.

PRAXITÈLE, célèbre scupteur grec, né vers 390 av. J.-C., à Athènes. Ses statues de Vénus étaient célèbres dans l'antiquité.

PRAYSSAS [*prèssâss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 947 h.

PRÉAULT [*préô*] (Antoine-Auguste), sculpteur

(*Phot. Braun.*)

français, né à Paris; artiste dramatique et chaleureux (1809-1879).

Pré-aux-Clercs, prairie au devant de Saint-Germain-des-Prés, qui servait de promenade et de lieu de rendez-vous pour les affaires d'honneur aux écoliers de l'ancienne Université de Paris.

Pré-aux-Clercs (*le*), opéra-comique en trois actes, musique d'Herold, paroles de Planard, livret intéressant, bien fait, partition qui peut être regardée comme un des chefs-d'œuvre du genre (1832).

Précellence du langage français (*De la*), plaidoyer de Henri Estienne en faveur de notre langue, dont il compare les ressources variées à celles des autres idiomes, particulièrement de l'italien alors trop à la mode (1579).

Précieuses ridicules (*les*), comédie en prose, le premier ouvrage où Molière ait peint les ridicules et satirisé les mœurs de son temps. Le grand comique y censure avec esprit le jargon prétentieux et les fades manières des précieuses et de l'hôtel de Rambouillet (1659).

PRÉCY (**Louis**, *comte de*), officier royaliste, né à Semur, que la ville de Lyon, insurgée contre la Convention, choisit pour commandant (1742-1820).

PRÉCY-SOUS-THIL, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 606 h.

PRÉ-EN-PAIL, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne, sur la Mayenne; 2.639 h. Ch. de f.

PRÉFAILLES, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 471 h. Station balnéaire.

Préfet du prétoire, titre des officiers que les empereurs romains plaçaient à la tête de leur garde prétorienne. Leur nom varia. Ils comptaient parmi les fonctionnaires les plus influents de l'empire.

PREGEL (*le*), fl. de la Prusse, qui se jette dans la Baltique près de Kœnigsberg; 230 kil.

Préjugé à la mode (*le*), comédie de La Chaussée (1735), une des œuvres caractéristiques de la « comédie larmoyante ».

PRELLER (Louis), philologue allemand, né à Hambourg, auteur de bons travaux sur la mythologie classique (1809-1861).

PRÉMERY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy, sur la Nièvre d'Azembouy; 2.630 h. Ch. de f.

Premières Funérailles (*les*), groupe en marbre de Barrias, œuvre émouvante (1883).

Prémontrés (*ordre des*), ordre de chanoines réguliers établi par saint Norbert en 1120. Il était soumis à la règle de saint Augustin.

PREMOY (Geneviève), dite *la Dragonne*, héroïne française, née à Guise en 1660. Elle s'illustra comme femme de guerre sous Louis XIV, sous le nom de *chevalière de Balthasar*.

PRÉNESTE ou **PRÆNESTE**, v. du Latium; auj. *Palestrina*.

PRÉ-SAINT-GERVAIS (*le*), comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 18.302 h. Cycles.

PRESBOURG, n. allem. de **Bratislava**. V. ce nom. — Traité de 1491, assurant la Hongrie à l'Autriche. Traité de 1805, le plus glorieux peut-être qu'ait signé Napoléon, après Austerlitz, et par lequel l'Autriche renonçait aux Etats de Venise qui, avec l'Istrie, la Dalmatie, étaient réunis à l'Italie; les électeurs de Bavière et de Wurtemberg étaient reconnus rois; l'indépendance de la Suisse et de la République batave était proclamée.

PRESCOTT [*preskett*] (William), historien américain, auteur de l'*Histoire de Philippe II*, de la *Conquête du Mexique* (1796-1859).

Présentation de la Vierge au Temple, célèbre tableau du Titien (Venise).

Présentation de l'enfant Jésus au Temple, tableaux de Giotto, Mantegna, Memling, Rembrandt, de Philippe de Champaigne, Le Brun, Hyacinthe Rigaud.

Présidiaux, tribunaux institués par Henri II en 1551, et dont la compétence était à peu près celle de nos modernes tribunaux de première instance.

PRESLES (Raoul *de*), jurisconsulte et écrivain français, un des conseillers de Charles V (1314-1382).

Presse (*la*), journal politique et littéraire quotidien, fondé en 1836 par E. de Girardin, et qui inaugura l'ère de la presse quotidienne à bon marché.

PRESTON [*presten*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Lancastre; 118.000 h. Port sur le Ribble. Filatures de coton. Défaite des Ecossais par Cromwell en 1648.

Préteur, magistrat romain qui rendait la justice à Rome. Créée en 387 av. J.-C., cette magistrature fut d'abord réservée aux patriciens, puis ouverte à la plèbe en 337 av. J.-C. Second dignitaire de la République, le prêteur avait pour mission de rendre la justice. Peu à peu ses pouvoirs devinrent en outre législatifs, c'est-à-dire qu'il rendit des édits indiquant, lorsqu'il entrait en fonction, dans quel esprit et d'après quelles règles il allait gouverner. La collection de ces édits forme le droit *prétorien* ou *honoraire*, par opposition aux lois régulièrement votées. Lorsque Rome contint un certain nombre d'étrangers, il y eut, au-dessous du *préteur urbain*, un *préteur pérégrin*.

PRÉTEXTAT (*saint*), archevêque de Rouen, assassiné par ordre de Frédégonde (586). Fête le 24 février.

Pretintaille (*marquise de*), personnage imaginaire créé par Béranger et représentant les idées et les préjugés de l'ancien régime; c'est le pendant du marquis de Carabas.

PRÉTORIA, cap. du Transvaal et de l'Union Sud-Africaine; 83.000 h., sur un affluent du Limpopo.

Prêtre-Jean, personnage fabuleux du moyen âge, qui était soit le khan de Tartarie, soit le négus d'Abyssinie.

PREUILLY (Pierre *de*), grand écuyer de Charles VII, né à la fin du XIVe siècle, mort en 1459.

PREUILLY-SUR-CLAISE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1.700 h. Ch. de f.



Abbé Prévost.

PRÉVAL (Hippolyte *de*), officier et écrivain militaire français, né à Salins (1776-1853).

PRÉVEZA, v. et port de Grèce (Epire), sur le golfe d'Arta; 9.000 h.

PRÉVILLE (Pierre-Louis), acteur comique français, né à Paris (1721-1799).

PRÉVOST [*vô*] (Marcel), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1862, auteur de : *les Demi-Vierges, Lettres de femmes, les Vierges fortes*, etc.; membre de l'Académie française.

PRÉVOST D'EXILES (*l'abbé*), écrivain français, né à Hesdin, auteur de romans, dont le plus célèbre est *Manon Lescaut* (1697-1763).

PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), littérateur et publiciste français, auteur d'*Etudes sur les moralistes français*, né à Paris (1829-1870).

Prévôt, titre de différents magistrats d'ordre civil ou judiciaire sous l'ancien régime. On distingue notamment : 1° l'officier judiciaire, chargé de juger au nom du seigneur féodal les causes entre les vassaux (*prévôt seigneurial*); — 2° le juge royal, dont les appels ressortissaient aux bailliages et sénéchaussées (*prévôt royal*); — 3° le *prévôt de Paris*, qui représentait le roi dans la capitale, dont il était le premier juge civil et politique; — 4° le *prévôt des maréchaux*, préposé à la sûreté des grands chemins et jugeant les délits y commis; — 5° le *prévôt de l'hôtel*, jugeant les causes des personnes attachées à la cour; — 6° *le prévôt des marchands*, premier magistrat municipal de Paris.

Prévôt et les Echevins de Paris (*le*), tableau de Ph. de Champaigne (Louvre); les figures ont une belle expression de gravité (1650).

PREYER [*éyer*] (Guillaume-Thierry), physiologiste et psychologue allemand, né à Moss-Side (Angleterre) [1841-1897].

PRIAM [*am'*], dernier roi de Troie, fils de Laomédon, père d'Hector, Pâris, Cassandre, etc. Il obtint d'Achille qu'il lui rendît le corps d'Hector. Il fut égorgé par Pyrrhus après la prise de cette ville. V. TELUM. (*Part. rose.*)

PRIAPE, dieu des jardins et des vignes.

PRIE (*marquise de*), favorite du duc de Bourbon,

ministre de Louis XV, née à Paris (1698-1727).

PRIÈNE, v. ancienne d'Ionie, patrie du philosophe Bias, que l'on désigne souvent sous le nom de *sage de Priène*. Auj. *Samsoun*.

PRIESTLEY [*pristli*] (Joseph), chimiste et physicien anglais. Il découvrit l'azote, le phénomène de la respiration des végétaux, etc. (1733-1804).

PRIEUR de la Marne, Conventionnel français, membre du Comité de Salut public, né à Sommesous (1756-1827).

PRIEUR de la Côte-d'Or, Conventionnel français, né à Auxonne. Il contribua à la fondation de l'Ecole polytechnique et à l'établissement du système métrique (1763-1827).

PRIM [*prim'*] (Juan), homme d'Etat et général espagnol, né à Reus, l'un des auteurs de la chute d'Isabelle II; chef du pouvoir, à la recherche d'un prince, sa démarche auprès des Hohenzollern déclencha la guerre de 1870 (1814-1870).



Le Primatice.

PRIMATICE (Francesco PRIMATICCIO, dit **le**), peintre, sculpteur et architecte italien, né à Bolpgne. Il contribua à la décoration des châteaux de Fontainebleau et de Chambord. Il rapporta en France, par ordre de François Ier, un nombre considérable de statues et de bustes antiques (1504-1570).

PRIMAUGUET (Hervé *de*) ou **PRIMOGUET**, amiral breton, né à Plouarzel vers le milieu du XVe siècle, mort en 1513.

PRIMO DE RIVERA (Miguel), général et homme politique espagnol, né à Cadix (1870-1930). Il établit de 1923 à 1930 un gouvernement dictatorial (*Directoire*) en Espagne.

PRINCE (*île du*) ou **PRINCIPE**, petite île portugaise d'Afrique, dans le golfe de Guinée; 4.300 h.

Prince (*le*), ouvrage célèbre de Machiavel; traité de politique et de gouvernement, qui passe pour le code du despotisme, bien que l'auteur y enseigne impartialement aux princes les moyens d'asseoir leur tyrannie et aux peuples ceux de s'en débarrasser. C'est, au fond, un admirable commentaire de l'histoire italienne à cette époque (1532).

Prince (*le*), traité de Guez de Balzac; apologie de Louis XIII et de Richelieu (1631).

PRINCE NOIR. V. EDOUARD.

PRINCE-DE-GALLES (*terre du*), île de l'Archipel arctique, au N. de l'Amérique septentrionale.

PRINCE-ÉDOUARD (*île du*), île du Canada, à l'estuaire du Saint-Laurent, formant une province du Dominion; 88.500 h. Ch.-l. *Charlottetown*.

Princesse de Clèves (*la*), roman, par Mme de La Fayette (1678), chef-d'œuvre de délicatesse et de noble mélancolie.

Princesse d'Elide (*la*) ou *les Plaisirs de l'île enchantée*, comédie-ballet de Molière (1664).

Principes (*les Premiers*), ouvrage capital de Herbert Spencer (1862), où il expose sa loi d'évolution.

Printemps (*le*), célèbre tableau de Botticelli (musée de Florence).

PRIOR (Mathew), poète et diplomate anglais, né à Wimborne (1664-1721), aimable et spirituel.

PRIPET, riv. de Russie, affl. du Dniéper; traverse les marais de Pinsk; 810 kil.

PRISCIEN, grammairien latin du VIe siècle de notre ère, né à Césarée.

PRISCILLIEN, hérésiarque espagnol, manichéen, décapité en 385 par ordre de l'empereur Maxime.

PRISCUS [*kuss*], historien grec, né en Thrace, ambassadeur de Théodose II près d'Attila, m. vers 471 de notre ère.

PRISHTINA [*ich*], v. de Yougoslavie, à la frontière d'Albanie; 15.000 h.

Prison d'Edimbourg (*la*), roman de Walter Scott; intrigue dramatique et émouvante (1818).

Prisonnier du Caucase (*le*), poème russe de Pouchkine, où l'auteur peint les coutumes des guerriers montagnards du Caucase (1822).

Prisons (*Mes*), par Silvio Pellico, récit touchant et résigné des douleurs d'une longue captivité (1833).

PRISSE D'AVENNES (Emile), orientaliste français, né à Avesnes (1807-1879).

PRIVAS [*va*], ch.-l. du départ. de l'Ardèche, sur l'Ouvèze; 7.230 h. (*Privadois*). Ch. de f.; à 608 kil. S.-E. de Paris. Soies grèges, fers. — L'arr. a 10 cant., 111 comm., 101.565 h.

PRIZREN [*èn'*], v. de Yougoslavie, à la frontière d'Albanie; 17.000 h.

PRJEMYSL. V. PRZEMYSL.

PRJEVALSKI (Nicolas), officier et voyageur russe, auteur de fructueuses explorations dans l'Asie centrale; né à Kimbory (1839-1888).

PROBUS [*buss*], empereur romain de 276 à 282, né à Syrmium. Son gouvernement fut excellent; mais ses soldats, ne voulant plus supporter la discipline sévère qu'il avait établie, le massacrèrent.

PROCACCINI [*tchi*] (Camille), peintre italien, né à Bologne (1546-1627); — JULES, son frère, né à Bologne (1548-1626).

PROCAS [*kâss*], roi légendaire d'Albe, père d'Amulius et de Numitor.

PROCIDA [*tchi*], île d'Italie (golfe de Naples); 13.900 h.

PROCIDA (Jean *de*), noble napolitain, ennemi de Charles d'Anjou (1225-1302).

PROCLUS [*kluss*], philosophe de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, auteur d'un célèbre commentaire sur le *Timée* (412-485).

PROCNÉ ou **PROGNÉ** [*ghné*]. V. PHILOMÈLE.

Proconsul, gouverneur des provinces romaines. Le proconsul était maître absolu dans sa province. Il disposait de l'armée, de la justice, de l'administration, et se faisait représenter en dehors de sa résidence par des *legati* ou délégués.

PROCOPE, historien byzantin, né à Césarée (Palestine) vers la fin du Ve siècle, mort vers 562, secrétaire de Bélisaire et auteur de l'*Histoire des guerres de Justinien* et de l'*Histoire secrète*.

PROCOPE LE GRAND, d'abord chef hussite des Taborites, il devint chef de la Bohême, tué à Lipany (vers 1380-1434).

PROCUSTE ou **PROCRUSTE**, brigand de l'Attique qui, non content de dépouiller les voyageurs, les faisait étendre sur un lit de fer et leur coupait les pieds lorsqu'ils dépassaient le lit, ou les faisait tirer au moyen de cordages jusqu'à ce qu'ils en atteignissent la longueur. Ce brigand fut tué par Thésée qui le soumit à la même torture. En littérature, on fait allusion à ce supplice en parlant de quelqu'un qui mesure les idées d'autrui aux siennes propres.

PROCYON, belle étoile de la constellation du Petit Chien.

PRODICOS, sophiste grec du Ve siècle av. J.-C., né dans l'île de Céos.

Prolégomènes à Homère, par Wolf, en latin (1795), ouvrage célèbre où Wolf, un des premiers parmi les modernes, posa la question homérique.



Prométhée.

PROMÉTHÉE, dieu ou génie du feu, fils du Titan Japet et frère d'Atlas. Il apparaît, dans la mythologie classique, comme l'initiateur de la première civilisation humaine. Après avoir formé l'homme du limon de la terre, pour l'animer il déroba le feu du ciel. Jupiter, pour le punir, lui envoya Pandore (v. ce mot); mais le Titan éventa la ruse. Finalement, il fut cloué par Vulcain, selon l'ordre de Jupiter, sur le Caucase, où un vautour lui dévorait le foie. Il fut délivré par Hercule.

Prométhée (*le Supplice de*), tableaux du Titien, de Michel-Ange, de Ribera, de Salvator Rosa (Madrid); — de Gustave Moreau (1869).

Prométhée enchaîné, tragédie d'Eschyle, œuvre puissamment lyrique (Ve s. av. J.-C.).

PRONY (Gaspard *de*), ingénieur français, né près de Lyon (1755-1839).

Propagande (*la*), congrégation établie à Rome,

fondée par Clément VIII (1597) et organisée par Grégoire XV (1622) et qui a pour but la propagation de la foi.

PROPERCE, poète latin, né en Ombrie, auteur d'*Elégies*, imitateur des Alexandrins; érudit et précieux, passionnément épris de Cynthia (vers 42 av. J.-C. — vers 15 av. J.-C.).


Proserpine.

Prophète (*le*), opéra en cinq actes, poème de Scribe, musique de Meyerbeer. C'est un épisode de la guerre des anabaptistes, l'œuvre la plus austère et peut-être la plus complète de Meyerbeer (1849).

PROPONTIDE. V. MARMARA (*mer de*).

Propylées (*les*), portique de l'Acropole d'Athènes, admirable édifice en marbre pentélique, édifié par Mnésiclès (437-433 av. J.-C.).

PROSERPINE, reine des Enfers; femme de Pluton qui l'avait enlevée, fille de Jupiter et de Cérès. Elle eut pour enfants les Furies.

Proserpine, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, paroles de Quinault, musique de Lulli (1680).

PROSPER d'Aquitaine (*saint*), théologien (vers 390-vers 465); a combattu le pélagianisme. Fête le 25 juin.

PROSTEÏOV, en allem. **Prossnitz**, v. de Moravie; 33.000 h. Draps; chaussures.

PROTAGORAS, sophiste grec, né à Abdère (485-411 av. J.-C.).

Protagoras (*le*), dialogue de Platon, dirigé contre les sophistes, à propos de cette question : *Si la vertu peut s'enseigner* (vers 390 av. J.-C.).

PROTAIS (*saint*). V. GERVAIS.

PROTAIS (Alexandre-Paul), peintre français, auteur de tableaux militaires : *le Bataillon carré, le Matin avant l'attaque, le Soir après le combat*, etc.; né à Paris (1826-1890).

PROTÉE, dieu marin qui avait reçu de Neptune, son père, le don de prophétie; mais il refusait souvent de parler et, pour échapper à ceux qui le pressaient de questions, il changeait de forme à volonté. Il figure dans un épisode célèbre des *Géorgiques*.

PROTÉSILAS, héros thessalien, le premier des guerriers grecs qui mit le pied sur le sol troyen. Il fut tué par Hector. Sa femme Laodamie obtint des dieux infernaux la faveur d'une dernière entrevue avec son époux. Mais le héros, ramené sur la terre par Hermès, mourut bientôt une seconde fois, et Laodamie rendit l'âme presque aussitôt.

Protestantisme. On désigne sous ce nom l'ensemble des doctrines et des sectes religieuses issues de la Réforme (v. ce mot). Les principales branches du protestantisme sont : 1° le *luthéranisme*, professé en Suède, Danemark, Prusse, etc.; 2° le *calvinisme*, professé en France, en Suisse, en Hollande, en Ecosse, (sous le nom de *presbytérianisme*) et dans les sectes non conformistes des pays anglo-saxons; 3° l'*anglicanisme*, professé en Angleterre, etc. D'une manière générale, les Eglises protestantes diffèrent du catholicisme sur trois points principaux : 1° elles placent le critérium de la foi non dans la tradition interprétée et définie par les conciles et par les papes, mais dans l'Ecriture consultée et interprétée par la raison individuelle; 2° elles admettent dans toute sa rigueur le dogme du péché originel et de la prédestination; 3° elles suppriment le célibat ecclésiastique, fractionnent l'autorité dans le corps des pasteurs, et laissent une part considérable aux fidèles dans le gouvernement de l'Eglise. En France, après les guerres de religion, la situation des protestants fut nettement définie et garantie par les édits de *Nantes* (1598) et d'*Alais* (1629); mais, sous Louis XIV, les réformés furent persécutés, et la révocation de l'édit de Nantes (1685) priva notre pays d'au moins 500.000 habitants, qui allèrent porter à l'étranger leur industrie. (V. DRAGONNADES, CAMISARDS.) La Révolution rendit aux protestants leurs droits politiques et civils.

PROTOGÈNE, peintre grec du temps d'Alexandre le Grand, né en Carie.

PROUDHON (Pierre-Joseph), publiciste français, né à Besançon, le principal représentant du socialisme français. Sa *Correspondance* reste sa meilleure œuvre (1809-1865).

PROUST (Louis-Joseph), chimiste français, né à Angers, un des fondateurs de l'analyse par voie humide; on lui doit la loi des proportions définies qui porte son nom. Il est aussi l'auteur de recherches sur le sucre (1754-1826).

PROUST (Marcel), romancier, né à Paris (1871-1922), psychologue original; auteur d'*A la recherche du temps perdu*.

PROVENCE, anc. prov. de France, cap. *Aix-en-Provence*; divisée en *haute* et *basse Provence*; forme auj. les dép. des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et une partie de ceux de la Drôme, du Var et de Vaucluse; a eu autrefois des rois, puis des comtes, et fut enfin réunie à la France sous Charles VIII, en 1486. Climat sec. Oliviers, orangers, mûriers, vignes.

PROVENCHÈRES-SUR-FAVE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. et à 13 kil. de Saint-Dié; 787 h.

Proverbes (*Livre des*), un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament, attribué à Salomon. C'est un recueil de sentences morales et religieuses, de règles de conduite pour tous les états de la vie.

PROVIDENCE [*videns'*], v. des Etats-Unis, capit. de l'Etat de Rhode-Island; 250.000 h.

Providence (*De la*), traité de Sénèque le Philosophe (Iᵉʳ s. apr. J.-C.).

PROVINCES-CENTRALES-ET-BERAR, prov. de l'Inde anglaise, au N. du Deccan; 15.000.000 d'h. Ch.-l. *Nagpur*. Coton, riz, céréales, soie.

PROVINCES-UNIES. V. AGRA-ET-AOUDH.

PROVINCES-UNIES, anc. nom des sept provinces des Pays-Bas, fédérées contre Philippe II en 1579.

Provinciales (*les*) *ou Lettres d'un provincial*, au nombre de 18, écrites par Pascal en 1656-1657 pour défendre Port-Royal contre les jésuites. Dans un style d'une admirable vigueur, Pascal critique la morale relâchée des casuistes.

PROVINS [*vin*], ch.-l. d'arr. (Seine-et-Marne); sur la Voulzie, affl. de la Seine; 9.029 h. (*Provinois*). Ch. de f., à 48 kil. E. de Melun. Farines, grains; *roses de Provins*. Machines agricoles. Monuments et maisons du moyen âge (Donjon). — L'arr. a 7 cant., 134 comm., 75.530 h.


M. Prudhomme.

PROVOST [*vo*] (Jean-Baptiste-François), acteur français, né à Paris (1798-1865); joua avec éclat les financiers et les grimes à la Comédie-Française.

PRUDENCE, poète latin chrétien du IVᵉ siècle, né à Calahorra (Espagne); auteur d'hymnes et de pièces écrites dans un style imagé et fervent.

Prudhomme (*Joseph*), type moderne de la nullité satisfaite et de la banalité magistrale, dont la mise en relief est due à Henry Monnier dans les *Scènes populaires* (1830), *Mémoires de Joseph Prudhomme* (1857). Monsieur Prudhomme se rencontre particulièrement dans la petite bourgeoisie, où il se fait facilement reconnaître à la solennité banale de son langage. C'est à lui qu'on doit ces phrases sonores : *C'est mon opinion et je la partage... Le char de l'Etat navigue sur un volcan... Ce sabre est le plus beau jour de ma vie.*


Prud'hon.
(*Phot. Larousse.*)

PRUD'HON (Pierre-Paul), peintre français, né à Cluny (Saône-et-Loire), un des peintres les plus originaux de son temps, par sa grâce et sa poésie vaporeuse et charmante, malgré le caractère un peu théâtral de certaines de ses œuvres : *la Justice et la Vengeance poursuivant le Crime; l'Enlèvement de Psyché* (1758-1823).

PRUNELLI-DI-FIUMORBO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1.160 h.

PRUSA, v. de l'anc. Bithynie; auj. *Brousse*.

PRUSIAS Ier [*ziâss*], roi de Bithynie de 237 à 192 av. J.-C., beau-frère de Philippe de Macédoine; — PRUSIAS II, son fils, roi de Bithynie de 192 à 148. Il accueillit Annibal qu'il consentit à faire tuer, sur l'ordre des Romains, mais Annibal le prévint en s'empoisonnant.

PRUSSE, en allem. **Preussen** [*prœ'ussen*], pays d'Allemagne; 292.695 km², et 39.000.000 d'h. (*Prussiens*). Elle comprend de l'E. à l'O., la Prusse-Orientale, la Poméranie, le Brandebourg (grossi en 1932 des restes de la Prusse-Occidentale), la Silésie, la Saxe prussienne, le Hanovre, le Schleswig-Holstein, la Westphalie, la Prusse-Rhénane, la Hesse-Nassau et le Hohenzollern. Sol fertile, arrosé par le Weser, l'Elbe et l'Oder. Industrie active. Cap. *Berlin*; v. princ. : *Cologne, Breslau, Essen, Francfort, Dortmund, Dusseldorf*. V. ALLEMAGNE.

La grandeur de la Prusse est due tout entière à la maison de Hohenzollern, originaire de Souabe, et dont les membres devinrent princes de l'empire sous Charles IV. En 1415, Frédéric VI de Hohenzollern, margrave de Nuremberg, acheta à Sigismond Ier l'électorat de Brandebourg, prit le nom de *Frédéric Ier* et fonda une dynastie dont les entreprises militaires furent brillamment secondées par les chevaliers Teutoniques que sécularisa, en 1525, leur grand maître Albert de Brandebourg. En 1618, l'électeur *Jean Sigismond* hérita du duché de Prusse; la Prusse et le Brandebourg se trouvèrent donc réunis sous le sceptre des Hohenzollern, maîtres de tout le pays compris entre la Baltique et la Vistule. *Frédéric-Guillaume* (1640-1688) intervint en véritable condottiere dans les affaires européennes, tira de notables bénéfices de la paix de Westphalie, organisa l'Etat prussien, créa une armée permanente, accueillit avec empressement les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, posa en un mot les bases de la grandeur de sa patrie. En 1701, la maison de Habsbourg reconnut *Frédéric III* (1688-1713) comme roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Ier. Frédéric-Guillaume Ier, le *Roi-Sergent*, mit son armée sur un pied magnifique; *Frédéric II*, le Grand (1740-1786), habile administrateur et grand capitaine, se distingua dans la guerre de Succession d'Autriche, et résista pendant la guerre de Sept ans aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie. Il peupla ses Etats en y attirant un puissant courant d'immigration et agrandit fortement le territoire prussien, qui bénéficia de la conquête de la Silésie, des démembrements successifs de la Pologne. Vaincus à Valmy par la Révolution (1792), à Iéna par l'Empire (1806) et amoindris à Tilsit (1807), les Prussiens prirent leur revanche contre nous à Leipzig, à Waterloo et au Congrès de Vienne, où ils rentrèrent en possession de leurs territoires perdus. La Prusse, entrée dans la Confédération germanique, y prit peu à peu au détriment de l'Autriche une influence qui, sous le règne de Guillaume (1861-1888), amena entre Vienne et Berlin, à la suite de la campagne du Danemark (1864), une rupture dont la victoire de Sadowa (1866) et l'exclusion de l'Autriche de la Confédération furent la conséquence. La Confédération de l'Allemagne du Nord remplaça l'ancienne Confédération germanique. Quatre ans plus tard, les Prussiens triomphaient de la France, et le roi de Prusse était proclamé empereur allemand, sous le nom de Guillaume Ier (Versailles, 1871). Depuis lors, l'histoire de la Prusse se confond avec celle de l'Allemagne, dont la Prusse demeure la tête et le cœur; aussi a-t-elle subi en 1919 presque toutes les pertes imposées à l'Allemagne, dont elle forma le principal Etat libre après la chute de la royauté prussienne (nov. 1918). Elle a été depuis lors troublée par des manifestations révolutionnaires et royalistes, et, si elle a perdu le Schleswig-Nord en 1920, elle s'est accrue de Pyrmont en 1922, du Waldeck en 1929, de Lübeck en 1937.



Armoiries de la Prusse.

PRUSSE-OCCIDENTALE, anc. prov. de Prusse, cap. *Dantzig*, provenant du partage de la Pologne en 1795, redevenue polonaise en 1919, réoccupée par l'Allemagne en 1939. Ses restes, réunis à ceux de la Posnanie, constituèrent, jusqu'en 1938 où ils furent incorporés au Brandebourg, un territoire frontière (**Grenzmark**) de 7.713 km², avec 335.000 h. Ch.-l. *Schneidemuhl*. Une province de **Dantzig-Prusse-Occidentale** a été reconstituée en 1939-40.

PRUSSE-ORIENTALE, prov. de Prusse; 2.260.000 h. Cap. *Kœnigsberg*, un peu réduite, de 1919 à 1939, au bénéfice de la Pologne, et séparée de l'Allemagne par le couloir de Dantzig. Théâtre de combats sanglants dans la Masurie en 1914-1915. A été reliée à l'Allemagne et s'est rattaché Memel en 1939. Région agricole. Industrie textile.

PRUSSE-RHÉNANE, en allem. **Rheinprovinz**, province de Prusse; 7.300.000 h. Cap. *Coblence*; v. princ. . *Aix-la-Chapelle, Cologne, Crefeld, Duisbourg, Dusseldorf, Essen, Wuppertal* (Barmen-Elberfeld). Région puissamment industrielle, comprenant le bassin minier de la Ruhr. Charbon, fer, acier; industrie textile (coton, laine, soie).

PRUT (*le*), riv. roumaine, sortant des Karpates, qui se jette dans le Danube (r. g.) et sépare la Bessarabie de la Moldavie; 811 kil. Sur ce fleuve Pierre le Grand, cerné par les Turcs en 1711, fut sauvé par un traité que négocia sa femme Catherine.

PRYTANÉE, nom que l'on donnait, à Athènes, aux cinquante sénateurs qui formaient la commission permanente du sénat.

PRZEMYSL [*pjémichl*], v. de Pologne (Galicie); 48.000 h. Très disputée pendant la Grande Guerre. A l'U. R. S. S., 1939.

PSAMMÉTIQUE Ier, prince de Saïs et de Memphis, fondateur de la XXVIe dynastie égyptienne en 666 av. J.-C.; m. en 611 après avoir restauré la puissance militaire de l'Egypte; — PSAMMÉTIQUE II, roi d'Egypte de la XXVIe dynastie, de 594 à 589 av. J.-C.; — PSAMMÉTIQUE III, le *Psamménite* des auteurs classiques, roi d'Egypte, détrôné par les Perses en 525 av. J.-C.

PSAPHON [*fon*], jeune Libyen qui, désirant les honneurs divins, avait instruit un grand nombre d'oiseaux à répéter : « *Psaphon est un dieu.* » Ce prétendu prodige frappa la multitude, et Psaphon vit son désir se réaliser.

Psaumes, livre de la Bible composé de 150 chants sacrés, attribués par la tradition catholique à David; chefs-d'œuvre de poésie lyrique par l'éclat des images et la grandeur majestueuse des sujets. Ils sont encore, chez les Juifs, le chant liturgique par excellence, et l'Eglise catholique en a fait le fond même de l'office divin.

PSELLOS [*loss*] (Michel), homme d'Etat et écrivain byzantin, conseiller d'Isaac Comnène et de Michel VII; restaurateur de la philosophie platonicienne (1018-1078).

PSKOV, v. de Russie (rég. de Leningrad); 52.000 h.

PSYCHÉ, jeune fille d'une grande beauté, aimée de l'Amour. Le mythe de Psyché enlevée par l'Amour, qui semble d'origine platonicienne, symbolise la destinée de l'âme déchue, qui, après bien des épreuves, s'unit pour toujours à l'amour divin.

Psyché, roman mythologique par La Fontaine, imité d'Apulée (*métamorphoses*) [1669].

Psyché, tragi-comédie-ballet en cinq actes et en vers libres par Molière, en collaboration avec Corneille et Quinault; musique de Lulli (1671).

Psyché, marbre de Pradier (Louvre).

Psyché (*Enlèvement de*), tableau de Prud'hon (Louvre); composition gracieuse et d'une agréable couleur, représentant Psyché enlevée par les zéphyrs (1808).

PSYLLES, anc. peuplade de la Libye, réputée pour jongler avec les serpents.

PTOLÉMAÏS, nom de plusieurs villes de l'antiquité. L'une est *Saint-Jean-d'Acre*, en Syrie.

PTOLÉMÉE Ier, *Sôter* ou *Lagos*, roi d'Egypte, de 323 à 282 av. J.-C. Après la mort d'Alexandre le Grand, il vainquit Antigone à Ipsus et

gouverna l'Egypte et la Syrie. Il embellit Alexandrie et fonda la Bibliothèque. Fondateur de la dynastie des Lagides; — PTOLÉMÉE II, *Philadelphe*, roi d'Egypte de 283 à 246 av. J.-C., protecteur des lettres et administrateur distingué. Une tradition attribue à son initiative la traduction en grec de la Bible hébraïque : c'est ce qu'on appelle la *version des Septante*. Il fit construire le célèbre phare d'Alexandrie; — PTOLÉMÉE III, *Evergète*, roi d'Egypte de 246 à 221 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE IV, *Philopator*, roi d'Egypte de 221 à 203 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE V, *Epiphane*, roi d'Egypte de 203 à 181 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VI, *Philométor*, roi d'Egypte de 181 à 145 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VII, *Evergète II*, roi d'Egypte de 145 à 116 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE VIII, *Sôter II*, roi d'Egypte de 116 à 107, puis de 88 à 80; — PTOLÉMÉE IX, *Alexandre*, roi de Chypre de 116 à 107, puis roi d'Egypte de 101 à 89; — PTOLÉMÉE X, ou ALEXANDRE II, roi d'Egypte de 80 à 79 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XI, *Aulète*, roi d'Egypte de 79 à 51 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XII, roi d'Egypte de 51 à 49 av. J.-C. Il fit assassiner Pompée battu à Pharsale, fut vaincu par Mithridate de Pergame, allié de César, dans une bataille près du Nil, et se noya dans le fleuve en s'enfuyant; — PTOLÉMÉE XIII, *l'Enfant*, roi d'Egypte de 49 à 44 av. J.-C.; — PTOLÉMÉE XIV, *Césarion*, fils de César et de Cléopâtre, roi d'Egypte de 42 à 30 av. J.-C. Octave le fit mettre à mort après sa victoire d'Actium.

Ptolémée Philadelphe donnant la liberté aux Juifs, tableau de Noël Coypel (Louvre), représentant Ptolémée accordant la liberté aux Juifs en reconnaissance de la traduction des livres saints par les Septante (1675).

PTOLÉMÉE (Claude), astronome grec, né en Egypte (IIe s. apr. J.-C.), auteur d'une célèbre *Composition mathématique* et d'une *Géographie* qui a fait autorité pendant tout le moyen âge. Son système, qui consistait à placer la terre au centre du monde et à en faire un corps fixe, fut renversé par celui de Copernic.

Publicains, fermiers des deniers publics, chez les Romains. Ils percevaient les impôts à leurs risques et périls, non sans de fréquentes exactions, et s'occupaient des transports des fournitures.

PUBLICOLA. V. VALERIUS.

PUBLIUS SYRUS, poète latin du Ier siècle av. J.-C., auteur de maximes morales estimées.

PUCCINI [*poutchini*] (Giacomo), compositeur italien, né à Lucques (1858-1924); auteur de la *Bohème*, *la Tosca*, *Madame Butterfly*.

PUEBLA [*pouébla*], v. du Mexique, au S. de Mexico; 111.000 h. Belle cathédrale. Ville prise par les Français en 1863.

PUECH (*Denys*-Pierre), statuaire français, né à Gavernac (Aveyron) en 1854. Auteur de la *Muse d'André Chénier*, la *Sirène*, la *Seine*, etc. Membre de l'Académie des beaux-arts.

PUERTO-CABELLO [*pouerto*], v. du Venezuela, sur la mer des Antilles; 14.000 h. Port actif.

PUERTO-PLATA, v. de la république Dominicaine (en Haïti); 26.000 h. Port.

PUERTO-RICO [*pouèr*]. V. PORTO-RICO.

PUFENDORF [*poufèn*] (Samuel), publiciste allemand, né à Chemnitz; auteur du *Droit de la nature et des gens* (1632-1694).



Pierre Puget.

PUGET [*jè*] (Pierre), sculpteur français, né à Marseille, auteur de *Milon de Crotone*, de *Persée délivrant Andromède*, *Alexandre et Diogène*, etc. C'est un artiste original et puissant, épris de mouvement et de vérité (1622-1694).

PUGET (Loïsa), compositeur français, né à Paris, auteur de romances : *A la grâce de Dieu*, *le Rêve de Marie* (1810-1889).

PUGET-THÉNIERS, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur le Var; 1.279 h. (*Pugétins*).

PUGNO (Raoul), pianiste et compositeur français, né à Paris (1852-1914).

PUIGCERDA [*pouigzerda*], v. d'Espagne (Catalogne); 2.500 h.; près de la frontière française, en face de l'enclave espagnole de Llivia.

PUISAYE [*zè*], petit pays de l'ancienne France, qui faisait partie du Gâtinais orléanais. Sol argileux, humide. Céréales. V. princ. : *Saint-Fargeau*, *Bléneau*, *Saint-Amand*.

PUISAYE (Joseph, *comte de*), né à Mortagne (Orne), un des organisateurs de la chouannerie et chef de l'expédition de Quiberon (1755-1827).

PUISEAUX, ch.-l. de c. (Loiret), arr. de Montargis; 1.986 h. Ch. de f.

PUISEUX (Antoine, *comte de*), gentilhomme français qui, pendant la Révolution, tenta d'enlever la reine prisonnière au Temple (1775-1827); — Son fils, HENRI, aide de camp du second Charette en Vendée; tué au service de dom Miguel (1804-1834).

PUISEUX (Victor-Alexandre), mathématicien, né à Argenteuil (1820-1883).

PUISIEUX (Pierre BRULART *de*), né à Paris (1583-1640); ministre des affaires étrangères de 1621 à 1624.

PUISSERGUIER, comm. de l'Hérault, arr. de Béziers; 3.501 h.

PUJOLS [*jol*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 669 h.

PULCHÉRIE [*ké*], fille d'Arcadius, née à Constantinople en 399; impératrice d'Orient de 414 à 453, elle gouverna sous le nom de son frère Théodose II.

PULCI [*poultchi*] (Luigi), poète italien, né à Florence (1432-vers 1484), auteur de l'épopée burlesque de *Morgante Maggiore*.

Pulcinella, nom italien de Polichinelle. Le Pulcinella napolitain n'est pas bossu et il est habillé de blanc.

PULLNA, village d'Allemagne (Sudètes), près de Teplitz; 200 h. Eaux minérales.

PULLY, v. de Suisse (Vaud); 5.200 h.

PULTAVA. V. POLTAVA.

PULTUSK, v. de Pologne, gouv. de Lomza, sur la Narev; 19.000 h. En 1806, victoire des Français sur les Russes. A l'Allemagne, 1939.

Punch [*pœntch*] (*the*) [« *le Polichinelle* »], journal satirique anglais, fondé en 1841. Cette feuille, illustrée de dessins comiques, a dû sa fortune à la plume incisive de Thackeray et d'Albert Smith.

Puniques (*guerres*). On donne ce nom à la longue rivalité qui naquit entre Rome et Carthage et qui aboutit à la ruine de cette dernière, après trois guerres longues et acharnées. Les guerres puniques eurent pour principale cause l'ambition des Romains sur la Sicile, déjà conquise par les Carthaginois. La première guerre punique (264-241) eut pour théâtre la Sicile et se termina après les victoires des Romains à Myles, près de Palerme (260), à Ecnome (256) à Panorme et aux îles Egates, par la réduction de la Sicile en province romaine.

La seconde guerre punique fut l'œuvre presque tout entière du grand Annibal, qui (218-201) débuta par le siège de Sagonte et, prenant l'offensive, marcha sur l'Italie par la Gaule et les Alpes, écrasa les Romains au Tessin, à la Trébie (218), au Trasimène (217), à Cannes (216); mais, ne recevant aucun secours sérieux, le général carthaginois, affaibli par ses victoires mêmes, vit bientôt la fortune se tourner contre lui. Les Romains, reprenant courage et conduits par Fabius, remportèrent quelques succès locaux; puis ils envoyèrent Scipion en Afrique, où Annibal, rappelé d'Italie, fut vaincu à Zama (202). Carthage dut accepter une paix humiliante.

La troisième guerre punique (149-146) fut courte et décisive. Carthage, sous l'impulsion d'Annibal, s'était peu à peu fortifiée, ce qui arrachait sans cesse à Caton son : *Delenda Carthago!* « Il faut détruire Carthage. » La voix du vieux Romain fut entendue. Sous prétexte que la république africaine avait violé le traité de 201 en faisant la guerre à Masinissa, les légions accoururent en Afrique, assiégèrent Carthage et la détruisirent de fond en comble.

PUNTA-ARENAS [*poun'taréna*s], v. maritime du Chili, ch.-l. du terr. de Magallanes; 24.000 h. V. MAGALLANES.

(*Phot. Giraudon.*)

PUPIN [*pioupin'*] (Michaël), physicien américain, né à Idvor (Hongrie) en 1858; auteur de travaux de physique remarquables, inventeur du procédé de construction de lignes électriques qui porte son nom.

PURCELL (Henry), le plus grand compositeur anglais, auteur d'opéras (*le Roi Arthur*), de compositions religieuses; né à Londres (1658-1695).

PURE (*abbé* Michel *de*), prédicateur et écrivain français, né à Lyon, ridiculisé par Boileau (1634-1680).

Purgon (*Monsieur*), personnage du *Malade imaginaire*, comédie de Molière; type du médecin formaliste et ignorant, qui attache une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Puritains, sectaires presbytériens d'Angleterre et d'Ecosse, qui prétendaient s'attacher plus fidèlement que les autres au sens de l'Ecriture sainte. Leur constante tension morale dégénéra en un rigorisme farouche. La révolution de 1648 fut presque tout entière l'œuvre des puritains, qui se confondirent pendant l'action avec les parlementaires. D'autre part, les persécutions que les Stuarts leur firent subir obligèrent un grand nombre de partisans du puritanisme à émigrer au loin; et le rôle de ces exodes successifs fut capital dans l'histoire de la colonisation anglaise, particulièrement en Amérique.



Puritains d'Écosse (*les*) ou *les Presbytériens*, roman de Walter Scott, dont le sujet est le fanatisme des sectaires qui, pendant les dernières années du règne des Stuarts, se soulevèrent à différentes reprises pour maintenir le libre exercice de leur culte (1817).

Puritains d'Écosse (*les*) [*i Puritani di Scozia*], opéra en trois actes, livret italien du comte Pepoli, d'après le roman de W. Scott (traduction française d'E. Bouvet), musique de Bellini; une de ses plus belles inspirations (1835).

PURUS [*pourouss*], riv. du Brésil, du Pérou et de la Bolivie, affluent de l'Amazone; 2.000 kil.

PUSEY [*piousi*] (Edouard BOUVERIE, dit), théologien anglais, né à Pusey, près d'Oxford; un des créateurs du mouvement ritualiste, ou *puseyisme*, qui porta une fraction de l'Eglise anglicane vers le catholicisme (1800-1882).

PUSZTA [*pouss*], steppe herbeuse qui s'étend en Hongrie et en Roumanie au S. des Karpates.

PUTANGES, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur l'Orne; 539 h.

PUTEAUX, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Saint-Denis, sur la Seine; 38.233 h. Industries mécaniques; parfumerie, teintures, apprêts; ch. de f.

PUTIPHAR, officier de la cour d'Egypte, maître de Joseph. Sa femme tenta de séduire Joseph : il la repoussa et laissa son manteau entre les mains de cette femme qui ensuite l'accusa d'avoir voulu la séduire. Putiphar fit jeter Joseph en prison. (*Bible*.)

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre), peintre français, né à Lyon; auteur de peintures murales remarquables par l'harmonie de la composition, l'élévation de la pensée, la sobriété du coloris. Citons les belles peintures décoratives du Panthéon et de la Sorbonne, à Paris (1824-1898).



Puvis de Chavannes.

(*Phot. Braun.*)

PUY (*Le*), *autref. Le Puy-en-Velay*, anc. capitale du Velay, ch.-l. du dép. de la Haute-Loire; sur la Borne, affl. de la Loire; 20.288 h. (*Ponots* ou *Podots*). Ch. de f., à 566 kil. S.-E. de Paris. Evêché; école de sourds-muets. Vins, cuirs, bestiaux, dentelle et blonde. Cathédrale romane de Notre-Dame. Patrie de Clément IV, du cardinal de Polignac, de Fayolle. — L'arr. a 21 cant., 160 comm., 192.860 h.

PUY DE DÔME, montagne d'Auvergne, sommet volcanique de 1.465 m. d'altitude.

PUY-DE-DÔME (*dép. du*), département formé de parties de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez; préf. *Clermont-Ferrand*; s.-préf. *Issoire*, *Riom*, *Thiers*. 4 arr., 50 cant., 473 comm., 486.105 h. 13e région milit.; cour d'appel à Riom, évêché à Clermont. Ce département doit son nom au *puy de Dôme*.

PUYLAURENS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 3.506 h.

PUY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; près du Lot; 1.745 h. Ch. de f.

PUYMIROL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 711 h.

PUYMORENS (*port de*), passage des Pyrénées, conduisant d'Ax (Ariège) à Puigcerda (Espagne).

PUYSÉGUR (Jacques-François), maréchal de France, né à Paris (1656-1743); — Son parent, ARMAND-MARC-JACQUES, maréchal de camp sous Louis XVI, né à Buzancy (1751-1825).

PYAT [*pia*] (Félix), auteur dramatique et homme politique français, né à Vierzon (1810-1889).

PYATIGORSK, v. de Russie (territoire du Caucase); 93.000 h. Sources sulfureuses.

PYDNA, v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque, où Persée fut vaincu par Paul-Emile en 168 av. J.-C.

PYGMALION, sculpteur célèbre de l'antiquité. Il s'éprit de la statue de Galatée, qui était son propre ouvrage, obtint de Vénus qu'elle lui donnât la vie et l'épousa.

PYGMALION, roi légendaire de Tyr, frère de Didon; assassiné par sa femme Astarté.

PYGMÉES [*pighmé*], peuple de nains, que les anciens faisaient vivre dans divers pays, notamment près des sources du Nil. Leur nom a passé dans la langue, et l'on dit un *pygmée* pour un homme de petite taille. — Race de noirs de petite taille en A.-E. F. et dans le Congo.

PYLADE, ami d'Oreste et époux d'Electre. V. ORESTE.

PYLA-SUR-MER, station balnéaire de la Gironde, comm. de La Teste.

PYLOS [*loss*], nom de plusieurs villes de l'ancienne Grèce, sur l'une desquelles (en Messénie, auj. *Navarin*) régna Nestor.

PYM [*pim'*] (John), parlementaire anglais, né à Brymore; il mena à la Chambre des communes une très active campagne contre le gouvernement absolu de Charles Ier (1584-1643).

PYNAKER (Adrien *Van*), paysagiste hollandais; né près de Delft (1621-1673).

PYRAME, jeune Babylonien, célèbre par ses amours tragiques avec Thisbé, qu'Ovide a racontées. Poursuivie par une lionne, Thisbé s'échappa en abandonnant son voile. Pyrame, survenant, la croit morte et se tue. Thisbé revient et, le trouvant sans vie, se donne la mort à son tour.

Pyramides, monuments de l'ancienne Egypte, qui



Les Pyramides.

servaient de sépultures royales et dont les plus célèbres sont celles de Chéops, de Chéphren et de Mycérinos. La Grande Pyramide, qui a 138 m. de la base au sommet, était placée parmi les *Sept merveilles du monde*.

Pyramides (*bataille des*), nom donné à la victoire que Bonaparte remporta sur les mameluks de Mourad bey, près des pyramides d'Egypte, le 21 juillet 1798. C'est avant la journée des Pyramides que Bonaparte aurait, selon la tradition, jeté à ses soldats l'apostrophe célèbre : « Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent! »

PYRAMUS [*muss*], fleuve de l'Asie Mineure, arrosant l'anc. Cilicie. Auj. *Djihoun*.

PYRÉNÉES, chaîne de montagnes, entre la France et l'Espagne, de 430 kil. environ, de Perpignan à Bayonne. Leur versant le plus abrupt est tourné du côté de la France, et elles constituent, entre notre pays et l'Espagne, une barrière difficilement franchissable, sauf aux deux extrémités de la chaîne; celle-ci est faite de granits et de porphyres assez régulièrement encadrés par des formations crétacées. Vers le nord se développent les plateaux fluvio-glaciaires du Lannemezan et les chaînes, calcaires ou schisteuses, du Plantaurel et des Corbières. Quelques glaciers existent au centre de la chaîne (Vignemale, Mont-Perdu, Maladetta). Principaux points culminants : le Néthou (3.404 m.); le mont Perdu (3.352 m.); le Vignemale (3.298 m.); le Balaïtous (3.146 m.); pics du Midi (2.885 m. et 2.877 m.); Canigou (2.785 m.); pic de Ger (2.612 m.); pic de Carlitte (2.921 m.); pic de Montcalm (3.080 m.); cols de Belate, de Perthus, de Canfranc, d'Ibagnetta, de Puymorens, de Roncevaux; val d'Aran. Les magnifiques vallées des Pyrénées françaises (val de Luchon, val d'Aure, val de Campan, etc.) sont très fréquentées par les touristes, qu'attirent aussi de nombreuses sources thermales (Luchon, Cauterets, Eaux-Bonnes, Barèges, Ax, etc.); gisements de marbre, cuivre, fer, etc. De nombreux cours d'eau descendent des Pyrénées : du côté français, la Têt, l'Aude, la Garonne et ses affluents de gauche, l'Adour, le gave de Pau, etc.; du côté espagnol, l'Aragon, la Cinca, la Sègre, etc. — On rappelle souvent, au sujet des Pyrénées, un mot attribué — d'ailleurs à tort — à Louis XIV. Charles II, roi d'Espagne, avait institué pour son héritier, en mourant, Philippe, duc d'Anjou, qui fut proclamé roi sous le nom de Philippe V : *« Il n'y a plus de Pyrénées! »*, se serait écrié Louis XIV en disant adieu au nouveau roi, son petit-fils. La vérité est que l'ambassadeur d'Espagne dit seulement : « Les Pyrénées sont abîmées. »

Pyrénées (*traité des*), conclu entre la France et l'Espagne (1659) et qui mit fin aux hostilités entre ces deux puissances. Le traité fut négocié dans une conférence célèbre tenue au milieu de la Bidassoa entre Luis de Haro et Mazarin. Il stipulait que Louis XIV épouserait la fille de Philippe IV, Marie-Thérèse, qui renonçait à ses droits sur la couronne d'Espagne moyennant une dot de 500.000 écus d'or. Mazarin savait que l'Espagne, épuisée, serait hors d'état de payer cette somme et, par là, il conservait à Louis XIV l'éventualité de la succession de Charles II d'Espagne.

PYRÉNÉES (*dép. des* **Basses-**), dép. formé du Béarn et de la basse Navarre; préf. *Pau;* sous-préf. *Bayonne, Oloron*. 3 arr., 41 cant., 560 comm., 413.411 h. 18e région milit.; cour d'appel à Pau; évêché à Bayonne. Ce dép. doit son nom à sa partie occidentale des *Pyrénées*, qui s'abaisse vers l'Océan.



PYRÉNÉES (*dép. des* **Hautes-**), dép. formé du Bigorre et d'une partie de la Gascogne; préf. *Tarbes;* s.-préf. *Bagnères-de-Bigorre*. 2 arr., 26 cant., 480 comm., 189.993 h. 18e région milit.; cour d'appel à Pau; évêché à Tarbes. Ce dép. doit son nom à sa position dans la partie la plus élevée de la chaîne des *Pyrénées*.

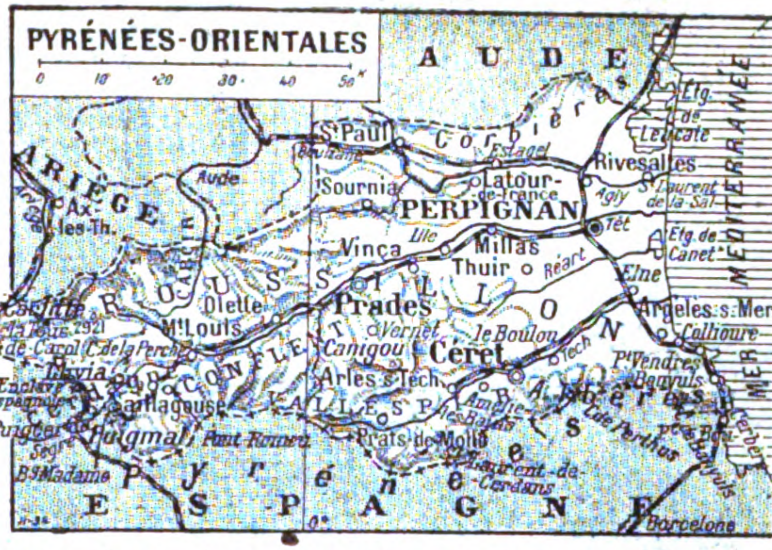
PYRÉNÉES-ORIENTALES (*dép. des*), dép. formé du Roussillon et de la Cerdagne; préf. *Perpignan;* s.-préf. *Céret, Prades*. 3 arr., 18 cant., 234 comm., 238.647 h. 16e région milit.; cour d'appel à Montpellier; évêché à Perpignan. Ce dép. doit son nom à sa position dans la partie orientale des *Pyrénées*.

PYRÉNÉES ASTURIQUES ou **monts Cantabres**. V. CANTABRES (*monts*).

PYRGOS, v. de Grèce, en Elide; 19.000 h.

PYRMONT [*mont'*], petite dépendance de l'anc. principauté allemande de Waldeck, enclavée dans le Hanovre; ch.-l. *Pyrmont*, 2.600 h. Sources thermales. Acquis par la Prusse en 1922.

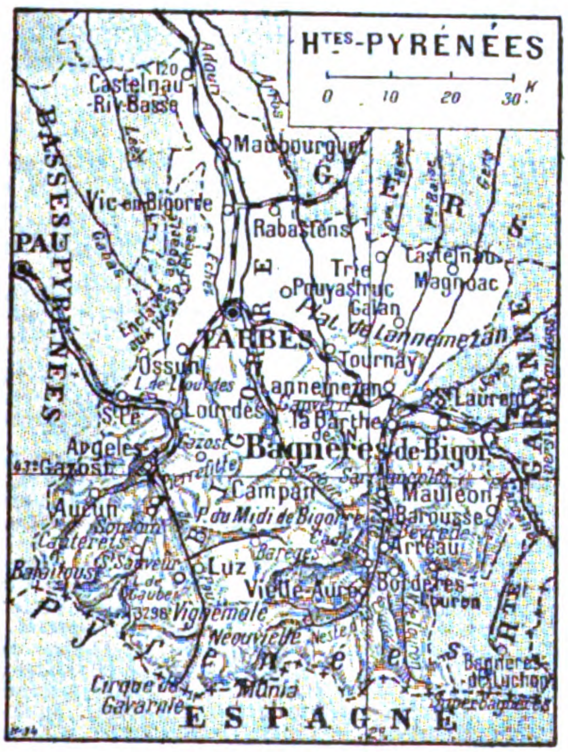
PYRRHA, fille d'Epiméthée et de Pandore, femme



de Deucalion. V. DEUCALION.

PYRRHON, le premier des grands sceptiques grecs du IVe siècle avant notre ère. Il niait que l'homme pût atteindre à la vérité. Suivant lui, tous les êtres organisés, dans la nature, sont soumis à un renouvellement continuel; on ne peut donc connaître que les seules *apparences*. Parmi les hommes, on rencontre à chaque pas erreurs, contradictions de l'esprit, illusions des sens; la recherche de la vérité ne s'appuie donc sur rien de solide : à chaque proposition on peut opposer une proposition contraire également probable; par conséquent, le sage ne doit pas porter de jugements. Il suit les apparences sans les proclamer vraies et, en morale, tâche d'atteindre à une sorte de bonheur négatif : l'*absence de trouble* ou *ataraxie*, le seul auquel l'homme puisse prétendre.

PYRRHUS [*uss*], aussi appelé **Néoptolème**, fils d'Achille et de Déidamie. Après la prise de Troie,



il épousa sa captive Andromaque, veuve d'Hector. Rentré en Grèce, il fonda le royaume d'Epire.

PYRRHUS, roi d'Epire, né vers 318 av. J.-C., célèbre par ses luttes contre les Romains. Il dirigea une expédition en Italie, malgré les avis de son sage conseiller Cinéas, et, grâce à la surprise que ses éléphants causèrent aux Romains, fut vainqueur à Héraclée puis à Ausculum (279). Cette victoire lui coûta si cher qu'il répondit malicieusement aux félicitations de ses généraux : « Encore une victoire comme celle-là et je suis perdu. » On appelle *victoire à la Pyrrhus* un succès trop chèrement acquis. Pyrrhus fut vaincu par les Romains à Bénévent. Guerroyant en Grèce, il fut tué à la prise d'Argos (272 av. J.-C.), par une vieille femme qui lui jeta une tuile sur la tête du haut d'un toit.



Pyrrhus.

Pyrrhus sauvé (*le Jeune*), tableau de Nicolas Poussin (Louvre), représentant d'une manière très dramatique Pyrrhus enfant sauvé par ses serviteurs, lorsque son frère Eacide, chassé du trône d'Epire, eut été mis à mort.

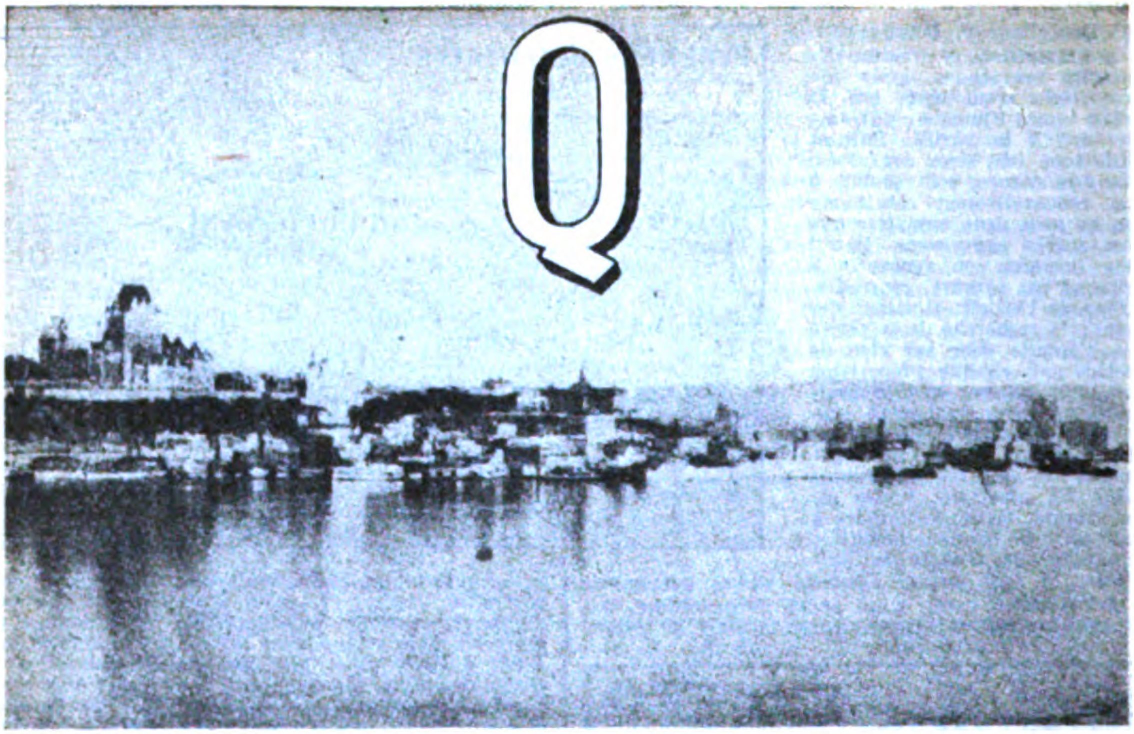
PYTHAGORE, philosophe et mathématicien grec du VIe siècle av. J.-C., dont l'existence est très problématique. Il serait né à Samos et aurait fondé la secte des *pythagoriciens*. Partisan de la métempsycose, il avait une morale élevée et astreignait ses disciples à une vie austère. Il croyait que les éléments des nombres sont les éléments des choses. C'est à l'ensemble de l'école pythagoricienne qu'on doit sans doute les découvertes mathématiques, géométriques et astronomiques qu'on attribue à Pythagore : table de multiplication, système décimal, carré de l'hypoténuse.

PYTHÉAS [*éass*], navigateur marseillais du IVe siècle av. J.-C. Il détermina la latitude de Marseille et entreprit dans les mers du nord de l'Europe de fructueuses explorations.

PYTHIAS [*iass*], ami de Damon. V. ce nom.

PYTHON, serpent monstrueux, tué sur le mont Parnasse par Apollon, qui fonda les jeux Pythiques en souvenir de sa victoire.

Q



QUÉBEC.

QUADES [*kouad'*], peuple de la Germanie, allié des Marcomans et campé au N. du Danube, dans la Moravie actuelle. Il fut en guerre avec les Romains.

QUADRA. V. VANCOUVER.

QUADRIFRONS (« *Qui a quatre faces* »), surnom donné par les Romains aux termes à quatre visages d'Hermès, de Janus, etc.

QUADRILATÈRE LOMBARD, région d'Italie limitée par les quatre places de Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnano.

Quaker, quakeresse [*kouèker, rès*], membre d'une secte religieuse fondée au XVIIe siècle et répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Déviation du puritanisme, elle eut pour fondateur le cordonnier George Fox, pour législateur William Penn et pour théologien Robert Barclay. Les quakers, appelés aussi *trembleurs*, se réunissent dans des salles dépourvues de tout ornement et y attendent avec recueillement l'arrivée de l'Esprit saint. Si l'un d'eux sent l'inspiration, qui s'annonce par le *tremblement* de l'inspiré, il se lève, prend la parole et tous l'écoutent en silence. Les quakers n'admettent aucun sacrement, ne prêtent pas serment en justice, refusent de porter les armes, regardant la guerre comme une lutte fratricide, tutoient tout le monde, n'admettent aucune hiérarchie ecclésiastique et ne se découvrent jamais, même devant le roi. Ils se distinguent, en général, par la pureté de leurs mœurs, leur probité et leur philanthropie.

Quand même, groupe d'A. Mercié, à Belfort (1882), symbolisant la défense de cette ville en 1870-1871.

Quarantaine le roi, institution due à Philippe Auguste et qui fut renouvelée par Saint Louis. Elle interdisait de commencer aucun acte de guerre privée avant quarante jours depuis l'ouverture des hostilités, contre ceux des parents qui n'avaient pas été présents au fait ayant suscité cette guerre et qui, dans leur ignorance, pouvaient être attaqués à l'improviste.

Quarante-cinq (*les*), roman d'Alexandre Dumas père, qui fait suite à *la Dame de Monsoreau*. Les Quarante-cinq formaient la garde particulière de Henri III. Récits très amusants, dans lesquels le fou du roi, Chicot, joue un très grand rôle (1848).

QUAREGNON [*ka*], comm. de Belgique (Hainaut) ; 17.000 h. Produits céramiques.

QUARENGHI [*kouarèn'ghi*] (Giacomo), architecte italien, né à Bergame. Sur l'ordre de Catherine II il a bâti de nombreux palais à Moscou et à Saint-Pétersbourg (1744-1817).

QUARNERO [*kouar*], golfe du nord de l'Adriatique (côtes de Croatie, d'Istrie, de Dalmatie). Il contient le grand port italien de Fiume.

QUARRÉ-LES-TOMBES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon ; 1.283 h. Ce bourg doit son nom aux tombes entières du moyen âge qu'on y a trouvées en très grande quantité.

Quarteniers, magistrats municipaux qui, sous la royauté, étaient chargés de la police dans les divers quartiers de Paris. Louis XIV en fit des magistrats purement civils.

Quarterly Review (*the*) [*kouorterli riviou*] (« *la Revue trimestrielle* »), un des plus importants recueils littéraires et politiques anglais, fondé en 1809 par George Canning, l'éditeur Murray et Walter Scott.

Quartier latin (*le*), quartier de Paris, qui appartient au Ve arrondissement (Panthéon) et au VIe (Luxembourg) et qui, à partir du XIIe siècle, devint le centre de l'enseignement. Ce quartier comprend : l'Institut, la Monnaie, la Sorbonne, le Collège de France, l'Ecole de médecine, l'Ecole de pharmacie, l'Ecole de la France d'outre-mer, le Musée pédagogique, les lycées Louis-le-Grand, Montaigne, Saint-Louis, Henri-IV, le collège Sainte-Barbe, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole de droit, l'Ecole des mines, les bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève, l'Institut agronomique, le Muséum, le musée de Cluny, etc. (On dit aussi, familièrement : *le Quartier*.)

Quasimodo [*kazi*], nom d'un des personnages de *Notre-Dame de Paris*, roman célèbre de Victor Hugo. Ce type, qui, selon une conception chère à Hugo, réunit la difformité physique la plus repoussante à la plus grande délicatesse de sentiments, n'est fait que de frappants contrastes.

Quatrains [*katrin*], stances morales de Pibrac, vantées par Montaigne. Ils manquent souvent d'élégance et d'harmonie, mais ils ont du trait, un tour piquant et animé, et l'inspiration en est souvent très haute (1574).

QUATRE-BRAS, hameau de Belgique (Brabant). Combat livré par Ney aux Anglais, le 16 juin 1815, l'avant-veille de Waterloo.

QUATRE-CANTONS (*lac des*) [en allem. *Vierwaldstaettersee*], lac de Suisse, alimenté par la

Reuss, entre les cantons d'Uri, d'Unterwald, de Schwyz et de Lucerne. Etranglé dans un tortueux sillon de montagnes, il présente aux environs de magnifiques paysages. On l'appelle quelquefois *lac de Lucerne.*

Quatre-Cents, sorte de sénat institué à Athènes par Solon et que Clisthène remplaça par l'assemblée des Cinq-Cents.

QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand *de*), naturaliste et anthropologiste français, né à Berthezène (Gard) (1810-1892).



Quatrefages de Bréau.

QUATREMÈRE (Etienne), orientaliste français, né à Paris (1782-1857).

QUATREMÈRE DE QUINCY [*kinsi*] (Antoine-Chrysostome), savant archéologue français, né à Paris (1755-1849).

Quatre-Nations (*collège des*), fondé par Mazarin en 1661 pour l'instruction de 15 Italiens, 15 Alsaciens, 20 Flamands et 10 Roussillonnais, tous gentilshommes. Mazarin lui avait légué sa bibliothèque : c'est là l'origine de la bibliothèque Mazarine. Le collège des Quatre-Nations fut supprimé par la Révolution. Il servit quelque temps de maison d'arrêt, puis en 1806, fut affecté à l'Institut de France.

Quatre-Rivières (*bataille des*), livrée en novembre-décembre 1916 entre Allemands et Russes, en Pologne russe, et ainsi nommée des quatre rivières (Bzoura, Rawa, Pilica, Nida) qui en furent le théâtre.

Quatre vents de l'esprit (*les*), recueil de poésies de Victor Hugo réparties en quatre genres : satire, drame, ode, épopée (1881).

Quatre-vingt-treize, roman de Victor Hugo, tableau dramatique et saisissant de la terrible année révolutionnaire (1873).

QUÉBEC [*kébek*], v. du Canada, ch.-l. de la prov. du même nom, sur un escarpement dominant le Saint-Laurent; 130.000 h. Archevêché. Université. Fondée par le Français Champlain en 1608; prise par les Anglais en 1759. La prov. a 3.000.000 d'h. V. pr. *Montréal*. Céréales, fruits, industrie du bois.

QUÉCHUAS. V. QUICHUAS.

QUEEN'S-COUNTY. V. LAOIGHISE.

QUEENSLAND [*kouin'slan'd*], Etat du nord-est de l'Australie; 960.000 h. Cap. *Brisbane*. Elevage important.

QUEIROZ (Pedro FERNANDEZ *de*), navigateur portugais (1560-1614). Il découvrit de nombreuses terres de l'Océanie.

QUÉLEN [*kélin*] (Louis *de*), archevêque de Paris, né à Paris (1778-1839), soigna les malades pendant le choléra de 1832.

QUÉLUS [*kéluss*] (*comte de*), un des mignons de Henri III, tué en duel par Balzac d'Entragues (1554-1578).

QUEND, comm. de la Somme, arr. d'Abbeville, 1.300 h. Ch. de f. Station balnéaire.

Quentin Durward, roman de Walter Scott, qui a pour sujet la peinture du caractère de Louis XI, ses démêlés avec Charles le Téméraire et la révolte des Liégeois contre ce dernier (1823). — Opéra-comique en trois actes de Gevaert (1858).

QUÉRARD (Joseph-Marie), bibliographe français, né à Rennes, le premier éditeur de *la France littéraire*; auteur des *Supercheries littéraires* (1797-1865).

QUERCIA [*kouertchia*] (Jacopo *della*), sculpteur italien, né près de Sienne; décora une des portes de la cathédrale de Florence (1378-1438).

QUERCY [*kèr*] (mot dérivé de *Cadurci*), anc. pays de France, formant les dép. de Tarn-et-Garonne et du Lot. Réuni au domaine royal en 1472. (Hab. *Quercinois*.)

QUERETARO [*kéré*], v. du Mexique, au N. de Mexico; 30.000 h. L'empereur Maximilien y fut fusillé (1867).

QUÉRIGUT [*kérigut'*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 419 h. Anc. capit. du Donézan.

QUESADA [*kessada*] (Gonzalo Ximenès *de*), conquistador de la Colombie, né à Grenade (vers 1495-1546).

QUESNAY [*kènè*] (François), économiste français, né à Méré (Seine-et-Oise), fondateur de l'école des physiocrates et l'un des auteurs de la fameuse maxime « Laissez faire, laissez passer » (1694-1774).



Quesnay.

QUESNEL [*kènel*] (*le père*), théologien janséniste, né à Paris, célèbre par ses démêlés avec l'archevêque de Paris, qui provoquèrent la fameuse bulle *Unigenitus* (1634-1719).

QUESNOY [*kénoi*] (*Le*), ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3.268 h. Ch. de fer. Anc. place forte.

QUESNOY-SUR-DEÛLE [*kénoi*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 3.588 h. Ch. de f.

Qu'est-ce que le tiers état? célèbre pamphlet politique de Sieyès, où l'auteur marque nettement son but par cette triple interrogation : « Qu'est-ce que le tiers état? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? — Rien. — Que demande-t-il? — A devenir quelque chose » (1789).

QUESTEMBERT [*kes*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 4.229 h. Ch. de f.

Questeur [*kuès*], magistrat romain chargé de la répartition et de la perception des deniers publics. Leur nombre augmenta de deux à quarante. Leur charge fut ouverte à la plèbe en 109 av. J.-C. Sous l'Empire, un *questeur du sacré palais*, sorte de grand chancelier, fut chargé du dépôt et de la préparation des lois, de la tenue d'un registre des distinctions et pensions accordées par l'empereur, etc.

Questions naturelles, discussions scientifiques de Sénèque, livre précieux pour l'histoire des sciences.

QUETELET [*kételè*] (Jacques), mathématicien et statisticien belge, né à Gand (1796-1874).

QUETTA [*koué*], cap. de la prov. indienne de Baloutchistan; 50.000 h. Détruite par un tremblement de terre en 1935.

QUETTEHOU [*kè*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg, près de la Manche; 1.042 h.

QUEVEDO Y VILLEGAS [*kévédo, vilhégass*] (Francisco), poète et polygraphe espagnol, auteur de *Don Pablo de Ségovie*; né à Madrid (1580-1645).

QUEZALTENANGO [*kézalténan'go*], v. du Guatemala; 30.000 h. Reliée par chemin de fer au petit port de *Champerico*, sur le Pacifique.

QUIBERON [*ki*], ch.-l. de c. (Morbihan), dans la presqu'île du même nom, arr. de Lorient; 3.275 h. (*Quiberonnais*). Bains de mer; pêche de la sardine. Une petite armée d'émigrés y tenta un débarquement avec l'aide des Anglais : elle fut faite prisonnière par Hoche. Conformément à la règle inflexible posée par la Convention, que tout Français rebelle pris les armes à la main serait fusillé, et malgré le désir personnel de Hoche, 711 émigrés furent fusillés dans la prairie de Brech, près d'Auray (1795).

QUICHERAT [*kichera*] (Louis), philologue français, né et mort à Paris; auteur de dictionnaires latins, du *Thesaurus poeticus* (1799-1884); — Son frère, JULES, né à Paris, archéologue, édita *le Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc* (1814-1882).

QUICHÉS [*kitchès*], race indigène du Guatemala, qui a laissé des ruines de temples et de pyramides, témoignant une haute civilisation. Palenqué (Mexique méridional) était leur métropole.

QUICHOTTE. V. DON QUICHOTTE.

QUICHUAS ou **QUÉCHUAS**, race indigène du Pérou, dont une tribu (Incas) dominait, au XVe siècle, du S. de la Colombie au N. de l'Argentine. Puissants et civilisés, ils adoraient le soleil.

QUIERZY, KIERZY, KIERSY ou **QUIERZY-SUR-OISE**, comm. de l'Aisne (arr. de Laon); 370 h. Célèbre par le capitulaire de 877, dans lequel Charles le Chauve, partant pour une expédition en

(*Phot. Larousse.*)

Italie, prenait des dispositions pour organiser le gouvernement et prévenir des troubles.

Quiétisme [*kuié*] (du lat. *quies*, repos), doctrine mystique, qui fait consister la perfection chrétienne dans l'amour de Dieu et l'inaction de l'âme, sans œuvres extérieures. Le quiétisme a eu des représentants à toutes les époques. Son chef le plus connu est le prêtre espagnol Molinos, qui, vers le milieu du XVIIe siècle, publia un livre ascétique idéalisant à tel point la religion qu'elle devenait incompréhensible au vulgaire. En France, la célèbre Mme Guyon, femme d'une dévotion extatique, adopta les idées de Molinos et écrivit sur le *quiétisme*. Fénelon, dans son *Explication des maximes des saints*, ayant paru approuver cette doctrine, vit son livre attaqué par Bossuet et censuré par le pape (1699). L'archevêque de Cambrai se soumit avec humilité, se rétracta, et le quiétisme disparut alors presque entièrement.

QUIETUS [*kuiétuss*] (Caius-Fulvius), empereur romain. Il régna de 261 à 262 apr. J.-C. et périt par ordre d'Odenath, qui l'avait assiégé et pris dans Emèse.

QUIÉVRAIN, comm. de Belgique (Hainaut); 4.800 h. Produits céramiques.

QUIÉVRECHAIN, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 6.283 h.

QUILIMANÉ, v. maritime de l'Afrique-Orientale portugaise, sur le canal de Mozambique; 7.000 h.

QUILLAN [*yan*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux, sur l'Aude; 3.707 h. Ch. de f. Vins. Chapeaux de feutre.

QUILLEBEUF [*kiye*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay, sur la Seine; 713 h (*Quillebois*). Petit port.

QUILLET [*kiyè*] (Claude), médecin français et poète latin moderne, né à Chinon (1602-1661).

QUIMPER [*kinpèr*] ou **QUIMPER-CORENTIN**, anc. capit. du comté de Cornouaille, ch.-l. du dép. du Finistère, sur l'Odet; 18.297 h. (*Quimpérois*). Ch. de f.; à 590 kil. O. de Paris. Evêché. Sardines, sel. Fabrique de faïences. Patrie de Fréron, Laënnec. — L'arr. a 14 cant., 92 comm., 262.143 h.



Quinault.

QUIMPERLÉ [*kin*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper, au confluent de l'Ellé et de l'Isole, tributaire de l'Atlantique; 9.062 h. (*Quimperlois* ou *Quimperléens*). Ch. de f. Sardines, cidre, bois.

QUINAULT [*kinô*] (Philippe), poète dramatique français. Ses premiers ouvrages, entachés de préciosité et de fausse galanterie, lui valurent les attaques de Boileau, mais ses livrets d'opéra (*Alceste*, *Armide et Renaud*, etc.), dont Lulli composait la musique, lui ont assuré une place honorable parmi les poètes lyriques (1635-1688).



Edgar Quinet.

Quincampoix [*kinkanpoi*] (*rue*), rue de Paris, parallèle à la rue Saint-Martin. C'est là que, sous la Régence, le financier Law établit sa banque en 1716.

QUINET [*kinè*] (Edgar), écrivain français, né à Bourg (Ain). Littérateur cosmopolite, philosophe idéaliste et un peu nuageux, historien libéral. Ses œuvres les plus considérables sont : *Ahasvérus*, poème en prose, et *la Révolution* (1803-1875).

(*Phot. Larousse, P. Petit.*)

QUINGEY [*kinjè*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 723 h. (*Quingeois*).

QUI-NHON [*kignon'*], port de l'Annam (Indochine), sur la mer de Chine; 12.000 h. Industries diverses.

QUINTANA [*kin'*] (Manuel José), poète et homme politique espagnol, né à Madrid (1772-1857).

QUINTE-CURCE, historien latin du Ier siècle de notre ère, auteur d'une *Histoire d'Alexandre*, bien écrite, mais plus romanesque que vraie.

QUINTILIEN [*kuin*], rhéteur latin du Ier siècle de notre ère, né peut-être à Calahorra (Espagne). Esprit classique et judicieux, il réagit, dans son *Institution oratoire*, contre la tendance recherchée de ses contemporains et de Sénèque en particulier. V. INSTITUTION ORATOIRE.

QUINTILLUS [*kuintilluss*] (Marcus Aurelius), empereur romain en 270, m. la même année.

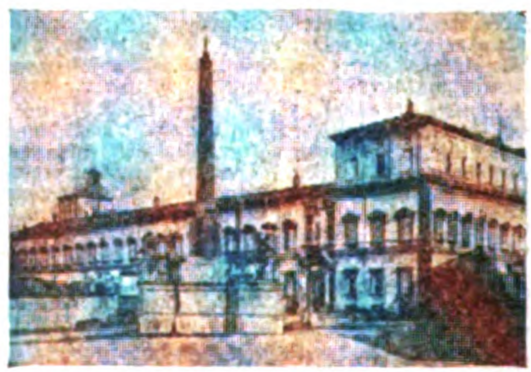
QUINTIN [*kintin*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 2.190 h. (*Quintinois*). Ch. de f.

QUINTUS [*kuintuss*] **de Smyrne**, poète épique grec de la fin du IVe siècle de notre ère, auteur d'une suite d'Homère ou *Posthomerica*, œuvre d'école, imitation habile, mais où manquent le relief et la vie.

Quinze-Vingts (*les*), célèbre hospice fondé par Saint Louis à Paris en 1260, pour servir d'asile aux aveugles.

QUIRINAL [*kui*] (*mont*), l'une des collines sur lesquelles était bâtie l'ancienne Rome.

Quirinal (*le*), palais de Rome, décoré de superbes peintures et sculptures, commencé en 1574 d'après



Le Quirinal.

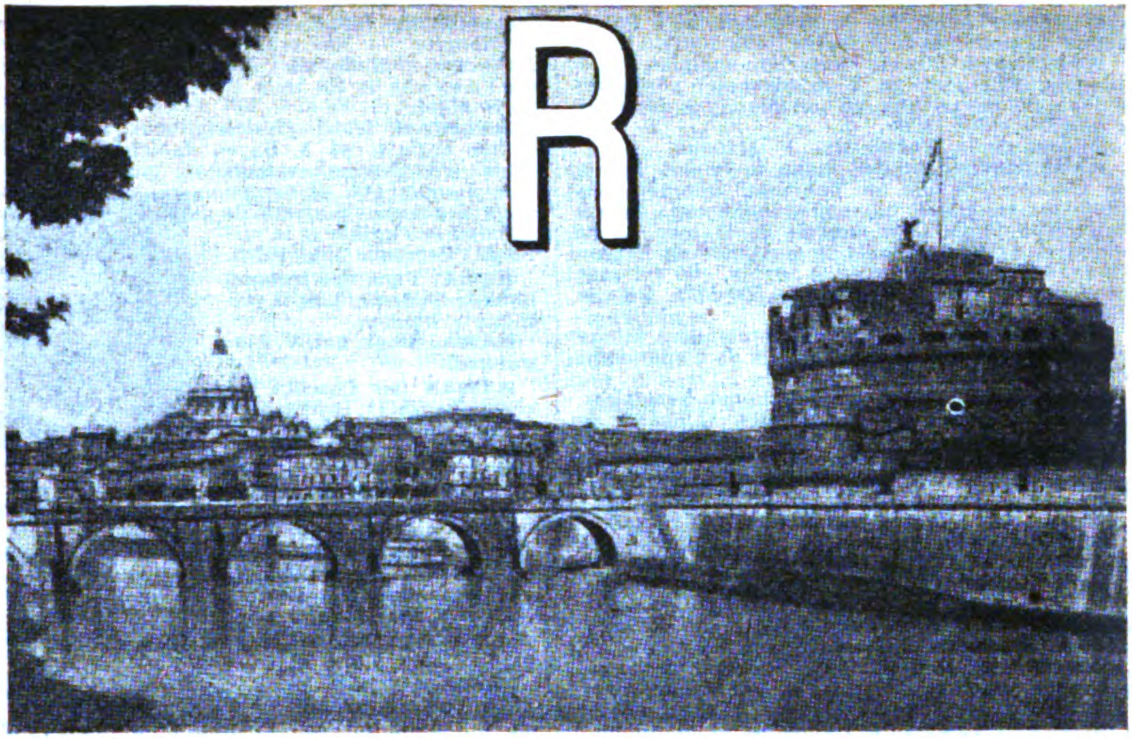
les plans de Flamino Ponzio, agrandi à plusieurs reprises et derrière lequel se trouvent de beaux et vastes jardins. Autrefois résidence des papes en été, le Quirinal est depuis 1870 celle du roi d'Italie.

QUIROGA [*ki*] (Antonio), général et administrateur espagnol, né à Betanzos (1784-1841).

QUISSAC [*kuisak*], ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1.902 h. Ch. de f. Mûriers, vignobles.

QUITO [*ki*], cap. de la république de l'Equateur; 100.000 h. Altitude, 2.850 m. Université. Observatoire, riche bibliothèque. Lainages. Tremblements de terre mémorables en 1775 et 1797.

Quo vadis? roman polonais de Sienkiewicz (1895), dont l'action se passe sous Néron et où sont retracées les persécutions contre les chrétiens.



ROME.

RÂ ou **RÊ**, nom du soleil, chez les Egyptiens : il est représenté sous les traits d'un homme qui porte sur la tête un disque solaire.

RAAB. V. GYŒR.

Rabagas, comédie politique en cinq actes, de V. Sardou (1872) ; satire des politiciens.

RABAN MAUR, savant bénédictin et prélat allemand, né à Mayence, un des organisateurs de l'abbaye de Fulda ; il mérita le nom de *Præceptor Germaniæ* (vers 784-856).

RABASTENS [*tinss*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi ; sur le Tarn ; 3.866 h. Ch. de f.

RABASTENS ou **RABASTENS de Bigorre**, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes ; 944 h. (*Rabastenais*). Ch. de f.



Rabelais.

RABAT [*ba*], capit. du Maroc, port sur l'Atlantique, à l'embouchure du Bou-Regreg ; 60.000 h.

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE [*bô*] (Jean-Paul), Conventionnel girondin, né à Nîmes ; m. guillotiné (1743-1793).

RABELAIS (François), écrivain français, né à la Devinière, près de Chinon (vers 1494-1553), bénédictin, médecin, professeur d'anatomie, puis curé de Meudon, auteur de *la Vie inestimable de Gargantua* et des *Faits et dits héroïques du grand Pantagruel*. Esprit érudit et curieux, Rabelais mêle aux facéties les plus joyeuses ses idées d'humanité, sa philosophie de la nature, sa morale épicurienne. Comme écrivain, il est vivant, concret, pittoresque, d'une virtuosité et d'une abondance étonnantes.



Racan.

RACAN (Honorat de Bueil, marquis *de*), poète français, né à Aubigné-Racan, auteur de stances élégiaques, tendres et mélancoliques, des *Bergeries*, pastorale dramatique qui trahit l'influence italienne (1589-1670).

RACHEL, seconde fille de Laban, épouse de Jacob, mère de Joseph et de Benjamin.

RACHEL (Elisa FÉLIX, dite *Mlle*), tragédienne française, née à Mumpf (Suisse). Elle contribua à faire revivre au théâtre la tragédie classique (1820-1858).



Rachel.

Rachimbourgs, hommes libres, qui, chez les Francs, assistaient le comte au tribunal. Ils étaient sept et n'avaient pas qualité pour prononcer une peine, mais seulement pour énoncer la règle de droit et, plus spécialement, le mode de preuve applicable en l'espèce, et fixer le chiffre de la *composition*.

RACINE (Jean), poète tragique français, né à La Ferté-Milon. Elève de Port-Royal, ami de Boileau, de La Fontaine et de Molière, il a réalisé presque en perfection l'idéal de la tragédie classique. A l'inverse de Corneille, qui recherche les situations compliquées, au milieu desquelles ses héros déploient des qualités surhumaines, Racine veut une action simple, claire, dont le mouvement des passions peintes avec une vérité admirable, devient le ressort principal. Il a manié la langue française de son temps avec un art et un goût infaillibles, faits de parfaite convenance et de souveraine harmonie, dans ses tragédies, dont les principales sont : *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677). L'insuccès de cette dernière pièce, et peut-être aussi une crise morale mal connue, lui firent abandonner le théâtre profane ; mais les encouragements de Mme de Maintenon le ramenèrent à l'art dramatique avec les tragédies sacrées d'*Esther* (1689) et d'*Athalie* (1691), le chef-d'œuvre de notre scène. On lui doit aussi une comédie, *les Plaideurs* (1668), spirituelle critique des mœurs au palais d'alors, qui est un modèle de fine plaisanterie (1639-1699).



Racine.

(*Phot. Larousse.*)

RACINE (Louis), fils du précédent, né à Paris, auteur du poème de *la Religion* (1692-1763).

RADCLIFFE (Anne), romancière anglaise, née à Londres. Elle excellait à combiner les péripéties d'un récit merveilleux et terrible : *les Mystères d'Udolphe* (1764-1823).

Radeau de la Méduse (*le*). V. MÉDUSE.

RADEGONDE (*sainte*), reine de France. Épouse de Clotaire Ier, née en Thuringe. Révoltée sans doute par les crimes qui souillaient à cette époque la famille royale, elle s'enfuit de la cour, se fit consacrer à Dieu et fonda le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. Instruite et lettrée, elle eut pour aumônier le poète Fortunat (vers 520-587). Fête le 13 août.

RADET (Etienne), général français, né à Stenay (Meuse) [1762-1825]. Il fut chargé de l'enlèvement du pape Pie VII.

RADETZKY DE RADETZ (Joseph-Venceslas), général autrichien, né à Trzebnitz, vainqueur de Charles-Albert à Novare en 1849 (1766-1858).

RADJPOUTANA, en angl. **Rajputana** [*radjpou*], région du N.-O. de l'Inde, au S. du Pendjab, comprenant 21 Etats vassaux; 334.000 km^2; 10.000.000 d'h. (*Radjpoutes*). V. princ. *Jaïpur*.

RADNORSHIRE [*n*^e*rch*^e*r*], comté de Grande-Bretagne (Galles); 21.000 h. Ch.-l. *Llandrindod-Wells*.

RADOM [*om'*], v. de Pologne, au N. de Kielce; 62.000 h. Fonderies. A l'Allemagne, 1939.

RADOWITZ (Jean-Marie *de*), général, écrivain et homme politique prussien, né à Blankenburg (1797-1853); — Son fils, JOSEPH-MARIE, né à Francfort-sur-le-Main (1839-1912), représenta l'Allemagne à la Conférence d'Algésiras (1905).

RADZIWILL, nom d'une ancienne et illustre famille polonaise. L'un de ses membres, CHARLES-STANISLAS, lutta de toutes ses forces contre l'annexion de son pays à la Russie (1734-1790).



Raffet.

RAEBURN [*rè*'*bœ*^r*n*] (*sir* Henry), peintre portraitiste anglais, né à Stockbridge, près d'Edimbourg (1756-1823).

RAEREN, comm. de Belgique (Liége); 3.800 h. Lainages.

RAFFAELLI (Jean-François), peintre français, né à Paris (1850-1924). Ses vues de la banlieue parisienne sont d'une grande finesse de vision.

RAFFET (Denis-Auguste-Marie), peintre et dessinateur français, né à Paris (1804-1860). Ses lithographies ont illustré les soldats de la Révolution et les grognards de l'Empire.

RAGAZ, comm. de Suisse (Saint-Gall); 2.200 h. Eaux thermales de très ancienne réputation.

RAGLAN (James Henry, *lord*), général anglais, né à Badmington (1788-1855); il commandait l'armée anglaise en Crimée et mourut du choléra au siège de Sébastopol.

Ragotin, personnage du *Roman comique*.

RAGUENEL (Tiphaine), femme de Du Guesclin, née à Dinan, m. vers 1375. Elle passait pour prédire l'avenir.

RAGUSE, v. de Sicile; 50.000 h.

RAGUSE. V. DUBROVNIK.

RAIBOLINI [*raï*] (Francesco), dit **Francia**, peintre italien, né à Bologne; auteur d'œuvres au coloris vigoureux, à l'expression recueillie (vers 1450-1518).

RAIMONDI [*raïmon'di*] (Marc-Antoine), graveur italien, né à Bologne. Il fut le graveur attitré de Raphaël (1475-1530).

RAINCY (*Le*), ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 13.014 h.

Raison (*culte de la*), religion spiritualiste établie en 1793 sur la proposition de Chaumette et disparue avec lui en 1794 pour être remplacée par le culte de l'Etre suprême.

RAISMES [*rèm'*], comm. du dép. du Nord, arr. de Valenciennes; 12.866 h. Forges, construction mécanique. Ch. de f.

RAKOCZY [*racotzi*], célèbre famille princière de Hongrie. — Son représentant le plus fameux FRANÇOIS II **Rakoczy**, s'illustra par ses luttes contre l'Autriche et fut trois ans roi de Transylvanie (1676-1735).

RALEIGH [*rali*] (Walter), marin et homme d'Etat anglais, né à Hayes favori d'Elisabeth, reine d'Angleterre, exécuté sous Jacques Ier. Il fut un poète distingué. Il essaya de coloniser la Virginie et la vallée de l'Orénoque (1552-1618).



Raleigh.

RAMA, l'une des incarnations de Vichnou, dans la mythologie hindoue.

RAMA. Géogr. anc. V. ARIMATHIE.

RAMAN (*sir* Chandra Sekhara Venkata), physicien hindou, né à Trichinopoli en 1888; a découvert l'*effet Raman*.

Râmayana, poème sanscrit, à la fois religieux et épique, de Valmiki, en 50.000 vers. Il célèbre les exploits de Rama.

RAMBAUD (Alfred), historien et homme politique français, né à Besançon. Il a dirigé avec E. Lavisse une *Histoire générale* (1842-1905).

RAMBERVILLERS [*lé*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 5.679 h. (*Rambuvetais*). Ch. de f. Céramique.

RAMBOUILLET, ch.-l. d'arr. (Seine-et-Oise), sur la limite sud de la forêt de Rambouillet; 7.001 h. (*Rambolitains*). Ch. de f., à 32 kil. S.-O. de Versailles. Ancien château royal (XIVe-XVIIIe s.); auj. résidence d'été des présidents de la République. Moutons, laine, grains. — L'arr. a 9 cant., 185 comm., 105.373 h.

Rambouillet (*hôtel de*), hôtel construit à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, sur les plans de la marquise de Rambouillet (1588-1665) qui y réunissait une société choisie. Cette société exerça une influence généralement heureuse sur l'épuration de la langue et les progrès de la littérature de 1620 à 1665.

RAMBUTEAU (Claude-Philibert *de*), administrateur français, né à Mâcon (1781-1869), préfet de la Seine en 1833.



Rameau

RAMEAU (Jean-Philippe), compositeur français, né à Dijon. Claveciniste et organiste, il contribua à renouveler la science de l'harmonie et, dans ses opéras, porta l'émotion, le sentiment dramatique à leurs plus hauts points. Par la souplesse de sa rythmique, le relief de son style instrumental, la qualité expressive de son inspiration, il est un des plus grands musiciens français. Principales œuvres : *Hippolyte et Aricie*, *Castor et Pollux*, *le Temple de la Gloire*, etc. (1683-1764).

RAMEL (Jean-Pierre), général français, né à Cahors, assassiné à Toulouse par les Verdets (1768-1815).

RAMERUPT [*ru*], ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 380 h.

Ramesseum ou **Ramesseion**, temple funéraire de Ramsès II, dont les ruines se voient encore à Thèbes.

RAMEY (Claude), sculpteur français, né à Dijon (1754-1838); — Son fils, ETIENNE-JULES, né à Paris (1796-1852), sculpteur, auteur de *Thésée combattant le Minotaure*.

RAMILLIES, village de Belgique, près de Louvain, où Marlborough vainquit Villeroi en 1706; 760 h.

Raminagrobis, personnage de *Gargantua*, que Pantagruel et Panurge prennent pour arbitre. Dans La Fontaine, Raminagrobis est le chat que la belette et le petit lapin prennent pour juge.

RAMNES ou **RAMNENSES**, nom des tribus

primitives de Rome, qui habitaient probablement sur le Palatin.

RAMOLINO (Lætitia), mère de Napoléon Ier. V. BONAPARTE.

RAMON Y CAJAL [*on'*, *kahal*] (Santiago), médecin et biologiste espagnol, né à Perilla (Navarre) [1851-1934].

RAMOND DE CARBONNIÈRES (Louis-François-Elisabeth), homme politique et géologue français, né à Strasbourg; étudia les Pyrénées (1753-1827).

RAMPON (Antoine-Guillaume), général français, né à Saint-Fortunat (Ardèche) [1759-1842].

RAMPUR [*ram'pour*], v. de l'Inde (Prov.-Unies d'Agra-et-Aoudh) : 73.000 h.

RAMSAY [*ramsè*] (André-Michel *de*), littérateur français, né à Ayr (Ecosse) [1686-1743], auteur d'une *Histoire de Fénelon*.

RAMSAY [*ram'zé*] (William), chimiste anglais, né à Glasgow (1852-1916) ; a découvert l'*hélium*, l'*argon*, etc.

RAMSÈS Ier [*ram'sèss*], roi égyptien (XIXe dynastie) ; — RAMSÈS II *Meiamoun*, succéda à son père Seti Ier et régna de 1292 à 1225 av. J.-C. Il fit la guerre en Syrie et s'allia avec les Héthéens après avoir été longtemps avec eux en état d'hostilité ; sa momie a été découverte en 1881. La XXe dynastie compte dix rois du nom de Ramsès.

RAMSGATE [*ghèt'*], v. d'Angleterre (Kent), à l'embouchure de la Tamise; 36.000 h. Station balnéaire.

RAMUS [*mu*] (Pierre LA RAMÉE, dit), philosophe et grammairien français, tué à la Saint-Barthélemy. Adversaire de l'aristotélisme, il chercha dans la raison, non dans l'autorité, le critérium de la vérité, et il fut par là un précurseur de Descartes. Il se convertit au protestantisme (1515-1572).

RANAVALO, reine de Madagascar; montée sur le trône en 1883, déposée par le gouvernement français et internée en Algérie en 1896 (1862-1917).

RANCE (*la*), fleuve de France, passe à Dinan et se jette dans la Manche; 100 kil.

RANCÉ (*l'abbé* Armand *de*), réformateur de la Trappe, né à Paris (1626-1700).

RANDAN, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1.303 h. (*Randanais*). Ch. de f.

RANDERS [*randèrs'*], port du Danemark (Jutland oriental) ; 30.000 h.

RANDON (César-Alexandre), maréchal de France, né à Grenoble. Il se distingua dans les guerres d'Afrique, contribua à la soumission de la Kabylie et fut ministre de la guerre de 1851 à 1867 (1795-1871).

RANGABÉ (Alexandre), homme d'Etat et littérateur grec, né à Constantinople, un des principaux écrivains qui ont voulu doter la Grèce moderne d'une langue littéraire voisine du grec ancien (1810-1892).

RANGOON [*ran'goun'*], cap. de la Birmanie, près de l'embouchure de l'Iraouaddi; 341.000 h. Port actif.

RANIERI (Antonio), écrivain italien, né à Naples, auteur d'une excellente *Histoire de l'Italie du Ve au IXe siècle* (1807-1888).

RANKE [*ran'ke*] (Léopold *de*), historien allemand, né à Wiehe, auteur, entre autres, d'une belle *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme*. Il fut un des grands initiateurs de la science historique allemande au XIXe siècle (1795-1886).

RANSART, comm. de Belgique (Hainaut) ; 9.500 h.

RANTZAU [*tsô*] (Jean, *comte de*), général danois (1492-1565) ; — Son fils, HENRI, homme d'Etat danois (1526-1598) ; — JOSIAS, *comte de Rantzau*, leur parent, maréchal de France, né dans le Holstein; il s'illustra au siège de Saint-Jean-de-Losne (1609-1650). Il avait perdu à la guerre successivement un œil, une jambe, une main.

Rantzau (*les*), comédie en quatre actes d'Erckmann-Chatrian (1882), tirée de leur roman *les Deux frères*, qui a pour sujet la réconciliation de deux frères ennemis.

Ranz des vaches (*le*). V. RANZ (partie langue).

RANVIER (Louis-Antoine), histologiste français, né à Lyon (1835-1922). Professeur d'anatomie générale au Collège de France, il a laissé d'importants traités d'histologie et d'anatomie. Membre de l'Acad. des sciences.

RAON-L'ÉTAPE [*raon*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint Dié; sur la Meurthe; 4.150 h. (*Raonnais*). Ch. de f. Papeteries.

RAOUL, duc de Bourgogne et roi de France de 923 à 936. Il lutta contre les Normands et les Hongrois.

RAOULT (François-Marie), chimiste et physicien français, né à Fournes-en Weppes (Nord), créateur de la cryoscopie et de la tonométrie (1830-1901).

RAPA, île française de l'Océanie; 170 h.

RAPALLO, v. d'Italie (Ligurie), petit port à l'E. de Gênes; 15.000 h. Traité du 12 nov. 1920 entre l'Italie et la Yougoslavie, réglant les questions de Zara et de Fiume.

RAPHAËL, archange qui conduisit Tobie au pays des Mèdes.

RAPHAËL (Raphaël SANTI ou SANZIO, dit), peintre, sculpteur et architecte de l'école romaine, né à Urbino. Elève du Pérugin, il travailla à Pérouse, Florence, Rome. Il eut à la cour des papes Jules II et Léon X une situation exceptionnelle, collabora à la décoration du Vatican, et fut enseveli au Panthéon. Son génie est fait de l'équilibre de toutes sortes de qualités : dessin parfait, vivacité et justesse des mouvements, harmonie souveraine des lignes, coloris d'une infinie délicatesse. Il est resté inimitable dans la peinture des madones, si brillantes de jeunesse, de fraîcheur et de chaste maternité. Bien que mort à la fleur de l'âge, il a laissé une foule de chefs-d'œuvre : *la Sainte Famille*, *la Belle Jardinière*, *Saint Michel terrassant le démon*, *la Dispute du saint-sacrement*, *l'Ecole d'Athènes*, *le Parnasse*, les fresques des *Chambres* et des *Loges* du Vatican (1483-1520).



Raphaël.

Raphaël, pages de la vingtième année, ouvrage de Lamartine, fragment des *Confidences* (1849).

RAPIN (Nicolas), poète français, né à Fontenay-le-Comte, ami de Mathurin Régnier, un des auteurs de la *Satire Ménippée* (vers 1540-1608).

RAPIN (*le père* René), jésuite, né à Tours, auteur de poésies latines estimables et de *Réflexions sur la « Poétique » d'Aristote*. Bel esprit et critique souvent juste (1621-1687).

RAPP (Jean, *comte*), général français, né à Colmar. Il se défendit un an à Dantzig (1772-1821).

RAROTONGA, ch.-l. des îles Cook (Océanie).

RASORI (Jean), médecin et patriote italien, né à Parme, un des précurseurs de Broussais (1766-1837).

RASPAIL [*pay'*] (François), chimiste et homme politique français, né à Carpentras. Il prit part aux révolutions de 1830 et 1848 (1794-1878).

RAS-SHAMRA [*cham'*], tell au N. de Beirout (Syrie). Ruines d'une puissante cité (XXXe au XXe s. av. J.-C.).

RASTATT [*tat'*], v. d'Allemagne (Bade) ; 14.000 h. Congrès de 1713-1714, qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne, et de 1797-1799 qui amena la paix entre la France et l'Allemagne. Les plénipotentiaires français Bonnier et Roberjot, qui venaient de quitter ce dernier congrès, furent assassinés.

Rastignac, personnage créé par Balzac, type de l'arriviste élégant.

RATEAU (Auguste), ingénieur français, né à Royan, créateur des turbines multicellulaires, de ventilateurs et de pompes centrifuges (1863-1930).

RATHERY (Benoît), historien et littérateur français, né à Paris (1807-1875), commentateur de Rabelais.

RATIBOR, v. de Prusse (Silésie), sur l'Oder; 50.000 h.

RATISBONNE, en allem. Regensburg [*réghensbourg'*], v. de Bavière, cap. du Haut-Palatinat, sur

le Danube; 77.000 h. Victoire de Napoléon sur les Autrichiens en 1809.

RATISBONNE (Louis), littérateur français, auteur de *la Comédie enfantine*, né à Strasbourg (1827-1900).

RATTAZZI (Urbain), homme d'Etat italien, né à Alexandrie (1808-1873).

RAUCH [*raouh*] (Christian), sculpteur prussien, auteur du *Monument de Frédéric II*, et qui a contribué à renouveler l'esprit de la sculpture allemande, né à Arolsen (1777-1857).

RAUCOURT (Mlle Françoise), tragédienne française, née à Dombasle (1756-1815).

RAUCOURT-ET-FLABA, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1.388 h. Ch. de f.

RAVAILLAC [*vayak*] (François), assassin de Henri IV, né à Touvres, près d'Angoulême, mort écartelé (1578-1610).

RAVAISSON-MOLLIEN (Jean), philosophe et archéologue français, né à Namur (1813-1900) auteur d'un ouvrage profond sur *l'Habitude*.

RAVEL (Maurice), compositeur français, né à Ciboure (1875-1937). Auteur des *Jeux d'eau*, *Ma mère l'Oye* pour piano, *la Valse*, *Boléro* pour orchestre, *l'Heure espagnole*, opéra, *Daphnis et Chloé*.

RAVENNE, v. d'Italie (Emilie), reliée par un canal à l'Adriatique; 75.000 h. (*Ravennates*). Produits chimiques. Cap. de l'empire d'Occident, sous Honorius, puis d'un exarchat donné par Pépin le Bref au Saint-Siège. Ville riche en monuments byzantins (Saint-Vital, Saint-Apollinaire); tombeau de Dante. Victoire des Français sur l'armée hispano-papale, où périt Gaston de Foix (1512).

RAVIGNAN (*le père* Xavier *de*), jésuite et prédicateur français, né à Bayonne (1795-1858).

Ravissement de saint Paul (*le*), chef-d'œuvre de Poussin (Louvre).

RAWALPINDI [*in'di*], v. de l'Inde (Pendjab); 102.000 h. Cotonnades, tissus.

RAWLINSON [*rôlin's'n*] (Henry), archéologue et orientaliste anglais, né à Chadlington (1810-1895).

RAY ou **WRAY** [*rè*] (John), naturaliste anglais, né à Black-Notley, un des fondateurs de la science botanique anglaise (1628-1704).

RAYLEIGH [*rélli*] (John W. Strutt, *baron*), physicien anglais, qui s'est livré à de savantes recherches (avec *Ramsay*) sur la densité des gaz (1842-1919).

RAYMOND Ier [*rémon*], comte de Toulouse de 852 à 865; — RAYMOND II, comte de Toulouse de 918 à 923; — RAYMOND III, comte de Toulouse de 923 à 950; — RAYMOND IV, comte de Toulouse de 1088 à 1105, l'un des chefs de la 1re croisade; — RAYMOND V, comte de Toulouse de 1148 à 1194; — RAYMOND VI, comte de Toulouse en 1195, protecteur des Albigeois, dépouillé de ses Etats par Simon de Montfort après sa défaite de Muret; m. en 1222; — RAYMOND VII, fils du précédent, né à Beaucaire, comte de Toulouse de 1222 à 1249; il lutta avec succès contre Amaury de Montfort.

RAYNAL (*l'abbé* Guillaume), historien et philosophe français, né à Saint-Geniez (Aveyron); auteur d'une célèbre *Histoire des établissements des Européens dans les deux Indes* (1713-1796).

RAYNOUARD (François), littérateur français, né à Brignoles (Var), auteur de la tragédie des *Templiers* et d'intéressantes recherches sur la littérature française du moyen âge (1761-1836).

Rayons et les Ombres (*les*), beau recueil de poésies, par V. Hugo (1840), où se trouve *la Tristesse d'Olympio*.

RAZ [*raz'*] (*pointe du*), cap du Finistère à l'extrémité de la presqu'île de Cornouailles, en face de l'île de Sein.

RÉ (*île de*), île de l'océan Atlantique, qui dépend du dép. de la Charente-Inférieure (arr. de La Rochelle), et forme 2 cant., dont les ch. l. sont Saint-Martin et Ars; 10.030 h. (*Rhétais*).

READING [*rèdign'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Berks, sur la Tamise; 97.000 h.

READING, v. des Etats-Unis (Pennsylvanie), sur le Schuylkill; 115.000 h.

RÉAL (André), Conventionnel français, né à Grenoble (1753-1832). Il siégeait avec les Girondins.

RÉAL (Pierre-François, *comte*), né à Chatou (Seine-et-Oise); ancien jacobin; déjoua la conspiration de Cadoudal; préfet de police sous l'Empire (1757-1834).

Réalistes, nom donné aux philosophes scolastiques qui croyaient à l'existence réelle des idées générales ou *universaux*. Ils avaient pour adversaires les *nominalistes*, pour qui les idées générales ne sont que des noms et de vains mots. Les réalistes procèdent de Platon et de l'école d'Alexandrie; les nominalistes, d'Aristote.



Réaumur.

RÉALMONT, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 2.204 h.

RÉAUMUR (René-Antoine *de*), physicien et naturaliste français, inventeur du thermomètre qui porte son nom. Il mérita le surnom de *Pline du XVIIIe siècle*. Né à La Rochelle (1683-1757).

REBAIS, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur un affluent du Grand Morin; 1.142 h. (*Resbaciens*).

RÉBECCA, fille de Bathuel et femme d'Isaac, mère d'Esaü et de Jacob (*Bible*).

REBER [*bèr'*] (Henri), compositeur français, né à Mulhouse, auteur d'un *Traité d'harmonie* (1807-1880).

REBOUL (Jean), né à Nîmes. Simple boulanger, il publia des poésies où s'accuse un sentiment vrai de la nature (1796-1864).

RÉCAMIER (Joseph), médecin français, né à Cressin (Ain) [1774-1852].

RÉCAMIER (Mme), née à Lyon, femme célèbre par son esprit, sa beauté et son salon de l'Abbaye-aux-Bois où elle réunit, sous la Restauration, la plus brillante société (1777-1849).

Récamier (*Mme*), portrait de David (Louvre), de Gérard. — Buste par Chinard.

RÉCARÈDE Ier, roi des Wisigoths d'Espagne, de 586 à 601, né en 516.

RECEY-SUR-OURCE [*sè*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 690 h. (*Récéens*). Ch. de f.

Recherche de l'absolu (*la*), roman d'H. de Balzac. Il y peint, dans l'alchimiste Balthazar Claes, la passion dominante et exclusive de la science, à laquelle il sacrifie sa famille et même son honneur (1834).

Recherche de la vérité (*De la*), traité philosophique de Malebranche, où après avoir exposé les causes de nos erreurs, il professe une méthode voisine de celle de Descartes (1774).

Recherches de la France, ouvrage d'Etienne Pasquier, riche en aperçus, plein d'érudition et embrassant l'histoire des faits, des institutions, la linguistique et la littérature (1560).

Recherches physiologiques sur la vie et la mort, traité remarquable, un des principaux ouvrages de Bichat (1800).

RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarrebourg; 672 h. Ch. de f.

RECHT, v. de Perse, près de la Caspienne; 50.000 h. Centre de commerce avec la Russie.

RECIFE. V. PERNAMBOUC.

RECITZA [*réch*], en hongrois **Resikza**, v. de Roumanie (Banat); 18.000 h. Centre métallurgique; aciéries.

RECKLINGHAUSEN [*in'ghaous'n*], v. de Prusse (Westphalie), près de Munster; 90.000 h. Industrie textile.



E. Reclus.

RECLUS [*klu*] (Elisée), géographe français, né à Sainte-Foy-la-Grande, auteur d'une magistrale *Géographie universelle* (1830-1905); — Son frère, ONÉSIME, géographe français, né à Orthez (1837-1916); —

(*Phot. Larousse, Nadar.*)

Son frère, PAUL, chirurgien français, né à Orthez (1847-1914).

Recommandation, acte par lequel, au moyen âge, un homme faible et sans défense se mettait sous la tutelle d'un homme puissant. La tutelle qui résultait de la recommandation s'appelait *mainbournie*.

Récréations (*Nouvelles*) **et joyeux devis**, par Bonaventure Despériers, recueil de contes joyeux, souvent licencieux (1558).

Recueillements poétiques, poésies de Lamartine, à la suite desquelles on trouve le magnifique poème *la Vigne et la Maison* (1839).

Rédempteur (*ordre du*), ordre religieux, fondé par Vincent de Gonzague en 1608 et qu'on appelait aussi *ordre de Saint-André* et *ordre du Précieux-Sang*. — Les membres en étaient dits *rédemptoristes*.

REDI (François), naturaliste italien, né à Arezzo. Il découvrit l'*acarus* de la gale (1626-1698).

REDON, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine); 6.698 h. (*Redonais*). Ch. de f.; à 65 kil. S.-O. de Rennes. Pêcheries, cabotage. Instruments agricoles. — L'arr. a 7 cant., 53 comm., 74.875 h.

REDOUTÉ (Pierre-Joseph), peintre français de fleurs, né près de Liége (1759-1840).

Réforme ou **Réformation.** On entend sous ce nom le mouvement religieux et politique qui, au début du XVIe siècle, a soustrait la moitié de l'Europe centrale et septentrionale à l'obédience des papes. Préparée par les hérésies de Wiclef et de Jean Hus, favorisée par le profond ébranlement causé dans les esprits par les progrès de la Renaissance et la liberté de pensée et de mœurs, elle eut pour instigateur Martin Luther, qui, mis au ban de l'empire et excommunié pour s'être élevé, en 1517, contre la vente des indulgences, se retira à la Wartburg, d'où il dirigea le mouvement contre le catholicisme romain. La noblesse allemande adopta les idées nouvelles, qui devaient lui permettre de séculariser les domaines ecclésiastiques et aussi de résister à l'autorité des empereurs autrichiens, champions du catholicisme, et elle constitua la ligue de Smalkalde. À la mort de Luther (1546), les *luthériens*, condamnés par le concile de Trente, se soulevèrent, mais furent vaincus à Muhlberg (1547); cependant, la paix d'Augsbourg (1555) reconnut l'existence légale du luthérianisme en Allemagne. La guerre de Trente ans devait confirmer cette conquête de l'égalité du culte, également appliquée au calvinisme.

En Suède, Gustave Wasa, après avoir délivré sa patrie de la tyrannie du Danemark (1523), résolut de l'affranchir de la domination du clergé catholique et lui imposa la Réforme. Dans le même temps, le protestantisme s'introduisit en Danemark, à la faveur des dissensions entre l'Eglise et la royauté.

En Suisse, la Réforme fut propagée par Zwingli, curé de Zurich, qui, contrairement à la doctrine de Luther, nia la présence réelle dans l'eucharistie (1525). C'est dans ce pays que Jean Calvin, obligé de quitter la France (1531), vint s'établir pour prêcher sa doctrine, laquelle réduit à deux les sacrements (baptême et cène), nie la présence réelle, admet l'élection des pasteurs par les fidèles, abolit l'épiscopat, et repousse la pénitence. Pasteur de l'Eglise de Genève (1555), il fut aidé par Théodore de Bèze.

L'Angleterre se sépara du Saint-Siège en 1531, sous Henri VIII, et se convertit au protestantisme sous Edouard VI (1547-1553). Marie Tudor (1553-1558) voulut y rétablir le catholicisme, mais Elisabeth, par le *bill d'uniformité*, donna à l'anglicanisme son organisation définitive (1562). Pendant la minorité de Marie Stuart, la Réforme fut prêchée en Ecosse par John Knox; elle coûta la vie à l'héritière de Jacques V.

De Flandre, où elle se répandit de bonne heure, la Réforme gagna les Pays-Bas, où elle triompha malgré les mesures prises par Philippe II pour en arrêter la propagation.

La Réforme avait pris naissance en France avec Calvin, sous François Ier, qui la toléra d'abord et la réprima ensuite (massacre des Vaudois, en 1545). Sous Henri II, ses adeptes devinrent de plus en plus nombreux. Sous François II, les Guises réprimèrent cruellement la conjuration d'Amboise (1560). L'Hospital s'efforça de faire triompher à la cour les principes de la tolérance (édits de Romorantin, 1560, et de janv. 1562), mais le duc de Guise déchaîna la lutte par le massacre de Wassy (1562), qui marque le début des guerres de religion. V. RELIGION (*guerres de*).

Régale, droit qu'avaient les rois de France 1° de percevoir les revenus des évêchés et archevêchés sans titulaires; 2° de nommer aux bénéfices qui en relevaient.

Régence, gouvernement établi pendant la minorité ou l'absence d'un souverain. Les régences les plus célèbres de notre histoire sont celles d'Anne de Beaujeu, pendant la minorité de Charles VIII; de Marie de Médicis, pendant la minorité de Louis XIII; d'Anne d'Autriche, pendant la minorité de Louis XIV. Enfin, on applique particulièrement le nom de *Régence* au gouvernement de Philippe d'Orléans, sous la minorité de Louis XV (1715-1723). Ce fut, au point de vue politique, une réaction contre le gouvernement absolu de Louis XIV, signalée par une recrudescence dans l'immoralité publique et par la désastreuse tentative financière de Law.

RÉGENCES BARBARESQUES, nom donné aux Etats de Tunis, et autrefois d'Alger et de Tripoli, avant les conquêtes française et italienne.

REGENSBURG [*réghen'sbourgh*]. V RATISBONNE.

REGGIO de Calabre [*redjio*], v. d'Italie (Calabre), sur le détroit de Messine; 130.000 h.; détruite en 1908 par un tremblement de terre. Oranges, citrons.

REGGIO d'Emilie [*redjio*], v. d'Italie (Emilie); 90.000 h. Patrie de l'Arioste.

RÉGILLE, v. des Sabins, auprès de laquelle se trouvait le *lac Régille* (auj. disparu), où le dictateur Posthumius vainquit en 496 av. J.-C. les Latins révoltés à l'instigation de Tarquin le Superbe. Castor et Pollux, sous les traits de deux cavaliers magnifiquement équipés, étaient venus combattre dans les rangs des Romains.

RÉGILLIEN (Quintus Nonius), Dace qui se fit proclamer empereur en Mésie (261) et fut tué, dit-on, par ses soldats (263).



Regnard.

REGINON, abbé prussien de Prum, auteur d'une *Chronique*; m. en 915.

REGIOMONTANUS [*nuss*] (Jean MULLER, dit), astronome allemand, né à Unfind (1436-1476).

RÉGIS [*jiss*] (*saint* François), jésuite, surnommé *l'Apôtre du Vivarais* (1597-1640). Fête le 16 juin.

REGNARD (Jean-François), poète comique français, né à Paris; auteur du *Joueur*, son chef-d'œuvre, du *Distrait*, du *Légataire universel*, etc. Inférieur à Molière dans la peinture des caractères et la hardiesse des satires, il excelle néanmoins à nouer et dénouer d'amusantes intrigues, et son style est plein de verve (1655-1709).

REGNAULT (Jean-Baptiste), peintre d'histoire français, auteur des *Trois Grâces*; né à Paris (1754-1829).



H. Regnault.

REGNAULT (Henri-Victor), physicien et chimiste français, né à Aix-la-Chapelle; ses travaux portent sur la détermination des coefficients de dilatation et des capacités calorifiques (1810-1878); — Son fils, HENRI, peintre français, né à Paris, coloriste hardi et original (1843-1871).

REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, homme d'Etat français, né à Saint-Fargeau (Yonne) [1761-1819); — Son fils, AUGUSTE-MICHEL-ETIENNE, maréchal de France, né à Paris, se signala à la journée de Magenta (1794-1870).

(*Phot. Larousse.*)

Règne animal, distribué d'après son organisation (*le*), savant ouvrage de Georges Cuvier (1816).

Règnes de la Nature (*les Trois*), poème descriptif de Delille (1808).

RÉGNIER (Mathurin), poète satirique français, né à Chartres. Ses satires, écrites dans une langue franche et imagée, sont pleines de verve et d'énergie, mais souvent licencieuses (1573-1613).



M. Régnier.

RÉGNIER (Claude-Ambroise), *duc* DE MASSA, homme d'État français, né à Blâmont (Meurthe) [1746-1811].

RÉGNIER (Adolphe) orientaliste et germanisant français, né à Mayence (1804-1884).

RÉGNIER (Henri *de*), poète et romancier français, né à Honfleur (1864-1936); un des chefs de l'école symboliste, auteur de : *les Médailles d'argile, la Sandale ailée*, etc., et des romans : *la Double maîtresse, le Bon Plaisir*, etc. Membre de l'Académie française.

RÉGNIER DE LA BRIÈRE (François-Joseph-Philoclès), comédien fr., né à Paris (1807-1885).

RÉGNIER-DESMARAIS (François-Séraphin), littérateur français, né à Paris (1632-1713); auteur d'une *Grammaire française* commandée par l'Académie.

REGULUS [*luss*], consul en 267 et en 256 av. J.-C., un des types les plus purs des vieux Romains. Tombé entre les mains des Carthaginois, il fut envoyé à Rome, sur parole, pour proposer un échange de prisonniers, et dissuada héroïquement le sénat d'accepter les propositions de Carthage. Après avoir résisté aux embrassements de sa femme Marcia et de ses enfants, aux supplications de tous ses amis, il retourna à Carthage, où l'attendaient les supplices.

REHON, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 5.178 h. Hauts fourneaux. Ch. de f.

REICH [*raèh*], mot allemand signifiant *empire*, dans un sens moins précis que le mot français. On distingue ainsi le *Kœnigreich*, royaume, et le *Kaiserreich*, empire au sens français. L'ensemble des républiques allemandes constitue toujours le Reich.

REICHA [*raèha*] (Antoine), compositeur et théoricien allemand, né à Prague, maître de C. Franck (1770-1836).

REICHENBACH [*raèh-en-ba-'h*], v. de Saxe; 30.000 h. — V. de Prusse (Silésie); 15.000 h.

REICHENBERG, nom allemand de *Liberec*.

REICHSHOFFEN [*raèchofen*], comm. du Bas-Rhin, arr. de Haguenau, sur un affl. de la Moder; 3.207 h. Ch. de f. Bataille gagnée, le 6 août 1870, par le prince royal de Prusse, à la tête de 130.000 hommes, sur le maréchal de Mac-Mahon disposant seulement de 30.000 soldats, et où les cuirassiers français se signalèrent par une charge mémorable.

Reichsrat, anc. Parlement autrichien. Chambre de l'État allemand dissoute en 1934.

REICHSTADT [*raèchtat'*], en tchèque **Zakupy**, village d'Allemagne cédé par la Tchécoslovaquie en 1938; 1.800 h.

REICHSTADT (*duc de*), titre porté par le fils de Napoléon Ier après 1814.

Reichstag [*raèchtag*], seconde chambre de l'État allemand. V. REICHSRAT.

REID [*rid'*] (Thomas), philosophe écossais, né à Strachan. Sa doctrine, opposée à l'idéalisme de Berkeley et au scepticisme de Hume, repose sur l'expérience interne et le sens commun (1710-1796).

REID (Thomas MAYNE), connu sous le nom de *Capitaine Mayne Reid*, romancier anglais, né à Ballyroney, auteur d'intéressants romans d'aventures : *A la mer, les Jeunes Boers, les Chasseurs de chevelures*, etc. (1818-1883).

REIGNIER, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien; 1.749 h. Ch. de f.

REILLANNE [*rèvan'*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 880 h. Ch. de f.

REILLE (Honoré-Charles, *comte*), maréchal de France, né à Antibes (1775-1860).

(*Phot. Larousse, Kunstverlag Wolfrum.*)

REIMS [*rinss*], ch.-l. d'arr. (Marne), sur la Vesle, affl. de l'Aisne; 112.820 h. (*Rémois*). Ch. de f.; à 43 kil. N.-O. de Châlons-sur-Marne. Archevêché, cathédrale gothique, chef-d'œuvre du XIIIe s. Flanelles; lainages; biscuits et pain d'épice; produits chimiques, constructions métalliques et mécaniques. Vins dits *de Champagne*. Patrie de Colbert, des teinturiers Gobelin, de Robert Nanteuil, Drouet d'Erlon. Le baptême de Clovis par l'évêque saint Remi, en 496, conféra à cette métropole le privilège du sacre des rois de France. En 1429, Jeanne d'Arc y fit sacrer Charles VII. Pendant la Grande Guerre, plusieurs batailles ont été livrées, sans succès, par les Allemands, pour Reims, qui fut dévastée et dont la cathédrale fut en partie détruite par l'artillerie allemande (1914-1918). — L'arrond. a 11 cant., 181 comm., 192.817 h.

REINACH [*rènak*] (Salomon), philologue et archéologue français, né à Saint-Germain-en-Laye (1858-1932). — Son frère THÉODORE, né à Saint-Germain-en-Laye (1860-1928), philologue français.

REINAUD (Joseph), arabisant français, né à Lambesc (1795-1867).

Reine de Saba visitant Salomon (*la*), tableau de Paul Véronèse (Turin).

Reine des fées (*la*), poème allégorique d'Edmond Spenser, en douze chants (1596).

Reine Margot (*la*), roman d'Alexandre Dumas père (1845); récit tragique de la Saint-Barthélemy et des intrigues de la cour des Valois, suivi de *la Dame de Monsoreau* et des *Quarante-cinq*.

REISEBILDER (« *Tableaux de voyages* »), par Henri Heine (1826-1830); ouvrage plein de rêveries spirituelles, fantaisistes ou douloureuses (*le Tambour Legrand, Voyage au Harz*).

RÉJANE (Gabrielle RÉJU, dite), comédienne française, née à Paris (1856-1920).

Relief, droit que l'on devait au seigneur toutes les fois que le fief en vasselage changeait de maître autrement que par succession directe ou par vente. Ainsi, le droit de relief était dû chaque fois qu'un fief passait par héritage à une branche collatérale.

Religion (*guerres de*). Nées de la Réforme (v. ce mot) et précipitées par le massacre de Wassy (1562), les *guerres de Religion*, au nombre de huit, ensanglantèrent la France de 1562 à 1598. En voici la liste chronologique :

Première guerre (1562-1563). — Bataille de Dreux; assassinat du duc de Guise; paix d'Amboise.

Deuxième guerre (1567-1568). — Massacres de Nîmes; siège de Chartres; paix de Longjumeau.

Troisième guerre (1569-1570). — Batailles de Jarnac et de Moncontour; paix de Saint-Germain-en-Laye.

Quatrième guerre (1572-1573). — Massacre de la Saint-Barthélemy; siège de La Rochelle.

Cinquième guerre (1574-1576). — Prise de Saint-Jean-d'Angély par La Noue, de Saint-Lô et Valognes par Montgomery.

Sixième guerre (1576-1577). — Traité de Bergerac.

Septième guerre (1580). — Convention de Fleix (Périgord).

Huitième guerre (1585-1598). — Bataille de Coutras; journée des Barricades; siège de Paris par Henri III et Henri de Béarn; meurtre de Henri III; bataille d'Arques (1589) et d'Ivry (1590); états de la Ligue (1591); abjuration de Henri IV (1593); son entrée à Paris (1594); édit de Nantes (1598).

RELIZANE, comm. d'Algérie, dép. d'Oran, arr. de Mostaganem, sur l'oued Mina; 15.193 h. Ch. de f.

RÉMALARD, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 1.264 h. Ch. de f.

Remarques sur la langue française, ouvrage de Vaugelas (1647), où l'auteur n'a prétendu qu'enregistrer l'usage, mais, en en distinguant le bon et le mauvais.



Rembrandt.

REMBRANDT [*ranbran*] (**Van Ryn**), illustre peintre et graveur hollandais, né à Leyde, dont l'œuvre ne comporte pas moins de 350

peintures et à peu près autant d'eaux-fortes. Sa puissance, la richesse éblouissante de son pinceau, sa science du clair-obscur, la vie de ses carnations, la fine harmonie de l'ensemble, la vigueur des ombres et l'éclat des lumières le placent parmi les plus grands génies de la peinture. Parmi ses chefs-d'œuvre, on vante surtout : *Tobie et sa famille*, *le Samaritain*, *les Pèlerins d'Emmaüs*, *la Ronde de nuit*, *les Syndics des drapiers*, *la Leçon d'anatomie*, *la Famille du menuisier*, etc. (1606-1669).

REMI (*saint*), archevêque de Reims, né à Cerny, décida Clovis à se convertir au catholicisme et le baptisa en 496 (437-533). Fête le 1er octobre.

REMINGTON [*rémignt*^{e}*n*] (Philo), industriel américain, né près de New-York (1816-1889), inventeur du fusil et de la machine à écrire qui portent son nom.

REMIREMONT, ch.-l. de c. (Vosges), arr. et à 26 kil. S.-E. d'Epinal, sur la Moselle; 9.754 h. (*Romarimontins*). Ch. de f. Filatures de coton, tissus, cuirs, fromages, etc.

RÉMOIS, petit pays de l'anc. Champagne, autour de Reims (Marne).

Rémouleur (*le*), célèbre statue antique, au musée des Offices (Florence) ; esclave, au front chauve et déprimé, aiguisant sur une pierre un couteau à lame recourbée. On voit une copie en bronze de cette statue au jardin des Tuileries, à Paris.

REMOULINS, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Gard; 1.269 h. Ch. de f.

REMSCHEID [*rèmchaèd'*], v. de Prusse-Rhénane; 100.000 h. Métallurgie.

REMUS [*rémuss*], frère de Romulus, premier roi de Rome, par qui il fut tué.

RÉMUSAT [*za*] (Claire DE VERGENNES, *comtesse de*), née à Paris, petite-nièce du comte de Vergennes, auteur de *Mémoires* intéressants sur la cour de Napoléon Ier, où elle avait été dame d'honneur, et d'un traité sur *l'Education des femmes* (1780-1821) ; — Son fils, CHARLES, philosophe et homme politique français, né à Paris (1797-1875).

RÉMUSAT (Abel), sinologue français, né à Paris (1788-1832).

REMUZAT, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons, au pied du roc de l'Aiguille; 421 h.

RENAGE, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2.468 h. Papier, outillage.

Renaissance. On donne le nom de Renaissance à la rénovation littéraire, artistique et scientifique, qui se produisit en Europe au XVe et au XVIe siècle, particulièrement sous l'influence de la culture antique remise en honneur. Elle fut facilitée surtout par la découverte de l'imprimerie, qui vulgarisa les œuvres des grands génies de l'antiquité, et par l'invention de la gravure, qui vulgarisa les œuvres d'art. En Italie, la Renaissance eut pour protecteurs Jules II et Léon X, lesquels prodiguèrent leurs encouragements aux écrivains et aux artistes. C'est l'époque de l'Arioste, de Machiavel, de Bembo, du Tasse, de Trissino, de Brunelleschi, de Donatello, de Luca della Robbia, de Fra Angelico, de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Michel-Ange, de Bramante, etc. En Italie, la renaissance littéraire et scientifique poursuivit sa carrière parallèlement à la renaissance artistique. V. RENAISSANCE (*style*) à la *Part. langue*.

La France sentit le même enthousiasme de rénovation, et elle y fut encouragée par le spectacle qu'elle eut sous les yeux dans les campagnes d'Italie. François Ier fonde le Collège de France; Rabelais publie son immortelle satire; Marot se fait remarquer par son « élégant badinage »; Ronsard et la Pléiade s'efforcent d'enrichir la langue et prêchent l'imitation des Grecs, des Latins et des Italiens. Dans la philosophie et l'érudition, la France tient une place glorieuse, tant par les travaux de ses nationaux que par ceux des savants qu'elle s'enorgueillit d'attirer chez elle; il suffit de citer les noms de Léonard de Vinci, du Primatice, de del Sarto, de Cellini, appelés par François Ier et qui eurent de brillants émules : Lescot, Delorme, Goujon, Cousin, Germain Pilon.

RENAIX [*nè*], v. de Belgique (Flandre-Orientale) ; 22.300 h. Teintureries, usines de coton.

RENAN (Ernest), écrivain français, né à Tréguier. Ecrivain souple et d'une merveilleuse habileté, historien et exégète érudit, mais audacieux dans ses hypothèses, épris d'un idéalisme scientifique, auteur de *l'Avenir de la Science*, des *Origines du christianisme*, de l'*Histoire d'Israël*, des *Souvenirs d'enfance*, des *Drames philosophiques*, etc. (1823-1892).



Renan.

(*Phot. Gerschel.*)

RENARD (Jules), écrivain français, né à Châlons (Mayenne) [1864-1910], auteur de *Poil de Carotte*.

Renart (*Roman de*), recueil de vingt-six petits poèmes français, dont les personnages sont des animaux, particulièrement le renard. C'est une véritable épopée et, par endroits, une spirituelle satire des classes dirigeantes au moyen âge (XIIe-XIIIe s.).

RENAU D'ÉLIÇAGARAY (Bernard), ingénieur de la marine, né en Béarn, inventeur des galiotes à bombes (1652-1719).

Renaud, un des héros les plus intrépides du poème du Tasse, *la Jérusalem délivrée*. C'est l'Achille chrétien, mais qui se laisse longtemps retenir loin de l'armée des croisés dans les jardins et la demeure de l'enchanteresse Armide. Les écrivains y font souvent allusion pour caractériser l'homme fort qui oublie ses devoirs au sein des plaisirs.

Renaud et Armide, tableau du Dominiquin (Louvre) ; toile remarquable par le charme de la couleur et la délicatesse du dessin.

Renaud de Montauban, le principal héros de la *Chanson des Quatre fils Aymon* (V. AYMON) et l'un des paladins chantés par l'Arioste dans le *Roland furieux*.

RENAUDOT (Théophraste), médecin français, historiographe du roi, né à Loudun, fondateur de la *Gazette de France* en 1631 (1586-1653).

RENAULT (Louis), jurisconsulte français, né à Autun (1843-1918), auteur d'un remarquable *Traité de droit commercial*, avec Lyon-Caen.

RENAZÉ, comm. de la Mayenne, arr. de Laval; 3.162 h. Ardoisières. Ch. de f.

RENÉ D'ANJOU, dit **le Bon roi René**, né à Angers, duc d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, comte de Provence, où il resta populaire par le caractère paternel et pacifique de son gouvernement. Roi de Sicile en 1417, il ne put jamais entrer en possession du royaume de Naples, dont il hérita en 1434. Il aimait et cultivait les belles-lettres (1409-1480).

René, roman de Chateaubriand, où l'écrivain se met lui-même en scène sous le nom de son héros (1805). René, qui procède de Werther, est resté le type de ces âmes maladives qui s'épuisent dans le sentiment vague de l'infini, dans le dégoût de la réalité, qui s'usent en désirs stériles.

RENÉE DE FRANCE, fille du roi de France Louis XII, duchesse de Ferrare, née à Blois. Elle se retira à Montargis, où elle s'efforça de protéger les protestants pendant les guerres civiles (1510-1575).

RENENS, v. de Suisse (Vaud) ; 4.800 h.

RENFREWSHIRE [*rèn'frouch*^{e}*r*], comté de l'Ecosse occidentale; 290.000 h. Ch.-l. *Paisley*. V. pr. *Greenock*, *Renfrew*.

RENI (Guido). V. GUIDE (*le*).

RENNEQUIN [*kin*] (Swalm RENKIN, dit **Louis**), habile mécanicien liégeois; construisit la machine de Marly (1644-1708).

RENNES, anc. capit. du duché de Bretagne, ch.-l. du départ. d'Ille-et-Vilaine, au confluent de ces deux rivières; 88.659 h. (*Rennais* ou *Rennois*). Ch. de f.; à 374 kil. O. de Paris. Archevêché, cour d'appel, académie, université. Lin, toile, cuir, beurre, volailles; minoteries; tanneries, papeteries, brosserie. Patrie de La Chalotais, La Motte-Picquet, Lanjuinais, etc. Palais de justice (XVIIe s.). — L'arr. a 21 cant., 186 comm., 285.245 h.

RENOIR (Auguste), peintre français, né à Limoges (1841-1919) ; un des maîtres de l'impressionnisme (*le Moulin de la Galette*).

RENOMMÉE, divinité allégorique, messagère de

Jupiter, enfantée par la Terre pour faire connaître les crimes des dieux.

RENOUVIER (Charles), philosophe français, né à Montpellier, un des fondateurs du néo-criticisme en France (1815-1903).

RENWEZ [*ranvé*], ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1.330 h. Ch. de f.

RÉOLE (*La*), ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon, sur la Garonne; 3.714 h.; à 61 kil. S.-E. de Bordeaux. Grains, vins, bétail, etc. Patrie des frères Faucher.

Repas des arquebusiers (*le*), tableau de Frans Hals, à l'hôtel de ville de Haarlem; portraits d'un dessin accusé et expressif, d'une couleur solide.

Repas du lion (*le*), pièce de Fr. de Curel (1897), où l'auteur développe le conflit du principe autocratique et du principe démocratique.

République (*la*), dialogue de Platon, formant un traité en douze livres; œuvre didactique sur la meilleure forme de gouvernement; mélange de vues admirables, de rêveries, de théories étranges, qu'a raillées Aristophane dans *l'Assemblée des femmes*.

République (*De la*), traité politique et philosophique, sous forme de dialogues, sur la constitution romaine et sur l'idéal politique; le chef-d'œuvre de Cicéron. On y remarque le *Songe de Scipion* (l'an 54 av. J.-C.).

République (*De la*) ou *Du gouvernement*, ouvrage de philosophie politique, par Bodin, qui s'y montre, par certains côtés, le précurseur de Montesquieu (1577).

République (*le Triomphe de la*), par Dalou, un de ses meilleurs ensembles monumentaux, sur la place de la Nation, à Paris, symbolisant la concorde entre citoyens et le triomphe de la loi (1883-1899).

République française. La république a été trois fois proclamée en France. La première république, proclamée le 21 septembre 1792, dura jusqu'au 28 mai 1804, époque où elle fut remplacée par l'Empire. Pendant cette période, on vit se succéder la Convention (21 septembre 1792), le Directoire (26 octobre 1795) et le Consulat (11 novembre 1799).

Après la chute de Louis-Philippe, la république fut de nouveau proclamée, le 25 février 1848; mais elle n'eut qu'une durée éphémère. A la suite du coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis Bonaparte se fit nommer président pour dix ans, puis, le 1er décembre 1852, empereur. Le 4 septembre 1870, après Sedan, la république fut établie pour la troisième fois; elle a eu pour présidents : Thiers, Mac-Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, Casimir-Perier, Félix Faure, Loubet, Fallières, Poincaré, Deschanel, Millerand, Doumergue, Doumer, Alb. Lebrun. V. FRANCE.

REQUESENS [*rékèssèn'ss*] (Louis *de*), général et homme d'Etat espagnol, gouverneur des Pays-Bas, dont il ne put, malgré ses grands talents, dompter l'insurrection; mort en 1576.

Requiem [*réku-ièm'*] (*le*), de Mozart, sa dernière œuvre, chef-d'œuvre musical, dont toutes les parties présentent des beautés de premier ordre. D'autres *Requiem* célèbres ont été écrits par Berlioz et Fauré.

REQUISTA, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez, entre le Tarn et le Giffon; 2.500 h.

RÉSAL (Jean), ingénieur, né à Besançon en 1854. On lui doit les ponts Mirabeau et Alexandre-III.

RESSONS-SUR-MATZ, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 870 h. Ch. de f.

Restauration, époque qui s'écoula depuis le rétablissement des Bourbons en 1814 jusqu'à leur chute en 1830 (règnes de Louis XVIII et de Charles X). On distingue la première Restauration (avril 1814-mars 1815) et la seconde, après les Cent-Jours (juillet 1815-juillet 1830).

Restauration (*Histoire de la*), par Louis de Viel-Castel, ouvrage important au point de vue de la politique extérieure des Bourbons (1860-1878).

Restaurations (*Histoire des deux*), par Achille de Vaulabelle, ouvrage estimable par l'abondance et la sûreté des renseignements (1844).

RESTAUT (Pierre), grammairien français, né à Beauvais (1696-1764).

RESTIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), littérateur français, né à Sacy (Yonne). Ecrivain inégal, il mena une vie bizarre, écrivit des romans licencieux, mais pleins d'observation : *le Paysan perverti, Monsieur Nicolas* (1734-1806).

RESTOUT (Jean II), peintre français, né à Rouen (1692-1768), auteur de tableaux religieux.

Résurrection de Lazare (*la*), tableau de Rubens (Berlin); — de Jouvenel (Louvre); — de Sébastien del Piombo (National Gallery).

RETHEL, ch.-l. d'arr. (Ardennes); sur l'Aisne; 5.428 h. (*Rethélois*). Ch. de f.; à 50 kil. S.-O. de Mézières. Filatures, tissus, laines, etc. En 1617, elle fut prise par le duc de Guise, et en 1650 Turenne, allié des Espagnols, y fut vaincu par le maréchal du Plessis-Praslin. Turenne la prit sous Louis XIV, en 1653. — L'arr. a 6 cant., 110 comm., 38.017 h.

RETHONDES, comm. de l'Oise, arr. de Compiègne, sur l'Aisne; 318 h. L'armistice arrêtant la Grande Guerre y fut signé le 11 novembre 1918. L'armistice franco-allemand y fut signé le 22 juin 1940.

RETIERS [*tié*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.897 h. Ch. de f.

Retour imprévu (*le*), comédie en un acte et en prose, de Regnard (1700).

RETOURNAC, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3.000 h.

RETZ ou **RAIS** (Gilles *de*), maréchal de France, dont les crimes et les superstitions immondes ont inspiré à Perrault le conte de *Barbe-Bleue* (1404-1440).



Cal de Retz.

RETZ (Paul DE GONDI, *cardinal de*), homme politique et écrivain français, né à Montmirail (Marne), coadjuteur de l'archevêque de Paris, connu pour le rôle important qu'il joua dans les troubles de la Fronde, comme chef du parti de la résistance. Prisonnier à la Bastille, il s'échappa, se réconcilia plus tard avec Louis XIV, et fut abbé de Saint-Denis. Grand aventurier et intrigant, il a laissé un récit de la *conjuration de Fiesque* et d'intéressants *Mémoires* (1665). Comme écrivain, Retz a du nerf, des expressions pittoresques qui peignent d'un mot un homme ou une situation (1613-1679).

REUCHLIN [*rœuhlin'*] (Jean), humaniste et hébraïsant allemand, né à Pforzheim; auteur d'un *Traité de la Cabbale* (1455-1522).

RÉUNION (*île de la*), autrefois *île Bourbon*, dans la mer des Indes, à l'E. de l'Afrique; 180.000 h. Terre volcanique, mais fertile. Rhum, café, sucre, vanille, essences, café. Française depuis 1642. Ch.-l. *Saint-Denis*.

REUS [*réouss*], v. d'Espagne (prov. de Tarragone); 30.000 h. Excellents vins.

REUSS (*la*), riv. de Suisse, forme le lac des Quatre-Cantons et se jette dans l'Aar (r. dr.); 160 kil.

REUSS, nom de deux anc. principautés de l'Allemagne du Nord : *Reuss, branche aînée* (capit. *Greiz*), et *Reuss, branche cadette* (capit. *Gera*). Elles font partie de l'Etat libre de Thuringe.

REUTER [*rœuter*] (Fritz), romancier allemand, né à Stavenhagen (1810-1874); il a écrit en bas allemand.

REUTLINGEN [*rœutlin'ghèn*], v. d'Allemagne (Wurtemberg); 30.000 h. Machines textiles.

REVAL, nom russe de *Tallinn*.

Rêve (*le*), tableau d'E. Detaille (musée du Luxembourg) [1888], d'inspiration patriotique.

Rêve (*le*), roman de Zola, dans la série des *Rougon-Macquart*, duquel Louis Gallet a tiré un livret, musique d'Alfred Bruneau (1891).

Réveil (*le*), tableau de Raffet (1848), représentant un tambour de la garde battant le rappel de la revue suprême; autour de lui, les morts s'éveillent.

REVEL, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, dans la vallée du Sor; 5.247 h. Ch. de f.

Rêveries du promeneur solitaire (*les*), ouvrage posthume de J.-J. Rousseau (Genève, 1782). Ecrit pendant la dernière partie de sa vie, où l'auteur était plus sauvage et plus misanthrope que jamais, le livre contient pourtant d'admirables pages, où s'épanouit le plus vif sentiment de la nature.

(*Phot. Larousse.*)

REVIGNY-SUR-ORNAIN, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'*Ornain;* 3.198 h. Ch. de f. Victoire française, faisant partie de la grande bataille de la Marne, en septembre 1914.

REVIN, comm. des Ardennes (arr. de Mézières); 7.999 h. Fonderies, appareils de chauffage. Ch. de f.

Révolution. Les principales révolutions des temps modernes sont :

La *révolution* de 1648 en Angleterre, qui commença dès 1642, après l'exécution de Strafford, par la guerre civile entre le roi et les parlementaires; elle fut consacrée par l'exécution de Charles Ier en 1649 et la proclamation de la république, sous le protectorat de Cromwell. La restauration des Stuarts eut lieu en 1660 avec Charles II, mais en 1688 Jacques II fut renversé : la *révolution* de 1688 amena au pouvoir Guillaume III.

En France, il y a eu quatre révolutions : 1° celle de 1789 (v. plus loin); 2° celle de 1830, qui renversa les Bourbons de la branche aînée et donna le trône à la branche cadette (Louis-Philippe); 3° celle du 24 février 1848, qui proclama la république et fut étouffée par le coup d'Etat du 2 décembre 1851; 4° celle du 4 septembre 1870, qui renversa le second Empire et rétablit la république pour la troisième fois. Au XXe siècle, la Grande Guerre a provoqué la révolution russe de 1917, qui a renversé le régime tsariste et la dynastie des Romanov; la révolution allemande de 1918, qui a déposé les Hohenzollern; la révolution grecque, la révolution turque (1924), etc. L'Espagne a subi deux révolutions en 1931 et 1936-1938.

Révolution française. La Révolution française fut hâtée par les revendications des philosophes et des économistes du XVIIIe siècle et produite par l'existence d'institutions politiques dont la cause avait depuis longtemps disparu. Les privilèges de l'aristocratie et du clergé s'expliquaient, au moyen âge, par le besoin de protection des faibles contre les forts, mais ils n'eurent plus de raison d'être lorsque la royauté eut réuni dans ses mains tous les pouvoirs féodaux. Malheureusement, les abus subsistèrent dans les classes privilégiées et les finances de l'Etat étaient inutilement gaspillées. En 1789, il y avait une inégalité choquante dans la répartition des charges publiques et une absence complète de contrôle. Les ministres de Louis XVI qui tentèrent de réaliser des réformes impérieusement réclamées par l'opinion virent leurs efforts se briser contre la résistance tenace du clergé et de la noblesse, et il fallut une révolution pour substituer à une société fondée sur le privilège une société où l'égalité de tous est la loi commune. Les états généraux, ouverts à Versailles le 5 mai 1789, se transformèrent le 17 juin en Assemblée nationale; trois jours après, les députés du tiers prêtèrent le serment du Jeu de paume. Le 14 juillet, le peuple prit la Bastille. Le 4 août, les privilèges féodaux furent supprimés par l'Assemblée, qui proclama la *Déclaration des droits de l'homme* (v. DÉCLARATION), vota la Constitution de 1791, et créa l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Elle se sépara le 30 septembre 1791, trois mois après la tentative de fuite du roi à l'étranger; elle fut remplacée par l'Assemblée législative. Celle-ci essaya sans succès de gouverner d'accord avec Louis XVI, qu'elle obligea à déclarer la guerre à l'Autriche. La veille du jour où elle se séparait pour faire place à la Convention, nos troupes gagnaient la bataille de Valmy (20 septembre 1792). Le 22, la Convention proclamait la république (v. CONVENTION). Sous le Directoire eurent lieu les campagnes de 1796 en Allemagne et en Italie, de 1798 en Egypte, etc. Bonaparte, que ses victoires avaient fait considérer comme un sauveur, fit le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799) et devint premier consul (Constitution de l'an VIII). Le 2 août 1802, il était nommé consul à vie et, le 18 mai 1804, empereur des Français. Depuis le 18-Brumaire, la Révolution française n'était plus qu'un souvenir.

Révolution française (*Réflexions sur la*), ouvrage de l'orateur anglais Burke. Critique acerbe du gouvernement français, qui contribua à exciter contre nous l'opinion européenne (1790).



Révolution française (*Considérations sur la*), ouvrage de Mme de Staël, où elle s'applique à démontrer que la morale doit être la seule règle de conduite des hommes d'Etat (1818).

Révolution française (*Histoire de la*), par Thiers; narration consciencieuse, claire, rapide et dramatique, mais parfois superficielle (1823-1827).

Révolution française (*Histoire de la*), par Mignet; résumé brillant et profond (1824).

Révolution française (*Histoire de la*), par Th. Carlyle; dissertation philosophique et satirique, en style épique (1837).

Révolution française (*Histoire de la*), par Michelet, suite de l'*Histoire de France* du même auteur. Œuvre éloquente, enthousiaste, véritable poème épique dont « le peuple est le héros » (1847-1853).

Révolution française (*Histoire de la*), par Louis Blanc; ouvrage renfermant des documents curieux et des plaidoyers animés (1847-1862).

Révolutions des globes célestes (*Des*), ouvrage de Copernic, exposant le système astronomique qui porte son nom (1543).

Revue d'Edimbourg (*la*), en anglais *the Edinburgh Review*, célèbre recueil périodique, fondé en 1802, rédigé par Sidney Smith, Horner Brougham, Jeffrey et les plus illustres publicistes, critiques et

poètes de l'Angleterre; a cessé de paraître en 1929.

Revue de Paris (*la*), périodique fondé en 1894 par J. Darmesteter et Ganderax, publiant des romans, des ouvrages, des études critiques.

Revue des Deux Mondes, revue française littéraire, politique, scientifique, etc., fondée en 1829.

Revue encyclopédique (1891-1900), puis **universelle** (1901-1905), revue illustrée, fondée en 1891 par Georges Moreau. Elle traitait les questions de littérature et d'art, de sciences pures et appliquées.

Revue politique et littéraire ou *Revue bleue*, fondée en 1863 par Yung et Em. Alglave, publiant des nouvelles, les chroniques, etc.

Revue scientifique ou *Revue rose*, fondée en 1863 par Yung et Em. Alglave, pour faire connaître les grandes découvertes et les théories scientifiques.

REWBELL ou **REUBELL** (Jean-François), Conventionnel, né à Colmar, président du Directoire en 1796 (1747-1807).

REY (Jean), ingénieur français, né à Ouchy (Suisse) en 1861, m. à Paris en 1935; il a transformé l'éclairage des côtes, des champs d'aviation, travaillé avec Rateau à la première turbine multicellulaire et créé le premier thermocompresseur à bon rendement.

REYBAUD (Louis), économiste et littérateur français, né à Marseille, auteur du célèbre roman satirique et social : *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, puis... *à la recherche de la meilleure des républiques* (1799-1879).

REYER [*rèr*] (Ernest REY, dit), compositeur français, né à Marseille (1828-1909); auteur de *Salammbô*, *Sigurd*, etc., œuvres d'une forme très soignée et correcte.

REYKJAVIK [*rèïkia*], cap. de l'Islande, sur la côte O.; 29.000 h.

REYMONT (Ladislas), romancier polonais, né près de Piotzkow (1868-1928); auteur des *Paysans*. Prix Nobel de littérature.

REYNAUD [*rènô*] (Jean), philosophe et homme politique français, né à Lyon (1806-1863); auteur de *Terre et Ciel*.

REYNIER [*rènié*] (Ebenezer), général du premier Empire, né à Lausanne (1771-1814).

REYNOLDS [*rén'ldz*] (Josué), portraitiste anglais, né à Plympton; coloriste admirable (1723-1792).

REZÉ, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 12.325 h.

REZONVILLE, comm. de la Moselle, arr. et à 15 kil. de Metz; 306 h. Bataille du 16 août 1870 entre les Français et les Allemands.

RHADAMANTHE, un des trois juges des Enfers, fils de Jupiter et frère de Minos.

RHADAMISTE, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, m. en 52 av. J.-C. Il poignarda sa femme Zénobie pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Parthes.

Rhadamiste et Zénobie, tragédie de Crébillon, son œuvre la plus remarquable (1711).

RHEA ou **RHÉE**, autre nom de Cybèle (*Myth.*).

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, roi d'Albe, mère de Romulus et de Remus.

RHEGIUM, anc. v. grecque, sur le détroit de Messine; auj. *Reggio de Calabre*.

RHEINAUER [*raènaouer*] (Beatus), humaniste, philologue allemand, né à Schlestadt (Sélestat), auteur d'une *Histoire de la Germanie* (1485-1547).

RHEINFELDEN [*raèn'felden*], comm. de Suisse (Argovie); 4.000 h. Eaux thermales, salines.

RHÉTIE [*si*], contrée de l'Helvétie (Grisons, Tyrol, nord de la Lombardie), soumise aux Romains sous Auguste (15 av. J.-C.).

Rhétorique, ouvrage d'Aristote, plein de fines analyses et de théories fécondes (vers 330 av. J.-C.).

RHEYDT, v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur un affl. de la Meuse; 45.000 h. Centre industriel important formant une agglomération avec Munchen et Gladbach.

RHIN (*le*), fl. d'Europe, qui naît dans les Alpes, au massif du Saint-Gothard, reçoit le *Rhin postérieur*, s'épure dans le lac de Constance, forme la chute de Schaffhouse, baigne Bâle, court à travers la plaine d'Alsace (Strasbourg) et le Palatinat (Spire, Worms, Mayence, Coblence), franchit le massif schisteux rhénan, entre à Cologne dans la plaine du Nord, unit en Hollande plusieurs de ses bras (Waal, Leck) avec ceux de la Meuse et se jette en mer du Nord. Affluents principaux : le Main, le Neckar, la Moselle, etc. Cours, 1.400 kil.



Rhin (*le*), récit en prose reproduisant les souvenirs d'un voyageur artiste et poète, par Victor Hugo (1842).

Rhin allemand (*le*), chanson patriotique, par Alfred de Musset, improvisée en 1840; réponse alerte, vive, mordante, faite à un chant du poète allemand Becker, qui commençait ainsi : *Ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand...* Voici les deux premiers vers de la réplique :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand :
Il a tenu dans notre verre...

RHIN (*dép. du* **Bas-**), dép. formé par l'Alsace; préf. *Strasbourg*; s.-préf. : *Erstein*, *Haguenau*, *Molsheim*, *Saverne*, *Sélestat*, *Strasbourg-Campagne*, *Wissembourg*. 8 arr., 35 cant., 562 comm., 711.830 h. Forme avec les Vosges et des parties de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle les 10e et 20e régions militaires. Tribunal et évêché à Strasbourg. Ce dép. tire son nom du fleuve qui le limite à l'Est.

RHIN (*dép. du* **Haut-**), dép. formé par l'Alsace; préf. *Colmar*; s.-préf. : *Altkirch*, *Guebwiller*, *Mulhouse*, *Ribeauvillé*, *Thann*. 6 arr. 26 cant., 386 comm., 507.550 h. 7e région militaire; cour d'appel à Colmar. Ce dép. tire son nom du fleuve qui le limite à l'Est.

Rhin (*ligue du*), formée en 1658, à l'instigation de Mazarin, par les Electeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence, le duc de Bavière, les princes de Brunswick et de Hesse, les rois de Suède et de Danemark, pour garantir, contre l'empereur d'Allemagne, les clauses du traité de Westphalie. Louis XIV fut le protecteur de la ligue du Rhin.

RHODE-ISLAND [*roud-aïlend*], un des Etats unis d'Amérique (Atlantique N.) ; 680.000 h. Cap. *Providence*. Industrie textile et métallurgique.

RHODES, île de l'Archipel, une des Sporades du Dodécanèse italien sur la côte sud-ouest de l'Anatolie; 36.500 h. (*Rhodiens*). Ch.-l. *Rhodes*, 16.000 h. Ville célèbre dans l'antiquité, elle a soutenu en 1521, contre Soliman II, un siège opiniâtre.

Rhodes (*le Colosse de*), une des sept merveilles du monde; énorme statue d'Apollon, en airain, placée à l'entrée du golfe de Rhodes et qui fut renversée par un tremblement de terre. (V. MERVEILLES).

RHODES [*roudz*] (Cecil), homme d'affaires anglais, un des plus hardis colonisateurs de l'Afrique du Sud, surnommé *le Napoléon du Cap*; né à Bishop-Stortford (1853-1902).

RHODÉSIE, colonie anglaise de l'Afrique du Sud, dans le bassin du Zambèze, administrée jusqu'en 1923 par la *British South-Africa Co*. Forme la *Rhodésie du Sud*, 389.374 km²; ch.-l. *Salisbury*, et la *Rhodésie du Nord*, 745.760 km²; ch. l. *Lusaka*. Or, cuivre; tabac.

RHODOPE, en turc **Despoto-Dagh**, ramification des Balkans, en Thrace. Point culminant, 2.895 m. Nome de Grèce, ch.-l. *Comotini*.

RHŒN [*rœn'*], petit massif montagneux allemand, à l'O. de la Thuringe; 950 m.

RHONDDA, anc. **Ystradyfodwg**, v. d'Angleterre (Galles), près de Cardiff; 140.000 h. Houille.

RHÔNE (*le*), fl. de France, qui prend sa source en Suisse, au glacier du Rhône, au pied du col de la Furka, arrose le Valais, traverse le lac Léman, entre en France où il baigne les dép. de : Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône. Il passe à Sion et Genève (Suisse), Lyon, Vienne, Tournon, Valence, Avignon, Tarascon, Beaucaire, Arles. Il reçoit sur la r. dr. l'Ain, la Saône grossie du Doubs, l'Ardèche et le Gard; sur la r. g. l'Arve, le Fier, l'Isère, la Drôme et la Durance, et se jette dans la Méditerranée en formant le delta de la Camargue; cours 860 kil.

RHÔNE (*dép. du*), département formé du Lyonnais et d'une partie du Beaujolais; préf. *Lyon*; s.-préf. : *Villefranche*. 2 arr., 33 cant., 269 comm., 1.028.380 h.; forme le gouv. militaire de Lyon et fait partie de la 14e région; cour d'appel et archevêché à Lyon. Ce département tire son nom du fleuve qui l'arrose.

RIAD (Er-), v. d'Arabie, cap. de l'Arabie saoudite; 20.000 h. Dattes.

RIAILLÉ [*ria-yé*], ch.-l. de c. (Loire-Inf.), arr. de Nantes, sur l'Erdre, 1.795 h.

RIALTO (*pont du*), célèbre pont de Venise, au milieu du Grand Canal.

RIANS, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 1.271 h.

RIAZAN, v. de Russie, sur l'Oka, au S.-E. de Moscou; 50.000 h. Draps, verreries.

RIBEAUVILLÉ [*lé*], ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin); 5.000 h. Ch. de f. Filatures, tissages. L'arr. a 4 cant., 32 comm., 49.958 h.

RIBÉCOURT, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne; 1.430 h. Ch. de f.

RIBEMONT, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; sur l'Oise; 2.020 h. (*Ribemontois*.) Ch. de f.



Ribera.

RIBERA (José), dit **l'Espagnolet**, peintre espagnol, né à Jativa. Son pinceau a une touche âpre et rude, essentiellement réaliste (1588-1656).

RIBÉRAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. et à 37 kil. N.-O. de Périgueux, près de la Dronne, affl. de l'Isle; 3.793 h. (*Ribéracois*). Ch. de f. Porcs, grains, bétail, feutres.

(*Phot. Giraudon.*)

RIBERAO-PRETO [*éraoun-préto*], v. du Brésil (Sao-Paulo) ; 50.000 h.

RIBIERS, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 597 h.

RIBOT (Théodule-Augustin), peintre et aquafortiste français, né à Saint-Nicolas-d'Attez (Eure), peintre vigoureux des scènes domestiques et culinaires (1823-1891).

RIBOT (Théodule-Armand), philosophe français, né à Guingamp (1839-1916) ; auteur d'études de psychologie expérimentale : *Maladies de la mémoire*, *Maladies de la volonté*, etc.

RICAMARIE (*La*), comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 10.246 h. Houille; quincaillerie. Ch. de f.

RICARD (Louis-*Gustave*), peintre et portraitiste français remarquable, né à Marseille (1823-1872).



RICARDO (David), économiste anglais, né à Londres, un des premiers théoriciens de l'économie politique classique (1772-1823).

RICASOLI (Bettino), homme d'Etat et écrivain italien, né à Florence (1809-1880).

RICCI [*ritchi*] (Laurent), général des jésuites, né à Florence. Suivant une tradition du reste contestée, il aurait répondu au pape Clément XIV qui lui demandait d'introduire dans son ordre quelques réformes : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » (Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient pas.) [1703-1775].

RICCIARELLI [*ritchia*] (Daniel), dit **Daniel de Volterra**, peintre et sculpteur italien, né à Volterra (vers 1509-1566), auteur d'une *Descente de croix*.

RICCOBONI (Louis), Italien, né à Modène, qui reconstitua la comédie italienne en 1716 à l'hôtel de Bourgogne (1675-1753).

RICEYS (*Les*), ch.-l. de c. (Aube), arr. de Troyes; 1.616 h. Vins.

RICHARD Ier, Cœur de Lion, roi d'Angleterre de 1189 à 1199, né à Oxford en 1157. Il prit une part brillante à la 3e croisade et, au retour, fut retenu en captivité par le duc d'Autriche Léopold. Remis en liberté (v. BLONDEL), il fit la guerre à Philippe Auguste (1194) et périt devant le château

de Châlus (1199); — RICHARD II, roi d'Angleterre de 1377 à 1399, né à Bordeaux (1367-1400); — RICHARD III, roi d'Angleterre de 1483 à 1485, à la suite du meurtre des enfants d'Edouard IV, dont il était le tuteur; il régna par la terreur et fut défait et tué à Bosworth par Henri Tudor. Il était né à Fotheringhay en 1452.

Richard Cœur de Lion, opéra-comique en trois actes, paroles de Sedaine, musique de Grétry (1784). C'est là que se trouve le fameux air : *O Richard! ô mon roi! l'univers t'abandonne!*

Richard II, drame historique de Shakespeare; tableau attachant et dramatique de la faiblesse du malheureux roi, dominé par de néfastes conseillers.

Richard III, tragédie en cinq actes, de Shakespeare (1593); peinture admirable de l'ambition qui pousse aux dernières violences le criminel souverain. On y trouve la fameuse exclamation de Richard à la bataille de Bosworth, au moment où il se voit perdu : « *Un cheval! un cheval! Mon royaume pour un cheval!* »

RICHARD (François), dit **Richard-Lenoir**, manufacturier français, né à Epinay-sur-Odon (Calvados). Il établit le premier en France une filature de coton (1765-1839). V. LENOIR-DUFRESNE.

RICHARDSON [*ritchardsen*] (Samuel), le créateur du roman anglais moderne, auteur de *Clarisse Harlowe, Paméla, Grandison*, etc. (1689-1761).

RICHARDSON (James), voyageur anglais, né en Ecosse, mort en Afrique (1806-1851).

RICHELET (Pierre-César), lexicographe français, né à Cheminon-la-Ville (Marne) [1631-1698], auteur d'un *Dictionnaire français*.

RICHELIEU, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 1.695 h. Ch. de f.

RICHELIEU (Armand-Jean DU PLESSIS, *cardinal de*), ministre de Louis XIII, un des plus grands hommes d'Etat qu'ait eus la France, né à Paris. Evêque de Luçon, orateur du clergé aux états généraux de 1614, cardinal (1622), premier ministre en 1624, il poursuivit et atteignit, malgré l'opposition de la noblesse, un triple but : la ruine des protestants comme parti politique (sièges de La Rochelle et de Montauban, édit d'Alais) [1629], l'abaissement des grands (procès de Chalais, édits contre les duels, exécution de Montmorency-Bouteville, de Cinq-Mars et de Thou), l'abaissement de la maison d'Autriche (alliance avec Gustave-Adolphe en 1631, guerre déclarée à partir de 1635). En 1630, il faillit être le jouet d'une intrigue : la sagesse du roi le sauva à la *journée des Dupes*, et la reine, la reine-mère durent s'éloigner. L'administration intérieure de Richelieu fut signalée par d'utiles réformes dans les finances, l'armée, la législation (code Michau). Il fut le créateur conscient de l'absolutisme royal, brisa les privilèges provinciaux par la centralisation administrative et l'institution des intendants. Ami des lettres il fonda l'Académie française (1585-1642).



Cal de Richelieu.

Richelieu (*tombeau de*), mausolée orné de figures allégoriques, bel ouvrage de Girardon; à la Sorbonne.

Richelieu (*portrait du cardinal de*), tableau de Ph. de Champaigne (Louvre).

RICHELIEU (Armand, *duc de*), maréchal de France, né à Paris, petit-neveu du cardinal. Spirituel, mais d'une moralité très douteuse, il joua un rôle brillant à la cour de Louis XIV, sous la Régence et sous Louis XV; en 1757, il prit Port-Mahon (1696-1788).



A. de Richelieu.

RICHELIEU (Armand-Emmanuel, *duc de*), ministre de Louis XVIII, né à Paris; il contribua, après Waterloo, à la libération anticipée du territoire français (1766-1822).

RICHEMONT (Arthur DE BRETAGNE, *comte de*), connétable de France sous Charles VII (1393-1458).

RICHEPANSE (Antoine), général français, né à Metz, mort à la Guadeloupe (1770-1802). Se distingua à Novi, Engen, Hohenlinden.

RICHEPIN (Jean), poète et auteur dramatique français, né à Médéa (1849-1926); auteur de *la Chanson des gueux*, du *Flibustier*, de *Par le glaive*, *la Mer*, *le Chemineau*, etc.



Jean Richepin.

RICHER, moine du Xe siècle, auteur d'une *Chronique* en latin, continuation des *Annales* d'Hincmar.

Richesses des nations (*Recherches sur la nature et les causes de la*), ouvrage d'Adam Smith, inaugurant un système d'économie politique qui se résume par : *Laissez faire, laissez passer*, phrase qui est devenue proverbe et qui appartient à l'économiste français Quesnay (1776).

RICHET (Alfred), chirurgien français, né à Dijon, m. à Carqueiranne (Var) [1816-1891]; clinicien distingué; — Son fils, CHARLES, physiologiste français, né à Paris (1850-1935), s'est occupé particulièrement de la sérothérapie, de l'anaphylaxie.

RICHIER (Ligier), sculpteur français, né à Saint-Mihiel (Meuse), auteur du *Sépulcre* (Saint-Mihiel), du tombeau de René de Chalon à Bar-le-Duc (1500-1567).

RICHMOND, v. d'Angleterre (Surrey); 35.600 h. Observatoire.

RICHMOND (Charles LENNOX, *duc de*), homme politique anglais (1735-1806).

RICHMOND [*ritchmend*], v. des Etats-Unis, cap. de la Virginie; 185.000 h. Capitale des sudistes, pendant la guerre de Sécession; défendue par Lee, elle fut prise par Grant après un siège sanglant.

RICHOMME (Joseph-Théodore), graveur français né à Paris (1785-1849).

RICHTER [*rihter*] (Benjamin), chimiste allemand, né à Hirschberg (Silésie). On lui doit la loi qui règle les proportions des éléments chimiques (1762-1807).

RICHTER, dit **Jean-Paul**, écrivain allemand (1763-1825), humoriste plein de fantaisie, auteur d'*Hespérus*, du *Titan*. Son style est une suite de saillies caustiques et imprévues.

RICHTHOFEN (Ferdinand *de*), géologue et explorateur allemand, né à Carlsruhe (1833-1904).

RICIMER [*mèr*], général romain. Suève d'origine, m. en 472; petit-fils de Wallia, roi des Goths.

RICORD (Philippe), chirurgien français, né à Baltimore (1800-1889).



Ricord.

RIEC-SUR-BELON, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.458 h. Huîtres renommées; station balnéaire.

RIEDISHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 6.836 h.

RIEGER [*righer*] (François Ladislav), homme d'Etat, fut le chef du parti *vieux-tchèque*. Né à Smil (Bohême [1818-1903].

RIEGO Y NUÑEZ [*rié, nougnez'*] (Rafaël), général et patriote espagnol, né à Tuñas en 1784, mis à mort en 1823, sur l'ordre de Ferdinand VII. L'hymne qui porte son nom, paroles d'Evariste San-Miguel, musique de Huerta, est devenu le chant national des Espagnols.

RIEHEN, comm. de Suisse (Bâle-Ville); 6.500 h.

RIEMANN (Georges), mathématicien allemand, né à Breselenz (Hanovre). Il a contribué fortement à l'étude des fonctions abéliennes et ses travaux sont à l'origine des géométries non euclidiennes (1826-1866).

RIENZI [*èn'tsi*] (Nicolas), tribun de Rome, né en 1313, chef d'une insurrection populaire (1347), tué dans une émeute en 1354.

(*Phot. Larousse, Otto, Goupil.*)

Rienzi, opéra en cinq actes, paroles et musique de Richard Wagner, une de ses premières œuvres, écrite encore dans la manière italienne (1842).

RIESENER (Jean-Henri), ébéniste français, né à Gladbach, près de Cologne, auteur des meilleurs modèles du style Louis XVI (1734-1806).

RIESENGEBIRGE [*rizen'ghébirghe*]. V. GÉANTS (*monts des*).

RIEUMES, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1.805 h.

RIEUPEYROUX [*pérou*], ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2.303 h.

RIEUX, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1.255 h.

RIEZ [*rièz*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1.270 h. (*Réiens*).

RIF, massif montagneux du Maroc espagnol, dont les habitants (*Rifains*) ont opposé une résistance acharnée à la conquête espagnole. V. MAROC.

RIGA, port actif de la Baltique, au fond du golfe de Riga; cap. de la Lettonie; 380.000 h.

RIGAUD (Hyacinthe), peintre français, né à Perpignan, à qui l'on doit de magnifiques portraits : Louis XIV, Bossuet, etc. (1659-1743).

RIGHI ou **RIGI**, montagne de Suisse, canton de Schwyz : altitude 1.800 m. Magnifique panorama.

RIGHI (Auguste), physicien italien, né à Bologne; il est célèbre par ses recherches sur la lumière polarisée, la vision stéréoscopique, l'ionisation et l'électricité (1850-1920).

RIGNAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.639 h.

RIGNY (Henri-Daniel *de*), amiral français, né à Toul. Il commandait la flotte française à la journée de Navarin (1782-1835).

Rigoletto, opéra en quatre actes, livret italien de Piave (traduction française d'Edouard Duprez), musique de Verdi, dont le sujet est tiré de *Le roi s'amuse*, de V. Hugo.

Rigsdag ou **Riksdag**, nom du Parlement, en Danemark et en Suède.

Rig-Véda, le premier des quatre livres sacrés (*Védas*) de l'Inde, écrit en sanscrit. Le Rig-Véda nous instruit de la civilisation des Aryas de l'Inde, de leur culte et de leur organisation sociale.

RILLE ou **RISLE** (*la*), riv. de France, affl. gauche de la Seine, arrose Pont-Audemer; 150 kil.

RIMBAUD (Arthur), poète français, né à Charleville (1854-1891) ; un des précurseurs du symbolisme (*le Bateau ivre*).

RIMINI, v. du royaume d'Italie (Emilie) ; 53.000 h. Archevêché.

RIMINI (Françoise *de*), Italienne du XIIIe siècle, femme de Lanciotto Malatesta, dont Dante a immortalisé, dans un chant de *l'Enfer*, les amours avec son beau-frère Paolo Malatesta.

RIMOGNE, comm. des Ardennes (arr. de Mézières) ; 1.530 h. Ardoisières. Ch. de f.

RIMSKY-KORSAKOV (Nicolas), compositeur russe, né à Tickvin (1844-1908) : auteur d'opéras et de poèmes symphoniques colorés (*Shéhérazade*).



Rimsky-Korsakov.

RINUCCINI [*tchi*] (Ottavio), poète florentin, qui suivit Marie de Médicis en France (1565-1621).

RIOBAMBA [*bam'*], ville de l'Equateur; 20.000 h.

RIO-DE-JANEIRO, cap. du Brésil, port sur une belle baie de l'Atlantique; 1.160.000 h. Evêché, université, grand commerce, grande et belle ville. L'Etat homonyme, avec 2 millions d'h., a pour cap. *Nictheroy*.

RIO DE LA PLATA. V. PLATA.

RIO-DE-ORO. V. SAHARA ESPAGNOL.

RIO-GRANDE-DO-NORTE [*gran'dé, norte*], Etat du Brésil; 720.000 h. Capit. *Natal*.

RIO-GRANDE-DO-SUL [*soul*], Etat du Brésil méridional; 2.900.000 h. Capit. *Porto-Alegre*. Ville du même Etat : 45.000 h.

RIOM [*rion*], anc. capit. des ducs d'Auvergne, ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme) ; 11.042 h. (*Riomois*). Ch. de f., à 15 kil. N. de Clermont-Ferrand. Cour d'appel. Chanvre, blé, pâtes de fruits. Patrie d'Anne Du Bourg, Malouet, Barante. — L'arr. a 13 cant., 138 comm., 111.301 h.

RIOM-ÈS-MONTAGNE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 2.611 h. Ch. de f.

RIO-MUNI [*mou*], petite enclave espagnole en Afrique, entre le Cameroun et le Gabon; 25.000 km², ch.-l. *Bata*. Fait partie de la Guinée espagnole.

RION (*le*), anc. Phase, fl. de la Géorgie, descend du Caucase et se jette dans la mer Noire; 314 kil.

RIORGES, comm. de la Loire, arr. de Roanne; 4.503 h.

RIOU-KIOU. V. RYU-KYU.

RIO-TINTO [*tin'to*], bourg d'Espagne (prov. de Huelva) ; 2.000 h. Mines de cuivre exploitées au temps des Phéniciens, abandonnées, puis reprises en 1725.

RIOYUN [*ioun'*], anc. Port-Arthur, v. japonaise de Mandchourie, dans la presqu'île de Kouan-toung; 30.000 h. Conquise par les Japonais sur les Russes, le 2 janvier 1905, après un long siège.

RIOZ, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 707 h.

Ripuaires (*loi des*), monument de la législation germanique, analogue à la loi salique, mais où la part du droit civil est plus large que dans cette dernière. Elle est attribuée à Thierry, roi d'Austrasie et fils de Clovis.

RIQUET [*kè*] (Pierre-Paul *de*), ingénieur français, né à Béziers, constructeur du canal du Midi (1604-1680).



Riquet.

Riquet à la houppe, titre d'un conte de Perrault, un de ses plus ingénieux, où une fable gracieuse et simple montre que l'amitié nous empêche de voir les défauts de ceux que nous aimons et leur prête les qualités dont nous sommes doués nous-mêmes.

RISCLE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Mirande, sur l'Adour; 1.732 h. Ch. de f.

RISLE. V. RILLE.

RIS-ORANGIS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 3.379 h. Ch. de f.

RISTORI (Mme Adélaïde), tragédienne italienne, né à Cividale (Frioul) [1821-1906]. Elle parut en France avec éclat.

RITTER [*ter*] (Karl), géographe allemand, né à Quedlinbourg, auteur d'une remarquable *Géographie universelle comparée* (1779-1859).

RIVA-BELLA. V. OUISTREHAM.

RIVAROL (Antoine *de*), littérateur et journaliste français, né à Bagnols (Gard), esprit caustique et contre-révolutionnaire (1753-1801). V. *Discours sur l'universalité de la langue française*.



Rivarol.

RIVE-DE-GIER [*jié*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 14.707 h. (*Ripagériens*). Ch. de f. Houille. Verreries, métallurgie.

RIVES, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 3.139 h. (*Rivois*). Ch. de f. Papeterie, fonderies; constructions mécaniques.

RIVESALTES, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orient.), arr. de Perpignan; 5.068 h. (*Rivesaltais*). Ch. de f. Vins, eaux-de-vie. Patrie de Joffre.

RIVIERA (*la*) ou **RIVIÈRE** (*la*) ou **RIVIÈRE DE GÊNES**, nom que l'on donne à l'ensemble du littoral du golfe de Gênes, entre Nice et La Spezia.

RIVIÈRE (Henri), marin et écrivain français, né à Paris; prit Hanoï et fut tué dans une embuscade (1827-1883).

RIVIÈRE-PILOTE, comm. de la Martinique arr. Sud; 16.950 h.

(*Phot. Gribayedov, Larousse.*)

RIVIÈRES-DU-SUD, anc. nom de la *Guinée française*. Capit. *Konakry*.

RIVOLI, village d'Italie, où Bonaparte vainquit les Autrichiens en 1797; 1.660 h.

Rivoli (*Bataille de*), joli tableau de Philippoteaux, au musée de Versailles (1844).

RIXHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 3.969 h. Papiers peints. Ch. de f.

RIZZIO [*ridzio*] (David), musicien italien, né à Pancalieri vers 1533, favori de Marie Stuart, poignardé sous ses yeux en 1566.

ROANNE, ch.-l. d'arr. (Loire); sur la Loire; 40.502 h. (*Roannais*). Ch. de f., à 80 kil. N.-O. de Saint-Etienne. Cotonnades, lainages, bonneterie, soieries, confections; papier, tanneries, construction mécanique, fonderies, teintureries. — L'arrond. a 10 cant., 115 comm., 145.886 h.

Robe rouge (*la*), pièce en 4 actes, de Brieux (1900); satire du monde judiciaire.

ROBBIA (Luca *della*), sculpteur florentin. Il participa à la décoration de la cathédrale de Florence (1400-1481). Il produisit des chefs-d'œuvre dans la terre cuite émaillée, avec son frère AGOSTINO et son neveu ANDREA (1437-1528).

ROBERT [*bèr*] **le Fort,** comte d'Anjou, tige des Capétiens; m. en 866, père des rois de France Eudes et Robert, arrière-grand-père de Hugues Capet.

ROBERT Ier, second fils de Robert le Fort, né vers 865; roi de France de 922 à 923, mort à la bataille de Soissons en combattant contre les troupes de son compétiteur Charles le Simple; — ROBERT II, *le Pieux*, né à Orléans vers 970, fils de Hugues Capet et d'Adélaïde de Poitou, roi de France de 996 à 1031. Malgré sa piété, il eut à subir l'anathème de l'Eglise, pour avoir épousé en secondes noces sa cousine Berthe de Bourgogne, dont il dut se séparer. En premières noces, il avait épousé Rosala ou Suzanne, fille de Béranger, roi de Provence, qu'il répudia. Sa troisième femme, Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, jeta le trouble dans la famille royale. Il conquit le duché de Bourgogne.

Robert le Pieux (*l'Excommunication de*), tableau de Jean-Paul Laurens, au musée du Luxembourg (1875); composition dramatique.

ROBERT Ier, **le Diable,** duc de Normandie, de 1028 à 1035. Il fit une expédition en Terre sainte et mourut à Nicée; — ROBERT II, *Courte-Heuse*, duc de Normandie, de 1087 à 1105; m. en 1134.

Robert le Diable, opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer, paroles de Scribe. Partition inégale, mais où abondent des pages superbes (1831).

ROBERT Ier, comte d'Artois, frère de Saint Louis; tué à Mansourah (1216-1250); — ROBERT II, comte d'Artois, son fils, tué à Courtrai (1250-1302); — ROBERT III, petit-fils du précédent; il disputa le comté d'Artois à la comtesse Mahaut, se heurta au roi de France Philippe VI, contre lequel il poussa Edouard III, roi d'Angleterre (1287-1343).

ROBERT DE COURTENAY, empereur latin de Constantinople de 1221 à 1228.

ROBERT le Bref, né en 1352, empereur d'Allemagne de 1400 à 1410.

ROBERT Ier, roi d'Ecosse. V. BRUCE; — ROBERT II, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1371 à 1390; — ROBERT III, *Stuart*, roi d'Ecosse de 1390 à 1406.

ROBERT GUISCARD, comte des Pouilles et de Calabre, un des aventuriers normands qui fondèrent le royaume de Naples, né à Hauteville-la-Guichard (vers 1015-1085).

ROBERT (Hubert), peintre français, né à Paris, interprète charmant des paysages embellis d'architectures (1733-1808).

ROBERT (Léopold), peintre de l'école française, né à La Chaux-de-Fonds (Suisse), auteur du *Retour du pèlerinage de la Madone de l'Arc*, et du *Départ des pêcheurs de l'Adriatique* (1794-1835).

ROBERT (Henri), avocat. V. HENRI-ROBERT.

ROBERT D'ARBRISSEL, moine français, fondateur de l'ordre de Fontevrault, né à Arbrissel (Ille-et-Vilaine) [vers 1047-1117].

ROBERT DE CLARI, chroniqueur français, simple chevalier de l'Amiénois, à qui l'on doit un intéressant récit de la 4e croisade.

ROBERT-FLEURY (Joseph), peintre d'histoire français, né à Cologne, doué d'un talent vigoureux, auteur du *Colloque de Poissy* (1797-1890); — Son fils, TONY, peintre français, né à Paris (1837-1911).

ROBERT-HOUDIN (Jean-Eugène), prestidigitateur français, né à Blois (1805-1871).

Robert-Robert (*Aventures de*), livre amusant, à l'usage de la jeunesse, par Louis Desnoyers (1840).

ROBERTS [*roberts'*] (*lord* Frédérick Sleigh), général anglais, né à Cawnpore (Hindoustan). Il se distingua à la prise de Kandahar (Afghanistan), dirigea la campagne anglaise contre les Boers, et fut général en chef de l'armée anglaise (1832-1914).

ROBERTS (David), peintre anglais, né à Edimbourg (1796-1864). Il emprunte ses sujets à l'Orient et à l'Italie.

ROBERTSON [*bertsen*] (William), historien anglais, né à Borthwick, auteur d'une *Histoire d'Ecosse*, d'une *Histoire de Charles-Quint*, d'une *Histoire d'Amérique*, etc. (1721-1793).

ROBERTSON (W. Robert), feld-maréchal anglais, né à Welbourn; il dirigea les opérations des armées anglaises de 1916 au début de 1918 (1860-1933).

ROBERVAL (Gilles *de*), mathématicien français, né à Roberval (Oise). Il a donné son nom à un système de balance (1602-1675).



Robespierre.

ROBESPIERRE (Maximilien *de*), avocat et Conventionnel, né à Arras. Il régna par la terreur au Comité de Salut public, dont il était l'âme; se débarrassa de ses rivaux, Hébert, puis Danton; établit le culte de l'Etre suprême, fut renversé le 9 thermidor an II (27 juill. 1794) et périt sur l'échafaud, où il avait fait monter tant de victimes (1758-1794).

ROBESPIERRE (Augustin *de*), né à Arras, frère puîné du précédent, Conventionnel, m. sur l'échafaud (1764-1794).

ROBIN (Charles), physiologiste français, né à Jasseron (Ain) [1821-1885].

ROBIN HOOD [*houd'*], héros légendaire anglais du temps de Richard Cœur de Lion, popularisé par une foule de ballades anglaises.

ROBINS [*robin's*] (Benjamin), mathématicien anglais, né à Bath. Inventeur du pendule balistique (1707-1751).

ROBINSON. V. PLESSIS-ROBINSON.

ROBINSON [*robin'sen*] (Mary), actrice et femme de lettres, dite *la Sapho anglaise*, née à Bristol (1758-1800).

Robinson Crusoe, principal personnage et titre d'un roman célèbre de Daniel Defoe (1719). C'est le récit des aventures d'un homme qui, jeté dans une île déserte, trouve les moyens de se suffire et même de se créer un bonheur relatif, que complète l'arrivée d'une autre créature humaine, le nègre *Vendredi*, que Robinson arrache aux mains des sauvages.

Robinson suisse (*le*), livre à l'usage de l'enfance, par R. Wyss, imitation du précédent (1812).

ROBIQUET (Pierre-Jean), chimiste français, né à Rennes (1780-1840).

ROB-KHALI, désert de la partie S.-E. de l'Arabie.

ROBOAM, fils de Salomon, roi d'Israël vers 975 av. J.-C. Sa tyrannie et sa hauteur causèrent le schisme des dix tribus, et lui-même ne régna plus que sur Juda et Benjamin.

ROB-ROY [*roï*] (Robert), montagnard écossais, célèbre par ses brigandages (1671-1734).

Rob-Roy, célèbre ouvrage de Walter Scott, dont le héros est le personnage précédent (1817).

ROCAMADOUR, comm. du Lot, arr. et à 33 kil. de Gourdon; 870 h.; situation pittoresque; pèlerinage. Ch. de f.

Rocambole, personnage des romans de Ponson du Terrail, auquel il arrive les aventures les plus invraisemblables.

ROCH [*rok*] (*saint*), né à Montpellier. Il se voua au soulagement des pestiférés; il allait succomber

(*Phot. Neurdein.*)

lui-même au fléau dans un lieu solitaire, lorsqu'il fut découvert par un chien dont le maître le fit soigner et guérir (vers 1293-vers 1327). Fête le 16 août

ROCHAMBEAU (J.-B.-Donatien, *comte de*), maréchal de France, né à Vendôme, commandant des troupes envoyées au secours des Américains (1725-1807). — Son fils, DONATIEN, général français, tué à Leipzig (1750-1813).



Cte de Rochambeau.

ROCHDALE [*rotchdé'l'*], v. d'Angleterre (Lancaster); 90 000 h. Lainages. Berceau, en 1844, du mouvement coopératif en Angleterre.

ROCHE (*La*) ou **La Roche-sur-Foron**, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur le Foron, 3.603 h. Ch. de f.

ROCHE-BERNARD (*La*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes, sur la Vilaine; 955 h.

ROCHE-CANILLAC [*yak*] (*La*) ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 511 h.

ROCHECHOUART, ch.-l. d'arr. (Haute-Vienne), au-dessus de la Graine, affl. de la Vienne, 4.039 h. (*Rochechouarts*). Ch. de f., à 42 kil. O. de Limoges. Huile; chaussures; poteries, etc. — L'arr. a 5 cant., 31 comm., 46.371 h.

ROCHE-DERRIEN (*La*), ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 1 026 h.

ROCHEFORT, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure), sur la Charente, 26 452 h. (*Rochefortais* ou *Rochefortins*). Ch. de f., à 32 kil. S. E. de La Rochelle. Anciennement place de guerre, préfecture maritime, arsenal. École d'hydrographie et de médecine navale; port marchand. Patrie de La Galissonnière. L'importance de Rochefort date de Colbert (1666), qui créa son port et fit fortifier la ville par Vauban. Napoléon y passa, en 1815, avant l'exil. — L'arr. a 11 cant., 77 comm., 114.759 h.

ROCHEFORT (Henri DE ROCHEFORT-LUÇAY, dit), journaliste politique français, né à Paris (1830-1913).

ROCHEFORT-EN-TERRE, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 575 h.

ROCHEFORT-MONTAGNE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1 257 h.

ROCHEFORT-SUR-NENON, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Dôle, sur le Doubs; 335 h. Ch. de f.

ROCHEFOUCAULD (*La*), ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 2.628 h. Château. Ch. de f.

ROCHEGROSSE (Georges), peintre français né à Versailles (1859-1938).

ROCHE-LA-MOLIÈRE, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne, 9.658 h.

ROCHELLE (*La*), ancienne capit. de l'Aunis, ch.-l. du dép. de la Charente-Inférieure; sur l'Océan; 45.043 h. (*Rochelais* ou *Rochelois*). Ch. de f., à 470 kil. S.-O. de Paris. Evêché. Conserves; fonderies, constructions mécaniques; produits chimiques. Fortifications anciennes; bel hôtel de ville (XVIe s.), église Saint-Eutrope. Patrie de Tallemant des Réaux, Réaumur, Billaud-Varenne, l'amiral Duperré, Fromentin, Bouguereau. Dès 1554, le calvinisme prit dans La Rochelle une forte position, et les huguenots y constituèrent presque une république indépendante. En 1573, le duc d'Anjou (Henri III) ne put forcer ses remparts, mais, en 1627-1628, le cardinal de Richelieu triompha de l'opiniâtre résistance du maire Guiton. — L'arr. a 7 cant., 57 comm., 89.992 h.

ROCHEMAURE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1.011 h. Ch. de f.

ROCHE-POSAY (*La*), comm. de la Vienne, arr. de Châtellerault; 1.402 h. St. thermale. Ch. de f.

ROCHESERVIÈRE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1.596 h.

ROCHESTER [*rotchister*], v. des Etats-Unis (New-York), sur le Genesee; 328.000 h. Filatures, métallurgie. — V. d'Angleterre (Kent), sur le Medway; 31.200 h.

ROCHE-SUR-YON (*La*), ch.-l. du dép. de la Vendée; 15.247 h. Ch. de f., à 470 kil. S.-O. de Paris. Cette ville, créée par Napoléon Ier, a porté le nom de *Napoléon Vendée* sous les deux empires et celui de *Bourbon-Vendée* sous le gouvernement de la Restauration. — L'arr. a 10 cant., 105 comm., 145 985 h.

ROCHETTE (*La*), ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1.422 h.

ROCHETTE (Raoul), archéologue français, chef de l'expédition scientifique de Morée; né à Saint-Amand (Cher) [1789-1854].

ROCHEUSES (*montagnes*) système montagneux de l'Amérique du Nord, dressé depuis l'Alaska jusqu'au Mexique, le long du Pacifique. Formations volcaniques en longues chaînes qui entourent le vaste plateau dit *Grand Bassin*. Nombreux sommets au dessus de 5.000 m.

ROCROI, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. et à 30 kil. N. O. de Mézières, près de la Meuse, 2.436 h. (*Rocroiens*). Chevaux, denrées agricoles. Célèbre bataille où Condé écrasa la vieille infanterie espagnole (1643).

ROD (Édouard), romancier suisse, né à Nyon (1857-1910); psychologue pénétrant.

RODANGE, v. du grand duché de Luxembourg; 3.000 h., à la frontière française. Fer, métallurgie.

RODENBACH [*dèn'bak'*] (Georges), poète belge de l'école symboliste, né à Tournai (1855-1898), auteur de *la Jeunesse blanche, le Règne du silence*.

RODERIC. V. RODRIGUE.

RODEZ [*dèz'*], ancienne capit. du Rouergue ch. l. du dép. de l'Aveyron, sur l'Aveyron; 16 195 h. (*Ruthénois*). Ch. de f., à 607 kil. de Paris. Evêché. Belle cathédrale gothique. L'arr. a 21 cant., 140 comm., 144.712 h.

Rodilard [*lar*], littéralement *ronge lard*, nom créé par Rabelais pour désigner le chat et que La Fontaine s'est approprié.

> *J'ai lu, chez un conteur de fables,*
> *Qu'un second « Rodilard », l'Alexandre des chats,*
> *L'Attila, le fléau des rats*
> *Rendait ces derniers misérables*
> (LE CHAT ET LE VIEUX RAT.)

RODIN (Auguste), sculpteur français, né à Paris (1840-1917); artiste réaliste puissant. Principales œuvres *Eustache de Saint-Pierre et les Bourgeois de Calais, le Baiser, le Penseur, l'Homme qui marche*.



Rodin.

RODNEY [*rodni*] (George) amiral anglais né à Londres. Il se distingua pendant la guerre d'Amérique (1718-1792).

RODOGUNE, fille de Mithridate, roi des Parthes. Elle épousa en 141 av. J.-C. Démétrios Nicator, roi de Syrie, qui avait répudié Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor. Celle-ci, pour se venger, fit poignarder leur commun mari.

Rodogune, tragédie de Corneille, sujet très dramatique, dont le cinquième acte est un des plus beaux qui soient au théâtre (1645).

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne transjurane de 888 à 912; — RODOLPHE II, son fils, roi d'Italie en 922, roi d'Arles en 933, m. en 937; — RODOLPHE III, dernier roi d'Arles de 933 à 1032.



Rodolphe Ier de Habsbourg.

RODOLPHE DE SOUABE, roi de Germanie en 1077, tué à Mersebourg en 1080.

RODOLPHE Ier DE HABSBOURG, né en 1218, empereur d'Allemagne de 1273 à 1291, fondateur de la monarchie autrichienne; — RODOLPHE II, fils de Maximilien II, né à Vienne, empereur d'Allemagne de 1576 à 1611 (1552-1612).

Rodomont [*mon*], personnage brave, mais vantard et insolent, du *Roland furieux* de l'Arioste. Son nom s'applique à un matamore ou à un faux brave.

(*Phot. Pierre Petit. Larousse.*)

RODRIGUE ou **RODÉRIC**, dernier roi des Wisigoths d'Espagne, de 770 à 771. Il trouva la mort à la bataille de Segoyuela.

RODRIGUE DE BIVAR. V. CID (*le*).

RŒDERER [*rédérèr'*] (Pierre-Louis, *comte*), homme d'Etat et écrivain fr., né à Metz (1754-1835).

RŒMER [*rœmer'*] (Olaüs), astronome danois, né à Aarhus. Il détermina la vitesse de la lumière (1644-1710).

RŒNTGEN [*rœntghen*] (W. Conrad), savant allemand, né à Lennep (1845-1923). Il a découvert les rayons X, permettant de photographier à travers les corps opaques.

ROERMOND. V. RUREMONDE.

ROGATIEN [*siin*] (*saint*). V. DONATIEN.

ROGER Ier, fils de Tancrède de Hauteville. Il conquit la Sicile et y régna sous le titre de *grand comte* de 1071 à 1101; — ROGER II, son fils, grand comte, puis roi des Deux-Siciles de 1101 à 1154.

Roger, un des héros du *Roland furieux*, de l'Arioste, aimé de Bradamante. Monté sur l'hippogriffe, il délivre Angélique.

Roger Bontemps, création d'un auteur facétieux du XVIe siècle, Roger de Collerye, et dont Béranger a fait le type de l'homme gai, joyeux et insouciant.

ROGERS [*rodjers*] (Samuel), poète anglais né à Stoke-Newington (1763-1855).

ROGIER (Charles-Latour), homme d'Etat belge, né à Saint-Quentin (1800-1885).

ROGLIANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1.004 h.

ROGUET (François, *comte*), général français, né à Toulouse. Se distingua à Waterloo (1770-1846).

ROHAN, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 567 h. (*Rohannais*).

ROHAN (Henri, *duc de*), général français, né à Blain (Loire-Inférieure), chef des calvinistes sous Louis XIII. Il conquit en 1635 la Valteline et fut mortellement blessé à Rheinfeld (1579-1638).

ROHAN (Louis, *chevalier de*), grand veneur de France. Après une vie brillante, mais déréglée, il entra dans un complot contre Louis XIV et fut décapité (1635-1674).

ROHAN (Edouard, *prince de*), cardinal français, compromis dans l'affaire du *Collier*, né à Paris (1734-1803).

ROHLFS (Gérard), voyageur allemand, né à Vegesack. Il a fait d'intéressants voyages dans l'Afrique septentrionale (1831-1896).

ROHRBACHER [*chèr*] (*l'abbé* René-François), auteur français d'une *Histoire universelle de l'Eglise catholique* (1789-1856).

ROHRBACH-LÈS-BITCHE [*rorbak*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Sarreguemines; 1.022 h. Ch. de f.

Roi de Lahore (*le*), opéra en cinq actes, poème de Louis Gallet, musique de J. Massenet (1877).

Roi des Romains, titre que portait, dans l'ancien empire d'Allemagne, le successeur désigné de l'empereur régnant.

Roi d'Ys (*le*), opéra en quatre actes, paroles d'Edouard Blau, musique de Lalo, légende bretonne, traitée dans une partition vivante, dramatique, avec des pages d'une délicieuse poésie (1888).

Roi d'Yvetot (*le*), roi plus ou moins authentique d'un petit pays de Normandie, dont le nom est resté proverbial pour son humeur joviale et débonnaire.

Roi s'amuse (*Le*), drame historique sur François Ier et Triboulet, par Victor Hugo (1832), pièce qui fut interdite dès la seconde représentation. Elle a été reprise en 1883. V. RIGOLETTO.

ROI-GUILLAUME (*terre du*), l'une des terres arctiques, au N. de l'Amérique septentrionale.

Rois (*Livres des*), quatre livres canoniques de l'Ancien Testament, contenant l'histoire du peuple juif depuis l'établissement de la dignité royale.

ROISEL, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Péronne, sur la Cologne; 1.808 h. Ch. de f.

ROLAND, paladin fameux, un des douze *pairs* de Charlemagne, immortalisé par la *Chanson de Roland* et le poème de l'Arioste, mort dans la vallée de Roncevaux, où il couvrait la retraite de l'armée de Charlemagne. Son épée, la fameuse Durandal, a été célébrée par les chroniqueurs. Roland en frappa un coup si terrible qu'il pratiqua dans le rocher une ouverture appelée depuis la *Brèche de Roland*.

Roland, opéra de Quinault et l'une de ses principales tragédies lyriques (1685), musique de Lulli.

Roland amoureux, poème célèbre de Boïardo, un des plus importants de la littérature italienne; inachevé, il a été continué par l'Arioste dans son *Roland furieux* (1495).

Roland furieux, poème héroï-comique de l'Arioste: ouvrage immortel, où le gracieux et le terrible se mêlent avec un art parfait (1516).

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), homme politique français, né à Thizy (Rhône), ministre de l'intérieur en 1792, ami des Girondins. Il se donna la mort en apprenant l'exécution de sa femme (1734-1793).



Mme Roland.

ROLAND (Manon PHLIPON, plus tard Mme), femme du précédent, née à Paris. Passionnée pour Plutarque, républicaine et stoïcienne, elle eut à Paris un salon célèbre, dont l'influence politique fut considérable et où fréquentaient surtout les Girondins. La haine des Montagnards l'envoya à l'échafaud, où elle monta en prononçant la phrase célèbre : « O liberté! que de crimes on commet en ton nom. » Elle a laissé d'intéressants *Mémoires*, écrits pendant son incarcération et publiés en l'an VII (1754-1793).

ROLET, nom d'un procureur du XVIIe siècle, connu pour son avarice et sa rapacité et que Boileau a immortalisé dans ce vers :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

ROLL (Alfred-Philippe), peintre français de genre et d'histoire, né à Paris (1846-1919).

ROLLAND (Romain), romancier français, né à Clamecy en 1868; auteur de *Jean-Christophe*.

ROLLE (Michel), mathématicien français, né à Ambert. Célèbre par un théorème sur les racines réelles des équations algébriques (1652-1719).



Charles Rollin.

ROLLIN (Charles), humaniste et historien français, né à Paris, recteur de l'Université, auteur du *Traité des études* et d'une *Histoire romaine* (1661-1741).

ROLLON, chef de pirates normands. Il se fit céder par Charles le Simple une partie de la Neustrie, qui prit le nom de *Normandie*, et dont il fut le premier duc; m. en 931.

ROMAGNE, ancienne prov. d'Italie (Etats de l'Eglise), dont Ravenne était la capitale. (Hab. *Romagnols*.)

ROMAGNOSI (Giovanni), philosophe et jurisconsulte italien, né à Salso-Maggiore (1761-1835).

ROMAIN, pape en 897.

ROMAIN, nom de quatre empereurs grecs du Xe et du XIe siècle.

ROMAIN (Jules), de son vrai nom Giulio Pippi DE GIANNUZZI, architecte et peintre de l'école romaine, né à Rome, élève de Raphaël, génie puissant et fécond, mais parfois trop facile (1482-1546).

Romain (*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire*), par Gibbon; composition judicieuse, exacte et intéressante, mais inspirée par un sentiment hostile au christianisme (1776 et suiv.).

Romaine (*Histoire*), par Tite-Live; ouvrage d'un intérêt puissant, bien que Tite-Live ait accordé une place trop grande aux premières légendes de la cité et qu'il faille pour ce motif le lire avec précaution. Il était divisé en 140 livres (la plus grande partie en est perdue) et embrassait les années écoulées depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, petit-fils d'Auguste.

Romaine (*Histoire*), de Velleius Paterculus; récit serré, écrit avec élégance (Ier s. de notre ère.)

(*Phot. Neurdein, Larousse.*)

Romaine (*Histoire*), d'Appien; grand ouvrage dont il reste quelques livres (IIe s. de notre ère.)

Romaine (*Histoire*), d'Ammien Marcellin; ouvrage écrit d'un style déjà barbare et qui jouit cependant d'une grande autorité (IVe s. de notre ère.)

Romaine (*Histoire*), de Niebuhr, où l'auteur s'efforce de reconstituer l'histoire primitive de Rome, non plus d'après les légendes, mais d'après les textes et les monuments (1811).

Romaine (*Histoire*), par Th. Mommsen. C'est le plus important des ouvrages entrepris depuis Niebuhr; œuvre intéressante, souvent profonde, toujours d'une érudition exacte et sûre. S'arrête à la fin de la république (1854-1857).

Romaines (*Manuel des antiquités*), par Marquardt et Mommsen, précieuse encyclopédie de la civilisation de l'ancienne Rome (1871-1882).

Romains (*De la grandeur et de la décadence des*), par Montesquieu; œuvre profonde, écrite avec une concision qui n'a d'égales que la vigueur et la sagesse des aperçus. Montesquieu y recherche uniquement dans l'homme, le caractère, les mœurs, les maximes des chefs et des peuples, la cause de tous les grands événements politiques (1734).

Romains (*Histoire des*), par V. Duruy; véritable monument historique (1879-1885).

Romains de la décadence (*les*) ou **l'Orgie romaine**, tableau de Th. Couture (1847), musée du Louvre; remarquable par la composition.

ROMAINVILLE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 18.449 h. (*Romainvillois*). Briques, plâtre, chaux.

ROMAN, v. de Roumanie (Moldavie); 20.000 h.

Roman bourgeois (*le*), roman réaliste de Furetière, où sont raillées les mœurs des gens de lois (XVIIe s.)

Roman comique (*le*), le meilleur ouvrage de Scarron; récit des aventures plaisantes d'une troupe de théâtre en voyage; satire, écrite dans un style spirituel et original, du monde des comédiens et de celui des provinciaux (1662).

Roman de la Rose (*le*), poème du moyen âge, comprenant deux parties, dont la première, récit allégorique d'une aventure d'amour, d'une grâce un peu mièvre, a pour auteur Guillaume de Lorris, et la seconde, plus longue et plus didactique, Jean de Meung (XIIIe et XIVe s.).

Roman d'un jeune homme pauvre (*le*), roman d'O. Feuillet, récit attachant et romanesque (1857)

Romancero, nom donné aux nombreux recueils espagnols de romances populaires datant de la période préclassique, et où sont contenues les plus antiques traditions du pays.

ROMANCHE (*la*), torrent du S.-E. de la France, né au Pelvoux, se jette dans le Drac; 78 kil.

ROMANCHES, population de la Suisse orientale (Grisons), parlant le *romanche*, langue dérivée du latin.

ROMANÈCHE-THORINS, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 1.661 h. Ch. de f. Vins rouges renommés.

ROMANES (George John), physiologiste et naturaliste anglais, né à Kingston (Canada), partisan du darwinisme (1848-1894).

ROMANOV, dynastie russe qui régna de 1613 (Michel Feodorovitch) à 1917 (Nicolas II)

ROMANSHORN [*an'*], comm. de Suisse (Thurgovie); 6.200 h. Commerce de grains, de bois.

ROMANS-SUR-ISÈRE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Isère; 18.957 h. (*Romanais*). Ch. de f. Tanneries, chaussures. Patrie de Lally-Tollendal.

Romantisme. On appelle ainsi la doctrine des écrivains qui, au début du XIXe siècle, s'affranchirent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. En France, elle eut pour principal précurseur J.-J. Rousseau, mais ses deux grands initiateurs furent Chateaubriand et Mme de Staël. Le romantisme mit en honneur la religion chrétienne, le moyen âge, les antiquités indigènes, la connaissance des littératures étrangères. Il est surtout caractérisé par la renaissance du lyrisme, par la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison, par l'individualisme. Il est représenté par Lamartine, A. de Vigny, V. Hugo, A. de Musset dans la poésie; par A. Dumas père, V. Hugo, A. de Vigny au théâtre; G. Sand, A. Dumas père, Balzac dans le roman; Michelet et Aug. Thierry en histoire; Sainte-Beuve dans la critique. Parallèlement au romantisme littéraire, le romantisme artistique fut une réaction contre l'art antique et classique de l'école de David, réaction dirigée par les peintres Gros, Géricault, Delacroix, Deveria, le sculpteur David d'Angers; le romantisme musical fut représenté par Berlioz et par l'Allemand Schumann.

ROMBAS, comm. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 7.056 h. Ch. de f. Hauts fourneaux.

ROME, ville qui fut longtemps la maîtresse du monde; aujourd'hui, capit. de l'Italie; à 1.320 kil. S.-E. de Paris; sur le Tibre; résidence du roi et du pape; remarquable par un très grand nombre d'admirables monuments anciens et par des chefs-d'œuvre d'art; 1.178.000 h. (*Romains*)

HISTOIRE ANCIENNE. L'histoire romaine débute par une période plus ou moins légendaire, pendant laquelle la tradition classique fait régner sept rois successifs, de 754 à 510 av. J.-C. En 510, lorsque la république fut proclamée, Rome, dont la population résultait de la fusion des *Ramnenses* (Latins), des *Titienses* (Sabins) et des *Luceres* (Etrusques), possédait déjà un certain nombre d'institutions : patriciat et clientèle, assemblée curiate, sénat, etc. L'établissement de la république entraîna la création de nouvelles fonctions, telles que le consulat et la dictature. Les premiers temps qui suivirent le nouvel ordre de choses furent remplis presque tout entiers par la lutte des patriciens et des plébéiens (v. PATRICIENS), lutte qui se termina, en l'an 300 par l'admission de la plèbe à toutes les magistratures. Solidement constituée au dedans, Rome songea à étendre son territoire : de 496 à 270, elle conquit le reste de l'Italie; de 264 à 201, elle fit les deux premières guerres puniques (v. PUNIQUES), de 200 à 130, elle intervint en Orient, détruisit Carthage (troisième guerre punique, 146), réduisit la Grèce en province romaine et subit l'influence bienfaisante de ces Hellènes que ses armes avaient vaincus. Mais les luttes intestines ne tardèrent pas à perdre la république (rivalité de Marius et de Sylla; triumvirat de César, de Pompée et de Crassus; rivalité de Pompée et de César après la conquête de la Gaule; dictature et meurtre de César rivalité d'Octave et d'Antoine). Vainqueur à Actium en 31 av. J.-C., Octave demeura le seul maître du monde antique : proclamé empereur (*imperator*) sous le nom d'*Auguste*, il réunit tous les pouvoirs : toutes les magistratures.

A la mort d'Auguste (14 apr. J.-C.), la puissance suprême échut aux *Césars* (Tibère, Caligula, Claude, Néron, etc.), puis aux Flaviens (Vespasien, Titus, Domitien). Les Antonins vinrent ensuite (96-192). Depuis la mort de Commode jusqu'à l'avènement de Dioclétien, l'histoire romaine comprend trois périodes : les empereurs africains et syriens (192-235), l'anarchie militaire (235-268), les empereurs illyriens (268-284). C'est le triomphe du militarisme, le règne des prétoriens. A partir de Dioclétien (284-305), Rome devint la capitale de l'*empire d'Occident*. Sous Constantin (306-337), le christianisme devint la religion officielle de l'empire, et la main ferme de cet empereur arrêta un moment la décadence; mais les empereurs qui vinrent ensuite la précipitèrent, et virent leurs frontières s'ouvrir aux Barbares. Quand Théodose mourut, en 395, Rome était prête pour l'invasion et la ruine. Elle n'était même plus la résidence des empereurs d'Occident au moment de la chute de l'empire

LITTÉRATURE. Les premiers monuments de la langue latine sont les *Annales* des pontifes, des textes de lois, des cantiques (*Chant des frères Arvales*), des chants satiriques ou licencieux (*chants fescennins*). Mais la littérature ne se développe que sous l'influence du génie grec. Livius Andronicus et Ennius traduisent en latin les pièces et les épopées grecques (IIIe s. av. J.-C.) Les premiers chefs-d'œuvre sont les comédies de Plaute et de Térence, les satires de Lucilius, le *De re rustica* de Caton l'Ancien. Des anciens orateurs, Crassus, Antoine, Hortensius, il ne reste rien que des noms. Cicéron (107-43 av. J.-C.), en revanche, nous a

laissé les chefs d'œuvre de l'éloquence latine. L'histoire est illustrée par César et Salluste. Varron est un polygraphe érudit. En poésie, Lucrèce et Catulle sont les deux principaux poètes de l'époque préclassique. Le siècle d'Auguste (44 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) est la période classique de la poésie latine, embellie par Virgile, Horace, Ovide, Properce, Tibulle. La prose est représentée par l'historien Tite-Live. — De Tibère aux Antonins (14-139 apr. J.-C.), le règne des mauvais empereurs attriste la pensée romaine. Tacite en histoire, Sénèque en philosophie, Lucain en poésie, Juvénal dans la satire, Martial dans l'épigramme, Pétrone dans le roman, attestent le trouble des mœurs. Plus de sérénité, mais moins de talent, se manifeste chez les écrivains suivants : le poète Stace, le grammairien Quintilien, le naturaliste Pline l'Ancien, l'épistolographe Pline le Jeune, le chroniqueur Suétone. Avec l'époque des Antonins commence la véritable décadence : on cite encore, parmi les païens, des écrivains intéressants : Apulée, Claudien, Aulu-Gelle, Ammien Marcellin, Macrobe, Frontin, les auteurs de l'*Histoire Auguste*, Symmaque, Ausone, Rutilius. Mais le christianisme a paru. Une inspiration chaleureuse anime les Pères de l'Eglise latine : Tertullien, les saints Hilaire, Ambroise, Jérôme, Augustin, auxquels il faut joindre Sulpice-Sévère, Lactance, Paul Orose, Cassiodore et les poètes Prudence et Paulin de Nole.

BEAUX-ARTS. L'art romain dérive à la fois de l'art grec et de l'art étrusque : il est pratique et il est riche. L'architecture romaine reçoit des Etrusques la voûte, emploie le blocage et met sur pied des temples, des théâtres, amphithéâtres, cirques, aqueducs, thermes, basiliques, arcs triomphaux, colonnes. La sculpture est fécondée par les artistes grecs. A l'époque impériale, il se forme une sculpture réaliste qui excelle dans le buste et dans le bas-relief historique. Les Romains ont connu une peinture décorative dont il reste de nombreux vestiges.

Rome au siècle d'Auguste *ou Voyage d'un Gaulois à Rome*, ouvrage d'histoire et d'archéologie, par Dezobry (1835).

ROMÉ DE L'ISLE (Jean-Baptiste), minéralogiste français, né à Gray (1736-1790).

Roméo et Juliette, drame de Shakespeare (1591 et 1597). Il a pour héros deux jeunes gens, qui ressentent l'un pour l'autre un amour profond et qui sont les tristes victimes de la haine réciproque de leurs familles, les Capulets et les Montaigus.

Roméo et Juliette, opéra en cinq actes, livret de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Gounod (1867) ; œuvre émouvante et pleine de séduction.

ROMILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine ; 14.073 h. (*Romillons*). Ch. de f.

ROMME (Charles), Conventionnel français, né à Riom ; créateur du calendrier républicain ; condamné à mort après le 1er Prairial, il se poignarda (1750-1795).

ROMNEY [*nè*] (George), peintre d'histoire et portraitiste anglais, né à Furness (1734-1802).

ROMORANTIN, ancienne capit. de la Sologne, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. et à 41 kil. S.-E. de Blois, sur la Sauldre ; 7 550 h. (*Romorantinois*). Ch. de f. Draps, lainages ; lingerie, chaussures. En 1560, un édit y fut rendu, inspiré par les idées de tolérance religieuse, et que Michel de L'Hospital défendit devant le parlement.

ROMUALD (*saint*), moine de l'ordre de Saint-Benoît, né à Ravenne en 956 ; il fonda l'ordre des Camaldules en 1012.

ROMULUS [*luss*], fondateur légendaire et premier roi de Rome, que la tradition fait régner de 753 à 715 av. J.-C. Chef belliqueux, détesté de l'aristocratie, il disparut, dit-on, au milieu d'un orage, pendant une revue.

ROMULUS Augustule, dernier empereur romain d'Occident, renversé en 476 par Odoacre.

RONCEVAUX, vallée ou col des basses Pyrénées. C'est là qu'en 778 l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne fut taillée en pièces par les Vascons, et que périt le paladin Roland.

RONCHAMP, comm. de Haute-Saône, arr. de Lure ; 3.441 h. Houille, construction mécanique. Ch. de f.

RONCHIN, comm. du Nord, arr. de Lille ; 7.815 h. Ch. de f. Vernis.

RONCQ, comm. du Nord, arr. de Lille ; 6.573 h. Ch. de f. Toiles.

Ronde de nuit (*la*), chef-d'œuvre de Rembrandt, musée d'Amsterdam. (En réalité, la scène se passe dans le jour.) Composition simple et naturelle, expression saisissante des physionomies (1642).



Ronsard.

RONDELET (Jean-Baptiste), architecte français, collaborateur et successeur de Soufflot, né à Lyon (1743-1829).

RONSARD (Pierre *de*), poète français, né au château de la Poissonnière, en Vendômois. Il fut le chef d'une école littéraire, la Pléiade, qui se proposa d'infuser à la langue et à la littérature françaises un sang nouveau. Les poésies de Ronsard ont un souffle inconnu jusqu'alors au vers français, une harmonie puissante et une incroyable variété de rythmes (1524-1585).

RONSDORF, v. d'Allemagne (Prusse), près du Morsbach, affl. de la Wupper ; 15.000 h. Soieries.

RONSIN (Henri), général révolutionnaire, né à Soissons, guillotiné avec les Hébertistes (1752-1794).

ROOKE [*rouk'*] (George), amiral anglais, qui prit Gibraltar en 1704 ; né à Saint-Laurent (Canterbury) [1650-1709].



Th. Roosevelt.

ROON (Emile *de*), général et homme d'Etat prussien ; ministre de la guerre, collaborateur de Bismarck ; né à Pleushagen (1803-1879).

ROOSEBEKE, comm. de Belgique (Flandre-Occident.) ; 500 h. Charles VI y défit les Flamands, commandés par Philippe d'Artevelde (1382).

ROOSEVELT [*rouz'velt'*] (Théodore), homme d'Etat américain, né à New-York ; élu vice-président des Etats-Unis en 1900, devenu président en 1901 par la mort de Mac-Kinley, réélu en 1904 (1859-1919) ; — Son cousin et neveu par alliance, FRANKLIN, né à Hyde-Park en 1882, président des Etats-Unis en 1933, réélu en 1936.

ROQUEBILLIÈRE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice ; 1.391 h.

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, sur la Méditerranée ; 6.888 h. Ch. de f. Ancien château des Lascaris.

ROQUEBRUSSANNE (*La*), ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon ; 621 h.

ROQUECOURBE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout ; 1.460 h. Tricots.

ROQUEFORT, comm. de l'Aveyron (arr. de Millau) ; 1.495 h. (*Roquefortais*). Fromages.

ROQUEFORT, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan ; 1.568 h. Ch. de f.

ROQUELAURE (Antoine, *baron de*), maréchal de France sous Louis XIII (1544-1625) ; — Son fils, GASTON, lieutenant général, connu pour ses bons mots (1614-1683) ; — ANTOINE-GASTON, fils du précédent, maréchal de France (1656-1738).

ROQUEMAURE, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur un bras du Rhône ; 2.052 h. Ch. de f.

ROQUEPLAN (Camille), peintre et lithographe français, né à Mallemort (1802-1855) ; — Son frère, NESTOR, né à Mallemort, littérateur français et directeur de théâtres (1804-1870).

ROQUESTÉRON, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur l'Estéron ; 281 h.

Roquette (*la*), ancienne prison de Paris (1830-1900). — La *Petite-Roquette*, construite en face en 1832, subsiste comme Maison centrale des jeunes détenus.

(*Phot. Larousse, Pach Broz.*)

ROQUEVAIRE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 2.613 h. Ch. de f.

RORSCHACH [*chah'*], v. de Suisse (Saint-Gall); 11.000 h. Métiers à tisser, conserves. Port sur le lac de Constance.

ROSA (Salvator), peintre italien, né à Renella près de Naples. Ses tableaux sont pleins de fougue et de coloris; il recherchait les sujets tristes et d'un aspect sauvage. Il seconda à Naples (1647) l'insurrection de Masaniello (1615-1673).



Salvator Rosa.

ROSALBA (Carriera ROSA ALBA, dite), pastelliste, née à Venise (1675-1757).

ROSALES [*lèss*] (Edouard), peintre d'histoire espagnol, né à Madrid (1836-1873).

ROSAMEL (Claude *de*), amiral français, né à Trencq (Pas-de-Calais) (1774-1848).

ROSANS [*an*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 522 h.

ROSARIO, v. de la république Argentine, sur le Parana; 507.000 h. Port fluvial important qui dessert la province agricole de Santa-Fé.

ROSAS [*âss*] (Manuel), homme d'Etat argentin, dictateur habile, mais cruel, né à Buenos-Aires (1793-1877).

Rosati (*les*) [anagramme d'*Artois*], société littéraire fondée à Arras en 1778.

ROSCELIN, philosophe scolastique du XIe siècle, fondateur du *nominalisme ;* un des maîtres d'Abélard.

ROSCIUS [*rossiuss*], acteur romain, ami de Sylla et de Cicéron; m. en 62 av. J.-C.

ROSCOFF, comm. du Finistère (arr. de Morlaix); 4.409 h. Port de pêche. Ch. de f. Primeurs, légumes. Laboratoire de zoologie expérimentale.

ROSCOMMON [*komen*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Connaught); 84.000 h. Ch.-l. *Roscommon,* 1.900 h.

ROSE (*mont*), sommet des Alpes Pennines; 4.638 m. d'altitude.

Rose et Colas, charmant opéra-comique en un acte, paroles de Sedaine, musique de Monsigny (1764).

ROSEBECQUE. V. ROOSEBEKE.

ROSEBERY [*rooûzberi*] (A. P. PRIMEROSE, *comte*), homme d'Etat anglais, né à Londres (1847-1929), du parti libéral, collaborateur de Gladstone.

Rose-Croix (*la*), secte d'illuminés en Allemagne au XVIIe siècle.

ROSEMONDE, fille de Cunimond, roi des Gépides. Forcée d'épouser Alboin, roi des Lombards qui avait tué son père, elle l'assassina (573).

ROSEN [*zèn*] (Conrad, *marquis de*), maréchal de France, d'origine livonienne, né en Alsace (1628-1715).

ROSENDAËL, comm. du Nord, arr. de Dunkerque, sur la mer du Nord; 15.808 h. Ch. de f. Chicorée. Station balnéaire.

ROSENDAAL [*endal*], v. des Pays-Bas (Brabant-Sept.); 23.000 h. Sucre.

ROSENMULLER (Jean-Chrétien), anatomiste allemand (1771-1820).

ROSETTE, en arabe **Rechid,** v. d'Egypte, sur la branche O. du Nil; 23.000 h. Un fragment de basalte, découvert à Rosette en 1799, portant des inscriptions en caractères démotiques, en grec et en hiéroglyphes, permit à Champollion de découvrir le secret de ces derniers.

ROSHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim; 2.753 h. Ch. de f.

ROSIÈRES-EN-SANTERRE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 2.275 h. Ch. de f.

ROSKILDE, v. du Danemark (Seeland), capitale du pays du Xe au XIIe siècle; 14.000 h.

ROSMINI-SERBATI (Antonio), théologien et philosophe italien, né à Rovereto (1797-1855).

ROSNY (Léon PRUNOL *de*), orientaliste et ethnographe français, né à Loos (1837-1916).

ROSNY (Honoré *et* Justin BOEX, dits **J.-H.**), romanciers français, nés à Bruxelles (1856 et 1859).

ROSNY-SOUS-BOIS, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 14.477 h. (*Rosnéens*). Plâtre. Ch. de f.

ROSPORDEN [*din*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 2.464 h. Ch. de f.

ROSS (John), marin anglais, explorateur des régions arctiques, né à Balsarroch (1777-1856); — Son neveu, JAMES CLARKE, voyageur anglais, né à Londres (1800-1862).

ROSSBACH [*bach*], village de Saxe; 1.230 h. Frédéric II, en 1757, y battit les Français et leurs auxiliaires allemands, commandés par Soubise.

ROSSELANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 4.155 h.

ROSSELLI (Cosimo), peintre italien, né à Florence, auteur de beaux tableaux religieux (1430-1507).

ROSS - ET - CROMARTY, comté du N. de l'Ecosse; 62.900 h. Ch.-l. *Dingwall.*

ROSSETTI (Dante-Gabriel), peintre et poète anglais, né à Londres, un des initiateurs du mouvement préraphaélite (1828-1882).

ROSSI (Pellegrino, *comte*), diplomate et économiste italien, né à Carrare, naturalisé Français, ministre de Pie IX, assassiné dans une émeute à Rome (1787-1848).

ROSSI (Jean-Baptiste *de*), archéologue et épigraphiste italien, né à Rome (1822-1894).

Rossinante, nom du cheval de don Quichotte dans le roman de Cervantes, et qui est passé dans la langue pour désigner un mauvais cheval.



Rossini.

ROSSINI (Gioacchino), compositeur italien d'une grande fécondité, né à Pesaro et à qui l'on doit, entre autres chefs-d'œuvre, *le Barbier de Séville, Otello, la Gazza ladra* (la Pie voleuse), *Sémiramis, Moïse, le Comte Ory, Guillaume Tell, la Cenerentola* (Cendrillon), un *Stabat Mater* et une *Messe*. Son inspiration est abondante, vivace; il a le sens le plus fin du coloris orchestral (1792-1868).

ROSSO (Giambattista DI JACOPO, dit *le*), peintre italien, né à Florence, artiste fougueux et original. François Ier l'appela à Fontainebleau (1494-1541).

ROSTAND (Edmond), poète et auteur dramatique français, né à Marseille (1868-1918). Auteur des *Romanesques,* de *Cyrano de Bergerac,* de *l'Aiglon,* de *Chantecler,* œuvres brillantes, d'une imagination facile et vive.



Edmond Rostand.

ROSTOCK, v. d'Allemagne (Mecklembourg), sur la Warnow; 78.000 h. avec son port *Warnemunde,* sur la Baltique.

ROSTOPCHINE, homme politique russe. Gouverneur de Moscou en 1812, il fit incendier cette ville lors de l'entrée des Français (1763-1826).

ROSTOV, v. de Russie, ch.-l. du territoire de Rostov, sur le Don, près de la mer d'Azov; 520.700 h.

ROSTRENEN [*nin*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2.220 h.

ROTHÉNEUF, station balnéaire d'Ille-et-Vilaine; comm. de Paramé.

ROTHSCHILD (Mayer-Anselme), banquier, ancêtre d'une puissante famille de financiers, né à Francfort-sur-le-Main (1743-1812).



Rotrou.

ROTROU (Jean *de*), poète et auteur dramatique français, né à Dreux, auteur d'un grand nombre de tragédies, dont *Saint-Genest* et *Venceslas* sont les meilleures. Ses œuvres témoignent d'une grande facilité, d'un sens très juste de la scène et d'une vive imagination (1609-1650).

(*Phot. Anderson, P. Petit, Otto, Larousse.*)

ROTTERDAM [*am'*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale); 590.000 h. Port magnifique sur le Leck, branche du delta Rhin-Meuse. Industrie et commerce très actifs. Patrie d'Erasme.

ROTY (Louis-Oscar), graveur en médailles et sculpteur français, né à Paris (1846-1911).

ROUAD, petite île de la Méditerranée, en face des côtes de Syrie, occupée par la France en 1916.

ROUANDA-OUROUNDI. V. RUANDA-URUNDI.

ROUBAIX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille, sur le *canal de Roubaix;* 117.190 h. (*Roubaisiens*). Ch. de f. Filatures, tissages, bonneterie, confection; machines; produits chimiques.

ROUCHER (Jean-Antoine), poète français, né à Montpellier, auteur des *Mois*. Une légende raconte qu'il fut conduit à l'échafaud sur la même charrette qu'André Chénier (1745-1794).

ROUCHTCHOUK ou **ROUSSÉ**, v. de Bulgarie, sur le Danube; 49.000 h.

ROUELLE (Guillaume-François), chimiste français, né à Mathieu (Calvados) [1703-1770].

ROUEN, ancienne capit. de la Normandie, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure, sur la Seine; 122.900 h. (*Rouennais*). Ch. de f., à 140 kil. N.-O. de Paris. Cour d'appel archevêché, écoles supérieures. Port très actif; grand commerce. Draps, cotonnades, lingerie; construction mécanique, métallique, électrique; produits chimiques; huiles et graisses. Magnifiques monuments : cathédrale Notre-Dame, Saint-Ouen, Saint-Maclou; Palais de justice, le Gros-Horloge, etc. Patrie de P. et Th. Corneille, de Fontenelle, de Boieldieu, d'Armand Carrel, de Géricault, de G. Flaubert, etc. Jeanne d'Arc y fut brûlée. En partie détruite pendant la guerre de 1939-1945. — L'arr. a 20 cant., 221 comm., 389.000 h.

ROUERGUE, anc. pays du midi de la France; cap. *Rodez;* réuni à la couronne en 1589, par Henri IV; correspond au dép. de l'Aveyron. (Hab. *Rouergats*.)

ROUFFACH [*fak*], ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Guebwiller; 4.261 h.

ROUGE (*mer*) ou **GOLFE ARABIQUE** ou **MER ÉRYTHRÉE**, entre l'Arabie et l'Afrique, formant au N. les golfes de Suez et d'Akaba autour de la presqu'île du Sinaï. Navigation active depuis le percement de l'isthme de Suez. Température torride.

ROUGE (*rivière*), nom de deux rivières des Etats-Unis; la première se jette dans le lac Winnipeg (1.000 kil.); la seconde, née dans le Texas, s'achève en Louisiane (2.000 kil.).

Rouge et le Noir (*le*), roman de Stendhal, analyse profonde et serrée d'un caractère d'exception, et en même temps roman politique et social.

ROUGÉ, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 2.249 h. Ch. de f.

ROUGEMONT, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 1.097 h. Ch. de f.

ROUGEMONT (Michel-Nicolas *de*), auteur dramatique français, né à La Rochelle (1781-1840).

ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. du territoire de Belfort; 1.644 h.

ROUGET DE LISLE (Claude), officier du génie, auteur de *la Marseillaise*, né à Lons-le-Saunier (1760-1836).

Rouget de Lisle chantant la Marseillaise, célèbre tableau de Pils, au Louvre (1849).

Rougon-Macquart (*les*), nom donné par Zola à la famille qu'il a étudiée dans son *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire*, vingt volumes dont les plus fameux sont : *la Faute de l'abbé Mouret, l'Assommoir, Nana, Germinal, la Terre, le Rêve* (1871-1893). Il y développe les lois de l'hérédité.

ROUHER [*èr'*] (Eugène), homme d'Etat français, ministre de Napoléon III, né à Riom (1814-1884).

ROUILLAC [*yak*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, près de la Nouère; 1.594 h.

ROUJAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1.887 h. Ch. de f.

ROULANS [*lan*], ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 399 h.

ROULERS [*èrs'*], en flam. **Rousselare**, v. de Belgique (Flandre-Occid.); 22.000 h. Meubles, filatures. Victoire des Alliés, le 15 octobre 1918.

ROUMANIE, royaume de l'Europe orientale, formé des principautés de Moldavie et de Valachie, auxquelles se sont ajoutées, après la Grande Guerre, la Transylvanie, le Banat, la Bukovine, la Crishana, le Maramuresh, à l'O. des Karpates, et la Bessarabie à l'E. du Prut; 300.000 km²; 18.000.000 d'h. (*Roumains*). Cap. *Bucarest;* v. princ.. *Chishinau, Cernautzi, Iashy, Cluj, Timishoara, Oradea-Mare.* La Roumanie comprend le plateau montagneux de Transylvanie, qui domine la plaine hongroise, à l'O., les vallées du Prut et du Siret jusqu'au Dniester, à l'E., et la plaine danubienne au S. Grande culture de céréales, élevage. Pétrole.



Armes de la Roumanie.

HIST. Les Roumains descendent sans doute des colons que Trajan établit en Dacie. Ils fondèrent les principautés de Moldavie (1290) et de Valachie (1353), mais ils durent payer tribut à la Turquie de 1392 à 1716, puis subir son joug après avoir conclu contre la Porte une alliance avec le tsar Pierre Ier. Occupée en 1829 par les Russes, la Roumanie, par les traités d'Andrinople, obtint la remise en vigueur des Capitulations supprimées en 1716 et le droit d'élire les *hospodars*. En 1859, Couza fut élu hospodar de Valachie et de Moldavie; cette union personnelle fut reconnue par la Porte en 1861, et en 1878 le congrès de Berlin reconnut l'indépendance de la Roumanie. La Roumanie fut érigée en royaume (1881). Elle a participé aux guerres des Balkans, à la guerre de 1914-1918, qui lui valut la Transylvanie, la Dobroudja et la Bessarabie, mais elle a reperdu ces deux dernières provinces en 1940.

ROUMANILLE [*iy'*] (Joseph), poète et prosateur provençal, un des restaurateurs du félibrige, né à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) [1818-1891].

ROUMÉLIE-ORIENTALE, anc. prov. turque, aujourd'hui annexée à la Bulgarie. V. princ. *Philippopoli;* 1.500.000 h. (*Rouméliotes*).

ROUSIES, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 3.442 h. Céramique, chaudronnerie. Ch. de f.

ROUSSE (Edmond), avocat français, né à Paris (1817-1906).

ROUSSÉ. V. ROUCHTCHOUK.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), poète lyrique français. Ses *Odes*, ses *Cantates*, ses *Psaumes* ont de beaux mouvements; né à Paris (1671-1741).



J.-J. Rousseau.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), écrivain français, né à Genève, auteur de *la Nouvelle Héloïse*, du *Contrat social*, d'*Emile*, des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire*, etc. Esprit mélancolique, fantasque, rêveur, Rousseau a prêché le retour à la nature, la bonté naturelle de l'homme, la nécessité du contrat social qui garantit les droits de tous, en une langue passionnée et éloquente. La Révolution française d'une part, le romantisme de l'autre, se sont inspirés de ses ouvrages (1712-1778).

ROUSSEAU (Théodore), peintre paysagiste français, grand coloriste, né à Paris (1812-1867).

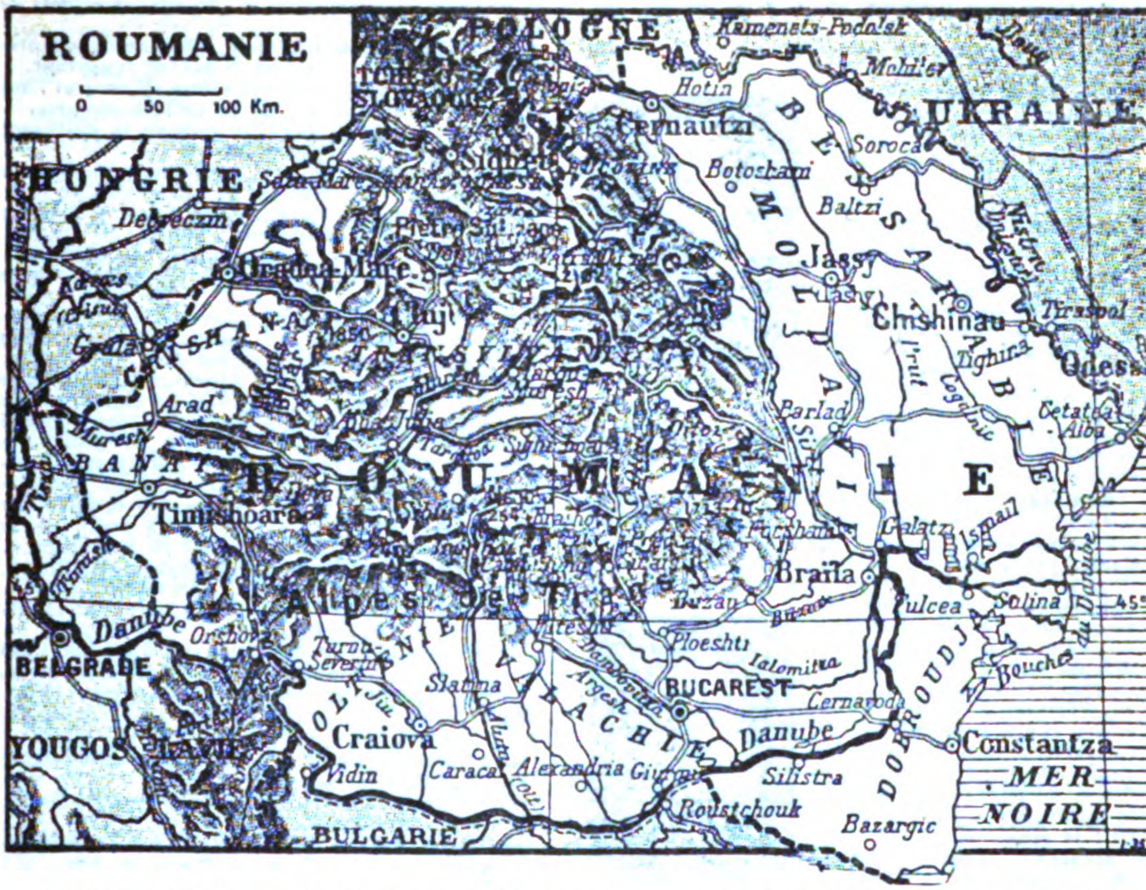
ROUSSEAU (Philippe), peintre français, né à Paris. Spécialiste des scènes d'intérieurs, des natures mortes, etc. (1816-1887).

ROUSSEL (Albert), compositeur français, né à Tourcoing (1869-1937); auteur d'*Evocations*, de *Symphonies*, de *Padmavati*, du *Festin de l'Araignée.*

ROUSSET (Camille), historien français, né à Paris, auteur d'une bonne *Histoire de Louvois* et d'une histoire de la *Conquête de l'Algérie* (1821-1892).

ROUSSILLON, ancienne prov. de France, capit. *Perpignan*, réunie à la couronne en 1659, forme le dép. des Pyrénées-Orientales. Vins renommés.

ROUSSILLON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 3.088 h. (*Roussillonnais*).



ROUSSIN (Albin), amiral français, né à Dijon (1781-1 4).

ROUSTAN ou **ROUSTAM**, héros épique de la Perse.

ROUSTAN, mameluk de Napoléon Ier, né en Géorgie (1780-1845).

ROUSTCHOUK. V. ROUCHTCHOUK.

ROUTOT [*to*], ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 691 h.

ROUVIER (Maurice), homme politique français, né à Aix (1842-1911). Président du Conseil en 1887 et en 1905.

ROUX, comm. de Belgique (Hainaut); 10.200 h. Glaces.

ROUX (Philibert-Joseph), chirurgien français, né à Auxerre (1780-1854).

ROUX (Pierre-Emile), médecin français, disciple de Pasteur, né à Confolens (1853-1933), inventeur du traitement de la diphtérie par le sérum du cheval (*sérothérapie*).

ROVE (*canal du*), souterrain de 7.120 m., sous les collines de la Nerthe (Bouches-du-Rhône), servant de passage au canal de Marseille au Rhône, entre la mer et l'étang de Berre.

ROVERE (*della*), famille italienne à laquelle appartiennent FRANÇOIS-MARIE Ier, duc d'Urbin (1490-1538), et les papes SIXTE IV et JULES II.

ROVERETO [*vêré*], v. d'Italie (Vénétie), sur l'Adige; 16.000 h.

ROVIGNO, v. d'Italie (Istrie), port sur l'Adriatique; 10.000 h.

ROVIGO, v. d'Italie (Vénétie), sur l'Adigetto; 38.000 h.

ROVIGO, comm. d'Algérie, dép., arr. et dans la banlieue d'Alger; 12.088 h.

ROVIGO (*duc de*). V. SAVARY.

ROWLAND [*roeulend'*] (Henry Augustus), physicien américain, né à Honesdale (Pennsylvanie). Il a déterminé l'unité de résistance électrique et de l'équivalent mécanique de la chaleur (1848-1901).

ROXANE, femme d'Alexandre le Grand, mise à mort par ordre de Cassandre en 311 av. J.-C.

Roxane, héroïne de *Bajazet*, tragédie de Racine.

ROXBURGH [*roksbrœ*], comté d'Ecosse; 45.000 h. Capit. *Jedburgh*.

ROXELANE, esclave, puis sultane de Soliman II, mère de Sélim II (1505-1561).

ROXOLANS, ancien peuple sarmate, qui vivait près du Palus Méotis, entre le Dniéper et le Don.

ROY (Pierre-Charles), poète français, né à Paris, célèbre par ses épigrammes (1683-1764).

ROY (Antoine, *comte*), ministre des finances sous la Restauration, né à Savigny (Haute-Marne) [1764-1847].

Royale (*place*). V. VOSGES (*place des*).

ROYAN [*roi-ian*], ch.-l. de c. (Charente-Maritime), arr. de Rochefort; 11.328 h. Ch. de f. Bains de mer fréquentés (plages de Pontaillac, etc.).

ROYAT [*roi-ia*], v. du Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand; 2.350 h. (*Royadères*). Ch. de f. Eaux minérales alcalines. Chocolaterie; pierres fines.

ROYBET (Ferdinand), peintre et graveur français, né à Uzès (1840-1920). Il a peint de nombreuses figures à costumes.

ROYBON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.408 h. (*Roybonnais*).

ROYE, ch.-l. de c. (Somme), arr. de Montdidier; 5.352 h. (*Royens*). Ch. de f. Sucreries; confections. Roye fut très disputé pendant la Grande Guerre.

ROYER [*roi-ié*] (Mlle Clémence), femme philosophe française, née à Nantes, traductrice de Darwin (1830-1902).

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), orateur politique et philosophe spiritualiste français, né à Sompuis (Marne), chef des doctrinaires (1763-1845).

ROYÈRE, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 1.232 h. (*Royérauds*).

ROZE (Nicolas, connu sous le nom de **le Chevalier**). Il se signala par son dévouement pendant la terrible peste de Marseille en 1720 (1671-1733).

ROZIER (*l'abbé* Jean-François), agronome et botaniste français, né à Lyon (1734-1793).

ROZOY-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 1.120 h.

ROZOY-SUR-SERRE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon; 1.280 h.

RUANDA-URUNDI [*rouan'da-ourounndi*], territoire de l'Afrique centrale, à l'E. du Congo belge, provenant de l'ancienne Afrique-Orientale allemande, sous mandat belge depuis 1919.

RUBEN, fils aîné de Jacob. Il donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

RUBENS [*binss*] (Pierre-Paul), peintre flamand, né à Siegen (Prusse-Rhénane), auteur d'un grand nombre de tableaux (*la Descente de croix, le Crucifiement de saint Pierre, Portrait d'Hélène Fourment et de ses enfants*, etc.), dans lesquels brillent la fécondité de son imagination, l'énergie de son dessin, la hardiesse et la verve de sa touche, la puissance et l'éclat de son coloris (1577-1640).



Rubens.

RUBICON (*le*), petite riv. qui séparait l'Italie de la Gaule cisalpine (auj. *Pisatello* ou *Fiumicino*). Le sénat, pour assurer Rome contre les troupes de la Gaule, avait, par un sénatus-consulte célèbre, déclaré traître à la patrie et voué aux dieux infernaux quiconque, avec une légion ou même une cohorte, franchirait cette rivière. C'est cette défense que César méprisa, en franchissant le Rubicon et en s'écriant : « *Alea jacta est!* » (Le sort en est jeté!) exclamation que l'on rappelle en prenant une résolution hardie et décisive. On dit, dans le même sens : *passer, franchir le Rubicon.*



Rubinstein.

RUBINI (Jean-Baptiste), ténor italien, né à Romano (Bergame) [1795-1854].

RUBINSTEIN [*in'staïn'*] (Antoine), planiste et compositeur russe, né à Vechvotynez (1829-1894).

RUBRUQUIS (Guillaume RUYSBROECK, dit), missionnaire flamand, auteur de curieux récits de ses voyages en Orient (vers 1220-après 1293).

RUCKERT [*rukert'*] (Frédéric), poète allemand, né à Schweinfurt; lyrique coloré et sonore (1789-1866).

RUDBECK (Olof), savant suédois, né à Vesteraas. Il découvrit les vaisseaux lymphatiques (1630-1702).

RUDE (François), sculpteur français, né à Dijon et l'un des plus grands maîtres de l'école française; génie original et puissant, auteur d'un des bas-reliefs de l'arc de l'Etoile, *le Départ*, surnommé *la Marseillaise de pierre* (1784-1855).



Rude.

RUDINI [*rou*] (Antonio *di*), homme d'Etat italien, président du Conseil en 1891 et 1896; né à Palerme (1839-1908).

RUDOLSTADT [*roudolchtat'*], v. de Thuringe; 16.000 h. C'était la capitale de l'anc. principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt.

RUE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2.726 h. Ch. de f.

RUEIL-MALMAISON [*ruèy'*], comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 24.924 h. (*Ruellois*). Château de la Malmaison. Ch. de f. Fonderie.

RUELLE, comm. de la Charente, arr. d'Angoulême; sur la Touvre; 4.204 h. Ch. de f. Canons.

RUFFEC, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 3.292 h. (*Ruffécois*). Ch. de f.

RUFFIEUX [*fieu*], ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, au-dessus du Rhône; 625 h.

RUFIN, ministre de Théodose Ier et d'Arcadius, né en Gascogne; assassiné en 395 par les soldats de Stilicon.

RUFISQUE, v. de l'A.-O. F. (Sénégal), port près de Dakar; 9.000 h. Autrefois centre important.

RUGBY [*rœgbi*], v. d'Angleterre (Warwick); sur l'Avon de Stratford; 25.000 h. Collège célèbre.

RUGEN [*rughen*], île allemande de la Baltique; 50.000 h. V. princ. *Bergen*.

RUGGIERI [*rughjièri*] (Cosimo), astronome florentin, favori de Catherine de Médicis, m. en 1615.

RUGLES, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Evreux; 1.987 h. Ch. de f. Tréfileries, épingles.

RUHL (Philippe), pasteur luthérien et conventionnel, né en Alsace; il se poignarda en 1795, après le 1er-Prairial.

RUHMKORFF [*roum'*], constructeur d'instruments de physique, né à Hanovre; inventeur de la bobine d'induction qui porte son nom (1803-1877).

RUHR [*rour'*], rivière d'Allemagne (Westphalie et Prusse-Rhénane), affl. du Rhin. La Ruhr traverse un riche bassin minier (houille et fer) qui a amené la concentration la plus puissante de l'industrie allemande. Villes princ. : *Essen, Mulheim, Duisbourg, Gelsenkirchen, Dortmund, Bochum, Wuppertal, Remscheid, Solingen*. Elle a été occupée par les Français de 1921 à 1925, à la suite de la non-exécution des clauses du traité de Versailles.

RUHRORT [*rort'*], v. de Prusse (prov. du Rhin), aujourd'hui unie à Duisburg. V. DUISBURG.

RUINES, ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Saint-Flour; 907 h. Ch. de f.

Ruines (*les*) *ou Méditations sur les révolutions des empires*, par Volney, qui attribue tous les malheurs des hommes au despotisme et à la théocratie (1791).

Rule Britannia [*roul'*], chant patriotique anglais, composé par Thomson, musique de Arne.

RULHIÈRE (Claude *de*), historien et poète français, né à Bondy (1735-1791).

RUMBEKE, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 6.200 h.

RUMELANGE, v. du grand-duché de Luxembourg; 3.000 h.; à la frontière française. Fer.

RUMFORD [*rœmford'*] (Benjamin THOMSON, *comte*), physicien américain, auteur de recherches sur la chaleur et la lumière (1753-1814).

RUMIGNY, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; sur l'Aube, s.-affl. de l'Oise; 564 h. Ch. de f.

RUMILLY, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 4.401 h. (*Rumiliens*). Ch. de f. Confections, lait concentré.

RUMMEL (*le*), fl. d'Algérie, issu de l'Atlas, qui entoure Constantine et se rend à la Méditerranée sous le nom d'*oued el-Kébir*; 250 kil.

RUNEBERG (Jean-Louis), poète finlandais, né à Jacobstadt (1804-1877).

RUOLZ-MONTCHAL (Henri, *comte de*), savant et musicien français, né à Neuilly-sur-Seine; auteur de chœurs, cantates et mélodies; il découvrit un procédé d'argenture qui porte son nom (1808-1887).

RUPEL (*le*), rivière de Belgique, formée par la réunion de la Dyle et de la Grande Nèthe; se jette dans l'Escaut (r. dr.); 10 kil.

RUPELMONDE, c. de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut; 3.300 h.

RUPERT (Robert DE BAVIÈRE, dit **le Prince**), amiral anglais, né à Prague. Il se distingua dans l'armée de Charles Ier pendant la première révolution anglaise (1619-1682).

RUREMONDE, en holl. **Roermond** [*rourmon'd*], v. des Pays-Bas (Limbourg), sur la Meuse; 17.000 h.

RURIK, chef des Varègues et fondateur de l'Empire russe; m. en 879.

RUSKIN [*rœskin'*] (John), critique d'art, sociologue et écrivain anglais, né à Londres (1819-1900); champion des préraphaélites, auteur des *Peintres modernes*, des *Sept lampes de l'architecture*, des *Pierres de Venise*.

RUSSELL [*rœs'l*] (William), homme d'Etat anglais. Il conspira contre Charles II; m. sur l'échafaud (1639-1683).

RUSSELL (Edward), amiral anglais, vainqueur de Tourville, en 1692, à La Hougue (1653-1727).

RUSSELL (*lord* John), homme d'Etat anglais, né à Londres (1792-1878). Premier ministre (1846-1851 et 1865).

(*Phot. Alinari*, Ganz, *Larousse.*)


RUSSIE D'ASIE
0 500 1000 Km
RUSSIE D'EUROPE
0 100 400 Km
OCEAN GLACIAL ARCTIQUE
Leningrad
Arkhangelsk
MOSCOU
Kharkov
Gorki
Kazan
Sverdlovsk
Stalingrad
Magnitogorsk
Petropavlovsk
Novo-Sibirsk
Omsk
Tomsk
Irkoutsk
Yakoutsk
Khabarovsk
Vladivostok
MONGOLIE
MANDCHOU-KOUO
JAPON
PACIFIQUE
KAZAKIE
Tachkent
Alma-Ata
Achkabad
TEHERAN
PERSE
AFGHANISTAN
KABOUL
INDE
Ile Sakhaline
EXTRÊME ORIENT
MER D'OKHOTSK
YAKOUTIE
SIBÉRIE ORIENTALE
SIBÉRIE OCCIDENTALE
Cercle Polaire du Nord
MER BLANCHE
Petrozavodsk
Sywtywkar
ZYRIANES
SIBÉRIE
RUSSIE
Vologda
Kostroma
Viatka
Perm
Ivanovo
Vladimir
Smolensk
Kalouga
Toula
Riazan
Saransk
Samara
Penza
Tambov
Voroneje
Saratov
Orel
Koursk
Oufa
Orenbourg
Ouralsk
Stalingrad
Rostov
Krasnodar
Astrakhan
Ellista
KAZAQUIE
UKRAINE
KIEV
Poltava
Kharkov
Odessa
Kherson
Tiraspol
CRIMÉE
Simferopol
Sebastopol
MER NOIRE
CAUCASIE
Tiflis
Bakou
Erivan
Makatch Kala
MER CASPIENNE
Krasnovodsk
Tabriz
PERSE
SUÈDE
NORVÈGE
OSLO
STOCKHOLM
FINLANDE
HELSINKI
ESTONIE
LETTONIE
RIGA
LITUANIE
KOVNO
Wilno
Grodno
Minsk
VARSOVIE
POLOGNE
Lwow
TCHECOSLOVAQUIE
BUDAPEST
HONGRIE
ROUMANIE
Dantzig
Klaipeda (Memel)
Kœnigsberg
Poznan
Lodz
Cracovie
Batalpachinsk
Vladicaucase
Kasbeck
GÉORGIE
DAGHESTAN
TRANSCAUCASIE
AZERBAIDJAN
ARMÉNIE
Batoum
Leninakan
Kars
TURQUIE
Erzeroum

RUSSEY (*Le*), ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard; 1.350 h.

RUSSIE, nom appliqué naguère au vaste empire des tsars, qui s'étendait, en Europe et en Asie, des rives de la Baltique au Pacifique, et, plus spécialement, à la partie européenne de cet empire. Aujourd'hui, il est restreint à la République socialiste fédérative soviétique russe (R. S. F. S. R.), qui constitue la masse principale de l'Union des républiques socialistes soviétiques (U. R. S. S. [v. ce nom]), et qui compte 19.707.400 km² et 113 millions d'hab. (*Russes*). Cap. *Moscou*; v. pr. *Leningrad*, *Rostov*, *Gorki*, *Sverdlovsk*, *Saratov*. La Russie d'Europe est plate, tantôt remplie de lacs et de marais, tantôt couverte de forêts ou, dans le S.-E., de vastes steppes. Les principales montagnes sont le Caucase et l'Oural, les collines du Valdaï et de la Volga. Parmi les fleuves, il faut citer la Petchora, la Dvina, la Duna, le Don, la Volga. La Russie d'Asie est une région basse à l'O., montagneuse à l'E. et au S., arrosée par l'Obi, l'Iénisséi, la Léna et l'Amour, et renfermant de grands lacs : Aral, Balkach, Baïkal. Pays surtout agricole, la Russie renferme d'abondantes richesses minérales : pétrole, charbon, fer, or, platine, etc. Depuis la fin du XIXe siècle, un mouvement industriel assez considérable a pris naissance en Russie : mines, métallurgie, textiles.



Armoiries de la Russie.

HISTOIRE. L'histoire de la Russie commence au IXe siècle, lors de l'invasion des Varègues, pillards d'origine scandinave, qui communiquèrent aux Slaves leurs mœurs belliqueuses. Les Russes furent convertis au catholicisme grec par les missionnaires byzantins, sous le règne de Vladimir (972-1015). Iaroslav le Grand (1015-1054) fut leur Charlemagne; mais après ce monarque commença une période d'anarchie et de guerres civiles, à la faveur de laquelle la Russie subit le joug des Mongols (XIIe et XIIIe s.). Cependant, les princes de Moscou, et particulièrement Ivan le Terrible, réussirent à augmenter peu à peu leurs territoires, et jetèrent les bases d'une monarchie qui devint puissante et d'une nation qui devint unie sous les Romanov, parvenus au pouvoir en 1613. Le plus illustre des tsars fut Pierre le Grand (1682-1725), le vainqueur de Charles XII, le réformateur de la civilisation moscovite, qu'il modela sur les usages européens, le fondateur de Pétersbourg. Pendant le XVIIIe siècle, la Russie eut à lutter presque sans trêve, au sud, contre les Turcs; mais, sous Catherine II, eut lieu le premier partage de la Pologne, suivi de deux autres démembrements (v. POLOGNE), et la conquête d'Azov. Paul Ier (1796-1801) s'associe à la coalition contre la France, mais Napoléon à son tour envahit plus tard la Russie. Il est vrai que le froid l'en chassa, et que cet échec donna à Alexandre Ier une considération qui lui valut d'être le chef de la Sainte-Alliance. Les tsars cherchèrent dès lors de plus en plus à s'agrandir aux dépens de la Turquie, à s'avancer vers Constantinople malgré les efforts de la diplomatie européenne. Les armées franco-anglaises les arrêtèrent en Crimée et leur imposèrent le traité de Paris (1856). Plus heureuse en 1877-1878, la Russie a, par le traité de Berlin, porté une atteinte considérable au prestige et au territoire de la Porte. Ses progrès ultérieurs en Asie, la création du chemin de fer transsibérien l'ont entraînée en 1904 dans une guerre malheureuse contre le Japon, à laquelle a succédé, dix ans plus tard, l'entrée de la Russie dans la Grande Guerre contre l'Allemagne. Après des alternances de revers et de succès, la révolution éclata en 1917 en Russie; le tsar et sa famille furent assassinés, et le régime bolchevik instauré peu après. Au cours de cette lutte, l'empire russe perdit la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et ce qu'il détenait de la Pologne. D'autres parties de l'empire se sont constituées en républiques autonomes, sur le modèle de la Russie soviétique, avec laquelle elles sont réunies en fédération. V. U. R. S. S. En 1939 les Soviets ont repris la partie orientale de la Pologne et en 1940 une part de la Finlande, de la Roumanie et les républiques baltes. Attaquée par l'Allemagne en 1941, la Russie se joignit aux Alliés jusqu'à la victoire.

RUSSIE BLANCHE, république soviétique de l'U. R. S. S. peuplée de *Blancs-Russiens*. V. princ. : *Minsk* (cap.), *Vitebsk*, *Gomel*, *Mohilev*, *Bialystok*.

RUSSIE SUBCARPATIQUE, région orientale de la Tchécoslovaquie, annexée par la Hongrie en 1939; 600.000 h. (*Ruthènes*); ch.-l. *Ungvar*. Cédée à l'U. R. S. S. en 1945.

Russo-japonaise (*guerre*), entre le Japon et la Russie; elle dura du 8 février 1904 au 5 septembre 1905 (siège de Port-Arthur par Nogi, défaite de la marine russe à Tsou-shima). Au traité de Portsmouth, les Russes durent évacuer la Mandchourie.

RUSTRINGEN [*in'ghen*], v. d'Allemagne (Oldenbourg), port sur la mer du Nord; 50.000 h.

RUTEBEUF, trouvère du XIIIe siècle, né en Champagne, auteur de fabliaux, satires et mystères.

RUTH, belle-fille de Noémi, femme de Booz.

Ruth et Booz, tableau du Poussin (Louvre).

RUTHÈNES, peuple slave, aujourd'hui réparti entre la Russie subcarpatique et la Pologne.

RUTHÉNIE. V. RUSSIE SUBCARPATIQUE.

RUTHERFORD [*rœzerford*] (*sir* Ernest), physicien anglais, né à Nelson (Nouvelle-Zélande) [1871-1937]. Il est connu pour ses travaux sur la radio-activité et sur l'ionisation des gaz.

RUTHVEN [*rouzvin'*] (*lord* William), comte écossais, né vers 1541. Il prit une grande part aux troubles du règne de Marie Stuart; décapité en 1584.

RUTI, comm. de Suisse (Zurich); 5.600 h.

RUTLAND, comté d'Angleterre. Ch.-l. *Oakham*.

RUTULES, ancien peuple du Latium; cap. *Ardée*.

RUWENZORI, massif montagneux de l'Afrique, entre le Congo et l'Ouganda, source du Nil; 5.125 m.

Ruy Blas, drame en cinq actes et en vers, où est peinte la décadence de l'ancienne monarchie espagnole, par Victor Hugo (1838).

Ruy Gomez de Silva (*don*), personnage de *Hernani*, de Victor Hugo; oncle de doña Sol.

RUYSBROEK [*rœusbrouck*] (Jean *de*), *l'Admirable*, théologien mystique flamand, né à Ruysbroek (Brabant) [1294-1381].



Ruyter.

RUYSDAEL [*rœusdal*] (Jacob-Isaac), paysagiste hollandais. Ses paysages ont une couleur chaude et riche, une vérité d'observation admirable (1628 ou 1629-1682).

RUYSSELEDE, comm. de Belgique (Flandre-Occident.); 6.300 h.

RUYTER [*rœuter*] (Michel), amiral hollandais, le rival de Duquesne, né à Flessingue, tué près de Syracuse (1607-1676).

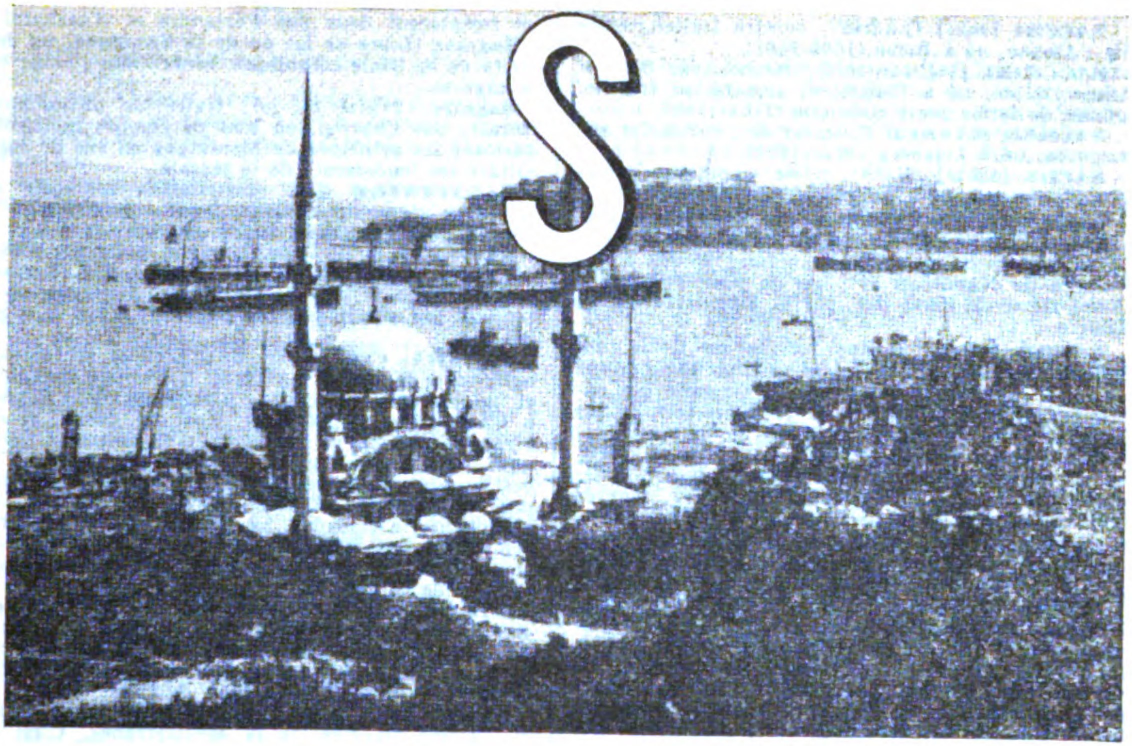
RYES [*ri*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 305 h.

RYMER (Thomas), historien anglais, né à Yafforth (1641-1713).

RYSWICK [*vik*], village de Hollande, où fut signé, en 1697, le traité qui mit fin à la guerre de la coalition d'Augsbourg; 5.500 h.

RYU-KYU [*riou-kiou*], petit archipel japonais entre le Japon et Formose; 600.000 h.

(*Phot. Hanfstaengl.*)



STAMBOUL.

SAADI ou **SADI** (Moucharrif ed-Din), le plus grand poète persan, né à Chiraz, auteur du *Gulistan* ou *Jardin des roses* (vers 1184-1291).

SAALE (*la*), riv. d'Allemagne, affl. de l'Elbe; baigne Iéna et Halle; 400 kil.

SAALES [*sa-al'*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim, dans les Vosges, près des sources de la Bruche et du *col de Saales* (555 m.); 1.113 h.

SAALFELD, v. d'Allemagne (Saxe-Meiningen), sur la Saale; 18.600 h. En 1806, victoire des Français sur les Prussiens.

SAARDAM [*am'*], v. des Pays-Bas (Nord-Hollande); 29.000 h.

SAAREMAA, nom estonien de *Œsel*.

SAARLAUTERN. V. SARRELOUIS.

SAAVEDRA - FAJARDO [*fahardo*] (Diego), homme d'Etat et écrivain espagnol (1584-1648).

SABA, v. de l'Arabie ancienne (Yémen), dont une souveraine, la *reine de Saba*, appelée parfois Balkis, célèbre par son faste, alla, sur le renom de la sagesse de Salomon, visiter ce prince selon le récit biblique. — Cette ville est la *Sabæ* des Latins, célèbre par ses aromates. (Hab. *Sabéens*.)

SABADELL, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; 38.000 h. Industrie textile.

SABAOTH ou **TABAOTH**, qualification de Jéhovah en hébreu et qui signifie *des armées*.

SABATIER de Castres (*l'abbé* Antoine), littérateur français, né à Castres (1742-1817).

SABATIER (Auguste), théologien protestant français, né à Vallon (Ardèche) [1839-1901].

SABATIER (Paul), chimiste français, né à Carcassonne (1854). Membre de l'Académie des sciences. Il est connu pour ses travaux sur les phénomènes de catalyse.

SABAUDIA, v. nouvelle d'Italie créée dans les marais Pontins desséchés, en 1934.

SABÉENS, peuple astrolâtre de l'Arabie ancienne, qui habitait le pays de Saba.

SABELLICUS [*kuss*] (Marcus Antonius), historien et humaniste italien, né à Vicovaro (vers 1436-1506).

SABELLIENS, peuple de l'anc. Italie (Apennin central et versant de l'Adriatique), qui comprenait Sabins, Picentins, Lucaniens, Samnites, etc.

SABELLIUS [*uss*], hérésiarque du IIIe siècle, fondateur du *sabellianisme*, qui niait la distinction des trois personnes dans la sainte Trinité.

SABINE, ancien pays de l'Italie centrale, entre le Picenum au N., l'Ombrie et l'Etrurie à l'O., le Latium au S. et le Samnium à l'E. La légende raconte que les femmes et les filles des Sabins furent enlevées au milieu d'une fête par les sujets de Romulus. Les Sabins marchèrent contre les ravisseurs, et l'on allait en venir aux mains, quand on vit les Sabines accourir éperdues, tenant entre leurs bras leurs enfants, et se jeter entre leurs pères et leurs époux. Cette légende fait sans doute allusion à la fusion violente des populations qui formèrent Rome.

Sabines (*les*), célèbre tableau de David (Louvre); Romulus va lancer son javelot sur Tatius qui, à demi incliné, attend le coup pour le parer; Hersilie se précipite entre les combattants; composition d'un dessin impeccable, mais un peu froide (1799).

SABINE, impératrice romaine, femme d'Adrien; m. en 138.

SABINS [*bin*], anc. peuple de race aryenne ou pélasgique, qui vint s'établir en Italie à une époque très reculée. Les montagnards de la Sabine ne furent soumis aux Romains qu'en l'an 220 av. J.-C.

SABINUS [*nuss*] (Julius), chef gaulois qui tenta un moment (69-70) de rendre à la Gaule son indépendance; il fut livré à Vespasien; m. en 78 apr. J.-C. V. EPONINE.

SABLE (*cap*), cap au S. de la Floride (Etats-Unis).

SABLÉ (Magdeleine, *marquise de*), une des plus célèbres précieuses, dont le salon, qui fut presque aussi célèbre que celui de l'hôtel de Rambouillet, vit éclore les *Maximes* de La Rochefoucauld (1599-1678).

SABLES-D'OLONNE (*Les*), ch.-l. d'arr. (Vendée), sur l'Atlantique; 13.660 h. (*Sablais* ou *Olonnais*). Ch. de f., à 36 kil. S.-O. de La Roche-sur-Yon. Bains de mer. Pêche, marais salants, grains, vins, bestiaux. — L'arr. a 11 cant., 86 comm., 126.269 h.

SABLÉ-SUR-SARTHE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la Sarthe; 5.810 h. (*Sabléziens*). Ch. de f.

SABLIÈRE (Mme *de La*). V. LA SABLIÈRE.

SABRES, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 2.006 h. (*Sabrins* ou *Sabringots*).

SACCHETTI [*ké*] (Franco), conteur italien, né à Florence vers 1335, m. vers 1400.

SACCHI [*saki*] (Andrea), peintre italien, élève de l'Albane, né à Rome (1600-1661).

SACCHINI [*ki*] (Antonio), compositeur de musique italien, né à Pouzzoles; inspiration fraîche, pureté de forme toute classique (1734-1786).

SACHER MASOCH (Léopold *de*), romancier autrichien, né à Lemberg (1835-1895).

SACHS [*sakss*] (Hans), poète et auteur dramatique allemand, né à Nuremberg (1494-1576).

SACRAMENTO [*mèn'*], v. des Etats-Unis, cap. de la Californie, sur la rivière du même nom, tributaire de la baie de San-Francisco; 95.000 h.

Sacre de Napoléon Ier, *par le pape Pie VII à Nôtre-Dame de Paris (le)*, par L. David (1806), au Louvre.

SACRÉ (*mont*), colline voisine de Rome, sur laquelle les plébéiens se retirèrent, en 493 et en 448 av. J.-C., pour se soustraire à la tyrannie des patriciens. C'est à la suite de la première retraite sur le mont Sacré que furent institués les tribuns.

Sacré-Cœur (*basilique du*), construite à Paris, sur la butte Montmartre, d'après les plans de l'architecte Paul Abadie. Commencée en 1875, achevée en 1914. Le dôme est haut de 80 m., le clocher de 100 m.

SACRÉE (*voie*), célèbre rue de Rome, qui allait du Palatin au Capitole, en passant par le Forum. Elle était suivie par les triomphateurs.

Sacrées (*guerres*). Ce nom a été donné, dans l'histoire grecque, à trois guerres qui furent déterminées par des causes religieuses. Dans la première, les Athéniens châtièrent les habitants de Crissa et de Cyrrha pour leurs brigandages contre ceux qui allaient consulter l'oracle de Delphes (604 av. J.-C.). Dans la seconde (448), occasionnée par le pillage du temple de Delphes par les Phocidiens, les Athéniens perdirent contre les Spartiates le combat de Chéronée. La troisième (357-345) fut décrétée par les amphictyons contre les Phocidiens; elle épuisa les belligérants, ce qui permit à Philippe de Macédoine d'intervenir dans les affaires de la Grèce.

Sacrements [*man*] (*les Sept*), tableaux célèbres de Nicolas Poussin; — triptyque de Rogier Van der Weyden (Anvers).

Sacrifice d'Abraham (*le*), tableau d'Andrea del Sarto, musée de Madrid; — du même, galerie de Dresde; — de Rembrandt, musée de l'Ermitage; etc.

Sacrilège (*loi du*), votée en 1825, abrogée en 1830, et portant la peine de mort contre les sacrilèges sur les vases du culte, la peine du parricide contre les sacrilèges sur les hosties consacrées.

Sacripant, héros du *Roland furieux*, de l'Arioste, dont le nom a passé dans notre langue comme synonyme de mauvais sujet.

SACY ou **SACI** (Louis-Isaac LEMAISTRE *de*), écrivain et théologien janséniste, traducteur de la Bible (1613-1684).

SACY (Isaac SYLVESTRE *de*), orientaliste et homme d'Etat français, né à Paris; véritable initiateur des études arabes en France (1758-1838).

SADE (*marquis de*), fameux par ses romans d'une obscénité maladive; né à Paris (1740-1814).

SADOC, Juif du IIIe siècle av. J.-C., qui fonda la secte des saducéens.

SADOLET (Jacques), cardinal et humaniste italien, né à Modène (1477-1547).

SADOVA, bourg de Bohême, sur la Bistrice; 170 h. Victoire des Prussiens sur les Autrichiens en 1866.

SAFARIK [*chafarjik*] (Paul-Joseph), philologue tchèque, né à Kobelarowa, auteur d'un célèbre ouvrage sur les *Antiquités tchèques* (1795-1861).

SAFFARIDES, dynastie persane (873-920).

SAFI, v. du Maroc, sur l'Atlantique; 26.400 h.

SAGAN, v. de Prusse (Silésie), sur la Tschirne; 15.000 h. Ch.-l. de la *principauté de Sagan*.

Sagas, nom générique d'anciens récits et légendes scandinaves, rédigés pour la plupart en Islande, du XIIe au XIVe siècle.

SAGASTA (Praxedes Mateo), homme d'Etat espagnol, né à Torrecilla de Cameros. Il fut longtemps le chef du parti libéral en Espagne (1827-1903).

Sages (*les Sept*), nom donné à sept philosophes de l'ancienne Grèce : Thalès de Milet, Pittacos, Bias, Cléobule, Myson, Chilon et Solon. Quelques auteurs en remplacent deux par Périandre et Anacharsis.

Sagesse (*Livre de la*) ou de la **Sapience**, un des livres de la Bible catholique, renfermant l'éloge de la sagesse.

Sagesse (*Traité de la*), traité de philosophie morale, par Charron, où sont développés méthodiquement les principes de Montaigne en vue de consolider les fondements de la morale.

SAGITTAIRE (*le*), constellation zodiacale et neuvième signe du zodiaque, qui correspond à la période du 23 novembre au 22 décembre.

SAGONTE, v. de l'anc. Espagne, prise par Annibal après un terrible siège (219 av. J.-C.). Sur ses ruines s'éleva la ville de *Murviedro*, à laquelle on a redonné son ancien nom de *Sagonte*; 7.200 h. (*Sagontins*).

SAHARA, vaste désert de l'Afrique septentrionale, entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et le Soudan (1.600 kil.), s'étendant de l'Egypte à l'Atlantique (4.500 kil.). Fait de dunes, et de plateaux pierreux ou *hammada*, d'où émergent quelques importants massifs de montagnes (Aïr, Tibesti), parsemé de rares oasis, ce désert est habité par les Maures, les Touareg et les Tibbous, en grande partie nomades. Le Sahara algérien nourrit 700.000 Arabes, Berbères et nègres. La sphère saharienne d'influence française, plus méridionale, serait peuplée de 450.000 h.

SAHARA ESPAGNOL, jusqu'en 1924 **Rio-de-Oro**, possession espagnole au S. du Maroc, en face des îles Canaries; 285.000 km²; 32.000 h. Localités princ. : *Villa-Cisneros*, *La Aguera*. L'enclave d'*Ifni* (Maroc) en dépend. Pêcheries, dattiers.

SAHEL (mot arabe : *rive, littoral*), nom donné au littoral algérien de la Méditerranée. C'est la partie la plus peuplée de l'Algérie.

SAÏDA, comm. d'Algérie (dép. d'Oran), arr. de Mascara; 12.541 h. Céréales, oliviers, vignobles.

SAÏDA (anc. **Sidon**), v. de la Syrie de mandat français (République libanaise); 15.000 h.

SAÏD PACHA (Mohammed), vice-roi d'Egypte, né au Caire, fils de Méhémet-Ali et oncle d'Ismaïl pacha (1822-1863).

SAIGNES [*sègn'*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 580 h. Ch. de f.

SAIGON [*ségon*], cap. de la Cochinchine (Indochine); 125.000 h. (*Saigonnais*). Port actif sur la rivière Saigon. Riz. Arsenal maritime.

SAILLAGOUSE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur la Sègre; 507 h. Ch. de f.

SAILLANS, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Die, sur la Drôme; 1.237 h. Ch. de f.

SAIN-BEL, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 1.409 h. Ch. de f. Pyrites.

SAINCAIZE-MEAUCE, comm. de la Nièvre, arr. de Nevers; 590 h. Bifurcation importante de ch. de f.

SAINGHIN, comm. du Nord, arr. de Lille; 3.469 h.

SAINS-DU-NORD, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 3.249 h. Toiles de jute. Ch. de f.

SAINS-EN-GOHELLE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.503 h.

SAINS-RICHAUMONT, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins; 1.386 h. Ch. de f.

SAINT-ACHEUL, hameau de la Somme; abbaye de bénédictins; collège de jésuites sous la Restauration. Restes préhistoriques. (Hab. *Acheuléens*.)

SAINT-AFFRIQUE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, sur la Sorgue; 6.592 h. (*Saint-Affricains*). Ch. de f. Fromages, laine.

SAINT-AGNANT, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 1.084 h.

SAINT-AGRÈVE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2.602 h.

SAINT-AIGNAN, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; sur le Cher; 2.667 h. (*Saint-Aignanais*).

SAINT-AIGNAN-SUR-ROË, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 830 h. (*Saint-Aignanais*). Ch. de f.

SAINT-AIGULIN, comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac; 1.580 h. Chaussures.

SAINT-ALBANS, v. d'Angleterre, comté de Hertford; 30.000 h. Pendant la guerre des Deux-Roses, deux sanglantes batailles, gagnées l'une par

le parti d'York (1455), l'autre par le parti de Lancastre (1461).

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 2.366 h. Industrie du bois.

SAINT-ALLYRE, source pétrifiante à Clermont-Ferrand.

SAINT-ALVÈRE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 1.055 h. (*Saint-Alvérois*).

SAINT-ALYRE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Thiers; 724 h. Ch. de f.

SAINT-AMAND (Jean-Armand), auteur dramatique français, né à Paris; auteur (avec Antier) du drame fameux *l'Auberge des Adrets* (1797-1885).

SAINT-AMAND-DE-VENDÔME [*man*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 808 h. (*Amandinois*). Ch. de f.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1.739 h. (*Amandinois*). Grès.

SAINT-AMAND-LES-EAUX, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Valenciennes; sur la Scarpe; 14.720 h. (*Amandinois*). Ch. de f. Forges, faïence, bonneterie.

SAINT-AMAND-MONT-ROND, ch.-l. d'arr. (Cher), sur le Cher; à 44 kil. S.-E. de Bourges; 9.122 h. (*Amandins* ou *Saint-Amandois*). Ch. de f. Vins, bois. — L'arr. a 11 cant., 116 comm., 89.933 h.

SAINT-AMANS, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 383 h.

SAINT-AMANS-DES-COTS, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.180 h.

SAINT-AMANS-SOULT [*soult'*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; 1.453 h. Ch. de f. Tuiles.

SAINT-AMANT (M.-A. GIRARD *de*), poète français, plein de verve, de couleur ou de pittoresque; né à Rouen (1594-1661).

SAINT-AMANT-DE-BOIXE [*boiks'*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 938 h. Ch. de f.

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 1.077 h.

SAINT-AMANT-TALLENDE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 996 h.

SAINT-AMARIN, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Thann; sur la Thur; 2.082 h.

SAINT-AMBROIX, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; 3.350 h. Ch. de f.

SAINT-AMOUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 1.939 h. Ch. de f.

SAINT-ANDRÉ (Jacques D'ALBON *de*), maréchal de France, un des principaux chefs du parti catholique au début des guerres de religion, tué à la bataille de Dreux (vers 1505-1562).

Saint-André (*ordre de*), ordre militaire institué par Pierre le Grand, le plus élevé des ordres russes (1698). Large ruban bleu clair en écharpe.

SAINT-ANDRÉ, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 8.200 h.

SAINT-ANDRÉ, ch.-l. de c. de la Réunion, arr. du Vent; 10.000 h.

SAINT-ANDRÉ, comm. du Nord, arr. de Lille; 6.126 h. Huiles, produits chimiques. Ch. de f.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC [*zak*], ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; près de la Dordogne; 4.054 h. Beau pont. Ch. de f.

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Evreux; 1.571 h. Ch. de f.

SAINT-ANDRÉ-DE-VALBORGNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, sur le Gardon; 1.101 h.

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 712 h.

SAINT-ANGE (Ange-François *de*), poète français, né à Blois (1747-1810).

Saint-Ange (*château*), citadelle de Rome, massive construction quadrangulaire, surmontée de deux constructions cylindriques superposées. Ancien mausolée d'Adrien; servit de lieu de sépulture pour les empereurs jusqu'à Caracalla, puis de refuge aux papes et de prison d'Etat.

SAINT-ANTHÈME, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 2.276 h.

SAINT-ANTONIN, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur l'Aveyron; 2.528 h. Ch. de f.

SAINT-ARNAUD [*nô*] (Armand LEROY *de*), maréchal de France, né à Paris, un des principaux organisateurs du coup d'Etat du Deux-Décembre, vainqueur des Russes à l'Alma (1801-1854).

SAINT-ASTIER, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 3.067 h. Ch. de f. Chaux.

SAINT-AUBAN, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 274 h. Ch. de f.

SAINT-AUBIN (Charles *de*), graveur et dessinateur français, né à Paris (1721-1786); — Son frère GABRIEL, né à Paris (1724-1780), auteur de charmantes eaux-fortes; — Leur frère AUGUSTIN, peintre et graveur, né à Paris (1736-1807), auteur du *Concert*, du *Bal*, etc.

SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 1.337 h.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; près de l'Ille; 1.586 h. En 1488, défaite du duc François II de Bretagne et de Louis d'Orléans par les troupes de Charles VIII, que commandait La Trémoille.

SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 4.298 h. Filature de laine.

SAINT-AUBIN-SUR-MER, comm. du Calvados, arr. de Caen; 1.017 h. Station balnéaire.

SAINT-AULAYE [*ôlè*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1.443 h. Ch. de f.

SAINT-AVOLD [*vol*], ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach; 8.271 h. Ch. de f.

SAINT-BARTHÉLEMY, une des Antilles françaises, dépendant de la Guadeloupe; 2.600 h. Ch.-l. *Gustavia* ou *Le Carénage*. Suédoise jusqu'en 1878.

Saint-Barthélemy (*la*), massacre des protestants sous Charles IX, ordonné à l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises, dans la nuit du 23 août 1572. Il eut lieu le lendemain des fêtes du mariage de Henri de Navarre, plus tard Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX. Le roi, obsédé par les demandes de sa mère, aurait, dit-on, répondu : « *Vous le voulez?... Eh bien, qu'on les tue, mais qu'on les tue tous!* » L'ordre fut alors donné dans la nuit du 23 août. A Paris, le massacre commença au son des cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois : les principaux chefs protestants furent égorgés. Parmi les victimes les plus notables, on cite Coligny, Ramus, La Place; seuls furent épargnés le jeune Caumont la Force, Henri de Navarre et le prince de Condé qui abjurèrent. La conséquence directe de la Saint-Barthélemy fut la cinquième guerre civile.

SAINT-BÉAT, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, près de la Garonne; 778 h. Marbre blanc. Patrie de Gallieni.

SAINT-BEAUZELY, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 661 h.

SAINT-BENIN-D'AZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1.155 h.

SAINT-BENOÎT, comm. de l'île française de la Réunion; 12.000 h.

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 826 h.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, comm. du Loiret, arr. d'Orléans; 1.320 h. Restes d'une abbaye célèbre, où fut inhumé le roi de France Philippe Ier.

SAINT-BERNARD (Grand-), col des Alpes Pennines, entre la Suisse (Valais) et l'Italie (vallée d'Aoste); 2.472 m. d'altitude. Couvent et hospice fondés vers 982, par saint Bernard de Menthon, au sommet du col; des chiens d'une espèce particulière aident les religieux de ce couvent à retrouver les voyageurs égarés dans les sentiers cachés par la neige. L'armée de Bonaparte le franchit en 1800.

SAINT-BERNARD (Petit-), col des Alpes françaises (dép. de la Savoie), au S.-O. du Grand-Saint-Bernard; à 2.188 mètres d'altitude; couvent et hospice fondés par Bernard de Menthon. Le col réunit les vallées de l'Isère et de la Doire Baltée.

SAINT-BERTRAND ou **SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES**, comm. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 510 h. Ancien évêché. Cathédrale célèbre (XIIe s.).

SAINT-BLIN, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 339 h. Ch. de f.

SAINT-BONNET, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes),

arr. de Gap; sur le Drac; 1.311 h. (*Saint-Bonnitains*).

SAINT-BONNET-DE-JOUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.205 h.

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; près de la Loire; 2.224 h. Belle église. Ch. de f.

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 3.157 h. Station balnéaire.

SAINT-BRIAC-SUR-MER, comm. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo; 1.920 h. Station balnéaire.

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères; 1.852 h. Ch. de f.

SAINT-BRIEUC [*eu*], ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord, sur la Manche; à l'embouchure du Gouet; 28.320 h. (*Briochains* ou *Briochins*). Ch. de f., à 476 kil. O.-S.-O. de Paris. Evêché. Ecole d'hydrographie. Granit; brosserie; armements pour Terre-Neuve. — L'arr. a 17 cant., 128 comm., 202.874 h.

SAINT-CALAIS, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. et à 44 kil. S.-E. du Mans, sur l'Anille; 3.350 h. (*Calaisiens*). Grains. Ch. de f.

SAINT-CAST [*ka*], comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan; 2.263 h. Station balnéaire.

SAINT-CÉRÉ, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Figeac; 2.959 h. Patrie de Canrobert.

SAINT-CERNIN, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1.716 h.

SAINT-CHAMAS, comm. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix; 3.023 h. Poudrerie. Ch. de f.

SAINT-CHAMOND, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 14.842 h. Ch. de f. Métallurgie, constr. métallique, machines, matériel d'artillerie, lacets, tresses.

SAINT-CHAPTES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; près du Gardon; 772 h.

SAINT-CHÉLY-D'APCHER [*èr'*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 2.832 h. Feldspath, industrie du bois.

SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.149 h.

SAINT-CHINIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 2.530 h. Vins.

SAINT-CHRISTAU, station thermale des Basses-Pyrénées, comm. de Lurbe. Eaux cuivreuses.

SAINT-CHRISTOPHE, une des îles sous le Vent (anglaise); 36.000 h. avec *Nevis*. Ch.-l. *Basse-Terre*.

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 608 h.

SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 2.564 h. Vins.

SAINT-CLAIR-SUR-EPTE, comm. de Seine-et-Oise (arr. de Pontoise); 540 h. Charles le Simple y signa en 911 le traité donnant la main de sa fille Gisèle et la Normandie à Rollon, chef des Normands.

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 489 h.

SAINT-CLAR, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom; près de l'Arrats; 970 h. (*Saint-Clarais*).

SAINT-CLAUD, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Confolens; 1.413 h.

SAINT-CLAUDE, ch.-l. d'arr. (Jura); sur la Bienne; 13.436 h. (*Saint-Claudiens* ou *Sanclaudiens*). Ch. de f., à 54 kil. S.-E. de Lons-le-Saunier. Evêché. Fabrication de pipes, taillerie de diamants, horlogerie, matières plastiques, tabletterie. — L'arr. a 5 cant., 81 comm., 45.613 h.

SAINT-CLOUD, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine; 16.341 h. (*Clodoaldiens*). Ch. de f. Ancienne résidence impériale, brûlée par les Allemands en 1871. Beau parc.

SAINT-CYPRIEN, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1.875 h. Ch. de f.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 8.277 h. Ch. de f. Ecole spéciale militaire, installée en 1802 dans l'ancienne maison d'éducation pour les jeunes filles, fondée en 1685 par Louis XIV et Mme de Maintenon. V. ÉCOLES.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE, comm. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours; 3.593 h.

SAINT-DENIS, ch.-l. d'arr. (Seine); sur le *canal de Saint-Denis*; 78.400 h. (*Dionysiens*). Ch. de f., à 8 kil. N. de Paris. Abbaye célèbre, sépulture des rois de France, fondée par Dagobert en 626, saccagée pendant la Révolution. On y voit d'admirables tombeaux de la Renaissance. Maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur. Nombreuses industries métallurgiques, mécaniques, chimiques. En 1567, les calvinistes furent mis en complète déroute dans la plaine Saint-Denis. En 1593, Henri IV fit son abjuration dans la basilique. — L'arrond. a 13 cant., 37 comm., 1.213.295 h.

Saint-Denis (*porte*), monument de Paris, érigé en 1672 en mémoire des victoires de Louis XIV en Flandre et en Franche-Comté et exécuté par François Blondel et Girardon. Ce monument a subi d'importantes restaurations.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION, ch.-l. de la Réunion, arr. du Vent; 24.000 h. Port.

SAINT-DENIS-DU-SIG, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Oran; 10.431 h.

SAINT-DIDIER-EN-VELAY, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3.034 h. Ch. de f.

SAINT-DIÉ, ch.-l. d'arr. (Vosges); sur la Meurthe; 19.695 h. (*Déodatiens*). Ch. de f., à 55 kil. N.-E. d'Epinal. Evêché. Fonderies, teintureries. Patrie de J. Ferry. — L'arr. a 8 cant., 92 comm., 98.288 h.

SAINT-DIER, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 1.015 h.

SAINT-DIZIER, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont, sur la Marne; 18.292 h. (*Bragards*). Ch. de f. Forges; aciers, fonderies, quincaillerie.

SAINT-DOMINGUE (auj. **Ciudad-Trujillo**), cap. de la république Dominicaine, dans l'île d'Haïti; sur la côte sud-est; 30.000 h. (*Dominicains*).

SAINT-DONAT, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence, sur l'Herbasse; 2.205 h.

SAINTE-ADRESSE, comm. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre; 4.668 h. Station balnéaire. Ch. de f.

SAINTE-ANNE, port de la Guadeloupe; 15.000 h.

Sainte-Anne (*ordre de*), ordre de chevalerie russe, créé en 1735 par le duc de Holstein-Gottorp, Charles-Frédéric, en souvenir de l'impératrice Anne de Russie et en l'honneur de son épouse Anna Petrovna. Ruban rouge, avec liséré jaune de chaque côté.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. V. AURAY.

SAINTE-AULAIRE (*comte* Louis *de*), diplomate et historien français, né à Saint-Méard (Dordogne), auteur d'une *Histoire de la Fronde* (1778-1854).



Sainte-Beuve.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), critique français, né à Boulogne-sur-Mer. Il débuta par la poésie (*Odes; Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme*), et le roman (*Volupté*), puis écrivit, entre autres livres de critique et d'histoire littéraire : *Portraits littéraires, Port-Royal, Causeries du Lundi, Nouveaux Lundis*, etc. Il conçut la critique littéraire comme une reconstitution du génie propre de chaque écrivain, et il apporta dans cette œuvre des qualités exceptionnelles de goût, de finesse et d'exactitude (1804-1869).

SAINTE-BRIGITTE, comm. du Morbihan, arr. de Pontivy; 5.553 h.

Sainte-Catherine (*ordre de*), ordre russe fondé en 1714 par Pierre le Grand, et spécialement réservé aux dames. Ruban ponceau liséré argent.

Sainte-Chapelle, bâtie à Paris sur le flanc du Palais de Justice, sous Saint Louis (1242-1248). Chef-d'œuvre d'architecture gothique dû au maître Pierre de Montereau.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Henri), chimiste français, né à Saint-Thomas (Antilles), auteur de la théorie de la dissociation (1818-1881).

SAINTE-CROIX, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 761 h.

SAINTE-CROIX, une des îles Vierges (Antil-

(*Phot. Pierson.*)

les), aux Etats-Unis; 15.000 h. Cap. *Christianstad*.

SAINTE-CROIX, v. de Suisse (Vaud); 6.500 h. Horlogerie, phonographes, boîtes à musique.

SAINTE-CROIX (*baron* Guillaume *de*), érudit français, né à Mormoiron (Vaucluse) [1746-1809].

SAINTE-ÉNIMIE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac, près du Tarn; 623 h. *Cañons* du Tarn.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Libourne; 3.100 h. (*Sainte-Foyens*). Sur la Dordogne; ch. de f. Vins. Patrie de Broca.

SAINTE-FOY-LÈS-LYON, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 5.074 h. Produits pharmaceutiques.

SAINTE-GENEVIÈVE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 5.567 h. Ch. de f.

SAINTE-GENEVIÈVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.895 h.

SAINTE-HÉLÈNE, île anglaise de l'Afrique, dans l'Atlantique, célèbre par la captivité de Napoléon Ier de 1815 à 1821; 3.750 h. Capit. *Jamestown*.

Sainte-Hélène (*médaille de*), créée le 12 août 1857 et attribuée aux Français et étrangers qui avaient combattu sous les drapeaux français de 1792 à 1815. Ruban vert et rouge en bandes alternées.

SAINTE-HERMINE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1.703 h.

SAINT-ÉLIE, un des principaux sommets des montagnes Rocheuses, dans le Canada, non loin du littoral du Pacifique; 5.490 m. d'alt.

SAINTE-LIVRADE, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve, sur le Lot; 2.780 h. Prunes. Ch. de f.

SAINT-ELME (*feu*). V. FEU (*Part. langue*).

SAINT-ÉLOY-LES-MINES, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 7.008 h. Houille. Ch. de f.

SAINTE-LUCIE, une des Antilles anglaises (îles du Vent); 58.000 h., de langue française. Ch.-l. *Castries*, port; 6.000 h. Sucre, houille.

SAINTE-MARIE, île française; sur la côte est de Madagascar; 5.000 h.

SAINTE-MARIE, port de la Guadeloupe; 10.000 h.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Ribeauvillé; 9.011 h. Mines d'argent, de cobalt. Grande industrie textile. Ch. de f.

SAINTE-MARTHE (Scévole *de*), poète et administrateur français, né à Loudun (1536-1623).

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis *de*), oratorien française, qui publia, avec son frère Scévole II, la *Gallia christiana* (1621-1697).

SAINTE-MAURE, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 2.374 h. Ch. de f.

SAINTE-MAURE (*îles*), groupe de la mer Ionienne, l'anc. *Leucade*; 30.000 h.

SAINTE-MAXIME, comm. du Var, arr. de Draguignan; 2.623 h. Station balnéaire.

SAINTE-MENEHOULD [*ould'*], anc. cap. de l'Argonne, ch.-l. de c. (Marne), arr. et à 42 kil. N.-E. de Châlons, sur l'Aisne; ch. de f.; 4.234 h. (*Menehouldiens*). Céréales, charcuterie.

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1.173 h.

SAINT-ÉMILION, comm. de la Gironde, arr. de Libourne; 3.367 h. (*Saint-Emilionnais*). Ch. de f. Renommé pour ses vins rouges.

SAINTE-PALAYE [*lè*] (Jean-Baptiste DE LA CURNE *de*), philologue français, né à Auxerre, auteur d'un *Dictionnaire des antiquités* et d'un *Glossaire de l'ancienne langue française* (1697-1781).

SAINTES, ch.-l. d'arr. (Charente-Inférieure); sur la Charente; ch. de f., à 70 kil. S.-E. de La Rochelle; 20.592 h. (*Saintais* ou *Santons*). Commerce de grains, eaux-de-vie de Cognac, cuirs, bois. En 1242, Saint Louis y vainquit Henri III, roi d'Angleterre. Monuments romains. — L'arr. a 15 cant., 229 comm., 148.583 h.

SAINTES (*les*), îlots des Antilles françaises, dépendant de la Guadeloupe; 1.800 h. Ch.-l. *Terre-d'en-Haut*. Bonne rade. Combat naval entre Français et Anglais en 1782.

SAINTE-SAVINE, comm. de l'Aube, arr. de Troyes; 9.650 h. Bonneterie.

SAINTE-SÉVÈRE, ch.-l. de c. (Indre), arr. de La Châtre, sur l'Indre; 1.074 h.

SAINTE-SIGOLÈNE, comm. de la Haute-Loire, arr. du Puy; 4.101 h.

SAINTES-MARIES, LES SAINTES-MARIES ou **LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER**, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 1.723 h. Dans la Camargue. Lieu de pèlerinage. Eglise fortifiée (XIIe s.).

Sainte-Sophie (*église*). V. SOPHIE.

Saint-Esprit (*ordre du*), ordre de chevalerie créé en France par Henri III en 1578. Subsista jusqu'en 1791, puis fut rétabli par la Restauration jusqu'en 1830.

SAINT-ESTÈPHE, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 2.426 h. Ch. de f. Vins rouges renommés.

SAINTE-SUZANNE, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Laval; 1.060 h.

SAINT-ÉTIENNE, ch.-l. du dép. de la Loire, sur le Furens; ch. de f.; à 502 kil. S.-E. de Paris; 191.088 h. (*Stéphanois*). Ecole de mineurs. Grand centre manufacturier (rubans de soie et de velours, passementerie, bonneterie, soie artificielle, lacets, tresses); métallurgie (armes, cycles, quincaillerie, machines, etc.); riche bassin houiller. — L'arr. a 12 cant., 82 comm., 393.349 h.

Saint-Étienne (*ordre de*), fondé en Hongrie par Marie-Thérèse en 1764. Ruban rouge avec large liséré vert.

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 2.208 h. Ch. de f. Patrie de Harispe.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LUDGARÈS, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 953 h.

SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC [*monluk*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; près de la Loire; 3.658 h. Ch. de f.

SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS [*joir*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.363 h. Ch. de f.

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la *Tinée*; 1.518 h.

Saint-Étienne-du-Mont (*église*), sise à Paris, fondée en 1220, réédifiée en 1517 et située place du Panthéon. Magnifique jubé. C'est là que se trouve la châsse de sainte Geneviève, patronne de Paris. Une cérémonie annuelle y a lieu dans les premiers jours de janvier.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 10.741 h. Ch. de f.

SAINT-ÉTIENNE-EN-DÉVOLUY, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 503 h.

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 580 h.

Sainte-Trinité (*ordre de la*), ordre religieux fondé en 1198 par Jean de Matha, pour le rachat des captifs chrétiens chez les Barbaresques et dont les membres s'appelaient *trinitaires* ou *mathurins*. L'ordre lui-même était appelé souvent *ordre de la Rédemption des captifs*.

SAINT-EUGÈNE, comm. d'Algérie, dép., arr. et banlieue d'Alger; 9.015 h.

Saint-Eustache (*église*), une des plus remarquables de Paris, située près des Halles, élevée de 1532 à 1637. On y voit les tombeaux de Colbert, des poètes Voiture et Benserade, de Vaugelas, Furetière, La Mothe Le Vayer, le maréchal de La Feuillade, l'amiral de Tourville et Chevert.

SAINT-ÉVREMOND (Charles *de*), écrivain français, né à Saint-Denis-le-Guast (Manche); caractère spirituel et frondeur; dut s'exiler à Londres. Auteur de la comédie des *Académistes* et d'intéressantes *Dissertations*, de *la Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye* (1610-1703).

SAINT-FARGEAU, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur le Loing; 1.987 h. Ch. de f. Château (XVe-XVIIIe s.).

SAINT-FÉLICIEN, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 1.587 h. (*Saint-Féliciens*).

Saint-Ferdinand (*ordre militaire de*), institué par les Cortès d'Espagne pendant la guerre de l'indépendance contre Napoléon Ier (1811). Ruban rouge ponceau liséré orange.

SAINT-FIRMIN, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 836 h.

SAINT-FLORENT, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 946 h. Port.

SAINT-FLORENTIN, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 2.837 h. (*Florentinois*); sur l'Armançon. Ch. de f.

SAINT-FLORENTIN (Louis *de*), ministre de Louis XV, principal dispensateur des lettres de cachet contre les protestants (1705-1777).

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 1.809 h.; sur la Loire. Combats entre vendéens et républicains (1793).

SAINT-FLORENT-SUR-CHER, comm. du Cher (arr. de Bourges); 4.034 h. Ustensiles de ménage. Ch. de f.

SAINT-FLOUR, ancienne cap. de la Haute-Auvergne; ch.-l. d'arr. (Cantal); à 74 kil. N.-E d'Aurillac; 5.156 h. (*Sanflourains*). Evêché. Fromages. Patrie de Belloy. — L'arr. a 9 cant., 111 comm., 69.022 h.

SAINT-FOIX (Germain), littérateur français, né à Rennes, auteur d'intéressants *Essais historiques sur Paris* (1698-1776).

SAINT-FONS, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 10.660 h. Fait partie de l'agglomération lyonnaise. Produits chimiques.

SAINT-FULGENT, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 1.910 h.

SAINT-GALL, en allem. **Sankt-Gallen**, v. de Suisse, ch.-l. du c. du même nom; 65.000 h. (*Saint-Gallois*). Abbaye célèbre au moyen âge. Centre de l'industrie de la broderie. — Le canton de Saint-Gall a 286.000 h.

SAINT-GALMIER, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2.543 h. Ch. de f. Eaux minérales alcalines. Verrerie.

SAINT-GAUDENS [*dinss*], ch.-l. d'arr. (Haute-Garonne), sur la Garonne; ch. de f.; à 90 kil. S.-O. de Toulouse; 6.392 h. (*Saint-Gaudinois*). Grains, laines, draps communs. — L'arr. a 11 cant., 237 comm., 86.936 h.

SAINT-GAULTIER, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc; 2.252 h.; sur la Creuse. Ch. de f.

SAINT-GELAIS (Mellin *de*), poète français, né à Angoulême; rimeur agréable, mais esprit sans profondeur (1491-1558).

SAINT-GENEST-LERPT [*genè*], comm. de la Loire, arr. et banlieue O. de Saint-Etienne; 4.239 h.

SAINT-GENEST-MALIFAUX [*genè*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 2.523 h.

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL, ch.-l. de c. (S.-et-L.), arr. de Mâcon; 1.160 h. Ch. de f. Vins.

SAINT-GENIEZ-D'OLT, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 2.551 h. Fraises. Patrie de l'abbé Raynal.

SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 968 h.

SAINT-GENIS-LAVAL, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 4.499 h. Près du Rhône.

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; 1.657 h. Sur le Rhône.

SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE [*joir'*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 1.585 h.

SAINT-GEORGE (*canal de*), détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, et qui unit la mer d'Irlande à l'océan Atlantique.

SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1.220 h.

SAINT-GEORGES, comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Rochefort; 3.275 h.

SAINT-GEORGES, comm. de Belgique (Liége); 6.300 h.

SAINT-GEORGES (Jacques-François GROUT, *chevalier de*), marin français, né à Saint-Malo. Il se distingua contre les Anglais pendant les guerres de la Succession d'Autriche et de Sept ans (1704-1763).

SAINT-GEORGES (*le Chevalier de*), officier, musicien et escrimeur français, un des personnages à la mode du XVIIIe siècle; né à la Guadeloupe (1745-1799).

SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 616 h.

SAINT-GEORGES-EN-COUZAN, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 785 h.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1.884 h. Ch. de f.

SAINT-GERMAIN, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 611 h.

SAINT-GERMAIN (Charles-Louis, *comte de*), ministre de la guerre sous Louis XVI, réorganisateur de l'armée; né à Vertambon (Jura) (1707-1778).

SAINT-GERMAIN (*comte de*), aventurier célèbre au XVIIIe siècle; m. en 1784; il eut pour disciple Cagliostro.

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Florac; 741 h.

Saint-Germain-des-Prés. V. GERMAIN.

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, comm. de l'Allier, arr. de Lapalisse; 3.562 h. Ch. de f.: bifurcation importante.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS [*boi*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon; 2.518 h. Ch. de f.

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon; 1.231 h. Ch. de f.

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL [*têy'*], ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 1.014 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE [*lè*], ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; près de la Seine; 21.996 h. (*Saint-Germinois*). Ch. de f. Château Renaissance, qui fut une résidence royale, avec



Château de Saint-Germain-en-Laye.

magnifique terrasse, et où est installé un musée d'antiquités nationales. Patrie de Henri II, de Jeanne d'Albret, de Louis XIV et Debussy. Belle forêt. C'est à Saint-Germain que fut signée la paix de 1570 entre les catholiques et les protestants; le 10 septembre 1919 y fut signé la paix entre la France et ses alliés, et l'Autriche.

Saint-Germain-l'Auxerrois. V. GERMAIN.

SAINT-GERMAIN-LAVAL, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 1.642 h.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.301 h.

SAINT-GERMAIN-LES-BELLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 1.911 h.

SAINT-GERMAIN-L'HERM, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 1.075 h. Dentelles.

SAINT-GERVAIS, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1.394 h. Houille.

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 2.016 h.

SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 2.645 h. Eaux minérales calciques. Ch. de f.

SAINT-GÉRY, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Cahors; sur le Lot; 436 h. Ch. de f.

SAINT-GILDAS [*dâss*] (*pointe*), située dans la Loire-Inférieure, au S. de l'embouchure de la Loire.

SAINT-GILDAS-DES-BOIS, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 2.104 h. Ch. de f.

SAINT-GILLES, en flam. **Sint-Gillis**, comm. de Belgique (Brabant); 65.000 h. Faubourg de Bruxelles. — Comm. de Belgique (Flandre-Orientale), arr. de Termonde; 6.900 h. — Comm. de Belgique (Flandre-Orientale), dans le pays de Waes; 5.300 h.

SAINT-GILLES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 5.833 h.; sur le canal de Beaucaire. Ch. de f. Belle église.

SAINT-GILLES-SUR-VIE, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1.921 h. Ch. de f. Port.

SAINT-GIRONS, ch.-l. d'arr. (Ariège), sur le Salat; ch. de f.; à 44 kil. O. de Foix; 6.120 h. (*Saint-Gironnais*). Fer, pierres à faux, lainages, papeterie. — L'arr. a 8 cant., 112 comm., 59.300 h.

SAINT-GOBAIN, comm. de l'Aisne, arr. de Laon; 1.976 h. Importantes manufactures de glaces.

SAINT-GOTHARD, massif des Alpes, dont les points les plus élevés ont de 2.663 à 3.197 m. d'altitude. Nœud hydrographique important, d'où descendent le Rhin, le Rhône, l'Aar, la Reuss, le Tessin, etc. Tunnel de 14.920 m. de Gœschenen à Airolo, reliant les chemins de fer suisses et italiens.

SAINT-GRATIEN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 5.702 h. Ch. de f.

Saint-Grégoire-le-Grand (*ordre de*), créé par le pape Grégoire XVI (1831). Ruban rouge, avec un filet orange sur chaque côté.

SAINT-GUÉNOLÉ, station balnéaire du Finistère, arr. de Quimper, comm. de Penmarch.

SAINT-HAON-LE-CHÂTEL [*an*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 417 h.

SAINT-HÉAND [*é-an*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Saint-Etienne; 1.961 h.

SAINT-HELENS [*èns'*], v. d'Angleterre, comté de Lancastre; 106.000 h. Verrerie, industrie chimique.

SAINT-HÉLIER, ch.-l. de l'île anglo-normande de Jersey; 28.000 h.

SAINT-HERBLAIN, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 3.981 h.

SAINT-HILAIRE, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Limoux; 877 h.

SAINT-HILAIRE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 984 h.

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ, comm. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 3.304 h. Ch. de f.

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES, ch.-l. de c. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 1.915 h.

SAINT-HILAIRE-DE-TALMONT, comm. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 2.612 h.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT [*kouè*] ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 3.278 h. Ch. de f. Bestiaux.

SAINT-HIPPOLYTE, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur le Doubs; 1.117 h. Ch. de f.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 3.588 h. Ch. de f. Soies, ganteries; bonneterie.

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS, station thermale (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 520 h.

SAINT-HUBERTY (Antoinette CLAVEL, dite), cantatrice française, née à Strasbourg, assassinée à Londres (1756-1812).

SAINT-IMIER, v. de Suisse (Berne); 6.500 h. Horlogerie; station climatique.

SAINTINE (Xavier BONIFACE, dit), romancier et auteur dramatique français, né à Paris, auteur du roman de *Picciola* (1798-1865).

SAINT-INGBERT [*in'gbert'*], v. du bassin de la Sarre; 21.000 h.

SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE. V. SANTIAGO.

Saint-Jacques-de-l'Épée ou **Santiago**, ordre militaire de Castille, fondé en 1164 pour assister les pauvres, défendre les pèlerins et faire la guerre aux musulmans. Décoration portée en sautoir avec ruban rouge. — Ordre du même nom, institué en Portugal en 1275 et devenu en 1862 ordre du Mérite scientifique, littéraire et artistique. Ruban violet.

SAINT-JACUT, comm. du Morbihan, arr. de Vannes; 1.498 h. Ch. de f.

SAINT-JACUT-DE-LA-MER, comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan; 1.167 h. Station balnéaire.



Palais de Saint-James.

(*Phot. Delius.*)

Saint-James [*sé'nt'-djé'ms'*] (*palais de*), construit à Londres par Henri VIII, agrandi par Charles Ier; résidence royale de 1697 à George IV, d'où l'expression : *la cour de Saint-James*, pour la cour d'Angleterre.

SAINT-JAMES, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 2.365 h.

SAINT-JEAN-BONNEFONDS, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 4.124 h.

SAINT-JEAN-BRÉVELAY [*lè*], ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Pontivy; 1.933 h.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 1.778 h. Station balnéaire.

SAINT-JEAN-D'ACRE. V. ACRE.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes, sur la Boutonne. Port; ch. de f.; à 60 kil. S.-E. de La Rochelle; 6.610 h. (*Angériens*). Vins, eaux-de-vie, céréales, bois de construction.

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 2.714 h.

SAINT-JEAN-DE-DAYE [*day'*], ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 341 h.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE [*lôn'*], ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; sur la Saône; 1.344 h. (*Losnais*). Ch. de f. Autrefois place forte; sièges mémorables en 1636 et en 1814.

SAINT-JEAN-DE-LUZ [*luz'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; sur la Nivelle; 7.137 h. (*Saint-Jean-de-Luziens*). Ch. de f. Chocolat, sardines.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ch.-l. d'arr. (Savoie), sur l'Arc. Ch. de f.; à 71 kil. S.-E. de Chambéry; 4.456 h. Evêché. Fromages; ardoises. — L'arr. a 6 cant., 68 comm., 46.003 h.

SAINT-JEAN-DE-MONTS, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 4.704 h.

SAINT-JEAN-DU-GARD, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès, sur le Gardon; 2.760 h. Filatures. Ch. de f.

SAINT-JEAN-D'ULUA [*ouloua*], forteresse du Mexique, près de Veracruz. Les Français la bombardèrent en 1838 et l'occupèrent de 1862 à 1867. V. MEXIQUE.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS [*an*], ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 2.814 h.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur la Nive; 1.591 h. Ch. de f.

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX [*lèmieu*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 925 h.

SAINT-JEOIRE [*joir'*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur la Risse; 1.525 h. Electrochimie.

SAINT-JOACHIM, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 4.174 h.

SAINT-JOHN [*sé'nt'-djon'*], ch.-l. de l'archipel anglais des îles sous le Vent (*Leeward islands*); 10.000 h.

SAINT-JOHN, v. du Canada (Nouveau-Brunswick); 46.500 h. Evêché, université.

SAINT-JOHN, capit. de l'île de Terre-Neuve; beau port sur la côte S.-O.; 40.000 h. Pêcheries.

SAINT-JOSSE, en flam. **Sint-Joost-ten-Noode**, comm. de Belgique (Brabant); 32.000 h. Faubourg de Bruxelles.

SAINT-JUÉRY, comm. du Tarn, arr. d'Albi; 3.291 h. Hauts fourneaux, forges, aciéries. Ch. de f.

SAINT-JULIEN, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 494 h.

SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2.296 h.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 1.227 h.

SAINT-JULIEN-DU-SAULT [*sô*], ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, près de l'Yonne; 1.754 h. Ch. de f. Vins, bois.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, ch.-l. d'arr. (Haute-Savoie), à 30 kil. N. d'Annecy; 1.656 h. Ch. de f. — L'arr. a 6 cant., 77 comm., 51.103 h.

SAINT-JULIEN-EN-JAREZ, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 4.904 h. Tresses.

SAINT-JULIEN-L'ARS [*lar*], ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 1.088 h. Ch. de f.

SAINT-JUNIEN, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; sur la Vienne; 10.123 h.

(*Saint-Juniauds*) Ch. de f. Ganteries, papeteries, mégisseries.

SAINT-JUST [*just'*] (Louis *de*), Conventionnel français, né à Decize, membre du comité de Salut public. Ambitieux et dominateur, il se signala cependant aux armées du Rhin; m. sur l'échafaud avec Robespierre, dont il était un des partisans les plus actifs (1767-1794).

Saint-Just. V. YUSTE.

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, ch.-l. de c. (Oise), arr. de Compiègne. Ch. de f 3.013 h Construction mécanique.

SAINT-JUST-EN-CHEVALET, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 1.741 h.

SAINT-KILDA, petite île anglaise de l'Atlantique, au large de l'Ecosse.

SAINT-LAMBERT (Jean-François *de*), poète français, né à Nancy, auteur des *Saisons* (1716-1803).

SAINT-LAURENT, grand fleuve de l'Amérique du Nord. Il sort du lac Supérieur, traverse le Canada, baigne Montréal et Québec et se jette dans l'Atlantique par un magnifique estuaire; 3.000 kil.

SAINT-LAURENT, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Saint-Claude; 1.027 h. (*Saint-Laurentins*). Ch. de f.

SAINT-LAURENT, comm. des Vosges, arr. d'Epinal; 3.271 h.

SAINT-LAURENT ou **SAINT-LAURENT-DE-NESTE**, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères; 767 h. (*Saint-Laurentins*).

SAINT-LAURENT-BLANGY, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 3.154 h.

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 1.362 h. Soieries.

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 3.623 h.

SAINT-LAURENT-DU-MARONI, v. de la Guyane française, port sur le Maroni; 2.200 h. Etablissement pénitentiaire.

SAINT-LAURENT-DU-PONT, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2.747 h. (*Saint-Laurentins*). Forges. Près de là est la Grande Chartreuse.

SAINT-LAURENT-ET-BENON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 2.246 h. (*Saint-Laurentins*). Ch. de f. Vins.

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, ch.-l. de c. (Haute-Vienne) arr. de Rochechouart; 2.010 h. (*Saint-Laurentins*). Ch. de f.

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE, comm. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon; 2.822 h. Ch. de f.

Saint-Lazare (*Hospitaliers de*), ordre religieux et militaire, fondé à Jérusalem vers 1120.

SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1.201 h. Vins.

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, près de la Vienne; 6.016 h. Ch. de f. Porcelaine, papeterie. Patrie de Gay-Lussac.

SAINT-LEU, comm. de la Réunion; 10.420 h.

SAINT-LEU-LA-FORÊT, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.308 h. Ch. de f. Dans l'église, tombeau du roi Louis Bonaparte.

SAINT-LIZIER, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Saint-Girons; 1.327 h. Ch. de f. Papier.

SAINT-LÔ, ch.-l. du dép. de la Manche; sur la Vire; 10.985 h. (*Saint-Lois*, *Saint-Loins* ou *Laudiniens*). Ch. de f.; à 314 kil. O. de Paris. Patrie de Leverrier, d'Octave Feuillet. — L'arr. a 11 cant., 139 comm., 87.680 h.

SAINT-LOUIS, v. des Etats-Unis (Missouri), sur le Mississippi; 850.000 h. Grande industrie.

SAINT-LOUIS, v. de l'A.-O. F., ch.-l. du Sénégal; 19.000 h. Fondée en 1638 par le Dieppois Thomas Lambert. Port délaissé aujourd'hui pour Dakar.

SAINT-LOUIS, comm. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 6.375 h. Ch. de f. Bonneterie, constructions mécaniques, produits chimiques.

SAINT-LOUIS, ch.-l. de c. de l'île franç. de la Réunion; 14 800 h.

SAINT-LOUIS-LES-BITCHE, comm. de la Moselle, arr. de Sarreguemines; 935 h. Importante cristallerie.

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE [*lou*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 2.919 h. Ch. de f. Meubles, broderies.

SAINT-LOUP-SUR-THOUET, ch.-l de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1.181 h. Ch. de f.

SAINT-LUNAIRE, comm. de l'Ille-et-Vilaine; arr. de Saint-Malo; 1.522 h. Station balnéaire.

SAINT-LYS [*liss*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse; 1.024 h. (*Saint-Lysiens*).

SAINT-MACAIRE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.705 h (*Macariens*); sur la Garonne. Ch de f.

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE [*mèksan*], ch.-l de c. (Deux-Sèvres), arr. de Niort; sur la Sèvre Niortaise; 6.117 h. (*Saint-Maixentais*). Ch. de f. Ecole militaire des élèves officiers d'infanterie. Patrie de Denfert-Rochereau.

SAINT-MALO, ch.-l. d'arr. (Ille-et-Vilaine), à l'embouchure de la Rance, dans une île qu'entourent de beaux remparts. Ch. de f.; à 80 kil. N.-O. de Rennes; 12.864 h. (*Malouins*). Ecole d'hydrographie. Toiles, corderie, construct. navales; armements pour la pêche à la morue. Patrie de J. Cartier, Duguay-Trouin, Surcouf, Maupertuis, Lamennais, Chateaubriand. Les corsaires malouins se rendirent redoutables aux Anglais, du XVIe au XIXe siècle. — L'arr. a 9 cant., 64 comm., 121.432 h.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 285 h.

SAINT-MAMERT-DU-GARD, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 444 h.

SAINT-MAMET-LA-SALVETAT, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1.769 h.

SAINT-MANDÉ, comm. du dép. de la Seine, dans la banlieue de Paris; 21.257 h. Ch. de f.

SAINT-MARC, comm. du Finistère, arr. de Brest; 4.586 h.

SAINT-MARC GIRARDIN (Marc GIRARDIN, dit), critique littéraire français, né à Paris. Son *Cours de littérature dramatique* est remarquable par la finesse des aperçus (1801-1873).

SAINT-MARCEAUX (Charles-René *de*), sculpteur français, né à Reims (1845-1915).

SAINT-MARCELLIN, ch.-l. de c. (Isère), arr. et à 52 kil. S.-O. de Grenoble, sur la Cumane, affluent de l'Isère; 3.995 h. Ch. de f. Soie grège, fromage, vins, tabac, noix, huiles.

SAINT-MARIN, en ital. **San-Marino**, petite république enclavée dans le royaume d'Italie, à l'E de Florence; 61 km²; 14.000 h. Cap. *San-Marino*, 2.000 h. Sous le protectorat italien.

SAINT-MARS-LA-JAILLE [*mar*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 1.561 h. Ch. de f.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude), dit **le Philosophe inconnu**, écrivain et philosophe français, imprégné de mysticisme, né à Amboise (1743-1803).

SAINT-MARTIN, une des Petites Antilles, appartenant pour le S. à la France, ch.-l. *Le Marigot*; pour le N. aux Pays-Bas, ch.-l. *Philipsbourg*; 8.000 h., dont 4.500 pour la partie française.

SAINT-MARTIN (*canal*), canal qui traverse Paris de La Villette à la Seine.

Saint-Martin (*porte*), arc de triomphe construit à Paris en 1675, sur les conseils de Pierre Bullet, à la gloire de Louis XIV.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 7.530 h.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY [*ôssi*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 1.675 h.

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier; 752 h.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, arr. de La Rochelle; 1.310 h. Petit port.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX [*sègnan*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2.281 h.

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS [*māss*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2.379 h.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 4.656 h.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1.446 h.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 1.528 h.

SAINT-MARTORY, ch.-l. de c. (Haute-Ga-

ronne), arr. de Saint-Gaudens; sur la Garonne; 860 h. Ch. de f.

SAINT-MATHIEU, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2.048 h.

SAINT-MATHIEU (*pointe*), cap à l'extrémité ouest du Finistère.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Sceaux; sur la Marne; 57.164 h. En 1465, y fut signé le traité qui mettait fin à la *Ligue du Bien public*.

SAINT-MAURICE, comm. de la Seine; arr. de Sceaux; 11.455 h. (*Mauriciens*).

SAINT-MAURICE, v. de Suisse (Valais), sur le Rhône; 2.300 h. Célèbre abbaye d'*Agaune*, fondée au IVe siècle.

SAINT-MAX, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 4.423 h. Produits chimiques.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 2.399 h. Ch. de f.

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 5.105 h. Vins.

SAINT-MÉEN-LE-GRAND [*méin*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2.661 h. Ch. de f.

SAINT-MÊME, comm. de la Charente, arr. de Cognac; 1.124 h. Pierre de taille. Ch. de f.

SAINT-MICHEL, comm. de l'Aisne, arr. de Vervins; 5.413 h. Quincaillerie. Ch. de f.

SAINT-MICHEL, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Saint-Jean-de-Maurienne; 2.645 h.

Saint-Michel (*ordre de*), ordre militaire institué par Louis XI en 1469.

SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 1.410 h. Station balnéaire.

SAINT-MICHEL-EN-L'HERM, comm. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte; 2.111 h.

SAINT-MIHIEL, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 4.666 h. Ch. de f. Tribunal de 1re inst., cour d'assises. Fonderies, robinetterie. Fort. Patrie de Ligier Richier dont les chefs-d'œuvre se voient dans les églises. Pris par les Allemands, fin septembre 1914, enlevé par les Américains en 1918.

SAINT-MORITZ, en allem. **Sankt-Moritz**, station climatique de Suisse (Grisons); 3.000 h.

SAINT-NAZAIRE, ch.-l. d'arr. (Loire-Inférieure); à l'embouchure de la Loire; 40.488 h. (*Nazairiens*). Ch. de f., à 60 kil. O. de Nantes. Vaste bassin à flot, avant-port de Nantes. Constructions navales. Métallurgie; forges, fonderies. En partie détruit pendant la guerre de 1943 à 1945. — L'arr. a 13 cant., 72 comm., 190.554 h.

SAINT-NECTAIRE, comm. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 1.045 h. Eaux thermales arsenicales. Fromages.

SAINT-NICOLAS, en flam. **Sint-Nicolaes**, v. de Belgique (Flandre-Orientale); 34.000 h. Lainages, cotonnades, bonneterie. — Comm. de Belgique (Liége); 8.000 h.

SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT, comm. de Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 2.373 h. Horlogerie.

SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 1.742 h.

SAINT-NICOLAS-DE-REDON, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; sur la Vilaine; 2.117 h.

SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM [*lèm'*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 2.735 h.

SAINT-NICOLAS-DU-PORT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; sur la Meurthe; 5.554 h. Filatures, tissages.

Saint-Olaf (*ordre de*), institué en 1847 par Oscar Ier, roi de Suède et de Norvège. Ruban rouge avec raie bleu foncé, entre deux raies blanches sur chaque bord.

SAINT-OMER [*mèr*], ch.-l. d'arr. (Pas-de-Calais); sur l'Aa; 17.815 h. (*Audomarois*). Ch. de f.; à 70 kil. N.-O. d'Arras. Lingerie, produits alimentaires. — L'arr. a 7 cant., 118 comm., 107.562 h.

SAINTONGE, ancienne prov. de France; capit. *Saintes*. Réunie à la couronne en 1372 par Charles V, elle a formé avec l'Aunis le dép. de la Charente-Inférieure. Terrains bas, marécageux, généralement fertiles. (Hab. *Saintongeais*.)

SAINT-OUEN [*ouin*], ch.-l. de c. de la Seine, arr. de Saint-Denis; sur la Seine; 53.146 h. Ch. de f. Raffineries, produits chimiques, huiles, savons, constructions mécaniques.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.318 h. Produits chimiques, matériel de chemin de fer. Ch. de f.

SAINT-PALAIS, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 1.741 h.

SAINT-PALAIS-SUR-MER, comm. de la Charente-Maritime arr. de Rochefort; 1.207 h. Station balnéaire.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 1.657 h. Ch. de f.

SAINT-PATERNE, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 408 h.

SAINT-PAUL, île française de l'océan Indien, dans le groupe de la Nouvelle-Amsterdam. Terre volcanique inhabitée.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette; 597 h.

SAINT-PAUL [*séint'-pôl*], capit. du Minnesota (Etats-Unis); sur le Mississippi; 270.000 h.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. de la Réunion (arr. Sous-le-Vent); 22.000 h.

SAINT-PAUL, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan; 2.070 h. Tournerie.

Saint-Paul (*hôtel*). V. PAUL (*Saint-*).

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres; sur l'Agout; 1.026 h.

SAINT-PAUL-DE-LOANDA, v. d'Afrique, capit. de la prov. portugaise d'Angola; 10.000 h.

SAINT-PAULIEN, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2.077 h.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX, comm. des Landes, arr. de Dax; 3.956 h. Bois, produits résineux.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons, près du Rhône; 1.480 h. (*Tricastins* ou *Tricastinois*). Ch. de f. Carrières.

SAINT-PÉ, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, sur le gave de Pau; 1.925 h. Ch. de f. Vins, bois.

SAINT-PÉRAY, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2.597 h. (*Saint-Pérollais*). Ch. de f. Bons vins.

SAINT-PÈRE-EN-RETZ [*rè*], ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de St-Nazaire; 2.608 h. Ch. de f.

SAINT-PÉTERSBOURG [*bour*], nom ancien de Petrograd, aujourd'hui *Leningrad*.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3.230 h.

SAINT-PIERRE, ch.-l. de l'île anglo-normande de Guernesey; 18.000 h. Port.

SAINT-PIERRE, site maritime de la Martinique, où s'élevait la ville la plus peuplée de l'île (26.000 h.); elle fut détruite le 8 mai 1902 par une éruption de la montagne Pelée.

SAINT-PIERRE, ch.-l. de c. de la Réunion (arr. Sous-le-Vent); 21.000 h. Commerce actif.

SAINT-PIERRE (Eustache *de*), bourgeois de Calais, célèbre par le dévouement qu'il témoigna à ses concitoyens lors de la reddition de cette ville au roi d'Angleterre Edouard III (1347).

SAINT-PIERRE (*abbé* Charles-Irénée *de*), écrivain français, auteur d'un curieux *Projet de paix perpétuelle* et d'intéressantes théories économiques (1658-1743).

Saint-Pierre de Rome. V. PIERRE.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry; sur l'Isère; 2.149 h. Ch. de f.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 690 h. Ch. de f.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS, comm. d'Indre-et-Loire, arr. et banlieue de Tours; 7.444 h. Ch. de f.

SAINT-PIERRE-D'OLERON, ch.-l. de c. (Charente-Maritime), dans l'île d'Oleron, arr. de Rochefort; 3.693 h. Vins, eaux-de-vie.

SAINT-PIERRE-ÉGLISE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; 1.543 h. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, archipel voisin de Terre-Neuve, français depuis 1635; 4.100 h. Ch.-l. *Saint-Pierre*, port de 3.000 h. Rendez-vous

des pêcheurs de morue de nos côtes de la Manche

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER, ch.-l. de c. (Nièvre), arr de Nevers; 2.185 h. Ch de f

SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3 004 h. Amiante Ch. de f.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON, comm. du Finistère, arr. et dans la banlieue de Brest; 11.947 h

SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL, comm. d'Algérie, dép. et arr. d Alger; 10.366 h.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 2.425 h. Ch. de f.

SAINT-PIERREVILLE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 1.123 h.

SAINT-POINT, comm. de l'arr. de Mâcon (Saône-et Loire), séjour de prédilection de Lamartine, qui y est enterré; 480 h.

SAINT-POIS, ch.-l de c. (Manche), arr d'Avranches; 625 h.

SAINT-POL, ch.-l de c. (Pas-de-Calais), arr. et à 33 kil. N.-O. d'Arras, sur la Ternoise; ch de f.; 4.694 h. (*Polois*). Laines, céréales, graines oléagineuses, bestiaux.

SAINT-POL (*comte de*), connétable de France sous Louis XI; décapité pour crime de trahison (1418-1475).

SAINT-POL-DE-LÉON, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 8.041 h. (*Léonais* ou *Léonards*). Ch. de f. Port sur la Manche Pêche. Légumes, primeurs. Cathédrale gothique. Chapelle du Creizker.

SAINT-POL-SUR-MER, comm du Nord, arr et banlieue de Dunkerque; 12.422 h.

SAINT-PONS [*pon*], ch.-l. de c. (Hérault), arr de Béziers, sur le Jaur; à 94 kil. O. de Montpellier, 3.157 h. (*Saint-Ponais*). Vins; marbre.

SAINT-PORCHAIRE, ch -l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 927 h.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE, ch.-l de c (Allier), arr. de Moulins; 4.598 h. (*Saint-Pourcinois* ou *Sanpourcinois*). Vins, bestiaux. Ch. de f

SAINT-PRIEST, comm. de l'Isère, arr de Vienne; 5.957 h. Ch. de f.

SAINT-PRIEST [*prist'*] (Alexis, *comte de*), diplomate français, né à Saint-Pétersbourg (1805-1851).

SAINT-PRIVAT [*va*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr de Tulle; 941 h.

SAINT-PRIVAT, village près de Metz, a donné son nom à la sanglante bataille qui s'y livra le 18 août 1870; 1.200 h. Les abords de Saint-Privat, défendus par le maréchal Canrobert, furent le tombeau de la garde royale prussienne.

SAINT-QUAY-PORTRIEUX, station balnéaire des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc; 3.163 h.

SAINT-QUENTIN, ch.-l. d'arr. (Aisne); sur la Somme; 49.448 h. (*Saint-Quentinois*). Ch. de f., à 40 kil. N.-O. de Laon. Tissus de coton et de laine, broderie mécanique, confection. Belle église collégiale. Pastels de La Tour. En 1557, elle fut prise d'assaut après un siège mémorable, par le duc Philibert-Emmanuel de Savoie, général de l'armée espagnole. En 1871, le général Faidherbe y soutint avec honneur une lutte disproportionnée contre l'armée allemande de Manteuffel. Prise par les Allemands le 28 août 1914, la ville fut libérée le 2 octobre 1918 par la Ire armée française après de durs combats. La ville fut en partie détruite. — L'arr. a 7 cant., 128 comm., 119.249 h.

Saint-Quentin (*canal de*), entre les bassins de l'Escaut d'une part, de la Seine et de la Somme de l'autre. Navigation très intense.

SAINT-RAMBERT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 4.168 h. Ch. de f. Vins. Soieries.

SAINT-RAMBERT-D'ALBON, comm. de la Drôme, arr. de Valence, sur le Rhône; 2.620 h. Ch. de f.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loire), arr. de Montbrison; 2.982 h. (*Ragnabertois*).

SAINT-RAPHAËL, comm. du Var, arr. de Draguignan, sur la Méditerranée; 9.539 h. Ch. de f. Station balnéaire. Bauxite.

SAINT-RÉAL (*abbé* César *de*), historien et littérateur français, né à Chambéry, auteur d'une remarquable *Histoire de la conspiration des Espagnols contre Venise* (m. en 1692).

Saint-Rédempteur (*ordre du*), ordre religieux fondé par saint Alphonse de Liguori dans le royaume de Naples. Les membres s'appelaient *rédemptoristes*.

SAINT-REMY, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles; 6.598 h. (*Saint-Rémois*). Patrie de Nostradamus.

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINT-GENEST-ET-ISSON, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 515 h.

SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 4.290 h. (*Saint-Rémois*). Ch. de f. Coutellerie.

SAINT-RENAN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Brest; 2.099 h.

Saint-Roch [*rok*] (*église*), église située à Paris, rue Saint-Honoré, et où Corneille est enterré. C'est sur les marches de l'église Saint-Roch que Bonaparte, lors de l'émeute du 13-Vendémiaire, fit mitrailler les adversaires de la Convention.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 2.142 h.

SAINT-ROME-DE-TARN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; sur le Tarn; 1.010 h. Patrie de Mgr Affre.

SAINT-SAËNS [*sanss*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur l'Arc; 2.142 h


Saint-Saëns.

SAINT-SAËNS [*sanss*], (Camille), compositeur et organiste français, né à Paris, auteur de *Samson et Dalila*, *Phryné*, d'une *Symphonie* avec orgue, de poèmes symphoniques comme la *Danse macabre*, *le Rouet d'Omphale*, de nombreux concertos et morceaux de musique de chambre. Improvisateur né, écrivain alerte, sa musique, toute française d'inspiration, vaut par la pureté et la perfection de la forme (1835-1921).

SAINT-SAULGE [*sôj'*], ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Nevers; 1.501 h.

SAINT-SAUVEUR, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; près du Loing; 1.388 h. Ch. de f.

SAINT-SAUVEUR, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 680 h.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 1.453 h. Ch. de f.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Coutances; 2.092 h. Ch. de f. Patrie de Barbey d'Aurevilly.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Blaye; 1.735 h. (*Saint-Saviniens*). Ch. de f.

SAINT-SAVIN, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon; 1.425 h. Ch. de f. Eglise (XIe s.).

SAINT-SAVINIEN, ch. l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; sur la Charente; 2.218 h. Ch. de f. Carrières.

SAINT-SÉBASTIEN [*tiin*], en esp. **San-Sebastian** [*san-sébastian*], v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Guipuzcoa; 78.000 h. Port actif. Bains de mer.

SAINT-SEINE-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 418 h.

Saint-Sépulcre, édifice construit au IVe siècle, à Jérusalem, par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, et modifié à l'époque des croisades. Le tombeau du Christ, ainsi que le lieu du crucifiement, sont compris dans l'enceinte de cette basilique, qui affecte la forme d'une rotonde.

SAINT-SERNIN-SUR-RANCE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 870 h.

SAINT-SERVAIS, comm. de Belgique (Namur); 6.400 h.

SAINT-SERVAN, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 12.693 h. (*Saint-Servatins* ou *Servannais*). Port sur la Rance. Grande pêche.

SAINT-SEVER [*vèr*], ch.-l. de c. (Landes), arr. et à 16 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour; 3.661 h. Bestiaux, chevaux; liège. Ch. de f. Patrie du général Lamarque.

SAINT-SEVER-CALVADOS, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1.539 h. Ch. de f.

SAINT-SIÈGE (*États du*), domaine temporel de

(*Phot. Pierre Petit.*)

la papauté, qui s'accrut jusqu'au XVIe siècle (Romagne, Marches, Ombrie, Rome, Comtat Venaissin), mais qui fut réduit au XIXe siècle au patrimoine de Saint-Pierre, puis au palais du Vatican (1870). Les accords du Latran (1929) ont rendu au pape la Cité du Vatican.

SAINT-SIMON, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 527 h.

SAINT-SIMON (Louis DE ROUVROY, *duc de*), écrivain français, auteur de *Mémoires* célèbres, qui vont de 1691 à 1723, dans lesquels il décrit avec une pénétration admirable les mille incidents de la cour et la physionomie des courtisans. Son style est original, imagé et puissant, mais la sûreté de son jugement est souvent gâtée par ses préventions de duc et pair (1675-1755).

SAINT-SIMON (Claude-Henri, *comte de*), philosophe français, de la famille du précédent, né à Paris, chef de l'école politique et sociale des *saint-simoniens* (1760-1825).



Cte de Saint-Simon.

Saint-Simonisme. D'après Saint-Simon et ses disciples: Enfantin, Bazard, P. Leroux, Blanqui, l'humanité doit être hiérarchisée suivant le principe : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres »; l'antagonisme social doit céder la place à l'association universelle; la propriété héréditaire sera supprimée; l'Etat sera propriétaire des richesses et répartira les instruments du travail suivant les besoins et les capacités. Ainsi se réalisera le règne de la justice. Divisés d'opinion, condamnés par les tribunaux, les saint-simoniens se dispersèrent en 1833.

Saints-Maurice-et-Lazare (*ordre des*), ordre de chevalerie italien, institué en 1572. Ruban vert moiré.

Saint-Stanislas (*ordre de*), ordre russe fondé par le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski en 1765. Ruban rouge à double liséré blanc.

Saint-Sulpice (*église*), située à Paris, dans le quartier Saint-Germain, et terminée par l'architecte Servandoni (1745). Sur la place de ce nom s'élève une fontaine monumentale, que décorent les statues des quatre grands orateurs chrétiens : Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon. Sur la même place s'élève le séminaire Saint-Sulpice (désaffecté).

SAINT-SULPICE, comm. du Tarn, arr. de Castres; 2.489 h. Boucherie, meubles. Ch. de f.

SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS, ch.-l. de c. (Creuse), arr. d'Aubusson; 639 h.

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. de Bellac; 1.673 h.

SAINT-SYMPHORIEN, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.818 h.

SAINT-SYMPHORIEN, comm. d'Indre-et-Loire, arr. et banlieue de Tours; 6.370 h.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY [*lè*], ch.-l. de c. (Loire), arr. de Roanne; 2.064 h. Mousselines.

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1.701 h.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2.388 h.

SAINT-THÉGONNEC, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 2.719 h. Ch. de f. Calvaire.

SAINT-THOMAS, une des îles *Vierges* (Antilles), aux Etats-Unis; 10.000 h. Cap. *Saint-Thomas*.

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1.159 h. Ch. de f.

SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1.348 h.

SAINT-TROND, comm. de Belgique (Limbourg); 15.300 h. Brasserie, sucre, tannerie, soierie.

SAINT-TROPEZ [*pé*], ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; sur le *golfe de Saint-Tropez*, formé par la Méditerranée; 4.589 h. (*Tropéziens*). Port. Vins, oranges; poissons.

SAINT-VAAST, comm. du Calvados, arr. de Caen; 140 h.

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, comm. de la Manche, arr. de Cherbourg; 2.041 h.

SAINT-VALERY-EN-CAUX [*kô*], ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 2.557 h. (*Valéricais*). Ch. de f. Port de pêche, sur la Manche.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Abbeville; 2.982 h. (*Valéricains*). Ch. de f. Port.

SAINT-VALLIER, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3.971 h. (*Valloiriens*). Ch. de f.

SAINT-VALLIER, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 339 h. Poteries.

SAINT-VALLIER, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône; 8.137 h.

SAINT-VARENT, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2.241 h. Ch. de f.

SAINT-VAURY, ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 1.943 h.

SAINT-VENANT, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.840 h. Ch. de f.

SAINT-VICTOR (Paul *de*), critique littéraire français, né à Paris, auteur de *Hommes et Dieux* et des *Deux Masques*; écrivain brillant (1825-1881).

SAINT-VINCENT, une des Antilles anglaises (îles du Vent); 52.000 h. Ch.-l. *Kingstown*. Coton.

SAINT-VINCENT, cap. du Portugal. Victoire de Tourville sur les Anglo-Hollandais (1693).

SAINT-VINCENT (John JERVIS, *comte de*), amiral anglais, né à Meaford. Il se distingua dans les guerres contre la France (1735-1823).

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2.016 h.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux; 1.058 h. Ch. de f.

SAINT-WANDRILLE, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; célèbre abbaye de Fontenelle, fondée en 648, occupée par les bénédictins. Bâtiments des XIVe-XVIe siècles.

Saint-Wladimir (ou **Vladimir**) [*ordre de*], ordre russe, fondé par Catherine II en 1782. Ruban rouge avec deux bandes noires de chaque côté.

SAINT-YORRE, comm. de l'Allier (arr. de Lapalisse); 2.711 h. Eaux minérales. Ch. de f.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE [*irié*], ch.-l. de c. (Haute-Vienne), arr. et à 41 kil. S. de Limoges, sur la Loue, affl. de la Vézère; ch. de f.; 7.281 h. (*Arédiens*). Kaolin, tissages, feuillards.

SAÏS [*sa-iss*], ancienne v. de la basse Egypte, capit. de la dynastie saïte.

Saisons (*les*), poème de Thomson, qui marque un retour vers le sentiment de la nature (1726-1730). Imité par Saint-Lambert (1769) dans un ouvrage du même titre et par Roucher (1779) dans *les Mois*.

SAISSAC, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 914 h.

SAISSET (Bernard), évêque de Pamiers, célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel; m. en 1314.

SAISSET (Emile), philosophe français de l'école spiritualiste, né à Montpellier (1814-1863).

SAKAÏ, v. du Japon (Hondo); 125.000 h.

SAKALAVES, race nègre de l'O. de Madagascar.

SAKHALINE (*île*), île montagneuse, à l'E. de l'Asie, entre la mer d'Okhotsk et celle du Japon. Partagée en 1905 entre la Russie (partie N.) et le Japon (partie S.). V. KARAFUTO.

Sakountala ou *l'Anneau fatal*, drame sanscrit, de Kalidasa; remarquable par la puissance de l'invention et par la tendresse des sentiments (Ier s. av. J.-C.).

SALADIN, sultan d'Egypte et de Syrie, le héros musulman de la troisième croisade; il vainquit les Francs à Tibériade et s'empara de Jérusalem (1137-1193).

SALADO (*rio*), riv. de l'Amérique du Sud, affl. du Parana; cours 1.800 kil.

SALAMANQUE, en esp. **Salamanca** [*ànka*], v. d'Espagne (Léon), ch.-l. de prov., sur le Tormes; 46.000 h. (*Salmantins*). Anc. cap. du royaume de Léon. Université célèbre.

SALAMINE, île de la Grèce, sur la côte O. de l'Attique; 8.000 h. Célèbre par la victoire que Thémistocle, à la tête de la flotte grecque, y remporta sur la flotte de Xerxès, l'an 480 av. J.-C.

Salammbô, célèbre roman de Flaubert (1862), qui évoque la guerre de Carthage contre les mercenaires. — Opéra en cinq actes et huit tableaux, poème de

du Locle, d'après Flaubert, musique de Reyer (1890).

SALAT (*le*), r. de France, affl. de dr. de la Garonne (Ariège et Haute-Garonne) ; 75 kil.

SALAZAR (A. de Oliveira), homme d'Etat portugais, né à Vimeiro en 1889. Ministre des finances (1928) et président du Conseil (1932) il a été le restaurateur du Portugal.

SALAZIE, comm. de l'île franç. de la Réunion; 5.360 h. Eaux thermales; beaux sites montagneux.

SALBRIS [*bri*], ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 3.838 h. Ch. de f. Confections.

SALDANHA [*gna*] (Joao), général et homme d'Etat portugais, un des chefs du parti conservateur; né à Arinhaga (1791-1876).

SALÉ (*Grand Lac*), lac des Etats-Unis (Utah), sur lequel est bâti *Salt-Lake-City;* 400 kil. de tour.

SALÉ, v. du Maroc, sous le protectorat français, à l'embouchure du Bou-Regreg, en face de Rabat; 24.000 h. (*Saletins*). Ancien port de corsaires.

SALEM [*lèm*], v. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 42.000 h. Port sur l'Atlantique. — Capit. de l'Etat d'Oregon; 17.000 h.

SALEM, v. de l'Inde (Madras) ; 53.000 h. Café.

SALENTE, v. de la Grande-Grèce (Italie primitive), capit. des *Salentins*.

SALERNE, v. d'Italie (Campanie), au S.-E. de Naples, sur le golfe du même nom; 63.000 h. Ecole de médecine jadis célèbre.

SALERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan; 2.632 h. Carrelage.

SALERS [*lèr*], ch.-l. de c. (Cantal), arr. de Mauriac; 630 h. (*Salersois*). Race de bœufs renommée.

SALES. V. FRANÇOIS DE SALES.

SALÉSIENS, prêtres de Saint-François de Sales, fondés en 1857 par dom Bosco.

SALETTE-FALLAVAUX (*La*), village de l'Isère, arr. de Grenoble; 300 h. Lieu de pèlerinage.

SALFORD [*sôlferd'*], v. d'Angleterre; 224.000 h., sur l'Irwell, qui la sépare de Manchester.

SALICE, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 534 h.

SALICETI (Antoine-Christophe), homme politique français, né à Saliceto (Corse) ; membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents (1737-1809).

Saliens [*li-in*]. V. MARS (prêtres de).

SALIENS, Tribu franque des bords de l'Yssel.

SALIERI (Antonio), compositeur italien, né à Legnano (1750-1825) ; auteur de nombreux opéras

SALIES-DE-BÉARN [*liss, arn'*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 5.096 h. (*Salisiens*). Eaux chlorurées. Ch. de f

SALIES-DU-SALAT, ch.-l de c. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 1.303 h.; sur le Salat. Ch. de f. Eaux chlorurées.

SALIGNAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 879 h. Ch. de f. Berceau des Fénelon

SALINDRES, comm. du Gard, arr. d'Alès; 2.538 h. Ch. de f. Produits chimiques.

SALINS-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Jura), arr. le Lons-le-Saunier; 4.720 h. (*Salinois*). Ch. de f. Eaux chlorurées. Vins.

Salique (*loi*) ou **loi des Francs saliens**, important monument de la législation barbare, rédigé en latin, et qui est un code pénal bien plus qu'un code civil. Le *wergeld* ou composition y tient une place prépondérante Cette loi contient une règle excluant les femmes de la succession à la terre, règle dont le souvenir a été évoqué pour la succession à la couronne de France au XIVe siècle.



Mis de Salisbury.

(*Phot. Elliott-Fry.*)

SALISBURY [*sôlzberi*], v. d'Angleterre (Wiltshire); 15.000 h. Magnifique cathédrale du XIIe siècle.

SALISBURY (Jean *de*), philosophe scolastique anglais, né à Salisbury. Secrétaire du chancelier Thomas Becket, il devint évêque de Chartres (1120-1180).

SALISBURY (Robert CECIL, *marquis de*), diplomate et homme d'Etat anglais, né à Hatfield. Il fut longtemps le chef du parti conservateur (1830-1903).

SALLANCHES, ch.-l. de c. (Haute Savoie), arr. de Bonneville; 2.581 h. (*Sallanchois* ou *Sallanchards*). Ch. de f.

SALLAUMINES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 14.794 h. Ch. de f. Houille.

SALLES, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 3.075 h.

SALLES-CURAN, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 2.341 h.

SALLES-SUR-L'HERS [*lèr*], ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne; 770 h.

SALLUSTE, historien latin, né à Amiterne (Sabine), auteur de la *Vie de Jugurtha* et de la *Conjuration de Catilina*, un des écrivains les plus précis et les plus pénétrants de la littérature romaine (86-34 av. J.-C.).



Salluste.

SALM, nom de deux anciens petits comtés de l'Allemagne et d'une famille princière d'où sont sortis plusieurs personnages remarquables.

SALMANASAR Ier, roi d'Assyrie, au début du XIIIe siècle av. J.-C.; — SALMANASAR II, roi d'Assyrie; régna douze ans, à la fin du XIe siècle av. J.-C.; — SALMANASAR III, roi d'Assyrie; guerroya et régna de 859 à 824 av. J.-C.; — SALMANASAR IV, roi d'Assyrie; guerroya contre Damas et l'Ourartou (782-772 av. J.-C.); — SALMANASAR V, roi d'Assyrie (727 à 722 av. J.-C.) ; vainquit Osée, roi d'Israël.

SALM-DYCK (*princesse de*), femme de lettres française, célèbre par son esprit et par sa beauté; née à Nantes (1767-1845).

SALMERON [*éron'*] (Nicolas), homme d'Etat et philosophe espagnol, né à Alhama. Président de la République en 1873 (1838-1908).

SALOMÉ, princesse juive, fille d'Hérode Philippe et d'Hérodiade. Par ses danses, elle obtint de son oncle Hérode Antipas la tête de saint Jean-Baptiste.

SALOMON (*îles*), archipel de la Mélanésie, partagé avant 1914 entre l'Angleterre (partie orientale, la plus considérable; 150.000 h., ch.-l. *Tulagi*) et l'Allemagne (île de Bougainville 50.000 h.). Depuis 1914, la partie allemande est sous l'administration australienne. Coprah, coquilles, bois.

SALOMON, roi des Israélites, fils et successeur de David. Il se consacra entièrement à l'administration et à l'embellissement de ses Etats. Il éleva le temple de Jérusalem; sa sagesse resta légendaire dans tout l'Orient. La reine de Saba vint le visiter. A la fin de son règne, il se laissa entraîner à l'idolâtrie (v. 974-v. 932 av. J.-C.).

SALON-DE-PROVENCE, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 13.193 h. Ch. de f. Grande fabrication et commerce d'huiles. Patrie d'Adam de Craponne.

SALONE, anc. capit. de la Dalmatie. Patrie de Dioclétien, qui s'y retira après son abdication.

SALONIQUE, v. de la Grèce (Macédoine), au fond du golfe de Salonique formé par la mer Egée; l'anc. *Thessalonique;* 245.000 h. (*Saloniquistes*). Beau port sur l'Archipel. Commerce très actif. Base des opérations de l'armée alliée d'Orient sur le front des Balkans de 1915 à 1918.

Salons, de Diderot, comptes rendus des ouvrages de peinture exposés de 1765 à 1767; la critique y est beaucoup plus littéraire qu'artistique.

SALOP [*salep*] (*comté de*). V. SHROPSHIRE.

SALOUEN [*èn'*] (*la*), fl. de l'Indochine, né dans le Tibet et coulant entre la Birmanie et le royaume de Siam; se déversant dans l'océan Indien.

SALOUM, riv. de l'A.-O. F. (Sénégal), se jetant dans l'Atlantique entre Dakar et la Gambie, et passant à Kaolack.

Salpêtrière, hospice situé à Paris, pour les femmes âgées. On y soigne aussi les aliénés, les hystériques, etc. Il succéda à l'Hospice général, fondé en 1656.

SALTA, v. du N. de la république Argentine; 35.000 h. Evêché. Mines.

Saltimbanques (*Les*), pièce amusante, par Du Mersan et Varin (1831). C'est là que figure le fameux

Bilboquet. V. ce nom. — Opérette en trois actes, livret d'Ordonneau, musique de Ganne (1899).

SALT-LAKE-CITY [*solt-lé'k*], v. des Etats-Unis, cap. de l'Utah, sur le Grand Lac Salé (v. SALÉ); 150.000 h., mormons pour la plupart. Ville industrielle.

SALTO, v. de la rép. de l'Uruguay; 25.000 h. Port sur le fleuve Uruguay. Viandes.

SALTYKOV (Michel), écrivain russe, connu sous le pseudonyme de CHTCHÉDRINE, né à Spasskoé; auteur de romans sociaux d'un réalisme amer (*les Messieurs Golovlev*) [1826-1889].

SALUCES, v. du royaume d'Italie, prov. de Coni, jadis le chef-lieu d'un important marquisat fondé en 1142; 16.000 h.

SALUT (*îles du*), petit archipel de la Guyane française, au N. de Cayenne (île du Diable, etc.); établissement pénitentiaire.

SALVADOR, république de l'Amérique centrale, entre le Guatemala, le Honduras et le Pacifique; 34.126 km²; 1.500.000 h. (*Salvadorègnes*). Langue espagnole. Sol montagneux, mais fertile, arrosé par le Lempa. Café, sucre, céréales. Cap. *San-Salvador*. Anc. colonie espagnole, indépendante depuis 1921.



Armoiries de la république de Salvador.

SALVAGNAC, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1.149 h.

SALVANDY (Achille, *comte de*), écrivain français, ministre de l'instruction publique; né à Condom (1795-1856).

SALVATOR ROSA. V. ROSA (*Salvator*).

Salve, Regina, prière qu'on attribue généralement à Pierre, évêque de Compostelle au XIIe siècle. Saint Bernard y ajouta la dernière invocation : *O clemens!...*

SALVETAT (*La*), ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers; 1.949 h.; près de l'Agout.

SALVETAT (*La*), ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 2.165 h.

SALVIAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1.088 h.

SALVIEN, écrivain ecclésiastique, né à Trêves, auteur du traité *Du gouvernement de Dieu;* prêtre à Marseille (390-484).

SALZBACH [*bah*], v. d'Allemagne (Bade), près de laquelle fut tué Turenne, en 1675; 1.540 h.

SALZBOURG, v. d'Allemagne (Autriche), ch.-l. de prov., au milieu des *Alpes de Salzbourg*, et sur la Salzach; 36.400 h. Patrie de Mozart. — La prov., d'un aspect alpestre, a 214.000 h.

SALZBRUNN, v. d'Allemagne (Prusse); 7.400 h. Sources minérales célèbres.

SALZKAMMERGUT [*gouth*], région montagneuse du Haut-Danube et de Styrie, sur le cours supérieur de la Traun. Riches salines.



Oncle Sam.

Sam (*Oncle*) ou **Uncle Sam** [*œn'kl*], type représentatif du gouvernement ou des citoyens des Etats-Unis et dont le nom est une sorte d'explication plaisante des initiales U. S. Am. qui désignent les Etats-Unis (*United States of America*).

SAMAIN (Albert), poète français de l'école symboliste, né à Lille (1859-1900) [*Au jardin de l'Infante*].

SAMARA, v. de Russie, sur la Volga moyenne; 175.000 h. Minoteries. Ch. de f. Ch.-l. de région.

SAMARANG [*rang'*], port de Java; 217.800 h.

SAMARIE, région de Palestine, entre la Galilée et la Judée. (Hab. *Samaritains*). Sa capitale, *Samarie*, fut celle du royaume d'Israël. V. PALESTINE.

Samaritain (*le Bon*), parabole simple et touchante de l'Evangile, où le dogme de la fraternité humaine est enseigné éloquemment.

Samaritain (*le Bon*), tableau de Rembrandt (Louvre); — d'E. Delacroix (1850).

SAMARKAND [*an'd*] ou **SAMARCANDE,** v. d'Asie centrale (Uzbékistan); 105.000 h. Entrepôt du commerce entre l'Inde et l'Asie centrale. Tamerlan en fit sa capitale. Ch. de f. jusqu'à la Caspienne.

SAMATAN, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; sur la Save; 1.807 h.

SAMBRE (*la*), riv. de France et de Belgique, qui prend sa source dans le dép. de l'Aisne, arrose Landrecies, Maubeuge, et se jette dans la Meuse à Namur (riv. g.); 190 kil. Victoire des armées anglaises sur les Allemands, en novembre 1918.

SAMBUCUS [*kuss*] (Jean), savant hongrois, né à Tyrnau, historiographe de Maximilien II et de Rodolphe II (1531-1584).

SAMER [*mèr*], ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne; 2.273 h. (*Samériens*). Ch. de f. Ciments.

SAMNIUM [*om'*], contrée de l'ancienne Italie, à l'E. du Latium et de la Campanie, et à l'O. de l'Adriatique; habitée par les *Samnites* et autres tribus guerrières de même race, qui soutinrent contre Rome de longues guerres (343-290 av. J.-C.).

SAMOA, archipel d'Océanie, autrefois allemand, confié sous mandat depuis 1920 à la Nouvelle-Zélande; 45.000 h. Ch.-l. *Apia*. Une partie de l'archipel appartient aux Etats-Unis; ch.-l. *Pago-Pago* (île de Tutuila). Exportation de coprah.

SAMOENS [*moinss*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; 1.828 h. (*Samoentins*).

SAMOS [*môss*], île grecque de l'Archipel, dans les Sporades; 71.000 h. (*Samiens* ou *Samiotes*). Patrie de Pythagore. Vins muscats. Ch.-l. *Vathy*.



Samoyèdes.

SAMOSATE, v. de l'ancienne Syrie. Patrie de Lucien.

SAMOTHRACE, île grecque de l'Archipel, près des côtes de la Thrace; 4.000 h. Elle était célèbre autrefois par les mystères des Cabires. En 1863 y fut mise à jour la célèbre *Victoire* (au Louvre), érigée vers 305 av. J.-C. en mémoire d'une victoire navale de Démétrios Poliorcète.

SAMOYÈDES, rameau de la famille ouralo-altaïque, habitant les steppes glacées qui bordent l'océan Glacial depuis la mer Blanche jusqu'à l'Iénissei.

SAMPIERO d'Ornano ou **SAMPIERO Corso,** patriote et guerrier corse, né à Bastelica, célèbre par ses luttes contre Gênes (1501-1567).

SAMSON, juge des Hébreux, célèbre par sa force. On fait de fréquentes allusions à la mâchoire d'âne dont il se servit comme d'une massue pour assommer mille Philistins; à ses cheveux, dans lesquels résidait sa force physique; à son amour pour Dalila, qui le trahit, lui fit couper les cheveux et le livra aux Philistins; aux colonnes du temple de Dagon qu'il renversa au milieu d'une cérémonie religieuse chez les Philistins, s'ensevelissant lui-même sous les ruines.

Samson et Dalila, opéra biblique en trois actes; paroles de Fernand Lemaire, musique de Saint-Saëns; composition pleine de noblesse, de grandeur et de charme (1877).

SAMSON (Joseph-Isidore), comédien et auteur dramatique français, né à Saint-Denis [1793-1871].

SAMSOUN, v. de Turquie, port sur la mer Noire; 30.000 h.

SAMUEL, juge d'Israël. C'est lui qui, cherchant un chef pour conduire Israël et repousser les Philistins, fit proclamer Saül roi de tout le peuple, et plus tard David.

SANA ou **OSSÉIR,** v. d'Arabie, cap. du Yémen; 20.000 h. Exportation de café.

SAN-ANTONIO, v. des Etats-Unis (Texas); 231 000 h Station d'hiver.

SANARY-SUR-MER, comm du Var, arr. de Toulon; 3 917 h Station balnéaire.

SAN-BERNARDINO, passage des Alpes Lépontiennes, route de Coire à Bellinzona.

SANCERGUES, ch -l de c. (Cher), arr. de Bourges; 953 h.

SANCERRE, ch.-l. de c. (Cher), arr. et à 48 kil. N E. de Bourges, près de la Loire; 2.047 h. (*Sancerrois*). Ch. de f. Céréales, vins, laines.

SANCHE, nom de plusieurs rois de Navarre, de Léon, des Asturies, de Castille.

SANCHEZ [*san'tchèz*] (Thomas), casuiste espagnol, né à Cordoue (1550-1610)

Sancho Pança, l'immortel écuyer de don Quichotte, type du domestique fidèle, mais bavard, simple et ignorant mais rempli de bon sens, frugal quand il ne peut faire autrement, gourmand à l'occasion Son âne, qui fait pendant à *Rossinante*, est également resté célèbre

SANCHONIATHON, écrivain phénicien, d'époque inconnue auteur d'*Annales* des principales villes phéniciennes, dont il nous est parvenu quelques fragments.

SANCOINS, ch l. de c. (Cher), arr. de Saint Amand sur le canal du Berry; 3 990 h Bestiaux.

SANCTIS (Francesco DE). V DE SANCTIS.

SANCY (*puy de*), le plus haut sommet du massif du Mont Dore (Auvergne); 1.886 mètres.

SANCY (Nicolas HARLAY *de*), homme d'Etat français possesseur d un diamant célèbre qui a conservé son nom (1546 1629).

SAND [*sand'*] (Louis), patriote allemand né à Wunsiedel Il assassina le ministre et écrivain Kotzebue (1795-1820)



George Sand.

SAND (Aurore DUPIN, *baronne* DUDEVANT, dite **George**) illustre romancière française, née à Paris (1803 1876) Elle a donné des œuvres d une grande richesse dans le roman sentimental (*Indiana, Lélia, Valentine*, etc.), social (*le Compagnon du Tour de France, Consuelo*), champêtre (*la Mare au Diable, la Petite Fadette, François le Champi*) Elle a une imagination romanesque, une psychologie intelligente et fine, beaucoup d'art sous les dehors d'un style parfois prolixe

SANDEAU (Jules), romancier français, né à Aubusson, écrivain soigné et attachant, auteur de *la Roche aux mouettes, Mademoiselle de La Seiglière, Madeleine* (1811-1883).

SANDHURST V BENDIGO

SAN-DIEGO, v des Etats Unis (Californie), sur la *baie de San Diego*, 119 000 h

SANDOMIR [*san'*], v. de Pologne (Kielce), sur la Vistule; 8 000 h Monuments historiques. A l Allemagne, 1939

SANDRACOTOS ou **TCHANDRAGOUPTA**, roi de l'Inde, qui régna de 315 à 291 av. J C. à Patalipoutra, il lutta contre Séleucos Nicator, fut le fondateur de la dynastie maurya; son règne marque le début de l'expansion du bouddhisme.

SANDWICH [*sand'ouitch*] (*îles*) V. HAWAII.

SAN-FERNANDO [*sàn', àndo*], v. d'Espagne, (prov. de Cadix); 27.000 h. Port Arsenal

SAN-FRANCISCO, v. des Etats-Unis (Californie); sur le Pacifique; 635.000 h. Port très actif, débouché de la région O. des Etats-Unis. Industrie fort importante.

SANGALLO [*san'*] (Julien GIAMBERTI, dit *da*), architecte et ingénieur militaire florentin. Il assista Raphaël dans la direction des travaux de Saint-Pierre de Rome (1445-1516); — Son neveu, ANTOINE, architecte du palais Farnèse, à Rome, né à Mugello (1485-1546).

SANGATTE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 2.794 h. Station balnéaire.

SANGHA (*la*), rivière de l'Afrique équatoriale, affl. dr. du Congo; 1.400 kil.

Sangrado, personnage de *Gil Blas*, le célèbre roman de Lesage. Le docteur Sangrado n'a que deux remèdes pour toutes les maladies: l'eau chaude et la saignée. Son nom est devenu proverbial pour caractériser les médecins qui préconisent un certain spécifique, lui prêtent toutes les vertus et l'appliquent à peu près dans tous les cas.

SANGUINAIRES (*îles*), îles à l'O. de la Corse, à l'entrée du golfe d'Ajaccio. Parages dangereux pour les navigateurs.

SAN-JOSÉ [*sàn'-hossé*], capit. de la république de Costa-Rica; 54.000 h.

SAN-JUAN [*sàn'-houan*], cap. de l'île de Porto-Rico (Antilles); 115.000 h. Sucre, café.

SANLECQUE (Jacques *de*), chanoine et poète français, né à Paris (1652-1714).

SAN-LORENZO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 550 h.

SANLUCAR [*sàn'loukar*], v. d'Espagne (prov. de Cadix); 28.000 h. Vins renommés (*manzanilla*). C'est de Sanlucar que partit Colomb pour son troisième voyage.

SAN-LUIS-POTOSI [*sàn'-louiss*], v. du Mexique; 64 000 h. Mines d'argent jadis célèbres.

SAN-MARTIN [*sàn'-martin'*] (Juan José), général et homme politique argentin, né à Yapeyu (1778-18[illegible]), libérateur du Chili et du Pérou.

SAN-MARTINO-DI-LOTA, ch.-l. de c. (Corse), arr de Bastia; 923 h.

SAN-MIGUEL, île des Açores; 127.000 h. Ch.-l. *Ponta-Delgada*.

SAN-MIGUEL, v. du Salvador; 30.000 h.

SAN-MIGUEL [*sàn', ghel*] (Evariste), homme d'Etat et général espagnol, né à Gijon (1785-1862); se distingua lors de la guerre d'Espagne (1823); président de la junte espagnole en 1854.

SANNAZAR (Jacques), poète latin et italien, né à Naples, auteur du célèbre roman pastoral *Arcadia*; surnommé **le Virgile chrétien** (1458-1530).

SAN-NICOLAO, ch. l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 589 h.

SANNOIS, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 11.757 h. Ch. de f.

SAN-PIER-D'ARENA, v. d'Italie (Ligurie); 42 000 h. Faubourg industriel de Gênes.

SAN-REMO [*sàn'-rémo*], v. d'Italie (Ligurie); port sur la Méditerranée; 25.000 h. Climat merveilleux. Conférence des Alliés en 1920.

SAN-SALVADOR [*sàn'*], capit. de la république de Salvador (Amérique centrale); 90.000 h.

SANSANNE-MANGO, v du N. du Togo français, anc. cap. du royaume de Borgou; 5.000 h. Kapok, karité.

SANSON (Charles), bourreau de Paris (1740-1793), exécuta Louis XVI; — Son fils et successeur, HENRI, né à Paris (1767-1840), exécuta Marie-Antoinette.

Sans-Souci, château royal de Prusse, près de Potsdam

Sans-Souci (*le Meunier*), héros, avec le roi Frédéric II, d'une anecdote très populaire en Prusse, sur laquelle le poète Andrieux a écrit un charmant conte en vers. Plusieurs vers sont restés dans la langue :

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.
. . . Ce sont là jeux de prince :
On respecte un moulin, on vole une province.

SAN-STEFANO, faubourg de Constantinople; 2.000 h., célèbre par le traité que la Russie y imposa à la Turquie et qui, revisé et très atténué dans ses exigences par les puissances, devint le traité de Berlin (1878).

SANTA-ANA [*sàn'*], v. du Salvador, au pied du volcan homonyme; 75.000 h.

SANTA-ANNA (Antonio LOPEZ *de*), général et homme politique mexicain, né à Mexico (1797-1876).

SANTA-CATHARINA, Etat du Brésil, aux confins de l'Argentine; 920.000 h. Ch.-l. *Florianopolis*.

SANTA-CLARA, v. de Cuba; 26.000 h.

SANTA-CRUZ de la Sierra, v. de Bolivie, à l'E. des Andes; ch.-l. d'une province très fertile, mais communiquant difficilement avec l'O. du pays; 25.000 h.

SANTA-CRUZ [*sànta-krouz*], v. de l'île de Ténériffe (Canaries); 60.000 h. Port.

(*Phot. Larousse.*)

SANTA-FE [*sàn'ta-fé*], v. de la république Argentine, sur un affl. du Parana; 108.000 h. Ville fondée en 1573, ch.-l. d'une province agricole fort riche, peuplée de 1.300.000 h.

SANTA-FE, v. des Etats-Unis, cap. du Nouveau-Mexique; 10.000 h. Fondée par les Espagnols (1605).

SANTA-FE-DE-BOGOTA. V. BOGOTA.

SANTA-LUCIA-DI-TALLANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène; 2.110 h. Huile.

SANTA-MARIA-SICHÉ, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1.007 h.

SANTANDER [*sàn'tàndèr*], v. d'Espagne (Vieille-Castille), ch.-l. de prov.; port sur l'Atlantique; 85.000 h. Ville industrielle; station balnéaire.

SANTAREM, v. du Portugal (Estrémadure), sur le Tage; 12.000 h.

SANTAREM [*rèm*] (Manoel *de*), homme d'Etat, géographe et littérateur portugais, né à Lisbonne (1790-1856).

SANTERRE (Jean-Baptiste), peintre français d'histoire et de portrait, né à Magny (1658-1717); auteur de *Suzanne au bain.*

SANTERRE (Antoine-Joseph), révolutionnaire français, né à Paris; il commanda la garde nationale de Paris en 1793 et fut général de division pendant les guerres de Vendée (1752-1809).

SANTEUIL (Jean *de*), poète latin moderne, auteur d'hymnes sacrées, né à Paris (1630-1697).

SANTIAGO [*sàn'ti*] ou **SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE,** v. d'Espagne (Galice); 26.000 h. Célèbre lieu de pèlerinage. Cathédrale.

SANTIAGO, cap. du Chili; 715.000 h. Archevêché, université; industrie active.

SANTIAGO, port de l'île de Cuba; 150.000 h. Assiégé par les Américains en 1898.

SANTIAGO, v. de la république Dominicaine (île d'Haïti); 72.000 h.

SANTIAGO-DEL-ESTERO [*éro*], v. du N. de la république Argentine, sur le rio Dulce; 30.000 h.

SANTO-DOMINGO. V. SAINT-DOMINGUE.

SANTONES, peuple de la Gaule celtique, établi dans les régions appelées depuis Aunis, Saintonge et Angoumois.

SANTO-PIETRO-DI-TENDA, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia; 1.090 h.

SANTORIN (*île*), l'une des Cyclades, célèbre par les traces de volcanisme qui y sont encore sensibles; 15.000 h. Ch.-l. *Théra.*

SANTOS [*sàn'toss*], v. du Brésil (Sao-Paulo); 105.000 h. Port important; exportation de café.

SANTOS-DUMONT (Alberto), aéronaute brésilien, né à Sao-Paulo (1873-1932).

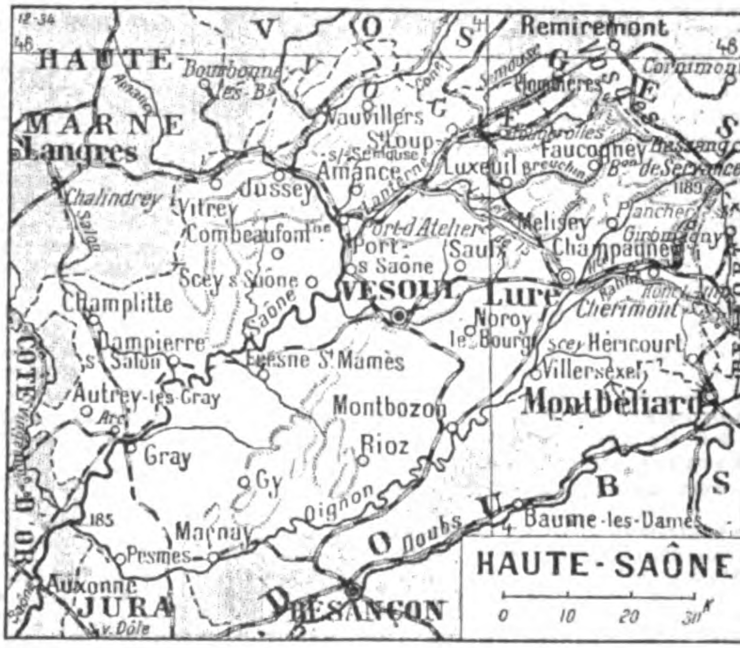
SANVIC, comm. de la Seine-Inférieure, arr. et dans la banlieue du Havre; 15.327 h.

SANVIGNES-LES-MINES, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 6.210 h. Houille.

SAO-LUIZ [*saoun'-louich*]. V. MARANHAO.

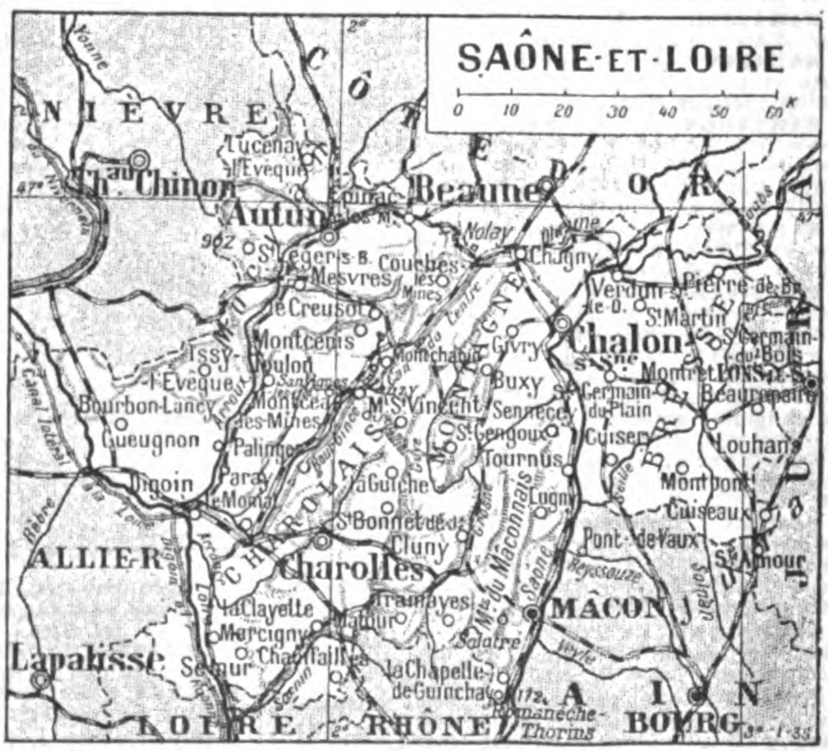
SAO-SALVADOR ou **BAHIA,** v. du Brésil, sur la baie de Tous-les-Saints; 350.000 h.

SAÔNE [*sôn'*] (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. des Vosges; baigne Gray, Chalon-sur-Saône, Mâcon, et se jette dans le Rhône (r. dr.) à Lyon; 432 kil.



SAÔNE (*dép. de la* **Haute-**), dép. formé d'une partie de la Franche-Comté; préf. *Vesoul;* s.-préf. *Lure;* 2 arr., 28 cant., 583 comm., 212.830 h. 7e région milit.; cour d'appel et archevêché à Besançon. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

SAÔNE-ET-LOIRE (*dép. de*), dép. formé d'une



partie de la Bourgogne; préf. *Mâcon;* s.-préf. : *Autun, Chalon, Charolles;* 4 arr., 51 cant., 590 comm., 525.675 h. 8e région milit.; cour d'appel de Dijon;

évêché à Autun. Il doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent.

SAO-PAULO [*saoun'-paoulo*], v. du Brésil, capit. de l'Etat homonyme; 579.000 h. L'Etat a 6.250.000 h.

SAO-THIAGO, île principale de l'archipel du Cap-Vert; 5.000 h.

SAPHIRA, femme d'Ananias. V. ce nom.

SAPHO ou **SAPPHO** [*fô*], femme grecque, contemporaine et rivale d'Alcée, célèbre par ses poésies lyriques et sa vie passionnée. Dans un accès de désespoir, elle se serait précipitée du haut du rocher de Leucade dans la mer (VIIe-VIe s. av. J.-C.).

Sapho, statue en bronze de Pradier (1848); — statue en marbre du même (1852), œuvre élégante et gracieuse.

Sapho, opéra en trois actes de Ch. Gounod, paroles d'Emile Augier (1851).

Sapho, roman de mœurs, par A. Daudet (1884), duquel l'auteur et Adolphe Belot ont tiré un drame (1885), et Henri Cain et Arthur Bernède un poème en cinq actes, musique de Massenet (1897).

SAPOR Ier, roi de Perse de la dynastie sassanide (241-272 apr. J.-C.); — SAPOR II, *le Grand*, roi de Perse de 311 à 380. C'est en le combattant que périt l'empereur Julien; — SAPOR III, roi de Perse de 385 à 390.

SAPPEY [*pè*] (Constant), anatomiste français, né à Bourg (1810-1896).

SAPPORO, v. du Japon (île de Yéso); 180.000 h.

SARA ou **SARAH**, épouse d'Abraham et mère d'Isaac.

SARAGOSSE, en esp. **Zaragoza** [*zaragoza*], v. d'Espagne, ch.-l. de prov. et anc. cap. du royaume d'Aragon, sur l'Ebre; 173.000 h. (*Saragossains*). Archevêché, université, cathédrale de Notre-Dame-del-Pilar. Centre industriel. Saragosse soutint un siège héroïque contre les Français en 1808 et 1809.

SARAÏEVO ou **SARAJEVO** [*iéro*], v. de Yougoslavie, cap. de la Bosnie; 78.000 h. Le 28 juin 1914, l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand y fut assassiné. Ce meurtre fut pour l'Autriche et l'Allemagne le prétexte de la guerre de 1914-1918.

SARAMON, ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch, sur la Gimone; 829 h.

SARASIN (Jean-François), écrivain et poète français, poète aimable et précieux (1603-1654).

SARATOGA, v. des Etats-Unis (New-York), célèbre par la capitulation du général anglais Burgoyne, qui assura l'indépendance des Etats-Unis en 1777; 13.000 h.

SARATOV, v. de Russie, sur la Volga; 215.000 h. Ch.-l. de la région de la Volga inférieure.

SARAWAK, sultanat du N.-O. de Bornéo, protectorat anglais; 600.000 h. Ch.-l. *Kuching*. Pétrole.

SARAZIN (Jacques), sculpteur français, né à Noyon, un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture; auteur de célèbres cariatides au Louvre (1592-1660).

SARCELLES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 6.292 h. Ch. de f.

SARCEY (Francisque), critique dramatique français, né à Dourdan (Seine-et-Oise) [1827-1899]. Ses articles de critique théâtrale ont été réunis sous le titre commun de : *Quarante ans de théâtre*.

SARDAIGNE, île d'Italie, au S. de la Corse; 880.000 h. (*Sardes*). Terre montagneuse, peu saine, médiocrement fertile. V. princ. *Cagliari*.

SARDANAPALE, personnage légendaire, dont la tradition classique fait le dernier descendant de Ninus et de la fabuleuse Sémiramis. Sardanapale est resté le type du prince débauché, lâche, efféminé.

pied du Tmolos, sur le Pactole. Jadis célèbre pour ses richesses. Fut la résidence de Crésus.

SARDOU (Victorien), auteur dramatique français, né à Paris (1831-1908). On lui doit de nombreuses comédies, des drames, etc., très habilement faits *Nos intimes, les Pattes de mouche, la Famille Benoiton, Madame Sans-Gêne, Théodora, la Tosca, Patrie, Thermidor*, etc.


V. Sardou.

SARGASSES (*mer des*), vaste région de l'Atlantique nord, couverte de fucus et de varechs.

SARGENT (John Sauveur), peintre portraitiste américain, né à Florence (1858-1925).

SARGON Ier, roi d'Assyrie au XXIe s. av. J.-C.; — SARGON II ou SHARROUKIN, roi d'Assyrie, successeur de Salmanasar V et fondateur de la dynastie des Sargonides. Il détruisit le royaume d'Israël et fit plusieurs expéditions en Egypte, en Arménie et en Chaldée (722-705 av. J.-C.).

SARI-D'ORCINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 611 h. Vins.

SARLAT, ch.-l. d'arr. (Dordogne), sur la Cuze; 6.541 h. (*Sarladais*). Ch. de f.; à 70 kil. S.-E. de Périgueux. Vins, eaux-de-vie, truffes, huile de noix. Vieille ville pittoresque. — L'arrond. a 10 cant., 134 comm., 72.390 h.

SARMATES, ancien peuple répandu de la Baltique au N. du Pont-Euxin. Les Sarmates servirent Mithridate contre les Romains; leur puissance fut détruite par les Goths au IIIe siècle. Ils se fondirent ensuite avec les Slaves.



SARMATIE [*tî*], vaste contrée de l'Europe orientale, occupée par les Sarmates.

SARNEN, comm. de Suisse, ch.-l. du demi-canton d'Obwald (Unterwald); 5.300 h.

SARON, plaine de Palestine, le long de la côte de la Méditerranée, entre Joppé et Césarée.

du Conseil des Dix, auteur d'une célèbre *Histoire du concile de Trente* (1552-1623).

SARRACOLETS. V. MALINKÉS.

SARRAIL (Maurice), général français, né à Carcassonne (1856-1929). Prit une part importante à la bataille de la Marne (1914) et commanda l'armée d'Orient.

SARRALBE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Forbach; sur la Sarre; 3.605 h. Ch. de f. Chapeaux; soude.

SARRANCOLIN, comm. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre; 580 h. Marbres.

SARRASINS, nom donné, dans le moyen âge, aux Arabes qui envahirent l'Europe et l'Afrique.

SARRE (*la*), en allem. **Saar,** riv. de France et de Prusse, née dans les Vosges, au pied du Donon; elle se jette dans la Moselle (r. dr.); 235 kil. — Le territoire de la Sarre, 1.881 km², 770.000 h. (*Sarrois*), faisant partie de la Prusse et de la Bavière, a été, au traité de Versailles en 1919, séparé pendant quinze ans de l'Allemagne et confié à la Société des Nations. En 1935, un plébiscite a décidé son retour à l'Allemagne. Cap. *Sarrebruck*. Riche bassin houiller, métallurgie active.

SARREBOURG, ch.-l. d'arr. (Moselle), sur la Sarre; 8.866 h. Ch. de f. Patrie de Mangin. Echec des Français au début de la Grande Guerre (août 1914). — L'arr. compte 5 cant., 105 comm., et 56.789 h.

SARREBRUCK, en allem. **Saarbrucken** [*bru-ken*], cap. de la Sarre; 125.000 h. (*Sarrebruckois*). Premier combat de la guerre franco-allemande (2 août 1870).

SARREGUEMINES, ch.-l. d'arr. (Moselle), sur la Sarre; 14.371 h. Ch. de f. Faïences, serrurerie. — L'arr. a 4 cant., 73 comm., et 70.894 h.

SARRELOUIS, auj. **Saarlautern,** v. de la Sarre; 15.000 h. Ch. de f. Patrie du maréchal Ney.

SARRETTE (Bernard), fondateur, en 1795, du Conservatoire national de musique, né à Bordeaux (1765-1858)

SARRE-UNION, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Saverne, sur la *Sarre*; 2.543 h. Ch. de f.

SARROLA-CARCOPINO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 830 h.

SARTÈNE, ch.-l. d'arr. (Corse), à 86 kil. S.-E. d'Ajaccio; 6.479 h. (*Sartenais* ou *Sartinois*). Huile, cuirs, vins. — L'arr. a 8 cant., 47 comm., 51.003 h.

SARTHE (*la*), riv. de France; elle a sa source dans le dép. de l'Orne, arrose Alençon, Le Mans, Sablé, et se joint à la Mayenne au-dessus d'Angers, pour former la Maine; 285 kil.

SARTHE (*dép. de la*), dép. formé d'une partie du Maine et d'une fraction de l'Anjou; préf. *Le Mans*; s.-préf. : *La Flèche*, *Mamers*. 3 arr., 33 cant., 386 comm., 388.520 h. (*Sarthois*). 4e région milit.; cour d'appel d'Angers, évêché au Mans. Ce dép. doit son nom à la *Sarthe* qui l'arrose.



Andrea del Sarto.

SARTILLY, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1.035 h.

SARTINE (Gabriel *de*), homme d'Etat français, lieutenant de police, puis ministre de la marine, né à Barcelone (1729-1801).

SARTO (Andrea AGNOLO, dit **del**), peintre italien, né à Florence. Ses tableaux (*la Charité*, etc.) valent par la justesse de la composition et l'agrément du coloris (1486-1531).

SARTROUVILLE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 17.354 h. Ch. de f.

SARZEAU, ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 4.042 h. (*Sarzeautins*). Patrie de Lesage.

SASÉHO, v. du Japon, île de Kyu-shu; 123.000 h. Port de guerre.

SASÉNO, petite île de l'Adriatique, en face de Durazzo; occupée par l'Italie depuis 1923.

SASKATCHEWAN [*chiouen*], prov. du Canada; 920.000 h. Ch.-l. *Regina*. Culture intensive du blé.

Sassanides, dynastie perse de 226 à 652.

SASSARI, v. d'Italie (Sardaigne); 51.000 h.

SASSENAGE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.821 h. Belles grottes, dites *cuves de Sassenage*. Chaux.

SATAN, le chef des démons, mentionné fréquemment dans le Nouveau Testament.

SATHONAY-CAMP, ville du dép. de l'Ain, arr. de Bourg; 3.794 h. Camp militaire. Ch. de f.

SATILLIEU, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2.117 h.

Satire Ménippée. V. MÉNIPPÉE.

Satires d'*Horace*, œuvre dans laquelle le poète latin attaque les vices et les travers de son temps, tantôt avec âpreté, tantôt sur un ton de spirituel badinage, dans un style familier, vif et mordant. Ces *Satires* ont été imitées par Régnier et par Boileau.

Satires de *Juvénal*, où l'auteur attaque avec éloquence et aigreur les mœurs corrompues de son temps. Sa muse, comme il le dit lui-même, ne s'inspire que de l'indignation : *Facit indignatio versum*.

Satires de *Perse*, poésies trop souvent obscures, mais d'une grande énergie de pensée et de style, et d'une belle élévation morale (Ier s. de notre ère).

Satires de *Régnier*, poésies pleines de verve, de bon sens et de malice pittoresque, où l'auteur peint le ridicule en traits énergiques.

Satires de *Boileau*, au nombre de douze. Les principales sont : *le Repas ridicule, les Embarras de Paris, le Départ du poète, les Folies humaines*, et surtout *A mon esprit*. Une foule de vers en sont devenus proverbes; nous ne citerons que les principaux :

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.
Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer.

Satiricon, roman satirique de Pétrone, mêlé de prose et de vers, où l'auteur a introduit les éléments les plus variés. C'est dans cet ouvrage, très licencieux, que se trouve *le Festin de Trimalcion*, description comique d'un repas ridiculement somptueux, où l'auteur a rassemblé à plaisir toutes les exagérations de la prodigalité des Romains dégénérés.

SATLEDJ ou **SUTLEJ,** cours d'eau de l'Inde, l'une des cinq rivières du Pendjab; 1.500 kil.

SATORY, plateau fortifié, au S.-O. de Versailles; champ de manœuvres; camp militaire.

Satrapies, nom donné aux grands gouvernements ou provinces de l'empire des Perses, à la tête desquels était un *satrape* nommé par le roi, jouissant des pouvoirs civils les plus étendus et d'une considérable indépendance. Au temps de Darius, qui restreignit leur pouvoir, le nombre des satrapes était de trente et un : Perse, Elam, Chaldée, Assyrie, Mésopotamie et Syrie, Egypte, îles de la Méditerranée, Asie Mineure (3 satrapies), Médie, Arménie, Aric, Khorasmie, Bactriane, Sogdiane, Sacie (Tartarie). Sous Artaxerxès Ier, ils recouvrèrent leur autorité.

SATU-MARE [*satmaré*], en hongr. **Szatmar nemeti,** v. de Roumanie, sur la Somesh; 60.000 h



Saturne.

Saturnales, fêtes célébrées à Rome, tous les ans, les 16, 17 et 18 décembre. Elles étaient établies, dit-on, en l'honneur de l'égalité qui régnait parmi les hommes du temps de Saturne, lorsque, chassé du ciel par Jupiter, il vint habiter le Latium, où il fit fleurir l'âge d'or. On se livrait à toutes sortes de réjouissances, dans lesquelles régnaient la liberté et parfois la licence la plus entière. Les esclaves revêtaient la toge et faisaient semblant de commander leurs maîtres. Tout leur était permis. Notre Carnaval est un écho des Saturnales.

Saturnales (*les*), ouvrage capital de Macrobe, précieux par la multitude de renseignements et de citations qu'il contient sur l'antiquité classique.

SATURNE ou, en gr. **KRONOS,** fils d'Uranus (le Ciel) et de Gæa (la Terre), époux de Cybèle et père de Jupiter, de Neptune, de Plu-

(Phot. Anderson.)

ton et de Junon. Une promesse faite à Titan le **forçait à dévorer** ses enfants dès leur naissance. Cybèle parvint à sauver Jupiter en mettant à sa place une pierre, que Saturne engloutit aussitôt. Plus tard, Jupiter détrôna son père et le chassa du Ciel. Saturne se réfugia dans le Latium où il fit fleurir la paix et l'abondance et enseigna aux hommes l'agriculture. C'est son règne que les poètes ont appelé l'*âge d'or*, auquel les écrivains font de si fréquentes allusions. Mais on rappelle surtout *Saturne dévorant ses enfants*, pour caractériser une époque, une institution, etc., dont les circonstances ou les résultats deviennent fatals à ceux-mêmes qui auraient dû n'en recueillir que les bienfaits.



Saturne.

SATURNE, planète qui, dans l'ordre des distances au soleil, est la sixième de notre système; elle est entourée de deux anneaux circulaires.

SATURNIN ou **SERNIN** (*saint*), premier évêque de Toulouse, apôtre du Languedoc, né à Patras (Grèce); martyrisé à Toulouse vers l'an 250.

Satyres, divinités secondaires, compagnons de Bacchus. On les représente avec une chevelure hérissée, des oreilles pointues et plantées dans la tête comme celles des animaux, deux petites cornes sur le front et des jambes de bouc. Ils tiennent à la main soit une coupe, soit un thyrse, soit un instrument de musique, une flûte de préférence. Chez les Grecs, ils formaient le chœur dans le drame satyrique.



Satyre.

SAUGUES, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Seuge; 3.212 h.

SAUJON, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 3.015 h. (*Saujonnais*). Ch. de f. Papier.

SAÜL [*sa-ul*], premier roi des Israélites, qui régna au XIe s. av. J.-C. Etant allé à la recherches des ânesses de son père, qui s'étaient égarées, Saül se rendit auprès de Samuel pour apprendre de lui quel chemin elles avaient pris. Le prophète, averti par une inspiration divine que c'était là l'homme qui devait régner sur Israël, le consacra aussitôt, de sorte qu'en cherchant les ânesses de son père, Saül trouva une couronne. Saül se donna la mort à la bataille de Gelboé où il fut battu par les Philistins.

SAULCY (Louis-Félicien *de*), archéologue et numismate fr., né à Lille (1807-1880).

SAULIEU, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 3.094 h. Ch. de f.

SAULT [*sô*], ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 1.348 h.

SAULT-SAINTE-MARIE, nom de deux villes jumelles, l'une canadienne de l'Ontario (23.000 h.), l'autre américaine du Michigan (12.000 h.), toutes deux situées sur la rivière Sainte-Marie, qui réunit les lacs Supérieur et Huron. Grand commerce.

SAULX [*sô*], ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 546 h.

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE [*sôsur*], ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal; 3.905 h. (*Saulxurons*).

SAULZAIS-LE-POTIER, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Saint-Amand; 858 h.

SAUMAISE (Claude *de*), érudit français, né à Semur (1588-1653).

SAUMUR, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur la Loire; 16.532 h. (*Saumurois*). Ch. de f., à 48 kil. S.-E. d'Angers. Ecole de cavalerie. Vins blancs mousseux, grains, cuirs, vins, distillerie; chapelets. Château du XVe s. — L'arr. a 10 cant., 125 comm., 114.592 h.

SAUNDERSON [*sôn'derson*] (Nicolas), mathématicien anglais, aveugle de naissance (1682-1739).

SAURIN [*sô*] (Elie), théologien protestant, né à Usseau [Vienne] (1639-1703); — Son frère JOSEPH, géomètre, fut membre de l'Académie des sciences (1655-1737). — Le fils de celui-ci, JOSEPH, poète dramatique français, né à Paris, auteur d'estimables tragédies (1706-1781).

SAUSSURE (Horace *de*), physicien et géologue suisse, né à Conches, près de Genève. Il gravit un des premiers la cime du mont Blanc (1787) et inventa ou perfectionna divers instruments de physique (1740-1799); — Son fils, naturaliste et chimiste suisse, né à Genève (1767-1845).

SAUTERNES, comm. du dép. de la Gironde, arr. de Langon; 720 h. (*Sauternais*). Vins blancs renommés.

SAUVAGE (Frédéric), mécanicien français, né à Boulogne-sur-Mer, inventeur de l'hélice appliquée à la navigation à la vapeur (1785-1857).

SAUVAGE (François-Clément), ingénieur français, né à Sedan (1814-1872).

SAUVE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 1.604 h. Ch. de f. Bonneterie. Patrie d'Astruc.

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Rodez; 1.241 h. (*Sauveterrats*).

SAUVETERRE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur le gave d'Oloron; 1.380 h. Ch. de f.

SAUVETERRE-DE-GUYENNE, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 736 h. Ch. de f.

SAUVEUR (Joseph), géomètre et physicien français, né à La Flèche. Créateur de l'acoustique musicale (1653-1716).

Sauveur ou du Saint-Sauveur (*ordre du*), ordre grec institué par Othon Ier en 1833, en mémoire de la délivrance de la Grèce. Ruban bleu ciel moiré, liséré de blanc.

SAUXILLANGES [*sôksi*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.512 h.

SAUZÉ-VAUSSAIS, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres),



arr. de Niort; 1.641 h. Corderie.

SAVAGE [*savidj'*] (Richard), poète anglais, né à Londres, auteur de mordantes satires (1698-1743).

SAVANNAH [*s*e*vana*], v. des Etats-Unis (Georgie), sur la rivière du même nom (700 kil.); 100.000 h. Exportation de coton.

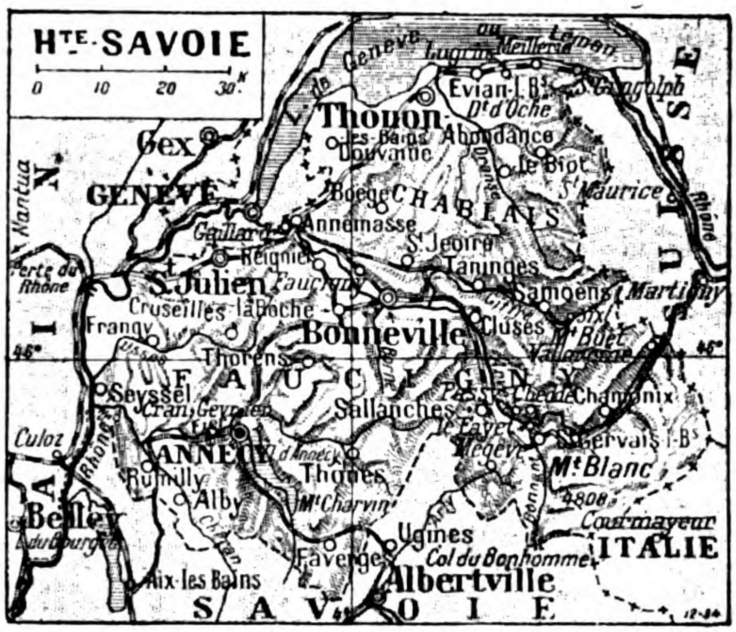
SAVARON (Jean), magistrat français, député et orateur du tiers aux états généraux de 1614, né à Clermont-Ferrand (1550-1622).

SAVART (Félix), physicien français, né à Mézières : travaux remarquables sur l'acoustique (1791-1841).

SAVARY (René), *duc* DE ROVIGO, général français, né à Marq-et-Chevrières; se distingua à Ostrolenka; ministre de la police sous le premier Empire (1774-1833).

SAVE (*la*), rivière de Yougoslavie, affl. du Danube (r. dr.); passe à Zagreb et Belgrade; 712 kil.

SAVE (*la*), riv. de France, descend du plateau de Lannemezan, arrose L'Isle-en-Dodon, Lombez, L'Isle-Jourdain, et se jette dans la Garonne (riv. gauche); 150 kil.



SAVENAY, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Saint-Nazaire; 3.242 h. (*Savenaisiens*). Ch. de f. En 1793, victoire de Kléber et Westermann sur les Vendéens.

SAVENTHEM, comm. de Belgique (Brabant); 5.500 h. Papiers, cuirs.

SAVERDUN, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; sur l'Ariège; 2.892 h. (*Saverdunois*). Ch. de f.

SAVERNE, en allem. **Zabern**, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur le canal de la Marne au Rhin; 8.436 h. (*Savernois*). Ch. de f. Vignobles; carrières; constr. mécanique, fonderies. Beau palais (XVIIIe s.). — L'arr. a 6 cant., 134 comm., 79.458 h.

SAVIGLIANO, v. d'Italie (Piémont); 17.600 h.

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 710 h. (*Savignacois*).

SAVIGNY (Frédéric-Charles *de*), jurisconsulte allemand d'origine française, né à Francfort-sur-le-Main; un des créateurs de la science moderne du droit en Allemagne (1778-1861).

SAVIGNY-SUR-BRAYE, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 2.610 h. Ch. de f.

SAVIGNY-SUR-ORGE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 11.582 h. Ch. de f.

SAVINES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, près de la Durance; 1.009 h. Ch. de f.

SAVOIE, région du S.-E. de la France, à la frontière de l'Italie, anc. prov. des Etats sardes; capit. *Chambéry*. A la France depuis 1860 : V. *Savoie* et *Haute-Savoie*. (Hab. *Savoyards* ou *Savoisiens*.)

SAVOIE (*dép. de la*), dép. formé de la partie S. du duché de Savoie; préf. *Chambéry;* s.-préf. : *Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne;* 3 arrond., 29 cant., 330 comm., 239.010 h. 14e région milit.; cour d'appel et archevêché à Chambéry; évêchés à Saint-Jean-de-Maurienne et à Moûtiers.

SAVOIE (*dép. de la* **Haute-**), dép. formé de la partie nord du duché de Savoie; préf. *Annecy;* s.-préf. *Bonneville, Thonon, Saint-Julien;* 4 arr., 28 cant., 315 comm., 259.960 h. 14e région milit.; cour d'appel de Chambéry, évêché à Annecy.

SAVOIE (*maison de*), illustre famille qui posséda longtemps la Savoie à titre de comté (XIe s.) ou de duché (1416); gouverna le Piémont, la Sardaigne et règne aujourd'hui sur l'Italie.

SAVONAROLE (Jérôme), dominicain italien, né à Ferrare. Il essaya d'établir à Florence une constitution moitié théocratique, moitié démocratique, et fut brûlé pour cause d'hérésie (1452-1498).

SAVONE, v. d'Italie (Ligurie), port sur le golfe de Gênes; 66.000 h. Produits chimiques.

SAVONNERIE. Anc. manufacture de tapis transportée dans la Savonnerie de Chaillot en 1627, réunie aux Gobelins en 1826.

SAVONNIÈRES, comm. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc; 675 h. Pierre de taille.

SAXE, en allem. **Sachsen** [*saks*e*n'*], pays de l'Allemagne du Nord, membre du Reich, dans le bassin moyen de l'Elbe, arrosé par la Mulde; 15.000 km²; 5.000.000 d'h. (*Saxons*). Anc. royaume de 1806 à 1919, puis république. Cap. *Dresde;* v. princ. *Leipzig, Chemnitz, Plauen*. Industrie minière, métallurgique et textile. Agriculture prospère.

SAXE, prov. prussienne; 3.300.000 h. Cap. *Magdebourg;* v. princ. *Erfurt, Halle*. Industrie textile. Potasses de Stassfurt.

SAXE (Maurice, *électeur de*), servit d'abord dans les armées de Charles-Quint, puis contre lui (1521-1553); — MAURICE, *comte* **de Saxe**, dit *le Maréchal de Saxe*, général français, né à Gozlar, fils d'Auguste II et d'Aurore de Kœnigsmark. Electeur de Saxe et roi de Pologne, maréchal de France, le vainqueur de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, l'un des plus grands capitaines de son siècle (1696-1750).



Maréchal de Saxe.

SAXE-ALTENBOURG. V. THURINGE.

SAXE-COBOURG (Frédéric Josias, *prince de*), feld-maréchal d'Autriche, né à Cobourg, vainqueur de Dumouriez à Neerwinden, mais vaincu par Moreau à Tourcoing et par Jourdan à Fleurus (1737-1815). Son nom, associé à celui de Pitt, a fourni l'épithète : *partisan de Pitt et Cobourg*. V. PITT.

SAXE-COBOURG-GOTHA, deux anciens duchés d'Allemagne, réunis sous un même souverain jusqu'en 1919. Depuis cette date, le duché de Cobourg, cap. *Cobourg*, a été uni à la Bavière, et celui de Gotha, cap. *Gotha*, à la Thuringe.

SAXE-MEININGEN [*maènin'gh*e*n*]. V. THURINGE.

SAXE-WEIMAR-EISENACH. V. THURINGE.

SAXO GRAMMATICUS, historien danois, auteur d'une *Historia Danica* (vers 1140-1206).

SAXONS, peuples germaniques qui luttèrent contre Charlemagne, sous la conduite de Witikind, de 772 à 785.

SAY [*sè*] (Jean-Baptiste), économiste français, né à Lyon (1767-1832), un des maîtres de la doctrine libre-échangiste; — Son fils, HORACE, économiste, né à Noisy (1794-1860); — Son petit-fils, LÉON, homme politique et économiste français, né à Paris. Il se signala par son habileté comme ministre des finances (1826-1896).

SAYANSK ou **SAÏAN** (*monts*), chaîne de l'Asie orientale, entre la Sibérie et la Mongolie.

SCAËR, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Quimper; 7.118 h.

SCÆVOLA [*sé*] (Mucius), jeune Romain qui, pendant le siège de Rome par les Etrusques, pénétra dans le camp ennemi et, croyant mettre à mort Porsenna, immola son secrétaire. Conduit devant le roi, il plaça sa main sur un brasier ardent, comme pour la punir de s'être trompée. On l'appela dès lors *Scævola*, c'est-à-dire *gaucher*.

SCALA (*della*) ou **SCALIGERI**, famille italienne, dont un certain nombre de membres, appartenant au parti gibelin, furent seigneurs ou podestats de Vérone. Le plus fameux, CANE, général de la Ligue des gibelins de Lombardie, offrit un asile à Dante exilé (1291-1329).

SCALANOVA, en turc **Kushadasi** [*kouchadassi*], v. de Turquie, port dans un golfe de la mer Egée; 6.000 h.

SCALIGER [*jèr'*] (Jules-César), savant philologue et médecin italien, né à Padoue; caractère entier et violent, mais un des plus grands érudits de la Renaissance; auteur d'une *Poétique* restée fameuse (1484-1558); — Son fils, JOSEPH, philologue protestant, né à Agen (1540-1609).

SCAMANDRE ou **XANTHE**, fleuve de l'ancienne Troade, chanté par les poètes.

SCANDER-BEG (Georges), héros albanais; lutta toute sa vie contre le joug ottoman (1414-1467).

SCANDINAVES, rameau de la branche germanique des peuples indo-européens, qui comprend les Danois, les Suédois et les Norvégiens.

Scandinaves (*Etats*), nom donné souvent à l'ensemble géographique formé par le Danemark, la Suède et la Norvège, autrefois réunis sous un même sceptre par l'Union de Calmar (1397). — Le *Danemark* ayant été traité à son ordre alphabétique, il ne sera question ici que de la Suède et de la Norvège.

Pour la péninsule scandinave, l'âge historique ne commence guère qu'au temps des expéditions normandes, qui firent redouter de l'Europe les Vikings. Les Finnois et les Lapons arrivèrent en Suède par la Russie, les *Svears* (d'où *Sverige*, Suède) y vinrent du Danemark. Le christianisme fut introduit en Norvège sous Olof Ier (995-1000). En 1319, la couronne norvégienne passa à la dynastie des Folkungs (1251-1365), qui régnait déjà sur la Suède et, en 1397 l'*Union de Calmar* consacra la fédéra ion des trois Etats scandinaves. Après la rupture de l'union, la Norvège devint une simple province danoise, tout en conservant sa diète et son titre de royaume. Son histoire se confond dès lors avec celle du Danemark jusqu'en 1814, époque à laquelle elle fut réunie à la Suède, pour s'en séparer en 1905. Dans ce dernier pays, le christianisme avait également donné naissance à de cruelles dissensions, et les exactions de l'archevêque d'Upsal, jointes à la tyrannie de Christian II de Danemark, déterminèrent un mécontentement, grâce auquel Gustave Wasa put fonder dans sa patrie, délivrée par lui du joug danois et convertie au luthéranisme, une monarchie absolue et héréditaire (1523). Sous Gustave-Adolphe (1611-1632), la Suède prit rang parmi les Etats importants de l'Europe, et son prestige s'accrut encore sous Charles XII, le rival de Pierre le Grand. La bataille de Poltava mit fin à cette période brillante de l'histoire de Suède (1709). A l'intérieur, la chute de Charles XII fut suivie d'une réaction contre le pouvoir absolu, du vote par les états (1719) d'une constitution, que Gustave III, l'adversaire fougueux de la révolution, supprima en 1772. Le roi Charles XIII n'ayant pas d'héritier, les Suédois offrirent la couronne au maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, qui l'accepta et monta sur le trône en 1818, sous le nom de Charles-Jean XIV. A la chute de Napoléon, la Suède, appuyée par la Russie, reçut par le traité de Kiel (1814) la Norvège, qui fut détachée du Danemark, allié de Napoléon. La diète norvégienne vota à l'unanimité l'union avec la Suède.

SCANDINAVIE, presqu'île de l'Europe septentrionale, qui comprend les deux royaumes de Suède et de Norvège. On range également dans la Scandinavie le Danemark, habité par des peuples de même origine.

Scapin (*les Fourberies de*). V. FOURBERIES.

(*Phot. Larousse.*)

SCARAMOUCHE (T. FIORELLI, dit), acteur de l'ancienne comédie italienne, né à Naples; son nom est resté à son emploi; m. en 1694.

SCARBOROUGH, v. d'Angleterre, comté d'York, port actif sur la mer du Nord; 46.000 h. Port et bains de mer.

SCARLATTI (Alessandro), compositeur italien, fondateur de l'école napolitaine, maître de chapelle à la cour de Naples; né à Trapani; auteur d'opéras remarquables (1659-1725); — Son fils, DOMENICO, né à Naples (1685-1757), claveciniste éblouissant.

SCARPA (Antonio), chirurgien et anatomiste italien (1747-1832).


Scarron.

SCARPE (*la*), riv. de France, qui a sa source dans le dép. du Pas-de-Calais et se jette dans l'Escaut (r. g.), après avoir arrosé Arras et Douai; 100 kil. Navigation active.

SCARRON (Paul), poète et écrivain français dans le genre burlesque, né à Paris, auteur de *Virgile travesti*, du *Roman comique*, et de comédies originales, spirituelles, et qui ont préparé Molière. Il épousa la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, plus tard Mme de Maintenon. Il passa la plus grande partie de sa vie percius et tordu de rhumatismes (1610-1660). Lui-même rappelle ses souffrances dans son épitaphe restée célèbre :

Celui qui cy maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit;
Garde bien que tu ne l'éveille,
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

SCEAUX, ch.-l. d'arr. (Seine); ch. de f.; à 10 kil. S. de Paris; 7.840 h. Colbert y construisit un château. Ses successeurs dans ce domaine, le duc du Maine et le duc de Penthièvre, y tenaient une petite cour lettrée. Il fut détruit sous la Révolution, mais dans le parc, converti en jardin public, il reste des monuments intéressants. — L'arr. a 9 cant., 43 comm., 873.138 h.

Scènes de la vie de bohème, par Henri Murger, peinture amusante de la vie des rapins (1849).

Scènes populaires, ouvrage de Henri Monnier; esquisses dialoguées des habitudes et du langage des classes inférieures de la population parisienne et de la petite bourgeoisie (1830-1841).

SCÈVE (Maurice), poète français, né à Lyon, m. vers 1562; auteur de poésies amoureuses (*Délie*) d'une forme obscure.

SCEY-SUR-SAÔNE-ET-SAINT-ALBIN, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1.302 h.

SCHADOW [*ov'*] (Jean Gottfried, sculpteur prussien, né à Berlin (1764-1850); — Son fils, FRÉDÉRIC-GUILLAUME, peintre distingué, né à Berlin (1789-1862).

SCHAERBEEK, comm. de Belgique, un des faubourgs de Bruxelles; 101.000 h. Fonderie de fer, grande industrie.

SCHAFFHOUSE, en allem. **Schaffhausen** [*haousen*], v. de Suisse, ch.-l. du canton de même nom; 22.000 h. Fameuse chute du Rhin. Horlogerie, industrie textile, produits chimiques. — Le canton a 52.000 h.

Schâh-Nâmeh (*le*). V. CHÂH-NÂMEH.

SCHARNHORST (Gérard *de*), général prussien, né à Bordenau (1755-1813); réorganisa l'armée prussienne après Tilsit.

SCHAUMBOURG-LIPPE, pays ou Etat d'Allemagne, membre du Reich, principauté jusqu'en 1919, puis république; 340 km²; 48.000 h. Cap. *Buckebourg*.

SCHEDONE [*ské*] (Bartolomeo), peintre italien, né à Modène (vers 1580-1615).

SCHEELE (Charles-Guillaume), chimiste suédois, né à Stralsund. Il découvrit le chlore, le man-

ganèse, l'acide arsénique, la glycérine (1742-1786).

SCHEFFER (Henri), chimiste suédois, né à Stockholm. Il a découvert le platine (1710-1759).

SCHEFFER [*fèr'*] (Ary), peintre français, né à Dordrecht (1795-1858); auteur de *Francesca da Rimini*, et d'œuvres pathétiques.

Schéhérazade (*la sultane*), principal personnage des *Mille et une nuits*, qui est censée faire au sultan Schariar, son époux, tous ces récits merveilleux, afin de reculer le jour où il doit la faire périr.



Ary Scheffer.

SCHEINER [*aèner*] (Christophe), jésuite et astronome allemand, né en Souabe. Il inventa une lunette et découvrit les taches du soleil (1575-1650).

SCHELANDRE (Jean *de*), poète français, né près de Verdun; auteur de la tragédie *Tyr* et *Sidon*; écrivain inégal; m. vers 1665.

SCHELLING [*lin'gh*] (Frédéric-Guillaume-Joseph), philosophe allemand, né à Leonberg; auteur d'un système d'idéalisme entièrement subjectif (1775-1854).

SCHENKEL [*chèn'kel*] (Daniel), théologien suisse, né à Doegerlin (1813-1885).

SCHÉRER (Barthélemy), général français, né à Delle, ministre de la guerre sous le Directoire (1747-1804).

SCHÉRER [*èr'*] (Edmond), publiciste et critique français, au jugement vigoureux, au style net et précis; né à Paris (1815-1889).

SCHIEDAM [*chidam'*], v. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale); 48.000 h. Eaux-de-vie.

SCHILL (Ferdinand *de*), patriote prussien, né à Wilmsdorf. Il essaya en 1809 de soulever l'Allemagne contre Napoléon (1776-1809).

SCHILLER [*ler*] (Frédéric), poète tragique et historien allemand, né à Marbach (Wurtemberg); auteur des *Brigands*, de *Wallenstein*, de *Marie Stuart*, de *Don Carlos*, de *Guillaume Tell*, tragédies remarquables, et de *la Guerre de Trente ans*, bel ouvrage historique. Génie systématique et oratoire, poussant l'idéal à l'extrême, il a créé des personnages un peu conventionnels. Doué d'une originalité rare et d'une vive imagination, il a un style parfois déclamatoire, mais toujours d'une harmonie admirable. Il exerça sur son pays une influence d'autant plus considérable que sa popularité était grande et méritée (1759-1805).



Schiller.

SCHILTIGHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg-Campagne; près de l'Ill; 21.217 h. Vins; brasserie; construction mécanique.

SCHIMMELPENNINCK [*in'k*] (Rutger-Jan, *comte de*), homme d'Etat néerlandais, le dernier grand pensionnaire de Hollande; né à Deventer (1765-1825).

SCHINNER [*ner*] (Mathieu), prince-évêque de Sion, cardinal, né à Muhlbach (Valais). Dévoué à Jules II, il ne put cependant empêcher ses compatriotes de conclure avec François Ier la paix perpétuelle de 1516. Il fut le protecteur d'Erasme (1456-1522).

SCHINZNACH [*nah'*], v. de Suisse (Argovie), sur l'Aar; 1.000 h. Eaux sulfureuses.

SCHIRMECK, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim, au pied des Vosges, sur la Bruche, près du *col de Schirmeck*; 1.714 h. Ch. de f.

Schisme (*Grand*) ou *Schisme d'Occident*, dissension qui exista dans l'Eglise catholique de 1378 à 1429 et pendant laquelle il y eut plusieurs papes à la fois, les uns séjournant à Rome et les autres à Avignon. Le concile de Constance (1415) et le pontificat de Martin V (1417-1431) y mirent fin.

Schisme d'Orient. V. ORIENT.

SCHLEGEL [*chléghel*], nom de deux frères allemands, nés à Hanovre : GUILLAUME et FRÉDÉRIC; célèbres comme poètes et critiques de l'école romantique (1767-1845 — 1772-1829).

SCHLEIERMACHER [*chleïermaher*] (Ernest), théologien et philosophe allemand, né à Breslau (1768-1834).

SCHLESTADT. V. SÉLESTAT.

SCHLESWIG-HOLSTEIN [*vig', chtaèn*]. V. SLESVIG.

SCHLIEMANN [*chlîmenn'*] (Henry), archéologue et helléniste allemand, né à Neu-Buchow, célèbre par ses découvertes des ruines de l'ancienne Troie et de Mycènes (1822-1890).

SCHLŒSING (Jean-Jacques), chimiste et agronome français, né à Marseille (1824-1919); — Son fils, Théophile **Schlœsing**, né à Paris, chimiste et agronome; se consacra à la biologie végétale (1856-1930).

SCHLOSSER [*chlosser*] (Frédéric), historien allemand, né à Fever; auteur d'une *Histoire universelle* (1776-1860).

SCHLUCHT [*chlouht'*] (*col de la*), dépression des Vosges (1.148 m.), entre les vallées de la Vologne et de Munster.

SCHMID (Jean-Christophe, dit **le Chanoine**), littérateur bavarois, auteur de célèbres *Contes* pour les enfants (1768-1854).

SCHNEIDEMUHL [*chnaèdemul*], v. de Prusse (Posnanie); 38.000 h.

SCHNEIDER [*chnèdèr*] (Antoine-Virgile), général français, né à Sarre-Union; ministre de la guerre dans le cabinet Soult (1780-1847).

SCHNEIDER (Eugène), industriel et homme politique français, né à Bidestroff, neveu du précédent, un des créateurs du Creusot, président du Corps législatif sous le second Empire (1805-1875).

SCHNORR DE KAROLSFELD (Jules), peintre allemand, né à Leipzig, auteur d'une célèbre *Bible en images* (1794-1872).

SCHŒFFER (Pierre), imprimeur allemand, né à Gernsheim, associé de Fust et de Gutenberg; il perfectionna avec eux l'imprimerie (1425-1502).

SCHŒLCHER [*chèlchèr*] (Victor), homme politique français, né à Paris. Il se signala par sa propagande anti-esclavagiste et républicaine (1804-1893).

SCHŒNBRUNN [*chœn'*], village d'Allemagne



Château de Schœnbrunn.

(Autriche), près de Vienne; superbe château impérial (1744-1750), où mourut le duc de Reichstadt.

SCHŒNENWERD [*vèrd'*], comm. de Suisse (Soleure); 3.300 h. Chaussures, rubans, produits chimiques.

SCHŒNER [*chœner*] (Jean), géographe et astronome allemand, né à Carlstadt (1477-1547).

Schola Cantorum, école de musique fondée à Paris en 1896 par Ch. Bordes, A. Guilmant et V. d'Indy.

SCHOLASTIQUE (*sainte*), sœur de saint Benoît, née à Nursie (460-543). Fête le 10 février.

SCHOMBERG [*chombèrgh*] (Gaspard *de*), capitaine allemand au service de la France (1540-1599); — Son frère, GEORGES, favori de Henri III, tué en duel en 1578; — Le fils de Gaspard, HENRI, maréchal de France; il força le pas de Suze; né à Paris (1575-1632).

SCHOMBERG (Armand-Frédéric, *duc de*), l'un des plus célèbres généraux du XVIIe s., né à Heidelberg en Allemagne et au service de la France depuis 1650, tué en Irlande, à la bataille de la Boyne, dans les rangs de l'armée protestante de Guillaume III (1615-1690).

SCHONGAUER (Martin), graveur et peintre alle-

(*Phot. Pierre Petit, Wilh. Hartan, Kuhn.*)

mand du XVe siècle, né à Augsbourg ou à Colmar vers 1445, m. en 1488.

SCHOOTEN, comm. de Belgique (Anvers) ; 6.700 h.

SCHOPENHAUER [*pen'-aou'r*] (Arthur), philosophe allemand, né à Dantzig. Son pessimisme, exposé avec talent dans *le Monde comme volonté et comme représentation*, est fondé sur l'opposition de la *volonté*, substratum des phénomènes, et la *représentation* du monde dans l'intelligence (1788-1860).



Schopenhauer.

SCHOUVALOV (Jean). V. CHOUVALOV.

SCHRAMM [*chram'*] (Jean-Paul-Adam, *comte de*), général et homme politique français, né à Arras; il se distingua sous l'Empire et en Algérie et fut quelques mois ministre de la guerre en 1850 (1789-1884).

SCHRIBAUX (Emile), agronome et botaniste français, né à Richebourg (Haute-Saône) en 1857. Auteur de travaux sur le contrôle et l'essai des graines. Membre de l'Académie des sciences.

SCHUBERT [*choubèrt'*] (Franz), compositeur autrichien, né à Lichtenthal, célèbre par ses mélodies d'une inspiration spontanée et profonde. Créateur du *lied* moderne et auteur de huit symphonies, d'opéras [*Rosamonde*] (1797-1828).



Schubert.

SCHULENBOURG [*choulenbourgh*] (Johann-Mathias, *comte de*), général allemand, se distingua à la défense de Corfou en 1716 (1661-1747).

SCHULER (Théophile), peintre et dessinateur alsacien, né à Strasbourg (1821-1878). Illustrateur d'Erkmann-Chatrian, etc.

SCHULHOFF [*choul*] (Jules), compositeur tchèque, né à Prague (1825-1898).

SCHUMANN [*choumann'*] (Robert), compositeur allemand, né à Zwickau (Saxe); auteur de mélodies d'une inspiration exquise, d'œuvres pour piano qui ont rénové le style propre à l'instrument (*Etudes symphoniques, Carnaval, Novelettes*), de symphonies, de *Manfred*, etc. (1810-1856).



Schumann.

SCHUTZENBERGER (Paul), chimiste français, né à Strasbourg (1827-1897).

SCHWALBACH [*chval-bach*], v. de Prusse, non loin de l'Aar; 2.000 h. Eaux minérales.

SCHWANTHALER [*ler*] (Louis-Michel), sculpteur allemand, né à Munich (1802-1848).

SCHWARTZ [*chvarts'*] (Berthold), bénédictin ou cordelier, qui passe, peut-être à tort, pour avoir inventé la poudre à canon, mais qui certainement fondit les premiers canons de bronze que les Vénitiens employèrent. Né à Fribourg-en-Brisgau (vers 1318-vers 1384).

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT. V. THURINGE.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN. V THURINGE.

SCHWARZENBERG [*tsenbèrg*] (Charles-Philippe, *prince de*), général et diplomate allemand; il commanda l'armée autrichienne qui envahit la France en 1814. Né à Vienne (1771-1820).

SCHWARZWALD. V. FORÊT-NOIRE.

SCHWEIDNITZ [*chvaèndnits'*], v. de Prusse (Silésie) ; place forte; 30 000 h. Filatures.

SCHWEIGHÆUSER [*gheuzer'*] (Jean), philologue français, né à Strasbourg (1742-1830).

SCHWEINFURT [*chvaènfourt'*], v. de Bavière (Basse-Franconie), sur le Main; 36.000 h.

SCHWEINFURTH (Georges), voyageur allemand, né à Riga. Il explora l'Afrique (1836-1925).

SCHWERIN [*chvérin'*], v. d'Allemagne, cap. du Mecklembourg; 50.000 h.

SCHWYZ [*chvits'*], v. de Suisse, ch.-l. de canton; 8.300 h. Fromages. Le canton a 59.800 h.

Science (*l'Avenir de la*), ouvrage d'E. Renan (écrit en 1848, publié en 1890) qui fonde la religion naturelle sur la science, la poésie et la morale.

Science chrétienne, doctrine religieuse fondée en 1866 en Amérique par M. B. Eddy, qui prétend guérir les maux par des moyens spirituels.

SCILLY ou **SORLINGUES** (*îles*), îles anglaises, au S.-O. de la Grande-Bretagne; 1.750 h.

SCIOPPIUS [*siopiuss*] (Gaspard), pamphlétaire allemand, combattit le luthéranisme (1576-1649).

SCIPION, nom d'une famille patricienne illustre de l'ancienne Rome, dans laquelle on remarque surtout : SCIPION L'AFRICAIN, qui se distingua en Espagne pendant la deuxième guerre punique et fut vainqueur d'Annibal à Zama en 202 av. J.-C. Accusé ensuite de péculat par ses ennemis, il se défendit en prononçant ces paroles restées célèbres : « Romains, à pareil jour, j'ai vaincu Annibal et Carthage; montons au Capitole en rendre grâce aux dieux! » Mort en exil, à Literne, après avoir ordonné qu'on gravât ces mots sur sa tombe : *Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os* (235-183 av. J.-C.); — SCIPION NASICA, ennemi implacable de Tiberius Gracchus; — SCIPION EMILIEN, vainqueur de Numance, destructeur de Carthage en 146 av. J.-C., surnommé le Second Africain. Chef du parti aristocratique, il périt assassiné pendant la discussion des lois agraires proposées par les Gracques, auxquelles il faisait une vive opposition (185-129).



Scipion l'Africain.

Scipion (*le Songe de*), passage célèbre du VIe livre (aujourd'hui perdu) de la *République* de Cicéron. Scipion Emilien y raconte qu'étant en Numidie, à la cour de Masinissa, le premier Africain lui est apparu en songe et lui a révélé qu'il est destiné à prendre rang parmi les âmes dont la nature divine dépouille l'écorce terrestre. Dans ce morceau, Cicéron développe le spiritualisme le plus pur.

Scipion (*la Continence de*), tableau de Brueghel de Velours (Munich) ; — du Primatice, composition un peu confuse, dans le style décoratif (Louvre) ; — de Poussin (Leningrad). Ces tableaux rappellent le trait suivant :

Après la prise de Carthagène, Scipion l'Africain, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, trouva parmi les otages une jeune princesse espagnole d'une remarquable beauté, fiancée à un prince celtibérien nommé Allucius. Le jeune général, au lieu de la conserver comme esclave, rendit la princesse à son futur époux.

SCOPAS [*pâss*], sculpteur grec, né à Paros, auteur des bas-reliefs du fameux Mausolée (vers 420-vers 350 av. J.-C.).

SCORPION, constellation zodiacale, située entre la Balance et le Sagittaire. Signe du zodiaque, qui correspond à la période du 24 octobre au 23 novembre.

SCOT (Jean). V. ÉRIGÈNE.

SCOT (DUNS). V. DUNS SCOT.

SCOTS, peuple celtique de l'Hibernie (Irlande), qui s'établit en Calédonie (Ecosse). Ce sont les ancêtres des Ecossais.

SCOTT (Walter) [*oualter*], romancier écossais, né à Edimbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Waverley, la Prison d'Edimbourg, les Puritains, Ivanhoe, Rob Roy, la Fiancée de Lammermoor, Quentin Durward, l'Antiquaire*, etc. Ses romans, parfois hâtivement



Walter Scott.

(Phot. Larousse, Jacotin, Anderson, Giraudon.)

écrits, sont une évocation très vivante, sinon toujours très exacte, du passé (1771-1832).

SCOTT DE MARTINVILLE (Édouard), physicien français, né à Paris, inventeur du phonautographe (1817-1879).

SCRANTON [*skrān't'n*] v. des États-Unis (Pennsylvanie); 145.000 h. Forges.

SCRIBE (Eugène), auteur dramatique français, né à Paris. Ses pièces, nombreuses, valent par l'habileté scénique, plus que par la profondeur des caractères; les plus célèbres sont : *le Verre d'eau, Bertrand et Raton, l'Ours et le Pacha*, etc., on lui doit encore de nombreux livrets d'opéras : *les Huguenots, la Juive, la Favorite, le Prophète, Haydée*, etc. (1791-1861).



Scribe.

SCUDÉRY (Georges *de*), poète dramatique et romancier français, né au Havre, caractère de matamore, écrivain hâtif et précieux, auteur de l'épopée d'*Alaric*, ridiculisée par Boileau (1601-1668). — Sa sœur, MADELEINE, une des gloires de la société précieuse, auteur des romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, née au Havre (1607-1701).

SCULTET [*tè*] (Jean), chirurgien allemand, né à Ulm, inventeur de plusieurs appareils pour le traitement des fractures (1595-1655).

SCUTARI, auj. **Shkodra** [*chko*], v. d'Albanie sur le lac de Scutari; 24.000 h.

SCUTARI, en turc **Uskudar**, anc. *Chrysopolis*, v. de Turquie, faubourg asiatique de Stamboul, sur le Bosphore; 125.000 h.

SCYLAX [*laks*], navigateur et géographe grec du temps de Darius Ier.

SCYLLA [*sila*], écueil du détroit de Messine, en face de Charybde. V. CHARYBDE.

SCYROS [*siross*] (auj. *Skyros*), île de la mer Égée, où Thétis envoya son fils pour le soustraire à la mort qui, d'après l'oracle, l'attendait devant Troie. Mais Ulysse, déguisé en marchand, se rendit à Scyros, où le fils de Thétis, sous des habits de femme, vivait au milieu des filles du roi Lycomède. Il offrit des parures, des bijoux, des atours, parmi lesquels brillait une épée. Le héros saisit l'arme d'une ardeur bouillante, et suivit Ulysse à Troie, où devaient s'accomplir ses destinées.

SCYTHES, anciens peuples barbares et pour la plupart nomades du nord-est de l'Europe et du nord-ouest de l'Asie.

SCYTHIE, région de l'Europe, habitée jadis par les Scythes, au N. du Pont-Euxin.

SEATTLE [*siatl'*], v. des États-Unis (Washington); 383.000 h. Ville industrielle.

Seau enlevé (*le*), poème italien héroï-comique de Tassoni (1622); satire des guerres intestines qui désolèrent ce pays. Il s'agit d'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les gens de Modène; de là le titre du poème, qui a peut-être inspiré *le Lutrin* de Boileau.

SÉBASTE. V. SIVAS et CÉSARÉE.

SÉBASTIANI (Horace, *comte*), maréchal de France, ministre des affaires étrangères sous Louis-Philippe; né en Corse (1772-1851).

SÉBASTIEN (*saint*), né à Narbonne, martyrisé à Rome vers 288. Fête le 20 janvier.

Sébastien (*le Martyre de saint*), tableau de Mantegna, au Louvre.

SÉBASTIEN, roi de Portugal de 1557 à 1578, tué à Alcazar-Quivir, dans une bataille contre les Maures d'Afrique de Moulay Abd el-Malik; né à Lisbonne en 1554.

SÉBASTIEN DEL PIOMBO, peintre italien, né à Venise; excellent coloriste et portraitiste (1485-1547).

SÉBASTOPOL, auj. **Akhiar**, port de Russie (Crimée), pris en 1855, après un long siège, par les troupes françaises et anglaises du maréchal Pélissier; 75.000 h.

SEBENICO. V. SHIBENIK.

(Phot. Nadar, Larousse.)

SÉBENNYTIQUE, branche du Delta du Nil.

SEBONDE ou **SABUNDE** (Raymond), médecin et philosophe espagnol, m. à Toulouse en 1436.

Sebonde (*Apologie de Raymond*), titre d'un des chapitres les plus importants des *Essais* de Montaigne, où l'auteur a résumé tous les arguments du scepticisme.

SECCHI [*sèki*] (*le P.* Angelo), jésuite et astronome italien, né à Reggio (Émilie), auteur de travaux sur la composition chimique du soleil (1818-1878).

Sécession (*guerre de*), nom donné à la guerre civile qui éclata en 1861 aux États-Unis, à propos de la suppression de l'esclavage, et qui dura jusqu'en 1865. L'élection de l'abolitionniste Lincoln, en 1860, fut le signal de la guerre de la *sécession* des États esclavagistes et des États abolitionnistes. Ces derniers, après quatre ans de lutte, finirent par triompher. Les partisans de l'esclavage (États du Sud) étaient appelés *sudistes* ou *confédérés*, alors que les partisans de l'abolition (États du Nord) étaient appelés *nordistes* ou *fédéraux*.

SECLIN, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 8.079 h. (*Seclinois*). Ch. de f. Filatures.

SECOND [*gon*] (Jean EVERAERT, dit), poète latin hollandais, né à La Haye (1511-1536), auteur des *Baisers*.



Sedaine.

SECONDIGNY [*gon*], ch.-lieu de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2.096 h.

SECRÉTAN (Charles), philosophe suisse, né à Lausanne; auteur d'une remarquable *Philosophie de la liberté*. Il a tenté une conciliation des dogmes chrétiens et de la philosophie rationnelle (1815-1895).

SEDAINE (Michel-Jean), poète dramatique français, né à Paris (1719-1797); auteur du *Déserteur*, de *Richard Cœur de Lion*, d'*Aline, reine de Golconde* et de la comédie *le Philosophe sans le savoir*; écrivain sincère et pathétique.

SEDAN, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. et à 22 kil. S.-E. de Mézières, sur la Meuse; ch. de f., 18.908 h. (*Sedanais*). Draps, velours, tapis. Patrie de Turenne, Macdonald. En 1870, elle fut le théâtre d'un grand désastre : Napoléon III y capitula à la tête d'une armée de 100.000 hommes.

SÉDÉCIAS ou **MATHANIAS**, dernier roi de Juda, de 598 à 588 av. J.-C. Révolté contre Nabuchodonosor, il fut emmené prisonnier à Babylone.

SÉDERON, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Nyons, sur la Méange; 523 h.

SEDLICE [*tsé*], en allem. **Sedlitz**, v. de Bohême; 200 h. Eaux minérales.

SEEBACH [*ah'*], comm. de Suisse (Zurich); 5.600 h.

SEEBECK (Jean), physicien allemand, né à Reval, il découvrit la thermoélectricité (1770-1831); — Son fils, **Louis Seebeck**, physicien, né à Iéna, a étudié surtout l'acoustique et inventé la sirène qui porte son nom (1805-1849).

SEELAND [*sélan'd'*], en danois **Sjælland** [*sié*], île danoise dans la mer Baltique; 1.400.000 h. Ch.-l. *Copenhague*.

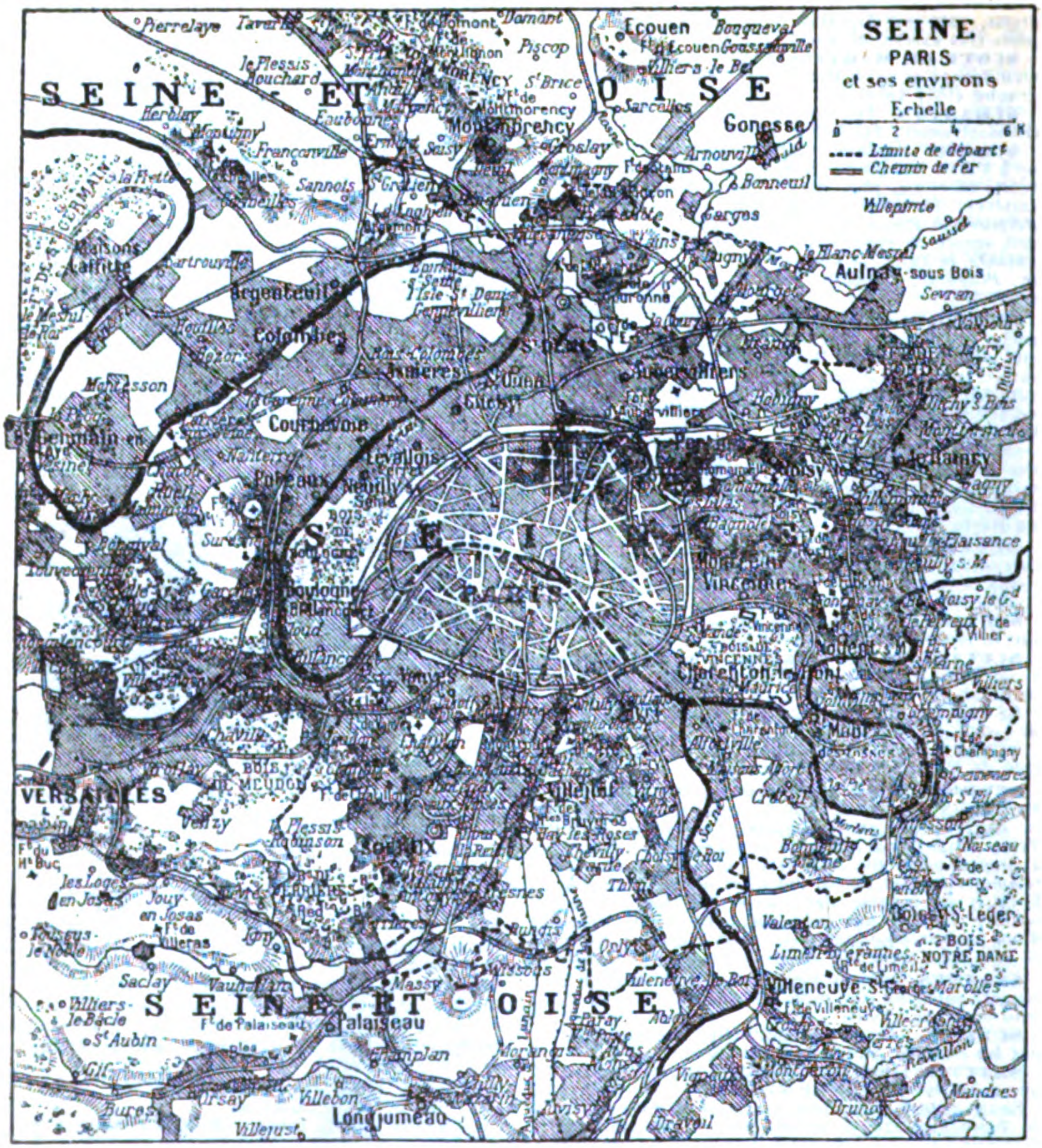
SEELEY [*silè*] (Robert), historien anglais, né à Londres. Auteur d'un livre remarquable sur l'*Expansion de l'Angleterre* (1834-1895).

SÉES (jadis **Séez**), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 4.181 h. (*Sagiens*). Évêché. Ch. de f. Dentelle.

SÉFIS ou **SÉVÉFIS**, dynastie persane qui régna du XVe au XVIIe siècle. Les Séfis, se disant descendants d'Ali, propagèrent définitivement en Perse la doctrine chiite. Ils eurent de longues guerres avec la Turquie et furent renversés par Nadir chah.

SÉGALAS [*lass*] (Anaïs), femme de lettres française, née à Paris (1814-1895).

SEGANTINI (Giovanni), peintre italien, né à Arco (1858-1899), maître de l'école divisionniste.



SÉGESTE ou **ÉGESTE**, v. de l'anc. Sicile, ruinée par Agathocle; auj. *Alcamo*. Restes d'un temple de Cérès.

SEGESVAR [*séjèss*]. V. SIGHISHOARA.

SÉGONZAC, ch.-l. de c. (Charente), arr. de Cognac; 2.099 h. (*Segonzacois*). Eaux-de-vie.

SÉGOU, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); sur le Niger; 7.600 h. Coton.

SÉGOVIE, en esp. **Segovia**, v. d'Espagne (Vieille-Castille); ch.-l. de prov.; 15.000 h. (*Ségoviens*). Alcazar, aqueduc romain. Industrie drapière.

SEGRAIS (Jean *de*), poète français, né à Caen; il fut le secrétaire de Mme de La Fayette. Auteur d'*Eglogues* (1624-1701).

SEGRÉ, ch.-l. d'arr. (Maine-et-Loire), sur l'Oudon, affl. de la Mayenne; ch. de f., à 36 kil. N.-O. d'Angers; 5.115 h. (*Segréens*). Céréales, vins, bestiaux. — L'arr. a 5 cant., 61 comm., 54.985 h.

SÈGRE (*la*), riv. d'Espagne, affl. de l'Ebre; 257 kil.

SÉGUIER (Pierre), président à mortier au parlement de Paris, né à Paris (1504-1580); — Son fils ANTOINE, président à mortier, né à Paris (1552-1624); — PIERRE, neveu du précédent, né à Paris, chancelier de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie française (1588-1672); — ANTOINE-LOUIS, conseiller au parlement de Paris, né à Paris (1726-1792); — ANTOINE-MATHIEU, fils du précédent, magistrat, né à Paris (1768-1848).

SEGUIN (Marc), ingénieur-constructeur français, né à Annonay; il est l'inventeur de la chaudière tubulaire (1786-1875).

SÉGUR (Philippe-Henri, *marquis de*), maréchal de France, né à Paris (1724-1801); — Son fils, LOUIS-PHILIPPE, diplomate et historien, un moment ambassadeur à Saint-Pétersbourg, grand maître des cérémonies sous l'Empire, né à Paris (1753-1830); — PHILIPPE-PAUL, fils du précédent, général et historien français, né à Paris (1780-1873), auteur de l'*Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812*; — PIERRE, historien français, (1853-1916) [*le Maréchal de Luxembourg*, etc.].

SÉGUR (*comtesse de*), née ROSTOPCHINE, femme de lettres française, née à Saint-Pétersbourg, auteur d'intéressants ouvrages pour la jeunesse (1799-1874).



Comtesse de Ségur.

SEICHES-SUR-LE-LOIR, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1.571 h.

SEÏD, esclave de Mahomet, qui le premier ajouta foi à la mission du Prophète. Son nom, francisé par Voltaire (*Séide*), est devenu le synonyme du dévouement aveugle et fanatique.

SEIGNELAY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre; 971 h.

SEIGNELAY (J.-B. COLBERT, *marquis de*), né à Paris, fils de Colbert et ministre de la marine (1651-1690).

SEILHAC [*yak*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1.559 h. (*Seilhacois*).

SEILLE (*la*), riv. de Lorraine, affl. de la Moselle à Metz; 128 kil.

SEIN (*île de*), île et comm. de l'arr. de Quimper, sur la côte du Finistère; 1.254 h. Ancien séjour de druidesses.

SEINE [*sèn'*] (*la*), fl. de France, qui prend sa source près de Saint-Germain-Source-Seine, dans la Côte-d'Or, et se jette dans la Manche, après un cours de 800 kil. Elle arrose les départ. suivants : Côte-d'Or, Aube, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure. Elle baigne : Châtillon-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Mantes, Caudebec, Elbeuf, Rouen, et se termine entre Le Havre et Honfleur. Ses principaux affluents sur la rive droite : l'Aube, la Marne, l'Oise grossie de l'Aisne; sur la riv. g. : l'Yonne, le Loing, l'Essonne et l'Eure grossie de l'Iton.

SEINE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie du Parisis (Ile-de-France); préf. *Paris;* ch.-l. d'arr. : *Saint-Denis* et *Sceaux*. 3 arr., 42 cant., 81 comm., 4.962.965 h. Région militaire de Paris; cour d'appel et archevêché à Paris. Ce départ. doit son nom au fleuve qui l'arrose.

SEINE-ET-MARNE (*départ. de*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne; préf. *Melun;* s.-préf. : *Meaux, Provins*. 3 arr., 29 cant., 534 comm., 409.310 h. Région militaire de Paris; cour d'appel de Paris, évêché à Meaux. Ce départ. doit son nom aux deux cours d'eau qui l'arrosent.

SEINE-ET-OISE (*départ. de*), départ. formé d'une partie de l'Ile-de-France; préf. *Versailles;* s.-pr. : *Corbeil, Pontoise, Rambouillet*. 4 arr., 41 cant., 692 comm., 1.412.385 h. Région militaire de Paris; cour d'appel de Paris, évêché à Versailles. Ce départ. doit son nom aux deux cours d'eau qui l'arrosent. (V. carte page suiv.)

SEINE-INFÉRIEURE (*départ. de la*), départ. formé d'une partie de la Normandie (pays de Caux et de Bray); préf. *Rouen;* s.-préf. *Dieppe, Le Havre*. 3 arr., 55 cant., 759 comm., 915.630 h. 3e corps d'armée; cour d'appel et archevêché à Rouen. Ce départ. doit son nom au cours inférieur du fleuve qui l'arrose. (V. carte page suiv.)

Seize (*les*), nom donné aux délégués des seize quartiers de Paris pendant la Ligue. Ils se signalèrent par leurs violences et dirigèrent la défense de Paris contre Henri IV.

SÉJAN, ministre de Tibère, né à Volsinie, auj. *Bolsène*, vers l'an 20 av. J.-C., étranglé en l'an 31 de notre ère, sur l'ordre même de Tibère, pour avoir prétendu au pouvoir suprême. Il est resté le type des ministres cruels et corrompus.

(*Phot. Goupil.*)

SEL (*Le*), ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Redon; 533 h.

SELANGOR, un des quatre Etats malais fédérés; 400.000 h. Ch.-l. *Kuala-Lumpur*. Etain, caoutchouc.

SELBORNE (Roundell PALMER, *lord*), homme d'Etat anglais, né à Mixbury. Il fut le chef des libéraux-unionistes (1812-1895).

SELDEN [*seld*en] (John), juriste anglais, né à Salvington (1584-1654).

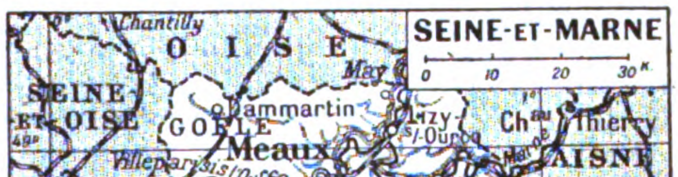
SELDJOUKIDES ou **SELDJOUCIDES**, dynastie turcomane qui, du XIe au XIIIe siècle, occupa une place prépondérante dans l'Asie occidentale. Les Seldjoukides de Perse régnèrent de 1060 à 1194; ceux du Kirman de 1041 à 1188; ceux d'Asie Mineure de 1087 à 1309.

SÉLESTAT, ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin), sur l'Ill; 10.959 h. (*Sélestadiens*). Ch. de f. Toiles métalliques. — L'arr. a 4 cant., 64 comm., 60.555 h.

SÉLEUCIDES, dynastie fondée en Syrie par Séleucos Ier; elle régna de 312 à 64 av. J.-C.

SÉLEUCIE, v. de l'anc. Asie, sur le Tigre; capit. des Séleucides, puis des Parthes. Ruines près de Bagdad.

SÉLEUCOS Ier [*koss*], **Nicator**, général d'Alexandre, fondateur, en 312 av. J.-C., de la dynastie des Séleucides en Syrie; m. en 280 av. J.-C.; — SÉLEUCOS II, *Callinicos*, roi de Syrie de 246 à 226 av. J.-C.; — SÉLEUCOS III, *Céraunos*, roi de Syrie de 226 à 223 av. J.-C.; — SÉLEUCOS IV, *Philopator*, roi de Syrie de 187 à 175 av. J.-C.; — SÉLEUCOS V, roi de Syrie en 125 av. J.-C.; — SÉLEUCOS VI, *Epiphane*, roi d'Antioche et de Syrie de 96 à 95 av. J.-C.



SÉLIM Ier [*lim'*], **le Féroce**, sultan de 1512 à 1520; — SÉLIM II, *l'Ivrogne*, sultan de 1566 à 1574; — SÉLIM III, sultan de 1789 à 1808. Il repoussa en 1807, avec le concours de l'ambassadeur français Sébastiani, une attaque de la flotte anglaise contre Constantinople.

SÉLINONTE, ancienne v. de Sicile, colonie mégarienne, sur la côte méridionale de l'île.

SELKIRKSHIRE [*selkerkcher*], petit comté du S. de l'Écosse méridionale; 22.000 h. Ch.-l. *Selkirk*, 5.700 h.

SELLASIÉ (TAFARI, couronné sous le nom de **Hailé**), empereur d'Éthiopie, né à Harrar en 1891, couronné en 1930, exilé de 1936 à 1941.

SELLES-SUR-CHER, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 3.580 h. Ch. de f.

SELLIÈRES, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 920 h.

SELOMMES, ch.-l. de c. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 766 h. Ch. de f.

SELONCOURT, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard; 4.394 h. Horlogerie.

SELONGEY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 991 h. Ch. de f.

SELTZ [*sèltz*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg, sur la *Seltz;* 1.822 h. Ch. de f.

SELTZ ou **NIEDER-SELTERS** [*sèlterss*], bourg de Prusse (Hesse-Nassau); 1.400 h. Eaux gazeuses.

SELZAETE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 7.000 h. Produits chimiques.

SEM, fils de Noé, tige des peuples de race sémitique (*Bible*).

Semaine (*la*) ou **la Création**, poème de Du Bartas; sorte d'historique de la création et de l'humanité; œuvre inégale, avec quelques pages d'une réelle envolée lyrique (1579).

SEMBLANÇAY (Jacques *de*), financier français, né à Tours, ministre de Louis XII et de François Ier. Accusé, très probablement à tort, d'avoir dilapidé le Trésor, il fut pendu au gibet de Montfaucon (vers 1457-1527).

SÉMÉLÉ, mère de Dionysos, fille de Cadmos, roi de Thèbes.

SEMENDRIA [*èn*]. V. SMEDEREVO.

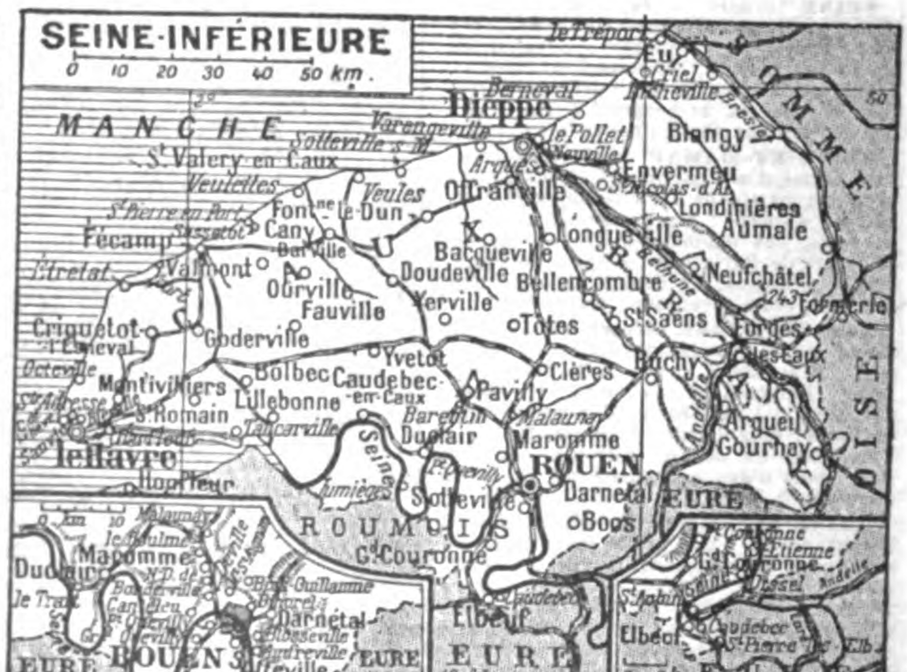
SÉMIPALATINSK [*in'sk*], v. de Russie (Kazakstan), sur l'Irtych; 50.000 h.



SÉMIRAMIS [*miss*], reine légendaire d'Assyrie et de Babylonie, à qui la tradition attribue la fondation de Babylone et de ses jardins suspendus, et qui aurait surpassé en gloire et en bravoure son époux, le roi Ninus.

Sémiramis, tragédie de Voltaire (1748), sur un sujet que Crébillon avait déjà traité (1717).

Sémiramis ou **Sémiramide**, opéra en deux actes, livret de Rossi, musique de Rossini; magnifique ouverture (1825).



SÉMITES (ou *fils de Sem*), famille ethnographique et linguistique qui comprend les divers peuples parlant ou ayant parlé l'araméen, le syrien, le chaldaïque, l'assyrien, l'hébreu, l'arabe, l'himyarite. Les Sémites ont le teint mat, la chevelure noire, souvent bouclée, la taille élancée, les membres nerveux, les attaches fines. Dans le langage courant, on applique souvent aux Hébreux seuls les expressions *sémites, sémitisme, antisémitisme*, etc.

Sémitiques (*Histoire comparée des langues*), par Ernest Renan (1855); ouvrage inachevé, formant une histoire extérieure des idiomes sémitiques.

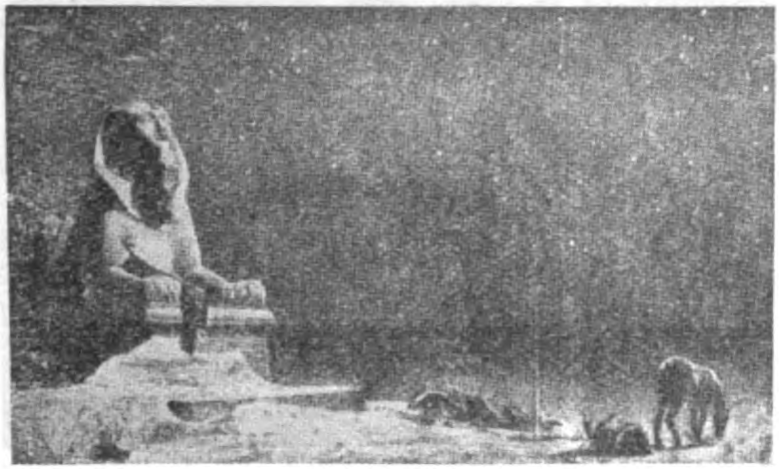
SEMOIS, affl. de la Meuse, né dans le Luxembourg belge; 200 kil.

SÉMONVILLE (Charles-Louis, *marquis de*), diplomate français, né à Paris (1759-1839).

SEMPACH [*pah*], bourg de Suisse, cant. de Lucerne, sur le lac homonyme; 1.300 h. Victoire des Suisses sur les Autrichiens en 1386 et où s'immortalisa Arnold de Winkelried.

SEMPRONIUS [*sinproniuss*], nom de deux familles illustres de l'ancienne Rome, à l'une desquelles appartenaient les Gracques.

SEMUR-EN-AUXOIS, ch.-l. de c. (Côte-d'Or),



Le Repos en Egypte (L.-O. Merson)



Enlèvement de Psyché (Prud'hon)



Présentation de Jésus au Temple (Champaigne



Bataille de Rocroi (Heim)



Bataille de Rivoli (Philippoteaux)



Mme Récamier (Gérard).

(Photos Neurdein, Hanfstaengl, Giraudon.)



Rouget de Lisle chantant la Marseillaise (Pils)



Jésus et la Samaritaine (Mignard).



Le Jugement de Salomon (N. Poussin



Richelieu (Champaigne)



Les Sabines (Louis David)

(Photos Neurdein, Giraudon.)

arr. de Montbard, sur l'Armançon; 3.024 h. (*Semurois*). Ch. de f.; à 71 kil. N.-O. de Dijon. Céréales, beurre; bestiaux, chevaux. Patrie de Saumaise.

SEMUR-EN-BRIONNAIS [*nè*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.067 h.

SÉNAC DE MEILHAN (Gabriel), littérateur et publiciste français, auteur du roman *l'Emigré* (1736-1803).

SÉNANCOUR (Etienne *de*), écrivain français, né à Paris; auteur d'*Obermann*, livre d'un sombre pessimisme (1770-1846).

SÉNART (*forêt de*), forêt de Seine-et-Oise, près de Corbeil, sur la grande route de Paris à Melun.

Sénat. Les sénats les plus célèbres sont, chez les anciens, celui des Juifs, connu sous le nom de *sanhédrin;* ceux de Sparte, d'Athènes, de Carthage, et enfin celui de Rome, le plus important de tous, et qui, après avoir été pris par Cinéas pour une assemblée de rois, descendit sous les empereurs au dernier degré d'avilissement. — Dans la Gaule romaine, il y avait dans chaque cité un *sénat* composé des plus riches citoyens et ayant à sa tête des *duumvirs*, assistés d'*édiles* et de *questeurs*. Les membres de ce sénat s'appelaient *curiales*. — Chez les modernes, on connaît surtout le Sénat de Venise, le Sénat des Etats-Unis, le Sénat *conservateur*, créé en France le 24 décembre 1799, et qui avait pour mission de veiller à la conservation des lois votées par le Corps législatif, qu'il pouvait dissoudre. Aboli en 1814 et remplacé par la Chambre des pairs, rétabli en 1852, puis aboli de nouveau à la chute du second Empire, en 1870, il a été réorganisé par la constitution républicaine de 1875, en vertu de laquelle il partage avec la Chambre des députés le pouvoir législatif.

SENDAÏ [*sen'daï*], v. du Japon (Hondo); 190.000 h. Fonderies de cuivre.

SÉNECÉ (Antoine BAUDERON *de*), poète français, conteur aimable et spirituel, né à Mâcon (1643-1737).

Sénéchal, nom que l'on donnait aux *baillis* dans les provinces méridionales de l'ancienne France. La juridiction du sénéchal et le tribunal où il siégeait s'appelait *sénéchaussée*.

Sénéchal (*grand*), commandant supérieur des armées, en l'absence du roi, et chef hiérarchique des officiers de la maison royale.

SENEFELDER [*sénéfelder*] (Aloys), inventeur de la lithographie, né à Prague (1772-1834).

SENEFFE, comm. de Belgique (Hainaut); 3.400 h. Matériel de chemin de fer. Victoires de Condé sur le prince d'Orange (1674) et de Marceau sur les Autrichiens (1794).

SÉNÉGAL (*le*), fleuve de l'O. de l'Afrique. Né dans le Fouta-Djalon, il se jette dans l'Atlantique; 1.800 kil.

SÉNÉGAL, colonie française, fondée en 1635, faisant partie de l'A.-O. F.; 201.375 km²; 1.539.000 h. (*Sénégalais*). Cap. *Saint-Louis;* v. princ. : *Dakar, Rufisque, Thiès, Diourbel, Kaolack, Bakel, Gorée, Ziguinchor*. Culture d'arachides, sorgho, maïs, riz, palmier à huile, coton; élevage. — Visité par les Français dans la seconde partie du XVe siècle, le Sénégal fut exploité par des compagnies à partir de Richelieu. Le gouverneur André Bruë y jeta les fondements d'un sérieux établissement colonial de 1697 à 1723; mais après lui s'écoula une période d'inertie, parfois même d'occupation anglaise. Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865, sut asseoir solidement notre domination, soumit diverses tribus récalcitrantes, organisa l'administration, fit construire des routes. A partir de 1876, un dessein nouveau a été poursuivi avec succès par les administrateurs qui se sont succédé dans la colonie : la pénétration au Soudan par le Niger, qu'un chemin de fer relie au Sénégal.

SÉNÉGAMBIE, contrée de l'Afrique occidentale, entre le Sahara, l'Océan et la Guinée. Comprend le Sénégal français et la Gambie anglaise.

SÉNÈQUE le Rhéteur, né à Cordoue. Il a laissé des recueils de *Controverses* et de *Suasoires* (61 av. J.-C.-30 apr. J.-C.).

SÉNÈQUE le Philosophe, né à Cordoue, fils du précédent, précepteur de Néron, dont il encourut la disgrâce, et qui lui donna l'ordre de s'ouvrir les veines (2-66). On a de lui des traités de philosophie morale, inspirés de la doctrine stoïcienne, les *Lettres à Lucilius*, etc. Les tragédies emphatiques (*Médée, les Troyennes, Agamemnon*), que l'on place quelquefois sous le nom d'un SÉNÈQUE *le Tragique*, sont généralement considérées comme l'œuvre de Sénèque le Philosophe. C'est un écrivain ingénieux et subtil.

SENEZ [*nèz'*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 274 h. (*Senéziens*). Ancien évêché.

SENLIS [*sanliss*], ch.-l. d'arr. (Oise), sur la Nonette; 7.253 h. (*Senlisiens*). Ch. de f. à 52 kil. S.-E. de Beauvais. Construction mécanique. Belle église gothique, tour du XIIIe s. En 1493, Charles VIII y conclut un traité avec Maximilien d'Autriche. — L'arrond. a 9 cant., 167 comm., 143.262 h.

SENNAAR, v. du Soudan anglo-égyptien, sur le Nil bleu; 8.000 h. — Pays entre le Tigre et l'Euphrate, cité par la Bible.

SENNACHÉRIB [*ké*], roi d'Assyrie de 705 à 681 av. J.-C., fils et successeur de Sargon II. Il fit des expéditions en Chaldée, en Judée, en Arménie, en Médie, en Arabie et, malgré cet état de guerre, il trouva le temps de s'occuper de l'administration et de l'embellissement de son empire. Il fut assassiné par un de ses fils.

SENNE (*la*), riv. de Belgique, qui arrose Bruxelles et se jette dans la Dyle (r. g.); 103 kil.

SENNECEY-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Saône-et Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; dans la plaine de la Saône; 2.064 h. Ch. de f.

SÉNONAIS [*nè*], **SÉNONES** ou **SÉNONS**, tribu gauloise qui occupait la région correspondant aux départ. de l'Yonne, de la Marne, de Seine-et-Marne et de la Côte-d'Or, avec *Sens* pour capitale. Ils combattirent, sous la conduite de Camulogène, le lieutenant de César, Labienus.

SÉNONAIS, pays de l'anc. France; ch.-l. *Sens*.

SENONCHES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux; 1.758 h. Ch. de f. Chaux.

SENONES, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 4.571 h. (*Senonois*). Cotonnades.

SENOUSSI, grande confrérie musulmane fondée en 1835 par Si-Mohammed ben Ali es-Senoussi.

SENS [*sanss*], ch.-l. d'arr. (Yonne), sur l'Yonne; 17.465 h. (*Sénonais*). Ch. de f., à 57 kil. N.-O. d'Auxerre. Archevêché, cathédrale des XIIe et XIIIe s. : beaux vitraux. Vins, céréales, bois, tuiles, tanneries. — L'arrond. a 9 cant., 118 comm., 70.930 h.

Sens (*hôtel de*), anc. résidence historique, située à Paris, quartier Saint-Paul, et construite vers 1500 par Tristan de Salazar, archevêque de Sens.

Sensations (*Traité des*), par Condillac, qui s'efforce d'y faire voir comment nos facultés viennent des sensations. C'est dans ce livre que se trouve le plus clairement exprimée la doctrine sensualiste (1754).

SENTA [*sènta*], v. de Yougoslavie, sur la Tisa; 31.000 h. Victoire du prince Eugène (1697).

Sentences, de Publius Syrus, recueil d'excellentes pensées morales, exprimées dans un style net et incisif.

SÉOUL, en jap. **Keijo**, cap. de la Corée; 315.000 h.

Séphardim ou **Séfardim**, n. m. pl. Nom donné, au moyen âge, aux Juifs d'Espagne et de Portugal.

Sept ans (*guerre de*). Elle eut lieu sous Louis XV, de 1756 à 1763, entre la France, l'Autriche et la Russie d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Marquée par de lourds revers sur terre (Rossbach), sur mer et aux colonies (perte de l'Inde et du Canada), elle coûta à la France, au traité de Paris, quelques-unes de ses plus florissantes colonies.

Sept chefs (*guerre des*), guerre légendaire entre Etéocle, roi de Thèbes, son frère Polynice et six autres chefs. Les deux frères se tuent dans un combat singulier; mais, dix ans après, les Epigones, fils des Sept chefs, s'emparent de Thèbes.

Sept chefs devant Thèbes (*les*), tragédie d'Eschyle (467 av. J.-C.). Le même sujet a été traité par Racine dans *la Thébaïde ou les Frères ennemis*.

Septante (*version des*), nom donné à la traduction grecque de l'Ancien Testament, faite par soixante-

douze Juifs d'Egypte et par ordre de Ptolémée Philadelphe. C'est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes (283 ou 282 av. J.-C.).

Septembre (*journées* ou *massacres de*), nom donné au massacre des prisonniers politiques qui eut lieu dans les prisons de Paris, particulièrement à l'Abbaye, à la Force, aux Carmes, au Châtelet, les 2, 3, 4 et 5 septembre 1792.

Septembre (*lois de*), lois votées, à la suite de l'attentat de Fieschi (1835), contre la liberté de la presse. Toute discussion sur le principe du gouvernement ou sur la personne du roi était interdite.

Septembre (*convention de*), signée à Paris (15 sept. 1864) entre la France et l'Italie, en vue de garantir l'existence de l'Etat pontifical.

Septembre 1870 (*révolution du 4*), chute du second empire après la capitulation de Sedan (1870).

Septennat, nom donné au mode de gouvernement institué par l'Assemblée nationale pour sept ans le 20 novembre 1873 et qui prit fin par la démission du maréchal de Mac-Mahon, le 30 novembre 1879.

SEPTFONDS, comm. du Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban; 1.518 h. Chapeaux de paille.

SEPTIMANIE [*sèp*] (territoire de la *septième* légion), partie sud-occidentale de la Gaule, sur le littoral de la Méditerranée; elle correspondait aux dép. des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.



Septime-Sévère.

SEPTIME-SÉVÈRE, empereur romain de 193 à 211, né à Leptis. Général habile et heureux, il favorisa aussi les lettres.

SEPTMONCEL, comm. du Jura, arr. de Saint-Claude; 1.210 h. Fromages renommés.

SÉPULCRE (Saint-). V. SAINT-SÉPULCRE.

SEPULVEDA (Juan *de*), historien espagnol, né à Pozo-Blanco, auteur d'une *Histoire de Charles-Quint* (1490-1573).

SÉQUANAIS [*kouanè*] ou **SÉQUANIENS** [*kouaniin*], peuple de la Gaule, qui habitait la rive gauche de la Saône et dont la capitale était *Vesontio* (Besançon).

SÉQUANAISE [*kouanèz'*] **(Grande-)**, une des grandes divisions politiques de la Gaule romaine, dans le bassin supérieur de la Seine.

SERAING-SUR-MEUSE [*rin*], c. de Belgique, prov. de Liége; 36.900 h. Forges et fonderies.

SERAJEVO. V. SARAÏEVO.

SERAO (Mme Mathilde), romancière italienne, née à Patras (1856-1927).

Sérapéion ou **Sérapéum**, nom donné par les Romains aux temples de Sérapis. Les plus célèbres étaient ceux de Memphis et d'Alexandrie.

SÉRAPIS ou **SARAPIS** [*piss*], dieu égyptien de l'époque ptolémaïque et romaine, qui résulta de la confusion d'Apis divinisé, ou Osiris-Apis, avec un dieu étranger à l'Egypte. Plus tard, Sérapis fut identifié avec Pluton, Esculape ou Jupiter.

SERBELLONI, général italien au service de Charles-Quint, puis de Philippe II, né à Milan (1508-1580). Il se distingua à la bataille de Lépante.

SERBIE, anc. royaume de l'Europe méridionale, sur la rive droite du Danube; 87.300 km²; 5.000.000 d'h. (*Serbes*). Cap. *Belgrade*. (V. carte YOUGOSLAVIE.) Disputée par les Barbares, successivement vassale des empereurs d'Orient, des Grecs, des Bulgares, etc., la Serbie devint indépendante au XIIe siècle et puissante au XIVe, sous le règne de Douchan (1334-1355). Les Turcs la soumirent après la bataille de Kossovo (1389) et la conservèrent intégralement jusqu'en 1815, malgré l'insurrection de Karageorges (1804). En 1815, Miloch Obrénovitch fit de la Serbie une principauté indépendante, tout en continuant à reconnaître la suzeraineté de la Porte. Quarante ans plus tard (1856), le traité de Paris plaçait sous la garantie de l'Europe les privilèges octroyés par le sultan à la principauté. Lorsque éclata le soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine (1876), la Serbie se mit en état de rébellion contre la Porte. Ses troupes furent vaincues; mais la Russie intervint, triompha des armées ottomanes et fit reconnaître par le traité de Berlin la complète indépendance de la Serbie (1878). Ce pays fut érigé en royaume en 1882, au profit de la maison des Obrénovitch, remplacée, en 1903, par celle des Karageorgevitch. Une guerre heureuse contre la Turquie, en 1912-1913, l'avait considérablement agrandi, lorsque, à la suite de l'attentat de Saraïevo (v. ce mot), éclata la Grande-Guerre de 1914-1918. Envahie au Nord par les Germano-Autrichiens, au Sud-Ouest par les Bulgares, la Serbie fut vaincue après une longue et glorieuse résistance (1914-1916). Délivrée en 1918 par les victoires de Franchet d'Esperey, elle fut, jusqu'en 1941, le cœur du royaume yougoslave. V. YOUGOSLAVIE.

SERBO-CROATES-SLOVÈNES (*royaume des*), nom porté par la Yougoslavie de 1918 à 1929.

SERCQ, une des îles Anglo-normandes; 500 h.

SEREIN, riv. de la Côte-d'Or et de l'Yonne, affl. de l'Yonne, passant à Chablis; 186 kil.

SÉRÉMANGE-ERZANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 4.078 h. Forges.

SERENA (*La*) [*séréna*], v. du Chili, près du port de Coquimbo; 21.000 h.

SÉRÈRES, peuple du Sénégal, parent des Ouolofs, à l'O. et au S. de Dakar; 200.000 h.

SÈRES, nom donné dans l'antiquité aux peuples de l'Extrême Orient, d'où le monde occidental tirait la soie. Ils habitaient la *Sérique*.

Serfs, nom donné, au moyen âge, à ceux qui, sans être esclaves, étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient moyennant redevance au seigneur, propriétaire de la terre, et qui étaient vendus avec lui; de là leur nom de *serfs attachés à la glèbe*. A une certaine époque, les serfs purent, en France, racheter leur liberté. Cette émancipation, dont Louis X donna le signal dans le domaine royal, fut puissamment favorisée par l'affranchissement des communes et par les croisades, mais ne devint complète qu'à la Révolution de 1789.

SERGENT (Antoine-François), dessinateur et graveur français, membre de la Convention, beau-frère de Marceau, contribua à la fondation du Conservatoire; né à Chartres (1751-1847).

Sergents de La Rochelle (*les Quatre*). On désigne ainsi quatre sous-officiers du 45e de ligne en garnison à La Rochelle : Bories, Goubin, Pomier (ou Pommier) et Raoulx, qui, affiliés aux carbonari, furent dénoncés, arrêtés et décapités à Paris en 1822.

SERGINES, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens, au-dessus de la Couée; 828 h.

SERGIPE [*pé*], Etat du Brésil, sur la côte de l'Atlantique; 540.000 h. Cap. *Aracaju*.

SERGIUS Ier [*uss*], pape de 687 ou 688 à 701; — SERGIUS II, pape de 844 à 847; — SERGIUS III, pape de 904 à 911; — SERGIUS IV, pape de 1009 à 1012.

SERINGAPATAM, v. de l'Hindoustan (Madras); anc. cap. du royaume de Mysore; 12.500 h.

SERMAIZE-LES-BAINS, comm. de la Marne, arr. de Vitry-le-François; 2.478 h. Ch. de f. Eaux minérales.

SERMANO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte, sur un affl. du Feo; 253 h.

Serment de Strasbourg, le plus ancien texte que nous possédions du français populaire. Il contient la formule des engagements pris à Strasbourg en 842 par Louis le Germanique et Charles le Chauve, ligués contre leur frère Lothaire, et par leurs soldats.

Sermon sur la montagne, discours de Jésus aux apôtres et à la foule, rapporté par S. Matthieu (V-VII) et résumé par S. Luc (VI, 17-49), considéré comme la charte de la vie chrétienne.

Sermons, de Bossuet, publiés pour la plus grande partie après sa mort. Ils figurent à la première place dans l'histoire de l'éloquence française de la chaire. Morale sévère, rigoureusement fondée sur le dogme; éloquence forte, imagée, parfois puissamment réaliste, nourrie de la lecture des écrivains de l'antiquité, de la Bible et des Pères de l'Eglise. Les principaux de ces sermons sont : *Sur l'unité de l'Eglise, Sur la mort, Sur la profession de foi de Mlle de La Vallière*, les panégyriques de saint Paul, de saint Bernard, etc.

Sermons, de Bourdaloue, prédications remarquables par la force du raisonnement, la solidité des preuves et la régularité du plan. Mme de Sévigné disait du prédicateur : « *Il frappe comme un sourd.* » On admire surtout le sermon *Sur la Passion*. V. AVENT.

Sermons de Massillon. V. AVENT et CARÊME.

SERPA PINTO (Alexandre-Albert *de*), explorateur et officier portugais, né à Colchras, célèbre par ses voyages dans l'Afrique du Sud (1846-1900).

SERPENT [*pan*] (*le*), constellation de l'hémisphère boréal.

SERPETTE (Gaston), compositeur français, né à Nantes, auteur d'opérettes (1846-1904).

SERPOLLET (Léon), ingénieur français, né à Culoz. Il a inventé la chaudière à vaporisation instantanée et le premier tricycle à vapeur (1858-1907).

SERRA-DI-SCOPAMENE, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Sartène, au-dessus d'un affluent du Rizzanese; 1.109 h.

SERRANO (Francisco), maréchal et homme d'Etat espagnol, né à Cadix (1810-1885).

SERRE (Hercule, *comte de*), homme d'Etat français, né à Pagny-sur-Moselle (Meurthe) [1776-1824].

SERRES, ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 965 h. Ch. de f.

SERRÈS, v. de Grèce (Macédoine), sur la Strouma; 30.000 h. Culture du coton.

SERRES (Olivier *de*), agronome français, né au Pradel (Vivarais); auteur d'un célèbre *Théâtre de l'agriculture*. Il introduisit en France la culture du mûrier (1539-1619).


Olivier de Serres.

SERRET (Joseph-Alfred), mathématicien français, né à Paris (1819-1885).

SERRIÈRES, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 1.229 h. Ch. de f.

SERTORIUS [*uss*] (Quintus), général romain, né à Nursia vers 121 av. J.-C. Révolté contre Sylla, il organisa l'Espagne en pays indépendants, battit Metellus et Pompée, mais fut assassiné par un de ses lieutenants, en 73 av. J.-C.

Sertorius [*uss*], tragédie de P. Corneille (1662). On y sent déjà la vieillesse de l'auteur; mais des scènes pleines d'énergie et de grandeur rappellent aussi l'auteur de *Cinna;* entre autres, la fameuse et magnifique scène entre Sertorius et Pompée, où se trouve ce vers :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis.

SÉRURIER (Philibert), maréchal de France, né à Laon, gouverneur des Invalides (1742-1819).

SERVAN (Joseph-Michel-Antoine), avocat général au parlement de Grenoble et publiciste, né à Romans (Drôme) [1737-1807]; — Son frère, JOSEPH, général français, né à Romans, ministre de la guerre en 1792 (1741-1808).

SERVANDONI (Jean-Jérôme), architecte et peintre italien, né à Florence. Il travailla surtout en France. On lui doit un portail de l'église Saint-Sulpice à Paris (1695-1766).

Servante maîtresse (*la*), opéra bouffe en deux actes, livret italien de Nelli (traduction française de Baurans), musique de Pergolèse (1733).

SERVET [*vè*] (Michel), médecin et théologien, né à Tudela en 1511, brûlé vif à Genève en 1553, à l'instigation de Calvin.

SERVIAN, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Béziers, sur la Lène; 3.301 h. Ch. de f.

SERVIEN (Abel), diplomate français, né à Grenoble, un des principaux négociateurs des traités de Westphalie (1593-1659).

SERVILIE, demi-sœur de Caton d'Utique et mère de Marcus Brutus.

Servitude et grandeur militaires, ouvrage d'Alfred de Vigny, où l'auteur, dans de dramatiques récits : *la Canne de jonc, le Cachet rouge*, oppose aux douloureux devoirs de la discipline militaire la grandeur morale du soldat, faite d'abnégation et d'honneur (1835).

Servitude volontaire (*Discours de la*), ou *le Contre un*, vigoureuse diatribe contre la tyrannie, par La Boétie (1574).

SERVIUS TULLIUS [*uss*], sixième roi de Rome (578-534 av. J.-C.), qu'il ceignit de fortes murailles. Il divisa le peuple en centuries.

Sésame, premier mot d'une formule magique : *Sésame, ouvre-toi*, qui dans le conte des *Mille et une nuits* permet à Ali-Baba de pénétrer dans la caverne aux trésors des quarante voleurs. — Par allusion, on applique ce mot à tout moyen prompt, rapide, devant lequel cèdent comme par magie toutes les difficultés.

SESIA (*la*), riv. d'Italie, affl. du Pô. 138 kil.

SÉSÔCHRIS [*kriss*] ou **NOVFIRKA-SOKAR**, roi d'Egypte de la IIe dynastie.

SÉSOSTRIS [*triss*], ou mieux **SENOUSRIT**, nom véritable des pharaons appelés Ousirtesen.

SESTOS [*oss*], v. anc. de Thrace, sur l'Hellespont (Dardanelles), en face d'Abydos (V. ce nom).

SE-TCHOUAN [*an'*], prov. de la Chine méridionale; 52 millions d'h. Cap. *Tcheng-tou*.

SÈTE, anc. **Cette**, ch.-l. de c. (Hérault), arr. de Montpellier, port actif sur la Méditerranée et l'étang de Thau; 36.953 h. (*Sétois*). Ch. de f. Ecole d'hydrographie. Commerce de vins.

SETH, troisième fils d'Adam et d'Eve (*Bible*).

SETI Ier, roi égyptien de la XIXe dynastie, dont le tombeau a été découvert près de Thèbes. Père de Ramsès II (1313-1292) ; — SETI II, roi égyptien, dernier roi de la XIXe dynastie (vers 1210 av. J.-C.)

SÉTIF, ch.-l. d'arr. du dép. de Constantine; ch. de f. de Constantine; à 130 kil. au S.-O. de cette ville; 32.762 h. (*Sétifiens*). V. forte. Belle mosquée. L'arr. a 16 comm. et 391.496 h.

SÉTUBAL [*tou*], v. du Portugal (ch.-l. de district), port sur l'Atlantique; 47.000 h. Pêche, conserves de poisson.

SEUDRE (*la*), fleuve côtier de la Charente-Inférieure, se jetant dans l'Atlantique en face de l'île d'Oleron; 69 kil. Salines, parcs à huîtres.

SEURAT (Georges), peintre français, né à Paris, un des chefs du mouvement divisionniste (1859-1891).

SEURRE, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 2.076 h. (*Seurrois*). Ch. de f.

SEURRE (Gabriel), **l'Aîné**, sculpteur français, né à Paris (1795-1867) ; — Son frère, CHARLES, dit **Seurre le Jeune**, né à Paris (1798-1858), fut également sculpteur.

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau, sur l'Aveyron; 3.693 h. Ch. de f.

SÉVÈRE. V. ALEXANDRE-SÉVÈRE.

SÉVERIN, pape d'environ 638 à 640.

SÉVERIN (*saint*), abbé d'Agaune (dans le Valais), né en Bourgogne, m. en 507. Fête le 11 février. — Ermite, vécut près de Paris, m. vers 540. Fête le 27 novembre. Une des plus anciennes églises gothiques de Paris lui est consacrée.

SEVERN [*sévern*] (*le*), fleuve d'Angleterre, qui se jette dans le canal de Bristol; 286 kil.

SÉVIGNÉ (Marie DE RABUTIN-CHANTAL, *marquise de*), née à Paris, célèbre par les admirables *Lettres* qu'elle écrivit à sa fille, la comtesse de Grignan, et à quelques autres correspondants (1626-1696). V. LETTRES.


Mme de Sévigné.

SÉVILLE, en esp. **Sevilla** [*lha*], v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de prov., sur le Guadalquivir; 225.000 h. (*Sévillans*). Vins, huiles, céramique, tissages. Beaux monuments (cathédrale, Alcazar, Giralda), très beau musée, archives des Indes. Patrie de Vélasquez, Murillo, Herrera. Séville, l'*Hispalis* romaine, fut également une des villes les plus florissantes de l'Espagne arabe.

SEVRAN, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 10.071 h. Ch. de f.

(Phot. Larousse.)

SÈVRE NANTAISE (*la*), riv. de France, qui prend sa source au pied des collines du Poitou et se jette dans la Loire (r. g.) à Nantes; 126 kil.

SÈVRE NIORTAISE (*la*), fleuve de France, prend sa source dans le dép. des Deux-Sèvres, sépare la Charente-Inférieure de la Vendée et se jette dans l'Atlantique, après avoir baigné Niort; 150 kil.

SÈVRES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles; sur la Seine; 15.457 h. (*Sévriens*). Ch. de f. Célèbre manufacture de porcelaine, installée dans le parc de Saint-Cloud.

SÈVRES (*départ. des* **Deux-**). V. DEUX-SÈVRES.

SEXTUS EMPIRICUS [*sèkstuss in. kuss*], philosophe, astronome et médecin grec du IIIe siècle de notre ère, né probablement à Mytilène; l'historien le plus impartial des sceptiques grecs.

SEYBOUSE (*la*), fl. d'Algérie, passant à Guelma et près de Bône; 225 kil.

SEYCHELLES, anc. **Séchelles**, îles de l'océan Indien, au N.-E. de Madagascar, d'abord françaises, puis anglaises, depuis 1810-1814; 29.000 h. (surtout créoles français). Coprah, guano. Ch.-l. *Victoria*, dans l'île Mahé.

SEYCHES, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande; 954 h. Ch. de f.

SEYMOUR [*simór*] (Jeanne). V. JEANNE; — Son frère EDOUARD, duc de Somerset, dit **le Protecteur**, homme d'Etat anglais, décapité (vers 1506-1552).

SEYNE [*sèn'*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1.205 h. (*Seynois*).

SEYNE-SUR-MER (*La*), ch.-l. de c. (Var), arr. et sur la rade de Toulon; 26.817 h. Ch. de f. Chantiers de constructions navales. Forges.

SEYSSEL, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley, sur le Rhône; 941 h. Ch. de f. Mines d'asphalte.

SEYSSEL, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, sur le Rhône, en face de Seyssel de l'Ain; 1.364 h. Patrie de Bonivard.

SÉZANNE, ch.-l. de c. (Marne), arr. d'Epernay; 5.315 h. Ch. de f. Produits réfractaires; optique.

SÈZE (Romain *de*). V. DESÈZE.

SFAX [*afs*], port de Tunisie, sur le golfe de Gabès; 40.000 h. Bombardée par les Français en 1881.

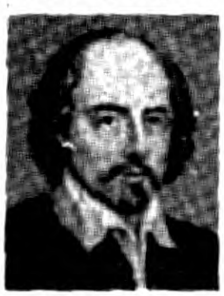
SFORZA (Muzio ATTENDOLO, dit), condottiere italien, tige d'une illustre maison milanaise (1369-1424); — FRANCESCO-ALESSANDRO, duc de Milan, célèbre condottiere, fils du précédent (1401-1466); — GALEAZZO-MARIA, duc de Milan, fils du précédent (1444-1476); — GIANGALEAZ, duc de Milan, fils du précédent (1468-1494); — LUDOVICO, duc de Milan, surnommé *le More*, oncle du précédent (1451-1508); — MASSIMILIANO, duc de Milan, fils du précédent (1491-1530); — FRANCESCO-MARIA, dernier duc de Milan, deuxième fils de Ludovic le More (1492-1535).

SFORZA (Catherine), *princesse* DE FORLI, célèbre par l'héroïsme avec lequel elle défendit Forli contre l'armée de César Borgia (1463-1509).

Sganarelle, personnage de la comédie de Molière, et qui personnifie le bon sens vulgaire, parfois la malice, comme dans *le Médecin malgré lui*.

'S GRAVENHAGE. V. HAYE (*La*).

SHACKLETON [*chak'lten*] (Ernest), explorateur anglais des régions antarctiques, né à Kilkee (Irlande) [1874-1922].



Shakespeare.

SHAFTESBURY [*chaftsbëri*] (Antony, *comte de*), homme d'Etat anglais, né à Wimborne-Saint-Giles, auquel est dû le fameux bill de l'*habeas corpus* (1621-1683); — Son petit-fils, ANTONY, né à Londres, philosophe, défendit la morale du sentiment (1671-1713).

SHAKESPEARE ou **SHAKSPEARE** [*chèkspir'*] (William), le plus grand poète dramatique de l'Angleterre, né à Stratford-sur-Avon, auteur d'un grand nombre de tragédies et de comédies regardées pour la plupart comme des chefs-d'œuvre : *le Songe d'une nuit d'été, Roméo et Juliette, Richard III, le Marchand de Venise, les Joyeuses commères de Windsor, Jules César, Hamlet, Othello, Macbeth, le Roi Lear, Antoine et Cléopâtre*, etc. Shakespeare a su peindre avec une vérité saisissante et une admirable énergie tous les sentiments et toutes les passions. Tour à tour simple, terrible, gracieux, pathétique, burlesque, mélancolique, profond, railleur, passionné ou abandonné à une fantaisie charmante, avec la puissante liberté du génie (1564-1616).

SHANGHAÏ. V. CHANGHAÏ.

SHANNON (*le*), fleuve de l'Irlande, formant plusieurs lacs et s'écoulant dans l'Atlantique.

SHANSI [*chan'*], forme anglaise de Chan-si.

SHAW [*chô*] (Bernard), dramaturge anglais, esprit ironique et paradoxal, né à Dublin en 1856.

SHEFFIELD [*chèfild'*], v. d'Angleterre (York); 550.000 h. Quincaillerie, coutellerie renommée.



Shelley.

SHELLEY [*chèli*] (Percy Bysshe), poète anglais, né près de Horsham, mort noyé dans le golfe de La Spezia; auteur d'*Alastor, la Sensitive, l'Alouette, etc.*; lyrique d'une magnifique richesse (1792-1822).

SHERIDAN [*chèrid'n*] (Richard), orateur et auteur dramatique anglais, auteur de *l'Ecole de la médisance*, né à Dublin (1751-1816).

SHERIDAN (Philip Henry), général américain, né à Somerset (Ohio). Il se distingua, pendant la guerre de Sécession, dans les rangs du parti fédéral (1831-1888).

SHETLAND, archipel au N. de l'Ecosse. Forme un comté de 25.000 h. Ch.-l. *Lerwick*.

SHIAULIAI ou **SIAULIAI** [*chiaouliai*], en russe **Chavli**, v. de Lituanie; 22.000 h. Centre commercial important.

SHIBENIK [*chi*], en ital. **Sebenico**, v. de Yougoslavie (Dalmatie), port sur l'Adriatique; 29.000 h.

SHIKOKU [*chikokou*], une des îles du Japon, au S. de Hondo; 3.200.000 h. V. pr. *Tokushima*.

SHIMONOSEKI [*chi*], v. du Japon (Hondo), port sur le détroit qui sépare Hondo de Kyu-shu; 92.000 h.

Shinto ou **Shintoïsme** [*chintoïsm'*], religion nationale du Japon. Un moment supplanté par le confucianisme, puis par le bouddhisme, le shinto a été surtout remis en honneur depuis la restauration du pouvoir des mikados, au XVIIe siècle. La déesse Amaterasu, personnification du soleil, domine le panthéon shintoïste qui honore les ancêtres et les forces de la nature. Le culte, remanié lors de la réformation religieuse de 1868, consiste en prières, en offrandes de fleurs et de riz.

SHIZUOKA, v. du Japon (Hondo); 140.000 h.

SHOLAPUR [*cholapour*], v. de l'Inde (Bombay); 120.000 h. Filatures de coton.

SHQIPNIA [*chki*]. V. ALBANIE.

SHREWSBURY [*chroussbëri*], v. d'Angleterre, ch.-l. du Shropshire, sur le Severn; 31.000 h.

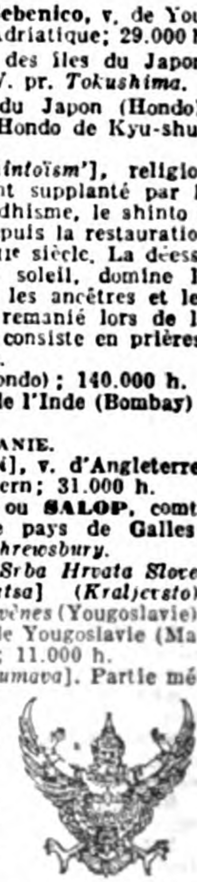
SHROPSHIRE [*chropcher*] ou **SALOP**, comté d'Angleterre, confinant avec le pays de Galles; 3.487 km²; 244.000 h.; ch.-l. *Shrewsbury*.

S. H. S., initiales des mots *Srba Hrvata Slovenaca* [*serba hervata slovénatsa*] (*Kraljevsto*), royaume des *Serbes, Croates, Slovènes* (Yougoslavie).

SHTIP ou **STIP** [*chtip*], v. de Yougoslavie (Macédoine), sur un affl. du Vardar; 11.000 h.

SHUMAVA ou **SUMAVA** [*choumava*]. Partie méridionale des monts de Bohême.

Shylock, juif usurier rapace, créancier impitoyable, principal personnage du *Marchand de Venise*, comédie de Shakespeare.



Armoiries du Siam.

SIALKOT, v. de l'Inde britannique (Pendjab) près de la frontière du Cachemire; 65.000 h.

SIAM ou **THAÏLAND**, royaume de l'Indochine occidentale, arrosé par le Mékong et le Ménam et baigné à l'O. par la mer de Chine, qui y forme

(*Phot. Larousse, National Portrait Gallery.*)

le golfe de Siam, à l'E. par l'océan Indien; 518.000 km²; 12.000.000 d'h. (*Siamois*). Cap. *Bangkok*, v. princ. *Ayuthia*. Riz, étain, bois de teck, laque, soie.



Siamois.

SIBÉRIE, nom donné en général à la partie de l'Asie septentrionale qui s'étend de la Caspienne au Pacifique. Région basse à l'O. (bassin de l'Obi), montagneuse à l'E (bassins de l'Iénisséi, de la Léna, du lac Baïkal) fertile seulement sur une étroite lisière, entre les forêts de sa partie septentrionale et les montagnes qui la bordent au S. Le chemin de fer transsibérien suit la zone agricole et relie les centres miniers (or, argent, nickel, charbon), qui jalonnent l'Altaï et les monts Saïansk. 12.000.000 de km²; 10.000.000 d'h. La Sibérie, autrefois lieu d'exil du gouvernement russe, comprend aujourd'hui les territoires de la Sibérie occidentale et orientale, de l'Extrême-Orient, ainsi que les républiques autonomes de Yakoutie, des Bouriates-Mongols, les territoires autonomes des Khakazes, des Oïrotes, formant tous partie de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), et les républiques de Turkménistan, Uzbékistan (et Karakalpakie), Tadjikistan, Kazakstan, Kirghizie, nominalement indépendantes de la Russie, mais fédérées avec elle dans l'U. R. S. S.

Sibérienne (*la Jeune*), nouvelle de X. de Maistre, histoire simple et touchante d'une jeune fille qui traverse seule la Sibérie pour aller à Saint-Pétersbourg demander la grâce de son père (1815).

SIBIU [*biou*], en allem. **Hermannstadt**, v. de Roumanie, en Transylvanie; 45.000 h. Ind. textile, cuirs, produits chimiques.

SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste), archevêque de Paris, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux, assassiné dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, par un prêtre interdit (1792-1857).

Sibyllins (*Oracles* ou *Livres*), recueil d'oracles concernant les destinées de l'ancienne Rome. On les consultait chaque fois qu'une calamité exceptionnelle rendait indispensable une expiation éclatante. Composés par la sibylle d'Erythrée, qui les vendit à Tarquin le Superbe; brûlés par accident, l'an 671 de Rome, ils furent remplacés, et les nouveaux livres subsistèrent jusqu'en 389 de J.-C.

SICAMBRES, ancien peuple de la Germanie. C'est par ce nom que saint Remi désigne Clovis, quand il va lui conférer le baptême.

SICANES, population primitive de la Sicile.

SICARD (*l'abbé* Ambroise CUCURRON, dit), instituteur des sourds-muets, né au Fousseret (Haute-Garonne) [1742-1822].

SICHÉE, époux de Didon (*Enéide*).

SICHEM, anc. nom de *Naplouse*, en Palestine.

SICIÉ (*cap*), cap du dép. du Var; haut. 360 m.

SICILE, grande île de la Méditerranée; 25.740 km²; 4.200.000 h. (*Siciliens*). Terre fertile, céréales, vins, huiles. Capit. *Palerme*; v. princip.: *Catane, Messine, Trapani*. Fait partie du royaume d'Italie depuis 1860.

SICILES (Deux-). V. DEUX-SICILES.

SICULES, peuple de l'Italie péninsulaire qui conquit la Sicile sur les Sicanes.

SICYONE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponnèse). Patrie d'Aratus.

SIDDONS [*sidn'z*] (Sarah KEMBLE, *Mrs.*), tragédienne anglaise (1755-1831).

SIDI-BEL-ABBÈS, ch.-l. d'arr. (dép. d'Oran); sur le Sig; 42.071 h. (*Bel-Abbésiens*). Ch. de f., à 82 kil. S. — L'arr. a 22 comm., 140.320 h.

SIDI-BRAHIM, village d'Algérie (comm. de Prudon, arr. de Sidi-bel-Abbès); combat célèbre soutenu pendant 3 jours par 79 Français contre les troupes d'Abd el-Kader (1845).

SIDI-FERRUCH, petite baie à l'O. d'Alger, où les Français débarquèrent en 1830 pour conquérir l'Algérie. Station balnéaire.

SIDNEY [*ni*] (Philip), homme d'Etat et littérateur anglais, auteur de l'*Arcadia*, né à Penshurst (1554-1586).

SIDNEY (Algernon), patriote anglais (1622-1682), prit le parti du Parlement, puis se brouilla avec Cromwell. Exécuté à la Restauration.

SIDOINE APOLLINAIRE (Caius Sollius), poète latin, évêque, né à Lyon (430-vers 488).

SIDON, v. de Phénicie; auj. *Saïda*.

SIDRE (*golfe de la*), anc. *Syrte*, golfe de la Méditerranée, sur la côte de Libye.

SIEDLCE [*tsé*], v. de Pologne, sur un affl. du Bug; 31.000 h. A l'Allemagne (sept. 1939).

Siège de Corinthe (*le*), opéra en trois actes, paroles de Soumet, d'après le livret italien de Balocchi, musique de Rossini (1826), partition qui contient des pages remarquables.

Siegfried [*sighfrid'*], drame musical en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1876). Il forme la troisième partie de la tétralogie l'*Anneau du Nibelung*.

SIEMENS [*simen's*] (Ernst Werner *von*), ingénieur allemand, né à Lenthe (Hanovre), auteur de remarquables travaux sur l'électricité employée comme force motrice (1816-1892); — Son frère, Friedrich **Siemens** (1826-1904), né à Menzendorf, inventa le verre armé; — Wilhelm **von Siemens**, fils de Ernst Werner, né à Berlin, a donné la théorie de la lampe à incandescence (1855-1919).

SIEMIRADZKI (Henri), peintre polonais, né à Karkow (1843-1902).

SIENKIEWICZ [*sièn'kiévitch*] (Henryk), romancier polonais, né à Wola-Okrezjska en 1846, auteur de *Par le fer et par le feu*, de *Quo vadis*, etc., œuvres colorées; m. à Vevey en 1916.

SIENNE, v. d'Italie (Toscane); 48.000 h. (*Siennois*). Archevêché. Beaux monuments. Cathédrale; baptistère Saint-Jean.

SIERCK-LES-BAINS, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Thionville-Est, sur la Moselle; 1.577 h.

Sierra, mot espagnol qui signifie *scie* et qui désigne une chaîne de montagnes : *sierra Morena*.

SIERRA-LEONE [*léon'*], colonie anglaise d'Afrique, entre la Guinée française et le Libéria; 1.500 000 h. Cap. *Freetown*. Amandes de palme, noix de kola.



Sieyès.

SIERRE, comm. de Suisse (Valais); 5.000 h.

SIEYÈS [*siess'* ou *siéiess'*] (Emmanuel-Joseph), abbé et homme politique français, né à Fréjus, célèbre comme théoricien, un des fondateurs du club des Jacobins. A la veille de la Révolution, il publia une brochure fameuse sur *le Tiers état*. Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, directeur et consul (1748-1836).

SIGALON (Xavier), peintre d'histoire français, né à Uzès, auteur d'une belle copie du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, auj. à l'Ecole des beaux-arts, à Paris (1788-1837).

SIGEAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Narbonne; 3.085 h. Sur l'*étang de Sigean*, lagune communiquant avec la mer par le chenal de la Nouvelle.

SIGEBERT Ier [*bèr*], fils de Clotaire Ier, roi d'Austrasie de 561 à 575, époux de Brunehaut, assassiné par ordre de Frédégonde; — SIGEBERT II, roi d'Austrasie, né en 601; il succéda à son père Thierry II en 613, et fut tué la même année par Clotaire II; — SIGEBERT III, roi d'Austrasie, de 634 à 656, fils de Dagobert Ier; il régna sous la tutelle de Pépin de Landen et de Grimoald.

SIGER DE BRABANT, professeur de l'Université de Paris, un des chefs du mouvement averroïste (1235-vers 1281).

SIGHET [*èt'*], en hongr. **Maramaros-Sziget** [*orhsighèt'*], v. de Roumanie, ch.-l. du Maramuresh; près de la frontière hongroise; 30.000 h.

SIGHISHOARA [*cho*], en hongr. **Segesvar**, v. de Roumanie (Transylvanie), 18.000 h.

SIGISMOND (*saint*), roi des Bourguignons de

(*Phot. Larousse.*)

516 à 524, battu par les fils de Clovis et tué par ordre de Clodomir. Fête le 1er mai.

SIGISMOND de Luxembourg, roi de Hongrie en 1387, empereur d'Allemagne de 1411 à 1437, né en 1368. Il se déshonora en faisant brûler au concile de Constance le réformateur tchèque Jean Hus, malgré le sauf-conduit qu'il lui avait donné.

SIGISMOND Ier, le Vieux, roi de Pologne de 1507 à 1548; — SIGISMOND II (Auguste) [ou Auguste Ier], roi de Pologne de 1548 à 1572; — SIGISMOND III, *Wasa*, roi de Pologne de 1587 à 1632.

SIGMARINGEN [*in'ghen*], petite ville d'Allemagne; 4.500 h. Cap. de l'anc. principauté de Hohenzollern.

SIGNOL (Emile), peintre français, né à Paris (1804-1892), a traité des sujets historiques et religieux.

SIGNORELLI (Luca), peintre italien, né à Cortone (1441-1523); artiste d'un réalisme énergique, auteur du *Jugement dernier*.

SIGNY-L'ABBAYE, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1.743 h. Ch. de f.

SIGNY-LE-PETIT, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Mézières; 1.920 h. Ch. de f.

SIGONIUS [*uss*] (Carlo), savant historien et antiquaire italien, né à Modène (1520-1584).

SIGOULÈS, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 625 h.

SIGOVÈSE, chef gaulois, frère de Bellovèse (ve ou vie s. av. J.-C.).

SIGURD, héros mythique des Scandinaves, un des principaux personnages de l'*Edda* et des *Nibelungen*.

Sigurd [*gur*], opéra en quatre actes et sept tableaux, paroles de Camille du Locle et Alfred Blau, musique de Reyer; partition puissante, poétique et colorée (1884).

Si j'étais roi, opéra-comique en trois actes, paroles de Dennery et Brésil, musique d'A. Adam. La musique est une des plus aimables et des plus savoureuses qu'Adam ait écrites (1852).

SIKASSO, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); 10.000 h.; à 370 kil. de Bamako.

SIKHS ou **SEIKHS**, secte hindoue vichnouite, fondée au XVIe siècle par Baba Nânak, et qui est devenue un véritable corps de nation. Soumis par les Anglais en 1840.

SI-KIANG [*an'g*] ou **rivière de CANTON**, fl. de Chine, se déversant dans le *golfe de Canton*; 920 kil.

SIKKIM, petit Etat vassal de l'Inde, à droite du Népal; 85.000 h. Cap. *Gangtok*.

SILÈNE, dieu phrygien, père des satyres et nourricier de Bacchus.

Silène ivre, tableau de Rubens (Petrograd); — tableau de Van Dyck (Bruxelles).



Silène.

SILÉSIE, en allem. **Schlesien**, ancien pays de l'Europe centrale, traversé par l'Oder. Conquise par Frédéric II de Prusse sur les Autrichiens (1741), sauf une petite partie restée autrichienne et devenue depuis tchécoslovaque, la Silésie prussienne a dû céder sa partie méridionale à la Pologne (1919). Le reste constitua les provinces prussiennes de Haute-Silésie, cap. *Oppeln*, et de Basse-Silésie, cap. *Breslau*, fondues en 1938. Houille, fer, textiles (laine, lin, coton).

SILHOUETTE (Etienne *de*), contrôleur général des finances, né à Limoges (1709-1767). Il voulut réaliser des économies. Ses ennemis donnèrent son nom aux dessins qui n'avaient que des contours.

SILISTRIE, v. de Roumanie, sur le bas Danube; 11.600 h. Place forte.

SILIUS ITALICUS [*kuss*], poète latin du Ier siècle de notre ère, auteur d'une épopée sur la seconde guerre punique, œuvre imitée de Virgile, mais où l'on trouve quelques vers bien frappés, inspirés par le patriotisme romain (*Punica*).

SILLÉ-LE-GUILLAUME [*siyé*], ch.-l. de c. arr. du Mans; 2.603 h. Ch. de f.

SILLERY [*siyeri*], comm. de la Marne, arr. de Reims; 470 h. Vignobles renommés.

SILLERY (BRULART *de*), diplomate français, né à Sillery (1544-1624), négocia la paix de Vervins; fut chancelier de France sous Henri IV; influent sous de Luynes.

SILO, v. de Palestine, au N. de Jérusalem. Capitale des Hébreux jusqu'au règne de David.

SILOÉ, piscine de Jérusalem.

SILVELA [*vé*] (Francisco), homme d'Etat espagnol, né à Madrid. Il fut longtemps le chef du parti conservateur (1843-1905).

SILVÈRE (*saint*), pape en 536, m. de faim en 537. Fête le 20 juin.

SILVESTRE (Armand), poète et conteur français, né à Paris (1837-1901).

SIMANCAS [*kâss*], petite ville d'Espagne (prov. de Valladolid), où se trouvent les plus précieuses archives de l'Espagne; 1.110 h.

SIMART (Pierre-Charles), sculpteur français, né à Troyes, auteur de la *Minerve chryséléphantine*, imitation de la *Minerve* du Parthénon (1806-1857).

SIMBIRSK. V. OULIANOV.

SIMÉON, fils de Jacob; donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

SIMÉON, vieillard juif qui, après avoir vu le Messie dans le temple, entonna le cantique *Nunc dimittis* (*Bible*).

SIMÉON Stylite (*saint*), nom de trois saints qui passèrent leur vie sur une colonne (en gr. *stulos*), l'un près d'Antioche; m. en 596. Fête le 24 mai; — l'autre près de la même ville; m. en 460. Fête le 5 janvier; — le troisième, qui vécut en Cilicie au VIe siècle et périt foudroyé.

SIMÉON, tsar de Bulgarie, fondateur chrétien d'un grand empire bulgare (893-927).

SIMÉON (Joseph-Jérôme, *comte*), magistrat et homme d'Etat français, né à Aix (1749-1842).

SIMFEROPOL. V. AKMETCHEK.

SIMIANE (Pauline DE GRIGNAN, *marquise de*), petite-fille de Mme de Sévigné, également célèbre par sa beauté et son esprit, née à Paris. Elle publia partiellement la correspondance de son aïeule (1674-1737).

SIMLA, résidence d'été des vice-rois de l'Inde (Pendjab), sur les avants-monts de l'Himalaya; 14.000 h. en hiver, et de 30.000 à 40.000 en été.

SIMOÏS [*iss*], aujourd'hui **Mendéré-Sou**, petite riv. de l'ancienne Troade.

SIMON (*saint*), l'un des douze apôtres. Fête le 28 octobre.

SIMON le Magicien, sectaire juif, un des fondateurs de la philosophie gnostique. Il voulut acheter de saint Pierre le don de faire des miracles, d'où le nom de *simonie* donné au trafic des choses saintes.

SIMON (Antoine), cordonnier, né à Troyes (1736-1794), gardien du dauphin Louis XVII. Il fut guillotiné le 10-thermidor.

SIMON (François-Jules SIMON-SUISSE, dit **Jules**), philosophe spiritualiste et homme politique français, né à Lorient; ministre de l'instruction publique dans le gouvernement de la Défense nationale (1814-1896).

Simon de Nantua *ou le Marchand forain*, ouvrage de Laurent de Jussieu, livre qui, pendant longtemps, fut très populaire dans les écoles (1818).

SIMONETTA, famille italienne originaire de la Calabre, dont plusieurs membres ont joué un rôle politique au XVe siècle.

SIMONIDE de Céos [*oss*], poète lyrique grec, auteur d'épigrammes, d'élégies patriotiques et morales, remarquables par l'habileté de l'exécution, la souplesse et la variété des rythmes (vers 556-vers 467 av. J.-C.).

SIMPLICE (*saint*), pape de 468 à 483. Fête le 2 mars.

SIMPLON, passage des Alpes Pennines entre le Valais et le Piémont, à 2.009 m. d'altitude; traversé par une superbe route de 69 kil. et par un tunnel de 19.730 m.

SINAÏ, péninsule montagneuse d'Egypte, entre les golfes de Suez et d'Akaba; 25.000 hab. La Bible dit que Dieu y donna sa loi à Moïse, au milieu des tonnerres et des éclairs.

SINAÏA, v. de Roumanie (Valachie), sur la Prahova ; 2.500 h. Station thermale. Résidence royale.

SIND (*le*). V. INDUS.

SINDIA ou **SCINDIA** [*sin'*], anc. royaume mahratte de l'Hindoustan, vassal de l'Angleterre. Capit. *Gwalior*.

SINGAPOUR, ch.-l. de la colonie anglaise des Straits Settlements ; 260.000 h. Port franc très actif. Base navale anglaise.

SINGLIN (Antoine), janséniste français, un des directeurs de Port-Royal. Il fut le directeur de Pascal et de Mme de Longueville. Né à Paris (1607-1664).

SINIGAGLIA ou **SENIGALLIA**, v. d'Italie, prov. d'Ancône, sur l'Adriatique ; 23.700 h. On attribue sa fondation, au IVe siècle av. J.-C., à des Gaulois senones.

SIN-KIANG [*sin'-kian'g*] ou **Turkestan chinois**, vaste région, à l'O. de la Chine ; 1.425.000 km² ; 2.700.000 h. Cap. *Ouroumtsi*.

SIN-KING [*sin'-kin'g*], anc. **Tchang-tchoun** ou **Kouang-tcheng-tsé**, cap. de la Mandchourie (Kirin).

SIN-LE-NOBLE, comm. du Nord, arr. et banlieue de Douai ; 12.133 h. Chaudronnerie. Ch. de f.

Sinn Fein, mouvement autonomiste irlandais au XXe siècle.

SINNAMARI, fl. de la Guyane française. — Petit port à l'embouchure du fleuve ; 2.000 h.

SINON, un des guerriers grecs qui assiégèrent Troie. Perfide et menteur, c'est lui qui persuada aux Troyens de faire entrer dans leurs murs le cheval de bois renfermant l'élite des Grecs (*Enéide*).

SINOPE, v. de Turquie, port sur la mer Noire ; 5.000 h. Une flotte turque y fut détruite par les Russes en 1853.

SION, une des collines de Jérusalem, souvent prise comme synonyme de Jérusalem.

SION, en allem. **Sitten**, v. de Suisse, ch.-l. du Valais ; 7.000 h. Evêché catholique. Vins.

SIOUAH, oasis de l'Afrique, au N. du désert de Libye ; 5.200 h. C'est l'oasis d'Ammon des anciens.

SIOULE (*la*), riv. du Puy-de-Dôme, affl. de l'Allier. Cours 150 kil.

SIOUT [*out'*] ou **ASSIOUT**, v. de la haute Egypte, sur le Nil ; 58.000 h. Barrage sur le Nil.

SIOUX [*siou*], peuplades sauvages de l'Amérique du Nord, dans l'Etat d'Iowa (E.-U.).

SIRAUDIN (Paul), auteur dramatique français, né à Paris (1813-1883).

Sirènes, monstres fabuleux, moitié femme et moitié oiseau ou poisson. Elles habitaient des rochers escarpés, entre l'île de Caprée et la côte d'Italie. Par la douceur de leur chant, elles attiraient les voyageurs sur les écueils. Ulysse ayant été insensible à leurs accents, elles se jetèrent de dépit dans la mer. (*Myth.*).

SIRET [*èt'*], fl. de Roumanie, affl. de gauche du Danube ; né dans les Karpates, près de Cernautzi ; 470 kil.

SIRET (Charles), humaniste français, né à Reims, auteur de l'*Epitome historiæ græcæ* (1760-1830).

SIREY [*rè*] (J.-B.), jurisconsulte fr., né à Sarlat, auteur d'un *Recueil des lois et arrêts* (1762-1845).

SIRMOND (*le père* Jacques), jésuite français confesseur de Louis XIII et prédicateur de talent, né à Riom (1559-1651).

SIRMOOR [*mour*], Etat tributaire au N.-O. de l'Inde ; 135.000 h.

SIRVEN (Pierre-Paul), protestant, né à Castres en 1709. Le parlement de Toulouse le condamna à mort en 1764, comme coupable d'avoir fait périr sa fille pour l'empêcher d'embrasser le catholicisme, mais il put s'enfuir et les efforts de Voltaire le firent réhabiliter cinq ans après.

SISLEY (Alfred), peintre français, né à Paris (1839-1899) ; un des maîtres de l'impressionnisme : *les Bords du Loing*.

SISMONDI (Léonard), historien et économiste suisse, né à Genève, auteur de deux grands ouvrages : *Histoire des républiques italiennes* et *Histoire des Français* (1773-1842).

SISSONNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Laon ; près des sources de la Souche. Camp milit. ; 6.327 h.

SISTERON, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur la Durance ; 3.302 h. (*Sisteronais*). Ch. de f. A conservé son aspect médiéval.

SISTOVO. V. SVICHTOV.

SISYGAMBIS [*biss*], mère de Darius Codoman. Dans la visite que lui fit Alexandre, dont elle était la captive, elle prit le favori Ephestion pour le conquérant. Alexandre lui fit cette réponse, devenue proverbiale : « Vous ne vous êtes pas trompée, ma mère ; celui-ci est aussi Alexandre. »

SISYPHE, fils d'Eole et roi de Corinthe, redoutable par ses brigandages et ses cruautés, et condamné, après sa mort, à rouler dans les Enfers une grosse pierre au sommet d'une montagne d'où elle retombe sans cesse. (*Myth.*) — Dans l'application, le *rocher de Sisyphe* sert à caractériser un labeur pénible et sans cesse renaissant.

SITKA, île de l'Alaska, ch.-l. *Sitka* ; 1.200 h. (anc. *Nouvelle-Arkhangelsk*).

SIVA ou **ÇIVA**, dieu des Hindous.

SIVAS [*vass*], anc. **Sébaste**, v. de Turquie, sur le Kizil-Irmak ; 30.000 h.

SIXTE Ier (*saint*), pape de 117 à 127 ; — SIXTE II (*saint*), pape de 257 à 258 ; — SIXTE III, pape de 432 à 440 ; — SIXTE IV (*saint*), pape de 1471 à 1484 ; il construisit la célèbre chapelle *Sixtine* au Vatican ; — SIXTE V ou SIXTE-QUINT, pape de 1585 à 1590. Elu comme successeur de Grégoire XIII parce que les cardinaux le croyaient moribond ; mais, à peine élu, il jeta sa béquille et déploya une remarquable activité, travailla avec ardeur à la réforme des ordres religieux et intervint activement dans les querelles religieuses de la France, au moment de l'avènement de Henri IV. Il a fait construire la coupole de Saint-Pierre.



Sixte V

Sixtine (*chapelle*), à Rome, célèbre chapelle du Vatican, construite sur l'ordre de Sixte IV et décorée de fresques, dont les plus remarquables sont dues à Michel-Ange. Ces fresques célèbres représentent : *Dieu débrouillant le chaos, la Création du monde, Dieu approuvant son œuvre, la Création de l'homme, la Création de la femme, la Tentation d'Eve, le Sacrifice de Noé, le Déluge, l'Ivresse de Noé, Judith et Holopherne, David vainqueur de Goliath, la Mort d'Aman, les Sibylles, les Prophètes, le Jugement dernier.*

SIZUN, ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix, sur l'Elorn ; 2.969 h.

SKAGER-RAK ou **SKAGERRAK** [*ghèr'*], détroit entre le Jutland et la Norvège, unit la mer du Nord au Cattégat.

SKARGA (Pierre PAWENSKI, dit), le plus grand orateur sacré de la Pologne, né à Grojec (1536-1612).

SKIEN [*chèn'*], port de Norvège, au fond d'un golfe du Skager-Rak ; 16.000 h.

SKOBELEV (Michel), général russe, né à Riazan. Il se distingua pendant la guerre russo-turque et fit la conquête du Turkestan (1843-1882).

SKOPLIÉ ou **SKOPLJE** [*lié*], en turc **Uskub**, v. de Yougoslavie, sur le Vardar ; 40.000 h.

Skoupchtina (*la*), le Parlement yougoslave.

SKYE [*skaï*], une des Hébrides. Grottes basaltiques.

SKYROS, île grecque de l'Archipel, au N.-E. de l'Eubée ; 4.100 hab. ; ch.-l. *Skyros*. V. SCYROS.

SLAVES, rameau ethnographique et linguistique de la famille indo-européenne, se divisant en trois grands groupes : 1° les *Slaves occidentaux* en Pologne, en Allemagne, en Bohême, Moravie, Slovaquie, Russie subcarpatique (*Polonais, Tchèques, Slovaques, Lusaces* ou *Wendes*) ; 2° les *Slaves orientaux* ou *Russes*, divisés en Grands-Russes, Malo-Russes ou Petits-Russiens, et Russes-Blancs ; 3° les *Slaves méridionaux* ou *Yougoslaves* (*Bulgares, Serbes, Croates, Slovènes*). Il y a en Europe environ 160 millions de Slaves. La race s'étend des frontières de la Vénétie à l'Oural et déborde sur une grande partie de l'Asie centrale et septentrionale.

SLAVONIE. V. CROATIE-SLAVONIE.

SLAVKOV. V. AUSTERLITZ.

SLESVIG, anc. prov. du Danemark. De 1864 à 1920, il a formé, avec le Holstein, la prov. prus-

sienne de Schleswig-Holstein. En 1920, un plébiscite a fait retourner au Danemark le nord du Slesvig. Le Schleswig-Holstein demeuré prussien compte 1.600.000 h. Cap. *Kiel*.

SLIGO [*slaïgoou*], v. de l'Etat libre d'Irlande (Connaught), port sur l'Atlantique; 11.500 h. Ch.-l. du comté de ce nom; 72.000 h.

SLIVEN [*vèn'*] ou **SLIVNO**, v. de Bulgarie orientale; 30.000 h. Industrie textile.

SLODTZ (Sébastien), sculpteur flamand, né à Anvers (1665-1726); travailla en France pour Louis XIV.

SLOVAQUES, nom des Slaves de Slovaquie.

SLOVAQUIE, pays de Tchécoslovaquie, à l'E. de la Moravie, que le Reich a placé sous son protectorat en mars 1939; région montagneuse (Karpates); 3.400.000 h. (*Slovaques*). Cap. *Bratislava* (Presbourg).

SLOVÈNES, Slaves habitant la Carniole, une partie de la Styrie, de la Carinthie et l'Istrie. Ils sont, en grande partie, rattachés à la Yougoslavie.

SLOWACKI [*tski*] (Jules), poète polonais, né à Krzemieniec (1809-1849), d'inspiration romantique.

SLUTER (Claus), sculpteur flamand du XIVe-XVe siècle, auteur du *Puits de Moïse*.

Smalah d'Abd el-Kader (*Prise de la*), par les chasseurs du duc d'Aumale; vaste composition d'Horace Vernet (1843) [Versailles], plutôt panorama que tableau et qui rappelle l'irruption des troupes françaises au milieu des tentes arabes.

SMALKALDE, v. de Prusse (prov. de Hesse). Les protestants y conclurent en 1531, avec l'appui de la France, une ligue contre Charles-Quint; 9.700 h.

SMEDEREVO, v. de Yougoslavie, anc. cap. de la Serbie, au confl. du Danube et de la Morava; 7.000 h.

SMERDIS [*diss*], nom donné à Bardiva, second fils de Cyrus, égorgé par son frère Cambyse. Sa mort ayant été tenue secrète, plusieurs imposteurs cherchèrent à se faire passer pour Smerdis; entre autres, Gaumâta le Mage.

SMETANA (Frédéric), compositeur et pianiste tchèque, né à Litomysl; auteur de l'opéra *la Fiancée vendue* (1824-1884).

SMITH [*smiz*] (Adam), économiste écossais, né à Kirkaldy, auteur de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Le travail, considéré comme la source de la richesse, la valeur fondée sur l'offre et la demande, le commerce affranchi de toute prohibition, la concurrence élevée à la hauteur d'un principe, tels sont les points principaux de la doctrine de Smith (1723-1790).

SMITH (Sidney), amiral anglais, né à Westminster. Il défendit Saint-Jean-d'Acre contre Bonaparte (1764-1840).

SMITH (Joseph), premier prophète des mormons, né à Shanon (1805-1844).

SMOLENSK, v. de Russie, ch.-l. de la région de l'Ouest, sur le Dniéper; 80.000 h. Victoire des Français en 1812.

SMOLLETT (Tobie George), romancier écossais, né à Dalquhurn; auteur des *Aventures de Roderick Random* et de *Peregrine Pickle* (1721-1771).

SMYRNE, en turc **Izmir**, v. de Turquie; 170.000 h. (*Smyrniotes*). Beau port, très actif, sur la mer Egée. Tapis. Smyrne, incendiée en 1922, était reconstruite dès 1932.

SNAKE-RIVER [*snè'k-river*] (*la*) ou **LEWIS**, riv. des Etats-Unis, affl. de la Soloumbia; née dans le Parc national. Cours 1.500 kil.



Jean Sobieski.

SNOILSKY (Gustave), poète suédois, né à Stockholm (1841-1903).

SNYDERS [*dèrss*] (François), peintre flamand, né à Anvers; peintre habile, chaud coloriste; il excella dans les tableaux de chasse et d'animaux (1579-1657).

SOBIESKI (Jean III), roi de Pologne de 1673 à 1696, un des héros nationaux de ce pays. Il vainquit les Turcs et délivra Vienne assiégée par Kara-Mustapha en 1683. Né à Olesko (1629-1696).

(*Phot. Alinari, Hanfstaengl.*)

Sobranié ou **Sobranjé** (*le*), le Parlement bulgare.

SOBRARBE [*bé*], pays d'Espagne, dans la prov. de Huesca, qui fut le noyau de l'anc. royaume d'Aragon.

SOCCIA [*sotchia*], ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 562 h.

SOCHAUX, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard; 3.641 h. Brasseries, cycles.

Sociale (*guerre*), nom sous lequel on désigne l'insurrection de l'Italie contre la domination romaine, insurrection qui dura de 90 à 88 av. J.-C. Les Italiens alliés (*socii*) de Rome ne jouissaient pas du droit de cité romaine, ni par conséquent des privilèges qui en découlaient. Ils formèrent donc une ligue pour conquérir les libertés qui leur faisaient défaut. Conduits par Pompedius Silo, les Italiens furent battus par Marius, puis par Sylla, et le sénat mit fin habilement à la guerre en distribuant d'inégales concessions aux différents peuples italiens.

SOCIÉTÉ (*archipel de la*). V. TAÏTI.

SOCIÉTÉ DES NATIONS, créée entre les Etats signataires du traité de Versailles par un pacte, le 10 janvier 1920, et qui a pour but de développer la coopération entre les nations, et de garantir la paix et la sécurité. Ses organes sont une *Assemblée* qui réunit à Genève les représentants des Etats membres de la Société, d'un *Conseil* composé de membres permanents et de membres élus.

SOCIN (Lelio SOZZINI, dit), protestant italien, né à Sienne; il fonda la doctrine antitrinitaire, connue sous le nom de *socinianisme* (1525-1562).

SOCOTORA, île de la mer des Indes, aux Anglais; 12.000 h. Dattes, encens, aloès sucotrin.

SOCRATE, illustre philosophe grec, fils du sculpteur Sophronisque. Il ne professait pas régulièrement et n'écrivit aucun livre. Sa méthode d'enseignement, ou *dialectique*, était la conversation et l'interrogation ou *ironie*, qu'il maniait supérieurement. On le rencontrait dans les assemblées du peuple, les fêtes publiques, les gymnases, et tout servait de prétexte à son enseignement. Sa vie fut un véritable apostolat. Sa philosophie nous est connue par les *Dialogues* de Platon et ceux de Xénophon. Il combattait avec âpreté la sophistique et la fausse rhétorique. Ses moqueries satiriques et ses sarcasmes indisposèrent à la longue ses concitoyens. Aussi l'accusation d'impiété, qu'Anytos, Mélitos et Lycon portèrent contre lui, fut-elle un prétexte. Devant ses juges, il garda l'attitude la plus fière, demandant pour toute pénalité d'être condamné à vivre au Prytanée aux frais de l'Etat. Condamné à boire la ciguë, il mourut avec une simplicité vraiment stoïque. Socrate, à la différence des philosophes naturalistes antérieurs, donna comme objet propre à la philosophie l'homme même, l'interprétation réfléchie de la conduite humaine et des règles qui y président. Il est le créateur de la science morale (468-400 ou 399 av. J.-C.).



Socrate.

Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Platon. C'est l'admirable discours prononcé par Socrate devant les héliastes, en réponse à l'accusation portée contre lui, et que Platon écrivit après la mort de son maître.

Socrate (*Apologie de*), ouvrage de Xénophon, que complètent ses *Entretiens de Socrate* (IVe s. av. J.-C.). La physionomie du maître y revit, moins grandie peut-être que dans les *Dialogues* de Platon.

SODOMA (*le*). V. BAZZI.

SODOME, ancienne v. de Palestine, près de la mer Morte, détruite par le feu du ciel avec Gomorrhe, Séboïm, Adama, en raison de sa dépravation (*Bible*). [Hab. *Sodomites*.]

SOFALA, v. de la côte d'Afrique, au S. de l'embouchure du Zambèze; établissements portugais.

SOFIA, cap. de la Bulgarie; dans une plaine fertile, au pied du Vitosch; 265.000 h. Centre commercial et industriel.

SOGDIANE, anc. contrée d'Asie, entre l'Iaxarte et l'Oxus; v. princ. *Samarkand*.

SOIGNIES, v. de Belgique (Hainaut), sur la Senne; 11.000 h. Industrie active. Chaux.

Soirées de Saint-Pétersbourg, entretiens sur l'influence temporelle de la Providence; ouvrage célèbre de J. de Maistre. Style vigoureux, sévère, plein de relief et de couleur (1821).

SOISSONNAIS, petit pays de l'Ile-de-France; cap. *Soissons*. Victoire de l'armée française sur les Allemands de von Boehm en juillet 1918.

SOISSONS, ch.-l. d'arr. (Aisne), sur l'Aisne; ch. de f.; à 32 kil. S.-O. de Laon; 18.705 h. (*Soissonnais*). Evêché. Céréales, haricots; poterie, quincaillerie. En 486, Clovis y vainquit Syagrius, et en 923 Charles le Simple y fut battu par Hugues le Grand. Cathédrale gothique. La ville, momentanément occupée à deux reprises, a été dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918). — L'arr. a 11 cant., 289 comm., 127.640 h.

Soissons (*hôtel de*), anc. résidence historique sise à Paris, et dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la Bourse de commerce. Construit par Catherine de Médicis, cet hôtel prit son nom de Charles de Soissons, fils du prince de Condé, qui l'habita ensuite. La grosse colonne encore debout et accouplée à la Bourse de commerce est le dernier vestige de l'hôtel de Soissons; c'était l'observatoire astronomique de Catherine.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 5.503 h. Ch. de f.

SOKOTO, cap. de l'empire fondé en 1803 par les Foulbé en pays haoussa, et qui dura jusqu'en 1903. Aujourd'hui, v. de la Nigeria anglaise; 10.000 h.

SOLARI ou **SOLARIO** (Antonio), peintre italien, né à Civita (1382-1455), auteur de la *Vierge entourée de saints*, etc.

Soldat fanfaron (*le*) [*Miles gloriosus*], comédie de Plaute, œuvre amusante, caractères tracés avec art (IIe s. av. J.-C.).

Soldat inconnu (*le*), soldat français, de nom inconnu, tombé pendant la Grande Guerre et inhumé en 1920 sous l'Arc de triomphe, à Paris, afin que soient honorés en lui tous ses compagnons de sacrifice. Les pays alliés honorent aussi leur « Soldat inconnu ».

Soleil et du Lion (*ordre du*), ordre persan, fondé en 1808. Ruban vert.

SOLESMES [*lèm'*], comm. de la Sarthe, arr. de La Flèche; 657 h. Célèbre abbaye bénédictine. Belles sculptures de la Renaissance.

SOLESMES, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Cambrai; 5.265 h. (*Solesmois*). Ch. de f.

SOLEURE, en allem. **Solothurn**, v. de Suisse, ch.-l. du canton de même nom, sur l'Aar; 15.000 h. (*Soleurois*). Horlogerie, filature de laine et de coton, papier, tabac, industries électriques. Le canton a 150.000 h.



Soliman II.

SOLFERINO, village d'Italie, prov. de Mantoue, près du Mincio; 1.590 h. Victoire des Français sur les Autrichiens (24 juin 1859).

SOLIGNAC-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur la Loire; 1.050 h.

SOLIMAN Ier, sultan des Turcs de 1402 à 1410, fils de Bajazet Ier; — SOLIMAN II, *le Grand*, né en 1495, le plus célèbre des sultans ottomans; il fut l'allié de François Ier contre Charles-Quint; il envahit la Hongrie, échoua devant Vienne et régna de 1520 à 1566; — SOLIMAN III, sultan ottoman; il régna de 1683 à 1691.

SOLIMENA (Francesco), peintre italien, de l'école napolitaine (1657-1747).

SOLINGEN [*in'ghen*], v. de Prusse-Rhénane; 135.000 h. Coutellerie renommée; armurerie.

SOLIS Y RIBADENEYRA [*liss*] (Antoine *de*), historien et dramaturge espagnol (1610-1686).

SOLLIÈS-PONT, ch.-l. de c. (Var), arr. de Toulon; 2.790 h. Ch. de f.

SOLMONA ou **SULMONA**, v. d'Italie (prov. d'Aquila); 18.500 h. Patrie d'Ovide.

SOLNHOFEN ou **SOLENHOFEN** [*len'ôfen*], v. de Bavière (Moyenne-Franconie), sur l'Altmuhl; 1.100 h. Carrières célèbres de pierre lithographique.

SOLOGNE, région naturelle au S. de la boucle de la Loire, qui s'étend dans trois départements : Loiret, Cher et Loir-et-Cher. (Hab. *Solognots*.) Moutons. Sol marécageux, mais aujourd'hui progressivement assaini et amendé.

SOLON, législateur d'Athènes, un des Sept sages de la Grèce (640-558 av. J.-C.). Il releva l'esprit national des Athéniens, allégea les charges des citoyens pauvres, et rétablit ainsi l'harmonie dans la cité, à laquelle il donna une constitution plus libérale.



Solon.

SOLOTHURN [*ourn'*], n allem. de **Soleure**.

SOLRE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 2.076 h. Ch. de f.

SOLUTRÉ, comm. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 391 h. Vignobles. Station préhistorique.

SOLVAY (Ernest), industriel et philanthrope belge, né à Rebecq (1838-1922). Fondateur ou bienfaiteur de diverses sociétés scientifiques et inventeur du procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque.

SOMAIN, comm. du Nord, arr. de Douai, 11.577 h. Houille, faïences. Ch. de f.

SOMAIZE, littérateur français, né en 1630, auteur d'un célèbre *Dictionnaire des précieuses*.

SOMALIE ANGLAISE ou **SOMALILAND**, protectorat anglais sur la côte des Somalis (Afrique orientale); 350.000 h. Ch.-l. *Berbera*. Peaux, bétail.

SOMALIE ITALIENNE, protectorat italien au S.-E. de l'Ethiopie, sur l'Océan Indien, incorporé à l'*Afrique-Orientale italienne*; 1.100.000 h. Ch.-l. *Mogadiscio*. Peaux, coton.

SOMALIS (*Côte française des*), colonie française d'Afrique orientale, formée en 1896 par la réunion des protectorats d'Obok et de Tadjoura; 85.000 h. Ch.-l. *Djibouti*. Contrée désertique.

SOMBERNON, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, près de la source de la Brenne; 500 h.

SOMBOR [*som'*], v. de Yougoslavie (Batchska); 31.000 h.

SOMBREUIL (Mlle Marie *de*), fille du gouverneur des Invalides. Son vieux père ayant été incarcéré dans la prison de l'Abbaye en 1792, elle s'enferma avec lui, le couvrit de son corps lors des massacres de Septembre et arrêta par ses supplications le bras des assassins. D'après une tradition, aujourd'hui fort contestée, elle n'aurait obtenu cette grâce qu'en consentant à boire un verre de sang (1774-1823).

SOMERS [*sæmerz*] (*lord* John), homme d'Etat et écrivain anglais, un des chefs du parti whig, né près de Worcester (1651-1716).

SOMERSETSHIRE [*sæmersitcher'*], comté du S.-O. de l'Angleterre; ch.-l. *Taunton*.

SOMME (*la*), fl. de France, prend sa source dans le dép. de l'Aisne et se jette dans la Manche (baie de la Somme). Elle arrose Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville. Cours 245 kil. Ce fleuve fut le théâtre d'opérations de guerre ininterrompues depuis 1915, mais a donné son nom de façon spéciale à la « bataille de la Somme » de juillet à novembre 1916.

SOMME (*dép. de la*), dép. formé d'une partie de la Picardie; préf. *Amiens*; s.-préf. *Abbeville, Montdidier, Péronne*. 4 arr., 41 cant., 835 comm., 466.626 h. 2e région milit.; cour d'appel et évêché à Amiens. Ce département doit son nom à la rivière qui l'arrose. (V. carte page suiv.)

SOMME (*Villes de la*), villes fortes de la Picardie au XVe siècle, destinées à défendre le cours de la Somme : Abbeville, Amiens, Péronne, Roye, Corbie. Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI les réincorpora au domaine royal (1477).

Somme rurale, monument le plus important de la législation française de la fin du XIVe siècle. Rédigé par Bouthillier, juge royal et bourgeois de Tournai, cet ouvrage comprend l'ensemble, la « somme », des matières juridiques telles qu'on les envisageait en Flandre, en Artois et dans le Hainaut.

(*Phot. Larousse, Alinari.*)

Somme contre les gentils, ouvrage de théologie, par saint Thomas d'Aquin, établissant les principes de la foi sur l'autorité des Écritures et sur les lumières de la raison (XIIIe s.).

Somme théologique, ouvrage de saint Thomas d'Aquin, où l'auteur, empruntant la forme syllogistique, discute les principales questions de la théologie, de la philosophie et de la morale. C'est le miroir le plus fidèle de l'orthodoxie traditionnelle.



Sommeil d'Endymion (*le*), chef-d'œuvre de Girodet (Louvre). Zéphire écarte le feuillage pour laisser passer les rayons de la lune qui viennent se poser sur la poitrine d'Endymion endormi; composition originale et charmante (1792).

SOMMIÈRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; sur le Vidourle; 3.307 h. Ch. de f.

Somnambule (*la*), opéra italien en deux actes, livret italien de Felice Romani, musique de Bellini; partition d'un vif sentiment dramatique (1831).

SOMOSIERRA, chaîne de montagnes de l'Espagne (Vieille-Castille); dans ses défilés, les Français remportèrent une victoire sur les Espagnols en 1808.

SOMPORT (*col de*). V. CANFRANC.

SOMPUITS ou **SOMPUIS** [*son*], ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 362 h. Ch. de f.

SONDE (*archipel de la*), îles de la Malaisie, prolongeant la presqu'île de Malacca jusqu'aux Moluques. Les principales sont Sumatra et Java, séparées par le *détroit de la Sonde*, Madoura, Banka, Billiton, Bali, Lombok, Sumbava, Florès hollandaises, Timor hollandaise et portugaise. V. INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

Sonderbund [*son'derbound'*] (*le*), association séparatiste des sept cantons suisses catholiques formée en 1846 contre le gouvernement fédéral. Elle fut dissoute par le colonel Dufour, à la suite d'une guerre civile (1847).

SONDRIO [*son'*], v. d'Italie (Lombardie), sur l'Adda; 9.600 h. — Filatures de soie.

Songe d'une nuit d'été (*le*), comédie-féerie de Shakespeare, composition pleine de charme et de poésie où paraissent les souverains des sylphes, Obéron, Titania, et le lutin Puck (1593 ou 1594); — partition musicale de Mendelssohn pour accompagner le livret de Shakespeare (1843); — opéra-comique d'Ambroise Thomas (1850).

Songe du vergier (*le*), curieux ouvrage du temps de Charles V, composé probablement sur l'ordre du roi, où, sous une forme allégorique, sont exposées les prétentions réciproques de la papauté et de la monarchie française (1376).

SONGEONS [*jon*], ch.-l. de c. (Oise), arr. de Beauvais; 738 h. Optique.

SONGHAÏ, mieux que **SONRHAÏ**, peuple berbère du Soudan, sur les deux rives du Niger. Établis à Gao depuis le XIIIe s., ils occupèrent Tombouctou au XVe et constituèrent un puissant empire jusqu'au XVIIe siècle.

SONG-KOÏ ou **fleuve ROUGE**, fleuve de l'Indochine française, qui arrose le Tonkin; 1.200 kil. Voie de pénétration vers le Yunnan. Delta très fertile.

SONINKÉS. V. MALINKÉS.

SONNINI de Manoncourt (Charles), naturaliste français, né à Lunéville, collaborateur de Buffon (1751-1812).

SONTAG (Henriette), cantatrice allemande, née à Coblence (1806-1854).

SON-TAY [*tè*], v. du Tonkin, prise par l'amiral Courbet (1883); 10.000 h.

SONTHONAX (Léger-Félicité), homme politique français, né à Oyonnax [Ain] (1763-1813).

SOPHIE (*sainte*), martyre à Rome sous Adrien. Fête le 30 septembre.

Sophie (Sainte-), église byzantine de Constantinople, consacrée à sainte Sophie. Bâtie de 532 à 537 par Anthemius de Tralles et Isidore de Milet, sur l'ordre de Justinien; transformée en mosquée par les Turcs en 1453 et en musée d'antiquités romaines et byzantines en 1935.

Sophiste (*le*), dialogue de Platon, où l'auteur critique vivement les procédés de discussion et d'enseignement des écoles de rhétorique de l'Ionie et de Grande-Grèce (IVe s. av. J.-C.).

SOPHOCLE, célèbre poète tragique grec, né à Colone, et dont il ne reste que sept pièces : *Antigone, Électre, les Trachiniennes, Œdipe roi, Ajax, Philoctète* et *Œdipe à Colone*, toutes considérées comme des chefs-d'œuvre. Il fit faire de grands progrès à la tragédie grecque : diminuant le rôle du chœur, cherchant le principe de l'action dans la volonté humaine, et donnant au langage tragique plus de naturel, de variété et de souplesse (497 ou 495-405 av. J.-C.).


Sophocle.

SOPHONISBE, fille d'Asdrubal et épouse de Syphax, puis de Masinissa, roi de Numidie (225-203 av. J.-C.), qui lui envoya, comme présent nuptial, une coupe de poison, pour lui épargner la honte de figurer dans le triomphe de Scipion.

Sophonisbe, titre de plusieurs tragédies par Trissino, Mairet, auteur de la plus célèbre, Pierre Corneille, Voltaire, Alfieri, etc.

SOPRON [*chopron'*], en allem. **Œdenburg**, v. de Hongrie, à la frontière autrichienne; 36.000 h. Papier, laine, tapis.

SORBON (Robert *de*), chapelain et confesseur de Saint Louis, fondateur de la Sorbonne, né à Sorbon, près de Rethel (1201-1274).

Sorbonne. Siège des cours publics des facultés de l'Université de Paris, la Sorbonne a pris le nom de son fondateur, Robert de Sorbon, dont le but avait été de créer un établissement spécial pour faciliter aux écoliers pauvres les études théologiques (1253). Dès 1554, la Sorbonne devint le lieu des délibérations générales de la Faculté de théologie, que l'on s'habitua dès lors à désigner sous le nom de Sorbonne. Les décisions des docteurs de Sorbonne jouissaient, en matière de foi, d'une autorité exceptionnelle. La Sorbonne fut reconstruite par Richelieu à partir de 1626 sur les plans de Lemercier. La chapelle fut construite de 1635 à 1653. Ces bâtiments furent donnés en 1808 à l'Université de

Paris. Elle est le siège des facultés des lettres et des sciences et de l'Académie de Paris. Les bâtiments ont été reconstruits ou remaniés de 1884 à 1900 sur les plans de Nénot.

SORE, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.588 h.

SOREL (Agnès), née en Touraine, surnommée *la Dame de Beauté* (du nom de la seigneurie de Beauté-sur-Marne, près de Vincennes, que Charles VII lui avait donnée), favorite de ce prince sur lequel elle exerça une grande et heureuse influence (1422-1450).



Agnès Sorel.

SOREL (Charles), littérateur français, né à Paris; auteur du roman : *la Vraie Histoire comique de Francion* (1597-1674).

SOREL (Albert), historien français, né à Honfleur (1842-1906); on lui doit un ouvrage capital sur *l'Europe et la Révolution française*.

SORÈZE, comm. du Tarn, arr. de Castres; 1.727 h. Collège, fondé par les dominicains.

SORGUE (*la*), riv. de France, affl. de g. du Rhône, qui sort de la fontaine de Vaucluse.; 36 kil.

SORGUES, comm. de Vaucluse, arr. d'Avignon; 5.367 h. Poudrerie, soieries, pierres à aiguiser, pâte d'alfa. Ch. de f.

SORIA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), sur le Douro; ch.-l. de prov.; 8.000 h.

SORLINGUES, V. SCILLY.

SORNAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle; 1.518 h.

SORRENTE, v. d'Italie, célèbre par la beauté du site, sur le golfe de Naples; 9.800 h.

Sosie, valet d'Amphitryon dans les pièces de Plaute et de Molière qui portent ce titre. Mercure a revêtu les traits de Sosie pour remplir plus facilement la mission dont l'a chargé Jupiter. Ce nom est devenu proverbial pour désigner une personne qui reproduit la figure, la voix et les manières d'une autre.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie (Ier s. av. J.-C.). Il fut le collaborateur de César pour la réforme du calendrier.

SOSNOWIEC [*ièts'*], v. de Pologne, au N.-O. de Cracovie; 102.000 h. Métallurgie. (A l'All., 1939.)

SOSPEL, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes); arr. de Nice; 3.705 h. (*Sospellitains*). Ch. de f.

SOTO (Hernando *de*), navigateur espagnol, un des explorateurs de l'Amérique du Nord (1499-1542).

SOTTEGEM, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 4.800 h. Chaussures.

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. et à 2 kil. de Rouen, sur la Seine; 24.854 h. (*Sottevillais*). Ch. de f. Cotonnades, huiles.

SOTTEVILLE-SUR-MER, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 520 h. Station balnéaire.

SOUABE, en allem. **SCHWABEN** [*chvaben*], région et anc. duché de l'Allemagne, formant aujourd'hui la partie S.-O. de la Bavière. Cap. *Augsbourg*; 950.000 h. (*Souabes*).

SOUAIN comm. de la Marne, arr. de Châlons-sur-Marne; 300 h. Combats violents en 1915.

SOUAKIM, port du Soudan anglo-égyptien, sur la mer Rouge; 8.000 h. Délaissé auj. pour Port-Soudan. Sel.

SOUAZILAND ou **SWAZILAND**, protectorat anglais, enclavé dans l'Union Sud-Africaine; 120.000 h.

SOUBISE (Benjamin DE ROHAN, *prince de*), capitaine français, chef du parti protestant sous Louis XIII, né à La Rochelle (1583-1642).

SOUBISE (Charles DE ROHAN, *prince de*), maréchal de France, né à Paris, courtisan souple et adroit, mais général médiocre, vaincu à Rossbach par Frédéric le Grand (1715-1787). V. ROSSBACH.

Soubise (*hôtel de*), ancienne et célèbre résidence historique, située à Paris dans le Marais et aujourd'hui occupée par les Archives nationales. Le prince de Soubise en fit construire les bâtiments actuels par l'architecte Delamair (1742).

SOUCHEZ, comm. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 1.003 h. Combats pendant la Grande Guerre.

SOUDAN ou **Nigritie**, partie centrale de l'Afrique, au S. du Sahara, comprenant, de l'E. à l'O. le Darfour (Soudan anglo-égyptien), le Ouadaï (A.-E. F.), le Bornou, le Sokoto (Nigeria) et le Soudan français (A.-O. F.). Le Nil supérieur et le Niger sont ses principaux fleuves. Brousse, savanes, forêts à clairières.

SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN, vaste territoire d'Afrique, au S. de l'Egypte, borné au S.-E. par l'Ethiopie, à l'O. par le Tchad (A.-E. F.) et comprenant toute la région du Haut-Nil; 2.611.000 km²; 6.500.000 h. (*Soudanais*). Ch.-l. *Khartoum*. Coton, gomme, sésame, élevage, le long du Nil et dans la région du Haut-Nil et du Bahr-el-Ghazal. Le Soudan anglo-égyptien est un condominium anglo-égyptien depuis 1899. V. EGYPTE.

SOUDAN FRANÇAIS (de 1904 à 1920, **Haut-Sénégal-et-Niger**), colonie française de l'A.-O. F., comprenant la vallée du haut Sénégal et celle du Niger moyen; 1.504.175 km²; 3.600.000 h. (*Soudanais*). Ch.-l. *Bamako*; v. princ. *Kayes*, *Tombouctou*, *Sikasso*, *Ségou*, *Nioro*. Arachide, sorgho, riz, coton, gomme; élevage; sel gemme, or.



Soufflot.

Soudra, membre de la dernière caste de l'Inde (artisan ou laboureur).

SOUFFLENHEIM, comm. du Bas-Rhin, arr. de Haguenau; 3.291 h. Poteries. Ch. de f.

SOUFFLOT (Jacques-*Germain*), architecte français, né à Irancy (Yonne), constructeur du Panthéon (Paris) [1713-1780].

Soufis ou **Sophis**, mystiques et ascètes de l'Islam, qui professent que par la méditation et l'extase l'homme peut se fondre dans la divinité.

SOUILLAC [*yak*], ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon, sur la Dordogne; 2.513 h. (*Souillaguais*). Forges, truffes, tanneries, conserves. Eglise romane (XIIe s.). Ch. de f.

SOUILLY, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun; 427 h.

SOUK-AHRAS [*râss*], v. d'Algérie (dép. de Constantine), arr. de Guelma; 13.603 h.

SOUKHOUM, v. de Géorgie, cap. de l'Abkhazie; 30.000 h. Port sur la mer Noire.

SOULAC-SUR-MER, comm. de l'arr. de Bordeaux (Gironde), au pied des dunes; 2.043 h. Ch. de f.

SOULAINES, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube, sur la Laine; 408 h.

SOULARY (Joséphin), poète français, né à Lyon, auteur de sonnets ingénieux (*les Deux cortèges*, etc.) [1815-1891].

SOULAVIE (Jean-Louis GIRAUD, dit), littérateur français, auteur de mémoires historiques plus intéressants que fidèles; né à Largentière (Ardèche) [1753-1813].

SOULI, petite v. d'Epire, dont les habitants, albanais (*Souliotes*), se sont illustrés par leur résistance aux Turcs (1792-1803).

SOULIÉ (Frédéric), romancier et auteur dramatique français, né à Foix. On lui doit : *la Closerie des genêts*, drame, *le Lion amoureux*, *les Mémoires du diable*, romans, etc., œuvres pleines d'imagination, d'esprit, de grâce, mais écrites dans un style souvent lâché (1800-1847).

SOULOU (*îles*), îles de la Malaisie, au S.-O. des Philippines, dont elles font partie; 170.000 h.

SOULOUQUE (Faustin), nègre d'Haïti, proclamé empereur en 1849 sous le nom de Faustin Ier et renversé en 1859; il fut longtemps célèbre par sa sottise, sa vanité et sa cruauté; né à Petit-Goave (1782-1867).

SOULT [*soult'*] (Nicolas), *duc* DE DALMATIE, maréchal de France, né à Saint-Amans-la-Bastide; il décida de la victoire à Austerlitz et s'illustra en

(*Phot. Giraudon, Neurdein.*)

Espagne et à la journée de Toulouse (1814). Il fut ministre de la guerre et des affaires étrangères sous Louis-Philippe (1769-1851).

SOULTZ, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Guebwiller; 4.567 h. Filatures de soie, tissages; constr. mécanique. Ch. de f.



Soult.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS [*rè*], ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Wissembourg; 1.589 h.

SOUMBAVA. V. SUMBAVA.

SOUMET (Alexandre), poète français, né à Castelnaudary, auteur de *la Divine Épopée* et de drames: *Jeanne d'Arc*, etc. (1788-1845).

SOUPPES-SUR-LOING, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Melun; 2.954 h. Carrières, papier. Ch. de f.

SOURABAYA. V. SURABAYA.

Source (*la*), tableau d'Ingres; chef-d'œuvre de la vieillesse de l'artiste. Une jeune fille adossée à un rocher soutient sur son épaule un vase d'où l'eau s'épanche; attitude d'une élégance exquise, formes d'une jeunesse et d'une pureté idéales.

SOURDEVAL, ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches, sur la Sée; 3.197 h. Ch. de f. Serrurerie.

SOURDIS (François D'ESCOUBLEAU, *cardinal de*), archevêque de Bordeaux, né dans cette ville (1575-1628); — Son frère, HENRI, archevêque de Bordeaux; aussi guerrier que prélat. Il prit part au siège de La Rochelle et chassa les Espagnols des îles Sainte-Marguerite (1593-1645).

SOURNIA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, au-dessous de la Desix; 424 h.

Sourya, dieu indien du soleil.

SOUS LE VENT (*Îles*). V. ÎLES SOUS LE VENT.

SOUSSE, v. et port de Tunisie, sur le golfe de Hammamet; 25.000 h. (*Soussiens*). Curieuses catacombes.

SOUSTONS, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 3.763 h. Près de l'étang de son nom. Liège, résine.

SOU-TCHEOU, v. de Chine (Kiang-sou), port important sur le canal impérial; 350.000 h.

SOUTERRAINE (*La*), ch.-l. de c. (Creuse), arr. de Guéret; 4.106 h. Ch. de f. Mégisserie.

South Kensington Museum, musée de Londres (1857), célèbre par ses collections d'art décoratif.

SOUTHAMPTON [*saouzampt'n*], v. d'Angleterre (Hampshire), port sur la Manche; 176.000 h. Service de paquebots pour le Havre.

SOUTHEND-ON-SEA [*saouzèn'd'*], v. d'Angleterre (Essex); 120.000 h. Bains de mer.

SOUTHEY (Robert), poète anglais, de l'école lakiste, historien et critique, né à Bristol (1774-1843).



Souvarov.

SOUTHPORT [*saouzport*], v. d'Angleterre (Lancashire), sur la mer d'Irlande; 76 000 h. Plage.

SOUTH-SHIELDS [*saouz-childz*], port d'Angleterre (Durham), sur la Tyne; 115.000 h.

SOUVALKI. V. SUVALKI.

SOUVAROV ou **SOUVOROV** (Alexandre), général russe, né à Moscou. Il réprima l'insurrection polonaise de 1794, lutta contre les armées de la Révolution en Italie et fut contenu par la victoire de Masséna à Zurich. C'était un général habile, mais un caractère étrange (1729-1800).

Souvenirs de Mme de Caylus, intéressants mémoires sur la cour de Louis XIV et sur la maison de Saint-Cyr, publiés par Voltaire en 1770.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par Renan, œuvre remarquable par le charme du récit et du style. C'est là que se trouve *la Prière sur l'Acropole* (1883).

Souveraines (*cours*). On appelait ainsi, avant la Révolution, diverses juridictions statuant en dernier ressort : parlements, Grand Conseil, Chambre des comptes, Cour des aides, Cour des monnaies, etc. Louis XIV remplaça la qualification *souveraines* par celle de *supérieures* (1665).

SOUVESTRE (Émile), romancier français, né à Morlaix. Il a peint les mœurs bretonnes avec beaucoup de fraîcheur (1806-1854).

SOUVIGNY, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Moulins; 2.545 h. Ch. de f. Magnifique église abbatiale, où sont les tombeaux des premiers ducs de Bourbon.

SOUZA-BOTHELO (Mme *de*), romancière française, née à Paris (1761-1836).

SOZOMÈNE (Hermias), historien grec du Ve s. de notre ère.

SPA, v. de Belgique, prov. de Liège; 8.750 h. (*Spadois*). Eaux minérales renommées.

SPADA (Leonello), peintre italien, élève de Carrache, au style énergique et réaliste, né à Bologne (1576-1622).

SPALATO. V. SPLIT.

SPALLANZANI (Lazaro), naturaliste italien, né à Scandiano. On lui doit de grands travaux sur la circulation du sang, la digestion, la génération et les animaux microscopiques (1729-1799).

SPANDAU [*chpan'*], v. forte de Prusse, près de Berlin, sur la Sprée, réunie à Berlin.

SPANHEIM [*chpan'*] (Ezéchiel), homme d'État et jurisconsulte allemand, né à Genève. Il fut ambassadeur en France et a laissé sur son séjour des *Mémoires* intéressants (1629-1710).

SPARTACUS [*kuss*], chef d'esclaves révoltés contre Rome, tué en 71 av. J.-C., après avoir pendant deux ans tenu tête aux légions.

Spartacus, statue en marbre, œuvre de Foyatier (jardin des Tuileries, Paris) [1830].

SPARTE ou **LACÉDÉMONE**, ville de l'ancienne Grèce, sur l'Eurotas, capit. de la Laconie ou république de Sparte. Fondée par les Doriens, organisée selon une constitution sévère et aristocratique, elle triompha des Messéniens, domina par la force tout le Péloponnèse, et réussit enfin à triompher d'Athènes dans une guerre qui l'épuisa elle-même (404 av. J.-C.). Elle n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines; 5.800 h. (*Spartiates*).

Spasimo (*le*), tableau de Raphaël (Madrid). Jésus, succombant sous le poids de sa croix, tourne la tête vers Marie agenouillée, les bras tendus et dans l'état de spasme, d'où le nom du tableau. Expression de sublime résignation.

Spectacles (*Lettre sur les*), par J.-J. Roussseau (1758). Rousseau y développe cette thèse, que le théâtre est mauvais parce qu'il est une école de corruption. Il y porte des jugements sévères et outrés sur la comédie de Molière et sur le théâtre de Racine, etc.

Spectateur (*le*), périodique publié par Addison de 1711 à 1714; c'est un tableau des mœurs et une peinture des ridicules et des travers de la société anglaise.

SPEIER. V. SPIRE.

SPEKE (John Hanning), voyageur anglais, né à Jordans (Somerset). Il explora le centre de l'Afrique, où il découvrit les lacs Victoria et Albert-Nyanza (1827-1864).

SPENCER [*spèn'ser*] (Herbert), philosophe anglais, né à Derby. Fondateur de la philosophie évolutionniste (1820-1903).



Spencer.

SPENSER (Edmond), poète anglais, né à Londres; auteur de *la Reine des fées* (1552-1599).

SPERCHIUS [*kiuss*] (*le*), auj. *Hellada*, fleuve de l'ancienne Grèce; il descend du Pinde et se jette dans la mer Égée.

SPETSAÏ, île de l'Archipel, sur la côte du Péloponnèse et à l'entrée du golfe de Nauplie; 3.300 h.

SPEZIA [*spédzia*] (*La*), v. d'Italie (Ligurie); 110.000 h. Port marchand et militaire. Constructions navales.

SPHACTÉRIE, île de la Grèce, dans la mer Ionienne, vis-à-vis de Pylos. Cléon y fit prisonnière une petite armée spartiate (425 av. J.-C.).

(*Phot. Neurdein, Elliott et Fry.*)

Sphinx, animal à corps de lion et à tête humaine, qui, chez les Egyptiens, représentait le soleil. — Le grand sphinx de Gizèh (aujourd'hui dégagé des sables qui le recouvraient en partie) était taillé en plein roc. Il mesure 17 mètres de haut et 39 mètres de long. Les Grecs firent du sphinx un animal mystérieux, et le transportèrent dans leur mythologie. Ils racontaient qu'au temps d'Œdipe un sphinx, posté sur la route de Thèbes, proposait des énigmes aux passants et dévorait sur-le-champ ceux qui ne les devinaient pas. Il proposa la suivante à Œdipe : *Quel est l'animal qui marche à quatre pieds le matin, à deux pieds à midi et à trois le soir?* Œdipe reconnut sous ces paroles l'emblème de l'enfance, de la virilité et de la vieillesse. Le monstre, furieux, se précipita dans la mer. V. ŒDIPE.

SPIELBERG [*chpilbergh'*] (*le*), citadelle de la ville de Brunn ou Brno, en Moravie. Jadis prison d'Etat autrichienne, où furent détenus le baron de Trenck et Silvio Pellico.

SPIEZ [*chpitz*], comm. de Suisse (Berne) ; 5.000 h.

SPINCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur l'Othain ; 570 h. Ch. de f.

SPINELLI (Spinello), peintre italien, né à Arezzo, auteur de fresques remarquables (1308-1400).

SPINOLA (Ambroise *de*), général italien, né à Gênes. Il se distingua au service de l'Espagne, dans les Pays-Bas et en Lombardie (1571-1630).

SPINOZA ou **SPINOSA** (Baruch), philosophe juif hollandais, né à Amsterdam. Dans son *Tractatus theologico-politicus*, il développe un rationalisme religieux. Dans son *Ethique*, il a porté à l'extrême la méthode cartésienne, en lui donnant une forme rigoureusement géométrique; son système est la forme la plus rigoureuse du panthéisme (1632-1677).


Spinoza.

Spinozisme ou **Spinosisme** [*zism'*]. Système panthéiste de Spinoza, suivant lequel Dieu est une substance constituée par une infinité d'attributs dont nous ne connaissons que deux : la pensée et l'étendue. Le monde est l'ensemble des modes de ces deux attributs. L'homme est une collection de modes de l'étendue et de la pensée. Il n'y a entre Dieu et le monde qu'une différence de point de vue.

SPIRE, en allem. **Speier**, v. de Bavière, ch.-l. du palatinat du Rhin ; 26.000 h. Cathédrale du XIe siècle. Diète tenue par les protestants en 1529. La ville fut en partie détruite en 1689.

SPITTELER (Carl), écrivain suisse de langue allemande, né à Liestal (1845-1924), auteur de l'épopée *le Printemps olympien*.

SPITZBERG. V. SVALBARD.

SPLIT [*itt*], en ital. **Spalato**, v. de Yougoslavie (Dalmatie), port sur l'Adriatique ; 32.000 h. Ciments, bauxite.

SPLUGEN [*chplughen'*], col des Alpes, entre Coire et le lac de Côme ; 2.117 m.

SPOLETE, v. d'Italie (Ombrie) ; 26 000 h.

SPONTINI (Gasparo), compositeur italien. Il séjourna à Paris où il écrivit son chef-d'œuvre, *la Vestale*, puis à Berlin (1774-1851).

SPORADES, îles éparses de l'Archipel, de population grecque. On distingue les *Sporades du Nord*, voisines de l'île d'Eubée, faisant partie de la Grèce depuis son indépendance, et les *Sporades du Sud*, voisines de l'Asie Mineure, longtemps sous la domination turque. Rhodes et les douze îles Sporades mineures (Dodécanèse) furent cédées par la Turquie à l'Italie en 1923. *Samos* et *Nikaria* sont grecques depuis 1913.

SPREE [*chprée*], en franç. **SPRÉE** (*la*), riv. de l'Allemagne, arrose Berlin et se jette dans la Havel, affl. dr. de l'Elbe ; 315 kil.

SPRIMONT, comm. de Belgique (Liége) ; 4.200 h. Marbre.

SPRINGFIELD [*springn'fild*], v. des Etats-Unis (Massachusetts) ; 150.000 h. Armurerie. — V. des Etats-Unis, cap. de l'Illinois ; 70.000 h. Machines. — V. des Etats-Unis (Ohio) ; 75.000 h.

SPURZHEIM (Jean-Gaspard), médecin allemand, un des créateurs de la phrénologie (1776-1832).

SRINAGAR. V. CACHEMIRE.

STAAL DE LAUNAY (Mlle CORDIER, *baronne de*), née à Paris, lectrice de la duchesse du Maine, auteur de *Mémoires* curieux, où le monde de la Régence est peint avec finesse dans un style d'une netteté classique (1684-1750).

Stabat Mater, titre de compositions de musique religieuse que l'on chante à l'office du jeudi saint, sur les paroles d'une célèbre prose de Jacopone da Todi (XIVe s.). Les plus célèbres *Stabat* sont ceux de Palestrina, de Pergolèse, de Haydn et de Rossini (1841).

STABIES, v. de l'ancienne Campanie, voisine de Pompéi et détruite en 79 apr. J.-C. par l'éruption du Vésuve. — La ville contemporaine, Castellamare, a 34.000 h.

STACE, poète latin, né à Naples, auteur de *la Thébaïde* et des *Sylves* ; style ingénieux, brillant, mais souvent affecté (61-96).


Mme de Staël.

STAËL [*stâl*] (Mme *de*), fille de Necker, née à Paris, femme célèbre par ses écrits, auteur de *Delphine*, de *Corinne* et du livre *De l'Allemagne*. De tendances libérales, elle fut mise à l'écart par Napoléon Ier ; elle a fourni une bonne part du fonds d'idées politiques, littéraires et morales sur lesquelles a vécu le romantisme (1766-1817).

STAFFA, une des îles Hébrides. V. FINGAL.

STAFFARDE, village d'Italie, prov. de Coni ; 500 h. Victoire de Catinat sur le duc de Savoie (1690).

STAFFORD, v. d'Angleterre ; 30.000 h. Ch.-l. du *Staffordshire*.

STAFFORD (Guillaume HOWARD D'ARUNDEL, *vicomte de*), homme d'Etat anglais ; impliqué dans la prétendue conspiration papiste que Titus Oates dénonça en 1678, il fut décapité (1614-1680).

STAGIRE, auj. **Stavros**, v. de la Macédoine. Patrie d'Aristote, souvent appelé le *Stagirite*.

STAHL [*chtâl*] (Georges-Ernest), médecin allemand, auteur du système connu sous le nom d'*animisme* ; né à Anspach (1660-1734).

STAINS, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis ; 14.539 h. (*Stanois*).

STALINE (Joseph DJOUGACHVILI, dit), homme politique soviétique, né en Géorgie en 1879. Il a succédé en 1923 à Lénine comme dictateur de fait, en U. R. S. S.

STALINGRAD, anc. **Tsaritsine**, v. de Russie, sur la Volga ; 145.000 h. Centre commercial.

STALINSK. V. NOVO-KUZNETZK.

STAMBOUL, en turc **Istanbul** [*an'boul*], autrefois **Constantinople**, v. princ. de la Turquie d'Europe, sur le Bosphore, longtemps capitale de la Turquie ; 740.000 h. C'est l'antique *Byzance*, qui reçut de Constantin le nom de *Constantinople* et le porta jusqu'à la conquête turque. Prise par les croisés en 1203, par Mahomet II en 1453, c'est de cette dernière date que l'on fait commencer l'histoire moderne. Occupée par les Alliés de 1920 à 1923.

STAMBOULOV (Stéphane), homme politique bulgare, né à Tirnovo, premier ministre de Ferdinand. Il fut assassiné (1853-1895).

Standard (*the*) [*« l'Etendard »*], grand journal anglais politique, littéraire et commercial, fondé en 1827. Conservateur indépendant.

STANHOPE [*stanep'*] (James, *comte de*), général et homme d'Etat anglais, né à Paris (1673-1721) ; — Son petit-fils, CHARLES, savant écrivain anglais (1753-1816).


Stanislas Ier.

STANISLAS Ier, LESZCZINSKI, né à Lwow, roi de Pologne en 1704, puis souverain des duchés de Bar et de Lorraine ; il devint le beau-père de Louis XV

(*Phot. Larousse.*)

(1677-1766) ; — STANISLAS II, *Poniatowski*, dernier roi de Pologne, né à Wolczyn (1732-1798).

STANISLAWOW [*vouv*], v. de Pologne (Galicie), près du Dniester ; 52.000 h. Région minière. A l'U. R. S. S., 1939.

STANLEY [*lè*, pr. angl. *stan'li*] (John ROWLAND, dit **Henri Morton**), explorateur de l'Afrique centrale, où il retrouva Livingstone ; né à Denbigh (pays de Galles) [1841-1904].

STANLEYVILLE, v. du Congo belge ; port sur le Congo moyen, en aval des chutes de ce fleuve.

STANS [*chtan's*], comm. de Suisse, ch.-l. du canton d'Unterwald-le-Bas ; 3.000 h. Chapeaux de paille. Patrie d'Arnold de Winkelried.

STAOUÉLI, village d'Algérie, dép. et arr. d'Alger ; à 20 kil. à l'O. d'Alger. Ancien domaine des trappistes. Vignobles.

STARA-ZAGORA, v. de Bulgarie (Roumélie-Orientale) ; 32.000 h.

STARHEMBERG [*chtarembergh*] (Ernest *de*), homme de guerre autrichien, né à Gratz ; il défendit en 1683 Vienne contre les Turcs (1638-1701) ; — Son cousin, GUIDO UBALDE, fut battu à Villaviciosa (Espagne) par Vendôme (1657-1737).

STAS (Jean-Servais), chimiste belge, né à Louvain ; il étudia avec Dumas le gaz carbonique et les poids atomiques (1813-1891).

STASSFURT [*chtâssfourt'*], v. d'Allemagne (Prusse) ; 20.000 h. Mines de potasse.

Stathouder [*dèr*], titre donné aux gouverneurs des Pays-Bas sous la domination autrichienne, puis aux princes d'Orange, chefs de la république des Provinces-Unies de la fin du XVIe siècle à 1795.

Statue du Commandeur, allusion à un épisode de la légende de Don Juan que Molière a illustré dans son *Don Juan ou le Festin de Pierre*. L'impie, après avoir pénétré, au milieu de la nuit, dans l'église du couvent où s'élève la statue du Commandeur, qu'il a tué naguère, pousse la raillerie jusqu'à inviter cette statue à souper avec lui. Elle répond à l'invitation et tend la main à Don Juan. Au même instant, le tonnerre tombe, la terre s'entr'ouvre et engloutit le profanateur. — On fait allusion à la *statue du Commandeur*, pour exprimer l'horreur, l'effroi que fait éprouver l'aspect inattendu d'une personne redoutée.

STAVANGER [*ghèr'*], port de la Norvège, sur l'Atlantique ; 47.000 h. Conserves ; électrométallurgie.

STAVELOT, comm. de Belgique (Liége) ; 5.100 h. Cuirs.

STAVROPOL, v. de Russie (Caucase) ; 60.000 h.

STEELE [*stil'*] (Richard), écrivain et journaliste anglais, né à Dublin (1671-1729). Fonda, avec Addison, *le Babillard*, puis *le Spectateur*.

STEEN [*stèn*] (Jean), peintre de genre, hollandais, né à Leyde (1626-1679) ; a peint des orgies, des scènes burlesques.

STEENKERQUE. V. STEINKERQUE.

STEENVOORDE [*stèn*], ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque ; 3.632 h.

STEENWERCK, comm. du Nord, arr. de Dunkerque ; 3.123 h.

STEFAN [*chtéfan'*] (Joseph), physicien autrichien, né à Saint-Pierre, près de Klagenfurt. Il s'est occupé du son et de la lumière (rayonnement) [1835-1893].

STEFFISBURG [*chtèff*], comm. de Suisse (Berne) ; 7.000 h.

STEIN [pr. allem. *chtaèn*] (Henri, *baron de*), homme politique allemand, né à Nassau. Il essaya de réaliser en Prusse, après le traité de Tilsit, d'importantes réformes libérales (1757-1831).

STEINKERQUE (auj. *Steenkerque*), comm. de Belgique (Hainaut), où le maréchal de Luxembourg vainquit Guillaume III en 1692 ; 740 h.

STEINLEN (Théophile-Alexandre), dessinateur français, né à Lausanne (1859-1923), interprète des types populaires.

STEINMETZ [*chtaèn*] (Ch.-Frédéric *de*), général prussien, né à Eisenach (1796-1877) ; commanda la Ire armée prussienne sous les murs de Metz en 1870.

STEKÈNE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale) ; 8.300 h.

(*Phot. Larousse.*)

Stello, ouvrage d'Alfred de Vigny (1832), où l'auteur, par l'exemple de Chatterton, de Gilbert, de Chénier, etc., prétend montrer que l'élu de la Muse est une sorte de victime et ne doit rien attendre du monde.



Stendhal.

STELVIO (*col du*), col des Alpes, entre le Tyrol, l'Italie et la Suisse ; 2.759 m. d'alt.

STENAY [*nè*], ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur la Meuse ; 3.183 h. Ch. de f. Aciéries.

STENDHAL (Henri BEYLE, dit), écrivain français, né à Grenoble (1783-1842), auteur de *la Chartreuse de Parme, le Rouge et le Noir* ; psychologue lucide, et âme romanesque et passionnée.

STENTOR [*stan*], guerrier grec, héros de la guerre de Troie, doué d'une voix formidable. (*Myth.*)

STEPHENSON [*stivensen*] (George), mécanicien anglais, considéré comme l'inventeur des locomotives (1781-1848) ; — Son fils, ROBERT, fut aussi un habile ingénieur (1803-1859).



G. Stephenson.

STERN (Daniel). V. AGOULT (*comtesse d'*).

STERNE (Laurence), écrivain anglais, né à Clonmel (Irlande) ; auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* ; écrivain original, humoriste spirituel, ironique et tendre (1713-1768).

STÉSICHORE [*kor'*], poète lyrique grec (VIe s. av. J.-C.). Il exerça une influence décisive sur le développement du lyrisme choral.



Sterne.

STETTIN [*chtétin'*], v. de Prusse, ch.-l. de la prov. de Poméranie ; sur l'Oder ; 255.000 h.

• **STEUBEN** [*chtœuben*] (Charles, *baron de*), peintre d'histoire allemand, né à Bauerbach (Bade) [1788-1856].

STEVENS [*vinss*] (Joseph), peintre belge, né à Bruxelles ; auteur de tableaux de genre, et d'études d'animaux (1819-1892) ; — Son frère, ALFRED, peintre belge, né à Bruxelles (1828-1906) ; a passé une grande partie de sa vie en France, a peint la Parisienne du second Empire.

STEVENSON [*stivensen*] (Robert-Louis), romancier anglais, né à Edimbourg (1850-1894) ; auteur de romans d'aventures écrits avec talent (*l'Ile au trésor, Enlevé*).

STEVIN [*in'*] (Simon), mathématicien et ingénieur hollandais, né à Bruges ; célèbre par ses travaux sur l'hydrostatique et les fractions décimales (1548-1620).

STEWART [*stiouerd'*] (Dugald), psychologue écossais, né à Edimbourg (1753-1828).

STILICON, général d'Honorius, Vandale d'origine. Homme d'Etat actif et intelligent, il essaya inutilement de rendre un peu de vie à l'Empire romain en décadence, et il défendit avec succès l'Italie contre les Barbares ; mis à mort en 408. Claudien a écrit son éloge.

STINNES [*chtines'*] (Hugo), industriel allemand, né à Mulheim-sur-la-Ruhr ; champion du parti nationaliste en Allemagne en 1920, hostile au traité de Versailles, précipita par ses entreprises la chute du mark en 1923 (1870-1924).

STIRING-WENDEL, comm. de la Moselle, arr. de Forbach ; 11.128 h. Ch. de f. Houille.

STIRLING [*stœrlign'*], v. d'Ecosse, sur le Forth, ch.-l. de comté ; 21.000 h. — Le comté a 170.000 h.

STOBÉE, moine et compilateur grec (IVe s.).

STOCKHOLM, capit. de la Suède, à 1.922 kil. N.-E. de Paris, formée d'îles et de presqu'îles, sur le lac Mælar et la Baltique; 625.000 h. Résidence du roi et des administrations centrales; académies, musées, école militaire; fonderie de canons. Industrie active.

STOCKPORT [*pôrt*], v. d'Angleterre (Chester et Lancaster), sur la Mersey, limite des deux comtés; 125.000 h. Filatures de coton.

STOCKTON [*ten*], v. d'Angleterre (Durham), sur le Tees; 67.000 h.

STOFFLET [*flè*] (Jean-Nicolas), général vendéen, né à Lunéville, fusillé à Angers (1751-1796).



Stofflet.

STOKE-UPON-TRENT [*stoouk-œpon'-trèn't*], v. d'Angleterre (Stafford), près de Newcastle; 276.000 h. Porcelaines.

STOLP [*chtolp*], v. d'Allemagne (Poméranie); 40.000 h.

Storting (*le*), le Parlement norvégien, composé de deux Chambres : le *Lagting* (Chambre haute), et l'*Odelsting* (Chambre populaire).

STOTHARD (Charles), peintre anglais, né à Londres (1786-1821).

STOURDZA, famille roumaine, qui a fourni plusieurs princes de Moldavie.

STRABON, géographe grec, né à Amasya, en Cappadoce, vers 58; auteur d'une précieuse *Géographie* (vers 58 av. J.-C.-vers 25 ap. J.-C.).

STRADELLA (Alessandro), compositeur et chanteur italien, né à Naples (1645-1682).

STRADIVARIUS [*uss*] (Antoine), né à Crémone; le plus fameux luthier italien (1644-1737).

STRAFFORD (Thomas WENTWORTH, *comte de*), homme d'Etat anglais, né à Londres en 1593, exécuté en 1641. Il seconda, avec l'archevêque Laud, la politique autoritaire de Charles Ier qui, plus tard, l'abandonna.

STRAITS SETTLEMENTS [*stréïts' setl'men'ts'*] ou **Etablissements des Détroits**, colonie anglaise, dans la presqu'île et le détroit de Malacca; 1.200.000 h. Cap. *Singapour*; v. pr. *Georgetown*.

STRALSUND [*chtralsoun'd*], v. de Prusse (Poméranie), sur la Baltique; 40.000 h. Commerce actif. Charles XII y soutint un siège en 1713-1715.

STRASBOURG [*bour*], cap. de l'Alsace, ch.-l. du dép. du Bas-Rhin; à 503 kil. de Paris; 181.465 h. (*Strasbourgeois*); sur l'Ill, et près du Rhin. Ch de f. Place de guerre. Evêché. Magnifique cathédrale. Palais de Rohan. Produits alimentaires, tannerie, produits chimiques, électricité, métallurgie. Strasbourg a soutenu un siège et un bombardement terrible du 13 août au 26 septembre 1870. Patrie de Kléber. Strasbourg forme 2 arr. : *Strasbourg-Campagne*, avec 4 cant., 102 comm., et 102.842 h.; *Strasbourg-Ville*, avec 4 cant.

STRATFORD-SUR-AVON, v. d'Angleterre (Warwick); 9.400 h. Patrie de Shakespeare.

STRATON de Lampsaque, physicien et péripatéticien grec, qui séjourna longtemps à la cour de Ptolémée Philadelphe; m. en 269 av. J.-C.

STRATONICE, princesse grecque d'une grande beauté, fille de Démétrios Poliorcète, épouse de Séleucos Nicator, roi de Syrie, qui divorça pour permettre à son fils Antiochos, violemment épris d'elle, de l'épouser.

STRAUSS [pr. allem. *chtraous'*] (David), théologien allemand, né à Ludwigsbourg; auteur d'une *Vie de Jésus*, où il considère l'histoire évangélique comme un véritable mythe (1808-1874).

STRAUSS (Johann), compositeur autrichien, auteur de *valses* célèbres; né à Vienne (1825-1899).

STRAUSS (Richard), compositeur allemand, né à Munich en 1864; auteur de *Salomé*, *Elektra*, du poème *Mort et Transfiguration*.

Strélitz, corps de troupes d'élite formant la garde du tsar, détruit par Pierre le Grand en 1705.

STRELITZ. V. MECKLEMBOURG.

STRÉPY-BRACQUEGNIES, comm. de Belgique (Hainaut); 5.300 h.

STRESA, v. d'Italie, sur le lac Majeur; 1.900 h. Conférence économique internationale en 1932. Conférence entre la France, l'Angleterre et l'Italie, à la suite du rétablissement, en Allemagne, du service militaire obligatoire (1935).

STRESEMANN [*chtré*] (Gustave), ministre des affaires étrangères allemand (1923-1929); né à Berlin (1878-1929); signa les accords de Locarno et le pacte Briand-Kellogg.

STRINDBERG [*in'd*] (Jean-Auguste), romancier et auteur dramatique suédois, né à Stockholm; auteur de *la Chambre rouge* (1849-1912).

STROMBOLI, île volcanique de la mer Tyrrhénienne, la plus septentrionale des îles Lipari, surnommée *le Fanal de la Méditerranée*.

STROZZI (Philippe), homme d'Etat italien, né à Florence, adversaire des Médicis (1488-1538); — PIERRE, maréchal de France, tué au siège de Thionville (1558); — LÉON, amiral de France, né à Florence (1515-1554).

STRUENSÉE (Jean-Frédéric), homme d'Etat danois, né à Halle en 1737, décapité en 1772. Amant de la reine Caroline-Mathilde, il accomplit de nombreuses réformes libérales, mais tomba devant la coalition des privilégiés.

STRYMON, nom. anc. de la *Strouma*, fl. de Bulgarie.

STUART [*ar'*, pr. angl. *stiouart'*], grande famille d'Ecosse, à laquelle appartiennent plusieurs souverains d'Ecosse et d'Angleterre : Marie Stuart, Jacques Ier, Charles Ier, Charles II, Jacques II.

STUERBOUT, nom donné à tort (mais c'est le plus connu) à Thierri **Bouts** dit **Bouts de Louvain**, peintre de l'école des Pays-Bas (vers 1400-1475).

STURDEE [*stœrdi*] (Frederick), amiral anglais, né à Charlton (1859-1925); vainquit von Spee aux îles Falkland (1914).

STURM [pr. allem. *chtourm*] (Jean), humaniste et réformateur allemand, né à Schleiden (1507-1589).

STURM (Charles), géomètre français, né à Genève; on lui doit des travaux sur les équations différentielles, l'optique et la mécanique (1803-1855).

STUTTGART [*chtout'gart'*], v. d'Allemagne cap. du Wurtemberg, près du Neckar; 415.000 h. Librairie, machines, textiles, produits chimiques.

Style (*Discours sur le*), prononcé par Buffon pour sa réception à l'Académie (1753) et où se trouve la fameuse phrase : « Le style est l'homme même. »

STYMPHALE (*lac*), lac de l'anc. Grèce (Arcadie) : sur ses bords, selon la mythologie, Hercule extermina les grues à bec de fer.

STYRIE, pays d'Autriche (Allemagne), qui comprend les anc. Styrie et Burgenland autrichiens; 20.360 km²; 1.280.000 h. (*Styriens*). Cap. *Graz*. La partie S. de l'anc. Styrie, de race slovène, avec *Maribor* et *Celj*, est devenue yougoslave en 1919.

STYX [*stiks*], fleuve des Enfers, dont il faisait sept fois le tour. C'est par le Styx que Jupiter et les autres dieux avaient coutume de jurer, et leur serment était alors irrévocable. Ses eaux rendaient invulnérable. Thétis, mère d'Achille, y plongea le jeune héros, qu'elle tenait par le talon, seul endroit par où il put être blessé dans la suite. (*Myth.*)

SUARD (Jean-Baptiste), critique et journaliste français, né à Besançon (1733-1817); auteur d'intéressants *Mémoires*.

SUAREZ [*souarèz*] (Francisco), jésuite et théologien espagnol, né à Grenade (1548-1617).

SUBERVIE (Jacques-Gervais), général français, né à Lectoure, ministre de la guerre en 1848 (1776-1856).

Sublime (*Traité sur le*), ouvrage de rhétorique transcendante, attribué à tort à Longin.

SUBOTICA [*sou, tsa*], v. de Yougoslavie, à la frontière hongroise; 91.000 h.

Succession d'Autriche (*guerre de la*), déterminée par les compétitions au trône impérial qui se produisirent après la mort de Charles VI, et surtout par l'ambition de Frédéric II, qui cherchait à s'emparer de la Silésie; elle dura de 1741 à 1748. La France abandonna Marie-Thérèse et prit, comme la Prusse, le parti de l'électeur de Bavière, proclamé sous le nom de Charles VII (1742), tandis que Frédéric II envahissait la Silésie, qu'il gardait au

(*Phot. Larousse.*)

traité de Breslau. Charles VII étant mort en 1745, son fils reconnut les droits de Marie-Thérèse, mais la guerre continua avec la France dans les Pays-Bas (Fontenoy, 1745; Raucoux, 1746; Lawfeld, 1747), en Allemagne, en Italie et aux colonies, car les Anglais s'étaient, dès le début, unis à Marie-Thérèse. La paix d'Aix-la-Chapelle (1748) fut avantageuse pour tout le monde, sauf pour la France.

Succession d'Espagne (*guerre de la*), causée par l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne (1701-1713). La France dut combattre à la fois l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande. La lutte fut signalée d'abord par les succès du duc de Vendôme sur le prince Eugène en Italie, les victoires de Villars à Friedlingen (1702) et Hœchstædt (1704), mais bientôt les revers de Ramillies (1706) et de Turin, l'invasion de l'Espagne par l'archiduc Charles (1707), la défaite d'Oudenarde, la défense de Lille par Boufflers (1708), la bataille de Malplaquet (1709) amenèrent la France presque à la veille d'un désastre, que Villars conjura à la bataille de Denain (1712). La guerre prit fin par les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade. Le premier de ces traités fondait la puissance maritime de l'Angleterre (1713).

Succession de Pologne (*guerre de la*). A la mort d'Auguste II, roi de Pologne, l'empereur Charles VI et la Russie prétendirent intervenir par la force dans l'élection d'Auguste III. Louis XV, roi de France et gendre de Stanislas Leszczinski, déclara que l'élection serait libre, et Stanislas, accourant à Varsovie, fut proclamé roi de Pologne (1733). Mais Auguste III, soutenu par les Impériaux et les Russes, chassa son compétiteur. La France dut intervenir; elle gagna les victoires de Parme et de Guastalla, mais elle n'en consentit pas moins, par la paix de Vienne (1738), à reconnaître Auguste III. Stanislas eut les duchés de Lorraine et de Bar, qui, à sa mort, devaient faire retour à la couronne de France.

SUCHET [*chè*] (Louis-Gabriel), *duc* D'ALBUFERA, maréchal de France, né à Lyon; victorieux en 1811 à Sagonte (1772-1826).

SUCRE [*soukré*] (Antonio José), lieutenant de Bolivar, né à Cumana, président de la République bolivienne (1793-1830).

SUCRE [*soukré*], **CHUQUISACA** ou **LA PLATA**, v. de la Bolivie, sur le Cachimayo; 35.000 h.

SUCY-EN-BRIE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 6.113 h. Ch. de f.

SUD-AFRICAINE (*République*). V. TRANSVAAL.

SUDERMANN [*sou*] (Hermann), auteur dramatique et romancier allemand, né à Matziken (1857-1928). Ses meilleurs drames sont *l'Honneur* (1890) et *le Foyer* (1893).

SUDÈTES (*Allemagne des*), pays d'Allemagne constitué par les régions de Bohême et de Moravie cédées au Reich par la Tchécoslovaquie en 1938; 28.970 km²; 3.600.000 h. Ch.-l. *Reichenberg*.

SUDÈTES (*monts*), montagnes de l'Europe centrale, entre Bohême et Silésie, qui s'étendent des Karpates aux rives de l'Elbe. Longueur, 200 kil. Belles forêts grandes ressources minérales.

Sudistes. V. CONFÉDÉRÉS.

SUD-OUEST AFRICAIN, anc. colonie allemande de l'Afrique australe, sous mandat de l'Union Sud-Africaine depuis 1920. Ch.-l. *Windhoek*. Cuivre, diamants.



E. Sue.

SUE (Eugène), romancier français, né à Paris, auteur des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, des *Sept péchés capitaux*, etc., œuvres d'un style souvent lâché, mais d'une grande puissance d'imagination (1804-1857).

SUÈDE, État de l'Europe septentrionale, partie orientale de la péninsule scandinave, entre la Norvège et la Baltique; 448.300 km²; 6.200.000 h (*Suédois*). Cap. *Stockholm*. Elle est constituée par une série de terrasses descendant des monts Kjœlen vers la Baltique, arrosées par de nombreux fleuves : Dal, Umé, Pité, Torné, et renfermant de grands lacs : Mælar, Vener, Vetter.



Grandes richesses forestières et minières (fer, cuivre); agriculture active dans le S.; industrie métallurgique; industrie du bois, du papier, des allumettes; construction mécanique. Instruction publique très développée. Unie avec la Norvège depuis 1814 sous un souverain commun, la Suède est redevenue une monarchie séparée depuis 1905. V. SCANDINAVES (*États*).



Armes de la Suède.

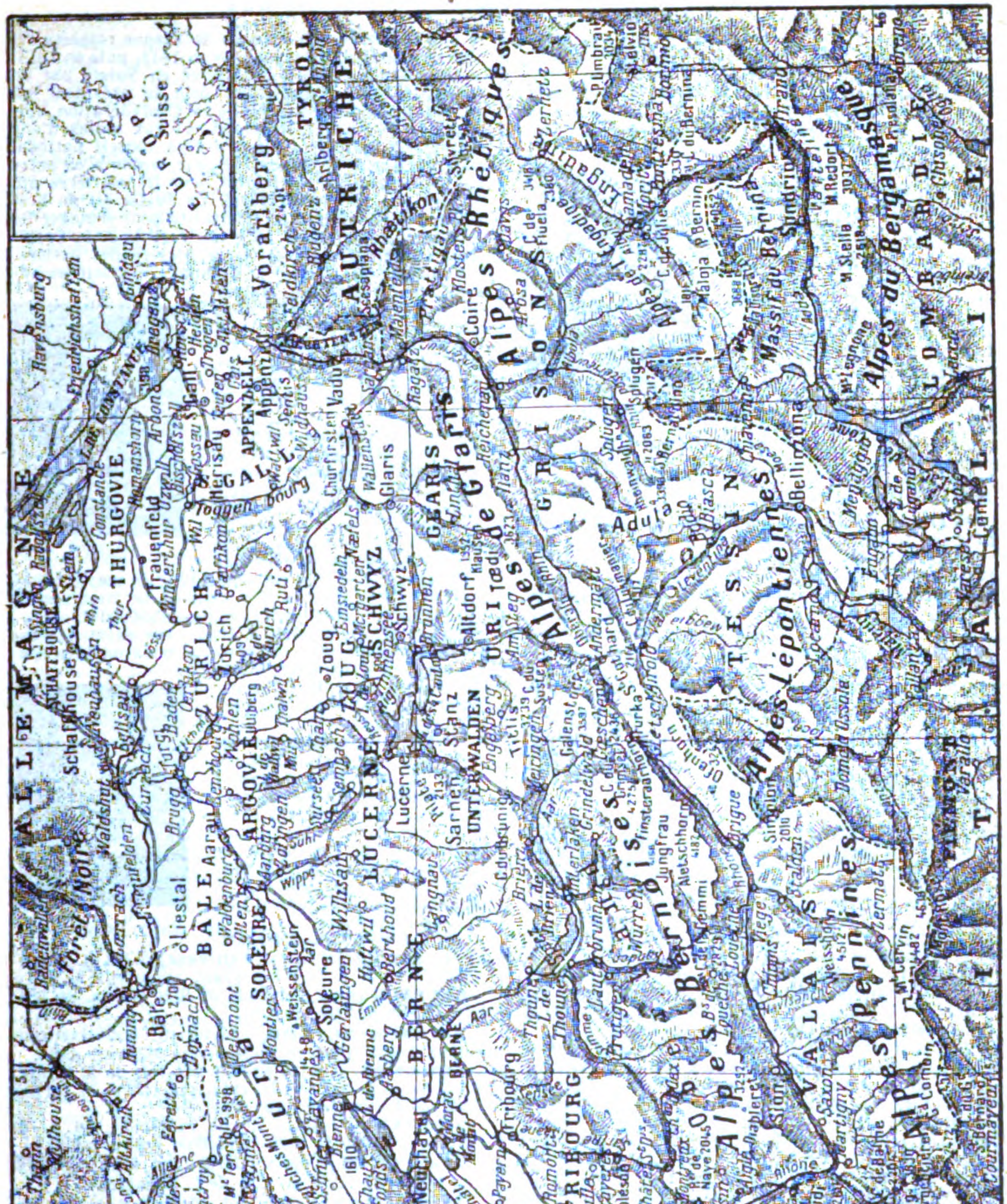
SUESS (Édouard), géologue autrichien, né à Londres (1831-1914).

SUÉTONE, historien latin, auteur de biographies des *Douze Césars*, recueil d'anecdotes d'un intérêt documentaire considérable, mais sans grande hauteur de vues (vers 69-vers 141).

SUÈVES, peuple de Germanie fixé au IIIᵉ siècle de notre ère entre le Rhin, la Souabe et le Danube; ils passèrent en partie en Espagne au vᵉ siècle.

SUEZ [*èz*] (*isthme de*), entre la mer Rouge et la Méditerranée, traversé par un canal dont Ferdinand de Lesseps fut le promoteur, inauguré en 1869. — La ville de Suez (anc. *Arsinoé*), port sur la mer Rouge; 40.000 h.

(Phot. Larousse.)


SUISSE
ALLEMAGNE
AUTRICHE
TYROL
Vorarlberg
THURGOVIE
ZURICH
ARGOVIE
BALE
SOLEURE
BERNE
LUCERNE
SCHWYZ
ZOUG
UNTERWALDEN
GLARIS
APPENDELL
GRISONS
TESSIN
VALAIS
VAUD
FRIBOURG
NEUCHATEL
Alpes Lépontiennes
Alpes Pennines
Alpes Rhétiques
Alpes du Bergamasque
LOMBARDIE
PIÉMONT
Lac de Constance
Lac Léman
Echelle
Chemins de fer

SUFFOLK [*sœfolk*], comté de l'E. de l'Angleterre, sur la Manche, divisé en *Suffolk-Est*, ch.-l. *Ipswich*, et *Suffolk-Ouest*, ch.-l. *Bury-Saint-Edmunds*.

SUFFOLK (William, *duc de*), né à Cotton, capitaine anglais qui fut forcé par Jeanne d'Arc de lever le siège d'Orléans; il fut plus tard le principal ministre de Henri VI (1396-1450).


Suffren.

SUFFREN [*èn'*] (Pierre-André, *bailli de*), marin français, né à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône); il combattit glorieusement aux Indes contre les Anglais. Ce hardi marin était bailli dans l'ordre de Malte; de là le titre sous lequel il est désigné généralement (1726-1788).

SUGER [*jèr*], abbé de Saint-Denis, ministre et conseiller de Louis VI et de Louis VII. Il entreprit la construction de l'église de Saint-Denis. Pendant la seconde croisade, il fut régent du royaume et mérita le titre de *Père de la patrie*. Il a écrit une *Vie de Louis VI* (vers 1081-1151).

SUIDAS [*dâss*], grammairien et lexicographe grec du xe siècle de notre ère.

SUIPPES, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 4.196 h. Ch. de f. Filatures.

SUISSE ou **CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE**. I. GÉOGRAPHIE. République fédérale de l'Europe centrale; 41.298 km²; 4.200.000 h. (*Suisses*). Capit. *Berne*, siège du gouvernement fédéral; v. princ. *Zurich*, *Genève*, *Bâle*, *Lausanne*, *Saint Gall*, *Lucerne*, *Winterthur*. La Suisse, couverte par le principal massif des Alpes, dont les branches divergent autour du Saint-Gothard, est arrosée par le Rhône, le Rhin, le Tessin, l'Aar, la Reuss, l'Inn, etc., qui traversent, avant de sortir des montagnes, de nombreux et pittoresques lacs (Neuchâtel, Morat, Quatre-Cantons, Zurich, Genève). Très bien cultivée au fond des vallées fertiles, elle contient, au flanc des montagnes, de riches pâturages. Céréales, vins, fromageries. Industries très actives : métallurgie, constructions métalliques, filatures, horlogerie; produits alimentaires : chocolat, lait, fromages. Politiquement, elle se divise en 19 cantons et 6 demi-cantons. (V. carte page précéd.)


Armes de la Suisse.

II. HISTOIRE. Primitivement habitée par les *Helvètes*, de race celtique, la Suisse passa successivement au pouvoir des Romains, des Burgondes, des Francs, et, après avoir fait partie de l'Empire carolingien, devint en 1218 dépendance immédiate de l'Empire, tout en étant partagée en un grand nombre d'Etats, de cantons, etc. Les *avoyers* des empereurs se firent remarquer par leur tyrannie. La résistance des populations aux excès des avoyers, personnifiée dans la légende de Guillaume Tell, amena la formation d'une ligue des cantons de Schwyz, Uri, Unterwald (1291), et aboutit à l'expulsion des avoyers. La lutte continua les années suivantes; les cantons de Lucerne, de Zurich, de Glaris, de Zoug et de Berne entrèrent l'un après l'autre dans la Confédération helvétique. Celle-ci eut à se défendre au xve siècle contre Charles le Téméraire et l'empereur Maximilien, lequel dut, enfin, par le traité de Bâle, reconnaître l'indépendance des cantons, portés à treize par des adjonctions subséquentes. Au xvie siècle, les Suisses conclurent avec la France la *paix perpétuelle* (1516) et certains cantons adoptèrent la Réforme, prêchée chez eux par Zwingle. La Suisse fut reconnue comme Etat souverain au traité de Westphalie (1648). Sous la Révolution, en 1798, Brune la proclama *République helvétique*, et la Suisse devint le théâtre de la guerre entre les Français et les Austro-Russes. Ces derniers furent défaits à Zurich (1799). Napoléon, en 1803, fit de la République helvétique unitaire une République fédérative; le congrès de Vienne respecta cet état de choses, qui fut modifié en 1848, puis en 1874.

Le pouvoir exécutif est exercé en Suisse par un conseil fédéral (*Bundesrat*), dont le président est en même temps président de la Confédération helvétique; le pouvoir législatif est aux mains d'une Assemblée fédérale composée d'un conseil national et d'un conseil des Etats. Chaque canton a en outre son gouvernement particulier pour les matières qui ne sont pas d'intérêt fédéral. La Suisse est un Etat neutre, qui profite de sa neutralité pour soulager les catastrophes humaines; elle est le siège de la Croix-Rouge internationale et de la Société des nations.

SULLIVAN [*sœliv*ᵉ*n*] (Arthur), compositeur anglais, né à Londres, auteur de nombreuses et agréables opérettes (1842-1900).


Sully.

SULLY (Maximilien DE BÉTHUNE, *duc de*), *baron* DE ROSNY, ministre et ami de Henri IV, né au château de Rosny (Seine-et-Oise). Protestant, après avoir combattu aux côtés de Henri IV, devint son conseiller et son ministre, administra les finances avec économie et protégea l'agriculture. Il avait coutume de dire : « Le labourage et lé pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines et trésors du Pérou. » Il a composé un livre remarquable sur les *Œconomies royales* (1559-1641).

Sully (*hôtel de*), situé à Paris, rue Saint-Antoine et place des Vosges; un des plus remarquables spécimens de l'architecture civile du xviie siècle. Il fut construit par Androuet du Cerceau, en 1624.


Sully Prudhomme.

SULLY PRUDHOMME (Armand), poète français, né à Paris (1839-1907); auteur des *Solitudes*, des *Vaines tendresses*, etc. Il a excellé à traduire les sentiments les plus délicats de la vie intime du cœur et, dans ses poèmes philosophiques (la *Justice*, *le Bonheur*), les plus nobles soucis de la pensée.

SULLY-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. (Loiret), arr. d'Orléans; 2.481 h. (*Sullinois*). Ch. de f. Château ayant appartenu à Sully.

SULPICE (*saint*), évêque de Bourges, m. en 591. Fête le 19 janvier.

SULPICE-SÉVÈRE, historien ecclésiastique, auteur d'une *Histoire sacrée* (vers 360-vers 406).

SUMATRA, la plus grande des îles de la Sonde; 8.000.000 d'h. Sol fertile, café, riz, poivre. V. princ. *Padang*, *Palembang*. Aux Pays-Bas.

SUMBAVA [*soum*], île de la Sonde, au S. de Célèbes; 25.000 h. Aux Pays-Bas. Sucre, tabac.

SUMÈNE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, près de l'Hérault; 2.286 h. Ch. de f. Bonneterie.

SUMÉRIENS, peuple qui s'établit dans la basse vallée de l'Euphrate vers le Ve millénaire avant J.-C. et y fonda l'une des deux plus anciennes civilisations historiques.

SUND, détroit entre la Suède et l'île de Seeland, faisant communiquer la Baltique et la mer du Nord.

SUNDERLAND [*sœnd*ᵉ*rlan'd'*], v. d'Angleterre (Durham), sur la mer du Nord; 159.000 h. Houille.

SUNDERLAND (Robert SPENCER, *comte de*), homme politique anglais, né à Paris (1640-1702).

Sunnite n. m. Adepte de l'islamisme orthodoxe.

SUN YAT-SEN, homme d'Etat chinois, né près de Canton. Il suscita la révolution de 1911, fut dictateur des sept provinces du Sud (1918), président de la République chinoise en 1921 (1868-1925).

SUOMI. V. FINLANDE.

SUPERBAGNÈRES, station d'altitude, au S. de Bagnères-de-Luchon. Sports d'hiver.

SUPÉRIEUR (*lac*), le plus considérable des cinq grands lacs de l'Amérique du Nord, dans le bassin du Saint-Laurent, entre les Etats-Unis et le Canada.

(*Phot. Larousse, Giraudon, P. Petit.*)

communiquant avec le lac Huron par la rivière Sainte-Marie; 81.000 km².

SUPPÉ [*sou*] (Franz *de*), compositeur autrichien, né à Spalato; auteur d'opéras (*Boccace, Fatinitza*) et d'ouvertures (*Poète et Paysan, Cavalerie légère*, etc.), d'une forme élégante et soignée (1815-1895).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Eschyle, la plus simple de toutes les tragédies connues. Elle a pour sujet l'arrivée en Argolide des filles de Danaos; c'est un magnifique cantique en l'honneur de l'hospitalité (vers 475 av. J.-C.).

Suppliantes (*les*), tragédie d'Euripide, dont le sujet est tiré du cycle des légendes thébaines (vers 420 av. J.-C.).

SURABAYA [*sou*], v. de Java; 260.000 h.

SURAKARTA [*sou*], v. de Java; 160.000 h.

SURAT [*sourat'*], v. de l'Inde (Bombay); 120.000 h.

SURCOUF (Robert), fameux corsaire français, né à Saint-Malo. Il captura nombre de bateaux anglais (le *Kent*, etc.). Il fut créé baron de l'Empire et devint un des plus riches armateurs de France (1773-1827).



Surcouf.

SURESNES [*rèn'*], comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis, sur la Seine; 27.065 h. (*Suresnois*); ch. de f. Constructions mécaniques, autos; parfumerie. Fort du Mont-Valérien.

Sûreté générale (*loi de*), loi votée après l'attentat d'Orsini (1858) et en vertu de laquelle le ministre de l'intérieur avait la faculté de transporter ou d'exiler tout citoyen reconnu par le gouvernement coupable d'avoir « pratiqué des manœuvres » ou « entretenu des intelligences soit à l'intérieur, soit à l'étranger ». C'était une véritable loi des suspects; elle fut abrogée en 1870.

SURGÈRES, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 3.386 h. Ch. de f. Belle église. Caséine, eaux-de-vie.

SURINAM, en holl. **Suriname** [*sou*], nom officiel de la Guyane hollandaise, emprunté à un fleuve de la Guyane, qui se jette dans l'Atlantique; 350 kil.

Surprise de l'amour (*la*), titre de deux des plus jolies comédies de Marivaux, toutes les deux en trois actes et en prose (1722 et 1727).

SURREY [*sœri*], comté d'Angleterre, au S. de Londres; ch.-l. *Kingston*.

SUSARION, poète comique grec, né en Mégaride, donné comme le créateur de la comédie (VIe s. av. J.-C.).

SUSE, v. d'Italie (Piémont), au débouché des routes du mont Cenis et du mont Genèvre, dit *Pas de Suse*, barricadé par le duc de Savoie et emporté par Louis XIII en 1630; 4.800 h.

SUSE, v. de l'Elam, qui fut au temps de l'Empire perse la résidence de Darius et de ses successeurs.

SUSIANE, autre nom de l'Elam.

Suspects (*loi des*), loi rendue par la Convention le 17 septembre 1793 et rapportée le 4 octobre 1795. Etaient suspects ceux que l'on taxait de modérantisme et même « ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'avaient rien fait pour elle ». Cette loi, une des plus terribles de celles que décréta la Convention, ouvrit la porte aux pires excès.

SUSQUEHANNAH, rivière des Etats-Unis, qui se jette dans la baie de Chesapeake. Cours, 846 km.

SUSSEX [*sœssix'*], comté d'Angleterre, sur la Manche; divisé en *Sussex-Est*, ch.-l. *Lewes*, et *Sussex-Ouest*, ch.-l. *Chichester*.

SUTHERLAND [*sœzerlan'd*], comté d'Ecosse; 17.800 h. Ch.-l. *Dornoch* (2.500 h.).

SUVALKI, v. de Pologne (Bialystok); 20.000 h. A l'Allemagne, septembre 1939.

SUZANNE, juive célèbre par sa beauté et sa chasteté, injustement accusée d'adultère par deux vieillards, qui furent condamnés à mort (*Bible*).

Suzanne au bain, tableau de Paul Véronèse, de Santerre (Louvre); — de Rembrandt (La Haye); — de Rubens, de Van Dyck (Munich); — de Miéris (Bruxelles); etc.

SUZANNE (*sainte*), vierge et martyre, morte à Rome vers 295. Fête le 11 août.

SUZE-SUR-SARTHE (*La*), ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 2.297 h. Ch. de f.

SVALBARD [*ard'*] (« *Côte froide* »), nom donné, depuis 1925, au Spitzberg, à l'île aux Ours et autres terres arctiques appartenant à la Norvège; 63.000 km²; 800 h. Ch.-l. *Longyearbyen*.

SVERDLOVSK, anc. **Iékatérinenbourg**, v. de Russie, ch.-l. de la région de l'Oural; 130.000 h. Centre métallurgique. C'est là que fut assassinée la famille impériale en 1918.

SVICHTOV, v. de Bulgarie, sur le Danube; 15.000 h.

SWAMMERDAM [*dam'*] (Jean), naturaliste hollandais, né à Amsterdam (1637-1680).

SWAN [*souon'*] (*sir* Joseph), chimiste anglais, né à Sunderland. Il conçut l'idée de la lampe à incandescence à filament de carbone et le papier à bromure d'argent (1828-1914).

SWANSEA [*souon'si*], v. de Grande-Bretagne (Galles), port sur le canal de Bristol; 165.000 h. Fonderies.

SWATOW [*souatoou*], v. de Chine (Kouangtong), à l'embouchure du Han-kiang; 125.000 h.

SWAZILAND. V. SOUAZILAND.

SWEDENBORG [*svédènborgh*] (Emmanuel), théosophe et visionnaire suédois, né à Stockholm (1688-1772). Il eut de nombreux adhérents.

SWETCHINE (Mme Anne-Sophie), écrivain français de nationalité russe, auteur de *Lettres* et de *Pensées* d'une inspiration mystique (1782-1857).



Swift.

SWEVEGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 6.000 h.

SWEVEZEELE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 6.300 h.

SWIETEN [*sviétèn'*] (Gérard *Van*), médecin hollandais, né à Leyde (1700-1772).

SWIFT [*souift'*] (Jonathan), écrivain anglais, né à Dublin, auteur des *Voyages de Gulliver*, mordante satire de la société anglaise, du *Conte du tonneau*, des *Lettres du drapier*. Il exerça une réelle influence politique et littéraire, par ses pamphlets virulents et amers, et plaida avec chaleur la cause de l'Irlande (1667-1745).

SWINBURNE [*souin'bern*] (Charles), poète anglais, né à Londres (1837-1909), auteur des *Poèmes et ballades, Chants d'avant l'aube*.

SYAGRIUS [*uss*], comte romain en Gaule. Il fut battu par Clovis à Soissons et, livré au vainqueur par Alaric, roi des Wisigoths, fut mis à mort (vers 430-486).

SYBARIS [*riss*], anc. v. de l'Italie (Lucanie), colonie achéenne, détruite en 510 av. J.-C., célèbre par la mollesse de ses habitants, qui a passé en proverbe. On rapporte qu'un Sybarite suait à grosses gouttes en voyant un esclave qui fendait du bois et qu'un autre, nommé Sminiride, se plaignit d'avoir passé toute une nuit sans dormir, parce que, *parmi les feuilles de roses dont son lit était semé, il y en avait une qui s'était pliée en deux*, exagération restée proverbiale.

SYBEL (Henri *de*), historien allemand, né à Dusseldorf, auteur d'une *Histoire de la période révolutionnaire (1789-1795)* [1817-1895].

SYDENHAM [*sidenem*], médecin anglais (1624-1689).

SYDNEY [*sidni*], v. de l'Australie; capit. de la Nouvelle-Galles du Sud; 1.300.000 h.

SYÈNE, v. de l'anc. Egypte, aux confins de l'Ethiopie, aujourd'hui *Assouan*.

SYLLA (Lucius Cornelius), dictateur romain. Lieutenant, puis rival de Marius, consul en 88, vainqueur de Mithridate, il devint le chef du parti aristocratique, et bientôt le maître de Rome et de l'Italie, malgré les efforts de Marius. Il proscrivit ses ennemis, revisa la Constitution romaine dans un

(*Phot. Larousse.*)

sens très favorable au sénat, et jouit d'une influence incontestée; mais, à l'apogée de sa puissance, il abdiqua spontanément (79) [136-78 av. J.-C.].

SYLVAIN, dieu des forêts et des champs, chez les Latins. Il répond à peu près au Pan grec. On a donné son nom aux divinités secondaires, démons et génies des bois.

SYLVESTRE Ier *(saint)*, pape de 314 à 335; — SYLVESTRE II (*Gerbert*), pape de 999 à 1003, né en Aquitaine entre 940 et 945. Il obligea les princes laïques à respecter la Trêve de Dieu; — SYLVESTRE III, antipape en 1044.

Sylvia *ou la Nymphe de Diane*, ballet en 2 actes; scénario de J. Barbier, musique gracieuse de Léo Delibes (1876).

SYMMAQUE (Quintus Aurelius), préfet de Rome et consul, le dernier défenseur du paganisme en Occident contre saint Ambroise (vers 340-vers 416).

SYMPHORIEN *(saint)*, martyr à Autun en 179. Fête le 22 août.

Symphorien *(le Martyre de saint)*, chef-d'œuvre d'Ingres (cathédrale d'Autun); anatomie savante, belle expression du visage du martyr.

Syndics des drapiers *(les)*, chef-d'œuvre de Rembrandt (Amsterdam); exécuté en 1661, pour la corporation des marchands drapiers d'Amsterdam.

SYNÉSIOS [*ziòss*], orateur, poète et philosophe grec, évêque de Ptolémaïs, né à Cyrène (370-413).

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, époux de Sophonisbe. Il fut battu et pris par Masinissa (203 av. J.-C.).

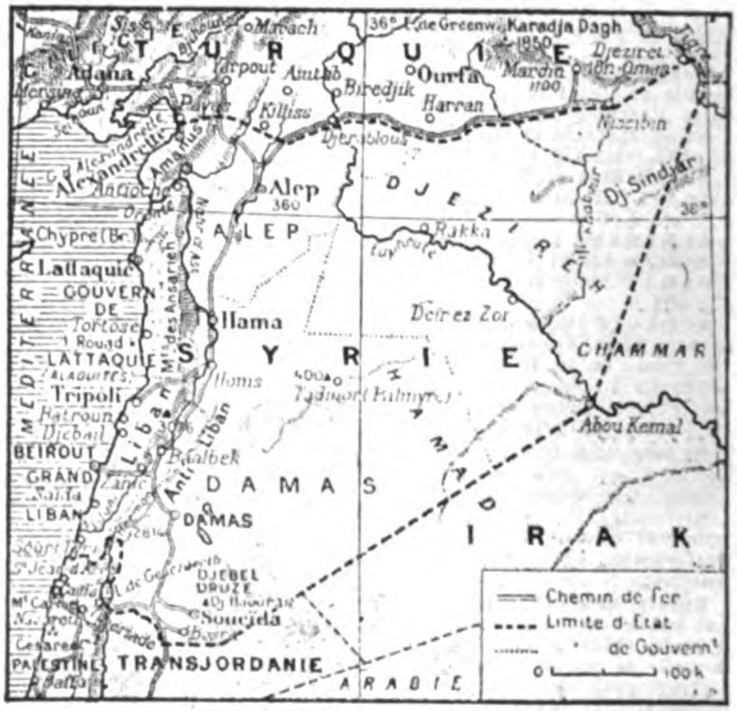
SYRA, une des îles Cyclades (Grèce); 30.000 h. Ch.-l. *Hermopolis*. Eponges.

SYRACUSE, v. de Sicile, port sur la côte E.; 55.000 h. (*Syracusains*). Patrie d'Archimède, de Moschos, de Théocrite. Archimède consacra son génie à la défense de la ville assiégée par Marcellus (212 av. J.-C.).

SYRACUSE [*sirekious'*], v. des Etats-Unis (New-York); 210.000 h. Salines. Machines.

SYR-DARIA ou **SIHOUN** *(le)*, anc. *Iaxartes*, fl. du Turkestan, prend sa source dans le Khokand, et se déverse dans le lac d'Aral; 1.500 kil.

SYRIE, l'Aram de la Bible, pays du Levant, entre l'Euphrate, l'Arabie et la Méditerranée; 150.000 km²; environ 3 millions d'h. (*Syriens*). Cap. *Beirout*. Sous mandat français depuis 1920. Comprend l'Etat de Syrie (y compris les anciens gouvernements de *Lattaquié* [anc. Etat des Alaouites] et de *Djebel-Druze*), cap. *Damas*, v. pr. *Alep*, *Homs*, *Hama*; la République libanaise, cap. *Beirout*, v. pr. *Tripoli*. L'anc. sandjak autonome d'Alexandrette est aujourd'hui la république d'**Hataï**. Les



régions de Caïffa et de Saint-Jean-d'Acre sont réunies à la Palestine, sous mandat britannique.

SYRINX, nymphe d'Arcadie; poursuivie par Pan, elle se jeta dans le Ladon et fut changée en roseaux.

SYRTES, nom de deux golfes : *Grande Syrte* (auj. golfe de la *Sidre*), sur la côte de Tripoli; — et *Petite Syrte* (auj. golfe de *Gabès*), sur la côte de Tunis.

SZABADKA. V. SUBOTICA.

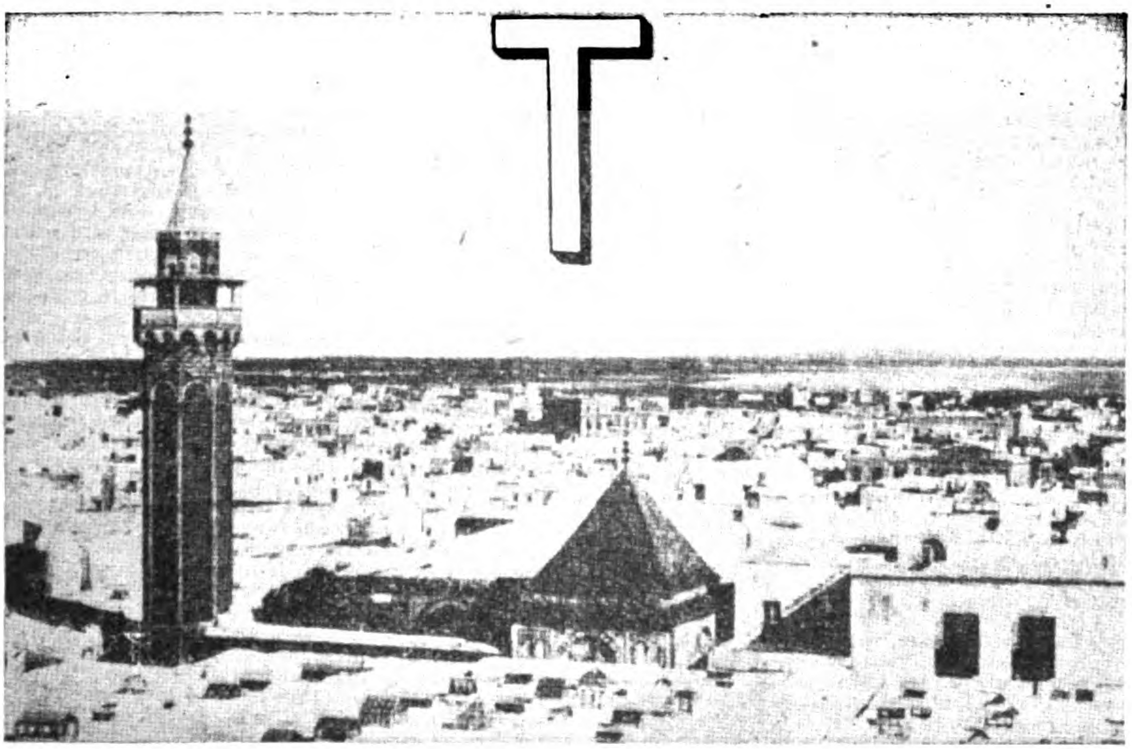
SZEGED [*séghèd'*], v. de Hongrie, sur la Tisza, dans la riche plaine de l'Alfœld; 135.000 h. Industrie textile. Université.

SZEKESFEHERVAR [*sékéchféhervar*], anc. Albe royale, v. de Hongrie, au N.-E. du lac Balaton; 41.000 h.

SZENTES [*sèntèch*], v. de Hongrie, dans la plaine de l'Alfœld; 33.000 h. Culture du lin.

SZOLNOK, v. de Hongrie, sur la Tisza; 39.000 h. Industrie du bois, métallurgie.

SZOMBATHELY, v. de Hongrie, à la frontière allemande; 35.000 h. Machines.



TUNIS.

TAAFFE (Edouard, *comte*), homme d'Etat autrichien, né à Vienne (1833-1895).

TABAGO. V. TOBAGO.

TABARCA, île de la côte nord de Tunisie; 800 h.

TABARIN (Antoine GIRARD, dit), charlatan français, né à Paris, et qui est resté comme le prototype des farceurs de son temps (1584-1626).

Table de marbre, tribunal qui existait à Paris pour juger les appels des causes rendues par les maîtres des eaux et forêts, lesquels avaient juridiction dans toute l'étendue de leurs maîtrises.

Table ronde (*romans de la*), cycle ou groupe de poèmes du moyen âge, d'origine celtique, écrits en l'honneur des chevaliers de l'ordre légendaire de la Table ronde, compagnons du roi Arthur. Les principaux sont : *Lancelot du Lac, Galehaut, sire des îles lointaines, Tristan de Léonois, le Saint-Graal, Merlin, Floire et Blanchefleur.* V. CYCLE.

TABOR ou **THABOR,** montagne de Palestine, au S.-E. de Nazareth (561 m.), où eut lieu la Transfiguration du Christ. Victoire de Bonaparte en 1799.

TABOR ou **THABOR** (*mont*), sommet des Alpes Cottiennes; 3.182 m.

TABOR, v. de Bohême, sur la Lujnice, affluent de la Vltava; 12.000 h. Principale forteresse des Hussites (V. HUS), dont les fervents furent appelés *taborites.*

TABOUROT DES ACCORDS (Etienne), poète français, fameux par ses tours de force en vers, né à Dijon (1547-1598).

TABRIZ, anc. **Tauris,** v. de Perse, dans l'Azerbaïdjan; 180.000 h. Soieries, tapis. Centre commercial.

TACHKENT [*èn't*], v. de l'Asie centrale, cap. de la République soviétique d'Uzbékistan; 325.000 h. Soie.

TACITE, historien latin né à Interamne (Ombrie), auteur des *Annales,* des *Histoires,* des *Mœurs des Germains* et du *Dialogue des orateurs.* Historien amer et pessimiste mais pénétrant, pittoresque, et d'une extrême originalité de style (vers 55-120 apr. J.-C.).

TACITE, empereur romain, né à Interamne, parent du précédent, souverain austère et probe, assassiné après dix mois de règne (200-274).

TACNA, v. du Pérou; 17.000 h. Tacna et Arica, péruviennes jusqu'à la guerre de 1879-1883, furent cédées au Chili au traité d'Ancon (1883). Un plébiscite devait décider ultérieurement de leur sort. En 1929, Tacna seule a été restituée au Pérou.

TACOMA, v. des Etats-Unis (Washington), sur le Puget-Sound; 110.000 h. Quincaillerie.

TACUBAYA, v. du Mexique, à 5 kil. de Mexico; 55.000 h. Observatoire.

TADJIKISTAN, république soviétique d'Asie, le plus petit des membres de l'U. R. S. S.; 1.175.000 h. (*Tadjiks*); entre l'Uzbékistan et l'Afghanistan. Cap. *Stalinabad.*

TADJIKS, habitants de la Perse et du Turkestan, de race iranienne; environ 2 millions.

TADJOURA, petit port de la Côte française des Somalis; 3.000 h. Protectorat français en 1884.

TAFARI MAKONNEN, empereur d'Ethiopie. V. SELLASIÉ (Hailé).

TAFILELT ou **TAFILALET,** partie du Maroc au S. de l'Atlas, à la lisière du Sahara; 100.000 h. Région commerciale et industrielle.

TAFNA (*la*), fl. d'Algérie. Sur ses bords fut conclu, en 1837, entre le général Bugeaud et Abd el-Kader, un traité qui fixait les limites de l'Algérie française et des Etats concédés à l'émir.

TAFNAKHTI ou **TAFNECHT,** aventurier d'origine libyenne qui prit la couronne en Egypte au VIIIe siècle avant J.-C.

TAFT (William Howard), président des Etats-Unis de 1909 à 1913; né à Cincinnati (1857-1930).

TAGALS, peuple des îles Philippines, croisé avec des Négritos.

TAGANROG, v. d'Ukraine (U. R. S. S.), sur la mer d'Azov; 80.000 h. Port militaire. Métallurgie. Exportation de blé; pâtes alimentaires.

TAGE (*le*), en esp. **Tajo** [*taho*], en port. **Tejo** [*téjo*], fleuve d'Espagne et de Portugal, baigne Aranjuez, Tolède, Talavera, et se jette dans l'Atlantique par un large estuaire où se trouve Lisbonne; 1.000 kil.

TAGLIAMENTO [*talya*] (*le*), fl. de l'Italie septentrionale, qui se jette dans l'Adriatique, à travers des lagunes, entre Venise et Trieste; 170 kil.

TAGLIONI [*talyo*] (Marie), célèbre danseuse, née à Stockholm (1804-1884).

TAGORE (Rabindranath), poète hindou, né à Calcutta en 1861; auteur de poésies d'inspiration mystique ou patriotique.

TAHIRIDES, dynastie iranienne, fondée en 820 dans le Khorassan et qui régna jusqu'en 872.

TAÏHOKU [*kou*], cap. de l'île japonaise de Formose; 230.000 h.

TAILLANDIER [*tayan*] (René-Gaspard, dit **Saint-René**), littérateur français, né à Paris. Il a beaucoup contribué à faire connaître en France les littératures étrangères (1817-1879).

Taille, impôt qui existait en France avant 1789. Primitivement extraordinaire sous le règne de Philippe le Bel, et levée seulement en cas de guerre, la *taille* devint permanente au cours de la guerre de Cent ans. Il y avait la taille *personnelle* dans les pays d'élection et la taille *réelle* dans les pays d'État. La première constituait un impôt sur le revenu, dont le montant était fixé en conseil chaque année par le roi, et la répartition faite dans les provinces mêmes. La taille réelle avait le caractère d'un impôt foncier, frappant les propriétés bâties et non bâties. Cet impôt, très inégalement réparti, variant avec les besoins de chaque règne, donna toujours lieu à de très vives critiques.

TAILLEBOURG, comm. de la Charente-Inférieure, arr. de Saintes, sur la Charente; 730 h. Ch. de f. Victoire de Saint Louis sur les Anglais (1242).



Taine.

Taillebourg (*Bataille de*), tableau de Delacroix; musée de Versailles.

TAINE (Hippolyte), philosophe; historien et critique français. Il a essayé d'expliquer par la triple influence de la race, du milieu, du temps, les œuvres artistiques et littéraires et les faits historiques : *l'Intelligence, Histoire de la littérature anglaise, Philosophie de l'art, Origines de la France contemporaine;* né à Vouziers (1828-1893).

TAIN-L'HERMITAGE, ch.-l. de c. (Drôme), arr. de Valence; 3.427 h. (*Tinois*). Ch. de f. Vins de l'Hermitage.

TAÏPINGS [*pin'g*], secte religieuse de la Chine qui se révolta vers 1850 contre la dynastie régnante; cette rébellion coûta des millions de vies humaines.

TAÏTI, TAHITI (*îles*), dites aussi **archipel de la Société**, groupe d'îles de la Polynésie, sous la souveraineté de la France; île principale, *Taïti, Tahiti* ou *Otahiti;* 11.700 h. (*Taïtiens*). Ch.-l. *Papeete*. Sucre, tabac, etc.

TAÏWAN [*ouan'*], nom japonais de Formose.

TALAVERA-DE-LA-REINA [*véra, réï*], v. d'Espagne (Tolède), sur le Tage; 10.000 h. Poteries. En 1809, victoire de Wellington sur les Français.

TALBOT [pr. angl. *tôlbet*] (Jean, *comte* DE SHREWSBURY), capitaine anglais au temps de Jeanne d'Arc. Né vers 1388 et tué à la bataille de Castillon (1453).

TALCA, v. du centre du Chili; 45.000 h.

TALENCE, comm. de la Gironde, dans la banlieue de Bordeaux; 18.944 h. Vins. Chocolat.

TALLAHASSEE, v. des États-Unis, cap. de la Floride; 132.000 h.

TALLARD [*lar*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur la Durance; 636 h. Station d'altitude.

TALLARD (Camille D'HOSTUN, *duc de*), maréchal de France et diplomate. Il remporta en 1703 la victoire de Spire, mais fut vaincu à Hœchstædt (1652-1728).



Talleyrand.

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon), mémorialiste français, né à La Rochelle, auteur des *Historiettes*. Malicieux et parfois cynique, il est un des miroirs les plus fidèles de la société de son époque (1619-1692).

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice *de*), *prince* DE BÉNÉVENT, diplomate français, né à Paris. Évêque d'Autun sous l'ancien régime, président de l'Assemblée nationale (1790), ministre des relations extérieures du Directoire, puis du Consulat, enfin de l'Empire, il se rallia à la Restauration et joua un rôle brillant et habile au congrès de Vienne, puis à Londres où Louis-Philippe l'avait nommé ambassadeur. C'était un diplomate sans moralité mais plein d'esprit et de ressources (1754-1838).

TALLIEN (Jean-Lambert), Conventionnel, né à Paris, adversaire des Girondins; contribua à la crise du 9-Thermidor (1767-1820); — Sa femme, Mme **Tallien** (Thérésa CABARRUS), plus tard princesse de Chimay, connue par son esprit, reçut le surnom de **Notre-Dame-de-Thermidor.** C'est elle qui, sous le Directoire, mit à la mode le costume grec (1773-1835).

TALLINN, en russe **Reval**, cap. de l'Estonie, port sur le golfe de Finlande; 128.000 h. Exportation de bois.

TALLOIRES, comm. de Haute-Savoie, arr. d'Annecy; 181 h. Station estivale sur le lac d'Annecy.

TALMA (François-Joseph), tragédien français, né à Paris. Il fut le comédien préféré de Napoléon, qui le fit jouer, à Erfurt, devant un *parterre de rois*. Soucieux de la vérité historique dans le choix des costumes et de la mise en scène, il ramena au ton naturel l'emphase tragique (1763-1826).



Talma.

TALMONT, ch.-l. de c. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1.107 h. (*Talmondais*).

Talmud [*mud'*], c'est-à-dire *Enseignement*, recueil de traditions rabbiniques, interprétant la loi de Moïse. On y distingue deux parties : la *Mischna*, codification des traditions orales, et la *Gemara*, qui en est le commentaire.

TALON (Omer), magistrat français, né à Paris. Il défendit au moment de la Fronde les droits du parlement contre la royauté; auteur de *Mémoires* (1595-1652).



Tamerlan.

TAMARIS-SUR-MER, station d'hiver, dans le Var, comm. de La Seyne.

TAMATAVE, v. et port de Madagascar, sur la côte est; 60.000 h.

TAMBOV, v. de Russie (Terre-Noire), sur la Tzna; 80.000 h.

TAMERLAN ou **TIMOUR-LENG**, fondateur du second Empire mongol et de la dynastie timouride, né près de Samarkand. Il remporta sur Bajazet la sanglante victoire d'Ancyre (1402) et mourut au moment où il marchait à la conquête de la Chine (1336-1405).

TAMINES, comm. de Belgique (Namur); 5.400 h.

TAMISE (*la*), en angl. **Thames**, fl. d'Angleterre, passe à Oxford, traverse Londres, et se jette par un large estuaire dans la mer du Nord; 336 kil.

TAMISE, en flam. **Temsche**, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 12.700 h. Plâtre, vannerie.

TAMMERFORS [*ors'*]. V. TAMPERE.

TAMOULS, groupe ethnique de l'Inde méridionale (principauté de Madras et Ceylan).

TAMPA, v. des États-Unis (Floride); 115.000 h.

TAMPERE [*tam'péré*], anc. **Tammerfors**, v. de Finlande, à l'O. de la région des lacs; 54.000 h. Filatures, construction mécanique.

TAMPICO [*tam'*], port du Mexique, sur l'Atlantique; 75.000 h. Exportation de pétrole.

TAM-SOUI, port ouvert de Formose; 80.000 h.

TANA, fleuve de la Laponie, séparant la Finlande de la Norvège et débouchant dans l'océan Glacial arctique; 402 kil.

TANAGRA, v. de Grèce (Attique-et-Béotie), sur l'Asopos; 1.000 h. (*Tanagréens*). Célèbre par les statuettes de terre cuite, d'un travail exquis, que l'on y a découvertes dans une ancienne nécropole.

TANAÏS, nom ancien du *Don*.

TANANARIVE, v. de Madagascar, jadis cap. du

(*Phot. Larousse, Neurdein.*)

royaume des Hovas, auj. siège du gouvernement général de la colonie française; 95.000 h.

TANAQUIL, femme de Tarquin l'Ancien, qui favorisa son avènement au trône, puis celui de son protégé Servius Tullius.

TANARO (*le*), riv. d'Italie, affl. dr. du Pô, baigne Asti et Alexandrie; 250 kil.

TANCRÈDE, prince sicilien, un des héros de la première croisade; m. à Antioche en 1112.

Tancrède, personnage de la *Jérusalem délivrée*. Il combat Clorinde, l'héroïne du camp des Sarrasins, et la tue sans la connaître.

Tancrède, tragédie en cinq actes et en vers, de Voltaire, tirée d'un épisode du *Roland furieux*. Ecrite avec quelque négligence (un mois, dit-on, avait suffi à l'auteur pour achever sa pièce), l'œuvre ne manque ni de mouvement ni de pathétique (1760).

TANDJORE, v. de l'Hindoustan (Madras); 60.000 h. Ville sacrée des Hindous.

TANGANYIKA, lac de l'Afrique, au S.-O. du lac Victoria, découvert en 1858 par Burton et Speke; il se déverse dans le Congo par le Loukouga.

TANGANYIKA, anc. colonie allemande de l'Afrique orientale, sous mandat britannique depuis 1920. 941.550 km²; 5.000.000 d'h. Cap. *Dar es-Salam*. Sisal, café, coton, arachides.

TANGER [*jé*], v. et port du Maroc, sur le détroit de Gibraltar; 46.000 h. Cap. d'une zone internationale incorporée au Maroc espagnol en 1940-1945

TANINGES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, sur le Foron; 2.072 h.

TANIS [*niss*], v. de l'anc. Egypte, dans le Delta, résidence des rois pasteurs et berceau de la XXIe dynastie; auj. *San*.

TANÎT [*nit'*], ancienne déesse phénicienne, une des formes d'Astarté, qui était adorée à Carthage.

TANNAY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 803 h.

TANNENBERG [*tanenbergh*], village de la Prusse-Orientale (présid. de Kœnigsberg). En 1410, victoire des Polonais et des Lituaniens sur les Chevaliers Teutoniques et les Porte-Glaive. En août 1914, victoire des Allemands sur les Russes.

TANNERY (Paul), savant français, né à Mantes (1843-1904), auteur de travaux éminents sur l'histoire des sciences. — Son frère JULES, mathématicien et administrateur français, né à Mantes (1848-1910).

Tannhäuser, poète allemand du XIIIe siècle que la légende nous montre partagé entre l'amour profane où le tient Vénus, et l'amour divin représenté par Elisabeth de Hongrie. — Opéra en trois actes et quatre tableaux, paroles et musique de Wagner (1845); drame musical. Œuvre renfermant quelques pages de premier ordre.

TANNOU-TOUVA, Etat soviétique de Sibérie, à la frontière mongole; 65.000 h. Cap. *Kyzil-Koto*.

TANTAH, v. de la basse Egypte; 90.000 h. Coton.

TANTALE, roi de Lydie. Ayant reçu la visite des dieux, il leur fit servir les membres de son propre fils Pélops, pour éprouver leur divinité. Jupiter le précipita dans le Tartare et le condamna à être sans cesse en proie à une soif et à une faim dévorantes. On le représente au milieu d'un fleuve dont l'eau échappe à ses lèvres sitôt qu'il veut boire et sous des arbres dont les branches se soulèvent quand il veut en détacher les fruits. En littérature, on compare au supplice de Tantale toute ambition qui échoue au moment d'être satisfaite.

TANTONVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arrond. de Nancy; 785 h. Ch. de f. Brasseries.

TANUCCI [*tanutchi*] (Bernardo), jurisconsulte et homme d'Etat italien, né à Stia (Toscane), ministre habile et libéral du roi de Naples Ferdinand IV (1698-1783).

Tanzimat [*at'*]. Ce mot, pluriel du mot arabe *tanzin* (ordre, organisation), désigne l'ensemble des réformes qui, depuis le sultan Mahmoud II et la charte de Gulhâné en 1839, ont modifié les lois de l'Empire ottoman.

Taoïsme, n. m. Religion populaire de la Chine, amalgame du culte des esprits de la nature et des ancêtres, des doctrines de Lao-tseu et de superstitions variées.

TAORMINA, ville de Sicile (prov. de Messine), au pied de l'Etna, ancienne Tauromenium. Ruines antiques dans un site magnifique.

TAOUDÉNI, localité de l'A.-O. F. (Soudan français). Sel gemme.

TAPAJOS [*joch*], riv. du Brésil, affl. de l'Amazone (riv. dr.); 1.500 kil.

TARARE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 11.474 h. (*Arariens*) Ch. de f. Mousselines; apprêts, blanchiment.

TARASCON, ch.-l. de c. (B.-du-Rhône), arr. d'Arles, sur le Rhône; 8.496 h. (*Tarasconnais*). Ch. de f. Château fort (XVe s.) Huiles, fruits.

TARASCON-SUR-ARIÈGE, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 2.559 h. Métallurgie. Ch. de f.

TARBES, anc. ch.-l. du Bigorre, ch.-l. du dép. des Hautes-Pyrénées, sur l'Adour; ch. de f., à 829 kil. S.-O. de Paris; 32.374 h. (*Tarbais*). Evêché. Ecole d'artillerie et fonderie de canons. Chevaux et mulets; céramique. Patrie de Barère, Th. Gautier, Foch. — L'arr. a 12 cant., 225 comm., 101.872.

TARDENOIS, petit pays de l'anc. France, dans le dép. de l'Aisne, autour de Fère-en-Tardenois.

TARDETS-SORHOLUS [*luss*], ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 1.017 h.

Tard-venus, bandes d'aventuriers qui dévastèrent la France après le traité de Brétigny. V. COMPAGNIES (*Grandes*).

TARENTAISE, pays de France formé par la vallée supérieure de l'Isère; nombreuses richesses minérales; élevage. V. pr. *Moutiers*.

TARENTE, v. du sud de l'Italie (Pouilles), sur le golfe du même nom, formé par la mer Ionienne; 120.000 h. (*Tarentins*). Importante dans l'antiquité. Victoire aéro-navale anglaise (1940). Archevêché.



TARGET (Guy-Jean-Baptiste), avocat français, né à Paris, un des rédacteurs du Code civil (1733-1807).

TARGON, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.149 h.

TARGOVISHTE [*tirgovichté*], v. de Roumanie (Valachie); sur la Ialomitza, affl. du Danube; 15.000 h. Anc. résidence des princes de Valachie.

TARGUI. V. TOUAREG.

TARGU-MURESH [*tirgou-mourèch*], v. de Roumanie (Transylvanie); 40.000 h. Distilleries, tanneries, produits chimiques.

TARIFA, v. forte d'Espagne (Andalousie), sur le détroit de Gibraltar; 11.700 h.

TARIK IBN ZYAD, général musulman, le premier qui ait envahi l'Espagne. Il remporta en 711 la victoire de Xérès sur le roi wisigoth Roderic.

TARIM [*rim'*] (*le*), fleuve du Turkestan; descend du Karakoroum et se perd dans le Lob-nor.

TARN (*le*), riv. de France, née dans les monts Lozère, arrose Millau, Albi, Gaillac, Montauban, Moissac, et se jette dans la Garonne (riv. dr.); 375 kil.

TARN (*dép. du*), dép. formé d'une partie du Languedoc (évêchés d'Albi, de Castres et de Lavaur); préf. *Albi*, s.-préf. *Castres*. • 2 arr., 36 cant., 325 comm., 297.870 h. 16e région milit.; cour d'appel de Toulouse; archevêché à Albi. Ce dép. doit son nom au *Tarn* qui le traverse (V. carte page précéd.).

TARN-ET-GARONNE (*dép. de*), formé de parties inégales de la Guyenne (bas Quercy), du Rouergue, de l'Armagnac et du Languedoc; préf. *Montauban*, s.-préf. *Castelsarrasin*, 2 arr. 24 cant., 195 comm., 164.259 h. 17e région milit.; cour d'appel de Toulouse; évêché à Montauban. Ce département doit son nom au *Tarn* et à la *Garonne* qui s'y réunissent.



TARNIER (Stéphane), chirurgien accoucheur français, né à Aiserey (1828-1897).

TARNOPOL, v. de Pologne (Galicie); sur le Seret; 32.000 h. A l'U. R. S. S., sept. 1939.

TARNOS, comm. des Landes, arr. de Dax; 4.250 h. Forges.

TARNOW [*ouv*], v. de Pologne (Galicie); 36.000 h. A l'Allemagne, 1939.

TARO (*le*), riv. d'Italie, affl. dr. du Pô; arrose Fornoue. Cours 130 kil.

TAROUDANT, v. du Maroc, dans la vallée du Sous; 10.000 h. Son port est *Agadir*.

TARPEIA, jeune Romaine qui livra aux Sabins la citadelle de Rome, puis fut tuée par eux.

TARPÉIENNE (*roche*), rocher d'où l'on précipitait les criminels, à Rome. V. CAPITOLE.

TARQUIN l'Ancien, cinquième roi de Rome, originaire d'Etrurie, que la tradition fait régner de 615 à 578 av. J.-C. Il introduisit à Rome la culture hellénique et exécuta de grands travaux publics; il fut assassiné par les fils d'Ancus (656-578).

TARQUIN le Superbe, septième et dernier roi de Rome, que la tradition fait régner de 534 à 510 av. J.-C. Il gouverna avec violence et arbitraire, et fut renversé par Brutus et Tarquin Collatin. Vaincu près du lac Régille (496), il mourut à Cumes (494).

TARQUIN (Sextus), fils du précédent. Son outrage envers Lucrèce entraîna le renversement de la royauté à Rome (510 av. J.-C.). Il fut tué à la bataille du lac Régille (496 av. J.-C.).

TARQUINIES [*kuini*], v. de l'Etrurie. Patrie de Tarquin l'Ancien.

TARRACONAISE, prov. septentrionale de l'Espagne romaine.

TARRAGONE, en esp. **Tarragona**, v. d'Espagne (Catalogne); ch.-l. de prov.; port sur la Méditerranée; 28.000 h. Patrie d'Orose. Distillerie des pères chartreux.

TARRASA, v. d'Espagne (Catalogne); 31.000 h.

TARSE, en turc **Tarsus** [*ouss*], v. de Turquie, sur le Seihoun, à l'O. d'Adana; 22.000 h. Patrie de saint Paul.

TARTAGLIA [*talya*] (Niccolo FONTANA, dit), géomètre italien, né à Brescia; il appliqua le premier les mathématiques à l'artillerie (vers 1500-1557).

TARTARE. *Myth. gr.* Le fond des Enfers.

TARTARES. V. TATARS.

TARTARIE. V. TURKESTAN.

Tartarin de Tarascon, Tartarin sur les Alpes et **Port-Tarascon**, suite de trois romans, spirituelles satires des Méridionaux du Sud-Est, par A. Daudet. Tartarin est devenu un type populaire, celui du Méridional hâbleur, mais candide (1872-1885-1890).

TARTAS [*tâss*], ch.-l. de c. (Landes), arr. de Dax; 2.625 h. (*Tarusates*).

TARTINI (Giuseppe), violoniste et théoricien musical italien, né à Pirano (1692-1770).

TARTU [*tou*], en russe **Dorpat**; v. d'Estonie, sur l'Embach; 70.000 h. Université célèbre.

Tartuffe (*le*) ou **Tartufe**, comédie en cinq actes et en vers, par Molière (1667), un des chefs-d'œuvre de la scène comique française. Tartufe est un hypocrite qui s'introduit chez le bourgeois Orgon, cherche à épouser sa fille, à séduire sa femme et à s'emparer de son bien. Un grand nombre de passages de cette célèbre comédie ont passé dans la langue :

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.
...Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils,
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand-mère.
Le pauvre homme!

exclamation comique qui se cite toujours par ironie.

Ah! vous êtes dévot et vous vous emportez!
Il est avec le ciel des accommodements.
Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qui s'appelle vu.

répétition énergique qu'on fait entendre pour affirmer la certitude d'une chose dont quelqu'un conteste la vérité.

TARVIS [*viss*] (*col de*), dans les Alpes Carniques près de la ville italienne de Tarvis (3.150 h.). Il met en communication l'Italie (Frioul) avec la Carinthie (Autriche); altitude 811 m.

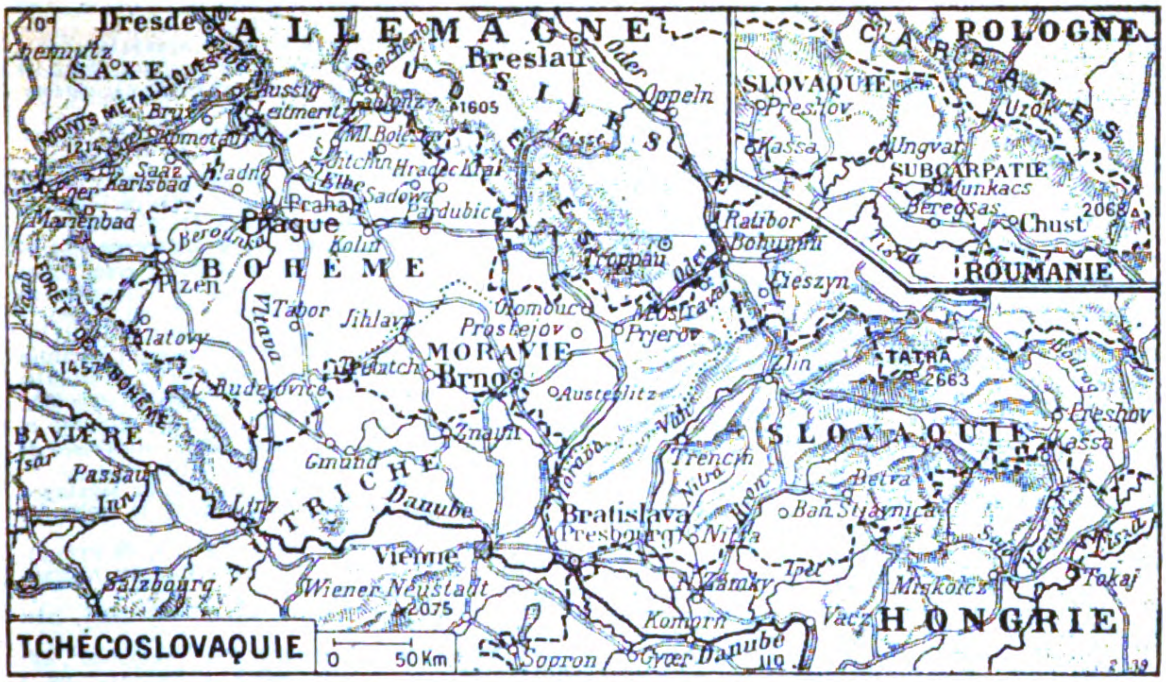
TASCHER [*chèr*], nom d'une des plus anciennes maisons de l'Orléanais, à laquelle appartenait l'impératrice Joséphine. V. ce nom.

TASMAN [*an'*] (Abel-Janssen), navigateur hollandais, né à Lutgegast; il découvrit la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande en 1642 (1603-1659).

TASMANIE ou **terre de Van-Diemen**, île séparée de l'Australie par le détroit de Bass; l'un des Etats du *Commonwealth*; 216.000 h. (*Tasmaniens*). V. pr. *Hobart*. Houille, or, cuivre.

TASSAERT (Octave), peintre français, né à Paris. Il a peint des tableaux de genre et d'histoire (1807-1874).

TASSE (Torquato TASSO, dit *le*), illustre poète italien, né à Sorrente, auteur de la *Jérusalem délivrée*, épopée pleine de riches images de concep-



tions grandioses, d'épisodes gracieux et romanesques, d'une versification harmonieuse. Esprit malade, tourmenté par la manie de la persécution, il mourut pauvre et découragé (1544-1595).


Le Tasse.

Tasse (*le*), tragédie de Gœthe, d'une pureté classique (1790).

TASSIN-LA-DEMI-LUNE, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 6.512 h.

TASSONI (Alexandre), poète italien, né à Modène, auteur de l'épopée badine *le Seau enlevé* (1565-1635).

TASTU (Mme Amable), femme poète française; en prose, elle a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse; née à Metz (1798-1885).

TATARIE, république autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), à l'E. de la plaine russe, traversée par la Volga; 67.363 km²; 2.800.000 h. (*Tatares*); cap. *Kazan*.

TATARS ou **TARTARES**, nom général donné en Occident aux peuplades qui formèrent l'armée de Gengis khan, et qui appartenaient aux familles principalement turque et mongole.

TATIUS [*siuss*], roi légendaire des Sabins, qui prit les armes pour venger l'enlèvement des femmes de sa nation par les Romains et partagea le pouvoir avec Romulus.

TATRA, massif montagneux des Karpates, entre la Tchécoslovaquie et la Pologne; 2.663 m.

TAULÉ [*tô*], ch.-l. de c. (Finistère), arr. de Morlaix; 2.872 h. (*Taulésiens*). Ch. de f.

TAUNTON [*tôn'ten'*], v. d'Angleterre, ch.-l. du Somersetshire; 25.000 h.

TAUNUS [*taounouss*], massif montagneux d'Allemagne (Hesse-Nassau); 880 m. au Feldberg. Vignobles.

TAUREAU (*le*), nom d'une constellation et d'un signe du zodiaque qui correspond à la période du 20 avril au 21 mai.

Taureau Farnèse (*le*), groupe antique, dû au ciseau d'Apollonios de Tralles et de Tauriscos, qui figura dans la collection Farnèse; aujourd'hui au musée de Naples. Ce groupe, très mutilé, représente Zéthos et Amphion, attachant Dircé aux cornes d'un taureau furieux, pour venger leur mère Antiope.

TAURIDE, anc. gouvernement de Russie, comprenant la Crimée et les quelques pays voisins.

TAURIS. V. TABRIZ.

(Phot. Brogi.)

TAURUS [*russ*], chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce; 4.000 m. d'alt. au mont Argée (*Erdjias*). Richesses minérales.

TAUVES, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1.662 h. Blocs erratiques.

TAVANNES, v. de Suisse (Berne); 3.000 h. Arsenal.

TAVANNES (Gaspard DE SAULX *de*), maréchal de France; né à Dijon, habile politique et soldat audacieux (1509-1573); — Son fils, JEAN, ligueur acharné (1555-1630).

TAVERNES, ch.-l. de c. (Var), arr. de Draguignan, sur un sous-affl. de l'Argens; 526 h.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), voyageur français, né à Paris. Il explora la Turquie, la Perse et les Indes (1605-1689).

TAVERNY, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. de Pontoise; 5.303 h.

TAYGÈTE, auj. **monte di Maïna**, montagne du Péloponnèse, près de Sparte.

TAYLOR (*baron* Isidore-Justin-Séverin), voyageur, littérateur et philanthrope français, né à Bruxelles, auteur des *Voyages pittoresques ...de l'ancienne France* (1789-1879).

TAYLOR [*téil^er*] (Brook), mathématicien anglais, né à Edmonton (1685-1731).

TAYLOR (Zachary), président des États-Unis en 1849 (1784-1850).

TAYLOR (Frédéric-Winslow), ingénieur et économiste américain, né à Germantown (1856-1915), connu pour son système d'organisation du travail.

TAZA, v. du Maroc, à l'E. de Fez; 10.000 h.

TCHAD, grand lac de l'Afrique centrale, dans le Soudan, entre l'A.-O. F., l'A.-E. F. et la Nigeria. 27.000 km². — Partie N. de l'A.-E. F., colonie autonome de 1910 à 1934; 1.248.000 km²; 973.000 h. V. princ. *Fort-Lamy*.

TCHAHAR, prov. de la Chine, à l'O. du Jéhol, démembrée de la Mongolie en 1921; 2.170.000 h. Cap. *Tchang-tchia-keou*. v. pr. *Kalgan*.

TCHAÏKOVSKY (Pierre), compositeur russe, auteur d'opéras, de symphonies remarquables (*Symphonie pathétique*) (1840-1893).

TCHANG-CHA, v. de Chine (Hou-nan); 535.000 h. Port sur le Sing-kiang.

TCHATALDJA, bourg de Turquie, près de Constantinople. 3.200 h. C'est contre les retranchements de Tchataldja que se brisa l'attaque bulgare en 1912.

TCHÉCOSLOVAQUIE, anc. république de l'Europe centrale, bornée au N. par l'Allemagne et la

Pologne, au S. par l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie; superf. 140 408 km²; 14.000.000 d'h. (*Tchécoslovaques*). Cap. *Prague*. V. princ. *Brno*, *Ostrava*, *Bratislava*, *Koshice*, *Plsen*, *Olomouc*, *Budčiovice*. Très réduite en 1938 par des cessions territoriales à l'Allemagne (A. des Sudètes), à la Hongrie et à la Pologne, la Tchécoslovaquie a été démembrée en mars 1939 (occupation de la Bohême et de la Moravie et protectorat sur la Slovaquie par le Reich; occupation de la Russie subcarpatique par la Hongrie).



Armes de la Tchécoslovaquie.

GÉOGRAPHIE. — La Tchécoslovaquie était formée par la Bohême, plateau granitique encadré par de hautes montagnes (monts Métalliques, mont des Géants, Sudètes, Forêts de Bohême), la Moravie, dépression traversée par la Morava et séparant la Bohême des Karpates, une partie de la Silésie, puis la Slovaquie, comprenant la partie la plus belle de la chaîne karpatique (monts *Tatras*, 2.663 m.) et la Russie subkarpatique. Principaux cours d'eau : en Bohême, le Labe (Elbe), grossi de la Vltava (Moldau); en Moravie, la Morava; en Slovaquie, le Vah (Waag). La Bohême, la Moravie et la Silésie, riches en charbon et en fer, ont favorisé la naissance d'une industrie active, textile et métallurgique; verrerie, céramique, industries du cuir. La Slovaquie est surtout agricole, la Russie subkarpatique forestière.

TCHÉ-FOU, port de Chine (Chan-toung); 92.000 h.

TCHÉKHOV (Anton), romancier et dramaturge russe, né à Taganrog (1860-1904).

TCHÉ-KIANG, prov. de la Chine; 25.000.000 d'h. Capit. *Hang-tcheou*; v. princ. *Ning-pouo*.

TCHÉ-LI. V. HO-PÉ.

TCHÉ-LI (*golfe de*), golfe de la mer Jaune entre la Chine du Nord et la Mandchourie.

TCHÉLIOUSKINE (*cap*), promontoire de Sibérie; de l'Eurasie, le plus au Nord.

TCHENG-TOU [*èn'g'*], v. de Chine (Se-tchouan); 800.000 h.

TCHÈQUES, nom que se donnent les Slaves de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie.

TCHÉRÉMISSES ou **MARI**, peuple de Russie, sur la Volga moyenne, habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 420.000 h. Cap. *Yochkar-Ola* (Krasnokokchaïsk).

TCHERKESSES ou **CIRCASSIENS**, peuple de la Caucasie du Nord, habitant, au bord de la mer Noire, trois territoires autonomes faisant partie de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique) : celui des *Tcherkesses*; 37.000 h., cap. *Batalpachinsk*; celui des *Adiges-Tcherkesses*, au Nord, 200.000 h., cap. *Krasnodar* (Iékatérinodar); et celui des *Tcherkesses-Karatchaïs*, à l'E., 65.000 h., cap. *Mikoïan-Chakhar*.

TCHERNAÏA, riv. de Crimée, victoire des Français sur les Russes (1855).

TCHESKY-LES [*lès*], partie N. des monts de Bohême.

TCHETCHÈNES, peuple du Caucase, habitant un territoire autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique); 420.000 h. Cap. *Grosnyi*. Pétroles.

TCHIKHATCHEV (Pierre *de*), géologue et naturaliste russe, né à Gatchina (1812-1890).

TCHIN-KIANG [*in'*, *an'gh*], port ouvert de la Chine (Kiang-sou), sur le Yang-tsé-kiang; 625.000 h.

TCHOUNG-KING [*in'gh*], v. de Chine (Setchouan), sur le Yang-tsé-kiang; 495.000 h.

TCHOUVACHIE, république autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), sur la Volga moyenne; 18.300 km²; 920.000 h. (*Tchouvaches*). Ch.-l. *Tcheboksary*.

TEANO, v. d'Italie (Naples); 6.000 h. Eaux minérales.

TÉBESSA, comm. d'Algérie, dép. et arr. de Constantine; 11.266 h. Phosphates. Ruines romaines.

TECH (*le*), petit fleuve de France, arrose Céret et se jette dans la Méditerranée; cours 82 kil.

TECTOSAGES, ancien peuple de la Gaule, dont la ville principale était *Toulouse*.

Te Deum laudamus (*« Seigneur, nous te louons »*), hymne d'actions de grâces que l'on chante dans les circonstances solennelles et qui est écrite par *versets*. Son auteur est inconnu.

TÉGÉE, v. de l'anc. Arcadie, dont elle fut la première capitale.

TEGETTHOFF [*ghèt'*] (Guillaume *de*), amiral autrichien, né à Marbourg; battit, près de Lissa, la flotte italienne de Persano (1866) [1827-1871].

TÉGLATHPHALASAR ou **TIGLATHPHALASAR Ier**, roi d'Assyrie du XIIe siècle avant notre ère; il conquit la Commagène et fit campagne en Arménie; — TÉGLATHPHALAZAR II, roi d'Assyrie au Xe s. av. J.-C.; — TÉGLATHPHALAZAR III (745-727), fit de l'Assyrie un empire fortement organisé et établit sa domination sur toute l'Asie occidentale.

TEGUCIGALPA, capit. du Honduras; 40.000 h.

TÉHÉRAN, cap. de l'Iran (Perse); 220.000 h. Résidence du chah; nombreux palais; commerce de tapis, cuirs ouvrés, etc.; jardins délicieux.

TEHUANTEPEC [*téouan'tépèk*], v. du Mexique; 10.000 h., sur un isthme séparant le golfe du Mexique du Pacifique.

TEIL (*le*), comm. de l'Ardèche (arr. de Privas), sur le Rhône; 8.520 h. Ch. de f. Ciments hydrauliques.

TEILLEUL (*Le*), ch.-l. de c. (Manche), arr. d'Avranches; 1.780 h.

TEISSERENC DE BORT (Pierre-Edmond), administrateur et homme politique français, né à Châteauroux (1814-1892).

TEKELI ou **THÖKÖLY** (Emeric DE KESMARK), magnat hongrois, né à Arva; il chercha, avec le concours des Turcs, à soustraire sa patrie à la domination de l'Autriche (1657-1705).

TÉLAMON, roi de Salamine, père d'Ajax (*Myth.*)

TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope. Encore enfant quand son père partit pour Troie, il alla plus tard à sa recherche, guidé par Minerve sous les traits de Mentor. — Les *Aventures de Télémaque* (1699) ont fourni à Fénelon le sujet d'un roman épique en prose, agréable imitation des poèmes antiques, écrit pour l'éducation du duc de Bourgogne.

TÉLÈPHE, roi de Mysie, qu'Achille blessa de sa lance, et qui fut ensuite guéri avec un emplâtre composé de la rouille de cette même lance. On fait parfois allusion à cette circonstance pour caractériser une chose qui porte avec elle le remède au mal qu'elle peut causer.

TÉLESPHORE (*saint*), pape de 126 à 136.

TELL (*le*), région montagneuse, mais fertile, de l'Algérie et du Maroc, entre l'Atlas et la Méditerranée.

TELL (Guillaume), héros légendaire de l'indépendance helvétique, du début du XIVe siècle, originaire de Burglen. Gessler, bailli d'Albert Ier, empereur, avait fait arborer le chapeau ducal au haut d'une perche, sur la place publique d'Altdorf, et prétendait obliger tous les Suisses à le saluer en passant. Guillaume Tell ayant refusé de se soumettre à cette humiliation, le gouverneur le fit arrêter et, le sachant très habile archer, le condamna à traverser d'une flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils, épreuve terrible dont Guillaume Tell sortit victorieux. Les exploits du héros suisse ont inspiré poètes et musiciens. V. GUILLAUME TELL.

TELL-AVIV, anc. faubourg de Jaffa, auj. ville nouvelle, centre du mouvement d'immigration juive en Palestine; 140.000 h.

TELLIER (Charles), ingénieur français, né à Amiens (1828-1913). Inventeur des procédés de conservation des denrées par le froid.

TELLO, nom des ruines de *Lagash* (Mésopotamie).

TEMESVAR. V. TIMISHOARA.

TEMPÉ [*tin*], vallée de la Grèce (Thessalie) entre l'Olympe et l'Ossa, arrosée par le Pénée (auj. *Salemvria*). Virgile en a célébré la beauté.

TEMPELHOF [*tèm'pelôf*], v. d'Allemagne (Prusse), dans la banlieue de Berlin. Aéroport.

Tempête (*la*), comédie-féerie de Shakespeare, en cinq actes, chef-d'œuvre de fantaisie. Le principal personnage, Prospéro, duc exilé de Milan, est un magicien; il est servi par des esprits (Ariel, Caliban, etc.).

Temple de Jérusalem, construit sous le roi Salomon par des artistes phéniciens. Détruit par les Chaldéens en 588, il fut reconstruit par Zorobabel en 516 et agrandi par Hérode en 18 av. J.-C. Il fut anéanti lors de la prise de Jérusalem par Titus en 70 de notre ère. Par son plan, il rappelait les temples égyptiens ou phéniciens; il était décoré avec un luxe extraordinaire : l'or, l'argent, l'ivoire, les tapisseries, les bois précieux, etc., y étaient à profusion.

Temple (*le*), ancien monastère fortifié des templiers, à Paris, construit au XII[e] siècle, rasé en 1811. Louis XVI fut détenu dans la Tour (1792). L'enclos du Temple jouissait du droit d'asile. Il servit de résidence au grand prieur de Vendôme qui y recevait des gens de lettres.

Temple du goût (*le*), ouvrage de Voltaire, modèle de critique fine et sûre (1733).

TEMPLE [*tèm'pl'*] (*sir* William), homme d'Etat anglais, né à Londres. Il négocia les traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue (1628-1699).

Templiers ou *Chevaliers du Temple*, ordre militaire et religieux fondé en 1118, et dont les membres se distinguèrent particulièrement en Palestine. Bientôt, ils acquirent d'importantes richesses et devinrent les banquiers du pape et de princes nombreux. Philippe le Bel, désirant s'emparer de leurs immenses richesses et détruire leur puissance, fit arrêter Jacques de Molay, grand maître de l'ordre, et tous les chevaliers qui se trouvaient en France; et, à la suite d'un procès inique, les fit périr sur le bûcher. Dès 1312, le pape Clément V avait, à l'instigation du roi de France, supprimé l'ordre.



Templiers (XIII[e] s.) : 1. Costume militaire; 2. Costume religieux.

Temps (*le*). Les anciens avaient divinisé et personnifié le Temps sous la figure d'un vieillard ayant deux ailes, pour marquer sa rapidité, tenant une faux, symbole de sa puissance destructive, et quelquefois un sablier, emblème de l'écoulement continuel des années.


Le Temps.

Temps (*le*), journal républicain modéré, fondé à Paris par Jacques Coste (1829). Disparu en 1842, le titre fut repris par Nefftzer (1861).

TEMUCO [*témouko*], v. du Chili central; 36.000 h.

TÉNARE (auj. *Matapan*), cap et caverne de la Laconie, à la pointe extrême du Péloponnèse. Près de l'entrée des Enfers.

TÉNARÈZE (*la*), région de l'Armagnac, s'étendant de Nérac (Lot-et-Garonne) à Vic-Fezensac (Gers). Eaux-de-vie.

TENCE, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy, sur le Lignon; 3.579 h. Fabrique de dentelles et de blondes.

TENCIN (Pierre GUÉRIN, *cardinal de*), archevêque de Lyon et homme d'Etat français, né à Grenoble (1679-1758); — Sa sœur, la *marquise* DE TENCIN, femme auteur, spirituelle et désordonnée, mère de d'Alembert, née à Grenoble. Elle eut un salon célèbre (1685-1749).

TENDE (*col de*), défilé des Alpes maritimes, traversé par la route de Nice à Turin (1.873 m.).

TÉNÉDOS [*doss*], île turque de l'Archipel, sur la côte d'Asie Mineure; 6.000 h. Ch.-l. *Ténédos*.

TÉNÉRIFFE, en esp. **Tenerife** [*rifé*], la plus grande des îles Canaries; 200.000 h. Ch.-l. *Santa-Cruz*. Vignobles, orangers. C'est dans cette île que se trouve le point culminant de l'archipel, le *pic de Ténériffe* ou *de Teyde*, cratère de 3.710 m. d'alt.

TENÈS [*nèss*], v. d'Algérie (dép. d'Alger), arr. d'Orléansville; 6.605 h. Vins, petit port.

TENIERS (David), peintre flamand, dit **le Vieux**, pour le distinguer de Teniers (David) dit **le Jeune**, son fils, nés tous deux à Anvers (1582-1649 — 1610-1694). Ils ont excellé dans la peinture de scènes populaires flamandes, intérieurs de cabarets, kermesses, etc., d'un réalisme intense et puissant.


Teniers le Jeune.

TENNESSEE [*si*], un des Etats unis d'Amérique (Centre S.-E.), arrosé par le Tennessee, affl. de l'Ohio; 2.600.000 h. Cap. *Nashville*. V. princ. *Memphis*. Coton.

TENNYSON [*ténissen*] (Alfred, *lord*), poète anglais, né à Somerby (1809-1892). Auteur des *Idylles du roi*, d'*Enoch Arden*; poète national. Son style vaut par l'harmonie du rythme et la recherche de la forme.

Tentation de saint Antoine. Saint Antoine est resté un saint populaire, tant à cause du grotesque compagnon qu'on lui prête, le cochon, que des tentations dont parle la légende. Cette légende contre laquelle s'élève saint Athanase, ami et biographe d'Antoine, a égayé la verve des peintres et des littérateurs. Callot nous a laissé sur ce sujet deux toiles d'un comique achevé. On connaît sous ce titre un tableau de Jérôme Bosch, au musée de Vienne; — de Teniers, au Louvre; — de Tassaert (1855). L'ouvrage de Flaubert : *la Tentation de saint Antoine* est une critique des systèmes religieux et philosophiques.

TÉOS [*oss*], v. de l'Asie Mineure, port sur la côte de la presqu'île de Clazomène. Patrie d'Anacréon.

TEPLICE [*téplitsé*], en allem. **Teplitz**, v. d'Allemagne, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 30.000 h. Eaux thermales.

TERAMO [*té*], v. d'Italie (Abruzzes) ; 28.000 h.

TERBORCH ou **TERBURG** (Gérard), peintre hollandais de genre, né à Zwolle (1608-1681), d'une harmonieuse finesse de coloris.

TERCEIRA, une des Açores; 49.000 h. Ch.-l. *Angra*.

TÉRÉE, roi légendaire de Thrace, époux de Procné. V. PHILOMÈLE.

TÉRENCE, poète comique latin, né à Carthage (194-159 av. J.-C.), esclave affranchi, auteur de nombreuses comédies imitées du grec : *l'Andrienne*, *l'Hécyre*, *les Adelphes*, etc. Ses comédies sont moins plaisantes que celles de Plaute, écrites dans un genre plus tempéré, mais elles valent par la peinture délicate des caractères, la politesse du style et un souci réel de la morale. C'est dans le *Bourreau de soi-même* que se trouve ce vers si souvent cité :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

(Je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger.)

TERENTIA [*sia*], femme de Cicéron. Avare, acariâtre et égoïste, elle fut répudiée par son mari.

TERGLOU ou **TRIGLAV**, sommet des Alpes Juliennes, en Carniole; 2.863 mètres.

TERGNIER, comm. de l'Aisne, arr. de Laon, sur le canal de Saint-Quentin; 4.080 h. Ch. de f. Fonderies. Avait été entièrement détruite au cours de la Grande Guerre.

TERLIZZI, v. d'Italie (Pouilles) ; 24.600 h.

(*Phot. Giraudon.*)

TERME, un des dieux de la mythologie romaine, protecteur des limites, et représenté, à la lisière des champs, sous la forme d'une borne surmontée d'un buste.



Terme.

TERMIER (Pierre), géologue français, né à Lyon. Il a étudié les mouvements tangentiels dans les Alpes (1859-1930).

TERMINI, v. et port d'Italie (Sicile) ; 18.000 h.

TERMONDE, en flam. **Dendermonde**, v. de Belgique (Flandre-Or.) ; 16.800 h. Câbles, cotonnades.

TERNATE, une des Moluques ; 10.000 h. Aux Pays-Bas.

TERNAUX [*nô*] (Guillaume), manufacturier français, né à Sedan ; il fabriqua en France les premiers cachemires (1763-1833) ; — Son neveu, MORTIMER, historien français, né à Paris, auteur d'une intéressante *Histoire de la Terreur* (1808-1871).

TERNI, v. d'Italie (Ombrie), ch.-l. de prov. ; 62.000 h. Cascades du Vélino dans le voisinage. Métallurgie.

TERPANDRE, poète et musicien grec, né à Lesbos. Il vivait vers 675 av. J.-C. Il est le créateur des nomes citharédiques.

TERPSICHORE [*kor'*], Muse de la danse et du chant, représentée avec une lyre.



Terpsichore.

TERRACINE, v. d'Italie (ancien nom *Anxur*), prov. de Rome, à l'extrémité sud des marais Pontins ; 11.100 h.

TERRASSE (Claude), compositeur français, né à L'Arbresle (1867-1923), auteur d'opérettes d'une musique spirituelle : *les Travaux d'Hercule, le Sire de Vergy*, etc.

TERRASSON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère, 3.510 h. (*Terrassonnais*). Ch. de f.

TERRASSON [*l'abbé*], littérateur français, né à Lyon (1670-1750).

TERRAY (*l'abbé* Joseph-Marie), contrôleur des finances en 1769, né à Boën. On l'a accusé d'avoir été un des organisateurs du *pacte de Famine* (1715-1778).

TERRE DE FEU ou **ARCHIPEL DE MAGELLAN**, groupe d'îles au S. de l'Amérique méridionale, séparées du continent par le détroit de Magellan ; 2.500 h. (Hab. *Fuégiens*.)

TERRE-NEUVE, en angl. **Newfoundland**, grande île d'Amérique, à l'embouchure du Saint-Laurent ; 110.677 km²; 270.000 h. (*Terre-Neuviens*). Cap. *Saint-Johns*. Papeteries, pêcheries, fer. A constitué un dominion de 1925 à 1931. Depuis, c'est une colonie de la couronne anglaise. La pêche et le séchage de la morue étaient permis aux marins français sur le banc de Terre-Neuve, depuis le traité d'Utrecht (1713). La convention de 1904 a limité ce droit de pêche, ainsi que notre privilège dans les eaux de l'ancien *french shore* (côte N.-E.).

TERRENOIRE, comm. de la Loire, arr. et banlieue de Saint-Étienne ; 6.528 h. Forges, métallurgie. Ch. de f.

Terreur (*la*), régime révolutionnaire qui pesa sur la France depuis la chute des Girondins (31 mai 1793) jusqu'à la chute de Robespierre, le 9-Thermidor (27 juillet 1794). Elle fut marquée par l'influence toute-puissante du comité de Salut public à Paris, des représentants en mission dans la province, la promulgation de la *loi des suspects*, et de nombreuses exécutions capitales.

Terreur blanche (*la*), nom donné aux excès commis par les royalistes dans le midi de la France pendant les premières années de la Restauration.

TERRITOIRES DU SUD, territoires du S. de l'Algérie, ayant pour ch.-l. Colomb-Béchar (terr. d'Aïn-Séfra), Ouargla (territ. des Oasis sahariennes), Laghouat (territ. de Ghardaïa) et Touggourt ; 642.000 h. en tout.

TERTULLIEN, docteur de l'Église, né à Carthage, génie puissant, absolu et sombre, apologiste de grande valeur, mais entaché de l'hérésie de Montanus (vers 160-vers 240).

TÉRUEL [*térouèl*], v. d'Espagne (Aragon) ; ch.-l. de prov. ; 14.000 h. Cathédrale. Église de San-Pedro où sont conservées les momies des célèbres « amants de Téruel », héros d'une touchante légende du XIIIe s., immortalisée par Tirso de Molina et Hartzenbusch.

TERVUEREN, comm. de Belgique (Brabant) ; 5.400 h.

TESCHEN [*chèn'*], v. de Silésie, qui comprenait depuis 1920 une partie tchèque, **Têshin** [*tiechin'*], 8.000 h. (cédée à la Pologne en 1938), et une partie polonaise, **Cieszyn** [*tsiechin'*], 15.000 h.

TESLA (Nikola), physicien autrichien, né à Smiljan (Dalmatie) en 1857. Il s'est occupé des dynamos et de la radioélectricité.

TESSÉ (René DE FROULLAI, *comte de*), maréchal de France. Il se distingua durant la guerre de la Succession d'Espagne (1650-1725).

TESSIN (*le*), riv. de Suisse et d'Italie, traverse le lac Majeur, passe à Pavie, et se jette dans le Pô (r. g.) ; 260 kil. Annibal battit P. Scipion sur ses bords (218 av. J.-C.).

TESSIN, canton de Suisse ; 162.000 h. (*Tessinois*). Ch.-l. *Bellinzona*.

TESSY-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô ; 1.251 h.

Test Act (« *Serment du test* »), établi en 1673 par Shaftesbury et par lequel tous les fonctionnaires anglais devaient déclarer qu'ils ne croyaient point au dogme catholique de la transsubstantiation ; aboli en 1829.

TESTAMENT. Le mot « testament », en latin *testamentum*, traduit le grec *diathêkê* et signifie dans le sens religieux : *alliances* (de Dieu avec son peuple et l'Église). L'*Ancien Testament* comprend les livres saints antérieurs à Jésus-Christ (*Pentateuque, Prophètes, Hagiographes*) ; le *Nouveau Testament*, les livres saints postérieurs à Jésus-Christ (*Évangiles, Actes des Apôtres, Épîtres, Apocalypse*). V. BIBLE.

Testament (*le Grand* et *le Petit*), poèmes de François Villon (1456 et 1461), le premier, badinage satirique, le second plein de confessions poignantes et d'un accent douloureux.

Testament politique de Pierre le Grand. V. PIERRE LE GRAND.

Testament politique de Richelieu, ouvrage qui, suivant La Bruyère, donne la clef des actions de Richelieu et des événements qui ont signalé son administration ; œuvre probablement authentique (1687).

TESTE (*La*), anc. **La Teste-de-Buch**, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Bordeaux. Sur le bassin d'Arcachon ; 8.826 h. Ch. de f.

TESTRY ou **TERTRY**, village à 13 kil. S. de Péronne (Somme). En 687, victoire de Pépin d'Héristal sur Thierry III.

TÊT (*la*), petit fl. de France, né au pic de Prigue, traversant le dép. des Pyrénées-Orientales, et débouchant dans la Méditerranée ; il arrose Prades et Perpignan ; 120 kil.

Têtes rondes, surnom donné en 1648 aux partisans du Parlement, qui avaient les cheveux coupés court, tandis que les Cavaliers, partisans de Charles Ier, les portaient longs et bouclés.

TÉTHYS [*tiss*], déesse de la mer, mère des Océanides et d'Inachos. (Ne pas confondre avec Thétis.)

TÉTOUAN, en esp. **Tetuan** [*touân*], cap. du Maroc espagnol ; à 36 kil. de la Méditerranée ; 45.000 h.

TETZEL (Jean), dominicain allemand, né à Pirna. Ses prédications sur les indulgences provoquèrent les protestations de Luther et l'explosion de la Réforme (vers 1465-1519).

TEUCER [*sèr*], frère d'Ajax, fondateur de Salamine en Chypre.

TEUTATÈS [*tèss*], le principal des dieux communs à tous les Gaulois.

TEUTBERG [*bèrgh*] (*forêt de*) ou **TEUTOBURGER WALD**, chaîne de collines boisées de l'Allemagne (Hanovre et Westphalie) ; 468 m. Défaite des légions de Varus en l'an 9.

Teutonique (*Ordre*), ordre hospitalier et militaire allemand fondé vers 1128 à Jérusalem par les croisés, mais qui exerça surtout son influence en Allemagne, s'incorporant en 1237 les chevaliers Porte-glaive, propageant les cultures germaniques en

Prusse; sa puissance fut brisée à Tannenberg (1410). Il subsista amoindri en Autriche. Ruban noir.

TEUTONS, peuple de l'ancienne Germanie; ils envahirent la Gaule avec les Cimbres et furent taillés en pièces par Marius, près d'Aix-en-Provence (102 av. J.-C.).

TEVERONE [*téré*], anc. **Anio**, riv. d'Italie, affl. du Tibre; cours 118 kil.

TEWFIK (Mohammed), khédive d'Egypte en 1879. Fils d'Ismaïl pacha (1852-1892).

TEXAS [*ass*], un des Etats unis d'Amérique, 6.000 000 d'h. Cap. *Austin*. Faisait partie du Mexique avant son annexion (1846). [V. MEXIQUE.] Pétrole, coton. V. pr. *Houston, Dallas*.

TEXEL, île hollandaise au N. du Zuiderzée; 7.300 h.

TEYDE [*téïdé*] (*pic de*). V. TÉNÉRIFFE.

THABOR. V. TABOR.

THACKERAY [*zakéri*] (William), romancier anglais, né à Calcutta, auteur de *la Foire aux vanités*, de *Henry Esmond*, etc., romans d'une observation aiguë, sarcastique, où sont cruellement raillés les abus et les vices de la société contemporaine (1811-1863).

THAÏS, célèbre courtisane grecque du IVe siècle, poussa Alexandre à incendier Persépolis.

Thaïs, roman d'Anatole France (1890), qui raconte la conversion de la courtisane égyptienne Thaïs par l'anachorète Paphnuce et la damnation de ce dernier, livre écrit avec un art tout classique.

Thaïs, drame lyrique en trois actes et sept tableaux, livret tiré par L. Gallet du roman d'Anatole France, musique de Massenet (1894), partition qui vaut surtout par la couleur.



Thalie.

THALÈS [*lèss*], philosophe grec de l'école ionienne, né à Milet, auteur d'une *Cosmologie* où l'eau jouait le rôle principal (640-548 av. J.-C.).

THALIE [*li*], Muse de la comédie et de l'idylle, représentée avec un masque et une guirlande de lierre. — Une des trois Grâces. (*Myth.*)

THALWIL, v. de Suisse (Zurich), 8.000 h.

THAMES [*tèm'z*], nom anglais de la *Tamise*.

THANN, ch.-l. d'arr. (Haut-Rhin), sur la Thur, 6.557 h. Eglise Saint-Thiébault. Machines textiles, filatures, tissages. Ch. de f. — L'arr. a 4 cant., 53 comm., 62.476 h.

THAON-LES-VOSGES, comm. des Vosges, arr. d'Epinal; 8.200 h. Ch. de f. Filatures, tissages; blanchisserie.

THAPSUS [*psuss*], anc. ville d'Afrique, près de laquelle César anéantit les restes du parti de Pompée (46 av. J.-C.).

THARSIS [*tarsis'*], bourg d'Espagne (prov. de Huelva); 6.000 h. Mines d'or et d'argent célèbres au temps de Salomon; mines de cuivre.

THASOS [*zoss*], île de la mer Egée, au N.; à la Grèce; 15.000 h. V. pr. *Pyrgo*.

THAU (*étang de*), lagune du dép. de l'Hérault, communiquant par le canal de Sète avec la Méditerranée.

Théagène et Chariclée ou *les Ethiopiques*, roman grec d'Héliodore; ouvrage auquel Amyot, en le traduisant, a prêté les grâces de son style (IIIe s. apr. J.-C.).

THÉAKI ou **THIAKI**, anc. **Ithaque**, une des îles Ioniennes; 9.700 h.

THÉANO, femme ou fille de Pythagore, qui cultiva la philosophie avec succès.

Théatins (*ordre des*), ordre de religieux, établi en Italie en 1524 par Gaëtan de Thiene et Pierre Caraffa, archevêque de Théato, qui devint plus tard pape sous le nom de Paul IV.

Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs (*le*). V. AGRICULTURE.

THÉBAÏDE, une des trois divisions de l'Egypte ancienne, appelée aussi Haute-Egypte. Capit. *Thèbes*. Les premiers ermites chrétiens se retirèrent dans les déserts qui se trouvent à l'O. de cette région.

Thébaïde (*la*), poème épique de Stace. C'est la guerre de Polynice et d'Etéocle; œuvre d'érudition mythologique (Ier s. de notre ère).

Thébaïde (*la*) *ou les Frères ennemis*, tragédie de Racine, son premier ouvrage dramatique (1664).

Thébaine (*légion*), commandée par saint Maurice; elle refusa de sacrifier aux idoles et fut massacrée sous Dioclétien, dans le Valais.

THÈBES, v. de l'Egypte anc., fondée par Cadmus, une des cités les plus célèbres de l'antiquité; on la surnommait *Thèbes aux cent portes*. Les villages de Médinet-Abou, Karnak et Louksor s'étendent sur ses ruines imposantes et fécondes en découvertes.

THÈBES, auj. **Thiva**, ancienne capit. de la Béotie, illustrée par les légendes d'Œdipe, des Sept chefs; elle disputa un moment, au temps d'Epaminondas, l'hégémonie à Sparte; 7.000 h. (*Thébains*).

THEIL (*Le*), ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon, sur l'Huisne; 960 h. Ch. de f.

THEISS, nom allemand de la *Tisza*.

Thélème (*abbaye de*), sorte de communauté d'épicuriens, imaginée par Rabelais dans son *Gargantua*; mot passé dans la langue pour désigner un endroit où l'on goûte à profusion toutes les joies les plus raffinées.

THÉMINES (Pons *de*), maréchal de France, un des lieutenants les plus fidèles de Henri III, puis de Henri IV (1552-1627).

THÉMIS [*miss*], déesse de la justice, représentée avec des balances.

THÉMISTIUS [*uss*], philosophe et rhéteur grec du IVe siècle de notre ère.

THÉMISTOCLE, général athénien, né vers 525 av. J.-C. Il fut à Athènes, après la première guerre médique, le chef du parti démocratique; il fit frapper Aristide d'ostracisme (484), devint archonte en 480 et, lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, il commandait la flotte athénienne à Salamine. C'est lui qui engagea les Grecs à livrer bataille. Le Spartiate Eurybiade, généralissime de toutes les forces confédérées, étant dans le conseil d'un avis opposé au sien, leva son bâton de commandement comme pour l'en frapper. Calme au milieu des clameurs, Thémistocle l'arrêta par ce mot fameux : « Frappe, mais écoute. » — On cite encore cette autre réponse de Thémistocle à ceux qui, le voyant tout pensif depuis la grande journée de Marathon, l'interrogeaient sur les causes de cette mélancolie : « C'est que les lauriers de Miltiade m'empêchent de dormir », mots restés la devise d'une noble émulation. En 471, accusé de péculat, Thémistocle fut banni par l'ostracisme et se retira plus tard chez les Perses, où il mourut vers 460 av. J.-C.



Thémistocle.

(*Phot. Alinari.*)

THÉNARD (Louis-Jacques, *baron*), savant chimiste français, né à La Louptière (Aube) [1777-1857]; — Son fils, le baron EDMOND, né à Paris (1819-1884), chimiste et agronome, fit connaître l'emploi du sulfure de carbone contre le phylloxéra.

THÉNEZAY, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1.917 h.

THENON, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1.361 h. Ch. de f.

THÉOCRITE, poète grec, né à Syracuse vers 310 ou 300 av. J.-C., auteur d'*Idylles* et d'*Epigrammes*. Il fut le créateur du genre bucolique ou pastoral; la sensibilité, l'imagination, l'observation réaliste, l'instinct dramatique font de lui, dans un genre secondaire, un poète de premier ordre.

THÉODAT, roi des Ostrogoths d'Italie, neveu de Théodoric et époux d'Amalasonthe; mort en 536.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie de 547 à 553, né en 535, fils de Théodebert Ier.

THÉODEBERT Ier [*bèr*], fils de Thierry Ier, roi d'Austrasie de 534 à 547, né vers 504; — THÉODEBERT II, fils de Childebert II, roi d'Austrasie de 595 à 612, né en 586.

Théodicée, ouvrage de Leibniz, où l'auteur, pour

répondre aux difficultés sur l'origine du mal, développe sa théorie de l'optimisme en enseignant que Dieu n'a pas pu ne pas choisir pour le créer le monde le moins imparfait possible (1710). C'est là que se trouve la célèbre formule philosophique : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

THÉODORA, impératrice d'Orient (527-548), femme de Justinien. Ambitieuse et avide, mais d'une intelligence supérieure et d'une grande énergie, elle fut l'âme du gouvernement de Justinien.

THÉODORE Ier, pape de 642 à 649; — THÉODORE II, pape en 898.

THÉODORE Ier, Lascaris, fondateur de l'empire grec de Nicée de 1204 à 1222; — THÉODORE II, *Lascaris*, empereur de Nicée de 1254 à 1258.

THÉODORET de Cyr, historien et écrivain grec ecclésiastique, né à Antioche (vers 393-458).

THÉODORIC le Grand, roi des Ostrogoths et fondateur de leur monarchie en Italie. Il fit assassiner Odoacre en 493 et régna sans contrôle. Prince intelligent et énergique, aidé par deux ministres de valeur, Cassiodore et Boèce, il essaya sans succès de reconstituer l'empire d'Occident par la fusion des Romains et des Goths (454-526).

THÉODORIC Ier, roi des Wisigoths d'Espagne de 419 à 451; mort aux champs Catalauniques; petit-fils d'Alaric; — THÉODORIC II, roi des Wisigoths d'Espagne de 453 à 466.

THÉODOROS [*ross*], négus d'Abyssinie. Vaincu par l'armée anglaise à Magdalé, il se donna la mort (1818-1868).

THÉODOSE Ier, le Grand, empereur romain de 379 à 395, né en 346. Il hâta le triomphe du christianisme sur le paganisme, et se soumit à la pénitence que lui imposa saint Ambroise à l'occasion du massacre des révoltés de Thessalonique. Il battit plusieurs fois les Barbares, et sut retarder la chute de l'Empire romain; — THÉODOSE II, empereur d'Orient de 408 à 450; il eut une politique extérieure peu brillante, laissa triompher les monophysites au concile d'Éphèse (431); il est l'auteur du code Théodosien; — THÉODOSE III, empereur grec de 715 à 717.

Théodosien (*code*). Rédigé par ordre de Théodose II le Jeune, il contenait les constitutions des empereurs chrétiens de l'an 312 à 438. Il fut rendu applicable dans la Gaule romaine.

THÉOGNIS [*oghniss*] **de Mégare**, poète grec du parti aristocratique, auteur d'élégies énergiques et amères (VIe s. av. J.-C.).

Théogonie, poème attribué, sans doute à tort, à Hésiode, sur la généalogie des dieux (IXe s. av. J.-C.). C'est la principale source de la mythologie grecque.

THÉON d'Alexandrie, mathématicien et astronome grec du IVe siècle.

Théophilanthropes, membres d'une société qui se forma en France sous le Directoire. Imbus de la philosophie du XVIIIe siècle, du déisme de Voltaire et des idées de J.-J. Rousseau sur le rôle nécessaire de la religion dans l'État, ils pensaient que la croyance en Dieu est indispensable au maintien de la morale privée comme de l'ordre public. Le Directoire leur accorda l'usage des églises de Paris qui leur fut enlevé en 1801.



Théophraste.

THÉOPHILE (*saint*), évêque d'Antioche et l'un des Pères de l'Église, auteur d'une *Apologie*; mort en 190. Fête le 20 décembre.

THÉOPHILE, jurisconsulte grec, l'un des rédacteurs des *Institutes* de Justinien.

THÉOPHRASTE, philosophe grec, qui succéda à Aristote dans la direction du Lycée; auteur des *Caractères*, d'une observation un peu superficielle, mais spirituelle et pittoresque (vers 372-287).

THÉOPOMPE, roi de Sparte (VIIIe s. av. J.-C.), à qui serait due l'institution des éphores.

(*Phot. Alinari.*)

THÉOPOMPE, historien grec, né à Chio, auteur d'une *Histoire hellénique* et d'une *Histoire philippique* (IVe s. av. J.-C.).

THÉOT (Catherine), visionnaire française, née à Barenton (Manche). Elle joua un certain rôle sous la Révolution (1716-1794).

THÉRAIN (*le*), riv. de France, qui naît dans la Seine-Inférieure, arrose Beauvais et se réunit à l'Oise (r. dr.), près de Creil; 86 kil.

THÉRAMÈNE, homme d'État athénien, né à Céos. Il contribua, en 411, à renverser le régime démocratique à Athènes, et fut au nombre des Trente tyrans; m. en 404.

Théramène, gouverneur d'Hippolyte dans la tragédie *Phèdre*, de Racine, resté proverbial pour son récit de la mort d'Hippolyte.

THÉRÈSE (*sainte*), réformatrice du Carmel, née à Avila (Espagne), célèbre par ses visions et son mysticisme. Ses écrits comptent parmi les chefs-d'œuvre de la langue castillane. L'Église l'a surnommée *la Vierge séraphique* (1515-1582). Fête le 15 octobre.

THÉRÈSE de l'Enfant Jésus (*sainte*) [sœur Thérèse MARTIN], née à Alençon. Carmélite de Lisieux, canonisée en 1925 (1873-1897). Fête le 3 octobre.

THÉRÉZINA, v. du Brésil, capit. de l'État de Piauhy; 57.500 h.

THERMAÏQUE (*golfe*), anc. nom du *golfe de Salonique*.

Thermes (*palais des*), ruines d'un palais construit à Paris par Constance Chlore. Il fut habité par l'empereur Julien et les rois de France de la 1re et de la 2e dynastie. V. CLUNY.

THERMES (Paul DE LA BARTHE, *seigneur de*), capitaine français, né dans le Conserans. Il défendit en 1550 Parme contre les Impériaux (1482-1562).

Thermidor (*journée du* 9-) [27 juillet 1794], jour où Robespierre, malgré l'appui des sections et de la Commune de Paris, fut renversé par la Convention, à l'instigation de Tallien, Billaud-Varennes et Legendre; ce fut la fin de la Terreur.

THERMODON (*le*), riv. du Pont, sur les bords de laquelle la tradition fait vivre les Amazones.

THERMOPYLES ou *les Portes-Chaudes*, célèbre défilé de la Thessalie, entre le mont Anopée et le golfe Maliaque, où Léonidas, avec trois cents Spartiates, essaya d'arrêter l'armée de Xerxès. Xerxès, ne pouvant s'imaginer que cette poignée d'hommes eût la prétention de lui disputer le passage, écrivit à Léonidas une lettre qui ne contenait que ces mots : « Rends tes armes. » Le Spartiate écrivit au-dessous : « Viens les prendre. » Mais un traître, Éphialte, indiqua aux Perses un sentier qui permettait de contourner le mont Anopée. Léonidas, voyant qu'il était impossible d'échapper à la mort, invita ses compagnons à un repas frugal en ajoutant : « Ce soir, nous souperons chez Pluton. »

THÉROIGNE de Méricourt, héroïne de la Révolution, née à Marcour, qui participa aux premières journées révolutionnaires, à la prise de la Bastille et au 10-Août. On l'avait surnommée *l'Amazone de la Liberté* (1762-1817).



Thésée.

THÉROUANNE, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer, sur la Lys; 910 h. Autrefois place forte, prise et détruite par Charles-Quint en 1553.

THÉROULDE, personnage du XIIe siècle, peut-être auteur de la *Chanson de Roland*.

THERSITE, personnage de l'*Iliade*, type de la lâcheté insolente. Il était louche et boiteux; il eut l'imprudence de railler Achille pleurant la mort de l'amazone Penthésilée: le héros le tua d'un coup de poing.

THÉSÉE, héros grec, fils d'Égée et roi d'Athènes, personnage à demi historique et à demi légendaire. Ses travaux ont quelque rapport avec ceux d'Hercule. Guidé dans le labyrinthe de Crète par le fil que lui avait remis Ariane, fille de

Minos, il combattit et tua le Minotaure, monstre qui se nourrissait de chair humaine. Il abandonna ensuite cette princesse dans l'île de Naxos et mourut après une vie extraordinairement agitée. Comme il avait offensé gravement Pluton, il fut condamné dans les Enfers à rester éternellement assis. (*Myth.*) Les historiens grecs attribuaient à Thésée la première organisation de l'Attique et la législation primitive d'Athènes.

Thésée, tragédie lyrique en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Lulli (1675). Un vers en est resté fameux :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

THESPIES, v. de l'anc. Béotie, au pied de l'Hélicon; auj. *Tremo*.

THESPIS [*piss*], poète grec, considéré comme le créateur de la tragédie grecque (VIe s. av. J.-C.).

THESSALIE, région de la Grèce, arrosée par la Salamvria et baignée par l'Archipel. V. princ. *Volo, Larissa*, et autref. *Pharsale, Phères*. (Hab. *Thessaliens*.)

THESSALONIQUE, anc. v. de la Macédoine, auj. *Salonique*.

THÉTIS [*tiss*], divinité marine, fille de Nérée, femme de Pélée, mère d'Achille. Elle plongea son fils dans le Styx, en le tenant par le talon, pour le rendre invulnérable. (Ne pas confondre avec TÉTHYS.)

Thétis et Pélée, célèbre épithalame de Catulle, œuvre pleine d'émotion et de charme.

THEURIET (André), poète et romancier français, né à Marly-le-Roi (1833-1907) ; auteur de *les Maugars, Raymonde, Sauvageonne*, etc.; écrivain d'un goût délicat, à la langue saine et franche, avec un goût très vif de la nature.

THÉVENOT (Melchissédec), voyageur et érudit français, né à Paris (vers 1620-1692) ; — Son neveu, JEAN, visita l'Asie et introduisit, dit-on, le café en France (1633-1667).

THÈZE, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le Luy de France; 430 h.

THIAIS, comm. de la Seine, arr. de Sceaux; 7.043 h. (*Thiaisiens*).

THIAKI. V. THÉAKI.

THIAN-CHAN [*tian'-chan'*] ou **monts CÉLESTES**, montagnes de l'Asie, entre le massif du Pamir et les monts Sayansk. Altitudes considérables, atteignant 7.340 m. au Khan-Tengri.

THIARD ou **TYARD** (Pontus *de*), poète français, né à Bissy (Saône-et-Loire), un des membres de la *Pléiade* (1521-1605).

THIAUCOURT, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 1.047 h. Ch. de f.

THIBAUDEAU (Antoine), Conventionnel, né à Poitiers. Il prit une part active à la rédaction des codes; auteur de *Mémoires* intéressants (1765-1854).

THIBAUT, nom de plusieurs comtes de Champagne, dont le plus célèbre est Thibaut IV, né à Troyes, roi de Navarre, ennemi, puis allié de Blanche de Castille; auteur de *Jeux partis* et de *Chansons* d'une forme élégante (1201-1253).

THIBERVILLE, ch.-l. de c. (Eure), arr. de Bernay; 1.029 h.

THIBET. V. TIBET.

THIBOUST [*boust'*] (Lambert), auteur dramatique français, né à Paris (1826-1867).

THIÉBAULT (*baron*), général et écrivain français, né à Berlin; auteur de *Mémoires* d'un certain intérêt, mais partiaux (1769-1846).

THIÉBLEMONT-FARÉMONT, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Vitry; 258 h.

THIELT [*tilt*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale) ; 11.800 h. Bonneterie. Patrie d'Olivier Le Daim.

THIÉRACHE, anc. pays de France, dans le dép. de l'Aisne; ch.-l. *Guise*. Vannerie.

THIERRY Ier, roi d'Austrasie de 511 à 534, fils de Clovis; — THIERRY II, né en 587, roi de Bourgogne et d'Orléans de 595 à 613, d'Austrasie de 611 à 613, fils de Childebert II; — THIERRY III, fils de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne en 670, détrôné par Childéric II, remonté sur le trône en 673, vaincu à Testry en 687 (652-691) ; — THIERRY IV, roi de Neustrie en 720 sous Charles-Martel, fils de Dagobert III (713-737).

(*Phot. Pierre Petit.*)

THIERRY (Augustin), historien français, né à Blois, auteur des *Lettres sur l'histoire de France* et des *Récits des temps mérovingiens*, de l'*Essai sur le tiers état*. Il a été le promoteur en France des études historiques fondées sur l'étude des chroniques et des documents originaux (1795-1856) ; — Son frère, AMÉDÉE, historien français, né à Blois (1797-1873).



A. Thierry.

THIERS [*tièr'*], ch.-l. d'arr. (Puy-de-Dôme), sur la Durolle, affl. de la Dore; ch. de f.; à 40 kil. N.-E. de Clermont-Ferrand; 16.383 h. (*Thiernois*). Ville pittoresque. Tabletterie, coutellerie renommée, quincaillerie. — L'arr. a 12 cant., 98 comm., 113.882 h.

THIERS (Adolphe), homme d'Etat et historien français, né à Marseille; auteur de l'*Histoire de la Révolution française* (1824-1827) et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862). Avocat à Aix (1819), il vint à Paris, débuta dans le journalisme, fonda le *National* (1830), contribua à l'établissement de la monarchie de Juillet, devint ministre en 1832, président du Conseil en 1836 et en 1840. Elu député en 1863 et en 1869, il s'opposa à la politique des « nationalités », mit la Chambre en garde contre un conflit avec la Prusse; nommé chef du pouvoir exécutif, puis président de la République par l'Assemblée nationale (1871), il attacha son nom à la libération du territoire. Renversé du pouvoir par une coalition des partis monarchistes et conservateurs (24 mai 1873), il fut élu sénateur de Belfort, puis député de Paris (1797-1877).



A. Thiers.

THIÈS, v. de l'A.-O. F. (Sénégal) ; 8.000 h. Embranchement de ch. de fer vers Saint-Louis et le Niger.

THILLOT (*Le*), ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur la Moselle; 3.870 h. (*Thillotins*). Ch. de f. Cotonnades; tanneries.

THIMONNIER (Barthélemy), mécanicien français, inventeur de la machine à coudre (1793-1859).

THIONVILLE, ch.-l. d'arr. (Moselle), sur la Moselle; 17.395 h. Ch. de f. Ville forte. Centre minier et métallurgique très important; produits chimiques. — L'arr. de Thionville-Est a 4 cant., 80 comm., et 71.723 h.; celui de Thionville-Ouest a 3 cant., 32 comm., et 109.142 h.

THIRON, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 466 h. (*Thironais*). Ch. de f.

THISBÉ. V. PYRAME.

THIVIERS, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Nontron; 3.242 h. Ch. de f.

THIZY, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Villefranche; 4.357 h.

THŒKŒLY. V. TEKELI.

THOIRY, comm. de l'Ain, arr. de Gex; 1.036 h. Ch. de f. Tailleries. Entrevue politique, en 1926, entre Briand et Stresemann.

THOISSEY, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg, sur la Saône; 1.153 h.

THOMAR, v. de Portugal (Estrémadure) ; 6.000 h.

THOMAS (*saint*), un des douze Apôtres, célèbre par l'incrédulité qu'il montra lors de la résurrection de son maître. Il est resté le type de ceux qui ne croient à une chose qu'à bon escient, après s'être assurés par eux-mêmes de sa réalité. Fête le 21 décembre.

THOMAS D'AQUIN (*saint*), le plus grand théologien catholique, né au château de la Rocca-Secca; auteur de la *Somme contre les gentils*, de la *Somme théologique*, etc., qui sont l'expression la plus parfaite de la philosophie catholique. Sa doctrine prend parfois le nom de *thomisme* (1225-1274).

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur français,

né à Clermont-Ferrand, auteur d'*Eloges* éloquents, mais pompeux (1732-1785).

THOMAS (Ambroise), compositeur français, né à Metz, auteur du *Caïd*, du *Songe d'une nuit d'été*, d'*Hamlet*, de *Mignon*, son œuvre la plus populaire, etc.; musicien aimable, à la forme pure et correcte (1811-1896).



Ambroise Thomas.

THOMAS [*tom*e*s'*] (Sidney), métallurgiste anglais, né à Canonbury (Londres); il découvrit le procédé d'affinage des fontes phosphoreuses (1850-1885).

THOMERY, comm. de Seine-et-Marne), près de Fontainebleau, sur la Seine; 1.318 h. Ch. de f. Chasselas.

THOMSEN [*èn'*] (Julius), chimiste danois (1836-1909). On lui doit de savantes études de chimie organique.

THOMSON [*tom's*e*n*] (James), poète écossais, né à Ednam, auteur des *Saisons* (1700-1748).

THOMSON [*tom's*e*n*] (William), *lord* KELVIN, physicien anglais, né à Belfast, m. à Londres (1824-1907). Auteur de recherches sur l'énergie solaire.

THOMSON (*sir* Joseph-John), physicien anglais, né près de Manchester en 1857. Elève de Maxwell, il s'est consacré à l'étude analytique et mathématique de l'électricité, à celle de la matière et de l'éther.

THOMYRIS [*riss*], reine des Scythes (VIe s. av. J.-C.). Son fils, pris par Cyrus le Grand, ayant été tué, elle livra bataille au roi des Perses, qui fut pris à son tour. Thomyris lui fit couper la tête et ordonna de la plonger dans une outre pleine de sang. Episode qui a inspiré Rubens (Louvre).

THÔNES, ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 2.537 h. (*Thônains*).

THONON-LES-BAINS, anc. capit. du Chablais, ch.-l. d'arr. de la Haute-Savoie, sur le lac Léman; 11.291 h. Ch. de f., à 60 kil. N.-E. d'Annecy. Fromages; pâtes alimentaires; poteries; plâtres. — L'arrond. a 6 cant., 70 comm., et 55.735 h.

THOR, dieu de la guerre, chez les peuples scandinaves, fils d'Odin.

THORA, nom donné par les juifs à la loi mosaïque (l'entateuque).

THORENS [*ran*], ch.-l. de c. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy, sur la Fillière; 1.523 h.

THORN. V. TORUN.

THORNHILL [*zo*r*nhil*] (*sir* James), peintre anglais, né à Melcombe (1676-1734).

THORWALDSEN [*dsèn'*] (Bertel), sculpteur danois, né à Copenhague, auteur de magnifiques bas-reliefs décoratifs dont le plus fameux est le *Lion de Lucerne* (1779-1844).

THOT ou **THOTH**, dieu égyptien, qui paraît provenir de la confusion de deux divinités lunaires : un dieu ibis et un dieu cynocéphale. Les Grecs de la basse époque l'identifièrent avec Hermès.



J.-A. de Thou.

THOU (Jacques-Auguste *de*), magistrat et historien français, né à Paris, auteur d'une *Histoire de mon temps*, en latin, œuvre consciencieuse et encore utile, et de poésies latines (1553-1617); — FRANÇOIS-AUGUSTE, son fils, né à Paris, décapité avec son ami Cinq-Mars, dont il n'avait pas révélé le complot (1607-1642).

THOUARCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1.531 h. Ch. de f. Dolmen.

THOUARS, ch.-l. de c. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 8.726 h. (*Thouarsais*). Ch. de f. Château (XVIIe s.).

THOUET, affl. de g. de la Loire, né dans la Gâtine de Poitou; passe à Parthenay, Thouars, Saumur; 140 kil.

THOUNE, en allem. **Thun**, v. de Suisse (Berne), près d'un pittoresque lac (du même nom) formé par l'Aar; 17.000 h. Ecole militaire. Fabrique de munitions. Station climatique. Soierie.

THOURET (Jacques-Guillaume), homme politique français, né à Pont-l'Evêque, président de la Constituante. C'est lui qui proposa de diviser la France en départements; m. sur l'échafaud (1746-1794).

THOUROUT [*rout'*], v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 11.000 h. Tanneries, chaussures.

THOUTMÈS [*mèss*] ou **THOUTMOSIS** [*ziss*], nom de quatre rois d'Egypte de la XVIIIe dynastie. THOUTMÈS Ier fit des expéditions en Syrie; — THOUTMÈS II éleva des constructions à Karnak; — THOUTMÈS III, le plus illustre, dirigea dix-sept expéditions en Syrie, créant entre l'isthme et l'Euphrate un véritable empire; mort en 1447 av. J.-C.; — THOUTMÈS IV lutta contre les Nubiens (1420-1411 av. J.-C.).

THOUVENEL (Edouard), diplomate français, ministre des affaires étrangères, né à Verdun (1818-1866).

THRACE, contrée au N. de l'anc. Grèce, formant aujourd'hui le S. de la Bulgarie. La partie grecque de la Thrace, qui sépare la Bulgarie de la mer de l'Archipel, est peuplée de 669.000 h.

THRASÉAS [*âss*], sénateur romain qui conspira contre Néron, fut condamné à mort, et s'ouvrit les veines en 66.

THRASYBULE, général athénien, qui, avec l'aide des Thébains, chassa d'Athènes, en 404, les Trente tyrans; m. en 388 av. J.-C.



Thucydide.

THUCYDIDE, le plus grand des historiens grecs, auteur de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*. C'est l'œuvre d'un témoin impartial et indépendant, d'un historien philosophe épris d'exactitude. Composition habile et serrée, récit rapide et plein, style concis et vigoureux (vers 460-vers 395 av. J.-C.).

THUEYTS, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1.409 h.

Thugs, membres d'une confrérie religieuse de l'Inde, qui pratiquait le meurtre rituel par l'étranglement.

THUGUT [*tougout'*] (Jean *de*), homme d'Etat et diplomate autrichien, promoteur des deux premières coalitions contre la France, né à Linz (1736-1818).

THUIN, ville de Belgique (Hainaut); 6.300 h. Sucrerie, tannerie, machines agricoles.

THUIR, ch.-l. de c. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur la Basse; 3.230 h. Vins, apéritifs.

THULÉ, nom donné par les Romains à une île du nord de l'Europe (probablement une des Shetland), qui marquait l'extrême limite N. du monde.

THUN. V. THOUNE.

THUREAU-DANGIN (Paul), historien français, né à Paris (1837-1913), auteur d'une *Histoire de la monarchie de Juillet*.

THURGOVIE, en allem. **Thurgau**, cant. de la Suisse, sur le lac de Constance; 136.000 h. (*Thurgoviens*). Ch.-l. *Frauenfeld*.

THURINGE, en allem. **Thuringen** [*turin'gh*e*n*], pays ou Etat d'Allemagne centrale, membre du Reich, formé de 1919 à 1921 par la réunion des petits Etats de Reuss, Saxe-Altenbourg, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Weimar-Eisenach, Schwarzbourg-Rudolstadt et Schwarzbourg-Sondershausen; 11.763 km² et 1.700.000 h. (*Thuringiens*). La Thuringe, qui comprend les vallées supérieures de la Saale, de l'Unstrut et de l'Ilm, est une région montagneuse, boisée, siège d'une industrie assez active. Ce fut au moyen âge un important landgraviat. Cap. *Weimar*. V. princ. *Iéna*, *Gotha*.

THURINGE (*forêt de*) ou **THURINGERWALD**, chaîne de montagnes boisées de l'Allemagne (Saxe).

THURIUM [*riom'*] ou **THURII**, v. d'Italie (Lucanie), ancienne colonie d'Athènes, près des ruines de Sybaris.

THURY-HARCOURT [*kour*], ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen, sur l'Orne; 953 h.

THYESTE, frère d'Atrée. V. ATRÉE.

(*Phot. Goupil, Braun, Giraudon.*)



Le Sacre de Napoléon Ier (Louis David)



Saint Sébastien (Mantegna)



Socrate au moment de boire la ciguë (L. David)



Napoléon III à Solferino (Meissonier).

(Photos Neurdein, Giraudon, Bulloz.)



Les Syndics des drapiers (Rembrandt).



Mort de Ste Ursule (Memling).



La Transfiguration (Raphael).



St Vincent de Paul prend les fers d'un galérien, (Bonnat)



La Vierge à la chaise (Raphael)



Thomyris faisant plonger la tête de Cyrus dans un vase de sang (Rubens)

(Photos Hanfstaengl, Alinari, Becker.)

THYMBRÉE, pl
vaincu par Cyrus (
TIAN-CHAN. V.
TIARET, comm.
taganem, non loin
TIBBOUS ou **T**
TIBÈRE, deux
reur romain, fils
fils adoptif d'Aug
me habile, souve
et prudent, mais
ractère, devenu so
l'excès, sous l'inf
ministre Séjan,
dans les pires cr
Rome (42 av. J
J.-C.).
TIBÉRIADE
de Génésareth,
tine, en Galilée
le Jourdain. —
tine (Galilée),
lac de ce nom
de Guy de Lus
TIBESTI ou
au N. du terr
TIBET, ré
Chine, dont el
S., arrosé par
au N. de p
1.500.000 h.
siastique, go
TIBRE (l
lie; passe à
403 kil.
TIBULLE
tes et tendr
54-vers 19
TIBUR,
cieux, très
été chanté
TIDIKE
du Touat;
TIECK
allemand,
ta le roma
le fantas
TIEN
v. et port
Pei-ho;
signé, e
ouvrait
péens.
un tra
France
la ville
pes im
TIE
tista)
Lren,
Son i
TIE
gers,

THYMBRÉE, plaine de Phrygie, où Crésus fut vaincu par Cyrus (548 av. J.-C.).

TIAN-CHAN. V. THIAN-CHAN.

TIARET, comm. d'Algérie (Oran), arr. de Mostaganem, non loin de la Mina; 20.397 h.

TIBBOUS ou **TÉDA,** tribus berbères du Tibesti.

TIBÈRE, deuxième empereur romain, fils de Livie et fils adoptif d'Auguste; homme habile, souverain éclairé et prudent, mais que son caractère, devenu soupçonneux à l'excès, sous l'influence de son ministre Séjan, fit tomber dans les pires cruautés. Né à Rome (42 av. J.-C.-37 apr. J.-C.).



Tibère.

TIBÉRIADE (*lac de*), ou de **Génésareth,** lac de Palestine, en Galilée, traversé par le Jourdain. — V. de Palestine (Galilée), aux bords du lac de ce nom; 7.000 h. (auj. *Tabarieh*). Défaite de Guy de Lusignan par Saladin, en 1187.

TIBESTI ou **TAO,** massif montagneux du Sahara, au N. du territoire du Niger. (Hab. *Tibbous.*)

TIBET, région de l'Asie centrale, à l'O. de la Chine, dont elle est tributaire. Pays montagneux au S., arrosé par le Tsang-po, ou Brahmapoutre, formé au N. de plateaux désertiques; 1.150.000 km²; 1.500.000 h. (*Tibétains*). Cap. *Lhassa.* Etat ecclésiastique, gouverné par un dalaï-lama.

TIBRE (*le*) [lat. *Tiberis*, ital. *Tevere*], fl. d'Italie; passe à Rome; tribut. de la mer Tyrrhénienne; 403 kil.

TIBULLE, poète latin, auteur d'*Elégies* gracieuses et tendres, avec une pointe de mélancolie (vers 54-vers 19 av. J.-C.).

TIBUR, v. de l'Italie anc., dont les sites délicieux, très fréquentés par les riches Romains, ont été chantés par Horace; aujourd'hui *Tivoli.*

TIDIKELT, groupe le plus méridional des oasis du Touat; localité princ. *In-Salah.*

TIECK [*tik*] (Louis), romancier et esthéticien allemand, né à Berlin, orienta le romantisme allemand vers le fantastique (1773-1853).

TIEN-TSIN [*tièn-tsin*], v. et port de la Chine, sur le Peï-ho; 838.000 h. Il y fut signé, en 1858, un traité qui ouvrait la Chine aux Européens. En 1885, y fut signé un traité de paix entre la France et la Chine. En 1900, la ville fut prise par les troupes internationales.



Tiepolo.

TIEPOLO (Giovanni Battista), peintre et graveur italien, né à Venise (1693-1770). Son invention est brillante, son coloris clair et gai.

TIERCÉ, ch.-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur la Sarthe; 1.828 h. Ch. de f.

Tiers état (*Essai sur l'histoire de la formation du*), ouvrage remarquable d'Augustin Thierry, mais où il méconnaît le caractère féodal des communes (1850).

TIFFAUGES, comm. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon; 1.098 h. Ruines du château de Gilles de Retz.

TIFLIS [*fliss*], capitale de la république de Géorgie (U. R. S. S.), sur le Kour; 426.000 h.

TIGHINA, en russe **Bender,** v. de Roumanie (Bessarabie), sur le Dniester; 36.000 h. Charles XII y soutint un siège contre les Turcs, après sa défaite de Poltava.

TIGRANE le Grand, roi d'Arménie (89-36 av. J.-C.). Gendre de Mithridate, il soutint le roi de Pont contre les Romains, qui le vainquirent.

TIGRE (*le*), fleuve de l'Asie antérieure, qui arrose Diarbékir, Mossoul, Bagdad, et se réunit à l'Euphrate pour former le Chatt el-Arab; 2.000 kil.

TIGRÉ, royaume d'Ethiopie, cap. *Adoua.*

TILBURG, v. des Pays-Bas (Brabant-Septentrional); 77.000 h.

TILLEMONT (Sébastien LE NAIN DE), historien français, né à Paris (1637-1698), d'une érudition sûre (*Histoire des empereurs... pendant les six premiers siècles; Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*).

TILLEUR, comm. de Belgique (Liége); 6.300 h.

TILLIER (Claude), romancier et pamphlétaire français, né à Clamecy (1801-1844), auteur de *Mon oncle Benjamin.*

TILLIÈRES-SUR-AVRE, comm. de l'Eure, arr. d'Evreux; 1.500 h. Fonderie. Ch. de f.

TILLY [*tiyi*] (Jean TSERKLAES, *comte de*), capitaine allemand, chef de l'armée de la Ligue catholique pendant la guerre de Trente ans. Il gagna les batailles de la Montagne-Blanche (1620) et de Stadtlohn, prit Magdebourg, mais fut défait par Gustave-Adolphe à la bataille du Lech, et mortellement blessé. Né dans le Brabant (1559-1632).



Tilly.

TILLY-SUR-SEULLES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 684 h.

TILSIT [*itt*], v. de Prusse-Orientale, sur le Niémen, à la frontière lituanienne; 50.000 h. En 1807, traité entre Napoléon Ier et l'empereur de Russie Alexandre Ier.

TIMAGÈNE, rhéteur et historien grec, né à Alexandrie (Ier s. av. J.-C.).

TIMANTHE, peintre grec du IVe siècle av. J.-C., le rival de Parrhasios, auteur d'un célèbre *Sacrifice d'Iphigénie.*

TIMÉE DE LOCRES, philosophe pythagoricien, dont l'influence a été capitale sur le développement de la pensée de Platon (VIe s. av. J.-C.).

Timée, dialogue de Platon, qui est une sorte de philosophie de la nature. C'est dans le *Timée* que se trouve exposée la théorie des idées de Platon (IVe s. av. J.-C.).

Times [*taïms'*] (*le*), le plus important des journaux anglais, politique et littéraire, fondé en 1785 par John Walter sous le nom de *Daily Universal Register.*

TIMGAD [*tim'*], cité romaine d'Algérie, dép. de Constantine, à 37 kil. de Batna. Ruines admirablement conservées, dont l'intérêt égale celui de Pompéi.

TIMISHOARA [*choara*], en hongr. **Temesvar,** v. de Roumanie, sur la Béga; ch.-l. du Banat; 90.000 h. Industrie du bois et du cuir.

TIMOLÉON, homme d'Etat grec, né à Corinthe, libérateur de Syracuse. Son amour des lois et de la liberté était si vif qu'il alla jusqu'à laisser deux de ses amis tuer son frère Timophane, coupable d'avoir aspiré à la tyrannie (410-336 av. J.-C.).

TIMON le Misanthrope, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C. Son nom a passé dans la langue comme synonyme de bourru. Plusieurs Athéniens s'étaient pendus à un figuier de son jardin; un jour, il fit savoir à ses concitoyens que son intention était de faire arracher ce figuier et qu'il invitait les amateurs de suicide à se hâter. Aristophane l'a raillé dans *les Oiseaux.*

Timon d'Athènes, drame en vers et en prose, en cinq actes, de Shakespeare (vers 1607-1608).

TIMOR, île de la Sonde, à l'E. de Florès; 600.000 h. Coprah, santal. Partagée entre les Pays-Bas (partie O.) et le Portugal (partie E.).

TIMOTHÉE (*saint*), évêque d'Ephèse, né vers 35; disciple de saint Paul, qui lui adressa deux de ses *Epîtres;* martyr en 97. Fête le 24 janvier.

TIMOURIDES, dynastie issue de Tamerlan, et qui régna en Perse et dans la Transoxiane de 1447 à 1517. Le règne des derniers Timourides marque l'apogée de la civilisation persane.

TIMOUR-LENG. V. TAMERLAN.

TINCHEBRAY, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 3.294 h. Ch. de f. Quincaillerie. Henri Ier, roi d'Angleterre, y vainquit son frère Robert (1106).

TINGIS [*jiss*], auj. *Tanger,* anc. capit. de la Mauritanie Tingitane.

TINOS, l'une des Cyclades; 11.800 h. Vins.

(*Phot. Giraudon, Larousse, Brogi.*)

TINTÉNIAC [*ak*], ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo; 1.638 h.

TINTO [*tin'*] (*rio*), fleuve de l'Espagne méridionale, tributaire de l'océan Atlantique. Il a donné son nom aux mines de cuivre les plus importantes de l'Europe. Cours 100 kil.

TINTORET (Jacopo ROBUSTI, dit *le*), peintre italien, né à Venise. Il produisit un nombre infini d'ouvrages religieux ou historiques, remarquables par une fougue et un coloris extraordinaires. Ses principaux tableaux sont au palais des Doges de Venise : *la Gloire de Venise, la Gloire du paradis*, etc. (1512-1594).



Le Tintoret.

TIOUMEN [*èn'*], v. de Russie (Oural), sur la Toura, affl. de l'Irtych; 60.000 h. Métallurgie.

TIPASA, comm. d'Algérie, dép. et arr. d'Alger, petit port à l'est de Cherchel. Belles ruines romaines.

TIPPERARY [*tipᵉrœri*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Munster); 140.000 h. Ch.-l. du même nom, 5.500 h.

TIPPOO-SAHIB [*tipou*], dernier nabab de Mysore, ennemi des Anglais (1749-1799).

TIRABOSCHI [*ski*] (Girolamo), littérateur italien, né à Bergame, auteur d'une remarquable *Histoire de la littérature italienne* (1731-1794).

TIRANA, cap. de l'Albanie; 57.810 h.

TIRAQUEAU (André), jurisconsulte français, né à Fontenay-le-Comte (vers 1480-1558), protecteur de Rabelais.

TIRASPOL, v. de la rép. soviétique de Moldavie (Ukraine), sur le Dniester; 22.000 h.

Tircis, un des bergers de Virgile (VII[e] églogue), dont les chants alternent avec ceux de Corydon.

TIRCONAILL. V. DONEGAL.

TIREBOLU. V. TRIPOLI.

TIRÉSIAS [*ziass*], devin de Thèbes. Les habitants de cette ville l'honorèrent comme un dieu.

Tireur d'épine (*le*), statue antique (musée du Vatican, autref. au Capitole) ; charmante statue de jeune homme occupé à s'arracher du pied une épine.

TIRIDATE, roi d'Arménie, frère de Vologèse I[er], roi des Parthes; il fut tributaire des Romains; mort vers 73 de notre ère; — TIRIDATE II, roi d'Arménie; m. en 314 de notre ère.

TIRLEMONT, v. de Belgique (Brabant); 19.500 h. Construction métallique, machines, sucrerie, tannerie.

TIRNOVO, v. de Bulgarie, sur la Iantra; 12.600 h.

TIRON, affranchi et secrétaire de Cicéron, inventeur d'un système de sténographie appelé « notes tironiennes ».

TIRPITZ (Alfred *von*), amiral allemand, né à Custrin, réorganisateur de la flotte allemande avant 1914 (1849-1930).

TIRSO DE MOLINA (F.-Gabriel TELLEZ, dit), auteur dramatique espagnol, né à Madrid (1571-1648).

TIRYNTHE, anc. v. de l'Argolide, patrie d'Hercule. Restes de murailles cyclopéennes.

TISA [*tissa*]. V. TISZA.

TISCHENDORF [*tichᵉn*] (Frédéric-Constantin), érudit allemand (1815-1874).

TISI (Benvenuto), dit **le Garofalo**, peintre italien, né à Garofalo. Ses œuvres principales, très gracieuses, sont à Ferrare (1481-1559).

TISIPHONE, une des trois Furies, chargées de punir les coupables au moment où ils pénètrent dans les Enfers. (*Myth.*)

TISSANDIER (Gaston), savant et aéronaute français, né à Paris (1843-1899).

TISSAPHERNE, satrape perse, gouverneur de l'Asie Mineure en 414 av. J.-C. Il commandait l'armée d'Artaxerxès Mnémon à Cunaxa. Mis à mort en 395 av. J.-C.

TISSERAND (Eugène), agronome français, né à Flavigny (1830-1925). Il a beaucoup développé l'enseignement agricole.

(*Phot. Giraudon, Alinari.*)

TISSERAND (François-Félix), astronome français, né à Nuits (1845-1896).

TISSOT (André), médecin suisse, né à Grancy (1728-1797).

TISSOT (Pierre), littérateur français, né à Versailles (1768-1854).

TISZA [*tissa*], en slave **Tisa**, en allem. **Theiss**, rivière de Hongrie, née en Russie subkarpatique et débouchant dans le Danube (r. g.), en Yougoslavie; 930 kil.

TISZA (Coloman *de*), homme d'Etat hongrois, né à Geszt, chef du parti libéral hongrois (1830-1902) ; — Son neveu, ETIENNE, né à Budapest, tint le pouvoir en 1913, défendit la prépondérance magyare contre les aspirations des nationalistes serbes. Il fut assassiné (1861-1918).

Titania, reine des fées, femme d'Obéron, personnage du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare.

TITANS, fils du Ciel et de la Terre. Révoltés contre les dieux, ils tentèrent d'escalader le Ciel en entassant montagne sur montagne; mais ils furent foudroyés par Jupiter. (*Myth.*) En littérature, on compare à la tentative infructueuse de ces Géants les efforts de ceux qui échouent dans la réalisation de projets plus ou moins impossibles.

TITE-LIVE, historien latin, né à Padoue. Il a laissé, sous le titre de *Décades*, une histoire romaine, plus remarquable par le style que par l'authenticité des faits. Admirateur du passé, patriote ardent, narrateur de premier ordre, il célèbre partout la grandeur de Rome et cherche dans l'histoire un enseignement et des thèmes à de beaux développements et de beaux discours (59 av. J.-C.-19 apr. J.-C.).

TITHON, frère de Priam et époux de l'Aurore, changé en cigale.

TITICACA, grand lac des Andes, entre la Bolivie et le Pérou; à 3.915 m. d'altitude.

TITIEN [*stin*] (Tiziano VECELLIO, dit *le*), peintre italien, né à Pieve-di-Cadore, le premier des coloristes et le chef de l'école vénitienne. Peintre sans rival pour la puissance de la facture, la richesse et l'harmonie du coloris. Ses principaux tableaux, au Louvre, sont : *François I[er], les Pèlerins d'Emmaüs, Jupiter et Antiope, la Maîtresse du Titien* (1477-1576).



Le Titien.

TITUS [*tuss*], fils de Vespasien, empereur romain de 79 à 81, surnommé **les Délices du genre humain**. Il est un des souverains qui cherchèrent le plus sincèrement à soulager les souffrances de son peuple : « *Diem perdidi* » (J'ai perdu ma journée), disait cet empereur philosophe, quand il avait passé un jour sans trouver l'occasion de faire du bien, d'accorder une grâce. Sous le règne de son père, il avait pris et ruiné Jérusalem (70). Sous son règne eut lieu la célèbre éruption du Vésuve (79), où furent ensevelies Herculanum et Pompéi.



Titus.

Tityre, un des deux bergers de la I[re] églogue de Virgile, qui lui prête ses sentiments.

TIVOLI, anc. *Tibur*, v. d'Italie (prov. de Rome) ; 14.800 h. Environs charmants; célèbres cascatelles. Temples de la Sibylle et de Vesta.

TIZI-OUZOU, ch.-l. d'arr. (dép. d'Alger) ; 37.746 h. Ch. de f. ; à 100 kil. E. d'Alger. — L'arr. a 20 comm., 506.077 h.

TLEMCEN [*tlèmsèn*], ch.-l. d'arr. (dép. d'Oran) ; 44.094 h. (*Tlemcéniens*) ; à 130 kil. S.-O. d'Oran. Ch.-l. de subdivision militaire. Collèges arabe et français. Céréales, liège, bétail. — L'arr. a 13 comm. et 254.122 h.

TMOLOS [*loss*], montagne et ville de l'anc. Lydie (Asie Mineure) ; auj. *Boz-Dagh*.

TOBAGO, l'une des Petites Antilles anglaises; 23.000 h. Dépendance de la Trinité.

TOBIE, Juif de la tribu de Nephtali, célèbre par sa piété. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il fut guéri par son fils, sur les conseils de l'ange Raphaël.

TOBOLSK, v. de Russie (Oural), sur le Tobol, affl. de l'Irtych; 20.000 h.

TOCANTINS (*le*), fl. du Brésil, se jette dans l'Atlantique; 2.700 kil.

TOCQUEVILLE (Alexis CLÉREL *de*), publiciste et homme politique français, né à Verneuil, auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien Régime et la Révolution*. La noblesse de son caractère, la hauteur de ses vues politiques lui concilièrent l'estime de tous les partis (1805-1859).

TODI, v. d'Italie (Ombrie); 16.000 h. Ancienne ville des Etrusques.

TODLEBEN [*léb^{e}n*] (François-Edouard), ingénieur et général russe, né à Mitau. Il se distingua dans la défense de Sébastopol (1808-1884).

TŒDI, sommet des Alpes suisses, 3.623 m.

TŒPFFER [*tœpf^{e}r*] (Rodolphe), romancier et dessinateur suisse, né à Genève, auteur des *Nouvelles genevoises* et des *Voyages en zigzag*, etc., œuvres d'une charmante fantaisie, où il unit avec bonh[illegible] de l'ironie, la morale et l'humour (1799-1846).

TOGO, région d'Afrique, entre le Dahomey et la Côte-de-l'Or anglaise. Le Togo, colonie allemande depuis 1885, fut conquis par les Alliés en 1914 et partagé depuis, sous mandat, entre l'Angleterre et la France. Le *Togo sous mandat anglais* compte 200.000 h.; le *Togo sous mandat français*, cap. *Lomé;* v. princ. *Anécho, Atakpamé, Sansanné-Mango*, en compte 750.000. Amandes et huile de palme, cacao, élevage.

TOGO, amiral japonais, né à Kagoshima; vainqueur des Russes à Port-Arthur et à Tsoushima (1849-1934).

TOIRAS [*rass*] (Jean *de*), maréchal de France, né en Languedoc. Il défendit l'île de Ré contre Buckingham, en 1627 (1585-1636).

Toisé (*édit du*), édit interdisant d'élever des constructions dans Paris au-delà d'un certain rayon (1548). Particelli d'Emeri ayant voulu, en 1644, percevoir une taxe sur ceux qui avaient violé l'édit, en fut empêché par une émeute.

Toison d'or, toison du bélier qui emporta dans les airs Phrixos et Hellé; elle était gardée en Colchide par un dragon, et fut enlevée par Jason et les Argonautes. (*Myth.*)

Toison d'or (*ordre de la*), fondé à Bruges en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. L'ordre passa à la maison d'Autriche après la mort de Charles le Téméraire, puis à l'Espagne avec Charles-Quint. C'est le premier des ordres de chevalerie d'Espagne et d'Autriche. Collier d'or ou large ruban rouge, en sautoir, duquel pend un bélier.

TOKAY, en hongr. **Tokaj** [*tokaï*], v. de Hongrie; 5.000 h., sur la Tisza. Vins de liqueur renommés.

TOKUSHIMA [*chi*], v. du Japon; 75.000 h.

TOKYO, anc. **Yédo,** cap. du Japon (Nippon), port au fond d'une baie du Pacifique; 5.663.000 h. Ville industrielle et très commerçante.

TOLBIAC, v. de l'anc. Gaule, près de Cologne (auj. *Zulpich*). On appelle *victoire de Tolbiac* celle que Clovis remporta sur les Alamans en 496, sur un point non déterminé du cours moyen du Rhin.

TOLÈDE, en esp. **Toledo** [*édo*], v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), ch.-l. de prov., sur le Tage. 26.000 h. Anc. cap. des Wisigoths, puis de l'Espagne jusqu'en 1560. Alcazar (détruit en 1936). Belle cathédrale, archevêché. Fabrique d'armes blanches renommées.

TOLEDO [*lidô^ou*], v. des Etats-Unis (Ohio), sur le Maumee; 315.000 h. Constructions métalliques.

TOLENTINO, v. d'Italie (prov. de Macerata); 12.400 h. Traité de 1797 entre Bonaparte et le pape, consacrant la réunion d'Avignon à la France.

TOLIMA, volcan des Andes de Colombie; 5.584 m.

TOLOSA, v. d'Espagne (prov. basques); 10.000 h. Fabrication de toiles.

TOLSTOÏ (Léon, *comte*), diplomate russe, conseiller de Pierre le Grand (1645-1729).

TOLSTOÏ (Léon, *comte*), romancier russe, né à Iasnaïa-Poliana (1828-1910). Principales œuvres : *Guerre et paix, Anna Karénine, Résurrection*, etc. Tolstoï excelle à peindre la vie et les mœurs russes. Comme théologien et moraliste, il cherche à se rapprocher du christianisme primitif.



Tolstoï.

(*Phot Scherer-Nabholz.*)

TOLTÈQUES. V. MEXIQUE (*Hist.*).

TOLU, v. de Colombie, port sur la mer des Antilles; 3.000 h. Baume dit *de Tolu*.

TOLUCA [*lou*], v. du Mexique; 35.000 h.

TOM, rivière de la Sibérie, affl. de l'Obi; 843 kil.

TOMASZOW [*chouv*], v. de Pologne, au S.-O. de Varsovie; 29.000 h. Industrie textile. A l'Allemagne, 1939.

TOMBOUCTOU, v. de l'A.-O. F. (Soudan français); 5.500 h. Centre commercial sur le Niger, aujourd'hui un peu déchu. Visitée par René Caillé (1828), occupée par les Français en 1894.

TOMES ou **TOMI,** auj. **Constantza,** v. de la Mésie, sur le Pont-Euxin, où Ovide mourut en exil.

TOMMASEO (Nicolas), érudit et homme politique italien, né à Sebenico (1802-1874).

TOMSK, v. de Russie (Sibérie occidentale), sur le Tom, affl. de l'Obi; 128.000 h. Commerce important de beurre, œufs, volailles.

TONGA ou **îles des Amis,** archipel de Polynésie; 23.500 h. Capit. *Noukoualofa*. Protectorat anglais.

TONGOUSES ou **TOUNGOUSES,** peuple sibérien, qui occupe un immense espace entre la mer d'Okhotsk, l'Iénisséi et les monts Iablonoï.

TONGRES, en flam. **Tongeren,** v. de Belgique (Limbourg); 10.200 h. Eaux minérales.

TONKIN, pays de l'Indochine française, au N. de l'Annam et du Laos; 116.000 km^2; 8 millions d'h. (*Tonkinois*). Ch.-l. *Hanoï;* v. princ. *Haïphong, Nam-dinh, Bac-ninh, Haï-duong*. Pays montagneux à l'O., s'abaissant à l'E. et constitué par la vallée du fleuve Rouge et de ses affluents, la rivière Noire et la rivière Claire. Delta très fertile du fleuve Rouge. Riz, céréales, caoutchouc. Richesses minérales : houillères importantes, mines d'étain, de zinc.

L'idée d'un établissement colonial sur la côte de l'Indochine, mise en avant sous Louis XVI, reprise sous la Restauration, reçut son exécution sous le second Empire, qui conquit la Cochinchine. Le désir de communiquer directement avec les provinces méridionales de la Chine fut l'origine première du conflit qui éclata entre le Céleste-Empire et la France, lorsque celle-ci prétendit s'emparer du Tonkin. Francis Garnier, maître du Delta, fut tué dans une embuscade (1873), et après lui ses conquêtes furent restituées à l'Annam, moyennant quelques concessions commerciales; mais, en 1883, la mort de Rivière dans des circonstances analogues, décida le gouvernement français à envoyer des troupes à Hanoï ainsi que l'amiral Courbet qui contraignit Tu-Duc à reconnaître le protectorat français sur l'Annam et le Tonkin (25 août 1883). La Chine, qui prétendait au protectorat sur l'Annam, dut signer avec nous le traité de Tien-tsin (1885) après bombardement de Fou-tcheou par Courbet. Le Tonkin reçut en 1886 un résident général. Depuis cette date, il n'a cessé de développer sa prospérité économique; c'est aujourd'hui une des parties les plus riches du domaine colonial français. V. INDOCHINE.

TONKIN (*golfe du*), formé par la mer de Chine, entre l'Annam et la Chine.

TONNAY-BOUTONNE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 1.021 h.

TONNAY-CHARENTE, ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 4.537 h. Ch. de f. Patrie de Mme de Montespan.

TONNEINS [*ninss*], ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Garonne; 6.750 h. (*Tonneinquais*). Ch. de f. Tabacs, cordages.

TONNERRE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon, sur l'Armançon. Ch. de f., à 36 kil. N.-E.

d'Auxerre; 4.484 h. (*Tonnerrois*). Pierres de taille. Vins.

TONNERRE (*mont*), montagne de la Bavière-Rhénane, point culminant de la région; 687 m. A donné son nom, sous l'Empire, au département de *Mont-Tonnerre*, ch.-l. *Mayence*.

TOPFFER. V. TŒPFFER.

TOPINAMBOUS, peuplade guaranie du Brésil.

TORCY (J.-B. COLBERT, *marquis de*), homme d'Etat français et diplomate, né à Paris. Il prit une grande part aux négociations qui précédèrent l'ouverture de la guerre de la Succession d'Espagne et au traité d'Utrecht (1665-1746).

TORENO [*toréno*] (José Maria, *comte de*), homme d'Etat et historien espagnol, né à Oviedo (1786-1843).

TORGAU [*gaou*], v. forte de Prusse (prov. de Saxe), sur l'Elbe; 13.500 h.

TORIGNI-SUR-VIRE, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô. 1.855 h. Ch. de f.

TORNÉ (*la*), fl. de Suède, se jetant dans le golfe de Botnie entre les petits ports de Haparanda et Tornio. Sépare la Suède de la Finlande.

TORONTO [*teron'toou*], v. du Canada, ch.-l. de la prov. d'Ontario, sur le lac de ce nom; 630.000 h. Machines, farines.

TORQUATUS [*kouatuss*] (Manlius), dictateur romain en 353 av. J.-C. et en 349, trois fois consul, vainqueur des Latins en 340; — MANLIUS **Torquatus**, consul en 235 av. J.-C.; il conquit la Sardaigne.

TORQUEMADA [*ké*] (Thomas *de*), inquisiteur général en Espagne, né à Valladolid, fameux par ses cruautés, et dont le nom reste confondu dans l'histoire avec le souvenir de l'Inquisition (1420-1498).

TORRE Annunziata [*torré anoun'tsiada*], v. d'Italie (Campanie), au S. du Vésuve, sur le golfe de Naples; 45.000 h.

TORRE del Greco [*gréko*], v. d'Italie (Campanie), au S. du Vésuve, sur le golfe de Naples; 40.000 h. Vins. Corail.

TORREON [*on'*], v. du Mexique; 65.000 h.

TORRÈS (*détroit de*), dans la mer des Indes, entre l'Australie et la Papouasie.

TORRÈS (Luiz Vaez *de*), navigateur espagnol du XVIIe siècle, explorateur des mers australes.

TORRÈS (Luiz *de*), amiral portugais, né à Lisbonne (1769-1822).

TORRÈS QUEVEDO [*ké*] (Leonardo), mathématicien espagnol, né à Santa-Cruz en 1852, auteur de travaux remarquables sur les machines à calculer.



Torricelli.

TORRÈS-VÉDRAS [*drass*], v. du Portugal (Estrémadure), au N. de Lisbonne; 8.600 h. Clef des fortifications établies par Wellington pour couvrir Lisbonne en 1810.

TORRICELLI [*tchéli*] (Evangelista), physicien et géomètre italien, né à Faënza, un des élèves de Galilée. On lui doit la magnifique expérience du *tube de Torricelli*, c'est-à-dire la découverte du baromètre et des effets de la pression atmosphérique; le *principe de Torricelli*, relatif à l'écoulement des liquides par un orifice à mince paroi (1608-1647).

TORSTENSSON [*èn'son'*] (Lennart), général suédois, né à Forstena. Il s'illustra dans la guerre de Trente ans, où il remporta les victoires de Breitenfeld et de Jankow (1603-1651).

TORTONA, v. d'Italie (Piémont), sur la Scrivia; 20.000 h. (*Tortonois*).

TORTOSA [*ossa*], en franç. **Tortose**, v. d'Espagne (Catalogne), sur l'Ebre; 34.000 h. Réglisse.

TORUN [*ougn*], en allem. **Thorn**, v. de Pologne, cap. de la Pomérélie, sur la Vistule; 40 000 h. A l'Allemagne, septembre 1939.

Tosca (*la*), drame en cinq actes de V. Sardou (1887). Giacosa et Illica en ont tiré un livret d'opéra en trois actes, musique de Giacomo Puccini (1903).

TOSCANE, anc. **Étrurie**, puis Etat souverain de l'Italie centrale, au S.-E. de l'Apennin; 2.800.000 h. (*Toscans*). Capit. *Florence*. — Le grand-duché de Toscane fut annexé à l'Italie en 1860.

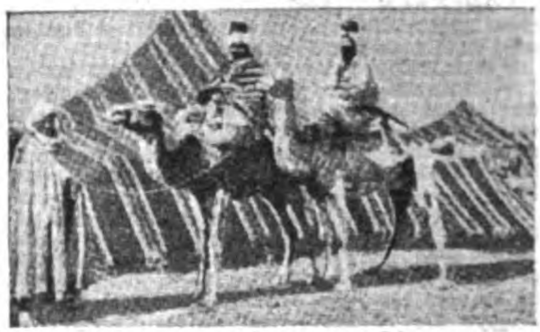
TÔTES, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 667 h.

TOTILA, roi des Ostrogoths d'Italie de 541 à 552. Défait et tué par Narsès.

TOTTENHAM [*totnem*], v. d'Angleterre (Middlesex); 160.000 h. Faubourg de Londres.

TOUAMOTOU ou **POMOTOU**, archipel de la Polynésie, à l'E. de Taïti, appelé aussi *îles Basses*; possessions françaises; 3.800 h.

TOUAREG, peuple nomade, de race berbère, habitant le Sahara (*Touareg* est le pluriel de *Targui*.)



Touareg.

Les Touareg se partagent en un certain nombre de confédérations, dont les principales sont les *Adjer*, les *Ahagghar* et les *Aouellimiden*.

TOUAT, groupe d'oasis du Sahara central, au S.-O. de Laghouat; v. pr. *In-Salah*. Occupé par la France depuis 1901.

TOUBOUAÏ, groupe le plus méridional des îles de la Société (Taïti); 2.500 h.

TOUCHET (Marie), dame de Belleville, née à Orléans, favorite de Charles IX (1549-1638).

TOUCOULEURS, race sénégalaise provenant du croisement des Foulbé avec les nègres ou les Maures.

TOUCY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur l'Ouanne; 2.565 h. (*Toucyquois*). Ch. de f. Ocre. Patrie de Pierre Larousse.

TOUGGOURT [*ourt'*], v. et oasis d'Algérie, dans le Sahara oriental (territoires du Sud); 10 000 h. Centre d'une oasis peuplée de 60.000 h., et ch.-l. du territoire de Touggourt, avec 224 574 h. Commerce de dattes.

TOUL, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. et à 25 kil. O. de Nancy, sur la Moselle; 12.656 h. (*Toulois*). Ch. de f. Broderies, faïence. Camp retranché. Patrie de Gouvion-Saint-Cyr. Toul fut autrefois l'un des *Trois-Evêchés* indépendants des ducs de Lorraine. En 1552, Henri II l'occupa grâce au duc de Guise, et le traité de Westphalie (1648) en confirma la possession à la France.

TOULA, v. de Russie, au S. de Moscou, sur l'Oupa; 150.000 h. Manufacture d'armes.

TOULLIER (Charles-Bonaventure), jurisconsulte français, né à Dol, auteur d'un célèbre *Traité de droit civil*, continué par Duvergier (1752-1835).

TOULON, ch.-l. d'arr. (Var), sur la Méditerranée; 133.263 h. (*Toulonnais*). Ch. de f.; à 61 kil. S.-O. de Draguignan. Ch.-l. de région maritime, arsenal maritime de premier ordre. Constructions navales, mécanique. Vins, blé, fruits, savon. En 1793, les royalistes livrèrent le port aux Anglais; mais Bonaparte le leur reprit. — L'arr. a 14 cant., 55 comm., 264.542 h.

TOULON-SUR-ARROUX, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1.765 h.

TOULOUSE, ancienne capit. du Languedoc, ch.-l. du dép. de la Haute-Garonne, sur la Garonne; ch. de f., à 713 kil. S. de Paris; 194.564 h. (*Toulousains*). Eglises Saint-Etienne, Saint-Sernin. Capitole. Archevêché, cour d'appel, académie, université; école vétérinaire. Académie des Jeux floraux; arsenal. Céréales, farines, pâtes alimentaires, laine, bestiaux. Constructions métalliques et

(*Phot. Larousse.*)

mécaniques; produits chimiques; bonneterie, confections, chaussures. Patrie de Pibrac, Cujas, Falguière, Mercié, etc., Toulouse fut une des villes principales des Wisigoths; elle fut impliquée dans les vicissitudes de la guerre des albigeois (XIIe s.), et Simon de Montfort fut tué en faisant le siège de la ville (1218). En 1814, bataille indécise entre Soult et Wellington. — L'arr. a 28 cant., 352 comm., 354.863 h.

TOULOUSE (Louis-Alexandre, *comte de*), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles, amiral de France (1678-1737).

TOULOUSE-LAUTREC (Henry *de*), peintre français, né à Albi (1864-1901). A peint des scènes de music-halls.

TOUNGOUSKA, nom de trois rivières de la Sibérie occidentale, affl. de l'Iénisséi : la *Toungouska inférieure* (2.700 kil.), la *Toungouska moyenne* (1.300 kil.) et la *Toungouska supérieure* (2.848 kil.).

TOUQUES (*la*), fleuve côtier de France, qui se jette dans la Manche à Trouville; 108 kil.

TOUQUES, comm. du Calvados, arr. de Lisieux; 1.511 h.

TOUQUET-PARIS-PLAGE (*Le*), comm. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil; 3.880 h. Station balnéaire.

Tour de Londres (*la*), vieille citadelle de Londres, au bord de la Tamise, à l'E. de la Cité. Elle fut tour à tour palais royal, prison d'État, arsenal, château fort. La Tour blanche date de Guillaume le Conquérant.

TOURAINE, anc. prov. de France, annexée au domaine royal en 1204 par Philippe Auguste, et réunie définitivement à la couronne en 1584, sous le règne de Henri III; capit. *Tours*. Elle a formé le départ. d'Indre-et-Loire. (Hab. *Tourangeaux*.) Bons vins.

TOURANE, v. de l'Annam (Indochine), port sur une belle baie; 10.000 h. Riz, coton.

TOURANIENS, ensemble des peuples ouralo-altaïques habitant l'Asie centrale et septentrionale, au N. de la Perse et auquel appartenaient les Huns, les Magyars, les Turcs, etc.



Tourguéniev.

TOURCOING, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Lille; 81.972 h. (*Tourquenois*). Ch. de f. Filatures, tissages, tapis, bonneterie, apprêts.

TOUR-DU-PIN (*La*), ch.-l. d'arr. (Isère), sur la Bourbre, affl. du Rhône. Ch. de f.; à 57 kil. N.-O. de Grenoble; 4.465 h. (*Turripinois*). Soieries; passementerie, confections. — L'arr. a 8 cant., 128 comm., 107.994 h.

TOURGUÉNIEV (Ivan), romancier russe, né à Orel, auteur de *Récits d'un chasseur*, *Père et enfant*, *Terres vierges*. Il est un des meilleurs peintres de la vie populaire russe (1818-1883).

Touring-Club [*tourign'-kleub*], grande association, fondée en France, en 1890, pour développer le tourisme.

TOURLAVILLE, comm. de la Manche, arr. de Cherbourg et dans sa banlieue; 7.501 h.

TOURNAI, en flam. **Doornik**, v. de Belgique (Hainaut) : 36.000 h. (*Tournaisiens*). Chaux, ciments, engrais, meubles, industries textiles; machines. Belle cathédrale (XIe-XIVe s.).



Tournefort.

TOURNAN-EN-BRIE, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Melun; 2.248 h. Ch. de f.

TOURNAY, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1.045 h. Ch. de f.

TOURNEFORT (Joseph *de*), botaniste et voyageur français, né à Aix-en-Provence. Sa classification du règne végétal fait de lui le digne précurseur de Linné (1656-1708).

(*Phot. Tissier, Larousse.*)

Tournelle, chambre du parlement de Paris, dont les juges se prenaient tour à tour et par moitié dans la grand-chambre et la chambre des enquêtes, et qui tint d'abord ses séances dans une petite tour dite « tour criminelle », parce qu'on y jugeait les causes criminelles. Une Tournelle civile fut créée en 1667.

Tournelles (*hôtel des*), résidence royale, auj. détruite, et qui occupait une partie de l'emplacement actuel de la place des Vosges, à Paris. C'est dans la cour de cet hôtel qu'eut lieu le tournoi dans lequel Henri II fut blessé mortellement par Montgomery.

TOURNEMINE (*le père* René-Joseph *de*), savant jésuite français, né à Rennes, un des auteurs du *Journal de Trévoux* (1661-1739).

TOURNON, ch.-l. d'arr. (Ardèche), sur le Rhône; ch. de f.; à 53 kil. N.-E. de Privas; 5.332 h. (*Tournonais*). Soieries, vins, marrons et bois de construction. — L'arr. a 11 cant., 127 comm., 117.106 h.

TOURNON (François, *cardinal de*), homme d'État français, né à Tournon; il présida le colloque de Poissy (1489-1562).

TOURNON-D'AGENAIS, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot; 890 h.

TOURNON-SAINT-MARTIN, ch.-l. de c. (Indre), arr. du Blanc, sur la Creuse; 1.584 h.

TOURNUS [*nu*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur la Saône; 5.046 h. (*Tournusiens*). Église romane Saint-Philibert. Aluminium, fonderie, constr. mécanique. Ch. de f.

TOUROUVRE, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Alençon; 1.505 h. (*Tourouvrains*). Ch. de f.

TOURS [*tour*], anc. capit. de la Touraine, ch.-l. du dép. d'Indre-et-Loire, sur la Loire. Ch. de f.; à 236 kil. S.-O. de Paris; 78.585 h. (*Tourangeaux*). Archevêché, école préparatoire de médecine et de pharmacie. Cathédrale Saint-Gatien. Vins, eaux-de-vie, fruits secs, cire, chanvre, rillettes; soieries, passementerie; confection, lingerie; tapis; imprimerie; fonderie, constr. mécanique, prod. chimiques, meubles. Patrie des peintres Fr. Clouet et Jean Fouquet, de Boucicault, A. Bosse, Destouches, H. de Balzac. Des états généraux y furent convoqués en 1308, 1468, 1484 et 1506. En 1870, cette ville fut le chef-lieu du gouvernement de la Défense nationale. — L'arr. a 17 cant., 195 comm., 266.602 h.



Tourville.

TOURTERON, ch.-l. de c. (Ardennes), arr. de Vouziers, sur le Saint-Lambert; 372 h.

TOURVILLE (Anne DE COTENTIN, *comte de*), marin français, né à Tourville (Manche). Il fit la guerre de course contre les pirates barbaresques, servit sous Duquesne, vainquit près de Wight la flotte anglo-hollandaise (1690), essuya un échec à La Hogue (1692) et remporta en 1693 la bataille du cap Saint-Vincent. Maréchal de France (1642-1701).

TOURY, comm. de l'Eure-et-Loir, arr. de Chartres; 2.110 h. Sucreries, machines agricoles.

TOUSSAINT LOUVERTURE. V. LOUVERTURE.

TOUSSENEL (Alphonse), publiciste français de l'école fouriériste, né à Montreuil-Bellay. Il a laissé des ouvrages d'ornithologie (1803-1885).

Tout est bien qui finit bien, comédie de Shakespeare (1598).

TOUTANKHAMON. V. TUT-ANK-AMMON.

Toute la lyre, recueil posthume de poésies de V. Hugo (1888-1893).

TOUVET (*Le*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, au pied du massif de la Grande-Chartreuse; 986 h.

TOUVRE, rivière de France, affl. de la Charente, brusque et majestueuse réapparition des eaux de la Tardoire et du Bandiat, qui se perdent dans les calcaires de l'Angoumois; baigne Ruelle; 10 kil.

TOZEUR, v. de Tunisie, dans une belle oasis au bord du chott Djérid; 10.000 h. Dattes renommées.

Trachiniennes (*les*) ou *Hercule mourant*, tragédie de Sophocle (440 av. J.-C.).

TRACY-LE-MONT, comm. de l'Oise, arr. de Compiègne; 1.230 h. Brosserie.

TRAFALGAR, cap d'Espagne au N.-O. du détroit de Gibraltar. Victoire de Nelson, en 1805, sur les flottes réunies de la France et de l'Espagne.



Trajan.

Tragiques (*les*), épopée satirique d'Agrippa d'Aubigné. C'est un tableau, d'une énergie enflammée, de l'état de la France sous les derniers Valois, pendant les guerres de religion (1616).

TRAIT (*Le*), comm. de Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 2.932 h. Chaudronnerie.

TRAJAN, empereur romain de 98 à 117, né à Italica (Espagne) en 52, vainqueur des Daces et des Parthes (101 à 105); excellent organisateur, grand bâtisseur; il persécuta les chrétiens.

Trajane (*colonne*), élevée à Rome en l'honneur de Trajan, en 112; monument archéologique de premier ordre.

TRALEE [*trélî*], v. de l'Etat libre d'Irlande, ch.-l. du comté de Kerry; 10.000 h.

TRAMAYES [*maî*], ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon; 1.127 h. Carrières.

TRANI, v. d'Italie, prov. de Bari, sur l'Adriatique; 31.000 h.

TRAN-NINH [*an'*], prov. du Laos (Indochine française); 60.000 h. Capit. *Xieng-kouang*.

TRANSCAUCASIE, anc. république soviétique de l'Asie antérieure, au S. du Caucase, Etat fédéral de l'U. R. S. S. de 1922 à 1936, qui comprenait l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Nakhitchevan, l'Abkhasie, l'Adjarie et les territoires autonomes de Nagornii-Karabagh et de l'Ossétie du Sud; 185.117 km², 6 millions d'h.; v. pr. *Tiflis, Bakou, Erivan, Gandja, Batoum, Koutaïs*.

Transfiguration (*la*), tableau de Raphaël (Vatican), achevé par Jules Romain.

TRANSJORDANIE, émirat de Syrie, à l'E. de la Palestine; 42.000 km², 260.000 h. (*Arabes*), sous mandat britannique. Ch.-l. *Amman*, l'ancienne *Ammon* ou *Philadelphia*, cap. des Ammonites.

TRANSLEITHANIE. V. CISLEITHANIE.

TRANSTAMARE. V. HENRI DE CASTILLE.

TRANSVAAL, prov. de l'Union Sud-Africaine; 286.053 km²; 2.100.000 h. (*Boers*). Cap. *Prétoria*. V. princ. *Johannesbourg*. Mines d'or, de diamant et de houille. Fondé par des colons hollandais à partir de 1836, le Transvaal constitua la *république Sud-Africaine* en 1849, reconnue par l'Angleterre en 1852. De 1877 à 1881, le pays, annexé par la Grande-Bretagne, porta le nom de *Transvaal*. Indépendant de nouveau en 1881, mais sous la suzeraineté envahissante des Anglais, la découverte des mines d'or, en 1884, amena dans le pays une immigration intense. Les exigences des nouveaux venus (*uitlanders*), soutenus par l'Angleterre, provoquèrent, en 1895, le raid Jameson, qui échoua, puis obligèrent, en 1899, le Transvaal et l'Orange à déclarer à l'Angleterre une guerre mémorable qui dura deux ans et demi. En 1902, le Transvaal, épuisé mais non vaincu, dut accepter son annexion à l'Angleterre. En 1909, il entra, comme province, dans l'Union Sud-Africaine.

TRANSYLVANIE, en roumain **Ardeal**, prov. de la Roumanie, démembrée de la Hongrie après la Grande Guerre entre les Karpates et les Alpes de Transylvanie; 2.860.000 h. (*Transylvaniens*). Ch.-l. *Cluj*. Céréales, élevage, vigne, lignite, gaz naturel. Rendue en grande partie à la Hongrie en 1940.

TRAPANI, anc. **Drépane**, v. et port de la Sicile; 60.000 h. Marbres, salines.

Trappe (*la*), abbaye fondée en 1140, près de Mortagne (Orne), réformée par l'abbé de Rancé (1662), et dont les religieux (*trappistes*) observent une règle particulièrement sévère.

TRASIMÈNE (*lac*), auj. lac de Pérouse, lac de l'ancienne Etrurie; victoire d'Annibal (217 av. J.-C.) sur le consul romain Flaminius.

TRAS-OS-MONTES, anc. prov. du Portugal, auj. districts de Bragance et Villa-Real.

Travailleurs de la mer (*les*), roman de Victor Hugo, épisode grandiose et dramatique de la lutte de l'homme contre les forces de la nature (1866).

TRAVANCORE, Etat indigène de l'Hindoustan (Madras); 4.000.000 d'h. Cap. *Trivandrum*.

Travaux et les Jours (*les*), poème d'Hésiode, traitant surtout d'agriculture; ouvrage qui a inspiré les *Géorgiques* de Virgile (IXe s. av. J.-C.).

TRAVE (*la*), fl. de l'Allemagne du Nord, passe à Lubeck, et se jette dans la Baltique; 112 kil.

Traviata (*la*), opéra en quatre actes, de Verdi, d'une inspiration pathétique (1853). Le livret, de Piave, est une adaptation de *la Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas fils.

TRAVOT (Pierre), général français, né à Poligny; se distingua en Vendée (1767-1836).

TRAYAS (*Le*), station balnéaire du Var, dans la comm. de Saint-Raphaël.

TRAZEGNIES, comm. de Belgique (Hainaut); 6.900 h.

TRÉBEURDEN [*din*], comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Lannion; 300 h. Station balnéaire.

TRÉBIE (*la*), riv. de l'Italie, affl. du Pô (r. dr.); victoire d'Annibal sur le consul romain Sempronius (218 av. J.-C.), et de Souvarov sur Macdonald (1799).

TRÉBIZONDE, en turc **Trabzon** [*on'*], v. de Turquie, sur la mer Noire; 25.000 h. Capitale d'un empire fondé par Alexis Comnène (1204 à 1461).

TRÉBOUL, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 5.052 h. Station balnéaire.

TREFFORT, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1.130 h.

TRÉGASTEL, comm. des Côtes-du-Nord, arr. de Lannion; 200 h. Station balnéaire.

TRÉGUIER [*ghié*], ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, non loin de la mer; 3.013 h. (*Trégorois*). Cathédrale Saint-Tugdual (XIVe-XVe s.). Patrie de Renan.

TRÉGUNC, comm. du Finistère, arr. de Quimper; 4.675 h. Iode.

TRÉHOUART (François-Thomas), amiral français, né à La Vieuville (Ille-et-Vilaine). Il remporta en 1843 la victoire navale d'Obligado (1798-1873).

TREIGNAC, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Vézère; 2.258 h. (*Treignacois*).

TREILHARD (Jean-Baptiste), homme d'Etat français, né à Brive (Corrèze), un des rédacteurs du Code civil (1742-1810).

TREITSCHKE (Henri *de*), historien et publiciste allemand, né à Dresde, auteur d'une remarquable *Histoire d'Allemagne au XIXe siècle* (1834-1896).

TRÉLAZÉ, comm. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers; 6.304 h. Ch. de f. Ardoises; allumettes.

TRÉLON, ch.-l. de c. (Nord), arr. d'Avesnes; 3.595 h. (*Trélonais*). Ch. de f.

TREMBLADE [*tran*] (*La*), ch.-l. de c. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort; 3.438 h. (*Trembladais*). Ch. de f. Parcs à huîtres.

TREMBLAY-LÈS-GONESSE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.385 h.

TREMBLEY [*tranblè*] (Abraham), naturaliste suisse, né à Genève (1710-1784).

TRENCK [*èn'*] (François, *baron de*), officier autrichien d'une force, d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires, né à Reggio (1711-1749).

TRENCK (Frédéric, *baron de*), cousin du précédent, né à Kœnigsberg; célèbre par ses aventures, sa longue captivité, et par ses malheurs; il mourut sur l'échafaud révolutionnaire (1726-1794).

TRENT [*èn't*] (*le*), riv. d'Angleterre, qui se réunit à l'Ouse pour former l'Humber; 240 kil.

Trente (*combat des*), combat qui forme un des plus saillants épisodes de la guerre de Bretagne (1341-1365). Il eut lieu près de Ploërmel, le 27 mars 1351, entre trente chevaliers français partisans de Charles de Blois, sous la direction de Beaumanoir, châtelain de Josselin, et trente chevaliers anglais partisans de Jean de Montfort, commandés par Richard Benborough. Ces derniers furent vaincus.

(*Phot. Anderson.*)

Trente ans (*guerre de*), guerre religieuse et politique, qui commença en 1618 et se termina en 1648 par les traités de Westphalie. Elle eut pour causes essentielles l'antagonisme des protestants et des catholiques, et les inquiétudes nées des vues ambitieuses de la maison d'Autriche. C'est en Bohême que la lutte éclata, par la défénestration de Prague. — La guerre de Trente ans se divise en quatre périodes : 1° la *période palatine* (1618-1624), pendant laquelle Frédéric, électeur palatin et élu roi de Bohême, fut vaincu à la Montagne-Blanche (1620) et dépouillé de ses Etats; — 2° la *période danoise* (1626-1629), pendant laquelle Christian V de Danemark se mit à la tête des luthériens; — 3° la *période suédoise* (1630-1635), au cours de laquelle Gustave-Adolphe, vainqueur à Breitenfeld et au Lech, fut tué à Lutzen; — 4° la *période française* (1635-1648), ainsi appelée parce que Richelieu, après avoir soutenu secrètement les adversaires de la maison d'Autriche, intervint directement contre elle. Les victoires françaises de Fribourg et de Nordlingen décidèrent l'Autriche à signer la paix de Westphalie. V. WESTPHALIE.

Trente ans (*Histoire de la guerre de*), par Schiller (1790), ouvrage remarquable par de grandes qualités de narration, mais qui manque de recherche critique.

Trente ans *ou la Vie d'un joueur*, célèbre mélodrame en trois actes et en prose, de V. Ducange (1827).

Trente tyrans (*les*), nom donné aux membres d'un conseil oligarchique imposé par les Spartiates aux Athéniens, après la prise de leur ville par Lysandre (404 av. J.-C.). Ils se signalèrent par un monstrueux despotisme et furent chassés par Thrasybule. Critias et Théramène sont les plus connus d'entre eux. — Nom donné aux généraux romains qui prirent la pourpre dans les diverses provinces de l'Empire, sous les règnes de Valérien et de Gallien, entre 254 et 268 de notre ère.

TRENTE, v. d'Italie (Vénétie tridentine); 62.000 h. (*Trentins, Tridentins*). Concile œcuménique, de 1545 à 1563, qui opéra la grande réforme catholique.

TRENTIN, ou **Vénétie tridentine**, province de l'Italie, constituée par le Tyrol méridional, de population italienne, détaché de l'Autriche en 1919.

TRENTON [*trèn'ten*], v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de New-Jersey, sur le Delaware; 125.000 h.

TRÉPORT (*Le*), comm. de la Seine-Inférieure (arr. de Dieppe), sur la Manche; 5.385 h. (*Tréportais*). Ch. de f. Bains de mer.

TRESCA (Henri-Edouard), savant français, né à Dunkerque (1814-1885).

Trésor de la langue latine (« *Thesaurus linguæ latinæ* »), ouvrage de Robert Estienne, dont la première édition parut en 1531. Il a servi de modèle à tous les dictionnaires latins publiés ensuite.

Trésor de la langue grecque (« *Thesaurus græcæ linguæ* »), admirable ouvrage de lexicologie, par Henri Estienne (1572). Les frais de cette publication réduisirent l'auteur à la misère.

Trésor sacré (*ordre du*), ordre de chevalerie japonais, institué par Mutsu-hito en 1888. Ruban bleu pâle à bande jaune latérale.

TRESSAN (Louis DE LA VERGNE, *comte de*), littérateur français, né au Mans (1705-1783); il adapta un grand nombre de romans du moyen âge.

TRETS, ch.-l. de c. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2.903 h. Ch. de f.

Trêve de Dieu, loi religieuse promulguée au XIe siècle et qui défendait tout acte de violence ou d'hostilité du mercredi soir au lundi matin.

TRÈVES, en allem. **Trier** [*trier*], v. d'Allemagne (Prusse-Rhénane), sur la Moselle; 59.000 h. (*Trévires* ou *Trévères*). Ruines romaines; *Porta Nigra* (Ier s.); cathédrale (IVe-XIe s.). Ce fut, au moyen âge, la capitale d'un archevêché-électorat. Vins mousseux.

TRÈVES, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan; 322 h.

TRÉVIÈRES, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Bayeux; 820 h.

TRÉVIRES, peuple gaulois de la Belgique; capit. *Trèves*.

TREVISANI (Francesco), peintre italien, né à Capo-d'Istria (1656-1746).

TRÉVISE, v. d'Italie (Vénétie), sur la Sile; 58.000 h. (*Trévisans*). Métallurgie, porcelaine.

TRÉVISE (*duc de*). V. MORTIER.

TRÉVOUX, ancienne capitale de la principauté de Dombes, ch.-l. de c. (Ain), arr. et à 49 kil. S.-O. de Bourg, sur la Saône; 3.096 h. (*Trévoltiens*). Ch. de f. Tréfileries, filières.

Trévoux (*Journal* ou *Mémoires de*), recueil critique et littéraire, créé par les jésuites à Trévoux pour combattre l'école philosophique, et publié de 1701 à 1775; source importante de documents.

Trévoux (*Dictionnaire de*). V. DICTIONNAIRE.

TRÉZEL (Camille), général français, né à Paris; il se distingua en Algérie (1780-1860).

TRÉZÈNE, v. de l'ancienne Grèce (Péloponnèse). Ruines actuelles près de *Damala*.

TRIAL (Antoine), chanteur français de l'Opéra-Comique, né à Avignon. Il excella dans l'emploi des ténors comiques (1736-1795).

Trianon (*le Grand* et *le Petit*), nom de deux petits châteaux bâtis dans le parc de Versailles, le premier sous Louis XIV par Hardouin-Mansard, en 1687, le second sous Louis XV, par Gabriel. Au Grand Trianon fut signé, le 4 juin 1920, le traité de paix entre les Alliés et la Hongrie.

TRIAUCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 594 h.

TRIBONIEN, jurisconsulte, préfet du prétoire sous Justinien. Il présida à la rédaction du *Digeste* et des *Institutes*; m. en 545.

TRIBOULET (LE FEURIAL, dit), fou de Louis XII et de François Ier, né à Foix-lès-Blois; m. vers 1528.

Tribunal révolutionnaire, tribunal criminel d'exception institué en mars-octobre 1793 pour juger tous les attentats contre la liberté, l'unité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Fouquier-Tinville y remplissait les fonctions d'accusateur public. Ce tribunal fut le principal agent de la Terreur à Paris; il fut supprimé le 31 mai 1795.

Tribunat, une des deux assemblées instituées par la Constitution de l'an VIII. Le Tribunat comprenait cent membres nommés par le Sénat; il discutait les projets de loi contradictoirement avec les orateurs du gouvernement en présence du Corps législatif. Il fut supprimé en 1807.

TRIBUR, bourg d'Allemagne (Hesse), où une diète déposa Charles le Gros en 887; 2.300 h.

TRICASSES, peuple de la Gaule; capit. *Troyes*.

TRICHINOPOLI, v. de l'Inde (Madras); 120.000 h. Café, tabac.

Tricoche et Cacolet, vaudeville en cinq actes, de Meilhac et L. Halévy (1871). Il met en scène, de la manière la plus bouffonne, une agence d'affaires.

TRICOUPIS [*piss*] (Spyridion), homme d'Etat et écrivain grec, né à Missolonghi. Il a écrit une *Histoire de la Révolution grecque* (1788-1873); — Son fils, CHARILAOS, homme politique, chef du parti libéral, né à Nauplie (1832-1885).

TRIE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, sur la Baïse; 1.255 h.

TRIEL-SUR-SEINE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3.680 h. Ch. de f. Vieille église. Plâtres.

TRIESTE, v. d'Italie (Vénétie julienne), port sur l'Adriatique, dans le golfe du même nom; 254.000 h. (*Triestins*). Centre commercial très actif. Trieste, sous la domination autrichienne avant 1914, a fait retour à l'Italie après la Guerre.

TRIFAIL, en serbe **Trbovlje**, village de Yougoslavie, à l'O. de Maribor. Charbonnages.

TRIGLAV. V. TERGLOU.

TRIGNAC, comm. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 5.671 h. Forges, aciéries.

Trimalcion (*Festin de*). V. SATIRICON.

TRIMOLET (Joseph-Louis), peintre et graveur français, né à Paris (1812-1843).

TRIMOUILLE (*La*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Benaise; 1.372 h. Ch. de f.

Trimourti, la Trinité hindoue, composée de

Brahma en qualité de dieu créateur, *Vichnou* de dieu conservateur, *Çiva* de dieu destructeur, et représentant les trois énergies éternelles de la nature.

TRINACRIE, anc. nom de la Sicile.



Trimourti.

TRINIDAD [*dad'*], v. de l'île de Cuba, sur la côte sud; 40.000 h.

TRINITÉ, en angl. **Trinidad**, la plus grande des Petites Antilles anglaises; 4.822 km²; 350.000 h. Ch.-l. *Port-of-Spain*. Pétrole, cacao, sucre. Important gisement d'asphalte.

Trinité (*ordre de la*), ordre religieux de femmes, fondé en Espagne en 1201, et dont les membres étaient appelés *trinitaires*.

TRINITÉ-PORHOËT (*La*), ch.-l. de c. (Morbihan), arr. de Vannes; 1.152 h.

Triomphes (*les*), poèmes de Pétrarque, sortes de visions allégoriques, écrites en tercets, pleines d'éclat et d'imagination.

Triplice. V. ALLIANCE (*Triple-*).

TRIPOLI, en turc **Tirebolu** [*tirébolou*], v. de Turquie, sur la mer Noire; 4.000 h

TRIPOLI de Barbarie, v. d'Afrique, cap. de la Tripolitaine italienne; 70.000 h. (*Tripolitains*.)

TRIPOLI de Syrie, port de Syrie (République libanaise); 40.000 h. Maroquinerie, éponges.

TRIPOLIS [*iss*], v. du Péloponnèse (Arcadie); 15.000 h.

TRIPOLITAINE, région de l'Afrique septentrionale, sur la Méditerranée, colonie italienne depuis 1912; 900.000 km²; 555.000 h. (*Tripolitains*). Soufre, natron, pêcheries, alfa, peaux et laines. Ancienne régence turque de *Tripoli*, cédée par la Turquie à l'Italie au traité d'Ouchy (1912). Réunie jusqu'en 1919 et depuis 1934 avec la Cyrénaïque pour constituer la *Libye italienne;* forma, entre temps, une colonie séparée. Cap. *Tripoli*.

TRIPTOLÈME, roi d'Eleusis. Il inventa la charrue, apprit de Cérès l'art de cultiver la terre et enseigna cet art aux habitants de l'Attique.

TRISSINO (Giangiorgio), poète italien, né à Vicence, auteur de la première tragédie conforme aux règles des anciens, *Sophonisbe* (1478-1550).

Trissotin, personnage de Molière, dans *les Femmes savantes*. C'est le type du poète bel esprit, prétentieux, faisant valoir ses petits vers dans un cercle toujours disposé à le couvrir d'applaudissements.

Tristan et Yseult, légende du moyen âge, sur les amours tragiques de Tristan de Léonois et Yseult (ou Iseut) la blonde. — R. Wagner en a fait le sujet d'un de ses plus célèbres drames lyriques; en trois actes (1865).

TRISTAN L'HERMITE ou **L'ERMITE** (Louis), prévôt des maréchaux de France sous Charles VII et Louis XI. Dédaigneux des formes judiciaires, et même cruel, il n'en accomplit pas moins par tout le royaume, au lendemain des désordres de la guerre de Cent ans, une œuvre nécessaire de police

TRISTAN-DA-CUNHA (*îles*), groupe d'îles anglaises dans l'océan Atlantique, au S.-O. du cap de Bonne-Espérance; 150 h.

Tristes (*les*), élégies d'Ovide, écrites pendant son séjour à Tomes. Elles sont assez touchantes, mais contiennent trop de lieux communs.

Tristram Shandy (*Vie et opinions de*), ouvrage de Sterne, recueil de scènes, dialogues et tableaux humoristiques, où l'ironie et la raison se prêtent un mutuel appui (1759-1767).

TRITH-SAINT-LÉGER, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 5.416 h. Forges, aciéries, tréfileries. Ch. de f.

TRITON, un des dieux de la mer, fils de Neptune et d'Amphitrite.

Triumvirat, nom donné : 1° à l'association politique formée par Pompée, César et Crassus, pour prendre le pouvoir malgré le sénat (60 av. J.-C.); 2° à l'association formée, après le meurtre de César, par Antoine, Octave et Lépide, contre Brutus et Cassius (43 av. J.-C.).

Trivelin, type de la comédie italienne, valet farceur et bouffon.

TRIVULCE, nom de plusieurs seigneurs originaires de Milan, qui prirent part, dans les rangs français, aux guerres d'Italie. L'un d'eux, JEAN-JACQUES, dit *le Grand Trivulce*, né à Milan, maréchal de France, fut l'un des meilleurs généraux de Louis XII (1448-1518).



J.-J. Trivulce.

TROADE, anc. contrée de l'Asie Mineure, arrosée par le Scamandre et le Simoïs; cap. *Troie*.

TROARN, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 670 h. Ch. de f

TROCADÉRO, fort de la baie de Cadix (Espagne), pris d'assaut par l'armée française en 1823.

Trocadéro (*palais du*), édifice construit à Paris, sur les hauteurs de Passy, par Davioud et Bourdais, à l'occasion de l'Exposition de 1878. Reconstruit à l'occasion de l'Exposition de 1937 sous le nom de Palais de Chaillot

TROCHU (Louis-Jules), général français, né au Palais (Belle-Isle-en-Mer). Il fut, en 1870, président du gouvernement de la Défense nationale, et gouverneur de Paris, poste dont il démissionna avant la capitulation de la ville (1815-1896).

Troglodytes, nom donné aux peuplades préhistoriques ou historiques vivant dans les cavernes.

TROGUE-POMPÉE, historien latin du temps d'Auguste, auteur d une *Histoire universelle*.

TROIE, *Ilion* ou *Pergame*, v. de l'Asie Mineure; elle soutint contre les Grecs un siège de dix ans, immortalisé par Homère. Les restes de la cité ont été retrouvés par Schliemann aux environs de la localité actuelle d'Hissarlik. (Hab *Troyens*.)

TROIS-ÉVÊCHÉS, gouv et prov. de l'ancienne France, constitués, en territoire lorrain, par les trois villes de Verdun, Metz et Toul, avec leurs dépendances



Cornélis Tromp.

TROIS-MOÛTIERS [*tié*] (*Les*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la Harouse; 1.200 h Ch. de f.

TROLLOPE (*mistress*), femme de lettres anglaise (1780-1863); — Son fils, ANTHONY, né à Londres (1815-1882), a écrit des romans sur la vie de province.

TROMP (Martin), marin hollandais, né à La Brille. Il gagna en 1639, sur les Espagnols, la bataille des Dunes (1597-1653); — CORNÉLIS, son fils, battit les Anglais et les Espagnols (1629-1691).

TROMSŒ [*om'sœ*], v. de Norvège, un des ports les plus septentrionaux du pays; 10 500 h

TRONCHE (*La*), comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 5.572 h.

TRONCHET [*chè*] (François-Denis), juriste français, né à Paris (1726-1806); défenseur de Louis XVI devant la Convention. Il tint plus tard un rôle important dans la rédaction du Code civil.

TRONCHIN (Théodore), médecin suisse, né à Genève (1709-1781); — Son cousin, JEAN-ROBERT, né à Genève, jurisconsulte distingué (1710-1793).

TRONDHJEM, anc. **Nidaros**, port de la Norvège, sur l'Océan; 55.000 h. Cathédrale (XIIe s.). Anc. capitale des rois de Norvège, ville industrielle.

TRONSON DU COUDRAY [*drè*] (Alexandre), avocat et homme politique français, né à Reims, défenseur de Marie-Antoinette. Il mourut à la Guyane, déporté par le Directoire (1750-1798).

TROOST (Joseph), chimiste français, né et m. à Paris. Il s'est occupé des densités de vapeurs et des alliages métalliques avec l'hydrogène (1835-1911).

Trophées (*les*), recueil de sonnets parnassiens de J.-M. de Heredia (1893).

(*Phot. Giraudon, Neurdein.*)

TROPHONIOS [*oss*], habile architecte, constructeur du temple de Delphes. L'antre où était sa sépulture devint célèbre par ses oracles. Ceux qui consultaient Trophonios, restaient mélancoliques toute leur vie.

TROPLONG (Raymond-Théodore), jurisconsulte français, président du Sénat sous le second Empire, né à Saint-Gaudens (1795-1869).

TROPPAU, n. allem. d'*Opava*.

TROTSKY (Leiba BRONSTEIN, dit **Lev Davidovitch**), révolutionnaire russe, né en 1877. Collaborateur de Lénine en 1917, commissaire du peuple à la guerre de 1918 à 1925.

Troubadour, poète du moyen âge ayant composé en langue d'oc ou langue provençale (correspond au *trouvère* de la langue d'oïl). Répandus dans le midi de la France, les troubadours couraient de château en château pour y chanter leurs poèmes : chansons d'amour courtoises, sirventès satiriques, jeux partis, romances, ballades, aubes, pastourelles. Parmi les plus célèbres, citons : Bernart de Ventadour, Guiraut de Borneil, Bertrand de Born, Peire d'Auvergne, Peire Vidal, Rambaut de Vaqueiras, etc.

TROUSSEAU (Armand), médecin français, né à Tours, auteur d'un *Traité de thérapeutique* resté longtemps classique (1801-1867).

Trouvère. Poète du moyen âge ayant composé dans l'ancienne langue du nord de la France dite *langue d'oïl* (correspond au *troubadour* de la langue d'oc), par ex. Thibaut de Champagne, le Châtelain de Coucy.

Trouvère (*le*), ou *il Trovatore*, opéra en quatre actes, livret italien de Salvator Cammarano (traduction française d'Emilien Pacini), musique de Verdi. Livret romanesque et pathétique; musique émouvante par la puissance de l'expression et la richesse de l'inspiration (1853).

TROUVILLE-SUR-MER, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Lisieux; 6.465 h. (*Trouvillois*). Port sur la Manche. Ch. de f. Bains de mer très fréquentés.

TROWBRIDGE [*troou*], v. d'Angleterre, ch.-l. du Wiltshire; 12.000 h.

TROY (*de*), nom d'une famille de peintres français du XVIIe siècle. Le plus fameux de ses membres JEAN-FRANÇOIS, né à Paris, a peint de remarquables tableaux historiques (1679-1752).

Troyens (*les*), opéra en cinq actes, paroles et musique d'Hector Berlioz (1863) ; partition qui contient des passages d'un profond sentiment pathétique. Cette œuvre fait suite à la *Prise de Troie*, du même auteur.

TROYES, anc. capit. de la Champagne, ch.-l. du dép. de l'Aube, sur la Seine; 58.804 h. (*Troyens*). Ch. de f.; à 166 kil. S.-E. de Paris. Evêché. Cathédrale (XIIIe-XVIIe s.), églises Sainte-Madeleine, Saint-Jean, Saint-Urbain. Blé, légumes secs, vins, charcuterie renommée, bonneterie, filatures; construction mécanique. Patrie de Chrétien de Troyes, Pithou, Girardon. En 1420 y fut signé un traité qui reconnaissait Henri V roi de France. Jeanne d'Arc délivra Troyes de l'étranger en 1429. — L'arrond. a 16 cant., 254 comm., 162.716 h.

TROYON (Constant), paysagiste français, né à Sèvres; coloriste accompli, et animalier d'une rare maîtrise (1813-1865).

TRUCHTERSHEIM, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Strasbourg-Campagne; 668 h.

TRUDAINE (Daniel-Charles), administrateur français, fondateur de l'Ecole des ponts et chaussées, né à Paris (1703-1769) ; — Son fils, JEAN-CLAUDE, né à Clermont-Ferrand, intendant des finances (1733-1777).

Truffaldin, personnage de la comédie italienne, type du valet rusé et menteur. Dans *l'Etourdi*, de Molière, Truffaldin est, au contraire, un vieillard que Mascarille berne à tout instant.

TRUJILLO [*trouhilyo*], v. du Pérou; 25.000 h.

TRUN, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan, sur la Dives; 1.162 h.

TRURO [*trou*], v. d'Angleterre; ch.-l. du comté de Cornwall; 11.000 h. Port.

TRUYÈRE (*La*), rivière de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron. Puissant barrage à Sarrans (Aveyron); usine de Brommat.

TSANA, lac d'Ethiopie où naît le Nil bleu.

TSARITSIN [*in'*]. V. STALINGRAD.

TSARSKOÏÉ-SÉLO, auj. **DETSKOÏÉ-SÉLO**, v. de Russie, près de Leningrad, anc. résidence des tsars.

TSIANS ou **TCHAMS** ou **TIAMS**. V. CHAMS.

TSI-NAN [*an'*], v. de Chine (Chan-toung); 250.000 h.

TSING-TAO, v. de Chine. V. KIAO-TCHEOU.

TSI-TSI-HAR, v. de Mandchourie (Hei-longkiang); 25.000 h.

TSOU-HSI ou **TSOU-HI**, impératrice douairière de Chine (1834-1909).

TSUSHIMA [*tsouchima*], archipel japonais, à l'entrée méridionale de la mer du Japon, entre la Corée et le Japon; 38.000 h. Près de là, l'amiral japonais Togo détruisit, en 1905, la flotte russe de l'amiral Rojestvensky.

TUBALCAÏN, fils de Lamech. Il inventa l'art de travailler le fer.

TUBINGUE, en allem. **Tubingen** [*tubin'ghen*], v. d'Allemagne (Wurtemberg); 21.000 h. Université.

TUBIZE, comm. de Belgique (Brabant); 7.000 h. Soie artificielle, machines.

TUCHAN, ch.-l. de c. (Aude), arr. de Carcassonne, au pied des Corbières; 1.296 h. Vins.

Tuchins ou **Touchins**, paysans et artisans qui, en 1382, se révoltèrent dans le midi de la France.

TUCQUEGNIEUX, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 4.747 h. Ch. de f.

TUCUMAN [*toukouman'*], v. du N.-O. de l'Argentine; 110.000 h. Ville fondée en 1565, où se réunit, en 1816, le congrès national argentin.

TUDELA [*toudéla*], v. d'Espagne (Navarre), sur l'Ebre; 9.000 h.

TUDOR, famille anglaise, originaire, avec Owen Tudor, du pays de Galles, et qui, de 1485 à 1603, donna cinq souverains à l'Angleterre : Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie et Elisabeth.

TU-DUC (Hoang-Nham), empereur d'Annam (1830-1883). Ses persécutions contre les missionnaires amenèrent l'intervention de la France en Cochinchine.

TUDY (*île*), comm. du Finistère, arr. de Quimper, dans l'anse de Bénodet; 795 h. Conserves.

TUFFÉ, ch.-l. de c. (Sarthe), arr. de Mamers; 1.381 h. Ch. de f.

Tugendbund [*toughen'dboun'd*] (« *Association de vertu* »), association patriotique que formèrent, en 1808, les étudiants de l'Allemagne, pour l'expulsion des Français, et dont le rôle fut capital dans la préparation de la guerre de 1813.

Tuileries (*palais* et *jardin des*), ancienne résidence des souverains de France, à Paris. Commencé en 1564 par Philibert Delorme, le palais fut successivement continué, modifié et augmenté par Jean Bullant, Androuet du Cerceau, Louis Le Vau et Fontaine. Longtemps abandonnées par la monarchie qui leur préférait Versailles, les Tuileries furent, depuis la Révolution, le siège du pouvoir exécutif, et depuis l'Empire la résidence des souverains. Incendiée par la Commune en 1871, une partie du jardin des Tuileries s'étend sur leur emplacement.

TULASNE (Louis-René), botaniste français, né à Azay-le-Rideau (1815-1885).

TULCEA [*toultchéa*], v. de Roumanie (Dobroudja), à la tête du delta du Danube; 23.000 h.

TULÉAR, port de Madagascar, sur la côte S.-O. de l'île; 8.000 h.

TULLE, ch.-l. du dép. de la Corrèze, sur la Corrèze; 15.021 h. (*Tullistes* ou *Tullois*). Ch. de f., à 420 kil. S.-S.-O. de Paris. Evêché. Chevaux; manufacture nationale d'armes à feu. Ecole militaire préparatoire technique. Patrie de Baluze. — L'arrond. a 19 cant., 190 comm., 160.951 h.

Tullianum, prison de Rome, dite aussi *prison Mamertine*. On y enfermait certains condamnés à mort, et on les y exécutait.

TULLIE, fille de Servius Tullius, et femme de Tarquin. Elle poussa son mari à tuer Servius pour s'emparer du trône.

TULLINS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 4.465 h. Ch. de f. Noix.

TULLUS HOSTILIUS [*luss, liuss*], troisième

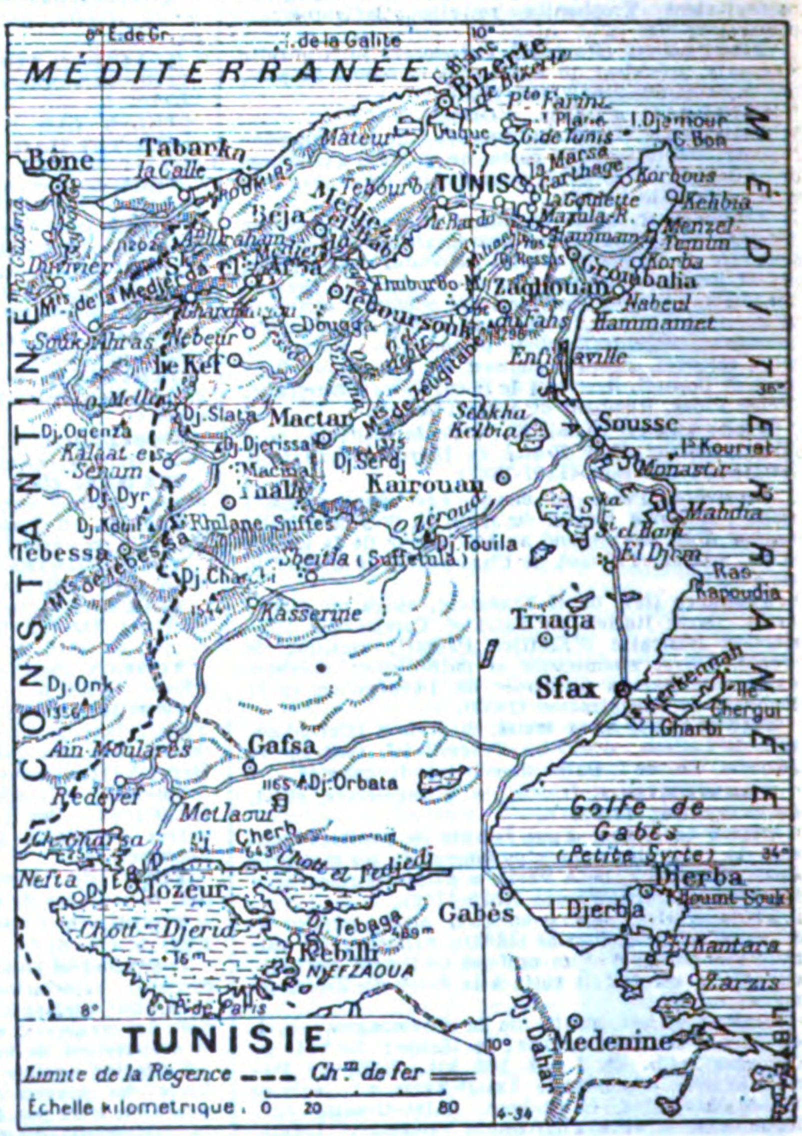
roi de Rome, que la tradition fait régner de 670 à 630 av. J.-C. Il soumit les Albains et les Sabins.

TULSA, v. des Etats-Unis (Oklahoma) ; 200.000 h.

TUNIS [*iss*], cap. de la Tunisie, au fond du golfe de Tunis, formé par la Méditerranée ; 220.000 h. (*Tunisiens*). Elle a pour port *La Goulette*.

TUNISIE, Etat de l'Afrique du N., sur la Méditerranée ; 167 000 km² ; 2.200.000 h. (*Tunisiens*). Cap. *Tunis*. V. pr. *Sfax, Bizerte, Gabès, Kairouan, Sousse*. Sol montagneux constitué par les prolongements de l'Atlas, entre 1.000 et 1.600 mètres d'altitude, arrosé par la Medjerda et l'oued Zeroud, et présentant au S. et à l'E. de nombreux *chotts* ou lacs. Climat tempéré, sol fertile : céréales, vigne, olivier, dattes, fruits divers, forêts, élevage. Gisements miniers, phosphates, fer.

HISTOIRE. — La Tunisie fut colonisée par les Phéniciens au IXe s. av. J.-C. Dès le VIIe s., Carthage supplanta la métropole et devint le foyer d'une puissante civilisation, longtemps rivale de Rome, laquelle la vainquit définitivement en 146 av. J.-C. (V. PUNIQUES [*guerres*].) Envahie par les Vandales au Ve s., puis par les Arabes au VIIe, elle tomba aux mains des Turcs en 1574. Gouvernée au nom du sultan par un *bey*, la Tunisie fut, jusqu'au XIXe siècle, un repaire de pirates. En 1881, la France, désirant mettre fin au danger que constituait pour l'Algérie l'anarchie du pays voisin, procéda à l'établissement de notre protectorat sur la régence de Tunis.



TUPIS. V. GUARANIS.

TURBIE (*La*), comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, au-dessus de Monaco ; 1.378 h. Station hivernale.

TURBIGO, bourg d'Italie (Lombardie) ; victoires des Français sur les Autrichiens (1800 et 1859).

Turcaret, comédie de Lesage (1709). Le héros est un ancien laquais qui, sans esprit et sans probité, est parvenu, à force d'usure et de rapines, à figurer parmi les plus riches traitants. Il est d'ailleurs berné par des aventuriers encore plus coquins que lui. Le dialogue est rempli de verve, de naturel et d'une gaieté souvent amère.

TURCKHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Colmar, sur la Fecht ; 2.532 h. Ch. de f. Vignobles. Défaite des Impériaux par Turenne, pendant la campagne d'hiver de 1675.

TURCOMANS ou **TURKMÈNES**, peuple ouralo-altaïque, de la famille turque ou tartare, qui vit généralement à l'état nomade dans le Turkestan occidental, la Perse, la Transcaucasie russe.

TURDA [*tourda*], v. de Roumanie (Transylvanie), sur l'Ariesh, affl. de la Muresh ; 16.000 h. Centre industriel. Sel gemme, gaz naturel. Ciment et soude.



Turenne.

TURENNE (Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, *vicomte de*), maréchal de France, né à Sedan. Commandant de l'armée d'Allemagne, il occupa le Rhin de Philippsbourg à Mayence ; avec Condé, il remporta les victoires de Nordlingen (1645), et en 1647 il gagna la bataille de Sommershausen, qui servit beaucoup à la conclusion de la paix de Westphalie. Pendant la Fronde, Mme de Longueville l'entraîna un moment dans le parti hostile à Mazarin, mais, après avoir été battu à Rethel par le maréchal d'Hocquincourt, il se rallia à la cour et battit Condé au faubourg Saint-Antoine (1652). Ses succès en 1658, notamment à la bataille des Dunes, amenèrent le traité des Pyrénées (1659). Il commanda l'armée française pendant la guerre de Dévolution (1667) et pendant la guerre de Hollande (1672), s'illustra par sa belle conquête de l'Alsace pendant l'hiver de 1675, et il allait vaincre Montecucculi lorsqu'il fut tué par un boulet à Salzbach (1611-1675). Très simple, très modeste, il tirait sa valeur militaire surtout du calcul et de la réflexion. Il a laissé des *Mémoires*.



Turgot.

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), *baron* DE L'AULNE, économiste français, né à Paris. Intendant de la généralité de Limoges, puis ministre des finances sous Louis XVI, il voulut entreprendre de grandes réformes, inspirées par les doctrines des physiocrates. Il

(*Phot. Larousse.*)



supprima les douanes intérieures et voulut établir la liberté du commerce et de l'industrie par la suppression des maîtrises et des jurandes; mais il ne put triompher de la routine et du mauvais vouloir des classes privilégiées et fut bientôt disgracié (1727-1781).

TURIN, en ital. **Torino,** v. d'Italie (Piémont), anc. cap. du royaume de Sardaigne, puis de celui d'Italie jusqu'en 1864; 620.000 h. (*Turinois*). Située sur les rives du Pô, Turin est le centre industriel et commercial du Piémont. Industrie mécanique, chimique, textile. Archevêché, université, riches bibliothèques, musées.

TURKESTAN, région d'Asie bordée au N. par la Sibérie, à l'O. par la mer Caspienne et la Perse, au S. par l'Afghanistan, l'Inde, le Tibet; à l'E. par la Mongolie, et divisée entre la Russie et la Chine. Le *Turkestan russe* forme aujourd'hui les républiques soviétiques de Turkménistan, Uzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan et Kazakstan. Le *Turkestan chinois, Turkestan oriental* ou *Sin-kiang,* haut plateau assez désertique, compte 1.000.000 d'h. Cap. *Ouroumtsi.*

TURKMÉNISTAN, république socialiste soviétique d'Asie, faisant partie de l'U. R. S. S., bordée à l'O. par la mer Caspienne et la Perse, au S. par l'Afghanistan, au N. et à l'E. par le Kazakstan; 500.000 km²; 1 200 000 h. (*Turkmènes*). Cap. *Achkhabad.*

TURKS et CAICOS [*kaïkoss*], archipel anglais des Antilles, rattaché à la Jamaïque; 5 600 h. Sel. Éponges.

TURKU [*tourkou*], anc. **Aabo,** v. de Finlande, port sur la Baltique, 64.000 h. Filatures de coton.

Turlupin, nom adopté pour la farce par un acteur du XVIIe siècle, Henri LEGRAND, dit aussi BELLEVILLE, et qui se dit, par mépris, de celui qui fait des allusions basses, de mauvais jeux de mots.

Turlupins, hérétiques du XIVe siècle qui allaient nus et se livraient à toutes sortes d'excès. Grégoire XI les excommunia en 1372, et Charles V les fit poursuivre.

TURNÈBE (Adrien TOURNEBU, dit), savant philologue français, né aux Andelys (1512-1565); — Son fils, **Odet de Turnèbe,** auteur comique, né à Paris (1553-1581).

TURNER [*tœrner*] (William), peintre anglais, né à Barnstaple (1775-1851). Coloriste éclatant.

TURNHOUT [*nout'*], v. de Belgique (prov. d'Anvers); 25.000 h. Toiles, dentelles, cuirs, ciments.

TURNUS, roi légendaire des Rutules, dans l'*Enéide,* tué par Enée en combat singulier.

TURNU-SEVERIN [*tournou-sévérin'*], v. de Roumanie, sur le Danube, à la sortie des Portes de Fer; 25.000 h.

TURPIN, archevêque de Reims, m. vers l'an 800. Il figure dans *la Chanson de Roland* et passe pour avoir composé une Chronique latine sur la vie de Charlemagne et de Roland.

TURPIN (Eugène), chimiste français, né à Paris. Il découvrit la mélinite (1848-1927).


Armes de la Turquie.

TURQUIE, État de la péninsule des Balkans et de l'Asie antérieure; 762 736 km²; 17.000.000 d'h. (*Turcs* ou *Ottomans*). Cap. *Angora* (*Ankara*); v. princ. *Stamboul* (*Istanbul*), autref. *Constantinople, Smyrne* (*Izmir*), *Adana, Brousse, Konya.*

I. GÉOGRAPHIE. L'Empire turc était autrefois un vaste État, sans unité géographique, s'étendant en Europe, en Asie et en Afrique. La Turquie d'Europe, qui comprenait avant 1699 (Karlovici) les pays balkaniques et la Hongrie, ne gardait plus depuis 1878 (Berlin) que la Thrace, la Macédoine et l'Épire. En Asie, la domination turque s'étendait sur la Syrie, la Palestine et l'Arabie; en Afrique, sur l'Égypte, la Tri-

**politaine (V. ces différents noms). Depuis la Grande Guerre, la Turquie d'Europe comprend uniquement la Thrace orientale jusqu'à la Maritza, avec Andrinople. La Turquie d'Asie ne comprend plus que l'Asie Mineure ou *Anatolie*, bornée au N. par la mer Noire et la mer de Marmara, à l'O. par la mer Egée, au S. par la Méditerranée, la Syrie et l'Irak, à l'E. par la Perse et la Transcaucasie russe. Le littoral de l'Anatolie est dentelé et bordé d'îles sur la mer Egée, moins accidenté sur la Méditerranée et surtout sur la mer Noire. Le relief forme un plateau montagneux se relevant au S. jusqu'à près de 4.000 m. par la chaîne du Taurus, au N.-E. par la chaîne Pontique et le massif Arménien. Les principaux fleuves sont le *Yezil-Irmak* (Iris), le *Kizil-Irmak* (Halys), le *Sakarya*, le *Mendérès* (Méandre), le *Séihoun*. Le *Tigre* (Diklé) et l'*Euphrate* (Furat) y prennent naissance.

Production surtout agricole : céréales, tabac, fruits, coton, sésame, laine, soie. Mines de charbon, émeri, écume de mer. Industries textiles : coton, soie, tapis; industrie du cuir.

Autrefois empire, sous l'autorité d'un sultan, en même temps calife ou chef religieux, la Turquie est une république depuis 1923.

II. HISTOIRE. Les Turcs, dont la domination s'établit d'abord en Asie sur les ruines du gouvernement des Abbassides, pénétrèrent en Europe au XIVe siècle et y fondèrent au XVe siècle un puissant Etat sur les ruines de l'Empire byzantin. Cette œuvre de conquête progressive, commencée par Mourad Ier, Bajazet Ier, Mahomet Ier et Mourad II, reçut son couronnement de Mahomet II, qui prit Constantinople en 1453. Cinquante ans plus tard, l'Etat ottoman exerçait son autorité sur la péninsule balkanique, l'Asie occidentale, l'Egypte, et atteignait son apogée sous Soliman Ier. Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, les sultans luttèrent, avec des fortunes diverses, contre l'Autriche, assiégeant même Vienne à plusieurs reprises. Leurs progrès s'arrêtent, au XVIIIe siècle, devant les efforts de la Russie. Dès lors, commence le recul de l'Empire ottoman.

Grâce à l'intervention de l'Europe, l'indépendance de la Grèce est reconnue en 1829, puis celle de la Roumanie après la guerre de Crimée (1856), et celle de la Serbie et de la Bulgarie après le traité de Berlin (1878), qui met le statut politique de la Turquie sous la garantie des grandes puissances. Placée sous le régime constitutionnel depuis 1907, la Turquie a perdu la Tripolitaine par sa guerre de 1911 avec l'Italie et, par la guerre balkanique (1912-1913), la plus grande partie de ses territoires européens. Vaincue avec ses alliées (Allemagne, Autriche-Hongrie et Bulgarie) à la fin de la Grande Guerre de 1914-1918, elle a pu, grâce à ses victoires sur la Grèce en 1922, assurer son existence nationale à la paix de Lausanne (juillet 1923).

TURRIERS, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier; 320 h.

TUSCARORA (*fosse du*), dépression de l'océan Pacifique, à l'O. du Japon (8.887 m.).

Tusculanes (*les*), traité philosophique de Cicéron, où il démontre que l'homme vertueux est supérieur à la mort, à la douleur, à tous les maux (45 av. J.-C.).

TUSCULUM [*lom'*], v. de l'anc. Italie (Latium), où Cicéron écrivit ses *Tusculanes*; auj. *Frascati*.

TUT-ANK-AMMON, pharaon de la XVIIIe dynastie (XIVe s. av. J.-C.), qui rétablit le culte d'Ammon à Thèbes et dont le tombeau a été découvert en 1922.

TUTTLINGEN [*tout'lin'ghen'*], v. d'Allemagne (Wurtemberg), au confl. du Danube et de l'Elta; 15.700 h.



Mark Twain.

(*Phot. Brentano's.*)

TUYEN-QUAN, v. du Tonkin, sur la rivière Claire, où une faible garnison française, sous les ordres du commandant Dominé, soutint victorieusement, contre une armée chinoise, un siège de plus de trois mois où se distingua le sergent Bobillot (1884-1885).

TVER, v. de Russie, sur la Volga, au N.-O. de Moscou; 110.000 h. Industrie mécanique et textile.

TWAIN [*touèin*] (S. L. CLEMENS, dit **Mark**), écrivain humoristique américain, né à Florida (Missouri) [1835-1910].

TWEED [*touid'*] (*la*), petite rivière qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse; 156 kil.

TYCHO BRAHÉ. V. BRAHÉ.

TYLER [*taïler*] (Walter ou Wat), rebelle anglais, qui dirigea la révolte des paysans en 1381 et fut tué par le maire de Londres, Walworth, en présence de Richard II.

TYNDALL [*tin' dl*] (John), physicien anglais, né à Leighlin Bridge (Irlande) [1820-1893], auteur de travaux remarquables sur la chaleur. V. TYNDALLISATION. (Part. langue.)

TYNDARE, roi légendaire de Sparte, époux de Léda.

TYNE [*taïn'*] (*la*), petit fleuve d'Angleterre, qui naît dans les monts Cheviot, arrose Newcastle et se jette dans la mer du Nord; 60 kil.

TYNEMOUTH [*taïn'mœs*], v. d'Angleterre (Northumberland) et port sur la Tyne; 65.000 h. Commerce de charbon.

TYPHÉE, chef des Géants qui escaladèrent le ciel; il fut foudroyé par Jupiter.

TYPHON, dans l'Egypte ancienne, dieu du mal, des ténèbres, de la stérilité.

TYR, v. de l'ancienne Phénicie, fondée par les Sidoniens, jadis célèbre par son commerce, son industrie de la pourpre. (Hab. *Tyriens*.) Auj. *Sour* (6.500 h.), en Syrie de mandat français.

TYROL, pays alpestre (Alpes orientales), partagé entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. Le Tyrol allemand est l'anc. Tyrol autrichien grossi du Vorarlberg; 470.000 h. (*Tyroliens*); cap. *Innsbrück*.

TYRONE [*tiro^oun*], comté de l'Irlande du N. (Ulster); ch.-l. *Omagh*, 5.200 h.

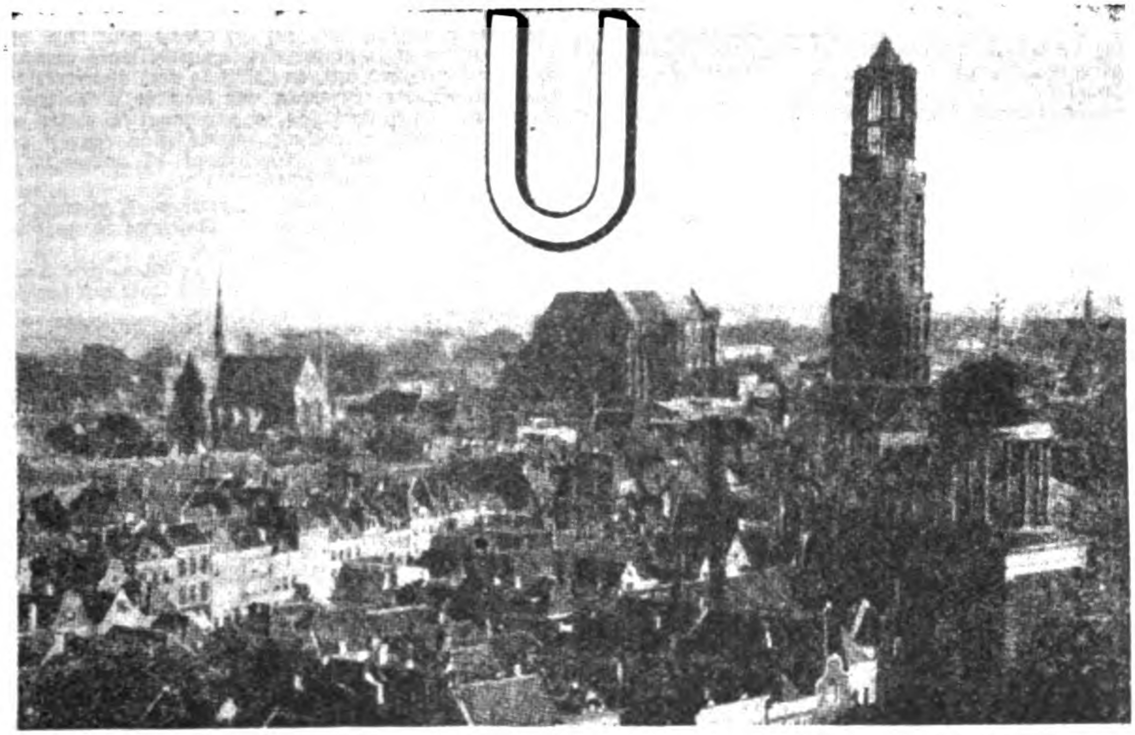
TYRRHÉNIENNE (*mer*), située entre l'Italie, la Corse, la Sardaigne et la Sicile.

TYRTÉE, poète athénien. Il ranima par ses chants le courage des Spartiates, dans la deuxième guerre de Messénie (VIIe s. av. J.-C.).

TZARSKOÏÉ-SÉLO. V. TSARSKOÏÉ-SÉLO.

TZETZÈS [*tzètsès*] (Jean), poète et érudit byzantin, né à Constantinople (XIIe s.).

U



UTRECHT.

UBALDINI (Ruggiero), archevêque gibelin de Pise en 1276. Il fit enfermer Ugolin et ses fils dans une tour, où il les laissa mourir de faim (XIIIe s.).

UBAYE [*bay'*], torrent des Basses-Alpes, affl. de la Durance; baigne Barcelonnette; 80 kil.

UBEDA, v. d'Espagne, prov. de Jaen; 22.500 h.

UCALÉGON, Troyen dont parle Virgile dans le IIe chant de son *Enéide*. V. JAM PROXIMUS ARDET UCALEGON, à la *Part. rose*.

UCAYALI [*ouka*], grande riv. du Pérou, née dans la Cordillère, affl. de l'Amazone; 2.000 kil.

UCCELLO [*outchélo*] (Paolo DI DONO, dit), ciseleur et peintre florentin, né vers 1396; m. en 1475.

UCCLE, c. de Belgique (Brabant) ; 34.500 h. Brasserie, toiles, cotonnades, machines.

UCHARD (Mario), romancier et auteur dramatique français, né à Paris (1824-1893).

UCHATIUS [*thiouss*] (François, *baron de*), général autrichien, né à Theresienfeld. Il perfectionna le matériel de l'artillerie (1811-1881).

UCKANGE, comm. de la Moselle, arr. de Thionville; 3.292 h. Brasserie, forges. Ch. de f. Bac.

UDINE, v. d'Italie (Vénétie), ancienne capit. du Frioul; 67.000 h. Métallurgie, soie.

UDINE (Giovanni RICAMATORE, dit **Jean d'**), peintre italien, élève de Raphaël, qu'il aida dans ses travaux (1499-1564).

UGALDE (Delphine BEAUCÉ, *dame*), cantatrice française, douée d'une jolie voix de soprano, née à Paris (1829-1910).

UGINES, ch.-l. de c. (Savoie), arr. d'Albertville; 5.951 h. Ch. de f. Electrométallurgie.

UGOLIN DELLA GHERARDESCA, tyran de Pise, du parti gibelin, cruel et féroce. Ses ennemis le jetèrent dans une tour avec ses enfants, pour les y laisser mourir de faim (XIIIe s.). Cette circonstance a fourni à Dante un des épisodes les plus terribles de sa *Divine comédie : la Tour de la Faim*. Dante représente Ugolin rongeant le crâne de son bourreau, R. Ubaldini.

Ugolin et ses enfants, tableau de Reynolds (Londres); — beau groupe en bronze de Carpeaux (1863), jardin des Tuileries, à Paris.

UHLAND [*oulan'd*] (Jean-Louis), poète lyrique allemand, né à Tubingue, le représentant le plus éminent de l'école souabe; auteur de remarquables poésies patriotiques (1787-1862).

UHRICH [*rik*] (J.-J.-Alexis), général français, né à Phalsbourg; il défendit Strasbourg contre les Prussiens en 1870 (1802-1886).

UITLANDERS [*dèr*] (en holland. *étrangers*), nom qui fut donné au Transvaal et dans l'Orange aux immigrants, par opposition aux Boers, anciens colons de nationalité hollandaise.

UJFALVY [*oui*] (Charles-Eugène), orientaliste et voyageur autrichien, né à Vienne (1842-1904).

UJHOROD, en hongr. **Ungvar**, v. de Hongrie, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 27.000 h.

UKRAINE [*ukrèn'*] (c.-à-d. *frontière, marche*), contrée au S.-O. de la plaine russe, baignée au S. par la mer Noire, arrosée par le Dniéper et le Dniester; 451.800 km²; 30.000.000 d'h. (*Ukrainiens*). Cap. *Kiev;* v. princ. *Odessa*, *Kharkov*. Région agricole, minière et industrielle. Au point de vue politique l'Ukraine est une république indépendante de la Russie, mais fédérée avec elle dans le cadre de l'U. R. S. S.

ULBACH [*bak*] (Louis), littérateur français, né à Troyes, auteur de nombreux romans : *Monsieur et Madame Fernel*, etc. (1822-1889).

ULEAABORG [*ouléoborgh*]. V. OULU.

ULFILA ou **WULFILA**, évêque arien des Wisigoths, traducteur de l'Ancien Testament en gothique (311-383).

ULLOA [*ou-yoa*] (Antoine *de*), voyageur espagnol, né à Séville (1716-1795).

ULLOA (Girolamo), général d'artillerie italien, né à Naples. Il a publié beaucoup de travaux sur des questions de technique et d'histoire militaires (1810-1880).

ULM, v. d'Allemagne (Wurtemberg), sur le Danube; 57.000 h. Belle cathédrale gothique. L'armée autrichienne de Mack y capitula en 1805 devant Napoléon Ier. Patrie d'Einstein.

ULPIEN [*piin*], jurisconsulte romain, conseiller d'Alexandre-Sévère, né à Tyr (170-228).

ULRIC DE WURTEMBERG, duc de Wurtemberg. Il assura le triomphe du protestantisme dans son pays (1487-1550).

ULRIQUE-ÉLÉONORE, reine de Suède, fille de Charles XI. Elle succéda à son frère Charles XII (1688-1741).

ULSTER [*œlst^er*], la plus septentrionale des provinces de l'ancienne Irlande. Depuis 1920, la partie orientale de l'Ulster (13.564 km²; 1.256.000 h.) constitue l'Irlande du Nord, cap. *Belfast*, unie à la

(Phot. Lévy.)

Grande-Bretagne. Les trois comtés de l'Ouest et du Sud : *Donegal (Tirconaill)*, *Cavan*, *Monaghan*, se sont unis à l'Etat libre d'Irlande. Industrie linière très active.

ULUGH-BEG [*bègh*] (Mirza), sultan timouride, savant astronome, assassiné à Samarkand (1394-1449).

ULYSSE (en gr. *Odusseus*), personnage grec, roi légendaire d'Ithaque, fils de Laërte, père de Télémaque et époux de Pénélope, l'un des principaux héros du siège de Troie, où il se signala surtout par sa prudence et sa ruse, qui sont restées proverbiales. Le retour d'Ulysse dans sa patrie fait le sujet de l'*Odyssée*. Voici, par ordre chronologique, les principaux épisodes de sa vie : 1° la ruse qu'employa Ulysse pour découvrir Achille déguisé parmi les filles du roi Lycomède et l'amener au siège de Troie; 2° sa dispute avec Ajax pour la possession des armes d'Achille; 3° son séjour dans l'antre de Polyphème à qui il creva son œil unique et à la fureur duquel il échappa en prenant le nom de *Personne;* 4° les compagnons d'Ulysse changés en pourceaux par Circé; 5° la manière dont il échappa aux enchantements des sirènes en se faisant attacher au mât du vaisseau et en remplissant de cire les oreilles de ses compagnons; 6° l'accueil hospitalier qu'il reçut à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens; 7° l'image d'Ithaque fuyant constamment devant lui; 8° la façon touchante dont il fut reconnu par son chien, qui ne l'avait pas vu depuis vingt ans, et par son fidèle Eumée; 9° la vigueur avec laquelle il banda son arc qu'aucun des prétendants n'avait pu tendre. V. SCYROS.

UMÉ [*oumé*], fl. de Suède, qui se jette dans le golfe de Botnie, au petit port de Umeaa.

UNGVAR [*oung*], n. hongr. de *Ujhorod*.

UNIEUX, comm. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 5,914 h. Ch. de f. Forges, aciéries, constructions mécaniques.

Unigenitus [*tuss*] (*bulle*), bulle par laquelle le pape Clément XI condamna le jansénisme en 1713. Plusieurs prélats français refusèrent de recevoir la bulle, qui fut, pendant toute la première partie du XVIIIe siècle, le sujet d'une lutte acharnée entre les jansénistes du clergé ou du parlement et les jésuites.

UNION (*comte de La*), général espagnol, né à Lima. Il lutta contre Dugommier dans le Roussillon et fut tué à la bataille de la Monga (1752-1794).

Union (*édit d'*), acte par lequel le roi Henri III se déclara chef de la Ligue.

Union (*arrêt d'*), arrêt par lequel le parlement de Paris s'associa aux autres cours souveraines en 1648 pour faire échec aux mesures financières de Mazarin. Ce fut le prélude de la Fronde. Le premier ministre raillait, en son accent italien, l'*arrêt d'ognon*. « Cet *ognon* te fera pleurer », ripostaient les auteurs des *Mazarinades*.

Union (*acte d'*), acte par lequel le Parlement anglais supprima le Parlement de Dublin et plaça l'Irlande sous la domination anglaise (1800). Ceux des Anglais qui refusaient à l'Irlande le *home rule* (V. ce mot) prirent le nom d'*unionistes*.

UNION SUD-AFRICAINE, fédération constituée en 1910 par les Etats de l'Afrique australe anglaise : *Cap, Natal, Transvaal, Orange*. (V. ces noms). Administrée par un gouverneur général, au nom du roi d'Angleterre, sous le contrôle d'un parlement. Sup. : 1.223.328 km²; 7.000.000 d'h. Cap. *Prétoria*. V. princ. *Le Cap, Johannesbourg, Durban*. L'Union Sud-Africaine administre, sous mandat, l'ancien Sud-Ouest-Africain allemand.

UNITED STATES OF AMERICA [*iounaïtid stéits*], nom anglais des Etats-Unis d'Amérique. V. SAM.

Univers (*l'*), journal catholique, fondé par l'abbé Migne en 1833 et que dirigea longtemps Louis Veuillot.

Universités. Le corps connu sous le nom d'*Université de Paris*, fondé vers 1150, posséda, dès l'origine, de grands privilèges : l'Université avait seule le droit d'enseigner et avait sa juridiction particulière. Plusieurs fois elle prit part aux affaires publiques. Elle défendit les libertés gallicanes et soutint de longues luttes contre certains ordres religieux. Supprimée en 1790, elle fut réorganisée en 1808 par Napoléon Ier, qui lui donna pour chef un grand maître et la plaça sous la surveillance directe de l'Etat. Aujourd'hui, on donne le nom d'*université* aux groupements régionaux des facultés d'enseignement supérieur, dotés de la personnalité civile et administrés par le recteur assisté d'un conseil de l'université. Il existe actuellement 17 universités, régies chacune par un recteur.

UNSTRUT [*oun'strout'*], rivière d'Allemagne (Saxe). Elle sort des monts de Thuringe et se jette dans la Saale (riv. g.) ; 172 kil.

UNTERWALD [*oun'tervald*] (c'est-à-dire *Sous les forêts*), canton suisse et l'un des trois qui furent le berceau de la liberté helvétique; divisé en deux demi-cantons : le *Haut* ou *Obwald*, 19.400 h., ch.-l. *Sarnen*, et le *Bas* ou *Nidwald*, 15.200 h., ch.-l. *Stanz*. (Hab. *Unterwaldiens*.)



Uranie.

UPSAL ou **UPSALA**, v. de Suède, sur un tributaire du lac Mælar; 30.000 h. L'une des anciennes capitales de la Scandinavie. Siège de l'archevêque primat du royaume; université célèbre.

UR. V. OUR.

URANIE, Muse de l'astronomie et de la géométrie, représentée avec un compas et un globe.

URANUS [*uss*] ou **OURANOS** [*oss*] (« *le Ciel* »), père de Saturne, de l'Océan, des Titans, des Cyclopes, etc.

URANUS, la septième des planètes qui gravitent autour du soleil; elle est soixante-dix fois plus grosse que la terre et fut découverte par Herschel en 1781.

URBAIN Ier (*saint*), pape de 222 à 233. Fête le 25 mai; — URBAIN II, pape de 1088 à 1099, né à Lagery; promoteur de la première croisade au concile de Clermont; — URBAIN III, pape de 1185 à 1187; — URBAIN IV, né à Troyes, pape de 1261 à 1264; — URBAIN V, pape de 1362 à 1370, né au château de Grizac (Lozère); — URBAIN VI, pape de 1378 à 1389; — URBAIN VII, pape en 1590; — URBAIN VIII, pape de 1623 à 1644.

URBAIN (Georges), chimiste français, né à Paris en 1872, célèbre par ses travaux sur les terres rares. Membre de l'Académie des sciences.

URBINO [*our*], v. d'Italie (prov. de Pesaro-et-Urbino) ; 18.000 h. Patrie de Raphaël. Ancien ch.-l. du *duché d'Urbin*, réuni en 1631 aux Etats de l'Eglise. Autref. centre de céramique.

URFA [*our*], v. de Turquie, anc. **Édesse**, dans la Mésopotamie; 30.000 h.

URFÉ (Honoré *d'*), romancier français, né à Marseille; auteur de *l'Astrée*, roman où il a exprimé, sous une forme subtile et diffuse, mais parfois pleine de charme, l'idéal de politesse et de galanterie de la société précieuse (1568-1626).

URGANDE, fée bienfaisante des romans du moyen âge, qui a pour mission de protéger les chevaliers, à qui elle apparaît tantôt sous la forme d'une vieille femme couverte de haillons, tantôt sous la forme de la jeune fille la plus séduisante. — La fée *Urgèle* joue le même rôle.

URGEL, dite aussi **la Seo** ou **la Seu** (« *le Siège* »), v. forte et épiscopale d'Espagne (Catalogne) ; 3.100 h. L'évêque d'Urgel partage avec le gouvernement français le protectorat de la principauté d'Andorre.

URI [*ou*], un des cantons suisses, arrosé par la Reuss; 23.950 h. (*Uranais*). Ch.-l. *Altorf*. C'est l'un trois cantons primitifs de la Confédération.

URIAGE ou **SAINT-MARTIN-D'URIAGE**, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble, sur le Sonnant, affluent de l'Isère; 1.375 h. Eaux sulfureuses.

URIE, mari de Bethsabée (*Bible*).

URIEL, ange dont les liturgies orientales font souvent mention et dont le nom signifie, en hébreu, *Lumière de Dieu*.

URQUIJO [*ourkiho*] (Mariano Luis), homme d'Etat espagnol, né à Bilbao. Il signa avec Bonaparte le traité d'Aranjuez (1768-1817).

URRACA [*ou*], reine de Castille et de Léon, fille d'Alphonse VI. Elle lutta longtemps contre son mari,

Alphonse le Batailleur, et contre son fils, Alphonse VIII, que les Castillans avaient reconnu pour roi (1081-1126).

URSEREN [*ou*] (*val*), pays de Suisse (cant. d'Uri), dans la vallée supérieure de la Reuss.

URSINS [*sin*] (Marie-Anne DE LA TRÉMOILLE, *princesse des*), née à Paris. Elle joua un grand rôle dans les intrigues de la cour de Philippe V, roi d'Espagne (1642-1722).

U. R. S. S., ou **Union des républiques socialistes soviétiques**, État fédératif, constitué après la chute de l'empire de Russie et comprenant (déc. 1936) la Russie proprement dite (V. ce nom), l'Ukraine, la Russie blanche, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Turkménistan, l'Uzbékistan, le Tadjikistan, le Kazakstan et la Kirghizie. Sup.: 21.274.200 km²; pop. 165.700.000 h.

URSULE (*sainte*), d'après la légende, fille du roi de Bretagne Deonatus, martyre à Cologne (383, 385 ou 453). Fête le 21 octobre.

URUGUAY, mot indigène signif. *Fleuve des oiseaux*), rivière de l'Amérique du Sud, séparant le Brésil et la république de l'Uruguay de l'Argentine, et se jetant dans le rio de la Plata; 1.500 kil.

URUGUAY [*ghè*] [en esp. *ourougouaï*] (*république orientale de l'*), république de l'Amérique du Sud, entre le Brésil, l'Atlantique et l'Argentine, dont il est séparé par le fl. Uruguay; 187.000 km²; 2.000.000 d'h. (*Uruguayens*). Cap. *Montevideo.* Langue officielle: l'espagnol. Pays peu accidenté, arrosé par de nombreux cours d'eau; climat tempéré. Riches pâturages nourrissant de nombreux troupeaux (bœufs, moutons, chevaux); exportation de viandes conservées, salées ou frigorifiées, de laines et de peaux, de céréales. Peu de richesses minières. — L'Uruguay, découvert en 1516 par Juan Diaz de Solis, dépendit d'abord de la vice-royauté de Lima, puis de Buenos-Aires (1778). Indépendant de l'Espagne en 1814, soumis au Brésil en 1821, l'Uruguay conquit sa liberté à la bataille d'Ituzaingo (1827).


Armoiries de l'Uruguay.

URUNDI [*ouroundi*]. V. RUANDA-URUNDI.

USBEKS ou **UZBEKS**, tribus turcomanes du Turkestan et de la Sibérie.

USCOQUES ou **USKOKS** (mot serbe signif. *réfugié, déserteur*), nom donné aux Serbes qui s'échappaient de la Serbie, de la Bosnie et de l'Herzégovine et allaient vivre dans les pays voisins pour échapper aux vexations des Turcs.

USEDOM [*ousedom'*], île allemande, au débouché de l'Oder dans la Baltique; 30.000 h. Ch.-l. *Swinemunde.*

USHER [*œcheʳ*] (Jacques) ou **USSERIUS**, prélat anglican, né à Dublin (1580-1656), auteur d'une *Chronologie sacrée.*

USKUB ou **SKOPLJÉ** [*plié*], ville de Yougoslavie, sur le Vardar; 85.000 h.

USKUDAR [*ouskoudar*]. V. SCUTARI.

USSAT, localité de l'Ariège, arr. de Foix. Station thermale. Ch. de f.

USSÉ (*château d'*), remarquable château de la vallée de la Loire, dans la comm. de Rigny (Indre-et-Loire).

USSEL, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. et à 61 kil. de Tulle; 6.235 h. (*Ussellois*). Ch. de f. Cuirs.

USTARITZ, ch.-l. de c. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur la Nive; 2.546 h. Ancienne capit. du Labourd. Ch. de f.

USTER, comm. de Suisse (Zurich); 9.700 h.

USTI [*ousti*], en allem. **Aussig**, v. d'Allemagne sur l'Elbe; cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 44.000 h. Centre industriel.

UTAH [*iou*], un des États unis d'Amérique (mont. Rocheuses); 500.000 h. Cap. *Salt-Lake-City*. L'Utah, qui doit son nom à une grande tribu des Peaux-Rouges, est peuplé, en partie, par les mormons, qui l'ont colonisé à partir de 1830. Cuivre, argent.

UTELLE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 1.049 h. (*Utelliens*).

UTICA [*iou*], v. des États-Unis (New-York); 104.000 h. Fromages. Ateliers de mécanique.

UTIQUE, anc. ville d'Afrique, près de Carthage. C'est dans cette ville que se tua Caton *d'Utique*, après la défaite de Thapsus.

Utopie, roman politique et social de saint Thomas Morus. L'auteur, hostile à la propriété personnelle, fait un tableau très détaillé d'un État socialiste et démocratique (1518).

UTRECHT [*trèk*], v. des Pays-Bas, ch.-l. de la *prov. d'Utrecht*, sur un canal, l'anc. Rhin sinueux; 155.000 h. Université; fabriques de velours longtemps célèbres. La France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande conclurent, en 1713, à Utrecht, un traité qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne. L'Espagne restait à Philippe V, la France conservait son intégrité territoriale, mais d'importantes concessions maritimes étaient faites à l'Angleterre.

UTRERA [*outréra*], v. d'Espagne (prov. de Séville), sur un affluent du Guadalquivir; 15.000 h.

UXELLODUNUM [*nom'*], ancien *oppidum* (ville forte) de la Gaule (pays des Cadurques), prise par César en 59. Tous ceux de ses habitants qui survécurent eurent la main droite coupée par ordre du vainqueur. Le site de la ville n'a pu encore être déterminé d'une manière précise : on a proposé la presqu'île de Luzech (Lot), enfermée par le Lot, ou Uzerche, ou le plateau du Puy d'Issolu (Lot).

UXMAL [*ouks*] V. MAYAS.

UZBÉKISTAN, république soviétique d'Asie, faisant partie de l'U. R. S. S. et située entre le Turkménistan et le Kazakstan; 5.400.000 h. (*Ouzbegs*). Cap. *Tachkent*. V. princ. *Samarkand, Khiva, Kokand.*

UZEL, ch.-l. de c. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1.047 h. (*Uzellois*). Ch. de f. Toiles.

UZERCHE, ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Vézère; 3.163 h. (*Uzerchois*). Ch. de f.

UZÈS, ch.-l. de c. (Gard), arr. et à 25 kil. N. de Nîmes; sur l'Alzon; 4.212 h. (*Uzétiens*). Ch. de f. Ancien évêché. Produits réfractaires; réglisse.



VENISE.

VAAL *(le)*, rivière de l'Afrique du Sud, affl. de l'Orange; a donné son nom au *Transvaal;* 1.125 kil

VAASA, anc. **Wasa**, port de Finlande, sur le golfe de Botnie; 25.000 h. Toiles, tissages

VABRE, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur le Gijou; 1.773 h.

VACCARÈS ou **VALCARÈS** *(étang de)*, étang des Bouches-du-Rhône, en Camargue; 6 000 ha.

VACCÉENS, anc. peuple de l'Ibérie (Tarraconaise), subjuguée en 178 av. J.-C. par Posthumius.

VACHEROT (Etienne), philosophe et homme politique français, né à Torcenay, près de Langres (1809-1897).

VACQUERIE (Auguste), journaliste et auteur dramatique français, de l'école romantique, fondateur du *Rappel;* né à Villequier (1819-1895)

VADÉ (Jean-Joseph), poète français, né à Ham; créateur du genre *poissard* (1720-1757).

VADIMON *(lac)*, auj. *lac de Bassano* (Toscane). Victoire des Romains sur les Etrusques (310 av. J.-C.) et sur les Gaulois sénons (283).

Vadius [*uss*], personnage des *Femmes savantes*, type du pédant bourré de grec et de latin, que Philaminte, Bélise et Armande embrassent *pour l'amour du grec*. V. TRISSOTIN.

VADUZ [*outs'*], cap. du Liechtenstein; 1.200 h.

VÆSTERAAS [*vestéross*], v. de Suède, au N. du Mælar; 29.000 h.

VAGA (Pierino *del*), peintre italien, disciple de Raphaël, né à Florence (1501-1547).

VAH, en allem. **Waag**, en hongrois **Vág**, riv. de Slovaquie, affl. du Danube (r. g.).

VAÏGATCH, île russe de l'océan Glacial arctique, entre le continent et la Nouvelle-Zemble.

VAILLANT (Jean-Foi), numismate français, né à Beauvais (1632-1706).

VAILLANT (Sébastien), botaniste français, né à Vigny (Seine-et-Oise), auteur d'une célèbre *Flore des environs de Paris* (1669-1722).

VAILLANT (J.-B.-Philibert), maréchal de France, ministre de la guerre et grand maréchal du Palais sous le second Empire; né à Dijon (1790-1872).

VAILLY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons, sur l'Aisne; 1.860 h. (*Vaillicien*s).

VAILLY-SUR-SAULDRE [*sôldr'*], ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 880 h.

VAISON-LA-ROMAINE, ch.-l. de c. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 3.090 h. Carrières; truffes. Riche en vestiges gallo-romains.

Vaisseau fantôme *(le)*, opéra en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1843), sur la légende hollandaise du *Hollandais volant*.

VAISSETTE ou **VAISSÈTE** (*dom* Joseph), bénédictin français, né à Gaillac; auteur d'une remarquable *Histoire de Languedoc* (1685-1756).

VALACHIE [*ki*], une des principautés danubiennes, qui constitua, jusqu'en 1918, avec la Moldavie, le royaume de Roumanie. Elle est divisée actuellement en GRANDE VALACHIE ou *Munténie*, à l'E., 3.650.000 h., ch.-l. *Bucarest*, et en PETITE VALACHIE ou *Olténie*, à l'O, 1.536.000 h., ch.-l. *Craiova*. Région de grande culture et d'élevage. Houille et pétrole.

VALAIS, un des cantons suisses, de langue française pour les deux tiers, allemande pour l'autre tiers, dans la vallée supérieure du Rhône; 138.000 h. (*Valaisans*). Ch.-l. *Sion*.

VALAZÉ (Charles), Conventionnel girondin, né à Alençon; il se poignarda pour échapper à l'échafaud (1751-1793).

VALBONNAIS, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 793 h.

VALCARÈS *(étang de)*. V. VACCARÈS.

VALDAHON, comm. du Doubs, arr. de Besançon; 3.788 h. Ch. de f. Camp militaire

VALDAÏ, massif de collines (Russie) de 322 m., sur la ligne de partage de l'Europe, entre le versant de l'Océan et celui de la Méditerranée.

VAL-D'AJOL *(Le)*, comm. des Vosges, arr. d'Epinal; 6.615 h. Ch. de f. Tissus de coton, broderie, lingerie, brasserie.

Val-de-Grâce, célèbre couvent de Paris, situé rue Saint-Jacques et construit de 1645 à 1665, par ordre d'Anne d'Autriche, sous la direction de François Mansard et Lemercier. Transformé en hôpital et Ecole de santé militaires. La statue de Larrey en orne la cour principale. Un dôme majestueux surmonte l'église.

VALDEMAR Ier, roi de Danemark de 1157 à 1182; — VALDEMAR II, roi de Danemark de 1202 à 1241; — VALDEMAR III, roi de Danemark de 1226 à 1231, durant la captivité de son père Valdemar II; — VALDEMAR IV Atterdag, roi de Danemark de 1340 à 1375.

VALDEPEÑAS [*dépégnass*], v. d'Espagne (prov. de Ciudad-Real); 24.000 h. Vins renommés.

VALDERIÈS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 751 h.

VALDIEU (*seuil de*), le point le plus bas de la trouée de Belfort, entre le Jura et les Vosges.

VALDIVIA (Pedro *de*), un des compagnons de Pizarre. Il acheva la conquête du Chili (1510-1569).

VALDIVIA, port du Chili méridional; 35.000 h. Métallurgie.

VALDO ou **VALDÈS** (Pierre), hérésiarque, né à Vaux en Dauphiné, d'où il prit son nom; chef des vaudois; m. à la fin du XIIe siècle.

VALDOIE (*Le*), comm. du territ. de Belfort; 3.580 h. Ch. de f. Métallurgie, construction mécanique; industrie textile.

VALÉE (Sylvain-Charles), maréchal de France, né à Brienne-le-Château. Il dirigea, en 1837, la prise d'assaut de Constantine (1773-1846).

VALENÇAY, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 2.789 h. (*Valencéens*). Beau château construit sur les plans de Philibert Delorme; il a appartenu à Talleyrand.

VALENCE, en esp. **Valencia** [*èn'zia*], v. d'Espagne; ch.-l. de prov.; port à l'embouchure du Guadalaviar, sur la Méditerranée; 320.000 h. Archevêché, université. Cap. de l'anc. royaume musulman de Valence, qui subsista jusqu'en 1238. Exportation d'oranges, vins, huiles. Patrie de Blasco Ibañez.

VALENCE, ch.-l. du dép. de la Drôme; sur le Rhône; ch. de f. à 600 kil. S.-E. de Paris; 34.275 h. (*Valentinois*). Evêché, école d'artillerie. Soies, vins, pâtes alimentaires. Patrie du général Championnet et d'Emile Augier. — L'arr. a 13 cant., 160 comm., 190.271 h.

VALENCE, ch.-l. de c. (Gers), arr. de Condom, sur la Baïse; 1.098 h. Ch. de f.

VALENCE ou **VALENCE-D'AGENAIS**, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 3.089 h. Ch. de f. Vins.

VALENCE-D'ALBIGEOIS, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 1.287 h.

VALENCIA [*èn'zia*], v. du Venezuela, au S. de Puerto-Cabello; 37.000 h. Centre agricole.

VALENCIENNES, ch.-l. d'arr. (Nord); sur l'Escaut; ch. de f.; à 51 kil. S.-E. de Lille; 42.359 h. (*Valenciennois*). Camp retranché. Commerce de batistes et de sucre; manufactures de tissus, dentelles, verrerie, bonneterie. Patrie de Froissart, des peintres Watteau et Abel de Pujol et de Carpeaux. — L'arr. a 8 cant., 82 comm., 303.827 h.

VALENS [*linss*], empereur romain, frère de Valentinien Ier, né en Pannonie vers 328. Il régna de 364 à 378. Cruel et maladroit, il fut vaincu par les Goths à Andrinople.

VALENSOLE [*lan*], ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 1.960 h. (*Valensolais*).

VALENTIA [*linsia*], petite île et bourg de l'O. de l'Irlande; 1.600 h. Tête de ligne de trois câbles transatlantiques. Importante station météorologique.

VALENTIGNEY, comm. du Doubs, arr. de Montbéliard; 5.875 h. Cycles, quincaillerie.

VALENTIN, pape en 827.

VALENTIN (*saint*), évêque de Terni, martyrisé vers 273. En Angleterre, la Saint-Valentin (14 fév.) est la fête des garçons et des jeunes filles.

VALENTIN, hérésiarque du IIe siècle, né en Egypte, chef d'une secte de gnostiques; m. en 161.

VALENTIN (Valentin DE BOULOGNE, dit *le*), peintre français, né à Coulommiers (1591-1634).

VALENTIN (Edmond), homme politique français, né à Strasbourg. Nommé en 1871, par le gouvernement de la Défense nationale, préfet de cette ville, alors assiégée, il parvint à gagner son poste en franchissant les lignes prussiennes (1823-1879).

VALENTINE de Milan. V. VISCONTI.

VALENTINIEN Ier, empereur romain de 364 à 375. Chrétien zélé, il se signala par sa sévérité; — VALENTINIEN II, empereur romain, assassiné par ordre de son tuteur Arbogast (375-392); — VALENTINIEN III, empereur romain d'Occident de 425 à 455.

VALENTINOIS, ancien pays de France, ch.-l. *Valence*; dans le dép. de la Drôme.

Valère, valet et confident dans la comédie française, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

VALÈRE MAXIME, historien latin, anecdotier et rhéteur médiocre, contemporain de Tibère.

VALÉRIEN (*mont*), la plus haute colline des environs de Paris; 136 m. Fort.

VALÉRIEN, empereur romain de 252 à 260, fait prisonnier par le roi des Perses Sapor.

VALERIUS FLACCUS, poète latin, auteur des *Argonautiques* (Ier s. de notre ère).

VALERIUS PUBLICOLA, consul romain, collègue de Brutus en 509 av. J.-C.

VALÉRY (Paul), poète français, né à Sète, auteur de *la Jeune Parque, Cimetière marin, Charmes, Variétés*, œuvres d'une technique savante et d'un symbolisme subtil et brillant (1871-1945).

VALETTE (*La*), capit. de l'île de Malte, sur la côte E.; 26.000 h. Fortifications.

VALGORGE, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 689 h.

Valhalla (*le*), le séjour des héros morts dans les combats, et où l'on boit l'hydromel versé par des valkyries. (*Myth. scandinave.*)

VALIÉVO, v. de Yougoslavie (Serbie), sur le Colubara; 7.000 h. Ch.-l. de prov. Très disputée au début de la Grande Guerre.

VALINCOUR (Jean-Henri *de*), littérateur français, ami de Boileau historiographe de Louis XIV; né à Paris (1653-1730).

Valkyrie, déesse d'un rang inférieur dans la mythologie scandinave. Messagères d'Odin, les valkyries avaient pour fonction de verser la bière et l'hydromel aux héros morts en combattant. Elles personnifiaient les vertus des héros.

Valkyrie (*la*), drame musical en trois actes, paroles et musique de R. Wagner (1870). C'est la première partie de la tétralogie de *l'Anneau du Nibelung*; la partition contient des pages superbes, entre autres le prélude, la chevauchée des valkyries.

VALLA (Laurent), humaniste italien, latiniste élégant, exégète et philosophe audacieux; né à Rome (1405-1457).

VALLADOLID [*vaya*], v. d'Espagne (Léon); ch.-l. de prov., sur le Pisuerga; 88.000 h. (*Valisolétains*). Archevêché, université; cathédrale du XVIe siècle.

VALLAURIS [*lôriss*], comm. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, non loin du golfe Jouan; 10.267 h. Distilleries d'essences de fleurs. Faïencerie.

VALLE-D'ALESANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 518 h.

VALLERAUGUE, ch.-l. de c. (Gard), arr. du Vigan, sur l'Hérault; 1.733 h. (*Valleraugois*).

VALLERYSTHAL, localité de la Moselle, arr. de Sarrebourg, comm. de Trois-Fontaines; 500 h. Verreries.

VALLÈS (Jules), révolutionnaire français, écrivain coloré, auteur de *Jacques Vingtras*; né au Puy (1832-1885).

VALLET, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 4.024 h.

VALLIÈRE (Jean-Florent *de*), général d'artillerie, né à Paris. Il réorganisa l'artillerie française et dirigea en 1744 le siège de Fribourg (1667-1759); — JOSEPH-FLORENT, fils du précédent, officier du génie qui, comme son père, introduisit dans son arme des perfectionnements importants (1717-1776).

Vallombreuse, abbaye de bénédictins, située en Toscane, auj. occupée par un institut forestier.

VALLON, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1.918 h.

VALLORBE, v. de Suisse (Vaud); 4.200 h. Forges, outils, produits chimiques. Gare internationale.

VALMIKI, poète hindou d'une époque incertaine, auteur, peut-être légendaire, du *Râmayana*.

VALMONT, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 776 h. Ch. de f.

VALMY, village du dép. de la Marne, près de Sainte-Menehould; 400 h., victoire de Dumouriez et Kellermann sur les Prussiens en 1792. Ch. de f.

VALOGNES, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Cherbourg; ch. de f.; à 60 kil. N.-O. de Saint-Lô; 4.893 h. (*Valognais*). Beurre, volailles, bestiaux.

VALOIS, pays de l'ancienne France; ch.-l. *Crépy*; aujourd'hui compris dans les dép. de l'Aisne et de l'Oise.

VALOIS, famille issue des Capétiens, qui monta sur le trône de France en 1328 dans la personne de Philippe VI. On divise cette famille en *Valois directs*, qui commencèrent avec Philippe VI et finirent avec Charles VIII; en *Valois-Orléans*, représentés par Louis XII; en *Valois-Angoulême*, qui commencent avec François Ier pour finir avec Henri III.

VALONA. V. VLORA.

VALPARAISO [*rézo*, en esp. *raïsso*], v. du Chili, port principal du pays, sur le Pacifique; 200.000 h.

VALPERGA DI CALUSO (Thomas), orientaliste et astronome italien, né à Turin (1737-1815).

VALRÉAS [*ass*], ch.-l. de c. (Vaucluse), enclavé dans la Drôme, arr. d'Avignon; 4.837 h. (*Valréasiens*). Ch. de f. Cartonnages. Patrie du cardinal Maury.

VALROMEY, anc. pays de France (dép. de l'Ain).

VAL-SAINT-LAMBERT, localité de Belgique, près de Seraing (Liége); 6.000 h. Importante cristallerie.

VALSALVA (Antoine-Marie), anatomiste italien, auteur de travaux sur l'ouïe (1666-1723).

VALS-LES-BAINS, comm. de l'Ardèche, arr. de Privas, sur la Volane, affl. g. de l'Ardèche; 3.956 h. Ch. de f. Eaux minérales gazeuses alcalines.

VALTELINE, petit pays de l'Italie septentrionale, entre le lac de Côme et l'Adda. (Hab. *Valtelins*); v. pr. *Sondrio*. Pendant la guerre de Trente ans, Richelieu empêcha l'Espagne d'occuper ce point de passage important entre la Lombardie et l'Allemagne du Sud (1626).

VAMBÉRY [*vam'*] (Herman ou *Arminius*), orientaliste hongrois, né à Szerdahely. Il explora la Perse et le Turkestan (1832-1913).

VANCOUVER [*kouver*], île du Pacifique (Canada); 100.000 h. Autrefois *Quadra et Vancouver*. — V. du Canada (Colombie britannique), en face de l'île de Vancouver; 245.000 h.

VANCOUVER (George), navigateur anglais; il doubla le cap Horn (vers 1757-1798).

VANDAL (Albert), historien français, né à Paris (1853-1910); auteur de *Napoléon et Alexandre Ier*, *l'Avènement de Bonaparte*.

VANDALES, ancien peuple germanique, en partie slave, entre l'Oder et la Vistule. Il envahit la Gaule, l'Espagne, puis l'Afrique (ve et vie s.).

VANDAMME (Dominique-René), général français, né à Cassel. Il fut cerné et fait prisonnier dans les défilés de Kulm, mais se distingua à la journée de Ligny (1770-1830).

VAN DER MEER de Delft, peintre. V. VERMEER.

VAN DER MEULEN (Antoine), peintre flamand, né à Bruxelles; a peint les batailles du règne de Louis XIV (1634-1690).

VAN DER WAALS. V. WAALS.

VAN DE VELDE, nom de trois peintres hollandais du XVIIe siècle. Le plus fameux, GUILLAUME *le Jeune*, fut un peintre de marines de grand talent (1663-1707).

VANDŒUVRE-LES-NANCY, c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.942 h. Noir de fumée.

VAN DYCK. V. DYCK.

VAN GOYEN. V. GOYEN.

VANIÈRE (*le père* Jacques), jésuite français et poète latin, né à Causses (1664-1739).

VANIKORO, île de la Mélanésie au N. des Nouvelles-Hébrides. C'est là que périrent assassinés en 1788 La Pérouse et son équipage.

VANINI (Lucilio), philosophe italien, brûlé à Toulouse comme coupable d'athéisme, d'astrologie et de magie (1585-1619).

VANLOO [*lô*] (Jean-Baptiste), peintre français, né à Aix-en-Provence; grande facilité, coloris remarquable (1684-1745); — CARLE, frère du précédent, peintre distingué, né à Nice. Il brillait par le coloris et l'agrément de la composition (1705-1765); — Leurs fils et neveux, MICHEL, CHARLES-AMÉDÉE, CÉSAR, se sont également distingués comme peintres.



Carle Vanloo.



J.-B. Vanloo.

VANNE (*la*), riv. de France; a sa source dans le dép. de l'Aube, se jette dans l'Yonne (riv. dr.) à Sens; ses eaux canalisées servent depuis 1874 à l'alimentation de Paris.

VANNES, ch.-l. du dép. du Morbihan, près de l'Océan; ch. de f.; à 480 kil. O. de Paris; 22.413 h. (*Vannetais*). Evêché, école d'officiers et sous-officiers de réserve. Navigation et cabotage. Beurre, bestiaux. — L'arr. a 16 cant., 123 comm., 182.667 h.

VANS (*Les*) [*van*], ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Largentière; 1.658 h. (*Vanséens*).

VAN'T HOFF (Jacobus-Honorikus), chimiste hollandais, né à Rotterdam. Fondateur de la stéréochimie (1852-1911).

VANVES, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 19.450 h. (*Vanvistes*). Ch. de f. Produits chimiques.

VAOUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi, non loin de l'Aveyron; 375 h.

VAR (*le*), fl. torrentueux de France, prend sa source dans les Alpes-Maritimes, arrose Puget-Théniers et se jette dans la Méditerranée; 135 kil.

VAR (*départ. du*), départ. formé de portions de la Provence, préf. *Draguignan*; s.-préf. : *Toulon*. 2 arr., 30 cant., 151 comm., 398.660 h. 15e région milit.; cour d'appel d'Aix; évêché à Fréjus. Ce département ne devrait plus garder le nom de *Var*, ce torrent arrosant l'arrondissement de Grasse qui a été réuni au territoire du département des Alpes-Maritimes (1860).



VARADES, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 2.593 h. Ch. de f.

VARAJDIN ou **VARAZDIN** [*aïdin'*], v. de Yougoslavie, sur la Drave; 14.000 h.

VARANGÉVILLE, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 3.897 h. Ch. de f. Salines, soudières.

VARDAR (*le*), fleuve de la péninsule des Balkans, qui arrose la Serbie et la Macédoine grecque et se jette dans l'Archipel au fond du golfe de Salonique; 340 kil. Nombreux combats de 1915 à 1918.

VARÈGUES, tribu scandinave qui, pendant la seconde moitié du IXe siècle, pénétra en Russie et soumit les Finnois et les Slaves. Leur chef, Rurik, prit le titre de grand-duc et fonda l'Empire russe.

VARENNES-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Verdun, sur l'Aire; 806 h. C'est dans ce bourg que Louis XVI fut arrêté, le 22 juin 1791, au moment où il fuyait à l'étranger. La ville a été entièrement détruite pendant la Guerre.

VARENNES-LÈS-NEVERS, comm. de la Nièvre, arr. de Nevers; 3.752 h.

VARENNES-SUR-ALLIER, ch.-l. de c. (Allier), arr. de Vichy; 3.366 h. Ch. de f. Meubles.

VARENNES-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Langres; 502 h.

VARÈSE, v. d'Italie (prov. de Côme), sur le *lac de Varèse*; 21.000 h. (*Varésans*).

Variations des Eglises protestantes (*Histoire des*), par Bossuet (1668). Le grand évêque y critique le protestantisme en faisant le récit des variations de sa doctrine, qu'il oppose à l'unité nécessaire et à l'identité dans le cours des temps de la foi catholique. Polémique vigoureuse, érudition très sûre, style d'une fermeté et d'une vie intenses.

VARIGNON (Pierre), géomètre français, né à Caen, un des créateurs de l'analyse infinitésimale (1654-1722).

VARILHES, ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix, sur l'Ariège; 1.527 h. Ch. de f.

VARILLAS (Antoine), historien français, né à Guéret, auteur d'une *Histoire des hérésies* (1626-1696).

VARIN, famille de graveurs en médailles dont le plus célèbre est JEAN, né à Liège (1604-1672).

VARNA, v. de Bulgarie; port actif sur la mer Noire; 70.000 h.

VARNEY (Louis), compositeur français, né à La Nouvelle-Orléans (1844-1908); auteur d'opérettes: *les Mousquetaires au couvent, le Papa de Francine*, etc.

VARNSDORF, v. d'Allemagne, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938, au pied des monts Métalliques; 25.000 h. Cotonnades.

VAROLI ou **VAROLE** (Constantin), médecin et anatomiste italien, auteur de belles recherches sur le cerveau; né à Bologne (1543-1575).

VARRON (Terentius), consul romain du IIIe siècle, collègue de Paul-Émile. Il perdit la bataille de Cannes contre Annibal en 216 av. J.-C.

VARRON, poète et polygraphe latin, né à Reate (auj. *Rieti*), dont il reste un *De re rustica* sur l'agriculture. Il fut un des savants les plus étonnants de son temps, par l'étendue encyclopédique de ses connaissances (116-27 av. J.-C.).

VARSOVIE, en pol. **Warszawa** [*varchava*], capit. de la Pologne, sur la Vistule; archevêché; 1.100.000 h. (*Varsoviens*). Commerce et industries très actifs; étoffes, métallurgie, machines. Prise par les Allemands, le 5 août 1915, après quatre offensives infructueuses. Occupée (29 septembre 1939) et détruite par les Allemands après 26 jours de bombardement. — (*L'ordre règne à Varsovie*, paroles du maréchal Sébastiani, ministre des affaires étrangères, renseignant la Chambre [1831] sur la situation de Varsovie, noyée par les Russes dans des flots de sang.) — Le gouv. de Varsovie a 2.503.000 h.

VARUS [*russ*], général de l'empereur Auguste, attiré par Arminius, chef des Germains, dans une embuscade où il périt avec trois légions, l'an 9 ap. J.-C. Ce désastre affligea si profondément Auguste, qu'on l'entendait s'écrier, pendant de longues insomnies: « Varus, Varus, rends-moi mes légions! »

VARZY, ch.-l. de c. (Nièvre), arr. de Clamecy; 1.786 h. (*Verdigeois*). Ch. de f.

VASARI (Giorgio), peintre et érudit italien, né à Arezzo, auteur du précieux recueil des *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (1512-1574).

VASCONS, peuple de l'anc. Tarraconaise (Espagne), qui s'établit au VIIe s. au N. des Pyrénées. Ce nom est le même que celui de Gascons ou de Basques.

VASSEUR (Léon), compositeur fran[çais], né à Bapaume (1844-1917), auteur d'opérettes distinguées (*la Timbale d'argent, la Cruche cassée*).

VASSY, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Vire; 1.610 h. (*Vasséens*).

Vasthi, épouse d'Assuérus; il en est question au livre d'Esther (*Bible*) et dans l'*Esther* de Racine.

VATAN, ch.-l. de c. (Indre), arr. de Châteauroux; 2.098 h.

VATÉ, île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

VATEL, maître d'hôtel du Grand Condé, dont la mort tragique a été immortalisée par Mme de Sévigné. Voyant que la marée allait manquer à un dîner que le vainqueur de Rocroi offrait à Louis XIV dans sa magnifique résidence de Chantilly, Vatel se crut déshonoré et se perça de son épée, au moment où la marée arrivait enfin (1671).

VATHY, ville de l'île de Samos (Sporades); 9.000 h. Commerce actif.

VATICAN, palais des papes, à Rome; réunion de palais, de chapelles, etc., de dates et de styles divers. Galeries de peintures, de sculptures, d'archéologie. Bibliothèque contenant 2.400 manuscrits et environ 50.000 imprimés. C'est dans ce palais que se trouvent la chapelle Sixtine, les Loges et les Chambres de Raphaël. — *Cité du Vatican*, Cité dont la souveraineté a été reconnue au pape par le traité du Latran (1929); 525 h. Elle renferme le palais et les jardins du Vatican, la basilique Saint-Pierre.



Armoiries du Vatican.

Vatican (*concile du*), concile œcuménique tenu à Rome en 1869-1870, et où fut proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale.

VATIMESNIL [*ménil*] (Henri *de*), ministre de l'instruction publique dans le ministère Martignac, né à Vatimesnil (Eure) [1789-1860].

VATOUT (Jean), historien et écrivain français, né à Villefranche (Rhône) [1792-1848].

VATTEL (Emmerich *de*), publiciste allemand, né à Couvet, auteur d'un remarquable *Traité du droit des gens* (1714-1767).

VATTEVILLE (Jean *de*), prélat et aventurier français, né à Besançon. Il se vendit à Louis XIV pour lui faciliter la conquête de la Franche-Comté (1613-1702). — Son frère, CHARLES, m. en 1670, fut ambassadeur d'Espagne à Londres.

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE, *marquis de*), ingénieur militaire et maréchal de France, né à Saint-Léger (Yonne). Né pauvre, il arriva aux plus hauts grades par son travail, son habileté et sa belle conduite dans les 53 sièges qu'il dirigea. Il fortifia les frontières de notre pays, construisit 33 places fortes et en répara 300. On disait communément : « Ville assiégée par Vauban, ville prise; ville fortifiée (ou défendue) par Vauban, ville imprenable ». Vers la fin de sa vie, Vauban publia un *Projet de dîme royale*, où il demandait l'égalité de l'impôt, et qui le fit disgracier par Louis XIV (1633-1707).



Vauban.

VAUBECOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'Aisne; 418 h.

VAUBLANC (Vincent-Marie, *comte de*), homme politique, royaliste ultra, né à Saint-Domingue (1756-1845).



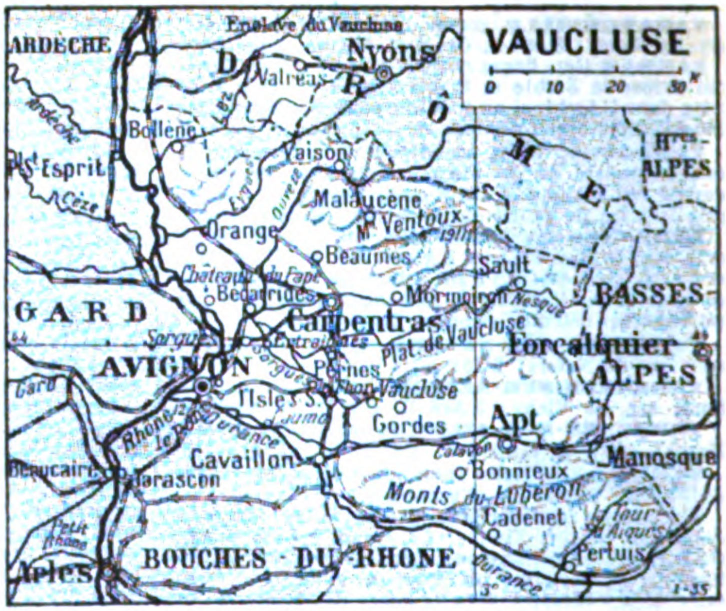
Vaucanson.

VAUCANSON (Jacques *de*), mécanicien français, né à Grenoble. Ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le *Canard*, furent célèbres (1709-1782).

VAUCLUSE (*départ. de*), département formé du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et

(*Phot. Larousse.*)

d'une partie de la Provence; préf. *Avignon;* s.-préf. . *Carpentras*, *Apt*. 3 arr., 22 cant., 151 comm., 241.689 h. 15e région militaire; cour d'appel de Nîmes, archevêché à Avignon. — Ce départ. doit son nom à la *fontaine de Vaucluse.*



VAUCLUSE (*fontaine de*), source abondante, jaillissant au *village de Vaucluse*, à 25 kil. d'Avignon; d'où naît la rivière la Sorgue. Elle a été immortalisée par les vers de Pétrarque.

VAUCOULEURS, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy, sur la Meuse; 3.136 h. Ch. de f. Fonderie, confections. C'est au capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, que Jeanne d'Arc parla d'abord de son dessein de secourir Charles VII.

VAUCRESSON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 2.596 h. Ch. de f.

VAUD, un des cantons suisses de langue française et de confession réformée; 331.500 h. (*Vaudois*). Ch.-l. *Lausanne.*

Vaudois, sectaires de la Provence, nommés ainsi peut-être du fondateur de leur secte, Pierre *Valdo* (XIIe s.), et en partie exterminés sous François Ier. Ils étaient remarquables par la pureté de leurs mœurs. Il existe encore des églises vaudoises en Italie.

VAUDOYER (Léon), architecte français, né à Paris (1803-1872) [Conservatoire des arts et métiers].

VAUDREMER (Joseph-Auguste-Emile), architecte français, né à Paris (1829-1914); construisit Saint-Pierre-de-Montrouge.

VAUGELAS (Claude FAVRE *de*), grammairien français, né à Meximieux (Ain), auteur des *Remarques sur la langue française*, dans lesquelles il s'attache à fixer le bon usage (1595-1650).


Vaugelas.

VAUGIRARD, anc. comm. de la banlieue de Paris, annexée en 1860 (XVe arr.).

VAUGNERAY, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 2.048 h. Ch. de f.

VAUJOURS, comm. de Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 3.218 h.

VAULABELLE (Achille *de*), historien et homme politique français, né à Châtel-Censoir (Yonne). On lui doit une *Histoire des deux Restaurations* (1799-1879).

VAULX-EN-VELIN, comm. du Rhône, arr. de Lyon; 8.124 h.

VAUQUELIN (Nicolas-Louis), chimiste français, né à Saint-André [Calvados] (1763-1829).

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (Jean), poète français, né au château de la Fresnaye, près de Falaise; imitateur d'Horace, auteur d'un *Art poétique* (1536-1606 ou 1608); — Son fils, NICOLAS, sieur DES YVETEAUX, né à La Fresnaye, poète français (1559-1649).

VAUQUOIS, comm. de la Meuse, arr. de Verdun, sur une butte; 102 h. Théâtre de sanglants combats pendants la Grande Guerre.

Vautour (*Monsieur*), type créé par Désaugiers, et dont le nom désigne un propriétaire impitoyablement rapace.

Vautrin, un des types les plus accentués d'H. de Balzac. C'est le forçat rompu à toutes les ruses et à tous les crimes et qui, obligeant la justice à composer avec lui, parvient à se faire nommer chef de la police secrète.


Vauvenargues.

VAUVENARGUES (Luc DE CLAPIERS, *marquis de*), moraliste français, né à Aix-en-Provence; auteur de *Maximes* d'une morale délicate, où il réhabilite le sentiment et la passion (1715-1747).

VAUVERT, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes; 4.290 h. (*Vauvertois*). Ch. de f.

VAUVILLERS, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure; 783 h.

VAUVILLIERS (Jean-François), helléniste et homme politique français, né à Paris (1737-1801).

VAUX-DEVANT-DAMLOUP, comm. de la Meuse, arr. de Verdun, sur les Hauts-de-Meuse; 40 h. Le fort de Vaux a résisté de façon admirable aux attaques allemandes de la bataille de Verdun (1916).

Vaux-de-Vire (*les*), chansons du XVe s. V. BASSELIN (Olivier).

Vaux-le-Vicomte, château, près de Melun, bâti par Le Vau pour le surintendant Fouquet et décoré par Le Brun et Mignard avec des jardins dessinés par Le Nôtre.

VAVINCOURT, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc; 412 h.

VAYRAC, ch.-l. de c. (Lot), arr. de Gourdon; 1.325 h. Ch. de f.

VAZOV (Ivan), poète bulgare, né à Sopot (1850-1921).

VECELLIO [*vétché*], nom de famille du Titien.

Védas, livres sacrés des Hindous, en langue sanscrite, au nombre de quatre, attribués à la révélation de Brahma. Ce sont des recueils de prières, d'hymnes, de formules, se rapportant au sacrifice et à l'entretien du feu sacré. Les *Pouranas*, les *Soutras*, etc., sont des commentaires de ces livres.

Védisme. V. partie langue.

VEEN (Otto *Van*), peintre hollandais, né à Leyde. Il fut le maître de Rubens (1556-1634).

VÉGÈCE, écrivain latin, auteur d'un précieux *Traité de l'art militaire* (IVe s.).

Vehme (*la sainte*), ou **Cour vehmique**, ou **Tribunal des francs-juges**, tribunal secret dont la puissance était très redoutée au XVe siècle en Allemagne, et qui répandit une terreur salutaire parmi les seigneurs et les chevaliers brigands de ce pays.

VÉIES [*véi*], anc. v. d'Etrurie, prise par Camille en 396 av. J. C. (Hab. *Véiens*.)

VELA (Vincenzo), sculpteur italien, né à Ligornetto (1822-1891), auteur des *Derniers jours de Napoléon.*


Vélasquez.

VÉLASQUEZ [*kèz*] (Diégo), peintre espagnol, né à Séville (1599-1660). Portraitiste hardi, Vélasquez est le peintre le plus

(*Phot. Larousse, Alinari.*)

original qu'ait produit l'école espagnole et un des plus grands coloristes de tous les temps.

VELAY, ancien pays de France, vallée dominée par les *puys volcaniques du Velay* et les chaînes du Vivarais. (Hab. *Velauniens.*) Ch.-l. *Le Puy.*

VÉLINES, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac, non loin de la Dordogne; 852 h. Ch. de f. Vins.

VÉLIZY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3.673 h. Aérodrome.

VELLÉDA, druidesse et prophétesse de Germanie, sous l'empereur Vespasien. Elle souleva avec Civilis une partie de la Gaule du Nord, et mourut captive à Rome après avoir orné le triomphe de Domitien. Elle est l'héroïne d'un bel épisode des *Martyrs* de Chateaubriand.

VELLEIUS PATERCULUS. V. PATERCULUS.

VELLETRI [*vèlé*], v. d'Italie (anc. États de l'Église); 21.800 h. Patrie d'Auguste.

VELPEAU (Louis), chirurgien et physiologiste fr., né à La Brèche [Indre-et-Loire] (1795-1867).

VELSEN [*èn'*], v. des Pays-Bas (Hollande Sept.); 30.000 h.

VENACO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1.520 h. Ch. de f. d'Ajaccio à Bastia.

VENAISSIN (*comtat*). V. COMTAT.

VENAREY, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard; 2.624 h.

VENCE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse; 4.876 h. (*Venciens*).

VENCESLAS Ier [*vinsèsslass*] (*saint*), duc de Bohême de 921 à 929; fête le 28 sept.; — VENCESLAS II, duc de Bohême en 1191, détrôné la même année par le margrave de Lusace.

VENCESLAS Ier, roi de Bohême en 1230, m. en 1253; — VENCESLAS II, roi de Bohême et de Hongrie en 1278, m. en 1305; — VENCESLAS III, roi de Hongrie en 1302 et de Bohême en 1305; tué en 1306; — VENCESLAS IV, roi de Bohême en 1372, empereur d'Allemagne en 1378, m. en 1419.

Venceslas, tragédie de Rotrou, en cinq actes et en vers (1647). C'est la meilleure de ses œuvres.

VENDÉE (*la*), riv. de France, qui prend sa source dans l'étang de Sauvagères (Deux-Sèvres) et se jette dans la Sèvre Niortaise (riv. dr.); 70 kil.

VENDÉE (*dép. de la*), dép. formé de l'ancien bas Poitou; préf. *La Roche-sur-Yon;* s.-préf. : *Fontenay-le-Comte* et *Les Sables-d'Olonne*, 3 arr., 30 cant., 306 comm., 390.396 h.; cour d'appel de Poitiers; 11e région militaire; évêché de Luçon. Ce dép. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Vendée (*guerres de*), guerres civiles qui soulevèrent dans l'Ouest, pendant la Révolution, les prêtres et les nobles, au nom du principe monarchique, en 1793. Cathelineau, Charette, Stofflet, Lescure, Bonchamp furent les principaux chefs du mouvement qui, après avoir remporté quelques succès à Fontenay et à Saumur, fut vaincu par Kléber, Marceau et surtout par Hoche, qui réussit à pacifier à peu près complètement le pays.

Vendémiaire an IV (*journées des 10 au 13*) [1795], journées célèbres par la victoire remportée, dans l'intérieur de Paris, sur les sections insurgées contre la Convention, par le général Bonaparte.

VENDEUVRE-SUR-BARSE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 1.959 h.; sur la Barse, affl. de la Seine. Ch. de f.

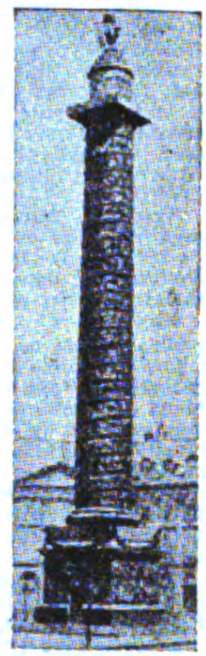
VENDIN-LE-VIEIL, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 6.458 h. Houille.



César, duc de Vendôme.

VENDÔME, ch.-l. d'arr. (Loir-et-Cher), sur le Loir; ch. de f.; à 32 kil. N.-O. de Blois; 9.047 h. (*Vendômois*). Tannerie, gants. Église abbatiale de la Trinité (XIIe-XVIe s.) avec un beau clocher de 82 m. Chanzy livra devant la ville, en 1870, un combat au prince Frédéric-Charles. — L'arr. a 8 cant., 105 comm., 65.323 h.

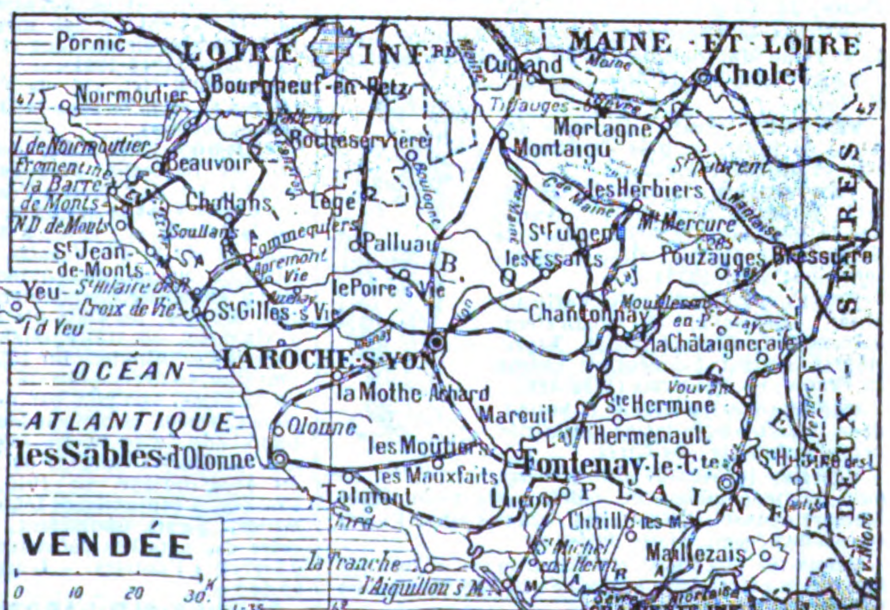
VENDÔME (César, *duc de*), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né au château de Coucy; il joua un rôle dans la Fronde (1594-1665); — Son petit-fils, LOUIS-JOSEPH, un des meilleurs généraux de la fin du règne de Louis XIV, né à Paris. Paresseux et négligent, il avait surtout de la présence d'esprit; il se distingua en Flandre, en Catalogne, se signala en Italie à Luzzara, Cassan, et, par la victoire de Villaviciosa, il consolida le trône de Philippe V (1654-1712); — PHILIPPE, grand prieur de France et lieutenant général, frère du précédent, né à Paris. Il se distingua devant Namur, à Steinkerque, en Italie, en Catalogne, etc. (1665-1727).



Colonne Vendôme.

Vendôme (*place*), place monumentale de Paris, établie sous Louis XIV, au milieu de laquelle s'élève la fameuse colonne de la Grande Armée, haute de 44 mètres et revêtue du bronze de 1.200 canons pris à l'ennemi en 1805.

Vendredi, personnage du *Robinson Crusoe* de D. Defoe; jeune sauvage, serviteur et fidèle compagnon de Robinson, qui l'a sauvé d'une mort affreuse et qui arrive à le civiliser.



(*Phot. Larousse.*)

VENER [*èr'*] ou **VÆNER**, lac de Suède, se déversant dans le Cattégat.

VÉNÈTES, peuple de la Gaule, dans la région actuelle de Vannes (Morbihan).

VÉNÉTIE [*si*], région du N.-E. de l'Italie, ancien territoire de la république de Venise, annexée en partie à l'Italie en 1866. La région de Trente, ou *Vénétie tridentine*, et l'Istrie, ou *Vénétie julienne*, ont été annexées en 1919.

VENEZUELA, république de l'Amérique du Sud, située entre la Colombie, le Brésil et la mer des Antilles; 1.020.400 km²; 3.100.000 h. (*Vénézolans, Vénézuéliens*). Langue espagnole. Sol montagneux au N.-O. et au S.-E., formé au centre par le fertile bassin de l'Orénoque. Productions agricoles variées (café, cacao, etc.); élevage abondant; grande richesse pétrolière. Cap. *Caracas*; v. princ. *Maracaïbo*. Le Venezuela, qui fit partie de la Grande-Colombie, s'en sépara, comme l'Equateur, en 1830. Il constitue une république fédérative.



Armoiries du Venezuela.

Vengeur (*le*), vaisseau français, de l'escadre de Villaret-Joyeuse, qui, dans un combat avec la flotte anglaise, se laissa couler plutôt que de se rendre (1794).

VENISE, v. d'Italie (Vénétie), bâtie sur un groupe d'îlots au milieu des lagunes de l'Adriatique, qui forme à cet endroit le *golfe de Venise*; 262.000 h. (*Vénitiens*). Place et basilique de Saint-Marc, campanile, palais des Doges, 90 églises, riches musées, pont du Rialto, pont des Soupirs. — Venise fut, depuis le moyen âge, le centre d'une prospère république aristocratique, qui, sous le gouvernement de ses doges, étendit sa puissance sur une partie de la Lombardie, la Dalmatie, l'Albanie, une partie de la Morée, de la Macédoine, et l'Archipel. Patrie de Bembo.

VÉNISSIEUX, comm. du Rhône, arr. et dans la banlieue industrielle de Lyon; 16.157 h. Ch. de f. Produits chimiques, matériel de chemin de fer.

VENIZELOS (Eleutherios), homme d'Etat grec, né en Crète (1864-1936). Président du Conseil de 1910 à 1915, de 1917 à 1920, et de nouveau en 1928.

VENLO, v. des Pays-Bas (Limbourg), sur la Meuse; 24.000 h.

VENOSA ou **VENOUSE**, v. d'Italie (Lucanie), près du golfe de Manfredonia; 9.450 h. Patrie d'Horace.

VENT (*îles du* et *îles sous le*). V. ÎLES.

VENTOUX (*mont*), montagne des Alpes de Provence, près de Carpentras (Vaucluse); 1.912 m.

VENTSPILS [*vèntspils'*], en allem. **Windau**, port de la Lettonie, sur la Baltique; 18.000 h. Libre de glaces toute l'année. Base militaire soviétique (oct. 1939).

VENTURA DE RAULICA (Gioacchio), théologien et prédicateur, surnommé *le Bossuet italien*. Esprit libéral, orateur éloquent, il prêcha en France; né à Palerme (1792-1861).

VÉNUS [*nuss*], déesse de la beauté, dans la mythologie latine, identifiée avec l'Aphrodite des Grecs.



Vénus.

VÉNUS, la seconde des planètes qui gravitent autour du Soleil; elle vient après Mercure et avant la Terre. On l'appelle aussi *Vesper* et, communément, *étoile du berger*.

Vénus de Médicis, statue antique, ayant une admirable expression de pudeur alarmée (musée des Offices, Florence).

Vénus Callipyge, statue antique, aussi gracieuse, mais moins chaste que la Vénus de Médicis (musée de Naples).

Vénus de Capoue, statue antique (musée de Naples).

Vénus de Milo, statue antique, au Louvre; expression saisissante de fierté, de noblesse et de majesté.

Vêpres siciliennes, massacre général des Français en Sicile, en 1282, sous le gouvernement de Charles d'Anjou, frère de Saint Louis. Il fut le résultat d'une conspiration ourdie par un partisan de la maison de Souabe, Jean de Procida. Le lundi de Pâques, au moment où les cloches appelèrent les fidèles aux *vêpres*, les Siciliens se soulevèrent et firent un épouvantable massacre des Français qui se trouvaient dans l'île, et surtout à Palerme. Deux chevaliers seulement échappèrent à la tuerie.

VERACRUZ [*ouz*], port du Mexique, sur le golfe du Mexique; 67.000 h.

VERCEIL [*sèy'*], v. d'Italie (Piémont), sur la Sesia; 35 000 h. L'an 101 av. J.-C., victoire de Marius sur les Cimbres. Sériciculture; minoterie.

VERCEL, ch.-l. de c. (Doubs), arr. de Besançon; 940 h.

VERCINGÉTORIX [*riks*], général et homme d'Etat gaulois, né dans le pays des Arvernes vers 72 av. J.-C. Jeune, éloquent, hardi, il fut proclamé, en 52, chef de la coalition des peuples gaulois contre César. Il défendit avec succès Gergovie, mais fut à son tour enfermé par César dans Alésia. Une armée gauloise de secours n'ayant pu le débloquer, il se livra à son vainqueur. Conduit à Rome, il fut exécuté au bout de six ans de captivité, après avoir figuré dans le triomphe de César (46).



Vercingétorix.

VERCORS, plateau et mont des Alpes, dans les dép. de la Drôme et de l'Isère; 1.500 à 1.600 m. d'alt. Sites grandioses, belles forêts.

Verdets, bandes royalistes qui terrorisèrent le midi de la France après le 9-Thermidor et après les Cent-Jours, et dont le signe distinctif était un ruban *vert* porté au bras.

VERDI (Giuseppe), compositeur italien, né à Roncole. Il a écrit de nombreux opéras : *la Traviata, le Trouvère, Rigoletto, Aïda, Otello, Falstaff*, etc., et un *Requiem* célèbre. Talent un peu inégal, il fut un musicien profondément dramatique et surtout théâtral, plein de passion (1813-1901).



Verdi.

VERDON (*le*), riv. de France, qui baigne Castellane et se jette dans la Durance (r. g.); 175 kil. Gorges célèbres.

VERDON-SUR-MER (*Le*), comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux, près de la pointe de Grave; 1.726 h. Ch. de f. Port à l'entrée de la Gironde.

VERDUN-SUR-MEUSE, ch.-l. d'arr. (Meuse), sur la Meuse; ch. de f.; à 50 kil. N.-E. de Bar-le-Duc; 16.540 h. (*Verdunois*). Evêché. Dragées, constructions mécaniques, quincaillerie, passementerie. Camp retranché de premier ordre. Patrie de Chevert. En 843, les trois fils de Louis le Débonnaire y signèrent un traité célèbre, pour le partage de l'empire carolingien. En 1552, Henri II réunit à la couronne cet évêché lorrain. En 1792, la capitulation de la place, marquée par des incidents peu patriotiques, amena le commandant Beaurepaire à se tuer plutôt que de se rendre aux Prussiens. Pendant la guerre franco-allemande de 1870, la place se défendit avec courage. En 1916, durant dix mois, les Français y repoussèrent toutes les attaques des Allemands, qu'ils décimèrent, et leur résistance au cours des batailles défensive et offensive de Verdun émerveilla l'univers. — L'arr. a 13 cant., 280 comm., 97.558 h.

VERDUN-SUR-GARONNE, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 1.930 h.

(*Phot. Goupil.*)

VERDUN-SUR-LE-DOUBS, ch.-l. de c. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 1.140 h. (*Verdunois*). Ch. de f.

VERECHTCHAGUINE (Vasili), peintre russe, né à Lioubets (1842-1904); auteur de beaux tableaux historiques et militaires; m. au siège de Port-Arthur.

VERFEIL [*fèy'*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur le Giron; 1.395 h.

VERGENNES (Charles GRAVIER, *comte de*), homme d'État français, ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, né à Dijon; il fut un des plus h les diplomates de l'ancienne monarchie.



Vergniaud.

VERGNIAUD (Pierre-Victurnien), homme politique français, né à Limoges. Il fut arrêté avec les Girondins et périt sur l'échafaud (1753-1793).

VERGT [*vèr*], ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 1.326 h. (*Vernois*).

VERHAEREN [*vérarèn'*] (Émile), poète belge, né à Saint-Amand (1855-1916); auteur de: *les Campagnes hallucinées, les Villes tentaculaires*, etc., recueils d'un lyrisme coloré.

VERLAINE (Paul), poète français, né à Metz, auteur de *Fêtes galantes*, de *Sagesse*, etc. Poète à la fois subtil et naïf, lyrique et musical (1844-1896).



Verlaine.

VERMAND, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur l'Omignon; 1.064 h. (*Vermandois*).

VERMANDOIS, petit pays de l'ancienne France, ch.-l. *Saint-Quentin*; partagé aujourd'hui entre les départ. de l'Aisne et de la Somme.

VERMANDOIS (Héribert, *comte de*), ennemi de Charles le Simple, qu'il enferma à Château-Thierry; m. en 943; — RAOUL *comte* **de Vermandois**, petit-fils du roi Henri Ier, compagnon et ami de Louis VI; m. en 1152.

VERMEER DE DELFT (Jean), dit aussi **Van der Meer**, peintre de paysages et d'intérieurs hollandais, savant coloriste, né à Delft : *Vue de Delft* (1632-1675).

VERMELLES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 3.389 h. Houille.

VERMENTON, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur la Cure; 1.579 h. Ch. de f.

VERMONT [*vermon't*], l'un des États unis d'Amérique (Atlantique N.); 360.000 h. Cap. *Montpellier*.

VERNE (Jules), romancier français, auteur de : *Vingt mille lieues sous les mers, l'Île mystérieuse, le Tour du monde en 80 jours, Michel Strogoff*, etc., œuvres d'une invention ingénieuse et piquante, attachantes en même temps qu'instructives, et à tendances scientifiques; né à Nantes (1828-1905).

VERNET, comm. des Pyrénées-Orientales, arr de Prades; 1.357 h. Ch. de f. Eaux sulfureuses.

VERNET (Claude-*Joseph*), peintre de marines français, né en Avignon. Il a exécuté de nombreux paysages qui valent par leur belle composition; ses effets de lumière sont magnifiques (1714-1789); — CARLE, fils du précédent, peintre de batailles, né à Bordeaux; il inaugura avec Gros la peinture militaire, et il excellait dans les chasses et les scènes populaires (1758-1835); — HORACE, peintre français, fils et petit-fils des précédents, né à Paris. Il est le peintre de batailles par excellence; son œuvre est pleine de mouvement (1789-1863).



Joseph Vernet.

VERNEUIL [*neuy'*], ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Avre; 4.737 h. (*Vernoliens*). Ch. de f. Constructions mécaniques, fonderies.

VERNEUIL (Auguste), chirurgien français, auteur de travaux remarquables sur le tétanos et la tuberculose (1823-1895).

VERNON, ch.-l. de c. (Eure), arr. d'Évreux, sur la Seine; 10.621 h. (*Vernonais*). Ch. de f. Produits chimiques, colorants.

VERNOUX, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Tournon; 2.519 h.

VERNY, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz-Campagne; 223 h.

VÉRONE, v. d'Italie (Vénétie), sur l'Adige, ch.-l. de la prov. du même nom; 152.000 h. (*Véronais*). Cour suprême de justice, académies. Cirque romain. Église San-Zenone (IXe-XIe s.). Vérone, longtemps république indépendante, est encore une des places fortes du fameux Quadrilatère (Vérone, Mantoue, Peschiera, Legnano). Siège d'un congrès (1822) où fut décidée la guerre d'Espagne.



Véronèse.

VÉRONÈSE (Paul CALIARI, dit), peintre italien de l'école vénitienne, né à Vérone (1528-1588), auteur des *Noces de Cana*, du *Repas chez Simon*, du *Triomphe de Venise*, de l'*Enlèvement d'Europe*, etc. Ses tableaux, somptueux et mouvementés, ornés de monuments magnifiques, brillent par l'élégance, la richesse du coloris et l'harmonie de toutes les parties.

VÉRONIQUE, femme juive qui, selon la tradition, essuya le visage de Jésus montant au Calvaire, avec un linge blanc où se grava l'empreinte des traits du Sauveur. On l'honore comme sainte. Fête le 8 mars.

VÉRONIQUE (*sainte*), religieuse italienne, née dans le Milanais. Elle se distingua par l'austérité de ses pénitences (1445-1497). Fête le 13 janvier.

VERPILLIÈRE (*La*), ch.-l. de c. (Isère), arr. de Vienne; 1.523 h. Ch. de f.

Verre d'eau (*le*), comédie de Scribe où l'auteur s'efforce de montrer que les plus grands événements sont parfois amenés par des causes insignifiantes. Le verre d'eau est celui que la duchesse de Marlborough renversa sur la robe de la reine Anne, d'où serait résultée la disgrâce de son mari et du parti whig, etc. (1840).

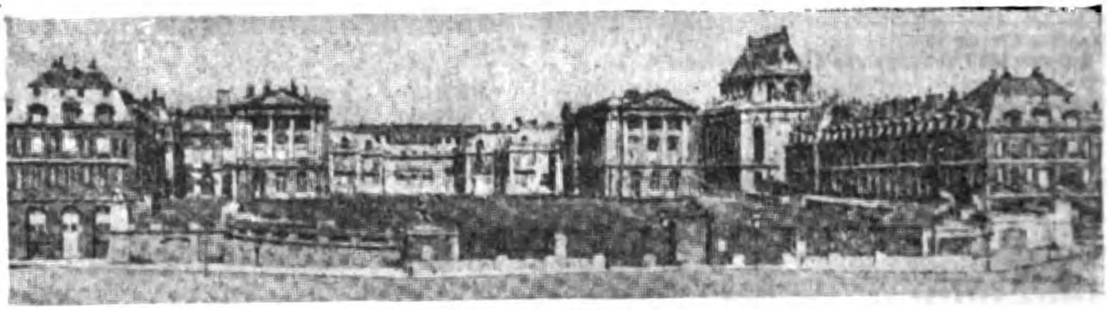
VERRÈS [*rèss*] (C. Licinius), proconsul romain, né à Rome en 119 av. J.-C. Célèbre par sa vénalité et ses déprédations dans les villes de Sicile, il fut accusé de concussion par Cicéron.

Verrines (*les*), série des discours de Cicéron contre le proconsul Verrès, chef-d'œuvre du grand orateur. Verrès dut s'exiler avant la fin du procès (71 av. J.-C.).

VERROCCHIO [*kio*] (Andrea DE CIONI, dit **del**), sculpteur, peintre et architecte italien, né à Florence. Auteur de l'*Incrédulité de saint Thomas*, à Florence (1435-1488).

VERSAILLES [*say'*], ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise; 86.859 h. (*Versaillais*). Ch. de f., à 18 kil. S.-O. de Paris. Évêché; école d'artillerie, horticulture. Magnifique palais, parc dessiné par Le Nôtre, et décoré de superbes jeux hydrauliques. Dans le palais, que complètent le Grand et le Petit Trianon et autres édifices séparés, on voit un riche musée de peintures et de sculptures relatives à l'histoire de France. Patrie des rois Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, ainsi que de plusieurs hommes célèbres : abbé de L'Épée, Hoche, Houdon, Ducis, Alexandre Berthier, Gourgaud, Lesseps. — Versailles est l'œuvre de Louis XIV, qui conserva le petit château de chasse bâti par Louis XIII et fit édifier, à partir de 1661, le monument qui fut le centre d'attraction de la ville royale, aux rues symétriques et aux avenues imposantes. En 1783 y fut signé le traité qui mettait fin à la guerre d'Amérique. En 1788, l'Assemblée

(*Phot. Larousse, Otto, Alinari.*)



Château de Versailles.

des notables, suivie de la convocation des états généraux et du célèbre serment de la séance du Jeu de paume, fut le prélude des scènes retentissantes de la Révolution. En 1815, Versailles fut livrée à un affreux pillage par les Prussiens. En 1870, elle devint le quartier général de l'armée allemande et n'échappa que par cette circonstance à une nouvelle dévastation. C'est au palais que siégea le Parlement français de 1871 à 1878 et que siège toujours le Congrès. C'est à Versailles que fut signé, le 28 juin 1919, entre la France, ses alliés et l'Allemagne, le traité mettant fin à la Grande Guerre. — L'arrond. a 14 cant., 183 comm., 594.004 h.

Vers dorés, recueil de préceptes moraux attribués à Pythagore (VIe s. av. J.-C.).

VERSEAU (*le*), signe du zodiaque, correspondant à la période de temps qui s'écoule du 21 janvier au 19 février.

VERSECZ. V. VRSHAC.

VERT (*cap*), promontoire de la côte du Sénégal. V. CAP-VERT (*îles du*).

VERTAIZON, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand, sur l'Allier; 1.509 h. Ch. de f.

VERTEILLAC, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Périgueux; 798 h. Ch. de f.

VERTOT (René AUBERT, *abbé de*), historien français, né au château de Bonnetot (Seine-Inférieure) (1655-1735), auteur de l'*Histoire des révolutions de Portugal..., de Suède..., de la République romaine*, de l'*Histoire de l'ordre de Malte*, etc., œuvres superficielles, mais dont la vogue fut considérable.

VERTOU, ch.-l. de c. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, sur la Sèvre Nantaise; 6.330 h. (*Vertouins*). Ch. de f.

VERTUMNE, divinité romaine d'origine étrusque, qui présidait aux saisons. (*Myth.*)

VERTUS, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 2.573 h. Ch. de f. Vins.

Vert-Vert [*vèr-vèr*] (l'auteur a écrit *Ver-Vert*), poème badin, où Gresset célèbre avec un esprit original et une gaieté décente les aventures du perroquet des visitandines de Nevers (1734).

VERUS [*véruss*] (Lucius), césar romain, associé à l'empire par Marc-Aurèle (130-169).

VERVIERS, v. de Belgique (Liége), sur la Vesdre; 45.000 h. Lainages, feutres, chapeaux; machines, autos, produits chimiques, cuirs.

VERVINS [*vin*], ch.-l. d'arr. (Aisne), anc. capit. de la Thiérache, au-dessus du Chertemps; 2.959 h. (*Vervinois*). Ch. de f.; à 38 kil. N.-E. de Laon. Toiles, vannerie. En 1598, Henri IV et Philippe II y signèrent un traité qui mit fin aux guerres de religion. — L'arr. a 8 cant., 133 comm., 91.656 h.

VERZY, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims, au dessus de la Vesle; 1.050 h.



Vésale.

VÉSALE (André), le plus grand anatomiste du XVIe siècle, né à Bruxelles. Il pratiqua, un des premiers, systématiquement, la dissection du corps humain et attaqua hardiment les opinions traditionnelles de Galien (1514-1564).

VESCOVATO, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Bastia, non loin du Golo; 1.595 h.

VÉSÉRIS [*riss*], site de l'anc. Campanie, près du Vésuve, où Decius Mus et Manlius Torquatus vainquirent les Latins (340 av. J.-C.).

VÉSINET (*Le*), comm. du dép. de Seine-et-Oise, près de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, sur la Seine; 11.222 h. Ch. de f. Instruments d'optique. Asile fondé en 1859.

VESLE (*la*), riv. de France, passe à Reims et se jette dans l'Aisne (r. g.); 143 kil.

VESOUL, ch.-l. du dép. de la Haute-Saône, sur le Durgeon; 11.602 h. (*Vésuliens*). Ch. de f.: à 381 kil. S.-E. de Paris. Broderie, construction mécanique. — L'arr. a 18 cant., 380 comm., 117.371 h.



Vespasien.

VESPASIEN, empereur romain, de 69 à 79, né à Réate. Caractère énergique, de mœurs simples, il pacifia la Judée, restaura les finances, réforma le sénat et l'ordre équestre, et éleva le Colisée. Tombé malade, il fit un suprême effort pour se lever, disant : « Un empereur doit mourir debout. » Puis il expira dans les bras de ses officiers. Une autre réponse lui fait moins d'honneur. Son fils Titus s'étonnant qu'un impôt eût été mis à Rome sur les latrines, Vespasien dit au jeune prince, en lui donnant à sentir une pièce de monnaie : « L'argent n'a pas d'odeur » (7-79).

VESTA, déesse du feu chez les Romains, correspondant à Hestia des Grecs. Elle était la déesse du foyer.



Vestale.

Vestale (*la*), tragédie lyrique en trois actes, paroles de Jouy, musique de Spontini (1807), remarquable par l'ampleur du style. Le même sujet a été traité par Mercadante (1841).

Vestales, prêtresses choisies par le grand pontife dans les grandes familles de Rome, et qui entretenaient jour et nuit le feu sacré sur l'autel de Vesta. Elles étaient tenues de garder la chasteté pendant tout le temps de leur ministère. Celle qui violait son vœu ou laissait éteindre le feu sacré était enterrée vive. Par contre, elles jouissaient d'honneurs et de privilèges considérables, notamment du droit de gracier le criminel qu'elles rencontraient par hasard sur le chemin du supplice.

VESTRIS [*triss*] (Gaétan), fameux danseur de l'Opéra de Paris, né à Florence (1729-1808); — Son fils, AUGUSTE, danseur également remarquable, né à Paris (1760-1842).

VÉSUVE, volcan de 1.200 m. de hauteur, à 8 kil. S.-E. de Naples, dont la première éruption historique fut celle de l'an 79 apr. J.-C., qui ensevelit Herculanum et Pompéi.

VESZPREM [*vesprém*], v. de Hongrie, au N. du lac Balaton; 18.000 h. Industrie textile.

(*Phot. Larousse, Anderson, Alinari.*)

VETTER [*èr'*], lac de la Suède, se déversant dans la Baltique.

VÉTURIE, mère de Coriolan, dont les supplications décidèrent son fils à renoncer à ses projets contre Rome.

VEUILLOT [*yô*] (Louis), publiciste catholique français, né à Boynes (Loiret), directeur de *l'Univers*. Il écrivit : *les Odeurs de Paris, le Parfum de Rome*, etc. Fougueux défenseur de l'ultramontanisme, il a montré dans ses livres le talent robuste et clair d'un écrivain de race (1813-1883).

VEULES-LES-ROSES, comm. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 620 h. Station balnéaire.

VEURNE AMBACHT, nom flamand signifiant « métier » ou communauté de Furnes. V. FURNES.

VEVEY, v. de Suisse (Vaud), sur le lac Léman; 13.000 h. (*Veveysans*). Lait condensé, chocolat. Vins. Machines.

VEXIN, pays de l'ancienne France, divisée en Vexin français, ch.-l. *Pontoise*, et en Vexin normand, ch.-l. *Gisors*. (Hab. *Vexinois*.)

VEYLE [*vèl'*] (*la*), riv. de France, qui passe près de Bourg (Ain) et à Pont-de-Veyle et se jette dans la Saône (r. g.), près de Mâcon; 68 kil.

VEYNES [*vèn'*], ch.-l. de c. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Petit-Buech; 3.045 h. Ch. de f.

VEYRE-MONTON [*vèr'*], ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 1.013 h. Papeterie.

VÉZELAY, ch.-l. de c. (Yonne), arr. d'Avallon; 585 h. (*Vézeliens*). C'est là que saint Bernard prêcha la 2e croisade, en 1147; magnifique église abbatiale de Sainte-Madeleine, reste d'une abbaye fondée en 864. Patrie de Th. de Bèze.

VÉZELISE, ch.-l. de c. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy; 1.268 h. Ch. de f. Eglise des XVe et XVIe siècles.

VÉZÉNOBRES, ch.-l. de c. (Gard), arr. d'Alès; 744 h. Ch. de f.

VÉZÈRE (*la*), riv. de France, qui naît dans les monts du Limousin, baigne Larche, Terrasson, et se jette dans la Dordogne (riv. dr.) ; 192 kil.

VÉZERONCE, comm. du dép. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin; 920 h. Fut en 524 le théâtre d'une grande bataille entre Clodomir et le roi des Burgondes, Gondemar; Clodomir y trouva la mort.

VEZINS-DE-LÉVEZOU, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Millau; 1.205 h.

VEZZANI, ch.-l. de c. (Corse), arr. de Corte; 1.034 h.

VIALA (Joseph-Agricol), enfant célèbre par son héroïsme, né en Avignon, tué sur les bords de la Durance en essayant de couper les câbles des pontons pour empêcher les royalistes de franchir la rivière (1780-1793).

VIALAS, comm. de la Lozère, arr. de Florac; 850 h. Plomb argentifère.

VIANNEY (*saint* J.-B.-Marie), curé d'Ars, né à Dardilly (1786-1859), canonisé en 1925. Fête le 4 août.

VIARDOT (Louis), littérateur français, auteur de travaux estimables sur la littérature espagnole, traducteur de Cervantes, né à Dijon (1800-1883) ; — Sa femme, PAULINE, née GARCIA, cantatrice française, sœur de la Malibran (1821-1910).

VIATKA (auj. **Kirov**), v. de Russie, ch.-l. de région, sur la Viatka, affl. de la Kama; 85.000 h.

VIAU (Théophile *de*), poète français, auteur de *Pyrame et Thisbé* et de poésies lyriques. Huguenot de naissance, libertin de conviction, il échappa non sans peine à une condamnation à mort. Ses vers sont d'un tour imagé et énergique (1590-1626).

VIBORG. V. VIIPURI.

VIBORG, v. de Danemark; 14.000 h. Cathédrale du XIIe siècle.

VIBRAYE [*brè*], ch.-l. de c. (Sarthe), arr. du Mans; 2.381 h. (*Vibraysiens*). Ch. de fer.

VICAIRE (Gabriel), poète français, né à Belfort, auteur des *Emaux bressans* (1848-1900).

Vicaire de Wakefield (*le*), roman populaire de Goldsmith, sorte d'épopée domestique d'une morale aimable et naïve (1766).

Vicaire savoyard (*Profession de foi du*), un des épisodes les plus remarquables de l'*Emile*, où J.-J. Rousseau s'efforce de démontrer la nécessité d'une religion toute personnelle, fondée à la fois sur le spectacle de la nature et sur le sentiment intérieur.

VICDESSOS [*soss*], ch.-l. de c. (Ariège), arr. de Foix; 487 h.

VIC-EN-BIGORRE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, près de l'Adour; 3.241 h. Ch. de f.

VICENCE, v. d'Italie (Vénétie) ; 66.000 h. (*Vicentins*). Cathédrale gothique. Patrie de Palladio qui l'enrichit de beaux monuments, entre autres le Théâtre Olympique. Filatures.

VIC-FEZENSAC [*zinsak*], ch.-l. de c. (Gers), arr. d'Auch; 2.610 h. Ch. de f. Eaux-de-vie.

VICH, v. d'Espagne (Catalogne) ; 11.600 h.

VICHNOU, second terme de la trinité brahmanique, conservateur du monde. Il revêt parfois des formes humaines, qu'on nomme ses *avatars* (incarnations).

VICHY, ch.-l. d'arr. (Allier), sur l'Allier; 22.207 h. (*Vichyssois*). Ch. de f. La plus importante des stations thermales de l'Europe. Siège du gouvernement de l'Etat français (1940). — L'arr. a 9 cant., 102 comm., 119.706 h.

VIC-LE-COMTE, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont; 2.807 h. Ch. de f.

VICO (Jean-Baptiste), philosophe italien, né à Naples, auteur de la *Science nouvelle* et des *Principes de la philosophie de l'histoire* (1668-1744).

VICO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1.591 h.

VICOIGNE, localité du Nord, comm. de Raismes; 2.500 h., arr. de Valenciennes. Mines de charbon.

Vicomte de Bragelonne (*le*), roman de Dumas père, faisant suite à *Vingt ans après*. Le titre se rapporte au fils d'Athos, épris de Mlle de La Vallière, mais le héros reste d'Artagnan.

VICQ-D'AZYR (Félix) médecin français, auteur des premiers travaux d'anatomie comparée, né à Valognes (1748-1794).

VIC-SUR-AISNE, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 846 h. Ch. de f.

VIC-SUR-CÈRE, ch.-l. de c. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1.776 h. Ch. de f. Eaux minérales.

VIC-SUR-SEILLE, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Château-Salins, sur la *Seille*; 1.331 h. Ch. de f.

VICTOR Ier (*saint*), pape de 189 à 199. Fête le 28 juillet; — VICTOR II, pape de 1054 à 1057; — VICTOR III, pape de 1086 à 1087.



Victor-Emmanuel II.

VICTOR (Claude-*Victor* PERRIN, dit), duc de Bellune, maréchal de France, né à Lamarche [Vosges] (1766-1841).

VICTOR-AMÉDÉE Ier, duc de Savoie de 1630 à 1637; — VICTOR-AMÉDÉE II, duc de Savoie en 1675, roi de Sicile (1713), puis de Sardaigne (1720); m. en 1732; — VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne de 1773 à 1796.



Victor-Emmanuel III.

VICTOR-EMMANUEL Ier, roi de Sardaigne de 1802 à 1821; — VICTOR-EMMANUEL II, roi de Sardaigne (1849), puis roi d'Italie (1861), fils de Charles-Albert, né à Turin en 1820, mort à Rome en 1878. Il fut l'allié de la France contre la Russie (1854) et l'Autriche (1859) et le véritable créateur, avec son ministre Cavour, de l'unité italienne; — VICTOR-EMMANUEL III, roi d'Italie, fils de Humbert Ier, né à Naples en 1869, monté sur le trône en 1900. Il a accentué le rapprochement de l'Italie et de la France, fit intervenir son pays dans la Grande Guerre et a appuyé le régime fasciste de son autorité royale. Empereur d'Ethiopie (1936).

VICTORIA, Etat de l'Australie, au sud de l'île; 1.800.000 h. Cap. *Melbourne*. Or; élevage.

VICTORIA Ire, reine d'Angleterre, née à Londres (1819-1901); couronnée en 1837. Elle rapprocha l'Angleterre de la France (1852), prit part à la guerre de Crimée et vit la révolte et la pacification de l'Inde, dont elle devint l'impératrice (1876). Sa fin fut attristée par la guerre du Transvaal.



Victoria

Victoria (*ordre royal de*), ordre anglais, fondé en 1896 pour récompenser les services civils et militaires. Ruban bleu foncé à lisérés rouge, blanc, rouge.

Victoria, nom de nombreuses villes, parmi lesquelles celles : du Brésil, Etat de Espirito-Santo; 30.000 h.; — du Canada, en Colombie britannique, dans l'île de Vancouver; 31.000 h. — et la capitale de la colonie anglaise de Hong-kong; 480.000 h.

VICTORIA-NYANZA, grand lac de l'Afrique équatoriale, d'où sort le Nil; 83.300 km².

VIDA (Jérôme), poète latin moderne, né à Crémone (1480-1556), auteur d'un *Art poétique*.

VIDAL DE LA BLACHE (Paul), géographe français, né à Pézenas; auteur d'un *Atlas général*. Il a conçu une grande *Géographie universelle* continuée par L. Gallois (1845-1918).

VIDIN, v. de Bulgarie, sur le Danube; 20.000 h.

VIDOCQ (François-Eugène), aventurier français, né à Arras (1775-1838). Il fut chef de la Sûreté, après avoir été malfaiteur.

VIDOURLE (*le*), fleuve côtier du Gard et de l'Hérault; il passe au bas de Lunel, et se perd dans la Méditerranée. Célèbre par ses crues extraordinaires dites *vidourlades*. Cours 80 kil.

Vie est un songe (*la*), comédie de Calderon (1640), histoire d'un prince qui s'abandonne à ses passions et s'amende ensuite.

Vie nouvelle (*la*) ou *Vita Nuova*, de Dante, où il raconte sa passion pour Béatrix, mélange de vers et de prose, de mysticisme exalté, de tendresse poétique et de sécheresse scolastique.

Vie parisienne (*la*), opérette en quatre actes et cinq tableaux, paroles de H. Meilhac et L. Halévy, musique d'Offenbach (1866).

Vie pour le tsar (*la*), opéra russe, livret du baron Rosen, musique de Glinka (1836).

Vies des excellents capitaines, opuscule de Cornelius Nepos, qui paraît être le simple abrégé d'un ouvrage original (Ier s. av. J.-C.).

Vies des hommes illustres et des grands capitaines français, ouvrage anecdotique de Brantôme. Œuvre d'un conteur accompli, mais qui témoigne d'une absence exceptionnelle de sens moral (1665).

Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes du XVIe siècle, par Vasari; ouvrage judicieux et très utile, mais parfois inexact (1550).

Vies des poètes anglais, excellent ouvrage de S. Johnson (1779-1781), trésor de critique et de biographie littéraire.

Vies, dogmes et dits mémorables des philosophes illustres, ouvrage précieux sur l'histoire de la philosophie antique, par Diogène Laërce (IIIe s. apr. J.-C.).

Vies parallèles (ou *Vies des hommes illustres*), par Plutarque, un des livres les plus populaires et les plus instructifs que l'antiquité nous ait légués. Cet ouvrage comprend quarante-neuf vies différentes, disposées selon un parallélisme un peu factice, mais d'où ressort un enseignement moral (IIe s. apr. J.-C.).

VIEILLE (Paul) ingénieur français, né à Paris, inventeur de la poudre sans fumée (1854-1934).

Vieillesse (*De la*). V. CATON.

VIEILLEVILLE (François *de*), maréchal de France, un des négociateurs du traité de Cateau-Cambrésis (1510-1571).

VIEL-CASTEL (Louis *de*), diplomate et historien français, né à Paris, auteur d'une bonne *Histoire de la Restauration* (1800-1887).

(*Phot. Bussone.*)

VIELLE-AURE, ch.-l. de c. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères, sur la Neste; 283 h.

VIELMUR, ch.-l. de c. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout; 798 h. Ch. de f.

VIELSALM, comm. de Belgique (Luxembourg); 3.600 h. Ardoisières.

VIEN [*viin*] (Joseph-Marie), peintre français, né à Montpellier; il fut le maître de David (1716-1809).

VIENNAISE, prov. de la Gaule romaine, capit. *Vienne*; au Ve s. elle forma deux prov. : *Viennaise Ire*, capit. *Vienne*, et *Viennaise IIe*, capit. *Arles*.

VIENNE, en allem. **Wien**, capit. de l'Autriche, sur le Danube, à 1.400 kil. de Paris; 1.900.000 h. (*Viennois*). Université; nombreuses et riches bibliothèques; beaux édifices, cathédrale de Saint-Etienne, hôtel de ville; promenade du Prater; industrie très active. Plusieurs traités y furent signés; celui de 1738 qui mit fin à la guerre de la Succession de Pologne; celui de 1809, après Wagram; ceux surtout qui furent conclus par le congrès de 1814-1815 et qui réorganisèrent l'Europe après la disparition de Napoléon Ier.

VIENNE, ch.-l. d'arr. (Isère), sur le Rhône; ch. de f.; à 80 kil. N.-O. de Grenoble; 25.648 h. (*Viennois*). Draps, papeterie; construction mécanique. Patrie de Fr. Ponsard et de Ch. Reynaud. Monuments romains. — L'arr. a 10 cant., 139 comm., 145.118 h.

VIENNE (*la*), riv. de France, née dans le départ. de la Corrèze, sur le plateau de Millevaches, arrose Limoges, Confolens, Châtellerault et Chinon et se jette dans la Loire (riv. g.); 372 kil.

VIENNE (*départ. de la*), départ. formé de diverses parties du Poitou, de la Touraine et du Berry;



préf. *Poitiers*; s.-préf. : *Châtellerault* et *Montmorillon*. 3 arr., 31 cant., 300 comm., 303.072 h. 9e région militaire; cour d'appel et évêché à Poitiers. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE (*départ. de la* **Haute-**), départ. formé du Limousin et de parties de la Marche, du Poitou et du Berry; préf. *Limoges*; s.-préf. : *Bellac* et *Rochechouart*, 3 arr., 29 cant., 206 comm.; 335.873 h. 9e région militaire; cour d'appel et évêché à Limoges. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

VIENNE (Jean *de*), amiral de France. Il se signala pendant la guerre de Cent ans et trouva la mort dans la bataille de Nicopolis (1341-1396).

VIENNET (Guillaume), poète français, né à

Béziers; auteur d'*Epîtres*, de *Fables*, de tragédies classiques (1777-1868).

VIEN-TIANE [*vièn'tchan'*], cap. du Laos (Indochine française); 10.000 h.

VIERGE (*la*), signe du zodiaque, correspondant à la période du 24 août au 24 septembre.

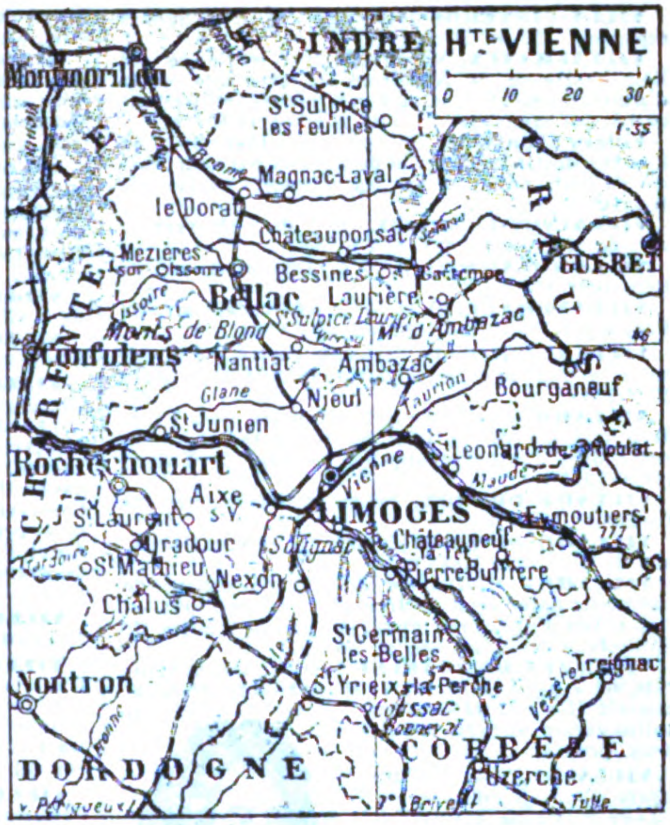
Vierge à l'oreiller vert (*la*), tableau d'Andrea Solario (Louvre); production délicate et charmante d'un maître dont les œuvres sont très rares.

Vierge aux anges (*la*), chef-d'œuvre de Cimabué (Louvre); peinture pleine de grandeur et de noblesse dans son archaïsme.

Vierge aux rochers (*la*), tableau de Léonard de Vinci (Louvre).

Vierges (*les*) ou **les Madones**, de Raphaël. L'illustre artiste a peint grand nombre de madones, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. Elles doivent pour la plupart le nom sous lequel elles sont connues à l'objet le plus saillant qui les accompagne ou aux personnages qui les ont possédées. En voici l'énumération : *la Vierge à la chaise*, au palais Pitti (Florence); *la Vierge au baldaquin*, même palais; *la Vierge du grand-duc*, même palais; *la Vierge à la perle*, musée de Madrid; *la Vierge à la rose*, même musée; *la Vierge aux poissons*, même musée; *la Vierge à la tente*, musée de Turin; *la Vierge au chardonneret*, musée des Offices (Florence), etc.; *la Vierge au jardin*, plus connue sous le titre de *la Belle Jardinière*, au Louvre; *la Vierge au linge* ou *au voile*, ou *au diadème*, même musée.

VIERGE (Daniel URRABIETA, dit), dessinateur, né à Madrid (1851-1904); illustrateur original.



VIERGES (*îles*), groupe des Petites Antilles, les unes formant partie des îles Leeward (anglaises) et les autres (Saint-Thomas et Sainte-Croix) achetées au Danemark, en 1916, par les États-Unis.

VIERNYI. V. ALMA ATA.

VIERZON ou **VIERZON-VILLE**, ch.-l. de c. (Cher), arr. de Bourges; 11.314 h. (*Vierzonnais*); sur le Cher. Ch. de f. Fonderie, chaudronnerie, construction mécanique, céramique, verrerie. — Les trois comm. voisines sont : *Vierzon-Village*, 7.928 h., *Vierzon-Forges*, 4.289 h., et *Vierzon-Bourgneuf*, 2.288 h.

VIÈTE (François), mathématicien français, né à Fontenay-le-Comte; créateur de l'algèbre (1540-1603).

Vieux de la montagne, nom donné par les croisés et par les historiens occidentaux aux chefs des Ismaïliens ou Assassins. Les plus célèbres sont Hassan ibn Sabbah et Aladin.

VIEUX-CONDÉ, comm. du Nord, arr. de Valenciennes; 9.529 h. Boulonnerie.

VIEUXTEMPS (Henri), violoniste et compositeur belge, né à Verviers (1820-1881).

VIF, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Gresse; 2.080 h. Ch. de f.

VIGAN (*Le*), ch.-l. d'arr. (Gard), sur l'Arre; ch. de f.; à 82 kil. N.-O. de Nîmes; 4.276 h. (*Viganais*). Soieries, bonneterie, vins, huile. Vieux pont gothique. Patrie du chevalier d'Assas. — L'arr. a 10 cant., 77 comm., 40.726 h.

VIGÉE (Louis), poète français, né à Paris, auteur de poésies fugitives; frère de Mme Vigée-Lebrun (1768-1820).

VIGEOIS [*joi*], ch.-l. de c. (Corrèze), arr. de Brive, sur la Vézère; 2.280 h. Ch. de f.

VIGEVANO, v. d'Italie (Lombardie); 27.700 h. Filatures.

VIGILE, pape de 537 à 555, né à Rome.

VIGNEMALE (*le*), pic des Pyrénées, à 28 kil. de Luz; 3.298 m. d'altitude. Beaux glaciers.

VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL, ch.-l. de c. (Meuse), arr. de Commercy; 524 h.

VIGNEUX, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 7.321 h. Ch. de f.

VIGNOLE (Jacques BAROZZI, dit), architecte italien, né à Vignola (Modène); fameux par son *Traité des cinq ordres d'architecture* (1507-1573).

VIGNORY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 515 h. Près de la Marne. Ch. de f.



Vignole.

VIGNY (Alfred *de*), poète, romancier et auteur dramatique français, né à Loches; auteur de : *Poèmes antiques et modernes*, de *Destinées*, de *Chatterton*, de *Servitude et grandeur militaires*, *Cinq-Mars*, etc. La solitude à laquelle condamne le génie, l'indifférence de la nature et des hommes, la résignation stoïque qu'il convient de leur opposer, tels sont les thèmes favoris de son œuvre, un peu courte de souffle, mais d'une exceptionnelle élévation morale (1797-1863).



A. de Vigny.

VIGO, v. d'Espagne (prov. de Pontevedra); 54.000 h. Port sur une belle baie. Des galions chargés d'or et d'argent y furent coulés, en 1702, par la flotte anglo-hollandaise.

VIGY, ch.-l. de c. (Moselle), arr. de Metz-Campagne; 629 h. Ch. de f.

VIHIERS [*vié*], ch-l. de c. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1.768 h.

VIIPURI [*pouri*], anc. **Viborg**, v. et port de Finlande, sur le golfe de Finlande; 55.000 h. Bois, papier.

VIKINGS [*kin'gn'*], pillards scandinaves, qui, du XIe au XIIe siècle, ravagèrent l'Europe.

VILAINE (*la*), fleuve de France, qui a sa source dans le dép. de la Mayenne, baigne Vitré, Rennes, Redon, et se jette dans l'Atlantique; 225 kil.

VILLACH [*vilak*], v. d'Allemagne (Autriche, Carinthie), sur la Drave; 17.000 h. Eaux minérales.

(*Phot. Larousse.*)

VILLA-CISNEROS [*zinéross*], ch.-l. du Sahara espagnol; 250 h. Pêcheries.

VILLAFRANCA, v. d'Italie, sur le Pô, où eut lieu l'entrevue de Napoléon III avec l'empereur d'Autriche, en 1859, et où furent signés les préliminaires qui mettaient fin à la guerre; 11.000 h.

Village abandonné (*le*), poème de Goldsmith, où l'auteur décrit une colonie de pauvres paysans chassés de leurs demeures par les nécessités de la civilisation (1769).

VILLAINES-LA-JUHEL, ch.-l. de c. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1.964 h. Ch. de f.

VILLAMBLARD, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 834 h.

VILLANDRAUT, ch.-l. de c. (Gironde), arr. de Langon; 1.116 h. (*Villandrautins*). Vins.

VILLANI (Giovanni), historien italien, né à Florence, auteur de célèbres *Histoires florentines* (vers 1276-1348).

VILLARD (Paul), physicien français, né à Lyon. Il a imaginé divers instruments de radiologie et notamment l'ampoule appelée soupape de Villard (1860-1934).

VILLARD-BONNOT, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble; 5.654 h.

VILLARD-DE-LANS [*lanss*], ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 1.885 h.

VILLARET (Guillaume *de*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1308; — Son neveu FOULQUES, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, m. en 1327.

VILLARET DE JOYEUSE (Louis), amiral français, né à Auch (1750-1812). Il livra contre l'amiral anglais Howe la célèbre bataille navale où périt le vaisseau *Vengeur*.



Mal de Villars.

VILLA-RICA, v. du Paraguay, au S.-E. d'Asuncion; 30.000 h. Canne à sucre.

VIRLARS, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Bourg; 1 388 h.

VILLARS (Claude, *duc de*), maréchal de France, né à Moulins, diplomate et célèbre capitaine français. Il remporta les victoires de Friedlingen (1702), prit Kehl (1703), commanda l'armée de la Moselle en 1705-1706, pacifia les Cévennes troublées par les luttes religieuses des *camisards*, fut moins heureux à Malplaquet où il fut blessé (1709), mais sauva la France à Denain en 1712. Il négocia ensuite la paix de Rastadt avec l'Autriche (1653-1734).

VILLARS-SUR-VAR, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, près du Var; 631 h.

VILLAVICIOSA, village d'Espagne (Nouvelle-Castille) où Vendôme vainquit les Impériaux en 1710; 150 h. — V. d'Espagne, prov. d'Oviedo; port sur le golfe de Gascogne; 24 000 h.

VILLÉ, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Sélestat; 1.132 h. Tissages. Ch. de f.

VILLEBOIS-LA-VALETTE [*loi*], ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême, 638 h.

VILLEBRUMIER, ch.-l. de c. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur le Tarn; 516 h.

VILLE-D'AVRAY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 3 088 h. Ch. de f.

VILLEDIEU (*La*), ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers; 436 h. Chaudronnerie.

VILLEDIEU-LES-POÊLES, ch.-l. de c. (Manche), arr. de Saint-Lô; 3 096 h. Ch. de f. Chaudronnerie.

VILLE-EN-TARDENOIS, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Reims; 500 h.

VILLEFAGNAN, ch.-l. de c. (Charente), arr. d'Angoulême; 1.112 h. Ch. de f.

VILLEFORT, ch.-l. de c. (Lozère), arr. de Mende; 906 h. Ch. de f.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice; 5.152 h. Bonne rade. Ch. de f.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS** [*ghè*], ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. et à 36 kil. S.-E. de Toulouse, sur l'Hers et le canal du Midi; 2.004 h. Ch. de f. Céréales, chanvre, oies grasses.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE**, ch.-l. d'arr. (Aveyron), sur l'Aveyron; ch. de f.; à 57 kil. O. de Rodez; 7.908 h. Bonneterie, fonderie. Patrie du maréchal de Belle-Isle. — L'arr. a 8 cant., 66 comm., 90.735 h.

VILLEFRANCHE ou **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**, anc. capit. du Beaujolais, ch.-l. d'arr. (Rhône), près de la Saône; ch. de f.; à 32 kil. N.-O. de Lyon; 18.118 h. Vins, bestiaux, fil; doublures, confections, teintures. — L'arr. a 10 cant., 131 comm., 135.288 h.

VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS [*joi*], ch.-l. de c. (Tarn), arr. d'Albi; 940 h.

VILLEFRANCHE-DE-LONCHAPT, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Bergerac; 892 h.

VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD, ch.-l. de c. (Dordogne), arr. de Sarlat; 910 h. Ch. de f.

VILLEHARDOUIN (Geoffroi *de*), chroniqueur français, né au château de Villehardouin, près de Troyes. Il écrivit sur la quatrième croisade, à laquelle il prit part, un récit intitulé *la Conquête de Constantinople*, qui forme un des plus anciens et des plus précieux monuments de la prose française. Après l'expédition, il resta en Orient avec le titre de grand maréchal de Roumanie (vers 1150-vers 1212).

VILLEJUIF, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 25.192 h.

VILLÈLE (Joseph, *comte de*), homme d'État français, né à Toulouse, chef des ultra-royalistes sous la Restauration. Président du Conseil de 1821 à 1828, il se rendit impopulaire en faisant voter les lois du milliard des émigrés, du sacrilège, etc. On lui doit des *Mémoires* (1773-1854).

VILLEMAIN (François), critique français, né à Paris, professeur à la Sorbonne, ministre de l'instruction publique de 1839 à 1844, auteur d'un *Cours de littérature française*. Esprit plus large que profond (1790-1870).

VILLEMESSANT (Auguste CARTIER *de*), journaliste français, né à Rouen (1812-1879). C'est lui qui fonda *le Figaro*.

VILLEMIN (Jean-Antoine), médecin et biologiste français, né à Prey; connu par ses recherches sur la tuberculose (1827-1892).

VILLEMOMBLE, comm. de la Seine, arr. de Saint-Denis; 17.199 h. (*Villemomblois*). Ch. de f.

VILLEMUR-SUR-TARN, ch.-l. de c. (Haute-Garonne), arr. de Toulouse, sur le *Tarn*; 2.907 h. Ch. de f.

VILLENA, v. d'Espagne (Valence); 15.000 h.

VILLENAUXE, ch.-l. de c. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 2.007 h. Ch. de f.

VILLENAVE (Mathieu *de*), publiciste français contre-révolutionnaire, né à Saint-Félix (Haute-Garonne) [1762-1846].

VILLENAVE-D'ORNON, comm. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 6.215 h. Fonderie. Ch. de f.

VILLENEUVE, ch.-l. de c. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2.502 h. Ch. de f.

VILLENEUVE (Pierre *de*), amiral français, né à Valensoles (Basses-Alpes), vaincu par Nelson à Trafalgar (1763-1806).

VILLENEUVE-DE-BERG, ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; ch. de f.; 1 503 h. Patrie d'O. de Serres.

VILLENEUVE-DE-MARSAN, ch.-l. de c. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1.567 h. Ch. de f.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 1.406 h. Ch. de f.

VILLENEUVE-LE-ROI, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 13.747 h. Ch. de f.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, ch.-l. de c. (Gard), arr. de Nîmes, sur le Rhône; 3.635 h.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 19.625 h. Ch. de f.

VILLENEUVE-SUR-LOT, ch.-l. d'arr. (Lot-et-Garonne), sur le Lot; ch. de f.; à 30 kil. N. d'Agen; 12 197 h. (*Villeneuvois*). Prunes; prod. alimentaires. — L'arr. a 10 cant., 91 comm., 66.118 h.

VILLENEUVE-SUR-YONNE, ch.-l. de c. (Yonne), arr. de Sens; 4.256 h. Ch. de f.

VILLEPARISIS, comm. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 4.989 h. Ch. de f.

VILLEPINTE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 3.137 h.

VILLERÉAL, ch.-l. de c. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, sur le Dropt; 1.186 h.

VILLEROI (Nicolas *de*), maréchal de France, né à Paris (1598-1685), gouverneur de Louis XIV; — Son fils, FRANÇOIS, maréchal de France, né à Paris. Fin courtisan, général incapable, il fut battu en Italie, puis vaincu à Ramillies (1644-1730).

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. (Calvados), arr. de Caen; 1.093 h. Ch. de f.

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. (Somme), arr. d'Amiens; 652 h.

VILLERS-BRETONNEUX, comm. de la Somme, arr. d'Amiens; 3.631 h. Ch. de f. Filatures.

VILLERS-COTTERÊTS, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Soissons; 4.610 h. (*Cotteréziens*). Ch. de f. Ordonnance de François Ier en 1539, pour l'administration de la justice, l'établissement de l'état civil et la rédaction en français des actes notariés. V. ORDONNANCES.

VILLERSEXEL, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Ognon; 885 h. Combat heureux livré aux Prussiens par Bourbaki (1871).

VILLERS-FARLAY, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 551 h.

VILLERS-SAINT-PAUL, comm. de l'Oise, arr. de Senlis; 2.278 h. Ch. de f. Produits colorants.

VILLERS-SUR-MER, comm. du Calvados, arr. de Lisieux; 1.523 h.

VILLERUPT, comm. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 11.005 h. Ch. de f. Forges, aciéries.

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ, comm. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Aube; 2.400 h. Abbaye, auj. prison, de Clairvaux.

VILLE-SUR-LUMES, comm. des Ardennes, arr. de Mézières; 302 h. Boulonnerie.

VILLE-SUR-TOURBE, ch.-l. de c. (Marne), arr. de Châlons; 313 h. Ch. de f.

VILLETTE (*La*), ancienne commune de la banlieue de Paris, auj. comprise dans le XIXe arrondissement. Marché aux bestiaux et vastes abattoirs.

VILLEURBANNE, ch.-l. de c. (Rhône), arr. de Lyon; 82.838 h. Ch. de f. Soieries, produits chimiques, construction mécanique.



A. de Villiers de l'Isle-Adam.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Philippe *de*), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Beauvais. Il soutint dans Rhodes (1522) un siège fameux contre Soliman. Charles-Quint, en 1530, lui céda pour son ordre les îles de Malte et de Gozzo (1464-1534).

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Auguste, *comte de*), écrivain français, descendant du précédent, auteur de : *Tribulat Bonhomet, Contes cruels, l'Eve future*, etc.; né à Saint-Brieuc (1840-1889).

VILLIERS-LE-BEL, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 4.389 h. Ch. de f.

VILLIERS-SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. (Seine-et-Marne), arr. de Provins; 1.112 h. Ch. de f.

VILLIERS-SUR-MARNE, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 6.145 h. Industrie du bois. Ch. de f.

VILLOISON (J.-B. D'ANSSE *de*), helléniste français, né à Corbeil. Ses travaux sur Homère ont rendu possibles les critiques de Wolf sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* (1753-1805).

VILLON (François), poète français, né à Paris en 1431. Il mena une vie inquiète et risqua plusieurs fois la potence; auteur du *Petit Testament* et du *Grand Testament*, où il apparaît comme le premier en date de nos grands lyriques; m. vers 1489.

VILNA. V. WILNO.

VILVORDE, comm. de Belgique (Brabant); 18.000 h. Machines, papeteries, produits chimiques, broderies.

(*Phot. Nadar, Giraudon, Braun.*)

VIMEIRO, bourg de Portugal (Estrémadure); 700 h. Défaite de Junot par Wellington (1808).

VIMEU, région de la Picardie (Somme), entre la Bresle et la Somme. V. princ. *Saint-Valery-sur-Somme*. Centre important pour la serrurerie.

VIMINAL (*mont*), colline de l'ancienne Rome, à l'E.; elle portait les thermes de Dioclétien.

VIMORY, comm. du Loiret, arr. de Montargis; 700 h. Henri de Guise y vainquit les Allemands, alliés des calvinistes, en 1587.

VIMOUTIERS, ch.-l. de c. (Orne), arr. d'Argentan; 3.005 h. (*Vimonastériens*). Ch. de f.

VIMY, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 2.691 h. Ch. de f. Construction mécanique, houille.

VIÑA-DEL-MAR [*vigna*], v. du Chili, près de Valparaiso; 50.000 h. Station balnéaire.

VINAROZ, v. d'Espagne (Castellon-de-La-Plana); 18.000 h. Vignobles. Constructions navales.

VINAY, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble; 2.651 h. Ch. de f.

VINÇA, ch.-l. de c. (Pyrénées-Or.), arr. de Prades, sur la Têt; 1.517 h. (*Vinçanench*). Ch. de f. Vins.

VINCENNES, ch.-l. de c. (Seine), arr. de Sceaux; 46.859 h. (*Vincennois*). Ch. de f. Construction mécanique, prod. chimiques. Arsenal, école d'artillerie; château fort bâti sous Philippe VI, et remplaçant un précédent château construit par Philippe Auguste; il servit longtemps de résidence aux rois de France. Bois, incorporé à Paris en 1929. En 1804, le duc d'Enghien y fut fusillé, dans les fossés du château.



St Vincent de Paul.

VINCENT, dit **de Beauvais**, dominicain français du XIIIe siècle; auteur du *Speculum majus*, encyclopédie scientifique; m. vers 1264.

VINCENT DE PAUL (*saint*), né à Pouy, près de Dax (Landes), prêtre renommé pour sa charité. Il fonda la congrégation des *Sœurs de charité*, celle des *Prêtres de la mission*, appelé, plus tard *lazaristes*, et institua l'œuvre des *Enfants trouvés* (1581-1660). Fête le 19 juillet.

Vincent-de-Paul (*Société de Saint-*), société fondée en 1833, à l'instigation d'Ozanam, pour secourir les pauvres.

VINCENT FERRIER (*saint*), fameux prédicateur dominicain, né près de Valence (Espagne) (1350-1419).

VINCENT (Jean-Hyacinthe), médecin français, né à Bordeaux en 1862. Il a découvert l'infection fusospirillaire (angine de Vincent), divers vaccins contre la typhoïde, la gangrène, le colibacille, etc. Membre de l'Académie des sciences.

VINCHON (Auguste-Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris (1789-1855).



Léonard de Vinci.

VINCI (Léonard *de*), célèbre artiste de l'école florentine, né à Vinci, près de Florence, m. en France, au château de Cloux, près d'Amboise. Il est surtout connu comme peintre, auteur de la *Joconde*, de la *Vierge aux rochers*, de la *Cène*, etc. Rival de Michel-Ange et de Raphaël, il se rapproche du dernier par la grâce et le charme de son pinceau. Mais il fut aussi sculpteur, architecte, ingénieur, écrivain et musicien, et il se distingua dans toutes les branches de l'art ou de la science (1452-1519).

VINDÉLICIE, pays de l'ancienne Germanie (lac de Constance), N.-E. de la Suisse, Tyrol.

VINDEX, général gaulois, propréteur de la Séquanaise. Il se souleva contre Néron en faveur de Galba; mais, devant l'échec de sa tentative, il se tua en 68.

VINDHYAS (*monts*), chaîne de montagnes de l'Hindoustan, au N. du Deccan; alt. 650 m.

VINET (Alexandre), critique et théologien pro-

testant suisse, né à Ouchy; zélé défenseur de la liberté de conscience (1797-1847).

Vingt ans après, roman d'Alex. Dumas père, faisant suite aux *Trois Mousquetaires*, et suivi du *Vicomte de Bragelonne* (1845). Episodes intéressants de la Fronde et de la Révolution d'Angleterre.

VINH-LONG [*ongh*], v. de Cochinchine, au S.-O. de Saïgon; sur le Mékong; 12.000 h. Ch.-l. de prov.

VINOY (Joseph), général français, né à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Il se distingua pendant le siège de Paris et commanda en chef l'armée de Paris (1800-1880).

VINTIMILLE, famille originaire d'Italie, qui a fourni des personnages fameux.

VINTIMILLE, v. d'Italie (Ligurie), petit port du golfe de Gênes; gare internationale entre la France et l'Italie; 15.000 h. Fleurs.

VIOLLE (Jules), physicien français, né à Langres; il a fait de beaux travaux sur la chaleur et la lumière (1841-1923).

VIOLLET-LE-DUC (Eugène-Emmanuel), architecte français, né à Paris. Il restaura un grand nombre de monuments du moyen âge, notamment Notre-Dame, le château de Pierrefonds et la cité de Carcassonne; auteur d'un *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, d'un *Dictionnaire du mobilier* (1814-1879).


Viollet-le-Duc.

VIOTTI (Giovanni), violoniste et compositeur piémontais, né à Fontanetto (1753-1824).

VIRCHOW [*chov*, pr. all. *firhô*] (Rodolphe), médecin et homme politique prussien, né à Schivelbein (Poméranie); fondateur de la pathologie cellulaire (1821-1902).

VIRE (*la*), fl. côtier de France. Il naît sur les confins des départements de la Manche et du Calvados, passe à Vire, Saint-Lô et se jette dans la Manche près d'Isigny (118 kil.).

VIRE, ch.-l. d'arr. (Calvados), sur la *Vire*; ch. de f.; à 59 kil. S.-O. de Caen; 5.766 h. (*Virois* ou *Viroïs*). Grains, eaux-de-vie, andouilles; lainages, bonneterie. — L'arr. a 6 cant., 96 comm., 55.594 h.

VIRET (Pierre), réformateur suisse, né à Orbe (canton de Vaud) [1511-1571].

VIRGILE, le plus célèbre des poètes latins, né près de Mantoue, auteur des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Enéide*. Il fut le protégé d'Octave et de Mécène et mourut avant d'avoir terminé son *Enéide*, qu'il voulait détruire. Esprit délicat, âme douce et sensible, il n'a point la fougue magnifique de Lucrèce; il va naturellement à ce qui est plein d'une touchante harmonie, à ce qui est noble et délicat. Imitateur constant, mais merveilleusement habile, des Grecs, particulièrement de Théocrite et d'Homère, il n'en reste pas moins un génie très personnel par son amour et son intelligence de la nature, par la perfection absolue de son style et l'harmonie de ses vers (71-19 av. J.-C.).

Virgile travesti, poème burlesque de Scarron (1648-1652), parodie en octosyllabes des sept premiers chants de l'*Enéide*.

VIRGINIE, un des Etats unis d'Amérique (Atlantique); 2.420.000 h. Cap. *Richmond*, v. princ. *Norfolk*. Industrie textile. Tabac.

VIRGINIE DE L'OUEST, l'un des Etats unis d'Amérique (Atlantique S.); 1.750.000 h. Capit. *Charleston*. Charbon. Métallurgie.

VIRGINIE, jeune plébéienne de Rome, fille du centurion Virginius qui, en l'an 449 av. notre ère, la tua de sa propre main plutôt que de la laisser vendre comme esclave par le décemvir Appius Claudius. Cette mort tragique amena la chute des décemvirs. Elle fait le sujet d'une tragédie d'Alfieri (1776).

VIRIATHE, chef des Lusitaniens révoltés contre la domination romaine, assassiné à l'instigation des Romains en 140 av. J.-C.

VIRIEU, ch.-l. de c. (Isère), arr. de La Tour-du-Pin, sur la Bourbre; 818 h. Ch. de f.

VIRIEU-LE-GRAND, ch.-l. de c. (Ain), arr. de Belley; 1.111 h. Ch. de f

VIROFLAY, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 9.182 h. Ch. de f.

VIRTON, v. de Belgique, ch.-l. d'arr. de la prov. de Luxembourg; 2.500 h.

VIRY-CHÂTILLON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 8.442 h. Caoutchouc, instruments de précision.

VISAYAS ou **BISAYAS** [*âss*], groupe de populations des Philippines, d'origine malaise.

VISCONTI, illustre famille d'Italie, qui s'empara de la souveraineté de Milan et régna de 1277 à 1447. Les plus célèbres de ses membres sont : JEAN-GALÉAS (1347-1402), dont la fille, VALENTINE (1364-1408), épousa le duc d'Orléans, frère de Charles VI; JEAN-MARIE (1389-1412) et PHILIPPE-MARIE (1391-1447).

VISCONTI (Ennio Quirino), archéologue, né à Rome, auteur d'une célèbre et précieuse *Iconographie romaine* (1751-1818); — Son fils, LUDOVICO, architecte français, né à Rome, construisit le tombeau de Napoléon Ier aux Invalides, et donna le plan du nouveau Louvre (1791-1853).

VISÉ, comm. de Belgique (Liége); 3.000 h. Ciments. Détruite par les Allemands en 1914.

VISÉ ou **VIZÉ** (DONNEAU *de*), littérateur français, né à Paris, fondateur du *Mercure galant* en 1672 (1638-1710).

VISIGOTHS. V. WISIGOTHS.

Vision d'Ezéchiel (*la*), tableau de Raphaël (palais Pitti). Le Créateur, entouré des animaux symboliques des évangélistes, apparaît sur les nuages, les bras ouverts, le visage terrible.

Visitandines (*les*), opéra-comique en deux actes, paroles de Picard, musique de Devienne (1792); chef-d'œuvre du compositeur.

Visitation (*ordre de la*), ordre religieux de femmes, fondé par saint François de Sales et par la baronne de Chantal en 1610, à Annecy (Savoie); les religieuses en sont appelées *visitandines*.

VISO (*mont*), montagne des Alpes Cottiennes, entre la France et le Piémont; 3.843 m.

VISTULE, en allem. **Weichsel**, en polon. **Wisla**, fleuve de Pologne (à l'Allemagne, 1939), baigne Cracovie, Varsovie, reçoit la Pilica, la Narew-Bug, et se jette par un delta dans le golfe de Dantzig (Baltique); 1.070 kil. Victoire des Russes sur les Allemands en 1914.

VITAL (*saint*), martyr à Ravenne en 52; père de saint Gervais et de saint Protais. Fête le 20 avril. L'église qui lui est consacrée à Ravenne est un des plus beaux monuments de l'art byzantin.

VITALIEN, pape de 657 à 672. On lui attribue l'introduction des orgues dans les églises.

VITEBSK, v. de Russie blanche, sur la Duna; 100.000 h. Tanneries, distilleries.


Vitellius.

VITELLIUS, empereur romain, né à Luceria, en l'an 15 de notre ère. Il ne régna que huit mois et quelques jours, en l'an 69, se fit remarquer par ses débauches et ses cruautés. Visitant avec ses officiers les champs de Bédriac, quelque temps après la bataille de ce nom, il répondit ce mot atroce à ceux qui se plaignaient de l'odeur infecte qu'exhalaient les cadavres : *Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.* Il fut détrôné par Vespasien.

VITERBE, v. d'Italie (Latium), à 84 kil. de Rome; 36.000 h. (*Viterbiens*); intéressante par ses monuments anciens.

VITET (Louis), littérateur et homme politique français, né à Paris (1802-1873), auteur de la trilogie dramatique *la Ligue*.

VITI ou **FIDJI**, archipel anglais de la Mélanésie, entre les Nouvelles-Hébrides et les îles Tonga. Les deux îles principales sont Viti-Lévu et Vanua-Lévu; 180.000 h. Ch.-l. *Suva*. Sucre, coprah.

VITIGÈS, roi des Ostrogoths d'Italie, de 536 à 540, vaincu par Bélisaire.

VITKOVICE [*itsé*], v. de Moravie, sur l'Ostravica; 27.000 h. Métallurgie.

VITORIA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. d'Alava; 40.000 h. Défaite des Français en 1813.

VITRÉ, ch.-l. de c. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 36 kil. E. de Rennes, sur la Vilaine; ch. de f. 8.122 h. (*Vitréais* ou *Vitréens*). Remparts. Beau château féodal. Cire, miel; machines agricoles.

VITREY, ch.-l. de c. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, près de l'Amance; 560 h. Ch. de f.

VITROLLES (Eugène, *baron de*), homme politique français, ministre sous Louis XVIII, ardent royaliste, né à Vitrolles (Hautes-Alpes) [1774-1854].

VITRUVE, architecte romain du Ier siècle av. J.-C., auteur du traité *De architectura*, dédié à Auguste et très précieux en ce qu'il constate l'état de l'architecture à cette époque (vers 88).

VITRY (Jacques *de*), cardinal et historien français; prêcha la croisade contre les albigeois; m. en 1240.

VITRY (Nicolas, *marquis* puis *duc de*), capitaine des gardes de Louis XIII. Il tua Concini, et fut récompensé par le titre de maréchal de France (1581-1644).

VITRY-EN-ARTOIS, ch.-l. de c. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, sur la Scarpe; 2.661 h. Ch. de f.

VITRY-EN-PERTHOIS ou **VITRY-LE-BRÛLÉ**, comm. de la Marne, arr. de Vitry-le-François, brûlé en 1144 par Louis le Jeune; 535 h.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ch.-l. d'arr. (Marne); ch. de f.; à 30 kil. S.-E. de Châlons-sur-Marne, sur la Marne; 9.382 h. (*Vitryats*). Commerce de vins, céréales; construction mécanique. En 1545, François Ier bâtit cette ville pour les habitants de Vitry-le-Brûlé. — L'arr. a 5 cant., 123 comm., 41.168 h.

VITRY-SUR-SEINE, comm. de la Seine, arr. de Sceaux, sur la Seine; 41.919 h. Ch. de f.

VITTEAUX, ch.-l. de c. (Côte-d'Or), arr. de Montbard, sur la Brenne; 1.071 h. Ch. de f.

VITTEL, ch.-l. de c. (Vosges), arr. de Neufchâteau, sur le Petit-Vair; 3.347 h. Ch. de f. Eaux minérales calciques.

VITTORIA, v. d'Italie (Sicile); 42.000 h. Briques.

VITTORIA (Thomas), compositeur espagnol, né à Avila (vers 1540-vers 1608).

VITTORIO-VENETO, v. d'Italie (Vénétie); 21.500 h. Soieries, lainages. Victoire des Italiens sur les Autrichiens (23-31 oct. 1918).

VITU (Auguste), journaliste français, né à Meudon, rédacteur en chef du *Peuple français* (1823-1891).

Vivandière (*la*), opéra-comique en trois actes, paroles de Henri Cain, musique de B. Godard (1895).

VIVARAIS, pays montagneux du Languedoc, réuni à la couronne en 1229, a formé en grande partie l'Ardèche; capit. *Viviers*

VIVARINI, nom d'une famille de peintres vénitiens originaires de Murano : Antonio, Bartolommeo, Alvise (XVe s.).

VIVEROLS, ch.-l. de c. (Puy-de-Dôme), arr de Thiers; 703 h

VIVÈS (Jean-Louis), humaniste et philosophe espagnol, né à Valence (1492-1540)

VIVIANI (Vincent), géomètre italien, né à Florence (1622-1703).

VIVIANI (René), homme politique français, né à Sidi-bel-Abbès. Président du Conseil au début de la Grande Guerre (1863-1925).

VIVIEN DE SAINT-MARTIN (Louis), géographe français, né à Saint-Martin-de-Fontenay On lui doit un *Dictionnaire de géographie* et de bons travaux sur l'*Histoire de la géographie universelle* (1802-1897).

VIVIER-AU-COURT, comm. des Ardennes (arr de Mézières); 2.584 h. Ferronnerie. Ch. de f

VIVIERS, ancienne capit. du Vivarais; ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas, près du Rhône; 2.773 h. (*Vivarois*). Ch. de f. Evêché. Ville d'aspect pittoresque.

VIVONNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, sur le Clain; 2.125 h. Ch. de f.

VIVONNE (Louis, *duc de*), maréchal de France, né à Paris, vice-roi de Sicile en 1675. Il remporta l'année suivante la victoire navale de Palerme. Frère de Mme de Montespan (1636-1688).

VIZAGAPATAM, ville et port de l'Inde anglaise (présidence de Madras); 44.700 h.

VIZAPOUR, ville de l'Inde anglaise (division de Bombay); 35.500 h. Riche en monuments anciens.

VIZILLE, ch.-l. de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Romanche, affl. dr. du Drac; 5.053 h. (*Vizillois*). Forges, papier, construction mécanique. Beau château de Lesdiguières, où se tinrent en 1788 les états du Dauphiné. Soieries.

VLAARDINGEN, v. des Pays-Bas (Sud-Hollande), sur la Meuse; 27.000 h.

VLADICAUCASE, v. de Russie (Caucase), ch.-l. du territoire des Ossètes; sur le Térek; 113.200 h.

VLADIMIR, v. de Russie, 45.600 h.

VLADIMIR Ier, surnommé **le Grand** ou **Saint Vladimir**, prince de Russie, régna à Kiev et, après Rurik, jeta les fondements de l'Empire russe; m. en 1015; — VLADIMIR II, tsar de Russie de 1113 à 1126.

VLADISLAS. V. LADISLAS.

VLADIVOSTOK, v. de Russie (terr. d'Extrême-Orient), port militaire sur la mer du Japon, l'un des débouchés du Transsibérien sur le Pacifique; 110.000 h.

VLEUGHELS ou **WLEUGHELS** (Nicolas), peintre français, né à Paris (1668-1737).

VLISSINGEN. V. FLESSINGUE.

VLORA, en ital. **Valona**, v d'Albanie, port sur l'Adriatique. 6.000 h.

VLTAVA [*vltava*], en allem. **Moldau**, riv. de Bohême, affl. du Labe (Elbe), passant à Prague; 420 kil.

VOCONCES, peuple de la Gaule, dont la capitale était Die.

VŒRŒSMARTY (Michel), poète hongrois, né à Nyek (1800-1855), célèbre par ses poèmes épiques et lyriques.

VOGHERA, v d'Italie (prov. de Pavie); 23.000 h

VOGOULES ou **VOGOULS**, peuple finnois de la Russie, établi dans le N. du territoire de l'Oural

VOGT (Karl), naturaliste allemand, défenseur du transformisme, auteur des *Leçons sur l'homme*, né à Giessen (1817-1898)

VOGÜÉ, comm. de l'Ardèche, arr de Privas, 775 h. Ch. de f.

VOGÜÉ (Charles-Melchior, *marquis de*), archéologue et diplomate français, né à Paris (1829-1916). — Son cousin, EUGÈNE-MELCHIOR, *vicomte* de Vogüé, littérateur français, né à Nice, auteur du *Roman russe* (1848-1910)

VOID [*voi*], ch.-l. de c (Meuse), arr de Commercy; 935 h. (*Vidusiens*) Ch. de f

Voie sacrée, voie de Rome, du Palatin au Capitole, passant par le Forum, et que suivaient les triomphateurs — Nom donné pendant la Grande Guerre à la route de Bar-le-Duc à Verdun, seule voie de ravitaillement de la place forte assiégée

VOIRON, ch.-l de c. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Morge; 12.847 h (*Voironnais*) Ch. de f. Papier, soie, lainages, liqueurs

VOISENON (Cl.-Henri, *abbé de*), poète et conteur français, né au château de Voisenon (Seine-et-Marne), ami de Voltaire (1708-1775).

VOISIN (*la*), devineresse et empoisonneuse, mêlée à l'affaire des Poisons (1672), brûlée vive à Paris en 1680.

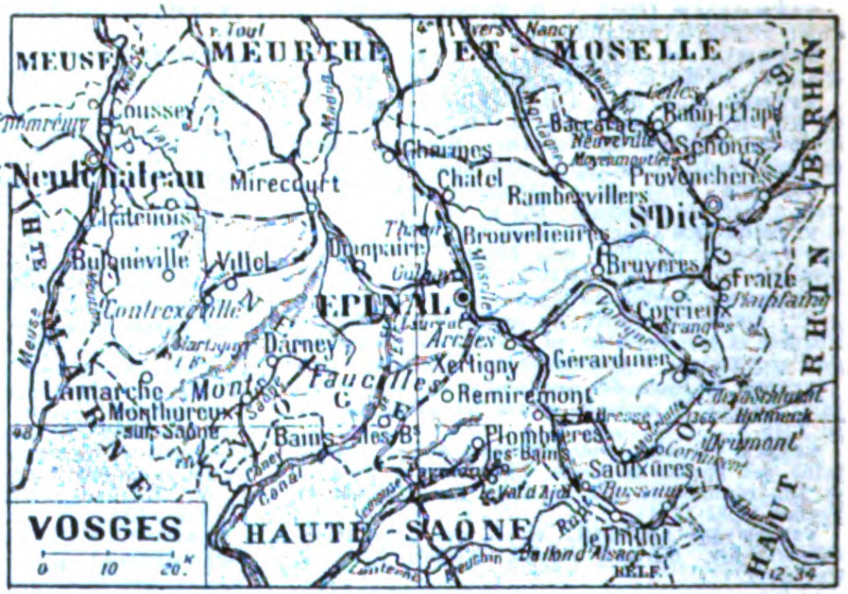
VOITEUR, ch.-l. de c. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier; 780 h.



Voiture.

VOITURE (Vincent), écrivain et académicien français, né à Amiens. Bel esprit, habitué de l'hôtel de Rambouillet. Il a composé des lettres et des poésies spirituelles (1597-1648).

(*Phot. Larousse.*)



Voix intérieures (*les*), recueil de poésies de Victor Hugo (1837), où l'inspiration du poète se caractérise par une mélancolie apaisée.

VOÏVODINE, partie de la Yougoslavie, au N. du Danube, sur les rives du Danube et de la Theiss.

VOLCES, peuple d'origine kymrique, établi dans la Gaule méridionale et se divisant en deux peuplades : *Tectosages* (Toulouse) et *Arécomiques* (Nîmes).

VOLGA (*la*), fleuve de la Russie, le plus long de l'Europe, prend sa source au plateau de Valdaï, passe à Tver, Iaroslav, Nijni-Novgorod, Kazan, Saratov, Astrakan, et se jette dans la Caspienne par un large delta ; 3.400 kil.

VOLGA (*République allemande de la*), république autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), sur le cours inférieur de la Volga, fondée sous Catherine II par 27.000 émigrants souabes ; 27.152 km² ; 630.000 h. (Allemands et Russes). Cap. *Engels* (Pokrovsk, Kosakenstadt) ; v. princ. *Marxstadt* (Iékatérinestadt).

VOLHYNIE, en polon. **Wolyn** [*ign*], région de Pologne et d'Ukraine. V. princ. *Jitomir* en Ukraine et *Luck* en Pologne. (A l'U. R. S. S., 1939.) Hab. *Volhyniens*.

VOLLON (Antoine), peintre français, né à Lyon, auteur de marines, tableaux de genre (1833-1900).

VOLMUNSTER, ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Sarreguemines ; 927 h.

VOLNAY, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune ; 442 h. Vins.

VOLNEY (Constantin, *comte de*), érudit français, esprit juste et libéral, né à Craon, auteur des *Ruines* ou *Méditations sur les révolutions des empires* (1757-1820).

VOLO, v. de Grèce, au fond du golfe du même nom, ancien golfe *Pagasétique* (mer Égée) ; 48.000 h.

VOLOGDA, v. de Russie, sur la Soukhona, qui forme plus loin, avec le Zoug, la Dvina ; 60.000 h.

VOLOGÈSE, nom de plusieurs rois des Parthes.

VOLOGNE, riv. lorraine, affl. de la Moselle (riv. dr.), qui traverse les lacs de Longemer et de Retournemer.

VOLONNE, ch.-l. de c. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur la Durance ; 627 h.

VOLSQUES, peuple de l'Italie ancienne, établi dans le sud du Latium ; sa capitale était *Suessa Pometia* ; soumis par Rome (338 av. J.-C.).

VOLTA (Alexandre), physicien italien, né à Côme, auteur de remarquables travaux sur l'électricité, inventeur de la pile qui porte son nom (1745-1827).

VOLTA (*la*), fleuve d'Afrique, formé par la réunion de la *Volta noire*, la *Volta blanche* et la *Volta rouge*, nées en Haute-Volta et arrosant la Côte-de-l'Or anglaise.


Voltaire.

(Phot. Neurdein.)

VOLTA (**Haute-**), partie de l'A.-O. F., constituée en colonie séparée de 1919 à 1933. V. pr. *Ouagadougou*.

VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit), écrivain français, né à Paris. Esprit hardi et curieux et d'une merveilleuse souplesse, il visita l'Angleterre, la Prusse, où il fut accueilli par Frédéric II et passa la plus illustre partie de sa vie à Ferney, près de Genève, fournissant la production littéraire la plus considérable surtout la plus variée. Il cultiva tous les genres : la tragédie (*Zaïre*, *Mérope*), l'histoire (*Histoire de Charles XII*, *le Siècle de Louis XIV*, œuvre magistrale), le conte (*Candide*, *Zadig*, *Micromégas*, etc.), la critique (*le Temple du goût*), l'épopée (*la Henriade*, *Poème de Fontenoy*), la philosophie surtout (*Lettres philosophiques*, *Dictionnaire philosophique*), la poésie lyrique (*Essai sur les mœurs*, etc.). Son influence littéraire et sociale fut énorme, aussi bien par l'énergie qu'il mit à défendre contre l'intolérance religieuse les causes qui lui semblaient justes (réhabilitation de Calas, affaire Sirven), que par le caractère essentiel de ses œuvres : nul écrivain, en effet, ne fut plus *français* par la limpidité, l'élégance, la précision spirituelle et la pureté du style ; nul en même temps ne fut plus *humain* par les tendances générales de la philosophie qui circule à travers toutes ses œuvres : respect de la conscience et de la liberté individuelles, croyance inébranlable au progrès (1694-1778).

Voltaire (*Correspondance de*), répartie sur plus de soixante années et comprenant plus de dix mille lettres, d'une grande variété de tons.

Voltaire (*statue en marbre de*), chef-d'œuvre de Houdon (à la Comédie-Française) ; simplicité et naturel de la pose ; — statue en marbre, de Pigalle (1776).

VOLTERRA (Vito), physicien italien, né à Ancône en 1860. On lui doit des travaux d'analyse, de physique mathématique et de mécanique.

VOLTERRA, v. d'Italie (Toscane) ; 15.800 h. (*Volterrans*).

VOLTURNO (*le*), fl. de l'Italie ; arrose Capoue et se jette dans la mer Tyrrhénienne ; 167 kil.

VOLUBILIS, anc. colonie romaine du Maroc, dont on trouve les ruines non loin de Meknès.

VOLVIC, comm. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom ; 2.677 h. Ch. de f. Carrières de lave.

VOLYNIE. V. VOLHYNIE.

VONDEL (Juste *Van den*), poète tragique hollandais, né à Cologne (1587-1679), auteur de *Lucifer*, de *Gisbert d'Amstel*.

VON VIZINE (Denis), dramaturge russe, né à Moscou (1742-1792).

VORARLBERG, anc. pays d'Autriche, couvert par les *Alpes du Vorarlberg*. Ch.-l. *Bregenz*. V. TYROL.

VOREPPE, comm. de l'Isère, arr. de Grenoble ; 2.670 h. Ch. de f.

VOREY, ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. du Puy ; 1.781 h. Ch. de f.

VORONEJ, v. de Russie, ch.-l. de la région de Terre-Noire, sur le Don ; 120.000 h. Minoteries.

VORONTZOV ou **VORONZOV**, célèbre famille russe, qui a fourni des diplomates.

VOS (Corneille DE), peintre flamand, né à Hulst (vers 1585-1651) ; portraitiste.

VOSGES [*vôj'*] (*les*), chaîne de montagnes de France, qui commence près de Belfort, se développe

entre le Rhin et la Moselle et se termine dans la Bavière rhénane. Beaux versants boisés; pentes rapides sur la vallée du Rhin, plus douces du côté français; altitudes en général décroissantes du S. au N., où les *Vosges gréseuses* succèdent aux *Vosges cristallines*. Points culminants : ballon de Guebwiller, 1.426 mètres; Hohneck, 1.366 mètres; ballon d'Alsace; 1.250 mètres; mont Donon, 1.013 mètres. Les cols de Bussang, de la Schlucht, du Bonhomme, de Saales et de Saverne en sont les coupures principales. La Moselle et la Meurthe du côté lorrain, l'Ill du côté alsacien, en descendent.

VOSGES (*départ. des*), départ. formé de la Lorraine méridionale et de la principauté de Salm; préf. *Epinal;* s.-préf. : *Neufchâteau, Saint-Dié.* 3 arr., 29 cant., 532 comm., 377.980 h. (*Vosgiens*). 10e et 20e régions militaires; cour d'appel de Nancy et évêché à Saint-Dié. Ce départ. doit son nom à la *chaîne des Vosges* qui le traverse.

Vosges (*place des*), à Paris, commencée par Henri IV et terminée par Louis XIII. Elle s'appela *place Royale* jusqu'au Consulat, qui lui donna son nom actuel. De 1815 à 1870, elle avait repris son ancien nom. Statue de Louis XIII, en marbre blanc, due à Dupaty.

VOSNE-ROMANÉE, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 586 h. Vins renommés.

VOSS (Jean-Henri), poète allemand, auteur de l'idylle *Louise* et de traductions en allemand de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et des *Géorgiques* (1751-1826).

VOSSIUS (Gérard-Joseph) érudit hollandais, né près de Heidelberg (1577-1649). — Son fils, **Isaac**, né à Leyde (1618-1669), fut un érudit de valeur.

VOTIAKS, peuple de Russie, habitant un territoire autonome de la Russie soviétique, auj. rép. d'Oudmourtie, à l'O. de l'Oural; 800.000 h. Cap. *Ijevsk*.

VOUET (Simon), peintre et graveur français. Il travailla pour Louis XIII et Richelieu. Style élégant; né à Paris (1590-1649).

VOUGEOT, comm. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, renommée par l'excellence de ses vins (*clos-vougeot* entre autres); 221 h. Ch. de f.

VOUILLÉ, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Poitiers, près de l'Auxance; 1.392 h. Clovis y vainquit et tua Alaric, roi des Wisigoths (507).

VOULTE-SUR-RHÔNE (*La*), ch.-l. de c. (Ardèche), arr. de Privas; 4.326 h. Ch. de f. Ciments, soie artificielle.

VOUNEUIL-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. (Vienne), arr. de Châtellerault, près de la Vienne; 1.206 h.

VOUVRAY, ch.-l. de c. (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 2.245 h. (*Vouvrillons*); sur la Loire; ch. de f. Vins blancs estimés.

VOUZIERS, ch.-l. d'arr. (Ardennes), sur l'Aisne; ch. de f.; à 52 km. S. de Mézières; 3.130 h. (*Vouzinois*). Vannerie. — L'arr. a 8 cant., 132 comm., 33.515 h.

VOVES, ch.-l. de c. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 2.070 h. Ch. de f.

Voyage autour de ma chambre, charmante causerie avec le lecteur, à la manière de Sterne, par Xavier de Maistre, publiée à Turin en 1795.

Voyage aux Pyrénées, par Taine (1855), où l'auteur a multiplié les pensées brillantes ou profondes.

Voyage dans les Alpes, par H.-B. de Saussure (1779-1795), plein d'impressions et d'observations précises.

Voyage de M. Perrichon (*le*), comédie en quatre actes, en prose, de Labiche et Edouard Martin (1860). M. Perrichon se prend à détester un homme qui lui a sauvé la vie et en adore un autre qui feint d'avoir été sauvé par lui.

Voyage en Amérique, par Chateaubriand (1791), rempli de pittoresques descriptions.

Voyage en Espagne, par Théophile Gautier (1843), relation colorée d'un poète et d'un peintre. Illustré par G. Doré.

Voyage en Provence et en Languedoc, ouvrage enjoué et spirituel, de Chapelle et Bachaumont. C'est un modèle de poésie agréable et facile (1656).

Voyage pittoresque en Grèce, par le comte de Choiseul-Gouffier (1782, 1809, 1820).

Voyages dans les Pyrénées, par Ramond (1789-1801), remarquables autant par le talent descriptif que par les observations scientifiques.

Voyages en France pendant les années 1787, 1788, et 1789, par Arthur Young (1792-1793), tableau d'ensemble de ce qu'était la France à la veille de la Révolution.

Voyage sentimental, ouvrage de Sterne, suite capricieuse de descriptions ou de réflexions tristes ou plaisantes, un des chefs-d'œuvre de l'humour anglais (1768).

Voyages en zigzag, par Tœpffer (1844), illustrés par l'auteur de dessins aussi humoristiques que son style.

VOYSIN (Daniel-François), chancelier de France en 1714, né à Paris (1654-1717).

Vrai, du Beau et du Bien (*Du*), ouvrage de Victor Cousin, comprenant une histoire des théories de la connaissance, des leçons d'esthétique, et une synthèse des idées de Devoir, Bien, Liberté (1853).


Vulcain.

VRIES (Hugo *de*), botaniste hollandais, né à Haarlem (1848-1935), auteur d'une théorie nouvelle sur la croissance des plantes.

VRIGNE-AUX-BOIS, comm. des Ardennes, arr. de Mézières; 3.303 h.

VRSHAC [*vèrchats*], en hongr. Versecz, v. de Yougoslavie, à la frontière roumaine; 27.000 h.

VSEVOLOD, nom porté par plusieurs princes russiens du moyen âge.

VULCAIN, dieu du feu et du métal chez les Romains, fils de Jupiter et de Junon, époux de Vénus. Né laid et difforme, il fut précipité par sa mère du haut de l'Olympe, tomba dans l'île de Lemnos, resta boiteux de sa chute et établit sous l'Etna des forges où il travaillait avec les Cyclopes. (*Myth.*)

Vulgate, version latine de la Bible, en usage dans l'Eglise catholique. Elle est faite en grande partie par saint Jérôme. Les réformateurs du XVIe siècle la rejetèrent, en raison de fautes de traduction. Le concile de Trente décida, en 1546, qu'il serait permis d'étudier le texte original, mais que la *Vulgate* continuerait à faire foi et que son texte serait le seul invoqué comme preuve.

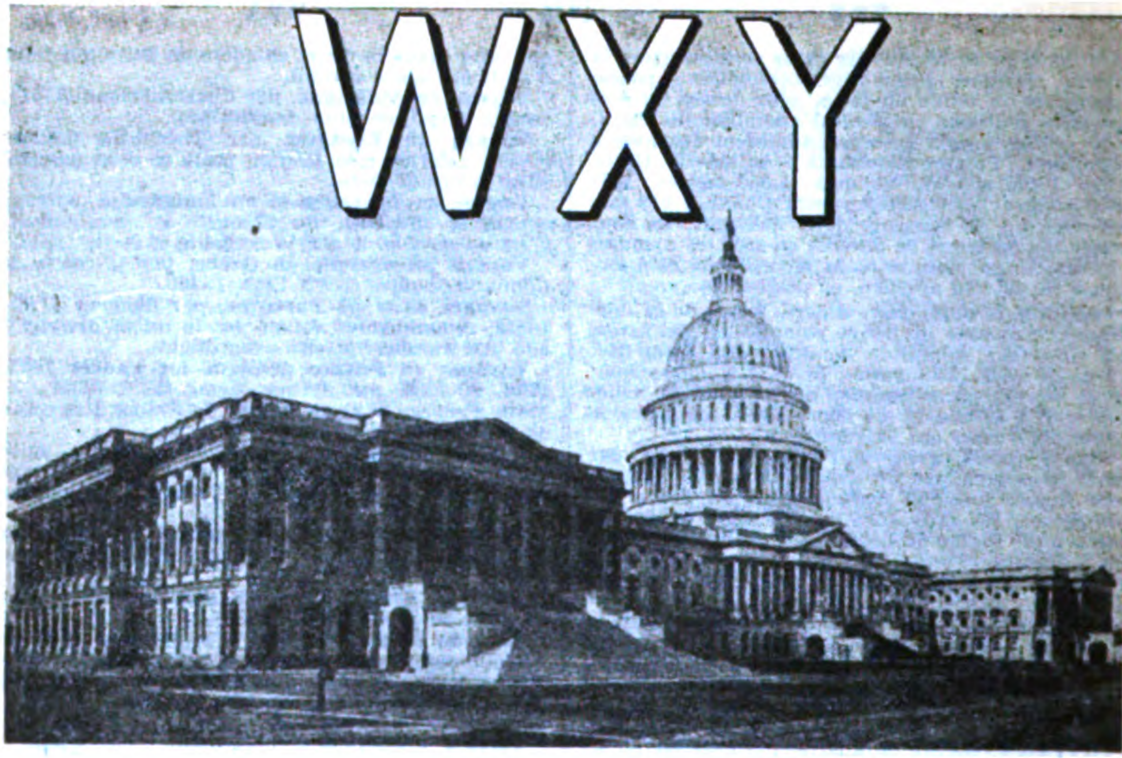
VULPIAN (Alfred), médecin et physiologiste français, auteur de travaux remarquables sur le fonctionnement du système nerveux (1826-1787).

VULSINIES (auj. **Bolsena**), v. d'Etrurie.

VULTURNE, dieu des Sabins, qui fut adoré ensuite par les Romains.

VULTURNE. V. VOLTURNO.

VYÂSA, anachorète hindou, compilateur légendaire des *Védas*.



WASHINGTON (Capitole).

WAAG. V. VAH.

WAAL, bras principal du delta du Rhin.

WAALS (Johannès *Van der*), physicien hollandais, né à Leyde. Il a fait de nombreux travaux sur les changements d'état des corps (1837-1923).

WACE [*ouèts'*] (Robert), poète anglo-normand, né à Jersey; auteur des romans *le Brut* et *le Rou* (1120-1183).

WADDENZEE. V. ZUIDERZÉE.

WADDINGTON [*ouodignt'en*] (Charles), philosophe spiritualiste français, né à Milan (1819-1914).

WADDINGTON (William), archéologue et homme politique français, né à Saint-Rémy-sur-Avre (1826-1894).

WÆDENSWIL, v. de Suisse (Zurich) ; 9.500 h.

WAES (*pays de*), région de Belgique (Flandre-Orientale), sur la rive g. de l'Escaut, à la frontière de Hollande. Contrée agricole, à population très dense.



Wagner.

WAESMUNSTER, comm. de Belgique (Flandre-Orientale), 5.900 h.

WAGNER [*vag'ner*] (Richard), compositeur allemand, auteur de : *les Maîtres chanteurs, l'Anneau du Nibelung, Tristan et Yseult*, etc.; né à Leipzig. Génie d'une rare puissance, il a écrit lui-même ses poèmes, puisés le plus souvent dans les légendes nationales de la Germanie, et modifié la conception de l'opéra traditionnel, en ne faisant aucune concession à la virtuosité proprement dite, pour lier au contraire étroitement la musique à la poésie. De là des récitatifs et des scènes entières, parfois trop monotones et fatigants; mais l'orchestre, où Wagner cherche le principal moyen de l'émotion dramatique, est splendide, puissant, coloré, et parfois d'une admirable poésie (1813-1883).

WAGRAM [*vagram'*], village d'Allemagne, près de Vienne, où Napoléon Ier remporta sur l'archiduc Charles une célèbre victoire le 6 juillet 1809 ; 4.000 h.

Wagram (*la Bataille de*), tableau remarquable d'Horace Vernet (galerie du palais de Versailles).

WAHABITES. V. OUAHHABITES.

WAILLY (Noël *de*), grammairien français, né à Amiens (1724-1801) ; — De la même famille, JEAN-NOËL, dit Natalis, né à Mézières (1805-1886) ; a publié les chroniqueurs du moyen âge.

WAKAYAMA [*oua*], port du Japon (Hondo) ; 102.000 h.

WAKEFIELD [*ouèkfild'*], v. d'Angleterre (York-Ouest) ; 60.000 h. Mines de houille.

Wakoufs, nom que l'on donne dans les pays musulmans à tous les établissements religieux ou fondations pieuses. Les biens *wakoufs* se divisent en trois catégories : 1° *wakoufs* des mosquées; 2° *wakoufs publics* ou fondations charitables; 3° *wakoufs* cédés aux mosquées en nue propriété. Les wakoufs sont exempts de toute taxe et ne peuvent être ni hypothéqués ni saisis. (Syn. HABOUS.)

WALCHEREN [*valheren'*], île des Pays-Bas (Zélande), dans la mer du Nord; 50.000 h. Ch.-l. *Middelbourg*.

WALCKENAER (Louis-Gaspard), philologue hollandais, commentateur de Virgile (1715-1785).

WALCKENAER (Charles), littérateur français, biographe de La Fontaine, Mme de Sévigné; né à Paris (1771-1852).

WALD, v. de Suisse (Zurich) ; 7.000 h.

WALDECK, anc. principauté d'Allemagne, entre Hesse-Nassau et Westphalie; république en 1918, puis incorporée à la Prusse en 1929; 60.000 h. Avait pour cap. *Arolsen*, 2.600 h. V. PYRMONT.

WALDECK-ROUSSEAU (René), homme politique français, né à Nantes (1846-1904) ; président du Conseil de 1899 à 1902.

WALDEMAR, l'avant-dernier et le plus grand des margraves de Brandebourg de la dynastie ascanienne; il régna de 1308 à 1319.

WALDENBOURG, v. industrielle de Prusse (Silésie), sur la Polsnitz; 44.000 h.

WALES [*ouèlz*], nom anglais du pays de Galles.

WALEWSKI [*va*] (Alexandre, *comte*), homme politique français, fils naturel de Napoléon Ier et de la comtesse Walewska; né à Walewica (Pologne) ; ministre de Napoléon III (1810-1868).

Walhalla (*le*). V. VALHALLA.

Walhalla (*la*), panthéon germanique, temple dédié aux grands hommes de l'Allemagne, à Donaustauf (Bavière), près de Ratisbonne; décoré par Rauch et Schwanthaler (1830-1842).

Walkyrie. V. VALKYRIE.

WALLACE [*ouolès'*] (William), héros populaire des Écossais, né vers 1272. Il lutta pendant de longues années contre Édouard Ier; décapité en 1305.

(*Phot. Kuhn, Hanfstaengl.*)

WALLACE (Richard), philanthrope anglais, né à Londres (1818-1890) ; a doté Paris de cent fontaines.

WALLACE (Alfred-Russell), voyageur et naturaliste anglais, né à Usk ; un des fondateurs de la géographie zoologique (1823-1913).

WALLASEY [*ouolesi*], v. d'Angleterre (Chester), sur la Mersey ; 100.000 h. Industrie active.

WALLENSTADT [*valen'chtatt'*] (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Saint-Gall et de Glaris ; 20 km².

WALLENSTEIN [*valen'chtaèn'*], capitaine allemand, né à Hermanic. Il fut, pendant la guerre de Trente ans, le meilleur général de l'empereur Ferdinand II. Il lutta presque sans désavantage contre Gustave-Adolphe ; mais, perdu par son ambition, il projetait de se tailler une principauté indépendante en Allemagne, lorsqu'il fut dénoncé à l'Empereur, déclaré traître et assassiné par trois de ses officiers (1583-1634).



Wallenstein.

Wallenstein, trilogie dramatique de Schiller ; œuvre puissante, composée des trois pièces suivantes : *le Camp de Wallenstein, les Piccolomini* et *la Mort de Wallenstein*, jouée à Weimar en 1798.

WALLERS, comm. du Nord, arr. de Valenciennes ; 6.392 h.

WALLIS [*ouolis'*] ou **OUVÉA** (*îles*), archipel de la Polynésie, au N.-E. des Fidji ; 4.500 h. Français.

WALLON (Henri-Alexandre), historien et homme politique français. Il fit adopter par l'Assemblée nationale, le 30 janvier 1875, l'amendement transactionnel qui provoqua l'adoption des lois constitutionnelles. Né à Valenciennes (1812-1904).

WALLONS, population de la moitié sud-orientale de la Belgique.

WALPOLE [*ouôlpooul*] (Robert), ministre anglais, du parti whig, né à Houghton (1676-1745) ; premier ministre en 1715-1717 et en 1721-1742 ; — Son fils, HORACE, littérateur anglais, né à Londres (1717-1797).

WALPURGIS [*jiss*] ou **WALBURGE** (*sainte*). Née en Angleterre, elle fut appelée en Allemagne par saint Boniface. Son tombeau, transporté au IXe siècle à Eichstædt, attirait de nombreux pèlerins. Comme sa fête se célébrait le 1er mai, jour resté célèbre par le souvenir des fêtes païennes, la nuit de Walpurgis, suivant les légendes populaires, était celle où les sorcières et les démons se donnaient rendez-vous sur le Brocken (vers 710-vers 779).

WALSALL, v. d'Angleterre (Stafford) ; 103.000 h.

WALSINGHAM [*ouolsignem*] (Francis), homme d'Etat anglais, un des conseillers les plus écoutés de la reine Elisabeth (vers 1530-1590).

WALTER DE LA VOGELWEIDE, poète lyrique allemand du moyen âge ; le premier des *minnesinger* qui ait fait de ses poésies une arme politique. Né entre 1160 et 1170.

WALTHAMSTOW [*ouoltemstoou*], v. d'Angleterre (comté d'Essex), faubourg de Londres ; 132.000 h.

WAMBRECHIES, comm. du Nord, arr. de Lille ; 4.693 h.

WANDRE, comm. de Belgique (Liége) ; 6.100 h.

WANDSBEK [*vàn*], v. de Prusse (Schleswig-Holstein) ; 42.000 h.

WANFERCEE-BAULET, comm. de Belgique (Hainaut) ; 6.000 h.

WANNE-EICKEL, v. d'Allemagne (Westphalie) ; 90.000 h.

WAREMME, comm. de Belgique (Liége) ; 4.300 h. Machines.

WARBURTON [*ouorbœrten*] (William), théologien anglais, évêque de Glocester ; né à Newark (1698-1779).

WARENS [*varan*] (*baronne de*), née à Vevey. Elle accueillit Rousseau dans sa petite maison des Charmettes (1700-1762).

WARNEMUNDE [*varnemunnde*], v. d'Allemagne, port de Rostock, sur la Baltique.

WARRINGTON [*ouorignten*], v. d'Angleterre (Lancaster), sur la Mersey ; 80.000 h. Quincaillerie, tissages.

WARSZAWA [*varchava*]. V. VARSOVIE.

WARTA, riv. de Pologne, affl. de l'Oder ; 718 kil.

WARTBURG (*la*), château fort de Saxe-Weimar, près d'Eisenach ; fameux par les séjours qu'y firent les minnesinger, sainte Elisabeth de Hongrie, puis Luther (1521).

WARWICK [*ouorik*] (Richard, *comte de*), surnommé *le Faiseur de rois* ; né en 1428, tué en 1471 à Barnet. Beau-frère de Richard d'York, il le poussa à revendiquer le trône d'Angleterre, gagna sur Henri VI la bataille de Saint-Albans (1455) et défit le parti lancastrien à Towton (1461), puis à Exham, après avoir fait proclamer Edouard IV, son neveu. Plus tard, il rétablit Henry sur le trône et se fit nommer gouverneur du royaume ; mais il fut vaincu et tué.

WARWICKSHIRE [*ouorikcher*], comté du centre de l'Angleterre ; ch.-l. *Leamington*.

WASA. V. VAASA.

WASH [*ouoch*] (*le*), golfe sur la côte orientale de l'Angleterre, reçoit le Welland et le Grand-Ouse.

WASHINGTON [*ouochignten*], cap. fédérale des Etats-Unis d'Amérique, dans le district fédéral de Columbia ; sur le Potomac ; 490.000 h. Ville administrative. Capitole ; résidence du président de la République (*Maison-Blanche*).

WASHINGTON, un des Etats unis d'Amérique (Pacifique) ; 1.562.000 h. Cap. *Olympia* ; v. princ. *Seattle*.

WASHINGTON (George), l'un des fondateurs de la république des Etats-Unis, dont il fut le premier président de 1789 à 1797 ; né en Virginie (1732-1799). Au début de la guerre de l'Indépendance, il eut le mérite de discipliner ses jeunes troupes et, aidé par La Fayette et Rochambeau, battit les Anglais à Trenton et à Yorktown (1781). Après avoir affranchi son pays, il l'organisa, fit voter la constitution fédérale encore aujourd'hui en vigueur, fut élu à deux reprises président de l'Union (1789-1793), puis, avec une simplicité antique, alla reprendre à Mount-Vernon ses travaux agricoles. Une haute raison pratique, une activité constante, une volonté calme et forte, la probité, la droiture et la pureté d'intentions, tels sont les traits principaux de la physionomie du libérateur de l'Amérique.



Washington.

WASMES [*vam'*], comm. de Belgique (Hainaut) ; 16.000 h. Matériel de mines.

WASQUEHAL [*ouass-*], comm. du Nord, faisant partie de l'agglomération roubaisienne ; 11.707 h. Filatures, produits chimiques.

WASSELONNE, ch.-l. de c. (Bas-Rhin), arr. de Molsheim ; 3.520 h. Ch. de f. Vins.

WASSERMANN (Auguste *de*), médecin allemand, né à Bamberg (1866-1925) ; inventa une réaction propre à déceler la syphilis.

WASSIGNY, ch.-l. de c. (Aisne), arr. de Vervins ; 1.030 h. Ch. de f.

WASSY, ch.-l. de c. (Haute-Marne), arr. et à 50 kil. N.-O. de Chaumont, sur la Blaise ; ch. de f. ; 3.242 h. Forges, hauts fourneaux. En 1562, le massacre d'une soixantaine de protestants de cette ville par les gens du duc de Guise devint le signal des guerres de religion.

WATERBURY [*ouôtœrbœri*], v. des Etats-Unis (Connecticut) ; 107.000 h.

WATERFORD [*ouôtœrfœrd'*], v. de l'Etat libre d'Irlande (Munster), port ; 27.000 h. Ch.-l. du comté du même nom avec 78.000 h.

WATERLOO [*ouaterlô*], comm. de Belgique (Brabant). Elle a donné son nom à la bataille où Napoléon Ier fut vaincu par l'armée réunie des Anglais et des Prussiens à Waterloo, au Mont-Saint-Jean, à La Haie-Sainte, etc., le 18 juin 1815 ; 4.400 h.

Waterloo, roman historique, par Erckmann-Chatrian (1865).

(*Phot. Hanfstaengl, Deluis.*)

WATERMAEL-BOITSFORT, comm. de Belgique (Brabant) ; 10.000 h.

WATT [*ouot'*] (James), mécanicien écossais, né à Greenock. Il conçut le principe de la machine à vapeur à double effet (1736-1819).

WATTEAU [*vatô*] (Antoine), peintre et graveur français, né à Valenciennes. Il a traité de préférence les sujets champêtres, les fêtes galantes : *l'Embarquement pour Cythère*, etc. Watteau est un dessinateur et un coloriste de premier ordre; son inspiration est d'une poésie pénétrante (1684-1721).



Watteau.

WATTENSCHEID [*vatenchaèd'*], v. de Prusse (Westphalie), dans la Ruhr; 63.000 h. Centre industriel.

WATTIGNIES, comm. du Nord, arr. de Lille; 3.775 h.

WATTRELOS, comm. du Nord, arr. de Lille; 30.647 h. Filatures de coton.

WATTS [*ouots'*] (Georges-Frédéric), peintre anglais, né à Londres (1818-1904).

WATTWIL, comm. de Suisse (Saint-Gall) ; 6.200 h.

WAUTERS (Charles-Emile), peintre d'histoire belge, né à Bruxelles (1846-1933).

Waverley [*ouéverli*], roman poétique et vigoureux, la première des compositions historiques de Walter Scott. C'est un épisode de la tentative jacobite de 1745 (1814).



Weber.

WAVRE, v. de Belgique; 8.300 h. Combat entre Grouchy et les Prussiens, le 18 juin 1815.

WAWRIN, comm. du Nord, arr. de Lille; 4.550 h. Ch. de f.

WAZIERS, comm. du Nord, arr. de Douai; 6.030 h.

WEBER [*véber*] (Charles-Marie *de*), compositeur de musique allemand, né à Eutin (1786-1826). Auteur du *Freischutz*, d'*Euryanthe*, d'*Obéron*, etc. C'est le premier des compositeurs allemands de l'école romantique : orchestration riche, colorée et rythmée.

WEDNESBURY [*ouèn'zbœri*], v. d'Angleterre (Stafford) ; 30.000 h. Manufactures. Houillères.

WEENIX ou **WEENINCKX** (Jean-Baptiste), dit **le Vieux**, peintre hollandais, né à Amsterdam. Il a excellé dans le paysage et les marines (vers 1630-vers 1662) ; — Son fils, JEAN, peintre de natures mortes, né à Amsterdam (1644-1719).

WEERDT (Jean *de*), général allemand, au service de la Bavière et de l'Autriche pendant la guerre de Trente ans, né à Buttgen (1602-1652).

WEIERSTRASS [*vaïerchtrass*] (Charles), mathématicien allemand, né à Ostenfelde; auteur d'une célèbre théorie des fonctions (1815-1897).

WEI-HAÏ-WEI [*ouéi*], port sur la côte nord du Chantoung (Chine), cédé à bail à l'Angleterre en 1898, et restitué à la Chine en 1930; 150.000 h. (pour tout le territoire).

WEIMAR [*vaèmar*], v. d'Allemagne, cap. de la Thuringe; 46.000 h. C'est à Weimar que fut rédigée la constitution de 1919, qui donna à l'Allemagne le régime républicain. Elle fut, sous le règne de Charles-Auguste (1775-1828), un foyer intellectuel autour de Gœthe.

WEISMANN [*vaèss*] (Auguste), biologiste allemand, né à Francfort-sur-le-Main (1834-1914).

WEISSENFELS [*vaèssenfels'*], v. de Prusse (Saxe) ; 37.000 h.

WELHAVEN [*vèn'*] (Johan Sebastian Cammermeyer), poète norvégien, né à Bergen; auteur de travaux historiques de haute valeur (1807-1873).

WELLINGTON [*ouèlignten*] (Arthur WELLESLEY, *duc de*), général anglais, né à Dublin. Il combattit d'abord les troupes françaises en Portugal et en Espagne, où il leur opposa une résistance souvent heureuse, et, en 1814, vint livrer à Soult la bataille de Toulouse. Il commandait les troupes réunies contre la France en 1815 et gagna la bataille de Waterloo. Sa force corporelle et son inflexible volonté l'avaient fait surnommer « le Duc de fer » (*Iron duke*) [1769-1852].



Wellington.

WELLINGTON, capit. de la Nouvelle-Zélande, dans l'île du Nord; 112.000 h. Port sur le détroit de Cook.

WELLS, ville d'Angleterre (Somerset) ; 4.370 h. Belle cathédrale (XIIe-XIIIe s.).

WELLS [*oullz'*] (Herbert George), romancier anglais, né à Bromley en 1866; auteur de romans de mœurs humoristiques (*Kipps*) et de romans scientifiques saisissants (*la Guerre des mondes*, *l'Homme invisible*).

WENDES, tribus slaves, qui étaient répandues de la Baltique aux Alpes Carniques.

WEN-TCHEOU [*ouèn'*], v. de Chine (Tchékiang) ; 90.000 h.

Wergeld [*vèrghèld*]. Ce mot germanique, qui signifie *composition*, désigne dans la législation des barbares du moyen âge la transaction qui intervenait entre le coupable et la victime ou ses parents. Ainsi, celui qui avait tué un évêque, chez les Francs ripuaires, était exempt de toute peine en payant à la famille un *wergeld* de 900 sous d'or.

WERNER [*vèrner*] (Zacharie), poète dramatique allemand, né à Kœnigsberg (1768-1823).

WERNER (Antoine *de*), peintre allemand, né à Francfort-sur-l'Oder (1843-1915).

Werther [*vèrtèr*], roman sous forme de lettres, par Gœthe. C'est le récit, dramatisé, d'une aventure sentimentale dont Gœthe a pris les éléments dans sa propre vie (1774). — De ce roman, Edouard Blau, Paul Milliet et G. Hartmann ont tiré un drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, musique émouvante et pathétique de Massenet (1893).

WERVICQ, comm. de Belgique (Flandre-Occ.) ; 8.800 h.

WESER [*vésér'*] (*la*), fleuve d'Allemagne, réunion de la Werra et de la Fulda; passe à Minden et à Brême et se jette dans la mer du Nord; 436 kil.

WESERMUNDE [*vésermun'de*], v. d'Allemagne (Hanovre) ; 74.000 h., port près de Bremerhaven.

WESLEY [*ouezli*] (John), théologien et pasteur protestant anglais, né à Epworth, le fondateur de la secte religieuse des méthodistes ou *wesleyens* (1703-1791).

WESSEX ou *Saxe de l'Ouest*, royaume anglo-saxon, fondé au Ve siècle; il subsista jusqu'en 1013.

WEST (Benjamin), peintre américain, né à Springfield (1738-1820), s'établit en Angleterre, auteur de *la Mort du général Wolfe*.

WEST-BROMWICH [*brœmidj*], v. d'Angleterre (Stafford), sur le Thame; 80.000 h. Houille.

WESTERMANN (François-Joseph), général français, né à Molsheim en 1751. Il conduisit avec audace et prudence la guerre de Vendée; m. sur l'échafaud en 1794.

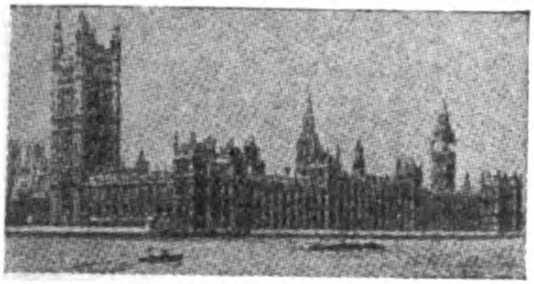
WESTLOTHIAN, comté d'Ecosse. V. LOTHIANS et LINLITHGOW.

WESTMACOTT (Richard), sculpteur anglais, né à Londres (1775-1856) ; — Son fils, RICHARD, dit *le Jeune*, sculpteur de talent, né à Londres (1799-1872).

WESTMEATH [*ouestmix'*], comté de l'Etat libre d'Irlande; 57.000 h. Ch.-l. *Mullingar*.

Westminster [*ouèstmin'stœr*], église abbatiale de Londres, à l'O. de la cité, bâtie sous Henri III et renfermant les tombeaux des rois et des grands hommes de l'Angleterre. — *Palais de Westminster*, élevé à Londres en 1840, sur l'emplacement de l'ancien palais brûlé en 1834, et pour servir de Palais du Parlement. Il a été construit d'après les plans de Ch. Barry et dans le style gothique; il s'étend sur le bord de la Tamise, sur une longueur de 275 mètres. A côté est le *Westminster Hall*, grande

(*Phot. Larousse, Neurdein.*)



Palais de Westminster.

salle qui subsiste de l'ancien palais où siégeaient les anciens Parlements.

WESTMORLAND [*ouestmᵉlœnd'*], comté du N. de l'Angleterre; ch.-l. *Kendal*.

WESTPHALIE [*vesfali*], prov. de l'O. de l'Allemagne; 4.800.000 h. (*Westphaliens*). Cap. *Munster*. V. princ. *Bochum, Dortmund, Gelsenkirchen, Bielefeld*. Région très industrielle, comprenant une partie du bassin de la Ruhr. Houille, fer, acier, ind. textile. En 1807, Napoléon Iᵉʳ érigea la Westphalie, avec *Cassel* pour capitale, en royaume pour son frère Jérôme.

Westphalie (*traités de*), conclus en 1648 entre l'empereur d'Allemagne, la France et la Suède, pour mettre fin à la guerre de Trente ans. Ils donnaient aux princes allemands du Nord, dont les territoires étaient agrandis, la liberté de religion, le droit d'alliance avec l'étranger, et marquaient l'échec absolu de l'Autriche dans sa tentative d'unification de l'Allemagne. La France y gagnait l'Alsace.

WEST-POINT, ville des Etats-Unis (New-York), sur l'Hudson. Ecole militaire.

WETTEREN, comm. de Belgique (Flandre-Or.); 17.000 h. Bonneterie, explosifs.

WETTERHORN (*le*), mont de l'Oberland bernois (Suisse); 3.703 m.

WETTINGEN [*vétin'ghᵉn*], v. de Suisse (Argovie); 8.500 h.

WETZIKON [*on'*], v. de Suisse (Zurich); 7.000 h.

WEVELGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Occ.); 8.800 h.

WEXFORD [*oueksfœʳd'*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster); 96.000 h. Ch.-l. *Wexford*, port sur le Slaney; 12.000 h.

WEYDEN (Roger *Van der*) ou *Rogier de La Pasture*, peintre flamand, né à Tournai, à qui l'on doit probablement l'introduction en Italie de la peinture à l'huile (1400-1464).

WEYGAND [*vé*] (Maxime), général français, né à Bruxelles en 1867; collaborateur de Foch pendant la Grande Guerre. Envoyé en Pologne en 1920, il contribua à briser l'offensive bolchevique. Il fut nommé haut-commissaire en Syrie en 1923. Vice-président du Conseil supérieur de la Guerre de 1931 à 1935; membre de l'Académie française.

WEYMOUTH [*ouéimᵉz*], v. d'Angleterre (Dorset); 24.500 h. Port sur la Manche.

WHEATSTONE [*ouits'tᵉn*] (Charles), physicien anglais, né à Glocester. Il a construit, en 1838, un des premiers appareils de télégraphie électrique (1802-1875).

Whigs [*ouigh*], partisans des droits populaires en Angleterre, par opposition aux *tories*, partisans de l'autorité de la Couronne. Les whigs et les tories furent pendant plusieurs siècles les deux grands partis de l'Angleterre, l'un entrant aux affaires dès que l'autre en sortait.

WHISTLER [*ouislᵉr*] (James), peintre et graveur américain, né à Lowell (Etats-Unis), auteur de portraits, tableaux de genre, etc., remarquables par de savantes harmonies de couleurs (1834-1903).

WHITBY [*ouitbi*], v. d'Angleterre (York), port sur la mer du Nord; 12.500 h. Bains de mer.

WHITEHALL [*ou-ay't'-hôl*], large rue de Londres, percée sur l'emplacement d'un ancien palais, dont il reste la grande salle, voisine du palais de Westminster.

(*Phot. Valentine et fils, Larousse.*)

WHITECHAPEL, quartier ouvrier de l'Est de Londres.

WHITEHAVEN [*ouaït'héivᵉn*], v. d'Angleterre (Cumberland); 19.500 h. Port sur la mer d'Irlande. Exportation de charbon.

WHITEHEAD (Robert), industriel anglais, né à Bolton-le-Mors (1823-1905), inventeur de la torpille automobile.

WHITMAN [*ouitmᵉn*] (Walt), poète américain, né à West-Hill (1819-1892), auteur des *Feuilles d'herbe* où il chante en vers libres la démocratie.

WHITTIER [*ouitiᵉr*] (John), poète américain, auteur des *Légendes sur la Nouvelle-Angleterre* (1887-1892).

WICKLOW [*ouikloᵒᵘ*], comté de l'Etat libre d'Irlande (Leinster); 58.000 h. Ch.-l. *Wicklow*, port; 3.000 h.

WICLEF [*ouiklèf*] ou **WYCLIFFE** [*oui*] (Jean), réformateur religieux anglais, un des précurseurs de la Réforme. Il nia la transsubstantiation et traduisit la Bible en anglais; né à Hipswell, m. en 1384.



Wiclef.

WIDAL (Fernand), médecin français, né à Dellys (Algérie) [1862-1929].

WIELAND [*vilan'd*] (Christophe-Martin), poète et littérateur allemand, né à Oberholzheim. Son génie, fait de délicatesse, de légèreté et d'esprit, l'a fait surnommer *le Voltaire de l'Allemagne*; auteur de *Musarion, Agathon, Obéron* (1733-1813).

WIELICZKA [*tchka*], v. de Pologne (Galicie); 7.100 h. Célèbres mines de sel gemme; véritable ville souterraine, de l'aspect le plus féerique.

WIENER-NEUSTADT [*vinᵉr-nœu'chtat'*], v. d'Allemagne (Bas-Danube) [1938], près de la Leitha; 35.000 h. Académie militaire.

WIERINGEN, anc. île hollandaise du Zuiderzée, auj. réunie à la terre ferme.

WIERIX (Jean), graveur hollandais, né à Amsterdam (1550-vers 1617).

WIERTZ (Antoine), peintre belge, né à Dinant; génie puissant, mais déréglé par le souci du colossal; auteur de la *Révolte des anges* (1806-1865).

WIESBADEN [*visbadᵉn*], v. de Prusse, anc. cap. du duché de Nassau; 152.000 h. Eaux thermales.

WIGAN [*ouighᵉn*], v. d'Angleterre (Lancaster), sur le Douglas; 89.400 h.

WIGHT [*ouaït'*] (*île de*), île anglaise de la Manche; 381 km²; 88.000 h.; v. princ. *Newport*. Château d'Osborne.

WIGNEHIES, comm. du Nord, arr. d'Avesnes; 3.819 h. Filatures.

WIGTOWNSHIRE [*ouigtᵉnchᵉr*], comté d'Ecosse méridionale; 30.000 h. Ch.-l. *Stranraer*.

WIL [*vil*], v. de Suisse (Saint-Gall); 7.500 h.

WILBERFORCE [*ouilbᵉrfôrs'*] (William), homme d'Etat anglais, né à Hull; célèbre par ses campagnes contre l'esclavage (1759-1833).

WILDE (Oscar), écrivain anglais, né à Dublin (1856-1900); auteur de comédies spirituelles et des poèmes : *De profundis, Ballade de la geôle de Reading*, etc.

Wilhelm Meister (*les Années d'apprentissage et de voyage de*), roman touffu, mais attachant, où Gœthe a exposé ses idées sur le théâtre. D'un épisode de ce roman a été tiré le livret de *Mignon* (1777-1831)

WILHELMINE [*vilèl*], reine de Hollande depuis 1890; fille de Guillaume III; née à La Haye en 1880. Elle a épousé en 1901 le prince Henri de Mecklembourg-Schwerin.

WILHELMSBOURG. V. HARBURG-WILHELMSBURG.

WILHELMSHAFEN [*vilelmsafᵉn*], v. jadis de Prusse, rattachée à l'Oldenbourg en 1937. Port militaire sur la mer du Nord; 25.000 h.

WILKES [*ouilks'*] (John), publiciste et homme politique anglais, né à Londres (1727-1797).

WILKES (Charles), marin et voyageur américain (1798-1877); explora la région antarctique.

WILKESBARRE [*ouilksbar'*], v. des Etats-Unis (Pennsylvanie) ; 92.000 h. Charbons.

WILKIE [*ouilki*] (David), peintre anglais, remarquable dans le genre des scènes populaires (1785-1841).

WILLAERT (Adrien), compositeur flamand, né à Roulers; maître de chapelle à Saint-Marc de Venise (vers 1480-1562).

WILLAUMEZ [*viyomèz'*] (Jean-Baptiste), amiral français, né à Belle-Ile-en-Mer (1763-1845).

WILLEBROECK, comm. de Belgique (Anvers) ; 12.200 h. Papier, machines.

WILLEMSTAD, ch.-l. des Antilles hollandaises, dans l'île de Curaçao; 14.600 h. Port actif.

WILLESDEN [*ouilzden*], v. d'Angleterre, comté de Middlesex; 185.000 h. Faubourg de Londres.

WILLETTE (Adolphe), peintre et dessinateur français, né à Châlons-sur-Marne (1857-1926).

Willis, nom donné, d'après une légende de la Bohême, à des jeunes filles condamnées à sortir toutes les nuits de leur tombeau et à danser jusqu'au jour.

WILLISAU, v. de Suisse (Lucerne) ; 5.100 h.

WILLOUGHBY [*ouilebi*] (Hugues), navigateur anglais du XVIe siècle. Il reconnut une partie des rivages de l'océan Glacial arctique, et mourut avec ses compagnons dans la presqu'île de Kola, en 1554.

WILMINGTON [*ouilmignten*], v. des Etats-Unis (Delaware) ; 130 000 h. Centre manufacturier.

WILNO, anc. **Vilna**, v. sur la Wilia ; 207.000 h. Ville commerciale, occupée par la Pologne en 1920, mais réclamée par la Lituanie comme son ancienne capitale, et à elle rendue en 1939 par les Soviets.

WILSON [*ouilsen*] (Thomas Woodrow), universitaire et historien américain, né à Stanton (Virginie). Elu président des Etats-Unis en 1912. Il décida de la participation des Etats-Unis à la Grande Guerre et eut une part importante dans la rédaction du traité de Versailles (1856-1924).

WILSON (*sir* Henry Hughes), feld-maréchal anglais, né à Edgeworthstown (Irlande) (1864-1922).

WILTSHIRE [*ouiltcher*], comté de l'Angleterre méridionale; ch.-l. *Salisbury*.

WIMEREUX, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 2.434 h. Ch. de f. Station balnéaire.

WIMPFEN (Louis-Félix *de*), général français, en 1792, il défendit Thionville contre les Prussiens (1744-1814). — Son parent, EMMANUEL-FÉLIX, général français, né à Laon, commanda, à la dernière heure, l'armée française à Sedan (1870), mais ne put éviter la capitulation (1811-1884).



Winckelmann.

WINCHESTER [*ouin'chister*], v. de l'Angleterre, ch.-l. du comté de Hampshire, sur l'Itchen; 23.800 h. Cathédrale.

WINCKELMANN (Jean-Joachim), archéologue allemand, né à Stendal, dans le Brandebourg ; auteur d'une célèbre *Histoire de l'art chez les anciens*. Il est le premier qui ait étudié avec une méthode vraiment scientifique les monuments de l'antiquité (1717-1768).

WINDISCHGRÆTZ (Alfred, *prince de*), général autrichien, un des chefs de l'armée impériale au cours des révoltes de Bohême et de Hongrie en 1848 (1787-1862).

WINDSOR [*ouin'zer*], v. d'Angleterre (comté de Berks) ; magnifique château royal construit sur l'ordre d'Édouard III, et qui est encore une des résidences des souverains; 20.100 h.; sur la Tamise.

WINDTHORST (Louis), homme politique allemand, chef du parti catholique contre Bismarck; né à Kaldendorf (1812-1891).

WINGLES, comm. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; 7.418 h.

WINNIPEG [*oui*] (*lac*), lac du Canada, s'écoulant vers la baie d'Hudson par le Nelson ; 24.500 km².

WINNIPEG, v. du Canada (Manitoba) ; 220.000 h.

WINTERHALTER (François-Xavier), peintre allemand, né à Bade (1806-1873) ; exécuta en France de nombreux portraits des princes des familles d'Orléans et Bonaparte.

(*Phot. Larousse, Giraudon*)



Château de Windsor.

WINTERTHUR [*vin'tertour*], v. de Suisse (Zurich), sur un affluent du Rhin; 50.000 h. Machines, filatures, chaussures.

WINTZENHEIM, ch.-l. de c. (Haut-Rhin), arr. de Colmar; 3.837 h. Ch. de f.

WINTZINGERODE (Ferdinand *de*), feld-maréchal et diplomate russe, un des chefs de l'armée d'invasion pendant la campagne de 1814 (1770-1818).

WISCONSIN (*le*), riv. des Etats-Unis, affluent du Mississippi (r. g.) ; 950 kil.

WISCONSIN [*ouiskon'sin*], un des Etats unis d'Amérique (Centre N.-E.) ; 3.000.000 d'h. Cap. *Madison*; v. princ. *Milwaukee*. Agriculture; industrie mécanique.

WISEMAN [*ouaïz'men*] (Etienne), théologien anglais, archevêque de Westminster, cardinal; auteur de *Fabiola* (1802-1865).

WISIGOTHS [*vi*] ou **VISIGOTHS**, nom des Goths occidentaux. En 412, ils envahirent la Gaule sous la conduite d'Ataulf. En 418, Honorius céda à leur roi Wallia l'Aquitaine avec Toulouse pour capitale.

WISMAR, port d'Allemagne (Mecklembourg-Schwerin), sur la Baltique; 25.000 h.

WISSANT [*ouissan*], c. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne; 887 h. Pêche; bains de mer.

WISSEMBOURG [*vi*], ch.-l. d'arr. (Bas-Rhin) sur la Lauter; 5.336 h. Ch. de f. La division française du général Douay y fut écrasée par les forces dix fois supérieures des Prussiens, le 4 août 1870. — L'arr. a 5 cant., 83 comm., et 51.000 h.



Corneille de Witt.

WITIKIND [*kin*], héros saxon, vaincu par Charlemagne (785) ; m. en 807.

WITT [*vit'*] (Corneille *de*), homme d'Etat hollandais, né à Dordrecht (1623-1672) ; — Son frère, JEAN, né à Dordrecht, grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus illustres hommes d'Etat de ce pays, adversaire de la maison d'Orange, célèbre par ses vertus républicaines (1625-1672). — Les deux frères furent tués à La Haye, dans une émeute provoquée par le parti orangiste, au moment de l'invasion de la Hollande par les armées de Louis XIV.



Jean de Witt.

WITTELSBACH, famille allemande, qui régna en Bavière depuis le XIIe siècle jusqu'en 1918.

WITTELSHEIM, comm. du Haut-Rhin, arr. de Thann; 7.105 h. Filature de coton.

WITTEN [*viten*], v. d'Allemagne (Westphalie), près de la Ruhr; 72.580 h.

WITTENBERG [*vitenberg'*], v. de Prusse (Saxe), sur l'Elbe; 25.000 h. Eglise de l'ancienne université à la porte de laquelle Luther afficha, le 31 octobre 1517, ses propositions fameuses contre les indulgences.

WITTGENSTEIN (Louis, *prince de*), feld-maréchal russe, né à Pereiaslav, d'origine prussienne. Il se signala à Leipzig et pendant la campagne de France en 1814 (1769-1843).

WITWATERSRAND [*ouitouôtersran'd*]. V. JOHANNESBURG.

WLOCLAWEK [*tslavek*], v. de Pologne, près de la Vistule; 41.000 h. Constructions métalliques.

WŒHLER (Frédéric), chimiste allemand, né à Eschersheim; célèbre par sa synthèse de l'urée (1800-1882).

WŒRTH [*veurt'*], v. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 1.064 h. Ch. de f. Le 6 août 1870, bataille de Wœrth, dite aussi bataille de Reichshoffen. V. ce mot.

WOËVRE, plateau de la Lorraine, au pied et à l'E. des Hauts-de-Meuse. Théâtre de deux batailles entre Français et Allemands, en 1915 et en 1918

WOHLEN [*vôlen*], v. de Suisse (Argovie); 5.900 h. Pailles ouvrées.

WOHLGEMUTH (Michael), peintre et graveur allemand, né à Nuremberg (1434-1516).

WOLF [*volf*] (Jean-Chrétien), mathématicien et philosophe allemand, né à Breslau (1679-1754).

WOLF (Auguste), philosophe et érudit allemand, né en Saxe. Après l'abbé d'Aubignac, il essaya de montrer, dans ses *Prolégomènes*, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* avaient été constitués par la juxtaposition de morceaux épiques d'époques différentes (1759-1824).

WOLFE [*ououlf'*] (James), général anglais, né à Westerham. Il vint à bout, au Canada, de l'héroïque résistance de Montcalm; tous deux périrent dans la même bataille, sous les murs de Québec (1727-1759).

WOLFENBUTTEL [*volfenbutel*], v. d'Allemagne (Brunswick); 18.000 h.

WOLLASTON [*ououlest'n*] (William Hyde), savant physicien et chimiste anglais. Il a découvert le palladium (1766-1826).

WOLSELEY [*ouolselè*] (Joseph Garnet, *vicomte*), feld-maréchal anglais, né près de Dublin (1833-1913). Il s'est distingué en Guinée, dans le Zoulouland et en Egypte.

WOLSEY (Thomas), cardinal anglais, né à Ipswich; archevêque d'York et ministre du roi Henri VIII (1471-1530).

WOLUWE-SAINT-LAMBERT, comm. de Belgique (Brabant); 11.000 h. Dans l'agglomération bruxelloise.

WOLUWE-SAINT-PIERRE, comm. de Belgique (Brabant); 8.000 h. Dans l'agglomération bruxelloise.

WOLVERHAMPTON [*ououlverham't'n*], v. d'Angleterre (comté de Stafford); 135.000 h. Coutellerie et quincaillerie.

WOOLWICH [*ououlidj*], v. d'Angleterre (comté de Kent), faubourg de Londres, sur la Tamise; 140.000 h. Arsenal de la marine. Ecole d'artillerie et de génie.

WORCESTER [*ououster*], v. d'Angleterre, sur la Severn; 50.000 h.; ch.-l. du comté de même nom. Charles II y fut battu par Cromwell (1651).

WORCESTER, v. des Etats-Unis (Massachusetts); 197.000 h. Centre industriel important.

WORDSWORTH [*ouœrdzouœrz*] (William), poète anglais, né à Cockermouth (1770-1850). Chef de l'école lakiste.

WORMHOUDT, ch.-l. de c. (Nord), arr. de Dunkerque, sur l'Yser; 2.845 h.

WORMS [*vormss*], v. d'Allemagne (Hesse), sur le Rhin; 44.000 h. Là se tint, en 1521, une diète qui mit Luther au ban de l'empire. Cathédrale romane.

WOTAN. V. ODIN.

WOU-TCHANG, v. de Chine, cap. du Hou-pé; 600.000 h.

WOU-TCHEOU, v. de Chine (Kouang-si); 90.000 h.

WOUWERMAN [*vouvèr*] (Philips), peintre hollandais, né à Haarlem. Il excellait à représenter des chasses, des chevaux, des cours d'auberge (1619-1668).



Wouwermann.

WRANGEL [*vranghèl'*] (Charles-Gustave), général suédois, maréchal du royaume, né à Skokloster. Il prit une part glorieuse à la guerre de Trente ans et aux expéditions du règne de Charles X (1613-1676).

WRANGEL (Pierre Nikolaïévitch, *baron de*), général russe, né à Novo-Aleksandrovsk (1878-1928); chef de l'armée blanche en 1920, il lutta vainement contre les bolcheviks du sud de la Russie.

WRÈDE (Charles, *prince de*), général bavarois, né à Heidelberg, battu à Hanau par Napoléon Ier (1767-1838).

WREN [*rèn'*] (Christopher), mathématicien et architecte anglais, né à East-Knoyle (1692-1723). Il dirigea la construction de Saint-Paul et de nombreuses églises de Londres.

WRIGHT [*raït'*] (Wilbur), né à Melville (Indiana) [1867-1912]. Avec son frère Orville, né à Dayton en 1871, il fut un des pionniers de l'aviation.

WULFRAN (*saint*), archevêque de Sens, apôtre des Frisons, né vers 650 à Milyl (Gâtinais), m. à Saint-Wandrille en 720.

WUNDT [*voundt'*] (Guillaume), psychologue et physiologiste allemand, né à Neckau (1832-1920).

WUPPERTAL [*vou*], nom donné en 1930 à l'agglomération constituée par la réunion des deux villes contiguës de Barmen et d'Elberfeld; **Barmen-Elberfeld** [*barmen'*], v. de Prusse-Rhénane, sur la Wupper, affl. du Rhin; 410.000 h. Industrie textile; machines; produits chimiques.

WURMSER [*sèr*] (Sigismond *de*), général autrichien, né à Strasbourg; battu à Castiglione par Bonaparte, qui l'obligea bientôt à capituler dans Mantoue (1724-1797).

WURTEMBERG [*vurtinber'*], en allem. **Wurttemberg** [*vurtem'bergh*], pays ou Etat de l'Allemagne du S.-O., membre du Reich; cap. *Stuttgart*. Royaume jusqu'en 1918, puis république; 19.508 km²; 2.600.000 h. (*Wurtembergeois*). Sol montagneux, couvert par le Jura de Souabe, baigné par le Neckar et ses affluents. Agriculture active, céréales, vignobles; filatures, papeteries, industries du fer et du bois

WURTZ (Charles-Adolphe), chimiste français, un des créateurs de la théorie atomique; né à Strasbourg (1817-1884).

WURTZBOURG, en allem. **Wurzburg** [*vurtsbourg*], v. de Bavière, sur le Main, cap. de la Basse-Franconie; 90.000 h. Centre industriel.

WYATT (*sir* Thomas), poète et diplomate anglais, né à Allington (vers 1503-1542), introduisit le sonnet en Angleterre. Son fils, sir THOMAS (vers 1522-1554), conspira contre Marie Tudor et fut décapité.

WYCHERLEY [*ouitcherli*] (William), auteur dramatique anglais, né à Clive (1640-1716).

WYGMAEL [*mal*], localité de Belgique, près de Louvain. Importantes amidonneries.

WYNANTS ou **WIJNANTS** (Jean), peintre paysagiste hollandais, né à Haarlem (1600-1679).

WYNGHENE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale); 7.600 h.

WYOMING [*ouaioоumign'*], un des Etats unis d'Amérique (mont. Rocheuses); 225.000 h. Cap. *Cheyenne*. Pétrole.

WYSPIANSKI (Stanislas), dramaturge polonais, né à Cracovie (1869-1907).

WYSS (Rodolphe), littérateur suisse, auteur du *Robinson suisse* (1781-1830).

XAINTRAILLES ou **SAINTRAILLES** (Jean POTON de), gentilhomme gascon, vaillant capitaine de Charles VII, ami de La Hire et compagnon de Jeanne d'Arc; m. en 1461.

XALAPA [ha], v. du Mexique, au N. de Veracruz; 28.000 h.

XANTHE ou **XANTHOS** [*toss*], fleuve de l'Anatolie méridionale, en Lycie, qui se jette dans la Méditerranée; 130 kil.

XANTHI, v. de Grèce (Thrace); 36.000 h. Tabac.

XANTHIPPE, général athénien, père de Périclès, vainqueur des Perses à Mycale (479 av. J.-C.).

XANTHIPPE, général lacédémonien du IIIe siècle av. J.-C., entra au service de Carthage et vainquit Regulus (255).

XANTHIPPE, femme de Socrate, connue pour son humeur acariâtre.

XENIL. V. JENIL.

XÉNOCRATE, philosophe grec, né à Chalcédoine, disciple de Platon, dont il s'efforça de concilier les doctrines avec le pythagorisme (406-314 av. J.-C.).

XÉNOPHANE, philosophe grec, fondateur de l'école d'Elée, né à Colophon, vers la fin du VIe siècle av. J.-C.; auteur d'un poème sur *la Nature des choses*, dont nous possédons quelques fragments.

XÉNOPHON, historien, philosophe et général athénien, un des élèves de Socrate. Il se distingua dans la guerre du Péloponnèse. Il dirigea la retraite des Dix-Mille. Plus tard, il combattit à Coronée contre ses concitoyens qui l'avaient banni et ne rappelèrent cette sentence que vingt ans plus tard. Il est l'auteur de l'*Anabase*, de la *Cyropédie*, des *Dits mémorables de Socrate*, des *Helléniques*, etc. Esprit curieux et ingénieux, bon témoin des choses de son temps, écrivain simple, pur et spirituel; né vers 427; m. après 355 av. J.-C.



Xénophon.

XÉRÈS. V. JEREZ.

XERTIGNY, ch.-l. de c. (Vosges), arr. d'Epinal, sur l'Amercy; 3.039 h. Ch. de f.

XERXÈS Ier, roi de Perse de 485 à 465 av. J.-C., fils de Darius Ier. Après avoir soumis l'Egypte révoltée, il reprit contre la Grèce les projets de son père, envahit l'Attique et ruina Athènes; mais il fut vaincu à Salamine et dut regagner l'Asie en fugitif; — XERXÈS II, fils d'Artaxerxès, roi de Perse en 425, assassiné la même année par son frère Sogdianos.

XIMÉNÈS [*himénès*]. V. JIMÉNÈS.

XINGU [*chin'ghou*] (*le*), riv. du Brésil, tributaire de l'Amazone (riv. dr.); 2.100 kil.

XIPHILIN (Jean), jurisconsulte et patriarche de Constantinople (1004-1075).

XYLANDER [*dèr*] (Wilhelm HOLTZMANN, dit), philologue allemand, né à Augsbourg (1532-1596).

Y [*èï*] (*golfe de l'*), enfoncement du Zuiderzée où se trouve placée Amsterdam.

YAKOUTIE, république autonome de la R. S. F. S. R. (Russie soviétique), à l'E. de la Sibérie; 4.000.000 de km²; 300.000 h. (*Yakoutes*). Ch.-l. *Yakoutsk*. Pays peu habité, climat rigoureux. Commerce de fourrures; placers aurifères de la Léna.

YAKOUTSK, v. de Russie (Asie), ch.-l. de la Yakoutie, sur la Léna; 23.000 h.

YALE [*yél*] (*université*), université américaine fondée par Elihu Yale en 1701 à New-Haven (Connecticut).

YALOU (*le*), fleuve de l'Asie septentrionale, qui sépare la Chine de la Corée; 600 kil. Sur ses bords, en 1904, défaite des Russes par les Japonais.

YAMAGATA (Aritomo), maréchal et homme d'Etat japonais, né à Siosiou (1840-1922).

YANAON, un des cinq Etablissements français de l'Inde, sur la côte de Coromandel; 4.800 h.

YANG-TSÉ-KIANG ou **FLEUVE BLEU** (*le*), fleuve de la Chine, né dans le Tibet. Il traverse la Chine centrale, au milieu d'une véritable rue de villes, où une partie de la population vit sur des bateaux ancrés au bord du fleuve; c'est un des plus grands cours d'eau du monde : plus de 5.000 kil.

YANKEES [*kiz*], nom ironique donné aux habitants des Etats-Unis par les Anglais, par imitation de la manière dont les Indiens prononçaient le mot *English* (Anglais).

YAOUNDÉ, cap. du Cameroun sous mandat français, reliée par chemin de fer au port de Douala.

(*Phot. Alinari.*)

YARKAND, v. du Turkestan chinois; 60.000 h.





YARMOUTH [*iârm*ᵉ*z*], v. d'Angleterre (comté de Norfolk) ; 60.700 h. Port sur la mer du Nord.

YAWATA, v. du Japon ; 140.000 h.

YÉDO. V. Tokyo.

YELLOWSTONE [*ièlo*ᵒᵘ*st*ᵉ*n*], rivière des Etats-Unis, affluent du Missouri ; 1.600 kil., née dans le Parc national de Yellowstone (Wyoming), aux grottes et aux geysers célèbres.

YÉMEN [*mèn*] ou *Arabie heureuse*, imanat au S.-O. de l'Arabie, le long de la mer Rouge ; 1.000.000 d'h. Cap. *Sana*. Café de Moka, bétail, peaux.

YENNE, ch.-l. de c. (Savoie), arr. de Chambéry, sur le Rhône ; 2.030 h. (*Yennois*).

YERRES, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil ; 4.938 h.

YERSIN (Alexandre), médecin français, né à Morges (Suisse) en 1863 ; découvrit le bacille de la peste.

YERVILLE, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen ; 1.139 h.

YÉSO. V. Hokkaïdo.

YEU (*île d'*), île de la côte française de l'Atlantique (Vendée) ; 3.880 h. ; elle forme le canton de l'Ile-d'Yeu (v. ce mot). [On écrit à tort *île Dieu*.]

YÈVRE, affl. du Cher, passant à Bourges.

YEZD, v. de l'Iran, à l'E. d'Ispahan ; 45.000 h. Tapis.

YEZDEGERD, nom de divers souverains sassanides de Perse.

YEZIDIS, peuple de la Mésopotamie et du Kurdistan, surnommé *les Eteigneurs de lampes* et *les Adorateurs du diable*. Leur culte est un singulier mélange de toutes les religions.

YMER, géant de la mythologie du Nord, né de la race des glaçons et père des géants.

Y-KING (*Livre des Transformations*), le premier des cinq livres sacrés des Chinois.

YGGDRASIL. Myth. du Nord. Frêne immense sous les branches duquel les Ases tiennent conseil.

YOKOHAMA, v. du Japon (Hondo) ; 550.000 h. Port principal du Japon sur le Pacifique. Détruite par un séisme en 1923, la ville s'est rapidement relevée.

YOKOSUKA [*sou*], v. et port du Japon (Hondo) ; 102.000 h.

YONNE, riv. de France, qui prend sa source au mont Beuvron (Nièvre), et se jette dans la Seine à Montereau, après un cours de 293 kil. Elle arrose Clamecy, Auxerre, Joigny, Sens.

YONNE (*dép. de l'*), dép. formé du Sénonais et de parties de la Champagne, de l'Orléanais et de la Bourgogne ; préf. *Auxerre* ; s.-préf. *Avallon*, *Sens* ; 3 arr., 37 cant., 486 comm., 275.755 h. (*Yonnais* ou *Icaunais*). 8ᵉ région militaire ; cour d'appel de Paris ; archevêché à Sens. Ce départ. doit son nom à la rivière qui l'arrose.

Yorick, bouffon du roi de Danemark, dans l'*Hamlet* de Shakespeare.

YORK, v. d'Angleterre, ch.-l. de comté, sur l'Ouse ; 84.000 h. Cathédrale de style flamboyant.

YORK, branche de la maison royale des Planta-

genets, qui eut pour tige Edmond de Langley, duc d'York, cinquième fils d'Edouard III. Elle disputa le trône aux Lancastres (*guerre des Deux-Roses*), fournit trois rois à l'Angleterre (Edouard IV, Edouard V, Richard III) et fut supplantée par les Tudors. Citons encore parmi ses représentants RICHARD, duc d'York, qui joua un rôle politique important sous le règne de Henri VI (1411-1460). — Depuis le XVIe siècle, le titre de *duc d'York* fut habituellement donné aux seconds fils des rois d'Angleterre. Mentionnons : FRÉDÉRIC, duc d'York, né à Windsor, général anglais, fils de George III, battu par les Français à Hondschoote (1793), à Boxtel, à Tournai (1794). En 1799 il commanda l'armée de Hollande (1763-1827).

YORKSHIRE [*iŏrkcher*], comté du N.-O. de l'Angleterre; divisé en trois parties : *Est*, ch.-l. *Beverley; Nord*, ch.-l. *Northallerton; Ouest*, ch.-l. *Wakefield*.



Armes de la Yougoslavie.

YORKTOWN [*iŏrktaoun'*], village des Etats-Unis, où, en 1781, Washington et Rochambeau cernèrent et firent prisonniers lord Cornwallis et son armée; 300 h.

YOSEMITE VALLEY, vallée de Californie, sur le versant occidental de la Sierra Nevada, célèbre par ses sites géologiques et sa végétation. C'est un parc national.

YOSHITSOUNÉ (Ménamoto), le plus populaire des héros japonais (XIIe s.).

YOUGOSLAVIE, royaume de l'Europe méridionale, formé en 1918 par la réunion de l'ancien royaume de Serbie, du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Slovénie et d'une partie du Banat; 248.665 km²; 12 millions d'h. (*Yougoslaves*). Cap. *Belgrade*. V. princ. *Zagreb* (Agram), *Saraïevo*, *Ljubljana* (Laibach), *Subotica*. Etat surtout agricole. Pays montagneux constitué par les Alpes Dinariques, le long de l'Adriatique et le massif de la Vieille-Serbie. Il a été démembré en 1941 en royaume de Croatie, Serbie, Monténégro et Dalmatie. Libéré en 1945 et devenu république fédérative



Ed. Young.

YOUNG (Edouard), poète anglais, né à Apsham (1681-1765), auteur de poésies sombres et mélancoliques (*les Nuits*).

YOUNG (Arthur), agronome anglais, né à Londres (1741-1820). Son *Voyage en France* (1792) est plein d'intérêt.

YOUNG (James), chimiste et industriel anglais, né à Drygate. Il trouva le moyen de fabriquer du pétrole avec de la houille (1811-1883).

YOUNG (Brigham), deuxième chef des mormons (1801-1877).

YOUNGSTOWN [*iœngstaoun*], v. des Etats-Unis (Ohio); sur le Mahoning; 175.000 h.

YOUSOUF (Joseph VANTINI, dit), général français, d'origine italienne. Né à l'île d'Elbe (vers 1810-1866). Il eut une grande part à la conquête de l'Algérie.

(*Phot. Larousse.*)

YPORT, comm. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre; 1.600 h. Station balnéaire.

YPRES, en flam. **Yperen**, v. de Belgique (Flandre-Occidentale); 17.500 h. (*Yprois*). Dentelles; industrie active. La ville, sans cesse attaquée par les Allemands de 1914 à 1918, fut l'enjeu de quatre batailles où les Anglais les repoussèrent; elle a été dévastée par l'artillerie allemande (1914-1918). Ses célèbres Halles et sa cathédrale ont été reconstruites.

YPSILANTI (Constantin), homme d'Etat grec, né à Constantinople (1760-1816); — Son frère DÉMÉTRIUS, patriote grec, se distingua pendant la guerre de l'Indépendance hellénique (1793-1832).

YS, cité légendaire bretonne, qui aurait été engloutie par les flots au IVe ou Ve siècle.

YSAYE (Eugène), violoniste belge, né à Liége (1858-1931).

YSER [*zèr*], fl. côtier de Belgique, qui prend sa source en France et se jette dans la mer du Nord; 86 kil. Après une bataille sanglante (oct.-nov. 1914) livrée sur ses rives, les troupes françaises, belges et anglaises y arrêtèrent les troupes allemandes et maintinrent, pendant la Grande Guerre, une Belgique libre en face de la Belgique envahie.

YSSEL, riv. des Pays-Bas, bras Nord du delta du Rhin, qui finit dans l'Ysselmeer; 146 kil.

YSSELMEER, lac des Pays-Bas, vestige du Zuiderzée, isolé depuis 1932 de la mer du Nord par une digue.

YSSINGEAUX [*jô*], ch.-l. de c. (Haute-Loire), arr. et à 25 kil. du Puy; 6.478 h. Rubans, dentelles.

YSTRADYFODWG. V. RHONDDA.

YUCATAN [*iou*], presqu'île de l'Amérique du S., entre le golfe du Mexique et la mer des Antilles.

YUKON, fleuve de l'Amérique du Nord (Alaska). Il donne son nom à une division administrative de l'Alaska et à un territoire du Canada qui fut acquis par la Colombie britannique en 1937.

YUNNAN [*iounnan'*], prov. de la Chine, au N. du Tonkin; 11 millions d'h. Cap. *Yunnan*, 150.000 h.

YUSTE [*ioustê*] (SAN-JERONIMO-DE-), célèbre monastère d'Espagne (Estrémadure, prov. de Cacérès), où se retira Charles-Quint en 1556 et où il mourut (1558).

YVERDON [*on*], v. de Suisse (Vaud); 9.800 h. Sur le lac de Neuchâtel. Station thermale. Cigarettes, chocolats, pâtes alimentaires.

YVES (*saint*), évêque de Chartres (1040-1116). Fête le 28 mai.

YVES (*saint*), patron des gens de lois, né au château de Kermartin (1253-1303). Fête le 19 mai.

Yves (*Mon frère*), roman de P. Loti; étude émue et pénétrante de la vie du marin (1883).

YVETOT, ch.-l. de c. (Seine-Inférieure), arr. et à 36 kil. N.-O. de Rouen; ch. de f.; 7.162 h. (*Yvetotais*). Margarine; corderies, chapellerie. Les possesseurs du *franc-alleu* d'Yvetot ont porté le titre de roi du XIVe au XVIe siècle.

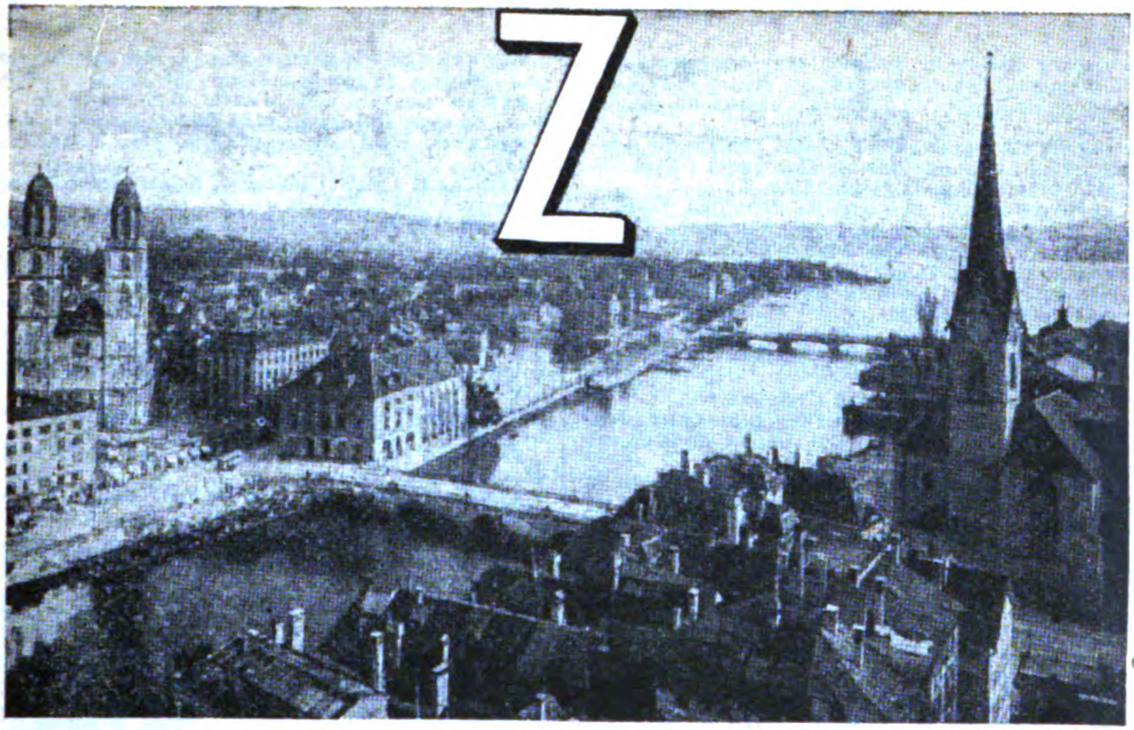
Yvetot (*le Roi d'*), héros d'une chanson de Béranger (1813), demeure le type du roi bon enfant.

YVETTE, affl. de l'Orge, passant à Chevreuse, Orsay, Longjumeau.

YVON (Adolphe), peintre militaire français, né à Eschwiller (Moselle). Ses œuvres sont pleines de mouvement : *le Maréchal Ney à la retraite de Russie*, *l'Assaut de Malakof*, *Solferino*, etc. (1817-1893).

YVRÉ (*baron d'*), capitaine français du XVe s., prévôt de Paris sous Charles VII, vainquit Falstaff à Ambrières (1427), accompagna Jeanne d'Arc à Orléans.

YVORNE, comm. de Suisse (Vaud); 800 h. Vins blancs estimés.



ZURICH.

ZAANDAM [*zândam'*], par corruption **Saardam**, v. des Pays-Bas (Hollande-Septentr.) ; 33.000 h. Industrie du bois. Pierre le Grand de Russie y travailla comme charpentier.

ZAATCHA, oasis voisine de Biskra (dép. de Constantine). Elle soutint en 1849 un siège mémorable contre les Français et fut enlevée d'assaut par le général Herbillon et le colonel Canrobert.

ZAB (*monts du*), nom donné dans l'Algérie méridionale, sur les confins du Sahara, à la rangée de collines qui dominent l'oued Djedi ; 500 à 700 mètres d'altitude.

ZAB (*le Grand* et *le Petit*), deux rivières de la Mésopotamie, affl. du Tigre ; environ 450 kil. chacune.

ZABULON, fils de Jacob, donna son nom à l'une des tribus d'Israël.

ZACATECAS [*zakatékass*], v. du Mexique ; 15.000 h. Centre métallurgique important.

ZACHARIE [*kari*], onzième des petits prophètes.

ZACHARIE, prêtre juif, époux de sainte Elisabeth et père de saint Jean-Baptiste.

ZACHARIE (*saint*), pape de 741 à 752. Il donna la couronne de France à Pépin le Bref. — Second évêque de Vienne en Dauphiné, martyr sous Trajan. Fête le 26 mai.

ZACHÉE, juif et chef des publicains de Jéricho au temps du Christ. Il donna la moitié de ses biens aux pauvres et évangélisa, dit-on, la Provence (Ier s.).

ZACHÉE [*ché*] (*saint*), évêque de Jérusalem ; m. vers 116. Fête le 23 août.

Zadig *ou la Destinée*, ouvrage philosophique de Voltaire (1748). Zadig, vertueux et savant, traverse des vicissitudes sans nombre et reçoit d'abord les plus étranges salaires de son intelligence et de sa vertu, puis il devient roi. L'auteur se propose de démontrer ainsi que le hasard et l'absurdité gouvernent la société des hommes.

ZAFFARINES (*îles*), en esp. **Chafarinas** [*tcha, ass*], petites îles du Maroc septentrional. A l'Espagne.

ZAGAZIG, v. de la basse Egypte ; 52.000 h. Coton.

ZAGREB, en hongr. **Agram**, v. de Yougoslavie, cap. de la Croatie, sur la Save ; 108.000 h. Université.

ZAHLÉ, v. de Syrie sous mandat français (République libanaise), sur le Litani ; 30.000 h.

ZAÏRE, autre nom du fleuve Congo.

(*Phot. Wehrli.*)

Zaïre, tragédie de Voltaire (1732), inspirée par l'*Othello* de Shakespeare, et dont quelques vers sont cités souvent sous forme plaisante :

Des chevaliers français tel est le caractère.
Soutiens-moi, Châtillon.

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur.

ZALEUCOS, philosophe et législateur de la ville de Locres, en Italie (VIIe s. av. J.-C.).

ZAMA, site de l'Afrique du Nord ancienne, où Scipion l'Africain vainquit Annibal (202 av. J.-C.).

ZAMBÈZE (*le*), fleuve de l'Afrique australe, qui se jette dans le canal de Mozambique, après un cours semé de rapides et de chutes dont les plus importantes sont les *chutes de Victoria* ; 2.660 kil.

ZAMBÉZIE, région de l'Afrique Sud-Orientale, arrosée par le Zambèze (Mozambique).

ZAMET (Sébastien), financier italien, né à Lucques. De simple cordonnier, il parvint par son habileté à la fortune des plus riches banquiers ; il vécut dans l'intimité de Henri IV et des grands du royaume. C'est au mariage d'un de ses enfants qu'il prononça un mot célèbre. Comme on lui demandait ses titres : « Qualifiez-moi, dit-il, seigneur des dix-sept cent mille écus. » Cette saillie a été reproduite par Destouches dans sa comédie *le Glorieux* (vers 1549-1614).

ZAMORA [*za*], v. d'Espagne (Léon) ; ch.-l. de prov., sur le Douro ; 18.000 h. Belle cathédrale.

ZAMORA, v. du Mexique (Michoacan) ; 15.000 h.

ZAMOYSKI (Jean Sarius), grand chancelier de Pologne, sous les règnes d'Etienne Bathory et de Sigismond III Vasa (1543-1605).

Zampa *ou la Fiancée de marbre*, opéra-comique en trois actes, de Herold. Livret habile et dramatique de Mélesville ; musique tour à tour poétique et passionnée (1831).

ZAMPIERI [*pié*]. V. DOMINIQUIN (*le*).

ZANGUEBAR, contrée de l'Afrique orientale, longeant l'océan Indien et comprenant le Tanganyika (mandat anglais) et le Kenya (colonie anglaise).

ZANGWILL [*ouil*] (Israël), romancier anglais, surnommé *le Dickens juif*, né à Londres (1864-1926).

ZANTE, anc. **Zazinthe**, une des îles Ioniennes (Grèce) ; 41.000 h. Ch.-l. *Zante* ; 12.000 h. Port.

ZANZIBAR, île de l'océan Indien, près de la côte du Tanganyika ; 138.000 h. (*Zanzibarites*). Cap.

Zanzibar; 35 000 h. Sultanat sous protectorat anglais depuis 1890, comprenant les deux îles de Zanzibar et de Pemba (235.000 h.). Clous de girofle, coprah.

ZAPOLYA ou **ZAPOLY**, noble famille de Hongrie. Deux de ses membres devinrent rois : Jean Ier (1487-1540) et Jean II (1540-1571).

ZAPOROGUES, Cosaques de l'Ukraine, révoltés sous Mazeppa et transplantés par Catherine II sur les bords du Kouban (mer d'Azov).

ZARA, v. d'Italie, anc. cap. de la Dalmatie, port sur l'Adriatique; 19.000 h. Reconnue à l'Italie au traité de Rapallo (1920).

ZARAGOZA. V. SARAGOSSE.

ZARATHOUSTRA. V. ZOROASTRE.

ZATEC [*jatèts'*]. V. JATEC.

ZÉA, anc. *Céos*, l'une des Cyclades.

ZEDLITZ (Joseph-Chrétien *de*), poète autrichien, né à Johannisberg (1770-1862), auteur de la *Revue nocturne*.

ZEEBRUGGE [*zébrughe*], port de Bruges, sur la mer du Nord, créé de toutes pièces entre 1895 et 1907, et relié à Bruges par un canal de 12 kil.

ZEEMAN [*zéman'*] (Pieter), physicien hollandais, né à Zonnemaire (Zélande) en 1865. Il a étudié les rapports entre l'optique et l'électromagnétisme.

ZEIST, v. des Pays-Bas (prov. d'Utrecht); 17.700 h.

ZEÏTOUN (*golfe de*), golfe de la mer Egée, l'ancien golfe *Maliaque*.

ZEITZ [*tsaèts'*], v. de Prusse (Saxe); 33.000 h.

ZÉLANDE, en holl. **Zeeland** [*tsélan'd*], prov. des Pays-Bas, formée surtout par des îles à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse; 250.000 h. (*Zélandais*). Ch.-l. *Middelbourg*.

ZÉLANDE (Nouvelle-). V. NOUVELLE-ZÉLANDE.

ZÈLE, v. de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut; 14.500 h.

ZELLER [*zèllèr*] (Jules-Sylvain), historien français, né à Paris; auteur d'*Histoires* de l'Italie, de l'Allemagne (1819-1900).

ZEMZEM, puits situé dans l'enceinte du temple de La Mecque. (C'est celui, d'après la tradition, que Jéhovah fit jaillir pour Agar et Ismaël.)

Zend-Avesta. V. AVESTA.

ZENO (Carlo), amiral vénitien, né en 1338, m. en 1418; — Ses deux frères, NICOLO (m. en 1396) et ANTONIO (m. en 1406), explorateurs, s'avancèrent dans les mers du Nord jusqu'au Groenland.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, femme du roi Odénath, vaincue et réduite en captivité par Aurélien en 273. Pendant la courte période de son règne, Palmyre fut comme la capitale de l'Orient.



Zénon.

ZÉNON d'Elée, philosophe grec, né à Elée entre 490 et 485 av. J.-C., disciple de Parménide et auteur des arguments restés célèbres de *la flèche qui vole* et d'*Achille et la Tortue*, au moyen desquels il niait la réalité du mouvement.

ZÉNON de Citium, philosophe grec, fondateur du stoïcisme; né à Citium (fin du IVe s. av. J.-C.).

ZÉNON l'Isaurien, empereur d'Orient de 474 à 491.

ZENTA, v. de Yougoslavie, sur la Theiss; 30.700 h. Victoire du prince Eugène en 1697.

ZÉPHIRIN (*saint*), pape de 199 à 217. Fête le 16 juillet.

ZÉPHYR ou **ZÉPHIRE**, nom du vent d'ouest, dans la mythologie grecque, et qui a passé dans la langue pour désigner un vent doux et léger.

ZERMATT, v. de Suisse (Valais), au pied des massifs du mont Rose, du Cervin et du Weisshorn; 725 h. Station d'été fréquentée.

ZÉTHOS, roi légendaire de Thèbes, fils de Zeus et d'Antiope. Il aida Amphion, son frère, à se venger de Dircé et à bâtir la ville de Thèbes.

ZEUS, nom grec de Jupiter.

ZEUXIS [*ksiss*], peintre grec, un des artistes les plus illustres du monde antique (464-398 av. J.-C.).

ZIBAN (*les*), groupe d'oasis algériennes de la prov. de Constantine, au pied de l'Aurès.

ZICAVO, ch.-l. de c. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1.531 h.

ZIEGLER [*zigler*] (Claude), peintre français, né à Langres (1804-1856).

ZIEM (Félix), peintre français, né à Beaune (1821-1911), interprète lumineux de Venise.

ZIETEN (Jean, *comte*), feld-maréchal prussien. Il se distingua à Leipzig et à Waterloo (1770-1838).

ZIGUINCHOR, port de l'A.-O. F. (Sénégal), sur l'estuaire de la Casamance; 2.000 h.

ZIMMERMANN (Albert), médecin et philosophe suisse, médecin de Frédéric II, né à Brugg (1728-1795).

ZIMMERMANN (Pierre), compositeur français, né à Paris (1785-1853).

ZINDER [*dèr*], v. du Niger (A.-O. F.); 7.000 h. Marché assez important.

ZINGARELLI (Nicolas-Antoine), musicien italien, né à Naples (1752-1837).

ZINOVIEVSK ou **KIROVO**, ancien. **Iélisavetgrad**, v. d'Ukraine centrale, sur l'Ingoul; 90.000 h.



Jean Zizka.

ZIPH, désert de la Palestine ancienne, près de la mer Morte.

ZITTAU [*tsittaou*], v. d'Allemagne (Saxe); 39.000 h. Métallurgie, tissages.

ZIZIM ou **DJEM**, prince ottoman célèbre par ses aventures et ses malheurs, fils de Mahomet II et frère de Bajazet II; m. en 1495.

ZIZKA [*jijka*] (Jean), le héros national de la Bohême, né à Trocnov, chef militaire des hussites (1370-1424).

ZLATOUST, v. de Russie; 94.000 h.

ZLIN [*in'*], v. de Moravie; 35.000 h. Chaussures.

ZNAIM (nom allemand) ou **ZNOJMO** [*oïmo*], v. d'Allemagne, cédée par la Tchécoslovaquie en 1938; 26.000 h. Terre à porcelaine. Marmont y battit les Autrichiens en 1809.

ZOBÉIDAH, fille de Djafar, épouse du calife abbasside Haroun al-Rachid; m. en 831. Son nom figure dans les *Mille et une Nuits*.

ZOFINGEN [*in'ghen*], comm. de Suisse (Argovie); 6.000 h. Bonneterie, horlogerie.

ZOGOU Ier (Ahmed), roi d'Albanie, né en 1895; président de la République en 1924; roi en 1928; détrôné par les Italiens en 1939.



Emile Zola.

ZOÏLE, critique envieux d'Homère (IVe s. av. J.-C.), ridiculement célèbre pour ses censures injustes et amères.

ZOLA (Emile), romancier français, né à Paris, chef de l'école naturaliste. Auteur de la série des *Rougon-Macquart* (v. ce mot), etc. Conceptions scientifiques souvent discutables, mais composition toujours puissante, style imagé, souvent lyrique, talent exceptionnel dans la peinture vivante des ensembles (1840-1902).

Zollverein (*le*), association douanière des Etats allemands, formée en 1831, et qui fut le prélude de la formation de l'unité allemande.

ZONARAS (Jean), chroniqueur byzantin du XIIe siècle. Son *Manuel d'histoire universelle* s'arrête à l'an 1118.

ZOPYRE, satrape perse, célèbre par son dévouement envers Darius Ier. Il se coupa le nez et les oreilles pour s'introduire dans une place assiégée par le grand roi et persuada aux habitants que Darius était l'auteur de ce cruel traitement; leur ayant inspiré confiance, il livra aux Perses les deux portes dont on lui avait laissé la garde (519 av. J.-C.).

(Phot. Alinari, Larousse, Nadar.)

ZORN (Anders), peintre et graveur suédois, né à Mora (1860-1920). Ses eaux-fortes sont d'un art heurté.

ZOROASTRE ou mieux **ZARATHOUSTRA**, réformateur de la religion iranienne antique, né en Médie vers 660, m. vers 583; il institua les mages.

ZOROBABEL, prince de Juda de la maison de David, qui ramena les Juifs dans leur pays, après l'édit de Cyrus au VIe s. av. J.-C.

ZORRILLA [zo] (José), poète espagnol, né à Valladolid, auteur de poésies et de drames où revivent les anciennes traditions de l'Espagne (1817-1893).

ZOSIME, historien grec du Ve siècle; auteur d'une *Histoire nouvelle* bien informée.

ZOSIME (*saint*), pape de 417 à 418. Fête le 26 décembre.

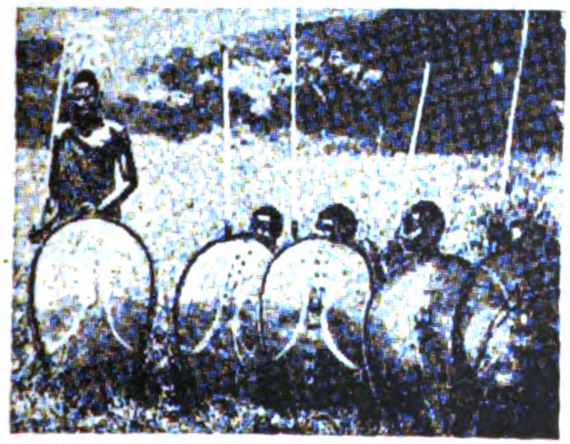
ZOUBOV (*prince*), le dernier des favoris de Catherine II. Il contribua au renversement et à la mort de Paul Ier (1767-1822).

ZOUG. V. Zug.

ZOULLA, anc. **Adulis**, v. de la côte africaine de la mer Rouge; 2.000 h. La France en revendique la possession.

ZOULOULAND (« *pays des Zoulous* »), région de l'Afrique australe, sur le littoral de l'océan Indien, peuplée par la tribu cafre des Zoulous; 20.000 km²; 200.000 h. (*Zoulous*). Soumis par l'Angleterre en 1887, fait auj. partie du Natal (Union Sud-Africaine).

ZOULOUS, peuplade cafre du sud de l'Afrique. Les Zoulous ont longtemps résisté aux Anglais; et



Zoulous.

c'est dans une expédition de ceux-ci au Zoulouland que périt le prince Louis, fils de Napoléon III.

ZUCCHI [*ki*] ou **del Zucca** (Jacopo), peintre italien, né à Florence (1541-1590); — Son frère, Francesco, fut un peintre de fleurs et de fruits remarquable; m. vers 1620.

ZUG [en franç. **Zoug**] (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Zug, de Lucerne et de Schwyz; 18 kil. de longueur; larg. moyenne, 4.500 mètres.

ZUG [*tsoug*], v. de Suisse, ch.-l. de canton de même nom, sur le *lac de Zug*; 10.000 h. Soieries.

ZUIDERZÉE, ancien golfe des Pays-Bas. Depuis 1932, un barrage l'a fermé au N., séparant un golfe extérieur, le *Waddenzee*, d'un lac intérieur, l'*Yssel-meer*, sur lequel seront reconquis des polders. Ce fut autrefois le lac *Flevo*, qu'un terrible raz de marée réunit à la mer en 1282. Sous le premier Empire, le Zuiderzée a donné son nom à un département français.

ZULPICH, v. de Prusse-Rhénane, près de Cologne, regardée comme l'ancienne *Tolbiac*; 2.100 h.

ZUMALACARREGUY (Thomas), général espagnol, né à Ormaïztegui; chef énergique et habile des carlistes pendant la guerre civile de 1834 (1788-1835).



Zurbaran.

ZURAWNO, v. de Galicie, sur le Dniester; 3.500 h. Vignobles, céréales. Jean Sobieski, avec 10.000 Polonais, y tint en échec pendant vingt-trois jours 90.000 Turcs et 130.000 Tartares, et obligea ses ennemis à un traité glorieux.

ZURBARAN [*zourbaran'*] (Francisco), peintre espagnol, né en Estrémadure; auteur de tableaux religieux d'une belle couleur, d'un réalisme hardi et puissant (1598-1662).

ZURICH (*lac de*), lac de Suisse, entre les cantons de Zurich, de Schwyz et de Saint-Gall; 40 kil. de long; larg. moyenne, 3 kil.

ZURICH [*zurik*, pr. allem. *tsurih*], v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Limmat; 333.355 h. (*Zurichois*). Industrie textile (lin, laine, soie); machines. Patrie de Gessner et de Lavater; victoire de Masséna sur les Autrichiens et les Russes (1799); traité qui mit fin à la guerre d'Italie (1859). — Le cant. de Zurich a 620.000 h.



Zwingli.

ZURZACH, comm. de Suisse (Argovie), sur le Rhin; 2.000 h. Soude.

ZUTPHEN, v. des Pays-Bas (Gueldre), sur l'Yssel; 18.700 h.

ZWEIBRUCKEN. V. Deux-Ponts.

ZWICKAU [*tsvikaou*], v. d'Allemagne (Saxe), sur la Mulde; 80.000 h. Métallurgie; aluminium.

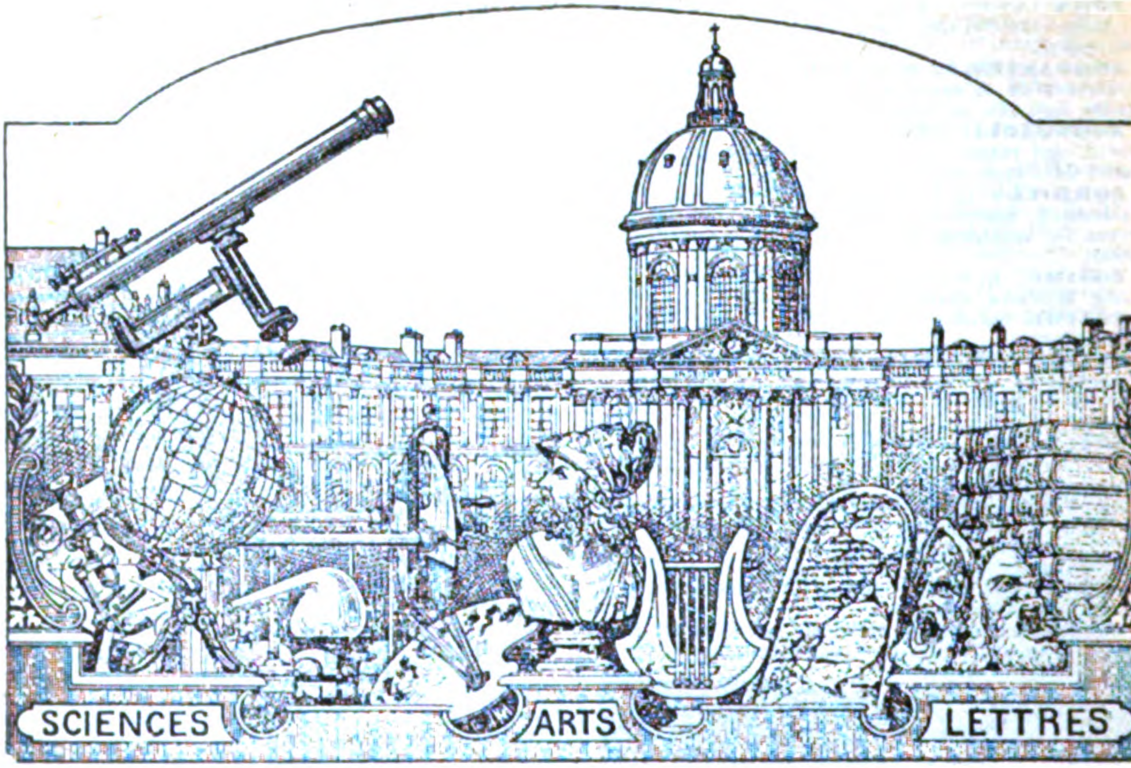
ZWINGLI (Ulric), réformateur suisse, né à Wildhaus, près de Saint-Gall. Il fit abolir le célibat des prêtres et la messe, et gagna une partie de la Suisse à sa doctrine. A sa mort, ses partisans se réunirent à ceux de Calvin et de Luther (1484-1531).

ZWOLLE, v. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. d'Overyssel, sur l'Yssel; 35.600 h.

ZWYNDRECHT, comm. de Belgique (Flandre-Orientale); 7.500 h.

ZYRIANES ou **KOMI**, peuple de la Russie du N., habitant une république autonome à l'O. de l'Oural; 276.000 h. Cap. *Syktyvkar* (Oust-Syssolsk).

(*Phot. Anderson.*)



INSTITUT DE FRANCE

L'Institut se compose de cinq classes : l'*Académie française*, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, l'*Académie des Sciences*, l'*Académie des Beaux-Arts* et l'*Académie des Sciences morales et politiques*.

Chaque Académie a son régime indépendant, c'est-à-dire que les candidats sont élus par les académiciens de la classe dont ils demandent à faire partie.

A l'exception de l'Académie française, les diverses classes de l'Institut comprennent un certain nombre d'académiciens libres, d'associés étrangers et de correspondants, tant français qu'étrangers.

Chaque année, des prix sont décernés par les Académies.

ACADÉMIE FRANÇAISE

(*40 membres*).

Benoit (P.), Bérard (L.), Bordeaux (H.), Broglie (Pce Louis de), Broglie (duc Maurice de), Chambrun (Cte Ch. de), Chaumeix (A.), Chevrillon (A.), Claudel (P.), Duhamel (G.), Farrère (Cl.), Garçon (M.), Grente (Mgr), Grousset (R.), Harcourt (Robert d'), Henriot (E.), Jaloux (E.), Lacaze (Vce-Aal), Lacretelle (J. de), La Force (duc de), Lecomte (G.), Le Roy (E.), Madelin (L.), Mâle (E.), Mauriac (Fr.), Maurois (A.), Mondor (H.), Pagnol (M.), Romains (J.), Seillière (E.), Siegfried (A.), Tharaud (Jean), Tharaud (Jérôme), Vallery-Radot (Pasteur), Weygand (Gal), X*, X***, X***, X***, X*****

Secrétaire perpétuel : **Lecomte (G.).**

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(*40 membres*).

Aubert (M.), Breuil (abbé), Brunel (Cl.), Carcopino (J.), Chabot (abbé), Collard (P.), Deschamps (P.), Dupont-Ferrier (G.), Dussaud (R.), Ernout (A.), Faral (Ed.), Foucher (A.), Grenier (A.), Halphen (L.), Jeanroy (A.), Jouguet (P.), Lacau (P.), La Coste-Messelière (marquis de), Lantier (R.), Lefebvre (G.), Lefranc (A.), Lods (Ad.), Lot (F.), Mâle (E.), Marçais (W.), Marouzeau (J.), Mazon (A.), Mazon (P.), Merlin (A.), Millet (G.), Olivier-Martin (Fr.), Petit-Dutaillis (Ch.), Picard (Ch.), Piganiol (A.), Roques (M.), Samaran (Ch.), Vendryès (J.), Virolleaud (P.), Zeiller (J.), X***

Secrétaire perpétuel : **Dussaud (R.).**

15 membres libres : **Blanchet (A.), Bréhier (L.), Calmette (J.), Diès (A.), Dugas (Ch.), Fliche (A.), Gaudefroy-Demombynes, Gouraud (Gal), Grammont (M.), Hoepffner (E.), Legrand (Ph.-E.), Marçais (G.), Massé (H.), Tisserant (Cal), Tonnelat (E.).**

ACADÉMIE DES SCIENCES

GÉOMÉTRIE (*6 membres*).
Borel (E.), Cartan (E.), Denjoy (A.), Hadamard (J.), Julia (G.), Montel (P.)

MÉCANIQUE (*6 membres*)
Beghin (H.), Caquot (A.), Drach (J.), Perès (J.), Vessiot (E.), Villat (H.)

PHYSIQUE GÉNÉRALE (*6 membres*).
Becquerel (J.), Brillouin (M.), Cotton (A.), Joliot (F.), Langevin (P.), X***

CHIMIE (*6 membres*)
Bertrand (G.), Delepine (M.), Jolibois (P.), Lebeau (P.), Lespiau (R.), Pascal (P.)

MINÉRALOGIE (*6 membres*)
Bertrand (L.), Grandjean (Fr.), Jacob (Ch.), Margerie (Em. de), Michel Levy (A.), Mauguin (Ch.)

BOTANIQUE (*6 membres*).
Blaringhem (L.), Chevalier (A.), Dangeard (P.-A.), Heim (R.), Magrou (J.), Souèges (R.)

ASTRONOMIE (*6 membres*)
Chazy (J.), Deslandres (H.), Esclangon (E.), Fayet (G.), Lyot (B.), Maurain (Ch.)

GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION (*6 membres*).
Barrillon (Em.), Durand-Viel (Vce-Aal), Martonne (Em. de), Tilho (Gal), X***, X***.

ÉCONOMIE RURALE (*6 membres*).
Demolon (A.), Fosse (R.), Javillier (M.), Lapicque (L.), Leclainche (Em.), Schribaux (E.).

ANATOMIE ET ZOOLOGIE (*6 membres*).
Caullery (M.), Courrier (R.), Fage (L.), Pérez (Ch.), Roubaud (E.), Wintrebert (P.).

MÉDECINE ET CHIRURGIE (*6 membres*).
Binet (L.), Hartmann (H.), Laubry (W.), Leriche (R.), Portier (P.), Vincent (H.).

Secrétaires perpétuels.
Sc. phys. Lacroix (A.).
Sc. math. Broglie (Pce Louis de).

10 membres libres Broglie (duc Maurice de), Duclaux (J.), Gramont (duc de), Gutton (C.), Hackspill (L.), Jolly (J.), Martin (L.), Pérard (A.), Ramon (G.), Roussy (G.).

Applications de la science à l'industrie (*6 membres*) Barthélemy (R.), Chevenard (P.), Esnault-Pelterie (R.), Guillet (L.), Lumière (L.), Portevin (A.).

12 membres non résidents Bouin (P.), Camichel (Ch.), Cotton (E.), Cuénot (L.), Picart (L.), Sergent (Ed.), X***, X***, X***, X***, X***, X***

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PEINTURE (*14 membres*)
Aubry (Em.), Biloul (L.), Désiré-Lucas (L.), Desvallières (G.), Dupas (J.), Jaulmes (G.), Jouve (P.), Leroux (G.), Maxence (E.), Montezin (P.), Pougheon (R.), Van Hasselt (W.), X***, X***

SCULPTURE (*8 membres*).
Bouchard (H.), Brasseur (L.), Descatoire (A.), Drivier (L.), Gaumont (M.), Landowski (P.), Lejeune (L.-A.), Niclausse (P.).

ARCHITECTURE (*8 membres*).
Bonnet (P.), Formigé (J.), Lemaresquier (Ch.), Perret (A.), Pontremoli (E.), Prost (H.), Tournaire (A.), Tournon (P.).

GRAVURE (*4 membres*).
Dauchez (A.), Decaris (A.), Dropsy (H.), Galanis (D.)

MUSIQUE (*6 membres*)
Büsser (H.), Charpentier (G.), Hahn (Reynaldo), Hüe (G.), Rabaud (H.), Schmitt (Fl.).

Secrétaire perpétuel Boschot (A.)

10 membres libres Baschet (R.), Cognacq (G.), David-Weill (D.), Labrousse (Fr.), Lacaze (Vce-Aal), Lemoisne (P.-A.), Léon (P.), Rothschild (M. de), Rouché (J.), Verne (H.).

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PHILOSOPHIE (*8 membres*).
Bréhier (E.), Janet (P.), Lalande (A.), Le Roy (Ed.), Parodi (D.), Rivaud (A.), Sertillanges (R. P.), X***

MORALE (*8 membres*).
Bardoux (J.), Bouteron (M.), Duhamel (G.), Gaultier (P.), Reclus (M.), Seillière (E.), Siegfried (A.), Strowski (F.)

LÉGISLATION (*8 membres*).
Basdevant (J.), Buisson (A.), Labbé (J.), Pichat (G.), Ripert (G.), X***, X***, X***.

ÉCONOMIE POLITIQUE (*8 membres*).
Marlio (L.), Germain-Martin (L.), Mireaux (E.), Moreau-Néret (O.), Payen (E.), Rist (Ch.), Rueff (J.), Truchy (H.).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
(*8 membres*).
Bernard (A.), Bloch (C.), Charles-Roux (F.), Dard (E.), Funck-Brentano (Fr.), Renouvin (P.), Roz (F.), X***.

Secrétaire perpétuel : Seillière (E.).

10 membres libres. Boegner (pasteur M.), Lépine (J.), Marin (L.), Nalèche (E. de), Noël (L.), X***, X***, X***, X***, X***

Institut au 8 avril 1946.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

DE L'ANSCHLUSS A LA CAPITULATION JAPONAISE (1938-1945)

AIDE-MÉMOIRE CHRONOLOGIQUE

1938

13 mars. Anschluss avec l'Autriche.
24 avril. Congrès de Carlsbad.
12 sept. Congrès du parti nazi à Nuremberg.
26 sept. Ultimatum de Hitler à Bénès.
29 sept. Entrevue de Munich entre Hitler, Mussolini, Chamberlain et Daladier.
22 déc. Dénonciation de l'accord Mussolini-Laval.

1939

15 mars. Occupation de la Tchécoslovaquie par Hitler.
22 mars. Occupation de Memel par les troupes allemandes.
6-8 avril. Occupation de l'Albanie par les Italiens.
22 mai. Signature du « Pacte d'acier ».
23 août. Accord germano-russe de non-agression.
1er sept. Invasion de la Pologne par les Allemands.
3 sept. Déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne à l'Allemagne.
17 sept. Entrée des Russes en Pologne orientale.
26 sept. Capitulation de Varsovie.
28 sept. Partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie.
30 nov. Invasion de la Finlande par les Russes.

1940

14 mars. Signature du traité de paix Finlande-U. R. S. S.
21 mars. Prise de pouvoir du Cabinet Reynaud.
9 avril. Invasion du Danemark et de la Norvège par les Allemands.
10 mai. Formation d'un Cabinet Churchill à Londres.
— Invasion de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg par les Allemands.
14 mai. Enfoncement du front français à Sedan.
28 mai. Capitulation belge.
4 juin. Fin du rembarquement allié à Dunkerque.
9 juin. Prise de Rouen par les Allemands.
10 juin. Déclaration de guerre de l'Italie.
— Cessation des hostilités entre Allemagne et Norvège.
— Le gouvernement se replie à Tours.
14 juin. Prise de Paris par les Allemands.
— Occupation de Tanger par les Espagnols.
17 juin. Constitution du gouvernement Pétain.
18 juin. Premier appel du général de Gaulle.
22 juin. Armistice franco-allemand.
24 juin. Armistice franco-italien.
2 juill. Installation du gouvernement à Vichy.
3 juill. Bombardement de la flotte française à Mers el-Kébir par les Anglais.
8 août. Commencement de la bataille d'Angleterre.
26 août. Ralliement du Tchad à la France combattante.
16 sept. Arrêt des troupes italiennes à Sidi-Barrani.
22 sept. Concession de bases militaires aux Japonais en Indochine.
23-25 sept. Bombardement de Dakar.
27 sept. Signature du pacte tripartite (Allemagne, Italie, Japon).
28 sept. Début du conflit armé franco-thaïlandais.
24 oct. Rencontre de Hitler et Pétain à Montoire.
28 oct. Attaque de l'Italie contre la Grèce.
5 nov. Réunion définitive de l'A.-E. F. à la France combattante.
11 nov. Victoire de Tarente remportée par l'aviation anglaise sur la flotte italienne.
13 déc. Renvoi de Pierre Laval, vice-président du Conseil du gouvernement Pétain.

1941

21 janv. Médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais.
— Prise de Tobrouk par les Anglais.
1er mars. Adhésion de la Bulgarie au pacte allemand.
11 mars. Promulgation de la loi « prêt et bail » aux Etats-Unis.
6 avril. Entrée en guerre des Allemands contre la Yougoslavie et la Grèce.
13 avril. Pacte d'amitié russo-japonais.
18 avril. Fin des hostilités germano-yougoslaves.
27 avril. Prise d'Athènes par les Allemands.
20 mai. Attaque de la Crète par les troupes parachutées allemandes.
— Reddition du duc d'Aoste en Ethiopie.
22 juin. Hitler attaque la Russie.
14 août. Charte de l'Atlantique.
16 août. Assistance officielle anglo-américaine à l'U. R. S. S.
27 sept. Proclamation par la France combattante de l'indépendance de la Syrie.
7 déc. Attaque des Japonais contre Pearl-Harbour.
8 déc. Déclaration de guerre des E.-U. au Japon.
10 déc. Victoire aéro-navale japonaise au large de la Malaisie.
19 déc. Hitler prend le commandement de la Wehrmacht.
25 déc. Capitulation de Hong-Kong.

1942

1er janv. Déclaration des vingt-cinq Nations unies.
15 janv. Conférence panaméricaine de Rio-de-Janeiro.
15 fév. Capitulation de Singapour.
19 fév.-2 avril. Procès de Riom.
18 avril. Premier bombardement américain de Tokyo, Yokohama et Nagoya.
— Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy.
5 mai. Débarquement des Anglais à Madagascar.
6 mai. Chute de la forteresse de Corregidor, aux Philippines.
7-10 mai. Victoire aéro-navale américaine dans la mer de Corail.
28 mai. Héroïque résistance de Kœnig à Bir-Hakeim.
4 juin. Bataille aéro-navale de Midway.
21 juin. Capitulation à Tobrouk des forces britanniques.
1er juill. Prise de Sébastopol par les Allemands.
11 août. Commencement de la « relève des prisonniers ».
19 août. Coup de main allié de Dieppe.
4 sept. Assaut allemand contre Stalingrad.
23 oct.-3 nov. Offensive britannique d'El-Alamein (Libye).
8 nov. Débarquement des Alliés en Afrique du Nord
11 nov. Envahissement de la « zone libre » par l'armée allemande.
27 nov. Sabordage de la flotte française à Toulon.
29 nov. L'armée française de l'armistice est dissoute.
24 déc. Mort de l'amiral Darlan.

1943

14 janv. Conférence de Casablanca.
23 janv. Occupation de Tripoli par les Alliés.
2 fév. Défaite allemande à Stalingrad.
16 fév. Loi sur le service du travail obligatoire.
12 mai. Fin de la guerre en Afrique.
15 mai. Dissolution du Komintern.
10 juill. Débarquement des Alliés en Sicile.
25 juill. Destitution de Mussolini.
5 août. Victoire russe d'Orel.
3 sept. Armistice accordé à l'Italie.
9 sept. Débarquement américain à Salerne.
10 sept. Libération de la Corse.
13 oct. Le gouvernement Badoglio déclare la guerre à l'Allemagne.
3 nov. Première réunion de l'Assemblée nationale consultative.
28 nov. Conférence de Téhéran.

1944

22 janv. Débarquement allié à Nettuno, au sud de Rome.
30 janv.-3 fév. Conférence de Brazzaville.
9 mai. Libération de Sébastopol.
18 mai. Occupation du mont Cassin.
3 juin. Le Comité français prend le nom de Gouvernement provisoire de la République française.
4 juin. Prise de Rome par les Alliés.
5 juin. Abdication de Victor-Emmanuel.
6 juin. Débarquement allié en Normandie.
16 juin. Premiers V1 sur Londres.
1er-22 juill. Conférence de Bretton Woods.
20 juill. Attentat contre Hitler.
30 juill. Percée américaine dans le secteur d'Avranches.
15 août. Débarquement allié en Provence.
19 août. Insurrection à Paris.
24 août. Entrée de la division Leclerc à Paris.
1er sept. Entrée des Russes à Bucarest.
4 sept. Armistice russo-finlandais.
5 sept. Libération de Bruxelles.
6-9 sept. Constitution du premier gouvernement de Gaulle sur le sol français.
12 sept. Armistices russo-roumain et russo-bulgare.
18 sept. Entrée des Russes à Sofia.
7 oct. Plan de Dumbarton Oaks.
14 oct. Franchissement par les Alliés de la frontière occidentale allemande à Eupen.
20 oct. Les Américains débarquent aux Philippines.
21 oct. Libération de Belgrade.
23 oct. Reconnaissance du gouvernement français par les Etats-Unis, l'Angleterre et l'U.R.S.S.
7 nov. Réélection du président Roosevelt
13 nov. Franchissement du Danube par les Russes.
16-30 nov. Offensive française en Alsace. Libération de Belfort, Thann, Mulhouse et Strasbourg.
10 déc. Traité d'alliance franco-soviétique.
— Dernière offensive allemande (dans les Ardennes)

1945

17 janv. Libération de Varsovie par les Russes.
18-19 janv. Entrée des Russes à Budapest.
21 janv.-9 fév. Libération complète de l'Alsace.
7-12 fév. Conférence de Yalta.
13 fév. Libération du grand-duché de Luxembourg.
8 mars. Traversée du Rhin par les Alliés à Remagen.
31 mars. Franchissement du Rhin par la Ire Armée française.
1er avril. Invasion d'Okinawa.
11 avril. Prise de Vienne par les Russes.
12 avril. Mort de Roosevelt; Truman, président des Etats-Unis d'Amérique.
23 avril. Investissement de Berlin.
24 avril. Prise d'Ulm par la Ire Armée française.
26 avril. Jonction des armées américaines et russes à Torgau (Saxe)
26 avril-26 juin. Conférence de San-Francisco; Etablissement de la Charte des Nations Unies.
28 avril. Mort de Mussolini.
1er mai. Annonce de la mort d'Hitler.
2 mai. Capitulation de Berlin.
— Capitulation sans conditions des Allemands en Italie et en Autriche occidentale.
4 mai. Capitulation des forces allemandes du nord-ouest.
7 mai. Capitulation générale des armées allemandes à Reims.
17 juill.-2 août. Conférence de Potsdam.
6 août. Les Américains lancent la première bombe atomique sur Hiroshima (Japon).
8 août. Déclaration de guerre de la Russie au Japon.
2 sept. Signature de l'acte de capitulation du Japon, acquise le 15 août, à bord du *Missouri*, en rade de Tokyo.

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

I. De l'Anschluss à la déclaration de guerre (1938 à septembre 1939).

1938

FAITS POLITIQUES

L'Allemagne en 1938. — Hitler, dès sa prise de pouvoir, le 30 janvier 1933, avait dit au peuple allemand : « Donnez-moi quatre ans. » En 1938, le national-socialisme semble avoir tenu ses promesses; il a, sans guerre, annulé le traité de Versailles de 1919. L'Allemagne a réoccupé la Rhénanie; elle vient d'annexer l'Autriche (*Anschluss*).

L'affaire des Sudètes. — L'*Anschluss* avec l'Autriche a ébranlé la Tchécoslovaquie; la population allemande des Sudètes est encouragée à réclamer son autonomie. Son chef Henlein formule ses revendications au congrès du parti, à Carlsbad (24 avril). L'Angleterre s'inquiète d'un conflit où elle risque d'être entraînée à la suite de la France, par le jeu du traité franco-tchécoslovaque du 16 octobre 1925. Lord Runciman est chargé d'une mission conciliatrice (3 août-16 septembre); sur ses conseils, le gouvernement de Prague consent à des réformes substantielles. Mais Hitler, à Nuremberg, déclare que l'Allemagne revendique pour ses frères des Sudètes le droit de libre disposition (12 septembre). Le premier ministre britannique, Chamberlain, a trois entretiens personnels avec Hitler, qui n'en adresse pas moins, le 26, au président Bénès, un ultimatum public.

Le compromis de Munich. — Hitler, à la dernière minute, consent à se rencontrer, à Munich, avec Daladier, Chamberlain et Mussolini. Les quatre chefs de gouvernement, réunis le 29 septembre, signent le 30 un accord qui consacre l'annexion à l'Allemagne des territoires tchécoslovaques dont la population est en majorité allemande. Chamberlain signe le même jour avec Hitler une déclaration de mutuelle volonté pacifique; une déclaration analogue sera signée le 6 décembre à Paris par Georges Bonnet et Ribbentrop. Les quatre signataires de Munich sont, à leur retour dans leurs capitales, acclamés par les masses populaires. En France et en Angleterre, les milieux politiques sont plus partagés; le premier lord de l'amirauté Duff Cooper se démet, ne pouvant « avaler » les conditions de Munich. Aux Etats-Unis, l'opinion est défavorablement impressionnée. Cependant la Tchécoslovaquie doit s'incliner, et non seulement remettre au Reich le pays des Sudètes, mais aussi Teschen à la Pologne, et à la Hongrie une partie de la Haute-Hongrie. Bénès se retire, remplacé, le 30 novembre, par Hacha. Le 22 décembre, Ciano dénonce l'accord Mussolini-Laval du 7 janvier 1935.

1939

FAITS POLITIQUES

Le rebondissement de la crise. — Mais le 13 mars 1939, Hitler intervient dans un différend qui s'est élevé entre Hacha et Mgr Tiso, chef du gouvernement slovaque. Hacha et son ministre des affaires étrangères Chwalkowsky, mandés à Berlin, sont contraints de « remettre le destin du peuple tchèque entre les mains du Führer et du peuple allemand ». Les troupes allemandes franchissent les frontières fixées à Munich. Hitler, le 16, à Prague, établit le protectorat de Bohême et de Moravie, dans le cadre du grand Reich, et accorde sa protection à la Slovaquie « indépendante ». La Hongrie s'empare de la Russie subcarpathique. Le démembrement de la Tchécoslovaquie est consommé. L'Allemagne s'adjuge Memel, détaché de la Lituanie (22 mars). La France et l'Angleterre ne protestent cette fois encore que par des discours et par des démarches diplomatiques; mais elles perdent toute confiance dans les assurances nouvelles qu'Hitler pourrait encore donner; Chamberlain exprime son amère désillusion et prédit (17 mars) que l'Allemagne peut-être un jour regrettera l'acte que vient de commettre son gouvernement. Mais les dictatures ne sauraient s'arrêter, et l'Italie met la main sur l'Albanie (6-8 avril)

L'affaire polonaise. — Hitler, après avoir subjugué la Tchécoslovaquie, menace la Pologne, sans se laisser intimider par les traités franco-polonais de 1921 et 1923, sans avoir égard au traité germano-polonais du 26 janvier 1934, qu'il a lui même conclu avec Pilsudski. L'Allemagne réveille les revendications, endormies depuis cinq ans; elle réclame Dantzig et le corridor qui sépare du Reich la Prusse-Orientale. Mais cette fois la France et l'Angleterre sont résolues à résister; Chamberlain le déclare aux Communes le 31 mars : « C'est, dit-il, une nouvelle période de la politique étrangère britannique qui s'ouvre. » Le colonel Beck, ministre des affaires étrangères de Pologne, en visite à Londres le 6 avril, obtient un accord permanent de défense mutuelle. Daladier, le 8, confirme l'alliance franco-polonaise. Hitler, dans son discours au Reichstag du 28 avril, réplique qu'il dénonce son accord de 1934 avec la Pologne et son accord naval du 18 juin 1935 avec l'Angleterre. Beck riposte le 4 mai que si la population de Dantzig est allemande, son existence est liée à celle de la Pologne; que la voïvodie de Poméranie, même si on l'appelle corridor, est polonaise. Un accord anglo-turc est annoncé; la riposte ne tarde pas : le 22 mai, l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie est conclue; c'est, disent les deux dictateurs, le « pacte d'acier ». Le 23 juin, Georges Bonnet et l'ambassadeur Suad Davaz signent, à leur tour, une déclaration commune d'assistance mutuelle franco-turque; la France rétrocède à la Turquie le sandjak d'Alexandrette. Daladier et Chamberlain, par des déclarations faites devant leurs Parlements respectifs, promettent l'assistance immédiate des deux grandes démocraties à la Roumanie et à la Grèce, au cas où celles-ci jugeraient devoir résister pour défendre leur indépendance. Surtout, la France et l'Angleterre poursuivent depuis le mois de mai, et continueront, jusqu'à l'annonce de l'accord germano-russe du 23 août, des négociations avec l'U. R. S. S., qu'elles s'efforcent de persuader de rallier, sans plus attendre, leur camp. Mais le 17 juin, Gœbbels, ministre nazi de la propagande, vient à Dantzig et y encourage les Allemands dans leurs menées irrédentistes; le 7 août, Hitler reçoit leur chef Forster, *gauleiter* dans la ville libre. Le 23 août, un accord germano-russe de non-agression est signé à Moscou par Molotov et Ribbentrop. Le 24, le Sénat de Dantzig proclame Forster chef de l'Etat; à un message de Chamberlain, Hitler répond que l'Allemagne a besoin d'avoir carte blanche en Europe orientale. La Belgique, la Hollande mobilisent les 26 et 28. Pie XII et le président Roosevelt adressent de pressantes objurgations à Hitler, cependant que Daladier lui envoie un appel d'ancien combattant à ancien combattant; en vain. Le dernier jour d'août se passe à Berlin à chicaner l'ambassadeur de Pologne Lipski sur son exactitude à venir prendre connaissance de l'ultimatum allemand ou sur ses pleins pouvoirs pour en accepter les clauses.

II. De la déclaration de guerre aux armistices de 1940 (septembre 1939-juin 1940)

1939

FAITS POLITIQUES

Les déclarations de guerre. — Le 1er septembre, l'armée allemande pénètre en Pologne. Hitler, au Reichstag, se plaint que la Pologne, en refusant Dantzig et le corridor, l'ait provoqué. Chamberlain déclare aux Communes que la responsabilité de la catastrophe incombe à un seul homme : Hitler. Les gouvernements français et britannique décident la mobilisation générale. Le 2, le Parlement français vote 69 milliards de crédits. Le 3, l'Angleterre

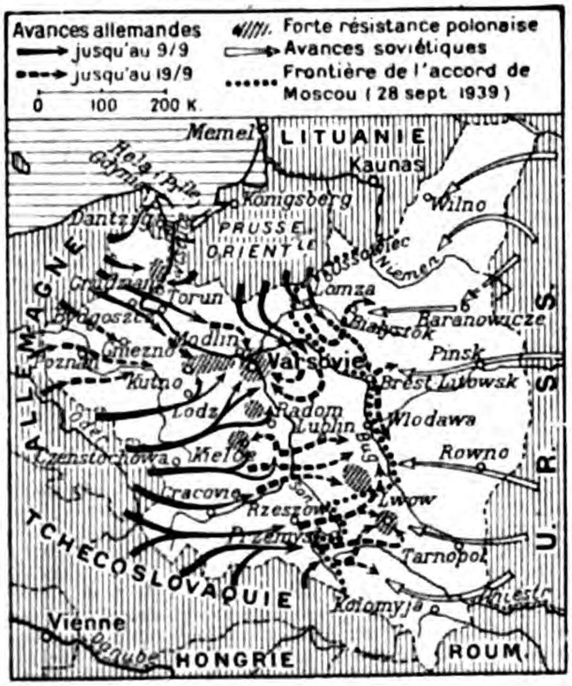
puis la France notifient à l'Allemagne l'état de guerre, fondé sur leurs avertissements précédents pour le cas d'une agression contre la Pologne. Le sultan du Maroc est en guerre aux côtés de la France; l'empereur d'Annam offre toutes ses ressources. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, le Canada déclarent la guerre à l'ennemi commun, avec qui l'Egypte et l'Irak rompent. Les Etats-Unis et les Soviets, futurs alliés, sont encore neutres; de même l'Italie et le Japon, adversaires futurs.

1939

FAITS MILITAIRES

La guerre germano-polonaise. — Cependant que, sans déclaration de guerre, les Allemands entrent en Pologne le 1er septembre, à 5 h. 45, la Luftwaffe commence le bombardement des villes. Le même jour, le *gauleiter* Forster proclame la réunion de la ville libre de Dantzig au Reich.

Aux 70 divisions d'infanterie et aux 15 divisions cuirassées allemandes, réparties en deux groupes d'armées (colonel-général von Bock, colonel-général von Rundstedt) placés sous les ordres de



Guerre germano-polonaise.

von Brauchitsch, les Polonais ne peuvent guère opposer que 750.000 hommes composant 8 groupements sans commandement unique, sans troupes mécanisées, dotés de peu d'aviation, et ayant à défendre plus de 2.000 km de frontières.

L'idée générale de la manœuvre allemande, foncièrement offensive, consiste en un vaste enveloppement, par ses deux ailes extérieures, du gros des forces polonaises se trouvant à l'ouest de la Vistule. Dès le 4, ce fleuve est atteint par des avant-gardes motorisées entre Graudenz et Bromberg, alors qu'au sud-ouest Czenstochowa est prise. Le 6, des formations blindées du groupe d'armées allemand du sud entrent à Cracovie et à Kielce; le 8, elles sont devant Radom. Le 9, le combat s'engage autour de Varsovie. Au nord, Ossowice tombe entre les mains des Allemands le 10, et Gdynia est prise le 14, après une lutte acharnée. Dans la région entre Kutno, Lodz, la Bzura et la Vistule, la bataille est sanglante et confuse, sans que les Polonais, malgré quelques succès locaux, puissent échapper à l'encerclement. En Galicie, l'avance allemande n'est pas moins rapide Przemysl est occupé le 15 et Lwow menacé. Sur le haut et moyen Bug, les formations mécaniques allemandes venant du nord et du sud font leur jonction, le 16, à Wlodawa, au sud de Brest-Litowsk, qui tombe le même jour.

C'est alors que les Russes, ayant pris la décision de protéger les Ukrainiens et les Blancs-Russiens, entrent le 17 en Pologne orientale, où ils rencontrent peu de résistance. Dans la nuit du 17 au 18, le gouvernement et le haut commandement polonais passent la frontière pour aller se réfugier en Roumanie. Dès lors la campagne de Pologne est virtuellement terminée. Seule l'armée du général Kuczeba se battra à Wyszhogrod jusqu'au 20, tandis qu'à l'est de Demblin 8.000 hommes, sous les ordres du général Kleeberg, déposeront les armes seulement le 7 octobre. A Varsovie assiégée et bombardée par l'aviation puis par l'artillerie lourde, un armistice pour traiter de la capitulation est demandé le 26 septembre : la ville n'a plus ni munitions ni vivres, de plus la destruction du système de distribution de l'eau potable fait craindre les épidémies. Modlin suit l'exemple de la capitale le 28, en même temps que prend fin la défense de la presqu'île de Hela, au nord-ouest de Dantzig.

Arrêtés sur la ligne Bialystok, Brest-Litowsk, Lwow, les Allemands signent le 28, à Moscou, un traité qui règle entre l'U. R. S. S. et l'Allemagne le cinquième partage de la Pologne. Des pactes d'assistance mutuelle sont en même temps signés par la Russie avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie (18 septembre, 5 et 6 octobre). Le 30 septembre, le président de la République polonaise, M. Moscicki, se démet de sa fonction en faveur de W. Raczkiewicz, qui va continuer la lutte en France, après avoir confié le gouvernement au général Sikorski, commandant en chef de l'armée polonaise en réorganisation à Angers.

La guerre en France. — Dès le début des hostilités, la France procède à la mobilisation de son armée, qu'elle exécute à l'abri de la ligne Maginot. Cette armée compte plus de 3 millions d'hommes auxquels s'ajoutent, dès le 12 septembre, les 158.000 hommes du corps expéditionnaire anglais. Pendant tout l'automne nous vivons une période d'attente troublée seulement par quelques coups de main ou affaires de caractère local comme l'occupation de la forêt de la Warndt (9-30 septembre) toute farcie de pièges et de mines. Mais le 16 octobre une offensive allemande au nord d'Apach nous amène à effectuer un rapide mouvement de repli. Le 10 novembre nous évacuons Forbach. Puis c'est la reprise de la guerre de position avec le retour régulier des mêmes noms: Bliess, Lauter, Wissembourg, barrage du Rhin, forêt de Haguenau, sans que nos lignes changent notablement de physionomie.

La guerre russo-finlandaise. — Le 21 octobre 1939, la Russie engage avec la Finlande des pourparlers en vue d'obtenir de son ancienne province d'importantes cessions territoriales. Mais les négociations sont interrompues par les Finlandais le 13 novembre. Le 28, l'U. R. S. S. dénonce le pacte de non-agression signé par les deux Etats en 1932, puis le lendemain rompt les relations diplomatiques, après avoir écarté une offre de bons offices des Etats-Unis. Le 30, les troupes soviétiques entrent en Finlande. A Helsinki, un gouvernement d'union nationale est formé par Risto Ryti, le 1er décembre, tandis qu'à la frontière, à Terijoki, Otto Kuusinen constitue un gouvernement de la République populaire finlandaise qui, le 2, signe avec l'U. R. S. S. un traité d'assistance mutuelle et de réajustement des frontières.

Ayant pénétré en Finlande par le sud-est et le nord-est (Petsamo), les troupes soviétiques se heurtent bientôt à la forte résistance de l'armée finlandaise (450.000 hommes, réserve comprise) que commande le maréchal Mannerheim. Ainsi, le 15 décembre, les Finlandais reprennent Suomosalmi, au centre même de leur dispositif de défense (ligne Mannerheim).

1940 (Janv.-Juin)

FAITS POLITIQUES

Contacts entre les Alliés. — L'ouverture des hostilités à l'Ouest, puis la fluctuation des événe-

ments, avaient déterminé aussi bien en Angleterre qu'en France, des changements gouvernementaux. Neville Chamberlain remanie, dès le 3 septembre, le cabinet de Londres, où Winston Churchill et Anthony Eden rentrent, l'un à l'Amirauté, l'autre aux Dominions; le 5 janvier, Hore-Belisha sera remplacé à la guerre par Oliver Stanley. Pour faire face aux offensives allemandes d'avril et mai 1940 à l'occident, un gouvernement de guerre plus énergique sera constitué, avec pour chef Winston Churchill.



Winston Churchill.

En France, le cabinet Daladier, remanié le 13 septembre, cède la place le 21 mars 1940 au cabinet Paul Reynaud, où entreront, le 18 mai, le maréchal Pétain comme vice-président du Conseil, et le 5 juin le général de Gaulle comme sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. La France et l'Angleterre manifestent leur résolution de poursuivre la guerre jusqu'au bout : ni l'invite à la paix d'Hitler parlant au Reichstag (6 octobre 1939), ni l'offre des bons offices du roi des Belges et de la reine de Hollande (7 novembre), ni la mission que Sumner Welles remplit de la part du président Roosevelt à Rome, Berlin, Paris et Londres (26 février-18 mars 1940) n'arrêtent les hostilités. Les Alliés sont encouragés par des prodromes de la future intervention américaine : déclaration de Panama (3 octobre) par laquelle les républiques du Nouveau Monde instituent jusqu'à 300 milles de leurs rives une zone de sécurité; nouvelle loi de neutralité, du 4 novembre, aux Etats-Unis, qui facilite les approvisionnements. Les Alliés concluent le 19 octobre, à Ankara, un traité d'alliance avec la Turquie. La France et l'Angleterre souscrivent à Londres un accord du 28 mars 1940, par lequel elles s'interdisent de conclure une paix séparée ou un armistice sans s'être préalablement consultées. Les événements militaires de mai et de juin remettront en question cet accord. Cependant l'Allemagne adaptait sa politique de guerre à son accord du 23 août 1939 avec l'U. R. S. S. Par des accords des 8 et 15 octobre avec la Lettonie et l'Estonie, Hitler organise l'évacuation des populations allemandes établies depuis des siècles dans ces Etats baltes. Après les succès militaires allemands, l'U. R. S. S. exigera de la Roumanie qu'elle lui remette la Bessarabie et la Bukovine (26-28 juin 1940). L'Espagne s'établit à Tanger (juin 1940), nonobstant la convention du 23 décembre 1923.

1940 (janv.-juin)

FAITS MILITAIRES

La guerre russo-finlandaise. — Poursuivant leur résistance, les Finlandais repoussent en janvier 1940 les forces russes qui ont réussi à pénétrer dans la ligne près du lac Ladoga, non loin de Raake. Mais le 2 février, l'armée rouge reprend son offensive, et la Finlande en appelle à la S. D. N. qui, depuis le 14 décembre, a exclu l'U. R. S. S. de son assemblée. La ligne Mannerheim de nouveau percée, l'armée finlandaise doit se replier aux abords de Teipale et à l'ouest de Summa, puis entre le lac Vuolski et le golfe de Finlande.

Le 5 février, l'Angleterre et la France décident, après avoir assuré dès janvier leur aide en matériel à la Finlande, de lui accorder un supplément d'assistance par la constitution d'un corps expéditionnaire allié. Celui-ci, à l'effectif de 100.000 hommes (Britanniques, Français, Polonais), est prêt à s'embarquer pour la Finlande, lorsque la Suède et la Norvège refusent de lui accorder le droit de passage sur leur territoire (3-4 mars) conformément à leur décision du 25 février de rester neutres dans la guerre russo-finlandaise. Le 7, Helsinki annonce que des négociations de paix sont engagées avec l'U. R. S. S. Le traité est signé à Moscou le 14 : la Finlande abandonne à la Russie l'isthme de Carélie avec Viipuri (Viborg) et accepte la cession à bail, pour trente ans, de la presqu'île de Hangoe, moyennant une redevance annuelle de 8 millions de marks finlandais.

L'invasion du Danemark et la guerre en Norvège. — Prétextant une attaque anglaise en cours contre le Danemark, un communiqué de Berlin annonce le 9 avril que les troupes allemandes ont reçu l'ordre de la contrecarrer en assurant la « protection armée » de ce pays, avec lequel le Reich a signé, le 31 mai 1939, un traité de non-agression. L'occupation du Danemark et de sa capitale, Copenhague, a lieu le même jour; la seule opposition vient du Parlement d'Islande — l'Althing — qui, le 10, adopte une décision par laquelle le gouvernement islandais assume désormais la conduite des affaires étrangères de la grande île, jusqu'alors en union avec la couronne de Danemark (depuis le 1er décembre 1918).

Pendant ce temps, d'autres troupes allemandes, qui ont reçu leur ordre de mouvement depuis quatre jours au moins, débarquent en Norvège, à Narvik, Trondhjem, Bergen, Moss, et la flotte allemande pénètre dans le fjord d'Oslo. A la mobilisation générale décrétée contre l'envahisseur, le Reich répond par l'installation d'un gouvernement pro-allemand présidé par V. Quisling. Le roi Haakon VII appelle son peuple à la résistance, soutenu par les Alliés qui décident d'apporter immédiatement une aide complète à la Norvège.

En avril, une flottille anglaise attaque par deux fois des navires allemands abrités dans le fjord de Narvik et les détruit. Des champs de mines sont posés par les Alliés dans le Skagerrak, le Kattegat, la Baltique. Des forces britanniques, sous les ordres du général sir Bernard Paget, débarquent dans les régions de Narvik, Namsos et Andalnes. Des troupes franco-polonaises, commandées par le général Béthouard, les rejoignent le 19. D'Andalnes, une partie du corps expéditionnaire allié est transportée par voie ferrée à Lillehammer, à 280 kilomètres de la mer, pour tenter de s'emparer de Trondhjem. Elle fait sa jonction le 18 avec une armée norvégienne hâtivement constituée dans cette région, cependant qu'un autre corps norvégien, destiné à attaquer plus tard Trondhjem par le sud, continue à résister dans la région méridionale d'Oslo et d'Hamar.

Mais accroissant leur effort, les Allemands réussissent le 24 à rompre le front allié près de Lillehammer et poussent en direction de Kvamm à l'ouest, et de Roeros à l'est. En même temps s'intensifient les bombardements sur les routes, les bases de débarquement et les navires de guerre alliés, si bien que le corps expéditionnaire est obligé de se retirer autour de Dombas. Le 27 avril, le Conseil suprême interallié décide de rapatrier en Angleterre les troupes envoyées en Norvège, troupes qui peuvent « d'un moment à l'autre être plus utiles sur un autre front ». Le rembarquement des premiers contingents commence le 2 mai à Namsos, pendant qu'un corps allié demeure encore, avec mission de s'emparer, dans le nord, de Narvik tenu par une garnison allemande coupée de toute communication avec l'intérieur du pays. Près de cette ville et de Snowfjelden, le 13, puis le 21 sur la presqu'île d'Ankenes, les Polonais remportent d'incontestables succès. Enfin, le 28 mai, à 22 heures, le général Béthouard entre à Narvik. Mais le 2 juin la ville est l'objet d'un bombardement incendiaire par les stukas, et l'ordre est donné de l'évacuer, non sans avoir auparavant rendu inutilisables toutes les installations du port. L'évacuation s'achève le 7, et les Allemands rentrent dans Narvik les 8 et 9 juin. Le 10, le roi Haakon et son gouvernement se réfugient en Angleterre, après avoir ordonné la cessation des hostilités aux troupes norvégiennes.

La campagne occidentale (10 mai-25 juin 1940). — Attaquant sur tout le front occidental, l'armée allemande parvient en moins de cinquante jours à réduire l'armée hollandaise, bousculer l'armée belge, battre l'armée française, et envahir les trois quarts du sol métropolitain.

(Phot. Keystone.)

I. *La bataille des frontières* (10-16 mai). — Depuis l'occupation du Danemark par la Wehrmarcht (9 avril), on suppose que l'attaque par la Hollande, la Belgique ou sur le Rhin se fera sous peu. Trois groupes d'armées s'échelonnent de la mer à la Suisse (Billotte, Prételat, Besson). Le premier de ces groupes comprend la VII[e] armée (Giraud), le corps expéditionnaire Gort, la I[re] armée (Blanchard), la IX[e] (Corap), la II[e] (Huntziger). Le deuxième comprend la III[e] armée (Condé), la IV[e] (Requin), la V[e] (Bourret). Le troisième comprend les hommes de la VIII[e] armée (Garchery). L'armée des Alpes est aux ordres du général Olry. — C'est le général Georges qui commande l'ensemble des divisions françaises, Gamelin commandant en chef les armées alliées. Face à ce dispositif, l'armée allemande, commandée par von Brauchitsch, est scindée en trois groupes (von Bock, von Rundstedt, von Leeb). En présence des 115 divisions alliées et de leurs 2.000 chars, 140 divisions nazies avec leurs 7.000 engins blindés. Le plan allemand consiste à faire tomber la résistance sur la Meuse belge par une offensive massive à travers l'Ardenne, puis à pousser l'aile marchante de son armée vers les côtes du Pas-de-Calais et de la Manche, avant de la rabattre sur Paris.



Von Brauchitsch.

Après ultimatum de l'Allemagne à la Belgique et à la Hollande, après remise d'un mémorandum au Luxembourg, l'offensive ennemie est à la fois déclenchée en ces trois pays. Arnhem et Maestricht sont occupés le 11 mai. La VII[e] armée française est engagée en Hollande. Vers Dinant et Sedan, le 13, l'ennemi a pris contact avec l'armée française. Le 14, le front français est enfoncé à Sedan, à la charnière entre les IX[e] et II[e] armées; au nord de Dinant l'ennemi traverse la Meuse. Le 15, entre Namur et Sedan, tout le système français est rompu.

II. *La bataille des Flandres* (15 mai-4 juin). — Les troupes hollandaises ayant déposé les armes le 14, les forces franco-britanniques doivent se replier le 17 sur Charleroi et Anvers. La VII[e] armée française est rembarquée. La IX[e] armée bat en retraite entre Sambre et Meuse. L'avance allemande continue, foudroyante : le 20, elle menace, arrivée jusqu'à Arras, de couper en deux tronçons les forces alliées. Weygand, nommé chef d'état-major de la Défense nationale en remplacement de Gamelin — Giraud a été fait prisonnier le 18 —, convoque à Ypres le roi des Belges et le général Billotte pour le 21 : c'est le jour où les Allemands, élargissant la brèche qu'ils ont opérée entre le 1[er] groupe d'armées (Billotte; Belges, Anglais, I[re] armée) et le 3[e] groupe (Besson; VII[e] et VI[e] armée), occupent Amiens et Arras. Weygand décide de monter une offensive en tenaille (direction Bapaume), contre-attaque à double face qui permettrait de couper la retraite des blindés allemands.

Le 22, Churchill adopte le plan Weygand. L'ennemi s'infiltre jusqu'à Boulogne. Blanchard remplace Billotte à la suite de l'accident mortel survenu à ce dernier. L'offensive prévue pour le 24 ne peut avoir lieu, les Belges ayant abandonné Gand, les Anglais, de plus en plus encerclés, se repliant de l'Escaut sur la Deule. Les forces françaises sont maintenant scindées en deux. La I[re] armée se retranche dans le camp de Dunkerque à l'instant où la Wehrmacht occupe Calais (25 mai). — Devant l'impossibilité où elle est de résister, ou de recevoir des renforts, l'armée belge dépose les armes le 28. Les opérations de rembarquement des troupes alliées, commencées le 25, se poursuivent jusqu'au 4 juin, les soldats français de l'armée Prioux défendant pied à pied le sol national.

En vingt-quatre jours, l'ennemi avait réduit à sa merci toute l'aile gauche des forces alliées. Dans les mêmes semaines (16 mai-4 juin), il avait forcé notre aile droite à constituer, depuis la ligne Maginot jusqu'à la basse Somme, une ligne de résistance, qu'il mit à l'épreuve par des offensives de fixation, et qu'il nous fit un devoir d'étirer toujours plus vers l'ouest, des opérations difficiles étant tour à tour engagées dans les régions de Montmédy, Attigny, Rethel, Château-Porcien, et sur l'Aisne.

III. *La bataille de France* (5-12 juin). — Bataille de sept jours qui permettra aux 11 divisions blindées de l'ennemi et à ses 140 divisions de troupes régulières de briser les forces françaises, sur la Somme, l'Aisne, la Marne et la Seine. Les trois groupes d'armée, von Bock, von Rundstedt et von Leeb, se heurtent de l'ouest à l'est aux groupements français Besson, Huntziger, Prételat. Du 5 au 12 juin l'ennemi porte son effort d'une part sur la Somme, l'Ailette, pour s'emparer de Paris, d'autre part sur l'Aisne pour déborder Reims. En quatre jours, à l'aide d'une aviation puissante, il culbute nos lignes les unes après les autres, notamment après la percée de Forges-les-Eaux. Le 9, il atteint Rouen. Le 3[e] groupe d'armées françaises se regroupe sur la ligne Béthune, Beauvais, Compiègne. Une « armée de Paris » organisée à la hâte est placée sous les ordres de Héring. Le 10, les Allemands occupent Elbeuf et Villers-Cotterêts : le front de l'Aisne doit être abandonné. La VII[e] armée, après avoir passé l'Oise, décroche en direction de Paris.

Le 9 s'était allumée une autre bataille. L'ennemi a attaqué sur l'Aisne de part et d'autre de Rethel. Le fleuve est abandonné à Berry-au-Bac. Des masses de chars déferlent par la Vesle et l'Ardre pour déborder Reims. Le 12, l'ennemi s'ouvre la route de Châlons-sur-Marne. Reims tombé, Paris menacé, la bataille paraît perdue. Le 10 au soir le Gouvernement s'est replié à Tours. Le 11, Weygand et Georges, soucieux de la cohésion des armées, fixent à chacune un axe de repli. Le 12, Weygand donne l'ordre de retraite générale. L'Italie nous a déclaré la guerre le 10. Le 13, P. Reynaud, qui avait remanié son Cabinet dès le 5 devant l'imminence du danger italien, adresse à Roosevelt un message lui demandant son concours.

IV. *L'invasion de la France*. — L'ennemi, à l'ouest comme à l'est, a forcé les armées françaises à gagner devant Paris une seconde position de repli dans les journées des 11 et 12 juin. Le 12 au soir la capitale est déclarée ville ouverte, sur l'ordre de Weygand; Dentz est nommé gouverneur général de la ville. Le 13, l'ennemi atteint Bagnolet. Le 14, l'abandon de Paris est négocié et von Küchler y fait son entrée. La X[e] armée culbutée, le dispositif français percé par les « Panzerdivisionen » en direction du plateau de Langres, l'aviation allemande attaquant voies ferrées, routes et convois de réfugiés belges et français refluant vers le Midi dans un indescriptible et douloureux désordre, Weygand presse le Gouvernement de réclamer d'urgence l'armistice.

L'ennemi cherche à scinder nos forces en trois tronçons qu'il ne cesse de harceler. A l'*ouest*, repli de la Seine sur la Loire les 15 et 16 juin, occupation d'Orléans le 17, du Mans le 18, de Rennes et Nantes le 19, de Brest le 20. Le groupement La Laurencie s'était distingué le 19 sur la Loire, notamment à Tours et à Saumur. — Au *centre*, repli de la VII[e] armée qui ne cesse de livrer de durs combats : occupation de Moulins le 19, de Montluçon et Riom le 20. Le 22, toute la côte Atlantique a cédé; le 23 nous perdons La Rochelle et Saintes; le 24 Angoulême. — A l'*est*, l'ennemi s'est efforcé de séparer notre armée de forteresse du centre de notre dispositif qui se replie sur le Massif Central. Débouché des chars allemands le 14 en direction de Saint-Dizier; occupation de Besançon le 16, l'ennemi atteignant le Rhin à Neuf-Brisach le 17. L'armée de l'Est est désormais encerclée. Metz et Dijon tombent le 17, Nancy le 19, Lyon le 20. L'ennemi gagne les vallées de la Saône et du Rhône : hâtivement nous constituons un front défensif le long de l'Isère; par ailleurs les Italiens déclenchent une offensive générale sur les Alpes, et les soldats de la ligne Maginot poursuivent leur guérilla de bois et de montagne. Le gros du

(*Phot. Keystone.*)

groupement Condé a déposé les armes le 22. En basse Alsace, 22.000 hommes lutteront jusqu'au 30 juin. Le 23, l'ennemi est devant Saint-Etienne et pousse sur Chambéry.

Les armistices. — Dès la fin de mai, Weygand exprime ses craintes de ne pouvoir continuer la lutte. Il y a mésentente au sein du gouvernement sur la marche à suivre. La France doit envisager une éventuelle négociation unilatérale avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne ayant fait savoir qu'elle poursuivrait seule la lutte. Le 16, Churchill propose au Gouvernement une union indissoluble entre la France et la Grande-Bretagne avec la constitution d'un seul Cabinet de guerre et d'un commandement unique. Reynaud, qui ne se sent pas suivi par ses collègues et qui a reçu de Roosevelt une réponse négative à son message, donne sa démission. Le 17, le maréchal Pétain constitue un nouveau Cabinet et fait demander l'armistice par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne Lequerica; le 19, il désigne les plénipotentiaires chargés de le négocier (Huntziger, Bergeret). Lebrun hésite à quitter la France (21). Le 18 juin le général de Gaulle, qui était en mission à Londres, avait lancé son premier appel radiodiffusé. L'Angleterre s'était inquiétée du sort qui serait réservé à la flotte française (19). Vers l'Afrique, le *Massilia* emporte Daladier, Campinchi, Mandel, Zay, et d'autres parlementaires, sur les instructions premières du Gouvernement. Les plénipotentiaires français sont reçus le 21 juin par Hitler à Rethondes. Les 24 articles imposés par le Reich sont acceptés par le gouvernement Pétain. Le 22, l'armistice est signé par Huntziger et Keitel. Le 24, les mêmes plénipotentiaires signent un acte semblable



La campagne occidentale de 1940.

avec l'Italie. Le feu cesse le 25. La France est scindée en deux zones : l'une dite *zone occupée*, au nord de la ligne Genève, Dôle, Paray-le-Monial, Bourges, Tours, Angoulême, Mont-de-Marsan, Orthez ; l'autre, dite *zone libre*, en laquelle Pétain décida d'installer son gouvernement (Clermont-Ferrand, puis [2 juillet] Vichy). Les frais d'entretien des troupes occupantes étaient pris à charge par le Gouvernement français. La France n'avait pas à livrer sa flotte de guerre, mais devait rassembler, démobiliser, et désarmer dans des ports à déterminer, le gros de ses vaisseaux. Les prisonniers français ne seraient rendus qu'à la conclusion de la paix. Une commission d'armistice siégerait à Wiesbaden.

III. De l'armistice au débarquement allié en Afrique du Nord et ses conséquences (juillet 1940-novembre 1942).

1940 (juill.-déc.)

FAITS POLITIQUES

La politique intérieure de Vichy. — Le 26 juin a été proclamé jour de deuil national en France. Le 2 juillet, le Gouvernement se transporte à Vichy. Le 9, la Chambre des députés, par 385 voix contre 6, le Sénat par 229 voix contre 1, votaient le principe de la révision de la Constitution de 1875. Le lendemain 10, par 569 voix contre 80 et 18 abstentions, l'Assemblée nationale vote un texte attribuant tous pouvoirs au gouvernement du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer une nouvelle constitution garantissant les droits du travail, de la famille, de la patrie. Le 11 sont promulgués les actes constitutionnels I, II et III : le maréchal déclare assumer les fonctions de chef de l'Etat français, et il fixe ses pouvoirs (cumul de l'exécutif et du législatif) ; il ajourne les Chambres. Le 12 s'ensuit un remaniement ministériel, Pierre Laval devenant vice-président du Conseil : par l'acte constitutionnel n° IV, c'est celui-ci qui est désigné, le cas échéant, pour succéder au chef de l'Etat. Le Gouvernement promulgue le 16 une loi sur la procédure de déchéance de la qualité de Français, et le 13 août, une autre loi portant interdiction des sociétés secrètes. Une Légion des combattants est créée. A la suite d'un remaniement ministériel (6 sept.), les anciens parlementaires sont éloignés du pouvoir, le général Weygand est nommé délégué général en Afrique du Nord. Le 3 octobre est promulguée la loi portant statut des juifs, et le 7 la loi portant abrogation du décret Crémieux. Entre temps s'ouvre le procès de Riom. Le 24 octobre, à Montoire, le maréchal Pétain rencontre Hitler et accepte le principe d'une collaboration entre la France et l'Allemagne. P. Laval est nommé ministre des Affaires étrangères. Mais le 13 décembre, « pour de hautes raisons de politique intérieure », le maréchal révoque Pierre Laval et le remplace par P.-E. Flandin, Fernand de Brinon étant nommé délégué général du gouvernement de Vichy en territoire occupé.

La France libre. — Le 18 juin 1940, le général Charles de Gaulle adresse à la France un appel radiodiffusé de Londres. Il proteste énergiquement contre l'armistice demandé par le gouvernement français. Il ne considère pas la défaite comme définitive ; il assure que rien n'est perdu pour la France et que les mêmes moyens qui nous ont perdus peuvent faire un jour revenir la victoire. Car la France, dit-il, n'est pas seule. Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec la Grande-Bretagne, qui tient la mer et qui continue la lutte.



Général de Gaulle.

(*Phot. Keystone.*)

Il affirme que cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France, qu'elle est une guerre mondiale et que, foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure et il prononce la phrase célèbre : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre. »

L'appel du général de Gaulle est favorablement accueilli en Angleterre. Le 28 juin 1940, le gouvernement anglais reconnaît Charles de Gaulle comme chef de tous les Français libres. Immédiatement s'organise à Londres le noyau de la Résistance française. Le 7 août, un accord est signé avec Churchill relatif à cette organisation et à l'aide que l'Angleterre est prête à lui accorder.

La voix de Charles de Gaulle retentit dans l'Empire. Du 29 juillet au 19 septembre, les Nouvelles-Hébrides, le Tchad, l'A.-E. F., le Cameroun, les Etablissements français d'Océanie, les villes françaises de l'Inde, la Nouvelle-Calédonie, se rallient à son appel. Toutes ces parties de l'Empire vont devenir de solides bases pour les offensives alliées futures. En particulier le Tchad, plaque tournante du continent noir, et les autres colonies de notre A.-E. F., qui permettent aussitôt d'établir des bases permanentes d'aviation entre les Etats-Unis et le Proche-Orient.

En A.-O. F., cependant, le général de Gaulle échoue dans sa tentative de rallier la colonie au bloc de la France libre. Arrivé devant Dakar le 23 septembre, escorté d'une flotte anglaise, il est reçu à coups de canon par les autorités navales du port, et se voit forcé de se retirer pour ne pas prendre part à un combat entre Français.

Le Gabon avait d'abord adhéré en août 1940 au ralliement de l'A.-E. F. Mais le gouvernement de Vichy ayant aussitôt fait un effort pour ressaisir la situation, deux colonnes, sous la direction du général de Larminat, l'une partant du Tchad, l'autre de Pointe-Noire, se mettent en marche en octobre 1940 pour se rejoindre devant Lambaréné dont la prise, le 5 novembre, décide de la réunion définitive de l'A.-E. F. au bloc de la France libre.

Entre temps la résistance s'organise. Le 27 novembre 1940, un manifeste du général de Gaulle appelle à la guerre tous les hommes et toutes les femmes des terres françaises qui se sont ralliées à lui et proclame la création d'un conseil de défense de l'Empire, ayant pour mission de maintenir la fidélité à la France et d'exercer dans tous les domaines la conduite générale de la guerre en vue de la libération de la patrie. Le 16 novembre, une ordonnance crée l'ordre de la Libération, destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire. Son insigne est la croix de la Libération.

En Angleterre, une armée française se réorganise. Nos aviateurs, enrôlés d'abord dans la Royal Air Force, se distinguent dès 1940 dans la bataille d'Angleterre. A l'armistice, un quart de notre marine marchande s'est rallié à la France combattante. Les forces de l'armée de terre se groupent peu à peu ; des écoles préparatoires sont établies, aussi bien en Angleterre qu'en Afrique libre. Des volontaires affluent de la France d'outre-mer comme de la métropole occupée. Les uns passent par l'Espagne, le Portugal, d'autres traversent la Manche en avion ou dans des bateaux de pêche.

Pendant ce temps, dans la France occupée, la propagande de la radio agit patiemment, encourageant la formation de noyaux de résistance secrète de plus en plus agissants. Des journaux clandestins apparaissent, tels *Valmy* qui surgit à Paris aux premiers jours de l'occupation, ou *la Liberté* née en France non occupée.

A l'étranger, la France libre manifeste son activité par la création de centaines de « comités locaux et nationaux » groupant de 80 à 90 pour cent de la population française à l'étranger. Grâce à une propagande active par conférences, tracts, journaux, ces comités s'efforcent de former l'opinion publique de leurs pays respectifs et préparent la future adhésion des nations du monde entier à la lutte contre l'Axe.

Pays de l'Axe et pays neutres. — Le 27 septembre 1940, l'Allemagne conclut à Berlin un pacte tripartite avec l'Italie et le Japon pour la construction d'un « ordre nouveau » européen. A ce pacte

adhèrent en novembre la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie.

Dans les Balkans, le 7 septembre, la Roumanie rétrocède à la Bulgarie la Dobroudja méridionale. Le 25 octobre, la Commission européenne internationale du Danube est transformée en une nouvelle Commission, où l'U. R. S. S. obtient une participation.

A la suite de la pression exercée par Moscou, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie sont intégrées en août dans l'U. R. S. S.

1940 (juill.-déc.)

FAITS MILITAIRES

La Grande-Bretagne seule contre l'Axe; la bataille d'Angleterre et la guerre sur mer. — Après la capitulation belge et la signature des armistices par la France, la Grande-Bretagne se trouve isolée en présence des forces de l'Axe. Elle refuse néanmoins toute négociation de paix avec celui-ci. Elle continuera la guerre seule s'il le faut. Elle n'a pas d'armée de terre; en revanche elle possède une marine imposante et une flotte aérienne encore faible mais d'esprit combatif. C'est à cette aviation, la *Royal Air Force*, que va incomber la tâche de combattre l'offensive aérienne déclenchée le 8 août par l'Allemagne contre l'Angleterre et qui coûtera à celle-ci 15.000 morts et 20.000 blessés, mais où l'agresseur perdra au bout de trois mois près de 3.000 appareils abattus et tout espoir de venir à bout par cette voie de son adversaire.

Quant à la marine anglaise, elle va s'efforcer de maintenir à tout prix la sécurité des communications de la métropole.

L'Angleterre eût souhaité que la flotte française fût rassemblée en un port britannique. Elle ne se satisfit pas de la réponse que fit à George VI le maréchal Pétain, l'assurant que cette flotte ne serait jamais utilisée contre la Grande-Bretagne. Mais celle-ci ne peut compter en Méditerranée que sur ses deux escadres d'Alexandrie et de Gibraltar, tout juste équivalentes à la flotte italienne. Elle est inquiète de sentir derrière elle la flotte française qui risque d'être saisie par les puissances de l'Axe. Aussi le 3 juillet, après ultimatum, la flotte anglaise de Sommerville attaque à Mers el-Kébir l'escadre française de l'amiral Gensoul. La France perd dans cette bataille 1.200 marins.

D'autre part, pour sauvegarder la route de l'Inde et ses intérêts en Extrême-Orient, l'Angleterre doit rester maîtresse de la Méditerranée. Durant neuf mois elle livre bataille à la flotte italienne et bombarde les ports de la péninsule. Le 11 novembre, la victoire remportée à Tarente sur la flotte italienne par l'aviation anglaise assure enfin la maîtrise anglaise en mer.

L'Italie, de son côté, avait essayé de rendre inutilisable la base de Malte, puissant verrou posé par l'Angleterre sur la route de Suez. Malgré ses efforts réitérés pendant deux années (2.800 alertes au 27 juillet 1942), elle échouera dans sa tentative.

Dès septembre 1939, des sous-marins et des corsaires allemands sont signalés dans l'Atlantique Sud. Le 13 décembre, trois croiseurs britanniques, l'*Exeter*, l'*Ajax* et l'*Achille*, rencontrent près de l'embouchure du rio de la Plata le cuirassé de poche allemand *Admiral-Graf-Spee* qui, après un rude combat, doit se réfugier dans la rade de Montevideo d'où il ne sort trois jours plus tard que pour se saborder.

La guerre en Afrique. — N'ayant pu obtenir un brillant résultat dans sa tentative d'invasion de la France au sud-est, l'Italie tourne aussitôt ses ambitions vers l'Afrique où elle espère pouvoir agrandir son empire colonial aux dépens de l'Angleterre et de la France.

Les circonstances semblent la favoriser. Après l'armistice avec la France et la neutralisation de notre flotte, la Grande-Bretagne ne peut compter en Méditerranée que sur ses deux escadres d'Alexandrie et de Gibraltar, lesquelles groupent une demi-douzaine de cuirassés sur les douze dont elle disposait au début de la guerre, les autres devant tenir en respect la flotte allemande de ligne. Or l'Italie possède à ce moment en Méditerranée, elle aussi, une demi-douzaine de cuirassés dont deux tout récents, de 35.000 tonnes, qui surclassent théoriquement les unités anglaises. Elle a en outre l'avantage du nombre en vaisseaux légers, croiseurs, torpilleurs, vedettes lance-torpilles. L'Angleterre ne peut plus s'appuyer sur aucune base alliée entre Gibraltar et Malte pour défendre ses communications avec le Proche-Orient.

Les opérations commencent aussitôt dans le Soudan, puis en Somalie britannique. Au Soudan, les Italiens s'emparent, le 4 juillet 1940, des postes frontière de Kassala et de Gallabat, puis, quelques jours après, de Kurmuk. La période des pluies interrompt à ce moment les opérations.

La Somalie britannique, colonie isolée dont la défense supposait une collaboration avec les forces de la Somalie française, est attaquée à Zeila le 4 août par une armée italienne forte de 25.000 hommes, quinze fois supérieure en nombre aux troupes britanniques. Le 20 de ce même mois les Italiens s'emparent de Berbéra.

En Libye, l'Italie possède encore une énorme supériorité numérique. Elle pourrait à ce moment attaquer l'Egypte par le nord, tandis que son armée de la mer Rouge, prenant le Soudan à revers, refermerait un puissant étau sur Suez.

Mais ce n'est que le 13 septembre que l'armée Graziani se décide à l'attaque. Elle ne parvient cependant qu'à repousser les Anglais jusqu'à Marsa-Matrouk, et elle-même s'arrête le 16 septembre à Sidi-Barrani où elle s'immobilise pendant trois mois. Les Britanniques mettent à profit cette longue inaction. De tout l'empire, des Indes, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des renforts affluent en Egypte avec tout l'armement moderne dont la Grande-Bretagne peut disposer.



Maréchal Wavell.

Et le 9 décembre 1940 ce n'est plus Graziani qui attaque, mais les Anglais du général Wavell qui, d'une violente poussée, rejettent les Italiens jusqu'à El-Agheila, à 800 kilomètres de leur point de départ, faisant 44.000 prisonniers et capturant un immense matériel de guerre. Le long de la côte restent quelques points de résistance. Bardia, forteresse que Mussolini déclarait imprenable, est assiégée le 18 décembre. L'attaque, déclenchée le 1er janvier 1941, dure quatre jours. Elle coûte aux Italiens encore 40.000 hommes. Le mois suivant, Tobrouk et Benghazi tomberont à leur tour aux mains de Wavell.

Ainsi, sur terre, comme sur mer, l'équilibre se rétablit peu à peu au profit de la Grande-Bretagne.

L'agression italienne contre la Grèce. — Projetant depuis longtemps de développer vers la Grèce les conquêtes commencées par l'annexion de l'Albanie au printemps de 1939, le gouvernement italien adresse au gouvernement hellénique, le 28 octobre 1940, un ultimatum exigeant l'occupation d'un certain nombre de ports et de villes en territoire grec par les troupes italiennes. Mais la Grèce repousse cet ultimatum, proclame la mobilisation générale et adresse un appel à son alliée l'Angleterre qui, le 29, lui promet son appui militaire, naval et aérien.

Forte de 200.000 hommes, l'armée italienne massée en Albanie pénètre en Grèce (28 octobre) alors que les troupes anglaises débarquent en Crète (4 novembre). Quant aux Grecs, ils contre-attaquent victorieusement : de violents combats ont lieu le dans la région de Janina; le 11, une division d'alpins italiens est défaite dans la partie nord du Pinde. En trois semaines les troupes helléniques ont reconquis le terrain perdu et pénétré à leur tour en Albanie du sud, où elles s'emparent d'Argyrokastro (9 déc.) et menacent le port de Valona.

Les événements d'Asie. — Dès le 20 juin 1940, le Japon, profitant de l'affaiblissement de la France,

(*International News Photo.*)

réclame l'octroi de bases au Tonkin. Le 30 août, il obtient du gouvernement de Vichy le droit de faire passer ses troupes par le territoire indochinois et celui d'utiliser certains aérodromes. Par un ultimatum du 15 septembre, il réclame encore des bases à Haïphong, Cam-Ranh, Kouang-tcheou. Un accord a lieu à ce sujet le 22 septembre entre le gouvernement de Vichy et le Japon.

De son côté, le Thaïland, qui avait signé le 12 juin 1940 un traité de non-agression avec la France, revendique, en septembre les territoires de la rive droite du Mékong. Après de nombreux et violents engagements avec les forces thaïlandaises, la France, impuissante, est obligée de céder. Elle devra accepter, le 21 janvier de l'année suivante, l'offre de médiation du Japon et, par la suite (11 juillet 1942), la cession de 69.000 km² par le Laos et le Cambodge au Thaïland.

1941

FAITS POLITIQUES

L'extension du conflit : Balkans, Russie, Japon, Etats-Unis. — Dans la France soumise aux clauses de l'armistice du 22 juin 1940, la situation demeure, en 1941, assez stable. L'amiral Darlan, vice-président du Conseil, reprend en février les portefeuilles des Affaires étrangères à Pierre-Etienne Flandin et de l'Intérieur à Peyrouton. Joseph Barthélemy remplace Alibert à la Justice (27 janvier) et Pierre Pucheu, passé à l'Intérieur (18 juillet), cède la Production industrielle à Lehideux. La Charte du travail est promulguée le 4 octobre. Pétain décide (16 octobre) l'internement au Portalet des anciens présidents du Conseil Daladier et Léon Blum et du général Gamelin. Weygand est rappelé d'Afrique du Nord (20 novembre).

Cependant la Grande-Bretagne tient bon, et les Etats-Unis précisent leur assistance et organisent leur rôle d'arsenal. Le président Roosevelt promulgue le 11 mars la loi « prêt-bail » qui sera l'instrument de la fourniture à l'Angleterre d'abord, puis à tous les Alliés, par les Etats-Unis, de toutes les fournitures nécessaires à la conduite de la guerre.



Président Roosevelt.

Pendant ce temps l'Allemagne s'assure de ses bases dans l'Europe orientale et dans les Balkans. Au pacte tripartite du 27 septembre 1940, qui lie à sa fortune l'Italie et le Japon, adhèrent successivement la Bulgarie, la Yougoslavie (les 1er et 25 mars) et la Croatie (15 juin).

Mais la Yougoslavie réagit contre l'adhésion donnée par le régent Paul. Le jeune roi Pierre II assume le pouvoir et confie le gouvernement au général Simovitch. L'Allemagne intervient militairement, et, en une courte campagne (6-18 avril), met l'armée régulière yougoslave hors de cause : le roi et le Gouvernement se réfugient à Londres.

Les armées allemandes occupent bientôt elles aussi la Grèce. Et les conséquences politiques suivent : la Serbie est rétablie dans ses limites d'avant 1912; l'Italie annexe la Dalmatie (18 mai); la Bulgarie se voit attribuer la Macédoine et la Thrace. Une assemblée nationale tenue à Cettigné (13 juillet) revendique l'indépendance du Monténégro.

Cependant l'Allemagne, après un sondage en vue d'une paix qui consacre ses victoires et monnaye au besoin sa carte de guerre (arrivée en Angleterre, par avion, le 11 mai, de Rudolf Hess, l'un des principaux lieutenants d'Hitler; cet émissaire est interné comme prisonnier de guerre), prend ses sûretés en vue du nouveau développement qu'elle médite de donner à la guerre (traité d'amitié germano-turc du 18 juin 1941, qui du point de vue turc apparaît comme une contre-assurance, puisqu'il laisse subsister l'alliance anglo-turque du 19 octobre 1939).

Alors c'est la grande coupure : le 22 juin l'Allemagne déclenche, sans avertir, une offensive militaire foudroyante contre l'U. R. S. S. Dans les derniers jours de juin, l'Italie, la Slovaquie, la Finlande, la Hongrie, l'Albanie déclarent la guerre aux Soviets. Le gouvernement de Vichy rompt les relations diplomatiques avec Moscou (30 juin). Le général Franco promet l'aide espagnole contre le bolchevisme (18 juillet). Le 25 novembre, à Berlin, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, le Japon, le Mandchoukouo, l'Espagne, prolongent la validité du pacte antikomintern signé originairement entre l'Allemagne et le Japon le 25 novembre 1936.

Les remaniements territoriaux suivent, progressivement, le sort des armes : la Finlande reprend, un peu arrondis, les territoires perdus; les Etats Baltes passent de l'appartenance soviétique au contrôle allemand; la Roumanie récupère la Bukovine et la Bessarabie et administre la Transnistrie avec quartier général à Odessa.

En Extrême-Orient, le Japon et l'U. R. S. S. signent, le 13 avril, un traité d'amitié et de neutralité, tandis qu'en juillet, l'Allemagne et l'Italie reconnaissent le gouvernement chinois de Nankin qui, en novembre, adhérera au pacte antikomintern.

Dans l'autre camp, Roosevelt dénonce l'agression allemande et décide (8 juillet) d'envoyer des troupes américaines relever, en Islande, les Anglais.

Le 10 juillet, une alliance anglo-russe est conclue à Londres, laquelle se voit appuyée par des conventions russo-polonaise et russo-tchécoslovaque. Franklin Roosevelt et Winston Churchill se rencontrent sur un navire près des côtes américaines et souscrivent la charte de l'Atlantique (14 août); les pays alliés y adhèrent à Londres le 24 septembre. Le maréchal Staline confère à Moscou (29 septembre-1er octobre) avec Antony Eden et Harriman envoyé par le président Fr. Roosevelt.

Et le 7 décembre, c'est l'attaque japonaise contre la flotte américaine à Pearl-Harbour. Le lendemain les Etats-Unis, puis la Grande-Bretagne et la France libre déclarent la guerre au Japon, tandis que l'Allemagne et l'Italie la déclarent à l'Amérique, et que, le 9, le général Tojo, premier ministre japonais, proclame sa certitude de la victoire nippone.



Général Tojo.

Le conflit est désormais mondial.

La solidarité du Nouveau Monde ne tarde pas à se manifester. Dès le mois de décembre 1941, le Brésil, le Mexique, la Colombie et les républiques centro-américaines déclarent la guerre aux puissances de l'Axe.

Préliminaires à la campagne de Russie. — Le pacte de non-agression de 1939 entre l'Allemagne et l'U. R. S. S. avait ému l'opinion publique, puisque les deux idéologies en présence semblaient se contredire. Hitler agissait de la sorte afin d'éviter la guerre sur deux fronts. Par là, l'U. R. S. S. pensait mettre ses peuples à l'abri de la guerre menée à l'Occident par les puissances capitalistes. Par suite de la destruction de la Pologne, l'armée rouge et la Wehrmacht prirent contact. A dater de ce jour, la première ne pouvait que s'opposer à la seconde. La Russie sans doute avait liberté d'action contre la Pologne; l'Allemagne cédait à l'U. R. S. S. partie de la Finlande, Etats Baltes, Bessarabie. Hitler pourtant ne pouvait oublier son ancien rêve : celui d'écraser le bolchevisme. Le pacte ira donc très vite en s'effritant.

Le 27 septembre 1940, la signature du pacte tripartite — amorce d'un partage du monde — se fait sans l'U. R. S. S.; le voyage de Molotov à Berlin demeure sans résultat (novembre 1940) U. R. S. S. et Reich ne s'entendent pas sur la question des Détroits. La rivalité s'accroît au cours de l'hiver 1940-1941. La Russie voit d'un mauvais œil l'intrusion allemande dans les affaires balkaniques. Si la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie, la

(Phot. Keystone.)

Bulgarie, la Yougoslavie ont adhéré, sous la menace, au pacte tripartite, l'U. R. S. S. conclut avec la dernière un pacte d'amitié et de non-agression (6 avril 1941), peu avant l'entrée des troupes allemandes sur le territoire serbe. Pour éviter une guerre sur deux fronts, Staline signe avec le Japon un traité de neutralité pour cinq ans (13 avril 1941). La rupture paraît imminente. Pour neutraliser la Turquie, Hitler signe le 18 juin avec ce pays un pacte de non-agression et d'amitié.

La France libre. — Après la manifestation silencieuse du 1er janvier 1941, la France libre continue à s'organiser au-dehors et au-dedans.

Au-dehors c'est, le 29 janvier, la création d'un Comité militaire. En mai on établit avec la Grande-Bretagne les échanges commerciaux avec nos possessions du Cameroun et de l'Afrique-Equatoriale.

Dès le printemps, l'évolution de l'affaire de Syrie donne l'occasion au général de Gaulle d'une intervention énergique qui aura une part décisive dans l'évolution du conflit.

Le nouveau gouvernement prend peu à peu conscience de sa force. En septembre 1941 il crée un Comité national français, assemblée législative dont les commissaires nationaux et le président du Comité exercent le pouvoir exécutif. Le 24 septembre, la France libre adhère aux principes formulés dans la Charte de l'Atlantique.

En décembre 1941 l'amiral Muselier arrive à Saint-Pierre-et-Miquelon où il est accueilli favorablement et obtient sans difficulté l'adhésion de la colonie à la France libre.

En ce même mois de décembre, la France libre, agissant en nation souveraine, déclare la guerre au Japon.

Pendant ce temps, en France métropolitaine, les mouvements de résistance se traduisent par des manifestations, des attentats contre les Allemands ou contre les Français que l'on croit responsables de cet état de choses (attentat le 27 août, contre Laval et Déat).

En octobre, cinquante otages sont fusillés à Châteaubriant en représailles du meurtre d'un officier allemand. Le 15 décembre, d'autres otages sont fusillés, dont le député communiste Gabriel Péri.

Le 1er mai, le 14 juillet sont l'occasion de manifestations populaires ardentes d'une résistance de plus en plus générale qu'encouragent la radio anglaise et la distribution de tracts et de journaux clandestins. Les attentats deviennent fréquents. Les Allemands y répondent par la prise d'otages, effectuée surtout parmi les communistes et les juifs. On en arrête 1.600 en novembre. Une amende d'un milliard de francs est en outre imposée aux Israélites.

1941

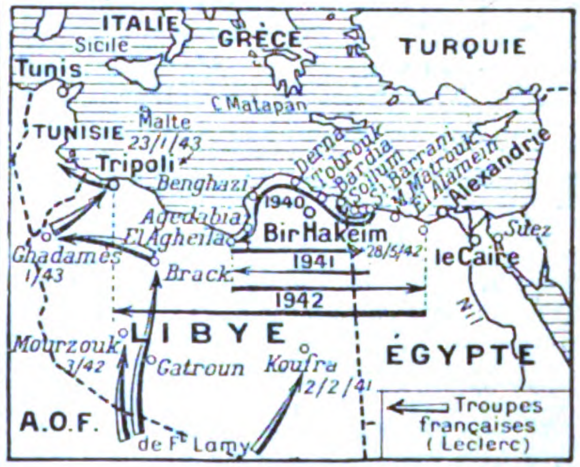
FAITS MILITAIRES

L'Axe contre les Balkans : Grèce et Yougoslavie. — En Grèce, les Italiens lancent en mars une contre-offensive qui leur coûte 50 000 hommes et n'aboutit à aucun résultat. Quant à leur flotte, elle connaît une nouvelle défaite, le 28 mars, sur les côtes grecques voisines du cap Matapan : continuant leur action, les Anglais coulent ce jour-là une douzaine de navires de guerre italiens, dont 3 croiseurs de 10.000 tonnes et un cuirassé de 35.000 tonnes.

Mais l'Allemagne, qui a occupé en janvier la Roumanie, puis en mars la Bulgarie, ouvre le 6 avril les hostilités contre la Yougoslavie et la Grèce. Belgrade, ville ouverte, est violemment bombardée par l'aviation allemande (6-8 avril), cependant que la Wehrmacht, envahissant la Yougoslavie de toutes parts, coupe les Yougoslaves des Grecs dès le 8 avril. Le 17, les IIe et IVe armées yougoslaves doivent capituler — et fin est mise aux hostilités le 18. Il ne reste plus à l'Allemagne qu'à démembrer la Yougoslavie. Elle s'y empresse : la Bulgarie obtient la Macédoine, la Hongrie le Banat, et, pendant que les armées allemande et italienne occupent le Monténégro et la Serbie, la Slovénie est annexée à l'Italie; seule la Croatie reçoit une indépendance relative, sous la direction de l'oustachi Ante Pavelitch Cela n'empêche pas le roi Pierre II, qui a rejoint les Alliés, de proclamer sa volonté de continuer le combat, tandis que, réfugiés dans leurs montagnes, les patriotes serbes, croates et slovènes entreprennent contre l'envahisseur une lutte qui ira sans cesse croissant.

En Grèce, et malgré l'aide britannique, la situation n'est pas moins désastreuse. Salonique est occupée le 8 avril, et les Alliés se replient vers le sud. Le 22, les Grecs capitulent en Epire et en Macédoine, et le gouvernement grec se réfugie en Crète. Les Allemands entrent à Athènes le 27 avril et marchent sur le Péloponnèse, qui sera définitivement conquis le 2 mai. 48.000 hommes sur les 60.000 qui ont pris part à la campagne sont rembarqués par les Alliés. Se refusant à traiter avec les Allemands, le roi Georges II et son gouvernement acceptent l'hospitalité britannique. Le 20 mai commence l'attaque allemande sur la Crète, où des parachutistes sont engagés pour la première fois de façon massive. L'île doit être elle aussi abandonnée par les Alliés; son évacuation s'achève le 31 mai, non sans que Berlin puisse annoncer la capture de 8.000 Britanniques et de 4.000 Grecs.

La campagne de Libye. — Après la déroute de Graziani à Sidi-Barrani, les Anglais exploitent leur victoire. Bardia tombe le 4 janvier, Tobrouk est



Campagne de Libye.

enlevé d'assaut le 21 et Benghazi succombe à son tour le 7 février.

Le bilan de la campagne est imposant. Les Italiens ont perdu 133.000 prisonniers, 1 300 canons et 420 tanks. Cette défaite aura pour eux des conséquences tragiques. Dès le 24 décembre 1940, Churchill avait annoncé par la radio aux Italiens que Mussolini serait obligé de demander secours à l'Allemagne et que celle-ci occuperait l'Italie. C'est chose faite le 20 janvier et, dès la fin du mois, les premières troupes allemandes envahissent la péninsule. En même temps Hitler confie à Rommel le soin de reconquérir la Cyrénaïque. L'*Afrika Korps*, minutieusement préparé et entraîné, débarque en Afrique au printemps. Le 24 mars, Rommel déclenche par surprise une attaque contre les troupes de Wavell qui avait dû distraire une partie de ses forces en faveur de l'Erythrée, de la Somalie, de l'Ethiopie et, plus récemment, de la Grèce. Les Britanniques doivent se replier jusqu'à Sollum, en territoire égyptien, où ils s'arrêtent le 13 avril. Benghazi est repris par les Allemands le 3 avril, mais Tobrouk résiste longtemps encore et ses défenseurs harcèlent les arrières de Rommel qui, à bout de souffle, est obligé de s'arrêter.



Maréchal Rommel.

Le 16 novembre 1941 les Anglais déclenchent une

(Phot. Silvestre.)

nouvelle contre-offensive qui rejette les Germano-Italiens, pour la seconde fois, jusqu'à El-Agheila. Ils délivrent Tobrouk, encerclé depuis sept mois et où les troupes néo-zélandaises entrent le 27 novembre.

Mais cette victoire n'est pas encore décisive, car l'armée de Rommel, par une retraite habile, a pu conserver le gros de ses troupes et de son matériel et reprendra bientôt l'initiative sur ce même théâtre.

La campagne d'Afrique orientale et d'Ethiopie. — Après la victoire de Sidi-Barrani, le général Wavell, chargé de conduire la guerre sur tous les théâtres africains, transfère une partie de ses troupes en Afrique orientale. Il faut, en effet, à l'Angleterre une route sûre pour atteindre le Proche-Orient par la mer Rouge, puisque les transports



Campagne d'Afrique orientale et d'Ethiopie.

par la Méditerranée ne sont praticables qu'avec une protection formidable de vaisseaux et d'avions d'escorte.

Les Italiens, de leur côté, renonçant à la conquête du Soudan, se sont retirés sur la ligne frontière Keren-Biscia, soutenue par les places d'Agordat et de Barentu. Leur armée, forte de 300.000 hommes, ne réussit pas cependant à empêcher la victoire des Britanniques. Agordat tombe le 28 janvier; Keren, formidable château fort bâti sur un rocher à pic, résiste pendant cinq semaines à une attaque menée par toutes les forces du Soudan, auxquelles se sont joints deux bataillons indiens, un bataillon de nos troupes du Tchad et un bataillon de notre Légion étrangère. La chute de Keren, le 26 mars, marque la fin de la résistance italienne. Asmara est tombée le 31 mars et, le 8 avril, les troupes alliées entrent à Massaoua. La route de Suez est désormais libre.

Il s'agit maintenant pour les Anglais de délivrer l'Ethiopie. Dans le Kenya, ils ont entre temps massé des forces importantes. L'attaque va se faire de trois côtés. Au nord, le général Platt marche sur Amba-Alagi, tandis qu'au sud le général Cunningham se dirige sur Addis-Abeba et qu'à l'ouest une troisième colonne venant du Soudan, dirigée par le négus Hailé Sélassié, traverse la frontière. Le 5 mai l'empereur d'Ethiopie rentre dans sa capitale et, quinze jours plus tard, le duc d'Aoste capitule à Amba-Alagi. Quatre semaines ont suffi pour cette conquête où l'Italie perd encore 300.000 hommes.

A ces opérations principales s'ajoutent des coups de main épisodiques qui ont cependant une grande importance dans l'évolution de la campagne de Cyrénaïque, tels que le raid du 11 janvier exécuté par un détachement français venu du Tchad, sous la direction du colonel Colonna d'Ornano, et qui atteint l'oasis de Mourzouk. Plus importante encore est la prise du poste de Koufra, au cœur du désert de Libye, par une petite colonne partie de Fort-Lamy sous la direction du colonel Leclerc. Le 1er février 1941 l'ennemi se rend, abandonnant définitivement le seul aérodrome de liaison qu'il possédait encore entre la Tripolitaine et l'Ethiopie.

La guerre en Russie. — Le 22 juin 1941, sous un prétexte fallacieux, les troupes de la Wehrmacht franchissent le Niémen. Le jour même Churchill déclare que le gouvernement anglais donnera toute son aide à la Russie. Le 25, le gouvernement des Etats-Unis décide de ne pas appliquer le *Neutrality Act* à l'U. R. S. S. et le 16 août l'assistance anglo-américaine était officiellement donnée à la Russie. Le gouvernement de Vichy a dès le 30 juin rompu toutes relations diplomatiques avec l'U. R. S. S.

L'Allemagne peut compter sur 170 divisions, et une trentaine de divisions alliées. Elle espère s'emparer en une guerre-éclair semblable aux précédentes campagnes, du grenier de l'Ukraine, des puits de pétrole du Caucase, des capitales Moscou et Leningrad, des mines de l'Oural. L'U. R. S. S. lui oppose à peine 150 divisions, mais elle sait pouvoir compter sur deux alliés qui ont joué également contre Charles XII et Napoléon : l'immensité de son sol, la rigueur de son climat.

La première partie de cette guerre-éclair s'étend jusqu'au début de décembre 1941. Elle comporte une avance foudroyante des troupes allemandes. En trois semaines à peine (22 juin-15 juillet), le groupe d'armées von Leeb fait tomber dans le nord Riga, Dvinsk, Kovno; le groupe d'armées von Bock s'empare, dans le centre, de Bialystok, Minsk et Vilno. Sur le front sud, dans le même temps, von Rundstedt prend Przemysl, Czernowitz, Dubno. Le 3 juillet, Staline institue un conseil de l'Etat pour la Défense qui aura tous les pouvoirs. Pourtant la ruée allemande continue irrésistible. Entre le 15 juillet et le 7 août, la Wehrmacht entre à Polotsk, Pskov, Tallinn dans le nord, à Smolensk (après une dure et indécise bataille), à Gomel dans le centre, à Jitomir, à Berditchev, Ouman dans le sud. Le Dniepr moyen est franchi, une partie de l'Ukraine est aux mains des Allemands.



Maréchal Staline.

Poussant plus avant leur furieuse offensive, ceux-ci cherchent dans les semaines à venir à faire tomber les capitales. Dans le nord von Leeb exploite ses premiers succès, s'empare de Schluesselburg et vient mettre le siège devant Leningrad au début de septembre. Au sud, von Rundstedt cherche à encercler les armées de Boudienny. Il occupe l'Ukraine occidentale, et Kiev le 19 septembre. Le grand barrage de Dnieprostroï est détruit par les Russes. L'effort principal va dès lors porter au centre pour faire tomber Moscou : l'offensive est lancée au début d'octobre, vers Viasma et Briansk. Les lignes soviétiques percées, ce sont coup sur coup les prises d'Orel, Kalinine, Kalouga. Le 19, alors que les nazis sont à 100 kilomètres de Moscou, Youkov est chargé par Staline de défendre la ville. L'état de siège est proclamé. Les forces soviétiques maintiennent la ruée allemande à moins de 20 kilomètres de la capitale. Les Allemands reportent leur effort vers le sud. L'armée von Kleist s'empare d'Odessa, Karkhov, Taganrog. Rostov tombe le 22 novembre : Timochenko reprend la ville une semaine plus tard, infligeant aux Allemands une première défaite. Ils vont subir quelques jours plus tard la seconde au centre de leur dispositif. Une offensive générale lancée le 6 décembre par Staline devait rejeter les Allemands à plus de 200 kilomètres à l'ouest, et, après la reprise de Kalinine et Kalouga, dégager Moscou. L'hiver très rigoureux, l'essoufflement des nazis allaient quelques mois stabiliser les opérations. Les Russes en profitent pour réorganiser leur armée, procéder au transfert de leurs industries de guerre vers l'intérieur. Hitler prend le commandement de la Wehrmacht (19 décembre).

La guerre en Asie. — Au début du printemps 1941 un coup d'Etat fait passer le gouvernement de l'Irak aux mains de Raschid-Ali, ex-premier ministre, aidé en sous-main par l'Allemagne et par les agitateurs pan-arabes aux ordres du grand mufti de Jérusalem. Le 2 mai, le nouveau gouvernement se soulève contre l'Angleterre. Mais celle-ci pare rapidement au danger et le 30 mai Raschid doit prendre la fuite.

La révolte de l'Irak avait donné aux Allemands

(Phot. Keystone.)

un prétexte pour exiger du gouvernement français des bases aériennes et maritimes en Syrie. Dans les premiers jours de mai, les avions allemands commencent à atterrir en Syrie. Mais, dès le 8 juin les troupes de la France libre, accompagnées de contingents anglais venus de Palestine, pénètrent à leur tour en Syrie. Le gouvernement de Vichy ordonne au général Dentz d'organiser la résistance, mais celle-ci est vaincue au bout de quelques semaines et, dès le mois de juillet, la Syrie entre définitivement dans le camp des Alliés, sous la direction du général Catroux, lequel proclame solennellement le 27 septembre, au nom de la France combattante, l'indépendance de la Syrie.

L'Iran présentait pour les Anglais, à partir de l'entrée en guerre de la Russie, une importance capitale, puisque ce pays était un passage commode entre le golfe Persique et la Russie méridionale. Le gouvernement persan, cependant, semblait inféodé aux Allemands dont il escomptait la prompte arrivée dans le Caucase. C'est pourquoi, au mois d'août, les Alliés décident de neutraliser le pays. Le 25 août les Russes et les Anglais pénètrent simultanément par le nord et par le sud en territoire iranien et obligent le chah à abdiquer en faveur de son fils.

La guerre en Extrême-Orient. — Après les différents accords de 1940 et de 1941 accordant au Japon d'importantes bases d'attaque indochinoises contre les possessions européennes dans le Pacifique et l'océan Indien, nul ne douta plus que Tokyo préparait un conflit armé. Toutefois, afin d'essayer d'endormir la méfiance des Etats-Unis, des délégués spéciaux sont envoyés à Washington, chargés en principe d'assurer le règlement des relations nippo-américaines. Le 26 novembre 1941, les Etats-Unis fixent à ces délégués, comme condition préalable à tout accord, le retrait des forces japonaises en Chine et en Indochine, la suppression de la reconnaissance *de jure* du gouvernement pro-japonais de Nankin, enfin la dénonciation du pacte tripartite. Le matin du 7 décembre, les délégués japonais remettent au Département d'Etat un mémorandum rejetant les revendications américaines. Dans le même temps et sans notification préalable, le Japon ouvre les hostilités dans le Pacifique par une attaque aérienne foudroyante contre la base américaine de Pearl-Harbour (îles Hawaii) : 5 cuirassés et 3 contre-torpilleurs sont coulés, 3 cuirassés et 3 croiseurs endommagés, 247 avions détruits ou inutilisables, plus de 3.000 marins, aviateurs et soldats tués. L'aviation japonaise bombarde le même jour Manille (Luzon, Philippines), la Malaisie, Singapour et Hong-Kong, cependant que les forces terrestres nippones débarquent dans le Bornéo britannique et dans le nord de la Péninsule malaise; le Thaïland est en outre occupé, ainsi que les concessions étrangères en Chine.

L'agression de Pearl-Harbour donne aux Japonais un avantage momentané. Le 10 décembre les Alliés subissent un nouveau désastre maritime au large de la Malaisie : deux des plus puissants navires de guerre britanniques, le cuirassé *Prince of Wales* de 35.000 tonnes et le croiseur *Repulse* de 32.000 tonnes, sont coulés par l'aviation japonaise. L'offensive nippone peut dès lors se poursuivre sans ralentissement: tour à tour sont ainsi occupées l'île de Guam (le 12 décembre) et l'île de Wake (le 24), l'une au sud et l'autre au nord des Mariannes, puis Hong-Kong, le 25 décembre.

La guerre aérienne. — La Luftwaffe a renoncé à ses raids massifs du second semestre 1940 sur l'Angleterre. Elle attaque pourtant encore Londres, notamment les 16 avril et 10 mai 1941, et même Dublin, le 31 mai, malgré la neutralité de l'Irlande. La R. A. F. commence à bombarder les pays occupés par l'Allemagne, Brest les 31 mars et 14 avril, Rotterdam le 3 octobre. Le 23 mai, l'aviation allemande, basée en Grèce, attaque une escadre britannique dans les eaux de Cythère, et coule 4 croiseurs légers et 6 destroyers.

La guerre navale. — Les sous-marins de l'Axe sans arriver à la paralyser, gênent cependant la navigation britannique en Méditerranée; une grande partie du trafic vers l'Extrême-Orient et l'Afrique-Orientale est détournée par la voie du Cap. Le 6 janvier 1941, le sous-marin français *Beveziers* rentre à Toulon après une longue croisière de 37.000 kilomètres en 14 mois. Un sous-marin allemand coule le 15 avril le croiseur britannique *Bonaventure* qui escortait un convoi. Entre l'Islande et le Groenland, le cuirassé allemand *Bismarck* coule le cuirassé britannique *Hood*, puis est coulé par le cuirassé *King-George-V* (24-27 mai). Le cuirassé de poche *Admiral-Scheer* rentre d'une croisière dans l'Atlantique (26 juin) après avoir coulé 152.000 tonnes de navires alliés. Les navires américains encore neutres *Greer*, *Kearny*, *Reuben James* sont attaqués par des sous-marins allemands (4 septembre-26 octobre).

1942

FAITS POLITIQUES

En France et en Afrique du Nord. Politique anglaise et américaine. — L'année s'ouvre par la Déclaration des Nations unies, signée le 1er janvier à Washington, par vingt-cinq pays, contenant l'engagement de soutenir solidairement et jusqu'au bout la guerre aux puissances de l'Axe.

Devant la Cour suprême de justice de Riom, Daladier, Blum, Guy La Chambre, le général Gamelin comparaissent comme responsables de la guerre et de la défaite; les débats, ouverts le 19 février, sont suspendus le 2 avril et ne seront jamais repris. Pierre Laval devient chef du gouvernement le 18 avril, et fait entrer dans le Cabinet notamment Abel Bonnard à l'Education nationale et Hubert Lagardelle au Travail. L'amiral Darlan est désigné pour commander en chef toutes les forces armées. L'amiral Leahy, depuis le 25 novembre 1940 ambassadeur des Etats-Unis en France, quitte Vichy : il deviendra le 21 juillet chef d'état-major personnel du président Roosevelt. Le 22 juin, Pierre Laval, dans une déclaration radiodiffusée, déclare souhaiter la victoire de l'Allemagne, afin que la subversion communiste soit évitée à l'Europe.

Le 8 novembre, les forces armées américaines débarquent en Algérie et vont s'établir en Afrique du Nord, sous le commandement du général Eisenhower, d'abord en Algérie et au Maroc, en attendant d'avoir chassé les Allemands débarqués en Tunisie. L'amiral Darlan, qui se trouve à Alger, assume les fonctions de haut commissaire français au nom du maréchal et en plein accord avec les autorités américaines; le général Giraud est par lui désigné comme général en chef des forces françaises (11-15 novembre). L'amiral Darlan est tué à coups de revolver, le 24 décembre, par le jeune Bonnier de La Chapelle. Le général Giraud lui succède comme haut commissaire et investit le général Juin du commandement militaire (26-28 décembre). Cependant le maréchal Pétain, qui reçoit le 8 novembre un message du président Roosevelt, répond par une protestation; le gouvernement de Vichy rompt les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Pierre Laval est reçu le 10, à Munich, par Hitler.

Le 11 novembre, les troupes allemandes franchissent la ligne de démarcation fixée par l'armistice et envahissent toute la zone libre, qui n'est plus que la zone Sud. Ce même jour, le général Weygand, appelé en consultation par le maréchal, est arrêté par les Allemands aux environs de Vichy. Le 17, le maréchal Pétain délègue à Pierre Laval le pouvoir de signer seul, sans avoir à obtenir la sanction du chef de l'Etat, tous textes de lois et de décrets. Le 18, remaniement ministériel : l'amiral Abrial remplace à la Marine l'amiral Auphand; Gibrat se démet, Bichelonne joint les Communications à la Production industrielle.

Enfin, le 27 novembre, les Allemands et les Italiens se saisissent de Toulon; les navires de guerre français qui sont rassemblés là sont sabordés par leurs équipages, conformément à des ordres gouvernementaux donnés à la veille de l'armistice et toujours en vigueur. Le 29, l'armée française de l'armistice est dissoute.

En Allemagne, Hitler se fait accorder par le Reichstag, le 26 avril, un pouvoir discrétionnaire. Le 6 mai, un conseil de l'armement est créé, que le ministre Speer préside, et auquel Hitler délègue tous ses pouvoirs, y compris le droit de vie et de mort sur les ouvriers. Un conseil de l'acier est, sous la direction de l'industriel sarrois Rœchling, préposé à l'industrie lourde. La révolte gronde dans les territoires occupés : Heydrich, collaborateur du chef de la police Himmler, est abattu à Prague (27 mai). Un des objets de l'entrevue entre Hitler et Mussolini, le 29 avril à Salzbourg, est de resserrer le contrôle de la Gestapo en Italie.

Chez les Alliés, l'effort commun s'organise et se coordonne. L'alliance anglo-russe est confirmée par un traité signé à Londres le 26 mai. Les Etats-Unis concluent des accords fondés sur la loi prêt-bail avec la Grande-Bretagne le 23 février et le 27 juin avec l'U. R. S. S. Winston Churchill est à Washington pour conférer avec Franklin Roosevelt le 18 juin; il en est rappelé le 27 par la nouvelle de la capitulation inopinée de Tobrouk le 21. Staline reçoit à Moscou les visites de Churchill du 17 au 24 août et, du 17 au 27 septembre, de Willkie, envoyé spécial du président Roosevelt dont il fut le concurrent lors de l'élection de novembre 1940.

En Angleterre, sir Stafford Cripps, exclu naguère du parti travailliste comme communisant, entre dans le Cabinet de guerre, lors du huitième remaniement du ministère Churchill, et remplit du 15 mars au 21 avril, une mission aux Indes; il s'efforce de rallier par des concessions politiques les populations de la péninsule, d'encourager leur loyalisme, de stimuler leur effort de guerre. La présence simultanée (16 mars-13 mai) dans l'Inde de Lewis Johnson, représentant personnel du président Roosevelt, ne favorise pas l'action de sir Stafford Cripps qui, devant les intransigeances contradictoires des partis indiens, laisse les choses en l'état.

Churchill, le 8 septembre, déclare que le coup de main de Dieppe, le 19 août, a été un préliminaire indispensable à des opérations de grand style, et que justice sera rendue un jour pour tous les crimes imputables, dans les territoires occupés, aux responsables nazis. Au banquet du lord-maire, le 10 novembre, surlendemain du débarquement américain en Alger, le premier ministre assure que l'Angleterre désire voir une France forte et libre, entourée de son empire, conservant l'Alsace et la Lorraine.

Aux Etats-Unis, en décembre, la politique de guerre de Franklin Roosevelt se traduit de façon concrète par la mise en œuvre hardie et à échéance relativement éloignée des découvertes transcendantes de savants américains et britanniques. Trois usines, établies l'une dans l'Etat de Washington et les deux autres dans le Tennessee, commencent à fabriquer dans le plus grand secret, à l'insu même des ouvriers qui y travaillent, les bombes atomiques.

Enfin, le 28 janvier 1942, la Conférence panaméricaine de Rio, groupant 21 Etats, décide la rupture avec l'Axe. Seuls le Chili et l'Argentine font des réserves.

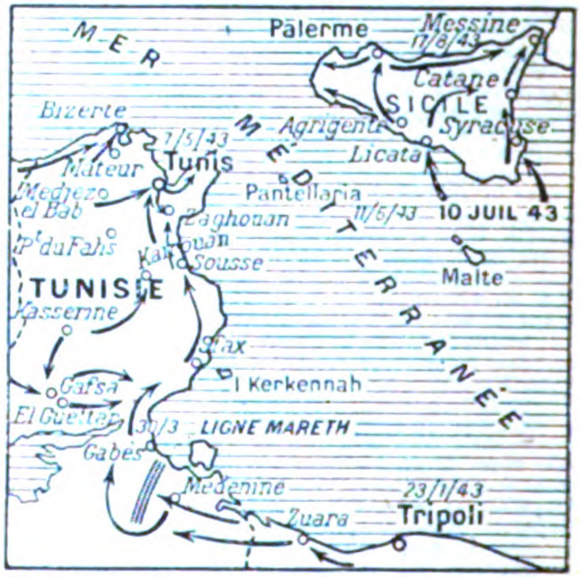
La France libre. — La France libre affirme de plus en plus sa souveraineté pendant l'année 1942. Sous le nom de France combattante elle se fait reconnaître le 13 juillet par la Grande-Bretagne, le 28 septembre par l'U. R. S. S. Dès février elle avait déjà pu négocier d'égal à égal, avec les Etats-Unis, l'utilisation des possessions françaises du Pacifique comme bases d'action contre le Japon. En décembre elle traite avec l'Angleterre pour que soit rendue à la France combattante l'administration de Madagascar occupée par les Anglais.

Sur la France métropolitaine son autorité s'affirme. L'union se fait de plus en plus parfaite de tous les organismes de résistance : Combat, Franc-Tireur, Libération, Mouvement Ouvrier Français, etc. Les événements ont une résonance incroyable. En avril, c'est l'évasion du général Giraud qui passionne le pays. En août l'expédition de Dieppe fait battre un instant les cœurs. D'autres faits provoquent des mouvements profonds de mécontentement. Telles sont en août la fameuse relève des prisonniers, commencement des déportations de travailleurs; en septembre la mobilisation des Alsaciens-Lorrains. Les attentats se multiplient de mars à décembre. Chaque fois des prises d'otages, des fusillades, des déportations, des punitions collectives en sont la sanction inopérante. En juin, le port de l'étoile jaune imposé aux juifs est une brimade inutile. Tout contribue à exciter de plus en plus l'opinion populaire. Le gouvernement de Vichy n'est plus écouté de personne, surtout après la démobilisation de l'armée de l'armistice. On apprend, le 27 novembre, le sabordage de la flotte de Toulon et, le 24 décembre, la mort de Darlan. L'opinion publique s'étonne cependant, en cette fin d'année, des divergences qui semblent se faire jour dans cette Afrique du Nord qui, libérée dès le 8 novembre, n'a pas encore adhéré au Comité national français.

1942

FAITS MILITAIRES

Le débarquement allié en Afrique du Nord. — Envisagé par les Alliés dès 1941, puis définitivement décidé lors du voyage de W. Churchill à Washington en juin 1942, le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord commence le 8 no-



Libération de la Tunisie et conquête de la Sicile.

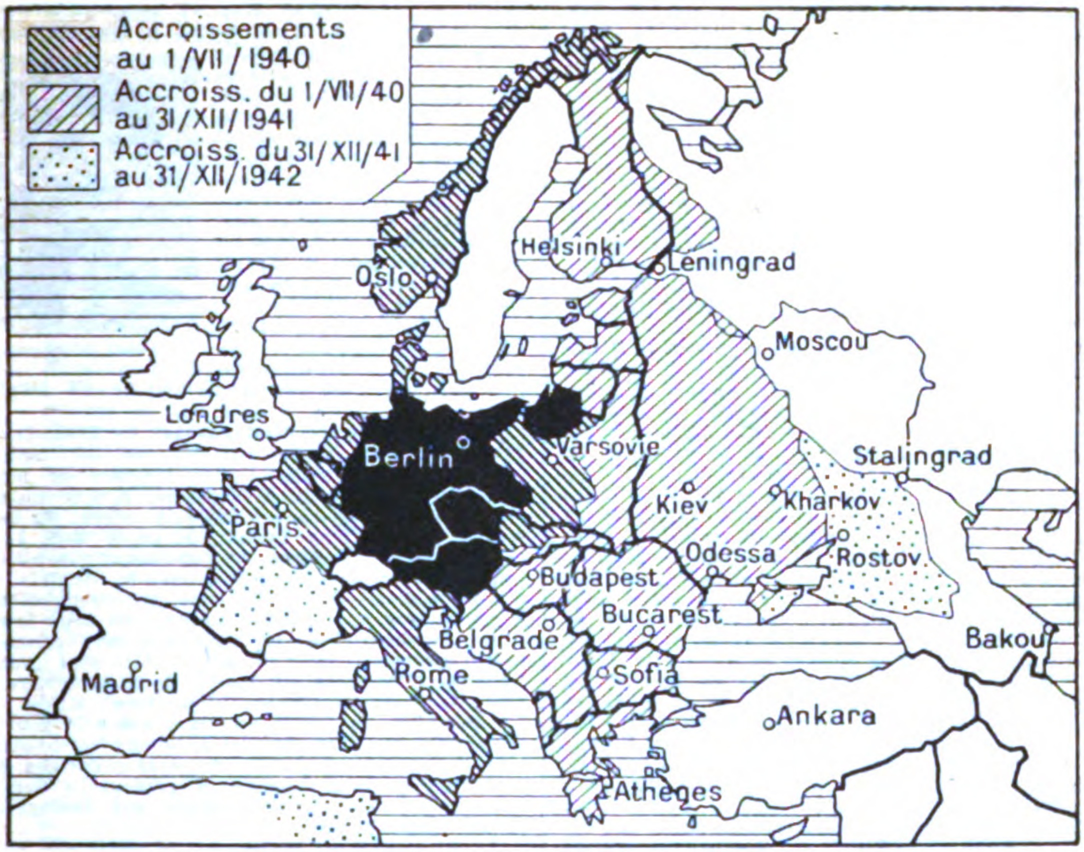
vembre 1942, à 1 heure du matin. Facilité par l'action politique des patriotes français, sa réussite est rapide. Sous les ordres du général Eisenhower, les forces de terre américaines, aidées par des navires et des avions britanniques, débarquent presque sans coup férir en plusieurs points de la côte : Oran et Alger sur la Méditerranée, Safi, Fedala et Port-Lyautey sur l'Atlantique. Dès le 9 une suspension d'armes est décidée entre Américains et Français à Alger, où le général Giraud vient d'arriver pour se mettre à la disposition des autorités américaines occupant l'Afrique du Nord. A Oran, la résistance cesse le 10. A Casablanca, le cuirassé *Jean-Bart* est sérieusement endommagé au cours d'une bataille aéro-navale qui prend fin le 11 novembre, jour où l'amiral Darlan donne l'ordre d'arrêter partout le combat contre les forces américaines et d'observer la plus stricte neutralité dans toute l'Afrique du Nord.



Général Eisenhower

A ce succès à la fois stratégique et politique des

(*Phot. Keystone.*)



Accroissement successif des territoires contrôlés par l'Allemagne.

Alliés, maîtres de l'Algérie et du Maroc, l'Axe riposte en Afrique par l'envoi, le 14 novembre, de forces blindées germano-italiennes en Tunisie. L'armée française soutient d'abord seule le choc et arrête l'ennemi à Medjez-el-Bab; cependant Tébourba est occupée par les Allemands le 3 décembre. Le 20, une tentative française de libérer Tunis en opérant en direction de Pont-du-Fahs échoue. Entre temps, à l'ouest, l'Afrique-Occidentale française, avec la base de Dakar, s'est ralliée le 27 novembre aux Alliés, qui disposent dès lors de 1.000 kilomètres de côtes africaines, d'une importance stratégique inestimable.

La guerre en Extrême-Orient. — L'offensive japonaise continue à s'étendre dans le Pacifique. Manille est occupée le 2 janvier, puis la presqu'île Malaise le 31. Singapour, privée d'eau, se rend le 15 février, avec une garnison de 100.000 hommes, et bientôt commence en Birmanie la lente progression nippone vers la frontière hindoue.

La chute de Palembang, le 16 février, prélude à celle de toute l'île de Sumatra qui tombe définitivement le 7 avril. Java, attaquée le 1er mars, capitule le 8, cependant que dans la presqu'île de Bataan (Philippines) les forces américaines doivent cesser toute résistance le 9. Enfin, le 10, l'aviation japonaise attaque Ceylan et Trincomali : 2 croiseurs britanniques et le porte-avions *Hermes* sont coulés. Ainsi, en quelques mois et grâce à son attaque brusquée, le Japon a conquis d'immenses territoires aux ressources multiples (caoutchouc, pétrole, étain); il coupe la route de Birmanie, route de ravitaillement de la Chine, approche des frontières de l'Inde et, poussant vers Rabaul en Nouvelle-Bretagne, la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, menace l'Australie.

Mais les Alliés se ressaisissent. Le 18 avril, Tokyo, Yokohama et Nagoya sont bombardés par l'aviation du général Doolittle. Et si l'on apprend le 6 mai la chute de la forteresse américaine de Corregidor, ultime défense des Philippines, puis le 11 la capitulation des forces américaines de Mindanao, la nouvelle parvient aussi bientôt de la victoire remportée, du 7 au 10, dans la mer du Corail, entre la côte N.-E. de l'Australie et la Nouvelle-Guinée, par la flotte américaine de l'amiral Nimitz : 37 navires de guerre japonais coulés ou gravement endommagés, 100 avions abattus. Cet important échec naval entraîne le repli de la flotte d'invasion japonaise contre l'Australie. Un mois plus tard, le 4 juin, le Japon tente vainement de s'emparer de Midway, d'où il menacerait les îles Hawaii. Une grande bataille aéro-navale se déroule sur des centaines de kilomètres : le porte-avions américain *Yorktown* est coulé, mais 12 navires de guerre et 4 porte-avions japonais sont envoyés par le fond, tandis que 3 cuirassés sont endommagés. Les Etats-Unis ont retrouvé dans le Pacifique leur suprématie navale, que ne compense pas pour les Japonais leur débarquement du 15 juin dans les îles Aléoutiennes.



Général Mac Arthur.



Amiral Nimitz.

Dès ce moment, ayant sauvé l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les Américains, sous les ordres du général Mac Arthur, vont reconquérir une à une les positions perdues. Le 7 août, ils débarquent à Guadalcanal, aux îles Salomon, puis le

(*Phot. Keystone.*)

16 octobre aux îles Fidji. Le 27, au nord des îles Santa-Cruz, et le 3 décembre, devant l'île Bougainville, de nouvelles batailles aéro-navales opposent Américains à Japonais. En Nouvelle-Guinée, les Nippons, arrêtés sur les monts Owen Stanley, ne peuvent atteindre Port Moresby, qui serait pour eux un excellent point de départ pour une attaque contre l'Australie.

La guerre en Russie. — L'hiver de 1942 est des plus rudes. Les deux armées en présence ne peuvent songer à monter des opérations d'envergure. Les Russes se bornent en février et mars à réduire la poche de Tikhvin, et s'efforcent d'encercler l'armée de von Busch dans la région de Staraia-Roussa. Au même moment ils reprennent la presqu'île de Kertch.

Le printemps revenu, les neiges fondues, Hitler décide de forcer la décision et de reprendre l'offensive au sud. Il pense pouvoir tourner Moscou, atteindre la Volga, occuper le Caucase, et attaquer la Grande-Bretagne dans le Proche et le Moyen-Orient. Au début de mai, von Manstein lance son offensive contre la presqu'île de Kertch : la Crimée est ravagée. Timochenko répond par une contre-offensive dans les contrées de Karkhov et d'Izioum (12 mai). Sébastopol tombe aux premiers jours de juillet. Alors l'offensive des nazis redouble. Une rude bataille de plus de six semaines se livre autour de Voronej. La lutte s'étend d'une part jusqu'aux flancs du Caucase et vise les puits de pétrole, d'autre part jusqu'à la Volga et vers les foyers industriels de la région de Stalingrad. L'assaut lancé contre la ville par les armées de von Bock commence le 4 septembre : le siège va se prolonger pendant l'automne et une partie de l'hiver. Au même instant, les Russes perdent Rostov-sur-le-Don, Krasnodar, Novorossisk, Maïkop. Ils évacuent tout le Kouban et le Caucase du Nord. Une terrible guerre de rues commence à Stalingrad en octobre, rendue plus meurtrière encore par les assauts répétés de la Luftwaffe. Rue par rue, maison par maison, l'ennemi cherche à pénétrer au cœur de la grande cité dont les usines souterraines continuent à travailler pour la défense nationale. Les Allemands s'acharnent dans cet enfer. Les Russes se maintiennent et résistent à la nouvelle offensive lancée le 12 novembre. Dans les Balkans, les Allemands n'ont pas réussi à s'emparer de Bakou. L'heure est proche où les Russes vont prendre l'initiative des combats.

La campagne d'Afrique du Nord. — Au début de 1942, après la liquidation de l'Afrique-Orientale italienne, deux puissants adversaires s'opposent encore en Afrique du Nord. D'une part les Germano-Italiens de Rommel, repliés en novembre 1941 à El-Agheila, d'autre part l'armée anglaise, maîtresse de la Libye.

En janvier 1942, Rommel attaque de nouveau et reprend Benghazi. En mai, il lance une nouvelle offensive beaucoup plus puissante, portant à la fois sur Bir-Hakeim au sud et El-Gazela au nord. Pendant deux semaines, la bataille est indécise. A Bir-Hakeim, le général Kœnig résiste pendant 16 jours, du 28 mai au 12 juin, et s'ouvre ensuite un chemin à travers les lignes ennemies pour rallier le gros des forces alliées. Mais le 13 juin, les Britanniques perdent la plupart de leurs chars dans la bataille de Knightsbridge et sont obligés de battre en retraite jusqu'à El-Alamein, à 100 kilomètres du Caire. Tobrouk finit par céder, et les Anglais y perdent 30.000 hommes ainsi qu'un important matériel.



Général Kœnig.

De part et d'autre on se prépare à un dernier assaut. Mais l'Allemagne a du mal à approvisionner l'Afrique, ses convois étant constamment harcelés par la marine et l'aviation anglaises. En revanche les Britanniques sont puissamment ravitaillés par leur pays et par les Etats-Unis. Aussi, quand au 1er juillet Rommel essaie d'attaquer une dernière fois, il se heurte à une résistance infranchissable. Il renouvelle encore une fois son attaque sans plus de succès le 31 août.

Le 23 octobre, à son tour, Montgomery donne le signal de l'attaque. Après quelques jours d'essai, c'est, le 2 novembre, la percée. Les forces motorisées allemandes, massées à El-Akakir, doivent céder. Rommel perd en Egypte 75.000 hommes, plus de 500 chars et 1.000 canons.

Les armées anglaises poursuivent leur élan. Le 14 décembre, elle arrivent à El-Agheila. Elles atteindront Tripoli le 23 janvier suivant.



Maréchal Montgomery

La campagne de Madagascar. — L'entrée du Japon dans le conflit mondial, et ses rapides conquêtes dans l'océan Indien viennent de poser le grave problème de Madagascar. A tout instant on peut s'attendre que les Japonais exigent du gouvernement de Vichy l'octroi de bases dans l'île, ce qui mettrait en danger les communications alliées par la mer Rouge. Aussi le 5 mai les Anglais, en accord avec les Etats-Unis, se présentent devant Diego Suarez qui capitule au bout de deux jours.

Le 10 septembre, les troupes alliées commencent l'occupation de l'île qui se fait sans grands combats. Tananarive est occupée le 23 septembre et l'île tout entière devient une base alliée. Le 14 décembre un accord est signé entre le général de Gaulle et Eden en vertu duquel se rétablit, sous l'autorité d'un haut commissaire désigné par le Comité national français, le général Le Gentilhomme, la souveraineté française sur Madagascar et ses dépendances.

Le 28 novembre, la Réunion se rallie elle aussi à la France combattante. Le 30 décembre c'est le tour de Djibouti. Désormais un verrou solide es fixé aux portes occidentales de l'océan Indien.

La guerre navale. — Les sous-marins allemands redoublent d'activité. En juin ils annoncent qu'ils ont coulé 954.000 tonnes, en septembre ils atteignent 1.012.000 tonnes, en novembre, 1.035.000. Pendant toute l'année 1942 ils auront coulé 8.940.000 tonnes. En même temps la marine allemande inscrit d'autres succès à son actif. Le 14 février les cuirassés allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* et le croiseur *Prinz-Eugen* sortent de Brest et réussissent à franchir le pas de Calais et à gagner les fjords de Norvège. D'octobre à décembre on annonce le torpillage de quatre paquebots anglais de plus de 20.000 tonnes.

Guerre aérienne. — En 1942, l'aviation de bombardement allemande est définitivement neutralisée par la D. C. A. et la chasse britanniques. On ne signale guère que deux raids importants, en juillet sur Birmingham et en octobre sur Canterbury. Mais à son tour l'Angleterre entreprend une guerre de représailles sans merci. En mai Cologne est attaquée par 1.000 bombardiers. En juin c'est le tour d'Essen, de Duisbourg, de Hambourg. Les raids anglais s'attaquent aussi aux centres industriels des pays alliés de l'Allemagne (Naples) ou dominés par l'ennemi (Boulogne-Billancourt, Rouen-Sotteville, Le Creusot, en France; Eindhoven aux Pays-Bas).

IV. Du débarquement en Afrique au débarquement en France (fin 1942 au 6 juin 1944).

1943

FAITS POLITIQUES

France et étranger. — Dans la France métropolitaine, le poids de l'occupation allemande s'alourdit. Le 30 janvier 1943 une loi crée la Milice française; Joseph Darnand en est le secré-

(*Phot. Keystone.*)

taire général; il sera le 30 décembre secrétaire général au maintien de l'ordre. Le 16 février, une loi institue le service obligatoire du travail, qui comportera l'envoi forcé en Allemagne de nombreux ouvriers français. Le 1er mars, assouplissement des formalités imposées aux Français pour circuler entre les zones nord, sud et interdite. Joseph Barthélemy, l'amiral Abrial et le gouverneur général Brévié se démettent le 26 mars, remplacés l'un comme ministre de la Justice par le procureur de la République Gabolde, les deux autres par l'amiral Bléhaut qui réunit les portefeuilles de la Marine et des Colonies. Hubert Lagardelle se démettra le 21 novembre. Pierre Laval est reçu le 21 avril par Hitler. Si l'Allemagne augmente sa pression sur la France comme sur les autres pays captifs, c'est qu'elle subit les effets d'une situation générale retournée.

Les Alliés accroissent et coordonnent leurs ressources et commencent d'en recueillir les fruits. Roosevelt et Churchill se rencontrent en janvier à Casablanca; ils proclament la volonté des nations unies de poursuivre la guerre jusqu'à la capitulation sans conditions de l'Allemagne et de ses partenaires du pacte tripartite; sous leurs auspices le rapprochement a lieu entre les généraux de Gaulle et Giraud. Les contacts continuent entre les deux puissances anglo-saxonnes. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Anthony Eden séjourne aux Etats-Unis et au Canada du 13 mars au 4 avril. Winston Churchill est aux Etats-Unis du 12 au 27 mai. Du 11 au 24 août il accueille Roosevelt à Québec, et le 25 le président des Etats-Unis parle au Parlement d'Ottawa. Churchill déclare aux Communes le 12 octobre que le Portugal, en application du traité d'alliance de 1703, accorde à l'Angleterre et à ses alliés des facilités aux Açores. Du 19 au 30 octobre, les trois ministres des Affaires étrangères, Molotov, Cordell Hull et Eden, se réunissent en conférence à Moscou. Roosevelt et Churchill se rencontrent du 22 au 26 novembre, au Caire, avec le maréchal Tchang-Kaï-Chek. Du 28 novembre au 1er décembre se tient la conférence de Téhéran, première réunion des « Trois Grands », Staline, Roosevelt et Churchill, qui prennent position sur les problèmes essentiels en suspens, et décident du plan de campagne de l'année qui vient, l'année décisive.

Churchill et Roosevelt s'arrêtent au retour au Caire, du 4 au 6 décembre, et s'y entretiennent avec le maréchal Smuts, premier ministre de l'Afrique du Sud, qui retourne à Prétoria, et avec le président de la République turque Ismet Inonu. Churchill a déjà rencontré les dirigeants turcs les 30 et 31 janvier, à Adana. Smuts a prononcé le 20 novembre, à Londres, devant l'Association parlementaire de l'Empire britannique, un discours qui a eu en France un pénible retentissement, déclarant que la France ne compte plus, peut-être pour très longtemps. Le premier ministre adjoint Attlee déclare aux Communes, le 6 décembre, que le maréchal Smuts a exprimé une opinion personnelle, et que le gouvernement britannique persiste dans sa volonté de restaurer l'indépendance et la grandeur de la France. Le maréchal Wavell, vainqueur de la première campagne en Libye, a été nommé, le 18 juin, vice-roi des Indes.

Le Japon, l'Allemagne, le Mandchoukouo, l'Italie et la Chine dissidente reconnaissent le 1er novembre le « gouvernement de l'Inde libre », dont le chef Chandra Bose arrive à Nankin le 18 novembre. Cependant, en U. R. S. S., Kaganovitch est nommé commissaire du peuple aux Transports (27 février). Staline se voit conférer, le 7 mars, la dignité de maréchal de l'U. R. S. S. Les Soviets rompent, le 26 avril, les relations diplomatiques avec le gouvernement polonais réfugié à Londres. Le corps diplomatique qui, en automne 1941, a quitté pour Kouibychev Moscou menacé, revient dans la capitale russe le 23 août. Le métropolite Serge, diocésain de Moscou depuis 1927, est élu le 8 septembre patriarche de toutes les Russies. Le 15 mai le Komintern est dissous en tant que centre directeur du mouvement communiste international. Staline accueille le 18 décembre Edouard Benès, ancien président (jusqu'au lendemain de Munich) de la Tchécoslovaquie. Mais dans le camp de l'Axe, on se concerte de même. Hitler reçoit successivement le maréchal Antonesco, « conducator » de Roumanie (10 janvier); le roi Boris de Bulgarie (31 mars), qui mourra le 23 août, laissant pour héritier son fils, Siméon II, né en 1937; Mussolini, du 7 au 11 avril, et encore le 19 juillet à Vérone, six jours avant la chute du Duce; l'amiral Horthy, régent de Hongrie (16-17 avril); Ante Pavelitch, qui régit la Croatie (27 avril). L'amiral Dœnitz remplace l'amiral Raeder au commandement en chef de la flotte (31 janvier). Himmler est nommé ministre de l'Intérieur (24 août). Dès le 14 juillet, à Moscou, un comité de l'Allemagne libre s'est constitué, avec à sa tête le général von Seydlitz. Hitler déclare le 8 novembre, à Munich, que ce qui s'est passé en 1918 ne se renouvellera pas une deuxième fois. En Italie, Mussolini, le 3 février, assume de nouveau la gestion personnelle de plusieurs portefeuilles, et reprend notamment à son gendre le comte Ciano le ministère des Affaires étrangères qu'il lui a confié en 1936.

Le 10 juillet, les Alliés débarquent en Sicile. Le conseil fasciste se réunit le 24. Un ordre du jour présenté par le comte Grandi, et qui formule un appel explicite au roi et un dessaisissement du Duce, est voté par 19 voix contre 7; le général de Bono, l'un des quatre chefs de la marche sur Rome en 1922, le sous-secrétaire d'Etat Bastianini, collaborateur immédiat de Mussolini, et aussi le comte Ciano ont voté avec la majorité. Le roi Victor-Emmanuel III destitue et fait arrêter Mussolini; le maréchal Badoglio est mis à la tête du gouvernement qui est alors formé, et qui proclame que la guerre, aux côtés de l'Allemagne, continue. Mais les Alliés débarquent en Italie du Sud, et la demande d'armistice est annoncée le 8 septembre.

Le 12 septembre, des parachutistes allemands, envoyés par Hitler, délivrent Mussolini, qui formera en Italie du Nord un gouvernement néo-fasciste et républicain, et, avec le concours du maréchal Graziani, restera dans la guerre, allié d'Hitler, jusqu'au mois d'avril 1945. Mais Badoglio proclame le 20 septembre que l'Italie combattra aux côtés des Alliés pour expulser les Allemands qui l'occupent; le gouvernement du roi déclare la guerre à l'Allemagne le 13 octobre; les Alliés reconnaissent sa qualité de cobelligérant. Victor-Emmanuel III renonce à ses titres d'empereur d'Ethiopie et de roi d'Albanie (30 novembre).

En Extrême-Orient, le 1er août, le gouvernement de Nankin prend possession de toutes les anciennes concessions européennes, tandis que le 27 le gouvernement de Tchoung-King reconnaît le Comité français de libération. Le 13 septembre Tchang-Kaï-Tchek est élu président de la république chinoise de Tchoung-King. Le 1er août le Japon proclame la liberté de la Birmanie et le 14 octobre l'indépendance des Philippines.



Maréchal Tchang-Kaï-Tchek

(Phot. Keystone.)

En Syrie, en novembre, des troubles éclatent à Beyrouth et à Tripoli; le 22 décembre le général Catroux signe avec les gouvernements syrien et libanais des accords transférant à ces gouvernements les attributions exercées en leur nom par la France.

La résistance dans le monde. — En 1943 la résistance s'accentue fortement. De nombreux événements viennent d'ailleurs l'exciter. C'est d'une part la détresse croissante : les rations alimentaires sont de plus en plus réduites; le charbon se fait rare, ce qui amène des restrictions dans l'usage de l'électricité (fermeture à Paris de nombreuses stations de métro). Ce sont aussi les exigences de l'Allemagne en main-d'œuvre. L'appel de travailleurs volontaires, la relève des prisonniers, la transformation de prisonniers en travailleurs libres, ne suffisent plus. En mai on exige

l'envoi en Allemagne des jeunes gens des classes 40, 41, 42. La création de la Milice de Darnand devient tout de suite odieuse à la population. Les attentats se multiplient : en janvier à Marseille, en février à Paris. On arrête des communistes, des « terroristes » à Paris, dans le Midi. En août des Français sont condamnés comme francs-tireurs. En septembre, en octobre, les attentats, les condamnations à mort se multiplient. Leur résultat est d'augmenter la fréquence des opérations de justice sommaire exécutées par le maquis.

Dans toute l'Europe occupée, d'ailleurs, des faits analogues se reproduisent. Partout la déportation des travailleurs soulève la même résistance et provoque la même répression féroce, notamment en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Grèce, en Norvège, en Belgique, dans les Pays-Bas. En Belgique les attentats se succèdent, très fréquents. En Bulgarie, un député anglophobe est même tué. L'activité des réfractaires yougoslaves commandés par le général Mikhailovitch et par le chef communiste Tito oblige les Allemands à des opérations de grande envergure. En Corse enfin, un maquis s'est formé qui prend une part active en septembre à la libération de l'île.

Le bloc de la France combattante du général de Gaulle se fortifie. En mars la Guyane s'y rallie ; le 31 mai, c'est la flotte d'Alexandrie qui adhère au mouvement. En juillet c'est l'accession des Antilles françaises.

Du point de vue de l'organisation de la France libre, la conférence de Casablanca, en janvier, jette les bases de l'unification des divers mouvements de libération de la France extérieure. En juin, c'est la constitution du *Comité français de Libération nationale*, destiné à diriger l'effort français dans la guerre sous toutes ses formes et en tous lieux. Dans ce comité, d'abord bicéphale, le général Giraud dirige les affaires concernant la défense nationale et le général de Gaulle les autres affaires et la politique générale. En septembre, cependant, Charles de Gaulle en assumera seul la direction totale.

En août, le Comité national est reconnu solennellement par le Gouvernement britannique, par les Etats-Unis et par l'U. R. S. S. Le 21 septembre Churchill peut ainsi déclarer à la Chambre des communes que « pour la première fois, la France se trouve sur un pied d'égalité avec les grandes nations qui font la guerre contre l'Allemagne en Europe » et répéter qu'il « considère la restauration de la France au rang des grandes puissances européennes comme un devoir sacré dont la Grande-Bretagne ne se détournera jamais. »

Le Comité ne se contente pas de son but immédiat qui est la guerre contre l'Allemagne. Dès le début il entend exercer des représailles contre ceux qui en France ont accepté la politique du gouvernement issu de la défaite. Un discours du général de Gaulle annonce en août que, dès que la France aura recouvré sa liberté, il sera procédé à une épuration qui se fera par le haut et visera principalement les collaborateurs actifs. Dès le 14 août l'arrestation et le procès de Pucheu (condamné à mort en 1944) ouvrent la série des représailles. Une commission d'épuration est créée et une ordonnance du 6 décembre délimite nettement les fautes à punir et les sanctions à appliquer.

L'union est faite entre les deux fractions de la France combattante, celle de la métropole et celle de l'extérieur, libre de ses mouvements. En mai, est créé un *Conseil de la résistance française*. Une ordonnance du 17 septembre crée une Assemblée générale consultative provisoire qui ouvre sa première session le 3 novembre.

1943

FAITS MILITAIRES

La libération de la Tunisie. — Après la brutale défaite d'El-Alamein, Rommel, n'ayant pas le temps de regrouper ses forces et voulant éviter l'encerclement, recule rapidement bien au-delà de son point de départ. Le 22 janvier, les chars anglais entrent à Tripoli en même temps qu'y parviennent les soldats de la colonne Leclerc qui, partis de Fort-Lamy le 19 décembre 1942, ont franchi en quarante-deux jours 1.200 kilomètres avec un important convoi motorisé, contournant le formidable barrage du Tibesti, et soumettant au passage tout le Fezzan. Les troupes du général Leclerc se réunissent ainsi aux soldats du général Kœnig, le héros de Bir-Hakeim, qui viennent de prendre part à la victoire d'El-Alamein.

Rommel, acculé à la frontière tunisienne, n'essaie plus de réagir en Libye, les conditions de la guerre ayant été transformées par le débarquement allié en Afrique du Nord.

La nouvelle bataille aura pour enjeu l'Afriqu du Nord. Les Alliés n'ont pas cessé de recevoi des renforts par terre, par mer et par air. Les ports sont dégagés, les patrouilleurs nettoient la Méditerranée de ses sous-marins ennemis, on rééquipe les troupes françaises qui ne possèdent qu'un armement dérisoire.

Les Alliés tiennent maintenant solidement toute l'Algérie. Dès lors, en Tunisie, où les Allemands de von Arnim possèdent Tunis, Bizerte, Sousse et Gabès, ils vont pouvoir enfin renforcer l'action des forces françaises établies sur la Grande Dorsale est-ouest. Ainsi assiste-t-on, du 1er janvier au 1er mars, date d'arrivée de la VIIIe armée devant la ligne Mareth, d'une part aux offensives allemandes de dégagement en vue de permettre la jonction Rommel-von Arnim, et d'autre part aux contre-attaques alliées pour empêcher cette jonction et faciliter l'arrivée de l'armée Montgomery. Le 12 février, Rommel attaque les forces alliées à l'ouest de Faid et avance au-delà du col de Kasserine. La collaboration étroite des Alliés permet de l'arrêter à Thala huit jours plus tard et de le repousser de l'autre côté de El-Guettar. C'est la première victoire de la jeune armée américaine. De son côté la VIIIe armée anglaise, avec laquelle collaborent les groupes de Leclerc et de Kœnig, a franchi la frontière libyo-tunisienne le 29 janvier.

Le 21 mars nous assistons à une offensive combinée des forces américaines à l'ouest et des forces anglo-françaises au sud. Au bout de huit jours, la ligne Mareth est enfoncée et l'*Afrika Korps* de Rommel bat en retraite pour effectuer sa jonction avec l'armée de von Arnim, forte encore de 200.000 hommes. Le 7 avril la VIIIe armée britannique et la 9e division américaine font leur jonction.

Le général Montgomery se lance à la poursuite de Rommel et occupe Gabès, Sfax et Sousse, tandis que les communications de l'ennemi avec le continent sont coupées par mer et dans les airs.

L'attaque finale a lieu fin avril. Elle est menée par la VIIIe et la Ire armées britanniques de Montgomery et d'Anderson, par le 2e corps d'armée américain, commandé d'abord par Patton puis par Bradley, par le corps français comprenant les troupes du général de Gaulle et par l'armée de Tunisie du général Giraud, qui comprennent 75.000 combattants. Un corps franc d'Afrique, formé d'Espagnols, de Tchèques, de Polonais, d'Israélites de divers pays, s'est joint aux troupes alliées. Le 3 mai, les Américains sont dans la plaine de Mateur, à 30 kilomètres de Bizerte. Le lendemain le corps français se lance à l'assaut du Zaghouan, au sud de Tunis. Le 7 mai, Tunis est occupée par les Anglais tandis que les Américains et les Français entrent à Bizerte. Les Allemands et les Italiens, enfermés dans la péninsule du cap Bon, sont obligés de se rendre, faute de moyens d'embarquement. La guerre en Afrique prend fin le 12 mai. Le nombre total des prisonniers de la campagne de Tunisie a été de 290.000 hommes.

La guerre en Italie. — La campagne d'Afrique terminée (12 mai), les Alliés s'emparent des îles italiennes de Pantellaria et de Lampéduse (11-12 juin), puis débarquent sur la côte méridionale de la Sicile, le 10 juillet. La VIIIe armée britannique du général Montgomery avance vers le nord, en longeant la côte orientale de l'île, cependant que la VIIe armée américaine du général Patton pousse de Gela vers l'ouest. Syracuse tombe dès le 10 ; Raguse est occupée le 13. Tandis

que les Américains rencontrent peu de résistance et occupent successivement Agrigente et Port-Empédocle le 17, Enna le 21, et Palerme, capitale de l'île, le 23, les Britanniques se heurtent aux défenses protégeant la plaine de Catane. Le 5 août, les troupes de l'Axe sont cependant contraintes d'évacuer Catane, et, le 17 août, les troupes américaines et britanniques se rejoignent à Messine, après avoir obligé l'ennemi à se replier en Italie du Sud.

L'invasion de la grande île italienne a duré trente-huit jours : elle a coûté 31 000 hommes aux Alliés et 200.000 aux puissances de l'Axe. C'est en outre au vent de panique qu'elle a fait passer sur toute l'Italie qu'on doit en partie la chute de Mussolini survenue pendant la troisième semaine de la campagne, le 25 juillet, en prélude à l'armistice du 3 septembre signé par le maréchal Badoglio et rendu officiel le 8 par le général Eisenhower.


Maréchal Alexander

Décidées à exploiter leur avantage militaire et politique, les troupes alliées, commandées par le général Alexander, attaquent la pointe sud-ouest de la Calabre, et la VIIIe armée débarque dans la région de Reggio. De son côté, la Ve armée américaine du général Clark prend pied, le 9, sur les plages de Salerne, où elle se heurte bientôt à une vive résistance. Car si les troupes italiennes ont cessé depuis l'armistice toute hostilité contre les forces alliées, les Allemands, eux, sont bien décidés à parer à la défection de leur partenaire. Déjà le maréchal Rommel s'est emparé des principales villes de l'Italie du Nord et de la côte ligurienne, pendant que le maréchal Kesselring contrôle Rome. La bataille de Salerne n'en est pas moins définitivement gagnée par les Américains le 18 septembre. La prise de Potenza, le 21, permet l'alignement de la Ve armée avec la VIIIe, qui occupe Tarente depuis le 9. Les deux armées alliées poussent alors de concert vers le nord. Dans le même temps, la Sardaigne est occupée sans coup férir, et la Corse rapidement nettoyée par les troupes françaises, secondées par les patriotes de la Résistance (10 septembre-4 octobre). Sur le continent, où Foggia tombe le 27 septembre, la bataille de Naples, commencée le 23, s'achève le 1er octobre, après la destruction du port et l'évacuation de la ville par les Allemands; la suprématie de la marine et de l'aviation alliées a beaucoup aidé au succès.

Naples conquise, la poussée vers le nord continue, avec cette fois Rome pour principal objectif. L'offensive sur le Volturno, qui amène la Ve armée à Piedimonte d'Alife (21 octobre), assure aux Alliés le commandement des monts Matese. A l'est, la VIIIe armée forme une tête de pont sur la rivière Trigno le 8 novembre et oblige les Allemands à traverser le Sangro. Pendant ce temps, dans le secteur montagneux du mont Cassin, où se distingue le corps expéditionnaire français commandé par le général Juin, la lutte est rude; les Allemands contiennent les forces alliées et les combats vont souvent jusqu'au corps à corps.


Général Juin.

La guerre en Russie. — Vers la mi-novembre 1942, les Russes commencent un mouvement de redressement. Ils ont décidé de dégager Stalingrad. Dans les secteurs d'Ordjonikidzé et de Naltchik, ils lancent des contre-offensives destinées à abattre l'une des tenailles dont la pression se fait encore sentir sur la ville. Les Russes reprennent Veliki-Louki sur le front central, et dégagent en même temps Leningrad sur le front nord en s'emparant de Schluesselbourg. Si les combats durent, acharnés, aux environs de Stalingrad au cours du mois de janvier, les Allemands doivent céder du terrain sur le Don moyen, et dans le secteur de Voronej et de Koursk. Au même instant ils abandonnent la plus grande partie du Caucase du Nord. Les Russes remportent le 2 février une grande victoire à Stalingrad; la VIe armée allemande met bas les armes; le maréchal von Paulus qui la commande capitule ainsi que 24 généraux et 90.000 hommes. Immense défaite de la Wehrmacht et qui devait avoir de profondes répercussions. Au cours du mois de février, les Russes achèvent de libérer le Caucase du Nord, à l'exception de la tête de pont de Novorossisk que les Allemands continuent à tenir. Mais ceux-ci doivent coup sur coup évacuer Koursk, Kharkov, Bielgorod, Rostov. En mars pourtant, von Mannstein lance une contre-offensive à la suite de laquelle les Allemands parviennent à reprendre Kharkov et Bielgorod.

De mars à juillet 1943 le front connaît un calme relatif. Les adversaires se surveillent De part et d'autre, de grandes offensives se préparent. Il y a lieu pour les Allemands de réduire la poche que constitue dans leurs lignes le saillant de Koursk. Pour les Russes, il y aura lieu de reprendre l'offensive et de porter des coups de boutoir successifs sur toute l'étendue du front. Ce sont les Allemands qui passent à l'attaque du 5 au 19 juillet : les Russes ripostent le 23, réduisent cette charnière d'intérêt vital que représentait pour l'adversaire le centre d'Orel, pénètrent dans la ville le 5, et dès lors entreprennent une foudroyante marche en avant, harcelant sans trêve un adversaire qui doit reculer de toutes parts. Le 23 août les Russes libèrent Kharkov, Taganrog le 30. Au début de septembre tout le bassin du Donetz est nettoyé Les Allemands évacuent Briansk le 14, Novorossisk le 16, Poltava le 23, Smolensk le 25. Au mois d'octobre, des têtes de pont russes sont établies sur le Dniepr; Mélitopol est libéré le 23 Au même instant, la tête de pont du Kouban est résorbée, les Russes prennent pied dans la presqu'île de Kertch. Ils ne laissent aucun répit aux Allemands qui ont cru pouvoir se retrancher derrière le Dniepr. Le 6 novembre, ils rentrent en vainqueurs dans Kiev, poussent en quelques jours jusqu'à Jitomir et Korosten. Au nord, les Russes entrent à Gomel le 26 novembre. Une fois encore le front devait se stabiliser à la rentrée de l hiver, la résistance allemande se faisant également plus acharnée Depuis quatre mois cependant, les Russes avaient libéré une importante partie du territoire national.

La guerre en Extrême-Orient. — Dans le Pacifique, l'offensive alliée se poursuit Les Japonais doivent abandonner leurs bases de Kokoda, Gona, Buna et Guadalcanal (10 février). Le 1er mars, un convoi japonais, qui essaie de secourir les garnisons nippones de Nouvelle-Guinée, est surpris par des bombardiers américains et complètement anéanti : 12 navires de transport et 10 navires de guerre sont ainsi coulés, cependant que 102 avions japonais sont abattus au cours du combat Au mois de mai, les troupes américaines et canadiennes reprennent Attu, dans les Aléoutiennes; quant à l'île Kysta, les Japonais l'abandonneront en août. C'est aussi en août que Munda, base principale des Japonais au centre des Philippines, est attaquée par les Américains. En septembre l'île Marcus, à 1.900 kilomètres au sud-est de Tokyo, puis les îles Gilbert subissent les violentes attaques des unités aéro-navales américaines; il en va de même pour les îles Marshall durant les trois mois suivants.

Le 10 octobre, les Japonais évacuent les îles Vella Lavella et Kulambangra (Salomon) ; repoussés en Nouvelle-Guinée, ils doivent aussi successivement abandonner Salamawa, Laé, Finschaven (septembre-octobre) et Sattelberg (27 novembre). Des débarquements alliés ont lieu en novembre à Bougainville (Salomon) et dans les îles Gilbert; Makin et Tarawa sont occupées le 20, après de durs combats. Le 16 décembre, les troupes américaines et australiennes envahissent la Nouvelle-Bretagne et menacent Rabaul.

(Phot. Keystone.)

La guerre sur mer. — La guerre sous-marine a fait subir aux Alliés des pertes sensibles qui mettent en péril la liberté de leurs communications maritimes. Le danger ne cesse de s'accroître. En mars 1943, les sous-marins allemands coulent 926.000 tonnes de navires alliés. Mais les Alliés prennent des mesures de protection plus énergiques. Les bateaux d'escorte, les avions d'accompagnement sont augmentés. Des procédés nouveaux de défense contre les mines sont mis en action. Si bien qu'en avril et en mai la moyenne des navires coulés tombe à 425.000 tonnes et qu'en juin les Allemands ne peuvent en détruire que 107.000 tonnes. L'ennemi renonce pour le moment à poursuivre une lutte qui lui a coûté, pendant le seul mois de mai, plus de 30 sous-marins. Et l'amiral Lutzow doit reconnaître dans une allocution radiodiffusée que l'offensive sous-marine allemande a été brisée. En août un nouvel effort allemand amène au tableau de chasse 377.000 tonnes, puis l'ennemi renonce à la communication régulière de ses exploits.

Si la marine allemande peut inscrire à son actif en mars 1943 un gros torpillage, celui de l'*Empress-of-Canada*, de 23 500 t., elle doit inscrire au passif, en décembre, la perte du *Scharnhorst*, cuirassé de 26.000 tonnes, construit en 1939, détruit au large du cap Nord par la flotte anglaise.

La guerre aérienne. — L'année 1943 est désastreuse pour l'Allemagne du point de vue de la guerre aérienne. Sa production d'appareils reste en effet stationnaire, tandis que les Américains passent d'une moyenne de 4.000 avions en 1942 à 7.000 en mai 1943.

Les raids se succèdent sur l'Allemagne. Les forteresses volantes déversent sur les villes de la Ruhr, sur Berlin, sur Hambourg, sur Munich, des milliers de tonnes de bombes. Nœuds de communications ferroviaires, villes industrielles, grands barrages (Mohne, Sorpe, Eder) sont méthodiquement démolis. L'Italie subit le même sort: Rome est bombardée plusieurs fois, la cité du Vatican elle-même est atteinte. En Roumanie, les raffineries de pétrole de Ploesti sont détruites. En novembre et décembre une série de raids détruisent une grande partie de Berlin. En France nous subissons les conséquences de l'occupation allemande : Lorient, Saint-Nazaire et d'autres villes françaises sont bombardées. En regard de ces destructions on ne peut mentionner que quelques raids de représailles contre l'Angleterre.

1944 (1er janv.-5 juin).

FAITS POLITIQUES

En France. — Les huit premiers mois de l'année 1944 voient en France l'effondrement du gouvernement de Vichy et l'avènement à Paris du gouvernement constitué en Alger. Dans la France occupée, Philippe Henriot est nommé le 6 janvier secrétaire d'Etat à l'Information; il sera abattu à coups de revolver par des patriotes le 28 juin. Charles du Paty de Clam, succédant à Darquier de Pellepoix, est le dernier commissaire aux Affaires juives (27 février). Marcel Déat accède le 16 mars au ministère du Travail.

Cependant, en Alger, le Comité français de libération nationale, présidé par le général de Gaulle, se prépare aux nouvelles responsabilités qui s'annoncent. Du 30 janvier au 8 février, le général de Gaulle et le commissaire aux colonies Pleven président à la conférence de Brazzaville, qui élabore une nouvelle doctrine coloniale. Pierre Pucheu, ancien ministre de la Production industrielle, puis de l'Intérieur dans le gouvernement de Vichy, venu se mettre à la disposition du gouvernement d'Alger, est le 11 mars condamné à mort pour collaboration et intelligences avec l'ennemi, et fusillé le 20 mars. Le 3 juin, le Comité français prend le nom de gouvernement provisoire de la République française.

Autres pays. — En Italie néo-fasciste, le 10 janvier, 18 membres de l'ancien conseil fasciste, dont le comte Ciano, qui avaient voté la déchéance de Mussolini, sont condamnés à mort. Le 5 juin, le roi Victor-Emmanuel transmet ses pouvoirs au prince Humbert.

Le 26 janvier la République Argentine rompt les relations diplomatiques avec l'Axe.

En Pologne, après l'entrée des troupes soviétiques, des difficultés surgissent entre la Russie et le gouvernement polonais de Londres, qui aboutiront, le 23 juillet, à la constitution d'un Comité polonais, à Lublin, appuyé par l'U. R. S. S.

1944 (1er janv.-5 juin).

FAITS MILITAIRES

La guerre en Russie. — On y peut discerner trois périodes. une campagne d'hiver et de printemps, une campagne d'été, une campagne d'automne. Dans la première, les Russes décident de consolider les têtes de pont qu'ils ont établies sur le Dniepr et si possible de pousser jusqu'aux Carpathes et la trouée de Galicie. Sur le front sud, les progrès ont continué fin décembre 1943 et les Russes ont libéré Jitomir, Korosten, Loutsk. Au début de janvier les Allemands doivent évacuer Berditchev. Alors, du nord au sud, tout le front oriental s'ébranle, le maréchal Youkov passant dans le midi à l'offensive générale. Au centre, le 18 janvier, le nœud ferroviaire de Veliki-Louki est libéré; le 12 février même sort est réservé à un autre nœud, celui de Chepetovka qui unit la Galicie et l'Ukraine. Le 14, Leningrad est dégagé, Novogorod et Narva sont libérés. Les Russes s'emparent de Krivoï-Rog sur le front Sud. Alors le 6 mars Youkov lance son offensive en Ukraine : six jours plus tard il atteint la rive est du Bug; le 17 le Dniepr est en partie franchi ; le 20, dix divisions germano-roumaines sont encerclées dans la région du Bug inférieur. Le 27 les Russes occupent Czernowitz; ils franchissent le Pruth le 30 mars. Le port de Nicolaiev est libéré. Le mois d'avril amènera le franchissement du Sereth (7), la libération d'Odessa (11), de Kertch (12), de Simféropol (12-15). Le 9 mai Sébastopol est tombé.



Maréchal Youkov.

La guerre en Italie. — En Italie, l'action alliée continue à marquer des progrès limités. Le Garigliano est traversé et Minturno occupé par la Ve armée, le 20 janvier; Velletri tombe le 25. Mais le 22, les Alliés ont réussi un important débarquement amphibie à Nettuno, au sud de Rome, d'où ils vont menacer le Latium; le 24, le port d'Anzio est pris. Du 3 au 29 février, les Allemands lancent vainement trois puissantes contre-offensives contre la tête de pont de Nettuno. Pendant ce temps, Rome est soumise à de violents bombardements américains, ainsi que le mont Cassin, fortement bombardé par la R. A. F. le 16 février. Du 15 au 25 mars se déroule autour de Cassino une rude bataille qui arrête une fois encore l'avance alliée, et ce n'est que deux mois plus tard, le 18 mai, qu'une attaque combinée des troupes britanniques et polonaises livre aux Alliés les ruines de ce qui fut Cassino et la célèbre abbaye du mont Cassin.

Cependant, depuis le 11 mai, l'offensive est commencée contre la ligne Gustav, barrage que les Allemands ont dressé avant Rome, du sud des Apennins à la Méditerranée. Et successivement on apprend : le 20, l'effondrement de la ligne Gustav et la prise de l'important port de Gaëte; le 23, la percée des troupes anglo-américaines débarquées à Nettuno, et leur jonction, le 25, avec la Ve armée, tandis que Canadiens et Français, brisant la ligne Adolf Hitler, débouchent dans la vallée du Liri et entrent dans Pontecorvo. Enfin, le 30, commence la bataille pour Rome, au cours de laquelle les Français prennent une part importante. Elle s'achèvera le 4 juin, après de violents combats, particulièrement dans le secteur de Valmontone, par l'entrée des Alliés dans la capitale italienne déclarée ville ouverte; le même jour, les Allemands évacuent le port d'Ostie.

(*Phot. Keystone.*)

La guerre en Extrême-Orient. — Dès la fin du mois de janvier, les débarquements alliés commencent dans les îles Marshall : Kwajalein, Roi et Namus sont occupés le 8 février; ils offrent d'excellentes bases de départ aux avions américains qui vont bombarder les îles Mariannes et Carolines, particulièrement Truk, grande base navale nippone. Sur le continent asiatique, les Japonais envahissent le 22 mars le petit Etat indien de Manipur, encerclent la capitale Imphal, mais sont finalement rejetés, avec de lourdes pertes, de l'autre côté du Chindwin par la XIVe armée américaine du général Slim.

Le 22 avril, les Américains, faisant un bond de 800 kilomètres, le long de la côte de la Nouvelle-Guinée, libèrent Hollandia, important centre aérien japonais dont l'occupation met les bombardiers lourds à portée des Philippines. Les 29 et 30, les îles Truk et Wake sont bombardées par une escadre alliée, et l'île Marcus subit un violent raid aérien le 21 mai. Le 27, un débarquement a lieu en Nouvelle-Guinée hollandaise, dans l'île Bjak.

La guerre aérienne. — De plus en plus l'aviation est un facteur essentiel de la guerre. En dehors des opérations militaires proprement dites où elle collabore aux différentes campagnes sur terre et sur mer, elle procède à des attaques massives sur les territoires ennemis ou dominés par l'ennemi. Berlin subit pendant l'année une vingtaine de bombardements terrifiants. Parmi les villes le plus souvent attaquées en 1944, il faut citer en Allemagne : Cologne, Leipzig, Hambourg, Francfort, Stuttgart, Munich, Essen, Friedrichshafen, Nuremberg, Brême; en Italie : Rome et Milan.

En France, de nombreux bombardements précèdent et annoncent le débarquement. En mars, Saint-Quentin, Toulon, Creil, Le Mans; en avril, la région parisienne, Lille, Rouen; en mai, Orléans, Tours, Le Mans, Amiens, Rouen, Lyon, Saint-Etienne, Marseille. Le 4 juin, deux jours avant le débarquement, Versailles. Pendant la libération une foule de villes sont encore touchées : Lille, Versailles, la banlieue parisienne, Rennes, Le Havre, Strasbourg, etc. Ces bombardements causent environ 20.000 morts en France; certaines villes : Brest, Le Havre, Caen, Rouen, Saint-Nazaire, ne sont plus que des ruines. En Belgique il faut citer Anvers et Bruxelles.

V. Du débarquement en France à la capitulation japonaise (6 juin 1944-septembre 1945).

1944 (6 juin-déc.)

FAITS POLITIQUES

Le 14 juin, après le débarquement en Normandie des forces françaises et alliées, Joseph Darnand est promu secrétaire d'Etat à l'Intérieur, collaborateur immédiat de Pierre Laval. Une loi du 20 janvier a institué des cours martiales pour la répression des menées « terroristes ». Des miliciens tuent sans jugement les anciens ministres Jean Zay (21 juin) et Georges Mandel (7 juillet, en forêt de Fontainebleau). Le 13 août, Edouard Herriot, en surveillance à Nancy, est ramené à Paris, où Pierre Laval tente de se rapprocher de lui. Les Allemands arrêtent de nouveau l'ancien président de la Chambre, qui sera interné près de Berlin, où les Russes le délivreront; ils emmènent Pierre Laval, ainsi que les autres membres du gouvernement de Vichy et les conduisent à Belfort. Le maréchal Pétain a signé le 30 janvier, sans la publier cependant, la nouvelle Constitution que l'Assemblée nationale lui avait demandé d'élaborer le 10 juillet 1940; c'est une mise au point de celle de 1875. Le 20 août le maréchal est arrêté à Vichy par les autorités allemandes, en présence du nonce Mgr Valeri et du ministre de Suisse M. Stucki. Il transmet à cette occasion un message à la France où il s'efforce de se justifier. Après son effondrement, le gouvernement de Vichy essaie de se reconstituer à Sigmaringen où les Allemands l'ont transporté. Pendant ce temps, du 19 au 25 août, Paris s'insurge contre l'occupant et commence sa libération.

Par une ordonnance du 9 août la légalité républicaine est rétablie. Le général de Gaulle est le 15 juin dans Bayeux libéré; le 30 dans Rome et au Vatican, où le pape Pie XII le reçoit; les 7 et 8 juillet à Washington, en conférence avec le président Roosevelt; les 11 et 12 au Canada; le 20 août à Cherbourg. Le 25 août, à Paris, où il est arrivé avec la division Leclerc qui vient de recevoir la reddition des troupes allemandes, le président du gouvernement provisoire parle à l'Hôtel de Ville. Le 26, c'est la descente à pied des Champs-Elysées, la parade militaire place de la Concorde, le *Te Deum* à Notre-Dame, au milieu des acclamations, mais aussi sous des grêles de balles parties des toits. Le 27, le général reçoit le Conseil national de la Résistance que conduit Georges Bidault.

Charles de Gaulle reforme (6-9 septembre) le gouvernement provisoire, qui comprend notamment Jeanneney, ministre d'Etat, Bidault (Affaires étrangères), F. de Menthon (Justice), Mendès-France (Economie nationale), Lepercq (Finances), Pleven (Colonies), René Massigli est nommé ambassadeur à Londres (12 septembre). Les 26 et 27 septembre, les décisions sont prises de nationaliser les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, et de réquisitionner les usines Renault, qui seront confisquées le 15 novembre. Cette dernière mesure est prise au titre de l'épuration, opération de longue haleine, qui se traduit notamment par la condamnation à mort de Georges Suarez, directeur d'*Aujourd'hui*, fusillé le 9 novembre, et d'Henri Béraud, qui écrivait dans *Gringoire*, et dont la peine, prononcée le 29 novembre, sera commuée. Le 23 octobre, le gouvernement provisoire est reconnu *de jure* par les Etats-Unis, l'Angleterre et les Dominions, l'U. R. S. S. Un Emprunt de la libération nationale, à 3 %, est ouvert le 6 novembre, qui produira plus de 164 milliards, dont 73 milliards souscrits en billets de banque. L'Assemblée consultative tient le 7 novembre sa première séance au Luxembourg. Le 11 novembre, pour la commémoration de l'armistice de 1918, Winston Churchill et Eden sont à Paris. Les 13 et 14, Dautry est ministre de la Reconstruction nationale, Pleven remplace aux Finances Lepercq mort accidentellement, les Colonies et le Ravitaillement sont confiés à Giacobbi et à Ramadier. Le général de Gaulle et Bidault sont le 24 novembre à Tunis, le 25 au Caire, le 26 à Téhéran, le 30 à Stalingrad, le 1er décembre à Moscou. Le 10 décembre, Molotov et Bidault, en présence de Staline et du général de Gaulle, signent un traité d'alliance franco-soviétique. Le général Catroux est nommé le 31 décembre ambassadeur de France à Moscou.

La Conférence internationale du travail adopte le 10 mai la Charte de Philadelphie. Le vice-président des Etats-Unis Wallace s'entretient à Tchoung-King avec le maréchal Tchang-Kaï-Tchek, du 21 au 24 juin, de l'organisation future de la paix dans le Pacifique. La conférence de Bretton Woods qui, du 1er au 22 juillet, réunit les délégués de quarante-quatre Etats, établit des projets d'ordre économique et monétaire pour l'après-guerre. Un accord pétrolier anglo-américain est conclu à Washington (8 août). A Dumbarton Oaks, deux conférences à trois se tiennent, l'une du 21 août au 15 septembre entre les Etats-Unis, l'Angleterre et l'U. R. S. S., l'autre du 29 septembre au 7 octobre entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la Chine; les quatre grandes puissances alliées jettent les fondements de l'organisation future de la paix et de la sécurité collective, les bases de la future Charte des nations unies. Le 12 septembre, entretien Churchill-Roosevelt, à Québec. Staline accueille à Moscou, du 9 au 18 octobre, Churchill et Eden; Harriman, ambassadeur des Etats-Unis, prend part aux conversations, en observateur; les plans militaires établis à Téhéran sont revisés en fonction du succès du débarquement allié du 6 juin en Normandie. Une Conférence internationale de l'aviation civile rassemble à Chicago, du 1er novembre au 7 décembre, les représentants de cinquante-deux Etats; mais l'U. R. S. S. s'est abstenue d'y venir.

Le 11 novembre, la France est invitée à participer à la commission consultative sur les affaires d'Europe; elle y sera représentée, à Londres, par son ambassadeur Massigli.

Une conférence impériale réunit à Londres, du 1er au 16 mai, les premiers ministres des Dominions. Aux Etats-Unis, Roosevelt est réélu, contre le gouverneur de l'Etat de New-York Dewey, pour un quatrième terme présidentiel (7 novembre); Truman remplace Wallace à la vice-présidence; Cordell Hull, secrétaire d'Etat depuis mars 1933, cède la place à son adjoint Stettinius (27 nov.).

En U. R. S. S., la politique qui inspira, le 15 mai 1943, la dissolution du Komintern, reçoit de nouvelles applications. Le 28 janvier 1944, un nouvel hymne national remplace *l'Internationale*. Le 1er février, le Conseil suprême reconnaît l'autonomie militaire et diplomatique de chacune des républiques fédérées dont l'ensemble forme l'U. R. S. S. A la mort de Mgr Serge, Mgr Alexis devient patriarche de toutes les Russies (20 mai).

L'Allemagne met la main, le 19 mars, sur la Hongrie, taxée, comme alliée militaire sur le front russe, de zèle insuffisant. Le 20 juillet, Hitler échappe à un attentat, dont l'auteur, le colonel von Stauffenberg, est exécuté sur-le-champ; le général Beck, ancien chef de l'état-major général de l'armée, est impliqué dans le complot, et exécuté le jour même. Les jours suivants, la répression sera très dure, et s'étendra à quelques-unes des plus hautes personnalités militaires. Hitler, recevant à Berlin, les 3 et 4 août, les gauleiters, leur déclare qu'il se juge indispensable à la nation allemande.

Au Japon, le cabinet Koïso est remplacé le 22 juillet par un gouvernement Tojo.

1944 (6 juin-déc.)

FAITS MILITAIRES

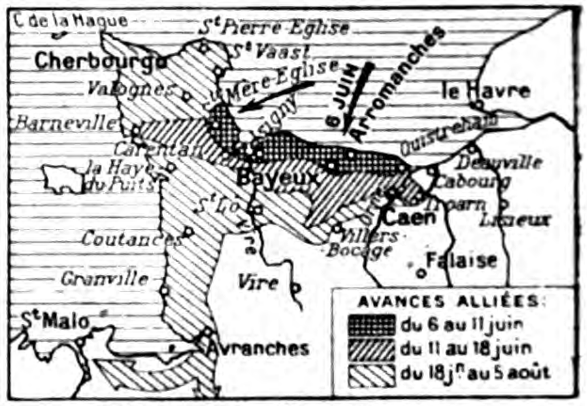
Le débarquement et la libération de la France. — Le débarquement allié en France semblait une entreprise presque inconcevable. Durant des mois les Allemands avaient édifié tout le long des côtes françaises une véritable muraille de Chine hérissée de casemates et de blockhaus, armée de milliers de canons de tous calibres. Sous ce rempart gigantesque de béton et d'acier, des grottes artificielles abritaient des sous-marins de tous types. En arrière du mur de l'Atlantique, des champs de mines s'étendaient sur une grande profondeur, tandis qu'en avant, jusqu'au niveau des plus basses eaux, le fond de la mer était lui-même hérissé de défenses qui devaient empêcher toute tentative de débarquement.

Les Allemands étaient tranquilles derrière cet immense barrage qu'ils croyaient inattaquable.

Cependant, dès le printemps de 1944 on soupçonnait qu'il se préparait quelque chose. En Angleterre, au mois d'avril, on avait interdit aux civils de quitter le territoire britannique et de se déplacer dans la zone méridionale et orientale de l'île. On avait même étendu ces interdictions au personnel diplomatique étranger.

D'autre part, dès mars et avril, et surtout en mai, les bombardements aériens alliés se multiplient sur nos ports et nos voies de communication.

Le débarquement des Alliés en Normandie a lieu le 6 juin. Au matin, une immense escadre alliée surgit devant les côtes du Calvados, à l'endroit même où jadis sombra l'Invincible Armada de Philippe II, qui, elle aussi, avait voulu défier l'Angleterre. Cinq vaisseaux anglais, le *Nelson*, le *Rodney*, le *Warspite*, le *King-George-V*, le *Ramillies*, deux américains, le *Texas* et l'*Arkansas*, trois français, le *Courbet*, le *Montcalm* et le *Georges-Leygues*, tirent simultanément à courte portée, de toutes leurs pièces, sur l'orgueilleuse forteresse de ciment qui s'écroule en moins d'une heure. En même temps, une nuée d'autres petits navires s'attaquent aux champs de mines, neutralisent les sous-marins allemands. Des navires spéciaux, d'immenses chalands, atteignent la plage et, ouvrant de larges portes à leur coque, laissent couler un



Débarquement allié en Normandie.

flot de soldats, de tanks, de camions, de canons. D'autres bateaux arrivent, remorquant d'étranges masses qui sont des tronçons de jetées, les éléments d'un port artificiel démontable (Arromanches) qui, quelques heures plus tard, permettra à d'autres navires de débarquer des troupes et du matériel.

Dans les airs, des milliers d'avions laissent tomber des bombes sur les arrières de la muraille détruite et interdisent le ciel à l'aviation allemande. Un jour a suffi pour anéantir en cet endroit le mur de l'Atlantique et pour y créer un port artificiel permettant l'accès simultané de dizaines de navires. Pendant ce temps, sur terre, la Résistance collabore activement aux opérations des nombreux groupes de parachutistes amenés par planeurs.

Deux jours après, la tête de pont s'est agrandie : Bayeux est la première grande ville libérée. Le 10 juin, les Alliés s'emparent d'Isigny; le 12, de Carentan. De juin à juillet les Alliés élargissent leur occupation vers Valognes, Cherbourg (27 juin), Caen, Saint-Lô, Coutances (29 juillet). Une poussée des Américains sur Avranches leur permet, pendant le mois d'août, de libérer la Bretagne. Rennes est occupée le 3; Laval le 6; Saint-Brieuc le 7; Quimper, Saint-Malo, Le Mans, le 9; Nantes le 11. La garnison allemande de Brest résistera jusqu'au 17 septembre.

De son côté l'armée anglaise a contenu énergiquement la poussée de von Rundstedt et de Rommel sur la basse Seine. Mais l'armée américaine, ayant atteint la Loire et remontant vers la Seine, oblige les Allemands à la retraite. Pendant le mois d'août, la Normandie est évacuée peu à peu.

Les Allemands décident de quitter Paris. Le déménagement des innombrables installations ennemies s'accélère. Mais le 19 août l'insurrection qui couvait éclate. Les F. F. I. (Forces Françaises de l'Intérieur) occupent la Préfecture de police et l'Hôtel de Ville; on assiste à des combats de rues dans divers quartiers, notamment au Quartier Latin, au Panthéon, aux Tuileries, aux Batignolles, à la gare de l'Est, à la place de la République, à la Concorde. Le 24 août, à 23 h. 30, arrivent enfin à Paris les premiers éléments blindés de la colonne Leclerc qui coopèrent à la neutralisation des derniers Allemands restés dans la capitale. Le 25 la garnison allemande se rend, et le 26 août le général de Gaulle fait son entrée officielle à Paris.



Général Leclerc.

(*Phot. Keystone.*)

Le 15 août un autre débarquement allié, dont la Ire Armée française commandée par le général de Lattre forme l'élément principal, avait eu lieu en Provence, entre Saint-Raphaël et le cap Camaret. Rapidement, la Provence et le Dauphiné sont occupés et les troupes alliées remontent le long du Rhône. Marseille et Grenoble sont libérées le 24 août, Arles, Avignon, le 27, Nîmes le 29, Montpellier, Béziers, Narbonne, le 31.

La déroute allemande se précipite. Le 2 septembre les Américains sont à Sedan, Verdun, tandis qu'au sud, Nice est délivrée à son tour et que les F. F. I. s'emparent de Bordeaux, de Chambéry. Le 4, les Alliés sont à Maubeuge, Tournai, Namur, Charleroi; le 5 ils sont à Bruxelles, Anvers, Louvain. Le 7, les Canadiens entrent à Calais.

Le 13 octobre, Besançon, Le Havre, Dijon, en France, Liége, Ostende, en Belgique, ainsi que le Luxembourg, sont aux mains des Alliés dont les forces du Nord et du Sud viennent de se rejoindre dans la région de Dijon. Et le lendemain la frontière allemande est franchie à Eupen.

La rive gauche de la Moselle est libérée. Les Anglo-Américains marchent maintenant vers le Rhin tandis qu'au sud les Anglo-Français menacent Belfort. Einsenhower a le commandement de toutes les forces alliées tandis que von Rundstedt prend celui de la Wehrmacht. Le duel devient sérieux entre les deux adversaires. Cependant, peu à peu les Allemands reculent. Au 25 novembre, Belfort, Metz, Thann, Mulhouse, Strasbourg, Saint-Dié sont dégagés, ainsi que presque toute la Belgique et la Hollande méridionale.



Maréchal von Rundstedt.

Le 19 décembre, von Rundstedt tente une dernière offensive qui lui permet de réoccuper quelques jours Montjoie, Stavelot et Malmédy. Mais cette tentative aboutira à un échec dès le 2 janvier de l'année suivante.

A la fin de 1944, les Allemands tiennent encore en France quelques poches à l'embouchure de la Loire, à La Rochelle, à Royan, à Dunkerque, et une grande partie de l'Alsace. Ils ont évacué à peu près toute la Belgique, mais ils gardent la presque totalité des Pays-Bas.

L'action de la Résistance métropolitaine. — Commencée dès l'automne de 1940, la lutte clandestine s'était peu à peu organisée, revêtant divers aspects : évasions de prisonniers, sabotages, attentats isolés, réseaux de renseignements, journaux et tracts, etc. Les jeunes réfractaires au S. T. O. avaient rapidement grossi les « maquis » constitués principalement dans les Alpes, le Jura et le Centre. En mars 1944, le plateau des Glières (Savoie) fut le lieu d'une dure bataille opposant maquisards à Allemands et miliciens. Mais c'est avec le débarquement que commence véritablement l'insurrection générale. Les forces armées de la Résistance (F. F. I., F. T. P., etc.) s'efforcent de paralyser les mouvements de l'ennemi : la division *Das Reich*, en route vers le front normand, est attaquée par les maquis du Centre. En juillet 1944 se déroulent dans le Vercors, pendant douze jours, de furieux combats qui fixent 2 divisions allemandes. Sur tout le territoire se multiplient sabotages et engagements. L'ennemi traqué se livre à de sanglantes répressions (Tulle, Oradour-sur-Glane où la population est massacrée et le village brûlé, Vassieux-en-Vercors, etc.). Il ne pourra toutefois briser l'action de la France résistante dans sa contribution à la libération du pays.

La guerre en Russie. — Pendant la campagne d'été (*seconde* période), les Russes recueillent les résultats de quatre mois d'efforts. Ils libèrent leur territoire, ou portent déjà la guerre sur les terres étrangères qui servaient de points d'appui à l'Allemagne. Au centre, après avoir fait sauter les deux verrous d'Orcha et de Vitebsk (24-30 juin), ils s'infiltrent dans la trouée ainsi pratiquée, et en deux mois vont atteindre la Vistule après avoir fait capituler les garnisons de Minsk (5 juillet), Pinsk (15), Grodno (17), Lublin (27), Przemysl (24), Bialystok (29), Siedlce (1er août), Sandomir (21). Le 2 octobre marque la fin de la résistance des partisans polonais du général Bor dans Varsovie. Au nord, les Russes ont mis cette période à profit pour briser les verrous allemands de Pskov, Polotsk (26 juin-5 juillet) et de Vilna (16 juillet). Coup sur coup, ils s'emparent de Narva, Dvinsk et Kaunas (28 juillet, 1er août). Le 4 septembre, la Finlande demande l'armistice à la Russie; la Wehrmacht commence à évacuer le territoire finnois. Le 24 septembre les Russes reprennent Tallinn. Au sud, ils mènent une offensive éclair contre la Roumanie. En dix jours ils s'emparent de Jassy, Galatz, Constanza et Ploesti (18-28 août). Ils pénètrent en Tchécoslovaquie et signent le 12 septembre un armistice avec la Roumanie : ils étaient entrés à Bucarest le 1er. Ce même jour, par une déclaration de guerre et par un armistice, ils parviennent à désolidariser la Bulgarie de l'Axe. Puis, le 15 septembre, ils établissent une jonction avec les troupes yougoslaves du maréchal Tito. Le 18 septembre, les Russes sont entrés dans Sofia, le 22 dans Temesvar. La porte de la Hongrie leur est ouverte.

Dans la *troisième* période, si les Russes semblent se recueillir au centre de leur dispositif ils connaissent encore au nord et au sud des succès qui consolident leur position, augmentent le prestige de leurs troupes. Au début d'octobre, ils lancent une offensive contre la Prusse-Orientale et les Pays baltes offensive marquée par la prise de Riga (13), l'encerclement de Memel (15), Petsamo (17), Kirkenes, Goldup. Il y a lieu pour eux d'anéantir les corps allemands qui sont restés en Finlande Au sud, l'armée rouge franchit le 4 octobre les Portes de Fer, s'empare de Szeged et de Cluj, capitale de la Transylvanie. Le 18 octobre, une armée soviétique pénètre en territoire tchécoslovaque. Belgrade est libéré le 21, Ujgorod, capitale de la Russie Subcarpathique, l'est le 31. Ces opérations mènent les Russes au lac Balaton : ils ont franchi le Danube le 13 novembre et commencé l'encerclement de Budapest le 26 décembre.

La guerre en Italie. — Poursuivant son avance, la Ve armée passe le Tibre et occupe Tivoli le 6 juin. A l'occupation, à l'ouest, de Civita-Vecchia le 8, et de Viterbe le 9, répond bientôt à l'est, sur l'Adriatique, la chute de Pescara (11 juin). Le 12, le lac Bolsena est atteint, puis dépassé. Orvieto et Aquila tombent le 15, Terni et Spolete le 17, jour où est aussi occupé Grosseto, près de la côte tyrrhénienne. Dans le même temps, du 17 au 19, le général de Lattre de Tassigny et ses troupes conquièrent l'île d'Elbe, avec l'appui de la marine et de l'aviation alliée. Enfin, le 20, c'est l'important centre ferroviaire et routier de Pérouse, en Italie centrale, que l'action de la VIIIe armée met à la disposition des Alliés.



Général Clark.

On peut dès lors considérer qu'il y a en Italie deux avances distinctes, d'ailleurs toujours en contact à travers la barrière des Apennins : celle de la Ve armée américaine, commandée par le général Clark, et du gros de la VIIIe armée britannique, maintenant sous les ordres du général Leese, qui — à l'ouest — poussent vers la plaine de Toscane; et celle du flanc oriental de la VIIIe armée qui — à l'est, le long d'un étroit couloir coupé de rivières, entre les Apennins et l'Adriatique — se donne Ancône pour objectif immédiat. Quant aux troupes françaises du général Juin, elles sont allées se regrouper dans la région de Naples pour former, avec les troupes stationnées en Corse et en Afrique du Nord, la Ire Armée française qui, le 15 août, participera au débarquement en Provence.

La résistance allemande sur le lac Trasimène, entre Pérouse et Arezzo, est forte. Elle n'empêchera pourtant ni la chute de Sienne, où le général Juin entre le 3 juillet, ni celle d'Arezzo le 16. Puis c'est la prise d'Ancône le 18, de Livourne le 19, et enfin de Florence le 11 août. Mais les Alliés se heurtent maintenant à la ligne Gothique qui, s'étendant de Pise sur la mer Tyrrhénienne jusqu'à Rimini sur l'Adriatique, constitue la dernière position de défense allemande, avec le nord de la chaîne des Apennins, avant la vallée du Pô. Son assaut commence, avec de puissants moyens, le

(Phot. Keystone.)

6 août. Le 2 septembre, la Vᵉ armée traverse Arno et s'empare de Pise, alors même que la IIIᵉ armée conquiert Pesaro, bastion oriental des éfenses ennemies. Le 13, au nord de Florence et malgré une vive opposition allemande, les Amériains enfoncent la ligne Gothique sur un front de lusieurs kilomètres; le 23, Rimini est occupée ar les Britanniques. Le Rubicon est franchi le 6 par les Alliés, et le 28 la ligne Gothique est peu près complètement nettoyée. Forli et son aérorome sont occupés le 4 novembre par la VIIIᵉ arnée, placée depuis la veille sous le commandement u général Mac Creery.

En décembre, la VIIIᵉ armée prend Ravenne le 4 et atteint le 18 Faenza, d'où elle menace direcement Bologne. En Toscane, une vaine contreffensive ennemie sur le flanc gauche de la Vᵉ arnée, que commande maintenant le général Trusott, fait se terminer l'année par un nouvel échec llemand.

La guerre en Extrême-Orient. — Enfin une rande offensive est lancée au mois de juin conre l'archipel japonais des Mariannes : des débaruements sont effectués le 14 dans l'île de Saïpan, xcellent point de départ pour les attaques directes ontre le Japon. Le 15 juin, le centre industriel aponais de Yawata est attaqué par de nouvelles uperforteresses américaines parties d'aérodromes hinois. Puis c'est, les 19 et 20 juin, la bataille éro-navale de la mer des Philippines où la marine t l'aviation japonaises connaissent une cuisante éfaite : 16 navires coulés ou endommagés, 02 avions abattus.

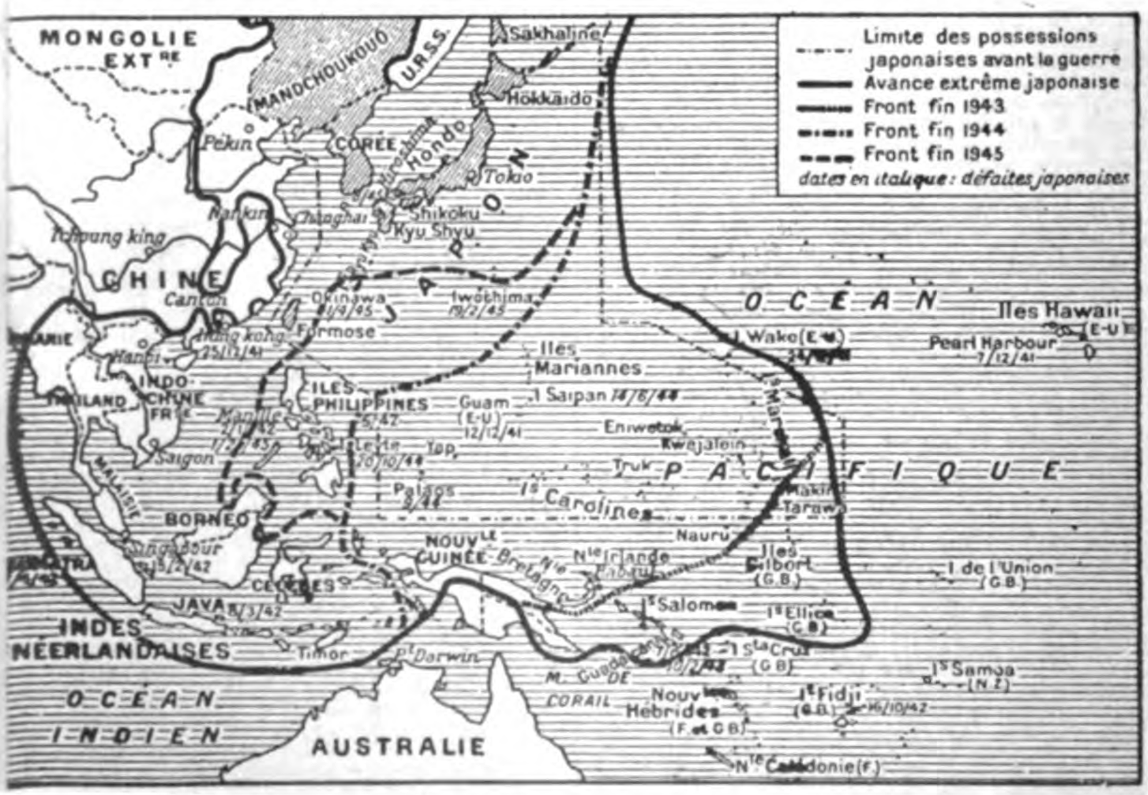
En août, la conquête des Mariannes est complèement achevée : Saïpan, Guam et Tinian sont ccupées par les Alliés. En Birmanie, Myitkyina est econquise le 4 août. Le 14 septembre, un débaruement américain a lieu dans les îles Palaos et ans l'île de Morotai (Moluques), les premières ituées à moins de 1.000 km et la seconde à 500 km es Philippines.

L'invasion des Philippines commence le 20 ocobre par le débarquement des Américains dans île de Leyte; ce débarquement est soutenu par la plus grande concentration de forces navales et aériennes qui aient été jusqu'à présent réunies dans le Pacifique. La flotte japonaise tente de s'y opposer et subit là sa seconde défaite dans la mer des Philippines : 3 porte-avions, 2 cuirassés et 4 croiseurs japonais sont coulés, cependant que 6 cuirassés et 3 croiseurs sont fortement endommagés. En Birmanie, l'avance chinoise se conjugue avec l'avance anglo-hindoue; Kalemyo est pris le 16 novembre. Le 24 a lieu le premier bombardement des installations industrielles de Tokyo par les bombardiers américains, opérant de bases situées à Saïpan; d'autres suivront, les 27, 29 et 30 novembre. Le 2 décembre, les forces chinoises s'emparent de Chefang, base japonaise à la frontière sino-birmane; quant aux Anglais, ils pénètrent le 6 à Kalewa, sur le fleuve Chindwin. Enfin l'année se termine par un débarquement américain dans l'île de Mindoro (Philippines) le 15 décembre, et la libération complète de l'île de Leyte le 21.

En Chine où, sept ans après le début du conflit avec le Japon (7 juillet 1937), le gouvernement de Tchoung-King maintient depuis cinq années l'envahisseur nippon à peu près sur les mêmes positions, la situation s'est aggravée durant les six derniers mois de 1944. C'est ainsi qu'à la fin de l'année, les Américains, alliés du maréchal chinois Tchang-Kaï-Tchek, signataire de la Déclaration des nations unies (1ᵉʳ novembre 1943), doivent évacuer un certain nombre d'aérodromes de la Chine du Sud. Les Japonais contrôlent en outre maintenant la voie ferrée Hankéou-Canton et menacent Tchoung-King.

La guerre navale. — L'année 1944, en dehors des combats navals qui font partie de la campagne américaine contre le Japon, ne présente rien de particulier. Les Allemands ont dû diminuer considérablement l'activité de leurs sous-marins. La construction de nouveaux modèles est contrecarrée par les destructions intenses que subissent leurs ports.

En surface, la marine et l'aviation britanniques poursuivent les derniers vestiges de la flotte de ligne allemande. Par trois fois, en mars, en août,



La guerre dans le Pacifique.

puis en novembre, le cuirassé *Tirpitz* est attaqué et finalement détruit dans le fjord norvégien d'Alten. En septembre, l'aviation attaque à Capo d'Istria, le paquebot italien *Rex*, de 47.000 tonnes.

L'Allemagne, ayant perdu la maîtrise de l'air en 1942 avait cependant fait un effort pour la reconquérir. En juin elle commence le bombardement systématique de l'Angleterre au moyen de bombes volantes, les V¹ [initiale de *Vergeltung*, représailles], auxquels succèdent bientôt les V². Ces engins automatiques causent jusqu'en avril 1945, en dix mois, la mort de 8.400 personnes en Grande-Bretagne.

Quant aux pertes en avions pendant l'année 1944, elles atteignent 12.674 appareils pour les Alliés et 21.118 pour les Allemands.

1945

FAITS POLITIQUES

France et étranger. — Le 1er janvier 1945, Henri Bonnet, ambassadeur de France, signe à Washington la déclaration des Nations unies du 1er janvier 1942. Le général de Gaulle décline le 13 février l'invitation de Roosevelt à le rencontrer en rade d'Alger, où le président des Etats-Unis s'arrêtera en revenant de la conférence des Trois à Yalta, où la France n'a pas été conviée. La France prendra, à la conférence de San-Francisco, son rang de grande puissance, aux côtés des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'U. R. S. S. et de la Chine. Boulogne-sur-Mer redevient un port de pêche (1er février). Au Touquet, le premier coup de pioche est donné dans le mur de l'Atlantique, que les Allemands avaient construit pour s'opposer au débarquement allié (30 mars). René Mayer accueille au Havre le premier *Liberty ship* que les Etats-Unis nous cèdent (5 mai). La France accueille avec émotion les prisonniers de guerre revenus, les travailleurs forcés, surtout ceux qui ont le plus souffert : les déportés politiques, survivants des camps allemands (mai). Puis viennent les grandes exaltations : le 18 juin, cinquième anniversaire de l'appel initial du général de Gaulle, le président du gouvernement provisoire, avec à ses côtés le sultan du Maroc, passe une revue place de la Concorde; c'est le retour des troupes françaises victorieuses, qui défilent dans Paris. Le 14 juillet, c'est la fête nationale retrouvée, que le bey de Tunis est venu célébrer avec nous. Les deux souverains nord-africains vont en Allemagne visiter les unités formées de leurs ressortissants qui figurent dans notre armée d'occupation. Les élections municipales ont lieu les 29 avril et 13 mai. Il est procédé du 4 au 16 juin à l'échange des anciens billets de banque contre de nouveaux. L'Assemblée consultative rejette le 29 juillet le projet du gouvernement concernant un referendum relatif à la préparation de la Constitution et l'élection en octobre d'une Assemblée; le projet sera néanmoins maintenu. L'Assemblée approuve le 30 juillet le projet d'un impôt sur le capital et sur l'enrichissement.

L'Empire français, magnifiquement fidèle, donne pourtant des soucis. Dans l'Indochine, occupée depuis 1940 par les Japonais, l'occupant prend le 6 mars, à Hué, des mesures de mise en garde, dessaisit le 10 les autorités françaises, se livre à des excès : c'est ainsi que l'administrateur René Colin, à son poste dans la brousse, est massacré en même temps que deux évêques et d'autres victimes (19 avril). Les troupes françaises et indigènes, commandées par le général Sabattier, en retraite devant un ennemi en forces très supérieures, opposent une glorieuse et utile résistance. Le général de Gaulle les 14 et 20 mars, Giacobbi le 25 remercient l'Indochine de son loyalisme, et l'assurent de sa libre place dans l'Union française. Des troubles éclatent en Algérie, notamment à Sétif les 8, 9 et 10 mai. Du 8 mai au 1er juin, c'est la douloureuse affaire du Levant. Les gouvernements de Syrie et du Liban, appuyés et entraînés par des manifestants fanatiques, réclament instamment le départ des troupes françaises qui, attaquées, se défendent. L'Angleterre appuie cette réclamation, sans avoir égard à l'accord de Gaulle-Lyttelton du 23 juillet 1941; Churchill envoie et publie, le 31 mai, un message dont le retentissement est pénible. Les troupes britanniques occupent le 2 juin les Etats du Levant. Le général de Gaulle, dans un communiqué du 1er juin, une conférence de presse du 2, des explications à l'Assemblée le 15, déclare que si la France cède par attachement à ses alliances, elle ne reconnaît pas le fait accompli et en appelle aux Nations unies.

En France, l'épuration se poursuit. Le maréchal Pétain, rentré en France le 24 avril, comparaît le 23 juillet, et est condamné, le 15 août, à mort; la peine sera commuée en détention perpétuelle. Laval est condamné à mort et fusillé le 15 octobre.

Les 94e et 95e sessions du Conseil du Bureau international du travail se tiennent à Londres (25 janvier) et à Québec (21-29 juin). Les Trois Grands, Roosevelt, Churchill, Staline, se réunissent à la conférence de Crimée, à Yalta (7-12 février). Roosevelt, sur le chemin du retour, en Egypte, reçoit le roi Farouk, le négus, Ibn Séoud, lequel Churchill rencontre aussi (20 février) dans une oasis égyptienne. L'Arabie séoudienne est la quarante-cinquième à signer la déclaration des Nations unies (6 mars) ; le Danemark libéré sera, le 6 juin, le cinquantième. La conférence des Nations américaines se tient à Mexico, du 21 février au 8 mars; elle adopte le 4 mars la charte de Chapultepec, et, avant de se séparer, 61 résolutions. Seule l'Argentine n'est pas là; mais elle s'alignera, en déclarant la guerre à l'Axe le 27 mars. Le Brésil établira des relations diplomatiques avec l'U. R. S. S. le 3 avril. La Ligue des nations arabes se constitue au Caire (14-19 mars).

La conférence des Nations unies se tient à San-Francisco du 26 avril au 26 juin. Elle reçoit le 30 avril un message du congrès mondial israélite qui se tient à New-York. Elle élabore, sur les bases arrêtées, pendant l'été 1944, à Dumbarton Oaks, la Charte des Nations unies, que le Sénat des Etats-Unis ratifiera le 28 juillet.

Un accord anglo-américain pour le ravitaillement des pays libérés est conclu le 13 janvier. Le duc de Gloucester, frère du roi, est nommé gouverneur général de l'Australie (27 janvier). Les ministres travaillistes refusent la proposition de Churchill de maintenir le cabinet de coalition jusqu'à la fin de la guerre contre le Japon, et se retirent (23 mai). Churchill fixe au mois de juillet les élections générales, et forme un ministère de transition, où rentre Hore-Belisha, éliminé par Chamberlain en janvier 1940. Les élections, dont le dépouillement a lieu le 26 juillet, envoient une nouvelle Chambre des communes où les travaillistes disposent d'une majorité absolue. Winston Churchill se démet. Attlee forme le nouveau cabinet, avec aux Affaires étrangères Bevin, qui fut ministre du Travail dans le gouvernement Churchill de coalition pendant la guerre.



Président Truman.

Aux Etats-Unis, une charte du travail bilatérale est préparée le 30 mars. Le président F. Roosevelt meurt le 12 avril, à Hot Springs. Le vice-président Truman lui succède, et désigne le 30 juin James Byrnes comme secrétaire d'Etat, en remplacement de Stettinius.

La reine Wilhelmine rentre en Hollande; la grande-duchesse Charlotte, à Luxembourg (14 avril); Haakon VII, à Oslo (7 juin). Léopold III reste à Salzbourg (16 juillet) ; il refuse d'abdiquer, et les socialistes et les libéraux s'opposent à ce que son règne continue; son frère le prince Charles est, depuis la libération, régent, comme le prince Humbert est, depuis la reprise de Rome (juin 1944), lieutenant général du royaume d'Italie. Pierre II reste à Londres : le maréchal Tito s'oppose à son retour en Yougoslavie; de même, Georges II de

(Phot. Keystone.)

Grèce, qui a contre lui des partis d'extrême gauche actifs au point de mettre en difficulté les forces britanniques d'occupation et de motiver un voyage de Churchill à Athènes (janvier 1945). **Benès** forme à Moscou (1er avril) le gouvernement tchécoslovaque, puis rentre à Kosice (6 avril) et ensuite à Prague. Staline donne son accord (10 mars) à la restitution de la Transylvanie à la **Roumanie**. Un traité d'assistance mutuelle entre l'U. R. S. S. et la **Yougoslavie** est signé à Moscou le 11 avril. La **Bulgarie** procède à une vigoureuse épuration : le prince régent Cyrille est fusillé le 1er février. En **Autriche** occupée, l'U. R. S. S. agrée la formation d'un gouvernement Karl Renner (29 avril), que les Etats-Unis et l'Angleterre ne reconnaissent pas. La **Turquie** rompt avec le Japon (6 janvier) ; l'U. R. S. S. dénonce le 21 mars son pacte du 17 décembre 1925 avec la Turquie, et le 5 avril son traité de neutralité du 14 avril 1941 avec le Japon. L'U.R.S.S. reconnaît le 4 janvier le gouvernement polonais dirigé par Osubka Morawski à Lublin, qui se transporte le 18 janvier à Varsovie, et qui, élargi, sera reconnu par la France le 29 juin et par l'Angleterre et les Etats-Unis le 5 juillet. Le gouvernement polonais qu'Arciszeuski présidait à Londres cesse d'exister. La **Pologne** incorpore Dantzig le 31 mars.

En **Allemagne**, Hitler multiplie les conseils tenus à son G. Q. G. (27 janvier, 31 mars), parle encore pour les anniversaires de ses triomphes (30 janvier, 11 mars), sépare les fonctions de l'Etat et celles du parti (8 avril). La **Finlande**, ancienne alliée militaire de l'Allemagne contre l'U. R. S. S. depuis juin 1941, et qui a toujours à sa tête le maréchal Mannerheim, lui déclare la guerre le 2 mars. Le groupe de l'Allemagne libre, de Moscou, invite par radio les Allemands à accepter comme base de la paix les principes définis par les Alliés à Yalta (18 février). En contrepartie, dans l'Allemagne occupée par les Alliés, une résistance s'ébauche : Franz Oppenhof, maire d'Aix-la-Chapelle, agréé par l'occupant, est assassiné le 25 mars. Mais en **Italie du Nord**, Mussolini est mis à mort par un partisan, Luigi Clerici (28 avril). Le 1er mai, un communiqué allemand annonce la mort d'Adolf Hitler, tombé en combattant à la chancellerie du Reich, après avoir désigné comme son successeur l'amiral Dœnitz. Plusieurs versions seront données sur les circonstances de la mort d'Adolf Hitler. Berlin capitule le 2 mai, l'Allemagne le 7. Himmler s'empoisonne le 21. Le gouvernement Dœnitz est dissous le 23 par les Alliés. Les zones d'occupation sont réparties le 5 juin entre l'U. R. S. S., les Etats-Unis, l'Angleterre et la France.

Les Trois Grands (Staline, Truman, Churchill accompagné d'Attlee, puis Attlee seul) se réunissent en conférence à Potsdam (17 juillet au 2 août). Les questions allemandes sont réglées ou étudiées. Un ultimatum, signé de Truman et de Churchill, est envoyé au Japon, aux fins de reddition à des conditions définies.

Le 8, l'U. R. S. S. déclare la guerre au **Japon**. Le 15, le Japon accepte de capituler, aux conditions formulées par l'ultimatum du 26 juillet. L'acte de capitulation sera signé le 2 septembre, à bord du cuirassé américain *Missouri*, en rade de Tokyo.

La guerre déclenchée par le Japon contre la Chine le 7 juillet 1937 (*le double sept*) et la guerre déclenchée par l'Allemagne contre la Pologne le 1er septembre 1939, se sont rejointes le 7 décembre 1941, lors de l'attaque japonaise contre les Etats-Unis à Pearl-Harbour. Elles s'achèvent ensemble, après avoir embrasé l'univers, en ce jour du 15 août 1945, où la capitulation japonaise complète la capitulation allemande du 7 mai 1945.

1945

FAITS MILITAIRES

L'offensive générale des Alliés.

Généralités. — Cette offensive se développera sur deux fronts, un front oriental et un front occidental. Un front central se constituera après la liquidation de l'affaire de Budapest, en Autriche, en mars. Des fronts sporadiques apparaîtront au dernier moment, comme celui de Hollande (avril) ; au même moment se rallumera le front italien.

Sur le front oriental se battent les Russes, échelonnés du nord au sud sous les ordres de Rokosowsky, Youkov, Koniev, Malinowsky, Tolboukine. L'ennemi est ici aux ordres de Guderian.

Sur le front occidental se battent les Anglais et les Canadiens sous les ordres de Montgomery, les Américains (armées Patton, Patch), les Français



Général Patton.



Général Patch.

(de Lattre de Tassigny). Les forces alliées sont placées sous le haut commandement du général américain Eisenhower. Les Allemands sont là aux ordres de Rundstedt.

Sur le front italien se battent Américains (Clark) et Anglais (Alexander) contre les Allemands de Kesselring.

Les raids se poursuivent, intenses, contre les villes de l'Allemagne pendant toute l'offensive. Le premier raid sur Berchtesgaden est du 21 février. L'année s'est ouverte sur la fin de la campagne russe en Hongrie. Au premier janvier, la ville de Budapest était en feu. Les Allemands lancent le 3 une contre-offensive pour dégager leurs troupes qui menacent d'être encerclées. La manœuvre échoue. Pest sera libérée le 18, et Buda le lendemain. Au centre de l'Europe, la guerre ne se rallumera que fin mars.

Voici mois par mois le résumé des opérations pour chacune des campagnes : orientale, occidentale. La pression de plus en plus grande exercée par les deux bras de l'étau n'en apparaîtra que plus clairement.

En **janvier**, sur le *front oriental*, les Russes repartent à l'attaque à l'ouest de la Vistule, en Prusse-Orientale, et en direction de Posen. Chestokowa tombe le 16, Varsovie le 17. La marche sur Berlin commence. Au sud, les Russes ont atteint la frontière silésienne, où ils n'ont trouvé que des soldats du Volksturm. L'offensive porte partout ses fruits ; coup sur coup tombent Cracovie (19), Tilsitt (20), Tanenberg (21), Posen (23), Oppeln (24). Tchernakowsky est arrivé devant Kœnigsberg à la fin du mois, et le 28 les Russes font tomber Memel et Kattowice. Ils avaient lancé une offensive en Courlande. Youkov entrait le 31 à Friedland.

Sur le *front occidental*, l'offensive allemande des Ardennes belgo-luxembourgeoises va se terminer par un échec. A la suite d'une conférence qui s'est tenue le 1er au G. Q. G., de Gaulle fait décider de tenir l'Alsace et Strasbourg à tout prix. Les Allemands demeurent forts dans la poche de Colmar qui s'étend de Sélestat à la Schlucht et du Honeck à la banlieue nord de Mulhouse. Ils ont le 6 renforcé leur tête de pont au nord de Strasbourg. Le 10 une attaque sur Strasbourg est repoussée. Dans le saillant des Ardennes, l'ennemi doit se replier au-delà de l'Ourthe. Le 16, les Américains attaquent en Alsace. Marans est libéré : de Lattre engage alors ses troupes dans les Vosges, le 20. Malgré la résistance ennemie, et en dépit de pénibles conditions atmosphériques, nos soldats pro-



Général de Lattre de Tassigny.

(*Phot. Keystone et S. C. A.*)

gressent régulièrement. Des renforts américains arrivent. Le 28, l'offensive se développe entre Colmar et Sélestat. Le 2 février les troupes françaises entrent à Colmar. Le 9, toute résistance allemande a cessé en Alsace, la rive gauche du Rhin est entièrement entre nos mains.

En février, sur le *front oriental* la lutte continue âpre au nord et au centre, rapide en Silésie. Le 1er, les Russes étaient à Tornes, le 6 ils atteignent Potsdam, et Youkov vient longer l'Oder de part et d'autre de Francfort, tout en lançant une offensive vers Stettin (7). Le surlendemain, une nouvelle bataille s'allume en Silésie : Glogau est encerclé le 14, Breslau le 16. Koniev brise la ligne de la Neiss. Les Russes attaquent à la fin du mois en Courlande, ainsi qu'en Slovaquie.

Sur le *front occidental,* alors que l'armée française se réorganise en Alsace récupérée, les Anglais et les Américains portent à l'ennemi des coups massifs. Montgomery lance une puissante offensive, au départ de Nimègue, dans la direction de Clèves (8), avec les Canadiens. Le 10, on se bat dans Clèves. Le grand-duché du Luxembourg se trouve libéré le 13. Les Alliés manœuvrent désormais entre Sarre et Moselle Les Américains entrent à Forbach le 22; le lendemain ils partent à l'attaque en direction de Juliers qu'ils prennent le 21. Le 26, l'offensive canadienne se développe au sud de Calcar.



Maréchal Rokossowsky.

En mars, sur le *front oriental,* si l'effort de Youkov sur Berlin marque un certain arrêt au centre du dispositif, malgré la prise de Kustrin le 9, aux deux ailes la bataille continue. L'offensive de Rokossowsky sur Dantzig est lancée le 7; les Russes s'emparent de Gdynia le 13; l'assaut est donné le 22 à l'ancienne ville libre. Dantzig tombera le 27. D'autre part, l'armée Koniev continue d'avancer en Haute-Silésie.

Sur le *front occidental* (le général Kesselring remplacera von Rundstedt le 22), la pression des Alliés augmente du nord au sud. Le repli allemand du front Nimègue-Düren s'effectue le 7 et Montgomery s'emparera le 24 de Wesel. Le 8 les Alliés avaient traversé le Rhin à Remagen. Au centre, les Américains ont percé les lignes ennemies; tour à tour tombent Trèves (1er), Cologne (6), Bonn (8), Worms (20), Mayence (22), Spire (23), Darmstadt (25), Fancfort-sur-le-Main, Duisbourg (28). Le 20, l'armée française s'était emparée de Sarrebruck et de Deux-Ponts. La division Montsabert s'établissait à Wœrth le 26, et franchissait le Main. Le 29, l'armée de Lattre entrait à Baden-Baden, prête à franchir le Rhin le 31, en direction de Stuttgart.

A l'est comme à l'ouest, la tenaille allait se resserrant. Les Alliés pénètrent en plein cœur de l'Allemagne: il leur tarde maintenant de faire leur jonction.

En avril, un front nouveau vient de s'allumer : celui d'Autriche. Le général russe Tolboukine est parti le 23 mars pour l'offensive en direction de Vienne : le 3 avril les troupes atteignent, dans les Alpes, le Somering. Sous les murs de Vienne, la bataille fait rage le 5. Le lendemain, les Russes pénètrent dans la ville, et toute résistance aura cessé le 11. Alors Tolboukine fonce en direction de la Bavière. Le 6 les Yougoslaves avaient repris Serajevo. Brno tombait le 26.

En France intérieure, les quelques ennemis demeurés dans les poches de Dunkerque et de l'Atlantique sont tenus en respect par les résistants français dénués du matériel nécessaire pour passer à l'attaque. Une offensive combinée par la voie aérienne et par voie de terre (14-15) nous permet au prix de nouvelles destructions et de lourdes pertes la reprise de Royan (troupes du général de Larminat) et de la pointe de Grave (19). Le 30 l'assaut est donné à la poche de La Rochelle, après débarquement dans l'île d'Oléron.

Sur le *front oriental* (le général Schœrer remplacera Guderian le 10), Youkov et Koniev effectuent une marche spectaculaire sur Berlin. Le 9 la forteresse de Kœnigsberg tombait. Le 18 Koniev franchissait la haute Sprée. Les chars de Youkov se trouvaient sous Berlin le 23, et le jour suivant les deux maréchaux russes faisaient leur jonction à Potsdam. Stettin tombera le 26. La bataille de Berlin va durer plusieurs jours. Le 29 on se battra encore dans le métro de la capitale. Les Russes ont fait 40.000 prisonniers. Le 26, ils avaient fait leur jonction avec les Américains à Torgau. Rokossowsky entrera le 2 mai à Stralsund.



Maréchal Koniev.

Sur le *front occidental,* les Anglais vont mener une double offensive. La première, qui est la continuation de celle qui a été lancée le 8 février, se développe dans la plaine du nord de l'Allemagne : les troupes britanniques donnent l'assaut aux grands ports, s'emparent de Brême (12-23); elles seront à Lubeck le 2 mai et feront capituler Hambourg le 3. La seconde, lancée le 11 avril, a pour objectif la libération de Rotterdam, d'Amsterdam et de toute la Hollande. Le 13, Arnhem est enlevé, et deux jours plus tard tous les Allemands qui sont restés en Hollande occidentale se trouvent coupés de leurs arrières. La reddition de Groningue est du 16. Par ailleurs, les Américains mènent bon train leur offensive, l'aile droite de leurs armées marquant une forte avance sur l'aile gauche. En Allemagne centrale la poche s'élargit; une à une les villes tombent en direction de la Saxe et du Brandebourg : Cassel, Munster (3), Gotha (7), Gœttingen, Essen, Hanovre (10). L'Elbe est atteinte le 11 près de Magdebourg. Le 12 les Américains sont à Weimar, le 13 à Iéna, le 18 à Leipzig. Par ailleurs, Nuremberg est tombée le 17. Augsbourg tiendra jusqu'au 28. Le lendemain les Américains entrent à Munich. Le 3 mai ils auront atteint Passau. — Enfin l'armée française n'a pas été sans coopérer à la victoire finale. Le 4 nos troupes étaient à Carlsruhe, le 12 à Rastadt; le 15 elles s'emparaient de Kehl, le 21 de Vieux-Brisach, le 22 de Fribourg-en-Brisgau et de Stuttgart. Désormais à pied d'œuvre, la Ire armée française va déclencher une double offensive en direction de l'est et du sud, marquée par la prise d'Ulm le 24, celles de Constance, Rheinfelden le 26, Lindau le 1er mai. — Le 26 avril, sur le front italien, nos troupes avaient pris Vintimille, le 27 Bordighera.

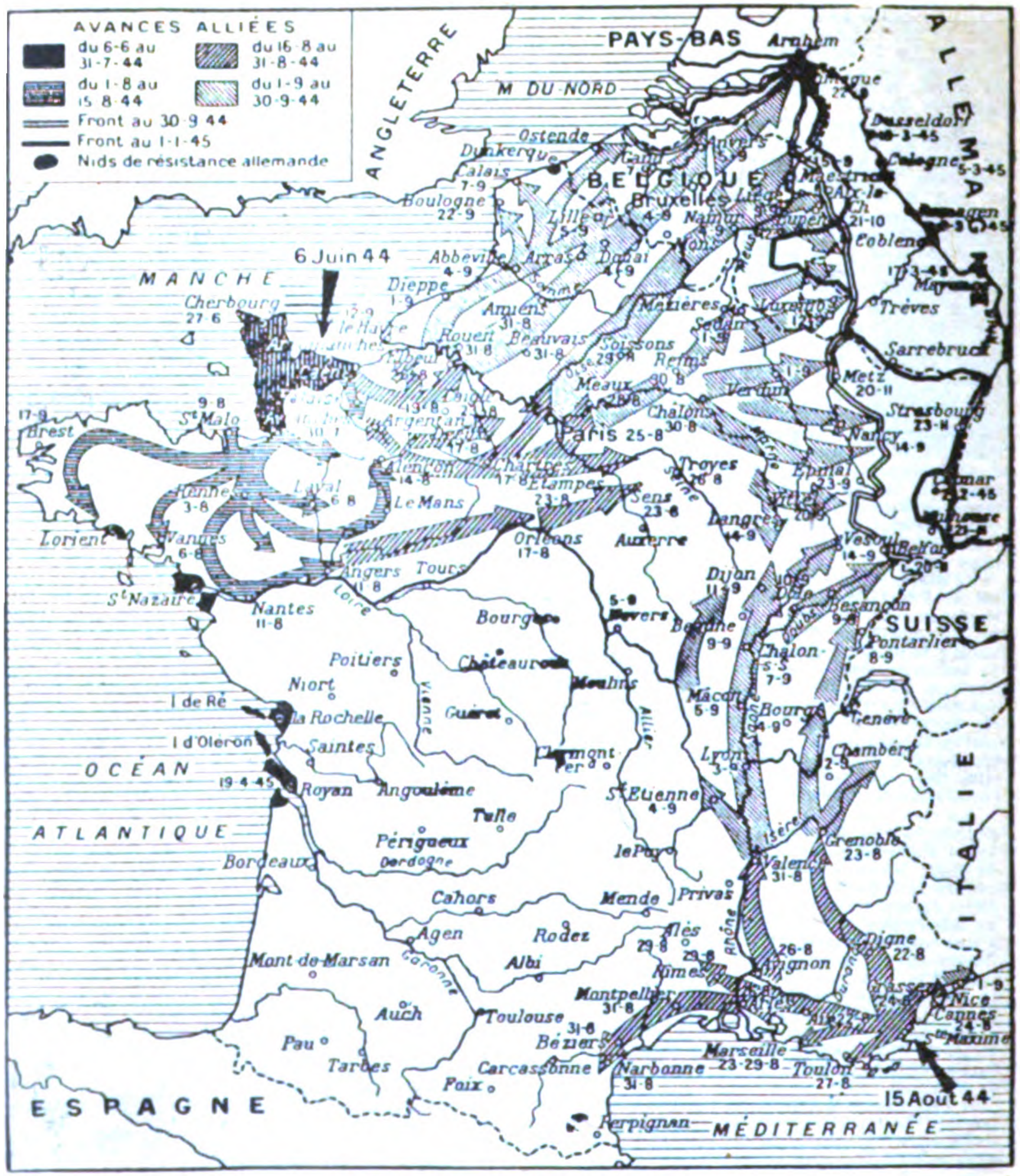
Les capitulations des forces allemandes qui subsistaient encore après cette offensive concentrique de six mois devaient s'effectuer en plusieurs temps. Le 4 mai capitulaient, entre les mains du général Montgomery, toutes les forces du nord-ouest, stationnées en Allemagne, au Danemark, sur les côtes, en Hollande. Sur la frontière suisse, le groupe d'armées Schultz capitulait le 5. La capitulation générale de l'armée allemande devait être signée le 7 mai à Reims, par le général Jodl, chef d'état-major général du gouvernement de l'amiral Dœnitz, qui avait succédé à Hitler le 1er mai, et ratifiée le lendemain à Berlin par le maréchal Wilhelm Keitel.



Maréchal Keitel.

La guerre en Italie. — Pendant tout l'hiver, le mauvais temps et le terrain miné entravent les opérations alliées en Italie. Celles-ci se limitent surtout alors aux bombardements aériens des installations ferroviaires, spécialement au col du Brenner, et navales. L'offensive reprend le 9 avril. Bologne est occupée le 21 avril, à la fois par la

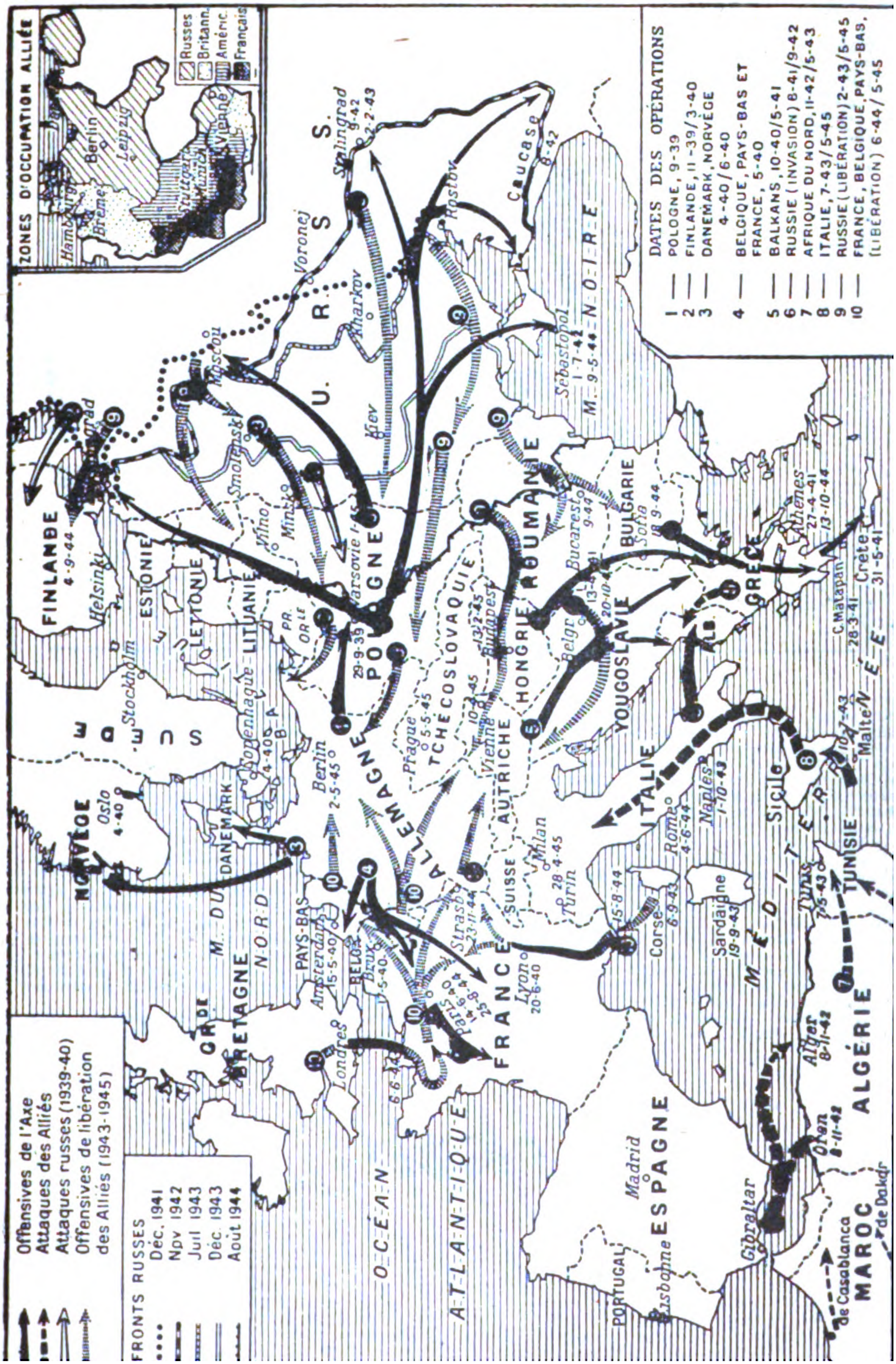
(Phot. Keystone.)

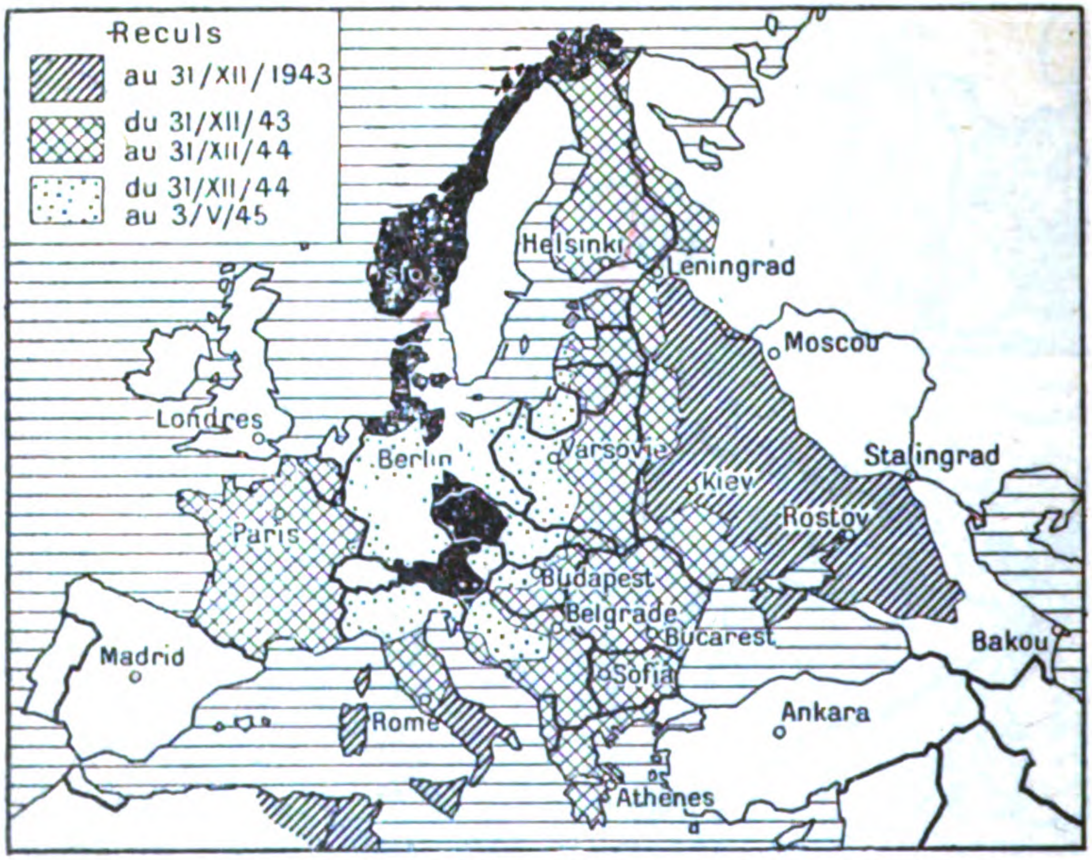


Libération de la France (1944-1945).

Ve et la **VIIIe armée**, qui atteignent le Pô le 23. Ferrare et Modène tombent le 24, le même jour que l'importante base navale de La Spezia. Le 26, c'est le tour de Mantoue, de Reggio d'Emilie et de Parme; à l'est, l'Adige traversé, Vérone est aussi conquise. Gênes est occupée le 27 par la Ve armée, aidée par les partisans italiens; Milan, les lacs de Garde et de Côme, Brescia et Bergame sont atteints le 29. Padoue est aux mains de la VIIIe armée, ainsi que Venise. Le maréchal Tito est à Trieste. Le 30, les troupes américaines entrent à Turin et à Trévise. Les Néo-Zélandais de la VIIIe armée traversent l'Isonzo le 1er mai et font leur jonction avec les troupes yougoslaves. Enfin, le 2, le haut commandement allemand en Italie et en Autriche occidentale doit reconnaître sa défaite et signer la reddition sans conditions que lui imposent les Alliés. **La campagne d'Italie se termine ainsi par la capitulation de près d'un million de soldats allemands.**

La guerre en Extrême-Orient. — Le 9 janvier, les **Américains débarquent** dans la principale île des **Philippines, Luzon; Manille, la capitale,** tombe le 1er **février**. Le 16, la **presqu'île de** Bataan est **complètement libérée et la forteresse** de Corregidor **reconquise. Dès lors peut** commencer le blocus du **Japon. Ne cessant** de se rapprocher des îles qui **composent l'Empire** nippon, les troupes du général **Mac Arthur** opèrent un débarquement à Iwoshima, **à 1.200 kilomètres** au sud **de** Tokyo, le 19 février, et **occupent** complètement **l'île** le 16 mars. Le 18, **la flotte américaine**, renforcée par une puissante **escadre britannique**, attaque les îles de **Ryu-Kyu, archipel qui aboutit** au **Japon.**


ZONES D'OCCUPATION ALLIÉE
Russes
Britann.
Améric.
Français
Offensives de l'Axe
Attaques des Alliés
Attaques russes (1939-40)
Offensives de libération des Alliés (1943-1945)
FRONTS RUSSES
Déc. 1941
Nov 1942
Juil 1943
Déc. 1943
Août 1944
DATES DES OPÉRATIONS
1 — POLOGNE, 9-39
2 — FINLANDE, 11-39/3-40
3 — DANEMARK, NORVÈGE 4-40/6-40
4 — BELGIQUE, PAYS-BAS ET FRANCE, 5-40
5 — BALKANS, 10-40/5-41
6 — RUSSIE (INVASION) 6-41/9-42
7 — AFRIQUE DU NORD, 11-42/5-43
8 — ITALIE, 7-43/5-45
9 — RUSSIE (LIBÉRATION) 2-43/5-45
10 — FRANCE, BELGIQUE, PAYS-BAS, (LIBÉRATION) 6-44/5-45



Reculs successifs des armées allemandes (1943-1945)

Et, tandis que s'achève la conquête des dernières îles des Philippines qui ne sont pas encore sous le contrôle américain, commence — à guère plus de 500 kilomètres du Japon — l'invasion de l'île d'Okinawa (1er avril) : elle sera complètement terminée à la fin du mois de juin, après une furieuse bataille de quatre-vingt-deux jours. Quant à la grande et importante île de Bornéo, son attaque commence, par le nord, le 10 juin.

Sur le continent, alors que les troupes françaises d'Indochine, commandées par le général Sabattier, opposent une héroïque résistance à l'attaque japonaise du 11 mars, particulièrement à Louang-Prabang, capitale du Laos, la situation s'améliore en Chine. Les bases aériennes américaines attaquées par les Japonais sont peu à peu dégagées. Dans le Kouang-Si, des troupes chinoises réussissent à couper le chemin de fer reliant Hankéou à Canton, cependant que d'autres forces franchissent la frontière de l'Indochine. Sur la mer de Chine, le port de Fou-Tchéou, en face de l'extrémité nord de Formose, est occupé et donne enfin à la Chine libre un accès à la mer. D'autre part, opérant de Birmanie et de Chine, les troupes du maréchal Tchang-Kaï-Tchek ont chassé les Japonais de l'embranchement des routes de Bhamo et de Birmanie dès janvier, puis se sont emparées, le 7 mars, de Lashio, terminus de la route birmane. Le 20, Mandalay est occupée par les Britanniques, et Rangoon, capitale de la Birmanie, libérée le 4 mai.

Durant les mois de juin et juillet, les Alliés poursuivent partout leur offensive. Les bombardements ne cessent de s'intensifier. Le 6 août, un avion américain jette la première bombe atomique sur la ville japonaise d'Hiroshima ; le 9, c'est le tour de Nagasaki. Le même jour, l'U. R. S. S. entre en guerre contre le Japon, et ses troupes pénètrent en Mandchourie. Menacé de destruction et attaqué de toutes parts, le Japon doit se résoudre à capituler le 15 août 1945.

Ainsi prend fin, avec la défaite du dernier partenaire de l'Axe, la seconde guerre mondiale.

N